



John Adams
Library.



IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.



SHELF N^o

ADAMS

XI. X
65



DICTIONNAIRE

UNIVERSEL

FRANÇOIS ET LATIN,

VULGAIREMENT APPELÉ

DICTIONNAIRE DE TRÉVOUX.

TOME CINQUIÈME

JAN=MIS

DICTIONARY

FRANÇOIS DE SALES

EDITION MARSEILLE

TOME PREMIER

JANUARY

DICTIONNAIRE

UNIVERSEL

FRANÇOIS ET LATIN;

VULGAIREMENT APPELÉ

DICTIONNAIRE DE TRÉVOUX,

CONTENANT la Signification & la Définition des mots de l'une & de l'autre Langue ; avec leurs différens usages ; les termes propres de chaque Etat & de chaque Profession : La Description de toutes les choses naturelles & artificielles ; leurs figures , leurs espèces ; leurs propriétés : L'Explication de tout ce que renferment les Sciences & les Arts , soit Libéraux , soit Mécaniques , &c.

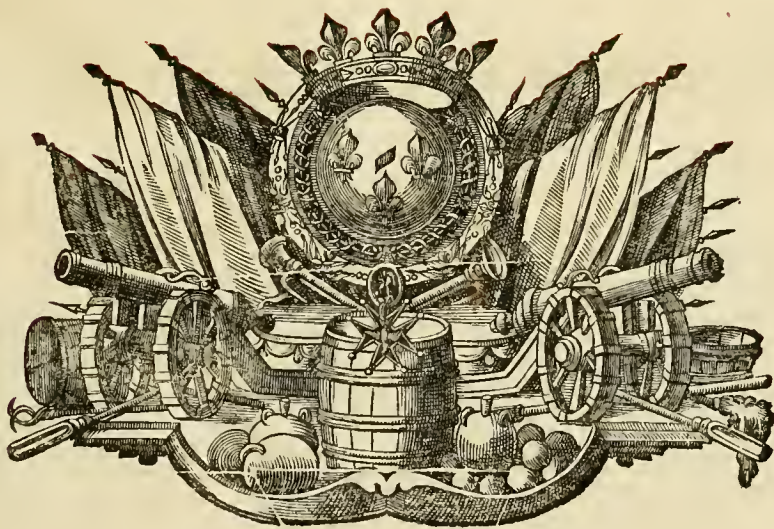
AVEC DES REMARQUES D'ÉRUDITION ET DE CRITIQUE ;

LE TOUT tiré des plus excellens Auteurs , des meilleurs Lexicographes , Etymologistes & Glossaires , qui ont paru jusqu'ici en différentes Langues.

NOUVELLE ÉDITION.

CORRIGÉE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE.

TOME CINQUIÈME.



A PARIS,

PAR LA COMPAGNIE DES LIBRAIRES ASSOCIÉS.

M. DCC. LXXI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

DICIONNAIRE

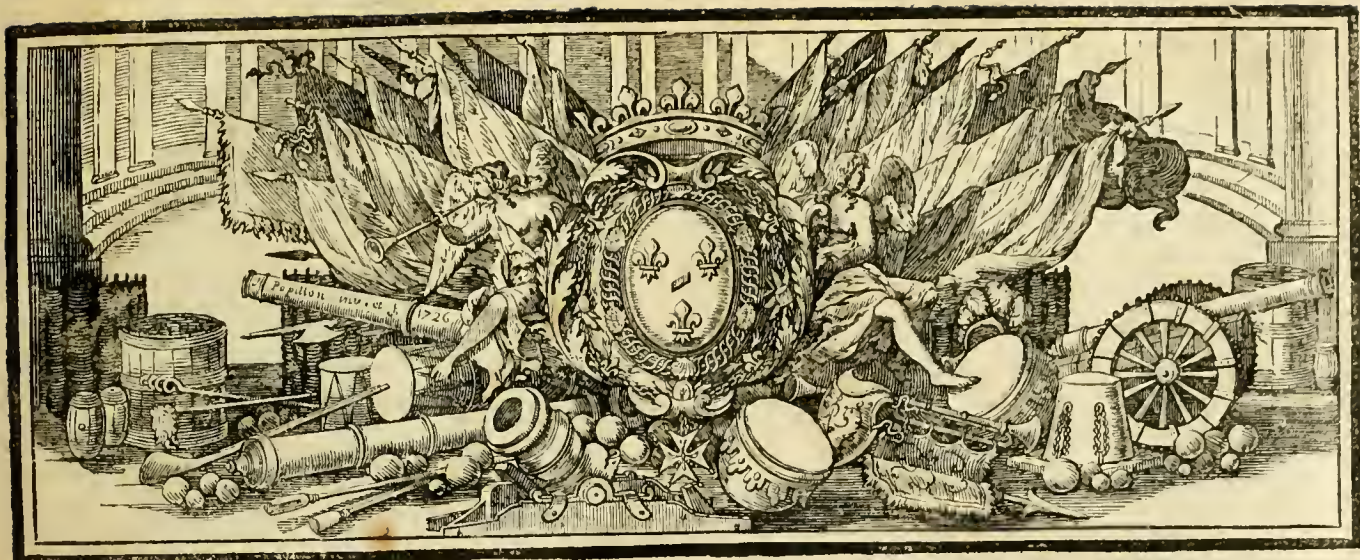
FRANCOIS DE SAUVAGES

DICIONNAIRE DE LA LANGUE FRANCOISE

ADAMS 41.4
175

A PARIS

20 DEC 1754



DICTIONNAIRE

UNIVERSEL,

CONTENANT TOUS LES MOTS

DE LA

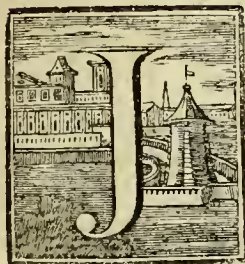
LANGUE FRANÇOISE,

DES SCIENCES ET DES ARTS,

Avec les Termes Latins qui peuvent y convenir.

JAN

JAN



JAN. Terminaison des noms propres qui en latin finissent par *Janus*. Nos anciens terminoient autrefois en *jan*, tous les noms Latins terminés en *janus*, & disoient *Vespasian*, *Julian*, &c. & quelques uns le font encore. Mais il faut distinguer ces noms en deux es-

pèces, savoir ceux où l'*I* est consonne, & ceux où il est voyelle. Dans les premiers on conserve l'*a* du Latin : ainsi l'on dit *Trajan*, *Séjan*, &c. Dans les autres il se change en *e*. Ainsi l'on dit *Octavien*, *Vespasien*, &c.

JAN & JANIN. Voyez JEAN & JANNIN.

Marot écrit *Jan*.

*Et ne falloit, Sire, tant seulement
Qu'effacer Jan & écrire Clément ;
Or en est Jan par son trépas hors mis,
Et puis Clément par son malheur omis. MAROT.*
Tome V.

JAN. Terme du jeu de *Triétrac*. Plein. L'une ou l'autre des deux tables du *Triétrac* remplie, en sorte que toutes les cases de la table soient faites, c'est à-dire, qu'il y ait au moins deux dames sur chaque flèche. Il y a plusieurs *jans* au *Triétrac*. Le *jan* de trois coups, le *jan* de deux tables, le *contrejan* de deux tables, le *jan* de mézées, le petit *jan*, le grand *jan*, le *jan* de retour : outre qu'il y a une infinité de *jan* de récompense, & de *jan* qui ne peut. Autrefois il y avoit encore en ce jeu au nombre des *jans*, le *jan* de rencontre. Faire son *jan*, c'est remplir une des tables du *Triétrac*, de sorte qu'il y ait au moins deux dames sur chaque flèche de cette table. Conserver son *jan*, ou simplement Conserver, c'est jouer sans défaire aucune des cases de la table qui est pleine, de sorte qu'il reste toujours deux dames au moins sur chaque flèche. Rompre son *jan*, c'est ôter des dames de la table qui étoit pleine, en sorte qu'il y ait au moins une flèche qui n'ait plus qu'une dame, ou qui n'en ait point du tout. On dit communément : Je remplis, je conserve, je romps, sans ajouter le nom de *jan*. Quand on fait son *jan*, on gagne

A

quatre points. Quand on conserve son *jan*, on gagne aussi quatre points.

Quoi qu'il en soit de l'origine de ce mot, & de la manière dont il faut l'écrire, le Traité du Trictrac écrit toujours *jan*.

Grand JAN ou Grand plein. Terme de Trictrac. C'est quand on a douze dames couvertes dans la table du coin de repos, c'est-à-dire, dans la seconde table. Ce grand *jan* quand on le fait, vaut autant que le petit *jan*, c'est-à-dire, quatre points par simple & six par doublet. Il faut prendre garde quand on fait son grand *jan* de ne pas tenir mal-à-propos, principalement lorsqu'on donne beaucoup de points à son homme, ou que le jeu est passé de sorte qu'on ne peut jouer qu'un coup sans rompre, ou tout au plus deux, à moins que le jeu de l'adversaire ne fût beaucoup plus passé. Le grand *jan* demande beaucoup plus de conduite que le petit *jan*.
TRAITÉ DU TRICTRAC.

On appelle *Grand jan* par rapport à chaque joueur en particulier, la partie du tablier où n'est pas le talon. Il est composé de six flèches, c'est-à-dire, depuis la charnière jusqu'au coin. L. S.

Petit JAN ou Petit plein, est au Trictrac lorsque l'on a douze dames toutes couvertes dans la première table, où est le tas du bois ou des dames, lorsque toutes les flèches de cette première table sont toutes couvertes de deux dames au moins chacune. Le petit *jan*, quand on le fait, si c'est par simple, vaut quatre points, par doublet six, par deux moyens simples, ou quand on le fait en deux manières simples, il vaut huit; par trois moyens, douze, c'est-à-dire, quatre par chaque moyen; par doublet, par deux moyens il vaut douze. Tant que vous pouvez entretenir ce petit *jan*, vous gagnez quatre par simple, & six par doublet; mais il faut bien prendre garde de ne pas tenir mal-à-propos ce petit *jan*, car souvent il arrive que l'on est obligé de passer ses dames dans la table du petit *jan* de son adversaire, ce qui est capable de faire perdre beaucoup. Ainsi il est plus à propos après une simple partie ou bredouille de s'en aller. Si cependant vous aviez votre coin, & que votre homme n'eût pas le sien, ou du moins que son grand *jan* ne fût pas avancé, vous pourriez tenir, parce que du débris de votre petit *jan* vous auriez bientôt fait votre grand *jan*.

On appelle *petit jan* par rapport à chaque joueur, la partie du tablier où se trouve le talon. Il est composé de six flèches, c'est-à-dire, depuis le talon jusqu'à la charnière. L. S.

JAN de deux tables. Terme du jeu de Trictrac. Le *jan* de deux tables se fait lorsqu'au commencement d'une partie, vous n'avez que deux dames abattues qui sont placées de manière que de votre dé vous pouvez mettre une de ces deux dames dans votre coin de repos, & l'autre dans le coin de votre adversaire. Ce *jan* par simple vaut quatre points, & six par doublet, que vous marquez, quoiqu'en effet vous ne puissiez pas mettre ces dames dans l'un ni dans l'autre de ces coins, ne pouvant être pris que par deux dames à la fois.

JAN de trois coups, ou de six tables. Terme du jeu de Trictrac. Le *jan* de trois coups se fait quand au commencement d'une partie l'on abat en trois coups six dames routes de suite, c'est-à-dire, depuis le tas jusques & compris la case de fannes ou de six. Ce *jan* vaut quatre points à celui qui le fait. Il ne sauroit valoir davantage, ne pouvant être fait par doublet. Pour profiter du *jan* de trois coups, l'on n'est pas obligé de jouer le dernier coup; mais l'on peut marquer quatre points pour son *jan*, & faire une case dans son grand *jan*, avec le bois qui est abattu dans le petit *jan*.

JAN de courtes chauffes. Quand dans le *jan* de retour un joueur a son jeu tellement disposé que le coup de dez qu'il amène le met presque hors d'état de remplir, la situation de son *jan* s'appelle pour badiner, *jan de courtes chauffes*. L. S.

JAN qui ne peut. C'est lorsque l'on bat une dame découverte, ou des dames découvertes en passant par une case pleine. Par exemple: Vous amenez cinq & quatre; la cinquième & la quatrième case de votre adversaire par

laquelle il faut que vous passiez pour aller battre la neuvième qui est découverte, sont remplies de deux dames; vous ne sauriez donc battre cette dame de la neuvième case, quoiqu'elle ne soit point couverte, ni rien compter pour cela. C'est au contraire votre adversaire qui compte & qui gagne. C'est ce qui s'appelle *jan qui ne peut*. Ce mot ne se dit plus. Battre par impuissance, ou *jan qui ne peut*. TRAITÉ DU TRICTRAC.

JAN de mézées. C'est le coup que fait un joueur, qui n'ayant que deux dames abattues, qui occupent son coin, fait un as ou ambezas; alors le coin de l'adversaire étant vide, le coin plein le bat; c'est quatre points pour un seulas, & six pour ambezas que doit marquer celui qui l'a amené. L. S.

Contre jan de mézées. Quand le coin de l'adversaire se trouve également garni, celui qui amène l'as bat l'autre coin à faux, & l'adversaire doit le marquer. C'est-là ce qu'on appelle *contre jan de mézées*.

JAN de récompense. C'est le contraire du *jan qui ne peut*, c'est-à-dire, lorsque le passage est ouvert, & qu'il y a une case vide pour passer à une dame seule & la battre. Si votre adversaire ayant jeté le dé joue ce qu'il a amené avant que de marquer ce qu'il gagne par *jan de récompense*, c'est-à-dire, par des passages ouverts, vous l'envoyez à l'école. TRAITÉ DU TRICTRAC.

JAN de rencontre, se fait lorsqu'en commençant une partie, le second coup est semblable au premier, comme si ayant le dé vous faisiez quine, & que votre homme en fit autant. Ce *jan* vaut quatre par simple & six par doublet. L'Auteur du Traité du Trictrac dit que ce *jan* ne se fait plus.

JAN de retour. Le *jan de retour* se fait lorsque le grand *jan* de l'un & de l'autre joueur étant rompu, l'on passe dans la table du petit *jan* de son adversaire; mais pour passer il faut trouver des passages ouverts entièrement, c'est-à-dire, que la case ou flèche sur laquelle vous prenez passage soit absolument vide: car s'il y a une dame, c'est un passage pour battre cette dame & même une qui sera plus loin, mais non pas pour passer. Ce *jan de retour*, quand on le fait, vaut autant que le grand ou le petit *jan*, mais pour le faire il est différent des autres; car au lieu qu'en faisant les autres, l'on fait tant que l'on peut des cases, dans le *jan de retour* l'on ne fait d'abord que des demi-cases, que l'on couvre après tout à loisir, parce que l'on n'appréhende plus d'être battu. Il faut prendre garde en couvrant, quand votre jeu est pressé, & que vous avez beaucoup de bois sur les sept & sixième cases du grand *jan* de votre homme, de ne pas couvrir les plus éloignées les premières; parce que si après vous faisiez gros jeu, vous ne pourriez plus faire votre *jan*, & vous seriez obligé de passer vos dames.

JANA. f. f. Nom qui fut changé en celui de Diana. Voyez JANE.

JANACA. f. m. Animal terrestre qui se trouve dans l'Afrique au pays des Noirs. Il est de la grosseur d'un cheval, mais il n'est ni si long ni si maigre. Son cou est long & roussâtre, & moucheté de blanc. Il fait de grands sauts, & a des cornes qui sont aussi longues que celles des bœufs, avec des vessies au côté. Ces vessies sont d'un grand usage pour les devins & les faiseurs de prodiges, qui les enflent, & qui mugissant par leur moyen, font passer leurs paroles pour des oracles.

JANACI. f. m. Terme de Relation. Les *Janaci* sont de jeunes hommes fort vaillans & courageux, que les Turcs nomment ainsi à cause de leur vertu guerrière. VIGÈNERE. Continuation de l'hist. des Turcs, L. III, p. 313.

JANAGAR. Nom d'une ville de l'Empire du Mogol, en Asie. *Janagara*. Elle est dans la province de Soret, vers le fond du golfe de l'Inde. On conjecture que c'est l'ancienne Astacpra, ville de l'Inde deçà le Gange.

JANCAM. f. m. Il y a un bouilli d'argent pour chauffer l'eau pour le thé, & cuire le *janca*. Chev. de Chaum. Présens de M. Constance au Roi, p. 19.

Un petit fourneau de terre de la Chine pour faire bouillir l'eau pour le thé, & pour cuire le *jancom*,
p. 11. 12.

JANCOMA ou **JANGOMA**. Contrée d'Asie, dans les Etats du Roi de Pégu, vers les frontières des Royaumes de Siam & de Tonquin, le long du Mecon. Il y a une ville de même nom.

Sur cet Art. de Baudrand, on observe dans le Grand Dictionnaire Géographique que cela ne s'accorde point avec les bonnes Cartes & les Relations fidèles. Car il y a entre le Pégu & le Tonquin toute la largeur des Royaumes de Laos & de Siam. Ainsi une ville ni un pays de Pégu ne fauroit être la frontière du Tonquin. Outre cela la rivière de Mecon qui coule aux Royaumes de Meng, de Laos & de Comboge, ne peut avoir rien de commun avec les États du Roi de Pégu.

JANDIROBA. f. f. Plante du Brésil qui embrasse les arbres à la manière du lierre. Elle est grosse comme le doigt, & porte un fruit rond, semblable au coin. Il est rempli d'une chair blanche, & a au dedans trois sèves qui donnent une huile jaune, dont on se sert pour les douleurs qui proviennent de froid.

JANE, ou **JANA**. f. f. Nom que portoit d'abord Diane, & dont l'on fit ensuite celui-ci en ajoutant un *D* au commencement du premier. *Jana*. Il paroît manifestement par Varron, de *Re Rust. L. I, c. 37*, que la Lune a porté ce nom; puisqu'il l'appelle *Jane* croissante & décroissante. Quelques-uns disent que *Diana* a été fait de *Diva Jana*, *Dea Jana*, ou plutôt, *Dia Jana*, ce qui est plus vraisemblable que ce qu'on a dit d'abord. Varron dit aussi *Jane* nouvelle, pour Nouvelle Lune. C'est ainsi que le Soleil a été appelé *Divos Janos*, Dieu Janus. Vossius, de *Idolol. L. II, c. 16 & 25*.

JANÉIRO. *Rio Janeiro* ou *Ganabara*. *Janvarius Fluvius*. C'est une grande rivière du Brésil. Elle se décharge dans la mer du Brésil après avoir traversé la Capitaine de *Rio Janeiro*, qui prend son nom de cette rivière, & qui est située entre les Capitaines de S. Vincent, & de Spiritu Sancto. Ses lieux principaux sont S. Sébastien capitale, & Angra dos Reyes. **MATY**.

RIO JANÉIRO. Ville de l'Amérique, au Brésil, sur le golfe nommé *Rio Janeiro*. C'est la même que S. Sébastien du nom de Sébastien, Roi de Portugal; mais quelques Auteurs la nomment du nom de la rivière.

JANÈS. f. m. C'est le même que Janus.

JANGLE. f. f. Vieux mot. Cri. Il a signifié encore médisance. On a dit aussi *jangler*, pour crier, blâmer, & *jangleur* & *jangleresse*, pour causeur & causeuse.

JANGLOUR. Voyez **JONGLEUR**.

JANGOMAS. f. m. Arbre des Indes, grand comme un prunier, hérissé d'épines. Sa feuille est semblable à celle du prunier. Sa fleur est blanche: son fruit est semblable à celui du sorbier, de couleur jaune quand il est mûr, d'un goût de pruneaux, astringent & âpre. Cet arbre croît sans culture dans les champs & dans les jardins à Bazain, Chaul & Batequala. On emploie son fruit dans les remèdes astringens, pour arrêter le cours de ventre & pour les inflammations de la gorge. *Aubius arbor pruno similis, spinosa*. C. B.

JANICULE. *Janiculum*. C'étoit un bourg, ou une petite ville que Janus bâtit sur une colline près de l'endroit où Rome fut bâtie.

JANICULE. f. m. Nom d'une des sept collines de Rome. *Janiculum*. C'est Ancus Martius qui le renferma dans la ville, & fit faire de ce côté là un pont sur le Tibre pour la communication de ce quartier avec les autres. Il prit ce nom d'une ville que Janus y avoit autrefois bâtie. Aujourd'hui on le nomme Montorio, *Mons aureus*, montagne d'or, à cause de la couleur de son terroir, qui n'est qu'un sable jaune. C'est l'endroit le plus haut de Rome, & d'où l'on voit mieux la ville; mais l'air n'y est pas bon, si l'on en croit Martial, *L. IV, Epigr. 64*.

Ce nom vient de celui de *Janus*. D'autres disent de *Janua*, porte, parce que c'étoit par-là que les Ro-

ains fortoient pour aller en Étrurie; c'étoit pour eux la porte de l'Étrurie.

JANIPABA. f. m. Arbre qui est un des plus grands du Brésil, & qui ressemble au hêtre. C'est une espèce de Genipar ou Junipart. *Jenipa fructu ovato*. Son écorce est grise ou blanche. Son bois est moelleux & fragile. Ses rameaux sont revêtus de feuilles longues d'un pied ou d'un pied & demi, ayant la figure d'une langue de bœuf, de couleur verte luisante. Sa fleur est petite, semblable à celle du narcisse, blanche, avec des taches jaunes dedans. Son fruit est plus gros qu'une orange, rond, couvert d'une écorce tendre & cendrée; sa chair est solide, jaunâtre, visqueuse remplie de suc aigre, d'une odeur agréable; on trouve au milieu de ce fruit une cavité remplie de semences entourées d'une pulpe molle; il devient mou en mûrissant comme la nêfle, & alors il est bon à manger; il est estimé astringent, & propre contre les cours de ventre, apaise les ardeurs de la bouche & de l'estomac. Le suc de ce fruit est blanc d'abord, & quand on s'en est frotté le corps, il noircit en peu de temps, de telle sorte que les Sauvages s'en servent au lieu d'encre, pour paroître plus terribles à leurs ennemis; il faut pour cela que ce fruit ne soit pas mûr. Cette couleur noire a coutume de durer neuf jours, après quoi elle s'efface.

JANIRE. f. f. Nom d'une Nymphé Océanide. *Janira*. Elle étoit fille de l'Océan & de Thétys. C'étoit aussi le nom d'une Néréide.

JANISARKI. f. m. On nomme ainsi à Constantinople le bazart couvert où se vendent les drogues & les toiles.

JANISQUE. f. m. Nom propre d'un fils d'Esculape & de Lampetié. *Janiscus*. C'est le Scholiaste d'Aristophane qui le dit, sur le Plutus de cet Auteur, v. 701.

JANISSAIRE. f. m. Soldat de l'Infanterie Turque, qui sert à la garde du Grand Seigneur. *Pratorianus*, ou *Sclopetarius Imperii Turcici miles*, *Janissarius*, *Janizerus*, *Janizarius*, *Jennizerus*, *Genizerus*, *Genizarus*; car je trouve tous ces noms Latins dans nos Auteurs. *Pedes Turcicus*. Comme on distingue dans les armées du Turc les troupes d'Europe & les troupes d'Asie, les *Janissaires* se divisent aussi en *Janissaires* de Constantinople & en *Janissaires* de Damas. La paye des *Janissaires* est depuis deux aspres jusqu'à douze; car quand ils rendent quelque service particulier, ou qu'ils ont quelque enfant, on augmente leur paye. L'habit des *Janissaires* est un doliman, que le Grand-Seigneur leur donne tous les ans le premier jour du Ramazan: c'est une longue robe à manches courtes, qu'ils serrent vers le milieu du corps d'une ceinture de toile rayée de plusieurs couleurs, & ornée aux deux bouts d'une frange d'or, ou d'argent. Sous le doliman ils ont une sur-veste de drap bleu, nommée *Spahi*. Ils ne portent point le turban, mais un bonnet de feutre qu'ils appellent un *Zarçola*, & un long chaperon de même étoffe qui leur pend sur les épaules. Les jours de cérémonie ils l'ornent de plumes longues, qu'ils font entrer par le bout dans un petit tuyau qui est sur le devant du bonnet. Les armes des *Janissaires* en Europe sont en temps de guerre, un fabre, un fusil, ou un mousquet, & un fournement qui leur pend du côté gauche. En temps de paix, ils ne portent à Constantinople qu'un bâton en main. En Asie, où la poudre & les armes à feu sont plus rares, ils ont un arc, des flèches, & un poignard qu'ils appellent *haniare*.

Les *Janissaires* étoient autrefois un corps formidable aux Grands Seigneurs eux-mêmes. Osman regna environ trois ans, au bout desquels les *Janissaires* lui ôtèrent l'Empire & la vie. **RACINE**. En 1648, les *Janissaires* déposèrent le Sultan Ibrahim, & l'étranglèrent dans le château des sept tours. On les a depuis avilis, pour en être plus maître. Leur nombre n'est point fixe.

Beaucoup de *Dgébedgis*, de *Mekteclers*, de *Zagardgis*, & de *Samsongdis* sont *Janissaires*, & leur Chef relève en quelque façon de l'autorité de l'Aga

des *Janiffaires*, qui n'est pas plus avant dans l'intrigue du Serrail; mais qui est pourtant un des plus redoutables & des plus puissans Officiers de l'Empire Ottoman, comme les exemples nous le témoignent assez. C'est le Colonel Général de l'Infanterie du Grand-Seigneur, & il a sous sa charge quarante mille *Janiffaires*, dont il y en a environ huit mille résidens dans Constantinople, tant morte-payés, qu'ils appellent *Otourak*, qui signifie proprement *Affis*, c'est-à-dire, Gens de repos, qu'autres dans les Provinces; le reste étant dispersé en divers lieux, quand ils ne sont point à l'armée. DULOIR, p. 97.

Les *Janiffaires* sont des enfans de tribut que les Turcs lèvent sur les Chrétiens, & qu'on élève pour servir à l'armée. On les prend à l'âge de douze ans, afin qu'ils oublient leur Patrie, & leur Religion, ils ne reconnoissent d'autre pere que le Sultan. Mais aujourd'hui ce ne sont plus généralement parlant des enfans de tribut; car le carach, ou tribut que le Turc exige des Chrétiens pour leur laisser la liberté de leur Religion, ne se paye plus qu'en argent, excepté dans quelques endroits, où l'argent étant plus rare, on ne le peut payer en espèces, comme en Mingrèlie, & dans les provinces qui sont aux environs de la mer Noire. Autrefois même il n'y avoit ailleurs que les pauvres, qui ne pouvant payer le carach en argent, donnoient leurs enfans.

L'Officier qui commande tout le corps des *Janiffaires* s'appelle *Janiffar Agasi*, ou *Jen-yeriles Aghasi*, ou comme nous disons en François, l'Aga des *Janiffaires*. Quoiqu'il ne soit point défendu aux *Janiffaires* de se marier, ils ne le font pourtant que rarement, & avec la permission de leurs Officiers, parce que l'on croit qu'un homme marié est moins bon soldat qu'un autre. Le *Janiffar Agasi*, ou Chef des *Janiffaires*, est un des premiers Officiers de l'Empire. Toute la puissance du Turc dépend des *Janiffaires*.

C'est Osman, ou Ottoman, qui, selon quelques Auteurs, & entre autres selon Léunclavius, institua les *Janiffaires*. Jovius Geufraus, & d'autres disent que ce fut Amurat II, en 1362. Léunclavius croit qu'il en augmenta seulement le nombre. Plusieurs autres Historiens Turcs croient que ce fut Orkan, fils d'Othman, & pere d'Amurat I, qui les établit, & qu'ils furent d'abord appelés en langue Turquesque *Jaja*, c'est-à-dire, fantassins, piétons, pour les distinguer des autres Turcs, dont les troupes consistoient presque toutes en cavalerie. Le premier sentiment me paroît plus vraisemblable, d'autant plus que cette milice conserve encore aujourd'hui le nom de *Jénitchéri*, & porte le bonnet de feutre, coiffure fort différente de celle des autres Turcs.

Ménage, après Vossius, dérive ce mot de *genizéri*, qui signifie en Turc *novi homines* ou *milités*; & non pas de *janua*. Selon d'Herbelot *Jénitchéri* signifie, Nouvelle bande, nouvelle troupe. Morad Gazi, c'est-à-dire Amurat I du nom, dit le-Conquérant, Sultan des Turcs Othmanides, ayant pris la cinquième partie des jeunes prisonniers Chrétiens qu'il avoit faits sur les Grecs, les fit élever & instruire dans la discipline militaire, & dans sa Religion. Il les envoya ensuite à Hagi Bektaşch, personnage estimé & révérent des Turcs pour sa prétendue sainteté, afin qu'il leur donnât sa bénédiction, & en même temps quelque marque qui les distinguât de ses autres troupes. Bektaşch, après les avoir bénis à sa mode, coupa une des manches de la robe de feutre qu'il portoit, & en coiffa le Chef de cette nouvelle milice, à laquelle le nom de *Jénitchéri* & le bonnet de feutre sont toujours demeurés depuis ce temps-là, qui fut l'an 763, de l'Égire, & de J. C. 1361. Tel est le sentiment d'Ebn, Joseph & de Gianabi touchant l'institution des *Janiffaires*. D'HERBELOT. On pourroit dire cependant encore que cette nouvelle milice ayant été premièrement assemblée à Jénischéher, ville neuve qui fut bâtie par Othman, assez près de Nicée en Bithynie, pour être le siège de l'Empire Ottoman, elle auroit tiré son nom de celui de cette même ville; la différence de *Schéhéri* à *Tchéri*

n'étant pas fort grande. Je m'en tiens cependant toujours au premier sentiment. IDEM.

D'autres, dit Vigénère, tirent ce mot d'une ville appelée *Sar* dont le Sultan Aladin, environ l'an de grace 1180 fit présent à un Turc de la race des Oguféens, pour avoir défait en champ clos un brave Chevalier Grec, qui lui avoit tué beaucoup d'hommes; de sorte que *Gianudzzari*, en langue Turquesque, signifie Enfans de Sar, ou procréés de Sar. La vraie dérivation de ce mot, selon Vigénère, *Illustr. sur Chalcand. p. 369*, vient de la langue Tartaresque, ainsi qu'il parle; dans laquelle *Cham* signifie Seigneur, ou Prince, mais les Turcs le prononcent *Tham*, & de *Jeser*, esclave, comme qui diroit esclave du Seigneur.

Rien n'est plus extravagant que de tirer le mot *Janiffaire*, avec Reineccius, de *Janua*, porte, comme si les Turcs l'avoient formé du Latin, ou que *janua* se dit en leur langue pour signifier porte: c'est *Capi*, ainsi il faudroit dire *Capifaire*, ou *Capifilaire*, plutôt que *Janiffaire*. Spanduginus prétend, mais sans fondement, que ce nom vient du nom de Sari, bourg dont s'empara un certain Delus, de qui Osman descendoit. La véritable signification de ce nom est celle que rapporte Léunclavius, *Pandect. hist. Turc. C. 35*, & au commencement, *Janiffaire* veut dire un nouveau soldat. Ainsi il vient d'un mot Turc qui s'écrit *Jekyceri*, & se prononce *Jen-yceri*, & qui est composé de deux mots, *jek-y* que l'on prononce *Jen-y*, & qui signifie *nouveau* & *ceri*, qui veut dire en Turc *milice*, *soldat*. Voyez Ménenski au mot *ceri*, & au mot *jek-y*, ou *jen-y*, Tom. IV. p. 5596.

On peut voir sur les *Janiffaires* Léunclavius, *Pandect. hist. Turc.* au commencement, au titre de *Origine Sultanorum Turcicorum*, & plus bas, C. 35. Et encore, *hist. Musul. Turc. L. V, p. 228*, &c. Chalcondyle, L. I. & les *Illustrat.* de Vigénère sur cet Auteur, p. 369 & suiv.

Vigénère dit *Jennitzaire*. Les *Jennitzaire*s se conforment en beaucoup de choses à la discipline des Légionnaires Romains. VIGÉNÈRE.

Le Cap des *Janiffaires*, ou de *Janizari*. *Janissariorum Promontorium*. Ce cap est dans l'Anatolie, à l'entrée du golfe de Gallipoli, vis-à-vis la pointe de la presqu'île de la Romanie. On l'appelloit anciennement *Sigæum promontorium*, à cause de la ville de *Sigée* qui y étoit construite, & qui est maintenant ruinée. On y voit maintenant le village de Trojaki, c'est-à-dire, de petite Troye, qui n'est habité que par des Chrétiens Grecs. MATY.

JANISSAIRE à Rome, Officier ou pensionnaire du Pape, qu'on appelle aussi *Participant*, à cause de certains droits assignés sur les Annates, Bulles, ou expéditions de la Chancellerie Romaine, comme il paroît dans les Mémoires de taxe que donnent les Banquiers pour les frais des levées des Bulles. Claude Vaure, qui a bien écrit d'ailleurs de la Cour Romaine, dit que ces *Janiffaires* sont des Solliciteurs des Banquiers Expéditionnaires, qui sont souvent à la porte du Pape; mais il se trompe. Du Cange dit bien la même chose, & cite Octavius Vestrius, de *judiciis Aulae Romanae*; mais la vérité est que ce sont des Officiers du troisième banc au Collège de la Chancellerie Romaine, dont le premier banc est des Scribeurs, le second des Abréviateurs, & le troisième des *Janiffaires*, qui sont des espèces de Correcteurs & de Réviseurs de Bulles, à qui pour cela on paye un certain droit sur les Annates. Il y en a qui écrivent *Janizere*.

JANISSAR AGHASI. Voyez JEN - YCERILER AGHASI.

JANISSÉROT. f. m. Terme de Relation. Enfant de tribut dans l'Empire Turc, petit Janiffaire. *Janissariolus*, *Janisserotus*. Ces enfans, (de tribut) que les Chrétiens nomment ordinairement *Janisserots*, après deux, trois, quatre, & six ans dans cette laborieuse école, en sont tirés par celui qui les y a mis, & l'Aga des *Janiffaires* en ayant fait de nouveau la revue, les remet sous la discipline d'un autre Aga, qui leur est inférieur, & qui les emploie aux bâtimens, aux bois, &

aux jardins, comme aides à maçons, bocherons & jardiniers. Ce glorieux emploi leur donne la qualité d'*Adgiamy Oglan*, qu'on dit par abus Azamoglan, c'est à dire, *Enfans bûtes*. Du LOIR, *Voyage de Levant*, p. 100.

JANIZI, ou TISBE, ou THISBE. C'étoit anciennement une petite ville de Béotie, en Grèce. *Janitia*, *Tisba*, autrefois, *Ogygia*. Ce n'est maintenant qu'un village de la Livadie, situé près du golfe de Lépante, & de l'isthme de Corinthe. MATY.

JANIZZA. Ville de la Turquie, en Europe, dans la Macédoine. M. de Lisle, Carte de la Grèce, la nomme Jenizzar dans le Comenolitari. Son nom annonce qu'elle est nouvelle.

JANNA. Voyez THESSALIE.

JANNA, ou JANNINA. Nom d'une ville de la Grèce. *Joanna*. Elle est située sur un petit lac, qui porte son nom, vers les sources du Pénée, environ à trente lieues de Larissa, vers le couchant. Elle donne, selon quelques Géographes, le nom de *Janna* à toute la Thessalie, où elle est maintenant renfermée. On la prend pour l'ancienne *Cassiope* des Dolopes, qui étoit dans l'Épire. Elle est assez considérable; c'est le siège d'un Gouverneur, & celui d'un Archevêque Grec. MATY.

JANNANINS. f. m. pl. C'est le nom que quelques Nègres de l'Afrique donnent à certains esprits, qu'ils regardent comme les manes de leurs ancêtres, & qu'ils vont consulter dans leurs tombeaux. Ils ne font rien qu'après avoir consulté leur *Jannanin*, qui est comme l'Ange Tutélaire de chaque Nègre. Chaque village a aussi son *Jannanin* Protecteur, auquel on rend un culte public.

JANNEQUIN, ou GÈNEQUIN. f. m. Coton filé d'une médiocre qualité, qui se tire du Levant par la voie de Smyrne.

JANNET. f. m. Nom d'une monnaie qui a été en usage dans l'Ordre des Chevaliers de S. Jean de Jérusalem, tandis qu'ils étoient maîtres de Rhodes. *Jannetus*, *Joannetus*. Les *Jannets* étoient des deniers d'argent qui tiroient leur nom de Jean, Roi de Chypre, dont la figure y étoit imprimée. VERTOT.

JANNICE. f. f. Vieux mot. Jaunisse. Ce mot est venu de *jannir*, qui se disoit pour jaunir.

JANNIZARI. Cap. Voyez JANISSAIRE.

JANO, ou JANOE. Nom d'une ville de la Terre-Sainte. *Jano*, *Janoe*, *Janum*. C'est une ville de la Tribu d'Éphraïm, à l'orient, & près du Jourdain. Au temps d'Eusèbe & de S. Jérôme ce n'étoit qu'un bourg qu'ils appellent *Jano*. Il étoit à douze milles de Naplouse dans l'Acraabète, & à l'est de Taanathschilo. P. Lubin, *Reland*.

JANOUARE. f. m. Animal du Brésil, très léger à la course, & très vorace. Il est de la grandeur d'un chien, la peau tachetée comme celle du Tigre.

JANOWITS. Nom d'un bourg du Cercle de Caurzim, en Bohême. *Janovicium*. Il est à neuf lieues de Prague, vers le midi, & il est connu par la victoire que les Suédois y remportèrent sur les Impériaux l'an 1645. MATY.

JANSÉNIEN, ENNE. adj. m. & f. Doctrine *Jansénienne*, dogme *Jansénien*.

JANSÉNISME. f. m. Doctrine extraite du livre de Jansénius, Evêque d'Ypres, sur la grâce & la prédestination. *Jansénismus*. Corneille Jansen, que nous nommons communément du nom Latin *Jansénius*, Auteur du *Jansénisme*, étoit d'un village de Hollande, situé près de Léerdam, & nommé Accoy, où il naquit en 1585 le 28 d'Octobre, de parens pauvres, mais catholiques & gens de bien. Il fit ses premières classes à Utrecht, puis sa Philosophie & sa Théologie à Louvain. Delà il vint à Paris en 1604, où Jean Du Verger de Haurane, depuis Abbé de S. Cyran, qui l'avoit connu à Louvain, le plaça chez un Conseiller pour être précepteur de ses enfans. Ensuite il l'appela à Bayonne, où il le fit choisir Principal du Collège qu'on venoit d'y fonder. Après douze ans de séjour en France, il retourna à Louvain, où en 1617, il fut fait Principal du nouveau Collège de Sainte Pulchérie, & Pro-

fesseur de l'Écriture Sainte. En 1635, il fut fait Evêque d'Ypres. On dit que ce fut son Livre contre la France & injurieux à nos Rois, intitulé *Mars Gallicus*, qui lui mérita cet Evêché. Il ne le posséda qu'environ deux ans, étant mort de peste le sixième jour de Mai 1638. Le *Jansénisme* ne fit de bruit qu'après sa mort, que Fromond & Caléus, ses exécuteurs testamentaires, firent imprimer son Livre, intitulé *Augustinus*. Les opinions de Baïus furent le berceau du *Jansénisme*, & on dit que ce fut Jacques Janfon, Professeur de Théologie à Louvain, qui les inspira à Jansénius. Le *Jansénisme*, ou la Doctrine de l'Augustin de Jansénius, fut réduite par les Evêques de France à cinq propositions, que voici. Première Proposition. Quelques commandemens de Dieu sont impossibles aux hommes justes, lors même qu'ils veulent & s'efforcent de les accomplir selon les forces qu'ils ont présentes, & la grâce leur manque par laquelle ils soient rendus possibles. Seconde Proposition. Dans l'état de la nature corrompue on ne résiste jamais à la grâce intérieure. Troisième Proposition. Pour mériter & démériter dans l'état de la nature corrompue, la liberté qui exclut la nécessité, n'est pas requise en l'homme, mais la liberté qui exclut la contrainte suffit. Quatrième Proposition. Les Sémipélagiens admettoient la nécessité de la grâce intérieure prévenante pour chaque acte en particulier, même pour le commencement de la foi, & ils étoient hérétiques en ce qu'ils vouloient que cette grâce fût telle que la volonté humaine pût lui résister, ou lui obéir. Cinquième Proposition. C'est Sémipélagianisme de dire que Jésus-Christ est mort, ou qu'il a répandu son sang généralement pour tous les hommes. Le *Jansénisme* consiste à soutenir cette doctrine, en assurant que ces propositions sont saines & orthodoxes. Le *Jansénisme* a été condamné par les Papes Urbain VIII, Innocent X, Alexandre VII & Clément XI. Il ne paroît pas qu'il y ait beaucoup à gagner de penser avec les Jansénistes que Dieu commande des choses impossibles, que J. C. n'est mort que pour le salut des seuls prédestinés, &c. Cela n'est, dit Voltaire, ni philosophe ni consolant; mais le plaisir secret d'être d'un parti, la haine contre les Jésuites, l'envie de se distinguer, & l'inquiétude d'esprit forment une Secte.

Telles sont les cinq fameuses Propositions qui donnerent lieu à la Bulle d'Innocent X, à laquelle on objecta que les cinq Propositions n'étoient pas dans le Livre de Jansénius, & qu'elles n'avoient pas été condamnées dans le sens de l'Auteur. Alors on vit naître la fameuse distinction du fait & du droit: ensuite la distinction du double sens des Propositions de Jansénius, l'un qui est le sens vrai, naturel & propre de l'Auteur, & l'autre imaginé par le Souverain Pontife, & qui n'est point le sens vrai, propre & naturel. On fait trop les détails de cette malheureuse affaire, qui a allumé dans l'Église un incendie que rien ne peut éteindre, pour s'y arrêter plus long-temps.

JANSÉNISTE. f. m. & f. Nom de secte. Celui qui suit le parti, & la doctrine de Jansénius. *Jansenianus*. On dit aussi *Jansenista*; mais l'analogie de la langue Latine demande qu'on dise *Jansenianus*. Les *Jansénistes* sont nés dans les Pays Bas, où ils se sont fort multipliés; de là ils se sont répandus en Hollande, en France, en Angleterre & en Italie. Il n'y en a point, ou presque point dans le reste de l'Europe.

JANSÉNISTE, se dit de ceux qui affectent une grande sévérité dans leur manière de vivre, & une grande austérité dans leurs mœurs, & dans leur doctrine. Mais il ne se dit en ce sens que dans le style familier, & le plus souvent en raillant, & sans prétendre attribuer les sentimens de Jansénius & de ses disciples à ceux qu'on appelle *Jansénistes* en ce sens. Il emporte cependant un reproche d'affectation de réforme, & de trop grande sévérité. Mais on le dit souvent, en plaisantant, de gens vertueux, & qu'on n'estime pour cela nullement *Jansénistes*.

JANSÉNISTE, se dit encore d'un homme opposé aux Jésuites, ennemi des Jésuites, parce que les *Jansénistes* leur sont fort opposés.

Dans les deux derniers sens le mot de *Janfénifte* n'est point un terme propre, ni sérieux. On n'appellera jamais *Janfénistes* dans un Ouvrage grave & sérieux, ni ceux qui affectent de la sévérité, ni ceux qui n'aiment pas les Jésuites, si d'ailleurs ils ne font point dans les sentimens des *Janfénistes*. Mais on le fait souvent dans la conversation, dans le style familier, & en plaisantant. Le seul premier sens est le sens propre, & celui qu'on donne à ce nom dans l'Histoire, dans les Mandemens des Prélats, dans les Edits, dans les Ouvrages Théologiques, &c.

JANSÉNISTE. Les femmes ont appelé *Janfénistes*, des poignets qu'elles mettoient par modestie pour cacher leurs bras. Le mot de *Janféniste* en ce sens n'est plus en usage depuis quelque temps.

JANSÉNISTE. Se dit d'une sorte de juppe, ou de panier pour les femmes modestes. Il y a des paniers qui ont des baleines depuis le haut jusqu'en bas, ce ne sont pas ceux qu'on nomme *Janfénistes*. Un *Janféniste* est un panier qui n'a des baleines que jusqu'à la moitié, & qui n'en a point dans sa partie basse; mais qui est piqué. Madame, voulez-vous acheter un *Janféniste*? *Supparum circulis supernè distentum, infernè inter-punctiōibus stipatum.*

JANSÉNISTE, est aussi un adjectif. Esprit *Janféniste*. Ce coup est parti d'une main *Janféniste*. Cette proposition est *Janféniste*. Livre *Janféniste*. Des heures *Janfénistes*.

LA JANSÉNISTE. Phrase adverbiale, qui se dit aussi de plusieurs choses faites avec une propreté affectée. Habillé à la *Janféniste*. Meublé à la *Janféniste*. Reliure à la *Janféniste*.

JANTE. f. f. Terme de Charron. Pièce de bois de charriage courbée qui fait une partie du cercle de la roue d'un moulin, d'un carrosse, ou d'une charrette. *Canthus.* Les *jantes* sont débitées de deux à trois pieds de long, & doivent être bien chantournées.

Ce mot vient de *καυτός*, qui signifie le fer appliqué sur les roues des chariots. NICOD.

JANTHE. f. f. Nom de femme. *Janthe.* Elle étoit de Crète; elle épousa Iphide, & le jour même de ses nocces elle fut changée en homme. Ovide, *Met. L. IX, v. 815, 860, 896.*

JANTILLE. f. f. Mouillez les deux *ll.* Gros ais qu'on applique autour des jantes & des aubes de la roue d'un moulin, pour recevoir la chute de l'eau, & la faire mouvoir plus vite. La *jantille* sert aussi pour élever les eaux par le moyen des roues disposées à cet effet.

JANTILLER. v. a. Mettre de la jantille autour de la roue d'un moulin, ou d'une roue destinée à lever des eaux. Il m'a coûté tant pour *jantiller* cette roue.

JANTRA. Nom d'une rivière de la Bulgarie. *Jatrus, Jeterus.* Elle prend sa source au mont Argentario, baigne Ternovo, & va se décharger dans le Danube, à quatre ou cinq lieues au-dessous de Nicopoli. MATY.

JANUAL. f. m. Non d'une fête de Janus. *Januale.* Festus dit qu'on faisoit ce jour-là à Janus des offrandes de gâteaux, & d'une espèce de pâte faite de farine d'orge, & allaisonnée de sel, d'encens & de vin. Ovide, *Fast. L. I, v. 172.* On appelloit aussi *Januale*, le gâteau qu'on offroit.

JAN-VANGENTEN. Voyez MOUETTE.

JANUBISTUH. f. m. Terme de Calendrier. Nom du sixième mois des Géorgiens. Il répond au mois de Juin de l'année Julienne.

JANVIER. f. m. Nom du premier mois de l'année, selon la supputation dont on se sert aujourd'hui en Occident. *Januarius.* Le Roi Charles IX, ordonna par un Edit de l'année 1563, qu'on commenceroit à compter l'année par le premier de *Janvier*. Auparavant on la commençoit à Pâques, ou à Noël, comme témoigne le Pere Pétau en son *Rationarium*.

Cette remarque est importante pour entendre la date des anciennes Ordonnances, & celle des Actes qui nous viennent de Rome, où l'année commence encore à Pâques.

Cette Ordonnance de Charles IX ne fut enregistrée au Parlement que le 19 Décembre 1564. Le

premier Janvier qui suivit l'enregistrement, le Roi & la grande Chancellerie comptèrent 1565. Le premier Janvier suivant on compta 1566 en la Chancellerie de Paris. Mais au Parlement on ne commença à compter 1566 qu'au 14 Avril, jour de Pâques. Au mois de Janvier suivant, on compta 1567 dans toute la France.

Ce mot vient du Latin *Januarius*. Les Romains lui ont donné ce nom, à cause de *Janus*, Divinité à qui ils attribuoient deux têtes, parce que d'un côté le premier jour de *Janvier* regarde l'année précédente, & de l'autre celle qui vient. Le mot de *Januarius* peut aussi venir de *janua*, porte, &c. Ce mois étant le premier de tous est comme la porte des années. Il fut ajouté à l'année par Numa Pompilius: l'année de Romulus commençoit par le mois de Mars. Les Chrétiens jeûnoient autrefois le premier jour de *Janvier*, pour abolir les superstitions des Païens, qui en l'honneur de Janus faisoient des festins, des danses & des déguisemens, comme des mascarades. Voyez le Sermon de l'Évêque Fautin fait en ce jour, & imprimé par le P. Chifflet Jésuite, & ensuite par Bollandus dans les *Acta Sanct. Januar. T. I, p. 2.* & les Notes de Baronius sur le Martyrologe Romain, au premier Janv. Not. 1.

On dit proverbialement, que *Janvier* a trois bonnets, pour dire qu'il fait froid en ce temps là, & qu'il se faut bien couvrir la tête. On dit aussi, c'est un soleil de *Janvier* qui n'a ni force, ni vertu; pour dire, qu'une personne n'a guère de pouvoir.

JANVIER. f. m. Est aussi un nom d'homme. *Januarius.* Saint *Janvier*, Evêque de Bénévent, assista au Concile de Sardique, en 347. *Janvier* Evêque de Caillari du temps du Pape S. Grégoire, étant peu zélé pour la conversion des Barbaricins de Sardaigne encore idolâtres, S. Grégoire y envoya un Evêque & un Abbé pour travailler à leur conversion. S. *Janvier* Evêque de Malaca en Espagne ayant été déposé par injustice & par violence, fut rétabli par S. Grégoire Pape en 603.

JANVILLE. Nom d'une petite ville de France. *Janvilla, Heinvilla.* Elle est dans l'Orléanois, entre Orléans & Chartres, environ à moitié chemin de l'une à l'autre.

JANUM. Ville de la Tribu de Juda. *Janum.* Les Septante l'appellent *Jémain*, Jos. XV, 53.

JANUS. f. m. Nom d'un homme, dont les Anciens firent un Dieu. *Janus.* C'est le plus ancien Roi d'Italie, dont la mémoire se soit conservée, & peut-être le premier. Les fables disent qu'il étoit fils d'Apollon & de Créüse fille d'Érichthée. Quelques Auteurs disent qu'il fut seulement adopté par Xiphée, mari de Créüse. Quoi qu'il en soit, il régnoit en Italie 150 ans avant l'arrivée d'Énée, & par conséquent près de 1400 avant JESUS-CHRIST. Il y aborda avec une grande flotte, & y reçut Saturne chassé de Crète par Jupiter son fils; & ayant appris de son hôte l'art de cultiver la terre, il partagea le gouvernement de son Royaume avec lui, & l'y associa. Ils régnerent avec beaucoup d'union, & bâtirent deux villes, Janicule & Saturnium. Ils introduisirent aussi l'usage de la monnaie de cuivre; & y firent graver d'un côté la tête de *Janus*, & de l'autre la proue du vaisseau de Saturne, pour conserver la mémoire de son arrivée en Italie. On voit encore aujourd'hui ces figures sur les anciens as Romains qui sont dans les Cabinets des Curieux. Plutarque, dans ses Questions Romaines, & Ovide dans ses Fastes, *L. I, v. 229*, nous ont expliqué ces figures.

Janus étoit le Roi de ces temps le plus sage & le plus prudent. Il savoit le passé, il prévoyoit l'avenir; & pour marquer ces talens on le dépeignit avec une tête à deux visages, l'un devant, l'autre derrière. Nous en rapporterons encore dans la suite d'autres raisons. On le peignit encore tenant une clef d'une main, & une baguette de l'autre. Après sa mort *Janus* fut mis entre les Dieux. Macrobe & Ovide, *Fast. L. I, v. 65*, disent qu'il étoit le Dieu de l'année.

Numa lui bâtit un temple à Rome. Il avoit deux portes, que l'on n'ouvroit qu'en temps de guerre, & que l'on tenoit fermées en temps de paix. De-là cette

inscription qui se voit au revers de plusieurs médailles de Néron, avec le temple de *Janus*, PACE TERRA MARIQUE PARTA JANUM CLUSIT. Et cette inscription trouvée à Mérida en Espagne, IMP. CAES. DIVI. F. AVGVSTVS. PONT. MAX. COS. XI. TRIBVNIC. POT. X. IMP. VIII. ORBE MARI ET TERRA PACATO TEMPLO JANI CLAVSO, &c. Delà aussi les surnoms de *Patulcius* & de *Clufius* qu'on donna à *Janus*; comme qui diroit, l'Ouvert & le Fermé. On remarque que ce temple ne fut pas fort souvent fermé sous l'Empire de Rome; une fois sous Numa, l'instituteur de cette cérémonie; la seconde fois après la seconde guerre Punique, l'an 519, de Rome; la troisième après la guerre d'Auguste & d'Antoine, & la bataille d'Actium, l'an 725, de Rome, au cinquième Consulat d'Auguste; deux fois encore sous Auguste: premièrement, pendant son neuvième Consulat, l'an 729, de Rome, secondement, vers la naissance de J. C. une fois sous Néron l'an 811; sous Vespasien l'an 824; sous Gordien le jeune avant l'an 995. Ammien Marcellin prétend que la coutume s'en conserva quelque temps, même sous les Empereurs Chrétiens, & que Constantin, après ses victoires sur Magnence & sur tous les tyrans, ferma le temple de *Janus*, l'an de Rome 1105. Au reste, on rapporte différemment l'origine & l'institution de cette coutume de l'ouverture & de la clôture de ce temple. Les uns disent que dans un combat que Romulus livra aux Sabins, la victoire penchant du côté de ceux-ci, il sortit du champ de bataille de l'eau chaude, ce qui fit prendre la fuite aux Sabins; qu'en mémoire de ce prodige on bâtit un temple en ce lieu, que l'on ouvroit en temps de guerre, afin de tirer encore de là du secours. D'autres disent que Tatius & Romulus ayant fait alliance, bâtirent un temple à frais communs, & que la coutume de l'ouvrir en temps de guerre, & les deux visages du Dieu qu'on y adoroit, marquoient, ou bien l'union des deux Rois, ou qu'en faisant la guerre il faut penser à la paix, ou qu'en allant au combat on doit toujours avoir ses derrières libres, pour faire sa retraite en cas d'accident.

Quelques-uns croient que *Janus* est le soleil, & ils lui donnent non pas deux visages, mais quatre, à cause des quatre parties du monde qu'il parcourt, ou des quatre saisons de l'année qu'il fait. C'est pour cela qu'on le faisoit Dieu de l'année, & qu'on le représentoit tenant d'une main le nombre de CCC, & de l'autre celui de LXV; ce qui fait le nombre des jours de l'année. *Janus* est Noé, qui fut encore appelé *Xifustus*, ou plutôt c'est Javan, fils de Japheth, & pere des Ioniens. Vossius, de *Idol.* L. I, c. 18; L. VII, c. 9. Sous ce nom on adoroit toute la nature. Ib. c. 4. D'autres disent que *Janus* est le même que Gygès. Le sentiment de ceux qui disent que c'est Noé, est le plus vraisemblable. Tout ce qu'on dit de *Janus* convient à ce Patriarche. Le vaisseau qu'on lui donnoit, & qu'on marquoit sur la monnoie, n'est point le vaisseau de Salerne. Les Anciens eux-mêmes, comme Plutarque, rejettent ce sentiment. Combien d'autres s'étoient retirés par mer & sur des vaisseaux? Qu'y a-t-il qui soit particulier à Saturne, & qui ne désigne que lui? Ce vaisseau est bien plutôt l'Arche de Noé. *Janus* est formé de l'Hébreu *יין*, *jain*, du vin, parce que Noé planta la vigne, & fit du vin. On le dépeignoit avec deux faces, pour marquer les deux âges, & les deux mondes, qu'il avoit vus devant & après le déluge. Il étoit le Dieu de l'an, & le premier mois de l'année portoit son nom, parce qu'il avoit commencé le nouvel âge après le déluge.

Janus étoit l'un des Grands Dieux, & on le nommoit le premier dans les invocations des sacrifices. Dans les vers des Saliens, il étoit qualifié de Dieu des Dieux. On lui donnoit aussi le nom de pere par excellence, parce qu'il passoit pour le premier des Dieux. On attribuoit à *Janus* l'invention de plusieurs choses. Il avoit appris aux hommes à construire des autels, & on le représentoit avec douze autels sous les pieds. Il leur apprit aussi à faire des sacrifices, & des fêtes à l'honneur des Dieux. Il inventa les vergers, ou les jardins fruitiers. Il donna aussi aux chefs des Colonies les ver-

ges & les faisceaux, pour contenir les peuples dans le devoir. Pour mettre les biens & la pudeur des particuliers en sûreté, il inventa les portes, qui pour cela furent appelées *Janua*, & les clefs. Aussi portoit-il une verge d'une main, & une clef de l'autre. Vossius, de *Idol.* L. IX c. 28. Il passoit encore pour l'inventeur des couronnes, des vaisseaux pour la navigation, & des ponts volans. *Janus* étoit pris pour le monde. Vossius, de *Idol.* L. VIII, c. 2. Il présidoit encore aux portes, qu'on appelle en Latin *Janua*. Vossius, de *Idol.* L. VIII, c. 17.

Les Auteurs chez qui l'on peut apprendre ce qui regarde *Janus*, sont Rosin, *Antiq. Rom.* L. II, c. 3. Dempster sur Rosin, Lilius Giraldus, *Synt. Deor.* Casp. Barthius, *Comment. superst.* Voll. de *Idol.* L. I, c. 22. 18. L. II, c. 16.

JANUS a été aussi le nom de plusieurs hommes. Baif s'appeloit *Janus*. Le fameux Gruter, dont nous citons souvent le recueil d'Inscriptions antiques, s'appeloit aussi *Janus*. Ce nom Latin est demeuré dans notre langue sans aucun changement.

JANUTI. Voyez GIANUTI.

JANZ MAYEN EYLAND. Voyez JEAN MAY.

J A O.

JAO. f. m. Nom propre de Dieu. *Jao*, *Jeova*. C'est le même nom que *Jéhova*, que les Grecs prononçoient *Jao*, comme on le voit dans Diodore de Sicile, L. I. & dans un Oracle de l'Apollon de Clare, rapporté par Macrobe, L. I, c. 17. Le P. Souciet, Jésuite, dans sa Dissertation sur le nom de Dieu יהוה, *Jehovah*, prétend que c'est l'ancienne & première prononciation du nom propre de Dieu parmi les Hébreux, & qu'elle vient du verbe ויהי, ou ויהו, conjugué selon la forme des verbes Hébreux, dont la seconde radicale est un ו, ou un י, qui n'a point de voyelle propre. *Quiescentia ain vau.*

JAOICHEU. *Joacheum*. Belle & grande ville de la Chine, seconde Métropole de la province de Kiangsi, sur le bord septentrional du fleuve Po. On y fait de belle porcelaine. Elle est plus occidentale que Péking de 32 m. & à 29 d. 40 m. de lat. ATLAS. CHI.

J A P.

JAPARA, ou JAPARE. Nom d'une ville des Indes orientales. *Japara*. Elle est sur la côte septentrionale de l'île de Java, à l'embouchure de la rivière de *Japara*, environ à soixante-dix lieues de Batavia, vers le levant. Cette ville est capitale d'un royaume qui porte son nom, & qui est une des plus considérables de l'île de Java. MATY. Long. 128°. 40'. lat. mérid. 6°. 45'. JAPARANDIBA. f. m. Arbre du Brésil, dont l'écorce est cendrée, comme celle de l'aune. Son bois est dur, moelleux. Ses fleurs sont abondantes, & attachées sans ordre autour des rameaux par des queues. Elles sont semblables à celles du janipaba, oblongues, pointues, nerveuses; ses fleurs sont grandes & belles, composées de huit grosses feuilles, soutenues trois à trois par un même pédicule. Elles sont semblables en figure, en grandeur, en couleur & en odeur à celles de la rose. Elles ont en leur milieu plusieurs petites étamines disposées en rond, avec un petit sommet jaune & tremblant. Il leur succède des fruits faits comme des pommes, mais plats en leur partie supérieure, gris en dehors, jaunes en dedans, contenant chacun un noyau gros comme une aveline, anguleux, ayant la figure d'un cœur, de couleur de foie, luisant. On applique ses feuilles sur les duretés du foie & des hypocondres. Elles produisent le même effet quand on les donne en forme d'apozème: ce qui fait qu'on peut les mettre au nombre des remèdes apéritifs. RAY, *Hist. Plant.*

JAPET. f. m. Nom d'homme. *Japetus*. Les Poètes disent que *Japet* étoit fils du Ciel, ou de Titan, & de la Terre; qu'il épousa la Nymphé Asie, qu'il en eut quatre fils, Hespérus, ou Vespérus, Atlas, Epiméthée & Prométhée; que c'étoit un Géant d'une taille

énorme. Les Grecs le reconnoissoient pour l'Auteur & le chef de leur race, & ne reconnoissent rien de plus ancien que lui, au dessus duquel ni leur histoire, ni leur tradition, ne remontent point. C'est pour cela qu'il avoit passé en une espèce de proverbe chez eux d'appeler un vieillard décrépît & radoteux, un *Japet*, comme on le voit dans Hélychius, & dans Suidas.

Le *Japet* des fables est le *Japhet* de l'Écriture, fils de Noé. C'étoit le pere des Grecs, parce que dans le partage de la Terre, cent ans après le déluge, Japhet eut ce que nous appelons l'Europe qu'il commença à peupler par les Iles de l'Archipel, que l'Écriture, Gen. X. 5. appelle les *Iles des Nations*, & ensuite par la Grèce, en allant toujours de proche en proche. Ils ne remontoient point plus haut, parce qu'ils n'avoient nulle connoissance de tout ce qui avoit précédé le déluge universel. Japhet, qui a peuplé la plus grande partie de l'Occident, y est demeuré célèbre sous le nom fameux de *Japet*. BOSSUET.

JAPHÉ. M. Félibien appelle *Japhe* cette ville de Palestine qu'on nomme ordinairement *Jaffa*. Eudes de Montereau accompagna Saint Louis dans le voyage de la Terre-Sainte, il fortifia le port & la ville de *Japhe*. FÉLIB.

APHET. f. m. Nom d'homme. *Japhet*, *Japhetus*. C'est l'aîné des trois fils de Noé, Gen. V, 31. X, 21. Il est pourtant des Auteurs qui après S. Jérôme & S. Augustin soutiennent que Sem étoit l'aîné. L'expression est douteuse dans le Texte Hébreu, mais le premier sentiment paroît néanmoins plus conforme au génie de la langue. Dieu le bénit, Gen. IX, 72. Il eut sept fils, Gen. X, 2. & peupla l'Europe, qui lui échut dans la distribution de la Terre, qui se fit cent ans après le déluge. *Japhet* est manifestement le *Japet* des Poètes Grecs & Latins. Voyez ce mot. Il n'y a pas sur cela deux sentimens.

Le pays que l'on dit être aux confins de *Japhet*, dans *Judith*, I, 15. selon quelques interprètes, est *Jeppe*, ou *Jafa*, & son territoire selon le P. Lubin, c'est une contrée de l'Arabie. L'un est aussi probable que l'autre. Ce sont les côtes occidentales de l'Asie mineure.

Le nom de *Japhet* vient de l'Hébreu יָפֶֿתֿ, qui signifie étendu, ou beau, ou qui persuade, selon différentes racines dont on le dérive. Le nom de *Japet*, si connu dans la fable, vient sans doute de celui de *Japhet*; mais l'Étymologiste Grec ne lui donne qu'une origine Grecque; Ἰάφετος, dit cet Auteur, vient de ἰάφω, qui est dérivé de ἰάω & ἰάω vient de ἰός, ou de ἰπέ, de sorte que suivant ces étymologies *Japet* veut dire *jaculator*, ou *venator*; c'est-à-dire, lanceur de dards, chasseur.

JAPHIÉ, Nom d'une ville de la Tribu de Zabulon. *Japhie*, *Japhia*. Elle étoit du côté que les limites du midi se joignent à celles de l'orient. Jos. XIX, 12.

P. Lubin. Au contraire M. Réland dit qu'elle étoit sur la Méditerranée, près du mont Carmel, entre Césarée & Ptolémaïde; qu'on l'a nommée *Oppidum Sycaminum*, & *Hépha*, selon Eusebe, qu'aujourd'hui les Arabes appellent *Epha*, ou *Ipha*; & que c'est peut-être la *Jebba* de Pline, L. V, c. 18. Il falloit dire, c. 19.

JAPHO. Voyez JAFFA. C'est la même chose.

JAPIS. f. m. fils d'Asus: il fut aimé d'Apollon, qui lui fit connoître les vertus salutaires des plantes, & lui apprit à guérir les maladies des hommes.

JAPODES. f. m. pl. C'étoit une Nation mêlée d'Illyriens & de Gaulois, qui occupoit à peu près le pays que nous appelons maintenant Croatie, entre la Save & la mer Adriatique. Ce peuple ayant causé quelques ravages sur les terres de l'Empire, furent attaqués & vaincus par le Consul C. Sempronius Tuditanus, l'an de Rome 623, & on accorda au vainqueur l'honneur du triomphe. APPIEN, *Illyr.*

JAPON. Nom d'un grand Empire de l'Asie. *Japonia*, *Japonica Insula*. Il consiste en plusieurs îles, dont il y en a trois qui sont beaucoup plus considérables que les autres, Nippon, beaucoup plus grande que toutes les autres ensemble, Ximo, ou Saïcock, Xicoco, ou Tokoesi. Ces îles ont la Chine au couchant; la Tartarie Orientale, & le pays de Jesso au nord; l'Océan

oriental les baigne au levant & au midi. Elles s'étendent depuis le 171^e degré de longitude jusqu'au 188^e, & depuis le 31^e de latitude jusqu'au 40^e. L'air y est temperé & sain, & le terroir, quoique montagneux, très-fertile en orge, en ris, en maïs, & en plusieurs fruits. Mais ce qui les rend plus considérables, ce sont les mines d'or & d'argent. On y trouve aussi quantité de grosses perles, qui sont rouges, & aussi estimées que les blanches. Toutes ces îles étoient gouvernées par un Dayro, qui étoit tout ensemble chef de la Religion, & de l'État; mais il y a long-temps que les guerres civiles détruisirent cet État, & le divisèrent en 66 Royaumes, dont l'île de Nippon, avec quelques unes des petites qui sont voisines, en contenoit 58, celle de Ximo 9, & celle de Chicoco les quatre autres. L'an 1550, il s'y éleva un nouvel Empereur, sous le nom de Cubo, qui réduisit tous ces Royaumes en Provinces, & qui ne laissa aux successeurs des anciens Dayres que l'autorité qu'ils avoient en qualité de chefs de la Religion, & qui divisa tout l'État en sept grandes contrées; l'île de Nippon en contient cinq, qui sont Jammaïtero, Jetsengen, Jetsengo, Quanto & Ochio, les deux autres sont les deux îles de Ximo & de Chicoco. Il y a quantité de belles villes dans cet État; les principales sont Méaco, anciennement capitale, & maintenant résidence du Dayro, & Yendo nouvelle capitale, & résidence du Cubo. MATY. Un soldat François, qui étoit de l'expédition de M. de la Sale, & qui après la mort de ce Commandant pénétra jusqu'aux Acaanibas à l'occident du Canada, a rapporté qu'il avoit appris d'eux qu'ils trafiquoient leur or avec une nation située à douze journées au couchant, qui leur donnoit du fer; & il juge que ce sont les Japonois.

JAPON. (île de) Voyez NIPHON.

JAPON. f. m. Terme de commerce. C'est le nom qu'on donne à la porcelaine qui nous vient du Japon. Ces tasses sont d'ancien Japon.

JAPONNER. v. a. Les Marchands qui font commerce de porcelaine, se servent de ce terme pour exprimer une nouvelle cuisson qu'ils font donner en Hollande ou en Angleterre aux porcelaines de la Chine, dont ils souhaitent augmenter le prix, en les faisant passer pour porcelaines du Japon. Voyez le DICTIONNAIRE DE COM.

JAPONOIS, OISE. f. m. & f. Nom propre de peuple. Qui est du Japon. Habitant du Japon. *Japo*. Les Japonois sont originaires de la Chine; ils sont de grande taille, robustes, fiers, cruels, fermes dans l'adversité, guerriers, souffrant facilement toutes les incommodités de la guerre. Ils ont l'usage des armes à feu, du fabre & de la pique: mais ils se servent encore de l'arc & des flèches. Ils haïssent les jeux de hasard, les juremens, la médisance, le mensonge & le larcin. Ils se défient extrêmement des étrangers; les seuls Hollandois ont le droit d'aborder dans leurs ports, parce qu'ils sont les seuls qui veulent fouler un Crucifix aux pieds. Quand leurs vaisseaux arrivent, on les désarme, & des Commissaires ayant fait l'inventaire de la charge, ils les font décharger, & y ayant rechargé de l'or, de l'argent, & d'autres denrées, telles qu'il leur plaît, ils leur rendent leurs munitions de guerre, & leur fixent un jour pour leur départ. Quoique dans ce commerce ils soient juges & parties, on assure pourtant qu'ils y suivent exactement les loix de l'équité. Ils sont idolâtres, & leurs principaux Dieux sont Xaca & Amida. Ils ont parmi eux un prodigieux nombre de Religieux & de Religieuses qui se consacrent à leurs idoles, & qu'on nomme Bonzes. Saint François Xavier, de la Compagnie de Jesus, y prêcha l'Évangile vers l'an 1549, à la faveur des Portugais qui commerçoient dans ce pays, & il y convertit un très grand nombre de gens. Au commencement du siècle passé un Flamand, natif de Bruxelles, contrefit une lettre, qu'il prétendit avoir été trouvée dans un vaisseau Portugais, qui contenoit un dessein de se rendre maître du pays par le secours des Chrétiens qui y étoient. Il la fit voir à l'Empereur, qui fit massacrer tous les Portugais sans distinction d'âge ni de sexe, & ses successeurs n'ont point permis depuis qu'on parlât du Christianisme dans leur pays. Plusieurs Missionnaires Européens

Européens & une infinité de Chrétiens du pays y ont souffert le martyre & les tourmens les plus cruels, avec une constance & un courage dignes des premiers siècles de l'Église. Les Japonois sont une nation d'une exacte probité, noble, généreuse, & aimant l'honneur sur toutes choses; nulle autre nation barbare ne les surpasse en bonté. Ils ont l'esprit aisé, nullement tourné à la fraude & à la tromperie. Xaver. *Epist. L. III, ep. 5.*

JAPONOIS, OISE. adj. Qui appartient au Japon. *Japonicus.* Il y a un Dictionnaire Japonois imprimé à Nangazaki au Japon. Il y a une Grammaire Japonoise & un Dictionnaire Japonois imprimés à Rome, in-40. en 1632, composés par le P. Didaque Collado, Dominicain. Celui ci est Japonois & Latin, l'autre Portugais & Japonois.

Il y a une Description Latine du Japon par Caron, & une autre par Varenus, une histoire du Royaume du Japon par Buxéda en Espagnol, une d'Arnaldus Montanus en Allemand. On trouve encore beaucoup de choses touchant ce pays & ses peuples, dans les Lettres de S. François Xavier, L. II, ép. 6. L. III, L. IV, dans l'histoire des Indes de Massée, LXII, dans celle de la Compagnie de Jésus en Latin, P. I, L. IX, XI, & XV. P. II, L. IV. P. III, L. II, V, VI, VII. P. IV, L. III. P. V. L. III, IV, VI, IX, XI, &c. dans celle de Bartoli en Italien l'Asia, P. I & II; dans l'histoire des Millions de la Chine & du Japon, par Louis Gulman, Jésuite, en Espagnol; dans l'Ambassade des Hollandois au Japon, dans la vie de S. François Xavier par le P. Bouhours, L. V; l'histoire de l'Église du Japon, par le Pere Craffet; dans Allégambe, *Mortes illustres*; dans Vossius, de Idol. L. I, c. 8 & 25.

JAPONOIS. f. m. Langue du Japon. *Japonica lingua.* Prêcher en Japonois. *Вожн. Vie de Xav. L. V.* Il n'y a qu'une langue en tout le Japon; mais si abondante & si mêlée, que c'est en effet comme s'il y en avoit plusieurs. On se sert de certains mots & de certaines phrases dans le discours familier: on emploie d'autres locutions dans les discours composés. Les gens de qualité ont un langage tout différent de celui du peuple. Les Marchands & les soldats ont le leur; les femmes se servent de paroles & d'expressions qui leur sont propres. Quand on traite un sujet sublime, & qui touche, par exemple, la Religion ou l'État, on use de termes particuliers, & ce seroit une irrégularité très-vicieuse, que de confondre les différentes manières de parler. *IDEM.*

JAPPANT, ANTE. Madame Des Houlières fait dire à son chien:

*Souffre qu'un cœur de tes charmes épris
Te conte quelquefois de jappantes fleurettes.*

DES HOUL.

JAPPE. f. f. Mot bas & du petit peuple, qui se dit en mauvaise part, & qui signifie caquet. *Garrulitas.* Cet homme, cette femme a bien de la jappe.

JAPPEMENT. f. m. Terme de Vénérerie. Action de japper. On le dit particulièrement des petits chiens.

Latratus. Le jappement des chiens fait partir le gibier. JAPPER, v. n. Aboyer. *Latrare.* Ces chiens ont jappé toute la nuit. Les petits chiens jappent quand ils sentent le gibier. Il se dit proprement des chiens qui aboient sans nécessité, & sur-tout des petits.

Quand du chien qui jappe là-bas. DES-H.

Quelques-uns emploient aussi ce mot, quand il s'agit du renard. Quand le renard & le quincajou chassent ensemble, le quincajou monte sur un arbre, & le renard jappe pour détourner la bête, & la faire passer sous l'arbre. *DENIS, Hist. de l'Amér.*

JAPYGIE. Ancien nom d'une contrée d'Italie. *Japygia.* C'étoit une presqu'île dont l'isthme s'étendoit depuis Tarente jusqu'à Otrante. On la nommoit Messapie. En supposant, comme on le dit communément, que l'Italie a la forme d'une botte, la Japygie est ce qui en

Tome V.

fait le talon. Servius dit que c'étoit une partie de la Pouille, dans laquelle est le mont Gargan; ainsi il donne à la Japygie des bornes plus étendues que Strabon, de qui la description que nous venons d'en faire est tirée; car le mont Gargan est loin de la péninsule dont nous avons parlé: on l'appelle aujourd'hui la Terre d'Otrante.

JAPYX, fils de Dédale, donna son nom à ce canton de l'Italie méridionale.

JAPYGIE, étoit aussi un nom de ville. Il y avoit une Japygie en Italie, & une en Illyrie.

JAPYGIEN, ENNE, adj. Qui appartient à la Japygie. *Japygius.* Le promontoire Japygien étoit à la pointe de terre la plus orientale de l'Italie, à l'extrémité de la Japygie, & à l'entrée du golfe de Tarente. On le nomme aujourd'hui le Cap de Sainte Marie.

J A Q.

JAQUE. f. f. *Militare stragulum.* Vieux mot, qui signifioit une petite casaque que les Cavaliers portoient autrefois sur leurs armes & cuirasses. Elle étoit faite de coton ou de soie, contrepoincée entre deux étoffes légères. Elle s'appeloit aussi *haubert*, ou *haubergeon*, comme prouve Jean le Maire, en ses Illustrations des Gaules. Il s'en faisoit aussi de drap d'or & d'argent, d'où sont venus les *Jaquettes* & grands pourpoints. Du Cange croit que ce nom pourroit venir de ces factieux qui ont paru autrefois sous le nom de *Jacquerie*.

JAQUE de mailles. Armure faite de plusieurs petits anneaux attachés ensemble en forme de maille, qu'on portoit sous les habits. *Annulis conferta lorica.* Les poltrons qui se battoient en duel, mettoient une jaque de maille sous leur pourpoint: ce qui obligea ceux qui se battoient sans supercherie, de mettre pourpoint bas en se battant.

Ménage, après Pontanus, dérive ce mot de l'Allemand *joche*, d'où on a fait depuis *Jaquette*.

Autrefois on a écrit *Jâque* pour *Jâques*, nom propre, en Latin *Jacobus*. Vers le milieu du quatrième siècle *Jâque Bon-homme* étoit chef des factieux qui parurent en ce temps-là. La prononciation distingue fort ces deux mots. Dans *Jaque de Mailles* l'a est bref, & il est long dans *Jâques*, nom propre d'homme, *Jacobus*. Quelques-uns cependant conjecturent que le nom de *Jaque*, vêtement, vient de *Jâque Bon-homme*, & de *Jacquerie*.

JAQUE. f. m. Fruit des Indes, dont l'Abbé de Choïdit qu'il ne le trouvoit pas trop bon. Voyez *JACA* dans le Dictionnaire des drogues de Lemery.

JAQUÉ, ÉE. *Gestans annulis confertam lorica.* Participe du verbe *Jaquer*, qui n'est point en usage. Avoir une jaque de mailles. Il étoit jaqué. Ce mot est vieux; le Comte de Bulli s'en est pourtant servi dans ses Mémoires.

JAQUEMAR. L'Académie écrit *JACQUEMART*, & M. Félibien *JACQUEMART*. f. m. Terme d'Horloger. C'est une figure de fer, ou de fonte, représentant un homme armé, qu'on met à côté des horloges, avec un marteau à la main, pour frapper sur le timbre & sonner les heures. *Appositum horis pulsandis simulacrum.* On l'a ainsi appelé du nom de l'ouvrier qui en a été l'inventeur, qui s'appeloit *Jacques Marc*.

On appelle proverbialement *Jacquemar* un homme mal-propre, en désordre, qui a quelque habit; quelque accoutrement ridicule, qui ressemble aux *Jacquemars* des horloges, qui ont ordinairement une figure plaisante.

Quand on dit, Armé comme un *Jacquemar*, cela vient de *Jacquemar* de Bourbon, troisième fils de Jacques de Bourbon, Connétable de France sous le règne du Roi Jean. C'étoit un Seigneur fort brave & vaillant, qui se trouva dans toutes les occasions les plus dangereuses de guerre & de tournois, mais qui pour donner bon exemple, & se moquer des fanfarons, étoit toujours armé à l'avantage, disant que les armes n'étoient faites que pour cela, & dès-lors on appela *Jaque-mars*, tous ceux qu'on voyoit armés de pié en cap. Ce qui même a don-

né lieu à ce proverbe : il est armé comme un *Jaquemart* ; pour dire, il est armé de cuirasse & embarrassé de ses armes. Ménage conteste cette origine ; il dit que ce mot a été fait de *Jaque de maille*, qui étoit un habillement de guerre.

☞ **JAQUEMAR.** Ancien terme de Monnoyage. C'étoit un ressort placé au premier balancier pour faire relever la vis du balancier quand elle fait son effort pour l'impression des espèces. On le croyoit capable de produire cet effet : ce que l'expérience a démontré faux.

JAQUEMAR. Borel dit qu'on appelle aussi *Jaquemar*, autrement *Quintaine*, un homme de bois planté en terre, auquel on tire au blanc.

JAQUERIE. Voyez **JACQUERIE.**

JAQUES. Petite monnoie, qui a eu cours autrefois en Gascogne, comme on a dit *Jacobus* en Angleterre, & comme on dit maintenant Louis en France.

JAQUET ou **JACQUET.** f. m. Diminutif de *Jaques* ou *Jacques*. Son petit laquais, c'étoit *Jaquet*. MADAME DE SÉVIGNÉ.

JAQUETTE. f. f. Robe de petits garçons qu'ils portent jusqu'à ce qu'on leur donne la culotte. *Toga*. Cet enfant avoit appris mille gentilleses lorsqu'il n'avoit encore que la *jaquette*.

Borel dérive ce mot de *auqueton*, qu'il dérive du Grec *αἰκτω*. Voyez **JACQUE**.

JAQUETTE, est aussi un habit de payfan fait en petites cafaques sans manches. *Sagulum villaticum*.

☞ On appelle généralement *jaquette* tout vêtement qui va jusqu'aux genoux, & quelquefois plus bas. On dit en plaisantant la *Jaquette* d'un Moine, d'un Capucin.

On dit proverbialement qu'on a troussé la *jaquette* à quelqu'un ; qu'on lui a bien secoué la *jaquette* ; pour dire, qu'on lui a donné le fouet, ou qu'on l'a battu. On dit aussi d'une chose qu'on a tout-à-fait oubliée, Je ne m'en souviens non plus que de ma première *jaquette*.

J A R.

JAR, ou **IJAR**, f. m. Nom propre d'un mois des Hébreux. *Ijar*, *jar*. C'étoit le second mois de l'année Ecclésiastique, ou sacrée, qui commençoit par le mois Nisan, & le huitième de l'année civile, qui commençoit par Tisri. Il répondoit en partie à notre mois d'Avril. Selon Torniellus, à l'an du monde 2545, n. 28, il avoit trente jours ; & selon Bartolloci, dans sa Bibliothèque Rabbinique, T. I, p. 396, il n'en avoit que 29. Il n'y avoit de fête remarquable dans ce mois que celle de la délivrance de la citadelle de Sion par Judas Machabée, qui se faisoit le 23 du mois.

Ce nom vient du nom Chaldéen de ce mois *אֵיָר*. Torniellus, dit *Jar*, comme on dit *Job*, de *אֵיָר* ; mais Bartolloci, Buxtorf, &c, disent *Ijar*. C'est la prononciation Hébraïque. *Jar* paroît mieux en nos langues à cause de l'analogie de *Job*, *Jézabel*, *Jézer*, *Jézrita*, & même *Jéabarim*, & semblables, qui viennent de *אֵיָר*, *אֵיָרָר*, *אֵיָרָרָר* & *אֵיָרָרָרָר*.

☞ On dit proverbialement en style populaire qu'un homme entend le *Jar*, pour dire qu'il est fin, qu'il n'est pas aisé de lui en faire accroire. L'origine de cette façon de parler vient sans doute de ce qu'il n'y avoit que les gens les plus instruits qui entendoient la matière du calendrier. Ainsi il faut écrire *jar* & non pas *jars*, comme on fait communément.

JAR. Rivière. Voyez **JECKER**.

JAR. f. m. Voyez **JARS**.

JARACA. f. m. Nom d'un serpent de l'Amérique méridionale.

JARACAÉPÉBA. f. m. Autre sorte de serpent de l'Amérique méridionale, assez semblable à notre vipère, & aussi dangereux par son venin.

JARACOIPITIUGA. Nom d'une espèce de serpent qui se trouve dans l'Amérique méridionale.

JARAMOTH. Nom d'une Ville de la Tribu d'Issachar dans la Terre-Sainte. *Jaramoth*. On la nomme aussi *Jarmuth*, selon l'Hébreu. Les Septante l'appellent *Remmath*, *Remmas* & *Ramoth*. C'est la même que

Rameth. C'étoit une ville Lévitique, un asile. P. LUBIN, RÉLAND.

JARARACUCU. f. m. Nom d'un serpent des Indes occidentales, très venimeux. Il est long de dix palmes ; il a des dents terribles, qui distillent un poison si dangereux, que quand on en est mordu, on meurt dans le jour. Un si mauvais animal est très fécond, & l'on a trouvé des femelles qui portoient jusqu'à treize petits. Voslius, de *Idol.* L. IV, c. 57.

☞ **JARAVANA.** Ville d'Asie, dans la Tartarie Mofcovite, au pays des Daouri, sur la route de Selinga à Nipchou, aux frontières du royaume de Calka.

JARBAS, f. m. Roi de Gétulie, étoit fils de Jupiter Ammon, selon Virgile, & d'une Nymphe du pays des Garamantes. Ce fut ce Prince, qui irrité du refus que Didon avoit fait de l'épouser, fit la guerre aux Carthaginois.

JARCÉ, ÉE. adj. m. & f. Vieux mot. Fendu, fêlé.

JARDAN. Le Cap *Jardan*. *Jardanum promontorium*, anciennement, *Jehlys promontorium*. Ce Cap est dans le Belvédère, en Morée, entre le Golfe d'Arcadie, & celui de Zonchio, au couchant de l'embouchure de la Longarola, & au midi de celle de l'Alphée. MATY.

JARDAN. f. m. Roi de Lydie, pere d'Iole, Maîtresse d'Hercule.

JARDES. Voyez **JARDONS**.

☞ **JARDIN.** f. m. Espace de terre renfermé de haies ou de murailles, & qu'on cultive avec soin pour y faire croître des plantes utiles ou agréables, ou pour en faire un lieu de promenade. C'est pourquoi l'on distingue les *Jardins* en *jardin de propreté*, *jardin fleuriste*, *jardin fruitier*, *jardin potager*, & *jardin botaniste*. Voyez ces mots. *Hortus*. Les *jardins* sont composés de parterres pour les fleurs, de potagers, de vergers, de bois de haute futaie, & d'allées, selon leur diverse étendue.

*Souffrez, Muses, souffrez, qu'à l'ombre du repos,
Je chante des jardins le paisible Héros :
Ainsi la Quintinie apprit de la nature
Des utiles jardins l'agréable culture.* PERR.

JARDIN suspendu. C'étoit chez les Anciens une terrasse élevée sur les voûtes des édifices, où l'on plantoit en pleine terre des arbres de toutes espèces. *Hortus pensilis*. Ceux de Babylone ont été les plus considérables.

Ce mot vient de l'Allemand *garten*, ou *gaart*, qui signifie la même chose. MÉNAGE. L'Italien dit *giardino*. Du Cange dit qu'on a dit aussi dans la basse Latinité *gardinum*, *gardinus*, & *jardinus* ; mais il y a plus d'apparence que ces mots Italiens & Latins corrompus viennent du mot de *jardin*, qui est purement Bas Breton, vu que cette langue étoit en usage en France avant que le Latin y fût connu. Henri Postel prétend que *jardin*, & en Espagnol *huerto*, *guerto*, viennent du mot Punique *kartha*, qui signifie, dit-il, un lieu muni, entouré ; d'où sont venus les noms *Carthago*, Carthage, & *Gaudio*, Cadix ; mais il se trompe. Le *Karitha* Punique est le *Kiriath* Hébreu, & signifie dans l'une & l'autre langue non pas un *jardin*, mais une ville.

Goetzius, Surintendant de Lubec, imprima en 1706, une Dissertation sur les Savans qui ont aimé les *jardins*, ou la Campagne, *Κηπόφιλος*, seu de *Eruditis hortorum cultoribus*. Il met de ce nombre pour les Anciens Adam, Saint Grégoire de Nazianze, Saint Augustin, Plin & Cicéron. Il ne devoit pas oublier le vieux Caton, ni Platon & son Académie.

JARDIN, se dit aussi d'un pays fertile, d'une terre agréable & cultivée. La Touraine est le *jardin* de la France.

*Gouverneur de ces beaux climats,
Que du Ciel la douce influence,
Loin des hyvers & des frimats,
A fait le jardin de la France.* N. CH. DE VERS.

Il n'y a point de si beau *jardin* pour les fruits, que la Halle ; on l'appelle *jardin pavé*. Le Paradis terrestre a été appelé le *jardin d'Eden*, le *jardin* de délices. Le

jardin des Hespérides. Le *jardin* du Roi est celui où l'on cultive les plantes médicinales, & où l'on enseigne à connoître les simples.

JARDIN, se dit proverbialement en ces phrases. On dit de celui qui dans un discours mêle quelques paroles qui attaquent indirectement quelqu'un, qu'il jette des pierres dans son *jardin*. On dit aussi de celui qui dispose absolument de l'esprit ou des biens d'un autre, qu'il en fait comme des choux de son *jardin*. On dit encore figurément de celui qui a fait quelque ouvrage, quand il le présente, que ce sont des fruits de son *jardin*.

Donner le *jardin*. Terme de Fauconnerie, qui se dit de certains oiseaux, comme des laniers, des sacres; & signifie, les mettre au grand air, leur faire prendre l'air.

Quelquefois on appelle sur mer les balcons d'un vaisseau qui sont ouverts, du nom de *jardin*.

JARDIN. Terme de Philosophie hermétique. Le *jardin* où le soleil luit nuit & jour; c'est le fourneau philosophal, où il y a du feu qui prépare continuellement l'œuf des Philosophes.

JARDINAGE. f. m. L'art de cultiver les jardins. *Ars horti colendi*, *Ars hortulani*, *res hortensis*. Cet Art est très-étendu, & embrasse tout ce qui concerne la manière de planter, de décorer & de cultiver toutes sortes de jardins. Le *jardinage* a été mis depuis peu de temps en un haut point de perfection par le sieur Le Nôtre. La Quintinie est encore allé plus loin, & nous a donné une ample instruction sur le *jardinage*. M. Fatio a donné au public un livre sur le *jardinage*, où il enseigne les moyens d'employer utilement les réflexions du soleil. On ne sauroit assez louer les amusemens du *jardinage*, & l'innocente occupation que donne la culture des fleurs, & des fruits. Voyez le beau Poëme Latin du P. Rapin sur le *jardinage*. *Hortorum libri IV*, & sa Dissertation, de *disciplina cultura hortensis*.

JARDINAGE, est aussi un terroir propre pour y faire un jardin. il faut de la terre grasse & noire pour le *jardinage*. Le sable, le terroir pierreux & de roche, ne valent rien pour le *jardinage*.

JARDINAGE, signifie aussi collectivement plusieurs jardins mis ensemble qui se trouvent dans un même lieu. La moitié de cette ville est en *jardinage*. On voit dans ce quartier de beaux *jardins*.

JARDINER. v. n. Travailler à son jardin, & le cultiver soi-même. *Hortum colere*. Il ne se dit point des ouvriers & mercénaires. Un curieux fleuriste se plaît à *jardiner*, à planter, à cultiver ses fleurs. Ce Terme n'est que de la conversation.

JARDINER. v. a. Terme de Fauconnerie, qui se dit des oiseaux qu'on expose le matin au soleil, à l'air, à la verdure, ou dans un jardin. Il faut *jardiner* les autours sur la barre, ou sur la perche, & donner le jardin aux laniers & aux sacres sur la pierre froide.

JARDINET. f. m. diminutif. Petit jardin. *Hortulus*. Dans le cœur de la ville il se faut contenter d'un *jardinet*.

JARDINEUSE. adj. f. Terme de Joaillier. On appelle Émeraudes *Jardineuses* celles dont le vert n'est pas de suite, qui ont quelque chose de sombre & de mal net, comme s'il y paroïssoit des branches, des veines, des brouillards.

JARDINIER, IÈRE. f. m. & f. Qui travaille à cultiver un jardin. *Hortulanus*. Il ya à Paris un corps, une maîtrise de *Jardiniers*, des statuts de *Jardiniers*. Le livre du *Jardinier* François. On dit un *Jardinier* Fleuriste. La Quintinie dit *Jardinier* à fruitier, *Jardinier* à potager, *Jardinier* Fleuriste, *Jardinier* Maréchal, c'est-à-dire, comme il l'explique lui-même, *Jardinier* de marais desséchés, *Jardinier* à pépinières, qu'il appelle *Pépiniériste*. *Jardinier* Botaniste, qui s'attache aux plantes rares, médicinales, étrangères.

*En voyant ces œillets qu'un illustre guerrier
Arrosé d'une main qui gagne des batailles,
Souviens-toi qu'Apollon bâtissoit des murailles,
Et ne t'étonne pas que Mars soit jardinier.*

REC. DE VERS.

On appelle aussi *Jardinier* celui qui entend bien l'ordonnance, la culture & l'embellissement des jardins, & qui en donne les desseins.

JARDINIER, IÈRE, se dit aussi de celui ou de celle qui vend les fruits, les fleurs, & les herbes d'un jardin.

On dit proverbialement par reproche à ceux qui ne se servent point d'une chose, & qui en veulent empêcher l'usage aux autres; qu'ils sont comme le chien du *Jardinier*, qui ne mange point de choux, & qui ne veut pas que les autres y touchent.

JARDINIER. f. m. En terme de Fauconnerie, on dit il faut faire le matin l'Autour *Jardinier*, c'est-à-dire, le mettre sur une motte au jardin avec une longe, au soleil, ou sur une perche à l'abri du vent. FAULTRIER.

JARDINIÈRE. f. f. Les Lingères donnent ce nom à une broderie qui n'est pas en plein; mais seulement au bord des manchettes, des jabots & des coiffes. Les *jardinières* n'ont qu'un pouce de largeur, & quelquefois moins. Je viens d'acheter une douzaine de paires de manchettes brodées. Elles ne sont pas brodées en plein: ce ne sont que des *jardinières*. On a aussi donné ci devant le nom de *jardinière* à une espèce de petite dentelle qui n'avoit qu'un tiers de pouce, que les femmes mettoient au bord de leurs coiffes.

JARDONS. f. m. pl. ou JARDES. Terme de Manège. Ce sont des tumeurs calleuses & dures qui viennent aux jambes de derrière d'un cheval, & qui sont situées au-dehors du jarret, au lieu que l'éparvin est en dedans. *Callosi tumores in extremo equi poplite*. Les *yardons* estropient le cheval, si on n'y met pas le feu à propos. Le mot de *yardon* signifie aussi l'endroit du cheval où vient cette sorte de maladie.

SOLEISEL.

JAREPHEL. Ville de la Tribu de Benjamin, dans la Terre-Sainte. *Jarephel*. Dans Saint Jérôme *Jarephel*. Dans les Septante *Selica*. Jos. XVIII. 27.

JARET. f. m. Voyez JARRET.

JARETTA. (la) C'est le nom d'une des grandes rivières de la Sicile. *Jaretta*. Elle a sa source dans la vallée de Démona, entre la montagne de Madonia, & le mont Gibel; & après avoir reçu le Dataïno, elle coule le long des confins de la vallée de Noto, & se décharge dans le golfe de Catane. Ce sont plusieurs petites rivières qui, réunies dans un même lit, prennent le nom de *Jaretta*. Quelques Géographes la prennent pour le *Simethus*, ou *Symethus* des Anciens; que d'autres estiment être la rivière de S. Paolo, qui se décharge dans le même golfe à deux lieues de *Jaretta*, du côté du midi. MATY.

JAREZ. (le) Petit pays de France dans le Lyonnais, aux confins du Forez, entre le mont Pila à l'orient, & la Loire à l'occident, au-dessous de S. Étienne.

JARGAUDER. v. n. En Champagne, *jargauder* se dit de l'action du Jars, lorsqu'il couvre l'oie femelle. Ménage, *Diction. Etym.* au mot *Jar* ou *Jars*.

JARGEAU. Voyez GERGEAU.

JARGON. f. m. Langage vicieux & corrompu du peuple, ou des payfans, qu'on a de la peine à entendre. *Plebeius sermo*. Dans toutes les Provinces le peuple parle un *jargon* différent de la langue des honnêtes gens. A la vérité il parloit très-mal, & son langage n'étoit qu'un *jargon* mêlé d'Italien, de François & d'Espagnol. BOUH.

Ce mot vient de l'Espagnol *gerigonça*. COVARRUVIAS. L'on disoit autrefois *gergonner*. Ménage le fait venir de *Barbaricus*; & voici sa généalogie en droite ligne. *Barbarus*, *Barbaricus*, *Baricus*, *Varicus*, *Uaricus*, *Guaricus*, *Guargus*, *Gargus*, *Gargo* *Gargonis*, *Jargon* & *Gergon*. *Risum teneatis, amici?*

JARGON, s'est dit originairement du bruit que font les oiseaux, d'où il a été transféré aux hommes. En ce sens il vient de *jar*, *oïson*.

JARGON, se dit aussi abusivement, & par extension, en parlant des langues mortes, ou étrangères, que nous n'entendons pas. Il faut un truchement pour entendre le *jargon* de ces étrangers. Il se dit même de la langue du pays, quand on la parle d'une manière qui passe la capacité des autres. Molière fait dire à

une servante, en parlant de la langue Française, & de ses règles :

*Tout ce que vous prêchez est, je crois, bel & bon :
Mais je ne saurois, moi, parler votre jargon.*

JARGON, est aussi une langue factice, dont les gens d'une même cabale conviennent, afin qu'on ne les entende pas, tandis qu'ils s'entendent bien entre eux : tel est le *jargon* de l'Argot, dont se servent les coupeurs de bourse, les Bohémiens, &c. Je ne fais pour quoi l'on dit que ce *jargon* est composé pour la plus grande partie de mots tirés du Grec. Il y a beaucoup moins de Grec dans l'Argot que dans le François ordinaire.

JARGON, se dit aussi d'une certaine affectation dans le langage, d'une certaine singularité dans les manières de parler. Quel diable de *jargon* entends-je là ? MOL. Les précieuses, pour se distinguer du commun, se font fait un *jargon* particulier. BOUH. C'est à dire un style composé de phrases recherchées, & de mots choisis & affectés.

JARGON, signifie encore un style général, une manière de parler qui n'emporte rien de réel dans le fond. La civilité est une espèce de *jargon* que les hommes ont établi entre eux pour se cacher les mauvais sentimens qu'ils ont les uns des autres. BELL. Ce *jargon* de civilité consiste en des manières & des paroles honnêtes & obligeantes, sans que l'intention y réponde. IO.

JARGON. f. m. Terme de Joaillier. Diamant très-jaune, moins dur que le vrai diamant.

JARGONS. f. m. pl. Petites pierres de la grosseur d'une tête d'épingle, d'un rouge brillant, que quelquefois les Épicieris Droguistes donnent pour de véritables hyacinthes. On en tire beaucoup du Puy en Auvergne.

JARGONELLE. f. f. Espèce de poire du mois de Septembre. C'est une poire de médiocre grosseur, longue, un peu pointue, rouge d'un côté, jaune par-tout ailleurs, sèche & un peu cassante, qui a l'eau fort sucrée. Elle a un goût rare & distingué, qui la feroit fort estimer, si elle n'étoit pas pierreuse. Il y a pourtant des terroirs qui lui sont si avantageux, qu'elle y vient plus grosse qu'à l'ordinaire, presque sans pierres, avec beaucoup d'eau, & d'un goût merveilleux. Lorsque cette poire n'a pas encore atteint sa pleine maturité, & qu'on la fait cuire, elle est excellente.

JARGONNER, v. n. Parler un langage corrompu, ou qui n'est pas intelligible. *Plebeio sermone uti.* Depuis deux heures ils sont à *jargonner* ensemble. Il est quelquefois act. Ils *jargonnent* je ne fais quoi. Ce mot n'est que du style familier.

Il signifie quelquefois murmurer tout bas, parler entre les dents, en sorte qu'on ne puisse pas être entendu. MUSSARD.

Loret, a employé dans le style burlesque le mot de *jargonner*, pour celui de parler, lorsqu'il dit :

*Passons dans cette île enchantée,
Tant renommée & tant vantée,
Et jargonçons du grand cadeau
Qui fut si royal & si beau.*

JARGONNER. Terme de Fauconnerie ou d'Oïselier. C'est le verbe dont on se sert pour exprimer la manière de crier des jars ou oïsons. Quand les oïsons *jargonnent*, ils étourdissent tout le canton.

JARGONNEUR. f. m. Qui se sert d'un langage inintelligible, ou inutile. M. l'Abbé Trublet, après avoir parlé en faveur des Écrivains, qui, pour faire mieux sentir la force de leurs pensées, hasardent des expressions singulières ; proposé l'exemple de Montagne, Auteur plus en vogue que jamais, malgré ses défauts, qu'il met dans tout leur jour. Il faut rapporter le passage en son entier.

» A raisonner sur les principes de quelques Écri-
» vains, on a grand tort de faire tant de cas du style
» de Montagne, & de le trouver si agréable. Monta-
» gne est un *jargonneur* pour le temps même dans le
» quel il a écrit ; ses contemporains le lui ont repro-

» ché. Il ne respecte point la langue. Il ose en dispo-
» ser comme de son propre bien. Il franchit sans
» scrupule les bornes de l'usage. C'est un moyen bien
» facile de dire tout ce qu'on veut. Qui est ce qui
» n'auroit pas de l'esprit à ces conditions là s'il en
» vouloit avoir ? *Essais de Littér. & de Mor. p. 382.
de la 2^e edit.*

JARGONNEUR, signifie quelquefois simplement, qui parle : comme dans cet exemple de Madame de Ville-dieu, tom. 1, p. 347.

*Un fanfaronnet, jargonneur signalé,
De captif qu'il étoit, devenu volontaire,
De desirs amoureux se trouva régélé,
C'est de l'indépendance une suite ordinaire.*

On peut le dire de même en plaisantant de ceux qui affectent ce ramage de société nommé jargon.

JARGUERIE. f. m. Vieux mot. Ivroie.

JARIM. Montagne de la Terre - Sainte. *Jarim*. Elle étoit dans la Tribu de Juda, du côté du nord, sur les confins de la Tribu de Benjamin. Les Septante prennent ce lieu pour une ville. *Jarim*, ou *Jearim*, en Hébreu, signifie des bois ; des forêts ; apparemment que cette montagné en étoit couverte, & que c'est la cause de son nom.

JARIUNA. f. m. C'est un arbre qui croît dans l'île de Jucajja, & qui ressemble au figuier. Il porte un fruit long d'une palme, mou comme la figue, savoneux & vulnérable. On assure que ses feuilles réduisent les luxations. RAY, *Hist. Plant.*

JARLOT. f. m. Terme de Marine. Entaille que l'on fait dans la quille d'un vaisseau, dans l'étrave & l'étrambord, & où l'on fait entrer une petite partie du bordage qui couvre les membres.

JARMOUTH. Voyez YERMOUTH.

JARMUTH. Voyez JARAMOTH, & JÉRIMOTH.

JARNAC. Bourg de France, situé dans l'Angoumois, sur la Charente, entre Angoulême & Saintes. *Jarnacum, Jarniacum*. Ce lieu est célèbre dans l'histoire par la victoire que Henri duc d'Anjou, frere de Charles IX, & depuis Roi de Pologne, & de France ensuite, sous le nom d'Henri III, y remporta sur les Huguenots l'an 1569, au mois de Mars. Le Prince de Condé, qui les commandoit, fut tué par Montséquieu à la journée de *Jarnac*. De Valois met *Jarnac* entre Châteauneuf & Cognac, & remarque que depuis 600 ans & plus on a commencé à l'appeler non seulement *Jarniacum*, mais encore *Ajarniacum, Ajerniacum & Agerniacum*. Not. Gall. pag. 248.

COUP DE JARNAC. Voyez COUP.

JARNAGE, petite ville de France, dans la Haute-Marche, Élection de Gueret. Il y a une Justice Royale.

JARNI. Mot corrompu, qui entre dans plusieurs sortes de juremens, & qui fait un serment détestable, quand on y joint le nom de Dieu : car ce mot *jarni* est une corruption de ceux-ci : *Je renie*. Plusieurs personnes, pour éviter cette impiété, y ajoutent d'autres mots à la place du nom de Dieu, & disent *Jarnibleu, jarnicoton*, &c. Ce dernier ne se dit que parmi le peuple. Il s'emploie aussi souvent comme une espèce d'interjection : *Jarnicoton*, que vous êtes fin ! *Papa ! quàm callidus es !*

JARNICOTON. Sorte de jurement burlesque. *Jarnicoton*, tu me le payeras. Ah ! *jarnicoton*, je serai battu comme plâtre. On prétend que l'origine de cette façon de parler est telle. Henri IV avoit contracté la mauvaise habitude de dire à tout moment, *Je renie Dieu*. Le P. Coron, son Confesseur, lui fit sentir l'indécence de cette expression dans la bouche d'un grand Prince. Le Roi lui répondit qu'il n'avoit pas de nom qui lui fût plus familier que celui de Dieu, excepté peut-être celui du P. Coron. Eh bien, Sire, repartit le P. Coron, dites donc : *Je renie Coton*. D'où est venu *jarnicoton*.

JAROMITZ. Petite ville de Bohême, située sur l'Elbe, dans le Cercle de Koningingretz, & à trois lieues au-dessus de la ville de ce nom. *Jaromitia, Jaromier's. MATY.*

JARON, ou JARRON. Ville de Perse, dans le Faristan, entre Sciras & Bandercongo.

JAROSLAW. Nom d'une ville du Royaume de Pologne. *Jaroslavia*. Elle a une bonne citadelle, & elle est située dans le Palatinat de Lembourg, dans la Russie Rouge, sur la rivière de Sana, au-dessous de la ville de Prémislie. MATY. Long. 40° 58'. lat. 49° 58'.

JAROSLAW. Nom d'une ville de la Moscovie. *Jeroflaviva*. Elle est située sur le Wolga, à douze lieues de Rosthow, & à cinquante de Moscow, du côté du nord. Cette ville est défendue par un château de bois. Elle est grande, bien peuplée, fort marchande, & Capitale d'un Duché qui porte son nom.

JAROSLAW. (le duché de) *Jeroflaviensis Ducatus*: C'est une province de la Moscovie. Elle est bornée au nord par le Duché de Wologda, au levant par celui de Sufdal, elle a au midi celui de Rostow, & au couchant ceux de Novogorod Weliki, & de Bielozero. On n'y remarque aucun lieu considérable que *Jaroflaw*, sa capitale. Nous prononçons *Jaroflaw*.

JAROUN. Ville d'Asie, dans la Tartarie, au pays de Gété, au-delà de Sciram.

JARRE ou GIARRE. f. f. Terme de Marine. Grande cruche qui sert à mettre de l'eau douce, pour la conserver meilleure que dans les futailles. *Nautica hydria*. C'est aussi une mesure de quarante pintes. FOURNIER. On appelle aussi *Jarres* les fontaines de terre cuite dont on se sert dans les maisons.

Ce mot vient de *Jarro*, Espagnol, qui signifie un pot.

JARRE. Mesure, dont on se sert dans quelques Échelles du Levant, particulièrement à Mételin, pour mesurer les huiles & les vins. Le *jarre* de Mételin est de six orques, qui font environ 40 pintes de Paris.

☞ Dans les Manufactures de Chapeaux on donne le nom de *Jarre* au poil long, dur & luisant qui se trouve sur la superficie des peaux de Castor, qui ne peut pas entrer dans la fabrique des chapeaux, n'étant pas propre au feutrement. C'est ce poil que les *Arracheuses* ou *éplucheuses* arrachent dans les manufactures avec des pincettes.

☞ JARRE, se dit aussi du poil de la Vigogne. Voyez VIGOGNE.

JARRE. (L'Ordre de la) Ordre militaire, qui s'appelle aussi l'Ordre du Lis, & l'Ordre du Griffon, mais communément, dit l'Abbé Justiniani, *Part. II, c. 65*, l'Ordre de la *Jarre*; en Espagnol de la *Jarra*, ou plutôt *del Jarro*. *Ordo militaris à cantharo*, ou *ab Amphora dictus*. *Jarra* ou *Jarro* en Espagnol signifie un pot, un vaisseau à mettre de l'eau ou du vin. Voyez au mot LIS.

JARRÉ, ÉE. adj. m. & f. Les laines *jarrées* ou piquées de jarres, sont de longs poils blancs, & aussi roides que la soie de bléreau.

JARRE BOSSE. f. f. Terme de Marine. Corde garnie d'un crampon de fer, dont on se sert pour accrocher l'anneau de l'ancre quand elle sort de l'eau. On l'appelle aussi *candellette* & *bosse de bossoir*.

JARRET. f. m. C'est dans le corps humain la partie postérieure & charnue où la jambe se joint à la cuisse, que les Latins appellent *poples*, de *post plico*, à cause qu'elle se plie en arrière; car pour l'antérieure on l'appelle *genou*, à cause de l'angle qui s'y fait en le ployant. Cet homme a le *jarret* souple, il est ferme sur ses *jarrets*.

Du Cange dérive ce mot de *garectum* ou *garretum*, qu'on a dit dans la basse Latinité, ou de *garretto* Italien. Il vient plutôt de *garr*, mot Celtique ou Bas-Breton, qui signifie *jambe*.

☞ On le dit aussi de l'endroit où se plie la jambe de derrière des animaux à quatre pieds. Un *jarret* de veau, un *jarret* de bœuf.

En termes de Maréchallerie, le *jarret* d'un cheval est la jointure du train de derrière qui assemble la cuisse avec la jambe. Il faut qu'un cheval ait les *jarrets* grands, amples, bien vidés & sans enflure, qu'il sache bien plier les *jarrets*. Les courbes, les foulan-

dres, les éparvins, &c. sont les maladies de *jarret*.

On dit en termes de Vénérie, *jarret* droit est marque de vivacité aux chiens. SALNOVE.

On dit figurément & basement d'un homme qui se meurt, qu'il roidit le *jarret*.

JARRET, est aussi un terme de Jardinier, qui signifie une branche d'arbre fort longue & dépouillée d'autres branches à droite & à gauche. *Ramus ramis advenientibus spoliatus, nudatus*. Il n'y a rien de si vilain que de voir ces *jarrets*, tant dans un buisson, que dans un espalier. LA QUINTINIE. On ne conserve les *jarrets* que pour garnir les arbres.

JARRET, en termes de Maçonnerie, se dit des bosses, ou autre inégalité & éminence sur les voûtes, ou quelques autres ouvrages qui ôtent l'égalité du contour. ANÇON. Cette voûte fait *jarret*: elle jarrette dans la courbure de sa douelle. *Jarret* est une imperfection d'une direction de ligne ou surface, qui fait une sinuosité ou un angle. Le *jarret* saillant s'appelle Coude, le rentrant s'appelle Pli. Une ligne droite fait un *jarret* avec une ligne courbe, lorsque leur jonction ne se fait pas au point d'attouchement, ou que la ligne droite n'est pas tangente à la courbe. FREZIER.

☞ On le dit aussi en hydraulique du coude que fait une conduite d'eau qu'on ne peut faire aller en ligne droite à cause de la situation du terrain, ou de la disposition du jardin qui fait un angle.

JARRETER, v. n. Terme d'Architecture. Quand dans une ligne droite ou courbe il y a un angle, ou une onde, qui en ôte l'égalité du contour, on dit que cette ligne *jarrette*, & cela se dit aussi des voûtes & des arcades, qui ont ce défaut dans la courbure de leur douelle.

JARRETER, v. a. Terme de jardinage. Faire des *jarrets*. *Ramos ramo advenientes praecidere. Ramum spoliare ramis advenientibus*. Ce Jardinier *jarrette* la plus grande partie de ses arbres. LIGER. Défaites-vous de la méchante coutume que vous avez de *jarreter* vos arbres. ID.

JARRETÉ, ÉE. adj. Il se dit des chevaux & des mulets, qui ont les jambes de derrière tournées en dedans, & si peu ouvertes que leurs deux *jarrets* se tournent presque quand ils marchent. Cheval *jarretté*. Cavalle *jarretée*. C'est la même chose que *crochu*.

JARRETIER, est un nom qu'on donne au cheval qui a les *jarrets* trop proches l'un de l'autre. *Compennis*. Ce nom vieillit, & on dit plutôt maintenant un cheval *crochu*, ou un cheval *jarreté*.

JARRETIER. f. m. Terme d'Anatomie. C'est le nom que les Anatomistes donnent à un muscle qui est placé sous le *jarret*, & que du nom Latin *poples*, qui signifie *jarret*, ils appellent autrement *Poplité*. *Poplitis musculus*. Le second muscle des abducteurs de la jambe est le *jarretier*, qui prend son origine du condyle externe & inférieur du fémur, & va s'insérer obliquement de dehors en dedans à la partie supérieure & intérieure du tibia. Ce muscle est de figure carrée & conjointement avec le membraneux, qui est le premier abducteur, il fait l'abduction de la jambe, en la tirant en dehors. DIONIS

JARRETIÈRE. adj. Terme d'Anatomie, qui se dit d'une veine faite de différens rameaux unis ensemble. *Vena poplitica*. Elle monte du talon, & passant par le *jarret* se va terminer dans la crurale; on l'appelle autrement *poplitique*.

JARRETIÈRE. f. f. Lien avec lequel on attache ses bas vers le *jarret*. *Cruralis ligula, periscelis*. Autrefois on mettoit les *jarretières* sous le *jarret*, maintenant on les met sur le genou. *Jarretièr* de soie. *Jarretièr* de boucles.

Ménage dérive ce mot de l'Anglois *garter*, ou du Bas-Breton *garr*, qui signifie la *jambe* d'où l'on a fait *jarret*.

On dit figurément & basement, qu'un homme ne va pas jusqu'à la *jarretièr* d'un autre, pour dire, qu'il a moins de mérite, moins de capacité, moins de science que lui.

On dit proverbialement, donner des *jarretières* à quelqu'un; pour dire, lui donner des coups de fangle

sur les jambes. On dit aussi familièrement, je lui tail-
lerai bien des *jarretières*, pour dire, je lui donnerai
bien de la peine, bien de l'exercice.

JARRETIÈRE, est aussi un fameux Ordre de Chevalerie
d'Angleterre, institué par Édouard III, en 1350. *Ordo Garterianus*. Chevalier de la *Jarretière*. *Eques Per-
riscelidus*, *Eques Garterianus*. Il n'y a que vingt-cinq
Chevaliers, ils portent une *jarretière* bleue à la jambe
gauche, avec cette devise, *Honni soit qui mal y pense*:
on dit que c'est en l'honneur d'une *jarretière* de la Com-
tesse de Salisburi qu'il avoit ramassée, & qu'elle avoit
laissé tomber en dansant. Quelques-uns en doutent.
Latrey dit que l'on tient pour une fable que la devise,
Honni soit qui mal y pense, ait été prise des amours de
ce Prince avec la Comtesse de Salisburi, & on prétend,
dit-il, qu'elle ne fut employée par le fondateur que
pour marquer la bonne intention qu'il avoit dans l'é-
tablissement d'un Ordre qui obligeoit ceux qui le ré-
cevoient à se tenir inséparablement unis, & qui de-
mandoit d'eux un attachement inviolable à la vertu.
Selon les Historiens les plus exacts, Édouard III in-
stitua cet Ordre l'an 1350, ou 1349. La victoire qu'il
remporta à Creci en fut, dit-on, l'occasion. Quelques
Historiens disent qu'Édouard fit déployer sa *jarretière*
pour le signal de la bataille, & qu'à cause de cela il
voulut qu'une *jarretière* fût le principal ornement de
cet Ordre, qu'il établissoit pour monument de sa vic-
toire, & un symbole de l'union indissoluble des Che-
valiers.

Il y a dans le Troisième tome des *Acta Sanctorum*
apr. des Bollandistes, une Dissertation du P. Papé-
brock sur l'Ordre de la *Jarretière*. C'est le Chapitre
X de ses *Analecra* sur saint George. Il y dit que cet
Ordre n'est pas plus connu sous le nom de la *Jarretiè-
re*, que sous celui de S. George; que quoiqu'il n'ait
été institué que par Édouard III, il avoit pourtant été
projeté avant lui, par Richard I, dans son expédition
de la Terre Sainte, si l'on en croit un Auteur qui écri-
voit sous Henri VIII; qu'au reste il ne fait point sur
quoi fondé cet Auteur l'avance; que quelques Au-
teurs placent l'époque de cette institution par Édouard
III, à l'an 1350, mais qu'il aime mieux suivre Frois-
sard qui la met à l'an 1344, la dix-huitième du re-
gne d'Édouard; que cette époque convient mieux à
l'histoire de ce Prince, qui parle d'une grande assem-
blée de Chevaliers qu'il fit cette année-là. En 1551,
Édouard VI fit du changement dans le cérémonial de
cet Ordre; ce Prince le composa en Latin, & l'on en
conserve encore l'original écrit de sa main. Il ordon-
na premièrement que l'Ordre ne porteroit plus le nom
de S. George, mais celui d'Ordre de la *Jarretière*. Il
retint la devise, *honni soit qui mal y pense*, & au lieu
de l'effigie de S. George qui étoit gravée sur le collier
de l'Ordre, qui est d'or fin entrelacé de roses émaillées
de rouge, il voulut qu'on représentât un Chevalier
portant un livre sur la pointe d'une épée, avec ce mot,
Proteccio, gravé sur l'épée, & cet autre, *Verbum Dei*,
gravé sur le livre; que de l'autre main il tint un bou-
clier, avec ce mot, *fides*. Il conserva les anciennes ar-
mes de S. George, qui sont une croix de guetles dans
un champ d'argent, que les Chevaliers sont obligés
de porter sur leurs manteaux ou sur leurs casques de
campagne, quand ils n'ont point leur habit de céré-
monie. C'est ce qui fut ordonné depuis par le régle-
ment de 1626, qui ajouta à ces armes une étoile bril-
lante de diamans. LARREY.

Les habits de cérémonie sont la robe & le manteau
de velours bleu, avec le bonnet ou le chaperon de
velours noir. Édouard VI n'y changea rien. Les Che-
valiers portent au-dessous de l'épaule gauche sur le
justaucorps, les armes de S. George, qui sont une
croix rouge avec la *jarretière* à l'entour, & une étoile.
Ils portent encore un large ruban bleu de l'épaule
gauche à la droite, d'où pend l'image de S. George à
cheval, qui est le Patron de l'Ordre. Les Chevaliers
n'étoient autrefois que vingt-quatre. Édouard ne les
augmenta pas. Le Gardien, Souverain de l'Ordre, est
aujourd'hui le Roi d'Angleterre. Outre les vingt-cinq
Chevaliers, il y a trois Officiers. Le Prélat, c'est l'Évê-

que de Winchester: le Chancelier, c'est l'Évêque de
Salisbury, le Greffier, c'est le Doyen de Windsor.
Depuis la première institution de cet Ordre, on
compte huit Empereurs, plus de trois cents Rois, &
un grand nombre de Princes qui l'ont porté. Quand le
Chevalier meurt, on doit renvoyer ses ornemens.

Les Chevaliers de l'Ordre de la *Jarretière* n'ont
point porté de collier avant Henri VIII, Roi d'Angle-
terre, n'y ayant que les statuts qui furent réformés par
ce Prince en 1522, qui en fassent mention. P. HÉLYOT,
T. VIII, C. 44.

On peut consulter sur l'Ordre de la *Jarretière*
Cambden, Ashmole, Lélau, Polydore Virgile, Sé-
gare, Glover, Favyn. Erhardus, Cellius & le Prince
d'Orange, dit Papébrock, ont fait des descriptions
des cérémonies usitées à la réception des Chevaliers.
Un Moine de Cîteaux, nommé Mendocius Belvaletus,
ou Beauvalet, a fait un Traité intitulé la *Jarretière*,
ou *Speculum Anglicanum*, que Philippe Boisquier a
imprimé sous le titre de Catéchisme de l'Ordre des
Chevaliers de la *Jarretière*, dans lequel cet Auteur
explique les allégories, vraies ou prétendues de ces
cérémonies, & ce qu'elles signifient.

JARRETIÈRE, est aussi le nom du Roi d'armes d'Angle-
terre. Je vous envoie par le sieur Chevalier de Wal-
ker, *Jarretière-Roi d'armes*, la médaille dite le Geor-
ge. *Let. de Charl. II, à l'Élect. de Brand.* Le Héraut
appelé *Jarretière-Roi d'armes* d'Angleterre, est le
quatrième des cinq Officiers de l'Ordre de la *Jarretière*.
P. HÉLYOT, *T. VIII, C. 44.*

En termes de fortilège, on appelle la *jarretière*, une
jarretière enchantée avec laquelle on prétend qu'on
fait beaucoup de chemin en peu de tems.

JARS. f. m. Grosse Oie mâle. *Anser*. Un bon *Jars*.

Ce mot s'est formé du Latin *genza*, qui s'est dit pour
jars dans la basse Latinité. VALOIS, *Not. Gall. pag.*
223, col. 1.

LE JARS. f. m. Il y a deux Abbayes en France qui por-
tent ce nom, l'une dans la Brie à une lieue de Me-
lun; l'autre en Poitou, à six lieues de Luçon.

JARSEY. Voyez GERSEY.

JART. f. m. Animal de la Laponie, d'un poil gris
brun, de la hauteur d'un chien. *Gulo*. Le *Jart* fait une
guerre sanglante aux Rennes. Il monte dans les ar-
bres pour voir & pour n'être point vu, & lorsqu'il
vient à passer dessous une Renne, soit sauvage, soit
domestique, il se jette sur son dos, & mettant ses pat-
tes de derrière sur le cou, & celles de devant sur la
queue, il s'étend & se roidit avec tant de force, qu'il
fend la Renne sur le dos, & enfonce son museau qui
est extrêmement pointu, dans le corps de la bête, dont
il boit tout le sang. La peau du *Jart* est très-utile &
très-belle; on la compare même aux zibelines. REGN.
Voy. de Laponie.

J A S.

JAS, ou JOUAIL, ou Essieu, jouet. Terme de Marine.
Anchora axis ligneus. C'est un assemblage de deux
pièces de bois qui se met de travers au bout de l'ancre,
pour l'empêcher de se coucher sur le sable, & faire
ensorte qu'une des pattes soit toujours à plomb, afin
qu'elle morde sur le terrain pour retenir le vaisseau.

JAS. f. m. C'est le nom qu'on donne dans les marais
salans au premier réservoir de ces marais. Le *Jas* n'est sé-
paré que par une petite digue de terre, revêtue de pierre
sèche, & on y laisse entrer l'eau par la varaigne, qui
est une ouverture qui ressemble assez à la bonde d'un
étang, que l'on ouvre & que l'on ferme quand on veut.
On ouvre les varaignes aux grandes marées de Mars,
pour faire entrer l'eau de la mer dans le *jas*.

JAS, ou JASSY. Nom d'une ville, avec une forte cita-
delle. *Jassium*. Elle est capitale de la Moldavie, &
située sur la rivière de Pruth, environ à vingt lieues de
Soczowa & de Targorod vers le levant. MATY.

JASA, ou JASSA. Ville des Amorrhéens orientaux. *Jasa*,
Jassa. C'est la même que Jazer, qui étoit à l'orient du
Jourdain, dans le Royaume de Séhon, sur lequel on
la conquit. Elle fut donnée à la Tribu de Ruben, &

fut ville Lévitique & d'afile. On l'appelle aussi *Jeffa*, & *Geffa*, & *Jahafah*. P. LUBIN.

JASAKKEN. f. m. Nom d'un peuple de la Grande Tartarie, en Afie. *Jafakki*. M. de Witfen, dans fa nouvelle carte de cette contrée, le place à l'Orient de la rivière de Pifida, le long de l'Océan feptentrional, dans une partie du pays que les cartes ordinaires appellent Mongal.

JASARD, ARDE. f. m. & f. Vieux mot, qui veut dire *Jafeur*. *Blatero*.

JASENITZ. Petite ville du Duché de Stétin, dans la Poméranie Royale. *Jafenitium*. Elle est à l'embouchure de l'Oder, dans le Groff-Haff, à trois lieues au delà de la ville de Stétin. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Laciburgium*, que d'autres mettent à Rostock. MATY.

JASER. v. n. Parler beaucoup & fans néceffité des choses frivoles. *Garrere*, *deblaterare*. Les femmes, les enfans, font fujets à *jaser*.

Ah, jamais les amans ne font las de jaser.
MOL.

On le dit auffi des oifeaux babillards, comme les pies, fanfonnets, &c.

JASER, signifie auffi, parler indifcrètement, révéler un fecret, une chose qu'on devoit tenir feçrète. Ce criminel a *jafé* dans fon interrogatoire; à la question il a découvert fes complices. Il faut que quelqu'un de nous ait *jafé*, puiſqu'on a fu notre délibération. Il est familier.

On dit proverbiallement à un homme, vous *jafez*, vous caufez à votre aife, vous avez les piés chauds.

On dit : *Jaser* comme une flûte à neuf trous, pour dire, parler beaucoup.

JASER. Voyez JAZER.

JASERAN. *Lorica*. Vieux mot, qui fignifioit autrefois *jaque de maille*, cotte de maille; & on difoit un homme armé de nobles *jaserans*, un cheval couvert de *jaserans*. Il fignifioit auffi une chaîne d'or tiffue de mailles plates, & entrelacées comme une cotte de maille. On le difoit auffi d'un bracelet d'or, épais & large, & d'un collier de femme. Tout cela est hors d'ufage & de mode. On écrivoit autrefois *jazeran*.

JASERIE. f. f. L'action de jaser, babil, caquet. *Nugæ*. POMEY. C'est une *jaserie* perpétuelle.

JASEUR, EUSE. f. m. & f. Qui parle beaucoup, ou indifcrètement. *Blatero*. Ne dites rien devant cette femme, c'est une *jaseufe* qui ira tout redire. Du temps de Nicod on difoit auffi, *jafard* pour l'homme, & *jafarde* pour la femme. Il y a des lieux en France, où le petit peuple se fert encore de ce mot.

JASIBLI. Rivière de la vallée de Noto, en Sicile. *Jasiblius fluvius*, anciennement *Cacyparis*. Elle baigne Caſſaro & Jaſibli, où elle se décharge dans la mer Ionienne, entre la ville de Noto, & celle de Syracufe. MATY.

JASIDES, autrement CÉPHÉE. f. m. Constellation feptentrionale.

JASIDIE. f. m. & f. Nom de peuple. *Jasidius*, a. Les *Jasidies* font des peuples de Syrie qui adorent le ſoleil, & qui rendent un culte au démon, comme à l'auteur du mal. *Mém. des Miſſ. du Levant*, T. XIV, p. 43.

JASION, ou JASIUS. f. m. Nom d'un demi-Dieu des Anciens. *Jafion*, *Jafius*. Car Diodore de Sicile lui donne auffi ce nom, & celui d'*Eétion*. *Jafion* étoit fils de Jupiter & d'Électre, frere de Dardanus & d'Harmonie, femme de Cadmus. Il prit, dit-on, Cybele pour femme, & en eut Corybantus, qui donna fon nom aux Corybantes. *Jafius* fut si aimé de Cérés, qu'en fa confidération elle fournit une grande quantité de blé & de pain pour les nôces d'Herminie, ou Harmonie fa ſœur. On dit même qu'elle en eut un fils, qui fut Plutus, Dieu des richesses. Quelques uns difent Pluton, mais ils se trompent. Enfin, on dit que Jupiter le tua d'un coup de foudre, ou par envie, ou pour se venger de ce qu'il l'avoit outragé dans une de fes statues. Voyez Diodore de Sicile, L. VI. Ovide, *Triſt. Lib. II, Eleg. I, v. 300*.

JASLOWIECZ. Petite Ville de Pologne, au Palatinat de

Podolie, sur le bord oriental d'une rivière qui tombe dans le Niefter.

JASMÉLÉE. f. f. *Jafmelaum*. Eſpèce d'huile médicinale, appelée par les Perfans *Jafme*. On la prépare en faiſant infuſer deux onces de fleurs blanches de violettes dans une livre d'huile de ſéſame. Les Perfans en uſent dans les feſtins, à cauſe de ſa bonne odeur. Elle est très-propre pour oindre le corps au fortir du bain, ſur-tout quand il est queſtion d'échauffer & de relâcher. Son odeur est ſi forte, que pluſieurs perſonnes ne peuvent la ſupporter. AÉTIVS, *Tetrab. I, Sermon. 1*.

JASMIN. f. m. *Jafminum*. Sorte d'arbriffeau dont il y a diverſes eſpèces. Le *jafmin* qu'on appelle *jafmin commun*, ou petit *jafmin*, est un arbriffeau qui pouſſe pluſieurs tiges d'un vert brun, fort longues, découpées ſur leurs bords, pliantes, foibles, qui s'étendent beaucoup, & qui ont beſoin d'être ſoutenues. Ses feuilles font oblongues, pointues, ſemblables à celles de la veſce, liſſes, de couleur verte obſcure. Ses fleurs naiſſent par bouquets, & en manière d'ombelles : elles font blanches, petites, agréables, d'une odeur douce : chaque fleur est un tuyau évafé par le haut, & découpé en étoile à cinq parties. Lorſque cette fleur est paſſée, il y vient une baie molle, ronde, verdâtre, contenant deux ſemences rondes & plates. En Latin, *jafminum vulgatius flore albo*. C. BAUH. *Pinac. 397*. Il y a une autre eſpèce de *jafmin* qu'on appelle *jafmin d'Espagne*, dont les fleurs font beaucoup plus grandes, plus larges, plus belles, plus odorantes que celles du précédent, de couleur blanche en dedans, rougeâtres en dehors. En Latin, *jafminum Hispanicum flore externè rubente*. J. BAUH. 2. 101. On cultive pluſieurs eſpèces de *jafmin* dans les jardins, leurs fleurs ſervent aux parfumeurs.

Les *jafmins* font des fleurs délicates qu'il faut cultiver très-régulièrement, & avec beaucoup de ſoin.

Le *jafmin* des Açores a ſes fleurs blanches pluſ petites que celles du *jafmin* commun, & de bonne odeur. Ses feuilles font larges, arrondies, & d'un beau vert luifant. *Jafminum Azoricum flore albo*.

Le *jafmin* d'Amérique, appelé en ce pays là *Quamoclit*, & autrement le *jafmin* rouge d'Inde, le *jafmin* à mille feuilles. Cette plante porte à chacune de ſes branches une fleur ou deux de couleur de roſe ſèche, mêlée de quelques lignes d'autres couleurs, & ayant cinq filets pâles. Ces fleurs s'étendent en tuyau, & puis à l'orifice, elles se partagent en cinq quartiers. Elles fleurifſent au commencement du mois d'Août, & ne finiſſent qu'au mois de Septembre. Cette plante est pleine de nœuds, de branches & de feuilles qui reſſemblent à des plumes; elle élève & étend ſi bien ſes branches, qu'on en peut facilement couvrir quelque tonnelle que ce ſoit. MORIN.

Le *jafmin* d'Amérique se reſème tous les ans, parce qu'il ne ſ'ente pas : & comme la graine en est très dure, il la faut laiſſer infuſer dans l'eau, au ſoleil, juſqu'à ce qu'elle ſ'enfle, & en planter après deux ou trois dans chaque pot, en bonne terre graſſe à la profondeur de deux doigts, ce qui se doit faire au mois de Mai & Juin au commencement de la lune. Il la faut continuellement arroſer ſur le milieu du jour, pour la faire lever par la chaleur du ſoleil, l'humidité de l'eau, & la bonté de la terre, en huit jours de temps. Quand elle s'est élevée de deux doigts, on lève la terre en morte, qui y tient, & l'on n'y en laiſſe qu'une, & celles qu'on a tirées se replantent à part dans d'autres pots, après quoi il les faut toujours arroſer, même il est bon de mettre les pots dans des ſeaux, & arroſer encore la terre par-deſſus. Il faut lui diſpoſer des ſupports, afin qu'il se puiſſe facilement élever, & quand il est élevé, on coupe toutes les extrémités pour lui donner plus de force & lui faire jeter plus de fleurs. MORIN.

Le *jafmin* d'Arabie porte des fleurs blanches purpurines en dehors, & de très bonne odeur. Ses feuilles font entières, arrondies, oppoſées deux à deux. *Jafminum Arabicum Lambac*. P. Alp. Cette eſpèce est quelquefois à fleur double. Les Arabes l'appellent *Zambac*, & d'autres Lilas d'Arabie, peut-être, parce

qu'il a les feuilles semblables à notre Lilas blanc, mais sans tranche autour de l'ouverture. Il fleurit au printemps, & pendant toute l'automne, les fleurs en sont d'un blanc pâle, qui jaunît dans le fond; elles naissent au haut des branches, & sont délicates, attachées à leurs petites queues. Elles ont deux tours de feuilles, au nombre de neuf ou douze tout au plus, avec un petit tuyau, & exhalent une merveilleuse odeur, qui approche beaucoup de celle de la fleur d'orange. Le *jafmin* d'Arabie demande la même situation, la même culture, & les mêmes sujétions que le *jafmin* de Catalogne dont nous parlerons plus bas. Tous les ans on lui coupe les brins, comme il sera dit du *jafmin* de Catalogne; ces branches ainsi coupées se redoublent. La seconde année on les taille, leur laissant les branches un peu plus longues: on continue la troisième & la quatrième année à les tailler, on les laisse toujours plus longues, jusqu'à ce qu'elles paroissent assez grosses pour ne leur ôter que le bois sec & le mauvais.

Le *jafmin* d'Arabie à feuilles de Laurier, est ce que nous appellons à présent Casier, arbre qui porte le Café. Voyez CAFÉ. *Jasminum Arabicum Lauri folio, cujus semen apud nos Café dicitur, Aët. Ac. R. Par.*

Le *jafmin* de Catalogne produit à l'extrémité de ses branches une si grande multitude de fleurs, qu'il en a abondamment pendant tout le printemps & l'automne. Il est d'un blanc pâle, qui devient à la fin taché de marques incarnates: chaque fleur a cinq ou six feuilles en ovale, une fois aussi grandes que celles du *jafmin* commun; il a très-bonne odeur.

Le *jafmin* de Catalogne veut un grand soleil, l'aspect du levant, une terre grasse & détrempée, & de fréquens arrosemens. Il se conserve mieux dans des pots qu'en pleine terre. Pour en perpétuer l'espèce, on en ente des brins sur des *jasmins* communs, qui doivent être plantés plus de six mois auparavant dans des pots: on les plante au mois d'Octobre, & les meilleurs sont ceux qui ont le plus de racines, qui sont plus unis, & qui ont moins de nœuds: le brin doit être de la grosseur d'un doigt; à la fin de la lune de Mars, il faut enter ceux d'en bas. Ceux qui sont plus proche du pied sont les meilleurs; après, en ayant ôté tout le germe avec des ciseaux, on coupe l'œil de tous les germes, & faisant ainsi ils redoubleront, & porteront quantité de fleurs. On les replante tous les ans dans la même terre à la fin de la lune de Mars: il le faut arroser quand il en a besoin. On le taille tout près de la tête de l'ente. On le peut enter en écusson au mois de Juin & au mois de Juillet: l'hiver il le faut ferrer de peur du froid, & s'il est en pleine terre, il faut le couvrir avec des nattes, des planches, ou couvertures propres à cela.

Le *jafmin* d'Espagne est de la même espèce que celui de Catalogne, & demande la même culture.

Le *jafmin* d'Espagne double est de la même couleur que le *jafmin* de Catalogne, & a aussi cinq ou six feuilles partagées en étoiles, du milieu desquelles il s'en élève encore trois ou quatre qui se resserrent quelquefois comme une petite balle. Il sent aussi très-bon, mais il a l'odeur plus forte que le précédent. Cette fleur se maintient quatre ou cinq jours dans sa beauté sur la plante, d'où elle ne tombe jamais, mais elle sèche dessus, & quelquefois les boutons se rouvrant, fleurissent une seconde fois.

Le grand *jafmin* d'Inde jette une grande abondance de boutons à l'extrémité de ses branches qui pendent en bas, lesquels se resserrent ensemble font un bouquet tout rouge, & lorsqu'ils sont parvenus à la grandeur d'un demi-doigt, ils s'ouvrent, & de leur ouverture sortent comme des tuyaux de la longueur d'un doigt, de couleur jaunâtre, menés par en bas, plus gros par le milieu, & un peu plus ferrés par le cou qui renverse cinq feuilles découpées, & fait la figure d'un lis: il sort du fond quelques brins jaunâtres, dont celui du milieu qui est blanchâtre, est plus long que les autres. Ceux qui ont de petites lignes de couleur dorée, peu-à-peu se couvrent de rouge, & se chargent tellement de cette couleur, qu'ils semblent du velours. Cette plante fleurit l'été.

La culture du grand *jafmin* d'Inde est semblable à la précédente; c'est pourquoi il lui faut aussi préparer une perche, ou quelque bois, pour le lier avec du fil de fer, dont les nœuds ne se pourrissent pas: il veut être en bonne terre: on l'arrose abondamment tous les soirs au printemps & dans l'été. Pour le perpétuer, avant que les boutons grossissent dans le printemps, on en coupe un brin qui doit avoir trois yeux, on le ratiffe un peu avec le couteau par bas, puis on le plante jusqu'au deuxième œil, de sorte qu'il n'y a que le troisième qui est hors de terre: avec cette précaution il prend promptement racine, & pousse du vert & des fleurs en peu de temps.

Le *jafmin* jaune d'Inde, pour être perpétué, doit être cultivé de cette manière. On choisit une des branches les plus basses, & sans le détacher de la plante, on le coupe proche du pied environ d'un doigt. Cette entaille faite en dehors doit aller jusqu'à la moëlle en travers, & commencer en dessus, & l'ayant un peu entr'ouvert on y met une petite pierre, puis on recouvre la plaie avec un peu de craie détrempée, ou de terre glaise. Il faut remettre au-dessus du pot des morceaux de tuile pour empêcher que la terre que l'on met pour couvrir l'entaille ne tombe. Après l'avoir bien arrosée, on la met au soleil, à l'abri de la bise: il faut le retirer du froid, pour peu qu'il en fasse, parce qu'il le craint plus que toute autre chose. Au bout de l'an, la racine provignée ayant pris des racines du pié, se replante promptement en bonne terre dans des pots que l'on a préparés exprès, & par cette industrie on supplée au défaut de la nature de cette plante, qui ne graine point.

Le *jafmin* jaune pousse des branches dès le bas du pié jusqu'à la racine, desquelles naissent les fleurs attachées à leurs queues comme le *jafmin* commun, mais arrangées d'une telle manière, que chaque cime de branche paroît comme un bouquet de fleurs. Quoiqu'il ait les fleurs plus petites que le *jafmin* de Catalogne, elles durent pourtant plus long-temps. Un autre avantage, c'est qu'à mesure que la plante profite, les fleurs augmentent. Il sent bon, non seulement frais, mais aussi quand il est séché & fêché.

Le *jafmin* jonquille a ses fleurs jaunes, *Jasminum luteum vulgo dictum. J. B.*

Le *jafmin* de Virginie est une plante sarmenteuse, qui porte ses feuilles rangées comme celles du Frêne, d'un vert plus gai, & plus arrondies & plus dentelées. Ses fleurs sont rouges, grandes, & de la figure à peu près de celles de la Digitale ordinaire. Ces fleurs sont suivies d'un fruit formé par le pistil, qui enfle la fleur. Ce fruit est une silique longue, étroite, qui renferme des semences plates, bordée à ses deux bouts d'un feuillet membraneux. Cette plante porte en Latin le nom de M. l'Abbé Bignon, & elle établit un nouveau genre, qui comprend plusieurs espèces qui sont étrangères. *Bignonia Americana scandens, Fraxini folio, flore amplo phanico, Inst. R. Herb.*

Ce mot vient de l'Arabe *gesmin*, qui veut dire une violette blanche, à cause que la fleur de cette plante lui ressemble. On l'appelle en Orient *Zambach*, ou *Sambach*. D'autres disent qu'il vient du Turc *jafmin*, qu'ils ont fait apparemment de l'Hébreu *samim*, qui signifie toutes sortes de drogues aromatiques. M. Huët dit que le mot de *jafmin* est Persan, & que nous l'avons pris de cette langue.

On appelle *ponnade* de *jafmin*, de la poudre de *jafmin*, des gants de *jafmin*, la préparation de ces choses faites avec du *jafmin* pour les parfumer.

JASMIN. f. f. Poire du mois d'Août, qu'on nomme autrement *Vilaine de la Réale*. Voyez ce mot.

JASO ou JASON. f. f. Nom d'une fille d'Esculape & de Lampétie, fille du Soleil, Déesse de l'Antiquité Payenne. *Jafis Jafso*. Panacée & *Jafso* devroient, ce semble, n'être qu'une même Divinité, cependant Hermippus, Pausanias, Aristophane, les distinguent. Quoi qu'il en soit, *Jafso* étoit la Déesse qui rendoit la santé quand on l'avoit perdue. Les Latins l'appelloient

l'appelloient Méditrine. Vossius, de *Idolol. L. VIII, c. 2.*

Ce mot vient de *ἰάσσω, medeor, sano, je guéris, je rends la santé.*

JASON. f. m. Fils d'Éson, Roi de Thessalie, & d'Alcimède, fut élevé par le Centaure Chiron comme Achille, équipa le fameux navire nommé Argo, passa en Colchide avec une cinquantaine d'autres Héros ou Aventuriers, dont il fut le Chef, & qu'on nomme Argonautes, pour conquérir la toison dor, tua par le secours de Médée le dragon qui gardoit ce trésor, & l'enleva. *Jafon* célèbre dans la fable par la conquête de la toison d'or, & par les Amours de Médée.

Jafon, Juif, & frere d'Onias, Grand Pontife, acheta d'Antiochus Épiphanes le souverain Pontificat, & tâcha d'introduire les coutumes des Gentils parmi les Juifs, comme il est rapporté au *I. L. des Machab. c. 1.* & au *II, c. IV, & V. Jafon* d'Argos, *Jafon* de Byzance, *Jafon* de Cyrène, sont des Auteurs anciens dont il ne nous reste rien.

Le nom de *Jafon* vient du Latin *Jafon*, qui est formé du Grec *ἰάσσω*.

JASON. Ville de la Palestine, à deux lieues & demie de Jassa, vers l'Orient, dans la Tribu de Dan; proche du chemin qui conduit de Jassa à Jérusalem.

JASON, en termes du Grand Art, signifie l'Artiste.

JASPACHATE. f. f. Pierre précieuse composée de jaspe vert & d'agate. Elle est adoucissante, & prise intérieurement, elle est efficace dans l'hydropisie, les maladies du foie la péripleurisie & la pleurésie. Elle rehausse aussi la couleur du sang, & lui donne une très belle apparence. *Aëtius, Tetrab. I, Sermon. 2, c. 37.*

JASPE. f. m. Pierre fine peu différente de l'agate, si ce n'est qu'elle est plus molle, & qu'elle ne peut pas être si bien polie, *Jaspis.* La nature s'est pluë à exprimer dans quelques unes de ces pierres des fleuves, des bois, des animaux, des fruits, des paysages & des figures, comme s'ils avoient été peints. Le *jaspe floride* ou *fleuré*, qui se trouve aux monts Pyrénées, est mêlé de plusieurs couleurs. Il y en a aussi d'une seule couleur, ou rouge, ou verte, mais il est de moindre prix. Le plus beau est celui qui tire sur une couleur de laque, ou de pourpre, ensuite l'incarnat, ou de couleur de rose, & celui qu'on prise à présent est le vert chargé de petites taches rouges.

Jaspe est un nom Hébreu, que les Latins n'ont point changé, non plus que nous. Quelques versions Grecques lui ont donné le nom de *bénil.* Onkelos lui donne le nom de *Panthère*, à cause qu'il a des taches semblables à cet animal. *Voyez sur le jaspe Boot, L. 2, c. 100 & 101, de Lapid. Vossius, de Idolol. L. VI, c. 9, 17, 22, 23.*

JASPE. Terme de Relieur. Vert & vermillon dont on se sert pour marbrer la tranche des livres. *Varius color.* Faire le *jaspe.*

JASPER. v. a. *Jaspidis colore inficere.* Bigarrer de diverses couleurs, en forme de jaspe, ce qu'on fait sur la tranche & couverture des livres, sur le papier, sur le bois, &c.

JASPÉ. ÉE. part. & adj. Qui est peint en jaspe, bigarré de différentes couleurs, soit naturellement, soit par art. Marbre jaspé. Livre relié en veau jaspé. Poules jaspées.

JASPÉ, en Botanique se dit des fleurs dont les panaches sont petits. Les Fleuristes désignent par ce terme plusieurs sortes de tulipes.

Jaspée Angloise. Tulipe, qui est tristamin, & rouge & jaune blanchissant.

Jaspée harlan. Tulipe qui est tristamin couvert, semé de larmes rouges.

Jaspée morceau. Nom d'une Tulipe, gris-lavandé, colombin, & blanc.

Jaspée première. Tulipe qui est rouge - mort, & chamois.

Jaspée ravascot. Tulipe rouge - pâle, gris de lin & blanc.

Jaspée S. Jean. Tulipe colombin, mirame & blanc.

Jaspée truder. Celle-ci est tristamin, rouge-mort, & jaune blanchissant. *MORIN.*

JASPINER, v. n. Parler à tort & à travers. Il est bas. Il jaspinoit argot encor mieux que François. *Poème de Cartouche.*

JASPURE. Terme de Relieur. Jaspe jeté sur la tranche d'un livre. Action de jasper, ou l'effet de cette action. Voilà une belle *jaspure.*

JASSA, ou **JASA.** Ville de la Palestine, dans la Tribu de Ruben, au-delà du Jourdain, auprès de laquelle le Roi Seson fut défait par Moïse. On la croit la même que Jessa, près d'Aar, Capitale des Moabites.

JASSEFAT. Sorte de vaisseau Persan qui navigue dans la mer des Indes. *Ordre de Fréjus. n. 6.*

JASQUE. Petite ville du Makran, province de la Perse. *Jasqua.* Elle est Capitale d'une Principauté, dont le Prince, Mahométan de Religion, étoit autrefois tributaire des Rois de Perse, mais il s'est affranchi de ce tribut, & il s'est maintenu dans cette liberté contre toutes les forces de la Perse, par le secours de deux petits Princes Payens, dont les terres s'étendent à l'Orient des siennes, jusqu'au cap de Guadel. *MATY.*

JASSY. *Voyez Jas.*

J A T.

IATANG. f. m. Terme de Calendrier. Nom du septième mois des Tartares Orientaux, & de ceux dont le pays fait partie de l'Empire de la Chine; il répond au mois de Juin. On l'appelle aussi *Yédingi, Yétingi, Yateng.*

IATI. Nom d'une rivière de la Sicile. *Jatius fluvius,* anciennement *Bathis.* Elle prend sa source aux montagnes, où est le bourg d'Iato, qui lui donne son nom, elle coule dans la vallée de Mazara, & se décharge dans le golfe de Castellà-mar. *MATY.*

IATO. *Jatum,* anciennement *Jetas & Jata.* C'étoit une petite ville de la Sicile, située sur le haut d'une montagne escarpée, près du Belice dextro, entre la ville de Mazara, & celle de Palerme. L'Empereur Frédéric II, chassa de ce lieu les Sarrasins, & le ruina; mais on y a depuis rebâti un petit bourg. *MATY.*

IATRALEPTE. f. m. On donnoit autrefois ce nom à un Médecin qui prétendoit guérir les maladies par les frictions, les fomentations & les applications d'onguents. Tel fut Drotas, suivant Galien. Ce mot vient de *ιατρός Médecin, & ἀλειψίς, unctor,* qui oint. *COL DE VILLARS.*

IATRALEPTIQUE. f. f. Nom que l'on a donné à la partie de la Médecine qui guérit par les frictions, par l'application des fomentations & des emplâtres. *Iatraleptice.* Ce fut un nommé Prodiq, Disciple d'Hippocrate, & natif de Corinthe, qui l'institua.

IATRIQUE. adj. C'est un nom que l'on donne à la Médecine, ou à ce qui lui appartient; en sorte qu'on dit la Faculté *iatrique*, l'Art *iatrique*, les Plantes *iatriques*, &c. M. de Guise est mort sans autre secours *iatrique*, qu'un grand charlatan d'Apothicaire, nommé Baurains. *PATIN, Lett. 536.* Tout le monde ne fut pas d'avis que la Reine Austrigilde eût péché en ordonnant de faire exterminer toute la Faculté *iatrique.* *FAIDIT.* George Skenka a intitulé son Ouvrage *Bibliotheca Iatrica.* Ce mot vient de *ιατρός, Médecin,* ou de *ἰατρον Médecine.*

IATROCHIMIE. f. f. L'art de guérir les maladies avec des remèdes chimiques.

JATTE. f. f. Vaisseau rond fait d'une pièce de bois tournée & creusée au tour, qui sert à la cuisine, à la vendange, & à différens usages dans les ateliers. *Gabatta.* Les vaisseaux où les Relieurs mettent leur colle s'appellent aussi *jattes*, de même que le vaisseau où les Sculpteurs mettent le grès pilé.

On appelle *cul de jatte*, un pauvre estropié qui n'a ni cuisses, ni jambes, dont il se puisse servir, & qui est obligé de marcher sur ses fesses enfermées dans une *jatte.* Scarron s'appelloit *cul de jatte*; car il étoit tellement paralytique, qu'il ne pouvoit sortir de sa chaise.

On appelle encore *jatte*, un vaisseau d'argent ou d'autre métal, ou de fayence, ou de porcelaine, ou de terre, servant à différents usages domestiques.

JATTE, se dit aussi d'un plat, d'une écuelle de bois dans laquelle on mange, ou dans laquelle on boit. *Cattinus ligneus, vas ligneum.*

On donne le nom de *jatte* à une espèce de grande sebile de bois percée au milieu & posée sur un pied, dont les ouvriers se servent pour faire une espèce de cordons. Les cordons dont les Ecclésiastiques ceignent leurs aubes sont faits à la *jatte*.

Ce mot vient de *gabata*, Latin, qui signifie une grande écuelle. Du Cange le dérive de *gata*, qui étoit une ancienne espèce de navire rond; & prétend qu'on a dit autrefois *geatte*. On dit encore *gatte* en Picardie; pour dire, un vaisseau rond, & qui n'est guère profond.

JATTE d'eau. Terme d'Artificier. C'est un artifice aquatique qui produit l'effet d'une girandole en tournant sur son centre à fleur d'eau. On peut aussi le changer en soleil fixe & tournant.

JATTES, en termes de Mer, sont des planches vers l'avant du vaisseau, pour recevoir l'eau que les coups de mer font entrer par les écubiers. *Subeuntium aquarum ad proram receptaculum.*

JATTÉE. f. f. Plein une jatte. *Quod gabata continet.* Une *jattée* de soupe. Une *jattée* de lait.

J A V.

JAVA. Nom de l'une des îles de Sonde. *Java*. Elle est dans l'Océan Indien, au midi de l'île de Borneo, & au levant de celle de Sumatra dont elle n'est séparée que par le détroit de la Sonde. Elle peut avoir deux cents lieues d'orient en occident, trente ou quarante du nord au sud. L'air ne peut y être que fort chaud, à cause de sa situation sous le septième degré de latitude méridionale. Il est cependant fort tempéré par la longueur des nuits, & par les vents frais, qui y soufflent de tous côtés. On y recueille quantité de poivre, de sucre, de benjoin & de ris. Il y a de fort bonnes mines d'or & de cuivre, & une montagne de soufre, qui s'allume de temps en temps. On trouve sur ses côtes des huîtres qui pèsent jusqu'à trois cents livres. Ses villes principales sont Bantan, Batavia, ou Jaétra, Materan, Jortan, Panarucan, Passarvan, Balambuan, Japara, Tuban, qui sont Capitales d'autant de petits Royaumes, autrefois dépendans les uns de autres; mais maintenant tributaires du Roi de Bantan, ou de celui de Materan, qui est plus puissant que le premier, & qui prend le titre d'Empereur de *Java*. **MATY.**

Le P. Tachar a remarqué dans ses Voyages que l'île de *Java* étoit sur les cartes plus de soixante lieues trop éloignée du cap de Bonne-Espérance

JAVARCAÇAY. *Gavarciacum*. Au neuvième siècle ce lieu étoit du domaine de nos Rois. Il est dans le Poitou. Ce nom s'est formé du Latin, par le changement dont nous avons parlé au commencement de cette lettre *J*. **VALOIS**, *Notit. Gall. p. 223. col. 2.*

JAVARE. f. m. & f. Nom d'un peuple de l'île du More. *Javarus, a.* Les *Javares* sont des gens farouches & inhumains, qui n'habitent que des cavernes, & ne vivent que dans les forêts. **BOUH. Xav. L. III.** Xavier composa en langue Malayoïse une instruction assez ample touchant la croyance & la morale du Christianisme **IDEM.**

JAVARIN, **GÉWER** ou **RAAB**. Ville de la basse Hongrie, située sur le confluent du Raab, avec le Danube, vis-à-vis de l'île de Raab & celle de Schut, à huit lieues de Komote vers le couchant. *Javarinum Arrabo*. Cette ville a un Evêque, suffragant de Strigonie; elle n'est pas grande, mais elle est très-forte, & Capitale d'un Comté qui porte son nom, & où l'on ne trouve point d'autre ville que celle de Tata. **MATY.**

JAVARIN. Voyez **NAVARIN**.

JAVARIS. f. m. Animal des Iles de l'Amérique. C'est une espèce de sanglier. Il est presque imprenable, à cause

d'un soupirail qu'il a sur le dos, & par lequel il rafraîchit ses poumons en courant; ce qui fait qu'il peut courir long-temps sans se fatiguer. Il est d'ailleurs armé de fortes défenses. On voit des *Javaris* sur-tout dans l'île de l'Anguille.

JAVART, ou **JAVAR**. f. m. Terme de Maréchallerie. Maladie de cheval. C'est une petite tumeur qui se réfout en apostème, ou bourbillon, qui se forme au pâturon sous le boulet, & quelquefois sous la corne. *Tumor in equi suffragine*. Un *javart nerveux* est celui qui vient sur le nerf. Et *javart encorné* celui qui vient sous la corne. Il faut dessoler le plus souvent un cheval, quand il a un *javart encorné*.

JAVE. f. m. & f. Nom d'un peuple de l'Inde; dans la presqu'île, au-delà du Gange. *Javus, a.* Les *Javes*, peuple belliqueux & féroce.

JAVEAU. f. m. Terme des Eaux & Forêts. Nom qu'on donne à une île faite nouvellement au milieu d'une rivière par alluvion, ou amas de limon & de sable. *Alluvies*. L'Ordonnance parle souvent des atterrissements & *javeaux*.

JAVELÉ. EE. part. On appelle Avoines *javelées*, celles dont le grain est devenu noir & pesant par la pluie qui les a mouillées, tandis qu'elles étoient en javelles. **Ac.** **Fr.** Celles qui ne sont point *javelées* ont le grain noir & blanc.

JAVELER. v. a. Mettre le blé sur terre, & le disposer en javelles pour le faire sécher. *Spicas in mergites cogere*. Il est tems de javeler ce blé. Il est aussi neutre. Il faut laisser *javeler* le blé pendant trois ou quatre jours, c'est-à-dire, le laisser sécher. Quand le temps est humide, le blé est long-tems à *javeler*.

JAVELEUR. f. m. Celui qui javèle. *Qui spicas in mergites cogit*. Il n'y a pas assez de *Javeleurs* dans ce champ.

JAVELINE. f. f. Arme d'*hast*, ou demi-pique, dont les Anciens se servoient tant à pied qu'à cheval. *Hasta*. Elle avoit cinq pieds & demi de long & son fer avoit trois faces aboutissantes en pointe. Il lui fit donner une *Javeline* qu'il prit de la main gauche. **VAUG.**

JAVELLE. f. f. Ce qu'un moissonneur peut couper de grain d'une seule fois: grosse poignée de froment coupé qu'on laisse sur le champ pour le dessécher, ou, comme l'on dit, se javeler, avant qu'on le mette en gerbes. *Spicarum merges*. Il faut trois ou quatre *javelles* pour faire une gerbe.

Ce mot vient de *capella*, diminutif fait de *capus*, qui signifie poignée, car c'est en effet une poignée d'épis **MEN.** D'autres qui prétendent qu'on disoit autrefois *havelle*, le dérivent de *hapsus*, dont Celsus s'est servi pour signifier poignée.

JAVELLE, se dit aussi des petits faisceaux de fermen, & de quelques fagots ou bottes d'échalas & de lattes. Les *javelles* doivent contenir 50 échalats. On dit parmi les Tomeliers, qu'un baril est tombé en *javelle*, lorsque les douves & les fonds se séparent.

JAVELLE, est aussi un coulant d'eau entre une petite île & le bord de la rivière. Dans le Cartulaire de Saint Maur près de Paris, est porté qu'il y a à Saint Maur des faulxâies, des îles, des gorges & des *javelles*. C'est de là que le moulin de *javelle* a tiré son nom.

JAVELOT. f. m. Javeline plus courte & plus grosse que ne sont les javelines ordinaires, ou flèche qu'on lance sans le secours de l'arc contre l'ennemi. *Spiculum*. Il y avoit chez les Romains plusieurs sortes de *javelots*, qui avoient tous leurs noms différens, mais dont pourtant on ne dit rien ici, parce que ces noms ne se peuvent rendre en François. Lancer le *javelot*. **ABLANC.**

Dans les jeux agonistiques les athlètes avoient une espèce de dard qu'ils lançoient contre un but, & celui qui approchoit le plus près du but, remportoit le prix à cet égard.

Ce mot vient de *capulottus*, diminutif de *capulus*, qui est dit comme si le *javelot* étoit tout manche; à cause qu'on le darde en le tenant par le milieu. **MÉNAGE.** D'autres le dérivent de *jaculum* à *jaculando*, comme Du Cange, qui témoigne qu'on disoit *gaveloces*, pour *spicula*, dans la basse Latinité.

JAVELOT, se dit aussi d'un forte de serpent qui s'élance sur les hommes, & qu'on appelle en Latin *Cenchrus*.

Jaculus. On prétend que c'est le *Kippoꝝ* des Hébreux & de l'Écriture. Agatharchides, Diodore de Sicile, Strabon & Pline, disent que c'est le plus mauvais des insectes de l'Afrique, que les blessures qu'il fait sont incurables, qu'on ne peut l'éviter, qu'il s'élançe à plus de vingt coudées. Ammien Marcellin, & Lucain, *Pharf. v. 677.* & *L. IX. v. 720.* disent qu'il y en a aussi dans l'Idumée & dans l'Arabie. Lucain parle de la rapidité avec laquelle il s'élançe sur les passans, *L. IX. v. 822. L. VI.* Voyez Bochart, *Hieroz P. II, L. III, C. 11,* & ci dessus *Acontias*.

JAVELOT, est aussi un terme de Moissonneur, qui signifie une Brasse d'avoine fauchée, & amassée avec le fauchet. *Javelle* est le vrai mot.

JAVER. Ville du royaume de Bohême, en Silésie, dans la Principauté de même nom dont elle est Capitale. Elle est à quatre milles de Schweidnitz, à huit de Breslau, la Principauté de Javer, contrée du Royaume de Bohême, dans la basse Silésie, touche à la haute Bohême au midi, & à la haute Lusace au couchant. Elle a les principautés de Sagan & de Glogaw au nord; celle de Lignitz & de Schweidnitz à l'orient.

JAUFFNDEIGRA, s. m. Terme de Calendrier. Nom du troisième mois des Islandois. Il répond au mois de Mars. C'est le mois de l'équinoxe du printemps, & *Jauffndeigra manudar* signifie Mois équinoctial.

JAUGE. s. f. *Norma, index*. Art de réduire à une mesure connue ou cubique, la consistance ou capacité inconnue des vaisseaux, particulièrement de ceux qui ont quelque rondeur. La *jauge* enseigne combien un tonneau de mer qui pèse 2000 livres contient de pieds cubes d'eau, combien un muid, une barrique, tiennent de pintes. Plusieurs Auteurs ont écrit de la *jauge* & de l'arpentage.

Ce mot de *jauge*, & les suivans qui en sont dérivés, s'écrivoient autrefois avec une *l*, *jaulge*, *jaulgeur*, &c.

Ce mot vient du Latin *galba*, qui signifie *gros & gras*; car *jauge* signifie proprement la mesure de la pipe par l'endroit le plus gros. **MÉNAGE**. Du Cange le dérive de *galo*, qui est une espèce de mesure chez les Anglois; ou de *jalo*, d'où on a fait aussi *jale*. (Nous avons remarqué ci-dessus que *galo*, ni *jalo*, ne sont point des mots Anglois, on dit *galon*.) En un autre endroit M. Du Cange le dérive de *gagga*, qu'on a dit dans la basse Latinité, dans le même sens. Il témoigne aussi qu'il y avoit des jaugers de draps & de pain, aussi-bien que des tonneaux, c'est-à-dire, des marqueurs & des mesureurs.

JAUGE, est aussi un instrument ou broche de fer, qui est une espèce de compas de proportion, sur lequel sont marquées plusieurs lignes qui servent à faire la réduction sur le champ de la capacité de tous les vaisseaux quelque irréguliers qu'ils soient, à une mesure commune & connue. En Latin, *bolis*.

On s'en sert pour marquer la quantité de vin qui est dans un tonneau. On fait entrer la *jauge* par la bonde, on la pousse perpendiculairement jusqu'au fond du tonneau. La ligne de division entre le mouillé & le sec donne la hauteur du vin dans le tonneau, & par conséquent la quantité à-peu-près qui reste.

JAUGE, est encore la mesure commune & connue qu'un vaisseau doit contenir, selon le différent usage des lieux. Ce muid contient tant de pintes, il est de *jauge*. *Legitimum dolium, probatum*. On dit aussi, quand on sert une grande bouteille, un grand verre de vin, qu'ils sont de *jauge*; pour dire, qu'ils contiennent la mesure & au delà.

JAUGE & COURTAGÉ. Droit d'Aide qui se leve avec le gros & l'augmentation sur les vins, eaux-de-vie, bières, cidres & autres boissons, lorsqu'ils sont vendus, ou qu'ils changent de main. Le droit de *Jauge* ne se paye qu'une fois par an, lors de la première vente. Le droit de *Courtage* se paye autant de fois que le vin est vendu, ou qu'il change de main. Les droits de *Jauge & Courtage* se levont dans les Directions d'Angers, de Caen, de Langres, de la Rochelle, de Laval & de Lyon.

JAUGER. Les Fontainiers se servent aussi de ce terme pour signifier une certaine mesure d'eau, dont on veut sa-

voir la quantité de pouces. C'est une petite boîte percée de plusieurs trous de différens diamètres. On expose cette boîte à une source, tous les trous bouchés. Elle s'emplit & se répand. On débouche alors le plus petit trou, puis le suivant, & ainsi de suite, jusqu'à ce que la boîte laissée échapper par les trous ouverts autant d'eau qu'elle en reçoit de la source, en demeurant toujours pleine. Les trous débouchés donnent la quantité d'eau qu'on cherche à connoître.

JAUGE, est aussi un terme de Charpentier, qui signifie une petite règle de bois dont se servent les Charpentiers pour tracer leurs ouvrages, & couper sur le trait.

Plusieurs autres ouvriers ont leurs *jauges* qui servent à déterminer les différentes mesures de leurs ouvrages.

JAUGE, parmi les Jardiniers, signifie un espace de terre qu'on laisse vide en faisant un labour profond. Il signifie aussi une fouille de tranchée, afin que dans cet espace on ait la commodité d'y jeter des terres qui sont à labourer, faisant en sorte qu'il reste une *jauge* pareille à la première jusqu'à la fin de la tranchée, & alors on remplit cette dernière *jauge*, soit avec les terres qu'on a mises hors de la tranchée pour la première *jauge*, soit avec des terres prises d'ailleurs. **LA QUINT**.

JAUGE, signifie encore, en termes de Jardinier, la mesure de la profondeur qu'on veut donner à une tranchée; & cette *jauge* est un bâton d'une longueur semblable à celle de cette profondeur. Il faut toujours suivre cette mesure pour entretenir la même profondeur & la même superficie sans y rien changer. Ainsi l'on dit, avoir sans cesse la *jauge*, pour ne se point tromper en faisant la tranchée. **LA QUINT**.

A vive jaugé, en termes de Jardinage, se dit de la manière de fumer un jardin, & signifie amplement, abondamment. Quelquefois il s'agit de fumer à *vive jaugé*, c'est-à-dire, de fumer amplement, & un peu avant dans le fond de la terre, & quelquefois aussi il s'agit de ne fumer que légèrement la superficie. **LA QUINT**.

JAUGEAGE. s. m. L'action de jauger. *Doliaris vini modi inquisitionis*. Il entend fort bien le *jaugeage*. Il a fait le *jaugeage* de tous ces vaisseaux.

JAUGEAGE, se dit aussi du Droit que prennent les Jaugers, les Officiers qui jaugent. *Inquisitionis mensuris mercis*. Il y a tant pour le droit de *jaugeage*.

JAUGER. v. a. Mesurer avec la *jauge* la capacité d'un vaisseau, & la réduire à une mesure commune & connue. *Ad holidem doliaris vini modum exigere*. On dit aussi en Maçonnerie, *Jauger* une pierre, pour voir si elle est d'épaisseur. C'est appliquer une mesure d'épaisseur ou de largeur vers les bouts d'une pierre, pour en faire les arrêtes, ou les surfaces opposées parallèles. *Jauger* une pierre signifie souvent la même chose que la retourner. Voyez **RETOURNER**. **FRÉZIER**.

JAUGEUR. s. m. C'est un Officier de ville qui fait l'art de jauger, ou qui a titre & pouvoir de jauger. *Mensor doliarius*. Un juré *Jaugeur*. Le *Jaugeur* doit imprimer sa marque sur le vaisseau avec une rouanette, & y mettre la lettre B, si la *jauge* est bonne; la lettre M, si elle est trop foible ou moindre; & la lettre P, si elle est plus forte, avec un chiffre qui marquera le nombre de pintes qui y seront de moins ou de plus. Chaque *Jaugeur* doit avoir sa marque particulière.

JAUMIERE. s. f. *Clavostiolum*. Petite ouverture à la poupe, par laquelle le timon répond au gouvernail pour le faire jouer. **POMEY**.

JAUNÂTRE. adj. m. & f. Qui tire sur le jaune. *Subflavus*.

JAUNAY. Nom de lieu. *Gelnacus*. Il est sur le Clin, aussi s'appelle-t-il *Jaunay* sur Clin, *Gelnacus ad Cenum, flumen*. **VALOIS**, *Not. Gall. p. 351, col. 1.*

JAUNE. adj. m. & f. Couleur éclatante qui réfléchit le plus de lumière après le blanc. *Flavus*. C'est la troisième des couleurs primitives. Voyez au mot **Cou-**

LEUR. Drap *jaune*. Fleur *jaune*. Teint *jaune*. Les feuilles des arbres deviennent *jaunes*, quand elles ne reçoivent plus l'eau de la sève. Il y a beaucoup de matières *jaunes*, ou obscures, qui se blanchissent lorsqu'on les mouille, & qu'on les fait sécher au soleil plusieurs fois, mais si elles sont blanches, & demeurent long temps à l'air sans être mouillées, elles deviennent *jaunes*, ainsi qu'il arrive à la toile & à la cire. Le papier & l'ivoire approchés d'un grand feu deviennent successivement *jaunes*, rouges & noirs. La toile de soie étant devenue *jaune* se blanchit par la fumée du soufre. On voit des arbres vigoureux, principalement des poiriers, qui ont le feuillage *jaune*. Si l'arbre poussé de grands jets *jaunes*, ce qui d'ordinaire arrive à quelques poiriers sur coignassier, qui étant plantés en terre un peu sèche & maigre se portent naturellement bien, ce défaut de feuilles *jaunes* vient de ce que les principales racines se trouvant à fleur de terre y sont altérées par les chaleurs de l'été. LA QUINT.

La *toile jaune*, est une grosse toile de ménage, telle qu'elle vient de dessus le métier, & avant que d'avoir été plusieurs fois blanchie.

JAUNE. f. m. Couleur *jaune*. *Flavum*, *flavus color*. Les Teinturiers font le *jaune* avec de la gaudes. On en fait aussi avec le curcuma, ou terra mérita, qui est une racine; & pour les moindres étoffes, avec la sarrette & la genestolle. La nuance du *jaune* est le *jaune naïf*, le *jaune citron*, le *jaune pâle*, le *jaune paillé* & le *jaune doré*. On compose le vert *jaune* du bleu & du *jaune*, & plusieurs autres verts. Avec le *jaune* & le rouge de garance & celui de bourre se font le *jaune d'or*, l'aurore, la couleur de souci, l'orange, la nacarate, l'isabelle, la couleur du chamois, qui font des nuances du *jaune*. De la nuance du *jaune* & du fauve se composent toutes les nuances de feuille morte & de couleur de poil. Les Peintres & Émailleurs font du *jaune* avec du masticot, qui est de la céruse poussée au feu, ou avec de l'ocre. Les Enlumineurs en font avec du safran, de la graine d'Avignon, de l'orcanette, &c. Après la mort de Charles de Bourbon, on fit peindre de *jaune* la porte & le seuil de son hôtel à Paris, devant le Louvre. C'étoit la coutume du temps passé, pour déclarer un homme traître à son Roi, de peindre sa porte de *jaune*, & de semer du sel dans sa maison, comme on fit dans celle de M. l'Amiral de Châtillon. BRANTÔME.

Le *jaune d'œuf*, est la partie du milieu de l'œuf qui sert de nourriture au poulet avec le blanc, tandis que la poule couve. Voyez ŒUF.

Ce mot vient de l'Italien *giallo*, ou de l'Allemand *geel*, ou du Latin *galbinus*, *geune*. On le dérive aussi du Latin *hyalinus*. MÉN.

JAUNE de Naples. f. m. Sorte de pierre ou de terre *jaune*, qui prend son nom du lieu où elle se trouve, & d'où nos Marchands la tirent.

JAUNE de Naples. Espèce de crasse qui s'amasse autour des mines de soufre. Quoique l'on s'en serve à fresque, sa couleur n'est pas si bonne que celle qui se fait de terre, ou d'ocre *jaune* avec du blanc.

JAUNE, se dit proverbialement en ces phrases. Ce beurre est *jaune* comme fil d'or, comme de l'or. Ce malade est *jaune* comme safran, *jaune* comme un coin. On dit aussi, qu'un homme fait des contes *jaunes*, quand il dit des choses incroyables. On dit aussi à quelqu'un, qu'on lui fera voir son bé-*jaune*; pour dire, qu'on lui fera voir qu'il s'est trompé qu'il est un ignorant. Ce proverbe est tiré de la Fauconnerie, & des oiseaux niais qui ont le bec *jaune*.

JAUNE à feuilles de Rue. Voyez RENONCULE.

GROSSE-JAUNE. Nom d'une espèce de figue. *Crassa ficus crocea*. Les *grosses-jaunes* sont un peu teintes, & carénées dedans, elles rapportent peu de fruit au printemps, & rapportent assez l'automne, mais elles ne sont guère délicates, ni les premières, ni les secondes. LA QUINT. P. III, c. 8.

GROSSE-JAUNE TARDIVE, est aussi une espèce de pêche qui quand le temps est propre pour sa maturité vient

en Octobre, mais elle mûrit difficilement, comme toutes celles de ce temps-là. LA QUINT. P. III, c. 9.

JAUNE D'ITALIE. Voyez RENONCULE.

JAUNE-LISSE. f. f. Espèce de Pêche. Quand le temps est propre pour la maturité, la *Jaune-lisse* vient au mois d'Octobre. LA QUINT. Peu après il condanne & rejette la *jaune-lisse*, parce qu'elle mûrit difficilement. P. III, c. 11.

JAUNE-LISSE. adj. m. & f. Qui se dit des fruits dont la couleur est *jaune* & la peau lissée. *Croceus* ou *aureus* & *levis*. Le Brugnion *jaune-lisse* ne doit point paroître au mois d'Octobre, si l'on a d'autres pêches. Les nuits longues, souvent humides, & toujours froides, ne sont guère propres à faire de bons fruits, surtout des fruits à noyau. LA QUINT. Les pêches qu'on nomme *Jaune-lisse* viennent au mois d'Octobre. ID. P. III, p. 267.

JAUNE DE ROME. Voyez RENONCULE.

JAUNE TARDIVE, Pêche. Voyez Sandalie.

JAUNE. La Rivière *jaune*. Voyez HOANG.

JAUNET. f. m. Nom que donnent les enfans à toutes les petites fleurs *jaunes*. *Aureolus*, *luteolus*. C'est aussi le nom que le petit peuple donne à toutes les pièces d'or. Cet homme est bien riche, il a bien des *jaunets*.

JAUNET. adj. Il y a des lieux où l'on appelle Pain *jaunet*, une sorte de pain qui tient le milieu entre le pain blanc, & le pain bis.

JAUNIR. v. a. rendre *jaune*, teindre en *jaune*. *Flavo inficere*. On *jaunit* un corps, un plancher. On *jaunissoit* autrefois les maisons des rebelles & des banqueroutiers.

JAUNIR est aussi neutre, & signifie devenir *jaune*. *Flavescere*. Les blés, les fruits commencent à *jaunir*. Cet homme *jaunit* à vue d'œil. Près de son teint vermeil on voit *jaunir* les lis. LA SUZE.

JAUNIR. Devenir *jaune*, se dit des marchandises blanches qui deviennent *jaunes* pour être trop long-temps exposées à l'air.

JAUNIR. part. & adj.

JAUNISSE. f. f. Maladie qui rend *jaune*, & qui vient d'un dégoût de bile. *Icterus*. Voyez ICTÈRE. Les Journaux ont parlé d'une fille malade de la *jaunisse* qui communiquoit une couleur de citron à l'argent qu'elle portoit dans sa poche.

JAUNISSE. En Botanique désigne une maladie des plantes. C'est la couleur *jaune* des feuilles avant la saison où elles doivent romber. Cette couleur des feuilles annonce que le terrain est usé, ou que quelque insecte a attaqué les racines.

JAUNSTEIN. Bourg d'Allemagne dans la Basse-Carinthie, vers les confins de la Carniole.

JAVOLS, ou JAVOULS. Nom d'un lieu du diocèse de Mende, dans le Gévaudan. Quelques uns croient que c'est le *Gabali* des Anciens. VALOIS, *Not. Gall. p. 214, col. 1.* Voyez ci-dessous JAVOUX.

JAVOTTE. f. f. *Genovesa*. Nom d'une petite fille, qui veut dire petite Genevoise. Ce nom ne se donne qu'à des filles de basse condition.

JAVOUX. *Javoutium*. Anciennement *Gabalus*, *Gabali*, *Gabalum*, *Anderitum*, *Anderidum*. C'étoit autrefois une ville Épiscopale; maintenant ce n'est qu'un village de France, situé dans les Cévennes, à quatre lieues de Mende, où est aujourd'hui l'Évêché.

JAVRON. Nom d'un lieu situé dans le Maine, province de France. *Gabro*, & plus récemment *Gabronium*. Ce lieu étoit entre le Maine & la Sarthe, & donnoit son nom à une petite contrée. *Gabronensis ager*. VALOIS. *Not. Gall. p. 215, col. 1.*

JAUSE. Lieu, que quelques-uns prennent pour l'ancien *Jalgeium*, fort château dans le Sonnois. VALOIS. *Not. Gall. p. 248, col. 1.*

JAUSIR. v. n. Vieux mot. Jouir.

JAUTERAUX. Voyez JOUTERAUX.

JAWER. Voyez JAVER.

IAXARTES. Rivière d'Asie dans la Sogdiane, selon Ptolomée, dont les bords étoient habités par un grand peuple de Scythie, appelé *Iaxartes*.

JAYCZA, ou JAICKS. Nom d'une petite ville avec une citadelle très forte. *Jaycza*, *Gaitia*, *Jaitia*. Elle est dans la Bosnie, vers les confins de la Croatie, sur la rivière de Wultrina, entre la ville de Bagnaluka, & celle de Wihitz. *Jaycza* a été la résidence des anciens Rois, ou Despotes de Bosnie, elle appartenait maintenant au Turc. MATY.

JAYET. Voyez JAIS.

JAZER. Nom d'une ville de la Terre-Sainte, située à l'orient du Jourdain dans le Royaume de Séhon. *Jazer*. Elle étoit dans le pays de Galaad, occupée par les Amorrhéens Orientaux, à qui Moïse l'enleva. *Jazer* fut donné à la Tribu de Gad, qui le rebâtit. Elle étoit sur le torrent d'Arnon, qui en prit le nom de fleuve de *Jazer*, & il y avoit là proche un petit lac, qu'on appelloit la mer de *Jazer*. *Jazer* fut donné aux Lévités, & fut une ville d'asile. P. LUBIN. Josèphe l'appelle *Jazore*, *Jazorus*, d'autres *Gazer*, & Ptolomée *Gazore*. RÉLAND., *T. II*, p. 827.

JAZERAN. Voyez JASERANT.

JAZYGE. Nom de peuple de la Sarmatie Européenne. *Jazyngus*, *Jazyfa*. Les *Jazyges* Métanastes, *Jazyges Metanastæ*, sont d'anciens peuples, que les Rois de Pologne défirerent en Sarmatie, & qui se retirerent au-delà du mont Crapatz, entre la Tésile & le Danube, pays qui est aujourd'hui une partie de la Haute-Hongrie. Il y avoit d'autres *Jazyges*, qu'on appelloit Méotes, parce qu'ils habitoient le long des Palus Méotides, maintenant la mer de Zabache, du côté du couchant. Les *Jazyges* Méotes habitoient vers les Palus Méotides, entre les Naubares & Roxalans, & occupoient une partie de ce que nous appellons aujourd'hui la petite Tartarie. Plinè & Strabon en parlent, le premier, *L. IV*, c. 12; & le second, *L. VII*. Gromerus dit en Latin *Jazyngus*.

IBANOGOROD. Voyez IVANOGOROD.

IBA PARANGA. f. m. Espèce de prunier du Brésil, dont le fruit est doux, & renferme un noyau de la grosseur & de la figure d'une amande, dans lequel sont renfermées trois amandes. Il est bon à manger; mais on ne lui attribue aucune propriété, non plus qu'à l'arbre qui le produit. RAY, *Hist. Plant.*

IBAR. Rivière de la Serbie. *Ibarus*, anciennement *Mofchius fluvius*. Elle se joint à la petite Morawe, vis-à-vis de la ville d'Isar, & va se décharger dans la grande Morawe, au dessous de Nissa. MATY.

IBAR. Petite ville de la Turquie en Europe. *Ibara*. Elle est dans la Serbie, sur une petite rivière qui porte son nom, vers les montagnes d'Argentaro, & les confins de l'Albanie. MATY.

IBAYCAVAL, ou NERVIO. Rivière de la Biscaie en Espagne. *Nerva*, *Nervius*, *Nanfa*, *Nesua*. Elle a sa source vers les confins de la vieille Castille, & la ville de Trevinno, passe près de Messana, & va se décharger dans la mer de Biscaie, à Bilbao. MATY.

IBE. Ville & principauté d'Espagne, dont parle Tite-Live à l'occasion de Borbis & Orfina, deux Princes cousins germains, qui se la disputèrent par un duel. IBEXUMA. f. m. Arbre fort commun dans le Brésil, qui porte un fruit sphérique de la grosseur d'une balle de paume, qui est de couleur verte avant que d'être mur, couvert de tubercules de couleur brune, & contient une matière semblable à de la glu. Il noircit quand il a acquis sa maturité, & se partage en cinq parties égales, dans chacune desquelles sont enfermées des semences brunes, rondes & oblongues, de la grosseur de celles de moutarde. L'écorce de cet arbre est gluante, & sert aux mêmes usages que le

façon d'Espagne. Elle vaut beaucoup mieux que le fruit Saboon ou Quity, dont l'acrimonie nuit aux étoffes & au linge. RAY, *Hist. Plant.*

IBELIN. Voyez GETH.

IBÈRE, ou IBÉRIEN, ENNE. f. m. & f. Nom ancien de peuple. *Iberus*. On l'a donné aux anciens habitans de l'une & de l'autre Ibérie, dont nous allons parler.

Voit pourtant sous ses loix & le Nil & l'Ibère.

Voit l'Euphrate soumis & le Rhin tributaire.

BREB.

Nos Poètes se servent encore de ce mot pour figurer les Espagnols d'aujourd'hui, & il a de la grace dans les vers.

Ces deux nobles rivaux le François & l'Ibère.

L'ABBÉ GENEST.

On trouve aussi le nom d'*Ibérien* dans le même sens: ce mot n'est bon que dans les vers, & en prose seulement, quand on parle des anciens Espagnols appelés en Latin *Iberi*, ou de certains peuples de l'Asie.

IBÈRE. Nom d'un fleuve d'Espagne, *Iberus*. Nous l'appelons aujourd'hui l'Ébre; mais on peut dire l'*Ibère* quand on parle de l'antiquité, sur-tout en Poésie.

L'aspect du Sicoris, & celui de l'Ibère,

Rend leur soif plus ardente, & leur sort plus sévère.

BREBEUF.

IBÉRIE. Nom de Contrée. *Iberia*. On a donné anciennement ce nom à deux différens pays. Le premier étoit une contrée de l'Asie, séparée vers le nord de la Sarmatie Européenne par le mont Caucase; elle avoit au couchant la Colchide, au levant l'Albanie, & au midi la grande Arménie. Ce pays est celui qu'on nomme aujourd'hui la Géorgie propre, & qui comprend les Principautés de Carduel & de Kacheti. Les Anciens ont aussi donné le nom d'*Ibérie* à l'Espagne, à cause apparemment de la rivière d'Ébre, qu'ils nommoient *Iberus*. D'autres disent qu'elle prit ce nom d'un ancien Roi de ce pays nommé Ibéris. Il y a de l'apparence qu'il n'y eut d'abord que les environs du fleuve Ébro, *Iberus*, qui furent ainsi nommés. Arias Montanus prétend que l'Espagne tira ce nom de ses premiers habitans, qui vinrent de l'*Ibérie* d'Asie s'y établir sous la conduite de Tubal. Josèphe est aussi de ce sentiment, *L. I*. Varron, & après lui Plinè, *L. III*, c. 3. *L. VI*, c. 4, & c. 9, compte les Ibériens au nombre des peuples qui occuperent l'Espagne avant la fondation de Rome. Au contraire Mégastène dans Eusèbe, *Præp. Ev. L. IX*, c. 41, & Strabon *L. I*, disent que les *Ibères* Occidentaux sous la conduite de Nabucodrosor, s'emparèrent de la Libye, & de l'*Ibérie* Asiatique. Denys le Géographe, & Socrate, dans son Histoire Ecclésiastique, *L. I*, c. 16, suivent aussi cette opinion, qui n'est pourtant pas la plus commune, ni la plus vraisemblable. C'est de l'Orient que sont venues les Colonies qui ont peuplé l'Occident, & il n'est guère croyable que des habitans d'Espagne aient été se confiner dans un pays aussi éloigné & aussi septentrional que l'*Ibérie* d'Asie. D'autres soutiennent avec encore plus de probabilité que ces peuples ne viennent point l'un de l'autre. En effet, Appien dit qu'ils ne ressembloient en rien, ni dans leurs mœurs, ni dans leur langue. Bochart, qui est de ce sentiment dans son Chanaan, *L. I*, c. 35, tire avec raison de la langue Phénicienne le nom des *Ibères* d'Espagne. עבר, *Eber*, en Phénicien, signifie *transitus*, passage, & tout ce qui est ultérieur; car עבר, est aussi *trans*, au-delà: *Ibrin* au pluriel signifie *termini*, les termes, les fins. Ainsi les Phéniciens appelèrent les habitans d'Espagne *Ibères*, parce qu'ils étoient du côté de l'occident,

au bout du monde connu , & c'est apparemment pour la même raison qu'on a encore donné dans les premiers temps le nom d'*Ibérie* à la Gaule , & celui d'*Ibérie* à l'Irlande.

IBÉRIEN, ENNE. f. m. & f. Voyez **IBÈRE**. La conversion des *Ibériens* , peuples voisins du Pont-Euxin , fut merveilleuse. Une femme Chrétienne étant captive chez eux , attira leur admiration par la pureté de sa vie , sa sobriété , sa fidélité , son assiduité à l'oraison , qui lui faisoit passer les nuits entières dans ce saint exercice. Les barbares étonnés lui demandoient ce que cela vouloit dire. Elle déclara simplement qu'elle servoit ainsi le Christ son Dieu. Ce nom étoit aussi nouveau que le reste ; mais sa persévérance excitoit la curiosité naturelle des femmes , pour savoir si ce grand zèle de religion étoit de quelque utilité. C'étoit leur coutume quand quelque enfant étoit malade , que la mere le portât par les maisons , pour s'informer si quelqu'un savoit un remède. Une *Ibérienne* ayant ainsi porté son enfant par tout inutilement , vint aussi trouver la captive. Elle lui dit qu'elle ne savoit aucun remède humain ; mais que Jésus Christ son Dieu pouvoit donner la santé aux malades les plus désespérés. Ayant donc mis l'enfant sur le cilice , qui lui servoit de couche , & ayant fait sur lui sa prière , elle le rendit guéri à sa mere. Elle guérit de même la Reine des *Ibériens* , qui se fit porter à elle sur le bruit du premier miracle. Ces prodiges , exposés aux hommes par le Roi , & par la Reine aux femmes , déterminèrent les *Ibériens* à embrasser la foi , & à bâtir des Églises. C'est ce que rapporte Ruffin , *Lib. I , cap. 10.*

I B I.

IBIBIRABA. f. m. C'est un Arbre du Brésil qui porte des baies , une fleur en rose , & un fruit gros comme une cerise , dans lequel on trouve plusieurs noyaux que l'on mange avec sa chair. Ce fruit est doux , & tient un peu du goût de la résine : mais lorsqu'on en mange beaucoup , il irrite la gorge de même que le poivre. On emploie ses feuilles & ses fleurs , mêlées avec le camara , dans les lotions des pieds , pour appaiser les maux de tête. On tire de ses fleurs , cueillies avant le lever du soleil , aussi bien que de ses feuilles , par la distillation , une eau rafraîchissante & mondificative , qui est excellente pour les inflammations des yeux. RAY , *Hist. Plant.*

IBIBOHOCA. f. m. Serpent du Brésil fort venimeux. Son corps est tacheté de rouge , de noir & de bleu.

IBIRACUA. f. m. Nom d'une espèce de serpent qui se trouve dans l'Amérique méridionale.

IBIRAPITANGA. f. m. Nom que les Indiens donnent à un grand arbre du Brésil , qu'on appelle autrement *bois du Brésil* ; ou *arbre du Brésil*. Le bois de cet arbre sert pour teindre en rouge. Il ressemble aux chênes en grandeur.

IBIS , f. m. ou **CIGOGNE NOIRE**. *Ibis* , *Cigognia nigra*. Oiseau d'Égypte , espèce de Cigogne qui se nourrit de serpens , & qui en détruit une grande quantité. Tous les Auteurs conviennent que l'*Ibis* est une véritable espèce de Cigogne ; les Egyptiens après leur mort les embaumoient pour les conserver , leur rendoient de grands honneurs , & leur faisoient des espèces de funérailles. Pour ce qui est de sa figure & des couleurs de son pennage , de loin son dos paroît tout noir , mais à le regarder de près il est de la couleur d'un vanneau , ou d'un corbeau de bois , dans le pennage desquels le noir paroît mêlé de vert , ou d'une couleur tirant sur le bleu , mêlé d'un peu de couleur de pourpre ; son ventre & ses côtés sous les ailes sont blancs ; cet oiseau est fort grand ; son bec est pareillement grand , robuste , & de couleur d'écarlate aussi-bien que ses jambes & ses pieds ; la longueur du bec depuis la pointe qui est un peu courbée jusqu'au commencement des plumes de sa tête , est de huit doigts , son cou est long d'un pied , ou de quatorze doigts ; son dos & sa poitrine sont larges comme le corps d'une oie , les doigts de ses pieds paroissent séparés , le commencement est

joint d'une membrane comme celle des oiseaux à pied plat , principalement entre les deux grands doigts , celui du milieu est long de cinq doigts , sa langue est fort courte , les grandes plumes de ses ailes sont plus noires que les autres : à l'endroit où les ailes sont jointes au corps de l'oiseau , il y a une grande cavité qui s'étend en arrière , la partie de devant des plumes est renfermée de celle de derrière.

Aristote , après Hérodote , a fait mention de deux espèces d'*Ibis* , l'une noire , l'autre blanche ; mais Bellerophon attribuoit à la cigogne ce qu'il dit de la blanche , & que la noire étoit l'*Ibis* des Egyptiens. Dapper dit que l'*Ibis* blanc se trouve par toute l'Égypte , mais que le noir ne se trouve que vers Damiette ; que le blanc a la tête comme le corbeau aquatique , le bec pointu & plus épais que le pouce du côté de la tête. Élien dit qu'il a quatre-vingt-seize coudées de boyaux. Quand on le transporte d'Égypte il se laisse mourir de faim ; on dit pourtant qu'on en trouve autour d'un lac d'eau douce près de Licha dans l'extrémité de l'Afrique.

Les *Ibis* tirent leur nourriture des serpens & de toutes sortes d'insectes , & quelquefois des herbes & graines qu'ils rencontrent ; ils font du bruit avec leur bec comme la cigogne blanche.

Aldrovand rapporte que la chair de l'*Ibis* est rouge comme du saumon , & qu'elle est douce ; mais que la peau en est très-dure , & sent fort la sauvagine. L'*Ibis* est fort sujet à la vermine.

L'on croit que c'est de lui que l'on a appris l'usage des lavemens , & non pas de la cigogne. Appian & Élien , rapportent que cet oiseau vit très long temps , & qu'il fait son nid sur les palmiers. La plupart des Anciens , du nombre desquels est Aristote , rapportent que de leurs œufs naît le Basilic. Ils disent que les Egyptiens adoroient l'*Ibis* comme un Dieu , parce qu'il mange les serpens. C'étoit un crime capital de tuer un *Ibis* , ou volontairement , ou par mégarde , de même qu'un épervier. Leur scrupule , ou plutôt leur superstition sur cela alloit si loin , que lorsque l'armée Égyptienne fut sur le point de combattre Cambyse , près de Péluse , quelques *Ibis* ayant paru devant elle , aucun soldat n'osa tirer , de crainte de blesser les *Ibis* , & Cambyse prit Péluse. *Poëten. L. VII. Solin. C. 34.* dit que l'*Ibis* mange les œufs des serpens , qu'il les porte à ses petits qui en sont fort friands ; que ce n'est pas seulement en Égypte , mais encore en Arabie qu'on en voit , & qu'ils rendent ce service aux habitans de dévorer toutes les troupes de serpens ailés qui sortent des marais & des eaux ; qu'ils pondent leurs œufs par le bec ; que ceux des environs de Péluse sont noirs , & tous les autres blancs. Saumaïse réfute Solin , *p. 418* , sur ce qu'il dit qu'ils pondent par le bec , & il montre fort au long que l'opinion des Anciens étoit seulement qu'ils concevoient par le bec , comme les corbeaux. Élien , *L. X. de Anim. C. 39* , dit que quand l'*Ibis* cache sa tête & son cou sous ses ailes , il a la figure d'un cœur ; que pour éviter les chats il fait son nid sur les palmiers. Voyez Hérodote dans son Euterpe ; Plin , *L. X. c. 29*. Vossius , de *Idolol. L. III. c. 74, 78, 82 & 96*. Dieu défendit aux Israélites de manger de l'*Ibis*. Entre les oiseaux voici ceux que vous ne mangerez point , & que vous aurez soin d'éviter. . . . le chathuant , le plongeon , l'*Ibis*. SACY , *Levit. XI, 13, 17.*

IBORG , ou **IBURG**. Petite ville du Cercle de Westphalie , en Allemagne. *Iburgum*. Ce lieu est sur la rivière de Colberk , dans l'Évêché d'Osna-brug , à trois lieues de la ville de ce nom , du côté du midi. Les Évêques d'Osna-brug font souvent leur résidence à *Iborg*. MATY. Long. 25°. 46'. lat. 52°. 20'.

IBOS. Petite ville de France dans le Bigorre , à deux lieues de Tarbes.

I B R.

IBRAHIM. f. m. C'est en Arabe la même chose qu'Abraham en Hébreu & dans notre langue : *Ibrahim* , *Ibrahimus*. Nous employons ce mot en parlant des Arabes , ou des Turcs qui l'ont porté , & nous le retenons dans notre langue ; c'est l'usage. *Ibrahim* Iman ,

c'est à dire, Chef de Religion, ou de secte, étoit fils de Mohammed, qui descendoit du frere aîné des deux premiers Kalifes de la Maison des Abassides. Amurat avoit un frere qui fut depuis le Sultan *Ibrahim*, & que ce même Amurat négligea comme un Prince stupide qui ne lui donnoit point d'ombrage,

*L'imbécille Ibrahim, sans craindre sa naissance,
Traîne, exempt de péril, une éternelle enfance:
Indigne également de vivre & de mourir,
On l'abandonne aux mains qui daignent le nourrir.*

RACINE.

Mais il ne faut point dire *Ibrahim*, en parlant des autres Abrahams, quoique les Arabes les appellent *Ibrahims*; il ne faut point, dis-je, le faire même en rapportant ce qu'en disent les Arabes. Ainsi je ne dirois point: Les Arabes prétendent descendre d'*Ibrahim*, aussi-bien que les Israélites, au lieu de descendre d'*Abraham*, quoique les Arabes appellent ce Patriarche *Ibrahim al Nabi*; c'est-à-dire Abraham le Prophète.

Quelques-uns écrivent *Hibrahim* avec une *H*; ainsi l'écrivit Vigenère, Continuation de l'Histoire des Turcs, & Du Loir dans son Voyage du Levant, *Lettre IV, p. 114 & suiv.* où il parle de l'avènement à la Couronne de Sultan *Hibraim*, frere de Sultan Mourat, qui avoit ordonné qu'on l'étranglât. D'abord Sultan *Hibraim* fut saisi de cette pâle frayeur que donne aux plus hardis l'approche & la présence de la mort. Du Loir. Mais il faut écrire *Ibrahim*. Ce n'est qu'un élifen Arabe & en Turc, & un aleph en Hébreu.

IBRAHIMIAH. Voyez ABRAHAMMIEN.

IBRAHIMLIC. Lieu de Perse, à vingt-sept lieues de Bagdad, vers le Courdistan. Il est remarquable par le mausolée d'un Santon, mort en odeur de sainteté dans l'opinion des Mahométans.

IBROS. *Iberia*. C'étoit anciennement une petite ville de l'Espagne Bétique. Ce n'est maintenant qu'un petit village, situé dans l'Andalousie, à une lieue de Barca, du côté du nord. MATY.

IBS. Voyez IPS.

IBUM. f. m. Nom que les Rabbins donnent à la cérémonie d'un frere qui épouse sa belle-sœur, veuve de son frere, mort sans enfans, comme il étoit permis de le faire suivant la Loi Mosaique. *Deuter. c. 25.*

IBYARA. f. m. Nom d'un serpent du Bresil. *Ibiara, a.* On prétend que *l'ibyara* produit le même effet que l'hémorroïs; c'est-à-dire, qu'il dissout tellement le rillu du sang, par le venin que sa morsure insinue, que cette liqueur sort en forme de sueur par tous les pores de la peau. M. Allior de Musséy, dit dans sa Dissertation sur la sueur de sang de Jésus-Christ, que ceux qui sont mordus de *l'ibyara*, suent le sang par tous les pores de la peau.

J. C.

J. C. en abréviation signifie JÉSUS-CHRIST, ou Jurisconsulte.

I C A.

ICACO. f. m. Prunier de l'Amérique. Il y en a quatre espèces qui ne possèdent aucune propriété médicinale.

ICADES. f. pl. Nom d'une ancienne fête que les Philosophes Épicuriens faisoient à l'honneur d'Épicure. *Icades*. Les *Icades* se célébroient tous les mois. PLINIE, *L. XXXV, c. 2.* Le jour des *Icades* étoit le 20^e de la Lune ou du mois qui étoit celui qu'Épicure vint au monde. C'est de là qu'est pris le nom d'*Icades*; car *icadis* signifie une vingtaine, de *icoci*, vingt. Ils ornoient leurs chambres ce jour-là: ils portoient en cérémonie dans leurs maisons, de chambre en chambre, ses portraits, & faisoient des sacrifices. Voyez Athénée, *L. VII*, & Plin. déjà cité.

ICADISTE. f. m. Épicurien. *Icadista*. On donna ce nom aux Épicuriens, du nom de la fête des *Icades*, qu'ils célébroient tous les mois à l'honneur d'Épicure.

ICANATE. f. m. Terme d'Histoire & de Milice. *Icanatus*. Les *Icanates* étoient dans l'Empire Grec des sol-

dati qui faisoient la garde dans les dehors du Palais. Ce corps de troupes avoit pour chef un Officier qu'on appelloit Domestique.

ICAQUE. f. m. Sorte de petit prunier qui croît aux Antilles en forme de buisson. Ses branches sont revêtues en tout temps de petites feuilles languettes, & ornées deux fois l'an d'une infinité de belles fleurs blanches ou violettes qui sont suivies d'un petit fruit rond, de la grosseur d'une prune de Damas. Ce fruit étant mur devient blanc ou violet, comme étoit la fleur. Il est fort doux, & tellement aimé de certains peuples près du golfe d'Hondures, qui s'en nourrissent, qu'on les appelle *Icaques*. Pour empêcher leurs voisins à qui ces fruits manquent, d'y venir faire du dégât, lorsqu'ils ont atteint leur maturité, ils tiennent pendant ce tems-là, aux avenues de leur terre, des corps de gardes composés de l'élite de leurs meilleurs soldats, qui les repoussent vivement avec la flèche & la massue, quand ils se présentent.

ICARE. f. m. Nom d'un jeune homme fameux dans la fable. *Icarus*. Il étoit fils de Dédale, célèbre par son habileté dans les Mécaniques. *Icare* ayant été enfermé avec son pere dans le Labyrinthe que celui-ci avoit construit dans l'Isle de Crète, Dédale se fit à lui-même & à son fils des ailes pour se sauver en volant dans les airs. Mais *Icare*, contre l'avis de son pere, s'étant approché trop près du soleil, & la cire qui tenoit les plumes de ses ailes s'étant fondue, il tomba dans la mer, & cet endroit de la mer prit son nom.

ICARE, ou ICARIE. Est aussi dans l'Antiquité le nom de l'une des Cyclades, îles de la mer Égée. *Icarus, Icaria*. Cette île, dit Strabon, *L. X*, étoit fertile en pâturages. Ainsi Bochart tire son nom du Phénicien איכור, *Icar*, c'est-à-dire l'île du Pâturage. Mais cette île s'appeloit d'abord *Ichthyuse*, ou *Ichthyoesse*; c'est-à-dire, poissonneuse. C'est pourquoi d'autres aiment mieux tirer son nom de איכורי, *I-coure*, qui signifie l'île des Poissons.

ICARIE, est encore le nom d'une île de l'Océan septentrional. *Icaria*. On dit qu'elle a pris ce nom d'*Icare* fils de Dédale, Roi d'Écosse, qui y a régné, & donna des loix aux Insulaires. Il ne croît point de blé dans ces îles; les habitans n'y vivent que de poisson. Ils ne souffrent point les étrangers parmi eux, & n'en reçoivent tout au plus qu'un à la fois pour apprendre sa langue. En 1390, Zuchmin, Roi de quelques autres îles septentrionales, y fit descente; mais il fut repoussé par les Icarieus.

ICARIE. Voyez NICARIA.

ICARIEN, ENNE. adj. Nom que les Anciens donnent à la mer, dans laquelle *Icare* tomba. *Icarius, a.* La mer *Icarienne* est une partie de la mer Égée, qu'on nomme aujourd'hui *mare di Nicaria*.

ICARIUS. f. m. Nom d'un fils d'Oébaie, qui fut changé en aspre. *Icarius*. Bacchus ayant donné une outre pleine de vin à *Icarius* pour en communiquer l'usage aux hommes, il en fit boire à des moissonneurs de l'Attique fort altérés. Ils en burent trop, & s'enivrèrent. Après avoir cuvé leur vin, & être revenus de leur ivresse, ils s'imaginèrent que c'étoit du poison qu'on leur avoit donné, & tuèrent *Icare*, dont ils jetterent le corps dans un puits. Une chienne qu'il avoit, appelée *Moëra*, retourna à Érigone fille d'*Icarius*, la prit de ses dents par sa robe, & la tira au lieu où l'on avoit jetté le corps de son pere. Érigone mourut de douleur; *Moëra* la suivit, & Jupiter par pitié les transporta tous au Ciel, & les changea en Astres. *Moëra* est la Canicule, *Icarius* le Bootes, & Érigone la Vierge.

ICASTIQUE. adj. m. & f. Terme dogmatique. Doit-on préférer le genre *icastique* au phantastique, ou pour parler plus clairement, faut-il représenter les hommes tels qu'ils sont, ou les représenter d'imagination, tels qu'ils devroient être. *Mém. de Trév.*

ICEST. Pronom. Vieux mot. *Icelle*, celle-là. *Poës. du Roi de Nav.*

I C D.

ICDIE. Souffcription usitée par les Princes de Galles. On dit en terme de Diplomatie *l'icdie* de ce Prince est

bien conservée. Les Princes de Galles mettent *Ic dien*, ce qui signifie en Saxon, selon Spleman, *je suis le Serviteur*.

I C E.

ICELE. f. m. Nom propre d'un fils du Sommeil. *Icelos*, *Icelus*. Il avoit la propriété de se changer en toutes sortes de formes. C'est pour cela qu'on l'appelloit *Icele*, *Icelos*, du verbe Grec *εικω*, qui signifie, *je suis semblable, je ressemble*. Les Dieux, dit Ovide, l'appelloient *Iceles*, & les hommes *Phoctor*, c'est-à-dire, qui épouvante. Cette fable étoit prise de différentes illusions qui font les songes dans le sommeil. *Voyez* Ovide, *Métam. L. XI, v. 639*

ICELUI, ICELLE. Pronom démonstratif & relatif. *Is*. Ce mot n'est plus en usage qu'en pratique, & signifie celui dont on a parlé auparavant. *Icelui* notre grand Conseil : c'est le commencement du dispositif de tous les arrêts de cette Jurisdiction. On doit pourtant regretter ce mot qui empêcheroit les amphibologies.

I C H.

ICHAR, ou ISCHAR. Nom d'une rivière de la Bulgarie. *Ichara*. Elle prend sa source dans les montagnes d'Argentario, & se décharge dans le Danube, vis-à-vis de l'embouchure de l'Aluta. Quelques Géographes la prennent pour la rivière qui séparoit anciennement la Haute Méfie de la Basse, & qui étoit nommée *Ciabras*, *Ciambus*, *Cebus* & *Cius*, que d'autres Géographes prennent pour la Morawe. **MATY.**

ICHARA-MOULI. f. m. C'est une racine qui croît aux Indes Orientales. Elle est extrêmement chaude. On en use dans une cuillerée d'eau chaude que l'on fait boire à ceux qui ont actuellement une douloureuse indigestion. Quelquefois elle cause le vomissement. On en use dans du suc de limon, & on la frotte sur les fronces, maladies de la peau, enflures provenues de la morsure des vipères. On l'emploie avec d'autres ingrédients contre la fièvre, & je ne sais combien d'autres maladies. On assure même qu'on fait fuir les serpens, en la leur présentant fraîchement coupée.

ICHBOROUGH, ICHBARAW. Nom d'un village du Comté de Nortfolk en Angleterre. *Ichborovia*. Quelques-uns le prennent pour l'ancienne *Iciani*, ou *Iciamos*, que d'autres placent à Théoford. **MATY.**

ICHIEU, ou ICHIN. f. m. C'est l'aune du Japon, avec laquelle on mesure les étoffes de soie & les toiles qui s'y fabriquent. *L'Ichien* est à peu près de trois aunes de Hollande.

ICHMIAZIN. Nom d'un gros bourg de la Perse, situé dans la province d'Érivan, à trois ou quatre lieues au couchant de la ville de ce nom. *Ichmiazinum*. Il y a dans ce bourg un Monastère, où le Patriarche des Arméniens fait sa résidence, & dans lequel est son Église Patriarchale. On y voit encore deux autres Églises, & c'est pour cette raison qu'on la nomme quelquefois *Tre Chiéfe*, ou *Uck-Kliffe*, qui signifie Trois-Églises.

ICHNÉE. adj. f. Épithète, ou surnom que les Anciens ont donné à Thémis, Déesse de la Justice, & à Némésis, Déesse vengeresse des crimes. *Ichnea*. Ce nom vient d'*ιχνος vestigium*, pas, trace, vestige; & il fut apparemment donné à ces Déeses, parce qu'elles suivent les traces des coupables, qu'elles ne les abandonnent jamais, qu'elles sont attachées à leurs pas.

*Rarò antecedentem scelestum
Deseruit pede Pæna claudo.*

ICHNEUMON. f. m. C'est un animal qui n'ait en Égypte, qu'on appelle quelquefois *Rat d'Inde*. Rat de Pharaon & Mangouste. Il est de la grandeur d'un chat. Les Égyptiens l'ont adoré, parce qu'il est ennemi du crocodile, qu'il casse ses œufs, & même le tue quelquefois en lui rongant les intestins. Les Naturalistes remarquent que *l'Ichneumon* est le seul animal qui ait l'industrie de se servir d'armes défensives : car quand il veut attaquer un aspïc, il se roule

dans la boue, qu'il laisse sécher pour lui servir de cuirasse. Les Héracléotes en Égypte adoroient *l'Ichneumon*. *Vossius, de Idolol. L. III, c. 73, 74, 96. L. IV, c. 16 & 59.*

L'Ichneumon, que les Grecs appellent, *βλασ*, c'est-à-dire, *pourceau*, parce qu'il fouille la terre avec le grouin, comme cet animal, s'appelle maintenant Rat d'Égypte, & dans Elien Rat des Indes; quelques-uns le nomment aussi le Loure Égyptien. Il est de la grosseur d'un chat, & couvert d'un poil rude comme celui du loup, moucheté de blanc, de jaunâtre & de cendré. Il a le grouin d'un pourceau, les oreilles courtes & rondes, les jambes noires, & cinq griffes à celles de derrière, la queue longue & épaisse proche du corps. Du reste, il est semblable à un chat. Autour d'Alexandrie ou apprivoisé les *Ichneumons* comme les chats & les chiens. *Voyez* Dapper. page 88.

Ce mot vient du Grec, *ιχνεύραν*, du verbe *ιχνευειν*, *investigare*, chercher. Le propre de cet animal est de chercher le crocodile & l'aspïc pour le tuer, car il est leur ennemi irréconciliable.

ICHNEUMON. Nom d'un insecte. Les Naturalistes appellent ainsi certaines mouches voraces qui mangent les araignées. Elles ont quatre ailes & un aiguillon comme les abeilles. On en distingue plusieurs espèces.

ICHNOGRAPHIE. f. f. Terme de Géométrie. C'est le plan géométral, ou la description d'une forteresse, d'un bâtiment, ou d'une autre construction. *Ichnographia*. Cette délinéation est telle, que le bâtiment paroîtroit au rez de chaussée, si on l'avoit rasé. C'est la vue d'une chose coupée par sa base, ou son pié, selon un plan parallèle à l'horison. On l'appelle autrement *section horizontale*. Cette description marque seulement les longueurs & les inclinations des lignes, les angles & les épaisseurs des ouvrages. Les élévations ne sont connues que par le profil ou l'orthographie.

Ce mot vient du Grec, *ιχνος, vestigium*, & *γράφω, scribo*, parce que c'est la description des vestiges ou traces d'un ouvrage.

ICHNOGRAPHIQUE. adj. Qui appartient à l'ichnographie. *Ichnographicus*. Un plan *ichnographique*, c'est la même chose que l'ichnographie d'un bâtiment, d'une citadelle. *Voyez* ICHNOGRAPHIE, ces deux mots ont la même origine.

ICHOGLAN, ICOGLAN. f. m. Terme de Relation. Page du Grand Seigneur. *Ephcbus Imperatoris Turcici*. Jeune Eunuque blanc qui sert dans le Serrail. On les élève avec une austérité incroyable. Les *Ichoglans* sont des enfans de Chrétiens. Le Grand-Seigneur élève ses *Ichoglans* à différentes charges, plus ou moins considérables, selon qu'il les voit plus ou moins affectionnés à son service; mais ils ne sont pourvus de charges qu'à l'âge de 40 ans, à moins qu'ils n'aient dispense du Grand-Seigneur. Les *Ichoglans* sont élevés avec beaucoup de soin dans le Serrail de Pera, dans celui d'Andrinople, & dans le Grand Serrail de Constantinople. Ils ont là des Oda, ou des Salles dans lesquelles, selon les talens & les inclinations qu'on leur remarque, on les instruit dans les langues, dans la Religion, ou dans les exercices du corps. Ils obéissent à un Capi Aga, qui préside à tous leurs exercices, & les traite avec beaucoup de sévérité.

Selon quelques Auteurs, ce mot est composé de deux mots Turcs, *ich*, ou *itch*, qui veut dire *dedans*, & *doglan*, qui signifie *page, valet*: de sorte qu'*Ichoglan* signifie, page du dedans, ou valet qui sert au dedans du palais, ou du Serrail. D'autres dérivent ce mot *Ichoglan*, d'un mot du Grec barbare; c'est *ιχνόλας*, ou *ιχνολος* qui a été formé du Latin *incola*; & qui a la même signification. Ces deux étymologies donnent à peu près le même sens au nom d'*Ichoglan*, en prenant *incola* pour *domus incola*.

ICHOR. f. m. Prononcez *Ikor*. Terme de Médecine. Ce mot est purement Grec. Blanchard s'en est servi pour signifier une humeur sulfureuse & aqueuse qui découle des ulcères, *Ichor, sanies, tabes*. Il

nous servira à entendre le mot suivant. En François on dit *fanic*.

ICHOREUX, EUSE. adj. (L'h ne se prononce pas.) *Ichorofus, a.* On appelle pus *ichoreux*, humeur *ichoreuse*, une espèce de sanie ou de pus séreux & âcre qui découle des ulcères, particulièrement de ceux qui attaquent les artères, les ligamens, les membranes, les nerfs. On donne encore cette épithète au sang, lorsqu'il abonde en sérosité salée & âcre. Ce mot vient du Grec *ιχθῆρ*, sanie ou sérosité âcre. COL DE VILLARS.

ICHOROIDE. f. m. Terme de Chirurgie & de Médecine. C'est une moiteur, une humidité semblable à la corruption, à la sanie qui sort d'une ulcère. *Ichoroides.* HARRIS.

Ce mot est formé de *ιχθῆρ*, sanie, & *εἶδος*, espèce, ressemblance.

ICTHYODONTES. f. f. Nom donné par quelques Naturalistes aux dents de poissons qu'on trouve dans l'intérieur de la terre, comme les Glossopetres, les Crapaudines, &c.

ICTHYYTE. f. f. Pierre dans laquelle on trouve une cavité qui a la figure d'un poisson. JAMES. Toute pierre qui renferme des poissons, ou quelqu'une de leurs parties.

ICTHYOLOGIE. f. f. *Ichthyologia.* Nom que l'on donne aux ouvrages, aux traités qui sont sur les poissons, où il est parlé de leur nombre, de leurs noms, leurs espèces, leur nature, leurs propriétés, &c. Histoire naturelle des poissons, *Historia naturalis piscium.* Le Docteur Ray, Anglois, a fait une *Ichthyologie* qui est estimée. Il y a ajouté & rectifié ce qui y manquoit, dans un abrégé qui n'a été imprimé qu'après sa mort. On doit écrire *Ichthyologie*, & non *Ichyologie*.

Ce mot est formé de deux mots Grecs, *ιχθῆρ*, poisson, & *λόγος*, discours.

ICTHYOLOGIQUE. adj. Qui concerne les poissons. Ouvrage *Ichthyologique.* Bibliothèque *Ichthyologique.*

ICTHYOLOGISTE. f. m. Naturaliste qui a écrit sur les poissons, qui a donné quelque ouvrage sur les poissons.

ICTHYOMANCE, ou ICTHYOMANTIE. f. f. Divination qui se fait en considérant les entrailles des poissons. *Ichthyomantia.* On faisoit sur les poissons à peu près les mêmes observations que l'on avoit coutume de faire sur les autres victimes. Athénée, l. 2, dit qu'il y avoit en Lycie, assez près de la mer, une fontaine consacrée à Apollon, & appelée *Dina*, où ceux qui vouloient consulter l'oracle du Dieu, offroient aux poissons qui venoient de la mer, les prémices des victimes attachées à des broches de bois, & qu'un Prêtre assis observoit attentivement ce qui se passoit pour en tirer augure. Le même Auteur a écrit qu'on croyoit trouver des présages dans la nature, la forme, le mouvement & la nourriture des poissons de la fontaine Phellus. Pline, l. 32, c. 2, rapporte qu'à Myra en Lycie on jouoit de la flûte à trois reprises, pour faire approcher les poissons de la fontaine d'Apollon appelée *Curius*; que ces poissons ne manquoient pas de venir, & que tantôt ils dévoreroient la viande qu'on leur jetoit, ce que les Consultants prenoient en bonne part; que souvent ils la repoussent avec leur queue, ce qu'on regardoit comme un présage funeste. Polydamas & Tiréias à la guerre de Troye eurent recours à l'*Ichthyomantie*. On prétend qu'Aquilée en fit aussi usage. BULLENGERUS, de *ratione Divinat.* l. 3, c. 20.

Ce mot vient de *ιχθῆρ*, poisson, & de *μαντεία*, divination.

ICTHYON. f. m. Terme de Calendrier. Quelques anciens Astronomes, appellent *Ichthyon* le troisième mois de l'année, lequel répond, selon eux, au signe des poissons. *Ichthyon.* Voyez Scaliger, le P. Pétau, Ulférius, le Moine.

Les Achéens appelloient leur douzième mois du nom d'*ichthys*, qui veut dire en Grec poisson; ce mois, selon quelques-uns, répond à celui de Décembre.

Tome V.

Le nom d'*ichthys* est Grec, *ιχθῆρ*, poisson, & celui d'*ichthyon* en est formé, & signifie mois des poissons.

Quelques Auteurs écrivent *iclyus* & *iclyon*, mais mal.

ICTHYOPÈTRE. adj. Il se dit des pierres sur lesquelles on voit l'empreinte d'un poisson. Les ardoises & les autres pierres *ichthyopètres* ne sont pas des jeux de la nature. On y reconnoît le genre de la plante; ce sont la plupart des fougères & des capillaires de l'Amérique, des feuilles de tillot, de poirier, de charme, de peuplier & de saule, dont on découvre le pédicule, les fibres & l'extension naturelle. On reconnoît aussi les poissons & les insectes, jusqu'à les pouvoir nommer. Ces pierres viennent ordinairement dans les mines de charbon de terre, à cent pieds de profondeur & au dernier lit; la terre s'est durcie en pierre ou en ardoise, en recouvrant la plante ou le poisson amenés par le déluge: car leur situation couchée dénote que ce sont les eaux qui les ont chariés.

ICTHYOPHAGE. f. m. Animal qui ne vit que de poisson. Il se dit sur-tout de certains peuples anciens.

ICTHYOPHAGE, f. m. & f. & adj. Nom propre de peuple. *Ichthyophagus.* Ce nom signifie, mangeur de poisson, & a été donné dans l'Antiquité à plusieurs peuples différens. Dans Ptolomée, les *Ichthyophages* sont des peuples qui habitoient les Provinces de Nanquin & de Xantun, à ce que juge Sanfon. Dans Photius, *Biblioth. Cod.* 250, c. 12, 13, 14, 15, 16, 17. Agatharchides appelle *Ichthyophages*, tous les peuples qui habitoient depuis les Autéens & l'Éthiopie jusques à l'Inde, la Gédrosie, la Caramanie, la Perse, & toutes les Isles de ce pays-là, & décrit leurs mœurs, leur vie, leur pêche, &c. Diodore de Sicile & Pline ne leur donnent pas moins d'étendue. Pline, l. VI, c. 23, dit qu'Alexandre défendit à tous les *Ichthyophages* de manger du poisson. Voyez encore Hérodote, l. III, c. 19 & 20. Strabon, l. II, & l. XV. Solin, c. 54. Capella, l. VI. de *India.* Arrien, *Indica*, p. 565, 566.

On dit que ces peuples avoient pourtant des bestiaux; mais c'étoit pour en nourrir les poissons, à qui ils en donnoient les chairs; qu'ils faisoient leurs maisons des os ou des arrêtes des grands poissons, & de coquillages; que les côtes des baleines leur servoient de solives & de poutres; que des mâchoires de ces animaux ils s'en faisoient des portes, & que les mortiers dans lesquels ils broyoient le poisson, & le faisoient cuire au soleil, n'étoient autre chose que les vertèbres de ces monstres marins; que de ces chairs de poisson mêlées avec un peu de farine, ils en faisoient du pain; qu'ils mangent aussi du poisson crud, qu'ils le prenoient avec des filers faits d'écorce de palmier. Les Persans appellent les *Ichthyophages*, *Mahisser*, c'est-à-dire, Tête de poisson, & leurs Romains disent que leur tête approchoit de celle des monstres marins. Ces mêmes Romains orientaux placent les *Ichthyophages* dans une île de la mer d'Omman, c'est-à-dire, de l'Océan oriental, qui comprend les deux golfes, l'Arabique & le Persique D'HERBELOT.

Ce mot est Grec, & vient de *ιχθῆρ*, *piscis*, poisson, & de *φάγομαι*, *edo*, je mange.

ICTHYPÉRIE. f. m. Nom qu'on a donné au palais osseux des poissons, qu'on trouve souvent en terre, dans des lits pierreux. Ils ont différentes figures, suivant les différentes espèces de poissons. Ils ressemblent à des siliques ou gouffes de plantes légumineuses. D'où leur vient le nom de *Siliquastra* que quelques Naturalistes leur ont donné.

I C I.

ICI. *Hic.* Adverbe de temps & de lieu, qui marque le lieu où l'on est, le temps présent, & qui est opposé à *là*, qui marque un lieu, ou un temps éloigné. Approchez-vous d'*ici*, venez chez moi, ou dans mon voisinage. Faites un tour jusques *ici*, jusque'en ce pays, en ce quartier. Sortez hors d'*ici*, il ne fait pas bon *ici* pour vous. Hors d'*ici* mauvaises pensées, c'est *ici* l'endroit du livre où notre question sera décidée. *Ici* je

ferai mon parterre , & là mon potager. On dit encore, Cet homme est d'*ici*; pour dire, il est né dans ce village, dans cette ville, dans cette province. On n'avoit point connu jusqu'*ici* la nature des comètes, la circulation du sang, la pesanteur de l'air, &c. pour dire, jusqu'à présent. D'*ici* à cent ans, à cent ans d'*ici*.

*Las d'espérer & de m'e plaindre
Des Muses, des Grands & du sort,
C'est ici que j'erre vers la mort,
Sans la désirer ni la craindre.* MAINARD.

Ce mot vient du Latin *hic*.

❧ **ICI**. *Là*. Ici est le lieu même où est la personne qui parle. *Là* est un lieu différent. Le premier marque & spécifie l'endroit. Le second est plus vague; il a besoin, pour être entendu, d'être accompagné de quelque signe de l'œil ou de la main.

❧ **VENEZ ici**. Allez *là*. l'un est plus près; l'autre est plus éloigné.

ICI, après un subst. commence à vieillir. On ne dit plus ce temps *ici*, cet homme *ici*; mais ce temps-*ci*, cet homme-*ci*. L'usage a changé depuis Vaugelas, qui approuve cet homme *ici*. M. T.

ICI Ce terme est souvent employé dans les Épitaphes. *Ici* repose, *ici* gît, &c.

ICI-BAS. adv. Qui se dit de ce bas monde. Les Épicuriens tenoient que Dieu ne se mêle point des choses d'*ici-bas*, & qu'il ne se met pas en peine que chacun vive à sa fantaisie. PORT ROYAL.

Des choses d'ici-bas la Fortune décide. DES HOUL.

Le plaisir *ici-bas* est interdit à un Moine, c'est un homme de douleurs. AB. DE LA TRAP.

*Comme si les forçats les plus noirs d'ici bas
Étoient un sacrifice à désarmer leurs bras.*

BRÉBEUF.

ICI-BAS est aussi un simple adverbe de lieu, qui se dit par opposition à *ici-haut*. Venez *ici-bas*. Il est *ici-bas*.

❧ **ICICARIBA**. f. m. Nom de l'arbre qui donne la Résine Élémentaire d'Amérique. Voyez ÉLÉMI.

ICIDIEN. adj. m. Qui se disoit des Dieux Lares ou Pénates. *Ididius*. Servius dit que les Dieux *Ididiens* étoient frères, ou du moins il les appelle frères.

Ce mot vient du Grec *Ididias*, qui signifie domestique, & qui est dérivé de *oikos*, maison. Ainsi il y a une faute dans Solin, c. 2. où on lit *Ididiorum* pour *Ididiorum*. Voyez Arnobe & Saumaïse sur Solin, page 64.

ICIL & **ICEL**. Vieux mots. Celui ci & cette. On a dit aussi *Icen* pour *Cela*, & *Icest* pour *Ce*.

I C O.

ICOC. Voyez HUCUCA.

ICOGLAN. Voyez ICHOGLAN.

ICOLLO. Province d'Afrique au Royaume d'Angola.

ICONDRE. Petit Pays d'Afrique, dans l'île de Madagascar.

ICONE. Ancienne ville de Pisidie, Capitale de la Lycaonie. *Iconium*. Elle étoit vers les confins de la Cappadoce, du côté de la Cilicie. S. Paul y prêcha, *Act. XIII. 51*. & elle devint ville Archevêque, sous le Patriarchat de Constantinople. Au reste, il faut dire *Icone*, & non pas *Iconie*, comme quelques Auteurs, non-seulement en Hollande, mais même en France. Entre les Œuvres de Pierre de Blois on trouve une Instruction sur la Foi Chrétienne pour le Sultan d'*Iconie*. FLEURY, *Hist. Eccl.* Mais le PORT ROYAL dit, *Act. XIII. 51*. Alors Paul & Barnabé secouèrent contre eux la poussière de leurs pieds, & vinrent à *Icone*. Et de même, *XIV. 1, 18, 20. XVII. 2.* & I. Timoth. *III. 1*. Le P. Amelot, le P. Bouhours, & M. Simon, disent aussi *Icons*, & l'on ne peut douter que ce ne soit l'usage.

Aujourd'hui elle se nomme *Cogni*, elle est capitale de la Grande Caramanie en Natolie. C'est une grande ville bien peuplée, & le siège d'un Archevêché & du Béglierbey, ou Gouverneur de Caramanie. Elle est au milieu de deux petits lacs, entre les villes de Scallemeure, de Satalie & d'Angauri. Elle donne son nom à la Caramanie, que l'on appelle Béglerbélic de Cogni.

ICONOCLASTE. f. m. & f. Briseur d'images. Qui frangit images. L'Église regarde les *Iconoclastes* comme des Hérétiques qui ont longtemps affligé l'Église d'Orient, parce que ces *Iconoclastes* vouloient détruire la vénération des images de Dieu, & des Saints, & briser toutes les figures, & représentations dans les Églises. Léon Isaurique, Empereur d'Orient, a été le principal Chef des *Iconoclastes*. Mainbourg a écrit amplement l'Histoire des *Iconoclastes*. Voyez encore l'*Hist. Eccl.* de M. l'Abbé Fleury, L. 42. & les deux suivans.

Ce mot vient du Grec *εικονκλάστης*, qui est formé de *εικόν*, *imago*, *image*, & du verbe *κλάω*, *κλάν*, *rumper*, *rompre*.

ICONOGRAPHIE. f. f. Description des images, des tableaux, &c. *Iconographia*. C'est particulièrement la connoissance des statues antiques de marbre & de bronze, des bustes, des demi-bustes, des Dieux Pénates, des peintures à fresque, des Mosaïques & des miniatures anciennes. Plusieurs personnes de mérite se sont appliqués à l'*iconographie*. Les Modernes illustres, dans l'*iconographie*, sont Michel Ange, Fulvius Ursinus, Pietro Santé, & autres habiles Italiens. SPON.

Ce mot vient du Grec, *εικων* *imago*, & *γράφω* *scribo*.

❧ **ICONOGRAPHIQUE**. adj. de t. g. Qui appartient à l'*iconographie*.

ICONOLÂTRE. m. Qui veneratur images. C'est le nom que les hérétiques *Iconoclastes* donnoient aux Catholiques, qu'ils accusoient fausement d'adorer les images, & de leur rendre le culte de latrie qui n'est dû qu'à Dieu. C'est à peu près le même reproche que quelques hérétiques font encore maintenant aux Catholiques. Quelque éclaircissement qu'on leur ait donné là-dessus, il y a encore des Prédicans ignorans qui ne cessent de crier contre l'Idolatrie de l'Église Romaine, & d'accuser les Catholiques d'être *Iconolâtres*.

Ce mot vient du Grec *εικων*, & de *λατρεύω*, *colo*.

ICONOLOGIE. f. f. Interprétation de plusieurs images, ou monumens anciens & emblèmes. Science qui regarde les figures & les représentations, tant des hommes que des dieux. *Iconologia*. Il y a plusieurs livres intitulés; *Iconologies*; celle de Débie Chalcographe, de Ripa. &c. L'*Iconologie* fait la peinture des choses purement morales sous la figure des personnes vivantes. Elle personifie la Victoire, la Renommée, la Vertu, la Noblesse, l'Honneur, les Passions, &c. est fort nécessaire aux Poètes, aux Peintres, & aux Faiseurs de ballets & de représentations. Voyez le Pere Ménefrier en ses Traités de la Philosophie des Images, Devises, Emblèmes, Armoiries, Énigmes, Ballets, Représentations, Carroufels, Décorations funébres, &c.

Ce mot vient du Grec, *εικόν*, & de *λέγω*, *dico*, *je parle*.

❧ **ICONOLOGIQUE**. adj. Qui appartient à l'*iconologie*. Il parut en 1756 un ouvrage sous ce titre. Dictionnaire Iconologique, ou Introduction à la connoissance des Peintures, Sculptures, Médailles, Estampes, &c.

ICONOMAQUE, adj. pris substantivement. Qui combat contre les images, qui attaque, qui combat, qui blâme le culte qu'on leur rend. *Iconomachus*. C'est le surnom qu'on donne dans l'Histoire à l'Empereur Léon Isaurien, à cause qu'il ordonna par un Édit qu'on abattît les images. *Iconoclaste* & *Iconomaque* font la même chose; on donne ces deux noms aux Protestans, sur-tout Calvinistes, & autres qui imitent la fureur des anciens *Iconomaques*.

Ce nom est Grec, il vient d'*εικονομαχος*, qui est formé d'*εικόν*, qui veut dire *image*, & de *μάχομαι*, qui signifie, *je combats*.

ICOSAEDRE. f. m. Terme de Géométrie. Solide contenu sous vingt triangles équilatéraux, & égaux entre eux. *Icosædron*.

ICOSIPROTE. f. m. Nom de dignité, qui signifie Vingt premier. *Icosiprotos*.

On disoit un *Icosiprote*, comme nous disons un Cent-Suillé.

ICOSIPROTIE. f. f. Dignité d'Icosiprote. *Icosiprotia*. C'étoit une dignité chez les Grecs modernes; il en est parlé au Digeste au titre de *Munerib. & honor. l. fin. v. myst.* Voyez les Notes de Budé.

Ces mots sont composés de *ικωσι*, vingt, & *πρωτος*, premier.

ICREPOMONGA. f. m. Nom d'un serpent marin des mers du Brésil, qui a, dit-on, la propriété d'engourdir, comme la torpille. C'est le même animal que celui dont il est parlé sous le nom de jérépémonga, & que l'on décrit sous les deux noms dans l'encyclopédie.

I C T.

ICTÈRE. f. m. Terme de Médecine. C'est un débordement de bile par tout le corps, que les Latins appellent *Icterus*, *aurigo*, ou *morbus regius*. Il y en a trois sortes; l'une qu'on appelle proprement la Jaunisse, qui est causée par la bile jaune trop exaltée, ou trop abondante dans la masse du sang, ou lorsque les conduits cholériques sont bouchés. La seconde espèce est noirâtre, engendrée de cette même bile jaune, mêlée avec des acides. La troisième tinte sur le vert, provenant aussi du mélange de la bile & de quelques acides: elle est ordinaire aux filles qui ont les pâles couleurs. Dans la jaunisse le blanc des yeux & tout le cuir est jaune & travaillé de démangeaison. Dans l'*ictère* noir la couleur naturelle se perd, à cause de l'humeur atrabilaire qui est répandue sous la peau. Elle paroît d'abord brune, & ensuite plombée & bafané. La jaunisse est la messagère de l'hydropisie. Deux Médecins qui se disent Docteurs de la Faculté de Montpellier, pour se distinguer par quelque endroit, appellerent un *ictère* jaune accompagné de douleurs périodiques, le premier du nom de rhumatisme du foie, & l'autre de fièvre quarte du foie. MÉM. DE TR. On soutient dans le Journal de Leipzig 1691, p. 232, que l'obstruction n'est point la cause de l'*ictère*. Dans le même Journal 1682, p. 39, on rapporte du *Compendium Medicæ chymicæ* de Nicolas Grim que l'esprit acide du sel ammoniac est un excellent remède contre l'*ictère*.

Ce mot vient du Grec, *ικτερος*, qui signifie la même chose, & qui, selon Gorræus, vient du Grec *ικτις*, qui signifie une espèce de belette. Cet animal ayant les yeux de couleur d'or, on a donné son nom à la maladie qui rend jaunes ceux qui en sont atteints. *Vivera*, *cujus oculi aurei sunt coloris*.

ICTÉRIAS. f. m. C'est le nom d'une pierre, dont Plinè fait mention, L. XXVII, cap. 10, & qu'il recommande superstitieusement contre la jaunisse, à cause de sa couleur. *Ictericus lapis*.

ICTÉRICIE. f. f. Terme de Médecine. Ictère, maladie qui vient d'un épanchement de bile. *Icterus*, *ictericia*. Il y a l'*ictéricie* blanche & l'*ictéricie* noire. JOURNAL DES SAV. 1721, p. 270. Les acidules sont bonnes dans l'une & l'autre *ictéricie*.

ICTÉRIQUE. adj. *Ictericus*. Terme de Médecine, qui se dit d'une personne malade qui a la jaunisse, & des remèdes propres à la guérir. ♀ Femme *ictérique*. Remède *ictérique*. Il est aussi substantif. Pourquoi croit-il que la neige est blanche, encore que six *ictériques* la trouvent jaune? PÉLISSON.

I C Y.

ICY. Voyez Ict.

I D A.

IDA. Il y a deux montagnes célèbres de ce nom, l'une dans l'Asie mineure, près de la ville de Troie, célèbre par le jugement de Paris; l'autre, qui porte aujourd'hui le nom de Monte-Giove, est dans l'île de

Tome V.

Candie, vers la ville de ce nom. On assure que les forêts de cette montagne ayant été embrasées par le feu du Ciel, l'an 73, après le déluge de Deucalion, les Dactyles, habitans de cette montagne, apprirent à cette occasion l'art de fondre le fer, inconnu jusqu'à ce temps-là. MATY.

Le nom d'*Ida* a passé dans la langue Françoisè sans aucun changement; on y joint ordinairement celui de *mont*, le mont *Ida*.

IDANHA AVELHA, c'est à dire, *Idanha la vieille*. Nom d'une petite ville du Portugal. *Idanha vetus*, *Igadila*. Elle est sur la rivière de Ponfus, dans la Province de Beira, vers les confins de l'Estremadure d'Espagne, à seize lieues de Guarda du côté du midi. Elle a un Evêché, dont le siège a été transféré à Guarda. On voit à quelques lieues de cette ville un bourg qui porte le nom d'*Idanha nova*, c'est-à-dire la nouvelle *Idanha*. MATY. Dans *Idanha à velha*, il faut moullier *nh*, & *lh*.

I D E.

IDÉAL, ALE. adj. Qui n'est qu'en idée. *Idealis*. Plus une Philosophie est subtile, & *idéale*, plus elle est vaine & inutile pour expliquer des choses qui ne demandent qu'un sens droit pour être connues. LA BRUY.

On doit entendre par Philosophie *idéale*, celle qui est opposée à la Philosophie d'expérience & d'observation.

♁ IDÉAL, chimérique, par opposition à réel. Pouvoir *idéel*. Richesses *idéales*, qui n'ont d'existence que dans l'imagination. Personnage *idéel*. Ce mot n'a point de pluriel au masculin.

IDÉALISME. f. m. Terme Dogmatique. Système des Philosophes qui voient en Dieu les idées de toutes choses. Ceux qui regardent le Spinosisme comme un matérialisme grossier, ne l'entendent pas, c'est l'*idéisme* le plus pur.

IDÉE. f. f. Perception de l'ame par l'organe des sens: image des objets qui se présentent à l'entendement; la notion que l'esprit se forme de quelque chose. ACAD. FR. *Idea*. Une *idée* est la forme sous laquelle nous représentons les objets. LOG. L'*idée* est l'objet immédiat, ou le plus proche de notre esprit, quand il apperçoit quelque chose. MALEB. Les hommes sont convenus de certains sons, pour être les signes des *idées* que nous avons dans l'esprit, & que l'on a attachées à ces signes extérieurs.

IDÉE, se dit aussi des vues, des opérations, des notions de l'esprit, de la pensée, de la réflexion, par le rapport & l'assemblage de plusieurs choses qui ont passé par le sens. Quelques Philosophes appellent ces *idées*, des *idées complexes*, parce qu'elles sont composées de diverses *idées* simples, comme celles de l'article précédent, & qui ne sont autre chose que les images formées par les objets extérieurs qui frappent nos sens. Ces *idées* simples sont comme la matière de nos connoissances, & forment nos *idées* complexes par leur combinaison. Connoître une chose, c'est en avoir une *idée* claire, & en découvrir les rapports par lumière & par évidence. MALEB. Les opérations de l'esprit sur ces *idées* simples consistent à les discerner, les comparer, &c. LOCKE. Il ne faut pas s'étonner si nous n'avons point d'évidence des mystères de la foi, puisque nous n'en avons pas même d'*idée*. MALEB. Les hommes tâchent d'assoiblir & d'obscurcir l'*idée* de la mort. NIC. Dieu n'agit pas selon les *idées* foibles & bornées des hommes. LE CL.

Selon que votre idée est plus, ou moins obscure, L'expression la suit, ou moins nette, ou plus pure; Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement.

BOIL.

Verbaque provissam rem non invita sequentur.

HORAT.

Les *idées* simples, ou complexes, peuvent être claires & distinctes, ou obscures & confuses. Les *idées*

D ij

simples sont claires quand elles sont fort vives dans l'esprit par la bonne disposition des organes; & c'est cette clarté qui rend les *idées* distinctes. ¶ Une *idée* est claire lorsqu'elle est telle qu'elle suffit pour nous faire reconnoître ce qu'elle représente, dès que l'objet vient à s'offrir à nos yeux. Celle qui ne produit pas cet effet, est obscure. Nous avons une *idée* claire de la couleur rouge, lorsque, sans hésiter, nous la discernons de toute autre couleur. Les *idées* complexes sont claires, non-seulement lorsque les *idées* simples dont elles sont composées sont claires, mais encore lorsque leur nombre & leur ordre est clairement fixé & réglé dans l'esprit. LOCKE.

Dans le chapitre des *idées*, M. Wolff observe judicieusement qu'il seroit superflu, & même souvent impossible, de faire l'analyse des *idées* claires & distinctes, jusqu'à en venir à des *idées* qui, à cause de leur simplicité, n'admettent plus aucune décomposition. On peut être content, ajoute-t-il, & s'arrêter lorsqu'on a suffisamment analysé une *idée* pour atteindre le but qu'on s'est proposé. Il seroit à souhaiter que nos prétendus Métaphysiciens Littérateurs, se conformassent à cette judicieuse maxime. On les voit se morfondre pour développer les choses les plus claires qui deviennent obscures à force de les discuter, & de leur donner un air subtil & fin..... *Obs.* sur les *Ecr. mod. tom. 12, p. 88, 89.*

Ce mot se prend philosophiquement, ou pour la perception d'un objet, ou pour l'objet de la perception. *L'idée* prise pour la perception d'un objet est ce qu'on appelle *Idée* formelle, & l'objet de la perception est ce qu'on nomme *Idée* objective. Si l'objet de *l'idée* formelle est matériel, *l'idée* sera pure, ou une perception pure.

L'idée formelle est simple ou complexe, claire ou obscure, distincte ou confuse, vraie ou fautive, directe ou réfléchie. *L'idée* objective est innée ou formée dans le temps impressé ou expresse. *L'idée* simple est celle qui n'a pour terme que l'objet précisément, comme Dieu, homme, &c. *L'idée* complexe est celle qui ajoute quelque chose à l'objet, comme Dieu juste, homme savant. Les Philosophes conviennent que *l'idée* complexe peut être fautive; elle l'est lorsqu'un des termes détruit l'autre; comme Dieu injuste, triangle rond, cercle carré. ¶ Pour *l'idée* simple, il est évident qu'elle ne peut être fautive, parce qu'elle est nécessairement uniforme à l'objet qu'elle représente.

¶ Les choses que nous nous représentons, sont ou ce qui se passe en nous-mêmes, ou ce qui est hors de nous, soit que cet objet soit présent ou absent; nous pouvons aussi nous représenter nos perceptions elles-mêmes.

¶ La perception d'un objet à l'occasion de l'impression qu'il fait sur nos organes, s'appelle *sensation*.

¶ La perception d'un objet absent qui se présente sous une image corporelle, s'appelle *imagination*.

¶ La perception d'une chose qui ne tombe pas sous les sens, ou même d'une chose sensible qu'on ne se représente pas sous une image corporelle, s'appelle proprement *idée*, *idée* intellectuelle.

¶ On a disputé dans tous les temps sur l'origine de nos *idées*. Jamais question n'a été plus discutée, ni moins éclaircie.

L'opinion la plus commune sur les *idées* en général, étoit autrefois celle des Péripatéticiens. Ils prétendent que les objets de dehors envoient des espèces qui leur ressemblent, & que ces espèces imprimées sur les sens extérieurs, sont portées par eux jusqu'à l'entendement. Ces espèces étant matérielles & sensibles, sont rendues intelligibles par l'intellect agent, & reçues par l'intellect patient. Voyez ESPÈCES impressées & expressees, & les articles relatifs. D'autres croient que nos âmes ont la puissance de produire les *idées* des choses auxquelles elles veulent penser; & qu'ainsi l'homme peut créer & anéantir les *idées* de toutes les choses qu'il lui plaît de se forger. D'autres, comme Descartes, tiennent que toutes les *idées* sont nées & créées avec nous. Voyez MALEBRANCHE. Quelques

Cartésiens distinguent trois espèces d'*idées*; les unes innées, telles qu'ils prétendent qu'est celle que nous avons de Dieu, d'un être infiniment parfait; les secondes nouvelles & sensibles, *adventitia*, que l'esprit reçoit à mesure que de nouveaux objets corporels se présentent à nos sens. Telle est *l'idée* du corps, du son, de la figure, de la lumière, &c. Les troisièmes *idées*, selon ces Philosophes, sont factices, *factitia*, & ce sont celles que notre esprit se forge en assemblant les *idées* qu'il a déjà. Ainsi, ces sortes d'*idées* sont toujours complexes.

¶ Locke prétend aussi que toutes nos *idées* tirent leur origine des sens. Il est certain, dit-il, que notre esprit n'a absolument aucunes *idées* que celles que nos sens lui présentent, & les *idées* qu'il forme par ses propres opérations sur celles qu'il a reçues par les sens. Ainsi, un homme destitué d'un de ses sens, n'a jamais aucune *idée* qui appartienne à ce sens; en sorte que supposant un homme destitué de tous ses sens, il n'auroit aucune *idée*, parce qu'il n'auroit jamais eu d'*idée* de sensations, les objets extérieurs n'ayant aucune voie pour en produire en lui par le moyen des sens. Il n'auroit point non plus d'*idées* de réflexion, parce qu'il manqueroit de toute sensation, qui est ce qui excite en lui les opérations de son esprit, qui sont les objets de sa réflexion.

¶ De ce principe, il s'ensuit qu'il n'y a point d'*idée* innée dans notre esprit; c'est-à-dire, qui y soit avant qu'il ait aperçu les objets par l'organe des sens & réfléchi sur cette perception. Il n'est point vrai qu'il y ait dans notre esprit des vérités générales qui soient nées & créées avec lui. Ces *idées* qui semblent innées, parce qu'on les sent dès qu'on fait usage de la raison, ne viennent que des *idées* dont les sens ont rempli l'esprit insensiblement, & c'est sur ces *idées* qui viennent originellement des sens, que l'esprit exerce sa faculté de raisonner.

¶ Si cela étoit, toutes nos *idées* seroient corporelles, & nous ne concevions rien que par des images semblables à celles qui se forment dans le cerveau quand nous voyons, ou quand nous imaginons des corps. Cependant il y a un grand nombre d'*idées* qui, ne tenant rien d'aucune image corporelle, ne peuvent, sans absurdité, être rapportées à nos sens. Supposez un homme destitué de tous ses sens dès la naissance; qui l'empêchera de penser qu'il existe, de réfléchir sur ses pensées, de dire avec Descartes: Je pense, donc je suis? Or, dans ce cas, quelle part les sens auroient-ils à ces *idées*? Il est évident, d'ailleurs, qu'il s'en faut beaucoup que nos *idées* soient dans nos sens, telles qu'elles sont dans notre esprit, & c'est là la question.

¶ A l'égard des *idées* innées que Dieu a mises ou qu'il met dans notre esprit, la plupart des Philosophes les nient absolument, & regardent avec raison ce sentiment comme dangereux. Il est évident, disent-ils, que *l'idée* formelle vient de notre entendement qui la forme. Dieu aura beau modifier mon âme, si je n'agis pas, jamais je ne concevrai, & si je conçois, j'agis, & si en concevant j'agis, mon âme forme ses *idées*, & son entendement n'est pas une puissance purement passive; il ne faut donc point chercher d'autre origine de nos *idées* que notre esprit. D'ailleurs, il n'y a pas plus de raison de refuser à l'âme la puissance de former ses *idées*, ou de se modifier en pensant, que de former ses volitions, ou de se modifier en voulant; de sorte que si l'on raisonne conséquemment, il faut dire que la volonté n'agit point, si l'entendement ne le fait point, & l'on détruit la liberté.

¶ *IDÉE* se dit aussi en parlant de Dieu pour les exemplaires, les modèles éternels de toutes les choses créées qui sont en Dieu, le prototype sur lequel il a créé toutes choses. Nous disons en ce sens que les *idées* de toutes choses sont en Dieu. Suivant Malebranche, nous acquérons nos *idées* dans l'instant que notre âme les aperçoit en Dieu. Roman métaphysique qui paroît dégrader l'Être suprême.

¶ C'est dans ce sens qu'on dit les *idées* de Platon.

¶ *IDÉE*, signifie aussi dans l'usage ordinaire, le dessein.

l'esquisse d'un ouvrage. On dit jetter une *idée* sur le papier. Skammozzi a intitulé son livre, *Idee* de l'Architecture.

IDÉE, se dit aussi d'une opinion, d'un sentiment qu'on a dans l'esprit. Je m'étois formé une haute *idée* de la vertu de cet homme. Les hommes rehaussent l'*idée* qu'ils ont d'eux mêmes, en s'imaginant, par une illusion grossière, qu'ils sont réellement plus grands, parce qu'ils sont dans une plus grande maison, & qu'il y a plus de gens qui les admirent. LOG. Les sombres *idées* qu'on donne de la vertu, la rendent triste & ennuyeuse. FEN. Le plus grand plaisir d'un homme orgueilleux, c'est de contempler l'*idée* qu'il se forme de lui-même : cette *idée* est la source de toutes ses vaines satisfactions, & rien ne lui plaît que ce qui contribue à la rehausser, à l'agrandir, & à la rendre plus vive. NIC. C'est avoir une *idée* bien basse de Dieu, que de se figurer que sa gloire a besoin que nous lui prêtions nos crimes. LA PL. Jamais homme ne laissa une si médiocre *idée* de sa personne & de son mérite. H. S. DE M. Les Stoïciens nous ont donné la plus grande & la plus belle *idée* de la vertu que l'on se puisse former, sans se soucier que cette *idée* convienne à la vertu humaine. M. ESP. L'estime du public confirme l'amour propre dans l'*idée* flatteuse qu'il se forme de lui-même. LA PL. Les hommes se forment une fausse *idée* du vrai bien. ABADIE.

IDÉE, se dit aussi à-peu-près dans le même sens, des images qui sont dans la mémoire ou dans l'imagination. C'est ainsi que l'on dit que l'on a quelque *idée* d'avoir vu un homme : qu'on ne se souvient point d'une chose, qu'on n'en a aucune *idée*. On se rappelle ses *idées*. Le temps efface les *idées* d'une chose, quelquefois en m'entretenant avec votre *idée*, je la ravaie. Le ch. d'H.

IDÉE, se dit plus improprement encore par opposition à réel & effectif, des imaginations fausses, des visions chimériques, des choses qui ne sont point effectives. C'est dans ce sens qu'on dit, ce ne sont là que des *idées*, des *idées* creuses. Se repaître d'*idées*. Un homme qui n'est riche, qui n'est heureux qu'en *idée*. Je cherche des souvenirs agréables dans le passé, & des *idées* plaisantes dans l'avenir. S. EVR. Les maximes enflées du Portique n'ont jamais fait de Sage qu'en *idée*. La République de Platon étoit une *idée* impraticable.

Le dessein de Dinocrates, de faire une statue d'Alexandre du mont Athos, étoit une *idée* folle, qui ne pouvoit s'exécuter.

Corneille dans Nicodème a dit dans ce sens : Le Roi n'est qu'une *idée*. On dit bien n'est qu'un phantôme, mais on ne dit pas n'est qu'une *idée*. La raison en est que phantôme exclut la réalité, & qu'*idée* ne l'exclut pas.

IDÉE, pensée, imagination, synonymes. L'*idée* représente l'objet : la pensée le considère : l'imagination le forme. La première peint : la seconde examine : la troisième séduit. SYNO FR. On est sûr de plaire dans la conversation quand on a des *idées* justes, des pensées fines, & des imaginations brillantes. Il faut autant qu'il est possible simplifier les *idées*. On reproche aux Anglois de trop creuser les pensées. Bien des gens prennent les imaginations pour des réalités.

IDÉE en Mythologie. C'est le nom que les Anciens avoient donné à la nature, ou à la terre, qu'ils nommoient *Idea mater magna*, dont ils firent une Divinité. On voit plusieurs inscriptions avec ces trois lettres I. M. M. *Idea Matri Magna*. D'autres prétendent qu'elle étoit ainsi nommée à cause du mont *Ida*. L'*idée* est aussi la mere de tous les arts : & l'on dit travailler d'*idée* & de génie, quand on invente, & que l'on ne se contente ni d'imiter, ni de copier.

IDÉEN, ENNE. adj. Que l'on disoit anciennement des Dactyles, ou Corybantes, ministres de la Déesse Cybèle. *Ideus*. Voyez DACTYLE. Jupiter eut aussi le surnom d'*Idéen*, soit du mont *Ida* de Phrygie, ou plus probablement du mont *Ida* de Crète, où il avoit été élevé, où étoit son tombeau. On le donnoit encore à un promontoire, ou cap voisin du mont *Ida* en

Phrygie. La mere *Idéenne* étoit Cybèle, mere des Dieux, honorée au mont *Ida*. Tanneuy Le Févre rapporte ainsi l'étymologie de ce mot : *ideus*, selon Hétychius & Eustathe, sont des montagnes, de la *id.* s'est fait, pour signifier du bois, & les premiers hommes vivoient du fruit des chênes, ou de gland ; c'est de là que la mere des Dieux fut appelée *Idéenne*. D'où vient que quand on eut trouvé l'art de faire du pain en brûlant le blé, on commença à l'appeller *Phrygia*, de *phrygion*, torrer, brûler, rôtir.

IDEM. Terme Latin dont on se sert au Palais, quand on veut donner le même jugement, la même réponse, la même taxe sur un article, qu'on a fait sur le précédent. On a appelé Docteurs *Idémistes*, ceux qui dans les assemblées se contentoient d'opiner du bonnet, & de dire, *Idem cum*, & sans apporter de raison.

IDEM. On s'en sert pour répéter les citations d'un même Auteur, *Id.* c'est-à-dire, *Idem*. Ce mot est aussi d'un fréquent usage dans les comptes, mémoires, inventaires des Marchands, où il fait entendre que plusieurs articles qui sont de suite marqués d'un *idem*, sont semblables au premier, par ce moyen on évite de répéter ce qui vient d'être dit ou écrit.

IDENTIFIER. v. a. Terme de Philosophie. Confondre une substance avec une autre, ou dans une autre, en comprendre plusieurs sous une même *idée*, *Facere idem*, & barbarement dans l'Ecole, *identificare*. Suivant les principes de Vanhelmont, les transplantations se font en *identifiant* les choses. Ce Philosophe, en expliquant les philtres, dit qu'en tenant une certaine herbe échauffée, cela transplante l'amour à un homme ou à une bête, parce que la chaleur n'étant pas seule, mais animée par l'émanation des esprits, détermine l'herbe vers soi, & se l'*identifie*; & ayant reçu ce ferment, elle force l'objet de prendre un mouvement amoureux. Vous *identifiez* mal-à-propos ces deux choses, qui sont très-différentes & très-distinctes.

IDENTIFIER se peut dire des personnes, quand on prend l'une pour l'autre, qu'on ne les distingue pas. Avant le P. Sirmond & M. de Launoy, on *identifioit* assez communément S. Denys l'Aréopagite, & S. Denys, premier Evêque de Paris. On dit aussi s'*identifier*. La définition s'*identifie*, ou est *identifiée* avec le défini.

IDENTIFIÉ, ÉE, part. pass. In unum & idem redactus. Ces choses sont *identifiées*.

IDENTIQUE. adv. m. & f. *Idem*. Qui est le même, qui ne fait qu'un avec un autre. Vous croyez me faire deux différentes propositions, mais elles sont *identiques*, c'est-à-dire, parfaitement les mêmes ; l'une ne dit pas plus que l'autre. C'est un défaut, une puérilité, que de faire des propositions *identiques*.

IDENTIQUEMENT. adv. Terme d'Ecole. D'une manière identique. Une des propositions de Wiclef étoit que JÉSUS-CHRIST n'est point *identiquement* dans l'Eucharistie, selon sa propre présence corporelle. DU PIN.

IDENTITÉ. f. f. Ce qui fait que deux ou plusieurs choses ne sont qu'une, sont comprises sous une même *idée*. Quoiqu'il y ait trois personnes en Dieu, il y a *identité* de nature, de divinité, c'est-à-dire, une même nature, une même divinité. Les comparaisons sont toujours imparfaites, n'étant que comparaisons, & non pas exemples & *identités*, comme parle l'Ecole. PÉLISSON. Il y a *identité* de raison pour accorder cette grâce, puisqu'on a accordé cette autre. On dit en Scholastique *identitas* ou *paritas*.

L'**IDENTITÉ** d'une chose est ce qui fait dire qu'elle est la même, & non une autre : mais nous concevons différemment l'*identité* dans les différens êtres. Une ame à raison de son indivisibilité, est la même, malgré les nouvelles modifications qui peuvent lui survenir, quoiqu'elle augmente ou diminue en pensées, en sentimens : au lieu qu'une portion de matière n'est plus précisément la même quand elle éprouve continuellement une augmentation ou une diminution dans ses modifications.

Une chose peut être la même quoiqu'elle ne soit pas composée des mêmes parties qui la composoient auparavant. La rivière de Seine est la même qu'elle étoit il y a cent ans, quoiqu'elle ne soit pas formée des mêmes eaux, ni de la même quantité. Un arbre qui a cent pieds de haut, est le même qu'il étoit lors de son développement. Le corps humain est dit le même à l'âge de 15, de 20, de 30 & 40 ans, qu'à l'âge de six mois, quoiqu'il ne soit plus composé des mêmes parties, & qu'il n'en conserve peut être plus aucune de celles qui le formoient à six mois. Pour établir cette identité de ressemblance, il suffit qu'il y ait identité de forme. Ce n'est point la grandeur ni la quantité de matière qui constitue le corps humain. Un géant n'est pas plus homme qu'un pygmée. C'est donc la forme, c'est-à-dire l'ame qui est unie au corps organisé. Or dans tous les âges de la vie le corps humain est uni à la même ame. Ainsi il est toujours le même corps humain, quoiqu'il n'y ait pas identité de substance.

C'est par ces principes que quelques Géomètres se sont avisés d'expliquer comment le corps de J. C. est le même sous les espèces Eucharistiques, qu'il étoit sur la terre, & sur l'arbre de la croix.

IDES. f. m. plur. Terme de Calendrier, dont on se sert pour compter & distinguer certains jours du mois. *Idus.* Il y en a huit à chaque mois. Les *Ides* sont d'ordinaire le treize de chaque mois, excepté aux mois de Mars, Mai, Juillet & Octobre, où elles sont le quinze; parce que ces quatre mois avoient six jours devant les Nones, & les autres quatre. On comptoit autrefois chez les Romains huit jours pour les *Ides*. Ainsi le huitième dans ces quatre mois, & le sixième dans les huit autres, on comptoit le huitième avant les *Ides*; & de même en diminuant jusqu'au douze ou au quatorze, qu'on appeloit la veille des *Ides*, & le treize ou le quinze selon les différens mois, venoient les *Ides*. On se sert encore de cette façon de compter les jours en la Chancellerie Romaine, & dans le Calendrier du Bréviaire. Les *Ides* de Mai étoient consacrées à Mercure, parce qu'on croyoit qu'il étoit né ce jour-là. Les *Ides* de Mars passèrent pour un jour malheureux, depuis que César eut été tué ce jour-là. Le temps d'après les *Ides* de Juin paroisoit propre pour les noces. Les *Ides* d'Août étoient consacrées à Diane. Les esclaves les chômoient aussi comme une fête. Aux *Ides* de Septembre on prenoit les augures pour faire les Magistrats, qui entroient en charge autrefois aux *Ides* de Mai, ensuite à celles de Mars. Voyez Rosin, & les autres Auteurs qui ont traité des Antiquités Romaines.

Ce mot vient du Latin *Idus*, de l'ancien mot Toscan *iduaré*, qui signifioit *diviser*, à cause qu'elles divisoient le mois en deux parties presque égales. D'autres le tirent d'*idulum*, qui étoit le nom de la victime qu'on offroit à Jupiter le jour des *Ides*, si ce n'est peut-être que l'on ait donné à la victime le nom du jour qu'elle étoit immolée. D'autres tirent ce mot du Toscan *Itis*, qui signifioit parmi ces peuples ce qu'*Idus* signifioit parmi les Romains. D'autres disent qu'*Itis* en Toscan signifioit *fiducia Jovis*, la confiance en Jupiter; que ce jour n'avoit point de ténèbres, parce que tombant à la pleine lune, le jour & la nuit étoient éclairés; que c'est pour cela qu'on la nommoit la confiance de Jupiter, qui étoit le Dieu de la lumière, & qu'on nommoit *Lucetius*, & *Diefpiter*. D'autres le font venir du Grec *ἰδῖος*, *figure*, parce que le jour des *Ides* étoit la pleine lune, & on voyoit la figure entière de cette planète.

I D I.

IDILE. Voyez IDYLE.

IDIOCRASE. f. f. Terme de Physique & de Médecine. *Idiocrasis.* C'est la disposition ou le tempérament propre d'une chose, d'un corps, d'un mixte. HARRIS.

Ce mot est Grec, composé d'*ἰδιος*, particulier, & *κρῆσις*, mélange, tempérament.

IDIOME. f. m. Dialecte; langue d'une Province particulière, qui est différente de la langue générale de la Nation, d'où elle est dérivée. *Idioma.* Il n'y a guère de langue qui n'ait quelque *idiome*. De quel *idiome* vous servez-vous pour expliquer vos pensées? MOL.

On appelle proprement *Idiome* les variétés d'une langue propres à chaque contrée. Dans ce sens on dit l'*idiome* Provençal, l'*idiome* Gascon. Alors il est synonyme de Dialecte.

Mais ce mot est quelquefois employé pour désigner la langue propre à une Nation. C'est ainsi qu'on dit l'*idiome* François, l'*idiome* Allemand, l'*idiome* Italien. Dans ce sens il est synonyme de langue.

Ce mot n'est usité que parmi les gens de Lettres. Il vient du Grec *ἰδιωμῶν*, qui signifie la propriété, la nature propre, de *ἰδιος*, *proprius*, propre.

*Célestes truchemens du mystique idiome,
François, Bernard, Anselme, Augustin, Chrysostome,
De vos pures clartés pour la troisième fois,
Sanctifiez ma plume & parlez par ma voix,*
LE DUC DE NEVERS.

IDIOME, en termes de Théologie, signifie *Propriété*, ce qui est propre d'une nature, comme en Grammaire il signifie ce qui est propre d'une langue. La communication des *idiomes* dans JÉSUS-CHRIST, c'est l'attribution des propriétés & des actions d'une des natures qui sont en JÉSUS-CHRIST à l'autre. Elle consiste en ce qu'à raison de l'union hypostatique de la nature divine & de la nature humaine dans Notre-Seigneur, on attribue à Dieu les actions de l'homme, & à l'homme des choses qui conviennent à Dieu, & que l'on dit, Dieu est né, Dieu a souffert, Dieu est mort, Dieu est ressuscité, Dieu est homme, l'homme est Dieu, Dieu est mortel, l'homme est immortel, le mortel est immortel. Les Théologiens apportent neuf règles principales qu'il faut observer dans cette communication d'*idiomes*, pour ne point errer, & ne point faire de propositions fausses & contraires à la Foi. Voyez-les dans Platel, P. IV. *Traité de l'Incarnat. chap. VI.*

IDIOMÉLE. f. m. Terme de Liturgie. *Idiomelon.* Dans l'Office divin qui se récite selon le rit Grec, on appelle *idomèles*, certains versets qui ne sont point tirés de la Sainte Écriture, & qui se chantent sur un ton particulier, mais grave.

Ce mot vient de *ἰδιον*, qui signifie *propre*, *particulier*, & de *μελος*, qui veut dire chant.

IDIOPATHIE. f. f. *Idiopathia.* Terme de médecine. C'est une maladie ou indisposition qui est propre à quelque membre particulier, sans aucune dépendance ni participation du reste du corps, telle qu'est la cataracte dans l'œil. Elle est opposée à la *sympathie*, qui arrive quand l'indisposition est causée par le vice d'une autre partie, comme la fluxion.

Ce mot transporté dans la morale, signifie l'affection particulière pour une chose. Il est d'un usage assez rare.

Ce mot est composé du Grec *ἰδιος*, *proprius*, *particulier*, & de *πάθος*, *passio*, *affectus*, *passion*, *affection*.

IDIOPATHIQUE. adj. m. & f. Terme de Médecine, qui se dit des maladies propres à quelques membres, ou parties du corps, & qui ne sont point causées par quelque autre maladie, ou accident précédent. *Idiopathicus*, *proprius*. Il est opposé à *sympathique*. L'épilepsie est *idiopathique*, ou *sympathique*. Elle est *idiopathique*, lorsqu'elle survient par le seul vice du cerveau; on la nomme *sympathique*, lorsqu'elle est précédée de quelque autre maladie. Il y a des causes, soit *idiopathiques*, soit *sympathiques*, de la palpitation du cœur.

IDIOSYNCRASE. f. f. Terme de Physique & de Médecine. *Idiosyncrasis.* C'est le Tempérament propre d'un corps animal particulier, en conséquence duquel, soit dans la maladie, soit dans la santé, il a aversion, ou penchant & inclination pour certaines choses en parti-

culier, où certaines choses font sur lui une impression différente de celle qu'elles ont coutume de faire, ou une impression plus grande qu'elles n'ont coutume de faire sur les autres corps. HARRIS. Ce mot est Grec, composé d'*idios*, propre, de *σύν*, avec, & de *κρῆσις*, cruse, mixtion, tempérament, mélange, disposition qui résulte du mélange de plusieurs choses ensemble.

IDIOT, OTE. adj. *Idiota*. Qui manque d'esprit presque en tout par défaut de connoissance. Ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'on peut venir à bout d'instruire un *Idiot*; il faut pour cet effet avoir l'art de rendre les idées sensibles, & savoit se proportionner à sa façon de penser. Les *Idiots* sont quelquefois frappés des traits d'esprit; mais à leur manière, par une espèce d'éblouissement & de surprise qu'ils témoignent d'une façon singulière, capable de réjouir ceux qui savent se faire des plaisirs de tout. M. l'Abbé GIRARD. Syn.

On est bête par défaut d'intelligence; stupide par défaut de sentiment; *Idiot* par défaut de connoissance.

Ce mot vient du Grec *ιδιώτης*, qui signifie proprement homme particulier, homme qui mène une vie privée, qui ne se mêle point du gouvernement de la République. Il est parlé d'un Auteur célèbre parmi les Mystiques, qui avoit pris par modestie le nom d'*Idiot*. Ne pourroit-on pas soupçonner que ce nom convient assez bien à celui qui s'en pare?

IDIOT, s'est dit originiairement d'un homme fort ignorant, qui ne savoit que sa langue maternelle. On appeloit aussi *idiots*, les Freres Lais, ou Convers, qui ne savoient pas lire. Et enfin on a nommé *idiots*, les imbécilles qui ne savoient pas compter jusqu'à 20 deniers, qui ne pouvoient retenir le nom de leur pere & de leur mere, leur âge, & autres choses semblables. DU CANGE.

IDIOT s'emploie comme substantif. C'est dans cette acception qu'on dit; c'est un *Idiot*. Une pauvre *Idiote*. Ac. Fr. Voyez BÊTE. STUPIDE.

IDIOTISME. s. m. *Idiotismus*. Terme de Grammaire. C'est une façon de parler, une construction & un tour d'expression qui s'éloigne un peu des loix générales de la Grammaire, mais qui est propre à une langue. *Idiotisme* Grec. *Idiotisme* Latin, François, Espagnol & chaque langue a ses *idiotismes*, c'est-à-dire, des façons de parler contraires aux usages ordinaires du langage, mais adoptées à son génie. *Idiotisme* est le terme générique. À l'égard de certaines langues, on dit Hébraïsme, Hellénisme, Arabisme, Latinisme, Gallicisme, Anglicisme, &c.

Ce mot vient du Grec *ιδίος*, propre.

IDIS. s. m. Espèce de perle de verre très-aplatie par les bouts, qui sert au commerce que les Européens font avec les Nègres sur les côtes d'Afrique. L'*idis* est jaune avec quatre raies noires.

IDITIOT. s. m. Terme de Fleuriste. Nom d'un œillet. C'est celui qu'on appelle autrement *Tertio violet*. C'est un violet brun fort détaché, sur un blanc de lait, médiocrement large, bien rond, fort hâtif; sa plante est assez délicate, sujette à la pourriture; elle graine. C'est une fleur très-fine, trois ou quatre boutons tout au plus suffisent. L'*iditiot* se trouve facilement à Amiens. MORIN.

IDMON. s. m. Célèbre Devin d'Argos, que l'on dit pour cela être fils d'Apollon. Ayant prévu par les principes de son Art qu'il périroit dans le voyage de la Colchide, s'il suivoit Jason, il préféra au plaisir de vivre, la gloire de cette expédition. Il mourut en effet d'une blessure qu'il reçut à la chasse d'un sanglier dans la Thrace. Les Argonautes eurent soin de lui faire en ce pays-là de magnifiques funérailles.

I D O.

IDOINE. adj. m. & f. Vieux mot, qui se dit encore quelquefois en Pratique, pour signifier propre à quelque chose.

Ce mot est formé du mot Latin *idoneus*, du Grec

ἰδῖος, *proprius*. Être *idoine*, être propre, convenable, font des synonymes.

IDOLÂTRE. adj. de t. g. du Grec *ἰδωλάτρης*, composé de *ἰδός*, image, figure, & *λατρεῖν*, servir, reconnoître pour Seigneur, adorer. Ainsi *Idolâtre* signifie proprement qui adore les idoles, & leur rend des honneurs qui n'appartiennent qu'à Dieu. *Idolâtre*. Peuple *idolâtre*, Nation *idolâtre*. Les Gentils étoient *Idolâtres*.

En nous conformant à l'usage & aux idées reçues, nous continuerons d'appeler *Idolâtres* ceux qui rendent un culte divin à des créatures, & nous dirons que les Perses qui adoroient le feu, que les Égyptiens qui adoroient les crocodilles, étoient *Idolâtres*.

Ce mot se dit aussi au substantif, & s'applique en cette acception à ceux qui adorent les idoles, ou les fausses divinités. Il y a des *Idolâtres* dans les Indes. Prêcher, convertir les *Idolâtres*.

Ce mot pris dans un sens figuré, désigne celui qui est follement amoureux, qui aime excessivement une personne ou une chose, qui en fait trop de cas, qui y est trop attaché. Les amans sont *idolâtres* de leurs maîtresses; quelques maris de leurs femmes; les peres de leurs enfans. Il y a des curieux qui sont *idolâtres* des tableaux. Les avars sont *idolâtres* de leurs trésors. Un Auteur est *idolâtre* de ses ouvrages. Les plus timides *idolâtres* de la fortune de Philippe, soupirent après le moment de s'affranchir du joug qu'il leur impose. TOUR. Les *Idolâtres* de l'Antiquité chicanent tout aux modernes, & n'approuvent que ce qu'ils ont trouvé dans un ancien. S. ÉVR. L'homme n'oseroit se montrer tel qu'il est, c'est-à-dire, *idolâtre* de lui-même. M. Esp. Quand on est épris d'une belle passion, on est si *idolâtre* de ses fers, qu'on ne peut pas seulement concevoir la pensée de les rompre. S. ÉVR.

*J'ai vu le Sénat idolâtre ;
Des crimes de Néron approuver les horreurs.* RACINE.

IDOLÂTRE, tant au propre qu'au figuré, se dit quelquefois des choses aussi bien que des personnes. Ainsi on dit, rendre des devoirs, des honneurs *idolâtres*. Dans le style dogmatique, on diroit mieux honneurs idolatriques, culte idolatrique.

IDOLATRER. v. n. Adorer des idoles, de fausses divinités, une créature, une figure d'homme, ou d'animal. *Falsos deos colere*. Les Juifs *idolâtrèrent* en l'absence de Moïse, ils se firent un veau d'or & l'adorèrent. Les femmes de Salomon le firent *idolâtrer*, lui firent adorer Astarthe & Moloch. III, Reg. cap. II.

Ce verbe transporté au figuré est actif, & signifie aimer avec une passion trop violente. Un amant *idolâtre* sa maîtresse. Une mere *idolâtre* ses enfans; elle en est folle.

*Mon cœur opiniâtre
Lui prête des raisons, l'excuse, l'idolâtre.* RACINE

*On ne vous verroit point réduit
A la nécessité d'idolâtrer sans fruit,
Une Maîtresse égratignante.* DES-H.

IDOLÂTRÉ, ÉE. part. & adj. *Numinis loco habitus*. Il n'est en usage qu'au figuré. Cette femme est ravie de se voir *idolâtrée*. ACAD. FR.

Ce mot & le suivant ont la même origine que celui d'*idolâtre*. Voyez ce mot.

IDOLÂTRIE. s. f. Adoration des idoles, culte que l'on rend à une statue représentant des faux Dieux. *Idolatria*. Il y a encore des Peuples adonnés à l'*idolâtrie*. Pour définir l'*idolâtrie*, il faut dire, suivant M. Boulanger, que c'est un culte ou une police qui regarde comme divin ce qui n'est pas divin.

L'*idolâtrie* a régné long-temps sur toute la face de la terre. L'*idolâtrie* a porté les Égyptiens à adorer des crocodiles, des chats, des oignons, &c. Tertullien a fait un Traité de l'*idolâtrie*, où il traite divers cas de

conscience. La plupart croyoient qu'on ne commettoit l'idolatrie qu'en brûlant de l'encens, en immolant des victimes, ou se faisant initier aux mystères, ou aux sacerdoces profanes. Il n'importe de quelle matière soit l'idole, de plâtre, de couleurs, de pierre, d'or, d'argent, de fîts, c'est-à-dire de broderie, ni quelle en soit la figure, d'homme, ou de bête. Dieu ne défend pas seulement d'adorer des idoles, mais d'en faire, même sous prétexte de gagner sa vie, & quand on ne sauroit point d'autre métier, &c.

L'idolatrie est une superstition par laquelle on rend à quelqu'autre chose que Dieu, l'honneur & le culte qui n'est dû qu'à lui-seul. On commet une idolatrie en brûlant de l'encens à une fausse divinité, en lui faisant des sacrifices, en l'invoquant, en fléchissant le genou devant elle, en célébrant des fêtes & des jeux à son honneur, en se faisant initier à ses mystères profanes.

Les Théologiens distinguent trois sortes d'idolatrie, la complète ou parfaite, l'imparfaite & la simulée. L'idolatrie complète est celle dont on a parlé jusqu'ici. L'idolatrie simulée est quand par crainte ou par complaisance on rend extérieurement le culte souverain à une idole, sans croire que ce soit une Divinité, & sans aucun dessein de se soumettre à elle. C'est un mensonge pernicieux, par lequel on viole le commandement que Dieu nous a fait de le confesser devant les hommes. Tertullien, S. Cyprien, & les autres Peres qui ont écrit durant les persécutions des Empereurs Payens, & après eux S. Augustin, se sont fort récriés contre ce crime, comme étant très-injurieux à Dieu. BABIN. *Conf. d'Aug.* L'idolatrie imparfaite est quand on fait un pacte exprès ou tacite avec le démon, soit en invoquant son nom, implorant son secours, le consultant, lui promettant quelque chose pour réussir en quelque dessein, portant quelque image conjurée en son nom, se servant de ses ligatures. IDEM. Dire que cela ne soit pas une espèce d'idolatrie, c'est une erreur selon le sentiment de la Faculté de Théologie de Paris, dans la censure du 19 Septembre 1398. Quoique l'on ne croie pas que le démon soit un Dieu, néanmoins en pratiquant ces choses, on lui rend un honneur & un culte, & l'on met sa confiance en lui, comme si on le croyoit une Divinité. IDEM.

Bien des gens ont écrit des causes & de l'origine de l'idolatrie. On voit entre autres Vossius, de *Idolol. Orig. & progr.* principalement, *L. I, c. 3, c. 4, c. 5, c. 11, & c. 22, L. II, c. 1, &c.* Godwin, *Moses and Aaron*, ou de *Ritibus Hebr. L. IV, c. 1.* Gaspard Barthius, *Comm. superstit.* Seldenus, de *Diis Syriis, Proleg. c. 3.* Le P. Tournemine, Jésuite, de *l'Origine des fables, dans les Mémoires de Trévoux 1703.* M. l'Abbé Bannières, *Hist. des fables, 2 tom. in-12.* De la Crequinière, dans son *Voyage des Indes, Art. III, p. 22 & suiv.* Le P. Spiridion Pouppart, dans les *Mém. de Trév. 1712, p. 1615 & suiv.* où il prétend montrer que l'idolatrie a commencé par le culte des astres.

Les causes principales de l'idolatrie sont, 1°. L'idée ineffaçable que tout homme a d'une divinité, & le témoignage qu'il s'en rend à lui-même. 2°. Trop d'attachement aux sens, & une habitude trop forte de ne juger que par les sens. 3°. L'orgueil & la vanité de l'esprit humain, qui ne s'est pas contenté de la simple vérité, qui l'a négligée, altérée, mêlée de fables. 4°. L'ignorance de l'Antiquité, ou des premiers temps & des premiers hommes, dont on n'avoit conservé qu'une connoissance & une tradition confuse, parce qu'on n'avoit point de monumens écrits, ou de livres. 5°. L'ignorance & le changement des langues. 6°. Le style des langues orientales, figuré & poétique, qui personifie tout. 7°. La superstition, les scrupules & la crainte qu'inspire la Religion. 8°. L'amour pour les personnes qui étoient chères. 9°. La flatterie des Écrivains. 10°. Les fausses relations des Voyageurs. 11°. Les fictions des Poètes. 12°. Les imaginations des Peintres & des Sculpteurs. 13°. Une connoissance grossière de la Physique; c'est à dire des corps & des

événemens naturels, & de leurs causes. 14°. L'établissement des Colonies, & l'invention des Arts mal pris par des peuples grossiers & barbares. 15°. Les artifices des Prêtres. 16°. L'orgueil de certains hommes qui ont affecté de passer pour des dieux. 17°. L'estime & la reconnaissance des peuples pour certains grands hommes portés trop loin. 18°. Enfin, l'Écriture-Sainte elle-même mal entendue.

On ne fait point quel est le premier Auteur de l'idolatrie; on convient cependant assez généralement qu'elle n'a commencé que depuis le déluge, & l'on dit communément que Bélus, que quelques-uns croient être Nimrod, ou Nemrod, est le premier homme dont on ait fait un Dieu. Mais n'avoit-on point déjà rendu quelque culte aux astres? C'est ce qu'on ne peut savoir, parce qu'il ne nous est presque rien resté de ces temps si reculés. Ce qui est certain, c'est que 426 ans après le déluge, lorsque Dieu tira Tharé & sa famille de la Chaldée, & qu'Abraham parcourut la Mésopotamie, la Terre de Chanaan, le Royaume des Philistins, & l'Égypte, quoiqu'on dispute si Abraham n'a point été idolâtre, il ne paroît pas qu'il y eût de l'idolatrie, ou qu'elle fût beaucoup répandue. La première fois qu'il en soit parlé, c'est au *ch. XXXI* de la Génèse, *v. 19*, où il est dit que Rachel prit les idoles de son pere. Car quoiqu'on dispute sur la signification du mot Hébreu *תְּרָפִים*, il est certain que c'étoient des idoles. Laban, *v. 30*, les appelle ses dieux, & Jacob XXXV, 2, des dieux étrangers, & il les regarde comme des abominations. Cluvier, *Germ. Antiq. L. I, c. 25, p. 213, l. 26 & suiv.* croit que Caïn est l'auteur de l'idolatrie, & le premier idolâtre, & que les faux dieux qu'il adora, sont les astres auxquels il crut que Dieu avoit laissé le soin de ce bas monde, du gouvernement duquel il se mettoit peu en peine; mais ce ne sont là que des imaginations sans preuves.

IDOLATRIE, se dit figurément d'un amour violent & démesuré. Il aime sa femme jusqu'à l'idolatrie. Il y a eu des Disciples si fort entêtés du mérite de leurs maîtres, qu'ils les ont aimés jusqu'à l'idolatrie.

IDOLATRIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à l'idolatrie. *Idolatricus, a, um.* Un culte idolatrique, une pratique, une cérémonie idolatrique.

IDOLE, f. f. *Idolum.* Statue, image d'une fausse divinité, à laquelle on rend des honneurs divins, on brûle de l'encens, on fait des sacrifices, on érige des autels & des temples. Tous les Payens ont adoré des idoles. Le Colosse de Rhodes étoit une idole du Soleil; le Palladium une idole de Minerve. Les Martyrs ont renversé les idoles, ont refusé de l'encens aux idoles. Dieu n'a pas établi les Rois pour recevoir comme des idoles l'encens & les vœux de leurs sujets, dans une oisiveté superbe.

Ce mot vient du Grec *εἰδωλον*, *idolum*, image, *ædus*, *figura*, *species*, *représentation*, *figure*.

☞ IDOLE, se dit dans le sens figuré, de ce qui fait le sujet d'une passion véhémement, d'une affection extraordinaire, d'un attachement qui va jusqu'à la folie. L'or est la brillante idole des avarés. GOD. On crut que tout fléchiroit devant cette idole de la Cour. PAY. Mes plaisirs ont été mes idoles. GOD. La vertu étoit l'idole des Sages du Paganisme. M. P. Le Cardinal de Richelieu fut de son tems l'idole des Poètes & des Orateurs. BOUH. Un fenfnel brûle avec plaisir dans son cœur l'encens qu'il offre à son idole. FLECH. Caton est le Héros des Stoïciens, & Sénèque en a fait une idole. NIC. Soumission, bassesses, voilà les qualités nécessaires pour rendre notre culte agréable aux idoles, à qui notre ambition nous fait sacrifier. S. RÉAL. Une femme belle & vaine se représente à elle-même comme une idole qui chatime tout par sa beauté. NIC. La gloire est l'idole des ambitieux. BOSS. Chacun de vous, comme il se le veut persuader lui-même, est le seul éclairé, seul inspiré, &c. Voilà l'idole de votre cœur à qui vous faites de si grands sacrifices. PÉLISSON.

☞ IDOLE, se dit encore figurément, dans le style familier, d'une belle personne, mais qui n'a ni maintien, ni grâce, & ne paroît point animée. Cette fem-

me est belle, mais c'est une *idole*, une vraie *idole*. On dit la même chose d'un stupide, ou d'un homme qui se tient à rien faire, les bras croisés. Il se tient là comme une *idole*.

*Voyez ce portrait, qu'il est bien !
Il n'y manque que la parole.
Dites donc qu'il n'y manque rien,
Car c'est le portrait d'une idole.*

Corneille a fait *idole* masculin contre l'usage.

*Et Pison ne fera qu'un idole sacré,
Qu'ils tiendront sur l'autel pour répondre à leur gré.*

IDOLE, s'est dit poétiquement d'une vaine image, comme celles qui paroissent en songe. Orphée croyoit ramener Euridice, & il ne trouva qu'une vaine *idole*. Cérifi a dit dans sa Métamorphose,

*Et que le sens charmé d'une trompeuse idole,
Doute si l'oiseau nage, ou si le poisson vole.*

L'IDOLE des Maures. f. f. Nom que l'on donne à un poisson qui se pêche sur les côtes de l'île d'Amboine, dans la mer des Indes. *Maurorum idolum*. Ce poisson a quelque rapport avec le Tafelvisch, mais il n'est pas si grand. Il n'est bon à manger que rôti. Il a un groin comme un cochon. On l'appelle l'*Idole des Maures*, parce que les gens du pays l'épargnent par superstition, & le jettent dans la mer, lorsqu'ils le trouvent dans leurs filets. Ce poisson n'a point d'écaillés.

IDOLOTHYTE. f. m. S. Paul donne ce nom aux viandes offertes aux idoles, qui étoient ensuite distribuées avec cérémonie, & mangées par les Prêtres & par les assistans. *Idolothytum*. L'idole n'est rien, dit S. Paul, & l'on peut manger des *idolothytes*, quand il n'y a point de scandale à craindre, mais pour peu qu'il y ait de scandale, on doit s'en abstenir. Voyez Cornélius à Lapidé, sur la 1. aux Corinthiens, c. VIII. Ce mot *idolothyte* n'est pas dans l'usage; mais on pourroit s'en servir dans des ouvrages d'érudition. Nos Interpretes disent viande offerte ou immolée aux idoles. Le second Canon du Concile de Ganges fulmine contre ceux qui condamnent les personnes qui mangent de la viande, à l'exception du sang des *idolothytes* & des viandes étouffées. Les Chinois partagent entr'eux les *idolothytes*, comme nous distribuons le pain béni.

IDOMÉNÉE. f. m. Nom d'homme. *Idomeneus*. Les habitans de Gortyne, ville de Crète, honorèrent *Idoménée* comme un dieu. Voss. de *Idol. L. I, c. 13*. *Idoménée* étoit fils de Deucalion, & petit-fils de Minos. Il alla à la guerre de Troie. En revenant il fut accueilli d'une furieuse tempête pendant laquelle il fit vœu, si Neptune l'en délivroit, de lui immoler ce qu'il rencontreroit le premier. Ce fut son fils. Il se mit en devoir de l'immoler; mais ses sujets l'en empêchèrent, & l'ayant chassé, il vint en Calabre, & y bâtit Salente.

IDON MOULLI. f. m. Arbre des Indes qui croît à la hauteur de 70 pieds, & produit une espèce de prune. Son écorce, ses fleurs & son fruit son estimés bons pour la manie, la frénésie & les autres maladies de la tête. JAMES. *Prunus indica, fructu umbilicato, pyriformi, spinosa, racemosa*.

IDOTHÉE. f. f. Nom de femme. *Idothea*. Elle étoit fille de l'Océan, ou selon d'autres, de Mélissus, & fut nourrice de Jupiter. Ce fut aussi le nom d'une fille de Protée.

IDR.

IDRA. Petite ville, capitale de la Dalécarlie, en Suède, & située sur la rivière d'Elfinam, environ à vingt-cinq lieues au dessus de son embouchure dans le lac de Silcam. MATY. *Idra*.

IDRIA. Nom d'un bourg situé sur une petite rivière qui porte son nom. *Idria*. Il est dans le Comté de Go-

Tome V.

rice, aux confins de la Carniole, dans laquelle quelques Cartes le mettent. Il est environ à cinq lieues de la ville de Gorice, vers le nord oriental.

IDRO. Petite ville de l'État de Venise en Italie. *Idrinum*. Elle est dans le Bressan, sur le lac d'*Idro*, qui est entre ceux d'Icco, & de Garda, & qui étoit appelé par les Anciens, *Brigantinus Lacus*. MATY.

IDS.

IDSTEIN. Bourg des États de Nassaw, en Wétéravie. *Idsteinum*. Ce lieu, chef d'une Seigneurie qui porte son nom, est situé à deux lieues de Wisbaden, du côté du nord. MATY. Le Comté d'*Idstein*, ou de Wisbaden, commença comme celui de Dillenburg à la fin du douzième siècle. La maison d'*Idstein*, ou de Wisbaden, comme on l'appeloit d'abord, a commencé par Walrave, second fils d'Henri le Riche, & frere d'Othon le Vieux.

IDSU. Voyez IDZU.

IDU.

IDUBEDA. Montagne d'Espagne, qui s'étend depuis les Pyrénées jusqu'en Portugal, & prend divers noms, selon les pays où elle est.

IDUBERGE. f. f. Nom de femme. Voyez ITTE.

IDULIE. f. f. *Idulium*. C'est le nom de la victime qu'on offroit à Jupiter le jour des Ides, d'où peut-être elle a pris son nom.

IDUMÉE. C'étoit autrefois un petit pays de l'Asie, qui fut possédé par Ésaü, fils du Patriarche Isaac, & par ses descendants. *Idumæa, Idume, Edom*. Il étoit entre la Judée, l'Égypte & l'Arabie Pétrée. C'étoit un pays plein de montagnes, dont la principale qui portoit le nom de Séir, le séparoit de la Judée. MATY. Ce mot est originairement Hébreu. Il vient de אֶדְוִם, *Edom*, surnom d'Ésaü, qui signifie rouge, roux. Ce pays prit ce nom de ce fils d'Isaac, qui en chassa les Horréens, & y établit sa postérité. Ésaü fut surnommé *Edom*, qui signifie rouge, parce qu'il étoit roux, & d'Édom les Grecs formèrent le nom *Idume*. Le nom d'*Edom* fut donné à ce pays, parce qu'Ésaü en chassa les Horréens, & l'habita.

Les Poètes, sur-tout les Latins, donnent quelquefois à la Judée le nom d'*Idumée*.

Ailleurs qu'en Idumée il veut cueillir des palmes.
BRÉBEUF.

*La France en ce temps-là, d'un leau zèle animée,
Entreprit de porter la guerre en Idumée.*
P. LE MOINE.

Ils font même **IDUMÉE** adjectif; & le disent pour Iduméen, du Latin *Idumæus*.

*Et que semblable à toi, foudroyant les armées,
Il cueille avec le fer les palmes Idumées.* REGNIER.

IDUMÉEN, ENNE. f. m. & f. Nom de peuple. Descendant d'Édom, c'est-à-dire, d'Ésaü; habitant de l'Idumée *Idumæus*. a. David subjuga les *Iduméens* Philon, *L. de Monarch.* dit que les *Iduméens* jouissoient de tous les droits & privilèges des Juifs, excepté qu'ils ne pouvoient être du Sanhédrin.

*L'Iduméen n'a plus de momens qui soient calmes,
Ailleurs qu'en Idumée il veut cueillir des palmes.*
BRÉBEUF.

IDY.

IDYJA. f. f. Nom de femme. *Idyja*. Cicéron appelle *Idyja* la mere de Médée, qu'Ovide nomme Ipsée. La Nymphe *Idyja* étoit fille de l'Océan & de Thétys, & fut femme d'Écte.

IDYLLE, IDYLLYON. De bons Auteurs ont fait ce mot masculin; d'autres, en plus grand nombre, le font féminin; & l'on peut regarder ce genre comme décidé par l'usage. C'est un petit Poème champé.

E

tre qui contient des descriptions ou narrations de quelques aventures agréables. Il tient de la nature de l'épique : il peut rouler sur toutes sortes de matières, mais il roule plus ordinairement sur quelque sujet pastoral ou amoureux. Théocrite a fait des *Idylles*. Les Italiens ont ramené l'usage des *idylles*. Rampale a fait d'excellentes *idylles* de la Nymphe Salmacis, d'Europe ravie, &c. qui sont imitées du Prêtre Italien. Les *idylles* de Théocrite, sous une simplicité toute naïve, & toute champêtre, renferment des agréments inexprimables : elles paroissent puisées dans le sein de la nature, & dictées par les grâces elles-mêmes. LONGE-P. On ne s'en tient plus dans les *idylles* à la simplicité originale de Théocrite : notre siècle ne souffrirait pas une fiction amoureuse qui ressembleroit aux galanteries grossières de nos payfans. Boileau, qui observe que les *idylles* les plus simples sont ordinairement les meilleures, nous trace ainsi le caractère de l'*idylle*.

*Telle qu'une Bergère au plus beau jour de fête
De superbes rubis ne charge point sa tête ;
Et sans mêler à l'or l'éclat des diamans,
Cueille en un champ voisin ses plus beaux ornemens :
Telle aimable en son air, mais humble dans son style,
Doit éclater sans pompe une élégante idylle :
Son tour simple & naïf n'a rien de fastueux,
Et n'aime point l'orgueil d'un vers présomptueux.*

C'est une Poésie qui peint naturellement les objets qu'elle décrit, au lieu que le Poème Épique les raconte, & le Dramatique les met en action. Ainsi ce sont trois espèces de Poésies différentes, dont la Lyrique est la quatrième. Elle est pour le chant, & pour être accompagnée des instrumens. P. MENEST.

Ce mot vient du Grec *εἰδωλον*, d'*εἶδος*, *figure*, *représentation*. Le propre de la Poésie est de représenter vivement les choses. D'autres disent que ce mot vient d'*εἶδος*, en tant qu'il signifie *espèce*; & qu'on appelle *εἰδωλον* des Poèmes de différente sorte. Voyez Scapula sur ce mot.

I D Z.

IDZU. *Idzum*. Il y a deux petites villes de ce nom, capitales de deux Royaumes, ou Provinces, dans l'île de Nippon. L'une est près de la côte occidentale du Jamaïstero; & l'autre près de la côte méridionale du Quanto. MATY.

IDZUMI. Nom d'une ville capitale d'un Royaume de même nom. *Idzunum*. Elle est dans le Jamaïstero, contrée de l'île de Nippon, près du golfe de Méaco. MATY.

J E.

JE. *Ego*. Pronom personnel singulier, de la première personne, & qui veut dire la même chose que *moi*. Il se met ordinairement devant les verbes : *Je vais je fais, je lis, je suis, je cours*; & quand le verbe commence par une voyelle, il se fait une élision; *j'aime, j'entends, j'implore, j'occupe*. Il se met aussi quelquefois après les verbes, comme dans les interrogations; *Que serai je? De quel côté me tournerai je? Où suis je? Que vois je? Que vous dirai je?* La même chose arrive, quand le verbe se met comme en parenthèse dans le discours: il faut, lui dis je, que vous sachiez cela. Mais, lui répondis je, il me semble que cela n'est pas bien. Vous ne pensez pas, lui répliquai je, à ce que vous dites. Lorsque je se met après un verbe, on ne met rien entre deux: *parlerai je, lirai je, &c.* Mais lorsqu'on le met devant, on peut mettre entre-deux les pronoms personnels, & les particules relatives, & la négative. *Je lui fis comprendre. Je m'en pensai tuer. Je me fis fort grand tort. Je ne lui en dirai rien davantage. Je ne l'en prierai pas.* Cependant quand il s'agit de cédules, ou de quelques autres actes de justice, on dit simplement. *Je soussigné confesse. Je soussigné promets, &c.*

Il faut encore remarquer sur ce pronom *je*, que quand il se met après un verbe, si la première personne de ce verbe finit par un *e* féminin, cet *e* féminin se change en *e* masculin. Ainsi il faut dire *pensé je*, & non pas *penfé je*, aimé je, & non pas *aimé je*. Que si la première personne du verbe ne finit pas par un *e* féminin, on n'y fait aucun changement, *fuis je, fais je, dis je*, à moins que cela ne produisît une prononciation vicieuse & rude. Ainsi il ne faut pas dire *sens je, dors je*, romps je, mais *senté je, dormé je, rompé je*. Et même ceux qui parlent bien, & qui ont de la délicatesse pour la langue, condamnent aussi ces façons de parler. Voyez Ménage, & la Grammaire raisonnée. Il vaut mieux se servir d'un autre tour; & dire, *est-ce que je sens, est-ce que je dors*; au lieu de *senté je, dormé je, &c.* qui sont trop directement contre les règles de la Grammaire, selon laquelle il faudroit dire *sens je, dors je*. Mais l'usage fait céder la Grammaire à la douceur de la prononciation. Bertaud a dit, or *sens je*, combien les plaisirs sont amers à la souvenance. Cependant on trouve dans le Dictionnaire de l'Académie Française, & ailleurs, plusieurs exemples de ce pronom personnel mis après différens temps des verbes. Je suis persuadé que si on l'eût placé ensuite du présent de l'indicatif du verbe *paroître*, on auroit dit *parois je*, qui ne choque pas plus l'oreille que d'autres exemples proposés pour bons: cependant M. Destouches, dans son *Curieux impertinent*, Act. 2. Scène 10. a préféré *Paroiffé je*.

C R I S P I N.

Nérine, que dis-tu de mon ajustement?

N É R I N E.

Voilà ce qui s'appelle un homme tout charmant.

C R I S P I N.

Te paroiffé je ainsi? Me dis-tu vrai, coquine?

Il auroit pu mettre: *Oui, te parois je ainsi?*

JE NE SAIS QUI. Voyez QUI.

JE NE SAIS QUOI. Voyez QUOI.

JÉ. f. m. Mesure des liqueurs, dont on se sert en quelques lieux d'Allemagne, particulièrement à Augsbourg. Le *je* est de deux muids ou de douze besons, le beson de douze massés. Huit *jés* font un féoder. On dit aussi *Gé*.

J E A.

JÉABARIM. Nom de lieu. *Jeabarim*. C'étoit un lieu situé aux confins du pays des Moabites. Ce fut le trentième campement des Israélites dans le désert, *Nomb. XXI. 11. XXXIII. 44.* Il étoit aux confins de la Tribu de Ruben, du côté du midi.

JEAN. f. m. *Joannes*. Prononcez JAN. Nom d'homme. Le nom de *Jean* ne se trouve que dans le Nouveau Testament, dans l'ancien on dit *Johanan*. S. Jean-Baptiste est le premier de qui on le dise. Élisabeth votre femme vous donnera un fils, que vous appellerez *Jean*. BOUW. En ce temps là parut Jean-Baptiste, qui prêchoit dans le désert de Judée. *Id. Matt. III. 1.* Le Chef de S. Jean-Baptiste fut trouvé à Constantinople en 1204. par Galon de Sarton, Chanoine de S. Martin de Pequigni, & ensuite de S. George de Mangane à Constantinople: il transporta sa relique à Amiens, & Richard de Gerberoy Evêque d'Amiens écrivit l'histoire de cette translation sur le récit de Galon lui même.

La Saint Jean, locution abrégée pour dire la fête de Saint Jean. Il y avoit autrefois un Carême de la S. Jean, qui étoit de trois semaines. Voyez Pierre Damien, *Opusc. XLI. c. 1.* C'est de la fête de S. Jean-Baptiste, que cette phrase se dit, & non de celle de S. Jean l'Évangéliste, parce que celle ci venant aux Fêtes de Noël, ce temps se désigne plutôt par la Fête de Noël, que par celles qui suivent, & qui sont

moins célèbres. La *S. Jean* est en bien des endroits un terme de louage de maisons, & des valets & servantes qu'on prend à son service. La *Saint Jean* est le vingt-quatre de Juin, & l'on se sert de ce nom pour signifier un temps chaud. Un chaud de la *S. Jean*. Il faisoit chaud comme à la *S. Jean*.

S. Jean, Apôtre & Évangéliste, étoit fils de Zébédée, & fut appelé par JÉSUS CHRIST avec son frere Jacques, que nous surnommions le Majeur. Nous le nommions communément *S. Jean l'Évangéliste*. Les Anciens l'ont surnommé *Jean le Théologien*. Quelques Auteurs parlent d'un autre Disciple de JÉSUS-CHRIST, qu'ils distinguent de *S. Jean*, & qu'ils nomment *S. Jean l'Ancien*. Il y a encore un *S. Jean* surnommé Marc, différencé de l'Évangéliste *S. Marc*. *S. Jean Climaque* ou de l'Échelle. Voyez CLIMAQUE. *S. Jean Chrysostôme*. Voyez CHRYSOSTOME. *S. Jean Damascène*. Voyez DAMASCÈNE. Le Bienheureux *Jean* de la Croix étoit un Espagnol, de la famille des Yepes, qui fut Réformateur des Carmes. *S. Jean* de Dieu étoit de Montémor el novo, en Portugal, & fut Fondateur de l'Ordre de la Charité. *Jean* de Capistran, ainsi surnommé du lieu de sa naissance, proche d'Aquila dans l'Abruzze, étoit fils d'un Gentilhomme Angevin, qui suivit Louis d'Anjou en Italie. Il entra dans l'Ordre de *S. François*, dont il fut Général. Il mourut en 1456.

S. Jean Porte-Latine est le nom d'une fête de *S. Jean l'Évangéliste*, où l'on célèbre sa délivrance miraculeuse, lorsqu'ayant été jeté dans une chaudière d'huile bouillante, sous Trajan, il en sortit plus sain qu'il n'y étoit entré, ainsi que le rapporte *S. Jérôme*. On dit *S. Jean Porte-Latine*, par corruption, pour *S. Jean devant la Porte-Latine*, en Latin, *festum Sancti Joannis ante Portam Latinam*, parce que ce miracle se fit à Rome devant la porte appelée la Porte Latine. M. l'Abbé de Crescimbeni donna en 1716, par ordre du Pape Clément XI l'histoire de *S. Jean à la Porte-Latine*. Elle est en Italien.

Le Roi *Jean*, c'est le cinquantième de nos Rois, fameux par la bataille qu'il perdit près de Poitiers en 1356, contre le Prince de Galles, & par sa prison en Angleterre, d'où il revint en 1361, & où il retourna, & mourut en 1363.

Jean Hus, hérétique. Voyez HUSSITE.

Autrefois on écrivoit *Jehan*, & en Latin *Johannes*, comme font encore bien des gens, mais il ne faut point mettre d'*h* aujourd'hui, cela seroit contre l'usage.

Ce mot s'est fait de *Joannes*, en ôtant la terminaison *es*, & changeant l'*o* en *e*, & *Joannes* s'est fait de l'Hébreu *Johanan*, en ajoutant la terminaison *es*, & changeant le dernier *a* en *e* muet qui s'est retranché. Pour le mot Hébreu *Johanan*, ou *Johhanan*, il s'est dit pour *Jehohhanan*, comme *Josué*, de *Jehosua*, & *Josaphat* de *Jehosaphat*, & il est composé de יהוה, *Jehova*, nom propre de Dieu, & יהנן, *hhanan*, *gratificatus est*, & signifie, *Dieu accordé*, *Don de Dieu*, *Grace de Dieu*. Le peuple a mis ce nom en usage dans la langue, en le joignant abusivement à plusieurs mots injurieux. *Jean Logne*. *Jean des Vignes*. *Jean Doucet*. *Jean Sucre*. *Jean tout adroit*. *Jean farine*. *Jean fait tout*, &c. Tous ces mots ne sont en usage que chez le peuple.

Jean! Que dire sur Jean? C'est un terrible nom,
Que jamais n'accompagne une épithète honnête.

Jean des vignes, Jean logne . . . Où vais-je? trouvez bon

Qu'en si beau chemin je m'arrête. DES-H.

JEAN, se dit populairement de ceux qui ont des femmes infidèles, & qui souffrent leurs désordres. Sa femme l'a fait *Jean*.

On appelle aussi le haut mal, ou l'épilepsie, le mal de *S. Jean*. Les poires de Messire *Jean* ont été mises en vogue par un Curé de Lorraine qui portoit ce nom. Voyez MESSIRE

JEAN au Trictrac. Voy. JAN.

Tome V.

On donne le nom de *Jean* au lapin, comme on donne celui de *Martin* à l'âne, celui de *Colas* à un corbeau, & celui de *Margot* à une pie.

Jean Lapin allégué la coutume & l'usage.

LA FONTAINE.

Jean Lapin pour juge l'agrée. IDLM.

JEAN, se dit proverbialement en ces phrases. Quand on voit quelque ricur incommode, on lui dit, *Ri t'en Jean*, on te frit des œufs. On dit aussi d'un mal qu'on ne peut guérir par les remèdes, qu'on y a appliqué toutes les herbes de la *S. Jean*. On dit aussi de celui qui ne sauroit garder un secret, ou qui dit tout ce qu'il pense, c'est *S. Jean* bouche d'or. On dit encore, c'est comme le *Bréviaire* de Messire *Jean*, cela s'en va sans dire. On appelle aussi le feu de la *S. Jean*, celui qu'on fait la veille de la *S. Jean* en réjouissance de sa nativité.

Regnier a dit en manière de proverbe,

Parler comme à S. Jean parlent les Crocheteurs.

Ne veut-il point dire, comme parlent les crocheteurs dans la place de Grève à Paris, qui est près de la Paroisse de *S. Jean*?

Il a dit encore,

Moi, qui n'ai pas le nez d'être Jean qui ne peut.

On dit encore en proverbe, il fait comme le chien de *Jean* de Nivelles, qui s'enfuit quand on l'appelle. Il vient de *Jean* de Montmorency, Seigneur de Nivelles, qui ayant donné un soufflet à son pere, fut cité au Parlement, proclamé & sommé à son de trompe pour comparoître en justice. Mais plus on l'appelloit, plus il se hâtoit de courir & de fuir du côté de Flandres. On le traitoit de *chien*, à cause de l'horreur qu'on avoit de son crime & de son impiété. On dit encore, c'est le mariage de *Jean* des Vignes, tant tenu, tant payé. Ce proverbe s'est fait par corruption des gens des vignes, parce que les Vendangeurs qui se ramassent ensemble de plusieurs endroits, font ordinairement de petites alliances, qui ne durent qu'autant que la vendange dure, & se rompent lorsqu'elle finit. Quelques-uns, mais mal à propos, l'ont attribué à un certain *Jean* des Vignes, Gentilhomme dont la famille subsiste encore au pays de Nivernois.

JEAN-ABAD. Voy. DELLY. C'est la même chose.

JEAN-BAPTISTE. Nom du *S. Précurseur* de Jésus-Christ, ainsi appelé à cause qu'il baptisoit en signe de pénitence ceux qui venoient l'écouter. *Joannes Baptista*.

S. JEAN BAPTISTE de Conventri. Nom d'un Ordre de Chanoines Hospitaliers établi à Conventri en Angleterre. Dodswort & Dugdale, qui font mention de cet Ordre dans le *T. II* du *Monasticon Anglicanum*, ne marquent point le temps de leur établissement. Honorius III les approuva, & leur accorda des privilèges l'an 1221. Ils portent une croix noire sur leurs robes & sur leurs manteaux, qui les a fait nommer *Porte-croix*. Les Chanoines Hospitaliers de *S. Jean-Baptiste* de Conventri sont différens des Moines de Conventri. Il y avoit aussi des sœurs Hospitalières de *S. Jean-Baptiste* de Conventri. Les uns & les autres portoient une robe, un scapulaire par-dessous, un manteau brun, & sur la robe & le manteau une croix noire. Outre cela les Religieuses avoient un voile blanc. Le Supérieur des freres & des sœurs s'appelloit Maître, ou Recteur. Il y avoit un grand nombre de ces Hospitaliers en Angleterre, & quoique le *Monasticon Anglicanum* les mette au nombre de ceux qui suivoient la règle de *S. Augustin*, il paroît qu'ils avoient des règles particulières, & qu'ils dépendoient des Évêques.

SAINT JEAN-BAPTISTE de Dottingam. Nom d'Hospitaliers & d'Hospitalières semblables à ceux de *S. Jean-Baptiste* de Conventri. Vautier de Grey leur

E ij

dressa une règle l'an 1241. Ils portoient des tuniques grises tirant sur le roux, & des manteaux noirs, & ne mangeoient gras que trois fois la semaine. *Voyez le Monasticon Anglic. T. II. & le P. Hélyot, P. II, c. 38.*

ERMITES DE SAINT JEAN-BAPTISTE de la Pénitence. Religieux d'un ordre établi en Navarre sous l'obéissance de l'Évêque de Pampelune, & confirmé par Grégoire XIII. P. Hélyot, *T. IV, c. 40.* Il y avoit aussi en France au XIII^e. siècle des Ermites de S. Jean. *Id. Voy. encore ERMITE.*

SAINT JEAN-BAPTISTE. Ermites de S. Jean-Baptiste. Nom d'une Congrégation dont le F. Michel de Sainte Sabine jeta les fondemens en France vers l'an 1630, pour réformer les abus qui s'étoient glissés parmi les Ermites. Il fit des Statuts qui furent approuvés par le Suffragant de l'Évêque de Metz en 1633, & par l'Archevêque de Cambrai en 1634, & ensuite par l'Évêque du Puy en 1653. Leur habit étoit une tunique, une cucule ou chaperon, & un manteau de couleur tannée, avec un scapulaire noir, & une ceinture de cuir. P. HÉLYOT. *T. VIII, c. 15.*

JEAN-LE-BLANC. f. m. C'est une espèce de petit oiseau de proie qui chasse aux alouettes, ainsi appelé à cause de la blancheur de sa queue. On l'appelle aussi oiseau S. Martin. C'est une aigle appelée *Pyrargus*, en Grec & en Latin. Le *Jean-le-blanc* est de grandeur médiocre, & environ de la taille d'un grand coq : il a le bec entièrement jaune, bien crochu, & qui va se courbant insensiblement jusqu'au bout; il est un peu plus long que ceux des autres aigles, en égard à la grandeur de son corps; la prunelle de son œil est très-noire, l'iris en est jaune, le dessus de sa tête & tout son cou sont d'un châtain clair cendré, le bout de ses plumes est néanmoins un peu plus noir; son dos, & le haut de ses manteaux sont de couleur de rouille tirant sur le noir, de même que ses cuisses & son ventre; sa queue depuis le croupion jusqu'à la fin est entièrement blanche, c'est pour cela que quelques uns l'ont appelé, *queue blanche* : il y a pourtant deux plumes noires par l'extrémité qui sont aux deux côtés de la queue, appelées les plumes du coin, qui sont plus petites que les autres; ses jambes sont dénuées de plumes, & sont toutes jaunes, ainsi que ses pieds qui sont couverts de petites tablettes; ses serres sont fort aiguës.

S. JEAN-LE-BLANC lez-Orléans. Bourg de France, près d'Orléans.

JEAN BONITE. f. m. Nom des Ermites d'une Congrégation fondée par le B. Jean Bon, né à Mantoue vers l'an 1168, qui se retira dans une solitude en 1209, & qui mourut l'an 1249. D'autres disent qu'il naquit en 1130, qu'il se retira dans la solitude en 1159, qu'il mourut en 1222, & qu'il fut maître de S. François. Mais le premier sentiment est plus vrai. *Joanni-Bonita.* Les *Jean-Bonites* furent la plus ancienne des Congrégations d'Ermites qui formèrent l'Ordre des Augustins, ou Ermites de S. Augustin, par ordre d'Alexandre IV. Les *Jean-Bonites* n'étoient pourtant pas descendus des Moines établis en Afrique par S. Augustin; ils n'avoient pas même sa règle, & en 1252, ils n'en avoient encore aucune, comme il paroît par une Bulle d'Innocent IV, de l'an 1252, où il confirme les réglemens que fit pour cette Congrégation le Cardinal Guillaume du titre de Saint Eustache. *Voy. GUILLELMITE.*

FRERE DE S. JEAN de la Cité, nom prétendu des Religieux d'un Ordre supposé, dont parlent pourtant Abraham Bruin & Arien Dauman, Michel Colin, Josse Ammanus, Schoonebeck, & dont ils donnent des figures. P. HÉLYOT. *Préf. page IX.*

DANSE DE S. JEAN. Maladie qui fit beaucoup de ravages en France sous Charles V, en 1373. Les pauvres gens entroient tout d'un coup en frénésie, se dépouilloient tout nus, se mettoient une couronne de fleurs sur la tête, & se tenant par les mains, couroient les rues, & même entroient dans les Églises chantant & dansant en tournoyant avec tant de violence, qu'ils tomboient enfin par terre sans connoissance. Cette grande agita-

tion les faisoit enfler, & il leur falloit ferrer le ventre avec des bandes pour les empêcher de crever. Il étoit dangereux de les regarder fixement, le mal se communiquoit par les yeux, & l'on ne s'en garantissoit que par la fuite. Le peuple nommoit cette maladie, *Danse de S. Jean*; on l'a depuis appelée Mal de sein, ou mal caduc. ABBÉ DE CHOISY. *Vie de Charles V, p. 316, 317.*

S. JEAN l'ÉVANGÉLISTE. Nom d'une Congrégation de Chanoines séculiers établis en Portugal, par D. Jean Vicenze, d'abord fameux Médecin & Professeur des belles Lettres, puis Évêque de Lamégo, & ensuite de Viseu. Ils suivent l'institut de la Congrégation de S. Justinien pour leur Patriarche. Ils furent institués en 1420. En 1425, ils prirent possession de leur première maison, qui fut le Monastère de S. Sauveur de Villa de Frades de l'Ordre de S. Benoît que l'Évêque de Brague leur donna. Martin V, confirma leur Congrégation sous le titre de Bons-hommes de Villar de Frades. Dans la suite Isabelle, femme d'Alphonse V, Roi de Portugal, leur ayant fait bâtir un Monastère près des murs de Lisbonne, sous le titre de S. Jean l'Évangéliste, elle obtint d'Eugène IV, qu'ils s'appellassent Congrégation de S. Jean l'Évangéliste, Chanoines de S. Jean l'Évangéliste. Il y en a aussi en Italie que Pie V obligea de faire des vœux; mais ceux de Portugal n'en font que pour le temps qu'ils demeureront dans la Congrégation, d'où ils peuvent sortir quand bon leur semble, & d'où on les renvoie de même. Leur vie est très-austère. Jean III leur donna le soin de tous les hôpitaux de fondation royale.

Il y a aussi des Chanoinesses de cet Institut, lesquelles ne sont point soumises aux Chanoines, à qui il est défendu par leurs constitutions de prendre la direction des Religieuses. *Voyez le P. Hélyot, T. II, c. 56.*

JEAN LE FÈVRE, en termes de Fleuriste, est une Tulipe rouge & jaune. MORIN.

GROS JEAN. Terme populaire, qui se dit par raillerie & par mépris, & signifie un sot, un lourdaud. *Craffum caput, ingenium pingue.*

JEAN GUËRET. Nom d'une Tulipe qui est d'un beau violet & blanc. *Id.*

Ordre de S. JEAN DE JÉRUSALEM. *Voyez MALTE*, car c'est aujourd'hui l'usage ordinaire. Ordre de Malte, & non pas Ordre de S. Jean de Jérusalem, Chevalier de S. Jean de Jérusalem. Commandeur de Malte, Grand Maître de Malte, & non pas Commandeur ou Grand-Maître de S. Jean de Jérusalem, si ce n'est dans des discours oratoires, ou historiques, & dans les chartres.

Chanoines Réguliers de S. Jean de Latran, ou Congrégation de Latran, ou de S. Sauveur de Latran. Dom Gabriel Pennot, Chanoine Régulier de cette Congrégation, & qui en a fait l'histoire, prétend qu'ils ont été institués, ou plutôt mis à S. Jean de Latran par S. Sylvestre, qui les prit de ces Cleres qui vivoient en communauté depuis le temps des Apôtres. Mais ce qu'il ajoute est plus probable; savoir que S. Léon I se servit vers l'an 440 de Gélaïe, qui fut Pape dans la suite, & qui étoit disciple de S. Augustin, pour réformer les Cleres de cette Église, & les faire vivre selon les règles du S. Évêque d'Hippone. En 1061, Alexandre II, qui avoit été Chanoine de la Congrégation de S. Frigidien de Luques, fit venir des Chanoines de cette Congrégation pour réformer ceux de Latran, & en 1063, on traita de cette réforme dans un Concile qu'il tint à Rome. Boniface VIII, élu en 1294, y mit des Séculiers à la place des Réguliers, qu'Eugène IV y rétablit 150 ans après, en 1442, & qu'il tira de la Congrégation Frigidionienne, ou de Sainte Marie de Frisonnaire de Luques, qui avoit été réformée par Barthelemy Colonne, de l'illustre maison des Colomnes. Calixte III l'ôta encore aux Réguliers l'an 1455, ou 1456. En 1464, Paul II les y réunit. En 1471, immédiatement après la mort de ce Pape, les Séculiers les chasserent. Sixte IV son successeur n'osa les rétablir; mais en 1472, il leur conserva par une Bulle le titre de *Chanoines Réguliers*.

liers de S. Sauveur de Latran, & en 1483, voyant l'Italie en paix, il fit bâtir au milieu de Rome l'Église de Notre-Dame de la Paix, suivant le vœu qu'il en avoit fait, & il y mit ces Chanoines qui, jusqu'ici, y sont restés, les Séculiers demeurant paisibles possesseurs de l'Église de S. Jean de Latran.

JEAN MAY, ou Jean moyen Eylan. *Joannis Maii Insula*. C'est une île des terres Arctiques. Elle est vers les côtes de la Groënlande, au septentrion de la Norwège, sous le 74^e degré de latitude. Elle a été découverte par les Hollandois, l'an 1614, & elle porte aussi le nom de Montagne-Haute, & d'Île Maurice.

MESSIRE JEAN. sorte de poire. *Voy.* au mot MESSIRE.
PETIT JEAN. Nom qui se donne à des gens du peuple & à des valets, qui s'appellent *Jean*. C'est pour cela que Racine l'a donné au Portier du Juge, dans sa Comédie des Plaideurs.

*Tout Picard que j'étois, j'étois un bon Apôtre,
Et je faisois claquer mon fouet tout comme un autre.
Tous les plus gros Messieurs me parloient chapeau
bas,
Monsieur de Petit-Jean, ah! gros, comme le bras.*

RACINE.

PRÊTRE JEAN? ou PRÊTE JEAN. Quelques-uns prétendent qu'un Prêtre Nestorien, nommé *Jean*, qui vivoit au XII^e siècle, fonda un Empire dans les Indes, & s'acquit une si grande réputation, que ses successeurs furent nommés, *Prêtre-Jean*; que les Portugais cherchant les Indes, & ayant trouvé que l'Empereur d'Éthiopie étoit fort puissant & Chrétien, ils s'imaginèrent que c'étoit l'Empire du Prêtre-Jean. *Voyez* PRÊTRE, ou PRÊTE JEAN.

JEAN DE NIVELLE. La Fontaine avoit hérité de Voiture le don de relever la bassesse des Proverbes, par quelque trait ingénieux dont il les allaisoïnoit. On dit communément, c'est le chien de *Jean de Nivelles*, qui s'enfuit quand on l'appelle. Cela lui a donné occasion de commencer ainsi sa fable du Faucon & du Chapon.

*Une trâtresse voix bien souvent vous appelle,
Ne vous pressez donc nullement.
Ce n'étoit pas un sot, non, non, & croyez-m'en,
Que le chien de Jean de Nivelles.*

JEAN DE VERT. Le monde n'est rempli que de ces preneurs d'intérêt, qui dans le fond ne se soucient non plus de nous que de *Jean de Vert*. COMÉDIE du Grondeur.

Jean de Vert, fameux Commandant des troupes Impériales, pris au mois de Mars 1638, par le Duc de Veymar, dans une bataille près de Rhinfeld, & de-là mené prisonnier au bois de Vincennes. C'est ce qu'à entendu Voiture en cet endroit de sa réponse pour Mademoiselle de Rambouillet à M. de Montausier.

*Soit que nous allions aux campagnes;
De ce beau parc, où Jean de Vert
Pour quelque temps est à couvert.*

M. de la Monnoie, *Gloss.* sur ses Noels, au mot

JAN DE VAR.

SAINT JEAN. Nom d'une petite ville fortifiée. *Fanum S. Joannis*. Elle est dans le Comté de Sarbruck, sur le côté droit de la Sare, vis-à-vis de la ville de Sarbruck, & au-dessus de Sarlouis.

SAINT JEAN. Nom d'une Ile. *Insula S. Joannis*. Elle est de la Nouvelle France, dans le golfe de S. Laurent, près des côtes du Canada propre, & de l'Acadie. Cette île de l'Amérique septentrionale est à huit ou dix lieues des Îles de Buion & de la Magdelaine, allant de-là à l'Île percée.

SAINT JEAN. Non de rivière *Fluvius S. Joannis*. Rivière de la Nouvelle France, qui a sa source dans un petit lac, près du fleuve Saint Laurent & du

Canada propre; elle coule vers le midi, & se décharge par une grande embouchure dans la baie Françoisé, au nord de la ville de Port Royal. MATY. L'entrée de la rivière de S. Jean est de difficile abord, rangeant la terre des deux côtés; le meilleur endroit est du côté de tribord ou main droite, sans trop approcher la terre: cette entrée est étroite, à cause d'une petite île qui est à bas bord, ou côté gauche, laquelle passée, la rivière est bien plus large. Du même côté de l'île il y a de grands marais ou prairies, qui sont couvertes de pleine mer, le rivage est couvert d'un sable vaseux, qui fait une pointe, laquelle passée, il y a une anse qui entre dans lesdits marais, dont l'entrée est étroite, où l'on pêche un grand nombre de gasparots; on y trouve aussi quelquefois des saumons, des aloses & du bar. Un peu plus avant il y a une petite butte, où l'on avoit bâti un fort, mal placé pour être commandé d'une île qui est tout proche, plus élevée, & derrière laquelle tous navires se peuvent mettre à couvert du fort, dans lequel il n'y a que de l'eau de puits, qui n'est pas bien bonne, non plus que celle qui est hors du fort. Passé l'île il n'y a qu'une bonne portée de canon jusqu'au faut, où ils ne peuvent passer; mais bien des chaloupes & de petites barques, de pleine mer seulement. A la chute du faut, il y a une grande fosse d'environ trois ou quatre cèns pas de tour, qui est faite par la chute de l'eau, qui passe entre deux rochers, qui forment un détroit à la rivière, ce qui la rend plus rapide en cet endroit. MATY.

SAINT JEAN. Nom d'un lac. *Lacus S. Joannis*. Ce lac est dans le Seguenay, en la Nouvelle France, aux confins de l'Estorilande. C'est la source de la rivière de Seguenay. MATY.

SAINT JEAN. Nom d'une ville de l'Amérique méridionale. *S. Joannis oppidum*. Elle est située au confluent du Paraguai & du Parana, à cent cinquante lieues plus haut que Buenos-Ayres. *Hist. Parag. L. IV, c. 3.*

SAINT JEAN d'ACRE. *Voy.* ACRE.

SAINT JEAN d'ANGELI. Nom d'une ville de la Saintonge, en France. *Angeriacum, Engeriacum. Fanum S. Angeriaci*. Elle est sur la Boutonne, à neuf lieues de la Rochelle, vers le couchant. *S. Jean d'Angeli* a une Abbaye, & elle étoit autrefois fortifiée, mais elle fut démantelée l'an 1621, par les ordres de Louis XIII. MATY.

SAINT JEAN DE LAUNE. Nom d'une petite ville autrefois forte. *Fanum S. Joannis Laudonensis, Laudona*. Elle est dans le Duché de Bourgogne en France, sur la Saone, à quelques lieues de Dijon vers le midi.

SAINT JEAN DE LUZ. Nom d'une ville de la Gascogne en France. *Luisium, Fanum S. Joannis Lusii*. Elle est dans la terre de Labour, à l'embouchure de l'Urdacuri, dans la mer de Gascogne, à deux lieues de Fontarabie, & à quatre ou cinq de Bayonne. On construit des navires dans cette ville: ses habitans sont fort habiles dans la pêche des baleines, & de la morue. Louis XIV, épousa Marie-Thérèse, Infante d'Espagne, l'an 1660, à *Saint Jean de Luz*. MATY.

SAINT JEAN DE MAURIENNE. Nom d'une petite ville assez jolie, mais toute ouverte. *Mauriana, Fanum S. Joannis*. Elle est capitale du Comté de Maurienne, en Savoye, & située sur la rivière d'Arc, à six lieues de Moutier, vers le midi. *Saint Jean* est le siège d'un Évêché, suffragant de Vienne. MATY.

SAINT JEAN PIÉ DE PORT. Nom d'une ville de la Gascogne, en France. *Fanum S. Joannis pede portuensis*, anciennement, *Imus Pyrenaeus, Imi Pyrenæi*. Elle est sur la Nèze; à neuf lieues au dessus de Bayonne, au pié d'un passage des Pyrénées, dont elle a pris son nom. Elle est forte par sa situation sur une montagne, & par ses travaux. MATY.

SAINT JEAN DE PORTRIC. *Voy.* SAN JUAN de Portorico.

Ordre de S. JEAN & de S. THOMAS. Ordre militaire établi autrefois dans la ville d'Acree en Palestine; & non pas à Ancône en Italie, comme a dit M. Herment: il fut confirmé d'abord par Alexandre IV, qui lui donna

la règle de S. Augustin; & ensuite par Jean XXII. P. HELYOT, *T. IV, c. 58.*

SAINTE JEAN DES VIGNES. *Abbatia sancti Joannis apud Vineas.* C'est le nom d'une Abbaye fondée à Soissons l'an 1076, par Hugues, Seigneur de Château-Thierry. Urbain II en approuva les Constitutions l'an 1089. Les Religieux de *Sainte Jean des Vignes*, sont des Chanoines Réguliers. Les Chanoines Réguliers de *S. Jean des Vignes* ont eu la direction d'un Collège à Soissons. L'an 1566, la messe Abbatiale fut séparée de la messe conventuelle. L'Abbé de *S. Jean des Vignes* est premier Chanoine de l'Église Cathédrale de S. Gervais de Soissons. L'Abbaye de *S. Jean des Vignes* a toujours regardé les Evêques de Soissons comme ses supérieurs, elle n'a jamais été unie à aucune Congrégation, ni souffert de réforme étrangère. *Voyez l'Histoire des Ordres Religieux du Pere Hélyot, Part. II, c. 13.*

JEANNE. f. f. Nom de femme. Prononcez *Jâne*, ou *Janne*. *Joanna.* Les douze étoient avec lui (J. C.) & quelques femmes qui avoient été délivrées des maux esprits, & de maladies: Marie appelée Magdelaine, de laquelle il étoit sorti sept Démons; *Jeanne* femme de Chaza, Intendant d'Hérode, Suzanne & plusieurs autres, qui de leur bien fournissoient à leurs besoins. *Bouh. Luc. VIII, 1, 2, 3.* *Sainte Jeanne*, c'est *Jeanne* de France, Reine de France, Duchesse de Berri, & fondatrice de l'Ordre de l'Annonciade & des dix Vertus de la Sainte Vierge. Louis XI son pere la fit épouser à Louis Duc d'Orléans, qui fut depuis Louis XII. Ce prince prétendit que ce mariage avoit été forcé, & le fit déclarer nul par Alexandre VI, en 1498. *Jeanne* se retira à Bourges, où elle vécut, & mourut en odeur de sainteté, le quatrième Février 1505. Elle a été béatifiée. Lorsque le Comte de Montgomeri surprit Bourges en 1562, les hérétiques brûlerent son corps. *Jeanne* la folle, ou la *Loca*, comme disent les Espagnols, étoit fille de Ferdinand & d'Isabelle, & fut mere de Charles-Quint. C'est elle qui porta les couronnes d'Espagne à la maison d'Autriche, ayant épousé Philippe Archiduc d'Autriche, dont la perte la rendit folle par la douleur extrême qu'elle en conçut. La Reine *Jeanne* avoit été durant sa vie un grand exemple de la vanité des choses humaines. P. VERJUS. *Voy. cet Auteur, vie de S. François de Borgia, L. II, p. 224 & suiv.*

Le Roi Jean épousa en secondes noces *Jeanne* veuve du Duc de Bourgogne. *Jeanne* d'Albret, Reine de Navarre, mere de Henri IV, fut empoisonnée à Paris quelques jours avant l'horrible massacre de la S. Barthélemi.

Jeanne d'Arc, c'est la Pucelle d'Orléans, pauvre Bergère qui délivra Orléans, reconquit la Champagne sur les Anglois, fit sacrer le Roi à Rheims, & fut prise & brûlée à Rouen par les Anglois. Quelques-uns ont faussement prétendu que l'on supposa une femme criminelle à sa place.

DAME JEANNE, ou **GROSSE JEANNE.** On appelle ainsi populairement une grosse bouteille de vin. *Vini amphora crassior, major.*

Religieuse de SAINTE JEANNE. On appelle ainsi à Bourges & en Berri les Religieuses de l'Annonciade, qui y ont été fondées par *Sainte Jeanne*, & y ont leur premier monastère, où elle est morte; & cette maison s'y appelle *Sainte Jeanne*. Allons à *Sainte Jeanne*. Qui prêche aujourd'hui à *Sainte Jeanne*? Les Dames de *Sainte Jeanne* de Bourges.

JEANNE. C'est le nom qu'on donne à une chèvre, comme on donne celui de Simon au dauphin, celui de Godard au cygne, & celui de Robin au mouton.

JEANNELLE. f. f. Nom de femme, diminutif de *Jeanne*, qui ne se dit que de *Jeanne* II, Reine de Jérusalem, de Naples & de Sicile, Duchesse de la Pouille & de Calabre, Comtesse de Provence, &c. qui se deshonorait par des galanteries continuelles & publiques; & s'étant brouillée avec le Pape Martin V, adopta Alphonse V, Roi d'Arragon, pour lui faire passer ses Royaumes, & les ôter à Louis, Duc d'Anjou, à qui Martin en avoit donné l'investiture. *Jeanne*

II, ou *Jeannelle*, Reine de Naples, que Louis III, Duc d'Anjou, tâcha inutilement de déposséder. *Jeannelle* rappela dans la fuite ce Duc, & le fit déclarer Roi. Elle mourut en 1495. P. HELYOT, *T. VIII, p. 281 & suiv. Joanna, Joanelle.*

JEANNETON. f. f. Prononcez *Janneton*, ou *Jâneton*. Nom de fille, diminutif qui se dit des filles qui ont nom Jeanne; Jeanne, petite Jeanne. *Joanna.* Il ne se dit que des personnes du peuple, ou populairement.

JEANNIN, ou **JANNIN.** f. m. C'est la même chose que *Jean*, signifiant celui qui souffre les infidélités de sa femme. Il est burlesque.

JEANNINE. f. f. Prononcez *Janine*. Décrétale de Jean XXII. *Joannina.* C'est Cujas qui a fait ce mot. *In C. Ad audient. 4. de Spons. & Mar.* Il appelle *Jeannines*, ou *Joannines*, les Décrétales de Jean XXII, que l'on appelle communément Extravagantes de Jean XXII. Il a fait ce mot à l'imitation des Clémentines, dont nous avons parlé en leur place. Pour les *Jeannines*, ou Décrétales de Jean. *Voyez EXTRA-VAGANTE.*

JEANNOT. f. m. Prononcez *Janot*, ou *Jannot*. Diminutif de *Jean*, qui se dit des petits garçons qui ont reçu le nom de *Jean* au baptême. *Joannes, Joannotus.* Ce mot ne se dit que des enfans du peuple, & parmi le peuple.

Ce nom autrefois se donnoit même aux gens de distinction. *Jeannot* de Castillon fut Grand-Maître de l'Ordre de S. Lazare vers le milieu du seizième siècle, sous le pontificat de Pie IV. *Voyez le P. HELYOT, T. I, chap. 32.*

J E B.

JEBA. Nom d'une ville, dont personne ne parle que Pline, *L. V, c. 19.* selon la remarque du P. Hardouin. *Jebba.* M. Réland conjecture que c'est Japha, ou Japhia dans la Galilée.

JEBILÉE. Ville maritime de la Palestine, la même que l'Écriture appelle *Cabala*. Quelques Voyageurs François la nomment *Jabli*.

JÉBLAAN. Nom d'une ville forte & puissante de la Terre-Sainte. *Jeblaan.* Elle étoit dans la demi-Tribu de Manassé d'en-deçà du Jourdain. *Jof. XVII. 11. Jud. I. 27.* Elle étoit près de Gaver.

IEBLE. f. f. Espèce de plante qui croit à la hauteur d'environ trois piés, & qui porte des baies rondes, noires, & pleines de suc. *Ebulum.* Du Grec *ἔβλος*, en Latin *sambucus humilis*, sive *ebulus*. C. BAUH. *Voy. YEBLE.*

JEbNAEL. Nom d'une ville de la Terre-Sainte. *Jebnael.* Elle étoit de la Tribu de Nephthali, & sur ses confins. *Jof. XIX. 33.*

JEbNÉEL. Nom d'une ville de la Terre-Sainte. *Jebnael.* Elle étoit dans la Tribu de Juda. *Jof. XV. 11.* sur le bord de la mer. Ensuite elle fut donnée à la Tribu de Dan. Le P. Lubin croit que c'est la même que Jaumia. Il semble que Ziéglérus ait été du même sentiment.

JÉBOC. *Voy. JABOC.*

JÉBUS. Ancien nom de la ville de Jérusalem. *Jebus.* Elle avoit pris ce nom de *Jébus*, ou *Jébusi*, fils de Chanaan. *Gen. X. 16.* *Jébus*, qui est la même chose que Jérusalem. *SACI. Jof. XVIII. 28.* Du reste *Voyez JÉRUSALEM.*

JÉBUSÉEN, **ENNE.** f. m. & f. Nom d'un peuple Chanaanéen. *Jebusæus, a.* Les *Jébuséens* étoient descendans de *Jébus*, ou *Jébusi*, fils de Chanaan, petit fils de Cham, & arrière-petit-fils de Noé. *Gen. X. 16.* Ils occupoient Jérusalem, dont on ne les chassa point tout-à-fait d'abord. Ce ne fut que David, qui, quatre cens ans après l'entrée du peuple d'Israël dans la terre de Chanaan, & la huitième année de son règne, prit la citadelle de Sion qu'ils avoient occupée jusques-là. *Josué, XI. 3.* dit qu'ils habitoient dans les montagnes. Quelques-uns croient que le nom de *Jébuséen* s'est conservé dans celui d'*Ébus*, *Ebusus*, qui étoit une petite île sur la côte d'Espagne, aujourd'hui

d'hui *Ibiffa*, *Yvice*, ou *Yvica*, Elle étoit peuplée d'une Colonie de Phéniciens. Bochart, *Phaleg. L. IV. c. 36.* Cet Auteur dit *Jebufius*, *Jebustien*, contre l'usage constant & ancien.

☞ JEBUSES. f. f. pl. C'est ainsi que quelques-uns appellent les Prêtres de l'Île Formosa. Le vrai nom est *Juëbus*. Voyez ce mot.

J E C.

JÉCHIEU. Ville capitale du Royaume de même nom. *Jechienum*. Elle est sur la côte septentrionale du *Jetsungen*, dans l'Île de Nippon, qui est une de celles du Japon.

JECKER, ou JAR. Nom d'une rivière du pays de Liège. *Jecora*. Elle baigne Borchwora, Tongres & Maëtricht, où elle se décharge dans la Meuse. MATY.

JECMAAN. Nom d'une ville de la Terre-Sainte. *Jecmaan*. Elle étoit, selon quelques-uns, dans la Tribu d'Éphraïm; selon d'autres, dans celle de Zabulon. Ce fut une ville Lévitique, & une ville de refuge. Elle se nommoit autrement *Cibsaïm*. Adrichomius dit qu'autrefois elle se nommoit aussi *Jebfan*. Voy. *Jof. XXI, 22. I. L. des Rois, IV, 12.* Du reste je ne fais pourquoi quelques Auteurs la placent dans la Tribu de Zabulon; car *Jofué, XXI, 22*, dit qu'elle étoit de celle d'Éphraïm.

JECNAM. Nom d'une ville de la Terre-Sainte. *Jecnam*. Quelques uns croient que c'est la même que *Jachanan*, du mont Carmel, dont il est parlé en *Jof. XII, 22*. C'étoit sous les Chananéens une ville Royale. Elle tomba en partage à la Tribu de Zabulon, qui la rendit aux Léuites. Elle étoit sur le torrent de *Cifon*, vers son embouchure dans la Méditerranée au pied du mont Carmel. Elle se nomme *Jecnan* dans *Jofué, XXI, 34.* & *Jéconam, XIX, 11.*

JÉCO. ☞ Voy. JESSO.

JÉCORAIRES. adj. f. Qui appartient au foie. *Jecoraria*. C'est un nom que les Médecins donnent à la veine qu'ils nomment autrement *basilique*. *Vena Basilica*. Voy. BASILIQUE.

Ce mot est formé du Latin *Jecur*, le foie.

JECT. f. m. Autrefois on a écrit ainsi le mot qui s'écrit aujourd'hui *jet*. Il y a des Coutumes, où *ject* signifie la terre qu'on tire d'un fossé. Le fossé étant entre deux héritages, appartient au Seigneur de l'héritage du côté duquel est le *ject* dudit fossé. *Cour. de BERRI, tit. 11, art. 14.*

JECTÉHEL. Nom d'un rocher ou d'une colline de la Terre-Sainte. *Jectehel*. Amasias prit d'assaut cette forteresse, après avoir battu dix mille Iduméens, & la nomma *Jectehel, IV des Rois, XIV, 7.* Elle étoit aux frontières de la Tribu de Juda, du côté du midi, en tirant vers l'orient, proche l'extrémité méridionale de la mer morte.

JECTHEL. Nom d'une ville de la Terre-Sainte. *Jecthel*. Elle étoit de la Tribu de Juda *Jof. XV.* En Hébreu c'est le même nom que *Jecthel, יקתל, Jacthel*. Et c'est peut-être aussi la même place.

JECTIGATION. f. f. Terme de Médecine, qui se dit d'un tremblement, ou tressaillement qu'on sent au poulx du malade, qui montre que le cerveau, qui est l'origine des nerfs, est attaqué & menacé de convulsions. *Jectigatio*.

JECTISSE. adj. f. qui ne se dit guère qu'en cette phrase, des terres *jectisses*: ce sont des terres remuées qu'on a tirées d'un endroit pour jeter en un autre. *Projectitius, ejectitius, comportatus*. Il ne faut pas bâtir sur ce terrain; il n'est pas ferme, il n'est fait que de terres *jectisses*.

JECUIBA. f. m. Arbre qui croît au Brésil, dont le bois est d'un rouge brun avec des ondes noires: il est excellent pour les ouvrages de Sculpture; mais il n'est d'aucun usage dans la Médecine.

J E D.

JÉDALA. Nom d'une ville de la Terre-Sainte. *Jedala*. Elle étoit dans la Tribu de Zabulon. *Jof. XIX, 15.*

Adrichomius dit qu'elle se nommoit autrement *Jédaba*.

JÉDBRUK, ou JÉDBURG. Nom d'un lieu, que quelques Cartes nomment *Mydbruck*. *Jedoburgum*. Petite ville de l'Écosse méridionale, capitale de la Province de Tivedale, & située à huit lieues au couchant de *Barwick*.

JÉDO. Voyez YENDO.

JEDSO. Voyez JESSO.

J E G.

JEGBAA. Nom d'une ville de la Terre-Sainte. *Jegbaa*. C'étoit sous les Chananéens une ville forte. Elle fut prise par Moïse, & rétablie par la Tribu de Gad, à qui elle fut donnée. *Nomb. XXXII, 35. Jug. VIII, 11.* Quelques-uns disent *Jecbaa*.

JÉGUN. Bourg de France, dans le Haut-Armagnac, sur une petite rivière qui peu après se jette dans l'Auloux, avec laquelle elle va se perdre à *Clarance* dans la *Blaisé*.

☞ JÉGUR. C'est ainsi qu'on appelle en Tartarie, la graine d'une plante dont la tige ressemble assez à la canne de sucre. C'est une espèce de ris qui vient en grappes au haut de la tige. Les habitans du pays s'en servent pour aliment.

J E H.

JÉHOVA, ou plutôt JÉHOVAH. f. m. Nom de Dieu dans la langue Hébraïque, *Jehova, יהוה*. *Jehovah* est le nom propre de Dieu, parce que c'est le nom qui ne convient qu'à lui seul, selon ces paroles de l'Écriture, *Isaïe, XLII, 8.* Je suis *Jehovah*, & c'est là mon nom. *Pf. LXVII, 5.* *Jehovah* est son nom: ce qui ne se dit nulle part, ni de *אל El*, ni de *אלהים Elohim*; ni de *שדד Schaddai*, ni d'aucun autre nom de Dieu, parce qu'il exprime non pas quelqu'un de ses attributs, mais son être même & sa substance. P. SOUCIET, *Dissert. sur le nom Jehovah. יהוה Jehovah*, est le nom que Dieu lui-même se donne dans l'Exode, *III, 14*, pour se faire connoître & se distinguer de tous les autres êtres. Car quoique *יהוה Ehjeh* ne soit pas tout-à-fait pour les lettres & pour le son le même nom que *Jehovah*, on convient cependant que c'est au fond la même chose, la même signification, la même origine; que toute la différence consiste en ce que Dieu parlant lui-même de lui-même, parle à la première personne *יהוה*, au lieu que *יהוה* est formé de la troisième personne du même Verbe & du même temps. *Id.* Il y a plusieurs disputes parmi les Hébraïens sur ce nom de Dieu. Les principales regardent son étymologie, ou son origine, sa force & sa signification, ses voyelles, ou la manière dont il faut le prononcer, & dont on le prononçoit autrefois. Tout cela est traité soit au long dans la Dissertation que nous venons de citer; nous allons en tirer ce qui convient à notre ouvrage.

Tous ceux qui ont écrit sur cette matière font venir *יהוה Jehovah*, de *יהוה*, être, hormis Oléaster, Dominicain Portugais, qui le tire de *יהוה*, *hovah*, qui signifie *brisement, fraction, événement fâcheux*. Sa raison est, que *Jehovah* ressemble bien plus à *hovah* qu'à *hajah*: d'où il conclut que *Jehovah*, signifie *celui qui brise, qui détruit, qui envoie des malheurs*. On rejette avec raison ce sentiment, & plus encore la raison sur laquelle il est fondé; de plus elle rend ce nom indigne de Dieu, ou du moins peu convenable; & Dieu lui-même donne un autre sens à son nom. Il faut donc s'en tenir au sentiment commun, & le faire venir de *יהוה*, *hajah*, mais tous ne le font pas de la même manière. Quelques-uns le font venir de la conjugaison *piel* ou d'*hiphil*: d'où il s'en suivroit qu'il signifieroit non pas celui qui est, mais celui qui donne l'être. Mais 1°. Le verbe *יהוה*, n'a point ces conjugaisons transitives, & l'on n'en trouve aucun exemple dans l'Écriture. 2°. *Jehovah* n'a point de forme de ces conjugaisons, mais celle de la première conjugaison appelée *Kal*. 3°. Dieu dit,

Exod. III, 14. qu'il est *celui qui est*, & non point *celui qui donne l'être*, on ne peut attribuer la ponctuation de cet endroit aux Massorètes. Les Interprètes anciens, l'Eglise & la Synagogue ont lu avant la Massore, comme nous lisons encore; & nul n'a pris ce nom dans une signification active ou transitive.

De plus, l'Auteur dont nous tirons tout ceci, montre que la ponctuation des Massorètes יהוה, *Jehovah* est l'ancienne & véritable prononciation de ce nom; & que s'il y en a eu une plus ancienne, c'est *Jao*, à laquelle la nôtre revient. Il prétend que cette prononciation n'a pu se perdre, que quand elle se feroit perdue, elle se pourroit aisément retrouver, par les noms propres Hébreux, dans la composition desquels entre le nom de Dieu; que *Jéhovah* n'a point les volles de אדנאי, *Adonai*, comme on le dit communément; que c'est au contraire *Adonai*, quand il se dit de Dieu, qui a les points de *Jéhovah*; que la manière dont les Phéniciens, les Samaritains, les Grecs & les Latins ont prononcé ce nom dans leurs langues, en sont encore autant de preuves; que le *Jovis* des Latins n'est autre chose que le *Jéhovah* des Hébreux avec une terminaison Latine, que *Jéhovah* étant la prononciation véritable, il s'ensuit que ce nom vient de la conjugaison neutre *Kal*, & qu'il signifie simplement *Celui qui est*, & non point *Celui qui donne l'être*. Et c'est en effet le sentiment de tous les Rabbins, & de tous les plus habiles Hébraïfians. Voyez la Dissertation dont nous avons tiré ceci, & celles de Générard, de Fulléris dans ses *Miscellanea*, de Drusius, de Sixtims Amama, de Louis Capelle, de Buxtorf le fils, de Gakaker, Vossius, de *Idolol. L. I, c. 32. & L. II, c. 14.*

Du reste, pour ce qui est de l'usage de notre langue, il faut y mettre de la distinction. Quoique plusieurs Interprètes Latins aient retenu le nom *Jéhovah*, chacun a sa manière dans leurs versions, les traductions Françoises que je connois ne l'ont point fait. Toutes celles qui sont Catholiques, & même plusieurs Protestans, à l'imitation des Grecs & des Latins, mettent le *Seigneur* au lieu de *Jéhovah*. Il faut les suivre quand on cite, ou qu'on traduit l'Écriture. Les versions de Genève l'ont traduit par l'*Éternel*, nom qui n'exprime point proprement & particulièrement le sens *Jéhovah*, & qui même n'y revient pas plus qu'au nom יהוה, *hahhai*, c'est à dire, *celui qui vit*, & qui par conséquent ne marque point assez le sens particulier du nom *Jéhovah*. Quant à des Dissertations, ou autres discours d'érudition, on peut & l'on doit même dire *Jéhovah* dans notre langue, comme l'observent en effet plusieurs de nos Auteurs, & tous les Journalistes.

Enfin, l'Auteur de la Dissertation que nous avons citée, a fait, comme il le remarque dans sa Préface, deux choses dans l'orthographe de ce nom qu'on ne pratique point communément; car en premier lieu il ajoute à la fin une H qu'on n'y met pas, & en second lieu il a fait mettre les lettres I, H, V, H, en caractère initial, & les voyelles e, o, a, en petit caractère. Ie Ho Va H. Il en use de la sorte pour marquer quelles sont les lettres dont on écrit ce nom en Hébreu, pour distinguer ses radicales, ou les consonnes des points voyelles qu'on lui donne, & pour faire sentir jusque dans notre langue pourquoi on l'appelle un nom de quatre lettres. Quant à l'h qu'il ajoute à la fin, il lui semble qu'on ne devroit jamais la retrancher: sans cette lettre ce nom de Dieu n'est point entier, notre voyelle a par laquelle on le termine, ne représente que le *Kamets* de la dernière radicale Hébraïque ה, *He*; ainsi l'on n'en fait qu'un nom de trois lettres, au lieu d'un nom de quatre lettres.

JÉHUD, ou JEHOUD. f. m. Nom d'un prétendu fils de Saturne, & de la Nymphé Anobret. *Jehud*. Porphyre raconte dans Eusèbe, *Prép. Ev. L. I.* que Saturne qui fut nommé par les Phéniciens Israël, & qu'ils mirent dans les astres après sa mort, regnant en leurs quartiers, eut un fils unique d'une Nymphé nommée Anobret, auquel il donna le nom *Jé-*

hud, qui en Phénicien signifie *unique*; que dans une guerre très-dangereuse, que ce pays eut à soutenir, Saturne ayant couvert son fils des ornemens royaux l'immola sur un autel, qu'il éleva tout exprès. Il est clair que cette fable est copiée sur l'histoire d'Abraham; Saturne est Abraham, on le confond avec Jacob son petit fils, & on lui donne son nom d'Israël, ce qui n'est pas rare. Dans les Vers d'Onomacrite attribués à Orphée on le confond avec son fils Isaac, & on l'appelle fils unique, μονογενής, c'est-à-dire, *Jéhud*. Le fils de Saturne *Jéhud* est Isaac fils unique, en Hébreu *Gen. XXII.* יהוד. *Jehhid*, qui est la même chose que le Phénicien *Jéhud*, יהוד. On fait qu'il se mit en devoir de le sacrifier, comme il est décrit dans le Chapitre de la Genèse que l'on vient de citer. Voy. Vossius, de *Idol. L. I, c. 18.*

Ce mot vient d'יהוד, *ehhad*, un, d'où se forme יהוד, *jehhid*, en Hébreu, & en Phénicien: dialecte de la langue Hébraïque יהוד, *Jéhud*, unique.

JÉHUDA. f. m. Nom d'homme. C'est la prononciation Hébraïque du nom Juda. Nos Hébraïfians se servent quelquefois de ce mot en parlant des Rabbins. Rabbi *Jéhuda* Hakkadosch, ou le Saint, est l'Auteur ou le Compilateur de la *Mischne*. R. *Jehuda* Levi, Auteur du Sépher Cozri, vivoit au XII^e siècle. *Juda*, *Jehuda*.

J E I.

JÉISTAM. f. m. Terme de Calendrier. Nom du troisième mois de l'année des Indiens qui sont dans les États du Grand Mogol: elle est composée de douze mois; celui de *Jeistam* répond au mois de Juin, on l'appelle aussi *Jeistam*.

JÉJUNUM. f. m. Terme d'Anatomie, qui se dit du second des intestins grêles, qui est entre le duodénum & l'iléon. Il est ainsi appelé, parce qu'on le trouve toujours moins plein que les autres; ce qui vient de la grande quantité des vaisseaux lactés qui sortent de cet intestin, & qui reçoivent sans cesse le chyle; & du mélange de la bile, & du suc pancréatique qui se fait au commencement de ce boyau, ou à la fin du duodénum. On le nomme aussi le *jeûneur*, ou l'*affamé*. On le distingue de l'iléon, parce qu'il a bien plus de vaisseaux, qu'il est un peu plus rouge, & se trouve plus vuide. Ce boyau occupe presque toute la région du nombril.

I E L.

IEL, IEN, IER, IEZ. Dernières syllabes de quelques mots. Les remarques suivantes ne regardent que les Poètes.

Iel ne fait qu'une syllabe avec la lettre qui le précède: *ciel*, *fiel*, *miel*, &c.

Le vrai bien n'est qu'au Ciel, il le faut acquérir.
GOD.

*Comme on voit au printemps la diligente abeille,
Qui du butin des fleurs va composer son miel,
Des sottises du temps je compose mon fiel.*
DESPR.

Ien ne composé qu'une syllabe: *bien*, *tien*, *nien*, *rien*, *chien*, &c. On en excepte ordinairement la dernière partie de l'adjectif qui se termine en *ien*, sur-tout lorsque l'adjectif marque qu'on est d'une profession, ou d'une société, ou d'un pays: *Musicien*, *Académicien*, *Sicilien*; alors *ien* est de deux syllabes. De bons Poètes sont d'avis qu'on le fasse de deux syllabes autant qu'il est possible, parce que cela rend le vers plus doux & plus coulant.

*L'Académie est comme un vrai Chapitre,
Chacun à part promet d'y faire bien;
Mais tous ensemble ils ne tiennent plus rien.*
BOIS-ROB.

Combien

Combien tout ce qu'on dit, est loin de ce qu'on pense.
RAC.

Deux heures de ton entretien
Valent deux siècles de vie. MAINARD.

Où, je l'achèterai le Praticien François. RAC.

Ne point mentir, être content du sien,
C'est le plus sur, &c. MAINARD.

Des Si-ti-ens ravis emportent tous les vœux. COR.

Que le fameux Balzac à mon gré jugeoit bien
D'un indigne confrère Académi-ci-en. SCAR.

Voudrois-tu bien chanter pour moi, cher Licidas,
Quelque air Sici-li en, doux, tendre, & plein d'appas?
DE LONGEPIERRE.

Suis-je le gar-di en, pour employer ce style,
De la virginité des filles de la ville? MOLIERE.

La foi, ce nœud sacré, ce li-en précieux. BREB.

Les uns Bergers, moi Nymphes, & vous Magi-ci en.

Il est de fâcheux entre-tien.
Saturne est moins Satur-ni-en. VOIT.

En général, il est plus doux de ne faire qu'une syllabe des lettres *ien*, cependant l'usage de la Poësie a établi d'en faire deux dans les mots dont il y a ici des exemples.

Ier ne forme aussi qu'une syllabe, *fier*, *entier*; mais il y en a deux dans un adjectif au féminin; *altière*, (*Ménage* dans ce mot n'en fait qu'une,) ou dans un substantif qui finit en *e*, *carrière*, il y a cependant des exemples contraires. On excepte encore, *baudrier*, *bouclier*, *calendrier*, *étrier*, *Geolier*, *levier*, *meurtrier*, *ouvrier*, *fanglier*, *peuplier*, où il est de deux syllabes. Il est aussi de deux syllabes dans les verbes, soit en Prose, soit en Poësie, *Fier*, *rectifier*, *oublier*, &c. La terminaison *ier* étoit autrefois toujours diphthongue, & ne faisoit qu'une syllabe. Ainli *fanglier*, *Templier*, étoient dissyllabes.

Ainsi quand le Veneur lâche sur un fan-glier,
Acculé dans son fort, deux chiens à grand col-lier.
P. LE MOINE.

Le Cour-lier qu'il montoit superbement paré.
P. LE MOINE.

Où, tout ce que je desire
C'est qu'en tier de corps & de sens
Tu puisses chanter, boire, & rire
L'an de grace mil sept cents. MAINARD.

Fier des défauts qu'en lui chacun reconnoissoit.
DE VILLI.

Dans ses façons d'agir il est trop singu-lier,
Mais j'en fais, je l'avoue, uncas particu-lier. MOL.

Et quand il eut acquis de parfaites lu-mières,
Il lui fit subjuguier des nations en-tières. DES-H.

Suivre chez l'Epi-cier Amelot & la Serre. DESPR.

Ceux qui versent le sang d'une main meur-tri-ère,
N'ont point encore vû qu'une longue car-tière
Ait mesuré leurs jours. GOD.

Il charge encor capot qui perd les étri-ers,
Et tombe entre les Rois qui sont faits prisonniers.
SAR.

Il est juste, grand Roi, qu'un meurtri er périsse. COR.
Tome V.

Cette affreuse meur-tri-ère,
Qui loin de notre fron-ti-ère,
Pour jamais se voit bannir. . . PERRAUT.

Il a saisi ce qui me greve,
Et plus que moi mes ou-vri-ers,
Ce qui restoit de nos de-niers. BOIS-ROB.

Mais le goût est bien différent
De l'ouvri er & de l'ouvrage. COR. Imit.

Le mé-ti-er de Virgile est si beau
Mais Auguste est sous le tombeau. MAINARD.

. . . . Exauce ma pri-ère,
Punis le fier orgueil d'une ame trop al-ti-ère MÉH.

Et Moron Cheva-lier de vieillesse avancée. IDEM.

Il insulte au lion terrible,
Du fan-gli-er au crin horrible
Il brave l'ivoire tranchant. N. CH. DE VERS.

Qu'un fier fan-gli-er dans sa rage
Des chiens, des filets se dégage,
L'acier tonne; il sçait l'arrêter. IBID.

On voit par ces exemples quels sont les mots où nos Poëtes n'ont fait qu'une syllabe des lettres *ier*, & ceux où ils en ont fait deux. Dans le mot *hier* quelquefois elles en font deux, & quelquefois elles n'en font qu'une, mais alors la prononciation de ce mot est rude, puisque même dans la prose elle est plus longue qu'elle ne l'est alors dans les vers: ce qui les rend durs & défagréables.

Mais à propos hier au Parnasse
Des Sonnets Phebus se mêla. SARASIN.

Hier j'étois chez des gens de vertu singulière. . .
Mais hi er il m'aborde, & me ferrant la main.
DESP.

Dans les verbes ces lettres *ier* font deux syllabes.

Ceux qui sans se fi-er à leur propre prudence.
GODEAU.

Il faut bien une fois justi-fi-er sa haine. RACINE.

C'est trop vous dé-fi-er du pouvoir de vos charmes.
COR.

. . . . Il est une science
D'étendre les liens de notre conscience,
Et de recti-fi-er le mal de l'action. MOL.

Un bienfait perd sa grace à le trop pu-bli-er;
Qui veut qu'on s'en souvienne, il le doit ou-bli-er.
CORN.

Nos Poëtes ne faisoient point autrefois cette exception: mais *ier* ne faisant qu'une seule syllabe dans ces mots est bien dur; par exemple,

Le fan-glier que la meute entoure en clabaudant,
Fait un dégât pareil de son affreuse dent.
P. LE MOINE.

Il faut encore observer, qu'aux substantifs terminés en *ier*, on ne prononce point l'*r* finale; on prononce *quartie*; & non pas *quartier*. Pour les adjectifs, comme *fier*, *altier*, *entier*, on le prononce infailliblement. Mais on ne convient pas pour tous. Bien des gens prononcent *singulier*, *familier*, & même communément on dit *entier*, & non pas *singulier*, *familier*, *entier*. En général on doit prononcer l'*r*: mais l'adoucir selon qu'il choque l'oreille.

Iez, dans les verbes ne fait qu'une syllabe; Faisiez, aliez, &c. Il en faut excepter la seconde personne de l'indicatif, & de l'impératif des verbes de la première conjugaison, qui ont un *i* à la pénultième; en ce cas *iez* est de deux syllabes; enviez, riez, &c. Il faut sur tout cela consulter l'oreille. En général, lorsque cet *i* est précédé d'une muette, & d'une liquide, & suivi d'un *e*, il faut faire *ier* ou *iez* de deux syllabes. Voyez Ménage & Segrais qui font de cet avis.

Aminte, vous cro-yez ma fureur chimérique.
DES-HOUL.

*Et quoi que vous fas-siez, les jeux & les appas
Marchent à votre suite, &c. VOIT.*

*Que fai si-vez-vous au temps chaud?
Vous chan-tiez, j'en suis fort aisé.* LA FONT.

*Je crains que satisfait d'avoir conquis un monde
Vous ne l'abandon-niez.* RACINE.

*Hélas! m'en vi ez-vous, dans l'état où je suis,
La triste liberté de pleurer mes ennuis?* RACINE.

*Hé bien! ti-vez tout votre saou,
Je veux rire aussi comme un fou.* SCAR.

Alors vous de-vri ez mourir de pure honte.
MOLIÈRE.

Vous per-dri ez le temps en discours superflus.
FONTENELLE.

Ah! mon fils, à ce prix vou-dri-vez-vous regner?
RACINE.

JELOUCHTÉ. Nom d'un détroit que M. de Lisle a mis dans sa dernière carte du Chili. Les Mémoires Anglois sur lesquels il l'a placé, le mettent au sud du cap Frouart. FRÉZIER.

J E M.

JEN. Voyez JAM.

JEMEN. Nom d'une Province de l'Arabie, qui fait la troisième & la plus grande partie de ce vaste pays. Nous l'appelons l'Arabie heureuse, *Arabia felix*, à cause des drogues précieuses & aromatiques qu'elle produit. L'*Émen* est une péninsule, qui a la mer Rouge à l'occident, l'Océan Indien au midi, le même Océan & le golfe Persique au levant, & au nord les autres parties de l'Arabie. D'Herbelot l'appelle *Jaman* ou *Jémen*, mais quoi qu'il en soit de la prononciation Arabe, nous disons toujours *Jémen* en notre langue; quand nous nous servons de ce mot; car on dit plus ordinairement Arabie heureuse qu'*Jémen*. Quelques-uns écrivent *Yémen*, pour marquer la prononciation de l'*I*, comme une voyelle.

La mer d'*Jémen* est une partie de l'Océan, qui baigne la côte méridionale de l'*Jémen*.

Plusieurs Arabes ont écrit l'histoire de l'*Jémen*. D'Herbelot parle des principaux, p. 477.

JÉMINI. La terre de *Jémini*. *Ferra Jemini*. C'étoit une petite contrée sur les confins des Tribus d'Éphraïm & de Benjamin, I. *des Rois*, XI. 4. Le P. Lubin conjecture que c'étoit une terre, un héritage de la famille de *Jémini*.

JEMPELÉ ou **JEMPTERLAND.** Province, de la Suède située entre l'Angermanie, la Médelpadie, l'Hellingie & la Norvège, dont elle dépendoit autrefois. *Jemptia*. Elle fut cédée à la Suède l'an 1645, par le Traité de Bronsbroe. Elle peut avoir 40 lieues de long, & vingt de large. Ce n'est presque que montagnes: ses lieux principaux sont les bourgs de Reslungdt, de Lich & de Doere. MATY.

J E N.

IÉNA, IÉNE ou **DESNE.** Nom d'une ville de la Haute Hongrie. *Iena*, *Desna*. Elle est vers les confins de

la Transylvanie, à l'orient de Giula, au sud-est du Grand Waradin. *Iéne* est fortifiée à l'antique par une muraille flanquée de tours, & environnée d'un fossé; & elle est défendue par un château, dont les fortifications ne sont pas meilleures que celles de la ville.

IÉNA, IÉNE. Autre petite ville du Cercle de la Haute Saxe. *Iena*. Elle est dans le Duché de Weimar en Thuringe, sur la rivière de Sala, au levant de Weimar, & au midi de Naumbourg. La ville d'*Iéne* est située au 51^e degré deux minutes de latitude septentrionale. Son terroir est aride & sablonneux en quelques endroits, plus humide & plus gras en d'autres. Il est entrecoupé par diverses montagnes escarpées, & arrosé par la rivière de Sala, & par quantité de ruisseaux qui s'y jettent. Il est couvert de forêts de pins, qui rendent beaucoup de poix, d'où se forme l'encens de Thuringe, comme on l'a dit en son lieu. Voyez l'Oryctographie de Schur. *Iéne* est dans une vallée. *Iéne* a une Université, érigée par Jean-Frédéric, Electeur de Saxe, l'an 1538, & un fort beau château, qui est la résidence des Ducs de *Saxe-Iéna*. MATY.

IENDE, ou PAIENDE. Nom d'un grand lac de la Finlande, en Suède. *Iendus*, ou *Panjendus Lacus*. Il est dans la Tavasthie, aux confins du Savolax & de la Carelie. MATY.

IENDO. Voyez YENDO.

JÉNEKOPING, ou JONEKOPING. Voyez, JENKOPING.

JENGAN. Nom d'une ville de la Chine. *Jenganum*. Elle est la huitième de la Province de Xansi, & elle a dix-huit autres villes sous sa juridiction, qui est un pays fort montagneux. MATY.

JENGAPOUR. Ville de l'Indostan, dans les Etats du Grand Mogol, capitale d'une contrée du même nom, sur la rivière de Chaul; c'est la même que M. Baudrand appelle *Genupa*. Long. 49. d. lat. 30. d. 30'.
JENGOU, ou JANGOOU. s. m. Nom d'homme. *Gengulphus*. VALOIS. *Not. Gall.* p. 223. *Gengou* seroit peut être mieux, ou du moins *Jengou*. Valois & Paradin écrivent *Jangou*.

JENGREURE. s. f. Vieux mot. Les génitoires.

JENIN. s. m. Sor, idiot. C'est en ce sens qu'il est employé dans Coquillart. *Notes sur Marot*.

JÉNISCÉA, ou JENISESKOI. *Jeniscea*. Ville forte & considérable de l'Empire de Russie, dans la Tartarie, en Sibérie, sur la rive gauche de la rivière dont elle prend le nom, aux confins des Ostiaques, & des Tongusés. Long. 100. d. 42'. 45". lat. 53.

JÉNISCÉY. Nom d'une grande rivière de la grande Tartarie. *Jeniscea*. Elle a sa source au levant de l'Oby, coule entre cette rivière & celle de Léna, & se décharge dans l'Océan septentrional, après avoir baigné la ville qui porte son nom, & reçu la rivière d'Anagara, celle de Tungulka, & plusieurs autres. Son embouchure est presque toujours embarrassée par les glaces, & son cours par plusieurs sauts qui la rendent inutile pour la navigation. MATY.

JÉNIZAR. Petite ville, ou bourg de la Thessalie, en Grèce. *Jenizara*, anciennement *Phene*. Ce lieu est vers le golfe de Salonichi, entre la ville de Larissa & celle de Démétriadé. MATY.

JENIZER-ÉFENDI, s. m. Charge qui chez les Turcs, dans les Janissaires, revient à celle de Prévôt dans nos armées. Cet Officier n'a d'autre emploi que celui de Juge de la Compagnie. Il assigne certains jours aux soldats pour leur donner audience, & juger leurs différends. S'il arrive quelque chose d'important, il en fait le rapport à l'Aga, qui juge ensuite en dernier ressort.

JÉNIZZAR. Ville de Grèce, située dans la Macédoine, environ à neuf lieues de la ville de Salonichi, vers l'orient méridional. *Jenizaria*. Quelques Géographes croient qu'elle a été bâtie sur les ruines de l'ancienne *Pella*, lieu de la naissance d'Alexandre le Grand. MATY.

JENKOPING. ☞ JENECOPIA. Ville de Suède, toute bâtie de bois, dans la Smalande ou dans la Province de Smaland, sur le bord méridional du lac Weter ou Water. Long. 31 d. 55'. lat. 57. d. 22'.

JENNE. adj. Vieux mot. Jeune. On a dit aussi *Joëne* dans le même sens

IÉNOIS, OISE. f. m. & f. Qui est d'Iéne. *Ienenfis*.

IÉNOIS, OISE, f. m. & f. Nom de secte. *Ienenfis*. Les *Iénois* font une secte Luthérienne. Voy. Lindinus dans ses Doutes. MARCEL. Apparemment que cette secte prit le nom de la ville où elle s'éleva, ou bien dans laquelle elle s'établit.

JENPING. Ville de la Chine, cinquième Métropole la Province de Fokien. Son territoire qui est fort montagneux, renferme six autres villes. Elle est plus orientale que Peking de 57', sous les 26 d. 34' de lar.

JÉNUPAR. Ville du Mogol, la même que Jengapour ou Jenjapour.

JEN-YCERILER AGHASI, f. m. Terme de Relation. Chef, ou Commandant Général, Colonel Général des Janissaires. *Legionis apud Turcas pratoriane præfectus: Janissariorum Dux*. Nous disons communément dans notre langue l'Aga des Janissaires. C'est l'usage, il est mieux de le suivre que de dire *Jen Ycerler Agasi*; car c'est ainsi qu'il faut dire, plutôt que *Janisar Agasi*, avec Moréri. Voyez MÉNINSKY.

J E P.

JEPHLETI. *Jephleti*. Ce lieu étoit de la Tribu d'Éphraïm & sur ses confins, du côté de l'ocident. *Jof. XVI. 3*. Saci le nomme *Jéphlet*, parce qu'il a pris Jephleti dans la Vulgate pour un génitif. Il s'est trompé, il y a *יהפלת* dans le Texte Hébreu. Quelques uns croient pourtant que ce nom vient de Jephlat, un des descendans d'Aser, dont il est parlé, 1. *Paral. VII. 33*. Les Septante l'appellent *Aptalim*.

JEPHTA. Nom d'une ville de la Terre-Sainte. *Jephtha*. Elle étoit dans la Tribu de Juda. *Jof. XV. 43*.

JEPHTAHÉL. Nom d'une vallée & d'un Torrent de la Terre-Sainte. *Jephthahel*. Ce torrent séparoit les Tribus d'Aser & de Zabulon.

J E Q.

JÉQUITINGUACU. f. m. Arbre du Brésil qui porte un fruit semblable à une fraise, dans lequel au lieu de semence, est enfermée une fève dure, ronde, noire, refusante comme du jais. On en fait des chapelets. Elle a l'écorce fort amère, & nettoie mieux que ne pourroit faire le meilleur savon.

J E R.

JÉRAMEÉL. Nom d'homme & de contrée. *Jerameel*. *Jéraméel* fut fils d'Éron, de la Tribu de Juda. 1. *Paral. II. 6*. La contrée que ses descendans eurent en partage porta son nom. 1. *Liv. des Rois, XXVI, 10. & XXX. 29*.

JERBEY ou IREBEY. *Jerbeia*. *Arbeia*. C'étoit anciennement une petite ville de la grande Bretagne, maintenant ce n'est qu'un village, situé dans le Comté de Cumberland, à cinq lieues de la ville de Carlisle, vers le couchant méridional. MATY.

JERCON. C'est, selon quelques uns, le nom propre d'une ville de la Terre-Sainte, que la Vulgate appelle *Méjarcon*. Voyez ce mot.

IÈRE. Nom d'une rivière que quelques-uns appellent *Jéves*, mais mal. *Eara*, & non pas *Iéra*, comme dit le P. Fournier. C'est une rivière du pays de Caux, en Normandie. L'*Ière*, ou la rivière d'*Ière* a sa source près d'Aubermesnil. Elle passe à Foucarimont, à Aunoy, à Betencourt, à Pierre-Pont, à Grandcourt, à la Pièvre, à Val-le-Roy, à Sept-meules, à Tilly, à Auberville, à S. Soupli, & à Criel, & deux lieues au-dessous elle se jette dans la mer. VALOIS, *Notit. Gall.*

JÉRÉMIADÉ. f. f. Ton plaintif, comme celui de Jérémie dans ses Lamentations. ☞ Plaintes fréquentes & importunes. Ce mot n'est que du style familier.

Il faut finir cette Jérémiade. ABBÉ DE CROISY.
Tome V.

Rondon dit à Euphémon dans la nouvelle Comédie de l'Enfant prodigue,

Voilà-t-il pas de vos Jérémiades.

De vos regrets, de vos plaintes fades?

JÉRÉMIE. f. m. Nom propre d'un Prophète du peuple de Dieu. *Jeremias*. Il étoit fils d'un Prêtre nommé Helcias *Jer. L. 1*. Il commença tout jeune à prophétiser, la douzième année du regne de Josias, Roi de Juda, 564 ans avant JÉSUS-CHRIST. Après la destruction de Jérusalem il se retira en Egypte, & fut, dit-on, lapidé à Taphnis. Nous avons deux Livres de lui, sa Prophétie & ses Lamentations, qui néanmoins dans le Canon ne passent que pour un seul Livre. On dit aux Ténèbres les Lamentations du Prophète *Jérémie*.

On dit populairement d'un homme qui pleure toujours, qui se plaint toujours, qui prévoit toujours des malheurs, ou qui pleure ceux qui sont passés, que c'est un *Jérémie*; parce que ce Prophète prédit les malheurs de Jérusalem, & ensuite les déplora de la manière la plus pathétique dans ses Lamentations. Faire le *Jérémie*, c'est annoncer, prédire quelque malheur.

*A m'entendre prêcher d'un ton de Jérémie,
Qu'il n'est aucun plaisir sur la fin de sa vie,
Que celui d'avoir bien vécu.* PAVILLON.

JÉRÉMIE, se dit aussi de la Prophétie de ce Prophète, du Livre canonique de l'Écriture qui la contient. On lit en *Jérémie*. Ce passage est tiré de *Jérémie*. Ghislerius a fait une chaîne sur *Jérémie*, qui a été imprimée en trois volumes in fol. en 1623, à Lyon. Nous avons un Commentaire de Maldonat sur *Jérémie*.

JÉRÉPÉMONGA. f. m. Serpent marin du Brésil, qui se tient souvent sous l'eau sans faire aucun mouvement. Tous les animaux qui le touchent, se collent si fortement à sa peau, qu'à peine les en peut-on détacher. Il en fait sa nourriture. Il sort quelquefois de la mer sur le rivage, où il s'enortille. S'il arrive que quelqu'un y porte la main pour le prendre; elle s'y attache; & s'il en approche l'autre, croyant s'en débarrasser, elle y demeure pareillement attachée. Alors ce serpent s'étend de sa longueur, se jette dans la mer, & emporte sa proie.

JÉRICHÔ. Prononcez *Jériko*. Ville ancienne & considérable du pays de Chanaan. *Jericho*, *Hiericho*, *Hiericus*. Elle étoit dans la Tribu de Benjamin. *Jof. XVIII. 21*. à cinq lieues du Jourdain, & à neuf de la ville de Jérusalem. Cette ville fut prise miraculeusement par Josué, qui la ruina, prononça des imprécations contre celui qui la rebâtiroit, lesquelles tombèrent sur Hiel qui viola cette défense. *Jof. VI. 16. XX. 25. III. Rois, XVI. 34*. Hérode le Grand fit bâtir près de cette ville un château extrêmement fort, qu'il nomma *Cyprus*, pour honorer la mémoire de sa mère, qui portoit ce nom. JÉSUS CHRIST y guérit un aveugle, & y convertit Zachée le Publicain. Elle fut Épiscopale du temps des Croisades, maintenant ce n'est qu'un village nommé *Rihha*, & habité par des Arabes. Josèphe l'appelle encore *Oza*, & le Géographe appelé communément *Nubiensis* l'appelle *Eriha*.

Jéricho est célèbre dans l'Antiquité par la beauté de ses palmiers, qui la firent appeler la ville des Palmiers. *Deut. XXXIV, 3*, & par ses jardins de baume. Il paroît aussi par l'Ecclésiastique, *XXIV, 18*, qu'il y venoit des roses en abondance, & l'on dit qu'encore aujourd'hui la campagne en est pleine au printemps. Elle étoit près des limites de la Tribu de Benjamin, du côté que celles du septentrion touchoient celles de l'ocident. Josèphe dit qu'elle étoit à soixante stades du Jourdain, ce qui ne fait que deux lieues & demie, vingt-quatre stades étant pris pour une lieue; que son territoire étoit le plus fertile de la Judée; que c'étoit un des onze gouvernemens de la Judée; qu'il y avoit un hippodrome dans la ville; qu'elle étoit dans une plaine, mais dominée par une mon-

tagne toute nue & stérile , qui s'étendoit au nord jusqu'à Scythopolis , & au midi jusqu'à la mer Morte ; que ses environs étoient arrosés par une fontaine fort abondante ; qu'elle étoit à cent cinquante stades de Jérusalem , ce qui fait six lieues & un quart , en donnant cent-vingt-cinq de nos pas au stade. S. Épiphane dit qu'elle avoit plus de vingt stades de tour. Il en faudroit vingt-quatre pour une lieue. Voyez M. Réland , *Palest. T. II, p. 829 & suiv.*

JÉRICON , ou JERCON , ou plutôt JARKON. Ville de la Palestine , dans la Tribu de Dan.

JÉRIMOTH. Ville de la Terre-Sainte. *Jerimoth*. C'étoit sous les Chananéens une ville Royale ; elle fut donnée à la Tribu de Juda ; elle étoit à quatre milles d'Eleuthéropolis. C'est *Jerimoth* que le *1 L. des Rois, XXX, 30* appelle Arama, *Esdras, L. I, c. XI, v. 29*. *Jerimuth* , aussi-bien que les Septante , *Jof. X. & Jerimuth, Jof. XV, 35*.

JÉRNE , ou JERNIE. Nom qui se donnoit autrefois à l'Irlande , & d'où quelques uns prétendent que s'est fait celui d'Hibernie. *Jerne, Jernia*. Quelques uns tirent ce nom du Grec *Αργος, Averna*, c'est à dire, qui n'a point d'oiseaux ; parce qu'elle est pleine de lacs , lesquels , disent-ils , engloutissent les animaux & les font passer à l'Averne. D'autres le tirent d'*αίρη, infructueuse*, de *ἔπος, plante*. Camden le tire de *Erin*, nom Irlandois , qui signifie l'occident. Orphée dans ses Argonautes , l'appelle l'île *Jernide* ; & Claudien , de *Consul. Honorii Carm. VIII, v. 33. glacialis Jerne*.

JÉROME. s. m. Nom d'homme. *Hieronymus*. S. Jérôme , fils d'Eusèbe , étoit Dalmate , originaire de la ville de Stréidon , située sur les confins de la Dalmatie & de la Pannonie. S. Jérôme est un Docteur de l'Église. Le Grammairien Donat , connu par ses Commentaires sur Térence & sur Virgile , fut maître de S. Jérôme. S. Jérôme étant passé dans la Palestine y apprit d'un Juif l'Hébreu & le Chaldéen , & se donna tout entier à l'étude de l'Écriture-Sainte. S. Jérôme étant revenu à Rome l'an 382 , fut Secrétaire du Pape Damase. S. Jérôme eut de grands démêlés avec Rufin , & quelques uns avec S. Augustin. La traduction de l'Écriture que nous appelons Vulgate , que le Concile de Trente a déclaré authentique , est l'ouvrage de S. Jérôme , aux Pseumes près , qui sont l'ancienne version Vulgate appelée Italique , & faite sur le Grec. S. Jérôme traduisit de nouveau l'Ancien Testament sur l'Hébreu ; & sur le Grec les livres que l'on n'a point en Hébreu. Quant au Nouveau Testament , il ne fit que retoucher & corriger l'ancienne version. Nous avons eu jusqu'ici trois éditions des ouvrages de S. Jérôme. Érasme les donna en 1516 , 1526 , 1553 , 1580. Marianus Victorius à Rome en 1566 & 1572. On les a imprimés à Anvers en 1578 , à Cologne en 1616 , à Paris en 1533 , 1546 , 1579 , 1602 , & 1623 , & à Francfort en 1684. La dernière édition s'est faite à Paris par les soins du P. Martianay. Le premier tome , qui n'est autre chose que la version de l'Écriture faite par S. Jérôme , parut en 1693 , & le dernier en 1706.

*Le sévère Docteur, rigoureux solitaire ,
Qui depuis tant de temps, par tant d'écrits divers,
Enfermé dans sa grotte, éclaircit l'univers,
Jérôme, vieux alors, ranima son courage.*

RACINE le fils.

On écrivoit autrefois *Hiérôme* , & quelques-uns le font encore ; mais l'usage est pour *Jérôme*. Au reste , de quelle manière qu'on écrive , il faut prononcer *Jérôme*. Ce nom demande pourtant une *h* , selon son origine ; car il vient de *ἱερός* ; saint , sacré , & *ἔπος* , nom , de sorte que *Jérôme* signifie , qui a un nom sacré : mais l'usage est le maître de l'orthographe comme de la prononciation.

JÉRONYMITE ou HIÉRONYMITE. Car on écrit & on prononce l'un & l'autre. Ermite de S. Jérôme. Nom d'un Ordre Religieux. *Hieronyma, Hieronymianus Monachus, Eremita à S. Hieronymo dictus*.

Il y a quatre Ordres d'Ermites de S. Jérôme tous différens , les *Jéronymites* d'Espagne , les Ermites de S. Jérôme de l'Observance ou de Lombardie , les Ermites de S. Jérôme de la Congrégation du Bienheureux Pierre de Pise , & ceux de la Congrégation de Fiéfoli.

Les Ermites de S. Jérôme d'Espagne , appelés plus communément *Jéronymites* , doivent leur naissance au Tiers Ordre de S. François , dont les premiers *Jéronymites* étoient membres , & disciples du Bienheureux Thomas de Sienne , ou Thomafuccio , Profès de cet Ordre. Grégoire XI approuva cet Ordre sous le nom de S. Jérôme , qu'ils avoient choisi pour leur modèle ; & leur donna les constitutions du Couvent de Sainte Marie du Sépulchre , avec la règle de S. Augustin , & pour habit une tunique de drap blanc , un scapulaire de couleur tannée , un petit capuce , & un manteau de même couleur , le tout de couleur naturelle & sans teinture , & d'un prix vil. Les *Jéronymites* ont le Couvent de S. Laurent de l'Escorial , où les Rois d'Espagne ont leur sépulture. Il y a une histoire Espagnole de cet Ordre commencée par Joseph de Siguença & Francisco de los Santos , & continuée par Hermengilde de S. Paul.

Il y a aussi en Espagne des Religieuses *Jéronymites* ou Ermites de S. Jérôme. Leur Fondatrice fut une sainte fille nommée Marie Garcias , vers la fin du XV^e siècle. Elle acheta à Tolède une grande maison , s'y retira avec quelques compagnes ; elles y prirent l'habit des Religieux *Jéronymites* , une robe blanche , & un scapulaire de couleur tannée , & élurent Marie Garcias pour Supérieure. Tel fut le commencement du célèbre Monastère de S. Paul de Tolède , & de l'Ordre des Religieuses *Jéronymites*. Elles ne firent pourtant des vœux que long-temps après. Sixte IV , en permettant en 1473 , la fondation de leur second monastère , les mit sous la juridiction des Religieux *Jéronymites* , & leur donna les Constitutions d'un monastère de Sainte Marthe de Cordoue ; mais Léon X les en dispensa en 1514 , & leur ordonna de prendre celles de l'Ordre de Saint Jérôme. P. HÉLYOT. *P. III, c. 59*.

Les Ermites de SAINT JÉROME DE L'OBSERVANCE , ou de Lombardie , ont pour Fondateur Loup d'Olmedo , c'est un bourg du Diocèse d'Avila en Espagne , où il naquit l'an 1370. En 1424 , étant venu à Rome , Martin V lui accorda par une Bulle la permission de fonder une Congrégation , sous le titre de Moines Ermites de saint Jérôme dans les montagnes de Cazalla , au Diocèse de Séville , l'en établissant Général. Il y a dans cet Ordre , outre les Frères Convers , des Frères Commis & des Donnés. Leurs Constitutions furent approuvées par Paul V , l'an 1611. Leur habit consiste en une tunique blanche , une ceinture de cuir , un scapulaire de couleur tannée , auquel est attaché un petit capuce , dont ils ne se couvrent point la tête ; car lorsqu'ils n'ont que la robe & le scapulaire ; ils ont un bonnet carré ; mais lorsqu'ils sont au chœur , ils mettent par-dessus la robe une coule de couleur tannée , excepté à Sexte , à None & à Complies. Ils la portent aussi quand ils sortent en ville. Au lieu de coule les Frères Convers ont un manteau. Les Frères Commis ont une tunique de couleur tannée , & un manteau de même ; les Donnés , ou Oblats , qui sont dans les Monastères , une petite tunique de couleur tannée qui ne descend que jusqu'aux genoux ; hors des Monastères ils ont l'habit séculier. Cette Congrégation , pour armes , porte d'azur à des nues en chef , un bras issant du côté gauche de l'écu , en partie revêtu d'une manche de couleur tannée , tenant à la main une pierre , une croix de bois brochant sur le tout , & un lien couché au pied de la croix sur une terrasse de Sinople , l'écu timbré d'un chapeau de Cardinal. P. HÉLYOT.

Le B. Pierre Gambacorti , né à Pise le 16 Février 1355 , fonda la troisième Congrégation des *Jéronymites* vers l'an 1375 , ou 1377. Ils ne firent que des vœux simples jusqu'en 1568 , que Pie V leur ordonna

d'en faire de solennels. Ils ont des maisons en Italie, dans le Tirol & la Bavière. L'habillement de ceux d'Italie consiste en une robe & un capuce de couleur tannée, une ceinture de cuir, la mozette du capuce étant en pointe par derrière, & descendant jusqu'à la ceinture. Ils ne se couvrent point la tête du capuce, ils ont un bonnet carré dans la maison; quand ils forrent ils mettent une chape plissée par le haut, & qui a un collet assez élevé, & portent un chapeau noir. Leurs armes sont d'azur à six petites montagnes surmontées d'une croix, le tout d'or, & accompagné de quatre étoiles aussi d'or, l'écu timbré d'une couronne. Voyez les Bollandistes au 17 de Juin, & le P. Hélyot, *T. IV, c. 1*. Deux ou trois autres Congrégations ont été unies à celle du B. Pierre de Pisé.

La quatrième Congrégation des *Jéronymites*, dite des Ermites de Saint Jérôme de Fiéfoli, commença l'an 1360, que le B. Charles de Montégrandé de la famille des Comtes de Montégrandé, se retira dans la solitude, & s'établit d'abord à Vérone. Elle fut approuvée par Innocent VII, l'an 1046, sous une règle & des Constitutions dites de S. Jérôme, apparemment parce qu'elles étoient tirées des écrits de ce Pere, & confirmées par Grégoire XII; mais Eugène IV, en 1441, leur donna la règle de Saint Augustin. Comme le Fondateur étoit du Tiers Ordre de S. François, il en garda l'habit. En 1460 Pie II permit de le quitter à ceux qui voudroient. D'autres le voulurent garder, ce qui fit deux Congrégations qui se réunirent ensuite. Une tunique grise ceinte d'une ceinture de cuir, un capuce attaché à une grande mozette, & une chape plissée par le cou, & grise aussi, fut l'habit nouveau qu'ils prirent. Ils avoient des sandales de bois, qu'ils quitterent vers la fin du seizième siècle. Clement XI supprima cet Ordre en 1668. Voy. le P. Hélyot, *T. IV, c. 3*.

Les Jésuites s'appellent aussi Jésuites de S. Jérôme Voy. JÉSUITES.

JÉRON. Nom d'un ancien lieu de Bithynie, dans l'Asie mineure. *Jerona, Jovis Urvi Fanum*. Maintenant c'est une petite forteresse de la Natolie, située sur le détroit de Constantinople, près de la ville de Scutari.

JÉRON. Ville de la Tribu de Nephthali dans la Terre Sainte. *Jéron. Jos. XIX, 38*. C'étoit une ville puissante, qui s'appelle aussi quelquefois *Giron*, de l'Hébreu *גירון*, *Iron*.

JÉRON ROMÉLIAS. Nom d'un bourg de la Turquie, en Europe. *Jérona Romelia*, anciennement, *Polychnium*. Il est dans la Romanie, près de la ville de Constantinople. MATY.

JÉROPHORE, ou JÉROPHORE. *f. m.* Qui porte les choses sacrées, qui a la charge de les porter, qui est destiné à cela. *Ierophorus*. C'étoit un office chez les Grecs. C'étoient ceux qui dans les cérémonies de religion portoient les statues des Dieux, & autres choses sacrées. On donna un jour à M. Gronovius une statue qui représentoit un de ces Paysans de Saxe, qui tirent des métaux de la terre, & qui les emportent dans les villes. Il prit cette statue pour une antique respectable, il prétendit que c'étoit un Prêtre des Anciens Germains; qui portoit le vaisseau d'Isis, & du nombre de ceux que les Grecs appeloient *Ierophores*. C'est ce qui l'engagea à en donner la description dans son Trésor des Antiquités Grecques.

JÉROPHYLAX, ou JÉROPHYLAX. *f. m.* Nom d'Office dans l'Eglise Grecque. *Hierophylax*. Ce nom signifie Garde des choses sacrées. L'*Ierophylax* étoit chez les Grecs ce qu'est le Sacrificateur chez nous.

JÉROSCOPIE, ou JÉROSCOPIE. *f. f.* Inspection des choses sacrées. Divination par l'inspection des choses qu'on offroit aux Dieux, des victimes, de leurs entailles, &c. *Hieroscopia*. C'est l'art des Aruspices.

JÉROSLAW, Voyez JAROSLAW. C'est ainsi que nous prononçons.

JÉROVÉLIA, ou ANFILOCA. Nom d'une ville de Grèce. *Argos Amphilochium, Amphilochia*. Elle est dans

l'Épire sur l'Aspi, au levant de la ville de Larta. *Jérowlia* est assez grande, & conserve plusieurs vestiges de son antiquité. MATY.

JÉRRE, ou, selon quelques-uns, YER. Nom d'une petite rivière de France. *Ierra, Edera*. Elle coule dans la Brie, où elle a sa source, & se décharge dans la Seine, à Ville-neuve-Saint George, environ à quatre lieues au-dessus de Paris. VALOIS, *Not. Gall. p. 185*.

JERRE. Autre rivière dans le Dunois, contrée de France. *Edera*. Elle passe à Fontaines, à S. Hilaire, & se jette dans le Loir. VALOIS, *au même endroit*. Il écrit *Yerre*.

JERSER. *v. n.* Voyez GERGER.

JERSEY. Voyez GERSEY.

JERVENLAND, ou JERVENLANDE. Nom d'un petit pays de l'Estonie, partie de la Livonie. *Jervolandia, Jervia*. Il n'a rien de considérable que Witenstein, qui en est la capitale. MATY.

JÉRUN-CROCHEN. *f. m.* Monnoie qui se fabrique dans les États du Grand Seigneur, & qui y a cours pour un demi ducat.

JÉRUSALEM. Nom d'une ancienne ville, autrefois de la Terre-Sainte. *Hierosolyma, Jerusalem, Jerosolyma, Solyma*. Elle est capitale de la Palestine, située vers le milieu de ce pays, à huit lieues de Jaffa, & de la mer Méditerranée, & à dix de la mer Morte. On croit que cette ville est Salem, dont Melchisédech étoit Roi; ainsi elle seroit une des plus anciennes villes du monde. Josèphe dit qu'elle fut bâtie par Melchisédech. M. Réland n'en convient pas. Il avoue cependant qu'au Pseaume LXXVI, 3, le texte Hébreu l'appelle *Salem*, mais il prétend que c'est le nom *Jérusalem*, abrégé, de même que les Poètes Latins ont dit *Solyma* pour *Hierosolyma*. Elle s'appella Jébus sous les Chananéens, du nom de Jébus fils de Chanaan. *Genes. X, 16. Josué, XV, 63. XVIII, 28*. Josué l'ayant prise, l'assigna à la Tribu de Benjamin. C'est pourtant une question de savoir si *Jérusalem* étoit de la Tribu de Benjamin, ou de celle de Juda. Dans quelques endroits de l'Écriture il est dit qu'elle étoit de la première, & en d'autres elle est donnée à la seconde. C'est qu'elle étoit aux confins de l'une & de l'autre, partie sur l'une, partie sur l'autre. C'est ainsi que nous avons des villes de deux Provinces, ou de deux Diocèses. Voy. M. Réland, *Palest. T. II, p. 139 & suiv.* où il traite cette question fort exactement. Quoi qu'il en soit, David en ayant pris la forteresse, que les Jébuséens tenoient encore, il en fit la capitale de toute la Terre-Sainte, & elle fut le siège de tous les successeurs Rois de Juda. Salomon y fit bâtir un magnifique temple, qui méritoit d'avoir rang entre les merveilles du monde, & qui étoit le siège de la Religion des Juifs. Elle fut une des plus grandes villes, des plus magnifiques, des plus fortes & des plus peuplées de tout l'Orient; mais elle souffrit aussi divers malheurs, & fut deux fois entièrement ruinée; premièrement par Nabuchodonosor Roi de Babylone, sous le règne de Sédécias. Ayant été rebâtie par permission de Cyrus Roi de Perse, & par les soins de Zorobabel & de Néhémie, elle fut détruite une seconde fois par Tite, fils de l'Empereur Vespasien, l'an soixante-dix de JESUS CHRIST. L'Empereur Hadrien la fit bâtir l'an 132. Comme il s'appeloit *Ælius*, il lui donna le nom d'*Ælia*, qu'elle a souvent dans les anciens Géographes, & que les Arabes lui donnent encore. On y joignit le surnom de *Capitolina*, parce qu'il avoit fait mettre une statue de Jupiter Capitolin à l'endroit où étoit le temple; Constantin le Grand s'étant fait Chrétien, la répara & l'embellit. Il y fit bâtir le magnifique temple de S. Sauveur près du Sépulchre de JESUS-CHRIST. Elle reprit sous lui son ancien nom, & fut ensuite honorée de la dignité Patriarchale. Cette ville tomba depuis entre les mains des Mahométans. Godefroi de Bouillon la prit aux Sarazins l'an 1099, & il en fit le siège du Royaume de *Jérusalem*; mais Saladin la reprit l'an 1187, & elle est demeurée depuis ce temps-là au pouvoir

des Infidèles. Les Turcs la nomment aujourd'hui *Elkods*, ou *Elkodes*, c'est-à-dire, la Ville Sainte. Elle est aujourd'hui de médiocre grandeur, siège d'un Sangiac & d'un Cadiz. Elle est habitée par des Turcs, des Arabes, des Juifs, & des Chrétiens Grecs Schifinatiques. L'Ordre de Saint François y tient le Saint Sépulchre, & l'Église de Saint Sauveur.

Jérusalem n'a pas toujours été de même grandeur. Lorsque Tite la prit elle avoit trente-trois stades de tour, à ce que dit Josèphe, de *Bello*, *Lib*, *VI*, *c. 6*. Cela ne fait que deux lieues moins un quarr. Quelques-uns veulent que Josèphe n'ait point parlé de toute l'enceinte de la ville. M. Réland les a réfutés. Il y avoit quatre montagnes renfermées dans *Jérusalem*, Sion, Acra, Moria & Bézétha. Réland, *T. II*, *p. 850* & *suiv.* On y en ajoute une cinquième nommée Ophel; M. Réland doute si l'on a raison, & son doute est fondé sur ce qu'Ophel ne signifie pas toujours une colline.

Quelques-uns, comme Eusèbe, ont tiré ce nom du Grec *ιερος*, sacré, & *σαλον*, Salomon, de sorte que *Hicrusalem* soit la même chose que *ιερον σαλομωνος*, Temple de Salomon; mais elle s'appeloit *Jérusalem* avant que Salomon fût au monde. Dans Josué *X*, *1*, il est fait mention d'Adonisedek Roi de *Jerusalem*. On trouve encore ce nom plusieurs autres fois, aussi bien que dans le Livre des Juges & dans les deux premiers Livres des Rois. Quand ce seroit des prophètes, il est toujours certain que sous David & avant le temple de Salomon, elle n'avoit que le nom de *Jérusalem*. D'ailleurs les Hébreux ont-ils pu donner un nom Grec à cette ville? D'autres le tirent de *ראה*, *raah*, voir, & *שלום*, *schalem*, paix, & veulent qu'il signifie *vision de paix*. D'autres de *ירא*, *jara*, craindre, *Jérusalem*, craignez Salem: c'étoit une place si forte qu'elle devoit faire craindre ses ennemis; ou bien si sainte, qu'elle devoit imprimer une crainte respectueuse en la voyant; car *ירא*, signifie une crainte respectueuse. D'autres prennent *schalem* dans le sens de *parfait*, & *Jérusalem* pour *vision parfaite*, ou *crainte parfaite*.

M. Réland rejette toutes ces étymologies, & prétend que ce mot vient de *ירש*, *Jarash*, qui veut dire *posséder à titre d'héritage*, ou *par succession*, & de *שלום*, paix. Ainsi *Jérusalem* est la même chose que *Possession héritage de paix*, *héréditaire de paix*. Nom, dit-il, qui lui convient parfaitement, puisqu'il y a David l'ayant prise sur les Jébuséens, Salomon y ayant ensuite bâti le temple, & la paix générale ayant été donnée non-seulement aux habitans de cette ville, mais encore à toute la Terre Sainte, & *Jérusalem* étant devenue le siège des Rois, elle fut véritablement une possession, un héritage de paix. Mais est-il bien sûr qu'elle n'eût point dès auparavant le nom de *Jérusalem*?

En Hébreu, elle s'appelle *Jérusalem*, & *Jéruschalaim*. On dit communément, comme Sextinus Amama, Hottinger, & beaucoup d'autres, que le second est la forme du duel, & qu'on la prit parce que cette ville étoit divisée en deux parties, la ville haute & la ville basse. M. Réland réfute solidement ce sentiment, parce qu'on ne peut trouver que cette division de deux villes soit aussi ancienne que le nom *Jéruschalaim*; mais sur-tout parce qu'une terminaison de duel n'est pas toujours la marque de division dans la chose signifiée; & que *שלום*, *schalaim*, n'est point le duel de *ראה*, *schalem*. Le P. Soucier, Jésuite, dans sa Différentiation sur les Médailles Hébraïques (car ces deux noms se trouvent aussi sur ces médailles) avoit déjà rejeté cette distinction. Il aime beaucoup mieux dire avec Goussier, que c'est une ponctuation nouvelle & défectueuse, que *ירושלם*, ne diffère de *ירושלים*, que comme une diction pleine, d'une qui est défectueuse, que le *י* ne signifie autre chose qu'un tséré, que les Septante, les Apôtres, & l'Auteur de la Vulgate ont toujours lu *Jérusalem*; & qu'il paroît par-là que la prononciation nouvelle n'étoit point encore introduite de leur temps. Voyez cette *Differt.* pag. 40.

Le Royaume de *Jérusalem*. *Hierosolymitanum Regnum*. C'est un Royaume que les Chrétiens occidentaux formèrent dans l'Asie, au temps des Croisades. Il fut fondé l'an 1099, par Godefroy de Bouillon, qui prit la ville de *Jérusalem*, & qui en fut le premier Roi. Il renfermoit le Royaume propre de *Jerusalem*, qu'on appela la Terre-Sainte, & qui comprenoit la Palestine & la Phénicie, avec les Comtés de Tripoli & d'Edesse, & la Principauté d'Antioche, qui en étoient des fiefs. Ce Royaume fut ruiné l'an 1187, par Saladin, qui prit la ville de *Jérusalem*. Les Chrétiens d'Occident conservèrent encore quelques places dans la Palestine, & le titre de Roi de *Jérusalem*, pendant quelque temps. Voyez l'histoire des Croisades par Maimbourg. Le Royaume de *Jérusalem* commençoit au fleuve Adonis, aujourd'hui Thaniras; & il étoit bientôt ses frontières jusqu'au désert qui sépare la Palestine de l'Égypte. VERTOT, *Hist. de Malt. L. I*, *p. 64*.

JÉRUSALEM. Ce mot pris figurément signifie quelquefois l'Église. On dira de *Jérusalem*, mille & mille serviteurs de Dieu y sont nés PORT-R.

Il signifie aussi quelquefois le Ciel, le Paradis. La *Jérusalem* d'enhaut, la sainte *Jérusalem*.

La *Jerusalem* Céleste, ou la Céleste *Jerusalem*. Cette expression en ce sens vient de Saint Jean, qui dans son Apocalypse, *c. XXI*, fait la description du Paradis sous l'idée d'une ville qu'il appelle la *Nouvelle Jerusalem*.

JÉRUSALEM, en termes de spiritualité, est opposée au monde & aux mondains signifiés par l'Égypte, & se prend pour l'Assemblée, le parti des gens de bien & des spirituels. Le Pere (François de Borgia) regrettoit extrêmement le temps que ces sortes de gens lui faisoient perdre (dans leurs visites) & il avoit coutume de dire avec beaucoup de douleur: Ah! qu'il y a peu de gens entre ceux qui nous recherchent, qui viennent de *Jérusalem*, mais qu'il y en a au contraire qui viennent d'Égypte! En quoi il faisoit allusion à ce que Palladius rapporte de Saint Antoine, qui demandoit ordinairement au sortir de ses longues oraisons, à son disciple Macaire, lorsque quelques personnes étoient venues pour lui parler, si c'étoient des gens venus de *Jérusalem*, ou d'Égypte; marquant par les uns ceux qui n'avoient dans leurs visites que des intérêts humains & des prétentions temporelles; & par les autres, ceux qui comme des citoyens de la *Jerusalem* céleste, n'avoient en vue que des biens solides & éternels. P. VERJUS.

JÉRUSALEM. f. f. Nom d'une espèce de pomme bonne à manger, soit crue, soit cuite, mais qui n'est pas des meilleures. *Pomum Hierosolymitanum*, ou *dictum Jerusalem*. Les *Jerusalem* sont presque rouges partout, ont la chair ferme & de peu de goût quoiqu'assez succrée, & n'ayant rien de la mauvaise odeur qui suit la plupart des pommes, elles se gardent longtemps. LA QUINT.

J E S.

JÉSANA. Nom d'une ville de la Terre-Sainte. *Jesana*. Elle étoit du Royaume d'Israël, soumise à Jéroboam. *II, Paral. XIII*, *19*. C'est tout ce qu'on en sait. Le P. Lubin croit qu'elle étoit dans la Tribu d'Éphraïm. M. Réland croit très-vraisemblablement que c'est la Jéraba de Saint Jérôme, & qu'il faut corriger *Jesana*; parce qu'il l'interprète ville ancienne, & qu'en effet *Jesana* signifie vieille, ancienne. Josèphe dit *Ifana*.

JESCHUA, ou *Jesua*. f. m. *Jeschua*, *Jesua*, *Jesus*. C'est le nom de Jesus prononcé à la manière des Hébreux. On le dit ainsi des Rabbins qui portent ce nom. R. *Jesua*, le Lévi, Juif Espagnol qui vivoit dans le XV^e siècle, est l'Auteur du Livre intitulé, *Halichot Olam*, Les Chemins de l'Éternité, ou éternels; c'est une clef du Thalmud: Constantin l'Empereur l'imprima en 1634, avec une Différentiation préliminaire & une traduction Latine. On l'a depuis imprimé à Hanovre avec d'autres Traités semblables, sous le titre de *Clavis Thalmudica Maxima*.

JÉSI. Ville de l'État de l'Église en Italie. *Aesium*, *Æsis*. Elle est sur le Fiumésino, dans la Marche d'Ancone, au sud ouest de la ville de ce nom. *Jesi* n'est pas fort grand, mais il a un Evêché, qui est suffragant du Pape.

☞ **JÉSI**, ville du Japon, dans l'île de Nippon, dans le voisinage de Méaco. Elle est environnée de bons remparts.

JÉSIDÉEN, ENNE. Voyez **JÉZIDE**.

JÉSILBASCH. f. m. Terme de la Relation. Tête verte. C'est le nom que les Persans donnent aux Turcs, parce que leurs Emirs portent le turban vert.

Ce mot vient de *jeschil*, qui signifie vert, & *basch*, tête.

JÉSIMA. Petite île d'Asie, l'une des îles du Japon.

JÉSIMON. Nom d'une ville dont il est parlé au *I. L. des Rois, XXIII. 24. Jesimon*. Elle étoit dans le désert de Maon, *I. des Rois XXIII. 24.* Le P. Lubin en conclut qu'elle étoit dans la Tribu de Juda. M. Réland ajoute qu'Éusèbe la place à dix milles de Jéricho.

JÉSOLO. Nom que portent les ruines de l'ancienne *Equilium*, ou *Æquilium*, ville épiscopale de l'Italie, qui fut détruite par les Huns. *Jesolum*. Elles sont dans la Marche Trévifanne, à cinq lieues de Venise du côté du nord, & à une de Citta nuova, qui a succédé à l'ancienne *Equilium*. **MATY.**

JESRAB. Ancien nom de Médine, ville d'Arabie, patrie de Mahomet, selon Postel, dans son Histoire orientale, citée par Ortelius.

JESSA. f. m. Nom d'un faux Dieu. *Jessa*. C'étoit autrefois le Jupiter des peuples de la Sarmatie Européenne. Voyez **LISSA**.

JESSÉ. La Terre de Jessé, dans Judith, *I. 9.* Le P. Lubin croit que c'est la terre de Gessen en Égypte.

JESSED. Voyez **YESD**.

JESSEINS Nom d'un ancien bourg de la Gaule Lyonnaise. *Jeffana*. Ce n'est maintenant qu'un village de la Champagne, situé sur l'Aube, à deux lieues au dessous de Bar-sur-Aube. **MATY.**

JESSELMÈRE, ou GISLEMÈRE. Ville de l'Empire du Mogol, en Asie, située environ à cent trente lieues de Cambaye, du côté du nord. *Jesselmera, Gislemera*. Elle est grande, & capitale du Royaume de *Jesselmère*, qui est au nord de celui de Guzarate, & qui, outre sa capitale, a encore la ville de Radimpore, & quelques autres moins considérables. **MATY.** Long. 90, d. 15, lat. 26, d. 40'.

JESSENEK. f. m. Terme de Calendrier. Nom du neuvième mois des Esclavons. Il répond au mois de Septembre. Les Dalmates prononcent *Jessenik*.

JESSEY. Bourg de France en Bretagne, à six lieues de Rennes, du côté du midi occidental.

JESSIR. v. n. Vieux mot. Sortir. On dit aussi *Iffir*, du Latin *Exire*.

JESSO. Le détroit de *Jesso*. *Fretum Esonis*. On donne ce nom à un grand canal, qui est entre la terre de *Jesso*, & la partie orientale de la grande Tartarie, & qui joint la mer de Tartarie avec l'Océan oriental. On appelle autrement ce canal la mer des Kaimachites, ou la mer d'Yamour. **MATY.**

JESSO, JÉÇO, JEDSO, ou ÉSO. Nom d'un grand pays de l'Asie. *Jesonia, Esonia, Terra Esonis*. Il est au nord des îles du Japon, & au levant de la grande Tartarie, dont il est séparé par le détroit de Wries, le canal de Piecko, & l'île qu'on appelle la Terre des États, située entre ces deux détroits. Les Hollandois parcoururent une partie de ses côtes l'an 1648, & y ont trouvé des peuples Idolâtres qui adorent le ciel & les astres, & qui s'habillent de peau, & sont robustes & féroces : on ne fait pas au reste si ce pays est une île, ou un continent qui soit joint avec les terres Arctiques, & avec l'Amérique septentrionale. **MATY.**

☞ **JESSEIS, ou JEÇOIS.** Habitant du pays de *Jesso*.

JETTAM. f. m. Terme de Calendrier. Voyez **JESTAM**.

JÉSUAT. Nom d'un Royaume, dépendant de l'Empire du grand Mogol. *Jesuatium Regnum*. Il est dans l'Inde de delà le Gange, entre les Royaumes de Patna,

d'Udeffa & de Mérat. Rajapour en est la ville capitale. **MATY.**

☞ Thevenot ne considère *Jesuat* que comme un simple pays compris dans la Province de Becar. Il met Rajapour entre les bonnes villes de la Province.

JÉSUATE. f. m. Nom d'une sorte de Religieux. *Jesuita, Jesuatus*. Les *Jesuites* s'appellent Clercs Apostoliques, ou *Jesuites* de S. Jérôme. Le fondateur des *Jesuites* est Saint Jean Colombin. Urbain V approuva cet Institut en 1367 à Viterbe, & donna lui-même à ceux qui étoient présents l'habit qu'il leur ordonna de porter, consistant en une tunique blanche, ferrée d'une ceinture de cuir, avec une chauffe, ou chaperon blanc pour couvrir leur tête, & qu'ils portoient sur l'épaule quand ils avoient la tête découverte. Il ordonna de plus qu'ils porteroient des sandales de bois, & le Cardinal Anglie Grimoard, frere du Pape, leur fit faire des manteaux de couleur tannée, qu'ils ont toujours portés depuis. Un Religieux de l'Ordre leur écrivit une règle; dans la suite ils ont suivi celle de S. Augustin, & elle est à la tête de leurs dernières Constitutions imprimées à Ferrate en 1641, & approuvées l'an 1640, par une Bulle d'Urbain VIII, où il les appelle la Congrégation des *Jesuites* de S. Jérôme. Le nom de *Jesuites* leur fut donné, parce que leurs premiers fondateurs avoient toujours le nom de Jésus à la bouche. Ils y ajoutèrent celui de S. Jérôme, parce qu'ils le prirent pour leur protecteur. Pie V les mit au nombre des Ordres Mendians. Pendant plus de deux siècles, les *Jesuites* n'ont été que freres lais. Paul V en 1606 leur permit de recevoir les Ordres sacrés. Urbain VIII, en 1624, changea leur chaperon en un petit capuce de la couleur de leurs manteaux. Ils s'occupoient dans la plupart de leurs maisons à la pharmacie. D'autres faisoient le métier de distillateurs, & vendoient de l'eau de vie, ce qui les fit appeller en quelques endroits *Peres de l'eau-de-vie*. Comme ils étoient assez riches dans l'État de Venise, la République demanda leur suppression à Clément IX, pour employer leurs biens aux frais de la guerre de Candie, ce que le Pape accorda en 1668. Les armoiries des *Jesuites* étoient un nom de Jésus rayonné d'or en champ d'azur, & au dessous une colombe blanche, par allusion au nom de S. Colombin leur fondateur. **P. HÉLYOT, Part. III, c. 55.**

JÉSUATE. f. f. Religieuse *Jesuite* de S. Jérôme. Les *Jesuites* de S. Jérôme furent instituées par S. Jean Colombin comme les Religieux *Jesuites*. Elles ont comme les hommes une tunique de drap blanc, une ceinture de cuir, un manteau de couleur tannée, & un voile blanc. **P. HÉLYOT, Part. III, c. 56.** Il n'y a point de ces sortes de Religieux ni de Religieuses en France.

JÉSUE. Nom d'une ville de la Terre Sainte. *Jesue*. Il n'en est parlé que dans le *II Esdras, XI, 26*. Les lieux auxquels celui-ci est joint sont conjecturer qu'il étoit dans la Tribu de Juda. **P. LUBIN, RÉLAND.**

JÉSUITE. f. m. *Jesuita*. Ordre de Religieux fondé par Saint Ignace de Loyola, qu'on appelle autrement *La Compagnie de Jésus*. Cet Ordre s'est rendu très considérable par les missions aux Indes, & par ses autres emplois qui regardent le salut du prochain, l'instruction de la jeunesse & l'étude des sciences. Les *Jésuites* font une profession particulière de travailler au salut du prochain par l'instruction de la jeunesse, la prédication, l'administration des Sacrements, les missions chez les Hérétiques & les idolâtres. Le Concile de Trente les appelle les Clercs Réguliers de la Compagnie de Jésus.

Ce fut sur la fin du Carême de l'année 1538, que Saint Ignace ayant assemblé à Rome les dix Compagnons choisis principalement dans l'Université de Paris, leur proposa de faire avec eux un nouvel Ordre. Il présenta ensuite le projet de son Institut à Paul III, qui nomma trois Commissaires pour l'examiner. Après leur rapport, ce souverain Pontife, frappé d'ailleurs d'un grand nombre de choses éclatantes que faisoient les compagnons d'ignace en dis-

férens endroits, confirma leur Institut sous le nom de la Compagnie de Jesus, par la Bulle *Regimini militantis Ecclesie*, qui fut expédiée le 27 de Septembre de l'année 1540. Il est vrai qu'il limita le nombre des Profès, & le restringnit à soixante. Mais il ôta cette restriction deux ans après par une autre Bulle, & ce fut l'intérêt de la Chrétienté, qui l'obligea d'en user ainsi, comme il le déclare lui-même. Elle a été confirmée encore par d'autres Papes, qui lui ont aussi communiqué ou donné beaucoup de privilèges. C'est S. Ignace qui, l'an 1538 étant allé à Rome pour offrir ses services & ceux de ses compagnons au Pape, déclara ce nom à ces dix Peres, & leur dit, comme le raconte le Pere Bouhours dans la vie de S. Ignace au commencement du III^e Livre, que s'étant tous joints ensemble pour combattre les hérésies & les vices sous la bannière de J. C. leur société n'avoit point d'autre nom à prendre que celui de la Compagnie de Jesus. Il avoit ce nom à l'esprit depuis sa retraite de Maurèze, continue cet Historien, & on croit que Dieu le lui révéla. Ce qui lui arriva en allant à Rome le confirma dans la pensée que ce nom venoit du Ciel, & qu'ils n'en pouvoient avoir qui leur convînt mieux : car sur le chemin de Sienne à Rome, J. C. lui étant apparu chargé d'une pesante croix, lui dit : *Je vous ferai propice à Rome.* Ce nom & l'Institut d'Ignace fut confirmé au Concile de Trente, où les Peres déclarent, *Session XXV, c. 16, de Ref.* qu'ils ne prétendent rien changer dans le pieux Institut de la Religion des Cleres de la Compagnie de Jesus. S. Ignace écrivit des constitutions qui furent aussi approuvées par le S. Siège Apostolique, après la discussion exacte qu'en firent quatre Cardinaux, sans y changer un seul mot ; mais cela n'arriva qu'après sa mort, sous le Généralat de Laynez son successeur.

Les *Jésuites* sont Cleres Réguliers. La fin de cet Ordre est non seulement de vaquer, avec la grace de Dieu, au salut & à la perfection de son ame, mais encore de s'employer de toutes ses forces, avec la même grace, au salut & à la perfection du prochain. Les *Jésuites* n'ont point d'habit particulier. Ils ont gardé celui que portoient les Prêtres du temps de S. Ignace, c'est-à-dire une soutanne noire avec une robe de même couleur dans la maison ; & un bonnet carré, & quand ils vont en ville, un chapeau & un manteau noir. Ils quittent cet habit & en prennent un autre en plusieurs pays où ils ont des missions, selon que la liberté d'exercer leurs fonctions le demande. Saint Ignace n'a point mis de chœur dans son Ordre, parce que le chœur est incompatible avec les fonctions qu'on y fait, & que dans les autres Ordres on en dispense ceux qui sont appliqués à ces fonctions. Cet Ordre est composé de cinq sortes différentes de personnes, de Profès, de Coadjuteurs spirituels, d'Écoliers approuvés, de Freres laïcs qui s'appellent Coadjuteurs temporels, & de Novices. On peut ajouter à ces cinq classes celle des Affiliés ou Adjoints, ou *Jésuites* de robe courte, qui est, dit-on, très nombreuse, & incorporée dans tous les états de la Société, sous toutes sortes d'habits. Les Profès, qui sont l'essentiel de la Compagnie, sont publiquement les trois vœux solennels de Religion, & y ajoutent celui d'une obéissance spéciale au Chef de l'Église, pour les missions parmi les Infidèles & les Idolâtres. Les Coadjuteurs spirituels sont aussi en public les vœux de chasteté, de pauvreté & d'obéissance ; mais ils ne font pas le quatrième qui regarde les missions. Les Écoliers approuvés sont ceux qui, après deux ans de Noviciat ont été reçus, & ont fait en particulier trois vœux non solennels, mais déclarés vœux de Religion, & qui emportent empêchement dirimant. Ils sont dans la voie pour arriver au degré de Profès, ou à celui de Coadjuteur spirituel, selon que le Général en jugera. Ces degrés, sur tout celui de Profès, ne se confèrent qu'après deux ans de Noviciat, sept d'études, qu'il n'est pas toujours nécessaire d'avoir fait dans la Compagnie, sept de régence, une troisième année de Noviciat, & trente-trois ans d'âge. Les vœux des Écoliers de leur côté sont abso-

lus, & conditionnels seulement du côté de l'Ordre, le Général en dispense. C'est pour cela que S. Ignace voulut que les Écoliers ne se défilent point de leurs biens. Cet article de l'Institut des *Jésuites*, qui avoit souffert de grandes oppositions en France, & dont ils ne jouissoient point dans tous les Parlemens, quoique Henri IV le leur eût permis, leur a été accordé de nouveau, ou confirmé & rendu par Louis XIV, avec quelque restriction, en 1715.

Cet Ordre est divisé en Assistances, les Assistances en Provinces, les Provinces en différentes Maisons Il est gouverné par un Général qui est perpétuel & absolu, & qui réside à Rome. Il est élu par la Congrégation générale de l'Ordre. Il a auprès de lui cinq personnes qui sont comme les Ministres, on les nomme Assistans, & ils portent le nom des Royaumes, ou des pays dont ils sont originaires, & dont ils ont le département, d'Italie, d'Espagne, d'Allemagne, de France & de Portugal. Chacun d'eux a soin de préparer les affaires de son assistance, ou de son département, & de les mettre dans un ordre qui en facilite l'expédition. C'est par eux que les inférieurs & les supérieurs vont régulièrement au Général ; je dis régulièrement, car dès que les Assistans sont un peu suspects, on s'adresse immédiatement à lui seul. Les Assistans sont choisis par la Congrégation générale, & ne sont pas seulement établis pour être ses Conseillers, & pour le soulager dans sa charge ; mais encore pour observer sa conduite ; & supposé qu'il y eût sujet, ils pourroient, malgré lui, convoquer une Congrégation générale, qui le déposeroit dans les formes ; ou si le mal presse, ils ont droit de le déposer eux-mêmes, après avoir pris par lettres les suffrages des Provinces.

Chaque Province a quatre sortes de maisons, des maisons professes, qui ne peuvent avoir de fonds, des Collèges, où l'on enseigne les Sciences, des Résidences, où sont un petit nombre d'ouvriers occupés seulement des fonctions qui regardent immédiatement le salut du prochain, prédication, confession, missions, &c. & des maisons de Noviciat. Parmi les Collèges, il y en a qui se nomment simplement Collèges, & d'autres que les *Jésuites* appellent Séminaires. Ceux-ci sont ceux où les jeunes *Jésuites* font leurs études de Philosophie & de Théologie ; les autres ne sont que pour les étrangers, ou externes. Ils ont aussi en plusieurs Diocèses des Séminaires des Evêques pour les Ecclésiastiques. Il est dit dans l'histoire de cette Compagnie, *P. III, L. I, N. 19*, qu'après que le Concile de Trente eut ordonné l'établissement de ces Séminaires, il fut décidé alors que le soin de ces Séminaires étoit une des fonctions qui leur convenoient ; que Pie IV leur donna le sien, & qu'il écrivit à Charles XI, qu'il l'avoit fait. Chaque Province est gouvernée par un Provincial, & chaque Maison par un Supérieur, qu'on nomme Recteur dans les Collèges, & Supérieur dans les autres Maisons. S. Ignace a réglé la discipline régulière de ces Maisons, & surtout des Collèges, à peu près sur celle qu'il avoit vu établie dans la maison de Sorbonne pendant qu'il studioit à Paris. C'est le Général qui nomme tous les Supérieurs, excepté ceux des Résidences & des Séminaires d'Ecclésiastiques, qui sont à la disposition des Provinciaux.

Les Profès de la Compagnie de Jesus renoncent par vœu à toute dignité, ou prélature, & ne peuvent en recevoir si le pape ne le leur commande sous peine de péché. Il l'a fait quelquefois, & ils ont eu sept ou huit Cardinaux. Ils ont eu aussi des Patriarches d'Éthiopie & des Evêques, mais seulement dans les missions, où ces dignités n'apportent guère que des travaux immenses.

Les *Jésuites* ont été Confesseurs de nos Rois depuis Henri III, jusqu'à Louis XV, & le sont encore de plusieurs Princes & Princesses en différentes Cours de l'Europe. Voyez sur l'Institut des *Jésuites* le P. Bouhours dans la vie de Saint Ignace, *L. III*. Il y a une histoire de la Compagnie de Jesus qui n'a été continuée que jusqu'environ 1620, comprenant six Généraux

Généraux jusqu'à Aquaviva inclusivement. Elle est bien écrite.

En 1761, l'affaire du P. de la Valette avec les Lioncy, dans laquelle la société fut déclarée solidaire, mit les Parlemens dans le cas de prendre connoissance des constitutions de cet Ordre. On les trouva abusives, incompatibles avec les loix fondamentales de la Monarchie. La Société fut éteinte, anéantie. On peut voir les causes d'une chute aussi inopinée que rapide, dans les comptes rendus par les Procureurs Généraux de nos Cours Souveraines.

JÉSUITESSE. f. f. Nom d'une espèce de Religieuses qui s'étoient établies en Italie & en Flandres. *Jesuitissa*. Cet Ordre, dit Wilson, avoit commencé en Flandres par deux femmes Angloises, l'une nommée Warde, & l'autre Tuittia, sous la conduite d'un Pere Gérard Recteur du Collège des Jésuites de Liège, & de deux autres. Leur dessein étoit de passer en Angleterre, & d'y travailler à la conversion des femmes. Voyez dans cet Auteur la vie de Jacques I. Urbain VIII, les abolit par une Bulle du 13 de Janvier 1630.

Il y a en France quelques maisons de filles qui ont les mêmes Constitutions que les Jésuites, qu'elles ont reçues d'un Jésuite de Bordeaux, & qui font profession d'enseigner *gratis* les filles; mais elles ne portent point le nom de *Jesuitesses*.

JESUITIQUE. adj. De Jésuite, qui concerne les Jésuites. Zèle *Jesuitique*, esprit *Jesuitique*, artifice *Jesuitique*. Ce mot ne se prend qu'en mauvaise part, & donne à entendre de la politique, de l'intrigue, &c.

JESUPOL. Nom d'une petite ville, ou bourg fortifié & défendu par un château. *Jesupolis*. Ce lieu est dans la Pologne, en Pologne, à l'embouchure du Biftricz dans le Nièsser, au dessous de la ville d'Haliez. MATY.

JESUS. f. m. Nom auguste de notre Sauveur JÉSUS-CHRIST. *Jesus*. Les miracles de Jésus-Christ, & sa résurrection arrivée comme il l'avoit prédite, sont des faits si certains, qu'il faut être fou pour en douter. Si les miracles & la résurrection de Jésus-Christ sont vrais, Jésus-Christ est un vrai Prophète, un homme véritablement envoyé de Dieu, & parlant en son nom & de sa part. Si Jésus-Christ est vrai Prophète, Jésus-Christ est Dieu, & fils de-Dieu, car il l'assure souvent & très-clairement.

Jésus-Christ est le Verbe incarné, ou le Verbe fait chair, comme parle S. Jean, I, 14. Jésus-Christ naquit le 25 de Décembre en Bethléem de Judée, sous le règne d'Hérode, & sous l'Empire d'Auguste, l'an 4713, de la Période Julienne, la 42^e année d'Auguste, à compter depuis qu'il commença d'entrer dans le Gouvernement, & qu'il fut fait Propréteur, l'année qui suivit la mort de Jules César. Jésus-Christ fut baptisé par S. Jean, le 6 Janvier au commencement de sa XXX^e année, la 15^e de Tibère. Jésus-Christ fut crucifié pour le salut de tous les hommes dans la trente troisième de son âge, l'an 4746, de la Période Julienne, la 18^e de l'Empire de Tibère, la première année de la 153^e Olympiade, 487 ans depuis la 20^e année d'Artaxerxès Longuemain, regnant avec son Pere, & par conséquent au milieu de la soixante & dixième semaine depuis cette époque, comme il avoit été prédit par Daniel, C. IX, 24, 27. Les Bollandistes ont donné une Dissertation sur la Généalogie de J. C. dans le *Propylaum Maii*, p. 31, & suiv. Il y en a aussi une dans la Chronologie du P. Hardouin. C'est dommage qu'on y dise que *Johanan*, ou *Jochanan*, en Hébreu est la même chose que *Jéchanias*, & qu'on y fasse un même homme de Jéchanias de S. Matthieu, I, 11, & du *Juhanan* du 1 L. des Paralipomènes, III, 15. Il y a aussi dans le *Propylaum Maii* des Dissertations du P. Poussines & du P. Papébroch sur les années de J. C. par rapport à la Chronologie.

Ce nom est Hébreu, & le même que celui de Josué. En Hébreu c'est *ישוע*, *Jesua*, formé par contraction de *ישועה*, qui signifie *Sauveur*, & proprement

salut de Dieu. On pourroit aussi le tirer simplement de *ישוע*, *Schua*, Sauver, au futur *ישועה*, *Jasua*, qui prenant la forme de *Jesua*, signifie *Sauveur*. De *Jesua* les Grecs en ajoutant *os*, terminaison propre de leur langue, ont fait *Ἰησους*, & par contraction *Ἰησους*, d'où les Latins ont fait *Jesus*. Les Étymologies inventées par Osiander, & Chasteillon, qui tirent ce nom de *יהוהאיש*, *Jehovaisch*, Dieu-homme, & qui prétendent montrer par là que J. C. est Dieu & homme, sont fausses. Ce n'est pas par ce nom, c'est par les témoignages clairs de l'Évangile qu'on prouve invinciblement que *Jésus* fils de Marie est homme & Dieu tout ensemble.

Le nom de Jésus est devenu en usage dans la langue en ces Phrases. On dit par admiration, & exclamation, Bon *Jésus*, doux *Jésus*, *Jésus*, *Jésus* Maria. On crie aux agonisants *Jésus* Maria.

Quand ce nom de *Jésus* est joint à celui de *Christ*, on ne prononce point la dernière *s* du nom de *Jésus*. *Jésus-Christ*, prononcez *Jésu-Christ*; mais quand le nom de *Jésus* est seul, on fait entendre la dernière *s* dans une prononciation soutenue; ailleurs, comme dans le discours familier, on ne la fait pas toujours sentir.

JÉSUS. On a fait un chiffre de ce sacré nom par le moyen de trois lettres IHS, dont la seconde est l'H Grec, parce que c'est sur le nom *Ἰησους*, que ce chiffre fut formé; on met ordinairement une petite croix sur la lettre du milieu, dont ceux de Genève l'ont ôtée en leurs monnoies, ce qui l'a fait nommer le nom de *Jésus* dévalisé. Ce chiffre sert d'enseigne à des Marchands, à des Libraires; & l'on dit, il demeure au nom de *Jésus*. Ce livre se vend au nom de *Jésus*, vis-à-vis le nom de *Jésus*, &c.

On dit aussi, la dévotion de l'enfant *Jésus*, des images. La dévotion au cœur de *Jésus*.

JÉSUS, est aussi un terme de Papetier, qui signifie une sorte de papier dont la marque est un nom de *Jésus*. Voilà de bon *Jésus*. Donnez-moi une main de *Jésus*.

Société de Jésus. f. f. Nom d'un Ordre de Chevalerie, institué par le Pape Pie II, en 1459, pour s'opposer aux Turcs. P. HÉLYOT, T. VIII, c. 58.

Chevaliers de Jésus & Marie. Nom d'un Ordre de Chevalerie, institué à Rome sous le Pontificat de Paul V, l'an 1615. Ils portoient une croix émaillee de bleu, orlée d'or, & au milieu il y avoit un nom de *Jésus* d'or. Ils la portoient attachée à la boutonnière, & dans les cérémonies ils avoient des manteaux de camelot blanc, & sur le côté gauche du manteau la croix de l'Ordre de satin bleu, le bord & le nom de *Jésus* brodés d'or. Voyez l'Abbé Justiniani & le P. Bonnani. Il y a de l'apparence que cet Ordre n'a été qu'en idée, & qu'en projet, ou que s'il a été véritablement institué, il n'a pas subsisté long-temps. P. HÉLYOT, T. VIII, c. 58.

Filles de l'Enfant Jésus. Société de filles établie à Rome en 1661, par Anne Moroni de la ville de Lucques. Ces filles ne doivent pas être plus de trente-trois, en l'honneur des trente trois années que JÉSUS-CHRIST a vécu sur la terre. A l'âge de vingt-un ans, & après trois ans de probation, elles font publiquement vœu de persévérer jusqu'à la mort dans la Congrégation, & un ferme propos de garder la pauvreté la chasteté & l'obéissance. Leur habillement est de serge de couleur tannée, & consiste en une robe ceintée d'une ceinture de laine. Quand elles sortent, elles mettent sur leur tête un grand voile noir qui leur descend jusqu'aux talons.

Une autre Congrégation de filles, établie en France par Madame de Mondonville, a porté le nom de Filles de l'Enfance de Notre Seigneur JÉSUS-CHRIST. C'est vers l'an 1661, qu'elle fut établie à Toulouse. Elle a peu subsisté.

JÉSUS-CHRIST. Communément on joint au nom sacré de *Jésus*, celui de *Christ*, qui signifie *Messie*; & l'on dit *Jésus-Christ*; Notre Seigneur *Jésus-Christ*. *Jésus-Christ* est mort pour tous les hommes. *Jésus-Christ* est assis à la droite de Dieu son Pere, &c.

Jésus fils de Marie est en effet le *Christ*, c'est-à-dire, le Messie promis aux anciens Patriarches, comme le démontrent tant de prophéties, & sur-tout celle de Jacob mourant, *Gen. XLIX, 10* de Daniel, *IX, 24, 25, 26, 27, d'Aggée, II, 3.*

COMPAGNIE DE JÉSUS. Voyez JÉSUISTE.

Ordre de la Croix de JÉSUS-CHRIST. Chevaliers de la Croix de *Jésus-Christ*, quelques uns ajoutent de S. Dominique & de S. Pierre Martyr. C'est un Ordre que des Inquisiteurs Dominiquains donnoient autrefois. Les Statuts de cet Ordre ont pour Titre, Règle & Statuts des Chevaliers du saint Empire de la Croix de *Jésus*. Il y est marqué que les freres servans de cet Ordre porteront sur le manteau la croix noire & blanche fleurdelisée, & au cou une croix d'argent émaillée, moitié de noir & moitié de blanc, avec un ruban noir, à la différence des Chevaliers Nobles, Docteurs & Commandeurs Grand Croix, qui la porteront d'or émaillée de blanc, avec cette devise, *In hoc signo vinces*. Il n'est point non plus marqué dans ces Statuts que cet Ordre portera le nom de S. Dominique & de S. Pierre. Le Pere Hélyot croit qu'il y a beaucoup d'apparence que ces Ordres n'étoient autre chose que celui de la Milice de *Jésus-Christ*. Voyez cet Auteur, *Hist. des Ord. Relig. III, P. c. 32.*

Ordre de la foi de JÉSUS-CHRIST. Chevaliers de la foi de *Jésus-Christ*. Le P. Jean-Marie Canépano, dans son Livre intitulé *Scudo inespugnabile de Cavaglieri di santa fe*, &c. dit qu'il y a dans les Diocèses de Milan, d'Yvrée & de Verceil, des Chevaliers de la foi de *Jésus-Christ* & de la croix de S. Pierre Martyr; mais ce n'est qu'une Compagnie de Gentilhommes, qui s'obligent au service de l'inquisition. Ils en faisoient autrefois un vœu; ils en font aujourd'hui serment. Voyez le P. Hélyot, *P. III, c. 21.*

Milice de JÉSUS-CHRIST. Ordre militaire. Voyez MILICE.

JÉSUS CHRIST, L'Ordre de *Jésus-Christ*, les Chevaliers de l'Ordre de *Jésus-Christ*. Ordre de Chevalerie institué par Jean XII, Souverain Pontife. *Ordo Jesu-Christi*, *Equites Jesu Christi*. Cet Ordre fut établi en 1320, à Avignon, où résidoient alors les Papes. Les Chevaliers de l'Ordre de *Jésus-Christ*, portoient une croix d'or pleine émaillée de rouge, & enfermée dans une autre croix patée d'or, semblable à celle de l'Ordre de *Christ* en Portugal, mais avec des émaux différens. Favyn en parle dans son Théâtre d'honneur & de Chevalerie.

Quelques-uns appellent aussi l'Ordre de Portugal l'Ordre de *Jésus-Christ*, mais mal. Nous disons l'Ordre de *Christ*, sans y mettre le nom de *Jésus*. Voy. CHRIST.

Il y a aussi un Ordre de *Christ* en Livonie, dont nous avons parlé au même endroit. Il y en a encore un institué en Prusse, vers l'an 1230 dont nous n'avons point parlé. La Religion Chrétienne s'étant établie en Prusse, les Prussiens idolâtres firent une guerre cruelle aux nouveaux convertis. Le Duc Conrad ayant en vain essayé d'apaiser ces Barbares par des présents, institua par le conseil de Christien, auparavant Moine de Citeaux, & alors Evêque de Prusse, un Ordre militaire à l'exemple des Chevaliers de *Christ* de Livonie, portant un manteau blanc chargé d'une épée rouge & d'une étoile. L'Evêque revêtit de cet habit un homme de mérite nommé Brunon, avec treize autres; & le Duc leur bâtit le château de Dobrin, dont on leur donna le nom. Mais tous ces Ordres se nomment simplement Ordres de *Christ*, Chevaliers de *Christ*, & non point de *Jésus Christ*.

JÉSUS. L'île de *Jésus*. *Insula Jesu*. C'est une petite île de la nouvelle France. Elle est dans la rivière de S. Laurent, au dessous de l'île de Mont-Royal, dont elle n'est séparée que par l'embouchure de la rivière des prairies. MATY.

J E T.

JET. s. m. *Jaetus*. Ce terme est employé dans l'u-

sage ordinaire, & dans les arts & métiers, dans des acceptions tout à-fait différentes. Pris dans la signification qui approche le plus du verbe jeter, il désigne le mouvement d'un corps lancé, soit avec la main, soit avec un instrument. Le *jet* d'une pierre avec la fronde est plus violent qu'avec le bras.

On le dit de même de l'espace que parcourt le corps lancé. Un *jet* de pierre signifie autant d'espace qu'en peut parcourir une pierre qu'un homme jette de toute sa force. Cette maison est située à deux *jets* de pierre de la ville.

JET, en termes de guerre. Espèce de machine de guerre, en forme de pierriers, avec laquelle les Anciens jetoient plusieurs flèches à la fois, & des pierres. C'est ce que les Latins appeloient *Balista*, qui vient du Grec, *βάλλω*, jeter.

JET des bombes, en Artillerie, c'est la partie des Mathématiques, qui explique les loix du mouvement des bombes, la ligne qu'elles décrivent en l'air, la manière de disposer le mortier, pour les faire tomber à une distance donnée. Voyez BOMBE.

JET, en Hydraulique, se dit du mouvement des eaux qui sont élançées, & élevées en l'air. *Jet* d'eau. C'est une lance ou lame d'eau qui jaillit hors d'un tuyau, & s'élève en l'air. *Aqua saliens*. On a fait plusieurs beaux *jets* d'eau dans ce jardin. Cette gerbe d'eau est composée de 50 *jets*. Il conduisit ses amis dans de superbes allées, au bruit d'une infinité de *jets* d'eau qui ne se taisoient ni nuit ni jour. M. DE M. Pour bien conduire les *jets* d'eau, il faut bien savoir les principes de l'Hydrostatique. Plusieurs bons Mathématiciens ont travaillé depuis quelques années sur le mouvement des eaux, & la dépense des eaux par rapport aux *jets* d'eau. M. Mariotte, dans son Traité du mouvement des eaux, dit qu'un *jet* d'eau ne peut jamais monter aussi haut qu'est l'eau dans son réservoir, & qu'il s'en faut toujours un espace qui est en raison sous doublée de sa hauteur, ce qu'il prouve par plusieurs expériences. En effet, la résistance de l'air, les frottemens des tuyaux font que l'eau perd nécessairement une partie de son mouvement, & par conséquent elle ne peut pas monter aussi haut. Voyez FROTTEMENT.

Les Fonteniers mesurent l'eau courante par pouces & par lignes d'eau. Les pouces & les lignes d'eau se prennent des pouces & des lignes circulaires que contiennent les sections ou les surfaces des ouvertures rondes par où l'eau coule sans avoir d'autre charge, ou d'autre hauteur, que celle qui lui est nécessaire pour remplir précisément toute l'ouverture en coulant: c'est un pouce d'eau, lorsque l'ouverture ronde est d'un pouce de diamètre. La ligne d'eau est la 144^e partie d'un pouce d'eau.

On a trouvé par plusieurs expériences que ce qu'on appelle un pouce d'eau, donne ou dépense en trois jours 200 muids mesure de Paris de 280 pintes chacun, ou 1600 pieds cubes. En 24 heures 166 muids & $\frac{2}{3}$ de muid, qui font 186 pintes, ou 533 pieds & $\frac{1}{3}$ cubes: en une heure deux muids & $\frac{1}{2}$ de muid. Voyez les livres de M. Morland, de M. Mariotte, &c. Voy. FONTENIER & EAU.

JET de filet. Terme de pêche, qui désigne l'action de jeter le filet en mer, ou dans une rivière, pour prendre du poisson. *Jaetus retis*. Le coup de filet. S. Pierre en un seul *jet* de filet lâché au nom du Seigneur, prit tant de poissons, qu'il pensa faire enfoncer la barque.

On dit acheter le *jet* du filet, c'est-à-dire, acheter tout le poisson qu'on prendra par le coup de filet qu'on va jeter.

On appelle *Jet* de lumière, un rayon de lumière qui paroît subitement.

JET, en Botanique, synonyme de *poussé*, & non pas *poussée* comme on le dit dans l'Encyclopédie. *Poussée* d'une branche ne se dit point. Le *jet* est la dernière production d'une plante; ainsi c'est le bourgeon développé, la branche qui sort, soit du tronc, soit d'une autre branche. On dit qu'un arbre jette beaucoup de bois, que les *jets* d'un arbre sont beaux,

& annoncent sa vigueur. On défend l'entrée des bestiaux dans les taillis fraîchement coupés, de peur qu'ils ne mangent le bourgeon, ou le nouveau *jet*.

☞ On dit qu'une canne est d'un seul *jet*, pour dire qu'elle n'a point de nœuds. On dit aussi absolument un *jet* pour signifier une canne. Voilà un beau *jet*, un *jet* bien droit, un *jet* fort cher.

☞ *JET* d'abeilles. Terme d'économie rustique, synonyme d'essaim. C'est le nouvel essaim qui sort de la ruche, & qu'on met dans une autre ruche. *Novum examen, fetus emissivus.*

☞ *JET*, en Arithmétique. C'est le calcul fait par les jettons. Le calcul au *jēt* (avec les jettons) est moins sur que celui qui se fait à la plume.

JET, en termes de Fauconnerie, est une petite entrave ou courroie qu'on met aux piés de l'oiseau, pour l'empêcher de se donner trop de mouvement, ou l'attache d'envoi ou de retenue d'un oiseau de proie. On attache les vervelles à un touret qui tient aux *jets*. Ce mot s'écrit aussi *getz*, & vient de *giez*, vieux mot François, qui signifioit *lien* & *attache*. Voyez Ménage. En Latin on les appelle *jaçti*, comme on voit dans le Livre de la Vénerie de l'Empereur Frédéric II.

JET. Terme d'Exécuteur. C'est une petite corde qu'on met au cou du patient. Mets lui le *jet*.

JET, chez les Fondeurs & les Potiers d'étain, se dit de l'ouverture du moule, ou des tuyaux qu'ils font pour faire couler le métal dans leurs moules. Il y avoit tant de *jets* pour fondre cette figure. On dit aussi, qu'une figure est d'un beau *jet*, quand elle est bien venue, quand la fonte a bien réussi: qu'elle est d'un seul *jet*, pour dire qu'elle a été fondue tout à la fois. Chez les Fondeurs en bronze *jet* signifie les tuyaux de cire qu'on fait d'une certaine grosseur, & qu'on applique dans les moules & contre les ouvrages qu'on veut jeter en métal.

JET signifie aussi, en termes de Plombier, un petit entonnoir de cuivre, qui est à un des bouts du moule à fondre les tuyaux sans soudure, par lequel on verse le métal fondu dans le moule.

JET. Terme de Peinture. Le *jet* des Draperies, Draperies d'un beau *jet*, c'est-à-dire qui sont dans une disposition heureuse. ☞ Le *jet* d'une Draperie signifie en général la manière plus ou moins naturelle dont les plis sont rendus dans le tableau.

JET, en termes de Marine, signifie l'appareil complet de toutes les voiles d'un vaisseau. Un vaisseau bien équipé doit avoir du moins deux *jets* de voiles, & de la toile pour en faire.

On dit aussi, faire le *jet* des marchandises, quand dans de gros temps on est obligé de jeter une partie de la charge du vaisseau dans la mer pour le soulager. Dans la mer du Levant la coutume est, que le Marchand le premier fasse le *jet* de quelque chose de sien. Le Guidon règle l'ordre des choses dont on doit faire le *jet*, au titre des Avaries. Les Pilotes croient que l'huile calme & adoucit la tourmente: ce qui les porte à en faire. Le *jet* plutôt que des autres marchandises. Ce terme se trouve souvent dans l'Ordonnance de la Marine de 1681. Le Titre huitième est du *jet* & de la contribution. Au premier port... le Maître déclarera... la cause pour laquelle il aura fait le *jet* ORDON. DE MARINE. Art. V. Les munitions de guerre & de bouche, ni les loyers, & hardes des Matelots, ne contribueront point au *jet*. IBID. Art. XI. Ne sera fait aucune contribution pour raison du dommage arrivé au bâtiment, s'il n'a été fait express pour faciliter le *jet*. IBID. Art. XIV. Si le *jet* ne sauve le navire, il n'y aura lieu à aucune contribution. IBID. Art. XV. Si le navire ayant été sauvé par le *jet* & continuant sa route vient à se perdre, les effets sauvés du naufrage contribueront au *jet*, &c. IBID. Art. XVI. Les dommages arrivés depuis le *jet* aux marchandises sauvées, &c. IBID.

Jet & contribution sont deux termes qui sont fort en usage parmi les Marchands & ceux qui trafiquent sur mer; ils signifient que tous ceux qui ont mis sur le vaisseau doivent contribuer à payer le prix des choses

qu'on a été obligé de jeter pour soulager le vaisseau.

JET de feu. Terme d'Artificier. On appelle ainsi certaines fulées fixes, dont les étincelles sont d'un feu clair comme les gouttes d'eau jaillissantes, éclairées le jour par le soleil, ou la nuit par une grande lumière.

☞ *JET* d'eau, en ménagerie. C'est une traversée des bas des dormans aux chassis de verre, pour rejeter l'eau lorsqu'il pleut.

JÉTA. Ville de la Tribu de Juda, dans la Terre-Sainte. *Jeta*. Ce fut une ville Lévitique, & quelques uns croient que c'est la même que celle que Josué appelle *Jota*, c. XV. v. 55. D'autres en plus grand nombre les distinguent. Hoffman l'appelle aussi *Jéthan*, & dit que c'est encore un grand bourg à six lieues d'Éleuthéropolis, vers le midi.

JÉTCHOU. Ville de la contrée de Jetsengen, dans l'île de Nippon. *Jetchuun*. Elle est d'un Royaume qui porte son nom, & dans lequel on voit la montagne de *Jetchou*, qui vomit des flammes. MATY.

JÉTÉBA. *Jetba*. C'étoit la patrie de la mere d'Amon, fils de Manassès, 4. des Rois, XXI. 19. Le texte Hébreu dit יתבה, *Jotpah*. Dans Joseph il y a une transposition, il la nomme Jabaté. *Antiq. X. 4.* On la prend pour *Jétébatha*. Voyez ce mot.

JÉTÉBATHA. *Jetebatha*. Les Septante la nomment *Etebatha*. *Deut. X. 7.* Il y avoit beaucoup d'eaux & de torrens, & c'est apparemment ce qui invita les Israélites à y faire leur trentième campement. Ce lieu étoit voisin du mont Gadgad.

JÉTÉE ou *JETTÉE*. f. f. Digue ou muraille qu'on fait dans la mer à force d'y jeter une grande quantité de gros quartiers de pierre, pour servir d'entrée, de mole & d'abri, ou de couverture à un port, ☞ ou pour le rétrécir à son entrée. *Moles*. Ces matériaux entassés, ordinairement soutenus de pilotis, servent aussi à rompre l'impétuosité des vagues.

☞ On le dit encore des digues ou chaussées qui avancent dans la mer, à l'extrémité desquelles on construit des forts pour défendre l'entrée du port.

JÉTÉE. Se dit aussi des amas de pierres, de sable & de cailloux, jetés dans la longueur d'un mauvais chemin, pour le rendre plus praticable. Ce chemin-là est devenu très-commode depuis la *jetée* qu'on y a faite. ACAD. FR.

JÉTÉE. Terme de Chandelier. On appelle *jetée* de chandelles, le nombre de chandelles qu'on peut mouler d'une seule fonte de suif.

JÉTÉE. C'est le nom que l'on donne au nouvel essaim que font les Abeilles une ou deux fois par an, & que l'on met dans une nouvelle ruche. Voilà une des plus fortes *jetées* de mouches qu'on ait jamais vûe.

JÉTENG. f. m. Terme de Calendrier. Nom du septième mois dans le Calendrier des peuples de l'Igur & du Turkestan, qui est le même que celui de Cathaïens. D'HERBELOT.

JÉTÉLA. Nom d'une ville de la Terre-Sainte. *Jethela*. Elle étoit de la Tribu de Dan, *Jos. XIX, 42.* Les Septante la nomment *Silatha*.

JÉTHER. Il y avoit autrefois dans la Terre-Sainte une ville de ce nom; elle étoit dans la Tribu de Juda; il en est parlé dans le liv. de Josué XV, 48 & XXI, 14 & au 1, liv. des Rois, XXX, 27. David étant arrivé à Sicéleg, envoya du butin qu'il avoit pris aux Anciens de Juda, qui étoient ses proches en leur faisant dire, recevez cette bénédiction des dévoués des ennemis du Seigneur. Il en envoya à ceux qui étoient à Béthel, à ceux de Ramoth, vers le midi, à ceux de *Jéther*. SACI, I. des Rois. XXX, 27. *Jéther* fut une ville Lévitique, & un asyle pour les homicides involontaires. Les habitants s'appellent *Jéthréens* ou *Jéthrites*.

JÉTHETH. Nom d'une ville de l'Idumée. *Jetheth*. Il est parlé *Gen. XXXVI, 40*, & 1. *Paral. I, 51.* du Gouverneur de *Jétheth*, & il est dit que cette ville, & les autres de l'Idumée, n'eurent plus de Rois depuis la mort d'Adad, mais seulement des Ducs, ou Gouverneurs. Quelques uns prétendent néanmoins que *Jétheth*, & les autres noms propres qui se trou-

vent dans les endroits ci-dessus, sont les noms de ces Gouverneurs; c'est le sentiment de Liranus, que Saci a suivi dans sa version de l'Écriture. Mais il est bien plus naturel de les prendre pour des noms de lieu, avec Tostat, Ménochius, & d'autres plus anciens indiqués par Liranus. Car de même que dans *שְׂרָאֵדוֹם*, *Allouph Edom*, le premier mot est au régime, & *Edom* est un nom de peuple, ou de contrée, & que cela signifie les Gouverneurs d'Édom, ou de l'Idumée, de même *שְׂרָאֵדוֹם* *Allouph Jétheth*, doit être pris pour le régime, & par conséquent le second mot n'est point le nom propre du Gouverneur. D'ailleurs, les hommes qui portèrent les premiers noms, & les donnerent aux différentes peuplades qu'ils firent dans l'Idumée, sont bien avant ces Gouverneurs; ainsi ces noms étoient déjà des noms de villes, au lieu que nous ne savons point s'il y eut depuis des chefs de peuples qui les portaient. De plus, quelques-uns de ces noms ne semblent pas pouvoir être des noms d'hommes, comme *Alva*, *Oolibama*, *Ela*, &c. Enfin si c'étoient des chefs, qui se fussent succédé les uns aux autres, comme les Rois, dont l'Écriture parloit auparavant, elle le diroit, comme elle l'a dit des Rois. Puis donc qu'elle change la manière de s'exprimer, & qu'elle rapporte tous ces chefs en gros, & sans marquer leur suite & leur succession, on ne peut presque douter qu'elle ne veuille nous faire entendre qu'après la mort d'Adad toutes ces villes formèrent autant de petites Républiques qui se firent chacune leur chef.

JETHNAN. Nom d'une ville de la Terre-Sainte. *Jethnam*. Elle étoit de la Tribu de Juda. *Jof. XV, 23*. Le Texte Hébreu l'appelle *Jethnam*.

JÉTHRÉEN, ENNE. f. m. Habitant de Jéther. *Jethraus*. On dit *Jéthrite*.

JÉTHRITE. f. m. & f. Habitant de Jéther, Jéthréen. *Jethraus*, *Jethrites*.

JÉTHSON. Nom d'une ville de la Terre-Sainte, *Jof. XXI, 36*.

JÉTICUCU. f. m. C'est le nom que les Habitans du Brésil donnent à une plante qui croît en plusieurs endroits de l'Amérique. On l'appelle d'ordinaire *Méchoacan*, du nom d'une Province de la nouvelle Espagne, d'où elle a été premièrement apportée. Voyez **MECHOACAN**.

JETISSE. adj. f. Laines *jetiffes*, ou de rebut.

JETON, ou JETTON. f. m. Petite pièce ronde & plate, ordinairement de métal, dont on se sert pour calculer plusieurs sommes, ou pour marquer son jeu, ou autre chose. *Calculus*. On fait des *jetons* d'or, d'argent, de cuivre. Les villes & plusieurs corps font battre des *jetons* chacun avec leurs devises pour faire des présens. Une bourse de *jetons* en contient un cent. Charron dit que les Rois font de leurs sujets comme des *jetons*; ils les font valoir ce qu'ils veulent, selon l'endroit où ils les placent. C'est ce que Plaute a dit de ses dieux, *nos ut pilas habent*. On fait aussi des *jetons* d'ivoire & tout unis, qui servent au Triétraç à marquer le jeu. Quand on avance trop le *jeton*, on envoie à l'École.

Le mot *calculi*, que nous exprimons par *jetons*, s'entendoit originairement de tout ce qui servoit à faire des calculs sans écrire, comme de petites pierres, des coquillages, &c. Nos *jetons* fabriqués comme des pièces de monnoie ne sont pas à beaucoup près aussi anciens.

Jeton vient de *jacto*, qu'on a dit pour *jactus*. **MÉNAGE & SAUMAISE.**

On appelle aussi *jeton*, ou *jet* d'abeilles, l'essaim des jeunes abeilles qui se renouvellent & sortent des ruches. En Latin *emissitius apum fixus*.

JETON. Les Fondateurs de caractères d'Imprimerie appellent *jeton*, une petite plaque de cuivre ou de laiton très-mince, avec laquelle ils font la justification de leurs Lettres nouvellement fondues.

JETONS qu'on nommoit autrefois *jetoirs*, *jetouers*, *getteurs*, *goets*, *gets* & *gietons*. Ce nom doit son origine à l'action de compter ou de jeter, parce que l'on s'en sert pour compter, &c.

JETONNIERS, ou JETTONNIERS. On a appelé ainsi

ceux de l'Académie Françoisé, qui alloient régulièrement aux Assemblées pour avoir leur *jeton*, & qui ne faisoient pas autrement honneur à cette célèbre & savante Compagnie. Les *jetons* destinés aux absens sont partagés entre ceux qui assistent à la séance. M. l'Abbé Furetière a étendu ce terme trop loin, & a traité de *Jetoniers* de fort bons Auteurs, & de fort illustres Académiciens.

JETSENGEN, ou JETSÉSEN. Nom d'une Région du Japon. *Jetsangena*, ou *Jetsengena Regio*. Elle est une des cinq principales de l'île de Nippon. Elle s'étend dans toute la largeur de l'île, du nord au sud, ayant au levant le Quanto, & au couchant le *Jetsengo*. On y compte dix Royaumes ou Provinces. **MATY.**

JETSENGO, ou JETSEN. Nom de l'une des cinq Régions de l'île de Nippon, la principale de celles du Japon. *Jetsenga*, *Jetsena*. Elle a le *Jetsengen* au levant, & le *Jamaïsoit* au couchant: on y compte douze Royaumes, ou Provinces, & l'on y voit la ville de Méaco, autrefois capitale de tout le Japon. **MATY.**

JETTER. v. act. *Jacere*, *Jaçtare*, *projicere*. L'Académie écrit *jeter*, je *jette*, je *jetois*, j'ai *jeté*, je *jeterai*. C'est lancer avec la main ou avec quelque machine, pousser au loin avec effort de bras ou de machines. On *jette* des grenades, des bombes, des carcalles avec la main, avec des mortiers. On *jette* une pierre avec la main, avec une fronde. Les Anciens *jettoient* des pierres & des dards avec des machines qu'ils appelloient *balistes* & *catapultes*. Les cendres de ceux qu'on brûle sont *jettées* au vent. La tempête a *jetté* ce navire contre les rochers.

On *jette* quelque chose au feu. On *jette* des marchandises à la mer. On *jette* de l'eau par la fenêtre.

JETTER, signifie simplement, pousser, ou remuer sans faire un grand effort. *Mittere*, *emittere*, *jaçtare*, *conjicere*. *Jetter* les dés hors du cornet. *Jetter* les cartes sur la table. *Jetter* une pièce en l'air en jouant à croix-pile. Il faut *jeter* la terre de son côté, quand on se retranche. Il s'est *jetté* sur le lit pour se reposer.

JETTER, signifie aussi, abattre, renverser. *Prosternere*. Ce lueur a *jetté* son homme par terre à force de corps. On l'a *jetté* sur le carreau d'un coup d'épée. Il faut *jeter* par terre, abattre ce bâtiment.

Cornille a dit dans les Horaces, *jeter à bas*. Trop foibles pour *jeter* un des partis à bas. Expression familière qui ne seroit pas même admise dans la Prose. C'est une de ces négligences qu'il se permettoit quelquefois dans les petites choses.

JETTER, signifie aussi, pousser quelque chose hors de soi. Le mont Gibel *jette* des feux, des flammes, de la cendre, des pierres poncees. Cette source, cette fontaine *jette* de l'eau gros comme le bras. La tristesse fait *jeter* des larmes, des soupirs. Les flots agités, les feuilles de laurier, les poils d'un chat *jettent* des étincelles de feu. Ce diamant *jette* un grand éclair. Un ver luisant *jette* la nuit de la lumière.

JETTER, se dit aussi en parlant de quelque mouvement de sa personne. Un enfant se *jette* au cou de sa mere pour la caresser. Ce brave se *jette* à corps perdu dans le péril, dans la mêlée. Ils se *jetterent* dans une chaloupe. **VAUG.** Un soldat se *jette* sur le butin; un homme affamé sur le premier plat qu'il trouve, s'y porte avidement. Ce jeune homme s'est *jetté* dans un couvent, dans la dévotion: cet autre s'est *jetté* dans la débauche, dans le jeu. On se *jette* dans un parti. Expression en usage en fait d'opinion & de sentimens, comme en fait de guerre.

On dit familièrement *jeter* une chose à la tête de quelqu'un, dans le sens propre, c'est la lancer; dans le figuré, c'est la lui donner sans qu'il la demande: & se *jeter* à la tête de quelqu'un, s'offrir à lui avec empressement, & sans en être recherché. On dit aussi, se *jetter* aux genoux, aux pieds de quelqu'un, pour en obtenir quelque grace, pour implorer sa clémence; se *jeter* entre ses bras, pour obtenir sa protection.

JETTER, se dit dans un sens figuré, dans des acceptions différentes.

JETTER les fondemens d'une Monarchie, d'un Empire, d'un Édifice. C'est être le premier à les créer, à les former.

JETTER les yeux sur quelqu'un, c'est le destiner à quelque chose.

JETTER des hommes, des vivres dans une place, les faire entrer promptement, dans le besoin, malgré les ennemis qui la bloquent ou l'assiègent. *Jetter* de la poudre aux yeux, expression familière, éblouir, surprendre par de faux brillans.

On dit qu'un homme *jette* feu & flamme; pour dire, qu'il est fort animé: qu'il a *jeté* tout son feu, son venin, lorsqu'il a déchargé sa colère, qu'il a dit tout le mal qu'il savoit de son ennemi: quand il a *jeté* la division, la discorde dans une famille, dans l'État; pour dire, qu'il y a excité des querelles, des dissensions. On dit aussi, qu'on *jette* des regards de pitié, de tendresse, d'amour, de bienveillance; pour dire qu'on témoigne par ses regards qu'on est touché de quelqu'un de ces sentimens.

JETTER ses soupçons sur quelqu'un, c'est le soupçonner.

JETTER des soupçons contre quelqu'un, c'est le faire soupçonner.

JETTER des soupçons dans l'esprit de quelqu'un, c'est les faire naître.

On dit aussi *jetter* de l'opprobre, de l'infamie, du ridicule. Dans ce cas pour que cette métaphore ne manque point de justesse, il faut que le mot *jetter* rappelle l'idée de quelque souillure dont on peut physiquement couvrir quelqu'un.

En termes de Marine, on dit *jetter* l'ancre, quand on aborde à un port, à une rade; c'est laisser tomber l'ancre lorsqu'on veut arrêter le vaisseau. *Jetter* la sonde ou le plomb, quand on veut savoir la hauteur de l'eau, ou s'il y a fond. On dit aussi, *jetter* le filet, quand on veut prendre du poisson. On dit aussi, qu'un cap, une pointe de terre se *jette* bien avant en mer; pour dire, qu'elle y avance beaucoup. *Jetter* un vaisseau sur un banc, sur un rocher, à la côte, c'est l'y conduire, l'y porter exprès, l'y échouer. *Jetter* du blé ou d'autres choses à la bande, c'est mettre tout le blé ou autres semblables choses d'un côté du vaisseau, au lieu qu'elles étoient placées également par-tout: cela se pratique pour faire un contrebalancement à cause d'une tempête, ou de quelque autre accident. *Jetter* dehors le fonds du humier, c'est le commandement qui se fait à ceux qui sont à la hune de pousser dehors la voile du mâst de hune.

JETTER. Terme d'ouvriers en dentelles. *Jetter* une bride, faire une bride. Une bride bien *jetée*, bien faite.

En termes d'Arithmétique, *jetter* signifie, calculer, supputer. Ce Marchand fait fort bien *jetter* à la plume & aux jetons. On dit *jetter*, plutôt du calcul qu'on fait avec les jetons, que de celui qu'on fait à la plume.

En Médecine, *jetter* se dit des plaies, des ulcères qui suppurent, qui font sortir de mauvaises humeurs. Cette plaie *jette* du pus. On dit encore, il *jette* du sable par la verge. Il a *jeté* des vers par le fondement, par la bouche.

JETTER, terme de Maréchallerie, se dit d'un cheval qui a un écoulement par les naseaux, d'une humeur plus ou moins épaisse, noirâtre ou sanguinolente. Ce cheval *jette* la gourme. Ce cheval *jette* beaucoup, il est morfondu. Dans les chevaux qui *jetent*, la dépuration du sang se fait par la membrane pituitaire.

En Jurisprudence, on dit *jetter* un dévolut; pour dire, impétrer en Cour de Rome la provision d'un Bénéfice qu'on prétend vaquer par l'incapacité de la personne, ou la nullité du titre du Titulaire. *Jetter* une excommunication: pour dire, la publier, la fulminer. *Jetter* des bans d'un mariage; pour dire, en faire les annonces au prône. *Jetter* des lots; con-

jetter sortes in urnam, pour dire, voir par le sort à qui chacun des lots d'un partage qu'on a fait pourra échoir.

En termes de Peinture & de Sculpture, on dit *jetter* les draperies, pour dire, les bien accommoder, en disposer bien la situation, les plis, &c. les représenter, les dessiner d'une manière noble & gracieuse; de façon qu'ils annoncent sans équivoque les objets qu'ils couvrent. Ce Peintre entend bien à *jetter* une draperie. Voilà des draperies bien *jetées*.

En termes de Géographie on dit que des terres, des côtes, des îles, des rochers, des bans, des caps, &c. sont bien ou mal *jetés* sur les Cartes, lorsqu'elles sont bien ou mal situées, placées ou non, à l'endroit ou du côté qu'elles doivent être. Les îles du Cap vert sont mal *jetées* sur les cartes. Elles sont plus au septentrion qu'on ne les marque.

En Agriculture, on dit que les arbres *jetent*, lorsqu'ils poussent des bourgeons, des sions; qu'ils *jetent* beaucoup de bois. Les blés ont déjà beaucoup *jeté*, c'est-à-dire, déjà beaucoup donné de fanne. Cet arbre ne *jette* guère. Nos melons ont déjà *jeté* de grands bras. LIGER.

On dit aussi que les abeilles *jetent*, quand elles donnent de nouveaux essaims. En hydraulique, on le dit de l'eau qui jaillit avec impétuosité. Cette fontaine *jette* gros, *jette* tant de pieds de haut. Voyez **JET**.

En termes de Vénèrie, on dit qu'un cerf *jette* sa tête, lorsqu'il mue, que son bois tombe: ce qui arrive en Février, ou en Mars.

En Fauconnerie on dit, *jetter* un oiseau du poing, quand on donne l'oiseau après la proie qui fuit: ce qu'on appelle aussi *voler à la toise*. A l'égard des autours, on dit les *lâcher*. *Jetter*, se dit en particulier du faucon; *jetter* le faucon & lâcher l'autour. FAULTRIER. *Jetter* aux pieds la perdrix, c'est voler droit dessus & la lier. IDEM.

En Fonderie, ou Moulure, on appelle *jetter*, faire couler le métal, ou autre chose liquéfiée dans le moule qui est préparé pour cela. On dit *jetter* en or, en argent, en bronze, en plomb, selon qu'on se sert de l'un de ces métaux pour l'ouvrage ou la figure que l'on veut fondre. Il a *jeté* cette statue en bronze, en sable. On *jette* le fer fondu en des lingotières pour faire la gueuse. Cet ouvrier *jette* fort bien en cire, fait bien ressembler les personnes. Et on dit en général d'une chose dont le travail est long, qu'elle ne se *jette* pas en moule.

JETTER EN SABLE ou en terre, c'est faire couler du métal entre deux tables couvertes de sable ou de terre des fondeurs, dans lesquelles on a imprimé la figure qu'on veut qui y soit représentée. La Bruyère a fait une phrase figurée de ces termes, quand il a dit, qu'il y a un Tigillin qui souffle, ou qui *jette en sable* un verre d'eau de vie.

JETTER du plomb sur toile. C'est se servir d'un moule ou table, couverte de drap ou d'étoffe de laine, & par-dessus le drap, d'une toile ou treillis bien tendu, pour y couler du plomb en lames très minces.

JETTER de la chandelle. Terme de Chandelier. Il ne se dit que dans la fabrique des chandelles moulées, & signifie remplir de suif les moules qui sont dressés & arrangés sur la table à moule. Dans la fabrique des chandelles communes, on dit, plonger la chandelle, ou simplement, faire de la chandelle.

JETTER, terme de Cirier. C'est verser la cire sur les mèches imprimées, y mettre la seconde couche de cire.

JETTER, se dit proverbialement en ces phrases. Il a *jeté* le froc aux orties, pour dire, il a quitté le Couvent, il a apostasié. On le dit aussi d'un novice qui a quitté l'habit avant la profession, & par extension d'un jeune homme qui quitte l'Etat ecclésiastique, ou toute autre profession. On lui a *jeté* le clat aux jambes; pour dire, on l'a accusé, on l'a rendu responsable d'une faute que les autres avoient faite. On dit aussi *jetter* des marguerites, ou des pierres précieuses devant les pourceaux: pour dire, faire

voir de belles choses à ceux qui ne s'y connoissent point, qui ne s'en soucient point. Ce proverbe est pris de l'Évangile. *Math. VII, 6.* C'étoit un proverbe chez les Juifs. On dit aussi *jetter* de la poudre aux yeux de quelqu'un : pour dire, l'éblouir, lui faire paroître une chose plus belle qu'elle n'est en effet. On dit aussi d'un bon ménager, qu'il ne *jet*te pas son bien par les fenêtres, qu'il ne *jet*te pas les épaules de mouton toutes rôties. On dit *jetter* le manche après la coignée, lorsqu'on désespère d'une affaire, & qu'on abandonne tout. On dit aussi *jetter* de l'huile sur le feu; pour dire, animer encore ceux qui sont déjà en colère. On dit d'une chose où l'on a quelques prétentions, qu'on n'en *jetteroit* pas la part aux chiens. On dit, se *jetter* sur la friperie de quelqu'un; pour dire, l'outrager, ou de fait, ou de paroles. On dit aussi d'un misérable, d'un homme qui n'a point de support, que tout le monde lui *jet*te la pierre, l'accuse, le maltraite. On dit aussi, qu'il faut *jetter* un os à quelqu'un, quand on lui fait part de quelque profit dans une affaire à laquelle il peut faire quelque obstacle. On dit, qu'on a *jet*té son coussinet sur une chose; pour dire, qu'on a regardé qu'une chose convient & qu'on fait les efforts pour l'obtenir. Je ne suis pas de ces gens qui *jet*tent leur amitié à la tête; pour inutile que soit la mienne, j'en suis avare. R.

JETTÉ, ÉE. Part. Il a les significations du verbe.

Pas **JETTÉ**, ou simplement **JETTÉ**, f. m. Terme de danse. Le pas *jet*té se fait en sautant. Le demi-*jet*té se fait en sautant à demi. **RAMEAU.** Ce pas ne fait que la partie d'un autre pas, ainsi un *jet*té seul ne peut remplir une mesure, il en faut faire deux de suite pour faire l'équivalent d'un autre pas; mais il se lie aisément dans la construction des autres pas. Comme ce n'est que par le plus ou le moins de force dans le cou du pied, qu'on s'élève, ainsi ce pas dépend du cou de pied pour le faire avec légèreté. Pour le faire en avant, je suppose que vous ayez le pied gauche devant & le corps posé dessus, la jambe droite prête à partir dans le moment que vous pliez sur la jambe gauche, la droite s'approche auprès, & lorsque vous vous élevez, ce qui se fait par la force du pied gauche, qui s'étendant avec force, vous rejette sur la droite, parce qu'elle achève de se passer devant, lorsque vous vous relevez en tombant sur la pointe du pied droit, il ne faut poser son talon qu'après; ce qui termine ce pas. Ils se font en arrière & de côté également. On les fait encore d'une autre manière, en ce qu'il faut prendre plus de force pour les sauter, ce qui se fait en se relevant plus vite, & étendre fort les jambes en les battant fort l'une contre l'autre, en retombant sur le pied contraire à celui qui a plié; pour lors il change de nom, & on l'appelle *demi cabriole*. C'est un pas de ballet. **RAMEAU.**

J E U.

Ces lettres *ieu*, dans les mots *Dieux, lieux, Cieux, mieux*, ne font qu'une syllabe, on en trouve partout des exemples; dans les autres mots, comme *précieux, ambitieux*, &c. elles en font deux.

JEU. f. m. Du Latin. *Jocus.* **MEN.** Du Cange dit que le mot de *jeu de dés* ne vient pas de *Jocus*, mais de *Juis de Dieu*, vieux mot François qui signifioit Jugement de Dieu, parce qu'on mettoit les *jeux* de hasard au nombre des Jugemens de Dieu.

Le mot de *jeu*, *Jocus, lusus*, se dit en général de tout amusement, d'une occupation légère, & qui plaît, de tout passe temps, pour distraire l'esprit de ses fatigues, ou pour éviter l'ennui, de tout ce qui se fait d'agréable ou de badin par esprit de gaieté, ou par amusement. *Jeu innocent. Jeu d'enfant.* S'amuser à de petits *jeux*. On dit familièrement d'une affaire sérieuse, que ce n'est pas un *jeu d'enfant*. Prendre une chose en *jeu*, en plaisanterie.

JEU se prend plus particulièrement pour un exercice de récréation, assujéti à de certaines règles, & auquel on hasardé de l'argent. Dans cette acception

générale, il comprend les *jeux de hasard*, comme les *jeux* de cartes ou de dés, où le hasard seul décide presque toujours de la perte ou du gain, les *jeux d'adresse*, comme la paume, la mail, où l'adresse a plus de part que le hasard; & les *jeux* de pur esprit, comme les échecs, les dames, dans lesquels l'habileté seule a part. C'est principalement des *jeux* de hasard qu'on dit aimer le *jeu*, être adonné au *jeu*. La passion du *jeu*, à proprement parler, n'est pas une passion naturelle; mais elle a été inventée par l'esprit, & par l'industrie des hommes. **SCUD.** La passion du *jeu* en particulier, est la passion du plaisir en général, qui se varie selon les divers génies & les divers tempéramens. **ID.** Un honnête homme ne doit s'engager au *jeu* que pour se délasser: il ne doit pas jouer avec la même ardeur que ceux dont le *jeu* est la passion dominante. **BELL.** Le *jeu* est une manie dont il faut se corriger de bonne heure, de peur de ne devenir sage que quand il n'est plus temps de l'être. La fureur du *jeu* a gâté les conversations. Le *jeu* est un amusement innocent, pourvu qu'on ne s'en fasse pas une passion, ni une occupation continuelle. Le *jeu*, dans mon sentiment, ne convient nullement à un homme qui fait profession de piété; il ne peut s'en faire un amusement, ni une affaire, ni un plaisir, sans oublier ce qu'il est. Un Chrétien, mais particulièrement un Ecclésiastique & un Prêtre, doit savoir qu'il n'a point de moment à perdre, & qu'il n'y a rien qu'il faille ménager davantage que le temps, puisque c'est le prix avec lequel il doit acheter l'éternité. On alléguera beaucoup de raisons encore contre ma pensée; on dira qu'il y a quelques règles de l'Église, qui parlent des *jeux* permis aux Ecclésiastiques; mais cela n'a été accordé qu'à la dureté des cœurs, & on peut dire, *Ab initio non fuit sic.* On ne verra point que S. Polycarpe, S. Cyprien, S. Basile, S. Grégoire, S. Ambroise, S. Augustin, & une infinité d'autres aient accordé ou approuvé ces sortes de récréations. Cependant c'est sur les sentimens de ces grands Saints que les Prêtres de JÉSUS-CHRIST doivent former leur conduite. **AB. DE LA TR.** Il n'y a rien sur la terre qui puisse égaler ni le temps qu'on emploie inutilement au *jeu*, ni l'esprit de piété qui se dissipe entièrement dans cette agitation véhémement des passions dont il est toujours accompagné, ni enfin le repos de la conscience qui y est intéressée en tant de manières. **P. VERUS.** La seconde partie du sermon du P. Bourdaloue, Jésuite, sur les divertissemens du monde, est une excellente instruction sur le *jeu*, & contre les défauts du *jeu*.

*Il est bon de jouer un peu,
Mais il faut seulement que le jeu nous amuse.*
DES-H.

A la Chine le *jeu* est également défendu au peuple & aux Mandarins. Cela n'empêche pas qu'on ne joue, & qu'on ne perde souvent tout son bien, sa maison, ses enfans, sa femme même, qu'on met quelquefois sur une carte; car il n'est point d'excès où la passion de gagner & de s'enrichir ne porte un Chinois. Mais outre que c'est un dérèglement où les Tartares les ont engagés, depuis qu'ils sont les Maîtres, il faut encore prendre beaucoup de mesures pour se cacher; & par conséquent la loi qui le défend, est toujours en sa vigueur, & ne laisse pas d'empêcher de grands désordres. **P. LE COMTE.** Il y a un Traité du *jeu* par M. Du Tremblai.

Il y a plusieurs autres traités du *jeu*. Celui de M. Barbeyrac, imprimé à Amsterdam en 1709, où il examine les principales questions de droit naturel & de morale, qui ont du rapport à cette matière, est curieux & instructif.

*Dans les mains du joueur nul bien qui ne chancelle.
On gagne en s'abstenant du jeu.
Il est tout comme l'étoile:
Aux plus riches palais il peut mettre le feu.*

Témoin l'hôtel de Sully que le fameux joueur Gallet fut obligé de vendre pour payer ses créanciers. M. Brossette sur les vers 81 de de la huitième Satyre de Despréaux.

♣ **JEU** se dit aussi de l'argent qu'on joue. Jouer beau jeu, gros jeu, petit jeu. Jouer un jeu à se ruiner. Tirer le jeu, y aller du jeu. J'en suis du jeu. Termes usités aux jeux de renvi.

♣ On le dit encore des règles du jeu, de l'art de conduire son jeu. On dit dans ce sens jouer le jeu; c'est le jeu, le vrai jeu.

*Le jeu d'échecs ressemble au jeu des vers.
Savoir la marche est chose très-unie,
Jouer le jeu, c'est le fruit du génie.*

♣ Aux jeux de cartes on le dit encore pour celles qui viennent. C'est dans ce sens qu'on dit, tenir, jouer le jeu de quelqu'un. Je n'ai point de jeu. J'ai un beau jeu, un vilain jeu. Ruiner son jeu en écartant. Cacher, montrer son jeu.

JEU DE PAUME. Ces mots signifient deux choses en François, le lieu où l'on joue à la paume, & l'exercice même de la paume. Un grand jeu de paume, un jeu de paume commode, obscur, clair, &c. c'est le lieu. Le jeu de paume contribue à la santé par les sueurs qu'il cause, c'est l'exercice. *Jeu de longue paume* à les deux mêmes significations.

On appelle absolument *jeu de paume*, un jeu de courte paume; *jeu de dedans*, celui qui outre la galerie ordinaire en a une appelée *dedans*, qui occupe le fond du côté où les autres ont le trou; de l'autre côté, qui est celui de la grille, il y a un *tambour* à quelque distance de la grille, dans le mur supposé à la grande galerie. *Jeu carré*, celui où il n'y a ni dedans, ni *tambour*. Il y en a de couverts, & de découverts.

On appelle aussi le *jeu*, une partie du jeu qui est vers la grille jusqu'au dernier. Il ne se fait point de chasse, si la balle ne va jusqu'à deux ou trois carreaux de la marque qui est du côté du jeu.

On dit aussi, que les parties se font de quatre ou de six jeux, dont chacun est composé de quatre coups qu'on gagne: qu'on a l'avantage des jeux, quand on a un jeu seulement sur son adversaire; à deux de jeu, quand on en a autant l'un que l'autre.

♣ A l'égard des autres jeux, comme les cartes, le tric-trac, les échecs, &c. le mot de *jeu* signifie l'exercice & les instrumens, les choses qui servent à jouer.

Le **JEU DE CANNES** chez les Turcs, est un exercice qui se fait par des Cavaliers dans l'Améidan, ou place Royale de Constantinople. Il se fait avec des branches de palmiers taillées en traits, que des hommes à cheval se lancent les uns aux autres, pour s'entretenir dans les exercices de la lance, de la pique, & du javelot. Ils appellent ce jeu *Girid Oini*, c'est-à-dire, jeu de branches de palmier dépouillé de ses feuilles.

JEU DE MAIN. Les *jeux de main*, sont les jeux où l'on touche des mains à ceux avec qui l'on joue. On appelle *jeux de main* les badineries, qui consistent ou qui vont à se donner des coups, à se frapper, ou à se faire quelque mal avec les mains. Et quand quelqu'un en tire un autre, qu'il le touche, qu'il le frappe, qu'il le pince, &c. celui-ci dit, arrêtez-vous; je n'aime point tous ces *jeux de main*.

On appelle Académie de jeu, les lieux publics où l'on donne à jouer à tous venans, où l'on tient plusieurs jeux, où il y a plusieurs tables de jeu.

JEU DE CONVERSATION, qu'on appelle autrement *petits jeux*, sont des jeux moitié d'esprit, moitié d'action, qu'on invente pour divertir une compagnie, comme celui des fleurs, des proverbes, du gage touché, & beaucoup d'autres, dont Sorel a parlé en sa Maison des Jeux.

JEU D'ESPRIT, & d'adresse, sont les jeux des Dames, des Echecs. Ces jeux sont tristes, & sérieux, & di-

vertissent beaucoup ceux qui jouent, mais fort peu ceux qui les regardent.

On appelle aussi *jeux d'esprit*, certains jeux où l'on apprend quelque chose. Il y a un jeu de Chronologie qui est fait comme un jeu d'oie, où l'on apprend en jouant les principales époques des temps. Desinartès a fait un jeu de cartes pour apprendre l'Histoire de France. Buxerius a fait un jeu pour apprendre toutes les propriétés des nombres, qu'il appelle *Rithmomachie*. M. l'Abbé Dangeau & le P. Buffier en ont fait pour l'Histoire & la Chronologie.

JEU D'ESPRIT, sont aussi des compositions agréables, qui sont faites plutôt pour divertir que pour instruire, comme le Combat des Rats & des Grenouilles d'Homère, le Panégyrique de Buisiris & celui d'Hélène par Isocrate; la plupart des ouvrages de Lucien, ses dialogues, ses vraies histoires, son combat & celui de d'Ablancourt, la Guerre Grammaticale, la Nouvelle Allégorie, la défaite des Bouts-rimés, les jeux de l'Inconnu, du Comte de Cramal, la louange de la folie par Erasme, & la louange du pou adressée aux gueux par Daniel Heinsius, &c.

On le dit abusivement des Anagrammes, des Acrostiches, & aux travaux pédantesques, & des Turlupinades de plusieurs gens de la Cour.

On appelle *jeux de paroles*, ou *jeux de mots*, les allusions, les équivoques; & les pointes, qui ne consistent que dans les mots, & une certaine allusion fondée sur la ressemblance des mots: C'est une pointe d'esprit qui porte sur l'emploi de deux mots qui s'accordent pour le son, mais qui diffèrent à l'égard du sens. *Ludus in verbis*. Les *jeux de mots* sont toujours d'un petit esprit. Voy. POINTE.

Les *jeux de mots*, quand ils sont spirituels, ont lieu dans la conversation, dans les lettres, dans les épigrammes, les madrigaux, & semblables ouvrages, encore faut-il en user sobrement, & les donner pour ce qu'ils valent, pour un simple badinage; mais on doit les bannir du style grave, sérieux & sublime: ils en affoiblissent la force, & en diminuent la beauté, qui consiste dans quelque chose de grand & d'élevé. Les Grecs & les Latins, ont fait quelquefois des *jeux de mots* un ornement des discours les plus sérieux: le caractère sage & raisonnable de notre nation & de notre langue ne souffre point cet usage, qui devient insupportable, même dans les Grecs & les Latins, quand il est trop fréquent. Les panégyriques doivent être d'un style plus brillant que les autres ouvrages d'éloquence; mais il faut prendre garde qu'au lieu de pensées ingénieuses, on ne les remplisse de pointes & de *jeux de mots*. Les cris de guerre, les devises, les symboles, sont presque les seuls ouvrages d'esprit où les *jeux de mots* ont une grace particulière, & dans lesquels ils sont proprement à leur place.

JEU, se dit de la chose qui sert à jouer. Un jeu d'Echecs, de Dames, de Trou-madame, de Quilles, & sur-tout d'un jeu de cartes.

JEU, se dit figurément de plusieurs choses par relation au jeu. Ainsi on dit d'une chose que quelqu'un fait facilement, qu'on s'en fait un jeu, que cette affaire n'est qu'un jeu pour lui, que les plus grandes fatigues ne lui sont que jeu. On dit à la Guerre, qu'un tel Capitaine commença le jeu; pour dire, qu'il commença l'attaque, la bataille: que le jeu fut fort sanglant; pour dire, qu'on y tua bien du monde; que le jeu de la mine, du fourneau, fit une grande brèche. On dit aussi qu'un homme donne beau jeu à son ennemi; pour dire, lui donne des facilités de l'attaquer, des occasions de le critiquer.

♣ On dit qu'un homme joue un jeu à se perdre, à se faire mettre à la Bastille, à se faire pendre: qu'il joue bien son jeu, pour dire qu'il est dissimulé, qu'il cache bien ses desseins: qu'il fait jouer le jeu par un autre, quand il agit par une tierce personne: que l'on connait son jeu, pour dire ses ruses, ses fineses. La science de dissimuler est d'un grand usage; on ne montre son jeu que quand il est sûr. AMEL. Si un honnête homme raille, sa gaieté ne tend qu'à divertir ceux qu'il met en jeu. Les impies croient

que la vie n'est qu'un *jeu* où regne le hasard. Boss. Aller à une affaire de *bon jeu*, c'est-à-dire, de la bonne manière, y donner tous ses soins. Les gens de bien, quand ils disputent de *bon jeu*, c'est-à-dire, tout de bon, peuvent quelquefois ressembler aux autres hommes.

On dit encore par manière de menace, vous verrez beau *jeu*, pour dire, je vous en ferai repentir.

En Physique, on appelle *jeux de la nature*, *Nature ludentis opera*, ces agréables diversités que la nature nous montre dans ses productions, sans qu'on en puisse découvrir la cause, tant dans les minéraux, que dans les végétaux & les animaux, comme les coquilles, fleurs, pierres, insectes, & autres qui sont les raretés dont les curieux emplissent leurs cabinets. Il y a des Philosophes qui ont cru que les coquillages fossiles étoient des *jeux* de la nature. La réfutation de leur sentiment le trouve dans le Traité de Lithologie & de Conchyliologie de M. d'Argenville. Cet Auteur avoue qu'il y a des pierres qui sont véritablement des *jeux* de la nature. Les Agathes arborisées, ou herborisées, appelées *Dentrites*, les pierres de Florence qui représentent des Villes, des paysages, d'autres des arbres & des feuillages, ne doivent point s'attribuer au déluge; elles sont crûes depuis, & croissent encore naturellement tous les jours.

Les singularités des *jeux de la nature* dans le corps humain, consistent dans une conformation particulière d'une ou de plusieurs de ses parties, différente de celle qui se présente ordinairement.

Dans le regne minéral ils consistent dans une forme particulière des pierres: forme qui est absolument étrangère au regne minéral, & qui les fait ressembler à des parties des végétaux ou des animaux, sans qu'on puisse indiquer la cause qui a pu leur donner cette figure. Car si la cause en est connue, comme de celles qui ont été moulées dans des coquilles, ou qui ont reçu l'empreinte de quelque corps, on ne peut plus les appeler des *jeux* de la nature. En un mot il faut que le hasard les produise. Les corps que la nature produit sous une forme constante & déterminée, quelques singuliers qu'ils soient, comme les cristallisations, ne sont point non plus des *jeux* de la nature.

En Jurisprudence, on appelle *jeu*, la collusion, l'intelligence qui est entre quelques parties au préjudice d'un autre. Cette intervention, ce dévolut sont des *jeux* joués par la partie.

JEU. Terme de Fauconnerie. Donner le *jeu* aux Autours, c'est leur laisser plumer la proie.

JEU-PARTI. Vieux mot inusité, qui signifioit autrefois la liberté que l'on donnoit à une personne de choisir de deux choses l'une. Partir le *jeu*, donner le choix. Joinville dit qu'un chevalier ayant été pris dans un mauvais lieu, on lui partit le *jeu*, d'être mené dans le camp en chemise par celle avec laquelle on l'avoit surpris, ou de perdre ses armes & son cheval.

En termes de Marine, on appelle, faire *jeu parti*, quand une des deux personnes qui ont part à un vaisseau, veut rompre la société, & demande en jugement que le tout demeure à celui qui fera la condition de l'autre meilleure, ou bien qu'on fasse estimer les parts de chacun des Associés.

Ce mot vient de *jus partium*, droit des parties.

En Mécanique, on appelle *jeu*, une certaine ouverture convenable qui donne facilité de mouvoir les parties d'une machine, ou de toutes autres choses mobiles, comme d'une manivelle, d'une poulie, d'un ressort, d'une porte, d'une fenêtre. Par exemple, *jeu* du gouvernail d'un vaisseau, est l'ouverture qui lui donne facilité pour tourner, & la facilité qu'il a à se mouvoir. Cette porte, ce piston, ce contrevent a du *jeu*, &c. C'est-à-dire, de la facilité, de l'aisance à exécuter les mouvemens qu'ils doivent avoir.

En Peinture, on dit qu'il y a du *jeu* dans une composition, lorsque les différens objets ne sont point

entassés, & laissent entre eux assez d'espace pour la facilité de leur mouvement.

JEU D'EAU. On appelle ainsi tous les jets qui par la différente forme de leurs ajûtages imitent diverses figures, comme le verre, la coupe, la fleur de lis, &c. On appelle aussi *jeux d'eau*, ceux qui par le mouvement de l'eau font jouer des orgues, & autres instrumens.

JEU, en termes de Charpenterie, se dit d'une pièce de bois d'environ treize pieds de long, & de quinze pouces de grosseur, où pose & tourne l'arbre d'un moulin à vent du côté de la tête où sont les volans.

En Escrime, & chez les Maîtres d'armes on appelle *jeu*, tant pour le fleuret que pour les autres armes, la manière de se manier, & d'en faire l'exercice. Son *jeu* est de se couvrir, de parer. On appelle *jeu simple*, celui qui se fait avec vitesse sur une ligne, qui dans l'offensive doit avoir pour objet principal tout ce qui se peut entreprendre, en poussant ou passant d'un point à l'autre dans un seul temps à la partie la plus découverte de l'ennemi, en quelque sorte de grade que ce soit. La défensive simple consiste à parer & repousser les coups qui sont portés par l'ennemi.

Le *jeu composé* dans l'offensive comprend toutes inventions possibles pour tromper l'ennemi, en lui faisant découvrir la partie qu'on a dessein de surprendre par finesse, ne l'ayant pu faire par la force, ni par la vitesse du *jeu simple*, dont les principaux moyens sont les feintes, les appels, les engagements & battemens de l'épée, les demi-coups, &c. Et dans la défensive, c'est de porter en parant.

Le *jeu coulant*, est quand on gagne la mesure, en coulant ou traînant le pied gauche après le droit contre celui qui recule, ou qui pare, ou qui a une épée plus courte. Toutes sortes de feintes, engagements, battemens & autres sortes de coups, se peuvent pratiquer dans le *jeu coulant* contre ceux qui n'osent entrer en mesure.

On appelle le *jeu de la pointe de l'épée*, quand on l'éleve au-dessus de celle de l'ennemi, en baissant le poignet & le pommeau, soit en poussant, passant, faisant feinte ou appel, &c.

En termes de Musique, on appelle un *jeu* de violes, de haut-bois, de musettes, les instrumens qui font les quatre parties qui sont nécessaires pour un concert. Un *jeu* d'orgues, la machine qui compose l'orgue, tant le grand buffet que le positif. Les *jeux* de l'orgue sont des rangées de tuyaux qui font des tons différens, qui sont quelquefois au nombre de cinquante, comme le prestant, le cromorne, le bourdon, qui seront expliqués à leur ordre. Il y a aussi les *jeux* d'anche, les *jeux* bouchés, les pédales, &c. Le *plein jeu* est composé de l'assemblage de plusieurs autres. C'est le huitième diapason de la Musette, qu'on appelle aussi le huit. Le quatre, le six, le sept & le neuf, sont des diapasos très-agréables; mais ils ne sont pas si naturels au chalumeau que le cinq, nommé l'entre main, & le huit, qu'ordinairement on appelle le *plein jeu*.

JEU A COUVERT. Voyez JOUER A COUVERT.

JEU A DÉCOUVERT. Voyez JOUER A DÉCOUVERT.

JEU, se dit aussi de la manière de toucher tant les orgues, que les autres instrumens. L'un a un *jeu* triste, l'autre gai. Un tel a le *jeu* de Gautier pour le luth, de Hotteman pour la viole, de Baptiste pour le violon, c'est-à-dire, il tâche d'imiter ces Maîtres de l'Art.

JEU OU GIEU-PARTI. s. m. Pièce de Poésie en dialogue. *Gloss. des Poës. du Roi de Nav.*

JEU, en terme de Mythologie, est une Divinité qui préside à tous les agrémens du corps & de l'esprit, mais sur-tout à ceux de l'esprit, & on lui attribue tous les agrémens qui se trouvent, soit dans les personnes & leurs manières, soit dans les ouvrages d'esprit. L'on ne dit guère ce mot en ce sens qu'au pluriel. *Jocus.* On représente les *jeux* comme de jeunes enfans, nus, rians, & badinans toujours,

mais

mais avec grace. Ramitez de Prado a donné dans ses Notes sur Martial, une figure ancienne de ce Dieu trouvée en Allemagne, il y a deux à trois cens ans.

En Poësie, on dit que Vénus a à sa suite les *jeux*, les ris, les amours; pour dire, toutes les choses agréables. Les *Jeux*, les Ris, & les Graces suivoient partout les innocentes Bergères. FÉN.

*Les jeux & les appas
Marchent à votre suite,
Et naissent sous vos pas.* DES-HOUL.

Les Anciens appeloient *jeux*, des vers amoureux, ou badins, ou faits sur de petits sujets. DAC.

On appelle *jeu* de Théâtre, certaines actions des Acteurs qui consistent ordinairement dans des mines & dans des gestes. Il y a des *jeux* de théâtre qui font plaisir.

On appelle encore *jeu* la manière dont un Comédien représente, rend son rôle. On dit aussi qu'un Comédien a le *jeu* beau, quand il a bonne mine, qu'il a le geste beau, l'action belle, la parole libre; enfin quand il joue bien son rôle.

Jeux, au pluriel se dit des spectacles, des représentations publiques qui se faisoient chez les Anciens, comme les *jeux* Olympiques, & Pythiques chez les Grecs; les *jeux* du Cirque chez les Romains. Homère & Virgile ont décrit des *jeux* célèbres, des combats de prix, faits à l'honneur de Patrocle & d'Anchise. Les principaux *jeux* des Anciens sont les *jeux* Actiaques, *jeux* Apollinaires, *jeux* Capitolins, *jeux* de Cérès, *jeux* du Cirque, *jeux* Équestres, *jeux* Floraux, *jeux* Isélastiques, *jeux* Isthmiens, *jeux* Juvenaux, *jeux* Funèbres, *jeux* Hiéroniques, *jeux* de la Jeunesse, *jeux* de Mars, *jeux* Mégalesiens, *jeux* Néroniens, *jeux* Olympiques, *jeux* Plébéiens, *jeux* Pyriques, *jeux* Pythiens, *jeux* Romains, *jeux* Scéniques, *jeux* Séculaires, *jeux* Troyens. Voyez les noms-particuliers de ces *jeux* en leur place, par exemple; ACTIAQUES, APOLLINAIRES, &c.

Il y avoit un ancien décret du Sénat de Rome, qui vouloit que les *jeux* publics fussent consacrés & unis avec le culte des Dieux. Aufone a observé cette différence entre les quatre *jeux* célèbres de la Grèce, qu'il n'y en avoit que deux dédiés aux Dieux, & deux aux Héros. Les Auteurs anciens reconnoissent trois sortes de leurs *jeux*, qu'ils nommoient *courses*, *combats* & *spectacles*. Voyez dans l'Iliade d'Homère les *jeux* que fit Achille à la mort de son ami Patrocle, & dans l'Odysée les *jeux* différens chez les Phéaciens, à la Cour d'Alcinoüs, & à Ithaque, &c. & dans Virgile, les *jeux* d'Énée au tombeau de son pere Anchise. Les premiers s'appeloient *Ludi equestres sive curules*, qui étoient des courses qui se faisoient dans le Cirque dédié au Soleil & à Neprune. Les seconds s'appeloient *Agonales seu gymnici*, qui étoient les combats & les luttes, tant des hommes que des bêtes, qui se faisoient dans l'amphithéâtre dédié à Mars & à Diane. Les troisièmes s'appeloient *Scenici*, *Poëtici* & *Musici*. C'étoient les Tragédies, Comédies & Ballets, qui se représentoient sur les théâtres dédiés à Vénus, à Bacchus, à Apollon, & à Minerve. Tertullien, Clément d'Alexandrie, S. Cyprien, & S. Augustin ont écrit de ces *jeux* après les Grecs.

En Espagne, il y a encore des *jeux* de cannes, & des courses de taureaux, qui sont des espèces de *jeux* publics, comme étoient autrefois les joutes & les tournois. Constantin fut le premier qui défendit les *jeux* sanglans de l'amphithéâtre après son baptême, comme Sozomène & Eusèbe l'ont remarqué, & comme on voit au titre 12 du livre 15 du Code Théodosien.

En France, on n'appelle *jeux*, que les Tragédies des Collèges, les *jeux* des prix d'arquebuse, & d'arbalètes, que font quelques corps de bourgeois, ou de métiers, en plusieurs villes de France.

A Toulouse, on appelle *Jeux Floraux*, ou

Académie des *Jeux Floraux*, une assemblée qui se tient à Toulouse, dans laquelle on distribue des prix à ceux qui ont le mieux réusli à faire des vers, ou un discours d'éloquence sur les sujets qui ont été proposés. Ce nom leur vient de ce que les prix qu'on distribue, représentent des fleurs en or & en argent, comme une églantine, un fouci, &c.

JEU de Fief. Terme de Jurisprudence. Voyez FIEF, DÉMEMBREMENT. Se jouer de son fief.

JEU, se dit proverbialement en ces phrases. On dit *jeu* de main, *jeu* de vilain; pour dire, qu'il ne faut point se divertir en frappant, ou en se mettant en danger de blesser. On dit aussi, on verra beau *jeu* si la corde ne rompt, par allusion aux Danseurs de corde, quand on promet de faire voir des choses extraordinaires. On dit aussi, ce n'est pas un *jeu* d'enfant; pour dire, qu'il s'agit d'une chose sérieuse, importante, à laquelle il faut bien penser, & dont il n'est pas permis de se dédire. Il se dit aussi des personnes d'âge qui se divertissent, qui raillent, qui se querellent. On dit aussi, cela est plus fort que *jeu*, quand on offense, ou qu'on blesse quelqu'un, quand on croit simplement se divertir. On dit aussi, faire bonne mine & mauvais *jeu*, ou à mauvais *jeu*, quand on dissimule, quand on cache le mauvais état de ses affaires par une grande dépense, ou un témoignage extérieur de satisfaction. On dit aussi qu'on joue à *jeu* sûr, quand on a de bons gages, de bonne sûreté des affaires qu'on entreprend. On dit aussi d'une affaire qui n'apporte guère de profit, que le *jeu* ne vaut pas la chandelle. On dit aussi, à beau *jeu* beau retour, quand on menace de rendre le change à celui qui nous a fait quelque injure. On dit aussi que deux hommes sont à deux de *jeu*, quand on a repris sa revanche de l'autre, lorsqu'ils n'ont point d'avantage l'un sur l'autre. On appelle aussi *jeux de Prince*, ceux qui ne plaisent qu'à ceux qui les font, quand quelqu'un se met en danger, pour leur donner du divertissement. On dit aussi, tirer son épingle du *jeu*, lorsqu'on se dégage d'une affaire dont on a mauvaise opinion, qu'on en retire ce qu'on y a mis. On dit, c'est le vieux *jeu*, on n'en rit plus, à ceux qui apportent de vieilles pièces, qui sont de vieux contes qu'ils font passer pour nouveaux. On dit qu'un homme qui est heureux au *jeu*, sera malheureux en femme, qu'il a sur lui de la corde de pendu. On dit d'une chose perdue ou égarée, je ne sais à quel *jeu* j'ai perdu cela. On le dit aussi de ceux qu'on avoit coutume de voir, & qu'on ne voit plus. On dit de ce qu'on fait avec justice & raison, que c'est le droit du *jeu*. On dit aussi qu'on met une personne en *jeu*, lorsqu'on la cite, ou qu'on l'intéresse dans une affaire. On dit à quel *jeu* jouez-vous? quand une personne ne va pas droit, ou fait quelque action à se faire maltraiter, vous jouez un *jeu* à vous faire pendre. On dit, c'est un *jeu* joué; pour dire, c'est une feinte concertée entre des personnes qui s'entendent. ACAD. FR.

IEU (Ile d') Nom d'une petite île de l'Océan. *Aia* ou *Oia insula*. Elle est sur les côtes de Poitou, à treize lieues environ de la contrée qu'on nomme l'Arbaugé. On trouve en Latin *Ogia*, ce qui a fait que quelques-uns l'appellent en François l'île de l'*Oie*, mais mal. Beaucoup moins faut-il l'appeler l'île des *Oufs*, *insula ovorum*, comme a fait Masson. Quelques uns l'appellent l'île de Dieu. Ils se trompent aussi. D'autres l'île-Dieu; mal encore. Il faut dire l'île d'*Ieu*. Voyez VALOIS. Notit. Gall. p. 390.

JEUDI. f. m. Jour de la semaine qui est entre le Mercredi & le Vendredi, qu'à l'Église on appelle la cinquième Férie. C'est le cinquième jour de notre semaine. *Dies Jovis*. On célèbre les Fêtes du Saint Sacrement & de l'Ascension le *Jeudi*. Le *Jeudi absolu* est le *Jeudi* de la Semaine-Sainte, qu'on appelle plus communément le *Jeudi-Saint*, auquel on célèbre l'institution de la très-sainte Eucharistie. Autrefois on disoit deux Messes le *Jeudi-Saint*, l'une le matin, & l'autre le soir, comme il paroît par le sacramentaire du Pape S. Gélase. On se réjouit le

Jeudi gras, & le *Jeudi* de la Mi-Carême.

On dit proverbialement, en parlant d'une chose impossible, qu'elle se fera la semaine des trois *Jeudis*, trois jours après jamais; quoiqu'en parlant en Astronome elle pût arriver à l'égard de deux hommes, dont l'un auroit fait le tour de la terre en allant par l'Orient, & l'autre par l'Occident, & qui en rencontreroient un troisième qui n'auroit bougé du lieu. Car alors chacun pourroit compter un *Jeudi* en trois jours différens.

Ce mot vient de *Jovedi*, ou *Jovis dies*, jour de *Jupiter*. Chez les Payens, ce jour étoit consacré à *Jupiter*; d'où lui vient son nom. *Jovis dies*. On écrivoit autrefois *Jæudi*, & les Italiens disent encore *giovedì*.

JÉVER. Petite ville du Cercle de Westphalie *Jeveria*. Elle est dans le Comté d'Oldenbourg, au couchant du Golfe de Jade, & aux confins du Comté d'Emble, dont elle dépendoit autrefois.

JEVERLAND. Contrée d'Allemagne, dans la Westphalie: elle renferme trois petits pays, le Wangerland, l'Oslingen & le Rultringen.

JEUN. Terme qui n'est usité que dans cette façon de parler adverbiale. Être à *jeun*, n'avoir rien mangé de la journée. Qui est à *jeun*. *Jejunus*. On doit recevoir l'Eucharistie à *jeun*.

*Et la moindre disgrâce,
Lorsque je suis à jeun, me saisit, me terrasse;
Mais quand j'ai bien mangé, mon ame est ferme à tout.*
MAL.

BOILEAU a employé ce mot au figuré, en parlant d'un Orateur froid, sec & languissant. Cet Orateur paroît, pour ainsi dire, toujours à *jeun*, il a une langueur d'esprit qui n'échauffe, & qui ne remue point l'ame. Les Latins ont dit de même, *Jejunus animus*, esprit maigre, stérile. *Jejuna oratio*, discours sec, décharné. *Jejuna terra*, terre maigre, avide.

JEUNE. adj. de t. g. Qui n'est pas avancé en âge. *Juvenis*. Ce terme est relatif, & s'étend à plus ou moins d'années, suivant la qualité des personnes ou des choses. Il se dit des hommes, des animaux & des plantes. Un *jeune* enfant. Un *jeune* garçon. Une *jeune* fille. Un *jeune* homme. Un *jeune* fou. Un *jeune* étourdi.

*Un jeune homme toujours bouillant dans ses caprices,
Est prompt à recevoir l'impression des vices,
Est vain dans ses discours, volage en ses desirs,
Rêve à la censure, & fou dans ses plaisirs.* BOIL.

Ce mot vient du Latin *juvenis*, qui se tire du verbe *juvare*, aider. La jeunesse est l'âge où l'homme est devenu capable de s'aider lui-même, & de servir les autres. C'est en ce sens que parmi les Latins on appelle *juvenci*, les jeunes bœufs, quand ils commencent à pouvoir servir au labourage.

JEUNE, se dit aussi de celui qui conserve encore la vigueur & l'agrément de la jeunesse. Dans un âge avancé. Il a le visage aussi *jeune* que s'il n'avait que vingt ans. Il a la voix *jeune*, l'humeur *jeune*. *Juvenilis*.

JEUNE, dans la signification de cadet. *Natu minor*. En parlant de deux frères, on dit, un tel le *jeune*, pour le distinguer de son aîné.

JEUNE, se dit encore par rapport aux emplois, aux dignités qu'on ne confie ordinairement qu'à des personnes avancées en âge. Il est encore bien *jeune* pour posséder un tel emploi. *Id atatis est*. Il a été fait Maréchal de France bien *jeune*.

JEUNE, se dit de l'esprit, quand il n'est pas mûr, sage & posé. C'est un *jeune* étourdi, un *jeune* évaporé. Cet homme sera *jeune* toute sa vie. Il a fait là un tour de *jeune* homme. Il y a des gens plus longtemps *jeunes* que d'autres. B. RAB. Vous avez des

manières *jeunes* qui ne vous conviennent pas. M. SCUD.

JEUNE. On dit, dans mon *jeune* âge, dans son *jeune* temps: & poétiquement, dans ma *jeune* saison, pour dire, lorsque j'étois *jeune*. Et on dit aussi poétiquement, *jeunes* desirs, *jeune* ardeur, *jeune* courage, en parlant des desirs, de l'ardeur, & du courage d'une *jeune* personne. On dit d'un homme qui est déjà dans l'âge, qu'il a encore le goût *jeune*, pour dire, qu'il aime les plaisirs, les divertissemens de la jeunesse. AC. FR.

On le dit aussi de ce qui est dans sa vigueur, dans sa force. Dans la *jeune* saison. Les Poètes sur tout l'emploient pour signifier violent, ardent. Malherbe a dit de *jeunes* desirs; Bertaut, brûler d'une *jeune* envie; Mad. des Houlières a dit une *jeune* prairie, pour une prairie naissante.

Ni le naissant émail d'une jeune prairie.

Corneille a employé ce mot dans le Cid, en faisant dire à Elvire:

*Entre tous ces amans dont la jeune ferveur
adore votre fille, & brigue ma faveur.*

L'Académie en réprochant le mot de *ferveur*, qui n'est admis que dans la langue de la dévotion, approuve l'épithète *jeune*.

M. de Voltaire observe que le mot de *jeune* convient très bien aux passions de la jeunesse. On dira bien leurs *jeunes* amours, mais non pas leur *jeune* colère, ma *jeune* haine. Pourquoi? Parce que la colère, la haine appartiennent autant à l'âge mur; & que l'amour est plus le partage de la jeunesse.

JEUNE. Épithète, ou Surnom pour distinguer deux personnes. Plusieurs Rois de France sont surnommés le *Jeune*. La Chronique de S. Vandrille nomme Thierry le *jeune* en 723; & Dagobert le *Jeune* en 713. Charles le Chauve est surnommé le *Jeune* dans le Cartulaire de Persy. Louis VII a été surnommé le *Jeune*, pour le distinguer de son Pere. Le surnom lui a été donné de son vivant dans une chartre de l'an 1143, & dans un monument du 25 Juillet 1155, qui se trouve dans Marlot. Saint Louis est appelé le *Jeune* dans la Chronique de Rouen du P. Labbe; & dans l'Épitaphe du Prince Jean son fils qui mourut de son vivant l'an 1247. On dit, Pline le *Jeune*, Corneille le *Jeune*.

JEUNE, se dit de même des animaux, par rapport à l'âge qu'ils ont accoutumé de vivre. Un *jeune* chien. Un *jeune* oiseau.

JEUNE, se dit aussi des plantes. *Novellus*, recens. Ces laitues sont encore trop *jeunes* pour être replantées. LIGER. Cet arbre, quoique *jeune*, a donné de beaux jets. IDEM.

JEUNE, se dit proverbialement en ces phrases. Aussitôt meurent *jeunes* que vieux. On dit, que le diable étoit beau, quand il étoit *jeune*. On dit faire la part au plus *jeune*, quand un plus puissant en partage un autre, & prend la meilleure part pour lui. On dit quand on a consommé la meilleure partie de quelque chose, que le reste en fera bien *jeune*. On dit aussi *jeune* chair & vieux poisson. On dit encore d'un homme qui mange beaucoup, qu'il est affamé comme un *jeune* levron, & de celui qui est folâtre, qu'il est fou comme un *jeune* chien. On dit aussi à celui qui veut reprendre un plus vieux que lui, vous avez la barbe trop *jeune*; & en parlant d'un ignorant, il est encore *jeune*, il en apprendra. On dit au Palais, *jeune* Procureur & vieux Avocat. Un *jeune* Médecin vit moins qu'un vieux ivrogne, dit Regnier.

JEUNES. On appelloit autrefois les *jeunes* d'un Duc ou d'un Comte, les Officiers subalternes qui dépendoient d'eux. Les Châtelains, Viguiers, Centeniers, Forestiers, & autres, étoient les *jeunes* des Comtes. Dans l'Église ceux qui avoient les Ordres mineurs étoient appelés *jeunes*. Cette expression s'étendoit jusques dans les plus viles professions. Les appren-

tifs étoient appelés les *jeunes* d'un tel ouvrier. On disoit le *jeune* d'un moulin, pour un garçon menuisier.

JEÛNE. La première syllabe s'allonge. f. m. *Jejunium*. Ce mot, dans une signification générale, signifie la même chose qu'abstinence d'alimens, privation de nourriture. C'est dans ce sens qu'on dit d'un homme qui a été long-temps sans manger, qu'il a fait un long *jeune*. Les ennemis ont fait faire un long *jeune* à la garnison de cette ville assiégée. Les Médecins ont fait faire un long *jeune* à ce malade, à ce convalescent, ils lui ont défendu de manger. Un peu de *jeune* prévient bien des maladies.

JEÛNE, se dit plus ordinairement & plus particulièrement d'une abstinence longue & volontaire de toutes sortes d'alimens, comme quand on dit, le *jeune* de Moïse, le *jeune* de J. C. &c. & de l'abstinence de viande, ordonnée par l'Église, en ne faisant qu'un repas dans la journée, avec une légère collation. Le *jeune* est de pratique ecclésiastique. Le vrai *jeune* consiste à ne faire qu'un repas par jour en 24 heures. C'est par indulgence qu'on souffre une collation les jours de *jeune*. Les Vigiles, les Quatre-temps & le Carême, sont des *jeunes* de commandement. Le Pere Thomassin dit qu'anciennement le *jeune* étoit souper sans dîner, & consistoit en un repas qu'on faisoit après None; & que dîner sans souper étoit absolument rompre le *jeune*. L'ancien usage de l'Église Latine étoit de faire un *jeune* de 36 jours, qui étoit comme la dîme de l'année, qu'elle consacroit à Dieu. Les Auteurs Ecclésiastiques distinguent pour l'austérité les *jeunes* du Carême des autres. Autrefois il n'étoit permis de manger en Carême qu'après Vêpres, & les autres jours de *jeunes* seulement après None; & c'est pour cela qu'aujourd'hui, depuis le samedi après les Cendres jusques à la fin du Carême, on dit encore Vêpres avant le repas, mais on prend aujourd'hui le repas à la même heure, en Carême, & les autres jours de *jeune*. Dans le Livre d'Herma appelé Pasteur, l'Ange lui dit: Le jour que tu jeûneras, tu ne prendras rien que du pain & de l'eau; & ayant supputé ce que tu as accoutumé de dépenser par jour pour ta nourriture, tu le mettras à part & le donneras à la veuve, à l'orphelin & au pauvre. Le *jeune* y est nommé station: & celui qui jeûnoit, commençoit dès le matin à se retirer pour prier. Saint Fructueux allant au supplice, plusieurs, par un mouvement de charité, lui offroient un breuvage pour le fortifier; mais il dit: il n'est pas encore l'heure de rompre le *jeune*; car il n'étoit que dix heures du matin, & c'étoit le vendredi, jour de station. On voit ici l'exactitude des Saints à garder ces pratiques; & qu'ils croyoient que boire rompoit le *jeune*. **FLEURY.** Tertullien écrivit un Traité des *jeunes*, pour soutenir les nouvelles loix que les montanistes vouloient imposer en cette matière. Les Catholiques reconnoissoient pour *jeunes* d'obligation dans la Loi nouvelle ceux qui précédoient la Pâque, en mémoire de la passion de JÉSUS-CHRIST, & que l'on a nommés depuis le Carême. **FLEURY.** Ce *jeune* de la Pâque duroit jusques à l'heure de Vêpres, c'est à dire, jusqu'au soir. Il y avoit d'autres *jeunes*, qui n'étoient que de dévotion; savoir, toutes les semaines la quatrième & la sixième Férie, c'est à dire, le Mercredi & le Vendredi: ce *jeune* s'appeloit la Station. Il y avoit des *jeunes* commandés par les Evêques, pour les besoins des Églises; & ceux que chacun s'imposoit par sa dévotion particulière. Ces *jeunes* de dévotion ne duroient que jusqu'à None. Quelques-uns ajoutoient au *jeune* la Xérophagie; c'est à dire, l'usage des viandes sèches, s'abstenant non-seulement de la chair & du vin, mais des fruits vinueux & succulens; & quelques uns se réduisoient au pain & à l'eau: mais ces austérités étoient de dévotion. Tels étoient les *jeunes* des Catholiques, selon Tertullien même, que l'on ne soupçonnera pas de les avoir flattés en ce traité. **IN.**

Il y aussi des *jeunes* parmi les Protestans, & les Calvinistes, qui ne diffèrent des nôtres que parce-

Tome V.

qu'ils peuvent manger de la viande, & qu'ils ne font qu'un repas après le soleil couché.

JEÛNE, se dit encore de l'abstinence qui est pratiquée par les Mahométans, dans leur Ramadan, ainsi que de celle qui est en usage parmi les idolâtres. *Voyez* RAMADAN.

Du Loir dit que les Turcs sont si scrupuleux sur l'article du *jeune*, qu'ils ne veulent pas même recevoir par le nez la fumée d'un parfum; persuadés que les odeurs rompent le *jeune*. S'ils se baignent, ils n'osent mettre la tête dans l'eau, de peur d'en avaler quelques gouttes; & les femmes ne se baignent point du tout.

LES JEÛNES des Caloyers sont si rudes, suivant les différentes relations, qu'il y en a qui demeurent sept jours sans manger.

Les Grecs appellent le Carême simplement le *Jeûne*. Sur les *jeunes* des Grecs, *Voyez* les VOYAGES de SPON. P. II.

Hérodote rapporte que la Fête d'Isis étoit accompagnée d'un *jeune* solennel en Égypte.

Cet usage s'établit de même chez les Romains. Numa Pompilius observoit des *jeunes* avant les sacrifices qu'il offroit chaque année pour les biens de la terre. On ordonnoit aussi quelquefois des *jeunes* publics dans la vue de détourner les malheurs dont on croyoit la République menacée.

L'usage & la coutume du *jeune* est plus ancienne que le Christianisme. Les Israélites jeûnoient souvent & avoient des *jeunes* réglés. Le jour de l'expiation, qu'ils appeloient *Kippurim*, étoit un jour de *jeune* ordonné au Lévit. XXIII. 27 & suiv. Quelques uns croient que c'est celui dont parle S. Paul, Act. XXVII, 9. Les Israélites eurent aussi des *jeunes* établis par un précepte de la Synagogue. Tels étoient celui du quatrième, du cinquième & du dixième mois, dont parle Zacharie, VII, 5. & VIII 19. Les Gentils prirent aussi cet usage, & apparemment ce fut du peuple de Dieu qu'ils le prirent. Ils jeûnoient aux Eleusines, comme il paroît par Arnobe & par Clément Alexandrin. *Voyez* SAUMAISE sur Solin, p. 150. & SCALIGER, Poët. L. I, c. 32.

JEÛNE, se dit aussi de l'abstinence d'autres choses que de la nourriture. Saint Augustin dit que le plus grand *jeune* est de s'abstenir des vices.

On dit proverbialement, double *jeune*, double morceau. On dit aussi d'une chose qui ennuie, qu'elle est longue comme un jour de *jeune*, ou un jour sans pain.

JEÛNEMENT. adv. Nouvellement. Terme de chasse, qui n'a d'usage que dans cette phrase. Un cerf de dix cors *jeunement*: c'est à dire, qui a pris depuis peu un cors de dix andouillers de chaque côté.

JEÛNER. v. n. Observer les *jeunes* ordonnés par l'Église. *Jejunare*, *jejunium servare*. *Jeûner* régulièrement. On a beau *jeûner*, c'est ne rien faire, si on ne ferme les avenues de son cœur à la vanité. *Jeûner* au pain & à l'eau, c'est vivre seulement de pain & ne boire que de l'eau.

On dit proverbialement: *jeune* bien qui ne mange rien.

On dit aussi, *jeûner* à feu & à sang, *jeûner* à fer émoulu, pour dire, *jeûner* avec une extrême exactitude, & dans toute la rigueur du *jeune*.

JEÛNER, signifie aussi manger peu, ou moins qu'il ne faut, soit par une abstinence volontaire, soit par une abstinence forcée. *Abstinere cibo*. Les gens réplets doivent souvent *jeûner* pour se bien porter. Les Médecins font tellement *jeûner* leurs malades, qu'ils leur ôtent souvent toutes leurs forces. Les Bramines ne font jamais saigner leurs malades, mais ils les font *jeûner*.

Faire *jeûner* un arbre. Terme de Jardinage. C'est lui retrancher une partie des fucs de la terre. Quand un arbre pousse plus vigoureusement d'un côté que de l'autre, il faut le faire *jeûner*. Pour cela on le découvre jusqu'aux racines, & l'on met de la terre maigre, ou du sable à la place de la grasse qui y étoit.

On fouille de même du côté maigre, on substitue de bonne terre à celle qui y étoit, ou bien on l'améliore par des engrais convenables. Cette opération jointe à quelques autres que l'on peut pratiquer pour arrêter la sève dans les parties trop vigoureuses (*Voy. Gourmand*), produit le changement qu'on attendoit en augmentant d'un côté la quantité des fucs nourriciers, & en la diminuant de l'autre.

JEUNESSE. f. f. Partie de la vie de l'homme qui est entre l'enfance & l'âge viril. *Juventus*. Il ne se dit guère que des personnes. Elle s'étend jusqu'à 30 ou 35 ans.

Les Jurisconsultes ne font qu'un seul âge de la jeunesse, & de la virilité. La jeunesse a plusieurs degrés, comme il a été dit au mot de *jeune*. On compare la jeunesse à l'été, parce que la chaleur de la jeunesse est véhémence. Le Prince étoit encore dans sa plus tendre, dans sa plus verte jeunesse. Je soupçonne ceux qui condamnent tous les plaisirs dans la première jeunesse, de n'être chagrins, que parce qu'ils n'en jouissent plus. M. SCUD. Celles qui avoient passé la première jeunesse, & qui faisoient profession d'une vertu plus austère, étoient attachées à la Reine. P. DE CL. La grande jeunesse est incapable de réflexions. B. RAB.

Les hommes prennent plaisir à voir les choses qui leur donnent des idées de jeunesse, & de vie; au lieu qu'ils ne regardent pas volontiers celles dont la décadence leur remet devant les yeux la nécessité inévitable de mourir. BOUH. Il faut laisser à la jeunesse le mérite de plaire: c'est un privilège qu'on ne peut lui disputer impunément. BELL. La jeunesse se laisse toujours prendre aux premières apparences. LE P. LEB.

La jeunesse en sa fleur brille sur son visage. BOIL.

JEUNESSE, signifie encore, manque d'expérience, emportement de l'âge, folies, imprudences de la jeunesse. C'est un trait de jeunesse qu'il lui faut pardonner. Le Favori étoit audacieux, indocile & présomptueux; défauts ordinaires de la jeunesse & de la fortune. J'ai été trompé par la vanité, & par l'aveuglement de la jeunesse.

JEUNESSE, se prend aussi collectivement, de ceux qui sont dans la jeunesse, & même de ceux qui sont dans l'enfance. En ce Collège, en cette Académie, on instruit bien la jeunesse. Ce Précepteur fait bien l'art de conduire la jeunesse. Toute la jeunesse de la ville fut en armes à l'entrée du Prince. Anciennement à Rome les jeunes gens faisoient des courses de chevaux sous la conduite d'un chef, qu'on appeloit *Prince de la jeunesse*. *Principes juventutis*. Les Empereurs ont donné ce titre depuis à celui qu'ils destinoient pour leur succéder à l'Empire. Suétone rapporte que Caligula, après avoir adopté Tibère son frère, le fit appeler le *Prince de la jeunesse*.

JEUNESSE. Ce mot se dit aussi quelquefois des choses, lesquelles ont quelque rapport aux personnes. L'antiquité des siècles est la jeunesse du monde, & à bien compter nous sommes proprement les Anciens. BOUH.

On appelle dans le style familier *jeunesse*, une action, une chose telle qu'il n'y a que les jeunes gens qui la fassent ordinairement, comme certains excès de vivacité, de galanterie, de bonne chère. Il ne faut pas qu'il y ait de grands excès, ni de grands défordres, pour que ces actions s'appellent du nom de *jeunesses*. Peut-être pourroit-on agrandir les objets à qui ne fautoit pas aussi bien que moi la manière dont on vit à Rome, & l'indulgence qu'ont toujours eu les Papes pour les *jeunesses* des Étrangers. M. DE LIONNE. Il a bien fait des *jeunesses*.

JEUNESSE, se dit aussi des plantes. Il n'est rien tel que de bien conduire un arbre dans sa jeunesse. LIGER. *Dum adhuc tener, ou recens est.*

JEUNESSE, se dit proverbialement en ces phrases. *Jeunesse est forte à passer*; pour dire, il est bien difficile qu'on ne fasse quelque folie quand on est jeune.

On dit aussi, si *jeunesse* savoit & *vieillesse* pouvoit; pour dire, qu'on ne rencontre pas l'expérience, la sagesse, avec la force & la vigueur. On dit encore il faut que *jeunesse* se passe, cela signifie qu'on doit pardonner & permettre quelque chose aux jeunes gens.

On dit en certaines phrases, de *jeunesse*, pour dire, dès la *jeunesse*. Il est accoutumé à cela de *jeunesse*. Je fais cela de *jeunesse*. AC. FR.

JEUNESSE ou **JUVENTAS.** f. r. Terme de Mythologie. Nom d'une Divinité payenne. *Juventas*. La Déesse *Juventas*, ou *Jeunesse*, préloit chez les Romains à l'âge de la jeunesse, depuis que les enfants avoient pris la robe appelée *Prætexta*. La jeunesse fut honorée long-temps dans le Capitole. Ensuite au temps de la seconde guerre de Carthage M. Livius Salinator lui voua un temple, il le bâtit étant Censeur, & 15 ou 16 ans après le Luminir C. Licinius Lucullus le dédia. *Voyez* Tite-Live, *Liv. XXXVI, c. 36*. Les Grecs appeloient la Déesse de la *Jeunesse* Hébé. *Voyez* ce mot. La *Juventas* des Romains n'étoit pourtant pas l'Hébé des Grecs. Lisez Vossius, de *Idolol. L. VIII, c. 3 & 5*.

*Unissez-vous en leur faveur;
Reignez toujours, Jupiter vous l'ordonne,
Vous, Jeunesse, sur leur personne,
Et vous Sagesse, dans leur cœur.*

NOUV. CHOIX DE VERS.

LES JEUX de la **JEUNESSE.** M. Livius Salinator, qui fut Consul avec Cl. Néron pendant la seconde guerre Punique, fit vœu dans un combat d'établir des Jeux de la *Jeunesse*, *Ludi Juventutis*. Ils sont différents des Jeux Juvéniaux, dont nous parlerons à leur place. Je ne fais pourtant s'ils se célébrèrent plus d'une fois, c'est-à-dire, à la dédicace du Temple de la *Jeunesse* que Salinator avoit aussi voué. *Voyez* Tite-Live, *Liv. XXXVI, c. 46*.

PRINCE de la **JEUNESSE;** c'est un titre qui se trouve souvent sur les revers des médailles. *Principes Juventutis*. *Voyez* au mot **PRINCE**. Gonsalve de Cordoue, surnommé le Grand Capitaine, avoit tant d'adresse aux exercices du corps & des armes, & il y parut toujours avec tant de supériorité, qu'on lui donna le surnom de Prince de la *Jeunesse*. P. Du Roncet *Jes. dans sa vie*.

JEUNET, ETTE. adj. Diminutif de *Jeune*. *Juvenulus*. Il est encore trop *jeunet*. On ne le dit que dans le style familier & badin.

*Elle est jeunette, elle est fleurie,
Elle ne manque point d'appas.* LA SUSE.

*Filles connois qui ne sont pas jeunettes,
A qui cette eau de jouvence viendrait
Bien à propos, &c.*

JEÛNEUR, EUSE. f. qui n'a guère d'usage que quand on le joint au mot *grand*. Qui jeûne beaucoup. *Multi jejunii tolerans. Jejunator*. Les Chrétiens Arméniens font de grands *jeûneurs*. Il ne se dit communément que de l'habitude, ou de ceux qui jeûnent souvent. *Jejunator, jejunii amans, jejuniis deditus*. Cet homme est bien mortifié, c'est un grand *jeûneur*. Jean le *Jeûneur*, Patriarche de Constantinople, mourut en réputation de sainteté, l'an 595, de J. C. & l'Église Grecque honore encore sa mémoire le 2^e jour de Septembre. L'austérité de sa vie lui fit donner le surnom de *Jeûneur*. Il étoit si pauvre que l'Empereur Maurice lui ayant prêté plusieurs talens, & en ayant tiré une obligation portant hypothèque sur tout son bien, il ne se trouva autre chose après sa mort, qu'une couchette de bois, une méchante couverture de laine, & un méchant manteau.

JEUNEUR, en termes d'Anatomie, est le nom qu'on donne au second des intestins grêles, qui est entre le duodenum & l'ileum. On l'appelle aussi *jejunum*,

ou *affamé*, parce qu'on le trouve toujours presque vide, ou bien moins plein que les autres, *Voyez JEJUNUM.*

JEUSE. *Voyez YEUSE.*

JEUVAISON. f. f. Vieux mot. Jeunesse.

JEZ. f. m. plur. Vieux mot. Yeux.

J E Z.

JEZD, ou IZED. f. m. qui est le nom du Dieu tout-puissant en langue ancienne de Perse. On lui donne aujourd'hui plus ordinairement celui d'Iezdan dans la langue moderne. d'HERBELOT.

JÉZER. *Voyez JAZER.*

JÉZIDE, JÉZIDÉEN, ENNE. f. m. & f. Terme de Relation. Ce mot signifie hérétique chez les Mahométans. *Jezideus*, a. Les Mahométans distinguent parmi eux, aussi bien que les Chrétiens, des Catholiques, ou Orthodoxes, & des Hérétiques. Ils appellent les Orthodoxes *Musulmans*, & les Hérétiques *Jézidéens*. Léunclavius dit que ce nom vient d'un Émir nommé *Jézide*, qui tua les deux fils d'Ali, Hafsân & Huseïn, neveux de Mahomet par leur mère, & qui persécuta la postérité de ce Prophète. Les Agaréniens, dont il étoit Émir, ou Prince, le regardèrent comme un impie & un hérétique; & de là vint la coutume d'appeler *Jézidéens* les hérétiques. *Voyez Léunclavius, Histor. Musulm. L. I.* Quelques-uns parlent des *Jézides* comme d'un peuple particulier, qui parle une langue différente du Turc & du Persan, quoiqu'elle approche de la dernière. C'est celle du peuple du Curdistan. Ils disent qu'il y a deux sortes de *Jézides*; les blancs & les noirs. Les blancs n'ont point le collet de leur chemise fendu, il n'a qu'une ouverture ronde pour passer la tête, & cela en mémoire d'un cercle d'or, & de lumière descendu du Ciel dans le cou de leur grand Scheik, ou Chef de leur secte. Du reste, leur extérieur & leur habit ne diffère point de celui des Turcs. Les *Jézides* noirs sont Fakirs, ou Religieux. Les Turcs & les *Jézides* se haïssent fort les uns les autres. La plus grande injure qu'on puisse dire à un homme en Turquie, c'est de l'appeler *Jézide*. Au contraire, les *Jézides* aiment fort les Chrétiens parce qu'ils sont persuadés que *Jézid* leur chef est JÉSUS-CHRIST, ou par une de leurs traditions qui porte que *Jézid* fit autrefois alliance avec les Chrétiens contre les Musulmans. Ils boivent du vin même avec excès quand ils en peuvent avoir, & mangent du porc. Ils ne prennent la Circoncision que quand ils y sont forcés par les Turcs. Leur ignorance est extrême; ils n'ont aucun livre. Ils croient à l'Évangile & aux livres sacrés des Juifs, quelques-uns même y joignent l'Alcoran, sans lire ni sans avoir les uns ni les autres. Ils font des vœux & des pèlerinages, mais ils n'ont ni mosquées, ni temples, ni oratoires, ni fêtes, ni cérémonies: tout leur culte religieux se réduit à chanter des cantiques spirituels à l'honneur de JÉSUS CHRIST, de sa sainte Mère, de Moïse, de Zacharie, & quelquefois de Mahomet. Quand ils prient ils se tournent du côté de l'Orient, à l'exemple des Chrétiens, au lieu que les Turcs regardent le Midi. Ils croient qu'il se pourra faire que le diable rentre en grâce avec Dieu; ils croient aussi qu'il est l'exécuteur de la Justice de Dieu dans l'autre vie. Pour ces deux raisons ils se font un point de religion de ne le point maudire, de peur qu'il ne se venge. Les *Jézides* noirs sont réputés Saints, & il n'est pas permis de pleurer leur mort; on s'en réjouit. Les *Jézides* noirs ne sont pourtant que des bergers la plupart. Il ne leur est pas permis de tuer eux-mêmes les animaux, dont ils mangent la viande. Ce sont les blancs qui les tuent.

Les *Jézides* vont en troupes comme les Arabes, changent souvent d'habitation, & habitent sous des pavillons noirs, faits de poil de chèvre, & entourés de gros roseaux & d'épines, liés ensemble. Ils disposent leurs tentes en rond, & mettent leurs troupeaux au milieu. L'été ils campent dans les plaines; l'hiver ils se retirent dans les montagnes. Ils sont armés

d'arcs, de flèches, de frondes & de sabres. Ils achètent leurs femmes; le prix ordinaire est deux cents écus, quelles qu'elles soient. Ils les traitent en esclaves. Le divorce leur est permis, pourvu que ce soit pour se faire hermites, ou supérieurs des noirs. C'est parmi eux un crime de raser ou de couper la barbe. Ils ont quelques coutumes qui semblent montrer qu'ils descendent de quelque secte hérétique des Chrétiens; par exemple, dans leurs festins, l'un d'eux présente une tasse pleine de vin à un autre, & lui dit: Prenez le calice du sang de Christ. Celui-ci baise la main de celui qui lui présente la tasse, & la boit.

JÉZRAEL. Ville, dans la Terre-Sainte. *Jesraël*. Elle étoit dans la Tribu de Juda, & il en est parlé dans *Jos. XV, 56. XVII, 16. XIX, 18. Juge VI, 33. I, L. des Rois XXV, 43.* Elle avoit pris son nom de *Jesraël*, fils d'Éphrata.

Saint Jérôme parle d'un autre *Jesraël*, qu'il dit avoir été une ville royale, & la métropole des dix Tribus. Elle étoit dans la Tribu de Manassé, aux confins de celle d'Issachar, & au pié du Mont Gelboé du côté du couchant. Le P. Lubin la met dans la Tribu d'Issachar, sur les confins de la demi Tribu de Manassé. Sanuthus dit qu'elle s'appeloit de son temps Carethi. Le P. Lubin dit qu'aujourd'hui on la nomme Zéréchin, ou Zérézin. *Gerinum Magnum*. La fontaine de *Jesraël*, la vallée de *Jesraël*, étoient pres de cette Ville.

JÉZRAELITE. f. m. & f. Habitant de *Jesraël* *Jesraelita*.

I F.

IF. f. m. Grand arbre qui est toujours vert, & dont on ornoit autrefois les Mausolées & pompes funèbres, aussi bien qu'avec le cyprès. *Taxus*. L'*if* ressemble au sapin, & au picéa. Son bois est fort dur, rougeâtre. Ses feuilles sont très étroites, longues d'environ un pouce, rangées des deux côtés des branches, elles ressemblent à celles du sapin. Ses fleurs sont de petits bouquets ou chatons de couleur vert-pâle, composés de quelques sommets remplis de poussière très-fine, taillés en champignon, & recoupés en quatre ou cinq crenelures. Ces chatons ne laissent aucune graine après eux, car les fruits naissent sur le même pied, mais en des endroits séparés. Ces fruits sont des baies molles, rougeâtres, pleines de suc, creusées sur le devant en grot, & remplies chacune d'une semence. Ses racines sont courtes, grêles, & presque à fleur de terre. Cet arbre est venimeux, & le parfum de ses feuilles fait mourir les rats. Il rend malades ceux qui dorment à son ombre, ou qui y prennent le frais, principalement vers Narbonne. On fait des palissades d'*ifs*, parce qu'ils sont toujours verts; on les taille pour orner des parterres & des allées. Dioscoride dit que les oiseaux qui mangent l'*if* en Italie deviennent noirs. Et Pline dit que l'*if* dans lequel on aura mis un clou d'airain ne fera aucun mal. On a vû en Espagne que le vin qu'on amenoit en France dans des tonneaux d'*if* étoit fort dangereux. Pline dit la même chose des bouteilles d'*if*. D'habiles Médecins assurent que ce que Dioscoride & Pline disent de l'*if* est faux; mais ils ont tort.

On l'appelle en Latin *Taxus*, ou *Smilax*, du nom que les Grecs lui ont donné. Strabon dit que les Gaulois empoisonnoient leurs flèches avec du suc de l'*if*. Quelques uns croient que ces venins, dont les peuples barbares empoisonnoient leurs flèches, qu'on a appelé *Toxica*, ont pris leur nom de *taxus*. Plutarque dit qu'il est seulement venimeux, lorsqu'il commence à fleurir, parce qu'il est en sève. Matthioli assure que l'*if* fait mourir non seulement les bêtes qui ne ruminent pas, mais aussi celles qui ruminent; il assure aussi que ses baies donnent la fièvre & le flux de ventre à ceux qui en mangent; mais Théophraste, & après lui Lobel & Gérard disent qu'il y a des gens qui en mangent, sans qu'ils en soient incommodés.

Comme les observations des Naturalistes modernes

sont beaucoup plus exactes que celles des anciens, on peut bien croire que l'*if* n'a pas toute la malignité qu'on lui attribuoit autrefois. Je crois qu'on dormiroit impunément à son ombre : plusieurs oiseaux mangent de son fruit sans inconvenient. Mais quelques faits bien avérés paroissent démontrer que les rameaux garnis de feuilles sont très pernicieux, même mortels pour les animaux qui en mangent.

Ce mot vient d'*iw*, mot de la langue de Galles qui signifie la même chose ; c'est à dire, que c'est un nom Celtique.

L'île d'*If*. *Hypæa*, *Hypata*. C'est une petite île qui est sur la côte de Provence, à une petite lieue de Marseille. Il y a dans cette île le Château d'*If*, qui est assez bon, & destiné à la garde du port de Marseille. MATY. Ce nom s'est formé du Latin en changeant le *p* en *f*, comme dans Chef. Valois, *Not. Gall. p. 532.*

IFVETEAU. Diminutif. Petit *if*. *Taxus minor.*

IFVETEAU est encore un nom de terre, ou de Seigneurie, qui a la même origine. HUET. C'est à dire, que ce nom a été donné à certains lieux où il y avoit beaucoup d'*ifs*.

I G A.

IGAL. adj. Vieux mot, qui s'est dit autrefois pour *égal*. *Æqualis.*

I G B.

IGBUCAMI. f. m. Arbre qui croît au Brésil, & qui est fort commun dans le Gouvernement de Saint Vincent. Son fruit ressemble à une petite pomme : il est rempli de petits grains, qu'on assure être un remède excellent pour la dyslenterie.

I G C.

IGCIGA. f. m. Arbre du Brésil qui produit une espèce de mastic d'une odeur fort agréable. Son écorce pilée rend une liqueur blanche, qui étant congelée sert d'encens, & que l'on applique heureusement en forme d'emplâtre contre les affections froides. Il y en a une autre espèce qu'on nomme *igtaigica*, c'est à dire, mastic dur comme une pierre. Sa résine est transparente comme le verre. Les Sauvages s'en servent communément pour blanchir les vaisseaux de terre.

I G E.

IGÉ. La Roche d'*Igé*. Nom d'un ancien château fort, dans le Sonnois. *Jalgeium*, *Rupes de Jalgeio*. D'autres croient que ce nom Latin est le Mont - Jallu ou Jausé.

I G G.

IGG. Nom d'une petite ville d'Allemagne. *Igga*. Elle est dans la basse Carniole, sur la rivière d'*Igg*, à quatre lieues de Laubach, vers l'orient méridional.

I G H.

IGHUCAMICI. f. m. Nom d'un arbre du Brésil, dont le fruit est assez semblable au coing, mais rempli de pepins. C'est, dit on, un excellent remède contre le flux de sang & les diarrhées.

I G I.

IGIS. *Æmonia*. Bourg du pays des Grisons, dans la Caddée, avec un magnifique château, où il y a un cabinet de raretés, & une belle bibliothèque.

I G L.

IGLA. Rivière du Royaume de Bohême : on l'appelle aussi *Giglava*. Elle a sa source dans le Cercle de Betchin, & se joint avec la rivière d'*Oslawa*.

IGLAW, ou GIHLOWA. Nom d'une petite ville de

la Moravie. *Iglavia*, *Gihlavia*. Elle est sur la rivière d'*Igla*, aux confins de la Bohême, & à dix sept lieues de la ville de Brim, du côté du couchant. MATY. *Iglaw* est connu par les Conventions qui y furent faites en 1438, le 5 de Juillet, entre les Députés du Concile de Bâle & les Ambassadeurs de Bohême.

IGLESIAS. Ville de la Sardaigne. *Ecclesia*, ou *villa Ecclesia*. Elle est près de la côte méridionale, à dix sept lieues de Cagliari. Elle a été bâtie des ruines de l'ancienne *Sulcis*, & elle en a le Siège Épiscopal, suffragant de Cagliari. Elle a aussi une Citadelle; la ville est peu de chose.

IGLIACO. Voyez PÉNÉE.

I G N.

IGNACE. f. m. Nom d'homme. *Ignatius*. S. *Ignace*, Évêque d'Antioche, & Martyr, selon quelques Auteurs, étoit Juif de naissance, & cet enfant de l'Évangile que Jésus Christ prit entre ses bras pour donner un modèle de l'innocence & de l'humilité Chrétienne. Il fut exposé aux lions, & consumma son martyre le 20 de Décembre de l'an 107 de J. C. le 16^e de l'Empire de Trajan. Nous avons encore sept lettres de ce Saint écrites en Grec. Ullérius, Pearsou, & d'autres, ont écrit pour en soutenir la vérité. Ces sept épîtres sont adressées aux Ephésiens, aux Magnésiens, aux Tralliens, aux Romains, aux Philadelpiciens, à ceux de Smyrne & à S. Polycarpe ; huit autres sont supposées, ce sont celles qui sont adressées à Marie Cassobolire, à ceux de Tarfe, à ceux d'Antioche, aux Philippiciens, à Héron, à la Sainte Vierge Marie, & deux à S. Jean l'Apôtre. Voyez Cave, p. 27 de l'édition de Genève ; & le P. Alexandre, *Sac. I, Tom. II, Diss. 22, pag. 305, de l'édit. in-8^o.*

Saint *Ignace* né à Constantinople l'an 799, étoit fils de Michel I du nom, surnommé Rangabé, & de Procopie fille de l'Empereur Nicéphore, & se nommoit Nicéas dans le monde. Il fut élu & sacré Patriarche de CP en 846, & mourut après bien des persécutions l'an 877, le 24 d'Octobre.

Saint *Ignace* de Loyola s'appeloit Inigo en sa langue. La vie de Saint *Ignace* de Loyola a été écrite en Latin par Maffée, en Espagnol par Ribadénéira, en Italien par le P. Bartoli, Jésuite, en François par le P. Bouhours. L'ouvrage du P. Bouhours a été traduit en Anglois par le fameux Dryden. Voyez JÉSUITE. Il fut le fondateur de cet Ordre.

Les enfans, les Disciples d'*Ignace*, pour dire les Jésuites, qui reconnoissent S. *Ignace* de Loyola pour leur pere & Fondateur.

IGNACE. Terme de Fleuriste. Nom d'une Tulipe, qui est rouge mort sur un fond chamois, & très fin panaché. MORIN.

S. IGNACE. Ville du Paraguay bâtie l'an 1610, à une lieue environ du confluent du Perape & du Paraguay, ou de la ville de Notre - Dame de Lorete. *Ignatianum*, *Ignatiopolis*. *Hist. Parag. L. III, c. 32.*

IGNAMACONA. f. m. Fruit des Indes orientales, qui croît en terre, comme nos pommes de terre, mais qui ne ressemble ni par le goût, ni par la figure à celui dont nous allons parler. La chair en est extrêmement blanche, & a un goût de châtaigne ; au lieu que l'autre est insipide.

IGNAME. f. m. Plante qui croît en plusieurs endroits de l'Amérique, & qui est une espèce de patate, ou plutôt de couleuvrée. On ne sème point l'*igname* ; mais on plante seulement un morceau de la racine, & pourvu qu'il y ait une petite fibre, elle pousse inmanquablement, & grossit. Ses tiges sont carrées, & rampent non-seulement sur la terre, où elles produisent des racines, mais aussi sur les haies. Ses feuilles sont plus grandes & plus fortes que celles de la patate, d'un vert plus brun, & plus luisant, en forme de cœur ; elles viennent deux à deux sur de petites queues carrées, laissant toujours une grande

distance entre elles. Ses fleurs sont jaunâtres, ramassées en manière d'épi. Ses racines sont grosses, longues, couvertes d'une petite peau de couleur cendrée obscure, garnies de beaucoup de petites fibres : elles ont une chair blanche, succulente & farineuse, quelquefois vineuse. On les mange au lieu de pain quand elles sont cuites. *L'igname* croît aussi en Afrique, comme en Guinée, au Royaume d'Illini, sur la côte d'Or. Voyez la Relation de ce Royaume par le P. Loyer, Dominicain. *L'igname* croit encore en Orient. Les Insulaires des Îles de Nicobar s'en nourrissent ; c'est une racine fort insipide. *Lectres Cur. & Edif. T. X, p. 68.*

IGNAN. s. m. Nom d'homme. C'est le même qu'Aignan. *Anianus.* En Languedoc on dit Saint Chignan, pour S. Ignan. C'est l'ancien idiome Languedocien de Sainche pour Saint, ou Sainte, qui a formé les noms de S. Chelirs, pour Sainche Élirs ; de S. Chamans, pour Sainche Amans ; de S. Chignan, pour Sainche Ignan, & tant d'autres. *CHASTELAIN, Mart. T. I, p. 539.*

IGNARE. adj. m. & f. Qui n'est point Lettré. *Ignarus.* Il n'est guère d'usage que dans ces phrases du discours familier. Gens *ignares* & non lettrés. L'homme du monde le plus *ignare.* Il se dit par opposition à *gradué.* Les Élus ont été qualifiés en quelques Édits, gens *ignares* & non lettrés.

Ce mot est tiré du Latin *ignarus*, & du Grec *ἴγνωτος*, du verbe *γινώσκω*, *cognoſco*, je connois.

IGNÉE. adj. m. & f. Terme didactique. Qui s'est dit de la nature du feu. *Igneus.* Il y a des parties *ignées* dans tous les corps. Matière *ignée*, corpuscules *ignées.* Voyez FEU.

IGNEL. adj. Vieux mot. On dit, parler *ignel*, pour dire langage coulant.

IGNICOLE. s. m. & f. (Prononcez le *g* dur, ainsi que dans *ignée*, & *ignition* qui suit). C'est le nom qu'on donne à ceux qui adorent le feu. C'étoit l'ancienne religion des Persans, & il s'en est conservé au milieu du Mahométisme que l'on appelle encore aujourd'hui *Ignicoles* ou *Guebres*, pour les distinguer des Persans Musulmans. On voit beaucoup d'*Ignicoles* proche les villes de Kerman & d'Yesd ; c'est de là qu'Abbas le Grand en avoit fait venir à Ispahan, où ils sont aujourd'hui établis au Fauxbourg de Tulfafa, & réduits à trois cens maisons, de plus de quinze cens familles que ce grand Roi y avoit fait venir pour favoriser le commerce. Ce mot vient des deux mots latins *colo*, j'adore, & *ignis*, feu. Voy. GUÉBRE. Jetons un regard sur toutes les religions de tous les temps. Ici les Temples d'Isis & d'Osiris retentissent du son des cistres de Canope. Là, dès l'aube du jour, les Mages de la Perse & des *Ignicoles* prennent leurs harpes d'argent, pour recevoir le Soleil prêt à sortir du sein de l'onde, pour obtenir ses premiers regards, & pour adorer dans cet Astre le feu éternel, le radieux Oromaze, Dieu de leurs peres... *Discours sur l'Harmonie.*

IGNITION. s. f. Terme de Chimie. État d'un métal rougi au feu avant que d'être en fusion. Un métal est dans cet état lorsqu'il est rouge & pénétré par le feu, sans être en fusion : ce qui arrive à l'or & à l'argent, & principalement au fer. Le plomb, ni l'étain, ne souffrent pas l'*ignition*, étant de trop facile fusion. Le cuivre souffre aussi l'*ignition.* L'*ignition* exclut la flamme.

IGNOBLE. adj. de tout genre. Qui est bas ; qui sent le roturier, l'homme de basse extraction. *Ignobilis*, *villis.* On le dit de l'air, des manières, du maintien, des sentimens, du style, &c. Cet homme a je ne sais quel air *ignoble.* Il est d'une taille, d'une mine *ignoble.* Son procédé est tout-à-fait *ignoble.* J'interdis la lecture à toute personne qui a le son de la voix *ignoble* : les termes, les expressions perdent de leur noblesse dans sa bouche ; & l'auditeur répugne à l'écouter. Une voix *ignoble* ne peut inspirer de nobles sentimens. GRIMAREST. *Traité du récitaisf.*

*Je suis au désespoir quand on met en usage
Tous ces termes communs qui sentent le bourgeois :
Et moi lorsque j'entens cet ignoble langage,
J'ai l'oreille corchée, & je suis aux abois.*

S. EVRLM.

Il est des Panégyristes, dit Cicéron, qui à la faveur d'une équivoque ou d'une ressemblance de nom, annoblissent un homme nouveau, & greffent une branche *ignoble* sur un tronc illustre. *Idée des Oraisons funèbres.*

IGNOMINIE. s. f. *Ignominia*, *dedecus.* Ce terme désigne une chose qui dégrade l'homme, une action ou un châtement qui est une tache honteuse dans la vie, qui attire le mépris, & fait perdre l'honneur. Il vaut mieux mourir avec honneur que de vivre avec *ignominie.* Le supplice d'un criminel couvre toute la famille d'*ignominie.* Le temps n'effacera point l'*ignominie* d'une si lâche action. S. ÉVREM. L'amour-propre nous cache, & nous empêche d'apercevoir l'*ignominie* des passions qui nous sont chères. BELL.

*Ennemi des Romains, & de la tyrannie,
Je n'ai point de leur joug subi l'ignominie.* RAC.

Ce mot vient du Latin *ignominia*, composé de la particule privative *in* ; & de *nomen*, renommée, gloire. *Ignominie*, affront sanglant qui nuit à la réputation d'une personne, qui fait perdre l'honneur.

IGNOMINIEUSEMENT. adv. D'une manière ignominieuse. *Ignominiosè.* On a fait réparation à cet homme pour l'avoir tramé en prison scandaleusement, & *ignominieusement.*

IGNOMINIEUX, EUSE. adj. Qui apporte, qui cause de l'*ignominie.* *Ignominiosus.* L'amende honorable est mise au rang des supplices *ignominieux.* Il n'y a rien de plus *ignominieux* qu'une trahison. M. ESP.

IGNORAMMENT. adv. Avec ignorance. Il parle de cela fort *ignoramment.* Le Ministre Jurieu ne fait assurément ce qu'il veut dire... Il confond *ignoramment* le vrai & le faux. BOSSUET. Ce mot se dit peu.

IGNORANCE. s. f. Privation de l'idée d'une chose. Défaut de connoissance, qui vient du défaut d'instruction. *Ignorantia.* L'ânerie dit M. l'Abbé Girard, est un défaut qui vient de la nature du sujet. Voy. ce mot. L'*ignorance* est un défaut que la paresse entretient. Celle-ci est moins pardonnable ; mais celle-là rend plus méprisable. *Ignorance* crasse. *Ignorance* grossière, profonde.

Ce n'est que depuis 150 ans que l'*ignorance* a été bannie de France ; il regnoit une *ignorance* crasse dans l'Occident. Les Ecclésiastiques la fomentoient. L'*ignorance* vaut vieux qu'un favori affecté. BOIL. L'homme ne connoît pas même son *ignorance* ; & cette science est la plus rare de toutes. NIC. De l'*ignorance* de soi-même découlent tous les vices. M. P. Comme l'*ignorance* est un état paisible, & qui ne coûte aucune peine, l'on s'y range en foule, & elle a un nombreux parti qui l'emporte sur celui des Savans. LA BR. La tranquille *ignorance* vaut mieux que les inquiétudes des Savans. S. ÉVR. Il y a une manière d'*ignorance* très-dangereuse, qui consiste à croire savoir ce qu'on ne fait point. AR. DE S. R.

L'ignorance toujours est prête à s'admirer. BOIL.

*Pour être sage, une heureuse ignorance
Vaut souvent mieux qu'une foible vertu.* DES-H.

IGNORANCE du Droit, *ignorantia juris*, est celle où l'on est du droit de la loi : par exemple, celui qui ignore que ceux qui frappent un Prêtre sont excommuniés, a sur ce point une *ignorance* du droit.

Ignorance du fait, *Ignorantia facti*, est celle qui regarde le fait, l'action; par exemple, celui qui ne fait s'il a payé une dette, a sur cela une *ignorance* du fait, car il n'ignore pas le droit, il fait qu'on est obligé de payer ses dettes, qu'il y a une loi qui y oblige; mais il ignore le fait, savoir, s'il a satisfait à cette obligation. On dit au Palais, que l'*ignorance* du fait excuse; mais que celle du droit n'excuse point; car chacun doit savoir la loi du pays. On publie les loix, les réglemens; on fait signer des actes, afin qu'on n'en puisse prétendre cause d'*ignorance*.

IGNORANCE grossière, ou crasse, *crassa*, est celle qui vient d'une extrême négligence à s'instruire de ses devoirs: cette espèce d'*ignorance* n'excuse point celui en qui elle est.

IGNORANCE invincible, *invincibilis*, est celle qu'on ne peut vaincre par ses soins, ses efforts, parce qu'on n'a pas même les premières idées qui peuvent faire naître le doute. Les infidèles auxquels on n'a point annoncé l'Évangile sont dans une *ignorance* invincible de l'Incarnation du Verbe, de la mort de JÉSUS-CHRIST, du nombre des Sacremens de l'Église Catholique. Il n'y a point d'*ignorance* invincible des principes de la loi naturelle, ni des premières conclusions qui se tirent de ces principes. Comme l'*ignorance* invincible est celle qu'on ne peut surmonter, ni par les seules forces de la raison naturelle, ni par les secours de l'art, ni par l'assiduité du travail, si l'on néglige quelque tentative possible, l'*ignorance* n'est plus invincible. Il est difficile de fixer, & de définir la nature de l'*ignorance* invincible. On distingue deux sortes d'*ignorance*; l'une de négligence, & l'autre de nécessité, ou d'impuissance morale, qui fait que l'on ne peut éviter de se précipiter dans l'erreur. On ne doute pas que l'*ignorance*, qui ne veut point s'instruire, de peur de s'imposer des devoirs dont on est bien aise de se délivrer, ne soit inexcusable. Celui qui néglige d'acquérir des connoissances, est coupable des fautes qu'il commet par une *ignorance* qu'il pouvoit surmonter par sa diligence, & par son attention. Mais on ne convient pas de ce qui forme l'*ignorance* invincible, laquelle excuse le péché. Les préjugés de la naissance, & de l'éducation, forment quelquefois une impossibilité morale aussi difficile à vaincre, qu'une incapacité, & une impuissance naturelle. Pour l'*ignorance* du fait, il y en a une invincible. Telle est celle dont on a parlé. L'*ignorance* involontaire du fait n'est point criminelle devant Dieu. Pour l'*ignorance* volontaire, elle est plus ou moins inexcusable, selon les divers degrés de négligence, & d'inapplication. On appelle péché d'*ignorance*, un péché dont on ignore la malice quand on le commet. Si l'*ignorance* est affectée, c'est un nouveau degré de malice.

IGNORANCE & erreur. L'*ignorance* n'est qu'une privation d'idées ou de connoissances; mais l'erreur est la non conformité, ou l'opposition de nos idées avec la nature ou l'état des choses. Voyez ces mots. Ainsi l'erreur étant le renversement de la vérité, elle lui est beaucoup plus contraire que l'*ignorance* qui est comme un milieu entre la vérité & l'erreur.

On dit, qu'un livre est plein d'*ignorances* grossières, pour dire, qu'il est rempli de fautes qui marquent une *ignorance* grossière dans l'Auteur. Ac. FR.

IGNORANT, ANTE. adj. *Ignarus*. Qui n'a point de savoir, qui ne fait rien. On est *ignorant* par défaut d'instruction. On est âne par disposition d'esprit. À quoi bon parler science devant des ânes? leurs oreilles ne sont pas faites pour ce langage. Ce n'est pas toujours inutilement qu'on en parle devant des *ignorans*; ils peuvent profiter de ce qu'on dit. M. l'Abbé GIRARD. SYN. Voyez ÂNE.

Les *ignorans* sont d'ordinaire les plus décisifs: ils n'ont point de doutes, parce qu'ils ne sentent ou n'aperçoivent pas les difficultés.

Un sot savant, est sot plus qu'un sot ignorant. MOL.

Les Freres de la Charité ont pris la qualité de Freres Ignorans, ou Ignorantins.

IGNORANT se dit aussi de celui qui n'a pas la connoissance de certains faits qu'on lui demande. Il a été interrogé sur ce meurtre dont on l'accuse, mais il en est *ignorant*, il en a fait l'*ignorant*. Quand ce mot a un régime, c'est ordinairement le génitif, c'est à-dire, qu'il est suivi de la préposition *de*, qui en François indique le génitif. Il n'étoit pas *ignorant* des Belles-Lettres. BUSSY RAB. *Ignorant* du fait, style du Palais. Proverbialement, pour marquer qu'on ne fait rien de quelque chose qui est arrivé: on dit j'en suis aussi *ignorant* que l'enfant qui est à naître. Ac. FR.

IGNORANTIFIANT, **IGNORANTIFIÉ**. Tous ces mots ne peuvent avoir d'usage que dans le Burlesque. On ne les trouve que dans Molière, pour signifier un homme très ignorant, *ignorantissime*, *ignorantifiant* & *ignorantifié* par tous les cas & modes imaginables.

IGNORANTIN. adj. m. Ignorant. *Ignarus*, *indoctus*. Un Frère *ignorantin*. Les Freres *ignorantins*. Ce mot ne se dit qu'avec celui de Frère. Voyez au mot FRÈRE de la Sale.

IGNORANTISSIME. adj. Très-ignorant. *Richelet seul*. Ce terme a été fort ingénieusement appliqué dans la Satyre Ménippée au Cardinal de Pellevé, qui étoit d'une ignorance crasse, & de plus Protecteur des Capucins, appelés en Italie, *Fratelli ignoranti*.

Les Freres ignorans ont eu grande raison
De vous faire leur Chef, Monsieur l'illustrissime,
Car ceux qui ont oui votre belle Oraïson,
Vous ont bien reconnu pour ignorantissime.
Page 65 & 201, de l'édition in-octav.

Ce mot n'est point usité.

IGNORER. v. a. Ne savoir pas quelque chose. *Ignorare*. On ignore plus de choses qu'on n'en connoît. On ignore la vraie cause du flux & du reflux de la mer. L'homme veut connoître les autres, & il s'ignore lui-même. Tous les méchans ignorent ce qu'ils doivent faire, & ce qu'ils doivent fuir. PASC.

Je lui vendrai si cher ce bonheur qu'il ignore,
Qu'il vaudroit mieux pour lui qu'il l'ignorât encore.
RAC.

IGNORER, signifie aussi, ne vouloir pas connoître quelque chose. La nation Polonoise méprise les périls que sa férocité lui fait souvent *ignorer*. SAR. Parmi des delits trop curieux de savoir tout, nous sommes réduits à la nécessité de ne savoir presque rien, & de nous *ignorer* nous mêmes. S. ÉVR. On ne peut pas toujours s'*ignorer* soi-même. M. SC. Je veux *ignorer* tout ce qu'on dit contre moi. Il faut *ignorer* les querelles des valets, & ne s'en point mêler. On dit au Palais, je lui ai fait signifier cet acte, cet avenir, à ce qu'il n'en ignore.

On dit familièrement, c'est un homme qui n'*ignore* de rien. Ac. FR.

IGNORER quelqu'un, ne le pas connoître. Les Pièces de Molière représentées sur tant de théâtres, traduites en tant de langues, le feront admirer autant de siècles que la scène durera. Cependant on ignore ce grand homme, & les foibles crayons qu'on nous en a donné sont tous manqués, ou si peu recherchés, qu'ils ne suffisent pas pour le faire connoître tel qu'il étoit. *Vie de Molière*. Pourquoi voulez-vous faire briller vos vertus sur le Théâtre? Elles paroissent aïez dans le monde, personne ne vous ignore. IB.

IGNORÉ, ÉE. part. Avec beaucoup de mérite, & encore plus de modestie, l'on peut être long temps *ignoré*. LA BR. *qu'heureux*

*Qu'heureux est le mortel qui du monde ignoré,
Vit content de soi-même en un coin retiré!* BOU.

IGNY. Nom d'un Bourg où il y a une Abbaye. *Igniacum*. Il est en Champagne, à cinq lieues de Rheims, du côté du couchant.

IGRANDE. Bourg de France, dans le Bourbonnois, Election de Moulins.

I G U.

IGUANA. f. m. Animal amphibie qui se trouve en Amérique. Il est de la forme d'un lézard. Les Mexicains les appellent *Aquaquetz pallin*, les Haïtins, *Ignona*, & d'autres *Inana*. Ils sont horribles à voir, ils ont les piés & la tête semblables à un lézard. Leur corps est de deux palmes & demie de long, & gros d'une palme, & davantage. Leur queue a quatre ou cinq palmes de longueur. Quand on les prend ils montrent les dents, mais sans mordre. C'est un mets très-délicat, & c'étoit la nourriture ordinaire des Rois de la Cuba. Voyez NIERENBERG, *Hist. nat. L. XII, c. 6.* Gonzales Fernando, Oviedo & Scaliger. *Advers. Cardan. Exercit. CLXXXIII, sect. 8.*

IGUARAZU. Voyez GARAZU.

IGUARUCU. f. m. Animal amphibie du Brésil. Il est de la grandeur d'un bœuf. On le trouve aussi au Mexique; il vit sous l'eau comme les poissons, & comme les animaux terrestres à quatre piés, il se retire dans les broussailles & les buissons, grimpe même sur les arbres. Il a la forme d'un crocodile, mais il est d'une couleur qui tire sur le noir, & n'a point d'écaillés dures comme le crocodile; son corps est uni & tacheté comme la peau d'un serpent. Il a tout le long du dos des arêtes en forme de peigne, qui descendent jusqu'à sa queue. L'ouverture de sa gueule est grande, ses dents d'une grandeur médiocre, & menues. Ses ongles ressemblent aux serres des oiseaux, mais ils n'en ont pas la force, & ne font point de mal. Il a des œufs, & en fait une grande quantité qui font d'un fort bon goût. Il vit dix jours, & même jusqu'à vingt, sans boire, ni manger. Sa chair est très douce, & c'est un mets délicieux en Amérique. Les Espagnols en avoient horreur, & n'en mangeoient point. Les Américains leur ont appris depuis le cas qu'ils en font, & ils en mangent, à leur exemple.

IGUIDI, ou *Lempta*. Nom d'une Province, ou desert de Libye. *Iguidi, Iguidium desertum*. Maty le nomme *Lempta*, mais *Lempta* est le nom des peuples qui l'habitent, & *Iguidi* celui de la principale habitation. Il a au couchant Hayr, & s'étend au levant jusqu'à Berdoa. Il est borné au septentrion par les deserts de Tecon, de Guerquela & de Gademis; & au midi par ceux qui sont vis-à-vis de Cano, au pays des Nègres. Ce pays est extrêmement sec, & dangereux pour les Marchands, qui vont trafiquer de Constantine au pays des Nègres, parce qu'il est habité par des Africains brutaux, qui les volent; ils tuent même tous ceux de la Guerquela, parce qu'ils ont des prétentions sur cet État, & sont en guerre perpétuelle. Les Arabes de Hemrum, de Sayd & d'Yahya errent aujourd'hui par ces quartiers, & sont mêlés avec les Nègres. Voyez DE LA CROIX, *Hist. d' Af. T. II.*

IGUR. f. m. Terme de Relation. Breuvage des Turcs; c'est du lait aigre. *Oxygala*. Voy. VIGENÈRE sur Chalcondyle, p. 340.

Igur, ou *Aigur*. Nom d'une Tribu des Turcs Orientaux. *Igur*. La nation, ou la Tribu d'*Igur*. D'HERBELOT.

IGURIEN, ENNE. Qui est de la Tribu Turque, nommée *Igur*. *Igurianus*, a. Les *Iguriens* ont une langue & un Calendrier, qui leur sont communs avec les Cathaïens. Ils ont été Chrétiens, & ils avoient des Evêques du temps de Ghihiskan. Aujourd'hui ils sont idolâtres, ou Mahométans. D'HER.

Tome V.

I H O.

IHOR. Ville des Indes. *Ihora*. Elle est sur le cap de Sincapura, qui est à la pointe de la presqu'île de delà le Gange: *Ihor* est à cinquante lieues de Malaca. Elle est capitale du Royaume d'*Ihor*, en Latin *Ithorium Regnum*, dont le Roi est un des plus puissans de cette presqu'île. Les Portugais prirent la ville d'*Ihor* l'an 1603, & la ruinèrent après en avoir enlevé 1500 pièces de canon: mais elle a été rétablie. MATY.

I J A.

IJAR. f. m. Terme de Calendrier. Voy. IAR.

J I T.

JITO. f. m. Espèce de pommier du Brésil. Les baies de cet arbre sont disposées en forme de grappes de raisin. Elles sont ligneuses en dedans, & ne donnent aucun suc. L'écorce de sa racine est un violent purgatif, même prise en petite dose.

I K E.

IKEGUO. f. m. Général d'un Ordre monastique chez les Éthiopiens & les Abyssins. Il est choisi par les Supérieurs des différens monastères.

I K I.

IKINDI. f. m. Terme de Calendrier. Nom du second mois des Tartares Orientaux, & de ceux qui font partie de l'Empire des Chinois: il répond au mois de Janvier. On l'appelle aussi *Aicandi*.

IKINDIN. f. m. Terme de Relation. Midi chez les Turcs. *Meridies, Medius dies*. Or avoit-on déjà passé la plus grande partie du jour, comme environ trois heures après midi, que les Turcs appellent *Ikindin*. VIGENÈRE, *Contin. de Chalcond. p. 494.*

IKKERY. Royaume d'Asie dans la presqu'île de deçà le Gange.

IKOVIRINIOUCKS. Peuple de l'Amérique Septentrionale dans la Baie d'Hudson.

I L.

IL, m. ELLE, fem. ILS, ELLES, au pluriel. Pronom démonstratif, & relatif de la troisième personne. *Il* va. *Elle* vient. *Ils* aiment. Ce pronom ne se met jamais qu'immédiatement devant le verbe, sans souffrir rien entre deux, si ce n'est des particules, & des pronoms personnels, comme, *il nous dit*, *il nous parle*, *il nous ordonne*. Dans les interrogations il se met immédiatement après le verbe; comme, *Que fait-il?* *Que dit-il?* *Que fait-elle?* *Que dit-elle?* Il y a encore une autre occasion où ce pronom se met après le verbe; & c'est lorsque ce verbe est précédé de quelque adverbe, ou de quelque interjection, comme, aussi dirent-ils, aussi dirent-elles.

IL, se met aussi devant les verbes impersonnels. *Il faut*, *il est nécessaire*, *il pleut*, *il fait beau*.

IL, se met quelquefois pour *on*, & en a la signification; *il* se peut dire, cela signifie, on peut dire. Dans quelques autres phrases *il* se met devant des verbes qui ne sont pas impersonnels; mais dans ces occasions ils en ont la construction, alors *il* n'a point la signification d'*on*. *Il* se peut faire que, &c. *Il* y aura bientôt deux ans, &c. *Il* n'est pas possible que, &c. A tout cela il faut ajouter, que *elle* est aussi le féminin du pronom *lui*. On a disputé longtemps à l'Académie s'il faut prononcer *ils* ont dit, ou *is* on dit, ou *il* ont dit. Dans le style soutenu, & dans les vers on ne balance pas; il faut prononcer toutes les lettres *ils*: mais dans le discours ordinaire *il* est plus régulier, & *is* ont dit plus en usage. M. L. T.

Ce mot vient du Latin *ille*.
IL, Pronom. On disoit autrefois *il* pour lui, comme devant *il*, pour devant lui.

Compagnons sommes il et gie.

C'est-à-dire, lui & moi.

ILACK. Ville capitale d'un petit pays de même nom. *Ilaca*. Elle est dans l'Usbeck, en la Grande Tartarie, au nord de la rivière de Chéfel, & à vingt lieues de la ville d'Alshash. **MATY**.

ILACK, ou **JALAK**. Ville d'Afrique, dans la Nubie, entre deux bras du Nil, à dix journées de Galowah.

ILAMBA. Province d'Afrique, dans la Basse-Éthiopie, au Royaume d'Angola, elle est divisée en plusieurs Seigneuries fort peuplées, dont chacune a son Sova qui commande au village de son ressort.

ILANTZ. Petite ville du pays des Grisons. *Ilantium*. Elle est dans la Ligue Grise, sur le haut Rhin, à cinq lieues de Coire, vers le midi occidental. Elle a à son tour les Etats Généraux des trois Ligues, & les Assemblées de la Ligue Grise s'y tiennent souvent. Long. 26. d. 45'. lat. 46. d. 38'.

ILAPINASTE. f. m. Surnom que l'on donnoit à Jupiter dans l'île de Chypre. *Ilapinastes*. Les Cypriots l'appeloient ainsi, parce qu'on l'honoroit par de grands & magnifiques festins. Du Grec *ίλαπινος*, célébrer par des festins.

ILAR. f. m. Nom d'homme. *Hilarus*, *Hillar*, *Illarus*, & dans un Martyrologe qui étoit à Chrétine Reine de Suède, & qui portoit le nom d'Ufuard, *Hilarius*. Saint *Ilar*, ou *Hillar* naquit en Toscane, l'an 476, sous Augustule. Vers l'an 496, étant âgé d'environ 20 ans, il commença à observer les loix de la vie monastique, & à former les monastères de *Galliata*, dont il fut Abbé. Il mourut saintement en 558, le 1. Mai.

IL ARCURIS. Ancienne ville de l'Espagne Tarragonnoise, au pays des Carpétaniens.

ILCHESTER. Nom d'un bourg d'Angleterre. *Ilchesteria*, *Ischalis*. Il est dans le Comté de Somerset, sur la rivière d'Il, à cinq lieues de la ville de Wels, vers le midi. *Ilchester* a séance & voix dans le Parlement d'Angleterre.

ILDEFONSE. f. m. Nom d'homme. *Ildefonsus*, *Istefonsus*, *Alphonfus*. Saint *Ildefonse*, célèbre dans l'Église par le zèle qu'il a fait paroître pour l'honneur de la Sainte Vierge, naquit à Tolède, vers le commencement du VII^e siècle. **BAILLET**. Il fut Abbé d'Agali après Adeodat; & en 655 & 656, il soucrivit en cette qualité aux réglemens des IX & X^e Conciles de Tolède. S. Eugène, Evêque de cette ville, étant mort sur la fin de l'année 657, ou au commencement de la suivante, personne ne se trouva digne de lui succéder qu'*Ildefonse*. Il mourut âgé d'environ 62 ans, le 23 de Février de l'an 667. *Voyez Bollandus à ce jout, Mabillon, Act. SS. Bened. fac. II. p. 316. Bulteau, L. III, c. 48.*

Dans la suite, d'*Ildefonse* on a fait *Ildefons*, & *Alphonse*, ou *Alfonse*. *Voyez* ce mot. Quelques-uns écrivent aussi *Hildefonse*, & disent encore *Ilfonse*; mais tout cela n'est point l'usage en notre langue. Il ne faut pas même dire indifféremment *Ildefonse* & *Alfonse*; quoique ce soit la même chose. En parlant de l'Evêque de Tolède, il faut dire *Ildefonse*; en parlant des Princes, & autres personnages célèbres qui ont porté ce nom en Espagne, en Portugal, & en Italie, on dit *Alfonse*. En parlant du Comte de Provence, qui succéda à Raimond Bérenger son cousin, on dit *Alfonse* & *Ildefons*. *Voyez* encore **ALPHONSE**.

I L E.

ILE. f. f. Quelques-uns écrivent *Ile*: l'usage est pour *île*. *Insula*. Espace de terre entourée d'eau de tous côtés. Ce mot est opposé au continent, &c.

Ce mot est opposé au continent, ou la terre ferme. C'est le nom que l'on donne à ces parties de la terre qui sont environnées d'eau, & qui sont moins

dres que les deux grandes parties du monde que nous appelons Continents, & que nous connoissons sous les noms de Vieux & Nouveau monde. Il y a de ces *Iles* dans les lacs, & les rivières, mais principalement dans la mer. Il y a plusieurs *Iles* dans la mer Égée, dans les Indes, aux Philippines, à l'Archipelague de Saint Lazare. On tient que les Maldives sont au nombre de douze mille *Iles*. Les Canaries sont celles que les Anciens appeloient les *Iles Fortunées*. L'*Île* de Schut sur le Danube. L'*Île* des cygnes sur la Seine au-dessous de Paris. Dans Paris même il y a l'*Île* du Palais, l'*Île* Notre-Dame, & l'*Île* Louvier.

Quelques uns concluent de la *Genèse*. X 5, & de l'Écclésiastique, XLIII, 25, que les *Iles* sont aussi anciennes que le monde, & qu'il y en a eu dès le commencement. Quoiqu'il en soit de cette preuve, il n'est certainement pas probable que les grandes *Iles* fort éloignées du continent soient nouvelles, & qu'elles soient sorties de la mer, ou qu'elles aient été séparées du continent.

Il n'est pas moins vrai pourtant qu'il s'est formé des *Iles* nouvelles non seulement par des atterrissemens, comme celle de Tsongming à la Chine, dans la province de Nankin, ou par des coups de mer, qui ont séparé des morceaux de terre du continent, comme les Anciens ont prétendu que la Sicile & même la grande Bretagne ont été formées; mais il en est même qui sont sorties de dessous les flots comme autrefois Santorin, & depuis, les deux qui se sont formées près de Santorin, & tout récemment une troisième qui s'est élevée tout proche encore de la même *Île*, comme on le peut voir dans les Mémoires de Trévoux, & dans les Mémoires des Missions du Levant, imprimés en 1715. *Voyez* aussi Plin. L. II, c. 87 & 95, & L. IV, c. 12. Kirker, *Mund. subterr. L. II, c. 12 & 26.*

D'autres Naturalistes prétendent qu'elles ont été formées au déluge. D'autres enfin, qu'elles ont été séparées du continent par des inondations, des orages violens, des tremblemens de terre. Ceux-ci sont remarquer que la mer des Indes, où il y a une infinité d'*Iles*, est l'endroit du monde où l'on voit plus de Volcans, & où les ouragans, & les tremblemens de terre, les éclairs, les tonnerres, les tempêtes sont plus fréquentes. Gryphiander a fait un Traité des *Iles* en Latin, de *Insulis*.

ILES, au pluriel se dit en particulier de celles qui sont dans l'Archipelague du Mexique, c'est-à-dire, dans le grand golfe de la mer du Sud, qui est vis-à-vis le Mexique. Ainsi quand on dit que l'on va voyager aux *Iles*, on entend celles de ce golfe de l'Amérique. Et celles de ce même golfe, ou Archipel, qui appartient à la France, nous les appelons nos *Iles*. C'est un gros Commerçant de nos *Iles*. Il s'est fort enrichi à nos *Iles*. Le principal commerce de nos *Iles* est celui du sucre & de l'indigo.

ILE, se dit aussi dans les villes, d'un canton entouré de quatre rues, ou d'une maison qui ne tient pas à une autre. L'Hôtel de Sene terre à Paris formoit une *Île*. On en a fait la Place des Victoires. En l'ancienne Rome les maisons étoient détachées les unes des autres. C'étoit autant d'*Iles*. Il y tant de maisons dans cette *Île*, entre ces quatre rues. Les Latins se sont servi du mot d'*Insula* pour signifier la même chose.

ILE, se dit aussi quelquefois des pays qui ne sont pas entièrement isolés. L'*Île* de France, c'est un pays borné par la Seine, l'Oise & la Marne, qui font une *Île* parfaite. *Voyez* au mot FRANCE. L'*Île* de Metz est un des quatre petits pays qui composent le Pays Messin. Ce nom ne doit pas être pris à la rigueur, puisque la Moselle & la Seille n'en forment pas une *Île* parfaite. L'*Île* de Ruys en Bretagne est de cette nature. On dit le Gouvernement de l'*Île* de France, mais son Gouvernement ne répond pas au Pays de l'*Île* de France. Le Prévôt de l'*Île* de France est simplement appelé Prévôt de l'*Île*.

ILE. Voyez L'ILE.

ILE. Nom d'un bourg ou petite ville de Franche-Comté. *Insula*. Il est en partie dans une île formée par le Doux, & en partie hors de l'île à cinq lieues au-dessous de la ville de Montbelliard. MATY.

LES ILES. Nom d'une petite ville du Brésil dans l'Amérique méridionale. *Insula*. Elle a un bon port, & est à trente lieues au sud de la baie de tous les Saints.

ILE-ADAM. Bourg de l'île de France. *Insula Ada*. Il est situé sur l'Oise, environ à une lieue au-dessus de Pontoise. MATY. Le Château de l'île-Adam tire son nom d'Adam surnommé de l'île, Seigneur de Villiers, village situé à une lieue de l'île-Adam: c'est ce Seigneur qui a fondé l'île-Adam. Il y a à l'île-Adam un Prieuré de Bénédictins.

ILE EN ALBIGEOIS. *Insula Albiorum*. Bourg de France, situé dans le Languedoc, sur le Tarn, à cinq lieues au-dessous de la ville d'Alby. MATY. M. Corneille dit *île d'Albigeois*.

L'ILE D'ATLAS. Voyez ATLANTIDE.

L'ILE D'AUMONT, dans la Champagne, Diocèse de Troyes, à deux lieues de la ville épiscopale.

ILE BARBE. Village situé dans une petite île de Saône, à une demi-lieue au-dessus de la ville de Lyon. *Insula Barbara*. Il y a à l'île-Barbe un Monastère de Bénédictins fondé par Charlemagne, mais qui a été sécularisé.

L'ILE BELLE. Petite île de France au milieu de la Seine, dans le Vexin, au-dessous des ponts de Meulan. C'est un lieu charmant que M. l'Abbé Bignon a extrêmement embelli, & qu'on a quelquefois nommé l'île de Delos, dans les ouvrages des Beaux-Esprits.

L'ILE DE BISTEAUX. Île d'Afrique, dans l'Océan, sur la côte de Nigritie, proche du village de Cazetur, & de la rivière de S. Domingue.

ILE BLANCHE. Nom d'une île de l'Amérique dans la mer du Nord. *Insula candida, alba*. Elle est vers la côte de Vénézuëla.

L'ILE AUX BŒUFS. Île de l'Amérique, au golfe du Mexique, dans la baie de Campêche, à l'embouchure du lac de Trist.

L'ILE-BONNE. Ville capitale des anciens peuples du Pays de Caux, dont parle Ptolémée sous le nom de *Juliobona*. Voyez la *Descript. Géogr. & Histor. de la Haute-Norm. T. I, p. 3. & suiv.*

ILE BOUCHARD. Petite ville de la Touraine, en France. *Insula Bochardi*. Elle est dans une petite île formée par la Vienne, à sept lieues de Tours, du côté du midi. MATY. Cette ville s'appelle ainsi parce que ce fut l'ancien patrimoine d'une famille nommée Bouchard, & dont le nom est passé dans celle de la Tremouille par le mariage d'une Catherine de l'île.

ILE BOURBON. Voyez BOURBON.

ILE AU COMTAT. Nom d'un bon bourg de la Provence, en France. *Insula*. Il est dans le Comté Venaissin, en une petite île que forme la Sargue, à trois ou quatre lieues d'Avignon, du côté du levant. MATY.

ILE AUX COUDRES. Île de la grande rivière de Canada, entre le Cap Dauphin & le Cap à l'Aigle. *Insula Corilorum*. Voyez Laët, *Descript. des Indes Occident. L. II, c. 9. & Champlain, I. Partie, L. III, c. 4.*

L'ILE-DIEU, Abbaye d'Hommes de l'Ordre de Prémontré, fondée dans le Diocèse de Rouen vers l'an 1187. Voyez la *Descript. Géogr. & Hist. de la Haute-Normandie, T. II, p. 328.*

ILE EN DODON. *Insula Dodonis*. Petite ville dans le Comings, à deux lieues de Lombez, à douze lieues de Toulouse. Il y a un Couvent de Dominicains.

ILE DE FRANCE. C'est un petit pays de la France. *Insula Francia*. Il s'étend le long du bord septentrional de la Seine, entre la Marne & l'Oise. S. Denys, Montmorenci & Paris, capitale de la France, en sont les lieux principaux. On étend quelquefois ce

Tome V.

pays jusqu'à la rivière d'Aisne, & ainsi on y renferme le Valois. Voyez FRANCE.

Le Gouvernement de L'ILE DE FRANCE. *Præfectura Insula Francia*. C'est un des douze Gouvernements Généraux de la France. Il est borné au nord par la Picardie, au couchant par la Normandie, au midi par le Gouvernement de l'Orléanois, & au levant par la Champagne. Ce pays peut avoir trente-six lieues de long, & autant de large. Il est arrosé par plusieurs rivières, dont la Seine, la Marne, l'Oise & l'Aisne, sont les plus considérables; l'air y est tempéré, & le terroir fertile en grains & en fruits, & même en vin. On divise ce gouvernement en dix petits pays, qui sont l'île de France particulière, la Brie Françoisise, une partie du Gâtinois, le Hurepoix, le Mantois, le Vexin François, le Beauvaisis, le Valois, le Soissonnois & le Laonnois. Ses principales Villes sont Paris, Archiépiscopeale, & capitale du Royaume, Beauvais, Senlis, Laon & Noyon, qui sont toutes Épiscopeales.

L'ILE DE FRANCE, en Afrique. C'est la même que les Hollandois avoient nommée *île-Maurice*; mais en 1721, les François s'en sont mis en possession, & l'ont nommée *île de France*.

ILE DE GRACE. Nom d'une petite contrée de Normandie. *Insula Gratia*. Elle est entre les rivières de Seine & d'Eure, & s'étend depuis Paci & Verdun jusques auprès du Pont de l'Arche.

ILE JOURDAIN. Nom d'une petite ville du Comté d'Armagnac, en Gascogne. *Insula Jordani*, anciennement *Castrum Getrum*. Elle est sur la rivière de Save, à cinq lieues de Toulouse, du côté du couchant. MATY.

ILE AUX LIÈVRES. Île de la grande rivière de Canada. *Insula leporum, Leporina, Lagoa*. Elle est à six lieues du port de Madouillac. On l'a appelée ainsi d'un lièvre. Voyez Laët, *Descript. des Indes Occidentales, L. II, c. 9.* & les Voyages de Champlain, *I. Part. L. III, c. 4.*

L'ILE LONGUE. Île de la Baie Françoisise en la nouvelle France. Elle est ainsi nommée, parce qu'elle a six ou sept lieues de long. *Insula longa*. Voyez ACADIE.

ILES NOUVELLES. Ce sont des îles nouvelles, découvertes par les Malois, qui ont été à la mer du Sud depuis 1700. Elles sont situées par le cinquantième degré de latitude Sud, dans la mer du Nord. Voyez la carte réduite de l'extrémité de l'Amérique faite par M. Frézier, p. 263, de son Voyage. Il les a placées sur les Mémoires du Maurepas & du S. Louis, vaisseaux de la Compagnie des Indes, qui les ont vues de près, & même le dernier y fit de l'eau dans un étang. C'est la même suite d'îles que M. Fouquet de S. Malo découvrit, & qu'il appela du nom d'Anican son armateur. Celui qui les a côtoyées de plus près a été le Saint Jean-Baptiste commandé par Doublet du Havre. Quant à leur latitude, M. Frézier les met à peu près entre le 317^e & le 321^e degré.

ILE AUX OISEAUX. Nom d'une île de l'Amérique septentrionale, ainsi appelée, à cause du grand nombre d'oiseaux que l'on y trouve. *Avium Insula*. C'est l'une des Cannibales. Elle est à la hauteur de quinze degrés, & fort basse. On n'y peut aborder sans risque. Voyez Laët, *Descript. des Indes Occident. L. I, c. 17.*

ILE D'OR. Nom d'une île située dans le centre des mines d'or, occupée par la Compagnie Écossoise. MATY.

ILE D'ORLÉANS. Nom d'une île de la grande rivière de Canada. *Insula Aurelianusis*. Elle est à deux lieues du cap de Tourmente, & à une de Québec. Quartier la nomma autrefois *île de Bacchus*, à cause de la quantité de vignes sauvages que l'on y trouve. Sa longueur est de six lieues, & sa largeur est d'une lieue. Voyez les Voyages de Champlain. *P. I, L. III, c. 4.*

L'ILE-ROYALE. Île de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle France, appelée aussi Cap Breton, ou *île des Bretons*. Elle est à l'entrée du golfe S.

Laurent, entre l'Acadie & l'île de Terre-Neuve, à dix lieues du cap de Campleaux. Pendant que la France occupoit l'Acadie avec Port Royal & ses établissements de Terre-Neuve, elle fut fort négligée. On y donna de l'attention après le traité d'Utrecht qui assuroit aux Anglois la pleine & entière possession de ces pays, parce qu'elle devint nécessaire pour la pêche de la morue, & plus encore pour la communication avec le Canada. Elle a deux bons ports, Louis Bourg & le port Dauphin; Louis Bourg surtout qui en est la Capitale, avec de bonnes fortifications. Dans la dernière guerre, les Anglois la prirent pour la seconde fois en 1759, & firent la garnison prisonnière de guerre.

Le Cap Breton est proprement un cap de l'île, qui regarde le sud-est, qui a donné son nom à toute l'île.

LES SEPT ILES. Ce sont sept îles situées environ à deux lieues de la côte septentrionale de Bretagne, à cinq ou six lieues de Tréguier par 49 degrés de latitude. *Septem Insulae*, anciennement *Siada* ou *Biadita*. *Voyage Ms. 1717.*

ILE A LA VACHE. Nom d'une petite île de l'Amérique dans la mer du Nord. *Insula vacca*. Elle est sur la côte méridionale de l'île de Saint Domingue vers l'occident.

ILE DU VENT. En termes de Marine, on appelle ainsi les Iles Antilles.

ILES D'AVANT LE VENT. En termes de Marine, cela signifie les Iles de dessous le vent, ce sont celles qui sont opposées aux Iles du vent, & qui sont plus à l'ouest. Rochefort en compte neuf, qui sont S. Eustache, S. Barthelemi, Saba, S. Martin, Languille, Sombrete, Anegade, les Vierges, sainte Croix.

L'ILE VERTE. *Voyez* L'ILE DU CAP BRETON.

L'ILE DE WIST. Il y a deux Iles de ce nom entre les Westernes. On les distingue par leur situation. La plus septentrionale s'appelle North Wist, & la plus méridionale South Wist.

ILET. f. m. ILETTE. f. f. ILOT. f. m. Diminutifs d'île. Petite île. *Parva Insula*, *minima Insula*. Les mots d'*Ilet* & d'*ilette* sont moins usités que celui d'*ilot*.

ILE, rivière. *Voyez* ILLE.

ILÉON, ou ILEON. f. m. Terme d'Anatomie, est le nom qu'on donne au troisième & dernier des intestins grêles, qui est le plus long de tous. Il est situé entre le *jejunum* & le *cœcum*, au dessous du nombril vers les hanches de part & d'autre. Il est sujet à descendre dans les bourses. Il y a dans le *Zoiliacus Medico-Gallicus*, p. 123, une manière de guérir une plaie reçue dans l'iléon, en faisant rendre les excréments par cet endroit. Il est ainsi nommé, à cause qu'il est entortillé en plusieurs tours & retours, & vient du verbe Grec *ἰλέω*, qui signifie *tourner*.

On appelle aussi *iléon*, une partie de l'os anonyme qui est au bas-ventre, parce qu'il soutient l'intestin qui porte ce nom. Il forme la hanche. C'est la première partie & la partie supérieure des os larges placés sur les côtés de l'os *sacrum*. Leur circonférence est ronde, un peu convexe néanmoins, & inégale sur leur côté extérieur. Cet os est large, & attaché aux côtés des trois vertèbres supérieures de l'os *sacrum*. Sa partie supérieure, qui est leur tranchant, ou leur circonférence, s'appelle *Épine*. Le côté concave & interne s'appelle *Côte*, & l'externe, ou extérieur, *Dos*. Cet os est joint à l'os *sacrum*, par une suture propre, & il est plus large dans les femmes que dans les hommes. HARRIS. Cet Auteur l'appelle *Os illium*; en François nous disons *iléon*.

ILER, ILÉRUS. Rivière d'Allemagne. *Ilarus*, *Hilara*. Elle prend sa source dans les montagnes du Tirol, traverse une partie de la Souabe, où elle baigne Kempfen, & Menningen, & après elle se décharge dans le Danube, vis-à-vis de la ville d'Ulm.

ILERDA. *Voyez* LÉRIDA. On peut encore dire *Ilerda* en parlant de l'Antiquité, & il est mieux.

Il quitte d'Ilerda les superbes remparts. BRÉB.

ILERGETES. f. m. Ancien peuple de l'Espagne Taragonnoise, sur la Segre.

ILESSI. *Voyez* ILMITZ.

ILES. f. m. pl. Terme d'Anatomie. On nomme os des *îles*, un os large & plat, situé aux parties latérales du bassin. On l'appelle plus communément iléon. (*Voyez* ce mot.) Et l'on donne le nom d'*îles* aux côtés de la région hypogastrique, plus connus sous le nom de flancs. *Illa*.

ILET, ILETTE. *Voyez* à la fin de l'art. ILE.

ILEUSUGAGUEN ou LEUSUGAGUEN. Ville d'Afrique, au royaume de Maroc, dans la Province de Hea, à trois lieues de Hadequis.

I L H.

ILHÉOS. Nom d'une ville de l'Amérique méridionale. *Insula*. Elle est sur la côte du Brésil, à trente lieues de la Baie de tous les Saints, & de la ville de S. Salvador, vers le midi. *Ilhéos* est capitale d'une Capitainerie, qui porte son nom, & qui est entre celles de Bahia, & de Poito Séguto.

I L I.

ILIA. f. f. Nom de la mere de Romulus & de Rémus; nommée autrement Rhéa. *Ilia*.

ILIADÉ. f. f. Nom du premier des Poèmes d'Homère, le plus parfait de tous ceux qu'il a composés. Ce mot vient du mot Grec *ἰλιος*, qui est forme d'*ἰλιον*, *ilium*, nom de cette fameuse ville que les Grecs tinrent assiéger pendant dix ans, & qu'ils ruinèrent enfin à cause de l'enlèvement d'Hélène, & qui fait l'occasion de l'ouvrage, dont le véritable sujet est la colère d'Achille. *Ilias*. *L'Iliade* est un poème où Homère, pour faire concevoir aux Grecs divisés en plusieurs petits États, combien il leur importoit d'être unis & de conserver la bonne intelligence entre eux, leur remet devant les yeux les maux que causa à leurs ancêtres la colère d'Achille, & sa méintelligence avec Agamemnon; & les avantages qu'ils retirèrent de leur réunion. *L'Iliade* est en vingt quatre livres, que l'on désigne par les vingt quatre lettres de l'Alphabet. Plin, *L. VII, c. 21.* parle d'une *Iliade* écrite sur une membrane si petite & si délicate, qu'elle pouvoit tenir dans une coque de noix. *L'Iliade* a été de nos jours un grand sujet de dispute entre Madame Dacier & Monsieur de la Motte. Qu'on lise *L'Iliade*; ces temps qualifiés d'héroïques paroîtront le regne des passions les plus injustes, & les plus basses. DE LA MOTTE.

La petite *Iliade* étoit un Poème de Lesbos, Poète de l'île de Lesbos, dans lequel il décrivait la prise de Troye. On appeloit encore ainsi une Tragédie dont le sujet étoit tiré de ce Poème.

Il y avoit encore une petite *Iliade* composée par Homère; Hérodote en rapporte les deux premiers vers dans la vie d'Homère, & il dit que ce Poète l'avoit ainsi nommée par comparaison avec la grande *Iliade*.

ILIADÉ, signifie aussi, femme d'Ilion, Troyenne, femme de Troye que l'on nommoit Iliou. *Ilias*. Cependant on dit Troyenne en notre langue, & non pas *Iliade*.

ILIAQUE. adj. f. Terme de Médecine, qui se dit d'une maladie violente & dangereuse, qu'on appelle *passion Iliaque*, ou *miserère*. Ce dernier nom vient sans doute de la compassion qu'arrache l'état affreux des personnes qui en sont attaquées. *Iliacus*. C'est une expulsion des matières fécales par la bouche, accompagnée de l'enflure du bas ventre, d'une douleur vive, & d'une constipation totale. La cause immédiate de la *passion Iliaque*, est le mouvement péristaltique des boyaux renversés; c'est à dire, qui commence par les boyaux inférieurs, & qui se continue aux supérieurs. Les autres causes sont les excréments endurcis, l'inflammation des intestins, leur engagement dans l'aîne,

ou le serotum, comme il arrive souvent dans les hernies, leur entortillement, & leur entrée de l'un dans l'autre. On a vu des personnes attaquées de la *passion Iliaque*, qui rendoient les lavemens & les suppositoires par la bouche. Il y en a aussi qui ont été guéries en avalant une grande quantité d'argent vit, ou une balle de mousquet. Lorsque les boyaux sont entortillés, ou qu'ils entrent l'un dans l'autre, ces corps les remettent quelquefois en état par leur pesanteur.

La *passion iliaque* tire son nom de l'intestin *ileon*, parce qu'il est le plus souvent affecté dans cette maladie; ou bien du verbe *εἰλιῖν*, tourner, envelopper; d'où vient que les Latins l'appellent *Volvulus*.

ILIAQUE, est aussi un nom qu'on donne à deux grosses artères qui sont les divisions de l'aorte, lorsqu'elle est parvenue à l'os sacrum. Il y en a une de chaque côté, qui se divise encore en interne, & en externe: l'une & l'autre jette plusieurs rameaux. On appelle aussi *veines iliaques*, de grosses veines qui accompagnent les artères *iliaques*, & qui se joignent à l'endroit de l'os sacrum forment la veine cave. Il y en a deux de chaque côté, une interne & l'autre externe qui reçoivent plusieurs petites veines des parties voisines.

ILIAQUE INTERNE. Terme d'Anatomie; c'est un muscle de la jambe qui part de dessus la moitié de la région supérieure, & de la concavité interne de l'os *ileon*. En descendant sur la partie inférieure de ce même os, il se joint au grand psoas, & s'insère avec lui sous l'extrémité du *peclineus*. L'*iliaque interne* avec le grand psoas, sert à mouvoir la cuisse en devant, & à faire le mouvement de progression. HARRIS.

ILINOIS. Peuples de la nouvelle France, en l'Amérique septentrionale. *Ilini*. Ils habitent au midi & au couchant du lac qui porte leur nom. Ils vivent en société dans de grands villages, cultivent du blé d'Inde, recueillent quelques fruits des arbres qui croissent dans leurs pays, sans qu'ils en prennent aucun soin, & pourvoient au reste de leur entretien par la pêche & par la chasse des bœufs, & des autres bêtes sauvages, dont ils savent fort bien conserver la chair, sans la saler, & accommoder les peaux pour en faire des habits.

Le lac des *Ilinois*. *Ilinorum lacus*. Ce lac est dans le Canada, en l'Amérique septentrionale. Il est au midi du lac supérieur, & au couchant de celui des Hurons, dans lequel il se décharge par un grand canal. Il a environ six-vingt lieues du nord au sud, & quarante du couchant au levant. Ce lac, navigable partout, & fort poissonneux, forme en la Côte occidentale, du côté du nord, un grand Golfe qu'on nomme la Baie des Puants, parce que les peuples qui font sur ses bords habitoient autrefois un pays marécageux, qu'ils ont abandonné à cause de la puanteur de ses eaux.

ILION. f. m. Terme d'Anatomie. Nom que les Chirurgiens donnent à un os des hanches. *Ilion*. L'os *Ilion* est ainsi appelé, parce qu'il soutient le boyau *iléon*. C'est celui qui se présente le premier, quand on examine les os des hanches, parce qu'il est le plus grand. Il est situé aussi au-dessus des autres; il fait l'articulation avec l'os sacrum par le ginglime. Cette articulation est fortifiée par un cartilage & par un ligament membraneux qui est très-fort. DIONIS. Voyez **ILEON**.

ILION, ou **ILIUM**. *Ilium*, *Ilion*. Eustache, dans ses Notes sur Denys le Géographe, l'appelle *Ilios*. C'est la fameuse Troye bâtie par Neptune & Apollon, & détruite par Minerve & Junon. Elle étoit dans la Phrygie, entre le mont Ida & la mer. Voyez EUSTACHE, pag. 121. de l'Édit. de Robert Étienne.

Troye avoit pris le nom d'*Ilion*, d'Ilius le IV^e de ses Rois, fils de Callirhoë, & pere de Laomédon.

Lambin, dans ses Notes sur la neuvième Ode du IV^e Livre d'Horace, distingue *Ilios* d'*Ilion*. *Ilios*, dit-il, est la ville, & *Ilion* la citadelle de cette ville. Il avoue néanmoins que souvent on confond ces noms.

On dit aussi *Ilium*, retenant le mot Latin dans notre langue.

*Tout le choix d'Ilium se joignant aux Latins,
Dans ce champ malheureux porte ses noirs desseins.*
BRÉBEUF.

*O combien rougit le Scamandre!
Que de palais réduits en cendre!
Ilion n'est plus qu'un bucher.* PELEGRIN.

ILIONE. f. f. Une des filles de Priam, qui fut mariée par son père au cruel Polymnestor, Roi de Thrace.

ILIPULA, monte *Ilipula*, ou *Ilipulitano*. *Ilipula*. C'est une montagne du Royaume de Grenade, en Espagne, à deux lieues de la ville de Grenade, vers l'Orient. On voit sur cette montagne de grandes masses, qu'on croit être celles de la ville qu'on nommoit anciennement *Ilipula minor*.

ILISSIDES, ou **ILISSIADES**. adj. f. pl. Terme de Mythologie. Surnom des Muses, pris du fleuve *Ilissus*, dans l'Attique, dont les eaux étoient réputées sacrées chez les Grecs par un statut de religion, *Sacro instituto*, dit Maxime de Tyr.

ILISSUS. Il y avoit en Grèce, dans l'Attique, une ville détruite depuis long temps, & une rivière de même nom, sur le bord de laquelle les Athéniens avoient consacré un autel aux muses. Il n'est pas jusqu'au fleuve *Ilissus*, qui ne se resseñte du dommage du temps & de la tyrannie de l'Ottoman; les Turcs en ont détourné les eaux pour arroser leurs jardins, & on n'en voit plus que le lit. Du LOIR, p. 319.

ILITHYE. f. f. Divité de la Fable. *Ilithya*. C'étoit la Déesse qui présidoit aux accouchemens; & la même que *Lucine*, ou *Junon Lucine*. Les femmes grosses, ou dans les douleurs de l'enfantement, ou en couche, lui faisoient des vœux, qui consistoient ordinairement à lui consacrer des hastes, & à lui promettre de lui sacrifier des vaches, si elles étoient heureusement délivrées. On trouve cette Déesse sur les médailles & dans des Inscriptions antiques, sous le titre de *IUNO LUCINA*, ou de *LUCINA*. Cette Déesse avoit à Rome un Temple dans lequel on portoit une pièce de monnoie à la naissance & à la mort de chaque personne, & lorsqu'on prenoit la robe virile. Servius Tullius avoit établi cet usage, pour avoir un exact dénombrement de tous les Citoyens & Habitans de Rome. Voyez **LUCINE**.

Ilithye, à ce que l'on prétend assez vraisemblablement, vient de l'Hébreu ילד, *Jalad*, qui signifie enfanter, le י, d, se change aisément en t. Voyez Vossius, de *Idolol.* L. II, c. 14.

ILIUM. L'os *ilium*. Terme d'Anatomie. Voy. **ILEON**.

I L K.

ILKELCY, ou **ILKLEY**. C'étoit anciennement une petite ville de Brigantes. *Ilkelceia*, *Olicana*. Ce n'est maintenant qu'un village du Comté d'Yorck, en Angleterre. Il est au couchant de la ville d'Yorck, près du bourg d'Otley.

ILKUSCH, **ILCÜSSIA**. Petite ville de la Haute Pologne. *Ilcussum*. Elle est dans le Palatinat de la Cracovie, à huit lieues de la ville de ce nom. Elle est considérable par ses mines dont on tire du plomb & de l'argent tout ensemble.

I L L.

ILL. C'est une rivière d'Allemagne. *Ellus*, *Helellus*. Elle prend sa source aux confins de l'Évêché de Bâle en Suisse, traverse le Sundgaw, & la plus grande partie de l'Alsace, & après avoir baigné plusieurs villes, dont les principales sont Ensisheim, Mulhausen, Schelestat, Bénéselt, & Strasbourg, elle se décharge dans le Rhin.

ILLAPS. f. m. Terme de Mystique, qui signifie une espèce d'extase contemplative, où l'on tombe par des degrés insensibles. Les dévots mystiques ne goûtent pas toujours ces *Illaps* & ces suavités ineffables que vous avez lues dans leurs écrits. BAYLE, c,

34 du premier tome des Réponses aux questions d'un Provincial.

ILLATION. f. f. Terme barbare de l'école, du Latin *inferre*, conclure. Ainsi *illation & conséquence* sont termes synonymes.

ILLATION. Terme de Liturgie. On appelle *illation* dans la Messe Mozarabique, *illatio*, ce que nous appelons Préface; c'est à dire, la prière que le Prêtre dit à voix haute après les Secrettes, & immédiatement avant le Canon. Voyez DU CANGE & les MACRI.

Quelques uns écrivent que c'étoit dans la Liturgie Gallicane que l'on nommoit *Illation*, ce que nous appelons aujourd'hui Préface. Mais les Bollandistes, *Jun. T. V, p. 220. F.* montrent que c'étoit dans le rit Mozarabique qu'on nommoit la Préface *Illation*. Voyez PRÉFACE. On la nommoit encore *Contestation & Immolation*.

ILLATION se dit encore d'une Fête dans l'Ordre de S. Benoît. *Dies Illationis Festus*. C'est la Fête du transport ou du retour des Reliques de Saint Benoît. Diodorie, Moine d'Herfeld en Allemagne, qui avoit demeuré long temps à Fleury, rendant compte à Richard, Abbé d'Amersbac, de ce qui avoit donné lieu de célébrer le 4 Décembre la Fête de l'*Illation* ou du retour de Saint Benoît, dit que ce fut sur le retour solennel de ses Reliques qui furent apportées à Fleury, après avoir été quelque temps dans l'Eglise de Saint Aignan à Orléans, pour les mettre à couvert de la fureur des Normans. P. HÉLYOT. *T. V. c. 10.*

ILLÉ, ou ILE. L'*Ille*, & en Gascogne la *Ille*, nom d'une rivière de France. *Elia*. Scaliger & Vinet disent *Iila*, mais mal; ils ont pris l'article pour une partie du nom propre. Elle passe à Mazières, à haute Vézère, à S. Chastier, à Mucidan, à Vauclerc, reçoit la Drone, & se jette dans la Durance, au-dessous de Fronzac. VALOIS, *Not. Gal. p. 187.*

Le mot *Ile*, selon Dom Duplessis, *Descript. Géogr. & hist. de la Haute-Norm. T. I, p. 44*, est un mot Celtique, qui doit signifier un ruisseau, une petite rivière, un courant d'eau.

ILLEC. Vieux mot, qui signifioit autrefois, en ce lieu-là. *Ibi*. Il est hors d'usage.

*Et quelque part où fut la terre, illec
Étoit le feu, l'air, & la mer avec.* MAROT.

Les payfans le disent encore en quelques Provinces.

Ce vieux mot s'emploie avec grâce dans le style Marotique.

Retenez bien qu'illec est son manoir.
VOLTAIRE.

Ce mot vient du Latin *illic*, qui signifie la même chose.

ILLEC. Ville d'Afrique, au Royaume de Maroc, dans la Province de Sus, vers la côte de l'Océan, au pays de Schel.

ILLÉGAL, ALE. adj. Ce qui est contre les Loix. L'action qui fit périr Charles I fut *illégale*.

ILLÉGALITÉ. f. f. Illégitimité, ce qui est contre les Loix, &c. Les Bons Auteurs ne se servent pas de ce mot.

ILLÉGITIME. adj. m. & f. Qui est contre les loix divines, ou humaines. *Non legitimus*. Cette épithète s'applique en général à tout ce qui est fait contre la disposition des loix, ou qui n'y est pas conforme: qui n'a pas les conditions requises par la loi pour être légitime. Convention *illégale*. La tyrannie est une puissance usurpée & *illégitime*. Un enfant est *illégitime*, quand il n'est pas né dans un mariage fait selon les loix du pays. Celui qui prend le bien d'autrui fait une action *illégitime*. Le prêt usuraire est *illégitime*.

Corneille a employé ce mot dans un autre sens, dans les Horaces, en parlant de ceux qu'on choisissoit pour combattre les Curiaces.

Elle eût cru faire ailleurs un choix illégitime.

ILLÉGITIME pourroit n'être pas le mot propre en Prose; on diroit un *mauvais choix*, un *choix dangereux*, &c. Mais, dit Voltaire, *illégitime* non seulement est pardonné à la rime, il devient même une expression forte, & signifie qu'il y auroit de l'injustice à ne point choisir les trois plus braves.

ILLÉGITIMEMENT. adv. D'une manière illégitime. *Non legitime*. Celui qui possède *illégitimement* un héritage, ne sauroit le prescrire.

ILLÉGITIMITÉ. f. f. défaut de légitimité. *L'illégitimité* d'un titre. Comment la Demoiselle de Saint Cyr peut-elle d'un titre constant d'*illégitimité* en faire un de légitimité? Comment pendant qu'il crie le vice de sa naissance, pourra-t-il à la faveur d'une préemption légale, annoncer une naissance honnête? Par quel prodige réunira-t-elle la légitimité & l'*illégitimité*?... *Causes célèbres, T. VI, p. 518, 519.*

ILLEQUES. Vieux adverbe. En ce lieu là. *Illic, ibi*. C'est la même chose qu'*illec*, que nos anciens Poëtes alongioient ainsi pour gagner une syllabe, & pour la mesure de leurs vers.

ILLER. Rivière d'Allemagne: elle a sa source dans les montagnes qui terminent l'Évêché d'Augsbourg au Midi, & se jette dans le Danube, au Midi de la ville d'Ulme.

ILLESCAS. Petite ville d'Espagne, dans la nouvelle Castille, à six lieues de Madrid.

ILLÉTRÉ. adj. Qui n'a aucune connoissance des Belles-Lettres. Avant ces derniers temps, ce n'étoit que par une étude pénible, & par un travail dégoûtant qu'on pouvoit parvenir à n'être pas tout-à-fait *illétré*. DESFONTAINES. Dans le V^e siècle, la plus petite lumière éblouissoit; & l'on regardoit un homme qui n'étoit pas tout-à-fait *illétré*, comme un prodige. *Id.* Ce mot n'est pas encore bien accrédité; mais il exprime bien ce que l'on veut dire.

ILLIASE. Terme du Grand art. C'est la matière des Philosophes.

ILLIBÉRAL, ALE. adj. Du Latin *Illiberalis*. Servil; bas, mécanique. Beaucoup de sciences, telle que la Logique, pleines d'entraves & de tortures d'esprit, doivent être réputées *illibérales*; parce qu'elles l'embarassoient, & lui font tant de peine, qu'il perd ce qu'il avoit de plus généreux & de plus élevé. *La Mothe le Vayer, T. XIII, p. 353.* *Illibéral* n'a pas assez de cette autorité, pour être employé par ceux qui aiment la pureté du style.

ILLICÉTO. *Illicetum*. Ce lieu est dans la Toscane, à un quart de lieue ou environ de la ville de Sienne, sur une colline que l'art & le travail ont rendu un séjour assez agréable. On y monte par le nord ouest, & l'on y trouve de fort belles vues du côté du septentrion, & du côté de l'orient. Les Augustins y ont un Couvent.

La Congrégation d'*Illicéto* est une réforme des Hermites de S. Augustin qui commença par le Couvent d'*Illicéto*, & qui y fut établie vers l'an 1385, par le P. Prolomé de Venise, élu Général cette année là dans le Chapitre général tenu à Strigonie en Hongrie. On dit Hermite d'*Illicéto*, Augustin d'*Illicéto*, en Latin *Eremita* ou *Augustinianus Illicetanus*.

Ce lieu se nommoit d'abord l'Hermitage de Fultignano, parce que c'étoit un lieu inaccessible à cause de l'épaisse forêt de ronces & d'épines dont il étoit couvert. Il porta ce nom jusqu'en 1220. Ensuite la République de Sienne ayant ordonné qu'on coupât ces épines, & qu'on éclaircit le bois, on le nomma l'Hermitage de la Forêt, nom qu'il conserva jusqu'en 1500. Alors il commença à s'appeler *Illicéto*, à cause de la quantité d'yeuses qu'on y voyoit, & qu'on appelle en Latin *Ilices*, & *Illicéto* du lac, parce qu'il y a un lac peu éloigné de l'Eglise. Le Couvent d'Augustins s'appelle Saint d'*Illicéto* sur le lac. *Illicetum* signifie un lieu planté d'yeuses ou de chênes. Voyez le P. Am-

broise Landucci, Hermite d'*Illiceto*, dans son livre intitulé : *Sacra Illicitana sylva*, & imprimé en Latin à Sienna en 1653, & en Italien à Rome en 1657.

ILlicITE, adj. m. & f. Ce mot s'applique à tout ce qui est défendu par la loi. *Illicitus*. Une chose *Illicite* n'est pas toujours mauvaise en soi; mais elle devient mauvaise, parce qu'elle est prohibée. Le concubinage est *illicite* dans le Christianisme. Le trafic des armes aux pays étrangers est *illicite*. Il ne faut pas défendre son droit par des voies obliques & *illicites*. On est obligé à restituer le bien mal acquis par des moyens *illicites*. Pratique *illicite*. PAT. Doctrine *illicite*. & pernicieuse. PASC.

ILlicITEMENT, adv. particulièrement affecté au Palais. D'une manière *illicite*. *Illicite*. On n'approuve guère les mariages qui ont commencé *illicitement*. Cela s'est fait *illicitement*.

ILlico. Terme de Chancellerie qu'on mettoit autrefois dans les reliefs d'appel. Selon l'ancienne pratique on étoit obligé d'interjeter appel, aussitôt que la sentence dont on se plaignoit avoit été signifiée. Quand on ne l'avoit pas fait, on étoit obligé de prendre des lettres de chancellerie, pour être relevé de l'*illico*, c'est-à-dire, de n'avoir pas appelé sur le champ. Ce mot est le même en Latin, & il est dit pour *in loco*, sur le champ, sur le lieu.

ILLIMITÉ, ÉE. adj. m. & f. Qui n'a point de bornes, point de limites. *Absque limitibus*. Un pouvoir *illimité* & sans bornes.

Grand Roi, que dans ma solitude

J'admire & révère en secret,

Et de qui le divin portrait

Est le sujet de mon étude;

Grand Héros, dont l'activité

Et le pouvoir illimité

De tant de beaux écrits est la féconde source,

Trouve bon que mon cœur, de tes vertus épris,

Te protesse en ce jour qu'en faisant cette course,

J'ai plus envisagé ta gloire que le prix.

Ode sur les duels, présentée à l'Académie Française.

Ce terme est aussi relatif au temps & à l'espace. Temps *illimité*. Espace *illimité*.

ILLINOIS, ou ISTINOIS. Voyez ILLINOIS.

ILLOCK. Petite ville de la Basse-Hongrie. *Illochium*. Elle est sur le Danube, à deux lieues au-dessus de Petri Waradin. MATY.

ILLUMINATEUR, f. m. Qui illumine, qui instruit, qui éclaire. *Illuminator*. On donne ce surnom à un Saint Grégoire Arménien, Instituteur d'une Congrégation de Moines Arméniens, qu'on appelle Freres unis de S. Grégoire l'*Illuminateur*. Ils furent convertis par le P. Dominique de Boulogne. Ils ont été longtemps de l'Ordre de S. Basile, & passèrent en Europe sur la fin du XIII^e. siècle, chassés par le Soudan d'Égypte. Ils changerent dans la suite leur habillement, qui consistoit en une robe tannée & un scapulaire noir, aussi-bien que la chape & le capuce, quitterent la règle de S. Basile, & prirent les constitutions des Dominicains & la règle de S. Augustin: ce qui fut confirmé par le Pape Innocent VI, l'an 1356. Ils furent ensuite incorporés dans l'Ordre de S. Dominique. P. HÉLYOT, T. I, C. 30.

ILLUMINATIF, IVE. adj. Terme de l'École, se dit de ce qui a la propriété d'éclairer. Le feu a une qualité *illuminative*.

ILLUMINATIF, est aussi un terme de dévotion mystique qui distingue trois sortes de vies, la vie *purgative*, la vie *illuminative*, la vie *unitive*.

ILLUMINATION, f. f. Action du corps lumineux qui éclaire; ou état du corps opaque qui est éclairé. *Illuminatio*. La première qualité du feu, de la flamme, c'est l'*illumination*. La Lune ne nous éclaire que par l'*illumination* du Soleil. Les Astronomes distinguent trois sortes de mois que la Lune forme par son mouvement, l'un desquels s'appelle mois d'*illumination*; il se mesure depuis qu'on commence à voir la Lune

après la conjonction, jusqu'à ce qu'elle disparoisse. **ILLUMINATION**, se dit aussi de la manière dont nos églises sont éclairées dans certains jours solennels; & plus ordinairement encore des lumières que le peuple est obligé d'entretenir la nuit sur les fenêtres dans quelque fête ou réjouissance publique; & de celles qui sont disposées avec symétrie sur les faces des grandes maisons dans les mêmes circonstances, ou dans une fête particulière.

Belle *illumination* dans la maison, dans une place publique. Il y avoit des *illuminations* à toutes les fenêtres. Les *illuminations* de Versailles ont été un des plus beaux spectacles qu'ait fait voir la magnificence royale. Elles étoient faites de papier peint, & éclairées par derrière de plusieurs lumières. Les Religieux les jours de leurs Fêtes ont soin de faire des *illuminations* dans leurs églises.

ILLUMINATION en peinture de figures. Les *illuminations* pittoresques, sont un très-bel effet sur le théâtre, ou dans les décorations des fêtes publiques. Elles consistent à éclairer par des lumières qu'on n'aperçoit point, des représentations peintes sur des matières transparentes comme le verre, la soie, la toile, le papier, &c.

ILLUMINATION, se dit figurément en termes de dévotion des lumières d'en haut qui éclairent nos ames. La foi est un don & une *illumination* du Saint Esprit. Les profanes se moquent des *illuminations*, & de ces douceurs intérieures dont se vantent les mystiques. FEN. La Princesse se sentit éclairée par une *illumination* soudaine. BOSS.

ILLUMINATION. Terme d'Histoire Ecclésiastique. Dans les premiers siècles de l'Église on donnoit ce nom au Sacrement de Baptême. M. Fleury faisant un précis de la première apologie que Saint Justin Martyr présenta à l'Empereur Antonin, Pie, le fait ainsi parler: Nous amenons ceux qui croient à notre Doctrine, au lieu où est l'eau, & ils sont régénérés; car ils sont lavés au nom du Seigneur. Nous appelons cette ablution, *illumination*; parce que les ames y sont éclairées.

Ce mot est pris de S. Paul, qui dans son Épître aux Hébreux, VI. 4. par ceux qui ont été illuminés, entend, selon plusieurs Interprètes, ceux qui ont été baptisés.

ILLUMINATOIRE, f. m. Baptistère. *Illuminatorium*. Voyez ILLUMINÉ.

ILLUMINÉE, ÉE. f. m. & f. Dans l'Antiquité Ecclésiastique, c'est le nom que l'on donnoit à ceux qui avoient reçu le Baptême. *Illuminatus*, a. Ce nom leur venoit d'une cérémonie du Baptême, qui consistoit à mettre en la main d'un Néophyte qui venoit d'être baptisé, un cierge allumé, symbole de la foi & de la grace qu'il avoit reçue par ce Sacrement. On lui donnoit ce cierge après qu'on l'avoit revêtu de la robe blanche. Voyez Grégoire de Tours, *Hist. L. V, c. 11*, & Du Carage dans son Glossaire. C'est pour la même cause que le Baptistère est appelé *Illuminatoire* dans la vie de S. Marc Prêtre, comme l'ont observé les Macri.

ILLUMINÉ, ÉE. Nom de secte. *Illuminatus*, a. Les *Illuminés*, que les Espagnols appellent *Alumbrados*, sont des Hérétiques qui s'élevèrent en Espagne vers l'an 1575. Les auteurs de cette Secte furent pris & punis de mort à Cordoue, & la vigilance de l'Inquisition étouffa cette Secte dès ses commencemens. On les vit pourtant reparoître quelque temps après à Séville. Ce fut, selon quelques Auteurs, l'an 1623, & selon D. Diégo Ortiz de Zuniga, Chevalier de l'Ordre de Saint Jacques, dans ses Annales de Séville, l'an 1627. Leurs Chefs étoient Jean de Villalpando, Prêtre originaire de Garachico, dans l'île de Ténérif, & une Carmélite appelée Catherine de Jésus, & communément la Mere Catherine. Ils avoient beaucoup de compagnons & de disciples, dont l'Inquisition se saisit; & dans un acte particulier qui se fit l'an 1627, le second Dimanche de Carême, qui étoit le dernier jour de Février, ils rétractèrent leurs erreurs, comprises en vingt-deux propositions, & dans la suite Vil-

lalpando montra toujours un véritable repentir. C'est ce qu'en dit D. Diégo de Ortiz à l'an 1627; il ajoute que les Inquisiteurs étoient le Licencié Dom Juan Ortiz de Sotomajor, le Licencié Dom Juan Dionysio Portocarréro, le Docteur Fernando de Andrade Sotomajor, & le Fiscal le Docteur Dom Antonio de Figueroa. Je trouve ailleurs que ce fut l'Évêque D. André Pachéco, Inquisiteur Général d'Espagne qui, ayant surpris sept des auteurs, les fit brûler, & contraignit leurs disciples d'abjurer leurs erreurs, ou de sortir du Royaume; mais Dom Diégo de Ortiz ne dit rien de semblable. Les principales erreurs de ces *Illuminés*, étoient que par le moyen de l'oraïson sublimine à laquelle ils parvenoient, ils entroient dans un état si parfait, qu'ils n'avoient plus besoin ni de l'usage des Sacremens, ni de la pratique des bonnes œuvres, & qu'ils pouvoient même se laisser aller aux actions les plus infâmes sans péché. C'étoient des prédécesseurs de nos Quétistes de France & d'Italie.

A peine ces *Illuminés* d'Espagne avoient ils été dissipés, qu'en 1634 on en découvrit en France une Secte qui infectoit la Picardie. Les Guérinets, disciples de Pierre Guérin, Curé de S. Georges de Roye, s'étant joints à ces *Illuminés*, répandirent leurs erreurs dans toute la Flandre, & ne firent qu'une seule Secte sous le nom d'*Illuminés*. Louis XIII les fit poursuivre si vivement, qu'en 1635 cette Secte fut détruite. Leurs erreurs étoient de s'imaginer que Dieu avoit révélé à frere Antoine Bucquet une pratique de foi de vie suréminente, inconnue jusqu'alors dans l'Église, que la sainte Vierge elle-même n'avoit eu qu'une vertu fort commune, que S. Pierre & S. Paul & tous les Docteurs de l'Église, n'avoient su ce que c'étoit que spiritualité, mais que par leur méthode on pouvoit acquérir en peu de temps le même degré de perfection & de gloire que les Saints & la Sainte Vierge; qu'on pouvoit faire licitement tout ce que dictoit la conscience; que Dieu n'aimoit que lui même; que dans l'espace de dix ans leur doctrine prévaudroit dans l'Église, & qu'alors on n'auroit plus besoin de Prêtres, de Religieux, de Curés, &c. Voyez Gaurier dans sa Chronique du XVII^e siècle.

Les Freres de la Rose-Croix ont aussi été appelés *Illuminés*, & étoient en effet une Secte d'*Illuminés*. Voyez ROSE-CROIX.

Ce nom vient de ce que ces Sectaires prétendent être *illuminés* & éclairés de Dieu d'une manière particulière.

☞ Nous donnons encore le nom d'*illuminé* à un visionnaire en matière de religion. C'est un homme qui a des visions ridicules sur la religion, c'est un *illuminé*.

ILLUMINER. v. a. Dissiper les ténèbres & l'obscurité par une effusion de lumière; répandre de la lumière sur un corps. *Illuminare*. Le soleil n'*illumine* à la fois que la moitié de la terre. La lune ne paroît que quand le soleil *illumine* la partie qui nous regarde. La lune est *illuminée* par le soleil.

*Lune, qui de l'obscur nuit
Illumines les sombres voiles.* GODEAU.

☞ **ILLUMINER.** Faire des illuminations. Voyez ce mot. On avoit ordonné d'*illuminer* dans toutes les rues. Toute la face du Palais étoit *illuminée*.

ILLUMINER. Dans un sens figuré, en matière de religion, éclairer l'ame, l'entendement. J. C. est venu éclairer l'univers plongé dans les ténèbres. C'est lui qui *illumine* tout homme qui vient au monde. Seigneur, *illuminez* mon ame, mon entendement.

ILLUMINER, se dit aussi des sciences humaines. L'étude de la Philosophie ouvre l'esprit & *illumine*. L'esprit est *illuminé* par la doctrine comme l'œil par l'air qui l'environne. ABL. Quand vous ferez plus *illuminé*, vous connoîtrez mieux le prix des choses. LE CH. DE M. Cela fait voir que vous avez l'esprit extrêmement *illuminé*. BON. Dans cette acception il est mauvais.

ILLUMINER. v. a. s'est dit autrefois pour baptiser. Voyez ILLUMINATION.

ILLUMINÉ, ÉE, part. & adj.

ILLUSION. f. f. Fausse apparence, artifice pour faire paroître ce qui n'est pas, ou autrement qu'il n'est en effet. *Inane spectrum*. L'optique fait paroître aux yeux mille agréables *illusions* dans les lunettes polyèdres ou à facettes, dans la lanterne magique. ☞ Nos sens nous font *illusion* en nous présentant des objets où il n'y en a point, ou en nous les montrant autrement qu'ils ne sont. Un bâton paroît rompu dans l'eau, c'est une *illusion*. Quand nous sommes dans un bateau, c'est le rivage qui nous paroît en mouvement; c'est une *illusion* des sens. Ce mot vient du Latin *illudere*, tromper.

ILLUSION, se dit aussi en morale & signifie aussi apparence trompeuse, imaginations, pensées chimériques. Faire *illusion*, c'est tromper par les apparences. Tout ce qui nous en impose par son éclat, sa fausse importance, nous fait *illusion*. Errot. Les hommes se repaissent de chimeres, de visions, d'*illusion*. Le démon procure quelquefois d'heureux succès aux méchans, pour les entretenir dans l'*illusion*. NIC. Il y a une *illusion* très absurde, & qui est cependant très ordinaire: c'est de croire qu'un homme dit vrai, parce qu'il est de condition, ou qu'il est élevé en dignité. Il faut songer d'abord à guérir le cœur comme la source la plus ordinaire des *illusions* de l'esprit. NIC. La voie de l'examen des controverses est propre à précipiter l'homme dans toutes sortes d'*illusions*. ID. Il y a de la dureté à arracher aux gens des imaginations qui leur plaisent, & à leur envier le charme de leurs *illusions*. S. EVR. Douces *illusions* qui séduisez mes sens! VILL. Il est ridicule de combattre sérieusement les *illusions* & les raffinemens d'une dévotion mélancolique. BOSS. L'amour propre est la source féconde des *illusions* du cœur ABA. Combien la vanité se fait-elle de flatteuses *illusions*? NIC.

ILLUSION, se dit aussi ☞ des prestiges du démon qui présentent aux sens intérieurs ou extérieurs, les choses autrement qu'elles ne sont. *Illusion* magique, diabolique. Le démon a tenté les Hermites sous diverses formes qui n'étoient que des *illusions*.

ILLUSOIRE. adj. m. & f. Captieux, qui tend à tromper sous une fausse apparence. ☞ On le dit en général au Palais des actes simulés, des jugemens inutiles, des conventions conçues de façon qu'on peut éluder, & qui demeurent sans exécution. Proposition, demande *illusoire*, contrat *illusoire*.

On dit qu'une telle procédure rendroit un jugement, un arrêt *illusoire*, c'est-à-dire, qu'il seroit inutile, qu'il demeureroit sans exécution, que la partie auroit raison de s'en moquer, de s'en jouer.

ILLUSOIREMENT. adv. D'une façon *illusoire*. Il ne se dit guère que dans le style de pratique.

ILLUSTRATION. f. f. Action, ou ouvrage qui rend une chose illustre. *Illustratio*. Jean le Maire a fait un volume qui porte le titre d'*Illustration des Gaules*. Ce mot n'a pas en ce sens un usage fort étendu. Il a été formé du Latin *illustratio*, & veut dire explication, discours qui met en son jour ce qu'il y a de beau & de particulier en un lien, ou sur un sujet. Le Poète du Bellay qui étoit d'Anjou, & qui florissoit sous Henri II, a composé un Livre qui porte pour titre: *Défense & illustration de la Langue Françoisé*. RICHELET. Il est imprimé à la tête de ses Œuvres Françoises, & dédié au Cardinal du Bellay. L'Auteur avertit à la fin que ce petit ouvrage qu'il appelle dans son Épître les premiers fruits, ou pour mieux dire, les premières fleurs de son printemps, n'est que le dessein de quelque grand & laborieux édifice qu'il entreprendra peut-être, croissant son loisir & son savoir. Mais c'est tout ce que nous avons de lui sur cette matière, & c'en a été assez pour que le P. Bouhours l'ait placé entre Amyot & Ronlard, desquels il a parlé comme des trois principaux restaurateurs de la Langue sous François I, & Henri II. *Entretiens d'Ar. & d'Eug.* p. 148 & 149 de la quat. édition in-12.

☞ **ILLUSTRATION**, se dit plus ordinairement pour désigner les marques d'honneur, les emplois dont une famille est décorée. On dit qu'une famille est ancienne, mais sans *illustration*.

ILLUSTRATION. Ce mot se dit aussi quelquefois en matière de dévotion, & on y joint ordinairement quelque épithète pour en déterminer la signification. Il signifie donc une forte de lumière que Dieu répand dans l'esprit, & devient synonyme avec *illumination*. Ces *illuminations* divines ne l'empêchoient pas de consulter les Religieux de S. Dominique. BOUÏ.

ILLUSTRE. adj. m. & f. & f. Qui est élevé au-dessus des autres par son mérite, par quelque qualité excellente : *Illustris*. Plutarque a écrit les vies des *illustres* Capitaines Grecs & Romains. La Maison de Bourbon est la plus *illustre* de l'Europe. Bocage a écrit les vies des Dames *illustres*. Cicéron a été le plus *illustre* des Orateurs, & Virgile le plus *illustre* des Poètes. Ce Peintre & cet Ouvrier sont *illustres* dans leur Art. L'*illustre* Corsaire est un Héros dans le Poléandre. Les Rois d'Égypte ont été ceux qui ont laissé de plus *illustres* marques de leur grandeur. On trouve d'*illustres* scélérats; mais il ne fut jamais d'*illustres* avarés. S. EVR.

Pardonnez à l'éclat d'une illustre fortune,
Ce reste de fierté qui craint d'être importune.

RACINE.

☞ Corneille dans la Tragédie de Pompée, voulant traduire le *seque probat moriens* de Lucain, il prouve en mourant qu'il est Pompée (expression simple & noble) dit que son dernier soupir est un soupir *illustre* : expression qui n'est pas tolérable.

M. de Voltaire observe que cette épithète d'*illustre* gêne presque tous les vers où elle entre, parce qu'elle ne sert qu'à remplir les vers, qu'elle est vague, qu'elle n'ajoute rien au sens.

Le mot d'*illustre*, ainsi que ceux de *fameux*, *célèbre*, *renommé*, marque la réputation : mais ils ont tous leurs nuances particulières qui les distinguent. Le mot d'*illustre*, dit M. l'Abbé Girard, exprime la réputation qui est fondée sur un mérite appuyé de dignité & d'éclat, qui fait non-seulement connoître, mais qui fait encore estimer le sujet & le place dans le grand. Les Princes brillent pendant leur vie, mais ils ne sont *illustres* dans la postérité que par les monuments de grandeur, de sagesse & de bonté qu'ils laissent après eux. Voyez les autres mots. D'après cela, on voit que ce n'est pas parler avec beaucoup de pureté, que de dire que Cicéron étoit le plus *illustre* des Orateurs, & Virgile le plus *illustre* des Poètes. L'un étoit grand Poète, l'autre grand Orateur : ils étoient des Auteurs *célèbres*, non pas des Auteurs *illustres*.

On voit encore que le mot d'*illustre* ne peut se prendre qu'en bonne part. Ainsi l'on ne doit pas dire avec quelques écrivains, *illustre scélérat*; mais *fameux* scélérat. Voyez FAMEUX.

M. l'Abbé Girard observe encore que *fameux*, *célèbre* & *renommé*, se disent des personnes & des choses; mais qu'*illustre* ne s'applique qu'aux personnes, du moins quand on veut être scrupuleux sur le choix des termes. Ainsi, cette phrase que nous avons laissée subsister dans le premier article, de même que les autres que nous condamnons, n'est pas exacte. Les Rois d'Égypte ont été ceux qui ont laissé de plus *illustres* marques de leur grandeur. Je sais bien qu'on en trouve des exemples dans de bons Auteurs, principalement en Poésie; mais c'est toujours un abus du terme. Le mot de *marque*, d'ailleurs, est mauvais en cet endroit. On ne laisse point de *marques* de sa grandeur après soi, on laisse des *monumens*.

ILLUSTRE, étoit autrefois dans l'Empire Romain un titre que l'on donnoit aux gens d'un certain rang. *Illustris*, *intus*. On donna d'abord le titre d'*illustre* aux Chevaliers les plus distingués qui avoient droit de porter le *latus clavus*. Ensuite on appela *illustres* ceux qui tenoient le premier rang entre ceux que l'on appeloit *honorati*; c'est à dire, aux Préfets du Prétoire, aux Préfets de Rome, aux Trésoriers, aux Maîtres des armées, aux Maîtres des Offices, aux Comtes des affaires privées, aux Comtes des domestiques, &c. comme l'ont souvent montré Brissolnet, Pancirolle, le

Tome I.

P. Sirmond & Jean Selden, *De titul. honor.*

Il y avoit de différens degrés aux ordres parmi les *Illustres*, & comme on distingue en Espagne des Grands de la première, de la seconde classe, il y avoit aussi des *Illustres* qu'on nommoit Grands, *Majores Illustres*; & d'autres qu'on nommoit petits, *Illustres Minores*; par exemple, le Préfet du Prétoire étoit d'un rang au-dessus du Maître des Offices, quoiqu'ils fussent tous deux *Illustres*. Voyez M. Cujas, *L. ult. de Dignitat. C. L. 12*. La Nouvelle de Valentinien, *tit. de honoratis*, distingue jusqu'à cinq degrés d'*Illustres*, entre lesquels les premiers de tous sont appelés *Illustres administrateurs*. Voyez encore M. Cujas, *L. I. de Primicerio & Secundicerio & Notariis, C. L. 10*. aussi bien que le Lexicon de Droit de Calvin. Les Grecs ont aussi dit *Ιλλυστριος*, comme on le peut voir dans Suicer.

☞ Nos Rois de la première, & même de la seconde race, se trouvoient honorés du titre d'*Illustre*. *Vir illustrius* ou *illuster* : c'étoit le titre qu'ils prenoient dans leurs chartres, & celui qu'ils regardoient comme le plus distingué. Voyez les Diplomes rapportés par Doublet dans son Hist. de S. Denis, par le P. Mabilon dans sa Diplomatique, & Ducange. Ce titre ne commença que depuis que Clovis I reçut de l'Empereur Anastase les honneurs consulaires, auxquels le titre d'*Illustre* étoit attaché. Dans la suite les Maires du Palais qui avoient usurpé l'autorité royale, s'arrogerent aussi la même qualification, qui fut dédaignée par Charlemagne devenu Empereur, & abandonnée aux grands Seigneurs. Enfin elle a cessé d'être en usage.

ILLUSTRE. Titre porté par quelques Églises distinguées.

On dit l'*illustre* Église & Abbaye des Dames Chanoinesses de Pourfay en Lorraine.

ILLUSTRE PONTIFE. Voyez PONTIFE.

ILLUSTRER. v. a. Rendre une chose illustre, lui donner du lustre & de l'éclat. *Illustrare*. Il ne faut qu'un grand homme pour *illustrer* une maison. *Illustrer* une histoire par des médailles. SPON. ☞ Les grandes charges illustrent les familles.

C'est par-là que Molière illustrant ses écrits,
Peut-être de son art eût emporté le prix. BOIL.

☞ **ILLUSTRÉ, ÉE.** part. Maison, Famille *illustrée*. Ville *illustrée* par le sang des Martyrs.

ILLUSTRISSIME. adj. m. & f. Qui est très illustre. C'est un titre d'honneur qu'on donne aux Evêques. *Illustrissimus*. L'*Illustrissime* & Révérendissime Archevêque de Paris. Il est tiré de l'Italien *illustrissimo*. Lorsque le Cardinal du Perron revint de Rome après la négociation de Venise, il en apporta l'*illustrissime* Cardinal, & la Seigneurie *illustrissime*; mais personne n'en voulut. BALZAC Ce que dit là Balzac étoit vrai de son temps, mais le mot d'*illustrissime* a été reçu depuis. Costar écrivait à M. de Lingendes, nommé à l'Évêché de Sarlat, lui dit : J'avois dépit de ne vous pouvoir traiter d'*Illustrissime*.

☞ A la Cour de Rome, on donne le titre de Seigneurie *illustrissime* aux Nonces, aux Evêques & principaux Prélats Romains. Le Decret des Papes, par lequel il fut ordonné qu'à l'avenir les Cardinaux seroient traités d'*Éminence*, est seulement du 10 Janvier 1630. Ce qui obligea les Cardinaux de rejeter alors unanimement la qualité d'*Illustrissime*, dont ils s'étoient contentés jusques là. *Remarques sur la Satyre Ménippée*.

ILLUTATION. f. f. *Illutatio*. C'est l'action d'enduire quelque partie du corps de boue que l'on a soin de renouveler lorsqu'elle est sèche, à dessein d'échauffer, de dessécher & de discuter. On se sert pour cet effet du limon que l'on trouve au fond des sources minérales. *Dictionnaire de JAMES*.

ILLYRICAINS. f. m. pl. Hérétiques qui suivent les erreurs qui ont été publiées dans le seizième siècle, par Matthias Francowitz, que l'on surnomma *Illyricus*, à cause qu'il étoit d'Albone en Illyrie. Ce Matthias embrassa la Doctrine de Luther. Il rejettoit entière-

K

ment la nécessité des bonnes œuvres, & fut accusé de renouveler l'Arianisme. Il s'opposa à Melancthon & autres qui avoient changé quelque chose à la Confession d'Augsbourg. On appela ses Sectateurs *Rigides Luthériens*. Ils furent encore nommés *Flacciens*, à cause du surnom de *Flaccus* ou *Flaccius* qu'il avoit aussi.

ILLYRIE. Nom d'une grande Province d'Europe. *Illyricum* & *Illyris* dans Ptolomée, dans Méla & dans Lucain, *L. IV, v. 433*, & *Illyria* dans Étienne de Byfance. *L'Illyrie* s'étendoit le long de la côte septentrionale de la mer Adriatique, vis à vis de l'Italie. Les Auteurs ne conviennent pas de ses limites. Plin, *L. III, c. 21*, & Florus, *L. II, c. 5*, la renferment entre l'Arfa, *Arfa*, & la Kerka, *Titijs*, & marquent qu'elle s'appeloit *Illyrie* ou *Liburnie*. Le P. Hardouin dit dans ses Notes sur Plin, que c'est ce qu'on nomme aujourd'hui la Morlaquie. Au contraire Ptolomée l'étend depuis l'Istrie jusques aux confins de Macédoine, le long de la côte, & dans le dedans des terres jusques à la Pannonie & la Mæsie. Méla lui donne toute l'étendue de la côte septentrionale de la mer Adriatique depuis la Grèce, *L. I, c. 3*, & Denys depuis Tergeste jusqu'aux monts Cérauniens. Strabon la fait limitrophe de la Macédoine & de la Thrace. Appien lui donne encore plus d'étendue que tout cela au commencement de son Livre de la Guerre d'Illyrie.

Eustathe dit que *l'Illyrie* prit ce nom de ses habitans, & ses habitans d'*Illyrius*, fils de Cadmus. *L'Illyrie* se divisoit en deux parties, dont l'une qui se nommoit *Liburnie*, étoit du côté de l'orient; & l'autre, qui étoit la *Dalmatie*, occupoit l'occident. On appelle aujourd'hui *l'Illyrie* en général *Eslavonie*.

Sous les Romains *l'Illyrie* comprenoit *l'Illyrie* propre, la *Dalmatie*, la *Liburnie*, les trois *Japides*, les *Carnes* & *l'Istrie*. Ils la divisoient en orientale & en occidentale. *L'Illyrie* occidentale comprenoit les deux *Noriques*, le méditerranée & le maritime, les deux *Pannonies*, la supérieure & l'inférieure, la *Savie*, la *Valérie* & les *Dalmaties*. L'orientale renfermoit la *Macédoine* & la *Dace*.

Godeau a dit *Illyric*. Les peuples de la *Scythie* d'Europe, appelés *Slaves*, & en leur langue *Velatabes*, passèrent le Danube & se divisèrent pour ravager *l'Illyrie* & la *Thrace*. GODEAU. Il ne faut plus parler ainsi. Voyez Joannes Lucius Tragurinus dans son Livre de *Regno Dalmatie*, Baudrand & les Auteurs cités. Voyez aussi *ESCLAVON* & *ESCLAVONIE*.

ILLYRIEN, ENNE. f. m. & f. Habitant de *l'Illyrie*. *Illyrius*, a. Eustathe, dans ses Notes sur Denys le Géographe, v. 385, p. 65 de l'édition de Robert Étienne, dit, que les *Illyriens* avoient pris leur nom d'*Illyrius* fils de Cadmus & d'Harmonie, parce que vers le Golfe qui est près des monts Cérauniens, on voyoit le tombeau de Cadmus & d'Harmonie. Les *Illyriens* avoient parmi eux une fable qui disoit que des gens venus de Thèbes en cette contrée, après une grande vieillesse, furent changés en serpens, parce que Cadmus avoit tué un dragon qui gardoit une fontaine. Eustathe qui rapporte cette fable, en conclut que les *Illyriens* étoient originairement Grecs, que c'étoit une Colonie venue de Grèce qui s'étoit établie là, mais qui avoit perdu la politesse Grecque, & y étoit devenue barbare. Eustathe dit ailleurs, p. 80, qu'on les appeloit *Illyres*, *Illyres*.

ILLYRIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à *l'Illyrie*. *Illyricus*, a. Le Déroit, ou le Golfe *Illyrique*. On appeloit ainsi d'abord ce qu'on appela après Golfe *Liburnique*, & enfin *Mer Adriatique*, aujourd'hui le Golfe de Venise. On a encore appelé Golfe *Illyrique*, une petite partie de la mer Adriatique, que les Italiens appellent aujourd'hui *Golfo del Drino*, & nous Golfe du *Drin*, ou de *Drin*, comme dit Sanfon, parce que c'est l'embouchure de ce fleuve qui le forme. La poix *Illyrique*, ou d'*Illyrie*. Ovide en parle comme d'une poix remarquable par sa noirceur.

ILMEN. Nom d'un lac de la Moscovie. *Ilmenus Lacus*. Il est dans la Principauté de Nowogrod Weliki, & il décharge les eaux qu'il reçoit de plusieurs rivières, dans le lac de Ladoga, par le moyen de la rivière de Wolchow. MATY.

ILMENT. Grande rivière de la Perse. *Ilmetus*, anciennement *Arabius Fluvius*. Elle coule dans le Sigistan & dans le Mackeran, reçoit le Gul, le Chir & l'Ilmental, & va se décharger dans l'océan, entre l'embouchure de l'Inde & le Cap de Guadel. MATY.

ILMITZ. Nom d'un village de l'Autriche. *Ilmitum*. Il est aux confins de la Hongrie, sur le bord du lac de Newfidler. On croit qu'il est l'ancienne *Ulmi*, petite ville de la haute Pannonie. MATY.

ILO. Voyez YLO.

ILOIRE. f. f. Terme de Marine. Voyez HILOIRE.

ÎLOT f. m. Voyez à la fin de l'art. ÎLE.

ILOTE. f. m. Terme d'antiquité. Esclave. Nom que l'on donnoit à Lacédémone aux esclaves *Ilores*.

Quand les Lacédémoniens s'emparèrent du Péloponèse, ils trouverent beaucoup de résistance, surtout de la part des habitans d'Élos. Pour s'en venger, ils les réduisirent en esclavage eux & tous leurs descendants. Ces *Ilores* ou *Hélores* étoient donc esclaves publics à Lacédémone. Les loix de Licurgue autorisoient les Maîtres à les traiter avec beaucoup d'inhumanité. Les Lacédémoniens craignant que cette race d'*Ilores*, en se multipliant, ne devint redoutable, en faisoient mourir plusieurs, ou les accabloient de travaux. Souvent, afin de donner aux enfans de l'aversion pour l'intempérance & l'ivresse, ils envroient ces *Ilores*, & en cet état ils leur faisoient souffrir mille indignités. DE S. AUBIN.

ILS. Rivière du Duché de Bavière, en Allemagne. *Ilisus*. Elle a sa source aux confins de la Bohême, & se décharge dans le Danube, à Ilstar, qui est une partie de la ville de Passaw. On assure qu'on pêche dans cette rivière des huitres où il se trouve quelquefois des perles. MATY.

ILST. Petite ville des Provinces-Unies, dans la Frise, au Werstergoo, près de Suce.

ILSTADT. *Ilstadium*. Ville d'Allemagne en Bavière, au confluent du Danube & de l'Ilis, vis à vis de Passaw. long. 31. d. 15'. lat. 48. d. 28'.

ILVATES. f. m. Ancien peuple de la Ligurie dans la Gaule Cispadane. L'Histoire Romaine en parle plus d'une fois.

ILVERT. f. m. Nom d'une espèce de prune, dont la figure est longue, & la couleur verte. *L'ilvert*. La QUINT. P. III, c. 14.

ILUL. Quelques uns disent ce mot *Ilul*, pour *Elul*. Terme de Calendrier. Nom du douzième mois des Syro-Chaldéens. On prétend qu'il répond au mois de Septembre. Il faut dire *Elul*, c'est le véritable nom de ce mois.

ILUN. f. m. Terme de Calendrier. Nom du douzième mois des Curdistans. Voyez STEPH. LE MOINE. *Varia sacra*, p. 467.

ILUS. f. m. Quatrième Roi de Troye, étoit fils de Tros & de la Nymphe Callirhoë. C'est lui qui fit bâtir la Citadelle d'Ilion, & qui chassa Tantale de son Royaume.

ILUS. Le jeune Afcagne, fils d'Énée, porta aussi le nom d'*Ilus*, tant qu'Ilion subsista; mais après qu'elle eut été ruinée, il changea le nom d'*Ilus* en celui de Jules.

ILZ. Nom d'un bourg & d'une citadelle. *Ilza*. Il est dans le Palatinat de Sendomir, en la petite Pologne, & à dix lieux de la ville de Sendomir. MATV.

I M.

IM. Est une préposition qui entre dans la composition de plusieurs mots. Elle nous vient de la préposition des Latins *in*, dont l'*n* se change en *m* devant le *b*, l'*m* & le *p*. De-là *imbiber*, *imbécille*, *immeuble*, *immonde*, *impitoyable*, *impossible*, pour *inbiber*, *inbécille*, &c. *Im* a deux sens dans la composition, comme *in*. Voyez IN.

I M A.

IMACHARE. Voyez TRAINA.

IMAGE. f. f. Peinture naturelle & très-ressemblante qui se fait des objets quand ils sont opposés à une surface bien polie, ou la représentation d'un objet qu'on voit par réflexion ou par réfraction. *Imago*. On voit l'*image* de tous les objets dans les miroirs. Narcisse devint amoureux de lui en voyant son *image* dans une fontaine. Les *images* des objets se peignent au fond de notre œil, comme sur une toile ou une glace. Voyez RÉTINE.

Ce mot vient du Latin *imago*, d'*imitari*, du Grec *μιμνησκειν*.

IMAGE, se dit aussi de ces représentations artificielles que font les hommes, soit en peinture, ou sculpture.

Il faut remarquer que le mot d'*image* ne se dit pas des personnes vivantes; on ne diroit pas bien l'*image* du Roi, il faut dire le portrait du Roi, ou la statue du Roi; mais on emploie le mot d'*image* en parlant des Saints; on le dit aussi de la représentation des Anciens & des faux Dieux. Les *images* des Césars. Les Romains conservoient les *images* de leurs Ancêtres, pour s'exciter à la vertu en les voyant. Les *images* sont les livres des ignorans. MAIM. Les Romains faisoient porter dans leurs pompes funèbres les *images* enfumées & tronquées de leurs Ancêtres. S. ÉVR. Ce n'est qu'en parlant des statues que les Romains étaloient dans leurs vestibules, ou dans les cérémonies d'éclat, qu'on se sert du mot d'*image*. FEL.

Même l'on dit que l'ouvrier
Eut à peine achevé l'image,
Qu'on le vit frémir le premier,
Et redouter son propre ouvrage. LA FONT.

Le mot d'*image* dans ce sens est consacré aux choses saintes, ou regardées comme saintes.

L'honneur qu'on rend aux *images* des Saints, est reçu généralement dans toutes les Églises du monde. On objectoit aux Chrétiens dans le III^e siècle, qu'ils n'avoient aucune *image* connue, & qu'ils adoroient la figure de la croix. Cette objection ne leur fût pas venue dans l'esprit, s'ils n'avoient vu les Chrétiens rendre quelque respect à la figure de la croix; & si les Chrétiens n'avoient eu aucune sorte d'*image*, Cecilius Natalis ne diroit pas dans Minutius Félix qu'ils n'en ont point de connues, mais absolument qu'ils n'en ont point. Tertullien, qui vécut dans le second siècle & mourut au commencement du III^e, témoigne que sur les calices, dont on se servoit dans les Églises, on représentoit l'*image* du bon Pasteur. Le Concile de Tours tenu l'an 566, porte, can. 3, que le corps de Notre Seigneur sur l'Autel, ne doit point être mis au rang des *images*, mais sous la croix. Il y avoit donc des croix & des *images* sur les autels, & l'Eucharistie y étoit gardée en réserve. FLEURY.

Les Protestans même de la confession d'Ausbourg, ont traité de furieux les Calvinistes qui ont brisé les *images* dans les Églises des Catholiques. Les Grecs rendent aux *images* un culte si excessif, que quelques-uns d'entr'eux ont reproché aux Latins de ne point

Tome V.

porter de respect aux *images*. Ils condamnent néanmoins les sculptures, ou *images* taillées qu'ils regardent comme des représentations des faux Dieux du Paganisme. C'est sur ce pied là que S. Jean de Damas, qui a été un grand défenseur des *images*, en parle dans son livre 4 de la Foi orthodoxe. Les Evêques assemblés dans le 2^e Concile de Nicée, firent ce decret en faveur des *images*, que quiconque ne les honoroit point, n'étoit point orthodoxe; que l'honneur qu'on rendoit à une *image*, avoit relation à celui qui étoit représenté par l'*image*; en sorte que ce culte étoit relatif. Les Grecs appellent le culte des *images*, *προσκύνησις* & non pas *Latria*, cette dernière adoration n'étant due qu'à Dieu seul.

Les Latins ne font point devant leurs *images* une infinité de cérémonies qui sont observées par les Grecs. Néanmoins Métrophane Critopule, Grec de nation, dans un livre qui a été imprimé chez les Protestans d'Allemagne, en parle d'une manière qui ne marque rien d'excessif dans ces cérémonies. Quand on célèbre, dit-il, la fête d'un Saint, l'on place son *image* au milieu de l'Église, & cette *image* ou peinture, représente l'Histoire de la fête qu'on célèbre; par exemple, de la Nativité, de la Résurrection de Notre Seigneur. Alors ceux qui sont présens baissent l'*image*, ce qu'ils appellent en leur langage *προσκύνησις* qu'on traduit en Latin par *adorare*. Si c'est une *image* de Notre Seigneur, on lui baise ordinairement les pieds; si c'est une *image* de la Vierge, on lui baise les mains; & enfin, si c'est une *image* de quelque Saint, on la baise à la face. Voyez sur le culte des *images* la lettre de Germain, Patriarche de Constantinople, à Thomas, Evêque de Claudiopolis, T. VII des Conciles du P. Labbe, p. 298.

Les Juifs condamnent absolument les *images*; ils ne souffrent aucunes statues, ni figures dans leurs maisons, & encore moins dans leurs Synagogues & dans les autres lieux consacrés à leurs dévotions. Il y a cependant beaucoup de Juifs en Italie qui s'émanent. Ils ont chez eux des portraits & des tableaux. Consultez Léon de Modène, dans son traité des Cérémonies & Coutumes des Juifs, part. 1, c. 2. Les Mahométans ne peuvent souffrir les *images*, & c'est en partie pour cela qu'ils ont détruit la plupart des beaux monumens d'antiquité sacrée & profane qui étoient à Constantinople.

La réception des *images* étoit la forme ordinaire de recevoir les nouveaux Princes. BOSSUET. Il parle des Romains.

IMAGE, signifie plus particulièrement & parmi le peuple, une estampe d'une planche gravée, imprimée sur du papier, du vélin, du satin, dont on tire plusieurs copies. Ce livre est tout plein d'*images*, de figures. On donne des *images* aux enfans qui ont bien dit leur catéchisme.

On appelle *image en taille-douce*, celle qui est tirée d'une planche gravée avec le burin, laquelle marque par ses parties enfoncées. Une *image en taille de bois*, celle dont la planche est de bois, laquelle marque par ses parties élevées.

On entend proprement par le mot *Image* quelque chose de sacré, comme la représentation de Dieu, de la Vierge, & des Saints. On dit l'*image* d'un Saint, l'*image* d'une Divinité & le portrait d'un Roi. Voyez ESTAMPE. Dict. de Peint. & d'Arch.

IMAGE. Effigie, figure, portrait. L'*effigie* est pour tenir la place de la chose même. On pend en *effigie* les criminels fugitifs. L'*image* est pour en représenter simplement l'idée. On peint des *images* de nos mystères. La *figure* est pour en montrer l'attitude & le dessein. On fait des *figures* équestres de nos Rois. Le *portrait* est uniquement pour la ressemblance. On grave les *portraits* des hommes illustres. *Image* se dit de toutes sortes de choses SYNFR.

IMAGE, se dit aussi des descriptions qui se font par le discours. Les *images* dans la Rhétorique ont tout un autre usage que parmi les Poètes: le bur qu'on se propose dans la Poésie, c'est l'étonnement & la surprise; au lieu que dans la Prose, c'est de bien peindre

les choses, & de les faire voir clairement. Il y a pourtant cela de commun, qu'elles tendent à émouvoir dans l'un & l'autre genre. Ces *images* ou ces peintures, sont d'un grand artifice pour donner du poids, de la magnificence & de la force au discours. Par-là, il semble qu'on met les choses dont on parle devant les yeux de ceux qui écoutent. BOIL. Les *images* ont cela, qu'elles animent & échauffent le discours; en sorte qu'étant ménagées avec art, elles domptent, pour ainsi dire, & foumettent l'auditeur. IDEM. Cet Orateur a fait une *image* du combat si vive, que chaque auditeur se croyoit presque transporté sur le champ de bataille. Le Prédicateur a fait une *image* de l'enfer si affreuse, qu'il a épouventé tout son auditoire. C'est en éloquence, ainsi qu'en Poésie, une description courte & vive qui présente les objets autant à l'esprit qu'au yeux.

¶ Dans un discours, il faut non seulement dire la vérité pour contenter l'esprit, il faut la revêtir d'images pour mettre l'imagination dans ses intérêts. C'est un agrément nécessaire dans tout discours d'éloquence ou de Poésie : elles nous mettent sous les yeux les objets dont on parle; elles y arrêtent la vue de l'esprit; elles soutiennent l'attention; elles préviennent le dégoût, & c'est avec raison qu'on a dit que tout Auteur doit être Peintre.

En consultant le goût général, on aperçoit facilement en quoi consiste la véritable beauté de ces *images*. Nous aimons tous dans les peintures le grand & le gracieux; le grand qui nous enlève, & le gracieux qui nous attache. Notre imagination est naturellement vaste : il faut donc lui présenter de grandes *images*. Elle ne peut souffrir des portraits secs & durs; présentez lui des *images* gracieuses; que du moins l'un ou l'autre, le grand ou le gracieux, paroisse toujours dans vos tableaux. Mais si vous trouvez le secret de les y rassembler quelquefois tous deux, le grand dans le gracieux, & le gracieux dans le grand, voilà le beau complet des *images*. Voy. encore IMAGINATION.

IMAGE, se dit encore des idées, des peintures qui se forment dans l'esprit, par l'impression des choses qui ont passé par les sens. Un criminel a toujours l'*image* de son crime devant les yeux. Il voit l'*image* d'une mort honteuse qu'on lui prépare. Un amant a toujours l'*image* de sa maîtresse gravée dans le cœur; il est tout plein de son *image*. Par-tout du désespoir je rencontre l'*image*. RAC. L'*image* de l'affront qu'il a reçu ne s'effacera point de sa mémoire. L'*image* de la mort, quand elle est proche, ébranle les plus fermes. NIC. Quand la populace est frappée d'une vaine *image* de religion, elle obéira plutôt à des devins qu'à ses chefs. VAUG. Mourir est si peu de chose pour les Anglois, qu'il faut pour les toucher des *images* plus funestes que la mort même. S. EVR. On a beau s'occuper de soi-même dans la solitude, les *images* que l'on s'en forme sont infiniment plus sombres que celles qui sont aidées par les objets extérieurs. NIC.

Dans le fond des forêts votre image me suit.

RACINE.

IMAGE, se dit figurément de la ressemblance. Dieu a fait l'homme à son *image*. Les Rois sont les vivantes *images* de la Divinité. Cet enfant est la vive *image* de son père.

*Je me perds, & plus j'envisage
La faiblesse de l'homme & sa malignité,
Et moins de la Divinité,
En lui je reconnois l'Image.* DES-H.

Les Astronomes disent l'*image* du soleil, ou autrement le type.

On dit aussi que l'écriture est l'*image* de la pensée; que la Comédie est l'*image* de la vie civile. Nous embrassons l'erreur sous l'*image* de la vérité. LA PT. C'est-à-dire, sous l'apparence. Les Grecs appeloient Pécho, l'*image* de la voix. DAC.

IMAGE, en termes d'Optique, signifie la trace que les

objets impriment dans le cerveau par l'organe des sens.

IMAGE, en terme d'Optique, se dit encore d'un objet sur la base d'un miroir convexe. HARRIS. Comme la distance de l'objet au miroir est à la distance de l'*image* à la glace; ainsi la distance de la grandeur de l'objet, est au diamètre de l'*image*. C'est la règle que M. Molineux a donnée pour trouver la grandeur du diamètre d'une *image* sur la base d'un miroir convexe. IDEM.

IMAGE, se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'une femme est sage comme une *image*. On dit aussi de celle qui ne parle guère, qui est sans action, sans esprit, que c'est une belle *image*. On dit aussi qu'on amuse les enfans avec des *images*, en se moquant de ceux qui nous veulent entretenir, ou payer de bagatelles. On dit aussi par raillerie, vous avez bien fait, vous aurez une belle *image*. Les enseignes qu'on nomme, A la belle *image*, sont des *images* de Notre-Dame.

IMAGER, ÈRE. f. m. & f. Celui ou celle qui vend des estampes, des *images*, en papier ou en vélin. *Tabellarum propola* : on trouve dans quelques Auteurs de la basse Latinité *Imaginarium*. Les Sculpteurs ont été aussi appelés *Imagers*, ou Tailleurs d'*images* par leurs statuts qui leur défendent de tailler aucune *image* de bois vert, ni mort bois, ni tilleul.

*Un Imager tira l'Image d'un visage,
Et le tira si bien en sa perfection,
Que l'Imager devint amoureux de l'Image.* VOLT.

IMAGINABLE. adj. m. & f. Ce qui peut être imaginé. *Quod cogitatione fingi potest*. Cet homme a toutes les vertus *imaginables*. Cet Auteur a une force d'esprit qui n'est pas *imaginable* pour servir ses amis.

¶ IMAGINAIRE. adj. m. & f. Qui n'existe que dans l'imagination, qui n'a rien de réel hors de là. C'est dans ce sens qu'on dit un malade *imaginaire*, des biens, des maux *imaginaires*. *Imaginarium*. Un malade *imaginaire*, est celui dont l'imagination est tellement blessée, qu'il se croit malade, & l'est vraiment, sinon de corps, au moins d'esprit. La sensation est réelle, quoique la cause ne le soit pas. Il en est de même des biens *imaginaires*. Ce fou qui croyoit que tous les vaisseaux richement chargés qui entroient dans le port de Pirée, lui appartenoient, ne jouissoit-il pas d'un bonheur réel? La plupart des biens dont nous jouissons, sont de cette nature. Qui ôteroit à l'homme les biens que lui fait son imagination, le rendroit la plupart du temps misérable.

En Philosophie, on appelle espaces *imaginaires*, *spatia imaginaria*, L'espace vide que nous concevons au delà du monde. Voy. espace.

IMAGINAIRE, en Algèbre, signifie impossible. Toute puissance paire doit toujours être une grandeur positive, soit que la racine soit positive, soit qu'elle soit négative. Ainsi quand par le résultat d'un calcul l'inconnue élevée à une puissance paire se trouve égale à une grandeur négative, la valeur de l'inconnue est impossible ou *imaginaire*.

Il se prend aussi substantivement. Faire évanouir l'*imaginaire*. Il se dit des racines paires des quantités négatives. ACAD. FR.

On a donné le nom d'*imaginaire* à des Lettres de Nicole, dans lesquelles il prouve que le Jansénisme est une hérésie *imaginaire*. Je remarquois que vous prétendiez prendre la place de l'Auteur des petites lettres, mais je remarquois en même temps que vous étiez beaucoup au dessous de lui, & qu'il y avoit une grande différence entre une Provinciale & une *Imaginaire*. RACINE.

IMAGINATIF, IVE. adj. Qui imagine aisément, qui a l'imagination vive & fertile. *Formandis imaginibus idoneus*. Il faut qu'un Machiniste soit fort *imaginatif*, pour trouver de belles inventions. La bonne qualité d'un Poète, est d'être *imaginatif*. Quelquefois ce mot se prend en mauvaise part, & signifie simplement, Visionnaire, qui pense posséder plusieurs

qualités qu'il n'a pas, qui croit avoir trouvé de belles inventions qui ne fauroient réussir.

La puissance, la faculté *imaginative*, c'est la puissance, la faculté par laquelle on imagine.

On dit aussi simplement *l'imaginative*, pour exprimer la même chose; la qualité qu'on attribue à une partie de l'ame qui lui fait concevoir les choses, & s'en former une vraie *idée*. Cet homme se pique d'avoir une belle *imaginative*, mais le jugement lui manque.

J'ai l'imaginative

Aussi bonne en effet que personne qui vive. MOL.

On appelle substantivement un *imaginatif*, un homme sujet à des idées extraordinaires, à des imaginations. Un *imaginatif* débite une pensée, un autre la reçoit & la dit comme une vérité constante: enfin, elle se multiplie à l'infini. C'est ce qui fait qu'on se trompe si souvent, & que dans ceux qui vivent selon le monde, il n'y a qu'incertitude & que mensonge. AB DE LA TR.

IMAGINATION. f. f. *Imaginatio*. L'ame spirituelle a le pouvoir de se représenter sous des images sensibles & corporelles les objets absens, comme s'ils étoient réellement présents; c'est-là ce qu'on appelle *imagination* ou phantasie. Cette puissance de l'ame, ce sens interne a son organe, dit-on, dans la partie calleuse du cerveau qui se trouve au-dessus du centre ovale. Cette partie, ferme & solide, a paru à quelques-uns plus propre que la substance cendrée à recevoir & à conserver les images que les esprits animaux vont y graver.

Sans nous arrêter à ce détail anatomique qui n'offre rien de satisfaisant, nous nous contenterons d'observer que l'ame apperçoit les choses de trois manières, par l'entendement pur, par le sens, & par *l'imagination*. Par l'entendement pur, elle apperçoit les choses spirituelles & universelles. Par le sens, on apperçoit les objets sensibles, qui étant présents, font impression sur les organes extérieurs de notre corps, comme quand on voit des plaines, des arbres, &c. Par *l'imagination*, on apperçoit les êtres matériels, lorsqu'étant dans l'ame, on se les rend présents, en s'en formant une espèce d'image dans le cerveau, comme quand on imagine des figures, des villes, des campagnes, &c. qui ont fait auparavant impression sur le sens.

Cette faculté dépend donc de la mémoire, & n'a pour objet que les choses sensibles & corporelles. Ainsi on peut la définir une manière de concevoir par des images tracées dans le cerveau. Plus les vestiges des esprits animaux, qui sont les traces de ces images, seront grands & distincts, plus l'ame imaginera fortement & distinctement ces objets.

Non seulement l'ame imagine, c'est-à-dire, se trace des images des choses sensibles, ou si l'on veut, retient & se rappelle les idées qui lui sont venues par le sens; mais encore elles les arrange, elles les compare, elle les compose & décompose, elle les combine en mille manières différentes, pour en connoître les différens rapports. C'est ainsi qu'elle invente & paroît créer. C'est proprement cette combinaison infinie des différentes idées, qui fait & caractérise les grands Poètes, les grands Orateurs, les grands Peintres, en un mot les hommes de génie. C'est plus un don de la nature, qu'un ouvrage de l'éducation. Mais quand on a soin de le cultiver, on est toujours récompensé par le succès.

Ce qu'on appelle *imagination* dans le monde, n'est proprement qu'une *imagination* de détail, cet heureux talent de saisir les objets les plus frappans & les plus agréables, d'en présenter toujours de nouveaux, ou d'une façon toujours nouvelle, de peindre vivement, mais en se renfermant dans de justes bornes, & de mettre du caractère & du goût dans tout. *Imagination* forte, *Imagination* fertile, féconde. *Imagination* heureuse. Une *imagination* forte fait trouver des choses difficiles à concevoir; une belle

imagination en conçoit d'agréables. Les *imaginations* fortes, dit Malebranche, sont contagieuses, & dominant sur les foibles. Elles leur donnent peu-à-peu leurs mêmes tours, & leur impriment leurs mêmes caractères. Dans la jeunesse nous n'aimons que le joli & l'agréable; nous ne courons qu'après ce qui rit à *l'imagination*. Tour. Il est ridicule de faire l'agréable & l'enjoué avec une *imagination* sombre & pesante. Sénèque infecte aisément *l'imagination* bouillante des jeunes gens par quantité d'idées fausses & outrées. MÉM. S. EVR. dit que les pointes & les *imaginations* de cet auteur sentent un peu la chaleur de l'Afrique. Eschyle a quelquefois des *imaginations* tout-à-fait nobles & héroïques. *L'imagination* forte approfondit, saisit les rapports les plus éloignés, la foible ne fait qu'effleurer les objets, la fausse rapproche des choses qui ne sont pas faites pour aller ensemble.

Les hommes étant composés d'esprit & de corps, le commerce qu'ils ont ensemble par la parole n'est pas un commerce purement spirituel, mais un commerce d'esprit, où il entre du sensible pour donner du corps à leurs pensées. Ainsi toute composition doit être une peinture, & une peinture animée, pour soutenir l'attention du lecteur & de l'auditeur. C'est une peinture: il y faut donc des images. C'est une peinture animée: il y faut donc des sentimens. L'auteur de la Nature a mis ces images & ces sentimens dans nous-mêmes, en nous donnant deux facultés toutes propres pour les répandre dans nos peintures, je veux dire *l'imagination* & le cœur: *l'imagination*, pour tenir le pinceau, & le cœur pour le conduire.

L'imagination est la mere des images, & des tours qu'on appelle ingénieux; c'est elle qui fournit aux Orateurs & aux Poètes leurs plus belles figures: c'est par elle, dit Boileau,

*Que l'Esprit orné, élève, embellit toutes choses,
& trouve sous sa main des fleurs toujours écloses.*

En vain un grand Philosophe de nos jours, dans ses ouvrages, a fait la guerre à *l'imagination*, comme à une empoisonneuse publique. S'il a remporté sur elle quelques victoires, c'est à elle même autant qu'à ses raisons qu'il en est redevable. Car on peut dire que *l'imagination* ne l'a jamais mieux servi que lorsqu'il la combattoit. C'étoit un ingrat, dit M. de Fontenelle, pour qui elle travailloit malgré lui, & ornoit sa raison en se cachant d'elle. Ainsi plus persuadés par son exemple que par ses discours, nous ne laisserons pas de reconnoître *l'imagination* pour la première source des agrémens du discours. Voy. aussi SENTIMENT, CŒUR, &c.

Il survient différens changemens à *l'imagination* pendant le cours de la vie, changemens qui viennent de ceux qui se font dans les esprits animaux, dans les parties organiques destinées à transmettre les idées, & dans les fibres du cerveau.

Le sang mêlé avec le chile étant bien différent d'un autre sang qui a déjà circulé, les esprits animaux qui ne sont que les parties les plus fines, les plus déliées & les plus subtiles, doivent être fort différens dans les personnes qui sont à jeun & dans les personnes qui viennent de manger. Aussi ceux qui sortent de table, sentent dans leur *imagination* une grande variété de changemens. Les vieillards & les enfans après le repas s'assoupissent, leur *imagination* devient languissante, plus de vivacité, plus de promptitude. Les hommes les plus sains & les plus robustes n'ont qu'à examiner ce qu'ils sentent eux-mêmes après un repas où ils ont un peu bu. Le vin est plein d'esprits animaux presque tous formés: il donne à plusieurs une *imagination* vive, agréable, enjouée, quelquefois vagabonde & peu sage, qui paroît tenir de la nature des esprits libertins & indociles, dont elle est le fruit. *Fœcundi calices quem non fecere disertum*, dit Horace qui s'y connoissoit. Il y a de quoi s'humilier, dit Voltaire, mais de quoi admirer. Comment se peut-il qu'un peu d'une certaine liqueur qui

empêchera de faire un calcul, donnera des idées brillantes?

L'air même que nous respirons, apporte par ses différentes qualités, de grands changemens dans la fermentation du sang, & par conséquent dans les esprits animaux. Ne seroit ce point de-là que viennent les diverses humeurs, les différens caractères des personnes de différens pays?

Dans l'enfance les fibres du cerveau sont molles, flexibles, capables de recevoir, mais incapables de retenir les images des objets. Avec l'âge elles deviennent plus sèches & plus fortes. Dans la vieillesse elles sont roides & inflexibles, parce que les esprits animaux qui les agitent sans cesse, les rendent peu à peu plus sèches & plus solides. C'est ainsi que les vents séchent la terre sur laquelle ils soufflent.

Comme la délicatesse des fibres se rencontre ordinairement dans les femmes, elles ont une grande intelligence pour tout ce qui frappe les sens. C'est à elles à décider des modes, à juger de la langue, à discerner le bon air & les belles manières: mais elles ne peuvent se servir de leur *imagination* pour développer des questions composées. L'éducation qu'on leur donne, ne fait qu'augmenter le mal. On voit pourtant des femmes fortes & constantes, comme on voit des hommes foibles & inconstans. On en voit de savantes, comme on voit des hommes incapables de rien pénétrer.

Le temps de la plus grande perfection de l'*imagination* est pour l'ordinaire depuis 25 ans jusqu'à 50. Les fibres ont alors une consistance médiocre. Dans un âge plus avancé, elles sont plus inflexibles, & les vieillards n'ayant presque plus d'esprits animaux, leur *imagination* est presque toujours languissante. Ils perdent la mémoire, & avec elle l'*imagination*.

Dans l'usage ordinaire, *imagination* se prend souvent pour l'opinion qu'on a d'une chose sans beaucoup de fondement. On ne peut lui ôter cette *imagination* de l'esprit. Quelquefois aussi pour des idées folles, extravagantes. *Imaginations vaines, creuses, extravagantes. Se repaître d'imaginations.*

IMAGINATION, idée, pensée. L'*idée* représente l'objet: la *pensée* le considère: l'*imagination* le forme. La première peint: la seconde examine: la troisième séduit. SYN. FR.

On est sûr de plaire dans la conversation, quand on a des *idées* justes, des *pensées* fines, & des *imaginations* brillantes.

IMAGINATIVE. f. f. La faculté d'imaginer.

Evertuons un peu notre imaginative. R.

IMAGINER. v. a. Se former l'image, ou l'idée d'une chose. *Rei speciem animo informare*. Nos organes sont composés de filets qui d'un côté se terminent aux parties extérieures du corps, & de l'autre aboutissent au cerveau. Si ces petits filets sont remués par l'impression que font les objets au-dehors, alors l'ame sent: mais si l'agitation ne se fait qu'au-dedans par le cours des esprits animaux, alors l'ame *imagine*. Et voilà la différence qu'il y a entre sentir & *imaginer*. De sorte que la faculté d'*imaginer* ne consiste que dans la puissance qu'a l'ame de se former les images des objets. MAL.

IMAGINER, penser, concevoir, inventer, assembler plusieurs idées dans son esprit, dans son imagination. *Excogitare*. La principale qualité d'un Peintre, d'un Poëte, c'est de bien *imaginer* un dessein, avant que de l'exécuter. Peut-on rien *imaginer* de plus extravagant? C'est des anciens qu'on peut apprendre cette justesse, qui donne à l'esprit un tour agréable, & que l'esprit donne à tout ce qu'il pense, & à tout ce qu'il *imagine*. LE P. RA. Les opinions que vous formez, sont des choses plus fortement *imaginées*, que solidement conçues. S. ÉVR. Voyez. **IMAGINATION**.

IMAGINER avec le pronom personnel, signifie quelquefois Croire. *Arbitrari*. Il ne faut pas s'*imaginer* qu'un

homme réussisse également bien en toutes choses. On s'*imagine* toujours qu'on a plus de mérite & de perfections, qu'on en a en effet. Je ne puis m'*imaginer* que cela soit ainsi.

IMAGINER, avec le pronom personnel, signifie aussi, Se persuader sans fondement. *Sibi fingere*. Il s'*imagine* que vous l'aimiez. Il s'*imagine* être le premier homme du monde. Il s'*imagine* être un grand docteur.

IMAGINER, signifie aussi, se représenter dans l'esprit. *Animo fingere*. *Imaginez-vous* les plus grands tourmens du monde, ce n'est qu'une légère idée de l'Enfer. *Imaginez-vous* Alexandre au milieu d'une bataille, &c.

IMAGINÉ, ÉE. part. Ce n'est pas le tout qu'une machine soit bien *imaginée*, il faut encore qu'elle soit bien exécutée. Des choses heureusement *imaginées*.

IMAL. f. m. Mesure de grains dont on se sert à Nancy. La carte fait deux *imaux*, & quatre cartes le réal, qui contient quinze boisseaux, mesure de Paris; ce qui s'entend de l'avoine.

IMAM, ou **IMAN**. f. m. Terme de Relation & d'Hiistoire Mahométane. Ministre de la Religion Mahométane qui répond à un Curé parmi nous, Curé des Musulmans. *Imam, mis. Iman, nis. Antistes, Dux, prescelus, Prælatus, Parochus*. Ce mot signifie proprement Prélat, Chef, *Antistes quem alii sequuntur, Prepositus, Prælatus, Dux, &c.* dit Méninski; mais les Mahométans le disent en particulier pour celui qui a le soin, l'intendance d'une Mosquée, qui s'y trouve toujours le premier, & qui fait la Prière au peuple, qui la répète après lui, *Parochus qui præc populò oraturò*. Curé. MÉNINSKI. Proche de-là (du Kébleh de S. Sophie) il y a quelques Alcorans & d'autres livres qui contiennent les prières que chante l'*Iman*, & une tribune sur laquelle il monte quelquefois avec certains Clercs & Officiers qui ont dans la Mosquée une fonction pareille à celle des Prêtres habitués dans les Paroisses. *Id. Let. II. p. 49.*

Ce mot vient de l'Arabe **إمام**, *Umm*, qui signifie *mere*, & vient de l'Hébreu **אם**, *em*, qui veut dire la même chose. D'Herbelot écrit *Imam*, comme on le voit dans ce que nous avons rapporté de lui; & c'est ainsi qu'il faut écrire: car *Iman* signifie la foi, & est tout différent d'*Imam*. *Imam*, signifie proprement en Arabe, ce que les Latins appellent *Antistes*, celui qui précède & qui marche devant les autres. Cette signification est générale; mais les Musulmans appliquent en particulier ce mot à celui qui est à la tête de leur assemblée dans les Mosquées, & par excellence à celui qui est reconnu pour le Chef souverain du Musulmanisme, tant au spirituel qu'au temporel. Il y a cependant des *Imams* particuliers dans les villes, qui tiennent la place de ce premier *Imam*; mais quant au spirituel seulement: car ce sont les Gouverneurs & les Officiers du Prince, qui ont toute l'autorité temporelle, & pour ainsi parler, le bras séculier. D'HERBELOT.

Lorsque l'on parle absolument de l'*Imam* de la Religion Mahométane, l'on entend toujours le véritable & légitime successeur de Mahomet, lequel possède en sa personne la source de l'une & de l'autre juridiction; parce que toute l'autorité, soit dans la Religion, soit dans l'État, réside en sa seule personne. D'HERBELOT. Les Kalifes prenoient donc le titre d'*Imam*, & en faisoient les fonctions. *IDEM*. Les Schiaïtes ou Schiïtes, Sectateurs d'Ali, soutiennent que le principal point de leur Religion, qui est comme le fondement de tous les autres, consiste dans la foi & dans la soumission entière & parfaite que l'on doit avoir en toutes choses à l'*Imam*.

L'*Imam* est le dépositaire de l'autorité prophétique parmi les Musulmans. VOYAGE de l'Arabie Heur. p. 152. Le Roi d'Yémen prend la qualité d'*Imam* par excellence, qualité très distinguée dans le Mahométisme, que les premiers Califes ont portée, & qui les constituait Chefs & Pontifes souverains de la Religion Musulmane. La qualité d'*Iman* est inséparable de celle de Calife. VOYAGE de l'Arabie Heur. p. 256.

IMAM ou **IMAN**, se dit aussi absolument & par excellence des Chefs, des instituteurs, des Fondateurs des quatre principales sectes de la Religion Mahométane, qui sont permises. *Imam, Iman, Antistes precipuus inter quatuor Primarios, qui instituerunt quatuor sectas quorum quemlibet sequi cuivis Mahometano licet.* MENINSKI. *Princeps, Dux, Auctor sectæ.* Ali est l'*Iman* des Perses, ou de la secte des Schiaïens; & Abubaker, l'*Iman* des Sunniens, qui est la secte que suivent les Turcs. Saphii ou Saffi, est l'*Iman* d'une autre secte, &c. Voyez encore d'Herbelot dans l'article précédent.

IMAMAT, ou **IMANAT**. f. m. Dignité d'Imam ou d'Iman. *Prelatura apud Mahometanos, Imami dignitas, munus.* Les Mahométans ne font pas d'accord entr'eux sur l'*Imamat*, qui est la dignité d'Imam; les uns la croient de droit divin, & attachée à une seule famille, comme le Pontificat d'Aaron; les autres soutiennent d'un côté qu'il est de droit divin, mais de l'autre ils ne le croient pas tellement attaché à une famille, qu'il ne puisse passer dans une autre; & ils avancent de plus que l'Imam devant être, selon eux, exempt non-seulement des péchés grièfs, comme l'infidélité, mais encore des autres moins énormes, il peut être déposé s'il y tombe, & sa dignité transférée à un autre. Quoi qu'il en soit, de cette question, il est constant parmi ceux qui passent pour orthodoxes dans le Musulmanisme, qu'après qu'un Imam a été reconnu pour tel par les Musulmans, celui qui nie que son autorité vienne immédiatement de Dieu, est un impie; celui qui ne lui obéit pas est un rebelle, & celui qui s'ingère de le contredire, doit passer pour un ignorant. D'HERBELOT. On voit par-là ce que c'est que l'*Imamat*, & quelle est l'autorité qu'il donne.

IMAMIE. f. f. Nom d'une secte de Mahométans. *Imamia.* C'est le nom de la secte d'Ali que les Perses suivent. Ce nom vient de l'Arabe *إمام*, *Iman*, qui signifie un Chef de Religion, & qui se dit en particulier des Ministres de la Religion Mahométane qui ont soin d'une Mosquée, & qui sont parmi les Musulmans ce que sont parmi nous nos Curés, ainsi que nous l'expliquons au mot **IMAM**. De-là ils appellent en particulier *Imami Saphii* le principal des Chefs & Instituteurs des quatre sectes de leur Religion. Ainsi les Persans, qui regardent Ali comme le premier & le plus considérable de ces quatre personnages, & comme le seul orthodoxe, l'appellent *Imami Saphii*, ou simplement & par excellence *Imam*, comme dit Léunclavius, *Liv. I. hist. Musulm.* & de-là il donne à sa secte le nom d'*Imamie*, qui, selon cet Auteur signifie proprement doctrine. Pour *إمام*, *Imam*, ou *Iman*, il vient de *إم*, *mère*, qui a passé de la langue Hébraïque dans l'Arabe.

IMAMIEN, **ENNE**. f. m. & f. & adj. Nom de secte parmi les Mahométans. Qui est de la secte d'Ali. *Imamius, a.* Léunclavius, dans son histoire Musulmane, *S. I.* dit que la secte *Imamienne* est celle que suivent les Perses, qu'elle tire son origine & son nom d'Ali, neveu de Mahomet, que les Musulmans nomment *Imam*, ou *Iman* par excellence. Comme l'usage de notre langue a changé l'*m* en *n* dans *Iman*, il semble qu'on pourroit dire aussi *Imanien* au lieu d'*Imamien*.

IMARAT, ou **Imarath**, ou **IMARET**, f. m. Terme de Relation. Hôpital des Turcs. *Xenodochium.* Les Turcs admettent les prières pour les trépassés, & ceci est ordinairement compris es fondations de leurs Mosquées & de leurs hôpitaux dits *Imarats*. VIGNERE, sur *Chalcond.* p. 365. Il écrit aussi *Imnaraths*. D'autres disent *Imaret*, & il paroît mieux. Dans toute la Turquie il y a des hôpitaux appelés *Imarats*, où les pauvres, de quelque Religion qu'ils soient, sont assistés, selon leur nécessité. Les Voyageurs y sont indifféremment reçus, & peuvent y séjourner trois jours. Cependant on leur donne gratuitement à chaque repas un plat de riz, qui est ordonné par le fondateur. Ces hôpitaux ont de grandes

écuries pour les chevaux, & ils sont embellis de plusieurs fontaines, dont quelquefois on a fait venir l'eau de fort loin avec de grands frais. Du LOIR. *Voyage de Lev. p. 189.*

IMAÛS. Nom d'une montagne de l'Asie. *Imaüs.* On la regarde comme la partie orientale du Mont Taurus. Elle a été fort célèbre parmi les anciens Géographes qui la mettent dans la Scythie, & la partagent en deux branches principales: l'une qui s'avançoit du couchant à l'orient, & qui séparoit la Scythie citérieure de l'Inde; & l'autre, qui remontoit du midi oriental au nord occidental, depuis la Chine jusqu'aux sources de l'Oby, & qui divisoit la Scythie en citérieure, qui est au deçà de cette montagne, & qui portoit aussi le nom de Scythie au-dedans de l'*Imaüs*. La partie méridionale de cette montagne porte aujourd'hui le nom de Caucase, & sépare l'Empire du Mogol de la Grande Tartarie; l'autre est appelée Altay, & sépare les Tartares Kalmoucs, de ceux qu'on nomme Monguls. MATY. Les anciens Géographes ne conviennent pas de la partie du mont Taurus qui a porté le nom d'*Imaüs*. Ptolomée dit que c'est celle qui se séparant du mont Taurus s'étend du côté de la mer Glaciale, c'est-à-dire la branche qui va au nord. Pline au contraire, *L. V. c. 27.* & Strabon le prennent pour la partie de cette montagne qui touche à la mer Orientale. Il y a différens noms dans les différens pays qu'il parcourt. On l'appelle dans la Tartarie propre, *Belgian & Althai*; dans la Tartarie déserte, *Moréghar*; dans le Mogolistan, *Dalanguer*; & Navagrot, ou Naugracut, vers les sources du Gange.

I M B.

IMBAN-GALLÉS. Voyez GALLÉS.

IMBARE. Nom ancien d'une montagne. *Imbarus.* C'est une partie du mont Taurus. Strabon, *L. XI.* la met dans la grande Arménie, & Pline, *L. V. c. 27.* dans la Cilicie.

IMBÉCILLE. adj. m. & f. Du Latin *Imbecillus*. Ce mot désigne proprement ce qui est foible & sans vigueur, & ne se dit jamais que par rapport à l'esprit. On voit des gens que le grand âge & les infirmités rendent *imbécilles*. On appelle également l'extrême vieillesse & l'enfance, l'âge *imbécille*. On dit en style de jurisprudence, *imbécille de corps & d'esprit*, un homme à qui l'âge ou les indispositions ont ôté les forces & affoibli la raison. ACAD. FR.

IMBÉCILLE, se dit particulièrement de ceux qui, par le défaut des organes, sont incapables de discerner différentes idées, de les comparer, de les combiner, & sont par-là incapables de penser & de raisonner. *Mentis inops.* On donne des curateurs aux *imbécilles* aussi bien qu'aux furieux. L'homme *imbécille* n'est pas absolument privé de la droite raison; mais il en a dans un degré de médiocrité qui approche de la foiblesse de l'enfance. Au reste il y a différens degrés d'imbécillité, suivant que le manque d'idées & le vice des organes est plus ou moins considérable. Childeric III, Roi de France, étoit *imbécille*. Les personnes qui ont peu d'esprit, écoutent ce qu'on dit dans une conversation avec une attention *imbécille* qui marque ce qu'ils sont. BELL. Nos tragiques, à force de faire soupirer les Héros, les rendent *imbécilles*. S. EVR. Donner aveuglement dans le caprice de tout le monde, c'est être adulateur ou *imbécille*.

L'Imbécille Ibrahim, sans craindre sa naissance, Traîne, exempt de péril, une éternelle enfance.
RACINE.

IMBÉCILLE, se prend aussi substantivement. C'est un *imbécille*, un grand *imbécille*.

Le fou, dit M. l'Abbé Girard, manque par la raison, & se conduit par la seule impression mécanique. L'*extravagant* manque par la règle, & suit ses caprices. L'*insensé* manque par l'esprit & marche

ans lumière. *L'imbécille* manque par les organes, & va par le mouvement d'autrui.

Les fous ont l'imagination forte : les *extravagans* ont les idées singulieres : les *insensés* les ont bornées : les *imbécilles* n'en ont point de leur propre fond. **IMBÉCILLITÉ**, f. f. Foiblesse, en parlant de l'esprit *Imbecillitas*. *L'imbécillité* de l'âge & du sexe attire la compassion des plus fiers Tyrans. Dieu a égard à *l'imbécillité* de notre nature. J'aime une dévotion éloignée de cette *imbécillité* qui se forge des miracles sur tout. S. EVR. *L'imbécillité* d'esprit est un principe fort ordinaire de malice. AB. de S. R. Mener une vie obscure avec une espèce d'*imbécillité*. BUSSI-RAB. Voyez **IMBÉCILLE**.

L'IMBÉCILLITÉ est l'opposé de l'entendement.

IMBIBER, v. a. Abeuver une chose de quelque liqueur, en sorte qu'elle en soit pénétrée. La pluie *imbibe* les terres. On *imbibe* une compresse d'eau-de-vie ou d'autre chose. On *imbibe* une mèche d'huile.

IMBIBER, v. récip. Devenir imbibé, abreuvé par les parties de quelque liqueur qui pénètrent, qui s'infilent. *Imbui*. L'éponge *s'imbibe* de toutes les liqueurs. La terre *s'imbibe* d'eau.

On le dit aussi des choses liquides lorsqu'elles s'infilent dans les corps. L'huile *s'imbibe* dans les toiles des tableaux, dans le drap.

IMBIBER. Terme de Philosophie hermétique, signifie faire les imbibitions. Voyez ce mot. Il veut dire aussi cuire la nature jusqu'à ce qu'elle soit parfaite.

IMBIBÉ, ÉE, se dit aussi figurément. *Plenus*. Cet homme paroît tout pénétré, & si on l'ose dire, tout *imbibé* de la bonne opinion de lui même. S. EVR. Ce correctif étoit nécessaire, & l'expression auroit encore bien de la peine à passer.

IMBIBITION, f. f. Terme du Grand Art. Il signifie, 1°. Les multiplications qui se font avec le mercure hermétique propre pour ôter la noirceur en cuisant. Il faut du mercure rouge ou citrin, qu'on appelle bain du soleil, pour *l'imbibition* qui fait la multiplication au rouge, & du mercure blanc au bain de la lune, pour *l'imbibition* qui fait la multiplication au blanc. 2°. Ce mot signifie une opération par laquelle l'humide qui est monté au haut du vaisseau, retombe doucement sur la matière qui est dans le bas du vaisseau. Cette seconde *imbibition* est une espèce de circulation; la première est une espèce de multiplication.

IMBIBITION, en Botanique, est la faculté de s'imbiber ou de se charger de l'humidité qui environne. Les plantes se nourrissent en partie par *l'imbibition* de leurs feuilles.

Il est prouvé par les expériences de M^{rs} Mariotte, Hales, Miller, Bonnet Duhamel, &c. que les feuilles des plantes sont garnies d'organes absorbans ou de suçoirs qui pompent l'humidité des pluies, des rosées, & même de celle qui est répandue dans l'air d'une façon moins sensible. Ainsi elles concourent avec les racines pour fournir de la nourriture aux plantes, & ce secours leur est très utile en bien des occasions. Dans le cas, par exemple, où les racines se trouvent dans une terre fort sèche, les plantes ne laissent pas quelquefois d'être vigoureuses quand les rosées sont abondantes.

Si l'on voit, dit M. Duhamel, les arbres pousser beaucoup en bois & en feuilles à l'exposition du nord & du couchant, sans doute cette vigueur des plantes peut être attribuée à ce qu'elles y transpirent moins qu'à l'exposition du midi : mais il paroît aussi que *l'imbibition* des feuilles peut y avoir bonne part, d'autant qu'il est d'expérience qu'à ces expositions la rosée subsiste jusqu'à dix heures du matin, pendant qu'elle se dissipe de bonne heure aux autres expositions.

Si les arrosemens en forme de pluie sont plus utiles aux plantes, que ceux où l'on ne répand l'eau que sur les racines : & si en été les arrosemens du soir sont plus avantageux que ceux que l'on fait pendant le jour, il paroît qu'on en peut aussi légitimement attribuer la cause à *l'imbibition* des feuilles, qu'à la diminution que les arrosemens opèrent sur la transpiration.

Si l'on remarque qu'il est avantageux de garantir

du soleil les jeunes plantes & les boutures, c'est parce qu'en même tems qu'on diminue la transpiration, on arrête aussi la prompte dissipation des vapeurs, qui, en s'infilant dans les plantes, leur fournit une nourriture qui ne peut leur venir des racines, puisqu'elles en sont mal pourvues dans les arbres qu'on transplante, & qu'elles en sont entièrement privées lorsque ce sont des boutures.

Cette *imbibition* peut agir de concert avec l'interception de la transpiration, pour maintenir en bon état les plantes que l'on tient dans la moule humide, lorsqu'on les transporte au printemps ou en été d'un lieu dans un autre.

Il est aisé de voir par ce qu'on vient de dire, que le retranchement des feuilles doit être nuisible aux plantes qui sont pourvues de racines, non seulement parce qu'on les prive d'un organe qui sert à la transpiration, mais encore parce qu'on retranche des suçoirs qui contribuent à leur fournir de la nourriture.

Cependant dans certaines circonstances, cette *imbibition* peut être nuisible aux plantes : par exemple, quand les années sont tranches & pluvieuses, les plantes qui sont à l'abri du soleil & du vent, souffrent plus que les autres, parce que leurs vaisseaux sont, pour ainsi dire, gorgés d'une humidité qui se corrompt, & alors certaines plantes tombent en pourriture.

Par la même raison, certaines plantes qu'on élève sous des cloches ou sous des chassis de verre, se trouvant toujours dans une atmosphère humide, peuvent tomber en pourriture, si on n'a pas le soin de leur donner de l'air de tems en tems, pour dissiper les vapeurs.

On voit encore qu'on peut, suivant la remarque de M. Bonnet, affoiblir un arbre trop vigoureux, en lui retranchant une partie de ses feuilles. Par ce même moyen, on peut empêcher les branches gourmandes d'épuiser un arbre, & prévenir que les fleurs ne coulent par une trop grande abondance de sève.

Enfin, l'on voit qu'on doit au contraire ménager les feuilles des arbres foibles; car, comme la transpiration est le principal agent de la sève, les feuilles contribuent à la faire mouvoir; & il y a apparence que cette cause prédomine dans certaines circonstances sur *l'imbibition*, qui, dans d'autres cas subvient à leurs besoins, en leur fournissant de la nourriture.

IMBLOCAION, f. f. Du mot bloc. *Amas*. Ce terme exprime la manière d'enterrer les corps morts des excommuniés, en élevant un monceau de terre ou de pierres sur leurs cadavres, dans un champ, parce qu'il étoit défendu de les enterrer en terre sainte.

IMBRIQUE, adj. de t. g. Mot tout à fait bas, & qui ne peut trouver place qu'aux halles. Il signifie, qui a perdu sa raison à force de boire. *Quem vinum de sanitate mentis dejecit*. Il est tout *imbriqué*.

IMBRICÉE, ÉE, adj. Tuiles imbricées. C'est l'épithète qu'on donne aux tuiles concaves, pour les distinguer des tuiles plates. Dans plusieurs Provinces on se sert de tuiles *imbricées* pour couvrir les maisons. On en voit en Provence, dans le Forez, en Auvergne, en Poitou, &c. La couverture faite avec des tuiles *imbricées*, dure plus long tems qu'avec des tuiles droites; mais par sa trop grande pesanteur elle écrase le comble où elle est posée. Si la couverture d'un toit avec des tuiles droites, pèse mille livres, celle qui sera faite avec des tuiles *imbricées* on pèsera plus du double. Le paillé solitaire ou serin de Canarie se retire sous des toits de maisons, couvertes de tuiles concaves que l'on nomme *imbricées*, dont on couvre les Châteaux situés dans les Montagnes. Ce mot vient d'*imbricatus*, qui est fait en gouttière.

IMBROILLE, f. m. Mot tiré de l'Italien. *Imbroglis*. Embrouillement. Il y a de *l'imbrouille* dans cette affaire, dans cette pièce de Théâtre. ACAD. FR.

IMBROORBASSI, f. m. Nom d'Office à la Cour du Grand Seigneur. Grand Ecuier. *Magnus stabuli præfectus*, ou *magister*. Il y a dans la maison du Grand-Seigneur un Chef & Surintendant sur tout ce qui dépend des écuries, appelé *Imbroorbassi*, ou Grand-Ecuier

Écuyer, lequel a trois ducats d'état par jour, outre trente mille aspres, qui font six cents écus de *timar*, ou revenu annuel qu'il tire des prairies de l'Anatolie. Il a sous lui mille Saraciers, dont 400 des plus adroits sont destinés pour les écuries du Serrail de Constantinople. Il y a plus de 45 mille chameaux, douze cents Voinglers ou Faucheurs; 300 Maréchaux, tant maîtres que valets; deux ou trois cents Selliers & Éperonniers. L'*Imbroorbassi* est donc l'une des plus belles charges & des plus lucratives de tout le Serrail, parce qu'outre qu'il ordonne de tout ce qui dépend du fait des écuries & haras, tant à la guerre que pendant la paix, & qu'il a de fort gros profits, c'est lui qui monte le Grand-Seigneur & le soulève de sa main sur son cheval, ce qui n'est pas une petite faveur. C'est ce qu'en écrivoit, il y a plus de cent ans, Vigenere, dans ses Illustrations sur l'Histoire de Chalcondyle, p. 347 & 348.

IMBU, UE, adj. Qui est imbibé. *Imbibutus*. Ce mot ne se dit point en propre; au figuré, en parlant des choses spirituelles & morales, il signifie, Prévenu, rempli, pénétré. Esprit *imbu* d'une fausse doctrine. Son ame étoit *imbue* des principes de cette science. Son imagination étoit *imbue* & frappée de cet objet. Tout le monde est *imbu* de cette nouvelle. On ne trouvoit personne qui ne fût *imbu* de ces nouveautés. MAUCROIX.

I M E.

IMÉRÉTI, ou **IMIRÉTE**. Nom d'un petit État de la Georgie, en Asie. *Imeretia*, *Imiretia*. Il est dans une partie de l'ancienne Colchide. Ses bornes sont, au levant le Carduel, au nord le mont Caucase, qui le sépare des Tartares Circassiens, au couchant la Mingrelie, & le Gurriel, & au midi le Royaume de Baratrulu, ou la Samlée, laquelle Sanfon y renferme. Ce pays est fort montagneux, il ne laisse pas d'avoir de bonnes vallées, & quelques belles plaines abondantes en vin, en grains, & en pâturages. Les habitans sont Chrétiens-Grecs, mais extrêmement ignorans & vicieux. Leur prince porte le titre de roi, & il étoit autrefois maître de la Mingrelie & du Gurriel; mais maintenant ces deux pays ont leurs Princes particuliers, tributaires du Turc, de même que lui. Cotatis, la capitale de cet État, est entre les mains des Turcs, & le Roi d'*Iméréti* tient les châteaux de Scander, de Régia & de Scorgia.

IMÉROS, s. m. ou le Desir, fut divinisé chez les Grecs. Du verbe *cupio*, *cupio*. On trouve son nom avec ceux d'*Eros* & de *Pothos*, qui signifient Amour & souhait: tous les trois sous la figure de trois Cupidons ou trois Amours.

I M I.

IMISIMIS. Ville ancienne d'Afrique au Royaume de Maroc, & dans la Province particulière de Maroc.

IMITABLE. adj. m. & f. Qui peut être imité, ou qui mérite de l'être. *Imitabilis*. Cette action n'est pas imitable. La vie de S. Siméon Stylite est plus admirable qu'imitable.

IMITATEUR, **ATRICE**. s. Qui imite. *Imitator*. Saint Paul nous exhorte à être ses imitateurs, comme il l'étoit lui-même de JÉSUS-CHRIST. Les imitateurs sont bien moins estimables que les inventeurs. Les imitateurs tombent plutôt dans les défauts de leurs modèles, qu'ils n'atteignent leurs perfections. Caius Sévérus compare les imitateurs à des voleurs qui changent les armes de la vaisselle d'argent qu'ils ont volée pour la vendre, comme si elle leur appartenait. Elles entraînerent après elles plusieurs imitatrices de leur zèle.

IMITATIF, **IVE**. adj. m. & f. Qui imite. L'harmonie imitative est une convenance, une proportion que le son des mots doit avoir avec les pensées pour contenter l'ame. Virgile ne la manque point, Claudien ne l'attrappe jamais. Il contente l'oreille, mais il fâche l'esprit. RACINE.

IMITATION. s. f. C'est en général la représentation artificielle d'un objet. *Imitatio*. On dit qu'un tableau

n'est qu'une imitation de Raphaël, du Poussin. Si l'on imite par les couleurs, cette imitation s'appelle peinture; s'il imite avec le bois, la pierre, &c. cette imitation s'appelle sculpture, &c.

IMITATION se dit aussi de l'action par laquelle on se conforme à un modèle. L'imitation des vices, des vertus. Ceux qui ne se conduisent pas par raison, se laissent d'ordinaire conduire par l'imitation. M. SCUD. Loin d'ici cette piété d'imitation & de complaisance qui, sous un feint amour de Dieu, couvre les desirs & les espérances du siècle. FL. Se proposer pour la conduite de sa vie l'imitation des grands hommes.

Dans les productions de l'Art, comme dans la peinture, sculpture, &c. c'est la manière de se former sur un modèle, d'en prendre le goût, le caractère. Dans les ouvrages d'esprit, en Poëme, en Rhétorique, c'est un emprunt des pensées d'un auteur qu'on s'approprie par l'usage qu'on en fait, par la tournure qu'on leur donne. C'est dans ce sens qu'on dit que les plus beaux endroits de Virgile sont des imitations d'Homère. Combien de gens affoiblissent leurs talens naturels par une mauvaise imitation. LA BR. Tout ce qui sent l'imitation dégoûte; parce que rien ne sauroit plaire qui ne soit naturel, ou qui ne le paroisse. LE CH. DE M. L'imitation en général n'est point blâmable: on ne doit condamner qu'une imitation basse & servile, qui n'ajoute, ou n'invente rien. DAC. L'imitation acheva de former le goût des Romains. Et voilà pourquoi Horace recommandoit avec tant de soin d'étudier nuit & jour les écrits des Grecs, qui étoient si utiles. MAD. DACIER. Le P. Edmont Campien, Jésuite, a fait un petit Traité de l'imitation de Cicéron; & Casaubon, à la fin de son Perse, en a donné un intitulé, *Persiana Horatii imitatio*.

Mon imitation n'est point un esclavage. LA FON.

Il fait allusion à ce passage d'Horace. *O imitatores, servum pecus.*

A L'IMITATION. Façon de parler adverbiale: A l'exemple de, sur le modèle, &c. AG. FR.

On dit d'une chose qu'on ne sauroit imiter, qu'elle est au dessus de toute imitation.

IMITATION, se dit en Musique lorsqu'une partie imite le chant d'une autre partie, ou pendant toute une pièce, ce qui est une des espèces du canon, ou bien seulement pendant quelques mesures, qui est une imitation simple. En un mot elle consiste à faire répéter à son gré & dans telle partie que l'on veut, une certaine suite de chant, sans autre régularité. Quelquefois on imite seulement le mouvement ou la figure des notes, & cela ou par un mouvement contraire, ce qui fait l'imitation renversée, ou en rétrogradant, &c. L'imitation diffère de la figure en ce que dans l'imitation il faut que la répétition se fasse, ou une 2^e, ou une 3^e, ou une 6^e, ou une 7^e, ou une 9^e, &c. au-dessus ou au-dessous de la première voix; & si la répétition se faisoit à l'unisson, à la 4^e, à la 5^e, ou à la 8^e, plus haut, ce seroit une fugue.

L'IMITATION de J. C. c'est le titre d'un livre de dévotion, communément attribué à Thomas à Kempis. Ce livre, le plus beau qui soit parti de la main d'un homme, puisque l'évangile n'en vient pas, n'iroit pas droit au cœur, comme il fait, & ne s'en feroit pas avec tant de force, s'il n'avoit un air naturel & tendre, à quoi la négligence même du style aide beaucoup. FONTEN.

IMITATRICE. s. f. Les austérités qu'elle a pratiquées (Sainte Thérèse) & qu'elle a fait pratiquer dans le Christianisme à tant d'imitateurs & d'imitatrices de sa pénitence. BOURDALOUE, *Exhort. T. I. p. 308*.

IMITER. v. a. Copier quelque chose sur une autre qu'on a choisie pour modèle. *Imitari*. Un tel Peintre imite bien, mais il dessine mal. Le perroquet imite la voix de l'homme, le singe, ses actions. Tout le monde vous imite, madame, mais personne ne vous ressemble. S. ÉVR. Pour exceller en quelque chose, il ne faut pas imiter. LE CH. DE M.

IMITER, soit en Sculpture, soit en Peinture, en Poësie,

en Éloquence, en Musique, soit dans quelqu'autre Art, ne signifie pas toujours copier trait pour trait : c'est se former une idée semblable, & suivre la même manière. *Imiter* l'Antique, c'est en prendre la manière, le goût, le caractère.

Un Auteur qui *imite*, prend dans ses écrits l'esprit, le style de celui qu'il prend pour modèle. Le Peintre suit dans ses tableaux les manières, le goût & l'ordonnance d'un autre peintre.

La beauté de l'*imitation*, tant en Poésie qu'en Peinture, consiste dans deux sortes de vrai, le vrai simple & l'idéal. Le premier peint la nature telle qu'elle est ; le second l'embellit en rassemblant sur le même objet plusieurs traits bien rendus & bien assortis qu'elle a dispersés sur des objets différens.

IMITER, se dit aussi en Morale. Se conformer à un modèle. Ce jeune homme marche sur les pas de ses Ancêtres, il *imite* leurs vertus. Il faut *imiter* les hommes illustres de l'antiquité. Nous devons avoir pour la vertu une admiration animée, qui fasse naître en notre ame comme un amoureux desir de l'*imiter*. S. ÉYR.

On dit très bien & très élégamment *imiter* des exemples, quand il s'agit d'Éloquence, de Poésie, de Peinture, &c. BOUH. On le dit de même à l'égard des mœurs & des actions. Pour nous, qui voyons en ce lieu de si grands exemples à *imiter*, dit M. l'Avocat Général de Lamoignon. Les Latins ont dit de même : *Imitari exemplum. Domesticum te habere exemplum dixi ad imitandum.* CICER. ORAT. PRO MAR.

Les Grecs disent en proverbe, qu'il est plus aisé de se moquer de quelqu'un, que d'en faire autant que lui, & de l'*imiter*, *μαρτυροῦν πᾶσι τοῖς ἀλλοῖς*. C'est à peu près ce que Ronsard disoit, il est aisé de reprendre, difficile de faire mieux.

On dit proverbialement, que l'art *imite* la nature. On dit d'une chose qu'elle est bien *imitée*, quand elle est bien tirée d'après nature.

IMITÉ, ÉE, part.

I M M.

Il est à propos de remarquer ici d'abord sur tous les noms qui commencent par *IMM*, que la première *m* ne s'y prononce point de la même manière que dans les mots qui après *IM* ont une autre lettre qu'une *M*; par exemple; *imbiber*, *imparfait*, *impair*, *impatient*, *impossible*, &c. Car dans ceux-ci l'*m* ne fait qu'un son simple avec l'*i*; ces deux lettres n'expriment qu'une véritable voyelle, de celles que M. l'Abbé Dangeau appelle voyelles nazales & Esclavones. Elle se prononce comme *in*, dans *infini*, *indompté*, *inconcevable*, &c. Mais dans les mots où l'*I* est suivi de deux *MM*, comme *immaculé*, & tous les autres qui suivent, la première *M* retient son son propre & particulier de consonne; ainsi l'on prononce les deux *MM*; mais on fait peu sentir la première, & on ne la prononce point rudement, mais doucement & légèrement.

IMMA, s. m. Espèce de bol ou de terre rouge, dont se servent en Perse les Teinturiers & les Peintres pour leurs peintures & teintures. Les femmes Persanes, particulièrement les Danseuses publiques, en usent aussi pour relever leur beauté, comme on fait en France de Carmin ou de rouge d'Espagne. Le meilleur *imma* est celui que l'on tire de la montagne de Chiampa près de Bander Congo.

IMMACULE, ÉE. adj. Terme de Théologie. Qui est sans tache, sans péché. *Tabis expers*. Ce mot n'est guère usité qu'en cette phrase. On dit que la vierge a eu le privilège de la Conception *immaculée*, & d'avoir été préservée du péché originel. Quand on donne le bonnet à un docteur de Sorbonne, on lui fait jurer qu'il soutiendra l'*Immaculée* Conception de la Sainte Vierge. Il y a un decret de l'Université qui ordonne ce serment. Il fut fait par la Sorbonne dans le XIV^e. siècle, & quatre vingts autres universités l'ont fait depuis à son imitation. On ne regarde pourtant pas l'*immaculée* Conception comme un article de foi, mais

comme une opinion : c'est dans ce sens qu'on la soutient dans les écoles. On dit que divers États, entre autres ceux de Castille, d'Arragon, de Navarre & de Naples, ont fait aussi des Réglemens publics sur cela. Les Ordres militaires d'Espagne se sont aussi engagés solennellement à soutenir cette prérogative de la Sainte Vierge. Voyez CONCEPTION.

Congrégation de L'IMMACULÉE CONCEPTION de la Sainte Vierge. Presque dans tous les Monastères des Religieuses de la Congrégation, il y a une société de filles séculières, qui ont pour fin, d'honorer l'*Immaculée* Conception de la Sainte Vierge. Elles en font tous les ans une protestation en public, & tous les jours en particulier. Elles portent un petit scapulaire qu'elles appellent un collier, qui est d'étoffe de couleur bleu céleste, sur lequel d'un côté est l'image de l'*Immaculée* Conception, & de l'autre ces mots en lettres d'or ou d'argent : *Marie a été conçue sans péché*. Ce scapulaire peut être aussi de couleur blanche, & la devise en soit bleue. Elles font leur protestation publique, un cierge de cire blanche à la main, auquel est attaché un petit écusson contenant la même devise. Elles ont des Constitutions dressées par le P. Fourier, & approuvées par Innocent X. qui accorda beaucoup d'indulgences à cette Congrégation de l'*Immaculée* Conception. P. HÉLYOT, T. II c. 64.

IMMANENT, ENTE. adj. Qui demeure dans la personne & n'a point d'effet au dehors. *Immanens*. Terme de Logique. Les Philosophes distinguent les actions en transitoires & *immanentes*. Les Théologiens ont adopté cette distinction. Les actions de Dieu *immanentes* sont celles dont le terme est dans Dieu. Les actions transitoires sont celles dont le terme est hors de Dieu. Les personnes du Fils & du Saint-Esprit sont produites par des opérations *immanentes*, des actes *immanens*; au contraire la création du monde & des autres créatures, sont des actions ou des opérations transitoires.

IMMANGEABLE. adj. Qui ne peut se manger. On trouve ce mot dans le théâtre d'agriculture d'Olivier de Serre. On ne le trouve point ailleurs.

IMMANQUABLE, adj. m. & f. Qui ne peut manquer d'arriver. *Certus; fixus, statutus*. Le soleil se leve & se couche tous les jours, cela est *immanquable*. Nous devons mourir tôt ou tard, cela est *immanquable*. Votre procès est si clair & si net, que c'est une affaire *immanquable*. Promesse *immanquable*. Promesse dont l'effet est *immanquable*.

IMMANQUABLEMENT. adv. Infailliblement, sans manquer. *Certò*. Si vous allez dîner à cette table, vous y trouverez des écornifleurs *immanquablement*.

IMMANUEL. Voyez EMMANUEL. C'est ainsi qu'il faut dire en notre langue.

IMMARCESSIBLE. adj. de tout genre. Terme didactique, qui signifie incorruptible, qui ne se flétrit point. *Immarcessibilis*.

IMMARTYROLOGISER. v. a. Insérer au Martyrologe. *In Martyrologio inscribere; in Martyrologium referre, inferre*. M. Chastelain a fait ce mot, que nous ne mettons que pour avertir qu'il n'est point François, & qu'il ne s'en fait point servir.

IMMATÉRIALISME. s. m. Doctrine, système des Immatérialistes. Quelques Philosophes bizarres ont osé avancer qu'il ne peut y avoir que des esprits, d'où ils concluent que le monde sensible n'est qu'une suite d'apparences, d'idées rapides & momentanées, qu'un Être supérieur met dans ces esprits, sans qu'il y ait au dehors rien de réel ni d'effectif. Voy. l'art. suivant.

IMMATÉRIALISTE. s. Nom que l'on donne à de nouveaux Athées, qui prétendent que tout est esprit, & que le monde n'est composé que d'Êtres pensans. Selon eux tout ce que nous croyons voir & sentir de corporel, n'a rien de réel; ce sont de vaines idées, des fantômes que notre esprit fabrique, ou plutôt qui naissent en nous par la nécessité naturelle, qui nous a fait naître. Ces prétendus Philosophes n'admettent aucune liaison entre les Êtres pensans : chacun est un monde indépendant des autres. Ce système est tout à fait pernicieux : il renverse de fond en comble la Religion &

la société; mais tout pernicieux qu'il est, il ne fera pas beaucoup de mal. Les hommes regarderont les *Immatérialistes*, comme cet homme qui s'imaginoit être de verre, & craignoit à tout moment d'être cassé; & franchement la folie des *Immatérialistes* ne diffère de la folie de cet homme, qu'en ce qu'elle est plus extravagante. Il ne faut pas craindre que ces spéculations vagues & chimériques l'emportent sur le sens commun. Réfuter en forme ces visions, ce seroit se dénier trop de la raison humaine & leur faire trop d'honneur. P. TOURNEMINE, *Dissertation sur l'Athéisme*. Ce nom vient du latin *materia*, matière, & de la proposition *in*, signifiant négation. *Immatérialiste*, qui ne connoît point de matière dans le monde.

IMMATÉRIALITÉ, f. f. Qualité de ce qui n'a point de matière. *Immaterialitas*. Ce mot est en usage dans le dogmatique. *L'immatérialité* de l'ame est invinciblement démontrée. Ce terme est synonyme à spiritualité.

IMMATÉRIEL, ELLE. adj. Qui est sans aucun mélange de matière, qui est pur esprit. *Abque materiâ*. Dieu, les Anges, l'ame raisonnable, sont des êtres *immatériels*, & purement spirituels.

IMMATÉRIELLEMENT, adj. D'une manière immatérielle, spirituellement. *immaterialiter, spiritualiter*.

IMMATRICULATION, f. f. Terme de Jurisprudence. C'est l'inscription de quelqu'un dans quelque registre public. *In album relatio*. C'est aussi l'état de ce qui est immatriculé.

IMMATRICULE, f. f. Terme de Jurisprudence. Acte qui contient l'inscription, l'enregistrement de quelqu'un dans quelque registre public, comme celui d'un rentier de l'Hôtel de ville sur le registre des Payeurs, quand la rente change de propriétaire. *In album relatio*. On paie un écu au Communis des Payeurs pour le droit d'*immatricule* pour chaque rente. On le dit aussi de l'enregistrement qu'on fait du nom d'un Avocat, ou Officier, quand il est reçu, ou lorsqu'il fait le serment, dans les registres de la Compagnie où on le reçoit. Cet Avocat a levé son *immatricule*, l'acte de sa prestation de serment.

IMMATRICULER, v. a. Mettre le nom d'un rentier dans le registre d'un Payeur, en faire l'*immatricule*. *In Album referre*. On met les quittances au rebut, jusqu'à ce qu'on se soit fait *immatriculer*.

On le dit aussi en quelques professions où l'on doit faire écrire son nom dans les registres. Les Avocats sont *immatriculés* dans les registres de la Cour, les Notaires au greffe de la juridiction, &c.

IMMATRICULER, se trouve dit métaphoriquement pour mettre dans un certain état, dans un certain rang. *Constituer*. Ici le Négociateur voudroit, que comme il vient d'*immatriculer* la délectation victorieuse des Augustiniens, dans notre état, ces Messieurs naturalisassent aussi la grace efficace par elle-même dans l'état d'innocence. Ainsi parloient les Jésuites. MÉM. DE TRÉV.

IMMATRICULÉ, ÉE. part. *In album relatus*. Le dix septième article ou canon des Capitules d'Hincmar porte que les pauvres *immatriculés*, c'est-à-dire, inscrits au catalogue de l'Église, doivent être des invalides du même domaine, ou les parens du Curé, s'ils sont vraiment pauvres.

IMMAÛM, f. m. Terme de relation. C'est le nom que l'on donne en Perse à des espèces de faux Prophètes, ou plutôt à de prétendus Saints qui vivent dans la retraite & dans l'austérité. Si ce que les Chrétiens disent de Paul, d'Antoine & de Pacôme est vrai, leurs vies sont aussi pleines de prodiges que celles de nos plus saints *Immaûms*. LETTRES PERS.

IMMÉDIAT, ATE. adj. Qui suit ou précède un autre sans aucune interposition. *Alicui proximus*. L'animal est le genre *immédiat* de l'homme, successeur *immédiat*, prédécesseur *immédiat*.

IMMÉDIAT, ATE, signifie aussi, qui agit sans moyen, sans milieu. Cause *immédiate*. Grace *immédiate*. Toutes les créatures sont dans une perpétuelle dépendance du concours *immédiat* de Dieu. Ju. On a vu depuis quelques années de grandes disputes sur la

grace *immédiate* entre les Théologiens Protestans. Il s'agissoit de savoir si la grace agit sur le cœur, & sur l'esprit, par une efficace *immédiate*, indépendamment des circonstances externes, ou si un certain assemblage, ou certain ménagement de circonstances, jointes au ministère de la parole, peuvent produire la conversion des ames. Je conçois que quand je rejette son inspiration, (du premier être) pour le bien, j'ai le vrai & actuel pouvoir de ne la rejeter pas; comme j'ai le pouvoir actuel & *immédiat* de me lever, quand je demeure assis, & de fermer les yeux, quand je les ai ouverts. L'ENEL.

On appelle en Allemagne Nobles *Immédiats* de l'Empire, ceux qui sont soumis immédiatement à l'Empereur, sans reconnoître d'autre Souverain que lui. Les Seigneuries *immédiates* ressortissent à la Chambre Impériale de Vezlar. La Noblesse *immédiate* fait un corps assez considérable en forme de République Aristocratique. Elle se divise en quatre, celle de Souabe, de Franconie, du Rhin, & de la Basse-Alsace; & se subdivise en plusieurs quartiers. Chaque quartier a un cher, que l'on nomme directeur en Souabe, & dans la Basse-Alsace; & Capitaine de la Noblesse en Franconie, & dans le Cercle du Rhin.

La Noblesse *mediate* est celle qui possède des fiefs qui relevent des princes & des états particuliers de l'Empire; fiefs que l'on nomme *mediats*.

Il y a dans l'Ordre de Citeaux un Supérieur, qui se nomme le Pere *Immediat*. Le quatrième Chapitre de la Carte de Chaité, règle les Elections des Abbés, l'autorité du Pere *Immediat*, au temps de la vacance, & de l'élection, la qualité des personnes qui doivent être élus, &c. P. MÉYOT, T. V. C. 33.

IMMÉDIATEMENT, adv. D'une manière immédiate; tout de suite, sans aucune interposition, sans moyen. *Proximè*. Le Sous Doyen est celui qui suit *immédiatement* le Doyen. Ce net relève *immédiatement* de la Couronne. Les appellations des Justices des Duchés-Pairies se relevent au parlement *immédiatement*. Dieu concourt *immédiatement* à toutes nos actions. Ju.

On dit, *Immédiatement* après; pour dire, Aussi-tôt après, incontinent après. ACA. FR.

IMMÉDIATEMENT, f. f. Qualité de ce qui est immédiat, dépendance immédiate. Il n'y a point de terme latin pour exprimer ce mot; si j'étois dans la nécessité de le faire, j'aurois recours à la langue Grecque, & je dirois *ἀμεσως* ou *ἀμεσως*, *immédiateté* n'est pas reçu par l'usage en François. Heis seul l'a employé dans son histoire de l'Empire, T. II. p. 386. où en parlant de Haguenau & des neuf autres villes d'Alsace, il dit: Cette ville reconnoissoit, ainsi que les neuf autres, le roi pour protecteur, aux mêmes conditions qu'elles reconnoissoient l'Empereur & les Princes d'Autriche en cette qualité, sans déroger à l'*immédiateté*, en vertu de laquelle ces dix villes prétendoient demeurer États libres de l'Empire. Mais comme elles ont été convaincues du droit de Souveraineté, dont le Roi de France a été revêtu, elles ont renoncé à cette *immédiateté*, & se sont soumises entièrement à Sa Majesté Très-Chrétienne.

IMMÉMORABLE, pour *immémorial*, se trouve dans cette Épigramme du Chevalier de Cailly.

Depuis un tems immémorable,
Le monde a vu jouir quelques gens du Palais
D'un privilège incomparable:
Ces gens volent toujours, on ne les pend jamais.

IMMÉMORIAL, ALE. adj. Épithète qu'on donne au temps, à la durée d'une chose dont on ne peut dire le commencement. *Memoriam excedens*. C'est une observation qu'on a faite de temps *immémorial*. La possession centenaire est une possession *immémoriale*, & vaut un titre, parce qu'on présume que l'origine en est inconnue. Pour qu'une possession soit *immémoriale*, il faut non-seulement qu'elle soit très-ancienne, mais que l'origine en soit inconnue, & passe la mémoire des hommes actuellement vivans.

IMMENSE adj. m. & f. Infini. *Immensus*. Dieu seul *immense* : son pouvoir, sa bonté sont *immenses*, sans bornes, sans mesures.

IMMENSE, se dit aussi d'une très-grande étendue. Les Astronomes mettent une espace *immense* entre Saturne & les étoiles fixes. On dit de même des desirs *immenses*, une ambition *immense*, une somme *immense*. Les femmes ont un desir *immense* de plaire, **BELL.**, c'est à dire démesuré. Il m'en a coûté des sommes *immenses*, très grandes.

IMMENSEMENT. adv. D'une manière immense. Il est *immensement* riche.

IMMENSITÉ. f. f. Infinité ; étendue sans bornes. *Immensitas*. L'*immensité* de la miséricorde de Dieu, de sa clémence, de sa sagesse. L'*immensité* de Dieu, sa substance même comme répandue par-tout, & par-tout toute entière, remplissant tous les lieux sans extension locale. **MALEB.** L'éternité de Dieu s'avance, & ce peu de momens qui nous restent sont tout prêts de se perdre dans cette *immensité* si redoutable. **AB. DE LA TR.**

Ce terme est particulièrement relatif à l'étendue. *Immensité*, & espace sans bornes, termes synonymes. L'*immensité* de Dieu, n'est autre chose que la présence en tous lieux. Il est par tout par sa science, parce que rien ne lui est caché ; par sa puissance, parce qu'il produit & conserve tout ; par son essence, parce qu'il pénètre tout.

IMMENSITÉ, se dit aussi de ce qui est d'une grande étendue. L'*immensité* des cieux passe notre imagination. L'*immensité* de l'Univers.

IMMENSURABLE. adj. Qu'on ne peut mesurer. On ne connoît point la hauteur d'une étoile fixe : elle est, si j'ose ainsi parler, *immensurable* ; il n'y a plus ni angles, ni sinus, ni parallaxes dont on puisse s'aider. **LA BRUYERE**, pag. 644. Ce mot est bien inventé, & proposé avec modestie. C'est quelquefois le moyen de mieux faire passer les mots de nouvelle création, sur-tout, lorsqu'à l'exemple de celui-ci, ils ne s'éloignent pas de l'usage de la Langue.

IMMÈRE, & non pas *Immirénien*, comme on a dit dans le Moréri. Nom ancien d'un peuple. *Immer*, *immeris*. Nicéphore, qui rapporte la conversion des *Immères*, dans son **XVI^e. L. c. 37.** dit qu'ils étoient de Perse, qu'ils en habitoient la partie la plus méridionale, & que c'étoit une nation belliqueuse. Du reste, il les appelle *immères*, & je ne fais pourquoi l'on a changé ce nom en *Immirénien*.

IMMERSEUR. f. m. Nom que l'on donnoit autrefois à l'un des ministres du baptême. Celui qui plongeoit dans l'eau le catéchumène qui recevoit le baptême. *Immersor*. Les Grecs l'appeloient *Baptista*, qui signifie la même chose. L'*Immerseur* n'étoit que le troisième des ministres du baptême ; car le premier & le plus honorable bénissoit l'eau, le second faisoit les exorcismes, & le troisième étoit l'*Immerseur*, qui devoit être prêtre. **MACRI.**

IMMERSIF, **IVE**. adj. Qui se dit de ce qui se plonge dans l'eau. *Immersivus*, *immergens*. L'or s'éprouve par la calcination *immersive* qu'on en fait dans de l'eau forte, lorsqu'on le purifie par l'incart.

IMMERSION. f. f. Action par laquelle on plonge dans l'eau ou dans quelqu'autre fluide. *Immersio*. Le souverain remède contre la rage, c'est l'*immersion* dans la mer. Dans les premiers siècles du Christianisme on baptisoit par *immersion*, par trois *immersions*. On ne se sert plus de l'*immersion* dans l'Occident, & l'on baptise par effusion. **LE CL.** Dans l'Eglise Grecque on baptise encore par *immersion*.

IMMERSION, en terme de Pharmacie, est la préparation d'un médicament, qu'on fait tremper dans de l'eau pour lui ôter quelque qualité nuisible, ou quelque mauvais goût, comme on fait à la rhubarbe pour modérer sa force, à la chaux pour lui ôter son sel, ou aux olives qu'on conserve dans de la saumure.

IMMERSION. Terme d'Astronomie, se dit quelquefois lorsqu'une étoile ou une planète est si proche du soleil, par rapport à nos observations, qu'on ne la peut voir, parce qu'elle est comme enveloppée dans

les rayons. *Immersion* se dit plus ordinairement pour signifier le commencement d'une éclipse de lune, c'est-à-dire, le moment où la lune commence à être obscurcie, & à entrer dans l'ombre de la terre. On dit la même chose de l'éclipse du soleil, lorsque le disque de la lune commence à le couvrir, & à le dérober à nos yeux. C'est en général l'instant où un astre se cache par rapport à nous. *Emerision* est le terme opposé à *immersion*, & c'est le moment dans lequel la lune commence à sortir de l'ombre de la terre, où le soleil commence à montrer les parties de son disque que la lune nous cachoit. On dit en particulier les *immersions* & *émersions* des satellites de Jupiter, & sur-tout du premier satellite, dont l'observation est d'une grande utilité pour la découverte des longitudes. On appelle *immersion* du premier satellite, le moment auquel cette petite planète nous paroît entrer dans le disque de Jupiter ; & *émersion*, le moment auquel elle nous paroît en sortir. On observe les *immersions* depuis la conjonction de Jupiter avec le soleil jusqu'à son opposition, & les *émersions* depuis son opposition jusqu'à la conjonction. C'est à l'illustre M. Cassini que nous devons la perfection de la théorie, & toute la pratique de ces observations. La commodité de ces observations est que pendant onze mois de l'année on peut les faire de deux jours l'un au moins.

IMMEUBLE. f. m. Bien fixe, qui a une assiette, une situation fixe & assurée, & qu'on ne peut transporter, cacher ni détourner. *Res immobilis*, *res soli*. Les *immeubles* se divisent en *immeubles* véritables & en *immeubles* par fiction. Les premiers sont ceux qu'on vient de définir, comme les fonds des héritages, les moulins, les bois, &c.

Les *immeubles* par fiction, sont ceux qui ont pris la qualité d'*immeubles* : 1^o. Quand le meuble est uni & incorporé à l'*immeuble*. 2^o. Quand le meuble représente l'*immeuble*. C'est ainsi que les matériaux d'un édifice démolis sont réputés *immeubles*. 3^o. Quand par la disposition de la coutume certaines choses mobilières de leur nature sont censées *immeubles*, comme les rentes constituées à prix d'argent, suivant la coutume de Paris, où les deniers provenans du rachat des rentes qui appartiennent à des mineurs. 4^o. Lorsque par la destination de l'homme, confirmée par la coutume ou par les arrêts, une chose mobilière, par exemple une somme de deniers, meubles meublans, marchandises, &c. prennent la qualité d'*immeubles* : stipulations qui ont lieu dans les contrats de mariage.

IMMEUBLES réputés **MEUBLES**. De même que quelquefois les meubles sont réputés *immeubles*, de même aussi les *immeubles* sont quelquefois réputés meubles, par une clause particulière, qui porte qu'une partie des *immeubles* qui composent la dot, sera ameublie pour entrer dans la communauté : l'*immeuble* ainsi ameubli devient en la disposition du mari, comme un autre effet mobilier.

Les fictions de meubles, d'*immeubles* ne s'étendent jamais d'un cas à un autre. Ainsi l'ameublissement ne change la nature de l'héritage qu'à l'égard de la communauté, envers laquelle il sert de caution de la somme que l'on a promis d'y apporter ; mais à l'égard des successions, l'héritage demeure toujours en sa nature d'*immeubles* nonobstant l'ameublissement.

Autrefois les Gaulois établis en Italie dans l'Insubrie, appeloient *Immeubles*, *Immobilia*, des statues d'or qu'ils avoient dans le temple de Minerve, & ils les nommoient ainsi, parce qu'on ne les en tiroit que dans les guerres les plus périlleuses.

IMMINENT, **ENTE**. adj. du Latin *imminere*, être sur le point d'arriver, être prêt à tomber : ce mot signifie littéralement qui est prêt à tomber sur quelqu'un ou sur quelque chose. Il n'est usité que dans un très-petit nombre de phrases. *Disgrace imminente*. Péril, danger *imminent*, par corruption, *éminent*.

Il est évident, principalement pour ceux qui savent la langue Latine, que péril *éminent* est pris du

Latin *periculum imminens* ; & malgré cela nous ne disons pas péril *imminent* , mais *éminent* , qui ne signifie nullement cela , & ne peut servir d'épithète au péril ; au lieu qu'*imminent* exprime une chose prête à tomber sur une autre , & convient très bien au péril qui est sur le point d'accabler une personne. Mais il seroit ridicule de s'opiniâtrer pour la raison contre l'usage en matière de langues vivantes. Disgrace *imminente* , péril *imminent* . Dans l'Encyclopédie on entend par péril *imminent* , celui qui est proche ; éminent marque qu'il est grand. Il est bien vrai qu'*éminent* signifie quelquefois *grand* , mais dans un sens figuré , qui ne peut convenir au péril.

IMMIRENIENS. f. m. pl. Ancien peuple d'Asie , à l'extrémité de l'Arabie , & tributaire de la Perse.

IMMISCIER. Terme de pratique , qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. *S'immiscer* , v. réciproque. Prendre , en qualité de propriétaire , les biens d'une succession , à laquelle on est appelé ; entrer dans le maniement des effets d'une succession en qualité d'héritier. *Se immiscer* . Quand on s'est *immiscé* dans une succession , quand on a fait acte d'héritier , on est obligé de payer les dettes. Voy. IMMIXTION.

IMMISCIBILITÉ. f. f. Terme didactique. Qualité de ce qui est immiscible , qui ne peut se mélanger , s'allier. *Immiscibilitas* .

IMMISCIBLE. adj. qui ne peut se mêler , s'allier ; s'unir. M. R. fonde la dissolution des sels sur la *miscibilité* des menstrues ; & c'en est là en effet une condition , comme l'on dit , *sine qua non* , c'est à dire , sans laquelle un corps ne peut en dissoudre un autre qu'il ne peut pénétrer , s'il lui est *immiscible* & dissoluble. MÉM. DE TRÉV.

IMMISÉRICORDIEUX , EUSE. adj. Qui n'a point de miséricorde , qui est sans compassion. *Immisericors* . Ce mot se trouve dans Danet au rang des mots nouveaux. Dieu jugera les *immiséricordieux* sans miséricorde.

IMMIXTION. f. f. Terme de Droit. Addition d'hérité , ou maniement des effets de l'hérité. *Immixtio* . Ce terme se dit proprement d'un présomptif héritier , de celui qui est habile à se porter héritier quand il a pris des biens de la succession , comme en étant propriétaire. Dans le Droit Romain , Adirion d'hérité & immixtion sont deux choses différentes. *S'immiscer* se dit seulement des héritiers *fiens* , des descendants en la puissance du défunt , dont ils sont héritiers au jour de son décès. Chez nous *immixtion* & *adition* d'hérité se prennent dans la même signification , ou du moins opèrent le même effet.

IMMOBILE. ad. m. & f. Qui ne s'émeut point. *Immobilis* . Cet arbre a beau être agité , son tronc demeure toujours *immobile* . On a cru long temps que la terre étoit *immobile* .

Mais la rame inutile

Fatiguoit vainement une mer immobile . RAC.

IMMOBILE , se dit aussi figurément d'un homme ferme , constant & inébranlable. L'apathie des Stoïciens étoit une *immobile* & continuelle tranquillité. Boss. Quand cet homme a pris une fois sa résolution , il demeure ferme & *immobile* , on ne le peut faire changer. Les pensées les plus heureuses laissent l'auditeur *immobile* , si l'Orateur les prononce d'un ton froid & languissant. Boss. Peut-on exiger une patience *immobile* d'un homme insulté ? LE MAI. Les poètes ont feint que Niobé fut changée en rocher , pour exprimer cette morne stupidité qui rend *immobile* par l'accablement de la douleur. MONT.

On dit aussi de celui qui est surpris d'apprendre quelque mauvaise nouvelle , qu'il est demeuré froid & *immobile* .

Tout le camp immobile écoute avec frayeur . RAC.

Ce terme n'a & ne peut avoir de régime. Ainsi c'est une faute de dire avec Corneille dans Pompée , *immobile* à des coups. Dans toute Langue on n'est

immobile ni à quelque chose , ni en quelque chose.

Les *immobiles* , c'est le nom d'une Académie d'Alexandrie de la Paille en Italie. *Gli immobili* .

IMMOBILIAIRE. adj. Qui consiste en immeubles soit réels soit nets de tout genre. *Immobilis* . La succession *immobilière* appartient aux plus proches parens du côté dont les immeubles sont venus. Dettes *immobilières* , qui sont de la nature des immeubles.

On appelle action *immobilière* , l'action intentée pour entrer en possession d'un immeuble. L'action en retrait est une action *immobilière* . AC. FR.

IMMOBILIER , IÈRE. adj. C'est la même chose qu'*immobilière* . Effets *immobiliers* . Héritier *immobilier* . L'ACAD. ne met que ce dernier mot. L'autre est plus usité.

On le dit aussi subst. comme mobilier. Héritier de tout l'*immobilier* d'une succession , de tous les immeubles. Ce mot se trouve dans la Déclaration du roi concernant les Justiciables de la Chambre de Justice. Voyez IMMOBILIAIRE.

IMMOBILITÉ. f. f. Etat de ce qui est immobile. *Immobilitas* . On a soutenu pendant long-temps l'*immobilité* de la terre.

IMMOBILITÉ , se dit aussi d'un homme qui ne se donne aucun mouvement sur rien. Le voilà dans l'inaction , dans une *immobilité* étonnante.

IMMODÉRATION. f. f. Ce mot n'est point encore reçu ; mais il mérite de l'être. C'est le vice opposé à la modération. *Immoderatio* . L'*immodération* même dans le bien est à condamner. MONT. Par une *immodération* invincible , il a ruiné tous les avantages que la fortune avoit joints en sa personne. M. DE LA ROCHEFOUCAULT. Voyez MODÉRATION.

IMMODÉRÉ , ÉE. adj. Qui signifie excessifs , sans mesure. *Immoderatus* , *nimius* . Dépense *immodérée* . Ses passions sont *immodérées* . On lui a fait payer des taxes excessives & *immodérées* . Alexandre avoit un desir de gloire *immodéré* , & une ambition si vaste , qu'elle ne lui laissoit point de repos. S. ÉVR. Nestorius avoit prévenu les esprits par la chaleur d'un zèle *immodéré* . LE P. DOUCIN.

IMMODÉRÉMENT. adv. D'une manière immodérée , excessive. *Immoderato* . Cet homme est excessif en tout , il étudie , il travaille , il boit *immoderément* . Cet amant aime cette femme *immodérément* .

IMMODESTE. adj. m. & f. En parlant des personnes , qui manquent de modestie , & en parlant des choses , qui est contraire à la modestie. Femme *immodeste* . Action , posture *immodeste* . Attitude forcée & *immodeste* . *Immodestus* , *indecentus* .

Il faut remarquer que comme il y a trois genres de modestie , par rapport au cœur , à l'esprit & au corps , tous les vices qui sont opposés à la modestie , ne sont pas exprimés par le mot d'*immodestie* qui ne désigne que ceux qui regardent le corps , provenans de l'indécence des postures & des habits. Voyez MODESTE & MODESTIE.

IMMODESTEMENT. adv. D'une manière immodeste. Parler , s'habiller *immodestement* . *Immodestè* .

IMMODESTIE. f. f. Manque de modestie. Voy. ce mot & immodeste. *Immodestia* . C'est une grande *immodestie* , de n'être pas à genoux devant le Saint Sacrement. On doit punir un Religieux pour la moindre *immodestie* qu'il commet. *Immodestie* dans la manière de s'habiller.

IMMOLATION. f. f. Sacrifice sanglant d'une victime. *Immolatio* . Calchas fit accroire aux Grecs qu'ils ne partiroient point sans l'*immolation* d'Iphigénie. Les anciens Juifs ne s'unissoient pas seulement en esprit à l'*immolation* des victimes qui étoient offertes pour eux , mais ils en mangeoient la chair sacrifiée. Boss.

On a appelé autrefois *immolation* , en termes de Liturgie , la partie de la messe que nous nommons Préface. Dans le Missel Gothique , ou Gallican , il y a une *immolation* particulière pour le jour de la Nativité de Saint Jean ; c'est-à-dire , une préface particulière. C'étoit dans le rit Gothique ou Gallican , qu'on l'appeloit *immolation* . Voyez PRÉFACE & CONTESTATION.

☞ Ce terme avoit une autre signification chez les Latins, & désignoit non un sacrifice sanglant, mais la consécration qu'on faisoit aux dieux d'une victime, en émietant sur sa tête un gâteau assaisonné de sel. Voy. IMMOLER.

IMMOLER. v. a. Faire un acte de Religion, en sacrifiant une victime à quelque Divinité. Offrir en sacrifice. *Immolare*. Les Juifs immoloient des taureaux au vrai Dieu. Les Idolâtres ont immolé des hommes à leurs fausses Divinités. Au Mexique on a compté jusqu'à 130 mille têtes d'hommes immolés en un seul temple. Que vous sert d'immoler des animaux? votre cœur est le seul sacrifice qui soit digne des dieux.

Ce mot vient du Latin *immolare*. Festus dit qu'*immolare* n'est autre chose que *ferre molito & sale hostiam perspersam sacrare*, qu'offrir aux Dieux en sacrifice une victime sur laquelle on a mis de la pâte salée, laquelle se dit en Latin *mola salsa*.

IMMOLER, se dit aussi de JÉSUS-CHRIST, qui a été la seule victime qui ait pu s'immoler pour les péchés des hommes.

Au figuré, immoler quelqu'un à sa haine, à son ambition, le sacrifier, le perdre pour satisfaire sa passion. Le Tytan immoloit les plus innocens à sa vengeance & à ses soupçons. BIZOT. Dans les grandes maisons on immole les plus jeunes enfans à la fortune des aînés. BOSS.

On l'immole à ma haine, & non pas à l'État.
RACINE.

On dit encore figurément s'immoler pour la Patrie, s'immoler pour quelqu'un, se sacrifier pour son service, s'exposer à tout. Cet homme s'est immolé pour sa Patrie, pour sa femme, pour ses enfans. Les Stoïciens s'immoloient aux maximes d'un faux honneur.

Ah! que mon cœur n'est-il de ces cœurs isolés,
Qui par aucun endroit ne tiennent à la terre;
Qui sont à leurs devoirs sans réserve immolés.
DES-H.

On dit encore ce mot des austérités, des mortifications, des travaux de la vie apostolique. Des âmes simples & qui s'immolent incessamment à Dieu dans la pénitence pour le salut du monde. L'AB. DE RANÇÉ.

On dit aussi s'immoler à la risée publique; pour dire, s'exposer à être moqué, & fustigé de tout le monde. VAUG. REM. Cet Auteur s'est immolé à la risée publique, en faisant jouer cette méchante pièce: l'expression est un peu forte. ☞ Immoler & sacrifier sont des termes trop tragiques pour les joindre avec risée. M. de Vaugelas beau dire qu'à la vérité, la risée est comique pour ceux qui la font, mais qu'elle peut être tragique à l'égard de ceux qui la souffrent, puisque l'honneur, plus précieux que la vie, en demeure quelquefois blessé & perdu pour jamais; il n'en est pas moins vrai qu'immoler & sacrifier ne paroissent pas faits pour figurer avec risée.

Aussi M. de Vaugelas convient que s'exposer à la risée de tout le monde, seroit beaucoup mieux que s'immoler, lorsque l'action que l'on fait, est simplement, ou médiocrement ridicule: mais si elle va jusqu'à l'excès, si elle est ridicule ou impertinente au dernier degré; alors, s'exposer seroit, dit-il, trop foible, & s'immoler rendroit mieux cette idée.

IMMONDE. adj. m. & f. Terme consacré qui ne se dit qu'en matière de Religion, & qu'on n'emploie pas dans l'usage ordinaire. Qui est impur, qui a contracté quelque saleté, quelque impureté. *Immundus*. Il étoit défendu aux Juifs de manger des bêtes immondes, comme le Pourceau. On étoit immonde, quand on avoit touché un corps mort. Les Indiens sont fort superstitieux en cette matière. Si un homme d'un autre Religion que la leur boit dans un de leurs vaisseaux, ils le cassent comme le croyant immonde. Si on touche leur habit, ils le lavent, parce

qu'ils le tiennent immonde. Si on se baigne dans un de leurs étangs, ils en font écouler toute l'eau, parce qu'ils la croient immonde.

On appelle le diable, en terme de dévotion, l'Esprit immonde. Voyez DIABLE & DÉMON.

IMMONDICE. f. f. En termes de l'Ecriture. *Immondice* légale se dit de l'impureté légale, dans laquelle les Juifs tombaient, lorsqu'il leur étoit arrivé de toucher quelque chose d'immonde. ACAD. FR.

IMMONDICES. f. f. pl. Grosles ordures, boues, saletés. *Sordes*. Quand les rivières débordent, elles emportent toutes les immondices de la campagne. Les Boueurs sont établis pour ôter les immondices des rues. Les Seigneurs sont obligés de fournir de la terre pour faire une voirie où on porte les immondices de la ville.

IMMONDICES. C'est aussi un terme de Chasseur, qui signifie les excréments des chiens. SALNOVE.

IMMORTALISER. v. a. Éterniser, rendre immortel, ☞ donner une espèce de vie qui ne finira point dans la mémoire des hommes. *Immortalitati consecrare, aternare*. Les Conquérens ne versent tant de sang que pour immortaliser leur nom. Les Savans prétendent s'immortaliser par leurs veilles, par leurs écrits. Il faut s'immortaliser soi-même pour immortaliser les autres: car il n'est point de plus courte vie que celle d'un mauvais livre. VAUG. La vanité des hommes leur fait croire qu'ils s'immortalisent par les inscriptions sur le marbre & le bronze. Les grands crimes immortalisent autant que les grandes vertus. DES-H.

IMMORTALISER se dit improprement pour traîner en longueur. Les chicaneurs immortalisent les procès, les affaires.

IMMORTALISÉ, ÉE. part.

IMMORTALITÉ. f. f. Éternité, perpétuité, qualité de ce qui ne peut mourir. *Immortalitas*. Les substances spirituelles sont les seules qui jouissent de l'immortalité, comme les Anges. Les âmes des justes jouiront d'une immortalité bienheureuse. Un discours sur l'immortalité de l'âme en a poussé quelques uns à braver les horreurs de la mort, pour aller jouir plutôt des félicités de l'autre vie. S. ÉVR. Mettez vos plus beaux jours à méditer sur l'immortalité de l'âme, vous trouverez qu'il n'appartient qu'à la Religion d'en décider. ID. La démonstration de Descartes sur l'immortalité de l'âme a plus de vraisemblance que de vérité. IDEM. Notre immortalité ne sert qu'à éterniser nos malheurs. ABLANC.

IMMORTALITÉ, se dit aussi abusivement de ☞ cette espèce de vie perpétuelle que nous acquérons dans le souvenir des hommes. Il n'y a si petit auteur qui ne croie travailler pour l'immortalité; point de Poète qui ne promette l'immortalité à celui qui le voudra payer.

Nulla dies unquam memori vos eximet avo. VIR.

*Et ton nom du midi jusqu'à l'Ourse vanté,
Ne devra qu'à leurs vers son immortalité.* BOIL.

En terme de Blâson, ce mot signifie le bucher du Phénix. Un Phénix sur son immortalité. LE P. MENES.

IMMORTEL, ELLE. adj. Qui doit durer dans toute l'éternité, qui n'a point en soi de principe de dissolution. *Immortalis*. Dieu est seul immortel par sa nature. Épicure a fait des dieux qui jouissent de leur nature immortelle dans un bienheureux repos. S. ÉVR. *Immortali avo summa cum pace fruatur, &c.* LUCR. Les Anges sont immortels. Vous craignez toutes choses comme étant mortels, & vous desirez toutes choses comme si vous étiez immortels. NIC. De tout ce que vous admirez ici-bas, il n'y a rien d'immortel, ni qui doive vous accompagner après cette vie. ABL.

Les payens ont aussi appelé leurs faux dieux immortels, ou les immortels. Et nous le disons de même substantivement, sur-tout en Poésie. *Immortales, Divi Immortales*. Virgile nous laisse une médiocre idée des Immortels: il les a revêtu de toutes nos foi-

bles. S. ÉVR. Les Payens ont mis leurs Héros & leurs Empereurs au rang des *Immortels*.

Puisque d'une Immortelle il doit être l'époux, Jupiter a parlé, je n'ai plus de courroux. CORN.

Ou quand, pour t'assurer un temple & des autels, La mort viendra te mettre au rang des Immortels. BRÉBEUF.

Pourquoi des Immortels attester la puissance? RAC.

IMMORTEL, se dit abusivement des choses dont la mémoire est supposée devoir toujours durer. Les Rois d'Égypte ont laissé des monumens *immortels* de leur puissance. Alexandre s'est acquis une gloire *immortelle* par sa valeur : Homère par sa Poésie. Lucrèce a acquis un nom *immortel* par sa vertu.

IMMORTEL, se dit aussi des choses que l'on suppose devoir être d'une longue durée. La chicane rend aujourd'hui les procès *immortels*. Il y a une haine invétérée & *immortelle* entre ces deux familles.

IMMORTEL. f. m. On donnoit ce nom à des soldats qui composoient autrefois un corps considérable de la milice des anciens Perses. *Immortalis*. Quinte-Curce qui en parle, *L. III. c. 3.* dit que les *Immortels* étoient au nombre de dix mille qui suivoient un corps de cavalerie composé de douze nations; que ces *Immortels* étoient ceux de toute l'armée qui étoient le plus magnifiquement ornés & vêtus, qu'ils avoient des colliers d'or, un habit à fleurs d'or, des tuniques à manches ornées de pierres précieuses. On les appelloit *Immortels*, parce qu'ils n'étoient jamais moins de dix mille, & qu'aussitôt qu'il en manquoit quelqu'un il étoit remplacé par un autre qu'on y mettoit, en sorte qu'il sembloit qu'ils ne mouroient point.

On a aussi donné le nom d'*Immortels* aux frères de la Rose Croix en Allemagne. Voyez ROSE CROIX.

IMMORTELLE. f. f. Plante qui pousse plusieurs tiges ligneuses à la hauteur d'un pied, ou d'un pied & demi, lanugineuses, blanches. *Elichrysum*. Ses feuilles sont étroites, velues, blanchâtres. Ses fleurs, qui naissent à la cime des tiges, sont des bouquets à fleurons, évasés sur le haut, découpés en étoile, de couleur jaune, soutenus par un calice dont les écailles sont luisantes & dorées. Ces fleurs peuvent être gardées plusieurs années sans qu'elles se flétrissent, d'où vient qu'on a appelé cette plante *Immortelle* : elles ont une odeur forte & agréable. Sa graine est oblongue, rousse, garnie d'une aigrette, odorante, âcre. Sa racine est grosse, simple, ligneuse, d'une odeur approchant de celle de la gomme élemi. Cette plante est incisive, apéritive, vulnérinaire. En Latin *Elichrysum seu stachas citrina angustifolia*, C. B. Il y a plusieurs autres espèces d'*immortelle*. Voyez GNAPHALIUM.

IMMORTIFICATION. f. f. Ce mot se dit en matière de dévotion, & signifie l'état d'une personne qui n'est pas mortifiée. *Animi sibi blandientis studium immoderatus*. Les mondains considèrent toute vivacité dans les gens de bien, comme une *immortification* & comme un excès. AB. DE LA TR. L'*immortification* & le relâchement qui s'est introduit, &c. ID. L'*immortification*, la dissipation, la curiosité. BOURDAL.

IMMORTIFIÉ, ÉE. adj. Qui n'est point mortifié. *In domitus*. Esprit *immortifié*. Actions *immortifiées*. Des âmes pareilleuses & négligentes, des âmes *immortifiées* & indociles, des âmes ennemies de toute contrainte. BOURDAL. *Exh. T. I. pag. 222.* Des passions *immortifiées*. Les excès d'une langue *immortifiée*. MADAME DE LA VAL.

Ce mot déplaisoit beaucoup à Ménage. Pour moi, dit le P. Bouhours, je confesse qu'*immortifié* ne me déplaît pas tant qu'à M. Ménage. C'est un mot usité dans tous les livres spirituels; & les Prédicateurs qui parlent le mieux, s'en servent souvent. Un esprit *immortifié*, des affaires *immortifiées*. Hors de là il n'est point d'usage.

IMMUABLE. adj. de t. g. Qui ne peut changer. Dieu

seul est par sa nature *immuable*. *Immutabilis*. Dieu est *immuable*, parce qu'il n'y a point de changement sans cause; or il n'y a point d'autre cause efficace que Dieu. MALEB. Ce que Dieu écrit sur la poussière est *immuable*; ce que les hommes écrivent sur le marbre & sur le bronze, ne l'est pas. BOU. C'est une loi *immuable* de la nature, que celui qui a donné la vie à un autre, la lui doit conserver. LE MAIT.

IMMUABLEMENT. adv. d'une manière *immuable*. *immutabiliter*. JÉSUS-CHRIST a donné une nouvelle forme au mariage, en réduisant cette sainte société à deux personnes *immuablement* & indissolublement unies. BOSS.

IMMUNITÉ. f. f. Exemption de quelque charge, devoir, ou imposition. *Immunitas*. Il se dit particulièrement de ce qui est accordé aux Villes & Communautés. L'Église a plusieurs franchises & *immunités*. Les Princes accordèrent autrefois aux Ecclésiastiques toutes sortes d'*immunités*, en les exemptant de tous impôts; mais alors les Ecclésiastiques n'étoient point si riches qu'ils sont, & donnoient tout aux pauvres. F. P. Ce Chapitre entre ses *immunités* à celle de l'exemption de la juridiction de l'Évêque. Dans les provisions d'une charge, on en donne la jouissance avec tous les privilèges, franchises, *immunités*, gages, droits, & émolumens qui sont attribués.

Il y a un privilège de l'*immunité* dont on jouit en certains lieux, sur tout en Italie : il regarde les personnes & les choses Ecclésiastiques, lesquelles sont exemptes de certaines sujétions; par exemple, de payer certains droits, d'être à couvert des poursuites de la Justice, &c. Le privilège de l'*immunité* empêche qu'on ne prenne un criminel qui s'est retiré dans une Église. Il y a certains crimes pour lesquels on ne jouit point du privilège de l'*immunité*, comme l'assassinat prémédité, &c. Le privilège de l'*immunité* n'a pas en France la même étendue qu'il a en Italie. François I déclare dans son Ordonnance de 1539, art. 166, qu'il n'y aura lieu d'*immunité* pour dette, ni autre matière civile, & se pourront toutes personnes prendre en franchise, & sauf à les réintégrer, &c. Libertés, ou franchises, exemptions ou *immunités*, privilèges; termes que l'on ne doit pas employer comme parfaitement synonymes. Libertés ou franchises consistent à n'être pas sujet à certaines charges ou devoirs. Voyez FRANC, FRANCHISE. L'exemption ou *immunité*, *vacatio à muneribus, ab oneribus*, consiste à en être déchargé par une concession particulière, sans laquelle on y seroit sujet. Voyez aussi PRIVILÈGE.

IMMUNITÉ. Congrégation de l'*Immunité* ou de l'*Immunité* Ecclésiastique. *Congregatio Immunitatis Ecclesiastica*. C'est une Congrégation établie à Rome pour juger les cas qui regardent l'*Immunité* Ecclésiastique, c'est-à-dire, pour décider si un homme est en droit de jouir de l'*Immunité* Ecclésiastique, si son délit est ou n'est pas de ceux pour lesquels on en peut jouir. La Congrégation de l'*Immunité* a été instituée par le Pape Urbain VIII. Elle est composée de plusieurs Cardinaux, d'un Auditeur de Rote, d'un Clerc de la Chambre, d'un Votant de la signature, du Secrétaire de cette Congrégation, qui est communément un Référendaire de l'une & de l'autre signature, & du Cardinal Préfet de la Congrégation qui tient le sceau. La Congrégation de l'*Immunité* se tient tous les Mardis chez le plus ancien Cardinal. LUNADORO.

IMMUTABILITÉ. f. f. État de ce qui est *immuable*. *Immutabilitas*. L'*Immutabilité* est un des attributs de Dieu. Il y a dans Dieu une *immutabilité* physique & une *immutabilité* morale : l'*immutabilité* physique consiste en ce que la substance de Dieu ne reçoit & ne peut recevoir de changement, ni d'altération : l'*immutabilité* morale consiste en ce que Dieu ne change point de sentiment, de dessein, & qu'il a voulu de toute éternité ce qu'il veut.

IMOLA. Ville de l'État de l'Église en Italie. *Imola* anciennement *Forum Cornelium*, *Forum Cornelii*, &

Forum Sylla. Elle est dans la Romagne, en une petite île formée par la rivière de Santerno, entre Ravenne & Boulogne, à sept ou huit lieues de l'une & de l'autre. *Imola* est une ville bien bâtie & bien peuplée, & elle a un Evêché suffragant de Ravenne. MATY.

I M P.

IMPAIR. adj. Nombre qui ne se peut diviser en deux portions égales sans fraction, qui surpasse le nombre pair d'une unité. 3, 5, 7, 29 31. sont des nombres *impairs*, *Impars*. Si le carré est *impair*, sa racine sera *impaire*. DE LA HIRE. *Ac. des Sc.* 1704. *Mém.* p. 358. Une racine *impaire*. Id. On dit en Algèbre les puissances *paires* & les puissances *impaires*. AC. D. SC. 704. *Hist.* p. 44. Il y a des nombres *impairément pairs*, & *pairement impairs*, qui sont expliqués à PAIR, ou à NOMBRE.

Les anciens regardoient comme mystérieux les nombres *impairs*, sur-tout le ternaire, qui étoit toujours employé dans les opérations magiques. On croyoit que les nombres pairs étoient de mauvais augure. C'est pourquoi Numa en corrigeant l'année de Romulus, ajouta un jour, afin de rendre *impair* le nombre des jours qu'elle contenoit. CENSORAIN. Les sectateurs de Pythagore pensoient autrement sur les nombres, & croyoient le nombre carré le plus parfait.

IMPAIR. Pié *impair*, Terme de Poësie. Voyez PIÉ.

IMPALPABLE. adj. de tout genre. Ce dont on ne peut distinguer les petites parties par les sens, & particulièrement par celui du toucher. Qui est si fin, si délié, si menu, qu'on ne le peut toucher ni manier. *Tactum fugiens.* Les substances spirituelles sont *impalpables*. Le mercure se divise en parties si menues, qu'elles sont *impalpables*. Les métaux réduits en chaux font une poudre *impalpable*.

Ce mot vient du verbe Latin *Palpare*, qui signifie manier, toucher.

IMPANATEUR. s. m. Nom d'hérétique. Celui qui croit que dans l'Eucharistie la substance du pain & du vin reste avec le corps de JÉSUS-CHRIST après la consécration, & n'admet point la transsubstantiation. *Impanator.* Rupert, Moine de S. Laurent d'Oesbrovic, près de Liège, & puis Abbé d'un monastère situé dans le fauxbourg de Cologne appelé Duitz, *Tuitium* étoit *Impanateur*. Les Luthériens sont *Impanateurs*. Le Concile de Trente dit anathème aux *Impanateurs*. Sess. XIII. can. 2.

IMPANATION. s. f. Terme dont se sont servis les Théologiens pour expliquer l'opinion des Luthériens, qui croient qu'après la consécration, le Corps de Notre Seigneur JÉSUS-CHRIST demeure dans l'Eucharistie, avec la substance du pain, au lieu qu'il n'y a que les espèces qui y demeurent. *Impanatio.* L'Église a condamné la doctrine de l'impanation. Voy. le Journal de Leipsick 1682. p. 136. où l'on explique ce que c'est que l'impanation.

IMPANÉ. adj. Terme dont on se sert pour expliquer un des articles de la religion Luthérienne, & qui veut dire, qui est dans le pain. *Impanatus.* Les Luthériens disent que JÉSUS-CHRIST est *impané*, & non pas transsubstantié.

IMPARDONNABLE. adj. m. & f. Qui ne se doit pas pardonner. *Veniâ indignus.* On ne pourra pas obtenir de grace pour cet accusé, son crime est *impardonnable*. M. de Segrais a fait ce mot. Quoiqu'il soit hardi, il n'a point été condamné. L'endroit où il a placé contribue à l'autoriser :

Sa beauté méprisée ; impardonnable outrage.

C'est une incivilité *impardonnable* d'interrompre celui qui fait un récit. BELL. Faure, action *impardonnable*. Voy. PARDON.

IMPARFAIT. AITE. adj. Qui n'est pas achevé. *Imperfectus.* Les grands bâtimens demeurent souvent *imparfaits*.

On le dit aussi des choses qui ont quelque défaut.

IMPARFAIT. A qui il manque quelque chose. Un livre est *imparfait*, lorsqu'il manque quelque feuille.

IMPARFAIT. A qui il manque quelque chose pour être parfait. Guérison *imparfaite*, joie *imparfaite*.

On le dit aussi substantivement. Le mélange du parfait & de l'*imparfait* qu'on voit dans une aine toute nue, qui n'a ni détours ni replis, est un contraste qui relève sa beauté, & qui surpasse une lumière sans ombre. FÉNEL. Dans le commerce, on le dit des marchandises mal fabriquées, qui n'ont pas reçu toutes leurs façons, tous leurs apprêts. Un drap *imparfait*, mal travaillé, mal frappé sur le métier, mal tondu.

IMPARFAIT, en terme de Grammaire, est un temps indéfini entre le présent & le prétérit. *J'aimois, je lisois*, ce sont des temps *imparfaits* de ces verbes ou simplement des *imparfaits*. Voyez au mot SIGNIFIER, la règle pour les verbes où il faut un double *ii* à l'*imparfait*. Dans le fameux Poëme de la Magdelene, on a fait entrer tout les termes de la Grammaire : c'est là qu'on voit la Magdelene

Détester son parfait qui ne fut qu'imparfait.

C'est à dire détester sa vie passée, qui ne fut que vice & imperfection. Froides allusions dans lesquelles on faisoit consister l'esprit.

IMPARFAIT, se dit de plusieurs choses dans la Musique; accord, mode, ton *imparfait*, cadence, consonnance *imparfaite*, &c.

En termes d'Arithmétique, les nombres *imparfaits* sont ceux dont les parties aliquotes prises entièrement ne font jamais ce nombre juste, mais ou le surpasse, ou n'y arrivent pas, ce qui fait deux espèces de nombres *imparfaits*, dont l'un se nomme abondant ou excédent : & l'autre déficient. HARRIS,

En termes de Fleuristes, les fleurs *imparfaites* sont celles qui ont des défauts, auxquelles il manque des pétales, qui ont les feuilles trop petites.

En termes de Botanique, les plantes *imparfaites* sont celles qui ne produisent point de fleurs, ou de semences, ou plutôt celles qui ne produisent ni l'un ni l'autre ; car on a découvert, dit M. Harris, que la plus grande partie de ces plantes ne produisent en effet ni l'un ni l'autre. Voyez l'ouvrage de M. Ray. D'autre part d'habiles Botanistes prétendent qu'il n'y a point de fleurs *imparfaites*.

On ne peut légitimement appeler fleurs *imparfaites* que celles qui manquent des parties essentielles à la fructification, comme celles de l'*Opulus*, *Flore*, *Globofo*, qui n'ont ni étamines ni pistils. Il ne convient pas d'appeler ainsi celles dont nous ne connoissons pas bien les parties de la fructification. Néanmoins Rivinus a nommé fleurs *imparfaites*, celles qui manquent de pétales ou de calice.

IMPARFAITEMENT. adv. d'une manière *imparfaite*. *Imperfectè.* Quand on change souvent de profession, on ne fait jamais les choses qu'*imparfaitement*. Nous ne sommes parfaits qu'*imparfaitement*. FL. Il n'est guéri qu'*imparfaitement*.

IMPARTABLE. adj. C'est la même chose qu'*impartageable*, expliqué plus bas. Indivisible. *D'impartiri*, communiquer, faire part. Les Duchés, Comtés, Marquisats, Baronnie, & autres Fiefs de dignité, relevant nuellement de la Couronne, sont indivisibles & *impartables* : ils appartiennent pour le tout à l'ainé, en récompensant les cadets. POCQUET DE LIVONNIÈRE, *Règles du droit François*, p. 255.

Telle est la nature des grands fiefs réversibles à la Couronne, qui étant par leur qualité indivisibles & *impartageables*, sont toujours déferés aux mâles d'ainé en ainé, l'ordre de primogéniture toujours gardé, de même que les apanages qui sont les plus grands Fiefs du Royaume, qui sont réversibles à la Couronne ; & qui par cette raison sont indivisibles & *impartageables*. LE ROY, I. *Mém. pour M. le Duc de Sully*.

IMPARTAGEABLE. adj. Qu'on ne peut partager, ni démembrer. Les Fiefs de dignité comme Duchés, Marquisats,

Marquises, Comtes, Baronnes, sont indivisibles & *impartageables* sans Lettres patentes. POCQUET DE LIVONNIÈRE, *Règles du Droit François*, p. 147. Ce mot vaut mieux, ce me semble, qu'*impartable*, qui a la même signification.

IMPARTIAL, ALE. adj. Exempt de partialité, ¶ Qui ne prend point les intérêts d'une personne par préférence à ceux d'un autre. Un Juge *impartial*. Un Historien *impartial*. *In omnes aequus*. Le Juge *impartial* examine les raisons pour & contre sans aucune acception des personnes & des choses. Un Historien *impartial* seroit celui qui n'auroit ni prévention, ni préjugés, qui seroit absolument indifférent & désintéressé, c'est-à-dire un homme sans passions, sans inclinations, sans patrie, sans liaisons, isolé, ne tenant à rien dans la société. Un examen *impartial*, est celui qui est fait par un homme *impartial*.

IMPARTIALEMENT. adv. sans partialité. On vous demande en grace, Monsieur, d'insérer ce petit détail dans votre feuille. On ne se choquera point quand vous accorderez la même faveur aux adversaires. C'est le droit que vous donne votre titre & la profession que vous avez renouvelée plusieurs fois de rendre compte *impartialement* des démêlés littéraires. *Lettre à l'Auteur du Pour & Contre*.

IMPARTIALITÉ. f. f. Caractère, qualité de celui qui est sans partialité. Voy. ce mot. *Aequitas in omnes, Nullius factionis studium*. L'*impartialité* est une qualité essentielle dans une Critique & dans un Historien. *Le Pour & Contre*. Nous nous piquons d'une exacte *impartialité*. MERCURE DE SEPT. 1725. L'historique du concile de Pise, par M. L'enfant est écrite avec soin, & même avec assez d'*impartialité* pour un Protestant. *Mém. de Trév. Déc. 1725*.

Qu'il m'est doux de pouvoir leur rendre un témoignage,

Dont l'intérêt, la crainte, & l'espoir sont exclus!

A leur sort le mien ne tient plus,

L'impartialité va tracer leur image...

M. Greffet dans une Lettre sur sa sortie des Jé-
suites.

IMPARTIBILITÉ. f. f. Terme de Jurisprudence féodale. L'union de ces deux fiefs n'en fait pas un seul & unique fief: c'est seulement une union que l'on appelle d'*impartibilité*; c'est-à-dire que les deux fiefs ne peuvent plus être réunis, pour passer sur deux têtes différentes; ce qui n'empêche pas que ce ne soient deux fiefs distincts, dont l'un relève du Roi nuement, & l'autre de... *Deser. Géogr. & Hist. de la Haut. Norm. T. II. p. 355*.

IMPARTIBLE. Terme de Philosophie hermétique. Ce mot, qui a la terminaison & la forme d'un adjectif, s'emploie comme un substantif dans le langage des Sages, qui appellent le Mercure philosophal le seul *impartible*.

IMPARTIR. vieux v. a. Donner, départir. Ce mot est pris ou fait du Latin *impartiri, impertiri*, qui signifie la même chose.

Or veuille Dieu le mettre en haute essence,

Et tant de paix au ciel lui impartir,

Que sur la terre en puisse départir. MAROT.

IMPASSIBILITÉ. f. f. Qualité de ce qui est impassible. *Impassibilitas, Rei status dolori minimè obnoxia*. L'*impassibilité* est propre aux bons Anges, aux corps glorieux. Les Philosophes prêchent l'*impassibilité*, & veulent que l'âme du Sage soit l'écueil de toutes les passions. VILL. Les anciens Chrétiens transportent dans l'Église les sentimens de l'*impassibilité*, & de l'imperturbabilité des Stoïciens. BOSS.

IMPASSIBLE. adj. de tout genre. Qui ne peut souffrir de douleur ni de changement. *Mutationi vel dolori minimè obnoxius*. Le corps de JÉSUS CHRIST après sa résurrection a été *impassible*, il est *impassible* dans l'Eucharistie. Les esprits & les corps glorieux sont

impassibles. Je n'aimerais rien de ce qui est sujet à la fièvre, & je ne donnerai mon cœur qu'à des beautés *impassibles*, & immortelles. COSMOPOL. Les Stoïciens prétendent constituer l'âme de leur Sage dans un état *impassible*, & imperturbable. BOSS.

IMPASTATION. f. f. Prononcez l's. Ouvrage de Maçonnerie fait de flux, ou de pierre broyée, rejointe en manière & forme de pâte. Quelques uns croient que les obélisques, & ces grosses colonnes qui restent des anciens, étoient faites les unes par *impastation*, les autres par fusion.

¶ Ce terme est employé en Pharmacie où il désigne la réduction d'une poudre en forme de pâte, par le moyen de quelque liquide convenable.

En termes du grand Art, *impastation* signifie la putréfaction de la matière, & la couleur noire qu'elle prend lorsque la matière devient opaque, & qu'elle prend une couleur noire & obscure comme celle de la terre.

IMPATIENTMENT. adv. Avec impatience, inquiétude, chagrin. *Impatenter*. Il a souffert fort *impatiemment* l'affront qu'on lui a fait. On vous a attendu *impatiemment* tout le jour. Néron souffrit *impatiemment* la mort de Narcisse. RAC. Possidonius souffrit les douleurs de la goutte aussi *impatiemment* qu'auroit fait un homme du Vulgaire. S. ÉVR. Je porte *impatiemment* le joug d'une cruelle maîtresse. CORN. Supportez *impatiemment*. PÉTISSON.

IMPATIENCE. f. f. ¶ C'est proprement l'inquiétude de celui qui souffre, ou qui attend avec agitation l'accomplissement de ses vœux. C'est un mouvement impétueux de l'âme qui s'irrite contre les maux qu'elle endure, & qui s'agite pour les repousser par des efforts violens dont elle sent en même temps l'impuissance. *Impatientia, desiderium incersum*. Elle vient d'une humeur vive & inquiète, facile à s'enflammer. On a de l'*impatience* de voir accomplir ses desirs. Les *impatiences* amoureuses sont les plus violentes. Il brûle d'*impatience* de voir son livre imprimé. On souffre avec *impatience* la préférence d'un rival. L'*impatience* qui nous porte à contredire les autres avec chaleur, ne vient que de ce que nous ne pouvons souffrir qu'ils aient des sentimens différens des nôtres. NIC. Je faisois effort sur moi-même pour renfermer mes chagrins, & contenir mon *impatience*. M. SCUD. Pourquoi me tant préparer à mourir courageusement? Il n'y a pas grand mal que deux ou trois personnes soient témoins de mon *impatience*. NIC.

Vous ne répondez point, & ce morne silence

Redouble encore ma peine, & mon impatience. MOL.

IMPATIENT, ENTE. adj. ¶ Qui manque de patience soit dans la souffrance d'un mal présent, soit dans l'attente d'un bien à venir. Voy. PATIENCE. *Impatiens*. Les esprits *impatiens* & inquiets sont peu propres aux négociations. L'amour est *impatient*. Les gouteux *impatiens* souffrent davantage que les autres. Ils connoissent la noblesse de leur naturel, qui est *impatient* du joug & de la contrainte. BAL. pour dire qui ne peut souffrir le joug ni la contrainte. Il se vble qu'*impatient* est de ces mots qui n'ont point de suite, & qui vont tout seuls. BOU. Du moins il ne régit point de substantif: mais on dit *impatient* de se venger.

¶ **IMPATIENTANT.** part. & adj. Qui cause de l'impatience. Rien n'est si *impatiantant* que cette orgueilleuse impuissance, qui voudroit passer pour amour de la paix; que cette fausse douceur, &c... TRUBLET.

IMPATIENTER. v. a. Causer de l'impatience; faire perdre patience. *Molestare*. Rien n'*impatiente* plus que d'attendre. Les mauvais propos *impatientent* ceux qui les entendent.

Il est aussi réciproque. *S'impatenter*, perdre patience, avoir de l'impatience. *Molestè ferre*. Cet homme est prompt: il s'*impatiente* tellement que cela redouble la fièvre. Ne vous *impatentez* pas, je reviens tout-

à l'heure. La vie est trop courte pour se tuer; ce n'est pas la peine de s'*impatroniser*. M. DE S.

IMPATRONISER. Qui ne se dit qu'avec le pronom personnel, dans le discours familier seulement, & presque toujours en mauvaise part. S'*impatroniser* dans une maison, c'est y acquérir tant d'autorité & de pouvoir, qu'on y gouverne tout. Depuis qu'il s'est *impatronisé* dans cette maison, tout a changé de face.

*Certes, c'est une chose aussi qui scandalise,
De voir qu'un inconnu céans s'impatronise.* MOL.

IMPAYABLE. adj. de tout genre. Qu'on ne peut trop payer. Il s'emploie également au propre & au figuré, mais toujours dans le style familier.

Parmi les Curieux riches en Tableaux, il en est peu qui ne s'imaginent en avoir d'*impayables*. Quelque décriés que soient les Ana, il s'y trouve des morceaux *impayables*, qui compensent les endroits faibles. Tu as des suillies *impayables*. Théâtre Italien, *sc. du Banquetoutier*.

*Je goûte à ce commerce un plaisir incroyable,
Et vous ne trouvez pas l'aventure impayable.*
La Métromanie, *Com. de M. Piron*.

L'excellent naturel de cette femme me parut *impayable* dans ce moment. *La Paysanne parvenue*, édit. de Liège, part. 10, p. 27.

Dans les Femmes Savantes de Molière, *act. 3, sc. 2, t. 6, pag. 234*. Philaminte se récrie au sujet du sonnet de Trissotin :

*Ah! que ce quoi qu'on die est d'un goût admirable!
C'est, à mon sentiment, un endroit impayable.*

IMPECCABILITÉ. f. f. État de celui qui ne peut pécher. *Status nulli peccato obnoxius*.

C'est aussi la grâce, le privilège, le principe qui fait qu'on ne peut pécher. On dit dans l'École *impeccabilitas*. *Impeccabilitas* n'est propre qu'aux Bienheureux. Les Théologiens distinguent différentes sortes & comme différents degrés d'*impeccabilité*. Celle de Dieu lui convient par nature. Celle de Jésus-Christ en tant qu'homme lui convient à cause de l'union hypostatique. Celle des Bienheureux est une suite de leur état. Celle des hommes est l'effet de la confirmation en grâce, & s'appelle plutôt *impeccance*, qu'*impeccabilité*: aussi les Théologiens distinguent ils ces deux choses, ce qui est sur-tout nécessaire dans les disputes contre les Pélagiens, pour expliquer certains termes qu'il est aisé de confondre dans les Peres Grecs, & même dans les Latins. Voyez les notes du Pere Garnier sur Marius Mercator.

IMPECCABLE. adj. de t. g. Qui ne peut plus pécher. *Nulli peccato obnoxius*. J. C. s'est dit à bon droit *impeccable*; il a délié les Pharisiens de lui reprocher quelque péché. La faiblesse de l'homme est telle, qu'il ne peut se vanter d'être *impeccable*. Les Bienheureux confirmés en grâce sont *impeccables*.

IMPECCABLE, signifie aussi qui est incapable de faillir. J'ai pu manquer, je ne suis pas *impeccable*.

Forbez, dans son *Instruct. historico-Theol. L. XII. C. 9*, appelle *impeccables* les hérétiques qui ne croyoient pas pouvoir pécher, comme les Gnostiques qui enseignoient qu'en pratiquant toutes les abominations les plus défendues, ils ne pouvoient se fouiller, parce qu'ils étoient spirituels & parfaits. Tels ont été après eux les Priscilianistes, les Messaliens, & d'autres parmi les Anciens; & de nos jours la secte d'Anabaptistes qu'on nomme les Libertins, les Illuminés, & les Quiétistes.

IMPECCANCE. f. f. Terme Dogmatique. Les Pélagiens se persuadoient qu'il étoit au pouvoir de l'homme, non-seulement de refuser son consentement au péché, mais encore de ne rien éprouver en soi de déréglé, de ne sentir aucune répugnance au devoir, aucune révolte intérieure contre la Loi, de se défaire

de tout principe de cupidité; en un mot, d'éteindre absolument toute semence de vice, tout sentiment indélébile de la concupiscence que la raison désapprouve, & qui la prévient. C'est là ce qu'on appelle l'*impeccance* Pélagienne. L'*impeccance* n'est pas une fuite ou un rejeton des erreurs Pélagiennes, elle en est plutôt la source & l'origine. Critique de M. Bayle. S. Jérôme ne désigne cette hérésie que par le dogme de l'*impeccance*. *Ibid.* L'*impeccance* des Pélagiens est l'apathie des Stoïciens. *Ibid.* L'*impeccance* est contenue dans l'impeccabilité. L'*impeccance* Pélagienne est la clef des ouvrages de S. Augustin contre les Pélagiens. *Ibid.*

IMPÉCUNIEUX, EUSE. adj. Ce mot veut dire qui n'a point d'argent; mais n'étant point encore reçu, on ne le peut dire qu'en riant. *Minimè pecuniosus, cui quod det nihil est, cujus plenus sacculus est arancarum.* CATUL. Danet dit pourtant qu'on le trouve dans les Essais de Morale de M. Nicole, aussi bien que celui d'*impécuniosité*, qui signifie disette d'argent. *Pecunia penuria*.

Ménage assure qu'on commençoit à dire depuis quelques années *impécunieux* & *impécuniosité*. Ces mots, dit-il, peuvent être bons selon l'endroit où ils sont placés. Il ne paroît pas qu'ils aient fait fortune.

IMPÉCUNIOSITÉ. f. f. Manque d'argent. *Pecunia inopia*. M. Ménage appeloit sa maison l'Hôtel de l'*Impécuniosité*. Un jour M. le Cardinal de Retz, qui n'étoit alors que Coadjuteur, y entrant, lui dit: Je viens d'apprendre le nom que vous avez donné à votre maison, je vous prie de m'y retenir un appartement. *Menagiana*.

IMPÉNÉTRABILITÉ. f. f. Qualité de ce qui ne se peut pénétrer, propriété des corps qui occupent tellement un certain espace, que d'autres corps ne peuvent y trouver de place. *Impenetrabilitas*. Il se dit tant au propre des corps solides, qu'au figuré, des mystères de la Foi, & des secrets profonds & cachés. On demande si l'*impénétrabilité* est de l'essence de la matière. Ce terme est Dogmatique en ce sens. M. Harris définit l'*impénétrabilité* la distinction d'une substance étendue d'avec un autre, par laquelle l'extension d'une chose est différente de celle d'une autre, en sorte que deux choses étendues ne peuvent être en même lieu, mais doivent nécessairement s'exclure l'une l'autre.

IMPÉNÉTRABLE. adj. de t. g. Ce mot, en Physique, signifie ce qui ne peut être pénétré. *impenetrabilis*. Les corps sont naturellement *impénétrables*. Voyez IMPÉNÉTRABILITÉ & PÉNÉTRATION.

Les Cartésiens prétendent que l'étendue est *impénétrable*. Quelques Philosophes distinguent l'étendue des parties pénétrables & immobiles des corps qui constituent l'espace, & des parties pénétrables & mobiles qui constituent les corps.

Les Épicuréistes & les Gallendistes admettent de petits corps simples, indivisibles, durs, solides, incorruptibles & *impénétrables*. C'est ce qu'ils appellent atomes.

IMPÉNÉTRABLE se dit de différentes choses dans les différentes acceptions du verbe pénétrer. On dit qu'une cuirasse est d'une si bonne trempe, qu'elle est *impénétrable* aux coups de mousquet, pour dire que les balles ne sauroient l'enfoncer, la traverser: qu'un cuir est *impénétrable* à l'eau, que les parties d'eau ne sauroient s'y insinuer; qu'une forêt est si épaisse, qu'elle est *impénétrable*, pour dire inaccessible. *Inaccessus, impervius*.

Dans un sens figuré, on le dit des choses qui sont d'une nature si relevée, qu'elles sont au-dessus de la portée de l'esprit humain. *Rationi impervius, supra humani ingenii captum positus*.

La prédestination est un abyme *impénétrable*. Les mystères de la Foi, les secrets de la Providence sont *impénétrables* à l'esprit humain. Nous sommes environnés de ténèbres épaisses & presque *impénétrables*. Ntc.

On dit aussi d'un homme qui est extrêmement

secret & caché, dont on ne peut pénétrer les pensées, qu'il est *impénétrable*. Il est d'autant plus *impénétrable*, que tout le monde croyoit le pénétrer. AB. DE S. R. Le Chancelier *impénétrable* pénétrait tout. Boss.

IMPÉNÉTRABLEMENT. adv. D'une manière impénétrable. *Impenetrabilem in modum*. Ce mot est d'un usage assez rare.

IMPÉNITENCE. f. f. Endurcissement de cœur qui fait demeurer dans le vice, qui empêche de se repentir. *Peccati vel peccandi obstinatio*. L'*impénitence* finale est un péché contre le Saint Esprit, qui ne se pardonne ni en ce monde, ni en l'autre. Cette miséricordieuse conduite ne roucha point leur *impénitence*. MAUC. Par votre dureté, par l'*impénitence* de votre cœur vous amassez un trésor de colère pour le jugement de Dieu. PORT-R. Au dernier jour Dieu confondra votre *impénitence* & vos vaines excuses. Boss.

IMPÉNITENT, ENTE. adj. Qui est endurci dans le péché, & n'a aucun regret d'avoir offensé Dieu. *In delicto contumax*. Celui qui meurt *impénitent* est damné. Ville *impénitente*. PORT-ROYAL. Selon le cours ordinaire de la Providence, les Chrétiens charitables ne tombent jamais dans cet affreux malheur d'une mort criminelle & *impénitente*. BOURDAL. *Exh T. I. p. 82.*

IMPENSE. f. f. Terme de Pratique, ordinairement employé au pluriel, & presque toujours au mot améliorations. On entend par-là la dépense ou les frais qu'on a faits pour améliorer ou entretenir une chose qui appartient à autrui, ou qui ne nous appartient pas incommutablement, comme les héritages de la femme, dans lesquels le mari a fait des *impenses* pendant le mariage. *Impensa*. Un acquéreur de bonne foi doit être remboursé des *impenses* & améliorations qu'il a faites sur un fonds où l'on demande à rentrer. On répète les *impenses* & améliorations faites, constatant le mariage, sur les propres héritages de l'un ou de l'autre. Le donataire doit être remboursé par ses cohéritiers des *impenses* utiles & nécessaires. COU. DE PARIS. Art. 305. L'héritier du mari peut demander à la veuve les *impenses* & améliorations faites *in fundo uxorio* durant le mariage, & non à un tiers détenteur. LEVEST. Art. 75. Pour les *impenses* & améliorations faites par le mari sur l'héritage de la femme, la répétition du prix ne vient qu'à *die soluti matrimonii*. Il y a des *impenses* nécessaires, il y en a d'utiles, il y en a de voluptueuses : les nécessaires, sont celles sans lesquelles la chose deviendroit moins bonne & déperirait; les utiles, sont celles qui rendent la chose meilleure, de plus grand revenu; les voluptueuses, sont celles qui ne servent qu'à l'embellissement de la chose. Ces dernières tombent toujours sur celui qui les a faites, parce qu'elles n'apportent aucune utilité à l'héritage. La Justice ne tient pas compte des superfluités.

On dit *dépense* dans le langage ordinaire, & non pas *impense*.

IMPÉRATEUR. f. m. Vieux mot. Commandant en guerre.

IMPÉRATIF. Terme de Grammaire. f. m. ou plutôt adj. pris substantivement en sous-entendant mode. *Imperativus modus*. C'est une des modes ou manières de conjuguer un verbe qui sert à désigner le commandement. C'est à dire qui ajoute à la signification principale du verbe l'idée accessoire de la volonté de celui qui parle. C'est celui qui suit l'indicatif. *Fais ce que je te dis. Allez, marchez, &c.*

L'*Impératif* en François n'a point ordinairement d's à la fin, mais il la prend quelquefois devant une voyelle. *Vien-cà, viens-en à bout si tu peux, croi-moi, &c.* M. l'Abbé de Dangeau, dans ses tables des verbes, donne une s au verbe de la seconde personne du présent de l'*impératif*; de sorte que c'est le même mot pour l'indicatif & pour l'*impératif*, *cantas, tu chantes, canta, chantes*. Quelques Auteurs se dispensent depuis peu de mettre une s à la fin de la seconde personne du présent de l'*impératif* en des verbes qui demandent cette lettre. *Descen, appren, &c.*

Tome V.

*Descen de la double colline,
Nymphé, dont le fils amoureux,
Du sombre époux de Proserpine
Sut fléchir le cœur rigoureux.* R.

*Aimable paix, Vierge sacrée,
Descen de la voûte azurée.* IDEM.

Fai tête au malheur qui t'opprime. IDEM.

Prévien un sort pareil, & par d'heureux efforts,
Dissipe cette humeur pesante & léthargique. IDEM.

Cela est très mal, il faut *descens, fais, &c.* La preuve en est bien claire; s'il suivoit une voyelle, on seroit sonner l's de ces impératifs. *Descens innocente victime*. Il faut prononcer *descen-s-innocente victime*, & non pas *desce-n innocente victime*. *Fai-s-en la moitié, je ferai l'autre*, & non pas *fai en la moitié*. *Pren-s-en beaucoup*, & non pas *pre-n en beaucoup*. De plus on prononce *fais*, & non pas *fai*, *descens*, & non pas *descen*. Et ces Auteurs-là même écrivent, *Seigneur, combats pour notre gloire. Vien-s ici.*

IMPÉRATIF, IVE. adj. Terme d'Histoire. *Imperativus, a*. La forme *impérative*. Une signification *impérative*. Dans l'Hébreu & les autres langues Orientales, le futur a souvent une signification *impérative*.

En termes de Pratique on appelle *Disposition impérative*, celle qui ordonne absolument de faire quelque chose. ACAD. FR.

Les fêtes *impératives* ou indictibles, étoient celles que le Consul ou le Préteur ordonnoit, selon le pouvoir de sa charge. Quelques uns le rapportent aux conceptives, ou celles que l'on recevoit par vœu. Voyez FÉRIE.

IMPÉRATIF signifie aussi Impérieux. Il ne se dit guère que dans le discours familier, & par manière de plaisanterie. Vous prenez là un ton bien *impératif*. Il parle d'un air *impératif*.

Ce mot vient d'*imperare*, qui veut dire commander, parce qu'on se sert de ce mot pour commander.

IMPÉRATIVEMENT. adv. En commandant, ou d'un ton absolu & impérieux. Regnard, dans la Comédie de Démocrite, fait dire par Strabon à ce Philosophe amoureux de Criséis :

*Quoi, vous qui raisonnez philosophiquement,
Qui parlez à vos sens impérativement,
Qui voyez face à face étoiles & planètes,
Une fille vous met en l'état où vous êtes!*

IMPÉRATEIRE. f. f. Sorte de plante qui est ainsi appelée à cause des grandes propriétés que l'on attribue à l'*impératoire* ordinaire, comme qui diroit, plante digne d'un Empereur. *Imperatoria*. Il y en a plusieurs espèces. L'*impératoire* ordinaire a sa racine grosse quelquefois comme le pouce, ridée, garnie de quelques fibres, remplie d'une chair blanche, aromatique, d'un goût âcre, piquant la langue & échauffant toute la bouche. Ses feuilles sont assez grandes, rangées à trois sur une côte branchue, terminée par une seule feuille, roides, divisées chacune en trois parties, découpées les unes légèrement, les autres profondément. Ses tiges croissent jusqu'à la hauteur d'environ deux pieds; elles sont cannelées, creuses, divisées en ailes, soutenant en leurs sommités des fleurs en parasol, dont chacune est à cinq pétales blancs, disposés en rose. Lorsque les fleurs sont passées, il paroît un fruit composé de deux graines aplaties, presque ovales, un peu plus grosses que celles de l'anet, rayées légèrement sur le dos, de couleur blanche. En Latin *Imperatoria major*. C. B. pin. 156. On ne se sert en Médecine que de la racine qui est propre pour la colique venteuse, pour l'apoplexie, pour la paralysie, pour la fièvre quarte, & elle entre dans la rhériaque.

IMPÉRATRICE. f. f. La femme d'un Empereur, ou la Princesse qui de son chef possède un Empire. AC. FR.

M ij

1740. *Imperatrix*. L'Impératrice douairière. Faustine & Lucille sont les seules *Imperatrices* qui soient nées de peres Empereurs, & qui, en quelque manière, ont été causés que leurs maris sont montés sur le trône. P. CHAMILLART. Élagabale en moins de quatre ans se maria jusqu'à quatre ou cinq fois; il est impossible que les médailles des *Imperatrices* qu'il épousa, ne soient très rares. Ces *Imperatrices* étoient si peu sur le trône, qu'on avoit à peine le tems de leur frapper des médailles. Id. Combien de fois les plus habiles se sont ils trouvés embarrassés pour ranger quelques médailles singulières d'Empereurs ou d'*Imperatrices*, dont on ne connoît ni le tems, ni les actions, & dont les noms sont le plus souvent ou corrompus, ou omis dans l'histoire. GENEVRIER. On voyoit autrefois parmi les *Imperatrices* une Barbia Orbiana, une Cornélia Supera, aussi bien que Sévérius, sans époux véritables, & l'histoire qui nous restoit de leur tems, ne nous en marquoit rien de certain. Id.

IMPÉRATRICE. f. f. Nom d'une espèce de prunes. *Pruni species*. C'est une espèce de perdigon violet, tardif, qui ne mûrit qu'en Septembre.

IMPERCEPTIBLE. adj. de t. g. C'est terme, dans la plus grande généralité est synonyme d'insensible, & désigne ce qui ne peut être appercu par les sens. *Sensus fugiens*. Ainsi l'on dit que le mouvement de la terre est imperceptible; qu'une odeur est si délicate, qu'elle est presque imperceptible; que le frémissement des parties d'un corps sonore, sur la fin devient imperceptible. Mais ce terme s'applique particulièrement à tout ce qui, par son extrême petitesse, échappe à notre vue. Il y a non seulement des parties élémentaires des corps, mais même des corps organisés, des animaux qui sont imperceptibles. Le plus gros des atomes, selon Épicure, est imperceptible. Le microscope nous a fait découvrir dans les corps naturels des parties auparavant imperceptibles.

IMPERCEPTIBLE, se dit au figuré des choses qui agissent sur nous d'une manière si secrète, que nous ne pouvons nous en appercevoir. Les scrupules sont des doutes, & des considérations presque imperceptibles. LA PL. L'amour propre fait si bien se déguiser, qu'il est presque imperceptible dans le fond de notre cœur. S. ÉVR. L'opération de la grace est imperceptible. BOSS. Par combien d'imperceptibles liens sommes nous attachés au monde? IDEM.

*D'un aveugle penchant le charme imperceptible,
Frappe, suis, entraîne, & rend un cœur sensible.*
CORN.

IMPERCEPTIBLEMENT. adv. D'une manière insensible, peu à peu, par des degrés insensibles. *Sine sensu*. L'esprit de vin s'évapore imperceptiblement. Les astres, les horloges se meuvent imperceptiblement.

*Que l'homme connoît peu la mort qu'il appréhende,
Quand il dit qu'elle le surprend!
Elle naît avec lui, sans cesse lui demande
Un tribut dont envain son orgueil se défend.
Il commence à mourir long-tems avant qu'il meure;
Il périt en détail imperceptiblement:
Le nom de mort qu'on donne à notre dernière heure,
N'en est que l'accomplissement.* DES-H.

IMPERDABLE. adj. de t. g. Qui ne se peut perdre. C'est un terme familier qu'on emploie sur tout au jeu en parlant d'un coup, d'une partie qui ne se peut perdre. Un jeu imperdable. On dit encore un procès imperdable.

IMPERFECTION. f. f. Défaut, ce qui manque à une chose pour la rendre parfaite. *Defectus*. Il faut souffrir les imperfections de son prochain. Il y a des imperfections qui ne sont pas des vices. M. Sc.

En Librairie on appelle imperfections, toutes les feuilles qui ne suffisent pas pour faire un volume complet. On met les imperfections au rebut. Faute, défaut, défectuosité, vice, imperfection, synonymes.

Imperfection, dit M. l'Abbé Girard, désigne quelque chose de moins de conséquence que ce que tous les autres mots font entendre, & il est plus d'usage dans la Morale que dans la Physique & dans la Mécanique. Les personnes scrupuleuses regardent les imperfections comme de vrais péchés, dont Dieu doit les punir; mais les Chrétiens raisonnables ne les regardent que comme des suites nécessaires de l'humanité, dont Dieu se sert simplement pour les humilier, & non pour les rendre criminels. Voyez les autres mots.

IMPERFORATION. f. f. Terme de Chirurgie qui désigne le défaut d'ouverture dans une partie qui doit être ouverte. *Imperforation* de l'anus. *Imperforation* du vagin. On dit aussi anus, vagin imperforé. On remédie à ce vice de conformation, en faisant une incision à la partie.

IMPÉRIAL, ALE. adj. Ce qui appartient à l'Empereur ou à l'Empire. *Imperatorius*. Sa Majesté Impériale. Trône Impérial. Couronne Impériale. Autorité Impériale. ABLANC. Armée Impériale. VOLT. Et au pluriel on dit les Impériaux, les Ministres de l'Empire. Dans une assemblée, les Impériaux ont fait telle proposition. Les Impériaux se dit aussi de l'armée Impériale. Les Impériaux ont été battus. Les Impériaux ont passé le Rhin. Dans ces occasions ce mot est substantif, & ne se dit qu'au pluriel.

Quelques-uns ont dit Impériale, & Impériaux de ceux que nous nommons communément Melchites. Voyez ce mot; car c'est ainsi qu'il faut parler selon l'usage.

On appelle en Allemagne villes Impériales, celles qui ne reconnoissent que l'Empereur pour supérieur. Ce sont autant de Républiques; le Magistrat fait hommage à l'Empereur, & lui paie le mois Romain; mais d'ailleurs il est Souverain pour la Justice. Les villes Impériales ont droit de faire battre monnaie, & d'avoir des troupes & des places. Leurs Députés assistent aux Diètes Impériales, où elles sont divisées en deux bancs, du Rhin & de Souabe. Il y en avoit vingt-deux dans le banc du Rhin, & trente sept dans celui de Souabe; mais le Roi possède aujourd'hui, Strasbourg, & les dix villes Impériales d'Alsace; ainsi il n'y a plus que quarante-huit villes Impériales. Les plus considérables sont Hambourg, Lubeck, Nuremberg, Francfort, Ulm, Augsbourg & Ratisbone.

On appelle en Allemagne Chambre Impériale, une Justice souveraine établie pour les affaires des États immédiats de l'Empire. La Chambre Impériale de Spire réside à présent à Wezlar, dans la Hesse. Il y a aussi à Rotweil une Chambre Impériale, qui est une décharge de celle de Spire.

On appelle en Allemagne Diètes Impériales, l'assemblée des États de l'Empire. Elles se tiennent ordinairement à Ratisbone. L'Empereur, ou son Commisnaire, les Électeurs, les Princes Ecclésiastiques & Séculiers, les Prélats, les Princes, les Comtes de l'Empire & les députés des villes Impériales y assistent. La Diète est divisée en trois Collèges, qui sont ceux des Électeurs, des Princes & des Villes. Les seuls Électeurs forment le Collège des Électeurs, & même le roi de Bohême, qui est Électeur, n'entroit avant 1707. que dans les Diètes d'Élection: depuis ce temps-là, il entre comme les autres. Les princes, Prélats, Princes & Comtes, forment le Collège des Princes: celui des villes est composé des Députés des villes Impériales. Chaque Collège a son Directeur qui propose, & préside aux délibérations. L'électeur de Mayence est du Collège des Électeurs, l'Archevêque de Saltzbourg l'est de celui des Princes, & le Député de la ville de Cologne de celui des villes. Dans les Diètes Impériales chaque Principauté a sa voix; mais les Prélats (c'est ainsi qu'on appelle les Abbés & Prévôts de l'Empire) n'ont que deux voix, & tous les Comtes n'en ont que quatre. Quand les trois Collèges sont d'accord, il faut encore le consentement de l'Empereur, & sans cela les résolutions sont nulles; s'il consent, on

dressé le *recès* ou résultat des résolutions, & tout ce qu'il porte, est une loi qui oblige tous les États médiats & immédiats de l'Empire.

Les Antiquaires appellent médailles *Impériales*, les médailles des Empereurs Romains à commencer depuis Jules César. Celles qui ont été frappées auparavant, dans le temps de la République, on les nomme Consulaires. Quelquefois on dit substantivement, les *Impériales*.

COURONNE IMPÉRIALE, est une sorte de plante, dont les fleurs sont disposées comme en couronne, surmontée d'un bouquet de feuilles, ce qui a fait donner le nom de *Couronne Impériale* à cette plante. Voyez *Couronne Impériale* au mot COURONNE. La *Couronne Impériale* est le *Lis Persique*, c'est le *ליל* des Hébreux, & le *Tufai* des Persans; c'est le *Lis royal* des Grecs., *Lilium basilicum*. Voyez la Dissertation du P. Soucier sur un revers de médailles d'Hérode.

On l'appelle quelquefois *impériale*, sans ajouter le mot de couronne.

*Vous êtes Rose, & moi, je suis Impériale :
Je crois que pour la dignité,
Dans l'empire des fleurs il n'est rien qui m'égale.*
REC. DE VERS.

Aigle *impériale*, dans le blason, c'est une Aigle qu'on représente avec deux têtes, & avec les ailes éployées.

Poudre *Impériale*. Voyez POUVRE.

Serge *impériale*. Elle se fabrique particulièrement dans le bas Languedoc. On l'appelle aussi *sempiternelle* ou *perpétuelle*, & elle est presque toujours destinée pour l'Italie & pour l'Espagne.

EAU IMPÉRIALE. Voyez EAU.

IMPÉRIALE. f. f. Ou prune *impériale* : espèce de prune qui se mange au mois d'Août. L'*impériale* est une prune longue, violette tirant au rouge; c'est la plus grosse de toutes les prunes. Il y a une *impériale* blanche & une rouge, une hative & une tardive. Elles sont toutes fort grosses. LA QUINT P. III. c. 14. L'*impériale* blanche est une espèce de prune qu'on appelle autrement grosse Datte. Elle est blanche ou jaunâtre. IDEM. P. III. c. 14.

IMPÉRIALE, en termes de Fleuriste, est le nom d'une tulipe qui est d'un pourpre brun, un peu de rouge & blanc de lait. MORIN.

IMPÉRIALE. Monnoie des Empereurs qui a eu cours en Italie depuis l'an 1187. jusques dans le quatorzième siècle. L'an 1236. on frappa en Italie de nouvelles *impériales*. Matthieu Paris dit que les *Impériales* étoient de la même valeur que les *sterlings*.

Il y a aussi un jeu de cartes appelé *impériale*, dont le principal avantage est d'avoir des séquences de cartes. L'As, le Roi, la Dame & le Valet d'une même couleur, font une *impériale*, quatre Rois, quatre Dames, quatre Valets, quatre As, font une *impériale* de même que quatre Sept, si l'on joue deux, ou quatre Six, si l'on joue trois. Carte blanche fait aussi une *impériale*.

Le nombre des *impériales* dont une partie est composée, est ordinairement de cinq; mais ce jeu varie suivant les endroits ou la fantaisie des joueurs.

IMPÉRIALE, f. f. Le haut ou la couverture d'un carrosse, le dessus de la caisse qui est plat, & un peu élevé par le milieu. On le dit aussi du fond des lits d'ange & en housse. *Fastigium, culmen*.

IMPÉRIALE, est aussi un terme d'Architecture; & c'est une espèce de dôme ou de couverture, dont le dos est en pointe, & qui en s'élargissant par en bas représente la figure de deux S qui se joignent en haut, & s'éloignent en bas. FÉLIBIEN.

On fait aussi une pierre *impériale* pour les dents avec du salpêtre, de l'alun de roche, & un peu de soufre bien pulvérisés, & cuits dans un creuset, dont on fait après un gargarisme avec une décoction d'orge & de fenouil.

IMPÉRIALE. Nom d'une ville de Chili, en l'Améri-

que méridionale. *Imperialis*. Elle est capitale d'une province qui porte son nom, & située sur la rivière de Cauten, à quelques lieues de son embouchure dans la mer Pacifique. Cette ville avoit été ruinée par les Arauques; mais les Espagnols l'ont réparée. MATY.

IMPÉRIAUX. Voyez IMPÉRIAL.

IMPÉRIEUSEMENT. adv. D'une manière impérieuse. *Superbius*. On hait ce Gouverneur, parce qu'il commande trop *impérieusement*: il en use *impérieusement*.

IMPÉRIEUX, EUSE. adj. *Imperiosus*. Terme qui se dit également des personnes, du caractère, du ton, du geste. Homme *impérieux*. Esprit *impérieux*. Humeur *impérieuse*. Air, ton, port, geste *impérieux*.

L'homme *impérieux* est celui qui veut commander par-tout où il est, qui veut tout soumettre à ses propres idées, & dont les volontés sont toujours annoncées par un ton haut, souvent par un geste insolent. C'est une espèce de despote, qui ne voudroit voir autour de lui que des esclaves. Les amis *impérieux* nous tyrannisent; il faut haïr tout ce qu'ils haïssent: on s'en détache bientôt. Un bienfaiteur *impérieux* perd tout le mérite de ses bienfaits, & presque toujours le fruit qu'il en attend. Il les met à trop haut prix. Le moyen de vivre avec un homme qui rend la reconnaissance trop onéreuse, & qui ne fait pas respecter la liberté naturelle de son semblable? Il est plus aisé d'être ingrat, & c'est le parti qu'on prend. L'amour est une passion trop *impérieuse* pour céder à nos devoirs. CAIL. Les Romains avoient une politique bien *impérieuse* à l'égard des Rois qui leur étoient suspects. S. RÉAL.

*Ce torrent arrêté devint plus furieux,
Son cours fut plus rapide & plus impérieux.*

BRÉBEUF.

IMPÉRISSABLE. adj. Qui ne peut périr, qui ne doit point périr. *Non periturus*. Nous verrons ci-dessous si Anaxagoras auroit pu supposer que les principes étant éternels & incréés, doivent être *impérissables*. DICT. DE BAYLE. Ce mot n'est pas d'un service bien fréquent. Cependant nos bons Auteurs ne font point de difficulté de l'employer. L'ame est une substance simple, immatérielle, *impérissable*. VOLT. La terre, tout *impérissable* qu'elle est, en grand, est sujette à bien des vicissitudes dans le détail. MÉM. DE TRÉV.

*Si je vois luire ces beaux jours,
Je le devrai, Fagon, à ton art secourable,
Trop heureux si le mien par les fidèles traits
D'une louange impérissable,
T'en peut rendre grace à jamais.*

IMPÉRIT. adj. *Imperitus*. Ce terme exprime le défaut d'habileté dans l'état qu'on professe. On diroit d'un Médecin, d'un Chirurgien, d'un Avocat, &c. qui n'ont pas les connoissances relatives à leur profession, qu'ils sont *impérites*: mais cet adjectif est beaucoup moins usité que le substantif *impéritie*. Le bon prélat Salcédus fut tellement pénétré de l'esprit de Népôtisme, que quoique son neveu, très *impérite* en toutes choses, eût une femme vivante & des enfans, il trouva le moyen de le faire Prêtre, Chanoine, Official, Grand-Vicaire, & Sur-Intendant du temporel & du spirituel de son Évêché. École du Monde.

IMPÉRITIE. f. f. *Imperitia*. Ignorance de l'art qu'on professe. Défaut des connoissances nécessaires à une personne qui a une fonction publique: on le dit des Juges, des Avocats, des Notaires, & autres personnes semblables. On se sert plus ordinairement du mot d'*ignorance*; cependant celui d'*impéritie* se trouve dans les Auteurs qui ont écrit de nos jours sur les matières de Droit. Je ne sais pourquoi on veut qu'un Notaire ne soit pas tenu des dommages & intérêts qu'il cause par ses *impérities*. BRUNEAU. En Justice on condamne un Chirurgien qui aura estropié un

homme par son *impéritie*, à des dommages & intérêts.

Les Loix Romaines vouloient que les Médecins pussent être condamnés pour leur négligence ou pour leur *impéritie*. MONTESQ. Crassus ne blâme point les écoles des Rhéteurs Latins, il ne s'en prend qu'à l'*impéritie* de ces nouveaux Maîtres. ROLLIN.

IMPERSONNEL, ELLE. adj. Terme de Grammaire, qui se dit d'un verbe qui ne se conjugue qu'à la troisième personne. *Personâ carens*. Ce verbe ne se dit qu'à l'*impersonnel*, il n'a qu'une signification *impersonnelle*; c'est à dire, qu'il désigne une chose indéfiniment, sans nombre & sans personne. *Il faut; il pleut; on parle*. Quelques uns soutiennent que la langue Française n'a point proprement d'*impersonnels*, & cet *il* ou cet *on* qui les précède, se peut résoudre par un relatif qui leur tient lieu de nominatif. Quoiqu'il en soit de cette question grammaticale, il faut seulement observer que ces *impersonnels* ne se prennent pas toujours dans une signification générale & indéterminée, cela n'est propre, à la rigueur, qu'à l'infinitif; car ces *impersonnels* ne sont pas absolument sans personne, puisqu'ils ont la troisième.

IMPERSONNELLEMENT. adv. Qui se dit d'une manière impersonnelle. *Impersonaliter*. Ce verbe ne se conjugue point; il ne se dit qu'*impersonnellement*.

IMPERTINEMENT. adv. Mal à propos, d'une manière sottise, extravagante. *Ineptè*. Il vaut mieux se taire, que de parler *impertinément*. Il a chassé son valet, parce qu'il lui répondoit *impertinément*. On peut placer *impertinément* le mot d'*impertinent*. M. Sc.

IMPERTINENCE s. f. Ce mot signifie quelquefois des actions, des discours contraires au sens commun & aux bienséances. *Ineptia*. C'est la signification primitive de ce mot. Les grands parleurs sont sujets à dire beaucoup d'*impertinences*. L'usage paroît avoir restreint ce mot à caractériser une fatuité outrée. Voyez IMPERTINENT.

IMPERTINENT, ENTE. adj. Qui se prend aussi substantivement. *Ineptus*. Ce terme s'applique également aux personnes & aux actions. Dans la première signification, il désigne un homme qui agit contre la raison & contre les bienséances, & une action qui y est opposée. Homme *impertinent*. Discours *impertinent*. Conduite *impertinente*. Un homme *impertinent* parle beaucoup & sans réflexion; il agit de même. BELL. L'usage a joint à cette idée principale une idée accessoire qui rend ce caractère plus odieux. L'homme *impertinent* est celui qui affiche sans pudeur une vanité dédaigneuse, qui rebute & qui offense. Il n'a ni jugement, ni délicatesse; il confond l'air libre avec une familiarité excessive, & a d'ordinaire plus d'imagination que d'esprit, & il dit des *impertinences* avec une hardiesse insolente qui le rend ridicule. M. SCUD. Un *impertinent*, dit la Bruyère, est un fat outré. Le fat lasse, ennuie, dégoûte, rebute. L'*impertinent* rebute, aigrit, irrite, offense; il commence ou l'autre finit. Le sot est embarrassé de sa personne; le fat a l'air libre & assuré; l'*impertinent* passe à l'effronterie. On dit absolument c'est un *impertinent*.

IMPERTINENT, en termes de Palais, se dit de ce qui n'appartient pas à la question, qui ne sert de rien à la décision du procès. *Alienus*. On a déclaré ces moyens de fait *impertinens* & inadmissibles. Il n'a voulu répondre sur ces faits & articles, parce qu'il a soutenu qu'ils étoient *impertinens*, qu'ils étoient étrangers au procès. On appelle aussi en Logique des termes *impertinens*, ceux qui n'ont aucun rapport ensemble.

IMPERTURBABILITÉ. s. f. État de ce qui est imperturbable. *Status perturbationi minimè obnoxius*. Ce terme n'est guère usité que dans les matières philosophiques. L'*imperturbabilité* de l'âme, état de l'âme tranquille, & qui ne peut être émue, ébranlée. Saint Clément vouloit élever les parfaits jusqu'à l'apathie, c'est à dire, à l'*imperturbabilité*. BOSS.

IMPERTURBABLE. adj. m. & f. Tranquille, qui ne peut être ému, ébranlé. *Perturbationi minimè obnoxius*. Il se dit aussi d'un homme ferme dans ce qu'il

fait, qui ne peut être troublé dans la dispute, ferme sur les principes, qui les suit & ne les abandonne jamais, qu'on ne sauroit obliger de changer de sentiment. On dit qu'un homme est *imperturbable* dans ses principes, dans ses résolutions, dans ses desseins. On le dit aussi de la mémoire. Ce Prédicateur a une mémoire *imperturbable* qui ne se trouble jamais, qui ne manque jamais.

M. Bossuet l'a pris dans un sens plus étendu, & le fait synonyme d'immuable & d'inaltérable. Qu'on me montre ce que veut dire ce mot *Anabes*, si ce n'est inaltérable, immuable, *imperturbable*, incapable de rien recevoir de nouveau en lui-même, ni d'être jamais autre chose que ce qu'il a été une fois. BOSSUET, I. Avert. n. 25.

IMPETURBABLEMENT. adv. D'une manière imperturbable, sans pouvoir être troublé. *Imperturbatè*. Je fais cette question *imperturbablement*.

IMPÉTRABLE. adj. m. & f. Terme de Droit, qui se peut impétrer, obtenir. *Impetrabilis*. Les crimes énoncés dans ces lettres sont si énormes, que l'abolition n'en est pas *impétrable*. La Cour a ordonné à cet Officier de se défaire dans six mois de sa charge, & à faute de ce, elle est déclarée vacante & *impétrable*.

On le dit de même en matière bénéficiale. Un bénéfice est *impétrable*, quand il est vacant de fait, ou de droit, quand il vaque par mort, ou qu'on peut l'obtenir par dévolu. Il y a des crimes qui rendent les bénéfices vacans & *impétrables*. Un bénéfice est *impétrable*, quand il y a nullité de titres, ou incapacité en la personne du titulaire.

IMPÉTRANT, ANTE. adj. m. & f. Terme de Droit. Celui qui a obtenu ou impétre quelque grâce, quelque bénéfice. *Qui impetravit*. Il n'est dit *impétrant*, qu'après avoir obtenu les lettres. Avant ce tems là il est qualifié *exposant*. Un *impétrant* de lettres de grâce les doit présenter lui-même à la Cour, & les faire lire à l'audience à genoux. Cet arrêt a maintenu l'*impétrant* de cette charge, de ce bénéfice, de ces lettres de rescision. Un *impétrant* de deux commissions, de deux Juges différens, contre une même personne, dans une même cause, perd les avantages de chacune des deux commissions, selon le ch. 16. de Resc.

IMPÉTRATION. s. f. Terme de Droit. Obtenion de grâce, de privilèges, de lettres, de charges, d'un bénéfice. *Impetratio*. L'*impétration* du bénéfice d'un homme vivant, porte incapacité en la personne de l'impétrant de le posséder jamais. Il y a des *impétrations* qu'on cause pour être obreptices, ou subreptices. L'*impétration* d'une charge vacante qui est déclarée *impétrable*, est un bon titre.

IMPÉTRER. v. a. Obtenir quelque grâce, faveur, don ou privilège. *Impetrare*. Les bénéfices vacans par dévolu & par résignation, se peuvent *impétrer* en Cour de Rome. Il a *impétre* enfin la grâce qu'il a tant sollicitée auprès du Roi. O Marie! Sainte mere de JESUS, *impétrez-nous* de votre fils la grâce d'observer fidèlement ce premier précepte. BOUH.

Ce mot a vieilli & n'est plus guère en usage qu'en matière bénéficiale, en style de Chancellerie, ou dans des matières de dévotion, comme le dit le P. Bouhours dans l'exemple qu'on vient de citer.

IMPÉTRÉ, ÉE. part. & adj.

IMPÉTUEUSEMENT. adv. Avec impétuosité. *Cum impetu, factio impetu*. La mer se jette *impétueusement* dans ce détroit, dans cette rivière, dans ce gouffre. Cet Avocat a plaidé fort *impétueusement*. La colère coule *impétueusement* à la ruine d'autrui. M. ESP.

IMPÉTUEUX, EUSE. adj. Violent rapide dans son mouvement. *Violentus*. Les flots de la mer sont fort *impétueux* vers le cap de Bonne-Espérance, dans le détroit de Magellan. Le vent du nord est le plus *impétueux* de tous les vents. Le Rhône, la Durance, ont un cours rapide & *impétueux*.

IMPÉTUEUX, se dit figurément en Morale d'un homme qui n'est pas assez maître de ses mouvemens, & qui se laisse emporter au-delà de ses bornes, & généralement des choses qui peuvent pécher par excès. La jeunesse est d'ordinaire *impétueuse*. La colère est un

torrent *impétueux*. Un Orateur a des figures, a des mouvemens fort *impétueux*; c'est un esprit fougueux & *impétueux*. On ruine les meilleures affaires par un zèle trop *impétueux*. BELL. Les *impétueux* ne peuvent approuver une amitié tranquille. M. ESP. Le naturel ardent de M. le Prince l'a fait croire *impétueux* dans les combats. S. ÉVR. La colère est une passion violente & *impétueuse*. M. ESP. Le zèle des bonnes ames est *impétueux*. II. S. DE M. Il n'avoit pas dompté de bonne heure ce naturel *impétueux* qui le gouvernoit en tout. BOUH.

La vérité n'a point un air impétueux. BOIL.

Son style impétueux souvent marche au hasard. ID.

IMPÉTUOSITÉ. f. f. Terme également employé au propre & au figuré. Action impétueuse, mouvement violent. *Impetus*. Ce vaisseau a résisté à l'*impétuosité* des vents & de la tempête. L'*impétuosité* d'un torrent. Appelez-vous vaillant celui qui aura fait une belle action par une *impétuosité* de hardiesse? M. ESP. Ce qu'on appelle vertu héroïque n'est bien souvent qu'une *impétuosité*, qui emporte notre admiration sans la mériter. S. ÉVR. On gâte le sublime, si on l'abandonne à l'*impétuosité* d'une nature ignorante & téméraire. BOIL. Dieu arrête quelquefois par ses châtimens l'*impétuosité* de nos passions. FLÉCH. Le sublime & le pathétique, par leur violence & par leur *impétuosité*, emportent & entraînent avec eux. BOIL. Un mouvement de colère est une soudaine *impétuosité* de l'esprit qui l'empêche de délibérer. Le MAL. Je tâchois d'arrêter l'*impétuosité* de ma jeunesse. FEN.

On dit dans ce sens l'*impétuosité* de l'humeur, l'extrême vivacité. L'*impétuosité* des François. Les ennemis redoutent la première *impétuosité* des François.

Stace, dans sa Thébaïde, *Liv. VII, v. 51*, fait une fort belle description de la demeure de Mars. Il y personifie l'*impétuosité*, & en fait un des compagnons de Mars. Je dis des compagnons, parce qu'*impetus* en Latin est masculin.

IMPIE. adj. m. & f. souvent employé subst. Qui a du mépris pour les choses de la Religion, qui fait & dit des choses contraires à la vertu de piété, laquelle règle nos devoirs envers Dieu & les choses saintes. *Impius*. L'*impie* a dit dans son cœur, Il n'y a point de Dieu, *Pseaume 13*. Il faut fuir la compagnie des Athées & des *impies*. Les *impies* eux-mêmes sont émus à la vue de la mort, & n'osent se hasarder à mourir comme ils ont vécu. NIC. Épicure a plus fait d'*impies* que tous les autres Philosophes. M. SC. Vingt cinq ans de guerre ne m'avoient pas rendu fort délicat sur la dévotion, mais personne n'étoit moins *impie* que moi. BUSSI-RAB.

IMPIE, se dit aussi des choses qui sont contraires au respect qu'on doit avoir pour les choses de la religion. Une doctrine *impie*. Des sentimens *impies*. Des mœurs *impies*. Il s'est converti après avoir mené la vie la plus *impie*. Il m'a tenu des discours, des propos *impies*. Un livre des plus *impies*. Une maxime *impie*.

*Voulez-vous mériter les faveurs populaires,
Soyez Auteur impie & digne des galères.
Erreur, qui vois toujours l'impie opiniâtre
Offrir sur tes autels un encens idolâtre,
Par tes mensonges vains dont son cœur est séduit,
A quel aveuglement a-t-il été réduit?*

NOUVEAU CHOIX DE VERS.

*Sourds à la voix de la Nature,
Monstres dans la Société,
Que coûte à votre cœur parjure
La plus noire infidélité?
Si tout périt avec la vie,
Quel droit est sacré pour l'impie? ID.*

Dans le style de la sainte Écriture on appelle *impie*, celui qui ne se met point en peine d'observer la loi de Dieu: ainsi les *impies* & les pécheurs sont la même chose assez souvent. Le mot d'*impie* a souvent aussi dans la sainte Écriture la première signification de ce mot, par laquelle il marque ce qui est contraire à la piété, à la religion.

IMPIÉTÉ. f. f. Action d'un homme impie; mépris pour les choses de la religion. *Impietas*. Les sacrilèges, les blasphèmes sont des *impiétés*. On ne respire que la licence & l'*impiété* dans le commerce des Poètes. S. ÉVR. Saint Louis reprima l'*impiété*. FLÉCH. Les richesses sont des trésors d'*impiété*. ID. Qui ne concevroit de l'horreur pour l'*impiété* d'Hérode, de Denys le Tyran, &c.

IMPIÉTÉ, se dit aussi du manque de respect & du devoir envers ses père & mère. C'est une grande *impiété* de lever la main sur son père, ou sur sa mère, de leur refuser les alimens dans leur vieillesse.

IMPITEUX, EUSE. adj. Qui est sans pitié, *Immisericors*, *javus*, *atrox*. L'*impiteuse* main du Bourreau. THEOPH. L'*impiteuse* Canicule. S. AMANT. Ce mot est vieux & suranné.

IMPITOYABLE, adj. m. & f. Qui est sans pitié, insensible à la pitié. Voyez ce mot. *Immisericors*, *inexorabilis*, *durus*. Les Schyres, les Sauvages, sont des hommes *impitoyables*. Hérode fut un Tyran *impitoyable*. Ceux qui s'imaginent être au dessus des maux qui arrivent aux autres, sont d'ordinaire *impitoyables*; parce qu'ils ne font pas eux-mêmes des réflexions qui attendrissent le cœur à la vue des maux d'autrui. NIC. Adrien extermina les Juifs, & ils trouverent en lui un *impitoyable* vengeur. BOSS.

*Tigre altéré de sang, Déceie impitoyable,
Ce Dieu t'a trop long-temps abandonné les siens.* CORN.

IMPITOYABLE, signifie aussi sévère, inflexible. *Durus*. Un Juge doit avoir un cœur *impitoyable* à l'égard des scélérats. Je suis soumis aux loix d'un *impitoyable* destin. Les pécheurs impénitens trouveront un Juge *impitoyable*. Nous nous érigeons en Juges sinistres & *impitoyables* d'autrui. NIC. L'Évangile a adouci la rigueur *impitoyable* de la loi Mosaique. CL. Un mélancolique ne manque pas de s'ériger en pédagogue *impitoyable* du genre humain. BELL.

IMPITOYABLE, se dit aussi des choses inanimées. La mer est *impitoyable*. L'enfer & la mort sont *impitoyables*, ne pardonnent à qui que ce soit. *Scilicet omne sacrum mors importuna profanat*, &c. OVID. On dit aussi en parlant des batailles, que le fer *impitoyable* ne pardonnoit à rien.

IMPITOYABLEMENT. adv. Sans pitié, sans miséricorde. *Immisericorditer*, *durè*, *duriter*. Ce barbare le traite *impitoyablement*. Il a donné à revoir ses vers à son ami, avec pouvoir d'y couper & retrancher *impitoyablement*, c'est à dire, sans indulgence.

IMPLACABLE. adj. m. & f. Qui ne se peut adoucir, ni appaiser. *Implacabilis*. C'est un esprit *implacable*. Cet affront est si grand, qu'il en a conçu une haine *implacable* contre son ennemi. On seroit moins *implacable*, si la fierté naturelle pouvoit rabattre quelque chose de ce qu'elle prétend lui être dû. M. P. Dieu n'a cessé d'être *implacable* que par la mort de JESUS-CHRIST. Amilcar passa dans cette province, (l'Espagne) avec son fils Annibal, âgé de neuf ans, & y mourut dans une bataille. Durant neuf ans qu'il fit la guerre avec autant d'adresse que de valeur, son fils se formoit sous un si grand Capitaine, & tout ensemble il concevoit une haine *implacable* contre les Romains. BOSSUET.

Fui d'Auguste irrité l'implacable colère. CORN.

Implacable ennemi de Rome & du repos. RAC.

Forbez, dans son *Instruct. histor. Théol. I. XII. c. 10.* donne le nom d'*implacables* à tous les hérés.

tiques qui ont soutenu que le péché étoit irrémédiable, comme les Montanistes, les Novariens, les Mélétiens, les Apotactiques, ou Apostoliques, & les Lucifériens. Quelques uns de ces hérétiques ne le soutenoient irrémédiable que pour les Clercs. On peut encore appeler *implacables* les Luthériens, les Calvinistes rigides, & tous ceux qui soutiennent la réprobation positive.

IMPLANTATION. f. f. C'est le nom qu'on donne à une des cinq espèces de transplantation, dont quelques uns se servent pour la cure de certaines maladies. *Implantatio.* L'*implantation* se fait en mettant des plantes avec les racines, ou les racines seulement dans une terre préparée pour cela, & arrosée des huiles de la partie malade. On prétend faire passer par ce moyen le mal dans ces plantes. Si avant que la guérison soit parfaite, les plantes viennent à mourir par la mauvaise qualité qu'elles ont contractée, il faut en planter d'autres dans la même terre, ou dans une semblable.

IMPLANTER. Terme d'Anatomie qui s'emploie avec le pronom personnel. *S'implanter*, v. recip. Avoir son origine & son attache en quelque endroit. *Inferi.* La figure du cœur de la grande tortue est demi sphérique, sa partie inférieure étant convexe, & la supérieure plane, mais un peu enfoncée au milieu, qui est l'endroit où s'implantent les oreillettes & les artères. DUVERNEY, *Ac. des Sc.* 1699. p. 229. Une portion de substance dure & squarreuse s'implantoit dans le mésentère. BREMOND, 2232, p. 75.

Ce terme est souvent employé en Botanique. Pour désigner la naissance & l'attache de certaines parties. C'est ainsi que l'on dit que les feuilles sont *implantées* sur les branches: que les plantes parasites sont *implantées* sur d'autres plantes dont elles tirent les sucs: que les poils ou les petits filets qui s'observent sur les parties de quelques plantes, sont *implantés* sur de petits corps semblables aux oignons qui donnent naissance aux poils des animaux.

IMPLANTÉ, ÉE. part. Inscrit, posé sur. *Inscritus*, a, um. On a trouvé un fœtus humain dont le cœur avoit trois cavités, comme celui de la tortue. Le ventricule droit recevoit à l'ordinaire la veine cave, mais sans recevoir l'artère pulmonaire; le gauche recevoit aussi la veine pulmonaire, mais sans recevoir l'aorte, & ces deux vaisseaux, l'artère pulmonaire & l'aorte étoient *implantés* dans le troisième ventricule surnuméraire. AC. DES SC. 1699. *Hist.* p. 37.

Des ferments ou des levains *implantés* dans les viscères, pour imprimer à la liqueur qui y passe, un caractère particulier, qui lui donne la forme de bile dans le foie, d'urine dans les reins. JOUR. DES SC. 1719. p. 597.

C'est aussi un terme de Botanique. Voyez **IMPLANTER.**

Le P. Cassel Parlant du manche ou de la verge du piston, dit que la verge est *implantée* dans le piston.

IMPLEXE. adj. C'est une épithète que l'on donne aux Poèmes Épiques & aux pièces de théâtre où il arrive des changemens de fortune extraordinaires au héros de la pièce. M. Addison dit dans ses remarques sur le poème du *Paradis perdu* de Milton, que la fable est simple ou *implexe*. On la nomme simple, quand il n'y a point de changement de fortune; *implexe* quand la fortune du principal acteur change de bien en mal, ou de mal en bien. La fable *implexe*, continue-t-il, est estimée la plus parfaite, parce qu'elle est plus propre à émouvoir les passions. Corneille l'aîné dit dans l'examen de Cinna, qu'il est des pièces *implexes*; telles sont, dit-il, Rodogune & Héraclius. M. Rousseau a fait voir à M. Ricoboni, dans la lettre qu'il lui a écrite, qu'il n'y a point de duplicité d'action dans l'Andromaque de Racine, & que ce n'est qu'une action *implexe*.

IMPLICATION, f. f. Terme du Palais. Engagement

dans une affaire criminelle. *Implicatio.* L'*implication* dans une affaire criminelle rend incapable de posséder un bénéfice.

Il signifie encore en termes d'école, contradiction, & on ne s'en sert qu'en parlant de propositions contradictoires. Il y a de l'*implication* dans ces deux propositions.

M. l'Abbé Girard observe que *complicqué* a un substantif qui est d'usage, & qu'*impliqué* n'en a point; qu'on dit *complication*, mais qu'on ne dit point *implication*. Il est bien vrai que ce n'est qu'un terme barbare, réservé au palais & aux écoles.

IMPLICITE. adj. m. & f. Terme didactique, qui signifie proprement non développé, par opposition à explicite, développé. Volonté *implicite*, qui n'est pas exprimée par des paroles, mais se manifeste par les circonstances. C'est en général ce qui est compris tacitement, sous-entendu, qui est contenu dans un discours, dans une clause, dans une proposition, non pas en termes clairs, exprès & formels, mais seulement par induction, par conséquence, *implicitus*. C'est une condition *implicite* & sous entendue par le testateur, quand il a fait ce legs. On dit aussi une foi *implicite*; pour dire un acquiescement général & sincère à tout ce que l'Église croit, sans avoir une connoissance distincte & formelle de chaque article. La foi explicite est un acquiescement formel à une chose révélée dont on a connoissance. L'Église Catholique n'exige qu'une foi *implicite* de certains articles, pour être sauvé. La foi du Charbonnier, qui croit ce que l'Église croit, sans pouvoir dire tout ce qu'elle croit, est une foi *implicite*. Une préférence même *implicite*, qui fait marcher Dieu avant nos propres intérêts, peut mériter le sabbat. FEN.

IMPLICITEMENT. adv. D'une manière implicite. *Implicite.* Le sens de ce texte contient *implicite*ment un tel mystère, une telle vérité. Toute la doctrine Chrétienne est contenue ou explicitement, ou *implicite*ment, dans le symbole. CL.

IMPLIQUER. v. a. Engager dans une affaire, dans une accusation. *Implicare.* Cet accusé a *impliqué* bien des gens dans son affaire. Les plus braves Romains se trouvoient *impliqués* dans les conjurations contre les oppresseurs de leur liberté. Il n'est pas gracieux d'avoir pour amis des personnes qui vous *impliquent* toujours mal à propos dans les fautes qu'elles commettent.

Ce mot vient du Latin *implicare*.

On dit en termes de l'école qu'une proposition *implique* contradiction, pour dire qu'elle renferme contradiction.

On dit de deux idées incompatibles, qui s'excluent réciproquement, dont l'une détruit essentiellement l'autre, qu'elles *impliquent* contradiction. Le feu froid, cela *implique* contradiction.

IMPLIQUÉ, complice Syn. Les affaires ou les faits, dit M. l'Abbé Girard, sont *complicqués*. Les uns avec les autres, par leur mélange & par leur dépendance. Les personnes sont *impliquées* dans les faits ou dans les affaires, lorsqu'elles y trempent ou qu'elles y ont part. Voyez **COMPLIQUÉ**

Quand on est souvent dans la compagnie des étourdis, on est exposé de se voir *impliqué* dans quelque fâcheuse aventure. Il est dangereux de se trouver *impliqué*, même innocemment dans les crimes des grands; on en est toujours la dupe; ils sacrifient à leurs intérêts leurs meilleurs serviteurs.

IMPLORATION. f. f. Action par laquelle on implore. *Imploratio.* Les Juges d'Église ont souvent besoin de l'*imploration* du bras séculier. Les Latins appeloient l'*imploration*. *Quiritatio* à *Quiritibus*. Ce terme n'est point en usage.

IMPLORER. v. a. Demander avec ardeur, avec humilité, avec toutes les marques de l'instance. *Implorare.* Le pécheur doit *implorer* la miséricorde de Dieu avec larmes & contrition. Cette veuve va *implorer* le secours de la Justice pour venger la mort de son mari.

On dit aussi que la Justice Ecclesiastique *implore* le bras séculier, pour avoir main forte dans l'exécution de ses jugemens, ou pour certaines procédures qu'elle ne peut pas faire, comme une vente de meubles ou d'immeubles pour laquelle on obtient une sentence du Juge Laïque.

IMPLORE, ÉE. part.

IMPOLI, IE. adj. Ce mot est nouveau; l'Abbé de Bellegarde s'en est servi, & l'usage l'a confirmé. *Impolitus*. Ce mot exprime seul ce qu'on ne pourroit dire que par un circuit de paroles. Il signifie qui est sans politesse, qui manque de belles manières, par ignorance ou par mépris des bienéances de convention dans la vie civile.

C'est un plus grand défaut, dit M. l'Abbé Girard, d'être *grossier*, que d'être simplement *impoli*, & c'en est encore un plus grand d'être *rustique*. L'*impoli* manque de belles manières; il ne plaît pas. Le *grossier* en a de désagréables; il déplaît. Le *rustique* en a de choquantes; il rebute.

On souffre l'*impoli* dans le commerce du monde; on évite le *grossier*; on ne se lie point du tout avec le *rustique*.

IMPOLITESSE. f. f. Ce qui est contraire à la politesse.

Impolitia, inconcinnitas, inurbanitas. L'*impolitesse* n'est pas proprement une ignorance grossière des bienéances: c'est ainsi que M. de la Bruyère caractérise la rusticité. L'*impolitesse* ne va pas jusque-là; c'est un manque d'attention à se conformer au cérémonial de convention établi parmi les hommes, pour se témoigner les uns aux autres de la considération, des égards. L'école du monde est bien propre pour guérir de l'*impolitesse*. Si la fierté & les manières hautaines sont les sources les plus naturelles de l'*impolitesse*, elle est encore plus souvent le défaut des gens qui ont eu une médiocre éducation, comme la grossièreté est le défaut de ceux qui en ont eu une mauvaise, & la rusticité, le défaut de ceux qui n'en ont point eu. Voyez POLITESSE.

IMPOLLU, UE. Vieux. adj. Pur, net, sans tache. *Impollutus, a, um.* Corneille a employé ce mot dans la Tragédie de Théodore. De l'époux sans macule, une épouse *impollue*. Sans macule & *impollue* ne sont pas des mots faits pour entrer dans un vers, & l'on peut dire qu'ils sont proscrits de tout style.

IMPORCITOR, f. f. Nom que les anciens Romains donnoient à un dieu de la campagne & de l'agriculture. *Imporcitor*. C'étoit celui qui présidoit à la troisième façon, ou au troisième labour que l'on donnoit aux champs, c'est à-dire au labour qu'on leur donnoit après avoir semé le grain, parce qu'alors on labouroit la terre en sillons élevés, qu'on appeloit *porca*, on lui donnoit le nom d'*Imporcitor*. Le Flamme de Cérès invoquoit le dieu *Imporcitor* dans le sacrifice qu'il faisoit à Cérès & à la Terre. Voyez Saumaïse sur Solin, p. 724 & suiv.

IMPORTABLE. adj. Vieux mot, que Nicot dit avoir été employé pour, Qui ne se peut porter ou tolérer, comme en cette phrase: Il est atteint d'une douleur *importable*.

IMPORTAMMENT. adv. D'une manière importante. *Maximè*. Cet homme m'a servi *importantment*, en des occasions d'importance. Ce mot n'est pas François, quoi qu'il se trouve dans quelques livres.

IMPORTANCE. f. f. Terme qui désigne la valeur réelle ou imaginaire d'une chose. *Momentum*. D'*importance* & *important* signifient la même chose. Ce qui a, ou ce à quoi nous attachons une grande valeur, est *important*, ou d'*importance*. *Magni pretii*. Voilà un meuble, un tableau d'*importance*. C'est un procès d'*importance*, où il y va de tout mon bien. *Magni momenti*. Une affaire est de grande *importance*, soit par elle même, soit par les circonstances qui l'accompagnent, soit par les suites qu'elle peut avoir. Il est d'une grande *importance* de bien commencer. Homme d'*importance*. Faire l'homme d'*importance*. Voyez IMPORTANT.

D'IMPORTANCE. Sorte d'adverbe, qui signifie, Beaucoup, extrêmement. De tout temps votre langue a dandé

Tome V.

d'*importance*. MOL. Je vous assure qu'ici la digestion se fait brusquement: on est secoué d'*importance*. A B. DE CHOUISY.

IMPORTANT, ANTE. adj. Qui est de conséquence

☞ Ce qui est considérable soit par soi même, soit par les circonstances qui l'accompagnent, soit par les suites qu'il peut avoir. Voyez IMPORTANCE. *Gravis*. Le sujet du poëme épique doit être une action grande, illustre & *importante*. Le P. LE B. Nous n'avons point d'affaire plus *importante* que celle de notre salut. Casal est une place fort *importante*. Qu'on mette ce mot devant ou après, cela est peu *important*. Il est *important* de donner de l'horreur de vos opinions. PASC. C'est une matière *importante* à toute la Morale. ID.

☞ Un homme *important* est celui qui peut beaucoup dans le poste où il est placé: celui là a une valeur réelle. C'est aussi celui qui sans aucun mérite personnel, met tout en œuvre pour faire croire aux autres qu'il a du crédit, de l'autorité, du savoir, de la capacité. C'est ce qu'on appelle faire l'homme d'*importance*, ou faire l'*important*. C'est une espèce d'être mitoyen entre le suffisant & l'arrogant. Voyez SUFFISANT & ARROGANT. Un grain d'esprit & une once d'affaires plus qu'il n'en entre dans la composition du Sufficient, dit la Bruyère, font l'*important*. Pendant qu'on ne fait que rire de l'*important*, il n'a pas un autre nom: dès qu'on s'en plaint, c'est l'*Arrogant*.

IMPORTANT. f. m. On donna le nom d'*importans* au commencement de la minorité de Louis XIV, à une cabale de Seigneurs qui avoient le duc de Beaufort à leur tête, qui avoient été attachés à la Reine Anne d'Autriche, & qui affectoient de la gravité & du mystère dans toutes leurs démarches & toutes leurs actions. Le Cardinal de Retz, page 58 & suiv. du premier tome de ses Mémoires, fait le portrait & nomme plusieurs de ces *importans*. Le Duc de Beaufort ne put souffrir que la Reine eût donné sa confiance au Cardinal Mazarin: il s'en plaignit, & se mit contre lui à la tête d'une cabale appelée la cabale des *importans*. Abrégé chronol. de l'Hist. de France sous le regne de Louis XIV. Le Duc d'Enguignen gagna dans ce temps là la bataille de Rocroy, & Voiture lui en écrivant: Je suis bien aise, dit-il, que votre Altesse sans être *importante*, sache faire des actions qui le sont si fort.

☞ IMPORTATEUR. f. m. Terme nouveau, mais nécessaire pour exprimer celui qui fait le commerce d'importation, qui s'occupe à faire venir du dehors des marchandises, des denrées dans son pays. Les Anglois gratifient aux frais de l'Etat les *exportateurs* des grains. Ne seroit-il pas aussi raisonnable de gratifier l'*importateur*?

☞ IMPORTATION. f. f. L'action de faire venir dans une ville, dans un pays, les marchandises du dehors. L'opposé est exportation. L'objet du commerce est l'exportation & l'importation en faveur de l'Etat. L'objet des Douanes est un certain droit sur cette même exportation & importation, aussi en faveur de l'Etat. *Importatio*.

☞ IMPORTER. v. a. Terme de commerce. Faire venir dans son pays les productions étrangères. *Importare*. Son opposé est *exporter*.

IMPORTER. v. n. Ce verbe est une manière d'impressionnel, qui signifie être de conséquence. *Interesse*. Le succès de cette négociation *importe* à toute l'Europe. Qu'*importe*-t-il à un homme de gagner tout le monde, s'il perd son âme? Les choses indifférentes sont celles qui n'*importent* à personne. Vous ne voulez pas croire cela, que m'*importe*?

Qu'*importe*, se dit aussi d'une chose dont on ne se souvient pas, & du nom de laquelle il n'est pas absolument nécessaire de se souvenir: on dit après avoir un peu rêvé, Monsieur.... qu'*importe*?

L'illustre Chevalier, qu'*importe*. CHAP.

☞ IMPORTUN, UNE. adj. souvent employé subst.

C'est celui qui non seulement embarrasse & incommode, mais qui devient à charge à force d'assiduité par des discours hors de saison, en général par des actions déplacées qui durent trop long-tems ou reviennent trop souvent. On le dit des choses qui produisent sur nous le même effet, soit par leur durée, soit par leur fréquence. *Molestus*. C'est un rôle bien triste que celui d'*importun*. C'est le rôle d'un sot, dit la Bruyère. Un homme habile sent bien s'il ennuie. Le bruit est *importun* aux malades. Des cris *importuns*, une foule *importune*. Les amis *importuns* sont souhaiter d'être indifférent. S. ÉVR. On rejette sans cesse l'idée *importune* de la mort, & l'on est surpris avant que d'y avoir bien pensé. Les longs complimens sont *importuns*. Sa modestie cachoit une gloire *importune*. FLÉCH. Un discernement trop délicat est *importun* dans la société. BELL. Les vieillards se donnent une autorité *importune* de censurer tout. S. ÉVR. La vérité est souvent *importune*. BOSS.

Lui dont l'ame inquiète, à soi-même importune, se fait un embarras de sa bonne fortune. BOIL.

Vois-tu cet importun, que tout le monde évite, Cet homme à toujours fuir, qui jamais ne vous quitte? IDEM.

Ce mot vient du Latin *importunus*. Festus dit que *importunum illud est in quo nullus est portus, nullum auxilium*; qu'on appelle *importune*, une chose ou une personne qui est fâcheuse, ou qui ne peut apporter aucun soulagement. Servius dit qu'*importunus* est dit, *tanquam sine portu, sine quiete*: ce qui revient à la précédente étymologie.

IMPORTUNEMENT. adv. D'une manière importune. *Importunè, molestè*. Il y a des gueux qui demandent si *importunément*, qu'on est contraint de leur donner quelque chose.

IMPORTUNER. v. act. Se rendre importun. Devenir à charge par ses assiduités, par des discours, par des actions hors de saison. *Molestum esse*. Les Poètes & les Plaideurs *importunent* le monde du récit de leurs ouvrages, ou de leurs procès. Si l'homme n'avoit point péché, l'ame & le corps ne se seroient point *importunés* par des desirs déraisonnables. PORT-R. Le mérite d'autrui nous *importune*, & blesse notre jalousie. LA PL. *Urit enim fulgore suo qui prægravat artes infra se positas*. HOR. Les Rois trouvent eux-mêmes quelquefois que leur grandeur les *importune*. S. ÉVR. Les Amans ne vont plus *importuner* les forêts de leurs plaintes, & de leurs soupirs. CORN. On le dit aussi par civilité. J'ai peur de vous *importuner* par mes lettres, par mes visites.

Ces malheureux guerriers, que leur honte importune, Porterient dans ton camp leur mauvaise fortune. BRÉB.

IMPOTUNÉ ÉE. part. pass. & adj. *Molestiâ affectus*.

IMPORTUNITÉ. f. f. Action d'importuner par ses assiduités, par des discours déplacés, par des instances répétées. *Importunitas, sedulitas pertinax*. Je suis las de tant d'*importunités*. Les Princes ont beaucoup à souffrir des *importunités* des demandeurs. Combien de gens font des aumônes que l'*importunité* des pauvres arrache de la main, & non pas du cœur. FLÉCH. La vieillesse évite la foule par une humeur retirée, qui ne peut souffrir l'*importunité*, ni l'embarras. S. ÉVR. On ne voit que trop souvent l'*importunité* d'un Courtisan que rien ne rebute, l'emporter sur le mérite. M. SCUD. On accorde tous les jours à l'*importunité* opiniâtre, ce qu'on refuse à la vertu. BOIL. Les empressements d'un Amant ont été regardés comme de fâcheuses *importunités*. BELL.

IMPOSABLE. adj. m. & f. Terme des Aides. Taillable, qui peut être mis à la taille, sur qui la taille peut être imposée. *Vestigalis, e*. Un Arrêt de la Cour des Aides du 5 Mai 1724, déclare que tous les Écclésiastiques

& toutes les Communautés séculières & régulières seront *imposables*, & pourront être compris au rôle des tailles pour raison de nouvelles acquisitions par eux faites, & pour raison des immeubles qui leur échéront par succession & donation collatérale.

IMPOSANT, ANTE. adj. v. Qui impose, qui est propre à s'attirer de l'attention, des égards, du respect. Un air *imposant*, un ton *imposant*, une gravité *imposante*.

IMPOSER. v. a. & n. Mettre une chose sur une autre. *Imponere*. Il n'est presque pas en usage en ce sens, au propre.

IMPOSER, en termes d'Imprimerie, se dit des caractères rangés & disposés par pages, lorsqu'on les enferme dans un châtis, & qu'on les serre avec des coins pour en faire des formes entières. C'est mettre les pages sur un marbre selon la situation où elles doivent être, pour être mises ensuite sous la presse. Toute cette feuille est composée, il ne reste qu'à l'*imposer* & à la tirer.

IMPOSER LES MAINS, se dit de la cérémonie qui se fait en donnant les Ordres, quand l'Évêque confère le caractère sacré, en *imposant* les mains sur l'Écclésiastique qui le reçoit. Les Apôtres ont commencé à *imposer* les mains sur les Diacres qu'ils élurent. Actes, chap. 6. vers. 6. C'est de-là que *ἱερωτικα*, ou *imposition* des mains, signifie chez les Grecs le Sacrement de l'Ordre.

On dit ironiquement, qu'on a *imposé* les mains sur quelqu'un, pour dire qu'on l'a battu & frappé.

IMPOSER, signifie aussi Charger, ordonner, prescrire, assujettir à quelque peine, fatigue ou dépense. Il est fâcheux de nous voir *imposer* un joug que n'ont point porté nos pères. C'est au vainqueur à *imposer* des loix, des conditions. Pourquoi vous êtes-vous *imposé* cette contrainte? CORN. La nature nous a *imposé* la nécessité de mourir. *Imposer* silence à la raison. J'ai *imposé* silence à ces flatteuses pensées qui se présentent sans cesse pour enfler nos cœurs. BOSS. Dans les lettres d'abolition le Roi dit qu'il *impose* un silence perpétuel au Procureur Général, pour l'empêcher de poursuivre une affaire.

IMPOSER, signifie aussi, Faire une taxe, charger d'un tribut les personnes ou les marchandises. On a *imposé* le sou pour livre sur les denrées; ce qui s'est appelé *subvention*. La taille *s'impose* dans les Paroisses par les Assesseurs & Collecteurs.

IMPOSER un nom à quelqu'un, c'est lui donner un nom. Adam *imposa* le nom à tous les animaux. Plusieurs Conquistans ont *imposé* leur nom à des villes. **IMPOSER**, signifie aussi Charger, accuser. Cet homme s'est bien justifié des crimes qu'on lui avoit *imposés*.

IMPOSER, signifie aussi inspirer, imprimer un sentiment de crainte, de respect, de considération, &c. par des qualités réelles ou apparentes. On le dit des personnes & des choses. L'air, le ton, les manières, la naissance imposent. La grandeur, la beauté, l'éclat, la dépense, imposent de même. La présence du Souverain impose du respect, inspire, imprime. La mine d'un homme impose, fait naître une opinion plus avantageuse qu'il ne mérite. Nos passions nous trompent & nous *imposent* en nous proposant pour un vrai bien celui qui n'est qu'apparent. La Poésie *impose* à nos oreilles; la perspective *impose* à nos yeux. Il faut avoir bien mauvaise opinion des hommes, que de croire leur *imposer* par des caresses érudites, & par de longs & stériles embrassemens. LA BRUYÈRE. Je n'ai presque vu jusqu'ici personne de bon sens, à qui le monde ait *imposé* au point de le trouver plus beau & plus aimable dans la suite, qu'il ne lui avoit paru lorsqu'il avoit commencé de le connaître. IDEM.

Et ses roulemens d'yeux, & son ton radouci, N'imposent qu'à des gens qui ne font point d'ici. MOL.

IMPOSER, en ce dernier sens, se dit quelquefois absolu-

ment. Sa mine, son air, ses manières *imposent*. La prononciation de cet Acteur, de ce Prédicateur *impose*.

Quand on met la particule *en* devant le verbe *imposer*, il se prend en mauvaise part : vous *m'en imposez*, veut dire, vous m'en faites accroire, vous me trompez : mais quand le verbe *imposer* n'est point précédé de cette particule, sa signification est déterminée en bonne ou en mauvaise part par la suite du discours, & par les choses qui sont énoncées. Cet homme *impose* par sa retenue, par sa modestie, par ses belles qualités. Cet homme a quelque chose de grand qui *impose*. Dans ces phrases, le verbe *imposer* se prend en bonne part, & signifie gagner, attirer l'estime, l'affection, le respect, la vénération.

☞ Pour dire tromper, abuser, il faut toujours dire *en imposer*, & non *imposer*. ACAD. FR.

En *imposer* à quelqu'un, c'est le surprendre, lui en faire accroire. Vous *m'en imposez* ; vous voulez m'en *imposer*. Quelquefois il est synonyme de mentir. Ne le croyez pas il *en impose*.

IMPOSER. M. l'Abbé de la Trappe dit *imposer* des psaumes, *imposer* des antiennes, ce qui ne signifie pas les chanter avec les autres qui sont au chœur, mais les chanter seul comme on chante les antiennes devant les psaumes ; & à l'égard des psaumes, c'est les commencer, ce qui se fait lorsqu'un seul chante la moitié du premier verset qui est continué par les autres qui sont au chœur. D. Joseph Mége, dans son commentaire sur la règle de S. Benoît, se sert du mot d'*entonner*, au lieu de celui d'*imposer*.

Ce mot d'*imposer* dans le sens qui vient d'être expliqué, vient du mot Latin *imponere*, dont S. Benoît s'est servi dans sa règle. Le P. Martene, dans son commentaire en Latin sur la règle de S. Benoît, explique le mot d'*imponere* par celui d'*incipere*, commencer, & il cite sur cela Bernard du Mont-Cassin, & Bohérius, puis il ajoute que le P. Ménard & le P. Le Coïnte expliquent le mot d'*imponere* par celui de *pronunciare*, prononcer, soit en chantant, soit en récitant.

IMPOSÉ, ÉE. PART. PASS. & ADJ.

IMPOSEUR. s. m. Qui impose. *Imponens*. Parmi les quarante & une sectes qui sont sorties du Luthéranisme, il y en a une que Jovet appelle les *Imposeurs* de mains. Voyez son I. Tome, p. 475.

IMPOSITION. s. f. Action par laquelle on impose. *Impositio*. La mission Évangélique, la puissance d'absoudre, se fait par l'*imposition* des mains du Supérieur Ecclésiastique. L'*imposition* des mains étoit une cérémonie Judéique qui s'étoit introduite, non par quelque loi divine, mais par la coutume : toutes les fois que l'on prioit Dieu pour quelqu'un, on mettoit les mains sur la tête en priant Dieu qu'il l'accompagnât. JÉSUS-CHRIST a suivi cette coutume, soit qu'il fallût bénir des enfans, ou guérir des malades, en joignant la prière à cette cérémonie. Les Apôtres de même imposoient les mains à ceux à qui ils conféroient le S. Esprit. Les Prêtres en usoient ainsi lorsqu'ils introduisoient quelqu'un dans leur corps, & les Apôtres eux-mêmes recevoient de nouveau l'*imposition* des mains, lorsqu'ils s'engageoient à quelque nouveau dessein. L'ancienne Église donnoit l'*imposition* des mains à ceux qui se marioient. Les Abyssiens le font encore. Mais ce nom qui est général dans la première signification, a été restreint par l'usage à l'*imposition* des mains par laquelle on confère les Ordres. Parmi les Protestans, Frédéric Spanheim a fait une dissertation de *impositione manuum ejusque usu antiquo, & abusu moderno*, qui se trouve dans le II. Tome de ses ouvrages. Tribenhorius en a fait aussi une de *Impositione manuum*. J. Braunius a fait un discours sur le même sujet.

IMPOSITION, en termes d'Imprimerie, se dit ☞ de l'arrangement & de la comparaison des pages que le Compositeur a faites, & de l'action de les garnir de leurs bois. Voyez IMPOSER.

IMPOSITION, signifie figurément l'action d'imposer quelque charge onéreuse. L'*imposition* de la taille. L'*im-*
Tome V.

position à la taille. L'*imposition* d'un nouveau droit, d'un nouveau subside. L'*imposition* d'une peine, d'une pénitence. Pris absolument, ce mot signifie aussi le droit imposé sur les choses & sur les personnes. *Imposition* nouvelle, exécutive, & faire payer les *impositions*.

Il signifie l'impôt & la répartition qui en est faite sur les contribuables.

IMPOSITION, se dit aussi d'une espèce de transplantation qui se fait pour la cure de certaines maladies. On prend le plus que l'on peut de la mumie ou de l'excrément de la partie malade, ou de tous les deux ensemble; on les place dans un arbre, ou dans une plante entre l'écorce & le bois, & on recouvre le tout avec du limon. Au lieu de cela, il y en a qui font un trou de derrière dans le bois pour y placer cette mumie, ou cet excrément; après quoi ils bouchent le trou avec un tampon du même bois, & mettent du limon par dessus. Si l'on souhaite un effet durable, on doit choisir un arbre de longue durée, comme le chêne. Si on le veut prompt, il faut un arbre qui croisse promptement; & en ce dernier cas on doit retirer ce qui sert de milieu à la transplantation, sitôt que l'effet s'est ensuivi, à cause que la trop grande altération de l'esprit pourroit apporter du préjudice au malade. Ce que l'on appelle ici *Mumie*, est la portion de l'esprit vital qui fait ses effets.

IMPOSSIBILITÉ. s. f. Négation de possibilité, ce qui convient à tout ce qui renferme contradiction. Les Hérétiques opposent contre les mystères de la Foi de prétendues *impossibilités* qu'ils tirent de la raison, en prétendant pouvoir comprendre par leur esprit l'étendue infinie de la puissance de Dieu. LOG. Il est bien difficile de juger de la possibilité, & de l'*impossibilité* des choses. ABL. On dit par exagération, cela m'est impossible de toute *impossibilité*. C'est le propre du zèle Apostolique de compter pour rien les *impossibilités* qui paroissent dans la grande entreprise. BOUH.

☞ On distingue trois sortes d'*impossibilités*, la métaphysique, la physique & la morale. L'*impossibilité* métaphysique vient de la nature, de l'essence de la chose, lorsqu'on lie les idées qui impliquent contradiction, qui répugnent, comme cercle carré, bâton sans les deux bouts. L'*impossibilité* physique est fondée sur le cours ordinaire de la nature. Il est physiquement impossible que le soleil s'arrête dans sa course. L'*impossibilité* morale signifie seulement une grande difficulté. Elle se tire de l'usage, de l'habitude, du train ordinaire de la vie. Il est moralement impossible que des femmes soient long tems ensemble sans babiller.

On distingue encore une *impossibilité* absolue, & une autre qui n'est que relative, eu égard aux circonstances où l'on se trouve. Un homme fortement lié & garotté est dans l'*impossibilité* relative de courir à toutes jambes; mais il n'est pas dans une *impossibilité* absolue de le faire. Car il pourroit courir, s'il étoit débarrassé de ses liens. La délectation victorieuse des Augustiniens ne lie point le pouvoir physique qu'à la volonté d'y résister : ainsi sous cette délectation on conserve la liberté?

IMPOSSIBLE. adj. m. & f. & subst. Qui ne se peut faire. *Impossibilis*, qui fieri nequit. Une chose est *impossible*, quand elle renferme deux idées qui se détruisent mutuellement, & que l'on ne peut ni concevoir, ni réunir ensemble par la pensée. Ainsi il est *impossible* qu'un cercle soit carré, parce que nous concevons clairement que la quadrature & la rotondité se détruisent par leur figure directement contraire. LE CL. Il est *impossible* de faire un bâton sans deux bouts. Une chose moralement, physiquement, métaphysiquement *impossible*. Voyez IMPOSSIBILITÉ.

Alléguer l'impossible aux Rois, c'est un abus.

*Je vois bien que mon cœur aspire à l'impossible,
Et que tous ses desseins osent plus qu'il ne faut.*
GOM.

Ce qui est contraire au devoir & au bon sens s'appelle *impossible* entre ceux qui raisonnent, comme parmi les Jurisconsultes on appelle conditions *impossibles*, celles que le devoir & la raison ne permettent pas d'accomplir, encore qu'elles soient très-possibles en elles mêmes à qui ne voudra écouter ni le devoir ni la raison. PÉLISSON. Nous soutenons que dans l'occasion & les circonstances, dont il s'agit, ces paroles, *ceci est mon corps*, ne se peuvent entendre au sens Calviniste, parce qu'en matière d'explications ce qui est contraire au bon sens & à la droite raison, s'appelle *impossible*. ID.

On le dit aussi par extension de ce qui n'est que difficile. Il m'est *impossible* de me lever matin, de dormir. Pour vous servir je tenterai *l'impossible*, je ferai *l'impossible*. Ces mots faire & tenter *l'impossible*, signifient faire toutes sortes d'efforts, employer toutes sortes de moyens pour faire une chose dont on ne peut venir à bout, du moins qu'avec beaucoup de peine. Je viens de commencer à apprendre le Siamois... j'avois peur de n'avoir pas assez de tems, & peut-être de tenter *l'impossible*. DE CHOISI.

On dit, réduire un homme à *l'impossible*, pour dire, exiger d'un homme ce qu'il ne peut faire.

En Logique on dit, réduire quelqu'un à *l'impossible*, pour dire, le réduire à ne pouvoir répondre sans tomber en contradiction.

PAR IMPOSSIBLE. Formule qu'on emploie dans le discours, quand on suppose une chose qu'on fait bien être *impossible*. Si par *impossible* on redevenoit jeune. AC. FR.

On dit proverbialement, à *l'impossible* nul n'est tenu.

IMPOSTE. f. f. du Latin *impostum*, mis dessus. Terme d'Architecture. C'est une petite saillie, ou avance, & espèce de corniche, sur laquelle posé une voûte ou arcade. *Incomba*. Ce bâtiment est demeuré imparfait, il n'est élevé qu'à hauteur d'*imposte*. On l'appelle autrement le *coussinet*, pour recevoir la retombée de l'arcade. *L'imposte* est si essentielle dans la composition des ordonnances, que lorsqu'il n'y en a point, il arrive qu'à l'endroit où la ligne courbe de l'arc se joint à la ligne à plomb de palette, il semble qu'il y ait un coude. Dans l'architecture ancienne les *impostes* ont trop de saillie. *L'imposte* est différente selon les différens ordres. La Toscanne n'est qu'une plinthe. La Dorique a deux faces couronnées. L'Ionique a un larmier au-dessus de ses deux faces, & ses moulures peuvent être taillées. La Corinthienne & la Composite ont un larmier, une frise, & d'autres moulures qui peuvent aussi être taillées. *L'imposte* coupée, est celle qui est interrompue par des corps, comme par des colonnes & des pilastres, dont elle excède de beaucoup le nu. *L'imposte* cintrée, est celle qui ne se profile pas sur le piedroit d'une arcade; mais sert de bandeau à cette arcade, & retourne en archivolt. *L'imposte* mutilée, est celle dont la saillie est diminuée, pour ne pas excéder le nu d'un dossier, ou d'un pilastre.

IMPOSTE signifie aussi cet ornement de moulures, qui couronne un pied droit sous la naissance d'une arcade, lequel sert de base à un autre ornement cintré appelé Archivolt. FRÉZIER.

IMPOSTEUR. f. m. *Deceptor*. Ce mot signifie littéralement celui qui en impose aux autres hommes, qui les trompe, qui les séduit par des actions ou par des paroles, qui abuse de leur confiance ou de leur foiblesse, de quelque manière que ce soit. Celui qui impute faussement à un autre quelque chose d'odieux, est un *imposteur*. Celui qui invente ou qui débite une fausse doctrine pour séduire le peuple, est un *imposteur*. Celui qui cherche à surprendre les autres par de fausses apparences de pro-

bité, de vertu, &c. est un *imposteur*. Les Prêtres des faux Dieux étoient des *imposteurs*. Mahomet a été un grand *imposteur*. Les faux Prophètes étoient des *imposteurs*. Ceux qui débitent de faux miracles, les Alchimistes, les Charlatans, *hoc genus omne*, sont autant d'*imposteurs*. Molière a intitulé une de ses comédies, Tartuffe ou l'*imposteur*. De tous les trompeurs il n'y en a point dont on se défende moins que des *imposteurs* & des fourbes en matière de Religion. BILL. Un *imposteur* adroit réussit mieux dans le monde qu'un honnête homme rustique & sauvage. S. ÉVR. Nous qui sommes hommes, ne favons nous pas jusqu'à quel point d'autres hommes ont pu être *imposteurs* ou dupes? FONTEN.

*Ces lieux de mon amour si long-tems les témoins,
Qui sembloient pour jamais me répondre du vôtre,
Sont autant d'imposteurs que je ne puis souffrir.*

IMPOSTEUR se dit dans un sens plus étroit de ces téméraires qui ont voulu passer pour d'autres que ce qu'ils étoient. On a vu de ces *imposteurs* dans tous les siècles qui ont tâché de ravir des couronnes ou des successions; mais ils ont presque tous fait des fins malheureuses. Smerdis qui s'étoit emparé du Royaume de Perse, comme étant le frère de Cambise, dont il avoit beaucoup de ressemblance, fut massacré par sept Seigneurs Persiens. Quatre faux Démétrius périrent successivement en voulant s'emparer de l'Empire de Moscovie. Nous avons vu en France un François de la Ramée, qui eut l'audace sous le règne de Henry IV. de se dire fils de Charles IX. & d'Élisabeth d'Autriche sa femme, qui fut exécuté à Paris, & tout le monde sçait la fin funeste du faux Martin Guerre, [Arnaud du Thi] qui s'étoit emparé de la succession & de la femme de Martin. Enfin il s'est trouvé une si grande quantité de ces sortes d'*imposteurs*, que M. Rocolles les a recueillis, & en a fait un livre.

En termes de littérature, on donne le nom d'*imposteurs* à ceux qui veulent faire passer un ouvrage de leur composition pour celui d'un ancien, ou celui d'un ancien pour le leur. Annius de Viterbe a été le plus insigne de tous les *imposteurs*. Il en coûta la vie à Charles Sigonius, pour s'être mis au rang des *imposteurs*. Il publia un Traité de la consolation, comme étant celui de Cicéron qu'il avoit recouvré; on reconnut qu'il étoit lui-même l'auteur de cet ouvrage, & il en mourut de chagrin.

IMPOSTEUR est aussi adjectif. Air *imposteur*. Discours *imposteur*. Il n'y a point de prudence à l'épreuve des fourberies d'un homme qui vous dit d'un air *imposteur*, que vous pouvez compter sur lui:

On dit adjectivement un discours *imposteur*, un ton, un air *imposteur*. Voile *imposteur*.

Envain dans l'Univers, mieux encor dans lui-même,

Tout lui peint du Très-haut la sagesse suprême;

Comment y verroit-il les traits de son Auteur?

Tu tiens ses yeux couverts sous un voile imposteur.

Ode à Perreur. NOUV. CHOIX DE VERS.

IMPOSTURE. f. f. Du Latin *impostura*, *imponere*, tromper; en imposer, abuser de la confiance ou de la simplicité de quelqu'un. C'est le crime de celui qui en impose aux hommes par des actions ou par des discours.

Ce mot est quelquefois synonyme de calomnie, & désigne l'imputation de quelque chose d'odieux, fausement faite à quelqu'un, dans le dessein de lui nuire. *Calunnia*. C'est une *imposture* horrible. L'*imposture* est trop grossière. On réfute, on détruit une *imposture*. On se justifie d'une *imposture*.

Quelquefois aussi *imposture* signifie la même chose qu'hypocrisie, tromperie dans les mœurs, dans la

conduite. *Simulatio*. Il y a des gens dont la vie est une *imposture* continuelle. J'ai reconnu l'*imposture* de vos promesses.

L'ambition, l'honneur, l'intérêt, l'imposture.
Qui font tant de maux parmi nous,
Ne se rencontrent point chez vous. DES. H.

En vain du fard au luxe ajoutant l'imposture,
Tu veux de tes vieux ans nous déguiser l'injure.
CORNEILLE.

Cet instant malheureux corrompant la nature,
Fit que l'homme connut & chérit l'imposture;
C'est elle, cher ami, qui toujours met le prix
Aux livres réprouvés qui courent dans Paris.

IMPOSTURE se dit aussi de l'illusion des sens. L'*imposture* des sens séduit souvent la raison. *Blandus error*. Cérissi a dit dans sa métamorphose en parlant d'une eau claire :

C'est-là que l'œil souffrant de douces impostures,
Confond tous les objets avecque leurs figures.

IMPOT. s. m. Charge imposée par le Souverain sur le peuple, & sur les denrées pour subvenir aux nécessités de l'État. *Tributum*. C'est proprement une contribution que les particuliers sont censés payer à l'État pour la conservation de leurs personnes & de leurs biens. *Impôt* sur le vin, sur le tabac, sur le papier, &c. établi, augmenter, diminuer, lever les impôts.

Ce mot est pris du Latin *Impositum*, & non pas d'*impositio*. *Impositum*, imposte, *impôt*.

IMPÔTS ET BILLOTS de Bretagne. Droits qui se levont sur les vins, eau-de-vie, cidre, bière qui se vendent & distribuent dans la Province de Bretagne.

L'*Impôt* est un ancien droit établi dans la province de Bretagne du tems des Ducs de Bretagne. Il est réglé à 45 sols par muid de vin crû hors de la Province, & à 22 sols 6 d. sur celui du crû de la Province, lorsqu'il se débite en détail dans les cabarets.

Le *Billot* est un autre droit qui consiste dans la quantité de douze pots par pipe de vin, cidre ou bière de quelque crû que ce soit. Il se paye à proportion de la vente & du prix que chaque pot est vendu en détail par le Cabaretier.

Les Droits des *Impôts & billots* de Bretagne sont compris dans les Fermes générales, & font partie des Aides.

IMPOTENT, ENTE. adj. qui est perclus, ou privé du mouvement, ou de l'usage de quelqu'un de ses membres, d'un bras ou d'une jambe, de quelque manière que ce soit, soit par accident, soit par un vice de conformation des organes. *Mutilus, membrorum usu privatus, captus*. Un rhumatisme l'a rendu *impotent*, il ne peut marcher qu'avec des potences. Théobalde devint *impotent*, & perclus de ses membres. MÉZERAU.

A L'IMPOURVÛ. adv. Avec surprise. *Ex improviso*. Les ennemis sont venus à l'*impourvû*, & ont surpris la ville. Une sortie à l'*impourvû*. DURIER. Voyez IMPROVISTE.

IMPRATICABLE. adj. de t. g. Qui ne peut être pratiqué. On le dit des choses qu'on ne peut faire, & des personnes avec lesquelles on ne peut vivre. Ce que vous me proposez-là, est tout-à-fait *impraticable*. Cet homme est *impraticable* : il est d'un esprit, d'une humeur *impraticable*, on ne sauroit vivre avec lui.

IMPRATICABLE. Il se dit aussi des chemins, où l'on ne sauroit passer. *Invius*. Ce sont des chemins *impraticables*. C'est un lieu *impraticable*. Rendre un passage *impraticable*.

IMPRATICABLE, se dit aussi d'une maison, d'un appartement où l'on ne peut habiter en certaine saison, à cause de quelques incommodités. *Inhabitabilis*. Cette maison est jolie, mais elle est *impraticable* en hiver. Voilà une belle chambre, mais la fumée la rend *impraticable* la moitié de l'année.

IMPRÉCATION. s. f. Malédiction, souhait qu'on fait contre quelqu'un afin qu'il lui arrive quelque mal. *Imprecatio, maledictio, diva deprecatio*. Didon fait de grandes *imprécations* contre Énée & contre Rome, avant de mourir. On en fait quelquefois par manière de jurement, & pour confirmation de ce qu'on dit. Que je ne puisse jamais entrer en Paradis, si cela est vrai. Saint Amant fait une *imprécation* contre la ville d'Evreux, parce que de son tems il y avoit plus de trente Églises & pas un pauvre cabaret. On dit, pousser des *imprécations*. TASC. Donner des *imprécations*. ROCH. Charger quelqu'un d'*imprécations*. L'ACAD. Jésus-Christ a donné cette règle aux Chrétiens, de pardonner toute injure, & de bénir ceux qui les chargent d'*imprécations*. BOURD. *Exh. II. p. 16.*

IMPRÉCATION. Terme de Rhétorique. C'est une figure par laquelle l'orateur fait des souhaits contre ceux à qui il adresse la parole : Vœux dictés quelquefois par l'horreur pour le crime, quelquefois par l'indignation, la colère, &c.

Les Anciens avoient de prétendues Déeses qu'ils nommoient *imprécations*, en Latin, *Dire*, comme qui diroit *Deorum ira*. Ires, ou Colères des Dieux. Ils les faisoient filles de l'Achéron & de la Nuit, & elles étoient les bourreaux des consciences criminelles. On les confond souvent avec les Euménides, ou les Furies, & en effet c'étoit les mêmes que l'on appelloit *Dire*, *Imprécations* dans le Ciel, Furies sur la terre, & Euménides aux enfers, à ce que dit Servius sur le IV^e. Liv. de l'Énéide, p. 349. de l'édition de Rob. Étienne. Virgile semble dire, Énéide, L. XII. v. 845. qu'il n'y a que deux *imprécations*, & que Mégère ne portoit point ce nom, quoiqu'elle fût leur sœur, & que la Nuit l'eût mise au monde avec elles. En effet, les Latins ne reconnoissent que deux *Imprécations*, & les Grecs trois. On les évoquoit par des prières & des pièces de vers, pour la perte des ennemis qu'on avoit. Voyez SCALIGER dans sa Poétique, L. X. c. 53. & Saumaïse sur Solin, p. 411. On croit que leur nom Latin *Dire* vient du Grec *δειναι* qui signifie Terribles.

IMPRÉCATOIRE. adj. de t. g. Qui se fait avec *imprécation*. *Imprecatorius, a, um*. Jurement *imprécatoire*. Voyez JUREMENT. Ce mot se trouve dans les Livres de Théologie morale écrits en François, & est en usage dans ces matières.

IMPRÉCIABLE. adj. de t. g. Qui est hors de prix, qu'on ne peut assez priser. Pasquier s'est servi de ce mot pour inappréciable.

IMPREGNATION. s. f. Terme de Chimie. Action par laquelle une liqueur s'imbibe du suc ou des petites parties d'un autre corps, & qui par ce moyen lui communique ses propriétés. Les tilans deviennent capables de produire tels ou tels effets par l'*impregnation* des différens simples dont elles sont composées.

En termes du Grand Art, *impregnation* signifie la génération qui se fait lorsque la matière étant noire, il y a putréfaction.

IMPREGNATION, dans l'économie animale, synonyme de fécondation.

IMPREGNER. v. a. Charger une chose de quelques particules étrangères, de manière qu'il y en ait également partout. *Imbuere*. *Impregner* une liqueur de sels de parties ferrugineuses. *Impregner* une étoffe d'une liqueur colorante. On le dit aussi avec le pronom personnel. Les sels se fondent dans l'eau ; mais elle ne peut s'en *impregner* que jusqu'à une certaine quantité. L'eau peut être en même tems *impregnée* de divers sels qui feront de différente figure.

Ce mot vient du Latin *impregnare*, de *pregnans*, une femme grosse.

IMPREGNÉ, ÉF. part. pass. & adj. *Imbutus.*

IMPRENABLE, adj. m. & f. Qui ne peut être pris. *inexpugnabilis.* L'art de la guerre a été porté si loin, qu'il n'y a plus de place *imprenable*, & surtout depuis l'invention de la poudre à canon. On ne le dit que des villes & des places de guerre. Au figuré, une femme *imprenable*, est une expression dont on ne peut se servir qu'en riant.

IMPRESCRIBILITÉ. f. f. Terme de Droit. Qualité d'une chose qui ne peut être prescrite. *L'imprescribilité* des droits du Souverain, du cens, &c.

IMPRESCRITIBLE. adj. de t. g. Qui n'est point sujet à prescription. *Usucapioni non obnoxius.* Le Cens dû au Seigneur est *imprescritible*. Les servitudes sont *imprescritibles* par le tems; elles ne s'acquièrent jamais sans titre. Les droits de la vérité sont *imprescritibles*. C'est aussi une maxime du Droit, que les Droits de souveraineté sont *imprescritibles*. Voyez PRESCRIPTION.

IMPRESSEUR. f. m. vieux mot. Imprimeur.

IMPRESSE. adj. *Impressus.* Terme dogmatique, qui se dit en cette phrase: Des espèces *impresées*, ou qui ont fait quelque marque, quelque impression sur nos sens, sur notre esprit, sur notre mémoire. Les Péripatéticiens prétendent que les objets de dehors envoient des espèces qui leur ressemblent, & que ces espèces sont portées par les sens extérieurs jusqu'au *sensorium commune*. Ils appellent ces espèces-là *impresées*, parce que les objets les impriment dans les sens extérieurs. Ces espèces *impresées* étant matérielles & sensibles, sont rendues intelligibles par l'intellect agent: & ces espèces sont appelées *Expresées*, parce qu'elles sont exprimées des *impresées*. MALE. Voyez espèces.

IMPRESSION. f. f. Marque qui demeure sur quelque chose pressée par une autre. *Impressio.* L'*impression* d'un sceau, d'un cachet sur la cire y marque la figure, le chiffre qui y est gravé. Les pieds des animaux laissent leur *impression*, leurs vestiges sur la terre molle & grasse. Le coin par la force du balancier laisse son *impression* sur la monnoie, sur la médaille. On fait dans l'Eglise une fête de l'*impression* des stigmates de S. François.

IMPRESSION, se dit aussi des qualités qu'une chose communique à une autre, quand elle agit sur elle. Les astres font, dit-on, des *impressions* sur les corps sublunaires par leurs influences. Les fortes teintures laissent toujours quelque *impression* sur les étoffes, quoiqu'on les lave.

On le dit de même de ce qui reste, pendant quelque temps, de l'action d'une chose sur une autre. L'alambic laisse une *impression* de feu dans les eaux distillées. Après la fièvre, il reste quelquefois une légère *impression* de chaleur.

IMPRESSION, en termes d'Imprimerie, de Gravure & autres arts, se prend dans des significations différentes.

Quelquefois on entend par ce mot, en imprimerie, l'empreinte que les caractères laissent sur le papier. Voyez plus bas *impression* en gravure, & imprimer.

*Tel écrit récité se soutient à l'oreille,
Qui, dans l'impression, au grand jour se montrant.
Ne soutient pas des yeux le regard pénétrant.* BOIL.

*Dès que l'impression fait éclore un Poëte,
Il est esclave né de quiconque l'achette.* BOIL.

IMPRESSION, se dit aussi des éditions d'un livre, du nombre des fois qu'on l'imprime, & du nombre de feuilles ou d'exemplaires qu'on en tire. Ce livre est de la première, de la seconde *impression*, ou édition. Cette *impression* a été de mille exemplaires. M. Arnaud témoigne qu'on a fait plus de deux cens *impressions* de la Version de la Bible de Louvain

dans l'espace d'un siècle. Voilà une belle *impression*, une *impression* magnifique.

IMPRESSION est différent d'édition. *Impression* ne comprend proprement que ce qui est de l'art de l'imprimerie, les caractères, le papier, la grandeur des marges, la grandeur des pages, la proportion de leur longueur, & de leur largeur, les distances des mots & des lignes, & la disposition de tout cela, qui fait un bel ou mauvais œil. *Edition* comprend avec tout cela le soin de l'homme de lettres qui a eu soin de la copie, de la revoir sur les manuscrits, de la corriger, augmenter, d'y mettre des notes, des tables, & tout ce qu'il a jugé nécessaire pour rendre le livre plus correct & plus utile; & souvent même le mot d'édition ne comprend que ce second chef, comme quand en parlant des ouvrages de S. Augustin, on cite l'édition d'Érasme, l'édition des Lovanistes, l'édition des PP. Bénédictins, on fait abstraction de ce qui regarde l'imprimerie, & l'on n'entend parler que des soins & des travaux d'Érasme, des Docteurs de Louvain, ou des Bénédictins, pour rassembler, revoir, corriger, &c. les ouvrages de ce Père.

IMPRESSION, se dit pour l'Imprimerie, Art d'imprimer. *Typographia.* L'*impression* fut trouvée il ya environ trois siècles; puisque Jean Fust nous donna en 1459 le *Durandus de Ritibus Ecclesie*, le *Catholicon Januensis*, qui étoit le Calepin de ce temps-là, en 1460, & la Bible en 1462, qui sont les premiers livres imprimés que l'on ait vus jusqu'ici en Europe. MASCUR.

IMPRESSION. Chez les Graveurs, Imagers & Imprimeurs en taille-douce, c'est l'empreinte que les planches de cuivre ou de bois, gravées au burin, ou à l'eau-forte, laissent sur le papier ou vélin, après qu'elles ont été frottées d'un noir ou d'un rouge préparés, & qu'elles ont passé entre les rouleaux d'une presse. C'est l'art de tirer des empreintes d'une surface plane, mais qui a des creux propres à se charger d'une couleur qui est portée par le moyen de la compression sur une autre surface propre à la prendre.

IMPRESSION. C'est encore l'art d'imprimer des satins, des taffetas ou des toiles de coton à la manière des Indes.

Les Peintres de bâtimens appellent leur ouvrage, peinture d'*impression* pour le distinguer de la peinture en tableau. ACAD. FR. Les peintres en tableau appellent *impression*, la couleur qui se met sur la toile, qui sert de première couche à l'ouvrage.

IMPRESSION, dans un sens figuré, se dit de l'effet que les choses spirituelles & morales font sur l'esprit, des traces qu'elles y laissent, des opinions, des sentimens qu'elles y font naître. *Affectus, affectio animi.* Nous sommes portés au bien, ou au mal, selon les premières *impressions* que nous recevons. S. ÉVR. Les *impressions* délavantageuses que l'on conçoit du prochain affoiblissent la charité. NIC. Quoique ses soupçons fussent effacés, ils ne laisserent pas de lui ouvrir les yeux sur le hazard d'être trompée, & de lui donner des *impressions* de défiance & de jalousie. P. DE CL. Les hommes ne considérant guère les choses en détail, ils ne jugent guère que selon leur plus forte *impression*, & ne sentent que ce qui les frappe davantage. Ainsi le fort emportant le foible, l'*impression* la plus vive étouffe celle qui est plus obscure. LOC. L'*impression*, qui naît simplement de la cadence & de l'arrangement des périodes est si peu durable, & tellement superficielle, qu'elle s'évanouit presque aussi tôt qu'on les a entendues. LOC. Quoiqu'il soit très-aisé de persuader à tout le monde qu'il n'y a rien de plus ridicule que les jugemens qu'on forme sur les apparences extérieures, il est pourtant très-difficile de se garantir entièrement de l'*impression* secrète qu'elles font dans l'esprit. ID. Il est difficile de diminuer l'*impression* que fait la force de l'exemple. BOSS. Les *impressions* de la coutume & de l'éducation, entraînent la plupart des hommes, qui ne dogma-

rifent que fur ces vains fondemens. Chaque vice, ou chaque vertu, prend une *impression* particulière, félon les esprits où elle se trouve. S. ÉVR. Les Athées ne fauroient obscurcir, ni effacer entièrement l'*impression* d'une divinité que la vue de ce grand monde forme en eux. Nic. Les *impressions* de l'éducation font comme les lettres qu'on grave sur l'écorce des arbres, & qui croissent, & se fortifient comme eux. M. ESP. Dès que nos sens ne font plus touchés des objets, & que l'ame n'est plus mue par l'*impression* qu'ils font sur elle, ce n'est plus qu'indolence. S. ÉVR. Il y a de foibles, & de légères *impressions* qui ne font qu'effleurer l'ame, & éveillent ses sentimens. Id. On dit proverbialement, Un noble de nouvelle *impression*; pour dire qui a été depuis peu anobli. C'est ce que Cicéron appelloit *Novus homo*.

IMPRÉVU, ūe. adj. Qui n'a point été prévu. *Improvifus*. Un coup de fortune *imprévu*. On stipule dans un bail, qu'il n'y aura point de diminution pour tous les cas prévus & *imprévus*. Les grandes fortunes se ruinent par des malheurs *imprévus*. Mort *imprévue*.

IMPRIMÉ. f. m. Mémoire, Écrit qui a passé sous la presse. Il court une *imprimé* scandaleux contre un tel. Il s'oppose quelquefois à *Manuscrit*. Voilà l'endroit où font les *Manuscrits*, & là celui où font les *Imprimés*.

IMPRIMER. v. act. Faire une empreinte sur un corps par le moyen d'un plus dur qu'on presse dessus. *Imprimere*. *Imprimer* un sceau, un cachet, une marque sur une monnoie. *Imprimer* la figure de ses pas sur la neige, sur la terre glaisée.

IMPRIMER. Dans les Arts, signifie généralement porter l'empreinte d'un objet sur un autre. C'est ainsi qu'on porte l'empreinte des lettres sur du papier ou sur du parchemin, & l'empreinte d'une planche gravée sur quelque surface propre à la recevoir.

IMPRIMER, se dit particulièrement des livres ou des feuilles de papier ou de parchemin, qu'on applique sur une planche ou sur des caractères rangés, pour en tirer la figure par le moyen de l'encre & de la rosette dont on les enduit. *Typis edere*. Cet Auteur s'est fait *imprimer*, a *imprimé* plusieurs Ouvrages. Ce livre a été *imprimé* en grand, en petit *in-folio*, *in-quarto*, en gros Romain, en S. Augustin, en Cicéro.

En ce sens, *imprimer* se dit absolument, & sans ajouter, & signifie *imprimer* un livre, un ouvrage. Un tel veut être Auteur, il va *imprimer*. Notre Censeur est applaudi, . . . il *imprime*, & malheureusement les suites ne répondent pas à des commencemens si flatteurs. MADAME DACIER.

En vérité, vous ne sauriez comprendre quel est l'embarras d'un homme qui *imprime*; car quoiqu'on vous ait *imprimé*, c'a été malgré vous: il s'est trouvé des gens charitables qui vous ont délivré de cette fatigue. Le P. BOUHOURS au Comte de Buffy. Ce que le Comte de Buffy a répondu à cet article est trop curieux pour ne pas le rapporter. Je comprends bien, dit-il, l'embarras des gens qui font *imprimer*: mais le mal que l'on fait à ceux que l'on *imprime* malgré eux est bien pire. La charité de ceux qui ont pris ce soin-là pour moi, m'a coûté ma fortune; car pour me rendre plus plaisant, ils m'ont fait offenser mille gens auxquels je ne songeois pas, & que j'aurois loués si j'en avois parlé. On entend assez qu'il s'agit-là de l'Histoire amoureuse des Gaules, que M. de Buffy prétendoit n'être point du tout conforme au manuscrit qu'il avoit prêté, où l'on avoit fourré quantité de morceaux injurieux, auxquels, selon lui, il n'avoit aucune part. Mais comme on est toujours enclin à la fatyre, le Public n'a eu aucun égard à ses protestations, & l'a été Auteur de tout l'Ouvrage.

Quel besoin si pressant avez-vous de rimer,
Et qui diantre vous pousse à vous faire imprimer?
MOL.

IMPRIMER, se dit aussi des estampes que l'on *imprime* en passant la planche encrée & couverte de la feuille, sur la table de la presse entre les deux rouleaux. *Imprimer* des estampes.

IMPRIMER une estampe & *imprimer* un livre, est à-peu près la même chose; toute la différence qui s'y trouve, c'est que les Imprimeurs en taille douce ne se servent point du barreau, & que les planches sur lesquelles on tire les images & les estampes sont gravées en creux; au lieu que les caractères d'imprimerie le sont en relief: c'est pourquoi on n'estuie point ceux-ci après qu'on y a mis le noir avec les balles; au lieu que celles-là se nettoient avec un linge, afin qu'il ne reste d'encre que dans les traits de la gravure.

On le dit aussi des étoffes, des toiles, qu'on *imprime* avec les planches de différentes figures ou dessins. Cette étoffe paroît de loin tissue en brocard, quoiqu'elle ne soit qu'*imprimée*.

IMPRIMER, en peinture, signifie mettre une ou deux couches de colle ou de peinture sur une toile, pour la rendre propre à être peinte, à y faire dessus quelque tableau. *Tabella aream praviis coloribus imbueret*. Ce Peintre n'a pu faire aujourd'hui mon portrait, parce qu'il n'avoit pas de toile *imprimée*. Les Dorcurs doivent *imprimer* leurs ouvrages deux ou trois fois de couleur à l'huile, pour dorer d'or couleur; & il leur est défendu d'y mettre de l'étain doré, parce que c'est fausse besogne.

IMPRIMER, c'est dans l'art de bâtir, peindre d'une ou de plusieurs couches à l'huile, ou à détrempe, les ouvrages de charpenterie, de menuiserie, de ferrurerie qui sont au-dedans, ou au-dehors des bâtimens, pour les conserver.

IMPRIMER, signifie aussi faire l'empreinte d'une médaille. FÉLIB.

IMPRIMER, se dit aussi des bonnes ou mauvaises qualités que les corps se communiquent. Un fût gâté *imprime* sa mauvaise qualité au vin qu'on y met.

IMPRIMER En Physique *imprimer* & communiquer du mouvement, sont termes synonymes. Un corps mu *imprime* de son mouvement à un autre qu'il trouve en chemin. Dieu seul a *imprimé* le mouvement à la matière. *Movere, motum imprimere*.

IMPRIMER se dit figurément en choses morales & spirituelles des sentimens, des images qui font impression dans l'esprit, dans l'ame, dans le cœur. C'est les inspirer, les faire naître, de manière qu'ils ne s'effacent pas aisément. Il faut *imprimer* dans le cœur des jeunes gens l'amour de la vertu, la crainte de l'infamie. La vue d'une bataille *imprime* de l'horreur. Cet affront lui demeurera long-tems *imprimé* dans la mémoire. Les objets *imprintent* leurs images dans les organes. ROM. L'Eglise a soin que les cérémonies qu'elle expose aux yeux des Fidèles aient quelque chose qui *imprime* du respect. PORT. R. Son visage animé d'une colère majestueuse, qui *imprime* la terreur & le respect. S. ÉVR. Il faut *imprimer* de bonne heure les vérités de la Religion, & avant que la raison soit en état de les combattre. L. CL. La Poésie est propre à *imprimer* les belles choses, & dans la mémoire, & dans le cœur des jeunes gens. ABL. *imprimer* dans l'ame des sentimens élevés. IDEM.

Tous ces mots viennent du Latin *imprimere, impressus, & impressio*.

IMPRIMÉ, ÉE. part.

On dit proverbialement qu'un homme est bien *imprimé*, quand il est ivre. *Mero imbutus, prolutus*. On dit *enluminé*, dans le même sens.

IMPRIMERIE. f. f. L'art d'imprimer, de tirer l'empreinte des caractères qui servent de moule. *Ars typographica*. Au commencement les Prêtres, les superstitieux, & les ignorans, faisoient passer l'*Imprimerie* pour un art dangereux. LE CL. L'*Imprimerie* n'a point été mise au rang des arts mécaniques. Il y a des Lettres-patentes de Louis VII. de l'an 1513. qui exemptent de toutes tailles, aides, gabelles & autres subsides, & des charges de ville,

24 Libraires, 2 Relieurs, 2 Enlumineurs, & 2 Écrivains jurés, élus par l'Université, qui sont réputés du corps d'icelle. Comme aussi tous les livres sont déclarés exempts de tous péages & impositions, transportés par eau ou par terre, dedans & hors le Royaume.

L'*Imprimerie* est un art ancien dans la Chine. Le P. Couplet assure qu'elle est en usage de l'an 930. mais elle est bien différente de celle de l'Europe; car les Chinois ne se servent que de tables gravées & taillées, en sorte qu'il faut autant de planches que de pages, & elles ne peuvent servir que pour un même livre. Voici ce qu'en dit le P. le Comte dans ses mémoires.

L'*Imprimerie*, qui est un art naissant en Europe, a presque de tout temps été en usage à la Chine. Elle est néanmoins un peu différente de la nôtre. Comme nous avons très-peu de lettres, & comme on peut en les assemblant former de gros volumes, peu de caractères nous suffisent; parce que ceux qui ont servi aux premières feuilles, sont encore employés à toutes les autres. Le prodigieux nombre des caractères Chinois, empêche qu'on en use de la sorte; si ce n'est en certaines occasions où très-peu de lettres peuvent suffire, dans toutes les autres occasions ils trouvent plus de facilité à graver leurs lettres sur des planches de bois; & la dépense en est beaucoup moindre.

Voici comme ils s'y prennent. Celui qui veut imprimer un livre, le fait d'abord écrire par un excellent Maître. Le Graveur en colle chaque feuille sur une table bien unie, & en suit les traits avec le burin si fidèlement, que les caractères marqués ont une ressemblance parfaite avec l'original; de sorte que l'impression est bonne ou mauvaise, selon qu'on a employé un bon ou mauvais écrivain. Cette adresse des Graveurs est si grande, qu'on ne sauroit distinguer ce qui est imprimé d'avec ce qui est écrit à la main, quand on s'est servi du même papier, & de la même encre. Il est vrai que cette manière d'imprimer a quelque chose d'incommode, en ce qu'il faut multiplier les planches autant que les feuilles; de sorte qu'une chambre médiocre ne suffira pas pour contenir toutes les petites tables qui auront servi à l'impression d'un gros volume: mais aussi quand la gravure est finie, on n'est point obligé de tirer en même-temps tout les exemplaires, au hasard de n'en vendre que la moitié, & de se ruiner par une dépense inutile. Les Chinois impriment leurs feuilles à mesure qu'ils les débitent; & les planches qu'on retouche facilement après en avoir tiré deux ou trois mille exemplaires, servent à plusieurs autres impressions différentes. Outre qu'on n'a pas besoin de Correcteurs d'Imprimerie; car pourvu que la feuille soit exactement écrite, il est très-rare que le Graveur fasse des fautes; ce qui n'est pas un médiocre avantage.

Les premiers Imprimeurs de l'Europe ont commencé par la méthode Chinoise, qui a pu donner une idée de l'invention que l'on a poussée plus loin. Il y a deux sortes d'*Imprimerie*, l'une en lettres, l'autre en taille-douce. Elles diffèrent, en ce que celle des caractères est de relief, & ne s'effuie point; & celle de taille-douce est gravée en creux, & s'effuie sur son cuivre. On est en doute de celui qui a commencé l'*Imprimerie en Europe*. Mentel, Médecin de Paris, dans une lettre écrite à M. Naudé, prétend que ce fut Jean Mentel, Bourgeois de Strasbourg, qui l'inventa en 1442, du temps de Frédéric III, Empereur; que Jean Guttemberg, un de ses compagnons, la transporta à Mayence, où les premiers essais en ont été faits, & où il s'associa avec Fust. Quelques-uns même leur en attribuent l'invention, comme Munster, Polydore Virgile, & Pasquier après eux. On attribue aussi à Jean Coster, habitant de Harlem. L'Empereur Frédéric III, en l'an 1446, en faveur de cette invention, donna à Jean Mentel pour armes un champ de gueules de lion couronné d'or, accolé d'un rou-

leau voltigeant d'azur. Naudé dans son *Mascurat*; p. 172, & suiv. croit que Fust ou Faustus, & Schoffer, sont les premiers Imprimeurs de l'Europe, ou pour mieux dire du monde, puisque l'impression des Chinois n'a rien de commun avec la nôtre, & n'a pas même été connue que longtemps après l'établissement d'une infinité de presses par toutes les bonnes villes. Sa raison, pour mettre Fust en possession du droit d'être l'inventeur de l'*Imprimerie*, est que les premiers livres qui ont été imprimés sont tous de son impression. Il y a bien de l'apparence que si d'autres eussent eu meilleure part que lui à une si belle invention, ils ne lui auroient pas permis de se l'attribuer à lui seul, & à son gendre Schoeffer, comme il a fait, sans que personne ait osé faire de même, ou le contredire. Ces éditions, sont 1°. le *Catholicon Januensis* de l'an 1460, où à la vérité le nom de Fust ne se trouve pas, mais qui est toute semblable aux suivantes où il se trouve. 2°. la Bible de 1462. 3°. d'autres Bibles toutes pareilles de 1471. 4°. Saint Augustin de la Cité de Dieu avec les Commentaires de Thomas de Valois de 1473. 5°. Mercure Trismégiste, de *Potestate & Sapientia Dei in-4°*. (Car tous les autres nommés ci-dessus sont *in-folio*.) de 1503, le Tite-Live de 1518. Il y a encore des Offices de Cicéron, *in-4°*, de 14.... Deplus, au commencement du Tite-Live le privilège de l'Empereur Maximilien est accordé pour dix ans à Schoeffer, & de six ans pour tous les autres livres qu'il imprimera, & ce en reconnaissance de ce que son ayeul Jean Fust avoit trouvé l'invention d'imprimer. Ce privilège est en date de 1518, & souferit de Jac. Spiegel. Erasme, dans l'Épître qui est après ce privilège, ne l'assure pourtant pas positivement; il écrit seulement, qu'on dit que l'inventeur de cet Art, est Jean Fust. Dans l'avertissement du même livre C. Nicolaus Carbachius dit la même chose que le privilège, & qu'Erasme.

D'autres attribuent cette invention à Guttemberg, d'autres à Mentel, quelques-uns à un certain Laurens Joannes de Harlem; mais, dit Naudé, personne ne peut dire avoir vu des livres imprimés par Guttemberg, ou par Mentel, auparavant ou au même temps que ceux de Jean Fust. Tout ce que l'on dit des autres inventeurs de l'*imprimerie*, n'est fondé que sur des rapports, des conjectures, des vraisemblances, des autorités formées, des jalousies de villes les unes contre les autres. Enfin, Salmuth, en son addition sur le Chapitre de *Typographia* de Pancirolle, cite un acte public, par lequel il paroît que Fust, après avoir trouvé l'*imprimerie*, & soutenu long-temps lui seul cette dépense, associa Guttemberg, pour contribuer à une partie de tant de frais qu'il lui falloit faire, à cause principalement du parchemin sur lequel il tiroit la plupart de ses livres. Quelques-uns prétendent que Guttemberg & Mentel la trouverent à-peu-près en même-temps à Strasbourg, que Mentel s'y enrichit en peu de temps; qu'Adolphe Ruchius & Adolphe Martin Flarhus, aussi de Strasbourg, lui succéderent; que Jean Fust ne fit que la perfectionner à Mayence vers l'an 1452.

Les premiers Imprimeurs taillèrent d'abord des lettres sur des tables de bois, & commencerent leurs premières épreuves par un vocabulaire. Ils s'aperçurent bientôt que leur travail n'étoit pas d'un usage assez étendu, puisque chaque table ne pouvoit servir qu'à un seul ouvrage. C'est pourquoi ils s'aviserent de fabriquer des lettres mobiles, & séparées les unes des autres; & ensuite ils forgerent des moules ou des matrices, pour avoir des lettres de métal fondu. Ainsi ils n'en vinrent là que par degrés. Car l'impression de leur vocabulaire n'étoit qu'une perfection de la gravure, & de la sculpture; & à parler précisément la Bible fut le premier livre imprimé vers l'an 1450. Ensuite la Cité de Dieu de saint Augustin, & les Offices de Cicéron vers l'an 1461. Quoiqu'il en soit, il est constant qu'Ulric Gering, Allemand né à Constance, imprima le premier à Paris

du temps de Louis XI. Comme l'Art ne faisoit que de naître, il restoit encore bien des imperfections dans les premiers livres qu'on débita. Par exemple, il n'y avoit point des lettres capitales; c'est pour cela qu'on laissoit vide la place des lettres initiales, & on les peignoit en or, ou en azur. D'autres disent qu'on en usoit ainsi pour imiter les manuscrits, & faire passer les livres imprimés pour des manuscrits. Les François ont beaucoup contribué à perfectionner la rudesse de la première invention, & il est certain que les Étienne peuvent entrer en partage de la gloire avec les inventeurs de cet Art. Sixte Rufinger de Strasbourg porta l'*Imprimerie* à Naples, & commença d'y exercer cet Art en 1471. Dans le même temps Udalric Han en fit autant à Rome.

L'*Imprimerie* n'est guère en usage hors des limites de l'Europe. Dans tout l'Empire Ottoman, il est rigoureusement défendu d'imprimer des livres. Les Turcs appréhendent que la communication trop facile des livres n'apporte quelque changement dans la Religion, & ne cause des troubles dans l'Empire. Ils croient que tenant les peuples dans l'ignorance, il est plus aisé de les gouverner. Les Juifs ont pourtant des éditions de leurs livres faites à Constantinople, à Thessalonique, & en d'autres lieux de l'Empire Ottoman. ¶ Le grand Visir Ibrahim, Bacha, employa tout son crédit auprès d'Achmet III, pour établir une *Imprimerie* à Constantinople, & en vint à bout. Cet établissement subsiste toujours, quoiqu'il soit contraire aux maximes du gouvernement & aux préceptes de l'Alcoran. Sur l'art de l'*Imprimerie*. Voyez Chevillier, *Origine de l'Imprimerie de Paris*. Malinkrot, doyen de Munster, a écrit de l'*Art de l'Imprimerie*. Blander, de Rat. *commun. Lingg.* p. 81. Jacob Wuyphelingius, c. 65. Bononius, Pancirolle, *C. de Typographia*; Salmuth, dans son Addition à ce Chapitre de Pancirolle. D'autres ont aussi écrit sur les inventeurs de l'*Imprimerie*. Burchard, Gotthelms, Struvius, *Supplementa ad Notitiam Rei Litterariae, Cap. XI, de Germania Miraculo Opt. Max. Typis litterarum, earumque differentiis Dissertatio*, à Leipzig 1710. On y donne l'honneur de cette invention à un Mathématicien de Königsberg.

IMPRIMERIE, est aussi tout l'attirail, les outils & instrumens qui servent à imprimer, comme les presses, les casses, le plomb, les chassis, &c. Un tel Imprimeur est mort, son *Imprimerie* est à vendre.

IMPRIMERIE, est aussi le lieu où l'on imprime. *Typographium*. Il est allé à l'*Imprimerie* du Louvre. On a mis bas en tel *Imprimerie*, faute d'ouvrage. On dit aussi, que l'*Imprimerie* ne va plus; pour dire que le trafic des livres diminue. L'*Imprimerie* du Louvre est l'une des plus célèbres & des plus considérables, pour les excellens ouvrages qui en sont sortis en beau papier, & de très-beaux caractères. Le feu Roi la plaça dans les galeries du Louvre.

L'**IMPRIMERIE** Royale commença sous François premier, & fut portée à la plus grande perfection sous Louis XIII, par les soins du Cardinal de Richelieu.

L'**IMPRIMERIE** de la Chambre Apostolique est logée au Vatican. C'est-là que s'impriment les Bulles & Decrets Apostoliques. L'*Imprimerie* du Vatican est l'*Imprimerie* des Papes, c'est pour cela qu'on l'appelle aussi l'*Imprimerie* Apostolique. Elle fut commencée par Pie IV, & bâtie avec beaucoup de magnificence par Sixte V. Il en est sorti de fort belles éditions. L'*Imprimerie* du Vatican est la première qui ait eu des caractères Arabes.

Il y a eu aussi une *Imprimerie* Royale en Angleterre, dont nous avons quelques éditions; par exemple, celle de Théophylacte; mais il y en a peu, & cette *Imprimerie* ne paroît pas avoir duré long temps.

On appelle *Correkteur d'Imprimerie*, celui qui est chargé de revoir les épreuves.

Directeur de l'*Imprimerie* du Louvre. C'est le Libraire qui a l'inspection sur les Ouvriers qui y

travaillent, & la conduite des impressions qui s'y font. Paul Manuce fut sous Pie IV, le premier Directeur de l'*Imprimerie* du Vatican.

IMPRIMERIE DE PEINTURE. M. le Blon, Inventeur de cet Art, l'a porté en Angleterre & puis en France. Cet Art se réduit à six articles. I. Représenter un objet avec trois couleurs, & par le moyen de trois planches. II. Faire les desseins sur chacune des trois planches, & faire accorder exactement les trois desseins. III. Graver les trois planches de façon qu'elles ne puissent manquer de se rapporter ensemble. IV. Graver ces planches suivant une méthode particulière, pour en pouvoir tirer trois mille bonnes épreuves & plus. V. Trouver les trois vraies couleurs matérielles primitives, & les préparer de façon qu'elles puissent s'imprimer, être belles & durer long temps. VI. Titer les trois planches avec assez d'adresse, pour qu'on ne s'aperçoive point après l'impression de la manière dont elles sont tirées.

Les trois couleurs matérielles primitives sont celles dont on se sert dans cet Art. Car les couleurs primitives de Newton, sont des couleurs primitives impalpables; ces trois couleurs, dis je, sont le rouge, le jaune & le bleu, avec lesquelles M. Blon prétend que l'on peut faire toutes les couleurs. Voyez son *Traité intitulé Colorito*, & les *Trans. Philos.* 1731, p. 137, & suiv.

Au commencement du XVI^e siècle on imagina en Italie & même en Allemagne l'Art d'imiter en estampes les desseins lavés, ou l'espèce de peinture à une seule couleur nommée *Chiaro scuro*, ou camayeu. Avec le secours de cet Art, on exprima le passage des ombres aux lumières, & les différentes teintes du lavis.

Le sieur le Blon n'a fait que perfectionner cet Art, & l'étendre à la peinture, puisque sa méthode a pour objet d'imiter le coloris des tableaux, & les différentes teintes que le Peintre forme sur sa palette. Celui qui trouva en Italie l'Art dont nous parlons, se nommoit Ugo de Carpi, & nous voyons de lui de très-belles choses, qu'il a exécutées d'après les desseins de Raphaël & du Parmesan. *Ibid.*

IMPRIMEUR. f. m. Celui qui imprime. *Typographus*.

Les *Imprimeurs* sont du corps de la Librairie. Il y a des *Imprimeurs* de livres, d'autres d'estampes, & d'autres de musique, d'autres qui impriment du papier de diverses figures, qu'on appelle *Domino-tiers*. Les *Imprimeurs* & les Fondeurs ont été exceptés de l'Édit de la création des métiers par Arrêt du Conseil du dernier Avril 1583. Les premiers *Imprimeurs* sont Fust, Guttemberg, Mentel, ou Mentelin, Schoeffer, Gering à Paris, Udalric Han à Rome, Sixte Rufinger à Naples, Jean Coster. Les Grands *Imprimeurs* sont Aldé Manuce, les deux Radius, Conrad Néobard, Louis Tiléan, Guillaume Morel, Jean Oporin, Jean Froben, Robert Étienne, Sébastien Gryphe, Adrien Turnébe, ou Tournebœuf, Paul Manuce, Frédéric Morel, Geofroy Tory, Étienne Dolet, Daniel Bombergue, Hiérôme Commelin, Henri Étienne, Jean Amerbach, François Raphelinge, Michel Vascofan, Simon Millange, Antoine & Charles Étienne, Nivel, Sonnius, Sébastien Cramoisy, & Sébastien Mabre Cramoisy, Crispin, les Elzéviérs, &c. Il y avoit autrefois de savans hommes qui étoient *Imprimeurs*, comme les Robert, Henri & Charles Étienne, les Badius, les Manuces, Turnébe, Dolet, Wechel, Morel, &c. Les noms & les éloges des illustres *Imprimeurs* se trouvent écrits dans le second livre des Jugemens des Auteurs. Christophe Plantin de Tours porta en titre la qualité d'*Archi-Imprimeur*, *Architypographus*, que le Roi d'Espagne lui donna de son propre mouvement, après qu'il eut imprimé la Bible Polyglotte d'Anvers, qu'on appelle la grande Bible de Philippe II.

¶ On donne aussi le nom d'*Imprimeur* à l'Ouvrier qui tire les feuilles. Celui qui dresse les formes, s'appelle Compositeur.

IMPRIMURE. f. f. Enduit d'une toile pour servir aux Peintres. *Area pigmentaria subactus*. Une bonne *imprimure* doit être de deux ou trois couches. On appelle aussi *imprimure*, les figures qui sont sur les toiles peintes.

IMPROBABLE. adj. de t. g. ¶ Qui n'a point de probabilité. *Parum consentaneus vero, improbabilis*. Ce que vous dites est *improbable*. Il ne se dit point de ce qui ne peut pas être prouvé. On ne dit point une vérité *improbable*, pour désigner une vérité qui est au dessus de la raison, qui ne peut pas être prouvée par le raisonnement.

IMPROBATION. f. f. *Improbatio*. C'est l'action d'improver une chose. ¶ Ce mot est nouveau, mais employé par les meilleurs Auteurs. M. Nicole, dans son 3^e vol. des Essais de Mor. dit qu'il faut peu se fonder de l'*improbation* des hommes. M. l'Abbé du Guet dit qu'un Prince qui commence à être amolli par la flatterie, ne considère la retenue de ceux qui n'imitent pas ses flatteurs, que comme une secrète *improbation*, comme une espèce de malignité & d'envie, & comme un desir de diminuer sa gloire. Il dit ailleurs : Après l'amour des louanges, vient la crainte de l'*improbation*, & l'extrême sensibilité à l'égard de la censure & du blâme. Il dit encore ailleurs en parlant de certains édits qu'on apporte aux Parlemens pour les enregistrer, qu'un morne silence est souvent la seule manière dont opinent les Juges, & que l'enregistrement est plutôt une marque d'*improbation* que de consentement. J'ai lieu d'être tranquille sur la régularité de mes démarches, que l'*improbation* des Supérieurs ne peut rendre criminelles, quand elles sont réglées sur les loix de la vérité & de la prudence. Le P. COURAYER.

¶ **IMPROBITÉ.** f. f. Du Latin *improbitas*, méchanceté. J'ai vu ce mot employé quelque part. Sur quoi les Journalistes de Trévoux ont dit qu'il n'étoit pas inhabile à devenir regnicole, mais qu'il n'étoit pas naturalisé.

¶ **IM-PROMPTU.** C'est ainsi qu'écrivit l'Académie. Voyez IN PROMPTU.

IMPROPÈRE. f. m. Vieux mot. Dishonneur, affliction. Il est aussi adj. & signifie fâcheux, dishonorant. *Gloss. sur Marot*.

¶ **IMPROPÈRE,** en termes d'Église, se dit de certains versets de l'écriture qu'on chante le Vendredi Saint, qui contiennent des reproches que J. C. fait aux Juifs. *Popule meus quid feci tibi*, &c. De-là il se dit par extension de tout reproche injurieux. Le C. Norris a recueilli 135 *Improperes* vomis par les Jésuites contre S. Augustin. *Nouv. Eccléf.*

La quatrième & dernière Chapelle que l'on trouve dans l'Église du S. Sépulture à Jérusalem, est celle qu'on nomme la Chapelle de l'*Impropère*. On la trouve après avoir monté quelques degrés au-dessus du lieu où la croix de Jésus Christ fut trouvée du tems de Constantin. Elle est aux Abissins. L'on y voit sous l'autel le bout de la colonne sur laquelle on fit asséoir le Sauveur lorsqu'il fut couronné d'épines : ce morceau est d'un marbre grisâtre, de dix palmes de circuit, & de trois de hauteur ou environ. MÉM. DES MISS. DU LEV. T. V, p. 44, 45. *Impropère* n'est plus usité.

Ce mot vient du Latin *Improperium*, qui, dans la basse Latinité, signifie reproche, accusation.

IMPROPÉRER. v. a. Du Latin *improperare*, reprocher. Quant à la pelade, dit le Duc de Mayenne, que certains politiques m'ont voulu *impropérer*, ils en ont menti, les méchans ; ce n'est que certaine chaleur de foie que les Médecins appellent alopécie, à laquelle moi & les miens sommes sujets. *Sat. Mén. t. 1, p. 49.*

Le verbe *impropérer* commençoit à vieillir dès le tems de Nico, puisqu'il conseille de ne pas s'en servir. Il est aujourd'hui entièrement hors d'usage, à moins que ce ne soit dans le style burlesque.

IMPROPRE. adj. de t. g. Mot qui ne convient pas à une chose, qui ne l'explique pas assez. *Improprius*.

Un style devient obscur, quand on se sert de mots *impropres*

¶ Ce terme n'est relatif qu'au langage, pour désigner un mot qui rend à la vérité une idée, mais imparfaitement, & de façon qu'il manque quelque chose à la justesse ou à la vérité de l'expression.

Ce que les Grammairiens appellent diphthongue *impropre*, c'est-à-dire, un assemblage de voyelles qui ne font point entendre plusieurs sons consecutifs, mais un son unique & simple, *ai* dans *mais*, ne peut être appelé diphthongue ni proprement ni improprement. Ce n'est une diphthongue que pour les yeux.

IMPROPREMENT. adv. D'une manière qui n'est pas propre, convenable, *impropriè*. La route-puissance ne se dit proprement que de Dieu : quand on l'attribue aux hommes, c'est parler *improprement*.

IMPROPRETÉ. f. f. Inhabileté. Son pere jugea par ce coup d'essai de l'*impropreté* qu'il avoit à la finance. *Ecole du monde*. Ce mot n'est pas françois, & on ne doit pas s'en servir.

IMPROPRIÉTÉ. f. f. Qualité de ce qui n'est pas propre. *Improprium*. Les Grammairiens remarquent trois sortes de fautes dans le langage, le solécisme, le barbarisme & l'*impropriété*, qui se commet quand on ne s'est pas servi d'un mot propre, & qui ait une signification convenable. Ce terme ne se dit qu'en parlant du langage. L'*impropreté* de ses expressions rend son style obscur.

IMPROVISTE, avec la particule à ; & l'article se dit adverbiallement de ce qui arrive subitement, & sans qu'on s'y attende. *Ex improviso*. Cet homme est survenu à l'*improviste*. On a attaqué les ennemis à l'*improviste*, ils n'ont pas eu le loisir de se mettre en défense. Quoique ce mot soit pris de l'Italien, il est tellement naturalisé François, qu'il est plus élégant qu'à l'*impourvû*. VAU REM.

IMPROUVER. v. act. désapprouver. *Improbare*. L'Église *improuve* les bals, & les assemblées nocturnes, qui sont des occasions de péché. Les délicats *improuvent* plusieurs mots par caprice, qui sont bien François, & nécessaires dans la langue. On se laisse aller par complaisance à faire plusieurs choses qu'on *improuve*, que l'on condamne soi-même. Voyez désapprouver.

IMPROUVÉ, ÉE. part.

IMPRUDEMMENT. adv. Avec imprudence, *imprudenter*. Il a découvert *imprudemment* le secret de son ami. Se conduire *imprudemment*, parler *imprudemment*. Il est tombé *imprudemment* dans cette embuscade. Il a marché *imprudemment* sur un serpent.

IMPRUDENCE. f. f. Manque de précaution, de réflexion, de délibération, de prévoyance, c'est-à-dire de cette vertu qui éclaire l'intelligence & règle la volonté : de cette sage circonspection qui règle les sentimens, les paroles & les actions. Voyez PRUDENCE. *Imprudencia*. C'est une *imprudence* de produire un titre qui détruit la prétention. On accuse d'*imprudence* celui qui met une arme entre les mains d'un furieux. L'*imprudence* ne s'excuse point dans un Ambassadeur. VICQ.

¶ **IMPRUDENCE** signifie aussi une action contraire à la prudence. Faire une grande, une légère *imprudence*, de grandes *imprudences*.

IMPRUDENT, ENTE. adj. Qui manque de prudence, qui n'apporte pas les précautions nécessaires pour examiner l'événement, les conséquences des choses. *Imprudens*. Ne vous confiez point aux gens *imprudens*. Il y a des extrémités où il faut donner beaucoup à la fortune, & où l'on peut être *imprudent* du consentement même de la prudence. BAL.

IMPUBÈRE. f. Terme de Droit, se dit des enfants qui n'ont pas atteint l'âge de puberté, c'est-à-dire, l'âge de 14 ans pour les garçons, & de 12 pour les filles. *Impuber*. Un *Impubère* ne peut être émancipé, il est toujours sous la puissance d'un tuteur, il ne peut faire Testament. Un *impubère* ne peut être accusé, ni puni en Justice. Les *impubères* ne sont point admis à déposer en Justice. ¶ Quand il est dans

l'enfance, ou proche de l'enfance, parce qu'alors il n'est pas capable d'entendement. Mais les *impubères* qui sont proches de la liberté, peuvent être punis des crimes qu'ils commettent, parce qu'ils sont supposés capables d'entendement, & *doli capaces*. Nous suivons en cela la disposition des Loix Romaines, de façon pourtant que les Juges doivent toujours avoir égard à la foiblesse de leur âge, & en conséquence adoucir la rigueur de la peine. *Ita tamen pœna atrocitas mitigetur ætatis commiseratione*. Un Officiel ne sçauroit connoître du mariage des *impubères*, si l'un d'eux est mort avant la puberté. Voyez FÉVRET de l'abus, L. V. C. I. art. 1.

IMPUDEMENT. adv. D'une manière impudente. *Impudenter, confidenter*. Ce chicaneur a produit *impudemment* un faux titre de Noblesse. Parler *impudemment*.

IMPUDENCE. f. f. *Impudencia*. Manque de pudeur pour soi-même, & de respect pour les autres. C'est, dit La Bruyère, une profession ouverte d'une plaisanterie outrée, comme de ce qu'il y a de plus contraire à la bienséance. C'est une effronterie excessive qui fait qu'on brave toutes les loix de la bienséance, & qu'on se porte de gaieté de cœur à des actions qui offensent l'honnêteté publique. *Impudentia*. Voyez PUDEUR. Parler, mentir avec *impudence*. C'est une insigne *impudence*. Le vice, quoique triomphant dans le monde, est encore réduit à se déguiser sous le masque de l'hypocrisie, ou de la fausse probité, pour s'attirer une estime qu'il n'ose espérer en se montrant à découvert. Ainsi, malgré toute son *impudence*, il rend un hommage forcé à la vertu, en voulant se parer de ce qu'elle a de plus beau, pour recevoir les honneurs qu'elle se fait rendre. FÉNEL. L'*impudence* d'un Anglois est fière & chagrine; celle d'un Écossais est intraitable & avide; celle d'un Irlandois est ridicule & flatteuse. LE SPECTATEUR. L'*impudence* d'un Breton du midi, ou du nord, n'a presque jamais rien de divertissant; mais celle d'un Irlandois est toujours grotesque. Id.

IMPUDENCE se dit aussi des actions & des paroles impudentes. Il mérite d'être châtié pour ses *impudences*. Ac. Fr.

IMPUDENCE, en Mythologie. Les Athéniens en avoient fait une Déesse, & lui avoient bâti un temple. On lui consacroit la perdrix, comme le symbole de l'impudicité. Ce n'étoit pas, sans doute, pour honorer ce vice, qu'on lui bâtissoit un temple à Athènes. On consacrait les vertus & non pas les vices. Quand les Romains sacrifioient à la Fièvre, à la Peur, &c. c'étoit moins pour les honorer que pour les détourner de leur être nuisibles.

IMPUDENT, ENTE. adj. Qui manque de pudeur, qui commet avec une hardiesse insolente des actions dont il devrait rougir. *Impudens*. Homme *impudent*. Femme *impudente*.

On le dit de même des actions & des discours qui blessent la pudeur. Action *impudente*. Discours *impudent*.

Il s'emploie aussi quelquefois substantivement. C'est un grand *impudent*. Ac. Fr.

IMPUDICITÉ. f. f. Vice opposé à la chasteté, à la pudeur. Voyez ces mots. *Impudicitia*. L'Église de tout tems a eu en horreur l'*Impudicité*. Héleine par son *impudicité* a mis en feu toute l'Asie.

IMPUDIQUE. adj. de t. g. Qui fait des choses contraires à la chasteté, à la pudeur. *Impudicus*. Homme *impudique*. Femme *impudique*. On se dit de même de tout ce qui blesse la chasteté. Discours, regards, gestes *impudiques*. Posture, chansons *impudiques*.

IMPUDIQUE, est aussi subst. C'est un *impudique*. Les *impudiques* étoient infames selon les loix Grecques & Romaines. Voyez Ulpien, L. I, §. 6. de *postul.* Démosthène nous apprend qu'il ne leur étoit point permis de parler en public, ni d'approcher des temples.

Ce mot *impudique* ne se dit plus guère dans le style noble, parce qu'il présente une idée qui ne l'est pas.

IMPUDIQUEMENT. adv. D'une manière impudique.

Impudicè. Cette femme a été authentiquée & enfermée dans un Monastère pour avoir vécu *impudiquement* pendant son mariage.

IMPUGNER. v. a. Attaquer, combattre une doctrine, un sentiment, une proposition. *Impugnare*. On ne le dit guère que dans les disputes en matières de doctrine, ou en style de Palais. *Impugnare*. Quand on propose des thèses, il est permis à tout le monde de les *impugner*. Quand on *impugne* une vérité que vous soutenez, plus on vous allègue de raisons pour la combattre, plus vous vous efforcez d'en chercher pour la défendre. REGNIER. *Impugner* un titre, un acte.

IMPUGNÉ, ÉE. part.

IMPUISANCE. f. f. Manque de force, défaut de pouvoir ou de moyens pour faire une chose. *Impotentia*. Vous voyez ma foiblesse, ou plutôt mon *impuissance* à tenir contre tant de charmes. S. ÉVR. Je suis dans l'*impuissance* de m'acquiescer de tant de bienfaits. Ce plaideur s'est accommodé, dans l'*impuissance* où il s'est trouvé de poursuivre. Chacun cherche à excuser sa paresse dans la pratique de la vertu, par un prétexte d'*impuissance*. FLECH. La colère d'un Auteur est un soupçon de son *impuissance* à répondre: il ne vomit des injures que pour suppléer aux défauts de ses raisons. S. ÉVR.

On distingue dans l'École une *impuissance* absolue & une *impuissance* relative. La première est celle par laquelle on ne peut faire une chose en quelque état & en quelques circonstances que l'on se trouve. La seconde est celle qui dépend de l'état & des circonstances où l'on est. Un homme ne peut s'élever en l'air & voler comme un oiseau: c'est pour lui une *impuissance* absolue. Un homme lié & garotté ne peut courir, ce n'est qu'une *impuissance* relative.

Sous la grace, l'homme n'est jamais dans l'*impuissance*, ni absolue, ni relative d'y résister: sans la grace, il n'est jamais dans l'*impuissance*, ni absolue, ni relative de faire le bien, parce qu'après le péché d'Adam, le libre arbitre de l'homme n'a point été éteint. Mais sans la grace il ne voudra jamais faire le bien, parce que c'est elle qui donne le vouloir & le faire. Ainsi l'homme est toujours libre pour faire le bien, sous les mouvemens de la concupiscence; & pour ne pas le faire, sous les mouvemens de la grace; parce que sous l'une & sous l'autre il a toujours le libre arbitre, c'est à-dire la faculté d'agir ou de ne pas agir.

IMPUISANCE en Jurisprudence, signifie Défaut naturel qui rend inhabile à la génération. Les Décrétales marquent trois causes d'*impuissance*, la frigidité, le maléfice, & l'*impuissance* à l'acte. L'*impuissance* est une cause de nullité d'un mariage *impuissance* quand elle est perpétuelle, & sans aucune espérance de guérison, telle que celle des Eunuques. Mais l'*impuissance* temporelle ou momentanée, n'est pas un empêchement dirimant, parce qu'elle n'empêche pas absolument que le mariage n'ait la fin pour laquelle il a été institué, puisqu'il y a espérance qu'elle finira. On prouvoit ci devant l'*impuissance* par le congrès, qui a été très sagement aboli. Quand l'*impuissance* du mari est notoire, pourquoi obliger une femme à consumer de tristes années auprès d'un mari qui a trompé son innocence, & l'exposer aux bisarreries que lui inspire la confusion de sa foiblesse? C. B.

Jamais la biche en rut n'a, pour fait d'*impuissance*, Tiré du fond des bois un cerf à l'audience. BOIL.

IMPUISANT, ANTE. adj. *Impotens*. Qui n'a point de pouvoir, qui est sans force, qui n'en a pas assez. Un ennemi foible & *impuisant*. Il se dit plus ordinairement des choses qui ne peuvent produire aucun effet. Ceux qui emploient la force à la conversion des hommes, avouent par cette conduite que leurs raisons sont *impuisantes* à persuader. LE CL. Faire des efforts *impuisans*. Tous les efforts que vous m'offrez sont *impuisans*. Malgré l'union de l'ame & du corps, l'on demeureroit immobile, si Dieu n'accordoit ses volontés toujours efficaces avec nos efforts toujours *impuisans*. MALEB.

Et que peut contre nous une *impuisante* haine? RAC.

Quoi! je suis réduite à ne me venger que par une haine obscure & des vœux *impuissans*. CORN.

*Ce qu'on appelle sagesse,
N'est que l'effet de la foiblesse
Qui rend nos desirs impuissans.* PAV.

IMPUISSANT, se dit en Jurisprudence de ceux qui sont inhabiles pour la génération, qui n'ont jamais les sensations nécessaires pour remplir le devoir conjugal. Voyez **IMPUISSANCE** en Jurisprudence.

Il y a des femmes *impuissantes* aussi bien que des hommes. Cette femme a fait casser son mariage, à cause que son mari s'est trouvé *impuissant*. Le Magistrat interposé son autorité pour empêcher qu'un *impuissant* n'abuse du mariage, sous prétexte d'une faculté naturelle qui ne lui appartient pas. G. G. Le Pape Alexandre III a décidé que si la femme est *impuissante*, & incapable des actes du mariage, *propter arctitudinem*, on peut procéder à la dissolution.

Ce mot vient du Latin *impotens*.

IMPULSIF, **IVE**. adj. Qui agit par impulsion. *Impellens*. M. Newton explique tous les phénomènes de la Nature par des forces attractives & *impulsives*. Voyez **IMPULSION**.

IMPULSION. f. f. Action d'un corps qui en pousse un autre; mouvement qu'un corps communique, ou rend à communiquer à un autre par le choc. *Impulsio*. Les ailes d'un moulin ne tournent que par l'*impulsion* du vent, de l'eau, &c. Le mouvement n'étant point essentiel à la matière, elle n'y peut être déterminée d'elle-même, & sans une *impulsion* qui vienne du dehors. VAL. L'eau étoit poussée fort haut par la force de l'*impulsion* des pistons. PERRAULT.

IMPULSION, se dit aussi au figuré, pour sollicitation pressante. Il a fait cette méchante action par l'*impulsion* de l'Esprit malin. Les transports d'une ame qui se sent mue par des *impulsions* divines, ne peuvent être compris que par l'expérience. BOSS. La même Providence qui faisoit écrire les Évangélistes divinement & par l'*impulsion* de l'Esprit de Dieu, a voulu qu'ils écrivissent en hommes, & comme on écrit parmi les hommes. PÉLISSON.

IMPUNÉMENT. adv. Avec impunité. *Impunè*. Les grands crimes ne se commettent guère *impunément*. Sera-t-il permis à l'hérésie de ravager l'Église *impunément*? S. ÉVR. Vous êtes en pays de liberté, vous pouvez dire tout *impunément*. On ne se met point *impunément* au-dessus des discours & des jugemens du monde. LA PL. Personne ne veut être offensé *impunément*. FLÉCH. On fait souvent du bien pour pouvoir *impunément* faire du mal. LA ROCH. Comme il n'y a rien de plus délicat que l'esprit humain, on ne lui déplaît pas *impunément*. CL. Il ne faut pas faire tout ce qu'on peut faire *impunément*. S. ÉVR. On peut mentir *impunément* dans une épître dédicatoire. G. G. La Médecine est l'art de tuer les hommes *impunément*. ABL. Il y a bien des choses qu'on peut faire *impunément*, & que la bienfaisance ne permet pas. BELL.

*Horace à la satire ajouta l'enjouement;
On ne fut plus ni fat, ni sot impunément.* BOIL.

IMPUNÉMENT s'applique aussi à diverses choses, pour dire sans qu'il en arrive aucun inconvénient. Ainsi en parlant d'un homme d'une santé délicate, qui ne peut faire le moindre excès sans qu'il s'en trouve incommodé, on dit que c'est un homme qui ne sauroit faire *impunément* le moindre excès. AC. FR. Le vulgaire peut pécher *impunément*; ses fautes ne tirent point à conséquence; mais les défauts des grands hommes sont contagieux; c'est une maladie qui gagne.

IMPUNI, IE. adj. Qui demeure sans punition, sans vengeance. *Impunitus*. La Justice divine ne laisse pas toujours le vice *impuni*, ni la vertu toujours malheureux. S. ÉVR. Cette action est trop noire pour demeurer *impunie*. On ne le dit que des fautes, des crimes.

IMPUNITÉ. f. f. Manque de punition de la part de ceux qui ont le pouvoir en main. *Impunitas*. C'est l'espérance de l'*impunité* qui excite les méchans à faire des crimes. On promet l'*impunité* à un coupable, pour lui faire révéler ses complices. Il gagna l'amitié des soldats par l'*impunité*. ABL. On peut quelquefois chercher un tempérament judicieux entre l'entière *impunité*, & la sévérité tout-à-fait exacte. HERMAN. L'*impunité* des crimes assésbla les premiers habitans de Rome. S. ÉVR. Combien de gens à qui l'*impunité* tient lieu de justice & de raison! MONT. L'*impunité* & la licence de tout croire, jettent la confusion dans la société. S. ÉVR.

*Tous les jours à la Cour un sot de qualité,
Peut juger de travers avec impunité.* BOIL.

IMPUR, IMPURE. adj. Qui n'est pas net & séparé de ses ordures, ou du mélange d'autres corps. *Impurus*. Tous les métaux sont *impurs* au sortir de la mine, avant qu'ils aient été affinés & épurés.

IMPUR, se dit encore en Médecine des corps chargés de mauvaises humeurs qui causent les maladies. Ce corps étoit bien *impur*, il l'a fallu purger plusieurs fois pour le nettoyer.

IMPUR, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Une vie *impure*. Le péché rend une ame *impure* & souillée. Une bouche *impure*, qui dit des choses obscènes. Amour *impur*, impudique.

On dit aussi pour vanter une ancienne Noblesse qui ne s'est point méfaliée, qu'il n'est point entré de sang *impur* dans cette Maison.

IMPURETÉ. f. f. *Impuritas*. Ce qu'il y a d'*impur*, d'étranger dans une chose. Le but des opérations chimiques, est de purger les corps physiques de leurs *impuretés*, d'en tirer ce qu'ils ont de bon & d'essentiel, en le séparant d'avec leurs fèces & leurs *impuretés*. L'*impureté* des métaux se corrige par le feu. En filtrant les liqueurs on en ôte les *impuretés*. Ce mot est souvent employé en Médecine, pour désigner les fucs de mauvaise qualité qui sont le produit des mauvaises digestions, ou qui dépendent d'une altération générale des humeurs.

IMPURETÉ, en morale, synonyme d'impudicité, se dit en général de tout ce qui est contraire à la chasteté. La fornication, l'adultère, l'inceste, les regards lascifs, les attouchemens déshonnêtes, les pensées sales, les discours obscènes, &c, sont des différentes espèces d'*impureté*. Le péché d'*impureté* est celui qui est opposé à la chasteté. Les Payens ne croyoient pas que l'*impureté* déplût à leurs dieux qui s'y abandonnoient eux mêmes. PORT-ROYAL. L'*impureté* du style déshonore l'Orateur.

On appeloit *Impureté* légale, celle que l'on contractoit en faisant certaines choses défendues par la Loi des Juifs. ACAD. FR.

IMPUTABILITÉ. f. f. Terme dogmatique, qui signifie la qualité d'une action qui est *imputable* en bien ou en mal. Voyez les art. suiv. & **IMPUTER**.

IMPUTATIF, IVE. adj. Justice *imputative*. Terme usité parmi les Théologiens Protestans, qui enseignent que nous ne sommes justifiés que par une simple imputation des mérites de J. C. au lieu que les Catholiques disent que nous le sommes par la charité que le S. Esprit répand dans nos ames. Calvin établit les mêmes principes que Luther, sur la justice *imputative*.

IMPUTATION. f. f. Terme de Finance & de Pratique. Compensation d'une somme avec une autre, déduction d'une somme sur une autre. *Compensatio, deductio*. On fait l'*imputation* de ce qu'on a payé de trop d'arrérages sur le principal. L'*imputation* de ce qu'on a payé pour les intérêts d'une somme qui n'en produit point, se fait sur le capital.

IMPUTATION, signifie aussi l'accusation qu'on fait par soupçon, sans preuves. *Imputatio*. L'*imputation* qu'on avoit faite à cet accusé, s'est trouvée fautive & mal fondée. Il n'y a point d'*imputation* odieuse dont il ne les charge. DISSERT. sur l'Abb. de S. Bertin, p. 235.

IMPUTATION, est aussi un terme dogmatique, fort usité chez les Théologiens Prétendus Réformés, & dont les Théologiens Catholiques se servent lorsqu'ils réfutent leur hérésie. Voici comme les Hérétiques expliquent leurs sentimens sur ce terme. Ils disent qu'il se prend en bonne & en mauvaise part. Lorsqu'il se prend en mauvaise part, l'imputation est l'attribution d'un péché qu'un autre a commis. L'imputation du péché d'Adam a été faite à sa postérité, parce que par sa chute tous ses descendans sont devenus criminels devant Dieu, comme s'ils étoient tombés eux-mêmes, & qu'ils portent la peine de ce premier crime. L'imputation, lorsqu'on la prend en bonne part, est l'application d'une justice étrangère. La justice de J. C. nous est imputée, parce qu'on s'applique ses mérites & le prix de ses souffrances : ainsi les Hérétiques entendent par cette imputation de la justice de JÉSUS-CHRIST, une justice extrinsèque, & qui ne nous rend pas véritablement justes, mais qui nous fait seulement paroître tels, qui cache nos péchés, mais qui ne les efface pas. C'est pour cela que les Catholiques ne se servent point du terme d'imputation. Ils disent avec l'Église, & selon les expressions même de l'Écriture, que la grace justifiante qui nous applique les mérites de JÉSUS-CHRIST, non seulement couvre nos péchés, mais qu'elle les efface; que cette grace est intrinsèque & inhérente, qu'elle renouvelle entièrement l'intérieur de l'homme, & qu'elle le rend pur & juste, & sans tache devant Dieu, & que cette justice inhérente lui est donnée à cause de la justice de JÉSUS-CHRIST, c'est-à-dire par les mérites de sa mort & de sa passion. Ce n'est qu'en ce sens que les Catholiques pourroient souffrir le terme d'imputation, s'ils étoient obligés de s'en servir. En un mot, il est vrai que c'est l'obéissance de JÉSUS-CHRIST qui nous a mérité la grace justifiante; mais ce n'est pas l'obéissance de JÉSUS-CHRIST qui nous rend formellement justes : & de la même manière, ce n'est point la désobéissance d'Adam qui nous rend formellement pécheurs, quoique ce soit cette désobéissance qui nous a mérité, qui nous a attiré, & le péché, & les peines du péché.

IMPUTER. v. a. Terme de finance, déduire & précompter une somme qu'on paie, sur une autre qu'on doit. Appliquer un paiement à une certaine somme. *forti attribuer, deducere ex summa*. C'est au débiteur de plusieurs obligations, qu'il est permis d'imputer les menus payemens qu'il fait sur telle des dettes qu'il veut choisir. On impute les usures sur le principal de la dette.

IMPUTER, signifie aussi Attribuer à quelqu'un quelque chose digne de blâme. *Imputare*. Néron fit imputer aux Chrétiens l'incendie de Rome, qu'il avoit fait faire lui-même. Une action ne peut être imputée à blâme, lorsqu'elle est involontaire. PASC. Les Payens imputoient aux Chrétiens les calamités publiques. LOMBERT.

La faute à votre amant doit-elle être imputée ? MOL.

Les fautes d'ignorance de fait ne doivent point être imputées. Avant la Loi le péché n'étoit point imputé.

IMPUTER, s'emploie aussi quelquefois en bonne part. Les supplices honteux qu'on a fait souffrir aux Martyrs leur sont imputés à gloire, à mérite devant Dieu.

Le terme *imputer* pris de l'arithmétique, où il signifie proprement mettre une somme sur le compte de quelqu'un, conserve la même signification en morale. *Imputer* une action à quelqu'un, c'est la lui attribuer comme à son véritable auteur, la mettre, pour ainsi parler, sur son compte, & l'en rendre responsable. Or il est manifeste que c'est une qualité essentielle des actions humaines, en tant que produites & dirigées par l'entendement & par la volonté, d'être susceptibles d'imputation; c'est-à-dire que l'homme puisse en être légitimement regardé comme l'auteur, ou comme la cause productrice, & que par cette raison, on soit en droit de lui en faire rendre compte, & de rejeter sur lui

les effets qui en sont les suites naturelles. En effet, la véritable raison pourquoi un homme ne sauroit se plaindre qu'on le rende responsable d'une action, c'est qu'il l'a produite lui-même, le sachant & le voulant. Presque tout ce qui se dit & se fait entre les hommes, suppose ce principe communément reçu, & chacun y acquiesce par un sentiment intérieur. BURLAM.

On peut donc établir comme un principe incontestable sur l'imputabilité des actions humaines, que toute action volontaire est susceptible d'imputation; ou ce qui revient au même, que toute action ou omission soumise à la direction de l'homme, peut être mise sur le compte de celui au pouvoir duquel il étoit qu'elle se fit, ou qu'elle ne se fit pas; & qu'au contraire toute action dont l'existence ou la non-existence n'a point dépendu de nous, ne sauroit nous être imputée.

Mais il faut remarquer que de cela seul qu'une action est imputable, il ne s'en suit pas qu'elle mérite d'être actuellement imputée. L'imputation & l'imputabilité sont deux choses qu'il faut bien distinguer. La première, outre l'imputabilité, suppose quelque nécessité morale d'agir ou de ne pas agir dans une certaine manière, ou ce qui revient au même, quelque obligation qui demande qu'on fasse ou qu'on ne fasse pas ce que l'on peut faire ou ne pas faire. C'est un jugement qui met sur le compte de quelqu'un une action qui peut lui être imputée, & le rend responsable des bons ou mauvais effets qui en résultent. Voyez encore au mot OBLIGATION.

IMPUTER, en Théologie c'est attribuer à quelqu'un une action qu'il n'a pas faite, & la mettre sur son compte. On le dit en bien & en mal. En mal, en parlant de l'attribution d'une action qu'un autre a commise; en bien, en parlant de l'application d'une justice étrangère. Les Protestans disent que le péché du premier homme est imputé à ses descendans, parce qu'ils sont regardés & punis comme coupables à cause du péché d'Adam. Ce n'est pas en dire assez : non seulement nous sommes regardés & punis comme coupables, mais nous le sommes en effet par le péché originel. Les Protestans disent aussi que la justice de J. C. nous est imputée, que la justification se fait par l'imputation de la justice de J. C. parce que ses souffrances nous tiennent lieu de satisfaction, & que Dieu accepte sa mort comme si nous l'avions soufferte. Mais la foi Catholique enseigne, comme l'explique M. de Meaux dans son exposition de la doctrine de l'Église Catholique, que la justice de J. C. est non seulement imputée, mais actuellement communiquée à ses fidèles par l'opération du Saint Esprit, en sorte que non seulement ils sont réputés, mais faits justes par sa grace. Pajoute que ce que les Protestans disent sur la foi imputée, n'est qu'un verbiage qui ne signifie rien.

IMPUTÉ, ÉE. part.

I N.

IN. Remarquez que les Parisiens riment volontiers *in* & *inte* avec *ain* & *ainte* : c'est pourquoi on appelle ces sortes de rimes des *rimes Parisiennes*. Je ne les blâme pas. Mais je ne voudrois pas les employer. MEN. Tout le monde n'est pas si délicat là-dessus que M. Ménage.

IN est une préposition Latine que nous avons retenue au commencement de plusieurs mots sans la changer en *en*, comme on l'a fait en plusieurs autres. *In* dans la composition à deux sens. 1°. elle signifie *dedans*, comme *incluse*, *incamérer*, *incorporer*, & semblables. 2°. Elle a un sens négatif, comme dans ceux-ci, *inaccessible*, *inaction*, *indigeste*, & quantité d'autres qui sont autorisés par l'usage, ou que les Écrivains se permettent avec plus ou moins de succès. Devant un *b*, une *m* & un *p*, elle se change en *m* : *imbu*, *immédiat*, *impoli*, &c.

Le P. Bouhours se déclare ouvertement contre la plupart des mots nouveaux ou renouvelés, qui com-

mencent par *in*, *im*, ou *ir*, dont quelques-uns néanmoins ont fait fortune depuis. Voyez les *Doutes* & les *Remarques sur la Langue Française*.

Cette préposition Latine est aussi demeurée sans aucun changement, & sans composition dans quelques expressions Latines que l'usage a reçues & établies dans notre langue, comme *in-globo*, *in-folio*, *in-quarto*, *in-octavo*.

On la met quelquefois même avec un mot François. Ainsi l'on dit en termes de Librairie *in-douze*, *in-seize*, *in-vingt quatre*. *In forma duodecima*, *decima-sexta*, *vigesima-quarta*, pour marquer des livres qui sont dans ces formes. Tous les *in-12* de ma Bibliothèque sont dans ce cabinet. Ce n'est qu'un petit *in-seize*. Le nouveau Testament Grec, Virgile, Horace, ont été imprimés à Sedan *in-vingt-quatre*. Les livres imprimés en caractères qu'on appelle la Sédanoise & la Nompaille, sont ordinairement des *in-vingt quatre*. On voit par-la que des six formes que l'on donne aux livres dans l'imprimerie, il y en a trois où *in* se joint à un mot Latin, & trois où elle se joint à un mot François. Voyez encore ces mots ci-dessous en leurs places.

I N A.

INABA. Ville de l'île de Nippon, une de celles du Japon. *Inaba*. Elle est dans la partie septentrionale de Jamaïtéro, & elle est Capitale d'un Royaume qui porte son nom. MATY.

INABORDABLE. adj. Qu'on ne peut aborder. Une côte, une plage *inabordable*. Cette place est *inabordable* par terre. On dit figurément qu'un homme est *inabordable*, quand il ne se laisse pas aborder, quand l'abord en est difficile. *Affatu difficilis*. Les grands sont souvent *inabordables*. Voyez **ABORD**, **ACCÈS**, **ACCUEIL** & les termes relatifs.

INACCESSIBILITÉ. f. f. Impossibilité, ou grande difficulté d'approcher, d'aborder.

A peine Clementine se vit elle en liberté, qu'elle ne songea plus qu'aux moyens de quitter un séjour qui lui reprochoit sans cesse son crime. Ils n'étoient pas faciles. *L'inaccessibilité* de cette île lui en devoit faire perdre la pensée..... *Hist. de Don Ranucio d'Alétes*, t. 2, p. 106, 107.

INACCESSIBLE. adj. m. & f. Dont on ne peut approcher. *Inaccessus*. Il se dit également au propre & au figuré. Cette place est *inaccessible* de ce côté-là; elle est environnée de marais, de rochers. Il y a des montagnes *inaccessibles*. L'Auteur de Polixandre fait l'île d'Alcidiane *inaccessible*. On donne à ce mot un air pour régime. Une montagne *inaccessible* à tout autre que vous. BUSSI RAB.

INACCESSIBLE en Géométrie. Hauteur *inaccessible*, qu'on ne peut mesurer immédiatement à cause de quelque obstacle. Un Géomètre mesure de loin toutes les hauteurs *inaccessibles*.

INACCESSIBLE, se dit aussi des personnes auprès desquelles on ne peut trouver d'accès. Voyez ce mot. Cet homme est *inaccessible* à ses amis. Les grands sont ordinairement *inaccessibles*.

Au figuré on le dit de ceux dont l'accès est difficile, impossible. Depuis qu'on a fait de ce Commis un personnage important, il est devenu *inaccessible*. Voyez **ACCÈS**

On le dit encore de ceux sur lesquels certaines choses ne peuvent rien, ne peuvent faire aucune impression. C'est dans ce sens qu'on dit qu'il y a des gens qui par stupidité sont *inaccessibles* à la vérité. LE CL. On trouve peu de cœurs *inaccessibles* à la flatterie. BEL. Son grand cœur étoit *inaccessible* aux frayeurs de la mort. BOSS. Cet auguste Tribunal sera toujours *inaccessible* à l'erreur. PAT. Son superbe cœur est *inaccessible* à l'amour. DES-H.

La montagne *inaccessible*, autrement l'AIGUILLE. Voyez ce mot.

INACCOMMODABLE. adj. de t. g. Qui ne se peut accommoder. C'est une querelle *inaccommodable*. Il n'est d'usage que dans le style familier. AC. FR.

INACOSTABLE. adj. m. & f. Qu'on ne peut accoster, avec qui il est difficile de faire connoissance, ou de lier conversation. *Ad quem non est aditus*. Ce mot est nouveau.

INACCOUUMÉ, ÉE. adj. Qu'on n'a pas coutume de faire. *Insolitus*. Ce mot est nouveau, & a pris la place d'*insolite*, qu'on disoit autrefois en même sens, & qui n'est plus en usage qu'au Palais. Ni l'un ni l'autre n'est d'usage dans le langage ordinaire. Je sens de certains mouvemens *inaccoutumés* qui me menacent de quelque maladie. Les esprits fins seroient Géomètres, s'ils pouvoient plier leur vue vers les principes *inaccoutumés* de Géométrie. PASC.

INACHIDE. f. Nom d'une famille Greque. Les *Inachides* ont régné à Argos avec une puissance absolue. Tel étoit anciennement dans la Grece le regne des *Inachides* à Argos. DE COURTIN. *Inachides*. Ils s'appeloient ainsi d'Inachus premier Roi d'Argos & des Argiens, que plusieurs Chronologistes font contemporain de Moïse.

INACHO. Nom d'une petite rivière de la Grece. *Inachus*, *Molofforum Fluvius*. Elle coule dans l'Épire, & se décharge dans le fond du Golfe de Larta, au midi de la ville de ce nom. MATY.

INACHORI. C'étoit anciennement une petite ville de l'île de Candie. *Inachorium*. Ce n'est maintenant qu'un village situé sur la côte occidentale de l'île. MATY.

INACHUS. f. m. Fils de l'Océan, c'est-à-dire, venu par mer, de Phénicie dans la Grece, y fonda le Royaume d'Argos, & fut le chef de la race des Inachides, dont huit regnerent après lui.

INACTIF, IVE. adj. Qui est sans action. Substance *inactive*. *Iners*. Mém. de Trév. C'est un terme dogmatique.

INACTION. f. f. Terme composé de la particule négative *in*, sans, & du mot action. Ainsi ce mot signifie proprement cessation de toute action, de tout mouvement. *Inertia*. Les troupes sont aujourd'hui dans l'*inaction*. Cet homme est dans l'*inaction*, rien ne le peut tirer de l'*inaction*.

L'*INACTION*, en Morale, est tantôt l'indolence qui émousse le goût, tantôt la nonchalance, qui craint la fatigue, tantôt la paresse, qui fuit la peine. C'est un défaut de sensibilité, un défaut d'ardeur, un défaut d'action. Il aime tellement le repos, que les plus grands intérêt ne sauroient le tirer de l'*inaction*. Le dogme de la prédestination absolue ne jette dans l'*inaction* que ceux qui ne l'entendent pas. Sous prétexte d'extirper tous les desirs, & de dépouiller l'homme de toute volonté, il ne faut pas le constituer dans l'indolence & dans l'*inaction*. BOSS.

Les Mystiques appellent *inaction* une privation de mouvemens, un anéantissement de toutes les facultés, par lequel on ferme la porte à tous les objets extérieurs, & l'on se procure une espèce d'extase durant laquelle Dieu parle immédiatement au cœur. Cet état d'*inaction* est le plus propre à recevoir le Saint Esprit. C'est dans ce repos & dans cet assoupissement, que Dieu communique à l'ame des sentimens & des grâces sublimes & ineffables. C'est à-peu-près le sentiment des Quiétistes. Quelques uns ne la font pas consister dans cette espèce d'indolence stupide, ou cette suspension générale de tous sentimens. Ils disent que par cette cessation de desirs, ils entendent seulement que l'ame ne se détermine point à certains actes positifs, & qu'elle ne s'abandonne point à des méditations stériles, ou aux vaines spéculations de la raison; mais qu'elle demande en général tout ce qui peut être agréable à Dieu, sans lui rien prescrire. Dans tout cela il y a quelque chose de bon, & c'est ce qu'on trouve dans les bons & anciens Mystiques; mais les nouveaux Mystiques y ont ajouté du leur, & ont même abusé des expressions, qui avant eux étoient fort bonnes & fort innocentes. Ce sont leurs erreurs qui ont décrié les mots d'*inaction*, de quiétude, &c. parce qu'ils y ont attaché un mauvais sens, qui avant eux n'y étoit pas. Il est vrai cependant, à parler en général, que l'*inaction* n'est pas un fort bon

moyen pour réussir auprès de Dieu. Dieu veut que nous agissions, que nous fassions le bien, & notre inaction ne peut lui être agréable.

INACTIVITÉ. f. f. L'opposé d'activité, inertie. Le propre système du corps est d'aller toujours en avant, sans pouvoir se détourner lui-même, ni s'arrêter, ni reprendre son train, son mouvement lui venant de dehors, à cause de l'inactivité de la matière. Mém. de Trév. Ce mot ne diffère guère d'inaction.

INADMISSIBLE. adj. m. & f. Qui ne peut être admis, ni reçu en Justice. *Quod non admittitur.* Ces moyens de faux ont été déclarés impertinents & inadmissibles. La preuve par témoins d'un prêt au dessus de cent livres, est inadmissible depuis l'Ordonnance.

INADVERTANCE. f. f. Défaut d'attention; action commise sans attention aux suites qu'elle peut avoir. *Imprudencia.* On fait des sottises par *inadvertance.* L'*inadvertance* est le partage des enfans, des hommes vifs ou distraits, de tous ceux qui sont plus pressés d'agir que de penser, & dont la raison n'éclaire jamais que le fautes. Un faux rapport, une *inadvertance*, une mauvaise humeur effacera toute l'estime qu'on a de nous. Nic.

INAFFECTATION. f. f. Ce mot n'est point reçu. Bourfault ne s'en est servi que pour se moquer des expressions d'une Précieuse.

Des mots pleins d'énergie & d'érudition,

Comme inintelligible, inaffectation.

INALIÉNABILITÉ. f. f. Qualité de ce qui ne peut pas s'aliéner, de ce qui est inaliénable. L'*inaliénabilité* du domaine n'est que de droit positif. DE LA HOUSAIE, Mémoires.

INALIÉNABLE. adj. de t. g. Qui ne peut s'aliéner. *Quod alienari non potest.* Les Domaines du Roi, de l'Église, des Mineurs, sont *inaliénables*, sinon à rachat perpétuel. Voyez ALIENER

INALLIABLE. adj. de t. g. Qui ne peut s'allier *Quod coalescere non potest.* Il se dit principalement des métaux qui ne peuvent s'allier les uns avec les autres. Voyez ALLIER. L'Académie en donne cet exemple au figuré: Les intérêts des Dieux & ceux du monde sont *inalliables.*

INALPIN, INALPINE. adj. Mot qui se dit parmi les Géographes, & qui vient du Latin *inalpinis*; c'est-à-dire, qui est engagé dans les montagnes des Alpes. Lieu *inalpin.* Place *inalpine.* Les Latins ont dit *alpini* & *subalpini*, pour signifier la même chose, comme s'ils disoient *cisalpini* & *transalpini*, pour signifier ceux qui à l'égard de Rome étoient en de ça, ou au de là des Alpes. Au reste, le mot d'*Inalpin* n'est pas François, & il n'est pas assez nécessaire à la Géographie pour être un terme d'art.

INALTÉRABLE. f. f. adj. de t. g. Qui ne peut être altéré: également usité au propre & au figuré. Les élémens sont *inaltérables.* L'ame d'un Stoïcien est *inaltérable.* *Neque mutationi, neque corruptioni obnoxius.* D'où vient que l'ame étant incorruptible, & *inatérable* de sa nature, une vapeur qui monte au cerveau altère l'esprit, & ôte quelquefois la raison. Bou.

INAMISSIBILITÉ. f. f. Qualité de ce qui est inamissible. Il ne se dit qu'en cette phrase, *L'inamissibilité* de la grace. Les Protestans soutiennent *l'inamissibilité* de la grace.

Ce terme contre lequel le P. Bouhours s'étoit déclaré, en le regardant comme un étranger habillé à la Française, est d'un usage fréquent parmi les Théologiens. Les Sectateurs de Calvin prétendent, que lorsqu'un homme est une fois justifié, il ne cesse jamais d'être juste, quelque mal qu'il fasse ensuite: de sorte que, dans les plus grands crimes, dans le plus grand endurcissement de cœur, dans le plus grand oubli de Dieu, il conserve cette justification, & ne peut jamais la perdre. Pour faire entendre toutes ces choses dans un seul mot, M. Nicole s'est servi du mot d'*inamissibilité*, qui est devenu

un terme consacré. *L'inamissibilité* de la grace, *l'inamissibilité* de la justification.

INAMISSIBLE. adj. de t. g. Qui ne se peut perdre. *Quod amitti non potest.* Il n'est en usage qu'en cette phrase, *Grace inamissible.*

INANIME, ÉE. adj. Qui n'a point d'ame. *Inanimatus.* Corps *inanimé.* Les métaux sont des corps *inanimés.* Les Payens ont porté l'idolatrie & la folie à adorer les choses *inanimées.*

On appelle figurément un corps *inanimé*, celui qui n'a pas cet air vif qui donne un mouvement agréable à ce qu'il dit, ou à ce qu'il fait. C'est une beauté *inanimée.* Chant *inanimé*, figure *inanimée*, qui ne marque aucun sentiment.

INANITÉ. f. f. Ce mot se trouve dans la traduction en vers de l'Imitation de Jésus Christ, mais l'usage ne l'a point reçu; & on ne doit pas s'en servir. *Inane.*

INANITÉ. Nom que les Chronologues donnent à la durée du monde jusqu'à la loi de Moïse. On compte ordinairement 2550 ans d'*inanité*, mais d'autres n'en comptent que 2000. Les Chronologues ne conviennent point du temps d'*inanité*, ni de celui qui s'est écoulé sous la Loi jusqu'au Messie. Du PIN. Ce mot vient d'*inanitas*, Vide, parce que pour-lors il n'y avoit point de loi.

INANITION. f. f. Terme de Médecine. Épuisement; état d'un estomac vide, & qui a besoin d'alimens; extrême degré de foiblesse provenant du défaut de nourriture. *Exinanitio.* Il y a des flatuosités qui viennent de réplétion, & d'autres d'*inanition*, qui sont les plus dangereuses. Il est mort d'*inanition.*

INAPERÇEVABLE. adj. de t. g. Que l'on ne peut appercevoir, ou que l'on apperçoit difficilement. Le Gascon Fontignac dit dans sa Comédie des Petits Hommes, ou de l'Île de la Raison; que des huit Européens la taille du Philosophe est la plus *inapercevable*. . . . Mais ce mot n'est point admis dans l'usage ordinaire.

INAPPÉTENCE. f. f. ou ANOREXIE *Inappetentia.* Défaut d'appétit. Voyez ANOREXIE.

INAPPLICATION. f. f. Manque d'application à quelque chose. *Levis aut nulla attentio.* Son *inapplication* est cause qu'il ne réussit pas à l'étude, quoiqu'il ait de l'esprit. Le changement trop fréquent de discours est l'effet d'une *inapplication* d'esprit qui ne fait point d'honneur. BAIL. Si les hommes s'adressoient à Dieu dans leurs besoins, ils en recevroient des secours, dont leur dé fiance, leur paresse, & leur *inapplication* les prive, & les rend indignes. AB. DE LA TRAPE.

INAPPLIQUÉ, ÉE. adj. Qui n'est point appliqué, qui n'a point d'application. *Param attentus.* Le défaut d'un Prince trop facile & *inappliqué*, est de se livrer avec une aveugle confiance à des Ministres artificieux. FÉN. Les esprits superficiels & *inappliqués* n'approfondissent rien. BELL.

INAPPRÉCIABLE. adj. Qui ne peut être apprécié. Voyez ce mot

INAPPRENABLE. adj. de t. g. Qu'on ne sauroit apprendre. Plusieurs envisageant la multitude des caractères Chinois, croient que cette langue est *inapprenable.* MÉM. DE TRÉV. AN. 1744.

INAPTITUDE. f. f. Défaut d'aptitude à quelque chose. On ne sait à quoi l'employer par son *inaptitude* à tout. Ce mot qui se trouve dans le Dict. de l'Acad. Fr. ne paroît pas être d'un usage bien fréquent.

INARIME. Petite Île de la mer Tyrrhénienne, aujourd'hui Ichia, dans la mer de Toscane, vis-à-vis de Cumes. Virgile dit que les rochers d'*Iranime* sont entassés, par l'ordre de Jupiter, sur le corps du Géant Tiphoe; c'est que la foudre tombe souvent sur cette Île.

INARTICULÉ, ÉE. adj. Il se dit des syllables, des mots, des sons qui ne sont pas prononcés distinctement. Des mots *inarticulés*, des sons *inarticulés.*

INARTICULÉ, se dit aussi des êtres mal formés, sans organes. *Informis, e.* La graine d'une plante n'est pas un être informe, purement matériel, *inarticulé*;

mais au contraire elle est d'une structure tant interne qu'externe, arrêtée, précise & uniforme dans chaque espèce en tout ce qui est essentiel à l'espèce. DODART. *Acad. des Sc. 1701, Mém. p. 245.* Les Musiciens n'ont jamais été de grands Ecrivains. On les trouve fœes, obscurs, mal digérés, *inarticulés*, inintelligibles. Le P. GASTEL.

INATTAQUABLE. adj. de t. g. Qui ne peut être attaqué. *Qui oppugnari non potest.* Cette ville est *inattaquable*, excepté du côté du midi. Cette forteresse est *inattaquable*, on ne peut la prendre que par famine. Ma cause est *inattaquable*. Mon droit est *inattaquable*. Ce titre n'a point été attaqué, parce qu'il est *inattaquable*. NORMANT.

INATTENDU, UE. adj. A quoi on ne s'attend pas. Une épithète bien choisie tient lieu presque toujours d'une phrase entière; elle fait une impression vive & *inattendue*. M. DE LA MOTTE, *Dis. sur la Poësie.* Disgrace *inattendue*. Bonheur *inattendu*.

INATTENTIF, IVE. adj. Qui n'a point d'attention. *Minimè attentus.* Un enfant *inattentif*. Voyez ATTENTIF.

INATTENTION. f. f. Défaut d'attention. *Attentionis defectus, inadvertentia.* Ce mot, quoique nouveau, commence à être usité. Voyez ATTENTION.

INAUGURATION. f. f. *Inauguratio.* Cérémonie qu'on fait au Sacre d'un Empereur, d'un Roi, d'un Prélat, qu'on appelle ainsi à l'imitation des cérémonies que faisoient les Romains, quand ils entroient dans le Collège des *Augures*.

Ce mot vient du Latin, *inauguratio, inaugurare*, qui signifie, Dédier quelque Temple, élever quelqu'un au Sacerdoce, ayant pris auparavant les augures. On dit plus communément *Sacre* & couronnement.

INAUGURER. v. a. & **INAUGURÉ,** part. Ce terme signifioit chez les Romains Prendre les augures, consulter le vol des oiseaux, avant que d'entreprendre quelque chose, & il signifie encore la même chose dans notre langue, quand on parle de la coutume superstitieuse de ces peuples; mais dans l'usage présent il signifie Dédier, initier, sacrer. Les Talmudistes appellent le Pontife sur lequel les cérémonies ont été faites, *inauguré* par l'habit & par l'onction. GOERÉE. Après que Jofias eut caché l'huile sacrée, l'inauguration des Pontifes ne se faisoit plus par l'onction, il leur suffisoit d'être *inaugurés* par l'habit. Id. Herman Witlius fut *inauguré* à Leyde le 16 Octobre 1698, par une harangue où il fit le portrait d'un Théologien modeste, dont on trouvoit l'original en lui-même. MORÉRI, *Dict.*

INBAB. f. f. Terme de commerce. On vend des toiles au Caire qu'on nomme grandes *inbabs*, dont les pièces ne font que de 30 pics. Elles se vendent 150 meidins la pièce.

I N C.

INCA, ou **INGA.** Quelques-uns écrivent par un y *Ynca*, ou *Ynga*, f. m. C'est le nom que les naturels du Pérou donnoient à leurs Rois & aux Princes de leur sang. *Inco, Dynastes, Dynasta, Rex, Dominus.* Pédro de Cieza de Léon, dans la première partie de sa Chronique du Pérou, c. 38, rapporte l'origine des *Incas*, & dit que le Pérou fut longtemps un théâtre de toutes sortes de crimes, de guerres, de dissensions & de désordres les plus abominables; jusqu'à ce qu'enfin parurent deux frères, dont l'un se nommoit Mangocapa, & dont les Indiens racontent de grandes merveilles; Mangocapa bâtit la ville de Cusco, il fit des loix & des réglemens, & lui & ses descendans prirent le nom d'*Inca*, qui signifie Roi ou Grand-Seigneur. Ils devinrent si puissans qu'ils se rendirent maîtres de tout le pays qui s'étend depuis Pasfo jusqu'au Chili; ou depuis la rivière de Maule du côté du sud jusqu'à la rivière d'Angasmayo, du côté du nord. Les deux rivières firent les bornes de leur Empire, qui comprenoit plus de 1300 lieues de long. Il dura jusqu'aux divisions

de l'*Inca* Guascar unique héritier du Pérou, & d'Atabalipa, car les Espagnols en ayant profité, le rendirent maîtres du pays, & détruisirent l'Empire des *Incas*. Voyez Pédro de Cieza, *Part. I, c. 38, 60 & 116.* Ils demeuroient dans les montagnes. L'*Inca* Yupangue, aïeul de Guaynacapa & père de Topaynga, fut le premier qui descendit dans la plaine & visita la côte. C'est l'*Inca* Mancocapac fondateur de l'Empire des *Incas*, qui a introduit l'adoration du soleil au Pérou. Avant les *Incas* les habitans du Pérou étoient divisés par villages, & c'étoit le premier des Caciques qui les gouvernoit. On n'a mémoire que de douze *Incas*, entre lesquels Guaypacana est celui qui a étendu plus loin les bornes de son Empire. Il les poussa jusqu'à Quito. Atabalipa, le dernier des *Incas*, qui avoit usurpé l'Empire sur Guascar, fut vaincu par Pizarro, Capitaine Espagnol. On dit que les plus considérables des Nobles du pays portent encore aujourd'hui ce nom. V. Pédro de Cieza cité, l'histoire de la Compagnie de Jésus, *Part III. Liv. VII, n. 204, &c.* Garcilasso, Herrera, Acosta, Linschot, &c. Pédro de Cieza avoit écrit un livre particulier des *Incas*, qui n'étoit point encore publié lorsqu'il imprimoit sa Chronique du Pérou.

Ce mot en langue du Pérou, signifie Roi, Seigneur. *Mém. de Tr. 1706, p. 2058.* Pédro de Cieza cité ci dessus. Il ne faut pas confondre *Inca* avec *Yunca*, ou *Yunga*. Voyez ce dernier mot, & Pédro de Cieza, *P. I, c. 60.*

INCAGADE. f. f. Bravade, rodomontade, mauvais succès d'une entreprise où l'on se vantoit de réussir. Vous savez, dit le Duc de Mayenne aux États de la Ligue, qu'à mon retour de mon expédition de Guienne, (que les politiques appellent *incagade*) je n'effectuai pas en cette ville ce que je pensois, à cause des traitres qui avertissoient le tyran leur maître, & ne tiray autre fruit de mon voyage que la prise de l'héritière de Caumont, que je destinois pour femme à mon fils. . . . *Sat. Mén. t. 1, p. 31, 32.*

Voyez l'histoire de la Ligue par Maimbourg, in-4°. Paris 1683, p. 91, 92.

INCAGUER. v. a. Défier quelqu'un, se moquer de lui en témoignant qu'on ne le craint point. *Provocare, laceffere.* C'est un homme qui me menace beaucoup, mais je *l'incague*. Il est vicieux, & ne se dit qu'en plaisantant.

On dit en style comique, *incaguer* le destin, *incaguer* la fortune.

INCAMÉRATION. f. f. Terme de la Chancellerie Apostolique. C'est l'union de quelque terre, droit, ou revenu, au Domaine du Pape. *Incameratio.* L'*incamération* du Duché de Castro a causé une guerre entre la Maison des Barbarins, & celle du Duc de Parme. Ces raisons se réduisoient à deux chefs, dont l'un regardoit le droit. . . . & l'impossibilité de rompre cette *incamération*. AB. REGN. Ce mot paroît venir de Chambre, qui signifioit autrefois le Domaine d'un Prince.

INCAMÉRER. v. a. Unir au Domaine Ecclésiastique quelque terre, droit, ou revenu. *Incamerare, camera apostolica addicere.* Ces raisons se réduisoient à deux chefs, dont l'un regardoit le droit que le Pape avoit eu d'*incamérer* cet État (de Castro). AB. REGN.

INCANTATION. f. f. Enchantement, cérémonies que font les prétendus Magiciens pour évoquer les Démons, ou pour tromper la simplicité du peuple. *Incantatio, carmen magicum.* Après que ce forcier eut fait plusieurs grimaces & *incantations*.

INCAPABLE. adj. de t. g. *Inhabilis.* Il se dit de celui qui est dans une disposition, dans une situation qui ne lui permet pas de faire certaines choses: & de ce qui n'a pas les conditions ou les qualités requises. Homme *incapable* d'attention. Terre *incapable* de rien produire. Ce babillard parle sans cesse, moins parce qu'il est capable de bien parler, que parce qu'il est *incapable* de se taire. ABLAN. Nous sommes *incapables* de goûter une douceur pure & véritable.

S. ÉYR. La vieillesse rend les gens *incapables* de travailler, d'acquiescer. Cet homme est si grossier, si stupide, qu'il est *incapable* d'affaires, d'études. Cette digue est *incapable* de résister à une si violente inondation.

On dit absolument, c'est un homme *incapable*, l'homme du monde le plus *incapable*, en parlant d'un homme qui manque de talent.

INCAPABLE de connoissance. En Jurisprudence, est celui qui n'a pas les qualités & les dispositions nécessaires pour faire ou pour recevoir quelque chose. Un bâtard est *incapable* de tester, de posséder des bénéfices sans dispense. Les Tuteurs, les Curateurs, les Médecins, les Chirurgiens, &c. sont *incapables* de recevoir des dons & des legs, les premiers de ceux qui sont sous leur conduite; les seconds, des malades dont ils prennent soin.

INCAPABLE, signifie aussi, Indigne. Un homme noté d'infamie est *incapable* de posséder Offices ni Bénéfices. *Incappable*, dans ces phrases signifie incapacité proprement dite, mais fondée sur l'infamie.

INCAPABLE, se dit aussi en bonne part, & signifie, qui a trop de cœur, trop de probité, pour faire une chose qui ne se doit pas faire. C'est un homme, qui est *incapable* de faire une bassesse, une lâcheté, une trahison, une injustice. *Incappable* se prend ici dans un sens moral. *Non is est in quem cadere possit fraus, dolus, &c.*

INCAPACITÉ. f. f. Dans la signification d'insuffisance. C'est un manque de qualités, de connoissances, de talent. C'est l'opposé de l'intelligence qui rend les hommes propres aux divers emplois de la société. *Imperitia*. On ne le dit que des personnes. Quand on parle d'affaires avec un tel homme, on reconnoît bien-tôt son *incapacité*. Un Juge est responsable de toutes les iniquités qu'il commet par *incapacité*. LA PL.

INCAPACITÉ, en Jurisprudence. Défaut de pouvoir. Il y a *incapacité* de s'obliger, de contracter entre vifs & par testament, de donner à de certaines personnes, de recevoir d'elles, &c. La bâtardise emporte *incapacité* de tester. Voyez **INCAPABLE**.

INCAPACITÉ, en matière bénéficiale. Il y en a de deux sortes. Les unes rendent nulle la provision du bénéfice dans son principe; les autres surviennent, & annullent les provisions qui étoient valables dans leur commencement. Les *incapacités* qui annullent les provisions dans leur origine sont, le défaut de dispense d'âge pour un mineur, de légitimation pour un bâtard, de naturalisation pour un étranger, &c. Les *incapacités*, & inhabilités qui arrivent au possesseur d'un bénéfice depuis ses provisions, sont les délits, ou crimes atroces qui rendent le bénéfice impétrable, ou qui le font vaquer de plein droit, ou qui le font tomber dans l'irrégularité.

INCARNADIN, INE. adj. Synonyme d'incarnat, mais désignant une couleur un peu plus foible. *Rosei coloris*. Ruban *incarnadin*. Moire *incarnadine*. Rose *incarnadine*. L'aurore aux doigts *incarnadins*. DESH. Il est aussi substantif. *Roseus color*. *Incarnadin* d'Espagne. Voilà qui est d'un bel *incarnadin*. Il y a des anémones qu'on appelle *incarnadines* à cause de leur couleur.

INCARNAT, ATE. adj. Qui signifie la même chose qu'Incarnadin. Espèce de couleur entre le couleur de cerise & le couleur de rose. Couleur de chair fraîche & vermeille. *Rosei coloris*. Une bouche *incarnate* & vermeille.

Ce mot vient du Latin *incarnatum*, qui signifie couleur de chair.

INCARNAT, est aussi subst. masc. qui veut dire, couleur incarnate. *Roseus color*. Cet *incarnat* est beau.

Jouvencelle au teint délicat,

Mêlé de blanc & d'incarnat. SCAR.

L'incarnat de la rose, & la blancheur du lis.

SENECÉ

Tome V.

Les Fleuristes donnent ce nom à plusieurs œillets. Les œillets *Incarnats* sont le Beau Daumont, le Benjamin, le Duc de Florence, le feu de Ligni, le feu & blanc, le Grand *Incarnat*, le Grand Cyrus, le Grand Albardier, le Grand Turc, l'Hyppolyte, l'*Incarnat* Impérial, l'*Incarnat* Caron, l'*Incarnat* Cézille, l'*Incarnat* de Fremnes, l'*Incarnat* Railli, l'*Incarnat* Blonne, l'*Incarnat* d'Ath, l'Incomparable, le Monstre pâle, le Polyphile, le Sauvage, le Tertio de Paris, le Victorieux appelé aussi le Flamboyant, & par d'autres l'*Incarnat* à doubles feuilles, ou le petit Sauvage.

INCARNAT D'ATH. Œillet incarnadin sur un fin blanc. Il porte une très large fleur, fort détachée & tranchée de gros panaches.

INCARNAT BLONNE. Nom d'un œillet. C'est un *Incarnat* pâle, mais le blanc en est très-fin. Ce qu'il a de particulier, c'est d'être un très gros œillet, garni de feuilles, & d'avoir un panache fort détaché.

INCARNAT CARON. Œillet dont le véritable nom est Incarnat Janille, autrement le Grand Étendard. Son blanc est fort fin, & ses panaches assez gros; mais il est petit & fort rond. Sa plante vigoureuse est d'un beau verd.

INCARNAT CÉZILLE, est un gros œillet d'une *incarnat* pâle garni de feuilles, sujet à crever: son blanc est assez fin, sa plante forte, & abondante en marcottes, sa fleur est hâtive.

INCARNAT DES FREMNES. C'est un *incarnat* dont le panache est régulier, mais il est suivi de quelques mouchetures qui en diminuent la beauté.

GRAND INCARNAT. Œillet qu'on nomme autrement, *Incarnat* Royal, *Incarnat* Impérial: c'est un *Incarnat* pâle dont les panaches ne sont pas gros, mais il n'est pas fourni de feuilles; il est tardif & porte graine; sa plante est si vigoureuse, que les fanes sont presque semblables à celles de poireau, elles sont quelquefois atteintes de taches roussâtres, il ne casse point en lui laissant cinq ou six boutons sur son principal dard; il se trouve à Lille. MORIN.

INCARNAT IMPÉRIAL Voyez **GRAND INCARNAT**.

INCARNAT RAILLI. C'est un gros *incarnat* sur un fin blanc, large, qui ne creve pas en lui laissant cinq boutons. Sa fleur est assez bien tranchée, sa plante est assez vigoureuse. Tout ceci est pris du Traité de la Culture des fleurs.

INCARNATIF, IVE. Terme de Chirurgie. Qui fait revenir les chairs; qui les fait croître, qui les unit, les rejoint. On le dit des remèdes, des bandages, des sutures. Remède *incarnatif*, est un remède propre à faire croître les chairs, & à les unir. Bandage *incarnatif*, est une bande à deux chefs fendue proche l'un des bouts, afin de passer l'autre bout par cette fente. Quand on se sert du bandage *incarnatif*, il faut appliquer le milieu de ce bandage sur le côté opposé à la plaie, en sorte que l'endroit où le bandage est passé par la fente soit sur la plaie, & qu'en tirant les deux bouts on approche les lèvres de la plaie pour les rejoindre & les unir. Suture *incarnative*, est une suture laquelle rejoignant les bords d'une plaie, & les tenant unis par le moyen des fils dont on les a traversés, avec une aiguille, fait qu'ils se collent & se reprennent. DIONIS. La suture *incarnative* est de cinq espèces, qui sont l'entrecoupée; l'entortillée, l'enchevillée, ou emplumée, la suture avec agrafes, & la suture sèche. Voyez M. Dionis dans son Traité des Opérations.

Le mot d'*incarnatif* est aussi substantif, & signifie remède *incarnatif*, & on dit fort bien un *incarnatif*, comme on dit un astringent.

INCARNATION. f. f. Terme de Théologie. Union du Fils de Dieu avec la nature humaine; mystère par lequel le Verbe éternel s'est fait homme, afin de pouvoir opérer notre rédemption. *Incarnatio*. Il s'en faut infiniment que le dogme de l'*Incarnation* soit aussi difficile à comprendre que le dogme de la Trinité des Personnes en une seule & même Essence divine. La communion n'est rien autre chose, selon les Pères, qu'une extension ou une suite de l'*Incarnat*.

P.

nation. BOURDAL. *Exhort. II, p. 454.*

On appelle l'Époque des Chrétiens, suivant laquelle ils comptent leurs années, les ans de l'*Incar-nation. Æra Christiana.* Il y a long-temps que l'usage s'est introduit de compter les années depuis l'*In-carnation. Voyez* ce que nous en avons dit au mot AN, *Tome I*, & les Bollandistes cités au même endroit, & dans le *Propyleum Maii, P. I, p. 314**, & *715**. C'est Denys le Petit qui en changeant la manière de compter les années par l'ère de Dioclétien qu'on avoit suivie jusqu'à lui, introduisit, un peu après le commencement du VI^e siècle, l'ère de l'*Incar-nation*, ou l'usage de compter les années depuis l'*Incar-nation* de notre Seigneur; mais quelque temps après, on fit réflexion que l'on ne comptoit point les années des hommes du temps de leur conception, mais de celui de leur naissance, & on retarda d'un an le commencement de cette ère, en gardant dans tout le reste le cycle Dionysien en son entier. *Voyez* le P. Pétau, de *Doctr. Temp. L. XII, c. 2 & 3*, &c. Le P. Grandamy, de *die Nativit. Christi*, & Gallendi sur le *Calendrier Romain, c. 5.*

A Rome on compte les années de l'*Incar-nation*, ou de la naissance de JÉSUS-CHRIST, c'est à-dire, du 25 de Décembre. C'est le Pape Eugène IV qui le premier en 1431, a daté ses bulles de l'*Incar-nation*. En France sous la première & la seconde race, & au commencement de la troisième on commençoit aussi l'année du jour de l'*Incar-nation*. Mais on a compté différemment le jour de l'*Incar-nation*. On le prenoit quelquefois de la conception de JÉSUS-CHRIST, c'est-à-dire du 25 de Mars. Les Florentins le pratiquent encore, mais on l'a compté le plus ordinairement du jour de la naissance de JÉSUS-CHRIST, & on commençoit l'année à Noël, au 25 de Décembre.

INCARNATION. Terme de Liturgie. *Corporatio.* C'est la première partie de celles dans lesquelles on divise l'hostie à la messe selon le rit Mozarabique. *Voyez l'Histoire Ecclésiastique de M. Fleury, la Messe de S. Jacques dans la vie du Card. Ximénez, en Espagnol, &c.*

INCARNATION. f. f. Terme de Chirurgie. Nouvelle production des chairs, régénération de la chair dans les plaies & les ulcères. Quand une fois la plaie est bien nettoyée par l'usage des détersifs, la cure s'acheve par la régénération des chairs & par la réunion des parties divisées. C'est ce qu'on appelle *Incar-nation.*

INCARNER. Qui se dit avec le pronom personnel du Verbe éternel quand il a pris chair humaine. *Humanam carnem induere.* Il a fallu que le Verbe se soit incarné pour satisfaire la justice divine, & racheter les hommes. Les Indiens reconnoissent une espèce de Trinité en Dieu, & ils croient que la seconde personne de cette Trinité s'est déjà incarnée neuf fois, & qu'elle s'incarnera encore une dixième. En chacune de ces dix incarnations ils lui donnent un nom particulier. *Voyez Kirker, China Illustr. p. 156 & suiv.* C'est apparemment un reste de la connoissance qu'ils ont eue autrefois de la Religion Chrétienne, qu'ils ont mêlée de fables.

INCARNER se dit figurément de la transsubstantiation qui se fait dans l'Eucharistie. Pouvez-vous ignorer que les Prêtres sont les tabernacles & les aurels vivans de ce Dieu de gloire, que c'est dans leurs mains qu'il s'incarne tout de nouveau? BOURDAL. *Exh. T. I. p. 140.*

On dit en termes de Chirurgie, qu'un os, qu'une plaie s'incarne; pour dire, qu'il y vient de nouvelles chairs, que les lèvres d'une plaie étant rapprochées l'une de l'autre, elles s'unissent & se joignent ensemble, alors on dit que la plaie, ou les lèvres de la plaie s'incarnent. *Carne indui.* On le dit aussi activement. Il y a des remèdes qui ont la vertu d'incarner une plaie. *Incarner* signifie procurer l'incarnation. On déterge, on incarne, & on procure une bonne & solide cicatrice. DIONIS. On mondi-

fiera l'ulcère, on l'incarnera, & on le consolidera, &c. ID.

INCARNÉ, ÉE. part. & adj. *Carne indutus.* La Sagelle incarnée, le Verbe incarné, sont des attributs qu'on donne à l'humanité de JÉSUS CHRIST. Il faut se confier en Dieu seul par son Fils incarné, crucifié, & ressuscité pour nous. BOSSUET. Dieu ne peut rien mettre au monde de plus grand que le Verbe incarné. GODEAU.

On dit figurément d'une grande plaideuse, que c'est la chicane incarnée; d'un fort méchant homme, que c'est un diable incarné. C'est la vertu, la malice incarnée.

INCARTADE. f. f. Espèce d'insulte qu'on fait inconsidérément à quelqu'un. *Insultatio, provocatio.* Voilà une étrange incartade. Il me fait tous les jours de nouvelles incartades. Il est du style simple & familier.

INCARTADE, se dit aussi pour brusquerie, extravagance, manière étourdie & précipitée. *Præcipitantia.* Vos façons d'agir sont autant d'incartades qu'il nous faut effuyer.

Mon importun & lui, courans à l'embrassade, Ont surpris les passans de leur brusque incartade.

MOL.

INCARTATION. f. f. ou INCART. f. m. Terme de Chymie. C'est une purification de l'or qui se fait par le moyen de l'argent & de l'eau forte. On mêle de l'or avec de l'argent en grenaille, & on les jette tous deux dans de l'eau forte, laquelle dissout l'argent, & l'or demeure au fond en poudre noire. On lave la chaux d'or, & on la fait rougir dans un creuset, qui donne un or fort épuré & fort haut en couleur. On l'appelle ainsi, à cause qu'on mêle trois fois autant pesant d'argent de coupelle, enforte que l'or ne fait que le quart du mélange. *Incarnation* n'est guère d'usage.

INCASSAN. Petite contrée d'Afrique, sur la Côte d'or de Guinée, que l'on distingue en grand & petit *Incassan.*

INCENDIAIRE. f. m. Auteur volontaire d'un incendie. Celui qui par malice, ou pour faire tort, met le feu à des édifices. *Incendiarus.* Les grands Capitaines ne font point la guerre en incendiaires. Les incendiaires sont dignes des plus rigoureux supplices.

INCENDIE. f. m. Grand feu qui consume les bâtimens, les villes, les moissons, les forêts. *Incendium.* Les villes de l'Orient sont sujettes à de grands incendies, Vaugelas observe que du temps du Cardinal du Perron & de Coeffeteau, tous ceux qui se piquoient de bien écrire, ne se servoient point de ce mot, & disoient toujours embrasement, & que de son temps on disoit indifféremment l'un & l'autre: & que les plus exacts observoient cependant encore de dire plutôt embrasement qu'incendie. Il observe de plus qu'il a appris d'un oracle de la langue qu'il y a une différence très-délicate, mais très-vraie entre ces deux mots. Il dit qu'incendie se dit d'un feu mis à dessein, & embrasement d'un feu qui a été mis par cas fortuit. Mais présentement incendie est usité dans le même sens qu'embrasement, soit que le feu ait été mis à dessein ou par hasard. Bou. C'étoit une chose de mauvais augure chez les Romains que de prononcer seulement le nom d'incendie dans un repas.

INCENDIE, en Jurisprudence, est un embrasement causé par la malice, ou par la faute de quelqu'un, ou par cas fortuit. Au premier cas les incendiaires sont punis de mort. Au second cas, celui qui a causé l'incendie par sa faute, est puni de peine pécuniaire & condamné à la réparation du dommage qu'il a causé, cette peine pécuniaire est plus ou moins grande suivant les circonstances, & suivant que la faute qui a causé l'incendie, a été lourde ou légère. Au troisième cas, où l'incendie est arrivé par cas fortuit, comme par le feu du Ciel, *res sur Do-*

mino perit; personne n'en est tenu, & la perte des choses consumées ou endommagées tombe sur ceux à qui elles appartiennent.

INCENDIE, se dit figurément des séditions, des guerres civiles, des dissensions dans un État, de la combustion excitée par les factions & par les hérésies. Les hérésies causent ordinairement de grands *incendies* dans les Royaumes. Il avoit arrêté lui seul l'impétuosité de cet *incendie*. FLECH.

On dit proverbialement, qu'il ne faut qu'une étincelle pour causer un grand *incendie*; ce qui est vrai tant au propre qu'au figuré.

INCENDIE, en termes de Philosophie hermétique, signifie le grand feu du fourneau: c'est une maxime parmi les Artistes, qu'il faut prendre garde aux *incendies*, c'est-à-dire, qu'il faut prendre garde de faire trop grand feu.

INCÉRATION. f. f. Terme de Pharmacie. C'est l'action d'incorporer de la cire avec quelqu'autre substance, ou l'action de réduire une substance sèche, par un mélange sensible d'un liquide approprié à la consistance d'une cire molle.

INCÉRATION. Terme de Philosophie hermétique. Action par laquelle, pour multiplier la matière, on met du mercure dessus, parce qu'elle n'a point d'ingrès. ce mot signifie aussi la réduction à fusion ou à fonte, d'une chose qui ne peut se fondre. *Incération* se prend encore pour une opération par laquelle on met la pierre dans un creuset d'adaptation, c'est-à-dire, qui est couvert d'un autre & lutté, qu'on met ensuite dans un feu de reverbère.

INCERTAIN, AINE. adj. Ce qui n'est pas assuré, constant; ce qui est douteux. *Incertus*. Son visage inquiet, & ses regards *incertains*, marquoient le trouble de son esprit. Boss. Les faveurs de la Cour sont *incertaines* & variables. Pourquoi tant d'espérances inquiètes pour des biens *incertains*? M. Sc. La témérité des libertins n'a que des principes frivoles & *incertains*. Nic. Rien n'est plus *incertain* que notre dernière heure. On dit, le temps est *incertain*, tantôt il pleut, tantôt il fait soleil, c'est-à-dire, variable.

INCERTAIN, synonyme d'indéterminé. On prend quelquefois un nombre certain pour désigner un *incertain*.

INCERTAIN, se dit aussi d'un homme qui est dans l'indécision. Voyez **INCERTITUDE**. *Incertus*. Je suis *incertain* quel parti je dois prendre, je dois suivre. Et on appelle absolument un esprit *incertain*, celui qui n'est pas ferme, qui change à tous momens de volonté.

INCERTAIN, se dit aussi des chevaux, lorsqu'ils ne sont pas fermes dans le manège qu'on leur demande, ou qu'ils ne le savent pas bien encore. Un cheval *incertain* est inquiet & turbulent: il faut le confirmer dans le manège.

Dans la Maçonnerie on appelle joints *incertains*, les joints qui n'ont point entr'eux d'ordre réglé, de proportion déterminée. La forteresse de Gulco (au Pérou) étoit faite de pierres d'une énorme grosseur, entassées à joints *incertains* avec beaucoup d'art. FRÉZIER.

INCERTAIN, se dit quelquefois substantivement. Il ne faut pas quitter le certain pour l'*incertain*.

INCERTAINEMENT. adv. D'une manière incertaine. Il court un bruit de cette nouvelle, mais on en parle encore *incertainement*. Quand on n'est honnête homme que pour les autres, on ne l'est que fort *incertainement*. BELL.

INCERTITUDE. f. f. C'est proprement l'indécision de l'ame qui balance les raisons pour & contre, & qui demeure dans une espèce d'équilibre, parce que ces raisons sont sur elle des impressions égales. C'est l'état d'un homme indécis sur ce qu'il doit faire, ou sur ce qui doit arriver. *Incertum, dubitatio*. Une démonstration géométrique ne laisse point l'esprit dans l'*incertitude*. On ne termine rien avec les gens qui sont toujours dans l'*incertitude*. Comment conserver toute la tranquillité parmi les *incertitudes* des

émotions populaires, & d'une Cour agitée? Boss. Tant que l'esprit est dans l'*incertitude*, il est pouillé çà & la sans savoir à quoi se fixer. S. ÉVR. Le premier pas vers l'athéisme, c'est l'*incertitude*. M. Sc. Entre deux partis il vaudroit mieux prendre le plus mauvais que de n'en prendre point; l'*incertitude* gâte tout. S. ÉVR. Bien des gens blâment une certaine prudence excessive, qui tient l'esprit en suspens & dans une continuelle *incertitude*. LA PL.

Rien n'est plus incertain que notre dernière heure :
Heureuse incertitude, aimable obscurité,
Par où la divine bonté

A veiller, à prier sans cesse nous convie.

L'ABBÉ TÉTU.

INCERTITUDE, doute, irrésolution, synonymes. Dans le sens où ces mots sont synonymes, dit M. l'Abbé Girard, ils marquent tous les trois une indécision; mais l'*incertitude* vient de ce que l'événement des choses est inconnu, le *doute* de ce que l'esprit ne fait pas faire un choix; & l'*irrésolution* de ce que la volonté a de la peine à se déterminer.

On est dans l'*incertitude* sur le succès de ses démarches. L'homme sage ne sort guère de l'*incertitude* sur l'avenir. Voyez les autres mots.

On dit absolument, il y a beaucoup d'*incertitude* dans la Médecine, dans la Physique, dans l'Histoire, &c.

On dit aussi l'*incertitude* du temps; pour dire, l'*inconstance* du temps. ACAD. FR.

INCESSAMMENT. adv. Sans discontinuation, sans délai. *Indefinenter, quamprimum*. Les Fidèles doivent prier *incessamment*. Quoi! voir *incessamment* ce que l'on n'aime pas? S. ÉVR. Le sage est *incessamment* sur ses gardes pour se garantir des surprises de l'amour-propre. M. ESP. On a ordonné qu'on travailleroit *incessamment* à ce procès, que le Juge se transporteroit *incessamment* sur les lieux.

INCESSAMMENT, signifiant *sans cesse*, est un peu vieux. Dans le sens d'au-plutôt, sans délai, il désigne toujours un futur. Il arrivera *incessamment*.

INCESSIBLE. adj. *Quod cedi, concedi non potest*. Qui ne peut être cédé. Ce terme est de Jurisprudence, & ne doit point sortir du Palais. On a dit, dans la Requête de M. le Prince de Soubise contre M. le Duc de Rohan, que les noms, les armes, le rang, la noblesse, ne tombent point dans le commerce, ils sont inaliénables & *incessibles*; c'est-à-dire, que personne n'a droit de les céder sans le consentement exprès de ceux de la famille, qui ont droit exclusif à leur nom, leurs armes, &c.

INCESTE. f. m. Crime qui se commet par la jonction entre les personnes qui sont parentes dans un degré prohibé par l'Église. *Incestus*. Quelques-uns ont cru que l'on devoit permettre le mariage entre parens, afin que la tendresse, si nécessaire dans le mariage, augmentât par ce double lien: cependant les règles de l'Église ont étendu la prohibition jusqu'au septième degré. Le II. Concile de Latran, Session II. a réduit au quatrième degré de parenté la prohibition de contracter mariage. Les mots d'adultère, ou d'*inceste*, ne sont pas infames, quoiqu'ils signifient des actions infames, parce qu'ils ne les représentent couvertes que d'un voile d'horreur qui fait qu'on ne les regarde que comme des crimes; de sorte que ce mots signifient plutôt le crime de ces actions, que les actions mêmes. LOG.

On trouve souvent dans l'ancienne Histoire des Rois de Perse, que le frère épousa la sœur, parce qu'ils ne vouloient point s'allier avec leurs propres sujets, & encore moins avec des Princes étrangers. Hors de-là les nations un peu polies, dont nous avons connoissance, ont regardé l'*inceste* avec horreur. Le Parlement de Paris a déclaré par arrêt, que les enfans nés d'un *inceste* ne peuvent être légitimés par le mariage subséquent, quoiqu'on obtienne dispense du Pape.

Le mot *inceste* vient du Latin *Incestus*, au lieu de

non castus. Quelques uns cependant le font venir du mot *cestus*, qui chez les Romains étoit la ceinture de Vénus, qu'on donnoit aux mariés, & qu'on refusoit à ceux qui se marioient, quand il y avoit quel que empêchement au mariage : de sorte qu'un tel mariage étoit appelé *incestueux*, c'est-à-dire, sans ceinture.

INCESTE, se dit aussi de la personne qui commet l'*inceste*. *Incestus*. Il y a peine de mort contre les *incestes*.

INCESTE SPIRITUEL, est un crime qui se commet de la même manière entre des personnes qui ont une alliance spirituelle par le sacrement de Baptême & de Confirmation, comme le père ou la mère de l'enfant baptisé, & celui ou celle qui l'ont tenu sur les fonts.

☞ On appelle *inceste spirituel*, le crime que commet un homme avec une Religieuse, ou un Confesseur avec sa pénitente.

INCESTE SPIRITUEL, se dit aussi en parlant du Bénéficiaire qui possède la mère & la fille, c'est-à-dire, deux Bénéfices dont l'un dépend de la collation de l'autre, comme l'Abbaye de Clugni & le Prieuré de la Charité. Un *inceste spirituel* rend l'un & l'autre des Bénéfices vacans & impétrables.

INCESTE, est aussi un terme du Grand Art qui ne signifie rien d'infâme, & quand dans le langage des Sages on parle de l'*inceste* du frère & de la sœur, du père & de la fille, de la mère & du fils, on n'entend que l'union qui se fait dans le mercure philosophal des élémens & des principes de la nature, tel, soufre, mercure.

INCESTUEUSEMENT. adv. d'une manière incestueuse. *Incestè*.

☞ **INCESTUEUX**, EUSE. adj. Terme qui se dit également des personnes & des choses. Qui est coupable d'*inceste*, qui provient de l'*inceste*, qui appartient à l'*inceste*. *Incestus*. Un homme *incestueux*. Un amour, un mariage, un commerce *incestueux*. une conjonction *incestueuse*. Un bâtard *incestueux*. La loi quatrième du Code Théod. déclare *incestueux* le mariage entre des personnes qui sont au premier degré d'affinité. G. G.

*Un jour seul ne fait pas d'un mortel vertueux,
Un perfide assassin, un lâche incestueux.* RAC.

On dit subst. un *incestueux*.

On appelle l'*incestueux* de Corinthe, cet *incestueux* dont Saint Paul parle dans sa première Épître aux Corinthiens, C. V. v. 1.

INCESTUEUX, EUSE. s. m. & f. Nom de secte. Vers l'an 1065, il s'éleva en Italie un hérésie qu'on appelle l'hérésie des *Incestueux*. Elle commença à Ravenne. Les Savans de la ville consultés par les Florentins sur les degrés de consanguinité qui empêchent le mariage, leur répondirent que la septième génération marquée par les Canons, devoit se prendre des deux côtes joints ensemble, en sorte qu'on comptât quatre générations d'un côté & trois de l'autre. Ils prouvoient cette opinion par un endroit des Instituts de Justinien, L. I. tit. 10. de Nupt. §. 3. où il est dit qu'on peut épouser la petite fille de son frère, ou de sa sœur, quoiqu'elle soit au quatrième degré; d'où ils conclusient : si la petite fille de mon frère est à mon égard au quatrième degré, elle est au cinquième pour mon fils, au sixième pour mon petit-fils, & au septième pour mon arrière-petit-fils. Pierre Damien écrivit contre l'erreur des *Incestueux*, & Alexandre II. la condamna dans un Concile tenu à Rome, & par une Décrétale adressée à tous les Evêques, Cleres & Juges d'Italie.

INCHARITABLE, adj. De t. g. Ce mot est nouveau, & n'est pas encore bien établi. Il signifie qui n'est pas charitable. *Minimè beneficus*. DANET. On a même hasardé *incharité*, & il y a des espèces de précieuses en fait de dévotion, qui affectent de se servir de ces termes d'*incharité* & *incharitable*; mais

ces personnes-là n'ont pas assez d'autorité pour établir de nouveaux mots.

INCH GALLES. Îles. Voyez WESTERNES.

INCHOATIF, IVE. adj. vieux mot pris du Latin *inchoare*. Commencer. *Inchoatif*, qui commence, qui donne commencement à quelque chose, *Inchoans*, *inchoativus*, a, um.

*O douce langue ! ô langue inchoative
Du vrai salut de l'ame, etant captive,
Ains que la Vierge issue de Jessé
Eût profere ce tant beau mot ECCE. MAROT.*

INCHOATIF, IVE. Terme de Grammaire. Qui signifie le commencement d'une action, d'une chose. *Inchoativus*, a. L'abbé d'Aubignac, dans son *Érénce justifié*, Dijert II. c. XVI. traite de l'usage des verbes Latins dits *inchoatifs*. Ces verbes de signification *inchoative*, selon les regles étroites de la langue Latine, sont indistinctement employés par les bons Auteurs pour leurs primitifs, avec lesquels ils ont presque tous les temps communs : voire même d'ordinaire expriment ils nos sentimens avec plus de violence, & les actions dans un état plus partait. D'AUBIGNAC. Varron voulant expliquer le temps des premières fleurs qui paroissent dans les prairies, ne s'est pas contenté d'employer un verbe *inchoatif*; mais il en ajoute un autre qui signifie précisément commencer. ☞ C'est ainsi que César dit : *cum frumenta maturefcere inciperent*. Ces exemples sont fréquens dans nos meilleurs Auteurs Latins. D'où il est évident que le verbe *maturefcere* ne désigne point le commencement de la maturité, mais plutôt de nouveaux degrés de maturité. Il en est de même des autres verbes qualifiés *inchoatifs*, qui expriment les uns une augmentation graduelle d'une qualité, comme *calefcere*, *absolvere*, *servefcere*, &c. Les autres une progression graduelle de diminution, comme *decrefcere*, *deflorefcere*, *deservefcere*, &c. ainsi ce qui caractérise ces verbes, c'est non l'idée accessoire du commencement, mais bien celle d'une progression.

INCICATRISABLE. adj. Terme de Chirurgie. Qui ne peut être cicatrifié. Si ces ulcères (les cancers) sont *incicatrifables*, c'est que les fibres de la peau ne peuvent plus se lier & s'unir à celles de la masse de nouvelle transformation. DIONIS, rapportant le sentiment de M. Gendron. Nous n'avons point trouvé ce mot ailleurs que dans cet Auteur : mais il est très-propre & nécessaire pour éviter la périphrase.

INCIDEMENT. adv. Terme de Palais. Par suite, par connexité, par incident. *Per accessionem*. Cet homme est défendeur au principal, & *incidemment* demandeur par ses défenses d'un tel jour. On a obtenu *incidemment* une requête civile contre l'arrêt qui a été objecté.

INCIDENCE. s. f. Terme de Géométrie. Chûte d'une ligne, d'un rayon, d'un corps sur un autre, c'est-à-dire, la direction suivant laquelle un corps en frappe un autre. *Incidentia*. C'est un axiome infailible en Optique, que les angles d'*incidence* sont égaux à ceux de réflexion : ce qui est vrai non seulement pour les rayons, mais aussi pour les corps comme les balles d'un tripot, &c. L'*incidence* perpendiculaire d'une ligne sur une autre fait deux angles droits : quand elle est oblique, elle en fait un aigu & l'autre obtus, qui joints ensemble sont égaux à deux droits. M. Molineux, dans sa Dioptrique, prend *incidence* & inclination l'un pour l'autre, & dit indistinctement angle d'*incidence*, ou angle d'*inclination*. HARRIS.

Le point d'*incidence* en Optique est le point d'un miroir sur lequel on suppose que tombe un rayon de lumière. Id.

Le sinus de l'*incidence* est le sinus d'angle d'*incidence*. L'angle d'*incidence* est l'angle que la ligne décrite par le rayon d'*incidence* & la ligne perpendiculaire à la surface réfléchissante ou réfringente, forment entre elles au point d'*incidence*. NEWTON. *Opt. trad*

Le sinus d'incidence est ou exactement, ou fort approchant en raison donnée au sinus de réfraction.

Id. 1b.

INCIDENCE. Terme d'Astronomie. Voyez IMMERSION; c'est la même chose.

INCIDENT, ENTE. adj. Qui a de la connexité, qui est dépendant de la question principale. *Quod pertinet ad aliquid, accessio*. Les Savans dans leurs disputes s'arrêtent trop d'ordinaire aux questions incidentes. S. ÉVR. ¶ En Jurisprudence ce terme s'applique à des choses accessoires à la contestation principale. Demande *incidente*, question *incidente*, qui survient à l'occasion de la question principale. Toutes les demandes *incidentes* d'un procès doivent être comprises dans une même requête, & réglées par un même appointement suivant l'Ordonnance de 1667. Embarrasser l'esprit de difficultés *incidentes*. PÉLISSON.

INCIDENT, ENTE. Terme d'optique qui se dit d'un rayon qui tombe sur une face réfléchissante ou réfringente, & de la ligne selon laquelle il tombe. *Incidentis*. Si un rayon rompu est envoyé directement au point d'incidence, il sera rompu dans la ligne déjà décrite par le rayon *incident*. NEWTON. *Opt. trad.*

¶ Proposition *incidente*, en Grammaire & en Logique, est une proposition particulière, qui fait partie d'une proposition principale, & qui est liée à un mot dont elle sert à développer ou à déterminer la signification. *Dieu qui est juste récompensera les bons, & punira les méchants*. Voilà une proposition totale : *qui est juste*, est la proposition particulière & *incidente*.

INCIDENT f. m. Circonstance particulière, événement qui survient dans le cours d'une affaire. *Eventus*. Un *incident* imprévu fut le prétexte de la guerre. MÉZ. Nous allons vous régaler d'un *incident* tout frais, qui vous surprendra fort. MOL.

INCIDENT dans un Poëme, est un épisode, ou action particulière liée à l'action principale, ou qui en est dépendante. Cette Comédie est pleine d'agréables *incidentis*, qui divertissent les spectateurs, & qui en forment l'intrigue. Le Poëte doit faire choix des *incidentis* susceptibles des ornemens convenables à la majesté du Poëme. DAC. La variété d'*incidentis* bien amenés & bien ménagés, fait la beauté du Poëme héroïque. PONT. Le Poëme épique doit embrasser une certaine quantité d'*incidentis*, pour suspendre le dénouement, qui sans cela iroit trop vite à sa fin. MEN.

N'offrez point un sujet d'*incidentis* trop chargé. BOIL.

Quel bonheur & quel goût dans la disposition des *incidentis*, qui n'est pas cependant arbitraire dans une Histoire comme dans un Roman, & qu'on doit toujours faire céder à la vérité. LE P. DAN.

INCIDENT, en Jurisprudence, est une contestation qui survient entre les parties pendant la poursuite de la cause principale. *Causa accessio*. Toute requête contenant une nouvelle demande, après que la contestation principale est liée, est une demande *incidente*. Les demandes ou appellations *incidentes* ne sont jamais reçues favorablement, parce qu'elles ne servent qu'à retarder le jugement des affaires, ou à les embarrasser. On a disjoint cet *incident* du principal. On a condamné le demandeur aux dépens de l'*incident*. On appelle aussi *incident* de lettres, la production des lettres que l'on obtient en Chancellerie à quelque occasion, dans un procès déjà instruit.

INCIDENT se dit encore des contestations qu'on fait naître dans les disputes, dans une partie de plaisir; Difficultés qui surviennent. Vous cherchez à faire des *incidentis* au lieu de répondre à la question. *Divertere ab aliquâ re*. Un *incident* a rompu notre partie.

INCIDENTAIRE. Terme hasardé pour exprimer celui qui forme des *incidentis*, qui se plaît à chicaner.

Au jeu je suis muet comme en toute autre affaire : Je ne suis point incidentaire. Merc. d'Avril 1727.

INCIDENTER. v. n. Terme de Palais. Faire naître des *incidentis* pour retarder le jugement d'une affaire. *Diverticula quarere*. Ce procès eût été jugé il y a longtemps, si vous n'aviez point tant *incidenté*. On dit dans une dispute : Vous *incidentez* toujours; venons à la question. On *incidente* au jeu.

INCINÉRATION. f. f. Terme de Chimie. C'est la réduction des végétaux en cendres, en les faisant brûler doucement. Ainsi on réduit la fougère en cendres pour en faire la matière du verre. A l'égard des métaux, on appelle cela *calciner*. On le dit aussi des végétaux.

INCIRCONCIS, ISE. adj. Quelquefois employé substantivement. Qui n'est point circoncis. *Non circumcissus*. Le mâle *incircuncis*, dont le prépuce n'aura point été circoncis, sera retranché d'entre le peuple. *Genèse*. XVII. 14. Nation *incircuncise*. Les Hébreux appeloient *incircuncis*, tous ceux qui n'étoient pas de leur nation. Je tomberai entre les mains de ces *Incircuncis*. SACT. *Jug.* XV. 18. Passons jusqu'au camp de ces *Incircuncis*. Id. 1. *des Rois* XIV. 6. C'étoit un terme de mépris, comme celui de Barbare chez les Grecs.

Il se dit aussi figurément. *Incircuncis* de cœur, *incircuncis* de lèvres, *Incircuncis* d'oreilles. Ce terme est consacré par les termes des langues originales de la Sainte Écriture, que l'on a traduit littéralement autant qu'il a été possible, & ces expressions sont prises de l'Exode. *chap. VI.* 12. 30. & des Actes des Apôtres, *chap. VII.* v. 51.

INCIRCONCISION. f. f. État d'un homme qui n'est pas circoncis. Il ne se dit que dans le figuré. *Incircuncision de cœur*.

INCISE. f. m. Terme de Grammaire Latine. *Incisum*. Partie d'une période. La période est composée de *membres* & d'*incises*. Le *membre* est compris dans une certaine quantité de paroles dont le nombre est complet. L'*incise* ne diffère du *membre* qu'en ce qu'il n'a pas tant d'étendue, & qu'en ce que le nombre n'en est pas si complet. Le *membre* détaché est semblable à une période simple, comme dans cet exemple de Cicéron. *Nulla causa justa unquam esse potest contra patriam arma capiendi*. L'*incise* n'est composée que de deux ou trois mots, comme, *furor arma ministrat*. Quelquefois il est renfermé dans un seul mot. Turenne est mort; la victoire s'arrête; la fortune chancelle. Voilà un exemple d'*incises* en François. Il convient souvent de s'exprimer en style coupé, c'est-à-dire par des *membres* & des *incises*.

INCISER. v. a. *Incidere*. Terme de Chirurgie. Faire une taillade, une ouverture en long sur la peau, ou dans une plaie avec un instrument tranchant, comme rasoir, bistouri, &c. Il a fallu *inciser* cette plaie qui étoit trop étroite, de peur qu'il ne s'y formât du pus.

Ce mot vient du Latin *incido, incidi, incisum*, couper, trancher, *inciser*.

INCISER, se dit aussi des arbres. *Incidere, putare*. Il les faut *inciser*, couper un peu l'écorce quand on les greffe.

INCISER, signifie ¶ en Médecine la même chose que diviser, briser, atténuer. On le dit en ce sens de certains remèdes qui produisent cet effet sur les humeurs épaissies, visqueuses, ténaces. On dit de même que les sucs qui sont dans l'estomac, servent à *inciser* les alimens. L'eau de Bourbon parcourant les premières voies, *incise* & enlève les tartres salins qui revêtoient les membranes des viscères. MÉM. de TR.

INCISÉ, ÉE. part. voyez le verbe.

INCISIF, IVE. adj. ¶ Terme de Médecine. *Incisens, quod incidit*. On se sert de cette épithète pour désigner certains remèdes auxquels on attribue la propriété de diviser, d'atténuer, de briser. La digestion se fait par l'action *incisive* de l'acide de notre estomac. Le thé est *incisif*. Les eaux minérales sul-

phureufes font *incifives*, elles incifent, elles divifent, elles diffolvent les glaires, les humeurs épailles qui font des obftructions.

INCISIF, **IVE**, fe dit en Anatomie de quelques dents, d'un double mufcle & de certains trous qui ont rapport à ces dents. *Incifivus*. Les dents *incifives*, que d'autres nomment *Rieufes*, parce qu'elles fe découvrent quand on rit, font au nombre de huit, quatre à chaque mâchoire, fituées à la partie antérieure & au milieu des autres. Leur fuperficie extérieure eft faite en forme de voûte, & l'intérieure eft cave : elles font plus aiguës, plus tranchantes, & plus courtes que les autres ; elles font plantées dans leurs alvéoles par des racines fimples qui fe terminent en pointes ; c'eft pourquoi elles tombent aifément, furtout celles d'en haut. Elles fe nomment *incifives*, parce qu'elles tranchent, qu'elles coupent, qu'elles incifent les viandes. Les conduits *incififs* de Stenon, ou conduits nazo-palatins, font deux conduits qui vont du fond des narines internes au travers de la voûte du palais, & s'ouvrent derrière les premières ou groffes dents *incifives*. WINSLOW.

Le premier mufcle propre de la lèvre fupérieure eft l'*Inciffif*, ainfi nommé, parce qu'il prend fon origine de l'os de la mâchoire fupérieure à l'endroit des dents *incifives* ; de là il va s'inférer à la lèvre fupérieure qu'il tire en haut. Les os maxillaires ont quatre trous internes, dont deux font appelés *incififs*, parce qu'ils font directement fous les dents *incifives*.

M. Winslow diftingue les *incififs* latéraux, les *incififs* mitoyens, & les *incififs* inférieurs. Chacun des *incififs* latéraux eft comme biceps, ayant deux portions en haut qui fe réuniffent en bas. L'une de ces portions ou extrémités eft plus grande que l'autre. La grande eft attachée à l'os maxillaire fous le rondon mitoyen du mufcle orbiculaire des paupières, & paroît communiquer par quelques fibres voisines de ce même mufcle. De là elle defcend un peu obliquement vers la joue le long de l'apophyfe nafale ; en fe confondant avec le mufcle pyramidal du nez, & en donnant quelques fibres aux narines. En fuite elle paffé avec adhérence par-deffus le mufcle myrriforme ou tranfverfal du nez, & s'unit à l'autre portion. Cette portion eft large en haut où elle eft attachée obliquement fous le bord de l'orbite, à l'os maxillaire, près l'union de cet os avec l'os pommette, & un peu auffi à l'os pommette. Elle eft même en cet endroit couverte de la portion inférieure du mufcle orbiculaire des paupières, avec laquelle elle a quelquefois une efpèce de communication. De là elle defcend obliquement vers le nez, & s'unit avec la première portion. Les deux portions ainfi réunies vont enfemble par une extrémité plus étroite derrière le mufcle demi-orbiculaire de la lèvre fupérieure, & s'attachent à ce mufcle vis à-vis la dent canine latérale. Quelquefois il jette un petit paquet de fibres au mufcle canin, lequel paquet pourroit être regardé comme un acceffoire ou affocié du mufcle canin, & être nommé le petit canin. WINSLOW.

Les *incififs* mitoyens, qu'on appelle communément les petits *incififs* de Cowper, ou petits *incififs* inférieurs, font deux petits mufcles très-courts, fitués l'un à côté de l'autre au-deffous de la cloifon du nez. Ils font attachés par une extrémité à l'os maxillaire fur les alvéoles des premières dents *incifives*, derrière le demi-orbiculaire de la lèvre fupérieure, & par l'autre extrémité à la partie moyenne & fupérieure de l'épailleur de la lèvre, attenant les narines auxquelles ils font auffi attachés. Ils jettent quelquefois latéralement des fibres au demi orbiculaire. WINSLOW.

Les *incififs* inférieurs font deux petits mufcles, qu'on appelle auffi *incififs* inférieurs de Cowper. Ils font attachés chacun par leur extrémité fupérieure fur les alvéoles des dents *incifives* latérales de la mâchoire inférieure. De là ils defcendent en s'approchant l'un de l'autre, & s'attachent enfemble au bas du milieu du mufcle demi-orbiculaire de la lèvre inférieure. WINSLOW.

INCISION. f. f. Action d'incifer, de divifer avec un instrument tranchant la continuité des parties. *Incifio*. Les Chirurgiens font fouverit obligés de faire des *incifions* en pansant les plaies. Les Jardiniers, dans l'opération de la greffe, font des *incifions* aux arbres. L'*incifion* cruciale eft, en termes de Chirurgie, une double *incifion*, dont les taillades fe croifent.

INCISOIRE. adj. C'eft une épithète que les Médecins donnent aux dents tranchantes qui font fur le devant de la bouche. *Quod incidit*. On dit plus ordinairement dent *incifive*.

INCITATION. f. f. Infligation, action de celui qui poulle un autre à faire quelque chofe. *Incitatio*, *incitatus*, *impulfus*. On le dit ordinairement en mauvaife part. Il a fait cela à fon *incitation*. L'*incitation* du malin efprit. Il eft peu ufité.

INCITEMENT. Vieux. f. m. du latin *Incitamentum*. *Incitamen*. Attrait qui porte, qui excite à quelque chofe.

Comme métaux, & pierres de valeurs,
Incitemens à tous maux & malheurs. MAROT.

Effodiuntur opes, irritamenta malorum. OVIDE.

INCITER. v. a. Poulle quelqu'un, l'exciter à faire quelque chofe. *Incitare*. Les bons exemples, les bonnes inftructions *incitent* les jeunes gens à la vertu : les mauvaifes *incitent* au vice. Cela nous *incite* à l'amour de Dieu. PÉLISSON.

INCITÉ, ÉE. part.

INCIVIL, **ILE**. adj. Qui manque de civilité. Voyez ce mot. *Inurbanus*. Il n'y a rien de plus *incivil* qu'une fincérité ruftique qui dit tout fans détour. BELL. Pro-cédé *incivil*, prière *incivile*, demande *incivile* contraire à la bienféance. Les Bourgeois difent ordinairement, qu'il vaut mieux être *incivil* qu'importun ; pour dire qu'il vaut mieux commettre une incivilité, que de fatiguer les gens par trop de cérémonies.

INCIVIL, **ILE**. adj. En termes de Jurifprudence, on appelle Claufe *incivile*, une claufe faite contre la difpofition des Loix. ACAD. FR.

INCIVILEMENT. adv. D'une manière incivile. *Inurbanè*. Il ne faut jamais recevoir perfonne *incivilement*. On ne doit point aller troubler *incivilement* un homme dans la bonne opinion qu'il a de lui-même. BAIL. Il ne faut pas montrer fes défauts groffièrement & *incivilement*. LA PL.

INCIVILITÉ. f. f. *Inurbanitas*. Manque de civilité. Voyez ce mot. L'*incivilité* confifte à ne pas rendre les honneurs qui font dus à ceux qui fe trouvent à notre rencontre.

Ce mot fignifie auffi une action ou une parole contraire à la civilité. Faire, commettre une *incivilité*. Elle lui fit de petites *incivilités*, qui de la part d'une perfonne raifonnable, ne pouvoient être que des marques de paffion. S. ÉVR.

L'*Incivilité*, dit la Bruyère, n'eft pas un vice de l'ame, elle eft l'effet de plufieurs vices ; de la fotte vanité, de l'ignorance de fes devoirs, de la pareffe, de la diftraction, du mépris des autres, de la jaloufie. Pour ne fe répandre que fur les dehors, elle n'en eft que plus haïffable, parce que c'eft toujours un défaut vilible & manifefte : il eft vrai cependant qu'il offense plus ou moins fuivant la caufe qui le produit.

INCLÉMENCE. f. f. Terme fynonyme de rigueur dans les phrafes où il eft employé, qui font en petit nombre. On dit l'*inclémence* de l'air, du temps, de la faifon. *Inclémentia*. Quelques-uns ne l'admettent que dans la Poëfie. RÉFL. La Fontaine s'eft fervi de ce mot dans fa Pſiché.

Somme-nous, dit-il, en Provence ?
Quels amas d'arbres toujours vers
Triomphe ici de l'inclémence
Des aquilons & des hivers !

M. Ménage & le P. Bouhours l'approuvent par

rapport aux Dieux ; Racine s'en est servi heureusement.

*Tandis que pour fléchir l'inclémence des Dieux,
Il faut du sang peut-être, & du plus précieux.*
RAC.

Molière emploie ce mot d'une manière précieuse dans une de ses Comédies : Voulez-vous, faquins, que j'exposasse l'emboupoint de mes plumes aux inclémences de la saison pluvieuse ? MOL.

INCLINAISON. f. f. Terme de Géométrie. On appelle *inclinaison* de deux lignes, la rencontre de deux lignes qui se coupent. *Inclinatio*. Les Géomètres disent *inclinaison* en ce sens, plutôt qu'*inclination* ; tout de même qu'ils disent *déclinaison*. L'*inclinaison* de deux plans est l'angle aigu de deux lignes droites tirées dans chaque plan par un même point de leur commune section, & perpendiculaires à la même section commune. L'*inclinaison* d'une ligne droite à un plan, est l'angle aigu que cette ligne droite fait avec une autre ligne droite tirée dans ce plan par le point où il se trouve coupé par la ligne inclinée, & par le point où il se trouve aussi coupé par une perpendiculaire tirée de quelque point que ce soit de la ligne inclinée. L'*inclinaison* d'une planète est un arc compris entre l'écliptique, & le lieu de la planète dans son origine. HARRIS. L'*inclinaison* d'un rayon en Dioptrique est l'angle que ce rayon fait avec l'axe d'incidence dans le premier milieu, au point où il rencontre le second milieu. M. Moli-neux, dans sa Dioptrique, prend incidence & *inclinaison* indifféremment l'un pour l'autre ; mais l'usage ordinaire est de dire angle de *déclinaison*.

L'*inclinaison* de l'axe de la terre, est l'angle compris entre le plan de l'écliptique, & celui de l'équateur qui est d'environ 23 degrés $\frac{1}{2}$. M. Pluche a prétendu qu'avant le Déluge l'axe de la terre n'avoit aucune *inclinaison*, & par conséquent que la terre présentoit toujours son équateur au Soleil ; qu'ainsi tous les climats, à l'exception de la Torride, jouissoient d'une douce température ; les jours étant par-tout égaux. Mais quand Dieu voulut envoyer le déluge, il inclina l'axe de la terre vers les étoiles du nord, ce qui parut introduire un nouveau monde. C'est même par cette *inclinaison* de l'axe que cet Auteur prétend expliquer le déluge. Voyez la réfutation de ce système dans les Mém. de Trév. Mars & Avr. 1746.

INCLINANT, ANTE. Qui incline, qui penche de quelque côté. *Propensus, proclivis.* On ne dit point un homme *inclinant* au bien, au mal. Ce terme n'est usité qu'en Gnomonique, où il se dit d'un cadran solaire qui n'est pas perpendiculaire à l'horizon, mais qui incline du côté du midi. Cadrans *inclinans* ou inclinés. Voyez CADRAN.

INCLINATION. f. f. Action de pencher. *Inclinatio*. Ce mot ne se dit point pour marquer la situation mutuelle de deux lignes, ou de deux plans l'un par rapport à l'autre, en sorte qu'ils forment un angle au point de leurs concours. Dans ce sens on dit *inclinaison*. On ne dit point non plus *inclination* de l'axe de la terre, mais *inclinaison*.

Ce mot n'est employé au propre que pour désigner certains mouvemens du corps, comme l'action de pencher la tête pour marquer son acquiescement, ou le corps pour témoigner son respect. Il lui a répondu par une *inclination* de tête. *Nutu*. L'*inclination* du corps est une marque de soumission. Ceux qui disent la Messe doivent faire une *inclination* de tête au crucifix, quand ils prononcent le nom de Jésus. Les Moines ne saluent que par *inclination*. Ulric ou Udalric, *Confueud. Cluniac. L. III, c. 2.* dit qu'il faut apprendre aux Novices comment l'*inclination* se doit faire, puis l'expliquant lui-même, il dit qu'il faut plier le corps en sorte que le dos soit plus bas que les reins, & la tête plus basse que le dos. Les rubriques prescrivent plusieurs *inclinations*, tantôt de la tête & tantôt du corps, dont souvent on se dis-

pense, mais auxquelles ceux qui officient modestement & gravement ne manquent jamais.

On dit aussi en Chymie, verser une liqueur par *inclination*. C'est pencher, incliner doucement un vaisseau pour en faire couler la liqueur, sans troubler le sédiment. Voyez DÉCANTATION. Quand on a fait quelques précipités de métaux dissous par l'eau forte, on dit qu'il faut verser cette liqueur par *inclination*.

INCLINATION. f. f. *Propensio*. En Métaphysique on entend généralement par ce terme une impression que nous avons reçue de l'Auteur de la nature, qui nous porte vers certaines choses. Si Dieu n'eût créé qu'une matière étendue, sans lui imprimer aucun mouvement, tous les corps n'auroient pas été différens les uns des autres ; tout le monde visible ne seroit qu'une masse de matière où il n'y auroit ni cette succession de formes, ni cette variété de corps qui fait toute la beauté de l'univers. Les *inclinations* des esprits sont au monde spirituel ce que le mouvement est au monde matériel. Il est nécessaire qu'il y ait du mouvement dans la matière, & des *inclinations* dans les esprits. Les *inclinations* des esprits & les mouvemens des corps, sont toute la beauté des êtres créés.

Nous avons de l'*inclination* pour le bien en général, qui est le principe de toutes nos *inclinations* naturelles & de toutes nos passions. Nous avons de l'*inclination* pour la conservation de notre être, qui est l'amour de nous-même, de l'être & du bien être. Nous avons enfin de l'*inclination* pour les autres créatures qui sont utiles ou à nous mêmes, ou à ceux que nous aimons, & cette *inclination* est l'amour du prochain.

En Philosophie morale, on entend particulièrement par *inclination* une impression qui porte doucement l'âme vers un objet plutôt que vers un autre : c'est une pente douce de l'âme vers certains objets qui lui paroissent plus agréables. *Inclinations* bonnes, mauvaises, vertueuses.

Nos *inclinations* dépendent du mécanisme particulier de nos organes, en conséquence duquel nous sommes portés vers les choses qui ont plus de rapport & de convenance avec la conformation primitive de nos sens. Malgré cela nos *inclinations* peuvent être modifiées de mille façons différentes par l'éducation, par le commerce des hommes & par la réflexion.

Les uns ont de l'*inclination* aux armes, ou pour les armes, les autres à l'étude, les uns à la vertu, les autres à la débauche. On ne réussit jamais bien quand on force son *inclination*. On est sur de plaire aux Grands quand on se peut contraindre à épouser leurs *inclinations*. BELL. Je sens en moi deux *inclinations* contraires, & pressé d'un côté par la grace qui m'appelle, & de l'autre par la cupidité qui m'entraîne ; je fais souvent le mal que je voudrois éviter. FLÉCH. On n'est point heureux, tant qu'on est partagé par deux *inclinations* qui se combattent. FONT. Cette hérésie s'est répandue en peu de tems par l'intelligence qu'elle a trouvée dans les *inclinations* corrompues des hommes qu'elle favorisoit. NIC. La corruption du cœur peut unir des *inclinations* criminelles, mais la conscience ne le peut pas. IDEM. Les tempéramens différens qui font les humeurs différentes, causent cette variété d'*inclination* dont le monde est rempli. M. SCUD. Les *inclinations* avec lesquelles on est né sont d'une grande importance dans la conduite de la vie. La raison est si aisée à séduire, que les bonnes *inclinations* vont toujours plus droit qu'elle. IDEM. Je regarde les bonnes *inclinations* routes seules, comme un instinct heureux qui ne mérite pas grande louange. S. ÉVR. Comme chacun a sa fantaisie, je n'entreprends point de disputer jamais rien par raison ; parce que je suis persuadé que chacun à la lieime, pour soutenir ce qui touche son *inclination*. M. SC. Il faut qu'une vérité soit bien claire pour être reçue d'un consentement unanime, & pour étouffer l'*inclination* maligne que les hommes ont à se contredire. NIC. Les hommes, au lieu de redresser leurs *inclinations* corrompues, selon la règle divine, ont tâché de courber la règle même pour l'ajuster avec leurs *inclinations*. IDEM. Les faveurs de la fortune valent-elles

bien la peine de contraindre ses *inclinations* & de se contrefaire toute sa vie? M. Esp. le loua des belles qualités que la nature lui avoit données, sur-tout de cette *inclination* guerrière qui dès son bas âge lui avoit fait embrasser la profession des armes. **BOUHOIRS.**

Il ne faut pas confondre les *inclinations* avec les passions qui sont ces différentes agitations causées dans l'ame à l'occasion des objets qui se présentent aux sens; au lieu que les *inclinations* sont dans nous avant que nous soyons affectés par les sensations qu'elles nous rendent agréables ou désagréables.

Il est bien plus aisé de confondre l'*inclination* avec le *penchant*. Ces deux mots ont pourtant leurs nuances particulières. Nous recevons de la nature nos *inclinations* & nos *penchans*. Mais, dit M. l'Abbé Girard, l'*inclination* dit quelque chose de moins fort que le *penchant*. La première nous porte vers un objet, & l'autre nous y entraîne. *Inclination* pour les Arts, penchant vers le plaisir. *Trahit sua quemque voluptas*. Il semble aussi que l'*inclination* doive beaucoup à l'éducation, & que le *penchant* tienne plus du tempérament. Les jeunes gens prennent aisément les *inclinations* de ceux qu'ils fréquentent. *Voyez* PENCHANT.

On vient de voir par les exemples tirés des meilleurs Auteurs, que le mot d'*inclination* se prend, ainsi que celui de *penchant*, en bonne & en mauvaise part, & qu'on dit *inclinations* nobles, vertueuses, criminelles, corrompues, &c.

M. l'Abbé Girard observe qu'on donne ordinairement à l'*inclination* un objet honnête, mais qu'on suppose celui du *penchant* plus sensuel, & quelquefois même honteux: ainsi l'on dit qu'un homme a de l'*inclination* pour les Arts & pour les Sciences, & qu'il a du *penchant* à la débauche & au libertinage. *Voyez* encore INSTINCT & PASSION.

INCLINATION. Il se dit aussi de la chose pour laquelle on a du penchant. La chassé est son *inclination*, c'est son *inclination* dominante. **ACAD. FR.**

INCLINATION, se dit aussi pour amitié, cœur, affection. *Studium, animus, voluntas*. Il gagna l'*inclination* des soldats. **VAUG.**

INCLINATION, se dit aussi de l'amour, du penchant, de l'attachement qu'on a pour quelqu'un. Ces deux amis ont beaucoup d'*inclination* l'un pour l'autre, ils s'aiment d'*inclination*. Elle s'engagea insensiblement dans une *inclination* qui donna à sa vertu plus de peine qu'elle ne croyoit. **S. RÉAL.** J'aurois surmonté une si tendre *inclination*, si la vertu ne l'autorisoit pas. **H. S. DE M.** Un honnête homme ne doit pas violenter les *inclinations* d'une femme. **ID.** Les premières *inclinations* sont toujours les maitresses. **VOI.**

INCLINATION, se prend quelquefois pour la chose aimée *Amores*. Cette femme est l'*inclination* d'un tel. Il a changé d'*inclination*. Il a une jolie *inclination*. Boire aux *inclinations* de quelqu'un, veut dire boire à sa maitresse.

Bonnes inclinations. Les Princes, mais plus ordinairement ceux qui étoient jeunes, portoient ce titre. Le Moine de S. Gal dans la vie de Charlemagne. Il écrivit à vos bonnes *inclinations*, *Epistolam ad vestram indolem direxit*. L'Archevêque Angilbert & le Patriarche André traitèrent en 855 l'Empereur Louis II de bonnes *inclinations*, *Vestras indoles*.

INCLINER. v. a. Pencher, courber. *Incliner* le corps, la tête. *Inclinare*. Quand on *incline* la tête, c'est un signe d'approbation, d'acquiescement. *Qui annuit probat*. *Incliner* le corps, *s'incliner* devant quelqu'un, c'est témoigner son respect. *Voyez* comme s'abaissa cet auguste Prince devant lequel *s'incline* tout l'univers. **BOSS.**

On dit en Géométrie qu'un plan *s'incline* sur un autre plan de plus en plus, pour dire que par son mouvement il vient à former avec l'autre plan un angle plus aigu que celui qu'il formoit auparavant. Quand deux lignes *s'inclinent* l'une vers l'autre, elles forment un angle. L'écliptique *s'incline* vers l'équateur d'un angle de 23 degrés & demi.

INCLINER, au figuré, mouvoir, disposer. *Movere,*

impellere. La grace *incline* la volonté à faire le bien. Dans cette acception il n'est pas usité.

INCLINER. v. n. Pencher *Propendere*. Ce mur *incline* de ce côté-là. Il n'est pas usité au propre. En Mathématique on dit qu'un plan *incline*, pour dire qu'il va en penchant.

Au figuré, c'est avoir de l'*inclination* pour une chose, y être porté. *Incliner* plus d'un côté que de l'autre. Ce Prince *incline* à la clémence. Ce jeune homme *incline* à la débauche. C'est un naturel qui *incline* à la vengeance. Ce Juge *inclinait* ou penchoit de ce côté-là. Il *inclinait* à le renvoyer absous. **LE MAÎTRE.**

En parlant d'une bataille où la victoire commence à pencher d'un côté: on dit que la victoire *incline* de ce côté-là. **ACAD. FR.**

INCLINÉ, ÉE. part. La sphère *inclinée*. On appelle en horlogerie plan *incliné*; ou talus, toutes sortes de parties plates dont la direction ne tend pas au centre de la pièce mue.

INCLUS, USE. adj. part. du verbe *Inclure* qui n'est plus d'usage. Il se dit de ce qui est enfermé dans un paquet. *Inclusus*. Le mémoire est *inclus*. La lettre est *incluse*. On dit quelquefois absolument, *l'incluse*.

Je vous adresse *l'incluse*, je vous prie de remettre *l'incluse* à un tel; expression assez commode, mais qui n'est pas du bel usage, & connue seulement parmi les Marchands & les gens d'affaires. Lorsque dans certaines élections on a rejeté une partie des prétendants, on dit de ceux qui restent, & sur qui l'élection peut encore tomber, qu'ils sont demeurés *inclus*. **Ac. FR.**

INCLUSIVE. f. f. On dit que ceux qui écrivent des conclaves, ou sur les conclaves, se servent des mots d'*inclusive* & d'*exclusive*, & l'on apporte ces exemples. Il faut une grande réserve pour donner l'*exclusive* à un Cardinal. Pour pouvoir donner l'*exclusive*, il faut un peu plus du tiers des voix; pour *l'inclusive* il faut les deux tiers. Qu'entend-on par-là? Est-ce donner à un Cardinal pour la Papauté? On dit *exclusion* & *consentement*, & il ne faut point de tiers ou de deux tiers de voix. L'Empereur, le Roi donnent souvent l'*exclusion*, &c. Il est donc vraisemblable que ces mots se disent par rapport aux Cardinaux, qui arrivent à Rome après que le conclave est fermé, & qui demandent d'y être reçus.

INCLUSIVEMENT. adv. Opposé à *exclusivement*. Il signifie la même chose que en y comprenant, y compris, c'est-à-dire qu'il sert à désigner que la chose dont on parle, est comprise dans la convention, dans la disposition. *Inclusivè*. Depuis le premier du mois jusqu'au dix *inclusivement*, c'est-à-dire que le dix du mois est compris dans le terme. La Cour a renvoyé ce criminel devant le Juge ordinaire pour lui faire son procès jusqu'à sentence définitive *inclusivement*, sauf l'exécution s'il en étoit appelé, pour dire qu'elle a renvoyé le jugement entier du procès.

INCOGNITO. adv. Terme transporté purement de l'Italien. Il exprime qu'un homme est dans un lieu sans vouloir y être connu. Mais il se dit particulièrement des Grands qui entrent dans une ville, qui marchent dans les rues sans pompe, sans cérémonie, sans leur train ordinaire, & sans les marques de leur grandeur. Ce Prince a passé par la France *incognito*. Les Grands d'Italie ne sont pas bien aises qu'on les salue, quand ils marchent *incognito*. Ce n'est pas absolument parce qu'ils ne veulent point être connus; c'est qu'ils ne veulent point être traités avec les cérémonies, ni recevoir les honneurs dûs à leur rang. Par ce moyen on exempte d'une importune obligation, & ceux qui doivent recevoir les honneurs, & ceux qui les doivent rendre. Aujourd'hui toutes les nations se servent d'une invention si commode, & ont emprunté des Italiens & le nom & la chose tout ensemble. **VAUG.**

Il faut remarquer que si nous parlons d'une femme, d'une Princesse, on dira de même, elle est venue *incognito* & non pas *incognita*: il en est de même si l'on parle de plusieurs personnes, parce que *incognito* se dit dans tous les cas adverbiallement, comme qui ditroit

droit *incognitamente* ; ainsi il est indéclinable.

On dit d'un Auteur qui publie un ouvrage sans y mettre son nom, qu'il garde l'*incognito*.

Gresset a dit des gros ouvrages *in folio*, qu'ils ne sont souvent publiés qu'*incognito*.

*Non, l'esprit des aimables Sages
N'est point né pour les gros ouvrages,
Souvent publics incognito.
Le Dieu du Goût & du Génie
A rarement eu la manie
des honneurs de l'in-folio.*

On dit substantivement garder l'*incognito*.

On dit dans le discours familier, s'en aller de ce monde *incognito*. Cette manière de parler a lieu dans deux occasions; premièrement en parlant d'un homme qui meurt sans que personne le voie mourir; & en second lieu, de ceux qu'on fait périr à petit bruit dans des prisons d'État, ou comme l'on dit, de ceux qu'on fait passer par les oubliettes. On ne sort guère de cette tour, (la tour de la Chapelle dans la Bastille) qu'en sortant de la vie, & l'on prétend que c'est-là que sont les oubliettes par où l'on fait passer ceux qui sont destinés à mourir *incognito*. MAD. DU NOYER.

Quand les chevaux des carrosses des Princes, des Cardinaux & des Ambassadeurs, n'ont point de houppes, qu'ils appellent *focchi*, & lorsque les rideaux du carrosse qu'ils nomment *bandinelle*, sont tirés, ils sont censés être *incognito*, & l'on n'est point obligé de s'arrêter quand ils passent, ni de les saluer. Les Cardinaux vont aussi sans calotte rouge quand ils veulent être *incognito*.

On dit en termes de plaisanterie, rire *incognito*, pour dire, doucement & sans être aperçu.

*Je ris incognito d'abord que je le vois,
Je ne puis m'en tenir.* BOURSAULT.

INCOLAT. f. m. C'est ainsi qu'on appelle en Bohême, ce qu'en Pologne on appelle *indigénat*, & en France *naturalité*. Voyez ces mots.

INCOMBUSTIBILITÉ. f. f. Qualité d'une chose qui la met hors de l'atteinte du feu, & qui l'empêche de brûler. La raison physique de l'*incombustibilité* de l'amiante, est la contexture des particules de cette pierre, qui laissent glisser les molécules de flamme à travers leurs pores. BIBLIOTHÈQUE ITALIQUE. Ce mot nouveau me paroît nécessaire.

INCOMBUSTIBLE. adj. m. & f. Qui ne peut être brûlé, ni se consumer au feu. *Ab exustione immunis, ardere nescius, ignis patiens*. Les métaux se fondent, les pierres se calcinent & sont pourtant *incombustibles*. La toile faite de la pierre d'amiante est *incombustible*, se nettoie au feu & ne brûle pas. Grégoire de Tours parle de certaines marmites de bois qu'on faisoit de son tems, qui ne duroient pas moins que des marmites de fer sur le feu. Sylla entreprit autrefois de brûler une tour de bois que défendoit Archélaüs, un des Lieutenans de Mithridate, & il n'en put jamais venir à bout à cause qu'elle étoit enduite d'alun. C'est Aulu-Gelle qui nous a conservé cette histoire, & il dit qu'elle est prise du 19^e livre des Annales de Q. Claudius Quadrigarius, ancien Historien Romain, duquel Tite-Live a beaucoup profité. C'est aussi d'eau d'alun que se frotonnent ceux qui manient hardiment les charbons, les batres de fer rouge, & font fondre de la cire d'Espagne sur leur langue. Richardson, Chimiste Anglois, s'est fait voir à Paris mangeant des charbons ardents sans se brûler. En 1633, on trouva à Pouzzole une pièce de toile *incombustible* qui se conserve dans le cabinet de la maison Barberine. En 1702 on trouva près de Rome une urne en laquelle il y avoit des os brûlés, enveloppés en un linceul de toile *incombustible* qui est presque aussi lâche qu'un réseau, grosse comme de la toile de chanvre, & d'une couleur brune, mise au feu elle se fersse & devient blanche.

Tome V.

INCOMMENSURABILITÉ. f. f. Terme d'Arithmétique & de Géométrie. Qualité de ce qui est incommensurable. *Incommensurabilitas*. La grande conformité de la théorie avec les mouvemens des corps célestes, compense les différences qui autrement résulteroient de l'*incommensurabilité* & de l'excentricité des mouvemens du soleil & de la lune, & de l'apogée. TRANS. PHILOS. 1731, p. 250.


INCOMMENSURABLE. adj. Terme de Géométrie. Il se dit de deux lignes comparées l'une à l'autre, qui n'ont point de mesure commune, quelque petite qu'elle soit, pour mesurer l'une & l'autre; de sorte qu'après plusieurs répétitions & soustractions de parties égales, il en reste toujours quelque partie dont l'une est plus grande que l'autre. Et en général deux quantités sont *incommensurables*, lorsqu'il n'est pas possible de trouver une troisième quantité qui mesure l'une & l'autre, ou lorsque ces quantités ne sont point comme nombre à nombre, ou ne peuvent pas s'exprimer par des nombres. Car tout ce qui se peut exprimer par nombre, est commensurable. Le côté d'un carré est *incommensurable* avec sa diagonale, comme démontre Euclide, L. 10. Et le P. Pardies, VII, 31. Mais il est commensurable en puissance, parce que le carré de la diagonale peut deux fois, ou contient deux fois le carré fait sur le côté. Pappus, L. IV, probl. 17, parle aussi des angles *incommensurables*.

Pour les surfaces qui ne peuvent pas être mesurées par une surface commune, on les appelle *incommensurables* en puissance.

Rapport incommensurable. Quand il arrive qu'en concevant l'un des termes d'un rapport partagé en tel nombre fini & déterminé qu'on voudra de parties égales, l'autre terme ne contient jamais exactement un nombre précis de fois une de ces parties égales, mais qu'il la contient un certain nombre de fois avec un reste, on dit que ces grandeurs ont un rapport géométrique *incommensurable*. REYNEAU. Il y a des cas où les *incommensurables* sont commensurables entr'eux. Voyez le P. REYNEAU, *Scienc. du calc. n. 445.*, &c. Un *incommensurable* est celui qui n'a qu'un signe radical.

INCOMMODE. adj. m. & f. se dit en général de tout ce qui gêne & embarrasse beaucoup, de ce qui est à charge, fâcheux. *Molestus*. Un plaideur est un homme *incommodé*; il rompt la tête à tout le monde de ses procès. J'aime mieux des vices faciles, que des vertus *incommodes*. TILL. Mille gens avec de bonnes qualités sont fâcheux & *incommodes*. BELL. Une amitié tendre est assez *incommodé*. M. SCUD. Il y a d'honnêtes fâcheux qui sont d'autant plus *incommodes*, qu'ils ne croient pas l'être. BOUH. Ce logement est *incommodé*. Le froid, le grand chaud, sont des tems *incommodes* pour voyager. Vous m'êtes venu voir à une heure *incommodé*.

INCOMMODÉMENT. adv. D'une manière *incommodé*. *Incommodé* Vous êtes logé *incommodément*. Les Miquelets d'Espagne m'escarmouchèrent toujours le plus *incommodément* du monde. BUSSI RAP.

INCOMMODER. v. a.  Causer quelque *incommodité*. *Incommodare, molestare*. Tout vous *incommode*. Cette muraille bouche mes vues, elle m'*incommode*. La bonne opinion que chacun a de son mérite l'aveugle, & l'empêche de sentir qu'il *incommode*. BEL. Il vaut mieux souffrir l'ennui de la solitude chez soi, que d'aller *incommoder* les autres toujours par des visites à contre-temps. ID. On *incommode* les autres, quand on croit ne les pouvoir jamais assez *incommoder*. LA ROCH. Le mérite d'autrui *incommode* les gens vains. NIC. Un Dieu qu'on fait à sa mode, & aussi patient que nos passions le demandent, n'*incommode* pas. BOSS.

INCOMMODER, signifie aussi, Nuire, blesser, offenser. Nous étions logés dans un poste où le canon des ennemis nous *incommodoit* fort. Ils faisoient des courses qui *incommodoient* le Laboureur. ABLAN. Nos gens ne furent point *incommodés* de l'artillerie. ID. Luther avoue qu'il a fait tout ce qu'il a pu pour

nier la présence réelle, voyant, dit-il, combien cela eût *incommodé* le Pape; mais qu'il n'a pu s'y résoudre contre les paroles précises de Notre Seigneur. PÉLISSON.

INCOMMODER, signifie aussi, Rendre plus pauvre. Les banqueroutes que ce Marchand a souffertes l'ont fort *incommodé*. Il s'est fort *incommodé* pour marier ses enfans, pour les pourvoir de charges.

INCOMMODE, ÉE part. *Voyez* le verbe. On dit qu'un homme est *incommodé*, pour dire qu'il a quelque maladie légère: qu'il est *incommodé* d'un bras, d'une jambe, de la vue, &c. pour dire qu'il n'en a pas l'usage. Et dans le style familier, qu'il est *incommodé* dans ses affaires, pour dire qu'elles sont en mauvais état.

En Marine, on dit d'un vaisseau qu'il est *incommodé*, quand sa manœuvre est en désordre par la perte de quelque mâ, ou de quelque autre pièce nécessaire à la navigation. Le vaisseau se trouva *incommodé* au milieu du combat.

Etre *incommodé* de la veine poétique; c'est une phrase burlesque de Molière, qui signifie, Etre mal disposé pour faire des vers.

INCOMMODITÉ. f. f. Peine, fatigue qu'on souffre à l'occasion de quelque chose. *Incommodum*. C'est une grande *incommodité* que d'être logé au bout d'une ville, loin de ses affaires, de ses amis. On souffre bien des *incommodités* dans les voyages.

L'INCOMMODITÉ du vent, de la pluie, des voyages, &c. c'est-à-dire, la peine que ces choses-là causent.

INCOMMODITÉ, signifie aussi une manière de maladie qui ne retient pas au lit, mais qui fait souffrir quelque douleur, ou qui empêche d'agir. *Incommoda valetudo*. Il n'a pu venir à l'assemblée, à cause d'une petite *incommodité* qui lui est survenue. L'âge apporte avec soi beaucoup d'*incommodités*, d'infirmités. On dit *incommodité* d'un vaisseau, quand il est *incommodé*. *Voyez* ce mot. Nous leur fîmes signal d'*incommodité*, & ils mirent à la cape pour nous attendre. FRÉZIER.

INCOMMUABLE. adj. de t. g. Qui ne peut être commué, transmué. M. Pluche prétend que les métaux sont improductibles, *incommuables* & indestructibles.

INCOMMUNICABLE. adj. m. & f. Qui ne se peut communiquer. *Quod communicari non potest*. La Majesté des Rois est *incommunicable* à leurs sujets. Il y a des beautés de langue qui sont *incommunicables*, & qui ne peuvent se transporter dans une traduction. S. ÉVR. Il pourroit se faire que le corps le plus solide ne pût jamais ébranler aucun autre corps, c'est-à-dire, que le mouvement fût *incommunicable*. FÉNELON. Droits, biens, honneurs *incommunicables*.

INCOMMUTABILITÉ. f. f. Terme de Pratique, que l'on emploie en parlant d'une possession où l'on ne peut être légitimement troublé. Prouver l'*incommutabilité* de sa possession.

INCOMMUTABLE. adj. de t. g. Terme de Palais. C'est-à-dire qu'on ne peut changer. *Mutationis expers*. Il est propriétaire *incommutable*. Possesseur *incommutable*, qui ne peut être dépossédé légitimement, ni évincé de quelque manière que ce soit. On dit de même propriété, possession *incommutable*.

INCOMMUTABLEMENT. adv. d'une manière incommutable, sans pouvoir être dépossédé légitimement. Posséder une terre *incommutablement*.

INCOMPARABLE. adj. de tout genre. *Voyez* Ce terme désigne une chose qui est au-dessus de tout ce qui est de la même espèce, & qui exclut les pareils; qui est si parfaite que rien ne peut lui être comparé. Vertu, valeur, sagesse, piété *incomparable*. *Incomparabilis, eximius, singularis*. Cette beauté est *incomparable*. Le Poème de Virgile est *incomparable*.

Cet homme incomparable,
Ce Tyrsis, que mes yeux trouvoient si redoutable.

LA SUZE.

Il se prend quelquefois en mauvaise part. Vous

êtes *incomparable*, j'admire votre opiniâtreté. Alors il se dit ironiquement, & n'est que du style familier.

INCOMPARABLEMENT. adv. sans comparaison. *Citra comparationem*. Les Physiciens modernes raisonnent *incomparablement* mieux que les Anciens. *Voyez* On le joint toujours à un autre adverbe de comparaison, plus ou mieux.

INCOMPATIBILITÉ. f. f. Contrariété, opposition de deux choses qui ne peuvent ni demeurer, ni subsister, ni s'accorder ensemble. *Repugnantia*. Il y a de l'*incompatibilité* entre le froid & le chaud; entre une proposition vraie, & une fautive. *Incompatibilité* d'humeurs, d'esprit, de caractère. La contrariété d'humeurs fait naître une telle *incompatibilité* entre le mari, & la femme, qu'ils ne s'accorderont jamais. Il y a trop d'*incompatibilité* entre les desirs d'un ambitieux, & les préceptes d'humilité que prêche l'Évangile. LE CL.

INCOMPATIBILITÉ, se dit aussi *Voyez* en Jurisprudence du défaut de pouvoir réunir ensemble certaines fonctions. Il y a *incompatibilité* entre certains offices, soit à cause que l'un & l'autre exigent résidence, ou parce que l'un est au-dessous de la dignité de l'autre, ou d'un état tout-à-fait différent. On donne quelquefois en Chancellerie des dispenses, des lettres d'*incompatibilité*.

On le dit de même de certains bénéfices, qui, selon les loix ne peuvent être possédés par une même personne. Il y a *incompatibilité* entre ces deux bénéfices.

INCOMPATIBLE. adj. m. & f. Qui ne peut subsister, ou demeurer avec un autre sans le détruire. *Insociabilis*. Le froid & le chaud sont *incompatibles* dans un même sujet. On le dit aussi de deux passions contraires. L'amour de Dieu & celui de soi-même, ou des biens temporels, sont *incompatibles*. La Majesté & l'amour, disoit Agésilas, sont *incompatibles*. *Non bene conveniunt, nec in una sede morantur majestas & amor*. La justice & la miséricorde de Dieu ne sont point *incompatibles*. Il comprit que la sainteté n'étoit pas *incompatible* avec les manières agréables. BOUH.

INCOMPATIBLE, se dit aussi des humeurs qui empêchent que deux personnes ne s'accordent ensemble.

Voyez Il y a entre eux de l'*incompatibilité*. Une grande *incompatibilité* d'humeurs & d'esprits.

INCOMPATIBLE, se dit aussi des charges & des bénéfices qui ne peuvent pas être possédés en même temps par une même personne. Un office de Conseiller & de Procureur du Roi sont *incompatibles*. Les bénéfices qui sont sous un même toit sont *incompatibles*. Deux bénéfices à charge d'âmes, un Séculier & un Régulier, sont *incompatibles*. Un Abbaye, & un Prieuré qui en dépend, sont *incompatibles*, cela fait un inceste spirituel. Rebuffe dit que les Cardinaux peuvent tenir tous les bénéfices Séculiers & Réguliers, compatibles & *incompatibles*.

INCOMPÉTEMENT. adv. Terme de Palais. D'une manière incompétente. *Non legitime*. La formule de prononcer sur l'incompétence est, Mal, nullement & *incompétemment* jugé.

INCOMPÉTENCE. f. f. Manque de pouvoir dans le Juge, pour juger, ou de qualité dans la Partie pour agir. *Jurisdictionis defectus*.

Voyez L'**INCOMPÉTENCE** se tire de la qualité de la personne ou de la nature de l'affaire. L'*incompétence ratione personæ*, lorsqu'une personne assignée devant le Juge ordinaire, peut demander son renvoi devant le Juge de son privilège. Le Défendeur doit proposer ce moyen *in limine litis*, comme on dit, & avant que d'avoir fait aucun acte. Car si les choses ne sont plus entières, il est censé avoir reconnu la juridiction, & ne peut plus demander son renvoi.

Voyez Quand l'*incompétence* est *ratione materiæ*, c'est-à-dire, quand le Juge est incompétent pour connaître de la matière dont il s'agit, il doit renvoyer les Parties devant le Juge qui en doit connaître; ou si c'est un Juge supérieur, il doit ordonner que les Parties se pourvoient.

INCOMPÉTENT, ENTE. adj. Juge qui n'a pas pouvoir de juger, ou Partie qui n'a pas de qualité pour agir. *Non legitimus*. Les appels comme de Juges *incompétens* doivent suspendre la procédure; ces appels se portent directement au Parlement, *omisso medio*. Un Juge laïque est *incompétent* pour juger seul un Clerc tonsuré. On peut refuser de défendre tant qu'on a une Partie *incompétente*. Un étranger est une Partie *incompétente* pour accuser une femme d'adultère. Un mineur est *incompétent* pour intenter une action en Justice.

INCOMPÉTENT, se dit aussi en parlant des choses où l'on ne se connoit point, & dont on ne peut juger. Un aveugle est un juge *incompétent* en matière de tableaux. La raison est un guide infidèle, & un Juge *incompétent* dans les choses divines. S. ÉVR. Jusqu'ici cet adjectif, quand il avoit après lui un infinitif, étoit suivi de la préposition Pour; aujourd'hui dans ce cas on met *de*. Fait-on bien? L'Officiel par la qualité de la matière étoit *incompétent* d'en connoître. SARRAZIN. Pour en connoître ne seroit-il point mieux?

INCOMPLAISANCE. f. f. **INCOMPLAISANT**. adj. La complaisance est une souplesse & flexibilité d'ame, par laquelle nous nous accommodons aux affections des autres, témoignons entrer dans leurs sentimens, en approuvant & secondant leurs actions. Le défaut qui lui est opposé, c'est la misanthropie ou *incomplaisance*; & son excès ou abus dégénère en flatterie basse & rampante... *Ec. du monde*. Il faut être aussi fou que le Misanthrope pour aller se brouiller avec un homme pour une chose qui de soi-même est indifférente. Pour moi, semblable à l'ami de ce sauvage *incomplaisant*, j'aurois fort naturellement applaudi à la chute du Sonnet... Le Perroquet, le Singe, & le Chat, sont les figures de l'*incomplaisant*, de l'indiscret, & du traître. *Ibid.* Le P. Bouhours n'approuve pas ces deux mots, p. 153, de la suite de ses remarques sur la langue Française; & tout le monde est de son avis.

INCOMPLET, ETTE. adj. m. & f. Qui n'est point complet. Voyez ce mot. *Incompletus*. Nous n'avons que des idées *incomplètes* & fort imparfaites des corps. LOCKE. Ce terme est d'usage en Librairie, pour désigner un exemplaire d'un ouvrage auquel il manque quelque chose, un volume ou quelques feuilles.

INCOMPLETE (Fleur). Terme de Botanique. *Flos incompletus*. C'est, suivant Vaillant une fleur qui manque de calice & de pétales. Tournefort les a nommées Apétales, & Rivinus les appelle *Flos incompletus*.

INCOMPLET, se dit aussi substantivement. La France n'avoit envoyé dans les Alpes que 42 bataillons, & 33 escadrons, qui, attendu l'*incomplet* ordinaire des troupes, ne composoient pas un corps de 26 mille hommes. VOLT. Hist. de la guerre de 1741.

INCOMPLEXE. adj. Terme de Logique. Qui n'est point composé, qui est simple. *Incomplexus*. Ce mot se trouve dans l'Art de penser. L'Auteur de cet ouvrage, & les autres qui ont traité la même matière, appellent syllogismes *incomplexes*, ceux dont les propositions sont simples comme dans celui-ci.

Un Roi doit être obéi.

Louis XV est Roi:

Donc Louis XV doit être obéi.

Il y a aussi des idées & des termes *incomplexes*. Voyez COMPLEXE.

INCOMPOSITE. adj. m. & f. Ce mot se trouve dans M. Perrault, qui distingue dans la Musique des Anciens des intervalles composés, & des intervalles *incomposés*.

IMPOSSIBLE. adj. de t. g. Qui se dit de deux choses, de deux idées qui se détruisent mutuellement; que l'on ne peut réunir ni concevoir ensemble. Dans cette supposition on renfermeroit les termes les plus

Tomc V.

impossibles, la plus évidente contradiction. MÉM. DE TRÉV. C'est un terme dogmatique.

INCOMPRÉHENSIBILITÉ. f. f. État de ce qui est incompréhensible. *Incomprehensibilitas*. Ce qui se dit proprement de Dieu & de ses attributs, qui ne sont incompréhensibles que parce qu'ils sont trop grands, & trop au-dessus de notre portée. Il y a infinité par tout, & par conséquent *incompréhensibilité* par tout. Nic. l'*incompréhensibilité* des mystères de la foi nous doit ôter la pensée de les approfondir. Saint Chrysostôme a fait six discours de l'*incompréhensibilité* de Dieu, *αρι ἀκατάληπτα*.

INCOMPRÉHENSIBLE. adj. m. & f. Ce que l'esprit ne peut concevoir, ni comprendre. *Incomprehensibilis*. L'action de l'ame sur le corps, ou du corps sur l'ame, est *incompréhensible*. Les mystères de notre foi sont *incompréhensibles*. Les femmes sont *incompréhensibles*. P. DE CL. Gracian est parmi les Espagnols un de ces génies *incompréhensibles*: ses ouvrages ne semblent faits que pour n'être pas entendus? BOU. S'il est vrai que l'Évangile nous propose à croire des dogmes *incompréhensibles*, c'est que Dieu a voulu éprouver la foiblesse de notre misérable raison. S. ÉVR. Les incrédules, pour ne pas croire des mystères *incompréhensibles*, suivent d'*incompréhensibles* erreurs. BOSSUET. On dit qu'un homme est *incompréhensible*, pour dire que c'est un homme inconcevable dans sa conduite, dans son raisonnement, dans ses discours, &c. Ac. FR.

INCOMPRESSIBLE. Qui ne peut être comprimé. *Quod comprimi non potest*. Les corps liquides sont presque tous *incompressibles*, l'eau sur-tout; car plutôt que de se laisser condenser, elle passe au travers des corps les moins spongieux, comme les métaux. L'air doit être excepté de la classe des liquides *incompressibles*, puisque nul liquide n'est plus liquide, & que nul corps *compressible* n'est plus *compressible*, la plupart même des solides les plus *compressibles* paroissant lui devoir leur compressibilité. NOLLET. La *compressibilité* de l'eau qui avoit échappé à nos plus célèbres Physiciens, a été découverte par le P. Belgrado, Jésuite. On peut voir sa Dissertation sur la cause du Ricochet, imprimée à Parme en 1743, dont les Journalistes de Trévoux ont rendu compte dans leur Journal de Janv. 1755. Il fait voir que l'eau a du ressort, & prouve par des expériences bien choisies qu'elle est capable d'une compression sensible. Voyez COMPRESSION, CONDENSATION, &c.

INCONCEVABLE. adj. m. & f. Ce que l'esprit humain ne sauroit s'imaginer, comprendre, ni concevoir. *Incomprehensibilis*. La grande étendue de l'Univers, & la petitesse des atomes, sont des choses *inconcevables*. La grandeur & la bonté de Dieu sont *inconcevables*. Les mystères de la foi sont *inconcevables*. On dit, Il est *inconcevable* combien on lui dit d'injures, pour dire, On ne sauroit s'imaginer combien on lui dit d'injures. Ac. FRANC.

INCONCEVABLE, se dit aussi par exagération, de ce qui est grand, difficile. Ce Poëte a une peine *inconcevable* à faire des vers. C'est un travail *inconcevable* de faire un bon Dictionnaire. Ce n'est pas le sentiment de l'Auteur de la Préface du Dictionnaire Latin de Danet, il en jugeoit peut-être par celui en faveur duquel il écrivoit: mais c'étoit le sentiment de Scalliger, aussi bon Juge qu'un autre.

INCONCILIABLE. adj. m. & f. Qui ne peut se concilier avec quelqu'autre chose. *Qui nequit conciliari*. La qualité d'héritier d'un défunt ne permet pas qu'on lui fasse l'injure de l'accuser d'un faux. Cette injure est *inconciliable* avec cette qualité, & suffiroit pour rendre indigne de l'hérédité. BROUSSE. Ces motifs respectables étoient *inconciliables* avec l'abus que N. voudroit faire de leurs privilèges. NORMANT.

INCONDUITE. f. f. Défaut de conduite. *Agendi ratio mala, imprudens*. Ce mot est très-nouveau mais reçu par l'usage. Il y a des gens qui se trouvent dans une situation fâcheuse par leur *inconduite*. Voyez CONDUITE.

INCONGRU, *ve. adj.* Qui n'est pas congru, qui est contre les règles de la Grammaire. *Incongruens.* Cela est *incongru*. *✠* Façon de parler *incongrue*, contre les règles de la construction. On le dit en plaisantant de ceux qui manquent aux bienfaisances du monde. C'est un homme fort *incongru*. Molière fait dire par ses Précieuses, Ces gens-là sont tout à fait *incongrus* en galanterie.

INCONGRUEMENT, *adv.* D'une manière incongrue, & contraire aux loix de la Grammaire. *Non congruenter.* Parler *incongruement*. On le dit aussi au figuré. Il fait toutes choses *incongruement*. Mais cela ne se peut dire que dans le style comique & burlesque.

INCONGRUITÉ, *f. f.* Faute contre la Grammaire, mauvaise façon de parler. *Barbarismus.*

INCONGRUITÉ, se dit figurément & plus souvent des fautes contre l'honnêteté, contre la bienfaisance, contre les manières d'agir reçues dans le monde. *Inurbanum.* C'est une grande *incongruité* de ne pas saluer le premier le Maître de la maison, de le servir le dernier à table. Sa conduite, son discours, son raisonnement sont pleins d'*incongruités*.

✠ **INCONNOISSABLE**, *adj.* Ce mot se trouve dans le Panégyrique de M. de Turenne, par M. l'Abbé de Faveroles du Plessis. Je ne fais si on le trouve ailleurs.

INCONNU, *ve. adj.* Qui n'est point connu, qui est ignoré. *Ignotus.* La providence agit par des ressorts *inconnus*. La source du Nil a été long tems *inconnue*. Les mystères ont des profondeurs qui nous sont *inconnues*. Marcher par des routes *inconnues*. Toute la vertu des femmes consiste à être *inconnues*, sans s'attirer ni blâme, ni louange. **FLÉCH.**

Que j'ai de mouvemens qui me sont inconnus!

DES-HOUL.

Le Dieu *inconnu*. *Ignotus Deus.* Lilius Gyraldus écrit Syntagm. XVII, que les Arabes se défont de leurs Dieux avoient érigé, ou dédié des autels au Dieu *inconnu*. Les Athéniens avoient aussi un autel dédié au Dieu *inconnu*. Non-seulement Pausanias dans ses Attiques, mais S. Luc dans les Actes des Apôtres, le témoignent expressément. On rapporte différemment les raisons que les Athéniens eurent d'honorer ce Dieu *inconnu*. Les uns disent que Philippe ayant été envoyé vers les Lacédémoniens pour traiter avec eux d'un secours contre les Perses, il lui apparut un spectre qui se plaignit de n'avoir point d'autel à Athènes, tanais qu'on y en érigeoit à tous les autres Dieux; il promit même que si on lui décernoit un culte & des honneurs divins, il secourroit les Athéniens: quelques temps après ils remportèrent une victoire, on l'attribua au Dieu *inconnu*, & on lui bâtit un temple & un autel, dont l'inscription étoit ΘΕΟΙΣ ΑΖΙΑΣ, ΚΑΙ ΕΥΡΩΠΗΣ ΚΑΙ ΛΙΒΥΗΣ, ΘΕΩ ΑΓΝΟΣΤΩ ΚΑΙ ΞΕΝΩ. C'est à-dire, *Aux Dieux d'Asie, d'Europe & de Libye, au Dieu inconnu & étranger.* Tertulien contre Marcion, *Liv. I, c. 9*, témoigne qu'il y avoit une superstition semblable à Rome. S. Martial dans son Épît. aux Bourdelois, *c. 3*. Aurélien dans la vie de S. Martial, disent la même chose de Bourdeaux, ajoutant que l'autel du Dieu *inconnu* à Bourdeaux, fut dédié à Dieu sous le nom de S. Étienne. On peut voir Franc. Roslaus, Archæol. Att. *Liv. II, c. 1*. Rigault, Jean de Dalmenhorst Wower, & sur Minutius Félix, & Baronius, *Annal.* à l'année de JÉSUS-CHRIST, 34, n. 90, & l'an 52, n. 13.

Simon Basildes & d'autres hérétiques des premiers siècles, introduisoient aussi un Dieu *inconnu*. Voyez Baronius à l'an 120, n. 5 & 6.

L'*Inconnu* sur les Pseaumes, c'est un Auteur qui a fait un Commentaire sur les Pseaumes, mais qui a caché son nom par humilité. Quelques-uns croient qu'il se nommoit Michel Ayguan.

INCONNU, se dit aussi de ce qui n'est su que de peu de personnes. Le commerce des pierreries est un tra-

fic *inconnu*. Ce Marchand est allé voyager en des pays *inconnus*. Il est *inconnu* dans cette ville, il n'y a point de connoissance. Ce Chimiste a des secrets *inconnus* à ceux de sa profession. On dit aussi, qu'un livre est d'un Auteur *inconnu*, quand le livre est anonyme, ou quand l'Auteur est sans réputation. *✠* En Géographie on appelle terres *inconnues*, les pays où l'on n'a pas encore pénétré.

✠ **INCONNU**, *f.* Cette lettre lui a été rendue par un *inconnu*.

INCONNUE, *adj. f.* pris substantivement. Terme d'Algèbre. On sousentend *lettre* ou *grandeur*. Comme l'Algèbre opère par des lettres qui représentent des grandeurs, & que pour résoudre les questions proposées, on cherche la valeur de quelque grandeur *inconnue*, en la comparant à celles qui sont connues par la question; on appelle l'*Inconnue*, la lettre qui représente cette grandeur *inconnue* que l'on cherche; & quand après les opérations nécessaires, l'*inconnue* seule & dégagée de toute autre grandeur, se trouve égale à quelques grandeurs connues, le problème est résolu. Il y a d'ordinaire plusieurs *inconnues* dans la question, & on les réduit à une seule, quand cela est possible, ce qui s'appelle Faire évanouir les autres. On observe dans la pratique de marquer les *inconnues* par les dernières lettres de l'alphabet, & les grandeurs connues par les premières, afin de les pouvoir distinguer les unes d'avec les autres d'un seul coup-d'œil.

L'**INCONNUE DE LA FARE**. Voyez S. GERMAIN, espèce de poire; & la Quintinie, *P. III, c. 2, p. 310*.

INCONSÉQUENCE, *f. f.* Défaut de conséquence. Voyez ce mot. L'*Inconséquence* se trouve dans les idées, dans les discours, & dans les actions. *Inconsequentia, consequentia principio repugnans; Conclusio ex principio haud satis consequens*, Les Grecs l'appellent *απορροια* Baius & Jansenius conviennent avec Luther sur l'essence du péché originel; mais ils l'abandonnent dans les *inconséquences* qu'il en tire. Lorsque parmi les Chrétiens on a vu des variations dans l'exposition de la foi, on les a toujours regardées comme une marque de fausseté & d'*inconséquence* dans la doctrine exposée. BOSSUET. Il n'y a point d'*inconséquence* dans leur conduite. L'*inconséquence* est un des principaux apanages de l'erreur.

On se sert de ce mot hors des matières dogmatiques; & dans l'usage ordinaire, pour marquer l'opposition dans les conduites différentes de la vie; par exemple, entre les jugemens de l'esprit & les actions. C'est une étrange *inconséquence* de croire un enfer, & de mener une vie déréglée. Ce fut par un effet de ce bon sens qu'il (M. le Dauphin Duc de Bourgogne) comprit dès lors combien il y a d'*inconséquence* à faire profession du Christianisme sans suivre ses maximes dans la pratique. P. MARTINEAU, J.

INCONSÉQUENT, *ENTE. adj. m. & f.* *✠* Qui agit ou qui parle sans se conformer à ses propres principes. Celui qui conclut de ce qu'il pense, ou de ce qu'il énonce le contraire de ce qu'il devoit faire, est *inconséquent* dans ses discours & dans ses idées. Celui qui tient une conduite contraire à celle qu'il a déjà tenue, ou contraire à ses propres intérêts, est *inconséquent* dans ses actions. Nos idées sont justes, ou *inconséquentes*, obscures ou lumineuses, selon que nos organes sont plus ou moins solides, plus ou moins déliées, & selon que nous sommes plus ou moins passionnés. *XXV Lettre Philosophique.* Tout ce que M. de Sault, Médecin de Bourdeaux, dit contre l'excellent livre, *de morbis Veneris* de M. Astruc, m'a paru aussi foible qu'*inconséquent*. *Observations sur les Ecrits mod.* Sylla étoit *inconséquent*, & perpétuellement en contradiction avec lui-même. CREVIER. Je n'ai rien vu de si *inconséquent* que cet homme; il varie sans cesse & ne se soutient en rien. C'est être bien *inconséquent*, que de raisonner de la sorte.

INCONSIDÉRATION, *f. f.* Imprudence dans le dis-

cours ou dans l'action. Cet étourdi a perdu sa fortune par son *inconsideration*. Votre *inconsideration* vous excuse t elle? Bourdal. *Inconsideratio, inconsiderantia*.

INCONSIDÉRÉ, ÉE. adj. Terme relatif aux personnes & aux choses. Homme *inconsideré*, qui ne considère pas assez les conséquences de ses actions ou de ses discours. *Inconsiderans, inconsideratus*. C'est l'homme le plus *inconsideré* que je connoisse. Il a lâché des paroles *inconsiderées* qui lui ont fait une grande affaire. Faire des largesses *inconsiderées*. ABLANC.

INCONSIDÉRE, se prend aussi quelquefois substantivement. C'est un étourdi, c'est un *inconsideré*. Je hais la mort, car c'est une *inconsiderée* qui ne respecte rien, & qui vient toujours mal à propos. M. SCUD.

INCONSIDÉREMENT. adv. Imprudemment, d'une manière inconsiderée. *Inconsideratè*. Il s'est jeté *inconsiderément* dans les escadrons ennemis. Il s'engagea *inconsiderément* dans un lieu étroit. VAUG.

INCONSOLABLE. adj. m. & f. Qui ne peut être consolé. *Inconsolabilis, insolabilis*. Il se dit des choses aussi bien que des personnes. VAUG. REM. La perte de l'honneur rend *inconsolable*. *Inconsolable* dans la douleur. Il est dans une douleur *inconsolable*. Affliction *inconsolable*.

INCONSOLABLEMENT. adv. D'une manière inconsolable. *Inconsolabiliter, citra consolationem*. La mort de sa femme l'a affligé *inconsolablement*.

INCONSTAMMENT. adv. D'une manière inconstante. *Inconstanter*. Hylas dans l'Astrée soutient le parti de ceux qui aiment *inconstamment*. Agir, se conduire *inconstamment*.

INCONSTANCE. f. f. C'est proprement un défaut de persévérance dans ses goûts. *Inconstantia*. L'*inconstance* est un vice de l'ame qui la porte successivement à des choses différentes. La fortune est changeante, & je (Darius) ne suis moi même qu'un trop illustre exemple de son *inconstance*. VAUG. Comme la fermeté raisonnable n'est pas inflexible, & qu'au contraire elle se rend à la vérité des qu'elle la voit paroître, tout changement n'est pas *inconstance*, ainsi que le vulgaire se l'imagine. M. ESP. La vivacité des femmes fait leur *inconstance*. BELL. Les révolutions continuelles de notre esprit, & l'*inconstance* de nos passions, ne nous laissent pas dans une assiette assez ferme, pour établir le repos de notre vie. S. ÉVR. Dieu seul est exempt d'*inconstance*. *Ego Deus & non mutor*. Le symbole de l'*inconstance* est une Fortune peinte sur une boule & la variété des couleurs de l'iris. La faiblesse de l'esprit humain est la cause de son *inconstance*. C'est une marque d'*inconstance* & de légèreté d'esprit, que de ne se trouver bien nulle part. BELL. Les amans appréhendent sans cesse l'*inconstance* de la personne aimée. Le tableau de l'*inconstance* a été fait par Pierre de Lancre, en un gros volume.

INCONSTANCE, se dit aussi en parlant des choses sujettes à changer. L'*inconstance* du tems, des vents, de la mer, de la fortune, tout nous instruit de la fragilité & de l'*inconstance* des choses humaines. FLÉCH.

INCONSTANT, ANTE. adj. Qui n'a point de persévérance dans ses goûts. On le dit également des choses qui ne demeurent pas long tems dans le même état. *Inconstans*. La fortune est *inconstante*. Les Amans sont d'ordinaire *inconstans*. Sénèque dit à un *inconstant*. Fais du moins qu'on te puisse reconnoître quelquefois. On ne fait pas revenir les *inconstans* par des plaintes & par du fracas. B. RAB

Je t'aimois inconstant; qu'aurois-je fait fidèle?
RACINE.

Faisons des inconstans, des jaloux odieux.
DE LA MOTTE.

Le tems est *inconstant*. L'automne est une saison *inconstante*.

Une femme *inconstante*, dit la Bruyere, est celle qui n'aime plus; elle ne s'attache pas pour long tems.

Une *légère*, celle qui en aime déjà un autre; elle ne s'attache pas fortement. Une *volage*, celle qui ne fait si elle aime, & ce qu'elle aime; elle ne s'attache pas à un seul. Une *changeante*, celle qui ne s'attache pas au même. La *légère*, dit M. l'Abbé Girard, se donne à un autre, parce que le premier ne la retient pas. L'*inconstante*, parce que son amour est fini. La *volage*, parce qu'elle veut goûter de plusieurs, & la *changeante*, parce qu'elle en veut goûter de différens.

Les hommes sont ordinairement plus *légers* & plus *inconstans* que les femmes; mais celles-ci sont plus *volages* & plus *changeantes* que les hommes. Ainsi les premiers pèchent par un excès d'indifférence qui fait cesser leur attachement, & les secondes par un fond d'amour qui leur fait souhaiter de nouveaux attachemens. Par conséquent le mérite des hommes paroît être dans la persévérance, & celui des femmes dans la résistance: le premier est plus rare, le second plus glorieux. Les uns doivent se munir contre les dégoûts, & les autres contre les attaques.

INCONTESTABLE. adj. Qui ne peut être contesté. *Incontroversus*. Ce droit est clair & *incontestable*. Titre *incontestable*. LAT. Vérité *incontestable*. MOL. Il faut des démonstrations d'une évidence *incontestable*, pour hasarder l'éternité. M. P.

INCONTESTABLEMENT. adv. D'une manière incontestable. *Asique controversia*. Cette terre lui appartient *incontestablement*.

INCONTESTÉ, ÉE. adj. Que l'on ne conteste point. Mezerai dit, en parlant du Royaume de Navarre, sous Louis I. Depuis Sance Abarca, premier du nom: la fuite des Rois de Navarre est claire & *incontestée*. *Abrégé de l'Hist de France*.

INCONTINENCE. f. f. Vice opposé à la continence. Voyez ce mot. *Incontinentia*. L'*incontinence* seule sépara Henri VIII de l'Eglise Catholique. MAUG. Il faut des Eunuques, de doubles grilles pour bider l'*incontinence* des femmes. Le vice qui décrie le plus est l'*incontinence*.

En Médecine on appelle *Incontinence* d'urine, une écoulement involontaire qui se fait de l'urine, lorsque le ressort du sphincter est relâché. *Urina incontinentia*. Ceux qui ont été taillés de la pierre, ont assez souvent une *incontinence* d'urine. M. Douglas prétend que cette opération étant faite par le haut appareil, elle ne cause jamais d'impuissance, ni d'*incontinence* d'urine, & qu'elle est moins dangereuse que les opérations ordinaires. Lorsque la pierre est grosse, la méthode ordinaire de l'extraire peut causer une *incontinence* d'urine. DE LA ROCHE d'après Douglas. Un des quatorze avantages de l'extraction de la pierre selon la méthode du haut appareil, c'est qu'elle ne peut causer d'*incontinence* d'urine, puisqu'on ne touche point le cou de la vessie. Cette *incontinence* diffère de la strangurie dans laquelle on rend l'urine goutte à goutte involontairement & fréquemment, mais avec douleur. Ce mot vient du Latin *continere*, retenir, & de la préposition *in*, négative en ce cas. COL DE VILLARS.

INCONTINENT, ENTE. adj. Qui n'a pas la vertu de continence, qui ne sait pas modérer les appétits de la chair. *Incontinens*. S. Paul menace les *incontinens* de l'exclusion du Paradis. Il ne se dit guère que dans les matières de piété.

INCONTINENT. adv. de tems. Sur l'heure, dans le même moment. *Statim*. Ce que vous m'ordonnez, je le ferai *incontinent*, tout *incontinent*. J'irai-la *incontinent* après dîner.

Ce mot vient du Latin *in continenti*, qui veut dire, sur l'heure.

INCONTRADICTION. f. f. Accord dans la manière de penser. Plusieurs choses certaines sont contredites, plusieurs fausses passent sans contradiction. Ni la contradiction n'est marque de fausseté, ni l'*incontradiction* n'est marque de vérité. PASCAL. L'usage de ce mot n'est point établi.

INCONVÉNIENT. f. m. Difficulté qui se trouve dans une affaire, qui en suspend la décision, ou suites fâcheuses qui résultent de sa conclusion ou du parti

qu'on prend. *Incommodum*. Il voit les *inconveniens* de cette affaire, & n'en voit point les expédiens. Il n'y a point d'affaire qui n'ait les avantages & les *inconveniens*. Je ne vois point d'*inconveniens* d'accepter cette proposition. Engager quelqu'un dans un *inconvenient*. BOSS.

INCONVENIENT, signifie aussi suite, conséquence fâcheuse d'une opinion, d'une démarche, &c. *Incommodum*. L'*inconvenient* du mariage pour les jeunes gens, c'est qu'ils sont chargés d'une grande famille avant que d'avoir établi leur fortune. Cette opinion, cette doctrine est sujette à beaucoup d'*inconveniens*, de conséquences dangereuses.

INCONVERTIBLE. adj. de t. g. Qu'on ne peut convertir. Un grand peuple que l'intérêt & l'aveugle prévention rendoient *inconvertible*. ABBÉ DE PONS.

Lettre sur l'*Iliade* de M. de la Motte. Avec une fausse confiance, on est *incorrigible* & *inconvertible*. Avent du P. Bourdaloue.

On le dit en Physique des choses que l'on ne peut transmuier. Les métaux sont des substances simples & *inconvertibles*.

INCORPORALITÉ f. f. Ce mot se dit proprement de Dieu & des Esprits, en tant qu'ils n'ont rien de corporel, ni d'étendu. *Spiritualitas*, *incorporalitas*. Je les entends crier tout le jour & parler d'idées & d'*incorporalité*. ABLANC. C'est un terme dogmatique.

INCORPORATION. f. f. Union mélange, jonction d'un corps avec un autre. *Permixtio*, *coagmentatio*.

En Chymie, c'est le mélange & l'union de quelques matières dont ont fait un corps qui ait quelque consistance, en l'introduisant peu-à-peu dans un sirop, ou conserve, ou autre chose. Il faut pétrir ces drogues ensemble, les laisser bien infuser jusqu'à une pleine *incorporation*.

En Jurisprudence féodale, c'est la même chose que réunion. L'*incorporation* d'une terre au domaine.

On le dit de même en parlant d'un régiment dont on supprime le nom, & dont on fait entrer les soldats dans un autre régiment. L'*incorporation* d'un régiment dans un autre.

INCORPORÉITÉ. f. f. Terme dogmatique. Qualité de ce qui est incorporel.

INCORPORÉITÉ des Anges. C'est la même chose qu'*incorporalité*.

INCORPOREL. ELLE. adj. Substance spirituelle qui n'a point de corps. *Incorporalis*, *incorporeus*. Les Anges sont des créatures *incorporelles*. L'ame de l'homme est *incorporelle*, & peut subsister indépendamment du corps. Ces idées indépendantes des corps ne peuvent ni être corporelles, ni être reçues dans un sujet corporel. Elles me découvrent la nature de mon ame, qui reçoit ce qui est *incorporel*, & qui le reçoit au dedans de soi d'une manière *incorporelle*. D'où me vient une idée si *incorporelle* des corps mêmes? Je ne puis la porter par ma propre nature au dedans de moi, puisque ce qui connoit en moi les corps est *incorporel*, &c. FENEL.

En Droit on appelle chose, ou possession *incorporelle*, la possession des choses qu'on ne peut toucher, & qui consistent en droits & actions, comme sont les droits seigneuriaux.

INCORPORER. v. a. Mêler, ou joindre des choses ensemble pour en faire un même corps. *Conflare*. Les acides & les alcalis s'*incorporent* si bien ensemble, qu'ils ne font plus qu'un corps. Le plomb réduit en poudre s'*incorpore* facilement avec l'huile. GLASER.

INCORPORER, se dit aussi figurément en morale. On a *incorporé* les Officiers de ce Bailliage qu'on a supprimé, avec ceux d'un Présidial qui avoit été créé auparavant. Les soldats d'une telle Compagnie ont été *incorporés* dans telle autre. Le vice s'*incorpore* à l'homme. Les richesses s'attachent, & pour ainsi dire elles s'*incorporent* à notre cœur. BOSS. *Incorporer* des terres au domaine, les réunir.

INCORPORER, en Pharmacie, former un remède qui ait quelque consistance, en mêlant & unissant différentes matières par le moyen de quelque sirop ou autrement.

INCORPORÉ, ÉE. part. pass. & adj. Province unie & *incorporee* à la couronne. PATRU. Albe fut vaincue & réunie, les citoyens *incorporés* à la ville victorieuse, l'agrandirent & la fortifièrent. BOSSUET.

INCORRECT, ECTE. adj. Qui n'est pas correct. Voyez ce mot. Le dessein de l'École Flamande, quel quetois néglige, lourd & *incorrect*. GERSAINT. Là se trouvoit Chapellet, ce génie plus naturel que poli, facile dans les vers, *incorrect* dans son style, libre dans ses idées. Temple du goût. Le premier livre de génie qu'on vit en prose, fut le Recueil des Lettres Provinciales en 1654. Le bon goût qui regne d'un bout à l'autre dans ce livre, ne corrigea pas d'abord le style lâche, diffus, *incorrect*, qui depuis longtemps étoit celui de presque tous les Écrivains. Siècle de Louis XIV. Ce mot, tout nouveau qu'il est, se trouve dans nos meilleurs Auteurs. Le style *incorrect* est celui qui s'écarte souvent des loix de la Grammaire. Une figure *incorrecte* est celle qui pèche contre les proportions reçues. *Incorrectus*.

INCORRECTION. f. f. Défaut de correction. Cet assemblage de pièces rapportées formoit un tout agréable, dont l'*incorrectio*n de dessein n'étoit sensible qu'à des yeux connoisseurs. MERC. de Sept. 1731. *Incorrectio*n dans le style, *incorrectio*n dans le dessein d'un tableau.

INCORRIGIBILITÉ. f. f. Caractère de celui qui est incorrigible, qui ne peut être corrigé. Voyez ce mot. Il y a des gens dont l'*incorrigibilité* est inconcevable. L'*incorrigibilité* des hommes vient de l'imbécillité, de l'opiniâtreté ou des passions. On s'est défait de lui à cause de son *incorrigibilité*. La malignité & l'*incorrigibilité* des peuples empêchent le fruit de leurs travaux. AB. DE LA TR. Il arrive souvent que nous nous perdons nous-mêmes en voulant sauver ceux que nous ne sauvons pas; soit que la complaisance empêche de faire pour cela autant que l'on doit; ou bien que le zèle qui s'échaufe contre l'*incorrigibilité*, nous emporte au delà des bornes que la charité & la sagesse nous doit prescrire. Id.

INCORRIGIBLE adj. m. & f. Qui ne peut être corrigé. *Inemendabilis*. Enfant *incorrigible*. Esprit *incorrigible*. Il y a des hommes *incorrigibles*, qui ne se corrigent point, & des défauts *incorrigibles*, dont on ne se corrige point.

INCORROMPU, UE. adj. Qui n'est point corrompu, qui n'est point gâté. *Incorruptus*. La nature *incorrompue*. PASC. Ce terme ne se peut employer tout au plus que dans le style dogmatique pour éviter un long détour de paroles.

INCORRUPTIBILITÉ. f. f. Qualité par laquelle une chose est incorruptible. *Incorruptibilitas*. L'*incorruptibilité* est une des propriétés des corps glorieux.

INCORRUPTIBILITÉ, se dit aussi au figuré, & signifie, Intégrité, qualité qui empêche quelqu'un de se laisser corrompre pour agir contre son devoir. L'*incorruptibilité* de mon Juge me rassure.

INCORRUPTIBLE. adj. m. & f. Qui ne se peut corrompre, qui n'est point sujet à corruption. Voyez ce mot. *Incorruptibilis*. Les substances spirituelles sont *incorruptibles*, comme les Anges, l'ame raisonnable, parce qu'elles n'ont point en elles la matière de corruption. On regarde les éléments, les sels, le verre, le mercure, comme *incorruptibles*.

INCORRUPTIBLE, se dit figurément en choses morales de celui qui est incapable de se laisser corrompre pour faire quelque chose contre son devoir. *Recti pertinax*. Il y a peu de gens dont la probité soit *incorruptible*. M. ESP. Un bon Juge doit être *incorruptible*. Un sujet doit avoir une fidélité *incorruptible*.

INCORRUPTIBLE. f. Nom de secte. *Incorruptibilis*. Les *Incorruptibles* étoient un rejetton des Eutychiens. FLEURY. Les *Incorruptibles* disoient que le corps de JÉSUS-CHRIST étoit *incorruptible*; par-là ils entendoient que dès qu'il fut formé dans le sein de sa sainte mère, il n'étoit susceptible d'aucun changement, ni d'aucune altération, pas même par les passions naturelles & innocentes, comme la faim & la

soif ; en sorte qu'avant la mort il mangeoit sans besoin , comme après la résurrection. On voit par-là d'où leur vient ce nom. On les apeloit aussi *Incorruptibles*. L'inquiétude de l'Empereur Justinien , & sa curiosité sur la religion , aboutit à l'erreur des *Incorruptibles*. **Id.**

INCORRUPTION. f. f. Terme de Physique. État des choses qui ne se corrompent point. *Incorruptio* , *integritas*. L'*incorruption* est une des qualités des corps glorifiés. Saint Paul dit que nous revêtirons l'*incorruption* , lorsque nous serons ressuscités.

INCOURPABLE. vieux adj. Qui n'est pas coupable , innocent. *Insons* , *innocens* , *inculpabilis* , *e*.

INCRASSANT , ANTE. adj. Terme de Médecine. Qui épaisit le sang & les humeurs. *Crassum efficiens* , *faciens crassescere* , *crassamen* , *crassamentum* , *crassitudinem induens*. Il y a des remèdes assoupissans & *incrassans* , des plantes assoupissantes & *incrassantes*. Les choses *incrassantes* , dit M. Harris après Blanchard , sont celles qui sont composées de parties épaisses & gluantes , & qui , quand on les mêle à une liqueur claire , la réduisent à une consistance épaisse , en joignant & liant les parties ensemble.

INCRASSATION. f. f. Terme de Médecine , synonyme d'épaississement qui est beaucoup plus usité. *Crassamentum* , *crassitudo*. On désigne par ce mot l'état des humeurs du corps humain rendues plus denses , plus ténaces & plus grossières , de trop fluides & trop subtiles qu'elles étoient.

INCRASSER. v. a. Terme de Médecine , rarement usité. C'est la même chose qu'épaissir , rendre d'une consistance plus dense , plus ténace , plus grossière les humeurs trop fluides ou trop subtiles.

INCREDIBILITÉ. f. f. Ce qui fait qu'on ne peut croire une chose. *Incredibilitas*. Comme il y a des motifs de crédibilité , il y a aussi des motifs d'*incrédibilité*. La contradiction manifeste est un motif d'*incrédibilité*. Hors les disputes de l'école , ce mot n'est pas en usage.

INCREDIBLE. vieux adj. Incroyable. *Incredibilis*.

INCREDULE. adj. Relativement aux choses de foi , c'est celui qui ne croit point , & ne veut point croire aux mystères. Dans cette signification , il est ordinairement substantif. *Incredulus*. On a plus de peine à convertir les *incrédules* que les Hérétiques. L'*incrédule* insulte dans son cœur aux foibles esprits que la Religion fait trembler.

INCREDULE , se dit aussi de ceux qu'on a de la peine à persuader , qui ne se rendent qu'à des raisons supérieures à celles qui les empêchent de croire. Il faut être prudemment *incrédule*. S. ÉVR. Il faut avoir de fortes raisons pour convaincre cet homme-là , car c'est un *incrédule*. L'Apôtre S. Thomas a été *incrédule*.

INCREDULITÉ. f. f. Disposition d'esprit qui fait qu'on a peine à croire les choses à moins qu'elles ne soient bien prouvées. *Incredulitas*. L'*incrédulité* est utile en Physique , mais elle est dangereuse en morale. C'est une sentence d'Épicure , qu'il n'y a rien de plus utile aux mortels qu'une sage *incrédulité*. **BOIL.** L'*incrédulité* est le commencement de la sagesse. **MÉNAGE.**

INCREDULITÉ , se dit aussi de la répugnance qu'on a à croire les mystères de la Religion. L'*incrédulité* est une témérité qui hasarde tout , & un orgueil qui ne peut souffrir d'autorité légitime. Boss. Le peuples à qui on a annoncé l'Évangile , & qui ne l'ont pas reçu , seront punis sévèrement à cause de leur *incrédulité*. La Princesse gémissoit dans son *incrédulité* , qu'elle n'avoit pas la force de vaincre. Boss. L'homme a un fond inépuisable de doutes & d'*incrédulité*. Il ne croit que ce qu'il a l'habitude de croire : oui , l'habitude , & une longue habitude qui lui rend sa créance comme machinale. **MÉM. DE TRÉV.**

INCRÉÉ , ÉE. adj. Qui n'a point eu de commencement , & qui n'a point été créé. *Increatus*. C'est un des attributs de Dieu que d'être *incrée*. La sagesse *incrée* , c'est le Verbe *incrée* & éternel. Tous les an-

ciens Philosophes ont cru la matière éternelle & *incrée*.

INCRÉPER. v. a. Blâmer , gronder. *Increpare*.

*Puis incrépez cette mort qui nous fraude ,
En lui prouvant par dièls philosophaux ,
Comme inutile est son dard & sa faux.* **MAROT.**

Ce Poète a fait ce mot , ou plutôt la pris du Latin , comme beaucoup d'autres , qui ne paroissent pas avoir été en usage , quoiqu'ils se trouvent chez lui.

INCROYABLE. adj. m & f. Ce terme ne se dit que des choses , & désigne celles qui ne sont ou ne paroissent pas être dignes de foi. *Incredibilis*. Tous les mystères des Payens , des Égyptiens , sont si extravagans , qu'ils sont tout-à-fait *incroyables*. Accident *incroyable* à ceux qui ne l'ont pas vu. **VOLT.**

Jamais au spectateur n'offrez rien d'incroyable.
BOIL.

Alexandre se plaisoit à entreprendre des choses grandes & *incroyables*. **ABLANC.** On dit , il est *incroyable* combien cet homme-là fait de choses , pour dire , on ne sauroit croire , il n'est pas concevable combien il fait de choses. **AC. FR.**

INCROYABLE , se dit aussi hyperboliquement de tout ce qui est grand , excessif , qui passe la croyance. *Immensus*. Xercès fit passer en Grèce un nombre *incroyable* de soldats. Une joie *incroyable* , une peine *incroyable* ; des plaisirs , des maux *incroyables*.

INCROYABLE , paradoxe , synonymes. On se sert d'*incroyable* en fait d'évenemens ; & de *paradoxe* en fait d'opinions. On raconte des choses *incroyables* ; on propose des *paradoxes*. **SYN. FR.** Les peuples & les enfans ne trouvent rien d'*incroyable* , lorsque c'est leurs maîtres qui parlent.

Ce mot est quelquefois employé substantivement.

*Il faut de l'incroyable , il faut du fabuleux ,
Pour les Héros & pour les belles.* **S. ÉVR.**

INCRUSTATION. f. f. *Incrustatio*. Ornement d'Architecture qui se fait de pierre dure & polie , ou autres choses brillantes qu'on applique dans des entailles faites exprès dans le corps d'un bâtiment. Les *incrustations* du château de Madrid ne sont que de poterie : celles du Louvre sont de marbre. On dit *incrustation* de pierre ou de marbre , quand une muraille en est revêtue. Les Anciens nommoient les enduits des *incrustations*. Mais *incruster* , c'est proprement revêtir de marbre , de jaspe , &c. Au lieu qu'*enduire* , c'est appliquer une couche de matière détrempee , de plâtre , de chaux , &c. *Incrustatio* , & *tectorium*.

On fait des espèces de peintures par *incrustation* , en insérant des couleurs propres à dessiner les objets dans les sillons préparés pour cet effet.

INCRUSTATION. f. f. Terme d'Histoire naturelle. On désigne par ce mot l'espèce de croûte ou de fourreau pierreuse qui se forme autour de quelques corps qui ont séjourné pendant quelque tems dans certaines eaux. Ces *incrustations* ne doivent point être confondues avec les pétrifications ordinaires. Ces *incrustations* ne changent point la nature de l'objet ; elles ne peuvent , par l'inégalité de leurs parties , pénétrer ses pores ; elles l'entourent seulement & le revêtissent d'une humeur visqueuse qui forme un fourreau lapidifique & pierreuse.

INCRUSTER. v. a. Orner un bâtiment de plusieurs *incrustations* de plusieurs marbres , ou autres pierres brillantes appliquées dans les entailles des murs. Revêtir une colonne , une muraille , &c. de marbre , de jaspe ou de quelques pierres brillantes. *Incrustare*.

INCRUSTER , signifie encore former une croûte sur un corps. Il est des eaux qu'on pourroit nommer *Incrustantes* , parce que si on y met quelque corps , il se fait tout autour une *incrustation* de pierre sans changer le corps qu'on y a mis.

INCRUSTÉ, ÉE. part. & adj. Colonne *incrustée*. C'est une colonne faite de plusieurs côtes, ou branches minces de marbre rare, mastiquées sur un noyau de pierre, de brique ou de tuf: ce qui se fait autant pour épargner la matière précieuse, comme le jaspe & l'agate, que pour en faire paroître les morceaux d'une grandeur extraordinaire par la propriété de l'incrustation qui rend les joints imperceptibles avec un mastie de même couleur.

INCUBATION. f. f. *Incubatio*. C'est l'action des volatiles qui se mettent, & demeurent sur leurs œufs pour les couvrir.

On a trouvé le secret de suppléer à l'incubation par la chaleur de certains fours. L'incubation d'un œuf ne commence qu'après que l'œuf a été pondu, & le fœtus se forme sans recevoir aucun aliment de sa mère. Il n'a besoin alors que du secours d'une chaleur convenable. Voyez couvrir, œuf & génération.

INCUBE. f. m. *Incubus*. Démon qui, suivant une erreur populaire, prend un corps phantastique pour avoir commerce avec une femme. Les Philosophes ont fait plusieurs dissertations sur la nature des *Incubes*; & pour examiner s'il y en avoit effectivement. Il y a bien de l'apparence que la fable des Démons *Incubes* n'avoit d'autre fondement que la maladie dont on parla dans l'article suivant, & peut-être ensuite la débauche de certaines femmes. Voyez les *Incubes* Delrio, dans son Commentaire sur l'Hercule furieux de Sénèque, Part. III. & dans ses *Disquisitiones Magicae*, L. II. quest. 15.

INCUBE, est aussi une maladie qui consiste dans une oppression de poitrine, si grande, qu'on ne peut respirer, ni parler, ni remuer aucune partie. C'est ce qu'on appelle communément cauchemar, qui survient la nuit pendant le sommeil. Les sens sont engourdis; l'imagination est troublée; on croit sentir sur la poitrine un pesant fardeau, qui suffoque. Cet accès finit dès qu'on a pu remuer quelque partie du corps. Cet accident est causé par beaucoup de pituite & de mélancolie. Les gens qui s'appliquent trop à l'étude; ceux qui mènent une vie paresseuse & sédentaire, sans faire d'exercice; plus encore ceux qui boivent & mangent avec excès, ou plus qu'ils ne peuvent digérer, sont les plus sujets à cette maladie. Quand les accès sont fréquents, il faut recourir à la saignée, & employer ensuite les remèdes indiqués relativement à la cause qui produit le mal.

Ce mot vient du Latin *incubare*, qui signifie se mettre sur quelque chose & la presser. Les Grecs l'ont nommée *επιόλιος*, c'est-à-dire, le *sauteur*, ou celui qui se rue sur quelqu'un. Le nom vulgaire est *cauchemar*.

INCUBER, s'incuber, terme relatif à l'incubation. Voyez ce mot. On peut le dire des œufs dont l'incubation ne commence qu'après qu'ils ont été pondus. M. Duhamel l'a employé en parlant des pepins des fruits. Le pepin d'une poire s'incube dans le lieu où il a été formé, c'est-à-dire dans l'intérieur de la poire.

INCULPATION. f. f. Terme de Palais, qui s'emploie lorsqu'on attribue quelque faute à quelqu'un, que l'on accuse d'avoir fait quelque action répréhensible. Jamais *inculpation* ne fut plus téméraire.

INCULPER. v. n. Terme de Palais. Attribuer une faute à quelqu'un, l'accuser d'une faute. On dit *inculper* quelqu'un dans une affaire.

INCULPÉ, PÉE. part.

Ce mot vient du Latin *culpa*, faute, & de la préposition *in*, dans, dedans.

INCULQUER. v. a. *inculcare*. Faire entrer une chose dans l'esprit, dans la mémoire, à force de la répéter & de la rabattre. On ne sauroit trop *inculquer* dans l'esprit cette maxime. Il est nécessaire de bien *inculquer* ces vérités aux Chrétiens. FLEURY.

Ce mot vient du Latin *inculcare*, qui signifie, proprement, faire entrer à force de marcher dessus, *calcando immittere*. Ainsi ce mot est toujours employé au figuré.

INCULTE, adj. & m. f. *Incultus*. Qui est en friche, qui n'est point cultivé. Terre qui est abandonnée à elle-même, & qui ne produit que les herbes qui y croissent naturellement. Les terres d'Espagne sont la plupart *incultes* faute d'habitans. Terre *inculte* & sauvage. Il est à souhaiter qu'on fasse revivre un Edit d'Henry IV, si digne d'un Roi dont la mémoire sera à jamais précieuse à l'humanité, par lequel il exempta de toutes charges, pour un certain nombre d'années, les terrains *incultes* remis en valeur.

INCULTE, se dit figurément de l'esprit qui n'est point cultivé. Les sauvages ont de l'esprit; mais ils sont *incultes* & féroces. C'est dommage de laisser l'esprit de ce jeune homme *inculte*, il a beaucoup de génie; il réussiroit s'il étoit cultivé. Il n'étoit pas, si j'ose me servir de ce terme, de ces héros *incultes*, qui de la bravoure & de la science de la guerre se font un titre & un droit d'ignorance pour tout le reste; avec le magnanime & l'héroïque il fut accorder tout le brillant & tout le sublime des talens de l'esprit. BOURDAL. or. fun. du Pr. de Condé. Les Dictateurs de Rome se tiroient de la charrue, & la reprenoient après l'exécution, moins par le choix d'une condition tranquille, que pour être accoutumés à une sorte de vie si *inculte*. S. ÉVR.

INCURABILITÉ, f. f. Ce mot est fort peu usité, quoique la chose qu'il signifie soit fort commune. Nature, état de ce qui ne peut être guéri. M. Dionis se sert de ce terme, quand il dit, M. Gendron ne rapporte nullement l'*incurabilité* des cancers, tant occultes qu'ulcérés, au caractère indomptable d'une humeur acide. L'*incurabilité* d'une plaie oblige souvent de faire l'amputation.

INCURABLE. adj. m. & f. Il se dit des choses & des personnes, & signifie, Qui ne sauroit être guéri. Il est d'usage au propre & au figuré. *Insanabilis*. La folie, l'entêtement, la préoccupation des hommes, sont les plus *incurables* de tous les maux. Les amans disent que leur mal est *incurable*, maladie *incurable*, passion *incurable*.

L'amour dont je me plains est un mal incurable.

CORN.

Il n'appartient pas à l'amitié de faire des *incurables*: c'est un des prodigieux effets de l'amour. B. RAB. Si l'aveuglement des peuples n'avoit pas été *incurable*, la Reine auroit guéri les esprits. M. DE M. **INCURABLES**. f. m. plur. *Insanabilium Nosodochium*. Maison fondée pour les pauvres malades, dont la guérison est désespérée. Avoir une place aux *Incurebles*.

Il se dit aussi des malades mêmes. L'hôpital des *Incurebles* fut le partage de Xavier. BOUHOURS. C'est un *incureble*.

INCURIE. f. f. Défaut de soin. *Incuria*. État d'une personne qui ne se donne aucun soin, & qui ne s'inquiète de rien. On suppose l'*incurie* dans ceux qui n'ont aucune affaire, & dont la dépense est au dessous de leur fortune; mais elle n'est pas pardonnable à ceux qui dépensent plus que leur revenu, & qui avec cela négligent encore leurs affaires. Bien que l'*incurie* & l'indolence soient les principales vertus de votre tranquille profession. PAVILLON. L'*incurie* des anciens à conserver les pièces originales. MÉM. DE TRÉV.

*Heureux qui voit couler ses jours
Dans la mollesse & l'incurie,
Sans intrigues, sans faux détours,
Près de l'objet de ses Amours,
Et loin de la coquetterie.*

M. Dubois, dans sa traduction de Cicéron, de l'Amitié, a mis à la marge de la page 190 de l'édition in-12, ce qu'on doit juger de l'indolence & de l'*incurie*. Quoique ce mot soit écorché du Latin *incuria*, on le trouve dans de bons Auteurs.

INCURSION.

INCURSION. f. f. Irruption, entrée brusque de troupes ennemies dans un pays qu'elles traversent en le ravageant & en le déviant. *Incurfio.* L'Empire Romain a beaucoup souffert par l'*incurfion* des Barbares. Les Tartares font des *incurfions* en Pologne, & se retirent au plutôt.

INCURSION s'emploie aussi au figuré. Dans l'article d'Épiciure M. Guer fait une *incurfion* très-vive contre Descartes. Les *incurfions* sont sans conséquence dans le pays des Lettres. On dit d'un homme qui s'applique à une science en particulier, qu'il fait des *incurfions* dans d'autres sciences, lorsqu'il en parle, ou qu'il en traite.

On dit *incurfion* gaillarde & amoureuse. C'est une phrase burlesque.

INCUSE. adj. Quelquefois employé substantivement. C'est le nom qu'on donne aux médailles qui n'ont point d'inscription au revers, ou qui portent creux la tête qui est en bosse de l'autre côté. *Nummus incusus*, *numisma incusum*. Les médailles *incusées* sont rares. Cette médaille est bonne; c'est une *incuse*. Voici comment le P. Joubert, d'après M. l'Abbé Bizot, s'explique dans sa *Science des Médailles*, sur celles que l'on nomme *Incusées*. Il arrive quelquefois que le Monnoyeur oublie de mettre les deux carrés, & laisse ainsi les médailles sans revers. Celi est fort commun dans les monnoies modernes depuis Othon & Henri l'Oiseleur. Dans les antiques consulaires il s'en trouve quelques unes, dans les impériales de bronze & d'argent. Nous les appelons *Incusées*. . . Cela venoit de la précipitation du Monnoyeur, qui avant que de retirer une médaille qu'il venoit de frapper, remettoit une nouvelle pièce de métal, laquelle trouvant d'une part le carré, & de l'autre la médaille précédente, recevoit l'impression de la même tête, d'un côté en relief, & de l'autre en creux; mais toujours plus imparfaitement d'un côté que de l'autre, l'effort de la médaille étant beaucoup plus foible que celui du carré. JOUBERT.

Ce mot vient du Latin *incusus*.

IND.

INDAGUE. adj. Vieux mot, qui signifioit autrefois, homme mal mis & mal vêtu, ou décontenance; parce que c'étoit alors la mode de porter la *dague* au côté, de sorte que celui qui sortoit sans dague, étoit appelé *indague*, c'est à dire, sans ajustement, sans grace & sans contenance.

INDALE. Village ou bourg de la Suède, situé dans la Médelpadie, dont il est le lieu principal. *Indalia.* MATY.

INDAL. Rivière de Suède: elle a sa source dans les montagnes de Norwége, & se perd dans le golfe de Bothnie.

INDE, ou INDUS. Nom d'une rivière qu'on appelle aussi *Sind.* *Indus.* C'est une des plus célèbres rivières de l'Asie. Elle donne son nom à une très grande contrée de cette première partie du monde. Elle prend sa source aux montagnes du Caucase, dans le Royaume de Cassimère, ou Kachémire; elle traverse ceux d'Attok, de Multan, de Buckor & de Tatta, où elle se décharge dans la mer de l'*Inde*, coulant du nord au midi.

Quelques uns lui donnent une terminaison Française, & disent l'*Inde*. D'autres lui conservent sa terminaison Latine, & disent l'*Indus*.

INDE, ou INDOSTAN, ou plutôt INDOUSTAN. Nom de la plus grande & la plus considérable des six parties qui composent l'Asie. *India.* Elle prend son nom de l'*Inde*, une de ses fameuses rivières. Elle est renfermée, selon les grandes cartes de Sanfon, entre le 105 & le 145 degrés de longitude, & entre le 2^e de latitude septentrionale, & le 38. D'autres l'avancent jusqu'au 41. Ses bornes sont, au couchant la Perse; au nord la grande Tartarie, au levant la Chine, & au midi la mer de l'*Inde*. L'air y est différent, mais généralement chaud. L'*Inde* & le Gange en sont les principales rivières: & le terroir est

Tome V.

très-fertile en riz, en millet, en fruits & en épiceries. On y recueille quantité de cannes de sucre, quantité de coton, dont on fait ces belles toiles blanches & peintes qu'on apporte en Europe, quantité de soie; mais la principale plante de ce pays est cette espèce de palmier qui porte la noix de cocos dont nous parlerons en sa place. Outre les animaux de l'Europe, on trouve dans l'*Indoustan* des éléphants, des chameaux, des singes, & des perroquets verts & rouges. Il est riche en mines, on y en trouve d'or, d'argent, de diamant, de rubis, &c. & on pêche de fort belles perles le long de ses côtes.

Les Anciens ont divisé l'*Inde* en deux parties générales, dont le Gange faisoit la séparation; l'*Inde* au deça du Gange, qu'ils nommoient *India intra Gangem*, est au couchant de cette rivière, & l'*Inde* au delà du Gange, qui portoit le nom d'*India extra Gangem*, est à l'orient du Gange. On la divise aujourd'hui en trois parties. 1^o. L'*Inde* Septentrionale, ou le Mogolistan, qui est l'Empire du Mogol, dont on parlera en son lieu. 2^o. La presqu'île de l'*Inde* deça le Gange. 3^o. La presqu'île de l'*Inde* delà le Gange. MATY. L'*Inde* Orientale, celle qui est à l'orient du fleuve *Indus*; Occidentale, celle qui est à l'Occident de ce fleuve.

Dans l'usage ordinaire, on se sert beaucoup plus du pluriel de ce mot que du singulier. Aller aux *Indes*, revenir des *Indes*, faire un voyage aux *Indes*, le voyage des *Indes*, les *Indes* orientales, les *Indes* occidentales; dans ces phrases on ne diroit pas *Inde* au singulier. Les *Indes* entamées d'abord par Tamerlank, avoient eu le temps de respirer. P. CARRON J. Miracha, qui causa la mort de Tamerlank son pere, lui succéda à l'Empire des *Indes*. ID. Ullum-Cassan se vit maître de la Perse jusqu'aux *Indes*. ID. Ce Marchand a demeuré dix ans dans les *Indes*. Celui-ci a été quinze ans Consul aux *Indes*. Ce vaisseau fera bientôt voile pour les *Indes*. Le commerce des *Indes*. Les marchandises des *Indes*. Les toiles des *Indes*, une idole des *Indes*. Un port des *Indes*. Nous allimes attendre la mousson dans un port des *Indes*. Ville des *Indes*, Royaume des *Indes*, les épiceries des *Indes*. Dans toutes ces phrases & semblables, quoiqu'on pût quelquefois mettre le singulier, le pluriel est toujours mieux.

Le singulier est sur-tout insupportable avec la préposition *à*. Aller à l'*Inde*. Il est demeuré à l'*Inde*, ne se peuvent souffrir. Cependant le datif n'est pas si désagréable; combien donnez vous d'étendue, ou de degrés à l'*Inde*? On égale presque la Chine à l'*Inde* en grandeur. Ces expressions & d'autres semblables ne choquent point tant l'oreille. Le singulier passe sur-tout, quand il y a un adjectif avec l'*Inde*, ou bien à l'*Inde* entière, excepté quand c'est l'épithète d'orientale, ou d'occidentale, si ce n'est pour marquer deux parties des *Indes*, d'Asie, comme on le voit ci dessus, & comme on va l'expliquer encore ci-après.

Enfin, il y a des phrases où ce mot se doit toujours dire au singulier, d'autres où il le faut mettre au pluriel, & d'autres où il se peut mettre à l'un ou à l'autre, mais où généralement parlant il est mieux au pluriel qu'au singulier.

Il faut dire au singulier l'*Inde* en-deça du Gange, l'*Inde* au delà du Gange. La presqu'île occidentale de l'*Inde*, la presqu'île orientale de l'*Inde*, une poule d'*Inde*.

Il faut dire au pluriel, la Compagnie des *Indes*, un vaisseau des *Indes*. Les *Indes* orientales, les *Indes* occidentales, pour signifier le pays d'Asie & d'Amérique qui porte ce nom; car au singulier l'*Inde* orientale & l'*Inde* occidentale déshonorerait plutôt la partie orientale & la partie occidentale de l'*Inde*, pays d'Asie, que nous nommons l'*Inde* en deça du Gange, & l'*Inde* au delà du Gange. J'ai dit plutôt; car on ne laisseroit pas de le dire en l'autre sens. Le vainqueur de l'*Inde*, c'est Bacchus.

La presqu'île de l'*INDE* deça le Gange. *Peninsula*

India intra Gangem. C'est une des trois parties générales de l'Inde. Elle est baignée par la mer au couchant, au midi & au levant : & bornée au nord par l'Empire du Mogol. Les montagnes de Gate, qui la traversent du septentrion au midi, la divisent en deux parties. L'occidentale, où sont les pays de Décan, de Balaguade, de Cuncan, de Canara & le Malabar. L'orientale, où l'on trouve les Royaumes d'Orisa & de Golconde, & la côte de Coromandel, qui renferme le Royaume de Narlingue, ou de Bisnagar, & les Principautés de Gingi, de Tanjor & de Maduré. MATY.

La presqu'île de l'INDE delà le Gange. *Peninsula India extra Gangem.* C'est une des trois parties générales de l'Inde. On la nomme aussi le Zirbat, c'est-à-dire, le pays sous le vent. Elle est bornée vers le nord par l'Empire du Mogol, la grande Tartarie, & les monts Damasiens, qui la séparent de la Chine; la mer de l'Inde l'environne vers le midi. On la divise en trois parties. La Septentrionale, qui contient plusieurs Royaumes, dont les plus connus sont ceux d'Ava, de l'égu, d'Attracan, de Brama & de Maraban. La Méridionale, où est le Royaume de Siam, est la presqu'île de Malaca. L'Orientale, où l'on trouve les Royaumes de Tunquin, de Cochinchine, de Chiampa & de Cumboya. MATY.

Le Golfe de l'INDE. C'est une partie de la mer de l'Inde. *Indicus sinus.* Ce Golfe est formé par les eaux de la rivière d'Inde, & par celles du Padder, & il est renfermé entre les Provinces de Tatta, de Soret, & de Guzarate. MATY.

La mer de l'INDE. *Mare Indicum.* C'est la partie de l'Océan oriental, qui baigne les côtes de l'Inde. Elle s'étend depuis l'embouchure de l'Inde, jusqu'aux Confins de la Chine. MATY.

INDE ORIENTALE, ou plutôt INDES ORIENTALES, ou GRANDES INDES. *India orientalis, India orientales,* ou *India Majores.* Sous ces noms on ne comprend pas seulement l'Inde propre, mais encore les Îles de l'Océan Indien, celle de Ceylan, les Maldives, celle de la Sonde, les Philippines, & même le Japon & la Chine, ainsi on entend par les *Indes orientales* toute la partie de l'Asie, qui est au levant de la Perse, & au midi de la grande Tartarie. MATY. Le pluriel *Indes orientales* est plus en usage que le singulier. *Grandes Indes* ne se dit guère.

INDE OCCIDENTALE, ou plutôt au pluriel, INDES OCCIDENTALES. *India occidentalis, India occidentales.* On a donné ce nom à l'Amérique, parce qu'elle est à l'occident de notre continent, qu'elle fut découverte peu de temps après que les Portugais eurent découvert le chemin des vraies *Indes*, par le cap de Bonne Espérance, & parce que les Espagnols s'empresèrent d'y aller chercher de l'or & de l'argent, & d'autres richesses, comme les Portugais en alloient chercher dans l'Inde propre. MATY. Il dit qu'on les appelle aussi *petites Indes*; mais ce n'est point l'usage en notre langue. Lait a fait la description des *Indes occidentales*.

Compagnie des *Indes.* Voyez COMPAGNIE

INDE. f. m. *Indicum.* Fécule bleue foncée qu'on nous apporte en masse ou en pâte sèche des Indes occidentales: elle est tirée des seules feuilles d'une plante que les Indiens & Espagnols appellent *anil*, & les François *indigo*, par le moyen de l'eau & d'un peu d'huile d'olive. Il y a plusieurs espèces d'*Inde* ou *indigo*, car c'est la même chose; le meilleur est ce lui qu'on appelle *inde de Serquisse* où il se fait: on le choisit en morceaux plats, d'une épaisseur raisonnable, moyennement dur, net, nageant sur l'eau, inflammable, de belle couleur bleue ou violette foncée, parsemé en dedans de quelques paillettes argentées, paroissant rougeâtre quand on le frotte sur l'ongle. L'*inde en marons* est encore d'une assez bonne qualité, on l'appelle *indigo d'Agra*; il est en figure de marons, d'où vient son nom.

L'*Inde* est employé dans la peinture, broyé & mêlé avec du blanc pour faire une couleur bleue; car si l'on s'en servoit sans mélange, il peindroit en

noirâtre; on le broie aussi avec du jaune pour faire une couleur verte. Les Teinturiers s'en servent pour la teinture, & les Blanchisseuses en emploient pour donner une couleur bleuâtre à leur linge. En Latin *Indicum*, parce que cette drogue est préparée aux Indes.

Il y a une autre sorte d'*inde*, qui se fait de l'écume du pastel que tirent les Teinturiers. Voyez INDIGO.

INDE se dit aussi d'un bois fort rouge, qu'on appelle *Bois d'Inde*, *Bois de la Jamaïque*, ou *Bois de Campêche*. On le tire du cœur d'un gros arbre assez commun dans les Îles de la Jamaïque, de Campêche, & de Sainte-Croix en Amérique. Son écorce est mince, unie, douce au toucher, grise, argentée, ou jaune; ses feuilles approchent en figure de celles du Laurier, ayant un goût de girofle: son fruit est gros comme un pois, orné d'une petite couronne de couleur jaunâtre; il est attaché à l'arbre par une petite queue; son goût est âcre & piquant, assez agréable, tenant la girofle: il contient trois petites semences. On le nomme, à cause de son odeur & de son goût, *Graine de Girofle*, ou *Poivre de la Jamaïque*, ou *Amome*; il fortifie le cerveau & l'estomac; il aide à la digestion, il excite la transpiration, il chasse les vents. Le *Bois d'Inde* est employé pour la teinture; sa décoction est fort rouge: on a remarqué que si l'on met cette décoction dans deux petites bouteilles, & que l'on mêle dans l'une un peu de poudre d'alun, celle-ci deviendra d'un très-beau rouge clair qu'elle conservera, & l'autre deviendra jaunâtre dans moins d'un jour, quoique les deux bouteilles soient fermées de même; & si on laisse à l'air une partie de cette décoction, elle deviendra noire comme de l'encre dans le même espace de temps.

COQ D'INDE, POULE D'INDE. Voyez COQ, DINDON, DINDONNEAU.

INDÉCEMENT. adv. D'une manière indécente. *Indecenter.* Les mauvais Chrétiens assistent au service divin fort *indécemment*. Agir, se comporter *indécemment*.

INDÉCENCE, f. f. Discours, action qui est contre le devoir, la bienfiance & l'honnêteté publique. *Indecorum.* C'est une indécence d'être debout, & de causer à la Messe. Un jour je demandois raison à M. Despréaux de la bizarrerie & de l'*indécence* des Dieux d'Homère. DE LA MOTTE. Quelle monstrueuse *indécence*, que le Saint des Saints fût représenté par des pécheurs! Bourdal. *Exh. I. p. 352. V.* DÉCENCE & DECORUM.

INDECENT, ENTE. adj. Qui est contre le devoir, contre la bienfiance & l'honnêteté. *Indecorus.* Ce danseur fait plusieurs gestes, & postures *indécentes*. Il est *indécemment* à un Prélat de paroître en public dans un état qui ne convient point à la gravité de son caractère. Ils recherchent la prééminence par des voies & des pratiques *indécentes*. PAT.

INDÉCHIFFRABLE. adj. m. & f. Qui ne se peut lire, déchiffrer, deviner. *Inextricabilis, indeprehensus.* Un caractère bien fait, & à double clef, est *indéchiffirable*. Les caractères des obélisques qui sont étrangers ou effacés, sont *indéchiffrables*. Par extension on le dit d'une écriture mal formée, qu'on ne sauroit lire. Un exploit de Sergent est si griffonné qu'il est *indéchiffirable*, qu'on ne le peut lire.

INDÉCHIFFRABLE, signifie aussi obscur, embrouillé, qu'on ne peut expliquer. *Perplexus, obscurus.* Les anciens Auteurs ont beaucoup de passages qui ont été *indéchiffrables* à tous leurs Commentateurs. Les Oracles des Payens étoient si obscurs, qu'il étoient *indéchiffrables*, jusqu'à ce que le hasard ou l'événement y eussent fait trouver quelque sens.

On le dit aussi figurément d'un homme dont on ne sauroit pénétrer les desseins, les vues. Sa conduite est *indéchiffirable*. Ac. Fr. C'est un homme *indéchiffirable*.

Ésope a l'esprit net, le corps indéchiffirable: C'est d'une fort belle ame un fort vilain étui.

ÉSOPE à la Cour.

INDÉCIS, ISE. adj. Qui n'est point décidé, ni déterminé. *Non decisus, dubius, pendens*. Il y a des questions que les Docteurs laissent *indécises*. Ce procès est encore pendant & *indécis*.

INDÉCIS, ISE, se dit aussi dans la Chambre des Comptes, & signifie, qui n'est pas admis, à cause de quelque manque de formalités. C'est une recette *indécise*. Il y a une partie de cette recette qui est *indécise*.

On le dit aussi des personnes, & en ce sens on dit, qu'un homme est *indécis*, pour dire qu'il est irrésolu, & qu'il a peine à se déterminer.

On dit aussi qu'un homme est encore *indécis*, pour dire qu'il ne s'est pas déterminé, qu'il n'a pas encore pris sa résolution. Ac. Fr.

INDÉCISION. f. f. Doute, de l'esprit qui ne fait pas faire un choix, & irrésolution de la volonté qui a de la peine à se déterminer. Son *indécision* est cause qu'on ne finit rien avec lui. Corneille prête aux dieux l'*indécision* sur le mérite de César & de Pompée, du sort desquels dépendoit le sort du monde. Voici comment il commence la Tragédie de Pompée.

*Le destin se déclare, & nous venons d'entendre
Ce qu'il a résolu du Beau pere & du Gendre.
Quand les dieux étonnés sembloient se partager,
Pharsale a décidé ce qu'ils n'osoient juger.*

INDÉCISION se dit d'une partie qui reste *indécise* dans un compte, & sur laquelle il y a quelque difficulté à lever avant que de la passer, & de l'allouer au Comptable. On dit, c'est une *indécision*.

INDÉCLINABLE, adj. m. & f. Terme de Grammaire. Qui ne se peut décliner. *Indeclinabilis*. Il n'y a point de Langue qui n'ait plusieurs mots *indéclinables*.

INDÉCOMPOSABLE. adj. de t. g. Qui ne peut être décomposé. Voyez ce mot. M. de Voltaire admet des élémens divers, toujours *indécomposables*, & qu'on doit regarder comme les parties primitives de ce que nous appelons or, argent, sel, soufre, &c. & en conséquence il rejette la prétendue possibilité des transmutations chimiques. MÉM. DE TRÉV. M. Pluche croit pareillement les principes des corps *indécomposables*.

INDÉCROTTABLE. adj. de t. g. Qui ne se peut décroter. C'est un terme de mépris dont on ne se sert qu'en badinant. Animal *indécrottable*. On ne le dit guère que dans cette phrase. Balzac appeloit Démétrus, Écossais & Professeur à Paris, l'*indécrottable* Démétrus, *vir indomita rusticitatis*. Qui ne peut se polir, se défaire de sa rusticité.

On ne dit point d'un Auteur obscur, qu'on ne peut expliquer, qu'il est *indécrottable*.

INDÉFECTIBILITÉ. f. f. Terme dogmatique. Qualité de ce qui ne peut manquer. C'est un terme consacré à l'Église, contre laquelle les portes de l'enfer ne prévaudront jamais. MATTH. XVI. 18. Les chefs d'accusation, intentés contre le nouveau Bréviaire de Paris, se réduisirent à trois. Le premier concerne la mort de JESUS-CHRIST pour tous les hommes; le second, le culte de la sainte Vierge; le troisième, la primauté du Pape, sa qualité de Vicaire de JESUS-CHRIST, & de Chef visible de l'Église, & l'*indéfectibilité* de l'Église Romaine. *Observations sur les écrits modernes*. *Indefectibilitas* est le mot Latin consacré.

On le dit aussi des Élémens. L'*indéfectibilité* du feu. PLUCHE. Nous pouvons bien ramasser les particules du feu, ou les dissiper; mais non pas les produire ou les détruire. Son *indéfectibilité* est certaine.

INDÉFECTIBLE, adj. Terme dogmatique. Qui ne peut défailir, qui ne peut cesser d'être. L'Église est *indéfectible*. *Indefectibilis*. Mot consacré.

INDÉFENDU, UE. Du Latin *indefensus*. Abandonné, qui est sans défense. Place *indéfendue*. POMEY. A l'occasion du secours que les Romains prêtèrent à des *Indéfendus*, ils prirent le prétexte de conquérir le pays des Bellés... *Hist. Rom. des PP. Catrou & Rouillé*. M. l'Abbé des Fontaines a relevé ce mot dans le premier tome de ses *Observations sur les Écrits modernes*, p. 278. Il n'est pas le seul à qui il déplaît. Ce-

Tome V.

pendant le Perre Berruyer s'en est servi, p. 147. du premier tome de son *Hist. du Peuple de Dieu*, in-4°. 1728. Voici comme Abraham y parle à Abimelech : « Je me suis dit à moi-même : Peut-être la crainte du Seigneur n'habite-t-elle pas dans ces » contrées; & que n'oseront pas des hommes qui » n'ont pour Dieu que leurs passions ou d'impuissan- » tes idoles? ils voudront s'emparer de ma femme; » & pour le faire sans opposition, ils mettront à » mort un étranger *indéfendu*, qu'ils regarderont » comme un obstacle à l'injustice de leurs desirs. Gen. » XX. 11. » Ce passage est rapporté au long, afin qu'on juge mieux de l'emploi d'*indéfendu*, car souvent la bonté des mots dépend de l'endroit où ils sont mis; & les meilleurs ne valent rien, quand ils sont mal placés. On trouve encore un exemple d'*indéfendu* dans cette phrase de la vie d'Épaminondas, par M. l'Abbé Séran de la Tour. « Le Roi Agésilas » prit en grand Général toutes les mesures qui pou- » voient lui assurer l'honneur de cette campagne; » mais elle se borna, malgré cela, au ravage de » quelques terres *indéfendues*, de la Béotie. *Obs. sur » les écr. mod. to. 17. p. 178. 179* ».

Dans quels dédales d'illusions & de prestiges l'homme ne va-t-il pas s'engager, s'il marche *indéfendu*, si la raison, comme une autre Ariadne, ne lui offre le fil secourable? GRESSET. La vertu persécutée & *indéfendue* est réduite à gémir dans le silence. Remont. du parl. de Rouen. 1753. Attila ravageoit les peuples *indéfendus*, pour donner de la terreur aux autres, & tirer un tribut de leur épouvante. CORNEILLE. Bien des mots ont passé avec moins de titres.

INDÉFENSABLE. adj. se trouve dans la critique des femmes de Molière.

INDÉFINI, IE. adj. Indéterminé, qui n'a point de bornes certaines auquel l'esprit humain ne peut en concevoir. *Indefinitus*. M. Descartes a substitué ce mot à celui d'infini dans la Philosophie, soit pour les nombres, soit pour les quantités, pour signifier un nombre qu'on ne peut concevoir, si grand qu'on n'y puisse ajouter une unité; une quantité si grande qu'elle ne souffre aucune addition. Il a dit que les autres visibles & invisibles étoient en nombre *indéfini*, & non pas comme les Anciens, qu'ils étoient en nombre infini; qu'une quantité se pouvoit diviser en plusieurs parties, & en nombre *indéfini*, & non pas à l'infini. N'osant pas dire que la matière est *infinie*, il se retrancha à dire qu'elle n'est ni finie, ni infinie; mais *indéfinie*. C'est un vrai jeu de mots. J'aimerois autant, si je demandois à un Normand le nombre d'écus qu'il a dans sa poche, qu'il me répondit qu'ils ne sont ni pairs, ni impairs, mais *indépairs*. Le monde est fini ou infini: il n'y a pas de milieu.

INDÉFINI, IE. Terme de Grammaire. Il se dit des noms, des pronoms, des verbes, des particules, des articles, des dictions mises dans un sens vague & indéterminé. On appelle prétérit *indéfini* dans la langue François, ce que les Grecs appellent *Aoriste*, *αοριστος*, de la particule privative *α*, & de *αορος*, *finis*; parce qu'il a une signification moins déterminée dans le passé. On s'en sert pour raconter ce qui est arrivé, pourvu que ce ne soit pas dans le jour même que l'on parle, j'allai hier. Vaugelas & quelques autres donnent à ce prétérit le nom de *défini*. Mais les Grammairiens le nomment *indéfini*.

Pour les articles *indéfinis*, ils s'emploient dans le même sens. On met *du* devant un nom masculin qui commence par une consonne, & *de la*, devant un substantif féminin qui commence aussi par une consonne: j'ai *du* vin: *de la* viande: d'excellens raisins. Au pluriel le premier cas de l'article *indéfini*, ou son nominatif & son quatrième cas, ou son accusatif, est *de*, comme *De* faux Savans en font accroire; *Des*, par exemple, *Des* Savans errent quelquefois. *Des* demi-Savans s'imaginent ne rien ignorer. D'excellens vins furent servis à ce repas. D'honnêtes femmes ne se donnent point ces libertés. *Des* matrones graves ne paroissent jamais dans de pareilles assemblées. Le

second & le sixième cas ont de : Une quantité de bien, une pinte d'eau, une troupe de gens inconnus m'aborda. Le troisième, c'est à dire, le datif, prend à de, & à des : aux. A de grands services, des récompenses ordinaires ne suffisent pas. C'est une extrême foiblesse à des Savans, de ne pouvoir souffrir qu'on les contredise, & qu'on les réfute. Il faut aux grands hommes de grandes occasions.

Le P. Buffier ne reconnoit d'articles indéfinis que de, pour le génitif, & à pour le datif à tous les nombres, & à tous les genres. Tout le reste, selon cet Auteur, est une troisième espèce d'article, qu'il nomme partitif, dont le premier cas est du, de la, de le, au singulier, Du bien, de la paille, de l'eau, de la naissance, de l'esprit, de l'argent. Au pluriel des, & de, des Savans ont erré; de faux Savans se font écouter. Le second cas de, pour les deux nombres : une quantité de bien, une pinte d'eau. Le troisième cas à du, à de la; pour le singulier; & à des, à de, pour le pluriel. N'aspirez qu'à du bien; comparer à de la paille; J'ai oui dire à des Savans, à de grands hommes.

Quoique le P. Buffier ait sans contredit traité ce qui regarde les articles plus savamment & plus exactement qu'on ne fait d'ordinaire, ceci ne nous paroît point encore assez juste; tâchons de le développer & de le rectifier. D'abord remarquons que ce qu'on nous donne pour article est quelquefois une diction simple. Le, la, les, de, des; & qu'il est quelquefois composé de deux, ou même de trois dictions monosyllabes; comme de le, à du, à de la, à des, à de. Et de même encore du, au, des, & aux. Je dis & de même encore; car du est la même chose que de le, dont il s'est formé, & des la même chose que de les, & au la même chose que à le, & aux la même chose que à les, comme nous en avons déjà marqué quelque chose au mot AU.

II°. De ces deux ou trois dictions qu'on joint ensemble, il n'y en a jamais qu'une qui au vrai soit article, sçavoir le, la, ou les : De & à ne sont point des articles, ni des parties d'articles, ce sont des prépositions. En effet, de & à mis devant le, la, les, c'est à dire, joints à l'article, ne deviennent pas plus articles pour cela, qu'ils deviennent noms quand on les joint à un nom : dans de Pierre, à Pierre, de Rome, à Rome, ce n'est point ces deux dictions prises ensemble qui sont un nom; c'est Pierre tout seul, Rome tout seul, qui sont nom; pour de & à ce sont des prépositions, dont nous nous servons pour exprimer les différens rapports que peut avoir un nom. Car comme dans notre langue les noms, les pronoms, & les articles ne se varient pas par des différentes terminaisons qu'ils prennent & qu'ils changent pour marquer ces rapports, de même qu'en Grec, en Latin, & en quelques autres langues; nous nous servons pour cela des prépositions de & à. Ainsi comme dans de Pierre à Pierre, de & à ne sont point nom, mais prépositions, ils ne sont donc pas non plus article dans de le, de la, du, à le, à la, au, à du, à de la, des, à des, aux, mais prépositions; car ces monosyllabes ne changent point de nature pour changer de compagnie, si je puis ainsi parler; elles sont toujours la même chose, soit avec un nom, soit avec l'article, c'est-à-dire, elles sont toujours ce qu'elles sont en elles mêmes, des prépositions.

III°. Il s'ensuit de-là que ne donner pour article indéfini que de & à, c'est n'en point donner du tout. Car ce qui n'est point article ne peut être article indéfini, comme ce qui n'est point animal ne peut être animal raisonnable. Il est bien vrai que de & à se trouvent souvent sans autre article devant des noms qui ont un sens indéfini, comme, De grands services ne sont souvent que des ingrats; A de grands services les récompenses ordinaires ne suffisent pas. Mais il ne s'ensuit pas que à & de soient là articles: il en faut seulement conclure, ce qui est très vrai, que le sens indéfini exclut souvent l'article, & qu'il ne le demande pas toujours. En un mot, ce sont-là des phrases, des locutions in-

définies, mais il n'y a point là d'articles indéfinis.

IV°. Il s'ensuit encore de-la qu'il n'y a donc d'articles que le & la pour le singulier, & les pour le pluriel.

V°. Voici toutes les combinaisons de ces trois articles, ou comme on parle en Grammaire, toute leur déclinaison.

S I N G U L I E R.

ARTICLE MASCULIN.

Premier Cas : Le, de le, du.

Second Cas : De le, du.

Troisième Cas : A le, au, à de le, à du.

ARTICLE FÉMININ.

Premier Cas : La, de la.

Second Cas : De la.

Troisième Cas : A la, à de la.

P L U R I E L.

DU GENRE COMMUN.

Premier Cas : Les, des.

Second Cas : Des.

Troisième Cas : Aux, à des.

Il faut se souvenir toujours que du, au, des, aux, valent autant que de le, à le, de les, à les, ou plutôt que c'est de le, à le, de les, à les abrégés par usage & par corruption.

VI°. Ces articles, non plus que les noms ne sont de soi ni définis, ni indéfinis; ils ne le sont l'un ou l'autre que par le sens de la phrase où ils se trouvent, de même que les noms. Ces articles comme les noms peuvent donc avoir un sens défini, & un sens indéfini. De plus, il faut reconnoître avec le P. Buffier, une troisième espèce d'article, qu'il nomme très proprement partitif, parce qu'il désigne la partie d'une chose, ou d'un tout. La difficulté est de démêler, & de déterminer dans ces articles quels sont ceux qui sont définis, ceux qui sont indéfinis, & ceux qui sont partitifs. Pour le faire, il faut voir quelle idée on attache à ces noms défini, indéfini (car pour celui de partitif, il est clairement expliqué, & s'entend assez) & quelle notion, quelle étendue on leur donne. Le P. Buffier entend par un nom pris dans son sens défini, celui lequel, soit par lui-même, soit par ses circonstances, désigne un objet particulier, ou une même espèce d'objets; ce qui fait, ajoute-t-il, deux sortes de sens définis, l'un individuel, l'autre spécifique. Je crois que c'est étendre trop loin la signification du sens défini; car souvent au moins cette seconde sorte de sens défini qu'il appelle spécifique, est véritablement un sens indéfini. Par exemple, l'Idolâtre & le Mahométan est plus fidèle observateur de la Religion que le Chrétien. L'Idolâtre, le Mahométan, le Chrétien, ou au pluriel les Idolâtres, les Mahométans, les Chrétiens, sont ici des termes définis. Ils renferment cependant de soi une totalité spécifique. Aussi cet Auteur ayant renfermé dans le défini, non-seulement l'individuel, mais aussi toutes les totalités spécifiques, il n'a plus trouvé pour article indéfini, que des particules, qui ne sont nullement articles, mais prépositions, comme je l'ai montré ci-dessus. D'ailleurs il met dans ses articles partitifs des articles qui sont pour le moins autant indéfinis que partitifs; ceux-ci, par exemple, Du bien, de la naissance, de l'esprit, donnent de l'accès dans le monde. Se peut-il dire que de la naissance, de l'esprit, aient un sens partitif? Il y a différentes espèces ou degrés de naissance & d'esprit, mais il n'y a point de parties de naissance. Cette phrase a donc un sens indéfini, parce qu'on ne dit point quelle espèce, & quel degré de naissance, d'esprit, &c. donne de l'accès dans le monde, mais elle n'a point de sens

partitif, parce qu'on n'entend pas plus parler de partie que de tout, ou de totalité, & qu'on ne prétend point dire que ce soit seulement une partie de bien, une partie de naissance, une partie d'esprit qui donne de l'accès; comme quand on dit, *donnez-moi du pain*, on ne veut pas que vous donniez tout le pain, mais seulement un morceau de pain.

VII^o. Si nous ne cherchons qu'une définition de nom, il n'est pas difficile de dire ce que c'est que défini & indéfini; le premier signifie ce qui est déterminé & marqué, désigné en particulier: l'autre ce qui est indéterminé, vague, général, qui signifie plusieurs choses, sans désigner l'une plutôt que l'autre. Mais cela ne suffit pas, il faut une définition des choses, c'est-à-dire, qu'il faut déterminer quelles sont les choses renfermées sous ces noms défini & indéfini. Et c'est la difficulté. Voici ce que j'ai pensé sur cela. 1^o. Quand la chose dont on parle dans une phrase, l'objet dont on parle, ou pour parler en terme de Dialectique, quand le sujet d'une proposition est marqué & distingué de tout autre, en sorte que l'on peut dire, c'est un tel, ou une telle chose en particulier; ou ce sont telle & telle, telles & telles choses; la phrase ou la proposition est définie; elle a un sens défini. Quand on ne peut point dire précisément, c'est un tel, ou une telle chose, ou ce sont tels & tels, la proposition est indéfinie. 2^o. Le sujet d'une proposition est toujours ou un être particulier qu'on appelle individu, supôt, ou un assemblage de plusieurs choses particulières, une totalité. 3^o. Cette totalité est de deux sortes; une totalité métaphysique (qu'il me soit permis d'user de ces termes) & une totalité physique. J'appelle totalité métaphysique, l'assemblage de plusieurs espèces qui font un genre, ou de plusieurs individus qui font une espèce. J'appelle totalité physique, l'assemblage de plusieurs parties qui font un tout. Et il faut remarquer que le même terme & la même chose peut quelquefois signifier & être ou une totalité métaphysique, ou une totalité physique, selon qu'on les regarde, ou comme des genres composés de plusieurs espèces, ou des espèces composées de plusieurs individus, ou comme des tous composés de plusieurs parties physiques & subsistantes réellement, & non pas seulement par la pensée, comme le genre & l'espèce. 4^o. Il est évident que quand le sujet d'une proposition, ou l'objet d'une phrase est individu, un objet particulier, ou quand ce sont des objets particuliers, des individus marqués précisément, le terme, la phrase, la proposition, le sens, sont définis. Car il marque que c'est telle, ou telle chose, ou tels & tels précisément & déterminément; & cette détermination se fait & se connoît, ou par la nature même de la chose, comme *Pierre, Jean, le Soleil, la Lune, le Ciel, le monde, l'Enfer, la terre*, &c. ou par les circonstances, comme *le Roi, le Pape, l'Empereur, l'État, le Royaume est en paix*. Les circonstances du temps & du lieu où je parle déterminent précisément & individuellement, quel est ce Roi, ce Pape, cet Empereur, cet État, ce Royaume; car si je suis en France, ou que je parle de la France, c'est le Roi de France, le Royaume de France, l'État de France. Si je suis en Espagne, c'est celui d'Espagne, &c. Si je parle en Février 1718, le Pape & l'Empereur, dont je parle, sont Clément XI & Charles VI. Les autres mots de la phrase le déterminent aussi. *Le Pape qui gouverne aujourd'hui si glorieusement l'Église, le Roi de France, l'État de Venise, les Savans dont je parle, la tasse de chocolat que j'ai prise*, &c. Ainsi en toutes ces phrases, & semblables, le sens est individuel, il est aussi déterminé & défini, & ne peut passer en aucun sens pour indéfini. 5^o. Il y a plus d'embarras dans les termes, les mots qui signifient totalité. Faut-il dire avec le P. Buffier qu'ils sont toujours définis? Ou faut-il les mettre tous dans les indéfinis? L'un ou l'autre est, à mon sens, également une erreur en fait de la Grammaire. Quelquefois ils sont définis, & quelquefois ils sont indéfinis. C'est ce qu'il faut maintenant tâcher de dé-

brouiller. Un terme de totalité, c'est-à-dire, qui renferme en sa signification plusieurs espèces, ou parties, comme *l'homme, l'Ange, l'Européen, le François, le Savant, le bien, l'esprit, l'argent*, &c. signifie de soi, & toutes les parties qu'il comprend, & chacune d'elles en particulier, sans exception. Mais souvent il ne se prend point dans cette rigueur logique, je veux dire, dans toute cette étendue & dans sa totalité. L'usage a introduit dans toutes les langues abusivement, si l'on veut, mais pourtant réellement & véritablement, qu'un terme général & de totalité s'employât souvent, lors même que l'on ne prétend pas marquer toutes les parties, & chacune en particulier, mais lorsqu'on parle seulement du plus grand nombre, de ce qui est plus commun & plus ordinaire, ou même lorsqu'on parle seulement d'un petit nombre; en un mot, lorsqu'il y a exception à faire. C'est ainsi que dans Cicéron. *Fusc. Quest. L. IV.* Les Stoïciens disent que quand ils avancent que tous les gens qui n'ont pas la sagelle, sont des fous, ils ne l'entendent point sans exception: *Sic dicere omnes stultos insanire, aut malè dolere omne cœnum: at non semper.* Les interprètes reconnoissent dans l'Écriture des propositions universelles qu'il ne faut pas prendre universellement. De même quand je dis, *Le Savant est sujet à l'orgueil. L'homme d'honneur ne ment point. Le Roi donne défense & protection au Sujet, & le Sujet rend soumission & obéissance au Roi*, je ne l'entends point, de sorte que je veuille dire qu'il n'y a nul Savant qui ne soit sujet à l'orgueil, nul homme d'honneur, qui ait quelquefois menti, nul Roi qui n'ait toujours défendu & protégé ses Sujets, & nul sujet qui ait désobéi & qui se soit révolté. Quand donc je prends un terme de totalité dans toute son étendue, il est défini, le sens est défini; parce que je puis marquer précisément la chose dont je parle, & que je puis dire du tout & de chacune de ses parties en particulier, depuis la première jusqu'à la dernière, c'est telle, & telle, & telle, &c. il n'y a nulle exception, nulle restriction, & par conséquent nulle indétermination. Mais quand je prends un terme de totalité au second sens, avec quelque exception, sans que cette exception soit marquée, comme je ne dis point précisément quelles parties du tout sont signifiées, & quelles autres sont exceptées, que souvent même je ne le puis point dire, ce terme, tout terme de totalité qu'il est, est alors un terme indéfini. 6^o. Pour connoître donc quand un terme de totalité a un sens défini, ou indéfini, il faut savoir quand il est pris dans toute son étendue, ou seulement avec restriction. Et comment le distinguer? Je répons en général que les circonstances le marquent ordinairement assez; en particulier, je dis que quand j'assure du sujet de la proposition un attribut essentiel, ou comme essentiel, nécessaire, ou comme nécessaire, inséparable, ou que je regarde comme inséparable, &c. je prends alors le sujet dans toute son étendue, parce qu'il n'est aucun de ses individus, ou de ses parties, auquel cet attribut ne convienne, & par conséquent il est défini. Mais quand l'attribut que je lui donne n'est pas essentiel, nécessaire, inséparable, comme il n'est plus sûr qu'il convienne à tous, que par conséquent cela peut ne tomber que sur plusieurs, sans que je détermine quels sont ces sujets auxquels cet attribut convient exclusivement aux autres, le sens est indéfini. De là dans ces propositions, *l'homme est mortel, le pécheur est ennemi de Dieu, les Saints seront éternellement heureux*, le sens est défini. Et dans celle-ci au contraire, *Le Roi donne défense & protection au Sujet, & le Sujet rend obéissance au Roi, Le Savant est orgueilleux, L'Homme d'honneur ne ment point; Le Roi, le Sujet, le Savant, l'Homme d'honneur, sont indéfinis.* Car un Roi peut manquer à protéger un Sujet sans perdre ses droits à la royauté, & un Sujet manquer à l'obéissance sans acquérir un droit d'indépendance, & un Savant être modeste, sans cesser d'être savant, &c.

VIII^o. Quand le nom indéfini est mis simplement

& sans autre mot qui marque l'exception qu'on fait à sa totalité, c'est un *indéfini* simple ou propre; & quand il est accompagné de quelque particule, ou diction qui marque l'exception, & qui fait entendre qu'on ne le prend pas dans sa totalité, ou dans son étendue toute entière, mais qu'on n'en prend qu'une partie, c'est le partitif du P. Buffier, qui n'est qu'une espèce de l'*indéfini*, & que j'appelle pour cela *indéfini* partitif. Donnons des exemples de l'un & de l'autre. *Le savant est orgueilleux*, c'est un *indéfini* simple: mais des *Savans ont pensé sur cela comme moi*; c'est là un *indéfini* partitif. Le P. Buffier observe que le partitif est un *indéfini* qui tient du défini: cela est judicieux & vrai aussi dans mon sentiment. Il est *indéfini*, puisque c'en est une espèce; & il tient du défini, en ce qu'il indique une partie d'un objet, comme dit ce Pere; j'ajoute que pour tenir du défini, il n'est pas pour cela défini, parce qu'il ne suffit pas pour être défini de désigner une partie d'un objet, il faut que cette partie soit déterminée & marquée précisément: or la partie signifiée par le partitif est vague & indéterminée, on ne marque point l'une plutôt que l'autre, mais seulement une partie de la totalité en général & indéfiniment.

IX°. Appliquons ceci aux articles. Un article défini est celui qu'on met devant un nom dont le sens est défini, c'est à dire, qui signifie un individu, ou une totalité générale, dans toute son étendue. L'article *indéfini*, est celui qu'on emploie devant les noms *indéfinis*; c'est à dire, les noms de totalité qui ne font pas pris dans toute leur étendue.

X°. Suivons maintenant la déclinaison de leur article, par tous ses genres, ses nombres, ses cas, & toutes les différences, & déterminons lesquelles sont définies, & lesquelles sont *indéfinies* dans les principes que nous avons établis. Le singulier masculin au premier cas le est défini, Le Roi de France, l'Écrivain que j'estime le plus, l'Historien dont je parle, le Soleil, le Ciel, l'enfer, l'homme mortel, le pécheur est ennemi de Dieu. Dans Louis XIV. l'homme étoit plus grand que le Roi. Le est aussi *indéfini*, le Savant est orgueilleux, l'homme d'honneur ne manque point à sa parole, l'ennemi s'avance pour donner l'assaut, & semblables. Mais de le & du, sont toujours *indéfinis*. De l'esprit & de l'agrément sont nécessaires pour plaire dans les compagnies; Du bien & du savoir ne se trouvent guère ensemble; Il faut du courage & du sens froid dans la guerre; Avec de l'esprit & du savoir faire on ne manque guère de réussir dans le monde.

Au second cas de le, & du sont définis. Les agréments de l'esprit, la sagesse du Roi éclate dès ses plus tendres années; Les vertus du Roi sont la justice & la bonté; celles du Sujet, l'amour, le respect, l'obéissance; Le devoir du Général est de commander, celui du soldat & du subalterne d'exécuter les ordres, &c. Tout cela marque, ou des individus, ou des totalités entières, & par conséquent le sens est défini. De le & du sont aussi *indéfinis*; La conversation de l'homme de lettres est souvent plus utile qu'elle n'est agréable; La crainte du châtement l'a retenu; Le fruit & la récompense du savoir & de l'esprit est la gloire & la réputation.

Au troisième cas à l' & au sont définis, L'application jointe à l'esprit fait faire de grands progrès dans les sciences; Au génie pour l'éloquence il joignoit beaucoup de talent pour la poésie. A l' & au sont aussi *indéfinis*; passer du blanc au noir; Aller jusqu'au superstitieux; Tendre au sublime; La conscience s'oppose souvent à l'agrandissement de la fortune; Le soldat par sa piété dans le tumulte & la vie licencieuse des armes, fait quelquefois honte au Prêtre dans le sanctuaire, & au Religieux dans le Cloître & la retraite; il ne se laissa point surprendre à l'artifice; Il ne se laissa point éblouir à l'éclat des grandeurs. A de l', & à du sont toujours *indéfinis*. De la piété est préférable à de l'esprit & à du savoir. Quand la modestie est jointe à du mérite, elle en

rehausse le prix; A de l'entêtement pour la nouvelle Philosophie succéda de l'irréligion, & l'un & l'autre le conduisirent bientôt à du dérèglement de mœurs, & même à l'athéisme.

Le singulier féminin, au premier cas. La doit être défini & *indéfini*, puisque le son masculin l'est; il n'est pas besoin d'exemples pour le prouver. De la au premier cas est toujours *indéfini*, comme de le masculin; De la conduite est nécessaire pour s'avancer dans le monde; De la complaisance & de la politesse tiennent souvent lieu d'un grand mérite.

Le second cas de la est défini & *indéfini*, comme de le; La bonté de la Reine; la grâce aidée de la nature, il est défini. L'espérance de la récompense fait entreprendre les choses les plus difficiles, il est *indéfini*. L'espérance de la récompense éternelle le soutenoit dans les tourmens, il est défini.

Au troisième cas à la est défini & *indéfini*, comme à le, & au, dont il est le féminin; mais à de la est toujours *indéfini*, comme à de le, & à du, auxquels il répond; N'accorder rien à l'amour, donner tout à la passion, succomber à la tentation; cela est défini si l'on individue, si l'on personne la tentation & la passion, la tentation, si non, cela est *indéfini*. L'expérience dégoûte, & après la jouissance des plaisirs qu'on a le plus recherchés, la passion le plus souvent fait place à l'indifférence & au mépris; Crier à l'aide; avoir recours à l'industrie; En fait de pudeur & de retenue, la Chrétienne cède souvent à la payenne & à l'infidèle; cela est *indéfini*. Il ajouta de l'insulte à de l'indiscrétion; A de la vertu étoient mêlés bien des vices; cela est toujours *indéfini*.

Le pluriel, commun aux deux genres, au premier cas. Les est défini; Les sept Sages de la Grèce sont, &c. Les Consuls Romains n'étoient qu'un an en charge; Les vertus pacifiques sont plus estimables que les vertus guerrières; Les actions d'éclat ne lui plaisent pas; Les faveurs du monde sont bien sujettes à caution. Les est aussi *indéfini*. Les ennemis s'avançoient pour donner l'assaut. Les troupes Françoises enfoncèrent l'aile droite des Impériaux, & plièrent à la gauche. Des au premier cas est *indéfini* en manière contingente, & non essentielle, non nécessaire; Des gens d'honneur me l'on dit; Des Savans de réputation ont pensé comme moi; Des femmes pieuses vinrent de grand matin pour embaumer Jésus-Christ. Il est défini quand on donne au sujet de la proposition un attribut essentiel ou inséparable; Des personnes vertueuses ne se donnent point ces libertés criminelles; Des hommes véritablement Chrétiens ne se vengent point. Car alors il emporte la totalité entière, & ne fait point un autre sens que si l'on mettoit les. Il n'en est pas de même dans les exemples précédens; Les gens d'honneur, les Savans de réputation, feroit un autre sens que des gens d'honneur & de réputation.

Troisième cas. Aux est défini en ces exemples, La pudeur & la modestie sied bien aux femmes, & sur-tout aux jeunes personnes. L'Évangile inspire aux Chrétiens de la soumission pour les Puissances établies de Dieu. Et *indéfini* en ceux-ci. Il fit tête aux ennemis tandis que son collègue en fut renversé; Il poussa droit aux ennemis, & se rendit aux Turcs, ou aux Infidèles dès le commencement du combat. A des est aussi défini & *indéfini*, comme des au premier cas. Les libertés criminelles ne conviennent point à des femmes vertueuses, ni la vengeance à des Chrétiens; cela est défini. J'ai écrit à des Savans de mes amis pour savoir leur opinion; J'ai demandé à des gens d'honneur ce qu'ils en pensent; liez-vous toujours à des gens de bien, & vous leur ressemblerez: cela est *indéfini*.

XI°. On voit maintenant ce qui est défini, & ce qui est *indéfini* dans la déclinaison de l'article exposé ci-dessus, ce qui est *indéfini* simple, ou *indéfini* partitif; & enfin ce qui est *indéfini* pur & *indéfini* mixte. On appelle ici pur, ce qui est toujours tel sans être jamais autrement. Ainti l'*indéfini* pur, est celui qui est toujours *indéfini*, & jamais défini, &

ainsi des autres, s'il y en a. On appelle mixte ce qui est tantôt l'un tantôt l'autre.

Article tantôt fini tantôt indéfini.

SINGULIER.

- Masculin. { 1. Le.
2. De le, du.
3. A le, au.
- Féminin. { 1. La.
2. De la.
3. A la.

PLURIEL.

- Masculin & Féminin. { 1. Les, des.
2. des
3. Aux, à des.

Articles purement indéfinis & jamais définis,

SINGULIER.

- Masculin. { 1. De le, du.
3. A de le, à du.
- Féminin. { 1. De la.
3. A de la.

Indéfini simple.

SINGULIER.

- Masculin. { 1. Le.
2. De le, du.
3. A le, au.
- Féminin. { 1. La.
2. De la.
3. A la.

PLURIEL.

- Masculin. & Féminin. { 1. Les.
2. Des.
3. Aux.

Indéfini partitif.

SINGULIER.

- Masculin. { 1. De le, du.
2. De le, du.
3. A de le, à du.
- Féminin. { 1. De la.
2. De la.
3. A de la.

PLURIEL.

- Masculin. & Féminin. { 1. Des.
2. Des.
3. A des.

Indéfini pur.

SINGULIER.

- Masculin. { 1. De le, du.
3. A de le, à du.

PLURIEL.

- Féminin. { 1. De la.
3. A de la.

On voit donc, 1°. Qu'il n'y a aucun article défini pur, tout ce qui est défini pouvant être quelquefois indéfini, & l'étant en effet souvent. 2°. Qu'au contraire il y a des indéfinis qui ne sont qu'indéfinis, & que j'appelle *indéfinis purs*, parce qu'ils ne sont jamais & ne peuvent être définis; & qu'il y en a d'autres qui ne sont point indéfinis purs, pouvant être tantôt définis, & tantôt indéfinis. 3°. Qu'au pluriel nul n'est purement indéfini; tout est mixte, tantôt défini, tantôt indéfini. 4°. Que l'indéfini pur est toujours partitif, quoique le partitif ne soit pas toujours indéfini pur: qu'ainsi le partitif est composé de tout l'indéfini pur qui fait son singulier, & de trois indéfinis mixtes, qui font son pluriel, & qui sont *des, des, & à des*.

XII°. Maintenant quant à l'usage, il faut distinguer la matière dont on parle, & il y en a de deux sortes; l'une que l'on nomme essentielle & nécessaire, l'autre qu'on appelle accidentelle & contingente. La matière est essentielle & nécessaire, lorsque l'attribut de la proposition est essentiel & nécessaire au sujet, c'est à dire, quand la chose ne peut cesser d'être telle qu'on le dit, sans cesser d'être ce qu'elle est. La matière est accidentelle & contingente, lorsque ce que l'on attribue au sujet ou à la chose dont on parle, ne lui est pas essentiel, qu'il peut en être séparé sans qu'elle cesse d'être ce qu'elle est. *L'homme est animal raisonnable, le bon Chrétien ne se venge point*, ce sont-là des matières essentielles & nécessaires: car l'homme cesse d'être homme, s'il n'est pas animal raisonnable, & le Chrétien n'est plus bon Chrétien s'il se venge. Des Savans disent comme moi: *L'homme d'épée vit plus chrétiennement que l'homme de robe*. Ce sont des matières accidentelles & contingentes. Des Savans pourroient dire autrement que moi, & être savans; & un homme d'épée pourroit ne vivre pas plus chrétiennement qu'on fait dans d'autres conditions, ou même absolument ne point vivre chrétiennement, sans cesser d'être homme d'épée. En second lieu, il faut distinguer des propositions universelles, des propositions particulières, & des propositions singulières. Les propositions universelles sont celles qui parlent de toute une espèce, de tout un genre. Les propositions particulières sont celles qui parlent de plusieurs, mais non pas de tous, & qui pour cela ont toujours quelque marque d'exception & de partage. Les propositions singulières sont celles qui n'ont qu'un individu pour objet, ou sujet. De plus, dans l'usage des langues, où l'on ne parle pas toujours dans la rigueur logique & métaphysique, il y a des propositions universelles qui sont universelles grammaticalement & logiquement tout à la fois, c'est à-dire, & quant aux termes & quant au sens, comme celle-ci, *L'homme est destiné à une fin naturelle*. Il y en a d'autres qui sont universelles grammaticalement, & ne le sont pas logiquement; c'est à-dire, qui le sont quant aux termes, & ne le soient pas quant au sens, comme celle-ci, *Passer du blanc au noir*; on n'entend ni tout le blanc, ni tout le noir en général, quoique les termes étant indéfinis ils soient généraux dans la rigueur logique. De même, *il donne dans le superstitieux*, il s'agit qu'un homme donne dans quelque superstition pour que l'on puisse parler ainsi. Telle étoit encore la proposition des Stoïciens, *Tous ceux qui n'ont pas la sagesse sont fous*. Car ils l'entendoient avec restriction, *at non semper*. Ces propositions, quoique moins exactes, sont très communes, non-seulement dans le style ordinaire & familier, mais encore dans le style élevé, oratoire, &c. La proposition universelle quant aux termes, & non quant au sens, est une proposition universelle en matière contingente; car ce n'est que par leur matière que l'une est générale quant aux termes & quant au sens, & l'autre seulement quant au sens; quant aux termes, & grammaticalement elles sont semblables.

Tout cela supposé, je dis qu'il faut mettre l'article défini quand le sens est défini, l'article indéfini quand le sens est indéfini, & l'article partitif, quand

vous voulez faire un sens partitif. Or, 1°. il n'y a de sens défini que dans la proposition singulière, lorsque l'on parle d'un individu, d'un être particulier, ou dans la proposition universelle quant aux termes & quant au sens, ou ce qui revient au même, il n'y a de sens défini, que lorsque l'on parle d'un individu, d'un être particulier, ou lorsque parlant de plusieurs, on fait une proposition universelle en matière nécessaire. Ainsi dans ces deux cas, Quand le nom veut un article, donnez-lui l'article défini, au genre, au nombre, & au cas qu'il convient. 2°. Dans une proposition universelle en matière contingente, ou universelle quant aux termes, & non quant au sens, le sens est toujours indéfini : dans une telle proposition servez vous donc de l'article indéfini simple. 3°. La proposition particulière fait toujours un sens partitif, il faut donc mettre l'article partitif à une proposition particulière. 4°. Vous me demanderez s'il y a de la différence entre une proposition universelle quand aux termes, & nullement quant au sens, & une proposition particulière, puisque toutes deux signifient seulement plusieurs, ou une partie d'une totalité; & comment on doit les distinguer pour leur donner un article différent? Je réponds que la différence est que la proposition universelle seulement quant aux termes, & nullement quant au sens, n'a que des termes universels, sans aucune marque d'exception, ou de particularité, c'est la manière seule qui fait connoître qu'elle n'est pas universelle quant au sens, mais particulière : au lieu que la proposition particulière a dans ses termes mêmes des marques d'exception, & de particularité. Donnons des exemples. Le *Chrétien est moins fidèle à ses devoirs de religion que l'Idolâtre & le Mahométan*. C'est-là une proposition universelle quant aux termes, & non quant au sens, car tous les Chrétiens ne sont pas moins fidèles, &c. il y en a & en grand nombre qui le sont plus ou pour le moins autant. Que si à cette même proposition j'ajoute quel que marque d'exception; par exemple, le *Chrétien souvent, est quelquefois moins fidèle à ses devoirs de religion que l'Idolâtre & le Mahométan*; ou bien, *des Chrétiens sont moins fidèles à leur devoir de religion, que les Idolâtres*; ou, que *Chrétiens sont moins fidèles à leur devoir que les Idolâtres & les Mahométans*! Dans toutes ces formes, & semblables, la proposition devient particulière, & cela se connoît par ces mots *souvent, quelquefois, des, de*, qui sont des marques d'exception & de particularité. 5°. Il faut remarquer que pour marque de particularité & d'exception la particule ou préposition *de* suffit dans tous les cas, excepté au génitif, ou second cas. La raison est que la particule *de* n'est point la marque ou la préposition qui forme les autres cas, ainsi quand elle s'y trouve elle a une autre force, qui est la signification partitive; mais comme elle est la marque du génitif, que c'est la préposition dont il se forme, elle n'a point d'autre force à ce cas-là; ainsi pour qu'un terme ait un sens partitif au génitif, il faut y ajouter quelque autre terme qui le particularise. Au reste, il faut dire des termes généralement tout ce que j'ai dit des propositions; car c'est la même chose. Il n'y a qu'à substituer le mot de *terme* à celui de proposition; il faut encore observer que quoique *de le & du* soient la même chose, comme on l'a remarqué ci-dessus, néanmoins il y a de la différence dans l'usage; car *du* se met toujours devant les noms qui commencent par une consonne, & *de le* devant ceux qui commencent par une voyelle. *Il a du goût, il a de l'esprit*. D'où vient que *de le* ne se met jamais qu'avec apostrophe, *de l'*.

XIII°. Mais quand le nom ne veut point d'article, comment marquer ces sens définis, indéfinis & partitifs? On les exprime par deux propositions *de & à*, mises ou séparément, ou toutes deux ensemble à devant *de*, ce qui fait trois différences, qui forment trois cas, & dont deux seulement servent au singulier, & toutes les trois au pluriel, & toutes également aux deux genres, tant au pluriel qu'au singulier.

Au singulier.

- 1 Cas De
- 2 De
- 3 A

Au pluriel.

- 1 De
- 2 De
- 3 A, à de

Voilà ce que nos Grammairiens appellent notre article indéfini. J'ai montré ci-dessus, que ce n'étoit là rien moins que des articles, mais de vraies propositions; je vais montrer ici qu'elles ne s'emploient pas seulement dans le sens indéfini, comme on le veut; mais quelquefois dans le sens défini. En être, ils se mettent, comme on le va voir, devant un terme singulier, & devant des termes universels en matière nécessaire, qui sont les deux occasions où le sens est défini.

Au singulier, 1. cas, *de* est indéfini partitif, ou simple. *De bon vin* pris modérément ne fait point de mal. *De bon vin* pour l'usage ordinaire, c'est celui de Bourgogne. *De bon pain & de bon vin*, c'est le principal pour la vie, on se passe aisément du reste.

Pour le second cas, il est indéfini; titre d'honneur, marque de confiance, prudent & sage, *Voilà une réponse d'homme avisé*. Il est aussi défini comme en ces exemples. Ces discours ne conviennent point à femme vertueuse; on ne se fie point à femme causeuse & babillarde. Et devant les noms propres qui signifient des individus. La Bibliothèque de Ptolomée Philadelphie. La haute sagesse de Louis XIV. La grandeur de Paris.

Pour le troisième cas à est défini, puisqu'il se met devant les noms propres. *Le Roi donna les Sceaux à M. d'Argenson le 28 Janvier 1718*. Il est aussi indéfini en ces exemples; à bon chat, bon rat. Je m'en rapporte à personne pieuse & intelligente. J'ai oui dire à un Juge bien équitable, que, &c. *A de* est toujours partitif, à *de bon pain & de bon vin* ajoutez de bonnes viandes.

Au pluriel, pour le premier cas *De* est défini en matière essentielle & nécessaire; d'honnêtes femmes ne se permettent point de libertés criminelles. Il est clair que cette proposition renferme toutes les honnêtes femmes; car si je disois cela à une femme pour la porter à ne se point donner de ces libertés, & que ma proposition fût particulière, elle seroit illusoire & inutile, puisqu'elle pourroit me répondre: d'honnêtes femmes, ce n'est à dire, que quelques honnêtes femmes; mais quelques autres s'en donnent aussi, de ces libertés, on peut donc s'en donner sans cesser d'être honnête femme. Je ne puis donc vouloir persuader par ce motif, sans que la proposition soit universelle, & à moins qu'elle ne renferme la totalité entière dont je parle, & par conséquent sans qu'elle soit définie. En matière contingente *de* est indéfini simple, ou partitif; *De grands personnages ont fait de grandes fautes; d'habiles gens ne laissent pas de se tromper; de bonnes gens m'ont rapporté que, &c.*

Au génitif, il est indéfini ou simple, comme *Occupations d'enfants; ce sont des envies de femmes grasses; C'est un entêtement de Philosophes, &c.* Ou indéfini partitif, comme, j'ai appris de gens bien instruits que, &c. Quand on est en certains postes, on a besoin de gens habiles auprès de soi pour les consulter. Il peut se trouver aussi des phrases où il seroit défini, & où il marqueroit une totalité entière; par exemple, la conduite de femmes sages & vertueuses est louable, & leur attitude de l'estime & de la considération; mais cette construction est ou vieille, ou extraordinaire. On met communément l'article; *La conduite des femmes sages & vertueuses, &c.*

Pour

Pour le troisième cas à est défini en matière nécessaire, parce qu'il se met devant des termes de totalité. *Cela ne se refuse point à gens de mérite, à gens de qualité; Des Discours libertins ne conviennent point à personnes pieuses.* Et indéfini en matière contingente. *Je ne m'en rapporte qu'à bons Catholiques, Je ne lui abandonne ce bien qu'à bonnes enseignes. J'ai oui dire à gens bien instruits.* A de au même cas est défini en matière nécessaire, comme, *Les spectacles & les livres lascifs & impurs sont défendus à tout le monde, mais plus encore à d'honnêtes femmes.* Et indéfini, ou simple, ou partitif en tout autre cas; *On donne une récompense à de fidèles domestiques, quand ils sont trop vieux & qu'ils se retirent. J'ai oui dire à de savans hommes, à d'habiles gens.* Je ne m'en fie de l'éducation de mes enfans qu'à de sages & habiles maîtres. En ces phrases il est indéfini simple. *J'ai oui dire à de savans hommes, à d'habiles gens.* En celle-ci il est partitif. Voici donc la distribution de ces particules selon leur sens.

Au sens défini.

Au Singulier.

- 2 De
- 3 A

Au Pluriel.

- 1 De
- 2 De vieillie ou extraordinaire.
- 3 A, à de

Au sens indéfini simpl.

Au Singulier.

- 1 De
- 2 De
- 3 A

Au Pluriel

- 1 De
- 2 De
- 3 A, à de

Au sens Partitif.

Au Singulier.

- 1 De
- 3 A de

Au Pluriel.

- 1 De
- 2 De
- 3 A de

XIV°. Après avoir expliqué le sens de ces particules, il faut voir avec quels noms on les joint. Car ces particules étant prépositions sont toujours devant un nom; ce nom ne peut être qu'un substantif ou un adjectif. Si ce nom est seul, ce ne peut être un adjectif; car un adjectif, ainsi que le nom même le signifie, ne se met point seul, mais s'ajoute à un autre nom. Si donc il est seul c'est un substantif, ou ce qui est la même chose, un adjectif pris substantivement. Si ce nom n'est point seul, il y a un adjectif & un substantif: mais ou bien le substantif est le premier, comme *femmes pieuses & vertueuses*, ou bien l'adjectif va devant, comme *pieuses & vertueuses femmes*. Or, il y a sur cela quelques règles à observer par rapport aux particules dont nous parlons. Les voici.

Quand le nom substantif est seul, il n'y a pas de difficulté; l'article, quel qu'il soit, est immédiatement devant. *J'ai reçu de Pierre, j'ai donné à*

Jean, &c. Mais quand le substantif a un adjectif, il y a de la différence. Nous l'allons marquer.

Dans le sens défini.

Au singulier.

2 Cas. *De.* Ou le substantif est un nom propre, ou un nom appellatif. Si c'est un nom propre, ou l'adjectif qu'on y joint est une simple épithète, ou c'est un surnom; si c'est un surnom. 1°. Il ne se met jamais devant le nom propre; *Alexandre le Grand, Louis le Grand, Louis le Juste, Philippe le Bel, Henri l'Oiseleur.* Ainsi nos prépositions sont toujours immédiatement devant le nom propre. *De Louis le Grand, à Louis le Grand.* 2°. On conserve à tous les cas l'article le devant l'adjectif qui est surnom; *Louis le Juste, de Philippe le Bel, à Philippe le Hardi.* Il faut en excepter les surnoms de quelques anciens Grecs qui ne prennent point cet article, *Ptolomé Philadelphie, Antiochus Epiphane, &c.* & deux ou trois de nos Rois, *Charlemagne, Philippe Auguste, & Louis Hutin.* Cependant si au lieu de *magne* on mettoit *grand*, il faudroit dire *Charle le Grand*; mais en gardant le nom Latin, parce qu'on n'en a fait qu'un seul mot avec le nom propre, on exclut l'article. Si devant le nom propre on met son surnom, ou une autre épithète, il n'est plus surnom, & on ne met point la préposition seule, mais avec l'article, *Du Grand Louis, Du Victorieux Philippe*; & non pas *De Grand Louis & De Victorieux Philippe.* Si c'est un nom appellatif, l'adjectif se met également devant ou après avec les prépositions. *Ces discours ne conviennent point à femme vertueuse, ou à vertueuse femme.* Le premier est meilleur, le second vient du vieux style.

3. Cas. *A.* devant les noms propres il en est de même que de la préposition *de.* 1°. *A Louis le Bel, à Charles le Chauve.* 2°. *A Antiochus Philométor, à Séleucus Nicanor, à Démétrius Phaléren, à Charlemagne, à Philippe Auguste, à Louis Hutin.* 3°. *Au grand Louis, au victorieux Philippe,* suivant les règles du second cas. Quand le substantif est un nom appellatif, on met indifféremment le substantif ou l'adjectif le premier. *Je m'en rapporte à personne pieuse & intelligente, ou à pieuse & intelligente personne*; mais le second sent un peu le vieux style.

Au Pluriel.

1 Cas. *De.* L'adjectif doit toujours être le premier. *D'honnêtes gens ne se disent point d'injures.* Si l'on mettoit le substantif le premier, il faudroit ajouter l'article. *Des gens honnêtes ne se disent point d'injures.*

2 Cas. *De.* L'un ou l'autre peut être mis le premier. *La conduite de femmes pieuses & vertueuses, ou de pieuses & vertueuses femmes, leur attire de l'estime.* Le second est un peu du vieux style.

3 Cas. *A.* Comme au précédent. *Des discours libertins ne plaisent point à personnes sages & vertueuses, ou à sages & vertueuses personnes, il est plus vieux.*

A de. L'adjectif doit toujours être devant. *J'ai oui dire à d'habiles gens, à de savans personnages; je ne me fie de l'éducation de mes enfans qu'à de bons maîtres.* Si le substantif étoit devant l'adjectif, il faudroit mettre *des.* *Je ne me fie de l'éducation de mes enfans qu'à des maîtres savans & bien vertueux.*

Dans le sens indéfini simple.

Au singulier.

1 Cas. *De.* L'adjectif doit toujours être le premier. *De bon pain & de bon vin, d'excellente viande.*

2 Cas. *De.* L'un ou l'autre peut être le premier. *Homme de rare mérite, Conduite de personnage pru-*

dent & sage, ou de sage & prudent personnage. Homme de mérite rare.

3 Cas. *A.* Le substantif devant l'adjectif est mieux. *Je m'en rapporte à personne pieuse & intelligente.* On peut dire aussi à *pieuse & intelligente personne*; mais il est un peu vieux.

Au Pluriel.

1 Cas. *De.* L'adjectif toujours le premier. *De grands personnages ne font point de petites fautes.*

2 Cas. *De.* L'un ou l'autre peut être devant. *Entêtement de Philosophes nouveaux, ou de nouveaux Philosophes.*

3 Cas. *A* De même que le précédent. *Je ne découvre mon secret qu'à amis sages & discrets, ou qu'à sages & discrets amis.*

A de. L'adjectif doit toujours être le premier. *Je ne découvre mon secret qu'à de sages & discrets amis; & jamais qu'à d'amis sages & discrets.* Il faudroit qu'à des amis sages & discrets.

Dans l'Indéfini Partitif.

Au Singulier.

1 Cas. *De.* L'adjectif toujours le premier. *De bon & d'excellent café fait du bien après le repas.*

3 Cas. *A de,* comme le précédent.

Au Pluriel.

1 Cas. *De.* L'adjectif marche toujours devant. *De graves Auteurs ont écrit que, &c.* Si l'on mettoit le substantif le premier, il faudroit lui donner l'article. *Des Auteurs graves ont écrit, &c.*

2 Cas. *De.* On peut également placer le substantif ou l'adjectif le premier, *C'est-là un galimatias d'anciens Philosophes, ou de Philosophes anciens. J'ai appris de graves Auteurs, ou d'Auteurs graves.*

3 Cas. *A de,* comme au premier cas l'adjectif toujours le premier. *Il faut ajouter foi à de bons témoins.* Si l'on mettoit le substantif le premier, il faudroit lui donner l'article. *On doit ajouter foi à des témoins oculaires.*

Il y a quelques adjectifs qui veulent être toujours après le substantif, & d'autres toujours devant; mais cela n'a point de rapport aux particules dont nous parlons, ni au sens défini ou indéfini; ainsi ce n'est point cela dont nous donnons ici des règles, ce n'en est pas le lieu.

XV°. Il reste à dire quels sont les noms qui ne veulent point d'article devant eux, & avec lesquels il ne faut mettre que les prépositions dont nous traitons ici. Ces noms sont, 1°. Les pronoms personnels & démonstratifs, *moi, toi, soi, lui, ce, cet, cette, celui, celui-ci, celle, celle-ci, celui, celui-ci, icelui*; ces trois derniers sont vieux, *ceux, celles, ceux-ci, celles-ci, ceci, cela.* 2°. Le relatif *qui.* 3°. Les interrogatifs *qui, quoi.* 4°. Les pronoms ou adjectifs indéterminés, ou indéfinis, *quelque, quelqu'un, chacun, quiconque, je ne sais qui, je ne sais quoi, pas un, aucun, nul, certain autre, plusieurs autres, tout, & leurs féminins; personne, autrui, qui que ce soit.* Je dis pronoms ou noms indéfinis; car il y a quelques uns de ces dictions qui sont quelquefois noms déterminés, & alors ils prennent l'article, comme, *le je ne sais quoi, la personne.* 5°. Les noms propres pris comme propres, excepté quelques noms de Villes que nous marquons en leur place, & les noms de Provinces & de Contrées, qui quelquefois prennent l'article, & quelquefois ne le prennent point. Quelques noms dépendant de Provinces, qui sont tirés du nom de leur Ville capitale, comme *Valence, Murcie, Grenade,* ne prennent point d'article, & quelques noms d'île aussi, comme *Candie, Ceylan, &c.* De plus, les noms de Provinces & de Contrées ne prennent point d'articles pour l'ordinaire quand on parle de mouvement pour y aller, ou pour en venir. *Aller*

en France, venir d'Angleterre, l'entrée en Italie, sa sortie d'Espagne, départ d'Irlande, voyage d'Loisse, arriver en Allemagne; mais si il y avoit un verbe actif, ils prendroient l'article. *Quitter le Portugal, laisser le Danemarck derrière soi, toucher à la Suède, ou toucher la Suède.* Quelques noms de pays étrangers prennent aussi toujours l'article, comme nous l'avons dit à la particule *A.* 6°. Les noms de nombre absolus, *un, deux, trois, quatre, &c.* ne veulent point d'articles, excepté quand il y a après eux un nom défini. L'un de ceux que je vous ai montré, *les deux Historiens les plus estimés, les douze Apôtres, &c.* ou quand ils deviennent substantifs, comme aux noms des cartes & des jours, *le deux de cœur, le sept de pique, le huit du mois, &c.* 7°. Certains noms d'honneur que l'on attache aux noms propres; *Monseigneur, Madame, Monseigneur, Messire, Maître, & Saint, Sainte,* quand il est devant un nom propre, & non point quand il est seul & substantif. *Sire,* en style burlesque, *Junon dit à sire Jupin; sire Loup dit à sire Lion;* car autrement il prend l'article; *le sire de Joinville, du sire de Couci, au sire de Béthune.* 8°. Il ne faut point d'article à tout nom substantif régi au second cas, & pris dans un sens indéfini, simple & non partitif. *Vivre d'industrie, user de souplesse, avide de biens, de richesses, content de rien ou de peu, occupe de bagatelles, titre d'honneur, qualité de Prince, caractère d'Ambassadeur, gens de mérite, procès de conséquence, maladie de langueur, raisons de politique ou d'État, plein de vanité, bouffi d'orgueil, mouvement de colère & d'indignation, sentiment de haine, de vengeance, tempérament de feu, entaché d'herésie.*

Au reste, quoique la route qu'on a prise ici soit différente de celle que tiennent les autres Grammairiens, elle aboutit cependant au même but, & ne change rien dans l'usage des articles qu'elle suppose; c'est toujours le même usage, mais expliqué différemment.

Il y a encore l'article numéral indéfini, *un*: voilà une charmante femme. Voyez le mot UN & le mot ARTICLE.

Il y a aussi des pronoms indéfinis, & l'on en compte douze.

Comme, *Les uns prétendent; Quiconque est riche, est tout, & les autres dont nous parlons ci dessus, N. XV, 4.*

*Telle qu'une bergère au beau jour de fête,
De superbes rubis ne pare point sa tête.* BOIL.

INDÉFINI. adj. En termes de Logique ce mot se dit des propositions, au sujet desquelles on ne met aucune marque d'universalité, de particularité, ou de singularité. Les hommes sont raisonnables, les François sont ingénieux & adroits; les Allemands sont robustes, ce sont-là des propositions indéfinies. Quand les propositions indéfinies sont dans une matière nécessaire, comme la première de celles que l'on vient de donner en exemple, elles équivalent à des propositions universelles. Quand elles sont dans une matière contingente, elles se prennent souvent pour des propositions particulières, & plus souvent pour moralement universelles. Cependant quand la proposition indéfinie concerne un fait historique, comme, Titus donnant le dernier assaut à Jérusalem, les Romains mirent le feu au Temple; il faut la réduire à une proposition particulière: un Romain ou quelques Romains mirent le feu au Temple.

INDÉFINIMENT. adv. D'une manière indéfinie. Indéfiniment. On lui a donné pouvoir indéfiniment d'agir en cette négociation; c'est à dire, un pouvoir général & sans restriction. La loi porte indéfiniment.

INDÉFINISSABLE. adj. Qu'on ne sauroit définir. Il est du style familier, & ne se dit guère que des personnes. C'est un caractère, c'est un homme indéfinissable. Dans l'énigme qui est dans le Mercure d'Août 1732, on dit que la coquette est un animal

Indéfinissable. L'Auteur des Lettres Philosophiques s'est servi du même mot. Voici le passage, tiré de la lettre 5. Cet être *indéfinissable*, qui n'est ni Ecclésiastique ni Séculier, en un mot ce qu'on appelle un Abbé, est une espèce inconnue en Angleterre. . . . La sensation encore plus *indéfinissable*.
LE P. CASTEL.

INDÉFINITIÈME. adj. m. & f. Terme de Géométrie. Ce qui est indéfini. Partie aliquote indéfinie. *Indefinitus*, a, um. Le fluide qui environne le centre d'un tourbillon est infiniment pénétrable à l'éther, & la croûte qui enveloppe ce fluide, & dont on démontre l'excessive porosité, ne peut au plus appuyer qu'une *indéfinitième* partie des filets de matière qui refluent de la circonférence vers le centre. GAMACHES. L'infinie porosité des corps que pénètre l'éther étant justifiée par le raisonnement, & constatée par l'expérience, ce que leurs parties intégrantes interceptent de filets de matière, ne vaut au plus que l'*indéfinitième* partie de ceux auxquels ces corps laissent un libre passage. IDEM.

INDÉLÉBILE. adj. m. & f. Qui ne peut être effacé. *Indelebilis*. Il ne se dit guère qu'en parlant des Sacrements. Le Baptême, l'Ordre de la Prêtrise impriment des caractères *Indélébiles*, encore dit-on beaucoup mieux, & plus ordinairement *Ineffaçables*. Voyez ce mot. On dit *indélébile* par extension ironiquement en autres choses. Le Pédantisme est un caractère *indélébile*. Le P. Chardon détaille avec beaucoup d'exactitude tout ce qui regarde les Diacres, les Diaconesses, le caractère *indélébile* des Ordres.

Ce mot est formé de *delere*, effacer, avec la préposition *in* prise dans son sens négatif.

INDÉLIBÉRÉ, ÉE. adj. Se dit d'une action, ou d'un mouvement sur lequel on n'a point délibéré, ni réfléchi. *Indeliberatus*. Les premiers mouvemens de la douleur & de l'indignation qui l'ont animé en cette rencontre, sont presque entièrement innocens, parce qu'ils sont presque entièrement *indélibérés*. LE MAI. Quand la passion emporte la raison, & ne lui laisse pas la liberté de réfléchir, c'est une acte involontaire & *indélibéré*. LE P. DAN.

INDEMNÉ. adj. de t. g. Terme de Jurisprudence, qui désigne celui qui est garanti par un autre des pertes qu'il pourroit faire, ou dédommagé de celles qui lui sont arrivées. Celui dont le garant prend fait & cause, est *indemné* de la contestation. *Indemnis*. Ce mot ainsi que les suivans viennent du Latin *Dammum*, dommage, & *din*; *indemne*, *sine damno*.

INDEMNISER. v. a. Prononcez *indamnisier*. Il faut cependant remarquer que l'*em* n'est point voyelle nazale, ou Esclavone, & n'a point le même son que dans *embaumer*, *emporter*, &c. mais que l'*m* retient son son propre de consonne, comme s'il y avoit un *e* muet après, *indameniser*. Promettre à quelqu'un de le dédommager des pertes qu'il pourroit souffrir, le dédommager en effet de celles qui lui sont arrivées. *Præstare indemnem*. Quand on se rend caution pour un autre, le contrat porte toujours promesse de garantir & *indemniser* de toutes pertes, dommages & intérêts. Il faut *indemniser* le Seigneur, quand un fief tombe en main-morte. Il s'est *indemnifié* du dommage qu'il avoit souffert.

INDEMNITÉ. f. m. Prononcez *indamnité*, comme dans *indemniser*. Dédommagement, acte par lequel on promet de garantir, où l'on garantit en effet une personne d'une perte qu'il souffre à notre occasion. *Damni præstatio*, *indemnitatis*. L'*indemnité* procède de la stipulation des contractans, ou elle est acquise de droit. L'*indemnité* que doit fournir un débiteur à sa caution est naturelle & de droit, & n'a pas besoin d'être stipulée. Je lui ai prêté mon nom pour faire une affaire, mais il m'en a donné son *indemnité* par écrit.

INDEMNITÉ, est aussi un droit qu'on paye au Seigneur féodal, quand un fief tombe en main-morte, c'est-

à-dire, qu'il est acquis par l'Église, ou par des Communautés, pour le dédommager des pertes qu'il souffre en ce qu'il n'y aura plus de changement de vassal qui puisse donner ouverture à des profits de fiefs. On paye au Roi l'amortissement & les francs-fiefs, & aux Seigneurs particuliers le droit d'*indemnité*. Ce droit est la cinquième partie des deniers de la valeur des choses acquises, ou cinq années de leur revenu. En quelques coutumes ce n'est que la sixième partie du prix, ou six années de revenu. En Normandie l'*indemnité* est le quatrième denier. On paye aussi *indemnité* au Seigneur, quand un homme mainmortable, ou de condition serve, obtient du Roi des Lettres d'affranchissement, ou en cas de formariage, qui se taxe au tiers des biens meubles & héritages de l'homme de main-morte. On paye encore l'*indemnité* lorsqu'une terre qui relevoit d'un Seigneur particulier est érigée en Duché, ou autre dignité: ce qui la fait relever du Roi immédiatement. Le Parlement de Paris, par un Arrêt du 26 de Janvier 1685, a réglé au tiers du prix de la vente, l'*indemnité* de la terre de la Meilleraye érigée en Duché. Le droit d'*indemnité* est sujet à prescription par trente ans contre le Seigneur temporel, & quarante contre l'Écclésiastique.

INDEMNITÉ. Dédommagement qu'on accorde à un particulier qui a perdu dans un traité, dans une ferme, &c.

INDEMNITÉ, se dit encore du recours que la femme a sur les biens de son mari, pour les dettes auxquelles elle s'est obligée avec lui, pendant le mariage, dont elle doit être entièrement *indemnifiée* par les héritiers de son mari, quand elle renonce à la communauté; mais quand elle l'accepte, elle n'a son recours que pour la moitié.

On appelle aussi *Indemnité*, l'acte par lequel on promet d'indemniser. Ac. Fr.

INDÉPENDAMMENT. adv. Sans dépendance, sans sujétion, & quelquefois, sans aucun égard, sans aucune relation à une chose. *Sine ordine ad...*, *nullâ habitâ ratione*, &c. L'ame raisonnable peut agir *indépendamment* de ses organes. Une action est bonne ou mauvaise *indépendamment* du consentement des hommes. S. ÉVR. *Indépendamment* de ce qui pourra en arriver.

INDÉPENDANCE. f. f. Etat d'un homme indépendant. Liberté d'agir, de faire ce qu'on veut, sans avoir besoin du secours d'autrui. *Omni subjectione soluta ratio*. Le franc arbitre donne à notre volonté une *indépendance*, une liberté d'agir comme il lui plaît. Pélage jaloux de sa liberté, & de son *indépendance*, étoit bien capable de gagner la bienveillance des hommes en flattant leur orgueil, & leur amour-propre. FLEC. L'homme aime naturellement l'*indépendance*, & il ne s'en est dépouillé que par la nécessité de vivre en société. BAY. Cet amour de l'*indépendance* se montre & se développe dès l'âge le plus tendre. L'imagination d'*indépendance* où les Princes sont nourris, leur fait croire que tout ce qui leur plaît est permis. FLEC. L'esprit d'*indépendance* est naturel aux grands Seigneurs. Il n'y a rien de si doux que l'*indépendance*. PATRU. Les filles cherchent dans le mariage le bonheur de l'*indépendance*. M. ESP. Il ne faut pas affecter une *indépendance* féroce & indocile. S. ÉVR. Le Sage est le seul qui vit dans l'*indépendance*.

INDÉPENDANCE, se dit aussi de ce que l'on considère sans connexité, sans relation à autre chose. Les raisonnemens qu'on fait par abstraction se font avec *indépendance*: sans considérer la liaison qui est entre les choses, & leur matière.

INDÉPENDANT, ANTE. adj. Libre, qui est maître de soi-même, qui ne dépend point d'un autre. *Anullo pendens*, *arbitri sui homo*. Il est *indépendant* de qui que ce soit. Il est beau qu'il se trouve dans le Christianisme quelques âmes si détachées de la terre, & d'elles-mêmes, qu'elles semblent être *indépendantes* du corps auquel elles sont attachées. L. D'AB. A ÉLOÏSE. L'essence de la Divinité est que tout

dépende d'elle , & d'être *indépendante*. AB. DE T. Voyez DÉPENDANT & DÉPENDRE.

On a appelé autrefois *Indépendans* les Evêques qui étoient exempts de la juridiction de leur Métropolitain , & soumis immédiatement au Pape. On les nommoit autrement Acéphales , comme nous l'avons dit à ce mot.

INDÉPENDANT, ANTE. Nom qu'on donne à quelques Sectaires d'Angleterre & des Provinces Unies. Ils ont été ainsi appelés , parce qu'ils font profession de ne dépendre d'aucune autre assemblée Ecclésiastique. *Indépendentes*. Ils prétendent que chaque Eglise , ou Congrégation particulière , comme ils parlent , a en elle-même radicalement & essentiellement tout ce qui est nécessaire pour sa conduite & pour son gouvernement ; qu'elle a toute la puissance ecclésiastique & toute la Jurisdiction , & qu'elle n'est point sujette à une ou plusieurs Eglises , ni à leurs Députés , ni à leurs assemblées , ni à leurs Synodes , non plus qu'à aucun Evêque. Bien que les *Indépendans* ne croient pas qu'il soit nécessaire d'assembler des Synodes , ils disent que si l'on en tient , on doit considérer leurs résolutions comme des conseils d'hommes sages & prudents , auxquels on peut déférer , & non comme des décisions auxquelles on soit obligé d'obéir. Ils conviennent qu'une ou plusieurs Eglises peuvent aider une autre Eglise de leurs conseils & de leurs secours , la reprendre même lorsqu'elle pèche , pourvu qu'elle ne s'attribue point le droit d'une autorité supérieure qui ait le pouvoir d'excommunier. M. Stoupp , qui parle de la sorte des *Indépendans* , ajoute , que leur nom les avoit rendus fort odieux , même aux Protestans , mais que la confession de foi que ceux d'Angleterre publièrent en 1658 , dans une de leurs assemblées , fit voir qu'ils n'avoient aucuns sentimens particuliers touchant la Doctrine , & qu'à cet égard ils étoient en tout d'accord avec les Réformés. Et en effet , cette indépendance regarde plutôt la politique , & la discipline , que le fonds de la Religion. Les *Indépendans* d'Hollande sont fortis des Brounistes. Robinson , père de tous les *Indépendans* des Provinces-Unies , ne fit qu'en commencer la secte. C'est Jean Cotton qui y mit la dernière main l'an 1635.

Ce sont les *Indépendans* qui firent mourir le Roi Jacques I , & comme ils étoient devenus les plus puissans , presque toutes les sectes contraires à l'Eglise Anglicanne se joignirent à eux , ce qui fait qu'on distingue deux sectes d'*Indépendans*. Les premiers sont Presbytériens , & n'en diffèrent qu'en ce qui regarde le gouvernement de l'Eglise. Les Presbytériens fournirent la hache qui coupa la tête de Jacques I , & livrèrent la victime toute liée aux *Indépendans* qui l'égorgerent. Les autres que M. Spanheim appelle *faux Indépendans* , *pseudo-independentes* , sont un amas d'Anabaptistes , de Sociniens , de Familiaristes , d'Antinoïmes , de Libertins , & de mille autres hérétiques tous plus insensés les uns que les autres , qui se joignent aux *Indépendans*. Voyez M. Spanheim , *Elenchus controvers. cum Anabapt.*

Voici comme en parle le P. Dorléans dans ses Révolutions d'Angleterre , L. IX. Du sein même de cette secte (la cabale Presbytérienne) étoit née depuis quelque temps , sous prétexte d'une plus grande réforme , une autre secte non-seulement ennemie du Roi , mais de la Royauté , qu'elle entreprit d'abolir tout-à-fait , pour former une République , au gouvernement de laquelle chacun pût avoir part à son tour. On ne peut dire précisément quand cet étrange dessein fut formé par la secte des *Indépendans*. C'est le nom qu'on avoit donné à la secte dont il s'agit , sur ce que faisant profession de porter la liberté Évangélique encore plus loin que les Puritains , non-seulement elle ne vouloit point d'Evêques , mais elle rejettoit même les Synodes , prétendant que chaque assemblée devoit se gouverner elle-même indépendamment de toute autre , & faisant consister en cela la liberté des enfans de Dieu. D'abord , on n'avoit distingué cette nouvelle

nature de Sectaires entre les Presbytériens , que comme on distingue les fervens des tièdes , & les parfaits des relâchés , par un plus grand éloignement des pompes & des prééminences , soit dans l'Eglise , soit dans l'Etat , par un plus grand zèle à réduire la pratique de l'Évangile à sa première pureté , par des prières , des entretiens , des discours même où il paroît de l'enthousiasme & de l'inspiration. Leur maxime sur l'indépendance les fit distinguer en leur faisant donner un nom , & les rendit suspects aux autres. Il y eut quelquefois des démêlés entr'eux , malgré lesquels ceux-ci , joignant l'artifice , la flatterie , les promesses , les services même , aux airs de réforme qu'ils se donnoient , avancèrent tant , qu'ils formèrent une secte nombreuse des dupes de leur hypocrisie , & une faction redoutable des hommes ambitieux & intéressés que leur gagna dans toutes les sectes leur adresse & leur politique. Voyez aussi sur la secte des *Indépendans* , Georg. Hornius , *Hist. Eccles. Nov. Test. Period. III , Art. III , § 14 & suiv.*

En France , le Synode de Charenton condamna les *Indépendans* , sur ce qu'ils disoient que chaque Eglise devoit se gouverner elle-même , sans aucune dépendance de personne en matières Ecclésiastiques. Cette proposition fut déclarée en ce Synode autant préjudiciable à l'Etat qu'à l'Eglise. On y jugea qu'elle ouvroit la porte à toutes sortes d'irrégularités & d'ex travagances , en ôtoit tous les remèdes , & donnoit lieu de former autant de religions que de paroisses. D'où M. Bossuet conclut dans sa conférence avec le Ministre Claude , que si , quelque Synode qu'on tienne , on ne se croit pas obligé à y soumettre son jugement , comme le disoit ce Ministre avec les Calvinistes , on n'évite pas les inconvéniens des *Indépendans* : & on laisse la porte ouverte à établir autant de religions , je ne dis pas qu'il y a de paroisses , mais qu'il y a de têtes. On en vient donc par nécessité , ajoute-t-il , à cette obligation de soumettre son jugement à ce que l'Eglise Catholique enseigne.

INDÉPENDANT, se dit aussi de ce qui n'a rien de commun , qui n'a point de connexité avec un autre. On a demandé la disjonction de ces deux affaires , parce qu'elles sont *indépendantes* l'une de l'autre , qu'elles n'ont rien de commun. Ce point est *indépendant* de la question.

INDÉPENDANTISME. s. m. Secte des *Indépendans* , *Independentium secta* , *Independentismus*. Selon Leidecker , l'*Indépendantisme* est une Démocratie tendante à l'Anarchie , qui détruit toute supériorité , & toute distinction de rang dans l'Eglise , & dans son gouvernement. L'*Indépendantisme* est né parmi les Anabaptistes. Il ne subsiste qu'en Angleterre , & dans les Colonies Angloises de l'Amérique. Au XVI^e. siècle un Calviniste François , nommé Morel , voulut l'introduire ; mais le Synode de la Rochelle , où présidoit Bèze , & celui de Charenton en 1644 , condamnèrent cette erreur. On accusa Grotius d'avoir aussi donné dans l'*Indépendantisme*. Tout Protestant qui suivra les principes de sa secte y doit donner. Voyez le livre de la discipline des Calvinistes imprimé à Charenton en 1667. M. Bossuet , *Exposit. de la Foi* , p. 192 & suiv. Confer. avec M. Claude , p. 44 & suiv. 88 & suiv. Leidecker dans ses Notes sur l'Hist. Ecclésiast. d'Honorius , Part. III , Art. 3 , § 14 , & Honorat. Reggius , de stat. Eccl. in Britan. Cette secte d'*Indépendantisme* a fait d'étranges ravages en Angleterre. Plusieurs Puritains la préféroient à toutes les autres , parce qu'elle étoit plus commode , plus libre , car ils rejettoient toute sorte de gouvernement Ecclésiastique. Ils prétendoient que pour prêcher on n'avoit besoin ni d'imposition des mains , ni d'aucune autre marque extérieure de députation ou de mission , qu'il n'y avoit qu'à suivre le mouvement intérieur du Saint-Esprit , que chacun , de quelque condition qu'il fût , pouvoit faire les instructions publiques , selon qu'il se sentoît inspiré de Dieu , parce que les dons

de Dieu se donnoient à tout le monde.

INDESTRUCTIBILITÉ, f. f. Qualité de ce qui ne se peut détruire. Le Soleil, la Lune, tous les Astres ayant été inaltérables dans leur grandeur, figure, position, mouvement, depuis six mille ans, on conclut qu'ils sont faits pour l'être toujours, & qu'ils portent dans leur substance & dans leur structure les principes, les raisons mécaniques de leur perpétuité, de leur *indestructibilité*. . . . *Mém. de Trévoux, Avril, 1737.*

INDESTRUCTIBLE, adj. Qui ne peut être détruit. Le mélange des espèces peut bien perpétuer & multiplier certaines diversités dans la forme extérieure, & dans les inclinations des animaux. Le passage des pousières de la fleur d'un poirier dans le pistil des fleurs d'un autre poirier, peut bien faire un mélange de qualité, & nous enrichir d'une nouvelle espèce de fruits: mais le genre de l'animal ou de la plante est *indestructible*; & le mouvement des causes accessoires, qui n'en change jamais le fond, n'a point pu les former. *Spéct. de la Nat. t. 4, p. 529.* Voyez **INGÉNÉRABLE**. Mon sentiment est que toutes les ames des bêtes sont *indestructibles*, parce qu'elles sont incorporelles & sans parties. **LEIBNITZ.**

INDETERMINATION, f. f. Irrésolution. L'état, la disposition, la situation d'un homme qui est indéterminé, irrésolu. *Indeterminatio*. Cet homme ne fait à quoi se résoudre, il est dans une *indetermination* continuelle. C'est aussi l'état d'un homme avant qu'il se détermine. Ce jeune homme n'a pas encore pris son parti pour la robe ou pour la guerre. Il est encore dans *l'indetermination*.

Ce mot se dit aussi des choses, & dans le dogmatique on le dit des propositions dont on n'assigne pas en particulier la qualification. Les Appelans ont tiré leur principale objection de ce que les cent une propositions y sont censurées en gros, sans qu'elle marque quelle qualification chaque proposition mérite. L'obscurité qui résulte de cette *indetermination* empêche, disent ils, que la Bulle ne puisse être règle de Foi. J'ai répondu à ce faible argument par l'exemple du Concile de Constance. **LANGUET.**

INDÉTERMINÉ, ÉE. adj. ¶ Qui est indifférent, qui n'est pas plus déterminé à une chose qu'à une autre. On dit en Philosophie que la matière est *indéterminée* au repos & au mouvement, pour dire qu'elle n'a d'elle même ni l'une ni l'autre de ces deux qualités, & qu'elle peut également recevoir l'une ou l'autre.

INDETERMINE, se dit aussi d'un homme foible & incertain, qui n'a point pris, ou qui a de la peine à prendre sa résolution. *Animi pendens*. Il y a des gens avec qui on ne peut rien conclure, parce qu'ils sont toujours irrésolus & *indéterminés*. Avoir une tendresse vague & *indéterminée*. **CORN.**

INDETERMINÉ, en termes de Géométrie, se dit d'une quantité de temps ou de lieu, qui n'a point de bornes certaines & prescrites. On appelle une ligne infinie, celle qui est *indéterminée*, celle qui est si grande qu'on veut, dont on ne limite point la longueur. Un problème *indéterminé* est celui dont on peut donner plusieurs solutions, comme si on demande un nombre qui soit multiple de 4 & de 5. Car ce sera 20, 40, 60, &c. à l'infini. M. Prester appelle analyse *indéterminée*, celle où les questions peuvent recevoir une infinité de résolutions différentes.

INDÉTERMINÉMENT, adv. D'une manière qui n'est point précise, ni déterminée. Il nous a entre-tenu de cette affaire en termes généraux & *indéterminément*, sans aucune spécification.

INDÉVOT, OTE. adj. Qui n'a point de dévotion. *Minimè pius*. Homme *indévotes*. Subst. C'est un *indévotes*.

INDÉVOTEMENT, adv. D'une manière indévoté. *Parum piè.*

INDÉVOTION, f. f. Manque de dévotion. *Indevotio*. Il scandalise tout le monde par son *indévotion*. Voyez **DEVOTION**.

INDEX, f. m. Le second doigt de la main, celui d'après le pouce, qui nous sert à montrer quelque chose avec le doigt. Les Grecs le nomment *νύκτας*, qui signifie *lecheur*, par ce qu'on le met dans les lauees pour en goûter, & qu'après on le léche. D'autres prétendent que c'est ordinairement celui du milieu qu'on trempe dans les lauees, & que l'*index* peut avoir acquis plutôt ce nom de ce que c'est celui dont les nourrices se servent pour prendre la boullie qu'elles donnent à leurs nourissons, & de ce qu'ordinairement elles le léchent pour goûter si elle n'est point trop chaude. Les Anciens portoient des bagues à l'*index*. Doigt *index*.

INDEX, en terme d'Astronomie, est un style qui tourne avec le globe dans un petit cercle attaché sur le Méridien vers le Pôle Arctique. On l'appelle autrement *Gnomon*. Quelques uns appellent aussi de ce nom le style des cadrans.

En terme d'Algèbre, *Index*, est la même chose que le caractéristique ou l'Expofant d'un logarithme. **HARRIS.**

INDEX. Terme d'Horlogerie. Petite aiguille fixe qui marque sur un cercle mobile les divisions qui y sont gravées.

INDEX, dans le commerce. Les Négocians & Teneurs de livres nomment ainsi un livre composé de vingt-quatre feuillets, qui se tient par ordre alphabétique, dont on se sert pour trouver facilement ce que l'on veut chercher sur le grand livre, ou livre de raison. L'*Index* se nomme aussi Alphabet, Table ou Répertoire.

INDEX, est aussi la table qu'on met à la fin des livres Latins. ¶ Le mot de table est plus usité, & seul en usage en parlant des livres François. Un *index* bien fait est d'un grand secours dans un livre.

On dit aussi en parlant des livres censurés, qu'ils sont à l'*index*, c'est à dire, dans le Catalogue des livres défendus par le Concile de Trente. On dit aussi dans l'*indice*.

Il y a à Rome une congrégation de l'*indice*, ou de l'*index*, à laquelle appartient le droit d'examiner les livres qui y doivent être inférés, & dont la lecture est défendue absolument à l'égard de quelques-uns, & pour quelques autres, *Donec corrigantur*, c'est à dire, jusqu'à ce qu'ils soient corrigés. Voyez **INDICE**.

INDIC. Voyez **INDIGO**.

INDICANT, adj. Voyez **INDICATIF**.

INDICANT. Surnom donné à Hercule. Voyez sur ce mot Cicéron, dans le premier Livre de la Divination.

INDICANS, adj. m. pl. *Indicantia*. Ce sont des circonstances que l'on observe dans un malade, relatives à son état passé, présent & futur, lesquelles indiquent ce qu'on doit faire pour le soulager. **DICT. DE JAMES.**

INDICATEUR, f. m. Terme d'Anatomie. Muscle de l'*index*, c'est à dire, du second doigt qui suit le pouce. *Indicator*. Le premier des muscles propres de l'*index* est l'*indicateur*, ainsi appelé parce qu'il nous sert à indiquer quelqu'un. Il prend origine de la partie moyenne & postérieure de l'os du coude, & va s'insérer par un double tendon à la deuxième phalange de l'*index*, & au tendon du grand extenseur, pour, conjointement avec lui, servir à étendre ce doigt. **DIONIS.**

¶ **INDICATEUR**, se dit aussi dans le langage ordinaire de celui qui fait connoître, qui dénonce un coupable. On ne doit rien négliger de ce qui mène à la découverte d'un grand crime: ainsi dans un État où il y a des esclaves, il est naturel qu'ils puissent être *Indicateurs*; mais ils ne sauroient être témoins. **INDICATIF**, IVE. adj. Qui fait connoître, qui indique quelque chose. *Quod indicat*. La grande science d'un Médecin est de bien connoître tous les signes *indicatifs* d'une maladie.

On appelle colonne *indicative*, une colonne qui sert à marquer les marées le long des côtes maritimes de l'Océan.

Les Théologiens appellent *indicative*, la forme d'un Sacrement qui est absolue, dans laquelle le Ministre parle avec autorité, & comme en son nom. Sa dénomination vient de ce que cette forme est énoncée au temps présent du mode que les Grammairiens appellent Indicatif. *Ego te absolvo*, je vous absolve, est une forme *indicative*. Que Dieu vous absolve, est une forme *déprécative* employée chez les Grecs. La forme de l'Eucharistie & du Baptême, de l'aveu de tout le monde, a toujours été *indicative*.

INDICATIF. Terme de Grammaire. C'est le premier mode, ou manière de conjuguer les verbes, qui marque le temps présent, passé, ou futur. *Indicativus modus*. *J'aime* est le temps présent de l'*Indicatif*; *J'aimois*, le temps imparfait; *J'ai aimé*, le prétérit; *J'aimerai*, le futur de l'*Indicatif*. C'est une remarque de M. Ménage, que la seconde personne de l'*Indicatif* finit toujours par une *s*. Tu assembles, Tu obliges; & non, tu assembles, ou tu oblige. Les bons Poètes regardent comme un solécisme lorsqu'on péche contre cette règle, & M. d'Haynaut fut obligé de corriger son beau Sonnet sur l'Avorton, parce qu'au second vers du premier Tercet il étoit tombé dans cette faute, ayant mis *tu rentre aujourd'hui* sans *s*. On ne trouvera pas de pareilles licences dans Despréaux; & le P. Bouhours disoit en parlant d'une faute de cette nature, qui se trouve deux fois dans le sonnet du Miroir du Comte d'Étalan, que cette faute de Grammaire ne se pardonneroit pas aujourd'hui.

INDICATION. f. f. C'est en général l'action par laquelle on indique. Voyez **INDIQUER**. *Indicatio*. Il fut arrêté sur l'*indication* d'un tel.

Ce terme est souvent employé en Médecine pour signifier l'invention d'un remède propre pour guérir une maladie par la connoissance qu'on a de la qualité de ce remède. Ce qui conduit le Médecin à le trouver, s'appelle *indican*. L'*indication* est proprement le dessein, l'objet à remplir. L'*indican*, c'est l'état du malade qui fournit des *indications*, & qui détermine le Médecin à procéder d'une façon particulière, à employer certains secours d'après les *indications*. Ces secours sont dits *indiqués*. L'*indication* tend ou à conserver l'état sain & naturel, ce qui la fait appeler *indication vitale*; ou à éloigner ce qui est contre nature. Cette seconde *indication* regarde ou la maladie, & on la nomme *indication curative*; ou la cause antécédente, & on l'appelle *indication préservative*; ou les symptômes pressans, & celle-ci est appelée *indication symptomatique*.

INDICATION, en Jurisprudence signifie aussi, Enseignement. Déclaration. L'*indication* qu'on m'avoit faite de ces héritages pour appartenir à mon débiteur, s'est trouvée fautive. Dans ce sens l'*indication* est la déclaration des biens d'un débiteur, que fait au créancier celui qui est poursuivi comme détempeur d'un héritage, afin que ce créancier discute les biens de ce débiteur. Il faut que la partie fasse l'*indication* de la personne contre laquelle elle a fait décréter sous le nom de *quidam*, avant que de la faire arrêter.

INDICE. f. m. C'est en général un signe apparent qui nous fait présumer qu'une chose est; des conjectures desquelles on tire des conséquences pour établir un fait dont il s'agit. *Indicium*. J'ai de grands indices, de violens indices que cela est ainsi. J'ai quelques indices que cet intervenant ne fait que prêter son nom à ma partie. En matière criminelle on appelle indices, certaines circonstances qui font penser que l'accusé est coupable du crime dont il est prévenu. Quelques violens que soient les indices, ils ne forment jamais une preuve suffisante pour condamner un accusé. Ils font seulement naître des soupçons, & plusieurs qui concourent peuvent être considérés seulement comme un commencement de preuve.

INDICE, se dit quelquefois pour *index* table d'un

livre. Mais dans ce sens on ne le dit guère que du catalogue imprimé des livres défendus à Rome. Mettre un livre à l'*indice* ou à l'*index*, c'est le mettre dans ce catalogue.

Et l'on appelle Congrégation de l'*indice* ou de l'*index*, celle qui est chargée d'examiner ces sortes de livres.

Quelques-uns se sont aussi servis du mot *indice* pour désigner le second doigt de la main, celui d'après le pouce, dont nous nous servons pour montrer quelque chose au doigt. *Indigitare*. Il faut dire le doigt *index*, ou simplement l'*index*. *Index digitus*.

INDICE. En termes d'Horlogerie, on donne le nom d'*indice* à l'aiguille des cadrans, des montres & des horloges. Le mouvement des planètes qu'on peut ajouter à une horloge, consiste à mettre une aiguille ou *indice* qui fasse voir le lieu du zodiaque où est la planète. LE P. ALEXANDRE. Ce Religieux se sert presque toujours du terme d'*indice*, préférablement à celui d'aiguille. Chap. 5, pag. 211 & suiv.

INDICE EXPURGATOIRE du *Ménagiana*. C'est le titre que M. de la Monnoie a donné aux cartons qu'on voulut lui faire mettre au *Ménagiana* qu'il publia à Paris l'an 1715, en quatre volumes in-12. Ces cartons furent imprimés à Paris & à la Haye. Il n'étoit content ni de l'une ni de l'autre édition. Son intention étoit de les partager en quatre petits cahiers séparés, chacun desquels auroit pu être placé commodément à la fin de chaque volume, sans forcer la couverture, ainsi qu'il s'en étoit expliqué dans une lettre à M. de Sallengre, qui au lieu de se conformer à l'intention de M. de la Monnoie, inséra de suite l'*Indice Expurgatoire* dans les Mémoires de Littérature, qu'il avoit entrepris depuis peu. M. de la Monnoie s'en plaignoit amèrement, quoique M. de Sallengre en eût détaché pour lui quarante exemplaires. Au reste, le *Ménagiana* demeura comme il étoit, & le Public eut les cartons de plus.

INDICE. Terme Italien, qu'on emploie en quelques phrases Françaises pour indice ou index. Il y a à Rome une Congrégation de l'*indicé*, c'est une congrégation qui examine les livres, & met dans un indice, ou catalogue, ceux dont elle défend la lecture, le débit; & alors on dit qu'un livre a été mis à l'*indicé*, c'est à-dire, au catalogue des livres défendus. Car on appelle *Indices* ou *Indices* expurgatoires, les Catalogues des livres défendus, entre lesquels il y a cette différence, que les premiers condamnent les livres purement & simplement, & les autres le font seulement jusqu'à ce qu'on les ait corrigés. C'est Philippe II, Roi d'Espagne qui fit le premier imprimer un *Indicé*, ou Catalogue des livres défendus par l'Inquisition d'Espagne. Le Pape Paul IV à son exemple en 1559, fit que la Congrégation du Saint Office de Rome en imprimât un semblable. Pie IV envoya l'examen de l'*index* au Concile de Trente, qui en a fait un. Depuis, le Duc d'Albe en fit imprimer un à Anvers en 1571. Clément VIII en 1596 en fit imprimer un, qu'on appelle le *Romain*. Il y en a aussi des Cardinaux Guiroci & Sandoval, imprimés en 1583 & 1612. Il y en a plusieurs autres des Inquisiteurs & des Maîtres du Sacré Palais. Le plus considérable des *Indices* est celui de Soto-mayor, qui a été fait pour tous les États soumis au Roi d'Espagne, qui comprend tous les autres, & va jusqu'en 1667. Le mot d'*indicé* en ce sens commence à vieillir.

Ceux qui emploient ce terme Italien, le prononcent ordinairement comme les Italiens *indicé*, en faisant sentir un *h*, comme dans la première syllabe du mot *cherir*.

INDICIBLE. adj. m. & f. *Inenarrabilis*, *ineffabilis*. Qui ne se peut exprimer par des paroles. J'ai une joie *indicible* de vous voir. Un plaisir *indicible*. Il n'est guère d'usage que dans ces phrases.

— Certes, je trouve

Facile chose à faire un impossible,
Et fort aisé à dire un indicible. MAROT.

INDICROSE, ou **ROSE INDIQUE**, terme de Fleuriste, nom d'un Œillet. *Rosa Indica*. L'*Indicrose* est un des plus beaux œillets qui se puisse rencontrer dans les couleurs douces; il est fort large, extrêmement rond, & garni de feuilles. Son blanc de lait, ses panaches gros & fort détachés, paroissent d'abord de couleur de cerise, ensuite de couleur de rose, & sur la fin de couleur de chair. Il ne creve pas si on lui laisse cinq ou six boutons. Sa plante porte un large feuillage vigoureux, & sujet pourtant aux taches, qui paroissent sur le blanc d'abord, mais qui n'ont rien de méchant. Ses marcottes ont peine à prendre racines, & sont sujettes à la pourriture; sa fleur est printanière, ainsi on la doit planter en Automne, & la préserver de trop grandes pluies. MORIN.

INDICTION. f. f. Est une convocation d'une assemblée Ecclésiastique, comme d'un Concile, d'un Synode, & même d'une Diète. *Indictio*. L'*indiction* de ce Concile avoit été faite à un tel jour, mais elle fut remise à un autre. On le dit aussi des différentes sessions d'un même Concile. De-là vient qu'à la fin du Concile de Trente, le Decret par lequel le Concile ordonne le jour auquel la session suivante se tiendra, ce Decret, dis-je, est intitulé *Indiction* de la future session. L'*Indiction* de la sixième session fut faite à la fin de la cinquième, pour le Jeudi d'après la fête de S. Jacques, & fut prorogée ensuite jusqu'au treize de Janvier de l'an 1547.

On appelle aussi *Indiction Romaine*, l'Époque, ou manière de compter dont se servoient les Romains, qui contient une révolution de quinze années, laquelle étant finie on revient à l'unité, & on continue toujours de même. Cette supputation n'a aucune connexité avec les mouvemens célestes. Elle est encore en usage dans les Bulles & Rescrits Apostoliques. On n'en fait pas bien l'origine; le nom signifie l'imposition d'un tribut. Il est assez vraisemblable que c'étoit ce que les Provinces devoient fournir aux troupes pour leur subsistance; que cette imposition se renouvelloit tous les ans un peu avant l'hiver, comme la taille parmi nous, & que l'on en comptoit quinze de suite, parce que les soldats Romains étoient obligés de servir quinze campagnes. FLEURY, *Hist. Eccléf. L. X, p. 4*. Quelques Auteurs en rapportent l'origine au tems de Constantin à l'année 312, le premier, ou le 4 ou le 24 de Septembre, ou selon d'autres, le premier d'Octobre. L'*indiction* est une période de 15 ans accomplis, dans laquelle se faisoit le recouvrement des impôts de l'Empire, *que indicabantur*, d'où vient le mot *indictio*, *indiction*. Selon ces Auteurs l'année 313 fut la première des *indictions*.

Au tems de la réformation du Calendrier en 1582, on comptoit la dixième année de l'*indiction* qui étoit alors commencée; de sorte qu'en recommençant à compter par six de l'*indiction* depuis cette année là; & en divisant par quinze la somme entière qui reste, on aura l'année de l'*indiction* courante. Sur ce pié-là en ajoutant les cinq qui manquoient à l'*indiction* en 1582, l'on comptoit en 1687, 15 de l'*indiction*. Or en divisant par 15, les 112 années qui sont écoulées depuis 1587, jusqu'à l'année 1699, par exemple, il se trouve 7 fois 15 qui font 105; après quoi restent 7 qui font le nombre de l'*indiction* de cette année. Or depuis 1699 exclusivement, jusqu'en 1718, par exemple, il y a 19 ans, qui joint à 7 que l'on comptoit en 1699, font 26, dont si l'on retranche 15, restera 11; d'où il s'ensuit qu'en l'année 1718, il y en avoit 11 de l'*indiction*.

On la trouve aussi en ajoutant trois au nombre des ans de grace, & en retranchant quinze autant

de fois qu'on pourra de la somme, le reste sera l'*indiction*. Comme on suppose que le cycle de l'*indiction* Romaine a commencé 3 ans avant la naissance de J. C. il faut ajouter 3 au nombre des ans de grace, diviser le total par 15, & le nombre qui reste après la dernière division sera l'*indiction*. S'il ne reste rien, l'*indiction* est 15, par exemple, ajoutez 3 à 1767, divisez 1770 par 15. Le P. Pétau dit qu'il n'y a rien de plus incertain en Chronologie que l'*indiction Romaine*; c'est-à-dire, que son origine & son commencement. Ceux qui croient qu'elle a commencé en l'an 312 de Jesus-CHRIST, ou trois ans après sous Constantin, devinent. Il y a eu quelques *indictions* du tems de l'Empereur Constance, comme on voit dans le Code Théodosien, dont Jacques Godefroy a donné la table, & qui en fait trois ou quatre espèces. Les Savans tiennent que les *indictions* n'étoient autre chose que des tributs & des prestations annuelles, dont on publioit tous les ans le tarif; mais ils ne savent ni pourquoi on a enfermé ce cycle dans l'espace de quinze ans, ni pourquoi on lui a donné ce nom, ni en quel tems, ni à quelle occasion il a commencé. On trouve dans les Auteurs trois sortes d'*indictions*; l'*indiction* de Constantinople, qui commençoit aux Calendes de Septembre; l'*indiction* Césarienne ou Impériale au 24 de Septembre; & l'*indiction* Romaine, qui est celle dont on se sert dans les Bulles des Papes, commence au premier de Janvier. Voyez Baronius, sur l'an 312, Godefroy, Du Cange, Macri, &c. Les Papes ont commencé à dater leurs actes par l'année des *indictions*, après que Charlemagne les eut rendu Souverains. Auparavant ils les datent par les années des Empereurs, & enfin ils les ont datés par les années de leur Pontificat: ce qui paroît par le Synode de Rome tenu en 998 par le Pape Jean XV.

Le nom d'*indiction* vient de celui d'*indictio*, qui veut dire *dénonciation*, *établissement*, *ordre*, *ordonnance*, *imposition*. Le tems de l'*indiction* des Empereurs étoit celui où l'on avertissoit le peuple de payer une certain tribut, & c'est pour cela que l'*indiction* Impériale commençoit vers la fin de Septembre, ou au commencement d'Octobre, parce qu'alors la récolte étant faite, il étoit aisé au peuple de payer le tribut ordonné, *tributum*, *indictum*.

INDICTIVES. Épithète que l'on donne à certains jours de Fêtes que les Magistrats Romains, le Consul, ou le Préteur ordonnoient, *indictiva feria*. Voyez FÉRIE.

Ce mot vient d'*indico*, j'ordonne, j'annonce, je commande.

INDICULE. f. m. Qui montre, qui enseigne, qui annonce. M. du Pin dit que le Calendrier Romain, imprimé avec les notes du P. Fronteau, est fort utile, & que ce Calendrier est un *indicule* des Évangiles pour tous les Dimanches & Fêtes de l'année, & des lieux où l'on faisoit les stations à Rome.

INDICULUS. f. m. Terme de Collège. Nom d'un petit livre à l'usage des écoliers; il contient les noms de différentes choses en Latin & en François rangés par classes. Son nom est *Indiculus universalis*, &c.

Le nom d'*indiculus* est Latin, il veut dire *petit indice*; c'est un diminutif d'*index*.

INDIEN. f. & adj. Quand ce mot est substantif, c'est un nom de peuple. *Indus*. Quand il est adjectif, il signifie ce qui appartient, ce qui a rapport à ce peuple, ou au pays qu'il habite, qu'on appelle Inde. *Indicus*

Les *Indiens* sont de belle taille, grands la plupart, forts, & de bonne constitution, vivant longtemps. La vie oisive des *Indiennes* fait qu'elles sont fort enclines au plaisir. Tous les *Indiens* ont l'esprit inconstant, l'on ne peut guère compter sur leurs paroles. Les *Indiens* sont mauvais soldats. Les Gymnosophistes *Indiens* étoient autrefois les Sages, les Savans, les Philosophes des Indiens: Abulzarage,

qui au commencement de ses Dynasties, dit que les *Indiens* sont mous & lâches, ajoute dans son style arabe, qu'ils font une mine de fagelle, & une fontaine, ou source de justice. Les *Indiens* regardent comme un honneur, & comme l'assurance d'une félicité éternelle, de pouvoir mourir en tenant la queue d'une vache entre leurs mains. DE LA CRÉQUINIÈRE, *Voyage des Indes*, art. VIII. Les *Indiens* sont vêtus comme les Maures, excepté qu'ils portent au front une marque faite en croissant, rouge, jaune, ou blanche. Ils se frottent le front, les uns de terre jaune, les autres de terre blanche. Ils portent un turban, & ont une cabaie, qui leur prend comme une robe de chambre, un caleçon, des sandales aux pieds, qui sont toujours nus, les cheveux coupés, & une grande barbe. Pour marque d'honneur les *Indiens* portent une rondache qui leur sert de bouclier, un sabre à la main, & un poignard à leur ceinture. L'HUILE, *Voyage des Indes*. Les *Indiens* se piquent de gravité, comme tous les autres Orientaux. LA CRÉQUINIÈRE. Les *Indiennes* qui sont blanches, pour relever l'éclat de leur teint, & rendre leurs yeux plus languillans, mettent un peu de noir tout autour. Cela fait à-peu près ce que font les mouches, dont se servent nos Dames en Europe. IDEM. Les *Indiens*, hommes & femmes laissent croître leurs ongles d'une longueur extraordinaire. Ils abhorrent le vin; cet Auteur croit que cela vient apparemment de la vertu des Brahmes, qui ont inspiré de l'horreur pour tout ce qui peut enivrer.

Les *Indiennes* s'ignent beaucoup. On n'y voit presque jamais devenir chauves ceux qui ont soin de se frotter la tête d'huile. Les *Indiennes* sur-tout ont cette coutume, & ce seroit pour elles une grande peine, de n'avoir pas toujours la tête luisante d'huile. Comme elles n'ont point d'huile d'olive, elles se servent de celle de coco. IDEM. Art. XXXVI. En général ils sont très propres, & ils ont grand soin de se laver. ID. Art. XXXVI. Le riz est la nourriture ordinaire des *Indiens*. Après qu'ils l'ont fait cuire, ils mettent du beurre & du safran dessus, avec quelques herbes; d'autres y mettent de la viande & du poisson, & ils appellent cela des Caris, & ont grand soin que le poivre y domine. A cela près ces ragoûts ne laissent pas d'avoir leur bonté. IDEM. Après le riz, le bétel est ce qui est le plus en usage. Les *Indiens* en ont toujours sur eux, & se le présentent comme nous nous présentons du tabac. IDEM.

Les *Indiens* reconnoissent tous un premier Être. Il y a des Religieux *Indiens*, qu'on nomme Faquirs. Les *Indiens* adorent Priape sous des noms différens, & ils ont beaucoup renchéri sur les postures infâmes sous lesquelles les Égyptiens, les Grecs & les Romains le représentoient. Plusieurs en portent une petite figure au cou, mais couverte d'un peu d'argent. Ils prétendent obtenir par-là la vigueur & la fécondité. Outre les dieux que les *Indiens* ont dans leurs pagodes, ils ont encore de petites figures placées en différens endroits de leurs maisons, & qu'ils ont grand soin de frotter d'huile, & d'entourer de fleurs. LA CRÉQUINIÈRE, Art. VI & VII. Ils adorent le Gange, & lui offrent des sacrifices comme à un dieu. Phoé que les Chinois appellent Fo, & Parmeser, sont encore des espèces de dieux des *Indiens*, le premier Philosophe, & le second Bouvier. IDEM. Le P. Bouchet Jésuite a beaucoup mieux expliqué le système de la Religion des *Indiens* qu'aucun autre, dans une lettre imprimée au neuvième recueil des lettres édifiantes & curieuses des missions. La plupart des *Indiens* ne donnent point dans l'Athéisme. Ils reconnoissent un souverain Être infiniment parfait, qu'ils appellent *Parabaravastou*. Ce Dieu, trop élevé au-dessus des créatures pour avoir aucun commerce avec elles, a créé trois Divinités subalternes pour gouverner le monde. Ces dieux inférieurs sont Bruma,

Vichnou & Routren. Il a donné au premier la puissance de créer, au second le pouvoir de conserver, & au troisième, le droit de détruire. Ces trois dieux sont, au sentiment des savans *Indiens*, les enfans d'une femme qu'ils appellent Parachatti, c'est à dire, la puissance suprême. Voyez le reste de cette lettre du P. Bouchet.

Les *Indiens* sont différens à l'égard de la couleur. Vers le Nord ils ne sont que basanés, mais vers le Midi ils sont entièrement noirs. Ils sont beaucoup plus différens à l'égard de la Religion. Il y a quantité de Mahométans & encore plus de Payens, dont plusieurs croient la Métempsychose, & ne tuent pour cette raison aucune bête, non pas même les insectes qui les incommode. Ils brûlent les corps au lieu de les enterrer, & les femmes ne peuvent pas se dispenser sans infamie de se jeter dans le bucher de leurs maris, à moins qu'elles n'aient des enfans, & qu'elles protestent qu'elles ne se remarieront point. Il y a beaucoup de Juifs dans l'Inde, des Chrétiens qui y sont passés de l'Europe, ou qui y ont été convertis par les Européens; il y a aussi des Chrétiens originaires qui portent le nom de Chrétiens de S. Thomas, & qui prétendent que cet Apôtre a planté le Christianisme dans leur pays.

On dit proverbialement, faire l'échange de l'*Indien*, donner une chose de petite valeur pour une autre de plus grand prix, ou comme dit Madame de Scudery, donner de bon or, & ne recevoir que du verre, à la manière des *Indiens*. Lett. DE BUSSY. M. de Bussy a laissé un recueil de ses lettres & de celles qu'il recevoit de ses amis. Le mélange en est agréable; on y voit des gens d'épée & des gens de robe, des Evêques, des Abbés & des Moines, écrire à Penvi, & faire l'échange de l'*Indien*, avec cet Écrivain incompatible... *Mélange de Vigneul-Marville*.

INDIEN, ENNE. f. m. & f. Naturel de l'Amérique. *Americanus Indicus*. Ce mot proprement ne devoit se dire que des peuples qui habitent le pays de l'Asie, qu'on nomme l'Inde, ou les Indes; mais comme le mot d'Indes s'est attribué à l'Amérique méridionale, on appelle aussi *Indiens* les peuples de l'Amérique, les Américains naturels, au moins ceux du midi, & même jusqu'à la Virginie; car pour ceux du Nord on ne les appelle point communément *Indiens* en notre langue, ou si on le fait, c'est très rarement.

Océan INDIEN. Voyez Océan ORIENTAL.

INDIEN. f. m. Terme d'Astronomie. *Indus*. Nom d'une constellation de l'hémisphère méridional, invisible sur notre horizon. L'*Indien* est entre la Grue, le Toucan & le Paon. Il est composé de douze étoiles informes des Anciens, dont six sont de la quatrième grandeur, trois de la cinquième, & trois de la sixième. V. les cartes de Royer, & l'Oiseau *Indien*, c'est la même chose; mais les Astronomes disent plutôt l'*Indien* que l'Oiseau *Indien*.

INDIENNE. f. f. Toile peinte qui nous vient des Indes. Ce nom est devenu générique, & se dit de toutes les toiles peintes, soit aux Indes, soit ailleurs. Voilà une belle *Indienne*.

INDIENNE. Les Maîtres Tabletiers-Peigniers appellent Peignes à l'*Indienne*, des peignes à dents fines des deux côtés, mais qui ne sont pas également enforcés.

INDIENNE. C'est aussi une étoffe, partie soie & partie laine, qui se fabrique par les Hautelisseurs de la Sayetterie d'Amiens.

INDIFFÉREMMENT. adv. Avec indifférence. Ce qui signifie quelquefois, sans faite de distinction, sans faite de différence; & quelquefois, avec froideur. *Nulla discrimine, discrimine omni remoto, indiscriminatim, promiscuè, indifferenter*. Les Barbares ont fait un massacre de tous les habitans de cette ville *indifféremment*, sans distinction de sexe, ni d'âge. Bien des gens s'imaginent que pour être poli, il suffit de faire de vaines civilités *indifféremment* à tout le monde. BELL. Il m'a reçu fort *indifféremment*, sans me témoigner ni haine, ni amitié.

INDIFFÉRENCE. f. f. Qualité d'une chose disposée également

egalement à être bonne ou mauvaise. *Indifferentia*. L'indifférence semble éteindre toute sorte de volonté. BOSS.

INDIFFÉRENCE, se dit aussi de la disposition d'esprit de celui qui n'est touché d'aucun objet, qui n'a ni penchant, ni éloignement pour un objet, qui n'est pas plus affecté par sa jouissance, qu'il ne le seroit par la privation, qui n'est pas plus porté pour une chose que pour une autre, pour un parti que pour un autre, *Amoris, studii, propensionis vacuitas*. Un Philosophe doit regarder avec indifférence la vie & la mort; mais il faut que cette indifférence soit tranquille. S. ÉVR.

*D'un homme dégoûté des douceurs de l'amour,
P'assétois en tous lieux l'heureuse indifférence.*

FONT.

*L'amour est mal guéri quand il l'est par la haine;
L'indifférence est plus certaine.
On revient tous les jours de la haine à l'amour,
Mais de l'indifférence on n'y revient qu'à peine.*

CORN.

L'indifférence d'un homme libre, & détaché de tout, n'est pas fort souhaitable. S. ÉVR. L'indifférence est honteuse dans la disgrâce de nos amis. S. ÉVR. Pour réussir à la Cour il faut être né avec un grand fonds d'indifférence pour la justice, ou pour la vérité, afin de les voir violer & de les violer sans peine quand cela est utile. AB. DE S. R. Bien des gens ne pouvant plus reconnoître la Religion déchirée par tant de sectes, sont allés chercher un funeste repos dans l'indifférence des Religions. FL. Il importe aux jeunes gens d'éviter cette indifférence générale qui est ordinairement suivie de l'ignorance & de la fainéantise. M. Sc. Les passions peuvent produire de bons effets, mais l'indifférence universelle, jamais. ID. Un cœur qui a été bien touché ne se détermine pas aisément à l'indifférence, il aime & il hait bien des fois avant que d'être tranquille. LET. D'EL. A AB. L'indifférence de Pétrone pour la mort est une indifférence molle & nonchalante, qui ne laisse aucun accès dans son ame aux funestes pensées de la mort. S. ÉVR. On s'ennuie étrangement quand on n'a que de l'indifférence. LE CH. DE M. Si l'on vit sans peines dans l'indifférence, l'on vit aussi sans plaisirs. M. Sc.

*A l'abri d'une longue & sûre indifférence,
Je jouis d'une paix plus douce qu'on ne pense.*

DES-HOUL.

*Je n'ai pu surmonter la froide indifférence,
Que cet ingrat oppose à mes tendres desirs.*

LA SUZE.

Les Mystiques appellent *sainte indifférence*, l'état dans lequel l'ame ne veut plus rien pour soi, & ne veut que ce que Dieu lui fait vouloir par son attrait: elle n'a plus de desirs pour son propre intérêt, & elle n'aime que Dieu dans tout ce qu'elle aime. Elle veut tout pour Dieu & rien pour elle. Elle ne veut pas même son salut comme récompense, mais seulement comme le bon plaisir de Dieu. FÉN. Cependant la *sainte indifférence* n'est point une indolence stupide, ni une suspension générale des mouvemens de l'ame: c'est au contraire une détermination constante & positive de vouloir tout pour Dieu. Elle n'exclut point absolument tous les desirs, ni toute volonté, & elle ne consiste point non plus à ne souhaiter pas même les biens spirituels pour laisser faire Dieu, sans que nous y mêlions de notre part aucun acte de volonté réelle & positive. Une indifférence si insensée tendroit plutôt à l'extinction du Christianisme, qu'à la perfection chrétienne. ID. Les spéculatifs qui abusent de la *sainte indifférence*, prétendent qu'elle va jusqu'à ne point s'opposer au péché; car les permissions de Dieu étant la même chose que ses volontés, il faut permettre le péché en nous, quand nous nous apercevons que Dieu va le permettre; autrement c'est

Tome V.

résister à sa volonté. ID. L'indifférence universelle des plus parfaits Mystiques, est l'anéantissement de toutes sortes de desirs, en sorte que l'ame doit se borner à demander à Dieu que sa volonté soit faite. Toute autre demande est intéressée, & suppose que l'ame soupire & gémit encore, ce qui ne compatit point avec la *sainte indifférence*. BOSS.

INDIFFÉRENCE. s. f. Terme de Philosophie & de Théologie. Indétermination. *Indifferentia*. On distingue deux sortes d'indifférence. L'indifférence active & l'indifférence passive. L'indifférence passive est le pouvoir d'être mu, agité, déterminé. Les choses inanimées ou privées de raison sont indifférentes d'une indifférence passive. L'indifférence active est le pouvoir, la faculté de se déterminer soi-même. Cette indifférence active se distingue en trois espèces. L'indifférence de contradiction, l'indifférence de contrariété, & l'indifférence de diversité. L'indifférence de contradiction est la faculté de faire ou de ne pas faire une chose. Elle s'appelle indifférence de contradiction, parce que faire & ne pas faire sont deux contradictions. L'indifférence de contrariété est la faculté de faire une chose, ou de faire la chose contraire; par exemple, d'aimer ou de haïr, de parler ou de se taire. L'indifférence de diversité est la puissance de faire une chose ou une autre, comme de s'entretenir, ou de se promener. La liberté nécessaire pour mériter ou démeriter, même dans l'état présent où nous sommes, demande nécessairement l'indifférence active, & au moins l'indifférence active de contradiction. Voy. LIBERTÉ.

INDIFFÉRENT, ENTE. adj. Indéterminé, qui n'est ni bon ni mauvais. *Indifferens*. La malignité humaine empoisonne tout, & les démarches les plus indifférentes sont souvent mal interprétées. LA PL. Au lieu d'être réduits à corriger nos inclinations, il vaut mieux travailler à les rendre bonnes, pendant qu'elles sont encore indifférentes au bien & au mal. LA FONT. Les passions indifférentes sont celles dont les objets n'étant pas mauvais d'eux-mêmes, pourroient être recherchés par la raison. NIC. On dit en Physique, que la matière première est indifférente à toute sorte de formes. On appelle actions indifférentes, celles qui tiennent, pour ainsi dire, le milieu entre les actions justes & injustes. Ce sont celles qui ne sont ni ordonnées ni défendues; mais que la Loi nous laisse en liberté de faire ou de ne pas faire, selon qu'on le trouve à propos. C'est-à-dire que ces actions se rapportent à une loi de simple permission, & non à une loi obligatoire.

Or qu'il y ait en effet des actions de cette espèce, c'est de quoi l'on ne peut douter raisonnablement. Combien y a-t-il de choses qui ne sont ni commandées ni défendues par aucune loi, soit divine, soit humaine; & qui par conséquent n'ayant rien d'obligatoire, sont laissées à la liberté, & peuvent être faites ou omises, ainsi qu'on le juge à propos?

Mais s'il y a des actions de cette espèce, lorsqu'on les considère par abstraction, & comme détachées de toutes les circonstances particulières de la personne, du temps, du lieu, de l'intention & de la manière; il n'y en a point de telles dans la pratique, parce que quand on les fait, elles sont nécessairement revêtues de toutes ces circonstances, & qu'elles doivent être conformes à la loi de Dieu, qui ordonne de faire tout pour sa gloire: loi qui, selon S. Thomas, renferme le précepte négatif de ne rien faire qui ne se rapporte à Dieu comme notre dernière fin.

On dit, Parler de choses indifférentes, quand elles ne sont pas importantes, quand absolument elles ne font tort à personne. On dit, tout cela m'est indifférent. *Nihil hæc ad me.*

INDIFFÉRENT signifie aussi celui dont l'ame est dans cet état tranquille qui fait qu'elle ne se porte point vers un objet, qu'elle ne le desire ni ne s'en éloigne, de sorte qu'elle ne seroit pas plus affectée de sa jouissance que de sa privation. Une indifférence générale est une espèce de stupidité.

T

Ce mot signifie aussi celui qui n'a pas plus de penchant pour une chose que pour une autre. On le dit encore des choses qui touchent peu, dont on ne se soucie point. C'est dans ce sens qu'on dit, tout cela m'est *indifférent*. Un Philosophe, pour bien juger, doit être *indifférent*, & n'être attaché à aucune secte, *Nullius addictus jurare in verba Magistri, in neutram partem propensior*. Un bon Juge est *indifférent*, il n'épouse aucun parti. Les Mystiques veulent qu'on soit *indifférent* à toutes ces choses, qu'on laisse le passé dans l'oubli, & l'avenir à la Providence. Boss. Il y a trop de dureté à voir les maux d'autrui d'un œil *indifférent*. S. EVR. C'est un homme *indifférent*, qui ne se soucie de rien. C'est nier indirectement une Providence, que de la constituer dans une situation *indifférente* pour tout ce qui se passe ici bas. S. EVR. Une femme *indifférente*, est celle qui n'aime rien. LA BR. Tandis que vous brûlez d'une secrète flamme, vous copiez le personnage d'un *indifférent*. VILL. Il vaudroit mieux s'égarer un peu, en s'attachant à quelque chose, que de ne pencher de nul côté, d'être *indifférent* à tout, & de n'avoir ni occupations, ni plaisirs qui touchent M. SCUD. Quand on dit à une femme, ce Cavalier ne vous est pas *indifférent*, c'est lui dire, vous l'aimez.

INDIFFÉRENT, ENTE. Terme de Philosophie. Indéterminé, qui a le pouvoir d'être indéterminé ou de se déterminer soi-même. Qui a l'indifférence ou active ou passive. voyez **INDIFFÉRENCE**.

INDIFFÉRENT, ENTE, s'emploie aussi quelquefois comme substantif. C'est un *indifférent* que rien n'émue. Il n'y a que les *indifférens* qui puissent juger sainement des choses.

INDIFFÉRENT, ENTE, s. m. & f. C'est le nom de Sectaires Luthériens, autres que les indifférentiaires. Ce sont les mêmes que les *Adiaphoristes*. Voyez ce mot. On donne encore ce nom à ceux qui disent qu'on peut se sauver dans toutes les Religions. On les appelle plus communément Tolérans.

INDIFFÉRENTISTE, s. m. Les Luthériens d'Allemagne appellent ainsi ceux d'entr'eux qui approuvent & reçoivent indifféremment toutes les Confessions de foi, ou symboles, qui ne s'attachent à aucune, à qui elles sont toutes indifférentes. *Indifferentista*. C'est à peu près ce qu'on nomme Tolérant en Angleterre & en Hollande. Les *Indifferentistes* ont pour maxime le 3^e. v. du II. Pseaume. *Otons leurs liens, & jettons loin de nous le joug dont ils nous chargent*. Ils sont en horreur aux autres Luthériens. On voit que ce nom leur vient de l'indifférence où ils sont à l'égard des articles de foi, & de toutes les sectes.

INDIGÉNAT. s. m. Ce mot se trouve dans les Anecdotes de Pologne, & signifie *naturalité*. Donner l'*Indigénat* à quelqu'un, c'est lui donner des lettres de naturalité dans un pays. Ces deux affaires furent les seules épineuses qu'il y eut dans cette Diète, avec celle des prétendants à l'*indigénat*. D'ALHÉRAC. Le Roi obligea M. le Grand Général de la Couronne Vablonouski de ne mettre le premier des six qu'il devoit proposer pour l'*indigénat*. Id. On dit en Bohême. *Incolat*.

INDIGENCE. s. f. *Indigentia*. Situation de fortune dans laquelle on manque des choses nécessaires. Elle est dans l'état de fortune, l'extrémité la plus basse. Le contraire de l'*indigence* c'est la superfluité que fournissent les biens immenses. Il n'y a point d'homme qui ne puisse se tirer de l'*indigence*, à moins qu'il ne soit hors d'état de travailler. M. L'ABBÉ GIRARD.

Le plus noble & le plus doux plaisir que procurent les grands biens à ceux qui les possèdent, est de pouvoir répandre un superflu qui fournisse le nécessaire à ceux qui sont dans l'*indigence*. S'ils pensent & usent autrement de leur fortune, ils en sont indignes. Voyez les mois synonymes pauvreté, disette, besoin, nécessité.

INDIGÈNE. s. m. *Indigena*. On désigne par ce mot les naturels d'un pays, ceux qui y sont nés, pour les distinguer de ceux qui viennent ensuite s'y

établir. Ce mot vient d'*indu* employé anciennement pour *in*, & de *genitus*, engendré, *indigena*, qui est engendré là.

INDIGÈNE (Plante). Terme de Botanique qui s'applique aux plantes qui sont naturelles au pays dont on parle. *Planta indigena*. On appelle les autres étrangères ou exotiques.

INDIGENT, ENTE. adj. Ce mot désigne proprement celui qui manque des choses nécessaires à la vie. *Indigens*. L'homme pauvre manque des commodités de la vie; l'*indigent* du nécessaire. Nous goûtons avec peine les nouveaux avantages qui tirent un ami *indigent* de notre sujétion. LA BR. La dévotion est une ressource pour ceux que la mauvaise fortune a rendus *indigens*. DES-H.

INDIGENT, ENTE, se prend aussi substantivement. Rendez justice au pauvre & à l'*indigent*. PORT-R. Ouvrez la main à l'*indigent*. Id.

INDIGESTE. adj. m. & f. Aliment qui est difficile à digérer. *Crudus, indigestus*. Les fruits crus sont *indigestes*. On le dit aussi absolument. Cela est *indigeste*.

Comme il n'y a point d'aliment généralement & absolument *indigeste*, parce que tel aliment seroit certainement exclus de la classe des alimens ordinaires, on ne doit entendre par aliment *indigeste* que celui dont la digestion est difficile pour le plus grand nombre des sujets sains.

INDIGESTE se dit aussi de ce qui n'est pas digéré. C'est dans ce sens qu'on dit qu'un malade rend les viandes crues & *indigestes*. Nous remarquerons que c'est là la propre signification du mot *indigeste*, & qu'en parlant des alimens de difficile digestion, on devoit dire *indigestible*, ou autre mot équivalent.

INDIGESTE se dit aussi figurément en Morale, des ouvrages d'esprit qui sont imparfaits, qui ne sont pas assez digérés, des pensées qui ne sont pas bien mises dans leur jour. Ce livre est demeuré *indigeste*, l'Auteur n'a pas eu le loisir de le bien digérer. *Rudis indigestaque moles*, comme Ovide a dit du Chaos. Pensées *indigestes*, qui ne sont pas bien présentées, bien expliquées. Voyez **DIGÉRÉ**.

INDIGESTION. s. f. Digestion mal faite. *Cruditas*. Ces alimens laissent des crudités dans l'estomac qui causent l'*indigestion*. Dans le système de la trituration, l'*indigestion* qui est crudité, peut s'expliquer assez vraisemblablement par le relâchement des fibres. L'*indigestion* bilicute, dans le sentiment de M. Hecquet, partisan de la digestion par trituration, vient de ce que trop de force dans l'estomac, trop de vivacité dans ses oscillations, gâtent la digestion, en faisant une trituration imparfaite; mais cela ne satisfait pas. Au contraire, la digestion seroit plus prompte & plus parfaite, à mesure que les forces de l'estomac augmenteroient. Voyez **DIGESTION**.

Ce mot ne signifie pas seulement le vice de la digestion, c'est-à-dire, la digestion vicieuse ou lésée, mais encore la maladie qui en provient. Certains alimens donnent, causent des *indigestions*. Il est mort d'une *indigestion*. Il vient du Latin *digestio* & de la particule privative *in*.

INDIGÈTE. s. m. & f. Nom que les Anciens donnoient à leurs dieux, ou pour le moins à quelques-uns de leurs dieux. *Indiges*. Il y a différens sentimens sur la signification & sur l'origine de ce mot: quelques-uns prétendent qu'on le donnoit en général à tous les dieux, d'autres disent qu'on ne le donnoit qu'aux grands hommes que l'on déifioit. Les Auteurs du troisième sentiment veulent qu'*Indigètes* soit dit pour *Indicètes*, & qu'*Indicètes* vienne d'*indicare*, auquel ils donnent le sens d'indiquer d'une manière particulière, indiquer, déclarer dieu, consacrer, mettre au nombre des dieux. D'autres soutiennent que c'étoit à ceux qui étoient originaires du pays, ou plutôt qui étoient dieux du pays où on les appeloit ainsi. Quelques autres pensent que ce nom se donnoit aux dieux, patrons & protecteurs des villes.

Ceux qui sont dans la première opinion, disent

que les dieux étoient ainsi appelés, par antiphrase, parce qu'ils ne manquoient de rien, ce nom venant du verbe *indigeo*, je manque, j'ai besoin. Si cela étoit vrai, le nom d'*indigète* seroit à peu près la même chose en Latin que le nom $\gamma\psi$, *schaddai*, que l'Écriture donne souvent à Dieu, & qui veut dire, celui qui se suffit à lui-même, & qui n'a besoin de rien. Ceux qui tiennent la seconde opinion, dérivent ce nom d'*indigitare*, appeler, invoquer, parce que c'étoient les dieux qu'on invoquoit le plus ordinairement, & qui prêtoient le plus l'oreille aux vœux & aux prières, qui s'y rendoient les plus faciles. On cite à ce propos Macrobe, *Saturn. L. I. C. 17.* où il prend *indigitare* dans le sens que nous venons de dire. Les Vestales, dit-il, font aussi leur invocation, Apollon Médecin, Apollon Paan. *Vestales ita indigitant, Apollo Medice, Apollo Paan.* On ajoute qu'on appelloit *indigitamenta* les livres de prières, les livres qui contenoient les formules d'invocation & les cérémonies avec lesquelles on les invoquoit. Voyez Vossius, de *Idolol. L. I. C. 12.* Enfin, d'autres avancent que ce nom vient de *inde genitus*, ou *in loco degens*; ou bien de *inde* & d'*ago*, pris pour *dego*, je vis, je demeure. Ce sentiment paroît le plus vraisemblable. En effet, on appelloit aussi ces dieux, dieux locaux, *Dii locales*, ou comme dit Servius, dieux topiques, ce qui est la même chose. 2°. Les dieux *Indigetes* étoient communément des hommes divinifiés, qui étoient en effet des dieux du lieu, & censés les protecteurs des lieux où on les faisoit dieux, ainsi la seconde & troisième opinion ne sont point contraires à celle-ci. 3°. Virgile joint *patrii* avec *Indigetes*, comme étant la même chose, *Georg. I. v. 498. Dii patrii Indigetes.* 4°. Les dieux auxquels les Romains donnoient ce nom, sont Faune, Vesta, Énée, Romulus, ou Quirinus, tous dieux d'Italie; à Athènes Minerve, dit Servius, & Didon à Carthage. Il est vrai que l'on trouve *Jupiter indiges*, mais ce *Jupiter Indigète* est Énée, & non le Grand *Jupiter*; comme on voit dans Tite-Live, *L. I. C. 3. L. VI. C. 12.* & comme Servius l'assure sur le premier livre de l'Énéide, v. 260. Servius dit que dans ce sens *Indiges* vient de *in Diis ago*, je suis parmi les dieux.

INDIGÈTE. f. m. & f. Nom de peuples. *Indiges*, *Indigeta*. Les *Indigètes* sont appelés *Endigètes* par Ptolomée, & *Indicètes* par Strabon. C'étoit un peuple d'Espagne, sur la frontière des Gaulois, on croit qu'ils habitoient ce que nous appelons aujourd'hui le Lampourdan.

INDIGITAMENT. f. m. Livre des Pontifes où étoient écrits le nom de leurs dieux & les cérémonies qui leur étoient propres. *Indigitamenta, orum.* Ces livres répondent à nos Rituels, Missels, Processionnaires, & autres livres rubricaires. M. du Rondel, Professeur à Maestricht, dit que les éloges d'Apollon contenus en 25 Discours, ont été perdus avec plusieurs autres *Indigitamens* de l'antiquité.

INDIGNATION. f. f. *Indignatio.* Ce n'est pas proprement une agitation impatiente contre ce qui nous oblige ou nous offense, ni ce mouvement extérieur qui éclate & fait beaucoup de bruit, mais qui dure peu; ce n'est point un mouvement purement mécanique, occasionné par la chaleur du sang & la pétulance de l'imagination; ni une agitation provenant uniquement d'humeur & de sensibilité. L'*indignation* enferme dans son idée quelque chose de plus réfléchi, de moins extérieur, & qui passe moins vite. Elle affecte plus l'ame, & inspire de l'aversion pour l'objet qui la fait naître. C'est un sentiment mêlé de colère & de mépris, rarement injuste, qu'excite dans l'ame une mauvaise action, une injustice inattendue. Nous ne sommes pas toujours l'objet des choses qui font naître ce sentiment en nous. Nous voyons avec *indignation* je ne fais combien de choses qui ne nous concernent pas. La prospérité des méchants, la fastueuse opulence d'un Financier, l'insolence d'un Commis, &c. nous donnent de l'*indignation*. Concevoir de l'*indignation* contre quelqu'un. P. A. T.

Tome V.

Chez les vieillards le chagrin de leur humeur tient lieu d'*indignation* contre le vice. S. ÉVREM. Pardonnez cet emportement à une juste *indignation*. FL. **INDIGNATION**, est aussi une figure de Rhétorique, par laquelle un Orateur investive & s'écrie contre quelque action ou quelque personnage indigne.

INDIGNE, adj. m. & f. Qui ne mérite pas quelque chose. *Indignus.* C'est la honte de l'Église, d'être gouvernée par des Prélats *indignes* du rang où ils sont élevés. Un esprit vain se figure qu'il est *indigne* de lui de parler comme la multitude. LE CL. Œdipe se creva les yeux, se jugeant lui-même *indigne* de voir la lumière après tant de crimes. DACIER. Un crime *indigne* de pardon. Il est *indigne* de vos bienfaits, des grâces que vous lui faites.

*Un noble orgueil m'apprend qu'étant fille de Roi,
Tout autre qu'un Monarque est indigne de moi.*

CORN.

INDIGNE, est quelquefois un terme d'humilité. Un Capucin signe Capucin *indigne*. Les Prêtres signent aussi quelquefois de même Prêtre *indigne*. Nous sommes tous serviteurs *indignes* & inutiles. dit JÉSUS-CHRIST en S. Mathieu. *Servi inutiles sumus.*

INDIGNE, se dit aussi des actions capables de donner de l'indignation, qui ne conviennent pas au rang, au caractère, à la qualité de celui qui les fait. Il a fait une action bien *indigne*. *Indignum facinus.* Le peuple s'étant soulevé, fit des traitemens *indignes* à ces graves Magistrats. MÉZ.

Pardonne à mon amour cette indigne faiblesse. CORN.

*Oui, par nos indignes manières,
Pan a droit de nous mépriser.* DES-H.

Rougis de te charger de ces indignes chaînes.

S. ÉVR.

On dit qu'une action est *indigne* de quelqu'un, quand elle le déshonore, qu'elle est trop au-dessous de lui. Cette bassesse est *indigne* d'un grand courage. La fraude & le déguisement sont *indignes* d'un honnête homme. On appelle Communion *indigne*, une Communion qui n'est pas faite avec les dispositions requises. AC. FR.

On dit substantivement, mais dans le style familier seulement, c'est un *indigne*.

INDIGNE. Terme de Droit. Ce mot signifie autre chose qu'incapable, quoique ces deux qualités aient à peu près les mêmes effets. On appelle *indignes*, ceux qui, pour avoir manqué à quelque devoir envers un défunt, de son vivant, ou après sa mort, ont démerité à son égard. La loi les prive de la succession ou des libéralités particulières qu'il avoit exercées envers eux par dernière volonté. Les causes qui rendent un homme incapable de succéder ou de recevoir un legs, ne sont pas des manques de qualité. L'*incapacité* est un vice réel dans la personne, une prohibition qui émane de la loi. L'*indignité* est un défaut accidentel, provenant des mœurs & de la conduite. L'*indigne* a bien la capacité naturelle de succéder, mais, par son fait, il a mis un obstacle à l'exercice de cette capacité.


Un fils qui ne poursuit pas en Justice la punition de ceux qui ont attenté à la vie de son père, ou qui y attende, est *indigne* de la succession; un bâtard obtient les alimens, l'*indigne* en est privé.

INDIGNEMENT. adv. D'une manière indigne. *Indignè.* Communier *indignement.* Notre Sauveur fut traité *indignement* par les Juifs. S'acquitter *indignement* de sa charge.

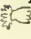
INDIGNE, ÉE. adj. Qui est frappé d'indignation. *Indignatus, iratus, iri succensus, ardens.* C'est injustement qu'il est *indigné* contre lui. Elle paroît extrêmement *indignée* de son procédé.

T ij

Et venger de Crassus les Manes indignés. BRÉS.

INDIGNER. v. a.  Exciter, donner de l'indignation. Voy. ce mot. Cette action a *indigné* tout le monde contre lui.

S'INDIGNER. v. récip. *Indignari.* Concevoir de l'indignation. *S'indigner* contre quelqu'un. On ne sauroit trop *s'indigner* contre l'injustice du siècle. Je vous ai suivi jusqu'ici, pour vous apprendre que vous avez un Rival dont la vanité *s'indigne* d'avoir un cœur à disputer avec vous. Le SAGE.

 On dit aussi être *indigné*. Je suis *indigné* que vous ayez manqué à votre ami. Nous sommes *indignés* des mauvais procédés, des obstacles qu'on nous oppose, quelquefois même des louanges dont on nous accable.

INDIGNITÉ. f. f. Qualité odieuse par laquelle on est réputé indigne d'une grace, d'une faveur, d'un emploi, &c. On l'a privé de son bénéfice, à cause de l'*indignité* de sa personne. Vous ne sauriez trop avoir de mépris pour les choses de ce monde, leur *indignité* est au delà de toutes nos pensées, & nous ne les connoîtrons jamais si petites, ni si misérables qu'elles sont, que quand nous les verrons auprès de l'éternité de Dieu. AB. DE LA TR. Les Saints disent que nous craignons de mourir, parce que nos ans ne sont pas assez pures pour paroître aux yeux de celui qui les doit juger, & qu'ordinairement notre *indignité* est la véritable cause de nos frayeurs. AB. DE LA TR.

INDIGNITÉ signifie aussi la grandeur d'un crime, noirceur d'une action. *Atrocitas, immanitas.* L'*indignité* de son crime ôte toute apparence de le pouvoir sauver. L'*indignité* de cette action souleva tout le monde contre lui.

INDIGNITÉ, signifie encore, Affront, outrage, excès fait à quelqu'un. *Probrum, dedecus, infamia.* Après l'avoir assassiné, on l'a traîné par les rues, & on lui a fait mille *indignités*. Ils voudroient être morts pour se délivrer de ces *indignités* qu'on leur fait souffrir. ABLANC.

INDIGO. f. m. Plante que les Anciens n'ont pas bien connue, comme Pline l'avoue. Il croit que c'est une écume de roseaux qui s'attache avec un limon, qui est noir quand on le broie, & fait un beau bleu mêlé de pourpre quand on le délaye. Il le nomme *indicum.* Isidore & Dioscoride disent la même chose; & celui ci nomme l'*indigo* une pierre, en quoi il se trompe. C'est en effet une pâte qui vient des Indes, qui se fait d'une herbe qu'on sème tous les ans, après que les pluies sont passées, & qui ressemble fort à du chanvre. Sa fleur est semblable à celle des cardes, & sa racine a quelque rapport à celle du fenugrec. Elle croît comme le genêt, ayant semblables racines longues & étroites, la feuille plus large, approchant de celle du liné. Elle a de petites membranes, qui sortant du milieu du filet, tirent par ondes au bord. Sa tige est de la hauteur d'une aune, & de la grosseur d'un pouce. On la coupe trois fois l'année. La couleur qui se fait de la première herbe est d'un violet bleuâtre, plus brillant & plus vif que les deux autres. On la jette dans des étangs dont le fond est fait avec de la chaux dure comme du marbre. On la brasse tous les jours, jusqu'à ce que la feuille se réduite comme en vase, ou terre grasse. Quand elle est rassise, on laisse couler l'eau, & de cette pâte séchée on fait des petits pains de la grosseur d'un œuf coupé. Celui d'Amadabat se fait en forme de gâteau. Les Portugais l'appellent *herva d'anir.*

TAVERNIER.

La plante qu'on appelle en Grec *ôaris*, en Latin *glastum*, & en François *guède* ou *pastel*, en Italien, *guado*, est celle qui sert à contrefaire l'*indigo* chez les Teinturiers; & elle a cette propriété, que quand les laines en sont teintes d'abord, les couleurs qu'on y ajoute ne s'en vont jamais. Elle sert aussi en Peinture, & même en Médecine; car elle est sèche & détersive, & guérit les ulcères malins, les tumeurs & les morsures de serpens. La marque du vrai pastel,

ou guède, est, quand il est sec, léger, violet & re-luisant; & quand il est mis au feu, il faut qu'il fasse une fumée violette, & qu'il laisse peu de cendres. Voyez Fallope, Matthiole, &c. Vitruve dit qu'on fait de l'*indigo* avec de la lie de vin cuite dans les fourneaux. Voyez PASTEL.

La plante d'où l'on tire cette couleur en tablettes, qu'on appelle vulgairement *indigo*, est un petit arbrisseau de trois à quatre piés de hauteur, quand on le laisse croître, il jette dès sa racine plusieurs tiges ligneuses & noueuses. Ces tiges pouillent de petites branches ligneuses & noueuses aussi, & à chaque nœud il sort une petite côte longue d'environ deux à trois pouces, & garnie en route sa longueur de quatre à cinq paires de feuilles, & d'une seule feuille à son extrémité. Ces feuilles sont ovales, pointues, longues de neuf à dix lignes, & larges de cinq à six. Elles sont unies, un peu charnues, d'un assez beau vert, mais d'un goût & d'une odeur désagréables. Il naît dans les aisselles de ces côtes garnies de feuilles, une petite branche longue d'environ deux pouces, & chargée comme en pyramide de plusieurs petites fleurs purpurines très semblables à celles de nos genêts. Le pistil de chaque fleur devient ensuite une petite silique ou cornichon courbe long d'environ un pouce, aussi épais que le bout d'une égulette émoullée par le bout, arrondi, mais comme noueux, ou articulé par plusieurs cellules, dans chacune desquelles il y a une semence pâle & cylindrique. On sème plusieurs de ces semences ensemble dans de petites rigoles tirées au cordeau, dans la saison pluvieuse & dans une terre bien cultivée & nettoyée de toute méchante herbe. Quand la plante a atteint une certaine hauteur, & que les feuilles sont en bon état, & avant qu'elle fleurisse, on la coupe par faisceau, dont on remplit une grande cuve. Quand la cuve est bien remplie, on couvre l'herbe avec de grosses branches de bois, qu'on arrête avec de gros traversiers, & avec de gros coins de bois. On verse ensuite de l'eau sur ces herbes jusqu'à ce que la cuve soit bien remplie & submergée. Bientôt après la plante s'échauffe considérablement par l'action de l'eau, aidée de la chaleur de l'air, & l'on voit bouillir l'eau. L'eau se charge de la partie colorante, & acquiert une belle couleur bleue foncée. L'eau ayant bouilli durant près de 24 heures, lorsqu'elle commence à s'abaisser, on débouche la cuve, qu'on appelle trempoire, & toute l'eau coule dans une autre plus basse, mais assez grande pour pouvoir contenir la moitié de l'eau. C'est dans cette seconde cuve, appelée la baterie, que l'on agit ensuite fortement cette eau, avec quatre ou cinq longues perches garnies à leur bout d'une manière de petite auge sans fond. On ne cesse de battre cette eau, que lorsqu'elle devient d'un vert noir, & que le grain, comme on dit, commence à se former, ce qu'on connoit en prenant dans un vase un peu de cette eau, on crache dedans: ce crachement est un leurre dont quelque Indigotier s'est servi pour abuser de la crédulité du P. Plumier. Le P. Labat relève cette erreur, p. 287. du 1. tom. de ses Voyages. Et si dans ce temps on voit précipiter une fécule bleue au fond du vase, on cesse de battre ou d'agiter l'eau. Alors toute la fécule se précipite, & quand elle est entièrement précipitée, on débouche la cuve, toute l'eau en sort, & laisse la fécule dans le fond de la cuve. On remplit ensuite de cette fécule de petits sacs de toile un peu forte, faits en chausse d'hippocras, afin que toute l'eau s'écoule entièrement. Quand toute l'eau est écoulée, on met cette fécule ou marc dans de grandes caisses de bois, dont les bord n'ont pas plus de deux doigts de haut, & lorsqu'elle commence à sécher on la coupe par tablettes carrées, qu'on laisse ensuite bien sécher & durcir au soleil.

* Il est parlé de cette plante dans *Hortus Malabaricus*, part. I, fig. 54. sous le nom d'*Ameri*, où il est rapporté que la décoction de sa racine est excellente contre les coliques néphrétiques; que cette même

décocion prise avec l'eau qu'on trouve dans les jeunes cocos résiste à la force du venin & du poison; que les feuilles pilées avec de l'eau & appliquées sur le bas ventre font uriner, & qu'enfin les tablettes qu'on appelle proprement l'*indigo* sont fort bonnes pour dessécher les tumeurs.

La plante ci-dessus décrite est celle-là même dont on tire la couleur que nous appelons *indigo*, dans l'île S. Domingo. Je crois qu'autrefois on se servoit pour ce même sujet dans la Guadeloupe d'une autre sorte de plante que M. de Tournefort appelle *Anonis*, *folio latiori subrotundo*. *Inst. R. Herb.* 409. Dans mon premier voyage à la Martinique, je demandai à un vieux habitant la plante d'où on tire l'*indigo*, & il m'apporta justement cette plante. En effet, Metteurs de l'Académie l'avoient nommée *Anil*, seu *indigo Guadalupensis*. Je ne doute pas qu'il n'y ait d'autres genres de plante dont on peut se servir pour le même effet, car je découvris une plante au port de Paix de S. Domingue qui teint fort bien l'eau en beau bleu quelque temps après qu'elle y a macéré, & cependant c'est une espèce de ricinoïdes. Le P. PLUMIER, Minime.

D'Herbelot, dans sa *Bibliot. orient.* au mot *Nil*, p. 162. 6. dit que les Persiens & les Turcs appellent Nil la plante que les Grecs & les Latins nomment *Isalis* & *Glastrum*, dont le suc fait la couleur bleue, ou violette, & que nous appelons vulgairement l'*Indic*, ou l'*Indigo*, & par corruption Annil, au lieu d'Annil, qui est le mot Turc avec l'article Arabe, *al*; que nous appelons aussi en France du nom de Pastel, & les Italiens *Guado*; que cette plante croît en grande quantité aux environs de la ville d'Agra, capitale des États du Mogol. Quoi qu'il en soit des noms de pastel & d'annil, on peut assurer qu'on ne dit point *indic*, mais toujours *indigo*. Pour *annil*, qu'on a pu dire lorsque l'on tiroit ce suc de l'Orient, il paroît qu'il s'est aboli depuis qu'il nous vient de l'Amérique.

Dapper appelle la plante dont on tire l'*indigo* Banquets, & il dit qu'il y en a dans les îles d'Afrique, & que les Indiens l'appellent *Anil*, *Anger*. Voyez cet Auteur, p. 451.

L'INDIGO est la sixième des couleurs primitives. Voy. couleur. C'est un violet bleuâtre très-vif & très-brillant.

INDIGOTERIE. f. f. Lieu où l'on prépare & où l'on fait l'*indigo*.

INDIGOTIER. f. m. Plante, espèce d'arbrisseau étranger dont on tire la fécule bleue connue sous le nom d'*indigo*. Voy. ce mot.

On donne aussi ce nom aux îles au principal artiste ou ouvrier qui préside dans une indigoterie.

INDIMION. f. m. Terme de Fleuriste. Nom d'un œillet qui est un piqueté de brun sur un fin blanc, large, & ne casse point; sa plante est d'un beau vert, qui n'est point sujette aux maladies: il se trouve à Lille: quatre boutons lui suffisent. MORIN.

INDIQUÉ. f. f. Terme de Fleuriste. Nom d'une anémone. Ses grandes feuilles sont de couleur de chair mêlée d'incarnat; sa péluche céladon blanchissant, mêlée de rouge.

INDIQUER. v. a. *Indicare*. Montrer, enseigner où est une chose dont on a besoin. *Indiquez-moi* la maison de M. un tel. *indiquez-moi*, je vous prie, un bon Médecin, un bon Avocat. Les tables sont faites pour *indiquer* l'endroit du livre où l'on trouvera le passage qu'on cherche. Le Bureau d'adresse est établi pour *indiquer* à chacun les choses dont il a besoin.

INDIQUER, signifie aussi, Assigner un certain jour pour commencer une Assemblée Ecclésiastique. *Indicere*. Le Concile a été *indiqué* à un tel jour. Il *indiqua* l'Assemblée au troisième de Novembre MAUC.

INDIQUER une personne, une chose, c'est la faire connoître & la désigner. *Indiquer* un temps, un lieu, c'est le donner & le fixer.

Ménage prétend qu'on devoit dire, *indire* un Concile, & non pas *indiquer*, parce qu'on dit *indicere*, & non pas *indicare* Concilium.

C'est ainsi que parle toujours M. Dupuy dans son *Traité de la Pragm. Sanct.* & Mezeray dans son abrégé de l'*Hist. de Fr.* dans la vie de Charles VII. L'usage qui l'emporte sur la raison, est pour *indiquer*.

INDIQUÉ, EE. part. & adj. *Indicatus*, *indictus*.

INDIRE AUX QUATRE CAS. En Terme de fief.

Le Droit d'*indire aux quatre cas* est le privilège que certains grands Seigneurs ont de doubler les rentes que leurs vassaux leur doivent en quatre cas. Les quatre cas, suivant la coutume de Bourgogne, sont, 1°. Le voyage d'Outremer. 2°. Nouvelle Chevalerie. 3°. Le Seigneur prisonnier de guerre. 4°. Le mariage d'une fille. Le 24 Janvier 1693, M. le Prince fit lever pour l'année suivante le droit d'*indire* dans son Comté de Charolois pour le mariage de Madame la Duchesse du Maine sa fille. On appelle ce droit simplement le droit d'*indire*. Ce droit étoit autrefois fort en usage, mais aujourd'hui il y a peu de terres qui en jouissent.

INDIRECT. ECCTE. adj. *Indirectus*. C'est l'opposé de direct. Voy. ce mot. On décide mal dans le dict de l'Acad. Fr. qu'il n'a point d'usage au propre. On dit en physique mouvement *direct* & mouvement *indirect*.

Voy. ces mots. Au figuré, il ne se prend point nécessairement en mauvaise part: ainsi il n'est pas synonyme d'oblique qui ne se prend que dans un sens odieux. Toutes les voies *indirectes* ne sont pas illicites; toutes les voies *obliques* le sont. Cependant cette expression se prend souvent en mal, pour de mauvais moyens adroitement employés, contraires aux loix & à l'usage, pour des actes simulés, &c. C'est dans ce sens qu'on dit qu'un homme a gagné son bien par des voies *indirectes*, qu'il est entré dans un Bénéfice par des voies *indirectes* & obliques. On dit de même un avantage *indirect*, pour désigner celui qu'on fait à quelqu'un contre la loi ou la coutume, par le moyen d'une personne interposée, ou de quelque acte simulé; & des vues *indirectes* pour désigner des desseins intéressés, que l'on cache sous l'apparence de quelque autre dessein.

Mais on dit aussi des louanges *indirectes* pour désigner celles qu'on donne adroitement, sans qu'on témoigne avoir dessein de les donner. C'est ainsi qu'on loue quelqu'un par quelque trait en passant, ou en faisant l'éloge de quelque qualité que possède visiblement celui qu'on veut louer, sans le nommer. On peut dire la même chose des Satyres & des reproches.

On appelle aussi harangues *indirectes*, celles que font les Historiens quand ils récitent les principaux points d'une harangue qu'un Capitaine fait à ses soldats, au lieu de le faire parler lui-même.

On le dit aussi des avis qu'on donne, mais qu'on fait passer sourdement & par une tierce personne. Ce juge n'a pas osé avertir son ami qu'il avoit décréété contre lui, mais le lui a fait savoir par voie *indirecte*.

On appelle, en termes de Logique, modes *indirects* de syllogismes, les cinq derniers modes de la première figure exprimés par ces mots barbares. *Baralipton*, *Celantes*, *Dabitis*, *Fapesmo*, *Frisfomorum*. C'est la conversion de la conclusion qui rend les modes *indirects*. Par exemple, un syllogisme en *Darii*, & en *Dabitis*, seroient parfaitement semblables sans cette conversion, puisque les propositions ont la même quantité & la même qualité, & que le moyen terme est sujet dans la majeure, & attribut dans la mineure; reste donc pour mettre quelque différence, que ce qui est sujet de la conclusion dans *Darii*, soit attribut de la conclusion dans *Dabitis*, & que ce qui est attribut dans le premier, soit sujet dans le second.

DA- Tout ce qui sert au salut est avantageux,
RI- Il y a des afflictions qui servent au salut,
I. Donc il y a des afflictions qui sont avantageuses.

DA- Tout ce qui sert au salut est avantageux,
BI- Il y a des afflictions qui servent au salut.

TIS. *Donc quelque chose qui sert au salut est affliction, ou affligeant.*

Aujourd'hui il y a des Philosophes qui n'admettent point de modes *indirects* dans la première figure du syllogisme. Leur principe est 1°. que le grand terme est toujours l'attribut de la conclusion, & le petit terme le sujet. 2°. Que la proposition qui contient le grand terme est nécessairement la majeure, en quelque endroit qu'elle soit placée; & la mineure, celle qui contient le petit terme: d'où ils concluent que les modes que les Anciens appeloient *Indirects*, doivent être rapportés à une quatrième figure, en changeant les mots *Baralipon*, *Celantes*, *Dabitis*, *Fapesino*, *Frisefomorum*, en ceux-ci, *Bamalipon*, *Camentes*, *Dimatis*, *Fesapon*, *Fresifomorum*.

Tous les Philosophes conviennent qu'il y a des modes *indirects* en ce sens, qu'il y en a qui ne concluent pas aussi évidemment que d'autres. Tous les modes de la seconde, de la troisième & de la quatrième figure sont *indirects*, parce qu'ils ne concluent pas aussi évidemment que ceux de la première. Il y a encore des modes *indirects*, si par mode *indirect* on entend un syllogisme, dans lequel le grand terme & le petit ne gardent pas la même raison de sujet & d'attribut dans les prémises & dans la conclusion.

INDIRECTEMENT. adv. D'une manière indirecte. *Indirectè*. Il est défendu d'avoir commerce avec les ennemis de l'État, *indirectement*. Il ne lui a pas voulu reprocher en face son ingratitude, mais il la lui a fait sentir *indirectement*. On aime, ou on hait par rapport à soi-même, l'on se retrouve *indirectement* dans les soins que l'on rend à la personne aimée. S. ÉVR. Cette affaire vous regarde *indirectement*.

INDISCERNABLE. adj. de t. g. Ce qu'on ne sauroit discerner ni distinguer d'un autre, à cause de la ressemblance. M. de Leibnitz prétend qu'il ne peut pas y avoir deux choses parfaitement semblables, qu'autrement elles seroient *indiscernables*, même par rapport à Dieu. Le principe des *indiscernables* suit celui de la raison suffisante; mais est-il un principe, & non pas plutôt un système, une hypothèse? MÉM. DE TRÉV. Voy. *individuer*.

INDISCIPLINABLE. adj. m. & f. Qui n'est pas capable de discipline. Voy. ce mot. *Disciplina impatiens*, *monitoribus asper*, *indocilis*, *intractabilis*. Ce jeune homme est d'un naturel si farouche, qu'il est *indisciplinable*.

INDISCIPLINE. f. f. Manque de discipline. Ce mot auroit dû être admis comme *indisciplinable* & *indiscipliné*. Cependant il n'est pas en usage, & on ne trouve que dans quelques gazettes, l'*indiscipline* des troupes; & dans le Dict. de l'Acad. l'*indiscipline* d'un Régiment.

INDISCIPLINÉ, ÉE. adj. Qui n'a pas été, soumis à la discipline, ou qui n'en a pas profité. Chaque Officier en particulier doit faire observer à son soldat une exacte discipline: & c'est le fondement de toutes choses, car le soldat *indiscipliné* perd son Officier par sa désobéissance, par sa débauche, & par la désertion; mais pour mettre un fondement à cette discipline, il faut que l'Officier se fasse tout à la fois aimer & craindre de son soldat. *École du monde*. L'usage qui a reçu *discipliné*, ne refusera peut-être pas *indiscipliné*. Il a bien admis *disciplinable* & *indisciplinable*.

INDISCRET, ETTE. adj. Qui manque de discrétion. Voy. ce mot. *Imprudens*, *inconsideratus*. Ce mot peut être pris relativement à la confiance, ou relativement à d'autres objets.

Dans la première acception l'*indiscret* est celui qui ne fait pas garder le secret de son ami ou de tout autre, qui le révèle. Un homme prudent & circonspect fait se taire, & n'est jamais un *indiscret*: Un sot ne fait pas l'être. Les enfans sont *indiscrets* par inexpérience, les amans par vanité.

Dans ce sens on le dit des choses qui découvrent

par notre imprudence ce que nous avons dans le cœur. Un regard, un mot, le silence même est *indiscret*.

Dans la seconde acception *indiscret* signifie celui qui manque par imprudence, & par étourderie. C'est un *indiscret*, une *indiscrete*. Alors ce terme s'applique aux choses & aux actions qui ne sont pas accompagnées de prudence; dans lesquelles nous manquons par étourderie, ou par faux jugement. C'est dans ce sens qu'on dit paroles *indiscrettes*, zèle *indiscret*, prière, demande *indiscrette*. Voy. dans les exemples suivans l'emploi de ce mot dans ses différentes significations.

L'Amour dans sa prudence est toujours indiscret, A force de se taire il trahit son secret. CORN.

L'homme indiscret dont la bouche imprudente Dépose d'un secret la charge trop pesante, Voit bientôt son secret follement confié, Par d'indiscrets amis à d'autres publié. VILL.

Saint Bernard punissoit sur lui-même la curiosité *indiscrette* de ses regards. FLÉCH. Il faut contenir les pensées d'une imagination *indiscrette*. ID. On allume dans les enfans, par des caresses & des approbations *indiscrettes*, les premiers feux de leurs cupidités naissantes. ID. La sincérité ne doit être ni *indiscrette*, ni étourdie: elle n'oblige point à dire naïvement tout ce qu'on sait. BELL. Il faut garder le secret à ceux mêmes qui l'ont violé par des rapports *indiscrets*. NIC. Le desir de se consacrer à la vie Religieuse n'est quelquefois qu'une ferveur passagère, & une sâllie *indiscrette* de dévotion. C. B.

Souvent nous trahissons nos plus chers intérêts, En fatiguant le ciel par des vœux indiscrets. QUINT.

Quelle verve indiscrette Sans l'aveu des neuf Sœurs vous a rendu Poète? BOIL.

INDISCRET, ETTE, se prend aussi quelquefois substantivement. Un *indiscret* s'ingère dans les affaires d'autrui mal-à-propos. BELL. Il n'y point d'affaire qu'un *indiscret* ne gâte, ni de conversation qu'il ne trouble. BOUH. Un *indiscret* se fait souvent de grandes affaires pour une parole lâchée mal-à-propos.

INDISCRÉTION. f. f. Manque de discrétion. *Imprudencia*. Elle est relative, comme nous l'avons dit, à la confiance, ou à d'autres objets, & à toutes les circonstances où nous manquons par étourderie ou par faux jugement. Voyez INDISCRET. L'*indiscretion* est un crime où l'injustice se joint à l'imprudence. Révéler le secret d'un ami ou de tout autre, c'est disposer d'un bien dont on n'étoit pas le maître, c'est abuser d'un dépôt: & cet abus est d'autant plus criminel, qu'il est toujours irrémédiable. Il est des faveurs de nature à demeurer toujours secrètes; d'autres que la reconnaissance oblige à publier. Celles qu'on devoit publier, on s'en tait par ingratitude; & celles qu'on devoit taire, on les publie par vanité. Apprehendez tout de l'*indiscretion* d'un amant heureux. L'*indiscretion* fait qu'on ne mérite aucune confiance. Les faux dévots se font un honneur de l'*indiscretion* de leur zèle. S. ÉVR. Cette *indiscretion* n'est pas pardonnable à un vieux courtisan. On n'a vu que trop de ces malheureuses entretenir l'audience des *indiscretions* de leur vie. PATRU. C'est la seule *indiscretion* qu'il a faite en sa vie.

INDISCRETTEMENT. adv. D'une manière indiscrette. *Inconsideratè*. Agir *indiscrettement*, parler *indiscrettement*.

INDISPENSABLE. adj. m. & f. Ce dont on ne peut ni s'excuser, ni se dispenser. On le dit des devoirs & des engagemens qu'on ne peut ni omettre, ni oublier sans être coupable; & des loix auxquelles on

ne peut se soustraire sans crime. *Absolūtè necessarius*. Le secours qu'on doit à son père est un devoir *indispensable*. Tout ce qui est de droit divin & naturel est *indispensable*. Les loix de la nécessité sont *indispensables*.

INDISPENSABLEMENT, adv. D'une manière indispensable, par une loi, par un devoir indispensable. *Necessariò*. Tous les hommes sont sujets à la mort *indispensablement*. Il étoit engagé *indispensablement* à la guerre. ABLANC. La Cléricature étoit *indispensablement* attachée à leur ministère. PATRU.

INDISPONIBLE, adj. m. & f. Terme de Palais, qui se dit des biens dont on ne peut pas disposer partement, selon les loix. On dit aussi *Non disponible*. *Quod legitime dari aut legari non potest*.

INDISPOSÉ, ÊE. adj. m. & f. Qui est un peu malade; qui a quelque altération dans sa santé. *Malè affectus, æger*. Je me sens *indisposé* depuis quelque temps. Les gens qui ne sont qu'*indisposés*, deviennent souvent malades, parce qu'ils écoutent trop leurs indispositions.

Ce mot est employé au moral dans une acception tout-à-fait différente, pour signifier celui qui est dans une disposition d'esprit peu favorable, dans laquelle nous répugnons à faire ce qu'on desire de nous. Voyez l'Art. suiv.

INDISPOSÉ, dit le P. Bouhours, *Signifie-t-il autre chose en notre langue, que malade? Le sieur de Beuil lui donne une signification toute nouvelle, dans l'Imitation de J. C.* Ainsi vous pourriez, dit-il, différer long temps de communiquer, & vous y trouver plus *indisposé* dans la suite. *Il fait là indisposé participe, comme vous voyez: & afin qu'on n'en doute pas, il fait un verbe d'indisposer.*

INDISPOSER-v. a. Mettre quelqu'un dans une disposition peu favorable. *Alienare, irritare*. S'il y a des fautes qu'on ne peut s'empêcher de punir, il y en a d'autres sur lesquelles il faut fermer les yeux; c'est lorsque les châtimens au lieu de rendre les personnes meilleures, ne servent qu'à les *indisposer* & les aigrir. AB. DE LA TR. Le monde est rempli de gens qui *s'indisposent*, & qui se sentent importunés, aussi tôt qu'on leur touche ces sortes de matières. ID. Cette démarche *indisposera* tout le monde contre vous, donnera de l'éloignement.

Ce mot paroît intolérable au P. Bouhours, & quelque chose de monstrueux dans notre langue. A la vérité, dit-il, *in* joint avec les noms, marque une négation en François: mais *in* joint avec les verbes, ne marque point de négation ni en Latin, ni en François: & je ne vois qu'*infirmo* & *improbo* qui soient irréguliers. De l'un nous avons fait *infirmar* en style de Palais: & de l'autre nous avons fait *improver*, pour dire désapprouver, qui est selon le génie de la Langue. Car au lieu d'*in*, qui étant joint avec un verbe, signifie dans, comme *inscrire, imprimer, &c.* Nous avons mis *de* à la tête des verbes simples, afin d'en faire des verbes négatifs: & nous avons dit *dérégler, déplaire, détromper*, & voilà notre usage.

Mais *in* ne marque pas moins une négation dans les verbes que dans les noms. Outre *infirmare* & *improbare*, il y a *invalidare* dont nous avons fait *invalider, incommodare* & *inquieter*, dont nous avons fait *incommoder* & *inquiéter*. Il y a *infiari, infiteri, impiare, inobedire*, & beaucoup d'autres.

INDISPOSITION, f. f. Légère altération de la santé. *Mala affectio, valetudo; affecta valetudo*. Il s'est tenu au lit quinze jours pour une légère *indisposition*. Une *indisposition* négligée devient quelquefois une maladie sérieuse. Il est plus dangereux encore de recourir au Médecin pour des *indispositions* que la nature guériroit d'elle-même. Jacques le Fèvre mourut à cent & un an sans aucune *indisposition*, & Marguerite de Navarre le fit enterrer magnifiquement. COLOM.

INDISPOSITION, se dit au moral pour signifier une disposition peu favorable, un certain éloignement qu'on sent pour une personne ou pour une

chose, une répugnance à faire ce qu'on desire de nous. *Alienatio animorum*. Tout le monde est dans une grande *indisposition* contre lui. On peut guérir des *indispositions*, quand elles sont légères, par quelques exercices particuliers de piété; mais quand les plaies sont profondes, à moins que d'aller jusqu'au fond du mal & de se servir des moyens puissans, les guérisons ne sont pas possibles. AB. DE LA TR. Aper, à qui vous ne cherchiez point querelle, & auquel vous n'aviez pas témoigné la moindre *indisposition* contre l'éloquence moderne, s'est avisé de vous attaquer dans la personne de vos ancêtres. MORABIN, p. 107.

INDISPUTABLE, adj. Incontestable. L'Auteur des Lettres Philosophiques sur le système de l'attraction, fait ainsi parler M. Newton, qui en est l'inventeur: Je ne me fers du mot d'attraction que pour exprimer un effet que j'ai découvert dans la nature, est certain & *indisputable* d'un principe inconnu, qualité inhérente dans la matière, dont de plus habiles que moi trouveront, s'ils peuvent, la cause... Ménage auroit sans doute approuvé *Indisputable* en cet endroit, comme il a fait en ce passage de la Réplique de Girac à Costar pour confirmer cette vérité *indisputable*. *Obs. sur la Lang. Fr.*

INDISSOLUBILITÉ, f. f. Terme didactique. Qualité de ce qui est indissoluble, qui ne peut être ni dissous, ni rompu. *Status rei indissolubilis*. Au propre on dit en Chymie, l'*indissolubilité* de l'or dans l'eau-forte. Au figuré, l'*indissolubilité* du mariage. Le Concile de Trente a prononcé l'*indissolubilité* du mariage. G. G. L'Église a toujours cru l'*indissolubilité* du mariage dans la nouvelle loi. En parlant d'une question, d'un problème de Géométrie, d'Algèbre, &c. je ne voudrois pas dire *indissolubilité* mais *insolubilité*, quoique ce dernier mot ne soit pas en usage. On ne dit pas dissoudre une question de Droit, de Physique, on dit, *Soudre*, ou *résoudre* une question. Mais on dit, *Dissoudre* un mariage, c'est-à-dire, le casser, séparer les conjoints; *Dissoudre* un composé comme on fait en Chymie; pour dire, Séparer ses élémens & ses principes, en faire l'analyse.

INDISSOLUBLE, adj. de r. g. Dans ce mot & ses dérivés on fait peu sentir la première s, dans le discours ordinaire. Qui ne peut être dissous, rompu. *Indissolubilis*. Au propre on dit que l'or est *indissoluble* dans l'eau régale. Au figuré, mariage, nœud, engagements *indissolubles*. Le mariage est un nœud sacré & *indissoluble* parmi les Chrétiens. Je fremis à la seule idée d'un engagement *indissoluble*. S. ÉVR. Il y a des Auteurs qui ont proposé des questions *indissolubles*, qu'on ne pouvoir résoudre, comme Hentisberus, de Alliaco, Jacques Suiffer, dit le Calculateur, &c. Il vaut mieux dire, *insolubles* en parlant de questions & de problèmes, & *indissolubles*, en parlant de mariage & des autres engagements.

INDISSOLUBLEMENT, adv. D'une manière indissoluble. *Indissolubili nexu*. Les Ordres Sacrés lient une personne à l'Église *indissolublement*. Dans la Comédie de l'Irrésolu de M. Destouches, Act. 4, Sc. 8, le jeune Chevalier, qui vouloit épouser la vieille Argante pour ses richesses, lui dit:

*Nous nous laissons aller au poids qui nous emporte;
Et par ce mutuel & doux emportement,
Nous nous trouvons liés indissolublement.*

MADAME ARGANTE.

Indissolublement! *L'expression est belle.*

LE CHEVALIER.

Oui.

MADAME ARGANTE.

Mais à mon oreille elle est un peu nouvelle.

*Je le crois bien, ma foi. Je viens de l'inventer
Expres pour vous surprendre & pour vous enchanter.*

INDISTINCT, INCTE. adj. ¶ Qui n'est pas bien distinct; n'est ni distingué, ni séparé. *Indistinctus*. Ce terme qui d'ailleurs est d'un service assez rare, ne se dit guère que des sons qu'on ne distingue pas bien, & des idées confuses. Dans ce désordre général on entendoit des voix confuses & *indistinctes*, qui ne faisoient pas séparément une sensation claire & nette. Souvent la mémoire ne conserve que des notions *indistinctes* d'une chose éloignée, parce que quelques-unes des idées qui marquoient la liaison & le rapport de toutes ses parties, étant effacées, l'image qui en reste, est imparfaite & *indistincte*. On pourroit dire la même chose d'un objet que nous voyons dans un trop grand éloignement. Chaque partie ne faisant pas une impression assez vive & assez nette, l'image qui se trace du tout, est *indistincte*. Par la même raison les images que nous présente le sommeil, sont *indistinctes*.

INDISTINCTEMENT. adv. ¶ D'une manière indistincte. *Indistinctè*. En parlant des choses dont les parties ne sont pas bien distinguées ni séparées les unes des autres, pour faire une sensation claire & nette. On n'entend qu'*indistinctement* les voix d'une multitude éloignée. On voit *indistinctement* les objets trop éloignés. Certaines idées s'offrent *indistinctement* à notre esprit.

¶ **INDISTINCTEMENT**, signifie aussi sans distinction, sans faire différence d'une personne ou d'une chose à une autre. *Indiscriminatim, nullà habitâ ratione, nullo discrimine factò*. Dans certaines assemblées on reçoit *indistinctement* tous ceux qui se présentent. La peine est tombée *indistinctement* sur tous les coupables. On a passé tous les habitans au fil de l'épée *indistinctement*, sans distinction de sexe, ni d'âge.

INDISTINCTION. f. f. Terme de Philosophie. *Indistinctio*. Qualité de ce qui n'est point distingué d'un autre. Voyez les art. précédens.

INDIVIDU. f. m. Terme de Philosophie. Être particulier de chaque espèce, ou ce qui ne peut être divisé en deux ou plusieurs autres êtres semblables, ou égaux. *Individuum*. La division ordinaire de la Logique se fait en genres, & de genres en espèces, & des espèces en *individus*. Ce n'est pas les premiers principes qui déterminent les êtres, c'est le résultat de leur mélange, qui fait que la chose est ce qu'elle est; qui fait les *individus*. ¶ On ne le dit que des êtres organisés, animaux & végétaux.

On dit aussi en badinant, d'un homme qui s'aime bien, qu'il a bien soin de son *individu*. L'hiver est l'ennemi particulier de mon misérable *individu*, & il n'y a pas moyen que nous nous accommodions lui & moi. BALZ.

On dit à l'adjectif féminin en termes de Théologie, La très-sainte & *individue* Trinité. *Individua Trinitas, & indivisa Unitas*.

¶ **INDIVIDUATION.** f. f. Terme de Métaphysique. Ce que l'on appelle principe d'*individuation*, en Latin également barbare, *principium individuationis*, c'est une détermination complète de laquelle naît la différence numérique. Pierre & Paul appartiennent à la même espèce, mais ils diffèrent numériquement par des différences qui leur sont propres; par la beauté, par la grandeur, par la science, &c. l'assemblage de ces différences prises ensemble, fait tel ou tel *individu*.

INDIVIDUEL, ELLE. adj. Terme de Logique. *Individualis*. Plusieurs Philosophes admettent des différences *individuelles*, c'est-à-dire entre les individus.

INDIVIDUELLEMENT. adv. A ne regarder précisément que l'individu. *Individualiter*. Pierre, en tant que Pierre, est *individuellement*, &c.

¶ **INDIVIDUER.** v. a. Terme de l'Écôl. Consi-

tuer un individu, lui donner une forme individuelle; faire qu'il soit un tel individu, non pas un autre. Il est injurieux à la divinité de croire que Dieu se méprendroit dans la connoissance de ses créatures, comme le disoit M. de Leibnitz, si elles n'avoient jusqu'à la dernière monade des traits de diversité qui les spécifient & les *individuent*, comme on le dit dans l'École avec beaucoup de force & d'expression pour ceux qui s'y entendent. MÉM. DE TRÉV.

INDIVIS, ISE. adj. Qui n'est pas partagé, ou divisé. *Indivisus*. Ces terres sont communes & *indivises*. Notre substitution est conçue en un article *indivis*. PAL. La cause est une & *indivise*. ID.

PAR INDIVIS. adv. Terme de Palais. En commun. *In solidum, indivisè*. Posséder un héritage *par indivis*, ¶ n'est autre chose que jouir d'une même chose non séparée entre les copropriétaires. Il est opposé à *divis*. Posséder *par divis*, se dit quand les parties & portions d'une chose, qui étoit commune, ont été faites pour en jouir chacun séparément. Les promesses générales faites à tous leur appartiennent en commun & *par indivis*, comme on parle, chacun y a le même droit. PÉLISSON.

INDIVIS. adj. Les terres de Dounezan & d'Andorre dans les Pyrénées sont *par indivis* de la Souveraineté de France & d'Espagne. On y met alternativement un Viguier François & un Viguier Espagnol. C'est aussi une Souveraineté possédée *par indivis*, que le *Condominium* qui est établi en certaines terres d'Allemagne entre les Princes de même maison.

INDIVISIBILITÉ. f. f. Terme dogmatique, État de ce qui ne peut être divisé. *L'indivisibilité* d'un atome. *indivisibilité* du point mathématique. *Indivisibilitas, individuitas*.

INDIVISIBLE. adj. Qui ne se peut diviser. *Indivisibilis*. ¶ Le point mathématique est réputé *indivisible*, parce qu'on le regarde comme n'ayant aucune étendue. Dans le système des Epicuriens, les atomes, qui sont les parties élémentaires des corps, sont essentiellement *indivisibles*, *individua corpora*, non pas à cause de leur petitesse, mais à cause de leur dureté & de la cohérence de leurs parties.

INDIVISIBLEMENT. adv. D'une manière indivisible. *Indivisibiliter*. Les conjoints par mariage sont unis *indivisiblement*. Le ciel & la terre les ont joints *indivisiblement*. PAT.

¶ **INDIVISION.** f. f. Non division. La matière est toujours divisible, sans être jamais divisée à l'infini. Il y a donc dans la matière des particules si minces, qu'elles s'échappent à toutes les divisions que l'art & la nature opèrent. Ces particules jouissent, sinon d'une vraie indivisibilité, au moins d'une vraie *indivision*, qu'on nous passe ce terme. MÉM. DE TRÉV. Mai 1759.

¶ Ce terme qui n'est pas de l'usage ordinaire, peut être employé dans le dogmatique, même sans correctif. Il est énergique, même nécessaire, puisque nous n'en avons point d'autre à lui substituer.

INDOCILE. adj. m. & f. Qui ne veut recevoir aucune instruction, ni céder, ni obéir. ¶ C'est dans sa signification la plus générale, celui que l'amour de la liberté naturelle à l'homme, empêche d'obéir. *Indocilis, ferus, asper*. Les peuples barbares sont d'un naturel *indocile*. Les dévots sont d'ordinaire *indociles* & visionnaires. Boss. Rien ne porte plus à la révolte des esprits opiniâtres & *indociles*, que de reconnoître peu de vigueur dans celui qui les gouverne. BOUH. Xav. L. VI.

INDOCILITÉ. f. f. ¶ Manque de docilité. *Indocilitas*. C'est un vice provenant de l'opiniâtreté ou de l'orgueil, qui nous empêche de sentir l'avantage de l'instruction, & le mérite de l'obéissance, & qui nous fait rejeter l'un & l'autre. *L'indocilité* d'un écolier. *L'indocilité* des Sauvages.

INDOCTE. adj. de t g. Ignorant. *Indoctus*. Ce mot se trouve dans la Comédie des Vitionnaires.

*Ce n'est pas pour toi que j'écris,
Indocte & stupide Vulgaire.* DES-M.

INDOLENCE.

INDOLENCE. f. f. *Indolentia*. Défaut de sensibilité morale : état d'une personne qui n'est point touchée des choses qui touchent les autres hommes, comme la gloire, la réputation, la fortune, les plaisirs, &c. C'est une espèce d'impassibilité ou d'apathie, chimère après laquelle couroient des Philosophes extravagans, dans laquelle l'ame placée hors des atteintes que donnent les passions, vit dans une tranquillité inaltérable. Il vaudroit beaucoup mieux être quelquefois en querelle avec les passions, que de jouir de cette paix honteuse que l'*indolence* donne. L'amour est de toutes les passions la plus propre à vaincre l'*indolence*. Un soin excessif de cacher ses défauts, vaut mieux que l'*indolence* de ceux qui ne se donnent pas la peine de les déguiser. BELL.

☞ Ce mot s'emploie aussi pour désigner l'état de l'ame qui, sans être troublée par les passions qu'elle éprouve, est dans une espèce d'indifférence paresseuse; mais qui n'exclut ni la douleur, ni le plaisir: il y a, dit S. Évremont, une *indolence* de mollesse, plus excusable qu'une *indolence* stupide, que rien ne peut exciter. Cette heureuse *indolence* n'est pas, comme s'imagine le vulgaire, un état sans douleur & sans plaisir: c'est le sentiment d'une joie délicate, que donne la tranquillité de l'esprit.

*Là, parmi les douceurs d'un tranquille silence,
Règne sur le duvet une heureuse indolence.* BOIL.

☞ On s'en sert encore pour désigner l'indifférence de certaines personnes qui ne prennent point de part à la conversation, & qui ne sentent point ce qu'on dit. Ces affectations d'ennui, ces *indolences* perpétuelles & ces airs de négligence que se donnent certaines femmes, ne plaisent nullement aux gens de bon goût. FEN.

☞ Mais ce mot est consacré en quelque façon pour désigner un des dogmes des anciens Philosophes Cyniques, & d'Ablancourt s'en est servi dans le dialogue de Lucien, intitulé Nigrinas. Il n'approuvoit pas ce que quelques-uns prennent pour un grand exercice de vertu, de se fouetter, ou de se déchirer la peau, pour s'accoutumer à la douleur, & disoit que c'étoit dans l'ame qu'il falloit placer l'*indolence*. Les Stoïciens mettoient la douleur entre les choses indifférentes; & comme ils ne croyoient pas que la volupté fût un bien, ils ne croyoient pas non plus que la douleur fût un mal. Mais pour les Cyniques, comme ils faisoient profession d'être ennemis de la volupté (que je devienne insensé plutôt que voluptueux, disoit Antisthène leur fondateur) ils tourmentoient leur corps pour l'accoutumer à la douleur, l'ennemi de la volupté; & ce que dit Lucien du Philosophe Nigrinus, doit être entendu des Cyniques & non pas des Stoïciens, comme l'explique le P. Bouhours.

INDOLENT, ENTE, adj. Indifférent; qui n'est touché de rien. *Qui nullà re commovetur*. Il se dit aussi d'un homme paresseux, nonchalant, qui est insensible, qui n'a aucun soin de sa fortune. On s'ennuie fort avec ces personnes *indolentes*, qui ne prennent point de part à la conversation, & qui ne sentent point ce qu'on dit. BELL. Chassez des cœurs un *indolent* repos. S. ÉVR. La meilleure éducation échoue sur un naturel *indolent* & insensible. FEN.

*Jeunes beautés en vain tendent filets;
D'être indolent chacun se félicite,
Nul en amour ne daigne être hypocrite.* DES-H.

Les mots d'*indolent* & d'*indolence* ne sont pas fort anciens dans la Langue. Quand ils commencèrent à s'introduire dans le monde, M. Scarron dans une épître chagrine en parla de cette sorte:

*Mille à la Cour se servent d'indolence,
Pour exprimer langueur & nonchalance;*
Tome V.

*Et vous diront d'un ton triste & dolent,
Depuis huit jours je suis bien indolent.*

Aujourd'hui *indolent* & *indolence* ont des lettres de Noblesse. DE VIGN. MAR.

☞ **INDOLENT** est aussi substantif. C'est un *indolent* qui ne se met en peine de rien.

M. Dionis appelle tumeur *indolente*, une tumeur qui ne cause aucune douleur. C'est la force grammaticale du mot. On dit aussi dans le même sens une tumeur *indolente*.

☞ **INDOLENT**, nonchalant, paresseux, négligent, synonymes. *Indolent* par défaut de sensibilité; *nonchalant* par défaut d'ardeur; *paresseux* par défaut d'action; *négligent* par défaut de soin. SYN. FR. Rien ne pique l'*indolent*; il vit dans la tranquillité & hors des atteintes que donnent les fortes passions. Voyez les autres mots.

☞ **INDOLENT**, mou. Un homme *mou* ne soutient pas ses entreprises. Un *indolent* ne veut rien entreprendre; il manque de volonté & d'émulation; on ne peut le piquer ni le rendre sensible.

INDOMTABLE, ou INDOMPTABLE. adj. m. & f. Qu'il est impossible de domer. *Indomitus*. Il se dit au propre des animaux qui refusent absolument d'obéir à l'homme, & au figuré, de l'esprit & des passions qui ne sont point soumises à la raison. Achille doit toujours paroître fougueux, pétulant & *indomtable*. LE P. LE B. Tout est soumis dans le monde hors l'ame fière & *indomtable* de Caton. BOUÛ. *Et cuncta terrarum subacta, præter atrocem animum Catonis*. M; de Segrais avoit traduit: *Equum domitor*, qui est l'épithète que Virgile donne à Messape, par ce vers François.

Le domteur indomté d'un cheval indomtable.

INDOMTÉ, ou INDOMPTÉ, ÉE. adj. Qui n'a point encore été domté. *Indomitus*. On sacrifioit autrefois des taureaux *indomtés* qui n'avoient point été mis sous le joug. On appelle aussi ☞ un cheval *indomté*, un cheval fougueux, furieux, sauvage. Au moral un courage *indomté*, un homme courageux, bouillant, fougueux.

Brébeuf a dit d'Alexandre:

Il suit en indomté des ardeurs indiscrettes:

Et de César:

*Ce farouche héros, ce courage indomté,
Prit aux yeux des soldats toute sa majesté.*

Tous ces cœurs indomtés où préside la gloire.
BRÉB.

INDOSCYTHE. f. m. Ancien peuple d'Asie, aux confins de la Scythie & de l'Inde, vers le confluent du Cophène & de l'Indus.

INDOSTAN. Pays d'Asie. Voyez INDOUSTAN.

INDOTÉE. adj. f. Qui n'a pas eu de dot. Du Latin *Indotata*. Par Arrêt du mois de Février 1579, du Parlement de Toulouse, rendu au rapport de M. Maynard, il fut jugé que la femme se remariant dans l'an du deuil, perdoit la quarre que l'Empereur Justinien accorde à la femme *indotée* & pauvre, sur les biens de son mari décédé opulent, *non extantibus liberis*. . . . GABR. GUERET, rem. sur le chap. 49. de la 1 Cent. de M. le Prestre, p. 154, col 1.

INDOU. f. m. C'est le nom d'une espèce de Payens de l'Inde qui habitent en deçà du Gange. Ils croient un Dieu Souverain & l'immortalité de l'ame. Ils font presque tous profession de porter les armes, & le Grand-Mogol leur confie la garde de ses meilleures places. MATY.

INDOUSTAN. Terme de Relations & de Géographie. Pays d'Asie, situé entre l'Indus & le Gange, & arrosé d'une infinité de rivières & de canaux que la nature

& l'art ont creusés pour transporter les immenses richesses qu'on y recueille. Quoiqu'on ait transporté le nom d'Inde & des Indes à l'Amérique, & celui d'Indien aux peuples qui l'habitent, il n'en est pas de même de celui-ci. *Indoustan* ne se dit que des Indes propres, qui sont les Indes Orientales.

IN-DOUZE. f. m. Terme d'Imprimeur & de Libraire. Sorte de livre dont chaque feuille pliée en douze compose 24 pages. *In duodecimo. In duodecima forma.* C'est un grand, c'est un petit *in douze.* On l'appelle *in-douze*, parce que ce nom est pris des formes d'Imprimerie sur lesquelles ce livre est tiré; & que chacune des formes de ces sortes de livres, a douze compartimens de caractères qui font les douze pages qui s'impriment de chaque côté d'une feuille, & qui en font 24, en prenant les deux formes ou les deux côtés ensemble.

INDRE. Nom d'une rivière de France. *Anger.* Elle prend sa source dans le Berry où elle baigne la Châtre & Château Roux. Elle entre ensuite en Touraine, & y ayant baigné Châtillon sur l'Indre, Loches, &c. elle se décharge dans la Loire, entre les embouchures de la Vienne & du Cher. **MATY.** Grégoire de Tours l'appelle *Anger*, Théodulphe d'Orléans *Angera*, Guill. le Breton dans sa Philippide, *L. VIII. Endria*, les *Gesta Ambacensium Dominorum, Anger, Andria & Endria*; c'est de ce dernier que s'est formé le nom *Indre.* On trouve aussi dans des titres *Agner*, par transposition, & *Andra* sans *i*; mais ce sont apparemment des fautes de Copistes. *Voyez* Valois, *Not. Gall. p. 22.*

INDROIS. Nom d'une petite rivière de France, comme qui diroit la petite Indre. *Andrifius, Andrifia.* L'Indrois passe à Villeloin, & se jette dans l'Indre. **VALOIS, Not. Gall. p. 22.**

INDU, UE. adj. *Alienus.* Ce mot a un usage fort borné. Il signifie ce qui est contre la raison, contre la règle, contre l'usage. Temps *indu.* Venir à une heure *indue*, c'est-à-dire, venir trop tard, venir à une heure où l'on ne devoit pas venir.

☞ On dit au Palais *Indue* vexation, pour dire injuste. *Indebita, iniqua, preter equum & bonum.*

☞ **INDUBITABLE.** adj. de t. g. Dont on ne peut douter, hors de doute. *Indubitabilis, extra dubium positus.* Affaire, nouvelle *indubitable.* Le succès de ce procès est *indubitable.* Mon droit est *indubitable.* Principe *indubitable.* Il y a bien peu de choses *indubitables.*

INDUBITABLEMENT. adv. Sans aucun doute. *Indubitanter.* Tout homme doit mourir, & cela *indubitablement.* Une telle loi les exposeroit *indubitablement* au péril. **PASC.**

INDUCTION. f. f. Conséquence qu'on tire en raisonnant de quelques principes avancés. *Inductio, illatio.* La conclusion d'un syllogisme est une *induction* qu'on fait des deux prémises.

INDUCTION, est aussi un argument particulier à la Rhétorique, qui se tire d'un dénombrement qu'on fait de plusieurs choses, dont on tire une conséquence générale. *Voyez* le premier livre de la Rhétorique d'Aristote. Il y a proprement trois sortes d'*inductions*, & c'est ainsi que Suidas les distingue: l'*induction* dialectique qui sert à conclure une chose générale, par l'énumération de toutes les particulières d'un genre; l'*induction* qui se fait par interrogation, & dans laquelle on conclut par la ressemblance. C'est cette *induction* que les Grecs appellent *ἐκ ἀναφορῆς*, & qui étoit la manière la plus ordinaire dont Socrate se servoit, à ce que témoigne Cicéron dans ses Topiques, & Quintilien. La troisième sorte d'*induction* est proprement celle des Rhéteurs, qui est une espèce d'exemple, d'où vient qu'Aristote confond souvent l'une & l'autre. ☞ L'*induction* est fondée sur ce principe de Logique, que ce qui se peut affirmer ou nier de chaque individu d'une espèce, ou de chaque espèce d'un genre, peut être affirmé ou nié de toute l'espèce ou de tout le genre. Elle ne prouve guère que pour le peuple & pour les ignorans, & en général on doit se délier de ces sortes d'argumens, qui ne

sont concluans qu'autant que l'*induction* est complète, c'est-à-dire, qu'elle s'étend à tous les individus sans exception, & qu'elle embrasse tous les cas possibles, sans en omettre un seul: conditions qui se trouvent rarement dans une *induction.*

INDUCTION, en termes du Palais, se dit des preuves & avantages qu'on tire des pièces à mesure qu'on les produit dans un inventaire. Les contredits se fournissent pour débattre non seulement les pièces, mais aussi les *inductions* qu'on en tire. Pour confirmer toutes ces *inductions*, on m'a fourni deux pièces. **PATRU.**

INDUCTION, est aussi une instigation, une impulsion qu'on fait à quelqu'un pour le pousser à faire, ou à dire quelque chose de mauvais. C'est par votre *induction* que cette femme a été subornée, qu'elle a abandonné son mari. Ce fut par l'*induction* de son conseil, qu'elle jugea que, &c. **MAUC.**

INDUCTION. En termes de Pharmacie, c'est l'action d'étendre un emplâtre, ou d'appliquer quelque chose sur telle partie du corps que ce soit. **DICT. DE JAMES.**

INDUEMENT. adv. Terme du Palais. Injustement. *Indebitè.* On a emprisonné cet homme *induement*, c'est-à-dire, contre les règles de la justice. On lui a fait un procès *induement* & sans sujet. Le premier *e* de ce nom ne se fait sentir qu'en alongeant l'*u* qui le précède. Il vaut mieux écrire *indument* avec l'**A-CAD. FR.**

INDUIRE. v. a. Inférer, tirer une conséquence de quelques principes, de quelques propositions qu'on a avancées. *Inducere, inferre unum ex alio.* Vous ne sauriez rien *induire* à votre avantage de la loi que vous avez citée. Quelle que soit cette aventure, on n'en peut rien *induire* contre l'accusé. **D'AVOUCOUR.** On auroit tort d'*induire* que l'on fit en cela quelque chose qui fût contre la vérité. **AB. DE LA TR.** Ma joie auroit été entière, si j'avois pu *induire* par quelque endroit de votre lettre, que votre résolution est de commencer cette grande œuvre par la réformation de vos personnes. **ID.** Terme barbare.

Ce mot vient du Latin *inducere.*

INDUIRE, signifie aussi, porter, exciter à faire quelque chose par des discours, ou par des exemples. On estimoit qu'il pourroit être *induit* à se rendre par le bruit de la renommée. **VAUG.** Ce mot s'emploie particulièrement quand il s'agit de porter quelqu'un à quelque chose de mauvais. C'est un suborneur qui l'a *induit* à déposer le faux. *Induire* à mal faire. *Ad malum pellicere. Induire* à opposer l'injure à l'injure, la violence à la violence. **AB. DE LA TRAPE.**

On dit aussi, Seigneur, ne nous *induisez* point en tentation, c'est à dire, ne permettez pas que nous soyons tentés au dessus de nos forces. Si les hommes doivent à Dieu du respect, Dieu doit aux hommes de ne les pas *induire* en erreur. **PASC.** *Induire* en erreur, c'est mettre les hommes dans la nécessité de conclure & de suivre une fausseté. **ID.** Le mot d'*induire* en ce sens, n'a guère d'usage que dans ces sortes de phrases.

INDUISSES. f. f. pl. Vieux mot. *Inductions* à faire quelque chose.

INDULGENCE. f. f. Disposition à pardonner les fautes & à supporter les défauts des autres hommes. *Indulgentia.* Les meres gâtent souvent leurs enfans par trop d'*indulgence.* Ce qui fait que nous avons tant d'*indulgence* pour nos passions, c'est que nous les regardons dans un certain point de vue qui nous empêche d'en appercevoir le ridicule. **BELL.** Pourquoi regarder avec tant d'indignation la chute des autres, & les juger si rigoureusement, puisque nous avons tant de besoin de leur *indulgence*? **M. ESP.** D'où vient que nous n'avons pas pour les autres la même *indulgence* que nous voulons que l'on ait pour nous? **BELL.** Nous regardons nos défauts avec beaucoup d'*indulgence.* **S. EVR.** Parcourez les prisons & les hôpitaux, & vous avouerez que la Providence n'a pas une *indulgence* aveugle pour les pécheurs. **ID.** L'*indulgence* chrétienne est plus excellente que l'*indulgence* humaine. L'*indulgence* humaine n'est qu'une

politique & une fausse vertu. M. Esp.

INDULGENCE, en termes de Théologie, est la rémission de la peine due aux péchés, accordée par l'Église. Les *Indulgences* sont fondées sur le trésor infini des mérites de JÉSUS CHRIST & sur ceux de la sainte Vierge & de tous les Saints, qui peuvent nous être appliqués en vertu de la communion des Saints, & que l'Église a droit de nous appliquer. Le Jubilé porte *indulgence* plénière; il y a aussi des bulles d'*indulgences* plénières accordées à plusieurs Églises, à plusieurs Confréries, pour certaines fêtes. Les *indulgences* n'étoient autre chose que la relaxation des peines canoniques. Si l'on en a une autre idée, il sera impossible de les prouver par la tradition contre les Hérétiques qui les rejettent. Le Concile de Latran ne donne point une autre idée des *indulgences* que M. Fleury après les plus habiles Théologiens, savoir qu'elles consistent à remettre quelque partie de la pénitence enjointe par les Canons à ceux qui se confessent. On n'accordoit point d'*indulgences* plénières dans l'antiquité. La première de ce genre-là est celle que le Concile de Clermont crut devoir accorder. Hist. de M. Fleury.

Il y a dans l'Église de S. Jean de Latran à Rome, un tableau attaché au second pilier du côté droit, duquel on a prétendu conclure que les *indulgences* pour ceux qui visiteroient une Église, étoient en usage dès les premiers siècles de l'Église, comme elles l'ont été depuis le XIII^e, parce qu'il est dit dans ce tableau que S. Sylvestre en accorda une pour ceux qui visiteroient l'Église de Latran; mais les Bollandistes ont montré la fausseté manifeste de ce que dit ce tableau. Voyez le *Propylaum Martis, Dissert. VIII, p. 48. * & suiv.* Voyez encore au même endroit, p. 131, leur dissertation sur les *indulgences* accordées par Sergius II à l'Église de S. Sylvestre & de S. Martin.

On dit, il y a aujourd'hui *indulgence* en telle Église. Accorder une *indulgence*. Il y a *indulgence* plénière aux principales fêtes de l'année dans cette Paroisse. Gagner l'*indulgence*. Les Théologiens disent qu'on ne gagne pas toujours plénièrement une *indulgence* plénière, faute de disposition, ou de soin à accomplir les conditions auxquelles elle est donnée. Le Cardinal Bellarmin dans ses Controverses, tom. III, & Maldonat, ont traité des *indulgences*.

On dit dans le style familier, il y a *indulgence* plénière à faire telle chose, pour signifier qu'il est bien de la faire, ou qu'on le croit ainsi.

*Tout domestique, en trompant un mari,
Pense gagner indulgence plénière.*

INDULGENCE, se dit pour concession d'*indulgence*. Il faut faire renouveler cette *indulgence*; elle n'étoit que pour neuf ans, & ils sont écoulés.

INDULGENCE, s'est dit dans le civil pour amnistie. *Indulgentia, remissio, condonatio*. Cette victoire fut un prétexte à Maxence de faire piller l'Afrique & de triompher à Rome. Ce fut alors apparemment qu'il envoya une *indulgence*, c'est-à-dire, des lettres d'amnistie. FLEURY.

INDULGENCE, en Mythologie. Cette vertu est représentée dans une médaille de Gordien, par une femme assise entre un bœuf & un taureau, peut être pour marquer que l'*indulgence* adoucit les esprits les plus brutaux. Dans une autre médaille, l'*indulgence* d'Auguste est marquée par une femme assise qui tend la main droite, & qui tient un sceptre de la gauche.

INDULGENT, ENTE, adj. Bon, facile, qui use d'*indulgence*, qui est disposé à supporter les défauts des hommes, & à pardonner leurs fautes. *Indulgens*. Un pere *indulgent*; un maître, un Prince *indulgent*. Ce n'est pas l'homme *benin* qui a de la disposition, de l'inclination à faire du bien, ni l'homme humain dont la sensibilité sympathise aux maux ou à l'état d'autrui; ni même l'homme *doux* que le caractère d'humour rend sociable. L'homme *doux* & l'homme *indulgent*, ont pourtant quelque chose de commun,

Tome V.

qui est de ne rebuter personne. Mais l'homme *indulgent* fait excuser & pardonner ce qui tient de la faiblesse humaine. Plus on a le discernement exquis, plus on se fait honneur d'être *indulgent*. LE CH. DE M. Il ne faut être dans le monde, ni trop *indulgent*, ni trop austère. BELL. On ne se représente Dieu que sous l'idée d'un Dieu *indulgent* & pitoyable, & là-dessus on se promet le pardon avec une sécurité fatale. LA PL. A mesure que nos connoissances augmentent, nous devenons plus *indulgens* & plus équitables pour les autres. M. Esp. Chacun pour soi-même est toujours *indulgent*. BOIL.

INDULT, f. m. Terme de Jurisprudence canonique, du Latin *indulgere*, accorder. C'est en général une grace accordée par lettres du Pape à quelque Corps ou Communauté, ou à quelque personne, par un privilège particulier, pour faire ou obtenir quelque chose contre la disposition du Droit commun. *Pontificiaria, gratia, indultum*. C'est une espèce de transport des graces expectatives que le Pape étoit autrefois en droit d'accorder. Il y a deux sortes d'*indults*. Les uns sont actifs, & consistent dans le pouvoir de nommer, conférer & présenter librement aux bénéfices établis par les réserves & les règles de la Chancellerie Apostolique. Les Papes en accordent ordinairement aux Princes séculiers, Cardinaux, Evêques & autres Prélats. Les *indults* passifs consistent dans le pouvoir de recevoir des bénéfices & graces expectatives, comme ceux du Parlement, des Gradués & des Mandataires.

L'*indult* des Rois est le pouvoir qui leur est donné de nommer aux bénéfices Consistoriaux, soit par un traité ou concordat, soit par une grace ou un privilège particulier. Le Pape Léon X donna au Roi François I, un nouvel *indult* de nommer aux Bénéfices Consistoriaux des pays de Bretagne & de Provence qui n'étoient point compris dans le concordat. Ils en ont aussi accordé pour les pays conquis, comme celui de Clément IX accordé au Roi (Louis XIV) pour le Roussillon.

L'*indult* des Cardinaux est un privilège de pouvoir tenir des bénéfices réguliers, aussi-bien que des séculiers, de pouvoir conférer en commande ou la continuer; de ne pouvoir être prévenus dans les six mois pour la collation des bénéfices qui dépendent d'eux. Quelques autres Collateurs ont aussi un *indult* pour continuer la commande, pour conférer de commande en commande. L'*indult* des Cardinaux s'appelle l'*indult* de compact, parce qu'il leur a été donné par une bulle du 19 Mai 1555, qu'on appelle la Bulle du compact. Voyez Blondeau dans sa Bibliothèque Canonique.

INDULT de Messieurs du Parlement. C'est un droit ou privilège accordé à M. le Chancelier, Messieurs les Présidens & les Conseillers du Parlement, les Maîtres des Requêtes, les Greffiers & Secrétaires du Parlement, pour requérir sur un Evêché ou sur un Abbaye, le premier bénéfice vacant, soit pour eux-mêmes, soit pour un autre. C'est une espèce de Patronage du Roi. Cet *indult* est un mandat ou une grace par laquelle le Pape permet au Roi de nommer à tel Collateur qu'il lui plaît, un Conseiller ou autre Officier du Parlement à qui le Collateur sera obligé de conférer un Bénéfice. Ainsi le droit d'*indult* réside radicalement en la personne du Roi. Les Officiers n'en font que l'objet & n'en ont que l'usage & l'utilité. Le Roi est le canal par lequel cette grace leur est communiquée. Chaque Officier ne peut exercer ce droit qu'une fois dans sa vie, & chaque Collateur ne peut en être chargé qu'une fois en sa vie, ou pendant la vie du Roi si c'est une communauté. Si l'Officier est Clerc, comme ils l'étoient la plupart au commencement de la concession de l'*indult*, il peut être nommé lui-même; s'il est Laïque, il peut nommer une autre personne pour être présentée en sa place par le Roi. L'*indult* s'étend aux Bénéfices réguliers aussi-bien qu'aux séculiers. Les dignités des Cathédrales & Collégiales, sont sujettes à l'*indult*, & l'*indultaire* les peut requérir, quoique les gradués ne puis-

V ij

sent pas y prétendre. Celui qui a droit d'*indult*, doit obtenir des lettres de la Chancellerie adressées à un Patron ou Collateur à qui il faut notifier ces lettres & en laisser copie, afin qu'il confère le premier Bénéfice vacant. L'*indultaire* le peut requérir dans les six mois, & le Collateur ou Patron est obligé de le conférer à l'impétrant. Les lettres du Roi obtenues par l'*indultaire* doivent aussi être enregistrées au Parlement. Les Cardinaux possédans en France des Évêchés, Abbayes, ou autres Bénéfices, ne sont point sujets au droit d'*indult*. Voyez **INDULTAIRE**. Pafquier dit que ce privilège fut accordé au Parlement afin qu'il ne s'opposât plus si fortement aux entreprises de la Cour de Rome. Quelques-uns croient que le Pape Eugene IV a été le premier auteur de ce privilège par une bulle de 1434. On trouve de ces mandemens dès le tems du Pape Benoît XII, séant à Avignon dès l'an 1334; mais l'usage de ces droits ne fut véritablement affermi qu'en 1538 par la bulle *Pauline*, de Paul III, à la recommandation de François I, à la conférence qu'ils eurent dans la ville de Nice. Le Pape Clément IX en accorda une bulle en 1668, par laquelle les *indultaires* sont déchargés d'accepter des Cures ou Bénéfices au dessous de 600 livres de revenu; auparavant ils étoient obligés d'accepter un bénéfice de 200 livres, pour remplir l'*indult*. De plus, il donna le pouvoir aux Collateurs ordinaires & aux exécuteurs de l'*indult*, de conférer des bénéfices réguliers de commande en commande, pourvu que le dernier titulaire l'ait possédé en commande libre, & ce titre s'est appelé *Ampliation d'indult*. Le Pape Benoît XIII envoya une forme d'*indult* à l'Université de Paris en l'an 1396, par lequel il lui permettoit de se nommer sur les Bénéfices des Diocésains; mais elle en négligea l'exécution. Messieurs de la Chambre des Comptes ont aussi prétendu avoir des *indults* à l'exemple du Parlement, ils ne l'ont pu obtenir. M. le Président Cochet de S. Vallier a fait un *Traité de cet indult*, imprimé à Paris en 1703. Il y en a encore un de M. Regnaudin.

INDULT, se dit aussi de la permission qu'on donne à quelqu'un d'exercer la Médecine sans donner lieu à la vacance des Bénéfices. Il se dit aussi de plusieurs grâces semblables; comme pour l'usage des viandes défendues, pour être dispensé de montrer sa lettre de tonsure, pour un Religieux qui veut entrer dans un autre Ordre; pour prendre les Ordres en trois jours de tems, pour pouvoir tenir la calotte en célébrant la Messe, &c. Ils sont taxés à 15 livres quand ils s'expédient par une simple signature, & à 60 livres, quand ils s'expédient par un Bref.

Les Marchands appellent aussi *indult* & *bon passage*, les droits & péages que le Roi d'Espagne prend sur les marchandises des particuliers qui arrivent de l'Amérique par la flotte & les gallions.

INDULTAIRE. f. m. Celui qui a un *indult*, ou qui a droit à un bénéfice en vertu d'un *indult* d'un Conseiller du Parlement de Paris, ou d'un Maître des Requêtes. Voyez **INDULT**. Les *Indultaires* sont préférés aux Gradués. L'*Indultaire* peut être prévenu par le Pape avant sa réquisition. Un *Indultaire* peut se nommer lui-même s'il est Clerc; ce que ne peut faire le Patron, ni le Collateur. La nomination d'un *Indultaire* sur un Prélat qui a déjà été grevé, c'est à dire, qui a déjà acquitté l'*indult*, est neuve, suivant la *pauline*, ou bulle de Paul III. Si l'Ordinaire refuse la provision, l'*Indultaire* peut s'adresser aux exécuteurs du mandat apostolique, ou de l'*indult*. Ces exécuteurs nommés par la bulle de Paul III, étoient l'Abbé de Saint Magloire & de Saint Victor, & le Chancelier de l'Église de Paris; mais par la bulle ampliative de Clément IX, ce sont les Abbés de Saint Denis & de Saint Germain-des-Prés, avec le grand Archidiacre de Paris.

INDUS. f. m. Nom d'un fleuve d'Asie. Voyez **INDE**.

INDUSTRIAL, **ALE**. adj. Qui vient de l'industrie. *Ex industria proveniens*. Pontas a dit, Des fruits *industriels*. Ce mot n'est en usage qu'en Droit, & en ce seul cas.

INDUSTRIE. f. f. *Industria*. Ce mot pris dans un sens métaphysique, est une faculté de l'ame qui s'exerce sur les productions & sur les opérations mécaniques qu'elle invente, ou qu'elle imite. Il faut beaucoup d'*industrie* pour découvrir & représenter les opérations mécaniques de la nature, pour trouver des machines utiles, pour en inventer de curieuses & d'intéressantes.

Ce mot signifie quelquefois le simple travail des mains, l'art d'augmenter son revenu par différentes inventions relativement aux arts, aux métiers, au commerce, à la société. Les hommes se sont rassemblés en société afin de jouir des secours de leur *industrie* mutuelle, dont les besoins de la vie ont rendu le commerce nécessaire. S. ÉVR. Un pere laborieux fait subsister sa famille par son travail, par son *industrie*.

C'est dans ce sens que le mot *industrie* est employé en finance, par opposition à fonds réels. On taxe l'*industrie*, c'est-à-dire, le travail, le savoir faire. Les Marchands, les Fermiers sont taxés non-seulement pour leur bien, mais encore à proportion de leur *industrie*.

Dans l'usage ordinaire, ce mot est souvent employé pour désigner un tour ou une adresse de la conduite. Il a eu l'*industrie* de faire, allez d'*industrie* pour venir à bout de ce qu'il avoit entrepris. Les conquérans illustres qui ont laissé un grand nom à la postérité, n'approchoient pas de l'*industrie* d'Annibal à maintenir des armées. S. ÉVR. Sa fortune étoit si médiocre, qu'il chercha à s'en faire une meilleure par son *industrie*. FLÉCH. Tirons des hommes ce que l'*industrie* nous en peut faire tirer honnêtement. Par-là, l'*industrie* est distinguée du savoir-faire, qui est un avantage d'art ou de talent. Dans la nécessité la ressource de l'*industrie* est plus prompte; celle du *savoir-faire* est plus sûre.

On dit vivre d'*industrie*, subsister d'*industrie*, trouver des moyens de subsister bons ou mauvais: on le dit ordinairement en mauvaise part. On nomme, en plaisantant, Chevaliers d'*industrie*, ou de l'*industrie*, ceux qui, sans biens, sans emplois, sans métier, vivent néanmoins dans le monde d'une façon honnête, quoiqu'aux dépens d'autrui. Cette explication est de M. l'Abbé Girard. Il semble pourtant que ce mot ne peut se prendre que dans un sens odieux; & l'on ne peut guère regarder comme honnête, la façon d'un homme qui vit d'adresse & aux dépens d'autrui. Il fait au moins des dupes.

Ce mot est tiré du Latin *industria*, d'*industrius*, qui est dit, selon Festus, *ab intrò struendo*. Selon cet Auteur, celui là proprement est industriel, qui *intrò struit*, qui travaille pour le dedans, c'est-à-dire, pour sa famille, & qui ne perd aucune occasion pour cela.

INDUSTRIE, se dit quelquefois des animaux. Les oiseaux font leur nid avec une merveilleuse *industrie*. Ceux qui ont vu les castors qui bâtissent leurs maisons, admirent leur *industrie*.

INDUSTRIE, dans les Arts mécaniques C'est un goût particulier qui a pour objet les opérations mécaniques qui sont le fruit de l'invention, qui tend à découvrir, à représenter les opérations mécaniques de la nature. Elle est différente du goût & du génie qui sont d'un ordre bien supérieur. Voyez ces mots.

INDUSTRIE, dans le droit politique. On entend par-là le travail des mains, ou les inventions utiles, relatives aux arts & aux métiers, ou ces deux choses prises ensemble. On taxe l'*industrie* qu'on devroit récompenser.

INDUSTRIEUSEMENT. adv. D'une manière industrielle. *Industriè*. Cet ouvrier applique l'émail fort *industrièusement*. C'est dans l'Histoire que les Princes découvrent que le lustre de la flatterie est superficiel, & que les fausses couleurs, quelle *industrièusement* qu'on les applique, ne tiennent pas. Boss. Les mains de la Princesse *industrièusement* occupées, s'exerçoient à des ouvrages dont la piété avoit donné le dessein.

INDUSTRIEUX, EUSE. adj. Qui a de l'industrie, ou qui est fait avec industrie. *Industrius*. Cette machine est faite d'une manière fort *industriuse*; elle part d'un esprit fort *industrieux*. Le singe est un animal *industrieux*; il imite l'industrie des hommes. Vous êtes aussi *industrieux* à cacher vos bonnes actions, que les autres à les montrer. Boss. Rome a voulu persuader qu'une Providence *industriuse* avoit ajusté les divers génies de ses Rois aux différents besoins de son peuple. S. ÉVR. Les violens desirs sont *industrieux*. LE CII. DE M. La fraude est plus *industriuse* que la bonne foi. S. ÉVR.

INDUT. s. m. Terme de Liturgie & de Rubriques. Il est en usage dans l'Église de Paris, où l'on appelle *induts* les Cleres, les Ecclésiastiques qui assistent à la messe revêtus d'une aube & d'une tunique pour servir le Diacre & le Soudiacre. *Indutus*.

Ce nom d'*Indut* vient du participe Latin *indutus*, qui veut dire *revêtu*.

I N E.

INÉBRANLABLE. adj. m. & f. Qui ne peut être ébranlé. *Stabilis*. Les vagues frappent en vain les rochers, ils sont *inébranlables*.

Au moral, il présente la même idée; il désigne un homme ferme qui résiste à toutes les attaques qu'on lui porte. *Firmus*. Ce Magistrat est *inébranlable* dans son intégrité. Le zèle du Prélat fut *inébranlable*. M. DE M. Les principes de la Géométrie sont *inébranlables*. Le Sage des Stoïciens se vante que les ruines du monde, en l'accablant, le trouveroient ferme & *inébranlable*. M. ESP. *Si fractus illabatur orbis, impavidum ferient ruinae.* HORAT.

On dit dans le même sens qu'un homme est *inébranlable* dans ses résolutions, pour dire qu'on ne peut le faire changer de résolution. Il est *inébranlable* dans ses résolutions. *Propositi tenax, pertinax*.

INÉBRANLABLEMENT. adv. Fermeement, d'une manière *inébranlable*. *Pertinaciter*. Être *inébranlablement* attaché à son devoir. Être *inébranlablement* aheurté à une opinion.

INÉDIE. s. f. Abstinence de nourriture, diète. Une fois S. Étienne, troisième Abbé de Cîteaux, & ses Religieux, se trouvèrent courts à la veille de la Pentecôte, & en danger de mourir de faim pendant les Fêtes, & en danger de mourir de faim pendant les Fêtes, s'ils n'y pourvoyoient. Cette considération ne put les faire départir de ce qu'ils croyoient devoir à la sainteté des Fêtes. Ils allèrent à l'office du chœur avec autant de joie que s'ils eussent dû faire un grand repas après la messe, quoiqu'étant déjà épuisés & presque abattus par l'*inedie*, ils ne vissent aucune ressource humaine à leurs besoins. *Baillet, Vie de S. Étienne de Cîteaux*. Ce mot a été forgé du Latin *inedia*. S'il ne s'agissoit que de donner une terminaison Française à ces sortes de mots pour les faire passer, notre langue seroit bientôt enrichie des dépouilles des autres. *Inedie* est d'autant moins recevable, que nous avons *inanition* que l'Académie explique par foiblesse, manque de forces, causée par défaut de nourriture.

INEFFABILITÉ. s. f. Terme de Théologie. Impossibilité d'expression. *Ineffabilitas*. Il ne se dit que des attributs de Dieu, des Mystères de la Religion, qu'il est impossible d'exprimer, de faire comprendre aux hommes par le discours. L'*ineffabilité* des mystères, des attributs de Dieu.

Ce mot & le suivant se font forner du verbe Latin *effari*, parler, exprimer, & de la préposition *in* prise dans son sens privatif, ou négatif.

INEFFABLE. adj. m. & f. Qui ne se peut exprimer, ni comprendre. *Ineffabilis, inenarrabilis, infandus*. Le mystère *ineffable* du très-auguste Saint Sacrement de l'Autel. L'homme est uni au Verbe d'une manière *ineffable*. LE P. DOUCIN. Grandeur *ineffable*. GOD. Adorer la grandeur *ineffable* du Verbe. Boss. Dieu communique à l'ame des graces sublimes & *ineffables*. ID.

INEFFABLE, signifie aussi, Ce qu'on ne doit point pro-

noncer par respect. Les Hébreux tenoient le nom de Dieu *JEHOVAH* pour *ineffable*, pas un ne l'osoit proférer, cela n'appartenoit qu'au Grand-Prêtre. Le P. Soucier, Jésuite, dans sa Dissertation sur ce nom, *Chap. IV*, montre que bien d'autres que le Grand Prêtre le prononçoient; ainsi il n'étoit *ineffable* qu'en ce qu'il n'étoit pas permis à tout le monde indifféremment de le prononcer en toute occasion.

Nombre *ineffable*, en Arithmétique, est la même chose que le nombre sourd. HARRIS.

INEFFAÇABLE. adj. m. & f. Qui ne peut être effacé. *Nulla modo dolendus*. L'eau forte qui tombe sur des étoffes, y fait des taches *ineffaçables*.

INEFFAÇABLE, se dit figurément en Morale. Quand on a fait une amende honorable en Justice, c'est une tache à l'honneur qui est *ineffaçable*. Le Baptême imprime un caractère *ineffaçable*. D'autres disent *indélébile*. Les grandes impressions du cœur sont *ineffaçables*. M. SCUD. Voyez EFFACER.

INEFFECTIF, IVE. adj. Je n'ai trouvé ce mot que dans l'Abbé de la Trappe; & l'usage ne l'a point adopté. Il le prend pour inefficace, qui n'a point d'effet, qui demeure sans effet. *Sterilis, effectu carens, inefficax*. Dieu veut des œuvres, & il ne se paye ni de simples desirs, ni de volontés *ineffectives*. ABBÉ DE LA TRAPPE. Il arrive souvent que les intentions que Dieu a inspirées demeurent *ineffectives*, & pour lors les volontés sont comptées pour des œuvres. IDEM.

INEFFICACE. adj. m. & f. Qui ne produit point son effet; qui n'est pas assez fort pour faire quelque chose. *Inefficax*. La nature corrompue rend souvent les graces de Dieu *inefficaces*. La promesse des récompenses seroit *inefficace* pour obliger les hommes à faire leur devoir, il a fallu y ajouter la crainte des supplices. Voy. EFFICACE & GRACE.

INEFFICACITÉ. s. f. Manque d'efficacité. *Inefficacitas*. L'*inefficacité* d'un moyen, d'un secours, d'un remède. Voyez EFFICACITÉ.

INÉGAL, ALE. adj. Qui n'est pas égal, qui est plus grand ou plus petit, qui ne va pas d'une manière uniforme, qui est haut & bas, raboteux. On le dit au propre & au moral. *Inequalis, impar, parim sibi constans, iniquus, asper*, suivant l'emploi qu'on en fait. *Inégal* en condition, en âge, en biens. Des lignes, des grandeurs *inégaies*. On dit aussi un chemin *inégal*, pour dire qu'il est raboteux, qu'il n'est pas plein & uni. Combat *inégal*, où les forces sont plus grandes d'un côté que de l'autre. On a dit de l'affaire de la Hogue,

Dans ce combat trop inégal,
Où nul des combattans n'a gagné la victoire,
Notre escadre a beaucoup de mal,
L'ennemi plus nombreux n'en a pas plus de gloire.

Marcher d'un pas *inégal*, tantôt vite, tantôt lentement. Au moral on dit d'un homme qui ne se conduit pas d'une manière uniforme, qu'il a une conduite *inégaie*. Esprit *inégal*, Homme *inégal*, celui qui se conduit ainsi. Les personnes *inégaies* ressemblent à ces climats disgraciés, où l'on ne passe jamais deux jours sans pluies ou sans orages. L. PL. Les personnes d'une humeur *inégaie* & un peu capricieuse, ont d'ordinaire beaucoup d'esprit. M. SCUD. Un homme *inégal* n'est pas un seul homme; ce sont plusieurs: il se multiplie autant de fois qu'il a de mauvais goûts & de manières différentes. Il est à chaque moment ce qu'il n'étoit point, & il va être bientôt ce qu'il n'a jamais été; il se succède lui-même. Ne demandez point de quelle complexion il est, mais quelles sont ses complexions, ni de quelle humeur, mais combien il a de sortes d'humeurs. LA BR. Un style, un discours *inégal*, est un style qui ne se soutient pas, qui s'élève trop haut & qui tombe trop bas.

On le dit aussi en Médecine d'un pouls *inégal*, quand il ne bat pas également.

INÉGALEMENT. adv. D'une manière inégale. *Inaequaliter.* Se conduire *inégalement.* Partager *inégalement.*

INEGALITÉ. f. f. Défaut d'égalité. On le dit dans tous les sens d'inégal. *Voyez* ce mot. *Inaequalitas.* Il y a entre ces deux personnes une grande *inegalité.* Une certaine *inegalité* entre les hommes qui entretient l'ordre & la subordination, est l'ouvrage de Dieu : une trop grande subordination est la loi des plus forts. LA BR. L'*inegalité* de deux lignes, de deux figures. L'*inegalité* du chemin fatigue les chevaux. L'*inegalité* des humeurs, du pouls; l'*inegalité* des saisons; l'*inegalité* de l'air, c'est-à-dire, les changemens qui y arrivent.

INÉGALITÉ, se dit aussi des inconstances & des bizarres de l'esprit. La complaisance sert à supporter les caprices & les *inegalités* de nos amis, & à ne prendre pas garde à quelques légères rudesses, pourvu qu'elles ne soient pas trop fréquentes. M. SCUD. Les *inegalités* bizarres de certaines gens qui ruinent la douceur du commerce. BELL. Je trouve quelque chose de piquant dans les *inegalités* de cette femme. S. ÉVR. Notre esprit a ses *inegalités* causées par le dérèglement des sens. IDEM. L'*inegalité* de l'humeur vient bien souvent de la constitution du tempérament, ou des fréquens changemens de l'air.

INÉGALITÉ d'humeur, inquiétude d'esprit, inconstance du cœur, incertitude de conduire; tous vices de l'ame, mais différens, & qui, avec tout le rapport qui paroît entr'eux, ne se supposent pas toujours l'un l'autre dans un même sujet.

INÉLEGANT, ANTE. adj. m. & f. Qui manque d'élegance. Cette traduction, quoiqu'*inélegante,* m'a donné une très-haute idée de l'original. *Abbé de Pons, Lettre sur l'Iliade de M. de la Motte.* *Voy.* ÉLÉGANT.

INÉLIGIBLE. adj. Qui ne peut être élu. Les Chanoines d'York présentèrent en 1215. Au Pape Innocent III. Simon de Langton, frere de l'Archevêque de Cantorbéri, qu'ils avoient élu pour le leur, le pria de confirmer l'élection, mais le Pape le refusa, cassa l'élection comme faite contre sa défense, déclara Simon *ineligible,* & ordonna aux Chanoines de procéder aussi-tôt à une autre élection. Fleury, *Hist. Eccl.*

INÉNARRABLE. adj. Qui ne peut être raconté. *Inenarrabilis.* Saint Paul étant transporté au troisième Ciel, vit des choses *inénarrables,* qu'il n'a pu raconter. Gémissement *inénarrable.* Gou. Saint Pierre dit que les véritables Fidèles se réjouissent d'une joie *inénarrable,* & glorieuse. A l'exemple de cette fille de Lunebourg, on a vu naïtre je ne fais combien de Prophètes, qui se glorifioient d'avoir senti des extases & des ravillemens de joie tout-à-fait *inénarrables.* BEAUVAL. Il n'est guère d'usage que dans les phrases tirées de l'Écriture.

INEPTE. adj. m. & f. Qui n'est point propre à quelque chose; & quelquefois qui est ridicule, sot, impertinent. *Ineptus.* Ce mot sent un peu le Collège. On peut dire dans la conversation, cet homme a du talent pour les sciences; mais il n'y eut jamais personne plus *inepte* pour les affaires. BOU. Un auteur sérieux n'est pas obligé de remplir son esprit de toutes les *ineptes* applications que l'on peut faire au sujet de quelques endroits de son Ouvrage. LA BRUY. L'envie est la plus *inepte* de toutes les passions. MONT. Le Cardinal d'Amboise ne s'acharroit point à soutenir un sujet *inepte.* M. L'AB. LE GENDRE.

Ce mot est tiré du Latin *ineptus* qui est dit *tanquam non aptus,* qui n'est pas propre, convenable, qui est inutile. *Ineptire.* Parler sottement, d'une manière extravagante.

INEPTIE. f. f. Prononcez INEPCIE. Impertinence, sottise, absurdité. *Ineptia.* Cet homme est fécond en *inepties.* On étoit alors pénétré de cette maxime, que ce qui est dans les grands splendeur, somptuosité, magnificence, est dissipation, folie, *ineptie* dans les particuliers. LA BRUY.

INÉPUISABLE. adj. m. & f. Terme relatif aux

fluides. Il signifie ce qu'on ne peut épuiser, mettre à sec. *Inexhaustus.* Source d'eau *inépuisable.* Étang *inépuisable.*

On dit aussi au figuré, qu'un Docteur a un fonds de science *inépuisable.* La miséricorde de Dieu est un fonds *inépuisable.* J'ai pour vous un fonds de tendresse *inépuisable.* La morale est un sujet *inépuisable.* *Voy.* ÉPUISER.

INERTIE. f. f. *Inertia.* Ce terme, souvent employé en Physique, désigne la disposition du corps à persévérer dans son état, jusqu'à ce qu'une cause étrangère l'en tire. C'est un état passif par lequel le corps tend à se conserver soit dans son repos, soit dans la direction de son mouvement, parce que le corps, de lui-même, ne peut se donner ni mouvement, ni nouvelle direction.

Tout corps considéré précifément comme corps, est essentiellement indifférent au repos ou au mouvement. L'effet nécessaire de cette indifférence est de faire persévérer le corps dans l'état où il se trouve. En effet si un corps en repos exigeoit le mouvement, ou si un corps en mouvement exigeoit le repos, il ne seroit plus indifférent au repos ou au mouvement. On a donc raison de supposer dans la nature une vraie force qui exige que les corps conservent l'état où ils se trouvent. C'est cette force que les Physiciens nomment force d'*inertie.* *Vis inertia.* Cette force est toujours proportionnelle à la masse ou à la quantité de matière propre de chaque corps, de même que la pesanteur; & l'expérience nous apprend que la résistance qu'oppose au mouvement un corps de 20 livres, est double de celle qu'oppose un corps de 10 livres, lorsque ces deux corps sont en mouvement.

Ce mot est nouveau; mais il a fait fortune tout d'un coup. On l'a transporté du physique au moral, où il est synonyme d'inaction. L'amusement occupe notre esprit seul, & laisse le cœur dans un état d'indifférence & d'*inertie*: le plaisir saisit le cœur & l'occupe, & l'esprit est bientôt subjugué. *Amus. du cœur & de l'esprit.*

INESCATION. f. f. Sorte de transplantation qui se fait pour la cure de certaines maladies. *Inescatio.* Elle consiste à faire manger à un animal de l'aiman qui soit impregné de la mumie, c'est-à-dire, de l'esprit vital de la personne malade. On prétend que l'animal unit avec soi cette mumie, qu'il la corrige, s'appropriant sa qualité vicieuse, & par ce moyen la santé de celui d'aquel la mumie a été tirée, se rétablit. Si l'animal meurt avant que cela arrive, il faut choisir un autre animal, & lui donner ce qu'on avoit donné au premier. En ce cas on doit prendre du sang bien putréfié, ou bien fermenté du malade, qui vaut mieux pour cela qu'aucune autre partie. Ce qu'on appelle ici *aiman* est le milieu qu'on choisit pour servir de véhicule à l'esprit vital.

INESPÉRÉ, ÉE. adj. A quoi on ne s'attendoit point. *Inspiratus.* Cette succession est un bonheur *inespéré.* VOIT. Joie *inespérée.* ABL. Le hasard, la fortune, font des coups *inespérés,* font réussir des choses qui n'avoient aucune apparence de succès. On voit assez que ce mot ne peut se dire qu'en bien.

INESPÉRÉMENT. adv. D'une manière *inespérée* & contre notre attente. *Ex insperato.* Il est venu *inespérément* un secours qui a sauvé cette place. Cet adjectif n'est pas approuvé de tout le monde. Comme *inespéré,* il ne se dit que des bons événemens.

INESSE. Ancien nom d'une ville de Sicile, que l'on nomma ensuite Erhna. *Inessa, Inessum.* Le Pere Brier dit que c'est celle que l'on nomme aujourd'hui le Monastère de S. Jean des Arènes, dans la vallée de Démona, au pié du mont Gibel, au sud, entre Aderno à l'ouest, & Catane à l'est.

INESTIMABLE. adj. m. & f. Qui est de grande valeur; qu'on ne peut assez estimer. *Inestimabilis, ultra omne pretium.* Ansi il ne signifie pas le contraire de son simple, *estimable,* qui veut dire, digne d'être estimé. C'est pourquoy il ne s'applique point aux personnes, & l'on ne dit point, c'est un homme *inesti-*

mable. Mais on dit en parlant des choses, ce diamant est d'un prix *instimable*. CORN. Le Roi dans son garde-meuble a des richesses *instimables*.

INESTIMABLE, se dit aussi en choses spirituelles & morales. *Infiniti valoris ac pretii*. Le sang que JÉSUS-CHRIST a versé pour nous est d'un prix & d'un mérite *instimable*. La vertu & l'innocence des mœurs, sont des choses *instimables*.

INÉTENDU, UE. adj. Qui n'est point étendu, qui n'a point d'extension. *Inextensus, a um*. C'est un terme de Physique & de Théologie. Les points zénoniques sont des points *inétendus*. Le corps de notre Seigneur est *inétendu* dans l'Eucharistie, au moins par rapport au lieu. *Voy.* étendu, extension.

INÉVIDENT, ENTE. adj. m. Qui n'est pas évident. *Non evidens, obscurus*. *Voy.* évident.

INÉVITABLE, adj. m. & f. Qui ne peut être évité, dont on ne se peut garantir. *Indeclinabilis*. Tout fuit, tout disparoit à mes yeux, & je suis emporté par une force *inévitabile*. BOSS. Les crimes semblent aux Hérétiques & aux libertins des suites *inévitables* des decrets éternels de Dieu. La mort & les jugemens de Dieu sont *inévitables*. Il est difficile que les Rois ne tombent dans les dérèglemens ordinaires & *inévitables* à une conditon éclatante. FL. Le C. Mazarin étoit insinuant, & avoit des charmes *inévitables* pour se faire aimer. B. RAB. L'homme est entraîné par la loi *inévitabile* du Destin. S. ÉVR. L'erreur est *inévitabile* à la fragilité humaine. LA PL. peut-on appuyer quelque grand dessein sur le débris *inévitables* des choses humaines ? BOSS.

☞ Ce mot s'applique proprement aux loix générales de la nature, auxquelles nous ne saurions nous soustraire, & par exagération à d'autres choses qui arrivent ordinairement, quoiqu'elles ne soient pas également nécessaires.

INÉVITABLEMENT, adv. D'une manière inévitable. Il y en a qui soutiennent que les hommes naissent *inévitablement* déterminés au mal S. ÉVR. On a comparé à la voix mélodieuse des Sirènes, tout ce qui flate, & tout ce qui entraîne *inévitablement* les cœurs. AB. NICAISE. Il s'exposoit à être *inévitablement* défait, si les troupes eussent été droit à lui. LA ROCHE.

☞ **INEXACT**, ACTE. adj. Peu exact, qui manque d'exactitude. *Negligens, incuriosus*. Copiste *inexact*. *Voy.* EXACT. & EXACTITUDE.

☞ **INEXACTITUDE**, f. f. Défaut d'exactitude. *Negligentia, incuria*. Il y a de l'*inexactitude* dans cet ouvrage. *Inexact* & *inexactitude* sont des mots nouveaux, mais autorisés par l'usage.

INEXCUSABLE, adj. m. & f. Qui ne peut être excusé. On le dit des choses & des personnes. *Inexcusabilis*. L'*ingratitude* en quelque personne que ce soit est *inexcusable*. Dieu ayant fait connoître sa divinité, ceux qui ne l'adorent pas sont *inexcusables*. PORT-R.

INEXÉCUTION, f. f. Terme de Palais. Défaut d'exécution. *Inobservantia*. On obtient des dommages & intérêts pour l'inexécution d'un contrat contre celui qui en est la cause. Le Roi Louis le Grand, par un Arrêt du Conseil du 23 Octobre 1668, ordonna que les Bulles d'Innocent X, & d'Alexandre VII, continueroient d'être inviolablement observées dans tout le Royaume, que les contraventions & *inexécutions* faites auxdites Bulles demeureroient comme non avenues. L'*inexécution* d'un traité & d'un testament.

INEXERCITÉ, ÉE. adj. Qui n'est point exercé. *Inexercitatus*. Ce mot est vieux & hors d'usage.

Mais tout rural, & inexercité,

A peine a vu la prochaine cité. S. GELAIS.

On disoit aussi *exerciter* pour *exercer*. Il y a dans les Quatrains de Pibrac,

Un art sans plus, en lui seul s'exercite,

*Et du métier d'autrui ne t'empêchant,
Va dans le tien, le parais recherchant;
Car exceller n'est pas chose petite.*

INEXISTENCE, f. f. Défaut d'existence. Lorsque les Registres publics existent, c'est la seule preuve de l'état des hommes qu'autorise l'Ordonnance de 1667, tit 20. art. 14. Ce n'est que dans deux cas de *inexistence*, ou de la perte des Registres, qu'elle admet une autre preuve. *Causés célèbres*. to. 6. p. 472. 480.

INEXORABLE, adj. m. & f. Qu'on ne sauroit fléchir. On le dit des choses & des personnes. *Inexorabilis*. Le public est un juge *inexorable*. BELL. Ma gloire *inexorable* à toute heure me suit. RAC. S. Louis se rendit *inexorable* aux larmes & au repentir du blasphémateur. FL. Un Juge doit être *inexorable*, quand on le sollicite contre la Justice. Lucrèce a eu l'honneur d'être *inexorable*, & le plaisir de ne l'avoir pas été. ABLANC.

*Pensez-vous qu'Hermion à Sparte inexorable,
Vous prépare en Epire un sort plus favorable?* RAC.

INEXORABLEMENT, adv. D'une manière inexorable. Ne lui demandez point cette grâce, il vous refuseroit *inexorablement*. ACAD. FR.

INEXPERIENCE, f. f. Manque d'expérience. *Voy.* ce mot. *Experientia defectus, imperitia*. Un Chirurgien qui par *inexpérience* estropie quelqu'un, est condamné à des dommages & intérêts.

Le neveu du Pape Sixte V. malgré sa jeunesse & son *inexpérience*, pénétra jusques à la source des affaires les plus cachées. . . M. LE PELLETIER, *Vie du Pape Sixte V.*

*Tel qu'on nous vante dans l'Histoire,
Doit peut-être toute sa gloire
A la honte de son rival:
L'inexpérience indocile
Du * Compagnon de Paul Emile,
Fit tout le succès d'Annibal.* ROUSSEAU.
* Terentius Varron.

INEXPÉRIMENTÉ, ÉE adj. Qui n'a point d'expérience. *Imperitius*. Il est dangereux de tomber entre les mains d'un Chirurgien *inexpérimenté*. C'étoient des gens *inexpérimentés*. ABLANC. Général *inexpérimenté*. On ne le dit que des personnes.

INEXPIABLE, adj. m. & f. Qui ne se peut expier. *Inexpiabilis*. ☞ Il y avoit chez les Romains des crimes *inexpiables*. La religion Chrétienne n'a point de crimes *inexpiables*. MONTESQ. *Voy.* expier, expiation.

INEXPLICABLE, adj. m. & f. Qu'on ne peut expliquer. *Inexplicabilis*. Difficulté *inexplicable*. Les mystères de la Trinité & de l'Incarnation sont *inexplicables*. L'Évangile n'auroit pas apporté la lumière au monde, s'il avoit proposé des dogmes *inexplicables*. S. ÉVR. Le S. Esprit prie en nous par des génémens *inexplicables*. Le verbe s'est joint d'une manière *inexplicable* à un homme semblable à nous. Le P. DOUCIN. L'amour répand sur-tout un charme *inexplicable*. DES HOUL.

INEXPRESSIBLE, adj. C'est la même chose qu'*inexprimable*, qui se trouve par-tout, au lieu que je n'ai trouvé *inexpressible* que dans cet exemple, où M. Swift parle à ses confédérés : Je reçois, Messieurs, avec une reconnoissance *inexpressible* ces marques admirables de l'intérêt que vous prenez à ma conservation. . . *Ie Pour & Contre.*

INEXPRIMABLE, adj. m. & f. Qui ne se peut exprimer. *Quod exprimi non potest*. Les joies des Bienheureux sont *inexprimables*. Cicéron a un artifice, & un agrément *inexprimable*. MAUC.

INEXPUGNABLE, adj. m. & f. Prononcez fortement. Qu'il est impossible de forcer, d'emporter de force. *Inexpugnabilis*. Maintenant il n'y a plus de place *inexpugnable*, & qu'on ne prenne si elle n'est secourue. Le pays étoit à couvert de ses montagnes

comme d'un rempart *inexpugnable*. ABLANC. On dit plutôt une place imprenable, un rempart imprenable, qu'*inexpugnable*, qui n'est guère que du style soutenu.

INEXPUGNABLE, se dit figurément en Morale. La charité de cette Dame est un fort *inexpugnable*. La constance d'un Stoïcien est *inexpugnable*. Il est peu utile au moral.

INEXTINGUIBILITÉ, f. f. Terme dogmatique. Qualité de ce qui est inextinguible.

INEXTINGUIBLE, adj. m. & f. Qu'on ne peut éteindre. *Inextinctus*. Les Volcans enferment des feux *inextinguibles*. On fait des feux artificiels avec de l'huile de pétrole, d'aspic, de soufre, &c. qui sont *inextinguibles*, qui brûlent dans l'eau, tels que sont ceux des brûlots. Lampe *inextinguible*.

INEXTINGUIBLE, se dit figurément en Morale des ardeurs amoureuses qu'on ne peut guérir. On dit aussi la foie *inextinguible* des trésors, de la gloire, &c. On le dit aussi en Médecine des ardeurs de la fièvre qu'on ne peut éteindre par les remèdes.

INEXTRICABLE, adj. m. & f. Qui ne peut être dé mêlé. *Inextricabilis*. Un labyrinthe *inextricable* de procédures. MÉZERAU. C'est du Latin tout pur.

I N F.

INFAILLIBILISTE, f. m. Quelques-uns emploient ce mot pour désigner ceux qui soutiennent l'*infaillibilité* du Pape.

INFAILLIBILITÉ, f. f. Don qui fait qu'on ne peut errer, ni se tromper, ni être trompé. *Infallibilitas*. L'*infaillibilité* ne se doit attribuer proprement qu'à Dieu, & à ceux à qui il l'a bien voulu communiquer, comme aux Prophètes, aux Évangélistes, aux Apôtres & à son Église. On a écrit pour & contre l'*infaillibilité* du Pape. Du Pin, Docteur de Sorbonne, dans son livre, de *Antiqua Ecclesia disciplina*, nie l'*infaillibilité* du Pape. C'est le sentiment de l'Église Gallicane. Sur quoi fonder cette certitude infaillible par les principes de nos frères? Sur l'Écriture sainte, nous disent-ils; mais nous avons l'Écriture sainte comme eux, & néanmoins nous disputons ensemble de son explication. Qui ne voit donc qu'il n'est plus question d'une *infaillibilité* de révélation & d'Écriture que nous avons tous, mais d'une *infaillibilité* d'interprétation & d'explication dont nous avons besoin. PÉLISSON. L'examen de la religion, tel que nos frères veulent prendre sur eux, & tel qu'il seroit nécessaire par leurs principes, est impossible aux uns, difficile aux autres: inutile à tous, s'ils n'établissent une *infaillibilité* avec laquelle il ne sera plus besoin d'examen. ID.

S'il n'y a pas une autorité infaillible qui nous dise à tous, voilà le vrai sens de l'Écriture, comment veut on que le payfan le plus grossier & l'artisan le plus simple s'engagent dans un examen où les Savans même ne peuvent s'accorder? Dieu auroit manqué au secours de presque tous les hommes, en leur donnant une loi écrite, s'il ne leur avoit pas donné en même temps un interprète sûr, pour leur épargner une recherche dont ils sont incapables. Tout homme simple & sincère n'a besoin que de son ignorance bien sentée pour voir l'absurdité de toutes les sectes qui fondent leur séparation de l'Église, sur l'offre de le rendre juge des matières qui surpassent la qualité naturelle de son esprit. Doit-on croire la nouvelle réforme qui demande l'impossible, ou l'ancienne Église qui pourvoit à l'impuissance humaine?

FÉNÉLON.

Dans l'usage ordinaire le mot d'*infaillibilité* signifie certitude entière. L'*infaillibilité* d'une règle. L'*infaillibilité* des Mathématiques. *Certitudo omnimoda*.

INFAILLIBLE, adj. de t. g. Du Latin *Fallo*, je trompe & de la particule privative *in*. *Infaillible*, qui ne peut errer, qui ne peut se tromper, ni être trompé. *Infallibilis*, *errori minimè obnoxius*. Les grands hommes ne sont pas *infaillibles*, mais ils ne laissent

pas d'instruire lors même qu'ils font des fautes. MÉN. Il arrive souvent que ceux qui ont acquis quelque autorité par leur savoir, se croient *infaillibles*, parce qu'on est accoutumé à les écouter avec respect. MAL.

L'*infaillibilité* ne convient qu'à Dieu, & à ceux à qui il en a accordé le privilège. Dieu est *infaillible* par nature, parce qu'il est souverainement parfait. L'Église est *infaillible* par privilège.

Tous les Catholiques soutiennent que l'Église jouit du privilège de l'*infaillibilité* dans les matières de foi, soit qu'elle soit assemblée dans un Concile Général. (*Voy. Concile*) soit qu'elle soit dispersée. *Voy. Église dispersée*. La promesse de J. C. est formelle. Il a promis d'être avec elle jusqu'à la consommation des siècles; & les portes d'enfer ne prévaudront jamais contre elle. *Porta inferi non pravelebunt adversus eam*. Les protestans nient l'*infaillibilité* de l'Église. *Voy. l'art précédent*.

Parmi les Docteurs Catholiques, quelques Ultramontains prétendent que le Pape, quand il prononce *ex Cathedra*, c'est-à-dire, après avoir assemblé & consulté le Conclave, jouit du privilège de l'*infaillibilité*: quelques-uns même ont osé avancer, qu'en prononçant comme Docteur particulier, *proprio motu*, il ne pouvoit se tromper. Cette opinion est rejetée par l'Église Gallicane qui l'a souvent proscrite.

Quelques uns ont imaginé un système mitoyen. Ils ont distingué le siège de Rome, du Pape. Les jugemens du Pape, disent-ils, ne sont pas *infaillibles*; mais le siège ne peut errer. Distinction qui ne fait rien à l'*infaillibilité* personnelle du Pape. Le siège de Saint Pierre, le siège de Rome ne peut errer, parce que c'est le centre d'unité, centre avec lequel toutes les autres Églises communiquent. Mais le Pontife qui occupe ce siège peut errer, & a souvent erré dans les matières de foi, même après avoir assemblé son Conclave. Ses jugemens ne sont irréformables, qu'autant qu'ils sont appuyés du suffrage, du consentement de l'Église.

INFAILLIBLE se dit aussi de ce qui est absolument certain. *Certus*. Les règles d'arithmétique sont *infaillibles*. Il n'y a que la Géométrie qui soit *infaillible* entre les sciences humaines.

INFAILLIBLE, signifie aussi, qui est inmanquable. Les paroles que donne un honnête homme sont *infaillibles*. Le succès de ce procès est *infaillible*.

INFAILLIBLEMENT, adv. D'une manière infaillible. *Certo*. La conclusion d'un argument en forme s'ensuit *infailliblement* des deux prémisses. Avec un air complaisant & flatteur, on plaie *infailliblement* dans le monde. BELL. Sans être un peu hypocrite, l'on échoue *infailliblement* à la Cour. ID. L'homme embrassé *infailliblement* le bien que la raison lui présente sous l'idée du bien. M. ESP.

INFAISABLE, adj. de t. g. Qui n'est pas faisable, qui ne se peut faire. *Quod fieri nequit*. C'est une chose *infaissable*.

INFAMANT, ANTE, adj. Ce qui emporte contre quelqu'un une note d'infamie. *Infamans*. Une sentence *infamante* est un valable reproche contre un témoin. Il faut couvrir le vice des noms les plus *infamans* pour en inspirer de l'horreur. S. ÉVR. Ce mot vient du Latin *infamans*, *infamare*; composé de la particule privative *in*, & de *fama*, renommée.

INFAMANT, diffamant, diffamatoire, synonymes. Le mot de *diffamatoire* s'applique aux discours ou aux écrits qui attaquent la réputation d'autrui. Ainsi l'on dit un libelle *diffamatoire*; *famosus libellus*, & non pas un libelle *diffamant* ou *infamant*; parce que ces deux mots marquent l'effet des actions qui nuisent à la réputation de ceux qui en sont les auteurs, chacun avec des nuances particulières. *Infamant* exprime proprement ce qui est une tache honteuse dans la vie, fait perdre l'honneur, & attire l'aversion des gens de probité. *Voy. diffamatoire & diffamant*. Quand on a sur son compte quelque chose d'*infamant*, il faut se cacher entièrement aux yeux du monde. Il n'est pour toutes sortes de personnes rien

rien de si *infamant* que les châtimens ordonnés par la Justice publique.

INFAMATION. f. f. Note d'infamie. *Infamia.* Les jugemens qui condamnent à l'aumône, en matière civile, & ceux qui condamnent à l'amende ou à peine afflictive, en matière criminelle, emportent *infamation*, notent d'infamie celui qui est condamné.

INFAME, adj. m. & f. *Infamis.* Ce mot s'applique aux personnes qui ont perdu la réputation d'honneur & de probité, & aux actions qui la font perdre. L'homme *infame* est celui qui est flétri par la loi ou par l'opinion publique; l'action *infame*, est celle qui fait perdre l'honneur, & attire l'aversion des honnêtes gens. Action *infame.* Avarice *infame.* *Infame* débauche; péché *infame.*

Un lieu *infame*, est une maison où les filles de débauche se prostituent.

Un livre *infame*, où il y a des obscénités grossières. On dit dans le même sens un tableau *infame.*

INFAME en Droit, a la même signification. C'est celui qui est déchu non-seulement des dignités & des charges; mais encore de tout ce qui est fondé sur la réputation d'honneur & de probité. Il y a des *infames* de droit, tels que sont ceux qui sont notés par les loix, ou par des jugemens publics; d'autres qui sont *infames* de fait, qui exercent une profession honteuse, ou qui n'est point pratiquée par les honnêtes gens, comme celle de Charlatan, de Comédien, de Bourreau, de Questionnaire. En France, tous ceux qui sont condamnés au fouet, au bannissement, à la fleur de Lis, à l'amende honorable, au blâme, à une amende pécuniaire en matière criminelle, à une aumône en matière civile, &c. sont *infames.*

INFAME se dit par exagération de ce qui est simplement mal propre ou mal feant, dégoûtant. Une chambre *infame*, un habit *infame.*

INFAME se dit aussi substantivement. C'est un *infame.* Les *infames* ne sont pas reçus en témoignage.

Aulu-gelle appelle en Latin *infames materias*, ce que nous appelons paradoxes. *L. 17. c. 12*; c'est-à-dire, des sujets de discours éloignés du sentiment ordinaire, des propositions contre la vraisemblance, contre l'opinion de toute la terre.

INFAME vient de *fama*, réputation, & d'*in* particule privative, *infamis*, *sine fama.*

INFAMER. v. a. Rendre quelqu'un *infame.* *Infamare.* LE MAIT. *Infamant* qui vient de ce verbe, est en usage: *Infamer* ne se dit point, ou se dit peu.

INFAMIE. f. f. Perte de l'honneur & de la réputation. *Infamia.* Couvrir quelqu'un d'*infamie.* Toutes les sentences données au grand criminel qui portent condamnation, portent en même temps note d'*infamie.* Quand on ne cherche la vertu que par crainte de l'*infamie* qui est attachée au vice, l'on agit en esclave. S. ÉVR. Il y a *infamie* de fait, & *infamie* de droit: la première provient d'une action qui, dans l'opinion de tous les gens d'honneur, perd de réputation celui qui en est l'auteur, quoiqu'il n'y ait aucune loi qui y attache la peine d'*infamie.* Telle est l'*infamie* des usuriers publics, de ceux qui mènent une vie scandaleuse, &c. L'*infamie* de droit est celle qui provient d'un jugement. Voyez **INFAME.** Quelquefois les Cours souveraines en prononçant une peine, ajoutent, sans note d'*infamie*: les Présidiaux ne peuvent user de cette manière de prononcer. On donnoit autrefois une couronne d'*infamie* par punition. Elle étoit de laine. Voyez *Paschalius de Coronis*, *L. V.* au dernier Chapitre.

INFAMIE, se dit aussi de toute action vilaine, & qui ne se fait point par d'honnêtes gens. Un avaré fait mille *infamies* pour gagner du bien. C'est une *infamie* de plaider contre sa promesse.

INFAMIE, se dit aussi de paroles injurieuses à l'honneur, à la réputation. Il lui a dit mille *infamies.* *Contumeliosa verba.*

On le dit aussi des paroles ridicules & impertinentes qui déshonorent ceux qui les disent.

*Clio vint l'autre jour se plaindre au Dieu des vers,
Qu'en certain lieu de l'Univers*

*On traitoit d'Auteurs froids, de Poètes stériles,
Les Homères & les Virgiles.*

*Cela ne sauroit être, on s'est moqué de vous,
Reprit Apollon en courroux;*

Où peut-on avancer une telle infamie? DESP.

INFANT, ANTE. f. C'est le titre d'honneur qu'on donne aux enfans de quelques Princes, comme en Espagne, en Portugal. *Infans.* Le Roi a épousé l'*Infante* d'Espagne; l'*Infante* de Portugal. Le Cardinal *Infant.* Le Prince & les *Infans*, c'est-à-dire, le fils aîné du Roi d'Espagne, Prince des Asturies, & les Princes ses freres, fils puînés du même Monarque.

On dit ordinairement que ce titre a passé en Espagne par le mariage d'Éléonor d'Angleterre avec Ferdinand II, Roi de Castille & de Léon, & que ce Prince le donna pour la première fois au Prince Sanche son fils: mais Pélagie, Evêque d'Oviédo qui vivoit l'an 1100, dans une de ses lettres, nous apprend que dès le règne d'Évremond II. le titre d'*Infant* & d'*Infante* étoit déjà usité en Espagne.

On a appelé autrefois les enfans des Chevaliers, *Infantiones.* Dans une Chartre de l'an 1174. Alfonso, Roi de Castille, appelle sa fille *Infantissa.* Voyez MANRIQUE, *Annal. Cisterc. ad annum. 1174. C. 6.* & les Bollandistes, *Acta Sanct. Maii. T. VII. p. 289.*

Il se dit aussi figurément, & dans le style comique & burlesque, de toutes sortes d'enfans. L'*Infante* du Lude. SCAR.

Voici les Gouvernantes

Qu'on choisit pour nos Infantes. GON.

C'est ainsi que *Dauphin* se dit en badinant des enfans des particuliers, comme on l'a dit en sa place.

On donne le nom d'*Infantes* aux filles de moyenne vertu. Il m'est expressément ordonné d'arrêter ces *Infantes*: M. le Corrégidor en veut faire un exemple. LE SAGE. Sur ce pied-là, lui dis je, mon *Infante*, je puis accepter la place que vous me destinez. ID. Dépensant de ville en ville l'argent qui me restoit de l'enlèvement de mon *Infante*; car nous avions tous deux fait notre main en partant d'Oviédo. ID. ce terme ne s'emploie que dans le comique, le style romanescque & dans la conversation.

INFANTADO. f. m. Contrée d'Espagne avec le titre de Duché, composée des villes d'Alcozet, Salméron, Valdéolivas & de plusieurs bourgades.

INFANTE. Terme de Fleuriste. C'est une tulipe isabelle fouettée de blanc. MORIN.

INFANTÉ. Nom d'un Cap de la Côte des Cafres, en Afrique. *Caput Infantis. Capo Infanté.* Il est environ à dix lieues de celui des Aiguilles, & quarante-cinq de celui de Bonne Espérance, du côté du levant. Il y a près du Cap d'*Infanté* une bonne Baie, qui porte son nom. MATY. On le prononce à l'Espagnole: c'est pour cela que nous mettons un accent sur l'*é* final.

INFANTÉ, est aussi le nom d'une grande rivière de la Basse Ethiopie, en Afrique. *Fluvius Infantis, Rio Infanté.* Elle a sa source dans le Monomorapa, où elle porte le nom de Cumiffa. Elle prend celui d'*Infanté* dans la Cafrerie, & se jette dans la mer des Cafres, du côté du couchant, entre la terre Déserte, & celle de Natal. MATY.

INFANTERIE. f. f. Troupe de gens de guerre qui marchent & combattent à pied. *Peditatus.* Voilà de l'*infanterie* bien leste. Une compagnie, un régiment d'*infanterie.* L'*infanterie* Espagnole a été en grande réputation. On dir aussi fantassins & piétons.

Ce mot tire son origine, dit on, d'une *Infante* d'Espagne qui battit les Maures avec une armée de gens de pied. Pour en consacrer la mémoire, les piétons Espagnols se nommèrent *infanterie*, nom

qui a passé depuis aux piétons des autres nations.
INFANTICIDE. f. m. Terme de Jurisprudence. Meurtre d'un enfant. *Infantis occisio, infanticidium*. L'*infanticide* est punissable de mort par une loi de Valentinien. DE LAUN. On accufoit les premiers Chrétiens d'*infanticide*. On disoit qu'ils mangeoient un enfant dans leurs assemblées. C'étoit une fable fondée sur le mystère de l'Eucharistie, & l'usage de la communion, & c'est une preuve évidente, que la présence réelle étoit crue dès les temps Apostoliques, comme elle l'est aujourd'hui par les Catholiques.

INFANTICIDE signifie aussi, Meurtrier d'un enfant, celui qui tue un enfant, comme fraticide, meurtrier de son frère; Parricide qui tue son père, &c. *Infanticida*. On appelle Hérode *infanticide*, parce qu'il fit mourir les Saints Innocens.

Ces mots viennent de *infans*, un enfant, & *cedo*, Je frappe, je tue.

INFAN TIS. Nom d'un fleuve d'Afrique. *Infantitus*. Il est dans la Cafrerie, & il arrose la terre de Natal. PURR V.

INFATIGABILITÉ. f. f. Qualité qui rend infatigable. *Sedulitas ad opus*. Voyez la fourmi, quelle prévoyance, quelle *infatigabilité*? S. ÉVR.

INFATIGABLE. adj. m. & f. Qui ne se peut lasser. *Infatigabilis, sedulus, acer*. Les chevaux de poil alezan brûlé sont *infatigables*. C'est un esprit *infatigable*, qui invente perpétuellement. Il a une patience, une charité *infatigable*. Le Roi raffermir son autorité ébranlée par la vigilance *infatigable*. S. ÉVR. Voy FATIGUE & FATIGUER.

Sur tout j'admire en vous ce cœur infatigable,
 Qui semble s'affermir sous le faix qui l'accable.

RACINE.

INFATIGABLEMENT. adv. D'une manière infatigable. *Citra fatigationem*. Depuis trois ans qu'il est attaché *infatigablement* à faire des expériences, il a fait plusieurs belles découvertes

INFATUATION. f. f. Prévention excessive & ridicule en faveur de quelqu'un ou de quelque chose. Voy. INFATUER & PREVENTION. Il n'y a rien de si commun que l'*infatuation* des hommes sur leur origine. ROUSSEAU. Lettre de M. l'Abbé d'Olivet.

INFATUER. v. a. Préoccuper, prévenir tellement quelqu'un en faveur d'une personne, ou d'une chose qui ne le mérite pas, qu'on ait de la peine à l'en délabuser. *Infatuare*. Un Auteur est encore plus dupe que ceux qui *infatuent* de leur encens. BELL. Les nouvelles opinions sont propres à *infatuer* les Ignorans. Il se dit souvent avec le pronom personnel. *S'infatuer* de quelque chose, de quelqu'un; s'en laisser *infatuer*.

Ce mot vient du Latin *infatuare*, qui signifie *Rendre fou*, mettre une personne hors de son bon sens. Ce verbe vient de *fatuus*, *fou*, dérivé du verbe *fari*, qui est tiré du Grec *φάρι*, d'où vient *φάρμακον*, qui signifie le même que *Vates* en Latin, *Devin* en François. Les devins étoient saisis d'une espèce de fureur, ou de folie, quand ils alloient prononcer leurs prédictions & leurs oracles. On peut encore remarquer que parmi les Latins ceux-là étoient appelés *infatuati*, qui croyoient avoir des visions, qui s'imaginoient avoir vu le dieu Faune, qui étoit autrement appelé *Fatuus*.

INFATUÉ, ÉE. Participe. Prévenu, préoccupé. Les personnes *infatuées* de leur mérite se gendarment pour la moindre parole qui échappe sans dessein. BELL. Quoi! toujours *infatués* de livres & d'Auteurs? P. COM. Le peuple est si *infatué* d'eux (des Brachmanes aux Indes) qu'il pense être saint en participant à leurs crimes, ou en recevant des outrages de leur part. BOUHOURS. Une fille *infatuée* d'opinions étrangères & de doctrine réprouvées de l'Église. BOURDAL. *Exh. I. p. 344.*

INFATUÉ, signifioit autrefois *fou*. Charles de France, Duc de Lorraine, frere du Roi Lotaire, étoit sur-

nommé l'*infatué*, selon Héliman, & est nommé Charles le Fou par l'Auteur de la Chronique de Vézelay.

INFÉCOND, ONDE. *Infæcundus*, ou *infecundus*. Qui ne produit rien. On le dit particulièrement des terres. Terre *inféconde*. Ce champ est *infécond*. Stérile, en parlant des femmes.

On dit au figuré, génie *infécond*, esprit *infécond*, veine *inféconde*. Voy. FÉCOND.

INFÉCONDITÉ. f. f. Manque de fécondité. *Sterilitas, infecunditas*. On ne le dit proprement que des terres.

INFECT, ECTE. adj. *Putidus*. Puant; qui blesse l'organe de l'odorat par une odeur de pourriture. Lieu *infect*. Air *infect*. Halcine *infecte*. Voy. l'article suivant.

INFECTER. v. a. *putore inficere*. Communiquer sa puanteur, sa corruption; corrompre par communication de quelque chose de puant, de contagieux ou de vémineux. Il y a des brouillards qui *infectent* l'air. La peste *infecte* tout un pays. Il y a des gens qui *infectent* avec leur halcine, de leur halcine. *Infecter* les eaux, les puits.

Ce mot vient du Latin *inficere*. Teindre. *Inficere*, c'est *facere ut aliquid intus sit*, faire qu'une chose s'imprègne, s'imbibe. Nous avons transporté ce mot aux odeurs. Une mauvaise odeur fortement attachée à un corps le rend *infect*.

INFECT ne se dit qu'au physique, mais *infecter* se dit encore au figuré des choses qui corrompent l'esprit & les mœurs. *Infecter* le genre humain de mille erreurs. S. ÉVR. *Infecter* les Ignorans de superstition, de mauvaise opinion, d'hérésies mortelles. Prenez bien garde qu'on ne vous *infecte* l'esprit de certaines phrases inventées en dépit du bon sens. COM. Les faux jugemens que nous portons des choses n'*infectent* pas seulement l'esprit, ils corrompent le cœur. NIC. L'air du monde est *infecté*, & fait presque toujours des impressions malignes sur les personnes d'une profession retirée, aussi tôt qu'elles le respirent. AB. DE LA TR.

Le vil amour du gain infecta les esprits. BON.

INFECTÉ, ÉE. part.

INFECTION. f. f. Puanteur. *Putor*. L'*infection* de ce cloaque est insupportable. Il signifie aussi, corruption, contagion. La maladie se mit dans le camp par l'*infection* des corps morts. VAUG.

INFÉLICITE. f. f. Qualité qui fait que l'on n'est point heureux, que l'on ne réussit pas à faire quelque chose. *Infelicitas*. Il se sent gêné par l'*infélicité* de son naturel. S. ÉVR. L'usage n'a pas adopté ce mot.

INFÉODATION. f. f. Action par laquelle on donne quelque chose en fief. *Traditio possessionis beneficiarii predicti*. *Inféodation* signifie encore la possession d'un fief qui est acquise au vassal par la réception à foi & hommage par le Seigneur. Le Seigneur recevant en foi son vassal, par l'acte qu'il lui en donne, le met en possession du fief qui relève de lui: c'est ce qu'on appelle, *investiture*.

Dans les royaumes, la prise de possession est appelée *Saisine*, ou *ensaisinement*; d'où vient que *saisine* signifie possession. Voyez l'arr. 130 de la Coutume de Paris. Iter, Avocat à Francfort, a fait un Traité des fiefs où il traite de l'*inféodation* des fiefs dans l'Empire. On trouve dans les formules de Marculfe des actes d'*inféodation* sous le titre de bénéfice; Du Moulin assure dans son Commentaire sur la Coutume de Paris, qu'il a vu des actes d'*inféodation* faits par Childebert I, en faveur du Monastère de S. Germain des Prés.

INFÉODATION de rentes, charges ou hypothèques. C'est une reconnaissance que le Seigneur féodal fait des rentes, charges ou hypothèques, que le vassal a imposées sur les fiefs qu'il possède, & qui relève du Seigneur suzerain.

INFÉODÉ, ÉE. Donné en fief, ou uni au fief. Dixmes *inféodées*. Jean du Luc, en son Recueil d'Ar-

rêts, attribue la première invention des dixmes inféodées à Philippe Auguste, mais Pasquier prouve qu'il se trompe, parce que deux ans avant qu'il régnât, elles avoient été condamnées comme des usurpations au Concile de Latran, tenu sous Alexandre III, en 1179. Elles furent introduites lorsqu'on entreprit le premier voyage d'outre mer, car alors les Curés firent présent à leurs Seigneurs de partie de leurs dixmes pour leur aider à faire le voyage. Elles n'étoient d'abord que viagères, mais depuis les Seigneurs se les approprièrent tout-à-fait. Voyez DIXMES.

INFÉODER, v. a. Donner en fief, à foi & hommage. *In beneficiarii pradii possessionem mittere.* Inféoder des héritages, c'est les unir à son fief.

INFÉODER, signifie aussi donner, ou prendre l'investiture d'un fief; il se dit encore pour posséder un fief, dont la possession est acquise au vassal par la réception à foi & hommage par le Seigneur. Par un règlement fait par les Electeurs à la Diète où Charles-Quint fut élu, l'Empereur ne peut inféoder de nouveau les fiefs qui retournent à l'Empire par le décès du possesseur sans héritiers, ou autrement il doit être réuni au domaine Impérial.

INFÉR, f. m. Vieux mot. En Latin *Infernus*, enfer.

INFÉRAIN, AINE, f. m. & f. Nom de secte. *Inferanus*. C'est une des quarante & une sectes qui sont sorties du Luthéranisme. JOYET, T. I, p. 475.

INFÉRER, v. a. Terme de Logique. Induire, conclure, tirer une conséquence d'une proposition. *Inferre*. On infère de là qu'il n'a rien donné qu'après sa mort.

PAT. Quand le tems est fort couvert, on en infère qu'il pleuvra bientôt, qu'il viendra quelque orage. De ce que Dieu est juste, on en infère qu'il punira les méchans en ce monde, ou en l'autre. Tout le raisonnement consiste en ce point, d'un principe connu en inférer une chose inconnue. *Inferer* de tout cela, mes Freres, combien ceux-là se trompent & s'abusent, qui dans une profession toute céleste & toute angélique, conservent encore des inclinations, des vices, & des pensées toutes humaines. AB. DE LA TR. Vous pouvez inférer de tout cela quelle doit être l'exacritude des Religieux. ID.

INFÉRIEUR, EURE, adj. relatif. Ce qui est au-dessous d'un autre. *Inferior*. La vessie est placée dans la partie inférieure du bas ventre. Les brouillards se forment dans la partie inférieure de l'air. On appelle les planètes inférieures, celles qui se meuvent au-dessous du Soleil, par rapport à la terre, c'est-à-dire, entre la terre & le Soleil, comme Vénus, Mercure & la Lune.

INFÉRIEUR, se dit en choses morales. Ceux qui sont d'un ordre inférieur doivent céder à ceux d'un ordre supérieur. Ce Prince est inférieur en force à son ennemi. Ce Docteur est inférieur en doctrine à son concurrent. Ce cadet est d'un âge beaucoup inférieur à son aîné. On appelle Juges inférieurs, ceux dont il y a appel. On appelle l'appétit sensitif, la partie inférieure de l'ame, par opposition à la raison, qu'on appelle la partie supérieure. Le Sage n'est point dans la partie inférieure de l'ame où se forment les passions; il est au sommet, comme dans un lieu élevé, & hors de leur atteinte. S. ÉVR.

INFÉRIEUR, en terme de Géographie ancienne, se dit des pays qui sont vers les mers, ou sur le cours des rivières, par opposition à ceux qui sont sur les montagnes, ou en des lieux éloignés de la mer. L'Inde inférieure, l'Arménie inférieure. On dit aussi bas & basse en ce sens. Voyez ce mot.

En termes de Chironomie, la partie inférieure de la main est celle qu'on appelle dans l'Anatomie le carpe, & dans l'usage ordinaire le poignet. On appelle aussi partie inférieure de la main celle où est le petit doigt. *Pars inferior*.

INFÉRIEUR, pris substantivement ne se dit proprement que de ceux qui sont au-dessous d'un autre par le rang, par la dignité. Alors il renferme ordinairement l'idée de dépendance & de subordination. Les Inférieurs doivent être civils envers les Supérieurs.

Tom. V.

rieurs : les Supérieurs doivent être affables envers les Inférieurs.

INFÉRIEUREMENT, adv. D'une manière inférieure. *Inferiori modo.* Ces deux Auteurs ont traité la même matière, mais l'un bien inférieurement à l'autre.

INFÉRIORITÉ, f. f. Qualité de ce qui est inférieur, qui est d'un moindre prix. Les Grands ne regardent les hommes que par le degré d'infériorité où ils sont à leur égard. Nic. Cette superbe nation a été contrainte de reconnoître son infériorité. RAC. Il y a de l'infériorité même dans le Paradis, ou plusieurs degrés de gloire, même entre les Anges.

Dans les choses morales, on dit infériorité de génie, de mérite. Un homme de mérite peut sentir la supériorité du côté de l'esprit & des talens sans orgueil, & sans mépriser ses inférieurs. Car la connoissance de l'infériorité des autres à notre égard, n'est pas mépris.

INFERNALE, ALE, adj. Qui tient de l'Enfer. *Infernus*. Montre infernal. Furie infernale. Puissance infernale. Les dieux infernaux. VAUG. REM. Rive infernale. RAC. Se dit poétiquement pour l'Enfer.

Holà Caron, Caron, nautonier infernal MAGNI.

On appelle figurément le Diable, le Serpent infernal. Dragon infernal, se dit figurément d'une méchante femme. Les esprits infernaux. BOUHOURS. Les Furies infernales, en parlant de la fable.

Malgré la puissance infernale,
Malgré vous même, il faut vous détromper.

QUINAUT.

La pierre infernale, en termes de Chirurgie, est une pierre caustique. Voyez PIERRE.

INFERNAL, ALE, f. m. & f. Nom de secte. *Infernales*. Nicolas Gallus & Jacques Smidelin enseignèrent dans le XVI^e. siècle que quand il est dit que J. C. descendit aux enfers, cela s'entend de l'enfer des damnés, & qu'il y fut tourmenté comme eux. C'est ce qui fit donner à leurs sectateurs le nom d'Infernaux.

INFERTILE, adj. m. & f. Stérile, qui ne rapporte rien. Voyez FERTILE. *Sterilis*. L'Espagne est infertile en plusieurs endroits. La ville de Garciluin au Royaume de Fez n'est plus habitée que de pauvres gens, qui ont peu de bétail, & cultivent quelques terres du côté du Nord, le reste n'étant que rochers & terres infertiles. D'ABLANC. Marmol, L. IV, c. 118. On voit des terres noires, soit sur le haut de quelques montagnes, soit dans de certains vallons, lesquelles sont trop infertiles. LA QUINT.

INFERTILE, se dit aussi au figuré. Un esprit infertile, est celui qui n'a point d'invention, qui n'a point de pensées. Un sujet infertile, qui fournit peu de choses à dire.

Et comme mes soupirs, mapeine est infertile.

REGNIER.

INFERTILITÉ, f. f. Stérilité. L'infertilité des terres est cause qu'on ne les cultive point. *Sterilitas*.

INFESTER, v. a. Incommoder, tourmenter, ravager. *Infestare*. Il ne se dit guère qu'en parlant de guerre, de vermine, & des malins esprits, des démons. On dit que les malins esprits infestent cette maison. Les ennemis infestoient les frontières. Les Pirates ont long temps infesté nos côtes. Les sauterelles infestent souvent de grandes Provinces en Orient, les désolent entièrement.

INFESTÉ, ÉE, part. Il a le sens & les usages de son verbe. *Infestus*. Une maison infestée de malins esprits. BOUH. Mers infestées de pirates. Forêt infestée de voleurs.

INFESTUCATION, f. f. Terme de Coutume. Voy. SAISINE, ENSAISENEMENT.

INFÉODATION, } Voyez } INFÉODATION.
INFÉODER, } } INFÉODER.

Ces mots se trouvent écrits avec la diphthongue X ij

dans les Coutumes. Quelques Auteurs disent en Latin *beneficiarius* pour *inféuder*.

INFIBULATION. f. f. La circoncision paroît avoir chez les Orientaux pour objet la propreté; mais l'*infibulation* & la castration ne sont pas fondées sur des motifs aussi raisonnables. L'*infibulation* pour les garçons se fait en tirant le prépuce en avant : on le perce & on le traverse par une anneau. Du Latin *fibula*, agraffe, boucle. Les Anciens pratiquoient cette opération sur de jeunes garçons pour les empêcher d'avoir commerce avec les femmes.

INFIDÉLITÉ. f. f. Trahison, manquement à ce qu'on a promis, ou juré. *Infidelitas*. Cette femme a fait une *infidélité* à son mari. L'*infidélité* est le plus gros des vices chez cette bonne nation. S. ÉVR. Le dégoût qui suit la possession produit les premiers sentimens d'une *infidélité*. BELL. On se détruit beaucoup plus auprès de nous par les moindres *infidélités* qu'on nous fait, que par les plus grandes qu'on fait aux autres. LA ROCH. Le changement d'un amant ne doit pas être attribué au dessein d'une *infidélité* préméditée; c'est qu'on se dégoûte avec le temps. S. ÉVR. Il est permis aux hommes de compter les *infidélités* qu'on leur fait, la modestie défend aux femmes de faire de même. ID. L'*infidélité* caressante est la marque d'un bon courtisan. ID.

INFIDÉLITÉ, se dit aussi du défaut de foi dans ceux qui ne sont pas dans la religion chrétienne, qui n'ont jamais fait profession des vérités de notre religion. C'est le Baptême qui distingue un Hérétique d'un *Infidelle*; ainsi *Infidelle* ne se dit pas proprement des Hérétiques qui sont baptisés, & qui croient en Jésus-Christ, quoique d'ailleurs ils rejettent les articles essentiels. On dit fort bien que les Mahométans, les Juifs, les payens, sont dans l'*infidélité*, mais on ne le diroit pas bien des Calvinistes, des Luthériens, &c. *Ignoratio Christiana fidei*, *alienatio à fide*. Il y a des peuples qui languissent dans l'*infidélité*, faute de gens qui leur annoncent l'Évangile.

INFIDÉLITÉ, se dit encore de la légèreté, & de l'inconstance de la fortune. Un si sage Général sçut profiter des *infidélités* même de la fortune. BOSS.

On appelle *Infidélité* de la mémoire, le défaut de mémoire. AC. FR.

INFIDELLE. adj. de t. g. Quelquefois employé substantivement. Plusieurs écrivent *infidèle*. *Infidelis*, *infidus*. Celui qui manque de foi, qui trahit, qui n'exécute point les choses qu'il a promises ou jurées. Un amant *infidelle*. C'est un *infidelle*. J'aime une *infidelle*. Si un ami léger & *infidelle* ne mérite pas qu'on le ménage par son état présent, il le mérite par son état passé. NIC. Une femme *infidelle* connue pour telle par la personne intéressée, n'est qu'*infidelle*; si on la croit fidelle, elle est perfide. LA BR. L'usage des mariages intéressés fait que l'on compte de devenir *infidelle* dès qu'on sera marié. BELL. Il faut se croire aimé pour se croire *infidelle*. RACINE.

INFIDELLE, se dit aussi des choses incertaines, sur lesquelles on ne peut pas compter. *Incertus*. La société des hommes est une mer plus *infidelle* & plus orageuse que la mer même. M. ESP. Dans ce sens on appelle mémoire *infidelle*, celle qui manque au besoin. La raison est un guide *infidelle*. CL.

*Pompée à cet échec n'ayant que trop senti
Que la Fortune enfin dégénère en cruelle,
Ne se résout qu'à peine à la croire infidelle.*

BRÉBEUF.

INFIDELLE, se dit encore en Morale, de ce qui n'est pas conforme à la vérité. Une copie *infidelle*, qui ne ressemble point à l'original. Un portrait *infidelle*. Un récit, un rapport *infidelle*, où l'on déguise la vérité.

INFIDELLE, se dit de ceux qui ne sont pas baptisés, qui ne croient point les vérités de la religion Catholique; des Mahométans, des Juifs, des Idolâtres : ce nom est en usage dans ce sens dans l'histoire &

dans le style ordinaire, & souvent il est employé sublt. *Infidelis*, *alienus à fide*. Les Portugais voyant l'armée *infidelle* toute ramassée, & qui ne pouvoit se dégager, l'environnèrent & la battent à coups de canon. BOUH. Il parle des Achénois. Ce vaisseau a été pris par les *Infidelles*. On a fait plusieurs croisades pour délivrer les Lieux saints de l'oppression des *Infidelles*.

On appelle *Infidelles* négatifs, ceux qui n'ont jamais entendu, ni refusé d'entendre la prédication de l'Évangile : & *Infidelles* positifs, ceux qui ont refusé de l'entendre, ou qui l'ayant entendue, n'en ont pas profité.

*Ouvre les yeux, homme infidelle,
Sur le Dieu puissant qui t'appelle;
Mais tu te plais à l'ignorer,
Affermi dans l'ingratitude,
Tu voudrois que l'incertitude
Te dispensât de l'adorer.* N. CH. DE VERS.

INFIDELLEMENT. adv. D'une manière *infidelle*. *Infideliter*.

INFIERNO. Petite île d'Afrique, l'une des Canaries, entre Lancerotte & Sainte Claire, & la Gracieuse.

INFILTRATION. f. f. *Infiltratio*. Terme nouveau dont quelques-uns se servent pour exprimer l'action par laquelle une humeur s'insinue insensiblement dans le tissu cellulaire des parties solides. L'anasarque est une hydropisie par *infiltration*. Ce mot vient de *Filtrer*, passer au travers des fils d'un filtre, & de la préposition *in*, dans. COL DE VILARS.

Il est clair qu'on ne doit pas confondre l'*infiltration* avec l'épanchement des fluides. Dans l'épanchement, les fluides font une masse. Dans l'*infiltration*, ils ne sont point rassemblés; ils ne font qu'abreuver les tissus cellulaires.

S'INFILTRER. v. réciproq. Passer, couler comme par un filtre. Les gencives sont assez souvent relâchées par des fluxions, ou par des taches scorbutiques, ou par d'autres humeurs âcres & acides, qui s'y sont *infiltrées*.... CHIRURGIEN DENTISTE.

INFILTRÉ, ÉE. part. Insinué, coulé, passé par une espèce de filtration. *Insinuatus*, *delapsus*, *a*, *um*. Le ventre doit être d'une prodigieuse grosseur, tant par les eaux contenues dans sa capacité, que par celles qui étoient *infiltrées* dans toutes les enveloppes extérieures. DU VERNEY fils, *Ac. des Sc.* 1703, *Mém. p.* 174.

INTIME. Vieux adj. Dernier, ce qui est le plus bas. *Infimus*, *a*. *Gloss. sur Marot*.

INFINI, IÈ. adj. Qui n'a ni commencement ni fin, qui est sans limites & sans bornes. *Infinitus*. Dieu seul est un être incréé & *infini*. On le dit aussi de ses attributs. Sa justice, sa sagesse, sa clémence sont *infinies*. Il n'est point incompatible avec la bonté *infinie* de Dieu, qu'ayant prévu la chute du premier homme, il ne l'aït pas empêchée. AB. DE LA TR. Le Juge miséricordieux de l'Univers répandra jusques sur nous ses compassions *infinies*. CL. On ne peut imaginer trois pouvoirs & trois être *infinis*, dont l'un seroit par nécessité la borne de l'autre. PÉLISSON.

INFINI, se dit aussi de ce qui a eu commencement, mais qui n'aura point de fin. Ce que les Théologiens appellent *infinitum à parte ante*, est ce qui n'a point eu de commencement; & ce qu'ils appellent *infinitum à parte post*, est ce qui n'aura point de fin, comme les élus auront une gloire *infinie*, dans une éternité *infinie*.

INFINI, se dit encore aussi de ce qui n'est point terminé. Plusieurs Philosophes Payens se sont trompés, quand ils ont cru que le monde étoit *infini*; qu'il y avoit des mondes *infinis*.

On dit en Géométrie, Tirer une ligne *infinie*, pour dire, indéterminée, dont on n'assigne point les bornes, sur laquelle on fait après ses opérations.

On appelle Géométrie des *infinis*, la nouvelle

Géométrie des infiniment petits, contenant les règles du calcul différentiel & intégral. *Voyez ces mots.*

L'Arithmétique des *infinis* est la méthode de sommer les suites qui ont un nombre *infini* de termes. *Voyez SUITE & SÉRIE.*

INFINI, signifie aussi, Innombrable, & se dit hyperboliquement d'un nombre qu'on veut exagérer, ou qu'on ne s'amuse point à compter. Le monde est composé d'atômes *infinis*. Comme les raisonnemens sont *infinis*, les controverses dureront autant que le genre humain qui les fait. S. EYR. Ce Régent a un nombre *infini* d'écoliers : ce Médecin a guéri un nombre *infini* de malades. Je vous ai des obligations *infinies*. VOIT. Des peines *infinies*. ID. Remplir le cœur d'une douceur *infinie*. M. Sc.

Il est aussi substantif. Les Philosophes prouvent qu'il n'y point d'*infini* dans la nature. *Non datur infinitum actu.*

En Géométrie, on appelle *infiniment petit*, une quantité qu'on regarde comme plus petite que toute grandeur assignable. *Voyez INFINITESIME.*

A L'INFINI Phrase adverbiale. Sans fin, sans mesure. Les damnés doivent souffrir à *l'infini*; & se dit tant de l'excès de leurs peines, que de leur durée.

Il signifie aussi, Qui dure si long temps, qu'on n'en peut découvrir la fin. Si on les laisse toujours disputer & repliquer, cela ira à *l'infini*. Les remises que vous me faites, vos promesses vont à *l'infini*, le progrès à *l'infini* est absurde en Philosophie. *Progressus in infinitum.*

INFINIMENT, adv. D'une manière *infinie*. *Infinité*. Le Seigneur est grand, & *infiniment* louable. POR-R. La gloire éternelle rend les Saints & les Anges *infiniment* heureux.

On emploie ce mot dans le même sens qu'extrêmement, & comme enchérissant encore sur *très*, *fort* & *beaucoup*, qui marquent déjà le plus haut degré. Cet Auteur est *infiniment* savant. Les idées du bon sens sont *infiniment* plus connues des Modernes que des Anciens. LE CL. Les paroles même avec lesquelles vous me mettez au-dessus des autres, me font voir que je suis *infiniment* au-dessous de vous. VOI. Il a de l'esprit *infiniment*, il a *infiniment* d'esprit, il a *infiniment* de l'esprit. De ces trois façons de parler, la première est la plus sûre, & la dernière la moins bonne. RICH. Tout le monde ne la blâme pourtant pas. M. Scudéri a dit, Cet homme a *infiniment* de l'esprit quand il veut se donner la peine de le montrer. RÉFL. J'aimerois mieux dire avec nos meilleurs Auteurs, Il a *infiniment* d'esprit.

Les *infiniment* petits, en terme de Géométrie. *Voy.*

INFINI & INFINITESIME.

INFINITAIRE, f. m. Partisan de l'Arithmétique des *infinis*.

INFINITÉ, f. f. Qualité de ce qui est infini. *Infinitas*. L'*infinité* de Dieu est incompréhensible. L'Éternité de Dieu s'avance, & ce peu d'instans de vie qui vous restent, sont prêts de se perdre dans cette *infinité* si redoutable. AB. DE LA TR.

INFINITÉ, se dit aussi de ce qui est innombrable en effet : comme, il y a une *infinité* de grains de sable dans la mer.

INFINITÉ, se dit aussi hyperboliquement pour signifier un très-grand nombre. Il y avoit une *infinité* de masques au bal. Il m'a dit une *infinité* de raisons pour m'obliger à lui accorder sa demande. Cet homme est embarrassé, il a une *infinité* d'affaires sur les bras. C'est une irrégularité de la Langue de faire régir le verbe non par le nominatif, mais par le génitif. On dit une *infinité* de gens *croient* : & non pas *croit*. VAU. C'est n'est point à cause que le mot d'*infinité* est collectif, & signifie beaucoup plus encore que la pluralité des personnes, mais parce que le génitif est pluriel; & donne en cet endroit la loi au verbe contre la règle générale de la Grammaire, qui veut que ce soit le nominatif qui régisse le verbe. Car si vous dites une *infinité* de monde, parce que ce génitif est au singulier, vous dites une *infinité* de

monde *croit* & non pas *croient* : ce qui prouve évidemment que c'est le génitif pluriel qui fait dire *croient* dans la première phrase, & non pas la force collective du mot *infinité*. Pour un petit nombre d'hommes éclairés qui seroient au-dessus de la surprise, il y en auroit une *infinité* d'autres qui se laiseroient tromper. MAD. DACIER.

INFINITESIMAL, ALE. adj. m. & f. Terme de la Géométrie des infiniment petits. *Infinitesimalis*. Qui appartient à l'infinitésimie. Le calcul *infinitésimal*, c'est le calcul des infinitésimes, ou des infiniment petits. Le calcul qu'on appelle *Infinitésimal* comprend deux parties; l'une est le calcul différentiel, qui descend des grandeurs entières à leurs différences qu'on suppose infiniment petites; l'autre est le calcul intégral, qui remonte de ces infiniment petits aux grandeurs dont ils sont les différences. Le premier de ces calculs décompose en quelque sorte les grandeurs. Le second les rétablit dans leur intégrité, & c'est pour cela qu'on l'appelle Intégral.

INFINITESIME, f. f. ou adj. en sous-entendant partie. Terme de Géométrie. Partie infiniment petite d'une grandeur quelconque. *Infinitesima*. C'est la même chose qu'un infiniment petit. Une *infinitésime* est une quantité infiniment petite. C'est une partie d'une quantité ou d'une grandeur; mais partie si petite, qu'elle ne se peut comparer avec la grandeur dont elle est partie; c'est une quantité ou une partie de quantité plus petite qu'aucune autre qui se puisse assigner. L'*infinitésime*, par rapport à la quantité à laquelle elle ne peut se comparer, est égale à zéro, & se peut négliger sans crainte d'erreur notable. Il s'ensuit de là que deux *infinitésimes* différentes sont égales; car, puisqu'une *infinitésime* peut être négligée sans erreur dans les grandeurs, une de ces *infinitésimes* peut être substituée à l'autre, & par conséquent elles sont égales. Pour bien comprendre la nature des *infinitésimes*, supposez que je veux prendre la hauteur d'une montagne, & que pendant que j'observe, le vent emporte le petit grain de poussière qui est le plus élevé de la montagne, la hauteur de cette montagne sera diminuée du diamètre de ce petit grain de poussière, la montagne ne laissera pas d'être censée de la même hauteur qu'auparavant. Le diamètre de ce petit grain de poussière est donc regardé pour rien; c'est une *infinitésime*, un infiniment petit. Pareillement dans l'Astronomie, le diamètre de la terre est une *infinitésime*, eu égard aux étoiles fixes; car si la terre étoit un point, le mouvement des cieux paroîtroit le même qu'il paroît. De même dans les éclipses de lune, la terre est regardée comme une sphère parfaite, on n'a point d'égard aux montagnes, beaucoup moins à l'élevation des maisons & des tours. Ce sont donc des *infinitésimes*. Les Démonstrateurs les plus exacts & les plus rigides; Euclides, *Elém. L. X, prop. 1*. Archimède, dans sa Préface sur la quadrature de la Parabole, & dans tous ses Écrits, reconnoissent que cela a lieu dans les quantités abstraites. Ainsi, si d'une ligne donnée on en retranche la moitié, & que du restant on retranche encore la moitié, & ainsi de suite, on parviendra enfin à une quantité plus petite que quelque partie que ce soit que l'on puisse assigner, c'est-à-dire, à une *infinitésime*. Il paroît par-là que le terme d'*infinitésime* est relatif; & que ce qui est *infinitésime*, ou un infiniment petit par rapport à une certaine quantité, est un infiniment grand par rapport à une autre; par exemple, le diamètre de la terre dans les éclipses de la lune est infiniment grand par rapport à la hauteur des montagnes, & infiniment petit eu égard à la distance des étoiles fixes.

Newton, & les Anglois après lui, donnent le nom de Fluxion aux *infinitésimes*, parce qu'ils les considèrent comme des augmentations momentanées des quantités; de la ligne, par exemple, par la fluxion du point, de la superficie par la fluxion de la ligne, & du solide par la fluxion de la superficie. Pour nous, nous disons infiniment petit.

INFINITIF. *f. m. Infinitivus.* Terme de Grammaire.

C'est un des modes qui sert à la conjugaison des verbes, qui ne marque aucun temps précis, & ne détermine ni le nombre, ni la personne, en exprimant les choës dans un sens indéterminé. C'est pour cela qu'on l'appelle *infinitif*, *Quod nec personas nec numeros designat.* Aimer, enseigner, sont les *infinitifs* des verbes j'aime, j'enseigne. Quelquefois l'*infinitif* actif se met pour le passif: ces fruits sont bons à manger, c'est à dire, à être mangés. Trois *infinitifs* de suite ne sont pas toujours vicieux, & n'ont pas toujours mauvaise grace; mais quatre auroient véritablement de la peine à passer. En voici un exemple tolérable. Il s'étoit vanté de vouloir aller faire sentir à ces peuples la puissance des armes Romaines. VAU. Mais cela n'est que tolérable; & le mieux est de faire en sorte qu'on n'ait pas besoin d'indulgence. Bien loin d'employer quatre *infinitifs* tout de suite, il faut éviter autant qu'on le peut d'en employer trois. Cependant quand ces *infinitifs* ne sont point régis les uns par les autres, ils sont moins déagréables; ou bien lorsqu'ils ne sont joints par aucune conjonction. Malherbe a dit, Philis me voit pâlir, transir, languir, pour elle.

INFIRMIERIE, VE. *adj.* Terme de Palais, qui se dit en parlant des jugemens des supérieurs qui cassent ceux des inférieurs. *Quod infirmat.* Il y a eu arrêt *infirmatif* d'une telle sentence du Châtelet. Le Président a donné une sentence *infirmative* de celle de Juge à quo.

INFIRME. *adj.* de *t. g. infirmus.* Suivant la force grammaticale du mot, c'est la même chose que foible. Corps *infirmes*, qui est d'une constitution foible; que quelque indisposition rend languissant. Mais l'usage paroît avoir affecté ce mot à désigner celui qui éprouve une privation entière, ou au moins une diminution considérable d'une fonction particulière, par un dérangement habituel dans quelque un de ses organes; dérangement qui n'intéresse pourtant pas le système général de la vie. Un Religieux *infirmes* est dispensé de la règle. Les sourds, les aveugles, ceux qui sont perclus de quelque membre, les vieillards sont proprement appelés *infirmes*.

Dans le Moral, on l'emploie quelquefois comme synonyme de foible, qui manque de force pour faire le bien. Le péché a rendu l'homme *infirmes*,

En terme de Jardinage, on le dit des plantes. Arbres vigoureux, arbres *infirmes*: entretenir des arbres vigoureux, rétablir des arbres *infirmes*. LA QUINT. Un poirier *infirmes* n'est pas toujours celui qui pousse jaune; on en voit de fort vigoureux, qui ont le feuillage de cette couleur-là; c'est seulement celui dont il meurt quelques grosses branches vieilles, ou celui dont l'extrémité des jets sèche, ou celui qui n'en fait aucuns; & demeure galeux, plein de chancres, & de moule, & cependant donne beaucoup de fleurs, mais où peu de fruits nouent, ou ce qui en noue, demeure petit, pierreux & mauvais. LA QUINT.

INFIRMER. *v. a.* Terme de Palais. Casser, annuller une sentence, un contrat. *Infirmary.* Le Parlement a *infirmé* la sentence rendue au Châtelet. On *infirmé* les actes où il y a des nullités.

Dans le style didactique, *infirmes* une preuve, un témoignage, c'est en faire voir le foible.

INFIRMERIE. *f. f.* Lieu où l'on met les malades d'une communauté. *Valetudinarium.* On ne peut voir un tel Père, il est à l'*infirmes*. Aller à l'*infirmes*, se mettre à l'*infirmes*, sortir de l'*infirmes*. Garder l'*infirmes*, comme garder la chambre, c'est y demeurer.

Dans les hôpitaux on ajoute au soulagement du corps la conduite de l'ame: mais après tout, la fin immédiate & directe de ces maisons de charité, & si j'ose ainsi m'exprimer, de ces *infirmes* publiques, c'est la santé du corps. BOURDAL. *Exh. t. 1. p. 181.*

INFIRMERIE, se dit d'un grand bâtiment où l'on dépose les marchandises infectées de la peste, pour

les désinfecter. Les Portefaix, commis dans l'*infirmes* à la purge des marchandises & du vaisseau, moururent presque tous. ASFRUC, *Diff. sur la peste.* **INFIRMERIE,** est aussi un Office claustral dans les anciennes Abbayes, qui étoit un vrai titre de Bénéfice, mais qui a été réuni en la plupart des lieux aux Menles conventuelles. Le revenu de cet office est destiné à l'entretien des religieux malades.

INFIRMERIE, au figuré. La solitude est l'*infirmes* de l'ame, dit D. Lamy.

INFIRMIER, INFIRMIÈRE. *f. m. & f.* Celui ou celle qui a le soin des malades dans les *infirmes*, ou Communautés. On le dit aussi de celui qui est Titulaire du Bénéfice de l'*infirmes*. *Valetudinario praefectus, Infirmarius.* Voyez Haeiten, *Disquisit. Monast. L. XI, Tract.*

Les Frères *infirmes* Minimes. Nom d'une Congrégation du tiers Ordre de S. François, que l'on nomme autrement Obregons. Voyez OBREGON.

INFIRMITÉ. *f. f.* Grammaticalement, foiblesse: dans l'usage ordinaire, indisposition habituelle, & vice sensible dans les fonctions de quelque organe. Dans le Moral, foiblesse, défaut, fragilité pour le bien. *Infirmetas.* L'*infirmes* humaine, l'*infirmes* de la nature causée par le péché. Il faut supporter & excuser l'*infirmes* du sexe, de l'âge, comparé aux *infirmes* du prochain. J'ai perdu tous les sentimens du vice; mais plus par *infirmes*, que par vertu. S. EYR. La vieillesse traîne après elle la stérilité & les *infirmes*. LE BRET. Il ne se trouve guère dans le tempérament des Princes de ces humeurs *infirmes*, de ces foibleses Romaines, & de bons exemples. BAL. Il est honteux de traîner à la Cour les *infirmes* de la vieillesse S. EYR. Sa mort fut préparée par des *infirmes* sensibles & humiliantes. FL. Accablée sous le poids de ses *infirmes*, elle s'appliqua à la souffrir chrétiennement. ID. L'*infirmes* de son esprit a contraint ses parens à lui donner un Cutateur. On dit en général, Chacun a ses *infirmes*, c'est-à-dire, chacun a ses foibleses.

INFIRMITÉ, se dit aussi des plantes. C'est une *infirmes* pour un pecher, lorsqu'il est atteint de la gomme. La galle est une *infirmes* dangereuse pour les arbres. LIGER.

INFLAMMABILITÉ. *f. f.* Terme de Chimie & de Physique. Qualité de ce qui peut s'enflammer, disposition à prendre feu. *Inflammabilitas.* C'est sans doute l'élasticité de l'air qui est la cause principale de l'*inflammabilité* du soufre artificiel. Le salpêtre nullement inflammable par lui-même, augmente extrêmement l'*inflammabilité* du soufre commun & des autres matières analogues. LEMERY le cadet. *Acad. des Sc. 1713.*

Le mot d'*inflammabilité* ne devrait signifier que la propriété d'un corps qui peut s'enflammer. Mais on s'en sert ordinairement pour désigner la propriété de brûler soit avec flamme, soit sans flamme. Ainsi on le fait quelquefois synonyme de combustible.

INFLAMMABLE. *adj. m. & f.* Qui se peut enflammer. *Quod inflammari potest.* Dans les corps il y a la partie *inflammable*, qui est la partie sulfurée & oléagineuse. Il y a des substances que les Naturalistes appellent *inflammables*, comme les bitumes, le naphte, l'asphalte, l'ambre, le camphre, le soufre, &c.

INFLAMMATION. *f. f.* Action d'enflammer; état d'un corps qui brûle avec flamme. *Inflammatio.* L'*inflammation* de la poudre à canon est prompte, à cause du soufre dont elle est composée.

INFLAMMATION, se dit figurément de l'ardeur & de l'âcreté qui survient aux parties du corps. *Inflammatio.* Celle l'appelle ainsi. Il faut craindre que ce rhume ne cause une *inflammation* de poumon. Il y a encore de l'*inflammation* dans cette plaie. L'*inflammation* des viscères.

INFLAMMATION, se dit encore d'une tumeur produite par le sang, qui abordant incessamment sans s'écouler à proportion, s'arrête dans quelque partie où il se ramasse, & cause de la tension, de la rougeur,

de la chaleur, & de la douleur. *Inflamatio*. Ainsi la cause prochaine de toutes les *inflammations* est le sang qui s'épanche, parce que son retour est empêché. Les autres causes les plus ordinaires sont l'épaississement, la coagulation du sang, ou le relâchement & la contusion des fibres. On a donné des noms particuliers à l'*inflammation* de quelques parties. Celle des yeux est appelée *Ophthalmie*; celle des pommons, *Péripneumonie*; celle du foie, *Hépatite*.

INFLAMMATOIRE. adj. m. & f. Terme de Médecine. Qui cause des inflammations, c'est-à-dire, une chaleur vive dans une partie, jointe à une douleur plus ou moins forte, avec un fièvre aiguë. *Inflammationes excitans*. M. Harris, qui regarde la peste comme la plus *inflammatoire* de toutes les maladies, ne sauroit donner son suffrage à des remèdes brûlans, tels que la plupart de ceux qu'on vante sous le nom de Cordiaux. Il n'admet de cette classe que les absorbans. JOURN. DES SA. 1722, p. 42. Convient-il que dans le temps que la nature est toute occupée à désempoisonner la masse du sang du venin de la petite vérole, on remplit le sang de matières ignées, explosives, brûlantes & *inflammatoires* elles mêmes; *Brigandage de la Médecine*.

On dit que le sang est *inflammatoire*, lorsqu'il est extrêmement échauffé, bilieux, d'un rouge vif ou couenneux, c'est à dire, que sa surface dans les palettes est dure, coriace & de couleur de couenne de lard, comme il arrive dans la pleurésie & la péripneumonie; ce qui prouve que la partie fibreuse est très battue & ferrée. COL DE VILLARS.

INFLATEUR. f. m. C'est le nom que l'on donne par dérision aux Philosophes qui disent que le continu est composé de points entés. *Inflator*.

INFLEXIBILITÉ. f. f. Qualité de ce qui est inflexible, disposition qui fait qu'une chose ne plie point, qu'on ne la peut fléchir, plier. *Firmitas, rigor*. L'*inflexibilité* est contraire à la vertu élastique, ou de ressort.

Ce mot ne se dit guère au propre, mais plus au figuré; & il signifie une qualité de l'esprit qui fait qu'on ne cède point, qu'on ne se laisse toucher à rien. *Severitas, rigor, acerbitas, duritia, duritas*. L'*inflexibilité* étoit le caractère des vertus Stoiques. Ce Juge est d'une *inflexibilité* surprenante, & qui va jusqu'à l'inhumanité. La justice de Dieu a son temps d'*inflexibilité*. AB. DE LA TR.

INFLEXIBLE. adj. de t. g. Littéralement, qu'on ne peut fléchir. On le dit au propre & au figuré. *Inflexibilis, firmus, rigidus*. Au Physique on le dit des bois, des métaux & autres choses qu'on ne peut plier sans les rompre. Le fer aigre & *inflexible*. Le P. Bouhours prétend qu'on ne peut le dire au propre dans ce sens. Il est pourtant d'usage en Physique, principalement en parlant des corps qui ne changent point de figure par la compression.

Au Moral, il désigne un caractère que rien ne peut fléchir, qui ne se laisse ébranler par aucune considération. Ainsi ce n'est ni une bonne, ni une mauvaise qualité. L'*inflexibilité* est vice ou vertu suivant les circonstances. *Firmus, constans*. Ce Juge est *inflexible*. Caton se piquoit d'une fermeté *inflexible* dans ses devoirs. S. ÉVR. L'exemple de son *inflexible* régularité fut la censure de tous les mauvais desseins. BOSS. La nature avoit fait le Prince bienfaisant, & la raison le rendoit *inflexible*. ID. S. Benoît paroît *inflexible* dans l'observation du silence. AB. DE LA TR. Il ne se trouve point de ces âmes *inflexibles*, qu'on ne peut plier. BOURDAL. *Exh. T. I, p. 272*.

*Un sage ami toujours rigoureux, inflexible,
Sur vos fautes jamais ne vous laisse paisible.*

BOIL.

INFLEXIBLE. En mauvaise part, Dur, cruel, inexorable. *Durus, immisericors, inexorabilis*. Les Martyrs ont bravé les tyrans les plus *inflexibles*. On fait de mon destin la rigueur *inflexible*. RAC. Quelque-

fois les Princes dans la crainte d'être trop faciles, se rendent *inflexibles* à la raison. BOSS.

INFLEXIBLEMENT. adv. D'une manière inflexible, & sévère. *Rigide*. Quand ce Prince a résolu quelque chose, il l'exécute *inflexiblement*, sans se laisser fléchir, ni adoucir. Cette phrase est dure. *Inflexiblement* attaché à son opinion.

INFLEXION. f. f. Action de ce qui se fléchit, de ce qui se détourne de la ligne droite. *Inflexio, deflexio*. Où les Épicuriens prennent-ils cette petite *inflexion* des atomes, qui vient si à propos pour sauver leur système? FÉNELON. Pour entendre ceci, il faut savoir que les Épicuriens croient que tout se forme par le concours, le mouvement, l'union des atomes: mais si les atomes n'ont qu'un mouvement en droite ligne & toujours uniforme, ils ne peuvent s'entrechoquer, ni par conséquent s'accrocher & se joindre pour la composition des corps. Afin donc qu'ils puissent se choquer & se rencontrer, ils seignent qu'ils se détournent de la ligne droite; c'est ce mouvement que feu M. de Cambrai appelle *inflexion*. *Clinamen*. On dit plus communément *déclinaison*, mouvement par lequel les atomes s'éloignent insensiblement de la direction qui provient de la pesanteur. *Clinamen est principiorum*.

INFLEXION, en Optique. Propriété des rayons de lumière plus communément appelée *diffraction*. Voyez DIFFRACTION.

POINT D'INFLEXION d'une courbe, en Géométrie. C'est l'endroit où une courbe commence à se replier dans un sens contraire à celui dans lequel elle se courboit d'abord, où de concave qu'elle étoit vers son axe, elle devient convexe, ou réciproquement, de convexe, concave. ENCYC.

INFLEXION, en terme de Grammaire, c'est la variation des noms, & des verbes, en des cas, en des temps, ou en des modes différents: La première partie de la Grammaire est l'*inflection* des noms & des verbes, c'est-à-dire, la déclinaison & la conjugaison.

INFLEXION de voix. *Inflexio vocis*. Changement de la voix lorsqu'on passe d'un ton à un autre. Il y a des *inflexions* de voix très agréables.

On le dit aussi de la facilité qu'on a à exécuter ces changemens, à passer d'un ton à un autre, en chantant ou en parlant. Un homme qui n'a point d'*inflexion* dans la voix ne sauroit bien chanter, ni déclamer avec grace.

On dit encore *inflexion* du corps, disposition naturelle à plier, à incliner le corps. ACAD. FR.

INFLECTION. f. f. Terme du Palais. Condamnation à une peine afflictive & corporelle. *Inflictio*. Ce crime est constant, il ne s'agit que de l'*inflection* de la peine qu'il mérite.

INFLECTIVE. adj. f. *Quod infligitur*. Qui est ou qui doit être infligé. Ce mot n'a d'usage qu'au Palais, & ne se dit qu'avec celui de *peine*. L'arrêt décerne des peines *inflectives* contre ceux, &c.

INFLIGER. v. a. *Infligere*. Terme de Palais, qui ne se dit que des peines que les loix, ou que les Juges ordonnent, auxquelles ils condamnent les criminels. L'ordonnance *inflige* la peine de mort contre les meurtriers & les assassins.

INFLUANT. f. m. C'est ainsi que M. l'Abbé Soumille appelle ceux qui croient superstitieusement aux influences de la Lune, & qui lui attribuent mille effets auxquels elle n'a aucune part. Ce mot est en italique au Merc. de Mars. 1735.

INFLUENCE. f. f. *Astrorum influxus*. Qualité qu'on dit s'écouler du corps des astres sur les corps sublunaires, ou l'effet de leur chaleur & de leur lumière, à laquelle les Astrologues attribuent tous les événemens qui arrivent sur la terre. Les hommes bien convaincus de l'*influence* générale du Soleil sur notre globe, & de je ne sais combien de phénomènes qu'on ne peut s'empêcher d'attribuer à sa lumière & à sa chaleur, étendirent bientôt cette action à la Lune & aux autres corps célestes; auxquels on attribua d'abord la propriété de produire les maladies & de conserver la santé, suivant leurs différens mouve-

mens, & leurs différens aspects; & bientôt après on leur attribua le pouvoir de régler les actions morales, de changer les mœurs, la fortune des hommes, & de présider enfin à tous les événemens, qu'on crut pouvoir prédire par la connoissance de leurs mouvemens. *Voyez* ASTROLOGIE.

Le vulgaire, toujours ignorant & superstitieux, s'imagina que la lune influe sur la crue des cheveux, la plénitude des huîtres & des écrevilles, la réussite de ce qu'on sème & de ce qu'on plante, &c. Cette erreur ne doit être réfutée que par un éclat de rire. L'expérience nous apprend que la lumière de la Lune rassemblée au foyer du meilleur concave, ne donne pas le moindre degré de chaleur.

Pour les autres planètes & les étoiles fixes, la lumière qu'elles nous envoient est trop foible pour faire quelque impression sensible, & si elles influent sur notre globe, cette influence ne peut être que l'effet mécanique de la gravitation.

Les Chimistes qui cherchent la pierre philosophale, disent que tout est produit dans la nature par les influences des astres, lesquelles en passant au travers de l'air se remplissent de parties humides, dont elles déposent les plus grossières dans les sables & les terres où elles sont reçues; qu'en se filtrant ainsi dans les pores de la terre, elles descendent jusqu'à son centre, d'où elles sont repoussées par le feu central jusqu'à la superficie de la terre; & lorsque dans cette ascension, ou sublimation naturelle, elles rencontrent des terres bien disposées, elles forment les corps naturels, comme les métaux, l'or, l'argent, &c. les plantes, &c. Ainsi les Chimistes en imitant par art ces opérations de la nature, & en appliquant les principes actifs aux principes passifs, prétendent former des corps naturels, faire de l'or, &c.

On se sert aussi de ce terme en Métaphysique pour expliquer le commerce qu'il y a entre l'ame & le corps, commerce qui consiste dans la correspondance des mouvemens excités dans le corps avec les idées excitées dans l'ame, & *vice versa*. Les anciens Philosophes rendoient facilement raison de cette influence, en supposant que l'ame agit physiquement sur le corps, & le corps sur l'ame. Mais peut-on admettre une communication réelle & physique entre deux substances dont l'une a des parties, & l'autre n'en a point. *Tangere enim & tangi, nisi corpus, nulla potest res.* LUCR.

Ce mot a été transporté au figuré pour exprimer les impressions que font dans les esprits le commerce & la fréquentation du monde. C'est ainsi qu'on dit que les premières démarches qu'on fait dans le monde ont beaucoup d'influence sur le reste de la vie.

On dit de même qu'un homme a eu beaucoup d'influence dans une affaire, pour dire qu'il en a été le principal auteur par son crédit, par ses sollicitations, &c.

INFLUER. v. a. Communiquer insensiblement & par une efficace secrète, ses qualités bonnes ou mauvaises à un autre sujet. *Influere*. C'est ainsi qu'on dit que les astres influent sur les corps sublunaires; leur chaleur, leur froideur, ou autres qualités favorables, ou malignes. Il n'a guère d'autre usage en ce sens.

Il se dit d'ordinaire absolument des impressions qui se font sur les esprits par le commerce du monde. La bonne ou mauvaise éducation d'un jeune homme influe sur tout le reste de sa vie.

Il se dit aussi en terme de Palais, & veut dire, Porter son effet. La clause influe sur tout l'acte. PATRU.

Ce mot vient de *in* & *fluere*, se glisser, s'influencer dans....

INFOLIATURE. s. f. Nos peres se servoient de ce mot au lieu de celui d'*incrustation*: il méritoit d'être conservé. *DICTIONNAIRE DE PEINT. ET D'ARCHIT. Voyez* INCRUSTATION.

INFORMATEUR. s. m. En Allemagne on appelle *Informateur* ce que nous appelons en France *Précepteur*. Ce mot vient d'*informare*, Former, façonner,

instruire. On m'a assuré que l'*Informateur* d'un Prince, après lui avoir fait apprendre par cœur un abrégé Latin de Rhétorique & de Logique, en voulut faire de même sur la Métaphysique. CROUSAZ. Vit-on jamais de fou aux Petites Maisons plus digne d'y entrer que cet *Informateur*? IDEM.

INFORMATION. s. f. Terme de Jurisprudence. Acte par lequel un Juge fait rédiger par écrit les dépositions des témoins qui sont assignés par devant lui, pour certifier la vérité de quelque fait. C'est l'acte qui contient la déposition des témoins, & la procédure de justice qui se fait pour avoir cette déposition. Dans ce sens on ne le dit qu'en matière criminelle. *Inquisitio*. Une *information* sur une plainte criminelle. Décreter sur une *information*, une addition d'*information*. Les *informations* ne font preuve qu'après le récollement & la confrontation. On apporte au Greffe les charges & *informations*; elles doivent être écrites de la main du Greffier, & signées du Juge, du Greffier & des témoins.

INFORMATION par addition. C'est celle qui se fait sur de nouvelles preuves qui sont survenues après l'*information* faite. Il faut pour cela présenter une requête dans laquelle on expose le fait & les nouvelles preuves qui sont survenues depuis l'*information*.

On dit aussi en matière civile, *information de vie & de mœurs*, ce sont des recherches qu'on fait de la vie, de la conduite de ceux qui sont reçus dans une charge. Les *informations de vie & de mœurs* de ceux qui sont pourvus par le Roi de charges de judicature, se font à la requête de M. le Procureur Général.

INFORMATION & Enquête signifient la même chose; mais le premier de ces mots se dit en matière criminelle, & le second en matière civile. Quand on civilise une affaire criminelle, les *informations* sont converties en *enquête*.

On dit dans le style familier, aller aux *informations*, pour dire simplement, faire des recherches afin de découvrir la vérité de quelque fait, de quelque bruit qui court. *ACAD. FR.*

INFORME. adj. de t. g. Du Latin *forma*, forme, & d'*in* particule négative ou privative. *Informe*, qui n'a pas la forme qu'il doit avoir. *Informis*. On le dit des ouvrages de l'art & des productions de la nature. Les productions naturelles qui n'ont pas la forme qu'exigent les loix de la nature, sont *informes*. Les productions artificielles, qui n'ont pas la forme prescrite par les règles de l'art, sont *informes*. *Voyez* FORME. On le dit également au propre & au figuré, au physique & au moral. Le cahos des anciens n'étoit qu'une masse *informe* de matière. *Rudis indigestaque moles*. Un monstre est une production *informe*. Parmi les ouvrages de l'art, il y en a beaucoup d'*informes*. Tout ce qu'a écrit cet Auteur, n'est qu'un essai *informe*. La Tragédie *informe* & grossière en naissant. *BOIL.*

INFORME, se dit de même en Jurisprudence des actes qui n'ont pas la forme prescrite par les ordonnances & les réglemens. Un acte non signé est *informe* & ne fait point de foi en justice. Un testament *informe* n'a point d'exécution.

INFORME, en Astronomie. Les anciens Astronomes appeloient *informes*, les étoiles qu'ils ne faisoient point entrer dans les constellations ou figures du ciel. Ils les nommoient aussi sporades, comme qui diroit semées ou répandues çà & là. Les nouveaux Astronomes ont fait entrer plusieurs de ces étoiles dans les constellations. *Informes stellæ, sporades*. Outre les étoiles comprises dans chaque constellation, Ptolémée a marqué celles qui les environnent, qu'on nomme *informes* à cause qu'elles ne sont comprises sous aucune figure. *CASSINI*. Tycho a ajouté aux constellations qui avoient été décrites par Ptolémée, la chevelure de Bérénice, qui comprend les étoiles *informes* qui sont près de la queue du lion, & Antinoüs qui est composé de celles qui sont près de l'aigle. *IDEM*. Augustin Royer a formé des étoiles qu'on nomme *informes*, onze nouvelles constellations, dont cinq sont du côté du septentrion; savoir, la

la giraffe, le fleuve Jourdain, le fleuve du Tigre, le sceptre & la fleur de lis, & les six autres du côté du midi sont la colombe, la licorne, la croix, le grand nuage, le petit nuage & le rhomboïde. IDEM. Hévélius a encore enchainé sur ceux qui l'avoient précédé, ayant rassemblé plusieurs étoiles *informes* pour en former de nouvelles constellations, telles que le monoceros, le caméléopard qui avoient été décrites par Barthelemy, le sextanor d'Uranie, les chiens de chasse, le petit lion, le lynx, le renard avec l'oie, l'écu de Sobieski, le lézard, le petit triangle & le cerbère. Grégori ajoute l'anneau de l'armille. Quelques unes de ces constellations répondent à celles de Royer, comme le caméléopard à la giraffe, les chiens de chasse au Jourdain, & le renard au fleuve du Tigre. IDEM.

INFORMÉ, f. m. Terme du Palais. Information. *Inquisitio*. Trois Juges ont conclu à un plus ample *informé*. DAUCOUR. On dit aussi conclure à un plus ample *informé*; c'est ce que les anciens Romains appeloient *ampliare*. Dans Térence, *Ego amplius deliberandum censeo*. A Rome, lorsque le droit des parties ne paroïssoit pas clair à un Juge, il mettoit dans l'urne ces deux lettres N. L. c'est à-dire, *non liquet*, je ne suis pas assez *informé*, je ne vois pas clair dans cette affaire, je ne puis me déterminer à absoudre, ni à condamner, &c. C'est chez nous une manière de prononcer en matière criminelle quand il y a de violens soupçons que l'accusé est coupable, mais qu'il n'y a pas assez de preuves pour asseoir une condamnation, on conclut à un plus *amplement informé*, ou l'on ordonne qu'il en sera plus *amplement informé* pendant un tems déterminé, comme six mois, un an, ou *usquequò*, pendant un tems indéfini. Pendant ce plus *amplement informé* l'accusé jouit de la liberté, ou garde prison, suivant la gravité des soupçons. *Ampliare reum* ou *causam*.

INFORMER, v. a. Donner la forme. *Informare*. Il ne se dit guère dans son propre sens qu'en cette phrase philosophique. L'ame *informe* le corps, c'est la forme substantielle du corps. Voyez FORME.

INFORMER, en langage ordinaire, signifie avertir quelqu'un des évènements qui peuvent être de quelque conséquence. *Instruire* & *faire savoir*, ont leurs nuances particulières. *Certiorum facere*. Un Prince doit être *informé* des moindres choses qui se passent dans son État. C'est un tel qui l'a *informé* de toutes les circonstances de cette action. Il faut se bien *informer* de la vérité avant que d'asseoir son jugement. Être *informé* de l'état de la Cour. LA ROCHE.

S'INFORMER, v. récip. *S'informer* de la vérité d'un fait avant que d'asseoir son jugement. Je m'en suis *informé* à tout le monde.

INFORMER, dit M. l'Abbé Girard, renferme particulièrement, dans l'étendue de son sens, une idée d'autorité à l'égard des personnes qu'on *informe*, & une idée de dépendance à l'égard de celles dont les faits sont l'objet de l'information.

C'est par cette raison que ce mot est à merveille, lorsqu'il est question des services ou des malversations des gens employés par d'autres, & de la manière dont se comportent les enfans, les domestiques, les sujets; enfin tous ceux qui ont à rendre raison à quelqu'un de leur conduite & de leurs actions.

L'Intendant *informe* la Cour de ce qui se passe dans la Province; le surveillant *informe* les Supérieurs de la bonne ou mauvaise conduite de ceux qui leur sont soumis. Bien des gens prennent la peine, sans qu'on les en prie, d'*informer* les gens de tout ce qui peut leur être désagréable. Il faut de la prudence & de la sincérité pour *informer* à propos & au vrai. Voyez les synonymes APPRENDRE, ENSEIGNER, INSTRUIRE, FAIRE SAVOIR.

INFORMER, v. n. En termes de Palais, signifie rédiger par écrit les dépositions des témoins qui peuvent attester de la vérité d'un fait qu'on veut éclaircir. *Inquirere*. En matière civile on *informe* des vices & mœurs des Officiers qu'on reçoit en quelques charges. En matière criminelle, on *informe* sur les plaintes & dé-

nonciations contre les accusés. Il a obtenu permission d'*informer* de ce fait. On *informe* contre les usuriers. Un Juge doit *informer* tant à charge qu'à décharge.

INFORME, ÉE. part.

INFORTIAT, f. m. Terme de Jurisprudence. C'est la seconde partie ou le second volume du Digeste compilé du tems de Justinien. *Infortiatum*.

Je fais le Code entier avec l'Infortiat. CORN.

Doujat tire l'étymologie de ce mot d'un terme Chaldaïque qu'on peut lire *portitha*; ou *fortiatha*, qui veut dire *testament*, ou dernière volonté de l'homme, dont traite tout ce volume. D'autres ont cru qu'il étoit ainsi nommé, à cause qu'il traite de matières fortes & élevées, qu'ils appelloient de *pane lucrando*. Du Cange dit que la division du Digeste en trois parties, le vieux Digeste, l'*Infortiat* & le nouveau, n'a été connue que du tems d'Azon, vers l'an 1100, & qu'il n'en est point fait mention auparavant. Pasquier dit que la véritable origine de ce mot est inconnue.

INFORTUNE, f. f. Malheur, accident, désastre, désignent tous un événement fâcheux, mais tous avec des nuances qui leur sont propres. *Infortune* dit plus qu'*accident* & *malheur*, & approche davantage de la signification de *désastre*. Voyez ces mots. C'est une suite d'évènements malheureux qui sont moins notre ouvrage que celui de la fortune, au milieu desquels nous n'avons rien à nous reprocher. Nous pouvons mériter une disgrâce, attirer sur nous un *malheur*; nous tombons dans l'*infortune*, sans qu'il y ait de notre faute. *Infortunium*. Il est tombé dans une grande *infortune*. Ce pauvre homme a toujours vécu dans l'*infortune*. Les Perses n'ont rien de plus sacré que la Majesté du Prince, & dans son *infortune* même ils adorent encore les traces & l'ombre de sa grandeur passée. VAUG. J'aime à voir pleurer l'*infortune* d'un grand homme malheureux. S. ÉVR. La constance que les Philosophes affectent dans les *infortunes*, est un masque de fermeté qu'ils prennent pour tromper les autres. M. ESP. La véritable vertu éclaire dans l'*infortune*. M. SCUD. On appelle en Astrologie Saturne, la *grande Infortune*, & Mars, la *petite Infortune*.

INFORTUNÉ, ÉE: Malheureux, qui est tombé dans l'*infortune*. *Infelix*. C'est un Prince *infortuné* qui a été chassé de ses États. Sa destinée est de vivre toujours *infortuné*. J'eus pitié de cette amante *infortunée*. H. S. DE M. Ces hommes *infortunés* qui vous parlent, ont vu mourir leur Maître. PAT. Saint Cyr est un asyle sacré pour d'illustres *infortunées*. DES HOUL.

Exemple infortuné d'une longue constance. RAC.

*Qu'allez-vous devenir, belles Infortunées,
Musés qu'il protégea dès ses jeunes années?*

DES-HOUL.

INFORTUNER, Vieux v. a. Affliger, rendre malheureux. *Affligere*, *vexare*.

INFRACTEUR, f. m. Celui qui enfreint, qui rompt un traité, qui viole une loi, une coutume, un privilège. *Violator*. L'*infracteur* d'un traité est coupable de tous les maux qui arrivent dans la guerre dont il est cause. Il est mort comme un parjure & comme un *infracteur* de la paix. ABLANC. Je veux le faire saisir comme déserteur de la Médecine, & comme *infracteur* de mes Ordonnances. MOL. Si un autre Evêque reçoit celui qui aura été déposé, il sera puni par le Concile, comme *infracteur* des loix de l'Église. Concile de Nicée, Canon 11. FLEURY. *Infracteur* de la paix. MÉM. DE TR. 1715, p. 864.

INFRACTION, f. f. Violent d'un traité, d'une loi, d'une ordonnance, d'une coutume, d'un privilège. *Violatio*. Le secours qu'on donne aux ennemis de nos alliés est une *infraction* du traité de paix. Nous avons vu les aventures de l'armée depuis l'*infraction* du traité. ABLANC. Faire une *infraction* au traité ou

contre le traité. *Infraction* de vœu. PAT. L'*infraction* des loix du Royaume aliéna les esprits. S. ÉVR. L'*infraction* de sauvegarde est un cas royal & prévôtal. On appeloit autrefois *infraction* de chemin, un meurtre, un vol de grand chemin. ¶ L'*infraction* est la transgression d'une loi civile, ou le violement d'un traité. Voilà pourquoi c'est particulièrement un terme de Jurisprudence & de droit public.

INFRALAPSAIRE. f. m. & f. Nom de secte. *Infralapsarius*, a. Soutenir que Dieu n'a créé un certain nombre d'hommes que pour les damner, sans leur donner les secours nécessaires pour se sauver s'ils le veulent; c'est une hérésie: soit qu'on dise que Dieu antécédemment à toute prévision de la chute du premier homme, a résolu de manifester sa miséricorde en créant un certain nombre d'hommes pour les rendre heureux dans toute l'éternité, & sa justice en créant un certain nombre d'autres hommes pour les punir éternellement dans l'enfer: soit que l'on convienne qu'il n'a fait ce choix également positif des uns comme des autres, qu'après la prévision du péché d'Adam. On appelle les partisans du premier sentiment, *Supralapsaires*, parce qu'ils mettent ce choix de Dieu *supra lapsum* avant la chute d'Adam. On appelle les Sectateurs du second sentiment *Infralapsaires*, parce qu'ils placent le choix de Dieu après la chute d'Adam, *infra lapsum*. Mais il faut bien se donner de garde de confondre cette dernière erreur avec le dogme de la Prédestination gratuite & avant toute prévision de mérite; qui consiste à croire que l'homme par le péché d'Adam ayant perdu la justice originelle & la grace, ne mérite plus que des châtimens, tout le genre humain n'est plus qu'une masse de corruption que Dieu pouvoit punir & abandonner aux supplices éternels; que cependant, par un effet de sa miséricorde, il a résolu d'en tirer un certain nombre de cette masse pour les sanctifier & les béatifier en Jésus-Christ & par Jésus-Christ, & à qui il a préparé des grâces qui les sanctifient & les conduisent infailliblement à la béatitude éternelle.

S. Paul enseigne clairement ce dogme dans son Épître aux Romains. S. Augustin l'a défendu contre les Pélagiens. Suarez avoue qu'on doit le reconnoître & le sauver dans tous les systèmes & dans toutes les Écoles.

INFRUCTUEUSEMENT. adv. D'une manière infructueuse. *Infructuosè*. Cet homme est malheureux, il travaille toujours *infructueusement*.

FRUCTUEUX, EUSE. adj. Qui ne rapporte point de fruit, ou qui en rapporte très peu. *Infructuosus*. Ce terroir est stérile & *infructueux*. Année *infructueuse*.

INFRUCTUEUX, se dit aussi figurément de ce qui n'apporte aucun profit, aucune utilité, qui ne produit aucun effet. Travail *infructueux*. Veilles *infructueuses*. Dieu, par une conduite toute juste, ne manque point d'être avare de ses dons, lorsque ses largesses ont été *infructueuses*. AB. DE LA TR. Il y a une pénitence qui est *infructueuse*, parce qu'elle est tardive. Les Anagrammes, les Acrostiches sont des travaux pénibles & *infructueux*. La guerre est rude & *infructueuse*. **ABLANC.** Sans l'opération de la grace, les préceptes de l'Évangile demeureroient comme une semence *infructueuse* dans le cœur. JU. L'humilité qui n'auroit pas en elle la source du mérite, demeureroit *infructueuse*. AB. DE LA TRAPE.

INFULE. f. f. *Infula*. On donnoit ce nom aux ornemens des Pontifes. DANET. Festus dit que les *infules* étoient des filamens de laine, des franges de laine dont on ornoit les Prêtres & les victimes, même les temples. Plusieurs confondent les *infules* avec la mitre, la tiare ou le bonnet que portoient les Prêtres. Il y avoit cependant beaucoup de différence. L'*infule* étoit proprement une bandellette, ou bande de laine blanche qui couvroit la partie de la tête où il y a des cheveux jusqu'aux tempes, & de laquelle tomboient de chaque côté deux cordons *vitta*, pour la lier, ce qui fait que l'on confond souvent le nom *vitta*, cordons, avec *infule*. L'*infule* étoit aux Prêtres ce qu'étoit le diadème aux Rois, la marque de leur dignité

& de leur autorité. La différence entre le diadème & l'*infule*, est que le diadème étoit plat & large, & l'*infule* étoit entortillée & ronde. Voyez sur les *infules* Paschal, de *Coronis*, chap. dernier du IV L. Barthius sur Stace, *Theb. L. II, p. 319 & suiv.* Saumaïse sur Solin, 370.

Dans les Auteurs Écclésiastiques on donne quelquefois le nom d'*infule* à l'habit des Prêtres que nous nommons chasuble. Voyez Du Cange dans son Glossaire au mot *infula*.

¶ **INFUNDIBULIFORME.** *Infundibuliformis*. Terme de Botanique par lequel on désigne une plante dont la fleur est faite à-peu près en entonnoir. Voyez ENTONNOIR. Ces sortes de fleurs ont un seul pétale, dont la partie supérieure forme un tuyau allez menu, dont le haut est évafé, souvent terminé par des découpures renversées en dehors comme les fleurs du lilas.

INFUNDIBULUM. f. m. & mot Latin de genre neutre, dont les Anatomistes se servent quelquefois, c'est la même chose qu'entonnoir. Voyez ce mot. Les artères carotides & l'*infundibulum*, sont entre les moteurs des yeux. DIONIS. Il y a l'*infundibulum* du cerveau; c'est celui dont on vient de parler, & l'*infundibulum* des reins, qui est un ballin au travers duquel l'urine passe dans l'uretère & dans la vessie. HARRIS.

INFUS, INFUSE. adj. Ce mot n'est guère en usage que dans ces phrases. Science *infuse*, grace *infuse*, sagesse *infuse*, qui se disent de la science, de la grace & de la sagesse qu'il a plu à Dieu de verser par un privilège spécial, dans l'ame de quelques personnes. On prétend qu'Adam avoit toutes les sciences *infuses*. La sagesse *infuse* de Salomon. Les Mystiques appellent *Oraison infuse*, l'Oraison surnaturelle qui se fait en nous, sans nous, par la suppression de tout effort & de toute propre industrie. C'est la même chose que l'*Oraison passive*. On ne conçoit pas comment une *Oraison* qui soit nôtre, se peut faire en nous, sans nous.

¶ **INFUSER.** v. a. Terme de Chymie & de Pharmacie. Mettre tremper quelque substance, quelque drogue dans quelque liqueur, dans quelque mesure, chaud ou froid, pour en séparer quelques sucs, quelque extrait, les parties les plus subtiles & les plus essentielles qui sont communiquées au menstrue. *Infundere*. Faire *infuser* du sené. *Infuser* de la rhubarbe dans de la tisane, du quinquina dans du vin. On fait *infuser*, à froid, à chaud par le moyen d'un feu artificiel, au bain marie, &c.

¶ **INFUSION.** f. f. Opération qui consiste à laisser séjourner, pendant un tems convenable, quelque substance dans un menstrue, pour en extraire les sucs, les huiles, les parties solubles dans ce menstrue. *Infusio*. Les *infusions* se font pour séparer, par le moyen du menstrue, les sucs, les extraits, les huiles dont on a besoin, & les communiquer au menstrue dans lequel elles se font.

On fait des *infusions* avec de l'eau commune; d'autres avec du vin, du vinaigre, du petit lait, du bouillon, de l'esprit de vin, &c.

¶ Les *infusions* se font à chaud & à froid. L'*infusion* qui se fait dans un menstrue bouillant, s'appelle *décoction*: dans un menstrue froid, *macération*: celle qui se fait au soleil, *insolation*: une longue *infusion* s'appelle *digestion*. Voyez ces mots.

INFUSION, se dit aussi de la liqueur où l'on a mis infuser quelque médicament. Une *infusion* de sené, de rhubarbe. Prendre une *infusion* de capillaire. *Infusum*.

INFUSION, se dit encore de l'action par laquelle on fait entrer une liqueur dans le corps par les veines. On a trouvé en Angleterre une nouvelle manière de purger par l'*infusion* du purgatif qu'on fait entrer dans les veines de la même manière que les lavemens dans les intestins. M. Smith, Médecin de Dantzic, en a fait plusieurs expériences qui lui ont fort bien réussi.

INFUSION, se dit figurément en choses spirituelles, de la manière surnaturelle dont Dieu verse ses grâces sur quelqu'un. Les Apôtres avoient le don des langues par *infusion*. Le Saint Esprit est un maître invisible

& secret qui se communique à l'ame par l'infusion de la vérité. FLÉCH.

ING.

INGA. Voyez INCA.

INGA. f. m. Ray fait mention de quatre arbres différens qui portent ce nom.

INGADINE. Voyez ENGADINE.

INGAMBE. adj. m. & f. Gaillard, agile, dispos, alerte. Jeune homme *ingambe*. Danseur *ingambe*.

Il est du style très-familier. Il vient de l'Italien, *gamba*, jambe.

INGELHEIM. Petite ville d'Allemagne. *Ingelheimum*, *Ingelheimum*. Elle est dans le Palatinat du Rhin, sur la rivière de Selts, près de son embouchure dans le Rhin, entre Mayence & Bingen. Ce lieu étoit autrefois ville Impériale, Charlemagne étoit né à *Ingelheim*. On a tenu à *Ingelheim* quelques Conciles dans le VIII^e & le X^e siècle. Quelques uns écrivent *Ingelheim*. *Ingelheim* s'est appelé *Ingelenhaim*, *Ingilinhaim*, *Ingclinhaim*, *Ingelhaim*, & enfin *Ingelheim*; on trouve encore *Engulenheim*. En Latin on trouve *Engilenhemium*, *Engilenhemium*. Voyez Valois, *Not. Gall.* p. 188.

INGÉNÉRABLE. adj. Terme de Physique. Qui ne peut pas être engendré. *Ingenerabilis*.

Pour donner le développement & l'accroissement aux espèces passagères qui enretiennent la scène du monde dans la durée des siècles, Dieu a préparé une multitude de natures simples qui ne sont jamais sorties d'une matière première différente d'elles mêmes. Ces natures n'ont d'autre cause immédiate de leur formation que Dieu même : elles n'ont point passé d'un premier état à un second; elles sont invariables comme celui qui leur a donné l'être, nul mouvement ne peut jamais les altérer, ni les changer, ni les convertir en d'autres natures, ni les résoudre en d'autres choses que ce qu'elles sont. Elles sont également indestructibles & *ingénérables*..... *Spect. de la Nat.* T. IV, p. 548, 549.

INGÉNIER (S) v. recip. L'Auteur des Poësies diverses dit que c'est acquérir de l'esprit, trouver des expédiens. Ni l'un, ni l'autre. *S'ingénier*, c'est chercher, tâcher de trouver des moyens pour réussir, pour venir à bout de quelque chose. Quand on est dans une situation fâcheuse, on *s'ingénie* pour sortir d'embarras. *Contendere, niti, eniti*.

En cas pareil, force est qu'on s'ingénie.

Ce vers du P. du Cerceau fut critiqué dans le Dict. Néologique. La rime nous attire, beaucoup de termes dont ceux qui en sont les Auteurs, ne s'avisoient jamais sans cela. S'il eût fallu au P. Du C. une rime en ue, il auroit dit inmanquablement, force est qu'on *s'évertue*; & par-là il auroit fermé la bouche à la critique. *S'évertuer* est un mot véritablement François, pour dire prendre courage, chercher les moyens de sortir d'embarras, &c. Sa signification a pour le moins autant d'étendue qu'en pourroit avoir le verbe *ingénier* qui est inconnu dans notre langue. Il est vrai qu'*ingénier* étoit alors un terme nouveau; mais nous nous sommes familiarisés avec lui, & il trouve place aujourd'hui dans le style familier.

INGÉNIEUR. f. m. Officier qui sert à la guerre pour l'attaque, la défense & la fortification des places. *Machinarius*, *Machinarum artifex*. *Mechanicus* est dans Suétone substantivement en ce sens. C'est un Mathématicien habile, expert & hardi, qui fait l'art de l'Architecture militaire, qui va reconnoître la place que l'on veut attaquer, & qui en marque au Général l'endroit le plus foible; qui trace les tranchées, les places d'armes, les galeries, les logemens sur la contrescarpe & sur la demi lune, & conduit les travaux jusqu'au près de la muraille, marquant aux travailleurs ce qu'ils doivent faire durant cette nuit. L'*Ingénieur* marque aussi les lignes de circonvallation

Tome V.

avec des redoutes de distance en distance. Cet *Ingénieur* a inventé une nouvelle sorte de bombes, une nouvelle manière de camper, de faire des ponts, &c. En général *Ingénieur* se dit de tous ceux qui entendent l'art d'attaquer & de défendre les places, & qui connoissent l'usage des machines & de tous les instrumens nécessaires pour cela. Philippe de Moulkes appelle en son vieux langage *Engignours*, ceux que nous appelons aujourd'hui *Ingénieurs*.

INGÉNIEUR de feu. Terme d'Artillerie. Les *Ingénieurs* de feu chargent les bombes, grenades, pots à feu, & généralement tout ce qui se peut pour la poudre. DE LA FONTAINE. *Bombardarum & aliarum ejusmodi machinarum sartor*. On dit *Ingénieur* de Marine; cependant le mot d'*Ingénieur* n'est attaché qu'à l'Officier qui conduit les travaux de la guerre, soit pour fortifier les places, soit pour les attaquer.

Ce mot vient du Latin *ingenium*, d'où nos peres avoient fait *engin*, qui veut dire machine, instrument, invention trouvée avec esprit : d'*engin*, on a formé *engignour*, & ensuite *Ingénieur*. Voyez ENGIN. D'autres donnent à ce mot d'*Ingénieur* une étymologie qui est presque la même, ils le font venir d'*ingeniosus*, qui signifie *ingénieux*, dont on a fait *Ingénieur*, en changeant l'*x* en *r* : sur quoi on peut ajouter que les Machinistes & ceux que nous nommons aujourd'hui *Ingénieurs*, sont appelés *Ingeniosi* par les Auteurs du moyen âge.

INGÉNIEUR, se dit aussi par rapport à l'Architecture civile, d'un homme intelligent en Mécanique qui, par les machines qu'il invente, augmente les forces mouvantes, autant pour traîner & enlever les fardeaux, que pour conduire & élever les eaux. DAVIER. Les Maîtres Ouvriers qui travaillent les instrumens de Mathématiques, prennent aussi le nom d'*Ingénieurs* en instrumens de Mathématiques.

INGÉNIEUSEMENT. adv. D'une manière ingénieuse. *Ingeniosè*. Cet Auteur raisonne plus *ingénieusement* que solidement; cette fable est *ingénieusement* trouvée. Il faut se détourner de la connoissance de ses maux pour les moins sentir. S. ÉVR.

INGÉNIEUX, EUSE. adj. Qui est plein d'esprit, d'invention, d'adresse. *Ingeniosus*. On le dit également des choses qui marquent de l'esprit dans celui qui en est l'Auteur. Ce garçon est fort *ingénieux*. Une pensée *ingénieuse*. Cette Épigramme est fort *ingénieuse*. La pendule est une invention fort *ingénieuse*. C'est le Machiniste du monde le plus *ingénieux*. Il n'y a rien de si ordinaire que de faire des récits des fautes *ingénieuses* que l'on fait, pour en faire conclure que l'on a de l'esprit. NIC. Dans les lettres de Voiture, il y a je ne fais quoi de si *ingénieux* & de si poli, qu'il surpasse les urbanités Romaines. S. ÉVR. Les Poëtes s'imaginent qu'un trait *ingénieux* excuse leurs libertés les plus audacieuses. S. ÉVR. Les esprits délicats, si *ingénieux* pour les plaisirs des autres, ont trop de goût pour eux-mêmes. ID.

*C'est de-là que nous vient cet art ingénieux
De peindre la parole & de parler aux yeux.*

BRÉBEUF.

Le Pere Bouhours a donné un traité & un ramas de pensées *ingénieuses* en général, & un autre des pensées *ingénieuses* des Pères. Les Grecs onnèrent le nom d'*Apolophtegmes* aux réparties *ingédeuses*, & celui d'*Euthymèmes* aux pensées *ingénieuses*.

On dit qu'un homme est *ingénieux* à se tourmenter, pour dire qu'il cherche & trouve dans son esprit des réflexions, des pensées qui ne servent qu'à augmenter sa peine. Sois moins *ingénieux* à te tromper toi même. COM.

INGÉNIEUX va plus à la faculté de l'invention que le mot *spirituel*, qui ne marque que de la pénétration & du discernement. BOUHOURS.

INGÉNIEUX est particulièrement relatif au mérite de l'invention & aux productions vives & brillantes. Les choses *ingénieuses* marquent un esprit fin & dé-

licat, mais plus superficiel que profond, qui fait ce qu'il y a de plus agréable dans le rapport des objets, & qui fait donner du tour, de la grace à tout ce qu'il dit. Elles ne caractérisent pas le grand homme, le grand Poëte, le grand Orateur, l'homme de génie. On dira bien que les Mémoires du Comte de Grammont sont un ouvrage *ingénieux*: mais on ne le dira pas de l'Enéide; & on ne dira pas que Virgile étoit un Poëte *ingénieux*, ni Fléchier un Orateur *ingénieux*. L'homme *ingénieux* amuse: s'il court après les traits *ingénieux*, il ennuie.

INGÉNU, UE. adj. Qui a de l'ingénuité; qui ne fait rien cacher. Voy. INGÉNUITÉ. *Ingenuus*. Homme *ingénu*. Esprit *ingénu*. Air *ingénu*. Aveu *ingénu*. Déclaration *ingénu*. Il a quelque chose d'*ingénu* dans la physionomie.

Une bouche ingénue,
Qui découvre toujours un ame toute nue. VILL.

On abuse de ce mot, lorsqu'on le détourne en mauvaise part, lorsqu'on qualifie de sot & de niais celui qui est *ingénu*, qui dit les choses comme il les pense.

On se sert de ce mot en parlant d'Antiquités Romaines pour désigner ceux qui étoient nés de parens libres, honnêtes, nobles, *ingénus*. Rien n'empêchoit les affranchis de s'unir par le mariage avec les familles *ingénus*; mais il ne leur étoit pas permis de s'allier avec celles des Sénateurs. MONTESQ.

Chez les Romains les hommes étoient libres ou esclaves. Les hommes libres étoient *ingénus*, ou affranchis. Les *ingénus* étoient ceux qui n'avoient jamais été dans une juste & légitime servitude. Les affranchis étoient ceux qui avoient été tirés de cette servitude par leur maître.

Cette distinction n'a pas lieu chez nous où tous les hommes sont libres aujourd'hui.

INGÉNU signifioit encore celui qui étoit originaire d'un pays, comme on peut le voir par l'art. suivant.

Ce mot vient du Latin *ingenuus*, du verbe *ingigno*. On disoit autrefois *geno* pour *gigno*. *Ingenuus* parmi les Latins étoit celui qui n'étoit point étranger, qui étoit de condition libre, qui étoit originaire du pays. C'est en ce sens que Lucrèce appelle *fontes ingenuos*, des sources qui ne viennent point d'un pays étranger. Isidore dit que ceux-là *dicuntur ingenui*, qui *habent libertatem in genere, non in factu*. Il appelle *ingénus*, ceux qui naissent libres, & qui n'ont que faire d'acquérir la liberté; nous nous servons de ce mot pour marquer une personne candide, qui dit rondement ce qu'elle pense dans les différentes occasions de la vie. Voyez l'article suivant.

INGÉNUITÉ. f. f. *Ingenuitas*. Qualité de l'ame qui se montre telle qu'elle est, parce qu'elle croit n'avoir rien à dissimuler ni à feindre. La simplicité qui prend sa source dans la pureté des mœurs, est candeur. Si à la candeur se joint une innocence peu éclairée, qui croit que tout ce qui est naturel est bien; c'est *ingénuité*. L'*ingénuité* plaît dans les enfans: elle fait espérer de la candeur, de la vérité dans le caractère. L'*ingénuité* fait avouer jusqu'aux fautes que l'on commet, & rend souvent excusable.

INGÉNUITÉ, franchise, sincérité, naïveté, synonymes. L'*ingénuité* fait avouer tout ce qu'on fait, & ce qu'on sent. Comme elle est peu éclairée, elle fait souvent manquer à la prudence, au secret, se trahit elle-même, & dégénère en bêtise. On ne peut au moins douter qu'il n'en entre un peu dans l'*ingénuité* à un certain âge. Les choses vous échappent sans que vous y entendiez aucun mal: mais après tout, avec votre *ingénuité* prétendue, ou plutôt avec cette *ingénuité* précipitée & trop avengle, vous faites sur ceux qui vous écoutent, de très vives impressions, & vous leur portez des coups très-douloureux. BOURD. Voy. FRANCHISE & les autres mots.

INGÉNUITÉ. Terme de Droit. Liberté; état de celui qui est né libre. Voy. INGÉNU.

INGÉNUITÉ. Titre honoraire que le Pape Grégoire VII. accorda à la Reine d'Angleterre. Ce titre signifioit alors la même chose que noblesse. On appeloit un fief libre, fief *ingénu*, les immunités, franchises, privilèges, prérogatives; tout cela se nommoit *ingénuité*.

INGÉNUMENT. adv. D'une manière *ingénu*. *Ingenuus*. Parler *ingénument*, trop *ingénument*. Quelquefois il signifie avec sincérité & franchise. Je vous avouerai *ingénument* que . . . Pour vous dire *ingénument* ce que je pense.

INGÉRER. Qui ne se dit qu'avec le pronom personnel *S'ingérer*. v. récip. Se mêler d'une affaire qui ne nous regarde point, & sans qu'on nous en prie. *Se interponere, immiscere*. Il ne faut pas *s'ingérer* de donner des avis à ceux qui ne nous en demandent point. Il ne faut pas *s'ingérer* des affaires d'autrui. Je ne m'*ingère* point dans vos affaires. PLIN le jeune a dit *ingerere se alicui negotio*.

INGERMALANDIE. C'est la même chose que l'Ingrie. Voyez INGRIE.

INGÉVON, ONE. Nom propre d'un ancien peuple de l'Europe. *Ingavon*. On mettoit quelquefois les Ingévens entre les peuples de la Germanie, & ils habitoient au bord de la vraie Germanie, dont ils étoient séparés par le golfe Vénédiq, qu'on appelle maintenant la mer Baltique. Ils occupoient la Scandie avec ses îles, & la Finningie. On leur donnoit aussi la Chersonnèse Cimbrique, qui est la Jutlande d'aujourd'hui. Ainsi leurs terres auroient renfermé tout ce qui est compris maintenant sous les trois Royaumes du Nord. MATY.

INGLEVERT. f. m. Nom d'homme. *Angilbertus*. Saint *Inglevert* fut Abbé de S. Riquier dans le Ponthieu; il fit de grands prébendes à cette Abbaye, & il y fit venir une grande quantité de divers marbres pour l'embellir. On voit par sa vie écrite, à ce qu'on croit, par le moine Ariulf, Auteur de la Chronique de S. Riquier, qu'il avoit été Silencieux de Charlemagne, c'est-à-dire, Secrétaire de son Cabinet. CHAST. *Martyr. T. I. p. 687*. On l'a nommé S. *Inglevert* durant plusieurs siècles; mais dans la Congrégation de S. Maur, ils aiment mieux l'appeler S. *Angilbert*, pour approcher plus du nom Latin, quoiqu'ils ne laissent pas de dire encore à présent avec tout le monde, les monts S. *Inglevert* & l'hôpital S. *Inglevert*. Id.

IN GLOBO. Expression Latine, qui signifie en globe. Cette expression est surtout d'usage dans le dogmatique, lorsque l'on condamne plusieurs propositions ensemble, sans assigner à chaque proposition la note qui lui convient en particulier. Il y a plusieurs exemples de censures de propositions *in globo*. Le Concile de Constance condamna ainsi 45 propositions de Viclef & de 30 de Jean Hus, Léon X. 35. de Luther, Pie V. 79. de Baius, Innocent XI. 68. de Molinos: les Evêques emploient souvent ces sortes de censures. Quand le Parlement condamne un ouvrage, c'est presque toujours *in globo*, comme contenant des maximes séditieuses, dangereuses, contraires aux libertés, aux maximes du Royaume. Les 101. propositions du P. Quesnel ont été ainsi condamnées par la Bulle *Unigenitus*, c'est-à-dire qu'elles ont été condamnées comme respectivement fausses, erronées, hérétiques, &c. mais sans affecter à chacune nommément la qualification qui lui convient. L'on ne fait pas par ces sortes de jugemens les qualifications qui conviennent à chaque proposition; ainsi ces sortes de jugemens ne peuvent jamais régler notre foi.

INGO. Nom d'une ville du pays de Jersengen, dans l'île de Nippon. *Ingum*. Cette ville est capitale d'un Royaume ou d'une Province qui porte son nom.

INGOISTAD, ou INGOLSTAT. Ville du Duché de Bavière en Allemagne. *Ingolstadium*. Elle est située sur le Danube, environ à quatorze lieues de Munique, du côté du nord, à trois environ au nord de Neubourg, & à 7 environ à l'ouest de Ratisbonne. *Ingolstadt* est presque tout bâti de bois. Il y a une

Université, fondée en 1410. La ville est fortifiée, & défendue par un château. Gustave Adolphe, Roi de Suède, fut obligé d'en lever le siège l'an 1732. **MATY.** *Ingolstadt* s'appeloit autrefois *Inghelstad* ou *Inghelstat*, mot qui signifie *ville des Anglois*. Elle prit ce nom des Anglois Suèves qui s'en emparèrent. Ce n'étoit d'abord qu'un village. L'Empereur Louis de Bavière lui donna le titre de ville, & y fit construire un pont sur le Danube. *Ingolstadt* a donné son nom à une branche de la maison de Bavière, qui commença en 1392 par Étienne, qui eut *Ingolstadt* & ses dépendances en partage.

INGRANDE. Petite ville de France en Bretagne, sur le bord de la Loire, aux confins de l'Anjou, dans lequel elle est mise par quelques-uns. Comme elle est sur les limites de l'Anjou & de la Bretagne, quelques uns ont cru que le nom d'*Ingrande* avoit été fait du Latin *ingressus Andium*. **MÉNAGE** le dérive du Latin *Igorandis*, de même que le nom d'*Ingrande* de Poitou. long. 18. d. 45' lat. 46 d. 54'.

INGRANDE, autre ville de France, dans le Poitou, sur les confins de la Touraine, entre Châtelleraud & le confluent de la Creuse & de la Vienne. **VALOIS, Not. Gal. p. 251.** Il y a une autre *Igorandis* en Berti, mais on l'appelle en François Aigurande.

INGRAT, ATE. adj. Celui qui n'a point de reconnaissance, qui est méconnoissant des bienfaits qu'il a reçus. *Ingratus, beneficii immemor.* Les loix ne punissent point les *ingrats*. Car on ne doit point punir les vices, ou les actions contraires aux vertus, à la pratique desquelles on ne peut contraindre. Ne seroit-ce pas perdre le mérite d'un bienfait, que de pouvoir poursuivre un *ingrat*, comme on poursuit un débiteur; il vaut mieux s'exposer à trouver des *ingrats*, que de manquer aux misérables. **LA BRUY.** Les *ingrats* se trouvent gênés par la présence de ceux qui les ont comblés de bienfaits. **BELL.** Il y a des hommes que la nature a formés purement *ingrats*: l'ingratitude a fait le fonds de leur naturel. Tout est *ingrat* en eux. Le cœur *ingrat*, l'âme *ingrate*. **S. ÉVR.** Il y a des gens qui se font un art de se plaindre sans celle des *ingrats*, afin de se faire un prétexte spécieux de n'obliger personne. **ID.**

*On ne se souvient que du mal,
On ne voit qu'ingrats dans le monde;
L'injure se grave en métal,
Et le bienfait s'écrit sur l'onde.*

N. CH. DE VERS.

INGRAT, se dit aussi de celui qui reconnoît mal les faveurs qu'il a reçues d'une femme: qui répond mal à ses bontés & à sa tendresse. C'est trop pour un *ingrat* prodiguer vos bontés. **RAC.** Je l'aime tout *ingrat* qu'il est, & ma colère ne peut empêcher que cet *ingrat* ne soit le plus aimable de tous les hommes, & que mes yeux ne le trouvent tel. **VILL.** Vous ne m'accusez d'être *ingrat* que par un excès de délicatesse.

*Et même en ce moment où ta bouche cruelle
Vient si tranquillement m'annoncer le trépas,
Ingrat, je doute encore si je ne t'aime pas. RAC
Il me coûte assez cher, l'ingrat, pour être à moi.*

CORNEILLE dit dans *Pompée*: *Ingrat à ses mérites.* On dit *ingrat envers quelqu'un*, & non pas *ingrat à quelqu'un*. Aujourd'hui, dit Voltaire, que la langue semble commencer à se corrompre, & qu'on s'étudie à parler un jargon ridicule, on se sert du mot impropre *vis-à-vis*. Plusieurs gens de lettres ont été *ingrats vis-à-vis de moi*. Cette compagnie s'est rendue difficile *vis-à-vis du Roi*, au lieu d'*envers le Roi*. Vous ne trouverez ce mot *vis-à-vis* employé en ce sens dans aucun Auteur du siècle de Louis XIV.

INGRAT, se dit aussi figurément de terres stériles, qui malgré une bonne culture ne donnent que de médiocres productions, ou des travaux ennuyeux, & peu utiles. Les terres sablonneuses sont *ingrates*, & ne récompensent pas la peine du Laboureur. Étude *ingrate*, travail sec & *ingrat*.

INGRAT se dit encore des choses qui ne fournissent rien ou presque rien à l'esprit, malgré la peine qu'on se donne. Sujet *ingrat*, matière *ingrate*, qui fournit peu de choses à dire.

INGRATE. Indifférente; celle qui n'a que de la froideur pour son amant. J'adore une *ingrate*.

*En vain je veux contre elle écouter ma colère,
Toute ingrate qu'elle est, je crains de lui déplaire.*

INGRATISSIME. adj. m. & f. Superlatif formé à la manière des Latins, & pris du Latin *ingratissimus*, a, um.

*J'abandonnai, sans avoir commis crime,
L'ingrate France, ingrate ingratissime. MAROT.*

Ces sortes de superlatifs ne sont bons que dans le badin & le familier.

INGRATITUDE. f. f. Méconnoissance des bienfaits reçus. *Ingrati animi vitium.* Voilà une noire *ingratitude*. L'*ingratitude* de l'esprit est une disposition naturelle à ne reconnoître aucun bienfait; & à ne point répondre aux obligations que l'on a aux autres. **S. ÉVR.** L'*ingratitude* du cœur est celle de n'aimer point, & de toutes les *ingrattitudes* c'est la plus contraire à l'humanité. **ID.** En amitié l'*ingratitude* est à se taire des bienfaits; en amour elle est à en parler. **S. ÉVR.** Les grands bienfaits conduisent quelquefois à l'*ingratitude*; c'est un joug qui paroît incommode. **BELL.** L'*ingratitude* est un vice si bas, que rien ne peut laver d'une tache si infame. **ID.** Il y a une espèce d'*ingratitude* assez commune: elle est fondée sur l'opinion de notre mérite: nous nous imaginons qu'une grace qu'on nous fait est une justice qu'on nous rend. **S. ÉVR.** Il vaut mieux s'exposer à l'*ingratitude*, que de manquer aux misérables. **LA BR.** On dit payer d'*ingratitude*, pour dire avoit de l'*ingratitude*, & il se dit des personnes & des choses: Payer son bienfaiteur d'*ingratitude*, & payer d'*ingratitude* un bienfait. Balzac n'aura pas voulu payer d'*ingratitude* celui qui lui faisoit tous les ans acquitter une pension de mille livres. **MASCUR.**

En droit l'*ingratitude* nous rend indignes du bienfait, & quoiqu'une donation entre vifs soit de sa nature irrévocable, l'*ingratitude* est une juste cause pour laquelle le donateur peut révoquer la donation qu'il a faite au donataire.

L'ingratitude du vassal envers son Seigneur, est l'unique cause de la commise des fiefs au profit des Seigneurs. Nos coutumes en ont réduit les causes à deux, le désaveu & la félonie. *Voy.* ces mots.

INGRÉDIENT. f. m. Ce qui entre dans la composition d'une médecine, d'un onguent; matière qui fait partie d'une composition pharmaceutique. L'orviétan, le catholicon double, sont composés de plusieurs *ingrédients*. Les *ingrédients* qui entrent dans la thériaque sont très-chauds.

On le dit dans le discours familier d'une sauce, d'un ragoût, qu'il y entre beaucoup d'*ingrédients*.

INGRÈS. f. m. Terme de Philosophie hermétique. Entrée. *Ingressus.* Les corps ne se mêlent & ne s'unissent jamais parfaitement, il n'y a que les esprits qui ont *ingrès* ensemble.

INGRESSION. f. f. Terme de Philosophie hermétique; c'est la même chose qu'*Ingrès*. Voyez ce mot. *Ingression* signifie l'état de la matière, lorsque la couleur noire paroît, que les natures se mêlent, entrant l'une dans l'autre, & retiennent les qualités l'une de l'autre.

INGRESSION est aussi un terme d'Astrologie judiciaire par rapport à la figure radicale & à celle de la révolution : c'est-à-dire, l'entrée d'une Planète dans la révolution au même lieu où elle étoit dans la figure de nativité, ou dans le lieu d'une autre Planète, laquelle opère suivant sa bénignité ou malignité radicale.

INGRIE. Province du Royaume de Suède. *Ingria, Icera*. Elle est bornée au nord par le lac de Ladoga, & par la rivière de Niéva, qui la sépare de la Carélie; le golfe de Finlande la baigne au couchant, & la Moscovie l'environne vers le midi & vers le levant. Cette Province étoit autrefois de la Moscovie, elle fut cédée à la Suède par un traité fait l'an 1618. & confirmé en 1661. elle peut avoir cinquante lieues du couchant au levant, & 20 du nord au sud. On la divise en trois parties. 1°. L'*Ingrie* propre, où est Norembourg, capitale de toute la Province. 2°. L'*Ingermanie*, où l'on voit les villes de Copario & de Jamadgorod. 3°. La *Sulushie*, dont la forteresse de Juanogorod est le lieu principal. Les Suédois l'appellent *Ingerlande*, & d'autres *Isère*.

INGRIN. f. m. Terme d'Histoire. Les *Ingrins* sont des factieux qui parurent en Flandre dans le pays de Furnes, & du côté d'Ypres, & qui étoient fort redoutés à cause de leur valeur. Ils firent beaucoup de bruit sous le règne de Philippe Auguste. Voyez Rigor, Guillaume le Breton, Philippe Mouskes, Mézer, & Buzelin.

INGROSSATION. f. f. Terme de Philosophie hermétique. L'*Ingrossation* des Philosophes est la sublimation philosophale, ou la conversion des éléments bas & grossiers, qui sont la terre & l'eau, en ceux qui sont hauts & légers, savoir l'air & le feu.

INGTE. Ville de la Chine dans la Province de Canton, entre cette ville & celle de Xaocheu, seconde Métropole de la Province de Canton. L'Atlas Chinois fait cette ville de 3 d. 46' plus occidentale que Péking, & lui donne 24 d. 2' de lat.

INGUÉRISABLE. adj. Qui ne peut être guéri.

*Malade en état si pieux,
Direz-vous, est inguérisable.
Et puis, que faire d'un gouteux?
La goute est un mal incurable.*

AB. DE CHAULIEU.

Ce mot seroit utile dans notre langue : il se diroit, comme ici, des malades de la guérison desquels on désespère : & Incurable resteroit aux maladies où il n'y a point de remède.

INGUINAL, ALE. adj. Terme de Chirurgie par lequel on désigne ce qui a rapport à l'aîne, ce qui concerne l'aîne : en Latin *inguen. Inguinalis*. Hernie *inguinale*, ou la descente qui se borne au pli de l'aîne. Bandage *inguinal*, ou simplement *inguinal*, f. m. C'est un bandage qu'on emploie après avoir remis une descente : on l'applique sur l'aîne affligée, & il fait plusieurs tours, soit autour du corps, soit autour de la cuisse & de l'aîne. Le double *inguinal* est un bandage fort long, à deux chefs seulement : on s'en sert quand une personne a une descente de chaque côté; on l'applique par le milieu au bas de l'épine du dos, puis on rabat chacun des chefs sur une des aînes, & on fait plusieurs tours, tant autour de l'aîne que de la cuisse.

I N H.

INHABILE. adj. de t. g. Terme de Jurisprudence. Qui n'est pas propre, qui n'est pas capable, qui n'a pas les qualités, les dispositions nécessaires pour faire ou recevoir quelque chose. *Inhabilis, ineptus*. Un eunuque, un impuissant sont *inhables* au mariage. Un bâtard est *inhabile* à tester, à hériter, à recevoir des Bénéfices sans dispense. Un mineur de quatorze ans est *inhabile* à gouverner son bien. Le terme d'*inhabile* ne doit pas être confondu avec celui d'in-

capable. Un homme qui est irrégulier n'est pas incapable de recevoir les ordres, & d'en exercer les fonctions. Son ordination est valide, les fonctions qu'il exerce sont aussi valides, mais tout cela est illicite. Ainsi un *inhabile* parlant en général, est celui à qui il est défendu de faire ou recevoir des choses qu'il pourroit faire ou recevoir, sans cette défense. L'incapable n'a pas les qualités requises par la loi.

INHABILITÉ. f. f. Terme de Jurisprudence. Qualité qui rend un homme inhabile. Celui qui commet une simonie, contracte une *inhabilité* perpétuelle à posséder des Bénéfices.

INHABITABLE. f. m. & f. Lieu qui ne peut être habité. *Inhabitabilis*. Cette chambre est *inhabitable*, il y fume trop.

INHABITABLE, se dit aussi des pays, où les habitans ne peuvent demeurer ni subsister. Les Anciens se sont fort trompés, quand ils ont cru que la Zone torride étoit *inhabitable*. Les sables brûlans de la Libye sont *inhabitables*.

INHABITÉ, ÉE. adj. Lieu qui n'est point habité. *Desertus*. Ce château est *inhabité*, on dit qu'il y revient des esprits. La grande partie de l'Amérique est *inhabitée*, parce qu'on a transféré les habitans à Zulpha.

INHAMBANE, ou **INHAMBANO**. *Inhambanum Regnum*. Ce Royaume est dans le Monoémugi, partie de la basse Éthiopie, aux confins de la côte de Zanguebar, & de celle des Caffres. Sa capitale porte le nom de Tonge. *SANSON*, dans ses petites Cartes.

INHAMIOR. *Inhamiorum Regnum*. Ce Royaume est placé au midi de celui d'*Inhambane*, & aux confins de la côte des Caffres, du Monoémugi & du Monomotapa, dont on dit qu'il dépend. *SANSON*.

INHÉRENCE. f. f. Terme de Philosophie, par lequel on désigne l'union des choses qui ne vont point l'une sans l'autre, qui sont inséparables par leur nature, & ne peuvent être séparées que par l'opération de l'entendement, par abstraction. L'*inhérence* de l'accident à la substance. Du verbe *herere* être attaché, & de la particule *in*, dans *Inherentia, inhesio*.

INHÉRENT, ENTE. adj. Terme de Philosophie qui se dit de ce qui est inséparablement attaché à un sujet. L'accident est *inhérent* à la matière. *Inherens*.

On le dit de même en Physique des qualités qui sont dans un corps, & qui ne proviennent point d'une cause étrangère. C'est dans ce sens qu'on demande si la pesanteur est une qualité *inhérente* au corps grave, ou si elle dépend de l'action d'un fluide ambiant, comme le disent les Carthésiens. Molière a emprunté ce terme, Philosophique, quand il a dit que la beauté de l'esprit est *inhérente* & ferme. Ces Collations étoient *inhérentes* aux Prébendes de S. Germain : elles faisoient une partie des plus importantes des droits du Chapitre. *MANORRY*.

INHIBER. v. a. Défendre par autorité de Justice qu'une chose ne se fasse. *Inhibere*. Il est expressément défendu & *inhibé* par l'Ordonnance, de donner des spectacles pendant le service divin. Il n'est d'usage qu'en termes de Pratique & de Chancellerie.

INHIBITION. f. f. Défense faite par la loi ou par le Juge, de faire quelque chose. *Inhibitio*. Ce privilège porte *inhibition* & défense à tous les Libraires & Imprimeurs de contrefaire un tel livre. Ces deux mots de *défenses* & *inhibitions* ne vont guère l'un sans l'autre en style de Palais; car dans le style ordinaire on dit *défense*, & jamais *inhibition*.

INHOSPITALITÉ. f. f. Défaut d'hospitalité. *Voy.* ce mot. *Inhospitalitas*. L'*inhospitalité* ne règne pas même chez les peuples les plus barbares.

INHUMAIN, AINE. adj. sans humanité. *Voy.* ce mot. Les Tyrans, les Sauvages, les Soldats sont *inhumains*. Les Corsaires sont des maîtres *inhumains*. Ces Barbares réduisent toute l'humanité à n'être pas *inhumains*. *BOUHOURS*.

INHUMAIN, se dit aussi des loix, des coutumes, des mœurs, des actions. Les Scythes ont des loix, des coutumes *inhumaines*. L'action d'Agamemnon, qui

vouloit sacrifier sa fille étoit *inhumaine*. La morale de l'Évangile n'est ni cruelle ni *inhumaine*. LA PL.

*Le sang qui coule dans nos veines
Ne nous a pas été donné*

*Pour être, au moindre mal, par nous abandonné
Aux effusions inhumaines
D'un Docteur ignorant, à saigner obstiné.*

N. CH. DE VERS.

En Poésie amoureuse on appelle une beauté *inhumaine*, celle qui ne répond pas à la passion qu'elle a fait naître. On peut être sage, sans être *inhumaine*; il y a bien des choses que l'amour inspire, & que la raison ne condamne pas. G. G. Le cœur de l'*inhumaine* se faisoit obstinément. DES-H. On ne voit plus de ces tendres Élégies qui triomphent de la fierté des plus *inhumaines*. VILLIERS. Belle *inhumaine*, expression devenue triviale, à cause de tant de fades vers de galanterie où elle se trouve.

INHUMANEMENT, adv. D'une manière inhumaine. *Inhumanè*. Tous les prisonniers de guerre furent traités fort *inhumanement*. Traîner *inhumanement* au supplice. S. ÉVREMONT.

INHUMANITÉ, f. f. Cruauté, dureté du cœur qui nous fait oublier que nous sommes hommes. *Inhumanitas*. Les Japonais ont exercé plusieurs *inhumanités* sur ceux qui leur ont voulu annoncer la Foi. Ce créancier a traité son débiteur avec beaucoup d'*inhumanité*. Ils ont eu l'*inhumanité* de faire mourir un innocent. DAUC. Ceux qui prêtent un consentement passible à la damnation des hommes, nourrissent dans le cœur des Chrétiens la sécheresse & l'*inhumanité*. BOSS. Ceux qui se gênent tant pour contrefaire les vertueux, exercent de véritables *inhumanités* contre leur propre cœur. M. Esp.

INHUMATION, f. f. Action par laquelle on met un corps dans la sépulture. *Humatio, sepultura*. Sans un acte exprès de la volonté d'un testateur, on ne peut pas faire l'*inhumation* d'un corps hors de son Église paroissiale. Il a fondé une messe à perpétuité, pour dire le jour de son *inhumation*; pour dire à pareil jour qu'il a été enterré.

Les *inhumations* dans les églises, surtout les *inhumations* fréquentes, sont sujettes à bien des inconvénients. Elles inspirent une certaine horreur pour le lieu saint: bien peu de personnes voudroient y être enfermés pendant la nuit. Elles sont préjudiciables à la santé: ces églises transformées en cimetières sentent toujours mauvais. C'est la vanité des fidèles, & l'avarice des Prêtres qui ont introduit ces *inhumations*. Les Canons les ont défendues; mais la barrière a été trop foible contre des passions aussi vives. Les Romains ne souffroient point d'*inhumations* dans l'intérieur des villes.

INHUMATION. C'est en Chymie une manière de faire digérer, en plaçant le vaisseau qui contient les ingrédients mis en digestion, soit dans du crotin de cheval, soit dans de la terre. *Inhumatio*. DICT. DE JAMES.

INHUMER, v. a. Mettre en sépulture, & avec quelques cérémonies Ecclésiastiques. *Humare*. Ce Prince a été *inhumé* dans le sépulchre de ses pères dans une telle église. Il fut *inhumé* en grande pompe & cérémonie un tel jour. On n'a commencé que vers l'an 1200. d'*inhumer* dans les églises les fondateurs & principaux bienfaiteurs. Ils n'avoient rien en plus grande recommandation, que d'*inhumer* leurs morts.

VAUG.

Ce mot vient du Latin *humus*, terre, & d'*in*, en, *inhumer*, mettre en terre.

I N J.

INJECTER, v. a. Terme de Médecine. Insinuer, seringuer quelque liqueur colorée dans les vaisseaux des animaux, afin qu'on en puisse observer plus exactement la distribution, la situation, les ramifications. *Injicere*. Si l'on *injecte* des acides dans les veines d'un

animal, ils le tuent; quoiqu'ils ne lui fassent aucun mal, s'il les avale. On *injecte* aussi des liqueurs dans une plaie pour la nettoyer, pour la rafraichir. *Injecter* une plaie. Ce terme est aussi d'usage en Botanique. Voy. INJECTION.

INJECTÉ, ÉE. PART. Les acides *injectés* dans les veines d'un chien. La bile *injectée* MAUGUE. *Journal des Savans*, p. 636, 637.

INJECTION, f. f. Liqueur qu'on fait entrer en quelque corps par le moyen d'une seringue. *Injectio*. Les Anatomistes font voir clairement les veines & les artères par le moyen des *injections* de quelques liqueurs colorées qu'ils y font entrer. On fait des *injections* dans les plaies, dans les fistules, & dans plusieurs parties du corps, pour les guérir, les nettoyer, &c.

INJECTION, est aussi l'action par laquelle on fait entrer ces liqueurs dans le corps. Il faut répéter ces *injections* deux ou trois fois par jour.

Ce terme est aussi employé en Botanique, pour désigner l'introduction d'un suc coloré dans l'intérieur des vaisseaux. M. Bonnet a remarqué que l'extrémité de la radicule est constamment ce qui se colore le plus: ce qui peut faire conjecturer que c'est par cet endroit que la sève entre principalement dans les plantes. Il a encore rapporté des expériences qui prouvent que la petite partie colorante qui pénètre l'écorce, ne communique point immédiatement avec les fibres ligneuses: d'où il conclut que ce n'est pas par là que les vaisseaux ligneux s'abouchent avec les vaisseaux de l'écorce.

INJECTION, est encore le nom d'un impôt que mit autrefois Justinien pour ceux qui mouraient de peste, ou de faim, dans un tems de contagion ou de disette. *Injectio*. Ceux qui n'étoient pas atteints du mal, ou qui n'en mouraient point, & qui restoient après qu'il avoit cessé, payoient l'*injection* pour les morts. Voy. les Anecdotes, ou histoire secrète de Procope, & du Cange dans son Glossaire.

INIESTA. Bourg d'Espagne dans la Nouvelle Castille.

INIGISTE, f. m. Jésuite, Religieux de la Compagnie de Jésus. *Ignatianus*. On donna ce nom au commencement aux Jésuites en Espagne. Le peuple les appeloit *Inigistes*, du nom *inigo*, qui en Espagnol signifie Ignace. BOUOURS. *Vie d'Ignace*, L. IV.

INIMAGINABLE, adj. de r. g. Qui ne se peut imaginer. *Quod concipi non potest*. Un amour monstrueux & *inimaginable*. ABLANC.

INIMITABLE, adj. m. & f. Qui ne peut être imité. *Inimitabilis*. L'Énéide est un poëme *inimitable*. Il faut imiter au commencement pour devenir *inimitable*. COSTARD. Cette pièce est *inimitable*. L'Alexandre de Q. Curce est invincible, & celui de Vaugelas, *inimitable*. PEL. Messieurs de l'Académie ont proposé si cette phrase est bonne. La nature a des beautés *inimitables* à l'art. Elle a paru d'abord un peu farouche. Ces négatives si décisives ne régissent rien ordinairement, comme *incomparable*, &c. car ce qu'on peut y ajouter est inutile & superflu, en disant qu'une chose ne peut être imitée, c'est tout dire. Cependant *inimitable* avec un régime se peut hasarder, sur tout dans le style sublime, & soutenu, & lorsqu'il y a quelque comparaison.

INIMITIÉ, f. f. Haine ouverte & déclarée, & qui, pour l'ordinaire, dure long-temps. *Inimicitia*. C'est un grand malheur quand l'*inimitié* se met entre les frères. Il n'y a que les esprits superficiels qui chargent d'injures les Anciens, pour se signaler par d'illustres *inimitiés*. LONG. *Ut magnis inimicitias clarescant*. Pourquoi nourrir des *inimitiés* immortelles? Vieille *inimitié*, enracinée, héréditaire. Concevoir de l'*inimitié* contre quelqu'un.

De mes inimitiés le cours est achevé,

L'Épire sauvera ce que Troye a sauvé. RACINE.

INIMITIÉ, rancune, synonymes. L'*inimitié*, dit M. l'Abbé Girard, est plus déclarée; elle paroît toujours ouvertement. La rancune est plus cachée; elle dissimule.

mule. Les mauvais services & les discours défobligeans entretiennent l'*inimitié*; elle ne finit que lorsque fatigué de chercher à nuire, on se raccommode, ou que persuadé par des amis communs, on se réconcilie.

☞ L'*inimitié* n'empêche pas toujours d'estimer son ennemi, ni de lui rendre justice; mais elle empêche de le caresser, & de lui faire du bien autrement que par certains mouvemens d'honneur & de grandeur d'ame, auxquels on sacrifie quelquefois la vengeance. Il y a quelquefois de la noblesse dans l'*inimitié*, & il seroit honteux de n'en point avoir pour certaines personnes. Mais la rancune a toujours quelque chose de bas. Voy. RANCUNE. On a vu les sentimens être héréditaires, & l'*inimitié* se perpétuer dans les familles. Les mœurs sont changées; le fils ne veut plus du père que la succession des biens.

INIMITIÉ, se dit aussi des animaux & des choses inanimées. Pour signifier toute sorte d'antipathie. *Difcordia*. Il y a une *inimitié* naturelle entre les chats & les souris. Les pôles opposés de l'aimant ont une telle *inimitié*, qu'ils se repoussent l'un l'autre. Il y a de l'*inimitié* entre telle & telle plante.

ININTELLIGIBILITÉ, f. f. Qualité de ce qui n'est pas intelligible, soit par la nature même de la chose, soit par la manière dont elle est présentée. L'*inintelligibilité* est le plus grand défaut d'un ouvrage... *Observ. sur les Ecrits mod.* Si un autre que M. l'Abbé des Fontaines se fût servi de ce mot, il a y lieu de croire qu'il l'auroit mis dans son Dictionnaire Néologique, & peut être n'est il ici qu'à titre de raillerie; de même que personnes *illétrées & contempteurs* du livre, conjecture d'autant mieux fondée, qu'il fait l'extrait d'un ouvrage où l'on donne de grands éloges au style fin & énigmatique. Aujourd'hui ce terme est autorisé & reçu par l'usage.

ININTELLIGIBLE, adj. m. & f. Qui n'est pas intelligible, qui ne se peut entendre. *Qui intelligi nequit*. Cet Auteur prétend que sans le secours des accents le sens de l'Écriture sainte seroit souvent obscur, quelquefois même *inintelligible*. JOUR. DES SAV. Je crois qu'*inintelligible* peut avoir un régime, aussi bien qu'*inimitable*, & qu'on pourroit dire qu'une chose est *inintelligible* aux hommes, mais non pas aux Anges, ou *inintelligible* aux Anges même.

☞ INJONCTION, f. f. Terme de Jurisprudence. Ordre ou commandement fait à quelqu'un par la loi ou par le Juge, de faire quelque chose. Cet arrêt porte *injonction* à un tel de garder son ban sous peine de... Le Roi a fait *injonction* à tous les Officiers de... *Jussim*. Commandement, ordre, précepte, *injonction*, *jussion*, synonymes. Le terme d'*injonction* désigne plus proprement le pouvoir dans le Gouvernement; on s'en sert lorsqu'il est question de statuer, à l'égard de quelque objet particulier, une règle indispensable de conduite. Voy. les autres mots. Il faut attendre le commandement. On demande quelquefois l'ordre. On donne souvent au précepte une interprétation contraire à l'intention du Législateur. Il est bon, quelque formelle que soit l'*injonction*, de ne pas s'arrêter à la lettre lorsque les circonstances particulières rendent abusive la règle générale.

INIQUÉ, adj. m. & f. ☞ Ce mot n'est point synonyme d'injuste dans toute la rigueur d'une parfaite ressemblance. *Injuste* a une signification beaucoup plus étendue. L'homme peut être *injuste* de mille façons différentes. Voy. injuste & juste. L'homme *inique* est celui qui agit contre les loix & contre l'équité. On dit un homme *injuste* & un Juge *inique*. *Iniquus*. Action *inique*, jugement *inique*. C'est être un Juge *inique*, que de n'entendre qu'une partie.

INIQUÉMENT, adv. D'une manière inique, contre l'équité. *Iniquè*. Pilate condamna Notre-Seigneur fort *iniquement*.

INIQUIDENCE, f. f. Vieux mot. Iniquité.

INIQUITÉ, f. f. ☞ Ce terme désigne proprement une action contraire aux loix & à l'équité. *Iniquitas*. Ainsi l'on dit l'*iniquité* d'un Juge, l'*iniquité* d'un jugement, d'un arrêt. La passion de J. C. fut l'ou-

vrage de l'*iniquité* des Juifs. L'*iniquité* sortoit du lieu où elle devoit être. Boss.

INIQUITÉ, en termes de l'Écriture, se dit de toutes sortes de crimes, de péchés, de méchancetés. JÉSUS-CHRIST a porté toutes nos *iniquités*. Les enfans portent souvent la peine des *iniquités* de leurs pères. Le déluge fut envoyé du ciel pour punir les *iniquités* des hommes. Heureux est celui dont les *iniquités* sont pardonnées. PORT R. Le mystère de l'*iniquité*. Boire l'*iniquité* comme l'eau. AC. FR.

Où, Seigneur, la grandeur de mon iniquité
Ne laisse à ton pouvoir que le choix du supplice :
Ton intérêt s'oppose à ma félicité,
Et ta clémence même attend que je périsse.

DES BARR.

☞ On s'en sert de même dans le style soutenu pour signifier la corruption des mœurs, le débordement des vices. L'*iniquité* avoit couvert la face de la terre. Il avoit une ame pure de l'*iniquité* des siècles. Boss. INICORPHY. Voyez ÉNISCORF.

INIS-OWEN. *Avalonia*. Petit pays d'Irlande dans la Province d'Ulster, au Comté de Lodonderi.

INITALES, ou Initiaux. f. m. pl. nom que l'on donnoit autrefois aux mystères de Cérès. *Initialia*, *Initia*. Ce mot se trouve dans la vie de Marc-Aurèle par Capitolin. Peut être seroit il mieux de lire *Initialia*, & de dire *Initiales*; car ce mot vient d'*initiari*, *initium*. Cependant Saumaïse ne condamne pas *Initialia*. Les *Initales* ou *Initiales*, sont la même chose que les Céréales. Voyez ce mot.

Ce mot vient d'*initiari*, initier, dédier, consacrer, introduire, parce que pour assister aux mystères de Cérès il falloit y être auparavant initié, introduit, consacré par des cérémonies particulières.

INITIAL, ALE. Terme d'Imprimerie, qui se dit des lettres capitales ou majuscules, & signifie, qui commence le mot. *Initialis*, *majusculus*, *grandior*. Les Lettres initiales des noms propres, ou des articles & des périodes, doivent être capitales ou majuscules. Les lettres *initiales* des livres & des chapitres se font ordinairement en lettres grises. Si j'avois voulu hasarder mes conjectures, & donner à chaque lettre *initiale* telle interprétation que bon m'auroit semblé.

LA MONNOIE.

☞ Les lettres initiales, chez les Antiquaires, sont les premières lettres d'un mot qui sont mises pour le mot entier ou dans des inscriptions ou sur des médailles. PP. *Pater Patriæ* P. F. A. *Pius*, *Felix*, *Augustus*. On distingue les lettres *initiales* des abréviations, où l'on joint plusieurs lettres. Tr. pot. qui exprime *tribunitiâ potestate*. Aug. qui exprime *Augustus*.

☞ Si l'on avoit toujours ponctué les lettres *initiales*, il seroit aisé de les connoître, & de distinguer quand il en faut joindre quelques-unes pour le même mot; mais parce qu'on a négligé souvent de le faire, particulièrement dans le bas Empire & dans les petites médailles, on n'y trouve pas la même facilité, & il entre souvent bien de l'arbitraire dans le déchiffrement de ces lettres.

Les Antiquaires disent aussi subst. les *initiales*. Voilà les deux *initiales* parfaitement expliquées.

JOBERT.

INITIALES. Voyez INITALES.

☞ INITIATION, f. f. Cérémonie par laquelle on étoit initié à la connoissance & à la participation de certains mystères. *Initiatio*.

☞ En matière de sciences, ce mot se dit au figuré pour introduction, premières connoissances. La Statique du P. Pardies est un petit chef-d'œuvre; ce n'est pourtant qu'une *initiation* à cette science.

MÉM. DE TRÉV.

☞ INITIÉ, ÉE. adj. Qui ne se dit proprement qu'en parlant de la Religion des anciens Payens, signifie celui qui étoit reçu au nombre de ceux qui faisoient profession de quelque culte particulier, & qui étoit admis à la connoissance & à la participation de certaines

taines cérémonies secrètes qui regardoient le culte de quelque divinité. *Initiatus*. Les payens ne laissoient entrer dans leurs Temples que ceux qui étoient initiés dans leurs mystères & cérémonies.

Ce mot vient du Latin *initiatus*, *initiare*, *initiari*. Ce mot *initiare* signifie proprement commencer les sacrifices, ou recevoir quelqu'un, l'admettre au commencement des mystères, aux Cérémonies de moindre importance. Casaubon sur Athénée remarque que l'on ne communiquoit pas d'abord tous les mystères à ceux qui se présentoient pour être Prêtres, mais que premièrement on les purifioit, & qu'ensuite on les admettoit aux choses moins considérables, pour les disposer aux plus grandes, & qu'après tout cela, on leur faisoit part de ce qu'il y avoit de plus sacré & de plus mystérieux dans la Religion. Apulée dit qu'il avoit été initié à tous les mystères.

On le dit par extension dans plusieurs autres choses. Voy. l'article suivant.

INITIER, v. a. Ce mot ne se dit proprement qu'en parlant de la Religion des anciens Payens. *Initiare*. Il signifie, Admettre quelqu'un à la participation des cérémonies secrètes de la Religion. Il se fit *initier* aux mystères de Cérès. ABLANC.

On le dit par extension de quelque Religion que ce soit, & même de la vraie. Être *initié* aux plus augustes mystères de la Religion.

On le dit encore en parlant de science. Il n'est pas encore *initié* à la Philosophie, il n'en a pas les premières teintures.

On dit aussi figurément, Être *initié* dans quelque société. Nous l'avons *initié* parmi nous. *Adlegimus*. Nous l'avons admis.

INJUDICIEUX, adj. Qui n'a point de jugement. Ménage ayant avancé qu'il avoit oui dire *injudicieux* à un homme très-judicieux. Le P. Bouhours l'en raila, p. 19. de ses doutes : & Ménage, au lieu de prendre le même ton, repoussa la raillerie par les injures, dont le second tome de ses observations est rempli. En voici un petit échantillon. « Cet homme » très-judicieux à qui j'ai oui dire *injudicieux*, c'est » M. Chapelain. Je ne m'étonne pas au reste que le » P. Bouhours n'aime pas ce mot. Ce mot ayant été » fait pour lui. *L'injudicieux* P. Bouhours, c'est son » épithète perpétuelle. *Injudicieux* ».

INJURE, f. f. *Injuria*. Ce terme est composé de *jus*, *juris*, qui veut dire droit, & de la préposition *in* qui a la force de nier. C'est en général tout ce qui est contraire au droit. *Quod fit citrà jus, injuria est*. *Injuria dicitur omne quod non fit jure*. l. 1. ff. de injur. Dans ce sens les bêtes qui ne sont pas capables du droit, ne le sont pas non plus de ce qui est opposé au droit, & qui est appelé *injure*; & le dommage qu'elles peuvent causer, est appelé en droit, *pauperies*. Dommage fait sans qu'il puisse y avoir de l'*injure* ou de l'injustice de la part de celui qui l'a causé.

Dans une signification plus étroite, *injure* signifie le mépris que l'on fait de quelqu'un, à dessein de l'offenser & de donner atteinte à sa réputation. Les *injures* se commettent par paroles, ou par écrit, ou par des voies de fait. *Injure* atroce, sanglante, irréparable. Faire, endurer, souffrir, oublier, pardonner, repousser, réparer, venger une *injure*. Les honnêtes gens ne se disent jamais d'*injures*. Une *injure* qu'on méprise tombe d'elle-même, & si on la relève, on la fait valoir. ABLANC. Comme il y a des *injures* de colère : il y en a d'enjouement & de familiarité. BELL. La sagesse de la loi ne commet la réparation des *injures* qu'à ceux qui ne les ont point reçues. M. ESP.

INJURE se prend particulièrement pour parole offensante. *Verba contumeliosa*. Dire des *injures* à quelqu'un. Le charger d'*injures* atroces. *Proscindere contumelios*. Dans sa colère il vomissoit des *injures* contre lui. *Iram, virus acerbatis evomere*. Memnon, Général de Darius, f'apparut un soldat qui parloit mal d'Alexandre, Je t'ai pris pour lui faire la guerre,

Tome V.

dit-il, & non pas pour lui dire des *injures*. ABLANC. Les *injures* bien loin de persuader, amoiblissent les raisons, en les rendant suspectes de passion. BAIL. L'*injure* est plus pardonnable que la raillerie, l'une marque de la colère, qui n'est point incompatible avec de l'estime; l'autre, du mépris. S. LVR. Jamais on n'a persuadé quelqu'un en lui disant des *injures*.

PÉLISSON.

Sa fureur contre lui se répand en injures. RACINE.
N'attendez pas ici que j'éclate en injures. ID.

On dit dans le style familier se chanter mille *injures*, dire de grossières *injures*.

INJURES compensées. Les *injures* verbales se peuvent compenser, & le Juge peut enjoindre aux Parties de se les remettre mutuellement; ce qu'il fait en les mettant hors de cour & de procès, avec défenses de récidiver.

Il est défendu d'informer pour des *injures* légères ou verbales, si elles ne sont atroces & dites à des gens de condition. On vient souvent des *injures* aux coups. *A verbis ad verbera*. L'action des *injures* est annale, c'est à-dire, qu'on ne peut en demander réparation, quand il y a plus d'un an qu'elles ont été faites ou dites.

INJURE, se dit aussi des affronts, des torts & dommages qu'on fait à une personne par des voies de fait. *Contumelia*. On fait *injure* à un Officier quand on ne le fait pas monter à la place vacante d'un supérieur. Les soufflets, les bastonnades, les coups, les gestes seuls, sans frapper, ni toucher, sont des *injures*. On donne des dommages & intérêts à des filles violées, pour réparation de l'*injure* qui leur a été faite. Il est permis par le droit naturel de repousser l'*injure*. Un Chrétien doit souffrir, doit pardonner toutes sortes d'*injures* & d'affronts.

INJURE, se dit aussi figurément des incommodités du tems, de l'effet même du tems, des accidens inséparables de sa durée, & des mauvais traitemens de la fortune. L'homme a besoin d'habits, de logement pour se garantir des *injures* du tems, du chaud, du froid, de la pluie. La plupart des beaux ouvrages des bons Auteurs, sont péris par l'*injure* du tems, par l'ignorance & la négligence des hommes durant plusieurs siècles. Le bon azur souffre toutes les *injures* de l'air sans s'altérer. Un vrai Philosophe souffre constamment toutes les *injures* de la fortune.

En vain du fard au luxe ajoutant l'imposture,
Tu veux de tes vieux ans nous déguiser l'injure.

CORN.

INJURE. Tort, synonymes. Le tort regarde particulièrement les biens & la réputation; il ravit ce qui est dû. L'*injure* regarde proprement les qualités personnelles; elle impute des défauts. Le premier nuit en attaquant la propriété : le second offense en attaquant la personne. La plus grande *injure* qu'on puisse faire à un honnête homme, est de se défier de sa probité. SYM. FR.

INJURE, en Mythologie. Les Anciens en firent une Déesse. *Injuria*. *Ate*. Les Grecs la nommoient *Ate*, de *ἀτῆς, ἀτῆς, noceo, ludo*; Hésiode dans sa Théogonie, v. 230, la fait fille d'Éride, c'est à-dire, de la querelle ou de la chicane, & dit qu'elle étoit sœur de la Dysnomie, c'est à-dire, la défobéissance aux loix, & de même génie, de mêmes mœurs qu'elle. Homère, *Iliad V*, ou *L. XX*, v. 91, dit qu'elle étoit fille de Jupiter; qu'elle nuisoit à tous les hommes, qu'elle avoit nui à son propre père, le grand Jupiter; qu'elle avoit les pieds fort tendres, fort légers; qu'elle marchoit sur la tête des hommes sans toucher jamais la terre.

INJURIER, v. a. Ce verbe n'a pas une signification aussi étendue que le substantif; elle est restreinte à l'espèce d'*injure* qui se fait par paroles. *Injurier*, c'est offenser quelqu'un par des paroles injurieuses qui attaquent la personne par des imputations odieu-

ses, &c. *Convictari, conviciis insectari, convicia ingerere, fundere in aliquem, conviciis os alicujus verberare.* Quand on a été injurié, on peut faire appeler en réparation d'injures. Homère n'a pas assez ménagé la gloire d'Achille son Héros, il lui fait injurier Agamemnon d'une manière indigne, même d'un homme qui ne seroit que médiocrement honnête homme. M. Esp.

INJURIEUSEMENT. adv. D'une manière offensante & injurieuse. *Injuriosè.* Il a été traité fort injurieusement par l'Avocat de sa partie. Parler injurieusement contre quelqu'un.

INJURIEUX, EUSE. adj. Offensant, ce qui fait injure à quelqu'un. *Injuriosus.* Il se dit des personnes & des choses. C'est un homme injurieux qui se sert de termes injurieux. C'est un livre, un discours injurieux, un libelle diffamatoire. *Famosus, contumeliosus.* On déclare une faillie, un emprisonnement injurieux, tortionnaire & déraisonnable. On a dressé une pyramide injurieuse à la mémoire d'un tel.

*A peine, loin de Rome, il apprend dans sa fuite,
Du Sénat contre vous l'Arrêt injurieux,
Que pour vous secourir il revient dans ces lieux.*

DE LA FOSSE.

On dit figurément & poëtiquement, la fortune injurieuse. Le fort, le destin injurieux, pour dire, la fortune, le sort, le destin injuste. Ac. FR.

INJUSTE. adj. m. & f. Qui n'a point de justice, en parlant des personnes; en parlant des choses, qui est contre la justice. Voyez JUSTICE. *Injustus.* Homme injuste. Jugement injuste. Procès injuste. Une guerre injuste est celle qui se fait contre le bon droit & sans aucune cause légitime. L'usure est un profit injuste, illégitime.

On dit substantivement l'injuste. Le juste & l'injuste. Voyez JUSTE.

INJUSTEMENT. adv. D'une manière injuste. *Injustè.* Il y a des voies de droit pour se pourvoir quand on a été condamné injustement.

INJUSTICE. f. f. *Injustitia,* du Latin *jus,* droit, & de la particule négative *in,* action contraire à la justice. La justice consiste à rendre à un homme ce qui lui est dû. Voyez JUSTICE. L'injustice consiste à violer les droits d'autrui de quelque manière que ce soit. Le Roi s'appliquoit à réprimer l'injustice. FL. On casse les arrêts quand l'injustice en est visible. Les soldats font mille injustices sur leur passage. De tout tems les Poètes se sont plaints de l'injustice & de l'ingratitude de leur siècle. Quand vous aurez senti combien il est dur de souffrir une injustice, vous comprendrez mieux combien il est défendu de la faire. FL. Les extrémités sont tellement vicieuses en toutes choses, qu'il y a même de l'injustice à vouloir être trop juste. S. ÉVR. Elle laissa l'injustice par sa patience. FL. La prospérité qui devoit être le privilège de la vertu, est ordinairement le partage de l'injustice. ID. Ce n'est pas l'injustice en soi qui nous blesse, c'est d'en être l'objet : qu'on lui en donne un autre, nous nous contenterons de désapprouver tranquillement cette même injustice qui nous donnoit tant d'indignation. Nic.

On dit aussi par compliment, ne me faites pas l'injustice de croire que je vous aie oublié.

I N M.

IN MANUS. Expression Latine qu'on emploie dans le style burlesque & familier. C'est le commencement d'une prière ecclésiastique qu'on récite à Complies. *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum.* Seigneur, je vous recommande mon ame, je la mets entre vos mains. Dites votre *In manus.*

Malgré son in manus, la vieille sera nôtre.

Guilain répondit là-dessus :

*La vieille a dit son in manus;
Et meurt en bonne Pénitente.*

I N N.

INN, ou **INS.** f. m. Rivière d'Allemagne. *Enus, Ænus.* L'Inn prend sa source au mont Bermina, dans le pays des Grisons, baigne Inspruck, Hall, Schwar, & Kufftain dans le Tirol, Vasserbourg, Braunaw, &c. dans la Bavière, & il se décharge dans le Danube à Passaw.

INNASCIBILITÉ. f. f. Qualité de ce qui ne peut être produit, ni engendré. M. l'Abbé d'Oliver s'est servi de ce mot. *Innascibilitas.*

INNASCIBLE. adj. m. & f. Terme de Théologie. Qui ne peut être produit ni engendré. On dit que le Pere Éternel est innascible, parce qu'il ne peut être produit ni engendré par une autre personne.

IN NATURALIBUS. Expression qui a passé du jargon de l'École dans le style badin & comique. Il la vit in naturalibus, nue, ou simplement en chemise. Voudrois tu voir mon maître in naturalibus, dit Hector à Nérine qui vouloit entrer dans la chambre de Valere qu'il disoit être encore au lit.

INNAVIGABLE. adj. m. & f. Qui n'est pas navigable. *Innavigabilis, e.* Ces premières glaces rendent le fleuve quelquefois long-tems innavigable. MAUPERT. Ce mot n'est point en usage.

INNÉ, EE. adj. m. & f. Terme Philosophique qui est formé de né, ou créé avec quelque chose. *Inné,* qui naît avec nous. *Innatus, insitus.* Idée innée. Voyez IDÉE.

INNER-EYRA, ou **INNERÉRA.** Bourg de l'Écosse méridionale. *Innerrera.* Ce lieu, qui a séance & voix dans le Parlement d'Écosse, est situé dans le Comté d'Argyle, sur le Golfe de Finn, à cinq lieues de la ville de Kilmore vers le couchant. MATY.

Ce nom & les suivans sont composés d'*inner* qui, en Anglois, signifie dedans, & qui dans la composition marque l'embouchure du fleuve; & de plus, du nom de la rivière à l'embouchure de laquelle ils sont. *Eyra, Ness, Ourie.*

INNERNESSE, ou **INVERNÈS.** Petite ville d'Écosse. *Innernium, Invernium.* Elle est dans le Comté de Muray, à l'embouchure de la rivière de Ness, dans le Golfe de Muray. *Invernès* est fort & défendu par une bonne citadelle que Cromvel y fit construire. *Invernès* est plus ordinaire qu'*Innerness.*

INNER-OURIE. Bourg de l'Écosse septentrionale. *Innerouria.* Ce lieu a séance & voix dans le Parlement, & il est situé dans le Comté de Buchan, à l'embouchure de l'Ourie dans le Dom, & à cinq lieues au-dessus de la vieille Aberdonne.

INNICHEN, ou **INNEKEN.** Bourg du Tirol en Allemagne. *Innichenum.* Il est dans l'Évêché de Brixen, à la source de la Drave. Quelques Géographes prennent *Innichen* pour l'ancienne *Aguntum,* petite ville de la Rhosie que d'autres mettent à Doblach, bourg qui est à trois lieues d'*Innichen,* vers le couchant. MATY.

INNOCEMENT. adv. Avec innocence, sans dessein de nuire. *Innocenter.* C'est une parole qu'il a dite innocemment, il ne croyoit pas vous fâcher. Il a tué cet homme, mais c'étoit innocemment, par un malheur & sans dessein. Il faut préférer la simplicité d'une vie particulière où l'on goûte doucement & innocemment le peu de biens que la nature nous donne, aux soucis des avars. M. DE M. Je me réduis innocemment à ce qui m'accorde davantage. S. ÉVR. Comme il ne faut jamais mentir, il y a des choses qu'il faut tenir cachées & que l'on peut couvrir innocemment par des manières de parler & de répondre qui sont innocentes. ABBÉ DE LA TRAPE.

INNOCEMENT. Sottement, naïvement. Il vint tout innocemment raconter la sottise qu'il avoit faite. ACAD. FR.

INNOCENCE. f. f. Pureté de l'ame qui n'est point souillée de péchés. *Innocentia.* Adam fut créé en

l'état d'*innocence*, outre l'*innocence* cet état comprenoit des dons surnaturels. Une parfaite conformité de l'extérieur de l'homme avec son intérieur, étoit le caractère & le privilège de son état d'*innocence*. M. Esp. L'*innocence* baptismale nous remet dans la première pureté de l'homme. Un enfant est dans l'état d'*innocence*, jusqu'à ce qu'il ait atteint l'usage de raison. Les Payens avoient aussi leur âge d'*innocence* qu'ils ont appelé l'âge d'or. L'agneau est le symbole de l'*innocence*.

INNOCENCE, signifie aussi intégrité de mœurs, pureté de vie, l'état d'un homme de bien qui vit conformément à la Religion. *Sanctitas morum*. Cet homme vit dans une grande *innocence* de mœurs. Cette *innocence* extérieure qui ne consiste que dans l'observation des devoirs extérieurs de la Religion, est un signe fort équivoque de l'*innocence* intérieure; ce peut être le pur effet d'une considération humaine. Nic. La seule précaution contre les attaques de la mort, c'est l'*innocence* de la vie. M. DE M. L'idée d'une beauté mortelle avoit allumé dans son jeune cœur un feu fatal à son *innocence*. Fl. L'*innocence* de la vie ôte la frayeur de la mort, & quand on n'a point de plaisirs criminels à quitter, on va sans crainte vers l'autre vie. S. ÉVR. C'est à la Cour que les passions s'excitent & conspirent toutes contre l'*innocence*. Fl.

*Dans les tems bienheureux du monde en son enfance,
Chacun mettoit sa gloire en sa seule innocence.*

BOIL.

*Mais jamais on n'a vu la timide innocence
Passer subitement à l'extrême silence.* RAC.

INNOCENCE, signifie encore exemption de crime, état d'une personne qui n'est point coupable des choses dont elle est accusée ou soupçonnée. Votre *innocence* a été hautement reconnue, & vos accusateurs n'ont emporté que de la confusion. Le Chancelier poursuivoit le crime, armé du glaive de la justice, & couvroit l'*innocence* du bouclier des loix & de l'autorité royale. Fl. J'ai trop d'intérêt moi-même à votre *innocence* pour en douter; & si je vous avois trouvée coupable, j'en serois bien puni le premier. VOI.

*De l'aspect du supplice effraya l'insolence,
Et sous l'appui des loix mit la foible innocence.*

BOIL.

INNOCENCE. Il signifie aussi, Trop grande simplicité. Admirez l'*innocence* de cet homme. Ac. FR.

INNOCENT, ENTE. adj. Souvent employé substantivement. Terme relatif à la pureté de l'âme qui rassemble toutes les vertus, sans aucun mélange de vices. Exempt de toute malice, pur & candide. *Integer vite, scelerisque purus*. Les Pères dans le desert ont mené une vie fort *innocente*. Cet homme dans sa sombre mélancolie interprète tout mal, & il y a peu d'actions assez *innocentes* pour échapper à sa censure. BELL. Le Paradis est plus rempli de pénitens & de convertis que d'*innocens*. S. ÉVR. L'amour des fleurs, du jardinage, est une passion fort *innocente*. Ses mœurs sont *innocentes*. Les plaisirs les plus *innocens* paroissent des crimes impardonnables aux gens de mauvaise humeur. BELL. Je me fais d'*innocentes* douceurs de ce qui convient au repos de la vieillesse. S. ÉVR. La malice des hommes a perverti les pratiques les plus *innocentes*. CL.

La vertu réglera nos plaisirs innocens.

N'avoir que des desirs *innocens*.

*Un Auteur vertueux dans ses vers innocens,
Ne corrompt point le cœur en chantouillant les sens.*

BOIL.

INNOCENT, se dit au Palais, de celui qui est prévenu de quelque crime dont il n'est point coupable. In-

Tome V.

sons. On a découvert la calomnie, il s'est trouvé *innocent*. On l'a renvoyé absous avec réparation. Il vaut mieux dans le doute sauver cent criminels que de faire mourir un *innocent*. Un coupable puni est un exemple pour la canaille; un *innocent* condamné est l'affaire de tous les honnêtes gens. LA BR.

INNOCENT, se dit aussi de celui qui n'est pas en état de pécher, qui n'a pas atteint l'âge de raison. L'Église célèbre la fête des Saints *Innocens* martyrisés par Hérode.

On appelle ces Saints, les *Innocens*. Les *Innocens*, signifie aussi leur fête, le jour qu'on la célèbre, le 28 de Décembre. Les *Innocens* tomberont cette année le Mercredi. On faisoit autrefois des danses dans les Églises le jour de la fête des *Innocens*, & l'on y représentoit des Évêques, en dérision de la dignité Épiscopale, comme on l'apprend par le second canon du Concile de Cognactenu en 1270, qui le défend. Il faut avoir pitié des pauvres *innocens*, c'est à dire des jeunes orphelins, de tous les enfans qui ne se peuvent pas défendre. Cela est familier.

INNOCENT, se dit encore d'un homme qui a l'esprit foible. C'est un *innocent*, un pauvre, un franc *innocent*.

Il signifie aussi, un homme ou un enfant qui a l'esprit imbécille, & qui est presque hébété. Ce garçon est *innocent* dès son enfance. Ac. FR.

INNOCENT, en style de Cuisine, on appelle *innocens*, des pigeons nouveaux nés.

INNOCENT, se dit aussi des choses inanimées, de ce qui ne fait aucun mal. *Innocuus*. Ne craignez point de prendre ce remède, il est *innocent*, il ne vous feroit faire aucun mal. Action *innocente*, qui ne nuit à personne.

D'un fleuve officieux l'innocente liqueur

L'arrache à ses tourmens, & lui rend sa vigueur.

BRÉB.

INNOCENT, se dit proverbialement en ces phrases. Les *innocens* pâtissent pour les coupables; pour dire, que dans la confusion publique on punit souvent ceux qui ont fait le moins de mal, tandis que les plus criminels en échappent. On appelle un *innocent* fourré de malice, celui qui paroît doux & simple au de-hors, & qui est malicieux dans l'âme. Quand un homme fait tort à un autre sans sujet, le peuple dit proverbialement: Il est des parens d'Hérode; il s'en prend aux *innocens*. On appelle en proverbe les simples, les foibles, les imbécilles & les idiots, des échappés d'Hérode, pour dire que ce Tyran ne fit pas mourir tous les *Innocens*. Le proverbe, aux *innocens* les mains pleines, signifie que la fortune favorise des gens sans esprit & sans mérite. Il s'applique particulièrement à des joueurs mal-habiles, mais heureux, à qui le jeu vient à pleines mains.

INNOCENT. s. m. Nom d'homme. *Innocentius*. Treize Souverains Pontifes ont porté le nom d'*Innocent*

On croit que le Pape *Innocent IX*, est mort empoisonné, deux mois après sa création. *Innocent XI* étant mort au mois d'Août 1689, on croyoit qu'Alexandre VIII, qui lui succéda prendroit le nom d'*Innocent XII*, parce qu'il avoit été élevé au Cardinalat par *Innocent X*, mais il ne le fit pas.

INNOCENTE. Nom que l'on a donné à un certain habit de femme, fait en robe de chambre.

INNOCENTER. v. a. *Absolvere*. C'est proprement déclater un homme innocent, le décharger d'une accusation de crime. On arrêta le Comte de Southampton, qui fut mené à la Tour. Il se défendit bien; & alléguâ de bonnes raisons, mais qui ne furent pas assez fortes pour l'*innocenter* devant les Juges... *Vie d'Elisabeth R. d'Anglet*. On le dit aussi au figuré, & dans le style burlesque, pour donner les *innocens*. C'est une coutume, ou une plaisanterie en quelques Provinces, que les plus diligens vont

surprendre les plus paresseux au lit, pour les fouetter. Pour exprimer cette badinerie. Marot a fait *innocenter*.

*Belle Philis, si je savois où couche
Votre personne au jour des Innocens,
De bon matin j'irois à votre couche, &c.
Semblant ferois de vous innocenter.*

INNOCENTER, se dit non-seulement des personnes que l'on déclare innocentes; mais encore des choses. Ou vous *innocentez* le Molinisme par la profession que vous en faites, ou vous vous en rendez coupables. MÉM. de TREV.

INNOMBRABLE, adj. m. & f. Qui ne se peut nombrer. *Innumerabilis, innumerus*. Saint Jean dans l'Apocalypse dit, qu'il vit une quantité de gens que personne ne pouvoit compter. *Turbam magnam, quam dinumerare nemo poterat*. C'est-à-dire, qu'elle étoit *innombrable*. Troupes *innombrables*. ABLANC. La crainte qui a sanctifié une multitude *innombrable* d'hommes de toute qualité; &c. AB. DE LA T. L'Auteur n'exclut point la charité; car il ajoute: Ainsi je vous dis que vous craigniez, & que vous aimiez tout ensemble.

INNOMÉ, adj. Terme de Droit. Voyez **INNOMINÉ**.

INNOMINATI, f. f. pl. Les Anonymes. Ceux qui n'ont point de nom. *Gli Innominati*, Les *Innominati* sont les Académiciens de Parme. Presque toutes les villes d'Italie ont une Académie; & chaque Académie a un nom particulier, comme on le peut voir ci-dessus au mot **ACADÉMIE**. Celle de Parme a pris pour le sien *Gli Innominati*, comme si elle vouloit dire que son nom est de n'en avoir point. Quoique ce nom soit Italien, il faut le retenir dans notre langue. Car quoique les Anonymes soient la même chose à-peu-près que *Gli Innominati*, cependant, comme c'est un nom propre, il ne faut point le changer en un autre quoique synonyme. Ces Académiciens ne s'appellent point *Gli Anonymi*, mais *Gli Innominati*.

INNOMINÉ, adj. m. Qui n'a point de nom. *Anonymus, a, um*. Terme d'Anatomie qui se dit de certains os du corps humain, auxquels les Anatomistes n'avoient point donné de nom. Les os *innominés* sont les os des hanches. Quoique les os *innominés* appartiennent au tronc, selon la division ordinaire du squelette; on peut néanmoins les considérer par rapport aux extrémités inférieures, à-peu-près de la même manière que l'on regarde les omoplates par rapport aux extrémités supérieures. WINSLOW. Voyez **HANCHES**, **ILES**.

INNOMINÉ, Terme de Droit. Contrat *innominé*. *Do ut facias*. Une convention réciproque & synallagmatique entre le Donateur & les Donataires. Ce sont des actes où l'un promet de faire, & l'autre de donner. On les appelle *innominés*, parce qu'ils n'ont point de nom particulier. L'engagement d'un domestique est un contrat *innominé*.

L'Académie dit *innomé*. *Innomé* nous paroît plus usité.

INNOVATEUR, f. m. Qui aime à innover. *Novator*. Ce mot se trouve dans quelques dictionnaires; mais il vaut mieux dire *Novateur*.

INNOVATION, f. f. Changement d'une coutume, d'une chose établie depuis long-temps. Introduction d'une nouveauté dans un usage établi depuis long-temps. En bonne politique toutes les *innovations* sont dangereuses. Les *innovations*, en matière de Religion, aboutissent à des schismes, à des guerres civiles. Tous ceux qui ne se jettent pas comme le peuple, dans les excès opposés aux *innovations*, passent pour des monstres à ses yeux. S. RÉAL. Il approuva toutes ses *innovations*. MAUC. *L'innovation* dans le culte & dans les cérémonies. Accusé d'*innovation* dans la doctrine. S. ÉVR.

INNOVER, v. a. Introduire quelque nouveauté dans une coutume établie, dans un usage reçu. *No-*

vare. Pour vivre en paix, il ne faut rien *innover*, ni dans l'État, ni dans la Religion. Quand il y a des défenses de passer outre en une affaire, il ne faut rien *innover* pendant le procès.

On le dit aussi neutralement. Il est dangereux d'*innover* dans les choses de la Religion.

INNOVÉ, ÉF. PART.

INNUMÉRABLE, adj. m. & f. Innombrable. *Innumerabilis*. Vaugelas approuve ce mot dans le genre sublime, comme plus majestueux qu'*innombrable*. Mais son autorité ne l'a point fait passer, & personne ne s'en sert. RÉFL.

I N O.

INO, f. f. Terme de Mythologie. Nom de femme. *Ino*. Elle étoit fille de Cadmus & d'Hermoine, ou Harmonie. Après que Nephelé, emportée par la fureur de Bacchus, se fut enfoncée dans les forêts, Athamas Roi de Thèbes, son mari, épousa *Ino* en secondes noces. *Ino* traita les enfans du premier lit, Phrynus & Hellé, en vraie marâtre, & les obligea de s'enfuir. Junon irritée de ce procédé, inspira une telle fureur à Athamas, qu'il mit en pièces Léarque, qu'il avoit eu d'*Ino*, à qui il étoit prêt d'en faire autant, si elle ne s'étoit jetée dans la mer avec son fils Mélicerne. Les dieux les y changèrent en divinités marines *Ino* s'appela Leucothea en Grèce, & Matura en Italie; & son fils Portunus. Voyez Ovide. *Fast. L. VI, v. 541, &c.* Voy. sur *Ino*. VOIL. de *Idol. l. 1. c. 13.*

INOBSERVANCE, f. f. Défaut d'obéissance. *Neglectus, contemptus, violatio*. Le Concile de Trente réforma la discipline & les mœurs des Ecclésiastiques, par les Canons les plus saints & les plus prudens, qu'on ait jamais faits, & qui ne manquent que par leur *inobsvance*. DE S. RÉAL. *L'inobsvance* des loix fait la ruine des États.

Ce mot désigne particulièrement l'infraction des loix ou règles présentes, des constitutions d'un Etat. Le mot d'*inobsvance* a son usage particulier, & souvent on les fait synonymes.

INOBSERVATION, f. f. Manque d'obéissance envers les loix, d'exécution des promesses qu'on a faites. *Legum contemptus*. *L'inobsvation* des commandemens de Dieu. L'ordre monastique est déchu par *l'inobsvation* des règles. MABILLON. On reproche aux Princes infidelles *l'inobsvation* des Traités. Le P. Bouhours n'approuve point qu'on dise *l'inobsvation* des règles de l'Art. Ce mot est bien placé, dit-il, dans les manifestes des Princes: *l'inobsvation* des Traités: mais c'est un terme presque consacré en cet endroit, & l'on diroit mal *l'inobsvation* des commandemens de Dieu, *l'inobsvation* des règles de l'Art. Le mot d'*inobsvation* convient mieux, à la vérité, quand il est question de loix, de constitutions; mais nos meilleurs Écrivains n'y regardent pas de si près, & disent *l'inobsvation* d'une loi, *l'inobsvation* des commandemens de Dieu, de l'Église.

IN OCTAVO, Terme de Librairie. C'est le nom que l'on donne à un volume dont la feuille est pliée en 8 feuillets représentant 16 pages. *L'in-octavo* est entre l'in-4^o. & l'in douze. Grand *in-octavo*, moyen, petit *in-octavo*. Tout cela dépend de la forme ou de la grandeur du papier.

INOCULATEUR, TRICE, f. m. & f. Celui ou celle qui donne la petite vérole par inoculation, c'est-à-dire, en la greffant d'un corps attaqué de cette maladie sur un corps sain.

INOCULATEUR, se dit aussi d'un simple partisan de l'inoculation, quoiqu'il ne la pratique pas, qu'il n'opere point. M. de la Condamine est un des plus zélés *inoculateurs*. Quelques-uns ont hasardé le mot d'*inoculiste* pour désigner la même chose. Voy. **INOCULISTE**. M. Timoni s'est fondé sur le rapport d'une vieille Grecque, qui avoit été *Inoculatrice* pendant plusieurs années. Voyez **INOCULER** & **INOCULATION**.

INOCULATION, f. f. Ce mot est pris du Latin. *Inoculatio*, qui signifie une manière de greffer qu'on

appelle en écusson. *Voyez* GREFFE. Nous ne le disons point au propre; mais ce mot est en usage pour exprimer l'opération par laquelle on communique artificiellement la petite vérole, parce que cette opération a beaucoup d'analogie avec l'espèce de greffe dont nous parlons. On a dit *transplantation*, & *infertion* de la petite vérole. Le mot d'*inoculation* a prévalu. *Inoculation* de la petite vérole, ou simplement *inoculation*.

Cette pratique nous vient des Anglois qui l'avoient prise des Turcs. Ce fut M^c. de Wortley Montagu, qui, à son retour de Constantinople, où elle avoit accompagné son mari, Ambassadeur à la Porte, en apporta la mode en Angleterre, au commencement du règne de George I. Les Turcs tenoient cette méthode des Circassiens, qui l'ont pratiquée les premiers. J'apprens, dit M. de Voltaire, que depuis cent ans les Chinois font dans cet usage, mais ils s'y prennent d'une façon différente: ils ne font point d'incision; ils font prendre la petite vérole par le nez, comme du tabac en poudre. L'Auteur de l'histoire moderne des Chinois nouvellement publiée, détaille la pratique de ces peuples. On coupe, dit-il, une pustule à une personne atteinte de la petite vérole: on la fait sécher, on la pulvérise, on la conserve. Quand on veut communiquer cette maladie à un enfant, on lui souffle cette poudre dans les narines avec un cornet. On observe de choisir une belle saison, & de préparer le corps de l'enfant par quelques remèdes. Quand on prend bien ses mesures, cette opération réussit presque toujours.

Cette opération, qui est très-commune en Angleterre, se fait vers le Printemps ou l'Automne. On fait de légères scarifications aux muscles des bras de l'enfant, jusqu'à en tirer quelques gouttes de sang. Puis avec un cure oreille ou un instrument semblable, on pousse dans chacune des plaies une goutte du pus tout chaud qu'on a tiré des pustules des jambes ou des jarrets d'un jeune homme qui a cette maladie: ou bien on y met, en guise de tente, un peu de coton ou de charpie imbibée de ce pus. On couvre chaque scarification d'une coque de noix pendant quelques heures, pour que ce pus ait le temps de communiquer son venin avant que d'être essuyé. Voilà ce qu'on appelle l'*inoculation* de la petite vérole. Cela fait son effet au bout de sept jours, pendant lesquels on doit s'abstenir de viande, & même de bouillons où elle ait entré, ainsi que de vin & de toute liqueur spiritueuse. Le fruit qu'on retire de l'*inoculation* de la petite vérole, c'est que de cette manière on est sûr d'être quitte de cette maladie pour toute sa vie, qu'on en est quitte pour trois ou quatre pustules pour quelques sujets, quinze ou vingt pour d'autres, & qu'il est très-rare de les voir aller jusqu'à cent, & aussi rare de voir mourir ceux qui ont gagné cette maladie par cette voie. Tous les Princes & Seigneurs d'Angleterre procurent la petite vérole à leurs enfans de cette manière. Cependant un zélé composa en 1722 un Traité intitulé: *Très-humbles remontrances au Parlement, pour empêcher la dangereuse expérience de l'inoculation de la petite vérole*. L'Auteur prétend qu'on tente Dieu par cette opération, & par conséquent qu'elle est téméraire. M. Wagstaffe écrivit aussi contre l'*inoculation* en 1722; son livre fut réfuté la même année.

Au reste l'infertion de la petite vérole se fait de différentes manières dans différens pays. Le point capital de l'opération consiste à mêler avec le sang un peu de virus. On se contente souvent d'entamer la peau, & de placer sur la plaie un fil qui a traversé un bouton mûr de petite vérole.

On a beaucoup écrit en France pour & contre l'*inoculation*. Les expériences multipliées, & bien avérées, nous apprendront ce qu'on doit penser de cette pratique. C'est ce qu'attend la Faculté de Médecine pour en porter son jugement.

INOCULER. v. a. Donner la petite vérole par infertion, la greffer sur un corps sain, en incisant la peau, & y mettant du pus qu'on a tiré des pustules

d'une autre personne qui a cette maladie. La Princesse de Galles, depuis Reine d'Angleterre, épouse de George II, assurée de l'utilité de cette épreuve, dit Voltaire, fit inoculer ses enfans. Sur 100 personnes, 60 au moins ont la petite vérole: de ces 60, 20 en meurent dans les années les plus favorables, & 20 en conservent pour toujours de fâcheux restes. Voilà donc la cinquième partie des hommes que cette maladie tue, ou enlaidit sûrement. De tous ceux qui sont *inoculés* en Turquie ou en Angleterre, aucun ne meurt, s'il n'est infirme ou condamné à mort d'ailleurs; personne n'est marqué, aucun n'a la petite vérole une seconde fois. 20 mille hommes moururent à Paris de la petite vérole en 1723. On les auroit sauvés, s'ils avoient été *inoculés*. Quoi donc! est ce que les François n'aiment point la vie? Est ce que leurs femmes ne se souviennent point de leur beauté? En vérité, nous sommes d'étranges gens! Peut être dans dix ans prendra-t-on cette méthode Angloise, si les Médecins le permettent, ou bien les François dans trois mois se serviront de l'*inoculation*, par fantaisie, si les Anglois s'en dégoûtent par inconstance. Cependant il reste toujours quelque scrupule sur cette opération, & les gens sensés ne se détermineront jamais que sur un nombre suffisant d'expériences. *Voyez* dans les nouvelles brochures ce que l'on a dit contre l'*inoculation*.

On a tenté en Hollande l'*inoculation* sur les bêtes à corne, pour les garantir de la contagion. Elle a réussi, dit on. Les bêtes *inoculées* n'ont pas pris le mal, quoiqu'on les ait mises dans les endroits les plus contagieux. Ann. de 1755.

L'*inoculation* de la petite vérole a fait naître l'idée d'*inoculer* la rougeole. Que n'*inoculera-t-on pas*? On nous annonçoit il y a quelques années qu'on écrivoit en Allemagne sur l'*inoculation* de la peste.

INOCULÉ, ÉE. part. On le dit des personnes qui subissent l'opération, & de la petite vérole qui est communiquée par cette opération. Enfant *inoculé*. Petite vérole *inoculée*. On prétend que la petite vérole *inoculée* est plus bénigne que la naturelle. Petite vérole *inoculée* par aspiration, comme à la Chine, par friction, comme au pays de Galles, par piqûre, comme en Turquie, par incision & par vélicatoires comme en Angleterre & en France.

INOCULISTE. s. m. C'est la même chose qu'*INOCULATEUR* dans le second sens. Partisan de l'*inoculation*. On pourroit dire *Inoculateur*, de celui qui fait l'opération de l'*inoculation*; & *Inoculiste*, de celui qui approuve cette méthode. On dit aussi Anti-*inoculiste*, pour désigner les adversaires de cette méthode.

INODORE. adj. C'est l'opposé d'odorant. *Inodorus*. On appelle en Chimie Substance *inodore*, celle qui est naturellement dépourvue de principe odorant.

INOFFICIEUX. adj. m. Terme de Jurisprudence. *Inofficiosus*. Tout ce qui est fait contre le devoir. *Inofficiosum dicitur id omne quod contra pietatis officium factum est*. Un testament est *inofficieux*, quand le testateur a exhéredé ou passé sous silence, sans cause légitime, ceux à qui il est obligé de laisser sa succession. Une donation est *inofficieuse* quand le Donateur a fait une donation si excessive à un de ses enfans, que les autres ne trouvent pas dans ce qui lui est resté de biens; de quoi remplir leur légitime.

Une dot est *inofficieuse* quand elle est si excessive, qu'elle empêche les autres enfans d'avoir leur légitime dans la succession de leurs père & mère.

L'épithète d'*inofficieux* s'applique particulièrement aux testamens.

INOFFICIOSITÉ. s. f. Terme de Jurisprudence. Qualité, disposition d'une chose qui est contraire aux intérêts d'une personne, qui, nuit aux droits qu'elle avoit à espérer. Ce mot se dit des testamens. L'action d'*inofficiosité*, est une plainte que forme un fils contre le testament de son père, par lequel il prétend être

deshérité sans cause légitime. *Inofficifitas*. La quelle d'*inofficifité* n'a été introduite par aucune loi expresse; mais elle fut inventée par une judicieuse interprétation des Jurisconsultes. On remarqua tant de dureté dans l'esprit de quelques pères, qui poussés d'animosité contre leur propre sang, exhérédoient leurs enfans sans sujet; que par un principe d'équité on chercha un remède à cet inconvénient. On permit donc aux enfans de se plaindre de l'injure qui leur étoit faite par le testateur qui les avoit deshérité injustement; en sorte que c'étoit à l'héritier institué par le testament à prouver que l'exhérédition étoit juste & légitime. On accorda aussi la plainte d'*inofficifité* aux pères & aux mères contre le testament de leurs enfans; & aux consanguins, quand on leur avoit préféré des personnes infames. On n'a d'abord donné que deux ans aux enfans pour intenter l'action d'*inofficifité*; on leur en a ensuite accordé cinq, peut-être parce que les loix Romaines ne permettent point après cinq ans de contester l'état d'un défunt. Voyez Van Water, *Observationum Juris Rom. L. I, c. XI.*

INONDATION. f. f. Débordement d'eaux qui couvrent un terrain, un pays. *Inondatio*. Nous avons déjà dit au mot *débordement*, que ce dernier mot marquoit l'effusion des eaux par-dessus les bords de leur lit; & que le mot d'*inondation* ajoutoit à cette idée celle d'une étendue de pays couvert par ces eaux débordées. L'*inondation* du déluge fut générale par toute la terre. Il n'y eut que l'Arche de Noé qui fut sauvée de cette *inondation*. Le Nil engraisse les terres d'Égypte par son *inondation*. *Stagnans effusio flumine Nilus.*

On dit, faire des *inondations* autour d'une place, pour dire, lâcher les eaux pour en empêcher les approches. Ac. Fr.

INONDATION, se dit encore des eaux qui couvrent le terrain. Passer à travers l'*inondation* pour entrer dans une place.

INONDATION, se dit figurément de l'irruption soudaine des ennemis dans un pays avec dégat & ravage. *Irruptio*. On ne voit plus de ces grandes *inondations* de Barbares qu'on voyoit du temps des Gorhs, des Huns, des Vandales. Pour sauver son pays de l'*inondation* des François, il ne fait point d'autre moyen que de l'inonder des eaux de la mer. HIST. DE LOUIS XIV.

On le dit encore par mépris d'une multitude d'autres choses. Une *inondation* de brochures, de mauvais livres.

Il se dit encore de l'abondance des grâces que Dieu verse; & en matière de spiritualité, de l'effusion, de l'abondance des délices que Dieu répand dans les âmes saintes. *Effusio*, *Profusio*. L'*inondation* des délices célestes dont son âme fut remplie étoit si grande, qu'il ne la pouvoit soutenir. M. Claude se déguise dans ses écrits, & pare son opinion, telle qu'elle est, d'une *inondation* de grâce, qu'il dit se faire en l'Eucharistie, & de plusieurs autres paroles magnifiques, qu'on pourroit appeler en une matière moins sérieuse, paroles de compliment. Si cette *inondation* de grâces vient de la propre substance du corps de notre Seigneur, & si c'est la vertu vivifiante attachée à sa chair, qui passe jusqu'à vous, c'est l'opinion de Calvin. Si cette *inondation* de grâce n'est qu'une application des mérites de notre Seigneur, & un effet que son esprit seul fait sur nos âmes, c'est l'opinion de Zuingle. PÉLISSON.

INONDER. v. a. Couvrir un terrain, un pays, une Province par un débordement d'eaux. *Inundare*. La mer a *inondé* plusieurs lieux de pays en Hollande; sans les digues & les levées, la mer *inonderoit* tout le reste de ce pays-là.

On dit proverbialement, un visage *inondé* de larmes.

*Et vous, mes tristes yeux,
Pour laver la noirceur d'un forfait odieux,
De deux ruisseaux de sang inondez mon visage.*

INONDER, se dit figurément des peuples, des armées

nombreuses qui font une irruption soudaine dans un pays pour le ravager. *Irrumpere*, *grassari*. Les Barbares ont *inondé* toutes les Provinces de l'Empire Romain, & l'ont démembré. Xerxès avoit *inondé* le pays d'un si grand nombre d'hommes & d'animaux, qu'ils en avoient tari les fontaines. VAUG.

*Ils savent que sur eux prêt à se déborder,
Ce torrent, s'il m'entraîne, ira tout inonder.*

RACINE.

On le dit aussi des erreurs, des vices, & de beaucoup d'autres choses. Plusieurs hérésies ont de tout temps *inondé* l'Allemagne. Un torrent de fausses opinions *inonda* toute l'Angleterre. FL. Sous les Empereurs les vices *inondèrent* Rome, on y vit de grands débordemens de mœurs. Le public est *inondé* d'une multitude de mauvais livres.

Il va nous inonder des torrens de sa plume. BOIL.

INONDER, avec le pronom personnel, se dit pour, S'abreuver, s'humecter, se remplir. *Se proluere*. *S'inonder* du jus de Bacchus. BOIL.

INOPINÉ, ÉE. adj. Qui vient sans qu'on s'y attende.

Terme relatif aux événemens qui arrivent tout d'un coup, & auxquels on n'avoit pas songé. *Inopinatus*. Un accident *inopiné* & imprévu est capable de ruiner les plus belles entreprises. Il faut toujours avoir quelque fonds de réserve pour les cas *inopinés*. Il lui est venu une succession *inopinée* à laquelle il ne s'attendoit pas. Fortune *inopinée*. Affaire *inopinée*.

INOPINÉMENT. adv. sans qu'on y ait songé auparavant. *Inopinatè*, ou *inopinatò*. Il est arrivé *inopinément*. Les Danois furent massacrés *inopinément*. MÉZ. Dieu viendra *inopinément* juger le genre humain.

INORTHODOXIE. f. f. C'est le contraire d'Orthodoxie, & la même chose qu'Hétérodoxie. On l'a accusé d'*inorthodoxie*: cela le rend suspect d'*inorthodoxie*, c'est-à-dire de mauvaise doctrine. Il faut éviter la suspicion d'*inorthodoxie*.

Madame Du Noyer a hasardé ce terme. Il n'est point en usage. Hétérodoxie est usité.

INOUI, IE. adj. Dont on n'a point encore entendu parler; qui est tel qu'on n'a encore oui parler de rien de semblable. *Inauditus*. La raison que vous alléguiez est une chose *inouie*. Il est *inouie* qu'on punisse deux fois une même personne pour un même crime. Crime *inouie*. Cruautés *inouies*.

INOWLADISLAW, ou INOWLOCZ. Ville de la Cujavie, en Pologne. *Juniuladislavium*. Elle est capitale d'un Palatinat, qui porte son nom, & située sur la rivière de Nerec, à deux lieues de Krufwick, & à dix d'Ulafdislaw. MATY. Long. 37 d. 15' lat. 52 d. 38'.

Le Palatinat de *Inowladislaw*. *Juniuladislaviensis*, *Inowladislaviensis Palatinatus*. Province de la Cujavie en Pologne. Elle est bornée au Nord par la Prusse Royale, & ailleurs par les Palatinats de Kalisch, de Brest & de Plozhov. Ses villes principales sont *Inowladislaw*, Uladislaw & Bedgoshy, ou Bidgots. Quelques Géographes y mettent aussi Dobrezin, son territoire. MATY.

INOWLOCZ. Autre petite ville qui a Châtellenie. *Inoulada*. Elle est dans le Palatinat de Lencici, en Pologne, sur la rivière de Pilcza, à dix lieues de la ville de Rava, du côté du Midi. MATY.

I N P.

IN PACE. Mot Latin, qui se dit chez les Moines, d'une prison où l'on enferme ceux qui ont commis quelque grande faute. On faisoit autrefois plusieurs cérémonies pour mettre un Religieux *in pace*. Maintenant cela n'est plus en usage. On dit aussi de ceux qu'on a mis dans une prison perpétuelle, qu'on les a mis *in pace*. On dit aussi quelquefois, *requiescat in pace*, qui sont des mots Latins, dont l'Église se sert

pour prier Dieu que les ames des fidelles défunts reposent en paix. On met aussi ces mots au bas des Épitaphes. Les Payens mettoient autrefois S. T. T. L. C'est à-dire, *Sit tibi terra levis*, que la terre vous soit légère. Et: *sit humus cineri non onerosa tuo*. On dit aussi d'un mort, qu'il est *in pace*, a cause qu'on dit de chaque mort en l'Église, *Requiescat in pace*.

INPARTIBUS Voy. au mot PARTIBUS.

IN PETTO. Expression Italienne qui a passé dans notre langue. On s'en sert quand il est question de sujets que le Pape destine au Cardinalat, mais qu'il ne nomme pas dans la promotion où il fait des Cardinaux, déclarant seulement qu'il les nommera dans un autre temps. On cherche à deviner les sujets créés Cardinaux *in petto*. *In petto*, dans le cœur, qu'on ne manifeste pas.

Nous avons étendu l'expression à d'autres sujets. Un tel est destiné *in petto* à l'Ambassade de Venise. J'ai tracé tous mes tableaux d'après nature; j'eusse risqué sans cela de peindre des êtres idéaux; mais je n'ai désigné distinctement aucun de mes originaux, dont les noms sont un mystère impénétrable que je me réserve *in petto*. Les mœurs.

INPROMPTU. f. m. Terme Latin qui a passé tout pur en François, pour signifier un ouvrage fait sans préparation, & sur le champ, par la vivacité de l'esprit. *Opus extemporale*. Il y a bien des gens qui font passer pour des *inpromptu*, des ouvrages médités; & c'est pour cela qu'on dit en raillant, un *inpromptu* fait à loisir. M. Sarazin & le P. Bouhours ont dit des *inpromptus*, & je ne les blâme point: je dis pourtant toujours des *inpromptu*, & je vois que plusieurs personnes qui parlent bien parlent de la sorte. MÉN. Il est favorable à la Poésie qu'on puisse ajouter une s au pluriel.

Je mets tous les matins six *inpromptus* au net.

BOIL.

Louis plus digne du trône
Qu'aucun Roi qu'on ait vu;
Enseigne l'art à Bellone
De faire des *inpromptu*:
C'est une chose facile
Aux Disciples d'Apollon;
Mais ce Conquérant habile
A plutôt pris un Ville,
Qu'ils n'ont fait une chanson.

REC. DE VERS.

On voit par ces exemples que les Poètes mettent une s au pluriel de ce mot, ou la retranchent, selon que les vers l'exigent. La Poésie a commencé par les *inpromptu* grossiers des Laboureurs dans la débauche, & ces *inpromptu* sont nés dans la nature seule. DAC. Un si joli *inpromptu* vaut une pièce méditée, & peut-être qu'en rêvant beaucoup, on ne pourroit rien trouver de plus heureux, ni de plus juste. BOUH. Molière fait dire à ses Précieuses, que l'*inpromptu* est justement la pierre de touche du bel esprit. Je ne dis point cela pour me piquer d'un *inpromptu*. MOL. Je suis terriblement fort sur l'*inpromptu*. ID.

D'un mariage *inpromptu* la burlesque sallie.

Au reste, on peut écrire *impromptu*, ou *inpromptu*; mais *inpromptu* est meilleur.

On le dit généralement de tout ce qui se fait sans préparation. Le dîner qu'il nous a donné, étoit un *inpromptu*. Ce couvert étoit *inpromptu*.

I N Q.

INQUANT. f. m. Vieux mot, qui signifioit, Vente faite en public & avec autorité de Justice, au lieu duquel on dit maintenant *encan*. *Auctio*, *auctionis forum*. On disoit aussi *Inquanter*; pour dire, vendre à l'*encan*, ce qui vient du Latin *in quantum*, comme

qui diroit, A combien portez-vous la chose? Ces mots sont encore en usage en plusieurs Provinces, & on les trouve dans les Coutumes, & dans les Auteurs qui ont écrit sur les matières de Droit.

Dans ce mot *inquant* la première syllabe se prononce comme la première du mot *insulte*. On trouve aussi *ancan*, & *encan*, le premier s'écrit plus ordinairement, mais on prononce ces deux mots de la même manière, & l'e dans le mot *encan* prend le son de l'a, comme dans d'autres mots: *enfant*, *entrer*, &c.

INQUANTER. v. a. Ce mot se trouve dans la Coutume de Bretagne, & signifie vendre à l'inquant.

INQUART. f. m. Terme de Chimie: il se dit d'une espèce de purification de l'or. La purification de l'or par l'*inquart* se fait ainsi. On prend une partie d'or, & trois ou quatre parties d'argent de coupelle, on les fait fondre ensemble dans un creuset, puis on les verse dans un vaisseau de cuivre, profond & rempli d'eau, l'or & l'argent se trouveront au fond en forme de grenailles; on fait sécher les grenailles, qu'on met ensuite dans un matras, dans lequel on verse de très-bonne eau-forte faite de salpêtre & de vitriol, & avec un feu de sable on fait dissoudre à l'eau-forte tout l'argent, qui laisse l'or en forme de poudre noire au fond du vaisseau. On répète cette opération avec de nouvelle eau-forte, pour achever de dissoudre l'argent qui peut être resté. Il faut enfin édulcorer la chaudière d'or avec de l'eau, puis la sécher, & la faire rougir doucement dans un creuset, il reste une poudre très-haute en couleur, on peut réduire cette poudre en lingot par la fusion avec un peu de borax. C'est là ce qu'on appelle la purification de l'or par l'*inquart*. Voy. la Chimie de Glafer. Ce mot est synonyme de quartation.

IN-QUARTO. f. m. Terme de Librairie, qui désigne une des formes qu'on donne aux livres. C'est la feuille pliée en quatre, qui fournit huit pages.

INQUES. Préposition. Vieux mot. Jusque.

INQUIET, IÈTE. adj. Terme relatif au mouvement & à l'agitation, du Latin *quietus*, *quies*, repos & de la particule privative, *in*. *Inquiet*, *sine quiete*. C'est l'opposé de *quiet*, qu'on a dit autrefois, & qui nous a donné *quiétude*. Ainsi ce mot signifie littéralement celui qui est dans quelque agitation d'esprit, de quelque cause que provienne cette agitation, de la crainte, de l'incertitude, de l'irrésolution, &c. *Sollicitus*. Une chose que nous craignons nous rend *inquiets*. Nous sommes *inquiets* de ne point recevoir de nouvelles des personnes pour qui nous nous intéressons. L'incertitude de l'événement nous rend *inquiets* sur une affaire.

Ce mot s'applique encore à ceux qui, toujours mécontents de l'état où ils se trouvent, & des choses qu'ils possèdent, sentent le besoin de fuir autre chose que ce qu'ils font, courent après les nouveautés, & ne sauroient jamais demeurer en repos. *Irrequietus*. Un esprit brouillon & *inquiet*. Cet homme est si *inquiet*, qu'il change à tout moment de propos, de place, de desseins. Ce sont les esprits *inquiets*, ambitieux & remuans qui troublent la tranquillité publique. Il faut se guérir de l'ennui & de l'humeur *inquiète*. Voy. INQUIÉTUDE & INQUIÉTER.

On dit qu'un malade est *inquiet*, lorsque son mal le met dans une agitation continuelle. Voy. INQUIÉTUDE. Et l'on appelle sommeil *inquiet* celui qui est souvent interrompu, troublé, soit par quelque peine d'esprit, soit par la mauvaise constitution de celui qui dort.

INQUIÉTATION. f. f. Action qui trouble, qui inquiete. *Inquietatio*. Quand on a joui trente ans d'un héritage sans trouble & *inquiétude*, on a acquis la prescription. Cet ancien terme de pratique se trouve dans la Coutume de Paris aux art. 113, 114, 118. C'est la même chose que *trouble* & *interruption*.

INQUIÉTER. v. a. Rendre inquiet *Inquietare*, *sollicitare*, *angere*, *vexare*. Ce marchand n'a point de nouvelle de son vaisseau, cela l'*inquiète*. Les espé-

rances du premier homme n'étoient point combattues par des craintes, & ses passions n'inquiétoient point sa conscience. FLEC. Il faut arrêter chez nous tantôt une crainte imaginaire qui nous trouble, tantôt une fautive joie qui nous emporte, & tantôt régler un desir violent qui nous inquiète. ID. Nous sommes plus inquiets que persuadés. La conscience nous inquiète à tous momens par ses importuns remords. NIC. Les scrupules sont des considérations qui inquiètent la conscience, en sorte qu'elle n'agit qu'en tremblant, & toujours avec appréhension. LA PL.

INQUIÉTER. Il signifie aussi généralement, Troubler, faire de la peine en quelque chose que ce soit. Dès qu'il est dans son cabinet, il ne veut point qu'on l'importune, qu'on l'inquiète. Il inquiétoit les assiégés par de continuelles sorties.

Il est aussi quelquefois réciproque. C'est un homme qui s'inquiète aisément. AC. FR. Il ne s'inquiète de rien.

INQUIÉTER, signifie aussi en termes de Palais Troubler quelqu'un dans la possession de quelque bien, faire un procès. *Litem movere.* J'étois tranquille possesseur de cette terre, quand on est venu m'inquiéter. Quand on est inquiété dans la possession de quelque acquisition, on fait assigner son vendeur en garantie. Cet homme est inquiété pour les dettes de son père.

INQUIÉTÉ, EE. part. & adj.

INQUIÉTUDE. f. f. Pour l'Étymologie, Voy.

INQUIET. *Inquietudo.* Ce mot désigne proprement l'agitation de l'ame, quel qu'en soit le principe, l'ennui, le besoin, le dégoût, la passion, &c. Il y a des gens qui agissent pour agir, & par esprit d'inquiétude. S. ÉVR. Il faut désirer sans inquiétude. FLEC. Notre vie n'est qu'une suite de folles inquiétudes. BESS. Dieu seul peut fixer l'inquiétude de nos souhaits. NIC. L'inclination que nous avons pour le bien en général, est le principe de l'inquiétude de notre volonté. Ce mouvement ne cessant jamais, donne nécessairement à l'esprit une agitation continuelle. La volonté qui cherche ce qu'elle désire, oblige l'esprit de se représenter toutes sortes d'objets. L'esprit se les représente; l'ame ne les goûte pas, ou si elle les goûte, elle ne s'en contente pas. L'ame ne les goûte pas, parce que souvent la vue de l'objet n'est pas accompagnée de plaisir: or c'est par le plaisir qu'elle goûte son bien. L'ame ne s'en contente pas, parce que tout ce que l'esprit se représente pour son bien, est fini; & tout ce qui est fini peut bien détourner pour un moment notre amour, mais il ne peut le fixer. L'ame est donc toujours inquiète, parce qu'elle est toujours portée à chercher ce qu'elle ne peut jamais trouver, & ce qu'elle espère toujours de trouver. Cette inquiétude de la volonté est la source de l'inconstance & de la légèreté de l'esprit, parce que toujours agitée de desirs & d'empressements, ce n'est que dans la multiplicité des plaisirs qu'elle espère trouver son bonheur: ainsi elle promène sans cesse l'esprit d'objets en objets qu'elle croit capables de la rendre heureuse.

Ce mot signifie quelquefois souci, peine d'esprit; impatience causée par quelque passion. *Cura, sollicitudo.* Rien ne peut calmer l'inquiétude mortelle que lui donne la maladie de son frère. Tirez moi de la sombre inquiétude où je suis. S. ÉVR. La douleur a-t-elle jamais tiré de son cœur un seul mouvement d'impatience & d'inquiétude: FLEC. On dit aussi l'inquiétude des remords. Voyez REMORDS.

INQUIÉTUDE, se dit aussi de certaines petites douleurs qui causent de l'agitation & de l'impatience; & qui se font sentir ordinairement aux jambes. Il a de grandes inquiétudes aux jambes.

Ce symptôme des maladies connu sous le nom vulgaire d'inquiétude, est désigné en terme de l'art, par *anxiété*, & *jactation*. Voyez ces mots.

INQUINER. v. a. Du Latin *inquinare.* Salir, gâter. Il est du style burlesque.

Et plusieurs Troyens des plus beaux,

En inquinèrent leurs houzeaux.

SCARRON, Virg. trav.

Vous avez, dit Rose au Duc de Mayenne, si *inquiné* & diffamé cette belle fille ainée (l'Université) cette pudique Vierge, cette fleurissante pucelle, perle unique du monde, diamant de la France, escarboucle du Royaume, & une des fleurs de lis de Paris la plus blanche; que les Universités étrangères en font des tornettes Grecques & Latines, & *versa est in opprobrium gentium.* Satire Menippée, T. I. pag. 81.

INQUISITEUR. f. m. Officier du Tribunal de l'Inquisition. Voy. ce mot. *Fidei Inquisitor.* En 1198, Innocent III envoya dans les Provinces Méridionales de la France deux Moines de Cîteaux, Rainier & Gui, pour convertir les Manichéens dont elles étoient pleines, & excommunier les opiniâtres, avec ordre aux Seigneurs de confisquer les biens des excommuniés, les bannir, les punir sévèrement; & pouvoir à Rainier d'y contraindre les Seigneurs, par excommunication & par interdit sur leurs terres. Or ces Commissaires envoyés contre les Hérétiques étoient ce que depuis on nomma *Inquisiteurs*. FLEURY, *Hist. Eccl. L. 75.* Le Concile de Narbonne de l'an 1235, & celui de Béziers de 1246, donnèrent aux Frères Prêcheurs, *Inquisiteurs* dans les Provinces d'Arles, d'Aix, d'Embrun, & de Vienne, un réglemeut de 37 articles, qui ont été les fondemens de la procédure observée depuis dans les Tribunaux de l'Inquisition. Du Cange dit qu'il y a eu en France des *Inquisiteurs* établis vers l'an 1229, contre les Vaudois, par le Concile de Toulouse, qui furent choisis de l'Ordre des Frères Prêcheurs; & qu'il y en a eu aussi sous François I contre les Lutheriens, établis par une Bulle de Clément VII, en 1525. Quoique le Tribunal de l'Inquisition n'ait jamais été établi en France de la manière qu'il est en Espagne & en Italie, il y a eu parmi nous durant plusieurs siècles des *Inquisiteurs* délégués du Pape pour y conserver la pureté de la foi, & tenir les peuples dans l'obéissance de l'Église. Douze ans après la mort de S. Dominique, qui fut le premier *Inquisiteur* général commis par Innocent III & par Honoré III contre les Hérétiques Albigeois, Grégoire IX nomma deux Religieux du même Ordre l'an 1235 pour exercer le même emploi; & cette commission Apostolique ne se perpétua pas seulement dans le Couvent de Toulouse, elle s'étendit encore en plusieurs autres Monastères du Royaume. Un des Commissaires nommés en la cause des Templiers, étoit l'*Inquisiteur* Général en France: un des Censeurs de la doctrine de Jean Perit, Docteur de l'Université de Paris, l'étoit aussi. Et l'histoire de la Pucelle d'Orléans nous apprend que l'an 1430, Jean Magistri, Vice-gérant de Jean Groverant, *Inquisiteur* de la foi, fut un de ses Juges; que 35 ans après Jean Bréhal, *Inquisiteur* lui-même, la déclara innocente, avec des Prélats députés du Pape Caliste. Depuis ce temps-là jusqu'au règne de François I, il ne paroît pas qu'il y ait eu en France de ces sortes d'*Inquisiteurs*, soit que les Papes ne les jugeassent pas nécessaires, dans un siècle où les erreurs étoient comme éteintes, soit que les Princes qui regnoient, plus jaloux de l'autorité Royale que leurs prédécesseurs, ne voulussent point souffrir ce qui sembloit choquer les libertés de l'Église Gallicane. P. BOUHOURS. *Vie de S. Ignace, L. II.* Sous François I, Marthieu Ori reçut du Pape Clément VII la qualité d'*Inquisiteur*, à l'occasion des hérésies d'Allemagne. ID. Mais il ne reste plus aujourd'hui aucuns vestiges d'inquisition en France, seulement il y a encore à Toulouse un *Inquisiteur*; c'est un Jacobin: mais toute sa fonction est réduite à examiner les livres de doctrine. Le *Grand Inquisiteur* d'Espagne est nommé par le Roi, il juge en dernier ressort, & sans appel à Rome. Le Pape confirme l'*Inquisiteur* Général qui est nommé par le Roi d'Espagne.

Les

Les Frères Prêcheurs prétendent que S. Dominique a été le premier *Inquisiteur*, & l'Ordre de Cîteaux soutient que ce fut Pierre de Castelnau Martyr. Le P. Echard & le P. Cuper soutiennent que le premier qui a porté cette qualité est Conrad de Maipurg, Franciscain, selon celui-ci, & Prêtre Séculier, selon celui-là.

* Les *Inquisiteurs* Généraux de Rome sont les Cardinaux qui sont de la Congrégation de l'Inquisition. Ils prennent le titre d'*Inquisiteurs* Généraux dans toute la République Chrétienne, mais ils n'ont point de Jurisdiction en France, & leurs decrets n'y sont point exécutés. Ils peuvent destituer, révoquer les *Inquisiteurs* particuliers, du moins ceux qui sont en Italie.

En terme du Grand Art on appelle *Inquisiteurs*, ceux qui cherchent la pierre philosophale.

INQUISITION. f. f. Terme de Jurisprudence. Recherche qu'un Juge fait d'office des crimes sur la commune renommée. Dans ce sens il n'a guère d'usage. *Inquisitio*. Il n'y a point d'*inquisition* en France, & on n'y fait point d'informations qu'il n'y ait un dénonciateur, une partie, ou que le Procureur du Roi ne soit l'accusateur. En Italie, en Espagne, en Portugal, l'*inquisition* a lieu pour les matières de la Religion, c'est ce qui a fait donner le nom d'*inquisition* au tribunal où ces sortes d'affaires sont portées.

INQUISITION. f. f. *Fidei questorum Collegium. Inquisitio.* Jurisdiction Ecclésiastique établie en Espagne, en Portugal, & en Italie, pour rechercher & punir ceux qui ont des sentimens contraires à la foi. Quelques-uns croient voir les commencemens & l'origine de l'*Inquisition* dans une Constitution que fit le Pape Lucius au Concile de Vérone en 1184, en ce qu'il y ordonna aux Evêques de s'informer par eux-mêmes, ou par Commissaires, des personnes suspectes d'hérésie; qu'il y distingue les degrés de suspects, de convaincus, de pénitens & de relaps, suivant lesquels les peines sont différentes; & qu'après que l'Eglise a employé contre les coupables les peines spirituelles, elle les abandonne au bras séculier, pour les punir des peines corporelles, l'expérience ayant montré que plusieurs Chrétiens, & particulièrement les nouveaux Hérétiques, se mettoient peu en peine des censures Ecclésiastiques, & méprisoient ces punitions spirituelles.

L'hérésie des Albigeois donna occasion à l'établissement de l'*Inquisition*. Je ne fais si la première idée en vint ou au Pape Innocent III, ou à S. Dominique. Ce dernier en fit l'ouverture à Arnaud, Abbé de Cîteaux, & Légat du S. Siège qui l'approuva; & jugeant que rien ne pouvoit être plus utile pour l'extirpation de l'hérésie, il ordonna sur le champ à S. Dominique d'exercer par commission, & jusqu'à nouvel ordre, les fonctions d'une charge qu'il avoit si bien imaginée. Les Cardinaux Pierre & Bernard, qui succédèrent à Arnaud dans la Légation, le confirmèrent dans cet emploi, dont il remplit les fonctions pendant trois ans. Et le Pape ayant appris avec quel succès il s'en acquittoit, lui ordonna de continuer jusqu'au Concile de Latran qu'il avoit convoqué. Il proposa cet établissement aux Pères du Concile, & après l'avoir concerté avec eux, il expédia à S. Dominique un Bref par lequel il lui donna le même pouvoir que ses successeurs dans le Siège Romain, ont depuis accordé aux *Inquisiteurs*. Prévoyant même que S. Dominique ne pouvoit pas, sans le secours du bras séculier, remplir les fonctions de cette charge, il accorda aux laïcs, qui s'associeroit avec lui les mêmes privilèges que les Papes ses prédécesseurs avoient accordés dans les Croisades aux Chevaliers du Temple & de l'Hôpital de S. Jean de Jérusalem. Ce qui donna lieu à S. Dominique d'établir une société de Chevaliers, qu'il nomma les Frères de la Milice de Jésus-Christ. Grégoire IX les fit nommer depuis la Milice de S. Dominique. On appelle à présent en Italie, ceux qui s'engagent dans cette société, les Chevaliers de l'*Inquisition*, & en Espagne, les Domestiques du S. Office. *Familiares & Domestici S. Officii.*

Tome V.

L'*INQUISITION* ne fut pas néanmoins tellement attachée à l'Ordre de S. Dominique, qu'il n'y ait eu en divers temps plusieurs *Inquisiteurs* d'autres Ordres, & même des Ecclésiastiques, des Evêques & des Cardinaux, avec cette différence, que ces derniers ont ordinairement été créés *Inquisiteurs* Généraux, ou de toute l'Eglise ou d'un Royaume, & que les autres ne l'ont été & ne le sont que d'une province, ou d'un pays particulier.

Quelques Historiens de l'Ordre de Cîteaux, étant à S. Dominique la gloire d'avoir été premier *Inquisiteur*, l'ont donné à Radulphe, Pierre & Arnaud, tous trois abbés de leur Ordre, & Légats du S. Siège; mais comme il est certain qu'en qualité de Légats ils avoient l'autorité des *Inquisiteurs*, il ne l'est pas moins qu'ils n'en portoient pas le nom, qu'ils n'en avoient pas de commission particulière, qu'ils n'en avoient point érigé le Tribunal, & que les formalités qui s'y observent, ne commencèrent qu'en la personne de S. Dominique, qui le premier fut nommé *Inquisiteur*, & qui présida le premier au Tribunal de l'*Inquisition*, sous l'autorité du Pape Innocent III, & de Philippe Auguste, qui comanda au Comte Simon de Montfort de le maintenir dans les fonctions de sa charge.

Ces *Inquisiteurs* rendoient compte au Pape du nombre des Hérétiques, & de la conduite des Princes & des Prélats, & de-là est venu le nom d'*Inquisiteur*, mais ils n'avoient d'abord aucun tribunal, ni aucune autorité. Ils faisoient seulement des Enquêtes pour en faire leur rapport à Rome. L'Empereur Frédéric II, au commencement du treizième siècle, étendit beaucoup leur pouvoir, & attribua à des Juges Clercs la connoissance du crime d'hérésie: & comme la peine du feu étoit ordonnée contre les opiniâtres, les *Inquisiteurs* décidoient indirectement de la personne, aussi bien que du crime; en sorte que les Laïcs étoient par-là soustraits à leur propre jurisdiction, & abandonnés au zèle des Ecclésiastiques. Après la mort de Frédéric II, qui s'étoit repenti du pouvoir qu'il avoit donné aux Ecclésiastiques, le Pape Innocent IV érigea un tribunal perpétuel aux *Inquisiteurs*, & priva les Evêques, & les Juges séculiers du reste du pouvoir que Frédéric leur avoit laissé. Il planta cette Jurisdiction relevant de lui immédiatement, presque dans tous les États de la Chrétienté. Les *Inquisiteurs* par le carnage qu'ils firent des Hérétiques soulevèrent les esprits contre eux. Leur regne ne fut pas long en Allemagne, ni en France. L'Espagne même n'y fut entièrement soumise que du temps de Ferdinand & d'Isabelle en 1448, sous prétexte de purger le Royaume du Mahométisme & du Judaïsme. Ainsi l'*Inquisition* se trouve aujourd'hui renfermée dans l'Italie, excepté le Royaume de Naples, & dans les Royaumes d'Espagne & de Portugal. En Portugal elle fut dressée sur le modèle de celle d'Espagne, & érigée en 1535. M. de la Neuville dit, dans son histoire de Portugal, T. I, p. 59, que ce fut sous le regne de Jean III, & en l'année 1557, que les Tribunaux de l'*Inquisition* furent établis dans les villes de Lisbonne, de Coïmbre & d'Évora. Voy. cet Auteur.

On y a même apporté quelques restrictions, surtout à Venise, l'*Inquisition* n'y a été recue qu'avec des modifications qui en bornent extrêmement le pouvoir. Les appellations des Juridictions subalternes de l'*Inquisition* d'Italie ressortissent à la Congrégation du S. Office qui réside à Rome. C'est la maxime de l'*Inquisition* d'affecter dans ses procédures tout ce qui peut inspirer la terreur & l'effroi. Ceux que l'*Inquisition* saisit, sont abandonnés de tout le monde, sans exception, & personne n'ose parler pour l'accusé: cela seul passeroit pour un soupçon d'hérésie. Le temps ne prescrit point en fait d'hérésie, & la mort elle-même ne soustrait pas les coupables aux poursuites de l'*Inquisition*. On y fait le procès aux cadavres des accusés. Les exécutions ne se font que quand les criminels sont en grand nombre, afin que la multitude des supplices fasse une

plus vive impression, & donne un exemple plus effrayant. On les appelle *actes de foi*. Le Pape Paul IV appelloit l'*Inquisition*, le *grand ressort du Pontificat*. Voy. *Histoire Ecclésiastique*.

Ce Tribunal établi premièrement en France, le fut bientôt dans les autres Royaumes de la Chrétienté, & sur-tout dans ceux que les Albigeois & Vaudois avoient infectés de leurs hérésies. Ce que le Roi Louis VIII, & S. Louis prescrivirent pour régler la manière dont on devoit rendre la Justice dans ce Tribunal, ne permet pas de douter que sa Jurisdiction ne fût en même temps Ecclésiastique & Royale: Ecclésiastique, en ce que les Inquisiteurs connoissoient des choses de la Foi; Royale, en ce qu'ils avoient l'autorité de condamner les Hérétiques à des peines pécuniaires & personnelles; & qu'ils n'exerçoient leurs fonctions qu'en vertu des Lettres Patentes du Roi, auquel ils répondoient immédiatement comme les autres Juridictions Royales.

L'exercice de ce Tribunal établi par toute la France, y a cessé par les Édits de Pacification, qui tolérant la liberté de conscience, ôtèrent aux Inquisiteurs la matière de leur Jugement. Jusq'à Louis XIV, il en restoit encore deux, l'un à Toulouse & l'autre à Carcassonne, qui étoient autorisés par Lettres Patentes du Roi.

T. C. P. BENOÎT, *Dominicain*. Voy. INQUISITEUR.

L'INQUISITION de Rome, est une Congrégation de sept Cardinaux, d'autres disent douze, & de quelques autres Officiers. Le Pape y préside en personne. Ce Tribunal de l'*Inquisition*, est le premier Tribunal de Rome. Il a commencé sous Paul III à l'occasion de l'hérésie de Luther: ce Pape nomma d'abord neuf savans hommes pour travailler à la réformation des mœurs; cette Congrégation fut nommée dans la suite *Inquisition*. Sixte V la confirma par une bulle, & lui donna le premier rang entre quinze Congrégations qu'il établit à Rome. La Congrégation de l'*Inquisition* fut erigée en 1545, à présent elle est composée de douze Cardinaux. Voy. du Chesne, *Hist. des Papes*, Jean Desloix, dans son *Inquisiteur de la Foi*.

L'INQUISITION est très-sévère aux Indes. Il est vrai qu'il faut sept témoins qui déposent contre un homme pour le faire condamner, mais on reçoit les dépositions d'un esclave, ou d'un enfant. Il faut s'accuser soi-même, & on ne confronte, ni on ne voit jamais les témoins; on est accusé pour la moindre chose qui soit échappée contre l'Eglise, ou pour n'avoir pas parlé avec assez de révérence de l'*Inquisition*. On appelle aussi l'*Inquisition*, le *Saint Office*. L'étendard de l'*Inquisition* est un damas rouge sur lequel est peinte une croix, accompagnée d'un côté d'une branche d'olivier, & de l'autre d'une épée, & autour ces paroles du Pseaume, *Exurge, Domine, & judica causam tuam*.

INRAMO. f. m. Coton. Sorte de coton en masse & non filé, qui se tire du Levant & d'Égypte par la voie du Caire.

I N S.

INSABATÉ, ÉE. f. m. & f. C'est un des noms que l'on donna aux disciples de Pierre Valdo, ou Vaudois. *Insabatus, Inzapatus*. Ils furent ainsi nommés à cause des sandales qu'ils portoient, & qui en Espagnol s'appellent encore *Sapados*. Quelques-uns écrivent *Inzapaté*. Voy. ce mot, & VAUDOIS.

INSANDA. f. m. Nom d'un arbre fort commun dans le Royaume de Congo, qui ressemble assez à notre laurier. On fait de son écorce macérée une étoffe magnifique.

INSATIABILITÉ. f. f. Faim violente qu'on ne peut rassasier. *Insatiabilitas*. Il a une *insatiabilité* que rien ne peut assouvir.

On le dit aussi au figuré. L'*insatiabilité* d'un avare. L'*insatiabilité* des honneurs, des richesses. *Auri sacra fames*.

INSATIABLE. adj. de t. g. Qu'on ne peut assouvir. On le dit particulièrement de la faim. Faim, appétit *insatiable*. *Insatiabilis*.

Un auteur, qui en cela n'est pas à imiter, l'a dit de la foif qu'on ne peut désaltérer.

*De l'hydropique enflé la foif insatiable
Cherche en vain dans les eaux à se désaltérer:
Plus il boit, plus il enfle, & la foif qui l'accable
Ne peut se tempérer.*

Traduction d'Horace, L. II. Od., 2.

INSATIABLE se dit plus ordinairement au figuré, des passions, des desirs. *Avarice insatiable*. *Ambitieux insatiable* de gloire.

Le P. Bouhours remarque qu'*insatiable* est de ces mots qui ne régissent rien. On ne dit point *insatiable* de manger. On peut bien dire, un desir *insatiable* d'apprendre, mais alors apprendre est régi par desir. Cependant on dit très-bien qu'un ambitieux est *insatiable* de gloire, d'honneur; qu'un avare est *insatiable* de richesses. Ainsi ce mot peut se mettre avec régime, contre la décision du P. Bouhours.

On dit que l'enfer & la mort sont des gouffres, des monstres *insatiables*.

INSATIABLEMENT. adv. D'une manière *insatiable*. *Insaturabiliter, insatiabiliter*. L'avare amasse *insatiablement* des trésors. Il est *insatiablement* avide d'honneur.

INSCIENCEMENT. adv. Sans savoir, sans connoître. *Imprudenter*. Si cet homme vous a blessé, c'est *insciencement*, ce n'est pas par malice.

INSCIENCE. f. f. Négation de science, défaut de connoissance, le non savoir. *Inscentia*. L'Abbé de S. Réal s'est servi de ce mot dans sa Lettre sur la Vérité de la Religion; mais c'est le seul endroit où on l'ait trouvé. Car, dit-il, pour ces gens stupides & ignorans, qui vivent dans une *inscience* universelle, sans avoir jamais eu les moyens d'être instruits ni informés de quoi que ce soit, nous devons laisser à la Providence le soin de leur sort, sans nous embarrasser d'en juger.

INSCIENT, ENTE. vieux adj. m. & f. Ignorant. *Ignarus, insciens*. Ces trois mots ne sont point usités.

INSCRIPTION. f. f. Caractères gravés sur le cuivre, ou sur le marbre pour conserver la mémoire de quelque personne ou de quelque événement considérable. *Inscriptio*. Ainsi l'*inscription* diffère de l'Épigramme qui sert à donner quelque connoissance d'une chose. On met des *inscriptions* aux édifices publics, aux arcs de triomphe, &c. On met des *épigraphes* sur les bâtimens particuliers, pour en marquer l'usage & le temps de la construction: on en met au frontispice d'un ouvrage, pour en indiquer l'objet, & au bas d'une estampe pour en faciliter l'intelligence.

Les Antiquaires sont curieux des vieilles *inscriptions* qui se trouvent sur les pierres, sur les monumens de l'antiquité. Sanchoiarte, contemporain de Gédéon, à ce qu'ont prétendu quelques Savans, tira la plupart des mémoires, dont il composa son livre, des *inscriptions* qui se trouvoient dans les temples & sur les colonnes, tant chez les Payens que chez les Hébreux. Les Grecs & les Romains étoient de grands faiseurs d'*inscriptions*, & brignoient l'honneur d'y être placés avec beaucoup d'ardeur. C'est pourquoi l'on en trouve un si grand nombre dans le pays de l'ancienne érudition, que l'on en a composé de gros volumes; tel est le recueil de Gruterus. BAY. La courtisane Phryné offrit de relever les murailles des Thèbes, à condition qu'on y mit cette *inscription*: Alexandre a démoli les murailles de Thèbes, & la courtisane Phryné les a rebâties. Il falloit que le métier de courtisane fût bien lucratif en ce temps-là. Depuis le recueil de Gruter, Th. Reinésius a fait encore un gros volume d'*inscriptions*. M. Fabretti en a publié un autre volume à Rome en 1699. Il y corrige beaucoup de fautes qui s'étoient glissées dans les *inscriptions* de Gruter, de Reinésius, de M. Spon, & de plusieurs autres Antiquaires, & donne plusieurs *inscriptions* qui n'avoient pas encore paru. Monseigneur Philippe Della Torre, Evêque d'Adria, a aussi publié quelques *inscriptions* en 1700. dans ses *monumenta veteris Antii*. Il y a long-temps qu'on dit qu'on travaille (en 1702.) en Hollande à

un recueil complet de toutes les *inscriptions* qui ont paru jusqu'à présent. Ce dessein est digne des soins de l'illustre M. Gravius, qui veut bien s'en donner la peine. Cet ouvrage en entier est exécuté, & se débite depuis quelques années en trois volumes *in folio*. Les *inscriptions* doivent être courtes, simples & familières. La pompe & la multitude des paroles ne valent rien. BOIL. La langue Latine paroît plus propre pour les *inscriptions*, à cause de ses ablatifs absolus. La Langue Françoisé l'inguit par ses géronatifs & par les verbes auxiliaires. Elle est d'ailleurs moins susceptible de la simplicité majestueuse du Grec & du Latin.

Le P. Jobert veut avec assez de raison, qu'en matière de médailles on mette de la différence entre *inscription* & *légende*, & qu'on n'appelle proprement *inscription* que les lettres qui tiennent lieu de revers, & qui chargent le champ de la médaille, au lieu de figure; & qu'on n'appelle *légende* que les paroles qui sont autour de la médaille, & qui servent à expliquer les figures gravées dans le champ.

Le Roi a formé depuis quelques années une Académie d'*inscriptions* & de médailles, qui doit être composée de dix honoraires, de dix pensionnaires, de dix associés, & de dix élèves; s'assembler deux fois la semaine, le mardi & le vendredi après midi, & s'occuper aux médailles & monumens antiques, & à toutes sortes de points d'érudition Grecque & Latine, & faire l'histoire des Rois de France par médailles. Telle fut cette Académie à son Institution, ou plutôt à son renouvellement au commencement de ce siècle. Depuis, comme les *inscriptions* & les médailles ne l'occupent point toute entière; elle a changé son nom, & s'appelle aujourd'hui d'un nom plus général, L'Académie des Belles-Lettres. Elle s'assemble trois fois la semaine. Et parce que le titre d'élève par où il falloit commencer, rebutoit bien des gens, & les empêchoit d'y entrer, elle l'a changé en celui d'*Associé*.

INSCRIPTION, en termes de Géométrie, se dit d'une figure tracée au-dedans d'une autre. *Inscription* d'un triangle dans un cercle, d'un cercle dans un carré. Voy. *inscrite*.

INSCRIPTION, en termes de Palais, se dit lorsqu'une partie écrit son nom sur un registre, se soumettant de faire ou de prouver quelque chose sous les peines de droit. Pour faire une dénonciation, il faut aller faire une *inscription* sur le registre de Monsieur le Procureur Général.

Autrefois par l'*inscription*, l'accusateur se soumettoit à subir la peine due aux crimes, faute d'en pouvoir convaincre l'accusé par des preuves suffisantes. mais cette nécessité de se soumettre à la peine due au crime, a été abolie par une raison contraire de l'intérêt public, qui veut que les crimes ne demeurent pas impunis, & que personne n'oseroit se rendre accusateur, dans la crainte de n'avoir pas de preuves suffisantes pour convaincre ceux qui auroient délinqué.

INSCRIPTION de faux, est une voie dont on se sert pour détruire & faire déclarer fausse une pièce que la partie adverse a produite, ou communiquée en Justice. Cette procédure s'appelle *inscription de faux* ou *inscription en faux*, parce que celui qui se sert de cette voie, est obligé de passer un acte au Greffe, contenant qu'il *s'inscrit en faux*.

INSCRIPTION en faux, se dit aussi de toute réclamation contre un titre faux, contre une allégation fausse. Mais où est l'équité de prononcer sur de pareils exposés, sans égard à des *inscriptions en faux*, munies de bonnes preuves. Le P. DE LAUBRUSSEL.

Dans les Universités & dans les Écoles de Droit, l'*inscription* consiste à mettre son nom sur un Registre. Sans cela, on n'a pas droit de prendre des leçons dans l'École, & on n'est pas compté présent. L'*inscription* se fait tous les trois mois. On dit, prendre une *inscription*, avoir ses *inscriptions*; je n'ai manqué aucune *inscription* cette année.

Le mot d'*inscription* se dit non-seulement de l'action de s'inscrire sur les registres de la Faculté où

l'on étudie, mais encore du certificat que l'on donne de cette *inscription* aux Etudiens, pour pouvoir prendre des degrés.

INSCRIRE. v. a. *Inscribere*. Écrire le nom de quelqu'un dans un registre public. *Inscrire* sur le livre de la Noblesse. *Inscrire* dans la matricule.

S'INSCRIRE. v. récip. faire *inscrire* son nom dans un registre public. *Inscrire* en Géométrie. *Inscrire* une figure dans une autre, c'est la tracer au dedans d'une autre. *Inscrire* un triangle dans un cercle, un cercle dans un carré. On dit qu'une figure est *inscrite* dans une autre quand tous les angles de la figure *inscrite* touchent la circonférence de l'autre. Pour *inscrire* un triangle équilatère dans un cercle, il faut prendre les arcs de 120 degrés. Il n'y a point de triangles qu'on ne puisse *inscrire* dans un cercle.

En termes de Pratique, *s'inscrire en faux*, c'est soutenir en Justice qu'une pièce produite par la partie, est fautive. Voy. **INSCRIPTION de faux**.

On dit encore dans la conversation, quand on veut combattre un fait, une autorité alléguée, je m'*inscris en faux*, je soutiens que cela n'est pas véritable.

INSCRIT, ITE. part. Figure *inscrite*, polygone *inscrit* dans un cercle. *Inscriptus*.

On appelloit autrefois *inscript*, au singulier, & *incripts* au pluriel, un esclave, ou des esclaves auxquels on avoit imprimé quelques marques sur le corps pour les reconnoître, s'ils s'enfuyoient. On le faisoit sur tout à ceux qu'on reprenoit, quand ils s'étoient enfuis. *Inscriptus*, *inscripti*.

INSCRUTABLE. adj. m. & f. Terme de Théologie, qui ne se dit guère que des secrets de la Providence, des jugemens de Dieu, qu'on ne peut connoître, dans lesquels l'esprit humain ne peut pénétrer. *Pervestiganti occultus*, *inscrutabilis*. C'est un secret *inscrutable* de Dieu, qu'il envoie des maux aux gens de bien, & des biens temporels aux méchans. Nic.

INSCU. f. m. ne se dit qu'adverbialement, & tous jours avec la particule *à*. A mon *inscu*, sans que j'en sache rien. A votre *inscu*, à l'*inscu* de tout le monde. *Insciente me*, *insciente te*. Les mariages des mineurs faits à l'*inscu* des pere & mere, ou d'un tuteur, sont nuls & clandestins. Les Banquetoutiers. s'enfuient à l'*inscu* de tout le monde.

INSECTE. f. m. *Insectum*. Les *Insectes* sont des animaux dont le corps est comme coupé par des espèces d'anneaux qui en divisent la longueur. Les Chenilles par exemple, & les Vers à soie sont de vrais *insectes*, qui se changent en chrysalides, & qui deviennent enfin Papillons. Le nom de chrysalide leur vient sans doute de la couleur d'or dont quelques endroits de leur corps brillent dans ce nouvel état. Le vers à soie métamorphosé en chrysalide (on peut dire à-peu-près la même chose de la Chenille) n'a presque plus aucune apparence d'animal, nul mouvement, nul besoin de nourriture, nul signe de vie. Pour se garantir des accidens qui pourroient lui arriver, il se file une coque dont la matière est une richesse pour nous. Quelque temps après il perce la coque, il sort en forme de papillon; & voilà la troisième métamorphose. Ainsi les vrais *insectes* passent leur vie dans trois états bien différens, dans l'état d'*insecte*, dans l'état de Chrysalide, & dans l'état de Papillon. Voy. M. DE REAUMUR.

L'**INSECTE**, dit M. Ray après Aristote, est un animal, dont le corps a des incisions; les uns ont des incisions dans toute la longueur de leur corps, comme les vers de terre, les chenilles, les vers à soie, &c. Les autres ont ou la tête, ou la poitrine séparée du ventre par une simple membrane, & quelques petits conduits, comme les mouches, les araignées, les fourmis. M. Ray divise les *insectes* en général, en ceux qui changent de forme, & ceux qui n'en changent pas; & ceux qui ne changent point de forme en ceux qui ont des pieds, & ceux qui n'en ont point. Il trouve quarante différens genres d'*insectes*, qu'il divise chacun en un nombre encore plus grand d'espèces.

Il y en a qui définissent l'*insecte*, un animal qui n'a point de sang. Aa ij

Les Anciens ont cru que ces animaux viennent de génération équivoque, à cause de la merveilleuse quantité qui s'en forme quelquefois subitement, comme font les vers, les papillons, les chenilles, les fourmis, mouches, hannetons, cirons, poux, puces, punaises, &c. M. Rédi a prouvé très-solide-ment, qu'aucun animal ne s'engendre de corruption. Malpighi, Médecin de Boulogne, & Swammerdam, ont été les premiers après André Libavius, qui ont rejeté la transformation chimérique de la chenille en papillon, & des insectes semblables, & ils ont montré que tous les membres du papillon étoient enfermés sous la peau, ou nymphe de la chenille.

Le principe de tous les changemens qui arrivent aux insectes, n'est autre chose qu'une nymphe. Ce qui n'est pas plus étonnant que le changement des plantes & des fleurs; car l'animal soit ver, soit papillon, est enfermé dans la nymphe, comme une fleur dans son bouton. Ainsi c'est une erreur populaire, que les insectes soient des animaux imparfaits. Car au contraire, ils sont fournis de plus de parties que les autres: comme l'araignée qui a huit yeux; la mouche qui a une trompe comme un éléphant; la puce, qui a un ressort qui l'éleve cent fois plus haut que son corps. Il semble que Boileau ait affecté de s'en tenir à l'opinion vulgaire, qui veut que les insectes soient des animaux imparfaits, quand il a dit,

Un insecte rampant qui ne vit qu'à demi.

On a observé que chaque plante, chaque herbe, avoit ses insectes particuliers & différens, son ver, sa chenille, son papillon. Les plus grands insectes sont le spondilis & le grillo talpa. L'huile tue indifféremment toutes sortes d'insectes, quand ils y ont été plongés un moment, parce qu'elle bouche les ouvertures que leurs bronches ont en dehors, qui leur servent d'un petit poumon pour respirer. Les insectes ne connoissent presque les objets que par le sens du toucher qu'ils ont excellent.

On a aussi appelé insectes, les animaux qui vivent après qu'ils sont coupés en plusieurs parties, comme la grenouille, qui vit sans cœur & sans tête, les lézards, serpens, vipères, &c.

Les insectes ne s'accouplent jamais pendant qu'ils sont sous la forme de ver ou de chenille, & alors on ne peut distinguer le mâle d'avec la femelle.

Ce nom *insectum*, qui signifie en Latin *entrecoupé*, a été donné par les Anciens aux petits animaux dont le corps paroît coupé, comme aux fourmis, dont le ventre paroît séparé en deux; ou bien parce que le corps des insectes est composé de plusieurs cercles, ou anneaux, comme on voit dans les vers, cheailles, &c. qui sont des espèces d'incisions, d'où est venu le nom. Cette dernière étymologie est plus vraisemblable.

Les Modernes ont bien raffiné sur la connoissance des insectes, à cause de l'avantage qu'ils ont eu du microscope, qui en a fait voir les plus petites parties, dont ils ont donné la figure au public; entr'autres M. Hook, Anglois, dans un grand volume qu'il a fait dans la Micrographie; Francisco Rédi de Florence, qui a fait graver plusieurs figures avec ses expériences; Malpighi, Professeur Bolonnois, Bartholin, les Journaux d'Angleterre, qui ont écrit plusieurs choses curieuses; ceux de Leyphick & ceux de Paris. Jean Swammerdam a écrit en Flamand une histoire générale des insectes, qui a été traduite en Latin par Hennin, Médecin à Utrecht. Swammerdam dit qu'il y a plus de 400 Écrivains qui en ont écrit outre les précédens, & entr'autres Wotton, Gesner Pennius, Aldrovandus, Mousier, Harvé, Fabricius ab Aquapendente, Goedard, &c. Jacob Hoesnagel, Peintre de l'Empereur Rodolphe, les a fort bien peints, & en a fait les figures de plus de 300 espèces. Goedard en décrit plus de 400. M. Ray, membre de la Société Royale de Londres, a fait une histoire des insectes en Latin, qui fut imprimée en 1710.

par ordre de la Société Royale. Il a fait aussi *Methodus insectorum*. Voyez encore Wollius, de *Idolol.* L. IV. C. 20, 61, 64, 66, 76.

INSECTEOLOGIE ou INSECTOLOGIE. f. f. Terme dogmatique, qui signifie proprement discours sur les insectes. On le dit aussi de la science des insectes.

INSECTOLOGISTE. f. m. Qui parle des insectes, qui écrit sur les insectes.

INSECTOGRAPHIE. f. f. Description des insectes. Insectographe, qui les décrit.

INSECTOGRAPHIQUE. adj. Qui concerne l'Insectographie. Discours *insectographique*.

IN-SEIZE. f. m. Terme d'Imprimeur & de Libraire. *In decimo-sexto*. Voyez SEIZE (IN-)

INSÉMINATION. f. f. C'est une des cinq sortes de transplantation qui se font pour la cure de certaines maladies. *Infematio*. Elle se fait quand l'aimant imprégné de la mumie détachée du corps du malade, est mêlé avec de la terre grassée, dans laquelle on sème la graine de quelque plante appropriée à la maladie. Il faut avoir soin de l'arroser de temps en temps avec l'eau dont on a lavé le membre malade, & même tout le corps. On prétend que par ce moyen la maladie diminuera, à mesure qu'on verra croître la plante. On entend ici par *mumie*, une portion de l'esprit vital du malade; & par *aimant*, le milieu qu'on choisit pour servir de véhicule à cet esprit.

INSENSÉ, ÉE. adj. m. & f. souvent employé substantivement. Qui a perdu le sens & la raison *Insanus*. C'est un homme *insensé*, un *insense*. On donne des curateurs aux *insensés*.

On donne cette épithète non seulement à ceux qui ont perdu le sens, mais encore à ceux qui se conduisent comme s'ils l'avoient réellement perdu. Alors on s'en sert pour marquer les emportemens & les égaremens des passions, l'aveuglement de l'esprit. Une passion folle & *insensée*. Ah! falloit il en croire une amante *insensée*? RAC. Que d'ames *insensées* qui cherchent leur repos dans le naufrage de la foi? BOSS. Action, entreprise *insensée*.

Maudit soit le premier dont la verve insensée

Dans les bornes d'un vers renferma sa pensée.

BOIL.

INSENSÉ, fou, extravagant, imbécille. L'*insensé*, dit M. l'Abbé Girard, manque par l'esprit, & marche sans lumière. Voy. les autres mots. Les fous ont l'imagination forte; les *extravagans* ont les idées singulières; les *insensés* les ont bornées; les *imbécilles* n'en ont point dans leur propre fond.

INSENSIBILITÉ. f. f. Défaut de sensibilité. *Nullius rei sensus*, *stupor*. Le froid excessif cause l'*insensibilité* dans les parties organiques du corps. Plusieurs maladies causent de l'*insensibilité* dans quelques parties du corps, & les rendent incapables de recevoir les impressions des objets extérieurs.

INSENSIBILITÉ se dit au moral pour défaut, manque de sentiment, espèce de léthargie, endurcissement dans l'ame qui fait qu'elle n'est plus émue, ni ébranlée par les impressions des objets extérieurs, & que les sentimens les plus légitimes & les plus naturels n'y trouvent plus accès: chez les Stoïciens, apathie. *Apathia*, *animi stupor*. L'indifférence & l'*insensibilité*, dit M. Nicole, est un état de sécheresse & de froideur, qui fait perdre cette affection humaine, qui fait le lien de la société civile. Le mot de froideur ne dit pas assez. L'*insensibilité* est une vraie glace, qui pénètre, s'il est permis de parler ainsi, toute la substance de l'ame, fait de l'homme un être isolé, au milieu de la nature, un être qui ne tient à rien, un monstre. La fermeté à la vue de la mort, ne doit pas aller jusqu'à l'*insensibilité*. Autrement c'est une sécurité fatale. BOSS.

Cette orgueilleuse secte qui se paroît de l'*insensibilité*, fut blâmée de toutes les autres, de vouloir

métamorphoser tous les hommes en statues. Que les Stoïciens vantent tant qu'ils voudront l'insensibilité de leur secte, qui se moque de la douleur ; lorsqu'ils viennent à souffrir, dit S. ÉVREMONT, ils trouvent que leur esprit n'est pas de leur opinion. En effet ils trouvoient, comme les autres hommes, que la douleur étoit une chose triste, importune, fâcheuse ; mais ils soutenoient qu'elle n'étoit pas un mal, parce que rien n'est un mal que ce qui déshonore, c'est-à-dire, ce qui est crime. Misérable subtilité à la faveur de laquelle cette secte prétendoit s'élever au-dessus de toutes les autres.

Ce qu'on doit appeler *insensibilité* dans l'homme, n'est pas une privation absolue de sensibilité : c'est une dureté de cœur relative aux autres hommes : nous n'avons que trop de sensibilité pour les choses qui nous touchent personnellement.

INSENSIBLE. adj. de t. g. Au propre, qui ne sent rien, dont les organes ne sont point affectés par les impressions que les objets extérieurs doivent faire sur les sens. Le froid engourdit quelquefois les parties du corps assez pour les rendre *insensibles*. Les métaux, les minéraux sont des êtres *insensibles*. *Sensu privatus, orbatus.*

INSENSIBLE, se dit aussi de ce qui est imperceptible ; de ce qui échappe à nos sens. *Insensibilis, sensum fugiens.* Les atomes sont si petits, qu'ils sont *insensibles*. Quoique les plantes croissent à tout moment, & en chacune de leurs parties, cela est pourtant *insensible*. Les Comètes, en s'approchant, ou en se reculant de nous, deviennent sensibles ou *insensibles*. Le mouvement de la terre est *insensible*, on ne s'en aperçoit point par les sens.

INSENSIBLE se dit au moral de celui qui n'est ému par aucune passion de l'âme, dont le cœur est inaccessible aux sentimens qui font le lien de la société civile. *Voy.* INSENSIBILITÉ. Les Stoïciens se vantoient d'être *insensibles* à la douleur, aux injures, aux assauts de la fortune. Les gens grossiers sont *insensibles* aux argumens les plus démonstratifs. LE CL. Les Tytans ont un cœur dur & *insensible*. On devient *insensible* à force de souffrir, on s'accoutume à être misérable. La plupart des gens de travail pensent à boire & à manger, ils sont comme *insensibles* à toutes les autres choses. NIC. Les Amans appellent leur Maîtresse cruelle & *insensible*, quand elle ne veut pas répondre à leur passion. La foiblesse d'aimer est préférable à la vanité d'être *insensible*. S. EVR. Tout aime où vous êtes, excepté vous, qui demeurez seule *insensible*. ID.

Ah ! pour être Héros, doit-on être insensible ?

QUIN.

Il s'emploie quelquefois substantivement. C'est un *insensible*. Et alors il se dit plus ordinairement d'une personne qui n'est point sensible à l'amour. AC. FR.

INSENSIBLEMENT. adv. D'une manière insensible, d'une manière peu sensible, dont on ne s'aperçoit point par le sens. Peu-à-peu. *Sensim, sine sensu.* L'aiguille d'une montre avance *insensiblement*. L'orgueil est un poison subtil qui se glisse *insensiblement* dans l'âme des Grands. FLECH. Une secrète langueur me consume *insensiblement*. IDEM.

L'amour entre *insensiblement* dans les cœurs. On tomba *insensiblement* sur cette question. Il perdoit *insensiblement* la raison. ABL. La nature se conduit *insensiblement*, & par des progrès imperceptibles. LE CH. DE M. Il est très-important de ne lier commerce qu'avec des personnes de mérite, on prend *insensiblement* leurs manières. BELL. Notre vie s'écoule *insensiblement*. BOUH. On vient *insensiblement* à bout de ses passions, en s'appliquant à les dompter. S. EVR. L'amour dans le mariage dégénère *insensiblement* en amitié ou en indifférence. ID.

INSENSIF. adj. Vieux mot. Insensible.

INSEPARABLE. adj. in & f. Qui ne se peut séparer. *Quod separari non potest, inseparabilis.* L'accident

est naturellement *inseparable* de la substance. L'eau & le vin mêlés ne sont pas si *inseparables*, que l'art ne vienne à bout de les separer. La jalouie *inseparable* d'un tendre amour. S. EVR. Ces deux ames sont *inseparables*, ils ne se quittent jamais. Le remords est *inseparable* du crime. ID. L'orgueil est presque *inseparable* de la faveur. FLECH.

INSEPARABLEMENT. adv. Sans pouvoir être séparé.

Inseparabiliter. Le mariage unit les conjoints *inseparablement*. Etre *inseparablement* attaché aux intérêts de quelqu'un. LA ROCHEF. La nature humaine est unie *inseparablement* à la nature divine en la personne de JÉSUS-CHRIST. LE P. DOUCIN.

INSÉRER. v. a. Faire entrer une chose dans une autre. *Inserere.* Quand les Jardiniers entrent un arbre, ils insèrent doucement l'œil de leur ente dans la fente de l'arbre. Les Chirurgiens *insèrent* doucement leur sonde dans la plaie. Quand on fait la transfusion du sang, on *insère* délicatement un petit tuyau d'un bout dans une artère, & de l'autre dans une veine.

Dans cette acception *insérer* n'est pas d'usage.

INSÉRER se dit beaucoup mieux des choses nouvelles, des feuillets, des cahiers qu'on ajoute à un livre, de quelque mot, de quelque clause qu'on fait entrer dans un discours ou dans un contrat. *Attexere, intexere.* Un Orateur doit quelquefois *insérer* dans son discours quelque histoire, quelque conte agréable, pour réveiller l'attention de son auditeur. C'est à peu près ce que Cicéron appelle *mendaciunculis aspergere*. Cette partie a voulu qu'on *insérât* expressément une telle clause, un tel article dans sa transaction. On a impugné de faux le registre de ce Banquier, parce qu'il y avoit plusieurs feuillets *insérés* qui n'étoient point compris sous le paraphe du Juge. On fit *insérer* ce jugement dans les cahiers. PATRU. Il y a bien des Auteurs anciens, où l'on a *inséré* des vers, des passages & des traités entiers qui ne sont point d'eux, qui sont apocryphes.

INSÉRÉ, ÉE. part.

INSERTION. f. f. Action par laquelle on *insère*. *Insertio.* Un Chirurgien doit être bien adroit pour faire l'*insertion* d'une sonde, d'une canule dans une plaie.

Dans cette acception le substantif *insertion*, quoiqu'assez commode & énergique, n'est pas plus usité que le verbe *insérer*.

On dit en Grammaire, l'*insertion* d'une lettre dans un mot, l'*insertion* d'un mot dans un discours, d'une note marginale dans le texte.

On peut dire de même l'*insertion* d'une clause dans un acte, dans un contrat.

INSERTION. Terme d'Anatomie. On appelle *insertion*, l'endroit où s'emmanchent & s'insèrent les membres & les autres parties du corps. L'*insertion* des os, des muscles & des nerfs dans les membres de l'animal, est merveilleuse. La veine cave a son *insertion* dans le ventricule droit du cœur.

INSERTION se dit dans le même sens en peinture. Il est de la science & de l'agrément de marquer les *insertions*.

INSERTION de la petite vérole, par une métaphore prise des entes. *Voy.* INOCULATION.

INSERTION en Jardinage & en Botanique. *Insertio.* *Insertion* d'une ente entre l'écorce & le corps ligneux. *Voy.* GREFFE.

INSERTION des fibres ligneuses. M. GREW, dans son Anatomie des plantes, appelle *insertions*, plusieurs lignes ou fibres qui vont de la circonférence vers le centre, & qui font des entrelacemens dans les fibres perpendiculaires du corps ligneux, qui forment comme un réseau ou une toile en se croisant mutuellement. Ces parties commencent dans la radicule de la graine, & leur substance n'est point différente de celle du parenchyme.

INSESSION. f. f. *Insessus.* Terme de Médecine. C'est un nom qu'on donne au demi bain, parce qu'on le prépare quelquefois avec la décoction de plusieurs herbes sur lesquelles on fait asseoir le malade. En Latin *inseffus*, ou *femicupium*.

INSESSION, se dit aussi du bain vaporeux, que le ma-

lade prend étant assis sur une chaise percée, au dessous de laquelle on a mis une décoction chaude de quelques herbes, dont on lui fait recevoir la vapeur.

INSIDIATEUR, INSIDIATRICE. Un des plus célèbres Traducteurs de notre temps, dit le P. Bouhours, semble avoir entrepris d'établir ces deux mots. Les démons, ces *insidiateurs* de nos âmes. Cette ennemie domestique, qui est son *insidiatrice* perpétuelle. Ménage trouve tout cela très bien dit. Peut-être haïssoit il trop le P. Bouhours, pour penser comme lui. Voy. INSIDIEUX.

INSIDIEUSEMENT. adv. D'une manière insidieuse & qui tend à surprendre. *Insidiosè*. Il n'est d'usage que dans le style soutenu. L'ACAD.

INSIDIEUX, EUSE. adj. Qui tend à surprendre, qui est suggéré par le dessein secret de tromper. *Insidiosus*. Discours *insidieux*, caresses *insidieuses*. Le cheval de Troye étoit un présent *insidieux* que les Grecs firent aux Troyens.

Ce mot vient du Latin *insidiosus*, d'*insidia*, *embûches*, d'*insidere*, *se placer*, *se poster en quelque lieu*, ce qu'on a coutume de faire, quand on dresse des embûches pour avoir ensuite l'avantage sur l'ennemi. Malherbe l'avoit pris dans le Nicod, & a voulu l'établir, il a dit: Il ne se faut pas fier aux caresses du monde, elles sont trompeuses, & s'il faut user de ce mot, *insidieuses*. Je voudrois l'adoucir avec ce correctif, ou bien l'expliquer par quelque synonyme qui l'appuie & qui lui serve d'introduit. Vaug. Si *insidieux* avoit passé, il auroit frayé le chemin à *insidiateur*; mais comme on a rebuté *insidieux*, je crains qu'on ne reçoive pas *insidiateur*. Bou. CORN. Cependant l'Académie a adopté *insidieux*, avec cette restriction, qu'il n'est d'usage que dans le style soutenu & dans la Poésie. Un vers, dit Vaugelas, qui commenceroit ainsi: *Insidieux* amour n'auroit pas mauvaise grâce. Ce mot seroit bien placé. D'ailleurs il est beau, sonore, doux à l'oreille.

Les Médecins caractérisent par cette épithète les fièvres malignes ou de mauvaise espèce. *Mali moris*. Elles cachent au Médecin ignorant ou peu attentif leur marche & leur nature sous l'apparence d'une maladie légère.

INSIGNE. adj. de t. g. Qui est remarquable par quelque qualité peu commune, soit que cette distinction se prenne en bonne ou en mauvaise part. *Insignis*. On dit également un bonheur & un malheur *insigne*, une valeur *insigne*, une *insigne* lâcheté. Vous me rendez un service *insigne*, si &c. *Insigne* calomnie, *insigne* fausseté, *insigne* voleur, *insigne* faussaire. Je crois pourtant que ce terme appliqué aux personnes ne doit se prendre que dans un sens odieux. Je ne voudrois pas dire que César s'est rendu *insigne* par sa valeur, Socrate par sa vertu, mais qu'ils se sont signalés: ou je me servirois d'un autre tour.

INSIGNE est aussi un titre que l'on donne aux Eglises Cathédrales. *Insignis Ecclesie Parisiensis Decanus, Canonicus*.

INSIGNE, célèbre, illustre, fameux, renommé. Tous ces mots sont relatifs à la réputation, chacun avec ses nuances particulières. *Insigne* ne marque qu'une simple distinction fondée sur une qualité peu commune, bonne ou mauvaise.

INSINE. Voyez ENSI. Vieux mot.

INSINUANT, ANTE. adj. Qui entre doucement dans l'esprit de quelqu'un, qui a l'adresse & le don de s'insinuer. *Qui se insinuat, mollis, blandus*. On le dit également des personnes & des choses. C'est un homme insinuant. Il faut que la civilité soit revêtue d'un air agréable & *insinuant* qui se répande sur tout ce qu'on dit. BELL. Les manières polies & *insinuant*, font de grands progrès sur les cœurs. S. ÉV. C'est un homme fort *insinuant*. Femme *insinuante*.

INSINUATIF. s. m. *Insinuativum*. Les Clercs faisoient autrefois un présent à leur Evêque à son installation, & ce présent s'appeloit *insinuatif*, parce qu'ils le lui

faisoient pour s'insinuer dans ses bonnes grâces. Voy. LES MACRI.

INSINUATION. s. f. Action par laquelle quelque chose entre doucement & insensiblement dans une autre. *Insinuatio*.

On ne le dit point au propre. L'usage ne veut pas qu'on dise l'*insinuation* de la chaleur dans un corps, l'*insinuation* de la sonde dans une plaie. On dit *introduction*. C'est une biffarerie de l'usage qui admet souvent le sens figuré d'un mot, & en rejette le sens propre. D'ailleurs *introduction* & *insinuation* ne sont pas synonymes. *Introduction* est un terme générique. *Insinuation* ne désigne qu'une *introduction* douce. Ce terme conviendroit particulièrement aux fluides qui pénètrent doucement les corps, & je voudrois qu'on dit, l'*insinuation* de l'air, l'*insinuation* de la lumière, &c. De même qu'on dit que l'air & la lumière s'*insinuent*.

INSINUATION, en morale. C'est une certaine adresse dans le style, dans l'élocution par le moyen de laquelle on fait entrer dans les esprits & on leur fait agréer ce qu'on leur propose; qualité dangereuse si elle se trouve dans un mal honnête homme. La plupart de ces gens d'honneur ont je ne fais quoi de rigide qui seroit préférer les *insinuations* d'un fourbe à une fidélité si austère. M. de Fen. en parlant de l'Hist. de l'Acad. Fr. par M. Péliçon, dit que l'Auteur y montra son caractère, qui étoit la facilité, l'invention, l'élégance, l'*insinuation*, la justesse, le tour ingénieux.

En Rhétorique on entend de même par *insinuation* tout ce que dit l'Orateur pour s'insinuer dans les esprits des auditeurs, pour gagner leur bienveillance; c'est une des grandes parties de l'Orateur.

INSINUATION, en Jurisprudence, est parmi nous la transcription ou l'enregistrement sur un registre public, des actes qui doivent être rendus publics. L'*insinuation* de certains actes se fait pour éviter toute surprise au préjudice de ceux qui n'auroient pas connoissance de ces actes. *Relatio in acta*. Le Greffe des *Insinuations* du Châtelet est établi pour les affaires séculières, les donations & les substitutions. Toutes donations, excepté les donations à cause de mort, sont sujettes à *insinuation*. Par l'Ordonnance de Moulins, l'*insinuation* doit être faite dans le quatrième mois du jour de la donation, aux Greffes des Baillages ou Sénéchaussées où les biens donnés sont situés. Voyez l'Ord. de 1612. Après l'*insinuation*, les donations sont irrévocables. L'*insinuation* n'est pourtant pas nécessaire à l'égard du donateur, mais elle est essentielle à l'égard des créanciers ou des héritiers du donateur.

INSINUATION, en matière bénéficiale, est l'enregistrement des collations, présentations, procurations, prises de possession, &c. aux Greffes des *Insinuations* Ecclésiastiques qui sont établis dans chaque Diocèse pour éviter les faussetés qui se pourroient commettre dans les actes concernant les Bénéfices. Voyez l'Édit de 1553, & ceux de 1646 & 1691. Le Greffe des *Insinuations* Ecclésiastiques est à l'Officialité pour les affaires bénéficiales. Les Gradués simples, ou nommés, les Indultaires, & autres porteurs de grâces expectatives, sont obligés de faire insinuer leurs lettres dans le mois de leur date, dans le Greffe des *Insinuations* de chaque Diocèse, en conséquence de l'Ordonnance de 1646. Les *Insinuations* doivent être renouvelées tous les ans au tems de carême, sous peine de nullité. Il faut aussi faire faire l'*insinuation* des procurations *ad resignandum*, ou pour permutation des provisions de Cour de Rome, ou de l'Ordinaire, des prises de possession. On ne tient pourtant pas rigueur sur les prises de possession, ni pour les procurations *ad resignandum*, à moins qu'il n'y ait présomption de fraude. Les expéditions qui concernent les Bénéfices à la nomination ou collation du Roi, ne sont point sujettes à *insinuation*. Il faut aussi faire insinuer la publication des bans du mariage, & les dispenses. Voyez les Déclarations du Roi de 1691, portant création d'Offices de Greffier des *Insinuations*

Ecclesiastiques, & une autre Déclaration de 1692 fut cette matière.

INSINUATION, se dit aussi de la nomination des Gradués. Par la Pragmatique Sanction, & par le Concordat, les Gradués sont obligés une fois de s'insinuer & de donner copie de leurs degrés aux Collateurs; ils sont ensuite obligés tous les ans au tems de carême, d'insinuer aux mêmes Collateurs leurs noms & surnoms, cela s'appelle réitération, & ces réitérations doivent être insinuées aux Greffes des *Insinuations* ecclésiastiques. Ceux des Gradués qui manquent à faire ces *insinuations*, perdent leur droit pour l'année courante, mais non pas pour les suivantes, pourvu qu'ils fassent les *insinuations* requises.

INSINUATION, dans l'Histoire Ecclésiastique des premiers tems, signifie l'application qui se faisoit d'un Clerc à une Eglise, pour y exercer les fonctions de son ordre. Autrefois on ne donnoit point d'ordre à un Clerc sans l'appliquer à quelque Eglise, & cette application s'appeloit *Insinuation*.

INSINUER, v. a. Au propre c'est introduire doucement, couler, faire entrer une chose avec adresse. On dit *insinuer* le doigt, la sonde dans une plaie. On dit que le baume *insinue* doucement sa qualité balsamique dans les veines. *Insinuare*. Il est souvent employé avec le pronom personnel. L'air *s'insinue* dans les corps; les rayons de lumière *s'insinuent* par une petite ouverture faite à un volet. L'humidité, les vapeurs *s'insinuent* par les pores. Le froid & le chaud *s'insinuent* dans les corps pour les cuire ou pour les glacer.

INSINUER, au figuré, c'est faire entendre, faire entrer dans l'esprit finement & avec adresse. *Insinuare, infittillare*. *Insinez*-lui doucement qu'il doit se défaire de sa charge. *Insinuer* de bons, de mauvais conseils. Les gens vains cherchent par tout à *insinuer* qu'ils ont de l'esprit. Plutarque *insinue* doucement la vertu, & veut la rendre familière dans les plaisirs mêmes. S. ÉVR.

On le dit de même avec le pronom personnel *S'insinuer* dans l'esprit de quelqu'un, dans les bonnes grâces, dans la bienveillance. Un Orateur doit *s'insinuer* dans l'esprit de ses auditeurs, gagner adroitement leur bienveillance. On a besoin d'attention sur soi-même, pour parer les coups d'un homme qui *s'insinue* finement, & qui flatte d'une manière délicate & enveloppée. BELL. Les passions *s'insinuent* quand on marche sans crainte & sans précaution. FL. Il n'est point de forme sous laquelle l'amour ne se déguise pour *s'insinuer* dans un cœur, pas même celle de la raison & de la vertu. S. RÉAL. La volupté *s'insinue* dans le cœur & le tourne à elle, sans attendre que la raison dise son avis. M. ESP. La vanité *s'insinue* dans les actions même où elle semble avoir le moins de part, & elle entre jusque dans les mortifications. NIC.

On dit à peu près dans le même sens, *s'insinuer* dans les compagnies. Cet homme est adroit, il *s'est insinué* doucement dans la maison de ce Prince. Il *s'est insinué* à la Cour je ne fais comment.

*Sa grimace est par tout bien venue,
On l'accueille, on lui rit, par tout il s'insinue.*

MOL.

On trouve ce mot employé dans une signification particulière dans un des contes de la Fontaine, la Servante justifiée.

*Le bouquet fait, il commence à louer
L'assortiment, tâche à s'insinuer.
S'insinuer, en fait de chambrière,
C'est proprement couler sa main au sein....*

Quelque bouffonne que paroisse cette explication, elle ne laisse pas d'être fort juste & conforme à ce que Voisius dit dans son étymologique de la langue Latine à la fin du mot *Sinus* :

A sinu est insinuo: quo propriè usus Apuleius, lib.

9. (p. m. 163, lin. 22.) *cùm ait, insinuatibus manibus, id est, in sinu conditis.*

INSINUER, Persuader, suggérer, synonymes. On *insinue* finement & avec adresse, dit M. l'Abbé Girard. On *persuade* fortement & avec éloquence. On *suggère* par crédit & avec artifice. Pour *insinuer*, il faut ménager le tems, l'occasion, l'air & la manière de dire les choses. Voyez les deux autres mots.

INSINUER, dit quelque chose de plus délicat. *Persuader*, dit quelque chose de plus pathétique. *Suggérer*, emporte quelquefois dans sa valeur quelque chose de frauduleux. On couvre habilement ce qu'on veut *insinuer*. On propose nettement ce qu'on veut *persuader*. On fait valoir ce qu'on veut *suggérer*.

INSINUER, en termes de Jurisprudence, signifie enregistrer, décrire un acte dans un registre destiné pour cet effet, afin qu'il devienne public & qu'il ne puisse être changé, ni altéré. *In acta referre*. L'ordonnance veut qu'on *insinue* les donations entre vifs dans les quatre mois, à peine de nullité. Toutes les substitutions doivent être *insinuées*, soit qu'elles soient faites par contrat, soit par testament. Il faut *insinuer* tous les actes en matières bénéficiales, sur-tout les procurations pour résigner, les prises de possession, les nominations des Gradués, &c. Voyez **INSINUATION**.

INSINUÉ, EE, part.

INSIPIDE, adj. m. & f. En Physique on désigne par cette épithète un corps qui n'a point de saveur, qui ne fait aucune impression sur l'organe du goût. C'est le manque de sels qui rend un corps *insipide*. Voyez SELS, SAVEURS. *Saporis expers. Inspidus*. Viande *insipide*. Mets *insipides*. La terre dont on a tiré le salpêtre est *insipide*. La meilleure qualité de l'eau, c'est d'être *insipide*. La poire de beurré est peu sujette à être pâteuse, *insipide* & farineuse. LA QUINT.

INSIPIDE & FADE ne doivent pas être regardés comme deux mots synonymes. Ce qui est *fade* ne pique pas le goût. Ce qui est *insipide* ne le touche point du tout. Il ne manque à l'un qu'un degré d'affaïssissement, & tout manque à l'autre. Ce qui est *insipide* est sans saveur; ce qui est *fade* en a une désagréable. La bonne eau doit être *insipide* & non pas *fade*. Ce mot est aussi employé au figuré. Au Physique, ce qui est *insipide* ne touche point du tout l'organe du goût, & n'a pas ce qu'il faut pour cela. Au moral, ce qui est *insipide* manque de tout ce qui est nécessaire pour toucher l'esprit. *Sine arte, sine sale. Inscietus*. Ouvrage, Auteur *insipides*. Épigramme, raillerie *insipides*. Rien n'est plus *insipide*. *Inspidius nihil est*. Les Savans ne goûtent que les exemples tirés des Anciens, & l'histoire du siècle présent leur est *insipide*. LA BR. Les femmes qui ont du discernement n'ont que du dégoût pour ces *insipides* adorateurs qui prodiguent leur encens indifféremment à tous les beaux visages. BELL. Un homme qui a un grand fonds de complaisance, est d'un commerce *fade* & *insipide*, à moins qu'il n'y supplée par beaucoup d'esprit. ID. Il faut prendre garde qu'en voulant rendre une pensée naturelle, on ne la rende plate & *insipide*. BOUHOURS. Les agrémens forcés sont quelque chose de bien *insipide*. BELL. L'amour n'est plus qu'un *insipide* amusement. SAINT ÉVR.

*Je ne saurois souffrir qu'une phrase insipide
Vienné à la fin d'un vers remplir la place vide.*

BOIL.

*Un peu plus bas sur le penchant du mont,
Est le séjour de ces esprits timides,
De la raison partisans insipides,
Qui compassés dans leurs vers languissans,
A leur lecteur font hair le bon sens.* VOLTAIRE.

INSIPIDE, FADE, synonymes. Dans les ouvrages d'esprit, ils sont tous les deux très-éloignés du beau, mais le *fade* paroissant en affecter & en chercher les grâces, déplaît & choque: l'*insipide* ne paroissant pas même le connoître, ennuit & rebute. SYN. FR.

A l'égard de la beauté du sexe, je ne crois pas qu'il

y en ait d'*insipide* qu'à ceux qui sont d'un tempérament tout à fait insensible. Mais il y a des beautés fades. Voyez FADE.

INSIPIDITÉ. f. f. Qualité de ce qui est insipide. *Saporis defectus*. Au propre, c'est la qualité de ce qui ne fait aucune impression sur l'organe du goût. Au figuré, de ce qui est dépourvu de tout agrément, & ne touche nullement l'esprit. *Insipidité* d'un mets. *Insipidité* d'un fruit. *Insipidité* d'un ouvrage, d'un éloge.

INSISTER. v. n. Demander avec instance, ne se point relâcher d'une prétention. *Insistere, insistere, urgere*. Cet Agent a ordre d'*insister* sur cet article, d'*insister* sur l'exécution d'un tel traité. La capitulation est faite, on n'*insiste plus* que sur une condition. Elle *insista* fort pour me faire avoir le gouvernement du Havre de Grace. LA ROC. Il *insista* jusqu'à ce qu'il eût obtenu ce qu'il souhaitoit. ABL.

INSISTER, signifie aussi, s'appuyer sur quelque raisonnement, sur quelque pièce fondamentale. *Insistere*. Je ne veux répondre qu'à cette raison, à ce titre sur lequel vous *insistez* particulièrement. *Insister* sur une preuve, sur une clause.

INSITOR. f. m. Ce nom, qui est purement Latin & qui vient d'*inferere*, greffer, étoit le nom d'un dieu de la campagne chez les Romains. *Insitor*. Le dieu *Insitor* présidoit aux semailles. Le *Flamen Dialis*, ou Flamme de Jupiter, faisoit mention du dieu *Insitor*, dans l'hymne qu'il chantoit ou recevoit dans le sacrifice qu'il faisoit à Cérès & à la Terre. Voyez SAUMAISE sur Solin, p. 714. L'Académie des Belles Lettres a décidé qu'il falloit renier ces sortes de noms Latins dans notre Langue, & ne les point traduire, & ses Académiciens le pratiquent dans leurs dissertations.

INSLACH. f. m. Terme Flamand, qui signifie les fils d'or, d'argent, de soie ou de laine dont on fait la trame des tapisseries de haute-lisse. On se sert du terme d'*Afsure* dans les Manufactures Françaises, pour signifier la même chose.

INSOCIABILITÉ. f. f. Caractère de celui qui est insociable, qui se refuse à tout ce qui lie les hommes entr'eux. On compte pour rien les dégoûts, les caprices & l'*insociabilité* des humeurs..... CXVII. Lettre Perjanne. Voyez SOCIABILITÉ.

INSOCIABLE adj. de r. g. *Insociabilis*. On ne le dit point au Physique des corps qui ne peuvent être mêlés ni joints les uns avec les autres. On le dit au moral de celui qui a des qualités opposées à la société, qui se refuse à tout ce qui lie les hommes entr'eux. Les hommes fantasques, bisarres, capricieux, quinqueteux, bourrus, sont *insociables*. S. ÉVR. dit que les cérémonies & les égards trop médités, rendent les hommes *insociables* dans la société même.

INSOLATION. f. f. *Insolatio*. Terme de Pharmacie, est une préparation de remèdes ou de fruits qui se fait en les exposant aux rayons les plus ardens du soleil, soit pour les sécher, soit pour les cuire, soit pour les aigrir, comme on fait le vinaigre rosat, les figues, les pruneaux, &c.

Ce mot vient de *insolare*, dont Pline & Columelle se sont servi, & qui veut dire, *Exposer au soleil*.

INSOLEMMENT. adv. Avec insolence, sans respect. *Insolenter, protervè, illiberaliter*. Cet homme parle, répond *insolément*. Il (S. François Xavier) excommunia aussi tous ces gens qui, par une lâche complaisance, flattoient la passion de leur Maître, & qui par loient *insolément* du S. Siège. BOURBOURS.

INSOLENCÉ. f. f. *Insolentia*. C'est en général un manque de respect pour les autres hommes, une effronterie excessive qui fait qu'on manque aux bien-séances & aux égards qu'on doit aux autres.

Souvent l'*insolence* est la vanité qui s'annonce d'une manière outrageante pour les autres; elle est différente dans tous les états. L'*insolence* d'un homme ordinaire ne ressemble point à l'*insolence* de la robe, ni celle-ci à l'*insolence* financière; mais par tout elle consiste à montrer la bonne opinion qu'on a de soi-même, & à faire sentir la supériorité que l'on prétend

avoir sur les autres d'une façon plus ou moins offensante, suivant la qualité & le caractère des personnes.

INSOLENT, ENTE. adj. m. & f. *Insolens*. Qui parle, qui agit avec insolence, sans respect, sans égards pour les autres hommes. Cet homme est si *insolent* qu'on ne peut le souffrir dans aucune compagnie. Valet *insolent*. Cet homme est *insolent* avec les femmes; il tient des discours *insolens*.

L'**INSOLENT** est encore celui qui, par des airs de hauteur & des manières orgueilleuses, affiche sans pudeur la bonne opinion qu'il a de lui-même, & le peu de cas qu'il fait des autres, pour lesquels les avantages de son état ne lui permettent d'avoir aucuns des égards que la bien-séance prescrit. La bonne fortune est ordinairement *insolente*. La plupart des hommes sont *insolens* dans la prospérité. Tel qui n'étoit pas même ambitieux dans une médiocre fortune, devient *insolent* dans une grande élévation. FLÉCH.

On dit substantivement, c'est un *insolent*, une *insolente*.

INSOLER. v. a. Du verbe Latin *insolare*. Exposer au soleil. On trouve dans Furetière *insolation*. Ces mots sont particulièrement consacrés à la Chymie.

INSOLITE. adj. m. & f. *Insolitus*. Vieux mot qui n'est plus en usage qu'au Palais, où l'on dit encore c'est une procédure *insolite*, une demande *insolite*; pour dire qu'on n'a pas coutume de faire, qui est contre l'usage & les règles.

On appelle dixme *insolite*, celle qui, suivant l'usage ordinaire, n'est point due, comme la dixme des agneaux, des cochons, des veaux, & qui ne se perçoit que dans certains endroits.

Je suis fâché que ce mot ne soit presque plus usité. Nous le remplaçons par le mot *extraordinaire* dont il nous le point synonyme. Il signifie simplement ce qui n'est point accoutumé, du Latin *solitus*, accoutumé, & de la particule négative. *Insolite*, *insolitus* non accoutumé.

INSOLVABILITÉ. f. f. Impuissance de payer ses dettes. *Solvendi alieni aris inopia*. Les banqueroutes ont été cause de l'*insolvabilité* de ce Marchand. Il faut discuter les biens d'un homme, pour faire voir son *insolvabilité*.

INSOLVABLE. adj. de r. g. Qui n'a pas de quoi payer. *Qui solvendo non est*. On a introduit le bénéfice de cession en faveur de ceux qui deviennent *insolvables*. Les trop violentes poursuites rendent souvent les hommes *insolvables*. On a présenté pour caution un homme *insolvable*.

INSOLUBILITÉ. f. f. Terme de Chymie. Propriété d'un corps qui ne peut être dissous.

INSOLUBLE. adj. m. & f. Qui ne se peut résoudre, expliquer *Insolubilis*. Jean de Alliaco a fait un Traité des argumens, des difficultés *insolubles*: Hentisberus, un autre des difficultés invincibles & *insolubles*. En Algèbre, il y a des problèmes *insolubles*.

INSOLUBLE, se dit aussi en Chymie de ce qui ne peut se dissoudre. Voyez DISSOUDRE.

INSOMNE. f. m. & f. Quelques Auteurs de Dictionnaire ont mis ce mot pour celui d'Accémètes; mais *insomne* n'est pas François; & pour désigner les Religieux qui chantoient toute la nuit les louanges de Dieu, il faut conserver le nom d'Accémètes. Voyez ce mot.

INSOMNIE. f. f. Indisposition qui consiste à ne pouvoir dormir. *Insomnia*. L'*insomnie* est causée par le mouvement continu & excessif des esprits animaux dans les organes internes & externes du corps, qui fait que les esprits reçoivent promptement les impressions des objets sensibles, & que suivant l'espèce du mouvement reçu dans l'organe, ils le continuent dans le cerveau, & fournissent à l'ame différentes occasions de penser. Ce flux excessif & continu des esprits a deux causes; l'une est l'objet sensible qui frappe l'organe avec trop de force. Alors les esprits animaux sont nécessairement agités & émus puissamment; & comme ces émotions qui se continuent jusqu'au cerveau par les nerfs, donnent le même mouvement au cerveau, il faut de nécessité que l'animal veille.

veille. Ainsi un grand cri, les douleurs, les maux de tête, les tranchées du ventre & la toux, causent l'*insomnie*. L'ame, quand elle est occupée de soins & de méditations, y a aussi quelque part, puisqu'agissant par le ministère des esprits animaux, les soins & les méditations qui agitent ces esprits, ne peuvent manquer de produire l'*insomnie*. Les veilles opiniâtres des mélancoliques sont de ce nombre. On en a vu qui ont passé jusqu'à quatorze jours & même trois ou quatre semaines sans pouvoir dormir.

L'autre cause est le vice même de ces esprits animaux qui les dispose à des mouvemens précipités ou opiniâtres, comme leur trop grande chaleur, & celles du cerveau dans les fièvres ardentes. Les esprits étant alors agités rapidement dans le cerveau, causent l'*insomnie*. De-là vient que l'on s'y trouve beaucoup plus sujet en été & dans la jeunesse. Outre les passions de l'ame, telles que l'amour, la crainte, la terreur & la colère, pendant lesquelles les esprits agités par un mouvement continu, entretiennent les veilles, les longs jeûnes font la même chose, à cause que le défaut d'alimens subtilise les esprits animaux & dessèche le cerveau. Enfin, l'*insomnie* est un symptôme fort ordinaire aux vieillards. Les pores du cerveau ayant été ouverts, ou trop élargis par le passage continu des esprits depuis un fort grand nombre d'années qu'ils y passent & repassent trop facilement, cela est cause que quoique ces esprits soient d'ailleurs tranquilles, ils ne laissent pas de tenir les vieillards éveillés par leur mouvement perpétuel. Les *insomnies* sont plus dangereuses dans l'âge de consistance, & aux femmes, qu'elles ne le sont dans la jeunesse & aux hommes. On en a vu de quarante-cinq nuits de suite, & on parle de l'*insomnie* d'un mélancolique qui fut quatorze mois sans dormir. Ces fortes de veilles dégénèrent souvent en démence. Dans les enfans les *insomnies* sont d'ordinaire la suite de quelqu'autre maladie; elles surviennent à l'éruption difficile des dents, aux vers ou aux tranchées, ou succèdent aux crudités de l'estomac qui rendent la nuit inquiète & qui interrompent le sommeil.

INSONDABLE. adj. Qu'on ne peut fonder, dont on ne sauroit trouver le fond. De détourner ni à droite ni à gauche, cela ne se pouvoit nullement, car de chaque côté il n'y avoit que des sondrières *insondables*.... ROMAN COMIQUE. Je ne crois pas que ce mot se trouve ailleurs.

INSOUTENABLE. adj. m. & f. Qui ne se peut soutenir. *Qui defendi non potest*. Cette opinion est *insoutenable*. Cette cause, cette procédure, cette sentence est contre les loix, contre les formes, & tout-à-fait *insoutenable* en Justice. Il n'y a rien de si *insoutenable* que les Sophistes n'entreprennent de prouver.

Un homme *insoutenable* est celui qu'on ne peut supporter à cause de ses manières & de ses propos.

INSPECTEUR. f. m. Celui qu'on met pour avoir soin de la conduite de quelque ouvrage. *Inspector*. Il y avoit un *inspecteur* des ouvrages qu'on faisoit pour la jonction des deux mers.

Les Juifs ont dans leurs Synagogues un Officier qu'ils nomment *inspecteur*, *חזן*, *Hazan*. Son office consiste principalement à avoir l'inspection des lectures & des prières qui se font, à les préparer & les donner, ou les montrer au lecteur; à se tenir auprès de lui, prendre garde s'il lit bien, le reprendre s'il manque. Il s'appelle aussi quelquefois Ministre ou Nonce, Envoyé de la Synagogue. Buxtorf dit que c'est une espèce de Sacrificateur. *Aedituus*.

Il y avoit des *Inspecteurs* chez les Romains, qu'on nommoit autrement *Peraquatores*, Égaleurs, selon Cujas. On leur donnoit ces noms, parce qu'ils considéroient, examinoient la qualité, & la valeur des biens & des effets de chaque citoyen, qu'ensuite ils répartissoient également sur chaque particulier les impôts, à raison de la quantité & de la qualité des fonds qu'il possédoit; & qu'ils rendoient les impôts proportionnels. C'en étoit les assésurs ou assayeurs. Voy. le Code Justinien, L. II, tom. 58, de Conf. &c.

INSPECTEUR DES CONSTRUCTIONS. C'est un Officier commis pour avoir l'inspection sur la construction, le radoub, & sur toutes les choses qui concernent les vaisseaux du Roi.

INSPECTEUR, est aussi en termes d'Architecture civile, un homme capable, préposé de la part de celui qui fait bâtir, pour veiller autant aux bonnes qualités des matériaux, qu'à la prompte exécution, & à la propre construction des ouvrages, conformément aux devis. DAVILER.

En général, dans les grands ateliers où il y a beaucoup d'ouvriers qui travaillent, il y a des *Inspecteurs* préposés pour la conduite de l'ouvrage.

Dans l'art Militaire on appelle *Inspecteurs*, des Officiers dont les fonctions sont de faire la revue des troupes. *Inspecteurs* de Cavalerie. *Inspecteurs* d'Infanterie. Il y a aussi des *Inspecteurs* des Fortifications.

INSPECTION. f. f. Attache de la vue sur quelque chose; action par laquelle on regarde, on considère quelque chose. *Inspectio*. Ce titre fera jugé faux par la seule *inspection* de la pièce. Les Astrologues jugeoient par l'*inspection* des astres. Les Chiromanciens ne jugent que par l'*inspection* de la main. Les Aruspices prédisoient l'avenir par l'*inspection* des entrailles des victimes. Faire l'*inspection* d'un cadavre. ROM.

INSPECTION, se dit aussi du soin qu'on a de veiller à la conduite des personnes, ou des ouvrages. On donne des Précepteurs aux jeunes gens pour avoir *inspection* sur leurs mœurs, sur leurs études. Les Magistrats de Police ont *inspection* sur les marchandes, sur ceux qui contreviennent aux ordres publics. Les Jurés des métiers ont visite & *inspection* sur les artisans de leurs corps. Le Contrôleur d'une maison, des bâtimens, a *inspection* sur les dépenses domestiques, sur les ouvriers sur lesquels il est préposé.

INSPECTION, se dit aussi des fonctions des Inspecteurs chargés de faire la revue des troupes. On dit qu'un Inspecteur est parti pour son *inspection*, qu'il fait actuellement son *inspection*.

INSPIRATEUR. adj. & f. Terme d'Anatomie. Les muscles *inspirateurs* sont les muscles qui servent à l'inspiration. La contraction seule des muscles *inspirateurs* est cause de l'inspiration. L'élevation des côtes est produite par l'action des muscles *inspirateur*.

INSPIRATION. f. f. Se dit de l'action d'inspirer, & de la chose inspirée. *Inspiratio*. Quand il s'agit de Dieu, ou du Saint Esprit, c'est une grace céleste qui éclaire notre ame, qui lui donne des connoissances & des mouvemens extraordinaires & surnaturels. Après la descente & l'inspiration du Saint Esprit, les Apôtres parloient diverses langues. Les Prophètes ne parloient que par l'*inspiration* divine. Le pécheur se convertit, quand il ne résiste point aux *inspirations* de la grâce.

On le dit particulièrement en parlant des livres de l'Écriture-Sainte. Dans ce sens, c'est un mouvement intérieur du Saint Esprit qui détermine un homme à écrire ce que la révélation lui a appris, ou ce qu'il fait par lui-même, & qui lui suggère le choix des choses qu'il doit écrire. Les Auteurs sacrés ont écrit par l'*inspiration* du Saint Esprit.

Quelques Théologiens réduisent l'*inspiration* des Auteurs sacrés à un soin particulier de la Providence, pour empêcher qu'ils ne soient trompés, sans leur inspirer ni les mots, ni les expressions. LE CL. L'*inspiration* n'est autre chose qu'une direction du Saint Esprit, qui n'a pas permis que les Écrivains sacrés se soient trompés. M. SIMON. C'est l'opinion commune, que l'*inspiration* du Saint Esprit ne regarde que les choses, & non pas le style, & les termes: c'est seulement une *inspiration* de direction. LA MOTHE. Ces sentimens sont erronnés. Les Théologiens Orthodoxes enseignent que le S. Esprit a dicté aux Écrivains sacrés toutes les choses dont ils ont parlé, & qu'il leur a même suggéré les termes dont ils se sont servis. Cependant quelques Catholiques enseignent que le S. Esprit a inspiré les Écrivains

facrés quant aux Prophéties, aux points d'histoire, & aux doctrines relatives à la Religion, & que quant au choix & à l'arrangement des termes, il les a laissés à la disposition de chaque Écrivain.

INSPIRATION, se dit aussi de toutes les grâces de Dieu, quoiqu'elles n'aient rien au-dessus des règles ordinaires de sa providence. Suivre l'*inspiration* de la grâce, la repousser, y résister.

INSPIRATION, se dit aussi en parlant des hommes, & signifie sollicitation & suggestion. C'est par votre *inspiration* que j'ai agi. *Impulsu tuo*. Nous croirions être gouvernés, si nous faisions du bien par l'*inspiration* des autres. S. ÉVR.

INSPIRATION, se dit de l'élection du Pape, & signifie la manière dont elle s'est faite, quand tous les vœux, tous les suffrages sans exception se sont réunis en faveur du même sujet, principalement quand cela s'est fait d'abord, & au premier scrutin. Grégoire IX en fait mention dans ses Décrétales, *L. I, T. VI, c. 72*.

INSPIRATION, en termes de Médecine, se dit de l'action de la poitrine par laquelle l'air entre dans les poumons. Cette entrée de l'air dépend immédiatement de son propre ressort, qui produit cet effet dans le même temps que la cavité de la poitrine s'élargit par l'élévation du thorax, & de l'abdomen, & surtout par le mouvement du diaphragme en bas. Ainsi l'air n'entre point dans les poumons, parce qu'ils se dilatent; mais au contraire les poumons se dilatent, parce que l'air y entre. Ce n'est point non plus la dilatation de la poitrine qui pousse l'air dans les poumons, comme on le croit d'ordinaire, le ressort de l'air suffit pour cela. Cependant cette dilatation est une condition absolument nécessaire, sans laquelle l'*inspiration* ne sauroit se faire. L'usage de l'*inspiration* est pour animer le sang, & lui donner le mouvement particulier qu'il doit avoir pour entretenir la vie.

INSPIRER, v. a. Introduire quelque liquide dans le corps, en dilatant la poitrine & ouvrant les lèvres appliquées à ce liquide. *Attrahere*. La manière de pomper la boisson en dilatant la poitrine, se fait en *inspirant*, ou le liquide seul, ce qui s'appelle sucer; ou le liquide & l'air tout ensemble, ce qui s'appelle humer. PETIT. *Mem. de l'Acad.*

INSPIRER, En termes de Théologie, se dit de la grâce céleste qui éclaire l'âme, & lui donne des connoissances & des mouvemens surnaturels qui la font agir. *Inspirare, afflare*. Jonas fut inspiré de Dieu pour aller prêcher à Ninive. Les Évangélistes ont été *inspirés* du S. Esprit quand ils ont écrit l'Évangile. Prions Dieu qu'il *inspire* le Cardinal du Perron, disoit le Pape Paul V, car il nous persuadera tout ce qu'il voudra. Le Prince, comme un homme *inspiré* dès la première bataille, s'égalait aux maîtres les plus consommés. Boss. Les vertus sembloient être *inspirées* à D. D. & son heureux naturel ne laissoit presque rien à faire à l'éducation. FLÉC.

INSPIRER, s'est dit aussi abusivement parmi les Payens. Ceux qui rendoient les oracles se disoient divinement *inspirés*. *Afflata est numine quando jam propiore Dei*. VIRG. *Æn. 6*. Les Poètes invoquent Apollon & les Muses, pour être *inspirés*, quand ils veulent faire quelque grand Ouvrage. On dit parmi les Chrétiens, que c'est le Diable qui *inspire* le dessein des grands crimes; & chez les Payens on disoit que c'étoit les Furies.

INSPIRER, signifie aussi, & suggérer, faire naître dans le cœur quelque mouvement, dans l'esprit quel que pensée. *Instigare, inducere, ingerere*. L'Opéra *inspire* de la mollesse. S. ÉVR. Les forêts ont je ne sais quoi qui *inspire* de la tendresse. CORN. La sombre obscurité des Églises *inspire* une sainte horreur dans l'âme. *Inspirer* une sainte horreur pour le vice. Boss. La Majesté des Rois *inspire* plus de respect que de tendresse. FLÉC. Vous m'avez *inspiré* des sentimens, qui me donnèrent d'abord une surprise, qui augmentoit encore le trouble qui les suit toujours. ID. L'Évangile ne doit *inspirer* que de la dou-

ceur. CL. La piété adoucit tout ce qu'elle *inspire*. ID. La seule pensée qu'il faut finir, est bien propre à *inspirer* le dégoût du monde. M. P.

Le vin, & le hasard

Inspirent quelquefois une Muse grossière. BOIL.

On a agité à l'Académie une question, savoir, si *inspirer une persuasion*, n'est pas une phrase vicieuse. La raison de douter est, que l'*inspiration* se fait en un moment: ainsi il est vrai de dire qu'on *inspire* un sentiment, une pensée; mais pour persuader il faut du temps; c'est à force de raisons qu'on se laisse persuader, & il faut du temps pour se déterminer. On demeura d'accord que cette phrase est peu régulière, & qu'elle n'est tolérable que parce qu'elle accourcit le discours.

On dit aussi, qu'il faut qu'un Orateur *inspire* dans l'âme des Juges, la compassion, la haine, la vengeance; pour dire, qu'il faut qu'il fasse naître ces passions dans leur esprit. Il faut émouvoir l'Auditeur par une vive expression des sentimens qu'on lui veut *inspirer*. S. ÉVR.

INSPIRER, Terme de Physique & de Médecine. Recevoir l'air dans les poumons, pour le repousser ensuite, ces deux mouvemens pris ensemble font ce qu'on appelle respirer. *Inspirer* est opposé à expirer. Voyez INSPIRATION.

INSPIRÉ, ÉE, part. Il a les significations de son verbe. L'air *inspiré* rafraîchit le sang & aide la circulation. Les livres *inspirés* ne sont que des idées divines rendues en langage humain. MONTESQ. Les personnes *inspirées* pour les autres, ne le sont pas toujours pour elles-mêmes. BOUH.

INSPRUCK. Que nous prononçons communément *Insprug*. Nom d'une ville d'Allemagne. *Oenipons*. Elle est capitale du Tirol, & a un beau pont sur l'*Inn*, d'où elle a pris son nom, qui signifie le Pont de l'*Inn*. Cette ville n'a point de murailles. Elle ne laisse pas d'être assez grande, & bien bâtie. Le Gouverneur du Tirol, & la Chambre de la Régence de la Province, y font leur résidence, & on y voit deux magnifiques Châteaux, l'un dans la ville, & l'autre sur une colline voisine. MATY.

Ce nom est Allemand, il est composé du mot *Inn*, qui est le nom de la rivière sur laquelle cette ville est située, en Latin *Oeno* & du mot *bruck*, qui veut dire, pont, pons, en Latin, en changeant le *b* en *p* on a fait *Inspruc*, ou *Inspruk*, en Latin *Oenipons*, c'est-à-dire, pont sur l'*Inn*.

INSTABILITÉ, f. f. Défaut de stabilité; caractère de ce qui n'est pas stable. On le dit rarement au propre. *Instabilitas*. Au figuré, on dit l'*instabilité* de la fortune, de nos desirs, de l'esprit. Combien arrive-t-il de changemens tous les jours dans nos âmes par l'*instabilité* de nos desirs? FLÉC. Nous avons besoin de disgrâces qui nous fassent souvenir de l'*instabilité* des choses humaines, à quoi l'on pense si peu dans la prospérité. PORT R. Pour punir les Anglois de leur irréligieuse *instabilité*, Dieu les abandonna à l'intempérance de leur curiosité. FL. Il faut se guérir de l'humeur inquiète, & penser sérieusement que l'*instabilité* de l'esprit se peut communiquer au cœur. M. SCUD. Déshiez-vous toujours de l'*instabilité* de la fortune. Votre volonté est une volonté éternelle, & je suis l'*instabilité* même: mais il faut que mon *instabilité* soit fixée par une éternité, & qu'en tout ce qui sera de votre bon plaisir, ma volonté soit immuable par vertu, comme la vôtre est immuable par nature. BOURDAL. *Exh. I. p. 417*.

*Toute votre félicité,
Sujette à l'instabilité.*

En un moment tombe par terre. CORN.

INSTABLE, Vieux adj. m. & f. Qui n'est pas stable. *Instabilis*.

INSTAD. *Oenofadium*. C'est une ville d'Allemagne,

ou plutôt une partie de la ville de Passaw. *Voyez* PASSAW.

INSTALLATION, f. f. Mise en possession d'une Charge, d'un Bénéfice; action par laquelle on est mis solennellement dans la place, dans le siège qui convient à celui qui doit exercer une Charge, ou desservir un Bénéfice. *In munus introductio*. Ceux qui sont pourvus de Charges en survivance, de Bénéfices par expectative, ne peuvent demander leur *installation* qu'après la mort de l'ancien Titulaire. *L'installation* doit être faite dans les formes. PAT. Le Concile de Latran tenu en 1179, défend dans son septième Canon de rien exiger pour *l'installation* des Ecclésiastiques, ou pour la prise de possession des Curés. *L'installation* est proprement la vraie prise de possession. La *réception* ne donne que la possession du droit; *l'installation* met en exercice.

Ce mot a la même origine que celui d'*installer*. *Voyez* ci-dessous.

INSTALLER, v. a. Mettre en possession publique d'une Charge, d'un Bénéfice, placer l'Officier ou le Bénéficiaire dans la place qui lui appartient. *In munus introducere*. On a ordonné à l'Intendant d'*installer* les Officiers d'un tel Présidial de nouvelle création. Un tel Bénéficiaire vient d'être *installé*.

Ce mot vient du Latin *installare*; parce que *Stallus* a été dit des sièges du chœur d'une Église, ou des sièges ou bureaux des autres Juges & Officiers, comme si l'on disoit *ponere in stallis*. Voilius croit que ce mot est pur Allemand.

S'INSTALLER, signifie aussi, Se placer en quelque lieu, en quelque emploi dont on ne puisse être renvoyé que difficilement. Je lui avois prêté ma maison pour quelque temps, il s'y est si bien *installé*, que je ne l'en puis faire sortir. Il est du style familier en ce sens. On a mis un Commissaire à ces biens saisis, & il y est tellement *installé*, qu'il fait mille chicanes pour s'y maintenir. On a *installé* un Commis dans un tel Bureau. Ce Provincial est bien *installé* à la Cour, il s'est *installé* dans la maison de ce Prince, il y gouverne tout.

INSTALLÉ, ÉE. part.

INSTAMMENT, adv. Avec instance. *Instanter, vehementer*. Il poursuivit *instamment* cette affaire. Je prie Dieu *instamment* qu'il me fasse une telle grâce.

INSTANCE, f. f. Dans l'usage ordinaire signifie la même chose que sollicitation vive & pressante. Il vient du Latin *instans*, *instare*, presser vivement, poursuivre de près. *Instans*, *contentio*. Faire *instance*, de grandes *instances*, des *instances* vives, pressantes auprès de quelqu'un. Il a prié son Rapporteur avec toutes les *instances* possibles de le juger promptement. *Enixissime rogavit, omni operâ enixus est*. Cet Officier sollicite avec grande *instance* auprès des Ministres le payement de ses pensions.

INSTANCE, En terme de Jurisprudence, signifie en général la poursuite d'une action en Justice. *Actio*. *Instance* pour raison d'injures, ou en réparation d'honneur, *actio injuriarum*. On appelle première *instance*, la poursuite d'une action devant le premier Juge. On doit plaider en première *instance* pardevant les Juges naturels du domicile, & par appel aux Présidiaux, & aux Cours souveraines. Il a été condamné aux dépens, tant de la première *instance*, que de la cause d'appel. Il a été ordonné que ces deux *instances* demeureroient jointes; pour dire, ces deux contestations. Il est défendu en jugeant l'appel d'évoquer *l'instance* principale, que du consentement des parties. On dit une *instance* de criées, une *instance* d'ordre, de compte, une *instance* de faux, *instance* de préférence, de saisie & arrêt, *instance* appointée au Conseil, en droit & à mettre.

INSTANCE de Licitacion, qui a pour objet la licitacion d'un immeuble indivis entre plusieurs copropriétaires. *Voyez* LICITATION.

INSTANCE d'Ordre, qui a pour objet l'ordre & la distribution du prix d'un immeuble vendu par décret entre les créanciers opposants. *Voyez* ORDRE.

Tome V.

Cela suffit pour faire connoître les autres espèces d'*instances*.

Une péremption d'*instance*, est une fin de non recevoir, qu'on propose contre celui qui a manqué pendant trois ans de poursuivre une affaire. On appelle reprise d'*instance*, l'acte par lequel un héritier, ou autre ayant droit, se présente pour continuer la poursuite de *l'instance* commencée par un défunt, par un prédécesseur. On dit aussi *instance* périmée ou périmée.

INSTANCE, signifie proprement & en un sens plus étroit, les causes d'appel qui n'ont pu être jugées à l'Audience des Cours souveraines, soit par la difficulté qui s'y est trouvée lors de la plaidoirie, soit pour n'avoir pas eu le temps de les faire plaider, en sorte qu'elles aient été appointées sur le rôle. Toutes les *instances* ne peuvent être jugées qu'à la Grand-Chambre. Les procès par écrit sont tous distribués aux Enquêtes. *Dans ce sens instance*, & affaire appointée, soit sur une demande, soit sur un appel verbal, signifient la même chose.

On appelle *instance* appointée, celle où les parties doivent écrire & produire. *Instance* d'appointé à mettre, lorsque le Juge ordonne que les parties remettent leurs pièces. *Voyez* APPOINTEMENT.

INSTANCES sommaires, ou Instructions à la barre de la Cour, étoient des *instances* appelées *Parlemens sommaires*, qui s'instruisoient par écrit en six jours, en conséquence d'une Requête présentée à la Cour. Ces instructions avoient lieu dans les affaires de peu de conséquence, ou qui requéroient célérité; mais ces instructions à la barre de la Cour, ont été abrogées par l'article II, du titre des délais & procédures, &c. de l'Ordonnance de 1667.

INSTANCE, en termes d'École, est une nouvelle objection qu'on fait dans les disputes de l'École, pour détruire la solution qu'un répondant a faite à un premier argument. *Objectio, instantia*, se dit communément dans les Écoles.

INSTANT, ANTE. adj. Pressant. *Urgens*. Vous devez le succès de cette affaire à *l'instance* poursuite, & à *l'instance* sollicitation d'un tel. Le Roi a accordé cette grâce à *l'instance* prière de sa mère.

INSTANT, f. m. La plus petite partie du temps; un moment, un clin d'œil. *Momentum*. On distingue en Philosophie un *instant* de temps, un *instant* de nature, & un *instant* de raison: *l'instant* de temps est une partie de temps qui en précède immédiatement un autre, ainsi le dernier *instant* d'un jour précède réellement & immédiatement le premier *instant* du jour suivant: *l'instant* de nature, est ce qu'on appelle autrement *Priorité* de nature: il se trouve dans les choses qui sont subordonnées pour agir, comme les causes premières & les causes secondes, les causes & les effets, car la nature des choses demande qu'il y ait une cause première, s'il y a des causes secondes; qu'il y ait une cause, s'il y a un effet; *l'instant* de raison, est un *instant* qui n'est point réel, mais que la raison, l'entendement, l'esprit conçoit avant un autre *instant*, avec un fondement de la part des choses qui donnent occasion de le concevoir; par exemple, parce que Dieu a fait plusieurs choses librement, & qu'il pouvoit ne pas faire; il y a un fondement raisonnable de concevoir Dieu tel qu'il est en lui-même, devant que de concevoir les decrets libres qu'il a faits; mais parce qu'il n'y a jamais eu en effet de temps, ou d'*instant* réel où Dieu n'eût formé aucun décret, cet *instant* s'appelle *instant* de raison, & non pas *instant* de temps. Toutes les fois qu'il y a *instant* de nature, il y a *instant* de raison; parce qu'il y a fondement de concevoir l'un devant l'autre. La cause précède toujours son effet d'un *instant* de nature. Quand Dieu commanda que la lumière se fît, elle fut faite en un *instant*. La mort, qui nous menace à chaque *instant*, nous doit mettre peut-être en peu de jours dans un état éternel de bonheur, ou de malheur. PAC. Chaque *instant* nous retranche une partie de nous-mêmes. FLECH.

*Un redoutable instant nous détruit sans réserve ,
On ne voit au-delà qu'un obscur avenir.* DES-H.

INSTANT, se dit aussi pour exprimer une durée courte, ou incertaine, quoique l'espace du temps soit assez considérable. Le Roi est bien obéi, il ne lui faut qu'un *instant* pour faire assembler, pour faire marcher ses troupes. La gloire de ce monde passé en un *instant*. La fortune change à chaque *instant*. Cette vie n'est qu'un *instant*, qui ne mérite pas qu'on en délibère. NIC.

En termes d'Astronomie, de compute, de Calendrier, il y en a qui appellent *instant*, ce que d'autres nomment secondes; c'est-à-dire, la soixantième partie d'une minute.

A L'INSTANT, adv. Au même temps, incontinent, sur l'heure. *Statim*. Si vous ne voyez à l'*instant* le bel objet qui a fait naître mon amour. VOIT. Je reviens à l'*instant*, tout-à l'heure.

INSTANT. Moment, synonymes. Un *moment* n'est pas long: un *instant* est encore plus court. C'est la plus petite durée du temps. SYN. FR.

Le mot de moment est d'usage dans le sens figuré. Voy. MOMENT. Celui d'*instant* n'est jamais employé que dans le sens littéral. Il ne faut souvent qu'un *instant* pour changer la face entière des choses qu'on croyoit le mieux établies. Chaque *instant* de la vie est un pas vers la mort.

INSTANTANÉE, adj. m. & f. Terme de Physique, qui signifie, Qui se fait ou se passe dans un moment, qui ne dure qu'un moment ou un instant. Si la propagation de la lumière n'est pas *instantanée*, comme disent les Physiciens, il est du moins constant qu'elle se fait dans une espace immense avec une vitesse incroyable. OBSERVATIONS PHYSIQUES. Les feux volans sont toujours en mouvemens, très-rare & *instantanées*. *Dissert. sur les Lumières Boréales de M. de Mairan, Journal des Savans, Avril 1734.* Mouvement *instantanée*, douleur *instantanée*.

INSTANTANÉE doit s'écrire avec deux e, même au masculin; ainsi que tous les adjectifs qui viennent d'adjectifs latins en *neus*: comme *momentanée*, *sontanée*.

INSTAR. Terme Latin qui, joint à la particule *a*, se dit adverbiallement pour signifier, à l'imitation, à la ressemblance d'une chose. On a créé de nouveaux Officiers pour exercer leur charge à l'*instar* des Anciens, de la même manière qu'ils l'ont exercée. On a fait un tel traité, un renouvellement d'alliance à l'*instar* de ceux qui avoient été faits anciennement; c'est-à-dire, avec les mêmes conditions.

INSTAURATION. f. f. Rétablissement d'un Temple, d'une Religion. *Instauratio*. Le courage de Judas Machabée parut à l'*instauration* du Temple de Jérusalem, au rétablissement de la Religion Juive. Voy. RESTAURATION.

Ce mot vient d'*instaurum*, Latin, qui signifie proprement tout ce qui est nécessaire pour l'exploitation d'une terre, d'une ferme; comme les bestiaux, les harnois, les valets. De-là il a été transporté à tous les vaisseaux & ornemens nécessaires pour orner une Église, pour garnir une Sacrificie. Et enfin, on s'en est servi pour signifier le rétablissement de l'Église même. D'autres le font venir d'*instar*, Semblable, parce que la chose rétablie reprend sa première apparence. Cette étymologie paroît préférable à l'autre, parce que le mot *instauratio* est plus ancien qu'*instaurum*, qui n'est que de la basse latinité.

INSTIGATEUR; ATRICE. f. m. Celui qui pousse, qui excite un autre à faire quelque chose de mauvais. *Instigator*. L'*instigateur* d'un crime est complice de l'accusé qui l'a commis, & mérite pareille punition. Il étoit *instigateur* de la persécution. MAUC. *Instigateur* d'un mauvais dessein.

INSTIGATEUR, signifie quelquefois simplement, Un dénonciateur. Un accusé poursuivi à la requête du Procureur du Roi, quand il est absous, a droit de l'obliger à nommer son *instigateur*, pour le faire

condamner en ses dommages & intérêts.

INSTIGATION. f. f. Sollicitation sourde & secrète, par laquelle on excite, & on pousse quelqu'un à faire quelque chose de mauvais. *Instigatio*. Ce jeune homme a maltraité un tel à l'*instigation* d'une femme vindicative dont il est amoureux. Ce procès ne m'a été fait que par l'*instigation* d'un coquin de Solliciteur. Le Procureur du Roi poursuit un tel criminellement à l'*instigation* de quelque ennemi, qui est la partie secrète.

INSTIGUER. v. a. Exciter quelqu'un à faire quelque action. *Instigare*. Les Nobles, les Payfans, les gens qui ignorent le Droit, ne poursuivent leurs procès qu'autant qu'ils sont *instigues* par leurs gens d'affaires, par leurs Procureurs & leurs Solliciteurs.

INSTIGUÉ, ÉE. part. Ce verbe est peu usité, & ne se dit qu'en mauvaise part.

INSTILLATION. f. f. *Instillatio*. Terme de Médecine & de Pharmacie. C'est l'application d'un remède liquide par gouttes. Voy. le mot suivant.

INSTILLER. v. a. Laisser tomber goutte à goutte quelque liqueur. *Instillare*. On guérit des furdités par des remèdes qu'on *instille* dans l'oreille.

INSTILLER, se dit aussi figurément des mauvaises opinions, des erreurs qu'on fait entrer insensiblement dans l'esprit. *Instiller* une mauvaise doctrine dans l'esprit des jeunes gens. Horace a dit *Præceptum instillare*. Je n'aimerois pas *instiller* au figuré.

INSTINCT. f. m. Terme par lequel on exprime le principe qui dirige les bêtes dans leurs actions; un certain mouvement, un certain sentiment, quelque chose enfin que leur a donné la nature pour leur faire connoître & chercher ce qui leur est bon, & éviter ce qui leur est mauvais. *Instinctus*. Le chien par un *instinct* naturel s'attache à son maître qui lui fait du bien. Les éléphants, les finges, & quelques autres animaux font des choses si surprenantes, qu'on a de la peine à les expliquer par cet *instinct* naturel. Les animaux sont guidés par un aveugle *instinct*. S. ÉVR. L'*instinct* de bien des animaux vaut mieux que la raison de la plupart des hommes.

*Un âne pour le moins instruit par la nature,
A l'instinct qui le guide, obéit sans murmure.*

BOIL.

*Envain notre orgueil nous engage
A ravalier l'instinct qui dans chaque saison,
A la honte de la raison,
Pour tous les animaux est un guide si sage.*

DES-H.

INSTINCT, se dit aussi de l'homme, pour désigner des sentimens excités dans l'ame par les besoins du corps, qui la déterminent à y pourvoir sans délai. Tels sont la faim, la soif, l'aversion pour tout ce qui est nuisible. Les inclinations sont une pente de la volonté qui la porte vers certains objets plutôt que vers d'autres, mais d'une manière égale, tranquille, & si proportionnée à toutes ses opérations, que bien loin de les troubler, pour l'ordinaire elle les facilite. Les passions sont, comme les inclinations, des mouvemens de la volonté vers certains objets; mais ce sont des mouvemens plus impétueux & plus turbulens, qui tirent l'ame de son assiette naturelle, & qui l'empêchent souvent de bien diriger ses opérations. BURLAM.

Ainsi les inclinations, les passions & les *instincts* ont beaucoup d'affinité ensemble. Ce sont toujours des penchans ou des mouvemens de l'ame qui ont souvent les mêmes objets; mais il y a cette différence entre ces trois espèces de mouvemens, que les *instincts* se trouvent nécessairement les mêmes dans tous les hommes, par une suite naturelle de la constitution de leur corps, & de l'union de ce corps avec l'ame; au lieu que les inclinations & les passions prises en particulier, n'ont rien de nécessaire, & que d'un homme à l'autre, elles varient beaucoup.

INSTINCT, se dit aussi dans le même sens d'un premier

mouvement qui fait agir l'homme naturellement, sans raisonner & sans réfléchir. La nature, par un secret *instinct*, nous porte à ramener tout à nous-mêmes. S. ÉVR. Je regarde les bonnes inclinations toutes seules comme un *instinct* heureux qui ne mérite pas grande louange. M. SCUD. Un amour violent de la gloire, violente l'*instinct* & nous transporte hors de nous-mêmes. S. ÉVR. Le Prince, par un *instinct* admirable dont les hommes ne connoissent pas le secret, sembla né pour entraîner la fortune & forcer les destinées. BOSS. La raison n'a qu'à suivre son *instinct* naturel pour se persuader qu'il y a un Dieu. NIC. C'est Dieu qui fait discerner le bien & le mal par ses *instincts* secrets qu'il a gravés dans nos consciences. FLÉCH. Le Prince de Condé étoit né Général; l'art de la guerre sembloit en lui un *instinct* naturel.

Burlamaqui appelle *instinct* moral ce penchant ou cette inclination naturelle qui nous porte à approuver certaines choses comme bonnes & louables, & à en condamner d'autres comme mauvaises & blâmables, indépendamment de toute réflexion; ou si l'on veut donner à cet *instinct* le nom de *sens moral*, comme fait Huchinson, l'avant Écossois, c'est une faculté de notre ame qui discerne tout d'un coup en certains cas le bien & le mal moral, par une sorte de sensation & par goût, indépendamment du raisonnement & de la réflexion.

C'est ainsi qu'à la vue d'un homme qui souffre, nous avons d'abord un sentiment de compassion qui nous fait trouver beau & agréable de le secourir. Le premier mouvement en recevant un bienfait, est d'en avoir gré & de remercier notre bienfaiteur. Le premier & le plus pur mouvement d'un homme envers un autre, en faisant abstraction de toute raison particulière de haine ou de crainte qu'il pourroit avoir, est certainement un sentiment de bienveillance, comme envers son semblable, avec qui la conformité de nature & de besoins le lie. On voit de même que sans y penser beaucoup, & avant aucun raisonnement au moins développé, un enfant, un homme grossier, sent que l'ingratitude est un vice, & il se récrie sur une perfidie comme sur une action noire & injuste qui le choque, & pour laquelle il a naturellement de la répugnance. Au contraire, tenir sa parole, rendre à chacun ce qui lui est dû, honorer ses parens, soulager ceux qui souffrent, &c, ce sont autant d'actions qu'on ne peut s'empêcher d'approuver & d'estimer, comme étant bonnes, justes, honnêtes, bienfaisantes & utiles au genre humain.

Ce mouvement du cœur qui le porte à aimer certaines actions & à en détester d'autres, presque sans raisonnement & sans examen, vient de l'auteur de notre être, qui a voulu que notre nature ou notre constitution fût telle, que la différence du bien & du mal moral nous affectât en certains cas, ni plus ni moins que celle du bien & du mal physique. C'est donc là une sorte d'*instinct* comme la nature nous en a donné plusieurs autres, afin de nous déterminer plus vite & plus fortement dans les cas où la réflexion seroit trop lente. C'est ainsi que nous sommes avertis par une sensation intérieure de nos besoins corporels, & que nos sens extérieurs nous font connoître tout d'un coup les qualités des objets qui peuvent nous être utiles ou nuisibles, pour nous porter à faire promptement & machinalement tout ce que demande notre conservation. Tel est aussi cet *instinct* qui nous attache à la vie, & ce desir d'être heureux qui est le grand mobile de nos actions. Les besoins pressans & indispensables demandoient que l'homme fût conduit par la voie du sentiment, toujours plus vif & plus prompt que n'est le raisonnement.

Dieu a employé la même voie à l'égard de la conduite morale de l'homme, en imprimant en nous un sentiment ou un goût de vertu & de justice qui prévient en quelque sorte le raisonnement, qui décide de nos premiers mouvemens & qui supplée heureusement chez la plupart des hommes au défaut d'attention ou de réflexion. Bien des gens négligeroient

de réfléchir; beaucoup d'autres savent à peine développer trois ou quatre idées pour former ce qu'on appelle un raisonnement. Il étoit donc utile que le créateur nous donnât un discernement du bien & du mal, avec l'amour de l'un & l'aversion de l'autre, par une sorte de faculté prompte & vive qui n'eût pas besoin d'attendre les spéculations de l'esprit.

Si parmi les sauvages il se trouve des êtres qui paroissent n'avoir aucuns de ces sentimens; si même parmi les Nations policées on trouve des cœurs si pervers, qu'ils semblent n'avoir aucune notion, ni aucun sentiment de vertus, cela vient ou de ce que nous ne connoissons pas assez les mœurs de ces Sauvages, ou de ce qu'ils sont tout-à-fait abrutis, & qu'ils ont étouffé la plupart des sentimens de l'humanité, ou enfin de ce qu'à certains égards ils donnent dans un abus contraire à ces principes, non en les rejetant positivement, mais par l'effet de quelque préjugé qui a prévalu sur leur droiture naturelle & qui les porte à appliquer mal ces principes. Ces Sauvages qui mangent leurs ennemis quand ils les ont pris, croient que c'est le droit de la guerre, & que puisqu'ils peuvent les tuer, rien n'empêche qu'ils ne profitent de leur chair comme de leurs autres dépouilles. Mais ces mêmes Sauvages ne traiteroient pas ainsi leurs amis, ni leurs compatriotes; ils ont entr'eux un droit & des règles; la bonne foi est estimée là comme ailleurs, & un cœur reconnoissant ne reçoit pas moins d'éloges parmi eux que parmi nous.

A l'égard de ceux qui, dans les pays même les plus éclairés, semblent n'avoir aucun sentiment d'humanité ni de justice, il faut bien distinguer l'état naturel de l'homme d'avec l'abatardissement où il peut tomber par abus & par une suite de dérèglement. Rien de plus naturel que la tendresse paternelle: cependant on a vu des hommes qui sembloient l'avoir étouffée, ou par la violence d'une passion, ou par la force d'une tentation présente qui suspendoit pour un tems cette affection naturelle. Rien de plus fort que l'amour de nous-mêmes & de notre conservation. On voit néanmoins des gens qui, emportés par des mouvemens qui mettent l'ame hors de son alliette, se déchirent les membres & se portent un très-grand préjudice comme s'ils cherchoient leur malheur.

Enfin ces sortes de monstres ne sont pas moins rares dans l'ordre moral, que les monstres dans l'ordre physique, & ne deviennent tels que par une dépravation raffinée & invétérée. L'intérêt qu'ils ont à couvrir leurs vices, l'habitude qu'ils en ont contractée, certains sophismes auxquels ils ont recours, étouffent enfin ou corrompent en eux le *sens moral* dont nous parlons, tout comme on voit que toute autre faculté du corps ou de l'ame peut s'altérer ou se corrompre par un long abus.

INSTITOIRE. f. m. Terme de Jurisprudence. Action qui est donnée contre le Maître pour raison de ce qui s'est fait en son nom par le Commis. Ce mot vient du Latin *institor*, Facteur, c'est-à-dire celui qui est préposé pour aider un Marchand dans son commerce. Comme celui qui en commet un autre pour ses affaires, répond de l'administration, cela a fait nommer *institoire*, l'action qui est permise contre lui. C'est par la même raison que l'on appelle *Institrix*, la femme d'un Marchand, parce qu'elle ne lui sert que de Commis, quand elle n'est point Marchande publique.

INSTITUER. v. a. Etablir quelque chose de nouveau. *Instituer*. Moïse a institué toutes les cérémonies de l'ancienne loi. JÉSUS-CHRIST a institué le Baptême, la Pénitence, l'Eucharistie & les autres Sacremens. L'Église a institué la célébration des Fêtes, la manière de faire l'Office. Les Payens ont institué des jeux à l'honneur de leurs fausses Divinités.

INSTITUER, signifie aussi établir une compagnie, une société, un ordre. *Condere, auctorem esse*. Romulus institua le Sénat. Henri III a institué l'Ordre des Chevaliers du S. Esprit. S. Benoît a institué l'Ordre qui porte son nom. S. François celui des Cordeliers. La Confrérie du Scapulaire a été institué par Simon

Stock, sur laquelle le Docteur Launoy a fait une Dissertation.

INSTITUER, se dit aussi des Officiers & de ceux qu'on établit en des charges ou fonctions. *Creare, proponere, praticere*. Le Pape a été institué par J. C. comme son premier Vicaire. Un Seigneur peut instituer ou destituer ses Officiers comme il lui plaît, quand ils ne sont point pourvus à titre onéreux. Les Magistrats sont institués pour avoir soin de la Police pour rendre la justice au peuple.

INSTITUER, se dit dans le Droit Civil, en parlant de testaments, de ceux qu'on y nomme, qu'on établit pour héritiers. *Facere, appellare heredem*. Un testament ne vaut rien par le Droit civil, si on n'y institue un ou plusieurs héritiers. On institue & on substitue ses héritiers les uns aux autres. Auguste institua Tibère & livra ses héritiers. ABLANC.

INSTITUER, dans le Droit canonique, se dit des Collateurs qui confèrent les Bénéfices à ceux qui leur sont nommés & présentés par les Patrons. Voyez INSTITUTION.

INSTITUER, signifie aussi enseigner, instruire. *Instituere, docere, educare*. On a bâti un Noviciat pour instituer les Novices, pour leur apprendre les règles de l'Ordre. Est-il plus important qu'un cheval soit bien dressé, qu'un enfant bien institué? PATRU. On ne croit pourtant pas qu'il soit fort usité en ce dernier sens.

Tout cela vient du Latin *Instituere*.

INSTITUER. Fonder, établir, ériger, synonymes. *Instituere*, c'est créer & former les choses; il en désigne l'auteur ou celui qui les a le premier imaginées & mises au monde. Voyez les autres mots.

INSTITUÉ, ÉE. part. & adj. *Institutus*. Il a les significations de son verbe dans tous les sens. Celui qui est fait héritier par un testateur en premier lieu, comme le substitué est celui qui l'est fait en second ou troisième lieu, &c. *Institutus*. Le substitué qui vient au défaut de l'institué, est véritablement héritier du défunt comme l'auroit été l'institué, s'il avoit accepté l'hérédité. DE FERRIERE.

Ces sortes d'adjectifs se prennent aussi substantivement par une figure grammaticale qui s'appelle *ellipse*, que l'usage introduit souvent pour abrégé, en retranchant le substantif qui s'entend assez, & mettant l'adjectif substantivement. Ainsi de l'héritier institué, l'héritier substitué; on dit simplement l'institué, le substitué. L'Institution Canonique empêche le Patron de pouvoir destituer l'institué.

INSTITUT, f. m. Règle qui prescrit un certain genre de vie. Constitutions données à une Société lors de son établissement, auxquelles on consent de s'attacher. *Institutum*. Tous les Ordres religieux ont chacun leur institut particulier. Les Ordres de Chevalerie ont aussi chacun leur institut. Un Religieux qui vit sous l'institut de S. Benoît, est obligé par sa profession de pratiquer, autant qu'il peut, tout ce qu'il y a de spirituel dans sa règle. AB DE LA TR.

INSTITUT de Boulogne. C'est le nom d'une Académie littéraire établie à Boulogne en Italie par le Comte de Marigli en 1712, sous l'autorité de Clément XI.

INSTITUT de Leyde. C'est une sorte d'Académie littéraire dont la morale est l'objet, & dont M. Stolpen est l'Auteur.

INSTITUTS. Voyez INSTITUTES.

INSTITUTAIRE, f. m. Terme d'École de Droit. *Institutiarius*. C'est le Professeur en Droit Civil & Canonique, qui explique les *Institutes*. M. tel est institutaire cette année.

INSTITUTES, f. f. pl. Livre contenant les élémens & les principes du Droit Romain, il fait la dernière partie du Corps du Droit. *Instituta*. Les quatre livres des *institutes* ont été commentés par Accurse, Théophile, Borcolten, Mysinger, Haureserre, *Altaserra*. Professeur à Toulouse, & plusieurs autres. On les appelle *Institutes* de Justinien, parce qu'elles ont été rédigées par les ordres de cet Empereur & par les soins de Tribonien. Après la mort de Justinien, un Juris-

consulte, nommé Théophile, fit une paraphrase Grecque des *Institutes*. Il n'est point d'homme qui tienne quelque rang dans le monde, qui ne doive avoir lu avec attention, du moins une fois en sa vie, le Code & les *Institutes* de Justinien. On se doit cela à soi-même & à l'utilité publique. DE VIGN. MARV. M. Féliçon a traduit le premier livre des *Institutes* de Justinien.

INSTITUTS & INSTITUTES, sont tous deux également bons. L'ancien usage est pour *institutes*. Il semble pourtant qu'*institutes* soit le plus naturel; mais si l'on veut préférer *institutes*, il faut se souvenir qu'il est féminin, & qu'il doit toujours être exprimé au pluriel. Rabelais a dit *institute* au singulier: c'étoit comme on parloit de son tems. MÉN. Loisel a fait un livre intitulé, *Institutes Coutumières*. M. de Launay observe que l'usage le plus général est pour *institutions*. Observation fautive.

INSTITUTEUR, f. m. Celui qui institue, qui établit une société avec une certaine règle & manière de vie. *Institutor*. S. Bruno est le Fondateur & *Instituteur* de l'Ordre des Chartreux. S. Augustin ne fut jamais ni Religieux, ni *Instituteur* d'aucun Ordre. PAT. Les Saints que Dieu nous a donnés pour *Instituteurs* & pour Pères, ont tenu des voies bien contraires à celles que nous suivons. AB. DE LA TR.

On le dit de même en parlant des jeux des Anciens. *Instituteur* des jeux Olympiques.

On appelle aussi, *Instituteur*, celui qui est chargé de donner les premières instructions à un Prince. AC. FR.

INSTITUTS, f. m. *Instituta, orum*. Nom qu'on donne à quelques livres. Les *Instituts* de Justinien. Voyez INSTITUTES, ci-dessus. Dom Armand de Rancé, Abbé de la Trappe, appelle les *Instituts* de Cassien, l'ouvrage que cet Auteur a intitulé de *canobiorum institutis*.

INSTITUTION, f. f. Établissement. *Institutio*. L'institution des cérémonies, des fêtes, des jeux, des compagnies, des Confréries. C'est François I. à qui on attribue l'institution des Maîtrises & Jurandes. Elle a vu les suites heureuses d'une institution si sage. PAT. Pendant que tant de circonstances de la vie & de la mort du Sauveur ne se lisent qu'en un seul Évangéliste, que l'institution du Baptême au nom du Père, du Fils & du Saint Esprit, n'est rapportée que par un seul, seroit-ce sans dessein, & par hasard, que l'institution de l'Eucharistie n'a pas seulement quatre Évangélistes, mais cinq; ce qui n'est arrivé à pas une autre de ses actions. PÉLISSON.

On le dit aussi de la chose instituée. Les hôpitaux sont des institutions utiles pour le public.

INSTITUTION, se dit plus généralement de tout ce qui est inventé & établi par les hommes. Il est opposé à la nature. Tout ce qui vient de la nature est de même en tous lieux, & en tout temps: ce qui est d'institution est sujet au changement. Les cérémonies prophanes sont d'institution humaine. Les paroles ont reçu de l'institution des hommes la force qu'elles ont de signifier. *Verba significant ex instituto*.

INSTITUTION, se dit aussi des Officiers & des Juges qu'on établit. Les Apanagers & Engagistes ont le droit d'institution & destitution des Officiers. Cette charge a été supprimée trois ans après son institution.

INSTITUTION, dans le Droit Civil, se dit de la nomination d'un héritier universel, faite dans un Testament. A Paris, l'institution d'héritier n'a point lieu par le 299^e. article de la Coutume, c'est à-dire, qu'un testament ne laisse pas d'être bon, quoiqu'il n'y ait point d'héritier nommé & institué. La nature & le sang nous y donnent des héritiers malgré nous, à qui nous ne pouvons pas ôter cette portion de nos biens que nous appelons légitime coutumière: mais dans les Provinces qui se gouvernent par le Droit Romain, par le moyen de cette institution, l'on fait héritier qui l'on veut, & cet héritier succède universellement à tous les biens, sans aucune distinction de propres ou d'acquêts, qui

est inconnue dans ces Provinces. *L'institution* est la base & le fondement de tous les testamens qui s'y font, en sorte que toutes les autres dispositions d'un acte portant le nom de testament ne seroient pas valables, s'il n'y avoit point d'héritier institué, ou si l'*institution* faite par le Testateur n'avoit pas son exécution.

INSTITUTION contractuelle est un don irrévocable de succession ou d'une partie de succession, fait par contrat de mariage, par des pères & mères, ou même par des étrangers, au profit de l'un des deux conjoints, ou des enfans qui doivent naître de leur futur mariage.

INSTITUTION. Terme de Droit Canonique. Ce terme se prend dans un sens générique, ou dans un sens spécifique. Dans le générique, il signifie toutes sortes de provisions, de quelque nature qu'elles soient, & de quelque Bénéfice que ce soit, lesquelles font le titre par où on l'acquiert, & par où l'on s'y maintient. C'est donc ce que l'on nomme collation libre dans les Bénéfices indépendans & vacans par mort; ce que l'on nomme Confirmation dans les Bénéfices ecclésiastiques, & ainsi des autres. Dans le spécifique, il ne signifie autre chose que la concession d'un Bénéfice de Patronage par le supérieur Collateur, sur la présentation du Patron. *Institutio est Præbendati Juris ad præsentationem Patroni per Superiorem facta concessio.* Il y a donc de la différence entre la collation considérée en général, & l'*institution* en particulier, en ce que la collation en général sont les provisions données par le Supérieur d'un Bénéfice libre en faveur de celui qu'il veut bien choisir. L'*institution* en particulier est à la vérité un acte par lequel on confère un Bénéfice; mais indépendamment d'un autre acte, qui est la présentation faite par le Patron: car le Supérieur ne peut refuser celui qui lui est présenté, pourvu qu'il soit capable de porter le Bénéfice. DANTOINE.

INSTITUTION, se dit aussi de plusieurs Maisons ou Collèges, où l'on instruit des Novices & la jeunesse, particulièrement ceux qu'on destine à l'état Ecclésiastique. Les Pères de l'Oratoire ont fait bâtir à Paris une maison qu'ils nomment l'*institution*. C'est en ce sens que M. l'Abbé du Guet a donné à son beau Traité des qualités & des devoirs d'un Souverain le titre d'*institution* d'un Prince.

INSTITUTION se prend quelquefois pour Éducation, *institution* d'un Prince. AC. FR.

Le mot d'*institution* pour signifier une espèce de Noviciat est particulier aux Pères de l'Oratoire, qui ne font point Religieux. C'est pourquoi ils ont évité le mot de Noviciat qui est affecté à tous les Religieux.

INSTITUTIONS. f. f. pl. Livre contenant l'Abrégé de la Jurisprudence Romaine. Voyez INSTITUTES. Il est moins usité qu'*institutes* & *instituts*.

INSTITUTRICE. f. f. Celle qui établit une Société ou Congrégation avec une certaine règle & forme de vie. *Institutrix.* Dieu disposoit cette Sainte *Institutrice* à les combattre (les Hérétiques) par la force de l'exemple, & par une austérité de vie, dont toute l'Église fut édifiée. BOURDAL. *Exhort. T. I. p. 316.*

INSTRUCTIF, IVE. adj. Qui instruit. Discours *instructif*: conversation *instructive*. Les Romains sont divertissans, mais ils ne font point *instructifs*. Les Factum sont des Mémoires *instructifs* pour apprendre aux Juges de quoi il s'agit dans un procès.

INSTRUCTION. f. f. Se dit en général de tout ce qui peut donner quelque connoissance d'une chose que l'on ignore; de tout ce qui peut nous donner des éclaircissemens sur quelque objet que ce soit. On donne des *instructions* par les discours, par les raisons, par les écrits, par les faits, par les exemples, &c. C'est dans ce sens qu'on doit faire un mémoire pour l'*instruction* de son Rapporteur, de ses Juges.

INSTRUCTION f. dit aussi des préceptes & des enseignemens relatifs à la morale & à la conduite. Dans ce sens on le dit du soin que l'on prend de former

la jeunesse. *Institutio, disciplina.* On fait des Catechismes pour l'*instruction* de la jeunesse. On peut tirer de bonnes *instructions* des moralités, des fables, de la Comédie. Il y a une *instruction* de paroles & une *instruction* d'épreuve & de correction, qui réveille les consciences endormies. FRÉCH. L'exemple d'une bonne vie est une *instruction* pour le genre humain. BOSS. *Documentum.* Il n'y a que l'histoire qui joigne naturellement le plaisir à l'*instruction*. L'*instruction* de la jeunesse, des enfans.

INSTRUCTION, se dit aussi des ordres qu'on donne à un Ambassadeur, à un Agent, à un Procureur, à un Commis, de la manière dont ils se doivent conduire, de ce qu'ils doivent proposer, demander, consentir dans une affaire importante commise à leurs soins. *Mandatum.* Celui qui n'agit pas conformément à son pouvoir, à ses *instructions*, peut être délégué. Le Trésor Politique & autres livres semblables sont pleins d'*instructions* données à des Ambassadeurs. Le Roi disant à un Ambassadeur qu'il envoyoit: la principale *instruction* que j'ai à vous donner, est que vous observiez une conduite toute opposée à celle de votre prédécesseur. Sire, lui répartit le nouvel Ambassadeur, je vais faire en sorte que votre Majesté ne donne pas une pareille *instruction* à celui qui me succédera. BONS MOTS.

INSTRUCTION, en Jurisprudence, c'est la procédure qu'on fait pour mettre un procès en état d'être jugé. L'*instruction* d'un procès criminel se fait par information, interrogatoire, recollement & confrontation. Les Juges qui font l'*instruction* sont les maîtres d'une affaire. L'*instruction* d'un procès civil se fait par l'appointement & les foreclusions bien acquises. Les Procureurs sont contraints de rendre les titres des parties, mais ils peuvent garder les pièces d'*instruction* pour se faire payer de leurs frais.

INSTRUIRE. v. a. Donner des préceptes relatifs aux mœurs, à la manière de se conduire, au succès des affaires. *Instituere, erudire, formare.* Les Collèges sont fondés pour *instruire* la jeunesse. On *instruit* par les discours, par les raisons, par les écrits, &c. On *instruit* les jeunes gens aux lettres, aux armes, aux affaires. Cependant quand il est question des Sciences & des Arts, il vaudroit mieux dire enseigner & apprendre. On *instruit* à faire une chose.

Je l'instruirai moi-même à venger les Troyens. RAC.

INSTRUIRE d'exemple, expression condamnée par quelques-uns dans Corneille, approuvée par l'Académie dans sa critique du Cid, paroît faire un très-bel effet en Poësie. Elle semble même y être devenue d'usage.

Il m'instruïsoit d'exemple au grand Art des Héros.

INSTRUIRE se dit par extension de quelques animaux capables de discipline, comme des chiens, qu'on *instruit* à la chasse; des singes, qu'on *instruit* à danser; des éléphants, qu'on *instruit* à se mettre à genoux.

INSTRUIRE, signifie encore, Apprendre à quelqu'un, lui faire connoître quelque chose. *Certiorem facere.* Ce Prince est bien *instruit* de ses intérêts, des affaires étrangères; il a été *instruit* de ce qui s'est passé à une telle conjuration. Un bon Juge doit être bien *instruit*; se faire bien *instruire* d'un procès avant que de le rapporter. Il faut bien *instruire* ceux qu'on envoie pour commander, ou négocier, de toutes les démarches qu'ils doivent faire.

INSTRUIRE, enseigner, apprendre, informer, faire savoir, synonymes. *Instruire*, c'est mettre au fait des choses par des mémoires détaillés. SYN. FR. Ce mot a plus de rapport à ce qui est utile à la conduite de la vie & au succès des affaires; ainsi il est à sa place, lorsqu'il s'agit de quelque chose qui regarde ou notre devoir, ou nos intérêts.

Le Prince *instruit* ses Ambassadeurs de ce qu'ils ont à négocier; le père *instruit* aussi ses enfans de la manière dont ils doivent vivre dans le monde. Peu de gens sont capables d'*instruire*. Il faut pour bien *instruire*, de l'expérience & de l'habileté. Voy. les autres mots.

INSTRUIRE, en termes de Palais, se dit de toutes les formalités qu'il faut faire pour éclaircir une affaire, & la mettre en état d'être jugée. Les Procureurs sont établis pour instruire les procès civils, pour obtenir les réglemens & les forelutions. Les procès criminels sont ordinairement instruits par les premiers Juges; il faut les instruire sur les lieux jusqu'à Sentence définitive.

On dit instruire le procès à quelqu'un, lui faire son procès en matière criminelle.

S'INSTRUIRE. v. récip. C'est acquérir des connoissances par soi-même, par son travail, en faisant des recherches. SYN. FR.

INSTRUIT, ITE. Part. Homme instruit d'une affaire. Procès instruit. Voy. le verbe.

On dit qu'un Général d'armée, qu'un Ambassadeur est bien instruit, pour dire qu'il est bien informé, bien averti de tout ce qui se passe. ACADEM. FR. Instruit n'est pas là à sa place. Le vrai mot est informé, c'est-à-dire, averti de tout ce qui peut être de quelque conséquence. Instruire ne convient que pour signifier, mettre quelqu'un au fait des choses par des mémoires détaillées.

INSTRUMENT. f. m. Du Latin, *instrumentum*. C'est en général tout ce qui sert à une cause pour produire son effet. La main est l'instrument des instrumens. Les instrumens dont la nature se sert dans la plupart de ses opérations, nous sont inconnus.

INSTRUMENS des Sacrifices. Terme d'Histoire ancienne. Ce sont des ornemens de l'Architecture antique, tels que sont les vases, patères, candélabres, couteaux dont on égorgeoit les victimes, comme il s'en voit à une frise d'ordre Corinthien de reste d'un temple derrière le Capitole à Rome, & aux Métopes Doriques de l'Hôtel de Toulouse à Paris. Ce sont aussi des pièces de cabinet où l'on range des Antiques. On voit plusieurs instrumens de sacrifices au cabinet de la Bibliothèque de Sainte Geneviève.

INSTRUMENT se dit aussi des moyens auxiliaires dont les ouvriers & les artisans se servent pour faire les ouvrages de leur art. *Instrumentum*. Instrument de Maçon, de Charpentier, de Serrurier, &c. Dans ce sens il est synonyme d'outil. On observera seulement que le terme d'instrument est comme le genre, & celui d'outil comme l'espèce.

On observera encore que le mot d'instrument est plus noble, au lieu que celui d'outil dit quelque chose de bas. C'est pour cela que le premier convient quand il est question des Arts libéraux. *Instrumens* de Géométrie, &c. Et le second quand il s'agit d'Arts mécaniques. *Outils* de Charpenterie, d'Agriculture. On peu dire de tout outil que c'est un instrument: mais on diroit mal de certains instrumens que ce sont des outils.

INSTRUMENS de Chirurgie. On comprend sous ce nom tout ce qui sert aux Chirurgiens dans les opérations Chirurgicales.

En Chymie, on appelle *instrumens*, *suppellex Chymica*, l'attirail Chymique, tout ce qui sert aux opérations Chymiques; les fourneaux, les vaisseaux, &c.

INSTRUMENT, par excellence, se dit de ce qui sert à faire des opérations de Géométrie, des observations d'Astronomie, comme le compas, la règle, le niveau, le compas de proportion, le graphomètre, le pantomètre, &c. pour la Géométrie, les planisphères; les quarts de cercle pour l'Astronomie; l'astrolabe, le bâton de Jacob, ou l'arbalète pour la Marine. Et en général, il se dit de tout ce qui sert en Mathématique. Fabricateur d'instrumens. Ce mot d'instrumens est le seul dont on se sert en ces occasions, & en parlant de ces Arts là.

INSTRUMENT, se dit aussi de ce qui sert à produire quelque harmonie sans le secours de la voix. Les instrumens de Musique se divisent en trois genres, dont le premier est des instrumens à cordes, qui sont le monocorde, la trompette marine, le colanchon, le rebec, les violons, les violes, la lyre, la mandore, la pandore, le luth, le tuorbe, la harpe, le cistre, le psaltérion, la guitare, l'épinette, le

clavecin, le manicordion, la vielle.

Parmi les instrumens à cordes, *fides*, il y en a dont on exprime le sons avec les doigts, comme le luth, la guitare, &c. dont on pince les cordes; d'autres qu'on fait résonner avec un archet, comme le violon; d'autres par le moyen des fautreaux, comme le clavecin.

La seconde classe comprend les instrumens à vent que l'on fait parler avec la bouche ou avec des soufflets, comme les orgues, les flûtes, les hautbois, la cornemuse ou chalémie, la musette, les chalumeaux de Pan, le flageolet, les cors, trompes, trompettes, faquebutes, le serpent, le cornet à bouche, les fagots, bassons, courtaux, cervelats, tournebouts, &c. La troisième contient les instrumens de percussion, comme sont les tambours, les cloches, carillons, cymbales, claquebois, rebubes ou trompes d'acier, qui seront tous expliqués à leur ordre.

On appelle Musique instrumentale, celle qui est exécutée sur les instrumens de Musique. Par opposition à Musique vocale.

INSTRUMENT, terme de Jurisprudence. *Instrumentum*. Titre par écrit qui sert à établir le droit & la protection qu'on peut avoir. Il a prouvé sa noblesse par bons instrumens, par des titres anciens & authentiques. Les Secrétaires d'État dressent & gardent les instrumens, les Traités de paix. L'instrument de la paix de Westphalie, pour dire ce traité de paix rédigé par écrit.

On ne dit plus guère instrument dans ce sens, quoique le mot Latin propre pour exprimer ces sortes de titres soit *instrumentum*. On dit titre, monument, pièce ancienne.

On distingue deux sortes d'instrumens, les publics & les privés. L'instrument public est un acte, un contrat authentique, ou reçu par une personne publique, par le moyen duquel on prouve en Justice quelque vérité, on établit un droit, tels sont les actes reçus par les Notaires, Tabellions, Greffiers qui sont foi quand ils sont en forme.

L'instrument privé, ou écritures privées, sont des cédules ou promesses, livres de comptes, ou lettres missives.

Le mot d'instrument, dans le sens qui vient d'être expliqué, n'est pas aujourd'hui fort en usage, on s'en servoit autrefois; mais à présent on emploie plus ordinairement les mots de titre, acte, & autres semblables. Quand on s'en sert, il désigne particulièrement les actes publics.

C'est en ce sens que plusieurs Pères & autres Auteurs Ecclésiastiques, tant anciens que modernes, on dit le vieux instrument, le nouvel instrument, au lieu d'Ancien Testament, Nouveau Testament, en parlant des livres Canoniques de l'Écriture-Sainte. Mais ce mot n'a pas été reçu par l'usage de notre langue, quoiqu'il se trouve dans quelques-uns de nos vieux Auteurs.

INSTRUMENT, se dit aussi figurément en choses morales, & signifie le moyen, l'organe, les choses ou les personnes. Les pécheurs sont les instrumens dont la Providence se sert pour exercer les justes, dit Saint Augustin. Son orgueil a été l'instrument de sa perte. Les hommes peuvent bien être les instrumens de la vengeance de Dieu; mais elle ne leur appartient pas. Nic. Quand Dieu a choisi quelqu'un pour être l'instrument de ses desseins, rien n'en arrête le cours; il enchaîne, ou il dompte tout ce qui est capable de résistance. FLÉC. Il a servi d'instrument pour ruiner la République. ABLANC. Il avoit été l'instrument de leur rage. VAUG. Les richesses sont les instrumens des passions. FLÉC.

On dit proverbialement, que c'est un bel instrument que la langue, pour dire, qu'il est plus aisé de parler que d'exécuter.

INSTRUMENTAL, ALE. adj. Qui sert d'instrument. *Instrumentalis*, *organicus*. Aux quatre causes que les Philosophes admettent ordinairement, on doit ajouter la cause instrumentale. Voy. INSTRUMENT.

C'est aussi un terme de Musique. La Musique instrumentale

strumentale est celle qui est composée pour être exécutée sur les instrumens. La vocale est celle qui se chante.

INSTRUMENTER. v. a. Terme de Pratique. Faire des actes publics, passer des contrats. *Instrumenta conficere.* On a interdit ce Greffier, ce Notaire, ce Sergent, avec défense à eux d'*instrumenter*. Un Officier ne peut pas *instrumenter* en une affaire où il a intérêt, ni hors de sa Jurisdiction. Comme on n'aime guère à se charger d'une inimitié personnelle, ni à *instrumenter* contre soi-même. . . . de trente Cardinaux, qui se trouvèrent au Consistoire, il y en eut vingt-quatre qui furent d'avis, qu'on ne pouvoit exiler le Cardinal, &c. AB. REGN.

INSU. Voyez **INSQU.**

INSUBRE. f. m. Nom de peuple. Habitant de l'Insubrie. *Insuber.* Les *Insubres* étoient un peuple de la Gaule Transpadane. On pourroit dire aussi *Insubrienne.*

INSUBRIE. Ancien nom d'une contrée d'Italie. *Insubria.* L'*Insubrie* étoit une partie de la Gaule Cisalpine, dans la Transpadane; c'est le pays qui est entre la Sélia & l'Adda, dans le Duché de Milan. Les villes de l'*Insubrie* étoient Côme, Crémone, Lodi, Milan, Navarre, Pavie, Vigeran.

INSUBRIEN, f. m. Peuple habitant de l'Insubrie. Leur Capitale étoit Milan.

INSUFFISAMMENT. adv. D'une manière qui n'est pas suffisante. *Non idoneè.* Il n'a prouvé ses allégations qu'*insuffisamment*, & il a perdu sa cause.

INSUFFISANCE. f. f. Incapacité. *Facultatis inopia.* On a ordonné à cet Officier de se défaire de sa charge à cause de son *insuffisance.* Il a été examiné pour les Ordres, & il n'a pas eu son *admittatur*, à cause de son *insuffisance.* Leur *insuffisance* peut apporter beaucoup de confusion. PARRU. Tybère crut qu'il y avoit de l'*insuffisance*, ou de la foiblesse, à garder les loix. S. ÉVR.

On le dit des personnes & des choses. L'*insuffisance* de l'homme; l'*insuffisance* des moyens qu'il emploie. Ce mot marque proprement la disproportion du talent, des forces, ou des moyens avec l'effet qu'on se propose, ou qu'on attend de nous. L'*insuffisance* de la raison humaine se reconnoît dans les matières de la foi.

INSUFFISANT, ANTE. adj. Qui ne suffit pas. Voy.

INSUFFISANCE. *Non sufficiens.* La pension qu'on donne à cet Officier est *insuffisante* pour le faire subsister avec son équipage. Quand on a voulu traiter avec cet Ambassadeur, son pouvoir s'est trouvé *insuffisant.* Nos forces seules sont *insuffisantes* pour mériter le Ciel.

INSULA, ou *Insula finus medii.* Terme d'Astronomie purement Latin, francisé par l'usage. C'est le nom d'une des taches de la Lune, qu'il a plu aux Astronomes de nommer ainsi. Cette tache est la dix neuvième du Catalogue que le P. Riccioli en a fait.

INSULAIRE. f. m. & f. Qui habite dans une île. *Insularis.* Les *Insulaires* de l'Amérique étoient plus barbares & plus difficiles à dompter que ceux du continent. Six ou sept de ces *Insulaires* donnèrent leur sang pour JÉSUS-CHRIST. BOUHOURS.

Il est aussi adj. Les peuples *Insulaires* sont plus propres à la navigation que les autres.

Les Romains appelloient *Insulaires* les esclaves qui gardoient les maisons isolées qui faisoient une île. On appeloit aussi *Insulaires* ceux qui faisoient payer les loyers des maisons. V. Casaubon sur Suétone, *Jul. Caf. C. 41.* On appeloit encore *Insulaires* de misérables esclaves, transportés dans quelque île, & qu'on employoit pour toujours aux ouvrages publics, Voyez la loi 17, ff. de panis, & Laurent Pignorius, *Comment. de servis test.* Popma, *Lib. de operis Servor.*

INSULAIRES. f. m. pl. Terme de danse. On donne ce nom d'*Insulaires* à une des espèces de Contredanses. On dansa plusieurs Contredanses, comme le Corillon, la Chasse, les Rats, les *Insulaires*, &c.

INSULE. f. f. Vieux mot. Île, du Latin *Insula*, d'où

Tom. V.

l'on a fait *Insulaire*; habitant d'une île.

INSULTABLE. adj. m. & f. Exposé à l'insulte, qui peut être insulté. Il se dit des postes à la guerre, & des lieux que l'on défend. *Qui oppugnari potest.* Souvent on se trouve posté dans des Cimetières, Châteaux & Maisons, où il faut faire des réparations aux endroits *insultables.* BOMPELLEN. On peut Insulter une place quand elle est *insultable.* Mais il est trop tard pour commencer le siège d'une place comme Carmagnolles. Pour des combats, on en donne en tout temps, quand les deux parties veulent. . . . BUSSY.

INSULTANT, ANTE. adj. m. & f. Qui insulte. Les discours, les procédés, les manières, tout ce qui marque le mépris que nous avons pour les autres, est *insultant.* *Insultatorius, contumeliosus.*

INSULTE. *Insultatio.* Ce mot étoit autrefois masculin; aujourd'hui il est féminin, & il n'est plus permis de dire, un grand, un cruel *insulte.* C'est en général une attaque faite avec insolence; un mauvais traitement de fait ou de paroles, avec dessein d'offenser. Faire, recevoir une *insulte.* L'*insulte* est une des espèces de l'injure.

INSULTE, affront, outrage, avanie, synonymes. L'*insulte*, dit M. l'Abbé Girard, est une attaque faite avec insolence; on la repousse ordinairement avec vivacité. Les honnêtes gens ne sont jamais d'*insulte* à personne. Voy. aux autres articles les nuances qui distinguent ces mots.

INSULTE, dans l'Art Militaire, se dit d'une attaque vive, brusque & à découvert, d'une place, d'un fort ou de quelque autre ouvrage. *Repentinus impetus, assultus, oppugnatio, aggressio.* Voyez **INSULTER.**

On dit qu'une place est hors d'*insulte*, pour dire qu'elle est hors d'état d'être forcée ou prise d'emblée. Mettre une place hors d'*insulte.* Cette place n'est pas encore achevée, mais elle est hors d'*insulte.*

INSULTER. v. a. Attaquer quelqu'un avec insolence, le maltraiter de propos délibéré, par une action, par un discours, par un écrit &c. *Insultare, contumeliam facere.* Cet ivrogne *insulte* tous les passans. Il est venu m'*insulter* jusque chez moi.

M. PASC. a dit, *insulter* contre quelqu'un. Il *insulta* contre le premier qui s'opposoit à son avis. C'est une faute.

INSULTER, signifie aussi, prendre avantage de la misère de quelqu'un, de son malheur, pour lui faire quelque offense, pour lui témoigner du mépris. *Increpare, aggravare miseriam verbis.* Mais en ce sens il régit plus ordinairement le datif. C'est une grande cruauté d'*insulter* aux misérables. N'*insultez* jamais les misères d'autrui. On *insulte* à la misère par l'ostentation des richesses. Combien voit-on de femmes, parce qu'elles ne tombent pas dans des péchés grossiers, *insulter* sans compassion à la fragilité & à la foiblesse! FLÉCH. On le trouve aussi quelquefois construit avec l'accusatif, en ce sens.

Ami, n'insulte point un malheureux qui t'aime.

RACINE.

INSULTER, signifie aussi dans l'Art Militaire, Attaquer une place, ou un poste brusquement à découvert. *Aggredi, oppugnare.* Les François ont *insulté* la contrescarpe de Dole, ils s'y sont logés en arrivant. On a *insulté* les dehors, & on les a enlevés. Les troupes du Roi *insultèrent* en 1677. avec tant de courage & de bonheur la contrescarpe de Valenciennes, qu'elles emportèrent la ville même.

INSULTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

INSUPPORTABLE. adj. m. & f. Intolérable, qu'on ne peut supporter. *Intolerabilis.* Les damnés souffriront éternellement des peines *insupportables.* Le joug de la tyrannie des Infidèles est *insupportable.*

On le dit aussi par exagération de ce qui choque, de ce qui est fâcheux & incommode. *Molestus, non ferendus.* C'est un homme *insupportable* avec ses mauvais contes & ses plaisanteries. Cet auteur a fait des

Cc

fautes *insupportables* dans son livre. Ce valet est *insupportable* par sa lenteur. Ce mot est *insupportable*. VAUG. REM. Ceux qui ont plus de talens que les autres pour la conversation, sont *insupportables*, parce qu'ils veulent toujours briller. BELI. On est plus *insupportable* par les bonnes qualités qu'on affecte, que par les défauts naturels. Tout ce qui s'élève au-dessus des hommes leur devient odieux & *insupportable*. FLÉC.

INSUPPORTABLEMENT. adv. D'une manière insupportable. *Intoleranter*. Cet Auteur écrit *insupportablement*, on ne le peut souffrir.

INSUPPORTANT, ANTE. vieux adj. m. & f. Insupportable. *Importunus*.

INSURGENS. f. m. pl. Terme de Relations & de Gazettes. Il se dit dans certaines troupes de Hongrie qu'on lève extraordinairement pour les besoins pressans de l'État. Les *Insurgens* de Hongrie se sont avancés pour couvrir les frontières du Royaume. Les *Insurgens* sont en mouvement. Ce mot vient sans doute du Latin *insurgens*, participe d'*insurgere*, se lever, s'avancer, aller au-devant de l'ennemi pour le repousser.

INSURMONTABLE. adj. m. & f. Qui ne peut être surmonté. *Insuperabilis*. On a tenté souvent le passage en Orient par le Nord : mais on y a trouvé des difficultés *insurmontables*. Dieu permet quelquefois que ceux qu'il aime rencontrent en leur chemin des tribulations qui semblent *insurmontables* ; c'est afin d'en tirer sa gloire. AB. DE LA TR. Voyez SURMONTÉ.

INSURRECTION. f. f. Action de s'élever contre quelqu'un, soulèvement. Les Crétois, pour tenir les Magistrats dans la dépendance des Loix, employoient un moyen bien singulier ; c'étoit celui de l'*insurrection*. Une partie des Citoyens se soulevoit, mettoit en fuite les Magistrats, & les obligeoit de rentrer dans la condition privée. MONTESQ. Minos avoit extrêmement recommandé le respect & les égards qui sont dus aux Magistrats. L'*insurrection* ne pouvoit être qu'un effet de la décadence & de la corruption des principes des mœurs.

Les Loix de Pologne ont aussi leur *insurrection*. MONTESQ. Mais cette prérogative, qui est le *liberum veto* n'appartient qu'aux Nobles dans les diètes.

On appelle *Insurrection* en Hongrie, l'armement qui se fait pour la défense du pays, & par extension on donne ce nom aux grandes levées qui s'y font, quoiqu'elles n'aient pas pour objet la défense du pays. L'Impératrice Reine sollicite les Hongrois de prendre les armes & de marcher contre la France, & en aussi grand nombre que s'il s'agissoit de la défense de la Hongrie : bien entendu que cette *insurrection*, comme on l'appelle en ce pays là, &c.

I N T.

INTABULER. v. a. Mettre le nom de quelqu'un sur le tableau, ou la liste des membres d'un Corps de Communauté. Les Chanoines, dits à l'Autel de Notre-Dame de l'Église Cathédrale de Sens, jouissent des prérogatives des autres Chanoines capitulans, en sorte qu'ils ont toujours été *intabulés*, tant pour la nomination des Bénéfices du Patronage du Chapitre de Sens, que pour les autres Offices qui appartiennent en tout aux Chanoines.... Journ. du Palais, tom. 1. pag. 80. col. 2.

Ce verbe est en usage dans les Chapitres, ou du moins dans quelques Chapitres ; pour dire, Marquer, mettre dans le tableau où se marquent ceux qui doivent, chaque semaine ou aux fêtes, exercer quelque office au chœur. *Intabulare*, *ad officium aliquod denotare*. A toutes les fêtes du premier rang l'Archevêque est *intabulé* pour y officier.

INTACTILE. adj. m. & f. Qui *tangi non potest*. Qui ne peut tomber sous le sens du tact. La matière subtile de Descartes est corporelle, les atomes de Gassendi sont aussi corporels : cependant tout cela est *intactile*. Ce mot n'est pas usité.

INTAKER. f. m. Nom que l'on donna autrefois à des brigands, des bandits en Angleterre. *Latro*. Les *Intakers* occupoient une partie du nord d'Angleterre appelée *Rideldade*. Ces mauvais voisins faisoient souvent des courses dans le midi de l'Ecosse, & en pilloient les habitans. Ceux qui faisoient ces expéditions s'appelloient *Outparters*, ou comme on a prononcé depuis *Outputers*, qui signifie des gens qui vont faire leur coup hors de leurs pays. Ceux-ci apportoient leur butin à ceux qui étoient restés, & qu'on nommoit pour cela *Intakers*, c'est-à-dire, ceux qui reçoivent le butin au dedans du pays.

INTARISSABLE. adj. m. & f. *Inexhaustus*. Ce mot n'est point approuvé de quelques gens qui parlent bien. Beaucoup d'autres le trouvent bon, & même nécessaire. L'Académie l'ayant adopté dans son nouveau Dictionnaire, il semble que son autorité doit lui donner cours, & que l'on peut s'en servir. Il signifie qui ne peut tarir. Les sources des grands fleuves sont *intarissables*, elles donnent toujours de l'eau. Voyez TARIR.

INTARISSABLE, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Les trésors de l'Église d'où se tirent les indulgences sont *intarissables*. Ce Docteur a une si profonde doctrine, une si grande fécondité de génie, que c'est une source *intarissable*. Une érudition, une imagination *intarissable*, qui ne s'épuise point. La veine *intarissable* d'un Poète, qui fait beaucoup de vers sur toutes sortes de matières.

INTÉGRAL, ALÉ. adj. *Integralis*. Le calcul *intégral* est la méthode de trouver la somme des quantités différentielles, c'est-à-dire, une quantité différentielle donnée, trouver celle de la différence de laquelle résulte le différentiel donné. Les Anglois l'appellent la méthode inverse des fluxions. Le calcul *intégral* est l'inverse du calcul *différentiel*, le calcul par lequel on trouve une quantité finie dont on connoit la partie infiniment petite. Le calcul *différentiel* est parfaitement expliqué dans l'analyse des infiniment petits de M. le Marquis de l'Hôpital & dans quelques autres livres. Nous avons peu de chose jusqu'à présent sur le calcul *intégral*.

INTÉGRALE. f. f. Terme de Géométrie. L'*intégrale* d'une quantité différentielle. C'est la quantité finie dont cette différentielle est la partie infiniment petite.

INTÉGRALEMENT. Adverbe peu en usage, qui signifie entièrement. Si la société de Paul Duhalde avec Dieu s'exécute, dit M^c. Pillon, Avocat du tuteur de la veuve & du fils, il faut donner la moitié aux pauvres, l'autre moitié doit appartenir *intégralement* à la veuve, d'où il s'ensuivroit que le fils seroit exclus des profits. Or comme représentant son père, il doit avoir sa part dans les profits de la société.... *Causés célèbres*, tom. 4. p. 294.

INTÉGRANT, ANTE. adj. Terme dogmatique, qui se dit des parties qui entrent en la composition d'un tout. *Integrans*. Les bras, les jambes, sont des parties *intégrantes* du corps humain ; c'est-à-dire, qui composent son intégrité. On les appelle ainsi pour les distinguer des parties essentielles, sans lesquelles le tout ne sauroit subsister ; au lieu que les parties *intégrantes* ne sont nécessaires que pour l'intégrité, pour le complément de la chose. L'on ne dissout l'or qu'en ses parties *intégrantes*.

INTÉGRATION. f. f. Terme de Géométrie nouvelle ; ou du calcul différentiel. *Integratio*. Action d'intégrer, ou par laquelle on somme, on réduit en somme les qualités différentielles, ou par laquelle d'une quantité différentielle donnée, on trouve celle de la différence de laquelle résulte le différentiel donné. Par exemple :

$$S dx = x$$

$$S dx + dy = x + y$$

$$S x dy - y dx = xy$$

$$S m x^{m-1} dx = x^m$$

$$S n : m x^{n-m} m dx = x^n : m$$

$$S y dx - x dy : y^2 = x : y$$

De sept courbes, les équations des deux quelconques prises à discrétion étant données, l'on pourra toujours trouver les cinq autres, supposé les intégrations requises, & la résolution des égalités qui s'y pourroient rencontrer. VARIGNON, Acad. 1700. *Mém. p. 86.*

INTEGRE. adj. m. & f. ¶ Qui pratique la justice dans toute son étendue. Dans ce sens être vertueux ou être *intègre* ne font qu'un même chose. *Integer.* La principale qualité d'un Magistrat, d'un Juge, d'un Arbitre, d'un Souverain, c'est d'être *intègre*. Voy. **INTÉGRITÉ.** Il faut bien distinguer *intègre* & *entier*. *Intègre* ne se prend jamais qu'en bonne part, & ne se dit guère que des Juges, des supérieurs, &c. *Entier* se dit d'un homme opiniâtre, attaché à son sens, qui n'en veut point démordre. Ainsi c'est presque toujours un défaut que d'être *entier*, & c'est toujours une vertu que d'être *intègre*, incorruptible, irréprochable.

Ce mot vient du Latin, *integer*, entier.

INTÉGRER. v. a. Terme de Géométrie nouvelle. Trouver l'intégral d'une quantité différentielle. C'est de la différentielle ou de la partie infiniment petite d'une grandeur, remonter à la grandeur entière ou intégrale, dont cette partie infiniment petite est la différentielle; c'est rassembler les tous que le calcul différentiel a su résoudre en leurs parties infiniment petites. *Integrare.* Les méthodes générales pour *intégrer* sont présentement l'objet des recherches & de l'ambition d'un petit nombre d'excellens Géomètres. FONTENELLE. M. Bernouly de Groningue a donné une nouvelle méthode pour *intégrer*. **IDEM.**

¶ **INTÉGRITÉ.** f. f. En morale, c'est la qualité de l'homme intègre, c'est à dire de celui qui pratique la justice avec l'exacritude la plus scrupuleuse; qui ne va jamais au delà des limites qui séparent le juste de l'injuste. *Intégritas.* On ne sauroit compter l'*intégrité* de ses mœurs. Ce Religieux vit dans une grande *intégrité*, une grande pureté de mœurs. Ce Juge a fait voir son *intégrité* en condamnant un criminel qui étoit puissant. Ce Magistrat se figure que c'est un acte d'*intégrité* héroïque, que de renoncer à toutes ses amitiés. BAL. Caton alloit droit au bien public, mais d'un air farouche; l'austérité de ses mœurs étoit inséparable de l'*intégrité* de la vie. S. ÉVR. L'*intégrité* de bien des Magistrats n'est qu'un desir de s'élever aux premières charges. M. Esr. Les brigues & les partialités corrompent l'*intégrité* de la Justice. BOSS.

Ce mot d'*intégrité*, joint avec celui de *corps*, signifie pureté, chasteté. Que sert à une Vierge d'avoir conservé l'*intégrité* de son corps, si elle néglige celle de l'ame? AB. DE LA TR.

¶ Au Physique *intégrité* se dit de l'état d'un tout qui a toutes ses parties, auquel il ne manque rien, qui a tout ce qui lui convient. L'*intégrité* d'un tout.

¶ On s'en sert aussi pour désigner l'état d'une chose qui n'est point corrompue, changée, altérée. L'*intégrité* du foie, de la rate, &c. On conserve un embryon dans son *intégrité*, en le mettant dans un vase plein d'esprit de vin: les Juifs prétendent avoir conservé leur Religion, leurs cérémonies, dans leur *intégrité*. Le Confesseur lui doit imposer une pénitence légère pour l'*intégrité* du Sacrement. PASC.

INTÉGRITÉ. Terme de Poétique. C'est la fin & l'achevement d'un Poème Épique, qui doit avoir un commencement, un milieu, & une fin. L'*intégrité* de l'action est une des règles de la Poésie. LE P. LE B.

INTELLECT. f. m. Terme dont se servent les Philosophes, pour nommer cette faculté de l'ame qu'on appelle d'ordinaire l'entendement, c'est-à-dire l'ame en tant qu'elle conçoit. *Intellectus.* Les anciens Péripatéticiens distinguent l'*intellect* agent d'avec le patient. L'*intellect* agent est celui qui reçoit les espèces impresses, que les objets de dehors envoient dans les sens extérieurs, & de la jusqu'aux sens commun. Ces espèces impresses étant matérielles & sensibles, sont rendues intelligibles par l'*intellect* agent, ou agif-

fant, & sont propres pour être reçus dans l'*intellect* patient. Les espèces spiritualisées sont appelées espèces expresses, parce qu'elles sont exprimées des impresses, & c'est par elle que l'*intellect* connoit toutes les choses matérielles. MALEBR. ¶ Voy. espèce impressé, expresse, & les articles relatifs. Voy. aussi entendement.

INTELLECTIF, IVE. adj. Qui a la puissance d'entendre, de comprendre les choses par le raisonnement. *Intelligens.* La démence est l'état d'un homme privé de la faculté *intellective*. Il n'est guère en usage qu'en cette phrase.

INTELLECTION. f. f. Action par laquelle l'entendement comprend, conçoit une chose. *Intellectus, perceptio.* Les Philosophes distinguent l'*intellection*, qui est l'action de l'entendement, d'avec la volition, qui est celle de la volonté.

INTELLECTIVE. f. f. Intelligence, compréhension. *Intellectus.*

INTELLECTUEL, ELLE. adj. Qui appartient à l'*intellect*, qui est dans l'entendement. *Intelligens.* Ainsi, on dit, Faculté *intellectuelle*, objet *intellectuel*, vertus *intellectuelles*, puissance *intellectuelle*, objets *intellectuels*, tout ce qui se passe au dedans de nous; objets sensibles, tout ce qui se passe au dehors.

INTELLECTUEL, ELLE, signifie aussi, Qui est purement spirituel, qui n'a point de corps. *Spiritualis, secretus à corpore.* Les Anges sont des substances purement *intellectuelles*. L'ame est une substance *intellectuelle*, un être *intellectuel*. Dans l'oraison passive toutes les puissances *intellectuelles* de l'ame sont liées & suspendues. Dans ce sens il est opposé à matériel.

INTELLIGEMENT. adv. Avec intelligence. *Intelligenter.* Cet Avocat est versé dans ces matières, il en parle fort *intelligemment*.

INTELLIGENCE. f. f. Être spirituel. *Intelligentia.* Dieu est la première, la Souveraine *intelligence*; c'est cette *intelligence* incréée, ou la Providence, qui gouverne tout le monde. L'ordre invariable qui se remarque dans la machine de l'Univers, est l'ouvrage d'une *intelligence* infinie & toute-puissante. AB. DE LA TR. Les Anges sont de pures *intelligences*, ils ont été créés sans corps. On les appelle ordinairement les *intelligences* célestes. Aristote avoit imaginé de certaines *intelligences* attachées aux Cieux pour les mouvoir, ne pouvant autrement expliquer leur mouvement.

INTELLIGENCE, se dit aussi à l'égard de l'ame raisonnable, de la connoissance. *Intellectus.* Dieu a bien borné l'*intelligence* des hommes, leur *intelligence* ne va pas fort avant dans les secrets de la nature. C'est par une pure grâce qu'il lui a donné l'*intelligence* de ses mystères. Le Saint Esprit donna aux Apôtres l'*intelligence* de toutes les langues. Il y a bien des endroits dans l'Écriture dont on cherche l'explication. Un Commentaire obscurcit souvent un Auteur, au lieu d'en donner l'*intelligence*. JÉSUS-CHRIST accusoit ses disciples d'être de dure, de tardive *intelligence*. C'est un bon signe d'*intelligence*, de ne point entendre ce qui n'est pas intelligible. LE CHEV. DE M. Vous avez l'*intelligence* fine. S. ÉVR. Avoir une vaste *intelligence*. BOSS.

¶ Dans le dogmatique, c'est la faculté qui nous fait pénétrer le principe, & connoître les premières vérités des sciences.

¶ En Peinture, ce mot se dit des parties qui ont plus de rapport au goût de l'Artiste qu'à l'étude du travail. On dit la science du Dessin, & l'*intelligence* du clair obscur. ACAD. FR.

INTELLIGENCE, signifie aussi, concorde, union de sentimens, amitié réciproque. *Concordia.* L'Église a intérêt de maintenir la bonne *intelligence* entre les Princes Chrétiens. C'est un grand bonheur dans une famille, quand il y règne une parfaite *intelligence*.

¶ **INTELLIGENCE** se dit encore de la correspondance qui se trouve entre des personnes qui s'entendent l'un avec l'autre, du rapport que certaines choses peuvent avoir entr'elles. Ils sont d'*intelligence*, ils ont *intelligence* l'un avec l'autre pour vous tromper. Cette er-

reur s'est répandue en peu de temps par l'*intelligence* qu'elle a trouvée dans les inclinations corrompues des hommes. NIC.

Mais hélas à la Cour,
Combien tout ce qu'on dit est loin de ce qu'on pense!
Que la bouche & le cœur sont peu d'*intelligence*!

RAC.

INTELLIGENCE, se dit aussi de la Correspondance qu'on a avec des alliés en des pays étrangers pour faire un commerce. Ce Banquier a des *intelligences* à Rome, à Hambourg & à Amsterdam, il peut faire tenir de l'argent par-tout. Ce Marchand a des *intelligences* à Venise, à Gennes, à Lyon, à Tours, pour y faire manufacturer des étoffes, y faire des achats de marchandises. *Correspondance* est plus usité en ce sens.

INTELLIGENCE, se dit aussi en matières de négociations. Ce Prince a des *intelligences* dans toutes les Cours de l'Europe. Ce Gouverneur a des *intelligences* dans une telle place, il trouvera l'occasion de s'en emparer.

INTELLIGENCE, se dit aussi en mauvaise part, d'une cabale secrète, d'une collusion de parties qui tend à nuire à autrui. Les Larrons, les coupeurs de bourses, sont tous d'*intelligence*. Cet arrêt n'est intervenu que par la collusion & *intelligence* entre les parties.

Philis s'est rendue à ma foi :

Qu'eût-elle fait pour sa défense !

Nous n'étions que nous trois, elle, l'amour & moi,

Et l'amour fut d'*intelligence*. L'Abbé COTIN.

INTELLIGENCE, esprit, bon sens, jugement, entendement, conception, génie, synonymes.

L'INTELLIGENCE, est habile & pénétrante ; elle saisit les choses abstraites & difficiles ; elle rend les hommes propres aux divers emplois de la société civile ; fait qu'on s'énonce en termes corrects, & qu'on exécute régulièrement. SYN. FR.

L'incapacité est l'opposé de l'*intelligence*. Elle est utile avec les ouvriers & dans les affaires. Il faut se procurer en toutes choses le plus d'*intelligence* qu'on peut. Voy. les autres mots.

INTELLIGENT, ENTE. Qui est pourvu de la faculté intellectuelle, qui est capable de concevoir, de raisonner. L'homme est un être *intelligent*. Il n'y a que les êtres spirituels qui puissent être *intelligens*.

INTELLIGENT signifie plus ordinairement celui qui saisit avec facilité les choses les plus difficiles ; qui est habile & versé dans une science, dans les affaires, qui est propre aux différens emplois. C'est en ce sens que Térence a dit, *homini homo quid prestat ? Stulto intelligens quid interest ?* Ce Pilote est fort *intelligent* pour la marine. Cet Avocat est fort *intelligent*, & fort versé dans les matières bénéficiales. On ne pouvoit pas choisir pour cette Ambassade un homme plus *intelligent*. Cet homme est *intelligent* ; il démêlera bien toute l'intrigue. Loin d'ici ces maximes flatteuses, que les ames sortent des mains de Dieu toutes sages & *intelligentes*. Je chargerai un de mes gens, homme *intelligent*, s'il en fût jamais, sur ces sortes de choses. LA COMTE DE M.

INTELLIGIBILITÉ. f. f. Netteté du discours, qui le rend facile à comprendre. Qualité de ce qui est intelligible.

Il règne dans l'Arithmétique des Géomètres de M. l'Abbé Deidier, une clarté, une *intelligibilité*, une méthode peu commune ; aussi l'Auteur prétend-il que son Ouvrage peut mettre quiconque l'étudiera, en état de se passer du secours des maîtres. . . . *Ob serv. sur les Ecrits mod. tom. 18. p. 107. 108.*

INTELLIGIBLE. adj. de t. g. Terme didactique, qui se dit par opposition à sensible, des êtres qui sont l'objet de l'entendement. *Intelligibilis*. Salomon

connoissoit tous les êtres *intelligibles* depuis le cédre jusqu'à l'hyssope.

On le dit encore, par opposition à réel, des êtres qui ne subsistent que dans l'entendement. Les Philosophes ont inventé des êtres purement *intelligibles*, qui ne subsistent que dans l'entendement, comme les êtres de raison, les universaux & autres semblables chimères. Les Philosophes appellent aussi, Monde *intelligible*, l'idée du monde dans l'entendement divin, c'est-à-dire, l'idée éternelle de Dieu sur laquelle le monde a été créé. Il en est souvent parlé dans la Recherche de la vérité du P. Malebranche. Ils entendent aussi quelquefois par cette expression, les natures intelligentes séparées de la matière.

INTELLIGIBLE, se dit aussi de ce qui est aisé à comprendre. *Perspicuus*. Il faut qu'un Orateur ait un style net & *intelligible*. Les Anciens ne font pas *intelligibles* en plusieurs endroits sans Commentaire. Les Chymistes, les Cabalistes, cachent leur science sous des mots mystérieux, ils ne veulent pas être *intelligibles*. Ayons plus de soin de nous rendre *intelligibles*, que de paroître doctes. S. ÉVR.

INTELLIGIBLE, se dit encore de ce qui peut être entendu facilement. Le Juré Crieur a fait cette publication à haute & *intelligible* voix. Des sons distincts & *intelligibles*.

INTELLIGIBLEMENT. adv. D'une manière intelligible. *Perspicue*. Les Prophètes ont souvent parlé fort *intelligiblement*. Celui-ci se glorifiera de ce qu'il lit fort *intelligiblement*. Un autre, &c. Cela est écrit fort *intelligiblement*.

Que tout soit dans ta bouche expliqué nettement,
Et que l'École parle intelligiblement. VILL.

INTEMPÉRamment. adv. Avec intempérance, sans bornes, sans mesure, sans retenue. *Intemperanter*. Les peuples du Nord boivent *intempérément*, démesurément. On ne s'en sert guère.

INTEMPÉRANCE. f. f. *Intemperantia*. Ce terme dans une acception générale désigne un excès vicieux, un vice contraire à la modération & à la tempérance, plus particulièrement un vice contraire à la sobriété, ou un excès dans le boire & dans le manger. *L'intempérance* ruine la santé. L'expérience seule nous apprend que *l'intempérance* des plaisirs nous est nuisible. M. Sc. Rachetez vos *intempérances*, en assistant ceux qui n'ont pas de quoi satisfaire aux simples nécessités de la nature. FL. *L'intempérance* de la langue chez les Perses est plus sévèrement punie que tout autre crime, & ils estiment que celui qui ne fait pas se taire, est incapable de rien faire de grand. VAU. *Intempérance* de langue, trop grande liberté qu'on se donne de parler. Une avidité de savoir, & une *intempérance* de lecture, ont été les passions de la jeunesse. FL. On doit faire peur aux médifans de la fin tragique de Zoïle, qui paya de la vie son *intempérance* de langue. BAL. On devoit châtier *l'intempérance* de plume qu'on remarque à tant d'Auteurs. S. ÉVR. Pour punir l'irréligieuse *instabilité* des Anglois, Dieu les a livrés à *l'intempérance* de leur curiosité. FL. Ne croyez pas que l'homme ne soit emporté que par *l'intempérance* des sens : *l'intempérance* de l'esprit n'est pas moins flatteuse. BOSS.

INTEMPÉRANT, ANTE. adj. Qui a le vice de l'intempérance. *Intemperans*. C'est le plus *intempérant* de tous les hommes.

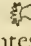
Il se dit aussi figurément de l'esprit, & signifie, Qui ne connoît point de bornes, qui donne dans des excès vicieux, même dans les choses louables. L'esprit *intempérant* dans le desir de tout savoir, va chercher ce qu'il y a de plus secret dans la nature. S. ÉVR.

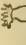
INTEMPÉRANT, ANTE. Se prend aussi quelquefois substantivement. C'est un *intempérant*, c'est une *intempérante*.

INTEMPÉRÉ, ÉE. adj. Dérégulé dans les passions & dans ses appétits. *Intempéré* dans son boire &

dans son manger. *Intempéré* en toutes choses.

INTEMPERIE. f. f. Déréglement, mauvaise constitution, défaut d'un juste tempérament, des qualités requises en certaines choses, particulièrement l'air & les humeurs du corps humain. *Intempéries.* On dit l'*intempérie* de l'air, de ce climat, le rend défert. L'*intempérie* des humeurs, c'est à-dire l'excès de quelque-une des qualités, est la source des maladies. L'*intempérie* du cerveau cause de grands déréglements, tant dans l'esprit, que dans le corps. L'*intempérie* des saisons avoit laissé dans l'air une maligne impression. FL. On attribue les révolutions qui arrivent dans l'Univers, tantôt aux caprices d'une aveugle fortune, & tantôt aux *intempéries* d'une nature défordonnée. Id.

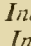
INTENDANCE. f. f. Commission  d'Intendant ; administration d'affaires importantes confiées à ses soins, dans un certain district. Les Maîtres des Requêtes sont ceux qui ont ordinairement des *Intendances*. Le ressort d'une *Intendance* de Province est l'étendue d'une Généralité. Il y a diverses *Intendances* pour l'armée, pour la Marine, pour les bâtimens, pour les Finances. Il avoit l'*Intendance* des provisions de l'armée navale.

 **INTENDANCE** s'entend aussi du district où s'étend le pouvoir d'un Intendant. On dit que tel endroit, telle Élection est ou n'est pas de telle *Intendance*.

INTENDANCE, se dit aussi dans les Provinces, au moins en quelques-unes, pour l'hôtel, la maison de l'Intendant de Justice & de Finance. *Missi Dominici ades.* Je m'en vais à l'*Intendance*. Monsieur n'y est pas, il est à l'*Intendance*.


INTENDANCE, signifie encore le temps que dure l'administration de l'Intendant. Pendant son *Intendance* on en usoit ainsi. ACAD. FR.

INTENDANCE, se dit aussi de la commission qui donne le pouvoir d'ordonner toutes choses dans la maison d'un Prince, d'un grand Seigneur. Les meilleures *Intendances* sont celles des grands Seigneurs dont les affaires sont en désordre.

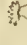
INTENDANT. f. m. Qui a l'inspection, la conduite, la direction de certaines affaires. *Præfectus, administrator.*  *Intendant* à l'armée, ou *Intendant* de telle armée, *Intendant* de Marine. Les *Intendants* des Finances sont ceux qui en ont la direction, chacun dans son département. Ils ont été établis par François I. Leur charge se faisoit dès auparavant par les Trésoriers de France. L'*Intendant* des Bâtimens est l'Ordonnateur général des bâtimens du Roi, des arts & manufactures de France. Il y a dans la maison du Roi des *Intendants* & Contrôleurs de l'argenterie, & des menus. Ils sont pour toutes les dépendances de la Chambre, de la Garderobe, & autres employées sur les états de l'argenterie des menus. Il y a aussi un *Intendant* & Contrôleur des meubles des édifices royaux.

Les *Intendants* des Finances, ont sous le Contrôleur des Finances, ou celui qui en fait les fonctions, la direction & l'administration d'une certaine partie des Finances. *Intendant* de Marine, est un Officier préposé & commis dans les ports, pour faire observer les ordonnances, les réglemens, la police de la Marine. Les *Intendants* de la Marine sont pour la Marine, ce que les autres *Intendants* des Provinces sont pour la Police & les finances. L'*Intendant* général de la Marine est au-dessus de tous les autres *Intendants* de la Marine, & a inspection sur tous les ports & tout ce qui concerne la Marine. Dans les ports moins considérables, au lieu d'*Intendant* de Marine, il y a des Commissaires de la Marine.


INTENDANS du Commerce. C'étoient des Commissaires créés par Lettres Patentes du Roi en 1708. pour avoir l'inspection des affaires du commerce. Cet établissement ne dura guère qu'environ sept ans, les *Intendants* du Commerce ayant été supprimés sur la fin de 1715 peu après la mort de Louis XVI.

 Par Édit du mois de Juin 1724. ces *Intendants* ont été rétablis. Ils ont chacun dans leur département

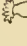
un certain nombre de Provinces, & outre cela l'inspection sur quelques objets particuliers du commerce dans toute l'étendue du Royaume.

 Les *Intendants* de Provinces sont des Magistrats, pour l'ordinaire Maîtres des Requêtes, que le Roi envoie dans les Provinces, pour y avoir l'inspection & la direction de la Justice, de la Police & des Finances, & pour y donner ordre aux affaires extraordinaires. Il y en a un dans chaque Généralité. On les appelle aussi *Commissaires* départis en telle Généralité pour l'exécution des ordres du Roi. C'est l'*Intendant* de chaque Généralité qui reçoit de la Cour l'état de ce qui doit être imposé sur chaque Élection.

Les *Intendants* de Province répondent aux anciens Mis, que les Rois déléguoient dans les Provinces pour la réformation de Justice, Police & Finance. Dans les Capitulaires donnés à Savoie au mois de Novembre 853. Charles le Chauve, Roi de France, nomina des Mis, ou *Intendants* dans les douze Généralités ou Missis de son Royaume. On les appelloit en Latin *Missi Dominici*.

 **INTENDANT** dans une armée, c'est celui que le Roi nomme pour veiller à l'observation de la police de l'armée, au payement des troupes, à la fourniture des vivres & des fourrages, &c.

INTENDANT des armées navales, est un Officier ordonné pour la Justice, la Police, & les Finances dans une armée navale.

 **INTENDANT** de la fonte à la monnaie. Officier chargé de l'alliage.

INTENDANT, signifie aussi dans la maison d'un Prince, d'un grand Seigneur, son premier Officier, qui a le soin & la conduite de sa maison, de son revenu & de ses affaires. *Administrator. Intendant* de la Maison de la Reine, de Monsieur. Le mot d'*Intendant* est devenu si commun, qu'il n'y a point de si petit Marquis qui ne dise mon *Intendant*. Les *Intendants* ruinent souvent leurs Maîtres. Par ma foi, Monsieur l'*Intendant*, vous nous obligerez de nous faire voir le secret de faire bonne chère avec peu d'argent. MOL.

INTENDANTE. f. f. C'est la femme d'un *Intendant* de Finances, ou de Justice.

INTENDANTE. Ce nom s'est donné dans l'Ordre du Collier céleste du Rosaire à la Supérieure de cet Ordre. *Præfæcta, præposita.* L'Ordre devoit être composé de cinquante filles dévotes, sous une *Intendante* ou Supérieure. P. HÉLYOT, T. 3, c. 30.

INTENDANTE, se dit encore en d'autres Congrégations. Celle des Filles de S. Joseph est gouvernée par une Prieure, une *Intendante*, une Coadjutrice. Il y a aussi une *Intendante* des pauvres.

INTENDANTE. Au figuré.

L'*Intendante* des eaux, la Lune au front humide.
P. LE MOINE.

INTENDIT. f. m. Intention. *Gloss. sur Marot.*

INTENDIT. f. m. Ancien terme de Jurisprudence, qui se dit des écritures qu'on fournit en des procès où il n'est question que des faits qu'on articule & dont on offre de faire preuve. Les parties ont été appointées à écrire par *intendits* & faits contraires. Le demandeur a déjà fourni ses *intendits*. L'usage des *intendits* subsiste encore dans le Conseil d'Artois. Ce mot vient du Latin *intendere*, tendre, parce que ces écritures tendoient à faire preuve de quelques faits.

INTENS. adj. Vieux mot. Attentif.

INTENSE, INTENSIF. adj. m. & f. Terme de Physique. Qui a des qualités, ou une, à un haut degré. *Intensus.* Une chaleur *intense*. Un feu léger & qui échauffe peu n'est pas *intense*, n'a pas une chaleur *intense*; mais un feu vif, ardent, violent, est un feu *intense*, a une chaleur *intense*. Pour certaines opérations chymiques, il faut un feu *intense*, une chaleur *intense*.

Ce mot se dit aussi des actes & des habitudes de l'ame, & signifie fort, vif, ardent. *Intensus, a, um,* Un amour *intense*, une charité *intense*. L'amour *intense* est différent de l'amour appréciatif, c'est à-dire,

de celui qui dispose à préférer une chose à tout. L'amour apprétitif est nécessaire. Il nous est commandé de tendre à un amour de Dieu toujours plus *intense*.

INTENSION. f. f. Terme de Physique. Le haut degré d'une qualité physique. *Intensio*. Il ne faut pas purger lorsque la fièvre est dans sa plus grande *intension*; c'est à dire au dernier point.

Il se dit aussi en Théologie. L'*intension* de la charité, de l'amour de Dieu. C'est la qualité de ce qui est intense. Ces mots d'*intense*, d'*intensif* & d'*intension* ne sont point d'usage.

INTENSITÉ. f. f. Terme didactique. C'est le degré de puissance, de force ou d'activité, &c. La puissance conserve toute son *intensité*. M. l'Abbé NOLET.

La véhémence du son fait son *intensité*. La force du son varie selon la distance au corps sonore. On voit qu'il en est du son comme de l'*intensité* de la lumière: plus la distance à laquelle le son est parvenu est grand, plus il s'affoiblit.

Le ton ne dépend pas de l'*intensité* du son, & une corde mue rend le même son, soit qu'elle aille & revienne par un plus grand ou plus petit espace.

INTENSIVEMENT. adv. en usage dans le didactique. Avec intention, avec véhémence, d'un haut degré de perfection. *Intensivè*. Il nous est commandé de tendre à aimer Dieu au dessus de toutes choses *intensivement*, c'est à-dire, avec le plus grand effort, avec la plus grande ardeur, avec la plus grande véhémence qu'il est possible d'aimer.

On pourroit le dire aussi en Physique, comme l'on dit Intense.

INTENTER. v. a. Faire, commencer un procès, une action, une accusation. *Intentare*. Ce parent a *intente* une action en retrait lignager contre un adjudicataire. Le procès a été *intente* d'abord contre moi, mais j'ai *intente* mon action en garantie.

En termes de Palais, *intenter* une action & former une demande, signifient la même chose.

INTENTÉ, ÉE. part.

INTENTION. f. f. *Consilium, animus, mens*. Fin qu'on se propose en quelque action, mouvement de l'ame par lequel on tend à quelque fin. Pour bien juger des actions des hommes, il faudroit remonter à l'*intention* & retourner jusqu'au cœur où elles prennent naissance. Id. Les Casuistes disputent fortement sur l'efficacité d'une bonne *intention*, & si elle ne peut racheter une mauvaise action. Id. Soit qu'un Auteur réussisse ou ne réussisse pas, on lui doit tenir compte de sa bonne *intention* à servir le public. S. EVR. La civilité du monde consiste en protestations de service, sans que l'*intention* y réponde; mais dans l'amitié elles doivent être soutenues de l'*intention*. BELL. Il ne faut pas pousser à bout des gens dont les *intentions* ont été meilleures que leurs expressions n'ont été exactes. BOSS. Dieu est le seul juge des *intentions*, il voit le secret de nos cœurs.

On dit aussi faire des prières à l'*intention* de quelqu'un, prier Dieu pour lui afin qu'il se convertisse, qu'il prospère, afin qu'elles lui servent devant Dieu.

On appelle direction d'*intention*, l'application de sa volonté à une bonne fin, en faisant une chose mauvaise ou douteuse. On a inventé des biens pour tout faire, sous le prétexte spécieux d'une pieuse *intention*. PASC. La bonne *intention* ne peut jamais rectifier une mauvaise action, & personne ne peut excuser son faux zèle par la pureté de ses *intentions*. LA PL.

INTENTION, signifie aussi l'esprit dans lequel on a fait quelque chose. *Mens, sententia*. Il faut regarder le dessein, l'*intention* d'un Fondateur, d'un Testateur, pour bien exécuter sa volonté. Il faut regarder plutôt l'esprit & l'*intention* de la loi, que de s'arrêter scrupuleusement à ses paroles.

On dit proverbialement, ce n'est pas l'*intention* du Fondateur, pour dire que cela se fait contre la volonté de ceux qui en ont l'administration ou la direction. ACAD. FR.

INTENTION, dessein, volonté, synonymes. L'*intention*, dit M. l'Abbé Girard, est un mouvement ou un

penchant de l'ame qui envisage quelque chose d'éloigné; elle y fait tendre. Voyez les autres mots. Quand la *volonté* de servir Dieu vint à l'Abbé de la Trappe, ses premières *intentions* furent de faire une austère pénitence, & il forma pour cela le dessein de se retirer dans son Abbaye, & d'y établir la réforme.

Les *volontés* sont plus connues & plus précises. Les *intentions* sont plus cachées & plus vagues. Les dessein sont plus vastes & plus raisonnés.

L'*intention* est l'ame de l'action & la source de son vrai mérite; mais il est difficile d'en juger bien sainement. Il n'y a rien de moins suivi que l'*intention* de la plupart des Fondateurs de bénéfices. On dit faire une chose de bonne *volonté*, avec une *intention* pure & de dessein prémédité. Ferme dans ses *volontés*, droit dans ses *intentions*, raisonnable dans ses dessein.

INTENTION. Terme de Logique. Ce terme se prend fort différemment en Logique & en Morale. En Morale, c'est la vue, le dessein, la fin que l'on se propose. En Logique, c'est ou la connoissance d'une chose, ou la chose même connue. De-là vient qu'en Logique on distingue deux sortes d'*intentions*, l'*intention* formelle & l'*intention* objective. L'*intention* formelle est la connoissance de la chose, l'*intention* objective est la chose que l'on connoit. L'une & l'autre de ces *intentions* se divisent encore en première, & seconde *intention*. L'*intention* formelle première, est la connoissance d'une chose par ses attributs essentiels qui ne dépendent point de la volonté des hommes, & l'*intention* formelle seconde est la considération d'une chose selon certaines propriétés qui sont d'institution humaine, & qui lui conviennent par la volonté arbitraire des hommes. Par exemple, la connoissance que l'on a de ce terme, Homme, en tant qu'il signifie un animal raisonnable, c'est une *intention* formelle première: mais en tant que le même terme est de genre masculin ou de la troisième déclinaison, c'est une *intention* formelle seconde. De même l'*intention* objective première c'est la chose connue en elle-même, & suivant les attributs qui lui conviennent, indépendamment de la volonté ou de l'institution des hommes. Ainsi, l'homme connu selon son animalité & sa rationalité, c'est une *intention* objective première. L'*intention* objective seconde, c'est la chose même connue selon certaines propriétés qui ne lui conviennent que parce qu'il a plu aux hommes de les lui attribuer, comme l'homme en tant qu'il est de genre masculin, ou de la troisième déclinaison. On voit par-là ce que c'est que termes de la première & termes de la seconde *intention*. Pitoyable jargon de l'ancienne Philosophie.

INTENTIONNEL, ELLE. *Intentionalis*. Terme de Philosophie, qui se dit en cette phrase. Les espèces *intentionnelles*, sont, à ce qu'ont prétendu les Anciens, de petits atomes qui sortent des objets pour frapper les sens. C'est ce qu'on appelloit autrement espèces impelles.

INTENTIONNÉ, ÉE. part. du verbe *intentionner*, qui n'est pas en usage. Qui a quelque intention, quelque but, quelque dessein. *Affectus*. Il ne se construit jamais qu'avec ces mots, bien, mal, mieux. &c. Il y a toujours des gens bien *intentionnés*, d'autres mal *intentionnés* pour le service de l'État. Bien *intentionné* se dit quelquefois en sous-entendant le substantif auquel il se rapporte. Les bien *intentionnés* pour l'État & pour la Religion. P. D'ORLÉANS. Vie de C. p. 316.

INTER-ARTICULAIRE. adj. m. & f. Terme d'Anatomie qui se dit des cartilages qui sont entre les articulations des os. *Inter-articularis, e*. Il y a un cartilage mobile ou *inter-articulaire* dans l'une & l'autre articulation de la mâchoire inférieure avec les os des tempes. Ce cartilage *inter-articulaire* est épais vers la circonférence, fort mince & transparent dans le milieu, où on le trouve quelquefois tout à fait percé. WINSLOW. Il décrit l'artifice des cartilages *inter-articulaires* dans son Traité des muscles, n. 1236.

INTERCADANT, ou plutôt INTERCADENT,

ENTE. adj. m. & f. Terme de Médecine, qui ne se dit que du pouls, quand son mouvement est fort déréglé, & paroît tantôt plus fort, tantôt plus foible. *Mutabilis, varius*. Il s'emploie aussi figurément. L'humeur bizarre a quelque chose de si *intercadent*, inégal, & peu concerté, qu'elle approche fort de la folie. POMEY. ¶ Ce mot vient du Latin *inter*, & *cadere*. Intercadent, qui tombe entre deux.

INTERCADENCE. f. f. Se dit aussi en Médecine dans le même sens qu'on dit *intercadent*, du pouls dont les battemens sont tantôt plus forts, tantôt plus foibles, se font sentir, & disparaissent alternativement. L'*intercadence* du pouls de ce malade ne pronostique rien de bon. Voilà une grande *intercadence* de pouls.

On fait signifier à ce terme plusieurs choses différentes, comme inégalité d'humeur, fausse démarche, révolution fâcheuse, & autres irrégularités. Le Duc de Grammont reprochoit à Madame son épouse les *intercadences* de son humeur. MAD. DU NOYER, Lettre 53.

L'INTERCADENCE de la Fortune; pour dire, la vicissitude, l'inconstance de la Fortune. Personne n'est à l'abri de l'*intercadence* de la Fortune. Les Condés, les Turennes ont éprouvé l'*intercadence* de la Fortune. MAD. DU NOYER, Lettre 53. Ce terme exprime bien les contrariétés & fausses démarches, mais il n'est pas actuellement du bel usage.

INTERCALAIRE. adj. m. & f. Qui est inséré dans un autre. *Intercalaris*. ¶ Un nombre intercalaire est un nombre que l'on insère périodiquement entre deux autres. Le 29^e. jour du mois de Février, par exemple, est un jour *intercalaire*, parce que chaque quatrième année, on ajoute un jour à ce mois, qui pour l'ordinaire n'en a que 28, ce qui forme l'année bissextile, à cause des 6 heures moins 11 minutes, que le soleil emploie à faire son cours au-delà de 365 jours qui composent les années ordinaires. En l'année 1700, il n'y eut point de jour *intercalaire*, à cause des 11 minutes qui manquent aux six heures qui qui sont au-delà de 365 jours, & qui avoient fait une erreur de dix jours depuis le Concile de Nicée jusqu'à Grégoire XIII. Voyez CALENDRIER. On appelle lune *intercalaire* la treizième lune qui se trouve dans une année de trois ans en trois ans. AC. FR. Il y a dans les Anciens Poètes des vers *intercalaires*; dans les anciens Auteurs des passages *intercalaires* & apocryphes, qui y ont été ajoutés & insérés, c'est ce que les Grecs appellent *επιβαλλυμιας*. Ces sortes de passages apocryphes s'appellent plutôt interpolés que *intercalaires*. Voyez INTERPOLES & INTERPOLATIONS. On appelle encore aujourd'hui vers *intercalaires* le refrain du Chant-Royal & de la Balade. Dans les Rondeaux redoublés l'*intercalaire* étoit toujours varié, car il étoit composé de six quatrains, & il falloit que les quatre vers du premier terminassent par ordre les quatre stances suivantes, chacun la sienne par forme d'*intercalaire*, & le refrain n'étoit placé qu'à la fin de la dernière. Aujourd'hui personne ne va guère se peiner à cela. P. MOURGUES.

Ce mot & celui qui suit, viennent du Latin *intercalaris*, *intercalare*, *intercalatio*. *Calo*, *calare*, signifioient anciennement, appeler en haussant la voix. Un jour *intercalaire* est un jour qui est mis entre deux autres, lequel pour ce sujet étoit publié à haute voix. C'étoient les Pontifes qui faisoient cette cérémonie.

¶ Ces sortes d'intercalations étoient nécessaires, à cause du peu d'accord de l'année Romaine, avec l'année solaire. La négligence des Prêtres à faire ces intercalations obligea César à réformer le Calendrier.

INTERCALATION. f. f. Action par laquelle on insère une chose dans un autre. *Intercalatio*. Il ne se dit guère qu'en ces phrases. L'*intercalation* d'un jour dans l'année bissextile, se fait le 24 du mois de Février, que les Romains appeloient *sexto Calendas Martias*. Numa Pompilius ordonna que pour faire convenir son année avec l'année solaire, de

deux ans en deux ans, on ajouteroit un mois qui avoit alternativement 22 & 23 jours, & cette *intercalation* se faisoit entre le 23 & 24 Février. DES-PLACES.

INTERCALER. v. a. Insérer une chose dans une autre, se dit particulièrement du jour ☾ qu'on ajoute de quatre ans en quatre ans au mois de Février, afin que la manière de compter cadre plus exactement avec le mouvement du Soleil. Dans les années bissextiles on *intercale* un jour. *Intercalere*.

¶ INTERCALÉ, ÉE. part.

INTERCÉDER. v. n. Prier pour quelqu'un, employer sa faveur pour lui procurer quelque grace, quelque avantage, ou pour le garantir de quelque mal. *Orare, obsecrare, alicui se intermittere*. Les Bienheureux *intercedent* pour les hommes. Tous ses amis ont *intercédé* pour le faire revenir à la Cour.

INTERCEPTÉE. adj. f. On sousentend ligne. Terme de Géométrie. C'est la même chose qu'Abissée.

INTERCEPTER. v. a. Surprendre quelque lettre, ou paquet d'un ennemi, par où l'on découvre ses desseins, en général surprendre une chose en allant à sa destination. *Intercipere*. On fait maintenant l'art de déchiffrer les lettres qui ont été *interceptées*, que les Anciens ont ignoré.

¶ Larrey a employé ce terme dans une acception particulière, mais pourtant analogue, pour dire, interrompre le cours direct d'une chose. Le Soleil se couvrit de nuages qui *interceptèrent* ses rayons. Du Latin, *intercipere*. On peut s'en servir comme d'un terme didactique, de même qu'on dit *interception*.

INTERCEPTÉ, ÉE. part.

INTERCEPTION. f. f. Surprise, arrêt d'une lettre; ou d'un paquet. *Interceptio*. On a découvert le secret de vos intrigues par l'*interception* de vos lettres.

INTERCEPTION. Terme didactique, qui se dit en parlant de quelque chose, dont le cours direct est interrompu. *Interception* des esprits. *Interception* des rayons. ACAD. FR.

INTERCESSEUR. f. m. Celui qui prie, qui intercède. *Deprecator*. L'Église enseigne qu'on peut prier les Saints d'être nos *intercesseurs* auprès de Dieu. Il est l'*intercesseur* des Muses affligées auprès des favoris de la fortune.

Dans le Droit Romain, *Intercesseur* signifie autre chose. C'est le nom d'un Officier que les Gouverneurs de Provinces donnoient, ou envoioient principalement pour lever les deniers du Fisc, & exiger les corvées qui étoient dûes. Voyez la troisième loi du Code Théodosien de *Pignorib.* & le Commentaire de Godefroi sur cette loi.

On appelloit autrefois *Intercesseurs* les Évêques qui pendant la vacance d'un siège administroient l'Évêché jusqu'à ce qu'on eût élu un successeur à l'Évêque mort. C'étoit ce qu'on appelleroit aujourd'hui administrateur. Le Concile V^e de Carthage les appelle *Interventeurs*, Can. 8, s'il est permis de se servir de ce terme.

Quelques-uns croient qu'on les appelloit ainsi, parce qu'ils prenoient possession de l'Évêché & de son revenu, & qu'*intercessor* en Latin signifie celui qui se rend maître, qui prend possession d'un bien; *διεδοχος τῆς ἐκκλησίας*: mais sans tant raffiner, il semble qu'ils furent ainsi nommés, parce que *intercedebant*, ils étoient entre l'Évêque mort & son successeur. C'est pour cela que dans les Canons de l'Église d'Afrique, can. 74; ils sont appelés en Grec *Μεδίου*.

INTERCESSION. f. f. Du Latin *intercessus*. Médiation, prière, action par laquelle on intercède. *Deprecatio*. Il a obtenu une telle grace par l'*intercession* d'un tel Seigneur qui est son patron. Ce consentement si général de tous ceux qui servent JÉSUS-CHRIST, sur l'*intercession* de la Vierge, doit fermer la bouche à tous ceux qui ont l'audace de s'élever contre une créance si sainte & si établie. AB. DE LA TR.

¶ Le mot Latin *intercessio*, chez les Romains, signifioit précisément le contraire de notre mot François

intercession, & marquoit l'opposition des Tribuns aux propositions faites par le Sénat ou par d'autres Magistrats, en mettant seulement au bas du decret le mot *Veto*. Je l'empêche.

INTERCIDONE. f. f. Terme de Mythologie. Nom d'une divinité des Romains, Déesse qui prenoit soin de conserver les femmes pendant leur grossesse. *Intercidona*. C'étoit une Déesse des forêts. Les Anciens croient que cette Déesse, avec Pilumnus & Déverra, conservoient les femmes grosses, & les défendoient des insultes du dieu Sylvain.

Ce nom vient du Latin *intercido*, Je coupe, & cette Déesse étoit ainsi appelée, dit-on, *ab intercisione securis*, peut-être aussi de la coupe des bois.

INTERCIS. adj. m. Surnom d'homme. *Intercisus*. S. Jacques l'*Intercis*, Martyr en Perse au V^e siècle, a été ainsi surnommé par les Latins, & par les Grecs *Emeliste*, du genre de supplice auquel il fut condamné, & parce qu'on lui coupa les bras, & puis les pieds peu à peu, & morceaux à morceaux, pour le faire souffrir davantage, commençant aux extrémités des doigts, & continuant par intervalles jusqu'aux épaules, pour les bras, & jusqu'aux tronc du corps pour les pieds.

INTERCOSTAL, **ALE**. adj. Terme d'Anatomie. Ce qui est entre les côtes. *Intercostalis*. Il y a deux nerfs *intercostaux*, un de chaque côté, qui sont ainsi appelés, parce qu'en descendant ils passent près les racines des côtes. Ils sont formés dans le cerveau par trois rameaux de nerfs, dont deux viennent de la sixième paire, & l'autre de la cinquième. Les nerfs *intercostaux* ont une grande communication avec ceux de la huitième paire, & fournissent beaucoup de branches à la poitrine, & à tout le bas-ventre. Il y a aussi deux artères *intercostales*, la supérieure, qui vient de la souclavière, & qui se distribue dans les quatre espaces des côtes supérieures; & l'inférieure qui vient du tronc inférieur de la grosse artère, & qui se répand dans les espaces des huit côtes inférieures, & dans les muscles voisins. Il y a une veine qu'on appelle *intercostale*, qui vient des quatre espaces des côtes supérieures, & qui se termine à la souclavière. On nomme encore muscles *intercostaux*, ceux qui occupent les espaces qui sont entre les côtes: il y en a quarante quatre, vingt-deux de chaque côté, savoir, onze internes, & autant d'externes.

INTERCURRENT, **ENTE**. adj. m. & f. *Intercurrentens*. Fièvre *intercurrente*. Outre les fièvres stationnaires dominantes, il y en a d'autres qui sont tantôt plus, tantôt moins violentes, mais qui se mêlant avec toutes les espèces de fièvres stationnaires, & avec chaque espèce des autres fièvres indistinctement, & dans la même année, peuvent être appelées fièvres *intercurrentes*. Telles sont la fièvre pourpreuse, la pleurésie, la faulle péripneumonie, le rhumatisme, la fièvre érépélateuse, l'esquinancie, & peut-être beaucoup d'autres. Voyez le *Dict. de James*. On appelle pouls *intercurrent*, un pouls inégal qui bat entre deux pulsations, dans le temps que l'artère devoit être en repos ou relâchée. Il ne paroît point différent de l'*intercadent*. Ce mot vient du verbe Latin *Intercuro*, Je cours entre deux. **COL. DE VILLARS**.

INTERCURSION. f. f. Ce mot se trouve dans l'Histoire du marquis de Saint-André Monbrun, en parlant des courses, des incursions que les ennemis font de temps en temps dans un pays. *Intercursus*. Le marquis de Saint-André avoit défendu le Mantouan & le Montferrat pendant toutes les guerres d'Italie, des *intercurfions* des Espagnols & des François. On dit plutôt *incursions*. Mais ces deux mots ne sont point synonymes.

INTERCUTANÉE. adj. m. & f. Qui est entre la chair & la peau. *Quod est carnem inter & cutem*, *intercus*, *intercutis*. *Aqua intercus*. M. Buffon, de l'Académie des Sciences, a employé ce terme. Il faut l'écrire avec deux e à la fin, même au masculin :

culin : Voy. la remarque sur le mot *Instantané*.
INTERDICTION. f. f. *Interdictio*. C'est en général une défense de faire quelque chose. L'*interdiction* d'un Officier est la suspension de ses fonctions. C'est la défense faite à un Officier par sentence ou par arrêt de faire aucune fonction de sa charge. Il y a une *interdiction* de droit, qui est une suite d'un decret de prise de corps ou d'un ajournement personnel. On dit aussi l'*interdiction* d'une compagnie, la défense faite à une Cour de juger.

En parlant des Officiers de Justice, on dit *interdiction*; en parlant des choses Saintes, *Interdit*.

INTERDICTION, se dit encore relativement au maniment des affaires, & au commerce. *Interdiction* d'un prodigue, d'un vieillard, d'un furieux, &c. C'est la défense qui est faite par Justice de contracter, de disposer de son bien. Les interdits ne peuvent procéder en Justice, qu'ils n'aient fait lever l'*interdiction*.

L'**INTERDICTION** du commerce; c'est une défense faite par le Souverain de faire le commerce avec telle ou telle nation, pour des raisons particulières. Il y a *interdiction* de commerce pendant la guerre, à moins qu'il n'y ait une treve marchande. Voyez ce mot.

INTERDICTION du feu & de l'eau. Formule de condamnation chez les Romains. En ordonnant de refuser au criminel le feu & l'eau, on ne le condamnoit pas directement au bannissement, mais à une espèce de mort civile. Voy. **BANNISSEMENT**.

INTERDICTION, pour trouble, étonnement, ne se dit point, quoiqu'on dise un homme *interdit*, & *interdire* quelqu'un.

INTERDIRE. v. a. Défendre quelque chose. *Interdicere*. Il se conjugue ainsi: j'*interdis*, tu *interdis*, il *interdit*, nous *interdisons*, vous *interdisez*, (& non pas vous *interdites*), ils *interdisent*. J'ai *interdit*. Jusque là il n'y a pas de difficulté; mais la question est de savoir si au prétérit indéfini, il faut dire, j'*interdisis*, ou j'*interdis*. Richelet est pour le premier; Ménage est pour le dernier, & c'est constamment le meilleur. RÉF. Théodose *interdit* les fêtes payennes, & fit dépouiller tous les temples. FLÉCH. Il les *interdit* tous, & fulmina une sentence d'excommunication. BOUH. On a *interdit* tout commerce avec les étrangers, à cause de la guerre, de la peste. C'étoit un genre de punition chez les Romains, d'*interdire* le feu & l'eau. Ce jaloux a *interdit* l'entrée de sa maison à tous les jeunes gens. Les Médecins *interdisent* le vin à tous les malades de la fièvre. M. de Lionne se sert d'*interdisit* dans une lettre qu'il écrit à la Reine de Suède. Le prétexte ne méritoit guère ce me semble qu'on *interdisit* aux Marchands tout commerce avec les François. **DE LIONNE**.

INTERDIRE, signifie aussi, suspendre des Officiers de la fonction de leurs charges, ou des emplois de leurs professions ou de leur caractère, tant en matière profane que spirituelle. Le Parlement a *interdit* un tel Procureur, un tel Juge. Le Présidial a été *interdit* par arrêt du Conseil d'enhaut. Il est venu des censures Ecclésiastiques qui ont *interdit* ce Chapitre, cette Église, cette ville; qui leur ont *interdit* l'usage des Sacremens. On a *interdit* la Messe à ce Prêtre. Autrefois sur la seule accusation un Officier étoit *interdit* de plein droit, mais aujourd'hui il faut une sentence de condamnation, ou un ajournement personnel, ou un decret de prise de corps, pour qu'ils soient *interdits*.

INTERDIRE, signifie aussi, Troubler, en sorte qu'on ne sache ni ce qu'on dit, ni ce qu'on fait. *Percellere, turbare*. Il n'est guère d'usage qu'au participe & dans les temps qui en sont formés. Le voilà tout *interdit*, la peur l'a *interdit*.

INTERDIRE, en termes de Jurisprudence, signifie, Oter à quelqu'un le maniment de son bien, comme on fait aux fous, aux furieux, aux prodigues, & à ceux qui ne sont pas capables de gouverner leurs affaires.

INTERDIRE le feu & l'eau. Formule de condamnation

tion chez Les Romains, quand ils bannissoient quelqu'un. *Aquâ & igne interdicti*. S'être retranché de la société civile. Ordonner de refuser le feu & l'eau à quelqu'un, c'étoit le mettre dans la nécessité d'en aller chercher ailleurs, le bannir. C'est ce qu'on appelloit *legitimum exilium*.

INTERDIT, *ITE*. part. Une marchandise *interdite*, c'est-à-dire, défendue. *Interdictus, prohibitus*.

INTERDIT, est aussi celui auquel le Juge a fait défense de faire les fonctions de sa charge, ou qui est interdit de droit à cause d'un décret de prise de corps, ou d'un ajournement personnel. On le dit également des Ecclésiastiques & des Officiers de Justice.

INTERDIT, est encore celui auquel le Juge a ôté l'administration de ses biens, pour cause de fureur, imbécillité ou prodigalité, & à qui, en conséquence, il a créé un curateur pour gérer ses affaires & avoir l'administration de ses biens.

INTERDIT, signifie encore Troublé, déconcerté, embarrassé. Elle rougit, & parut toute *interdite* à la présence de sa rivale. S. ÉYR.

INTERDIT. *f. m.* Censure ecclésiastique qui suspend les Prêtres de leurs fonctions, & qui prive le peuple de l'usage des Sacremens & de la Sépulture Ecclésiastique, du Service divin. *Interdictio, Interdictum*. Ceux qui croient que l'usage de l'*Interdit* n'est pas plus ancien que le Pontificat d'Alexandre III qui fut élu Pape en 1159, se trompent manifestement. A la vérité, Gratien n'en fait point mention dans son Décret; mais cette censure est clairement marquée dans la cinquantième & la soixante-deuxième lettres d'Yves de Chartres, mort en 1114, dans la troisième & quatre-vingt-treizième lettres de S. Fulbert, Evêque de Chartres en 1007, dans le Concile de Limoges en 1031 ou 1032, dans Grégoire de Tours, *L. VIII*, de l'histoire de France, *c. 31*, au Livre des Miracles des Martyrs, *c. 79* & au Livre de la Gloire des Confesseurs, *c. 71*.

INTERDIT, se dit proprement d'une excommunication générale contre une province ou une ville, comme on voit dans le chapitre 17, *de verb. sign.* aux Décrétales. Voyez les formules de l'*interdit* dans du Cange. Il y a un *interdit local*, & un *interdit personnel*. Si l'un & l'autre est joint, on l'appelle *interdit mixte*. Cette peine est rare, & peu connue dans les premiers siècles, aussi-bien que les excommunications générales. Ce n'est que depuis le Pape Grégoire VII qu'on a souvent vu des excommunications générales, & des *interdits* pour les crimes des Souverains. En excommuniant les Princes, l'on excommunioit aussi leurs auteurs & adhérens, c'est-à-dire, leurs sujets qui demouroient dans leur obéissance, & on mettoit tout leur pays en *interdit*, pour exciter eux-mêmes qui ne tenoient pas pour eux, à se soulever. L'usage de ces *interdits* devint dans la suite très-fréquent, & à l'exemple des Papes, les Evêques usoient aussi de ces peines, & ils mettoient souvent les villes en *interdit*, pour la désobéissance de quelque Particulier, dont la ville ou la communauté prenoit la protection. L'expérience a fait voir que ces rigueurs, qui enveloppoient les innocens avec les coupables, nuisoient à la Religion, & la rendoient méprisable. Les peuples s'endurcissoient, & ne se soucioient plus de la Religion; c'est pourquoi l'on a été obligé de modérer cette sévérité. L'*interdit* doit être prononcé avec les mêmes formalités que l'excommunication. L'*interdit* doit être levé de même. Les Papes n'en usent plus. François premier ordonna à l'Archevêque de Bourdeaux de lever l'*interdit* du Pape, dont il avoit été l'exécuteur, contre les Religieux de S. François.

On dit, jeter l'*interdit* ou un *interdit* sur une Ville, sur un Royaume, sur une Province. Mettre en *interdit*. Publier l'*interdit*, prononcer *interdit* ou l'*interdit*. Garder ou observer l'*interdit*. Lever l'*interdit*.

INTERDIT. Terme de Droit. Défense faite par le Préteur. *Interdictum*. Il y avoit trois sortes d'*interdits*

en usage parmi les Romains; les prohibitoires, les restitutoires, & les exhibitoires. *Prohibitoria, restitutoria & exhibitoria*. Les *prohibitoires*, sont ceux par lesquels le Juge défend à quelqu'un de vexer un autre dans la possession d'un bien qui lui appartiendra légitimement. Les *Restitutoires*, sont ceux par lesquels le Juge ordonne que celui qui a été chassé de son fonds soit rétabli, avant que de faire droit sur la propriété; & c'est ce qu'on appelle Réintégration. Les *Exhibitoires*, sont ceux par lesquels le Juge ordonne que celui qui a des meubles qui lui sont contestés, les représente, avant aussi que faire droit sur la propriété. Il y a aussi une seconde division d'*interdit*, sçavoir *Adipiscendæ, Retinendæ, Recuperandæ*: à l'*interdit Adipiscendæ* répond l'*interdit* appelé en droit *quorum bonorum*: à celui de *Retinendæ* répond celui d'*Uti possidetis, & Uti ubi*; & à celui de *Recuperandæ* répond celui d'*Unde vi*, dont on peut voir l'explication, *Tit. de interdictis Instit.*

INTERDITS, est un vieux terme de Palais qui n'est plus en usage. On appelloit autrefois *Interdits*, les écritures qui se faisoient en conséquence d'un appointement sur faits contraires, & dont on offroit de faire preuve. Et alors les parties étoient appointées à écrire par *interdits*, & faits contraires. Charondas sur le Code Henri, *Liv. 2, tit 33*. Ce terme est encore en usage au Conseil Provincial d'Artois. **INTERDOCO** ou *Antrodoco*. Bourg du Royaume de Naples. *Interocrea, Interocrum*. Il est dans l'Abbruzze ultérieure, sur le Vélinio, entre Aquila & Riéti.

INTERDUQUE. *f. f.* Terme de Mythologie. Nom ou surnom que les anciens Romains donnoient autrefois à Junon. *Interduca*. Junon présidoit aux noces & aux mariages, comme on le sait, & parce qu'en cette qualité elle étoit censée conduire l'épouse à son époux le jour des noces, on l'appelloit *Interduque*, comme qui diroit conductrice.

Ce mot vient d'*interduco*, je conduis.

INTÉRESSANT, *ANTE*. adj. verbal. Qui intéresse.

On dit un homme *intéressant*. Une physionomie *intéressante*. Une pièce *intéressante*. Un jeu, un objet *intéressant*. Un événement *intéressant*. Ainsi ce terme est quelquefois relatif au mérite & à la valeur, quelquefois aux événemens, quelquefois aux sentimens & aux passions que les choses excitent. Quelques uns prétendent que dans les Opéra la danse rompt la suite de l'impression que peut faire une action *intéressante*. Voyez **INTÉRESSER**.

INTÉRESSER. *v. a.* Engager quelqu'un par son intérêt à soutenir, à faire quelque affaire. *Conciliare, allicere, facere suum*. On a corrompu ce Juge, on l'a *intéressé* par plusieurs présents. Les gens puillans sont souvent *intéressés* sous main à maintenir un parti, un établissement.

INTÉRESSER, signifie aussi Engager, attirer à son parti, rendre quelqu'un favorable à une affaire, à une entreprise. Cette République a *intéressé* tous les Princes voisins dans sa défense, les uns par gloire, les autres par jalousie. Vous prétendez *intéresser* ma gloire à vous laisser périr. **RAC.**

On dit qu'une affaire *intéresse* toute une ville, toute une province, pour dire que toute la ville, toute la province y a intérêt.

On dit encore *s'intéresser* dans une entreprise, dans une ferme, y prendre part.

INTÉRESSER, avec le pronom personnel, signifie, Entrer dans les intérêts de quelqu'un; prendre part à quelque chose. *Curare*. De bon cœur je m'*intéresse* dans tous vos maux & tous vos biens. **VOLT.** Il *s'intéressoit* aux affaires de l'État. **ABL.** Je sens que mon cœur *s'intéresse* pour vous. Tous les Princes *s'intéressent* dans cette guerre.

Corneille dans Nicomède a dit, *s'intéresser* contre quelqu'un.

Et si Rome une fois contre nous s'intéresse.

On se ligue, on entreprend, on agit, on conf-

pire contre quelqu'un ; mais on s'intéresse pour lui. On peut dire, Rome est intéressée dans un traité contre nous. *Contre*, tombe alors sur le traité. Cependant M. de Voltaire croit qu'on peut dire en vers s'intéresse contre nous. C'est une espèce d'ellipse.

INTÉRESSER, se dit aussi en Morale, pour émouvoir, toucher de quelque passion. *Commovere, afficere*. Un bon Orateur doit intéresser les Juges, les émouvoir à colère, à compassion. On s'intéresse dans les Spectacles, dans des représentations fabuleuses, quand l'Auteur fait bien émouvoir les passions. Quand on ne s'intéresse à rien, & qu'on n'a ni ambition ni amour, on vit dans une négligence qui rend incapable d'aucuns plaisirs. M. Scud. Les grandes assemblées ennuient presque toujours : on n'y parle que de choses générales qui n'intéressent personne. BELL.

*Voulez-vous longtemps plaire, & jamais ne laisser ?
Faites choix d'un héros propre à m'intéresser.*

BOIL.

On dit que le gros jeu intéresse, pour dire qu'il pique, qu'il attache ; & intéresser le jeu, le rendre plus intéressant en jouant plus gros jeu.

INTÉRESSER, signifie aussi, Porter quelque désavantage, ou quelque préjudice à quelqu'un ; blesser ses intérêts. *Incommodare*. Cette nouvelle construction n'intéresse personne ; elle ne blesse point le droit d'autrui. Et figurément, cela n'intéresse ni mon honneur, ni ma conscience.

INTÉRESSÉ, ÉE. part. Etre intéressé à une chose, à faire une chose, y être engagé par le motif de son intérêt. Nous sommes tous intéressés au bonheur, à la tranquillité de l'État.

Un homme intéressé, est celui qui aime le gain, & ne fait rien gratuitement. *Ad rem attentus, commodorum suorum studiosissimus*. L'homme avare est celui qui aime la possession, & ne fait aucun usage de ce qu'il a. L'avare se prive de tout ; l'intéressé ne s'arrête guère à ce qui ne produit rien. Il y a des personnes qui pour être intéressées n'en sont pas moins prodigieuses ; elles donnent librement à leurs plaisirs ce que l'avidité du gain leur a fait acquérir. SYN. FR.

On le dit aussi des sentimens & des actions. Amour intéressé. Vues intéressées. Motif intéressé. L'amour des Juifs pour Dieu n'étoit qu'une crainte servile & intéressée.

Les Mystiques appellent amour intéressé, l'amour de Dieu qui a pour objet la récompense & la béatitude, parce que c'est un amour mercenaire, & qui a l'intérêt propre pour motif principal.

Ceux qui raisonnent encore plus sur l'amour parfait, appellent amour intéressé, celui où l'amour de Dieu prévaut, & où l'ame ne cherche la félicité propre que comme un moyen subordonné à la fin principale, qui est la gloire du Créateur. Le motif même de notre propre excellence, qui se mêle à l'amour intéressé, est ce que les Mystiques appellent *popriété, avarice, ambition spirituelle*. L'amour entièrement désintéressé doit donc être, disent ils, sans aucun mélange & sans aucun motif d'intérêt propre. La crainte des châtimens, ni le desir des récompenses n'y doivent avoir aucune part. L'amour désintéressé implique : il est impossible d'aimer Dieu, & de ne pas desirer de le posséder. Dans cette vie il faut toujours proposer, même aux ames les plus parfaites, des motifs intéressés, pour les animer, pour les soutenir.

INTÉRESSÉ, ÉE. s. celui ou celle qui a intérêt à quelque chose ; qui a intérêt dans une affaire, dans une entreprise, dans une société. C'est la même chose qu'associé. On appelle intéressés dans les Fermes du Roi, ceux qui ont un intérêt dans les Souffertes, & intéressés aux Fermes-Générales, les Fermiers Généraux.

On dit en Justice, que les actes sont nuls, ou défectueux, quand on n'y appelle pas tous les intéressés, *Omnes quorum interest, quorum res est,*

tous les opposans, tous les légitimes contradicteurs. Les intéressés lui avoient remis leurs différends. LA ROCHEF.

INTÉRÊT. s. m. *Commodum, res*. Ce terme a dans notre langue plusieurs acceptions tout à fait différentes. Dans un sens absolu, c'est ce penchant qui nous fait chercher nos avantages au mépris même de la justice & de la vertu. C'est dans ce sens qu'on dit que l'intérêt est le roi de la terre. Lorsque ce mot marque un rapport à une personne, à une société, à un État, &c. c'est ce qui importe, ce qui convient en quelque manière que ce soit à la personne, à la société, à l'État, sans examiner ce qui convient aux autres. C'est ainsi que l'on dit intérêt personnel, particulier, public, général. Sacrifier ses intérêts au bien de l'État. Le premier de nos intérêts, c'est notre conservation. L'intérêt marche toujours le premier. Les Philosophes sont détachés de tous les intérêts du monde.

*Non levis ambitio, persufaque gloria fuco,
Magnarumque famas sollicitavit opum.* OVID.

L'intérêt parle toutes sortes de langages, & joue toutes sortes de personnages, même celui de désintéressé. LA ROCHE. Quelque disproportion qu'il y ait entre Dieu, & les intérêts du monde, on ne laisse pas de préférer tous les jours ces intérêts, parce qu'on les sent plus vivement. NIC. L'intérêt fait du plus fier & du plus orgueilleux, un adorateur, & un vil esclave de ceux qui sont en fortune. M. ESP. Il n'y a guère de probité à l'épreuve de l'intérêt, sur-tout lorsqu'on est né dans l'indigence. BELL. Il n'y a rien de moins raisonnable que de prendre notre intérêt pour motif de croire une chose. Il devrait tout au plus nous porter à considérer avec plus d'attention les raisons qui nous peuvent faire découvrir la vérité de ce que nous désirons être vrai. LOG. L'intérêt fait pour l'ordinaire tous les mariages, plutôt que la raison, ni l'amour. M. SCUD. Notre intérêt particulier va toujours devant l'intérêt général, & ces zélés pour la patrie ne le sont bien souvent que pour leur propre bien. ID. Chacun consulte toujours son propre intérêt quand il s'agit de celui d'autrui. VAUG. L'intérêt est la véritable cause des afflictions vives & sensibles. M. ESP. C'est l'intérêt seul qui nous fait agir, dans les choses mêmes où nous paroissions les moins intéressés. S. ÉVR. Quand tu conserverois ta vertu, ceux qui approcheront de toi perdront la leur. La flatterie prendra la place de la vérité, l'intérêt celle de l'affection, dont il est le poison & le venin. Nous parlons l'un à l'autre à cœur ouvert, mais nos Courtisans ne parlent pas tant à nous qu'à notre fortune. D'ABLANC. *hist. de Tac. L. 1.*

*Méprisable intérêt, opprobre de nos jours,
Tyrant des plus tendres amours.
Souffrirons-nous toujours ta puissance fatale ?*

LA FONT.

*Souvent nous trahissons nos plus chers intérêts,
En fatiguant le Ciel par des vœux indiscrets.* QUI.

Personne n'est reçu à plaider sans intérêt. On reçoit les intervenans en une cause pour y déduire leurs intérêts. On lui a fait des offres qui le mettaient hors d'intérêt, qui font qu'il ne peut recevoir aucun préjudice.

INTÉRÊT, se dit plus généralement de tout ce qui regarde le bien, la gloire, le repos, l'avantage, tant de l'État, que des particuliers. C'est entre les mains des Gens du Roi que réside l'intérêt public, c'est-à-dire, la vengeance publique, l'intérêt de l'Église, des Communautés, des Mineurs. Les Ambassadeurs doivent bien connoître les intérêts des Princes ; leur principal intérêt c'est d'empêcher l'agrandissement de leurs voisins. Chaque particulier a intérêt à la gloire de sa nation, a intérêt à la

sureté publique , à l'observation de la police. Rien n'est plus puissant sur l'esprit des femmes que l'intérêt de leur beauté & de leurs appas. S. ÉVR.

INTÉRÊT, se dit aussi de la part qu'on prend en quelque chose , & au bien ou mal de quelqu'un; de la protection qu'on lui donne. Je prends part, je prends intérêt à tout ce qui vous touche. J'ai mis dans mes intérêts tous les honnêtes gens. Ce Prince a pris l'intérêt, la protection de ses alliés. Ce parent entre bien dans tous les intérêts de sa famille.

*De l'intérêt du ciel pourquoi vous chargez vous ?
Pour punir le coupable a-t-il besoin de nous ?* MOL.

Qui doit prendre à vos jours plus d'intérêt que moi ?
RAC.

INTÉRÊT, signifie quelquefois en Morale , Passion. Un Juge, un médiateur, doivent être sans intérêt, sans passion. Il y a des intérêts d'amour, de haine, de vengeance.

On dit d'une pièce de théâtre qui attache, qui intéresse le spectateur par les situations & par les sentimens, qu'il y a beaucoup d'intérêt. Il y a des pièces bien vérifiées qui tombent par le défaut d'intérêt. ACAD. FR.

INTÉRÊT, se dit quelquefois absolument de ce qui concerne la seule utilité. On dit qu'un homme est au-dessus de l'intérêt; que l'intérêt est la pierre de touche de l'amitié; qu'un honnête homme ne fait rien par intérêt.

INTÉRÊT, signifie aussi l'accroissement du fort principal, qui se fait par la somme que paye le débiteur pour l'usage de la somme engagée; ou la somme qu'on paye chaque année à celui dont on a pris de l'argent, pour le dédommager du profit, ou du revenu qu'il en auroit tiré, s'il l'avoit mis en fonds d'héritages; ou dans le négoce. *Fenus, usura pecuniaria*. Les intérêts ne sont licites que quand on les paye au taux du Roi fixé par l'Ordonnance. Les intérêts en Normandie ont été autrefois fixés au denier 14. Les anciennes rentes étoient au denier 16, on les a réduites au denier 18 en 1634, & depuis au denier 20, c'est-à-dire, à cinq pour cent chaque année. On ne peut stipuler les intérêts d'un argent prêté par un simple billet, ou obligation. Les intérêts usuraires doivent être imputés sur le principal. On adjuge les intérêts en Justice du jour de la demande, depuis qu'on est en demeure de payer. Un tuteur est comptable à ses mineurs des intérêts d'intérêts; hors ce cas les intérêts ne portent jamais d'intérêts.

Les fruits que produit l'argent, sont appelés intérêts, quand il n'y a point d'aliénation du fonds; ou arerages, quand le fonds est aliéné; ce qui se fait par un contrat de constitution.

Les intérêts qui proviennent d'une cause qui n'en doit point produire, sont usuraires, & par conséquent défendus parmi nous.

Le mot d'*usure* dans le droit Romain a le même sens que le mot d'*intérêt* chez nous. Mais en France nous ne prenons le mot d'*usure* que dans un sens odieux. Voyez USURE.

INTÉRÊTS LUNAIREs. On nomme ainsi dans les Échelles du Levant, les intérêts usuraires que les Juifs exigent des Nations Chrétiennes qui ont besoin de leur argent, soit pour leur commerce, soit pour payer les avances que les Officiers Turcs de ces Échelles ne leur font que trop souvent. On les appelle *Lunaires*, parce qu'ils se payent à tant pour cent par Lune, & que les mois des Turcs ne sont pas solaires comme ceux des Chrétiens, ce qui en augmente encore l'intérêt de plus d'un tiers.

INTÉRÊTS CIVILs. On appelle ainsi les sommes qui sont adjugées à la partie civile, qui a poursuivi la vengeance de la mort d'un de ses proches pour tenir lieu de dédommagement de la perte qu'il a faite. Si la femme & les enfans poursuivent conjointement, on leur adjuge également les intérêts civils. Voy. BRODEAU. Quand une partie a transigé pour les intérêts civils, on ne lui en adjuge point.

Tome V.

On peut demander l'intérêt civil même après vingt ans que le crime a été commis, quoiqu'il se prescrive par cet espace de temps. L'intérêt civil ne peut être demandé après que le procès est jugé, & l'arrêt exécuté, si on ne l'a pas demandé pendant le cours du procès. Les intérêts civils se prennent sur le bien de celui qui est condamné préférablement à l'arrêde qui est dûe au Roi.

On appelle aussi intérêts civils, ceux qui tiennent lieu de dédommagement d'un tort, ou d'une injure qui nous a été injustement faite. On adjuge des intérêts civils à ceux qui ont souffert quelque dommage dans leurs biens par la faute ou la malice des autres, qui ont reçu quelque injure, ou l'on empêche d'exercer leur charge, qui sont emprisonnés sans cause légitime.

On dit proverbialement que l'intérêt nous aveugle; que chacun est aveugle dans ses intérêts; pour dire que notre amour-propre nous flatte, ne nous fait pas connoître nos défauts, le foible de notre cause. C'est ce que Térrence exprime admirablement bien.

Dii vestram fidem!

Itan' comparatam esse hominum naturam omnium,

Aliena ut melius videant & dijudicent

Quam sua? an eò fit, quia in re nostra aut gaudio

Sumus præpediti nimio, aut ægritudine?

Hic mihi nunc quantum plus sapit, quam egomet mihi?

INTÉRÊT, en termes de Banque & de Commerce, se prend aussi pour ce qu'on appelle ordinairement action. C'est une des parties integrantes du fonds capital d'une Compagnie de commerce. Un tel a un intérêt considérable dans telle affaire, dans telle entreprise, dans telle manufacture. Cependant quand les fonds se font par actions, on dit plutôt action qu'intérêt, & actionnaire plutôt qu'intéressé.

INTERJECTION. f. f. *Interjectio*. Terme de Grammaire. C'est une des parties qui composent le discours & d'ordinaire une particule qui exprime les passions. *Ah!* que cela est beau! *Hélas!* le pauvre homme! O la belle fusée! Ce sont des interjections qui n'ont aucun régime. Il y en a de joie, de douleur, de tristesse, de compassion, d'exhortation, de colère, d'admiration, &c. Les interjections ne signifient rien hors de nous; ce sont seulement des voix plus naturelles qu'artificielles qui marquent les mouvemens de notre ame. Les Grecs confondoient les interjections avec les adverbes, & les Hébreux les confondent avec les prépositions & les adverbes, & appellent tout cela du mot général de *particule*.

INTERSECTION D'APPEL, est l'action par laquelle on déclare qu'on est appellant de quelque sentence.

INTERJETTER. v. a. *Appellare supremum judicem*: *provocare ad superius tribunal*. Terme de Palais qui ne se dit qu'en cette phrase: *Interjetter un appel*, pour dire appeler d'une sentence. On a anticipé un tel sur l'appel par lui *interjetté*.

INTERJETTÉ, ÉE, part.

INTÉRIEUR, EURE, adj. Terme relatif & opposé à *extérieur*. Qui ne paroît point au-dehors. *Interior, internus, intimus*. D'un globe creusé, la surface intérieure s'appelle *concave*, & l'extérieure *convexe*. La partie intérieure d'un bâtiment doit être plus ornée, plus riche que la face extérieure. Les Médecins ne connoissent les maladies intérieures que par les signes extérieurs. Il y a des sens intérieurs aussi bien que des extérieurs.

INTÉRIEUR, se dit figurément en choses spirituelles, en parlant de l'ame & de la conscience. Un homme de bien ne demande à Dieu que la paix intérieure de son ame. Rien ne cause tant d'illusion dans la vie intérieure, que le choix indiscret des livres. FÉN. La vertu a pour elle l'estime des hommes & le calme intérieur que produit l'innocence. S. ÉVR. Je réprime jusqu'à mes desirs intérieurs. On dit un homme intérieur, pour dire un dévot recueilli & détaché des choses sensibles; l'homme spirituel qui est opposé à l'homme charnel. BOUH. Se faire une solitude intérieure. FLÉCH.

Dd ij

Le for *intérieur* est le jugement de la conscience ou le tribunal de la confession : le for extérieur, celui des Magistrats.

☞ **INTÉRIEUR.** Interne, intrinseque, synonymes. *Intérieur* se dit plus particulièrement des choses spirituelles. *Interne* a plus de rapport aux parties du corps. *Intrinseque* s'applique à la valeur ou à la qualité qui résulte de l'essence des choses mêmes. Dévotion *intérieure*. Maladies *internes*. Valeur *intrinseque* des monnoies. SYN. FR. Voyez INTERNE & INTRINSEQUE.

INTÉRIEUR, est aussi substantif, tant au propre qu'au figuré ☞ & signifie la partie du dedans, les parties les plus cachées, les pensées les plus secrètes. L'*intérieur* d'un bâtiment, l'*intérieur* de la terre. Cet homme avoit l'*intérieur* tout gâté, tout gangrené, il ne pouvoit pas vivre. L'*intérieur* des hypocrites est tout autre que l'extérieur. Il n'y a que Dieu qui connoisse l'*intérieur* des hommes, qui fonde leur *intérieur*. Sa grace pénètre l'*intérieur* de nos âmes.

☞ **INTÉRIEUR**, *dedans*, synonymes. L'*intérieur* est caché par l'extérieur. Le *dedans* est renfermé par les dehors. Il faut savoir pénétrer dans l'*intérieur* des hommes pour n'être pas la dupe de leur extérieur. Un bâtiment doit être commode en *dedans* & régulier en *dehors*. Les Politiques ne montrent jamais l'*intérieur* de leur âme; ils retiennent au *dedans* d'eux mêmes tous les mouvemens de leurs passions.

INTÉRIEUR. Dans les Séminaires de S. Sulpice, on célèbre par an deux fêtes de l'*Intérieur*, l'une de l'*Intérieur* de Notre Seigneur, & l'autre de l'*Intérieur* de la Sainte Vierge, pour honorer les trésors de grâces dont l'*Intérieur*, c'est-à-dire, l'esprit & le cœur de JÉSUS-CHRIST, & celui de sa sainte Mère étoient ornés. On y fait aussi toutes les semaines l'Office de l'*Intérieur* de Notre Seigneur, excepté quand il se rencontre quelque Fête de Notre Seigneur, & dans le temps Paschal. Le Livre qui contient ces Offices s'appelle aussi simplement l'*Intérieur*. Ils donnent encore le même nom à deux estampes qu'ils ont fait graver.

Dans la Théologie mystique, on appelle *voies intérieures*, les dispositions internes de l'âme pour parvenir à la perfection, & à la contemplation passive. Toutes les *voies intérieures* tendoient à l'amour pur & désintéressé. FÉN. Les principales *voies intérieures* sont le pur amour, ou l'amour désintéressé; la sainte indifférence, le sacrifice de toute volonté propre, la désapprobation, le silence *intérieur*, &c. ☞ Ce langage est dangereux, & peut entraîner dans de grandes illusions.

INTÉRIEUREMENT. adv. *Intus*. au dedans. Ces chènes sont sur le retour; ils sont gâtés *intérieurement*. On le dit de même en parlant de la conscience & de l'état de l'âme. Le remords de conscience tourmente les criminels *intérieurement*. La grâce agit en nous *intérieurement*.

INTÉRIM. Ce mot est devenu une espèce de substantif dans notre langue. Il signifie provision, un espace de temps qui dure jusqu'à un certain terme. L'*Intérim* durera-t-il long-temps? Voilà un *Intérim* fâcheux. Par *Intérim* est une espèce de phrase adverbiale reçue dans l'usage. Il faut se soumettre par *Intérim*, il faut obéir par *Intérim*, c'est-à-dire, En attendant que l'ordre soit changé ou révoqué, que la sentence soit cassée. On dit quelquefois *Intérim* tout seul. Ce jeune débauché a des principes de Religion, il reviendra de ses égaremens, mais *Intérim* il dissipe tout son bien. Les temps ne feront pas toujours si mauvais, mais *Intérim* on souffre beaucoup, c'est-à-dire, en attendant. On fit un Traité d'*Intérim*, c'est-à-dire, Provisionnel, en attendant un règlement final.

INTÉRIM. Terme d'Histoire ecclésiastique. C'est Charles-Quint qui en 1548. mit en usage l'*Intérim*, pour pacifier l'Allemagne; c'étoit une espèce de Règlement pour l'Empire sur les articles qui concernent la Religion, en attendant la décision du Concile. Ce decret fut nommé l'*Intérim*; parce que l'Empereur ordonnoit qu'en attendant que le Concile de Trente

eût pris ses sessions, tous les États de l'Empire seroient obligés de s'y soumettre. Il fut dressé par Jules Phlug, Evêque de Naumbourg, Michel Helding, Evêque titulaire de Sidon, & Jean Agricola d'Illebe. On dit que ce dernier étoit Luthérien. Comme cet édit retenoit les dogmes & les cérémonies des Catholiques, à la réserve du mariage qu'on permettoit aux Prêtres, & de la Communion sous les deux espèces, qu'on accordoit au peuple, presque tous les Luthériens refusèrent de le recevoir. Quelques-uns cependant des principaux y souscrivirent, entr'autres, Joachim, Electeur de Brandebourg, & l'Electeur Palatin. Les deux partis, c'est-à-dire, les Catholiques & les Luthériens, furent également mécontents de l'*Intérim*. Il n'y eut que peu de Luthériens qui s'y soumissent, & qui furent appelés *Intérimistes* & *Adiaphoristes*. Cet *Intérim* contenoit les cérémonies de l'Eglise, quelques points de l'ancienne discipline tirés des Conciles, la permission de communier sous les deux espèces pour tout le monde, & celle de se marier pour les Prêtres. Il y eut encore deux autres *Intérim*, l'un qu'on appelle l'*Intérim* de Leypsick, ou le nouvel *Intérim*, dont on croit que Pseffinger, Surintendant de Leipsick, est l'auteur; & le troisième fut fait par les Théologiens de Franconie, sujets du Marquis Albert de Brandebourg, qui ne voulurent point accepter les deux premiers *Intérim*, & s'en firent un autre.

En Espagne, il y a des Gouverneurs par *Intérim*, en attendant que le Roi ait nommé un Gouverneur. Il a envoyé querir un Confesseur à l'extrémité; mais dans l'*Intérim*, ou dans l'entre-temps il est mort.

INTÉRIMISTE. s. m. & f. Nom de parti qui fut donné dans le XVI^e. siècle aux Luthériens qui obéirent à l'*Intérim* de Charles-Quint, & qui suivirent les 26 articles que ce Decret Impérial contenoit; & que Charles avoit accordé aux Luthériens en attendant un Concile général. Les *Intérimistes* se partagèrent en trois sectes. La première fut de ceux qui s'attachèrent inviolablement à l'*Intérim*, parce qu'ils croyoient qu'il ne contenoit rien & n'omettoit rien que d'indifférent, & que tout l'essentiel de la doctrine de Luther étoit à couvert. On nomma ceux-ci Politiques, ou Impériaux, parce qu'ils suivoient la volonté de l'Empereur; Melancthon fut leur chef. La seconde, à la tête de laquelle étoit le Docteur Pacius, & tous ceux de l'Université de Leypsick qui firent un second *Intérim*. La troisième fut celle des Théologiens de Franconie, auteurs du troisième *Intérim*, dont nous avons parlé. Les *Intérimistes* furent aussi appelés Luthériens Relâchés.

INTERLIGNE. s. f. C'est l'espace de blanc qui est entre les lignes. Il est défendu aux Notaires & Greffiers d'écrire en *interlignes*, il faut qu'ils fassent des renvois & des apostilles paraphés.

☞ On appelle *interlignes*, en Imprimerie, des parties minces de bois ou plutôt de métal, qu'on met entre chaque ligne pour leur donner plus de blanc.

INTERLINAIRE. adj. m. & f. Ce qu'on met entre des interlignes. *Interlinearis*. Il est défendu aux Notaires de mettre dans leurs minutes des mots *interlinaires*, il les faut mettre aux marges par apostilles, & les faire parapher. La glose ordinaire de la Bible de Nicolas de Lyra est *interlinaire*. Les écoliers ont des livres classiques avec des gloses *interlinaires*. Il y a dans la Polyglotte de Londres une interprétation *interlinaire* du Texte Hébreu, qui n'est point dans la Polyglotte de Paris. SIMON. C'est celle d'Arias Montanus, qui avoit déjà été imprimée de même par Plantin, & qui parut en un volume *in-folio*, avec une interprétation du Grec aussi *interlinaire* pour le Nouveau Testament, & pour les Livres de l'Ancien qui ne sont qu'en Grec.

INTERLINÉAIRE. adj. m. & f. C'est la même chose qu'*interlinaire*, mais il est meilleur, & le seul en usage aujourd'hui.

☞ **INTERLINÉATION.** s. f. Ce qui est écrit entre deux lignes dans les interlignes.

INTERLOBULAIRE. adj. m. & f. Terme d'Anatomie,

qui se dit d'un tissu du poutmon. *Interlobularis*, *e.* Les lobules (du poutmon) paroissent très-sensiblement séparés par une autre substance cellulaire qui les environne, proportionnement à leur étendue particulière, & qui en remplit les interstices. Cette substance forme aussi une espèce de cellules membraneuses irrégulières, plus minces, plus lâches & plus larges que les cellules ou vésicules bronchiques. WINSLOW. C'est ce que cet habile Anatomiste appelle tissu *interlobulaire*. Ce tissu se répand par tout le volume de chaque poutmon.

INTERLOCUTEUR. *f. m.* C'est le nom qu'on donne aux différens personnages qui s'entretiennent ensemble dans un Dialogue. M. Perrault le cadet a reproché à M. Despréaux, que dans ses Satyres on ne fait la plupart du temps lequel parle des deux *interlocuteurs*. Il lui reproche encore ailleurs qu'il fait parler un de ses *interlocuteurs*, comme si la conversation s'étoit faite en vers. M. Sarreau a cru que l'heptaplomères de Bodin étoit divisé en sept livres : il s'est trompé, dit M. Bayle, il n'y en a que six, & le mot heptaplomères ne tombe pas sur le nombre des livres, mais sur les *interlocuteurs* qui sont au nombre de sept. Les *interlocuteurs* de M. Muys, dans son Dialogue sur la Chirurgie, sont Podalire, ancien Médecin, & un jeune Docteur élevé dans la nouvelle Philosophie. IDEM. Quintus Mucius, fils de Publius, étoit gendre de Lélius, & il est un des *Interlocuteurs* du Livre que Cicéron a fait de l'Amitié. . . . M. DU BOIS, *Offi. de Cic.* Les supplémens de du Verdier nous donnent un Dialogue de Tranquillus Andronicus. Il a pour titre Sylla : les *Interlocuteurs* sont César, Sylla, Pompée, Minos : il est imprimé à Leipsick, *in-octavo*. L'année de l'impression n'est point marquée dans ces Supplémens de du Verdier. *Dict. de Bail. Tranq. Andronicus, rem. 3.*

INTERLOCUTION. *f. f.* Jugement préparatoire avant le définitif. *Interlocutio*. On ordonne une *interlocution*, une instruction préalable pour parvenir au jugement définitif. *Interlocutio*.

Ce mot se dit aussi de tout discours que se font les unes aux autres, les personnes qu'on introduit dans une même pièce. Les circonstances du dialogue, les caractères des personnages, les *interlocutions* & les bienfaisances s'y rencontrent dans un haut degré. MAUCROIX & LA FONT.

INTERLOCUTOIRE. *adj. m. & f.* C'est la sentence ou l'arrêt qui prononce qu'il sera fait quelque chose avant que de faire droit au fond. *Interlocutorius, a. Interlocutoria sententia*. Il y a des procès sur lesquels on rend plusieurs arrêts *interlocutoires*. Les jugemens *interlocutoires* sont toujours donnés sans préjudice du droit des parties au principal.

Il est aussi substantif. Il y a eu un *interlocutoire*. Instruire un *interlocutoire*.

*Je plaide sur de bons Mémoires,
Mon droit est établi, je n'ai plus qu'à vider
Une évocation, deux interlocutoires,
A relever quelque défaut, &c.* SENECE.

INTERLOPE. *f. m.* Terme de Marine. Bâtiment, vaisseau qui entre en cachette dans les ports, pour ne point payer les droits des marchandises.

C'est proprement un vaisseau qui trafique en fraude dans le pays de la concession d'une compagnie de commerce, ou dans les colonies d'une autre nation que la sienne; qui empiette sur les privilèges d'une compagnie de Marchands, en faisant le même commerce qu'eux. On les appelle aussi *aventuriers*.

INTERLOQUER. *v. a.* *Interloqui*. Donner jugement préparatoire quand on ne peut pas juger définitivement à cause de quelque difficulté qu'il faut auparavant éclaircir. On *interloque* un procès en plusieurs rencontres, quand on ordonne qu'il sera fait une nouvelle élection, une nouvelle assemblée de chapitre, de parens, de créanciers; que des garans ou au-

tres intéressés seront appelés; qu'il sera fait descente sur les lieux, visite & estimation, arpentage; qu'on rapportera des bulles, des titres, des minutes; qu'on approfondira des inscriptions en faux; quand on ordonne qu'il sera fait enquête, information de la commodité ou incommodité d'un nouvel établissement; quand on décrète contre des complices; quand on ordonne qu'il sera plus amplement informé; quand on reçoit en procès ordinaire, & en mille autres occasions.

On l'emploie aussi absolument. Les Juges ne pouvant donner un jugement définitif, ont *interloqué*.

INTER-MAXILLAIRE. *adj. m. & f.* Qui est entre les deux mâchoires. *Inter-maxillaris, c.* Les ligamens *inter-maxillaires*. Il y en a deux, un à chaque côté. Ce ligament est attaché par un bout à la face externe de la mâchoire supérieure, au-dessus de la dernière dent molaire, & à côté de l'apophyse ptérygoïde, où il est comme collé contre le muscle ptérygoïdien inférieur. Il est attaché par l'autre bout à l'extrémité postérieure ou supérieure de la ligne saillante oblique de la face externe de la mâchoire inférieure au-dessous de la dernière dent molaire. WINSLOW.

INTERMEDE. *f. m.* *Diludium*. Ce qu'on donne en spectacle entre les actes d'une pièce de théâtre pour amuser le peuple, tandis que les Acteurs reprennent haleine ou changent d'habits, ou pour donner loisir de changer les décorations. Les *intermedes* sont des ballets, facéties, chœurs de musique, &c. Dans l'ancienne Tragédie le chœur chantoit dans les *intermedes*, pour marquer les intervalles entre les actes. Aristote & Horace donnent pour règle de chanter pendant ces *intermedes* des chansons qui soient tirées du sujet principal. Mais dès qu'on eut ôté les chœurs, l'on introduisit des mimes, des danseurs, &c. pour amuser ou délasser les spectateurs. Les François y ont substitué une symphonie de violons & d'autres instrumens.

INTERMEDE. Terme de Chymie & de Médecine. Ingrédient que l'on ajoute à quelque préparation pour définir, décomposer les principes dont ces matières sont composées. *Intermedium*. On décompose le nitre par l'*intermede* du vitriol, le vitriol, par l'*intermede* de l'alcali fixe. Dans ce sens, *intermede* & moyen ou agent de décomposition, sont termes synonymes. Pour remettre les teintures métalliques en corps, M. Geoffroy emploie des *intermedes* qui, n'ayant rien de nuisible ni de désagréable, permettent de faire usage de ces teintures en Médecine, telle est la terre foliée de tartre, c'est à-dire l'alcali de ce mixte impregné d'esprit de vinaigre & d'esprit de vin, ce qui forme un dissolvant salin & sulfureux propre à étendre les souffres de l'or & des autres métaux. *Acad. des Sc. 1713.*

INTERMEDE, se trouve bien ou mal en termes de Chymie, pour signifier ce qui sert à lier, à unir ensemble les principes d'un mixte. *Intermedium*. Ces sels différens ne se joignent jamais si bien ensemble que par un *intermede* terreux. HOMBERG, *Acad. 1702. Mém. p. 48.* Il se trouve dans l'alun & dans le borax une matière urineuse, c'est à dire, une odeur d'urine qui se manifeste dans le feu lorsqu'on les distille avec un *intermede* terreux. IDEM, *p. 49.*

Enfin, on appelle *intermede*, dans les opérations chimiques, un corps interposé entre le feu & la matière sur laquelle on fait l'opération. Ainsi l'on dit appliquer le feu à une cornue chargée de quelque matière que ce soit, par l'*intermede* des cendres, de la limaille, de l'eau, &c, c'est à dire, exposer ce vaisseau à la chaleur du bain de cendres, du bain de sable, du bain marie, &c.

INTERMÉDIAIRE. *adj. de t. g.* Qui est entre deux ou plusieurs autres choses. *Intermedius, interjectus*. Temps *intermédiaire*, espace *intermédiaire*. Le son ne fait impression sur l'organe que par le moyen d'un fluide *intermédiaire*. Placez plusieurs globules sur la même ligne de manière qu'ils se touchent tous. Si vous poussez le premier, le mouvement se communiquera au dernier après avoir passé par tous les glo-

bules *intermédiaires*. En matière de délais il y a deux choses à considérer : les deux extrémités & les jours *intermédiaires*. Les deux extrémités sont le jour de l'assignation & celui de l'échéance. On ne compte point les jours que le délai commence & qu'il finit. Si le jour de l'échéance se trouve un jour de Dimanche ou de Fête, il doit être remis au jour ouvrable suivant; mais à l'égard des jours *intermédiaires* qui sont entre le commencement & la fin du délai, tous les jours de Dimanche, de Fête & des vacations, sont continus & utiles. Bornier, sur l'art. 7 du tit. 3 de l'Ord. de 1667.

On appelle gages *intermédiaires*, les gages d'un office échus depuis la mort du titulaire jusqu'à ce que le successeur soit pourvu.

INTERMÉDIAT, ATE. adj. m. & f. Ce qui est entre deux. *Intermedius*. Il se dit du tems qui a couru depuis un certain point jusqu'à un autre, & particulièrement des Lettres de Chancellerie ou des arrêts qu'on donne à des Officiers pour jouir des gages de leurs offices qui sont échus depuis la vacance ou la mort de leur prédécesseur jusqu'à leur prise de possession. Il faut obtenir des lettres d'*intermediat* pour jouir des gages qui ont couru dans le tems *intermediat* de la mort & de la prise de possession, sinon on est sujet à en être recherché. Dans les Sociétés Religieuses, on appelle congrégations *intermédiaires*, les assemblées qui se tiennent entre deux Chapitres, soit généraux, soit provinciaux. On voit par l'exemple qu'on vient de citer, qu'*intermediat* est aussi substantif dans cette phrase seule, lettres d'*intermediat*. Au reste, ce terme est de peu d'usage. On dit communément *intermédiaire*.

INTERMINABLE. adj. de r. g. *Quod confici non potest*. Qui ne peut être terminé, qui ne peut avoir de fin. Sans l'autorité de l'Eglise, toutes les disputes de Religion sont *interminables*.

INTERMISSION. f. f. Interruption, discontinuation. *Intermissio, quies, pausa*. Une fièvre continue est celle qui est sans *intermission*. Il n'y a point de goutte si violente qui n'ait quelque *intermission*. On travaille à ce bâtiment sans *intermission*, jour & nuit, Fêtes & Dimanches. On a déclaré Hérétiques les Euchites, qui disoient qu'il falloit prier Dieu sans *intermission*, ne point vaquer à autre chose.

INTERMITTENCE. f. f. Terme de Médecine. Interruption, discontinuation. *Interruptio, intermissio, cessatio, quies*. Toutes les fois que le ventricule sera fort tendu par des vents, le nerf ou plexus cardiaque qu'il a à son orifice, doit souffrir une contraction, qui, se continuant jusqu'au cœur, y fera un tiraillement, qui, selon qu'il sera plus léger, ou plus violent, fera tantôt une simple *intermittence* de pouls, & tantôt une véritable palpitation de cœur. MEM. DE TREV. On ne le dit que dans cette phrase.

INTERMITTENT, ENTE. adj. *Intermittens*. Terme de Médecine, qui discontinue & reprend par intervalles. Pouls *intermittent*, qui ne bat pas également. Fièvre, maladies *intermittentes* qui viennent par accès & à diverses reprises. L'enthousiasme, ou folie *intermittente* de Cromwel. MASCUR.

INTERNE. adj. m. & f. Qui ne paroît point au dehors, qui est au-dedans. *Interior*. Tous les animaux ont un principe *interne* de corruption. Une fièvre *interne*. Mal *interne*. On a recours aux causes *internes* & occultes quand on ne peut pas expliquer les effets extraordinaires de la nature. Nous ne connoissons la plupart des corps que par certains attributs, mais nous n'en connoissons pas la composition *interne*. S. ÉVR. Les contemplatifs font l'objet de la raillerie de ceux qui ne sentent pas les opérations *internes* du Saint Esprit. FEN. Les profanes se moquent de ces douceurs *internes* dont se vantent les Mystiques. ID. Il y a dans ces parties *internes* (de l'homme) une proportion, un ordre & une industrie qui charment encore plus l'esprit attentif que la beauté extérieure ne sauroit plaire aux yeux du corps. ID.

INTERNE, a particulièrement rapport aux parties du corps. Les maladies *internes* sont les plus dangereuses. On doit dire les opérations intérieures du S. Es-

prit, les douceurs intérieures, & non pas les opérations *internes* du S. Esprit, les douceurs *internes*. *Intérieur* se dit de l'esprit. *Interne*, du corps. Son opposé est *externe*.

INTERNE, en Géométrie. Les Angles *internes* sont tous ceux que forment les côtés d'une figure rectiligne, pris au dedans de cette figure.

INTERNEL, ELLE. adj. Vieux mot. *Interne*.

INTERNER. v. a. On a voulu introduire depuis peu ce terme, & un des plus grands Magistrats du Royaume, pour dire qu'il s'étoit lié d'amitié avec une personne en qui il avoit pris une confiance singulière, disoit que son cœur s'étoit *interné* avec celui de cet ami. L'expression seroit énergique, si elle étoit reçue. *Conglutinata erat anima David anima Jonathas*.

INTERNONCE. f. m. Envoyé extraordinaire du Pape, Agent de la Cour Romaine, qui fait les affaires du Pape en une Cour étrangère, pendant qu'il n'y a point de Nonce exprès & en titre. *Internuntius*. Un tel Abbé a été *internonce* en Espagne. Les *Internonces* ne font aucune fonction de Jurisdiction ecclésiastique en France; comme presque par-tout ailleurs. WICQ.

Il y a des Cours où les affaires se font toujours par un Internonce, c'est-à-dire où le Pape n'envoie que des *Internonces*, & jamais des Nonces. Il y a toujours un *Internonce* à Bruxelles.

INTERNONCIATURE. f. f. Charge ou dignité d'un Internonce. *Internuntii dignitas*, ou *munus*. L'*internonciature* de N. n'a duré que deux ans.

INTEROSSEUX. adj. Terme d'Anatomie, qui se dit de dix muscles, ainsi appellés, parce qu'ils occupent les trois espaces qui sont entre les os du métacarpe. *Interosseus*. Il y en a trois internes qui amènent les doigts de la main vers le pouce, & trois externes qui les en éloignent. Il y a aussi huit muscles *interosseux* qui remplissent les quatre espaces qui sont entre les cinq os du métatarse, quatre internes, & quatre externes. Les internes amènent les quatre doigts du pié vers le pouce, les externes les en éloignent.

INTERPELLATION. f. f. Terme de Pratique. Sommation, commandement de répondre sur ce dont on est interpellé. *Interpellatio*. Il faut qu'un Juge fasse trois *interpellations* à un accusé qui ne veut pas répondre, avant que de lui pouvoir faire son procès comme à un muet. On lui a fait plusieurs *interpellations* de déclarer le domicile de sa partie, de cotter le registre où ces criées sont enregistrées, sans qu'il y ait satisfait.

INTERPELLER. v. a. Sommer quelqu'un de faire une déclaration, une reconnaissance, ou de rendre obéissance à la Justice. *Interpellare*. On l'a sommé & *interpellé* de se trouver chez le Notaire, chez le Commissaire, pour être présent à un tel acte, à une telle assemblée, à la levée d'un scellé. On l'a *interpellé* de vider les lieux, suivant l'arrêt qui l'y condamne.

INTERPOLATEUR. f. m. Celui qui ajoute quelque chose à un écrit ancien. *Interpolator*.

INTERPOLATION. f. f. Terme de Belles-lettres. Choses ajoutées postérieurement à un ancien manuscrit. *Interpolatio*. Les Copistes ont défigurés plusieurs pièces anciennes, & les ont interpolées, en y ajoutant des choses de leur temps. Pour établir une *interpolation*, le P. Ruinart donne ces cinq règles. Il faut premièrement que la pièce que l'on veut donner pour ancienne, ait l'air de l'Antiquité qu'on prétend lui attribuer. 2. Que l'on ait de bonnes preuves que cette pièce a été interpolée ou retouchée. 3. Que les *interpolations*, ou changemens que l'on prétend y avoir été faits, conviennent au temps de l'interpolateur. 4. Que ces *interpolations*, ou changemens, ne touchent point au fond de la pièce, & ne soient point si fréquens, qu'elle en soit toute défigurée. Il faut que les restitutions que l'on fait, reviennent parfaitement au reste de la pièce. *Apologie de la Miss. de S. Maur. p. 97*. Quelques modernes appellent l'*interpolation*, fourrure. CHASTELAINS. Martyr.

INTERPOLER. v. a. *Interpolare.* Les critiques ont introduit ce terme pour marquer des écritures & des pièces suspectes, auxquelles on a inséré des choses fausses, altéré ou transposé quelques mots.

Ce terme est Latin, & n'est pas en usage dans les discours ordinaires.

INTERPOS. f. f. Vieux mot. Relâché.

INTERPOSER. v. a. Mettre entre deux. *Interponere.*

Il n'a guère d'usage dans le propre que dans le style didactique. Quand une nuée dense & opaque s'*interpose* entre nous & le soleil, cela cause de l'obscurité. Mars, Jupiter & Saturne, sont rétrogrades, quand la terre est *interposée* entr'eux & le soleil. **ROH.**

INTERPOSER, se dit aussi des personnes le plus souvent inconnues, qu'on emploie pour cacher ou pour découvrir quelqu'affaire. Mais alors on s'en sert principalement au participe. Cette homme a mis tout son bien sous des noms empruntés & *interposés* pour frustrer ses créanciers. Il a su tout le secret de cette affaire par des espions & des gens qu'il a *interposés*.

INTERPOSER, se dit aussi d'une autorité supérieure qui intervient pour régler & terminer quelque chose. Il a fallu que le Roi ait *interposé* son autorité pour régler le différend de ces Princes. Il faut qu'un Juge *interpose* son décret pour rendre une adjudication valable. L'Empereur *interposa* son autorité. **ABLANC.**

☞ On dit de même *interposer* le nom, l'autorité, le crédit, la faveur, la médiation de quelqu'un, employer. Dans ces deux cas le verbe *interposer* est pris dans une acception figurée.

INTERPOSÉ, ÉE. part. Tout cela fut arrêté par des personnes *interposées*. Négocier par personnes *interposées*, ☞ c'est se servir de la médiation de quelques personnes pour la négociation d'un affaire.

INTERPOSITION f. f. Situation d'un corps entre deux autres, qui les cache, qui empêche leur action. *Interpositio.* L'éclipse du soleil ne se fait que par l'*interposition* de la lune entre le soleil & nous, celle de la lune par l'*interposition* de la terre entre le soleil & la lune.

INTERPOSITION, se dit aussi d'une autorité supérieure qui intervient. L'*interposition* de l'autorité du Pape est ce qui confirme les Conciles.

INTERPOSITION de décret, en Jurisprudence, est une formalité dans les decrets, qui se fait après la certification; on y fait les enchères de l'héritage saisi, & à l'issue suivante se fait l'adjudication finale. C'est proprement le jugement qui ordonne que le bien saisi sera vendu & adjugé par décret.

INTERPRÉTATIF, IVE. adj. Qui interprète. Déclaration *interprétative.* Ce terme est employé en morale, en parlant des intentions, & se dit des intentions & permissions que l'on présume avec raison. *Interpretativus, a, um.* Un homme qui n'est pas en lieu ni en état de consulter son Supérieur, & de lui demander la permission de faire quelque chose, la fait en présumant avec raison que s'il étoit en lieu de demander la permission, on la lui accorderoit; c'est là une permission *interprétative*, parce qu'il *interprète* la volonté de son Supérieur, & présume qu'il lui donneroit la permission dont il a besoin. Un Officier subalterne se trouve à portée de charger avec avantage un corps d'ennemis, qu'il rencontre. Il n'a pas le temps de demander ou d'envoyer demander la permission de l'attaquer; mais il présume que s'il pouvoit la demander, on ne la lui refuseroit pas, & sur cela il l'attaque, c'est une permission *interprétative.* Une intention *interprétative* est l'intention que l'on auroit si l'on y faisoit réflexion.

Il y a aussi une bigamie que les Canonistes appellent *interprétative*, car ils distinguent la bigamie en trois espèces. La bigamie réelle, la bigamie *interprétative*, & la bigamie similitudinaire. **CONF. D'ANGERS.** La bigamie *interprétative* consiste en ce qu'un homme qui n'a pas deux fois contracté mariage, & n'est pas conséquemment véritablement & réellement bigame, néanmoins par une fiction de droit

est censé bigame. C'est de-là que cette bigamie a pris le nom d'*interprétative.* **ID.** Ainsi celui là est censé bigame par interprétation, qui a successivement contracté mariage avec deux femmes, dont l'une a été sa femme de droit, c'est à dire, légitime, & l'autre a été seulement sa femme de fait, parce qu'il ne pouvoit y avoir de mariage valable entre lui & elle, à cause de quelque empêchement dirimant. **ID.** La bigamie *interprétative* comprend aussi ceux qui ont épousé des veuves, ou des filles qui avoient été corrompues par d'autres. **ID.**

INTERPRÉTATION, f. f. Explication, déclaration d'une chose douteuse. La glose & le commentaire sont des *interprétations.* *Interpretatio.* Ce passage est obscur, il en faut chercher l'*interprétation* dans le Commentaire. Les uns donnent l'*interprétation* littérale, les autres l'allégorique. Il faut tempérer par de saintes *interprétations* les excessives exagérations des Mystiques. **BOSS.** Il n'y a presque rien qui ne puisse recevoir une *interprétation* favorable, & une funeste *interprétation.* Les *interprétations* des présages, des songes, des signes du Ciel, sont vaines & sans aucun fondement assuré.

☞ **INTERPRÉTATION** des loix. C'est un sens que l'on tire de la loi, pour lui donner des extensions & des restrictions que la raison & l'équité requièrent. Quand une loi a besoin d'être interprétée, il faut s'attacher à en découvrir le sens dans la raison qui a servi de fondement à cette loi. Quand l'*interprétation* d'une loi ne peut se tirer d'elle-même, des termes, du sens de la loi, il faut avoir recours au Souverain, qui a seul droit de l'interpréter. *Ejus est legem interpretari, cujus est legem condere.*

☞ **INTERPRÉTATION** d'arrêt. C'est une explication que donnent les Cours Souveraines à un arrêt, sans y donner atteinte, sans le rétracter, mais en rendant certain ce qui peut être équivoque, & en expliquant clairement ce qui paroît douteux ou ambigu.

☞ Quand on ne peut pas se pourvoir contre un arrêt, ni par opposition, ni par requête civile, ni par cassation, on forme souvent une demande en *interprétation* d'arrêt.

☞ L'**INTERPRÉTATION** de la volonté d'un testateur doit toujours se faire d'une manière qui contribue à lui donner une pleine & entière exécution.

INTERPRÉTATIVEMENT. adv. D'une manière interprétative. *Interpretativè.* Les Canonistes se servent de ce terme dans la matière de la bigamie. **VOYEZ**

INTERPRÉTATIF. Deux mariages contractés ou véritablement, ou *interprétativement.* **CONF. D'ANGERS.**

☞ **INTERPRÈTE,** f. m. & f. C'est en général celui qui explique, qui fait entendre les sentimens, les paroles, les écrits de quelqu'un. *Interpres.* Il est quelquefois synonyme de Traducteur, quelquefois de truchement. Bon, habile, fidelle *interprète.* Se parler par *interprète.* *Interprète* du Roi. Les Truchemens sont les *interprètes* des langues étrangères pour les Voyageurs & les Ambassadeurs. Les Traducteurs sont les *interprètes* des écrits composés en une langue inconnue à ceux qui les lisent. Les Septante *interprètes* de la Bible. Quelle beauté ne se tiendroit pas heureuse, d'inspirer à son Amant une passion aussi tendre que celle qu'un Auteur Grec ou Latin inspire à son respectueux *interprète*? **FONT.** Les Commentateurs sont les *interprètes* des Auteurs obscurs, soit qu'ils aient voulu cacher leurs pensées, soit qu'ils n'aient pas eu l'adresse de les expliquer, soit que l'éloignement des lieux ou des temps y ait apporté de l'obscurité. Les déchiffreurs des lettres en chiffre se qualifient aussi Secrétaires, & *interprètes* de Sa Majesté. Les *interprètes* & truchemens de navires sont des officiers qui doivent être reçus en l'Amirauté.

Ce mot vient du Latin *interpres, interpretari.* **ISIDORE** dit, qu'*interpres* est composé de la préposition *inter,* & de *partes.* L'*interprète* tient le milieu entre deux parties, ou deux personnes, pour leur faire entendre mutuellement leurs pensées. D'autres le font venir d'*inter* & de *pres, id est, fidejussor, celui qui se porte pour caution.* L'*interprète* sert en quelque

façon de caution à deux personnes qui ne s'entendent pas.

INTERPRÈTE se dit encore de celui qui fait connoître, qui fixe & détermine le sens d'un Auteur, d'un discours. L'Eglise est la seule *interprète* infaillible des livres saints. Les Apôtres étoient les *interprètes* de la parole de Dieu.

☞ Ce mot s'applique de même à celui qui est chargé de déclarer de faire connoître les volontés de quelqu'un. Le Chancelier est l'*interprète* du Roi, c'est lui qui déclare, qui fait connoître ses volontés. Les Ministres d'État sont les dépositaires & les *interprètes* des volontés du Prince. Les Prophètes sont les *interprètes* des volontés de Dieu.

☞ On le dit encore des Physiciens qui nous dévoilent les mystères de la nature, des Prêtres du Paganisme qui annonçoient ou prétendoient annoncer la volonté des dieux; des différens devins qui prétendoient tirer des présages de différentes choses. Les Physiciens sont les *interprètes* de la nature, ils découvrent le secret de ses opérations. Les Prêtres payens, & ceux qui rendoient les oracles, se vantoient d'être les *interprètes* des dieux, des destinées. Les *interprètes* des songes, des présages, du vol des oiseaux, & tous les autres qui se sont mêlés de divination, ont pris la même qualité.

On dit dans le discours familier à celui qui juge des pensées, des paroles, ou des actions d'autrui, qui se mêle de les expliquer à sa fantaisie: Vous êtes un bon ou mauvais *interprète* de mes sentimens. Rien n'est plus gênant dans la conversation que ces subtils *interprètes* des pensées d'autrui, qui donnent à toutes choses un sens mystérieux. BAL. Je ne prétends point m'ériger en *interprète* téméraire des secrets de l'État. BOSS.

INTERPRÈTE, se dit en Morale de quelques signes qui découvrent les passions, les secrets mouvemens de l'ame. Les yeux sont les *interprètes* des desirs d'un cœur amoureux & discret. Les soupirs sont les *interprètes* d'une grande douleur. Cette affaire parle toute seule, elle n'a pas besoin d'*interprète*. La voix & la langue ont été données à l'homme pour être les *interprètes* de ses pensées. LA CHAM. *Effert animi motus interprete lingua.* HOR. Le peuple prend les événemens pour les *interprètes* de la volonté du ciel. FL. La parole est l'*interprète* de l'esprit & du cœur. BELL.

INTERPRÉTER. v. a. Expliquer, faire entendre. *Interpretari.* ☞ Il est quelquefois synonyme de traduire. Les Septante ont *interprété* l'Ancien Testament. Cet Ambassadeur fit un discours qui fut *interprété* en François. Plus ordinairement il signifie expliquer ce qui est obscur, difficile à entendre. J. C. fut trouvé à douze ans dans le Temple qui *interprétoit* les Écritures. Il les *interpréta* aussi aux Pèlerins d'Emmaüs. S. Luc, chap. 24. Joseph *interpréta* le songe de Pharaon. Daniel *interpréta* le songe de Nabuchodonosor, & même lui déclara ce qu'il avoit songé. Daniel, chap. 2. Il avoit *interprété* cela d'une grande famine qui devoit arriver. ABL. ☞ Autrefois on se bernoit dans les Écoles à *interpréter* Aristote, le maître des Sentences, S. Thomas.

☞ Les Protestans prétendent que c'est à la raison à *interpréter* l'Écriture, & à en chercher le véritable sens. Les Catholiques soutiennent au contraire que cette interprétation n'appartient qu'à l'Église. La raison peut bien chercher le sens de l'Écriture dans les choses sur lesquelles cette *Interprète* établi de Dieu n'a encore rien prononcé; mais dès qu'il a parlé, la raison doit se taire, & se soumettre à ses interprétations; parce que c'est Dieu lui-même qui parle par cet *Interprète*. Les Protestans eux-mêmes n'abandonnent point à la raison l'interprétation de l'Écriture. Quelques uns disent que c'est l'Église primitive qui est l'*interprète* de l'Écriture, & d'autres que c'est le S. Esprit qui *interprète* à chacun au fond du cœur. C'est ce que Bochart appelle *ἀποδιδέσθαι τὸν πνευματικόν*, & qu'on nomme communément l'Esprit particulier des Calvinistes, si bien réitéré par nos Controversis-

tes, que M. Péliçon dit que les Calvinistes en ont eu honte eux-mêmes.

En termes de Pratique, on dit *interpréter* un arrêt, quand on l'explique par un second arrêt. La Cour en *interprétant* l'arrêt d'un tel jour, a ordonné que, &c.

INTERPRETER, se dit aussi pour, Prendre une chose, une action, un discours, en bonne ou mauvaise part. *Accipere in bonam, in malam partem.* Je ne sais comment cette conduite sera *interprétée* à la Cour. Cela peut être diversement *interprété*. Ses ennemis l'*interprètent* tout autrement. *Interpréter* favorablement une Bulle. PASC. Les gens de mauvaise humeur *interprètent* mal tout ce qu'on leur dit. BELL.

INTERPRETE, ÉE, PART.

INTERREGNE. f. m. Temps pendant lequel un Royaume est sans Roi. *Interregnum.* Dans les Royaumes héréditaires il n'y a point d'*interregne*, ou du moins ils sont rares. Après la mort de Childeric, il y eut un *interregne* de quatre ou cinq mois. Après celle de Thierri II. il y eut un *interregne* qui dura cinq ou six ans. CORDEMOI. Dans les Royaumes électifs c'est le temps qui s'écoule depuis la mort du Roi jusqu'à l'élection de son successeur. Les *interregnes* sont sujets aux troubles & aux factions. En Allemagne les Empereurs ont perdu la plus grande partie de leurs domaines pendant les *interregnes*. ☞ Ce mot est aussi employé dans des cas où les États sont gouvernés par d'autres que par des Rois, pour désigner le temps pendant lequel ils sont sans Chef. Lorsque les Romains ne convenoient pas pour l'élection d'un Consul, il y avoit un *interregne*. Du temps des Juges d'Israël il y eut de longs *interregnes*. A Venise l'*interregne* est fort court après la mort du Doge.

INTERREX. f. m. Ce nom est purement Latin, mais il faut bien s'en servir dans notre langue, puisque nous ne l'avons point *interprété*, ni habillé à la Française, & que nous n'en avons point qui lui réponde. ☞ Celui même d'Entre-roi ne rend point l'*interrex* des Romains, attendu la différence de nos Gouvernemens avec celui de Rome. Voyez **INTER-ROI** & **ENTRE-ROI**.

C'est un Magistrat qui gouvernoit pendant un *interregne*, ou dans l'espace qu'il y a entre la mort du Roi dans un État Monarchique, & l'élection, ou la prise de possession de son successeur. *Interrex.* Cette Magistrature étoit établie dans l'ancienne Rome, & presque aussi ancienne que la ville même. A la mort de Romulus, il y eut un *interregne* d'un an, pendant lequel les Sénateurs furent *Interrex* tour à tour, chacun cinq jours. Après l'établissement des Consuls & de la République, quoiqu'il n'y eût point de Rois, on garda le nom & la fonction d'*interrex*: car lorsque les Magistrats étoient absens, & qu'ils ne pouvoient tenir les Comices, ou qu'il y avoit eu du défaut dans leur élection, & qu'ils avoient abdicqué, si on ne vouloit point créer de Dictateur, on faisoit un *Interrex*, dont la fonction & l'autorité ne duroit que cinq jours, après lesquels on en faisoit un autre. L'*Interrex* étoit dépositaire de toute l'autorité Royale, ou Consulaire, & il en faisoit toutes les fonctions. Il assembloit le Sénat. Il tenoit les Comices, ou assemblées du peuple; il avoit soin que l'élection des Magistrats se fit dans les règles, &c. Ce n'étoit point la coutume que le premier *Interrex* tint les Comices; du moins on n'en trouve point d'exemple dans l'histoire Romaine. Il n'y avoit que les Patrices qui eussent droit d'élire l'*Interrex*. On disoit déclarer l'*Interrex*, plutôt qu'élire. Le mot consacré étoit *prodere Interregem*, & non pas *creare*, ou *eligere*, ou *designare*. La charge d'*Interrex* tomba avec la République, quand les Empereurs se rendirent maîtres de tout.

INTERROGAN. adj. Terme de Grammaire d'usage en cette phrase seule. Point *interrogant* ou interrogatif. C'est une ponctuation qui sert à marquer les endroits où l'Auteur parle en interrogeant, afin que le Lecteur varie, & élève alors un peu sa voix *Interrogans*. Un point *interrogant* se marque d'un point

& d'une petite s renversée au-dessus, en cette sorte ?
INTERROGAT. f. m. Terme de Palais. Question, demande, qu'on fait en Justice, & dont on attend réponse. *Interrogatio.* On lui a fait cent *interrogats* sur lesquels il n'est point préparé. Il a répondu à un tel *interrogat*, que ce fait ne regardoit point le procès, & qu'il n'étoit pas obligé d'y répondre. On dit communément à un homme qui fatigue par des questions continuelles, qu'on n'a que faire de tous les *interrogats*.

INTERROGATEUR. f. m. Terme odieux dont on se sert pour désigner ces importuns qui font des questions continuelles. *Interrogator.* Il faut éviter la compagnie de cet homme-là; car c'est un *interrogateur* perpétuel. Il ne se dit qu'en riant.

Il se prend aussi quelquefois en bonne part pour celui qui interroge, propose des questions. Le 13 Mai 1725. le Chevalier Bignon, neveu de l'Abbé Bignon, Intendant de Paris, fit dans la Bibliothèque du Roi, un Exercice sur l'Histoire, sur la Chronologie. Il eut pour *interrogateurs*, M. de Lagny, de l'Académie des Sciences; Mrs Burette, Hardion, & Sallier, de l'Académie des Belles-Lettres; l'Abbé Alari de l'Académie Française; M. Secoullé de celle des Belles-Lettres; & Mrs de Boze, Danchet, & Boivin, de l'Académie des Belles-Lettres & de l'Académie Française... *Merc. de Juin 1725.*

Ce mot se trouve dans Nicot & dans Cotgrave.

INTERROGATIF, IVE. adj. Terme qui marque une interrogation. *Interrogans.* *Quoi? Comment? Quelle? Que faites-vous?* font des particules *interrogatives.* *Que dites-vous? Que faites-vous?* font des phrases *interrogatives*, c'est-à-dire qu'elles marquent une question de la part de celui qui parle. Quand la troisième personne du verbe *interrogatif* finit en *a* ou en *e*, on insère un *t* entre deux petites barres: *Parla-t-il hier à vous? aime-t-il?*

INTERROGATION, f. f. Demande que l'on fait à quelqu'un sur une chose dont on veut être éclairci. *Interrogatio.* Il y a des impertinens qui fatiguent par le nombre d'*interrogations* qu'ils font à ceux qui veulent bien les écouter. Il faut répondre aux *interrogations* qu'on nous fait.

INTERROGATION, est aussi une figure de Rhétorique. C'est une espèce d'apostrophe que celui qui parle se fait à lui-même, ou aux autres. On ne peut nier que ces sortes de figures ne donnent beaucoup plus de mouvement, d'action & de force au discours. Il n'y a rien qui imite mieux la passion que cette manière vive & violente de se faire des *interrogations*, & de se répondre sur le champ à soi-même. BOIL. On le peut remarquer dans ces vers de RACINE:

*Hé bien, Titus, que viens-tu faire ?
 Bérenice t'attend, où vas-tu, téméraire ?
 Tes adieux sont-ils prêts ? T'es-tu bien consulté ?
 Ton cœur te promet-il assez de cruauté ?
 Car enfin au combat qui pour toi se prépare,
 C'est peu d'être constant, il faut être barbare.*

INTERROGATOIRE. f. m. Acte judiciaire qui contient les demandes que fait un Juge ou un Commissaire délégué pour interroger une partie sur certains faits, & les réponses qui y sont faites par la partie, pour tirer de la bouche de celui qui est interrogé l'éclaircissement de la vérité, & servir de preuve dans la cause. *Questio.*

On distingue deux sortes d'*interrogatoires*; ceux qui se font en matière civile, qui se nomment *interrogatoires* sur faits & articles; & ceux qui se font en matière criminelle, qui s'appellent *interrogatoires* sur faits résultans de l'information. Dans ce sens c'est la même chose que procès-verbal contenant les questions du Juge & les réponses de la partie ou de l'accusé. On a lu son *interrogatoire*.

INTERROGATOIRE signifie aussi la question que fait le Juge sur des faits civils ou criminels, & les réponses que fait celui qui est interrogé. Se couper dans

son *interrogatoire*. En matière civile on dit prêter l'*interrogatoire* sur faits & articles; en matière criminelle, subir l'*interrogatoire*. Cette partie a prêté *interrogatoire* sur les faits & articles qui lui ont été communiqués. Ce criminel s'est coupé dans le second *interrogatoire* qu'il a subi. Le dernier *interrogatoire* se prête sur la sellette, ou en présence du Conseil. Le Chancelier Poyet voulut par L'Ordonnance de 1539, que tout homme fût tenu de répondre par sa bouche, & après serment prêté subir l'*interrogatoire* sur les faits qui lui seroient signifiés par sa partie adverse. Auparavant nul n'étoit tenu de se condamner par sa bouche, & même dans la fulmination des Monitoires on ajoutoit cette clause, *demptâ parte & consilio.*

INTERROGATOIRE, Enquête, & Information ne signifient pas la même chose. Dans l'*enquête* & dans l'*information*, ce sont les témoins qui sont interrogés & qui répondent. Dans l'*interrogatoire*, c'est la partie même.

INTERROGER. v. a. Faire une demande à quelqu'un. *Interrogare.* Un Catéchiste, un Examineur *interroge* un enfant, un Récipiendaire, sur les points de sa croyance, sur la doctrine, pour connoître sa capacité. Un Juge *interroge* un accusé après avoir pris serment de lui sur des faits dont il veut être éclairci. On *interroge* les courriers, les voyageurs, pour savoir des nouvelles, pour savoir ce qu'ils ont vu de nouveau, d'extraordinaire. Il est évident que questionner conviendrait mieux dans cette dernière phrase.

INTERROGER, demander, questionner, synonymes. On *interroge*, on *demande*, on *questionne* pour savoir. Mais *interroger* suppose de l'autorité. *Questionner* suppose de la curiosité. *Demander* paroît avoir quelque chose de plus civil & de plus respectueux. Le Juge *interroge* un criminel. Un espion *questionne* les gens. On *demande* l'ordre au Général. SYN. FR.

On voit, par ces exemples, qu'*interroger* & *questionner*, font seuls un sens; mais qu'il faut un cas à *demander*, c'est-à-dire, que pour faire un sens parfait, il faut exprimer la chose qu'on *demande*.

INTERROGER, se dit aussi des Orateurs, qui, par une figure de Rhétorique, font des questions à leurs parties, & souvent à des choses inanimées dont ils n'attendent point de réponse. *Voyez* INTERROGATION.

INTERROGER, se dit figurément pour examiner. *Interrogez* le bon sens & voyez ce qu'il vous dira. *Interrogeons* sur cela notre Foi; *interrogeons* l'Évangile & n'en croyons point la corruption de notre cœur. Il ne faut qu'*interroger* la conscience & faire attention à ce qu'elle nous crie.

*Interrogeant nos goûts, consultant nos humeurs,
 La mollesse a changé les règles de nos mœurs.*
 REC. DE VERS.

INTERROGÉ, ÉE. part. C'est par ce mot que commencent tous les articles d'un interrogatoire criminel. *Interrogé, s'il a fait, &c.*

INTER ROI. f. m. Inter Rex. Titre qu'on donne en Pologne au Primat du Royaume, c'est à dire, à l'Archevêque de Gnesne, pendant que le trône est vacant. C'est lui qui est chargé de notifier la vacance du trône aux Cours Étrangères, de convoquer la diète pour l'élection du Roi, d'exposer à la diète assemblée la qualité & le mérite des Candidats, &c; & après que les Nonces ont procédé à l'élection, il recueille les suffrages, monte à cheval, demande par trois fois si tout le monde est content, & alors il proclame le Roi. *Voyez* encore ENTRE-ROI & INTER-REX.

INTERROMPRE. v. a. *Interrumpere, interpellare.* *J'intromps, j'intrompois, j'intrompis, j'ai interrompu, j'intromprai, que j'intrompe, que j'intrompisse, ou j'intromprois.* Couper la parole à quelqu'un au milieu d'un discours, l'empêcher de continuer. Les Avocats ont la mauvaise coutume de *s'intrompre*. On peut *intrompre* une partie quand elle

allègue une chose fautive. Il est très incivil d'*interrompre* celui qui fait un récit. BELL. Ce Prédicateur a été *interrompu* au milieu de son discours. Les parenthèses trop longues *interrompent* le fil d'un discours, d'une narration. En *interrompant* celui qui parle, c'est lui dire tacitement que ce qu'on va dire, vaut mieux que ce qu'il disoit. S. ÉVR.

☞ On dit dans le discours familier, sans vous *interrompre*, pour faire une sorte d'excuse de ce qu'on *interrompt* le discours.

☞ **INTERROMPRE**, se dit dans le même sens de plusieurs autres choses. *Interrompre* un travail, une affaire, une négociation, &c, c'est en empêcher la continuation. Ce bâtiment royal a été *interrompu* par la guerre qui est survenue. Le jugement de ce procès a été *interrompu* par les Fêtes. Cet Auteur a été obligé d'*interrompre* son Ouvrage pour aller chercher du pain. *Interrompre* ses occupations. ABLANC.

☞ On dit de même *interrompre* le cours d'une rivière par une digue, par une chaussée, & qu'une allée est *interrompue* par un fossé qui la traverse.

☞ En Jurisprudence, *interrompre* la possession, *interrompre* la prescription, c'est faire quelque acte qui trouble la possession de quelqu'un, ou qui arrête le cours de la prescription. Des protestations suffisent pour *interrompre* une prescription.

INTERROMPU, VE. part.

INTERRUPTEUR. f. m. Qui interrompt, qui coupe la parole à une personne qui parle. Quelqu'un se hârd de le contredire, & lui prouve nettement qu'il dit des choses qui ne sont pas vraies. Arrias ne se trouble point, prend feu au contraire contre l'*interrupteur* : Je n'avance, lui dit-il, je ne raconte rien que je ne sache d'original. . . . LA BRUYÈRE, p. 138, 139 de la nouv. édit.

INTERRUPTION. f. f. Action qui interrompt, & état de ce qui est interrompu. *Interruptio*. Un Orateur a de la peine à se remettre après de fréquentes *interruptions*. Un homme de lettres ne doit point avoir d'affaires qui apportent de l'*interruption* à ses études. *Interruption* de travail, du commerce.

Dans le droit, *interruption* se dit en matière de prescription & en matière de possession. Il y a *interruption* de prescription quand on fait quelques procédures, ou actes authentiques de possession contre celui qui prétendoit prescrire. En matière de prescription, il y a *interruption* quand on fait quelque acte contraire, ou qu'on présente un titre nouvel. En matière de possession, il faut aussi un acte judiciaire pour interrompre la possession. On appelle aussi *interruption* ou action d'*interruption*, la déclaration d'hypothèque; lorsqu'un créancier fait assigner le tiers détenteur d'un héritage, pour voir déclarer l'héritage affecté & hypothéqué à la dette à l'effet d'être payé sur le même héritage après la discussion du principal débiteur.

INTERRUPTION. Terme de Géométrie. Quelques uns nomment *interruption* ce que d'autres appellent disjonction de proportion; elle se marque ainsi: Et c'est l'*interruption* de la raison qui est entre quatre termes proportionnels. Cette *interruption* se fait au milieu de ces quatre termes. Par exemple, comme A : B :: C : D; c'est-à-dire, comme A est à B, ainsi C est à D. HARRIS.

INTERRUPTION, est aussi une figure de Rhétorique par laquelle on interrompt soi-même brusquement son discours, pour marquer quelques passions. Exemples.

*Comment briser les fers où je suis retenue?
M'en croira-t-on d'ailleurs? fugitive, inconnue,
Comment Mais quel objet! Arsanne dans ces lieux.* CRÉBILLON.

*Rien ne peut ébranler son devoir, ni sa foi,
Et toujours plus soumis quel exemple pour moi!
Dieux, de tant de vertus n'ornez-vous donc mon frère,
Que pour me rendre seul trop semblable à mon père?* IDEM.

*Le traître! c'en est trop. Qu'il paroisse à mes yeux.
Il faut Mais je le vois.* IDEM.

*Mais je devrois parler, le nom de fils, peut-être . . .
Hélas! que m'eût servi de le faire connoître?
Loin que ce nom si doux eût fléchi le cruel,
Il n'eût fait que le rendre encor plus criminel.* IDEM.

INTERSECTION. f. f. Terme de Géométrie. Point, ou deux lignes, ou deux cercles se coupent l'un l'autre. *Intersectio*. L'angle se fait dans l'*intersection* de deux lignes inclinées. Le centre d'un cercle est dans l'*intersection* de deux diamètres. Le point central, ou point milieu d'une figure régulière, ou irrégulière des quatre côtés, est le point d'*intersection* de ses deux diagonales. L'équinoxe arrive, quand le soleil est dans l'*intersection* de l'Équateur & du Zodiaque, ou de la ligne Écliptique.

INTERSTICE. f. m. Terme de Droit, qui se dit des intervalles de tems qui sont réglés ou marqués par la loi entre une chose & une autre. *Interstitium*.

☞ On le dit particulièrement en matière ecclésiastique, pour désigner les intervalles qui doivent être gardés entre chaque ordre par ceux qui sont promus aux Ordres sacrés. *Interstitium*, garder les *interstices*. Dispenser des *interstices*.

Le mot Latin *interstitium* vient de la préposition *inter*, qui veut dire *entre*, & du verbe *stare* qui signifie *être* : ainsi le mot *interstice* veut dire le tems qui est entre deux termes marqués.

On appelle en Anatomie *interstices* ciliaires, de petits filamens faits comme les cils, ou le poil des paupières, qui servent à foutenir le cristallin de l'œil, & selon quelques-uns, à le dilater & à le resserrer.

☞ **INTERSTICE**. Terme de Physique, se dit des petits intervalles qui sont dans tous les corps, qui empêchent la continuité, des petits vides, des pores. Dans le système des Cartésiens, les plus petits *interstices* sont remplis d'air, de matière éthérée ou de matière subtile : selon les Épicuriens & les Gassendistes, la plupart sont tout-à-fait vides. Voyez VIDE, PLEIN.

INTERVALLE. f. m. Distance, espace qui est entre deux extrémités. *Intervallum*. Il se dit des lieux & des tems. L'inégalité des *intervalles* des fenêtres, ôte la symétrie d'un bâtiment. Il faut laisser de l'*intervalle* entre les lignes de ce texte pour y mettre de la glose. Toute l'Astronomie n'a pu encore définir l'*intervalle* qui est entre Saturne & les étoiles fixes. Képler le met de 60 millions de lieues. ☞ Il y a tant d'années d'*intervalle* entre le regne d'un tel Prince & le regne d'un tel. Sa maladie le prend & le quitte par *intervalles*. Les vibrations d'un pendule se font par des *intervalles* égaux. On se figure d'ordinaire un *intervalle* de pénitence entre la vie & la mort.

Ce mot vient du Latin *intervallum*, qui ne signifie autre chose, selon Isidore, que *spatium inter fossam & murum*. ☞ Selon quelques-uns, les pieux que les Romains plantoient sur leurs boulevards, s'appeloient *valla*, & les espaces entre deux pieux, *intervalla*.

☞ Dans l'Art militaire, on appelle *intervalle*, la distance qu'on met entre les troupes placées en ligne ou à côté les unes des autres. On s'en fait aussi pour désigner l'espace qui est entre deux lignes de troupes, soit en bataille, soit dans le camp. En rangeant une armée en bataille, il faut toujours laisser certains *intervalles* entre les bataillons.

INTERVALLE, en termes de Musique, est la distance qu'il y a d'un son grave à un son aigu, tout l'espace que l'un des deux auroit à parcourir pour arriver à l'unisson de l'autre. Des différentes distances qui peuvent se trouver entre un son & un autre, se forment différents *intervalles*, dont les degrés tirent leur dénomination des nombres de l'Arithmétique : ainsi le premier degré ne peut être dénommé que par l'unité, d'où l'on appelle unisson deux sons en même degré; par conséquent le second degré s'appelle seconde, le troisième tierce, le quatrième quarte, le cinquième quinte, le sixième sexte, le

septième septième, le huitième octave, &c. en supposant que le premier degré est toujours le plus grave, & que les autres se forment en élevant la voix successivement selon les degrés naturels. RAMEAU. *Intervalle renversé*. Si nous faisons réflexion sur la manière de trouver les raisons des intervalles engendrés de la transposition des deux sons de l'octave, ou de ceux qui proviennent de la distance qu'il y a d'un intervalle à un autre, sans y comprendre l'octave, nous verrons que pour avoir un intervalle renversé, il n'y a qu'à doubler le plus petit terme d'une raison donnée, ou en diviser le plus grand par la moitié, ce qui est la même chose, comme, par exemple, la tierce mineure, 5. 6. nous donne la sexte majeure, en doublant 5 ou en divisant 6. Mais pour avoir l'intervalles qui fait la différence des deux autres, il faut avoir recours à une règle de soustraction. Id.

INTERVENANT, ANTE, adj. Terme de Palais. Celui qui se rend partie en un procès pour y conserver ses intérêts. *Interventor*. Les parties intervenantes doivent faire apparoir de leurs intérêts avant que d'être reçues en cause. On appelle aussi partie *intervenante*, celui qui survient dans une cause, soit pour soutenir le demandeur, soit pour conserver les intérêts du défendeur.

Il est aussi substantif. *L'Intervenant* a été condamné.

INTERVENIR, v. n. *Intervenire*. *J'interviens, j'intervenois, j'intervins, je suis intervenu, j'interviendrai, que j'interviennne, que j'intervinsse, ou j'interviendrois*. Ce mot est de pratique; & veut dire, Se rendre partie incidemment en un procès pendant entre un demandeur & un défendeur ou entre un appelant & un intimé. Les acheteurs font *intervenir* en cause leurs vendeurs pour les garantir. Il est *intervenue* un dévolutaire qui a emporté le bénéfice que deux autres contesstoient.

INTERVENIR, signifie aussi, entrer dans une affaire par quelque intérêt que ce soit. A ce faire est *intervenue* un tel, qui s'est rendu pleige & caution, & s'est obligé solidairement au contenu du présent contrat. Le mari est *intervenue*, qui a autorisé sa femme. Sont *intervenues* les parens du mineur, qui ont approuvé, ratifié son mariage.

INTERVENIR, signifie aussi, Survenir, & se dit en parlant des choses qui arrivent dans une affaire, qui en changent la face, ou qui l'interrompent. Le mariage seroit déjà fait, sans la guerre qui est *intervenue*, sans un procès qui a divisé la famille.

INTERVENIR, se dit aussi de tous les arrêts, jugemens & réglemens qui se rendent durant un procès. Il est *intervenue* sentence adjudicative des conclusions du demandeur, *intervenue* arrêt confirmatif de la sentence. Il est *intervenue* decret de prise de corps contre lui.

INTERVENIR, interposer son autorité. *L'autorité royale intervint* dans cette affaire, & fit cesser les troubles.

INTERVENIR. Se rendre médiateur. Le Pape *intervint* dans ce différend, & accorda les Princes. *Interponere se*.

INTERVENU, UE.

INTERVENTEUR. Terme de l'Antiquité Ecclésiastique. *Voyez* INTERCESSEUR.

INTERVENTION, f. f. Terme du Palais. Action par laquelle on se rend incidemment partie en une affaire. *Interventio*. Il faut faire recevoir & régler la requête d'*intervention*, avant que d'y faire prononcer. Fournir des moyens d'*intervention*, mettre en état son instance d'*intervention*. Requête d'*intervention*. *Voyez* REQUÊTE.

INTERVENTION, se dit aussi en fait de contrats, de l'approbation de ceux qui n'étant pas les principaux contractans, y souscrivent pour les ratifier ou pour se rendre caution de la promesse que l'une des parties y a faites. Il n'auroit pas prêté son argent à un tel, sans l'*intervention* de son pere qui s'est rendu caution.

INTERVERSION. f. f. Renversement d'ordre. *Interversura*. On doit décharger ceux qui ont été spoliés

du revenu de leurs Bénéfices. On a égard à toutes fortes d'hostilités & aux *interversions* des deniers des décimes, faites par les Gouverneurs des Provinces ou autrement. *Abbé FLEURY, instit. au Droit Eccl.*

INTER-VERTEBRAUX. (muscles) Terme d'anatomie. Nom donné à certains muscles situés entre les vertèbres. Ils viennent de la partie latérale du corps d'une vertèbre, & s'insèrent obliquement à la partie postérieure de la vertèbre supérieure voisine.

INTERVERTIR. v. a. Détourner, divertir, soustraire. *Intervertir* les deniers d'une succession. Il signifie plus communément déranger, confondre, & on dit *Intervertir* l'ordre des dates, des temps, des piéces, &c. *Intervertere*.

*L'Etre suprême en ses loix adorables,
Par des ressorts toujours impénétrables,
Fait quand il veut des maux les plus outrés,
Naître les biens les plus inespérés.
A quel propos vouloir donc par caprice
Intervertir l'ordre de sa justice?*

ROUSSEAU, Ep. IX.

INTERVERTI, IE. Part.

INTESTABLE. adj. m. & f. *Intestabilis, e*. Théodose fit une loi datée du 11 de Mai 391. qui déclaroit les Apostats infames, & selon le terme Latin, *intestables*. FLEURY. Ce mot signifioit chez les anciens Latins, selon Budé, & après lui Kalh ou Jean Calvin, dans son *Lexicon Juridicum*, ceux que les Grecs appeloient *ἀπιστοι*, c'est-à-dire, *præsidio legum exortes*. *Intestable*, dit encore Kalh, étoit celui qui n'avoit pas droit de porter témoignage, dont le témoignage n'étoit pas recevable. Enfin Théophile, dit le même Auteur, définit *intestable*, celui qui ayant été témoin dans un testament, & l'ayant signé, refuse de l'accepter après la mort du testateur, le rejette pour l'infirmer. *Intestable* n'est donc pas celui qui n'a pas droit de faire de testament, & M. Fleury ne l'a point ainsi entendu. Ulpian le prend pourtant dans cette signification.

INTESTAT. Terme de Jurisprudence. *Intestatus*. Il n'a d'usage qu'en ces deux phrases, mourir *intestat*, & héritier *ab intestat*. Décéder *intestat* se dit de celui qui meurt sans avoir fait de testament, ou qui en a fait un, mais qui n'est pas valable, & qui a été infirmé dans la suite. *Intestato*, ablatif absolu, ou *ab intestato*, sans avoir testé. La succession *ab intestat* est celle qui est ouverte sans que le défunt ait fait de testament. L'héritier *ab intestat* est celui qui recueille la succession en vertu de la loi, & non pas en vertu d'un testament. Les biens délaissés par les bâtards *intestats* appartiennent au Roi.

Selon quelques Auteurs, le fils héritier *ab intestat* se trouvant chargé de restituer l'hérédité à l'héritier écrit, retiendra outre la légitime la quarte *trébéliannique* sur les biens qu'il sera obligé de restituer. Cette distraction de la quarte trébéliannique & de la légitime en même-temps, est fondée sur l'usage du Parlement de Provence, qui a été tiré du Droit canonique, & du sentiment des Interpretes. Il y a plusieurs autres Parlemens du Droit écrit, où l'on juge qu'en ce cas la légitime & la quarte *trébéliannique* se détruisent par un concours mutuel; de sorte que l'on ne peut les prendre toutes deux en même temps. C'est l'avis de Cujas, qui prétend que cette opinion est conforme aux véritables principes du droit. Autrefois ceux qui mourroient *intestats* étoient tenus pour damnés, & pour infames. Car comme par les Canons des Conciles on étoit tenu d'appliquer en œuvres pies une partie de ses biens, que Mathieu Paris dit être du moins la dixième pour le salut de son ame, celui-là étoit réputé en avoir abandonné le soin, qui avoit manqué à faire un testament, & des legs pieux. On a commandé en quelques Conciles aux Prêtres, d'exhorter les moribonds à donner une partie de leurs biens à l'Eglise, ou aux pauvres: ce qui fut porté si loin, qu'on refusoit l'absolution, & le Viatique,

à ceux qui ne déseroient pas à leurs exhortations, de sorte qu'ils ne mettoient point de différence entre ces *intestats*, & les désespérés qui s'étoient procuré la mort, & on les privoit de sépulture. Cela donna lieu à un arrêt du 19 Mars 1409 rapporté par Palquier, qui fait défenses à l'Evêque d'Amiens d'empêcher, comme il faisoit, la sépulture des décedés *ab intestat*. Voyez Du Cange, qui traite amplement cette matière, & qui témoigne que tous les biens-meubles de ceux qui étoient morts sans confession, sans avoir reçu le Viatique, & sans avoir fait des aumônes par leur testament, quoiqu'ils fussent morts de mort subite, étoient confisqués au profit des Seigneurs, & en quelques lieux au profit des Evêques. On en voit encore quelques vestiges dans les anciennes Coutumes de Normandie.

Cette expression, *ab intestat*, veut dire, *sans testament*; elle marque qu'une chose arrive sans qu'il y ait eu de testament fait, ou à cause qu'il n'y a point eu de testament fait. Mort *ab intestat*. Héritier *ab intestat*. On distingue *intestat* de fait, & de droit: de fait, lorsqu'une personne meurt sans faire effectivement de testament: de droit, lorsqu'elle fait un testament qui est nul & cassé, alors les héritiers légitimes succèdent *ab intestat*.

INTESTIN, INE, adj. Ce mot est Latin, & signifie, Qui est intérieur, qui est en-dedans. *Intestinus, internus, intimus*. La terre a des feux, des vents *intestins* qui causent les tremblemens de terre. C'est la chaleur *intestine* qui produit les vapeurs, qui fond les métaux & les minéraux, & qui les cuit. Il y a dans le sang un mouvement *intestin*, ou de fermentation, qui loin d'être incompatible avec la fermentation, en est une suite nécessaire.

En parlant de la légère fermentation qui se fait dans le vin ou dans la bière en certains temps de l'année, M. l'Abbé Nollet dit que ces mouvemens *intestins* ne manquent point de donner lieu aux particules d'air de se dégager, & de monter à la surface. tom. 3. pag. 327.

INTESTIN, se dit aussi en parlant des maux dont les causes sont cachées. Il a une fièvre *intestine*, qui le mine, qui le fait mourir. Il a une douleur *intestine*, dont on ne voit aucune cause apparente.

INTESTIN, se dit aussi figurément en choses morales. On appelle guerre *intestine*, discorde *intestine*, la guerre civile, parce qu'elle se fait dans l'intérieur de l'Etat. Nos troubles *intestins* avoient long-temps déolé le Royaume. On le dit aussi des dissensions domestiques. La jalousie avoit allumé une guerre *intestine* entre les époux. On le dit encore de la guerre que nous font les passions. Tant que l'on a des passions à vaincre, & que l'on éprouve des guerres *intestines*. ABBE DE LA TRAPE.

INTESTIN. f. m. Terme d'Anatomie. C'est ce qu'on appelle *boyau*, qui est un corps long, rond & creux, qui va depuis le ventricule jusqu'à l'anus, qui est tortillé en divers plis, tours & retours. *Intestinum*. Les *intestins* servent à digérer, à purifier, à distribuer le chyle, & à vider les excréments. C'est une substance charnue en-dedans, & membraneuse par-dehors, composée de trois tuniques, qui a une infinité d'artères, de veines, de nerfs, de fibres, de veines lactées. Les *intestins* retiennent quelque-temps les alimens qui achevent de s'y perfectionner, & de se convertir en une liqueur blanche qu'on appelle *chyle*. Ce chyle est ensuite exprimé à plusieurs reprises dans les vaisseaux lactés par la propre contraction des *intestins*, & par la pression du diaphragme & des muscles de l'abdomen. Les *intestins* ont sept fois la hauteur de l'homme, ou, selon Hippocrate, treize coudées. C'est une erreur de croire que les *intestins* ont une longueur déterminée par rapport à la hauteur de l'homme; l'expérience montre le contraire. L'*intestin*, quoique continu, se divise en six, *duodenum, jejunum, ileon, cæcum, colon & rectum*, qui seront expliqués à leur ordre. Les trois premiers s'appellent les *intestins grêles*, & les trois derniers les *gros intestins*. Les Médecins les appellent

en Latin *intestina*, & en Grec *έντερον*, & vulgairement *chordæ*; de-là vient qu'on appelle de ce nom les cordes de luth; parce qu'elles sont faites de boyaux desséchés.

Il y en a qui appellent du nom d'*intestins* toutes les parties contenues dans les trois ventres, & qui disent, par exemple, que le cerveau est un paquet d'*intestins* qui remplit le crâne. Nehemias Grew a donné en Anglois l'Anatomie comparative des ventricules & des *intestins*.

INTESTINAIRE. f. m. Nom que l'on a donné dans l'Antiquité à certains Ouvriers, ou Artisans. *Intestinarium*. Les *Intestinaires* étoient ceux qui faisoient des ouvrages pour le dedans des maisons & des appartemens, & qu'on appelle *Opus intestinum*. Budé & d'autres Savans ont cru que ces ouvrages étoient ce que nous appelons de la boiserie, de la menuiserie. Ainsi les *Intestinaires* étoient des menuisiers. Saumaïse est du même sentiment que Budé. Voyez-le sur Solin, p. 1034 & 1040, & la 2^e. loi du Code Théodosien, de Excus. Artif. Godefroi sur cette loi, Vitruve, L. IV. c. 4. L. V. c. L. VI. c. 2. 8. Pline, L. XVI. c. 42. où il est parlé des ouvrages de ces artisans & de leurs différentes especes.

INTESTINAL, ALE, adj. Terme d'Anatomie. Qui est dans les intestins, qui leur sert, qui y a rapport. On le dit d'une veine qu'on appelle *Intestinale*. La veine *intestinale*, ou l'*Intestinale*, va se joindre à la veine porte, avant qu'elle se perde, & qu'elle entre dans la partie cave du foie. DIONIS. Une colique *intestinale*. Un enfant à la sortie des dents, ou à l'occasion d'une colique *intestinale*, est agité de mouvemens convulsifs. Le canal *intestinal* est cette longue suite de boyaux qui commence au pilore, & finit à l'anus, après avoir pris six noms différens, qui sont les suivans en commençant par le pilore, *duodenum, jejunum, ileum, ou ileon, cæcum, colum, ou colon & rectum*.

INTHAL, ou INTAL. Qui signifie la Vallée d'Inn. *Intalia, Oeni vallis*. C'est cette partie du Tirol qui est le long de la rivière d'Inn, dont elle prend son nom. Inspruck & Hall, en sont les lieux principaux. MATY.

INTRONISATION, ou plutôt INTRONISATION. f. f. L'entrée d'un Prélat en possession de son Siège Episcopal, la prise de possession. *In Episcopale munus introductio*. On a fait quelquefois des oppositions, des protestations à l'*intronisation* de quelques Evêques. Il y avoit autrefois, du moins en Orient, des droits d'*intronisation*, appelés *intronistica*; c'étoit une somme d'argent qui se donnoit par le Patriarche à ceux qui l'avoient élu, & par les Evêques à celui qui les avoit sacrés, lequel la distribuait à ses autres Officiers. Le Concile de Latran (tenu en 1179.) défend, can. 7. comme des abus horribles de rien exiger pour l'*intronisation* des Evêques ou des Abbés. FREURY, Hist. Eccles.

Ce mot d'*intronisation* est peu en usage en François; on ne le dit qu'en parlant de la prise de possession d'un siège par un Evêque.

INTRONISATION se dit aussi d'une partie de la cérémonie du Couronnement d'un Roi & d'une Reine, comme dans cet exemple: Au sacre de l'Empereur, comme Roi de Bohême, fait à Prague le 5 Septembre 1723. la Couronne ayant été bénite, l'Archevêque de Prague la mit sur la tête de l'Empereur, qui retourna à son trône, & l'Officiant prononça les paroles de l'*intronisation*. GAZ. 1723. p. 472. Ainsi l'*intronisation* est proprement le moment où le Souverain couronné se place sur son trône. La prière qui se fait alors est appelée discours de l'*intronisation*.

Ce mot vient de *in, dans, & trône, trône*.

INTRONISER, & mieux INTRONISER. v. a. Mettre en possession d'une dignité, d'une Prélatiure. *In munus introducere*. Cet Evêque a été *intronisé* avec grande cérémonie, avec grande acclamation du peuple.

On le dit en parlant de la cérémonie qui se fait, quand on met un Evêque dans son Siège épiscopal, lorsqu'il prend possession de son Eglise. Après l'avoir

intronisé on chanta le *Te Deum*.

INTIAQUACQUI. f. m. Nom d'une Idole des Barbares du Pérou. *Intiaquacqui*. Ce mot signifie dans la langue du Pérou *Soleil frere*. L'*Intiaquacqui* étoit une des trois statues du Soleil, que les Pérouans adoroient, & auxquelles ils faisoient autrefois des sacrifices le jour de fête, qui commençoit leur année. Les deux autres étoient Apointi & Churiunti. Voyez Linfchotanus, *Hist. Ind. Occident.*

INTIENGA. f. m. Petit animal quadrupede d'Afrique, particulièrement du Royaume de Congo. La peau en est si belle, ornée de couleurs si brillantes & si vives, qu'il n'est permis qu'au Roi, aux Princes de la famille Royale, & aux Grands que le Roi veut distinguer, d'en porter des fourrures. Cet animal a cela de particulier qu'il vit toujours sur les arbres, & meurt aussitôt qu'il est à terre.

INTIMATION. f. f. Signification ou déclaration qu'on fait à quelqu'un par un acte judiciaire. *Denuntiatio*. On a fait l'*intimation* de la vente des meubles d'un tel à un tel jour. On a fait de suffisantes *intimations* à tous les opposans de se trouver à l'assemblée des créanciers pour la vente d'une terre. Suivant l'ancien style, encore usité en quelques Provinces, les exploits d'assignation finissoient par cette formule, *o intimation*, qui veut dire avec *intimation*, avec déclaration qu'on fait du dessein qu'on a de poursuivre incessamment l'affaire, & d'obtenir ses avantages.

Ce mot vient du Latin *intimatio*, du verbe *intimare*; qui signifie, Faire entrer une chose fort avant, faire connoître, déclarer quelque chose d'une manière qu'on n'en puisse point prétendre cause d'ignorance.

INTIMATION, se dit plus ordinairement de l'exploit que fait donner un appelant à celui qui a obtenu sentence à son profit, pour la voir réformer par un Juge supérieur. Les *intimations* en la Cour se font d'ordinaire en vertu d'un relief d'appel de Chancellerie. Quand l'assignation se donne par l'autre partie, on l'appelle anticipation.

On appelle *folle intimation*, celle d'un Juge qu'on a pris à partie en son propre & privé nom, quand il n'y a pas lieu, & quand il n'a point prévarié en sa charge. En général quand on intime sur un appel quelqu'un qui n'a pas été partie dans la sentence. On condamne toujours aux dépens de la *folle intimation*.

L'Ordonnance de 1667. tit. 6. art. 4. ordonne que les folles *intimations* seront vidées par un ancien Avocat, dont les parties ou les Procureurs conviendront.

INTIMATION d'un Concile. Voyez **INTIMER**.

INTIME. adj. m. & f. Ami particulier, & à qui l'on découvre son cœur, & ses affaires, plus confidentiellement qu'à tout autre. *Intimus*. Énée & Achates, Orestes & Pilades, étoient des amis *intimes*. Je suis joint d'une *intime* amitié, d'une amitié très étroite, avec cet homme là. Dans ce sens on dit quelquefois substantivement, mais dans le style familier seulement, c'est mon *intime*, son *intime*.

INTIME, est quelquefois un titre. Conseiller *intime* de l'Empereur.

INTIME, en termes de Théologie, est relatif à l'intérieur. Le but de la Théologie Mystique est de former union immédiate & *intime* de l'âme dévote avec Dieu. Ju. S. François a expliqué les opérations les plus *intimes* de la vie contemplative. Boss.

SENS INTIME, en Métaphysique. *Sensus intimus*. Sentiment intérieur, ou conscience, termes synonymes, qui désignent la manière dont on connoît les choses qui ne sont point distinguées de soi. C'est ainsi que nous connoissons notre âme, les pensées, la douleur, le plaisir, en un mot tout ce qui se passe au-dedans de nous mêmes.

INTIMÉ ÉE. f. ou adj. employé substantivement. Se dit proprement de ceux, ou celles qui sont assignés devant un Juge supérieur pour voir juger l'appel d'une sentence rendue à leur profit. Défendeur en cause d'appel. L'appelant & l'*intimé* sont les deux parties prin-

cipales en cause d'appel. Anciennement on ajoutoit directement les Juges en la Cour, pour venir soutenir leurs sentences à leurs périls & fortunes; & on faisoit simplement signifier l'appel à la partie: ce qu'on appeloit proprement *intimation*, qui n'étoit autre chose qu'une dénonciation d'appel; & on ajoutoit aussi bien les Juges Royaux, que les Juges gués-trés & pédanées.

On n'ajourne plus les Juges pour soutenir le bien jugé. On ajourne seulement celui qui a obtenu gain de cause en première instance; & l'on a continué de donner le nom d'*intimé* à celui qui est ajourné ainsi en cause d'appel.

INTIMEMENT. adv. Avec une affection très-étroite. *Intimè*. Ces deux personnes sont unies très-*intimement*. Il n'y a rien de plus *intimement* uni à JESUS-CHRIST que les Prêtres, ils le produisent, ils s'en nourrissent. FLECH. Nous pouvons avoir nos idées *intimement* unies à notre esprit. ROCH. S'il n'y a pas moyen, selon le sentiment des Saints, de converser *intimement* avec Dieu & avec les hommes; il est encore bien moins possible d'ouvrir son cœur avec utilité à Dieu & aux hommes tout ensemble. AB. DE LA TRAPE.

INTIMER. v. a. Signifier & déclarer à quelqu'un le jour d'une assemblée, ou d'un acte judiciaire. *Denunciare*. Les Lettres de Chancellerie portent commission à un sergent d'*intimer* un certain & compétent jour, pour voir dire ou faire telle chose. On *intime* les opposans à la vente des meubles, des fonds, à certain jour pour y assister & enchérir. On les *intime*, pour assister à une délibération de créanciers, assemblée de parens, &c. Le Pape, dès le lendemain qu'il eut fait donner part aux Ministres des Princes de la résolution qu'il avoit prise... fit *intimer* un Consistoire. AB. REGN.

On dit en ce sens, *intimer* un Synode, un Concile, *Indicere*, pour dire, marquer le jour & le lieu où se doit tenir le Synode, l'assemblée, afin que tous les intéressés s'y trouvent.

Ce mot vient du Latin *Intimare*, qu'on trouve souvent en la signification de *faire connoître, signifier*. MÉN.

INTIMER, signifie plus particulièrement, Assigner une partie qui a gagné sa cause, pour voir faire réformer la sentence par un Juge supérieur. Ce n'est pas assez d'interjeter appel d'une sentence, il faut relever l'appel, & faire *intimer* la partie, la faire assigner pour cela. *Intimer*, assigner pour procéder sur un appel.

On appelle *intimer* un Juge en son propre & privé nom, quand on l'accuse d'avoir prévarié en sa charge, & quand on proteste de répéter contre lui toutes pertes, dommages & intérêts qu'il aura causés. Autrefois on *intimoit* les juges sur toutes les appellations, & il falloit qu'ils vinssent à la Cour pour soutenir leur sentence.

On dit figurément dans le discours ordinaire, Pourquoi m'*intimez*-vous en mon nom? pour dire, Pourquoi vous en prenez-vous à moi? je n'ai point été l'auteur de cette affaire.

INTIMÉ, ÉE. part.

INTIMIDATION. f. f. Action par laquelle on menace, on fait peur à quelqu'un. *Terroris injectio*. *Intimidation* est plus énergique, & dit plus que menace, mais il n'est pas François.

INTIMIDER. v. a. Faire naître dans l'âme de quelqu'un un mouvement vif & subit de crainte par l'image d'un danger réel ou simulé. *Terrorem injicere*. L'arrivée des nouvelles troupes a *intimidé* les ennemis. Les esprits foibles sont aisés à *intimider*. On a *intimidé* les témoins qui ont été ouïs en cette information. Il n'y a que l'horreur des supplices qui puisse *intimider* les malfaiteurs. *Intimider* la populace. ABLANC. Il tâche d'*intimider* les conjurés. VAUG.

Implacable pudeur, regne sur mes desirs,

Intimide ma voix, mes yeux & mes soupirs.

LA SUZE.

ESTIMIDÉ, ÉE. part.

INTIMITÉ. f. f. Liaison intime. On dit que deux personnes vivent ensemble dans une grande *intimité*.

☞ Concevons-nous l'union de l'ame avec le corps, dont toute la nature nous prouve l'*intimité*. MEM. DE TRÉV. Ce mot signifie encore, Fond, intérieur. M. Hales, de la Société Royale de Londres, fait voir, avec la dernière évidence, que tous les corps, même les plus solides, contiennent de l'air, non-seulement dans leurs pores, mais dans l'*intimité* même de leurs parties constitutives, en sorte que cet air fait une portion de leur substance... *Merc. d'Avril 1735. Intimité est en Italique: il semble fait exprès pour l'exemple allégué. Si tous les mots nouveaux ressembloient à celui-là, ce seroit une véritable richesse pour la Langue Française.*

INTINCTION. f. f. Terme de Liturgie. Mélange qui se fait à la messe entre la consécration & la communion, d'une petite partie de l'hostie consacrée avec le sang de Jésus-Christ. Le canon de la messe l'appelle *commixtio*.

Ce mot d'*intinction* vient, selon quelques-uns, de ces paroles de l'Évangile que dit Jésus-Christ. *Qui intingit mecum manum suam in paropside.* &c.

INTITULATION. f. f. Inscription qui sert de titre. *Inscriptio. L'intitulation d'un livre.* ☞ Ce mot n'est pas François. On dit le titre d'un livre.

INTITULÉ. f. m. Titre qu'on met à un acte, &c. Il paroît par l'*intitulé* de l'acte. Il n'a guère d'usage qu'en l'yle de Pratique. L'*intitulé* de l'inventaire,

☞ est-à-dire, les qualités des parties comparantes, le préambule qui précède la description des effets. INTITULER. v. a. Mettre un titre à un livre, à un discours, à un acte judiciaire. *Inscribere.* Dans les Privilèges d'imprimer des livres, on marque comment ils sont *intitulés*. Un tel ouvrage est *intitulé* du nom d'un tel Auteur. Montagne traite de toute autre matière que celle dont il a *intitulé* ses Chapitres.

INTITULÉ, ÉE. part.

INTOLÉRABLE. adj. m. & f. Qui ne se peut tolérer. *Intolerabilis.* La goutte cause un douieur *intolérable*. Insupportable va mieux avec douleur. Cet homme se rend *intolérable* à tout le monde. La mauvaise humeur de cette femme est *intolérable*. Ceux qui se font tués eux mêmes regardoient leurs maux comme *intolérables*; autrement ils n'auroient point pris ces résolutions désespérées. Nic.

INTOLÉRABLEMENT. adv. N'est pas François.

☞ INTOLÉRANCE. f. f. *Intolerantia.* Mot nouveau, mais qui se trouve souvent dans les livres des Théologiens. C'est le contraire de la tolérance. *Voy.* ce mot. L'*intolérance* Ecclésiastique consiste à regarder comme faulx toute autre religion que celle que l'on professe. L'*intolérance* civile consiste à ne vouloir ni tolérer, ni supporter, ni admettre à la communion des prières, ni à la participation des sacrements, ceux qui professent une autre religion que la nôtre.

☞ INTOLÉRANT. f. m. *Intolerans.* C'est l'opposé de tolérant. *Voyez* ce mot. Celui qui ne veut ni tolérer, ni supporter ceux qui professent un autre religion que la sienne. C'est le nom que les Tolérans donnent à ceux qui font profession de quelque communion Chrétienne, & par dessus tous aux Catholiques, qu'ils regardent comme les plus *intolérans* de toutes les sociétés Chrétiennes; parce qu'effectivement les Catholiques gardent mieux que personne le précepte de Jésus Christ, qui nous ordonne de traiter comme Payen & comme Publicain celui qui n'écoute point l'Église. En ce sens il n'y a même, à proprement parler, que les Catholiques dont les principes sont *intolérans*, parce qu'il n'y a qu'eux qui ont les vrais principes.

INTOLÉRANTISME. f. m. Doctrine, sentiment de ceux qui ne veulent souffrir aucune autre Religion que la leur. Nous nous faisons honneur de l'*intolérance* que les Protestans nous reprochent. La vérité est une, & ne sauroit rien souffrir qui lui soit contraire.

☞ INTONNATION. f. f. *Intonatio.* Manière d'entonner un chant, de le commencer, & l'action de donner le ton sur lequel il doit être chanté. Manquer à l'*intonation*. L'*intonation* de ce psaume est du premier ton.

☞ On dit encore qu'un Musicien a l'*intonation* juste, lorsqu'il exécute avec précision les intervalles de la Musique.

INTRADOS. f. m. Terme d'Architecture. C'est la partie intérieure d'une voûte, ou la partie courbe du dedans d'un vousoir. On l'appelle aussi *Douelle intérieure*.

Quelques-uns écrivent *intradosse*. L'Auteur du Traité de la construction des chemins propose cette difficulté à résoudre, quelle doit être la portée des vousoirs depuis leur *intradosse*, à toute sorte de grandeur d'arche, & d'arceau, à l'endroit de la clef? JOURN. DES SAV.

M. Gautier, dans son ouvrage sur l'épaisseur des culées des ponts, &c. dit *intradosse* & *extradosse*, & il fait ce mot du genre féminin. Ce n'est pas l'usage.

INTRADUISIBLE. adj. Qu'on ne peut traduire. Ce mot, exposé d'abord à la censure du Dictionnaire Néologique, a été employé avec succès par l'Auteur des Lettres Philosophiques, au commencement de la XXII^e Lettre. Il y a, dit-il, un Poème Anglois qui s'appelle *Hudibras*. Le sujet est la Guerre Civile, & la Secte des Puritains tournée en ridicule. C'est Don Quichotte, c'est notre Satyre Mérippée, fondus ensemble, c'est de tous les livres que j'ai jamais lus, celui où j'ai trouvé le plus d'esprit: mais c'est le plus *intraduisible*...

☞ On trouve *intraductible*, dans les Mém. de Trév. mais avec un correctif. Quoique cette description soit, pour ainsi dire, *intraductible*. *Intraduisible* est plus usité.

☞ INTRAITABLE. adj. m. & f. *Intractabilis.* Homme d'un esprit farouche & sauvage, d'un caractère dur, d'une humeur inflexible, avec lequel on ne peut ni traiter, ni agir, ni converser. L'orgueil, la herté de ce favori, l'ont rendu *intraitable*. Les Poètes sont d'ordinaires *intraitables* sur leurs vers. *Box. Genus irritabile vatum.* HORAT. Les gens qui se piquent d'un éminent savoir, sont *intraitables* de ce côté là; ils croient que tout le mérite est renfermé en leur personne. BELL. Les Allemands ont naturellement l'esprit dur & *intraitable*. FLECH.

INTRANSITIF, IVE. adj. L'Auteur de la Grammaire générale & raisonnée appelle verbes *intransitifs*, ceux dont l'action ne passe point hors de celui qui agit, comme aller, partir, monter, descendre, arriver, retourner... & il dit que quelques uns de ces verbes, d'*intransitifs* deviennent *transitifs* & proprement actifs, lorsqu'on y joint quelque mot qu'ils doivent régir... Dans le premier cas ils prennent le verbe auxiliaire *être*, Il est allé, il est parti, il est monté, &c. & dans le second ils prennent le verbe auxiliaire *avoir*, & le participe étant gérondif, ne change plus de genre ni de nombre. Ainsi l'on doit dire, Cette femme a monté la montagne, & non pas, est monté ou est montée, ou a montée.

☞ INTRANSMUABLE, INTRANSMUTABLE. adj. de t. g. Qu'on ne peut transmuier. Les métaux sont inconvertibles, *intransmuables*, impérissables. PUCHE. *Voyez* TRANSMUER.

INTRANT. f. m. Terme de l'Université de Paris. C'est celui qui est choisi par la Nation pour nommer le Recteur. Il y a quatre *Intrants*, parce qu'il y a quatre Nations dans l'Université; & lorsqu'il est question de faire un Recteur, chaque Nation nomme son *Intrant*. Ensuite ces *Intrants* se retièrent en particulier pour faire le Recteur; & lorsqu'il y a partage de voix, le Recteur qui est encore en charge, pourvu qu'il ne s'agisse pas de lui-même, fait pencher la balance du côté qu'il lui plaît.

Dans l'Université d'Angers & ailleurs, on appelle *Intrants* ceux qui représentent le corps de l'Université, & qui composent ses assemblées communes,

& qui y ont voix. C'est à proprement parler les Officiers de l'Université.

INTRÉPIDE, adj. m. & f. C'est proprement celui qui affronte & voit de sang froid le péril le plus évident, & qui n'est pas même effrayé d'une mort présente. C'est le caractère du héros. Homme *intrépide*. Courage *intrépide*. Voy. **INTRÉPIDITÉ**. *Intrépidus*. Le Ministre alloit d'un pas *intrépide* où la raison d'État le déterminoit. Boss. Le vaincu sembloit encore menacer le vainqueur par ses tristes & *intrépides* regards. id. Un Général d'armée doit avoir une armée *intrépide*; être froid & tranquille dans un jour de bataille. Balzac a dit que le mot *intrépide* lui plaisoit extrêmement, & que s'il avoit du crédit, il l'emploieroit pour solliciter sa réception. S'il vivoit, il goûteroit le plaisir de le voir parfaitement bien établi.

*Heureux trois fois heureux l'intrépide Turenne,
D'avoir perdu la vie au milieu de la plaine*
DANCHET.

Il fut sage au Conseil, au combat intrépide.

INTRÉPIDEMENT, adv. Avec intrépidité. *Intrépidè*.

INTRÉPIDITÉ, f. f. Fermeté éprouvée par la présence du danger, des peines & des souffrances: force extraordinaire de l'âme, qui l'élève au-dessus des troubles, & des défordres que la vue des grands périls pourroit exciter en elle. *Magnanimitas*, *audacia*, *fortitudo*. LA ROCHE. La brutalité mène quelquefois aussi avant dans le péril, que l'*intrépidité*; mais celle-ci marche avec connoissance, & l'autre par un emportement aveugle & féroce. Le courage du Maréchal de Châtillon étoit une *intrépidité* lente & paresseuse. S. ÉVR.

INTRÉPIDITÉ. Cœur, courage, valeur, bravoure, synonymes. *L'intrépidité* affronte & voit de sang froid le péril le plus évident. Elle n'est point effrayée d'une mort présente. SYN. FR. Les mots de bravoure & d'*intrépidité* ont moins de rapport à l'action que les trois autres; mais ils renferment dans leur idée particulière un certain rapport au danger que les autres n'ont pas. *L'intrépidité* fait qu'on se sacrifie: mais elle ne se montre que dans le cas où le devoir & la nécessité y engagent. Voy. les autres mots.

INTRER, v. n. En Latin *intrare*, entrer. *Intrer* n'est plus d'usage, *Intrus* subsiste. *Gloss. des Poës. du Roi de Navarre*.

INTRIGANT, ANTE, adj. Qui se mêle de beaucoup d'intrigues. Pour faire fortune il faut être fort *intrigant*. Cette femme vous pourra faire trouver un bon parti, elle a l'esprit adroit & *intrigant*, c'est une femme fort *intrigante*. Il est quelquefois subst. C'est une *intrigante*. Ac. FR.

Il me semble que ce que nous appelons *intrigant*, est précisément ce qu'Horace appelle *Agilis*.

Nunc agilis sis, & mergor civilibus undis.

INTRIGUE, f. f. on le faisoit autrefois masculin. En Morale ce mot désigne des pratiques sourdes & secrètes qu'on emploie pour faire réussir une affaire, des voies détournées pour arriver à ses fins par la cabale & par le manège. ARTES. On dit en ce sens former une *intrigue*. Démêler, débrouiller, dénouer, conduire, mener une *intrigue*. *Intrigues* de la Cour, *intrigues* du cabinet.

*Ne descendons jamais dans de lâches intrigues.
N'allons point à l'honneur par de honteuses brigues.*

INTRIGUES, en matière de Belles Lettres. Assemblage de plusieurs circonstances ou événemens qui se rencontrent dans une affaire, & qui embarrassent ceux qui y sont intéressés.

Ce mot vient du Latin *intricare*, embarrasser, & celui-ci de *trica*, cheveux, filets que les oiseaux s'entortillent autour des pieds, & qui les empêchent de marcher. Tripaut adopte cette conjecture, & assure que ce mot se dit proprement des poulets qui ont les pieds ainsi empétrés, & qu'il vient du *tr* & *ica*, cheveux. Voyez **MÉNAGE**.

INTRIGUE, dans ce sens, se dit des différens incidents qui forment le nœud d'une pièce. C'est le nœud ou la conduite d'une pièce dramatique ou d'un Roman, c'est-à-dire le plus haut point d'embarras où se trouvent les principaux personnages, par l'artifice ou la fourberie de quelques personnes, ou par la rencontre de plusieurs événemens fortuits qu'ils ne peuvent débrouiller. *Nodus* Voy. **NŒUD**. *L'intrigue* consiste à jeter les spectateurs dans l'incertitude sur le sort des principaux personnages. Elle doit être simple dans son principe, féconde dans ses suites, naturelle & vraisemblable.

INTRIGUE, signifie aussi, Ce qui se fait par l'adresse & la pratique de certaines personnes qui embrouillent les choses afin d'en profiter. Il s'est fait de grandes *intrigues* à la Cour pour détruire ce favori, pour en mettre un autre en sa place. On a si bien déguisé au Prince la vérité, qu'il n'a su débrouiller, développer cette *intrigue*, pénétrer le secret de cette *intrigue*. Aucun Auteur ne fut plus industrieux que Tacite à bien démêler & à bien débrouiller les *intrigues* d'une Cour raffinée. AMELOT.

On dit dans ce sens, vivre d'*intrigue*, en parlant de gens qui, par leurs avis, leurs connoissances, leur adresse, savent embrouiller ou débrouiller les affaires & en tirer du profit. C'est un homme, une femme d'*intrigue*, qui vit d'*intrigue*.

Dans le style familier, le mot d'*intrigue* se dit quelquefois d'un simple embarras, d'un incident fâcheux. On dit d'un homme qui relève d'une maladie dangereuse & qui n'est plus en danger, qu'il est hors d'*intrigue*. On dit la même chose d'un homme qui est sorti d'une mauvaise affaire.

En matière de galanterie, *intrigue* se dit d'un commerce secret. Il a une *intrigue* qui l'empêche de partir.

INTRIGUER, v. a. Embarrasser, ne se dit que des personnes. Ce que vous me dites-là m'*intrigue* beaucoup.

S'INTRIGUER, v. récip. *Se immiscere*, *machinari*. Se mêler, se fourrer par-tout, chercher à avoir accès. Cet homme *s'intrigue* par-tout. Il s'est si bien *intrigué* chez ce Ministre, qu'il a obtenu la place qu'il demandoit.

S'INTRIGUER, signifie aussi se donner beaucoup de peine, mettre différens moyens en usage pour parvenir, pour s'avancer, pour obtenir une grâce, pour faire réussir une affaire. Il s'est bien *intrigué* pour obtenir ce qu'il demandoit.

INTRIGUER, v. n. Employer l'intrigue. Il ne fait qu'*intriguer* & cabaler. Les plus habiles *intriguent* beaucoup, parlent peu & n'écrivent point.

INTRIGUÉ, ÉE, PART. & adj. On dit qu'un homme est bien *intrigué*, pour dire qu'il est bien embarrassé. Ac. TR.

Il se dit aussi en parlant d'une pièce de théâtre, & il signifie, qui contient, qui renferme des intrigues. Ce n'est pas assez qu'une pièce soit *intriguée*, elle doit l'être tragiquement. VOLTAIRE.

INTRIGUEUR, EUSE, Qui mene, qui conduit une intrigue. *Clandestinarum machinator artium*. Ce mot n'est pas d'usage, à moins qu'on ne s'en serve dans le discours familier, toujours dans un sens odieux.

INTRINSÈQUE, adj. de r. g. Qui se dit par opposition à extrinsèque. *Intrinsècus*. Qui est intérieur, au-dedans d'une chose. Mais ce mot paroît convenir seulement aux qualités des choses qui leur sont propres & essentielles, & qui en font la valeur, à la différence des mots *intérieur* & *interne*, qui ont leur usage particulier. Ainsi l'on dit propriétés *intrinsèques*, bonté *intrinsèque*. V. **INTÉRIEUR** & **INTERNE**.

INTRINSÈQUE, dit M. l'Abbé Girard, s'applique à la valeur ou à la qualité qui résulte de l'essence des choses mêmes, indépendamment de l'estimation des hommes. Les différentes mutations des monnoies, ont appris à faire attention à leur valeur *intrinsèque*. La valeur *intrinsèque* d'une chose est la chose même considérée relativement à sa matière, indépendamment du travail & de la façon.

En parlant de la monnoie, on appelle valeur *intrinsèque*, la valeur des espèces par rapport à leur poids, & valeur *extrinsèque*, celle que le Souverain donne aux monnoies, indépendamment du poids.

INTRINSÈQUEMENT, adv. D'une manière intrinsèque. *Intrinsèque*. On dit qu'une chose est *intrinsèquement* bonne.

INTRIQUÉ. Vieux mot dont s'est servi Corneille dans le *Menteur*, pour intrigue, signifiant un incident. *Incisus*.

Vous peuvent engager en de fâcheux intriques.

On ne le dit plus. Thomas Corneille, dans l'édition qu'il fit des œuvres de son frère, substitua :

Vous couvriront de honte en devenant publiques.

INTROCESSION, f. f. L'*introcession* d'une lame extérieure que nous pouvons souvent mesurer, est en raison soufdoublée de toute la force qui presse intérieurement les parties. Les *introcessions* des parties sont égales dans le concours de trois corps mous, quoique leurs actions soient inégales. *Éléments Mathématiques de Physique de s'Gravefande*.

INTRODUCTEUR, TRICE. f. m. & f. Qui introducit.

Celui, celle qui introduit. Je vous servirai d'*introducteur*, je serai votre *introducteur* : votre seul mérite pourroit vous servir d'*introducteur*. La crainte de l'enfer est l'*introductrice* de la charité. Nic.

On appelle *Introducteur* des Ambassadeurs, *Legatorum admissio* *profectus*, *admissionalis*, l'Officier qui a charge de conduire les Princes Étrangers & les Ambassadeurs dans la chambre de leurs Majestés & des Enfants de France. Il y a en France deux *Introducteurs* des Ambassadeurs qui servent par semestres. Ils prêtent le serment de fidélité entre les mains du Grand-Maître. C'est une charge assez moderne en France & de la fin du dernier siècle. Il y a un *Introducteur* à la Cour d'Espagne. Dans la plupart des autres Cours, cette charge est confondue avec celle de Maître des Cérémonies.

Il y avoit des *Introducteurs* dans les jeux ou combats des Anciens. C'étoient des gens qui introduisoient dans l'arène ou dans la lice, les Athlètes. Voy. *Paschalius, de Coron. L. VI, c. 11 & 12*.

INTRODUCTIF, IVE. adj. Terme de Palais, qui se dit en cette phrase : Exploit *introductif* de l'instance ; c'est à-dire, par lequel commence l'instance. *Primus, a*. Suivant la requête *introductive*, on s'est proposé trois objets. GUEAU.

INTRODUCTION, f. f. *Introductio*. Action par laquelle on introduit. L'*introduction* de la sonde dans la vessie. On dit au figuré l'*introduction* d'un usage, d'une coutume, pour dire l'établissement ; & dans le même sens, *introduction* à une Science, à la Physique, à la Géométrie, &c, pour dire entrée, acheminement. Il y a une *introduction* à la vie dévote, de S. François de Sales.

En termes de Palais, on appelle exploit d'*introduction*, ce qu'on appelle autrement exploit *introductif* de l'instance, par lequel on commence, on introduit la contestation.

INTRODUIRE, v. a. *Introduis*, *j'introduisois*, *j'introduisis*, *j'ai introduit*, *j'introduirai* ; que *j'introduise*, *j'introduirois*, ou que *j'introduis*. Faire entrer quelqu'un, lui faciliter l'entrée en quelque lieu. *Introducere*. On ne fait qui a *introduit* cet Officier dans la maison de ce Prince. Les Gascons *s'introduisent* bien tout seuls à la Cour, ils n'ont pas besoin que personne les *introduise* en quelque assemblée. Les Héré-

tiques ont *introduit* souvent les ennemis jusques dans le cœur du Royaume.

En Chirurgie, on introduit la sonde dans la vessie, dans une plaie. Au moral, *introduire*, c'est donner cours, donner commencement. *Inducere*. C'est un tel qui a *introduit* cette coutume & usage. C'est le luxe qui a *introduit* la plupart des désordres. Les vices *s'introduisent* insensiblement.

Dans le dramatique, on dit *introduire* un personnage sur la scène.

INTRODUIT, ITE. patt.

INTROIT, f. m. Le commencement de la Messe, le premier mot que les Chantres entonnent pour commencer une Messe haute, ou la première prière particulière de la Fête, que le Prêtre dit quand il est monté à l'autel. *Introitus*. Dans le Missel les *Introits* sont différents, selon les jours & les fêtes de l'année. *Requiem aeternam* est l'*Introit* d'une Messe des Morts. *Quasimodo* est l'*Introit* de Pâques cloës. *Reminiscere*, *Oculi*, *Judica*, *Latare*, sont des *Introits* qui donnent leurs noms aux Dimanches de Carême. C'est le Pape Célestin qui a introduit l'usage de dire des Antiennes pour l'*Introit* de la Messe. Autrefois l'Antienne pour l'*Introit* étoit suivie d'un Pseaume entier, comme il paroît par le Sacramentaire de S. Grégoire. A présent on n'en dit plus qu'un verset.

Ce mot vient d'*introitus*, qui veut dire *entrée*, parce que l'*introit* se dit au commencement & à l'entrée de la Messe ; dans le rit Ambronien l'*introit* est appelé *ingressus*, ce mot veut dire la même chose. S. Grégoire le nomme *antienne*, parce qu'on chante ou qu'on récite alors des antiennes. Anciennement on a appelé l'*Introit* en Latin *Ingressa* ; il y en a plusieurs exemples dans les Bollandistes. Les Missels du rit Ambrosien le nomment quelquefois ainsi.

INTROMISSION, f. f. Terme de Physique. Action par laquelle un corps est introduit dans un autre. *Intromission* de l'air dans les interstices de l'eau.

INTRONATI, f. m. pl. Nom d'une Académie de Sienna en Italie. M. Pélisson rapporte dans l'histoire de l'Académie Française, que l'Académie de gl' *Intronati* de Sienna se contenta d'établir à sa naissance six loix fondamentales fort courtes. 1°. Prier. 2°. Étudier. 3°. Se réjouir. 4°. N'offenser personne. 5°. Ne pas croire légèrement. 6°. Laisser dire le monde.

INTRONISATION. Voyez INTHRONISATION.

INTRONISER. Voyez INTHRONISER.

INTROUVABLE, adj. Qu'on ne sauroit trouver. Bon pour le discours familier.

Ce diable de banquier est un homme introuvable.
Com. du Flateur, de M. ROUSSEAU.

Un Gascon diroit que vous êtes *introuvable* : pour moi qui ne suis pas si hardi, je me contente de dire qu'on ne fait où vous trouver. BALZAC, *Lettres choisies. Doutes du P. BOUH.*

On a beau vous chercher, vous êtes introuvable.

M. Destouches, act. 3. sc. 4.
De la Com. de l'Irrésolu.

INTRURE. On lit dans les nouvelles éditions de Richelieu, à la fin du mot *intrus*, que Danet dit *s'intrure* à l'infinitif, mais qu'il n'est point ailleurs. Il a pris dans la méthode Latine de Lancelot, qui s'en est servi, p. 338. & 672. de la 3^e. édition. *Intrudere*, *intrure* : *Obrepere ad Magistratum*, *s'intrure* dans une charge. Pomey l'a mis aussi dans son Dictionnaire, *intrure*, *s'intrure* dans une charge, y entrer par force. Le verbe *intrure* n'est point en usage. Ac. FR.

INTRUS, USE. adj. Souvent employé substantivement. Qui s'est mis en possession d'un Bénéfice, d'une charge, sans titre canonique, ou du moins coloré. Par voie de fait, & sans avoir observé les formalités requises. *Intrus* dans un Bénéfice, dans une charge, dans une tutelle, dans une gestion. *Intrusus*. Ce-
lui

lui qui reçoit quelques fruits d'un bénéfice avant que d'en avoir le titre, ou en avoit pris possession dans les formes, est un *intrus*. Un Dévolutaire qui jouit avant que d'avoir obtenu un jugement de récréance, est un *intrus*. Un officier qui est pourvu sur de faux certificats d'âge, de faulx dispenses, est un *intrus*. Plusieurs contendans peuvent prendre possession d'un Bénéfice sans être *intrus*. Il leur suffit d'un titre coloré, quoique par l'événement il ne s'en trouve qu'un de canonique. Il lui ordonne de déposséder les deux *intrus*, en les déclarant incapables d'exercer le reste de leur vie aucune charge dans l'Église. MAIMBOURG.

INTRUSION. f. f. Terme de Jurisprudence canonique.

☞ Action de celui qui s'est introduit dans un bénéfice contre le droit ou contre la forme; qui s'est mis en possession d'un bénéfice par voie de fait, sans institution légitime & canonique, ou sans avoir observé les formalités requises. Par extension on le dit de l'action de celui qui s'est emparé de quelque bien sans titre légitime, qui s'est introduit dans quelque charge, dans quelque emploi sans aucun droit, & sans y être légitimement appelé. *Usurpatio*. L'*Intrusion* emporte une incapacité perpétuelle à celui qui est intrus de posséder le Bénéfice. Toute violence ou autorité privée, emporte *intrusion*.

Ces deux mots *intrus* & *intrusion* viennent du Latin *intrudere*, qui veut dire, faire entrer par force.

INTSANT. Nom d'un village de la Gueldre. *Intesantum*.

On le prend pour l'ancien lieu des Ménapiens, qui étoit appelé *Sablones*.

INTSIA. f. f. Nom d'un arbre très-grand & toujours

vert, qui croît dans le Malabar, & qu'on appelle aussi *Acacia Malabarica globosa*. Le suc de ses feuilles & celui de son écorce, pris avec un peu de sel, calme les douleurs du ventre. On dit que la poudre mise sur les ulcères, les rend moins douloureux. RAY. *Hist. Plant.*

INTUITIF, IVE. adj. Terme de Théologie, qui se

dit d'une vision, ou connoissance claire & certaine de quelque chose. *Intuitivus*. Les Bienheureux dans la gloire auront une connoissance *intuitive* de la Majesté de Dieu, & des mystères, ils en verront l'immenité.

INTUITION. ☞ Terme de Théologie, qui se dit

de la vision claire & certaine des bienheureux dans le Ciel. Voy. VISION. On a dit de Newton qu'il avoit découvert par une espèce d'*Intuition* simple, ce que les autres ne démontrent que par une comparaison successive d'idées. Ici ce mot signifie un simple coup d'œil. *Intuitus*.

INTUITIVEMENT. adv. Terme de Théologie. D'une

manière intuitive. *Intuitivè*. Voir Dieu *intuitivement*.

☞ **INTUMESCENCE.** f. f. Terme de Physique. Gon-

flement, action par laquelle une chose s'enfle, du Latin *intumere*, *intumescere*, s'enfler, se gonfler.

INTUS. Ce mot est un adjectif Latin qui signifie dedans.

On s'en sert en François dans le style familier, pour signifier la prison. On l'a mis *intus*. Prenez garde qu'on ne te tienne *intus*, &c.

INTUS-SUSCEPTION. f. f. ☞ Terme de Physique.

Réception d'un fluide, d'un suc dans l'intérieur d'un corps organisé, aux parties duquel ce fluide s'attache. On se sert de ce terme pour expliquer l'accroissement des corps organisés, des animaux & des plantes, qui se fait par le moyen d'un nouveau suc introduit dans les vaisseaux, qui s'attache à leurs parois. Les plantes se nourrissent & croissent par *intus-susception*. *Intus-susceptio*.

☞ Ce terme est opposé à ce qu'on appelle *juxtà-*

position, dont on se sert pour expliquer l'accroissement des autres corps, des pierres, des coquillages, qui se forment & augmentent par *juxtà-position*, c'est-à-dire, par l'application d'une nouvelle matière sur leur surface. Voyez ce mot & les articles relatifs.

INTUS-SUSCEPTION. Terme de Médecine. C'est l'entrée

contre nature d'une portion d'intestin dans une autre, ou le redoublement d'un intestin. *Inro susceptio*, *intus-susceptio*. DICT. DE JAMES.

INVAINCUCU. adj. Qui n'a jamais été vaincu. *Inviçlus*.

Un courage *invaincu*. Corneille a dit dans le Cid,

Ton bras est *invaincu*, mais non pas invincible.

☞ Corneille a encore employé ce terme dans les

Horaces. Ce bonheur a suivi leur courage *invaincu*.

Ce mot, dit Voltaire, n'a été employé que par Cor-

neille, & devoit l'être, je crois, par tous nos Poë-

tes. Une expression si bien mise à sa place dans ces

deux endroits, ne doit jamais vieillir.

☞ **INVALIDE.** adj. de t. g. Ce mot signifie générale-

ment infirme, qui ne peut plus travailler ni gagner

sa vie. *Infirmus*. Les mendiens, tant valides qu'*Invai-*

lides. On le dit particulièrement d'un Officier ou

d'un soldat qui ne peut plus servir à cause de son

grand âge ou de ses blessures, & qui a été reçu à

l'Hôtel des *Invalides*. Le Roi a fait bâtir un Hôtel

magnifique pour loger les soldats *invalides*, estro-

piés, qui ne peuvent plus servir. Cet Hôtel est si-

tué au bout du Fauxbourg Saint Germain à Paris. Il

fut fondé en 1669, & commencé en 1671. On ap-

pelle aussi cet Hôtel les *Invalides* tout court. ☞ J'ai-

meroie autant, dit M. de Montesquieu, avoir fait cet

établissement, si j'étois Prince, que d'avoir gagné

trois batailles. On y trouve partout la main d'un

grand Monarque; je crois que c'est le lieu le plus

respectable de la terre.

Pour entrer aux *Invalides*, il faut que le soldat, ou

l'Officier estropié ait des certificats de service, & du

lieu où il a été blessé.

INVALIDE, ☞ en Jurisprudence, qui ne peut valoir,

ni être mis à exécution. *Invalideus*, *irritus*. On dé-

signe par cette épithète tous les actes qui n'ayant pas

les conditions requises par les loix, ne peuvent

produire leur effet. Acte *invalide*. Donation nulle &

invalide. Le défaut d'une condition essentielle rend

le mariage *invalide*.

INVALIDEMENT. adv. Sans validité, d'une manière

invalide, nulle. *In irritum*. Toutes les personnes en

puissance d'autrui qui contractent sans leur autorité,

le font *invalidement*. Un Prêtre suspens consacre il-

licitement, mais non pas *invalidement*.

INVALIDER. v. a. Terme de pratique. Rendre nul;

déclarer, rendre invalide. *Rescindere*, *irritum facere*.

Il a fait un second testament pour *invalider* le pre-

mier. Son mariage a *invalidé* la donation qu'il avoit

faite. Il y a des défauts de formalité, qui *invalident*

les actes. Qu'avez vous à dire pour *invalider* cet ac-

te? C'est-à-dire, pour en prouver la nullité.

INVALIDITÉ. f. f. Nullité d'un acte, d'un contrat.

Nonobstant l'*invalidité* de cet acte, on n'a pas laissé

de le vouloir mettre à exécution. Soutenir l'*invalidité*

d'un mariage. MAUG.

INVARIABILITÉ. f. f. État invariable, qui n'est point

sujet au changement. La prédiction des éclipses est

le morceau brillant de l'Astronomie & de la science

en général. C'est par-là que le peuple fait que nos

sciences sont solides, réelles & presque divines. Or

elles sont toutes fondées sur la supposition de l'*inva-*

riabilité du cours des Astres. *Mém. de Trév.*

Avril 1637. L'*invariabilité* absolue convient à Dieu

seul.

☞ **INVARIABLE;** adj. de t. g. Qui n'est point sujet

au changement. *Mutationi non obnoxius*, *mutationis*

expers. On le dit au physique & au moral. Le cours

des astres est *invariable*. Un homme *invariable* dans

ses promesses, dans ses engagements, dans ses résolu-

tions, stable, constant. L'ordre *invariable* qui se re-

marque dans la conduite du monde, est l'ouvrage

d'une intelligence infinie & toute-puissante. AB. DE

LA T. La foi est une & *invariable*. PASC. Dans la

nouvelle Analyse des infiniment petits, ou calcul

différentiel, on appelle quantités constantes, ou *in-*

variables, celles qui sont toujours les mêmes, com-

me le périmètre de la parabole, &c.

INVARIABLEMENT. adv. D'une manière invariable.

Absque mutatione. S'attacher uniquement & *invaria-*

blement à Dieu. PASC.

INVASION. f. f. Action violente & subite; irruption faite dans un pays pour le piller, ou pour l'envahir. *Voy.* ce mot. *Occupatio.* L'invasion de la Grèce par les Turcs, des Gaules par les Barbares. Les Tartares ont souvent fait des *invasions* dans la Pologne.

INVECTIVE. f. f. Discours injurieux & véhément contre une personne ou contre une chose. *Insectatio.* Faire une *invective.* S'emporter en *invectives*, à des *invectives.* Se jeter dans l'*invective.* Les *invectives* ne sont permises que contre les vices. Le Prédicateur a fait une longue *invective* contre l'hypocrisie. Les ouvrages critiques des Auteurs sont de perpétuelles *invectives*, ils sont féconds en *invectives.* L'*invective* est quelquefois une partie nécessaire à un Orateur. Il ne faut pas faire parler une *invective* satyrique, pour une simple raillerie. M. Scud.

INVECTIVER. v. n. Faire des *invectives.* *Insectari.* Ce verbe s'est établi contre le sentiment de Vaugelas. On doit empêcher les Avocats d'*invectiver* contre les absens. On le dit aussi des choses. On ne sauroit trop *invectiver* contre le luxe.

INVENTAIRE. f. m. Description, état & dénombrement qui se fait par écrit des biens, meubles & papiers qui sont dans une maison. *Recensio.* Un Marchand doit tous les ans faire son *inventaire*, pour voir l'état de ses affaires; & de son négoce. Les *inventaires* en forme, se font par des Notaires avec un Huissier-Priseur, qui fait la prise des meubles en présence d'un légitime contradicteur, d'un subrogé tuteur, ou d'un substitut du Procureur du Roi, pour les mineurs ou pour les absens. On doit faire la clôture d'un *Inventaire* au Greffe de la Justice ordinaire. La communauté est dissolue par la confiscation & la clôture de l'*inventaire*, qui doit être fait trois mois après la dissolution de la communauté.

Ce mot vient du Latin *Inventarium.* L'Ordonnance de 1677. veut que les Marchands aient un *inventaire* de tous leurs biens mobilières & immobilières, & de toutes leurs dettes actives & passives, & qu'il soit renouvelé & récollé de deux ans en deux ans. Il suffit qu'il soit sous leur seing privé.

RÉCOLLEMENT D'INVENTAIRE, est un acte de représentation fait des meubles, pour voir s'il est conforme à l'*Inventaire* qui en a été fait. Héritier par bénéfice d'*inventaire* est celui qui obtient des Lettres de Chancellerie, en vertu desquelles il fait faire un fidelle *Inventaire*, moyennant quoi il peut se mettre en possession des biens d'un défunt, sans être tenu de ses dettes que jusqu'à la concurrence des effets contenus en cet *inventaire*, dont il est chargé de rendre compte.

*Un jour que le Poète Valère,
Payen peu superstitieux,
Et qui ne croyoit en ses Dieux
Qu'à bénéfice d'inventaire.* SENECE.

INVENTAIRE est aussi une vente publique, ou à l'encan, des meubles contenus en un *inventaire.* Les Curieux, les Fripiers courent les *inventaires.*

INVENTAIRE de production. Terme de Palais. *Instrumentorum recensio.* C'est une pièce d'écriture contenant une description de pièces rangées par ordre alphabétique, avec l'induction qu'on en tire, pour faire voir l'équité de ses prétentions ou de ses défenses. Cet *inventaire* se fait tant par le demandeur que par le défendeur, tant par l'appelant que par l'intimé, en conséquence d'un règlement, qui appointe les parties à mettre, ou à écrire & produire. Il y a des *inventaires* servant d'avertissement, lequel est compris dans le préambule de l'*inventaire* de production-sommaire sur un appointé à mettre. On fait aussi des *inventaires* de communication, c'est à dire, un mémoire des pièces dont on donne copie à la partie adverse. Il s'est chargé de mes papiers par un bref *inventaire*, suivant un mémoire qu'on en a retenu. Quand on rapporte un procès dans les

formes, il y a un Évangéliste à côté du Rapporteur, qui doit être chargé de l'*inventaire*, pour venir les pièces de l'*inventaire.*

On appelle l'*inventaire* du Trésor des Chartres, les registres qui contiennent le mémoire, ou l'extrait du Trésor des Titres, & papiers du Roi, qui est d'ordinaire divisé en huit volumes, & dont on trouve des copies en plusieurs Bibliothèques. Jean de Calais fit un *inventaire* succinct des chartres du Roi. Pierre d'Étampes, Clerc du Roi Philippe le Long, fit en 1320 un *inventaire* des chartres du Roi en deux volumes. Pierre de Gonelle des Achillois commença un autre *inventaire* des chartres en 1367. Gerard de Montaigu fit un *inventaire* des chartres du Roi par ordre Chronologique, depuis Philippe Auguste jusqu'en 1381. Jean Budé commença un autre *inventaire* le 12 Septembre 1481. Mellicurs Godfrey & Dupuy ont fait le dernier *inventaire* du Trésor des chartres, qui est le meilleur. *Voyez* aussi Trésor des Chartres. L'*inventaire* des meubles de la Couronne, est celui dont le Garde-meuble du Roi est chargé. L'*inventaire* des Reliques d'une telle Église.

INVENTAIRE, est un terme qui a servi aussi de titre à plusieurs livres. L'*inventaire* de de Serres, ou Abrégé de l'Histoire de France. Le P. Monet a intitulé son Dictionnaire, l'*inventaire* des deux langues, Latine & Française. M. Regnier dans son Virelay sur les excès de la France, se sert du mot d'*inventaire* dans un sens figuré; pour dire liste, dénombrement. L'*inventaire* n'est pas fini, il reste encore une autre poche, &c.

INVENTAIRE, ou plutôt ÉVENTAIRE. C'est parmi le peuple un panier plat attaché à la ceinture, qui sert aux nouguettes ou revendeuses de poisson ou de fruit, pour porter vendre par la ville leurs marchandises.

INVENTER, v. a. Trouver, imaginer quelque chose de nouveau, trouver une chose par la force de son imagination. *Invenire, excogitare.* Il est bien difficile d'*inventer*, & assez facile d'imiter. On *invente* tous les jours de nouvelles machines pour élever les eaux. On ne fait point de cas d'un Mathématicien qui n'a rien *inventé* de son chef. On dit que les Bergers de Sicile ont *inventé* l'Églogue. Jubal est celui qui a *inventé* le chant & les instrumens de Musique. Tubal-Cain a *inventé* l'usage du fer, *Gen. c. 4.* ce que les Payens ont attribué à Appollon & à Vulcain. Celui qui a *inventé* la poudre à canon, les bombes, les carcasses, &c. auroit mieux fait de n'y jamais penser. Il ne faudroit jamais appliquer son esprit qu'à *inventer* des choses utiles à la vie, & à la culture des mœurs. Il faut peut être moins d'effort d'esprit pour *inventer*, que pour perfectionner les choses; la raison est, que ce qui reste à découvrir est plus caché, & moins exposé aux yeux. FONT.

On dit proverbialement qu'un homme n'a pas *inventé* la poudre à canon, pour faire entendre qu'il a peu d'esprit.

INVENTER, trouver, synonymes. On *invente* des choses nouvelles par la force de l'imagination. On *trouve* des choses cachées par la recherche & par l'étude. L'un marque la fécondité de l'esprit, & l'autre la pénétration SYN. FR. La mécanique *invente* les outils, les machines, tout ce qu'il y a d'utile ou de curieux dans les arts, les sciences & les métiers. La physique *trouve* les causes & les effets. Le Baron de Ville a *inventé* la machine de Marli. Harvée a trouvé la circulation du sang.

INVENTER, dans un sens odieux, synonyme de controuver. *Comminisci.* *Inventer* une fausseté, une calomnie pour nuire à quelqu'un, pour le perdre. Ce fait est *inventé.*

INVENTÉ, ÉE. part. *Inventus, excogitatus.*

INVENTEUR, TRICE. f. m. & f. Qui a trouvé le premier quelque chose, quelque art, quelque science, quelque machine. *Inventor.* Un *inventeur* de mots nouveaux. Sappho a été l'*inventrice* des vers Sapphiques. Il nous est aisé de surpasser le premier *inventeur* d'un art, en ajoutant les vues qu'il nous four-

nit, à celles que nous avons de notre propre fonds. FONT. Les Egyptiens mettoient au nombre des dieux les *inventeurs* des choses nécessaires, afin d'exciter la diligence & l'industrie des hommes par cet honneur. LE CL. Polydore Virgile a fait un traité des *inventeurs* des choses, de *inventoribus rerum*, en huit livres. *Alexander Sarlus*, ou Alexandre de Sardaigne, a fait la même chose en deux livres. Rabelais dit que Maître Gaster, qui est le ventre, a été *inventeur* des arts : c'est une expression empruntée de Persé :

Magister artis, ingenique largitor venter.

INVENTIF, IVE. adj. Qui a le génie d'inventer. *Qui excogitat.* Cet artisan est fort *inventif*. Les femmes sont *inventives*. Soyez *Amant*, vous serez *inventif*. LA FONT. Esprit *inventif*.

INVENTION. f. f. Certain génie particulier qui donne la facilité de trouver quelque chose de nouveau. *Inventio, sagacitas.* Il n'y a point d'art pour l'*invention*, elle ne dépend point de nous, c'est un présent du ciel, & comme une pension qu'on ne touche pas quand on veut. LE CH. DE M. Ce qui nous paroit difficile, ou même impossible, ne l'est peut être qu'à cause de notre peu d'adresse, & notre peu d'*invention*. LE CH. DE M. Pancirolle a fait un traité des vieilles *inventions* perdues, & des *inventions* nouvelles. Janson d'Almeloveen a fait un *Onomasticon* des choses inventées, où l'on voit par ordre alphabétique le nom des inventeurs, le tems & le lieu des *inventions*, & les témoins qui en parlent.

INVENTION, se dit aussi & de l'action d'inventer, & de la chose même inventée. L'*invention* de la poudre à canon est une *invention* diabolique. L'alcove est une *invention* moderne venue des Maures. La grossièreté des premières *inventions* est d'ordinaire bien éloignée de la perfection. FONT. Il y a des gens dont la basse jalousie rejette la vérité, seulement parce qu'elle n'est pas de leur *invention*. BAL. L'ordre Dorique, l'Ionique & le Corinthien, sont de l'*invention* des Grecs, c'est pour cela qu'on les appelle les ordres Grecs. Le Toscan & le Composite sont de l'*invention* des Latins. Daviler parle de l'*invention* d'un ordre François, qui n'a pas été exécuté, pour le troisième étage du Louvre.

INVENTION & découverte, considérés comme synonymes. Voy. au mot DÉCOUVERTES les nuances qui les distinguent.

INVENTION se dit dans le discours familier des différents moyens qu'on imagine pour réussir dans une affaire. *Ratio, modus.* Il me faut tous les jours trouver mille *inventions* pour jouir de mes Maîtresses. ABL.

INVENTION, signifie aussi, Découverte d'une chose cachée. L'*invention* de la sainte Croix est une fête que l'Église célèbre le 4 de Mai, en mémoire de ce qu'il plut à Dieu de faire trouver la Croix sur laquelle Jésus-CHRIST mourut. Cette découverte, ou *invention*, se fit sous l'empire de Constantin, & par les soins & la piété de sa mère Hélène en 326. un peu après que cet Empereur eut vaincu Maxence par la vertu du signe de la Croix. Voyez sur cette *invention*, sur les faux Actes qui en ont été faits, sur l'institution de cette fête, &c. le Pere Papebroch, *Act. Sanct. Maii, T. I. p. 361. & suiv.* On dit encore ce terme de l'*invention* des reliques de Saint Étienne, & de quelques autres.

INVENTION, se dit en termes de Rhétorique & de Poétique. En Rhétorique, c'est la recherche & le choix des argumens dont l'Orateur doit se servir, des lieux qu'il doit traiter. L'*invention* est le premier des devoirs de l'Orateur. Cicéron avoit fait quatre livres de l'*invention*, il ne nous en reste que deux. En Poésie, c'est tout ce que le Poète ajoute au sujet historique qu'il a choisi, & le tour qu'il y donne.

On dit qu'un Poète, qu'un Orateur n'a point d'*invention*; qu'il a l'*invention* belle; heureuse, c'est-à-dire qu'il sait choisir entre les pensées qui se présen-

tent, celles qui sont les plus convenables au sujet qu'il traite, relativement au tems, au lieu, aux circonstances & aux personnes.

On dit la même chose d'un Peintre.

Dans la Peinture, l'*invention* est le choix des objets qui doivent entrer dans la composition du sujet que le Peintre veut traiter. DEPIELS. Cet Auteur remarque fort judicieusement que l'*invention* est différente de la disposition, & que ces deux choses ensemble forment la composition; car après avoir bien choisi les objets qui doivent entrer dans la composition d'un sujet, on peut les mal disposer, & alors l'*invention* sera belle, & la disposition, où l'ordonnance sera mauvaise & choquante. De toutes les parties de la Peinture, celle qui fournit aux Peintres plus d'occasions de faire voir ce qu'il a d'esprit, d'imagination & de prudence, est sans doute l'*invention*. ID. M. Félibien appelle *invention* dans la Peinture tout ce qui est de l'esprit du Peintre, comme sont l'ordonnance, la disposition du sujet, le sujet même, quand il est nouveau. Ce terme d'*invention* pris en ce sens n'est pas propre à la Peinture, il convient aux autres Arts. Dans un autre endroit M. Félibien considère l'*invention* en deux manières; savoir, celle qui vient purement de l'esprit du Peintre, & celle qu'il emprunte de quelqu'un. La première est quand il invente lui-même le sujet, & la seconde quand il le tire de l'histoire, de la fable, &c. mais il attache toujours la même idée au mot d'*invention*.

On dit proverbialement que la nécessité est la mère des *inventions*. Qu'un homme vit d'*invention*, pour dire qu'il n'a point de bien, qu'il vit d'artifices, d'escroqueries. On nomme basèment une *invention*, une chose dont on ne fait pas le nom, ou dont on ne se souvient pas. Comment nommez-vous cette *invention*-là? Apportez-moi cette *invention* qui est sur cette table?

INVENTORIER. v. a. Comprendre dans un Inventaire. *Reconfionem facere.* On a *inventorié* tous les meubles & papiers de cette maison.

On appelle aussi un papier *inventorié*, quand l'officier a mis sur le dos un numero avec son paragraphe, pour montrer qu'il a été compris en un inventaire, & en quel ordre. Ce contrat de mariage est coté au dos, *inventorié* trois.

INVENTORIÉ, ÉE. PIIT. *Reconfitus, adscriptus.*

INVERLOGH. Ville d'Écosse, autrefois considérable. *Inverlochea.* Elle fut ruinée par les Danois, & n'est aujourd'hui qu'un bourg du comté de Loquabyr, situé près d'un golfe, à onze lieues de la ville de Dunstaffag, du côté du levant. MATY.

INVERNÈS. Voyez INNERNÈS.

INVERSABLE. adj. de tout genre. Mot nouveau, qui signifie, qui ne peut verser, qui ne verse point. *Quod everti non potest.* Une voiture *inversible* seroit de grande utilité. On a fait plusieurs mémoires sur la construction des voitures *inversables*.

INVERSE. adj. f. Qui se dit d'une manière de faire la règle de trois, ou de proportion, qui semble être renversée. *Regula trium inversa, eversa.* Dans la règle de trois, droite ou directe, le premier terme est au second, comme le troisième est au quatrième, c'est-à-dire, que si le second est plus grand que le troisième dans la même proportion, ou si le second est plus petit que le premier, le quatrième est aussi plus petit que le troisième, dans la même proportion. Mais dans la règle *inverse*, le quatrième terme est autant au-dessus du troisième, que le second est au-dessous du premier; ou bien autant au-dessous du troisième, que le second est au-dessus du premier. Et ainsi dans la règle *inverse* la proportion n'est pas du premier au second, comme du troisième au quatrième; mais du quatrième au premier comme du second au troisième. Exemple, on dit en la directe, Si trois toises de bâtiment coûtent vingt écus, combien en coûteront six? On trouvera quarante écus, mais en l'*inverse* on dit: Si vingt ouvriers font dix toises de bâtiment en quatre jours, en combien de

temps quarante les feront-ils ? On trouvera en deux jours.

☞ Ce terme est encore usité en Logique, en Mathématique & en Physique. On le dit d'une proposition, d'un théorème, d'un problème, d'un rapport pris dans un ordre renversé, relativement à la proposition & au rapport dont on vient de parler.

☞ Dans une proposition, c'est l'attribut de la directe mis à la place du sujet. *Tous les fous sont méchants est l'inverse de tous les méchants sont fous.* Voyez CONVERSION 3, 6 :: 6, 12. c'est-à-dire, trois est à six, comme six est à douze. 6, 3 :: 12, 6. c'est-à-dire, six est à trois comme douze est à six.

☞ On se sert en Physique de ce mot pour exprimer la loi de variation d'une chose qui augmente ou qui diminue, à mesure qu'une autre dont elle dépend, qui lui est comparée, diminue ou augmente. Ainsi l'on dit que l'intensité de la lumière est une raison inverse des carrés de la distance du corps lumineux, c'est-à-dire, qu'elle diminue dans le même rapport que ces carrés croissent.

☞ Méthode *inverse* des fluxions. C'est la même chose que calcul intégral. Voy. ce mot.

INVERSION. f. f. Action par laquelle on renverse, on retourne une chose. *Inversio*. Les problèmes de Géométrie & d'Arithmétique se prouvent souvent par l'*inversion*.

INVERSION. Terme de Grammaire. Manière de ranger les mots d'une phrase dans un ordre qui n'est pas le plus naturel & le plus simple. ☞ Notre langue n'aime pas les *inversions*; la marche de chaque phrase est presque toujours uniforme: c'est un substantif qui mène son adjectif comme par la main; son verbe marche derrière, suivi d'un adverbe qui ne soufre rien entre deux, & le régime appelle aussitôt un accusatif qui ne peut se déplacer. Ne point déranger cet ordre, c'est ce qu'on appelle ne point faire d'*inversion*: ne point garder cet arrangement; voilà l'*inversion*. Par exemple, De tous les vices, le plus abominable & le plus indigne de l'homme, c'est l'impureté, c'est-là une *inversion*: l'ordre naturel est de dire, Le plus abominable de tous les vices, & le plus indigne de l'homme, c'est l'impureté: ou bien, l'impureté est le plus abominable, &c. Cette *inversion* n'est pas désagréable, elle a même de l'élégance. Il y en a de plus rudes & de plus dures.

*Mais pendant que Bourbon, la victoire pressant,
Va les bandes, les corps, les escadrons poussant.*
P. LE MOINE.

La sévérité de notre langue contre presque toutes les *inversions* de phrase augmente encore infiniment la difficulté des vers François. FÉNEL. Il ne faut point introduire tout-à-coup dans notre langue un grand nombre de ces *inversions*. On n'y est point accoutumé, elles paroissent dures, & pleines d'obscurité. ID. Il faudroit choisir de proche en proche les *inversions* les plus douces, & les plus voisines de celles que notre langue permet déjà. ID.

INVESTIGATEUR. f. m. Qui cherche quelque chose, qui tâche de faire quelque découverte. La ville est si ancienne (S. Ander) que les *Investigateurs* de l'Antiquité n'en pouvant découvrir l'origine, ni le temps de sa fondation, ne manquent pas de l'attribuer à Noé. L'Abbé DE VAYRAC. Ce mot est peu en usage: cependant il est fort significatif. L'Euripe fut non-seulement l'occasion, mais encore le triste exécuteur de la mort du grand *Investigateur* de la nature, c'est-à-dire, d'Avistote. *Nouv. syst. du flux & du reflux de la mer*, dans les *Observ. sur les Écrits mod. tom. 25. pag. 46.*

En termes du Grand Art, on appelle *Investigateurs* ceux qui cherchent la pierre philosophale.

INVESTIGATION. f. f. Terme de Grammaire & de Collège, où l'on appelle *investigation* du Thème, l'art, la science, la manière de trouver le thème dans les verbes, c'est à dire, le temps & le mode primitif d'un mœuf, d'un temps & d'une personne dérivée &

éloignée de sa source. *Investigatio*. Pour expliquer les Auteurs Grecs, il faut bien savoir l'*investigation* du thème. Ce thème est le présent de l'indicatif dans le Grec.

Ce mot a été pris de la Grammaire Grecque de Clenard, qui a intitulé *Investigatio Thematica*, la partie où il enseigne la manière de connoître d'où vient quelque personne ou temps que ce soit d'un verbe, & de le réduire à sa diction primitive, ou de trouver le présent de son indicatif.

INVESTIR. v. a. Conférer à quelqu'un le titre de quelque fief, dignité, ou Bénéfice, ou ratifier & approuver celui qu'il peut avoir obtenu d'ailleurs. *In possessionem inducere*. L'Empereur prétend qu'il a droit d'*investir* plusieurs Princes, tant en Allemagne qu'en Italie. Il y avoit autrefois une cérémonie pour *investir* les Prélats.

Ce mot vient du Latin *investire*, qui ☞ signifie vêtir. C'est pour cela qu'*investir* & inféoder sont synonymes, & signifient l'un & l'autre mettre en possession, & revêtir du fief celui qui prête le serment de fidélité au Seigneur dominant. Ainsi la réception à foi & hommage est l'*investiture* pour les fiefs; & à l'égard des censives, la quittance des droits seigneuriaux tient lieu d'*investiture*; de sorte que le Seigneur ne peut plus après user du retrait féodal ou censuel dans les coutumes où il a lieu.

On dit aussi, que les Archers ont *investi* une maison, pour dire, qu'ils se sont postés autour pour prendre quelque prisonnier.

INVESTIR, en termes de mer, signifie, Attaquer un vaisseau.

INVESTIR, signifie aussi, Échouer, toucher à terre, soit volontairement, soit par la tempête. *Herere, appellere*. Cette galère a investi un tel endroit de la côte d'Italie. Ce terme n'est d'usage que sur la Méditerranée.

INVESTIR, signifie aussi, environner une personne, empêcher que d'autres ne l'approchent. *Circumdare, occupare*. Ce malade n'a pu faire de testament, il a toujours été *investi* d'un nombre de parens & d'héritiers.

☞ Mainard a dit, des yeux *investis* de cire, bordés, chaffieux.

INVESTI, 1^e. part. Il a les significations du verbe.

INVESTISSEMENT. f. m. Terme de guerre. Action d'investir une place, ☞ de l'entourer de troupes, pour en fermer tous les passages. Dans l'*investissement* on fait la même chose que dans le blocus. On fait l'*investissement* d'une place pour l'assiéger dans les formes. Voyez SIÈGE & BLOCUS.

INVESTITURE. f. f. Il se dit tant du droit d'investir quelqu'un d'un fief, que de l'acte par lequel on l'en investit. *In possessionem inductio*. C'est la réception à la foi & hommage, par laquelle le vassal est laïc & investi du fief par son Seigneur dominant. Un tel Prince donne l'*investiture* d'un tel Duché. Il a pris son *investiture* de l'Empereur. C'est l'Empereur qui donne l'*investiture* de tous les fiefs relevans de l'Empire. Les *investitures* se renouvellent à la mort de l'Empereur, ou de celui qui possède le fief. Celui qui reçoit l'*investiture* fait hommage entre les mains de l'Empereur, & prête serment de fidélité, ou par lui-même, ou par un Ambassadeur. L'*investiture* se faisoit autrefois pour signe d'une possession transférée par la tradition de plusieurs petites choses, comme quand on mettoit en possession d'un héritage par un bâton, un gant, un couteau, un morceau de manteau, de bois, de coutroie, de ceinture, par la pique du pouce, par des clefs, par une broche, par une coupe, par un anneau, un gazon, une branche, une paille, une étrille, & par tout ce qu'on trouvoit sous sa main. Celle des Royaumes & des Seigneuries se faisoit par un étendard, gonfanon, ou bannière, par une épée, un arc, une flèche, des éperons. Les symboles se gardoient quelquefois dans le trésor des maisons, & s'attachoient aux titres. Il y a des preuves de toutes ces choses dans les Histoires recueillies par Du Cange.

INVESTITURE, se dit aussi à l'égard des Bénéfices, laquelle se fait par celui qui a le droit d'en investir un autre. C'est à-dire, de le mettre en possession. Elle se faisoit autrefois par la tradition de la croix, de l'anneau Pastoral. L'*investiture* étoit le droit qu'avoient les Rois de France de conférer les grans bénéfices, en qualité de Patrons, & Dotateurs des Eglises Cathédrales, & des principaux Monastères du Royaume. Les Empereurs ont long-temps conservé le même droit, & dès qu'un prélat étoit expiré, son Clergé renvoyoit à l'Empereur son anneau & sa croix, & le Prince les donnoit ensuite en cérémonie à celui qu'il avoit nommé pour successeur. C'étoit la forme des *investitures*. Le premier qui contesta ce privilège aux Souverains, fut Grégoire VI. Mais Grégoire VII. dans le onzième siècle, l'entreprit avec plus de hauteur & de succès. Il excommunia l'Empereur Henri IV. & défendit à tous Ecclésiastiques, sous peine d'excommunication, de recevoir l'*investiture* de la main des Princes temporels. Pafcal II. fut pourtant obligé de confirmer à Henri V. le droit de donner les *investitures*, mais s'étant rétracté depuis, il l'excommunia, & le réduisit à lui venir demander l'absolution. Enfin, cet Empereur fut forcé par le Pape Gélas II. à renoncer aux élections & aux *investitures*. Le droit d'*investiture* a causé bien des guerres & des troubles, surtout en Allemagne & en Angleterre. On trouve dans les anciens titres & les anciens Auteurs près de quatre-vingt manières de donner l'*investiture*. Monsieur Du Cange les a ramassées dans son Glossaire.

INVETÉRER. v. n. Vieillir, devenir vieux, enrainer. *Veterascere, inveterascere*. Il ne faut pas laisser *invetérer* une maladie, un ulcère. Les maux qui sont *invetérés* deviennent incurables.

*Sero Medecina paratur,
Cum per longas evaluere moras.* OVID.

INVÉTÉRER, se dit aussi en Morale. Il ne faut pas laisser *inveterer* une mauvaise habitude. Les péchés qui sont *invetérés* dans une ame font un grand obstacle à la grace. Il est dangereux d'attaquer les erreurs *invetérées* dans l'esprit du peuple.

S'INVÉTÉRER. v. récip. se dit dans le même sens qu'*inveterer*, toujours en mauvaise part, au physique & au moral, en parlant des maladies, des mauvaises coutumes, des mauvaises habitudes contractées depuis long-tems. Ce mal s'est si fort *invetéré* que, &c. Du Latin *vetus, vieux*.

INVTÈRE, EE. part.

INVINCIBLE. adj. & f. m. & f. Qui ne peut être vaincu. *Insuperabilis, invictus*. Ce Prince a un courage *invincible*. L'armée de Xerxès étoit si nombreuse, qu'elle sembloit *invincible*. L'Alexandre de Quint-Curce étoit *invincible*, & celui de Vaugelas est inimitable. PEL. La vanité Espagnole donnoit le nom d'*invincible* à la flotte que Philippe II. avoit préparée pour subjuguier l'Angleterre. Bizot. Cet *invincible* Héros n'a rien trouvé d'impossible à sa valeur. S. ÉVR. L'Empereur Commodore donna l'épithète d'*invincible* au mois de Février.

Ce mot est aussi employé dans un sens figuré. Obstacle *invincible*, qu'on ne peut surmonter. Opiniâtreté *invincible*. Ignorance *invincible*. Argument, raison *invincible*, qu'on ne peut renverser, détruire. Les Indiens ont été long-temps dans une ignorance *invincible* de nos mystères. La différence des langues n'est pas une difficulté *invincible*. Cette imprudence a mis un obstacle *invincible* à votre fortune. S. ÉVR. Le Roi appréhendoit la roideur *invincible* de sa fille. DE LARREY.

Corneille a dit dans Pompée, un coup *invincible*. Ces termes, dit Voltaire, ne paroîtront pas justes à ceux qui exigent la pureté du langage, & la justesse des figures. En effet, un coup n'est pas *invincible*, parce qu'un coup ne combat pas.

INVINCIBLE. Terme de Mythologie. C'est un des surnoms de Jupiter. Les Romains célébroient une fête

aux Ides de Juin en l'honneur de Jupiter *invincible*.

INVINCIBLEMENT. adv. D'une manière invincible. *Necessariò*. Cette raison prouve *invinciblement* ce que j'ai avancé.

INVIOLE. adj. m. & f. Qui ne sera point violé, ou qui ne le doit point être. *Inviolatus*. La liberté de la conscience est un privilège *inviole*. BAY. Les promesses de Dieu sont *invioles*. Le serment doit être une chose *inviole* à un Chrétien. Ces amis se sont juré une fidélité *inviole*. L'asile de l'Eglise doit être *inviole*. Les droits sacrés de l'amitié sont *invioles*. Boss. L'autorité Royale nous fut toujours sacrée & *inviole*. BAYL.

INVIOLE. adv. D'une manière inviole. *Inviolatè*. Les Princes doivent être jaloux de garder leurs paroles *inviolement*. Je suis *inviolement* votre très humble serviteur. GOD. Notre dernière demeure est *inviolement* à notre choix. PAT.

INVISIBILITÉ. f. f. Qualité qui rend les choses invisibles. *Invisibilitas*. Ce qui fait qu'on ne peut voir de certaines choses. ABLANC. L'*invisibilité* de la nature des esprits.

INVISIBILITUM. On dit proverbialement qu'une chose a passé par *invisibilium*, pour dire qu'elle est demeurée invisible, qu'elle a été perdue, volée. FURET. à la fin du mot INVISIBLE. Cela est bas.

C'est un terme Latin tiré du *Credo*.

INVISIBLE. adj. m. & f. Qui ne tombe point sous le sens de la vue, qui ne peut être vu. *Invisibilis*. Les Anges, les Démons, toutes les substances incorporelles sont *invisibles*. Des Anciens nous ont fait accroire que l'anneau de Gygès, la pierre Héliotrope, rendoient les gens *invisibles*. Il y a quelque irrévérence à donner des figures visibles aux dieux qui sont immortels & *invisibles*. ABL.

Ce terme s'applique aussi aux corps qui échappent à notre vue à cause de la finesse de leurs parties, ou à cause de leur éloignement. *Aspectum fugiens*. Les parties de l'air sont *invisibles*. Les Comètes en s'éloignant de nous, deviennent *invisibles*.

On dit de même figurément d'un homme qui disparoit tout d'un coup & sans qu'on s'en aperçoive, qu'il est devenu *invisible*. On le dit aussi des choses qu'on ne retrouve plus. Je n'ai fait que détourner les yeux, ma bourse est devenue *invisible*. *Fugit ex oculis*.

INVISIBLE, se dit aussi de ceux qui menent une vie cachée, qui ne veulent pas être vus. Le grand Turc est *invisible* à la plupart de ses sujets; il ne se laisse voir que rarement. Il y a de certains Importans qui mettent une partie de leur mérite & de leur grandeur à être *invisibles*. BOUR. Il n'approuvoit point ces Magistrats qui se rendent *invisibles*, & se font de leurs cabinets comme un rempart à leur oisiveté, ou à leurs plaisirs. FLÉCH.

INVISIBLE, se dit aussi des choses secrètes & cachées, dont nous ne pouvons pénétrer la cause. *Arcanus, obscurus nescio quis*. Il y a un certain charme *invisible* qui nous attache à notre patrie, qui fait que nous y revenons toujours. Dieu entraîne nos volontés par des chaînes *invisibles*. FLÉCH. Les Amans sont attachés par des liens *invisibles*. Les assurances d'un avenir *invisible* font moins d'impression que les choses présentes qui entrent dans l'esprit par les sens. S. ÉVR.

INVISIBLE. f. m. & f. Nom de Secte. *Invisibilis*. On appela ainsi dans le XVI^e siècle les Protestans qui soutenoient que l'Eglise n'étoit point visible.

INVISIBLE. Ce nom a été aussi donné aux Frères de la Rose-Croix. Voyez au mot ROSE.

INVISIBLEMENT. adv. D'une manière invisible. *Citra visum*. Le corps de JÉSUS-CHRIST est réellement, mais *invisiblement*, sous les espèces sacramentelles.

INVITATEUR. f. m. C'étoit chez les Romains le nom d'un domestique dans les grandes maisons. *Invitator, vocator*. Il paroît par une inscription rapportée par Gravius p. DCCVIII, n. 6, que cet office n'étoit pas des moins considérables, puisqu'on le

donnoit à des Affranchis; elle porte AGATOPUS AUGG. LIB. INVITATOR, &c. Les *Invitateurs* étoient ceux qui alloient inviter les conviés aux repas que l'on donnoit. Voyez Plin, Liv. XXXV, c. 10, où il parle des *Invitateurs* de Ptolomée, qu'il appelle *Vocatores*; & Laurent Tignorius, *Comment. de servis*, p. 144, & suiv.

INVITATION. f. f. Action d'inviter, de prier, d'assister, de se trouver à un repas, une fête, une cérémonie. *Invitation* à un repas. *Ad cœnam Invitation.* Invitation à une nôce. L'*invitation* des Cours souveraines pour assister à un *Te Deum*, se fait par les Officiers des cérémonies.

INVITATION, se dit aussi au figuré, & signifie, Sollicitation, action d'exciter. *Invitatus.* Il n'y a point de plus forte invitation à l'amitié, que de prévenir en aimant. Le MAI. Elle eut d'autant moins de peine à se rendre à l'invitation qu'on lui faisoit, que M. le Duc de Savoye venoit de mourir positivement dans ce temps-là. DES MAISAUX. Et se rendant à une si douce invitation, il alla enseigner les Humanités & ensuite la Rhétorique dans le Collège d'Harcourt. HUET.

INVITATOIRE. f. m. Terme de Liturgie. C'est un verset que l'on chante, ou que l'on récite à Matines avant le Pseaume *Venite exultemus*, & à la fin de ce Pseaume, on le mêle aussi aux versets de ce Pseaume, pour inviter le peuple à louer Dieu. Tout cela s'appelle l'*invitatoire*. *Invitorium.* Ce verset se change suivant la qualité des jours & des fêtes; & ainsi on dit qu'il faut prendre l'*invitatoire* du commun ou du propre des Saints, en parlant de ce verset différent qu'on y ajoute. Il n'y a point d'*invitatoire* au commencement des Matines le jour de l'Épiphanie, ni les trois derniers jours de la semaine Sainte. Voyez les raisons de cet usage dans Microl. & Amalar. c. 15.

Ce mot vient du Latin *invitorium*, qui se trouve dans les rubriques, & dans les Auteurs qui ont écrit sur les Liturgies; & qui vient du verbe *invitare*, inviter: ce nom d'*invitatoire* a été donné à cette partie de l'office divin, parce que le Pseaume *Venite, exultemus*, commence par une invitation à chanter les louanges de Dieu.

INVITATORIEN. f. ni. Les Macri disent que c'est un nom de l'Ordre de Citeaux, où l'on appelle ainsi celui qui a la charge de commencer l'office divin, de commencer le chant, d'entonner le premier. *Invitatorianus.* Ils parlent aussi d'un *Souffinvitatorien*, qui faisoit l'office de l'*invitatorien* en son absence.

INVITER. v. a. Prier, convier quelqu'un à quelque fête, à quelque cérémonie. *Invitare.* Tous les Ambassadeurs des Princes étrangers furent invités de se trouver à ce *Te Deum*, à ce festin Royal, à cet entrée. *Inviter* à souper. *Ad cœnam invitare.* Il m'*invita* à venir loger chez lui. *Hospitio me invitavit*, ou *ad hospitium.*

INVITER, se dit figurément en choses morales, & signifie, Exciter, solliciter, exhorter. L'espérance qui nous est promise, nous doit inviter, exciter à bien vivre. Cette eau claire invite les passans à s'en délecter. La gloire invite les gens généreux à s'exposer pour leur Prince. Le beau temps invite à la promenade. Il plut à Dieu de l'*inviter* à une place plus considérable dans ce banquet délicieux, & de l'élever comme par degrés à la plus haute contemplation des perfections divines. P. VERJUS.

INVITÉ, ÉE. part. & adj. *Invitatus.*

INVOCABIT. Terme de Bréviaire. C'est le nom que l'on donne au premier Dimanche de Carême, parce qu'il est marqué dans les Almanachs par ce mot Latin, qui est le premier mot de l'Introït de la Messe de ce jour-là. Autrefois le Carême ne commençoit que le Dimanche *Invocabit*, & l'Église de Milan a retenu cet usage.

INVOCATION. f. f. Action par laquelle on appelle Dieu à son secours. Prière par laquelle on s'adresse à Dieu pour lui demander son secours. *Invoca-*

tio. Toutes les grandes cérémonies Chrétiennes commencent par l'*invocation* du Saint-Esprit; par le *Veni Creator.*

INVOCATION, se dit aussi des Saints dont on demande l'intercession auprès de Dieu. Toutes les Églises sont dédiées à Dieu sous l'*invocation* d'un Saint particulier. L'*invocation* des Saints a été, & est encore pour les prétendus Réformés, un des grands sujets de rupture avec l'Église.

INVOCATION, se dit aussi des faux dieux & des démons. Les Idolâtres ont fait des *invocations* à des dieux de bois & de pierre, qui ne les pouvoient secourir. Un Poète ne fait guère de grands ouvrages, sans une particulière *invocation* des Muses. L'*invocation* est propre au Poème épique, elle est d'ordinaire adressée à la divinité qui préside à la Poésie en général. Ainsi l'*invocation* poétique est une prière adressée au Génie allégorique de la Poésie sous le nom d'une Muse ou de quelqu'autre divinité dont le Poète demande à être inspiré. LE P. LE B. Cette *invocation* est nécessaire, parce que le Poète dit des choses qu'il ne sauroit pas, si elles ne lui avoient été inspirées.

INVOLONTAIRE. adj. m. & f. Qui se fait contre la volonté de celui qui agit. *Non voluntarius.* Tout contrat ou testament qui est *involontaire*, ou forcé, est de nulle valeur. L'ignorance invincible rend les actions *involontaires*. PASC.

INVOLONTAIRE, se dit aussi des mouvemens naturels qui se font indépendamment de notre volonté. La digestion est une action *involontaire* qui se fait dans l'estomac.

INVOLONTAIRE, se dit aussi subst. Burlamaqui distingue, comme on fait dans les Écoles, le volontaire & le libre, l'*involontaire* & le nécessaire. L'*involontaire* & le nécessaire excusent de tout péché. Voy. les autres mots.

INVOLONTAIREMENT. adv. Contre la volonté, ou sans la participation de la volonté. *Non voluntariè.* Ce qui se fait *involontairement* n'est ni louable, ni blâmable.

INVOLUTION. f. f. Terme de Palais qui désigne un assemblage de difficultés, d'embarras. *Intricatio.* *Involution* de procès, de procédures. Les faits qui ont été les plus éclaircis, se trouvent dans une si grande *involution* de circonstances, qu'on s'y perdoit dans les momens mêmes qui en étoient les plus proches. CARD DE RETZ. Ce mot n'est pas d'un usage fréquent, même dans le jargon du Palais.

INVOQUER. v. a. Réclamer l'aide d'une Puissance supérieure. L'appeler à son secours. *Invocare.* *Invoker* Dieu à son aide. *Invoker* le S. Esprit. L'Église *invoque* la Vierge & les Saints pour avoir leur intercession. Les Orateurs *invouent* le Prince, les Juges, les auditeurs devant lesquels ils haranguent. Les Prêtres des faux dieux les *invouoient* sur tout quand il falloit rendre des oracles. Les Poètes *invouent* souvent les Muses inutilement. Il est de l'essence du Poème Épique d'*invouer* les divinités qui président à la Poésie; ou aux actions des hommes. LE P. LE B. Lucrèce a *invoué* Vénus qui préside aux productions de la nature, & en même temps il établit que les dieux ne se mêlent de rien.

INVOQUER le nom du Seigneur, dans l'Écriture-Sainte, c'est l'adorer, & faire un acte de religion. Ce fut Énoc, fils de Seth qui commença à *invouer* le nom du Seigneur. *Gen. c. 4.*

INVOQUER, se dit aujourd'hui au Palais pour citer un Auteur, ou une pièce. S'autoriser, s'appuyer sur cela, en tirer une preuve en sa faveur. *Advocare, adhibere.* C'est ce qu'il faut examiner d'après & sur les autorités mêmes que nous citent nos adversaires.... Consultons donc & le Concile de Trente & l'Ordonnance de Blois précisément dans les mêmes articles que le Chapitre de N. D. *invoué.* MANORRY. C'est donc sur ces autorités que l'union que nous attaquons est fondée, ce sont les seules

que réclame le V. P. dans ses requêtes, les feules qu'*invoque* l'Église de Paris à votre audience. **Id.** C'est ce qui résulte des titres mêmes qu'*invoquent* les parties adverses. **GUEAU.**

INVOQUÉ, ÉE. part.

INUSITÉ, ÉE. adj. Qui n'est point en usage. *Inusitatus*. Il y a plusieurs coutumes en Orient qui sont *inusitées* parini nous. On l'a battu, on lui a fait un traitement barbare & *inusité*. Les Orateurs ne se doivent point servir de vieux mots, de mots étrangers & *inusités* sans grande précaution.

INUSITÉ, ÉE. Extraordinaire, qui n'a pas coutume d'arriver, qu'on n'a pas coutume de sentir, d'éprouver. *Insolitus, insuetus, a, um.*

Mais maintenant que je suis en l'automne, (de ma vie) Ne fais quel soin inutile m'étonne. **MAROT.**

INUTILE. adj. m. & f. Qui ne sert à rien; dont personne ne profite. *Inutilis, vanus*. Il ne faut point s'appliquer à des sciences vaines & *inutiles*. Rien, d'ordinaire, n'est plus *inutile* que les efforts que fait notre raison pour surmonter nos passions. **BELL.** Quoi que nous faisons pour Dieu, nous ferons toujours des serviteurs *inutiles*. Le moindre mépris peut faire d'un ami très *inutile*, un ennemi très-dangereux. **S. ÉVR.** Ne chargez point votre discours de paroles *inutiles*. **Id.** Ce n'est point vivre que de vivre *inutile*. **DES H.** Il n'y a rien de plus honteux que d'être *inutile* au monde, & à soi même; & que d'avoir de l'esprit pour n'en rien faire. **PASC.** Il faut une grande étendue d'esprit pour demeurer *inutile*; presque personne n'a assez de mérite pour jouer ce rôle avec dignité. **LA BR.** Si l'on ne fait se passer des choses *inutiles* & superflues, elles deviennent nécessaires à force de s'y accoutumer.

Vous ne formez jamais d'inutiles desirs. **DES-H.**

On traite volontiers d'*inutile* ce qu'on ne fait point: c'est une espèce de vengeance; & comme les Mathématiques & la Physique sont assez généralement inconnues, elles passent assez généralement pour *inutiles*. **FONTEN.** *Hist. de l'Acad. des Scienc. Préface.*

INUTILEMENT. adv. d'une manière inutile. Bien des gens se tourmentent, travaillent *inutilement*. *Inutiliter*. Vous me priez *inutilement*; ce que vous me demandez ne dépend pas de moi. Il est peu de douleur plus sensible que celle d'avoir commis un grand crime *inutilement*. **S. RÉAL.**

INUTILEMENT, *Vainement, en vain*. On a travaillé *inutilement* lorsque l'ouvrage qu'on a fait ne sert à rien. On a travaillé *vainement* lorsqu'on n'est pas récompensé de son travail, ou qu'il n'est pas agréé. On a travaillé *en vain*, lorsqu'on n'est pas venu à bout de ce qu'on vouloit faire. **SYNG. FR.**

INUTILITÉ. f. f. Manque d'utilité. L'*inutilité* de cette science m'a dégoûté de l'apprendre. *Inutilitas*. L'*inutilité* fait regarder un homme comme un faînéant méprisable. **S. ÉVR.** Il ne suffit pas que l'homme s'humilie par l'*inutilité* de sa science, il faut qu'il confesse que ce qu'il en peut acquérir n'est presque rien. **NIC.** On ne doit point reprocher à Platon, ni à Socrate l'*inutilité* de leurs dialogues. **MAUCROIX.** Une grande ville est le théâtre de l'*inutilité* & de la vanité tout ensemble. **AB. DE LA TR.**

INUTILITÉ, signifie aussi quelquefois à-peu-près la même chose qu'oïveté, défaut d'emploi. Les Espagnols s'abandonnent à l'amour dans l'*inutilité* de Madrid, où rien ne donne du mouvement que cette seule passion. **S. ÉVR.** L'*inutilité* de la vie des femmes est la source de la coquetterie; elles ne savent que faire de leur temps. **BELL.** Au lieu de goûter la liberté dans la retraite, il est à craindre que l'*inutilité* du repos ne jette dans l'ennui. **S. ÉVR.**

INUTILITÉ, signifie aussi, chose inutile, chose superflue. Et en ce sens, il n'a guère d'usage qu'au

pluriel. Un discours rempli d'*inutilités*. **Ac. FR.**
INVULNÉRABILITÉ. f. f. État de celui qui est invulnérable. Ce mot se trouve en Itahque dans le Mercure d'Octobre 1732. On nous apprend, dit-on, que le cheveu qui établissoit l'*invulnérabilité* de Nifus, étoit couleur de pourpre.

INVULNERABLE. adj. m. & f. Qui ne peut être blessé. *Vulneri non obnoxius*. On le dit au propre & au figuré. Les Poètes ont feint qu'Achille étoit *invulnérable*, excepté par le talon. Aujourd'hui que les héros ne sont plus *invulnérables*, il n'est plus permis de mépriser le danger, & la fortune qui vous en a tiré est un mauvais garant pour l'avenir. **VOIT.** On n'aime point à passer pour une personne que l'on puisse aisément attaquer, & qui ne sache pas se défendre; on s'applaudit au contraire de s'être rendu comme *invulnérable*, & d'avoir accoutumé les gens à nous craindre & à nous ménager. **BOURDAL. Exh. I, p. 497** *Invulnérable* aux traits de la médifance. Une grande ame est *invulnérable*. **LA BRUY.**

Il n'y a que les personnes que l'on puisse dire *invulnérables*, & point les corps inanimés. Ce seroit même parler improprement, que de dire d'une personne qu'elle est *invulnérable* à toutes sortes de maux. *Invulnérable*, ne regarde que les blessures, & point les maladies.... *Let. de Buffy.*

I N Z.

INZAPATE, Voyez **ENSABATE**.

I O.

IO. f. f. Nom d'une femme, célèbre dans les fables. *Io, us*. Elle étoit fille du fleuve Inachus: c'est celui qu'on nomme aujourd'hui Planizza dans la Morée. Jupiter fut amoureux d'*Io*, & elle en eut Epaphus. Pour cacher ses amours à Junon, & éviter son ressentiment, Jupiter la changea en génisse. Junon s'en étant doutée demanda cette génisse à Jupiter, qui la lui accorda, pour ne point augmenter ses soupçons. Elle la donna à la garde d'Argus. Ce surveillant qui avoit des yeux dans tout le corps, dont une partie veilloit pendant que l'autre étoit fermée par le sommeil, c'est à dire, qui avoit un soin extrême de son dépôt, & le conservoit jour & nuit avec une vigilance que rien ne pouvoit tromper, embarrassoit Jupiter. Il le fit tuer par Mercure. Junon indignée de ce meurtre, envoya à la vache *Io* une mouche, qui la piquant continuellement de son aiguillon, la fit errer jusqu'en Égypte; là, elle implora le secours de Jupiter qui lui rendit sa première forme; elle épousa le Roi Osiris, & fut si estimée des Égyptiens, qu'après sa mort ils la mirent au nombre de leurs divinités sous le nom d'Isis. Voyez Ovide, *L. I* des Métamorp. v. 584, & suiv. Le Chevalier Marsham, dans son *Canon Egyptiacus, Sec. I*, où il montre que l'*Io* des Grecs est formée sur l'Isis des Égyptiens, & l'Astarte des Phéniciens.

Comme Jupiter, pour satisfaire la brutale passion qu'il avoit pour *Io*, la changea en vache, & la couvroit de nuages épais: en terme de Philosophie hermétique, cette nuée épaisse signifie la petite peau qui paroît au commencement de la congélation de l'élixir.

Il y a deux *Io*, l'une fille d'Inachus, & l'autre fille de Jasus. Lisez Vossius, *de Idol. L. I, c. 14.*

JO, ou **JOU**. f. m. Terme de Calendrier. Les Catholiques appellent ainsi le quatrième Tschagh de leur cycle duodenaire. Ce mot signifie une poule.

J O A.

JOAC, Bourg de France. *Jocundiacum*. Il est dans le Limoulin. C'étoit au commencement de la seconde race un palais de nos Rois, auquel la beauté

du lieu avoit donné son nom; de *Jucundus*, agréable, de même qu'à Jouay.

JOACHIM. f. m. Nom d'homme. *Joachim. Joachimus.* Il faut prononcer la première syllabe, d'un son nasal & obtus, comme la première du mot *injuste*, & le *ch* comme dans *chien, cheval*, &c. & non pas comme un *k*, quoiqu'on le fasse dans les autres noms Hébreux, comme *Jéchontas, Achias, Ochostas, Achimélech*, &c. que nous prononçons *jékonias, Akias, Okostas, Akimélech.* Nicéphore Callixte, *hist. Eccl. L. I, c. 7*, & S. Jean Damascène, *Orthod. fid. c. 15*, disent que le père de la sainte Vierge s'appeloit *Joachim.* Il y a trois Electeurs de Brandebourg qui ont porté le nom de *Joachim.* *Joachim* Duc de Poméranie. Il y a aussi des *Joachims* dans la maison d'Anhalt, *Joachim* de Calabre, Abbé de l'Ordre de Cîteaux, a fleuri au commencement du XIII^e. siècle. Voyez **JOACHIMITE.** *Joachim* du Bellay vécut sous Henri III, & se fit de la réputation par son génie pour la Poësie.

Quelques uns écrivent aussi par un *ch* le nom de *Joachim*, Roi de Juda, que Pharaon Nécao mit à la place de Josias son père. C'est une ignorance de la langue originale & de l'étymologie de ce nom, qu'il faut écrire & prononcer par un *k*.

JOACHIMITE. f. m. & f. Prononcez *chi*, comme *ki*, ou *qui*, & non pas comme *Joachim.* Nom de secte. Disciple de l'Abbé *Joachim.* *Joachimita.* L'Abbé *Joachim*, Calabrois, Abbé de Flore, Ordre de Cîteaux, mort en 1202, passa pour un Prophète pendant sa vie, & laissa beaucoup de livres après sa mort, des Commentaires sur Isaïe, sur Jérémie, sur l'Apocalypse, une concordance de l'ancien & du nouveau Testament, un livre de la Trinité contre le Maître des Sentences, & beaucoup de prétendues Prophéties. Tout cela étoit plein d'erreurs; & l'Auteur fut condamné en 1215 au Concile de Latran. Cependant bien des gens ne laissèrent pas de continuer ses erreurs, & peut être même y en ajoutèrent de nouvelles. Du nom de cet Abbé on les appelle *Joachimites.* Ils se répandirent en France, & le Concile d'Arles les condamna en 1260, ou 1261. Ce Concile dit que mettant pour fondement de leurs extravagances certains Ternaires, ils établisoient dans leur Concordance une doctrine pernicieuse; que sous prétexte d'honorer le S. Esprit, ils diminuoient l'effet de la rédemption, & le bornoient à un certain espace de temps. Ils disoient que le Père avoit opéré depuis le commencement du monde jusqu'à l'avènement du Fils, que c'est ce qu'il dit en S. Jean, v. 17, que l'opération du Fils avoit duré jusqu'à leur temps pendant 1260 ans, qu'après cela le S. Esprit devoit opérer aussi à son tour; & que c'est ce que signifioient les 1260 jours marqués dans l'Apocalypse, & les mille ans après lesquels Satan sera déchainé, Apocal. XI 3, XII 6, XX 3, 7, comme si dans le cours du siècle présent le Saint Esprit devoit être envoyé plus glorieusement que quand il se répandit sur les Apôtres.

Les *Joachimites* divisoient tout ce qui regardoit les hommes, les temps, la doctrine, la manière de vivre en trois ordres, ou états, selon les trois personnes de la Sainte Trinité; ainsi chacune de ces trois personnes comprenoit trois états qui devoient se succéder, ou s'étoient déjà succédé les uns aux autres; ce qui faisoit qu'ils nommoient ces divisions Ternaires. Le premier Ternaire étoit celui des hommes; il comprenoit trois états, ou ordres d'hommes. Le premier état étoit celui des gens mariés, qui avoit duré, disoient-ils, du temps du Père éternel, c'est-à-dire sous l'ancien Testament. Le second, celui des Clercs, qui a régné par le Fils du temps de la grâce. Le troisième, celui des Moines qui devoit régner du temps de la plus grande grâce par le S. Esprit. Le second Ternaire étoit celui de la doctrine, qu'ils divisoient aussi en trois; l'ancien testament qu'ils attribuoient au Père: le nouveau, qu'ils attribuoient au Fils; & l'Évangile éternel, qu'ils attribuoient au S. Esprit. Dans le Ternaire des temps ils donnoient

au Père tout celui qui s'étoit écoulé depuis le commencement du monde jusqu'à Jésus Christ, temps auquel, disoient ils, régnoit l'esprit de la loi Mosaique. Ils donnoient au Fils les 1260 ans depuis J. C. jusqu'à eux, pendant lesquels avoit régné l'esprit de grâce. Enfin, le troisième qui devoit suivre, & qu'ils nommoient le temps de la plus grande grâce, & de la vérité découverte, étoit pour le S. Esprit. Un autre Ternaire consistoit dans la manière de vivre. Dans le premier temps, sous le Père, les hommes ont vécu selon la chair & l'esprit; dans le troisième, qui devoit durer jusqu'à la fin du monde, ils vivront selon l'esprit. Les *Joachimites* prétendoient que dans le troisième temps les Sacrements & toutes les figures, tous les signes devoient cesser, & que la vérité paroîtroit à découvert. Tout ceci est tiré du Concile d'Arles, qui ajoute qu'on appeloit cette doctrine l'Évangile du S. Esprit, & que le S. siège l'avoit déjà condamné, & que la source de cette erreur étoit la Concordance, & les autres Livres de l'Abbé *Joachim.* Dans le *Propyleum Maii*, p. 216, les Bollandistes ont fait une dissertation sur le temps & les Auteurs des Prophéties attribuées à l'Abbé *Joachim* & à S. Malachie. L'Auteur est un Schismatique, partisan de l'Antipape Clément VII sous Urbain VI. Ils conjecturent que ce pourroit être Anselme, Evêque de Marlicco.

JOACHIMS-STALL, (c'est-à-dire la vallée de S. *Joachim*). Ville & vallée de Bohême dans le cercle d'Elnbogen: on y découvrit de riches mines d'argent, au commencement du seizième siècle.

JOAILLERIE. f. f. Quelques uns écrivent *jouaillerie.* Marchandise de bijoux & de pierreries; comme aussi l'art de les tailler, & de les mettre en œuvre. *Gemmati operis ars, vel officina.* Le mot de *joaillerie* est un terme collectif qui comprend toutes les pierreries, taillées ou brutes, montées ou non, & toutes sortes de bijoux précieux.

JOAILLIER, IÈRE. f. m. & f. Quelques uns écrivent *Jouaillier.* Qui fait le commerce de joaillerie. *Gemmati operis artifex, aut venditor*, & dans la basse Latinité *jocolarius.* Les Orfèvres sont Marchands *Joailliers.* C'est Louis de Berquen qui a appris aux *Joailliers* l'art de tailler les pierreries avec la poudre de diamant en 1476, & auparavant on les porroit bruts, à ce qu'a écrit Robert de Berquen *Joaillier*, son petit fils. Les *Joailliers* ne peuvent tenir boutique qu'ils ne soient examinés sur la touche, pour savoir toucher ce qu'ils vendront ou recevront; & cet examen se doit faire en la Cour des monnoies.

SAN-JOAN DE PESQUARA. Bourg de la Province de Tralofmontes, en Portugal. *Fanum S. Joannis de Piscaria.* Il est à cinq lieues de Lamégo du côté du levant, sur le Douro, qui commence en cet endroit à porter bateau. MATV.

JOANNÉE ou JOUANNÉE. f. f. On appelle ainsi en Touraine les feux de la S. Jean. De *Joannata*, formé de *Joannes*, & qui a été dit premièrement des feux de la S. Jean, & ensuite de tous les autres feux de joie. MÉNAGE, *Dist. Étym.*

JOANNICE. f. m. Nom d'homme. *Joannicus.* C'est la même chose que Jean. Jean, ou *Joannice*, qui se qualifioit Empereur des Bulgares, & se donnoit les mêmes titres que l'Empereur des Grecs, & avec le même faste, pour affermir sa nouvelle domination, desira recevoir la couronne de la part du Pape Innocent III en 1199, & réunit à l'Église Romaine son peuple qui en étoit séparé depuis long-tems, comme les Grecs. Le Pape félicita *Joannice* sur l'heureux succès de ses armes & son inclination pour l'Église Romaine, & lui envoya des Nonces & des Légats.

Ce nom est formé de *Joannes*, avec une terminaison Bulgare.

JOANNINA. Voyez **JANNA.**

JOANNINE. f. f. Qui se dit dans l'Église de Reims d'une Sentence arbitrale rendue par le Cardinal Jean de Beauvais en 1372, entre l'Archevêque de Reims & son Chapitre, au sujet des droits & privilèges de l'Église de Reims. *Joannina, Joannina sententia.*

JOANNINE

JOANNINE. *Voyez* JEANNINE.

JOANNITE. *f. m.* Dans le cinquième siècle on appela *Joannites*, ceux qui soutinrent les intérêts de S. Jean Chrysostôme, & qui furent toujours unis de communion avec lui, quoiqu'il eût été envoyé en exil par les artifices de l'Impératrice Eudoxie, & même déposé dans un Conciliabule par Théophile d'Alexandrie, & depuis encore par un autre Conciliabule de Constantinople. Ils furent appelés *Joannites* par leurs ennemis. DUPIN.

JOANNOPOLI. *Voyez* PÉRETSLAW.

J O B.

JOB. *f. m.* C'est le nom d'un Saint du vieux Testament, proposé ordinairement pour un exemple de fermeté & de patience. *Jobus*. Ce nom a produit ces phrases en notre langue : Il est pauvre comme *Job* ; il faudroit avoir une patience de *Job* pour souffrir ce valet. Le peuple appelle une personne opiniâtre & querelleuse, la femme à *Job*. *Voyez* sur *Job* Voff. de *Idolol.* L. II, c. 3.

*Doué en biens, tel fut Crésus tenu,
Qui tout-à-coup un Job est devenu.* MAROT.

Ce mot se dit aussi du Livre de l'Écriture Sainte qui contient l'histoire de *Job* ; car on l'appelle le Livre de *Job*, ou simplement *Job*. Le Livre de *Job* est un Livre Protocanonique, qui a toujours été reconnu pour divin par les Juifs & les Chrétiens. Nous lisons dans *Job*, XIX, 25, 26, 27, un témoignage manifeste de la foi de la résurrection des corps ; c'est à dire, dans le Livre de *Job*. S. Grégoire a fait des Expositions morales sur *Job*. D'excellens Commentaires sur *Job*, sont ceux de Codure, de Cordier, de Bolduc, de Pinéda, de Sanctius.

JOB. Fontaine de l'Idumée. Isidore, cité par Ortelius, dit qu'elle change de couleur quatre fois l'an, & qu'elle est successivement bourbeuse, de couleur de sang, verte & limpide.

JOBELIN. *f. m.* Terme populaire. Sor, manière de cocu. C'est un *Jobelin*.

JOBELINS. C'est ainsi qu'on appeloit par opposition à Uranins, les beaux esprits qui estimoient plus le Sonner de *Job*, fait par Benferade, que le Sonnet d'Uranie fait par Voiture. Ce qui donna lieu à cette pointe :

*Les femmes sont Uranines,
Et les maris Jobelins.*

JOBER. *v. n.* Le petit peuple se sert de ce mot, pour dire, moquer, railler, il se *jobe* de nous.

JOBET. *f. m.* Nom d'homme, diminutif de *Job*. *Jobus*, *Jobetus*.

JOBITE. *f. m. & f.* Nom d'une Dynastie, qui a régné en Égypte. *Jobites*. L'an 567 de l'Ègire, le Kalife Adheb étant mort, Saladin se rendit maître du château du Caire, & établit en Égypte une nouvelle principauté des Aioubites ou *Jobites* : car c'est ainsi que la postérité de Saladin a été nommée à cause d'Aiub ou de *Job* son aïeul. D'HERBELOT. Au reste, il est mieux de dire *Jobite* qu'*Aioubite* ; car quoique les Arabes disent *Aiub*, *Job*, de l'Hébreu *יוב*, *Aiob* ; nous disons *Job* avec les Grecs & Latins, d'où par conséquent il faut former *Jobite*.

J O C.

JOCASTE. *f. f.* Fille de Créon, Roi de Thèbes, & femme de Laïus, fut mère d'Œdipe qu'elle épousa sans le connoître.

JOCELIN, ou JOSSELIN. Bourg ou petite ville de Bretagne en France. *Jocelinum*, *Josselinum*. Il est sur la rivière d'Oust, à sept ou huit lieues de Vannes, du côté du nord. long. 14. d. 56', lat. 48. d. 2'.

JOCONDITÉ. *f. f.* Vieux mot. Joie, allégresse, du Latin *jucunditas*.

JOCRISSE. *f. m.* Terme injurieux & populaire, qui se

Tome V.

dit en cette phrase proverbiale, c'est un *jocrisse*, en se moquant d'un homme qui s'amuse aux menus soins du ménage, qui est foible & qui se laisse gouverner.

J O D.

JOD. *f. m.* Terme de Grammaire Hébraïque. *Jod*. C'est la dixième lettre de l'Alphabet Hébraïque. Il a cette forme, י. Un *jod* Hébraïque, un *jod* Samaritain. Le *jod* prend la place du π, *hé*, sur-tout dans les verbes qu'on appelle *Quiescentia lamedhe*, c'est-à-dire, qui ont un י, *hé*, pour dernière radicale. P. SOUCIET, *Dissert.* p. 205. Trois *jod* posés en triangle, ou bien deux *jod* avec un *kamets* dessus, expriment en Chaldéen le nom propre de Dieu. Quelques-uns ont prétendu que cela marquoit la Trinité des personnes en Dieu, dont les anciens Rabins avoient eu connoissance. Communément on prononce *jod* comme si l'*j* étoit consonne, & de même que dans *Job* ; mais ce n'est pas la véritable prononciation. Car quoique le *jod* soit en effet consonne, il n'a pourtant pas le son de notre *j* consonne, qui de vrai n'est point un *i*, mais un *g* ; le *jod* ou *j* consonne Hébraïque, se prononce à la manière de l'*iota* Grec, ou comme les Allemands prononcent l'*i*.

JOD. Terme de commerce. C'est en Angleterre le quart du quintal.

JOD est aussi une mesure des distances & longueurs dont on se sert dans le Royaume de Siam. Vingt-cinq *jods* font le roé-neug ou lieue Siamoise d'environ deux mille toises Françaises.

JODAME. *f. f.* Mere de Deucalion ; elle fut aimée de Jupiter, qui la rendit mere de ce Prince.

JODELET. *f. m.* Qui fait rire par ses sottises. C'est le *jodelet* de la compagnie. Terme populaire.

JODO. Ville du Japon, dans l'île de Niphon, sur la route d'Osacca à Méaco.

JODOCE. *Voyez* JOSSE.

JODOCAWA. Rivière du Japon, dans l'île de Niphon ; elle a son embouchure dans le golfe d'Osacca.

JODOIGNE ou JUDOIGNE. Lieu qu'on nomme en Flamand Geldernaken, en Latin *Geldonia*. C'est une ville du Fravant, près de Huigarden & d'Orp le Grand, Monastère bâti par Alpaïde, mere de Charles Martel. DE VALOIS, *Notit. Gall.* p. 224.

J O E.

JOÉE. *f. f.* Vieux mot. Soufflet. Ce mot a été fait de *Joé*, qui a été dit pour *Joué*.

JOEL. *f. m.* Nom d'homme. *Joël*, *is*, au génitif. *Joël* est dans la Vulgate & dans le texte Hébreu, le second des douze petits Prophètes, & le quatrième seulement dans la version Grecque. Comme c'est une constante tradition parmi les Juifs, que les Prophètes, dont le tems n'est pas marqué dans leur prophétie, sont contemporains de celui qui les précède dans l'ordre des Livres sacrés, ou du Canon des Juifs, il y a des Interprètes qui croient que *Joël* étoit contemporain d'Ozée. D'autres, néanmoins, ont cru que *Joël* n'a écrit que sous Ézéchias, environ 700 ans avant JÉSUS CHRIST. Leur raison est qu'il ne parle point des Tribus que Salmanasar avoit déjà transportées. *Joël* prophétise la captivité de Babylone, la descente du S. Esprit & le jugement dernier.

Ce nom se dit aussi du Livre de la prophétie de ce Prophète. Charles Étienne imprima *Joël* en 1557, avec le Commentaire Hébreu de R. D. Kimhhi, *in-quart*. Livelejus a fait des Annotations sur *Joël*.

JOESDI ou JOHESDI. Vieux mot. Jeudi.

JOESVOÉ, on prononce *Joufwou*. Ville de la Chine, & la huitième du département de Péking.

J O G.

JOGGERY. *f. m.* Terme de Relation. Sucre grossier ou mélassé épais. *Saccarum impurum*. BREMOND. 1732, p. 13.

JOGHÍ ou JOGUE. *f. m.* Pénitent, Gentil, dans les

Gg

Indes. *Pœnitens Indus*, *Afceta Indus*, *Joghius*. A une lieue de Tichéapaly, s'éleve une colline sur laquelle les Gentils ont construit un temple dont ils ont confié la garde à un célèbre *Joghi*. Les dehors de sa vie austère lui ont associé un grand nombre d'autres *Joghis* qui vivent sous sa conduite. . . . Ce sont de vrais brigans qui portent la désolation dans tous les villages, & qui s'enrichissent des extorsions & du pillage qu'ils font sur le peuple. LETT. CUR. ET ÉDIF. *Rec. IX, p. 281*. On dit que les *Jogues* ne se marient point, qu'ils ne possèdent rien en propre, qu'ils vivent d'aumônes & qu'ils pratiquent de grandes austérités. Ils voyagent & parcourent toutes les Indes en pèlerins & en prêchant. Ils ont un chef qui les envoie. Quand ils ont gardé la continence pendant un certain tems, ils se regardent comme impeccables, se croient tout permis & se plongent dans les plus honteuses débauches. Les *Jogues* sont Payens & fournis à un Général qu'ils changent tous les ans dans leurs assemblées. Ils courent presque toujours de pays en pays sans porter le plus souvent aucun habit. Ils ne vivent que d'aumônes & font profession de passer, fort souvent, plusieurs jours de suite sans manger, & sans boire. On croit qu'ils sont de la secte des anciens Gymnosophistes. Les *Joghis* sont une espèce de pénitens qui s'occupent principalement aux Indes à faire des pèlerinages dans les lieux les plus consacrés par la dévotion du peuple. P. CATROU, Jésuite.

J O H.

JOHANSBERG ou JOHANSBOURG. Ville de Pologne, dans la Sudavie, canton de la Prusse Ducale, sur la rivière de Pysch, assez près du lac de Spitting.

JOHNSTOWN (SAINT) bourg de l'Ultonie, en Irlande. *Fanum S. Joannis*. Il est dans le Comté de Donnégall, sur la rivière de Foyle, un peu au-dessus de Londonderry.

JOHNSTOWN ou BALLANALIE. (SAINT) Nom d'un autre bourg de la Lagénie, en Irlande. *Fanum S. Joannis*. Il est dans le Comté de Longfort, sur la rivière de Camlin, un peu au dessus de la ville de Longfort.

JOHNSTOWN. (SAINT.) Voyez PERTH.

JOHNSTPOINT. (SAINT) c'est à-dire, le Cap de S. Jean. *Caput ou Promontarium S. Joannis*, anciennement *Isamnum Promontorium*. Cap. de l'Ultonie, en Irlande. Il est dans le Comté de Downe, fort près de la ville de ce nom. MATY.

J O I.

JOIANT, ANTE. adj. m. Vieux mot. Joyeux. *Latus, gaudens*. Et il en fut mult liez & *joiant*. VILLEHARD. n. 254. D'autres lisent *joyant*.

Charles en fut lie & joyans,
Et li Archevêque oians. PHILIPPES MOUSKES.

JOIE. f. f. Émotion de l'ame, mouvement vif & agréable que l'ame ressent dans la possession d'un bien réel ou imaginaire. *Gaudium*. La *joie* est peinte sur son visage. Les larmes de *joie* viennent d'un excès de tendresse. On pâme de *joie*, ainsi que de tristesse. CORN. Voyez PAMER. Les gens sérieux, & qui ne descendent jamais de leur gravité, sont fort incommodes à ceux qui veulent se livrer à la *joie*. BELL. Rien ne fait mieux sentir la *joie* que le plaisir de la dire. S. ÉVR. Je pensai expirer de toutes les différentes *joies* qui s'assemblèrent alors tout à la fois dans mon cœur. H. S. DE M.

Faire enrager le monde, est ma plus grande joie. MOL.

Je sens une *joie* bien différente de cette *joie* d'ivresse & de passion, de cette *joie* molle & folâtre, dont mes sens ont été empoisonnés; mais une *joie* de raison, toujours pure, toujours égale, & qui

ravit l'ame sans la troubler FÉN. La *joie* intérieure des ames dévotes vient d'une assurance secrète qu'elles pensent avoir d'être agréables à Dieu. S. ÉVR. La *joie* fuit loin de moi, & refuse d'entrer dans mon cœur. L'intérêt des Courtisans fait cette *joie* superficielle, ou cette tristesse apparente qui paroît sur leur visage. NIC. Les aîsés de la vie, & la prospérité, font que les Princes ont de la *joie* de reste pour rire de tout. LA BR. Il ne faut pas que la *joie* d'un repas ressemble à la fureur, ni que le libertinage prenne la place de la liberté. M. SCUD. Il y a des gens qui ont un fonds de mauvaise humeur capable d'empoisonner toutes les *joies* du monde. BELL. Une *joie* forcée ne réjouit personne. IDEM.

Enfin je me dérobe à la joie importune
De tant d'amis nouveaux que me fait la fortune.
RACINE.

S'il est vrai que la joie est mère des amours.
DES-HOUL.

Ce mot vient du Latin *jocus*; ou de *joï*, qui en langue Celtique ou Bas-Breton signifie *joie*, où on dit aussi *jocus*; pour dire, *joyeux*. Ménage le fait venir du Latin *gaudia*. On trouve *gioca* dans la basse Latinité, pour signifier *joie*.

Il ne faut pas confondre les mots *joie*, contentement, satisfaction & plaisirs qui ont chacun leurs nuances particulières. Le *contentement* regarde proprement l'intérieur du cœur. La *joie* regarde particulièrement la démonstration extérieure: c'est une expression du cœur qui agit quelquefois l'esprit. La *satisfaction* regarde plus les passions. Le plaisir regarde principalement le goût. Voyez ces mots. SYN. FR.

JOIE & gaieté, synonymes. La *joie* est dans le cœur, la gaieté est dans les manières. L'une consiste dans un doux sentiment de l'ame; l'autre dans une agréable situation d'esprit. La *gaieté* tient plus au tempérament, à l'humeur. Elle éclate toujours dans les yeux & sur le visage. La *joie* affecte souvent l'ame assez vivement, sans paroître au-dehors. Il arrive souvent que la possession d'un bien, dont l'espérance nous avoit causé beaucoup de *joie*, nous procure beaucoup de chagrin.

La *joie* publique se témoigne par des cris, des festins, des décharges de canon, des feux d'artifices; & généralement par tous les signes de *joie* qui sont éclatans. On fait des feux de *joie* dans les réjouissances publiques, pour la naissance d'un Prince, pour la prise d'une ville, &c. *Ignes festivi*.

JOIE HUMAINE, dans les livres spirituels, signifie *joie* mondaine, profane, qui ne convient pas à l'état d'un Chrétien. Cette expression a plus de grace au pluriel. JÉSUS-CHRIST a condamné les *joies humaines*, & a donné sa malédiction à ceux qui rient. ABBÉ DE LA TRAPE.

On dit dans le style familier, Qu'une personne est bien en *joie*; qu'elle a le cœur en *joie*; qu'elle est à la *joie* de son cœur, quand il arrive quelque nouvelle, quelque fortune qui la ravit de *joie*, qui la fait tressaillir de *joie*. On appelle *maligne joie*, une *joie* secrète qu'on a du mal qui arrive à autrui, & qu'on n'ose témoigner au dehors; & *fausse joie* ou *courte joie*, quand on se réjouit d'une nouvelle qui peu après se trouve fausse. On appelle *rabat-joie* un homme rebarbatif, ou quelques accidens fâcheux qui viennent troubler la *joie* de ceux qui sont en humeur de se réjouir. De tous les plaisirs qui durent peu, on dit que ce sont des *joies* de mariage.

Montjoie. Voyez à son ordre.

On dit proverbialement de celui qui n'est pas d'un divertissement dont il entend le bruit, qu'il entend les *joies* de Paradis, mais qu'il n'y peut pas entrer. On appelle aussi les quinze *joies* de mariage, le dénombrement des incommodes du mariage dont on a fait un volume exprès. Les payfans se saluent par

ce compliment, honneur & joie. On appelle aussi filles de joie, des Courtisanes publiques.

JOIE. Terme d'Astrologie Judiciaire. Certaines situations des planètes. On dit des planètes qu'elles sont dans leurs joies, lorsque le soleil est dans la neuvième maison, la lune dans la troisième, Saturne dans la douzième, Jupiter dans la onzième, Mars dans la sixième, Vénus dans la cinquième, & Mercure dans la première.

JOIE des Philosophes. Terme du Grand Art. C'est la pierre au blanc parfait, ainsi nommée, parce que dans cet état elle fait la joie des Philosophes, car elle ne peut plus manquer de venir au rouge parfait, & que tous les esprits volatils & délicats sont fixés, & peuvent souffrir le feu dans la suite.

JOIE. Terme de Mythologie. C'étoit une Divinité chez les Romains, au rapport de Clément Alexandrin. *Gaudium.* Voyez aussi Vossius, de *Idolol. L. VIII. c. IX. p. 193.*

JOIGNANT. Préposition. Qui est auprès, qui joint, sans qu'il y ait rien entre deux. *Juxtà.* Cet héritage est joignant le grand chemin, tout joignant la rivière.

JOIGNANT, ANTE. adj. Attenant, tout auprès. Sa maison est joignante à la mienne, il a acheté deux héritages qui sont joignans son château. On ne le dit que des maisons & autres possessions en terres.

JOIGNY. Petite ville avec siège d'Élection, & titre de Comté. *Joviniacum.* Elle est dans la Champagne, province de France, sur l'Yonne, entre Auxerre & Sens. **MATY.** Il y a un autre Joigny dans le Rhémois. Voyez de Valois, *Notit. Gall. p. 254.* long. 21 d. lat. 47. d. 56'.

JOINDRE. v. a. Je joins, nous joignons, je joignois, je joignis, j'ai joint, je joindrai, que je joigne, que je joignisse, ou je joindrois. Assembler deux choses, les approcher de manière qu'elles se tiennent. *Jungere.* Cette menuiserie est faire, il n'y a plus qu'à l'assembler, à en joindre les pièces ensemble. Les Tonneliers disent joindre un fond de tonneau; pour dire, l'unir en le passant sur le fer de la colombe. Les Cordonniers se servent aussi du verbe Joindre, pour signifier coudre une chose avec une autre. Joindre une paire d'empoignes. Quand on prie Dieu, on joint les mains. C'est les tenir étendues, en sorte qu'elles touchent l'une à l'autre par dedans.

Ce mot vient du Latin *jungere.*

JOINDRE, synonyme d'ajouter, faire un tour de plusieurs parties, qu'on met l'une avec l'autre. Par l'addition on joint plusieurs sommes ensemble pour en faire un tout. On joint deux toises en un volume, en les reliant ensemble. On joint deux jardins, un jardin à un autre. On joint un traité à un autre. *Addere* Voy. AJOUTER.

JOINDRE, relatif à la marche ou à quelque mouvement : atteindre, se trouver ensemble. *Assequi.* Les deux armées doivent se joindre en tel endroit. Si notre Général peut joindre l'ennemi, il le défera sans doute. Telle Escadre a joint l'armée navale. Je ferai grande diligence, & je le joindrai dans peu de jours, quoiqu'il soit parti long-temps avant moi.

On dit joindre quelqu'un, l'approcher de si près qu'on puisse lui parler, en parlant de quelqu'un qui en évine un autre. Malgré toutes les précautions qu'il prend pour éviter ma rencontre, je saurai bien le joindre.

On dit de même qu'une rivière se joint à une autre, que deux rivières se joignent. La Seine & l'Yonne se joignent à Montreuil.

JOINDRE, en termes de Palais, se dit de plusieurs instances, procès ou demandes qu'on ordonne être mis ensemble pour les instruire & juger par un Arrêt. Les appellations verbales sont toujours jointes au procès par écrit. Quand on évoque des instances connexes, c'est pour les joindre. Quand on joint une requête de provision, au principal, on en déboute tacitement.

On joint quelquefois faut à disjoindre, c'est à dire que si l'on reconnoît dans la suite qu'il y ait lieu

Tome V.

de juger une affaire avant l'autre; on les disjoint pour les juger séparément.

JOINDRE, au moral, en parlant des liaisons d'amitié, d'alliance, &c. synonyme d'unir. *Unire, sociare.* Ils sont joints ensemble pour leur intérêt commun. Ils sont joints d'amitié; tâchons de les joindre encore d'intérêt.

Joignons d'un nœud sacré ma famille à la vôtre.

CORN.

On s'unite pour former des corps de société. On se joint pour se rassembler, & n'être pas seuls.

JOINDRE, se dit fort souvent dans le sens d'Allier, unir. Les Romains avoient joint à la puissance Impériale la sacerdotale. Il joignit le Généralat à la Vice-Royauté. **PAT.** Il faut joindre l'expérience au raisonnement, les vertus morales avec les intellectuelles. Joignez vos prières aux miennes. Heureux qui peut joindre l'utile & l'honnête.

On dit joindre la prudence & la valeur, & joindre la prudence à la valeur, ou avec la valeur.

JOIGNEZ, se dit quelquefois absolument par forme de transition. *Adde quod, &c. quid, quod. Quintam.* Joignez à ces raisons l'usage établi. Joignez à cela ces considérations.

JOINDRE dans la première acception est quelquefois neutre. Ces ais, cette porte, ces fenêtres ne joignent pas bien. **Ac. FR.**

JOINT, OINTE. part. & adj. Voy. le verbe. Deux armées jointes. Cette cloison est bien jointe, bien assemblée. Il l'a prié à jointes mains de cette grâce. Il se vante de sauter à piés joints sur cette table. *Junctus, unitus, collectus.*

Au Palais on dit un appointement en droit & joint, lorsqu'on appointe une cause, & qu'on y joint quelques accidens. Cette requête a été jointe au procès, pour, en jugeant, y avoir tel égard que de raison. Dans les qualités d'un jugement criminel, après celle du complaignant, on met toujours, le Procureur du Roi joint. Joint les moyens de nullité, & la production nouvelle : ce sont des clauses d'un appointement de conclusion.

JOINT, se dit aussi en Morale. Ils sont joints par mariage, joints d'amitié, joints d'intérêts.

En Musique, des notes jointes, sont des notes unies, liées par un trait, ou par plusieurs traits.

JOINT. f. m. L'endroit où deux choses se joignent.

Junctura. Ce mot en terme d'Architecture a différentes significations. 1°. C'est l'intervalle plein ou vuide qui reste entre deux pierres contiguës, les séparations d'entre les pierres, qu'on remplit de mortier, de plâtre ou de ciment, ou qu'on laisse à sec. *Commisura.* Dans ce sens on dit, petit joint, grand joint. 2°. Il se prend pour la ligne de division des cintres en voussours : ainsi l'on dit, joint en coupe, joint de tête, joint de lit, joint de doële; où il faut remarquer que quoique les joints de lit soient des divisions longitudinales de la doële, on n'entend par joints de doële que les joints transversaux, autrement dits joints de tête. 3°. Le mot de joint signifie aussi quelquefois la surface d'une pierre inclinée ou cachée dans une voûte; mais alors au lieu de dire joint en lit, il faut dire, lit en joint.

Les joints montans, sont les intervalles qui sont entre les pierres posées à plomb les unes sur les autres. Les joints de lit, sont ceux qui sont entre les pierres posées de niveau, ou suivant une pente donnée. Les joints carrés, sont ceux qui sont d'équerre en leur retour. Les joints de tête, ou de face, sont ceux qui sont en coupe ou en rayon au parement, & séparent les voussours, ou claveaux. Le joint de recouvrement se fait par le recouvrement d'une marche sur une autre. Le joint recouvert, est le recouvrement qui se fait de deux dalles de pierre, par le moyen d'une espèce d'ourlet, qui en cache le joint. Le joint feuillé est le recouvrement de deux pierres l'une sur l'autre par une entaille de leur demi-épaisseur.

Gg ij

Joints ferrés, sont ceux qui sont si étroits, qu'on est obligé de les ouvrir avec le couteau à scie, à mesure que le bâtiment tasse & prend sa charge. *Joints ouverts*, sont ceux qui à cause de leurs cales épauillées sont hauts & faciles à ficher. On appelle aussi *joints ouverts*, ceux qui se sont écartés par mal façon, ou parce que le bâtiment s'est affaibli plus d'un côté que d'autre. *Joints refaits*, sont ceux qu'on est obligé de retailler de lit ou de joint sur le tas, parce qu'ils ne sont ni à plomb, ni de niveau. Ce sont aussi les joints qu'on fait en ragréant & ravalant avec mortier de même couleur que la pierre. *Joint à onglet*, est celui qui se fait de la diagonale d'un retour d'équerre, comme il s'en voit dans les compartimens de marbre & les incrustations. DAVILER. Les joints en coupe, sont les joints en rayons tirés du centre des arcs du plein cintre. *Joints de doelle*, ceux qui sont sur la longueur du dedans d'une voûte, ou sur l'épaisseur d'un arc. *Joint gras* est celui qui est plus ouvert que l'angle droit. *Joint maigre* est le contraire.

JOINT, se dit aussi de la diverse manière des assemblages des pièces de menuiserie & de charpenterie, comme joints carrés à onglets d'abouement, à queue d'aronde; joints perdus, sont ceux qui sont cachés, & ne se voient que lorsqu'on examine l'ouvrage de près. *Joint à plat joint*, quand on tient deux pièces approchées sans rainure ni languette. Il y a autant d'espèces de joints qu'il y a de différentes sortes d'assemblage. *Commiffura*.

JOINT, en Anatomie. C'est l'endroit où deux os se joignent. Articulation. Le joint de l'épaule. On dit trouver le joint. Vous n'entendez pas à couper un chapon, vous ne sauriez trouver le joint. On a de la peine à trouver le joint des oiseaux de rivière.

JOINE. Voyez YON.

JOINT-QUE. Particule conjonctive qui sert de transition. *Adde quod*. Joint qu'il y avoit en lui de certaines choses, &c. VAUG. Ce mot se dit particulièrement dans les écritures du Palais, & signifie, Ajoutez à cela. Partout ailleurs il est hors d'usage.

JOINTE. f. f. Assemblée, Conseil, union, société. *Conflium*. Ce mot s'est introduit dans notre langue, depuis que Philippe V. est devenu Roi d'Espagne. *Jointe* est un mot purement Espagnol. *Junta*. Et on ne s'en sert qu'en parlant des Conseils, ou assemblées d'Espagne. Le Roi Charles II. établit une jointe par son testament. La jointe députa au Roi Très Chrétien. La jointe du commerce, la jointe des Finances. La jeune Reine assistoit à la jointe pendant le séjour de Philippe V. en Italie. On écrit jointe & junte.

JOINTE. f. f. Terme de Manège. C'est la même chose que Pâuron. *Jointe* pliante & flexible, c'est-à-dire, Pâuron, pliant & flexible. Plusieurs Auteurs qui ont traité de l'art de Cavalerie & de Manège, se servent du mot de jointe au lieu de pâuron, qui est aujourd'hui le plus en usage. Le défaut des chevaux long-jointés, est d'avoir les jointes pliantes & flexibles.

DICTIONNAIRE DE MANÈGE.

Dans les Manufactures en soie, la jointe est une partie d'Organin dévidée sur des rochets, pour nouer les fils qui cassent.

JOINTÉ, ÉE. adj. Terme de Manège. Un cheval long jointé, est celui qui a le pâuron long, effilé & pliant; & cour-jointé, celui qui a le pâuron court.

JOINTÉE. f. f. Quantité de grain qu'on peut prendre avec les deux mains, quand on les joint ensemble pour faire un creux. *Quantum capere potest juncta manus utraque*. On porte une jointée de blé à un bourgeois, qui en veut acheter, pour servir de mesure.

On tient qu'une jointée de fèves ou de froment, mité parmi l'avoine des chevaux, les engraisse.

JOINTIS. adv. ou prép. vieux mot. Joignant.

JOINTIVE. adj. f. Latte. jointive, en maçonnerie, sont des lattes clouées si près à près, qu'elles se touchent, pour faire les plats-fonds & lambris étant recouvertes de plâtre.

JOINTOYER. v. a Terme d'Architecture. C'est après qu'un bâtiment a pris sa charge, remplir les ouvertures des joints de pierre d'un mortier de la même couleur que la pierre. On appelle pierres jointoyées, celles qui ont le dehors des joints bouché, & ragréé de mortier ferré, de ciment ou de plâtre. On dit aussi rejointoyer, ou remplir d'un mortier de chaux & de ciment les joints d'un bâtiment qui est vieux, ou construit dans l'eau.

JOINTURE. f. f. L'endroit où se fait un assemblage, particulièrement l'endroit où les os du corps se joignent pour l'exécution de certains mouvemens. *Junctura*. Cet instrument est si bien soudé, si bien limé, qu'on ne voit pas la jointure des pièces. La goutte se noue dans les articles, dans les jointures du corps. Les Cordonniers appellent jointure, la couture qui joint les deux quartiers du soulier.

Dans les Arts mécaniques on appelle généralement jointures les endroits où deux corps rapprochés se touchent, sont assemblés. C'est la même chose que joint.

JOINTURE, en Manège, synonyme de jointe ou pâuron.

JOINTURE, en Peinture, c'est l'endroit où se joignent deux parties de la même figure, comme la jambe avec la cuisse.

JOINVILLE. Petite ville de France. *Jovivilla*, *Jonvella*, *Junvilla*, *Junvilla*. Elle est dans la Champagne, sur la Marne, entre Chaumont & S. Dizier, à huit lieues de la première, & à six de la dernière. Joinville fut érigée en Principauté l'an 1552. par Henri II. en faveur des puînés de la Maison de Guise. Voyez VALOIS. *Not. Gall. p. 254*. Maty &c. Paradin, dans ses annales de Bourgogne, écrit *Genville*, suivant apparemment la prononciation de son temps & de la province, qui seroit aujourd'hui très-mauvaise. long. 22. 45'. lat. 48. d. 20'.

JOIRE. f. m. Nom d'homme. Vieux mot pour dire Georges. Dans plusieurs titres anciens l'Abbaye de S. Georges, près de Rouen, porte le nom de S. Joire de Bocheville. *Descript. Géogr. & hist. de la haute Norm. T. II. p. 444*.

J O K.

JOKAITS. Ville du Japon dans l'île de Nippon, sur la route de Méaco à Fammamatz.

J O L.

IOL. f. m. Terme de Marine. Barque dont se servent les Danois & les Russiens.

IOL. Nom d'une ancienne ville d'Afrique, située sur la Méditerranée. Jubal le jeune, Roi de Mauritanie, fortifia & refit le port d'Iol, qu'il nomma Césarée, pour faire sa cour à Auguste. Aujourd'hui cette ville s'appelle Alger.

IOLAS. f. m. Parent d'Hercule, que ce Héros tua, selon Euripide, dans un excès de fureur qui lui prit au retour des enfers.

IOLAUS. f. m. Terme de Mythologie. Nom d'un homme qui fut déifié. *Iolaüs*. Il étoit fils d'Iphicle, & fut compagnon d'Hercule, & l'aida sur-tout dans le combat de l'Hydre: il parvint à une extrême vieillesse, après quoi Hercule obtint qu'il rajeunît. OVID. *Métam. L. IX*. Les Thébains honoroient *Iolaüs* comme un Dieu. Ils célébroient des jeux le jour de sa fête; il eut même un Autel à Athènes. Voss. de *Idol. L. I. C. 13*.

IOLCHOS. *Iolchos*. C'étoit une ville de la Thessalie, qu'on appela depuis Larisse. Erienne de Byzance dit qu'elle fut nommée *Iolchos*, du nom d'Iolches, fils d'Amirus. D'autres prétendent qu'elle étoit sur la côte, dans la Magnésie; mais il paroît par Méla, *L. II. c. 3*. qu'elle étoit dans les terres.

IOLE. f. f. Fille de Jordan, du Roi de Lydie, ou, selon Ovide, d'Euryus, Roi d'Æthalie, fut enlevée par Hercule, qui l'épousa. C'est cette Iole qui ex-

cita la jalousie de Déjanire, & dont l'amour fut la première cause de la mort d'Hercule.

JOLÉES. f. f. pl. Terme de Mythologie. C'est le nom des fêtes ou des jeux que les Athéniens avoient consacré à Iolas, compagnon d'Hercule.

JOLI, IE. Qui plaît, qui est agréable par sa gentillesse, par ses manières. *Concinnus.* Quand on dit d'une femme qu'elle est *jolie*, on entend qu'elle est bien prise dans sa taille, & qu'elle a de l'agrément dans sa personne & dans ses manières; mais une *jolie femme* exprime davantage. *Voyez plus bas.* Ce mot est opposé au grand; & qui diroit d'une superbe maison, ou d'un poëme héroïque, c'est une *jolie* maison, voilà un *joli* poëme, ne parleroit pas proprement. Aussi Boileau fait-il dire à son campagnard pour le rendre ridicule, A mon gré le Corneille est *joli* quelquefois. Quand ont dit, c'est un *joli* homme, on ne devoit entendre par-là qu'un homme propre & assez beau; mais *joli* a pris la place de gentil, & s'étend plus loin. Il s'applique à tout, quoiqu'on ne le doive dire que des petites choses.

*Un joli petit homme, est celui qui se pique
De chanter des premiers dans airs de Du Bouffet,
Qui n'a point d'or dans son gousset,
Mais des points, des rubans, autant qu'une boutique,
Bien peigné, bien chaussé, qui fait pas de ballets,
A dégraisser ses dents met son étude extrême, &c.*
SENECÉ.

*Un joli petit homme, Aminthe, est, entre nous,
Une fort grande bagatelle.* IDEM.

JOLI, se dit des personnes qui ont de bonnes qualités, sans qu'il soit question de beauté. Vous êtes le plus *joli* homme du monde. *Bouhours*, écrivant à une personne qui lui avoit fait un plaisir de bonne grâce. Vous me parlez là d'un fort *joli* sujet. *Le Sage.* On dit le mot de *joli* dans le même sens en beaucoup d'autres occasions. Le peu de Musique que je fais me facilite la prononciation Siamoise. Cela seroit bien *joli*, si je pouvois entretenir le Roi de Siam à mon aise. *De Choisi.* Nous apprenons mille *jolies* choses. IDEM.

JOLI, est quelquefois substantif. On dit qu'une chose passe le *joli*, pour dire qu'elle est belle. On aime mieux le *joli* que le beau.

Ménage tient que ce mot vient de *julius* dérivé du Grec *ἰουλιος*, qui signifie *prima lanugo*, ou plutôt de *jovialis*, parce qu'on a dit autrefois *jouli*. Il y a apparence que *joli* vient de *jolis*, qui, en bas-Breton, signifie la même chose. C'est le sentiment de M. Huet.

JOLI, se dit aussi des animaux & des choses inanimées. Voilà un *joli* rossignol, une *jolie* chienne, un *joli* cabinet, un *joli* meuble, un habit fort *joli*, une *jolie* garniture.

*Pour mériter un cachet si joli,
Si bien gravé, si brillant, si poli,
Il faudroit avoir, ce me semble,
Quelque joli secret ensemble;
Car enfin les jolis cachets
Demandent de jolis secrets.* SCUD.

JOLI, se dit aussi en Morale, de l'esprit & de ses productions, particulièrement des petits ouvrages. Catulle étoit un *joli* esprit. Voiture a fait quantité de *jolis* rondeaux & sonnets, de *jolies* lettres. Les François excellent à faire de *jolies* chansons, de *jolis* airs. Ce n'est guère que ces diseurs & ces faiseurs de *jolies* choses, qu'on appelle des beaux esprits. *Bouh.* On ne sauroit avoir trop d'esprit dans une conversation enjouée, il se faut pourtant bien garder de paroître toujours prêt à dire de bons mots & de *jolies* choses. *Le Ch. de M.* Quand l'esprit est occupé aux besoins de la vie, il ne songe guère à dire de *jolies* choses. Je me fais bien servir des *jolies* choses que j'entends dire. *Voit.* Il fit un compliment à la Noblesse, fort *joli*, comme il savoit très bien faire. *Bussi Rab.*

On dit ironiquement qu'un homme s'est fait *joli* garçon, lorsqu'il s'est enyvré dans une débauche. C'est un *joli* personnage, pour dire de quelqu'un, qu'il a tenu une conduite ridicule & imprudente. On dit par mépris, vous êtes un *joli* Monsieur. La *jolie* chose qu'un amant de 80 ans. On le dit aussi en plusieurs autres choses qu'on veut mépriser. Voilà un *joli* entretien, un *joli* compliment à me faire.

Le mot de *joli*, dit le P. *Bouhours*, est plus usité que jamais: il se met à tout. Les femmes ne trouvent rien qui ne soit pour elles ou méchant, ou *joli*. On oppose même quelquefois *joli* au beau. Elle n'est pas belle, dit-on, mais elle est *jolie*. Mais *joli* n'exclut ni le grand, ni le beau, quand on le joint avec femme. C'est une *jolie* femme: & ce sont deux choses différentes de dire d'une femme, elle est *jolie*, & de dire, c'est une *jolie* femme. Nous n'entendons guère par *joli* tout seul, qu'une taille fine, un air agréable: nous entendons par *jolie* femme, de la beauté, de l'agrément, de l'esprit, de la raison, de la vertu, enfin un vrai mérite. (Je ne fais si ces deux dernières qualités entrent pour quelque chose dans le caractère de *joli*. Est on *joli* par la raison & par la vertu?) On ne dit pas, c'est un *joli* homme dans le sens qu'on dit, c'est une *jolie* femme. L'un est une louange, & l'autre une espèce de raillerie. Nous n'entendons par *joli* homme tout au plus qu'un petit homme, propre, & assez bien fait en sa taille. On ne laisse pas de dire d'un jeune homme comme une louange, il est *joli*; mais on ne dit pas de même, c'est un *joli* homme. Nous disons cela en nous moquant; comme vous êtes un *joli* personnage: vous êtes *joli*.

Le beau est grand, noble & régulier: on l'admire, & il attire. *Voyez BEAU.* Le *joli* est fin, délicat & mignon; on est toujours porté à le louer, & dès qu'on l'aperçoit, on le goûte, il plaît. Le premier tend avec plus de force à la perfection, & il doit être la règle du goût. Le second cherche les grâces avec plus de soin, & dépend du goût. Les Dames sont *belles* dans les Romains. Les Bergères sont *jolies* dans les Poëtes.

Le beau fait plus d'effet sur l'esprit; nous ne lui refusons pas nos applaudissemens. Le *joli* fait quelquefois plus d'impression sur le cœur; nous lui donnons nos sentimens.

Souvent une *belle* personne brille & charme les yeux, sans aller plus loin, tandis que la *jolie* forme les liens & fait de véritables passions. *Syn. Fr.*

Le teint, la taille, la proportion & la régularité des traits forment les *belles* personnes. Les *jolies* le sont par les agréments, la vivacité des yeux, l'air & la tournure gracieuse du visage, quoique moins régulière. Une femme ne peut être *belle* que d'une façon; mais elle peut être *jolie* de cent mille.

Dans les ouvrages d'esprit, *Voyez* au mot *BEAU*, ce qu'il faut pour les rendre *beaux*. La vraisemblance, la vivacité, la singularité & le brillant suffisent pour les rendre *jolis*.

Quelqu'un a dit que les Anciens étoient beaux, & que les Modernes sont *jolis*. Je ne fais s'il a bien rencontré, dit M. l'Abbé Girard; mais cela même est du nombre des *jolies* choses, & non des *belles*.

Le beau est plus sérieux, & il occupe. Le *joli* est plus gai, & il divertit. C'est pourquoi l'on ne dit pas une *jolie* tragédie, mais l'on peut dire, une *jolie* comédie.

On peut placer dans l'ordre de ce qui est *joli* les reparties & les saillies Gasconnes quand elles ont du sel. Tel est par exemple, la réponse d'un mauvais Peintre devenu Médecin, qui dit à ceux qui lui demandoient la raison de son changement d'état, qu'il avoit voulu choisir un art dont la terre couvrit les fautes qu'il y feroit.

Le mot de *beau* se place fort bien à l'égard de toutes sortes de choses, quand elles en méritent l'épithète. Celui de *joli* ne convient guère à l'égard des choses qui ne souffrent point de médiocrité. Telles

font la Peinture & la Poësie. On ne dit pas un *joli* poëme, ni un *joli* tableau. Ces fortes d'ouvrages font beaux, ou s'ils ne le font pas, ils font mauvais.

☞ Lorsque les épithètes de *beau* & de *joli* sont données à l'homme, leurs significations n'ont alors rien de commun. Un *bel* homme est tout autre chose qu'un *joli* homme. Le sens du premier tombe sur la figure du corps & du visage; & le sens du second tombe sur l'humeur & sur les manières d'agir. Ceci ne s'accorde pas avec ce que dit le P. Bouhours d'un *joli* homme.

☞ Quelqu'un a dit que l'agrément est comme un vent léger & à fleur de surface, qui donne aux facultés intérieures une certaine mobilité, de la souplesse & de la vivacité. Mais cette définition précieuse & pénible, donne-t-elle de son objet une idée satisfaisante? Le *joli* ne se définit point; c'est le secret de la nature riante. Littérature de M. B.

☞ Les oracles de la langue ont dit que le *joli* étoit un diminutif du *beau*. Mais où est le rapport du terme primitif avec son dérivé? Ne font-ils pas l'un & l'autre exactement distincts? Leur espèce, leurs loix & leurs effets ne sont-ils pas entièrement différens? On nous présente une tempête sortie des mains d'un Peintre médiocre. A quel degré de diminution ce tableau, qui n'a pas atteint le *beau* qu'il cherchoit, pourroit-il descendre au *joli*? Est-il de son essence de pouvoir y arriver? Qu'on se rappelle le fort qui trouvoit la mer *jolie*, & le fat qui traitoit le grand Turenne de *joli* homme.

☞ Le *joli* a donc son empire séparé de celui du *beau*. L'un étonne, éblouit, subjugué; l'autre occupe, amuse & se borne à plaire. C'est à l'ame que le *beau* s'adresse; c'est aux sens que parle le *joli*. Ils n'ont qu'une règle commune, c'est celle du vrai. Si le *joli* s'en écarte, il se détruit, & devient maniéré, petit, mesquin ou grotesque. Nos arts, nos usages & nos modes sur tout, sont aujourd'hui pleines de sa fautive image.

JOLICOURT. f. m. Terme de Fleuriste. Nom d'une Tulipe, couleur de tulle & jaune. MORIN.

JOLIER. v. n. Vieux mot. Être de bonne humeur, rire, se divertir.

JOLIET, ETTE. adj. diminutif de *joli*. *Venusculus*. Il n'a guère d'usage qu'au féminin & dans le discours familier.

Mon Dieu, qu'elle est jolie!

dit une vieille chanson.

JOLIETTE ou JOLIVÉTÉ des quatre couleurs. f. f. Terme de Fleuriste. Nom d'un Gilet. *Quadricolor ocellus*. Il est panaché d'un beau pourpre fort brun, d'un beau rouge & de couleur de rose, sur un fin blanc; toutes ses couleurs sont très-bien & également distinctes & détachées. MORIN.

JOLIMENT. adv. D'une manière jolie. *Non invenustè*. Ce cavalier fait *joliment* des vers, chante *joliment*. Cette fille danse *joliment*, joue du luth fort *joliment*, fort proprement. Achille faisoit la cuisine fort *joliment*. MADemoiselle L'HÉRITIER.

Celui qui pour bouquet ne fait qu'un compliment,

Doit le faire au moins joliment. REC DE VERS.

JOLIVÉTÉ. f. f. Gentillesse que font les enfans. *Festivitas*. Les peres ne se lassent point de faire admirer aux autres les *jolivetés* de leurs enfans, leurs gentillesse. Il est vieux & ne se dit qu'au pluriel.

JOLIVÉTÉS, signifie aussi des bijoux, de certains petits ouvrages artistement travaillés, mais qui ne sont pas d'un grand service. On fait en Orient un grand trafic des *jolivetés* d'Europe.

JOLIVETTE. f. f. Terme de Fleuriste. Anémone, qui est de couleur de chair mêlée de rouge, sa peluche couleur de brique MORIN.

JOMADA. f. m. Terme de Calendrier. Nom du cinquième mois des Agariens & des Tures, qui répond à peu près au mois de Janvier. On l'appelle aussi suivant les différentes manières de prononcer, *Gumad*, *Gumedi*, *Gumada*, *Giamadi*, *Giumadi*, *Giumediu*, *Giamadia*.

Ce nom vient du verbe *Giamada*, qui signifie *concrevit*, & exprime la concrétion de l'eau qui devient glace.

JOMBARBE. Voyez JOUBARBE.

ION. A la fin du nom ne fait qu'une syllabe en prose, mais en fait deux en vers. *Version*, *dévotion*, *passion*. Mais *ions* à la première personne du pluriel de l'imparfait de l'Indicatif, & la première du présent, & du premier imparfait du Subjonctif, ne fait qu'une syllabe. Nous *devions*, nous *attendions*. Nous *aurions*, &c. Remarquez encore qu'il ne faut point employer en vers des mots terminés en *ion* qui aient plus de quatre syllabes; autrement cela est trop traînant, & le mot *abomination*; par exemple, occupe trop languissamment la moitié d'un vers. MÉN.

Raffineurs de locutions,
Entrepreneurs de versions. MÉN.

Non, je ne hais rien tant que les contorsions
De tous ces grands faiseurs de protestations. MOL.

Cette fière raison dont on fait tant de bruit,
Contre les passions est un foible remède. DES-H.

Mon cœur exempt de soin, libre de passion,
Sait donner une borne à son ambition. DESP.

Nous devons fuir l'amour, & c'eût été le mieux. FONT.

Nous attendions un sort plus heureux que le nôtre. RAC.

ION. f. m. Nom d'homme. *Ion*. C'est *Ion*, selon les Grecs, qui donna son nom aux *Ioniens*. Il étoit fils de Xistus, ou d'Apollon & Creüse, fille d'Érechtée. Il acquit tant de gloire dans la guerre qu'il fit à Eumolpe, Roi de Thrace, que les Athéniens & toutes les Colonies d'Athènes prirent son nom. C'est-là tout ce que la tradition obscure, & mêlée de fables & de mensonges, avoit appris aux Grecs de l'origine de ce nom; mais le vrai *Ion* étoit Javan, fils de Javet, dont il est parlé dans la Genèse, X. 2. 4. C'est ce Javan qui peupla la Grèce, & c'est de lui que les Grecs prirent le nom d'*Ioniens*. Homère, *Iliade*, XXIII. v. 685. les appelle *Jaones*, nom plus ancien, & qui approche plus du *Javan* ou *Jaouan* des Hébreux. Voyez BOCHART dans son *Phaleg*, L. III. c. 3.

JONA f. m. *Jona*. Voyez JONAS.

JONA, ou *Chilca*, Nom d'une Île d'Écosse, qu'on nomme autrement *Cholmkil* ou *Cholumkil*, c'est-à-dire, Île de Saint Columban; & encore *Chilca*, *Jona*, *Chilca*, *Rona*, *Hiona*, *Hii*, *Insula sancti Columbani*. C'est une des Westernes. Elle est située à la pointe de la presqu'île de l'île de Mul, qui s'avance le plus au midi. Cette île est très-petite, & n'est remarquable que par le bourg de Sodore, résidence ordinaire de l'Évêque de Westernes, & par l'Abbaye de S. Columban, où sont les tombeaux des anciens Rois d'Écosse. MATY.

JONAS. f. m. Nom d'homme, dans lequel il faut toujours faire sonner l's. *Jonas*. Quoique *Jonas* & *Jona* soient la même chose, & le même nom en Hébreu, nous y mettons cependant de la différence dans notre langue, comme en ont mis les Grecs & les La-

ains dans le texte, & les versions de la Bible, d'où cet usage nous est venu. Car quand il est dit d'un homme dont il est parlé dans l'ancien Testament, nous disons *Jonas*, & non pas *Jona*. *Jonas*, l'un des douzes petits Prophètes, prophétisa sous Amasias Roi de Juda, & Joas Roi d'Israël. Voyez le *IV L. des Rois*, *XIV 25*. *Jonas* étoit de la ville de Gethcépher, (ou plutôt Geth Hhépher) d'uns la tribu de Zabulon. Il faut qu'il ait commencé au plus tard à paroître dans les premières années de Jeroboam II environ 830 ans avant J. C. puisqu'il prédit les heureux succès de son regne. Ainsi il doit passer pour le plus ancien de tous les Prophètes, dont nous ayons les écrits. Sa Prophétie néanmoins n'est placée qu'après celle d'Osée & des trois Prophètes suivans, parce que l'histoire qu'il a écrite n'est arrivée qu'environ l'an 770 avant J. C. Il est le seul des Prophètes que Dieu ait envoyé aux Gentils. SACI, *Ribera*, *Rivet*, *Drusius*. Comme *Jonas* fut trois jours & trois nuits dans le ventre de la baleine, ainsi le Fils de l'Homme sera trois jours & trois nuits dans le cœur de la terre. PORT-R. Les Ninivites se leveront au jugement avec cette nation, & la condamneront : car dès que *Jonas* prêcha, ils firent pénitence. BOUV.

Au contraire, quand il s'agit des hommes dont il n'est parlé que dans le nouveau Testament, furent ils de l'ancien, il faut dire *Jona*, & non pas *Jonas*. Par exemple, Qui fut fils de Joseph, qui fut Fils de *Jona*, qui fut fils d'Éliakim. PORT-R. en *S. Luc*, *III 30*. Simon fils de *Jona*. Louv. en *S. Matth. XVI 17*. Et de même des Rabbins. R. *Jona*, ce Médecin de Cordoue, plus fameux encore par son habileté dans la Grammaire Hébraïque, vivoit vers l'an 1121, & composa une Grammaire Hébraïque que l'on appelle ספר חריקמה, *sepher harikma*, & un Dictionnaire qui porte le nom de ספר שושן, *sepher scoaschim*, Livre des Racines. Aben Ezra & David Kimhni, bons connoisseurs, louent souvent le Grammairien R. *Jona*. Il est vrai qu'en *S. Matthieu*, *XVI 17*, en *S. Jean I. 41*, les traductions de Genève & de Mons traduisent *Jean*, au lieu de *Jona*; mais c'est qu'ils suivent le texte Grec où il y a *Ἰωάνης*, & qu'ils prennent ce mot pour un abrégé de *Jéhohhanan*, qui signifie *Jean*; mais mal, à mon sens : l'abrégé de *Jéhohhanan* seroit *Johhanan*, ou tout au plus *Johhan*, & jamais *Ἰωάνης*, comme il est dans le Grec. D'ailleurs, quelles preuves a-t-on de cette abréviation ? Dans ces temps là on disoit *Jéhohhanan* tout au long, comme il paroît par le nom des deux *S. Jean*, *Joannes*; car *Joannes* est *Jéhohhanan* avec la terminaison Grecque *ης*, & quiconque pensera le contraire ne saura point, ou saura bien superficiellement les langues. Si l'on avoit fait une abréviation, elle se seroit faite dans l'usage ordinaire, comme elle se trouve dans tous les noms modernes, ou du langage moderne, tels que celui de *S. Jean-Baptiste* & de *S. Jean l'Évangéliste*, de même que dans celui du prétendu *Jean*, père de *S. Pierre*. Car l'usage ne fait pas dans un nom commun une abréviation pour un homme seul. Je ne puis donc douter que le *Ἰωάνης* du Grec ne soit une faute, & qu'il ne faille ôter le dernier.

L'Édition que j'ai de la Traduction de Louvain met *Jona* en un endroit, & *Jonas* à l'autre; mais c'est une faute d'impression; les éditions de Plantin & les autres bonnes mettent *Jona* à tous les deux endroits.

Le P. Bouhours, en *S. Luc III 30*, dit *Jona*, & en *S. Matth. XVI 17*, & en *S. Jean I, 41*, il appelle le père de *S. Pierre*, *Jonas*. On ne voit point la raison de cette différence; & c'est certainement une faute contre les principes du P. Bouhours, qui vouloit qu'on s'en tint à l'usage. Or que l'usage ait fait la distinction que nous avons dite entre les personnes qui ont porté ce nom, c'est un fait qui se vérifie aisément en confrontant dans nos Traducteurs, *Matth. XII 39, 40, 41. XVI 4, Luc. XI 29, 30, 32*, où il est parlé du Prophète *Jonas*, avec *Matth. XVI 17. Luc. III, 30. Jean I, 42*, où

il est parlé d'un des Ancêtres de N. S. dont on ne trouve rien dans l'ancien Testament, & du père de *S. Pierre*, dont il ne peut y avoir mention que dans le Nouveau. Jacques d'Étaples, ou la Bible d'Anvers, les Lovaniistes, René Benoît Véron, Frizon, le P. Anclot, M. Simon ont fait la distinction que je dis, ce qui montre que c'est l'usage, & qu'il le falloit suivre. Il faut cependant convenir que la faute du P. Bouhours est une erreur savante, si l'on peut ainsi parler : car il n'a mis *Jonas* que parce qu'il a vu que *Jonas*, & *Jona* étoient le même nom, comme nous l'avons remarqué d'abord. Voyant donc que le mot *Jonas* étoit en usage, il a cru qu'il falloit toujours s'en servir. Outre cela, peut être avoit-il remarqué que le P. Montreuil, dans son excellente Vie de *Jésus*, & le P. Brignon *P. III, c. 8*, appellent *S. Pierre* fils de *Jonas*, & non pas de *Jona*. Châtillon dit aussi toujours *Jonas*, & jamais *Jona*. Mais après tout, ces autorités ne prévalent pas à tous nos autres Traducteurs, depuis les premiers jusqu'aux derniers; & si l'on dit quelquefois *Jonas*, il ne s'enfuit pas qu'on le dise toujours. C'est ainsi que l'usage veut que l'on dise quelquefois *Juda*, & quelquefois *Judas*, quoique ce soit toujours le même mot, ainsi que je le remarquerai à sa place. Olivetan écrit toujours *Jonah*, pour marquer les lettres Hébraïques dont ce nom est composé. Cela seroit bon dans une Dissertation d'érudition. Dans une version de l'Écriture, il ne faut pas l'imiter. Quant aux Chrétiens qui ont porté ce nom, il faut écrire *Jonas*, & prononcer *Is*, comme quand on parle du Prophète : car c'est en effet le nom de ce Prophète qu'on leur a donné, & c'est l'usage. *Jonas*, Irlandois, Abbé de Bobir, vivoit vers le commencement & le milieu du septième siècle. *Jonas*, Moine de Fontenelles, a écrit la vie de Saint Wlfran, Archevêque de Sens. *Jonas*, Evêque d'Orléans.

JONAS, se dit aussi pour le Livre de *Jonas*. Acofta a fait un Commentaire; & Grynæus, des Prélections sur *Jonas*. *Jonas* n'a que quatre Chapitres.

Ce mot vient de *יֹנָתָן*, *Jonah*, qui signifie *colombe*.

JONATHAN, ou *JONATHAS*. f. m. Nom d'homme. *Jonathan*, *anis*; *Jonathas*, *a*. Quoiqu'au fond & dans la langue originale ces deux noms soient la même chose, & que le second ne soit qu'une corruption du premier, l'usage cependant y a mis de la distinction dans notre langue, comme en Latin : car en Grec on lit toujours *Jonathan*, comme en Hébreu. La différence qu'il y a dans notre langue, c'est que nous appelons *Jonathas*, 1°. Le fils de Saül, ami de David. La flèche de *Jonathas* n'est jamais retournée en arrière. Elle a toujours été teinte du sang des morts, &c. SACI. 2 des Rois I, 22. Saül & *Jonathas*, ces Princes si dignes d'être aimés, Id. 23. Votre mort me perce de douleur, *Jonathas* mon frere, le plus beau des Princes, &c. Id. 26. Ainsi c'est une faute contre l'usage de dire avec Olivetan, & la Bible de Genève, Chasteillon, & les Des-Marets, l'arc de *Jonathan* jamais ne retourna en arrière. OLIVETAN. Saül & *Jonathan* amis & plaisans en leur vie. CHASTEILLON. *Jonathan* mon frere, je suis en angoisse pour l'amour de toi. DES MAR.

2°. Il faut dire aussi *Jonathas* quand on parle du frere de Judas Machabée, qui lui succéda au Souverain Pontificat, & dans la conduite des armées. *Jonathas* & Simon emportèrent le corps de Judas leur frere, & l'enterrèrent dans le sépulchre de leur père, dans la ville de Modin. SACI, I. des Machab. IX, 19. *Jonathas* reçut alors le commandement, & prit la place de Judas son frere. Id. 31. On dit de même *Jonathas*, fils de Joïdas II, Souverain Pontife, alla au-devant d'Alexandre quand il passa par Jérusalem. Et *Jonathas* fils d'Anne, que l'Empereur Vitellius fit souverain Pontife à la place de Caïphe. Ce sont les Grecs qui depuis leur établissement dans l'Orient, avoient fait *Jonathas* de *Jonathan*.

Au contraire, on dit *Jonathan*, & non pas *Jonathas*, de tous ceux qui ont porté ce nom dans l'ancien Testament avant l'Empire des Grecs, excepté le seul fils de Saül, ainsi que nous venons de remarquer. On dit aussi *Jonathan* de tous les Rabbins qui ont porté ce nom, même après JÉSUS-CHRIST. Ils se dressèrent l'idole taillée, & ils établirent *Jonathan* fils de Gersam, qui étoit fils de Moÿse, & ses fils en qualité de Prêtres dans la Tribu de Dan. SAGI, *Jug. XVIII, 30*. Ne me renvoyez point dans la prison de *Jonathan*, Secrétaire, de peur que je n'y meure. ID. *Jérémie XXXVII, 19*. *Jonathan* fils d'Uxiel, Auteur d'une partie de la Paraphrase Chaldaïque de l'Écriture. On attribue ordinairement à Onkelos la paraphrase qui est sur le Pentateuque, & à *Jonathan* celle qui est sur les textes que les Juifs nomment Prophètes. SIMON R. *Jonathan*, & R. Éliézer, fils de Chafma, sont deux célèbres Arithméticiens & Astronomes, lesquels, à ce que disent les Rabbins, savoient compter les gouttes de la mer.

JONC. f. m. Prononcez *jon*. *Juncus acutus capituli Sorghi*. BAUH. PIN. 11. Genre de Plante. On entend par ce mot toutes sortes d'herbe qui croît dans les prés, & dans les marais, qui pousse beaucoup de tiges à la hauteur de deux pieds, assez grosses, roides, pointues, composées d'une écorce épaisse, & d'une moëlle un peu dure & blanche, enveloppée depuis la racine de graines feuillues, rougeâtres, qui s'élèvent jusqu'à près d'un pied. *Juncus*. Ses fleurs sont ordinairement composées chacune de six pétales disposés en étoile sans calice : elles sont suivies de capsules relevées de trois coins, & qui renferment des semences fort menues. Cette structure de fleur & de fruit sert à distinguer le *jonc* de plusieurs plantes, auxquelles on avoit attribué ce nom : celles qui ont leurs fleurs à étamines sont appelées *scirpus*. Il y a plusieurs autres espèces de *jonc*. Les prés qui sont trop humides sont souvent remplis de *jonc*, on y fait des rigoles, des saignées, pour empêcher qu'il n'y croisse des *joncs*. On fait des balais de *jonc*, des paniers de *jonc*. Les figures s'envoient dans des cabas de *jonc*. Il vient des nattes de *jonc* de Hollande, qui sont fort propres. Les navires des Chinois n'ont que des voiles de *jonc*.

Ce mot vient du Latin *juncus*, ainsi dit, *quod ipse usus sit ad juncturas potissimus*, parce qu'on s'en sert principalement pour lier, pour attacher une chose à une autre.

JONC ODORANT, est une autre sorte de plante fort odorante & aromatique, qui croît en abondance dans l'Arabie heureuse & au pied du Mont Liban. On l'appelle autrement *Schanante*. Voyez SCHANANTE.

JONC MARIN, est une sorte de *jonc* qui a la tige dure, boisée, & les fleurs jaunes, il ne diffère du genêt & du sparte qu'en ce qu'il est épineux. *Genista, spartum*.

On dit proverbialement d'une personne de belle taille, & qui se tient fort droite, qu'elle est droite comme un *jonc*. Terence a dit, *juncæa virgo*, fille menue & droite comme un *jonc*. On dit aussi d'un glorieux qui ne se baïsse point pour faire la révérence, qu'il se tient droit comme un *jonc*.

JONC, en termes de Joaillier, est une espèce de bague qui n'a point de chaton, & dont le cercle est égal par-tout. Un *jonc* d'argent, un *jonc* d'or, un *jonc* de diamans, de rubis, d'émeraudes.

JONC, ou JONCO. f. m. Est le nom qu'on donne à une espèce de vaisseau fort léger, dont on se sert dans les Indes Orientales, & sur tout le long des côtes de la Chine. *Myoparo*. Sa seule ressource fut un navire Chinois, qui alloit droit au Japon, & qui étoit un de ces petits bâtimens qu'on appelle *Joncs* à la Chine. BOUH. Le maître du navire, nommé Nécéda, étoit un fameux Corsaire... si connu par ses brigandages, que son vaisseau se nommoit communément le *jonc* du voleur. IDEM.

JONCAIRE. f. f. Plante. Voyez JUNCARIA.

JONCHÉE. f. f. Herbes, fleurs, joncs, ou branchages verts dont on jonche les rues un jour de cérémonie. *Herbarum florumque stratura*. Les Juifs firent des *jonchées* de palmes à l'entrée de JÉSUS-CHRIST en Jérusalem. On fait des *jonchées* d'herbes odorantes devant la procession du Saint Sacrement.

JONCHÉE, est aussi un fromage de lait fraîchement caillé, & égoutté dans de petits paniers faits d'osier, ou de joncs. En Latin *juncata*, *eo quod sit juncis involuta*.

A JONCHÉES. adv. Signifioit autrefois, A pleines mains, abondamment. *Plenis manibus*, *cumulatè*, *assatim*.

Le bon Vieillard Inachus à jonchées
Lui présenta des herbes arrachées. MAROT.

JONCHER. v. a. Parsémer les rues, les passages, les Églises, de joncs, de fleurs, de feuillages, pour quelque cérémonie au jour de quelque fête solennelle. *Joncher* les chemins de fleurs. VOIT. *Solum operire, sternere*.

JONCHER, se dit figurément pour couvrir, en parlant de choses semées & répandues çà & là dans des plaines. Après cette déroute la campagne fut toute *jonchée* d'armes, de bagages, de morts.

Il écarte, il abat, il dissipe les rangs,
Et jonche le terrain de morts & de mourans.

P. LE MOINE.

On le dit aussi quelquefois des fleurs parsemées dans une chambre, sur un plancher. C'étoit des jonquilles, & de ces autres belles fleurs du printemps, mon appartement en étoit tout *jonché*. LA COMTE DE M.

JONCHÉ, ÉE. part. Il est étrange de voir le théâtre Anglois *jonché* de cadavres à la fin d'une tragédie, & de trouver dans la Garderobe des Acteurs, nombre de dagues, de poignards, de rones, de tasses pour administrer le poison, avec quantité d'autres instrumens de la mort. JOUR. DES SAV.

JONCHERIE. f. f. Vieux mot. Tromperie.

JONCHETS. f. m. Petits bâtons menus dont on fait une sorte de jeu, dont Ovide fait mention. *Officilla*.

Ce mot vient de ce qu'on y jouoit autrefois avec de petits brins de *jonc*, & depuis on s'est servi de petits brins de paille, & maintenant d'ivoire.

JONCO. f. m. Espèce de vaisseau fort léger, dont on se sert dans les Indes Orientales, & le long des côtes de la Chine. Voy. JONC.

JONCTION. f. f. Action par laquelle on unit, on joint deux choses ensemble. *Junctio*. La *jonction* des Mers, Océane & Méditerranée, qu'on croyoit impossible, s'est faite par le canal du Languedoc. La *jonction* de la Seine à la Marne se fait vers Charanton. La *jonction* des armées se doit faire un tel jour.

JONCTION, union, synonymes. La *jonction* regarde proprement deux choses éloignées qui se rapprochent l'une auprès de l'autre. Ainsi ce mot semble supposer une marche ou quelque mouvement; au lieu que le mot d'*union* enferme une idée d'accord ou de convenance. La *jonction* des armées, de deux rivières; l'*union* des couleurs, l'*union* de deux voisins.

Le mot de *jonction* ne s'emploie que dans le sens littéral, au lieu que celui d'*union* s'emploie souvent au figuré. L'*union* soutient les familles & fait la puissance des États. La *jonction* des ruisseaux forme les grands fleuves. SYN. FR.

JONCTION, terme de Jurisprudence, se dit de l'union d'une demande à une autre, pour y être fait droit conjointement. Quand un procès est joint à un autre, ou qu'il survient une demande incidente, que le Juge ne peut pas juger à l'audience, ou qu'il survient une partie intervenante, le Juge trouvant la demande équitable, il prononce *ep-*
pointe

pointé & joint, Dans ce cas il faut instruire la demande, écrire & produire. Quand il prononce simplement *joint*, il n'y a point d'instruction à faire, & en jugeant, les Juges statuent sur la requête. FERR.

JONCTION du Procureur du Roi. C'est son intervention dans les matières criminelles où il y a partie civile. La partie civile est le demandeur : M. le Procureur Général *joint* est l'accusateur. En France il n'appartient pas aux particuliers d'accuser, ils ne peuvent que se plaindre, & conclure aux intérêts civils. La peine & la vengeance publique résident dans la personne de M^{rs}. les Procureurs Généraux, & dans leurs Substituts. C'est pourquoi le plaignant requiert la *jonction*, l'intervention du ministère public pour conclure à la punition du délit.

JONE, adj. Vieux mot. Jeune.

JONG, ou **YONG**, ou **JONGHE**, ou **JUNIUS**. Nom d'homme, qui se dit de ces quatre manières. *Junius*. Jacques *Jonc*, ou *Yonc*, Irlandois, florissoit vers le commencement du XV^e siècle. *Jonghe* de Dordrecht, disciple de Juste Lipse, entra ensuite dans l'Ordre de S. François.

JONGLER, v. n. Vieux mot, qui signifioit autrefois, Faire des subtilités, des sauts périlleux, & des tours de passe-passe pour amuser & divertir le peuple. *Scurrari, mimos componere*.

Ce mot vient de Picardie, où il est encore en usage. En Latin *jocari, Jouer*. Autrefois on a dit *jongloyer*, pour *jongler*, qu'on dit aujourd'hui.

JONGLERIE, f. f. Charlatanerie, tour de passe-passe.

Nuga, mimi.

JONGLEUR, f. m. Ce mot est aujourd'hui synonyme de bâteleur, joueur de tours de passe-passe. *Scurrari, mimos, circulator*. Charlatan qui amuse le peuple par des subtilités, des sauts, & des tours de main.

On donnoit autrefois ce nom à des espèces de Ménétriers, qui alloient dans les maisons des grands Seigneurs chantant des chansons. Il y avoit, dit Pasquier, des Poètes qui ne faisoient que de petits poèmes, qu'on a appelés *jongleurs* ou *joingleurs*. Ces Poètes fréquentoient particulièrement la Cour des Comtes de Flandre. Mais on donna particulièrement ce nom à des espèces de Bâteleurs ou Farceurs qui avoient succédé aux Historiens. La plupart étoient Provençaux, savoient la Musique, & jouoient des instrumens. Ils se joignirent aux Troubadours ou Trouveurs, Poètes Provençaux connus dès le XI^e siècle, pour débiter & exécuter ce que ceux-ci avoient inventé. Par ce moyen ils s'introduisirent dans les Palais des Rois & des Princes dont ils tiroient de magnifiques présens. On les appeloit aussi *Jugleurs, Jongleurs*, & les femmes *Jongleresses*. Ces mots viennent du Latin *Joculator*.

Vers la fin du XIV^e siècle, les *Trouveurs* & les *Jongleurs* se séparèrent en deux bandes ; les uns, sous le nom de *Jongleurs* joignoient aux instrumens le chant & le récit des vers ; les autres sous le nom de *Joueurs, Joculatores*, amusoient le peuple par des tours de passe-passe, avec des singes, &c. comme nos Bâteleurs d'aujourd'hui. Vers le temps de Philippe Auguste les *Jongleurs* tombèrent dans le mépris, parce que la Poésie déchet beaucoup en ce temps-là, sur-tout après la mort du Comte de Champagne qui fit tant de vers amoureux pour la Reine Blanche. Le nom de *Jongleur* étoit devenu si méprisable, qu'il ne fut plus approprié qu'aux Bâteleurs, de sorte que n'ayant plus alors à dire que des sottises, on appela *jonglerie* une menterie, & on dit *jongler* ou *jaugler*, pour dire, mentir. FAUCHET, PASQ. C'est pourquoi Philippe Auguste les chassa de sa Cour & de ses États. Cependant ils réparurent, & furent tolérés dans la suite du règne de ce Prince & des Rois les successeurs. Ils prirent tous le nom de *Jongleurs* comme le plus ancien. Ils demeuroient dans une seule rue, qu'on appeloit rue des *Jongleurs*, aujourd'hui de S. Julien des Ménétriers

Saint Julien des Ménétriers à Paris étoit autre-

Tomé V.

fois un hôpital fondé en faveur des Musiciens par Julien, fameux *Jongleur*. Aussi voit-on au portail des figures de trois sortes de Musiciens, des Trouvères ou Romancos, des Chanterres ou Ménétriers, & des *Jongleurs* ou Ménétriers, & dans une fenêtre de l'Église on voit la figure du *Jongleur* Julien avec tous les attributs de la musique. BONNET, *Hist. de la Musique*.

JONGLEUR, au sens figuré, signifioit un Parleur, Causeur, que les Anciens appeloient des Enchantières & Multeplières de paroles. *Gloss. des Poës. du Roi de Nav.*

Parmi les Sauvages d'Amérique on donne le nom de *Jongleurs* à certains Magiciens ou Enchanteurs qui sont aussi profession de la Médecine. Ces Charlatans se vantent d'avoir commerce avec les génies bienfaisans, & de connoître par leur moyen ce qui se passe dans les pays les plus éloignés, ce qui doit arriver dans les temps les plus reculés ; de découvrir la nature & la cause des maladies les plus cachées, & d'avoir le secret de les guérir ; de faire réussir les négociations les plus difficiles ; de rendre les dieux propices, &c. Voyez le détail de toutes ces impostures dans le P. Charlevoix.

Il est certain que ces prétendus Devins ont des secrets singuliers, tels que celui, non d'enchanter comme ils le disent, mais d'engourdir les serpens les plus vénimeux qu'ils manient, qu'ils mettent dans leur sein, & dont ils se font des bandeaux & des ceintures sans qu'il leur en arrive aucun mal. Voyez PSYLLES. Le Chevalier de Beauchêne dit dans ses aventures, que les *Jongleurs* l'ont souvent étonné, s'ils n'ont pu le persuader. Ils appellent, dit-il, *Ouahiche* leur démon qui les instruit de tout ce qu'ils veulent savoir.

Ce mot vient du Latin *joculator*.

IONIDES, f. f. pl. Terme de Mythologie. Nymphes près d'Héraclée en Élide. Il y avoit sur les bords d'une fontaine qui se jette dans le Heuve Cythérus, un temple qui leur étoit consacré.

IONIE. Ancien nom d'une contrée de la petite Asie. *Ionis*. Elle étoit le long de la côte de l'Archipel, ayant l'Éolie au nord & la Carie au midi. Ses villes principales étoient Milet, Éphèse, Colophon, Lébédus, Smyrne, Érythrée & Clazomène, Smyrne & Éphèse sont encore considérables dans ce pays qui porte le nom de Sarchan en Natolie, & qui est borné par le Becfangil au nord, par le Germian au levant, par l'Aidinelli au midi, & par l'Archipel au couchant.

IONIEN, IENNE, adj. Qui est d'Ionie. *Ion, Ionicus*. C'est un *Ionien*, c'est une *Ionienne*. Le Dialecte *Ionien*. Les Grecs *Ioniens*, qui avoient secoué le joug des Perses, leur tuèrent 30000 mille hommes dans la bataille de Mycale, sous la conduite de Léotychides, Boss. Les *Ioniens* ont pris leur nom de *Ion*, ou plutôt Javan. Voyez ION. On entend communément par *Ioniens* les habitans de l'Ionie sur la côte de l'Asie mineure, ce ne sont pourtant pas les premiers ni les seuls *Ioniens*. Ce nom d'abord fut donné aux descendans de Javan ou Jon, qui occupèrent le terrain qui s'étend depuis la Thrace jusqu'à l'Isthme du Péloponnèse, & ce pays s'appela l'Ionie ; car Plutarque dans la vie de Thésée, & Strabon, L. VII & L. VIII, nous apprennent que Thésée avoit érigé un cippe ou colonne à l'entrée de l'Isthme sur laquelle, du côté du nord, on lisoit en Grec, ceci n'est point le Péloponnèse, mais l'Ionie ; & de l'autre côté, ceci est le Péloponnèse & n'est plus l'Ionie. Dans l'Antiquité on donne plus communément ce nom aux Athéniens & à toutes leurs colonies. Mais Hérodote nous apprend, L. I, que les Athéniens étoient originairement venus d'*Ioniens* plus anciens. Il dit aussi que les *Ioniens* s'emparèrent du Péloponnèse, mais qu'ils en furent chassés par les Achéens, & qu'ils bâtirent douze villes sur la côte d'Asie, autant qu'ils en avoient bâti dans le Péloponnèse. Les Abdérites, les Théiens étoient *Ioniens*. La plupart des autres Grecs, les Abantes dans l'Euvoée, les Miniens, les Driopes,

Hh

les Phocéens, les Molosses, les Arcadiens, les Pélagiens, les Doriens, Epidauriens, étoient mêlés d'*Ioniens*. Ils occupoient aussi les îles de l'Archipel, & c'étoit de-là qu'ils étoient venus dans le continent. Tout cela convient parfaitement à Javan & à sa postérité. De plus, quoiqu'Hérodote, Aristote, Héraelide, Strabon, Plutarque & d'autres disent que les *Ioniens* ne sont que les Athéniens & leurs colonies; Bochart prétend que d'autres nations Grecques ont aussi porté ce nom. Hétychius le donne aux Bertiens, Homère aux Déliens, dans son Ode à l'honneur d'Apollon, Aristophane aux Acarnanes; enfin, il conclut que les Macédoniens mêmes, ou pour le moins les peuples de la côte de Macédoine, étoient *Ioniens*, parce que la mer qui la baigne s'appelloit la mer *Ionienne*. Tout cela, ou n'est point contraire à Hérodote & aux autres Anciens, ou n'est pas fort convainquant, & l'on doit s'en tenir à ce qu'ils nous apprennent des *Ioniens*. Il est au reste très-vraisemblable que douze villes aussi considérables que celles-là, ne furent pas fondées par les seuls Athéniens, mais aussi par les Pyliens & les Thébains qui étoient aussi *Ioniens*, comme il paroît par ce que nous avons dit d'abord des premiers *Ioniens*.

La mer *Ionienne*, ou la mer de Grece. *Ionium mare*. C'est une espèce de grand golfe de la mer Méditerranée. Il est renfermé entre la côte occidentale de la Morée & celle de l'Épire, qui la bornent du côté du levant, comme les côtes orientales de l'Italie & de la Sicile la bornent vers le couchant, elle a la bouche du golfe de Venise au nord. Les Anciens renfermoient cette mer dans la mer Adriatique, qu'ils étendoient du moins jusqu'aux côtes de Malte, comme cela paroît par la navigation de S. Paul. *Act. XXVII. MATY.* On dit aussi mode *Ionien* en termes de Musique. C'est l'onzième des douze modes athéniques des Anciens, il est gai & propre pour les danses, les ballets, &c. Il commence en *C, Sol, Ut, Fa*: Chez les Modernes, c'est le *La D'A, Mi, La, Re*.

En parlant des personnes, des peuples, on dit toujours *Ionien* & jamais *Ionique*.

IONIEN, est aussi substantif, & signifie la langue qu'on parle dans l'Ionie, ou le Dialecte *Ionien*. Savoir l'*Ionien*. Entendre l'*Ionien*.

IONIEN. *s. m.* Terme de Poësie & de Profodie. C'est un pied composé qui entroit dans les vers. Il y a le grand & le petit *Ionien*. Le grand *Ionien* est composé d'un spondée & d'un pyrrique; c'est à dire, de deux longues & de deux brèves, comme *evincere*, & le petit *Ionien* est composé d'un pyrrique & d'un spondée, comme *diomedes* ou *lacrymantes*.

IONIQUE. *adj. m. & f.* Qui appartient à l'Ionie, ou aux Ioniens. *Ionicus, a.* Il y avoit une région dans la grande Grece en Italie, qu'on appelloit la Région *Ionique*, ou simplement l'*Ionique*. La Musique *Ionique*, les danses *Ioniques*, passoient autrefois pour des airs ou des exercices mous & peu séants, peu honnêtes. Voyez Platon, *L. III, de Répub.* & Horace, *L. III, Od. VI, v. 21*. La transmigration *Ionique* étoit autrefois une époque célèbre. C'est la retraite des Colonies Athéniennes, qui, après la mort de Codrus, s'en allèrent sous la conduite de Nélée son fils, établir les douze villes de l'Ionie d'Asie. Ces Colonies se firent, selon Ératosthène, 50 ans après le retour des Héraclides, & selon le Chevalier Marsham, 77 ans après la prise de Troie, & 57 après le retour des Héraclides. Les Marbres d'Arondel parlent de cette transmigration *Ionique*. La Secte *Ionique* étoit la première des trois plus anciennes Sectes de Philosophes. Les deux autres étoient l'*Italique* & l'*Éléatique*. Le chef de la Secte *Ionique* étoit Thalès, l'un des sept Sages de la Grece; il étoit de Milet en Ionie, c'est ce qui fit appeler ses disciples la Secte *Ionique*. La Secte *Ionique* croyoit que l'eau étoit le principe de toutes choses. C'est à quoi Pindare fait allusion au commencement de la première ode de ses Olympiennes. A peu près dans le même tems (de Cyrus & de Cambyse) Thalès, Milésien forma la Secte *Ionique*. BOSSUET.

IONIQUE. Terme d'Architecture. L'Ordre *Ionique* est le troisième des cinq Ordres d'Architecture; il est distingué des autres particulièrement en ce qu'il a des volutes, ou des cornes de bélier qui ornent son chapiteau, & que le fût des colonnes est le plus souvent cannelé. Les colonnes *Ioniques* sont ordinairement cannelées de 24 cannelures. Il y en a qui ne sont creusées & concaves que jusqu'à la troisième partie du bas de la colonne, cette troisième partie a les cannelures remplies de baguettes ou barons ronds, à la hauteur du surplus du haut qui est strié, cannelé en creux & entièrement vide. Sa corniche a des dentelles, il tient le milieu entre la manière solide & la délicate. Sa colonne a neuf diamètres de la colonne prise de haut en bas avec le chapiteau & la base. Lorsque cet ordre fut inventé, les colonnes n'avoient que huit modules ou diamètres de haut. Mais les Anciens voulant rendre cet ordre plus agréable que le Dorique, augmentèrent la hauteur des colonnes en y ajoutant une base qui n'étoit point en usage dans l'Ordre Dorique. L'Ordre *Ionique* est un Ordre des Grecs qui tire son nom de l'*Ionie*, Province d'Asie. *FEL.* Il y en a qui croient que l'Ordre *Ionique* a été formé sur le modèle du corps d'une femme, & l'Ordre Dorique sur le modèle du corps d'un homme, & que ces deux ordres ont entr'eux la même proportion de solidité & de délicatesse que le corps d'un homme & celui d'une femme: ils ajoutent que les volutes du chapiteau *Ionique* représentent les boucles de cheveux que les femmes portent de chaque côté du visage quand elles sont coiffées en cheveux.

On appelle aussi dans la Grammaire Grecque le Dialecte *Ionique*, une manière de parler particulière aux Ioniens. Il étoit d'abord le même que l'*Attique* ancien; mais lorsqu'il eut passé dans l'Asie, il ne reçut pas la perfection, & ne parvint pas à la délicatesse où arrivèrent les Athéniens. Il se corrompit un peu dans l'Asie mineure & y reçut comme une nouvelle teinture. C'est en cette langue qu'ont écrit Hippocrate & Hérodote.

IONIQUE, en termes de Musique, est le nom d'un certain mode. Voyez **IONIEN**.

On ne dit jamais *Ionique* en parlant des personnes, **JONKERAD**. Bourg du Cercle Electoral du Rhin. *Jonkeradam*. Il est dans le Comté de Mandercheid, sur la rivière de Kyll, entre Stadkyl & Hildeschim. Quelques Géographes prennent *Jonkerad* pour le lieu de la basse Allemagne que les Anciens nommoient *Egorigium* & *Legio XII*, que d'autres mettent à Ruyt, village situé à une lieue de ce bourg. *MATY.*

IONIÈNE. Nom d'une rivière de France. *Jeauua*. Voyez **YONNE**. Valois écrit *Jonne*. *Not. Gall. pag. 248.*

JONQUE. Terme de Marine. Sorte de bâtiment dont on se sert sur les côtes des Indes & de la Chine. Voy. **JONC**.

JONQUÈRE. Nom d'un ancien Bourg de la Catalogne, en Espagne. *Juncaria*. Il est dans le Lampourdan, entre Perpignan & Gironne.

JONQUIÈRES. Nom d'un Bourg de Provence, en France. *Juncaria*. C'est un de ceux qui forment la ville de Martigues. Voyez **MARTIGUES**.

JONQUILLE. *s. f.* Fleur odoriférante, blanche ou jaune, qui vient sur une tige comme les narcisses, & qui fleurit en Mars. *Jonquilla, narcissus, juncifolius*. On fait des parfums, des poudres, des pommades, des eaux, des essences de *jonquille*. Des gants de *jonquille*; ce sont des gants parfumés avec des *jonquilles*. Ses feuilles ressemblent à du jonc. Quoiqu'il y ait grand nombre d'espèces de *Jonquilles*, elles se réduisent pourtant à douze, qui sont les plus singulières & les plus estimées: elles se nomment la *jonquille* de Lorraine, la *jonquille* recoquillée, la *jonquille* au grand godet, les *jonquilles* d'Espagne, grande & petite, la simple & la double qui sont toutes d'un jaune clair. Outre celle-ci, il y a encore la grande *jonquille* blanche & la petite, la blanche à godet citronné, & la blanche & la verte d'Automne.

Toutes ces prétendues variétés de *jonquilles*, sont des espèces de narcisses ainsi dénommées par les Fleu-

ristes. *Narcissus juncifolius luteus*. Jonquille jaune ou simple. *Narcissus juncifolius, flore pleno*. Jonquille double. *Narcissus juncifolius, petalis angustifimis, calice maximo, tubum referente*. Jonquille à grand godet. *Narcissus juncifolius, luteus, major, oblongo calice*. Grande jonquille au godet citronné.

Les jonquilles ne veulent avoir du soleil que médiocrement, & demandent une terre qui ne soit ni forte, ni légère, la profondeur de trois doigts & autant de distance : on les leve ordinairement tous les trois ans pour en ôter le peuple. Mais il vaut mieux les transplanter tous les ans, parce que sans cette précaution leurs racines s'allongent, s'amincissent & ne donnent plus de belles fleurs dans la suite.

LA JONQUILLE BLANCHE & LA JAUNE DOUBLE, sont mieux dans des pots que dans des planches. Elles veulent un fond de terre grasse & détrempée, mais le lit sur lequel on les plante doit être d'une terre maigre, dans laquelle ayant couché les oignons, on les recouvre de même terre légère & maigre à la hauteur d'un pié de terre bien grasse. Quand la terre est un peu sèche, ces jonquilles veulent être légèrement arrosées, parce que cela les fait merveilleusement profiter. Il ne les faut lever que pour en couper les filers & les cheveux, & cela se doit faire au mois de Septembre. Il faut les replanter aussi tôt, parce que ces petits oignons souffrent beaucoup quand ils sont hors de terre; néanmoins, si on les veut garder quelque tems hors de terre, on le peut faire, mais il les faut envelopper dans du papier & les fermer dans des boîtes.

GRANDE JONQUILLE BLANCHE. Elle est différente de la grande simple d'Espagne pour la couleur & pour l'odeur, parce que celle-ci ne sent rien.

PETITE JONQUILLE BLANCHE. Elle diffère de celle d'Espagne en ce qu'elle a la fleur étroite & qu'elle est sans odeur.

JONQUILLE BLANCHE D'AUTOMNE. Elle jette trois fleurs blanches qui n'ont pas grande odeur, elle pousse sa tige avant les feuilles.

JONQUILLE BLANCHE AU GODET CITRONNÉ. Elle ne diffère de la grande blanche que parce qu'elle a le godet d'une autre couleur : cette même jonquille produit quatre ou cinq fleurs blanches qui tirent à une couleur blanchâtre avec le godet au milieu, mais un peu plus obscure. On l'appelle encore jonquille de mouton, parce qu'elle prend en bas & rebroussé ses feuilles en haut, & ainsi fait la figure d'un mouton qui cornaille.

JONQUILLE D'ESPAGNE. On l'appelle ainsi parce qu'elle a été apportée d'Espagne. Elle est infinie dans la diversité de ses fleurs, parce qu'il y en a qui les ont grandes, d'autres petites, les unes claires, les autres plus pleines; elles sont pourtant toutes de la même couleur qui est un beau jaune clair, & ont une très-agréable odeur.

JONQUILLE AU GRAND GODET. Elle est ainsi nommée, parce que son godet, qui est également rond & beau, est pourtant beaucoup plus long que celui des deux autres espèces ci-dessus, bien que ses fleurs & ses feuilles, qui sont découpées en étoile, soient plus étroites.

JONQUILLE DE LORRAINE. Elle est unie à six feuilles d'un beau jaune clair, qui portent les unes sur les autres, & c'est pour cette raison qu'elle est appelée unie : elle a le godet au milieu qui s'élève de la grosseur d'un demi-doigt, & est frisée par le bord : elle ne donne pas beaucoup de fleurs; mais elle supplée bien à ce défaut par la vivacité de sa couleur, & parce que c'est celle de toutes les jonquilles qui est la plus durable & la plus assurée.

JONQUILLE RECOUVILLÉE. Elle est ainsi appelée, parce que le bord de ses feuilles se renverse. Elle est différente de la précédente dans son godet qui est plus large & moins plissé, comme aussi dans sa couleur qui est plus couverte; & outre cela elle est bien plus ouverte dans sa fleur.

JONQUILLE VERTE ÉTOILÉE. Celle-ci vient aussi en Automne, elle a les feuilles découpées en étoile : elle

fleurit avant que de jeter aucun vert du pié.

JONQUINES. f. f. pl. Marchandise dont il est parlé dans le tarif de la Douane de Lyon.

JONSAC, ou JONZAC. Petite ville de France en Saintonge, auprès de la Sévigne, qui tombe dans la Charante.

JONTE. Voyez JUNTE.

JONTEREAUX. f. m. Voyez JOUTEREAUX.

JONTHLASPI. f. m. Plante dont il y a deux espèces.

La première pousse de petites tiges sarmentueuses, couchées à terre, rondes, purpurines, couvertes d'un poil blanc, rudes, garnies de petites feuilles oblongues, étroites, rudes, sèches, d'un goût herboux. Ses fleurs naissent aux sommités des branches en manière d'ombelles, ou plutôt de grappes assez grandes, jaunes, odorantes, composées de quatre feuilles en croix. Il leur succède un fruit grand comme une lentille, presque rond, fort aplati, couvert d'un poil blanc & rude. Il contient une seule semence ronde & aplatie, rougeâtre. Cette plante fleurit aux mois de Mai & de Juin, & résiste au froid.

La seconde espèce ne diffère guère de la première que parce qu'elle est plus petite dans la tige, ses feuilles & ses fleurs, & que ses petites tiges qui poussent environ à la hauteur d'un pié, ne rampent pas comme les autres, mais se courbent seulement en leurs extrémités. Les feuilles y sont rangées alternativement. Toutes les deux espèces sont détectives, apéritives & vulnéraires. Tournefort, après Fabius Colonna, leur a donné le nom de *Jonthlaspi*, comme qui dirait espèce de *Thlaspi*, couvert de poil. De 10 055, poil solet.

JONTOYER. Il faut dire jointoyer. Voyez ce mot.

J O P.

JOPAS. f. m. Roi d'Afrique. Virgile en fait un des Amans de Didon, & lui donne le mérite d'être habile dans la Musique.

JOPPE. Voyez JAFFA.

JOPPE. f. f. Ancien nom qu'on donnoit à une espèce de foulier en usage chez les Hongrois. *Joppa*. Carlemand défendit aux Clercs de porter des *Joppes*. Voyez son décret, L. I.

J O Q.

JOQUES. f. m. pl. Secte de Bramines qui se trouvent au Royaume de Narvingue. Ils vivent d'aumônes & dans de grandes austérités, voyageant dans les Indes en faveur des Pélerins, & s'abstenant de tous plaisirs charnels, jusqu'à un certain temps, après lequel étant devenus abduls, c'est-à-dire, exempts de toutes loix & incapables de tout péché, ils s'abandonnent aux saletés les plus détestables, & ne se refusent rien de ce que leurs sens demandent. Ils ont un chef qui jouit d'un grand revenu qu'il distribue, & qui envoie plusieurs *Joques* prêcher leurs folies en certains tems.

J O R.

JOR. f. m. Vieux mot. Jour. On se servoit anciennement d'un cornet pour avertir que le jour étoit venu.

*Vous me vistes ainsi que la guette
Eut l'aube du jour cornée.*

On a dit aussi *Jorneyer*; pour dire, faire des journées dans un voyage.

JORJANIAH, ou *Corgang*. Nom d'une grande ville que l'on met dans le Chorasan, en Perse, sur le Jehun, à vingt lieues de son embouchure. *Corcanja*, *Joxjania*. On l'appelle Grand *Corgang*, pour la distinguer d'une autre qu'on appelle le petit *Corgang*, & qui est à trois lieues du grand.

JORNÉE. f. f. On trouve ce mot dans les coutumes, pour jour. *Jornée* servante. Voyez Jour.

JORTAN. Nom d'une ville d'Asie. *Jortanum*. Elle est dans l'île de Java, sur la côte Septentrionale, vers le détroit de Balambuan, & vis-à-vis de la petite île de Madure. *Jortan* est capitale d'un Royaume, qui porte son nom; il a un bon port, & fort fréquenté. **MATY.**

J O S.

JOSAPHAT. f. m. Nom d'un homme. *Josaphat*, *Josaphatus*. *Josaphat*, fils d'Asa, fut un pieux Roi d'Israël.

La vallée de *Josaphat*. Il en est parlé dans le Prophète Joël III. 2. & 12. J'assemblerai tous les peuples, & je les amènerai dans la vallée de *Josaphat*, où j'entrerai en jugement avec eux, touchant Israël, mon peuple & mon héritage, &c. **SACI.** Joël III. 2. Que les peuples viennent se rendre à la vallée de *Josaphat*; j'y paraîtrai assis sur mon trône pour juger tous les peuples, qui y viendront de toutes parts. **Id. v. 12.** La vallée de *Josaphat* étoit entre la ville de Jérusalem & la montagne des Olives, ainsi que l'ont remarqué Lyranus, Vatable, Arias Montanus, & Adrichomius. On ne sait pourquoi elle portoit le nom de *Josaphat*. Le sentiment le plus probable est que ce fut en mémoire de la grande victoire qu'y remporta *Josaphat*, & qui est rapportée au Liv. II. des Paralip. ch. XIX. C'est le sentiment de Livelejus. Le torrent de Cédron couloit dans cette vallée. Saint Jérôme a cru que ce seroit en ce lieu-là que se feroit le jugement dernier. Lyranus, Ribéra, Osiander, au rapport de Tarnovius, & quelques autres modernes dans *Œcolampade*, ont suivi ce sentiment, tous fondés, comme S. Jérôme, sur les paroles de Joël que nous venons de citer. D'ailleurs ils ont cru qu'il étoit assez vraisemblable que JÉSUS-CHRIST parût glorieux dans les airs au dernier jour, & vint juger les hommes, au dessus de la vallée, où a commencé sa passion. D'autres prétendent que ce ne peut être là le sens du Prophète, qui ne parle point du lieu, mais de la manière du second avènement du Sauveur; que la vallée de *Josaphat* est trop petite pour contenir tous les hommes; que le reste du chapitre ne cadre point à cette explication; qu'ainsi il est inutile de dire que ce jugement ne sera point dans la vallée, mais dans les airs au dessus de cette vallée. Ils prennent ces mots vallée de *Josaphat* pour des noms appellatifs, qui signifient la vallée du jugement de Dieu. Car c'est ce que signifie *Josaphat*, ainsi qu'on le verra par l'étymologie. Or quelque part que se fasse le jugement dernier, ce lieu sera toujours en ce sens la vallée de *Josaphat*. *Voyez* Mercéus, Tarnovius, Chasteillon, Grotius, &c. D'autres prennent encore le mot de vallée dans un sens moral, & veulent qu'on entende par la vallée de *Josaphat* la profondeur du jugement de Dieu; mais cette interprétation est moins probable.

Ce mot est composé de יהוה *Jehovah*, nom propre de Dieu, & שפח *scaphat*, qui signifie juger. *Josaphat*, jugement de Dieu. Le mot Hebreu est יהושפח *Jehoschaphat*.

L'opinion que ce lieu sera celui où se fera le jugement dernier a produit dans notre langue une expression populaire, mais fort significative, & qui a fait une image vive de ce que l'on veut dire. Car pour marquer une grande multitude de peuple assemblée en un même lieu, on dit, c'étoit, ou c'est la vallée de *Josaphat*. Je viens du sermon, ou bien du filut; il y avoit un monde infini; c'étoit la vallée de *Josaphat*. Mais cette phrase ne doit point sortir de la conversation, ou du style familier.

LE JOSAS. Petit canton de l'Île de France, entre la Seine & la Beauvillè. Il est difficile d'en marquer à présent les bornes. On ne se sert de ce mot que dans les affaires ecclésiastiques, & pour désigner la partie du Diocèse de Paris, qui s'étend au midi jusqu'au Diocèse de Chartres.

JOSEPH. f. m. Nom d'homme. *Josephus*. Le Patriarche *Joseph*, fils de Jacob, premier Ministre de Pharaon, Roi d'Égypte, est un modèle parfait de pureté

& de continence. Libenius & le P. le Jay, tous deux savans Jésuites, l'un Flamand & l'autre François, ont fait sur *Joseph* plusieurs Tragédies qui sont imprimées.

S. *Joseph*, époux de la sainte Vierge, étoit de la race de David.

L'Historien *Josèphe*, qui nous a donné les Antiquités Judaïques, l'histoire de la guerre des Juifs contre Vespasien, & la destruction de Jérusalem, deux livres contre un Grammairien nommé Apion: un Traité de l'Empire de la raison, qui est un éloge des Machabées; & enfin sa propre vie; cet Historien, dis je, étoit Juif, fils de Mathathias, homme considéré également & des Juifs & des Romains. *Josèphe* tiroit son origine, par son père, des Grands Prêtres, & par sa mère des Asinoniens. Il naquit sous Caligula, & ne mourut que sous Domitien. C'est une fantaisie d'appeler cet Historien *Josèphe*, & les autres *Josèph*; comme si ce n'étoit pas toujours le même mot; d'ailleurs, l'usage condamne absolument cette innovation.

JOSEPH d'Arimathie est ainsi surnommé dans l'Évangile, du nom d'un bourg situé dans les montagnes d'Éphraïm, & qui fut sa patrie.

L'Empereur *Josèph*; c'est le frère & le prédécesseur de l'Empereur Charles, fils de Léopold I. Il naquit le vingt sixième Juillet 1678, fut déclaré Roi héréditaire de Hongrie en 1687, élu Roi des Romains le vingt quatre Janvier 1690, marié l'an 1699. quinziesme de Janvier, à Wilhelmine Amélie, fille de Jean Frédéric de Brunsvik, Duc d'Hannovre; il prit possession de l'Empire à la mort de son père l'Empereur Léopold, arrivée au mois de Septembre 1705. Il mourut le dix septième Avril 1711.

Le Père *Josèph*, c'est un Capucin, fils de M. le Clerc, Président au Parlement de Paris, illustre par son habileté dans les Controverses & dans la Politique, dont le Cardinal de Richelieu se servit beaucoup. Il mourut à Paris le 21 Décembre 1639, nommé au Cardinalat par Louis XIII. Projetant un jour avec le Cardinal de Richelieu une expédition de guerre qu'il trouvoit facile, il marquoit sur la carte la marche des troupes, leur faisant passer des endroits où il n'y avoit point de pont, le Cardinal, dit-on, l'arrêta, en lui disant, *Cela ne va pas si vite, Père Josèph*: où passeront ces troupes? Ces paroles passèrent en proverbe, & l'on dit encore quelquefois aux gens qui ne doutent de rien, qui ne voient point de difficulté, à ce qu'ils proposent ou entreprennent: *cela ne va pas si vite, Père Josèph*.

HOSPITALIÈRE DE S. JOSEPH, ou fille de S. *Josèph*. *Voyez* HOSPITALIÈRE.

Frère du Purgatoire de S. JOSEPH. Nom prétendu des Religieux d'un ordre supposé par Abraham Bruin, & Adrien Damman, par Josse Ammanus, & par Schoonebeck. P. HÉLYOT. *Pref. p. 9.*

Congrégation de S. *Josèph*. C'est une Congrégation de Prêtres séculiers, fondée à Rome l'an 1620. à l'exemple de S. Philippe de Néri, par le V. L'intention du P. Morta, fut de former des Ecclésiastiques, qui sans oublier leur propre perfection, travaillassent continuellement sous la direction du Pape & de son Vicaire dans Rome à édifier & instruire les peuples, sans aucun intérêt humain. Les Prêtres de cette Congrégation ne vivoient pas d'abord en commun; mais l'an 1646. sept d'entr'eux donnèrent commencement à la vie commune, & donnèrent des rentes à l'Église de S. Pantaléon, & à un Monastère voisin que les Basiliens avoient abandonné: ce qu'Innocent X. confirma en 1646. en approuvant leur Congrégation. En 1669. il ne restoit plus que deux de ces sept Prêtres, qui cédèrent leur maison à la Congrégation. Clément XI. approuva la cession pour ceux qui vivoient en communauté. Le Père Marc Soccini de l'Oratoire, leur fit des constitutions qui furent approuvées en 1684. par Innocent XI. P. HÉLYOT. *T. VIII. C. 5.*

Congrégation de S. JOSEPH. Prêtres Missionnaires de la Congrégation de S. *Josèph*, nommés aussi Crétenites, parce qu'ils furent établis par Jacques Cré-

tenet, laïc, & Chirurgien de profession; mais qui se fit Prêtre en 1666.

Sœurs ou filles de S. JOSEPH. Nom d'une Congrégation de filles, qui a pris son origine dans la ville du Puy en Velay. Elle fut érigée en 1650. par Henri de Maupas du Tour, Evêque & Comte de cette ville, à la sollicitation du P. Jean-Pierre Médaille, de la Compagnie de Jésus. Ce Prélat la confirma en 1651. & leur prescrivit des règles & une forme d'habillement. Il confirma de nouveau & approuva leurs constitutions & réglemens le 23 Septembre 1665. Le Roi, par Lettres Patentes de 1666, autorisa tous leurs établissemens. Elles prennent la conduite des pauvres dans les hôpitaux, & la direction des maisons de refuge. Elles tiennent des écoles, & embrassent tous les exercices de charité & de miséricorde. P. HÉLYOT. T. VIII. C. 24.

On appelle Coton-Joseph, une sorte de coton filé de médiocre qualité, & de peu de débit en France.

On dit populairement d'une personne qui veut s'engager dans le mariage, qu'Elle veut être de l'Ordre de S. Joseph.

JOSEPH FLUANT, *Joseph collé, Joseph à soie.* Ce sont des noms que l'on donne à certaines espèces de papier.

SAN-JOSEPH. Nom d'un bourg, ou petite ville de l'Amérique Méridionale. *Fanum S. Josephi.* Ce lieu est dans l'île de la Trinidad, ou de la Trinité, située dans le golfe de Paria.

SAN-JOSEPH. Voyez SEPAN.

JOSÉPHE. f. f. Terme de Fleuriste. Nom d'une Tulipe isabelle, rougeâtre, panachée de jaune, avec un peu de rouge. MORIN.

JOSÉPHINE. f. f. Nom de femme qui a reçu le nom de S. Joseph au baptême. *Josepha, Josephina.*

JOSÉPHINE, qui se dit des filles de l'Empereur Joseph. *Josephina.* La Cour de Vienne ne sauroit avoir oublié la teneur des Contrats de mariage & des Renonciations des Archiduchesses *Josephines.* Remarq. sur un Rescrit de la ville de Vienne de 1745.

JOSÉPIN, INE, ou JOSÉPHISTE. f. m. & f. Nom de Secte. *Josephinus, Josephista.* Les erreurs des *Josepins* furent condamnées par Luce III en 1184. & par Grégoire IX. en 1233. Reiner dans son traité contre les Hérétiques les nomme *Josephistes.* Ils avoient apparemment ce nom de quelque Chef dont ils suivoient les erreurs, & qui se nommoit Joseph. Il y a aussi de l'apparence que ce n'étoit qu'une branche des Vaudois. Nous ne savons de leurs erreurs que ce qu'en rapporte Reiner à l'endroit que j'ai cité; savoir, qu'ils contractoient un mariage spirituel & qu'ils ne se permettoient point l'acte du mariage, mais que du reste ils s'abandonnoient à toutes sortes d'autres impuretés.

M. l'Abbé Fleuri, *Hist. Eccl. Liv. LXXIII. p. 532.* dit qu'il n'a rien trouvé de ces hérétiques. Reiner Sachon, de Plaisance, qui vivoit au milieu du XIII^e. siècle, & qui fut Chef des Vaudois, & ensuite Dominicain & Inquisiteur Général, en parle pourtant dans son Traité contre les Vaudois.

JOSIDA. Ville du Japon, sur la route de Méaco à Fammatz, à trois lieues d'Akakaka. On la nomme aussi *Jossida.* On entre dans ses faubourgs par un pont de trois cens cinquante pas de long. C'est la même qui est nommée *Josinda* dans l'Ambassade des Hollandois.

JOSSE. f. m. Nom d'homme. *Jodocus, Judocus.* Saint *Josse* étoit fils du Comte de Juthaël, que nous appelons Juël, Roi d'une partie de la petite Bretagne en France, & frère du Roi Judicaël, que nous appelons vulgairement S. Gignel. BAILLET au 13 de Décembre. S. *Josse* après avoir refusé la couronne que son frère quitta, & qu'il lui voulut mettre sur la tête, se retira dans le Ponthieu en Picardie, où il vécut solitaire, & où il mourut vers l'an 668. *Josse*, Marquis de Moravie, fut créé Roi des Romains en 1410. MOR. Saint *Josse* a été un des plus remarquables serviteurs de Dieu en ce siècle. GODEAU. C'est au VII. siècle. Saint *Josse* vint dans une solitude appelée Brahic, ou Radic, & maintenant c'est le vil-

lage appelé Roye. In. Florentius a écrit la vie de S. *Josse*. SAINT JOSSE SUR MER. Nom d'un bourg avec Abbaye. *Cella S. Jodoci*, ou *Judoci*, anciennement. *Quantavicus.* Il est dans le Ponthieu en Picardie à deux lieues de Montreuil, vers la côte. MATY. Ce lieu est près de l'embouchure de la Canche. VALOIS, *Not. Gall. p. 256.*

JOSSELISSAR. f. m. c'est une des sortes de cotons filés qui se tirent de Smyrne. Il est moindre que celui qu'on nomme Montassin, quoique l'un & l'autre se cultivent & se recueillent dans le même canton.

JOSSÉLIN. Voyez JOCELIN.

JOSTE. Préposition. Vieux mot. Auprès: du Latin *Juxta.*

JOSUÉ. f. m. Nom d'homme. *Josué, Jesus.* Le conducteur du peuple de Dieu après Moïse fut *Josué*, fils de Nun. L'histoire de son gouvernement est décrite dans le Livre qui porte son nom. Ce nom s'entend aussi de ce livre. Ainsi l'on dit, Manlius a fait un fort bon commentaire sur *Josué*, c'est à-dire, sur le livre de *Josué*.

Ce livre comprend l'histoire de l'entrée du Peuple de Dieu, de ses premières conquêtes & de son établissement dans la terre promise, sous la conduite de *Josué*. C'est un livre canonique. Ce nom est en Hébreu יהושוע *Jehoshua*, comme de הוה י nom propre de Dieu, & יוה, qui signifie salut. *Jehoshua*, veut dire salut de Dieu.

I O T. J O T.

IOTA. f. m. C'est au propre un petit *i* dont se servoient les Grecs, la neuvième lettre de leur alphabet. On s'en sert dans notre langue pour dire, la plus petite chose, un point, un rien. Je vous livre cet ouvrage complet, il n'y manque pas un *iota*. L'Écriture dit aussi, que toutes les Prophéties s'accompliront, & qu'il ne s'en manquera pas un *iota*. Je vous dis en vérité, le ciel & la terre périront plutôt que tout ce qui est de la loi ne s'accomplisse jusqu'à un seul *iota*, ou un seul point. BOUHOURS.

JOTA. Voyez JÉTA.

JOTAPATE, ou JOTAPATA. Nom de lieu. *Jotapata.* C'étoit anciennement une ville très-forte de la Palestine. Elle étoit dans la Galilée intérieure, près de la mer de Galilée, sur des rochers extrêmement hauts & escarpés, & qui n'étoient accessibles que d'un côté. Joseph l'Historien, Juif, étant Gouverneur de la Galilée, la défendit contre Vespasien, qui l'ayant prise, après quarante-sept jours de siège, la fit entièrement ruiner. MATY.

JOTAVILLA. f. f. Nom d'une espèce d'alouette. Ce sont les Italiens qui lui ont donné ce nom. *Alauda, Italis dicta Jotavilla.* Cet oiseau a le chant très-agréable, & n'est pas connu de tout le monde, la niaise est la meilleure, sa mangeaille est du miller, du chenevi, ou de la composition que l'on fait aux alouettes. Le mâle a une petite couronne sur le milieu de la tête, & bien que la femelle ait la même couronne, elle est néanmoins plus blanchâtre. Outre cela le mâle a l'ongle de derrière, ou plutôt l'éperon si long qu'il patte le genou. La *Jotavilla* a coutume de faire son nid dans les vallées où il y a des arbres feuillus; il est composé de même, que celui de l'alouette commune, elle fait quatre ou cinq œufs. La bocagère est très-bonne, la niaise néanmoins excellente pour le chant, elle chante la nuit, ainsi que le rossignol. Quand elle est toute élevée, on lui donne de la navette & du miller, elle vit environ huit ou dix ans.

JOTTE. f. f. Herbe potagère, qu'on appelle autrement Bette, ou poirée. Voyez BETTE.

JOTTE. f. f. Terme de Marine. Les *Jottes* d'un vaisseau sont les joues d'un vaisseau; c'est à-dire, les deux côtés de l'avant depuis les épaules jusqu'à l'étrave.

JOTTEREAU. f. m. Terme de Marine. *Jottereaux* d'un vaisseau. Voyez JOUTEREAU.

JOU. f. m. C'étoit le véritable nom de Jupiter, dont *Jovis* est le génitif. Les Celtes appeloient ce Dieu *Jou*, c'est-à-dire, le jeune, pour marquer que Dieu ne vieillit jamais. Le mont *Jou*, dans les Alpes, que les Latins appeloient *Mons Jovis*, lui étoit consacré, & prouve que c'étoit le nom de Jupiter. Le jour de la semaine qui portoit son nom, *dies Jovis*, Jeudi, se prononce encore dans toutes les Provinces méridionales de la France, *Di-jou*. Enfin c'est sous ce nom de *jou* que le souverain des dieux étoit autrefois connu & honoré dans les Gaules.

☞ JOUAIL. Terme de Marine. Voyez JAS.

☞ JOUAILLER. v. n. Jouer à petit jeu, & seulement pour s'amuser. Il est du style familier.

JOUAILLERIE. Voyez JOAILLERIE.

JOUALLIER, ERE. Voyez JOAILLER.

JOVANOT, OTTE. adj. m. & f. Vieux mot. Jeune, jeune. Un Prince comparoit une de ses Maîtresse à l'oiseau de Paradis, où il y a plus de plumes que de chair, la taxant par là d'être maigre. Aussi, dit Brantôme, étoit-elle trop *jovanotte* pour être grasse, n'y ayant ordinairement que celles qui deviennent âgées qui prennent de l'embonpoint. *Dames Galantes*, tom. 1. p. m. 248. 249.

JOVARA. Petite île déserte. *Gyarus*, ou *Gyaros*. Elle est dans l'Archipel, entre celle, d'Andry, de Ténos, & de Zéa. MATY.

JOUARRE. Nom d'un village avec Abbaye. *Jotrum*. Il est dans la Brie, Province de France, sur le petit Morin, à demi-lieue de la Marne, & de la Ferté sous Jouarre. MATY.

Il y a à Jouarre une fameuse Abbaye de Bénédictines fondée vers l'an 630. par Adon, frère de S. Ouen; c'est pour cela que Jouarre est appelé *juarre les Nonnains*, en Latin, *Jotrum Nonnarum*. On trouve aussi en Latin *Jodorum*, & *Jodarium*. D'abord on a dit en François *Juerre*, & ensuite *Jouarre*. VALOIS. *Not. Gall.* p. 254. Voyez sur cette Abbaye l'*Hist. de l'Église de Meaux*, T. I. p. 33. & suiv.

JOUAN. Bourg de France. *Jocundiacum*. Il est dans la Touraine près de Tours, sur le bord du Cher. VALOIS. *Not. Gall.* p. 253.

JOUBARBE, ou JONBARDE. f. f. Plante qui pousse des feuilles oblongues, pointues, grasses, charnues, toujours vertes, disposées en rond. Il s'éleve de leur milieu une tige à la hauteur d'environ un pied, ou plus haute, droite, assez grosse, garnie de feuilles semblables à celles d'en-bas; mais plus étroites & plus pointues. Ses fleurs sont portées à l'extrémité de la tige, qui est divisée en quelques branches courtes & sans feuilles. Chaque feuille est composée de plusieurs pétales fort étroits, & de couleur pargurine. A ces fleurs succèdent des fruits formés par plusieurs petites graines ramassées en manière de tête, & remplies de semences fort menues. Cette plante, que l'on nomme grande *joubarbe*, *Sedum majus vulgare* C. B. pour la distinguer de plusieurs autres espèces de *joubarbe* qui sont plus petites, est rafraîchissante. Il y a une espèce de *joubarbe* qui s'éleve fort haut, & qui pousse des tiges & des branches en manière d'arbre. Ses fleurs sont jaunes, c'est celle-ci qu'on nommoit *Sedum arborescens*, J. B. Cette plante croit sur les murailles & sur les toits des maisons. Elle est fort rafraîchissante, propre pour les inflammations, pour adoucir les douleurs de la brûlure, de la goutte, des cancers.

On la nomme en Latin *Sedum majus vulgare*. C. BAUB. PIN. 283. *Sedum* vient de *sedere*, parce que la plupart des espèces de *joubarbe* sont comme assises sur les toits & sur les murailles, où elles croissent, ou bien de *sedare*, *apaiser*, parce que la *joubarbe* empêche les inflammations. On la nomme aussi *sempervivum* à cause qu'elle conserve sa verdure en hiver, aussi bien qu'en été. Autrefois on l'appeloit *jovis barba*, ou *joyis herba*, d'où est venu le mot de *joubarbe*.

Petite JOUBARBE. f. f. *Vermicularis*. Petite plante dont les tiges sont à peu près de la longueur de la main, dures, ligneuses & rougeâtres. Ses feuilles sont languettes, rondes, charnues ou succulentes, ayant la figure d'un petit ver, ce qui fait qu'elle s'appelle en Latin *Vermicularis*. Ses fleurs naissent en les sommités comme en bouquets, blanches, composées chacune de cinq feuilles disposées en rose. Lorsque cette fleur est passée, il lui succède un petit fruit composé de plusieurs graines ramassées en tête, & remplies de plusieurs semences fort menues. Sa racine est menue & fibrée. Cette plante croit sur les murailles. Son goût est assez insipide. Elle contient beaucoup d'huile & de flegme, & peu de sel. Elle entre dans la composition de l'onguent *Populeum*. Elle est humectante, rafraîchissante, résolutive, consolidante, propre pour les maladies de la peau, pour les inflammations, pour les hémorroïdes, écrasée & appliquée extérieurement. LEMERI.

JOUE. f. f. Partie du visage qui s'étend des deux côtés du nez jusqu'aux oreilles, & depuis les tempes jusqu'au menton. *Mala*, *gena*. Les Médecins divisent la *joue* en deux parties, & appelle la *pomme*, ou le *pommeau*, la supérieure qui est un peu élevée en bossette, entre le nez & l'oreille au-dessous des yeux, & qui est le siège de la pudeur, parce qu'elle rougit: ils appellent *Bouffe*, & en Latin *bucca*, la partie inférieure qui est plus lâche, qu'on enflé de vent quand on veut: c'est la *joue* proprement dite.

Du Cange dérive ce mot de *geusia*, mot de la basse Latinité. Les Picards disent encore aujourd'hui *jeues*. Les femmes se fardent les *jeues* avec du rouge. La pudeur lui a mis un beau vermillon sur les *jeues*. Il vient souvent des fluxions sur les *jeues*. Couvrir la *joue*. Donner sur la *joue*, c'est donner un soufflet: l'Évangile en ce cas conseille de tendre l'autre *joue* pour en recevoir un second.

Ce mot vient du Latin *gena*, qui selon Isidore, vient du Grec *γενειον*, qui signifie, la barbe, parce que les *jeues* sont les parties du visage où vient la barbe. Les Grecs appellent le menton *γενος*, pour la même raison.

On dit, coucher en *joue*, pour dire, viser à quelque but pour y atteindre avec une arme à feu qu'on approche de la *joue*. On dit aussi au figuré, coucher en *joue* quelque chose, quand on la considère bien attentivement, qu'on la délire, & qu'on fait ses efforts pour l'obtenir. Cette expression, au figuré, n'est que du style familier.

☞ On dit aussi les *jeues* d'un cheval. Ce cheval a trop de *jeues*.

☞ On se sert de ce mot dans les arts, pour désigner les parties de certaines machines placées sur les côtés, correspondantes l'une à l'autre.

☞ Dans l'Artillerie On appelle *jeues* les deux côtés de l'épaulement d'une batterie, coupés selon son épaisseur, pour pratiquer l'embrasure.

JOUES DE PESON. Terme de Balancier. Ce sont des manières de petites plaques, qui sont de part & d'autre sur les broches du peson.

JOUE. Terme de Marine. *Joue* de vaisseau. Voyez JOTTE.

JOUE. *Jocundiacum*. Bourg de France en Touraine, dans l'Électorat de Tours.

JOUE. f. f. En terme de Maçonnerie, se dit des côtés ou de l'épaisseur du mur dans l'ouverture ou dans la baie d'une porte, d'une fenêtre, d'une lucarne, par où on tire du jour; il se dit aussi de l'aisance avec laquelle jouent les portes, les fenêtres, & quelques machines. *Latera*. Cette porte n'a pas assez de *jouée* ou de jeu, de facilité pour s'ouvrir. *Jouées d'abat-jour*, ce sont les côtés rampans d'un abat-jour suivant leur talus, ou glacis. On dit aussi *jouées de soupirail*, pour signifier la même chose. *Jouée* d'une lucarne, *jouée* d'une languette.

Ce mot de *jouée* vient de *jouer*, quand il signifie avoir du mouvement: car la *jouée* des portes, des fenêtres, est l'endroit où elles jouent, où elles ont leur mouvement. M. Félibien dérive ce mot de

celui de *jour*, parce que c'est par les *jouées* que vient le jour.

JOUELLE. f. f. Ce mot se trouve dans Pomey, pour signifier une sorte de joug, composé de trois pièces, de deux droites, & d'une qui traverse, lequel joug sert à arranger, à disposer les sèps, les sarmens de vigne, d'une certaine manière. *Jugum.* Dresser une vigne en *jouelle*. Relever la vigne sur la *jouelle*. *Jugare vineam.*

JOVENTE. f. f. Vieux mot. Jeunesse. On a dit aussi *Jouvante* & *Jouvance*. On a dit encore *Jouette*, pour signifier la même chose.

JOUER. v. a. & n. *Ludere.* S'amuser, badiner, faire une chose agréable, qui donne du plaisir, du divertissement, folâtrer, se divertir. ¶ Dans ce sens on l'emploie souvent avec le pronom personnel. Les enfans *jouent* ensemble, ils *jouent* l'un avec l'autre. Les enfans *jouent*, se *jouent* avec leurs hochets, avec leurs poupées. Les mères se *jouent* avec leurs enfans. Ceux du moyen âge *jouent* à de petits jeux, au sabot, aux osselets, &c. Elle tenoit un évantail dont elle *jouoit*. *Bussi.* Les jeunes chiens & les petits chats *jouent* avec leurs petits, avec une balle, &c.

¶ On dit aussi se *jouer* de quelque chose, faire quelque chose en se *jouant*, sans application, sans peine, en s'amusant. Vous croyez cela fort difficile; je l'ai fait en me *jouant*.

JOUER, se dit aussi en parlant des jeux qui ont des règles. *Jouer* à la Paume, au Billard, aux Échecs, aux Dames, aux Cartes, au Hoc, à la Bâlette, au Brelan, &c. *Jouer* gros jeu. *Jouer* jeu de garnison, *jouer* de son reste, à quitte ou à double, c'est à dire, mettre tout au hasard, se piquer au jeu. *Jouer* de malheur, c'est, perdre continuellement. Donner à *jouer*; c'est tenir Brelan, Académie, & tirer pour cela tribut des joueurs.

JOUER s'emploie aussi à de certains jeux de cartes, avec le nom de la couleur dans laquelle on *joue*. *Jouer* en carreau, en cœur. Je *joue* en trèfle, &c. Et Faire *jouer* signifie, Nommer la couleur dans laquelle le coup doit être *joué*. C'est lui qui a fait *jouer* en pique.

JOUER & Faire *jouer*, signifient à de certains jeux de cartes, *jouer* sans prendre, & Faire *jouer* sans prendre, c'est à-dire, sans écarter, & sans prendre de nouvelles cartes au talon.

JOUER un jeu, signifie, le savoir bien *jouer*, le *jouer* par préférence, être dans l'usage, dans l'habitude de le *jouer*.

¶ **JOUER** le jeu, *jouer* selon les règles du jeu. *Jouer* bien les cartes au Piquet, tirer tout le parti possible de ses cartes pour faire plus de mains.

JOUER quelqu'un par dessous la jambe, signifie figurément dans le style familier, déranger avec facilité les projets de quelqu'un, & par supériorité d'esprit ou de conduite, l'amener à nos vues.

Ce mot vient du Latin *Jocari*.

JOUER, se dit figurément en morale d'un bon nombre d'actions de notre vie, à cause des métaphores tirées de plusieurs sortes de jeux. Ainsi on dit *jouer* au Roi dépouillé, pour dire, qu'on vole, qu'on pille, qu'on ruine quelqu'un, qu'on emporte jusqu'à ses meubles, ses habits. On dit, *jouer* aux barres, quand deux personnes se cherchent réciproquement, & en même temps, & ne se rencontrent point. On dit, qu'un homme *joue* des gobelets, non-seulement au propre, mais aussi quand il use de quantité de souplesses & d'artifices pour tromper, & déguiser une affaire. On dit aussi, qu'il *joue* d'adresse, de finesse, qu'il *joue* au plus fin, qu'il *joue* à jeu sûr, quand il vient à bout de ses desseins par quelque voie que ce soit. On dit aussi, qu'on va *jouer* des couteaux, quand on est prêt à se battre, à avoir la guerre. On dit qu'un homme a *joué* pièce à un autre, qu'il lui a *joué* quelque tour pour dire qu'il lui a fait quelque affront, quelque niche, quelque supercherie. Voyez Pièce. On dit encore d'un Capitaine, d'un homme d'État, qu'ils ont *joué* à tout perdre; pour dire, qu'ils ont mis l'armée & l'état en grand danger. Et on dit d'un par-

ticulier, qu'il *joue* à se couper, à se blesser, à se faire pendre, quand il se met en danger de ces accidens. On dit d'une coquette, qu'elle *joue* de la prunelle, pour dire qu'elle conduit ses yeux avec affectation, à dessein de donner de l'amour. On dit aussi qu'un homme se *joue* de l'argent d'autrui, lorsqu'il fait profiter l'argent qu'il doit, & qu'il paie le plus tard qu'il peut. On dit, *jouer* du ponce, pour dire, compter de l'argent pour payer. Il est bas. *Acad.* *Fr.* Toutes ces façons de parler approchent fort des proverbiales; & par conséquent on ne s'en peut servir que dans le style familier & comique.

On dit aussi figurément: *Jouer* de son reste, pour dire, Prendre un moyen extrême, après lequel il n'y en a plus d'autre à prendre. Il signifie aussi, Achever de consumer son bien. Il a *joué* de son reste avant que de retourner dans sa Province.

JOUER, se dit aussi en matière de discours & d'ouvrages, & signifie, S'égayer, badiner. Cet Auteur *joue* sur les mots, fait des allusions, des équivoques, des antithèses, il se *joue* sur toutes sortes de sujets. *S.* Augustin, & les Pères, *jouent* souvent sur les nombres. C'est dans une Lettre de galanterie que l'imagination a toute la liberté de se *jouer*. *M. Scud.* Il se *joue* en description agréables pour charmer le lecteur. *ABL.*

*Ce n'est pas cependant qu'une Muse un peu fine,
Sur un mot quelquefois ne joue, & ne badine.*

BOIL.

JOUER, signifie encore, Railler, plaisanter; rendre ridicule. *Ludificari.* Molière a *joué* les faux dévots. Les Satyriques *jouent* toutes sortes de gens; ils *jouent* les vices de leur temps. C'est un tel qu'ils ont *joué* sous le nom de Licidas. On dit aussi, qu'on *joue* quelqu'un, lorsqu'on le fait courir inutilement, ou qu'on le trompe, qu'on l'amuse de belles paroles, & de vaines promesses. Les libertins se *jouent* de l'Écriture & des choses les plus saintes, ils s'en moquent, ils en font des profanations, &c. Se *jouer* sur le luxe des habits. *ABL.* Pour dire, s'en railler, s'en moquer, s'en divertir. Il ne faut point se *jouer* de l'amour. *H. S. de M.* Elle *joue* la dévote, la capable, la peureuse, la petite poitrine, la meilleure fille du monde. *MAD. de Sév.*

On dit se *jouer* à quelqu'un; pour dire l'attaquer mal à-propos. Ne vous *jouez* pas à lui. Ne vous *jouez* point aux dévots, une querelle avec eux n'est point un sujet de risée. *H. S. de M.* Ces canailles s'osent *jouer* à moi. *Mol.* On dit aussi, ne vous y *jouez* pas, ne vous *jouez* pas à cela; pour dire, prenez garde à ce que vous allez faire, ne soyez pas assez fou, assez téméraire pour faire cela, vous vous en repentiriez.

En *jouer* à quelqu'un, c'est lui faire un affaire, le jeter dans quelque embarras, le traverser en quelque chose. Cette expression est basse. On dit au même sens, en *jouer* d'une, en *jouer* d'une bonne.

*Sire Appollon dépité contre moi,
De ce qu'avois fait écorne à sa gloire,
En le quittant pour suivre une autre loi,
M'en joua d'une, & par malice noire,
Durant la nuit, de l'un à l'autre bout,
Gâta l'ouvrage, & le boufilla tout.* P. Du CERC.

¶ **JOUER,** ou se **JOUER** de son fief, en Jurisprudence féodale, c'est en aliéner une partie, qui n'exécède pas les deux tiers, suivant la coutume de Paris, ou autre partie du fief, suivant la disposition de la coutume du lieu; de manière que l'on retienne la foi entière avec quelque droit Seigneurial & Dommanial sur la partie du fief que l'on aliène. Aliéner ainsi partie de son fief, sans le consentement de son Seigneur, s'appelle Se *jouer* de son fief, parce que ces sortes d'aliénations faites par le vassal, avec réserve de porter toujours la foi & hommage pour

les parties aliénées, ne font qu'un jeu, puisque ces portions de fief ainsi aliénées ne cessent point de faire partie du même fief, & sont toujours garanties sous le même hommage, sans qu'il y ait changement de vassal. Voyez aussi DÉMEMBREMENT.

En termes de Marine, on dit qu'un vaisseau joue sur son ancre, quand il est agité par les vents, & en même tems arrêté sur son ancre.

En termes de Guerre, on dit, Faire jouer la mine, le fourneau, le canon; pour dire, y mettre le feu, le tirer pour faire brèche.

On dit; Jouer du drapeau; pour dire, Faire voltiger un drapeau avec adresse.

En termes de Manège, on dit qu'un cheval joue avec son mors, lorsqu'il le mâche avec action, en le secouant dans sa bouche.

En termes de Méchanique & d'Hydraulique, on dit Faire jouer les machines, faire jouer les fontaines; pour dire Mettre les machines en mouvement, lâcher les eaux pour leur faire faire leur effet.

On dit que les eaux, que les cascades jouent, pour dire, qu'elles ne sont plus retenues, qu'on les fait couler ou jaillir. On dit qu'une clef joue bien dans une serrure, qu'une porte joue bien sur ses gonds, qu'un piston joue bien dans un corps de pompe, quand leur mouvement est libre & aisé.

Dans un sens métaphorique, on dit faire jouer des ressorts; pour dire, agir, intriguer pour qu'une chose réussisse. Il se mit en tête de venir à bout de ses desseins avant son départ; pour cet effet il fit jouer toutes sortes de ressorts. Mll. L'HÉRITIER. Dans le Méchanique, on dit aussi jouer, de toutes les pièces des machines & des ouvrages; pour dire, avoir le mouvement libre, aisé, convenable à l'effet qu'on attend, à la fin qu'on s'est proposée.

En Musique, Jouer des instrumens, signifie les toucher avec art, en sorte qu'ils fassent un son agréable à l'oreille. Jouer des orgues, du luth, du clavecin, du violon, de la vielle. On dit aussi, Jouer de la trompette, jouer du cor, mais plus régulièrement sonner du cor, de la trompette. On dit aussi, Jouez une gavotte, un branle, une courante, quand on veut entendre une de ces fortes d'airs.

JOUER à couvert. Terme de Musique à instrumens. C'est en Jouant d'un instrument à vent, comme la musette, le chalumeau, ne lever qu'un doigt à la fois de dessus son trou, & tenir tous les autres trous de l'instrument fermés avec les doigts qui les couvrent. En jouant de la musette il ne faut jamais lever qu'un doigt à la fois, si ce n'est lorsque l'on tremble; & c'est ce qu'on appelle jouer à couvert. ANONYME, *Traité de la Musette*, P. I, C. 7.

JOUER à découvrir. C'est au contraire lever plusieurs doigts ensemble, découvrir plusieurs trous à la fois. Le jeu à découvrir est plutôt celui de la musette des Bergers, que l'instrument dont nous parlons ici, du chalumeau simple. IDEM.

En Poësie on dit, que les amours jouent, folâtrant sur le sein, dans les cheveux d'une belle; que les Zéphirs jouent sur les fleurs, sur les eaux; que les Tritons jouent sur la mer; que la Fortune se joue des humains; pour dire, qu'elle renverse les projets des hommes. *Ludum insolentem ludere perinax*. La fortune se joua des ordres qu'il avoit donnés VAUG.

Au Théâtre, on dit qu'on joue un Poëme Dramatique, pour dire, qu'on représente une Tragédie, une Comédie, une Pastorale. On joue Cinna, les Horaces, Andromaque, le Tartuffe, &c. On dit qu'un homme joue la Comédie, pour dire, qu'il est Comédien de profession. On dit en ce sens, qu'il joue bien son personnage, qu'il joue bien son rôle; pour dire qu'il fait bien l'Amant, le père, ou autre chose, qu'il en prend les airs, les manières, le langage: qu'un Bouffon joue bien la farce, qu'un Charlatan joue bien des marionnettes, &c.

De-là, quantité de façons de parler figurées. Cet homme joue la Comédie; pour dire, Il

feint ce qu'il ne sent pas. Jouer l'affligé, jouer l'homme d'importance, feindre l'un & l'autre, chercher à en imposer là-dessus. Remarquez combien de personnages différens joue un Courtisan. M. Esp. Un honnête homme ne cherche point à monter sur le théâtre du monde: mais la Fortune l'y place, il joue parfaitement bien son rôle. S. EVR. Après que l'Ambassadeur a bien joué son rôle dans les fonctions de son caractère, il doit faire l'honnête homme quand il ne joue plus la Comédie. Wicc. Une seule bonne action ne fait pas un honnête homme: ce n'est bien souvent qu'un personnage qu'on joue. S. EVR. On dit aussi, qu'un homme joue un fort personnage, quand il est dans un poste défavantageux, quand il n'y a ni honneur ni profit à acquiescir en une affaire.

Que vous jouez au monde un petit personnage!
Moi.

JOUER. Terme de Joaillerie. Il se dit de la feuille que l'on met sous une pierre, pour lui donner de l'éclat.

JOUER, se dit encore de deux choses différentes qui font un bon effet, lorsqu'elles sont jointes ensemble, & qui réjouissent la vue. Ces deux étofes jouent bien ensemble. Cet assortiment joue fort bien, & est de bon goût.

JOUER; se dit proverbialement en ces phrases: Jouer de l'épée à deux talons, c'est-à-dire, s'enfuir. On dit qu'un homme est parent du Roi David; qu'il joue de la harpe, ou qu'il joue de la poche, qu'il joue de la griffe, pour dire, qu'il est sujet à dérober ce qu'il trouve. On dit de celui à qui on fait débourser beaucoup d'argent, qu'on lui a fait jouer du ponce. On dit aussi d'un qui se pique fort au jeu, qu'il joueroit jusques à la chemise. On dit d'un homme qui de deux moyens, de deux expédiens, choisit celui où il y a le moins de risque, qu'il joue au plus sûr. On dit qu'un homme joue à la faulx compagnie, quand il trompe, quand il abandonne ses associés; quand il joue au boute-hors, quand il tâche de débusquer son collègue, son compétiteur, son rival. On dit aussi, qu'il joue les deux, quand il a intelligence avec les deux parties contraires, & qu'il trompe l'un & l'autre. On dit, d'un tour usé, & quelquefois d'un vieux conte, Cela fut joué à Loches. On dit aussi qu'il ne faut pas se jouer à son Maître; pour dire, attaquer, choquer un plus puissant que soi.

JOUER aux pots cassés. Façon de parler proverbiale; pour dire, S'exposer au danger, à des pertes considérables, risquer tout.

Un Roi seul demeure;
Les fots sont chassés:
Fortune à cette heure,
Joue aux pots cassés.

Sat. Ménip. in-octav. p. 23.

On dit: Jouer à quitte ou à double; pour dire, Mettre tout au hasard, risquer le tout pour le tout

JOUÉ, ÉE. part. On dit proverbialement au jeu des Dames, du Trictrac, & des Échecs, Dame touchée, Dame jouée, pour dire, que quand on a touché une pièce, on est obligé de la jouer.

JOUREAU. f. m. on prononce joureau. Celui qui joue mal à quelque jeu que ce soit, ou de quelque instrument. *In ludo ruais*. On le dit aussi de celui qui joue trop petit jeu. Il est familier.

JOUET. f. m. Ce mot se dit de toutes les bagatelles avec lesquelles on amuse & on fait jouer les enfans. *Crepundia*. Une poupée, un cheval de bois, est un jouet d'enfans. Les Déclamateurs ont avili l'éloquence, & en ont fait un jouet, & un amusement d'enfans. S. EVR. Les Bimblotiers ne trafiquent que des jouets d'enfans. Aristote dit qu'Architas de Tarente fut le premier qui inventa les jouets

jouets qui font du bruit, pour amuser les enfans.

JOUEUR, se dit aussi de ce qui sert à amuser les grandes personnes. Cette femme a un petit chien qui lui sert de *jouet*. Ce Bourgeois fait danser, sauter son petit enfant, c'est tout son *jouet*.

JOUEUR, se dit figurément des personnes dont on se joue, dont on se moque, qui divertissent les autres. *Ludibrium; ludus; fabula*. Il est le triste *jouet* de ses ennemis. SCAR. C'est un folâtre qui sert de *jouet* à tout le monde. Etre le *jouet* des fots. ABL.

JOUEUR, se dit encore de ceux qui sont assujétis à leurs passions, qui en sont les esclaves: ou de ceux qui sont en butte à la Fortune; qui sont l'objet de son inconstance, & de ses caprices, qui éprouvent ses revers. Vous êtes le *jouet* d'une folle passion. Ce malheureux Prince étoit le *jouet* d'une femme sans pudeur. FÉN. Errant de passion en passion nous devenons le *jouet* de la Fortune, & de notre propre cupidité. FLÉC. Je suis le monde pour n'être plus le *jouet* de la Fortune, & n'éprouver plus son inconstance. S. ÉVR.

Misérables jouets de notre vanité. BOIL.

*Vous sembloit-il croyable,
Que le triste jouet d'un sort impitoyable,
Dût connoître l'amour, & ses folles douceurs?*
RAC.

*Misérable jouet de l'aveugle Fortune,
Vieime des maux & des loix,
Homme, toi qui par mille endroits
Dois trouver la vie importune,
D'où vient que de la mort tu crains tant le pouvoir?*
DES-HOUL.

On dit aussi figurément, qu'un vaisseau est le *jouet* des vents, des flots, de la tempête.

JOUEUR. f. m. Terme de Marine. On appelle *jouets* des plaques de fer de diverses longueurs, dont l'usage est différent, selon l'emploi qu'on en fait. On appelle *jouets* de pompe, ceux qui sont cloués aux côtés des fourches de la potence d'une poulie, au travers de laquelle on fait passer des chevilles qui servent à tenir la bringuebale ou brinbale. Les *jouets* qui empêchent l'esieu des poulies d'entailler le sep, sont appelés *jouets de sep de drisse*. *Jouet* est aussi le nom qu'on donne à une pièce de bois qui traverse la tige de l'ancre par le bout, & force l'ancre de tomber sur une de ses pattes, & de mordre le terrain. On l'appelle ordinairement *Jas*, & *Essieu*. *Axis*.

JOUEUR, Terme de Manège. C'est une petite chaînette suspendue à la brisure du canon qui forme l'embouchure. ACAD. FR. On met un *jouet* dans la bouche du cheval, pour en solliciter l'action.

JOUEUR, EUSE. f. Qui joue, ou qui fait jouer, qui a l'inclination au jeu. *Lusor*. Rien n'est si grave, & si sérieux qu'une assemblée de *Joueurs*; une triste sévérité règne sur leurs visages; implacables l'un pour l'autre, & irréconciliables ennemis: tant que la séance dure, ils ne reconnoissent ni liaisons, ni distinctions: le hasard seul, aveugle & farouche divinité, préside au cercle, & y décide souverainement: en un mot toutes les puissances suspendues cèdent à une seule: c'est celle du jeu. LA BR.

*Un Joueur d'un commun aveu,
N'a rien d'humain que l'apparence.* DES H.

Les remontrances ne corrigent point un *joueur* de profession, ce sont les revers de la Fortune. S. ÉVR. Un *joueur* toujours distrait, toujours souriant après le gain; & toujours roulant dans sa tête quelque incident, néglige d'ordinaire le soin d'un établissement solide. ID. Il y a peu de différence entre les *joueurs* de profession, & les voleurs. THIERS. Il faut jouer pour se divertir, en sorte qu'on ne voie

Tome V.

sur le visage des *joueurs*, ni la crainte de perdre, ni la douleur d'avoir perdu. S. ÉVR. Il est assez ordinaire aux *joueurs*, & aux *joueuses*, de se repentir inutilement, & de retourner au jeu. M. SCUD. Voyez le Virelay de M. l'Abbé Regnier sur les excès. Il y parle des *joueurs* & des *joueuses*. Il leur disoit que les tromperies, les querelles, les emportemens, & les blasphèmes, étoient défendus aux *joueurs*, mais que le jeu n'étoit pas défendu aux soldats. BOU.

On appelle beau *joueur*, un homme qui a des procédés honnêtes au jeu, soit qu'il gagne, soit qu'il perde. Vilain *joueur* est son opposé. Un bon *joueur* est un homme qui joue bien, possède bien le jeu. Théophile Lucas a fait en Anglois une histoire des *joueurs* célèbres & de leurs triponneries. Beau *joueur*, bon *joueur*, aimable *joueur*, sage *joueur*, grand *joueur*, fin *joueur*. Toutes ces expressions ont un sens différent. Un beau *joueur* est un homme qui reçoit d'un visage égal la bonne & la mauvaise fortune. Un bon *joueur* est un homme qui fait bien ses parties. Un aimable *joueur* est un homme qui donne facilement des revanches. Un sage *joueur* est un homme qui ne se livre point trop aux caprices de la fortune, qui ne se pique point de la perte, & qui fait se prévaloir de son bonheur, enfin qui est capable de faire de grands gains, & qui ne peut faire que de médiocres pertes. Un grand *joueur* est un homme qui entreprend de grands coups, qui joue hardiment de grosses sommes. Un fin *joueur* est un homme raffiné au jeu, qui dans les coups difficiles ou délicats, prend bien son parti. C. DE RIOR. Grand *joueur* est aussi un homme qui joue beaucoup, qui joue continuellement. C'est encore un homme très-habile au jeu.

On appelle un grand *joueur* de Paume, un grand *joueur* d'Échecs, ceux qui jouent à ces jeux avec grand avantage sur les autres, qui y excellent; & aux autres jeux, celui qui ne fait autre métier que de jouer, ou qui joue gros jeu.

On dit figurément, qu'un homme est un rude *joueur*, pour dire, qu'il est brave, qu'il se bat bien, qu'il est dangereux, qu'il est à craindre. Que vous êtes un rude *joueuse* en critique! MOL. On le dit aussi de celui qui blesse les autres en jouant à des jeux de main.

JOUEUR D'INSTRUMENT. Celui qui joue d'un instrument. *Joueur* de violon, ou violon. Voy. ce mot. *Joueur* d'orgues. Organiste. Voyez ce mot. *Joueur* de harpe, de clavecin. &c.

On appelle aussi *joueurs* de farces, *joueurs* de gobelets, *joueurs* de marionnettes, des Charlatans, qui amusent le public par ces sortes de moyens, & qui amassent le peuple pour vendre leurs drogues. *Mimi. aegyria, circumforanei*.

On dit proverbialement, Au bon *joueur* va la balle, ou la balle cherche le *joueur*; pour dire que ceux qui excellent en une profession, sont ceux qui ont le plus de pratique.

JOUFLU, ou **JOUFFLU**, UE. adj. Qui a de grosses joues. *Bucculatus, bucculentus*. On dépeint les vents avec des visages *joufflus*, qui ont les joues enflées. Il se prend aussi substantivement. Deux gros *joufflus*. MOL. Il est familier, & se dit particulièrement des petits enfans qui ont trop d'embonpoint. C'est un gros *joufflu*, c'est une grosse *jouffue*.

— Que d'une aimable mère
Naiße un beau jour quelque petit joufflu,
Digne des vœux de l'aïeul & du père. R.

JOUG. f. m. (Faites un peu sentir le g). Pièce de bois traversant par-dessus la tête des bœufs, avec laquelle ils sont attelés pour labourer, ou pour tirer quelque voiture. *Jugum, Joug* de chariot. VAUR. Les chevaux commenceroient à se cabrer & à secouer le *joug*. VAUG.

On appelle aussi *joug*, le sommet ou le fléau de la balance.

Ce mot vient du Latin *jugum*, du Grec *ζυγος*, qui signifie la même chose.

JOUG, se dit figurément en Morale, en parlant des choses qui assujétissent, qui contraignent la liberté, ou qui imposent une espèce de servitude. JESUS-CHRIST dit que son *joug* est doux; c'est-à-dire, sa domination, ses commandemens. Le *joug* de JESUS-CHRIST est léger, plus par l'amour qui en soulage le poids, que par la nature des choses commandées qui sont dures à la chair. S. ÉVR. On regarde d'ordinaire son devoir comme un maître fâcheux, & on cherche à secouer un *joug* qu'on ne porte qu'à regret. S. ÉVR. Les Chrétiens d'Asie languissent sous le *joug* insupportable des Mahométans; ils n'en peuvent secouer le *joug*. Il faut qu'ils plient sous le *joug*. Celles qu'on a mariées malgré elles, reçoivent à la fin par devoir, un *joug* qu'on leur a imposé par nécessité. ID. Je cherche à m'affranchir du *joug* des cérémonies. S. ÉVR. Les Romains imposoient le *joug* de leur langue aux Nations vaincues, avec celui de la servitude. BOU. L'usage est un *joug* pesant qu'il faut secouer quelquefois, pour donner une honnête liberté à l'esprit. ID. La Reine Marie s'est trop mal trouvée du *joug* d'Espagne, pour croire que la Reine Élisabeth le veuille reprendre, & qu'elle se laisse éblouir à l'éclat de tant de couronnes jointes ensemble. P. de CL. Il y a des filles qui ne se mettent sous le *joug* du mariage, que pour n'être plus sous le *joug* de leurs parens. DIV. CU. Elle plia avec douceur sous le *joug* de l'autorité maternelle. FL. Les jeunes gens regardent les devoirs de la vie comme un *joug* insupportable. S. ÉVR. Les vaincus portoient impatiemment le *joug* de la servitude. FÉN.

*Heureux qui, satisfait de son humble fortune,
Libre du joug superbe où je suis attaché,
Vit dans l'état obscur où les dieux l'ont caché.*

RAC.

*Le soin de notre gloire,
Jette sur nos desirs un joug impérieux.* CORN.

Les Romains faisoient passer sous le *joug*, *mittentibus sub jugum*, les ennemis qu'ils avoient vaincus, c'est-à-dire, qu'ils les faisoient passer sous une espèce de fourches patibulaires. C'étoit une arme comme une pique, ou une hallebarde posée de travers, & soutenue sur deux autres dressées à plomb. Cela formoit une espèce de baie de porte, plus basse que la hauteur d'un homme ordinaire. Les vaincus qui y passoient l'un après l'autre, presque nus, étoient obligés de se baisser, ce qui marquoit l'entière soumission. Après cela, ils traitoient humainement leurs ennemis & les renvoyoient dans leurs maisons. Passer sous le *joug* étoit le comble du déshonneur.

Regnier & Brébeuf on dit, faire *joug*, pour se soumettre. On dit que tout fait *joug* devant un Prince, devant une armée, pour dire que tout cède, que rien ne résiste. Cette expression n'est plus en usage.

*L'astre qui de naissance à la Muse me lie,
Me fait rompre la tête après cette folie
Que je reconnois bien : mais pourtant malgré moi,
Il faut que mon humeur fasse joug à la loi.*

REGNIER.

L'Ausonien par-tout fait joug à ses efforts.

BRÉBEUF.

Regnier a dit proverbialement,

Le bœuf aime le joug, que toutefois il traîne,

Pour marquer qu'on aime souvent les choses mêmes qui nous font de la peine.

En termes de Marine, on appelle *joug de poupe*, l'extrémité de la galère, qui est séparée du cou de la poupe; & *joug de la proue*, l'extrémité séparée du cou de la proue.

JOUG de terre, est l'espace que deux bœufs accouplés peuvent labourer en un jour. Ce mot est encore en usage dans l'Auvergne.

JOUGNE. Petite ville ou ancien bourg, avec un château. *Jugna*. Elle est dans la Franche Comté, près du mont Jura, dans le Bailliage de Pontarlier, & à quelques lieues de la ville de ce nom, vers le midi. MATY.

JOUL. *Jovis mons*. Le mont *Joui* est une montagne de la Catalogne, en Espagne. Elle est près de Barcelone. Il y avoit un fort pour la défense de la ville. Il n'est pas étonnant que Maty appelle cette montagne *IVI*; mais on est surpris que M. Corneille l'ait suivi. Nous disons & nous écrivons toujours *Joui*, & le mont *Joui*, ou en un mot *Montjoui*. On peut voir toutes nos Cartes, & en particulier celle de M. de Lisle; & nos gazettes de l'an 1697, au sujet du siège de Barcelone, & sur les deux autres sièges qu'on en a fait depuis, où il est souvent parlé du Mont *Joui*. Quelques Cartes l'appellent *Mont Juing*, mais mal.

JOUL. f. m. Liqueur alimentaire & restaurante qu'on fait au Japon, qu'on peut transporter & garder dix ou douze ans, sans qu'elle se corrompe. Elle est fluide comme du bouillon, noire, d'une odeur agréable, d'un bon goût, salé & savoureux. La base du *joui* est du jus de bœuf exprimé quand il est à demi-rôti. Le reste n'est connu que des seuls Japonois, qui en font un mystère aux autres Indiens, qui sont obligés d'en acheter d'eux. Cette liqueur est fort chère: cependant quelques personnes riches & malades en font venir, parce qu'elle répare les forces abattues par de grandes maladies. Les personnes riches du pays en assaisonnent presque tout ce qu'ils mangent, comme d'un ragoût délicieux. Tous les Orientaux croient le *joui* fort propre à exciter la luxure.

JOVIAL, ALE. adj. Qui est gai & joyeux naturellement. *Gaudii amans*. On aime dans les compagnies les gens de complexion *joviale*, qui n'aiment qu'à rire & à se divertir. Il y a des autres de nature *joviale*, d'autres de nature Saturnienne.

Ce mot vient de *Jovis*, autrefois nominatif, & à présent génitif du mot Latin *Jupiter*. Jupiter, que les Astrologues disent être cause de joie & de bonheur dans les horoscopes. On appelle une humeur *joviale*, qui est agréable, divertissante, qui semble avoir été communiquée par quelque heureuse planète.

JOVIALE. f. f. Assemblée du Jeudi. La Reine Christine de Suède avoit établi à Stockolm une Académie qui s'assembloit les Jeudis. Pour lors on s'assembloit chez moi les Mercredis. Cela lui donna occasion, en m'apprenant ce nouvel établissement, de m'écrire en ces termes: *Ma Joviale* est très-humble servante de votre Mercuriale. J'ai toujours cru que ce trait n'étoit pas d'elle. Il est trop François pour partir d'une étrangère. *Menagiana*. Voyez les Origines de M. Ménage, au mot MERCURIALE, où il parle de l'assemblée que M. l'Abbé de Dangeau tenoit chez lui les Mardis, appelée par cette raison la Martiale. On pourroit achever la semaine, en assignant des noms convenables à chacun des autres jours.

JOVIEN. f. m. Nom de Milice. Garde de l'Empereur. C'est Dioclétien qui leur donna ce nom. *Jovianus*. Depuis Dioclétien, il y avoit certaines Compagnies que l'on nommoit *Joviens*, de son nom. FLEURY. Valentinien commandoit la Compagnie des Gardes que l'on nommoit *Joviens*. IDEM. Dioclétien fut surnommé *Jovius*, comme Maximien, son collègue, *Herculius*.

JOUIERES. f. f. pl. Terme de Charpentier. Voyez AMARRES.

JOUIÈRES, ou **JOUIÈRES**. f. f. Terme d'hydraulique. Ce sont dans une écluse, les deux murs à plomb avancés dans l'eau, qui retiennent les berges, & où sont attachées les portes ou coulisses des vannes.

JOVINIANISTE. f. m. & f. Nom de Secte. *Joviniani discipulus, affecta. Jovinianus, a.* Jover appelle ainsi les Sectateurs de Jovinien, qui fut disciple d'Helvi-

dius, aux erreurs duquel il en ajouta d'autres. *Voyez* Part. suivant.

JOVINIEN. f. m. Nom propre d'homme. *Jovinianus.* L'hérétique *Jovinien* étoit un Moine d'un Monastère de Milan, lequel ne voulant pas supporter les austérités de son état, quitta sa solitude. Il disoit que ceux qui étoient régénérés par le Baptême, ne pouvoient plus pécher; que l'abstinence n'étoit d'aucun mérite; que ceux qui conservoient le Baptême avoient tous une même récompense dans le Ciel; que la virginité n'étoit pas préférable au mariage; que la sainte Vierge n'avoit pas conservé sa virginité après qu'elle fut mere de Jésus Christ; que la chair de Jésus-Christ n'étoit pas véritable & semblable à celle des autres hommes. Cet Hérétique fut condamné par le Pape Sirice, l'an trois cent quatre-vingt-dix, & dans un Concile de Milan. *Voyez* S. Jérôme, *Liv. I.* contre *Jovinien*, Saint Ambroise, *Ep. 28.* Baronius, &c.

JOUJOU. f. m. Terme familier, qui signifie les bagatelles que l'on donne aux petits enfans, pour les réjouir & les empêcher de crier. *Crepundia.* Un oiseau, un cheval de carton, des grelots, &c, sont des *joujoux.*

*Vrai sang des Condés, des Bourbons,
Par la clarté du jour ses ardeurs échauffées,
Sitôt qu'il sera né, lauriers, armées, trophées,
Vont être ses joujoux, &c.* D. DE S.

JOUIR. v. n. Posséder quelque chose actuellement, en être le maître, en avoir les fruits, les émolumens en sa disposition. *Fruir.* On *jouit* d'un héritage à titre de propriété, à titre de ferme ou de louage, à titre d'usufruit. On dit aussi de celui qui a donné le fonds de son bien, qu'il n'en *jouit* plus qu'à titre de précaire. Ce Gentilhomme *jouit* de sa terre par ses mains, la fait labourer par ses gens, la fait valoir par lui-même. On ne *jouit* des Bénéfices ou des pensions, que sa vie durant. Ce Seigneur *jouit* de tant de revenu en fonds, en rentes, charges, &c. Les Secrétaires du Roi *jouissent* de beaux privilèges. On ne peut *jouir* d'un Bénéfice sans titre. Il faut *jouir* paisiblement pour acquérir la prescription. Un Fermier doit *jouir* d'un héritage en bon père de famille, c'est-à-dire, comme feroit un propriétaire, ne le point dégrader, le bien fumer, cultiver & ensemençer. Son pere *jouissoit* de plusieurs beaux gouvernemens & de quantité d'autres bienfaits du Roi. Mlle. L'HÉRITIER.

Ce mot vient de *gaudere.* En Picardie, on dit encore *gouir* pour *jouir.*

JOUIR, differe de posséder, en ce que l'on peut posséder par écrit, comme disent les Jurisconsultes, c'est-à-dire, avoir un titre légitime pour posséder; au lieu que *jouir,* se dit seulement de la perception actuelle des fruits. Ainsi, celui dont la terre est en decret, la possède toujours, en est propriétaire jusqu'à l'adjudication, quoique ce soient ses créanciers qui en *jouissent* à l'égard des fruits.

On dit aussi *jouir* de la vie, pour dite en prendre tous les plaisirs, passer le tems de la vie à se bien divertir. Il faut *jouir* du présent sans se tourmenter de l'avenir. Nous ne *jouissons* de la vie qu'à mesure que nous la perdons. M. P. On le dit encore par rapport à toutes les commodités. *Jouir* d'une parfaite santé; *jouir* de la lumière, de la clarté. On a justement blâmé Montagne d'avoir employé *jouir* dans une signification active: Je reçois ma santé à bras ouverts, & aiguise mon goût à la *jouir.* C'est un Gasconisme.

MÉNAGE.
JOUIR, signifie aussi, disposer de quelqu'un, l'avoir à sa disposition. On ne sauroit *jouir* de cet Avocat, tant il est employé. J'ai mené cet homme à la campagne pour *jouir* de sa conversation.

JOUIR, signifie aussi avoir commerce avec une femme. On lui a fait épouser cette fille, parce qu'il en avoit *joui,* parce qu'il l'avoit abusée.

JOUIR, se dit aussi en choses spirituelles & morales, & signifie, sentir les avantages de posséder, goûter le plaisir que donne la possession. Les Saints *jouissent*

de la gloire éternelle, de la vision béatifique. Il est doux de *jouir* du fruit de sa victoire, de ses travaux, de sa fortune. Ce Royaume *jouit* d'une profonde paix. Vous *jouissez* des privilèges de la jeunesse. On s'imagine ne *jouir* de soi-même & de ses desirs, que dans la liberté qu'on se donne de penser tout ce qu'on veut. BOSSUET.

Il jouit du ciel même irrité contre lui. BOIL.

Et fruitur diis iratis. JUVEN. Ne le désabusons point, & laissons-le *jouir* de sa crédulité. RAC. Elle ne voulut point *jouir* de mon embarras. VILL. J'ai voulu *jouir* de la maligne joie de vous voir abandonnée de tous les hommes. S. ÉVR. Nous avons plus d'intérêt à *jouir* du monde qu'à le connoître. ID. Mon cœur va *jouir* d'une éternelle paix. M. SC.

*Je veux, je veux, cruel, jouir de ton courroux,
Et les troubles civils te feront mon époux.* BRÉBEUF.

Mon ennemi tranquille

Jouira dans son cœur de ma rage inutile. BOIL.

JOUISSANCE, f. f. En Jurisprudence, possession, perception actuelle des fruits d'un héritage, d'un droit. *Possessio.* Une longue & paisible *jouissance* acquiert prescription, & vaut titre. Une sentence de récréance adjuge la *jouissance* d'un Bénéfice. Celle de réintégration rétablit en *jouissance.* Un fermier qui est troublé en la *jouissance* de sa ferme, peut demander de la diminution. Il n'est en *jouissance* de cet héritage que par précaire, c'est-à-dire, il le possède au nom d'autrui. Il n'a la *jouissance* que par usufruit; c'est-à-dire, qu'il n'en a pas la propriété. Il y a des cas où l'on impute les *jouissances* sur le principal.

JOUISSANCE, se dit quelquefois des fruits mêmes dont on a joui. Il faut restituer les *jouissances* d'un Bénéfice, c'est-à-dire, les fruits qu'on a recueillis du Bénéfice dont on jouit sans titre.

JOUISSANCE, se dit aussi en choses morales, & particulièrement en matiere d'amour. *Voyez* JOUIR. Nous payons une courte *jouissance* des faveurs de la Fortune, de toute notre liberté. S. ÉVR. L'espérance, lorsqu'elle n'est pas trop douteuse, est un plaisir qui ne cède guere à la *jouissance.* LE CH. DE M. L'espérance de ce que l'on nous promet cède naturellement à la *jouissance* du présent. S. ÉVR. Il faut de l'économie dans la *jouissance* des plaisirs; car l'ame s'ennuie d'être toujours dans la même assiette.

On dit, avoir la *jouissance* d'une femme, avoir commerce avec elle; & en termes un peu libres, bonne ou mauvaise *jouissance.*

JOUISSANCE. Terme de Poésie. C'est une piece de vers où l'on décrit une aventure amoureuse, que l'on conduit jusqu'à la conclusion. La cinquième Élégie d'Ovide est une *jouissance.* S. Amant a fait une Pièce intitulée la *Jouissance.*

JOUISSANT, ANTE, adj. Qui jouit, qui dispose d'une chose. *Qui fruitur.* Une fille majeure de 25 ans, prend la qualité d'usante, & *jouissante* de ses droits. On assigne tous les engagistes & *jouissans* du Domaine pour rapporter leurs titres.

JOUR, f. m. Division du temps, fondée sur l'apparition, & la disparition du Soleil. *Dies.* Cette différence si notable qui se présente incessamment à nos yeux, par la vicissitude constante & perpétuelle des ténèbres & de la lumière, que produit le mouvement rapide du soleil autour de la terre, ou de la terre autour du soleil, a fait appeller *jour naturel,* cet espace de temps que le soleil emploie à faire son tour. Le *jour naturel,* ou solaire, se divise en Astronomique, & en Civil. Le *jour Astronomique* est la durée d'une révolution entière de l'Équateur, & de la portion du même Équateur qui répond à cette partie de l'Ecliptique que le soleil parcourt par son mouvement propre pendant un *Jour naturel.* Car si le soleil ne se mouvoit point dans l'Ecliptique, & qu'il retourât au même point de l'Ecliptique d'où il étoit parti le *jour*

précédent, alors une révolution entière de l'Équateur mesurerait exactement le *jour*; mais parce que le soleil avance continuellement d'un degré par *jour* d'Orient en Occident, cela fait que lorsque le point de l'Équateur, avec lequel le soleil étoit parti du méridien, est retourné au même méridien, le soleil n'y est pas encore arrivé, il s'en faut un degré. Le *jour* Civil est déterminé par rapport à son commencement, & à sa fin, selon l'usage de chaque nation. Les Égyptiens le déterminent à minuit. Les Chaldéens depuis le lever du soleil. Les Juifs, & les Athéniens à son coucher. Les François & presque toutes les autres nations de l'Europe, depuis minuit: ce que l'Eglise observe aussi à l'égard des Jéunes & des Fêtes; si ce n'est qu'à l'égard de l'Office des Fêtes doubles le *jour* commence dès Vêpres. Les Astronomes le commencent à midi. Dans l'usage ordinaire il commence à minuit, c'est le *jour* naturel, civil & Ecclésiastique. Les Babyloniens autrefois commençoient le *jour* d'un orient à l'autre; ceux de Nuremberg en usent aujourd'hui de même: les Italiens l'ont déterminé d'un occident à l'autre, & comptent la première heure au soleil couchant. Les Marins comptent le *jour* comme les Astronomes depuis un midi jusqu'à l'autre.

Tous les Peuples ont connu ce que nous appellons *jour* naturel; mais la distribution du *jour* en 24 parties ou heures, n'est pas si ancienne. Cette division a été inconnue aux Romains avant la première guerre Punique. D'abord, la division se porta sur le *jour* artificiel, & dans les commencemens les Israélites & les autres anciens Peuples n'avoient point d'autres termes, pour exprimer cette division, que le matin, le midi & le soir. Hérodote nous apprend que les Grecs avoient appris des Égyptiens à diviser le *jour* en 12 parties: C'est, je crois, le plus ancien témoignage que fournisse l'antiquité. Nous voyons cet usage établi parmi les Juifs du temps de Notre-Seigneur. La première heure du *jour* commençoit au lever du soleil, & la dernière se terminoit au coucher; d'où résultaient une grande variation dans les heures en différentes saisons. Les Romains le partageoient en quatre parties, qu'ils apeloient Prime, Tierce, Sexte & None, & la nuit en quatre veilles. Cet usage passa chez les Juifs, apparemment depuis qu'ils eurent été subjugués par les Romains.

Le *jour* artificiel est la durée du temps que le soleil éclaire sur l'horison. Il est inégal, selon les temps & les lieux, à cause de l'obliquité de sa sphère. Il n'y a que dans la Zone torride, & entre les deux tropiques, que le *jour* est toujours égal à la nuit, du moins la différence n'est pas grande. Quand le soleil est dans l'équinoxe du printemps, vers le 20 de Mars, ou dans l'équinoxe d'automne, vers le 21 de Septembre, le *jour* est égal à la nuit par toute la terre. La différence qu'on met entre les *jours*, vient des Fêtes, des solennités de chaque *jour*. Il y a des *jours* fériés, & non fériés; des *jours* de Dimanche & de Fête, pendant lesquels il est défendu de travailler; des *jours* ouvriers, ou ouvrables où l'on travaille; des *jours* gras, où il est permis de manger de la chair; des *jours* maigres, des *jours* de jeûne, des *jours* d'abstinence, où il est défendu d'en manger. L'Eglise dit du *jour* de Pâque, où l'on célèbre la résurrection de Jésus Christ, & du *jour* de Noël, où l'on célèbre sa naissance, que ce sont des *jours* que le Seigneur a faits. Le *jour* des Morts, est un *jour* destiné par l'Eglise, à prier pour tous les morts qui peuvent être encore dans le Purgatoire. On appelle *jour* de l'an, le premier *jour* de l'année. On appelle bons *jours*, *Las buenas pasquas*, toutes les Fêtes solennelles; & on dit, faire son bon *jour*; pour dire, recevoir les Sacremens de Pénitence & d'Eucharistie. Les Juifs fêtoient le *jour* du Sabbat.

On distingue aussi les *jours* par certaines occupations auxquelles ils sont destinés. Les *jours* plaidoyables, ce sont les *jours* où l'on plaide, autrement les *jours* de Palais. C'est ce que les Romains apeloient: *Dies fasti*, & *dies nefasti*.

Ille nefastus erit per quem tria verba silentur;

Fastus erit per quem lege licebit agi. OVID. 1. Fast.

Ces trois mots dont parle le Poëte, sont *do*, *dico*, *addico*, que le Prêtre prononçoit les *jours* *fastes*, où il étoit permis de rendre justice, & qu'il ne pouvoit prononcer le *jours* *nefastes*.

JOURS du Conteil des dépeches. *Jour* de Postes. *Jour* de Comedie. *Jour* d'Opéra. *Jour* de congé. Le *Jour* de ses noces. On dit aussi des Officiers, qu'ils font de *jour*, quand ils roulent, quand il y en a plusieurs à exercer la même charge, qui ont chacun leur *jour*.

JOUR SERVANT, Dans les Coutumes, signifie le *jour* auquel une cause est assignée, & doit avoir expédition. On l'appelle quelquefois *ournée* *servante*.

Il y avoit dans le droit Romain des *jours* qu'on nommoit *Comperendini dies*, *jours* de délai, *jours* où l'on assignoit son Adversaire à comparoître le lendemain de la première Audience. *Dies justii*, *jours* de repi qu'on accorçoit aux débiteurs, pour leur donner le temps de trouver de l'argent. Trente *jours* complets accordés par la loi des douze tables: cet espace de temps se nommoit *Justidium*.

GRANDS JOURS, étoient des seances qui se tenoient en certaines villes du Royaume marquées par le Roi pour juger des affaires civiles & criminelles, suivant la commission que le Roi en donnoit à ceux qui il commettoit pour tenir les *Grands Jours*. C'étoit comme une assise, & une dicte solennelle. Les *Grands Jours* ont été tenus pour le Roi à Mont-Ferrand en 1454, à Angers en 1539, à Moulins en 1534, 1540, 1550, à Poitiers en 1454, 1531, 1541, 1567, 1579, à Riom en 1446, à Tours en 1533, 1547 à Troyes en 1402, 1535, à Lyon en 1596. Par l'Édit de 1579, les *Grands Jours* doivent être tenus tous les ans dans les Provinces les plus éloignées des Parlemens. En 1581, ils furent publiés pour être tenus à Clermont en Auvergne, ce qui ne fut exécuté que l'année suivante 1582. Les *Grands Jours* de Moulins, d'Auvergne, ont cité plusieurs arrêts notables des *Grands Jours*; c'est comme qui diroit les *grands plaid*. Le Duc de Berti avoit droit de faire tenir les *Grands Jours* pour les pays de son obéissance. Avant l'érection du Parlement de Dijon, les *Grands Jours* du Duché de Bourgogne se tenoient à Beaune. Les Comtes de Champagne faisoient tenir les *Grands Jours* à Troyes deux fois l'année, comme les Ducs de Normandie leur échoquier, & les Rois leur Parlement. Les *Grands Jours* de Troyes étoient la Justice de Champagne, pendant que cette Province avoit ses Comtes. Les Comtes de Joigny, de Réthel, de Brienne, de Porcien, de Grandpré, de Roucy & de Braine, qui étoient les sept pairs de Champagne, assistoient les Comtes aux *Grands Jours*. Dans des lettres patentes du Roi Charles VI. du 4 Mars 1405, il est porté que le Comte de Joigny, comme Doyen des sept Comtes & Pairs de Champagne, est assis auprès du Comte quand il tient son État & *Grands Jours*. C'est des décisions de ces *Grands Jours* de Troyes, que tous les autres *Grands Jours* ont pris leur nom. Car le Roi Philippe le Bel en l'an 1302, ordonna que ces *Grands Jours* seroient tenus deux fois l'année, & pour cela y envoyoit des Commissaires Ecclésiastiques & Gentilshommes: ce qu'on nommoit la *Cour de Champagne*.

On dit aussi que Dieu tiendra les *Grands Jours* au *jour* du Jugement, qu'on appelle autrement le *grand jour* du Seigneur, le *jour* terrible, *épouventable*, le *jour* du Seigneur: *Dies Domini magnus*. On dit aussi les *jours* de l'éternité, en parlant de sa durée, quoiqu'elle ne se puisse mesurer. Mille ans devant la face du Seigneur sont comme un *jour*, dit le Psalme.

JOURS GÉNÉRAUX. On disoit autrefois *Jours Généraux*; au lieu de *grands jours*, & l'on nommoit ainsi l'assemblée des États d'une Province. Paradin, en ses Annales de Bourgogne L. III. p. 350, dit, Le Roi Jean faisant son entrée à Dijon, comme Duc, au mois de Décembre (1361.) jura solennellement les privilèges de la ville, sur l'autel S. Bénigne, comme étoient les Ducs.

de Bourgogne coutuniers, & le vingt-huitième dudit mois il accorda aux gens des trois États du pays que la Duché de Bourgogne seroit de-là en ores régie & gouvernée par Baillis, Chancelier, Auditeurs, & par assemblées de *Grands Jours*, qu'ils nommoient lors *jours généraux*, qui seroient tenus à Beaune, lesquels jugeroient sans appel & en dernier ressort. PARADIN.

En Normandie, on appelle les *hauts jours*, les deux faisons où les Maîtres des eaux & forêts doivent tenir leurs assises; savoir, à Pâques & à la Saint Michel.

On appelle les *jours caniculaires*, des *jours* extrêmement chauds, parce que le grand chieu, ou l'étoile nommée *Canicule*, se lève & se couche avec le soleil, depuis le 24 de Juillet jusqu'au 24 d'Août. Les *jours* Alcyoniens, les sept *jours* qui précèdent, ou qui suivent le Solstice d'hiver, pendant lesquels le calme règne sur la mer, & les Alcyons, suivant l'ancienne tradition, font leur nid sur les bords.

Les Médecins observent aussi des *jours* critiques dans les maladies, & ils appellent *jours vides*, ceux qui ne sont pas critiques, & où ils peuvent purger sans danger.

Dans tous les temps on a distingué les *jours* en *jours* heureux & malheureux. Cette superstition étoit commune à tous les Peuples. Les Romains, dans leur calendrier, marquoient de blanc les premiers, & de noir ceux qu'ils regardoient comme malheureux. Le lendemain des Calendes, des Nones & des Ides, tous les *jours* où il étoit arrivé quelque malheur, ou quelque échec à la République, & quelques autres encore, étoient regardés comme malheureux. Il étoit défendu de rien entreprendre ces *jours*-là.

Outre ces *jours*, il y en avoit d'autres que chaque particulier regardoit comme malheureux pour lui-même. Cette erreur, toute absurde qu'elle est, infecte encore aujourd'hui bien des esprits.

Les Arabes appellent dans leur calendrier *Jours* dérobés, les cinq *jours* qu'ils ajoutent à la fin de l'année solaire composée de 360, pour avoir le cours entier du soleil, & que les Grecs & les Latins appellent *Epagomenæ*; c'est à-dire, ajoutés.

OUR PRÉFIX, est un terme, ou un *jour* qu'on marque précisément pour quelque affaire. Il a été assigné à certain & compétent *jour*, il a comparu à *jour préfix*. Il a pris *jour*, heure pour cela. Il est venu à *jour nommé*, au *jour* qu'on lui a donné. On dit aussi, donner une assignation à longs *jours*; pour dire, à un long délai, au delà de celui établi par l'Ordonnance. Celle qu'on donne à trois brefs *jours*, se dit en matière criminelle, quand on assigne à son de trompe pour instruire une contumace. Voyez ci-dessus. On dit aussi d'une chose qui ne presse pas. Il y a *jour d'avis* entre ci & là.

Dans le commerce, on appelle *jours de faveur*, les *jours* de délai qu'on a pour payer une lettre de change, lorsque le temps pour lequel elle a été acceptée, est expiré. A Paris, & dans toute la France, il y a dix *jours* de faveur; il y en a autant à Dantzic, il y en a huit à Naples, & six à Venise, à Rotterdam, à Middelbourg, à Anvers, quatre à Francfort hors le temps des foires, & trois à Londres, à Leypsik & à Naumbourg, il y a cinq *jours* de faveur entre les deux foires, il y en a autant à Ausbourg.

OUR PRÉFIX, *jour nommé*, en matière de lettre de change, se dit, lorsque le *jour* où la lettre de change doit être payée, est fixé dans la lettre. Les lettres à *jour préfix* ne jouissent pas du bénéfice des dix *jours* de grâce.

Il y a des lettres à deux, à trois, à quatre, &c. *jours* de vue, préfixe, c'est à-dire, qui doivent être payées, deux, trois, quatre, &c. *jours* après celui de l'acceptation.

RÈGLE des vingt *Jours*. Voyez RÈGLE en matière bénéficiale.

OURS DE PLANCHE. Certain nombre de *jours* réglés par les loix ou par la coutume de chaque port de mer, ou autre ville où les bateaux peuvent aller, pendant lesquels ceux qui y ont des marchandises sont obligés de les décharger, ou au défaut, de payer tant par

jour au Capitaine ou Batelier pour chaque *jour* qu'ils les y laissent de plus, lorsque les *jours de planche* sont expirés.

OUR NOMMÉ. Bateau de diligence, dont le Maître s'est obligé d'arriver à certain *jour* préfix dans le port de la destination, à peine de diminution de la moitié du prix porté par sa lettre de voiture.

OUR, se dit aussi pour désigner un temps incertain. Un *jour* viendra que vous vous en mordrez les pouces. *Erit tempus illud, illucescet aliquando illa dies, cum, &c.* Tous les faiseurs de contes commencent par, un *jour*, &c. On vous ira prendre un beau *jour* de Dieu, lorsque vous y penserez le moins. *Jour de Dieu*, est aussi un serment que font les femmes du peuple. *Jour de Dieu*, je l'étrangleroies de mes propres mains, si elle avoit forfait à son honneur. MOR.

OUR, signifie aussi la clarté du soleil qui distingue le *jour* de la nuit. Dieu a nommé la lumière le *jour*, & les ténèbres la nuit, en la Gen. c. 1. Le spectacle du *jour* est uniforme; ce n'est qu'un soleil, & une voûte bleue. FONT. On appelle l'aurore, l'aube du *jour*, le point du *jour*, le petit *jour*, le midi, le chaud du *jour*; le soir, le déclin du *jour*. On dit, brûler le *jour*, quand on allume la chandelle pendant qu'il fait encore assez clair, quand il fait grand *jour*, quand on est en plein *jour*. On dit qu'une chose est claire comme le *jour*; pour dire qu'il n'y a point de difficulté.

Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur.
RACINE.

On dit aussi chez les Grands, est-il *jour*? pour dire, est-on levé? & absolument on dit, il fait *jour*. Il ne fait *jour* chez M. tel qu'à dix heures du matin; c'est à-dire, il ne se leve qu'à cette heure; & l'on appelle petit *jour* le temps où l'on tire les rideaux du lit: alors ce mot qui, au propre, signifie le crépuscule du matin, est pris dans un sens figuré.

Le Dieu du *Jour*, le Pere, ou l'Astre du *jour*; c'est en Poésie Phœbus, le Soleil, *Parens luminis, lucis, ou luminis auctor.*

*Déjà le Dieu du jour dans son char lumineux,
Rapportoit aux humains ses clartés & ses feux;
Et des premiers rayons versés de sa carrière,
Otoit à ses enfans leur flamme & leur lumière.*
BRÉBEUF.

OUR, se dit aussi des lumières qu'on allume la nuit. Ne vous tenez pas à ce coin-là, approchez-vous du *jour*. Le grand nombre des lampes & des lumières de cette illumination faisoient un beau *jour* au milieu de la nuit. *Et noctem flammis funalia vincunt.* VIRG.

OUR, se dit aussi de l'ouverture des portes, des fenêtres, & de tout autre endroit par où passe l'air, & la lumière. Ces chassis ne sont pas biens clos, on y voit encore du *jour*, une porte à claires voies, est une porte à *jour*. On lui a fait boucher les *jours*, les fenêtres qu'il avoit sur le voisin. Dans le Panthéon, le *jour* vient d'en haut, il ne tire du *jour* que par le dôme. Ce bâtiment a tant de *jours* sur la rue, pour dire, tant de fenêtres. *Jour d'escalier*, c'est dans un escalier à plusieurs noyaux, ou à vis suspendue, l'espace carré, ou rond, qui reste entre les noyaux & limons droits, ou remparts de bois, ou de pierre.

On appelle *jour* de coutume, l'ouverture qu'il est permis de faire, suivant la coutume du lieu, dans un mur contre lequel le voisin n'a pas de bâtiment adossé.

Et *jour* de servitude, une ouverture ou fenêtre dans un mur, en vertu d'un titre ou d'une convention particulière.

OUR, en peinture. C'est la diverse disposition des objets pour recevoir la lumière. On dit, qu'un tableau est dans son *jour*, quand il est dans la même situation à l'égard du *jour*, dans laquelle il a été peint; c'est à dire, lorsque la lumière, qui fait qu'on le voit, vient du même côté que celle qui éclaire les objets peints dans le tableau; en sorte que si les objets imités paroissent éclairés par un *jour* qui vient du côté droit, il faut que le *jour* de l'endroit où est le ta-

bleau, vienne aussi du côté droit. On dit qu'un tableau est contre *jour*, quand on le regarde hors de son *jour* naturel. On appelle aussi *jours*, les endroits les plus éclairés d'un tableau; mais il semble que dans ce cas on doit dire lumières d'un tableau, par opposition à ombres, & non pas *jours* d'un tableau.

Des *jours* droits, des *jours* de *reflet*, ou des lumières réfléchies. *Jours* naturels: ce sont des lumières directes. Tableau dans son *jour*, dans un faux *jour*. Un faux *jour* est celui qui vient obliquement en quelque lieu, qui en déguise les couleurs, qui ne l'éclaire pas bien. On dit aussi, qu'il faut voir une étoffe au *jour*; pour dire, qu'il ne la faut point voir à la chandelle, mais au soleil, & en un lieu découvert.

La plupart des expressions de l'article précédent se disent aussi figurément des choses morales. Ils furent se préparer dans l'obscurité du désert à souffrir avec moins de danger le grand *jour*, où ils devoient être ensuite exposés par leurs fonctions. P. VERJUS. Il y aura un moment, qui ne peut être éloigné, où vous verrez dans un autre *jour* tout ce qui peut présentement vous donner de la peine. ABBÉ DE LA TRAPE.

☞ On dit qu'une chose est dans son *jour*, pour dire qu'elle est dans une situation qui en fait paroître toute la beauté; & qu'une affaire est mise dans un faux *jour*, pour dire qu'on la fait paroître autre qu'elle n'est.

JOUR, en termes de guerre, se dit de l'ouverture qu'on fait dans les rangs des ennemis. Dès qu'il y a du *jour* dans un bataillon, qu'on y peut entrer, il est bientôt défait. Le canon faisoit *jour* par-tout. Le canon fait *jour* dans un bataillon quand il tue ceux qui le forment. Ce Colonel se fit *jour* à travers les ennemis, & alla secourir la place.

Dans la Mécanique, *jour* se dit de l'ouverture qui est entre deux choses, entre les parties d'une machine, les pièces d'un ouvrage. *Jour* d'essieu d'un affut, *jour* d'esse, *jour* de boulon, *jour* de tourillon, &c.

Dans la Charpenterie, *jour* signifie le vide qu'on laisse entre deux pièces de bois, de peur qu'elles ne s'échauffent.

JOUR, se dit pour la vie, le temps qu'on vit, & en ce sens il est fort en usage au pluriel. Les Latins avoient cet usage. Passer ses *jours* dans la joie, dans les larmes, dans la tristesse, &c. *Dies ducere*. L'âge est une espèce d'émancipation qui les tire (les Anciens) de l'assujettissement essentiel, dans lequel il faut qu'un Religieux passe & finisse ses *jours*. ABBÉ DE LA TRAPE.

Titus donna au monde une courte joie, & ces *jours* qu'il croyoit perdus, quand ils n'étoient pas marqués par quelque bienfait, se précipitèrent bien vite Boss.

*Tes jours s'écoulant dans la joie
Seront filés d'or & de soie.* LE DUC DE NEVERS.

*Mais le Ciel m'a laissé pour prix de mesureur,
Des jours qu'il a tissus de tristesse & d'horreur.*
CREBILLON.

Tu vois le jour, Cinna, mais ceux dont tu le tiens, &c.
CORNEILLE.

Nous devons du respect à ceux à qui nous devons le *jour*. On dit perdre le *jour*; pour dire, mourir. Au pluriel on dit, qu'un homme a passé ses plus beaux *jours*; pour dire, qu'il n'est plus dans la première jeunesse; qu'il est sur ses vieux *jours*; pour dire, qu'il est avancé en âge. Les femmes mondaines ne donnent au soin de leur salut que ces vieux *jours*, qui, malgré elles, ne sont plus propres à la vanité. FLÉCH. On dit que quelqu'un a fini ses *jours*; pour dire, qu'il est mort; qu'un tel remède, qu'un tel accident a abrégé ses *jours*, qu'ils ont hâté sa mort. Ne donnez pas tous vos *jours* à la gloire, vous en devez quelques-uns aux plaisirs. La Parque me file de beaux *jours*. SAR.

A de lâches devoirs sacrifiez des jours.

Dont les mains de l'amour doivent filer le cours.
VILL.

*Ah! souffrez qu'un Couvent, dans les austérités,
Use les tristes jours que le Ciel m'a comptés.* MOL.

On dit que nos *jours* sont comptés. On dit aussi, qu'une chose s'est faite de nos *jours*; pour dire, dans notre siècle, dans notre âge. L'Ancien des *jours*; c'est une phrase de l'écriture qui signifie Dieu, & qui marque son éternité.

JOUR, se dit en parlant de ce qu'on donne au public, qu'on met en lumière, qu'on découvre à tout le monde. *Lux*. Cet Auteur a mis plusieurs livres au *jour*. J'ai un manuscrit qui n'a jamais vu le *jour*. L'hypocrisie craint le grand *jour*, elle craint que ses vices secrets ne paroissent au *jour*.

Mettre au *jour*, mettre en *jour*, sont deux expressions qui ont un sens différent: mettre au *jour*, veut dire, donner au Public, comme il vient d'être expliqué. *Mettre en jour*, signifie faire paroître quelque chose d'une manière éclatante, faire que cette chose frappe l'esprit ou les yeux, qu'elle soit remarquée, lui donner de l'éclat. Il n'y a guère d'actions éclatantes dans la vie de Mithridate, qui n'aient trouvé place dans la Tragédie. J'y ai inséré tout ce qui pouvoit *mettre en jour* les mœurs & les sentimens de ce Prince, je veux dire, sa haine violente contre les Romains, son grand courage, sa finesse, sa dissimulation, &c. RACINE. La fin du Poète dramatique est de porter à la vertu, & d'éloigner du vice; c'est de montrer l'inconstance des grandeurs humaines, les revers imprévus de la fortune, les suites malheureuses de la violence & de l'injustice; c'est de *mettre en jour* les chimères de l'orgueil, &c. P. DE COURBEVILLE, J.

C'est ici qu'Homère me semble véritablement un grand maître; & je voudrois pouvoir réussir à bien *mettre en jour* l'art qu'il a employé dans le caractère d'Achille. DE LA MOTTE.

Se mettre à tous les *jours*, signifie s'exposer, ne se point ménager, faire une chose très-fréquemment & à toute occasion. Ce Mestre de camp se moque des gens, de se mettre à tous les *jours*, ainsi que de pauvres Avanturiers Bussi RAB. Pour acquérir de l'honneur je me mettois à tous les *jours*. IDEM. Ce Prédicateur se met à tous les *jours*: cela ne sent point le grand Prédicateur; c'est-à-dire, il prêche à toute occasion. Il accepte toute sorte de sermons. On dit qu'un homme se met à tous les *jours*, par allusion aux habits communs & de tous les *jours*. Il ne faut pas mettre ses amis à tous les *jours*; pour dire s'en servir à toutes occasions, les importuner trop souvent.

JOUR, se dit aussi d'une lumière, d'une ouverture qui nous vient dans l'esprit, qui nous donne bonne espérance du succès d'une affaire. Cela n'est pas impossible, j'y vois quelque *jour*, quelque apparence d'en venir à bout.

JOUR, se dit adverbialement en ces phrases. Il est arrivé précisément au bout du mois, *jour* pour *jour*. Il reçoit de *jour* à autre divers avis. PAT. Les troubles croissent de *jour* à autre. ABLANC. Il me remet de *jour* à autre, ou de *jour* en *jour*. Je vous conterai cette histoire *jour* par *jour*. D'un *jour* à l'autre. Cet adjectif marque un temps défini, & signifie l'espace de deux *jours*, ou en tout, ou en partie. Du plus riche homme de la ville qu'il étoit, il est devenu d'un *jour* à l'autre le plus pauvre. VAUG. REMARQ.

A *jour*, est encore une manière d'adverbe, qui signifie, qui a des ouvertures. Panier à *jour*. On l'a percé à *jour*, ou de part en part. Prends garde que je ne te perce à *jour* d'une démonstration. ABLANC. *Percer à jour*, se dit quelquefois pour pénétrer, voir, découvrir tout ce qu'un homme pense. Cet Ambassadeur a toute l'adresse & toute la pénétration possible; il *perce à jour* tous les Ministres avec lesquels il traite.

Après ce mot de *jour* on met la particule *de*. Le *jour* d'hier, le *jour* de devant, le *jour* d'après: si le mot *un* se trouve devant le mot de *jour*, on ne met

tra point la particule *de* dans ces phrases. Un *jour* devant, un *jour* après.

On dit en style populaire : *Bon jour & bon soir*, &c. *Bon jour & bon an*. *Bon jour & adieu*. On dit aussi *bon jour* à ceux qu'on n'a pas vus depuis long-temps.

Il n'a fait que dire *bon jour & adieu* : pour dire, il est venu, & s'en est allé aussi-tôt ; il n'a point été long temps.

AU JOUR LA JOURNÉE. Phrase adverbiale. Voyez JOURNÉE, dans les proverbes : en Latin, *in diem*.

JOUR, se dit proverbialement en ces phrases : Quand on veut témoigner qu'une chose ennuye & dure trop, on dit qu'elle est longue comme un *jour* sans pain. Pour bien louer un enfant, ou une autre personne de sa beauté, on dit qu'il est beau, qu'elle est belle comme le *jour* : & pour la mépriser, on dit qu'elle est belle à la chandelle, mais que le *jour* gâte tout. On dit aussi, *bon jour*. bonne œuvre ; pour dire, que les scélérats font les *jours* de fêtes les meilleurs coups. On dit encore, quand on veut penser à une chose, ou la remettre : *Demain il fera jour*. On dit aussi, pour montrer que deux choses ne se ressemblent pas : Il y a de la différence comme du *jour* à la nuit. A chaque *jour* suffit sa peine. Ce proverbe est formé de ces paroles de l'Évangile : *Sufficit diei malitia sua*. On dit qu'un homme fait de la nuit le *jour* & du *jour* la nuit, quand il passe le *jour* à dormir, & la nuit à se divertir. On dit aussi qu'un homme vit au *jour* la journée, quand il dépense chaque *jour* ce qu'il a gagné. On dit : les *jours* se suivent, mais ils ne se ressemblent pas, pour dire que les choses ont changé ou changeront de face.

On dit qu'une personne tient ses grands *jours*, quand elle reçoit chez elle beaucoup de monde. On dit de M. de Marillac, Garde des Sceaux, qu'il avoit l'art de trouver plus de vingt-quatre heures au *jour*. DE VIGN. MAR. On pouvoit le dire avec plus de raison de M. d'Argenson, Garde des Sceaux, régissant en même temps les Finances.

JOURA. Petite île de l'Archipel. *Gyaros*, *Gyari*. Elle est entre les îles d'Andri, de Ténos & de Zéa. *Joura* est inhabitée ; on n'y voit que quelques cabanes de pêcheurs. Elle se nommoit autrefois *Gyare*, & c'étoit un lieu d'exil, comme il paroît par ces vers de Juvénal, *Satyre*, I. vers. 73.

*Aude aliquid brevibus Gyaris & carcere dignum,
Si vis esse aliquid.*

Holstenius croyoit que l'ancienne *Gyaros* n'étoit point *Joura*, mais Caloïro, ou Caloïera ; mais il y a beaucoup plus d'apparence que c'est *Joura*. Le nom même n'est qu'une corruption de celui de *Gyaros*. Voyez Spon, *Voyage de Grèce*, T. I. Le P. Hardouin croit que Philostrate parle de cette île dans la vie d'Appollonius, L. VII. c. 8. p. 341, & qu'il y faut lire *Γιαρα*, au lieu de *Τένος*. M. Corneille dit *Giaros*, mais puisque l'usage a fait un autre nom à cette île, il n'est point nécessaire de retenir l'ancien mot. On le pourroit pourtant en parlant de l'antiquité.

JOURDAIN, f. m. Nom d'une rivière de la Terre-Sainte, qui s'appelle aujourd'hui Scheviah. *Jordanis*. C'est la seule rivière considérable de la Palestine. Elle naît dans le mont Liban de deux sources, lesquelles, à ce que l'on dit, forment par leur union la rivière du *Jourdain*. Elle traverse le lac de Samachonite, & ensuite celui de Genésareth, & se va enfin perdre dans la mer Morte. Le *Jourdain* étoit anciennement la borne de la Terre de Chanaan, ou de la Terre Promise, & il la séparoit des pays qui furent conquis sur Séhon, Roi des Amorrhéens, & sur Og, Roi de Basan, & qui furent donnés aux Tribus de Ruben, de Gad, & à une moitié de la Tribu de Manassé. Cette rivière est très-célèbre dans l'histoire sainte, les Israélites la passèrent à sec, comme ils avoient passé la mer Rouge. Élie & Élisée firent ensuite la même chose. Nahaman, Ministre d'un Roi de Syrie, fut guéri miraculeusement de la lèpre, en s'y baignant. JÉSUS-CHRIST y fut baptisé par Jean-Baptiste.

Quelques-uns disent que cette rivière sort de deux

fontaines, dont l'une se nomme *Jor*, & l'autre *Dan* ; & que c'est de-la que vient le nom du fleuve. Mais Joseph ne parle que d'une fontaine du Jourdain, & l'antiquité n'en a jamais reconnu deux. D'autres tirent ce nom de *יורד*, *Jored*, qui signifie descendant, de *יארד*, *Jarad* ; c'est-à-dire, descendre, & de *Dan*, parce que ce fleuve descendoit de la partie du mont Liban, qui étoit dans la Tribu de Dan : mais la Tribu de Dan étoit au midi de la Terre-Sainte, & bien loin du Liban & de la source du *Jourdain*. Il falloit dire que *Jourdain* signifie descendant de *Dan*, parce qu'il descendoit de la partie du mont Liban qui étoit proche de la ville de Dan, & dans son territoire, & non pas de la Tribu de Dan. En supposant cette étymologie vraie, *Jordan*, *Jourdain*, est une corruption & une abréviation pour *Joreddan*, *יורדן*, avec un daghès dans le Daleth.

Il ne faut jamais ni écrire, ni prononcer en François *Jordain* ; mais toujours *Jourdain*.

JOURDAIN, en Astronomie. Le fleuve *Jourdain*. Nom d'une constellation formée par Augustin Royer, de quelques étoiles informes. Elle est dans l'hémisphère septentrional. Elle est placée entre la grande ourse & le lion, & composée de 31 étoiles, depuis la seconde jusqu'à la dixième grandeur. Voyez les Tables de ROYER.

JOURDAIN, f. m. Nom d'homme. *Jordanus*. *Jourdain* de Saxe, touché des prédications de S. Renaud, envoyé à Paris par S. Dominique, entra dans l'Ordre de ce Saint en 1220, & en fut créé Général en 1222.

JOURNAIRE, f. m. Voyez JOURNAL. Bréviaire.

JOURNAL, adj. & f. m. ¶ Comme adjectif, il se joint avec livre, papier. Livre, papier *journal*, papiers *journaliers*. Livre, papiers qui contiennent ce qu'on reçoit, ce qu'on dépense, ce qu'on vend, ce qu'on achète chaque jour. Comme substantif, il signifie une relation jour par jour de ce qui se passe, ou de ce qui s'est passé en quelque endroit, ou en quelque affaire. *Diarium*, &c. Un homme d'ordre tient un papier *journal* de ce qu'il reçoit, de ce qu'il dépense. Les Marchands tiennent des livres *journaliers* de ce qu'ils vendent, & de ce qu'ils achètent. Quoique l'Ordonnance porte que les *Journaliers* des Marchands seront signés, cotés & paraphés, l'usage consulaire confirmé par les Arrêts les a dispensés de cette rigueur. Cette Histoire est réduite en forme de *journal*, jour par jour. Le *Journal* d'un siège contient jour par jour tout ce qui se passe à ce siège. Les relations des Voyageurs se font souvent en forme de *Journal*. Le *Journal* d'Henri III. Le *Journal* des Audiences du Parlement en trois volumes *in-folio* : c'est un recueil des arrêts les plus notables. Le *Journal du Palais* en douze vol. *in-4°*. a été composé par MM. Guéret & Blondeau : c'est un recueil d'arrêts de divers Parlements. Les questions sur lesquelles ils ont été rendus, y sont traitées savamment. Ménage dérive ce mot de *Diurnale*.

¶ On appelle *Journal* des Savans, un ouvrage périodique qui s'imprime tous les mois, contenant l'extrait des livres nouveaux, avec un détail des découvertes que l'on fait dans les arts & dans les sciences. Les *Journaliers* des Savans ont été inventés pour le soulagement de ceux qui sont ou trop occupés, ou trop paresseux pour lire les livres entiers. C'est un moyen de satisfaire sa curiosité, & de devenir savant à peu de frais. Ils gâtent par-là bien des gens ; néanmoins comme ce dessein a paru très commode, & très utile, il a été imité sous des titres différens. Cependant l'on a donné indifféremment le nom de *Journaliers*, aux Ouvrages composés sur le même plan que le *Journal* des Savans de Paris ; comme les *Transactions Philosophiques* de Londres, les *Actes* de Leipzig, la *République des Lettres*, la *Bibliothèque universelle*, les *Mémoires pour l'Histoire des Sciences & des Arts*. En 1692. M. Junckerus a publié en Latin un *Traité historique des Journaliers des Savans publiés en divers endroits de l'Europe jusqu'à présent* ; Volsius & Burchardus, Gottelius,

Struvius, en ont aussi parlé, & celui-là dans sa Dissertation, de *Photio Ephemeridum Eruditorum inventore*, celui-ci dans ses *Supplementa ad Notiziam Rei Litterariae*, & après lui les Mémoires de Trévoux, 1712, pag. 217.

Les Transactions Philosophiques, les Mémoires & l'histoire de l'Académie des Sciences, celle de l'Académie des Belles-Lettres. Les *Miscellanea Naturae Curiosorum*, qui finirent en 1706 après avoir duré 30 ans; les *Saggi di naturale esperienze fatte nel Accademia del cimento*, c'est à dire, les *Essais des expériences naturelles faites dans l'Académie de l'Épreuve*: les *Acta Phloexoticorum naturae & artis*, qui ont paru depuis Mars 1686, jusqu'en Avril 1687, & qui font une histoire de l'Académie de Bressé; les *Miscellanea Berolinensia*, ou Mémoires de l'Académie des Sciences de Berlin, & les autres ouvrages semblables, ne font point des *Journaux*, on a tort de les mettre de ce nombre & de leur nom.

Juncker & Constantin Volfius, qui donnent à Photius la gloire d'être l'Inventeur des *Journaux*, ont plus de raison. Sa Bibliothèque n'est pourtant pas tout à fait ce que font nos *Journaux*, ni son dessein le même; ce sont des abrégés & des extraits des livres qu'il avoit lus pendant son ambassade de Perse.

On ne peut donc refuser la gloire de l'invention des *Journaux* à la France, & à M. Salo, conseiller au Parlement de Paris, qui commença le *Journal des Savans* à Paris en 1665 sous le nom de sieur d'Hédouville. Le premier parut le cinq de Janvier; il continua jusqu'au trente de Mars. Sa mort interrompit l'ouvrage. On n'a de cet excellent homme que treize *Journaux* de l'année 1665, depuis le premier de Janvier, jusqu'au lundi trente de Mars. Il mourut la même année de chagrin d'avoir perdu 100000 écus, c'est-à-dire, tout son bien au jeu. DE VIGN. MARV. M. l'Abbé Gallois le reprit au commencement de 1666. Après quelques interruptions sur la fin de 1674, il le céda à M. l'Abbé de la Roque, qui le fit pendant huit à neuf ans, & qui eut pour successeur M. Cousin, Président à la Cour des Monnoies. Il le fit jusqu'en 1702, que M. l'Abbé Bignon institua une nouvelle Compagnie, à qui il donna le soin de continuer ce *Journal*. On lui donna en même temps une nouvelle forme, & on l'augmenta. Cette Compagnie subsiste encore; & c'est M. de Malesherbes qui en a l'inspection.

Les autres *Journaux* François sont les Mémoires & Conférences sur les Sciences & les Arts, par M. Denis, pendant les années 1672, 1673, 1674; les nouvelles découvertes sur toutes les parties de la Médecine, par M. de Blegny, en 1679; le *Journal de Médecine* commencé en 1682, & quelques autres semblables discontinués aulité qu'ils commencent. Les nouvelles de la République des Lettres que M. Bayle commença en 1684, & que M. de la Roque, & quelques autres amis de M. Bayle, & M. Bernard, ont continué depuis Février 1687, qu'une maladie obligea M. Bayle de le quitter jusqu'en 1689. Après une interruption de neuf ou dix ans, M. Bernard le reprit au commencement de 1699, & l'a continué jusqu'en 1710. L'histoire des ouvrages des Savans par M. Bainsage de Beauval commença par le mois de Septembre 1686, & a fini en Mars 1710. La Bibliothèque universelle & historique de M. le Clerc, dont il y a jusqu'en 1693 vingt cinq volumes. La Bibliothèque choisie du même commença dix ans après en 1703. Les Mémoires pour l'histoire des Sciences & des beaux Arts, appelés communément les Mémoires de Trévoux, ont commencé en 1701. Les Essais de Littérature n'ont été poussés qu'au douzième volume pendant les années 1702, 1703, & 1704. Ces Essais ne parloient que des livres anciens. L'an 1704 vit naître & finir le Recueil des pièces fugitives, dont il ne parut que quatre volumes. Dix ou douze

ans après on a repris cet ouvrage avec aussi peu de succès. Le *Journal Littéraire*, ouvrage du P. Hugo, Prémontré, commença & finit avec l'année 1705. On a tenté deux fois à Hambourg un *Journal* en François, mais l'entreprise n'a pas réussi. Il n'a paru que six feuilles des Éphémérides savantes, & deux années d'un *Journal des Savans*, dont M. Dartis étoit l'Auteur, 1694 & 1695. Celui que M. Chauvin entreprit à Berlin en 1697 a duré trois ans. On a fait quelque tentative semblable à Genève. Il y a de plus en France le *Journal Littéraire* commencé à la Haye en 1713, & celui de Verdun, & la Bibliothèque Angloise.

On diroit que la fureur des *Journaux* & des Dictionnaires s'est emparée de la nation Française. *Année Littéraire. Journal Etranger. Journal Chretien. Journal de Médecine. Annonces & Affiches. Journal Encyclopédique*, qui se fait & s'imprime à Liège, si l'on en croit le titre. *Le Conservateur. L'Observateur Littéraire. Annales Typographiques. Journal du Commerce. Journal Economique. Journal pour les Dames. Journal Villageois. Feuille nécessaire*, &c.

Les *Journaux* Anglois sont *The history of the Works of the Learned*, c'est à-dire, l'histoire des Savans, qui commença à Londres en 1699. *Censura temporum* en 1708. En 1710 il en parut deux nouveaux: l'un sous le titre de Mémoires de Littérature; c'est une feuille volante, qui ne contient qu'une Traduction Angloise de quelques articles des *Journaux* Etrangers. L'autre est in-4°. en quatre ou cinq feuilles: c'est un Recueil de pièces fugitives, intitulé: *Bibliotheca curiosiora*, &c. Ils sont de M. de la Roche.

Les *Journaux* Italiens sont celui de l'Abbé Nazari, qui a duré depuis 1668, jusqu'en 1681. Il s'imprimoit à Rome. Celui de Venise commença en 1671, & finit en même temps que celui de Rome. Les Auteurs étoient Pierre Moretti & François Milerti. Le *Journal* de Parme par le P. Gaudence Roberti, & le P. Benoit Bacchini, Bénédictin de la Congrégation du Mont-Cassin. Il tomba en 1690, on le reprit en 1692. Le *Journal* de Ferrare, entrepris par M. l'Abbé de la Torre, commença & finit en 1691. *La Galeria di Minerva*, commencée en 1696, est l'ouvrage d'une société de gens de Lettres. M. Apostolo Zeno, Secrétaire de cette société, commença un autre *Journal* en 1710 sous les auspices du Grnd Duc. Il s'imprimoit à Venise, & plusieurs personnes de distinction y avoient part. Les *Fatti eruditi della bibliotheca volante* se faisoient à Parme.

Le premier des *Journaux* Latins est celui de Leipzig, *Acta Eruditorum*, commencé en 1682. Pierre-Paul Manzani en avoit commencé un à Parme. Les Nouvelles Littéraires de la mer Baltique, *Novae Litterariae maris Balthici*, ont duré depuis 1698, jusqu'en 1708. Le *Journal* de Hambourg commença en 1703. Les *Acta Litteraria ex manuscriptis*, & la *Bibliotheca curiosa* commencée en 1705, & finie en 1707 sont de M. Struvius. M. Kuster & M. Sike commencèrent en 1697, & firent pendant deux ans la Bibliothèque des Livres nouveaux. Le *Journal* Suissé appelé, *Novae Litterariae Helveticae*, commença en 1702, qui est de M. Scheuchzer, & les *Acta Medica Hafniensia* de Thomas Bartholin, qui font cinq Tomes, depuis 1671 jusqu'en 1679.

Il y a deux *Journaux* Flamans: l'un sous le titre de *Boockz alvan Europe*. Il fut commencé en 1692 par Pierre Rabbus à Rotterdam, & continué depuis 1702, jusqu'en 1708 par MM. Sewel & Gavern; l'autre est d'un Médecin nommé Ruiters, qui l'a commencé en 1710 au mois de Juillet.

Les *Journaux* Allemands les plus connus, sont le *Monrlichen Unterredungen*, qui a duré depuis 1689, jusqu'en 1698. La Bibliothèque Curieuse commencée en 1704, & finie en 1707. Ces deux-ci sont de M. Tenzel. Le *Journal* d'Hanovre commencé en 1700, & fait pendant deux ans par M. Eccard,

Eccard, sous la direction de M. le Baron de Leibnitz, & continué ensuite par d'autres. Le *Journal Théologique* de M. Læfcher, sous le titre, *Altes und Neues*, c'est-à-dire, Anciens & Nouveaux. Un troisième qui se vend à Leipzig & à Francfort depuis 1708, & dont les Auteurs sont MM. Christoph Wolterek, & Jean-Jenni Krause, & Jérôme Augustin Groschuttius; & un quatrième de Hall, dont l'Auteur est M. Guillaume Turk. Voyez les Auteurs cités d'abord.

JOURNAL, en termes de Marine, est un registre que les Pilotes tiennent de tout ce qui est arrivé au vaisseau, par chaque jour & d'heure en heure, pour servir à faire leur estime & leur pointage, comme les rumb, les vents, le sillage, les hauteurs, les tourmentes, les rencontres, &c.

JOURNAL ou **JOURNAU**, est une mesure de terre en usage dans plusieurs Provinces. L'étendue du *journal* a été fixée sur ce qu'une charrue peut labourer en un jour: & comme il y a des terres plus aisées à labourer que d'autres, le *journal* n'a pas la même étendue par-tout. *Jugeram*. En plusieurs endroits on donne les terres par *journal*, au lieu d'arpens. Ce mot n'est en usage qu'en quelques Provinces, par exemple en Champagne. Cotgrave qui a mis ce mot dans son Dictionnaire, fait l'évaluation du *journal* de quelques Provinces de France. On nomme ainsi en quelques endroits de la Guienne, ce qu'aux environs de Paris on nomme Demi arpent. Quatre quartonnats font le *journal*.

Ce mot est fort ancien en ce sens. Par acte de vente fait la trente & troisième année du Règne de Charlemagne, & par conséquent l'an 801, Bertou cède à S. Ludger, entre autres choses, un *journal* de terre labourable, *Et uno journali in terra arabili*. Voyez les Bollandistes. *Acta Sanct. Jan. T. II, p. 635. A.*

JOURNAU. Terme de Coûtume. Droit de corvée. C'est proprement une journée d'homme par forme de redevance, que quelques Seigneurs du Royaume étoient en droit d'exiger de leurs hommes. Ceux qui étoient obligés au *journal* étoient nourris par leurs Seigneurs.

JOURNAL ou **JOURNAIRE**. f. m. *Jornarium*, *Libri diurnalis*. C'étoit autrefois dans l'Eglise Latine, ce qu'est l'horloge dans l'Eglise Grecque, c'est-à-dire, un livre d'Eglise qui contenoit l'Office de chaque jour. Quelques uns disent que c'étoit la même chose que le Graduel. Il y a cependant bien de la différence entre le Graduel & l'Office de chaque jour; il paroît plutôt que c'étoit ce que nous appelons Bréviaire, ou bien ce que nous nommons Diurnal.

JOURNALIER, IÈRE. adj. Ce qui se fait chaque jour. *Quotidianus*. L'exercice *journalier* d'un Chrétien. Travail *journalier*. Occupation *journalière*. On attribue aux Planètes des mouvemens *journaliers* qu'ils font chaque jour; & des mouvemens propres, qu'ils ne font que dans certains périodes. On dit, la révolution *journalière* du premier mobile du soleil. On dit mieux mouvement diurne.

JOURNALIER, se dit aussi de ce qui est inégal, tantôt d'une façon, tantôt de l'autre. *Dubius, varius, incertus*. Les armes sont *journalières*; tantôt on perd, tantôt on gagne des batailles. Les beautés sont *journalières*. Un Auteur est *journalier*.

JOURNALIER, se dit en quelques endroits, d'un ouvrier qui travaille à la journée. Alors il est substatif. C'est un bon, un pauvre *journalier*.

Charles IX, par une Ordonnance, défend l'usage du vin aux mercenaires, *journaliers*, valets de laboureurs, & il ne leur permet qu'à certains jours d'en user.

JOURNALISTE. f. m. Celui qui fait un Journal, ou qui y travaille. On le dit de tous les Auteurs de Journaux, quoiqu'ils ne portent point ce titre. Il n'y a guère d'écrits mieux reçus du public, ni lus avec plus d'avidité, que ceux des *Journalistes*. Les *Journalistes* de Leipzig, les *Journalistes* de

Tome V.

Trévoux. Un *Journaliste* de Paris, de Hollande, &c. c'est à dire, un de ceux qui travaillent aux Journaux de Paris, de Hollande, &c.

On appelle plus particulièrement *Journalistes*, ceux qui font les extraits des livres. Les *Journalistes* de Paris sont ceux qui travaillent au Journal des Savans, qui s'est longtemps imprimé toutes les semaines, & qui s'imprime à présent tous les mois à Paris.

Parmi les *Journalistes* qui avoient accompagné Photius, il en choit quatre. Sallo fut le premier, & à juste titre. L'Abbé Gallois fut le second. Un de Trévoux obtint la troisième place, & un de Hollande la quatrième. La difficulté fut de savoir si elle seroit accordée à Bayle ou à Basnage. On auroit souhaité de les placer tous deux. Chacun eut peur de perdre son avantage: ils s'accoutumèrent, & convinrent qu'ils occuperoient cette place tour à tour... *Car. des Auteurs anciens & mod.*

Un *Journaliste* passionné a beau jeu pour satisfaire sa passion. Il a, suivant Martial, trois côtés par où il peut prendre un livre; le bon, le médiocre, & le mauvais.

JOURNAU ou **JOURNAL**. f. m. Voyez le dernier article de **JOURNAL**.

JOURNÉE. f. f. Durée du jour artificiel: le temps que le soleil est sur l'horizon. *Dies*. On le dit particulièrement par rapport à la manière agréable ou pénible dont on remplit la durée du jour. *Heureuse journée*. *Mauvaise journée*. Travailler toute la *journée*. Passer tristement ou gaiement toute la *journée*.

Depuis cette journée,

Dois-je dire funeste, hélas! ou fortunée? RAC.

Nous avons pris cette façon de parler des Italiens qui disent *giornata*. On dit *beau jour*, par rapport au beau temps; & une *belle journée*, par rapport aux occupations agréables.

Tenir la *journée*. Manière de parler fort en usage dans notre Histoire. Quand une ville étoit assiégée, & qu'elle capituloit sous la condition que si dans un temps marqué elle n'étoit pas secourue par de plus grandes forces que celle des Assiégeans: si le secours arrivoit après cette espèce de capitulation, cela s'appeloit Tenir la *journée*.

JOURNÉE, se dit aussi pour marquer le jour de quelque bataille signalée, ou la bataille même. La *journée* de Pharsale. Les *journées* d'Issus, & d'Arbelles. Ils le vinrent prier de leur rendre leurs citoyens qu'il avoit fait prisonniers à la *journée* du Granique. ABLANC. La *journée* de Cannes fut fort sanglante. La *journée* des éperons. La *journée* de Poitiers, la *journée* de Rocroi, la *journée* de Norlinghen.

JOURNÉE, est aussi un espace de chemin qu'on peut faire en un jour, le chemin qu'on fait d'un lieu à un autre. *Iter diurnum, itineris dies*. Les *journées* sont réglées par la Justice à dix lieues, tant pour les assignations qu'on donne, que pour la taxe des frais des voyages. On dit, Marcher à grandes *journées*, *Magnis itineribus*; à petites *journées*, pour dire, Aller diligemment, ou lentement. Les voyageurs d'Orient comptent les distances des villes par *journées*. Ils étoient à trois *journées* du Danube. ABL. On distingue les *journées* des voyageurs en *journées* de voyageurs ordinaires, en *journées* de caravanes de chevaux, & en *journées* de caravanes de chameaux. Les *journées* des voyageurs sans marchandises, en valent deux de caravanes de cheval, & celle-ci deux de caravanes de chameaux. L'Infanterie venoit après à ses *journées*. BUSSI RAB. c'est-à-dire, faisant le chemin qu'elle a coutume de faire sans se presser ni s'arrêter.

Dernière *journée*. C'est l'écroute du dernier jour de chaque mois de la dépense de la maison du Roi.

JOURNÉE, se dit aussi du travail d'un homme pendant un jour. *Opera diurna*. On le dit de même du salaire qu'on donne pour le travail d'un jour.

Kk

Mercès, salarium. Gagner sa journée. Payer la journée aux ouvriers.

On appelle des gens de *journée*, des ouvriers qu'on loue pour travailler le long d'un jour. *Operarii mercenarii.* Il y a des Artisans qui travaillent à la tâche, & d'autres à la *journée*, il lui faut rabattre une demi-journée. Il faut avoir des chaise-avans ou piqueurs dans les ateliers, afin de faire bien employer la *journée* des ouvriers & des manœuvres.

En parlant du travail des ouvriers, on distingue trois sortes de *journée*; la *journée* de l'Entrepreneur, qui ne regarde que la peine & la fatigue des ouvriers qu'il emploie; la *journée* bourgeoise, qui s'entend de l'ouvrage exécuté sous la conduite d'une personne de la part du bourgeois sans l'Entrepreneur; la *journée* du Roi, qui est pour des ouvrages qui ne se peuvent guère apprécier justement & précisément, parce qu'il les faut changer & refaire, comme des modèles, des desseins d'Architecture, de Sculpture, &c.

☞ *JOURNÉE*, terme de Pratique, signifie en matière de dépens, le droit qu'a un Procureur pour avoir assisté la partie de son ministère & de sa présence le jour que la cause a été plaidée, ou qu'il y a eu quelque instruction, à laquelle le Procureur est réputé avoir été présent.

On dit proverbiallement & ironiquement, qu'un homme a bien gagné sa *journée*; pour dire, qu'il a cassé ou brisé quelque chose qui lui a causé quelque perte. On le dit aussi de tous les accidens qui sont arrivés par sa faute. On dit aussi, qu'il a tant fait par ses *journées*, c'est-à-dire, par son travail, par ses soins, par son industrie, &c. qu'il a obtenu ce qu'il souhaitoit, qu'il est venu à bout de son entreprise. On le dit aussi souvent en mauvaise part, & en raillant. Il fera tant par ses *journées* qu'il se fera chasser de la Cour. On dit aussi qu'un homme vit au jour la *journée*, lorsque le salaire de sa *journée* ne suffit que pour le nourrir, & qu'il ne peut rien épargner.

Toutesfois je suis de ces gens
De toutes choses négligens,
Qui vivant au jour la journée,
Ne contrôlent leur destinée.

REGNIER.

☞ On donnoit autrefois le nom de *journée* à ce que nous appellons aujourd'hui une scène dans une pièce de théâtre. Quelquefois la *journée* contenoit plusieurs scènes, & dans ce cas la *journée* seroit ce que nous nommons un Acte.

☞ C'est un terme de Poésie Espagnole. On donne ce nom en Espagne à ce que nous appelons Acte dans nos pièces dramatiques. Les Espagnols divisent communément leurs pièces en trois *journées*. La première *journée* contient l'exposition du sujet, la seconde forme le nœud de l'intrigue, & la troisième le dénouement. Ils ont des pièces qui se bornent à deux *journées*, d'autres qui vont jusqu'à quatre, plusieurs n'en ont qu'une. GOUJET.

☞ *JOURNÉE*, s'est dit autrefois pour Congrès, assemblée. Mais particulièrement vouloient la treuve générale, & qu'une *journée* se tint en Piedmont, où chacun pourroit envoyer Ambassadeurs. COMMINES.

On appelle à Mets en Lorraine les *Journées Feudales*, la Justice temporelle de l'Évêché de Mets, qui juge de toutes les terres vassales de l'Évêché. Dans un jugement rendu aux *Journées Feudales* de Mets de l'an 1356, on voit que les Comtes de Deux-Pons, & de Blammont, y présidoient en qualité de Pairs & de Hauts-Hommes de l'Évêché.

Dans les Mémoires du dernier siècle, on appelle la *journée* des Dupes, le jour où le Cardinal de Richelieu découvrit les intrigues de quelques Seigneurs, & rompit les mesures qu'ils prenoient contre lui.

JOURNAL. f. m. *Jornale*, dans la basse Latinité, & dans les titres. Quelques Auteurs appellent *jour-*

nel, ce que d'autres nomment *journal*, ou *journal*. Voyez ces mots.

JOURNELLEMENT. adv. Tous les jours. *Quotidie*. Cette fortification sera bientôt achevée, on y travaille *journallement*. On lui fait *journallement* des sacrifices. BENS. Cicéron s'exerçoit *journallement* à faire des Harangues. TALEMAN.

JOUSANT. f. m. Terme de Marine. C'est le reflux de la mer, son mouvement lorsqu'elle se retire, & s'éloigne des côtes. *Æstas maris*, ou *maritimi recedentes*.

JOÛTE. f. f. Combat à cheval d'homme à homme avec des lances. *Pura hasta certamen*. Les fêtes & réjouissances des Grands autrefois se faisoient par des *joûtes* & tournois. Il y avoit des prix, & des Juges pour les *joûtes*. Les *joûtes* se font avec la lance, on jette le dard au tournoi. Les Espagnols ont pris ces exercices des Maures, & les nomment le *Jeu de cannes*, parce qu'ils se tirent en tournoyant des cannes les unes contre les autres, & se couvrent de leurs boucliers pour les recevoir. C'est le vrai jeu de Troye que la jeunesse Romaine pratiquoit autrefois. Les Turcs s'y exercent encore à présent, & c'est ce qu'ils appellent lancer le Gérid. Voy. TOURNOIS. La différence des *joûtes* & des tournois consiste en ce que les *joûtes* sont des espèces de tournois. On appeloit *tournois* toutes sortes de courses & combats militaires qui se faisoient par divertissement & galanterie; & les *joûtes* étoient des combats qui se faisoient de près avec la lance & l'épée. Le tournoi se faisoit entre plusieurs Chevaliers qui combattoient en troupe, & la *joûte* étoit un combat singulier d'homme à homme. Quoique les *joûtes* se fissent ordinairement dans les tournois après des combats de tous les champions, il y en avoit cependant qui se faisoient seules, indépendamment d'aucun tournoi, on les nommoit *joûtes* à tous venans, grandes & plénières. Celui qui paroïssoit pour la première fois aux *joûtes*, donnoit son heaume, ou casque, aux héros, à moins qu'il ne l'eût déjà donné dans un tournoi.

Ce mot vient de *juxtà*, à cause que les combattans se joignoient de près pour se battre. Saurmaïse dit qu'il vient du Grec moderne *zoustra*, ou plutôt *ζουστρα*, qui se trouve en ce sens dans Nicéphore Grégoras, L. X. 3. D'autres le dérivent de *justa*, qui est le nom qu'on a donné dans la basse Latinité à ces exercices, parce que le combat est plus juste & plus égal dans la *joûte* que dans le tournoi. Voyez le Glossaire de M. Du Cange, au mot *justa*.

Les Bateliers, en tirant l'oïson, font aussi des *joûtes* avec des lances plates par le bout, pour se renverser dans l'eau.

JOÛTE, se dit aussi du combat de certains animaux qu'on fait combattre l'un contre l'autre, comme des caillots, des coqs & des beliers. Boileau a employé ce mot au figuré.

Quand la première fois un athlète nouveau,
Vint combattre en champ clos aux joûtes du barreau.

JOÛTER. v. n. S'exercer à la *joûte*, combattre avec des lances, soit à outrance, soit par divertissement. *Equestribus hastis ludere*. Le Concile d'Albi de l'an 1254, défend aux Clercs de *joûter* dans les tournois avec l'écu & la lance.

On le dit aussi des animaux. Que dirois-tu, si tu voyois *joûter* publiquement des coqs? ABLAN.

☞ On l'emploie au figuré comme synonyme de disputer; mais dans le style familier seulement. Je craindrois de *joûter* contre un si habile homme.

JOÛTEUR. f. m. Cavalier qui combat avec la lance. *Qui certat lanceâ*. Il y avoit de rudes *joûteurs* en cette occasion. Pierre Arrias, surnommé le *Joûteur*, un des Colonels que le Cardinal Ximènes avoit fait passer en Afrique, rendit de grands services dans cette guerre. FLECH. *Vie de Ximènes*, L. III, p. 320.

On le dit aussi figurément des champions qui dis-

putent, qui combattent en d'autres fortes d'exercices. C'est un rûde *jouêteur*. Il est familier.

JOUTEREAUX ou **JOUTERAUX**. On écrit aussi *joutereaux*, *jauteraux*, *jotteraux*. f. m. pl. Terme de marine. Ce sont deux pièces de bois semblables que l'on attache des deux côtés au haut du mat, pour soutenir les barres des hunes.

Ce sont aussi des pièces de bois à l'éperon du vaisseau, qui répondent d'une herpe à l'autre du haut en bas, & qui sont mises parallèles pour faire l'assemblage des herpes.

JOUE. f. f. Nom d'un petit oiseau d'Afrique, de la grosseur d'une alouette, qui pond ses œufs près du chemin, & est fort fameux parmi les pronostiqueurs.

DAPPER, p. 258.

JOUVENCE. f. f. *Juventus*. Ce mot est vieux. Il signifie Jeunesse, & ne se dit qu'en cette phrase. Fontaine de *Jouvence*, qui avoit, dit-on, la propriété de rajeunir. Vous avez été à la fontaine de *Jouvence*, en parlant d'un vieillard qui est sain & vigoureux, qui semble rajeuni. Il est parlé de cette fontaine dans le Roman de Huon de Bordeaux, où il est dit que c'étoit une fontaine dans un lieu desert, qui venoit du Nil & du Paradis terrestre, qui avoit une propriété si merveilleuse, que si un homme malade en buvoit, ou en lavoit ses mains, il étoit aussitôt guéri; & s'il étoit vieux & décrépît, il revenoit à l'âge de 30 ans, & une femme étoit aussi fraîche qu'une pucelle. Il fait aussi mention d'un arbre de *Jouvence* qui portoit des pommes qui avoient la même propriété.

*Grand dommage est, que ceci soit sornettes,
Filles connois qui ne sont pas jeunettes,
A qui cette eau de Jouvence viendrait
Bien à propos.*

D'Herbelot prétend, dans sa Bibliothèque Orientale, que ce terme de *fontaine de Jouvence*, nous est venu des Romains des Orientaux, dans lesquels la fontaine qu'ils appellent d'Élie, ou de l'immortalité, est fort fameuse.

JOUVENCEAU. f. m. Jeune homme encore dans l'adolescence. On peint les Anges comme de beaux *jouvenceaux*. Je ne crois pas que l'on blâme l'amoureuse ardeur dont m'enflamme le bel œil de ce *jouvenceau*. VOIR. On ne le dit guère qu'en plaisantant. Vous êtes un joli *jouvenceau*, de me donner des avis. Du Latin *juvenculus* diminutif de *juvenis*.

JOUVENCEL. f. m. Vieux mot. C'est la même chose que *Jouvenceau*. *Adolescens*. Si manda (S. Louis) à Paris à la bonne Roïne, sa mere, qu'elle lui envoyât du secours; ce qu'elle fit en diligence, & vindrent devers lui ses bons & anciens loyaux serviteurs de la Couronne, jusques audit Mont'herry, & là trouverent le beau *Jouvencel*, & l'amenerent à Paris sain & sauf. ANONYM. *Vie de S. Louis*.

JOUVENCELLE. f. f. Terme de plaisanterie, pour dire, une jeune fille. *Juvenula*. *Jouvencelle* au teint délicat. SCAR.

JOUX. Nom d'une petite ville, ou bon bourg, qui a un château. *Jovium* ou *Jurium*. Ce lieu est en la Franche Comté dans le Bailliage de Pontarlier, à une lieue de la ville de ce nom. On voit dans le même Bailliage un village avec Abbaye, qui porte aussi le nom de *Joux*, & qui est sur le lac de *Joux*, à sept lieues de Pontarlier, vers le midi. Ces deux lieux ont donné à une partie du Mont Jurá le nom de *Mont Joux*. Voyez Jura & Valois, *Not. Gall.* p. 257.

JOUXTE. f. m. Vieux terme de coutume. Attenant, contigu, joignant un autre. *Continuus*, *contiguus*. Il ne se dit que des héritages, & en termes de Pratique. Il faut avoir les bouts & *jouxtes* des héritages, quand on fait une saisie réelle, pour les spécifier. Ce qu'on appelle autrement *tenans & aboutissans*. Dans les déclarations qu'on donne aux Seigneurs, il faut que les bouts & *jouxtes* y soient bien marqués.

Ce mot est formé de la préposition qui va suivre.

JOUXTE, est aussi une préposition qui signifie, joignant.

Juxta. Cette pièce de terre est située *juxta* le che-

Tome V.

min, tendant d'un tel lieu à un tel lieu. Il ne se dit qu'en termes de Pratique, & il vient du Latin *juxta*.

Ce terme étoit aussi d'usage en Imprimerie dans cette phrase. *Juxta* la copie originale, c'est-à-dire conformément.

JOUY. Nom de lieu. *Gaudiacus*. Il est dans le pays Chartrain. VALOIS, *Notit. Gall.* p. 251.

J O Y.

JOYANT. Voyez JOIANT.

JOYAU. f. m. Ornement précieux d'or, d'argent, de perles, de pierreries qu'on garde dans un cabinet, dans un trésor, ou dont on se sert pour se parer en de certaines occasions d'éclat & de cérémonie, comme sont les colliers, les bracelets, les pendans d'oreilles, les bagues & autres choses de cette nature. *Gemmeus*, *aureusve ornatus*. Le mot *jocalia* se trouve souvent dans la basse Latinité pour des fils de perles, des diamans, en un mot des *joyaux*.

Dans le Trésor de S. Denis on voit plusieurs riches *joyaux*. Il y a des Officiers du Roi qui gardent les *joyaux* de la Couronne. Les femmes stipulent par leurs contrats de mariage, qu'elles emporteront telle somme pour leur préciput, avec leurs bagues & *joyaux*, & les hommes, leurs chevaux, armes & bagages.

Ce mot est vieux, abandonné aux Notaires & aux Praticiens.

JOYAUX de la Couronne, ceux qui appartiennent à la Couronne. *Regia gaza*.

Le mot de *joyau* vient du Latin *jocus*, *jochus*, ou *jocalia*, signifiant les choses qu'on a du plaisir à voir, ou bien de l'Arabe *algiochar*, ou *algiosar*, dont se servent aussi les Espagnols, pour dire des perles. Sautmaise dit que *johar* signifie en Arabe *gumma*. Du Cange le dérive de *joya*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour *jocalia*.

On appelle proverbialement & ironiquement un beau *joyau*, quelque chose dont on ne fait pas grand cas, comme une femme laide, quelque ouvrage garni de faux brillans, &c.

JOYE. Voyez JOIE.

JOYENVAL. Abbaye de l'Île de France, située à deux lieues de S. Germain en Laye, du côté du couchant. MATY.

JOYEUSE. *Gaudiosa*, *Joiosa*. Bourg de France dans le Vivarès, sur la petite rivière de Besime, au midi d'Aubenas. *Joyeuse* a titre de Duché, & a donné son nom à l'ancienne maison de Joyeuse.

JOYEUSE. f. f. C'est le nom qui est donné dans les Romains à l'épée de Charlemagne, à celle de Renaud, & à celle de Roland.

JOYEUSEMENT. adv. D'une manière joyeuse. *Hilarè*. Ces débauchés passent leur vie *joyeusement*, ils ne prennent ni souci, ni chagrin.

JOYEUSETÉ. f. f. Vieux mot. Joie, plaisir.

*En sa verdure se réjouit l'esté,
Et sur l'hiver laisse joyuseté.* MAROT.

Ainsi dans la maison

*Joyuseté, farces, badineries,
Juventions & telles drôleries,
Hyver, été, sont toujours de saison.* R.

JOYEUSÉTÉS. f. f. & pl. Paroles ou actions gaillardes & joyeuses. *Festiva verba*. Les anciens Chevaliers divertilloient leurs Dames avec plusieurs gabs & *joyeusetés*. Cela ne se dit plus qu'en riant: cependant le Traducteur des pieuses récréations du P. Angeli Gazée, dit que c'est une œuvre remplie de saintes *joyeusetés* pour les ames dévotes.

JOYEUX, **EUSE**. adj. Qui donne ou qui ressent de la joie. *Hilaris*. Je suis tout *joyeux* de vous voir: cette phrase n'est bonne que dans le discours familier, & entre personnes égales. CAIL. Pour engager un mari à une *joyeuse* reconnoissance, vous lui voulez donner out votre bien en l'épousant. P. COM. Être

joyeux, d'humeur *joyeuse*, se tenir *joyeux*, mener une vie *joyeuse*, mener *joyeuse* vie, &c. expressions familières. *Joyeuse* nouvelle. Chançon *joyeuse*. On dit de même, bande *joyeuse*, en parlant d'une compagnie de gens qui ne cherchent qu'à se réjouir, à mener *joyeuse* vie. Voyez JOIE.

☞ On dit en style de formule, le *joyeux* avènement du Roi, pour dire l'avènement du Roi à la Couronne; & de-là on a employé ce mot pour signifier plusieurs droits dont le Roi jouit à son avènement. Quelques uns de ces droits sont utiles, tels que ceux qui se levent sur les personnes, sur les Corps & Communautés. D'autres sont simplement honorifiques, comme de nommer, au préjudice de tous les Gradués, à la première prébende qui vaque dans chaque Eglise Cathédrale.

☞ Quelques uns prétendent que ce droit n'est pas fort ancien, & n'en font remonter l'origine qu'à Henri III; mais il est évident que ce Prince, dans ses lettres patentes, ne fait que confirmer un ancien droit auquel on vouloit donner atteinte.

JOYNE. *Joviniacum*, *Juviniacum*. On dit aujourd'hui *Joyne*, autrefois on a dit *Juvignea*. C'étoit une terre de l'Abbaye de S. Remi de Reims. VALOIS. *Not. Gall. p. 258.*

JOYOSA. Villa *Joyosa*, ou Villa *Loyosa*. *Joyosa*. Petite ville du Royaume de Valence, en Espagne. Elle est sur le golfe d'Alicante, à cinq lieues de la ville de ce nom, du côté du nord. On croit par simple conjecture, qu'elle est l'ancienne *Honofca*, ville de l'Espagne Tarragonoise. MATY.

I P A.

IPANA. Fleuve du Paraguay, dans l'Amérique méridionale. *Ipana*. Les peuples qui habitent sur les bords de l'*Ipana* étoient très-barbares & très-cruels. Ce fleuve ne se trouve point sur nos cartes.

I P E.

IPÉCACUANHA. f. m. Prononcez *ipécacouana*. *Ipepacuanha*, *radix Brasiliensis*. Petite racine grosse comme le chalumeau d'une plume médiocre, qui nous est apportée sèche de plusieurs endroits de l'Amérique. Il y en a de trois espèces, une *brune*, une *grise* & une *blanche*. La *brune* est la plus estimée: elle est compacte, tortue, ridée par anneaux, cordée dans son milieu, difficile à rompre, d'un goût âcre & amer: elle naît dans le Brésil sur les mines d'or: elle pousse une plante de moyenne hauteur, en partie rampante & en partie élevée, portant peu de feuilles oblongues, pointues, approchantes de celles de la pariétaire. Ses fleurs sont blanches, composées chacune de cinq feuilles soutenues par de petites têtes, d'où sortent des baies grosses comme des cerises sauvages, de couleur rouge-brune quand elles sont mûres, remplies d'une pulpe blanche succulente, où l'on trouve à chacune deux grains ayant la figure des lentilles, dures, jaunâtres. La racine d'*Ipécacuanha* grise, diffère de la précédente par sa couleur & par sa qualité, car elle est un peu moins forte, mais elle pousse une plante semblable: elle croît au bas des montagnes, dans les prés & dans les autres lieux humides. Les Espagnols l'appellent *Bexugillo*. L'*Ipécacuanha* blanc est différent des deux autres, non-seulement par la couleur, mais par la figure, car il n'est point tortu, ni raboteux, il ressemble beaucoup à la racine du dictamne blanc. On ne convient pas de la figure de la plante qu'il pousse. L'*Ipécacuanha* est purgatif & astringent; il est aussi un peu vomitif: c'est un des meilleurs remèdes & des plus assurés qu'on ait trouvés jusqu'ici pour la dysenterie.

IPEPA. Ancienne ville Épiscopale de l'Asie mineure. *Hypapa*, *Hypapa*. Elle étoit dans la Lydie près des confins de l'Ionie. Elle est aujourd'hui dans la Natolie propre, sur le Sarabat, à quelques lieues au-dessus de Sinyrne. MATY.

IPER, ou YPER. Petite rivière des Pays Bas, de laquelle la ville d'Ypres a pris son nom.

I P H.

IPHIANASSE. f. f. Fille de Proctus, Roi des Argiens, fut mariée à Mélampus, qui l'avoit guérie, elle & ses sœurs d'une maladie dont la Déesse Junon les avoit affligées.

IPHIANASSE. Une des quatre fille d'Agamemnon, selon Sophocle, dans son Électre. Homère ne fait mention que de cette Pincefle, & dit que sur la fin du siège de Troie, le Roi de Mycènes, pour appaiser la colère d'Achille, lui envoya offrir en mariage sa fille *Iphianasse*. Ce Poète ne dit rien d'Iphigénie, ni de ses deux autres sœurs, Électre & Chrysothémis.

IPHICLUS. f. m. Fils de Philaclus, Prince de Thessalie. Il eut, entr'autres enfans, Protétilas, le premier des Grecs qui fut tué au siège de Troie. *Iphiclus* fut un des Argonautes.

IPHICLUS, fils de Thestius, & frere d'Althée, mere de Mélagre, est aussi compté parmi les Argonautes.

IPHIGÉNIE. f. f. Suivant plusieurs anciens Auteurs cités par Pausanias & par Plutarque, elle étoit fille de Thésée & d'Hélène.

IPHIMEDIE. f. f. Fille de Triopas, femme d'Aloüs.

IPHIS. f. m. Pere d'Étéocle & d'Évadné, femme de Capanéé.

IPHITUS. f. m. Roi d'Elide, contemporain de Lycurgue: il fut le restaurateur des Jeux Olympiques. Dans le temple de Junon à Elis on conservoit le palet d'*Iphitus*, sur lequel étoient écrites en rond les loix des Jeux Olympiques, avec les privilèges dont ils étoient accompagnés.

I P O.

IPOQUISTIDOS. f. m. Drogue dont il est parlé dans le Tarif de la Douane de Lyon 1632. C'est l'Hypocistis du Tarif de 1664.

I P R.

IPRE, ou IPRES. Nom d'une rivière & d'une ville des Pays-Bas. *Ipra*, *Ipra*. Elle est dans la Flandre, sur la petite rivière d'*Ipre*, entre Nieuport & Lille, à six lieues de la première, & à cinq de la dernière. Cette ville, qui est riche par la bonté de son terroir, par ses manufactures, & par ses foires, est bien fortifiée & défendue par une bonne Citadelle. Les François la prirent en 1678, & elle leur fut cédée la même année par la paix de Nimègue, avec tout le quartier qui porte son nom, & qui contient les chàtellenies d'*Ipres*, de Bailleul & de Cassel. Par la dernière paix elle a été donnée en échange de Lille, & aujourd'hui elle est à l'Empereur. Les Allemands & les Flamans l'appellent *Iperen*.

M. Cornille écrit le nom de la ville par un *Y*, *Ypres*, & il appelle la rivière *Yper*, ou *Iper*. Cette rivière n'est qu'un petit ruisseau formé des égoûts du pays. Après qu'il a servi aux Artisans dans leurs différens métiers, il devient un canal considérable, & de grande utilité au commerce de la ville, qui par son moyen a communication avec Nieuport, Ostende, Bruges, Furnes, Bergue, Dunkerke, Saint-Omer, Bourbourg, &c. Ce canal est entretenu pendant trois ou quatre mois de l'été des eaux de deux étangs qu'on a faits au-dessus d'*Ipres*, parce qu'alors le ruisseau d'*Ipres*, ou d'*Iper* est à sec.

IPREAU. f. m. Ormeau à large feuille: ainsi appelé de la ville d'*Ipres*, d'où l'on a apporté ces arbres.

I P S.

IPS, ou IBS. Bourg, ou petite ville de l'Archiduché, en Allemagne. *Ibissa*, *Ipsium*. Ce lieu est près du Danube, à l'embouchure de la petite rivière d'*Ibs*, & à quatorze lieues au-dessous de Linz.

L'IPS. Rivière d'Allemagne en Autriche, dans le quartier du Haut Wienerwald, qu'elle arrose du midi au septentrion : elle a sa source au pied d'une montagne, au midi de laquelle l'Enns se recourbe vers le couchant & se jette à *Ips* dans le Danube.

IPSALA, ou CYPSELA. Nom d'une ville autrefois Épiscopale. *Cypfella*. Elle est dans la Romanie, sur la rivière de Larilla, entre Trajanopoli & Bilzier. MATY.

IPSCH. Voyez YVOIZ.

IPSO FACTO. Expression Latine, qui s'est francisée par le fréquent usage qu'on en a fait, principalement en Droit Canon. Il y a des excommunications prononcées par le Juge après les monitions requises, & il y en a d'autres qui sont portées par la Loi, & qui sont encourues *ipso facto*, c'est-à-dire, dès que l'action est commise. Celui qui frappe un Prêtre est excommunié, *ipso facto*, par le seul fait.

IPSOLA. f. f. Espèce de laine qui vient de Constantinople.

IPSWICH. *Ipswichum*, *Gippevicum*. Ville assez considérable d'Angleterre, capitale du Comté de Suffolck, & située sur la rivière d'Orwel, à 11 lieues de la ville de Norwich, du côté du midi. Elle est célèbre pour avoir donné naissance à Wolsey, qui de simple Chapelain du Roi Henri VIII. fut élevé aux dignités de premier Ministre d'Etat, de Chancelier d'Angleterre, d'Archevêque d'Yorck, de Cardinal, & de légat à latere, & qui ayant été le principal auteur du fameux divorce de Henri VIII. mourut enfin disgracié. MATY. Long. 18 d. 35'. lat. 52 d. 5'.

I Q U.

IQUIQUE. Nom d'une île de la mer du Sud, sur la côte du Pérou. *Iquiqua*. L'île de *Iquique* est au pied du morne de Carapucho. L'île de *Iquique* est habitée par des Indiens & des Noirs qu'on y occupe à tirer la Guaux. A douze lieues de *Iquique*, on a découvert des minières d'argent. FRÉZIER. Je ne sais pourquoi cet Auteur aspire toujours l'I dans ce mot, & qu'il ne dit pas l'île d'*Iquique*, mais l'île de *Iquique*.

I R A.

IRAC, IRAC-ARABI, IRAC-AGÉMI. Voyez YERAC.

IRACAHA, ou IRUCAHA. f. m. Grand arbre des Indes Occidentales, qui se trouve dans l'île de Maragnan. Il a ses branches au sommet, & ses feuilles sont presque semblables à celles du figuier. Ses fleurs sont jaunes, & son fruit est de la forme d'une poire, ayant l'écorce jaunâtre. Sa chair est d'un fort bon goût, & bonne à manger.

IRAIGNE, IRANTAIGNE. f. f. Araignée. On ne dit plus en Anjou, comme du temps de Ménage, *Irantaigne*, mais *Iraigne*. DICT. DES ARTS, 1731, à la fin du mot Araignée. Voyez le chapitre 134 du I. tome des Observations de Ménage sur la Langue Française.

IRAK. Voyez YERAC.

IRAN. Province particulière de Perse, entre l'Aras & le Kur. Les Orientaux donnent ce nom à la Perse, en général.

IRASCIBLE. adj. *Irasibilis*. Terme Philosophique. Epithète qu'on donne à l'appétit ou à la partie inférieure de l'âme, où réside la colère & les passions qui se portent contre les choses difficiles, ou pour lesquelles on a de l'aversion. Des onze genres de passions qu'on attribue à l'âme, on en donne cinq à l'appétit *irascible*; savoir, la colère, l'audace, la crainte, l'espérance & le désespoir. On rapporte les six autres à l'appétit concupiscible, c'est-à-dire, la volupté, la douleur, la cupidité, la fuite, l'amour & la haine. Platon partageoit l'âme en trois parties : en partie raisonnable, en partie *irascible*, & en partie concupiscible. L'*irascible*, & la concupiscible sont, selon ce Philosophe, les parties corporelles & mortelles de l'âme, qui causent toutes nos passions; & Platon établit le siège de l'*irascible* dans

le cœur, & celui de la concupiscible dans le foie, comme dans les deux sources du sang, & des esprits, qui seuls excitent les passions. On a fait d'autres divisions des passions qui sont traitées par Gassendi dans sa morale, & par Bernier son Abréviateur.

Il est aussi quelquefois substantif, & se prend pour l'appétit *irascible*. *Iracundia*.

I R E.

IRE. f. f. L'un des sept péchés capitaux. Colère, mouvement de l'âme qui la porte à nuire à son prochain, ou à se venger de lui. *Ira*. Ce mot, quoiqu'un peu vieux, est toujours en usage dans le Cathéchisme, ou en parlant de la colère de Dieu excitée par les péchés des hommes, on lit : Les Ninivites apaisèrent l'*ire* de Dieu par la pénitence qu'ils firent après la prédication de Jonas. Au jour du Jugement paroîtra le courroux & l'*ire* du Seigneur. Consultez la mémoire des choses passées, & vous trouverez que les Anciens ont introduit des cérémonies, ou pour remercier la bonté divine, ou pour détourner les fléaux de son *ire*. ABLANC. Ils ont amassé un trésor d'*ire*, pour le jour terrible du Jugement. MAUC.

Ménage trouve ce mot beau, mais il n'est pas de l'usage ordinaire. On ne peut s'en servir que dans la grande poésie, dans le style soutenu, en parlant de choses grandes & relevées, de la colère de Dieu, des Rois. *L'ire* de Dieu, *l'ire* céleste.

*Enfer que la foi m'atteste ;
Séjour où l'ire céleste
Exerce un juste pouvoir :
Ma raison qui te médite,
D'effroi glacée, interdite,
Te croi sans te concevoir.* N. CH. DE VERS.

IRE, est en usage dans le burlesque.

*L'Aquilon souffle, & d'un commun aveu,
Point n'est ma chambre exposée à son ire.*
DES HOULIERES.

Qu'un favori cache durant une grande ire. ID.

Ce mot vient du Latin *ira*, qui, selon quelques-uns, vient du verbe *urere*, brûler. Donat tire ce mot du verbe *ire*, aller. Il dit pour raison, que l'homme colère, *exit à seipso quadantenus*, sort en quelque manière de soi même, d'où vient qu'on dit d'un homme qui est revenu de sa colère qu'il est entré en lui-même. On pourroit encore tirer ce mot du Grec *ipis*, dispute, débat, ce qui ne se passe guère sans quelque sentiment de colère.

IRE, se dit de la mer & des vents, quand ils sont violents & agités. Les vents commencent à devenir en *ire*, & la mer grosse nous dura pendant quelques jours. FRÉZIER. C'est apparemment un terme usité sur mer.

IRE. Terme de Mythologie. Les Anciens avoient fait une Déesse de l'*Ire*, ou de la colère. *Ira*. On dépeignoit l'*Ire* grinçant les dents, mais avec des grimemens affreux. Voyez Stace. *Thébaïde*, L. VI. v. 787. & Barthius sur cet endroit, & L. IV. *Sylv.* 9. v. 53.

IRÉ, ÉE, vieux adj. Mis en colère. *Iratu*, a, um.

IRREGUA. Nom d'une fort petite rivière de la Castille vieille, en Espagne. *Irrega*. Elle se décharge dans l'Èbre, au village nommé Fuente de Mudres, entre Logrono & Calahorra. MATY.

IRELAND. Nom d'une des Iles Bermudes, situées dans la Mer du Nord. *Irelandia*, *Hibernia*. Elle est sur la côte septentrionale de la Bermude. Son étendue n'est pas grande, & les Anglois qui lui ont donné le nom qu'elle porte, y ont quelques habitations.

IRLANDE. Quelques vieux Auteurs écrivent ainsi : aujourd'hui on écrit IRLANDE. Voyez ce mot.

IRÉNARQUE. f. m. Prince de paix, surnom que Syn-

cellus a donné à N. S. JÉSUS-CHRIST, & qu'il a pris d'Isaïe, qui, IX. 6. dit que le nom de Messie fera admirable, Conseiller, Dieu fort, pere du siècle futur, Prince de paix : *Princeps Pacis* dans la Vulgate.

IRÉNARQUE. f. m. Nom d'un Officier de Guerre dans l'Empire Grec. *Irenarcha. Praefectus pacis.* La fonction de l'*Irénarque* étoit d'avoir soin de maintenir la paix, le repos, la tranquillité, la sûreté dans les Provinces, & sa charge revenoit à celle de nos Prévôts des Marchaillées. Dans le code de Justinien, *Liv. X. tit. 75*, il est dit que les *Irénarques* sont envoyés dans les Provinces pour y maintenir la tranquillité & la paix, ce qu'ils faisoient, en punissant les crimes, & en faisant observer les loix. Il y avoit encore un autre *Irénarque* dans les villes, pour y procurer & y conserver la concorde entre les bourgeois, & y éteindre les dissensions. On l'appeloit autrefois Préfet de la ville. *Voyez* le code, *L. VII.* & les notes de Godefroy. C'étoit les Décurions, qui sous l'autorité des Gouverneurs, faisoient faire l'élection des *Irénarques*. Les Empereurs Théodose & Honorius supprimèrent les charges d'*Irénarques*, parce qu'abusant de leur pouvoir ils troubloient les peuples, au lieu d'y maintenir l'ordre. Justinien les rétablit. *Voyez* les Macri, le Dictionnaire de Calvin, Godefroy cité, & les notes du Pere Hallois, Jésuite, sur le XII^e. Chapitre de la vie de S. Polycarpe : *Illustr. Eccles. Orient. script. Vita & docum. T. I. p. 584*, Brillionius, *de verbor. signific. L. IX.* Les *Irénarques* étoient soumis aux Gouverneurs des Provinces. *Voyez* la loi : *Divus Hadrianus, ff. de Custod. & exhibit. reor. Voyez* encore, *L. 6. de custod. reor. l. ultima, §. Irenarcha. ff. de Muner. & honor.* Il est parlé de l'*Irénarque* de Pamphlie dans la vie de S. Nestor, & de l'*Irénarque* de Palestine dans celle de S. Porphyre de Gâze.

Ce mot veut dire *Prince de Paix* ; il vient du Grec *ειρηάρχης*, ce mot est composé de deux autres, *ειρη*, qui veut dire *paix*, & *άρχης*, qui signifie *Prince*, & qui vient d'*ἀρχή*, *commandement, charge, office.* Ruissin, *Hist. Eccl. L. IV. c. 15.* & *Joannes Christophorsonus* appellent l'*Irénarque* en Latin *Praefectus Pacis.* S. Augustin use aussi de périphrase, *Ep. 159.* de l'ancienne édition. *Ad quos tuenda publica pacis vigilantia pertinet.* Il est pourtant mieux, comme a remarqué le P. Hallois, de retenir le nom d'*Irénarque*, puisque c'est le nom d'office. Il est mieux aussi de dire *Irenarcha*, qu'*Irenarchus* selon le Grec, parce que c'est l'usage. *Voyez* encore l'*Onomasticon* de Rosweid.

IRÉNE. f. f. Nom propre de femme. *Irene.* Sainte *Irène* ayant été exposée dans un lieu infâme, elle y fut préservée de toute sorte de violence par une providence singulière de Dieu, elle fut ensuite martyrisée.

Ce nom est Grec, *ειρήνη*, dans cette langue, veut dire *paix*.

IRÉNÉE. f. m. Nom propre d'homme. *Irenaeus.* S. *Irénée*, Evêque de Lyon, vivoit sur la fin du second siècle. Le Comte *Irénée* étoit fauteur du Nestorianisme.

Ce nom est Grec, & veut dire *pacifique*.

I R I

IRI. *Voyez* RUPELA.

IRIA. Nom d'une ville d'Espagne. *Iria.* Quelques-uns la prennent pour *Elpadron* ; c'est aujourd'hui une petite ville de Galice, à six lieues de la mer du côté du levant, & à quatre au midi de Compostelle. *Iria* étoit autrefois Evêché. Ce siège a été depuis transporté à Compostelle.

Il y a eu aussi trois *Iria* en Italie, l'une en Piémont, qu'on nomme aujourd'hui *Sartyrana* ; l'autre en Ligurie, on l'appelle maintenant *Sarivia* ; & la troisième en Lombardie. Léandre croit que c'est Voghéra.

IRIÉ, ÉE, adj. Vieux mot. Irrité, courroucé. On a dit aussi *Iror* ; pour dire, colère, & *Iriement.* adv. Dite une chose *iriement* ; pour, la dire en colère.

SAINT IRIER DE LA PERCHE. Nom de lieu, & d'un Monastère fondé par saint *Irier.* *Atanus, sanum Sancti Aredii.* Il est dans le Limousin. Ce Monastère ayant été ruiné, a été sécularisé, & à la place des Moines qu'il y avoit, on y a mis trente-deux chanoines, avec un Abbé & un Doyen. VALOIS, *Not. Gall. p. 49.* SAINT IRIER. *Voyez* SAINT HYRICA.

IRINGION. f. m. Nom d'une espèce de Chardon, *Iringium.*

IRIO, ou **IRIS.** Nom d'une grande rivière de l'Asie mineure. On la nomme autrement *Casalmach.* *Iris Casalmachus.*

Elle a sa source dans l'Antitaurus, aux confins de l'Aladuli, & de l'Anadole, près de Sivasia. L'*Irio* passe à Torat & à Amasie, & se décharge dans la mer Noire, à l'Orient de Laly.

IRIPA. f. f. Grand arbre qui croit aux environs de Repolyn, & dans d'autres contrées du Malabar. Ses feuilles sont cathartiques. On prépare de ses feuilles bouillies dans de l'urine de vache, avec une addition de miel, une potion, qui passe pour guérir la gale, la lèpre, & les autres maladies de la peau. RAY, *Hist. Plant. Malus indica, pomo cucubiti formi, moropyreno.*

IRIS, MÉTÉORE. Quelques-uns font ce mot féminin : d'autres le font masculin avec l'Académie ; & il paroît que c'est l'usage le plus général. Arc-en-ciel, qui se fait par la réflexion de la lumière dans une nuée pluvieuse. *Iris.* L'*Iris* se fait par réflexion des rayons du Soleil avec deux réfractions de suite dans une même goutte de pluie : ce qui a été remarqué par Jean Fleischer de Breslaw, dès l'an 1571, & par Antoine de Dominis, Italien, en 1611, en quoi ils ont prévenu Descartes, qui a expliqué l'arc-en-ciel intérieur par deux réfractions, & une réflexion, & l'extérieur par deux réfractions, & deux réflexions sur une même goutte d'eau. On peut voir deux ou trois *iris*, quand il y a des nuées de différente élévation. Deux personnes qui sont éloignées l'une de l'autre, ne voient pas le même *iris*, parce qu'il change selon la situation de l'œil, qui le regarde, selon les angles par lesquels la lumière est réfléchie. L'*Iris* fut montré à Noé en signe de paix après le déluge. Il se fait aussi des *Iris* dans des prismes, ou verres triangulaires, dans des fioles pleines d'eau, dans des jets de fontaines. On voit même des *iris* renversés, dont les causes sont fort bien expliquées dans la Dioptrique & les Méteores de Descartes. Le Pere Pardies fait mention d'un pareil *iris* dans une lettre, dont l'extrait se trouve dans le Journal des Savans du 7 Février 1667. Aristote, dans son livre du monde, fait mention d'un *iris* perpendiculaire ; mais ce phénomène ne peut être que ce qu'on appelle des *verges*, ou de longs bâtons de la couleur de l'arc-en-ciel en confusion, & d'une teinte changeante. Cependant la République des Lettres du mois de Septembre 1684, art. VII. parle d'un *iris* perpendiculaire. Entre les deux Tropiques on voit des *iris* de lune, dont les couleurs sont fort vives. *Voyez* Aristote & Descartes dans leurs traités des Méteores. M. de la Chambre dans son traité de l'*Iris*, &c.

IRIS, en termes d'Anatomie, se dit d'un cercle qui est autour de la prunelle de l'œil, & qui est de différentes couleurs, tantôt noir, tantôt bleu, tantôt vert. C'est un tissu de fibres disposées en rond, qui vient de la tunique qu'on appelle *Uvée* ou *choroïde*. L'*Iris* est un cercle membraneux posé sur le devant de l'œil. On l'a ainsi nommé, à cause des différentes couleurs, qui dans l'homme paroissent sur sa surface au travers de la cornée transparente. Ce cercle forme dans son centre un trou, auquel on a donné le nom de Prunelle, apparemment parce qu'il paroît de couleur noire. MÉRY. *Acad. des Sc. 1704. Mém. pag. 261.* C'est une espèce de zone ou d'anneau circulaire, assez large, dont le milieu qui est vide, est la prunelle par où les rayons entrent dans l'œil. Quand l'œil est exposé à une grande lumière, la prunelle se retrecit sensiblement,

c'est-à-dire , que l'*iris* se resserre. A une lumière moyenne , l'ouverture de la prunelle ou l'extension de l'*iris* est moyenne. FONT. *ib. Hist. p. 13.* Quand la prunelle se dilate , les fibres de l'*iris* s'accourcissent. Quand elle se resserre , ces fibres s'allongent. MÉRY , *ib.* Si l'*iris* avoit des fibres circulaires & concentriques à la prunelle , on concevroit que ces fibres seroient autant de petits muscles , qui en se gonflant & en se contractant , accourceroient les cercles qu'ils formeroient , & en diminueroient l'espace , & par conséquent l'ouverture de la prunelle ; l'*iris* n'a point de fibres circulaires , elles sont toutes tirées de la conférence vers le centre. FONT. *ib.* La prunelle se dilate dans l'ombre , & se resserre exposée aux rayons de la lumière. Or , comme on ne remarque point de fibres circulaires dans l'*iris* pour retrécir la prunelle , il y a lieu de croire que la dilatation dépend uniquement du ressort des fibres droites de l'*iris* , qui toutes vont se terminer à la conférence interne de ce cercle. IDEM. *ib.*

IRIS, f. f. Divinité fabuleuse des Anciens , que les Poètes ont feint être messagère de Junon. Son principal emploi étoit de couper le cheveu fatal des femmes Agonissantes , comme Mercure étoit chargé de faire sortir du corps les âmes des hommes prêts à expirer. Virgile dit qu'elle fut envoyée pour couper quelques cheveux à Didon , pour faire un sacrifice à Proserpine , afin qu'elle mourût plus facilement. *Iris* étoit sœur des Harpies , fille de Thaumante & d'Électre. Voyez sur l'*iris* , prise dans le premier & dernier sens , Voslius de *Idol. L. III. C. 13. & 14.*

C'est aussi un nom que les Poètes donnent souvent à leurs maîtresses réelles , ou chimériques.

*Irai-je de sang froid , & sans être amoureux ,
Pour un Iris en l'air faire le languoureux ?*

Ce mot vient de *ειρη* , parler , annoncer. Cette étymologie convient à l'*iris* , météore , & à l'*iris* divinité de la fable , celle-ci est la messagère de Junon , & l'autre un phénomène qui annonce la pluie.

IRIS. f. f. C'est selon Hétiode , l'une des trois Harpies , sœur d'Aëlle & d'Ocypte.

IRIS. Terme de Fleuriste. Les Fleuristes le font masculin , & il paroît que quand on parle de cette fleur , il faut les imiter. Plante , qui a été ainsi appelée , parce que les couleurs de les fleurs ressemblent à peu près à celles de l'arc-en-ciel que les Latins ont appelé *iris*. On appelle autrement cette plante *Flambe*.

Il y a plusieurs sortes d'*iris* , car il y en a de communs , de Perse , de simples & de doubles. Le simple au haut de la tige étend ses feuilles , dont les unes sont renversées , & les autres se tiennent droites. Il ne porte qu'une fleur ou deux , & change de couleur & de figure , en quoi il n'est pas stable. Le double a les feuilles du milieu petites & redoublées. Il change aussi de couleur & de figure.

Il y a des *iris* d'Angleterre , de Florence , de Portugal , de Suse , &c. La racine de l'*iris* de Florence est fort odoriférante ; si on en fait tremper dans du vin tandis qu'il bout , ou dans la bière , cela lui donne un goût & une odeur agréable. Quand elle est broyée , on la mêle avec de la poudre qu'on appelle *poudre d'iris*. Voyez FLAMBE. La variété des couleurs qui se rencontrent aux *Iris* est grande , elle provient en partie des divers climats où ils sont élevés , & c'est de là que sont venus tant d'espèces différentes , & qui ont pris différents noms : ou de ceux qui les ont élevés les premiers de graine , ou des pays d'où ils sont venus. L'*iris* aime à avoir médiocrement le soleil , une terre à potager , trois doigts de profondeur , & autant de distance.

IRIS DE L'ABBÉ. Il a les mentons , les langues & les étendards d'un haut pourpre ; il est tardif à fleurir , & ne croît guère haut ; quand il passe hors de la terre , le fourreau de ses feuilles est verd , marqué d'un pourpre , ou rouge pourpre , à la manière de la plante nommée Serpentaire.

IRIS AGATE. Il a les mentons & les langues d'un jaune

doré mêlé de tête d'ombre , les étendards gris , panachés de violet.

IRIS D'AFRIQUE. Il a les mentons jaunes mêlés de bleu , les langues de bleu clair , les étendards violets.

IRIS D'ALEP. Celui-ci a les mentons jaunes , les langues & les étendards blancs , soupe de lait , mêlé de jaune.

IRIS D'AMBOISE. Celui là a les mentons jaunes ; les langues jaunes & bleues , les étendards d'un gris de lin pâle.

IRIS DES ANCIENS. Il a les mentons blancs , bordés de bleu pâle , les langues & les étendards bleus ; il est très odoriférant , & tardif à fleurir.

IRIS D'ANDALOUSIE. Voyez ci-dessous IRIS DE PORTUGAL.

IRIS D'ARABIE. Il a les mentons d'un jaune doré , les langues de feuille-morte enfumée , les étendards violets.

IRIS D'ARMÉNIE. Il a les mentons jaunes , & feuille-morte , les langues d'un jaune pâle mêlé de feuille-morte , les étendards violets.

IRIS D'Auvergne. Il a les mentons jaunes & mêlés de bleu , les langues de pur bleu , les étendards sont violets , panachés de bleu & de feuille-morte.

IRIS BLAISOIS. Il a les mentons de jaune & d'aurore , les langues jaunes , mêlées de bleu , les étendards gris de lin rayés d'aurore en long par le milieu.

IRIS DU BOIS. Il a les mentons jaune-pâle , les langues & les étendards blancs , tirant au bleu-pâle ; il demeure noir , du reste il ressemble à l'*iris* de Castille.

IRIS DES BRETONS. Il a les mentons & les langues jaunes , & les étendards d'un blanc terni.

IRIS DE BRIE. Il a les mentons jaunes , les langues blanches , aux extrémités jaunes , les étendards sont blancs , panachés de bleu.

IRIS DE BOULOGNE. Il a les mentons , les langues & les étendards d'un blanc sulfuré.

IRIS BULBEUX. Les *iris* bulbeux portent ordinairement neuf feuilles en chaque fleur , les extrémités des trois feuilles , qui s'inclinent & penchent vers la terre , se nomment mentons ; les trois qui sont jointes à celles-ci , & dont l'extrémité se relève en-haut , se nomment langues ; & les trois supérieures qui s'élèvent au dessus des autres pour former la fleur , se nomment étendards , ou voiles. Il faut remarquer que tout *iris* bulbeux aux feuilles étroites , porte une marque jaune assez large , & au milieu de chaque menton ce qu'on nomme *écusson jaune* ; il est commun à tous les *iris*.

IRIS DE CALABRE. Celui-là porte la feuille toute jaune.

IRIS CAMELOTÉ. Celui-ci a les mentons jaunes & feuille-morte , les langues de couleur de tristamine , les étendards , couleur gorge ramier , & feuille-morte , c'est l'*iris* de Morin , lorsqu'il se panache , soit par vieillissement ou autrement , ainsi que les tulipes de simple couleur , qui se panachent avec le temps.

IRIS DE CANDIE. Il a les mentons d'un verd d'olive jaunâtre , les langues aussi de la même couleur , entremêlé de bleu-pâle , les étendards sont gris-de-lin.

IRIS DE CASTILLE. Il a les mentons jaunes , les langues & les étendards couleur de soupe de lait , qui est un blanc impur.

IRIS DE LA CHINE. Il est panaché de bleu ; il demeure noir , ne s'élevant de terre , que de la hauteur d'un demi-pié , ou environ.

IRIS DE CRÈTE. Il est tout blanc , s'élève en haut , & fait sa fleur assez ample.

IRIS DAMASSÉ. Il fleurit en bleu panaché de violet , c'est l'*iris* de Portugal quand il se panache.

IRIS D'ÉGYPTE. Il a les mentons & les langues bleus , les étendards violets.

IRIS DE FLORENCE. Il est tout blanc , comme l'*iris* de Crète ; mais celui-ci ne croît pas si haut , & sa fleur n'est pas si ample.

IRIS DE FLORIDE. Il a les mentons d'un bleu mêlé , les étendards violets mêlés de gris-de-lin.

IRIS DE LA FRONTIÈRE. Il a les mentons bleus & jaunes , les étendards violets.

IRIS DES FEUILLANS. Il a les mentons de couleur de feuille-morte , les langues tristamine , les étendards

de couleur de gorge de pigeon-ramier.

IRIS DE GASCOGNE. Il a les mentons & les langues d'un gris de perle, les étendards de bleu pâle.

IRIS GRAND SEIGNEUR. Il a les mentons d'un jaune qui est bordé de feuille-morte, les langues gris-de-lin mêlé, les étendards gris de lin chargé.

IRIS DE GRÈCE. Il a les mentons & les langues de bleu mêlé d'un peu de jaune, les étendards violets avec du blanc.

IRIS DE GUINÉE. Il a les mentons de couleur feuille-morte, les langues d'un bleu mêlé, les étendards sont violets.

IRIS DES INDES. Il a les mentons & les langues jaunes, les étendards sont d'un gris-de-lin mêlé de violet.

IRIS DE JUDÉE. Il a les mentons jaunes mêlés de bleu, les langues & les étendards sont d'un violet chargé, il porte sa fleur plus courte que les autres *iris*.

IRIS LÉVANTIN. Il a les mentons isabelle mêlé de terre d'ombre, les langues d'un blanc & clair-bleu, les étendards mêlés de violet.

IRIS DES LOMBARDS. Il a les mentons & les langues blancs, les étendards sont bleus.

IRIS DE LORRAINE. Il a les mentons blancs, les langues & les étendards blancs tirant au bleu mourant.

IRIS DE LIBYE. Il a les mentons jaunes, les langues & les étendards sont d'un jaune mêlé.

IRIS DE MACÉDOINE. Il a les mentons & les langues d'aurore & jaune, les étendards couleur de gorge de pigeon-ramier.

IRIS DE MALDIVES. Il a les mentons d'un jaune-paille, mêlé de bleu, les étendards de clair-bleu mêlé de jaune.

IRIS DE MÉLINDE. Il est tout couvert de pensées, excepté l'écusson qui est jaune-doré, & plus petit qu'aucun autre *iris*.

IRIS DE MEXIQUE. Il a les mentons jaunes, les langues jaunes mêlées de bleu, les étendards gris-de-lin & violets.

IRIS DE MILAN. Il a les mentons & les langues d'un clair-bleu, les étendards gris-de-lin.

IRIS DES MOLUQUES. Il a les mentons de jaune-aurore, les langues couleur de citron mêlé de bleu, les étendards bleus à fond violet.

IRIS ORIENTAL. Il a les mentons d'un bleu violet & jaune, les langues violettes, les étendards sont violets panachés de pourpre : c'est l'un des plus beaux *iris* qu'on puisse voir.

IRIS PARFAIT. Ses mentons sont d'un violet rougeâtre, panachés de pourpre, ses langues de violet mêlé, les étendards sont d'un violet fort vif; il passe pour un des plus beaux *iris*.

IRIS DE PERSE, est une fleur précoce qui fleurit sur la fin de Février; sa racine est insipide & bulbeuse en forme d'une petite poire. Sa tige est d'un vert blafard, blanche par le bas; d'un bleu lavé par le haut. Sa fleur est blanche avec quelque teinte de bleu, rayée & tachée d'orange & de violet fort enfoncé. Elle a neuf feuilles, six grandes & trois petites. Sa fleur laissée à l'entour d'elle un limbe blanc, & du reste est semblable aux autres *iris*. On trouve sa figure dans les Mémoires de l'Académie des Sciences. L'*iris* de Perse est assez agréable, il a la tige courte & tendre; il écarte trois feuilles d'un bleu foncé qui se renversent, & sont traversées par le milieu d'une ligne orangée, & d'une autre violette; les autres trois feuilles du milieu se tiennent droites, & sont d'un beau clair. Il fleurit dans l'hiver, & ne fait pas plus de sept ou huit fleurs, dont l'une passe pendant que l'autre fleurit.

IRIS DE PICARDIE. Il a les mentons feuille-morte, & bleu enfumé, les étendards sont de couleur de gorge de pigeon-ramier.

IRIS DE PICARDIE PANACHÉ; les mentons de celui-ci sont mêlés de feuille morte & de pourpre, les langues d'une feuille morte enfumée, les étendards sont pourpre colombin & un peu de feuille-morte : c'est l'*iris* précédent lorsqu'il se panache par vieillesse, comme font aussi les tulipes.

IRIS DES POÈTES. Il a les mentons d'un verd d'olive mêlé de bleu, les langues & les étendards sont bleus.

IRIS DE POITOU. Il a les mentons & les langues jaunes, les étendards de feuille morte.

IRIS DE PORTUGAL, ou d'ANDALOUSIE. C'est une autre espèce d'*iris* qu'on appelle de Portugal, ou d'Andalousie, parce qu'il est venu de ce pays là; cet *iris* jette du haut de sa tige douze ou quinze fleurs attachées fort court, sur de petites queues de double couleur, parce que quelquefois elles sont d'un bleu couvert, & quelquefois d'un blanc de lait, & sont faites comme celles des autres *iris*, ayant six feuilles, dont il y en a trois en dedans & trois en dehors qui se renversent. Elles fleurissent au milieu de l'hiver. L'*iris* de Portugal est fort commun, il porte sa fleur toute violette, & est des plus hatifs.

IRIS DU PUY. Il a les mentons jaunes & de couleur de terre d'ombre.

IRIS DES PYRÉNÉES. Il a les mentons jaunes, les langues mêlées de bleu, les étendards sont de clair-bleu.

IRIS ROCHETAÏN. Il porte ses mentons & ses langues jaunes, les étendards gris de-lin.

IRIS ROYAL. Il a les mentons feuille morte-pâle, panaché de terre d'ombre, les langues feuille morte sont mêlées de bleu, les étendards gris de-lin panachés de violet.

IRIS DE SAVOYE. Il a les mentons jaunes d'aurore, les langues sont d'un jaune enfumé, les étendards feuille-morte.

IRIS DE SAVOYE PANACHÉ. C'est le précédent lorsqu'il panache par vieillesse, comme il arrive à plusieurs autres *iris* & aux tulipes.

IRIS SIÉNOIS. Il est tout jaune comme l'*iris* de Calabre, mais celui-ci porte ordinairement cinq ou six fleurs sur la tige, lors principalement que la bulbe est assez grosse, autrement il n'en porte que deux ou trois, comme la plupart des autres *iris*.

IRIS DE SICILE. Il est tout jaune aussi, mais sa fleur n'est pas si ample que celle des *iris* de Calabre.

IRIS DES SUISSES. Il a les mentons jaunes, les langues & les étendards sont d'un jaune mêlé de bleu.

IRIS SYRIEN. Il a les mentons de terre d'ombre, les langues & les étendards sont de clair-bleu.

IRIS DE TARTARIE. Il a les mentons d'un jaune-pâle, mêlé, les étendards de bleu impur.

IRIS DE TOURAÏNE. Il a les mentons & les langues de jaune bleu, & les étendards bleus.

IRIS DE TURQUIE. Il a les mentons de minime clair, les langues sont d'un bleu mêlé de feuille-morte, les étendards violets.

IRIS DE VALÉE. Il a les mentons de bleu mêlé de feuille-morte, les langues d'un bleu mêlé, les étendards violets.

IRIS DE VALOIS. Il porte les mentons jaunes, les langues sont d'un jaune mêlé, les étendards gris de-lin sale, rayé d'un jaune en long par le milieu, il ressemble fort à l'*iris* Blaisois ci-devant décrit.

IRIS DES VAUDOIS. Il est tout bleu, excepté l'écusson jaune, qui est au milieu de chaque menton, & porte souvent 12 ou 15 feuilles en sa fleur.

IRIS VÉNITIEN. Il porte les mentons d'un bleu mêlé de blanc, les langues bleues, les étendards sont violets.

IRIS. Terme de Fleuriste. Nom d'une Tulipe, qui est trisfamin, rouge & jaune. **MORIN.**

IRIS, est aussi une pierre qu'on met au rang des précieuses & des opales, quoiqu'elle ne soit pas d'extrême valeur, laquelle étant exposée au soleil, renvoie une lumière de diverses couleurs. Boëce la met au rang du cristal, à cause qu'elle naît comme lui avec six faces. On la tient pourtant pour Orientale, & Plinè dit qu'elle vient de la mer Rouge. Sa couleur est un gris de lin fort transparent, dans lequel il paroît du rouge.

☞ On appelle aussi *Iris* ou vert d'*iris*, une couleur qu'on emploie à la Miniature, & à la Gouache.

Ac. Fr.

IRIVAN. Voyez ERIVAN.

I R K.

IRKEN, IERKÉEN, ou YARCAN. *Irca*. Riche & grande ville de Tartarie, capitale de la petite Bucharie, avec un château. C'est le dépôt de tout le commerce qui se fait entre les Indes & le nord de l'Asie. Les Kalmoucks qui en font les maîtres, y tolèrent toutes sortes de Religions.

I R L.

IRLANDE. f. m. C'est le vieil Écossais. *Scaligerana*. Car on prétend que les Écossais parloient autrefois le même langage que les Irlandois, & même qu'il en reste encore des vestiges dans la langue que parlent les Montagnards d'Écosse.

IRLANDE. Nom d'une île qu'on nommoit autrefois l'*Hibernie*, & la Bretagne Mineure, ou Occidentale. *Hibernia*, *Britannia minor*, ou *occidentalis*, *Juvena*, *Ivena*, *Ierna*, & *Iris*. C'est une des deux grandes îles Britanniques. Elle est au couchant de la grande Bretagne, dont elle n'est séparée que par la mer d'Irlande. On lui donne six-vingt lieues du nord au sud, soixante d'orient en occident, & environ deux cents cinquante de circuit. L'air y est grossier, mais sain, & tempéré en hiver & en été. Le terroir est fort gras, il abonde sur tout en pâturages, où l'on nourrit une grande quantité de bœufs, de chevaux & de brebis. Il produit aussi assez de blé, de fruits, de safran & de chanvre, & il en produiroit beaucoup davantage si les habitans vouloient prendre la peine de le bien cultiver. Cette île est arrosée par un grand nombre de rivières dont le Shannon est la principale; on y voit plusieurs grands lacs, & un très-grand nombre de marais environnés de bois & de brouffailles, où se tiennent les Raperies, qui sont des Irlandois presque sauvages, & qui ne vivent que de larcin. On assure que l'Irlande ne nourrit point de bêtes venimeuses, ni serpens, ni crapaux, ni araignées, & que le bois qui y croît n'est point sujet à la vermoulure. Il y a dans la partie septentrionale de l'Irlande un grand nombre d'Écossais, & dans l'orient un grand nombre d'Anglois. Les Irlandois sont Catholiques pour la plupart.

Les Historiens Écossais rapportent la fondation de la Monarchie d'Irlande & de la leur, à Hiber, fils de Gathéle & petits-fils de Cécrops. Les Irlandois se vantent d'une origine beaucoup plus ancienne. Ils disent qu'environ 300 ans après le déluge Bartholénus & ses trois fils vinrent établir leur domination en Irlande. D'autres disent que vers l'an du monde 2300. Némode, qui descendoit de Magog, fils de Japheth, vint des bords du Tanais avec sa flotte, & occupa cette île. Si ce ne sont point là des fables, cela en approche fort. La plupart des Historiens conviennent que cette île n'a été soumise aux Anglois que par la conquête que fit Henri II. vers la fin du douzième siècle.

On compte quatre Archevêchés en Irlande, qui sont Armach, Dublin, Thoam & Cassel. On y a mis jusqu'à cinquante Évêchés, que les réunions ont réduits au nombre de douze. La mer, qui environne cette île, est extrêmement poissonneuse, & elle y forme un très-grand nombre de grandes & bonnes baies, où l'on fait quelque commerce de poissons salés, de chair salée, de beurre, de cuirs & de laines. Ce commerce seroit beaucoup plus grand si les Irlandois étoient moins paresseux, & s'ils n'étoient pas obligés de vendre quelques unes de leurs denrées, comme leurs laines, aux Anglois seuls. La capitale est Dublin: ses Provinces sont l'Ultonie, la Conracie, la Momonie & la Lagénie. Quelques Géographes y en ajoutent une cinquième, en détachant la Médie de la Lagénie. Toutes ces Provinces ont eu autrefois leurs Rois particuliers, Henri II, Roi d'Angleterre, les subjuga, & prit le nom de Sei-

gneur d'Irlande, & Henri VIII changea ce nom en celui de Roi d'Irlande. Ce Royaume a son Parlement particulier, composé de deux Chambres, comme celui d'Angleterre, la Chambre Haute, où siègent les Seigneurs Ecclésiastiques & séculiers; & la Basse, formée par les Députés des Comtés, qui font au nombre de trente-deux, & par ceux des villes, & des bourgs royaux: mais le gouvernement général du pays est entre les mains d'un Viceroi, que les Rois d'Angleterre y envoient, & qui a une très-grande autorité. MATY.

La mer d'Irlande. *Mare Hibernicum*, *Oceanus Hibernicus*. C'est un grand canal de l'Océan occidental, ou Atlantique. Il s'étend au midi de l'Irlande, jusqu'aux îles de Silley, & forme le canal de Saint George, ou de Bristol; & au couchant de l'Irlande jusqu'aux côtes d'Angleterre & d'Écosse. Cette mer est dangereuse en cet endroit, à cause des vents qui y regnent, & des courans qui y font un grand nombre de rivières, qui s'y déchargent. MATY.

Ce nom d'Irlande est formé de deux mots du vieux langage Anglois: *hiere*, qui veut dire occidental, & *land*, qui signifie, dans les langues du nord, pays. *Irlande* veut dire pays occidental; ce nom convient fort à l'île qui le porte, puisqu'elle est le pays le plus occidental de toute l'Europe. Bouchard dérive le nom d'Irlande d'un mot de la langue Phénicienne (*Iberna*) qui veut dire dernière demeure, *ultima habitatio*, Pays qui est à l'extrémité du monde.

IRLANDOIS, OISE. f. m. & f. Nom de peuple habitant, ou originaire d'Irlande. *Irlandus*, *Hibernus*. Les Irlandois sont ordinairement de belle taille, & blonds, ils sont bons soldats, sur-tout hors de leur pays. Il ne faut pas croire les Anglois sur le chapitre des Irlandois. Ils entendent l'Anglois; mais leur langue naturelle est fort différente de toutes les autres: c'est une mere langue, qui n'est point connue hors de l'Irlande. On attribue aux Irlandois ce mot pour devise, *Nous croyons tout ce qui nous flatte*. LARREY. Le Chevalier Jacques Naræus a donné un fort bon ouvrage des Auteurs Irlandois, qui ont écrit depuis le quatrième siècle jusqu'à son temps, c'est-à-dire, jusqu'au dix-septième siècle. Kéting a fait en Irlandois une histoire d'Irlande fort estimée; il y a mis les Généalogies de toutes les principales maisons d'Irlande. Cet ouvrage a été traduit en Latin.

I R M.

IRMANOS, sette *Irmanos*, c'est-à-dire, Les sept frères. *Insula septem fratrum*. Ce sont sept îles, une grande, & six petites; mais toutes également désertes. Elles ont été découvertes par les Portugais fort avant dans l'Océan Éthiopien, entre l'île de Madagascar, & les Maldives. On voit à l'orient des Sette *Irmanos*, un autre peloton de petites îles, que quelques-uns nomment *Ostres Irmanos*, c'est-à-dire, les Trois Frères, & d'autres *Ostres Irmanos*, c'est-à-dire, les Frères Orientaux. MATY.

IRMIN, IRMINSUL, ERMINSUL, IRMENSEUL, IRMENSEUL. Quelques uns écrivent *Hermensful*, d'autres *Hemonstal*. f. m. Nom d'un dieu des Germains. Il y en a qui disent que c'est le dieu Lune, ou *Lunus*; d'autres prétendent que c'est Mercure. Voyez les étymologies. Les Auteurs rapportent différemment ce nom; les Annales des Francs, celles de Fulde & Adelmus disent *Irminsul*. Diemarus Mesburgenfis, Schafnaburgenfis, Hermannus Contractus, & Urspergenfis, l'écrivent de la même manière. Adam de Brême dit *Irminful*. Albertus Stadenfis, *Erminsul*. L'Auteur de la vie de Charlemagne, *Ermenful*. Les Annales de Canisius, *Ermenfil*. D'autres y mettent une aspiration, comme Reginon, qui dit *Hermanful*. Roleving *Hermesful*; Siebert, l'Auteur d'un MS. de la canonisation de Charlemagne, la grande Chronique Belgique, *Hermensful*; Adon de Vienne, *Adurmensful*; la Chronique Saxonne, *Armenful*.

Les noms d'*Irmenscul* & d'*Hermenscul* viennent, selon quelques uns, d'*armen*, qui veut dire *pauvres*, & de *seule*, qui signifie *colonne*; de sorte que le dieu que les Germains adoroient, s'appeloit en leur langue la colonne, l'appui, le soutien, le protecteur des pauvres. D'autres disent qu'*Hermenscul* signifie simplement statue, image de Mercure, & ils dérivent ce nom de ceux de *Hermes* & *seul*. Pour *Hermenscul*, on le fait venir de *heer*, qui signifie *Seigneur*, de *mon*, qui veut dire *lune*, & de *stal*, qui veut dire *lieu*, *place*: ainsi *Hermenscul* est la même chose en François, que *place*, ou temple du dieu Lune, ou Lunus, qui est le Seigneur.

Quoiqu'il en soit de ces étymologies, *Irmin* étoit un dieu des Germains, & en particulier des Saxons. C'étoit celui que les Germains appeloient *Vola*, ou *Godâ*: Charlemagne fit abattre un temple & une colonne ou statue de ce dieu *Irmin*. La statue d'*Irmin* s'appeloit *Irmin Saul*, mot qui dans la suite se changea en *Hermensaul*, comme on le voit dans *Région*. Quelques-uns croient que c'est le nom Grec de Mercure *Ereus*, *Hermes*. De ce nom de Mercure furent formés dans les peuples du Nord les noms propres d'hommes *Irmingarde*, *Irmingaire*, *Irminfroy*, *Irmingild*, &c. C'est le sentiment de Gobelinus, qui dit, qu'*Irminful* étoit Mercure. Aventin a écrit que c'étoit une statue d'*Hermion*. Plusieurs Auteurs veulent qu'elle eût été érigée à l'honneur d'*Harminius*, ou *Arminius*, ce fameux Roi des Chérusques, qui fit tant de peine aux Romains. Goropius Becanus dit que c'étoit une statue Hiéroglyphe: mais il est plus vraisemblable qu'*Irminful* étoit le Mars des Germains. Tacite, *Hist. Liv. IV*, dit que le principal dieu des Tentrères & des Usipètes étoit Mars. Il est croyable que les Saxons, nation non moins guerrière, honoroient aussi Mars. Munster & Crantzius ont décrit fort en détail la forme sous laquelle on dépeignoit ce dieu. Elle ne paroît avoir aucun des attributs de Mercure. C'est ce qui fait juger à Spelman & à beaucoup d'autres, qu'*Irmin* est plutôt Mars que Mercure, que ce nom est composé de *Ir* ou *Er*, qui vient d'*Ares*, *Mars*, & de *man*, qui signifie protection, refuge. Pour *ful*, il signifie *colonne*, *statue*. *Ersbergue* étoit la montagne où ce dieu avoit un temple. Crantzius *Saxonia*, L. III. c. 9, croit que *Ismensful* signifie une statue publique, & que ce mot s'est dit pour *Idermansful*; c'est à-dire, asile public & commun, comme si les peuples du Nord eussent regardé Mars, comme l'asile commun de tous les hommes. On le représentoit sous la figure d'un homme armé de pied en cap, qui tenoit de sa main droite pour étendant une rose. Cette fleur qui passe bien vite, marquoit que l'événement des combats dépend d'un moment. A la main gauche il avoit une balance, pour marquer l'incertitude des combats & de la victoire, qui pour la moindre chose penche de côté ou d'autre. Il avoit sur la poitrine une ourse, qui marquoit l'intrépidité des guerriers; sur son bouclier un lion, symbole de la valeur. On le plaçoit sur un terrain semé de fleurs, pour marquer le plaisir que la guerre fait aux braves. Tout ceci est tiré de Crantzius. Aventin, dans ses *Annales Boiorum*, L. IV, l'appelle *Herman* & *Hermion*. Il dit que ce fut le cinquième Roi de la Germanie; qu'il étoit arrière-petit fils de Man; & fils de Thuiseon. Ses figures étoient colossales; c'est apparemment pour cela qu'on les appeloit *Sul*, ou, comme dit Aventin, *sula*, qui vouloit dire, *colonne*. Voyez Spelman, Vossius, de *Idol*. L. II, c. 32. Les *Monumenta Paderbornensia*, pag. 110, & 111.

IRMONZ. f. m. Nom d'homme. *Irmondus*. A Mond au Duché de Juliers, Saint *Irmonz* berger, sous le nom duquel l'ancienne Église cémétériale de ce lieu étoit dédiée. CHAST. *Martyrol. T. I*, p. 434. On ne fait de ce saint Berger que le nom & le culte qui est immémorial. Il y a à Mond au Duché de Juliers, le Puits de saint *Irmonz* qui est fort célèbre. ID.

IROIS, OISE, f. m. & f. Nom de peuple. Dans les Us & Coutumes de la mer, les Irlandois sont appelés *Irois*. *Hibernus*.

Ce nom d'*Irois*, signifie *occidental*: il a été donné aux peuples d'Hibernie, parce qu'ils sont les plus occidentaux de l'Europe, ou parce qu'ils sont à l'occident des Anglois, ou des Écossois leurs voisins, qui les ont ainsi nommés du mot *hière* ou *ire*, lequel, dans l'ancien langage du pays, signifie *Occident*.

IRONIE. f. f. Figure dont se sert l'Orateur pour faire entendre le contraire de ce qu'il dit. *Ironia*. Vous excellez dans l'*ironie*; & personne ne vous peut disputer l'honneur de cette figure. S. ÉVR. L'*ironie* étoit la figure favorite de Socrate. COST. Hypétide a une facilité merveilleuse à manier finement l'*ironie*. BOIL. Ces *ironies* ingénieuses, dont on nous joue, même en notre présence, marquent une prévention aveugle en notre faveur. BELL. L'honneur que vous me rendez en apparence, n'est qu'une malicieuse *ironie*. HERMAN. L'*ironie* consiste bien plus dans le ton, que dans les paroles. Voici un exemple de ces fortes d'*ironie*.

*Hé bon jour, Monsieur du Corbeau,
Que vous êtes joli, que vous me semblez beau?*
LA FONT.

Les contre vérités sont les plus fortes ironies.

*Quinaut est un Virgile:
Boursaut, comme un soleil, en nos ans a paru;
Pellétier écrit mieux qu'Ablancourt ni Patru.
Cotin à ses sermons traînant toute la terre,
Fend les flots d'auditeurs pour aller à sa chaire.*
BOIL.

La figure de l'*ironie*, dit M. de Voltaire, tient presque toujours du comique; car l'*ironie* n'est autre chose qu'une raillerie. L'éloquence souffre cette figure en prose. Démosthène & Cicéron l'employent quelquefois. Homère & Virgile n'ont pas dédaigné même de s'en servir dans l'Épopée: mais dans la tragédie il faut l'employer sobrement; il faut qu'elle soit nécessaire; il faut que le personnage se trouve dans des circonstances où il ne puisse s'expliquer autrement, où il soit obligé de cacher sa douleur, & de seindre d'applaudir à ce qu'il déteste. Racine fait parler ironiquement Axione à Taxile, quand elle lui dit:

*Approche, puissant Roi,
Grand monarque de l'Inde, on parle ici de toi.*

Il met aussi quelques ironies dans la bouche d'Hermione; mais dans ses autres tragédies il ne se sert plus de cette figure.

Remarquez en général que l'*ironie* ne convient point aux passions: elle ne peut aller au cœur, elle sèche les larmes.

Il y a une autre espèce d'*ironie*, qui est un retour sur soi-même, & qui exprime parfaitement l'excès du malheur. C'est ainsi qu'Oreste dit dans l'*Andromaque*.

Oui, je te loue, ô ciel! de ta persévérance.

C'est ainsi que Gatimozin disoit au milieu des flammes, *Et moi suis je sur un lit de roses?* Cette figure est très-noble & très-tragique dans Oreste, & dans Gatimozin. Elle est sublime.

Ce mot vient du Grec *εἰρωνία*, *dissimulation*, *seintise*, du verbe *εἰρωνεύω*, *dissimulo*, *je dissimule*.

IRONIQUE. adj. m. & f. Qui contient quelque ironie. *Ironicus*. Les termes *ironiques* conviennent fort à la satire. Ton *ironique*. Discours *ironique*.

IRONIQUÉMENT. adv. D'une manière ironique.

Ironie Cet Auteur n'a pas dit cela sérieusement, mais *ironiquement*.

IROQUOIS, OISE. f. m. & f. Nom de peuple. *Irocos*, *Iroquius*, a. Ce sont des peuples confédérés de l'Amérique septentrionale. Ils prennent leurs noms des cabanes sous lesquelles ils demeurent. Leur pays s'étend le long de la côte méridionale, & de l'orientale du lac d'Ontaris, jusqu'au lac Champlain, où ils ont aussi quelques villages le long du bord septentrional du lac Ontaris, & de la rivière de saint Laurent, jusqu'au confluent de celle des François. Ils sont les plus puissans & les plus cruels des peuples du Canada, & ils étoient autrefois presque toujours en guerre avec les Hurons & avec leurs autres voisins; mais on assure qu'ayant été battus par les François, ils sont devenus plus pacifiques.

Au seul bruit de son nom, le farouche Iroquois, Abandonne son arc, & fuit au fond des bois.

Le lac des *Iroquois*, autrement le lac Champlain. *Iroquiorum lacus*, *lacus Campoplansis*. C'est un lac du Canada, situé entre la nouvelle Angleterre & la rivière de S. Laurent, dans laquelle il se décharge par un grand canal au-dessous de l'île & du Fort de Montréal.

I R R.

IRRADIATION. f. f. Terme didactique. Action du soleil qui lance ses rayons. *Irradiatio*. Il faut que l'*irradiation*, ou le rayon du soleil, passe par les pinules d'une alidade, pour faire une observation juste. L'iris se forme par l'*irradiation* du soleil sur les gouttes d'eau de la pluie.

IRRADIATION, se dit par extension du mouvement des esprits animaux, parce qu'ils se répandent de tous côtés & dans toutes les parties du corps, comme un corps lumineux répand ses rayons. *Motus spirituum animalium*. Dégager l'écorce des nerfs des acides vitrioliques, qui empêchent l'*irradiation* des esprits animaux. MÉM. DE TR. Cette *irradiation* est nécessaire, pour que les mouvemens volontaires s'exécutent. C'est la même chose que rayonnement.

IRRADIATION, est encore un terme dont Vanhelmont & quelques autres Chimistes se sont servi pour exprimer l'action de quelques minéraux, & la force qu'ils ont de communiquer leur vertu, sans pousser hors d'eux-mêmes rien de matériel, ou de substantiel, & sans aucune émanation de corpuscules. HARRIS.

IRRAISONNABLE. adj. de r. g. Terme du style didactique. Qui n'a pas la puissance de raisonner. *Irrationabilis*. Les brutes sont des animaux *irraisonnables*. L'âme corporelle est *irraisonnable*.

IRRAMENABLE. adj. m. & f. Que l'on ne peut ramener. C'est un terme que l'on trouve dans une lettre du Général des Chartreux, au R. P. de la Chaise, écrite au commencement de ce siècle, au sujet du cas de conscience. Cela les rend presque *irramenables*. La lettre est très-bien tournée; c'est dommage que ce mot la dépare un peu. Le Pere Bouhours dans ses Doutes, dit nettement qu'il ne peut s'accommoder d'*irramenable*.

IRRASSIASIBLE. adj. Qui ne peut être rassasié. Scarron appelle un Pédant

*Animal irassiasible,
En été même indérotable.*

Menagiana, tom. 1, pag. 62.

Ce mot est bon dans le style burlesque, tel qu'étoit celui de Scarron. Hors ce cas-là, il faut dire *Insatiable*.

IRRATIONEL, ELLE. adj. Terme de Géométrie, qui se dit des lignes incommensurables, qui n'ont aucun rapport, ni proportion entr'elles. *Irrationalis*. Le côté d'un carré & sa diagonale, sont des lignes *irrationnelles* & incommensurables, comme le prouve Euclide au dixième livre. Tous les nombres ou racines sordes, & toutes les lignes incommensurables,

Tome V.

sont des grandeurs *irrationnelles*, c'est à dire, que leur raison à des grandeurs *rationnelles*, n'est point de nombre à nombre, ou ne peut être exprimée par des nombres. La raison de la racine carrée de huit, ou de la racine cubique de quatre, à quelque nombre que ce soit, ne peut être exprimée par nombres, ainsi ces racines sont *irrationnelles*. De même la diagonale est *irrationnelle* à l'égard du côté de son carré, parce que sa raison à ce côté ne peut être exprimée par aucuns nombres. Des grandeurs qu'on appelle *irrationnelles*, parce qu'elles le sont à l'égard de certaines autres grandeurs, peuvent être *rationnelles* entr'elles. Par exemple, la racine carrée de trois, & la racine carrée de douze, sont *irrationnelles*, parce qu'en effet elles sont incommensurables à tous les nombres possibles; mais elles sont *rationnelles* commensurables: car trois & douze étant pris pour des carrés, l'un est quadruple de l'autre, & par conséquent leurs racines sont comme un à deux, ce qui est une raison de nombre à nombre; mais les racines carrées de trois & de quinze, sont *irrationnelles*, non-seulement à tous les nombres, mais entr'elles, parce que trois & quinze étant pris pour des carrés, ils sont entr'eux comme un & cinq, dont les racines sont un & racine de cinq qui n'est pas un nombre.

IRRECEVABLE. adj. Non recevable. Les fins de non recevoir doivent être opposées dès le commencement du procès, pour faire déclarer le demandeur *irrecevable* *Bornier sur le dernier art. du tit. 5 de l'Ord. civile*. *Irrecevable* est encore deux lignes plus bas que l'exemple allégué. Ce mot, que Corgrave a mis dans son Dictionnaire, ne vaut pas mieux qu'*irrecevable*, employé par M. l'Abbe Des Fontaines, pour se moquer d'autres termes de nouvelle création.

IRRÉCONCILIABLE. adj. m. & f. Qui ne se peut réconcilier. *Implacabilis*. Ce terme s'applique à toutes les passions qui divisent les hommes. La querelle de ces deux maisons est une haine invétérée & *irréconciliable*. L'envie est plus *irréconciliable* que la haine. LA ROCHEFF. La République d'Athènes étoit la plus *irréconciliable* ennemie de la Royauté. DAC.

IRRÉCONCILIABLEMENT. adv. *Sine spe reconciliationis*. D'une manière irréconciliable. Ces gens mariés ont rompu *irréconciliablement*. La plus grande partie des dévots offensent Dieu plus *irréconciliablement* par l'esprit, qu'ils ne l'ont offensé par les sens. AB. DE LA TR.

IRRÉDUCTIBLE. adj. m. & f. Ce qui après avoir été dissous ne peut se remettre en corps, & revenir à son premier état. *Non reductibilis, irreductivus; qui in priorem formam redire non potest ubi semel dissolutum est*. Il se dit de la partie des chaux métalliques, tellement décomposée par la calcination, qu'on ne peut la réduire en métal. Les teintures métalliques de M. Geoffroy, ne sont pas *irréductibles*, ce sont des teintures où le métal est divisé & volatilisé autant qu'il peut l'être sans se décomposer.

En Algèbre, ce terme désigne ce qui ne peut être réduit sous une forme plus simple. On le dit particulièrement des équations qui ne peuvent être abaissées à un moindre degré que celui sous lequel elles se présentent, & plus particulièrement encore du cas où une équation cubique a trois racines réelles, toutes trois inégales, & venant sous une forme imaginaire. *Le cas irréductible du troisième degré*. Ce cas est ainsi appelé, quoiqu'on n'en puisse pas démontrer l'*irréductibilité*. Le cas *irréductible* est en Algèbre, ce que la quadrature du cercle est en Géométrie. ACAD. FR.

IRRÉFORMABILITÉ. f. f. Cet Auteur voudroit prouver l'*irréformabilité* de la Constitution, par l'acceptation générale des Prélats de toutes les Nations Catholiques.

IRRÉFORMABLE. adj. m. & f. Qui ne peut être réformé. Lorsque le public s'accorde à mépriser un Auteur en général, ou un ouvrage en particulier, ce jugement passe toujours pour infaillible & *irréformable* *Le Pour & Contre*. M. l'Abbé Des Fontaines, en parlant des divers jugemens que M. l'Abbé Lenglet a semés sur le fond & sur le style des ouvra-

ges dans ses principes de l'Histoire, dit qu'il y a quelques-uns de ces jugemens qui ne sont pas *irréformables*..... *Observ. sur les Ecrits modernes.*

☞ En matière de foi, dire qu'un jugement est *irréformable*, c'est dire qu'il est infaillible & sans appel. L'infaillibilité de l'Eglise dispersée ne suppose pas l'unanimité absolue des Pasteurs. Il suffit pour que ses décisions soient *irréformables*, que la presque-unanimité des Evêques se réunisse avec le Pape dans la décision d'un point de doctrine. Mais le grand nombre ne suffit pas; le plus grand nombre des Evêques reçut les décisions du Concile de Rimini.

IRRÉFRAGABLE. adj. m. & f. Qu'on ne peut contredire, qu'on ne peut réculer. *Certus.* Il y a un témoignage *irréfragable* de cette vérité, dans un Auteur contemporain. L'expérience est une preuve *irréfragable* qui vaut mieux que tout le raisonnement. Un Docteur Anglois, Alexandre de Hales, a été appelé le Docteur *irréfragable*. Autorité *irréfragable*. Ce terme sent un peu l'école.

☞ **IRRÉGULARITÉ.** f. f. Manque de régularité. *defectus, asymmetria.* Ce mot s'applique au propre & au figuré, à tout ce qui s'écarte du système de règles que l'on doit suivre. C'est proprement l'écart de la règle à laquelle on doit se conformer. L'*irrégularité* d'une tragédie, l'*irrégularité* du pouls, l'*irrégularité* des traits du visage. Dieu accomplit ses volontés éternelles par les témérités & les *irrégularités* des hommes. Ju. L'*irrégularité* de vos manières vous a perdu dans l'esprit du monde. S. ÉVR. On reconnoît l'amour à la précipitation & à l'*irrégularité* de ses mouvemens. M. Esp. L'*irrégularité* de nos paroles vient d'ordinaire de celle de nos sentimens. BELL. Les anciens bâtimens choquent la vue par leur *irrégularité*. On a fait ces dehors pour couvrir l'*irrégularité* de cette place. Il y a souvent des *irrégularités* qui donnent de la grace à un ouvrage, & qui valent mieux que toute la justesse de l'art. P. LE B.

IRRÉGULARITÉ, en termes de Jurisprudence canonique & de Théologie morale, est un empêchement canonique provenant d'un défaut personnel qui rend un Ecclésiastique incapable de posséder des Bénéfices & de faire les fonctions sacrées, ou d'être promu aux ordres. *Irregularitas.* L'*irrégularité* est un empêchement canonique qui rend un homme inhabile à être promu aux Ordres sacrés, ou exercer les Ordres sacrés qu'il a reçus. *CONFER. ECCL. DU DIOCÈSE D'ANG.* L'homicide même involontaire, l'apostasie, l'adultère, emportent l'*irrégularité*. Ceux qui se font mutilés volontairement, sont aussi irréguliers, & ceux dont la naissance n'est pas légitime. Ces *irrégularités* excluent des Ordres sacrés, & même de la première tonsure. Cependant dans les derniers siècles on s'est contenté pour les ordinations, qu'il n'y eût pas d'*irrégularités* formelles. On a même trouvé moyen que les *irrégularités* ne fussent pas des obstacles invincibles. On en a dispensé d'abord après coup, pour ne pas déclarer nulles des ordinations douteuses ou vicieuses. Ensuite on a donné des dispenses pour parvenir à l'ordination, & elles se sont rendues très-communes. On a reçu dans le Clergé ceux qui avoient commis des crimes notables & publics, sous prétexte qu'ils en avoient fait pénitence, & sous le même prétexte on a rétabli des Clercs criminels. Les Bénéfices ont été l'occasion de ce relâchement. FLEURY. Un Clerc qui contracte mariage, tombe dans l'*irrégularité*. Un Bénéficiaire qui donne sa voix lorsqu'il s'agit d'un jugement de mort, tombe dans l'*irrégularité*, & son Bénéfice devient vacant.

L'*Irregularité* est de deux sortes, l'une que l'on encourt pour un défaut, *Irregularitas ex defectu*, & l'autre qui s'encourt par un crime, *Irregularitas ex delicto*. Les défauts & les crimes qui causent l'*irrégularité*, sont ceux qui emportent quelque impuissance, ou quelque indécence contraire à la dignité des Ordres sacrés, ou à leur exercice. On compte jusqu'à neuf de ces défauts: 1. Le défaut de naissance, c'est-à-dire, une naissance illégitime, hors d'un mariage

légitime, défaut qui se corrige, 1^o, par le mariage subséquent du père & de la mère, pourvu que dans le tems de la conception ils aient pu valablement contracter; 2^o, par la Profession religieuse. Le second défaut, est un défaut de l'esprit; c'est la folie, la phrénésie, l'épilepsie. Le troisième est un défaut dans le corps. En ce cas sont les aveugles, les sourds, les boiteux, s'ils ne peuvent aller à l'autel sans bâton, ceux qui manquent d'une main, du pouce, de l'index, d'un œil, au moins de l'œil gauche. Le quatrième est le défaut d'âge, le cinquième le défaut de liberté, le sixième le défaut d'obligation, le septième le défaut de réputation, le huitième le défaut de sacrement ou la bigamie, le neuvième le défaut de douceur.

Les causes pour lesquelles on devient irrégulier par crime, *ex delicto*, suivant la discipline présente de l'Eglise, sont, 1^o, l'hérésie & l'apostasie; 2^o, l'homicide & la mutilation; 3^o, le violement des censures; 4^o, la réception non canonique des Ordres; 5^o, leur usage illicite; 6^o, la réitération du baptême, qui rend & le baptisant & le baptisé irréguliers. Voyez les Conférences d'Angers.

L'*irrégularité* rend incapable d'acquérir un bénéfice, mais elle ne rend pas incapable de posséder celui qu'on a déjà. Dans l'*irrégularité ex defectu*, la chose est claire. Si un Ecclésiastique tombe en démence & perd l'esprit, il ne perd pas pour cela le bénéfice qu'il avoit; & pour l'*irrégularité ex delicto*, elle ne prive pas non plus le coupable de son bénéfice, & s'il vient à le perdre, c'est à cause du crime qu'il a commis, & non à cause de l'*irrégularité* qui y est attachée. L'homicide purement involontaire, c'est-à-dire, comme l'expliquent les Casuistes, quand celui qui l'a commis s'occupoit à une chose licite, & qu'il a pris ses précautions pour qu'il n'arrivât aucun accident, cet homicide, dis-je, n'emporte point d'*irrégularité*. Voyez les Conférences d'Angers. Et s'il étoit vrai qu'il emportât l'*irrégularité*, un phrénétique, un enfant qui tueroient ou mutileroient quelqu'un, deviendroient irréguliers, ce qui n'est pas, & est même contraire à la Clémentine, *Furiosus de homicidio*, où il est dit: *Si furiosus aut infans, seu dormiens mutilet vel occidat, nullam ex hoc irregularitatem incurrit.* Il en est de même de celui qui tue quelqu'un pour défendre sa vie, pourvu qu'il l'ait fait *cum moderamine inculpata tutela*: car la même Clémentine ajoute: *Idem censemus de illo qui mortem aliter vitare non valens, suum occidit, vel mutilat invasorem*; & le Concile de Trente n'a point corrigé sur cela la décision de Clément V. Voyez les Conférences d'Angers. Il n'est pas moins faux que l'adultère emporte l'*irrégularité*. On ne trouvera aucune décision du Droit qui le montre. Aussi est-il inoui qu'on exige une dispense d'un adultère qui se présente. L'adultère n'est pas même des crimes qui font vaquer le bénéfice *ipso facto*.

Il n'y a aussi que les Clercs qui sont dans les Ordres sacrés, qui, en contractant mariage, encourent l'*irrégularité*, parce qu'il n'y a que ceux qui ont fait vœu de chasteté qui l'encourent. Voyez sur cela les Conférences d'Angers.

IRRÉGULIER, ÈRE. adj. ☞ Ce terme, ainsi qu'*irrégularité*, s'applique au propre & au figuré, à tout ce qui s'écarte de la règle qu'on doit suivre. On peut le dire de toutes les productions humaines qui sont susceptibles d'*irrégularité*. Nous ne le disons guère des productions de la nature, dont nous ne connoissons pas assez la variété & la conduite, pour l'accuser d'*irrégularité*. *Ab normâ deficiens.* Il semble que les Anglois n'ayent été faits jusqu'ici que pour produire des beautés *irrégulières*. VOLT. Il y a des beautés *irrégulières* qui ont quelque chose de plus piquant que des visages dont les traits sont régulièrement beaux. S. ÉVR. La concupiscence est *irrégulière* & défordonnée. M. Esp. Ce qu'il y a d'*irrégulier* dans les moyens n'empêche pas qu'un Ouvrage ne puisse être bon. JURIEU. On mande les Procureurs à la Communauté, quand ils font quelque procédure *ir-*

régulière. Les places irrégulières sont plus difficiles à fortifier que les régulières.

IRRÉGULIER, se dit dans l'art de bâtir, non-seulement des parties de l'Architecture qui sont hors des proportions réglées par l'Architecte, mais aussi des places pour bâtir, dont les angles & les côtés ne sont pas égaux. On appelle *colonne irrégulière*, celle qui non-seulement est hors des proportions des cinq Ordres, mais dont les ornemens du fût & chapiteau sont de mauvais goût, confus & mis sans raison, & participent de l'Architecture antique & gothique. On dit en Géométrie, figure *irrégulière*, dans le même sens, qui ne sont pas terminées par des surfaces égales & semblables.

En Grammaire, il y a des déclinaisons ou conjuguaisons irrégulières, anomales, hétéroclites. Un verbe irrégulier, une construction irrégulière.

On appelle mot irrégulier, celui qui ne suit pas la marche du paradigme qui lui est propre, ou dont les variations n'imitent pas exactement les variations du paradigme commun. Ce terme générique renferme sous lui anomal, qui s'applique aux verbes irréguliers, & hétéroclite, qui s'applique aux noms. Mot irrégulier. Verbe anomal. Nom hétéroclite. Voyez ces deux mots.

Construction irrégulière, celle qui s'écarte de l'usage & des règles de la langue.

En Poésie, on appelle vers irréguliers ou libres, chez les Italiens *versi sciolti*, ceux où l'on ne s'assujettit pas aux règles ordinaires, qui sont d'inégale mesure, & qui ne sont pas réglés par les rimes.

IRRÉGULIER. En termes de Casuiste, est un Ecclésiastique interdit, suspendu ou censuré, qui a encouru les peines de droit, & qui est incapable de posséder des Bénéfices, ou de faire quelques fonctions sacrées. *Irregularis, censurâ notatus*. Ce Prêtre est devenu irrégulier par un meurtre qu'il a commis. On n'est irrégulier qu'à jure, & non point *ab homine*.

IRRÉGULIÈREMENT, adv. D'une manière irrégulière. *Perversè*. Les Clercs qui vivent irrégulièrement causent un grand scandale. Cela est bâti irrégulièrement.

IRRELIGIEUSEMENT, adv. D'une manière peu religieuse. *Impiè*. Un impie parle des mystères *irreligieusement*, avec irréligion.

IRRELIGIEUX, EUSE. adj. Qui n'a point de religion, de respect pour les choses saintes. *Irreligiosus, Impius*. Les débauchés sont d'ordinaire libertins & irréguliers. Quand le peuple est prévenu qu'un homme a de la religion, il n'y a rien de si hardi, & même de si irrégulier, qu'il ne puisse tenter impunément. S. RÉAL.

Le mot d'irrégulier ne s'applique guère aux personnes, & se dit plus ordinairement des choses qui blessent le respect dû à la religion. Sentimens irréguliers, action irrégulière.

IRRELIGION. f. f. Manque de religion. Voyez ce mot. *Irreligio, Impietas*. Ces propositions sont scandaleuses, & tiennent de l'irréligion. Il n'y a rien de plus ridicule que de faire vanité de libertinage & d'irréligion. Nic. C'est le dérèglement des passions, ou l'irréligion, qui a formé le sentiment de se tuer. M. SCUD. Malherbe étoit soupçonné d'irréligion. BAY.

IRRÉMÉDIABLE, adj. qui est sans remède. *Insanabilis*. Au propre, maladie irrémédiable. Au figuré, faute irrémédiable. Les médisances publiques des Satyriques sont des maux irrémédiables. La gangrène dans les viscères est une maladie irrémédiable. Des fluxions irrémédiables. P. VERJUS.

IRRÉMÉDIABLEMENT, adv. D'une manière irrémédiable, sans remède. *Extra spem remedii*. Les débauches de cet homme ont ruiné sa santé irrémédiablement.

IRRÉMISSIBLE, adj. m. & f. Qui ne se peut remettre ni pardonner. *Venia expers*. On refuse les grâces en Chancellerie, quand les crimes sont énormes & irrémisibles. Quand on reproche à une femme qu'elle a de l'âge, ou peu de beauté, c'est une offense irrémisissible, qu'elle ne pardonne jamais.

IRRÉMISSIBLEMENT, adv. Sans rémission. *Absque venia*. Le Roi veut que les duels soient punis irrémisissiblement, il ne donne point de grâce aux duellistes.

IRRÉPARABLE, adj. m. & f. Qui ne peut se réparer. *Irreparabilis*. Les affronts à l'honneur sont irréparables. Dans une perte irréparable la douleur peut être sans bornes. FLÉCH. L'inondation de la mer a fait en Hollande des dommages irréparables. La mort de ce Capitaine est une perte irréparable.

IRRÉPARABLEMENT, adv. D'une manière irréparable. *Absque spe reparationis*.

IRRÉPREHENSIBLE, adj. m. & f. Qui est sans défaut, en qui on ne sauroit rien trouver à reprendre. *Irreprehensus*. Un Prélat doit être d'une vie irrépréhensible, comme le marque S. Paul. *Irreprehensibilis* dans ses mœurs, dans ses actions.

IRRÉPREHENSIBLEMENT, adv. D'une manière irrépréhensible. *Sine reprehensione*. Il vit, il se conduit irrépréhensiblement.

IRREPROCHABLE, adj. m. & f. A qui on ne peut rien reprocher. *Vita integer*. Un Magistrat qu'on reçoit doit être d'une vie irréprochable. On ajoute foi aux témoins irréprochables, contre lesquels on n'a pu alléguer des reproches. Quand on cite l'Écriture, les Conciles, ce sont des témoignages, des autorités irréprochables. Ils ont mieux aimé vivre irréprochables parmi nous, que de vivre heureux avec des rebelles. FLÉCHIER.

IRREPROCHABLEMENT, adv. D'une manière irréprochable, sans mériter de reproche. *Absque reprehensione*. Cet homme, cette femme ont toujours vécu irréprochablement.

IRRESISTIBILITÉ, f. f. Qualité d'une chose à laquelle on ne peut résister. C'est un terme dogmatique, dont on se sert en Théologie. *L'irrésistibilité* de la grâce est une opinion erronée & condamnée par le Concile de Trente. On se sert même de ce terme en d'autres occasions qu'en parlant de la grâce. M. DITTON, dans sa Religion Chrétienne démontrée par la résurrection de N. S. J. C. dit que l'évidence qui convient à des faits, est entière, lorsque les preuves sont plus fortes que les objections; qu'une évidence de cette nature est la démonstration des faits; que partout où elle se trouve, l'acquiescement de l'esprit est absolument & indispensablement nécessaire. Cette nécessité, dit-il, n'est pas de contrainte & d'irrésistibilité, comme dans la démonstration proprement dite; mais elle est d'obligation & de devoir.

IRRESISTIBLE, adj. m. & f. A quoi on ne peut résister. *Cui resisti non potest*. C'est un sentiment hérétique, condamné par les Conciles & en dernier lieu par celui de Trente, de dire que la grâce est irrésistible, qu'elle entraîne l'acquiescement de l'homme, sans qu'il puisse résister. Ce mot & le suivant sont purement dogmatiques, & ne se sont introduits dans la langue, que parce qu'on a voulu dire en François tout ce que les Théologiens disent sur les matières de la grâce.

IRRESISTIBLEMENT, adj. D'une manière irrésistible. *Absque resistentia*. On peut toujours résister à la grâce, & Dieu ne convertit point les pécheurs irrésistiblement.

On cherchera l'explication de tous ces termes négatifs à leur acception positive, remède, pardon, réparation, &c.

IRRÉSOLU, VE. adj. *Hesitator, hesitans, animi anceps*. Ce mot désigne proprement un homme dont la volonté a de la peine à se déterminer. Voyez IRRÉSOLUTION. C'est ordinairement un esprit médiocre, qui n'a pas assez de bon sens pour choisir, ou qui est trop méfiant pour recevoir sa termination d'ailleurs. Les gens irrésolus semblent n'avoir d'esprit que pour douter. Ces sortes d'esprits sont punis par leur irrésolution. Pendant qu'ils temporisent, l'occasion échappe, le mal arrive, ou le bien s'enfuit; & ce qu'il y a de plus fâcheux encore, c'est qu'on ne conclut rien avec les gens irrésolus, & qu'ils sont subit aux autres la peine de leur irrésolu-

lution. L'esprit du Maréchal de Turenne retiré en lui même, & plein de ses desseins & de ses projets, l'a fait passer pour timide & *irrésolu*. S. ÉVR. Nos sens trop délicats emportent facilement notre raison incertaine & *irrésolue*. BOSS.

*Vos applaudissemens
Fixent dans mon devoir mes vœux irrésolus.* RAC.

*Mes pas irrésolus, mes regards, mon visage,
De mon esprit troublé sont une affreuse image.*

☞ Cette épithète ne convient qu'aux personnes, & l'on ne dit point d'une question indécise, sur laquelle on n'a point prononcé, qu'elle est *irrésolue*.

IRRÉSOLUBLE. adj. Qui ne peut être résolu. Newton n'explique point la pesanteur, & prétend qu'il ne faut point expliquer ce qu'il n'explique point, & que le problème est résolu par là même qu'il est déclaré *irrésoluble*. C'est la question de savoir s'il est *irrésoluble*. MÉM. DE TRÉV.

IRRÉSOLUMENT. adv. D'une manière irrésolue & incertaine. *Incertè.* On ne parle de cette nouvelle que fort *irrésolument*, on en doute.

IRRÉSOLUTION. f. f. ☞ Etat de celui qui est irrésolu, dont la volonté a de la peine à se déterminer. *Hesitatio, suspensio.* Les gens foibles & peu éclairés vivent dans une perpétuelle *irrésolution*. Il est difficile de décider, si l'*irrésolution* rend l'homme plus malheureux que méprisable, & s'il y a plus d'inconvénient à prendre un mauvais parti, qu'à n'en point prendre. LA BR. Les *irrésolutions* d'une ame combattue de divers sentimens, sont des matières pour les stances. S. ÉVR. Voici un exemple de ces sortes d'*irrésolutions*.

*Que je sens de rudes combats!
Contre mon propre honneur, mon amour s'intéresse;
Il faut venger un pere, & perdre une Maîtresse!
L'un échauffe mon cœur, l'autre retient mon bras.*

*De tous côtés mon mal est infini.
O Dieu, l'étrange peine!
Faut-il laisser un affront impuni?
Faut-il punir le père de Chimène?* CORN.

☞ **IRRÉSOLUTION, DOUTE, INCERTITUDE.** Ces trois mots, synonymes quand ils marquent une indécision, ont leurs nuances particulières. L'*irrésolution*, dit M. l'Abbé Girard, vient de ce que la volonté a de la peine à se déterminer. On est dans l'*irrésolution* sur ce qu'on veut faire. Voyez les autres mots.

IRRÉVÉREMENT. adv. D'une manière irrévérente. *Irreverenter.* Un homme qui cause pendant le service divin, agit *irrévéremment*.

IRRÉVÉRENCE. f. f. manque de vénération. On le dit particulièrement du respect qui est dû aux choses saintes & sacrées. *Irreverentia.* Les Libertins parlent avec *irrévérence* des mystères, des cérémonies de l'Eglise. On n'oseroit commettre ☞ dans l'antichambre d'un Grand les *irrévérences* qui se font dans les Eglises. C'est une *irrévérence* de se couvrir dans la Chambre du Roi, quoiqu'il n'y soit pas.

☞ **IRRÉVÉRENT, ENTE,** adj. Particulièrement, ou même uniquement employé en matière de religion & des choses saintes. Ce qui est contre le respect, contre la révérence. *Quod reverentiâ caret, irreverens.* Il est *irrévérent* de causer pendant l'office divin, de tourner le dos à l'Autel où l'on dit la Messe. Rien n'est plus ordinaire que de voir des gens dans une posture *irrévérente* dans nos Eglises, ou avec des manières *irrévérentes*.

*Depuis qu'irrévérent envers les immortels,
Tu tâche de mépris l'Eglise & ses Autels.*

REGNIER.

IRRÉVOCABILITÉ. f. f. Qualité de ce qui est irrévocable. *Irrevocabilitas.* L'*irrévocabilité* des jugemens

de Dieu. L'*irrévocabilité* des Édits.

IRRÉVOCABLE. adj. m. & f. Qui ne peut être révoqué, & en parlant du temps, qui ne peut être rappelé. *Irrevocabilis.* Le paille est *irrévocable*. Les promesses de Dieu sont *irrévocables*. On met dans toutes les donations, procurations & Édits, qu'ils sont perpétuels, *irrévocables*; cependant on les révoque souvent. Loi *irrévocable*. Arrêt, décret *irrévocable*.

IRRÉVOCABLEMENT. adv. D'une manière irrévocable. *Immutabiliter.* La nécessité de mourir est une loi qui s'exécute *irrévocablement*. Les décrets éternels de Dieu ont décidé de nous *irrévocablement*. M. P. **IRRISION.** f. f. Moquerie, mépris. *Derisio.* Ce mot est suranné.

☞ **IRRITABILITÉ** f. f. Terme Didactique, usité en Médecine. Qualité de ce qui est irritabile. Il y a dans le corps humain deux sortes de parties; les unes sont susceptibles de sensibilité & d'*irritabilité*, les autres n'en sont pas susceptibles. Les parties *irritables* sont celles qui deviennent plus courtes, quand un corps étranger les touche un peu fortement; leur *irritabilité* se manifeste par la contraction. HALLER. La peau & les membranes nerveuses n'ont aucune *irritabilité*, quoiqu'elles aient beaucoup de sensibilité. IDEM. L'*irritabilité* est indépendante de l'ame & de ses volontés, puisqu'elle subsiste dans une jambe coupée, qui n'a plus aucun commerce avec l'ame. IDEM. *Irritabilitas.*

☞ **IRRITABLE.** adj. m. & f. Sujet à l'irritation, qui peut être irrité. *Irritabilis.* V. **IRRITABILITÉ.** Il y a un ouvrage Latin de M. Haller, qui a pour titre: Mémoire sur la nature sensible & irritabile des parties du corps animal, traduit en François par M. Tissot.

IRRITANT, ANTE, adj. Terme de Droit. Qui casse, annule & rend vain & inutile. Le mariage étant un Contrat civil, aussi bien que naturel, on ne peut disputer au Prince le pouvoir d'y apposer des conditions *irritantes*. GERBAIS. Si l'Eglise peut faire des conditions *irritantes* à l'égard du sacrement de mariage, le Prince a aussi ce pouvoir à l'égard du contrat civil. LAMOIGNON. La publication des bans, quoiqu'ordonnée, n'est point au nombre des clauses *irritantes* portées par le Concile de Trente: l'Evêque en peut dispenser. Ce mot vient du Latin *Irritus*, qui a les mêmes significations.

☞ **IRRITANT,** Terme de Médecine, adj. & part. Remède *irritant*.

☞ **IRRITATION.** f. f. Action de ce qui irrite les humeurs, les membranes, ou état des parties irritées. *Irritatio.* Remède qui purge par *irritation*. L'*irritation* des humeurs.

☞ On entend par ce mot en médecine, l'action qui fait qu'un corps ou une partie du corps animal se contracte, ou l'affection qu'éprouvent les parties sensibles du corps animal quand elles se contractent.

☞ **IRRITER.** v. a. De l'ancien mot *ire*, colère. *Irriter*, mettre en colère. *Irritare.* Les péchés des hommes avoient irrité le Ciel. C'est une chose terrible de tomber entre les mains de Dieu irrité. Un d'adin continuel *irrite*, & rebute à la fin. BELL. Lucrèce se moque de la simplicité des hommes qui se figurent pouvoir offenser & *irriter* les dieux. S. ÉVR.

*Mais mon cœur prévenu d'une crainte importune,
Craint même en espérant, d'irriter la Fortune.* RAC.

Les bêtes venimeuses ne font du mal que quand on les irrite: leur venin consiste dans leurs esprits irrités, comme le dit Charras dans son Traité des vipères. On irrite les taureaux pour les faire combattre. On le dit aussi de la mer. La mer s'irritoit au lieu de s'apaiser.

☞ **IRRITER,** en Médecine, c'est affecter une partie du corps animal de façon qu'elle se contracte, se tremouille, & éprouve des mouvemens convulsifs. *Irrités* avec le scalpelle, les nerfs ne font entrer en convulsion que les muscles auxquels ils se distribuent, & cette convulsion n'a jamais lieu quand on irrite les nerfs avec un corrolif. TISSOT.

On le dit aussi des choses, qui par leur qualité, ou par un mouvement trop vif, affectent désagréablement quelque partie du corps : une humeur âcre *irrite*, picote une membrane.

IRRITER, se dit figurément en choses morales, & signifie aigrir, piquer, rendre plus vif & plus violent. *Irriter* la colère. La contrainte, les défenses, les obstacles *irritent* l'amour. Les grandeurs *irritent* les passions plus qu'elles ne les contentent. FÉN. Mes soumissions bien loin de ramener mon ennemi, n'ont fait qu'*irriter* sa haine, *irriter* sa fierté. Les choses salées *irritent* l'appétit. Cette plaie *s'irrite* par les remèdes, au lieu de se guérir. La plupart des maux *s'irritent* en vieillissant. Les personnes vaines s'attirent l'envie & le mépris, & *irritent* la médifance. BELL. Le récit & le spectacle des grandeurs mondaines *irritent* votre ambition. FLÉCHIER. L'hérésie d'Arius étoit de la nature de ces maux opiniâtres qui *s'irritent* par les remèdes. HERMAN. La misère avoit aigri & *irrité* son humeur atrabilaire. MÉZÉRAY. N'*irritez* point l'envie. BOSSUET.

Chaque objet qu'il contemple irrite ses douleurs.
BRÉB.

Dans ses premiers transports l'amour impétueux
S'irrite par la résistance. CORN.

Pourquoi veux-tu, cruelle, irriter mes ennuis ?
RAC.

IRRITÉ, ÉE, part. & adj.

Il jouit du ciel même irrité contre lui. BOIL.

On dit au figuré, les flots irrités, la mer irritée, agitée par la tempête.

IRRORATION, f. f. *Irroratio*. Terme de Médecine, synonyme avec arrosement.

On le dit d'une sorte de transplantation, par laquelle on prétend guérir certaines maladies. L'*Irroration* consiste à arroser tous les jours des arbres ou d'autres plantes convenables avec l'urine, les sueurs, les selles, ou les lavures du membre malade, ou de tout le corps, séparément, ou conjointement, jusqu'à la guérison entière de la maladie. Après qu'on a arrosé, il faut aussi-tôt jeter de la terre nouvelle dessus, afin d'empêcher que l'air ne dissipe la vertu de la mumie, c'est à dire, de l'esprit vital qui est contenu dans les choses avec lesquelles on arrose.

IRRUPTION, f. f. Entrée soudaine & imprévue dans un pays pour s'en emparer, ou pour le ravager. *Irruptio*. Les Tartares, les Arabes, ne font la guerre que par de soudaines *irruptions*, pour enlever du butin & des prisonniers, & puis se retirent. La Pologne est sujette aux *irruptions* des Turcs & des Cosaques, parce que ses frontières sont dégarnies de places fortes.

Il se dit aussi au figuré. La vertu a toujours à se garder des *irruptions* du tempérament. B. COM.

IRTIS, Rivière de la Tartarie Moscovite. *Irtis*. Elle a sa source dans les montagnes d'Altay, anciennement *Imaüs*, & coule long-temps vers le nord-ouest, ensuite tournant vers le nord, elle va prendre le Toholk à la ville de ce nom, & enfin se décharge dans l'Oby. MATY.

IRUS, f. m. C'étoit un gueux du pays d'Ithaque, à la suite des Amans de Pénélope. Il y avoit, dit Homère, *Odyss. l. 18.* à la porte du Palais un mendiant qui avoit accoutumé de demander son pain dans Ithaque, & qui par son horrible glotonnerie, s'étoit rendu fort célèbre; car il mangeoit toujours, & étoit toujours affamé. Cependant, quoiqu'il fût d'une taille énorme, il n'avoit ni force ni courage. Son véritable nom étoit Amée; mais on l'appeloit *Irus*, parce qu'il faisoit tous les messages dont on le chargeoit. Du Grec ἴρουσ, pour porter la parole. C'est *Irus* qui a donné lieu au proverbe : Plus pauvre qu'*Irus*.

IRWIN, Ville de l'Ecosse méridionale, capitale du Duché de Cuninghan, à l'embouchure de la rivière

d'*Irwin* dans le golfe de Cluyd. *Irvinum*. Cette ville avoit autrefois un bon port, qui maintenant n'est accessible qu'aux petits bâtimens, à cause des sables qui s'y sont amassés. MATY.

I S A.

ISAAC, f. m. Prononcez *Izac*. Nom d'homme. *Isaac*, *Isaacus*. Le Patriarche *Isaac*, fils unique d'Abraham & de Sara, fut ainsi nommé parce que sa mère qui étoit avancée en âge, & stérile, se mit à rire, lorsqu'un Ange annonça à Abraham qu'elle concevroit un fils. *Gen. XVIII, 9, & suiv.* Abraham avoit alors 100 ans, & Sara 90. *Gen. XXI, 5, XVII 1, 17.* Il y a trois *Isaacs* de la famille des Comnènes, dont deux ont été Empereurs de Constantinople; l'un depuis 1057, jusqu'en 1059, & l'autre depuis 1185, jusqu'en 1159.

Ce nom est Hébreu, & s'écrit dans cette langue *Itshhak*. Il vient de *ישחק*, *isahhak*, qui signifie rire.

ISABEAU, f. f. Nom de femme. *Isabella*, *Elizabetha*. Élisabeth, *Isabeau*, & Isabelle, sont la même chose, autrefois on a écrit *Isabel*. En général, *Isabeau* ne se dit guère que de quelques Princesses de France, ou s'il se dit de quelques Princesses étrangères, elles ont été mariées & ont vécu en France. En particulier, voici celles de nos Princesses, dont j'ai trouvé qu'on le dit. *Isabeau* de France, fille de Louis VIII, & de Blanche de Castille, & sœur de S. Louis, née en 1220, ou 1224, fonda en 1269 le Monastère de Long-Champ, près de Paris, où elle se retira, & où elle mourut le 23 Février 1269. *Isabeau* d'Angoulême, Reine d'Angleterre, fille d'Aimar I, Comte d'Angoulême, & d'Alix de Courtenai, mourut en 1245. *Isabeau* de France, fille de Philippe le Bel, & de Jeanne, héritière d'Henri I, Roi de Navarre, naquit en 1292. Elle fut mariée à Édouard II, Prince de Galles, & ensuite Roi d'Angleterre, le 22 Janvier 1308, à Boulogne, & mourut le 31 Novembre 1357, à Ralscing, où son fils Édouard III l'avoit fait enfermer pour des galanteries qu'elle fut accusée d'avoir avec Roger de Mortemer, à qui il fit couper la tête. Une fille du Roi Philippe le Long, qui fut mariée en 1320, à Guigues, douzième Dauphin de Viennois, porta aussi le nom d'*Isabeau*. On dit encore *Isabeau* de Hainaut, Reine de France, femme de Philippe Auguste, & fille de Baudouin V, dit le Courageux, Comte de Hainaut, & *Isabeau* de Bavière, aussi Reine de France, femme de Charles VI, fille d'Étienne le Jeune, Duc de Bavière, & Comte Palatin. *Isabeau* de Bavière, mere du Roi Charles VII, étoit une mere aveuglée & dénaturée, qui lui voulut arracher le sceptre. LE MAÎTRE. *Plaid. 7.*

ISABELLE, f. f. Nom de femme. *Isabella*. Voici quelques-unes des femmes qu'il faut appeler *Isabelle*, & non pas *Isabeau*, ou *Élisabeth*, quoique ces trois noms ne soient que la même chose. *Isabelle* d'Arragon, Reine de France, femme de Philippe le Hardi, & fille de Jacques I, Roi d'Arragon. *Isabelle* de Portugal qui épousa Charles V. L'Impératrice *Isabelle* femme de Charles V. P. VERJUS. François de Borgia Duc de Candie, qui eut ordre d'accompagner le corps d'*Isabelle* de Tolède à Grenade, fut si touché quand il fallut jurer que c'étoit le corps de l'Impératrice, de n'y trouver qu'un amas confus de pourriture & de corruption, qu'il fit dessein de quitter le monde pour se retirer dans la Compagnie de Jésus. ID. & Moréri. *Isabelle* de Borgia sa sœur avoit épousé D. Geoffroy de Borgia qui étoit le Seigneur le plus considérable de cette même maison. P. VERJUS. Élisabeth ou *Isabelle* de France Reine d'Angleterre, & depuis Duchesse d'Orléans, fut fille de Charles VI, & d'*Isabeau* de Bavière. *Isabelle* de Castille fille de Jean II, épousa Ferdinand d'Arragon. Je ne sai pourquoi quelques Auteurs appellent Élisabeth, ou *Isabelle*. Car nous disons

toujours *Isabelle*. Ferdinand & *Isabelle* chasserent les Maures d'Espagne. Ferdinand & *Isabelle* sont les premiers qui aient porté le titre de Rois Catholiques. Voyez les vies du Cardinal Ximenez par M. Flechier & par M. Marfolier. *Isabelle*, femme d'Emanuel de Portugal, fille aînée de Ferdinand, & d'*Isabelle*. *Isabelle* de France Reine de Navarre, fille de S. Louis & de Marguerite de Provence. *Isabelle* de Valois, fille de Charles de France & de Marguerite de Sicile, épousa en 1295 Edouard Prince d'Ecosse. *Isabelle* de France Duchesse de Milan étoit fille du Roi Jean, & de Bonne de Luxembourg. *Isabelle* Claire Eugénie d'Autriche, Duchesse de Brabant, Comtesse de Flandres, &c. étoit fille de Philippe II, Roi d'Espagne, & d'Elisabeth de France. En général on peut, ou même on doit toujours dire *Isabelle*, en parlant des Princesses d'Espagne, excepté, sainte Elisabeth Reine de Portugal.

Ce nom d'*Isabelle*, vient, selon quelques-uns, d'*Elisabella*, ou plutôt d'*Elisabeth*, en y faisant quelques changemens.

ISABELLE. f. f. Terme de Fleuriste. Nom d'un œillet de couleur de rose pâle ou chair, son blanc très fin & les panaches de pièces emportées, sa fleur fort large, & garnie de feuilles qu'elle renverse quelquefois, ne casse point avec cinq ou six boutons, produit beaucoup de marcottes qui sont sujettes aux taches blanches rougeâtres, c'est à dire, à la gale & au roux, qui est une espèce de gale : sa fleur est le plus souvent hâtive. MORIN.

Le fort **ISABELLE.** *Arx Isabella.* C'est un petit fort de la Flandre. Il est à une demi-lieue de l'Écluse, & à une de la mer d'Allemagne. Les Espagnols qui l'ont construit du temps de l'Archiduchesse *Isabelle*, lui donnèrent son nom.

ISABELLE. adj. Couleur qui participe du blanc, du jaune, & de la couleur de chair. *Ex albo rutilans.*

On le dit particulièrement du poil des chevaux qui tire sur le jaune, où le jaune domine. Couleur *isabelle*. Cheval *isabelle*. Les chevaux *isabelles* ont quelquefois la queue *isabelle*, & les crins *isabelles*.

Il est aussi quelquefois substantif, & masculin. *Isabelle* clair, *Isabelle* obscur. Voilà un bel *Isabelle*.

ISAGA. f. m. Terme de Relation. Officier de la maison du Grand Seigneur, Grand Chambellan. *Magnus Cubilanius*, ou *Camerarius*. L'*Isaga* à quatre ducats par jour, & plus de 6000 que lui valent ses droits & profits tous les ans. Il tient lieu de Grand Chambellan ou Sommelier du corps. C'est lui qui porte les paroles secrètes du Prince à la Sultane. Il commande aux Pages de la Chambre, & de la garde-robe, & à tout ce qui concerne la personne du Grand Seigneur, VIGENÈRE, sur *Chalcond.* p. 358. L'*Isaga* est eunuque. Id.

ISAGAS, ou **TAGODASS.** *Tagodastum.* Ancienne ville d'Afrique en Barbarie, au Royaume de Maroc, dans la Province d'Escure.

ISAGO. Royaume d'Afrique dans la Guinée, au couchant du Royaume de Benin duquel il relève.

ISAGONE. adj. m. & f. Terme de Géométrie, dont on se sert quelquefois pour exprimer une figure à angles égaux. HARRIS. En Latin *Isagenus*, a.

Ce mot vient du Grec *isos*, égal, & *γωνία* angle. *Isagonus*, a, qui a des Angles égaux.

ISAÏE. f. m. *Isaias.* Nom d'homme. L'usage est pour *Isaïe*. Il ne faut point dire *Esaïe*, ni *Jesaïe*. *Isaïe* a été un saint Prophète. Il étoit Prince du sang des Rois de la maison de David, & il a prophétisé presque un siècle entier. PORT-ROYAL, Préface sur *Isaïe*. *Isaïe* a prophétisé sous les regnes d'Olias, de Joathan, d'Achaz & d'Ézéchiass, Rois de Juda. Sa prophétie est pleine de particularités de la naissance, de la vie & de la mort de Jésus-Christ le Messie, si claires qu'il est impossible de l'y méconnoître.

ISAÏE, se dit aussi du Livre des Prophéties d'*Isaïe*. On lit en *Isaïe*, Chap. IX, v. 6, une belle Prophétie de JÉSUS-CHRIST. Le meilleur Commentaire

que je connoisse sur *Isaïe*, est celui de Forérius.

Moines de l'Abbé **ISAÏE**. Il se trouve une règle sous le nom de l'Abbé *Isaïe*, qui est propre pour les Ermites, principalement pour les Novices; mais on ne sait quel étoit son Monastère. On conjecture que cet Abbé pourroit avoir vécu en Égypte ou dans la Thébaïde. P. HÉLYOT, T. I, C. 15. On croit qu'il étoit disciple de saint Pacôme & de saint Antoine. Id.

ISAMBERT. f. m. Nom que les Normands donnent à la poire de Beurré rouge. Le Beurré rouge, autrement l'Angloïse, ou l'*Isambert* des Normands, & le Beurré gris & le Beurré vert, ne sont qu'une même chose; souvent il s'en trouve de toutes ces façons sur un même arbre. La belle exposition, ou peut-être une médiocre infirmité de tout l'arbre, ou seulement de quelques branches, en font des rouges. L'ombre & la vigueur, soit de l'arbre entier, soit de la branche particulière, en font des gris ou des verts, le cognatier & le franc sur lesquels se trouvent greffés ces poiriers, se font aussi connoître par les différens coloris qui viennent à leur fruit, le fond sec, ou le fond humide y contribuent aussi. LA QUINT.

ISAMBRON. f. m. Espèce de panne ou d'étoffe qu'on employoit dans les habits. Il étoit défendu aux Chanoines de S. Victor de porter de l'*isambron*.

ISARD. f. m. Espèce de chèvre sauvage, que l'on appelle plus ordinairement Chamois, dont la peau est fort estimée dans le commerce des cuirs.

ISATIS, ou **GLASTUM,** qu'on nomme *Pastel* en Languedoc, & *Vouède* en Normandie. C'est une plante qui donne le bleu, après une préparation préliminaire. Voyez **GUÈDE** & **PASTEL**.

ISAURIE. Nom de Contrée. *Isauria.* C'étoit anciennement un petit pays de la Galatie en l'Asie Mineure. Il étoit aux confins de la Phidie, & de la Lycanie, sa principale ville étoit *Isaura*, qui lui donnoit son nom, aujourd'hui *Saura*. C'est maintenant une partie de la grande Caramanie. MATY. L'*Isaurie* étoit terminée d'un côté par le mont Taurus, & d'un autre par la Cilicie. L'*Isaurie* fut subjuguée par Servilus qui en prit le nom d'*Isaurique*.

ISAURIEN. Nom de l'empire. *Isaurus.* Les *Isauriens* sont les peuples qui habitoient l'*Isaurie*. En parlant de ces peuples, l'usage veut qu'on les nomme *Isauriens*, & non pas *Isauriques*.

Dans le Droit Romain il y a des loix contre les *Isauriens* qui courroient les mers pour faire la piraterie; car les *Isauriens* étoient de grands pirates. L'Empereur Probus avoit ordonné que les *Isauriens* enverroient leurs enfans à la guerre, quand ils auroient dix-huit ans, afin d'empêcher par là les brigandages qu'ils commettoient.

ISAURIEN est aussi adj. & signifie alors qui concerne l'*Isaurie*, ou les habitans du pays. On se sert de ce nom pour désigner l'Empereur Léon III. Léon *Isaurien* ou *Isaurique*, vivoit au huitième siècle. Il commença à régner l'an de J. C. 717.

ISAURIQUE. adj. Ce mot n'est en usage qu'en parlant de certaines personnes auxquelles il a été donné pour surnom. *Isauricus.* Servilius fut surnommé *Isaurique*, à cause de la conquête qu'il fit de l'*Isaurie*.

ISAURIQUE. f. m. *Isauricum.* Tribut que les Empereurs faisoient payer chaque année aux *Isauriens*: c'étoit des sommes d'argent ou des présens que les Empereurs faisoient donner à ces peuples pour empêcher leurs courses sur les terres de l'Empire. Les Czars de Moscovie font faire de semblables présens par le Gouverneur d'Altracan aux Tartares qui habitent à l'Orient du Volga.

ISAYE. Voyez **ISAÏE**.

ISC. Village des Pays Bas, dans le Brabant, près de Bruxelles. Il n'est remarquable que parce qu'il est la patrie de Juste-Lipse.

ISCARIOT. Nom d'un Bourg de la Terre-Sainte, selon quelques Auteurs. *Iscariot.* S. Jérôme & après

après lui Adrichomius le mettent dans la Tribu d'Éphraïm. Voyez l'art. suivant.

ISCARIOTE. *Isçariotes.* L'Évangile donne souvent ce surnom à Judas, qui trahit Notre Seigneur. Simon le Cananéen & Judas *Isçariote*, qui fut celui qui le trahit. PÈRE AMELOTI. Alors l'un des douze, appelé Judas *Isçariote*, s'en alla trouver les Princes des Prêtres. PORT-R. Judas *l'Isçariote*, celui-là même qui le livra. P. BOUHOURS. Il parloit de Judas *Isçariote* fils de Simon. SIMON.

Ce n'est point un sentiment général qu'*Isçariote* soit un nom de pays, beaucoup moins qu'il signifie un habitant d'Isçariot, ou qu'il y ait eu un bourg de ce nom, c'est cependant le plus probable. Plusieurs croient que c'est un nom formé איש סרר, *Is Sacar*, qui signifie l'homme au salaire, le vendeur, celui qui a vendu son maître. Ceux qui le prennent pour un nom de pays, prétendent qu'il est composé de איש, *Is*, homme & *Keriot* nom d'une ville de Juda, dont parle Josué, XV, 25, & qu'il signifie un homme de Kériot. M. Réland qui soutient ce sentiment dans la III^e de ses Dissertations Miscellanées, dit qu'il n'est point extraordinaire de trouver dans les noms Juifs des compositions semblables de deux mots: témoin Βαρθολομαϊος, Βοάνεργης, Βαθλαϊδα, Καπεργε-μ, Α'κίλδαμα, &c. *Barthelemi*, *Boanerges*, *Bethsaïde*, *Capharnaum*, *Haceldama*, & semblables: que *Isçariote* signifie homme de Carioth, ou simplement un homme originaire de Carioth, ou un homme considérable, un Notable de Carioth; que c'est ainsi qu'Antigonus, qui apprit & reçut la loi orale de Siméon le Juste, est appelé איש סוכו, *Is Soco*, homme de Soco. De même encore entre les Docteurs Mischniques il y en a deux, dont l'un est nommé אישברתה, *Isbarthotha*, homme de Barthotha, & l'autre אישברתה, homme du bourg de *Hhanania*. Il confirme ce sentiment du témoignage de Bèze, qui dit que dans son ancien Manuscrit il y avoit toujours dans Saint Jean απο Καριώτα, au lieu d'ισκαριώτ Lightfoot, de אשכרתיה, *Isçortia*, mot Talmudique formé de *Scorteus*, & qui en a la signification; mais il n'y a nulle raison à cette étymologie que quelque ressemblance de mots. Bartholoecci, dans sa Bibliothèque Rabbinique, veut que ce mot soit composé de איש, *Isch*, homme, & de קריות *cariota*, qui est le nom d'une espèce de palmier, d'où il infere que *Isçariote* est un homme qui a pris naissance dans un lieu fertile en palmiers: & comme la vallée de Jéricho en portoit beaucoup, il veut que ce mot signifie un homme qui y avoit pris naissance, & que Judas par conséquent en fût.

ISCH, ou **BLIDA.** *Oeschus.* C'étoit anciennement une ville des Triballiens, en la Macédoine inférieure. Elle est maintenant dans la Bulgarie, à l'embouchure de la rivière d'Ischo, dans le Danube, à quelques lieues au dessus de Nicopoli, ou Nigéropoli. MATY.

ISCHÉBOLI, ou *Eschibaba.* Nom d'une petite ville de la Romanie. *Scopelus.* Elle est sur les frontières de Bulgarie. C'étoit autrefois une ville Épiscopale, dont l'Évêché étoit suffragant d'Andrinople. *Ischoboli* est près de la source de la rivière appelée Capriza au nord d'Andrinople.

ISCHEL. Petite ville ou bourg de la Haute Autriche, en Allemagne. *Ischelia.* Elle est sur la rivière de Traun, un peu au-dessus de son entrée dans le lac nommé Traun-Sée. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Tuatio*, petite ville du Norique Ripense, que d'autres placent à Léonpach, village de la même contrée. MATY.

ISCHER. Petite rivière de France, en Alsace, entre le cours de Lill & celui du Rhin, dans laquelle elle se jette.

ISCHIA. Ville du Royaume de Naples. *Ischia.* *Ænaria.* Elle est construite sur un terrain qui est en la partie orientale de l'île d'*Ischia*, & qui lui est joint par une chaussée. Cette ville est forte, défendue par une bonne citadelle, & elle a un Évêché suffragant de

Naples. Ferdinand, Roi de Naples, en fit son aîle l'an 1495, lorsque Charles VIII conquiert tout le Royaume de Naples. MATY.

L'île d'*ISCHIA*, en Latin *Ischia*, anciennement, *Ænaria*, *Inarime*, & *Pitheculsa*, est une île du Royaume de Naples, située dans la mer de Toscane, à une lieue du cap qui sépare le golfe de Naples de celui de Gaëte. Elle peut avoir quatre ou cinq lieues de tour, & sept ou huit villages, outre *Ischia* sa capitale. Son terroir est tout plein de soufre, qui s'étant allumé dans les entrailles de la terre du temps de Charles II, Roi de Naples, brûla une demi lieue de pays, vers la ville d'*Ischia*. Ce pays porte le nom de *Terra Cremata*, c'est-à-dire, terre brûlée, & ne produit rien, le reste de l'île est fertile en vins excellents. MATY.

ISCHIADIQUE. adj. C'est une épithète que les Médecins donnent à deux veines du pié, qui vont se terminer à la crurale. *Ischiadicus.* Il y a la grande & la petite *ischiadique*. La première est formée par dix petits rameaux qui viennent des orteils, & qui se joignant ne font qu'une veine qui monte par les muscles du gras de jambe. La petite *ischidiaque* est faite de plusieurs ramifications qui viennent de la peau & des muscles qui environnent l'article de la cuisse. On les appelle aussi *sciaticques*.

Ce mot vient du Grec *ischias*, ou *ischios*, *coxa*, la hanche.

ISCHIATIQUE. Voyez **SCIATIQUE**, c'est la même chose.

ISCHIO-CAVERNEUX. adj. m. Terme d'Anatomie, qui se dit de deux muscles. *Ischio-cavernosus.* Les muscles *ischio caverneux* sont situés à côté tout le long des racines des corps caverneux. Chacun d'eux est attaché par un bout très-obliquement à la lèvre interne de la branche de l'os ischion depuis sa tubérosité, va accompagner la racine des corps caverneux jusqu'à la symphyse de l'os pubis, & ensuite s'attache par l'autre bout au corps caverneux attendant leur union; d'où les fibres de l'un vont se rencontrer avec les fibres de l'autre, & s'épanouissent réciproquement de côté & d'autre sur les deux corps caverneux. Ils sont plus bas & plus en dedans que les racines de ces deux corps. WINSLOW.

ISCHIO COCCYGIEN. Voyez **COCCYGIEN.**

ISCHION. f. m. Terme d'Anatomie. C'est le nom qu'on donne à un des os des hanches, dans lequel il y a une profonde cavité qu'on nomme *coxyle*, *acetabule*, ou *emboëture*, pour recevoir la tête de l'os de la cuisse. Cette cavité est environnée d'un cercle cartilagineux, qu'on nomme *sourcil*, & qui sert à affermir la cuisse. *l'ischion* avec l'ilion, le pubis, & l'os sacré, font le bassin qui contient la vessie, la matrice, les intestins.

Ce mot est Grec, & signifie *fort*, de *ischos*, *robur*.

ISCHIO PECTINÉE. adj. m. Terme d'Anatomie. Le grand ligament transversal du bassin peut s'appeler *Ischio-pectinée*. WINSLOW. Il faut écrire ce mot avec deux e à la fin, par la raison que l'on trouvera au mot **INSTANTANÉE**.

ISCHO, ou **GHIGEN.** Nom d'une petite rivière de de la Bulgarie. *Oeschus.* Elle prend sa source dans le mont Argentaro, & se décharge dans le Danube, à la petite ville d'Isch. MATY.

ISCHURÉTIQUE. adj. m. & f. Terme de Médecine, qui se dit des remèdes qui guérissent l'ischurie. *Ischurétiqueus*, a. Les remèdes *ischurétiques* sont ceux dont on se sert pour faire sortir l'urine, dans le cas de sa suppression. HARRIS.

ISCHURIE. f. f. Terme de Médecine. Entière suppression d'urine. *Ischuria.* L'*Ischurie* est causée par tout ce qui peut boucher les conduits des reins, ou les uretères, ou le canal de la vessie, comme sont le sable, la pierre, les hégmes, les grumeaux de sang, l'inflammation. Elle dépend aussi de l'obstruction des nerfs qui vont aux reins, ou à la vessie, ce qu'on remarque dans la paralysie des parties inférieures depuis le diaphragme. La trop grande distension de la vessie produit encore le même effet,

parce que ses fibres sont si fort alongées, & par conséquent si retrécies, que les esprits qui sont nécessaires pour leur contraction n'y peuvent point entrer : d'où vient que les personnes qui retiennent trop long-temps leur urine, ont ensuite beaucoup de peine à la rendre, & bien souvent il faut avoir recours au catheter ou à la sonde pour la faire sortir.

Ce mot est grec, & composé du verbe *ισχυω*, j'arrête, & *ουρα*, urine.

I S E.

ISEL, ISELSTEIN. Voyez ISSEL, ISSELSTEIN.

ISÉLASTIQUE. f. m. M. de Saci, dans sa Traduction de la première lettre, que nous citerons dans l'article suivant, a cru que ce nom se donnoit à ceux qui présidoient aux jeux *Iselastiques*. Car où Pline dit, *Ego contra scribo Iselasticonum nomine*, il traduit : *Au contraire je suis de l'avis de ceux qui président à ces combats*. Mais le texte de Pline ne paroît pas avoir ce sens, puisqu'il continue ainsi, *Itaque eorum vehementer addubitem, an sit potius id tempus, quo eis ducantur, intuentum*. On ne fait à quoi rapporter cet *eorum*, si l'on joint *nomine* avec *Iselasticonum*. J'aime mieux suivre la correction que Samuel Petit fait à ce texte dans son Commentaire sur les loix Attiques, p. 62. Il veut qu'on lise, *Ego cum transcribo, Iselasticonum, nomine itaque eorum vehementer addubitem*, & le reste. De sorte que la pensée de Pline soit celle-ci. Mais en décrivant leur requête pour vous l'envoyer, & y trouvant le mot *Iselastique*, ce mot me fait douter si ce n'est pas plutôt au temps qu'ils font leur entrée qu'on doit avoir égard. Il n'est pas sûr pourtant, & Pline ne donne point à entendre qu'il transcrivit la requête des Athlètes *Iselastiques*; il n'est point nécessaire non plus de le supposer avec Samuel Petit, pour trouver du sens à la lettre en question. J'aime donc mieux, en suivant la correction de ce savant homme, dire que Pline ne parle là que de sa lettre; & qu'il dit à Trajan, Mais en écrivant *Iselastiques*, leur nom même me fait beaucoup douter si ce n'est pas plutôt au temps qu'ils font leur entrée, qu'on doit avoir égard; en sorte que ce soit en écrivant sa lettre à Trajan, & y mettant le nom d'*Iselastique*, que cette réflexion lui vint. J'ai conjecturé encore qu'au lieu de ces mots *cum transcribo*, Pline avoit peut-être mis, *Ego cum ad te scribo*, ou *cum tibi scribo, Iselasticonum*: mais quoi qu'il en soit, *Iselastiques* se dit là des jeux, & par conséquent ne signifioit point ceux qui président à ces jeux. L'élegant Traducteur n'avoit pas connoissance de ce que Petit a écrit sur cette lettre, il en eût fait mention, au moins dans une note.

ISÉLASTIQUE. adj. m. & f. Nom d'une espèce de combats ou de jeux. *Iselasticus, a, Iselasticum certamen. Agon Iselasticus*. Sous l'Empire Romain, dans les villes Grecques ou d'Asie soumises aux Empereurs on appelloit jeux *Iselastiques*, ceux d'où celui qui sortoit vainqueur, étoit conduit dans sa ville, & y entroit comme en triomphe. M. de Saci ajoute qu'il y entroit par une brèche, couronné & monté sur un cheval blanc. Je ne trouve point ces circonstances ailleurs. Les Athlètes *Iselastiques* avoient de grands privilèges que les Empereurs leur avoient accordés à l'exemple d'Auguste & des Athéniens, qui en donnoient aussi à ceux qui vainquoient dans les jeux Olympiques, les Pythiens, les Isthmiens, généralement à tous les Hiéroniques ou Vainqueurs dans les combats sacrés. Ils étoient couronnés sur le champ après leur victoire, on leur assignoit des pensions, ou on leur fournissoit leurs alimens, & on les introduisoit en triomphe dans leur patrie. Trajan avoit établi quelqu'une de ces récompenses, Pline, Liv. X. Lettre CXIX, le consulte sur cela. Les Athlètes, Seigneur, prétendent que le prix que vous avez établi pour les vainqueurs dans les combats *Iselastiques*, leur est dû dès le jour qu'ils ont reçu leur cou-

ronne; qu'il importe peu quel jour ils font leur entrée solennelle; qu'il ne faut regarder que de quel jour ils ont vaincu, & de quel jour par conséquent ils ont pu la faire. Au contraire je suis de l'avis de ceux qui président à ces combats, & je crois (non pourtant sans douter bien fort) qu'il ne faut compter que du tems qu'ils ont fait leur entrée. Ces Athlètes demandent encore leur rétribution pour le combat que vous avez rendu depuis *Iselastique*, quoiqu'il ne le fût pas au temps qu'ils ont remporté la victoire. Ils disent pour raison que de même qu'on ne leur donne rien pour ces combats qui ont cessé d'être *Iselastiques* depuis qu'ils ont vaincu, aussi est il juste de leur donner pour ceux qui le sont devenus. Je me trouve encore fort embarrassé sur cela, & je doute fort que l'on doive faire remonter les prix avant leur établissement, & les donner à ceux à qui ils n'avoient point été proposés quand ils ont vaincu. Je vous supplie donc, Seigneur, de résoudre mes doutes, ou plutôt de vouloir bien interpréter vous-même vos grâces. SACI. Trajan répond dans la lettre suivante : La récompense assignée au vainqueur dans les combats *Iselastiques*, ne me paroît due que du jour qu'il a fait son entrée dans la ville. Les rétributions pour les combats, qui, avant que je les eusse rendus *Iselastiques*, ne l'étoient point, ne peuvent remonter au tems où elles n'étoient point établies. Et les changemens survenus, soit dans les combats qui ont commencé à être *Iselastiques*, soit dans ceux qui ont cessé de l'être, ne décident rien en faveur des Athlètes. Car quoique la nature de ces combats change, on ne leur fait point rendre ce qu'ils ont une fois reçu. ID. On voit par ces lettres que les mêmes combats n'étoient pas toujours *Iselastiques*, on voit encore quelles étoient les récompenses établies au moins par Trajan. Car ce que M. de Saci appelle d'un nom général rétributions, Pline & Trajan le nomment plus particulièrement *obsonia*, c'est-à-dire, *alimens*. Voyez sur les jeux *Iselastiques*, Samuel Petit, dans son Commentaire sur les Loix Attiques, L. I. Tit. I, p. 61 & 62.

ISELSTEIN. Petite Ville des Pays-Bas, sur l'Issel, à une lieue & demie d'Utrecht, ainsi nommée de la rivière qui l'arrose.

ISENACH. Voyez EISENACH.

ISENBOURG. Nom d'un gros Bourg avec un bon château. *Isenburgum*. Il est dans le Comté du bas *Isenburg*, en Wétéravie, sur la rivière de Seyn, à trois lieues de la ville de Coblentz, du côté du Nord. MATY.

Le bas *Isenburg*. Nom de contrée. *Comitatus Isenburgenfis inferior*. Ce pays qui est proprement le Comté d'*Isenburg*, est dans la Wétéravie, le long de la rivière de Seyn, entre les États de Treves & de Cologne, & les Comtés de Wied & de Seyn. Ce Comté est de petite étendue & n'a rien de considérable que le bourg qui lui donne le nom. Il appartenoit autrefois aux Comtes d'*Isenburg*. Il est maintenant à ceux de Runkel & Wied. MATY.

Le Comté du haut *Isenburg*, qui est proprement le Comté de Budingen. *Comitatus Isenburgenfis superior*, ou *Budingenfis*, petit État de la Wétéravie, en Allemagne. Il est entre le Landgraviat de Hesse, l'Abbaye de Fulde & les Comtés de Hanaw & de Solms. Il peut avoir huit lieues de long & trois de large. La petite ville de Budingen, sur la Senne, en est le lieu principal. Ce Comté appartient à la maison d'*Isenburg*, qui est divisée en deux branches, l'aîné fait sa résidence à Offenbach sur le Mein, & le cadet à Bierstein aux confins de Fulde. MATY.

ISENDICK. Nom d'un bourg fortifié des Pays-bas. *Isendicum*. Il est dans la Flandre Hollandoise, près de Biervlied, entre l'Écluse & le Sas de Gand. MATY.

ISENGHIEN. Nom d'un bourg des Pays-bas. *Isengennium*. Il a le titre de Comté, & il est situé dans la Flandre, à deux lieues de Courtrai du côté du nord. MATY.

ISENGRIN. f. m. Nom de faction. *Isengrinus*. On appela *Isengrin*, sous Philippe Auguste, certains fac-

ieux ou bandits qui s'élevèrent en France dans le territoire de Furnes, ou plutôt les habitans du territoire de Furnes, qui se mirent à piller & se rendirent redoutables. *Ifengrin*, dans les Autours du moyen âge, signifie un loup; on donna ce nom Flamand à ceux du canton de Furnes, parce qu'ils pilloient les bergeries comme des loups. Voyez Guillaume le Breton, *L. II. IX. & X.* de sa Philippide, & Buzelin, *Galloflandr. L. I. c. 18.*

ISENHEIM. Bourg de France dans la Haute Alsace. Il est chef lieu d'une des terres de l'ancien domaine de la Maison d'Autriche, dont le Roi fit don au Cardinal Mazarin après le traité des Pyrénées.

ISÉO. Bourg, ou petite ville de l'État des Vénitiens, en Italie. *Iseum.* Ce lieu est dans le Bressan, sur le bord méridional du lac d'*Iséo*, auquel il donne son nom. **MATY.**

Le lac d'*Iséo*, *Iseus lacus*, est dans l'État de Venise, sur les confins du Bressan & du Bergamasque. Il n'a pas beaucoup d'étendue d'orient en occident, mais il a environ cinq lieues du sud au nord. La rivière d'Oglio la traverse dans toute sa longueur, & la petite ville d'*Iséo*, qui est sur ses bords, lui donne le nom. **MATY.**

ISEQUEBO. Nom d'une colonie Hollandoise d'Amérique, dans la Guiane; Province de l'Amérique méridionale.

ISER. Nom d'une rivière d'Allemagne. *Isara.* Elle prend sa source aux confins du Tirol, traverse le Duché de Bavière, baignant Munique, Freising, Lands-hut & Dingelring, & se décharge ensuite dans le Danube, entre Straubing & Passaw. L'*Iser* est grossi par plusieurs rivières, dont les principales sont la Loyosa & l'Amber. **MATY.**

ISÈRE. Nom d'une rivière de France. *Isara.* Elle a sa source dans la Savoie aux Alpes Tarantaises. Elle y baigne Moutiers & Montmélian, puis entrant dans le Dauphiné, elle passe à Grenoble, à Fontany, à Tuilins, à Châteauneuf, à Vinay, à la Sône, à la Baume, à la Jonchère, à Romans, à Confulens, & se jette dans le Rhône, un peu au-dessus de Valence. Elle reçoit dans sa course entr'autres rivières, l'Arch & le Drac. **VALOIS, Not. Gall. p. 255.** Il ne faut point dire, comme quelques-uns, *Lifère*, mais *Isère*, ou l'*Isère*.

ISERLOHN. Petite ville ou bourg du cercle de Westphalie. *Iserlonia.* Ce lieu est dans le Comté de la Mark, sur la rivière de Baren, environ à sept lieues de la ville d'Ham, vers le midi. **MATY.**

ISERNIA, ou **SERGNA.** Petite ville du Royaume de Naples. *Esernio, Asernia.* Elle est dans le Comté de Molisse, entre les montagnes, près de la rivière de Volturmo. Cette ville a un Évêché suffragant de Capoue, mais elle décheoit beaucoup. **MATY.**

ISERRE, ou **ISEURE.** *Iciodorum Turonum.* Ce bourg est dans la Touraine, sur les confins du Berri, sur le bord de la Creuse. Grégoire de Tours en parle, & l'appelle *Iciodorum & Iliodorensis pagus.* **VALOIS, Notit. Gall. pag. 249.**

SET. Nom d'une Province de l'Empire Russe, en Sibérie. Elle dépend du Gouvernement général de Tobolsk.

I S H.

ISHI. s. m. Nom que les peuples de l'île Formose donnent au Dieu tout-puissant. **JOVET.**

I S I.

ISIAQUE. s. m. Prêtre de la Déesse *Isis.* *Isiacus.* Les *Istiaques* portoient à la main une branche d'absynthe marine au lieu d'olive. **DIOSCORIDE, L. V. C. 27.** Pline, *L. XXVII. C. 7.* Ils prenoient aussi à la main un aspic qu'ils portoient autour du temple. Ils chantoient deux fois le jour les louanges d'*Isis*, le matin à la première heure, c'est-à-dire, au lever du soleil, lorsqu'ils ouvroient son temple, ce qu'ils appeloient ouverture. Ils saluoient la Déesse, & appeloient cette cérémonie Salutation ou Exercice. Ensuite ils de-

mandoient l'aumône tout le jour, & revenoient à la huitième heure; ils adoroient debout la statue d'*Isis*, l'acommodoient & la couvroient, puis ils fermoient son temple. Telle étoit la vie & les fonctions des *Istiaques*. Ces *Istiaques* qui étoient les Galles dont nous avons parlé en leur place, comme *Isis* étoit *Cybèle*, ne se couvroient les piés que des écorces fines de l'arbre appelé *Papyrus*; c'est pour cela que Prudence & d'autres ont dit qu'ils alloient nus piés. Il y a une statue antique à Rome, qui représente un *Istiaque* avec une besace & une clochette à la main, soit qu'ils s'en servissent en demandant l'aumône, ou qu'elle leur fût d'usage dans leurs sacrifices, comme Lucien l'a dit. Les *Istiaques* ne se revêtoient que de robes de lin, parce qu'*Isis* avoit appris aux hommes à cultiver & à travailler le lin. Ils ne mangeoient ni cochon, ni mouton, & ne faisoient jamais leurs viandes, pour être plus chastes. Ils méloient beaucoup d'eau dans leur vin, & se rasoient la tête. Ils portoient quelquefois la statue d'*Isis* sur leurs épaules, & se feroient du siffre dans leurs cérémonies. Voyez Diodore de Sicile, *L. I. Plutarque, de Iside & Osiride.*

Table istiaque. C'est le nom qu'on a donné à un monument des plus considérables que l'antiquité nous ait transmis, qui contient la figure & les mystères d'*Isis*, avec un grand nombre d'actes de la Religion des Egyptiens. Ce monument fut trouvé au sac de Rome en 1525, & gravé plusieurs fois dans toute sa grandeur, qui est de cinq pieds de hauteur sur trois de largeur. L'original fut perdu en 1630, en sorte qu'il n'en reste que des copies. La Table *istiatique* paroît toute symbolique & énigmatique: on y apperçoit une grande quantité de figures rangées avec ordre, qui renferment sûrement quelque sens mystérieux; mais savoir si cela représente quelque histoire d'*Isis* & des dieux d'Égypte, ou quelque système enveloppé de la Religion du pays, ou quelque instruction morale, ou plusieurs de ces choses ensemble, c'est ce qu'on ne peut assurer, ce semble, sans hasarder de s'y méprendre. Nous voyons dans cette table la figure de presque tous les dieux des Egyptiens, & nous les y reconnoissons par le secours des autres monumens. Une autre chose qu'on y remarque aisément, c'est que, comme dans un théâtre, on y voit plusieurs actions distinctes, où les mêmes personnes reviennent souvent, & où elles se trouvent encore répétées dans la même action. Plusieurs ont tenté d'expliquer cette mystérieuse table. Pignorius est celui qui passa pour y avoir mieux réussi, quoiqu'il ne parle ordinairement qu'en doutant, & qu'il ne donne ce qu'il avance que comme des conjectures. Le P. Kirker, venu depuis, explique tout, & ne doute presque jamais; mais ses explications sont souvent de nouvelles énigmes à deviner.

ISIDORE. s. m. Nom propre d'homme. *Isidorus.* Il y a *Isidore* de Péluse, *Isidore* de Cordoue, *Isidore* de Séville. *S. Isidore* d'Antioche n'est pas le véritable nom du Saint qu'on honore sous ce nom. C'est une très-ancienne corruption de *Syria Domini*. Il y avoit dans les anciens manuscrits du Martyrologe de *S. Jérôme* au deuxième jour de Janvier, *Antiochia Syria Domini Episcopi ejusdem loci*; c'est-à-dire, à Antioche de Syrie se fait la mémoire de *S. Domne*, Evêque du même lieu. De *Syria Domini* on a fait plusieurs noms différens qu'on donne à ce Saint. Quelques manuscrits du Martyrologe, dit de *S. Jérôme*, & *Ufuard*, ont dit *Isidori*; l'exemplaire de Corbie *Siridoni*; celui de Luc, *Syridoni*; un de Bavière, *Isidori*; celui d'Éternac, *Isirid*. C'est *Holsténus* qui dans une lettre à *Florentinus* est auteur de cette conjecture judicieuse. *M. Chârelain* l'adopte dans son Martyrologe, *T. I. p. 38. & 39.* Elle est confirmée par un manuscrit de la Bibliothèque de la Reine *Christine* de Suède, contenant un abrégé du Martyrologe de *S. Jérôme*, qui a servi autrefois à l'Abbaye de *Sainte Colombe*, près de Sens, où on lit clairement ces mots: *Antiochia Syria, S. Domini Episcopi ejusdem loci.* *M. Chârelain* ajoute, à la con-

jecture d'Hollsténus, que peut-être il y avoit un autre S. Donne d'Antioche de Pisidie, que l'Auteur de ce Martyrologe a voulu distinguer, en ajoutant, contre sa coutume, le nom de *Syria* à celui d'*Antiochia*. Il faut donc appeler ce S. *Donne*, & non pas *Isidore* ou *Spiridon*, &c. Beaucoup moins en faut-il faire deux Saints différens; l'un nommé *Isidore*, & l'autre *Séridon* ou *Spiridon*, comme ont fait Molan, Morolycus, Galénius & Baronius.

ISIS ou **ISIENNES**, f. f. & plur. Fêtes d'Isis. *Isia*. Les *Isies* étoient des sacrifices & des fêtes pleines d'impureté & d'abomination; c'est pourquoi on exigeoit un secret inviolable de ceux qui y étoient initiés. Elles duroient neuf jours, & étoient si atroces & si exécrables, que le Sénat les abolit à Rome sous le Consulat de Pison & de Gabinius. L'Empereur Commodé le rétablit environ deux cens ans après. Il se mêla lui-même aux Prêtres de la Déesse, & y parut tête nue, portant Anubis. Et tandis qu'il fut à Rome, on ne célébra nulle fête avec tant de cérémonie & de superstition, & l'on eut une considération toute particulière pour les *Isiaques*, Prêtres de la Déesse. Voyez Suétone dans Néron, C. XXXVI. Tacite, de Morib. Germ. C. IX. Dion. L. XL. XLII. XLVII. LIII. & LIV. Lampridius dans Commodé, & Tertullien dans son Apologétique, c. 6.

ISIGNI. Gros bourg de France, dans la Basse-Normandie. Il est fort connu à cause de ses salines, de son cidre & de son beurre.

ISIR, f. m. Terme de Philosophie hermétique. C'est le nom que les Sages donnent à l'Élixir au blanc, lorsqu'ils veulent le multiplier.

ISIS, f. f. Nom propre d'une fausse Divinité. *Isis*, *idis*. La Déesse *Isis* étoit honorée des Égyptiens & des anciens Germains. Les Poètes feignent qu'Isis changée en vache étant venue en Égypte, Jupiter lui rendit sa première forme; qu'elle épousa Osiris, Roi du pays, & qu'elle fut si aimée des Égyptiens, qu'ils la mirent au nombre de leurs divinités après sa mort. Ils avoient reçu en effet d'*Isis* de grands bienfaits. C'est elle qui leur apprit à filer la laine, & à la mettre en œuvre, après l'avoir appris elle-même de Mercure. C'est elle qui leur apprit l'art de cultiver la terre, de recueillir le blé, & d'en faire du pain. C'est elle qui leur donna des loix. *Isis* n'étoit point une divinité simple & particulière. C'est la lune, la terre, Cérès, Cybèle, Vénus, Astarté, Rhéa, la grand'mère ou la mère des dieux, Minerve Cécropienne, Vénus Paphienne, Diane Dictynné, Proserpine, Junon, Bellone, Hécate, Rhamnuse, &c. & en un mot, c'étoit toute la nature. Quelques-uns veulent que l'*Isis* des Égyptiens soit Eve, & qu'Osiris soit Adam. Voyez Vossius, de Idolol. L. I. c. 17. 2. 38. L. II. c. 24. 27. 36. 56. L. VII. c. 2. & 10. D'autres ont prétendu qu'*Isis* étoit la constellation de la Vierge, ou la Vierge qui a été placée dans le Ciel. Une inscription rapportée par Diodore de Sicile dit à la vérité qu'*Isis* est dans les astres, mais elle dit que c'est dans la constellation du chien. Les Prêtres d'*Isis* s'appeloient *Isiaques*. Voyez ce mot.

Il y avoit des idoles d'*Isis* Hermaphrodite. Voyez Barthius: *Animadvers. ad Statium*, Theb. L. V. v. 20. Il y a dans le cabinet du P. Kirker une figure d'*Isis*, représentée avec plusieurs mammelles, comme la Diane d'Éphèse. On donnoit aux statues d'*Isis* des ailes de vautour, à ce que témoigne Élien, L. X. c. 22. Plutarque a fait un livre d'*Isis* & d'Osiris.

Isis étoit sur-tout honorée à Bubaste, à Copte & à Alexandrie. Les Romains reçurent aussi son culte, & on institua en Italie les mêmes sacrifices en son honneur, que ceux qui se faisoient en Égypte. On n'osoit regarder curieusement les mystères de la Déesse *Isis* en Phocide, crainte de perdre la vue. MASCUR.

L'*Isis* des Germains étoit différente de celle des Égyptiens. Elle avoit été femme de Mannus, fils de Tuifcon, d'où les Germains prétendoient tirer leur origine. Quelques Savans disent fort ingénieusement que *Man* ou *Mannus*, & l'*Isis* des Germains sont

Adam & Eve, & que l'histoire fabuleuse de ceux là étoit un reste de la tradition de ces peuples touchant nos premiers peres: que *Man* n'est autre chose qu'Adam en langue Germanique; car l'un & l'autre mot signifie homme: que les Germains ne disoient point *Isis*, mais *Ischa*, dont les Romains firent *Isis*, croyant que c'étoit *Isis*, & qu'*Ischa* étoit en langue Germanique la même chose qu'*Isis* en Égyptien: qu'au reste *Ischa* n'étoit rien moins qu'*Isis*, que c'étoit le nom אִשָּׁה , *Ischa*, en Hébreu, *Vira*, qu'Adam donna à Eve en la voyant la première fois. Gen. II. 23: que les Germains avoient conservé ce nom dans leur langue. Voyez Vossius, L. CXXXVIII. de Idolol.

Tacite dit que les Suèves adoroient cette Déesse sous la forme d'un vaisseau.

M. Pluche prétend que dans l'origine *Isis* n'étoit qu'un signe qui représentoit la terre. La figure de l'homme qui commande aux animaux, & qui gouverne tout sur la terre, avoit paru la plus propre pour exprimer le soleil qui anime tout dans la nature. Quand on voulut signifier la terre, qui enfante & nourrit toutes choses, on choisit l'autre sexe. La femme, qui est mère & nourrice, étoit une image naturelle de la terre. Elle fut donc peinte avec ses productions sous la forme d'*Ischa* ou d'*Isis*, qui est l'ancien nom de la femme, & le premier qu'elle ait porté. Ce n'est que depuis qu'on en fit une divinité.

ISIS est aussi un terme de Calendrier. C'est le nom d'un des cinq jours que les Copres ont ajouté à leur année pour la faire de trois cents soixante-cinq jours: le quatrième de ces cinq jours ont ajoutés s'appelle *Isis*. Voyez le P. Kirker, Fabricius, &c. Selon l'Astrologie des Égyptiens, *Isis* est la divinité qui préside au signe du mois Parthénape, qui est le premier de l'année des Égyptiens, & répond au mois de Septembre. Voyez Welschius, Kirker, &c.

ISITE, f. m. & f. Nom de secte parmi les Musulmans. *Isita*. Les *Isites* prennent leur nom d'Isa Merdard, leur Chef, qui soutenoit que l'Alcoran n'est pas éternel, qu'il est créé, & que quand Mahomet dit qu'il est éternel, il parle de l'original, & non pas de la copie de l'Alcoran. Voyez l'Empire Ottoman de Ricaud.

ISITERIES. f. f. pl. C'est ainsi qu'on nommoit à Athènes une fête qui tomboit au commencement de Juin, jour auquel les Magistrats entroient en Charge, & commençoient leur année de Magistrature.

I S L.

ISLAM. f. m. Nom propre de la Religion de Mahomet, Mahométisme. *Islamica Religio*, *Mahometismus*. Mahomet prêchoit sur toute chose l'abandon à la volonté de Dieu, sans réserve, & sans crainte d'aucun péril, se fondant sur la prédestination mal entendue, & regardée comme une destinée fatale.

Du verbe *Salama*, qui signifie se résigner ainsi à la volonté de Dieu, est venu le nom d'*Islam*, qui est le propre nom de la Religion de Mahomet, & celui de Moslemin, pour signifier ceux qui la professent. Nous l'exprimons par celui de Musulmans. FLEURY. Ainsi *Islam* est la même chose que Musulmanisme. Voyez ÉSLAM.

ISLAMI. f. m. Terme de Relation, qui signifie Uni & pacifique. C'est un nom que les Turcs se donnent entre eux. *Amicus pacificus*. Ce sera à vous à vous faire paroître ce que vous êtes, à savoir, bons Musulmans à votre saint Prophète, & à votre Empereur, & entre vous bons *Islamis*. VIGÈRE. Cont. de Chalcond. L. IV. p. 491.

ISLAMISME. f. m. C'est la même chose que Musulmanisme, ou Mahométisme. Les Mahométans disent *Eslam*, ou *Islam*. D'Herbelot en a fait en notre langue *Islamisme*. Ce mot se prend pour la Religion des Mahométans. *Mahometana Religio*, *superstitio*. Ce mot signifie une entière soumission & résignation du corps & de l'âme à Dieu, & à ce que Maho-

met a révélé de sa part, en quoi consiste tout le Mulsulmanisme. Les Mulsulmans disent que tous les hommes naissent dans l'*Islamisme*, mais que leurs parens les en détournent, & les engagent dans les autres religions. D'HERBELOT. Voyez encore ISMAELISME.

ISLAMISME, se prend aussi pour le pays que possèdent les Mahométans. *Mahumetanorum ditio*. D'Herbelot dit *Eslamiat*, & *Islamisme*; mais il s'en tient à ce dernier. C'est ainsi, dit-il, que nous appelons la Chrétienté tout ce qui est habité par les Chrétiens. L'étendue de l'*Islamisme* du temps d'Ebn Alvardi, Géographe Arabe qui vivoit l'an 383. de l'hégire, de J. C. 995. étoit depuis la ville de Farganah, dans la Province de Transoxane, ou de de là la rivière qui est le Zagathay, situé au delà du fleuve Gilon, ou Oxus, jusques aux rivages maritimes de l'Émèn, ou Arabie heureuse, sur l'Océan, vers la ville d'Aden. C'est ainsi que l'on prend sa longueur, qui comprend cinq mois entiers de caravane. Sa largeur est depuis le pays de Roum, qui est l'Anatolie (peut-être a-t-on voulu dire la Romanie) jusques à Mansourat, ou Souratte aux Indes, dans le Royaume de Décan, & cet espace contient quatre mois de chemin. Ebn Alvardi ne comprend point la partie occidentale de l'*Islamisme*, depuis l'Égypte le long de l'Afrique jusqu'en Espagne, parce que cette partie de l'*Islamisme*, qui est, dit-il, comme la manche d'un habit, est resserrée par la mer Méditerranée du côté du nord, & par les Nègres du côté du midi. Depuis cet Auteur, la plus grande partie des Indes, en y comprenant les Royaumes de Visapour, & de Golconde, est devenue Mahométhane, & si les Mahométans ont perdu l'Espagne, ils ont beaucoup gagné du côté de la Grèce, de la Hongrie & de la Tartarie. D'HERBELOT.

ISLANDE, f. f. Nom d'une île de l'Océan septentrional. *Islandia*. Elle est située sous le premier méridien, & sous le cercle du pôle Arctique, entre les côtes de la Norvège, des îles Britanniques, & de la Groënlande. Quelques uns lui donnent soixantedix lieues de long, & trent quatre de large, & d'autres la font une fois plus grande. Les côtes en sont assez bien peuplées, on y compte environ trois cents trente paroisses; mais le dedans du pays est plein d'aïreuses montagnes. Celles d'Hécla, de la Croix & d'Helga, sont les principales. Elles sont en tout temps chargées de neiges, & vomissent des flammes comme le mont Gibel. Les plus grands jours y sont de vingt quatre heures presque entières, la nuit n'y a pas plutôt paru qu'elle disparoit; les plus grandes nuits y ont la même longueur que les plus grands jours. L'air y est extrêmement froid, & le pays est couvert de neiges pendant neuf mois de l'année, aussi ne produit il point de grains; mais les pâturages y sont si bons, qu'on y nourrit une quantité incroyable de bétail. Les rivières, les lacs & la mer, fournissent tant de poisson, que les habitans en font un grand commerce. Ses lieux principaux sont Halar & Scalthot, villes Épiscopales, & Bestède ou Kroningscard, forteresses, où le Viceroi fait sa résidence. L'*Islande*, que la plupart des Géographes prennent pour la *Thule* des Anciens, fut découverte sous le règne d'Harald Harfager Roi de Norvège, par un pirate Norvégien, qui lui donna le nom de *Sneeland*, c'est-à-dire, le pays de la neige. Le Roi y envoya pour la mieux découvrir l'an 892. un Norvégien nommé Flocke, qui lui donna le nom d'*Islande*, c'est-à-dire, le pays de la glace. MATY. Gyraldus Cambrensis a fait la Topographie d'*Islande*; mais il y a mêlé tant de fables, que les Savans n'y ajoutent point de foi.

ISLANDOIS, OISE, adj. Qui est de l'île d'Islande. *Islandus*. Les *Islandois* sont originairement Norvégiens, car peu de temps après que l'*Islande* eut été découverte, comme nous l'avons dit au mot ISLANDE, les nobles Norvégiens ne pouvant souffrir la domination d'Harald, qui les dépouilloit de leurs privilèges, passèrent dans l'*Islande*, y transporterent

quantité de familles, & ce fut ainsi qu'elle fut peuplée; aussi on y a conservé le langage & les mœurs des anciens Goths, Danois & Suédois, & les histoires de ces peuples septentrionaux écrites en vers. L'an 1000, Olais Trygo, Roi de Norvège, y envoya des Prêtres, pour convertir les *Islandois* au Christianisme, ses soins réussirent, on y établit deux Evêques, un à Halar, & l'autre à Scalthot, & les *Islandois* qui avoient conservé leur liberté jusqu'alors, se soumirent aux Norvégiens: ils passèrent avec eux sous la domination des Rois de Danemarck, & ils reçurent ensuite la confession d'Ausbourg, dont ils font profession. MATY. Théodoric, Moine du douzième siècle, qui a écrit un livre des anciens Rois de Norvège, dit qu'il s'est principalement servi des annales des *Islandois*, qui de tous les peuples du Nord sont ceux qui ont pris le plus de soin de conserver la mémoire des choses passées. Olais Vormius a dit que leurs annales sont très-curieuses sur ce qui s'est fait dans les Hébrides, dans l'Ecoile & dans l'Angleterre, & même chez les anciens Ducs de Normandie. Leurs anciennes histoires, & celles qu'ils estiment le plus, sont en vers, parce que les anciens Rois & Capitaines du Nord avoient toujours auprès d'eux quelques Poètes qui faisoient des vers sur leurs victoires.

I S M.

ISMAEL, f. m. Nom d'homme. *Ismaël*. Celui à qui ce nom fut donné le premier, & pour lequel il fut fait, est *Ismaël*, fils d'Abraham & d'Agar, servante de Sara; car sa maîtresse la maltraitant, parce qu'elle lui insultoit à cause de sa stérilité, elle la quitta, & s'enfuit dans le desert de Sur, où un Ange lui apparut près d'une fontaine, & lui ordonna de retourner chez sa maîtresse Sara, & de lui rendre les respects qu'elle lui devoit. Il lui dit en même temps que l'enfant qu'elle avoit conçu d'Abraham étoit un fils, & il lui ordonna de le nommer *Ismaël*, parce que Dieu l'avoit exaucé dans son affliction. Ce nom est composé de *שמע*, *schama*, il a écouté, & *על*, *El*, Dieu.

ISMAELIEN, ENNE, f. m. & f. & adj. Ce n'est pas la même chose qu'Ismaélite. Les Ismaélites sont les Arabes, mais les *Ismaéliens* sont les Princes de deux Dynasties, dont la première régna en Afrique & en Egypte; & la seconde dans l'Asie. Les premiers sont connus sous le nom de Fathémites & de Kalifes. Les Persiens traitent les seconds *Ismaéliens* d'hérétiques & d'impies. Voyez d'Herbelot, *Bibl. Orient. p. 505*. On les appelle *Ismaéliens* de Perse; & *Ismaéliens* d'Afrique. Voyez le même Auteur, p. 501. au mot ISMAEL.

ISMAELISME, f. m. Prétendue religion qu'Ismaël prêcha autrefois aux Arabes. *Ismaëlitica Religio, secta, superstitio*. La conformité de nom entre l'islamisme, & l'*Ismaélisme*, a fait que plusieurs Docteurs Mahométans ont confondu ces deux choses, & ont soutenu que la Religion enseignée par Mahomet & ses Sectateurs (& qu'ils appellent *Islamisme*) n'est autre chose que celle qu'Ismaël prêcha autrefois aux Arabes. D'HERBELOT, au mot ISMAEL.

ISMAELITE, f. m. & f. Nom de peuple. Descendant d'Ismaël. *Ismaëlita*. Les *Ismaélites* sont les enfans, les descendans d'Ismaël, fils d'Abraham & d'Agar. Ismaël épousa une Égyptienne, dont il eut douze enfans, qui furent les Patriarches des *Ismaélites*, des Arabes, des Agaréniens, des Sarrazins, &c. Parce que dans la Genèse, Chap. XXXVII. les Marchands auxquels on vendit Joseph sont appelés v. 27 *Ismaélites*, & v. 28. Médiannites, quelques Interprètes ont cru que Céthura, mere des Madiannites, étoit la même qu'Agar, & que l'on appella *Ismaélites* tous les peuples qui descendirent des enfans qu'elle avoit eus d'Abraham; & plus particulièrement ceux qui descendoient d'Ismaël; mais cela n'a pas grande apparence. Il est plus probable que c'étoient des *Ismaélites*, établis pour leur commerce

chez les Madianites ; ainsi ils étoient *Ismaëlites* d'origine , & Madianites de domicile.

ISMANET. f. m. Terme de Calendrier. Nom du premier mois des Danois , mois de Janvier chez les Danois : on l'appelle aussi Glugmanet , & ces noms signifient mois de la glace , ou des fenêtres fermées. FABRICIUS. *Menol.* p. 144.

ISMANNING. Petite ville du Cercle de Bavière. *Ismaninga*. Elle est sur l'Iser , dans l'Évêché de Freisingue , entre la ville de ce nom , & celle de Munich. MATY.

ISMÈNE. f. f. Sœur d'Antigone & des deux frères ennemis Ethéocle & Polinice , naquit d'Œdipe & de Jocaste.

ISMÉNIDES. f. f. pl. Nymphes du fleuve Isménus.

ISMÉNIE. adj. f. Terme de Mythologie. Surnom de Minerve. Il y avoit à Thèbes deux temples de Minerve , dont l'un s'appelloit *Minerve Isménie* , à cause du fleuve Isménus , sur le bord duquel étoit ce temple.

ISMÉNIUS. f. m. Terme de Mythologie. Fils d'Apollon & de Mélie : il reçut de son père le don de deviner. Comme il étoit né sur les bords du fleuve Ladon , dans la Béotie , il donna son nom à ce fleuve , qui s'appela depuis *Isménius* ou *Isménus*.

ISMÉNO. Petite rivière de l'Achaïe , en Grèce. *Ismenus* , *Ismenius*. Elle baigne la ville de Thèbes , & se décharge dans le golfe de Négrepont , à une lieue de la ville de ce nom , vers le couchant. MATY.

ISMID. Voyez NICOMÉDIE.

ISMYR. Voyez SMIRNE.

I S N.

ISNE , ou ISNY. Ville Impériale du cercle de Souabe.

Isna. Elle est dans Argow , sur la rivière d'Arg , entre Lindaw & Kempten. Cette ville ayant prêté à Othon , Baron de Walbourg , dont elle dépendoit , la somme de huit mille florins d'or , à condition que s'il étoit tué à la guerre , elle seroit libre , elle acquit effectivement sa liberté par ce moyen l'an 1385. *Isne* , dont le Gouverneur est Protestant , est prise par la plupart des Géographes pour l'ancienne ville de la Vindélicie , nommée *Viana* , que quelques autres Géographes mettent à Weissenborn. MATY. Long. 27 d. 45'. Lat. 47 d. 33'.

ISNEL , ELLE. adj. Vieux mot , qui signifioit , vif & gaillard , prompt & léger. *Alacer*. On disoit encore du temps de Ronfard , un vol *isnel* , une course *isnelle*. Il est maintenant hors d'usage.

Ce mot vient de l'Allemand *snel* , ou de l'Italien *snello* , qui signifient la même chose.

ISNELLEMENT. Vieux adverbe. Vitement , promptement. *Alacriter* ; *citò* , *celeriter*. Et quand ils virent la route venir , si coururent as armes mult *isnellement* , que ils cuidoient que ce fussent li Grieu. VILLEHARD. n. 195.

A ses pieds mult isnellement.

S'agenouilla & humblement. MONSTRELET. I. vol. p. 61.

ISNELLETÉ. f. f. Vitesse. *Celeritas* , *velocitas*. Et fachez que la *isnelleté* dou cheval est connue as oreilles. G. DE GUIGNEVILLE.

ISNIC. Voyez NICÉE.

I S O.

ISOCÈLE , adj. Terme de Géométrie , qui se dit d'un triangle qui a deux côtés égaux. *Isocèles* , *Isocelus*. Un triangle *isocèle* , tout triangle équilatéral est *isocèle* ; mais tout triangle *isocèle* n'est pas équilatéral. Quelques Auteurs écrivent ainsi , les autres ajoutent une *s* , suivant l'étymologie. *Iros* égal , & *okélos* , jambe , pied , parce que les deux côtés égaux sont comme deux jambes qui soutiennent le triangle *isocèle*.

ISOCHRISTE. f. m. & f. Nom d'une secte hérétique. *Isochristus*. Vers le milieu du sixième siècle , après la mort de Nonnus , Moine Origéniste , les Origénistes se divisèrent en deux sectes à Constantinople ; les uns furent nommés Protocristes , ou Tétradites ,

& les autres *Isochristes*. Ceux-ci furent ainsi nommés , parce que Théodore de Cappadoce , l'un des principaux ou le chef de la secte , disoit , dans un écrit qui fut condamné au Concile de Constantinople en 553. Si les Apôtres sont à présent des miracles , & sont en si grand honneur , quel avantage recevront-ils dans la résurrection , s'ils ne sont égaux à Jésus-CHRIST.

Isoos , signifie semblable , égal ; & *χριστο* . CHRIST.

ISOCHRONABLE. adj. m. & f. Terme de Mathématique. On veut savoir par quelle ligne courbe la descente d'un corps pesant est *isochronable* avec sa chute perpendiculaire , c'est-à-dire , qu'il se puisse faire que la descente d'un corps soit continuellement aussi prompte que s'il tomboit à plomb du sommet de cette courbe , &c. Cette courbe est la parabole du premier genre.

ISOCHRONE. adj. m. & f. Terme de Physique & de Mathématique. Qui se fait en temps égaux , qui a une égale durée. *Isochronus* , *a*. Les vibrations d'un pendule sont toutes *Isochrones* , c'est-à-dire , qu'elles se font toutes dans le même espace de temps , soit que l'arc que le pendule décrit soit plus grand , ou plus petit : car quand il est plus petit , il se meut plus lentement ; & quand il est plus grand , il va plus vite. HARRIS. Les vibrations plus longues ou plus courtes , lesquelles ne laissent pas d'être *isochrones* ou d'égale durée. DE LA HIRE , *Académie des Sciences* 1703 , *Mémoires* , pag. 286. La cycloïde est la figure nécessaire pour faire que les vibrations longues ou courtes soient *Isochrones*. Id. p. 287.

Ce mot est formé d'*isos* , égal , & *χρονος* , temps.

ISOCHRONISME. f. m. Qualité de ce qui est isochrone. Egalité de durée , dans les vibrations d'un pendule , en général d'un corps quelconque. Il y a trois choses à considérer dans leurs vibrations ; leur étendue & la véhémence du son , qui fait l'intensité ; le nombre de ces vibrations , qui rend le son plus ou moins aigu ; & leur *isochronisme* , d'où dépend l'uniformité. DIDEROT.

L'égalité de durée , entre les vibrations de deux pendules différens , s'appelle synchronisme.

ISOCHRYSON. f. m. *ισοχρυσον*. Titre pompeux que Galien donne à un collyre. *Lib. de Comp. Medic. I. lib. IV. c. 7.* c'est-à-dire , qui vaut son pesant d'or. *Isochryson* est encore le nom d'une composition chimique dont Libavius fait mention , faite de régule martial , d'antimoine & de mercure , en parties égales.

ISOLA. Nom d'un bourg ou petite ville des Vénitiens. *Isola* , anciennement *Alietum* , *Castrum Halicti* , ou *Aquila*. Ce lieu est sur une petite presqu'île de la côte occidentale de l'Istrie , environ à deux lieues de Capo d'Istria , vers le midi. MATY. Ce mot est Italien , & signifie île. *Insula*.

ISOLA. Autre petite ville de la Calabre ultérieure , Province du Royaume de Naples. *Insula* , *Esula* , *Æsula* , *Afyla*. Elle est située près de la côte , & elle a un Evêché , suffragant de S. Sévérino , dont elle est éloignée de six lieues , vers le sud est.

ISOLA. Est encore le nom d'un bourg du Royaume de Naples. *Insula*. Il est dans la terre de Labour , sur une petite île du Gariglian , entre Sora & Aquino. Cluvier met à quelques milles d'*Isola* , du côté du midi , l'ancienne *Interramna* , ville des Volscques , & une des douze colonnes qui refusèrent du secours aux Romains contre Annibal ; mais d'autres la placent à *Isolette* , ou à Torre di Termine , village de la même contrée. MATY.

ISOLEMENT. f. m. Terme d'Architecture. C'est la distance d'une colonne à un pilastre ; ou de quelque autre pièce qui doit être détachée des autres.

ISOLER. v. a. Faire une pièce d'Architecture détachée & dégagée , & qui ne touche point à une autre. Pour embellir ce château , il le faudroit *isoler* , le détacher de la basse-cour qui y tient. L'Académie dit que ce verbe n'est pas en usage : du moins est-il certain qu'il est beaucoup plus usité au

Participe. L'ancienne Rome étoit si grande, qu'il y avoit quarante huit mille maisons *isolées*. Les colonnes *isolées* sont celles qui ne touchent à aucun corps dans leur pourtour, & qui ne sont point jointes à la muraille. Les batimens d'Italie sont la-plu part *isolés* : ce qui est plus commode, à cause des jours qu'on prend de tous côtés, des illues qu'on a sur les rues, & qu'ils sont plus à couvert des accidens du feu. On appelle autel *isolé*, un autel qui n'est adossé, ni contre un mur, ni contre un pillier.

En Phylique, *isoler* un corps, c'est l'empêcher de communiquer avec certains autres corps. Ce mot est sur tout d'usage, lorsqu'il s'agit d'Electricité.

ISOLER, se peut hasarder dans le figuré, pourvu qu'on l'emploie comme synonyme, ou avec quelque adoucissement. RÉFL. Le favori n'a point de suite; il est sans engagement, & sans liaison; il peut être entouré de créatures, mais il n'y tient pas; il est détaché de tout, & comme *isolé*. LA BR. Les Frondeurs en se prêtant au Cardinal Mazarin, pour se défaire du Prince de Condé, n'avoient cherché qu'à *isoler*, & qu'à lui enlever le seul seconrs qui l'avoit déjà sauvé. *Mém. secr. de la Cour de Fr.* L'Abbé Des Fontaines avoit le coup d'œil pénétrant; mais il ne se représentoit pas toujours l'objet en entier; il suivoit saisir les défauts & les beautés; mais il les *isolait* trop, & les rapports lui échappoient. *Mem. de TRÈV.*

*Ah, que mon cœur n'est il de ces cœurs Isolés,
Qui par aucun endroit ne tiennent à la terre!*

DES H.

ISOLÉ, ÉE, part. Dans la plupart des pays de l'Asie, chaque famille est, pour ainsi dire, *isolée*. MONTESQ.

Un homme *isolé*, libre, indépendant, qui ne tient à rien, c'est un être malheureux, pour qui personne ne s'intéresse, parce qu'il ne s'intéresse pour personne. Vous êtes *isolé* de tout, & vous pouvez penser quinze jours durant à un bon mot, sans que personne vous trouble, & aller après toujours chaud de vin, le débiter par tout aux dépens de vos amis : vous n'avez que cela à faire. Molière à son ami Chapelle. *Vie de Molière.*

Ce mot vient de l'Italien, & est dérivé d'*Isola*, *île*, à cause qu'une île est environnée d'eau de tous côtés, & qu'elle ne touche point au continent.

SOMÉRIE. f. f. Terme d'Algèbre. Manière de délivrer une équation de fractions, qui sont toujours incommodes dans le calcul. Cela se fait en réduisant en même dénomination toutes les fractions, & en multipliant chaque membre de l'équation par le dénominateur commun.

Ce mot vient de *isos*, égal; & de *μέρος*, partie. C'est un terme de l'ancienne Algèbre. On dit aujourd'hui réduire les fractions au même dénominateur, à la même dénomination.

ISONA. Petite ville de Catalogne dans la Viguerie de Lérida.

SONZO. Voyez LISONZO.

SOP. Terme de Marine. Les matelots se servent de ce mot entre eux pour s'exciter à hisser quelque chose.

Ce mot vient du Flamand *hys op*, qui veulent dire *ça en haut*.

SOPÉRIMÈTRE. adj. Terme de Géométrie, qui se dit des figures dont les circonférences sont égales. Les figures *isopérimètres* ont souvent leurs aires ou leurs capacités très différentes. Les figures sont égales quand leurs aires sont égales, mais elles ne sont pas pour cela *isopérimètres*. Deux parallélogrammes dont l'un a cinq & six pour côtés, & l'autre trois & dix, sont égaux; car l'aire de chacun est de trente; mais ils ne sont pas *isopérimètres*, le premier a vingt deux de circuit, & le second vingt six. Si un cercle est *isopérimètre* à une autre figure, son aire est toujours plus grande.

On dit aussi *isopérimétrique*. Dans le 2^e. article du 49^e. vol. des *Trans. Phil.* on établit une règle gé-

nérale, pour résoudre les problèmes *isopérimétriques* de tous les ordres. JOURNAL ÉTR.

Ce mot est Grec, & composé de *isos*, *aqualis*, égal; de *περι*, *circum*, alentour; & de *μέτρον*, *metior*, je mesure.

ISOPSEPHÉ. adj. On appelle vers *Isopsèphes*, les vers construits de manière que les lettres numériques du premier distique, produisent le même nombre que celles du second. Les Grecs n'avoient point d'autres chiffres que les lettres de leur alphabet. A signifioit un, B deux, C trois, ainsi du reste. Ils appelloient mots *Isopsèphes*, ceux dont les lettres calculées produisoient le même nombre; ils avoient de même des vers qu'ils appelloient *isopsèphes* pour les mêmes raisons. Les anciens Grammairiens avoient découvert plusieurs vers *Isopsèphes* dans Homère; mais c'étoit le seul hasard qui les avoit produits. Un certain Léonide s'avisait d'en faire exprès, & composoit des Epigrammes dont les deux premiers vers étoient *Isopsèphes* aux deux seconds. Quand l'Epigramme n'étoit composée que de deux vers, & qu'on ne pouvoit par conséquent opposer distique à distique; pour lors on oppoisoit vers à vers; c'est ce que M. Huet remarque dans l'Epigramme du douzième chapitre du sixième Livre de l'Anthologie, commençant par ces mots : *Εἰς πρ. σ. ε. α.* qui n'est composée que de deux vers, & dont chacun d'eux forme le nombre de 4111. Ce mot vient de *isos*, *aqualis*, & *ψηφος*, *calculus*.

ISOPYRON. f. m. C'est le nom que Dioscoride donne à une plante que plusieurs croient être l'Ancolie.

Ce mot vient de *isos*, égal, semblable; & de *πυρος*, froment. Voyez ANCOLIE.

ISORA-MUNE. f. f. Arbre qui croît au Malabar. Le suc de sa racine passé pour excellent dans l'euphyème & dans les maladies de la poitrine, même en application extérieure : il passe pour bienfaisant dans les éruptions cutanées & dans les maux d'aventure.

ISORROPIQUE. f. f. C'est la même chose que Statique, & Statique est plus usité, ou le seul usité en notre langue. Voyez STATIQUE.

ISORROPOSTATIQUE. f. f. Terme de Mathématique. Partie de la Statique qui traite de l'égalité, de l'équation des poids. *Isorropostatica*. Paul Guldin de S. Gal divisé la Statique en huit parties, dont l'*Isorropostatique* est la troisième. Voyez STATIQUE.

ISOSCELE. adj. Terme de Géométrie. Voyez ISOSCELE.

ISOU. Ville des Indes dans l'île d'Amboine, dont elle est la Capitale.

I S P.

ISPAGNAC. Petite ville de France, au gouvernement de Languedoc, dans le Gévaudan, Diocèse de Mende.

ISPAHAN, HISPAPAN, ASPACHAN, SPAHAN.

Nom d'une des plus grandes villes du monde. *Afpahanum*, *Ispahanum*, *Hispahanum*. Elle est Capitale de la Perse, & située dans la province d'Ierack, aux confins de celles de Fars & de Chufistan. La situation de cette ville est assez belle. Elle est au milieu d'une plaine, & elle est environnée de tous côtés, à trois lieues de distance, d'un cercle de montagnes qui s'élevent doucement en forme d'amphithéâtre. Elle n'a que la petite rivière de Senderut, dont les eaux fournissent des fontaines presque à toutes les maisons de la ville, arrosent les jardins du Roi, & vont achever de se consumer dans la campagne voisine. Les maisons d'*Ispahan* sont bien bâties, & elles ont presque toutes leurs couvertures en plate-forme, & en été on s'y promène, on y mange, & on y couche même pour prendre le frais. Il y a trois grands fauxbourgs : celui de Zulfa ou Julfa, est habité par les Arméniens; les Géorgiens occupent presque tout celui d'Hafenabart. Et celui de Kibrabath ou de Tabrifabath, est rempli de Payens. Ces fauxbourgs avec la ville font un circuit de douze grandes lieues de France, qu'on a peine de faire dans un jour de chemin. Les Rois de

Perse y font leur séjour depuis environ quatre-vingts ans, & ils l'ont embellie de plusieurs édifices publics, mosquées, marchés, caravanceras, ou maisons destinées à loger les étrangers, & à fermer leurs marchandises. Quoique cette ville soit fort éloignée de la mer, & des grandes rivières, il s'y fait pourtant un très-grand commerce : les Indiens, les Tartares, les Turcs, les Juifs, les Arméniens, les Géorgiens, les Européens François, Espagnols, Italiens, Anglois & Hollandois, tous ces différens peuples trafiquent à *Ispahan*. Au reste, cette ville n'est point fortifiée, elle n'a qu'une simple enceinte de murailles, de même que les palais du Roi. Il y a un château flanqué de quelques vieilles tours, mais qui n'est d'aucune défense. MATY. Il y a à *Ispahan* plusieurs Missionnaires Catholiques qui travaillent à la conversion des Payens, & à la réunion des Arméniens à l'Eglise. Dans deux asyles qu'il y a dans *Ispahan*, on souffre les meurtriers & les assassins aussi long temps qu'ils ont de quoi s'y entretenir, mais on n'y souffre les larrons que pendant deux ou trois jours, à cause de l'horreur extrême que les Persans ont pour le larcin. MATY. On croit qu'elle a été bâtie sur les ruines de l'ancienne Hécatompylos, ville de l'Asie, qui avoit cent portes.

Les Géographes du pays mettent *Ispahan* à quatre-vingt-six deg. quarante min. de longitude, & à trente-deux d. 40 m. de latitude. Meilleurs de l'Académie ne différencient point pour la latitude ou hauteur du pôle, mais ils ne mettent *Ispahan* qu'à quatre vingt-trois deg. trente min. de longitude.

On écrit quelquefois *Hispahan*. Dans l'Orient on l'appelle *Spahan*, *Spuhan*, *Sephaon* ou *Spahon*, comme prononcent les Persans, qui l'appellent aussi *Dar el Seltenet*, c'est-à-dire, ville ou siège du Sultan ou du Roi. Voyez sur cette ville Tavernier, *Voyage de Perse* L. IV. L'Etat présent de la Perse par un Missionnaire François nommé Samson, Oléarius, *Voyage de Perse & de Moscovie*, L. V. La Description d'*Ispahan* par M. Kempfer dans les *Amœnitatum Exoticarum, Politico-Physico-Medicarum Fasciculi V.*

☞ Cette ville a beaucoup souffert pendant le dernier siège de 1722, par la famine autant que par la guerre. Elle fut pillée, saccagée, son commerce ruiné. Des Arméniens de Zulfa ont écrit qu'il étoit mort à *Ispahan*, durant ce siège, un million quarante mille personnes; ce qui n'est guère vraisemblable, en ajoutant même aux habitans les peuples du voisinage effrayés par les Agwans, peuples venus du Candahar, qui ont défolé la Perse pendant trente ans, & y ont causé l'étrange révolution qui a jeté ce Royaume florissant dans un abyme de malheurs.

☞ ISPARA. f. m. Nom d'une divinité des Malabares sur la côte de Coromandel. On représente ce Dieu avec trois yeux & huit mains; il a une sonnette pendue au cou, une demi-lune & des serpens sur le front.

I S R.

ISRAEL. f. m. Nom propre d'homme. *Israël*. C'est un surnom que l'Ange donna à Jacob après la lutte mystique de ce Patriarche avec cet Ange, près du torrent de Jacob, ainsi qu'il est rapporté dans la Genèse, XXXII. 24, 28. Les enfans d'*Israël*, c'est le peuple qui descendoit de Jacob, les Israélites.

Ce nom, comme il est dit à l'endroit que l'on vient de citer, signifie celui qui a prévalu contre Dieu, & vient de שָׂרָא, *Sara* qui signifie *principem esse, prevalere*, & de אֱל, *El*, Dieu. Un Ange contre qui il eut un combat plein de mystères, lui donna le nom d'*Israël*, d'où ses enfans sont appelés les Israélites. BOSSUET.

ISRAEL, est aussi un nom de peuple, & se dit dans le style de l'Ecriture pour les Israélites, les descendans d'*Israël*, le peuple qui descendoit de Jacob. Car il ne se dit point en ce sens d'un particulier, c'est un nom collectif, qui signifie toute la Nation;

dans les langues Orientales, c'est l'usage de donner aux peuples le nom du Patriarche, leur Chef, dont ils tirent leur origine. *Israël*, *Israëlitæ*, *Israëliticus populus*. Jacob dit à Ephraïm, *Israël* sera béni en vous. SACI, *Gen. XLVIII. 20.* Va & assemble les Anciens d'*Israël* & leur dit LOVAN. *Exod. III. 16.* Vous irez, vous & les Anciens d'*Israël*, vers le Roi d'Égypte. SACI, *IBID. 18.* Ayant choisi parmi tout *Israël* des hommes braves & courageux, il les établit Princes du peuple, *Exod. XVIII. 25.* Et vous Bethléem, terre de Juda, vous n'êtes pas la moindre entre les principales villes de Juda; puisque de vous sortira le Chef, qui gouvernera *Israël*, mon peuple. BOUH. *Matth. II. 6.* Je vous dis, en vérité, que je n'ai point trouvé une si grande foi dans *Israël* même. PORT-ROYAL, *Matth. VIII. 10.*

Ce Messie, qui devoit sauver *Israël*. BOURDAL. *Exhort. T. II. p. 254.*

Telle fut toujours la signification de ce mot jus qu'à la fin du règne de Salomon, & souvent encore après; mais souvent aussi depuis il a un sens moins étendu, & ne s'entend que des dix Tribus qui à l'occasion de la dureté de Roboam, se séparèrent des deux Tribus de Juda & de Benjamin, & firent un peuple ou un état différent, qui eut ses Rois particuliers. C'est en ce sens qu'il se prend dans les exemples qui suivent. *Israël* se sépara de la maison de David, comme il l'est encore aujourd'hui. Tous ceux d'*Israël* ayant ouï dire que Jéroboam étoit revenu, l'envoyèrent querir & le firent venir dans une assemblée générale, où ils l'établirent Roi sur tout *Israël*. SACI, *III. L. des Rois, XII. 19, 20.* C'est en ce sens qu'on appelle Rois d'*Israël*, par opposition aux Rois de Juda, ceux qui règnent sur ces dix tribus, & Royaume d'*Israël* l'État que formèrent ces dix Tribus, & qui pendant 250 ans eut ses Rois particuliers, depuis Jéroboam jusqu'à Osée, qui fut le dernier Roi d'*Israël*. La Chronologie des Rois de Juda & celle des Rois d'*Israël* est marquée dans l'Ecriture, & ne sont pas si difficiles à concilier qu'on se l'imagine, Salmanasar détruisit le Royaume d'*Israël* la neuvième année d'Osée, Roi d'*Israël*, & la quatrième année d'Ezéchias, Roi de Juda.

Cette division du peuple de Dieu en deux peuples & en deux Royaumes, l'un appelé Juda, & l'autre *Israël*, est plus marquée depuis Jéroboam qu'auparavant; elle paroît néanmoins plus ancienne, & l'on en trouve des vestiges dans le premier chapitre du livre des Juges; mais alors Juda comprenoit la Tribu de Juda & celle de Siméon, & peut-être aussi celle de Benjamin & de Dan; & *Israël* toutes les autres.

Au reste, depuis même que cette distinction & la signification de ces mots est plus établie & plus marquée, on ne laisse pas d'étendre encore le nom d'*Israël* à toute les douze Tribus en général, comme il paroît par quelques exemples déjà cités ci dessus, & par l'endroit même où cette distinction commence à se faire, *III. L. des Rois, XII. v. 17.* où il est dit que Roboam régna sur tous les enfans d'*Israël* qui habitoient dans les villes de Juda.

On appelle aussi ce peuple enfans d'*Israël*, fils d'*Israël*, peuple d'*Israël*, peuple des enfans d'*Israël*, hommes ou gens d'*Israël*, maison d'*Israël*. Dans la Vulgate, *Filii Israël, populus Israël, populus filiorum Israël, Viri Israël. Domus Israël.* Tout cela conformément au texte Hébreu.

On dit encore, Tribus d'*Israël*, Armée d'*Israël*, Camp d'*Israël*, Terre d'*Israël*, confins d'*Israël*. C'est la Terre Sainte, les confins de la Terre Sainte. Roi d'*Israël* s'est dit depuis Saül jusqu'à Jéroboam, pour Roi de tout le peuple. Depuis Jéroboam il n'est dit que des dix Tribus qui se séparèrent de celle de Juda & de Benjamin, & firent un Etat à part, qu'on appelle Royaume d'*Israël*. Terre d'*Israël* a aussi ces deux significations, & signifie quelquefois tout le pays qu'occupoient les descendans de Jacob, toute la Terre promise, ou toute la Terre-Sainte

Sainte ; quelquefois seulement le pays des dix Tribus qui suivirent Jéroboam.

ISRAËLITE. f. m. & f. Nom de peuple. Fils d'Israël, descendant, issu de Jacob, qui fut nommé Israël. *Israëlitia, Israëlites*, m. *Israëlitis*, f. Ce nom a eu en différens temps, & à différens égards plus ou moins d'extension dans sa signification ; nous l'avons expliqué au mot ISRAËL. Les Saints ont regardé le miracle du buisson qui brûle sans se consumer, comme la figure de ce qui arrive aux véritables élus, qui sont affligés dans le monde, comme les *Israélites* l'étoient alors par l'ordre de Pharaon, mais qui ne sont point consumés de ces flammes qui les environnent de toutes parts. **ROYAUM.** Il arriva que le fils d'une femme *Israélite*, qu'elle avoit eue d'un Égyptien entre les enfans d'Israël, eut une dispute dans le camp avec un *Israélite*, &c. *Levit. XXIV. 10.*

Ce mot a passé en notre langue dans ce proverbe, c'est un bon *Israélite*, c'est-à-dire, un homme bon, franc & sincère, craignant Dieu, & aimant la justice. Il est tiré du *Chap. I. v. 47.* de l'Évangile de S. Jean, où Jésus-CHRIST parlant de Nathanaël, qui étoit un homme incapable de tromper, dit : Voilà un véritable *Israélite* en qui il n'y a nul artifice. De-là est venu l'usage d'appeler un bon *Israélite*, un homme sans artifice & sans déguisement, & même un homme un peu simple.

ISS

ISSACHAR. f. m. Prononcez le *ch*, comme un *K*. Nom propre d'homme, *Issachar*. Ainsi fut nommé un fils de Jacob qu'il eut de Lia. *Gen. XXX. 18 I. des Rois, IV. 17* *Issachar* fut le neuvième des enfans de Jacob. Plusieurs prononcent *Isachar*, ou *Izachar*, & peut-être même quelques-uns l'écrivent-ils avec une seule *s*, comme a fait Hoffman en Latin. Cela n'est pas bien. Tous nos Traducteurs, le P. Anelot, le Port-Royal, le P. Bouhours, M. Simon, écrivent tous *Issachar*.

ISSACHAR, est aussi le nom de l'une des douze tribus d'Israël, dont *Issachar* fut le chef & le père. La Tribu d'*Issachar* étoit dans la partie du nord de la Terre Sainte, dans la partie méridionale de la Galilée inférieure. Elle avoit au couchant la mer Méditerranée, qui baignoit le pied du mont Carmel, qui faisoit son extrémité de ce côté-là. De-là, elle s'étendoit en long vers l'orient jusqu'au Jourdain, & étoit entre la Tribu de Zabulon, au nord, & la demi Tribu de Manassé d'en deça le Jourdain au midi, dans un terrain propre au labourage, comme la bénédiction de Jacob le marque, *Gen. XLIX. 14. 15.*

ISSANDON ou **ISSAUDON.** Nom de lieu. *Exaudo, Exaudo Lemovicum. Exando, Hisando, Issando.* Valois croit néanmoins qu'*Exando* est une faute, & qu'il faut lire *Exaudo*. Ce lieu est dans le Limousin.

ISSANT, ANTE. adj. Terme de Blason, qui se dit du lion & des autres animaux qui se mettent sous le chef de l'écu, qui ne paroissent qu'à demi-corps, ou qui sortent de quelque maison, de quelque bois, &c. *Prodiens*. Il est difficile de distinguer le lion *issant* est celui qui sort du champ de derrière un ample blason, montrant la tête, le cou, les bouts de jambes de devant & l'extrémité de la queue contre le chef de l'écu ; & le *naissant* prend sa source environ le milieu du champ de l'écu, & paroît dehors du train de devant & du bout de sa queue, comme s'il sortoit de terre, & lorsqu'il repose le haut du corps contre le champ de l'écu.

ISSANT, se dit aussi, en termes de blason, d'un petit enfant nu, sortant de la gueule d'un serpent. Ainsi, on dit aux atmes de Milan, un enfant de gueules *issant*, de la givre, ou serpent ondulé & tortueux.

ISSAS. f. m. Terme de Marine, est une corde qui sert à hausser, ou baisser, soit les vergues, soit les pavillons. *Funis antennam attollens*. On l'appelle aussi *driissé* ; & le sep de driissé est au pied du grand mât, où

l'on amarre son *issas*, ou sa driisse, c'est-à-dire, la corde qui sert à la grande vergue.

ISSÉ. f. f. Fille de Macaré, qui se laissa séduire par Apollon déguisé en berger. M. de la Mothe a fait une pastorale héroïque sur les amours d'Apollon & d'*Issé*. Cet opéra parut pour la première fois en 1697.

ISSELDONS. f. m. pl. Peuples voisins des Hyperboréens, dit Hérodote. Ils n'avoient qu'un œil, c'est-à-dire, que les grands froids de leur pays faisoient qu'ils avoient presque toujours sur le visage une espèce de masque qui n'avoit qu'une ouverture pour les yeux ; ou bien on a voulu marquer par-là que ces peuples, voisins du Pole, étant la moitié de l'année dans les ténèbres, n'avoient que la moitié de la lumière dont jouissent les autres hommes. Le mot de lumière se prend souvent pour œil. Le même Hérodote raconte des *Issédons*, que quand quelqu'un d'entr'eux a perdu son père, tous ses parens lui amènent beaucoup de bétail, & après avoir coupé en morceaux le cadavre, ils mêlent les chairs avec celles des animaux & les servent dans le festin, réservant seulement la tête du mort qu'ils enchâssent dans de l'or, & s'en font une idole à laquelle ils offrent tous les ans des sacrifices solennels. Ces peuples devoient donc avoir une prodigieuse multitude de dieux, si chaque chef de famille étoit ainsi honoré.

ISSEL. *Isala, Sala.* Il y a le vieux, le nouvel & le petit *Issel*. Le vieux *Issel* est une grande rivière des Provinces-Unies des Pays-Bas. Elle prend sa source dans le Duché de Clèves, & entrant dans le Comté de Zutphen, elle reçoit le nouvel *Issel* à Doesbourg, & ensuite elle baigne les villes de Zutphen, de Deventer & de Campen, & peu après elle se décharge dans le Zuiderzée, par deux embouchures. **MATY.**

Le nouvel *Issel.* *Isala nova, Fossa Drusiana, Drusii fossa.* C'est un grand canal que Drusus, beau-fils de l'Empereur Auguste & frère de Tibère, fit faire. Il a environ trois lieues de longueur ; il prend ses eaux dans le Rhin, demi lieue au dessus d'Arnhem, & il les décharge dans le vieux *Issel*, à Doebourg. **ID.**

Le petit *Issel, Isala minor.* Rivière des Provinces-Unies. Elle coule dans la Seigneurie d'Utrecht & dans le Comté de Hollande, baigne Iffelin, Montfort, Oudewater & Gode, & va se décharger dans la Meuse, demi-lieue au dessus de Rotterdam.

ISSELBOURG. Nom d'un bourg du Cercle de la Westphalie. *Isaloburgum, ou Isselburgum.* Il est dans le Duché de Clèves, sur le vieux *Issel*, aux confins de Munster & du Comté de Zutphen. quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Aliso*, ville des Chamaves, que d'autres mettent à Almen, village du Duché de Westphalie, situé à la source de la rivière d'Alme, & d'autres encore à Alfen, village sur la même rivière & dans l'Évêché de Paderbon. **MATY.**

ISSELMONDE. Nom d'une petite île avec un bourg de même nom. *Isselmunda, Issala Ostium.* Elle est formée par la Meuse entre les villes du Dort & de Rotterdam, vis-à-vis de l'embouchure du petit *Issel* dont elle a pris son nom. **MATY.**

ISSELSTEIN, ou **YSELSTEIN.** Nom d'une petite ville, avec un vieux château. *Ysselsteinum, Isselsteinum.* Elle est dans la Hollande méridionale, sur le petit *Issel*, à deux lieues d'Utrecht. Cette ville est capitale d'un petit territoire qui est une dépendance du Comté de Bure, & qui appartient à la maison de Nassaw.

ISSENGEAUX, ou **ISSIGNAUX.** Bourg de France, situé dans le Vélay, à une lieue de la Loire & à deux de la ville du Puy, vers le levant. *Ensignensum.*

ISSER. v. a. Terme de Marine. C'est hausser les voiles ou la vergue, & les faire monter au haut du mat. *Attollere.* Voyez **HISSER.**

ISSI. Village de France dans l'Isle de France, auprès de Paris. On dit qu'il doit son nom à la Déesse Isis qui y avoit un temple.

ISSINI. Le Royaume d'*Issini* est dans la Guinée. *Issinium.* Il ne s'étend qu'à deux ou trois lieues dans les

terres, sur dix ou douze de côté, & ne contient que dix ou douze villages. Le principal de tous, nommé *Assoco* ou *Assuco*, où le Roi réside, est situé dans une île, & compose d'environ deux cents cases qui font mille ou douze cents amés. La terre est basse & n'est qu'un sable blanc & aride qui porte néanmoins de l'herbe propre à nourrir des troupeaux, si les Nègres en vouloient avoir. Elle est meilleure dans les îles que forme la rivière. Il y croit des ignames, des patates, des bananes, des cocos, des palmiers, des caroliers, des papayers, &c.

ISSINI, est aussi une rivière qui arrose le pays de même nom, en Afrique. *Issinius Fluvius*. La rivière d'*Issini* est un des plus beaux fleuves d'Afrique. Les Nègres disent qu'à six grandes journées, en remontant vers sa source, elle est bouchée par de grands rochers, de dessus lesquels elle coule & forme une cascade admirable; ensuite elle est navigable par tout & se répand bien avant dans le pays & jusqu'au delà de 300 lieues. Le P. LOYER. Relation du R. d'Ilini.

ISSINOIS, OISE. f. m. & f. Habitant du Royaume d'Issini, dans la Guinée. *Issinensis, Issiniensis*. Les *Issinois* ne sont point originaires du pays qu'ils habitent. Ils y sont venus d'une contrée plus orientale. Les naturels du pays s'appellent *Vétérez*. Les *Issinois* sont bien faits, d'une belle taille & bien proportionnés. Ils ont un grand soin d'entretenir la blancheur de leurs dents, en les frottant continuellement avec un certain bois qui naît en leur pays, & ils ne sont pas moins curieux du noir de leur peau qu'ils frottent tous les jours avec du charbon broyé & délayé dans de l'huile de palme. Ils ont de l'esprit, l'œil vif; ils sont fins, adroits, menteurs, voleurs, avares. Voyez la Relation du R. P. Loyer. Les *Issinois* sont étrangers par rapport au pays qu'ils habitent. Il n'y a pas longtemps que les anciens habitans les reçurent dans la vue de s'en servir contre un autre peuple qui les maltraitoit, quoiqu'ils lui eussent donné retraite chez eux. Les *Issinois* vengerent les anciens habitans; mais leur reconnaissance n'alla pas plus loin, & ils devinrent à leur tour des hôtes fort incommodes. Il y eut quelques guerres entre les anciens habitans & eux, & à la fin ils demeurèrent par accommodement maîtres de la contrée qu'ils occupent sur le bord de la mer, & l'ancien peuple qu'on nomme *Vétérez*, se retira dans les terres le long de la grande rivière qui arrose le pays. P. LOYER.

La Religion des *Issinois* consiste à reconnoître Dieu, créateur du ciel & de la terre, & honorer avec beaucoup de superstition leurs Fétiches. Voyez FÉTICHE. Ils croient la métépsychose & une révolution perpétuelle des ames en ce monde & en un autre.

ISSIR. v. n. Vicux mot, qui signifioit autrefois *sortir*, & qui n'est plus en usage. *Prodire*. L'*Issue* profane, & vient d'*issir* qui est aboli. LA BRUYÈRE, à la fin du chapitre de quelques usages.

Ce verbe faisoit au futur j'ystrai, tu ystras, il ystra, nous ystrons, vous ystrez, ils ystront; car on l'écrivoit par un y. Et à ce pourra le Roi délivrer tant de pauvres prisonniers qui ont été prins au service de Dieu & du lien, qui jamais n'en ystront, s'il n'en va ainsi. JOINVILLE.

ISSOIRE. *Issiodorum, Iciodorum, Iciodrum*. Ville de France, dans la Basse-Auvergne, sur la rivière de Couze, tout auprès de l'Allier, entre Clermont & Brioude. MATY. Voyez Valois, *Not. Gall.* p. 249. long. 20. d. 55'. 11". lat. 45. d. 33'. 56".

ISSON. f. m. Terme de Marine. On appelle *Issons*, des cordages blancs de cinquante bralles de long & de quatre pouces de grosseur, qui servent à *issir* l'ancre.

Ce mot vient de *issir* qui est l'usage auquel les cordages appelés *issons* sont destinés.

ISSOUDUN. Nom d'une ville de France. *Exelodunum, Exolidinum, Exoldunum, Eifoldunum, Effoldunum, Effoldunum, Issoldunum, Issaldunum*. Elle est dans le Berri, sur la rivière de Thiols, à sept lieues de Bourges, du côté du couchant. Quelques Géographes prennent *Issoudun* pour l'ancienne *Ermodorum*,

ville de la Gaule Celtique, que d'autres placent à Saint Ambrois sur Arnon, village du Berri. Voyez Valois. *Not. Gall.* p. 190. long. 18. d. 39'. 49". lat. 46. d. 36'. 53".

ISSOUDUNOIS OISE. Qui est d'*Issoudun*. *Exoldunensis, Issoldunensis*.

ISSU, UE. part. qui se dit en Généalogie de ceux qui sont nés, descendus de tels ou tels. *Ortus*. Ce mot vient, aussi bien que le suivant, du verbe *issir*, qui n'est plus en usage. Il n'y a que les enfans légitimes, *issus* en légitime mariage, qui héritent. Ceux qui sont *issus* de noble race ont un avantage que n'ont pas ceux qui sont *issus* de pauvres parens. Fustiez-vous, *issu* d'Hercule en droite ligne. BOIL. Les Rois dont il est *issu*, ont acquis le titre de Très-Chrétiens. PAT. On dit coutins *issus* de germain, ou simplement *issus* de germain, pour dire les enfans des deux coulins germains.

ISSUE. f. f. Lieu par où l'on peut sortir. *Exitus*. On a fait une nouvelle *issue* au palais qui dégage de beaucoup d'embaras. On a bouché toutes les entrées & les *issues* de cette ville. Il commanda d'environner la maison, de peur qu'il n'échappât par quelque *issue* dérobée. VAUG. Le sceau d'Hermès ne laisse aucune *issue* à la vapeur la plus subtile. Un labyrinthe n'a qu'une *issue* difficile à trouver. Pendant que le suc le plus pur des alimens passe de l'estomac dans les canaux destinés à faire le chyle & le sang, les parties grossières de ces mêmes alimens sont séparées comme le son l'est de la fleur de la farine par un tamis, & elles sont rejetées en bas, pour en délivrer le corps, par les *issues* les plus cachées & les plus reculées des organes des sens, de peur qu'ils n'en soient incommodes. FENEL.

ISSUE, se dit aussi de la sortie, du temps où l'on sort. Les criées se doivent faire à l'*issue* de la messe paroissiale. J'irai vous voir à l'*issue* du dîner.

ISSUE, se dit figurément en choses morales, du succès de l'événement des affaires. On n'a jamais bonne *issue* d'une entreprise téméraire. Elles s'enqueroient quelle avoit été l'*issue* du combat. VAUG. Saint Paul dit que Dieu nous donne avec la tentation, l'*issue*. Nous n'avons qu'une entrée pour venir au monde, & nous avons cent *issues* pour en sortir. Bonne, mauvaise *issue*.

On le dit aussi des expédiens pour sortir d'une affaire. Je ne vois point d'*issue* à cette affaire.

Ce mot vient du Latin *exire*. Vous leur ferez voir les *issues* funestes de leurs desseins. BOUH. On s'embarque sans y prendre garde sous des prétextes de piété dans des dissipations qui n'ont nulle fin, ni nulle *issue* que celle de la vie. Cela s'appelle vouloir mourir dans l'agitation, & non point dans la paix. AB. DE LA TRAPE.

Droits d'*issue* & d'entrée, dans quelques coutumes sont les lods & ventes, honneurs, & autres droits seigneuriaux qui se payent au Seigneur cavier, rentier, ou censuel & direct, par le vendeur & par l'acheteur de l'héritage aliéné, & redevable envers quelque Seigneur foncier pour le vest & dévest, faisine, désaisine. On appelle en Latin ce droit des noms suivans, *ingressus, introitus, honorarius*. Les Empereurs Romains, quand ils étoient élus, faisoient aux soldats un présent pour leur entrée, ou leur avènement à l'Empire, ce présent s'appelloit *Augustaticum*.

ISSUES, en termes de Boucherie & de Cuisine, se dit des extrémités & des entrailles de quelques animaux. Les pieds, la tête, la queue, le cœur, le foie, le poumon, la rate, &c. *Trunculi. Trunculi anseris*, petite oie, *issue*, les pieds, les bouts des ailes, la tête, le cou. Manger une *issue* d'agneau.

IS-SUR-TILLE. Petite ville de France en Bourgogne, sur la rivière d'Ignon, près de la Tille, avec Mairie, grenier à Sel, & un Hôpital.

ISTACHAR, ou ASTACHAR. C'est la même chose qu'*Estarke*

ISTARBA. Ville d'Asie dans le Korcan.

ISTHÉCHIA. Petite ville de la Morée. *Isthechia*. Elle est située dans le pays des Mainottes, près du golfe de Coron, à deux lieues de Chialifa, du côté du midi. Quelques Géographes la prennent pour la petite ville, nommée anciennement *Leuctra* & *Leuctrum*, que la plupart mettent à Marina. MATY.

ISTÉVON, ONE. Nom d'un ancien peuple de la Germanie. *Istavo*. Les *Istévons* étoient au couchant des Hermions, & au sud des Vindilles, ils étoient bornés ailleurs par le Rhin & par la mer. Ils renfermoient tous ces autres peuples, les Frisiens, les Bructères, les Angrivaviens, les Ansibariens, les Chamattes, les Dulgibiniens, Les Marses, les Tubantes, les Marsariens, les Sicambres, les Ubiens, les Tenctères, les Juhons, & les Martiaques. Ils possédoient une partie de la Souabe, une partie de la Franconie, tout ce qu'on trouve à la droite du Rhin, des cercles du haut & Bas-Rhin, & celui de Westphalie, & des Pays-Bas, avec une petite partie de la Saxe. MATY.

ISTHÉMO. Voyez ESTHAMO.

ISTHME. f. m. Terme de Géographie. *Isthmus*. Petite langue de terre qui joint deux continens, ou une cherfonnèse, ou péninsule à la terre ferme, & qui sépare deux mers. C'est un mot Grec qui signifie *encolure*, parce que cette terre représente un cou qui joint la tête au corps. Les plus célèbres *isthmes* sont celui de Panama, ou de Darien, & ceux de Suès, de Corinthe, ou du Péloponnèse, ou de la Morée. L'*isthme* de la Tartarie Crimée, autrement l'*isthme* de la cherfonnèse Taurique, qui a une lieue de large, de la presqu'île de la Romanie & d'Érissò, ou l'île de la cherfonnèse de Trace, ou du mont Athos, dans le Jamboli, province de Macédoine. Il n'a que 12 stades: c'est celui que Xerxès fit couper. L'*isthme* (de Corinthe) est une petite colline pierreuse qui est large environ de dix milles, & nous vîmes en la montant, un reste de fondement de la muraille que les Grecs appelloient Hexamile. Du Loir. *Voyage de Levant*, p. 340. L'Afrique & l'Asie ne sont jointes que par un *isthme* qui est au bout de la mer Rouge au Suès. Les deux continens de l'Amérique ne sont joints que par un *isthme* vers Panama. On dit que plusieurs ont voulu percer l'*isthme* de Corinthe, ou du Péloponnèse, pour faire communiquer les deux mers, mais c'étoit une entreprise ridicule en un temps où l'on n'avoit pas l'invention des écluses. L'*isthme* de Corinthe, *Isthmus Corinthianus*, est large d'environ six milles. L'*isthme* de Thrace, *Isthmus Tracicus*, qui joint la Cherfonnèse à la Thrace, a cinq mille de largeur. L'*isthme* de Macédoine *isthmus Macedonicus*, qui joint le Mont Athos à la Macédoine, & que Xerxès fit percer. Il a quinze cents pas de large. L'*isthme* de de la Crimée, *Tauricus Isthmus*, a aussi 1500 pas de large. L'*isthme* de Malaca dans l'Océan oriental, *Chrysius* ou *Malacensis isthmus*. L'*isthme* de Suès, qui est entre la Méditerranée & la mer Rouge, & joint l'Afrique à l'Asie. *Isthmus Arabicus*, a environ cent milles. L'*isthme* de Panama, *isthmus Panamensis*, qui joint l'Amérique Méridionale & l'Amérique Septentrionale, a environ dix-huit lieues de large.

Ce mot vient du Grec *isthmos* qui signifie la même chose, opposé à *poros*, qui signifie une mer qui est à l'étroit entre deux terres.

Les Anatomistes appellent *isthme*, cette partie étroite de la gorge qui est située entre les deux amygdales. Ils l'appellent aussi *Détroit*.

ISTHMIEN, IENNE. adj. m. & f. Qui appartient, qui a rapport à l'*isthme* de Corinthe, ou du Péloponnèse. *Isthmius*, a. Ce mot ne se dit que des jeux qu'on célébroit dans l'*isthme* de Corinthe, & des Odes que Pindare a faites à l'honneur de plusieurs de ceux qui avoient remporté le prix dans ces jeux. Les jeux ou les combats *Isthmiens*, étoient le troisième des quatre jeux ou combats sacrés, si célèbres dans l'ancienne Grèce. Plutarque, dans la vie de

Thésée, dit que ces combats furent institués par ce Héros à l'imitation d'Hercule, qui avoit institués les jeux Olympiens; mais Archias, dans la première épigramme du L. 1 de l'Anthologie, dit qu'ils le furent par Mélicerte, ou Palamon, que les Latins appellent Portunus; d'autres disent que l'Instituteur des combats *Isthmiens* fut Nitis, fils de Neptune; & d'autres que ce fut Sisyphus, frère d'Athamas & Roi de Corinthe, à l'occasion que voici. Ino & Athamas eurent deux fils, Léarque & Mélicerte. Athamas, en fureur, tua le premier; Ino fuyant la fureur de son mari se précipita du haut d'un rocher dans la mer avec le second. Un dauphin apporta le corps de celui-ci sur le rivage, & Sisyphus le fit inhumer par Amphimaque & Donarin. Vers ce temps-là, Corinthe fut affligée d'une violente peste. L'oracle consulté répondit qu'elle ne cesseroit que lorsque l'on auroit fait un combat funébre à l'honneur de Mélicerte. On négligea d'obéir, & la peste augmenta. Apollon consulté de nouveau répondit qu'il ne suffisoit plus de rendre des honneurs funébres à Mélicerte, qu'il falloit en établir de perpétuels. Sisyphus donc institua les jeux *Isthmiens* à l'honneur de Mélicerte, qu'on honoroit déjà comme un dieu marin. D'autres cependant font foi que c'étoit à l'honneur de Neptune qu'ils se faisoient. Quoi qu'il en soit de tout ceci, c'étoit dans l'*isthme* de Corinthe qu'ils se célébroient, & c'est de ce lieu qu'ils prirent le nom d'*Isthmiens*. Archias dit dans son épigramme, que la couronne de persil étoit le prix du vainqueur dans les jeux *Isthmiens*. Le Scoliaïste de Pindare, & celui de l'*Argonauticon* d'Apollonius disent la même chose. Plutarque écrit dans ses Propos de Table, *Sympociaca*, & Strabon, Liv. VIII, que le prix fut d'abord une couronne de pin, qu'après on la changea en une couronne de persil, & que dans la suite on reprit la couronne de pin. Voyez sur ces combats le Scoliaïste de Pindare au commencement du IV^e Livre de ce Poète. Jean Benoît & Schmidius au même endroit, & Brodeaus dans son Commentaire sur la première Épigramme de l'Anthologie.

Les combats *Isthmiens* étoient devenus si célèbres, si sacrés, qu'après la destruction même de Corinthe, on donna aux Sicyoniens la charge de les continuer. Outre la couronne dont nous avons parlé, on assigna encore dans la suite une récompense de cent drachmes en argent. Le concours y étoit si grand, qu'il n'y avoit que les principaux des plus fameuses villes qui pussent y avoir place. Athènes n'avoit d'espace qu'autant que la voile du navire qu'elle envoyoit tous les ans à Delos en pouvoit couvrir. Solin s'est trompé, quand il a dit, c. 7, que ces jeux ne se faisoient que tous les cinq ans; c'étoit tous les trois ans. Voyez Saumaïse sur cet Auteur, & P. Faber, *Agonist. C. Paschalius de Coronis*, L. IV, c. 21, *Gasp. Barthius* sur Stace, L. VI, v. 14.

Les *Isthmiennes* sont le quatrième Livre des Odes de Pindare, intitulé *Isthmia* ou *Isthmionica*, & faites à l'honneur des vainqueurs dans les jeux *Isthmiens*.

ISTHMION. f. f. Terme d'Antiquaire. Espèce de coëffure des femmes chez les anciens Grecs: ornement qui ceignoit & couronnoit la tête. *Isthmion*, *Isthmiaca*, *orum*. La tête couronnée de l'*Isthmion*. BAUDELLOT, *Hist. de Ptol. Aul.* p. II, C. 8, p. 349.

ISTHMIQUES. adj. m. & pl. Les jeux *Isthmiques* étoient des jeux qu'on célébroit tous les trois ans dans la Grèce, à l'exemple des jeux Olympiques. *Isthmica*. Ils furent institués par Sisyphus, Roi de Corinthe, à l'honneur de Mélicerte, environ treize cents cinquante ans avant la naissance de Jésus-CHRIST. On les appelloit *Isthmiques*, parce qu'on les célébroit dans l'*isthme* de Corinthe, près du temple de Neptune. Plusieurs disent *Isthmiens*. Voyez ce mot.

ISTIGIAS. Nom d'une petite ville de la grande Tartarie. *Istigiassa*. Elle est dans le Mawaralnaha, au

Septentrion de Brusdascan. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne capitale de la Bactriane, nommée *Chariaspa*, *Zariaspa* & *Bactra*, que d'autres mettent à Boleh. MATY.

ESTIMON. Voyez ESTHAMO.

ISTRES. Ancien bourg de la Provence, Province de France. *Astromela*. Il est sur le bord occidental de la mer de Martigues, près de la fosse Crapone, à deux lieues de Berre, & un peu moins de Ferrère, vers le couchant. MATY.

ISTRIA ou ISTRIE. Ville de l'Etat de Venise, & capitale de l'Istrie. *Caput Istria*; on la nomme *Capo d'Istria*. Elle est située sur une petite île du golfe de Trieste, & jointe à la terre-ferme par des ponts levés. *Capo d'Istria*, qui a un Evêché suffragant d'Aquilée, fut nommée anciennement *Aegida*. Elle prit ensuite le nom de *Justinopolis*, à l'honneur de l'Empereur Justin qui la rétablit.

ISTRIE. Nom d'un pays de l'Italie. *Istria*. Il s'avance en forme de presqu'île dans le golfe de Venise, ayant au nord les montagnes della Vena, & la rivière de Rifano, avec le petit golfe de Muglia, où elle se décharge, qui le séparent de la Carniole & du Frioul, où est Trieste & son territoire, quoique quelques Géographes la renferment dans l'Istrie. L'air de ce pays est fort grossier, principalement vers les côtes; le terroir produit abondamment du vin, de l'huile, des pâturages, & du bois propre à construire des navires; on y trouve aussi des carrières de beau marbre. Les Vénitiens possèdent pour le moins les deux tiers de ce pays. Ils ont toutes les côtes, depuis la petite ville de Muglia, jusqu'à celle de Fianone. On y trouve Capo d'Istria, capitale & résidence du Gouverneur; *Parano*, *Citta Nova*, *Parenzo*, *Rovigno*, *Pola* & *Albona*; & dans les terres ils tiennent *S. Laurent*, *Montona*, le Marquisat de *Piëtra Felosa*, avec tout ce qui est au midi & au couchant de ces places. La maison d'Autriche possède ce qui est vers l'orient septentrional, où l'on trouve *Pedana*, *Pilino*, *Colliac*, *Polana*, *S. Weit*, & quelques autres. MATY.

ISTRIE. (ROSE D') Voy. ROSE.

ISTRJEN, ENNE. f. m. & f. Nom de peuple. Qui est d'Istrie. *Istrijus*, *a*.

*Bientôt aux yeux de tous ses flammes lumineuses
Montrent les Istriens sur des roches affreuses.*

BRÉBEUF.

ISTROPOLE. *Istropolis*. Ancienne ville sur la mer Noire, à l'embouchure du Danube, c'étoit une peuplade de Milétiens.

I T.

IT f. m. Terme de Calendrier. Nom que les Igu-réens donnent à l'onzième Giagh de leur cycle duodénaire d'HERBELOT, *Bibl. Orient p. 506. Iguraorum cycli pars undecima*. C'est aussi le nom de l'onzième de leurs signes célestes, & de l'onzième heure du jour. Ce mot en leur langue signifie chien.

I T A.

ITA EST. Termes Latins qui veulent dire, *cela est ainsi*. On les emploie dans la pratique des affaires en cette manière. Lorsqu'un Notaire qui a reçu un contrat est décédé ou absent, le Scelleur du Châtelet qui a un registre sur lequel sont toutes les signatures de chaque Notaire, met sur l'expédition *ita est*, après qu'il en a vu la minute, cela tient lieu de signature. On donne un genre masculin à ces mots, & on dit le Scelleur a mis son *ita est*.

Ainsi l'*ita est* est un certificat mis au bas de l'expédition faite après la mort ou pendant l'absence du Notaire qui a reçu la minute de l'acte; par lequel certificat le Scelleur atteste que ce qu'il signe, & scelle du sceau du Châtelet, est véritable, & qu'on doit y ajouter foi.

Cet Officier s'appelle quelquefois *Ita est* du Châtelet, & l'on dit chez les Notaires, l'acte est chez l'*Ita est*.

ITABERAÇA. Nom d'un village d'Indiens du Paraguay, dont les habitants ont fait une ville en se convertissant à la Foi. *Itaberaca*. Voyez *Hist. Parag. I. III, C. 32*.

ITABU. f. m. Arbre du Japon, espèce de figuier sauvage, dont le fruit est de couleur purpurine, & la feuille longue de quatre ou cinq doigts, terminée en pointe & sans découpeure.

ITACLE. f. m. Terme de Marine. Cordage qui est amarré par en haut au milieu d'une vergue contre les racages, & va passer par l'encornade, qui sert à faire couler la vergue le long du mât. *Antenna junis helcarijus*. Ce mot s'écrit diversément, *itague*, *étagle*, *étaque*, *istacle* & *stague*; *itague*, *étague*, sont plus en usage que les autres mots. *Itague* de la grande vergue, ou grande *itague*: *itague* de la vergue de grand hunier; *itague* de grand perroquet: de milieu: *itague* de la vergue d'artimon, c'est une *itague* simple: *itague* de la vergue de perroquet de fougue: *itague* de la vergue de civadière: *itague* de perroquet de beaupré: *itague* de palan: fausse *itague* est une manœuvre qui est ordinairement frappée au côté gauche du vaisseau, & va passer par une poulie au derrière du mât de hune, & va se joindre à la drisse du hunier par une poulie de palan. Son usage est de servir à hisser le hunier, & par occasion à éter le mât de hune. C'est une manœuvre courante qui passe dans deux fortes poulies à la tête de chaque mât de hune, & de-là dans une autre poulie sur la vergue de hime, (où elle fait quelquefois dormant): de-là elle se fixe sur les poulies de drisse de chaque côté: elle sert à hisser les huniers dont elle porte tout le poids. Il y a des *itagues* de perroquet, de grand foc, &c. En un mot toutes les manœuvres qui ne sont mises en action que par une autre plus courante, s'appellent *Itagues*.

ITAGUE, ITAQUE ou ÉTAGUE. Voyez l'art. précédent.

ITAL, ALE. adj. Vieux mot. Tel.

ITALA ou ATALA. Nom d'un bourg de Sicile. *Itala*, *Atala*. Il est situé dans la vallée de Démona, entre Messine & Toarmine. MATY.

ITALE. f. m. & f. Nom de peuples. Italien, habitant d'Italie. *Italus*. Il faut dire Italien en parlant des temps présents. *Itale* ne se dit que de l'Antiquité, & sur tout des premiers habitans de l'Italie, depuis qu'elle a porté ce nom.

*Chacun quitte son poste, & d'une force égale
On voit cingler sur l'onde & le Grec & l'Itale.*

BRÉBEUF.

ITALIANISER. v. a. Se dit proprement des Italiens qui introduisent des mots étrangers dans leur langue, en leur donnant la terminaison & l'inflexion de cette même langue.

ITALIANISER, s'est dit parmi nous pour introduire dans notre langue des mots Italiens. Du temps de François I, plusieurs courtisans introduisoient dans notre langue quantité de mots Italiens. Pour s'opposer à cet abus, Henri Étienne publia en 1578 deux dialogues du nouveau langage *italianisé*, & autrement déguisé par les courtisans de ce temps.

S'ITALIANISER, Prendre les manières d'Italie, soit pour le langage, soit pour les modes du pays.

ITALIANISÉ, ÉE. part. & adj. François *italianisé*. ITALIANISME. f. m. Façon de parler Italienne. *Menagiana*.

ITALIE. Nom d'une grande région de l'Europe. *Italia*. Elle a pris son nom ou d'Italus, un des Rois qui ont régné, ou de ces bœufs que les Grecs nommoient *Itales*. Elle a porté anciennement plusieurs autres noms, comme celui de petite Hespérie, pour la distinguer de l'Espagne, qu'on nommoit la grande Hespérie, & ceux de Saturnie, d'Enotrie & d'Aufonie. Elle est au milieu de la Zone tempérée s'é-

tendant entre le trente sept & le quarante-fixième degré de latitude septentrionale, & entre le vingt cinq & le quarantième de longitude. On lui donne deux cens quarante lieues de longueur, depuis les confins de la Savoye, jusqu'à l'extrémité du Royaume de Naples; pour sa largeur elle est si fort inégale, qu'on n'en peut pas donner une juste idée. L'*Italie* est très-forte par la nature de sa situation; c'est une presqu'île, bornée au couchant, en partie au nord, par les hautes montagnes des Alpes, & baignée ailleurs par la mer Méditerranée. Elle est la plus célèbre région de l'Europe, ayant été anciennement le siège de l'Empire Romain, & Rome, la capitale, étant, depuis l'établissement du Christianisme, le siège du premier Vicaire de JÉSUS-CHRIST. L'*Italie* est belle, on la nomme le Jardin de l'Europe. L'air y est fort tempéré & fort sain, à la réserve de l'État Ecclésiastique où il est assez grossier. Le terroir est fort fertile, il produit abondamment du blé, du riz, du vin, de l'huile, des oranges, des citrons, des grenades, toutes sortes de fruits & de fleurs, du miel, de la soie, & même du coton & du sucre dans le Royaume de Naples. Ses forêts fournissent toute sorte de gibier, & ses montagnes de beaux pâturages, où l'on nourrit quantité de bestiaux. On y trouve encore des mines de soufre, de fer, & même d'or & d'argent; plusieurs carrières d'albâtre, de jaspe, & de toutes les espèces de marbre. L'*Italie* est montagneuse; outre les Alpes qui l'environnent vers le couchant, & en partie vers le nord, elle a l'Apennin qui la traverse du couchant au levant, le Mont Vesuve ou di Somma, qui vomit des flammes, le Mont Gargan, &c. Ses principales rivières sont le Po, le Tibre, l'Arno, l'Adda & l'Adige, auxquels on peut ajouter le Tesin, la Dora, la Sessie, l'Oglio, le Tajamento, le Tanaro, le Gariglian, &c. Il y a plusieurs grands lacs, le lac Majeur, & ceux de Lugano, de Como, d'Iséo, de Garda, de Pérugia, de Bolsena, de Bracciano, de Célano, &c. Comme l'*Italie* représente assez la forme d'une botte, cela a donné lieu à la diviser en trois parties générales. 1°. La génouillère de la botte, qui renferme toute l'ancienne Lombardie. 2°. Le haut de la jambe, où sont les États de l'Église & de Toscane. 3°. Le bas de la jambe & le pié, qui sont le Royaume de Naples. On y met ordinairement une quatrième partie, qui comprend les îles d'*Italie*, dont la Sicile, la Sardaigne, la Corse, & les îles de Lipari sont les principales. Ces contrées renferment un grand nombre d'États souverains. L'Empereur, ci devant Duc de Lorraine posséda la Toscane, le Duc de Savoie la Sardaigne. D. Philippe fils de Charles III, Roi d'Espagne, Naples & Sicile. D. Philippe, Parme, Plaisance & Guastalla.

Le Roi de France y posséda la Principauté de Monaco; il avoit aussi Pignerol & son territoire, qui fut rendu au Duc de Savoie par la paix de 1696. Outre ces États possédés par des Princes étrangers, on y voit encore ceux du Pape, de la République de Venise, & de celle de Gènes. De plus, il y en a plusieurs moindres, qui sont les Républiques de Lucques & de S. Marin; les Duchés de Massa, de Guastalla, de Sabionette, de la Mirandole, que l'Empereur tenoit de Bracciano; le Comté de Novellare; les Principautés de Bozzolo, de Masseran, de Piombino, de Castiglione & de Solfarino; & les Marquisats de Fosdinovo, & del Monte. Il n'y a point de pays en Europe, où l'on soit si avide de grands titres qu'en Italie: tout y est plein de Principautés, de Duchés, de Comtés, de Marquisats, &c. Un petit Fief suffit pour acquérir ces illustres titres. Les Archevêchés & les Évêchés y sont aussi fort nombreux. Il y a plusieurs Universités, dont les plus célèbres sont celles de Salerne, de Naples, de Rome, de Fermo, de Macérata, de Boulogne, de Ferrate, de Sienne, de Pise, de Turin, de Pavie, de Padoue & de Venise. Il n'y a presque point de ville qui n'ait une Académie. Toute l'*Ita-*

lie a une langue commune tirée du Latin, de même que la Françoisé & l'Espagnole; & elle est plus pure dans la Toscane, qu'en aucun autre lieu. L'Inquisition est établie dans tous les États de l'*Italie*, pour y conserver la Religion Catholique dans sa pureté. Il y a pourtant encore quelques Vaudois dans le Piémont, & quelques Réformés étrangers dans les villes maritimes, où on les souffre à cause du commerce. Les Juifs y ont des Synagogues jusques dans Rome. On souffre aussi dans Rome même, que les Grecs & les Arméniens Catholiques y fissent l'exercice de la Religion, selon le rit de leur pays. Rome est la capitale de l'*Italie*, & l'emporte sur toutes ses autres villes en antiquité & en autorité. On distingue les principales villes d'*Italie*, par des qualités qu'on leur a données, & l'on appelle Rome la Sainte, Naples la Noble, Florence la Belle, Gènes la Superbe, Milan la Grande, Ravenne l'Ancienne, Venise la Riche, Padoue la Docte, Boulogne la Gralle, Livourne la Marchande, Véronne la Charmante, Lucques la Jolie, & Casal la Forte. Celle-ci a perdu son titre avec ses fortifications, sa citadelle & son château l'an 1694. En *Italie* on compte les heures autrement qu'on ne fait ailleurs. On commence à compter la première heure à l'entrée de la nuit, & on continue à compter jusqu'à vingt-quatre heures. Les Italiens ont plusieurs bonnes qualités; mais ils en ont grand nombre de mauvaises. Ils sont polis, adroits, prudens, ingénieux, politiques; & ils ne manquent pas de valeur quand ils sont aguerris; mais ils passent pour être extrêmement vindicatifs.

Bochard prétend que l'*Italie* n'étoit d'abord que le pays des Brutiens avec une partie de la Lucanie; c'est à dire, le bout de la Calabre ultérieure, du côté de la Sicile, entre le golfe de Squillacie & celui de Sainte Euphémie. Aristote, *Politicor. L. VII, c. 10.* Antiochus de Syracuse, Auteur encore plus ancien qu'Aristote, cité par Denis d'Halicarnasse, & Strabon, *L. VI*, l'assurent, & le premier dit qu'il ne l'écrivit qu'en suivant le sentiment des plus habiles du pays. Bochard va plus loin; il prétend que ce sont les Phéniciens qui donnèrent ce nom à cette petite langue de terre. Car comme elle étoit pleine d'arbres, appelés *Picea*, d'où découle la poix, & que les Talmudistes nomment la poix *עצור* *Iran*, il conjecture que les Phéniciens nommèrent ce pays *עצוריה*, *Itaria*, comme qui diroit *Picearia*, Pépinière de *Picea*, & que changeant l'r, en l, d'*Itaria* on a fait *Italia*. Il traite de fables ce que disent les Grecs, que ce mot lui vint du mot *Italus*, qui signifioit un bœuf, un taureau, comme on le voit dans Hétychius, & qu'on lui donna ce nom parce qu'elle abondoit en cette sorte de bétail, ainsi que Varron & Columelle l'écrivent; ou bien parce qu'un bœuf d'Hercule passa de-là en Sicile à la nage. Il ne croit pas non plus que ce soit un de ses Rois nommé Italus, qui lui ait donné ce nom, soit qu'on le falsé Sicilien avec Tucydide; ou Ænorien, avec Antiochus de Syracuse, ou qu'il fût fils de Télégone & petit-fils d'Ulisse, ainsi qu'il a plu à Hygin. Lisez le Chap. 33 du I. Livre du Chanaan de Bochard.

PÊCHE D'ITALIE. Voyez PÊCHE.

ITALIEN, ENNE. f. m. Nom de peuple. Habitant originaire d'Italie. *Italus*, a. Les Italiens sont naturellement sages. Charles V disoit que les Italiens paroissent sages & l'étoient. Les anciens Italiens ont eu de grands génies dans tous les arts, les Cicérons, les Virgiles, les Varrons, les Horaces, les Tites-Lives, &c. Les Italiens modernes ont encore autant d'esprit qu'en avoient les anciens, mais ils n'ont pas le goût si bon, & ne pensent pas si naturellement. Le Marquis d'Orsi a pourtant fait leur apologie contre les Critiques du P. Bouhours dans sa *Manière de bien penser*. D'ailleurs, il ne faut entendre cela que de ceux qui ont écrit en Italien. Ange Politien, Fracastor, Sannazar, Flaminius, Manuce, Massée, Bembe, & plusieurs autres,

ont écrit d'aussi bon goût que les Anciens ; mais en fait de Peinture, de Sculpture & d'Architecture civile, les *Italiens* modernes l'ont emporté sur tous les peuples du monde. L'humeur des *Italiens* tient de la vivacité Française & de la gravité Espagnole. Les *Italiens* sont vindicatifs, & ne se réconcilient guère.

On dit un *Italien*, un Poète *Italien*, la poésie *Italienne*, les vers *Italiens*, les Peintres *Italiens*. La Musique *Italienne*. Un moter *Italien*, un goût *Italien*. Un régime *Italien*. Les troupes *Italiennes* ne sont pas communément fort bonnes. Un Historien d'Italie est mieux qu'un Historien *Italien*, à cause de la cacophonie que fait la terminaison semblable des deux mots ; Riccioli est un excellent Mathématicien & Astronome *Italien*. On ne dit point les places *Italiennes*, non plus que les places Allemandes, comme l'on dit les places Françaises, les places Espagnoles, les places Hollandoises.

ITALIEN. f. m. Langue qu'on parle en Italie, langage d'Italie. *Lingua Italica*, *Sermo Italicus*. L'*Italien* vient sans doute du Latin ; & de toutes les langues qui se sont formées de la Latine, il n'y en a point qui porte un caractère plus visible de son origine, que l'*Italienne*. L'*Italien* est une des langues modernes les plus parfaites ; on y trouve des mots & des phrases pour représenter toutes les idées, exprimer tous les sentimens, s'annoncer sur toutes sortes de matières, nommer tous les instrumens des Arts, toutes les nouvelles inventions ; mais on se plaint qu'il a trop de diminutifs, & de superlatifs, ou plutôt d'*augmentatifs* : c'est peut-être une injustice qu'on lui fait, & si ces mots ne présentent à l'esprit que la juste idée des choses, ils ne sont pas plus blâmables que nos hyperboles & nos pléonasmes. Cependant il faut avouer que le caractère des *Italiens* est fort différent du nôtre, & c'est peut-être ce qui nous fait trouver des défauts dans leur langue ; car quoique l'*Italien* soit propre pour tous les genres d'écrire, pour tous les styles, pour toutes les matières, comme les Auteurs se peignent dans leurs ouvrages, il y en a quantité qui ne réussissent pas quand ils sont traduits en François, & que nous ne saurions goûter, même dans la langue dans laquelle ils ont été écrits. La multitude d'États souverains qui partagent l'Italie, a introduit quantité de dialectes dans l'*Italien*, qui sont tous bons dans le pays où l'usage est de les parler. On préfère communément l'*Italien* de Toscane aux autres dialectes, & la prononciation Romaine à celle des autres villes d'Italie, d'où est venu le proverbe *Italien*, *Lingua Toscana in bocca Romana*. On entend l'*Italien* dans l'Europe, & bien des gens le parlent en Allemagne, en Pologne, en Hongrie. A Constantinople, dans la Grèce, & dans les échelles du Levant, on parle autant l'*Italien* que la langue du pays ; l'*Italien* est la langue commune de toutes les nations, c'est la langue du commerce pour toutes les personnes qui sont de différens pays ; il n'y a que le François, qu'on entende aussi communément, & qu'on parle presque aussi universellement en Europe que l'*Italien*. Il est vrai que l'*Italien* qu'on parle dans les Échelles du Levant, & qu'on appelle *franc*, n'est pas le pur *Italien* qui se parle en Toscane & à Rome, mais il est mêlé de beaucoup de mots étrangers, & de tours particuliers que tant de nations y ont introduits.

ITALIOTE. f. m. & f. Nom de peuple. *Italiota*, *Italiotes*. Il ne faut point confondre les *Italiotes*, ni avec les Italiens, ni avec les Italiques. Les *Italiotes* ne sont que les premiers Italiens, les peuples dont le pays a porté d'abord le nom d'Italie, c'est-à-dire, les anciens habitans du bout de la Calabre ultérieure du côté de la Sicile, ainsi que nous l'avons dit au mot ITALIE. Au lieu que les Italiens, sur-tout à présent, sont & ceux là, & tous les habitans de toute la péninsule que nous nommons Italie, & les *Italiques* sont ceux des Provinces. *Italiote* & *Italique* ne se dit que de l'Antiquité ; Italiens, plus des

Modernes que des Anciens. Des Savans se sont trompés pour n'avoir pas fait ces distinctions. Voyez Saumaïse sur la vie d'Élegabale par Lampridius, Bernegger sur Justin, L. XX, C. 1.

ITALIQUE. adj. m. & f. Qui est d'Italie, qui appartient à l'Italie. *Italicus*, a. Les peuples *Italiques*, les villes *Italiques*. On appeloit peuples *Italiques* dans l'Empire Romain, les Italiens qui s'établirent dans les Provinces, principalement en Espagne, les Colonies d'Italiens qu'on y conduisoit, & qu'on y plaçoit. Consultez les Notes de Casaubon sur Suétone, C. 46. de la vie d'Auguste, & sur Spartien dans la vie d'Adrien.

Il ne faut dire *Italique* qu'en parlant de l'Antiquité, & *Italien* en parlant de ce qui est moderne, & de ce qui est, ou appartient à l'Italie d'aujourd'hui. L'humeur *Italique*, un goût *Italique*, la musique *Italique*, &c. seroient mal. Il faut dire, l'humeur Italienne, un goût Italien, la musique Italienne, & ainsi des autres. La guerre *Italique* est celle que les Romains eurent à soutenir contre les peuples d'Italie, qui se révoltèrent au sujet de la loi Mutia Licinia, portée l'an de Rome 659 par les Consuls Licinius Crassus, & Mutius Scævola. Cette loi ôtoit le droit de Bourgeoisie Romaine à plusieurs des Alliés des Romains qui se attribuoient. La guerre *Italique* commença l'an de Rome 663, quatre ans après cette loi portée. On l'appela aussi Guerre des Alliés *Sociale*, pour la raison que je viens de toucher ; & Guerre *Marsique*, *Marsicum*, parce que les Marses furent les premiers qui remuèrent & qui donnèrent l'exemple de la révolte. Voyez les Annales de Salien aux années du monde 3959, 3963, & suiv.

ITALIQUE, se dit aussi en Astronomie. Les heures *Italiques* sont les vingt-quatre heures du jour, comptées à la manière des Italiens, depuis un coucher du soleil jusqu'à l'autre.

ITALIQUE, signifie aussi ce qui appartient aux Italiotes, ainsi quand Platon, dans la Lettre VII. aux parens de Dion, & après lui Cicéron, *Tuscul. Quest. L. V, 11, 100*, parlent des Tables *Italiques*, ils entendent le repas des Italiotes dont ils blâment le luxe.

ITALIQUE, adj. est aussi le nom d'une secte de Philosophes anciens, qu'on nomme *Italiques*, la secte *Italique*. Pithagore fut le chef de la secte *Italique*. Elle fut ainsi nommée, parce que ce Philosophe enseigna dans l'Italie, c'est-à-dire, dans la partie orientale de l'Italie, que l'on nommoit aussi grande Grèce, & remplit de sa doctrine les villes de Tarente, de Métapont, d'Héraclée, de Croto & des Thuriens. La secte *italique* ne commença que quelques années après la secte Ionique. Voyez Vossius, de *Philosoph. Sectis*. C. 6. Georg. Hornius, *Hist. Philosophic. Lib. 3, C. 11*. & ci-après au mot PITHAGORICIEN. La Philosophie florissoit dans la Grèce. La secte des Philosophes *italiques*, & celle des Ioniques, la remplissoient de grands hommes, parmi lesquels il se mêla beaucoup d'extravagans, à qui la Grèce curieuse ne laissa pas de donner le nom de Philosophes. Du temps de Cyrus & de Cambyse, Pythagore commença la secte *Italique* dans la grande Grèce, & aux environs de Naples. BOSSUET.

ITALIQUE. Terme d'Imprimerie, & adj. Le caractère *italique* est un caractère un peu couché, différent du Romain & du François qui est un caractère plus gros & plus rond. Nous avons plusieurs livres imprimés en lettres *italiques*. On se sert ordinairement de l'*italique* pour imprimer ce que l'on veut distinguer du reste du discours.

On appelle parmi les Savans l'ancienne *Italique*, *vetus Italica*, l'ancienne version Latine de la sainte Écriture, qui avoit été faite avant la correction de S. Jérôme. On a gardé dans les Pseaumes l'ancienne version *Italique*, parce que le commun des Fidèles les savoit par cœur, & y étoit accoutumé. **ITALIQUE.** Ancien nom d'une ville d'Espagne. *Ita-*

Ita. Moralès croit que c'est Sevilâ la vieja, c'est-à-dire, Séville la vieille. Elle fut ainli nommée, parce que, selon Mariana, elle fut bâtie par Scipion, & remplie & peuplée d'Italiens, apparemment de Soldats que ce Général y avoit amenés d'Italie. D'autres croient que c'est Alcalâ del Rio, ville à quatre lieues de Séville.

Pentina, ville d'Italie, a été aussi appelée autrefois *Italique*, comme on le voit dans Strabon, L. III, L. IV, L. VII.

ITALIQUE. f. m. *Italicus*. Nom de mesure & de vaisseau servant à boire. C'étoit un vase qui contenoit ce qu'on peut boire en un coup, comme nos verres, nos tasses, nos goblets.

ITALIQUE. Voyez CORFINIUM.

ITAMARACA. Voyez TAMARACA.

ITAPOA, ou ITAPUA. Nom d'un bourg & colome des Espagnols. *Itapoa*. Il est dans le Paraguay, région de l'Amérique méridionale, sur la rivière de Parana, dans la Province de ce nom, & aux confins de celle de Rio de la Plata. On nomme aussi ce bourg de l'Incarnation. MATY *Itapua* est un lieu élevé, situé sur le bord méridional du Parana, à égale distance à peu près du confluent du Paraguay & des confins de la Guirane, c'est-à-dire, à soixante lieues de l'un ou de l'autre. Id. *ib. c. 5*. On y ramassa vers le commencement du siècle passé les Indiens du voisinage, on les civilisa, on en forma une Ville, on les instruisit, & on les baptisa. Id. *ib.* Ces peuples s'appellent Itapuaïns. *Itapuaïni*. *Itapua* est trente lieues au dessus du marais Appupen. Ib. C. 6.

ITAPUAÏN, AÏNE, f. m. & f. Nom propre de peuple. Voyez ITAPUA. On dit que les *Itapuaïns* étoient fréquemment infectés par les malins esprits, qui leur apparoissoient sous des formes terribles. Dès qu'on eut commencé à célébrer nos Saints Mystères dans l'Église qu'on bâtit à Itapua, les spectres cessèrent de paroître. *Hist. Parag. L. V, C. 5*.

ITAQUE. Voyez ITHAQUE.

I T E.

ITARA. Province & Ville d'Afrique qui fait partie du Royaume de Tassile, dans le Biledulgerid, près des déserts de Saara.

ITEGUE ou ITIGUE. f. f. C'est le nom qu'on donne en Abissinie à celle que le Negus a choisie pour épouse. Ce terme répond à Reine ou Impératrice.

ITEM. adv. Terme de pratique dont on se sert pour distinguer les articles d'un inventaire, d'un compte.

ITEM, s'emploie aussi substantivement. Quant à ce que vous dites, c'est un autre *item*, pour dire, c'est une autre affaire. Regnier a dit dans ses Satyres

Or en premier item sous mes piés je rencontre.

ITEM, se dit aussi du nœud d'une affaire; voilà, ou c'est là l'*item*, c'est là le fait. On dit aussi: *item*, c'est tout; pour dire, qu'on n'a plus rien à donner, à dire, &c. Tout cela est très familier.

On dit proverbialement, *item* il faut vivre, pour dire que quelque chose que l'on fasse, il faut y trouver son compte.

ITÉRATIF, IVE. adj. Terme de pratique. *Iteratus*. Répété, qui est fait une seconde fois. Une saisie réelle ne doit être faite qu'après un *itératif* commandement. On a fait *itératives* inhibitions & défenses aux parties de se pourvoir ailleurs qu'en la Cour. Il y a eu une *itérative* jussion de vérifier cet édit.

ITÉRATIVEMENT. adv. Terme de pratique. Deux ou plusieurs fois de suite. *Iterum*, *iteratò*. Si un Collateur affecte de frustrer l'expectant par des provisions données *itérativement* à son préjudice dans les vacances qui sont arrivées depuis la notification des lettres de nomination, on l'oblige à donner à l'expectant, par chacun an, le revenu d'une prébende de

son Église, jusqu'à ce que l'expectative soit remplie. FUR. On la somme *itérativement*.

ITÉRATO. f. m. Terme de pratique. On appelle un arrêt d'*iterato*, celui qui se donne pour les contraintes par corps après les quatre mois, pour dépens excédans la somme de 200 liv. Cet arrêt ordonne qu'*itératif* commandement sera fait à la partie de payer le contenu en une première condamnation, dans quinzaine; à faute de quoi elle sera contrainte par emprisonnement de la personne. Ce terme se trouve dans l'Édit de Charles VIII. de 1493, art. 104, de Charles IX. de l'an 1567, de Henri III. de l'an 1582.

On appelle lettres d'*iterato*, celles qui portent un nouveau mandement.

ITERDUCA. f. f. Terme de Mythologie. Nom d'une divinité des anciens. *Iterduca*. C'étoit celle qui servoit de guide aux voyageurs. Son nom le marque. il vient de *iter*, & *dux* ou *duco*. Guide du chemin. Voyez Otto, *Dissert. de Diis Vialibus*.

I T H.

ITHACIEN. f. f. Nom que l'on donna sur la fin du quatrième siècle à ceux qui s'unirent avec Ithace, Evêque de Solibe en Espagne, pour poursuivre la mort de Priscillien & des Priscillianistes. *Ithacianus*. Les Evêques *Ithaciens* obtinrent de l'Empereur, &c. FLEURY. Comme les *Ithaciens* devoient faire l'ordination de Felix. Id. S. Martin ayant été sollicité par le tyran Maxime de communiquer avec les Evêques *Ithaciens*, le Saint ne le voulut point faire. Il se relâcha dans la suite pour sauver la vie à quelques personnes, qui sans cela alloient être mises à mort; mais après il s'en repentit extrêmement.

ITHANCHESTER. *Ithanchestria*, anciennement, *Othonia ad Ansam*. C'étoit anciennement une petite ville des Trinobantes, maintenant c'est un village du Comté d'Essex en Angleterre. Il est sur un petit golfe, à demi lieue de Maldon, vers l'orient. MATY.

ITHAQUE. Nom d'une île de la Grèce. *Ithaca Nericia*. Elle est dans le golfe de Patras, entre l'île de Céphalonie, & les Curzolaires. *Ithaque* est célèbre pour avoir été la patrie d'Ulysse. Elle avoit une petite ville, qui portoit son nom; elle n'a plus que quelques villages. On la nomme Valdi Compare, la petite Céphalonie, Thiachi & Piachi. Son circuit est d'environ sept lieues. MATY.

J'aime cent fois mieux la pauvre *Ithaque* d'Ulysse, qu'une ville brillante par une si odieuse magnificence. FENELON.

ITHMOÏDE. Voyez ETHMOÏDE.

ITHOME. Nom de plusieurs anciennes villes. *Ithome*. Il y avoit deux *Ithomes* en Thessalie; l'une dans l'Estiétide, & l'autre dans la Phthiotide, qui étoit l'une des parties de la Thessalie: une autre dans le territoire de Messène, aujourd'hui Mollénigo, dont le territoire s'appelle le Belvédère.

ITHOME. f. f. C'étoit, selon les Messéniens, l'une des nourrices de Jupiter, Nêda étoit l'autre. *Ithome* étoit le nom de la montagne sur laquelle étoit le Temple de Jupiter, & Nêda étoit le nom d'une fontaine au pied de cette montagne, où l'on prenoit tous les jours de l'eau qu'on portoit dans le Temple. PAUSANIAS, 4. 33.

Les Messéniens célébroient tous les ans, en l'honneur de Jupiter, une fête qu'ils nommoient *Ithomé*. Cette fête se passoit à porter très dévotement de l'eau au bas de la montagne dans un grand réservoir bâti sur le sommet, pour la provision des Prêtres du Dieu, qui en auroient manqué sans cette précaution.

ITHOMÈTE. f. m. Terme de Mythologie. Surnom que l'on donnoit en Grèce à Jupiter, à cause d'un temple qu'il avoit dans Ithôme du territoire de Messène. *Ithometes*. Aristomène de Messène sacrifia trois cens hommes à Jupiter *Ithométe*.

ITHOS. f. m. Ce mot est grec, *ἦθος*, & signifie moralité, la morale. Il faudroit prononcer *éthos* plutôt qu'*ithos*. Dans les Homélies des Peres Grecs, la dernière partie, qui est la morale du sermon, s'appelle *ἦθος*, *éthos* ou *ithos*. Molière a dit : On voit partout chez vous *l'ithos* & le *pathos*, c'est à dire, moralité & pathétique.

ITHYPHALLE. f. m. Terme de Mythologie. Nom que les Grecs & les Egyptiens donnoient à Priape. *φάλλος* signifie les parties naturelles de l'homme.

ITHYPHALLE. f. f. Terme d'histoire ancienne. C'étoit une espèce de Bulle, en forme de cœur, que l'on pendoit au cou des enfans & des vestales, à laquelle on attribuoit plusieurs propriétés merveilleuses. Pline dit, liv. 28, chap. 25, que *l'ithyphalle* étoit un préservatif pour les enfans & les Empereurs mêmes; que les vestales le mettoient au nombre des choses sacrées, & le révéroient comme un Dieu; qu'on le suspendoit au-dessous des chariots de ceux qui triomphoient; & qu'il les défendoit contre l'envie.

ITHYPHALLIQUE. adj. Terme de Poésie Grecque, qui désigne une sorte de vers. Il y avoit deux sortes de vers *ithyphalliques*, le Trochaïque & le Dactylique; le premier composé de trois Trochées, qu'on entremêloit ordinairement de vers un peu plus longs (Voyez TROCHÉE): le second composé de trois Dactyles & d'un Iambe.

ITHYPHALLORES. f. m. Terme de Mythologie. Ministres des Orgies, qui dans les processions ou courses de Bacchantes s'habilloient en Faunes, contraignant des personnes ivres, & chantant en l'honneur de Bacchus des cantiques dignes de leurs fonctions.

I T I.

ITICUCU. f. m. Plante. Voyez JETICUCU.

ITIGUE. Voyez IREGUE.

ITINÉRAIRE. f. m. Description que fait un voyageur de son voyage, & des singularités qu'il a observées dans les lieux où il a passé, soit dans la Nature, soit dans la morale. *Itinerarium*. Il signifie plus ordinairement un état ou mémoire de tous les lieux par où l'on passe, de la route qu'il faut suivre pour aller d'un endroit, d'un pays à un autre; & son principal usage est en parlant de quelques voyages anciens. Les Allemands ont fait beaucoup d'*itinéraires*. *L'itinéraire* d'Antonin. Cet *itinéraire* marque tous les grands chemins Romains dans l'Empire, & toutes les stations des armées Romaines. Il fut fait par ordre de l'Empereur Antonin le Pieux, comme le rapporte Luitprand de Tézin, qui vivoit au milieu du dixième siècle. *L'itinéraire* de Jérusalem, &c. *L'itinéraire* qui porte le nom d'Antonin est fort défectueux. Les Copistes y ont glissé une infinité de fautes.

Ce mot vient du Latin *itinerarium*, qui signifie aussi route.

ITINÉRAIRE, en termes d'Églises, se dit des prières que doit faire un voyageur, quand il commence son voyage, & sur-tout un Ecclésiastique. Il y a à la fin du Bréviaire un *itinéraire* pour les gens du Clergé, qui est un formulaire de ces prières. *L'itinéraire* de Benjamin a été traduit de l'Hebreu en Latin par Benoît Arias Montanus.

ITINÉRAIRE, est aussi adj. Colonne *itinéraire*. Mesures *itinéraires*. Voyez MESURE. On appelle colonne *itinéraire*, *colonna itineraria*, une colonne à pan posée dans le carrefour d'un grand chemin, pour enseigner les routes différentes par les inscriptions gravées sur chacun de ses pans.

ITING. f. m. Nom que les habitans des Iles Philippines donnent à un oiseau fort commun dans le pays. Suivant les relations des voyageurs; il est de la classe de nos pies.

I T O.

ITOMAMPO. Petite contrée d'Afrique dans l'île de Madagascar.

ITON. f. m. Petite rivière de France. *Itona*, *Ittona*, *Ito*, *Itto*, *Itus*. Elle coule dans la Normandie, baigne Breteuil, Condé, Aunay, la Noue, Évreux, & se décharge peu après dans l'Eure. VALOIS, *Not. Gall.* p. 255.

ITONE. Nom d'une ancienne ville de Grèce. *Itone*. Pausanias la met dans la Béotie, entre la Phère & Larisse. Le Scholiaste de Callimaque sur l'hymne sixième, faite à l'honneur de Cérés, la place dans la Thessalie. Cette ville étoit célèbre par le culte de Minerve, qui étoit pour cette raison surnommée *Itonia*. Quelques-uns, pour accorder ces Auteurs, distinguent deux *Itônes*, l'une en Béotie, & l'autre en Thessalie, toutes deux consacrées à Minerve.

Peut-être ce nom venoit il à ce lieu, d'Itonus, fils de Deucalion & Roi de Thessalie, qui, dit-on, trouva l'art de fabriquer le cuivre, l'argent & l'or, & de frapper la monnoie.

ITONIEN, ENNE. f. m. & f. Qui est d'Itône, ou qui y a quelque rapport. *Itonius*, a. Minerve étoit surnommée *Itonienne*, à cause de la ville d'Itône, où elle étoit honorée. On l'appelloit aussi *Itonide* & *Itoniade*, en Latin *Itonis*, *Itonias*.

I T R.

ITRI. Bourg du Royaume de Naples. *Itrum*. Il est dans la terre de labour, entre Fondi & Gaëte. On voit près de ce bourg les ruines d'une ville ancienne, qu'on nommoit *Mamurrha*, ou *Mamurrharum Urbs*. MATY.

I T T.

ITTATA. Ile de la mer du Sud, sur les côtes de l'Amérique, assez près de Guatavio, au Mexique.

ITTE. f. f. Nom de femme, abrégé apparemment & corrompu de celui de Iduberge. *Itta*, *Idubergis*. Les Chanoinesses de Nivelles en Flandre, furent fondées par *Itte* ou Iduberge, femme de Pepin de Landen, Prince de Brabant, Maire du Palais, & Ministre des Rois d'Austrasie, vers l'an 640. P. HÉLYOT, T. VI.

ITTER. Bourg d'Allemagne, situé dans le Landgraviat de Hesse Cassel, sur la rivière d'Iter, à deux ou trois lieues de Waldeck, du côté du couchant. *Ittera*. Ce bourg a été chef d'une Seigneurie assez étendue, dont les Landgraves de Hesse-Cassel sont en possession depuis l'an 1351. MATY.

I T U.

ITURÉE, & PÉRÉE. Nom de contrée. *Iturea*, *Pe-raea*. C'étoit anciennement une des parties de la Palestine, sous la domination des Romains. Elle renfermoit les Tribus de Ruben & de Gad, & elle avoit la Samarie au couchant, la Trachonitide au nord, & l'Arabie au levant & au midi. On l'appelloit Pérée, parce qu'elle étoit au delà du Jourdain, du mot Grec *πέρα*, au delà, & *Iturée*, à cause des Ituréens, peuples Gentils, qui s'y étoient établis parmi les restes des Israélites. Il y a cependant des Géographes qui distinguent la Pérée de l'*Iturée*, les uns mettant celle-ci dans la partie septentrionale de la Trachonitide, le long du mont Hermon, & les autres dans la Galilée, le long du mont Liban. MATY. Tibère érigea l'*Iturée* en Tétrarchie, & Philippe frere d'Hérode Antipas en fut fait Tétrarque. *Luc.* III. 1.

Ce nom vient de Jetur, l'un des fils d'Ismaël, ou de *טור*, *Tur*, nom Chaldéen, qui signifie montagne; l'*Iturée* étoit pleine de montagnes.

ITURÉEN, ENNE. f. m. & f. Nom de peuple. Qui est de l'Iturée. *Itureus*, a. Les *Ituréens* étoient habiles à tirer de l'arc, & ne se servoient guère que de cette arme à la guerre. Une lettre de l'Empereur Valérien à Aurélien, rapportée par Vopiscus dans Aurélien, les appelle *Ityréens*, il dit qu'Aurélien avoit un corps de trois cens archers *Ityréens*.

ITYPHALE.

ITYPHALE. f. f. Suivant l'Académie, espèce d'amulette que les anciens portoient au cou comme un préservatif contre les maladies, contre les mauvais desseins. *Voyez* ITIYPHALLE. C'est la même chose.

ITYRÉEN, ENNE. *Voyez* ITURÉEN.

ITYS. f. m. Fils de Térée, Roi de Thrace & de Progne : il fut massacré par sa propre mere, qui le fit manger à son mari, pour venger l'injure qui avoit été faite à sa sœur Philomèle.

ITZEOA. Nom d'une ville du cercle de la Basse Saxe. *Itzeho.* Elle est dans le Holstein propre, sur la rivière de Stoër, aux confins de la Stormarie, & au nord de Glueksfat. **MATY.**

ITZICH. *Eptiacum.* Ce lieu est dans le Duché de Luxembourg sur l'Allitz, ou l'Alfat. **VALOIS, Notice. Gall. pag. 13.**

I V. Ces deux lettres font une marque du chiffre Romain, qui signifie Quatre ; car l'I mis devant un autre chiffre signifie un moins que ce chiffre devant lequel il est. Or V marque le nombre cinq, ainsi IV, signifie un moins de cinq, ou comme on dirait en Algèbre, cinq moins un, 5---1. c'est-à-dire, quatre. Autrefois les Romains mettoient quatre I de suite, pour signifier quatre, IIII, ainsi que nous l'avons dit au commencement.

I U. Il y a une rivière & deux villes de ce nom dans la-Chine, dans la Province de Honan, & une rivière du même nom dans la Province de Itonan.

IVA-BEBA. f. m. Nom d'un arbrisseau de l'Amérique. Sa racine passe pour un grand déobstruant ; sa propriété principale est de dégager les reins ; mais comme elle est très-amère, on met ordinairement dans sa décoction de la réglisse d'Amérique. **RAY, Hist. Plant.**

JUAMI. Ville de l'île de Nippon, en Asie. *Juzum.* Elle est la capitale d'un Royaume qui porte son nom, & située sur la côte occidentale du Jamayfoit, ou Jamaïtero. **MATY.**

JUAN. f. m. Nom d'homme. Jean. *Joannes.* Ce nom est Espagnol. Les Castillans disent *Juan de Joannes, Jean,* & nous disons ce mot en parlant des Espagnols. Quelques uns de nos Auteurs ont cependant la délicatesse de ne s'en point servir, & de dire toujours *Juan.* On trouve en Latin *Juwanus,* & *Juwan,* & même en Grec *Ἰουάνης* dans Cantacuzène *L. I. B. 36 & 57.* Dom *Juan* d'Autriche, fils naturel de Charles Quint, commandoit l'armée des Princes Chrétiens à la bataille de Lépante, en 1571. Dom *Juan* d'Autriche, fils naturel de Philippe IV, naquit en 1629, de Marie Calderona, Comédienne, fut Grand Prieur de Castille, commanda les armées d'Espagne en Italie, en Flandre & contre le Portugal, & mourut le 17 Septembre 1679.

SAN JUAN. Nom d'une île de l'Océan Indien. *Insula S. Joannis.* C'est une des Philippines, située au nord de celle de Mindanao, dont elle n'est séparée que par un petit canal. Sa longueur & sa largeur sont de vingt-cinq à trente lieues. Elle a dépendu des Espagnols, mais elle n'est plus soumise à leur domination. **MATY.**

SAN-JUAN, ou Désaguadéro. Nom d'une rivière de l'Audience de Guatimala, dans l'Amérique méridionale. *Fluvius Sancti Joannis, Emissarius.* Il sort du lac de Nicaragua, & se décharge dans la mer du Nord.

JUAN FERNANDÈS. Les îles de *Juan Fernandès,* en Latin *Insulae Joannis Fernandi.* Ce sont deux îles de la mer Pacifique, situées proche la côte du Chili, vis-à-vis de la ville de S. Jago. Celle qui est la plus

proche de la côte en prend le nom de Tierra ; on donne à l'autre celui de Fuora, qui signifie hors, & qui marque qu'elle est plus éloignée de la terre que l'autre. Elles sont toutes deux bien cultivées.

SAN-JUAN DE LA FRONTERA. Petite ville de l'Amérique méridionale. *Fanum S. Joannis de Confino.* Elle est dans le Chicuito, Province du Chili, au pied des Andes. On voit près de cette ville deux Volcans.

JUAN DE NOVA. L'île *Juan de Nova,* en Latin *Insula Joannis de Nova.* Petite île de l'Afrique. Elle est entre l'île de Madagascar, & la côte de Zanguebar, à l'orient du Mozambique. Elle a été découverte l'an 1501. par un Pilote de Galice duquel elle porte le nom. **MATY.**

SAN-JUAN DE ORO. Nom d'un bourg de l'Amérique méridionale. *Fanum S. Joannis de Auro.* Il est dans le Pérou, entre les montagnes à trente-cinq lieues du lac de Titicaca, vers le levant. **MATY.**

SAN-JUAN DE LA PENNA. Nom d'un village avec Monastère. *Fanum S. Joannis de Rupe.* Il est dans l'Arragon, en Espagne, à trois lieues de Jaën, vers le couchant. *S. Juan* étoit autrefois le lieu de la sépulture des Rois d'Arragon. **MATY.**

SAN-JUAN DE PORTO RICO, ou simplement **PORTO RICO,** pour les François *Portoric.* *Fanum S. Joannis de Portu divite.* Ville de l'Amérique, capitale de l'île qui porte son nom, & située sur la côte septentrionale, où elle a un fort bon port. Elle est le siège du Gouverneur de l'île, & d'un Evêque, suffragant de S. Domingue. **MATY.**

SAN-JUAN DE PORTO RICO, ou **BORRIQUEN.** *Insula S. Joannis de Portu divite.* Elle est une des grandes Antilles, située dans la mer de Mexique, à seize lieues, au levant de l'Hispaniola. Cette île a environ trente lieues de long, & seize de large. Elle fut découverte par Christophle Colomb l'an 1493. Elle appartient aux Espagnols. L'air y est assez tempéré, & le terroir fertile. Elle a eu de riches mines d'or & d'argent ; mais elles sont épuisées, ou abandonnées. On trouve pourtant encore des grains d'or en quelques torrens, & on y voit une espèce d'arbres qui produisent une gomme blanche, dont on se sert pour calfeutrer les navires, pour faire des chandelles, & pour guérir les phies. On trouve aussi dans cette île quantité de sucre, de gaiac & de sel. Ses lieux principaux sont *S. Juan de Porto Rico,* & *S. Germain.* **MATY.**

SAN-JUAN DE SALINAS. *Voyez* VALLADOLID.

SAN-JUAN DE ULUA. Petite ville de l'Audience de Mexique, en l'Amérique septentrionale. *Fanum S. Joannis de Ulua.* Elle est dans la Province de Tlascala, sur le golfe de Mexique, où elle a un port, dans lequel se rendent tous les vaisseaux qui vont d'Espagne au Mexique. *San-Juan,* qu'on appelle le plus souvent la *Vera Crux,* du moins en notre langue, est fort riche par le commerce, & défendu par une bonne citadelle construite sur un rocher, à l'entrée du port. Ce lieu fut le premier auquel les cinq cens Espagnols, conduits par Ferdinand Cortez, pour la conquête du Mexique, s'arrêtèrent, & créèrent leurs premiers Magistrats, ayant abandonné le vieux Hâvre de Vera-Cruz, situé à six lieues de *S. Juan de Ulua,* parce qu'il étoit exposé à la violence des vents du nord. **MATY.**

JUANA. C'est le nom que Christophe Colomb donna d'abord à l'île de Cuba, à son premier voyage, avant que de savoir si c'étoit une île, dans la fuite on l'appella Fernandine ; mais ces deux noms ne lui ont pas resté.

JUANA. *Voyez* IGUANA.

JUANOGOROD. Nom d'une bonne forteresse de Suède. *Juigronoda.* Elle est bâtie sur un rocher, près de la rivière de Norvâ, vis-à-vis de la ville de ce nom. On l'appelle quelquefois Narva des Russiens, parce qu'elle a été aux Moscovites, mais ils la cédèrent aux Suédois par le traité de Schokolm l'an 1618.

IVARCH. f. m. Nom d'homme. *Ibarchus*. C'est un des Saints Martyrs du Japon qu'on honore le cinq de Février, & frere de B. Carafume, l'un des plus illustres de ces Martyrs. Voyez Bollandus au 15 Février.

J U B.

JUBA. f. m. Nom d'homme. *Juba*. Il y trois *Juba*, Rois de Mauritanie. Minucius Félix dit, que les Maures honorèrent *Juba* comme un dieu. Vossius, de *Idolol. L. I. c. 32.* conjecture que ce nom n'étoit peut-être pas un nom propre d'abord, mais un nom appellatif; ce qui lui a fait naître cette conjecture, c'est la ressemblance de ce nom avec le nom propre de Dieu, *Jéhova*, que quelques peuples prononçoient *Juabo*, *Jabo*, *Jabe*, *Jao*. J'aurois mieux dire que *Jaba* est le même nom que *Job*, *יוב*.

JUBARTE. f. f. Nom d'une espèce de baleines qu'on trouve près des Bermudes. Elles n'ont point de dents; elles sont plus longues, mais moins grosses que celles du Groenland.

JUBAYE. Ville Maritime de Sourie, à quatre lieues de Patron.

JUBE. f. f. *Juba*. Crinière du Lion. DANET. un homme sans cheveux est comme un lion sans *jube*, un coq sans crête, & un paon sans queue.

Le mot de *crinière* est plus usité que celui de *jube*. On ne trouve point ce dernier dans le dictionnaire de l'Académie; il est dans les autres Vocabulaires.

JUBÉ. f. m. Lieu élevé dans les Églises, en forme de galerie, qui fait ordinairement la séparation du Chœur & de la Nef, où l'on va dire l'Évangile des Messes solennelles. *Pulpitum. Ambo*. Il y avoit des *Jubés* dans les Églises dès l'an 420. TILLMONT. Les Reliques de S. Etienne ayant été portées à Uzala, elles furent placées au *Jubé* de l'Église de la ville. Id. On y lut le recueil des miracles qui s'étoient faits, & après qu'on avoit lu un miracle, on faisoit monter au *Jubé* la personne dont on venoit de rapporter la guérison, lorsqu'elle se trouvoit présente, afin qu'elle en rendit elle-même un témoignage authentique. Id.

Ce mot est Latin, & signifie *commandez*, & est venu de ce que le Diacre, le Soudiacre, ou le Lecteur avant que de commencer ce qu'il doit chanter ou reciter, demande au Célébrant sa bénédiction, en lui disant, *Jube*, mot du Bréviaire, *Jube, Domne, Benedicere*. On chantoit autrefois les leçons de Matines au *jubé*. Voyez la Dissertation de M. Thiers sur les *Jubés*.

On dit en proverbe, je l'ai fait venir à *Jubé*, je l'ai réduit à se soumettre, à en passer par où je voudrai. C'est comme si l'on disoit, je l'ai réduit à venir prendre mes ordres, & me dire, commandez ce qu'il vous plaira, *Jube*, &c.

JUBEL-HADRA. Montagne d'Afrique au Royaume de Maroc. On l'appelle communément la Montagne Vette.

JUBILAIRE. adj. m. & f. Qui concerne le Jubilé. Les Juifs avoient trois sortes d'années; l'année ordinaire, l'année sabbatique, ou la septième année qui arrivoit tous les sept ans; & l'année jubilaire, qui arrivoit après sept années sabbatiques, ou après quarante-neuf ans; c'est-à-dire, tous les cinquante ans. Voyez JUBILÉ.

On peut encore appeler année *Jubilaire*, celle où nous avons le Jubilé.

JUBILAIRE. Dans quelques chapitres. Voy. JUBILÉ. JUBILATE. Terme de Bréviaire que l'on a appliqué au troisième Dimanche après Pâques, parce que l'Introit de la Messe de ce jour commence par ce mot, & que ce troisième Dimanche est ainsi marqué dans les Almanachs.

JUBILATION. f. m. Réjouissance. *Latitia, jubilatus*. Il se dit en termes de plaisanterie en ces phrases: Enfants de *jubilation*, visage de *jubilation*, maison de *jubilation*, où l'on n'aime que la joie.

JUBILATION. Terme d'Église. *Jubilatio*. La *jubilation*, dit S. Augustin, sur le Pseaume XCIX n. 4. n'est autre chose qu'un son sans paroles. Le même Saint dit sur le Pseaume XXXII. n. 8. que la *jubilation* est un langage ineffable. Il faut louer Dieu: les paroles nous manquent, que nous reste-t-il, que de nous laisser aller à la *jubilation*? LE BRUN.

JUBILÉ. f. m. C'étoit chez les Juifs dans la loi de Moïse, une solennité publique qui se faisoit après la révolution de sept semaines d'années, de cinquante ans en cinquante ans, lors de laquelle tous les esclaves devenoient libres, toutes sortes de dettes étoient remises, & tous les héritages retournoient en la possession de leurs anciens maîtres. *Jubilaum, Jubilai tempus*. Au vingt-cinquième chapitre du Lévitique, il est ordonné aux Juifs de compter sept semaines d'années, c'est-à-dire, sept fois sept, qui font quarante-neuf, & de sanctifier la cinquantième année. Les Juifs ne vendoient pas leurs biens & leurs terres à perpétuité, mais seulement jusqu'à l'année du *Jubilé*.

Le *Jubilé*, chez les Chrétiens, est une cérémonie, une solennité ecclésiastique qu'on fait pour gagner une indulgence plénière que le Pape accorde extraordinairement en certains temps & en certaines occasions. Les Papes donnent, accordent ordinairement un *Jubilé* extraordinaire à leur avènement. Recevoit, publier, ouvrir le *Jubilé*. Faire son *Jubilé*. Le *Jubilé* fut établi par Boniface VII, en l'an 1300, en faveur de ceux qui iroient *ad limina Apostolorum*, & il voulut qu'il ne se célébrât que de cent ans en cent ans. L'année de cette célébration apporta tant de richesses à Rome, que les Allemands l'appeloient l'année d'or. Clément VI réduisit la période du *Jubilé* à cinquante ans. Urbain VI voulut qu'on le célébrât tous les trente-cinq ans, & Sixte IV tous les vingt-cinq ans, & il ne fit que publier la Bulle de Paul II qui l'avoit ainsi réglé. Il y a une histoire des *Jubilés* en Italien, faite par un Dominicain Italien. Boniface IX en accorda en divers lieux à plusieurs Princes & Monastères. Depuis on les a rendus plus fréquents, & le Pape en accorde selon les besoins de l'Église. Chaque Pape donne présentement un *Jubilé*, l'année de sa consécration. PORT R. Pour gagner le *Jubilé*, la bulle oblige à des jeûnes, aumônes, prières, & à visiter les Églises où sont des stations du *Jubilé*. Elle donne pouvoir aux Prêtres d'absoudre des cas réservés, même de ceux contenus en la bulle *in Cænâ Domini*, de faire des commutations de vœux, &c. Ce qui fait sa différence d'avec l'indulgence plénière. Au temps du *Jubilé* toutes les indulgences sont suspendues. Le *Jubilé* autrefois s'appeloit le grand Pardon.

Ce mot vient de l'Hébreu *jobel*, qui signifie cinquante, à cause que le *Jubilé* se faisoit chaque cinquantième année. Mais ceux qui disent ceci se trompent; car le mot Hébreu *יובל* ne signifie point cinquante, ni ses lettres prises pour des chiffres, ou selon leur puissance numérale, ne font point 50, mais 10, 6, 2 & 30, c'est-à-dire, 48. D'autres disent que *jobel* signifioit un *belier*, & qu'on annonçoit le *Jubilé* avec un cor fait d'une corne de belier, en mémoire du belier qui apparut à Abraham dans le buisson, lorsqu'il voulut sacrifier son fils. Mafius croit que ce nom vient de Jubal, qui fut le premier inventeur des instrumens de Musique, auxquels, pour cette raison, on donna son nom. *Gen. IV. 21.* De-là ensuite les noms de *Jobel* & de *Jubilé*, pour signifier l'année de délivrance & de remission, parce qu'on l'annonçoit avec un de ces instrumens qui ne furent d'abord que des cornes de belier & fort imparfaits.

Il y a plusieurs médailles des Papes pour les *Jubilés*, où la Porte Sainte est diversement figurée avec plusieurs inscriptions différentes: en celle de Clément VII. *Porta Cæli aperta sunt*. En celle de Paul III en 1550. *Iusti intrabunt per eam*. En celle d'Urbain VIII. *Aperuit & clausit*. Au *Jubilé* de 1700, le Cardinal de Bouillon, en qualité de Doyen du sacré College, ouvrit la porte Sainte avec un marteau d'or, & on frappa des médailles.

Il y a des *Jubilés* particuliers en certaines villes par les rencontres de certaines fêtes. Au Puy-en-Velay, quand la fête de l'Annonciation de la sainte Vierge arrive le Vendredi-Saint; & à Lyon, quand la fête de saint Jean Baptiste, Patron de la grande Église, concourt avec la Fête Dieu.

L'an 1640, les Jésuites célébrèrent à Rome un *Jubilé* solennel du Centenaire depuis la confirmation de leur Compagnie, & cette même fête se célébra dans toutes leurs maisons établies en divers endroits du monde.

JUBILÉ, ou **JUBILAIRE**, adj. se dit à l'imitation de ce *Jubilé* des Juifs, d'un Religieux qui a cinquante ans de profession dans un Monastère, ou d'un Ecclésiastique qui a desservi une Église pendant cinquante ans, d'un Chanoine qui a cinquante ans de service. C'est à proportion ce que les Anciens appeloient *veterani*, dans la Milice. Les Religieux *jubilés*, en divers endroits, sont dispensés de Matines, des rigueurs de la Règle. Par la même raison, l'on a dit que Benferade étoit Auteur plus que *jubilé*, parce qu'il avoit vécu plus de cinquante ans depuis son premier ouvrage. Parmi les Mendians, celui là est Docteur *jubilé* qui a enseigné dix huit ans, d'autres disent quinze. S. Remi est appelé *jubilé* par quelques Auteurs, parce que sa vie a été de près d'un siècle, ce Saint ayant vécu 96 ans.

JUBILER, v. a. A Rome, quand un laquais n'est plus en état de servir, son maître le *jubile*, c'est à dire, qu'il lui donne la moitié de ses gages, & il ne sert plus. Le B. DE POLINITZ.

JUBIS, f. m. Raisins en grappe séchés au soleil, que les Marchands Épiciers tirent ordinairement de Provence pour les provisions de carême.

JUBLAINS ou **JUBLENT**. Bourg du Diocèse du Mans, à dix lieues de cette Ville.

J U C.

JUC, f. m. Terme de ménage de campagne, qui se dit du lieu où les poules & les volailles se perchent pour dormir. *Jugum, cubile*. On dit mieux juchoir.

IUCA, f. m. Sorte de plante qui croît dans les îles de l'Amérique. *Voyez YUGA*.

JUCADAM, *Jucadam*. Nom d'une ville de la Tribu de Juda dans la Terre-Sainte. *Jos. XV. 56*.

JUCATAN, ou **YUCATAN**, ou **JUCATAM**. Nom d'une presqu'île de l'Amérique septentrionale. *Jucatania*. Elle est entre le golfe de Mexique & celui de Honduras, & elle confine avec les Provinces de Tabasco, de Chiappa, & de Vera-pax. Son circuit est environ de deux cent cinquante lieues, son terroir est montagneux, mais fertile, principalement en coton. Les Espagnols en font les maîtres depuis l'an 1517, & ils y ont les villes de Mérida, de Valladolid, de Campeche & de Salamanque. Cette presqu'île est une des provinces de l'Audience du Mexique. **MATY**.

La Péninsule de *Jucatan* est située depuis le seizième degré de latitude septentrionale jusqu'au vingt-deux, depuis le golfe de Gonajal jusqu'au golfe de Triste, ayant sa situation nord-est & sud-ouest, duquel côté elle est attachée au continent, & son autre pointe qui est au nord, est nommée le Cap Caroché, où autrefois les Indiens ont eu de beaux édifices, comme il paroît encore par les ruines qu'on voit sur une petite île qui est proche, nommée Caya de Muñeres. Du côté de l'ouest ou ponant, les Espagnols y ont une belle ville nommée saint Francisco de Campeche, & au milieu une autre nommée Mérida, où il se fait un grand commerce avec les Indiens; & Campeche étant un port de mer en a bien plus. Il y a eu beaucoup d'autres villes & bourgs sur cette péninsule; mais depuis que les étrangers ont fait la guerre aux Espagnols dans ce pays, ils ont été dépeuplés & sont venus à rien. Les Espagnols occupent la partie occidentale, & les Indiens l'orientale, qui est du côté de Honduras.

Ce nom a été donné à ce pays à cause que la première fois que les Espagnols aborderent en cette péninsule, ils demandèrent aux Indiens le nom du

pays. Les Indiens qui ne les entendoient pas, leur répondirent *Jucatan*, qui signifie en leur langue, Que dites-vous? Ce qui fit que les Espagnols l'appelèrent *Jucatan*, soit que ne sachant pas la langue de cette contrée, ils crussent que c'étoit son véritable nom, ou qu'en effet ils lui aient laissé ce même nom en mémoire de ce qui s'étoit passé.

Cette péninsule est très fertile en tout ce que l'Amérique produit; autrefois elle a été fort peuplée d'Indiens; mais les Espagnols les ont tellement détruits, qu'il n'y en a aujourd'hui que très peu qui sont leurs tributaires, ou pour mieux dire leurs esclaves, parce qu'ils n'ont aucune liberté. **HIST. DES FLIBUST.**

JUCHER, v. v. Qui se dit des volailles qui se mettent la nuit sur une perche ou sur quelque branche pour dormir. *Affidere, fidere*. Les poules *juchent* dans le poulailler, les faisans sur les arbres. Ce verbe est aussi réciproque. Les faisans se *juchent* sur les arbres.

On le dit figurément & populairement d'un homme logé au troisième ou au quatrième étage, ou placé dans un lieu élevé & peu convenable. Il étoit *juché* sur un auvent. On a de la peine à vous aller voir, vous êtes trop haut *juché*. Elle étoit *juchée* comme une poule au haut du bagage. **SCAR.**

JUCHÉ, ée. part.

Cheval *juché*, en termes de manège, synonyme de rampin. C'est celui dont le boulet se porte tellement en avant, qu'il marche & repose sur la pince. Suivant les Encyclopédistes, un cheval *juché* est celui dont les boulets des jambes de derrière font le même effet que ceux des jambes de devant.

Ce mot vient du Latin *jugare*, & juc de *jugum*. **MEN.**

JUCHOIR, f. m. Lieu où les poules juchent. *Sedile aviarium, gallinarium*. Il est aisé d'attraper les poules au *juchoir*.

J U D.

JUD. Ville de la Tribu de Dan, dont parle *Josué. XIX. 45*. *Jud*. Les Septantes l'appellent Afor.

JUDA, f. m. Nom d'homme. *Juda, Judas*. Nous avons tourné ce nom dans notre langue en trois ou quatre façons, qu'il ne faut pourtant pas employer indifféremment, l'usage y ayant mis de la distinction. Ces manières sont *Juda, Judas & Jude* à quoi l'on peut ajouter *Jehuda*. Ce dernier ne se peut dire qu'en parlant des Rabbins, comme nous l'avons remarqué en son lieu, & c'est le mot *Juda* prononcé à l'Hébraïque. *Juda* se dit du Patriarche *Juda* fils de Jacob, & pere ou chef d'une des Tribus d'Israël, à laquelle il a donné le même nom, & des Rabbins communément. *Judas* se dit d'un illustre Machabée, & de l'infâme traître qui vendit N. S. *Voyez* ce mot. *Jude* se dit d'un saint Apôtre dont nous parlerons au mot **JUDE**.

Le Patriarche *Juda* étoit le quatrième fils de Jacob & de Lia. *Gen. XXIX. 35*. Abraham fut pere d'Isaac, Isaac de Jacob, Jacob de *Juda* & de ses freres. *Juda* eut de Thamar Pharès & Zara. **BOUH**. *Juda* engendra de Thamar, Pharès & Zara. **PORT-R.** Le Trébodien de ce Digeste Hébraïque (la *Mischne*) fut le fameux Rabbin *Juda*, surnommé le Saint, *הקדוש*; le phénix de son siècle, dit Maïmonides; il vivoit, selon la Chronologie des Juifs, l'an du monde 3910, c'est à dire, vers le milieu du II siècle, sous l'Empereur Antonin; & il fit ce Recueil si l'on en croit le *צמח צדק*; ou David Gantz & le Rab. Sérina Gaon, l'an du monde 3978, c'est à dire, l'an de J. C. 218, 150 ans, dit le même Gantz, ou plutôt 148 ans après la destruction du temple. **P. SOUCIET**. *Dissert sur la Mischne*. R. *Juda* le Lévitte, Auteur du Dialogue intitulé *Gozri*, mourut l'an du monde 5900. de J. C. 1140. **LD**. *Rec. de Dist.* R. *Juda*, fils de David Passi, surnommé Hhing, Juif de Fez, qui vivoit vers l'an de Jésus-Christ 1040, est le premier Grammairien qu'aient eu les Juifs. *Voyez* la Bibliothèque Hébraïque de Bartholœci, & celle de Volphius, p. 422, 423.

JUDA, se dit dans le style de l'Écriture pour la postérité

de *Juda*, les descendants de *Juda*. La Tribu de *Juda*. *Juda* dressera ses tentes vers l'orient dans un corps distingué par bandes. SACI. *Nomb. II. 3.* *Juda* ayant marché contre les Chananéens qui habitoient à Hébron, dont le nom étoit autrefois *Cariath-Arbé*, défit Selaï, Ahiman & Tholmaï. *Id. Jug. I. 10.* Il est certain que N. S. est sorti de *Juda*, qui est une Tribu à laquelle Moïse n'a jamais attribué le Sacerdoce. PORT R. *Heb. VII. 14.*

La Tribu de *Juda*, la maison de *Juda*, les fils ou les enfans de *Juda* sont la même chose.

JUDA, se dit non-seulement de la Tribu de *Juda* seule, mais encore de la Tribu de *Juda* jointe aux autres Tribus qui s'allioient à elle ou se joignirent à elle, & ne firent ensemble qu'un même corps, ou un même état auquel la Tribu de *Juda*, comme la principale, donnoit son nom. D'abord ce fut *Juda* & Siméon, comme on le voit au Livre des *Juges I. 1, 2, 3, 4,* &c. Après la mort de Josué, les enfans d'Israël consultèrent le Seigneur, & lui dirent : Qui marchera devant nous pour combattre les Chananéens, & qui sera notre chef dans cette guerre ? Le Seigneur répondit : *Juda* marchera devant vous, je lui ai donné la terre ennemie entre ses mains. Et *Juda* dit à Siméon son frere : Venez avec moi pour m'aider à gagner ma part de cette terre, & combattez les Chananéens afin que j'aïlle aussi avec vous pour vous aider à gagner la part qui vous est due. Siméon donc s'en alla avec *Juda*. *Juda* ayant marché contre les ennemis, le Seigneur livra entre les mains des Hébreux les Chananéens, les Phérézéens, & ils taillèrent en pièces 10000 hommes à Bézec. SACI, *Jug. I. 1,* &c. Il y a dans le texte, & le Seigneur livra entre leurs mains les Chananéens, &c. On voit par là que les trois premières fois *Juda* est mis pour *Juda* seul, mais que la dernière fois il est mis pour *Juda* & Siméon joints ensemble. Dans la suite il se dit de *Juda* & de Benjamin, & c'est ce que depuis Salomon l'on appelle *Juda* & Royaume de *Juda*, par opposition aux dix autres Tribus qu'on nommoit Israël, & Royaume d'Israël. C'est en ce sens qu'on dit Rois de *Juda*. Les exemples en sont si fréquens, sur tout dans les derniers Livres des Rois & le 2^e des Paralipomènes, qu'il est inutile d'en rapporter. Et *Juda* fit le mal devant le Seigneur, & l'irritèrent par les péchés qu'ils commirent. SACI. *3. des Rois XIV. 22.* Si vous vous abandonnez à la fornication, ô Israël, que *Juda* au moins ne tombe pas dans le péché. SACI. *Osée IV. 15.* Ce nom resta à ces mêmes Tribus après la destruction du Royaume d'Israël par Salmanasar, pendant la captivité de Babylone, & depuis le retour, & c'est de-là que s'est fait celui de Judée & de Juif. Voyez encore ce mot.

Dans Jérémie, *XXVI. 18. 19.* où il est dit du Prophète Michée, Michée de Moratti prophétisa au temps d'Ézéchiàs, Roi de *Juda*, & il dit à tout le peuple de *Juda* : Voici ce que dit le Seigneur des armées : Sion se labourera comme un champ ; Jérusalem sera réduite en un monceau de pierres, & cette montagne où est la maison du Seigneur deviendra une haute forêt. Fut-il pour cela condamné à mort par Ézéchiàs Roi de *Juda*, & par tout *Juda* ? Ravanel prétend qu'au dernier mot, *Juda* se prend pour le Sanédrin ; mais ce qui précède montre le contraire.

Le désert de JUDA est une partie de la Tribu de *Juda*, du côté du midi, vers l'Idumée, ayant la ville d'Arad au nord.

Le Royaume de JUDA. C'étoit la partie méridionale de la Terre-Sainte ; qui comprenoit la Tribu de *Juda* & celle de Benjamin, & même, selon quelques-uns, une partie de celle de Siméon.

Le Royaume de JUDA. Petit pays d'Afrique dans la Guinée, entre le Royaume du grand Ardre au levant, & la rivière de Volte au couchant.

JUDA, ou la Tribu de *Juda*, se prend aussi pour le pays qu'occupoit dans la Terre-Sainte la postérité du Patriarche *Juda*. La Tribu de *Juda* étoit située dans la partie méridionale de la Terre-Sainte, ayant au levant la mer Morte, ou le lac Asphaltique, au midi les

montagnes de Scïr & l'Idumée ; au couchant les Tribus de Siméon & de Dan, & au nord la Tribu de Benjamin. La Tribu de *Juda* étoit la plus puissante & la plus nombreuse de toutes les Tribus. Dans le premier dénombrement fait par Moïse dans le désert de Sinaï, la Tribu de *Juda* avoit soixante & quatorze mille six cents hommes, depuis vingt ans & au dessus. *Nombres I. 26. 27.* Dans le second fait par Moïse dans les campagnes de Moab, il se trouva 76500 hommes. Aussi Josué, *C. XV,* lui assigne 115 villes ; on en démembra quelques unes pour les donner à la Tribu de Dan & à celle de Siméon ; mais elle fut après cela même la plus puissante. Ce fut aussi la plus noble. C'est d'elle que Dieu, depuis David, prit les Rois qui gouvernerent son peuple. C'est ce qui fait dire à David, *Pf. LIX.* *Juda* est Prince de mes États. SACI, ou plutôt, *Juda* est mon Roi, & *Pf. LXXVII. 68.* Il rejeta le tabernacle de Joséph, & ne choisit point la Tribu d'Éphraïm ; mais il choisit la Tribu de *Juda*, la montagne de Sion qu'il a aimée. En même tems un homme envoyé de Dieu vint de *Juda* à Béthel, lorsque Jéroboam étoit près de l'autel & qu'il encensoit. *Id. 3. des Rois. XIII. 1.* Voyez encore *4. des Rois. XXIII. 17.* Ainsi il regna (Roboam) sur la Tribu de *Juda* & de Benjamin. Or les Prêtres & les Lévités qui étoient dans tout Israël, quitterent leurs demeures, & vinrent se rendre auprès de sa personne. Ils abandonnerent les faubourgs & les biens qui leur avoient été donnés, & se retirèrent dans *Juda* & à Jérusalem. *Id. 2. de Paral. XI. 14.* La montagne ou les montagnes de *Juda* qui sont dans cette Tribu.

Le lion de la Tribu de *Juda*. Mais un des vieillards me dit : Ne pleurez point, sachez que le lion de la Tribu de *Juda*, celui qui est sorti de la race de David, a vaincu, & qu'il ouvrira le livre & en rompra les sept sceaux. P. AMELETE, *Apoc. V. 5.* C'est une périphrase élégante dont S. Jean se sert pour exprimer d'une manière sublime le nom de JÉSUS-CHRIST. SIMON.

JUDAÏQUE. adj. m. & f. Qui appartient aux Juifs. *Judaïcus.* La Loi *Judaïque.* *Lex vetus.* Les cérémonies *Judaïques* ; le peuple *Judaïque.* L'Église *Judaïque* étoit visible & très visible en *Juda*. PÉLISS. Nous sommes exacts dans la pratique de certains devoirs extérieurs jusqu'à y être attachés d'une manière superstitieuse & *Judaïque.* Nic. Joséph a écrit des antiquités *Judaïques.* Il a été traduit par Génébrard & depuis par M. Arnaud d'Andilly.

Pierre *Judaïque.* *Lapis Judaicus.* C'est une pierre oblongue, un peu ronde, de la figure d'une olive, rayée tout autour de lignes également distantes ; & placées selon toute la longueur, depuis la base jusqu'au sommet. Sa couleur tire sur le blanc, ou elle tire un peu sur la cendre ; intérieurement elle reluit, & elle se fend obliquement en des lames qui ressemblent à des feuilles : on la donne en poudre jusqu'à une dragme dans une liqueur convenable. On l'appelle *Pierre Judaïque*, ou de Syrie, parce qu'on la trouve dans la Judée & la Syrie. Quelques-uns l'appellent *Euroius*, parce qu'elle excite l'écoulement de l'urine. On croit que cette pierre a la propriété de briser la pierre dans la vessie, ou le calcul des reins. M. Geoffroi, cité par James, explique la manière dont on peut concevoir que la pierre de Lynx, la pierre *Judaïque* & les yeux d'écrevisses, ont une qualité diurétique ; quant à celle de dissoudre la pierre, ni l'expérience, ni la raison ne l'ont encore démontrée.

A LA JUDAÏQUE. Sorte d'adv. qui signifie, A la manière des Juifs, selon les coutumes & les cérémonies des Juifs. *Judaorum more.* Vivre à la *Judaïque.* On dit vivre à la *Juive*, quand il s'agit des mœurs, & à la *Judaïque*, quand il s'agit des cérémonies. BOUH.

JUDAISER. v. n. Tenir quelque chose de la Religion, de la superstition & des cérémonies *Judaïques* ; pratiquer les cérémonies *Judaïques.* *Judaïcos ritus sequi.* On a beau convertir un Juif, il *judaise* toujours, il retient quelque chose de son an-

cienne Religion. S. Paul nous dit au chap. 2. de son Épit. aux Galates, qu'ayant rencontré S. Pierre à Antioche, il lui résista en face, & lui demanda pourquoi il contraignoit les Gentils à *judaiser*.

JUDAÏSME. f. m. La Religion des Juifs. *Judaismus*. En Hollande il y a plusieurs personnes qui font profession du *Judaïsme*.

JUDAS ou **JUDA.** Car quelquefois on prononce l's même devant une consonne. f. m. Nom d'homme, qui est la même chose que *Juda*. Celui-ci se dit de *Judas* Machabée, & de *Judas* Iscariote, disciple de J. C. qui le trahit & le vendit pour trente deniers, & non pas *Juda* Machabée, ou *Jude* Machabée, ni le traître *Juda*, ou *Jude*. *Judas* Machabée a été fort vaillant dès sa jeunesse. Qu'il soit Général de vos troupes. **SACI**, 1. *Mach. II, 66.* *Judas* Iscariote, qui est celui qui le trahit. **PORT. R.** Comme il parloit encore, *Judas* l'un des douze arrive, suivi d'un grand nombre de gens armés d'épées & de bâtons, & envoyés par les Princes des Prêtres & les anciens du peuple. **BOUHOURS.** On le dit aussi des autres dont il est parlé dans le Nouveau Testament. *Judas* de Galilée s'éleva ensuite lorsque se fit le dénombrement, & il attira à son parti beaucoup de monde, mais il périt aussi, & tous ceux qui avoient cru en lui furent dissipés. **PORT. R.** Cherchez en la maison de *Judas* un nommé Saul de Tarbes, car il est en prières. **ID.** Il en faut excepter deux qu'on nomme *Jude*. *Voyez* ce mot.

On se sert de ce mot en plusieurs phrases proverbiales, par rapport au traître *Judas* qui l'a porté. Il est traître comme *Judas*, damné comme *Judas*. Un baiser de *Judas*, se dit des caresses que fait un homme à un autre pour le trahir. On appelle du bran de *Judas*, des taches de rouilleur qui viennent sur le visage, & on dit d'un homme qui a le poil roux & ardent, qu'il a un poil de *Judas*. On montre au Trésor de S. Denis, la lanterne de *Judas*, comme une pièce d'antiquité.

JUDAS. f. m. On a appelé populairement il y a quelques années un *Judas*, une petite monnoie de billon ou de même métal que les sous marqués. Le peuple l'a ainsi appelé par allusion aux trente deniers que *Judas* vendit Notre Seigneur, parce que cette monnoie valoit trente deniers, comme on le lit dans son inscription. Les *Judas* sont marqués d'un côté de deux LL adossées, au milieu de trois fleurs de lis, une à droite, l'autre à gauche, la 3^e dessous & surmontée de la couronne de France. La légende est Latine, **LUD. XIII, FR. & NAV. REX.** 1710, ou 1711. De l'autre côté c'est une croix large, portant un point au milieu, cantonnée de quatre fleurs de lis, & terminée à ses quatre bouts de trois petits globes, avec ces mots François, PIÈCE DE XXX DENIERS, & la lettre de la ville où ils ont été frappés. Quelques uns ont une hermine entre xxx, & deniers.

JUDE. f. m. Nom d'homme qui est le même que *Juda*, & *Judas*, mais qu'on ne dit pourtant que de deux personnes, un saint Apôtre de J. C. frere de S. Jacques le Mineur, & un saint Disciple, dont il est parlé dans les Actes des Apôtres, **C. XV.** *Judas*. L'Apôtre *S. Jude* fut surnommé Thadée. *S. Jude* prêcha l'Évangile dans la Mésopotamie, l'Arabie, la Syrie, l'Idumée & les autres pays voisins, comme nous l'apprend Nicéphore, *Hist. Eccl. L. II. c. 4.* S. Jérôme a confondu *S. Jude* avec les deux Simons, le Cananéen, & le parent de Notre Seigneur, comme *Baronius* l'a remarqué à l'an 44. de J. C. n. 21. Épitre Catholique de *S. Jude.* **P. R.** C'est une Épitre canonique dont ce Saint est Auteur. *S. Jude* appelé Thadée, est le frère de Saint Jacques le Mineur, Evêque de Jérusalem, frère comme lui, c'est à dire, parent de Notre-Seigneur. Il écrivit cette lettre, selon la remarque d'Écuménius, après la mort de la plupart des Apôtres, comme il semble le témoigner assez lui-même exhortant ceux à qui il écrit de se souvenir de ce que

les Apôtres leur ont prédit. Il se propose dans cette Épitre le même but que S. Pierre dans la seconde, qui est de combattre les disciples de Simon, & les Nicolaites, qui se contentant d'une loi stérile & sans œuvres, introduisoient dans l'Eglise le libertinage & la corruption des mœurs. **PORT. R.** d'après *Baronius*, an. 68. n. 3, 4. *Voyez* cet Historien.

Quelques uns ont dit sans preuves que *Saint Jude* étoit mort vers l'an 65, de J. C. *Saint Jude* parle des Agapes que les hérétiques qu'il combat, profanoient par leurs débauches. **FLEURY.** Cet Apôtre *S. Jude*, surnommé Thadée, ou Lebée, étoit frere de Saint Jacques l'Éveque de Jérusalem. **IDEM.**

L'Épitre de *S. Jude* paroît écrite après la mort des autres Apôtres; elle a le même sujet, & contient en substance la même doctrine que la seconde Épitre de S. Pierre, étant contre les mêmes hérétiques, c'est à dire, les Nicolaites, & leurs semblables. L'Apôtre y fait mention du combat de l'Archange S. Michel contre le Demon touchant le corps de Moïse, dont il étoit parlé dans un livre apocryphe, nommé l'enlèvement de Moïse. Il y cite encore un passage du livre qui passoit sous le nom du Patriarche Enoch. Ces livres se trouvent aussi cités par quelques uns des plus anciens Peres; mais de ce que *S. Jude* les cite, on ne doit pas conclure qu'il les approuve comme divins, puisque *S. Paul* a cité même des Poètes prophanes. Le *S. Esprit* nous a marqué par ces citations quelques vérités contenues en ces Ouvrages sans autoriser le reste. **IDEM.**

La S. Simon & la S. *Jude*, c'est la fête de ces Saints, le jour que l'on fait une fête à leur honneur, que l'on célèbre leur mémoire, qui est le 28 d'Octobre.

Quant à l'autre *S. Jude*, Disciple de JÉSUS-CHRIST, & surnommé Barfabé, le P. Montreuil & le P. Brignon dans la vie de JÉSUS, la version de Mons, le P. Bouhours, le P. Amelote & M. Simon le nomment *Jude*. Ainsi il faut les suivre plutôt que les versions de Genève & de Louvain, qui l'appellent *Judas*. Cela ne fait pourtant pas encore un usage si établi que pour *S. Jude*, Apôtre, & je ne blâmerois pas encore un Traducteur, qui au **C. XV.** des Actes diroit *Judas* & Silas, avec Louvain & Genève, comme je condamnerois celui qui diroit *S. Judas*, Apôtre, surnommé Thadée.

JUDÉE. Nom d'une contrée de la Syrie, prise en général. *Judea, Palestina; Chanaan, Chanaanitis Regnum, Hierosolymitanum, Terra Promissionis, Terra Sancta; Judea.* Ce pays a porté un grand nombre de noms différens. Chanaan, fils de Cham, & petit fils de Noé, s'y étant établi avec sa famille, lui donna le nom de Chanaan; Dieu ayant promis au Patriarche Abraham de le donner à sa postérité, les Israélites l'appellèrent la terre Promise, ou la Terre de Promission; les Palestins ou Philistins y étant devenus puissans & célèbres, lui firent porter le nom de Palestine; les Israélites l'ayant conquis, en chassant ou exterminant presque tous les Chananéens, elle prit le nom de Terre d'Israël. Depuis, le Royaume étant divisé en deux après la mort de Salomon, & l'un ayant été appelé Royaume de Juda, & l'autre Royaume d'Israël, les parties qu'ils occupèrent furent aussi appelées Terre de Juda, & Terre d'Israël, comme on le voit si souvent dans l'Écriture. Ensuite le Royaume d'Israël ayant été détruit, & les dix Tribus qui le composoient transportées en Assyrie, le Royaume de Juda seul resta, composé des Tribus de Juda & de Benjamin. Elles furent transportées quelques temps après dans la Babylonie, mais elles revinrent 70 ans après, & occupèrent de nouveau ce pays, c'est ce qui lui fit donner le nom de *Judée*, & à ce peuple le nom de Juifs. Les Chrétiens d'Occident ayant entrepris d'arracher ce pays aux Mahométans dans l'onzième siècle, lui donnerent le nom de Terre Sainte, parce que les Mystères de notre salut y ont été accomplis; & ces mêmes Chrétiens l'ayant conquis, & y

ayant fondé un Royaume, dont Jérusalem étoit la capitale, ils l'appellerent le Royaume de Jérusalem. Ce pays retomba sous la domination des Soudans d'Egypte, & ensuite sous celle des Turcs, sous laquelle il gémit présentement.

La *Judée* est bornée au nord par les montagnes du Liban, qui la séparent de la Phénicie; au midi par les montagnes de Séir, & par le torrent de Béfor, qui la séparent de l'Arabie Pétrée; une partie de cette Arabie, & une partie de la Déserte la confinent du côté du levant; & elle est baignée au couchant par la mer Méditerranée. L'air y est tempéré, & le terroir si bon, que l'histoire sainte l'appelle un pays où coulent le lait & le miel. Il produisoit en abondance des blés, des vignes, des oliviers, des figuiers, des palmiers, &c. & ses montagnes, qui sont en grand nombre, fournissoient d'excellens pâturages. La terre est la même qu'autrefois, mais le petit nombre de ses habitans, & le défaut de culture la rendent déserte en plusieurs endroits, comme il est arrivé à tous les pays que les Turcs ont soumis à leur Empire. On y voit plusieurs rivières, la plus considérable est le Jourdain: ses principaux lacs sont la mer Morte, la mer de Galilée, & le lac Samochonite. Ce pays fut le siège de l'ancienne Eglise, & le berceau de la nouvelle, lorsque tous les peuples du monde étoient plongés dans l'ignorance & dans l'idolâtrie, Dieu étoit connu, adoré & servi en Judée par les Israélites. JÉSUS-CHRIST y naquit; il y vécut, il y prêcha, il y fit un prodigieux nombre de miracles; il y souffrit la mort pour la rédemption du monde; il y ressuscita; il monta de là au ciel; il y répandit son Esprit sur ses Disciples d'une manière visible; il y forma la première Eglise Chrétienne, dont toutes les autres ont tiré leur origine.

On a divisé la *Judée* différemment en divers temps. D'abord que les Israélites l'eurent conquis, ils en firent treize parties. Il y en avoit dix entre le Jourdain & la mer Méditerranée, & trois à l'orient du Jourdain, entre cette rivière, & les montagnes d'Arabie. Cette division se fit suivant le nombre des Tribus qui composoient le peuple. Car, quoique Jacob n'eût eu que douze enfans, & que même la Tribu de Lévi n'eût point de part à cette division, néanmoins parce que Joseph seul fit deux Tribus, celle d'Ephraïm & celle de Manassé, & que celle de Manassé étoit divisée en deux, & occupoit deux parties de cette division, cela faisoit encore treize parties. Les Tribus de Juda, de Siméon & de Dan étoient au midi; la première vers le Jourdain & la mer Morte, & les deux autres le long de la Méditerranée; en montant au septentrion on trouvoit la Tribu de Benjamin, celle d'Ephraïm, la demi Tribu de Manassé, la Tribu d'Issachar, celle de Zabulon, au nord de laquelle étoient les Tribus d'Aser & de Nephtali, celle là au couchant, & celle ci au levant. Les trois autres parties étoient à l'orient du Jourdain, & on les trouvoit dans cet ordre, en descendant du nord au sud, l'autre moitié de la Tribu de Manassé, la Tribu de Gad, & celle de Ruben. Tout ce pays ne fit qu'un corps de République sous le gouvernement des Juges, & qu'un Royaume sous les règnes de Saül, de David & de Salomon; mais lorsque Roboam, fils de Salomon, fut monté sur le Trône, il se fit une sédition qui partagea ce Royaume en deux: celui de Juda demeura à Roboam, & il ne renfermoit que la Tribu de Juda, & celle de Benjamin; celui d'Israël, dont Jéroboam s'empara, comprenoit les autres Tribus, & tout le reste du pays. C'est à cause de cette division que la Terre-Sainte est souvent appelée depuis dans l'Ecriture, Terre de Juda, Terre d'Israël, comme nous l'avons dit.

Après le retour des Juifs de la captivité de Babylone, la *Judée* fut autrement partagée. Elle comptoit six parties générales. Il y en avoit trois entre

le Jourdain & la mer Méditerranée, la Judée propre étoit au midi, la Samarie au milieu, & la Galilée au nord: deux autres étoient à l'orient du Jourdain, la Trachonitide au nord, & au midi la Péree, avec laquelle quelques-uns confondent l'Idumée. Voyez IDUMÉE. L'Idumée ayant été non seulement conquise, mais incorporée à la *Judée* par Jean Hircan, qui obligea les Iduméens à recevoir la Circoncision, & toute la Religion Judaïque, elle fit une sixième partie de la *Judée*, située au midi de la *Judée* propre & de la Péree.

Aujourd'hui ce pays est divisé en deux parties générales: l'Orientale, qui est au-delà du Jourdain, est du Royaume des Arabes; & l'Occidentale, qui est au deçà du Jourdain, appartient au Turc. Elle est habitée par des Arabes, des Juifs & des Syriens mêlés ensemble. On y voit trois Principautés tributaires du Turc, qui sont Gâse, Caïfar ou Césarée, & Sayd ou Sidon, & deux Sangiacats, celui de Jérusalem & celui de Naplouse. Les villes principales qu'on y trouve sont Gâse, Elkhalis ou Hébron, Elkops ou Jérusalem, Naplouse, autrefois Sichen, Acre ou Ptolémaïde, Rama, Saphet & Sayde, ou Soyde, ou Sidon. Ce sont les restes d'un très grand nombre de villes, dont la *Judée* étoit anciennement toute pleine, & elles ne sont même que l'ombre de ce qu'elles ont été. MATY

JUDÉE PROPRE, ou Royaume de Juda. *Judea propria sumpta, Regnum Judæa*. C'étoit la partie de la *Judée* qui resta aux successeurs de David, depuis le schisme de Jéroboam, jusqu'à la captivité de Babylone. Il avoit au midi l'Idumée, & par tout ailleurs il étoit borné par le Royaume d'Israël, il comprenoit les Tribus de Juda & de Benjamin, & Jérusalem en étoit la ville capitale. MATY.

JUDÉE. (Bitume de) Nom donné par quelques Naturalistes à une espèce d'Asphalte qui se trouve sur la surface des eaux de la mer Morte. Voyez ASPHALTE & mer Morte.

JUDENBOURG. Nom d'une petite ville d'Allemagne. *Judenburgum*. Elle est dans la haute Stirie, sur le Muer, environ à trois lieues de Seckaw, vers le midi. Quelques Géographes la prennent pour la ville du Norique, nommée *Sabatinea*, que d'autres placent à Sunebend Kirch, village près du Muer, à deux lieues au midi de *Muraw*. MATY.

JUDIA. Voyez SIAM.

JUDICA. Terme de Bréviaire. Nom du cinquième Dimanche du Carême, qui est ainsi marqué dans l'Almanach. Ce nom lui vient du premier mot de l'Introït de la Messe qu'on dit ce jour-là. *Judicame, Deus*. On l'appelle aussi le Dimanche de la Passion.

JUDICATUM. f. m. Terme de l'Histoire Ecclésiastique: c'est le nom que l'on donne à une Sentence du Pape Vigile contre les trois Chapitres, ou plutôt c'est le nom que le Pape y donna lui-même, & que nos Auteurs retiennent en notre langue. *Judicatum, Vigili Papa Decretum adversus tria Capitula*. Le Pape Vigile condamna les trois Chapitres l'onzième Avril 548. jour du Samedi Saint, & il nomma la Sentence, Jugement. *Judicatum*. Il donna son *Judicatum* à Mennas, à qui il étoit adressé, & en envoya copie à Rome au Diacre Pélage. FLEURY. Il y condamne les trois Chapitres, sans préjudice du Concile de Chalcédoine. IDEM. Rustique & Sébastien, Diacres de Vigile, se déclarerent contre le *Judicatum*. IDEM.

JUDICATUM SOLVI. Expression Latine, en usage au Palais, dans cette phrase. Caution *Judicatum solvi*. Caution qu'un étranger, demandeur ou appellant, est obligé de donner pour sûreté des condamnations de dépens, & autres qui pourront être prononcées contre lui par le jugement.

JUDICATURES. f. f. Etat, profession de ceux qui sont employés à l'administration de la Justice. *Judicatus, Magistratus civilis*. On le dit par extension de quelques offices qui servent à l'administration de

la Justice. La *Judicature* est une espèce de Sacerdoce. Ft. Il n'y a guère qu'en France où l'on vende les Offices de *Judicature*. Cette homme a quitté l'épée pour se mettre dans la *Judicature*. Les Offices de Greffiers, de Procureurs, de Notaires, & tous autres qui vivent de procès, sont réputés Offices de *Judicature*. On a dit aussi *judicature*, pour l'étendue de la juridiction ou du ressort d'un Juge. *Diæcesis judiciaria*.

JUDICATURE. Dignité, état & condition de ceux qui gouvernerent les Juifs après Moïse & Josué, avant l'établissement des Rois, & qui porterent le nom de Juge. La *Judicature* commença à Othoniel, & dura jusqu'à Saül, qui fut le premier Roi des Juifs. Saliac explique fort au long dans ses Annales, la différence qu'il y avoit entre les Juges & les Rois, mais M. Ferrand n'est pas toujours de son sentiment. Ce dernier Auteur prétend aussi que Grotius & Tertullien se sont trompés, l'un en disant que ceux qui étoient appelés à la *Judicature*, jugeoient dans le grand Sanhédrin, & l'autre en les regardant comme Censeurs. Il prétend qu'ils n'avoient que le commandement militaire, & qu'ils étoient à peu près ce qu'étoient les *Suffètes* de Carthage, & les *Archontes* perpétuels d'Athènes.

JUDICELLO. Nom d'une fort petite rivière de la vallée de Démona, en Sicile. *Judicellus*, anciennement *Amemanus*, *Amenes*, *Amasenus*. Elle prend sa source au pied du mont Gibel, baigne les ruines de Catane, & se décharge dans le golfe de ce nom. MATY.

JUDICIAIRE. f. f. Puissance de l'ame qui a le discernement, la faculté de juger. *Judicium*, *vis judicandi*. Ce Poète imagine bien, mais la *judiciaire* lui manque. Il n'a jamais eu l'imagination bien vive, & c'est pour cela que j'ai toujours bien jugé de sa *judiciaire*. MOL. Ce terme n'est que du style familier.

JUDICIAIRE. adj. m. & f. Qui appartient à la Justice, qui est fait en Justice, par autorité de Justice. *Judicarius*, *juridicus*. Dans tous les procès, il faut observer les formes *judiciaires*; c'est-à-dire, le style usité dans les Tribunaux, pour les procès & pour les jugemens. Un bail conventionnel se convertit souvent en *judiciaire*. Un Fermier *judiciaire* est celui à qui un bail a été adjugé en Justice. Requête *judiciaire* est celle qui se forme sur le barreau.

On appelle aussi en Rhétorique genre *judiciaire*, *Genus judiciale*, celui des trois genres qui enseigne à défendre un accusé ou à le convaincre. Voyez GENRE.

Astrologie judiciaire. *Astrologia judiciaria*. Est celle qui se mêle de pronostiquer les événemens par le mouvement des astres, leurs aspects & situations. La plus vaine de toutes les sciences est l'*Astrologie judiciaire*. Pic de la Mirandole, Alexandre ab Angelis, Sextus ad Heininga, le P. Merfenne ont fort bien combattu l'*Astrologie judiciaire*. Les Arabes ont beaucoup écrit sur l'*Astrologie judiciaire*. Voyez Manilius & ses Commentateurs.

Après que l'on voit tant de gens infatués des folies de l'*Astrologie judiciaire*, & que des personnes graves traitent cette matière sérieusement, on ne doit plus s'étonner de rien. Il y a une constellation dans le ciel, qu'il a plu à quelques personnes de nommer Balance, & qui ressemble à une balance comme à un moulin à vent. La balance est le symbole de la Justice; donc, ceux qui naîtront sous cette constellation seront justes & équitables. Il y a trois autres signes dans le Zodiaque qu'on nomme l'un Bélier, l'autre Taureau, l'autre Capricorne, & qu'on eût pu aussi bien appeler Eléphant, Crocodile & Rhinocéros. Le Bélier, le Taureau & le Capricorne sont des animaux qui ruminent; donc, ceux qui prennent médecine lorsque la lune est sous ces constellations, sont en danger de la revivre. Quelque extravagans que soient ces raisonnemens, il se trouve des personnes qui les débitent, & d'autres qui s'en laissent persuader. LOG.

Le mot de *Judiciaire* est quelquefois substantif,

& on l'emploie seul, sans y ajouter le mot d'*Astrologie*. La *judiciaire* est la plus vaine de toutes les sciences.

JUDICIAIREMENT. adv. *Juridicè*, *juridiciorum more*, *inter judicandum*. En forme judiciaire. Sur la requête *judiciairement* faite pardevant nous, &c. C'est ainsi que commencent toutes les requêtes verbales. Un bail fait *judiciairement*.

JUDICIEUSEMENT. adv. D'une manière judicieuse. *Prudenter*, *aptè*, *multo cum judicio*. Parer, se conduire *judicieusement*.

JUDICIEUX. EUSE. adj. ¶ Qui a le jugement bon; qui marque du jugement & du bon sens. Qui a du jugement, ou qui est fait avec jugement. On le dit des personnes & des choses. *Prudens*, *judicio prædictus*, *pollens*. Une réponse *judicieuse* fait plus d'honneur qu'une répartie brillante. BELL. Il faut se remplir de ces *judicieuses* réflexions qui fortifient l'esprit contre les fausses opinions du monde. FLÉCH. Cet Ambassadeur a tenu une conduite fort *judicieuse*. Tous les Ouvrages de cet Auteur sont fort *judicieux*. Rien n'échappoit à sa critique fine & *judicieuse*. BOUILL. Un Prédicateur ne doit s'attacher qu'à plaire aux Auditeurs *judicieux* & intelligens. NIC. Les pensées & les réflexions *judicieuses* sont assez tristes. S. EYR. Ceux qui aspirent à la réputation de sagesse, affectent la gravité des gens sensés & *judicieux*. M. ESP. Hérodote est très *judicieux*. BOSSUET.

JUDITH. f. f. Nom d'une Héroïne Juive qui tua Holoferne, Général des troupes Assyriennes, dans sa tente, & délivra Béthulie, sa patrie, qu'elles assiégeoient. *Judith*.

Ce nom signifie Juive.

C'est aussi le nom d'un Livre Canonique de l'Écriture, qui contient l'histoire de l'expédition & de la mort d'Holoferne. Le livre de *Judith* n'est point dans le canon des Juifs; c'est pour cela qu'il n'a pas été reconnu d'abord pour canonique par tout le monde; mais S. Jérôme dit que le premier Concile de Nicée le mit dans le canon. Le même Saint dit que ce livre a été écrit en Chaldéen; on n'en connoît pas l'Auteur. Le sentiment qui paroît à quelques Savans le plus vraisemblable, est que ce fut le Grand-Prêtre Eliacim ou Joakim, celui qui exerça la souveraine Sacrificature, entre Sobna & Helcias. Grotius a prétendu que ce livre n'étoit qu'une parabole. Il n'est suivi de personne. On dit dans *Judith*, parce que le Seigneur est patient, faisons pénitence, *Judith*, VIII. 14. c'est-à-dire, au livre de *Judith*, Chap. VIII. vers. 14. Il y a un excellent Commentaire de Sérarius sur *Judith*, sur le Livre de *Judith*.

JUDOIGNE. Petite ville que les Flamands nomment *Geldenakem*, en Latin *Judonia*, *Geldenacum*, *Gildornacum*. Elle est dans le Brabant Espagnol, sur la petite rivière de Gias, à deux lieues au dessus de Tilmont, & à cinq de Louvain, du côté du midi. MATY.

JUDSUNAMASI. f. m. Terme de Relation. Prières de la seconde heure de la nuit chez les Turcs. *Oratio horâ noctis secundâ fieri solita apud Turcas*. Pendant que Bajazet demeura à Constantinople, le sixième du mois de Zuinavil Evellis, après le *Jud-su Namasi*, ou prières qui se font entre le soleil couchant & la minuit, & que les Turcs ont accoutumé d'appeler la seconde heure de la nuit, il vint un si grand tremblement de terre à Constantinople, qu'il abattit le sommet des tours joignant les Mosquées, les tours de la ville, &c. VIGENERE, *Cout. de Chalcond L. II. p. 215*.

JUEKIANG ou **JUENCHIANG.** Ville de la Chine, dans la province de Juman, dont elle est la septième dans l'ordre des villes militaires. Les paons y sont fort communs.

JUEL. f. m. Nom d'homme. *Juthail*, *Juthaël*. Le Comte Juthail, que nous appelons *Juel*, étoit Roi d'une partie de la petite Bretagne, en France. BAILLET, au treizième de Déc. si cependant il y a eu des Rois en Bretagne.

IVELINE. La forêt *Iveline*. C'étoit autrefois une forêt de la Beauce, en France. *Aquilina* ou *Evelina*, ou *Eulina Sylva*. Elle étoit à l'orient de Chartres, près du bourg S. Arnould; mais elle est aujourd'hui presque toute défrichée. Elle alloit jusqu'à Rambouillet, & une partie se nommoit le bois de Rambouillet. DE VALOIS, *Notit. Gall. p. 480.*

☞ La forêt d'*Iveline*, ou le bois des *Ivelines* est entre Chevreuse, Rochefort, Saint-Arnoul & Epernon. Elle s'étendoit autrefois davantage, & le bois de Rambouillet en faisoit partie. Quand M. Baudrand dit qu'elle est presque toute défrichée, on doit entendre qu'on a éclairci & cultivé divers endroits d'une seule forêt, de manière que plusieurs parties détachées ont présentement des noms particuliers, comme le bois des *Ivelines*, qui conserve l'ancien nom, le bois de Rochefort, la forêt de Dourdans, le bois de Batonneau, le bois de Rambouillet, les taillis d'Epernon, & la forêt de S. Leger. Tout cela faisoit une forêt continue, lorsque la France étoit moins peuplée qu'elle n'est présentement; & cette forêt étoit nommée *Aquilina Silva*, *Silva Evelina*, ou *Eulina* dans les anciens titres.

IVELMOUTH. Nom d'un petit golfe du Comté de Somerset, en Angleterre. *Ivelmutium*, *Vexala*, *Uxela*. Il est formé par l'embouchure de l'Ivel, dans la Saverne, près du bourg de Watchet, au dessous de Bridgewater. MATY.

IVE-MUSQUÉE. f. f. Herbe qui rampe & se courbe contre terre, & dont les feuilles sont semblables à la petite jubarbe, mais plus menues de beaucoup, plus grasses & plus cotonnées. Il y en a un si grand nombre, qu'elles sont comme entassées autour des branches. Elles ont la forme & l'odeur du pin; ce qui fait que l'on appelle cette herbe *Chamspitis*, petit pin, de *πινος*, qui veut dire à terre, & de *αμοι*, pin. Ses fleurs qui reluisent par toute la tige sont jaunes, petites, minces, & ses racines longues d'une palme avec des capillaires. Elle a un goût amer, accompagné d'un peu d'acrimonie. Cette plante est chaude, incisive, absterfiv & mondificative, Dioscoride dit que ses feuilles prises en breuvages pendant sept jours, guérissent de la jaunisse, que continuées durant quarante jours, elles sont très-bonnes pour les sciaticques, & qu'on les ordonne particulièrement aux difficultés d'urine, aux défauts du foie & des reins, & pour les tranchées du ventre. Il parle de deux autres espèces d'*ive*.

JUENCHEU. Nom d'une ville de la Chine. *Juencheum*. Elle est la onzième de la Province de Kiangsi, & a trois autres villes sous sa Jurisdiction. MATY.

IVERDON, ou IVERDUN. *Eberodunum Helvetiorum*, *Eburadunum*, *Ebrodunum*, *Ebredunum*, *Ebradunum*, *Ebridunum*, *Eberodunenſe castrum*. Ce lieu est dans la Suisse, à l'entrée du lac de Neuenburg, & de Neuchâtel à quelques 6 ou 7 milles du Château & de la rivière d'Orbe, ou Orbach. VALOIS. *Not. Gall. p. 184.*

IVERNE. Nom que l'on a donné autrefois à l'Irlande. *Iverna*

IVES. f. m. Nom d'homme. *Ivo*. Saint *Ive* est patron des Procureurs. *Ives* de Chartres étoit Prêtre & Prévôt de Saint Quentin de Beauvais, lorsqu'il fut élu Evêque de Chartres sous le Roi Philippe, à la recommandation du Pape Urbain II. FLEURY, *Hist. Ecclésiast. Liv. 46.* Plusieurs écrivent *Yves* par un *y*. L's ne se prononce point dans ce mot. On dit Saint *Ive* étoit l'Avocat des pauvres, & non pas Saint *Ive* étoit l'Avocat, &c.

IVETOT. Voyez YVETOT.

IVETTE, ou IVE mulquée. f. f. *Abiga odorata*. Sorte de plante. Voyez CHAMÆPITYS. C'est la même chose.

JUGA, ou JUGATINE. f. f. Terme de Mythologie. Nom que l'on donnoit à Junon en qualité de déesse qui présidoit aux mariages. *Juga*, *Jugatina*. Ce nom vient de *jugum*, joug, ou comme dit Festus, parce qu'elle unissoit sous le même joug les personnes qui se marioient, ou par allusion au joug que l'on mettoit en effet sur les deux époux dans la cérémonie des noces, comme l'écrivit Servius sur le commencement du quatrième Livre de l'Énéide, p. 317, de l'Édition de Rob. Étienne, in-fol. Du reste Festus est le seul qui appelle Junon *Juga*; car Servius dit *Jugalis*. Junon *Juga* avoit un autel dans le même joug de Rome, qu'on appelloit à cause de cela *Vicus Jugatius*. Voyez Festus, Servius & Dempster dans ses Additions aux Antiquités de Rosin, & Voisius, de *Idol. L. II. c. 26.*

☞ **JUGA.** f. f. Terme de Botanique. Plante dont la fleur est monopétale, en entonnoir, & porte un tuyau frangé. Il sort du fond du calice un pistil qui est attaché comme un clou à la partie postérieure de la fleur, & qui devient dans la suite une filique molle, charnue, contenant des semences irrégulières.

JUGAL. adj. m. *Jugalis*. Terme d'Anatomie. C'est un assemblage de deux apophyses ou éminences qui naissent, l'une de l'os temporal, & l'autre de l'os de la pomette, & qui sont jointes par une suture oblique qu'on nomme *Zygomatiques*. Ces deux apophyses font une arcade qui donne passage au muscle crotaphite & qui le couvre. Le muscle *masséter* prend son origine de l'os *jugal*. Les Anatomistes l'appellent aussi *Zygoma*, ζυγωμα, du mot Grec ζυγος, *jugum*, *joug*.

JUGALE, étoit chez les Romains un surnom de Junon. Voyez *JUGA*.

JUGATIN. f. m. Terme de Mythologie. Nom de deux dieux chez les anciens Romains. *Jugatinus*. Il y avoit deux dieux *Jugatins*, dont l'un présidoit aux mariages & l'autre aux sommets des montagnes. S. Augustin est le seul qui nous fasse connoître ces deux divinités dans son Livre quatrième de la Cité de Dieu; il parle du premier *Jugatin* au ch. XI. & du second au ch. VIII. Il parle encore du premier au ch. IX. du Livre sixième du même Ouvrage.

Ce nom a été formé du mot *jugum*, qui se dit en Latin, & du mariage, & du sommet d'une montagne.

JUGATINE. f. f. Surnom de Junon, en qualité de déesse qui présidoit aux mariages. C'est la même chose que *Juga*. Voyez ce mot & Voisius, L. II. c. 26. de *Idolol.*

☞ **JUGE.** f. m. *Judex*. C'est en général celui qui est établi pour décider les différends des particuliers, & rendre à un chacun ce qui lui appartient. Le caractère de *Juge* est une portion de la Majesté Royale dont le Prince se dépouille. Il tient de Dieu le pouvoir de juger: ceux à qui il le communique ne font que le représenter dans l'exercice de la justice.

☞ Autrefois les Rois rendoient eux-mêmes la justice à leurs peuples; mais ne pouvant suffire à pourvoir aux affaires de l'État & à juger leurs Sujets, ils créèrent des personnes sages pour le faire sous leur autorité. C'est ce que nous appelons *Juges*. Le devoir des *Juges* est de rendre la justice. La Bruyère ajoute que leur métier est de la différer.

☞ Le mot de *Juge* vient du Latin *Judex*, quasi *jus dicens*, qui rend la justice.

Anciennement les *Juges* étoient personnellement responsables de leurs jugemens. On les prenoit à partie & on les assignoit sur l'appel, & ils étoient condamnés à l'amende s'ils avoient mal jugé. Les *Juges* Royaux furent dans la suite déchargés de cette peine qui fut restreinte aux *Juges* seigneuriaux. Enfin, cette coutume s'est entièrement abolie à l'égard des uns & des autres, & la partie seule court le hasard de la sentence, & les *Juges* ne sont plus appelés pour soutenir leur jugement. Il y a encore un vestige de cette ancienne coutume; car les *Juges* inférieurs sont encore obligés de comparoître au Parlement à certains jours, comme

comme pour rendre compte de leur conduite; mais leur présence n'est plus qu'un respect de formalité que le Parlement s'est conservé. Palquier, en rapportant cet ancien usage, ajoute qu'il seroit à souhaiter qu'il fût rétabli pour réprimer les injustices des *Juges* inférieurs qui, n'étant point garans de leurs sentences, hafardent tout & ne s'appliquent pas assez à bien administrer la justice. *Voyez* APPEL.

On a donné aux *Juges* plusieurs noms particuliers, suivant l'étendue de leurs juridictions, & suivant les différentes matières dont ils peuvent connoître. On appelle *Juges* ordinaires, ceux qui connoissent des différends & contestations entre personnes soumises à leur juridiction en conséquence du droit commun, & non pas en vertu d'une attribution particulière de juridiction.

Les *Juges* extraordinaires, sont ceux qui jugent en vertu d'une juridiction particulière, qui leur a été attribuée, par quelque privilège personnel, ou par rapport à la matière qui fait le sujet de la contestation d'entre les parties.

Tels sont les *Juges* des requêtes de l'Hôtel & du Palais, les *Juges* des privilèges de l'Université, qui connoissent de la juridiction ordinaire, mais entre personnes privilégiées seulement.

Tels sont les Chambres du Domaine & du Trésor, les Eaux & Forêts, l'Amirauté, la Connétable, les Prévôts des Marchands & Echevins, les *Juges* Consuls, les Conservateurs des privilèges des Foires, qui ne connoissent que de certaines affaires, mais entre toutes sortes de personnes.

Tels sont enfin les Élus, les Officiers du Grenier-à-Sel & des Traités Foraines, les Cours des Aides où se relevent les appellations des Elus, Greniers-à-Sel, & des Traités; le Grand-Conseil, où ressortit l'appel du Grand-Prévôt, les Cours des Monnoies, qui connoissent entre toutes sortes de personnes, de certaines affaires particulières, dont les Parlemens ne peuvent connoître ni en première instance, ni en cause d'appel.

Juges souverains, ceux qui jugent en dernier ressort, sans appel. Leurs jugemens s'appellent Arrêts, & leurs compagnies, Cours.

Juges inférieurs, ceux qui ne jugent pas en dernier ressort, des jugemens desquels on peut interjeter appel. Leurs jugemens s'appellent Sentences.

Juges Royaux, ceux qui sont établis par des provisions du Roi, pour rendre la justice en son nom, dans l'étendue de leur ressort.

Juges des Seigneurs, communément appelés *subalternes*, ce sont ceux qui sont établis par des Seigneurs qui ont droit de Justice; mais qui ne peuvent pas connoître de certaines causes dont la connoissance est réservée aux *Juges* Royaux.

Juge à quo, celui de la Sentence duquel on interjette appel.

Juge ad quem, celui par-devant lequel l'appel est interjeté du *Juge à quo*.

Juges d'attribution, ceux qui sont établis spécialement pour connoître de certaines affaires, dont la connoissance leur est attribuée, à l'exclusion des *Juges* ordinaires.

Juge compétent, qui peut connoître du différend des parties. Incompétent, qui pour certaines causes n'en peut pas connoître. *Voyez* ces mots.

Juge délégué, c'est celui qui est commis par le Prince, ou par une Cour souveraine, pour instruire & juger un différend.

Les Intendants des Provinces sont des *Juges* délégués & départis dans les Provinces, qui ont aussi des Subdélégués.

Juges délégués *in partibus*, sont des *Juges* que le Pape délègue dans le diocèse où une affaire doit se traiter. Quand il y a appel en Cour de Rome des Primats & Métropolitains, le Pape est obligé de délèguer des Commissaires *in partibus*, c'est à dire, en France & *intra eandem Diocesim*, afin que les particuliers ne soient pas obligés d'aller plaider à Rome.

Juge Ecclésiastique, est celui qui exerce la Juris-

dition Ecclésiastique.

Juge AUDITEUR. *Voyez* AUDITEUR.

Juge & Contuls, ce sont cinq Marchands, dont le premier s'appelle *Juge*, & les quatre autres *Consuls*, qui connoissent de toutes sortes de contestations entre Marchands, pour fait de marchandises. *Voyez* CONSUL.

À Lyon, il y a un *Juge* Conservateur des Privilèges de Loires.

Le Prévôt de Paris est *Juge* Conservateur des privilèges de l'Université. Des Lieutenans sont les *Juges* Civils, Criminels & de Police.

Juges de Police, sont des *Juges* créés pour veiller à la sûreté des villes où ils sont établis, & pour connoître des délits de ceux qui contreviennent aux Ordonnances & aux Règlemens de Police.

JUGES CONSEILLERS de la Retenue. Ce sont des Marchands choisis & nommés par les Prieur & Contuls de la Bourfe commune de Louloufe, pour les assister au jugement des affaires de Commerce, qui sont de la compétence de cette Jurisdiction.

JUGE DU DEHORS. *Juez de fora*. Nom que l'on donne à un Officier de Judicature en Portugal. *Judex alienigena*. Voici comme en parle M. de la Neuville dans son Hist. de Portug. Tom. I. p. 58. Outre les *Juges* ordinaires qui sont dans les villes capitales de chaque Comarque, on a encore établi un *Juez de fora*, ou *Juge du dehors*, parce qu'il ne doit pas être né dans le même lieu où est la juridiction; cette Charge est triennale. Si l'on appelle de ses jugemens, cet appel est porté aux Chambres civiles de son ressort, où les *Létrados* (c'est ainsi qu'on nomme les Avocats) vont plaider & défendre les intérêts de leurs parties.

Juge & Garde de la Prévôté, c'est un *Juge* subalterne du Bailli, celui ci juge les causes des Nobles, & l'autre les causes des Roturiers. *Causarum ignobilium Judex*. Il y a des *Juges* & Gardes de la Prévôté à Mehun, à Issoudun en Berri, & en plusieurs autres villes du Royaume.

JUGE des Exempts. Nom de certains Officiers de Justice établis pour les apanages des Princes; ils connoissoient au nom du Roi des cas Royaux, & des causes des Églises de fondation Royale, & des Privilégiés, & de tous les cas dont les Officiers Royaux connoissoient par prévention dans les terres & provinces données en apanage. *Voyez* les Lettres Patentées de Charles IX. de l'an 1566, pour les apanages des Ducs d'Anjou & d'Alençon ses frères; la même chose a été faite pour Montargis, lorsque le Duché d'Orléans fut donné en apanage, & en d'autres occasions encore.

JUGE d'Armes. Titre d'Offices. Par Édit du mois de Janvier 1615. Louis XIII créa un *Juge Général des Armes* à la suite de la Cour, avec plein pouvoir de juger des blasons, fautes & mélanges des armoiries, & de ceux qui peuvent & doivent en porter: ensemble de connoître des différends qui pourroient arriver en cette occasion, lui attribuant toute cour & juridiction, voulant S. M. que les sentences ressortissent nuement par devant les Marchands de France. Cet Office fut supprimé en 1696; mais par autre édit du mois d'Avril 1701, il fut rétabli, & en 1706 un Arrêt du Conseil d'État de S. M. déclare qu'il appartient auxdits *Juges* de régler les armes que les particuliers ont droit de porter, & d'empêcher qu'aucun ne s'approprie celles des meilleures Maisons. M. d'Hozier Généalogiste de la Maison du Roi, en est actuellement pourvu.

JUGE de Paix. Officier de Justice en Angleterre. Ce sont des Officiers établis par le Roi pour punir les perturbateurs du repos public, voleurs, meurtriers & autres. Si l'on a été menacé par un ennemi, on peut se pourvoir pardevant un de ces *Juges*, qui met le plaignant en sûreté, exigeant de l'autre une promesse sous bonne caution, qu'il ne fera aucun mal pendant un an & jour à celui que la Justice prend sous sa protection.

JUGE MAGE. Nom d'un Officier de Judicature. Pré-

mier Juge, Chef de la Justice dans une Ville. Cela se dit dans quelques Provinces méridionales de France. *Judex major*. C'est ainsi qu'on appelle à Toulouse, le premier Juge ordinaire, tel que le Lieutenant du Sénéchal.

☞ JUGE Pédané. Voyez PÉDANÉE.

☞ Chez les Augustins on appelle *juges* des causes, des Religieux qui dans les Chapitres Provinciaux examinent le droit de ceux qui prétendent voix, & jugent d'autres petites affaires qui leurs sont envoyées des couvens dont le Chapitres sont composés.

☞ On appelloit autrefois *Juge botté*, un Juge qui n'étoit pas gradué. On le dit aujourd'hui par mépris de ceux qui jugent sans lumières

JUGE, se dit dans l'Écriture de certains personnages illustres que Dieu envoya depuis Josué jusqu'à l'établissement des Rois, pour gouverner son peuple. Ces *Juges* n'étoient point des Magistrats ordinaires; mais des Magistrats extraordinaires, que Dieu envoyoit quand il lui plaisoit; à son peuple, pour le délivrer de ses ennemis, commander les armées & le gouverner. Car Salien remarque qu'ils ne présidoient pas seulement dans les jugemens, mais encore qu'ils étoient les chefs des conseils, des armées, & dans tout ce qui concernoit le gouvernement de l'État; quoiqu'ils ne prissent le nom ni de Chefs, ni de Princes, ni de Gouverneurs. Le même Salien remarque sept points en quoi ils différoient des Rois. 1°. Ils n'étoient point héréditaires. 2°. Ils n'avoient point un droit absolu de vie & de mort, comme les Rois, mais seulement selon les loix, & dépendamment des loix. 3°. Ils n'entreprenoient point la guerre à leur gré, comme les Rois; mais seulement quand Dieu les envoyoit pour la faire, ou que le peuple les appelloit. 4°. Ils n'exigeoient point de tribus. 5°. Ils ne se succédoient pas immédiatement: quand un Juge étoit mort, il étoit libre au peuple de lui donner un successeur sur le champ, ou d'attendre; & de fait, il y a souvent plusieurs années d'intervalle entre eux. 6°. Ils ne portoient point les marques de la souveraineté, le sceptre, le diadème. 7°. Ils n'avoient point d'autorité pour faire de nouvelles loix, mais seulement pour faire observer celles de Moïse. Ils étoient aussi en quelque chose semblables aux Rois. 1°. L'autorité leur a été donnée à vie; & non pas seulement pour un temps. 2°. Ils gouvernoient seuls & sans dépendance, ce qui fait que Joseph appelle leur condition un État monarchique. Le peuple Hébreu a été gouverné par quinze *Juges* depuis Othoniel, qui fut le premier, jusqu'à Héli pendant l'espace de 340 ans. Il y a dans la Chronologie des *Juges* des années de servitude, & les années des *Juges*. Le P. Pétau & quelques autres les distinguent; mais il faut les joindre.

LES JUGES, ou le Livre des *Juges*. C'est un Livre Canonique de l'Écriture, qui contient l'Histoire des *Juges*, dont nous venons de parler. On ne sait quel en est l'Auteur. Il est probable qu'il n'est pas d'une seule main; que c'étoient d'abord différentes petites histoires; qu'Esdras ou Samuel les rassembla en un même volume, afin qu'elles se conservassent plus aisément, & qu'ils les tirèrent des anciens Journaux, ou Annales, & Mémoires que chaque Juge avoit composés. Le sentiment des Hébreux est que ce fut Samuel qui fit ce recueil. Voyez Cornélius à Lape, & Bonfrérius dans ses *Præloquia*. On dit les *Juges*, ou le Livre des *Juges*. On lit dans les *Juges*, aux ch. XX, & XXI, comment la Tribu de Benjamin pensa être détruite. Il y a un Commentaire de Bonfrérius sur les *Juges*.

EN JUGEANT, se dit quand sur la plaidoirie contradictoire des Parties, le Juge ne se trouve pas en état de décider, parce que la décision de la cause dépend de l'examen des pièces produites dans l'affaire principale qui est appointée, ou que la Requête tend à faire juger à l'audience ce qui est appointé. En l'un & l'autre cas le Juge prononce, joint la Re-

quête à l'Instance ou Procès, pour en jugeant y avoir tel égard que de raison.

JUGEMENT. f. m. Faculté, puissance de l'ame pour connoître & discerner le bon d'avec le mauvais, le vrai d'avec le faux. *Judicium, mens, intellectus, vis animi*. Le jugement n'est que la grandeur de la lumière de l'esprit. LA ROCHE. Quand on a la mémoire heureuse, on a d'ordinaire moins de jugement. Le tempérament qui rend l'imagination vive est contraire à celui qui fait le jugement. Former le jugement, c'est donner à un esprit le goût & le discernement du vrai; c'est le rendre délicat à reconnoître les faux raisonnemens, & à ne se pas laisser éblouir par de faux principes. NIC. Avoir un jugement éclairé & incapable d'être surpris. FLEC. Le jugement est préférable au savoir: le premier se peut passer du second; mais le second ne se peut passer du premier. MONT. Le jugement peut être loué d'être solide, profond, délicat à discerner, juste à définir; mais on ne lui donna jamais la qualité de vaste... S. EVR. Le jugement tout seul paroît fade & ennuyeux: on aime mieux la vivacité sans le jugement, que le jugement sans vivacité. BELL. Le jugement n'est pas si sévère qu'on ne puisse quelquefois mêler d'agréables folies aux choses les plus sérieuses. M. SCUD. Le jugement est le partage des personnes qui sont obligées d'être sérieuses, ou par leur âge, ou par leur profession. BELL. Quand l'imagination est en sa force, le jugement n'est qu'à demi formé, & il n'arrive guère en sa perfection que les autres puissances de l'ame ne soient sur leur déclin, & sur leur retour. COSTAR.

JUGEMENT, se dit aussi de l'action par laquelle cette puissance exerce sa fonction. Cette action a été conduite avec prudence, avec jugement: c'est un acte de grand jugement. Voilà une faute de jugement. Il ne faut point hasarder l'honneur de son jugement, en décidant trop vite. LE CL. Le jugement des hommes est bien souvent faux & trompeur. On abandonne tous les jours le jugement pour ne pas manquer d'esprit & de vivacité. BELL.

☞ JUGEMENT, DISCERNEMENT. Le discernement regarde non seulement la chose, mais encore ses apparences, pour ne la pas confondre avec d'autres. C'est une connoissance, qui distingue. Le jugement regarde la chose considérée en elle-même, pour en pénétrer le vrai; c'est une connoissance qui prononce. Il s'attache à ce qu'il y a à faire, & pousse ses lumières jusque dans l'avenir; il sent le rapport & la conséquence des choses, en prévoit les suites & les effets. Il est sage, il rend la conduite prudente, & empêche qu'on ne s'égare en donnant dans le travers ou dans le ridicule. SYN. FR.

☞ Lorsqu'il s'agit de faire quelque démarche, ou de se déterminer à prendre un parti, il faut suivre le conseil des personnes qui ont du jugement.

Le jugement est plus ou moins sûr, selon la force de la raison & l'habitude de l'expérience. Qui n'a point de discernement est une bête. Qui manque tout-à fait de jugement est un étourdi. Voy. encore DISCERNEMENT.

☞ JUGEMENT, Esprit, raison, bon sens, entendement, conception, intelligence, génie, considérés dans une signification synonyme relative.

Le jugement est solide & clair-voyant; il bannit l'air imbecille & nigaud; met aisément au fait des choses; parle & agit en conséquence de ce qu'on dit & de ce qu'on propose.

☞ L'étourderie est l'opposé du jugement. Voyez les autres mots.

JUGEMENT, en termes de Logique, est la seconde opération de l'ame. C'est celle par laquelle elle affirme ou elle nie quelque chose d'un objet; par laquelle elle joint ou elle sépare deux idées, & en affirme ou en nie la convenance. Dieu est bon: c'est un Jugement affirmatif. Dieu n'est pas injuste: c'est un Jugement négatif. Le premier joint l'idée de bon avec celle de Dieu; & le second sépare l'idée d'in-

juste de l'idée de Dieu. Plusieurs Philosophes mettent le *Jugement* dans le seul verbe *est*, les deux autres termes sont des idées ou des perceptions seules. En ce sens on peut dire que tout *Jugement* est affirmatif. Car, Dieu n'est pas injuste, n'est autre chose que Dieu est non injuste.

On demande dans les Écoles si le *jugement* est un acte de la volonté, ou de l'entendement. Question peu intéressante. C'est la même ame qui connoît, qui arrange, qui combine les idées, qui prononce sur leur convenance ou leur disconvenance, qui se porte vers certains objets, qui s'éloigne des autres, &c. & qui reçoit différens noms suivant la différence de ses fonctions.

JUGEMENT, se dit aussi des décisions des puissances souveraines; & par excellence on le dit de Dieu, pour signifier les decrets de sa providence. Quand le juste est affligé, c'est par un secret *jugement* de Dieu. Il faut adorer ses *jugemens*, & se soumettre aux decrets de sa Providence. Il ne faut pas sonder les abîmes de ses *jugemens*. FLÉCH. Adorons la profondeur des *jugemens* de Dieu, sans les éplucher. Boss. La considération des *jugemens* de Dieu, est une méditation trop grossière pour les parfaits; il leur faut des spiritualités plus délicates. FLÉCH.

On appelle aussi le *Jugement*, le *Jugement* dernier, final ou universel auquel Dieu jugera les vivans & les morts, récompensera les bons & punira les méchans. Le *Jugement* particulier est celui par lequel Dieu juge les ames aussitôt après la mort.

On appeloit autrement *jugement de Dieu*, comme le dit Agobard, les preuves extraordinaires qui se faisoient en Justice des crimes secrets, qu'on faisoit par les *jugemens*, par les armes & par le combat singulier, & par l'attouchement du fer chaud, ou l'immersion du bras dans l'eau chaude, ou de tout le corps dans l'eau froide, dans la croyance que Dieu feroit un miracle plutôt que de laisser périr l'innocence & la vérité. Mais quoique cette coutume ait été long-temps soufferte dans l'Église, elle a été abrogée vers le temps de S. Louis. Elle est encore en usage chez quelques Nations. Voyez ÉPREUVES, FER CHAUD, FEU & EAU. Ces épreuves se faisoient dans l'Église, hors les jours de fête & de jeûne, en présence des Evêques, des Prêtres & des Juges séculiers, après un jeûne de trois jours, une confession & une communion, avec plusieurs adjurations, & cérémonies décrites par du Cange en plusieurs endroits. Du Cange dit qu'en vieux François ces *Jugemens* s'appelloient *Juis de Dieu*, & il les étendoient jusqu'aux jeux de dez & de hasard, d'où ils croyent que le mot de *jeu* est dérivé.

JUGEMENT DE DIEU devant la Croix. Nom que l'on a donné autrefois à une de ces épreuves, dont on se servoit pour connoître la vérité d'un droit ou d'un fait contesté. *Judicium Dei ante Crucem*. Il consistoit à donner gain de cause à celui des deux Parties qui tenoit le plus long temps les bras étendus en forme de croix. Un différend que Fulrad, Abbé de S. Denis en France, eut avec l'Evêque de Paris, au sujet d'un Monastère bâti au village de Plaisir, près de S. Germain en Laye, fournit un exemple de cette épreuve. Les Juges ne sachant lequel des deux avoit droit, eurent recours à l'épreuve qu'on appeloit le *Jugement de Dieu* devant la Croix. Deux hommes, dont l'un soutenoit les droits de l'Église de Paris, & l'autre ceux de l'Abbaye de S. Denis, allèrent dans la Chapelle du Roi, & pendant qu'un Prêtre récitoit les prières, ils commencèrent tous deux à étendre les bras en forme de croix. Celui de S. Denis étant demeuré ferme dans cet état, & l'autre ayant un peu chancelé, il n'en fallut pas davantage pour faire perdre le procès à l'Evêque de Paris, qui avoua lui-même que Dieu s'étoit déclaré en faveur de l'Abbaye de S. Denis. Sur quoi le Roi Charlemagne assisté des Comtes & des autres Officiers de Justice, prononça en faveur

de l'Abbé Fulrad, qu'il maintint en possession du Monastère de Plaisir, par un Arrêt du 28 Juiller 775. Cette sorte d'épreuve fut interdite quelques années après par Louis le Débonnaire. HÉLYOT, T. V, C. 11.

JUGEMENT, se dit aussi des sentences, arrêts, & autres décisions qui sont prononcées par l'autorité des Rois, ou autres puissances terrestres, soit de leur propre bouche, soit par les Officiers qu'ils commettent pour rendre la justice en leur place. Une sentence est un *jugement* d'un Juge dont on peut appeler; un arrêt, un *jugement* souverain, & en dernier ressort. Un Ecclésiastique ne peut, pas assister à un *jugement* de mort, sans être irrégulier. On dit qu'un criminel a été renvoyé à son premier *jugement*, quand la sentence rendue contre lui a été confirmée.

JUGEMENT interlocutoire, est celui qui ne décide pas la contestation, mais qui ordonne quelque chose pour y parvenir; comme quand le Juge ordonne que le demandeur ou défendeur justifiera dans un tel temps d'un fait, ou quand l'enquête, préalablement à la décision du fond, est ordonnée, afin que dans une affaire où les parties sont contraintes en fait, le Juge puisse connoître lequel des deux est fondé en raison & en droit.

JUGEMENT provisionnel, est celui qui sur une raison apparente & d'équité adjuge pendant l'instruction à l'une des parties quelque chose par provision, comme une certaine somme, pour alimens, la liberté de sa personne, de ses biens, &c.

JUGEMENT définitif, est celui qui termine le différend des parties.

JUGEMENT rendu à l'audience, ne contient que deux choses, savoir les qualités des parties, & le prononcé du dispositif.

JUGEMENT rendu sur productions, contient trois choses, les qualités des parties, le vû & le dictum.

JUGEMENT contradictoire, c'est celui qui est rendu par le Juge, après avoir entendu toutes les parties, qui ont défendu leurs intérêts.

JUGEMENT par défaut, qui est rendu contre une des parties défaillante. Voyez DÉFAUT.

JUGEMENT doctrinal, se dit en matière Ecclésiastique & Théologique, des *jugemens* qui sont portés par des personnes instruites, habiles & doctes, mais qui n'ont pas autorité & ne sont pas constituées de Dieu pour décider. *Judicium doctrinale*. Les Universités, les Docteurs, les Théologiens, les simples Prêtres ne peuvent porter des Livres qu'un *jugement* doctrinal. Le Pape seul & les Evêques peuvent porter des *jugemens* Juridiques & décisifs, ou définitifs.

JUGEMENT. Dans la Jurisdiction Consulaire on distingue un *Jugement* d'avec une Sentence. On appelle *Jugement* ce qui a été prononcé sans décision finale; comme la remise d'une cause à un autre jour, un plus ample informé, une surseance, pour faire venir quelques témoins. Au contraire, on appelle Sentence, l'acte définitif qui juge & prononce condamnation.

JUGEMENT, se dit aussi du tribunal, du lieu où l'on juge, ou de l'audience que l'on tient. *Tribunal*, *forum*. Les requêtes verbales commencent ainsi: Sur la requête faite devant nous en *jugement*, &c. On ajoute foi aux pièces authentiques & scellées, tant en *jugement* que dehors. Pour suivre quelqu'un en *jugement*. PATRU. On fait le procès en *jugement* à un criminel qu'on prend en flagrant délit à l'audience, c'est-à-dire, sur le champ.

JUGEMENT, se dit aussi de l'avis & de la décision des particuliers en toutes sortes de rencontres, de l'approbation ou improbation de quelque action morale. *Existimatio*. Il s'en faut rapporter au *jugement*, à l'opinion des gens sages. L'intérêt nous rend injustes aussi-bien dans nos *jugemens* que dans nos actions. LE CH. DE M. Nos passions corrompent les *jugemens* de la raison. NIC. Il faut suspendre son *jugement* dans les choses qui sont d'un

ordte naturel , tant qu'on manque d'évidence. LA PL. Il n'y a point d'esprit plus dangereux que ceux qui sont capables de soutenir une conduite déraisonnable contre le jugement public , & de se mettre au dessus des jugemens de tous le monde. NIC. Pour apprendre à s'humilier , il n'y a qu'à ouvrir les yeux sur divers jugemens qu'on forme de nous. BELL. Une grande partie des faux jugemens des hommes vient de la précipitation de l'esprit , & de défaut d'attention , qui fait que l'on juge témérairement de ce que l'on ne connoît que confusément & obscurément. LOG. Personne ne fait exprêtement ce raisonnement : M. a cent mille livres de rente ; donc il a raison. Néanmoins il se passe quelque chose de semblable dans l'esprit de la plupart du monde , & qui emporte leur jugement sans qu'ils y pensent. LOG. En s'assujettissant aux jugemens incertains des hommes , on devient l'esclave de ceux mêmes au-dessus desquels on veut s'élever. FLÉC. Voyez ce faux brave , il étoit tout possédé des jugemens qu'on feroit de lui s'il reculoit , & ces jugemens le pressent comme un ennemi. NIC.

*Des jugemens d'autrui nous tremblons follement ,
Et chacun l'un de l'autre adorant les caprices ,
Nous cherchons loin de nous nos vertus , & nos vices.*
BOILEAU.

JUGEMENT , signifie aussi critique , sentiment d'un Auteur sur son ouvrage , ses corrections ou observations. Combien y a-t-il de gens qui appelleroient de vos jugemens ? BOIL.

JUGEMENT & CRISE , en Médecine , termes absolument synonymes. Le dernier , qui est Grec , est seul en usage. On dit qu'une maladie est terminée par une crise , & qu'elle est jugée au septième jour.

JUGEMENT D'OLÉRON. Sont des réglemens pour la Marine , le commerce & la navigation. Éléonor Duchesse de Guienne , les a faits : ils sont dans le trésor des chartres de la Comptable de Bourdeaux , au livre cotté A , fol. 191. Ils ont été imprimés à Rouen en 1671. dans un livre in-4°. intitulé : *Les Us & Coutumes de la mer.*

JUGEMENT , se dit aussi en Peinture , d'une représentation d'un Jugement. Le Jugement de Salomon. Le Jugement de Paris. Le Jugement de Midas. Le Jugement de Michel-Ange , qui a peint le Jugement universel.

On dit proverbialement d'une affaire qu'on voit traîner en longueur , qu'elle durera jusqu'au jour du Jugement. On appelle aussi Jugement de Payfans , *Judicium Rusticorum* , celui qui partage le différend par la moitié.

JUGÉOLINE , ou JUGIOLINE. f. f. Plante qui est une espèce de digital , & qu'on appelle autrement *Sésame* , en Latin , *Digitalis orientalis* , *sesamum dicta*. PIT. TOURNEFORT. Voyez SÉSAME.

JUGER. v. a. Exercer son jugement , pour connoître , & discerner le bon du mauvais , le vrai d'avec le faux. *Judicare*. C'est l'action de notre esprit par laquelle , joignant ensemble diverses idées , il nie ou affirme quelque chose. LOG. C'est appercevoir & reconnoître les rapports , les quantités & les qualités ou façons d'être des objets. C'est l'entendement qui juge , la volonté obéit. La passion & la préoccupation sont cause que nous jugeons mal. A mesure que nous acquérons l'avantage de bien juger , nous perdons celui de bien inventer. COS.

Tel excelle à rimer qui juge sottement. BOIL.

JUGER , signifie aussi rendre la Justice. Nous disons en ce sens , que Dieu viendra juger les vivans & les morts. Il signifie plus ordinairement porter une Sentence ou un Arrêt , décider un différend en Justice , rendre justice , absoudre ou condamner. Juger un procès , une affaire , une requête civile. Juger en dernier

ressort. L'affaire n'est pas encore jugée. *Adhuc sub judice lis est.*

On dit des Juges ordinaires , qu'ils ont bien ou mal jugé , selon que leur Sentence a été confirmée ou infirmée. On dit proverbialement , & dans un sens figuré , juger sur l'étiquette du sac , ou simplement , sur l'étiquette , pour dire , légèrement & sur la première apparence.

On dit aussi juger quelqu'un , pour dire , juger son procès. Un tel sera jugé dans peu. Il a été jugé à mort. Un Rapporteur dit aussi , je vous jugerai demain , pour dire , je ferai le rapport de votre procès à vos Juges.

JUGER , se dit encore des particuliers qui donnent leur décision , comme arbitres , quand on s'en est rapporté à eux. Nous l'avons pris pour arbitre , c'est lui qui nous jugera. Jugez ce coup-là ; nous nous en rapporterons à ce que vous en jugerez.

JUGER , construit avec la particule *de* , en parlant des choses , décider du défaut ou de la perfection de quelque chose ; en parlant des personnes , décider en bien ou en mal du mérite d'autrui , de ses pensées , de ses sentimens , &c. Dire son sentiment , son opinion sur quelqu'un , sur quelque chose. VOLT. *Judicium habere de aliquo*. Juger bien de la Poésie , de la Peinture , &c. En juger comme les aveugles des couleurs. Juger bien , juger mal de son prochain. Les ignorants jugent de tout témérairement. La charité consiste à juger bonnement d'autrui , & sévèrement de soi-même. NIC. Il faut juger de soi même aussi sincèrement que d'une personne indifférente. LE C. DE M. On juge tout différemment des mêmes personnes , selon que l'on est préoccupé de haine ou d'amour. S. ÉVR.

*Vous dont la piété solide
Loin d'avoir d'indiscrets transports ,
Est pour juger d'autrui , toujours lente & timide.*
DES-H.

JUGER , se dit encore en parlant des sens. L'œil juge des couleurs , l'oreille juge des sons. *Judicium aurium superbissimum* , dit Cicéron. Discernement délicat des oreilles.

JUGER , signifie aussi , Prévoir , conjecturer. *Facere conjecturam* , *conjecturâ assequi*. On juge du beau temps du lendemain par le coucher du soleil. Cet Astrologue a mal réussi en jugeant cette nativité. Ce Médecin entend bien le pronostic , il juge bien de l'événement d'une maladie. On juge à la mine que cet homme est un fripon. On dit aussi qu'un joueur juge bien la balle , quand il prévoit où elle doit tomber. On dit aussi figurément & familièrement , juger la balle , pour dire , prévoir quel tour une affaire prendra. AC. FR.

JUGER ; Croire , être d'avis , de sentiment ; estimer. Que jugez-vous que je doive faire ? Il n'a pas jugé à-propos de venir.

JUGER , s'imaginer , se représenter dans son esprit. Jugez quelle fut ma joie. Vous pouvez bien juger que personne ne fut content d'un tel procédé.

JUGER , se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'un homme juge comme un aveugle des couleurs , quand il juge mal d'une chose : quand il ne la connoît point. On dit aussi juger à boulevue ; pour dire , au hasard , & sans examen. On dit aussi , juger sur l'étiquette , quand on juge des choses sans les avoir bien examinées , & pesé les raisons de part & d'autre ; juger sur une simple apparence.

JUGÉ , ÉE. part. On ne peut revenir contre un arrêt , c'est une chose jugée. Anne Robert a fait un recueil d'arrêts & de plaidoyers , qu'il a intitulé , *Des choses jugées*. Bien jugé , mal appelé ; mal jugé , bien appelé : ce sont les formules d'Arrêts quand un Juge supérieur confirme ou casse la Sentence d'un Juge subalterne. AC. FR. Établi par de bons moyens le bien jugé d'une Sentence. Donner caution de payer le jugé. VOY. CAUTION. Dans ces cas , jugé est pris substantivement.

JUGÈRE. f. m. Nom d'une ancienne mesure de terre. *Juger, is, Jugerum, i.* C'est la quantité de terre qu'une paire de bœufs peut labourer en un jour. C'est environ un demi-arpent. Horace parle d'un homme, qui avoit mille *jugères* de fonds de terre. S. Félix prit à loyer un jardin contenant trois *jugères*, c'est-à-dire, environ un arpent & demi; il le cultivoit de ses mains. **FLEURI.**

JUGERIE. f. f. Vieux mot qui se trouve dans quelques coutumes, il signifie *jurisdiction d'un Juge.* Dans la basse Latinité *jugeria.* On le prend aussi pour le ressort, le territoire d'une ville. On trouve ce mot dans l'Édit de Charles VIII. de l'an 1493, art. 75, de Louis XII. de l'an 1499, art. 49, & 64, de Charles VI. de l'an 1413, art. 163, & 290, &c.

JUGEUR. f. m. Est un nom qu'on a donné dans l'institution du Parlement aux Conseillers qui n'avoient soin que de juger. *Judex, estimator.* Les Rapporteurs étoient des Conseillers qui ne faisoient que rapporter. Ce mot n'est plus en usage. Par l'Ordonnance de Philippe le Long de l'an 1319, il est porté que dans les deux Chambres des Enquêtes, il y aura huit Clercs, & huit Lais *Jugeurs*, & 32 Rapporteurs. Par l'Ordonnance de Philippe de Valois de l'année 1344, s'est évanouie la différence des *Jugeurs* & Rapporteurs. **PASQ.**

JUGIOLINE. f. f. Plante. *Voyez SÉSAME*

JUGN, NE. Vieux adj. Qui est à *jeun.* Qui n'a point mangé. *Sejanus, a.* Adonc requîmes que l'on nous mît à terre; mais on ne le voulut pas faire, & disoient les Sarrasins que ce seroit honte aux Amiraux de nous laisser sortir de leurs prisons tous *jugns.* **JOINVILLE.**

JUGON. Petite ville de France en Bretagne, dans l'Évêché de S. Brieu, à cinq lieues de la mer.

JUGULAIRE. adj. de r. g. Terme d'Anatomie. Qui appartient à la gorge, en Latin *Jugulum, Jugularis.* Veines *jugulaires.* C'est un nom que les Anatomistes donnent à quelques veines du cou qui vont se terminer à la fourclavière. *Jugularis.* Il y en a deux de chaque côté; l'une externe, qui reçoit le sang de la face, & des parties externes de la tête; & l'autre interne, qui reporte le sang du cerveau.

Jugulaire, est aussi un nom subst. fem. La saignée de la *jugulaire* se fait à l'une des veines de ce nom. **DIONIS.**

Jugulaire, se dit aussi de quelques glandes du cou. il y a dans les espaces des muscles qui occupent le cou, plusieurs petites glandes que l'on appelle *jugulaires*, à cause qu'elles accompagnent les vaisseaux du même nom. Elles sont de différentes figures, les unes plus grosses, les autres moins. Elles sont attachées les unes aux autres par des membranes & des vaisseaux, & leur substance est semblable à celle des maxillaires. On en trouve jusqu'au nombre de quatorze. Elles séparent de la lympe, qui retourne par les vaisseaux, tous ces muscles lymphatiques. C'est l'obstruction de ces glandes, qui cause les écrouelles. **DIONIS.**

J U H.

UHEL. Nom d'homme. Il y a eu un Archevêque de Reims de ce nom au treizième siècle.

UHORSKI, JUHORA, ou **JUGORIE.** Nom d'une province qui a titre de Duché. *Juhra, Jugra.* Nos cartes la placent le long de la mer de Moscovie, entre les provinces de Condiski & de Petzora. On dit qu'elle est habitée par des Tartares fort sauvages. Il n'y a que des villages, dont le principal porte le nom de la province. **MATY.**

J U I.

JUIBUS, ou **JÉBUSES.** f. f. pl. Prêtresses de l'île Formosa. Parmi les autres nations des Indes le service des dieux se fait par les hommes: ici ce sont les femmes qui font le service public. On les nomme *Juibus.* Leur culte consiste en des invocations & des sacrifices. Elles sacrifient des porceaux, &

en consacrent une partie avec du riz, du pinang, & beaucoup de breuvage. Quand la consécration est faite, une ou deux Prêtresses se levent, font un grand sermon, & au milieu de leurs invocations & de leurs conjurations, on les entend crier & hurler horriblement en faisant des grimaces, des contorsions & des figures aussi bizarres qu'indécentes. Elles entrent enfin dans une espèce de frénésie, & se laissent tomber comme si elles étoient en extase. A la suite de ces transports, pendant lesquels elles prétendent que leurs dieux leur ont apparu, elles font le récit de leur prétendues visions, prédissent l'avenir, la bonne ou la mauvaise fortune, la pluie ou le beau temps.

Une des fonctions de ces Prêtresses est encore de chasser les diables, dont le peuple croit que le pays est infecté. Pour cette opération elles font des cris affreux: elles portent des sabres nus dans les mains, & poursuivent les diables jusqu'à ce qu'elles les aient contraints de se jeter dans l'eau, ou de s'enfuir d'un autre côté.

IVICA, IVICE, ou **IVIQUE.** f. f. *Voy. YVICE.*

JUIF, IVE. f. & adj. On prononce *Ij* dans le mot de *Juif*: autrefois on l'écrivoit dans le féminin *Juifve*, mais on ne doit point la faire sentir dans la prononciation. Une femme *Juive*, de la nation *Juive.* Nom d'un peuple descendu du Patriarche Jacob. *Judeus.* Le peuple *Juif* porte aussi le nom de peuple de Dieu; parce que pendant une longue suite de siècles, il a été le seul peuple qui connût le vrai Dieu, & qui l'adorât purement. Les *Juifs* gémissent plus de deux cens ans sous l'esclavage des Égyptiens; Moïse les en retira, & les conduisit pendant quarante ans, parmi les deserts de l'Arabie Pétrée, où Dieu lui donna sa loi, & les nourrit d'une Manne, qu'il leur faisoit tomber du ciel tous les matins. Josué les mit en possession du pays de Chanaan, que Dieu avoit promis à leurs pères; mais ayant souvent offensé Dieu par leurs idolatries, il permit que les Babyloniens détruisissent les Royaumes d'Israël & de Juda, & qu'ils transportassent dans les terres de leur Empire les *Juifs* & les Israélites. Cependant, soixante & dix ans après, il leur procura, selon ses promesses, la liberté de retourner dans leur patrie. Il y en retourna en effet un grand nombre, sous la conduite de Zorobabel, de Néhémie & d'Esdras. Ils rebâtirent Jérusalem, leur ville capitale, & le fameux temple de Salomon; il rétablirent leur État, & ils se divisèrent au sujet de la Religion, en plusieurs sectes, dont les principales furent les Pharisiens, les Saducécens & les Esséniens. Ils attendoient tous le Messie que Dieu leur avoit promis; mais quand il parut ils le méconnurent, & le crucifièrent. Depuis ce temps-là ils ont toujours porté les marques de la malédiction divine. Les Romains, sous Vespasien, & Tite son fils, en firent périr un prodigieux nombre, & ruinèrent leur temple & leurs villes. Ils se soulevèrent ensuite contre les Romains par les inspirations de l'Imposteur Barchochebas, qui se disoit être leur Messie: Mais l'Empereur Adrien en fit un horrible carnage; & depuis ce temps-là ils sont dispersés en Europe, en Afrique, & principalement en Asie, méprisés & haïs par-tout, & obstinés en leur haine contre Jésus-Christ. Ils sont divisés en deux principales sectes: les Karaites, qui ne reçoivent pour règle de leur Religion que la loi écrite de Moïse; & les Rabbainistes, qui ajoutent à cette loi les traditions du Talmud.

JUIF, IVE. adj. se trouve pour signifier ce qui appartient aux Juifs. *Judaicus, a, um.* Une superstition *Juive.* **BABIN. Conf. d'Ang.** C'est une faute, il falloit dire Superstition Judaique. *Juif* ne doit point se prendre ainsi.

JUIF. f. Sectateur de la religion Judaique. Cette religion est un vieux tronc, qui a produit deux branches qui ont couvert toute la terre, je veux dire le Mahométisme & le Christianisme: ou plutôt c'est une mère qui a engendré deux filles, qui l'ont ac-

cablée de mille plaies, car en fait de Religion, les plus proches sont les plus grandes ennemies. *LVIII. Lettre Persanne.* L'Auteur des Règles pour l'intelligence des Saintes Ecritures, prétend qu'il ne faut pas, comme l'ont fait la plupart des anciens Interprètes, différer le rappel des Juifs jusqu'à la fin des siècles; ni le limiter à quelques années avant le dernier jugement. Voyez la XI^e Vérité sur le retour des Juifs.

Le mot, pris dans un sens figuré, a passé dans quelques phrases de la langue. On dit familièrement, j'aimerois autant être entre les mains des Juifs, pour dire de gens durs & impitoyables. Riche comme un Juif, fort riche. En parlant d'un Marchand qui vend trop cher, ou qui prête à usure, on dit, c'est un Juif, un vrai, un franc Juif. On le dit de même de tout homme qui montre une grande avidité pour l'argent. On appelle aussi le Juif errant, un phantôme qu'on croit avoir vu, d'un Juif qui court le monde sans se reposer, en punition de ce que l'on dit qu'il empêcha Jésus-CHRIST de se reposer lorsqu'il étoit fatigué de porter sa croix; & par allusion on le dit des hommes qui courent toujours, qu'on ne trouve jamais chez eux.

JUIFVE. Les Basses de la Juifve, ou Baxas de Judia. *Syris Judæa.* Ce sont les écueils de l'Océan Éthiopien. Ils sont le long de la côte de l'île de Madagascar, vis-à-vis de la ville de Mozambique, en Zanguebar, & ils ont environ cinquante lieues d'étendue du nord au sud. **MATY.**

JUIFVERIE. f. f. Voyez JUIVERIE.

JUILLET. f. m. Le septième mois de l'année. *Julius.* La canicule commence en Juillet, quand le soleil entre dans le signe du Lion, au 23 de Juillet. On appelle vulgairement, & avec raison, le mois de Juillet, le mois des fruits rouges, parce que jusqu'au 15 ou 20 de ce mois, on continue d'en avoir abondamment de toutes les sortes. **LA QUINT.**

Ce mois étoit sous la protection de Jupiter. Il est personifié dans Ausone, sous la figure d'un homme tout nu, qui montre ses membres hâlés par le soleil. Il a les cheveux roux, liés de riges & d'épis. Il tient dans un panier des mûres, fruit qui vient sous le signe du Cancer.

On dit proverbialement, en Juillet faucille au poignet, parce qu'on commence à couper les blés dans le mois de Juillet.

Ce mot vient du Latin *Julius*, surnom de C. César, Dictateur. Marc Antoine, dans son Consulat, ordonna que ce mois, qui s'appeloit auparavant *Quintilis*, portât le nom de *Julius*, parce que c'étoit celui de la naissance de Jules César. On l'appeloit *Quintilis*, parce qu'il étoit d'abord le cinquième mois de l'année, qui ne commençoit qu'au mois de Mars dans le premier Calendrier des Romains établi assez grossièrement par Romulus. Par une semblable raison, le mois d'Août s'appeloit *Sextilis*, parce qu'il étoit le sixième, & les mois de Septembre, Octobre, Novembre & Décembre, ont retenu le nom de leur premier rang.

Quæ sequitur, numero turba notata suo. **OVID. FAST.**

JUILLY-LE-CHÂTEL. Baronie dans le Diocèse de Langres, Bailliage de Troyes.

JUIN. f. m. Le sixième mois de l'année où le soleil entre dans le signe du Cancer, où est le solstice d'été. *Junius.* Les plus longs jours de l'année dans tout l'hémisphère septentrional, sont le 21, 22, 23 de Juin.

Mercuré étoit la Divinité tutélaire de ce mois. Voici comme Ausone le personifie. *Juin* va tout nud, dit-il, & nous montre du doigt une horloge solaire, pour signifier que le soleil commence en ce mois à descendre. Il porte une torche ardente & flamboyante, pour marquer les chaleurs de la saison qui donne la maturité aux fruits. Derrière lui est une faucille. Cela veut dire qu'on commence en ce mois à se disposer aux moissons. On voit aussi une corbeille pleine

des fruits du printemps qui viennent dans les pays chauds.

Alexandre, sur la représentation qui lui fut faite que les Rois de Macédoine ne mettoient jamais leurs armées en campagne au mois de *Juin*, répondit qu'il n'y avoit qu'à appeler désormais le mois de *Juin*, le second mois de Mai.

Ce mot vient du Latin *Junius*, que quelques-uns tirent à *Junone*. Ovide, dans le V^e des Fastes, fait dire à cette Déesse :

Junius à nostro numine nomen habet.

D'autres aiment mieux le tirer à *junioribus*, des jeunes gens, comme le mois de Mai étoit pour les vieillards. **OVID. FAST.**

Junius est Juvenum, qui fuit antè senum.

JUINE. Nom d'une petite rivière de France. *Junna.* Elle a sa source dans la forêt d'Orléans, traverse le Gàinois, & ayant reçu l'Yonne, ou la rivière d'Étampes, elle va se décharger dans la Seine à Corbeil. **MATY.** La *Juine* passe à Etampes où elle reçoit le Loct; de-là à Morigny, à Champigny, à Bonnes, à Ver-le-Petit, à Saint Vrain où elle se grossit d'une petite rivière qui vient de Marches & de la Ferté-Alais; elle descend ensuite à Villeroi, à Vill'abbé, à S. Just, & enfin à Essone où elle change de nom, & s'appelle la rivière d'Essone, *Exona*, ou *Axona*, & peu après elle se jette dans la Seine à Corbeil, comme on l'a dit. **VALOIS, Not. Gall. p. 257.**

JUJUBE. f. f. C'est le fruit d'un arbre qu'on appelle *jujubier*. *Ziziphum.* Voyez **JUJUBIER.**

JUJUBIER. f. m. Arbre qui porte les jujubes. *Ziziphus.* Cet arbre n'est guère moins grand qu'un prunier, mais il est tortu, couvert d'une écorce rude, raboteuse, crevassée. Ses rameaux sont durs, garnis d'épines fortes. Ses feuilles sont oblongues, un peu dures, se terminant en pointe obtuse, de belle couleur verte-luisante, légèrement dentelées en leurs bords. Ses fleurs sortent d'entre les feuilles attachées à des pédicules courts; chacune d'elles est ordinairement à cinq feuilles disposées en rose autour d'une rosette qui est placée au milieu du calice, de couleur herbeuse ou pâle. Quand ces fleurs sont passées, il leur succède des fruits verts au commencement, mais ils rougissent en mûrissant: ils sont gros comme des prunes médiocres, oblongs ou ovales, rouges en dehors, jaunâtres en dedans, charnus, tendres, d'un goût doux & vineux, ayant la peau assez dure. Ils renferment un noyau osseux. Le *jujubier* croît dans les pays chauds; il est fort commun en Provence, & il y en a aussi aux îles d'Yères. Les *jujubes* sont pectorales & apéritives. Elles adoucissent l'âcreté des humeurs & excitent le crachat. On cueille les *jujubes* en automne, & on en fait des liasses & poignées, qui, étant un peu séchées au soleil, sont pendues au plancher. Pline dit que sur la fin de l'Empire d'Auguste, Sextus Papinius apporta le premier à Rome les *jujubes* de Syrie & les truffes d'Afrique. En Latin *ziziphus*. **DOD. Pempt. 807.**

Il y a un *jujubier* blanc. Les Persans appellent *Tagek*, c'est-à-dire, petite couronne, une espèce de lot & de *jujubier* blanc, auquel ils donnent encore le titre d'*Azadditakth*, d'où nous avons formé le nom corrompu d'*Azédarac*. Le fruit de cet arbre étant propre à faire des grains de chapelet, est appelé par les Italiens *Albero de Pater nostri*, & il semble que les Persans qui se servent aussi bien que les autres Musulmans d'une espèce de chapelet, aient donné à cet arbre le nom de *Tagek* à ce sujet.

A LA JUIVE. Sorte d'adv. A la manière des Juifs. On dit vivre à la juive, pour le regard des mœurs, & à la judaïque, pour le regard des cérémonies. **BOVN.**

JUIVERIE. f. f. Quartier d'une ville où demeurent les Juifs. Dans la basse Latinité on appelle ce lieu *Judæa*, *Judaaria*, *Juderia*, *Judaica*, *Judaismus*.

*Vous avez les Juifs, puisqu'avoit les volés,
En la Juiverie, on les a cheminés.*

CHRON. DE BERTR. DU GUESCLIN.

Les lieux où demeurent les Fripiers s'appellent aussi en plusieurs lieux la *juiverie*, parce que la plupart des Fripiers sont Juifs, ou l'étoient autrefois.

J U K.

JUKAGIR. Nom d'une contrée de la Grande Tartarie. *Jukagira*. Elle est placée dans la Carte de M. Witsen, au nord de la Daurie, & au levant de la rivière de Lena, qui la sépare de la Tungoesie. Les Moscovites n'y ont point encore pénétré, & les Tartares qui l'habitent, n'ont point de villes ni de villages. **MATY.**

J U L.

JULE, ou **JULES.** f. m. Nom d'homme. *Julius.* Ce nom se dit & d'anciens Romains, & de personnages récents. En parlant des Anciens il faut dire *Jules*, excepté quand il est précédé, ou suivi du nom Latin. La famille des *Jules*. *Jules César*, & *Caïus Julius César*. Le premier des Empereurs Romains s'appeloit *Jule*. *Jules Capitolin*, ou *Julius Capitolinus*, l'un des Auteurs de l'histoire d'Auguste, *Julius Firmicus*, *Julius Sylvanus*. Pour les Modernes il faut toujours dire *Jules*, il y a trois souverains Pontifes qui ont porté le nom de *Jules*. *Jules Mazarin*. Le Prince de Condé *Henri-Jules*, étoit fils du Grand Condé Louis II. du nom. *Jules César* fut mis au nombre des dieux. De là l'inscription *DIVOS JULIUS* sur ses médailles. Voyez *Vossius*, *Liv. I. c. 12. de Idolol.* Il faut dire au pluriel les *Jules*, la famille des *Jules*, ou bien la famille *Julia*; mais non pas les *Juliens*, comme fait d'Ablancourt, qui dans sa traduction de Tacite dit les *Jules*, ou les *Juliens*. *Julien* est un nom tout différent.

En Poésie, on se sert du nom de *Jule*, pour désigner *Jule César*. Nos Poètes modernes l'emploient aussi en parlant du Cardinal Mazarin, parce que ce Ministre s'appeloit *Jules*.

JULE, Terme de Calendrier, nom du premier des mois des anciens habitans de l'île de Chypre, & sur-tout de ceux de Paphos. *Julus*, *Julius*. Il commençoit le 24 du mois de Décembre, & s'étendoit bien avant dans le mois de Janvier.

Ce mot vient du Grec *ἰούλιος*, on trouve quelquefois *ἰούλιος*.

JULE. f. m. Nom d'une pièce de vers anciens, que les Grecs, & ensuite les Romains, à leur imitation, chantoient pendant la moisson à l'honneur de Cérès & de Bacchus, pour se les rendre propices. *Julus*. Ce nom vient de *ἰούλιος* ou *ἰούλιος* qui signifie une gerbe. On appeloit aussi cet hymne Démétrule ou Démétréule; c'est à dire, *Iule* de Cérès. Voyez le Scholiaste d'Apollonius, *L. I. Athénée*, *L. XIV.* & Henri Étienne au mot *ἰούλιος*, *T. II. p. 1286*. On disoit *Iule*, ou *Iule*.

JULE. f. m. Monnoie d'argent qui se fabrique à Rome. Voyez **JULES**.

JULE. *Julus.* Terme de Botanique. Voyez **CHARTON**. C'est dans quelques plantes une partie qui n'est composée que d'étamines, ou d'étamines & de petites feuilles ou écailles attachées à un axe commun. Cette classe de plantes s'appelle *Julifère*.

JULE. Terme de Zoologie. Insecte qui a beaucoup de rapport avec les Scolopendres; mais qui en diffère principalement en ce que ses pieds sont de chaque côté du corps en nombre double de celui des segmens dont le corps est composé. Il y a des *Jules* qui ont jusqu'à 134 pieds de chaque côté. **ACAD. FR.** Cet insecte se trouve communément dans les jardins; il se roule dès qu'on le touche. **Charlton** dit que pris dans du vin, il est

bienfaisant dans la jaunisse & dans la difficulté d'uriner. *Julus*.

JULEP. f. m. *Zulapion*, *Julepus*. Terme de Pharmacie. Le peuple dit *Jullet*. C'est une potion douce & agréable qu'on donne aux malades, composée d'eaux distillées, ou de légères décoctions, qu'on cuit avec une once de sucre sur 7 ou 8 onces de liqueur, ou de suc clarifié. On en donne quelquefois pour la boisson ordinaire en certaines maladies. Il sert à préparer les humeurs peccantes, ou pour rétablir les forces du cœur abattues, pour provoquer le sommeil.

Ce mot vient de l'Arabe *giulep*. **MÉNAGE**, ou plutôt du Grec *ζυγάνη*. **Oléarius** le dérive de *Gulap*, mot Persan, qui signifie *eau rose*.

JULES. f. m. Nom d'une petite monnoie qui a cours à Rome, dans l'état Ecclésiastique, & en quelques autres lieux d'Italie. *Julius*. Il faut huit *jules* & demi pour faire notre écu de France de 3 liv. Quelques-uns ne font valoir le *jules* que cinq sols. Selon cette évaluation, qui paroît fautive, il en faudroit 12.

Le nom de cette monnoie vient de celui des Papes, qui se sont nommés *Jules*.

JULETUNGLET. f. m. Terme de Calendrier. Nom du douzième mois, qui est Décembre, chez les Suédois, on l'appelle autrement *Jylamona*, & *Jwlemanat*. Voyez le Comput ecclésiastique de **Magnus Celsus**, pag. 110 & suivantes.

JULFA. Voyez **ZULFA**.

JULIA. Nom d'une famille Romaine. Famille des *Jules*. *Julia gens*. La famille *Julia* prétendoit tirer son origine de *Iulus*, fils d'*Énée*, & venir par lui de *Vénus*. Les médailles de la famille *Julia* sont communes & en grand nombre. Quelques-unes ont au revers une *Énée* qui porte sur le bras gauche le bon homme *Anchise*, & qui tient de sa main droite le *Palladium*, qui marche à grands pas comme un homme qui fuit.

JULIADE. Voyez **BETSAÏDE**.

SAINTE JULIAN, ou **SAINTE JULIEN.** Nom d'une Baie. *Sinus S. Juliani*. Elle est en la côte orientale de la terre Magellanique, au midi du cap S. George, du Port Désiré. **MATY.**

JULIANE. f. f. Terme de Fleuriste. Tulipe, colombin, blanc & gris. **MORIN.**

JULIANE. Autre terme de Fleuriste. Nom d'une Anémone qui a les feuilles blanches, mêlées d'incarnat; sa peluche est incarnat. **MORIN.**

JULIEN. f. m. Nom d'homme. *Julianus*. Il y a eu un saint *Julien*, Evêque du Mans. *Julien l'Apostat* est un Empereur Romain qui vivoit au quatrième siècle: il ne régna que deux ans, & périt misérablement, allant faire la guerre contre les Perses. L'Empereur *Julien* étoit éloquent, il en a donné des marques dans ses Césars. M. *Spanheim* les a heureusement traduits en François, & les a embellis d'agréables & savantes notes.

Il y a un Ordre militaire appelé de S. *Julien* du Poirier, qui fut établi dans le Royaume de Léon en 1179, & approuvé par les Papes Alexandre III. Luce III. & Innocent III. Ferdinand II. s'en rendit le Protecteur, & Gomez Fernandez en fut le premier Grand Maître. Les premières armes des Chevaliers étoient d'or à la croix fleurdelisée de sinople, chargée en cœur d'un écu d'or au poirier de sinople. Après qu'Alphonse, Roi de Léon, eut pris la ville d'Alcantara sur les Maures, il la donna au Grand Maître de Calatrava, qui ensuite la donna au nom du Grand-Maître de S. *Julien* du Poirier. Les Chevaliers de cet Ordre se nommèrent eux-mêmes Chevaliers d'Alcantara, & abandonnant leurs premières armes, ils portèrent la croix verte de fleurs de lis sur la poitrine. Ils vivoient sous l'Ordre de S. Benoît, & firent premièrement vœu de chasteté; mais le Pape Paul IV. les releva de ce vœu, & leur permit de se marier. Enfin la Charge de Grand Maître de cet Ordre fut unie à la Couronne de Castille par le Pape Alexandre VI. en fa-

- veur de Ferdinand, Roi d'Arragon, & de la Reine Isabelle, sa femme.
- S. JULIEN.** f. m. Nom d'une espèce de prune. *Pruni species à sancto Juliano dicta.* Elle est violette, tirant au noir. *La Quint. P. III. c. 14.*
- JULIENS.** f. m. Les Luperces, les plus anciens Prêtres de Rome, étoient divisés en trois Collèges, des Fabiens, des Quintiliens, & des Juliens.
- JULIENNE.** f. f. Nom propre d'une femme. *Juliana.* *Julienne* est fort jolie. Ce fut aussi un des noms de Jean.
- JULIEN, JULIENNE.** adj. Terme de Chronologie, ordinairement joint avec le mot *année* & avec le mot *période.* Année *Julienne.* *Annus Julianus.* Les années *Juliennes* sont ou communes, ou bissextiles. Les communes sont de 365 jours, & les bissextiles de 366. Soligène, dont César se servit pour la réformation du Calendrier, supposa que l'année solaire moyenne étoit justement de 365 jours, six heures, & sur ce fondement, César ordonna que des quatre ans, l'un seroit bissextile & les trois autres communs. *Voyez ANNÉE.* La période *Julienne*: c'est une période fort utile dans la Chronologie inventée par Scaliger; elle est de 7980 ans par la combinaison de trois siècles, de l'indiction qui est de 15 ans, du nombre d'or qui est de 28. On le fait commencer avant la création du monde plus ou moins, selon l'hypothèse qu'on veut suivre. La première année de l'Ère Chrétienne dans tous ces systèmes de Chronologie, est toujours la 4714. de la période *Julienne.* Elle a été appelée *Julienne*, à cause qu'elle a été accommodée à l'année *Julienne*, ou réformée par Jules César. *Voyez PÉRIODE.*
- JULIENNE.** Ce mot est aussi en usage au masculin. Le désordre où le Calendrier *Julien* étoit tombé, parce qu'on y avoit négligé quelques minutes, avoit recueilli les Astronomes du XVI^e. siècle.
- JULIENNE.** En Botanique. f. f. Genre de plante à fleur en croix, composée de quatre pétales. Il sort du calice une silique longue qui renferme des semences.
- C'est une pièce de giroflée. Il y en a de simples & de doubles. La fleur est belle, d'une odeur agréable, un peu forte; ordinairement blanche, quelquefois violette. *Hesperis, viola matronalis.* Les *Juliennes* se multiplient de graine, de bouture & de plan enraciné.
- JULIERS.** C'est le nom d'une ville du Cercle de Westphalie en Allemagne. *Juliacum.* Elle est forte, défendue par une bonne Citadelle, Capitale du Duché de *Juliers*, & située sur le Roër, entre Mastricht & Cologne, à dix lieues de la première, à huit de la dernière, & à six d'Aix-la-Chapelle. *MATY.* Il semble que cette ville ait pris son nom de Jules César ou de quelqu'autre Jules. *Valois, Not. Gall. p. 256.* *Juliers* étoit dans le pays des Ripuaires. *Id. Not. Gall. 256.* long. 24. d. 10'. lat. 50. d. 55'.
- La Duché de *Juliers.* *Juliacensis Ducatus.* C'est une contrée du Cercle de Westphalie, en Allemagne. Elle est entre les Évêchés de Trèves & de Cologne, l'Évêché de Liège & les Duchés de Gueldre & de Limbourg. Ce pays qui s'étend le long des deux bords de la rivière de Roër, ou de Rure, peut avoir dix-huit lieues de long & huit ou neuf de large. Il a été érigé en duché par l'Empereur Charles IV, l'an 1350, & il appartient au Duc de Neubourg, Électeur Palatin. Ses principaux lieux sont *Juliers*, capitale, Duren, Susteren, Tudders, &c. Aix-la-Chapelle y est enclavée, mais elle n'en dépend pas, c'est une ville Impériale. *MATY.*
- JULIN.** Ancienne ville de la Wandalie dans l'île que forme la Suine & le Divenow.
- JULIN.** *Voyez WOLIN.*
- JULIS.** f. m. *Julia*, ou *Julis.* Petit poisson de mer, long comme le doigt, menu, couvert de petites écailles tendres, de couleurs variées, violette, bleue, verte, blanche, rouge ou brune, représentant toutes ensemble celles de l'arc en-ciel. Son museau est pointu, ses dents sont recourbées, sa queue est ronde. On le

- trouve dans la mer Adriatique, proche des rochers. Il se nourrit de petits poillons ou d'Alga: il est vorace & nage ordinairement en troupe. Il est bon à manger, mais on croit que sa tête est un poison, & l'on a soin de la couper.
- JULIUS.** *Voyez JULES.*
- JULIUS, JULIA.** La famille *JULIA.* *Voyez JULE.*
- JULLY.** Nom d'un Bourg avec Abbaye. *Juliacum.* Il est dans l'île de France à deux ou trois lieues de Meaux du côté du nord. *MATY.*
- JULO.** f. f. Nom de Cérès. *Ulo*, ou *Julo.* Ce nom lui venoit de l'hymne appelé *Jule*, ou de *ουλος*, ou bien *ουλος*, qui signifie gerbe de blé. On disoit *Ulo*, ou *Julo.*
- JULUS.** f. m. C'est un petit insecte de terre composé de plusieurs anneaux, marchant sur plusieurs pattes. *Voyez JULE.*

JUM.

- JUMALA.** f. m. Nom que les Lapons & autres peuples du nord donnoient autrefois au plus grand de leurs dieux. *Jumala.* Ils le nommoient aussi *Taurus.* Ces peuples représentoient *Jumala* sous la figure d'un homme assis sur une espèce d'autel. Ils lui donnoient une couronne enrichie de douze pierres précieuses, & un collier d'or de grands poids. D'autres disent que ce n'étoit point un collier, mais un ruban duquel pendoit une médaille d'or gravée & ornée de pierres; c'étoit le dieu souverain des Lapons auquel tous les autres dieux étoient soumis, & qui dominoit sur tous les éléments, maître souverain de la vie & de la mort. On lui mettoit encore sur les genoux une grande coupe d'or pleine de monnoie d'or. *Jumala* n'avoit qu'un temple, il étoit au milieu d'un bois fermé d'une haie vive fort épaisse, qui n'avoit qu'une ouverture par où entroient ceux qui venoient adorer l'Idole.
- JUMAL.** L'or & tout ce qu'il y avoit de plus précieux, ayant été enlevé de ce Temple, le dieu & tous les ornemens sacrés, furent réduits en cendres. Cet or étoit l'or que l'on mettoit dans la plus grande quantité qu'il étoit possible, dans le sein de *Jumala*, qui avoit sur ses genoux une tasse d'or si pesante & si grande, que quatre hommes auroient eu de la peine à boire la liqueur qu'elle pouvoit contenir. *Voyez la Laponie de Scheffer. c. 7.*
- JUMART.** f. m. Bête de tomme, engendrée d'un taureau & d'une ânesse, ou d'une jument; ou d'un âne & d'une vache. Le *jumart* porte aussi pesant que le mulet. *Onotaurus.*
- JUMEAU, JUMELLE.** adj. m. & f. f. m. *Geminus, gemellus.* On disoit autrefois *Gemeau.* Terme relatif qui se dit de deux ou trois enfans qu'une mère a portés en même-temps dans son sein. *Esau* & *Jacob* étoient deux freres *jumeaux.* Ces deux sœurs étoient *jumelles.* Ces deux hommes se ressembloient si fort, qu'on les prendroit pour des *jumeaux.* On dispute lequel des deux *jumeaux* est censé l'ainé. La Faculté de Montpellier a décidé que le dernier venu au monde est réputé l'ainé, parce qu'il est le premier conçu; mais par la Jurisprudence qui s'observe aujourd'hui, le premier né jouit des prérogatives de l'ainé. On confirme cet usage par l'exemple d'*Esau* & de *Jacob.* Mais ces deux *jumeaux* étoient nés dans l'obscurité, ensuite que l'on n'eût pu discerner lequel avoit paru le premier. Il semble que ni l'un ni l'autre ne doit prétendre au privilège de l'ainé, qui doit demeurer en suspens à cause de leurs concours mutuel. D'autres veulent qu'on en remette la décision à la volonté du père, ou au hasard du sort. Il peut naître trois *jumeaux*; comme on l'a dit des Horaces & des Curiaces. Il pourroit même naître un plus grand nombre de *jumeaux*, selon l'opinion des Médecins modernes, qui se trouve confirmée par quelques histoires. *Plin* rapporte qu'à la fin du règne d'*Auguste* une femme nommée *Fausta*, mit au monde deux garçons, & deux filles tout ensemble.
- Ce mot se dit aussi des fruits qui viennent doubles,

bles, & attachés ensemble, pendans à une même queue, auquel sens il est seulement adjectif. On trouve plusieurs cerises *jumelles*, abricots *jumeaux*.

JUMEAUX, en Anatomie, se dit du troisième signe du Zodiaque, auquel sens il n'est jamais que substantif. *Gemini*. Quoique quelques uns disent indifféremment *jumeau* ou *Gêmeau*, en parlant de ce Signe; il est certain pourtant que *Gêmeaux* se dit plus ordinairement que *jumeaux*. Voyez **GEMEAUX**.

JUMEAUX, en terme de Chimie, se dit de deux alambics posés l'un auprès de l'autre, en sorte que le bec de l'un entre dans le ventre de l'autre, & que réciproquement le second fait la même chose que le premier. Ce sont proprement deux alambics d'une pièce, dont l'un sert de récipient à l'autre. C'est par leur moyen que se fait la distillation par circulation. On les appelle aussi *Gémini*.

JUMEAUX (les) f. m. pl. Terme d'Anatomie. Ce sont deux petits muscles plats & étroits, situés presque transversalement l'un au dessus de l'autre, entre la tubérosité de l'ischion & le grand trochanter, immédiatement au dessous du pyriforme, séparés l'un de l'autre par le tendon de l'obturateur interne. *Gemelli*. *Dict. de James*.

Les grands *jumeaux*, ou Gastrocnémiens, sont deux muscles épais, peu larges & oblongs, mis sur un même plan l'un à côté de l'autre au dessous du jarret, qui forment en partie ce qu'on appelle le gras de la jambe. On nomme interne celui qui est du côté du tibia, & externe celui du côté du péroné. On leur a donné le nom grec de gastrocnémiens, parce qu'ils sont comme le ventre de la jambe. *WINSLOW*. γαστήρ, ventre, & κνήμη, la jambe.

JUMELLE f. f. Nom d'une pièce de bois comparée à une autre toute semblable. Ce mot de *jumelles* se dit chez presque tous les Artisans, de deux pièces de bois ou de métal qui sont égales, & parfaitement semblables, qui se trouvent en la plupart des machines & des outils. *Gemina bijuges*. Ainsi on appelle les *jumelles* d'un pressoir, les deux grosses pièces qui sont à plomb, qui soutiennent l'arbre, la vis & l'écroute d'un pressoir. On le dit aussi des pièces de bois qui soutiennent les presses d'imprimerie, des monnoies, &c. Les *jumelles* d'un étai, sont les deux pièces de fer égales, qui servent à serrer l'ouvrage. Les *jumelles* d'un tour sont deux pièces de bois parallèles à l'horison, qui servent à soutenir les poupées, & qui forment comme une coulisse dans laquelle on les fait avancer ou reculer, &c.

JUMELLE Terme d'Artillerie. C'est le nom d'une pièce d'Artillerie, ainsi nommée parce qu'elle étoit composée de deux canons, qui séparés l'un de l'autre par en haut, se réunissoient dans le milieu vers la ceinture ou ornement de volée. Ces deux canons étoient fondus ensemble avec une seule lumière; on les chargeoit tous deux en même temps avec deux barres de fer attachées ensemble, & éloignées l'une de l'autre, selon la distance des deux bouches. L'usage de ce canon *Jumelle* inventé par un Fondeur de Lyon ne dura guère. Le Pere Daniel en donne la figure dans sa milice Française, *T. I. p. 452*.

JUMELLE Terme d'Artificier. C'est un assemblage de deux fusées adossées sur une baguette commune.

On appelle aussi *jumelles*, en terme de Marine, des pièces de bois arrondies & creusées en dedans, qu'on applique autour du mât pour le fortifier, quand la mâche ou le brin principal n'a pas assez de force. Elles sont attachées autour du mât avec de gros cables, & on appelle les *jumelles* d'un mât, *gaburans*, *clamps*, *costons*.

JUMELÉ, ÉE, adj. Terme de Blason qui se dit des pièces de l'écu qui sont doubles comme des jumelles. Voyez **JUMELLES**. Sautoirs *jumelés*, croix *jumelées*, &c.

JUMELLER v. a. Fortifier, soutenir quelque chose avec des jumelles. *Jumeller* un mât, c'est un terme

Tomé V.

de charpenterie & de marine, fortifier un mât avec des jumelles.

JUMELLES ou **GEMELLES**. f. f. pl. Terme de Blason. C'est une espèce de fasces double, ou de fasces de deux en deux devises, dont on charge le milieu de l'écu, & qu'on sépare par une distance égale à la largeur de chaque pièce. *Bijuges insite*. Quand il n'y en a qu'une, on la met au milieu de l'écu, & quand il y en a plusieurs, on les sépare par des intervalles plus larges que celui qui est entre les deux pièces qui composent la *jumelle* pour la distinguer l'avec l'écu burelé. Ces *jumelles* ne doivent avoir que la cinquième partie de la largeur de fasces. On les met aussi en pal, en bande, en barre, en sautoir, en croix, & même en chevrons.

JUMENT f. f. La femelle d'un cheval, qu'on nomme aussi *cavalle*. *Equa*. La grande *jument* de Gargantua est décrite dans Rabelais. Les Nogais, peuples de Tartarie, font des fromages de lait de *jument*. *Armentalis equa mammas & lacte ferino*, &c. Strabon parle de ces sortes de fromages.

JUMENT POULINIÈRE, ou *jument* de HARAS. C'est une cavalle que l'on entretient dans les haras, pour contribuer avec les étalons à la propagation de l'espèce des chevaux.

*Certain franc Campagnard avec longue rapière,
Montant superbement sa jument poulinière,
Qu'il honoroit du nom de sa bonne jument, &c.*

MOL.

Ce mot vient du Latin *jumentum*, du verbe *juvare*, *aider*, *soulager*. Ces animaux servent beaucoup aux hommes pour labourer, pour porter des charges. D'autres aiment mieux tirer ce mot de *jugum* ou de *jungo*; parce qu'on accouple ces sortes d'animaux pour tirer la charrue, ou autres espèces de chariots.

On dit proverbialement que coup de pied de *jument* ne fit jamais de mal à cheval, pour dire que les hommes ne doivent point s'offenser de recevoir un coup ou une injure d'une femme.

JUMENT, est le nom qu'on a donné à une machine pour faire la monnoie, & pour la marquer en même-temps, parce qu'on la faisoit mouvoir avec une *jument*. Voyez **MOULIN**.

JUMENT, se dit aussi d'un autre instrument dont se servent les faux-monnoyeurs, & qui est en forme de fers à faire des gaudres. Cette sorte de *jument* fait pendre ordinairement son maître.

JUMENTS. Le Golfe de *Juments*. Voyez **CADIZ**, la mer de Cadiz.

JUMIÈGE. Nom d'un village avec une célèbre Abbaye de Bénédictins, fondée au septième siècle par S. Filibert, second Abbé de Rebas. *Gemeticum*. Ce lieu est situé en Normandie, sur la rive droite de la Seine, entre Duclair & Caudebec. Voyez la *Descript. Géogr. & Hist. de la Haute-Norm. T. II. p. 255. & suiv.*

J U N.

JUNCAGO. f. m. Plante dont parle Tournefort & plusieurs autres Botanistes. Elle tient beaucoup du gramin, mais ses feuilles ressemblent à celles des joncs les plus menus. Ses sommités se terminent par des épis, où sont attachées des fleurs à plusieurs feuilles disposées en rose. Il leur succède des fruits oblongs, composés de trois gaines dans le creux desquelles on trouve une semence. Cette plante croît dans les marais. On lui a donné le nom de *juncago*, comme qui diroit faux jonc, parce qu'elle tient quelque chose du jonc.

JUNÇALAON, ou **JUNSALAM**. Ville du Royaume de Siam en Asie. *Juncalonium*. Elle est sur la côte occidentale de la presqu'île de l'Inde de-là le Gange, où elle a un bon port, environ à cent trente-quatre lieues de la ville d'Odiaa, du côté du midi. **MATY**.

JUNCARIA, ou **JONCAIRE**. f. f. Espèce de rubia; petite plante rameuse dont les tiges ressemblent au

Qq

jonc, ce qui lui a fait donner le nom de *juncaria*. Ses feuilles approchent de celles du lin, mais elles sont plus rudes, opposées l'une à l'autre. Elle porte une grande quantité de fleurs pailleuses, blanches. Sa femence est menue & noirâtre. Elle croît dans les lieux sablonneux dans les vignobles. Elle est vulnérinaire, déterfivè & apéritive.

JUNGCHANG. Grande ville de la Chine, huitième métropole de la Province de Junna : on dit que les habitans couvrent leurs dents d'une feuille d'or, d'où on les appelle *Kinchi*, gens aux dents d'or.

JUNGCHEU. Nom d'une ville de la Chine. *Jungcheum*. Elle est la troisième de la province d'Hu-quang, & elle a six autres villes sous sa juridiction.

MATY.

JUNGFERNHOF. Petite ville de Livonie, dans le territoire de Letten, à neuf lieues de Riga.

JUNGLI. Ville de la Chine, dans la Province de Queicheu.

S. JUNIEN. Nom d'une ville de France. *Junianopolis*. Elle est dans le Haut Limosin, sur la Vienne. Elle est renommée par son grand commerce de gants.

JUNING. Nom d'une ville de la Chine. *Juninga*. Elle est la huitième de la province d'Honan, & elle a treize villes sous sa juridiction. **MATY.**

JUNIPA. f. m. Arbre du Brésil qu'on appelle autrement *Genipa*, ou *janipaba*. Voyez **JANIPABA**.

JUNIUS, JUNIA. Nom d'une famille Romaine très-illustre. *Junius*, a. Les *Junius* prétendoient être originaires de Troye, & descendre d'un des compagnons d'Énée. *Junius Brutus*, celui qui chassa les Rois & fut le premier Consul, étoit patricien ; mais ayant fait mourir son fils pour avoir conjuré en faveur de Tarquin, il ne laissa point de postérité, & tous les *Junius* qui suivirent, furent plébéiens. Les Médailles de la famille *Junia* ne sont pas rares. Elles ont quelquefois pour inscription **PIETAS**, quelquefois **LIBERTAS**.

Les modernes à qui nous donnons ce nom, ne l'ont point véritablement porté, c'est leur nom déguisé en Latin. *Junius*. L'Auteur des Traités, de *Anno & Mensibus, Animadverforum*, L. VI. de *Comna Batavia*, & de quelques pièces de vers, & qui étoit de Hoorn en Hollande, où il naquit en 1511, s'appeloit Jonghe, ou du Joug, & *Junius* né à Bourges en 1545, d'où il se retira à Genève, parce qu'il donnoit dans les opinions de Calvin, s'appeloit François du Jon. C'est lui qui enseigna la Théologie à Heidelberg, à Leyde, & ailleurs, & qui traduisit la Bible avec Trémellius.

JUNNAN. Nom d'une ville de la Chine. *Junnanum*. Elle est grande, & située à la source de la rivière de Kiang, dans le *Junnan*, dont elle est la capitale. Son territoire particulier renferme douze autres villes. **MATY.**

JUNNAN. Est aussi le nom d'une province de la Chine, la quinzième ou dernière en ordre. *Junnania*. Elle est environnée vers le levant par les Provinces de Suchuen, de Queicheu, & de Quangli. Elle a vers le couchant l'Inde de-là le Gange. Cette province a beaucoup d'étendue. On y remarque douze de ces villes que les Chinois appellent grandes villes, & qui sont capitales d'autant de contrées, ou territoires. *Junnan* est capitale de toute la province. **MATY.**

JUNON. f. f. Terme de Mythologie. Nom d'une déesse des anciens Payens. *Juno*. La déesse *Junon* étoit fille de Saturne & de Rhée. *Theog.* v. 454, sœur & femme de Jupiter. Virgile, *Enéid.* L. I. v. 19, 46, 283, 447, 450, 667. Elle étoit déesse des Royaumes & des Empires, des richesses & des mariages, sous le nom de Lucine & de *Junon Lucine*. Elle étoit encore la déesse de la propreté & des ornemens, & c'est pour cela que ses statues avoient les cheveux frisés & disposés très-proprement, & avec grand soin. Quelques uns la distinguent de Lucine qu'Hésiode dit être sa fille, *Theog.* v. 991. Elle fut encore mère d'Hébé, de Mars & de

Vulcain. Si l'on en croit les Poètes, elle eut Hébé & même Mars, sans commerce avec aucun homme ; mais la première par le moyen d'une salade de laitue suuvage, dont Apollon la régala, & qu'elle mangea avec beaucoup d'appétit ; & Mars en flairant une fleur. Selon les Mythologues *Junon* est l'air, & l'on a feint qu'elle étoit sœur & femme de Jupiter, à cause de la ressemblance & du rapport de l'union qu'il y a entre l'air & l'Æther, qui est Jupiter. Elle avoit Iris pour commissionnaire ou messagère. La brebis étoit la victime propre de *Junon*. Vossius prétend que *Junon* étoit encore la même que Diane. Lisez de *Idol.* L. II. Chap. 25.

Outre les noms des pays où elle étoit honorée, comme Argolique, Égyptienne, &c. *Junon* en avoit beaucoup d'autres. On l'appeloit Calendaire, ou nouvelle, parce que les Calendes, qui étoient le premier jour du mois, lui étoient consacrées. La Caprotine, ou Chevrotine, *Curis*, ou *Quiris*, qui signifie haste, à cause qu'on lui en donne communément en main ; *Fébruate*, à cause qu'on faisoit ses sacrifices & ses fêtes au mois de Février ; Fluo-nie, Julie, ou Julienne, Martiale, Monnoie, ou plutôt Avertisseuse, donneuse d'avis, *Moneta à monendo* ; Opigène, c'est-à-dire, fille d'Opis, ou de Rhée, Populonie, Reine, elle a souvent ce titre sur les médailles, **JVNO REGINA JVNONI REGINÆ** ; Sororienne, ou *Sororia*, Conservatrice, *Sospita*. Par rapport aux mariages auxquels elle présidoit, on lui donnoit les noms de *Cinxia*, à cause de la ceinture des nouvelles épouses, de *Domidique*, d'*Interdica*, de *Lucine* & d'*Unxia*.

Anciennement, soit ignorance de la sculpture, soit quelque mystère caché, les statues de *Junon* n'étoient autre chose que des **BÆTYLES**. Voyez ce mot. Dans la suite on la représenta sous la figure d'une femme, assise sur un trône, tenant un sceptre en main, le diadème en tête dans les nuages. A côté d'elle étoit Iris, & à ses pieds des Paons, qui lui étoient particulièrement consacrés.

Comme on donnoit à chaque homme son génie, on donnoit aussi à chaque femme son *Junon*. Cela paroît dans Ovide en plusieurs endroits, & dans Laërtance, *De fals. Relig.* L. I. c. 17. & Vossius, de *Idol.* L. I. c. 18.

Les femmes juroient par leurs Junons, comme les hommes par leurs Génies. *Junonem iratam habeam si.* &c.

JUNON étoit une des divinités qui avoit droit de lancer la foudre, si l'on en croit Stace, *Theb.* L. X. v. 69. Cependant les autres n'accordent ce droit qu'à Jupiter, à Vulcain & à Minerve. Voyez *Servius* sur le I. L. de l'*Énéide*, v. 40, 52 & 285. *Junon* portoit la couronne rayonnée aussi bien que Jupiter. On mettoit aussi quelquefois un croissant sur son diadème. C'est qu'on honoroit la Lune sous le nom de *Junon* ; peut-être aussi parce que la Lune, la plus basse des planètes, est portée sur la sphère de l'air, qui étoit *Junon*, comme nous l'avons dit. Les animaux & les plantes consacrées à *Junon*, étoient la brebis, la chèvre, le paon, l'oie, le coucou, la corneille, ou le choucas, la cigogne & l'oranger, l'ichneumon, le dictame, le pavot. Vossius, de *Idolol.* L. IX. c. 21 & 25.

Vossius traite de *Junon* dans de *Idolol.* Liv. II. ch. 25, 26, 59, 84. L. VII. c. 1, 4, 10. L. VIII. ch. 12 & 16.

Ce nom, selon Varron, vient de *juvare*, qui veut dire, faire du bien ; cette déesse fut ainsi nommée, *quod unà cum Jove juvat*. En Grec cette déesse s'appeloit *H'ên*, *Ère*.

On s'est quelquefois servi de ce nom pour dire Persécutrice. C'est ainsi qu'on appela Marguerite, sœur d'Édouard IV, Duchesse de Bourgogne, la *Junon* d'Henri VII, Roi d'Angleterre, parce qu'elle fut sa persécutrice, comme *Junon* l'étoit d'Énée, ainsi qu'écrivit Larrey, ou plutôt parce qu'elle lui suscita des travaux, & en quelque sorte des mon-

tres dans les deux faux Edouards qu'elle protégea , comme *Junon* en suscitoit à Hercule.

JUNONALES. f. f. pl. Terme de Mythologie. Fêtes en l'honneur de la déesse *Junon*. On disoit aussi *Junonies*. *Junonalia*. Voyez la description de ces Fêtes dans *Tire-Live*, *deca. 3. L. VII.*

JUNOLIEN. Surnom donné à *Janus*, parce que c'est lui qui introduisit en Italie le culte de *Junon*, d'où il fut aussi appelé fils de cette déesse.

JUNONIES. f. f. pl. Fêtes de *Junon* à Rome.

JUNSLAM. Port d'Asie, au Royaume de Siam : c'est un asile pour tous les vaisseaux qui allant à la côte de Coromandel, sont surpris d'un ouragan.

JUNSTAIN. Bourg de la basse-Carinthie, en Allemagne. *Juenna*. Il est aux confins de la Carniole, à trois lieues de Volckmar, du côté du midi.

MATY.

JUNTE, ou **JUNTA.** f. f. Assemblée, Conseil, Société de plusieurs personnes pour quelque administration. *Concilium*, *Collegium*, *Juncta*. Ce terme est en usage en parlant des affaires d'Espagne & de Portugal. M. de la Neuville dans son histoire générale de Portugal dit *Junta*. On dit communément *Junta*, ou *Jonte*. A la mort de Charles II, Roi d'Espagne, le Royaume fut gouverné par une *junta*, pendant l'absence de Philippe V. Ce terme *Junta* signifie une assemblée de gens habiles & de probité. DE LA NEUVILLE, *T. I. p. 56.* Il y a en Portugal trois *Juntas* considérables. La *Junta* du commerce, la *Junta* des trois États, & la *Junta* du tabac. La *Junta* du commerce doit son établissement au Roi Jean IV. qui lui donna le titre de Convoi pour le Brésil. Le Roi Alphonse VI. unit la *Junta* du commerce à la Couronne, & créa un Président & des Conseillers. C'est le Conseil de Marine. Le Roi Jean IV. assembla les États Généraux pour créer le tribunal de la *Junta* des trois États. Le Roi Pierre II. a créé en 1675, la *Junta* du tabac. Elle est composée d'un Président & de six Conseillers. Voyez M. DE LA NEUVILLE à l'endroit cité.

Le Parallèle du Cardinal Ximenes & du Cardinal de Richelieu a été plusieurs fois imprimé en France, en Espagne & en Hollande. La *Jonte* l'a fait traduire en Espagnol. Cette nation fut charmée qu'un Historien François eût donné la préférence à leur premier Ministre. M. l'Abbé Richard, *Parallèle du Card. de Richelieu, & du Card. Mazarin, au comm. de l'Avis important au Lecteur curieux.* Vous remarquerez que cet avis ne se trouve pas dans tous les exemplaires. La *Junta*, dit M. l'Abbé de Vayrac, n'est ni un Tribunal, ni un Conseil, mais un certain nombre de personnes que le Roi d'Espagne admet dans les délibérations du gouvernement quand il lui plaît, & qu'il révoque de même.... *Merc. de Nov. 1724.*

Les *JUNTES* étoient une société de Libraires, ou Imprimeurs, à Venise, dont les Éditions qu'on appelle les Éditions des *Juntas*, sont belles & estimées.

JUNUS. f. f. Terme de Mythologie. Nom que les anciens Latins donnoient au dieu Pan. *Junus*. Pan s'appeloit *Junus*, parce qu'il se fauiloit, qu'il alloit péle-mêle avec tous les animaux. Voyez Hoffman, qui cite Dempster sur Rosin, *Ant. Rom. L. II. c. 20.*

I V O.

IVOGAZIMA, c'est-à-dire, Île de soufre. Île du Japon dans la Province de Saxuma.

IVOIRE. f. m. Quelques-uns écrivent *Ivoire*. Quelques Auteurs ont fait ce mot féminin. Aujourd'hui l'usage le fait masculin. Dent ou plutôt défense de l'éléphant, en forme de longue corne, qui naît des deux côtés de sa trompe. Cette dent ou cette défense ne s'appelle *ivoire*, que quand elle est détachée de la mâchoire de l'éléphant pour être mise en œuvre. *Ebur*, *Elephas*. Les Tabletiers, les Sculpteurs emploient, polissent l'*ivoire*. Un cornet d'*ivoire*. *Cornu eburneum*, une boîte d'*ivoire*, *pixis*

Tome V.

eburnea. Dioscoride écrit qu'en faisant cuire l'*ivoire* avec la racine de mandragore l'espace de six heures, elle s'amollit en sorte que l'on en peut faire tout ce que l'on veut. L'*ivoire* de l'île de Ceylan & de l'île d'Achem a cela de particulier, qu'il ne jaunit point, comme celui de la Terre-ferme, & des Indes occidentales, ce qui le rend plus cher que l'autre. Dieppe est peut-être la ville du monde où l'on travaille le mieux l'*ivoire*; on y fait en ce genre des ouvrages d'une propreté & d'une délicatesse surprenante. *Descript. Géograp. & Histor. de la Haute-Normandie, Tome I. p. 127.*

On appelle *noir d'ivoire*, de l'*ivoire* que l'on brûle, & que l'on retire en feuille quand il est devenu noir. *Ebur adustum*. On le broie à l'eau, & on en fait de petits pains plats, ou des trochisques dont les Peintres se servent. Ce noir, que l'on appelle autrement *noir de velours*, doit être bien broyé, tendre & friable pour être de la bonne qualité.

IVOIRE de Moscovie. On nomme ainsi une sorte d'*ivoire* qui se trouve assez avant dans terre dans quelques endroits de la Tartarie Moscovite, particulièrement le long de la Lena & de la Jenicia, deux grands fleuves qui arrosent cette vaste partie des États du Czar. Voyez dans le Dictionnaire de Commerce les divers sentimens au sujet de cet *ivoire*.

Les Sibériens emploient cet *ivoire* fossile aux mêmes usages que l'*ivoire* ordinaire, dont il n'est distingué que par quelques variétés, qu'ont dû occasionner les suc de la terre.

Je demande aux Naturalistes d'où peut venir cette grande quantité de dents d'Éléphant qu'on trouve dans les entrailles de la terre, non-seulement en Sibérie; mais encore dans plusieurs autres pays, où il n'y a point, & où il n'y a jamais eu d'Éléphants, qu'on ne trouve que dans les pays chauds. Dire que ces animaux y ont été conduits par des peuples qui y portoient la guerre, ou que ces pays ont essuyé un bouleversement général, qui en a changé la température, & a englouti tous les animaux, c'est supposer des faits peu croyables. L'histoire se tauroit-elle sur des événemens de cette nature ?

IVOIRE, se dit figurément & poëtiqnement de ce qui est dur & blanc. Des dents d'*ivoire*, *Dentes eburnei*, *candidi*. Un sein d'*ivoire*. Son corps est un grand temple d'*ivoire*. VOIR.

IVOIRE. Nom d'un bourg du Chablais, en Savoie. *Aquaria*. Il est sur le lac de Genève, à six lieues de la ville de ce nom, vers le levant.

IVOIRIER. f. m. Qui travaille en ivoire. Qui vend des ouvrages d'*ivoire*. On fit venir plusieurs marchands *ivoiriers*, & la matinée se passa à faire des emplettes. *Merc. d'Août 1726. p. 1934.*

JUONIGRAD, ou **XUONIGRAD.** Nom d'un bourg de la Croacie, situé aux confins de la Bosnie, & de la Dalmatie. *Juonigrada*. On prend communément ce lieu pour l'ancienne ville de la Liburnie, nommée *Asifia* & *Affisia*. MATY.

IVOY. Nom d'un ancien château, situé dans le territoire de Trèves en Allemagne. *Æticus* l'appelle *Epoiffum*, la Notice de l'Empire *Epusum*, Grégoire de Tours *Eposium castrum*, dans quelques exemplaires d'*Æticus*, on trouve *Epoiffus vicus*, & *Epoiffio vicus*. Sigebert dans sa Chronique dit *Evoiffum*, & Anselme Abbé de Gemblours *Ivoiffum*, d'où quelques-uns ont fait par corruption *Ivodia*; mais mal. *Lambertus Schafnaburgensis* se trompe aussi quand il l'appelle *Civois* pour *Ivois*. *Ivoy* est sur le Chier.

D'*Epusum*, on a fait *Eposum*, *Eposium*, *Evoiffum*, *Ivoiffum*, *Ivois*, *Ivoy*. Le *p* se change aisément en *u*, témoin œuvre, d'opéra, Vandœuvre, de *Vandopera*, ouvrir, d'aperire; avril, d'aprilis; couvrir, de *cooperire*; recouvrer, de *recuperare*, &c. Valois, *Not. Gall. p. 129.* Maty, & après lui M. Cornaille, écrivent ce nom par un *y*. Je n'y vois pas de raison.

Il y a encore en Berry *Ivoy*, bourg situé sur la petite Sandre au dessus de la Chapelle d'Angillon.

J U P.

JUPAN, ou **JUPAIN**. f. m. Titre d'honneur autrefois en Servie. Terme de dignité. *Jupanus*. Le second fils des Rois de Servie portoit autrefois le titre de *Jupain*, & on le nommoit Grand *Jupain* de Servie. *Magnus Jupannus Servia*. L'Auteur de la vie de saint Sabas cite des lettres d'Étienne, Grand *Jupain* de Servie; & parmi les lettres d'Innocent III. la 167^e. est adressée au Grand *Jupain* de Servie. Jean Tomeus, Auteur de la vie de saint Sabas, & Evêque de Saraio, dit que ce fut Siméon, second Roi de Servie, qui établit la coutume de donner ce titre au second fils du Roi de Servie. Il étoit fils d'Étienne, en faveur de qui l'Empereur Frédéric allant en Palestine, érigea la Servie en Royaume, ainsi l'institution de ce titre est du XIII^e. siècle. Voyez dans Bollandus, *Acta Sanct. Jan. T. I. p. 980. n. 3.*

JUPE. f. f. Habillement de femme qui prend depuis la ceinture, & descend jusqu'aux pieds. *Supparum inferius; vestis muliebris pars infima*. Les jupes de dessus sont plus longues: celles de dessous sont plus courtes. On fait des jupes de toutes sortes d'étoffes. On appelle *jupe* volante, une *jupe* légère pour l'été, de taffetas, de gaze, &c. On dit lever une *jupe* chez le marchand. On dit aussi lever, troubler sa *jupe*.

Ce mot vient de l'Allemand *juppe*, qui signifie *pourpoint de paysan*, d'où l'on a fait *jupon*, ou de l'Arabe *guibba*, d'où les Espagnols ont fait *aljuba*, qui signifie la même chose. MÉNAGE. Du Cange dit que les Auteurs de la basse Latinité ont dit *jupa*, & *jupellum*, pour dire, *jupe* & *jupon*. Les Picards disent aussi *jupel*. *Jupa* étoit autrefois un habit qui descendoit jusqu'à terre, comme aujourd'hui les jupes des femmes.

Dans quelques constitutions d'Ordres Religieux, il est parlé des jupes, c'est, dans ces endroits, un habit traînant différent de la tunique, du froc, du scapulaire & du manteau.

JUPILE, ou **JOPIL**. *Jopila*, *Jopilum*, *Jupila*, *Jobii villa*, ou *Jovii villa*. Ce lieu étoit dans le Diocèse de Liège, sur le bord de la Meuse, vis-à-vis d'Herfetal. Valois, *Not. Gall. p. 253.*

JUPIN. f. m. Terme burlesque. Nom que l'on donne à Jupiter en badinant, & dans le style burlesque, au lieu de celui de Jupiter. *Jupiter*, *Jovis*.

*Les grenouilles se lassant
De l'État démocratique.
Par leurs clameurs sifent tant*

Que Jupin les soumit au pouvoir monarchique. LA F.

JUPIN. f. m. Vieux mot. Débauché, paillard, qui fréquente les mauvais lieux. Ne me fera corival ce beau *Jupin*, & ja ne saullera son pain en ma soupe, quand ensemble serions à table. Considérez ses gestes & beaux faits. Ç'a été le plus fort ruffien, & plus infâme. Cor (Je dy) bordelier, qui oncques fut paillard, toujours fumant comme un verat... RABELAIS, *liv. 3. c. 12.* Au lieu que nous fouliions voir tant de fripons, friponniers, *jupins*, galoches, marmitons, & autres sortes de gens mal-faisans, courir le pavé, hanter les bordeaux, tirer la laine, & quereller les Rôtisseurs de Petit Pont, vous ne voyez plus personne de telles gens par les Collèges. *Sat. Mén. t. 1. p. 79.*

JUPITER. f. f. Terme de Mythologie. Nom d'un dieu de l'Antiquité payenne. *Jupiter*, *Jovis*. Les anciens Latins appelloient *Jupiter* le premier de leurs dieux. Dieu souverain du Ciel & de la terre, & comme ils disent souvent, le père des dieux & le Roi des hommes. *Jupiter* étoit fils de Saturne & d'Opis, ou de Rhée, & frère jumeau de Junon, qu'il épousa: Il fut caché après sa naissance, élevé par les Curetes dans un antre du mont Ida,

& nourri du lait de la chèvre Amalthée, qu'il plaça ensuite parmi les Astres. On déroba ainsi sa naissance à son père Saturne, qui, en vertu d'une convention faite entre lui & son frère Titan, devoit rous les enfans mâles qui lui naissoient. Dans la suite il chassa son père du Ciel, & partagea l'empire du monde avec ses frères. Il eut pour lui le ciel & la terre. Neptune la mer & les eaux, Pluton les Enfers. Les Titans, Géans terribles, enfans de Titan & de la Terre, entreprirent de détrôner *Jupiter*, comme il avoit détrôné Saturne son père; mais ils furent vaincus. Claudien a décrit cette guerre dans sa Gigantomachie.

JUPITER, avoit un si grand nombre de furnoms qu'il est impossible de les rapporter tous. On trouve sur les médailles *Jupiter* Consécrateur, *Jupiter* Gardien, *Jupiter* Défenseur, *Jupiter* fulminant, *fulgurator*, & *fulgurator*; *Jupiter* Invincible, *Jupiter* Triomphateur, *Jupiter* Olympien, *Jupiter* Auteur de la paix, *Pacifer*; *Jupiter* Combattant, *Propugnator*; *Jupiter* Stator, c'est à dire, donnant la fermeté & la consistance, *Jupiter* Tonant, *Jupiter* Vainqueur, *Jupiter* Vengeur. On trouve ailleurs *Jupiter* Ammon, *Jupiter* Fagutalis; *Jupiter* Capitolin, *Jupiter* Crestius, *Diéspiter*, *Jupiter* Elicius, *Jupiter* Férétrien, *Jupiter* Hercéjus, *Jupiter* Inventeur, *Jupiter* Indigéte, *Jupiter* Pierre, *Lapis*; *Jupiter* Loral, c'est à dire, du pays Latin. *Lucetius*, c'est le nom que lui donnoient les Osques; *Papæus*, c'est celui sous lequel les Scythes l'honoroiert; *Jupiter* Pistor, ou Boulanger; *Jupiter* Butineur, *prædator*; *Jupiter* Prodigious; *Jupiter* Sponsor, c'est à dire, qui donne les assurances, *Jupiter* Tigillus, *Vejupiter*, *Jupiter* du mont Viminal, *Vimineus*. Ceux de ces noms qui mériteront quelque explication, se trouveront expliqués en leur place.

Bel, Bélus, ou Baal, est le *Jupiter* des Chaldéens & des Phéniciens. Baal Semin, ou Samin, est un nom de celui des Phéniciens, c'est le Jomæus des Arcadiens, le Marna de ceux de Gaze, le Moloch des Chananéens, l'Urius des habitans du Bosphore.

Un Ancien nommé Chryssippe, & cité par Cicéron, *de Nat. Deor. L. I. n. 40.* disoit, comme nos Mythologues, que *Jupiter* n'étoit autre chose que l'Æther, ou la matière éthérée. D'autres, & sur-tout les Peres, ou anciens Écrivains Chrétiens, soutenoient que c'étoit un Roi de Crète. Voyez Minutius Félix, *Lactance, L. I. de falsa Relig. c. 13.* Dans l'Antiquité ce sentiment n'étoit pas constant. Le Scholastique d'Apollonius sur le troisième livre de cet Auteur, cite un certain Démétrius Scepsius, qui racontoit que les Phrygiens, les Crétois, & les Arcadiens se le disputoient les uns aux autres. Cicéron au troisième Livre, *de Nat. Deor. n. 42.* dit que l'on trouve dans les livres des Grecs qu'il y avoit eu plusieurs *Jupiters*, & l'on en a distingué, depuis trois jusqu'à trois cens; Varron au rapport de Tertullien, en comptoit tout autant. De tous ces *Jupiters* on n'en avoit qu'un auquel on attribuoit les actions de tous les autres. Il faut consulter sur cela Vossius, *de Théolog. Gentil. L. I. c. 14.* Cet Auteur prétend encore, *L. VII. c. 4.* que sous le nom de *Jupiter* les Anciens adoroient toute la nature.

L'Aigle étoit consacré à *Jupiter*. Elle portoit son foudre dans ses serres. *Jupiter* étoit aussi représenté quelquefois porté sur son aigle. Le taureau, le bouvillon, la brebis, le belier, & la perdrix, étoient consacrés à *Jupiter* Ammon. Vossius, *de Idolol. L. IX, c. 17.* Le chêne & même tous les arbres qui portent quelque espèce de gland, étoient consacrés à *Jupiter*. *Id. de idol. L. V, c. 48.* Outre les livres cités lisez encore sur ce dieu, Vossius, *de Idolol. L. II, c. 11, 13, 33, 37, 57, 84. L. V, c. 48. L. VIII, c. 12, 13, 17, 18.*

Jupiter voyant nos fautes,

*Dit un jour du haut des airs ,
Remplissons de nouveaux hôtes
Les cantons de l'Univers.* LA FONT.

*Jupiter ne tarda guère
À modérer ses transports ;
O vous Rois , qu'il voulut faire
Arbitres de notre sort ,
Laissez entre la colère ,
Et l'orage qui la suit ,
L'intervalle d'une nuit. Id.*

Ce nom vient de ces deux mots Latins *juvans pater*, qui veulent dire, *pere qui fait du bien*. Il y en a qui dérivent ce mot *Jupiter* de l'Hébreu יהוה, *Jehovah*, mais le premier sentiment qui est de Cicéron, d'Aulugelle & de Macrobc, est plus vraisemblable.

Le Pere Soucier, Jésuite, dans une dissertation sur le nom *Jehovah*, remonte bien plus haut. Les Latins, dit-il, ont nommé le premier de leurs dieux יהוה, *Jehovah*, & ils l'ont exprimé en leur langue יהוה, par *Jovis*. Car il est certain, continue-t-il, que ce *Jovis* a été non-seulement un cas oblique, mais encore le nominatif. Cela paroît évidemment par ces deux vers d'Ennius.

*Juno, Vesta, Minerva, Ceres, Diana, Venus, Mars,
Mercurius, Jovis, Neptunus, Vulcanus, Apollo.*

Par Varron qui dit, *L. VII, de ling. lat. p. 91, edit. Par. in-8°. ann. 1587. A dissimilibus similia (declinantur) ut Jupiter Jovis ; & Jovis, Jovis, & par le revers de plusieurs médailles*. Car on trouve *Jovis Custos* dans Othon, dans Vespasien, dans Tite, & dans Caracalle ; *Jovis Propugnator*, dans Alexandre Sévère ; *Jovis Stator* dans Gordien III. & dans Gallien. Or ce nominatif *Jovis* n'est autre chose que le nom *Jehovah*, יהוה, dans lequel on n'a point exprimé le *Schéva*, non plus que dans tous les composés de ce nom *Josué, Josèdek, Johhanan, &c.* En Hébreu même l'on fait une élision de ce *Schéva*, & nous trouvons יהוה & יהוה, indifféremment dans le même chapitre. Voyez par exemple, *1, Reg. XIV, 42, 43, 44, & 45*. Pour la dernière syllabe, on n'a fait que changer la terminaison Hébraïque ה en terminaison Latine : *is JEHOVAH, JEHOVIS, Jovis*. Ainsi s'est formé ce nom dans les premiers temps. De même, ajoute-t-il, *Jupiter* n'est autre chose que *Jehupater*, c'est-à-dire un composé du même nom יהוה & de *pater* comme יהוה, *Jehohhanan, יהוהצדק, Jehosedok*, le sont de יהוה & de הן, & צדק ; desorte que par la même contraction dont j'ai parlé, on a fait *Jupater*, & ensuite changeant l'a en i *Jupiter*, comme *Diespiter, & Marspiter*, que Varron rapporte, *L. IV, de ling. lat. p. 19*, de l'édition déjà citée. Cette opinion a été celle de Varron. Du moins on peut le croire sur ces mots de saint Augustin, *L. I, de Consensu. Evang. c. 22*. Varron a cru que le dieu des Juifs étoit *Jupiter*. Vossius est de même sentiment, de *Idolol. L. VII, c. 4*.

JUPITER. s. m. *Jupiter*. Terme d'Astronomie. L'une des sept Planètes, dont l'orbe est situé entre Saturne & Mars. Outre qu'elle tourne en 24 heures d'Occident en Occident autour de la terre, elle décrit un cercle sous le Zodiaque, qui étant beaucoup plus grand que celui que la terre décrit, elle n'acheve son cours qu'en onze ans, & trois cens treize jours, & dix-neuf heures. Ainsi vers le pôle de cette planète il doit y avoir des jours & des nuits, de six ans entiers. *Jupiter* est 81 fois, selon quelques-uns, & 95, selon d'autres, plus grand que la terre. Comme *Jupiter* est l'une des trois planètes supérieures, c'est à-dire, l'une des trois qui sont au dessus du soleil, elle n'a aucune parallaxe, parce que la distance à la terre est trop grande pour avoir une proportion sen-

sible avec le diamètre de la terre. *Jupiter* paroît presque aussi grand que *Vénus* ; mais il n'est pas si luisant : il est quelquefois éclipsé par la lune, par le soleil, & même par Mars. Il a deux macules en forme d'écharpe, par le mouvement desquelles on prouve qu'il se meut circulairement sur son centre. Galilée a le premier découvert quatre étoiles, ou petites lunes qui roulent autour de lui, qu'il a appelées les *Astres de Médicis*, les autres les nomment les *Satellites de Jupiter*. Ce sont quatre planètes, ou quatre lunes qui tournent autour de lui. On les appelle *Lunes*, ou *lunules de Jupiter*, parce qu'ils font leur révolution autour de *Jupiter*, à peu près comme la lune fait la sienne autour de la terre. Ces quatre lunes doivent faire un spectacle assez divertissant, pour les habitans de *Jupiter*, s'il est vrai qu'il y en ait. Car tantôt elles se lèvent toutes quatre ensemble : tantôt elles sont toutes à leur midi, rangées l'une au dessus de l'autre : tantôt on les voit toutes sur l'Horizon à des distances égales : & sur-tout elles s'éclipsent très-souvent les unes les autres. Ces lunes ont des mouvemens différens ; la plus éloignée fait son tour en seize jours & dix-huit heures autour de *Jupiter* ; & la plus proche en a environ un jour & 18 heures. Ils souffrent souvent des éclipses, dont les observations sont fort utiles à connoître les longitudes. M. Cassini a fait des tables pour calculer les immersions & émergions du premier satellite de *Jupiter*. Pour les immersions & émergions des satellites de *Jupiter*, il faut une lunette de dix piés, & une pendule réglée sur le moyen mouvement, & mise avec le soleil, quelque temps avant ou après l'observation. Voyez IMMERSION. Hévélius a observé *Jupiter* de la grandeur de sept ponces, ayant des inégalités comme la lune. M. Cassini a aussi découvert plusieurs changemens dans *Jupiter*, tant dans les trois bandes obscures qu'on y voit d'ordinaire, que dans le reste de son disque. Il y a vu naître des taches, & quelquefois des brillans ; & enfin il y a remarqué une tache permanente, par le moyen de laquelle il a conclu que *Jupiter* tourne autour de son axe en neuf heures 56 minutes ; mais le Père Gottinies, Professeur au Collège des Jésuites à Rome, prétend être le premier auteur de cette découverte du mouvement de *Jupiter* : Eustochio Divini & Campani prétendent que c'est par le moyen de leurs lunettes qu'on a découvert ses taches, & en contestent la gloire de l'invention à l'un & à l'autre, comme ils se la disputent entr'eux.

M. Harris, dans son Dictionnaire des Arts & des Sciences, dit que la proportion de *Jupiter* à la terre est d'environ 60 à 1. La révolution de *Jupiter* autour du Soleil (il parle dans le système de Copernic) est de 12 ans, ou 4380 jours. C'est 51 jours cinq heures plus que l'on a dit ci-dessus. Sa révolution autour de son axe est de dix heures. Sa moyenne distance du Soleil est, selon Képler, de 519650 parties, telles que la moyenne distance du Soleil à la terre en contient 100000, selon Bullaud, la moyenne distance de *Jupiter* au Soleil, contient 522520 de ces parties, & conformément au temps périodique de sa révolution 520116. Selon M. Cassini la plus grande distance de *Jupiter* à la terre est de 142919. demi-diamètres de la terre. La moyenne est 115000 ; & la plus petite de 87081. Ce diamètre de *Jupiter* est égal à 27 demi-diamètres, plus la moitié d'un demi-diamètre de la terre. Ainsi le globe de *Jupiter* est 2460 fois plus gros que celui de la terre. Le demi-diamètre de *Jupiter* vu du Soleil, n'est que de 19 secondes, $\frac{1}{4}$ suivant le calcul de M. Newton ; & le demi-diamètre de l'équateur de *Jupiter* est son demi-diamètre polaire, comme 40 $\frac{1}{2}$ sont à $\frac{1}{2}$.

Le diamètre apparent de *Jupiter* est de cinquante secondes. Supposé, selon les Anciens, que la révolution de Saturne se fasse précisément en trente ans, & celle de *Jupiter* en douze, & que toutes les deux partent du même point du Zodiaque, la

différence entre douze degrés parcourus en un an par Saturne, & trente parcourus par *Jupiter*, étant de dix-huit degrés, *Jupiter* s'éloigne de Saturne en un an de ces 58 degrés. Dix-huit degrés font la dixième partie de cent quatre-vingt degrés, qui font la moitié du cercle. *Jupiter* se trouve donc au bout de dix ans opposé à Saturne, & en dix autres années il le rejoint; & par conséquent les conjonctions de *Jupiter* & de Saturne se font de vingt ans en vingt ans: mais en vingt ans Saturne a parcouru les deux tiers du Zodiaque, qui font huit signes; donc, la conjonction de *Jupiter* & de Saturne se fait au huitième signe, à compter du point du zodiaque, d'où ils font d'abord partis ensemble. En soixante ans Saturne fait deux révolutions par le zodiaque, pendant lesquelles il se joint trois fois à *Jupiter*; desorte qu'à la troisième conjonction ils se trouvent tous deux au même point d'où ils étoient partis ensemble soixante années auparavant.

JUPITER, est un astre benin, & est appelé par les Astrologues la *grande Fortune*; & Vénus la *petite Fortune*.

JUPITER, chez les Chimistes, signifie de l'étain, & la calcination de *Jupiter* est de la potée, ou de la chaux d'étain. Nicot & Monet disent qu'il signifie le cuivre. Mais ils se trompent.

JUPITER, en termes du grand Art, signifie l'or philosophal. Les sages appliquent à leur Art tout ce que la fable a dit de *Jupiter*, & ils prétendent que les fables doivent être entendues dans un sens figuré; par exemple, *Jupiter* est le maître des dieux, c'est-à-dire que l'or est le premier & le plus précieux de tous les métaux. Mercure est l'Ambassadeur de *Jupiter*, cela marque la facilité que le mercure a à s'insinuer par tout. *Jupiter* a pour sceptre la foudre, c'est le soufre externe qui est employé pour l'œuvre de la pierre.

JUPITER a le ciel pour sa demeure ordinaire, cela désigne le volatil, chaud & sec. Enfin, les débauches de *Jupiter*, qui choisissoit pour ses plaisirs la terre basse, mais prolifique & délicieuse, car c'est ainsi qu'on parle en langage du grand Art, montrent quelle est la fécondité de la terre, & qu'on en peut former l'or quand on fait la préparer. *Jupiter* est fils de Saturne, cela veut dire qu'il y a de la ressemblance dans quelques qualités de l'or & du plomb.

JUPITER. Terme de Fleuriste. Nom d'un œuiller. *Jupiter*, Junon, Mars, Mercure, Vénus, sont toutes divinités piquetées de brun sur un fin blanc, mais les fleurs en sont petites; elles se trouvent à Lille. MORIN.

JUPITRISER. v. n. Vivre dans la débauche, dans l'impudicité, mener la vie de *Jupiter*, dont les Poëtes parlent comme d'un dieu fort sujet à caution.

Henri Étienne, inventeur de ce mot, l'adapte aux Papes, qu'il appelle dieux terrestres *jupitrisans*, c'est-à-dire, selon son explication, imitateurs des actes de *Jupiter*. Il en cite quelques apocryphes dans son Apologie d'Hérodote, chap. 39, & d'autres endroits de cet ouvrage, où il montre beaucoup de partialité & d'entêtement pour sa Religion. Le mot dont il s'agit ici est à la page 330. du troisième tome de l'édition de la Haye 1735.

JUPON. f. m. Petite jupe de dessous fort courte, que portent les femmes. Il ne diffère de la jupe que parce qu'il est plus court, & qu'on le porte dessous. Il y a des *jupons* piqués, ouattés, &c. *Supparum interius*.

Du Cange dit que ce mot vient de *gipo*, qui dans la basse Latinité a signifié *pourpoint*.

D'autres le dérivent de l'Italien *guippona*, qui est formé de l'Arabe *gubba*; ce mot a été porté en Italie par les Sarrazins. Le Père le Moine, cité au mot de *jupe*, appelle l'habit des Sarrazins, *jupe*. Voyez ce mot.

JUPON, le dit aussi d'une espèce de grand pourpoint, ou de petit justaucorps qui a de longues basques, & qui n'a point de busquière; qui ne serre point le corps, & qui est uue espèce de veste propre pour l'été. *Laxior tunica*.

JUPPIN. f. m. Voyez **JUPIN**.

J U R.

JURA. Ce mot ne se met point seul, on dit & on écrit Mont-*Jura*. C'est une chaîne de montagnes qui sépare la Franche-Comté de la Suisse. *Jura*. *Jurassus mons*. Les Suisses étoient renfermés de toutes parts par la nature du lieu; d'un côté par le Rhin... de l'autre par le mont-*Jura*, qui est entre la Franche-Comté & la Suisse.

Le Mont-*jura* est une grande chaîne de montagnes qui s'étend depuis le Rhin, près de Bâle, jusqu'au Rhône, à quatre lieues au-dessous de Genève. Cette montagne partageoit autrefois la Bourgogne en Cisjurane & Transjurane. Elle sépare maintenant la Suisse du Comté de Bourgogne & du Bugei. On lui donne divers noms en divers endroits, c'est le grand Credo le long du Rhône, le mont saint Claude entre le Comté de Bourgogne & le Bugei, le mont Joux, vers les sources du Dain & du Doux; & Piéport, ou Botzberg, sur les confins de l'Évêché de Bâle, & des Cantons de Bâle & de Soleure. MATY.

JURA. Nom d'une île d'Écosse. *Jura*. Elle est une des Westernes, & elle n'est séparée de la presqu'île Cantyr, que par un canal d'une lieue de largeur. Elle peut avoir neuf lieues de long, & trois de large. Il n'y a que des bourgs, ou des villages, dont le principal porte le nom de l'île. MATY.

JURADE. f. f. *Collegium Senatorum, Patrum conscriptorum, Consulium*. C'est ainsi qu'on appelle le Corps & l'Assemblée de l'Hôtel de Ville à Bordeaux, &c. composé de ceux qui ont été Jurats. Assembler la *Jurade*. Toute la *Jurade* étoit assemblée.

JURADE. Voyez **JURADE**.

JURANDE. f. f. Charge qui se donne par élection dans les corps des Artisans à deux ou à quatre Anciens pour présider à leurs assemblées, & avoir soin des affaires de la Communauté; faire recevoir les apprentis & les maîtres, empêcher les entreprises qui se font sur le métier, & en faire observer les statuts & les réglemens. Le temps de la *jurande* ne dure qu'un an ou deux.

JURANDE, se dit aussi du corps des Jurés. Toute la *jurande* s'assembla pour délibérer.

JURAT. f. m. *Juratus, Conscriptus, Consul*, est le nom qu'on donne aux Consuls & Échevins de Bordeaux, & d'autres villes de Gascogne, comme à ceux de Toulouse celui de *Capitouls*.

JURAT. On le dit aussi dans les villes de Béarn. Parmi les Députés des États de Béarn, qui rendirent hommage au Roi & lui firent le serment de fidélité le 31 Mars 1723, étoient le *Jurat* de Morlas, le *Jurat* d'Oléron, le *Jurat* de Lambeye, & le *Jurat* de Bruges.

JURATOIRE. adj. *Jusjurandum*. Terme de Palais, qui ne se dit qu'en cette phrase; Il y a eu provision de sa personne, main-levée d'une saisie à sa caution *juratoire*. C'est une soumission qu'on fait à l'Audience, ou au Greffe, de se représenter, ou les biens saisis, toutefois & quantes que par la Justice sera ordonné. *Juratoire*, qui est accompagné de serment.

JURAYE. Voyez **JURAYE**.

JVRE. adj. m. & f. Qui a trop bu de quelque liqueur, dont les fumées troublent le cerveau & offusquent la raison. *Ebrius, vinolentus, madidus, vino obrutus*. Les gens du Nord ne quittent point la table, qu'ils ne soient *ivres*. Il ne faut point raisonner avec un homme *ivre*. On dit aussi, Je ne suis ni fou, ni *ivre*; pour dire, Je suis en mon bon sens. On voit des Orateurs qui, comme s'ils étoient *ivre*, se laissent emporter à des passions qui ne conviennent point à leur sujet. BOILEAU.

On dit proverbialement, *ivre* comme une soupe, *ivre* mort; pour dire, un homme qui est si *ivre*

qu'il en a perdu tout sentiment. *Vini plenus, mensus vino.*

On le dit au figuré de celui dont l'esprit est troublé par quelque passion. Être ivre de vanité, d'orgueil, d'ambition. Ivre de ses grandeurs & de son opulence. L'homme en sa propre force a mis sa confiance, &c. Rous.

JURÉ. f. m. *Juratus*. Marchand, ou artisan élu par son corps pour avoir droit de visite sur les autres, pour faire observer les statuts & réglemens, & empêcher les entreprises sur le métier. Les Jurés ont droit de saisir les ouvrages mal conditionnés, quand ils vont en visite avec un Officier de Police.

On ne reçoit pas un Maître qu'en présence & du consentement des Jurés. On croit en Justice le rapport des Jurés, sur la mal façon d'une besogne.

Dans ce sens il est aussi adjectif. Les Maîtres Jurés dans les Communautés qui ne sont composées que de femmes, comme les Lingères, les Couturières, &c.

Dans les anciennes déclarations des Rois de France, au sujet des Corps des Marchands & des Communautés des Arts & Métiers, on appelle Villes jurées, Bourgs jurés, des villes & des bourgs dont les Corps & Communautés ont des Jurés.

JURÉS, se dit aussi de certains Officiers préposés pour faire des rapports & des visites. Il y a des Jurés Médecins, Chirurgiens, tant au Châtelier qu'au Parlement, pour visiter les malades & les blessés. Il y a des Jurés des œuvres de Maçonnerie & de Charpenterie, pour visiter les ouvrages. Il y a des Jurés-Mouleurs de bois préposés pour faire mesurer le bois. Il y a des Jurés-Vendeurs de vin, de marée, & de poisson frais & salé, de cochon, de volaille, &c. qui sont commis pour recevoir les deniers de ces marchandises qui se vendent au marché, & les faire bons aux Marchands forains. On appelle aussi les Jurés Crieurs de corps & de vins, des Officiers qui alloient autrefois crier par les rues le prix du vin qui étoit à vendre chez le bourgeois, & les choses qui étoient perdues, mais qui ne servent aujourd'hui qu'aux cérémonies des enterremens. Il n'y en avoit ci-devant que vingt-quatre, qui ne se trouvoient tous ensemble qu'aux obsèques des Rois. On appelle un écolier Juré, celui qui a étudié cinq ans en l'Université de Paris, & qui en a lettres & certificat du Recteur, pour être ensuite reçu Maître-ès-Arts.

On appelle ennemi juré, un ennemi dangereux, irréconciliable.

JURÉ, se disoit autrefois pour Échevin, comme Jurat se dit encore en quelques endroits. *Juratus, Conscriptus, Consul*. On nommoit communément les Échevins (à Caën) Bourgeois jurés, on les qualifia depuis Jurés & commis au Gouvernement de la ville; Conseillers Jurés au Gouvernement de Caën; Conseillers & Gouverneurs de la Ville, & enfin Échevins. Les autres Officiers de la ville s'appeloient petits Jurés. HUET, *Antiq. de Caën*, c. XIII. Le Greffier de la ville étoit nommé Clerc Juré, Notaire & Clerc, Clerc & Greffier de la ville. Id. *ib.*

On appelle en Sorbonne Juré, un étudiant que les Professeurs de Sorbonne nomment pour signer les attestations conjointement avec eux. *Juratus*. Une attestation doit être signée par quatre Jurés, autrement elle n'est de nulle valeur, & le Professeur ne la pourroit pas signer.

JURÉ DU MARTEAU, qu'on nomme aussi Juré du cuir tanné. On appelle ainsi dans les trois Communautés d'artisans qui travaillent en cuir dans la ville & faubourgs de Paris, ceux qui sont les Gardiens du marteau avec lequel se marquent les cuirs forains, soit à la Halle au cuir, soit au Bureau des Vendeurs de cuir, & qui les vont marquer auxdits lieux toutes les après-dînées.

JURÉ DE LA VISITATION ROYALE. C'est ainsi que l'on nomme dans la Communauté des Citoyens,

les quatre grands Jurés à qui il appartient de faire les visites tous les mois, chez les Maîtres de la Communauté, & les visites tous les deux mois chez les Maîtres Cordonniers, conjointement avec les Jurés de la Cordonnerie.

JURÉ DE LA CONSERVATION. C'est le nom que l'on donne aux quatre petits Jurés des Maîtres Cordonniers de Paris.

JURÉS TENEURS DE LIVRES. C'est celui qui est pourvu par Lettres Patentes du Roi, & qui a prêté serment en Justice, pour la vérification des comptes & calculs, lorsqu'il y est appelé.

JURÉ. En Angleterre on appelle Jurés, douze personnes dont le criminel convient, & qui doivent prononcer s'il est coupable, ou non. Ces douze Jurés doivent être de la même classe, ou de pareille condition que l'accusé, & si c'est un étranger, il peut demander à être jugé par six Jurés de sa nation, ou six étrangers s'il n'y en a point de sa nation; les six autres doivent être Anglois. On en propose d'ordinaire trente-six, & l'accusé est obligé d'en accepter douze; il peut récuser les autres. Ces douze Jurés sont présens à toute l'instruction du procès qui se fait en public: après quoi ils se retirent dans une chambre où on les enferme sans feu, ni chandelle, & sans leur donner à boire, & à manger, jusqu'à ce qu'ils aient déclaré d'un consentement unanime, si l'accusé est coupable, ou non, du crime dont il est accusé, sur quoi le Juge lui impose la peine prescrite par la loi: car les Jurés ne prononcent que sur le fait.

JURÉE. f. f. Terme de coutumes. Droit de jurée, est un droit qui se doit pour la juridiction & connoissance des causes. Bourgeois de jurée, hommes, femmes de jurée, sont des Bourgeois, des hommes, des femmes, qui doivent au Roi, ou au Seigneur haut-justicier, un certain droit, à savoir, par an six deniers pour livre des meubles, & deux deniers des immeubles, à moins qu'il n'y ait quelque abonnement. On dit lever, payer la jurée.

JURÉE, se prend aussi dans les Coutumes en quelques endroits pour jurement, serment. *Sacramentum*.

IVRÉE. Nom d'une ville de Piémont, en Italie. *Eporedia*. Elle est capitale du Canavez, & située sur la Doria Baltea, à sept ou huit lieues de Turin, vers le nord. Cette ville a été long tems Impériale; l'Empereur Frédéric II la donna l'an 1349, à Thomas II, Duc de Savoie, dont les Successeurs l'ont possédée jusqu'aujourd'hui. Elle est bien fortifiée, défendue par une bonne citadelle, & elle a un Évêché suffragant de Turin. MATY.

Dans le théâtre du Piémont, on écrit Yvrée. M. Corneille écrit *Ivrée* & *Yvrée*. La ville d'Yvrée, que les Latins appellent *Eporedia*, & les Italiens *Ivrea*, est située à l'entrée de cette partie des Alpes que les Latins nommoient *Alpes Pennina*. Elle est sur la rive gauche de la Doire, à l'endroit où elle sort de la Val d'Aouste, pour entrer dans le Canavois. Velleius Paterculus nous apprend que les Romains, avertis par les oracles des Sibylles, y envoyèrent une Colonie, Marius étant Consul pour la troisième fois, & Valérius Flaccus pour la première. Ils lui donnèrent le nom d'*Eporedia*, parce qu'au témoignage de Pline, les Gaulois appeloient *Eporedicos*, ceux qui s'entendoient à dompter & à dresser les chevaux, soit que les habitans d'Yvrée s'y occupassent, soit que les Romains y en entretenissent un grand nombre aux dépens du public, & les y fissent exercer. THÉÂTRE du Piémont, p. 105. Aymoin, ou son Continuateur, dans ses Annales de France, donne par corruption à la ville d'Yvrée, le nom d'*Eboveia*. Id. Les Auteurs du temps d'Aymoin la nomment *Iporegia*, *Iporegiensis civitas*, *Ivoreia*, qui ne sont que des corruptions de son véritable nom. Elle est située en partie sur une colline, dont la montée est douce & aisée. Id. On n'y compte qu'environ six mille âmes. Id.

Le Marquisat d'Yvrée. *Eporediensis Marchionatus*. C'étoit anciennement un État de l'Italie, les Souve-

rains étoient descendus des Rois d'Arles. Cet État comprenoit le Canavez, la partie du Liémont qui est entre la petite & la grande Doria, le Bielez, la partie occidentale du Vercellois & la partie du Monterrat Savoyard, qui est entre le Canavez & le Pô. Ce Marquisat ne subsiste plus, on en donne pourtant le nom au Canavez qui n'en est qu'une partie. **MATY.**

JUREMEN 1. f. m. Affirmation qu'on fait d'une chose, en marquant cette affirmation d'un sceau de religion. *Jurandum, jusjurandum, sacramentum.*

On divise communément le *jurement* en asseratoire & en promissoire. **PONTAS.** Le premier se fait pour assurer une chose présente ou passée; le second regard l'avenir & se fait pour assurer une promesse. **CONF. D'ANG.** Souvent en jurant on se contente d'attester Dieu, c'est à dire, de l'invoquer comme témoin de ce que l'on jure; ce *jurement* se nomme invocatoire. Quelquefois on ajoute l'exécration ou l'imprécation, & c'est lorsque non seulement on prend Dieu pour témoin, mais qu'on l'appelle encore pour Juge & pour vengeur du parjure, en se souhaitant du mal, ou à d'autres, si la chose n'est pas comme on la dit, ou bien si l'on ne tient pas la promesse que l'on fait.

IDEM. Le *jurement* se divise encore en simple & en solennel. Le *jurement* simple est celui qui se fait entre des personnes privées & sans aucune solennité. Le *jurement* solennel est celui qui se fait en public avec quelque solennité; par exemple, en touchant de la main l'Évangile, ou en Justice en levant la main. **IDEM.** Enfin le *jurement* se divise en verbal, réel & mixte. Le *jurement* verbal se fait par les paroles, le réel par les actions; par exemple, en levant la main comme font ordinairement les Laïcs en Justice, ou en la portant sur la poitrine comme font les Ecclésiastiques, ou en touchant le livre des Évangiles, une relique ou quelque autre chose sacrée. Le mixte se fait & par paroles & par actions. Si ces actions se font en invoquant expressément le nom de Dieu ou quel qu'un de ses attributs, c'est un *jurement* exprès & direct: mais si on jure par quelque créature ou sacrée ou profane, c'est un *jurement* implicite, virtuel & indirect, parce qu'il a rapport à Dieu, puisqu'on ne jure par les créatures qu'en tant qu'elles ont rapport à leur Créateur. **IDEM.**

JUREMENT, se prend quelquefois comme synonyme de serment, c'est-à-dire, pour l'affirmation d'une chose que l'on fait en justice. Voyez **SERMENT.**

Mais le mot de *juremens*, au pluriel, signifie toujours blasphèmes, imprécations, exécérations. *Verba execratoria.* Voyez ces mots. Cet homme fait d'horribles *juremens*. S. Louis fit des réglemens très sévères contre les *juremens* & les blasphèmes; & un Bourgeois de Paris ayant blasphémé avec des paroles infâmes, le Roi lui fit marquer les levres d'un fer chaud, pour servir d'exemple.

Quelques Souverains & quelques particuliers ont affecté d'avoir un juron qui leur fût propre, comme si ç'avoit été une devise. Louis XI. juroit *Pâque-Dieu*. Charles VIII. *Jour de Dieu*. Louis XII. *Le diable m'emporte*. François I. *Foi de Gentilhomme*. Charles Quint, *Foi d'homme de bien*. Charles IX. toutes sortes de *juremens*. Henri IV. *Ventre saint gris*. La Tremouille qui, en 1513, soutint contre les Suisses le siège de Di'on, *La vraie corps-Dieu*. Charles de Bourbon, *Sainte Barbe*. Philibert, Prince d'Orange, *Saint Nicolas*. La Roche du Maine, *Tête-Dieu pleine de reliques*.... Le Capitaine Bayard, *Fête-Dieu*, *Bayard*.... Voilà l'article au long, tel qu'il se trouve dans le Glossaire Bourguignon, au mot *Fête-Dei*. Pasquier, chap. 2. du huitième liv. de ses *Recherches*, après avoir dit que *Goi* est une corruption de *Got*, qui signifie *Dieu*, explique *Vertugoi* par Vertu Dieu, *Sangoi* par Sang-Dieu, *Morgoi* par Mort Dieu, & *Jarnigoi*, par Je renie, &c. *Glossaire Bourguignon au mot JARNIC.* Le Pere Garassé, dans sa Doctrine curieuse, dit que Pasquier n'osoit jurer *Vertugoi*, & qu'il osoit bien dire que le Pape est le sceau de l'Église. *Maugré*, qu'on a dit anciennement pour malgré, s'est conservé dans *Maugrébieu*, jure-

ment que le timoré Pellisson déguise en *Madrébi* dans l'Impromptu qu'il rapporte, fait par Elot contre Voiture. On dit encore *maugréer*, pour *jur*, *blasphémer*... *Glossaire Bourguignon* au mot *Maugrai*. Voy. aussi l'Hist. de l'Ac. FR. Nos Anciens ufoient du *par Dieu* sans scrupule... Les Cavaliers, dans l'*Amadis*, ne jurent jamais autrement *Gloss. Bourg.* au mot *Padéi*. Tout, jusqu'aux Prêtres & aux femmes, dit *par Dieu* dans les cent Nouvelles Nouvelles. C'étoit aussi le *jurement* de Montagne. Quand je jure, dit il, selon moi, c'est seulement *par Dieu*, qui est le plus droit de tous les sermens. *Essais, liv. 3. ch. 5.*

JUREMENT, JURON, SERMENT, synonymes. Le *serment* se fait proprement pour confirmer la sincérité d'une promesse; le *jurement*, pour confirmer la vérité d'un témoignage; & le *juron* n'est qu'un style dont le peuple se sert, pour donner au discours un air assuré & prévenir la défiance. Voyez **SERMENT** & **JURON.** SYN. FR.

Le mot de *serment* est plus d'usage, pour exprimer l'action de jurer en public & d'une manière solennelle. Celui de *jurement* exprime quelquefois de l'emportement entre particuliers. Celui de *juron* tient de l'habitude dans la façon de parler. Les fréquens *juremens* ne rendent pas le menteur plus digne d'être cru.

JURER, v. a. & n. Affirmer avec serment, promettre solennellement. *Jurare.* L'Écriture applique ce terme à Dieu même. Dieu a juré & ne s'en repentira point, Psaume 109. Il a juré à Abraham notre pere, qu'il se donneroit à nous. Cantique de Zacharie. Les Payens ont fait aussi *jur* leur faux Jupiter par le Styx. On *jur*oit autrefois par la tête de l'Empereur. Voyez Juste Lipsé sur les Annales de Tacite, L. I. & La Cerda, Jéf. sur le Ch. XXXII^e de l'Apologétique de Tertullien.

Ce mot vient du Latin *jurare*, qui, selon quelques-uns, est dit comme *Jovem, orare, testari*, prendre Jupiter à témoin. C'est le sentiment de Berman. D'autres disent que *jurare est in jure aliquid asserere*: ce qui ne se fait guère sans en venir au jurement.

JURER, se dit plus particulièrement des protestations & des sermens qui se font solennellement à l'Église & en Justice. On *jur*oit autrefois dans les Églises sur la Croix, sur l'Autel, sur les Évangiles, les Canons & sur les saintes Reliques. Les Rois ont juré la paix sur les Évangiles. Ils *jurent* dans leur Sacre de conserver la Religion & l'État. On fait *jur*er aux Magistrats & aux Officiers l'observation des Ordonnances; aux peuples, aux soldats, fidélité & obéissance. On fait *jur*er aux gens qui se marient une fidélité réciproque. Il faut qu'on *jure* & affirme vrais les comptes qu'on présente en Justice; la vérité de la dette pour laquelle on est colloqué. La formule de *jur*er devant le Juge, est de lever la main & de promettre de dire vérité. Celui qui *jure* à faux, qui fait un faux serment, est infâme. Autrefois on se purgeoit de crime en *jurant*, & celui qui en étoit accusé s'étant purgé par serment, en étoit quitte ayant vingt Chevaliers, gens de créance, qui *jur*oient pour lui, qu'il avoit fait un bon serment & dit vérité, lesquels on appelloit *Compurgateurs*.

On emploie ce mot dans le style des fables & dans le style burlesque, comme dans le style sérieux.

Les loups & les brebis de tout temps en querelle;

Mais certain politique loup

Joua si bien son rôle, & fit si bien son coup,

Qu'ils jurent entre eux une paix éternelle.

LE NOBLE.

JURER, se dit aussi de plusieurs affirmations particulières. J'en *jure* sur mon honneur, foi de Chrétien, foi de Gentilhomme. Il ne faut point *jur*er sur les paroles de son maître, c'est-à-dire, le croire aveuglément, soutenir ses opinions avec opiniâtreté. Jésus CHRIST a dit qu'il ne falloit point *jur*er par le ciel, parce que c'étoit le trône de Dieu; ni par la terre, parce que c'est l'escabeau de ses pieds, ni par la tête, parce qu'on ne peut changer un cheveu; mais seule-

ment dire oui, ou non. S. MATTH. *Chapitre 5. JURER*, se dit aussi des blasphèmes, & des exécutions qui se profèrent contre Dieu, & les choses saintes, par emportement, colère, rage, & quelquefois par mauvaise habitude. *Pejorare, dejerare*. Les joueurs qui perdent, les fantarons qui menacent, sont sujets à *jurere*. Le nom de Dieu ne *jure-ras*, c'est un des dix commandemens de Dieu. Dans le seizième siècle c'étoit la mode à la Cour de *jurere*. Le Gouverneur d'Henri IV. lorsqu'il étoit encore jeune, craignant qu'il ne se laissât aller à blasphémer, lui permit de *jurere* Ventre-saint-gris, mot qui ne signifie rien du tout. Louis XIII. ne *jureroit* jamais. Louis le Grand ne *jureroit* point, & a banni de la Cour les juremens & les blasphèmes. DE VIGN. MARV.

JURER ; signifie aussi, prendre une forte résolution avec soi même, s'engager à faire quelque chose, promettre, protester. *Promittere, spondere, jurare*. Il a *juré* la perte de son ennemi, de son rival. Il a *juré* sa ruine. Ces deux personnes se sont *juré* amitié inviolable ; ils se sont promis de s'aimer éternellement.

Tout ce que j'aperçois semble jurer ma perte.

REGNIER.

*Je n'ai jamais juré de quitter Amarante ;
Que je jure aussi tôt de demeurer constant.*

M. SCUD.

On dit figurément, que deux couleurs *jurent*, lorsqu'elles ne sont pas bien assorties, qu'elles passent d'une extrémité à l'autre, comme le vert & le bleu. On le dit de même des autres choses dont l'union est choquante. Des airs évaporés *jurent* avec les cheveux gris. Des airs évaporés & des cheveux gris *jurent* ensemble.

JURER, se dit aussi au figuré des voix & des instrumens de musique, qui font de faux tons ; mais surtout quand les sons sont rudes & aigres. *Symphonia discors*.

Son aigre fausset

Semble un violon faux qui jure sous l'archet.

BOILEAU.

On voit, par ce qui vient d'être dit, que le mot *jurere*, pris activement, signifie quelquefois affirmer par serment, en prenant quelqu'un ou quelque chose à témoin. *Jurer sa foi, jurere son Dieu*.

Quelquefois blasphémer. Cet homme ne fait que *jurere* Dieu, *jurere* le nom de Dieu ; & absolument, ne fait que *jurere*.

Il signifie encore confirmer, ratifier par serment. *Jurer la paix, jurere fidélité*.

C'est encore promettre fortement, quand même ce seroit sans serment. *Jurer fidélité à son ami, jurere une amitié éternelle*.

C'est, enfin, prendre une forte résolution de faire une chose. *Jurer la perte de quelqu'un. Jurere in aliquem*.

Pris neutralement, c'est affirmer, confirmer par serment la vérité d'une chose. *Jurer par son Dieu, par sa foi, sur son honneur, sur l'Évangile. Jurer sur les Autels. Jurere aras*.

Ou bien faire des sermens sans nécessité, par emportement, par habitude. *Jurer à tout propos. Jurer comme un Charretier*.

JURER, se dit proverbialement en ces phrases. Il *jure* comme un Charretier embourbé, ou comme un Marinier engravé. S'il ne tient qu'à *jurere*, la vache est à nous, quand on s'est rapporté au serment d'un méchant homme. On dit aussi à celui qui affirme une chose connue, on vous croit sans *jurere*. *Tibi fides habetur etiam injurato*. On dit qu'il ne faut de rien *jurere* ; pour dire qu'on peut faire des choses bien contraires aux résolutions présentes. On dit aussi parmi le peuple, *Ave, Maria*, ce n'est pas
Tome V.

jurere. On dit : Qui finement *jure*, finement se par-jure, pour dire que ceux qui font des restrictions mentales en jurant, sont ordinairement de faux sermens.

JURE, ÉE, part. & adj. Voyez ci dessus *Juré*.

IVRESSE. f. f. L'état d'une personne ivre. L'effet que cause le vin, ou une autre liqueur dans une personne ivre. *Ebrietas, temulentia, vinolentia*. L'*ivresse* du cidre dure plus long temps que celle du vin. L'*ivresse* est différente suivant le tempérament ; l'une est gaie, l'autre endormie, l'autre furieuse.

Il s'emploie aussi dans le sens figuré. Ainsi en parlant des passions, on dit que l'*ivresse* en est bien plus dangereuse que celle du vin ; pour dire, qu'elles troublent plus la raison que les fumées du vin. *Libidinis estus pejor est ebrietas*. La jeunelle est une *ivresse* continuelle ; c'est la fièvre de la raison. LA ROCH. Comment un Prince dont la condition est une espèce d'*ivresse* perpétuelle, peut-il devenir raisonnable ? S. RÉAL. La jouissance de la volupté est une courte *ivresse*. M. ESP. C'est ce qui les entretient dans leur *ivresse*, c'est-à-dire, dans leur attachement à la terre. BOURDAL. *Exh. II. p. 67*.

Les Poètes appellent *ivresse*, l'inspiration d'Apollon, l'enthousiasme, la fureur Poétique. La docte *ivresse*.

Non, non, je ne viens point sur les bords du Per-messe,

Phœbus, te demander ta frénétique ivresse.

Sur d'autres va verser tes savantes fureurs

La vérité n'a point besoin de tes faveurs.

IVRESSE, en termes de spiritualité. Les Mystiques appellent *ivresse*, l'état de l'ame contemplative dans l'oraison de quiétude ; parce que cette oraison est un transport & une élévation de l'ame qui ne se connoît plus, & ne reconnoît plus rien. *Ebrietas mystica*.

JUREUR. f. m. Qui jure beaucoup, soit par habitude, soit par passion. On a renouvelé l'ancienne Ordonnance de S. Louis contre les *jureurs* & blasphémateurs du nom de Dieu, qui ordonne de leur percer, de leur arracher la langue.

JUREUR, dans quelques Coutumes, ne se prend point en mauvaise part, il signifie seulement celui qui prête serment. *Jurator*, dans Sénèque, signifie témoin en justice.

Parmi les Francs, on nommoit ainsi, *jurator*, celui qui se purgeoit par serment d'une accusation ou d'une demande faite contre lui.

Celui qui juroit avec certain nombre de témoins, plus ou moins considérable, suivant les différens cas, qu'il n'avoit point fait ce qu'on lui imputoit, étoit renvoyé absous.

Après la mort de Chilpéric, Frédégonde, dont la conduite peu régulière étoit assez connue, jura avec 300 personnes considérables qu'elle avoit su gagner, que le jeune Clotaire, que la nation ne vouloit point reconnoître, étoit vraiment fils de Chilpéric. Le serment d'un si grand nombre de *jureurs* dissipa tous les soupçons, quelque violens qu'ils fussent ; & Clotaire fut reconnu pour légitime héritier de la Couronne.

JURGANO, ou GIURGEVO. Nom d'un bourg de la Turquie, en Europe. *Jurganum*. Il est dans la Valachie à l'embouchure du Tézé dans le Danube. On croit communément qu'il est l'ancienne *Frateria*, ou *Prateria*, ville de la Dace. MATY.

JURIDIQUE. adj. m. & f. Régulier, qui est de droit, qui est conforme aux loix du pays, ou aux procédures qui sont observées ; aux formes de la Justice. *Juridicus, legitimus*. Le Droit a introduit des remèdes pour se pourvoir contre les sentences & les arrêts qui ne sont pas *juridiques*. Cette procédure n'est pas *juridique*. Acte *juridique*.

JURIDIQUEMENT. adv. D'une manière juridique, dans les formes. *Legitimè, juridicè*. Toute cette procédure, l'instruction de ce procès, a été faite

juridiquement. Vous avez été condamné *juridiquement.*

JURIOVGOROD. *Voyez* DERPT.

JURIBEBA. f. m. Arbrilleau épineux, ombrageux & beau, qui croit en Amérique dans les terres sablonneuses. Sa feuille est longue, déchiquetée en plusieurs endroits, lanugineuse en dessous, amère au goût. Sa fleur est disposée en étoile, de couleur blanche & bleue. Son fruit ressemble au railin, & est disposé en grappe. On distingue le *Juribeba* en mâle & femelle. Ce dernier est le plus épineux, mais l'autre a les feuilles plus grandes. Les feuilles de l'un & de l'autre sont vulnérables.

JURISCONSULTE. f. m. Celui qui est versé dans la connoissance des loix; que l'on consulte sur l'interprétation des loix & des coutumes, sur les difficultés d'un procès. *Jurisconsultus.* Les 50 livres du Digeste n'ont été tirés & compilés que des réponses des anciens *Jurisconsultes*; on les apeloit *responsa prudentum*, & dans les instituts de Justinien, L. I, T. 2. elles font partie du Droit public. Ulpian, Papinien, Paul, Scævola, Neratius, Cocceius Nerva, ont été les oracles, de la Jurisprudence. Tribonien, en abolissant les deux mille volumes d'où il avoit tiré le Code & le Digeste, a ravi en même temps au public bien des choses qui auroient contribué à faire connoître les anciens *Jurisconsultes* de Rome. On ne connoitroit presque que leurs noms, si Pomponius, qui vivoit dans le second siècle, n'avoit pris soin de conserver quelques circonstances de leur vie. Papyrius est le premier après l'expulsion des Rois; & Modestinus en 240 est le dernier. Il semble que les *Jurisconsultes* de Rome étoient ce que sont aujourd'hui les Avocats consultants, qui parviennent à l'honneur de la consultation par le progrès de l'âge, & le mérite de l'expérience. Cependant c'étoit à Rome des fonctions tout-à-fait différentes, & les Avocats plaidans ne devenoient point *Jurisconsultes*. Pendant la République l'emploi des Avocats étoit beaucoup plus honorable, parce que c'étoit la voie pour parvenir aux premières dignités. Ainti les *Jurisconsultes* étoient estimés par les Avocats: on les apeloit même par mépris *formularii*, ou *legulei*, parce qu'ils avoient inventé certaines formules, ou certains monosyllabes, pour répondre plus gravement, & plus mystérieusement: mais enfin, ils se rendirent si recommandables, qu'on les nomma *Prudentes* ou *Sapientes*, & les Empereurs ordonnèrent aux Juges de suivre leurs avis. Auguste même leur donna des lettres, en sorte qu'ils étoient tenus Officiers de l'Empereur, & qu'ils n'étoient plus bornés à servir de conseil aux particuliers. *Voy.* Loyseau. Bernardin Reçtilius de Vicence a écrit les Vies des anciens *Jurisconsultes* qui ont paru depuis deux mille ans; & Guy Pancirol a écrit quatre livres des illustres Interprètes des loix. Cujas a été Professeur de Droit, le plus grand *Jurisconsulte* de son siècle. M. Charles du Moulin s'apeloit *Jurisconsulte* de France & de Germanie. Balde, Jason, Barthole, ont été fameux *Jurisconsultes* du Droit Civil, Panorme & Hostienlis, de grands *Jurisconsultes* Canonistes. La gravité des *Jurisconsultes* épouvante les jeunes gens: ils ne savent pas même sourire. TOUR.

JURISDICTION. f. f. L'Acad. dit *Jurisdiction*, contre l'usage général. *Jurisdiction*. Ce terme qui vient du Latin *jus* & *dicere*, rendre la justice, a plusieurs acceptions.

Souvent il est pris pour le tribunal où l'on plaide, où l'on rend la justice. Il y a plusieurs *jurisdictions*, grandes ou petites, dans l'enclos du Palais. On appelle degrés de *jurisdiction*, les différens tribunaux dans lesquels il faut plaider successivement pour la même affaire avant que de la porter à une *jurisdiction* supérieure. On a vu en France jusqu'à cinq degrés de *jurisdiction*.

Quelquefois on le dit du ressort, c'est-à-dire du territoire qui dépend du tribunal. C'est ainsi que l'on dit que la *jurisdiction* d'un tel préjudicial est de grande

étendue; qu'un tel endroit est de telle *jurisdiction*; qu'on passe les limites de la *jurisdiction*. Les requêtes du Palais ont beaucoup d'affaires, & n'ont point de *jurisdiction*, c'est-à-dire, de territoire. *Voyez* RESSORT.

Enfin le mot de *jurisdiction* se dit aussi du pouvoir des Juges, c'est-à-dire, de l'autorité publique accordée à celui qui en est pourvu pour connoître & juger les différens des particuliers. C'est une émanation du pouvoir souverain, qui est communiqué aux Juges, pour rendre la justice au nom du Prince. *Voyez* JUGE.

Il y a deux sortes de *jurisdictions*; la séculière qui appartient au Roi, ou aux Seigneurs *justiciers* qui la tiennent du Roi en fief, ou en arrière-fief; & l'Ecclésiastique, qui est le pouvoir qui appartient à l'Eglise d'ordonner ce qu'elle trouve de plus convenable sur les choses qui sont de sa compétence, & de faire exécuter ses loix & ses jugemens. Les Evêques ou Archevêques ont deux sortes de *jurisdictions*: l'une intérieure, qui s'étend sur les ames, & sur les choses purement spirituelles; ils la tiennent de Dieu, c'est ce qu'on appelle *jurisdiction* au for intérieur; l'autre qui consiste à terminer par la voie contentieuse des différens entre les Ecclésiastiques & les Laïques en certains cas; elle leur a été accordée par les Princes, c'est la *jurisdiction* au for extérieur. Il y a quatre degrés dans la *jurisdiction* Ecclésiastique. L'Official de l'Evêque est le premier. De-là on appelle à l'Official de l'Archevêque, de l'Archevêque au Primat, & du Primat au Pape. A l'égard des Evêques, ou des Archevêques, qui sont soumis immédiatement au Pape, il n'y a que deux, ou trois degrés de *jurisdictions*. Quand l'appel est dévolu au Pape, il est obligé pour la France de déléguer des Commissaires sur les lieux. On peut encore appeler de ces Commissaires: & par le Concordat entre François I & Léon X, il a été arrêté que quand il y a trois sentences définitives conformes, l'on ne peut plus appeler: autrement l'on auroit pu appeler à l'infini. Autrefois la *jurisdiction* Ecclésiastique avoit tellement entrepris sur la *jurisdiction* temporelle, que les Juges Royaux étoient presque entièrement dépouillés de leurs fonctions. On tâcha de s'opposer à cette usurpation, & dans la célèbre conférence tenue sous Philippe de Valois en 1329, l'Avocat Général de Cugnère représenta vigoureusement toutes les entreprises des Ecclésiastiques sur la *jurisdiction* Royale. Sous divers prétextes de piété ils s'attiroient la connoissance de toutes les affaires. Ils prétendoient que les veuves & les pupilles étoient sous la protection de l'Eglise. Ils faisoient insérer des sermens dans les contrats, & soutenoient que l'observation du serment étoit une matière spirituelle de leur compétence: enfin, ils maintenoient que ceux qui leur contestoient leurs immunités, & leurs *jurisdictions*, étoient pour cela même leurs justiciables, & ils procédoient par excommunication contre ceux qui refusant de les reconnoître avoient recours au Juge Royal. D'abord on introduisit l'appel comme d'abus, pour tirer insensiblement par cette voie les affaires de la *jurisdiction* Ecclésiastique; mais ce remède fut assez lent: les Ecclésiastiques combattirent violemment pour ne rien relâcher, & ce conflit de *jurisdiction* duroit encore sous le règne de Charles VIII. & de Louis XII. A la fin, le Roi François I. remit les Juges Royaux dans tous leurs droits par son Ordonnance de 1539. & restreignit la *jurisdiction* Ecclésiastique sur les Laïques aux matières des Sacremens, & aux autres questions spirituelles & Ecclésiastiques. *Voyez* FÉVRET.

Les *jurisdictions* séculières ou temporelles, sont de deux sortes: Royales & Seigneuriales. On appelle ordinairement les dernières, *jurisdictions* subalternes, quoique les *jurisdictions* Royales soient aussi subalternes à l'égard des Cours souveraines. Il y a deux sortes de *jurisdictions* Royales. Les *jurisdictions* ordinaires & extraordinaires. Les ordinaires

font celles dont les Officiers connoissent de toutes sortes de matières, tant civiles que criminelles, & entre toutes sortes de personnes. Les extraordinaires sont celles dont les Officiers ne connoissent que de certaines matières, ou entre certaines personnes privilégiées. Dans la *jurisdiction* ordinaire il y a régulièrement trois degrés de *jurisdiction*, les Châtelains & Prévôts Royaux. L'appel des Châtelains & Prévôts ressortit devant les Baillis & Sénéchaux, & de là aux Parlemens qui jugent en dernier ressort. Les *juridictions* extraordinaires sont le Grand Conseil, les Requêtes de l'Hôtel & du Palais, &c. Pour la *jurisdiction* Seignuriale, Voyez Justice. Il n'est point permis de multiplier, d'ériger de nouveaux degrés de *jurisdiction*, parce que cela est contraire au soulagement des peuples, & à l'utilité publique. C'est trop même que d'avoir à essuyer trois degrés de *juridictions*; & l'on épargneroit bien des frais, & quelquefois des années d'ennui & de chagrin, si l'on retanchoit un de ces degrés de *jurisdiction*. C'est pourquoi par l'Ordonnance de Roullillon, il fut enjoint aux Seigneurs qui avoient deux degrés de *jurisdiction*, d'opter celui qu'ils vouloient retenir. On prétend que le sceau du Châtelet de Paris, est attributif de *jurisdiction*. On dit, Décliner la *jurisdiction*, quand on fait évoquer une affaire ailleurs que par-devant les Juges ordinaires, en vertu d'un privilège: & quand on n'en a point, on dit, Distraire la *jurisdiction*; ce qui est sujet à revendication. L'Ordre des *juridictions* est de droit public. Le Prince seul, ou les Cours souveraines, dépositaires de son autorité, peuvent distraire quelqu'un de la *jurisdiction* à laquelle il est naturellement soumis.

On appelle *Conflit de jurisdiction*, la litispendance pour un même fait en des Justices différentes, qui prétendent qu'une affaire est de leur compétence. *Judiciaria controversa*. Il se règle au Conseil Privé, quand le conflit est entre deux Cours souveraines; au Grand Conseil, quand c'est entre des Sièges inférieurs.

On dit aussi, qu'une chose n'est pas de la *jurisdiction* de quelqu'un, quand il se mêle de juger d'une chose où il n'entend rien, ou dont il ne lui appartient pas de juger. Ramus & les Ramistes prennent autant de peine pour borner les *juridictions* de chaque science, & faire qu'elles n'entreprennent pas les unes sur les autres, que l'on en prend pour marquer les limites des Royaumes, & régler les ressorts des Parlemens. LOG. Que l'on vivroit heureux, si l'on ôtoit à la Fortune toute la *jurisdiction* qu'elle a sur nous! S. ÉVR. Cela est de la *jurisdiction* de la raison. M. SCUD. Les pensées de notre esprit ne sont pas de la *jurisdiction* des Princes. Id.

JURISDICTION des Exempts. C'est la *jurisdiction* que reconnoissent les Exempts qui sont dans les appanages, & qui ont pour Juges les *Juges des Exempts*. Voy. ce mot.

JURISDICTIONNEL. adj. Qui a *jurisdiction*, à qui le Roi a accordé le droit de faire exercer la justice, *Justicier*.

Par la Déclaration du Roi François I. vérifiée le 23 Avril 1537, il a déclaré qu'il n'avoit entendu par l'Édit de Crémieu faire aucun préjudice au droit des Seigneurs *Jurisdictionnels*. BORNIER, sur les art. du tit. 6 de l'Ordon. civ. Fief *jurisdictionnel*.

JURISPRUDENCE. f. f. C'est en général, suivant Burlamaqui, la science ou l'art de faire des loix, de les expliquer, & de les appliquer aux actions humaines. C'est la connoissance de ce qui est juste & injuste; la science du Droit, des Coutumes, des Ordonnances, & de tout ce qui sert à rendre, ou à faire rendre la justice. *Jurisprudentia*; *peritia*, *scientia juris*. Les règles qui forment la *Jurisprudence*, se tirent du Droit naturel, du Droit des gens, & du Droit civil qui est la partie la plus étendue de la *Jurisprudence*.

Dans le Barreau on a attaché à ce mot une idée particulière. On entend par là l'usage que l'on suit

dans chacun de nos Parlemens pour la décision de certains points; l'explication qu'on donne à la loi; & où la loi ne s'explique pas, la manière de se décider. Dans les cas qui ne sont pas prévus par la loi, un Arrêt sur la matière n'est qu'un préjugé pour de semblables contestations; mais plusieurs Arrêts forment ce qu'on appelle *Jurisprudence*, laquelle a force de loi, jusqu'à ce que le Souverain en ait décidé autrement. C'est ce qu'on appelle la *Jurisprudence* des Arrêts: c'est à dire, l'induction que l'on tire de plusieurs Arrêts qui ont jugé une même question, dans la même espèce. *Autoritas enim rerum judicatarum nihil aliud est quam res perpetuò similiter judicata, quæ similitum causarum jus constituunt*. Mais comme dans la plupart des espèces il se rencontre des circonstances particulières, les Juges éclairés ne s'arrêtent pas toujours à la *Jurisprudence* des jugemens, dont les parties se servent pour autoriser leurs prétentions. Aussi un grand Magistrat disoit que les Arrêts étoient très-bons pour ceux au profit de qui ils avoient été rendus.

JURISPRUDENCE bénéficiaire, usage que l'on suit dans la décision des questions qui concernent les bénéficiés.

JURISPRUDENCE canonique, règles contenues dans les Canons, dans les loix Ecclésiastiques.

JURISPRUDENCE civile, règles que l'on suit dans la décision des affaires civiles.

JURISPRUDENCE féodale, relative aux fiefs.

JURISPRUDENCE criminelle. Style & règles que l'on suit pour l'instruction & le jugement des affaires criminelles.

JURISPRUDENCE militaire, sont les loix de la guerre, ou militaires, & les principes de droit qui ont rapport à la guerre. On appelle *Jurisprudence naturelle*, l'art de parvenir à la connoissance des loix de la nature, de les développer & de les appliquer aux actions humaines.

JURISPRUDENT, pour *Jurisconsulte*, a été employé ironiquement par M. Regnard dans sa critique du Légataire, scène 3. Apprenez M. le *Jurisprudent* hors de saison, qu'il n'est point question dans une comédie, du Droit romain, ni de Justinien. Il s'agit de divertir les gens d'esprit avec art, & je vous soutiens, moi, que la conduite de la comédie du Légataire est très-sensée.

JURISTE. f. m. Homme versé dans la science du Droit. *Jurisperitus*. Ce nom paroît convenir à celui qui a écrit sur les matières de Droit. Les *Juristes* disent que... On le donne en quelques endroits aux Docteurs en Droit, plus généralement aux Étudiens en Droit.

IVROGNE. adj. & f. Le féminin ivrognesse n'est en usage que parmi le peuple qui a coutume de s'enivrer, à boire avec excès. *Vinosus*, *ebriosus*. Je ne veux point d'un valet *ivrogne*. Un *ivrogne* n'est heureux qu'autant qu'il n'est point raisonnable. S. ÉVR. Que me veut donc conter par-là ce maître *ivrogne*? MOL. Bacchus étoit le dieu des *ivrognes*. Cet Artisan est bon ouvrier, mais c'est un maître *ivrogne*.

Ce mot vient du Latin *ebriolus*. MÉNAGE.

IVROGNER. v. n. Boire souvent & par excès. *Pergracari*, *vino operam dare*. J'ai chassé ce valet, parce qu'il ne faisoit qu'*ivrogner*. Il est familier.

IVROGNERIE. f. f. Vice de celui qui est ivrogne, qui boit souvent & avec excès. *Ebrietas*, *vinolentia*, *bibendi intemperantia*. Sénèque appelle l'*ivrognerie* une folie volontaire. Mon goût & ma complexion sont plus ennemis de l'*ivrognerie*, que les sentimens de mon esprit. MONT. Les Lacédémoniens faisoient enivrer leurs esclaves pour faire horreur de l'*ivrognerie* à leurs enfans. Les Indiens regardent l'*ivrognerie* comme une espèce de rage; & dans leur langue le mot de *ramjam* qui signifie un *ivrogne*, signifie aussi un enragé.

IVROGNERIE, se dit de l'acte aussi bien que de l'habitude. Cette femme ne peut plus souffrir les *ivrogneries* de son mari. AC. FL.

IVROGNESE. f. f. Voyez IVROGNE.

IVROIE. f. f. Quelques uns prononcent & écrivent *Ivraie*. Espèce de chiendent qui pousse des tuyaux à la hauteur de deux ou trois piés, gros comme ceux du froment, ou un peu plus petits, ayant quatre ou cinq nœuds, de chacun desquels sort une feuille étroite, verte, grasse, cannelée, embrassant le tuyau par sa base. Ces tuyaux portent en leurs sommités des épis longs d'un pié & d'une figure particulière; car ils sont divisés en plusieurs parties rangées alternativement, de manière que chacune paroît un petit épi ou paquet composé de fleurs à étamines qui sortent du fond d'un calice écailleux. Lorsque ces fleurs sont passées, il leur succède des graines plus menues que celles du blé, peu farineuses, de couleur rougeâtre. Ses racines sont fibrées. Cette plante croît parmi le froment & l'orge. On l'appelle autrement en François *Zizanie*, & en Latin *lolium* ou *gramen loliaecum spicâ longiore*. C. BAUH. Le nom d'ivroie lui a été donné à cause que le pain & la bière, où il en est entré beaucoup, enivrent & cause des maux de tête. Quelques Botanistes croient que l'ivroie s'engendre des grains de froment & d'orge corrompus, & qu'elle se change aussi en froment. Il y a une espèce d'ivroie que Dioscoride appelle *phœnix*, parce que sa graine est rouge; on la nomme en François *ivroie sauvage*, ou *ivroie de rat*; en Latin *gramen loliaecum angustiore folio & spicâ*. C. BAUH.

On dit figurément, & par un proverbe tiré de la Sainte Écriture, séparer l'ivroie d'avec le bon grain, pour dire séparer les méchants d'avec les bons, ou la mauvaise doctrine d'avec la bonne. *Segregare triticum à zizania*. Expliquez-nous la parabole de l'ivroie semée dans le champ. PORT. R.

JURON. f. m. Façon particulière, certaine façon affectée que des particuliers ont de jurer. *Solenne juramentum*. Il a juré son grand juron. Dieu me damne & Dieu me fauve, c'est le juron des Gascons. Ventresaint gris étoit le juron du Roi Henri IV. Le juron des infidèles dans les Romains est, par Mahomet. Les Juifs disoient, Vive Dieu, les Espagnols disent, *valga me Dios, voto me à Dios*. Le mot de juron nient de l'habitude dans la façon de parler. Les jurons sont presque toujours du bas style ou du très familier. Il y a peu d'occasions sérieuses où ils puissent être placés avec grace. C'est un style dont le peuple se sert pour donner au discours un air assuré & prévenir la défiance. Voyez JUREMENT & SERMENT.

IVRY. *Ibérium*. Bourg de Normandie, situé sur la rivière d'Èure, à quatre lieues de Dreux, vers le nord. Ivry est célèbre dans notre histoire, par la victoire qu'Henri IV y remporta sur les Ligueurs l'an 1590. C'est-là que ce grand Roi disoit à ses troupes: Ralliez-vous à mon panache blanc, vous le verrez toujours au chemin de l'honneur & de la gloire.

Ivry est dans le Diocèse d'Évreux. Il s'appelle en Latin *Ibrium*, *Ibrea*, *Ibrea*, *Iverium*, *Iberium*; aujourd'hui bien des gens disent *Ibriacum*. VALOIS, *Nott. Gall. p. 248*.

Sainte Marie d'Ivry, en Latin, *Beata Maria Iberiensis*, est une Abbaye du bourg d'Ivry, qui fut fondée en 1077, par Roger, Seigneur d'Ivry, & où les Bénédictins de la Congrégation de S. Maur, entreurent en 1669.

J U S.

JUS. f. f. On ne prononce pas l's de ce mot. Liqueur, suc, ou substance liquide qu'on tire de quelque chose par pression, infusion ou coction. *Jus*, *jusculum*, *succus*. Le jus d'orange est la sauce de la perdrix. On prend des citrons à jus pour faire la limonade; du jus d'éclanche ou de bœuf pour faire des bisques. On fait des tablettes de jus de réglisse pour le rhume. Il faut qu'une viande, pour être bonne, soit cuite dans son jus. On appelle proverbialement le vin, le jus de Septembre, le jus de la vigne, le jus de la treille. Les Gascons appellent le vin, le jus de la fouquette.

Nous trouverons un nouvel enjouement,

Un nouveau feu dans le jus de la treille; C'est un secours contre plus d'un tourment. DES H.

On dit proverbialement. C'est jus vert, ou vert jus, pour dire, c'est la même chose.

Jus. Terme du grand Art. C'est l'élixir blanc qui est très-fusible. Jason a versé le jus sur les dragons de Colchos; cette expression bizarre veut dire que l'Artiste a passé la noirceur, & qu'il est parvenu à la blancheur.

Jus. adv. Vieux mot & hors d'usage, qui signifioit autrefois *bas*. Les anciens Chevaliers faisoient gloire de ruer jus leurs ennemis. *Sternere solo, deturbare*. Le peuple dit encore, il l'a rué jus, cela veut dire, il l'a jetté à terre. *Humi, deorsum, ad terram*, & dans la basse latinité, *jusum, josum*.

*Puis Neptune sur la mer président
En mettant jus son grand sceptre & trident.* MAROT.
*Qui puis un peu par sagettes sans nombre
Ay rué jus le serpent plein d'encombre.*
Phyton l'enfle. ID.
*Avoit mis jus la nation superbe
Comme la faux qui renverse toute herbe.* ID.

Jus se joint toujours avec un verbe, comme ruer jus, & signifie jeter à terre, se défaire de quelque chose. Ce terme se dit encore dans la Flandre Walonne. *Gloss. sur Marot*.

Ce mot vient de *jusum*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour *deorsum*.

Jus. Terme de Droit. On prononce l's finale de ce mot. Ce terme ne s'emploie pas seul, & l'usage en est rare. *Jus Patronat*, c'est le droit de patronage. Le Pape avoit de quoi suppléer par les Bénéfices qui étoient à la bienéance de cette maison (d'Este) & dont Sa Sainteté pouvoit lui transmettre le jus patronat. AB. REG.

JUSANT. f. m. Terme de Marine. Voyez JUSSANT.
JUSQUE, & quelquefois *jusques*, avec une s à la fin, quand il suit une voyelle. Préposition qui marque certains termes de temps & de lieu au-delà desquels on ne passe pas. Elle régit ordinairement l'article du datif. *Usque à mane ad vesperam*. Depuis le matin jusqu'au soir. Depuis Paris jusqu'à Rome. Jusqu'au point, jusqu'à, jusques à, *Usque aded*. Jusqu'à cette heure. *Usque adhuc*. Jusqu'au cinquième jour, *Usque ante diem quintum*. *Usque in plateâ*. Jusqu'à dans la rue. Je crois qu'on les aura entendus jusqu'ici. *Usque istinc exauditos puto*. *Usque ed dum ut...* Jusqu'à tant que...

L's se prononce devant une voyelle, & sur-tout en vers.

J'ai voulu vous pousser jusques à ce refus. RAC.
J'ai poussé la vertu jusques à la rudesse. ID.

Jusqu'à la consommation des siècles. Jusqu'aux extrémités de la terre. Il faut être ami jusqu'aux autels, jusqu'à la mort. Il faut avoir patience jusqu'au bout. Tout va bien jusqu'ici.

*De Paris au Japon, du Japon jusqu'à Rome,
Le plus sot animal, à mon avis, c'est l'homme.* BOIL.

Ce mot vient du Latin *usque*, qui veut dire la même chose.

JUSQUE, s'emploie aussi pour marquer le nombre & la quantité. Ce créancier sera payé jusqu'à la concurrence de son dû. Un usurier se fait payer jusqu'au dernier denier. Il a des dettes jusque par dessus la tête. On lui a fait son procès jusqu'à sentence définitive inclusivement.

JUSQUE, se dit aussi d'un lieu & d'un temps indéfini. *Jusqu'à* quand m'amuserez-vous de vos belles paroles? *Jusques à* quand, Seigneur, attendez-vous à me secourir? PORT-R. On dit, attendez-moi jusqu'à ce que

je revienne. *Jusqu'à* ce que, dit Voltaire, est un mot rude, raboteux, désagréable à l'oreille, & dont il ne faut jamais se servir.

Il faut éviter de dire *jusqu'à*, lorsqu'il y a une répétition de la dernière syllabe *qu'à*. Par exemple, je ne dirais pas *jusqu'à quatre*, mais *jusques à quatre*, ni *jusqu'à ce qu'après*, ou *jusqu'à ce qu'ayant*, pour éviter la cacophonie. Je dirais aussi *jusques à quand*, & non pas *jusqu'à quand*.

JUSQUE, se dit aussi par manière d'exagération. Il a tiré *jusqu'à* la dernière goutte de son sang.

Il n'est pas jusqu'aux *Quinze-vingts*,
Qui de me voir n'ayent envie, disoit L'ÉTOILE.

JUSQUE, marque aussi quelque excès, quelque chose qui va au delà de l'ordinaire tant en bien qu'en mal. Il aime *jusqu'à* ses ennemis. Ils ont tué *jusqu'aux* enfans. Il n'est pas *jusqu'aux* valets qui ne s'en mêlent. Ac. Fr.

JUSQUIAME. f. f. Plante nommée autrement *Hambane*, dont il y a plusieurs espèces. *Hyoscyamus*, *altercum*. La *jusquiam* noire, ou commune, pousse plusieurs tiges à la hauteur d'un pié & demi, grosses, rameuses; ses feuilles sont larges, grandes, molles, découpées, lanugineuses, blanchâtres; ses fleurs naissent entassées les unes proche des autres, de couleur mêlée jaune & purpurine. Chaque fleur est une campanule découpée ordinairement en cinq parties: elle est suivie d'un fruit qui ne ressemble pas mal à une marmite, & qui a son couvercle qui le ferme assez exactement. Ce fruit est divisé en sa longueur en deux loges qui contiennent des semences menues, noires. Toute la plante a une odeur désagréable. En Latin *Hyoscyamus vulgaris*, *vel niger*. C. BAUH. PIN. 169. Il y a une *jusquiam* blanche qui diffère de la précédente en ce qu'elle est moins rameuse & plus couverte de laine blanche; en ce que ses feuilles sont plus petites & plus molles, & en ce que ses fleurs & ses semences sont blanches. En Latin *Hyoscyamus albus major*. C. BAUH. PIN. 169. Ces deux espèces de *jusquiam* sont assoupissantes & souvent mortelles aux animaux qui en mangent. On ne s'en sert qu'extérieurement dans des onguens, dans des emplâtres, dans des huiles. *Hyoscyamus* vient du Grec *vos*, *cochon*, & *χμαμος*, *fève*, comme qui diroit *fève de cochon*. Le fruit de la *jusquiam* ressemble en quelque manière à une fève, & lorsque les sangliers en ont mangé, ils sont attaqués, selon le rapport d'Ælian, de mouvemens convulsifs si étranges, qu'ils mourroient dans peu de temps, s'ils n'alloient se jeter dans un ruisseau pour y boire & s'y baigner. Ceux qui usent de *jusquiam* sont regardés comme des débauchés parmi les Turcs, & leurs Docteurs les plus rigides en condamnent l'usage comme celui du vin.

JUSSANT. f. m. Terme de Marine. Le reflux de la mer. *Salacia*. Il y a *jussant*, c'est-à-dire, la mer s'en retourne. On dit deux *jussans* contre un flot, c'est-à-dire, avoir deux reflux contre un flux dans une navigation. V. ÉBE.

JUSSEY. Ville ancienne de la Franche-Comté, aux confins de la Champagne & de la Lorraine.

JUSSION. f. f. Ce terme signifie proprement ordre, commandement. *Mandatum*, *jussio*. On entend par là certaines lettres du Roi, portant commandement exprès aux Juges de faire une chose qu'ils avoient refusé de faire, de procéder à l'enregistrement d'un Édit, d'une Déclaration ou autres Lettres-Patentes. On dit également *jussion* & lettres de *jussion*. Quand les premières n'ont pas un bon effet, le Roi en envoie d'autres qu'on appelle itérative *jussion*. Le Roi envoya des Lettres de *jussion* au Parlement. Cet Édit ne fut enregistré qu'après trois *jussions* réitérées. Première, seconde, troisième *jussion*.

Commandement, ordre, précepte, injonction, *jussion*, considérés comme synonymes. Le mot de *jussion*, dit M. l'Abbé Girard, marque plus positivement la puissance arbitraire qui gêne la liberté & force le Magistrat à se conformer à la volonté du Prince. Il

semble que les Cours de Justice ne sauroient trop prévenir les Lettres de *jussion*, & que le Ministre ne doit en user que très-sobrement. Voyez aux articles particuliers les nuances qui distinguent les autres mots.

Ce mot se dit aussi en parlant des Papes, & signifie tout de même commandement, ordre. Le Pape après avoir répété ses longues bulles, *jussions*, citations. MAUG.

JUST. f. m. Nom propre d'homme. *Justus*. Saint *Just*, que l'on prononce Saint *Jût*, étoit l'un des grands ornemens de l'Église des Gaules au quatrième siècle. Il gouverna l'Église de Lyon après Saint Vérisime, sous les Empereurs Valentinien I. & Gratien son fils, & se trouva l'an 374 au Concile de Valence. BAILLET, au 2. Sept. Il y a aussi un S. *Just* martyr en Bauvaisis au cinquième siècle, que Baillet, au 18 Octob. soupçonneroit être le même que S. Justin, si Ufuard ne les distinguoit nettement.

S. **JUST**. Nom d'un Monastère des Jéronymites, situé dans l'Estramadure d'Espagne, à huit ou neuf lieues de Plazencia. *Sancti Justi Monasterium*. La retraite de Charles-Quint, Empereur & Roi d'Espagne, a rendu ce lieu mémorable. Ce grand Prince, après avoir renoncé en 1556 à l'Empire en faveur de Dom Ferdinand son frere, & à tous ses autres États en faveur de son fils Dom Philippe, repassa l'année suivante par mer en Espagne, & se retira dans l'Estramadure au monastère de S. *Just*, pour y faire pénitence, & pour y penser uniquement à son salut le reste de ses jours. Il y vécut environ deux ans & y mourut l'an 1558, âgé de 58 ans. Il faut dire S. *Just* & non pas *Juste*. Voyez le P. Verjus, *vie de S. François de Borgia*. L. II. p. 242 & suiv.

JUSTAUCORPS. f. m. C'est ainsi que l'écrivit l'Académie Françoisise en un seul mot. Plusieurs écrivent *juste-au-corps*. C'est ce que nous appellons plus communément habit. C'est un vêtement à manches qui va jusqu'aux genoux, qui serre le corps, montre la taille, & qui a des poches, tantôt plus hautes, tantôt plus basses, selon que la mode change. *Vestis virilis*. *justaucorps* de drap, de velours, brodé.

On trouve dans la basse Latinité *justa vestis*, pour signifier un habit qui est juste au corps, qui n'est ni trop large, ni trop étranglé.

On appelle burlesquement une bière *justaucorps*. On le dit aussi de la croûte d'un pâté qui enferme un lièvre.

JUSTAUCORPS A BREVET. C'est un *justaucorps* de certaine couleur, & brodé d'une certaine manière particulière, que le Roi permet de porter à quelques Seigneurs qui sont de ses plaisirs: ce *justaucorps* est la marque qui distingue ces Seigneurs & les fait connoître, afin qu'on leur accorde l'entrée chez le Roi, dans des temps où on la refuse à d'autres Seigneurs qui n'ont pas le *justaucorps à brevet*. Il y a eu un temps où le *justaucorps à brevet* étoit bleu, brodé d'or.

JUSTE. f. m. Par opposition à injuste, se dit généralement de tout ce qui est conforme à la loi, à la volonté d'un Supérieur, plus particulièrement de ce qui est conforme aux loix civiles. Dans ce sens, quelques-uns le prennent par opposition à équitable, dont ils se servent pour désigner ce qui est conforme aux loix naturelles. Voyez plus bas le mot JUSTICE.

JUSTE. adj. de t. g. *Justus*. Qui est absolument sans péché. Qualification qui ne convient qu'à Dieu seul, qui est la source de toute justice. J. C. est appelé le *Saint* & le *Juste* par excellence.

JUSTE, se dit aussi des gens de bien, qui observent exactement les devoirs de la Religion, qui vivent saintement, qui craignent Dieu, qui obéissent à ses loix, autant que l'infirmité humaine le permet. *Integer vita*, *scelerisque purus*. En ce sens il est souvent substantif. L'Écriture dit que Job étoit un homme *juste* & craignant Dieu. Saint Joseph est aussi appelé le *juste*. JÉSUS-CHRIST n'est pas venu appeler les *justes*; mais les pécheurs. On se réjouit plus au Ciel de la conversion d'un pécheur

que de la persévérance de 99 *justes*. Le *juste* ne craint point les remords de la conscience.

En terme de l'Écriture Sainte, & de la Théologie, *juste* signifie celui qui a la grâce sanctifiante, & pécheur signifie celui qui l'a perdue; en ce sens on oppose les *justes* aux pécheurs.

Il se dit aussi de ceux qui ont été *justes* & saints sur la terre, & qui sont maintenant dans le Ciel. Si nous avions de la foi, nous travaillerions de toutes nos forces à acquérir le bonheur des *justes* dans le Ciel.

JUSTE, signifie aussi, qui est selon les loix & l'équité naturelle; qui est conforme à la raison & à la justice. *Justus, aequus*. Les grands malheurs arrivent par un *juste* jugement de Dieu. Dieu nous ordonne de lui sacrifier nos plus *justes* ressentimens. S. ÉVR. Dans l'exercice de la justice il faut garder un *juste* milieu. Id.

☞ Une action *juste*, en Morale, est celle que l'on considère comme conforme à la volonté d'un Supérieur qui la commande.

☞ **JUSTE**, honnête & utile. Voyez au mot UTILE.

☞ On demande souvent si une action est *juste* parce que Dieu la commande, ou bien si Dieu la commande parce qu'elle est *juste*? Sans doute une chose est *juste*, parce que Dieu la commande: c'est ce qu'emporte la définition de la justice: Mais Dieu commande telles ou telles choses, parce que ces choses sont par elles-mêmes raisonnables, conformes à l'ordre & aux fins qu'il s'est proposées en créant le genre humain, très-convenables à la nature & à l'état de l'homme. Ces idées, quoique distinctes, se lient nécessairement, & ce n'est que par une abstraction métaphysique qu'on peut les séparer.

☞ Ceux qui les distinguent prétendent que les actions qui conviennent ou qui ne conviennent pas à la nature de l'être qui les produit, sont moralement bonnes ou mauvaises, non parce qu'elles sont conformes ou contraires à la loi, mais parce qu'elles s'accordent avec la nature de l'être qui les produit, ou qu'elles y répugnent. Ensuite de quoi, la loi survenant, & bâillant sur les fondemens posés par la Nature, rend *juste* ce qu'elle ordonne ou permet, & *injuste* ce qu'elle défend. Dans ce sens on ne peut appeler *juste* que ce qui se fait en vertu du droit parfait d'autrui, en réservant le nom d'*équitable* pour ce qui se fait eu égard au droit imparfait. Voyez JUSTICE parfaite & imparfaite.

JUSTE, signifie encore, Équitable, qui aime la justice, qui rend à chacun ce qui lui appartient. Dieu qui est essentiellement *juste*, ne peut être ni indifférent, ni insensible à nos défordres. MALEB. Louis XIII mérita le glorieux titre de Louis le *juste*. MÉZ. Vous serez payé par vos vertus mêmes d'avoir été *juste* & vertueux. S. ÉVR. Ceux qu'on oppriment, ou qui sentent une douleur violente, implorent le secours du Ciel par cette exclamation, *Juste Dieu, Juste Ciel*.

☞ **JUSTE**. Qui a la justesse convenable à la chose à laquelle il a relation. *Aptus, rectus, legitimus*. *Juste* poids, *juste* mesure, *juste* grosseur.

☞ **JUSTE**, en fait de poids: ce qui est en équilibre, ce qui ne penche pas plus d'un côté que de l'autre. Balance *juste*. On fait des balances si *justes* pour les Affineurs, qu'elles trébuchent pour la centième partie d'un grain. Une pièce de monnaie est *juste*, quand elle ne trébuché point. Un foulier est *juste*, quand il ferre le pié sans le blesser. Une horloge est *juste*, quand elle marque précisément l'heure qu'il est.

On dit en Astronomie, qu'une observation est *juste*, quand elle est exacte & précise: en Arithmétique, qu'un compte est *juste*, quand on a supputé selon les règles: en Musique, qu'une voix est *juste*, quand elle ne fait point de faux ton; qu'une cadence est *juste*, quand elle suit bien les mouvemens de celui qui bat la mesure; qu'un homme a l'oreille *juste*, quand elle fait un exact discernement des accords: en Peinture, qu'un dessin est

juste, quand il est conforme à l'original. Des contours *justes*, sont des contours dessinés avec justesse, force, & netteté.

On dit aussi d'un Canonier, d'un tireur d'arc, ou d'arquebuse, qu'il est *juste*, lorsqu'il est sûr de son coup; & que son arme est *juste*, quand elle n'a point de défaut, qui l'empêche de frapper droit au but.

JUSTE, se dit aussi figurément en choses spirituelles & morales. Les pensées, les comparaisons, les métaphores sont *justes*, quand elles quadrent parfaitement au sujet auquel on les applique; quand elles sont bien entendues: quand elles n'ont rien de faux. Une pensée vive doit être *juste* en même temps. S. ÉVR. Une pensée *juste*, est une pensée vraie de tous les côtés, & dans tous les jours qu'on la regarde. BOUH. Quand on n'a pas le génie & le jugement *justes*, l'on bronche à chaque pas dans un long ouvrage. Le P. LE BOSS. On dit de Louis le Grand, dans un Sonnet de bouts rimés,

*Tout conspire à le rendre un Héros achevé ;
Le port majestueux, l'esprit juste, élevé,
Et dans une ame droite un courage intrépide.*

JUSTE, signifie encore Précis, qui est également éloigné des deux extrémités, de l'excès & du défaut. Il est difficile de marquer jusqu'où peut s'étendre une *juste* libéralité, sans être prodigue. Le P. LE BOSS.

JUSTE, est aussi un surnom, & un nom que plusieurs personnes ont porté. Il est parlé dans le Nouveau Testament d'un Joseph surnommé *Juste*. Il y a eu un Evêque d'Urgel nommé *Juste*, qui a eu trois frères aussi Evêques. Louis le *Juste*, c'est Louis XIII, Roi de France.

JUSTE & AU JUSTE, se disent adverbiallement, & s'appliquent avec ces verbes, Parler, raisonner, & autres. Parler, raisonner *juste*, c'est parler & raisonner bien, avec exactitude, avec précision. M. de Sablé étoit prévenu pour Voiture jusqu'à dire, qu'il rioit *juste*. LE CH. DE M. On pense *juste* par tout où il y a des hommes. Répondre *juste*, c'est répondre à propos & précisément comme il faut.

On dit aussi, Il est venu *juste* au temps du dîner; c'est-à-dire, à point nommé. *Ipso in tempore, tempore*. Il est chassé trop *juste*. On dit aussi, Supputer au *juste*, estimer au *juste* des ouvrages, pour dire précisément & exactement. Dessiner *juste*, c'est dessiner exactement. ☞ Dans le Commerce, on dit peser *juste*, sans donner de trait. Voyez TRAIT. Auner *juste*, auner bois à bois. Voyez AUNER, & ÉVENT.

JUSTE. On dit souvent par une espèce d'exclamation: *Juste ciel!* & quelquefois, *Juste Dieu!*

On dit proverbialement, qu'une chose est *juste* comme l'or; pour dire, qu'elle est en parfait équilibre, qu'il n'y a rien de trop. On dit aussi ironiquement, *juste* & carré comme une flûte. On dit aussi, parlant d'une oppression: Cependant le *Juste* pâtit. *Interea patitur Justus*.

JUSTE. f. f. Nom d'une mesure des choses liquides. *Justa* dans la basse Latinité. Cette mesure contenoit à-peu-près ce qu'un homme peut boire, comme, si l'on disoit, *juste*, pour *juste* mesure; & c'étoit apparemment en Normandie & en Angleterre, ce qu'étoit l'hémine en Italie. Lanfranc, dans les Decrets pour l'Ordre de S. Benoît, dit que les *justes* & les autres vaisseaux doivent être entre les mains du Cellérier. Guillaume, Evêque de Paris, avoit acheté une *juste* qui contenoit trois mars. Dans quelques constitutions monastiques, il est ordonné qu'on donnera tous les jours à chacun des frères deux *justes* de bière, & une *juste* de vin. Étienne de la Fontaine, qui étoit Argentier du Roi en 1350, dit dans ses comptes, c. d'orfaverie. Pour solder & mettre cinq tiroirs à quatre grands *justes*, & quatre pintes d'argent. On lit dans l'histoire du Priuré de Wigmore, en Angleterre, écrite

en François, ces paroles : Il donna adonks à l'Évesk une *juste* d'argent, pleine de pyement.

*Et vous illevc un damoisel ;
Une julte sous son mantel.* R. DE VACCE.

Ce mot vient du Latin *justa*, comme si l'on disoit *juste* mesure. Dans les coutumes, Droit des *justes* & mesures, c'est le droit que le Seigneur a de donner les mesures dans la terre.

JUSTE-AU CORPS. Voyez JUSTAUCORPS.

JUSTEMENT. adv. Avec justice, équitablement. *Juste*. Cet Hérétique a été *justement* condamné.

JUSTEMENT, signifie encore précèlement, à point nommé. Vous êtes tombé *justement* dans ma pensée. Il arriva *justement* au point que les Perses mettoient le feu. *Justement*, suivant cette doctrine cette grâce est suffisante. PASC.

JUSTESSE. f. f. Précision, exactitude, régularité à faire une chose comme elle doit être faite. On le dit également au propre & au figuré. *Diligentia, conformitas, solertia, cura*. Cet Astronome a calculé des Tables avec une grande *justesse*. Il y a une grande *justesse* d'accords dans ce concert. Ce cavalier manie un cheval, il va sur toutes les voltes avec une grande *justesse*. Tixer avec *justesse*. Chanter avec *justesse*.

JUSTESSE, se dit aussi en matière de langage, de pensées, d'esprit, de goût & de sentiment. La *justesse* du langage consiste à s'expliquer en termes propres & choisis, ne dire ni trop ni trop peu. On doit ajouter au choix des mots leur union & leur arrangement. Cette *justesse* du langage a souvent quelque chose d'artificiel. On prétend, dit le P. Bouhours, que cette extrême *justesse* dans le choix de l'arrangement des paroles, affoiblit les pensées, amortit le feu de l'imagination, & dessèche le discours. Ce qui est vrai dans tout ce qui est du ressort de l'imagination. La *justesse* du langage est essentielle aux sciences exactes, comme la Géométrie, &c. mais dans les autres, comme la Poésie, il faut bannir une raison scrupuleuse, qui par un trop grand attachement à la *justesse*, ne laisse rien de libre & de naturel.

La *justesse* d'une pensée, est une extrême exactitude dans la pensée, en sorte qu'elle n'ait rien de faux, & qui ne convienne au sujet ; c'est-à-dire, qu'elle consiste dans la vérité & dans la parfaite convenance au sujet ; en sorte que, selon l'expression du P. Bouhours, une pensée juste est une pensée vraie de tous les côtés, & dans tous les jours qu'on l'a regardée.

La *justesse* d'esprit fait démêler le juste rapport que les choses ont ensemble. L'esprit de *justesse* consiste à pénétrer vivement & profondément les conséquences des principes. PASC.

Le Chevalier de Méré qui a fait un discours de la *justesse* d'esprit, distingue deux sortes de *justesse*, l'une de goût & de sentiment, & l'autre qui vient du bon sens & de la raison. On ne peut pas donner des règles assurées pour la première, qui fait sentir ce qu'il y a de fin & d'exact dans le tour, dans le choix d'une pensée & dans celui de l'expression. Les honnêtes gens, dit S. Évr. n'ont que faire de leçons : ils connoissent le bien par la *justesse* de leur goût. L'autre consiste, comme nous l'avons dit, dans le juste rapport que les choses ont entr'elles.

On dit dans le même sens, la *justesse* des caractères. Dans le Poème Épique, il faut sur tout bien garder la *justesse* des caractères. Le P. LE B.

JUSTESSE, Précision, synonymes. La *justesse*, dit M. l'Abbé Girard, empêche de donner dans le faux ; & la précision écarte l'inutile. Le discours précis est une marque ordinaire de la *justesse* d'esprit.

JUSTICE. f. f. *Justitia*. Ce terme en général est une vertu qui nous fait rendre à Dieu, à nous-mêmes & aux autres hommes, ce qui leur est dû à chacun. Elle comprend tous nos devoirs :

être juste de cette manière, c'est être vertueux. Dans une acception moins générale, la *justice* est une des quatre vertus cardinales. On la définit en Droit, une volonté ferme & constante de rendre à chacun ce qui lui appartient. Les Jurisconsultes distinguent deux sortes de *justice*, l'une communicative, qui met de la droiture dans le commerce qu'ont les hommes les uns avec les autres ; elle concerne le commerce, les échanges & les ventes : Et l'autre distributive, qui règle sur l'équité la décision de leurs différends, & attribue à chacun ce qui lui appartient. La première est celle des particuliers. Elle est appuyée sur la droiture, qui renferme la sincérité dans les paroles, & la bonne foi dans les traités. La sincérité fait naître la confiance mutuelle, si nécessaire entre les membres d'une même société : la bonne foi dans les traités, la conserve & la maintient.

La *justice* distributive est celle des Souverains & des Magistrats. Elle réside dans la personne du Souverain, confiée, quant à l'administration, aux Magistrats. La *justice* distributive se divise en rémunérative, punitive, & civile. La rémunérative demande que l'on récompense selon les mérites ; la punitive ou vindicative, que l'on punisse à proportion des crimes & des forfaits ; la civile que l'on distribue les charges de l'État & les impôts selon les facultés de chaque citoyen. La *justice* est fondée sur un ordre constant de la raison. S. Évr. En s'attachant à l'esprit de la loi dans toute sa rigueur, l'on s'éloigne aisément de l'équité, qui est naturellement contraire à cette *justice* inflexible qui ne pardonne rien. Id. Quelquefois par une fausse pitié, & sous les apparences trompeuses de l'équité, l'on s'éloigne des règles de la *justice*. C. B. L'amour de la *justice* n'est, en la plupart des hommes, que la crainte de souffrir l'injustice. LA ROCH. La base & le fondement du trône des Rois, c'est la *justice*, non par la crainte des loix, mais par leur propre inclination. M. Esp.

Cette division de la *justice* en *distributive* & *permutative*, est incomplète, dit Burlamaqui, puisqu'elle ne renferme que ce que l'on doit à autrui en vertu de quelque engagement où l'on est entré, quoiqu'il y ait plusieurs choses que le prochain peut exiger de nous à la rigueur, indépendamment de tout accord & de toute convention.

C'est pourquoi ce judicieux Auteur dit qu'on peut diviser la *justice* en général en *parfaite* ou *rigoureuse*, & *imparfaite* ou non *rigoureuse*. La première est celle par laquelle nous nous acquittons envers le prochain de tout ce qui lui est dû en vertu d'un droit parfait & rigoureux, c'est-à-dire, dont il peut raisonnablement exiger l'exécution par la force, si l'on n'y satisfait pas de bon gré ; & c'est dans ce sens étroit que l'on prend le plus souvent le terme de *justice*. La seconde est celle par laquelle on rend à autrui les devoirs qui ne lui sont dûs qu'en vertu d'une obligation imparfaite & non rigoureuse, qui ne peuvent point être exigés par les voies de la contrainte ; mais dont l'accomplissement est laissé à l'honneur & à la conscience d'un chacun. Ces sortes de devoirs sont pour l'ordinaire compris sous le nom d'humanité, de charité, de bienveillance, par opposition à la *justice* rigoureuse & proprement ainsi nommée. Un Pauvre n'a qu'un droit imparfait à l'aumône qu'il demande. Le Riche qui la refuse, ne pèche pas contre la *justice* proprement dite, & rigoureuse.

L'on pourroit encore subdiviser la *justice* rigoureuse en celle qui s'exerce d'égal à égal, & celle qui a lieu entre un supérieur & un inférieur. Celle-là est d'autant d'espèces différentes qu'il y a de devoirs qu'un homme peut exiger de tout autre homme, considéré comme tel, & un citoyen de tout autre citoyen du même État. Celle-ci renfermera autant d'espèces qu'il y a de différentes sociétés, où les uns commandent & les autres obéissent.

JUSTICE, se dit aussi, tant de cette vertu de Dieu, qui le porte à rendre à chacun selon ses œuvres, que

de l'exercice de cette vertu. Cicéron dit que la *justice* ne peut être en Dieu, parce qu'elle ne regarde que la société des hommes. Il n'y a point de *justice* entre Dieu & les hommes, parce qu'il ne leur doit rien. LE MAI. Faut-il s'étonner que les peuples qui gémissent sous le joug du péché, sentent le poids de la *justice* divine? FL. Tremblons en pensant à la *justice* vengeresse de Dieu. CL. Dieu afflige les bons pour les éprouver, & les méchans pour les châtier. La *justice* divine se justifiera un jour des reproches de notre impatience. S. ÉVR. O Dieu! mes larmes implorent votre *justice*. LE MAI. Souvent Dieu nous prive par des *justices* secrètes des choses que nous possédons ici bas. AB. DE LA TR. S. Bernard se feroit de la vue de la *justice* de Dieu contre sa négligence & sa paresse. ID. Communément on dit les *jugemens* de Dieu, & non point les *justices* de Dieu. Oui, Seigneur, je reconnois vos grâces dans vos *justices* mêmes. MAD. DE LA VALL.

JUSTICE, se dit aussi, à l'égard des hommes, de la pratique & de l'exercice de cette vertu, de l'exécution du pouvoir de rendre à chacun ce qui lui appartient. Le Roi a commis aux Magistrats le soin de rendre la *justice*. Le Juge qui veut s'agrandir, change en souplesse de cour, le rigide & inexorable ministre de la *justice*. BOSS. Ce sage Magistrat étoit ferme dans l'administration de la *justice*. FL. Dans l'ancienne Rome un père, par une *justice* farouche, faisoit mourir son fils, pour avoir fait une belle action qu'il n'avoit pas commandée. S. ÉVR. La *justice* gémit sous un amas de loix & de formalités embarrassées. FL.

JUSTICE, se dit encore de l'expédition des affaires. Le Parlement est chargé d'un nombre infini de procès, & on n'y peut avoir *justice*. *Déni de justice Voy. DÉNI.*

JUSTICE, se dit aussi des jugemens équitables que portent les particuliers. L'Histoire en représentant le vice avec des caractères d'infamie, a donné un frein aux passions des Princes, parce qu'elle leur fait craindre la *justice* impitoyable des Historiens. VA. Personne ne se fait *justice*, ni sur le mérite, ni sur l'ambition. S. ÉVR. Il faut rendre *justice* à tout le monde, & être bien aisé que les autres ayent du mérite. BELL. Le public vous rendra *justice* sans que vous ayez la honte de l'en solliciter. S. ÉVR. On dit, par compliment, à celui qui se défend des honneurs qu'on lui rend, ou des louanges qu'on lui donne, qu'on rend *justice* à son mérite.

JUSTICE, signifie encore, Bon droit, raison. Je n'ai d'autres sollicitations pour moi que la *justice* de mes prétentions. Ne comptez point si fort sur la *justice* de votre cause. Caton se tua de désespoir que la *justice* de son parti eût été trahie par le caprice de la Fortune. M. ESP. On vous blâme avec *justice*. Vous avez tort, j'ai la *justice* de mon côté. *Justice* se dit aussi des sentences, des arrêts, & signifie équité, conformité au droit. Il en a reconnu la *justice* (de la sentence) par rapport à tous les autres. DE SACY.

MAIN DE JUSTICE, est une espèce de sceptre qu'on met à la main gauche du Roi vêtu de ses ornemens royaux, qui a la figure d'une main au bout, pour montrer que la souveraine puissance de rendre la *justice* réside en sa personne.

LIT DE JUSTICE, est une séance solennelle que le Roi fait en son Parlement de Paris sous un haut dais, avec pompe & cérémonie, dans des occasions importantes pour le bien de son État. *Voyez LIT.*

On dit, Mettre en la protection & sauvegarde du Roi & de la *justice*, quelque personne, quand elle se plaint & qu'elle est menacée par des ennemis puissans. Alors ils deviennent responsables de ce qui arrive à cette personne.

JUSTICE, signifie aussi quelquefois, Rigueur, & est opposée à *grâce*. Un Chevalier de *justice* est celui qui a fait exactement ses preuves de Noblesse. Le Roi dans ses lettres de rémission dit, qu'il veut préférer miséricorde à *justice*.

JUSTICE, se dit aussi du corps des Officiers commis pour rendre la *justice*. *Judices, cognitores.* Il y a eu un grand tumulte en un tel quartier, la *Justice* a été obligée de s'y transporter. On appelle frais de *Justice*, non-seulement les frais des actes & procédures nécessaires pour la poursuite, mais aussi le salaire des Juges pour le jugement d'un procès.

N'imitez point ces fous, dont la sottise avarice Va de ses revenus engraisser la Justice. BOIL.

Quelle somme d'argent!

Qu'il vous en va coûter! Songez-y bien, Madame, De l'avidité Justice appréhendez la dent.

M. DE THEMISEUL.

Sous le nom de gens de robe on comprend les gens de *Justice*, & les Ecclésiastiques. Il est allé réclamer le secours de la *Justice*: cela s'entend quelquefois d'un simple Commissaire. On appelle ironiquement un Sergent, Membre de *Justice*.

JUSTICE, se dit aussi du siège, du tribunal où se rend la *justice*, de la qualité, de l'étendue & des marques de la Jurisdiction, & de la propriété de la *justice* qui appartient au Roi, ou aux Seigneurs. Je me suis pourvu en *justice*. Je l'ai fait appeler en *justice*. Le procès est pendant en *justice*, en un tel siège. J'ai observé toutes les formalités de *justice*. La *justice* du Châtelet, des Consuls, &c.

JUSTICE & JURISDICTION, signifie ordinairement la même chose: Néanmoins *justice* se dit proprement des Juges des Seigneurs, & elle est appelée subalterne; & la *jurisdiction* se dit des Juges Ecclésiastiques & des Juges Royaux.

Quelques Auteurs, par *justice*, entendent la propriété de la *justice* qui appartient aux Seigneurs, cause de laquelle ils sont appelés bas, moyens & hauts Justiciers; & par le mot de *jurisdiction*, il entendent au contraire l'administration & l'exercice de la *justice*, qui se fait par les Officiers du Seigneur.

Au reste, quoique par le mot de *justice* on entende ordinairement la *justice* seigneuriale; cependant on comprend aussi sous ce terme la *justice* royale, quand il est pris généralement, pour le droit de rendre à chacun ce qui lui appartient. Ainsi l'on distingue deux sortes de *justices*, celle que le Roi fait exercer en son nom, & celle des Seigneurs.

La *justice* royale est celle que le Roi fait exercer en son nom par des Officiers de judicature. Ce soin fut d'abord confié aux Comtes, qui avoient sous eux des Lieutenans, qu'on appelloit, selon la différence des Provinces, ou Vicomtes, *quasi comitis vicem gerentes*; ou Prévôts, *quasi prepositi juri dicundo*; ou Viguiers, *quasi vicarii comitum*; ou enfin Châtelains, *quasi castrorum comites*.

Il y a trois degrés de *justice* royale. Le premier est celui des Châtelains, Prévôts royaux, ou Viguiers. Le second est celui des Baillis, Sénéchaux ou Présidiaux. Le troisième est celui des Parlemens. *Voyez ces mots.*

La *justice* Seigneuriale est celle dont la propriété appartient à un Seigneur, qui la fait rendre en son nom par des Officiers qu'il établit lui-même à cet effet. Comme la *justice* appartient au Roi seul en propriété; celle des Seigneurs ne leur appartient pas *jure proprio*, mais seulement par concession du Prince, par une longue possession qui la fait présumer.

Les *justices* seigneuriales sont de trois sortes; la haute, la moyenne & la basse.

La haute *justice* est celle d'un Seigneur qui a pouvoir de faire condamner à une peine capitale, & de juger de toutes causes civiles & criminelles, excepté des cas Royaux. La moyenne *justice* a droit de juger des actions de tutelle & injures, dont l'amende ne peut excéder soixante sous. La basse *justice* connoît des droits dus au Seigneur, du dégât de bêtes & injures, dont l'amende ne peut excéder

excéder sept sous six deniers, & on l'appelle autrement *justice* foncière.

Les Auteurs ne s'accordent nullement sur l'origine des *Justices Seigneuriales*, & encore moins sur la distinction de *haute, moyenne & basse Justice*. Quelques uns prétendent que du temps de Charlemagne il n'y avoit que des Juges Royaux, & que ce n'est que dans la décadence, & la foiblesse de la race Carlovingienne, que les grands Seigneurs s'emparèrent de la Jurisdiction, & s'attribuèrent l'autorité sur leurs vassaux. Les Comtes se rendirent maîtres des villes & des provinces dont ils n'avoient eu jusqu'alors que le gouvernement: ils s'arrogèrent dans leur Domaine le droit de *justice*, qu'ils firent exercer en leur nom, par des Officiers qu'ils créèrent à l'exemple des Rois leurs maîtres. Cette usurpation donna lieu à ceux qui avoient de grandes terres, d'en faire de même chez eux: ils accordèrent aux petits Seigneurs, qui relevoient d'eux, la faculté de créer des Juges dans leurs villages, pour y juger les causes de peu d'importance, à la charge de l'appel devant les Juges de leurs Seigneuries.

Voilà probablement de quelle manière les *justices* se sont introduites en France, & comment elles y sont devenues patrimoniales. De là vient aussi que le nombre des *Justices Seigneuriales* est si grand, & que leur pouvoir & leur territoire sont si incertains & si confus, qu'on ne peut rien déterminer de certain là-dessus. Les Coutumes ont réglé leurs droits fort diversement, & il n'y a rien d'uniforme dans le Royaume à cet égard. Les Docteurs en se référant les uns les autres, conviennent seulement de l'obscurité & de l'embaras qui s'y trouve. Tout ce qu'on peut en débrouiller, c'est que les *Justices Seigneuriales* ont eu presque la même origine que les fiefs. Ils en sont le principe & le fondement, & les *justices* n'en sont qu'une suite & une dépendance. La distinction de la haute, moyenne & basse *justice*, vient apparemment aussi de la différence de dignité entre ceux qui possédoient les fiefs, chacun ayant usurpé plus ou moins d'autorité, selon le rang qu'il tenoit. Cependant cette différence est assez mal établie, & peut être que les Praticiens ne l'ont inventée que pour l'accommoder aux trois espèces de jurisdiccions des Romains: *merum*, & *mixtum imperium*, & *simplicem jurisdictionem*. Car la moyenne *justice* est imaginaire, & il n'y en a peut-être point d'exemple. On ne ne reconnoît guère dans l'usage que le haut Justicier qui ait Jurisdiction contentieuse. Les bas Justiciers n'ont qu'une *justice féodale*, pour le paiement des droits seigneuriaux. Leurs Juges s'appellent Sénéchaux & Prévôts: ce sont les Juges pédanées du droit Romain, ou ceux que l'on appelloit en France, *Juges sous l'orme*. Voyez LOISEAU, de l'Abus des *Justices de village*.

JUSTICE FONCIÈRE, CENSIÈRE ou CENSUELLE, est une *justice* particulière, qui a lieu dans quelques Coutumes, dont tout le pouvoir consiste à condamner les redevables à payer aux Seigneurs *cenfiers & fonciers* les cens & rentes foncières.

Justice domaniale, est celle qui appartient au Seigneur du domaine pour raison du domaine.

On appelle quelquefois *justice domaniale*, mais plus communément *justice royale*, celle qui est attachée à un domaine engagé, laquelle s'exerce tant au nom du Roi, que du Seigneur engagé.

Justice manuelle, est celle où le Seigneur, pour avoir paiement des arrérages de sa rente ou charge, prend de sa main namps, c'est-à-dire, des meubles saisis, sur l'héritage, en la présence du Sergent, auquel il les délivre pour les discuter. Ces expressions se trouvent dans les Coutumes, la dernière est du style de procéder au pays de Normandie.

On appelle *Justice sous latte*, celle qui se tient sous le couvert de la maison du Seigneur seulement.

Jurisdiccio tecto circumscripta.

Tome V.

On appelle *Justice réglée*, un Tribunal qui a droit de contraindre. Se pourvoir en *justice* réglée, c'est prendre les voies judiciaires, par opposition aux voies de conciliation.

On le dit aussi des Tribunaux ordinaires où les affaires s'instruisent avec toutes les formes de la procédure, par opposition aux arbitrages & aux commissions du Conseil, où les affaires s'instruisent par de simples mémoires.

On appelle aussi une *Justice*, les fourches patibulaires, ou piliers qui sont élevés dans la campagne pour les marques d'une haute *justice*.

On appelle, faire *justice*, exécuter publiquement un condamné à une peine corporelle. On lui livre le coupable pour en faire *justice*. ABLANC.

Ceux qui font l'amende honorable demandent pardon à Dieu, au Roi & à *Justice*. Le peuple dit faire une *justice*; pour dire, faire une exécution. Un particulier dit aussi à ceux qui se plaignent de ses valets: je vous ferai *justice*, j'en ferai *justice* moi même, c'est-à-dire, je les châtierai. *Ulcifcar probè*.

Dans le même sens, se faire *justice*, c'est se venger soi-même, & punir ceux dont on prétend avoir été offensé. Personne ne doit se faire *justice* à soi-même, l'amour-propre porte trop loin la réparation de l'injure qu'on a reçue. NIC. Le Dieu des armées préside à cette redoutable *justice* que les Souverains se font à eux-mêmes. FLECH. Demander *justice*, c'est demander la vengeance, & le châtement d'un crime.

Sire, Chimène vient vous demander justice. CORN. **JUSTICE**, en termes de Théologie, signifie la première innocence de l'homme avant son péché. C'est comme une vertu générale qui comprend toutes les habitudes de Religion & de piété. Adam perdit la *justice* originelle dès qu'il eut mangé du fruit défendu.

JUSTICE, signifie aussi en termes de Théologie, la grace de la justification, qui rend l'homme juste & agréable aux yeux de Dieu, de pécheur qu'il étoit auparavant. L'homme justifié peut avec le secours spécial de Dieu, persévérer dans la *justice* qu'il a reçue, & ne peut pas y persévérer sans ce secours spécial. C'est ce que porte le vingt-deuxième Canon de la sixième Session du Concile de Trente. La *justice* se conserve & s'augmente devant Dieu par les bonnes œuvres. *IBID. Can. 24.* La *justice* de JÉSUS-CHRIST est non seulement imputée, mais actuellement communiquée aux Fidèles par l'opération du S. Esprit, en sorte que non-seulement ils sont réputés, mais faits justes par la grace. Si la *justice* qui est en nous, n'étoit juste qu'aux yeux des hommes, ce ne seroit pas l'ouvrage du S. Esprit. Elle est donc *justice* même devant Dieu, puisqu'elle est Dieu même qui la fait en nous, en répondant la charité dans nos cœurs. BOSS. dans son *Exposition*. Toutefois, quoique notre *justice* soit véritable par l'infusion de la charité, elle n'est point *justice* parfaite à cause du combat de la convoitise, si bien que le continuel gémissément d'une ame repentante de ses fautes fait le devoir le plus nécessaire de la *justice* Chrétienne. Ce qui nous oblige de confesser humblement avec S. Augustin, que notre *justice* en cette vie consiste plutôt dans la rémission des péchés, que dans la perfection des vertus.

JUSTICE, en termes de l'Écriture & de spiritualité, est une des quatre vertus qu'on appelle cardinales. Dans ce sens c'est une vertu qui nous assujettit à Dieu, & nous fait remplir nos devoirs à l'égard du prochain. C'est une vertu qui fait que nous nous acquittons de ce que nous devons à Dieu, au prochain & à nous-mêmes. On se sert aussi de ce mot pour signifier l'assemblage de toutes les vertus Chrétiennes; & en ce sens la *justice* est l'amour de Dieu & du prochain. JÉSUS-CHRIST dit à S. Jean, en S. Matthieu, *III. 15*, il faut que nous accomplissions toute *justice*. PORT ROYAL. Si

voire *justice* n'est plus pleine & plus parfaite que celle des Docteurs de la loi & des Pharisiens, vous n'entrerez point dans le Royaume des Cieux. *Id. Matth. V. 20.* Le P. Bouhours a traduit : Si votre vertu n'est bien au-dessus de celle des Scribes & des Pharisiens, &c. Dieu, selon sa parole, jugera non-seulement les dérèglemens grossiers, mais même les *justices*. ABBÉ DE LA TRAPPE.

De même, dans cette phrase qui est prise de la Sainte Ecriture, souffrir persécution pour la *justice*, il signifie toute sorte de vertu, la pratique de quelque vertu que ce soit.

JUSTICE. Terme de Mythologie. C'étoit une divinité chez les Payens. La *Justice* étoit fille de Jupiter, & elle demeura Vierge, dit Héliode dans son premier Poème des Ouvrages, v. 257. Dans Théogonie, v. 902. il dit qu'elle étoit fille de Jupiter & de Thémis. Elle accuse les gens injustes au Tribunal de Jupiter. C'est elle qui fait prospérer les ouvrages & le travail des mortels. Les attributs de la déesse *Justice*, sont une balance dans une main, & une épée dans l'autre, ou un faisceau de haches entourées de verges. Quelquefois on lui mettoit aussi un bandeau sur les yeux. Chryssippe dans Aulugelle, L. XIV. c. 4. dit qu'on la représentoit avec un visage triste & sévère, des yeux pleins de fierté. Auguste bâtit à Rome un temple à la *Justice*. La *Justice* n'est jamais si bien voilée qu'elle n'entrevoie celui qui la recherche : le pauvre qui la sollicite, est presque toujours importun. FLÉCH. La *Justice* est retournée au ciel, & l'on ne voit plus cette divine vertu parmi les hommes. M. ESP. Eloignez cette idée qu'on a de la *Justice*, qu'elle doit toujours être aveugle, toujours effrayante, toujours armée ; elle lève quelquefois son bandeau pour jeter des regards de pitié sur les misérables. FLÉCH. Boileau appelle la déesse *Justice*,

*Vierge effroi des méchans,
Qui, la balance en main, règle tous les mortels.*

Il y a à Paris un Collège appelé le Collège de *Justice*, il est dans la rue de la Harpe. *Justitia-neum Collegium.*

JUSTICE, est aussi le nom d'un vase dont on se servoit autrefois pour boire, on l'appelle quelquefois *Juste*. *Justitia, justa.*

JUSTICEMENT. f. m. Dans la Coutume de Normandie ce mot signifie effet & exécution de justice.

JUSTICIABLE. adj. m. & f. Habitant sujet à la Justice ordinaire du lieu. *Jurisdictioni obnoxius.* Le Bailli compte dans son village tant de *justicia-bles*.

JUSTICIABLE, se dit aussi de celui qui doit répondre à un Juge à qui on a attribué certaine Jurisdiction.

Un vagabond, un coupeur de bourses est *justicia-ble* du grand Prévôt. Un domicilié n'est point son *justicia-ble*. Déclaration du Roi concernant les *justicia-bles* de la Chambre de Justice. Chacun est *justicia-ble* du Juge de son domicile. On est aussi *justicia-ble* du Juge d'un privilège, lorsqu'on est assigné devant lui par un privilégié.

JUSTICIER, IÈRE. f. Qui rend justice, qui aime à faire rendre la justice. *Amans equitatis ; Observantissimus equi.* Le Roi S. Louis étoit un grand *Justicier*. Pierre le *Justicier*, Roi de Portugal, est Pierre I. du nom, huitième Roi de Portugal. Pierre, surnommé le *Justicier*, naquit à Coimbre le 13 Mai 1320. & commença à régner à l'âge de trente sept ans. LA NEUVILLE. Pierre le *Justicier* avoit pris pour devise une étoile avec ces mots pour ame : *Monstrat iter.* Cet astre, à l'exemple de celui qui conduisit les Mages, devant lui frayer le chemin du Ciel. *Idem.* Dans ce sens on ne le dit guère ; & au féminin, il n'est point en usage.

JUSTICIER, est aussi le Seigneur qui a droit de Justice, un haut, un moyen, un bas *Justicier*. *Jurisdictionem habens.* Voyez **JUSTICE**, haute, moyenne & basse.

En termes de Chancellerie on appelle *Justiciers* les Officiers qui rendent la justice au nom du Roi. Le Roi parle ainsi dans les privilèges qui sont expédiés à la Chancellerie, A nos Amés & féaux Conseillers..... leurs Lieutenans Civils, & autres nos *Justiciers* qu'il appartiendra, &c.

On appelle au village les *Justiciers*, tous les Officiers de la Justice ensemble. Il est bas en ce sens.

Maitre **JUSTICIER**, étoit un Magistrat du Royaume de Naples. *Magister Justiciarius.* Le Maitre *Justicier* avoit quatre Juges Assesseurs ; il suivoit la Cour ; il connoissoit des crimes de Lèse-Majesté, des fiefs appellés *Quaterni*, & de leurs parties, des appels interjettés à la Cour, & des affaires des Officiers du Roi, ou gens suivans la Cour, dont les causes lui étoient commises, & des misérables qui avoient le privilège de choisir une Jurisdiction. Voyez les Constitut. Sicil. L. I. Tit. 7.

JUSTICIER DE PAIX. C'est en Angleterre un Officier établi par le Roi en chaque province ou canton, pour maintenir le repos public. L'Office de ces *Justiciers* consiste à faire venir devant eux, & à examiner les voleurs, vagabonds, séditieux, & autres gens qui troublent la paix du Royaume, de les faire emprisonner, s'ils le trouvent à propos, pour être leur procès fait aux premières sessions par les Juges de circuit.

Forbez, dans son *Instructio Historico-Theologica*, L. I. c. 37. L. XII. c. 9. & L. XIV. c. 5, appelle **JUSTICIERS**, (*Justicarii*) les hérétiques qui font profession d'une justice ou sainteté parfaite, & méprisent les honneurs avec arrogance & avec orgueil ; tels étoient les Pharisiens dans l'ancienne loi, soit qu'ils aient été hérétiques ou non ; & les Novatiens, les Donatistes, & tous ceux qui se sont donnés le nom de Parfaits dans la nouvelle.

JUSTICIER. v. a. Faire souffrir une peine corporelle à quelqu'un en exécution d'un Jugement qui la prononce. *Afflicere ultimo supplicio, pœna capitis, capite plectere.* On a reproché à ce témoin que son père avoit été *justicié*, exécuté à mort. Le peuple dit *justifier* pour *justicier*, & dans le même sens.

JUSTICIÉ, ÉE. part. *Capite plexus.*

JUSTIFIANT, ANTE. Qui justifie, qui a tout ce qu'il faut pour justifier. *Justificans.* C'est un fait *justifiant*. C'est une preuve *justifiante*. Circonstance *justifiante*. DAUCOUR. Dans ce sens on le dit peu. Il est particulièrement en usage en Théologie, en parlant de la grâce qui rend juste intérieurement. La grâce *justifiante*, la foi *justifiante*.

JUSTIFICATEUR. f. m. Terme de Fondateur de caractère d'Imprimerie. Il se dit également & de l'ouvrier qui justifie les lettres, & de l'instrument avec lequel il en fait la justification, ou plutôt avec lequel il les apprête, c'est-à-dire, avec lequel il leur donne la dernière façon avant que de les envoyer à l'Imprimeur. Cet instrument est composé de deux pièces d'acier poli, parallèles, qui s'approchent & se reculent par le moyen des vis qui les tiennent unies ensemble. Dans l'espace qui les sépare on place les caractères que l'on veut justifier ou apprêter, joints l'un contre l'autre, comme si l'on vouloit composer une ligne. Alors on y fait avec le rabet cette petite rainure qu'on voit au pied de chaque caractère.

JUSTIFICATIF, IVE, adj. Preuve qui sert à montrer la vérité d'un fait allégué, la justice d'une prétention, la certitude d'une doctrine. Un Avocat dit qu'il a en main, qu'il a produit dans son sac les pièces *justificatives* de sa demande, qu'il en a communiqué les titres *justificatifs*. On ne reçoit un accusé en ses faits *justificatifs*, qui vont à la justification, qu'après sa confrontation : quand il n'y a pas pleine conviction contre lui, on le reçoit alors à prouver ses reproches, ses *alibi*.

JUSTIFICATION. f. f. *Justificatio.* En termes de Théologie, se dit de cette grâce qui rend l'homme digne de la gloire éternelle. Pour bien entendre la

Doctrine Catholique sur la *justification*, il faut bien distinguer quatre choses, qui doivent être regardées comme essentielles au salut des adultes; savoir, la vocation, la sanctification, le mérite & la persévérance. C'est ce qui est très bien développé dans le S. Concile de Trente, session sixième, en seize chapitres & trente trois canons. Voyez aussi l'Exposition de M. de Meaux, &c. Les premiers prétendus Réformateurs ont proposé à tout le monde l'article de la *justification* comme le principal de tous, & comme le fondement le plus essentiel de leur rupture; mais ils se sont bientôt séparés entr'eux mêmes, & en s'éloignant tous du droit chemin, ils se sont écartés & éloignés les uns des autres. L'Eglise a toujours cru ce que le Concile de Trente a déclaré expressément, que nos péchés nous sont remis gratuitement par la miséricorde Divine, à cause de JÉSUS-CHRIST, & que nous sommes dits justifiés gratuitement; parce qu'aucune des choses qui précèdent la *justification*, soit la foi, soit les œuvres, ne peut mériter cette grâce. Boss. La *justification* du pécheur est la rémission, l'abolition de ses péchés, que Dieu lui accorde gratuitement en vertu des mérites de JÉSUS-CHRIST, en lui rendant la grâce sanctifiante, qui le fait enfant de Dieu, & héritier du Royaume des Cieux. Voyez JUSTICE & IMPUTER.

JUSTIFICATION, en termes de Palais, est la production des titres ou des témoins, par laquelle on prouve la vérité d'un fait, d'une demande. *Probatio, argumentum*. On rapporte sur chaque article de ce compte la quittance, c'en est la *justification*. Chaque fait doit avoir sa *justification* particulière.

En matière criminelle, on entend par *justification*, tout ce qui tend à la décharge de l'Accusé. Voyez FAITS JUSTIFICATIFS.

Dans l'usage ordinaire ce terme désigne toute action, tout procédé par lequel on se justifie. On m'a reproché telle chose. Je vais travailler à ma *justification*.

JUSTIFICATION, en termes de Fondateur de caractères. C'est la comparaison que l'on fait d'une lettre nouvellement fondue avec une ancienne lettre, qui lui sert comme d'étalon ou de lettre matrice, pour donner aux nouvelles fontes leur véritable hauteur en ligne.

C'est aussi le nom de l'instrument sur lequel se placent, & la lettre matrice & les lettres qu'on justifie sur sa hauteur. On lui donne ce nom pour le distinguer du justificateur qui sert à apprêter les lettres.

JUSTIFICATION, en termes d'Imprimerie, se dit lorsqu'on démonte le composeur, pour le mettre au degré précis que l'on désire, & pour égaler toutes les lignes & les pages. C'est ce qu'on appelle faire la *justification* des pages. *Paginas componere, aquare*.

Donner à la ligne la longueur qu'elle doit avoir; ainsi la *justification* est la longueur des lignes déterminée & soutenue dans une même égalité par le secours du composeur & des espaces de différentes épaisseurs. Tout le monde a éprouvé plus ou moins l'inconvénient de la *justification*: la marge intérieure est trop étroite, ce qui fait qu'on ne peut communément lire un livre, surtout d'un petit format, sans forcer la reliure. Mais comment sauver cet inconvénient? Si l'on prend sur la marge extérieure pour élargir la marge intérieure, la *justification* n'aura plus de grâce; & quelle ressource aura-t-on pour une seconde & troisième reliure? La reliure à la grecque, moins serrée que la reliure en nerfs, remédie à une partie de l'inconvénient; mais elle pourroit se perfectionner.

JUTIFIER, v. a. Prouver la vérité d'un fait, la justice d'une demande. *Probare, demonstrare, convincere*. La noblesse ne se justifie que par titres authentiques, mariages, partages, provisions de charges, &c. Chaque article d'une production porte, *Item*, pour justifier à la Cour la vérité de ce qui a été

Tome V.

allégué. Cette pièce sert à justifier, &c. On ne sauroit justifier du contraire. Elle a bien justifié le proverbe, que l'oisiveté est mere de tout vice. Bussi.

JUSTIFIER. Absoudre d'une accusation. *Purgare, absolvere*. Il a été justifié, absous par arrêt. Il s'est bien justifié des crimes qu'on lui avoit imposés. Claudien dit que le supplice de Ruffin a absous les dieux & a justifié la Providence. L'événement a justifié le droit de ses armes. Quoique ma raison soit convaincue de votre perfidie, je sens que mon cœur ne l'est pas, & que sa foiblesse cherche à vous justifier. L. PORT. Il suffit d'ordinaire d'être malheureux pour être justifié auprès du peuple. S. RÉAL. La raison, par la corruption des hommes, est réduite à servir, à justifier les passions. MAL. Quand on a le don de plaire, on se justifie aisément. CORN.

Prends ton glaive, & fonde sur les audacieux,
Viens, aux yeux des mortels justifier les cieux.
BOIL.

JUSTIFIER, se dit aussi en Théologie, de l'effet de la grâce justifiante qui rend juste intérieurement. Quoique le terme de justifier se prenne quelquefois dans l'Écriture pour absoudre, ou déclarer juste, il signifie aussi transporter de l'état de péché, qui est un état de damnation, à l'état de salut & de grâce. Ainsi ce terme comprend la rémission des péchés, & la communication des dispositions internes & inhérentes, c'est-à-dire, la sanctification. LE CL. Voyez JUSTIFICATION.

JUSTIFIER signifie quelquefois voir si deux choses sont égales en hauteur, largeur, longueur & épaisseur, en les comparant l'une à l'autre.

JUSTIFIER les pages. Terme d'Imprimeur, qui signifie rendre les pages également hautes & larges. *Aquare, componere*. Justifier les pages. Ces pages sont bien justifiées.

JUSTIFIER, en termes de Fondateur d'Imprimerie, a trois significations. Dans la première il veut dire, mesurer des lettres nouvellement fondues sur la hauteur de la lettre *m*, déjà justifiée avec l'instrument qu'on nomme *justification* & avec celui qu'on nomme *Jeton*. Dans la seconde signification, c'est jager, ou si l'on veut, niveler l'épaisseur des lettres sur le marbre, aussi avec le *jeton*; & dans la dernière signification on l'entend de cette façon qu'on donne aux lettres, en les fermant entre les branches du justificateur, pour voir si elles sont bien en ligne, & pour les apprêter.

JUSTIFIER, en termes de Palais & de Comptes, se dit avec un génitif, pour vérifier. *Justifier de l'emploi des sommes, &c.*

Le peuple se sert du mot justifier au lieu de celui de justicier. Voyez ce verbe.

JUSTIFIÉ, ÉE, part. *Justifié* se prend, sur-tout en termes de Théologie & de Controverse, pour celui qui a reçu de Dieu la grâce de la justification. L'homme, quoique Justifié, peut encore pécher. C'est la décision du Concile de Trente, *s. 6. can. 23.*

JUSTIN, s. m. Nom d'homme. *Justinus*. Ce que nous avons de l'Historien Justin n'est qu'un abrégé de l'histoire qu'avoit composée Trogué Pompéius, & qui s'est perdue. L'Empereur Justin I. succéda à Anastase en 518. L'autre Justin, petit-fils de Justinien, lui succéda en 566.

JUSTINE, s. f. *Justina*. Nom de femme.

JUSTINE. Terme de Fleuriste. Nom d'une Tulipe qui est panachée de deux rouges sur le fond de satin. MORIN.

JUSTINE, s. f. Monnaie d'argent fabriquée à Venise, qui contient onze deniers de fin. On l'appelle autrement Ducaton. Le nom de *Justine* lui vient de ce qu'elle a été frappée sous un Doge de la famille des Justiniani.

JUSTINGEN. Bourg d'Allemagne, en Suabe, & chef-lieu d'une Seigneurie du même nom.

Si ij

JUSTINIANI. *Voyez* JUSTINIEN.

JUSTINIEN. f. m. Nom d'homme. *Justinianus*. Il y a deux *Justiniens*, Empereurs de Constantinople. Le premier, petit fils de Justin I. auquel il succéda en 527; le second, fils de l'Empereur Constantin le Barbu, auquel il succéda en 585.

Nous disons *Justiniani*, & non pas *Justinien*, en parlant des Grecs modernes, & des Italiens qui ont porté ou qui portent ce nom. Je joints à Maldonat Benoit *Justiniani*, de la même société, dont nous avons un excellent Commentaire sur S. Paul, & sur les Epîtres Canoniques. SIMON. La maison de *Justiniani* est illustre à Venise, à Gènes, dans le Royaume de Naples, dans l'Isle de Corse, & à Scio. MORÉRI.

Nous disons néanmoins S. Laurent *Justinien*, & non pas S. Laurent *Justiniani*.

JUSTINIEN, est aussi un adjectif dans cette phrase, Code *Justinien*, en Latin *Codex Justiniani* ou *Justinianus*. Le Code *Justinien* est un Recueil ou Compilation des Loix des Empereurs depuis Constantin. *Voyez* au mot CODE.

JUSTISER. v. a. Vieux mot. Exécuter à mort. Faucher veut qu'il ait signifié Commander.

J U T.

JUT. *Voyez* JUST.

JUT. On trouve ce mot dans le vieux langage; pour dire, il couche. On trouve aussi *Jutent* au pluriel; pour dire, ils couchent.

☞ JUTES. Habitans de Jutland. *Voyez* ce mot.

JUTHUNGE. f. m. & f. Nom de peuple. *Juthungus*, a. Les *Juthunges* habitoient dans la partie méridionale de la Germanie, que nous nommons depuis long temps Allemagne. Dioclétien & ensuite Constance défirent les *Juthunges*.

JUTLAND. Nom d'une grande presqu'île qui fait la meilleure partie du Royaume de Danemarck. *Jutlandia*, *Chersonesus Cimbrica*. Elle est bornée au midi par le Duché d'Holstein, & environnée aux autres endroits par la mer d'Allemagne, & par la mer Baltique. Sa longueur du nord au sud est d'environ soixante & dix lieues, & sa largeur du couchant au levant de vingt. L'air y est fort froid, mais sain: le terroir est fertile en grains & en pâturages, où l'on nourrit une grande quantité de chevaux & de bœufs de grosse taille que l'on envoie en Allemagne, en Hollande & ailleurs. Ce pays est l'ancienne Chersonnèse Cimbrique. Les Cimbres qui la possédoient, s'étant joints aux Teutons & aux Ambrons, l'abandonnèrent pour s'aller établir dans l'Empire Romain, ou après quelques bons succès, ils furent défaits par le Consul Marius. Les Jutes, peuples d'Allemagne, s'emparèrent de leur pays, & lui donnèrent le nom de *Jutland*. En 948. le *Jutland* fut divisé en trois Evêchés soumis à l'Archevêché de Hambourg, ces trois Evêchés furent Sleswick, Rypen & Arhus; & depuis cet établissement, la Religion Chrétienne fit de grands progrès dans tout le Nord. On le divisé aujourd'hui en deux parties générales, qui portent les noms de *Jutland septentrional*, & *Jutland méridional*, à cause de la diversité de leurs situations. Vers l'an 1072, sous le règne de Suénon, furent érigés deux Evêchés dans le Nord-*Jutland*; savoir, Vibourg & Burglave, depuis transféré à Albor. FLEURY, *Hist. Eccl. L. 61*.

Au reste, il faut dire le *Jutland*, & non pas la *Jutlande*. De même ses deux parties sont appelées le Nord *Jutland*, & le Sud-*Jutland*.

JUTLAND SEPTENTRIONAL, ou NORD-JUTLAND. C'est une partie du *Jutland*. *Jutia septentrionalis*. Elle est une fois plus grande que l'autre, dont elle est séparée par une grande ligne, tirée de la ville de Rypen à celle de Coldingue inclusivement. Elle appartient toute entière au Roi de Danemarck, & elle est divisée en quatre Diocèses, dont les capitales sont Rypen, Arhusien, Wiborg & Alborg. MATY.

JUTLAND MÉRIDIONAL, ou SUD-JUTLAND, ou le Du-

ché de Sleswick. *Jutia meridionalis*, *Slesvicensis Ducatus*. C'est la plus petite partie du *Jutland*. Elle est entre le *Jutland* septentrional, & le Duché de Holstein. Ce pays appartient en partie au Roi de Danemarck, & en partie au Duc de Holstein Gottorp. Il y a quantité de Noblesse dans le Sud *Jutland*, ses lieux principaux sont Sleswick, Eckellenford, Flensbourg, Appenrade, Haderfcheleben, Tonderen, Hufum, Frédéricstade & Tomninge. Il y a quelques îles dans la mer d'Allemagne, & dans la mer Baltique, qui dépendent de ce pays, Alsen, Nordstrand & Fera, en sont les principales. MATY.

Le nom de *Jutland* est composé de celui de *Jut*, nom de peuple, & du mot Allemand *landt*, qui veut dire pays.

JUTURNE. f. f. Nom de femme & de fontaine. *Juturna*. Jupiter donna l'immortalité à *Juturna*, & en fit une Nymphé du fleuve Numicus, aujourd'hui Nêmi, en récompense des faveurs qu'elle lui avoit accordées. Mais au vrai *Juturna* étoit une fontaine du Latium, dont les eaux étoient très-salutaires, & qu'on nomme aujourd'hui Treglio. Elle se déchargeoit dans le Nêmi; c'est ce qui a donné occasion à la fable. On feignit encore qu'elle étoit fille de Damus, & sœur de Taurus, Roi des Rutulois. *Voyez* Virgile, *Énéide*, Liv. XII. D'autres disent qu'ayant eu commerce avec le Roi Latinus, & la chose étant devenue publique, elle se précipita de chagrin dans le Nêmi. *Juturna* avoit un temple à Rome dans le champ de Mars. On l'invoquoit, dit Varron, lorsqu'on croyoit avoir besoin de secours dans quelque entreprise. Ce mot signifie la même chose qu'Adjutrice. Peut-être étoit-ce la même que la sœur de Turnus. On conduisoit à Rome des eaux de la fontaine *Juturna* pour tous les sacrifices, sur tout pour ceux de Vesta, où il étoit défendu d'en employer d'autre. *Voyez* Servius sur le XII. de l'*Énéide*. Il y en avoit encore une autre de même nom à Rome, dans l'endroit où est aujourd'hui une Eglise sous le titre de Sainte Marie la Libératrice. Consultez Vossius, de *Idolol. L. II. c. 80. L. VIII. c. 6*.

Servius dérive ce mot de *juvare*, aider, & dit qu'il fut donné à la fontaine dont nous avons parlé, à cause de la bonté de ses eaux très-salutaires aux corps. *Juturna* étoit aussi une déesse de la bonne santé. *Voyez* Vossius cité.

J U V.

JUVEIGNERIE, ou JUVEIGNEURERIE. f. f. Vieux terme de Coutumes. Ordre de naissance entre deux freres dont l'un est plus jeune que l'autre.

JUVEIGNEUR. f. m. Vieux terme de Coutumes, qui signifie un frère puîné, ou un cadet à l'égard de l'aîné. *Junior*. Il y a des Terres nobles qui sont tenues à ligence de l'aîné & du *juveigneur*, qu'on appelle tenues en *juveignerie* ou en partage. Ce mot a été dit par abrégé de *jeune Seigneur*. On trouve aussi *juveigneur*.

Les Jeux JUVÉNAUX. *Juvenales ludi*. Etoient des exercices de corps, des jeux, des combats institués par Néron, lorsqu'il se fit faire la barbe pour la première fois. C'est de-là qu'ils avoient pris ce nom. Les jeux *juvénaux* se faisoient dans les maisons particulières, & il paroît que les femmes y avoient part; car Xiphilin rapporte qu'une Dame de la première qualité, & très-riche, nommée *Æolia Catula*, y dansa à l'âge de quatre-vingts ans. C'étoit apparemment les mêmes que ceux qu'on appelloit Néroniens, qui furent ainsi appelés, lorsque Néron les eut rendu publics & solennels.

JUVÉNAZZO. *Voyez* GIOVÉNAZZO.

JUVENCE. f. f. Vieux mot. Jeunesse.

☞ JUVENTAS. f. f. Déesse de la jeunesse chez les Romains. *Voyez* JEUNESSE, terme de Mythologie.

JUVIGNIEU. Nom d'un ancien lieu situé dans le Diocèse de Lyon, comme il paroît par les lettres

de Lucius III. *Joviniacum*, *Juviniacum*. DE VALOIS, *Notit. Gall. pag. 258.*

J U X.

JUXTAPOSITION. f. f. Terme d'Histoire naturelle & de Physique. Position d'une chose proche de l'autre. On se sert de ce terme pour exprimer la manière dont certains corps augmentent de volume & de quantité par l'application d'une nouvelle substance qui s'y ajoute extérieurement. Il est opposé à *intus-fusception*. Voyez ce mot. *Juxtaposito*. Tournefort expliquoit la génération des pierres, des minéraux & des métaux par le développement de certaines semences, ou de certains germes analogues aux graines des végétaux, & aux œufs des animaux. Cette opinion paroît d'autant plus insoutenable à N. qu'il ne voit rien d'organique dans les productions minérales, & qu'il n'y apperçoit qu'une simple juxtaposition de particules, s'il est permis de parler ainsi. *JOURN. DES SAV. 1717. p. 101.* En 1709. parut un système qui établissoit que les coquilles des limaçons sont formées par une simple apposition de parties, qu'on appelle *juxtaposition*. *ACAD. DES SC.*

Ce mot est Latin, tiré de *ponere*, mettre, & *juxta*, proche.

IXAR. Bourg d'Espagne, situé dans l'Arragon, sur la rivière de Martin, à quatorze lieues de Sarragosse, du côté du midi. *Ixarium*. *Ixar* a titre de Duché, c'est, dit-on, le seul qui soit en Arragon. *MATY.*

I X E.

IXE. Ville de Jersengen, dans l'île de Nippon, au Japon. *Ixum*. Elle est capitale d'un Royaume qui porte son nom.

IXEUTIQUE. f. f. Espèce de Chasse. L'art de prendre les oiseaux à la glu. *Ixeutice*. Ce mot n'est point dans l'usage ordinaire de notre langue, il est purement Grec; on pourroit néanmoins fort bien s'en servir, comme de tant d'autres termes d'art que l'on tire du Grec. Il y a plusieurs sortes d'*Ixeutiques*. La première est celle qu'on appelle Pipée. Voyez ce mot. Un autre est de tendre des gluaux, ou petites branches d'osier, enduites ou frottées de glu, sur le bord d'un ruisseau, à un endroit où les oiseaux viennent boire. Les *ixeutiques* d'Opion en vers Grecs. Il y a d'autres Auteurs Grecs qui ont écrit de l'*ixeutique*.

Ce mot vient d'*ixos*, de la glu.

I X I.

IXION. f. m. Roi des Lapithes, en Thessalie: il devoit le jour à Jupiter & à la Nymphe Melète, selon Diodore. Son pere s'appeloit Antion, & selon Hygin, Léonte. Les Poètes feignent qu'*Ixion* fut frappé d'un coup de foudre & précipité dans le Tartare, où Mercure l'attacha à une roue route environnée de serpens, qui devoit toutner sans relâche.

IXION. Prince du sang des Héraclides, qui régna à

Corinthe après la mort de son père Alètés.
IXIR. f. m. Terme de Philosophie hermétique. Nom que les Sages donnent au mercure quand il est parvenu à la couleur noire.

I X O.

IXO ou **ISJO.** Royaume du Japon, dans l'île de Nippon.

J Y N.

JYNGUER. v. n. Vieux mot. Vouloit jouer, folâtrer. Ce mot vient du Grec *ιωγk*, qui veut dire, Amorce pour l'amour, pour les plaisirs.

JYNX. f. m. Petit oiseau un peu plus gros qu'un pinçon. Il a le bec dur, robuste, de couleur noire plombée. La pointe de sa langue est si forte & si aiguë, qu'elle perce la peau d'un homme comme feroit une aiguille. Il est couvert de plumes de diverses couleurs. Il vit de fourmis qu'il attrappe avec la pointe de sa langue. Il fait son nid dans les trous des arbres & des maisons. Il est bon à manger, & l'on s'en sert contre l'épilepsie.

I Y O.

IYO. Nom d'une ville du Japon. *Ium*. Elle est dans la partie occidentale de l'île Xicoco, & elle est capitale du Royaume de *Iyo*. *MATY.*

I Z C.

IZCALLI. f. m. Terme de Calendrier. Nom du dix-septième mois de l'année des Mexicains, elle en contient dix-huit, qui sont rous de vingt jours. On ne dit point ce qu'ils font pour éгалer leurs années à l'année solaire. On appelle aussi ce mois *Uzcalli*.

Selon quelques uns, *Izcalli* est le douzième mois des Mexicains. Voyez Kirker, *Oed. p. 30.* & Steph. Le Moine, *Varia Sacra, p. 469.*

I Z E.

IZELOTE. f. f. Monnoie de l'Empire, qui vaut environ trente-six sous de France. Elle passe à Constantinople & dans les Echelles du Levant, pour les deux tiers d'un Asselani, & quoiqu'elle ne soit pas d'un argent aussi fin, le titre en étant moindre d'un quart que celui des piastres Sevillanes, le peuple les reçoit volontiers dans le commerce.

I Z L.


IZLI ou **ZÉZIL.** Nom d'un bourg du Royaume d'Alger, en Barbarie. *Izla*. Il est dans le Telenin, à dix lieues de la ville de ce nom, vers le midi. On le prend pour l'ancienne *Gitlui*, *Giglua* & *Gilva*, petite ville de la Mauritanie Césarienne. *MATY.*

IZQUINTENANGO. Nom d'une ville de l'Amérique de la nouvelle Espagne, dans la province de Chiapa.



K



S. m.  Lettre consonne, la dixième Lettre de notre alphabet, si l'on confond les deux *i*; la onzième, si on distingue la voyelle *I* de la consonne *J*. Sa prononciation est *Ka* dans l'ancienne appellation; dans la nouvelle on prononce *Ke* comme le

C dur. Le *K* se prononce comme un *C* dur devant un *a* & un *o*; & devant les voyelles *e*, *i*, *u*, il se prononce comme les lettres *qu* devant les mêmes voyelles; ainsi que nous les prononçons dans les mots *quelle*, *qui*, aussi bien que le *c* devant un *u*, *secules*, *ypocacuma*, *cuirasse*.

Cette lettre est empruntée des Grecs; c'étoit leur *kappa*. Elle étoit peu en usage chez les Latins; ils ne l'employoient guère que pour marquer les Calendes. Le *C* tenoit lieu du *K*. Il a été jugé inutile & superflu par Priscien, livre premier. Claude Dausquius dit, après Salluste, que l'inventeur du *K* fut nommé Salvius, & que cette lettre a été inconnue aux anciens Romains. Le nom de Kartage est écrit par un *K* sur les médailles, SALVIS AUGG. ET CAES. FEL. KART. dans Dioclétien, Maximien, Constantius, &c. & quelquefois un *K* seul est pris pour *Kartago* sur les médailles. Selon M. Béger, un grand *K* qui se voit au revers des médailles des Empereurs de Constantinople, signifie KONSTANTINUS; & sur les médailles Grecques il veut que ce soit ΚΟΙΝΗ·ΥΠΗ, la Cœlésyrie. Juste Lipsé dit qu'on avoit autrefois coutume de marquer les calomniateurs au front d'un *K*, qu'on leur imprimoit avec un fer rouge. La lettre *K*, que les Romains tenoient en foi & hommage du Grec *Cappa*, est indubitablement superflue, & telle jugée par Priscien. *L. I.* comme celle dont on ne peut user qu'ès mots Grecs faits Latins, esquels il est convenu mettre un *C* & *A* ensemblement. Quintilien dit que quelques-uns étoient autrefois tombés en cette hérésie, d'estimer que toutes & quantes fois qu'il se trouvoit une lettre Latine en laquelle au commencement du mot on usoit du *C* & de *A*, il y falloit employer la lettre de *K*. J'ai lu quelques vieux Romans François esquels les Auteurs, plus hardiment au lieu de *Q*, à la suite duquel nous employons l'*U*, sans le préférer, usoient de *K*, disans *Ka*, *Ke*, *Ki*, *Ko*, *Ku*. PASQUIER. *Rech. L. VIII. c. 63.*

La lettre *K* a différentes significations dans les titres, les chartres, les diplomes: en voici quelques exemples que nous rapportons ici, parce que les actes se faisoient autrefois en Latin en France. KR. *Chorus*, KR. C. *Cara civitas*. KRM. *Carmen*, KR. AM. N. *Carus amicus noster*, KS. *Chaos*, K. T. *Capite tonsus*, &c.

Autrefois on le mettoit au lieu d'un *C* dans les noms propres *Karolus* pour *Carolus*, &c. C'étoit l'usage du temps de Charlemagne, comme on le voit par plusieurs diplomes.

On ne se sert plus dans la langue François de la lettre *K*, qu'en quelques termes d'Art, & quelques noms pris des langues étrangères. On excepte dans le Moréri les mots de *Kalendes* & de *Kyrie*, *eleison*. Cela n'est pas vrai du mot *Calendes*, personne en François, ou presque personne même en Latin, ne l'écrit aujourd'hui par un *K*, non plus que *Calendrier*. Ablancourt, dans son Dialogue des lettres, fait dire au *K*, qu'on a souvent mis en délibération de le chasser de la langue François, & de le reléguer dans les pays du Nord.

On conserve encore le *K* dans les mots étrangers où le *C* n'auroit pas la même prononciation s'il y étoit; par exemple, on écrit *Kent* (nom d'une province d'Angleterre) & jamais *Cent*, parce que le *C* n'a pas devant l'*e* la même prononciation que le *K*,

mais on écrit *Danemarck*, & indifféremment *Konigsberg* & *Conisberg*, parce que le *c* après l'*r*, ou devant l'*o*, a la même prononciation que le *K* dans les mêmes places. *K* signifie quelquefois *Karat*. Voyez ce mot. *K*, est aussi une lettre numérale, qui signifie dans quelques Auteurs deux cent cinquante, suivant ce vers.

K quoque ducentos & quinquaginta tenebit.

Si on met un titre au-dessus, elle signifiera deux cens cinquante mille.

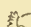
Cette lettre se voit sur plusieurs de nos monnoies de Charles V. de Charles VI. de Charles VII. de Charles VIII. & sur quelques unes de Charles IX. parce que leurs noms s'écrivoient en Latin *Karolus*.

Cette Lettre est le caractère dont on marque la monnoie qui se fabrique à Bourdeaux.

Blanc au *K* couronné. Petite monnoie de France qu'on a appelée dans la suite *Karolus*, ou *Carolus*. Elle valoit dix deniers tournois. Sur l'un des côtés il y a une croix terminée par quatre petites couronnes, avec ces mots: SIT NOMEN DOMINI BENEDICTUM. De l'autre côté se voit un *K* couronné ou surmonté d'une couronne, avec ces mots: KAROLUS FRANCORUM REX.

K A A

KAA. Palais dans l'Ethiopie, auprès de Gondar en Abyssinie, dans lequel il y a un magnifique bassin d'eau qui sert aux cérémonies de l'Epiphanie, selon le rit des Abyssins.

 KAALING. f. m. Nom d'une espèce d'Etourneau à la Chine & dans les îles Philippines. Il est noir; ses yeux, son bec & ses pattes sont jaunes. Il apprend à siffler & à parler comme les nôtres.

KAAWY. f. m. Espèce de boisson que les Indiens font avec le maïs.

K A B

KABAK. f. m. On nomme ainsi en Moscovie les lieux publics où se vendent les vins, la bière, l'eau de vie, le tabac, les cartes à jouer, & d'autres marchandises au profit du Czar qui s'en est réservé le débit dans toute l'étendue de ses États. Il y en a de deux sortes: les grands *kabaks*, où toutes ces marchandises se vendent en gros, & petits *kabaks*, où elles se débitent en détail.

KABBADE ou CABADE. f. m. Nom d'un habit militaire des Grecs modernes. *Kabbadium*, *Kabadium*, *Sagum*. Tertzès Chiliad. 2. dit que cet habit étoit ainsi appelé de Cabades, Roi des Perses. Codinus, de Off. *Constant. c. 6.* dit qu'il avoit passé des Assyriens aux Grecs de Constantinople. D'autres ont dit que ce nom lui venoit de sa forme, qui étoit semblable à celle d'un Kappa Grec. Le P. Goar trouve ce sentiment ridicule. Quoi qu'il en soit, c'étoit un habit intérieur, que l'on portoit sous un autre: le *Kabbade* étoit court, ferré, sans plis, il ne descendoit que jusqu'au haut de la jambe, & se boutonnoit jusqu'au bas de la poitrine avec de gros boutons. On le ceignoit d'une ceinture, il étoit bordé de frange, que le mouvement des jambes faisoit paroître en faisant ouvrir le *Kabbade* quand on marchoit. C'est la description qu'en fait le P. Goar dans ses notes sur Codin, p. 49. *not. 30.* Il croit que ce n'est autre chose que le *Sagum* des Romains, qui avoit dégénéré en *Kabade* chez les Grecs. L'Empereur & le Despote portoit le *Cabade* violet, ou pourpre.

KABBALE. Voyez CABBALE.

KABESQUI, ou **CABESQUE**. f. m. Petite monnoie de cuivre, qui ne se fabrique & qui n'a cours qu'en Perse. Le *kabesqui* vaut cinq deniers & une maille de France.

KABIN, ou **KÉBIN**, ou **KUBIN**. f. m. Mariage contracté pour un certain temps seulement parmi les Mahométans. *Matrimonium non perpetuum. Connubium ad tempus*. Le *Kabin* se fait devant le Cadi, en présence duquel l'homme épouse une femme pour un temps limité à condition de lui donner une certaine somme à la fin du terme, lorsqu'il la quittera. Quelques Auteurs disent que le *Kébin* n'est permis que chez les Perses & dans la Secte d'Ali; d'autres prétendent qu'il l'est aussi parmi les Turcs. Voyez Pietro della Valle, *Tome III.* & Ricaut de l'Empire Ottoman. Méninski l'appelle Mariage à la Turque, ou plutôt, c'est, selon lui, la confirmation qui s'en fait devant le Cadi, la condition imposée au mari de payer à la femme une certaine somme, s'il la répudie. Il ne doute point non plus que ce ne soit l'usage chez les Turcs. *Matrimonium, seu potius confirmatio ejus quæ à judice fit, & sponsalia, seu sponsalitia promissa, quibus solutis ducta repudiari possit.* Et ensuite en Italien. *Matrimonio à la Turchesca, &c.*

Ce mot est Turc *كابين*, *Khabin*; car c'est un *Khef*, & il seroit mieux d'y mettre une *h*.

K A C.

KACHEMIRE, ou **CACHEMIRE**. *Cassimire, & Cassemire*. Nom d'une Province des États du Mogol en Asie. *Kachemira, Cassimira*. Elle est au pied du mont Caucase, qui la sépare de la grande Tartarie. Elle confine avec le Royaume des Kakares, les Provinces de Baudisch, de Lahor, d'Attock & de Cabul. *Kachemire* passe pour un des pays des plus fertiles des Indes. Ce pays a eu ses Rois particuliers, & n'est soumis aux Mogols que depuis le XVI. siècle.

L'Auteur de l'Histoire générale du Mogol écrit ce nom par un *G*, & ne lui donne jamais d'article. Afin de jouir plus en repos des plaisirs de la paix, Jehan Guir alloit souvent passer l'été dans le Royaume de *Cachemire*. C'est le pays le plus septentrional des États du Mogol; il est situé au pied du mont Caucase. *Cachemire* n'est à vrai dire qu'une grande vallée environnée de montagnes; quelques-uns assurent que le fleuve Indus y prend sa source. C'est une erreur qui n'est suivie d'aucun Géographe. Il est vrai qu'un grand nombre de petites rivières sortent de *Cachemire*, & viennent se jeter dans l'Indus. P. CATROU. Le Royaume de *Cachemire* passe pour le Paradis terrestre des Indes. Aussi n'y a-t-il guère de pays au monde où l'air soit plus tempéré, plus sain, & où l'on trouve plus en abondance toutes les délices de la vie. Quand on a passé les montagnes qui séparent l'Indoustan de *Cachemire*, il semble qu'on ait été transporté tout à coup des climats les plus brûlans de l'Asie, dans les pays les plus tempérés de l'Europe. Aussi ce ne sont plus les mêmes arbres, & les mêmes fruits qu'on voit aux Indes. Ce sont nos fruits & nos arbres de France; des poiriers, des pommiers, des abricotiers, &c. **ID.** C'est dans ce beau Royaume que Jehan Guir ne manquoit guère d'aller passer la saison la plus chaude de l'année. Il estimoit tant *Cachemire*, qu'il auroit mieux aimé, disoit-il, perdre le reste de ses États, que cette seule contrée. **IDEM.**

Ce défaut d'article ne nous paroît pas extraordinaire, parce que *Cachemire* est un nom peu usité; il est pourtant contre l'usage & l'analogie qui demande communément un article devant les noms de Royaumes, de Provinces, de Contrées, quand ils ne sont pas mis en un sens indéfini, ou comme indéfini. Que le nom de *Cachemire* soit étranger, cela n'y fait rien, nous ne dirions point Chine n'est à vrai dire, &c. Ils habiterent à Japon. Il estimoit tant Inde

ou Perse. Il a rempli Égypte, ou Arabie, ou Tounquin, des marques de sa magnificence. Il semble donc qu'il eût été mieux de faire entrer *Cachemire* dans la règle générale: il faut néanmoins convenir aussi qu'il y a des noms étrangers de Provinces & de Royaumes qui ne veulent point d'article. Tel est Siam. On ne dit point le Siam, du Siam, au Siam; mais Siam, de Siam, à Siam, comme aux noms propres de villes. J'aurois pourtant mieux mettre un article pour distinguer *Cachemire* contrée, de *Cachemire* ville. Il faut éviter autant qu'on peut les ambiguïtés dans les langues. C'est ainsi que nous disons Luxembourg, Mekelbourg & le Luxembourg, le Mekelbourg, en parlant des pays ou provinces dont ces villes sont capitales, & ainsi communément des autres.

KACHEMIRE, est aussi le nom propre de la ville capitale de la province, dont on vient de parler; elle est située sur un lac d'où sortent deux rivières qui traversent la ville, & sont déjà assez fortes pour porter bateau. On la prend pour l'ancienne *Caspira*.

KACHEMIRISTE. f. m. & f. Originaire, habitant de *Cachemire*. *Kachemirianus. Cassimirianus, a. Cassimiriensis*. Le Pere Catrou a fait ce nom dans son histoire du Mogol. Les peuples mêmes qui habitent cette agréable contrée (de *Cachemire*) n'ont rien de la mollesse & de l'oisiveté des Indiens. Ils sont forts & laborieux, appliqués à cultiver leurs terres & fort braves dans la guerre. C'est une ancienne tradition que les Juifs qui furent emmenés captifs du temps de Salmanazar, habiterent à *Cachemire*; & que les *Cachemiristes* sont les descendans de ces Juifs d'autrefois. Certainement, quoiqu'on ne trouve plus à *Cachemire* aucun vestige de la Religion Judaïque, tous les peuples y étant Gentils ou Mahométans, on voit cependant quelques traces d'une nation descendue des Israélites. L'air du visage & la physionomie de ces peuples, a quelque chose de ce qui distingue les Juifs & de ce qui les fait reconnoître parmi tous les autres peuples. Le nom de Moÿse y est fort commun, & l'on voit encore d'anciens monuments qui désignent une nation sortie d'Israël. Par exemple, le reste d'un édifice bâti sur une haute montagne, s'appelle encore aujourd'hui le Trône de Salomon. P. CATROU.

KACHÉTI, **GACHÉTI**, ou **ZACHÉTI**. Nom d'une contrée de l'Asie. *Gaguetia*. Elle est dans la Géorgie entre les Tartares de Daghestan, le Scirvan, l'Irvan & le Carduel. Ce pays a son Prince ou Roi particulier, tributaire du Roi de Perse. Zagan en est la ville capitale. **MATY.**

KACHSCHAGA. Nom d'une ville de la Tartarie Moscovite. *Kacschaga*. Elle est dans le Royaume de Casan, sur le Wolga, environ à vingt-cinq lieues au-dessus de la ville de Casan. **MATY.**

KAGKERLACKES. f. m. pl. Habitant des Îles situées au sud-est de Ternate. On dit qu'ils voient mieux la nuit que le jour. Aussi fuyent-ils la lumière, & ont-ils toujours les yeux à demi-fermés.

KACSÉOLE. Petite contrée d'Autriche en Allemagne. *Kacséola*. Laas est la capitale de la *Kacséole*.

K A D.

KADALI. f. m. Ray fait mention dans son Histoire des Plantes, de quatre arbrisseaux qui portent ce nom. Ils croissent aux Indes Orientales. On fait de l'écorce du fruit, des feuilles, & des fleurs, une huile dont on se sert dans les aphtes. On s'en frotte la tête avec succès dans l'épilepsie.

KADARE, ou **KADARITE**. f. m. & f. Nom d'une Secte Mahométane. *Kadarus. Kadarita*. Les Giabares & les *Kadares* sont deux Sectes opposées. Les *Kadares* nient le destin, la prédestination, & tout ce qui nous ôte la liberté. Ils croient que l'homme a le pouvoir de faire le bien ou le mal, selon son choix, & qu'il peut toujours user de sa liberté quand il lui plaît. Voyez Ricaut, de l'Emp. *Ottom.*

Ce nom leur a été donné du mot Turc *קדר*, *Kudar*, qui signifie pouvoir, puissance à cause du pou-

voir d'agir ou de ne pas agir, de faire le bien ou le mal qu'ils reconnoissent dans l'homme.

KADEDI, ou **KADEDIS**. Espèce de jurement Gascon. *Voyez CADEDIS.*

KADELBOURG. Village de Suisse au Comté de Bade.

KADENS. Terme de Relation. On donne ce nom dans le Serrail du Grand Seigneur à des femmes d'un âge mûr, qu'on établit pour avoir l'œil sur les maîtresses du Sultan. *Anecd. de la Mais. Ottom.* Cet Auteur dit ailleur *Kadun*, qu'il explique par Gouvernante des Odaliques, femme destinée au service des Odaliques, des maîtresses du Grand Seigneur.

KADÉZADÉLITE. f. m. & f. Nom d'une Secte Mahometane. *Kadézadélita*. Cette Secte ne se distingue presque que par quelques cérémonies que l'on y pratique aux obsèques des morts, & dans les prières que l'on fait pour eux. C'est du moins ce qu'elle a de plus singulier. L'Auteur de cette Secte est un certain Burgali Effendi. Quelques Auteurs semblent vouloir faire croire qu'ils ont pris des Chrétiens la prière pour les morts, quand ils disent que la plupart des *Kadézadélites* sont des Rulliens & d'autres Chrétiens renégats, qui ont retenu quelque idée confuse du Purgatoire & des prières pour les morts, comme s'ils étoient les seuls qui eussent ces idées. *Voyez Maraccio dans son Prodromus ad Refutationem Alcorani. P. IV, c. V, p. 15, col. 2*, où il explique les cérémonies que les Musulmans pratiquent aux obsèques des morts; combien de fois, & comment ils lavent le corps du mort; de combien d'habits, & de quels habits ils le revêtent; les fumigations qui se font; les prières que récitent sur lui d'abord les gens constitués en dignité, ensuite les parens du mort, &c. Ce que l'on ajoute, que leur Incan crie à haute voix aux oreilles du corps mort, qu'il se souvienne qu'il n'y a qu'un Dieu & un Prophète, n'est pas plus exact. Ce n'est point aux oreilles du corps mort, c'est aux oreilles des Agonisans qu'ils disent: Il n'y a point de Dieu, sinon un, & Mahomet est son Envoyé; & c'est leur profession de foi, qu'ils lui suggèrent alors; mais ce n'est pas les *Kadézadélites* seuls, c'est tous les Musulmans qui le font. *Voyez Maraccio.*

KADOLE. f. f. Ministre des choses secrètes de la Religion, dans les mystères des grands dieux. *Kadulus*. Denis d'Halicarnasse, dans ses Antiquités Romaines, L. II, dit que les *Kadoles* étoient chez les Hébruriens, & auparavant chez les Pélasges, c'est-à-dire, les anciens Grecs, ce qu'étoient les Camilles chez les Romains; que c'étoient les Ministres des Prêtres dans les sacrifices, & dans les mystères des Curètes & des grands dieux.

KADRIS. f. m. pl. Sortes des Religieux Turcs, appelés ainsi de leur Fondateur Abdul-Kadri-Ghilani. Il naquit l'an de l'hégire de Mahomet 561, & mourut en l'année 657. Son tombeau est hors des portes de Babylone, où vont en pèlerinage la plupart de ceux qui font profession de son Ordre. Leur noviciat est un noviciat de jeûne & d'abstinence, qu'ils sont obligés de faire par degrés. Ceux qui vivent dans le Couvent ont toujours les pieds nus, & ne se rasent, ni ne se couvrent la tête. Ils portent une couverture blanche, d'un drap fort gros, & sont ordinairement assis comme les autres Religieux Mahometans, la tête baissée & le nez sur la poitrine. Ils ont un Couvent à Thophana, dans Constantinople. Chacun d'eux est obligé de faire une fois l'an une retraite particulière de quarante jours dans une petite cellule où personne ne les voit. *Voyez CADRITE.*

KADUN. *Voyez KADENS.*

K A E.

KAËNE. f. f. Vieux mot. Chaîne. On a dit aussi *en-kaène*, pour Enchaîné.

KAER. Ancien nom d'une rivière de Bretagne. *Kaer*. On trouve ce nom dans les titres de l'Histoire de

Bretagne, T. II, p. 71, où il est dit que cette rivière étoit in *Bot. Carman*, & que Cornou étoit situé dessus.

KAÉY. f. m. Arbre haut & épais qui croît au pays des Nègres. Son bois est si dur que l'on en fait des canots qui résistent fort long-temps à l'eau, & qui ne se pourrissent pas facilement. On en emploie l'écorce & les feuilles dans des remèdes.

K A F.

KAFFUNGEN, ou **CAPUNG**. *Confugia*. Petite ville & Monastère d'Allemagne dans la Hesse, près de Cassel.

KAFRE-CHIRIN. Ville de Perse, bâtie par le Roi Nouchirevon-Aadel, surnommé le *Juste*, dont les faits & dits sont les fondemens de la morale des Persans.

K A G.

KAGNE. f. f. Espèce de pâte que font les Italiens avec la plus belle farine de froment: en la faisant passer par des trous faits exprès ils en forment des morceaux en façon de ruban, larges de deux doigts. Il seroit plus naturel d'écrire ce mot avec un C, mais on ne l'a point trouvé qu'avec un K.

K A H.

KAHIAC. f. m. Terme de Calendrier. Il y en a qui appellent ainsi le quatrième mois des Coptes.

KAHOUA, ou **KAHOUE**, ou **KAHOUE**. C'est le nom que les Arabes, les Turcs, & les Persans donnent au café, & d'où nous avons fait celui de *Café*. *Voyez ce mot.*

KAHOUANNE. f. f. Espèce de Tortue dont l'écaille s'emploie dans les ouvrages de Marqueterie. *Voyez CAOUANNE.*

KAHUER-BACHI. f. f. Terme de Relation. Nom d'un Officier du Roi de Perse. C'est celui qui a soin du kahué, ou café, de l'eau rose, & des autres eaux distillées que les Persans boivent.

KAHUR. f. m. Nom d'un arbre qui se voit en Perse. Piéto della Valle, qui en parle dans sa II Partie, Lettre XVI, p. 322, dit que le *Kahur* ne porte aucun fruit, mais seulement des feuilles qu'on donne à manger aux bestiaux; que c'est un arbre épineux; qu'il lui paroît que c'est la même chose que l'Acacia qu'il avoit vu dans l'Arabie Pétrée, & dont on tire la gomme arabique; que néanmoins celui d'Arabie, au moins quand il le vit, avoit les feuilles beaucoup plus petites que celui de Perse, ce qui venoit peut-être de la saison; que les Persans ne retirent aucune gomme du *Kahur*, peut-être parce qu'ils n'ont pas fait attention qu'il en donne, ou qu'ils ne savent pas de quel usage elle peut être. Il ajoute plus bas qu'il y a un certain village nommé Kahuristan, à cause de la quantité de *Kahurs*, ou d'Acacias que la terre y produit.

K A I.

KAI. Province du Japon, dans la grande Île de Niphon. C'est d'où les Japonois tirent leurs meilleurs chevaux.

KAI. Ville de la Chine, dans le Pekeli, au département de Taming.

KAIÀ. f. m. Officier Turc, Commandant des Janissaires d'Égypte. *Janissariorum dux in Egypto*. Les Janissaires sont le corps de milice le plus puissant en Égypte. Il est de douze ou quinze mille hommes. Ils élisent eux-mêmes le *Kaià* qui les commande, & le dépossèdent quand il leur plaît. *Voyez PAUL LUCAS. III. Voyage, T. II.*

KAIDA. f. m. Ray fait mention dans son Histoire des Plantes de quatre arbrisseaux qui portent ce nom, & qui ne diffèrent que par leurs fruits.

KAIEN. *Caiana*. Petite ville de Perse, remarquable

par la bonté de son air, & les beaux esprits qu'elle a produits.

KAIGOROD. Ville de Russie, sur la Kama, dans la Permie. On la nomme aussi Heigorodeck.

KAIMACAN. Voyez CAIMACAM.

KAIMACHITES, ou **NAIMAN**, **ANE.** f. m. & f. Nom d'un grand peuple, qu'on place au milieu de la grande Tartarie, le long de la rivière de Ghamas, depuis les environs du lac de Caventia jusqu'à la mer, qu'on nomme la mer des *Kaimachites*. Mais dans la relation que le Père Avril a donnée du voyage de Tobolsk à Péking, il ne fait aucune mention, ni de la rivière de Ghamas, ni des *Kaimachites*, ni des *Naimans*. Et M. Witsen dans sa Carte qu'il a donnée des parties septentrionales de l'Asie & de l'Europe, met au lieu du Ghamas l'Yamour, & au lieu des *Kaimachites*, ou *Naimans*, il place les Monguls au midi du fleuve, & la Daurie, avec quelques autres pays, au nord. *Kaimachita*, *Naimanus*. MATY.

KAJOU. f. m. espèce de singe de l'Amérique méridionale, qui a le corps velu, la barbe grise, les yeux noirs, & la queue très-longue.

KAIQ, ou **CAIQUE.** f. m. Terme de Relation. *Linter*, *cymba*. C'est un mot Turc, qui signifie un petit bateau. DE LA BOULAYE.

KAIR. v. n. Vieux mot. Tomber, du Latin *Cadere*. On a dit aussi *Dekair*, pour dire, Décheoir.

KAIRIOVACOU. Île de l'Amérique, & la plus belle des Grenadines, c'est-à-dire, de ces petites îles qui sont au nord de la Grenade, l'une des Antilles de l'Amérique.

KAIRAON. Ville d'Afrique, capitale d'un Gouvernement de même nom, au Royaume de Tunis. Elle est soumise aux Turcs.

KAISERSHEIM. Nom d'une Abbaye d'Allemagne. *Kaisersheimense Monasterium*. L'Abbé de *Kaisersheim* est Prince de l'Empire du Cercle de Bavière. Cette Abbaye est de l'Ordre de Citeaux, & située dans le Duché de Neubourg, peu éloignée du confluent du Lech & du Danube. Elle fut fondée en 1113. par Henri Comte de Lechmund & de Graibach, & par sa femme Loyrarde. Cette Abbaye a long temps disputé son immédiateté contre le Comte Palatin de Neubourg, mais enfin ce Prince s'est défité. Imhoff, *Not Imp.* L. III, c. 28 n. 17.

KAILERS LOUTERN. ou *Caseloutre*. Ville d'Allemagne, située dans le Cercle Electoral du Rhin. *Lutra*, *Lutra Casarea*. Elle est dans le Palatinat du Rhin, entre Spire & la ville de deux Ponts. *Caseloutre* est située sur un petit lac, formé par la rivière de Loutre, qui la couvre d'un côté : un bois la défend de l'autre; outre cela elle a quelques fortifications. *Caseloutre*, qui étoit ville Impériale, fut engagée l'an 1402. à l'Électeur Palatin, dont les successeurs l'ont possédée jusqu'à présent.

KAISERSPERG. Voyez KEISERSPERG.

K A J.

KAJUTSIU, ou **KAJOYEU.** Nom d'une ville de la Chine. *Kajutsum*, *Kaoyeum*. C'est la quatrième ville sous celle d'Yancheu Métropole. Elle est à la droite du grand canal, sur le bord du lac Piexe. Elle est grosse & bien peuplée; son territoire est fertile, & produit beaucoup de riz. *Ambass. des Holland.* à la Chine, p. 104.

K A K.

KAKAMA. Montagne de la Laponie Suédoise, à environ 20 min. au nord de Torno, & à quelques lieues à l'orient du fleuve de Torno. Le sommet de *Kakama* est d'une pierre blanche, feuilletée & séparée par des plans verticaux qui coupent perpendiculairement le méridien.

KAKA MOULLON, ou **KAKA-MULLU.** f. m. C'est un arbre à siliques, qui croît aux Indes Orientales aux environs de Chenotti, Parou, & Warapoli.

Son écorce bouillie dans du lait, passe pour guérir les diabètes & la gonorrhée. RAY, *Hist. Plant.*

KAKARA. f. m. Nom d'un fruit qui se trouve chez les Tapuyis au Bresil. *Kakara*. Il a la forme d'une noix. Il faut le faire cuire pour le manger, quand il est cru il est amer. Marcgravius, *Hist. Nat. Brasl.* L. VIII, c. 4.

KAKARE. f. m. *Kakar*, ou *Kakarus*. Le Royaume des *Kakares* est une grande province de l'Empire du Mogol, en Asie. *Cacharam regnum*. Elle s'étend beaucoup d'orient en occident le long des montagnes du Caucase, ayant vers le nord le Thibet en Tartarie, & vers le sud les Royaumes de Pitan, de Siba, de Naugrocute, & de Cassimire. Le Gange a ses sources dans le Royaume des *Kakares*, & ses lieux principaux sont Purhola & Dankaler. MATY.

KAKA-TODDALI. f. m. C'est un petit arbrisseau qui croît dans toutes les contrées du Malabar. On fait avec sa racine & son fruit ver, frits dans de l'huile, un onguent que quelques uns recommandent contre la goutte. On prépare avec ses feuilles bouillies dans de l'eau, des bains qui passent pour salutaires dans l'anasarque, la cachexie, les tumeurs œdémateuses aux jambes, & autres maladies de cette espèce, qui proviennent du trop de sérosités.

KAKER. Voyez QUAKER.

KAKINGA, ou **KAKEGAWA.** Grande ville de l'Empire du Japon, à une lieue de la grande rivière d'Ogingawa.

K A L.

KALA. f. m. Terme de Relation. Mot Turc, qui signifie un Château. DE LA BOULAYE *Castrum*, *Castellum*.

KALAAAR. Ville de Perse dans le Ghilan.

KALABA Divan. f. m. Terme de Relation. Divan confus, tenu précipitamment. Bectas assembla dans la mosquée le *Calaba* Divan, qui est le signal de l'extrémité où se trouve l'État. *Anecd. de la mais. Ottom.*

KALENTAR. f. m. Terme de Relation. Nom d'un Officier considérable en Perse : c'est le sixième des six Visirs qui sont les substitués du premier Visir, qu'on appelle *Etmadaulet*. Le *Kalenter* est à-peu-près la même chose à Ispahan, que le Prevôt des Marchands à Paris. Cet Officier municipal est chargé de recueillir les impôts, & fait quelquefois les fonctions de Sous-Gouverneur.

KALEBERG. *Mons Calvus*. Montagne de Pologne, au Palatinat de Sandomir : on l'appelle ainsi parce qu'il n'y a point d'arbres.

KALÉCUT. Voyez CALÉCUT.

KALENBERG. Nom d'une chaîne de montagnes, située dans le Cercle d'Autriche en Allemagne. *Calenbergga*. Elle commence au Danube, à trois lieues de Vienne, du côté du couchant, traverse la Basse Autriche, & s'étend dans la Stirie, & dans la Carinthie, jusqu'à la Drave. C'est une partie de la montagne que les Anciens appelloient *Cesius*, ou *Cetius Mons*. MATY.

CALENDARE. adj. m. & f. Qui appartient aux Calendes, qui y a rapport. *Kalendaris*. Les Fastes *Kalendaires*, *Fasti Kalendares*. Voyez FASTES. Junon *Kalendaire*; on donnoit ce titre à cette déesse, parce que toutes les Calendes lui étoient consacrées. Il seroit mieux d'écrire ce mot par un C, comme *Calendes* & *Calendrier*.

KALENÉRIS. f. m. pl. Ordre de Religieux Turcs, appelés ainsi d'un certain Santon qu'on nommoit *Kalendéri*, & qui proféroit sans cesse le nom de Dieu au son de sa flûte, qu'il accompagnoit de larmes & de soupirs. Il alloit la tête nue, le corps couvert de plaies, & n'avoit point de chemise, n'étant couvert que d'une peau de bête sauvage sur les épaules. Il avoit à sa ceinture quelques pierres bien polies, & des pierres fausses à ses bras au lieu de rubis & de diamans. Les *Kalendéris*, ses disciples, prétendent, par une voie toute opposée à

la sienne, être bons Religieux, quoiqu'ils s'abandonnent publiquement au libertinage. Les Turcs prétendent que si les Chrétiens se rendirent maîtres de Jérusalem en l'année six cens quinze de Mahomet, ce fut parce que le Chef de cet Ordre, qui avoit beaucoup de part au Gouvernement de la ville, étoit ivre lorsque l'assaut fut donné.

KALENHAUSEN, ou **CALDENHOUSEN**. Nom d'un village d'Allemagne, situé dans le Comté de Meurs, entre la ville de Meurs & celle d'Ordingen. *Kalenhusum*. Quelques-uns le prennent pour la petite ville nommée anciennement Calonis, ou Calo, que d'autres mettent à Kulf, village de la même contrée.

KALI. f. m. Plante qu'on appelle autrement *soude*. Elle croît sur le sable de la mer, & on l'y sème pour la brûler verte. On se sert des cendres pour fondre le verre, pour faire du savon, & la bière & le sel alcali. *Kali* est le nom que les Arabes donnent à cette Plante, qui croît abondamment en Égypte & en Syrie. Les Vénitiens s'en servoient pour faire les belles glaces, que l'on appelle glaces de Venise. Il s'en trouve aussi beaucoup dans le Languedoc, où on l'appelle Vitraire. *Vitraria*. On dit qu'en Arménie le *Kali* croît si haut, qu'il devient un arbre médiocrement grand. Bochart dit que cela n'est vrai que d'une espèce du *Kali*; mais que le *Kali* est dans le genre des pois, & que les Arabes l'y mettent. Voyez Saumaisé sur Solin, page 1096. Bochart Hiéroz, Part. II, L. I, c. 7. Catel en parle dans ses Mémoires de l'Histoire de Languedoc, L. I, page. 50 & 51. L'on retire aussi, dit-il, un notable profit dans le pays, d'une herbe qu'on a accoutumé de semer & cultiver au bord de la mer, qu'on coupe lorsqu'elle est venue à sa perfection, ensuite on la fait brûler dans un creux qu'on fait dans la terre, comme dans un fourneau, couvrant ce creux de terre par dessus, afin que le feu ne puisse prendre air. Cette herbe étant brûlée, l'on découvre ce creux, qu'on trouve plein de certaine matière dure, qui s'appelle dans le pays Salicor, qui ressemble au sel en roche, & de laquelle après on fait les verres. Cette herbe est appelée des Arabes *Kali*, des Latins *Salicornia*, & des François *Soude*. Il se fait si grande quantité de ce Salicor dans le Languedoc, qu'on le transporte en divers Royaumes, mais principalement en Italie, duquel les Italiens font ingénieux ces beaux verres, qu'ils apportent après, tant en France qu'en Espagne, & autres Royaumes de l'Europe. **CATEL**. Le P. Roger, Récollet, dans son Voyage de la Terre-Sainte, L. I, c. 17, dit qu'à une demi-lieue à l'occident de la mer Morte en Judée, toute la contrée est couverte de *Kali*, que les Arabes brûlent, & dont ils vendent les cendres à Jérusalem, & à Hébron, pour faire du verre: on en fait aussi du savon dans ce pays.

On doit conserver le nom de *Kali* pour la plante, & celui de *soude* pour les cendres que l'on en tire.

Ce mot est Arabe, il vient de كالى, *Kali*; ce mot, tant en Arabe qu'en Hébreu, signifie *tosum, frictum*, ce qui est brûlé. En Arabe كالى, *Coxit, frixit*. Scalliger, dans ses Exercitations sur Cardan, écrit *Chali*, mais mal, comme a fort bien remarqué Bochart.

KALIN. Ville de Perse, que Tavernier place à 87 d. 5. m. de longitude & 35 d. 15. m. de latitude.

KALINGBOURG. Nom d'un bourg de Danemarck. *Calingoburgum*. Il est dans l'île de Zélande, sur le détroit du Belt, où il a un bon port.

KALIS. Petite ville d'Allemagne. *Calisum*. Elle est de la nouvelle Marche de Brandebourg, sur un petit lac, formé par la rivière de Trega, à l'orient de Stargard, en Cassubie.

KALIS. f. m. Terme de Relation. C'est un mot Egyptien, qui signifie une espèce de levée qui retient l'eau du Nil, & que l'on coupe lorsque ce fleuve est renfermé dans son lit. **DE LA BOULAYE**.

KALISCH. Nom d'une ville de la Basse-Pologne. *Ca-*

lissium, Kalissium. C'est la capitale du Palatinat de *Kalisch*, située sur le ruisseau de Profna qui se rend peu après dans la Waite, entre Sirad & Pofnam. Cette ville est entre des marais, qui en rendent l'accès difficile. Elle fut pourtant prise & ruinée par les Suédois, dans le XVII. siècle.

Le Palatinat de *Kalisch, Califfiensis Palatinatus*, est une Province de basse-Pologne, bornée au couchant par le Palatinat de Pofna, & au levant par ceux de Sirad, de Lencici, de Brest & d'Inoulocz. Elle confine vers le nord la Prusse Royale, & vers le midi la Silésie. Ses principales villes sont, *Kalisch*, capitale, Gnesne, Laudik & Kamin. **MATY**. **HALLAHOM**. f. m. Nom de dignité dans le Royaume de Siam. C'est le nom qu'on donne à un des premiers Ministres ou Officiers, qui a le département de la guerre & des choses qui y ont rapport, avec le droit de commander les armées.

KALMINTZ, KALMUNTZ. C'étoit anciennement le nom d'une ville des Quades en Allemagne. *Kalmintia, Calemanica*. Ce n'est maintenant qu'un village de l'Autriche, situé vers la source de la Taye, au-dessus de Znaim, & aux confins de la Moravie. **MATY**.

KALMOUCH, KALMULCHIBUCHAR, KALMAKEN, f. m. & f. Nom d'un peuple de la grande Tartarie, en Asie. *Kalmuchus*. Les *Kalmouchs* étoient situés depuis la rivière de Jaich, qui les sépare du Royaume d'Astracan, jusqu'aux montagnes d'Altay, ou d'Imaüs, par lesquelles ils sont séparés vers le levant des Tartares Monguls; ils ont au sud les Usbees, ou les Zagatay, & au nord la Sibérie. On voit dans le pays de ces Tartares, vers les montagnes d'Altay, les déserts de Kinros & de Lop. Les Tartares *Kalmouchs* n'ont ni villes, ni villages; ils campent sous des tentes de feutre par troupes, qu'ils appellent Hordes, & ils errent d'un lieu à l'autre, selon la commodité des pâturages. Chaque Horde a son Prince; mais tous ces Princes dépendent d'un Souverain, qui porte le nom de Kam, ou Cham, & qui se dit successeur du grand Tamerlan. Ils n'ont pas encore l'usage des armes à feu. Ils sont idolâtres, & ils reconnoissent pour chef de leur Religion le Dalac Lama, qui est le souverain Pontife du Royaume de Tangut. On dit qu'il n'y a point de peuple au monde plus prompt à camper, ou à décamper, que les *Kalmouchs*. Il ne faut pas en être surpris, puisqu'ils font tous ce métier pendant toute leur vie. Ils vont toutes les années camper pendant l'hiver le long du Wolga, sur les terres des Moscovites, qui, loin de les repousser, leur font faire des présents par le Gouverneur d'Astracan. Les Usbees leurs paient aussi un tribut en forme de présent. Les uns & les autres ravagent leurs terres. **MATY**.

On écrit ce mot indifféremment, ou bien *Kali mouke*, comme M. Sanfon, ou *Kalmouch*, comme Tavernier, ou *Calmouc, Calmouque*, comme d'autres, qui ont donné à ce nom une orthographe plus Française, ou bien enfin *Kalmouque*, ou *Kalmouc*, & *Kalmouk*. Voyez sur les *Kalmouchs* une Lettre du P. du Ban, Millionnaire Jésuite dans la Crimée. Elle a été imprimée dans le II. Tome des Mémoires des Missions du Levant. Voyez aussi Tavernier dans ses Voyages, & le mot **CALMOUC**.

KALNICK. Ville de Pologne, au Palatinat de Bracław, sur la rive occidentale du Sup, ruisseau qui tombe dans la rivière de Boh.

KALO. Ville de la Haute Hongrie, capitale d'un Comté qui porte son nom, & située dans un marais qui forme la rivière de *Kalo*, entre les villes de Bebrechin, & le petit Waradin, ou Klein. Warad **MATY**. *Kaloo*.

Le Comté de *Kalo*, en Latin *Biboriensis Comitatus*. Contrée de la Haute-Hongrie. Elle a au nord les Comtés de Zathmar & d'Ugogh, au couchant celui de Chége, au midi ceux de Tuttur & de Czongrad, & au levant la Transilvanie. *Kalo* en

est la ville capitale, les autres font le grand Waradin, S. Job, Débercin & Bihard, qui lui donnoit autrefois le nom. MATY.

K A M.

KAM, ou KAN, CHAM. f. m. Terme de Relation. Les *Kams* font en Perse ce que les Gouverneurs font en Europe. Le *Kam* des Tartares, que nous nommons le *Kam*, gouverne le Nogai, le Boudgiac, avec une partie de la Circassie, & toute la Crimée, province connue dans l'antiquité sous le nom de Chersonnèse Taurique, où les Grecs portèrent leur commerce & leurs armes. VOLT. Le *Kam* est appelé par ses sujets Empereur; mais avec ce grand titre, il n'en est pas moins esclave de la Porte. Le sang Ottoman dont les *Kams* sont descendus, & le droit qu'ils ont à l'Empire des Turcs, au défaut de la race du Grand-Seigneur, rendent leur famille respectable au Sultan même, & leurs personnes redoutables. C'est pourquoi le Grand-Seigneur n'ose détruire la race des *Kams* Tartares; mais il ne laisse presque jamais vieillir un Prince sur le Trône. ID. Si les Tartares se plaignent du *Kam*, la Porte le dépose sous ce prétexte; s'il en est trop aimé, c'est un plus grand crime, dont il est plutôt puni: ainsi presque tous passent de la Souveraineté à l'exil, & finissent leurs jours à Rhodes, qui est d'ordinaire leur prison & leur tombeau. ID.

KAMA. *Cama*. Grande rivière de l'Empire Ruslien, qui se jette dans le Wolga, & en bonifie les eaux.

KAMAKURA. Fameuse Île du Japon, d'environ une lieue de circuit, sur la côte méridionale de Nippon: c'est où l'on envoie en exil les Grands qui ont fait quelque faute.

KAMAN. Ville de l'Indoustan, dans la presqu'île d'en-deçà le Gange, au Royaume de Carnate.

KAMBALU. C'est le nom que les Tartares & Paul le Vénitien donnent à la ville de Péking, capitale de la Chine. *Kambalum*. Voyez PÉKING, Paulus Venerus, & l'Ambassade des Hollandois à la Chine, Part. IV. au commencement.

KAMBAR. f. m. Terme du grand Art. C'est la pierre parfaite au rouge.

KAM-CHEU-FOU. Ville du Kiamfi à la Chine. Sa latitude est de 28 d. 49 m. 55 f. GOUYE.

KAMÉNIÉK. Voyez KAMINIEK.

KAMÉNIÉK. Il y a deux bourgs de ce nom en Pologne. *Kamenecia*. L'un est dans la Polésie, sur la rivière d'Ilina, à huit lieues de Bressici, vers le nord. L'autre dans la Mazovie, sur le Bug, à seize lieues de Warsovie, vers le nord oriental. MATY.

KAMIN. Nom d'une petite ville avec Châtelanie. *Kaminum*. Elle est dans le Palatinat de Kalisch, en la Haute-Pologne, sur la Wartte, entre Gnesne & Lencici. MATY.

KAMINE-MASLA, ou KAMENOIE-MASLO, en François *Beurre de pierre*. C'est ainsi que les Moscovites nomment une espèce de minéral, ou de drogue médicinale, qui se trouve sur les plus hautes montagnes & les rochers les plus durs de Sibérie. Cette drogue est l'effet de la plus grande ardeur du soleil, qui l'attire par transpiration des pierres les plus compactes, & qui paroissent le moins contenir d'humour. Elle s'y attache comme une espèce de chaux, & y forme un enduit, que les habitans ont soin d'enlever, quand le *kamine* a reçu sa parfaite coction. Il se dissout dans l'eau comme le sel, & est aussi fort que la couperose. Les Moscovites attribuent à cette drogue quantité de propriétés, & l'emploient à la guérison de diverses maladies, particulièrement pour la dysenterie. Elle sert aussi aux maux vénériens: mais elle est très-violente dans quelques remèdes qu'on la met.

KAMINIEK, ou KAMÉNIÉK. Le premier est le seul usité en François. Nom d'une ville des Bistarnes. *Kamenecia*, *Kaminieca*, *Caminecum*, *Came-*

necum; anciennement *Clepidava*. Cette ville est capitale de la haute Poldie, ou du Palatinat de *Kaminiek*, contrée de la Pologne. Elle est située sur la rivière de Smotrycz, vers les confins de la Moldavie, environ à quarante lieues de Lemboers vers l'orient. *Kaminiek* est une ville Episcopale, suffragante de Lembourg, & une place très forte par sa situation sur un rocher escarpé. Elle est environnée de la rivière de Smotrycz, & par un grand cercle de montagnes, qui est au delà de la rivière. Elle est défendue par une bonne citadelle, située sur le sommet du rocher. Les Turcs la prirent aux Polonois l'an 1672, & ils l'ont gardée jusqu'en l'an 1699, qu'elle a été rendue à ses premiers maîtres, en vertu de la paix faite à Carlowitz le 20 Janvier de la même année, entre le Grand-Seigneur, l'Empereur, le Roi de Pologne & la République de Venise. MATY.

KAMMA-JAMMA. Ville du Japon, entre Mia & Minacutz.

KAMPS. Nom d'une rivière de la basse-Autriche. *Cambus*. Elle a ses sources vers les frontières de la haute Autriche, & se décharge dans le Danube, vis-à-vis de l'embouchure du Drafin, à l'orient de la ville de Krems. MATY.

KAMTZKATKA. Grande presqu'île au nord de l'Asie, entre un Golphe de même nom, & la mer du Japon, à l'extrémité orientale de l'Empire Ruslien & de notre continent. Depuis la découverte de ce pays, on fait à n'en plus douter que l'Amérique n'est point contiguë au nord-est de l'Asie.

K A N.

KAN. f. m. Terme de Relation. Il y a des *Kans* pour les provinces & les contrées, il y en a pour les villes; ils ont différens noms qui les distinguent. *Prorex*, *Præfectus*, *Legatus*. Voyez CHAM & KAM.

KAN. f. m. Nom d'une rivière de la Chine. *Kanus fluvius*. Le *Kan* a sa source près de la ville de Xui-kin. De là courant au nord il va arroser la ville de Kancheu, à laquelle il donne son nom; au dessous de cette ville il se joint au Changa: ces deux fleuves, après leur confluent, ressemblent à une mer, tant ils sont larges. Ils vont baigner la ville de Kiangsi, au milieu de laquelle ils passent; delà ils vont à Nanchang, après quoi ils se perdent dans le marais de Poyang. *Ambassade des Hollandois à la Chine*, Part. I.

KANASTER. f. m. Panier ou manne propre à emballer des marchandises. Ce terme est étranger; on s'en sert pourtant dans quelques Provinces de France.

KANCHEU, ou CANCHEU. Nom d'une ville de la Chine. *Kancheum*. Elle est dans la Province de Kiangsi, sur la rivière de Kang, à son confluent avec la Changa. *Kancheu* a un pont bâti sur trente bateaux. *Kancheu* est une des grandes villes de la Chine. Elle en a douze autres sous sa Jurisdiction. Elle est gouvernée par un Vice Roi particulier, indépendant de celui de Kiangsi. Ce n'est pourtant que la douzième métropole de cette Province; mais par ses richesses & son opulence, c'est une des principales. Cette ville est carrée, & a environ deux bonnes lieues de tour. Elle est fort bien payée. *Ambass. des Hollandois à la Chine*, Partie I.

KAND, ou CHÉSEL. Nom d'un fleuve de la grande Tartarie en Asie. *Cheselus*; autrefois *Jaxartes*. Il prend sa source aux confins du Thibet, dans des montagnes qui font une partie du mont Imaïs; ensuite traversant tout le Zagathay d'orient en occident, quand il est arrivé à Kand, ou Cant, il se sépare en deux branches, dont la septentrionale prend les noms de *Kand*, de *Sihum*, & de *Alahash*, & va se décharger dans la mer Caspienne, un peu au midi de Caracus; l'autre se rend aussi dans cette mer entre Madrandan & Carallat. Ces

deux branches forment une Isle de plus de cent lieues d'orient en occident, & d'environ vingt du nord au sud. *Voyez* la Carte de Witsen.

KANDEL. f. m. Ray fait mention dans son Histoire des Plantes, de six arbrisseaux qui portent ce nom. Les racines, ꝑ l'écorce, les feuilles broyées ou cuites dans l'huile & le petit lait, soulagent les douleurs & calment les flatulences.

KANDUANA. Nom d'une province de l'Empire du Mogol, en Asie. *Canduana*. Elle est au de-là du Gange, sur les confins de la grande Tartarie, entre les Provinces d'Udéass, de Pitan & de Gor. Karacatanka en est le lieu principal. **MATY.**

KANELLI. f. m. Nom de deux arbres qui croissent aux Indes Orientales. Leurs feuilles séchées, réduites en poudre, & prises dans du lait, guérissent la diarrhée.

KAN-JA. f. m. Nom d'une fête solennelle qui se célèbre tous les ans au Tonquin. Le Roi, accompagné de tous les grands du Royaume, se rend dans un certain endroit, forme quelques sillons avec une charrue, & donne ensuite un grand repas à ses Courtisans. Cet usage ne tend qu'à inspirer l'amour de l'Agriculture, art trop négligé & trop méprisé parmi nous.

KANNIOW. Nom d'une petite ville de la basse Volhinie en Pologne. *Kaniovia*. Elle est sur le Niéper, ou le Borithène, entre Czircassi & Kiovie, à dix lieues de la première & à vingt de la dernière. *Kaniow* est fortifié. **MATY.**

KANISE, ou CANISE. Nom d'une ville de la basse-Hongrie. *Kanista*. Elle est dans le Comté de Zalavar, sur la rivière de Sala, assez près du fort de Serin & de la Sicrie. *Kanise* est très-forte, située dans un grand marais qui la rend inaccessible.

KANNO. f. m. C'est le nom sous lequel quelques habitans des pays intérieurs de l'Afrique, désignent l'Être suprême. L'idée qu'ils ont de la Divinité ne les empêche point de rendre tout leur culte à des esprits qu'ils appellent Jannanins. *Voyez* ce mot.

KANON EL AVEL. f. m. Terme de Calendrier. Nom d'un mois solaire de l'année des Persans. Il est de trente-un jours.

KANON EL-SANI. f. m. Terme de Calendrier. Nom d'un mois solaire de l'année des Persans : il a trente-un jours.

KANTERKAAS. f. m. Sorte de fromages qui se font en Hollande. Il y en a de verts & de blancs.

KANUNI. f. m. Terme de Calendrier. C'est le nom de deux mois des Turcs; on les distingue par l'épithète qu'on y ajoute : *Kanuni achir*, c'est-à-dire, *Kanuni* postérieur, répond au mois de Janvier; *Kanuni ével*, c'est-à-dire, *Kanuni* premier, répond au mois de Décembre.

K A O.

KAOCHOU. Nom d'une ville de la Chine. *Kaocheum*. Elle est la septième de la province de Quanton ou Quantung, & a cinq autres villes dans son territoire. Elle est située à l'embouchure du Lien, dans la mer de la Chine où elle a un bon port. **MATY.**

KAOLIN. f. m. Nom Chinois d'une terre qui entre dans la composition de la porcelaine.

KAOUANNE. f. f. Espèce de tortue. Elle est beaucoup plus grosse que les tortues franches. On en trouve même de si grosses, que l'écaille de dessus a quatre piés & demi de longueur, & quatre de large. Cet animal est stupide & pesant. L'écaille de la *Kaouanne* sert à garnir la plupart des grands miroirs. La *Kaouanne* est plus méchante que les autres tortues, & elle se défend de la gueule & des pattes, lorsqu'on se met en devoir de la prendre & de la tourner. Quoiqu'elle soit la plus grande des trois espèces, elle est la moins estimée, parce qu'elle a la chair noire, filasseuse, sentant la marine, & qu'elle est d'un assez mauvais goût. L'huile qu'on en tire est âcre & gâte les sauces où on la mêle. Elle ne sert qu'à entretenir les lampes. **P. DU TERTRE, Hist. des Isles de l'Amérique, Part.**

IV. c. 1. §. 12. DE LOUVILLERS DE POINCY, *Hist. naturelle des Antilles, c. 21. art. 3.* Il écrit *Caouanos*.

RAOYEU. *Voyez* KAJUT SIU.

K A P.

KAPANE. f. f. Nom d'une ancienne voiture des Grecs, carrosse des Grecs; voiture traînée par des mules, attelée de mules. *Kapona, rheda, vehiculum mulare, quod muli juncti trahebant*. La *Kapane* étoit apparemment semblable au *carpentum*, ou *pilentum* des Dames Romaines, dont on voit des figures sur les médailles. Eustathe sur Homère, *Iliad. v. p. 799.* dit que *καπάνη* étoit la même chose qu'*καπένη*, ou *καπίνη*; que c'étoient les Thessaliens qui avoient fait ce mot *καπάνη*, en ajoutant un *κ* au commencement. Et nous de *καπένη*, *capane*, nous avons fait *cabane*. *Voyez* le P. Poussine, Jésuite, dans son Glossaire sur Anne Comnène.

KĀPI. f. m. Terme de Relation. Ce mot veut dire porte. On appelle en Perse la principale porte par où l'on entre chez le Roi, *Alla Kapi*, c'est-à-dire, *porte de Dieu*.

KAPIGI-BACHI. f. m. Terme de Relation. C'est le nom du premier Officier qui a soin des portes du Palais du Grand-Seigneur. Il est visible que ce nom vient de *Kapi*, porte, auquel on ajoute le nom de *Bachi*, ou *Pachi*, Chef.

KAPPA. f. m. Nom de la lettre Grecque *κ*, *Kappa*. *Voyez* K. Suidas appelle le C, ou une lune croissante, un croissant, un *Kappa* Romain, parce que le C étoit dans la langue Latine, ce qu'est le *Kappa* dans la Grecque. C'est en ce sens qu'il dit que les Sénateurs portoient à leur chaussure la figure d'un *Kappa* Romain.

KAPPA. f. m. & f. Nom d'une Nation de l'Amérique septentrionale *Kappa*. Les Tormans, les Dogengais & les *Kappas*, sont voisins. *Voyez* JOYET, T. IV. p. 277.

KĀPIKKE. f. m. Terme de Relation. Monnoie de Moscovie qui vaut à peu près un sou. *As Russicus*, ou *Moscoviticus*.

KAPTUR. C'est le nom qu'on donne en Pologne pendant un interregne à une commission composée des personnes les plus considérables, établie contre ceux qui voudroient troubler la tranquillité publique.

K A R.

KARA. *Voyez* KARAT.

KARA ANGOLAM. f. m. C'est un grand arbre qui croît dans plusieurs contrées du Malabar, & qui porte feuilles, fleurs & fruits en tout temps. On fait avec ses feuilles bouillies dans de l'huile, un excellent onguent vulnéraire. Sa racine est cathartique & purge les humeurs sereuses & pituiteuses. Son fruit est extrêmement chaud, ainsi rarement bon à manger. **RAY, Hist. Plant.**

KARABE, f. m. Nom d'une ancienne espèce de petit bateau ou de barque, en usage chez les Grecs du moyen âge. *Karabium, Carabus*. Isidore, dans ses Gloses, dit que c'est un petit esquif fait d'osier & couvert de cuir. *Parva scapha ex vimine & corio*. *Voyez* le Glossaire de Fabrot sur Nicéas Choniare.

KARABÉ. f. m. Est un nom que les Droguistes donnent à l'ambre jaune.

Ce nom est tiré du mot *karabe*, qui, selon Avicenne, signifie *tire-paille* en langue Persique. Dioscoride a cru que c'étoit la résine du peuplier, mais il s'est trompé. *Voyez* AMBRE JAUNE.

KARACATHAY. Nom d'un pays de la grande Tartarie. *Karacathaya*. Sanson, dans sa grande carte de l'Asie, lui donne encore le nom de Chaulach, & il le place au midi de l'Oby, aux confins de la Sibérie & de la Tingocée. On voit dans la nouvelle carte de M. de Witsen, un pays nommé *Karakitay*, qui est dans le Tangut, autour des villes de Kamul, de Sachion & de Campion. Ce pourroit bien être le même

me que celui-ci, nonobstant la différence de leurs situations. MATY.

KARA-GRÖCHE. f. m. C'est ainsi que l'on nomme à Constantinople la richedale d'Allemagne. Le *karagroche* est reçu sur le pié de l'écu de France de 60 sols.

KARAIBE, ou KAREIBE. f. m. & f. Voyez **CARAIBE.** Le P. du Terre, dans son Histoire des Iles de l'Amérique, écrit *Kareibe*; mais l'usage est de dire *Caraiibe*, & de l'écrire par un C. Cet Auteur décrit deux sortes de choux qu'on appelle *Kareibes*. La racine de cette plante est une grosse bulbe, rude, ronde & massive, de couleur de chair. Elle croît dans la terre, & pousse plusieurs tiges, qui se divisent chacune en cinq ou six feuilles aussi grandes & de même forme que celle de la Chine, comme panachées de blanc & de vert, quelquefois la moitié d'une feuille est blanche: cette herbe est excellente dans le potage, elle est tendre & se fond au premier bouillon, comme de l'oseille. On y met aussi la racine, qui se cuit ainsi que des panais, & rend le potage pâteux & épais, comme si on y avoit mis une poignée de farine. Je n'ai pas remarqué qu'on s'en serve en Médecine. P. DU TERTRE.

Il s'en trouve une autre espèce, que les habitans appellent chou poivré, qui n'est différente de la première qu'au goût & à la couleur de ses feuilles, qui sont d'un vert plus brun, & rarement panachées de blanc, comme les autres. Néanmoins il est très-difficile de les distinguer, & les plus experts y sont trompés, & mettent ceux de la seconde espèce dans le potage au lieu des autres, d'où il arrive, quoiqu'on ne s'en aperçoive point en mangeant, qu'ils brûlent le gosier, comme si l'on avoit mangé des feuilles de Lauréole, & même si on en mange beaucoup, il donne le flux de bouche. IDEM.

KARAITE, f. m. & f. Voyez **CARAITE,** & **KARRAITE.**

KARAKATANKA. Nom d'une ville de l'Empire du Mogol, en Asie, *Karakatanka, Canduana.* Elle est capitale du Royaume du Canduana, & située sur une rivière, au nord du lac de Chiamay. MATY.

KARAOUTA ou KAROUATA. f. f. Plante qui croît aux Indes Orientales, & qu'on appelle autrement *Karata, ou Caraguata, acanga.* Voyez **KARATA.**

KARASÉTACH. f. m. Terme de Relation. C'est le nom du Chirurgien, ou Barbier du Roi de Perse: il saigne le Roi, lui rase la tête, sans pouvoir jamais donner sa place à un autre.

KARASU. Nom d'une petite ville de la Tartarie Crimée. *Carasini, Karasina.* Elle est sur la rivière de *Karasu*, entre Bacié, Saray & Cuffa. MATY.

KARAT. f. m. Voyez **CARAT.** C'est la même chose. Mais ceux qui ont traité des Monnoies, sur tout en ces derniers temps, comme Boizard & le Blanc, écrivent toujours *Karat.* Pour être instruit de ce qui regarde les divers alliages, il faut savoir que l'or est partagé en 24 degrés de bonté, chaque degré est nommé *Karat*, qui est un nom de poids, mais qui a été jugé propre pour exprimer le titre & la bonté de l'or: en sorte que l'or à 24 *Karats* est au suprême degré. Boizard, *Traité des Monnoies*, Part. I. c. 3. Chaque *Karat* se divise en demi, en quarts, en huitièmes, en seizièmes & en trente-deuxièmes, en sorte qu'un *Karat* est composé de 32 trente-deuxièmes. On ne fait pas de division en de plus petites parties, & on ne passe pas plus avant en fait de monnoie. ID.

On marque ce nom par un simple *k*, que l'on met après le chiffre, ou nombre, & un peu plus haut, comme on met une *l* pour signifier *livre*, ou *l*, *t*, pour *livre tournois*. Ces différens degrés de bonté de l'or n'ont été employés que pour en marquer l'alliage, en sorte que quand on dit de l'or à 20 K, c'est-à-dire, de l'or qui a perdu quatre degrés de sa bonté intérieure, & dans lequel on a mêlé un sixième d'argent, ou de cuivre. Car l'or n'est pas d'un plus haut titre lorsqu'il est allié avec l'argent, que lorsqu'il est allié avec le cuivre. Boi-

zard, au même endroit. M. Frézier, dans son Voyage à la mer du Sud, écrit *carac*, mais mal & contre l'usage.

KARAT de jin. C'est un vingt-quatrième degré de bonté de quelque portion d'or que ce soit. Boizard, T. I. c. 13.

KARAT de prix. C'est une vingt-quatrième partie de la valeur d'un marc d'or fin; comme quand le marc d'or valoit 457 l. 16 sous, c'est pour le *Karat de prix* 19 l. 1 s. 6 den. Boizard, P. I. c. 13.

KARAT de poids. C'est un poids de fin appelé *Karat*, dont les Orfèvres & les Joailliers se servent pour peser les pierres précieuses & les perles. Chaque *Karat* ne pèse que quatre grains; mais chaque grain se divise en demi, en quarts, en huitièmes, &c. & c'est sur ce pied que l'on estime, & que l'on donne le prix aux pierres précieuses & aux perles. Boizard, P. I. c. 26.

KARATA f. m. Espèce d'aloës qui croît en Amérique. Sa racine est semblable en grosseur, en figure & en couleur à un oignon: elle pousse d'abord trois, quatre ou cinq feuilles, grosses, succulentes, vertes, creuses; il en vient ensuite plusieurs autres qui ont la figure d'un triangle fort aigu, droites, longues de huit, de dix ou de quinze pieds, larges d'un pied, pointues au bout, armées de piquans sur les côtes; il sort d'une racine trente ou quarante feuilles. Quand la plante a deux ou trois ans, il s'élève du milieu de ces feuilles une tige plus grosse que la jambe, droite, spongieuse, haute de dix-huit ou de vingt pieds, garnie de feuilles triangulaires plus petites. Le haut de cette tige se divise en plusieurs rameaux, portant de petits corps coniques, presque de la longueur du doigt, qui s'épanouissent en une fleur composée de cinq feuilles de couleur verte jaunâtre, qui a la figure d'une étoile. On fait bouillir les feuilles de cette plante, & l'on en tire du fil qui est d'un fort grand usage à faire de la toile, des rets pour la pêche & des lits pendans. Sa racine, ou ses feuilles broyées & jettées dans une rivière, étourdissent si fort le poisson, qu'on peut le prendre facilement à la main. La tige étant séchée, brûle comme une méche enfoutrée, & si on la frotte rudement avec un bois plus dur, elle s'enflamme & se consume. Quelques uns nomment cette plante *Maguey*, & d'autres *Metl*, Marc grave, *Caraguata guacu*, & C. Bauhin, *Aloë, folio in oblongum aculeum abeunte.*

KARATA, se dit d'une autre sorte de plante, qui est commune à la Jamaïque & aux Antilles. Ses feuilles sont longues de sept, ou de neuf pieds, larges d'un doigt & demi, creuses, pointues au bout, garnies de piquans de part & d'autre. Il sort du milieu des feuilles fort près de terre beaucoup de fleurs rangées en rond les unes proche des autres, de couleur bleue purpurine. Chaque fleur est longue d'un doigt, & composée de trois feuilles. Son fruit est bon à manger, il est long de cinq doigts, semblable à une prune; le suc en est aigre doux. Marcgrave appelle cette plante, *Caraguata acanga*; & Morison, *Aloë Americana fructu dulci & acido multiplici, prunis simili.*

Il y a plusieurs plantes dans les Iles de l'Amérique, qu'on appelle de ce nom. La plupart sont des espèces d'aloës, ou bien elles ont presque le même port que l'aloës, c'est-à-dire, que leur racine pousse dès la terre plusieurs feuilles en rond, longues, épaisses, pointues, & armées la plupart de piquans par les bords. Du milieu de ses feuilles il en sort ordinairement une tige garnie de ses fleurs & de ses fruits, selon son genre. Il y a pourtant une plante qu'on appelle plus proprement *Karata* dans la Martinique, & dont le fruit est très bon à manger. La plante pousse dès la racine (laquelle est fort grosse & fort touffue) plusieurs feuilles en rond, à la façon des douves d'un tonneau. Ces feuilles ont neuf à dix pieds de hauteur, & n'ont pas plus de trois pouces de largeur. Elles sont tou-

tes creusées en long comme des gouttières. Elles sont roides & épaisses presque comme du cuir, & toutes sillonnées fort légèrement en rond, quoi qu'elles soient assez unies. Leur bord est tout dentelé en façon d'une scie, par des piquans lourds, roides, crochus, & qui ont tous la pointe en haut. Leur couleur est d'un vert blanchâtre sur le dos, mais vert foncé sur le devant. Il naît tout au bas & dans l'enceinte de ses feuilles, un amas d'environ deux cents fleurs purpurines, d'une seule pièce, mais départies en trois quartiers jusqu'à la base, à peu près comme les trois feuilles extérieures du narcisse *leucoïum*. Chaque fleur porte sur un embryon semblable à un clou de girofle, lequel devient ensuite un fruit gros & long comme le pouce, & fait à peu près comme une petite poire allongée & sillonnée par trois petites entonnoires, depuis le bas jusqu'au sommet. Chaque fruit a une peau blanchâtre, unie, épaisse comme du vélin, & toute enduite d'une poussière très-fine & roux-châtain. Elle est fort adhérente à la chair du fruit; mais on peut l'ôter facilement en trois pièces, commençant en bas vers le haut. Quand on a ôté cette peau, on découvre une chair fort blanche, tendre, succulente & d'un goût aigre-doux, mais fort agréable. Elle est couverte immédiatement d'une pellicule fort déliée, qui la sépare en trois quartiers, remplis chacun de quelques semences noirâtres, semblables aux semences de nos pommes. Ce fruit est excellent pour nettoyer les ulcères de la bouche; on dit qu'elle saigne ensuite, si on en mange un peu trop. Cette plante croît particulièrement parmi les forêts pierreuses. Le R. P. du Tertre parle de ce fruit dans son Histoire naturelle des Antilles, *T. II. Traité III. C. II. p. 1.* Ce Mémoire est du R. P. C. Plumier, Minime. Voyez aussi le même P. du Tertre, dans son Hist. des Îles de l'Amérique, *P. III. Traité I. C. II. §. 2.*

KARBATA, ou **ALMA**. Nom d'une rivière de la presqu'île de la petite Tartarie. *Karbata, alma*. Maty croit que c'est la même que celle qu'on nomme Baciéfaraye, & qu'elle prend ce nom & celui d'Alma, de deux villes qu'elle arrose. Sanson la nomme **KARBATA**.

KARDARIQUE. f. m. Nom ancien d'un Office, d'une Dignité chez les Perses. *Kardarichas, Chardaricha*. Ce nom se trouve dans Cédrenus, dans Anastase le Bibliothécaire, & dans l'Historien Théophane; mais on n'y apprend rien du *Kardarique*, sinon que c'étoit une dignité très considérable. Fabrot, *Gloss. Cedreni*.

KARDEL ou **QUARTEEL**. Espèce de tonneau dans lequel ceux qui pêchent la baleine, mettent le lard de cet animal.

KAREGNONDI. f. m. Nom d'un peuple du Canada. Voyez **HURONS**, le lac des *Karegnondi*.

KARESMA. f. m. C'est le nom qu'on donne en Pologne aux hôtelleries ou grands bâtimens construits sur les grands chemins, pour héberger les passans.

KARGAPOL. Nom d'une ville de la Moscovie. *Kargapolia*. Elle est sur le lac de *Kargapol*, entre les villes de *Wologda*, d'*Oustioug*, & d'*Archangel*, environ à soixante lieues de chacune. Elle est capitale de la Province de *Kargapol*, qui est aux confins de la Finlande, entre la mer Blanche & le lac d'*Onéga*. **MATY**.

KARHAIS, **KÉRAHEZ**, ou **CARHAIX**. Le premier & le dernier expriment la prononciation ordinaire. Nom d'un bon bourg, qui a une Abbaye de Bénédictins. *Caretum*. Il est dans l'Evêché de Quimpercorentin, en Basse-Bretagne, à douze lieues de Quimper vers le nord-est.

KARIBOU. Voy. **CARIBOU**.

KARIVETTI. f. m. C'est un arbre d'une grosseur moyenne qui croît au Malabar. Le suc exprimé de ses feuilles donné dans du petit lait, est un excellent émétique, & il expulse les humeurs pituiteuses & séreuses.

KARKAND, ou **KARKADDAN**. f. m. Nom que les

Arabes donnent au Rhinocéros. **LUDOLF**, ad *Hist. Aeth. Comment. L. I. c. 10. LXXXIII. §. 8. & 9.* Bochart, *Hiéroz. P. I. L. III. c. 20. p. 934. & suiv.*

KARKRONE. f. m. Terme de Relation. C'est la maison des Manufactures Royales en Perse. On y fait des tapis, des étoffes d'or, de soie, de laine, &c. des brocards, des velours, des taffetas, des jaques de maille, des fabres, des arcs, des haches & d'autres armes: il y a des Peintres pour la miniature, des Orfèvres, des Lapidaires, &c.

KARL. f. m. C'est ainsi qu'anciennement s'écrivait le nom de *Charles*, nous y avons ajouté dans la suite des temps notre *e* muet & même une *s* au singulier *Charles*, & nous avons changé le *K* en *Ch*. Le premier Roi qui a porté ce nom en France, est celui à qui l'étendue de ses conquêtes & l'éclat de ses actions a fait donner le surnom de Grand. Il est connu sous le nom de *Charlemagne*.

On rapporte différentes étymologies du nom de *Karl*. *Kilian* dit que *Kaerle*, ou *Keerle* en vieux langage Saxon, signifie *peu favorable*. Le nom de *Karl*, pris en ce sens, convient fort bien à Charlemagne, qui fit en différentes occasions un si grand carnage des Saxons. Dans le Miroir Saxon, il est dit que le mot *Kaerle*, ou *Keerle*, signifie *brave, courageux, qui est de grande taille*. Charlemagne avoit ces qualités, & a mérité par là le nom de *Karl*. *Jean Aventin* remarque, que dans la langue des Vénètes & des Huns, le mot de *Cal* veut dire *Roi*. Cette étymologie doit plaire à ceux qui croient avec le *P. Jourdan*, que les Francs sont venus de la Pannonie, où les Huns s'établirent. *Martinius* favorise cette étymologie, lorsqu'il dit que *Kral* en langage Esclavon, signifie *Roi*, & que les Hongrois en ont formé leur mot de *Kirali*: il ajoute que son sentiment est que ce mot vient du Grec *καρτερίων*, qui s'est dit par contraction pour *καρτερίων*, *imperans, qui commande*. On ne sauroit rien dire aujourd'hui sur cette dernière étymologie, parce que nous ne savons point si le nom de *Kral* étoit dans la langue des Huns, avant qu'ils eussent eu commerce avec les Grecs, & lorsqu'ils étoient encore dans le Nord; d'ailleurs, quoique les liquides se mettent souvent l'une pour l'autre, il n'y a pas assez de rapport entre *Kral* & *καρτερίων*, pour croire que le premier de ces mots ait été formé de l'autre.

KARLE. f. m. C'est la même chose que *Karl*, & *Charles*; *Krolus, Karlus*. *Karle*, par corruption adouci en *Charles*, signifie magnanime & généreux. **DU TILLET**, *P. I. p. 8.*

KARLOMAN. f. m. Nom d'homme. Nous écrivons aujourd'hui *Carloman*.

Ce nom paroît composé des mots *Karl*, & *man*, qui veut dire *homme*, en langue Tudesque.

KARMESE, ou plutôt **KERMESSE** ou **KERMIS**. f. f. C'est le nom de certaines Foires de Hollande & de Flandre, où l'on va se divertir, on y court la mascarade, & l'on y fait mille extravagances. *M. Bayle*, en se moquant de l'histoire d'un baladin transformé en âne, rapportée par *Osiander*, lequel, ayant sous son déguisement conservé son adresse, faisoit mille routs de passe-passe, dit que quiconque en produiroit un semblable aux *Karmesses* de Hollande, seroit un profit considérable. *Madame du Noyer* parle dans ses Lettres des folies qui se pratiquent aux *Karmesses* de Flandre.

KARMOUSSALI. f. m. Terme de Relation. C'est un mot Égyptien, qui signifie un grand navire mal joint, & fort mal propre pour résister aux tempêtes. *Navis Aegyptiaca*. Ceux de *Damiète* s'en servent pour amener du bois de Tyr, & des fruits de Saïde, que l'on y apporte de Damas pour l'Égypte. **DE LA BOULAYE**.

KARN-TAUR. Nom d'une montagne d'Allemagne. *Carnicus Taurus*. Elle est entre l'Archevêché de *Saltzbourg*, & la *Carinthie*. On prétend que ce sont les montagnes où habitoient anciennement les peuples appelés *Morici Taurici*. **MATY**.

KARNWALD. Nom d'une forêt de la Suisse. *Carna*

sylva. Elle sépare le Canton d'Underwal en deux parties, qui portent le nom d'Obdenwald, & d'Underwal, dont le premier signifie au-dessus de la forêt, & l'autre au-dessous de la forêt. MATY.

KAROPNITZE, ou GLIUBOTEN. Nom d'une montagne de la Turquie en Europe. *Caropnitius*, ou *Orbelus mons*. Elle sépare la Macédoine de l'Albanie, & se va joindre au mont Argentaro, sur les contins de la Bulgarie. MATY.

KARON. Voyez KOROIN.

KAROSCA. Voyez KEROSCA.

KAROUATA. f. m. Plante qui croît aux Indes Occidentales, dans l'île de Marignan, & qui est fort semblable à l'Ananas. Elle produit des feuilles longues d'une aune, & larges de deux pouces, épaisses & épineuses d'un côté & d'autre. Du milieu de ces feuilles sort une tête, à laquelle naissent, à deux palmes de terre ou environ, cinquante fruits, & quelquefois beaucoup davantage, de la longueur d'un doigt, ent s'êts ensemble, de la forme d'une pyramide triangulaire, jaunâtres dehors & dedans, agréable au palais, & d'un fort bon goût. Ce fruit est plein d'une matière spongieuse, & de plusieurs grains & menue semence; le suc en est aigre-doux. Si on en mange beaucoup, il fait saigner les gencives & la langue. Il est fort bon contre le scorbut & dans les fièvres.

KARPIE. f. f. Vieux mot, qui se disoit autrefois en Normandie; il signifie, à ce qu'on croit, *hachis de carpe*. Cette conjecture est fondée sur ce qu'un Abbé voulant réformer les Moines, au lieu des hachis de viande qu'ils mangeoient, il leur fit donner un mets qu'on appelloit dans le pays *Karpie*, comme si on vouloit dire *Karempie*, ajoute l'Auteur; mais la signification de ce dernier mot est inconnue aujourd'hui.

KARRAITE. f. m. & f. Nom d'une secte parmi les Juifs. Voyez CARAÏTE; c'est ainsi que nous prononçons & que nous écrivons communément. Ce mot signifie Scripturaire. Outre les Auteurs cités au mot CARAÏTE, Voyez Buxtorf, *Lexic. Thalm.* p. 2113, Voet, T. II, *Disput. selectar.* p. 96 & 143.

KARS, ou CARS, & CHISERI. Ville de la Turquie, en Asie. *Chorsa*; *Carfe*. Elle est à la source du Kur. *Kars* est fort, & capitale du Béglerbéglic de *Kars*, qui renferme le Royaume de Baratalu, & qui est borné par le Royaume d'Imiréte, & par celui de Guriel, au couchant par le Béglerbéglic de Trébizonde, au midi par ceux d'Erzerum & de Tchildic, & au levant par le Carduel & par l'Iran, Province de Perse. MATY.

KARSTEN, ou CARSO. Nom d'une petite contrée d'Italie. *Karstia*, *Calderus mons*. C'est la partie du Frioul qui s'étend depuis la rivière d'Ansa jusqu'aux frontières de l'Istrie, entre le Comté de Gorice, & les golfes de Venise & de Trieste. On y trouve Aquilée, Profeco, Trieste & Montefalcone. Cette dernière ville, avec son territoire, dépend des Vénitiens; le reste est à la Maison d'Autriche. On comprend aussi quelquefois dans le *Karsten* la Carniole sèche, autrement l'Istrie Autrichienne.

KARTIKAM. f. m. Terme de Calendrier. Nom du huitième mois Lunaire de douze, qui composent l'année chez les Indiens de l'Indoustan. Ce mois répond à notre mois de Novembre.

K A S.

KASAKE. f. m. Nom d'une nation Tartare. *Kasakus*, a. M. de Witsen, dans sa nouvelle Carte, met des Tartares *Kasakes* entre les Kalmucs, & il les place aux confins du Zagathay, & vers les sources de Chéfel. MATY.

KASEMITH. f. m. C'est le nom que porte aujourd'hui en Syrie le fleuve qu'on nommoit autrefois Éleuthère. *Eleutherus*. Il tire sa source du mont Liban, traverse l'Iturée & la Galilée, pour venir se jeter dans la mer de Phénicie, entre Sarepta

& la ville de Tyr. C'est ce qui lui donne aujourd'hui le nom de *Kasemith*, qui signifie *partage*. Il est très-rapide. La pêche des tortues y est très-abondante en certains temps de l'année. *Mem. des Miss. du Levant*, T. V, p. 10. Ce mot est Arabe, & vient du verbe Arabe *كاسم*, *Kasama*, qui signifie *diviser*, il a divisé, partagé.

KASGHAR. *Kasgharia*. M. Sanson, dans sa grande Carte de l'Asie, met un Royaume de *Kasghar*, ou de *Chalzag*, au nord du Zagathay, & au couchant des Tartares Kalmucs; mais M. de Witsen, dans sa nouvelle Carte de la Tartarie, donne tout ce pays aux Kalmucs, & il place le Royaume de *Cuscar*, qui est sans doute le même que le *Kasghar*, dans le Turquestan, vers les sources du Gange. Il y met la ville d'Hiarchan, & quelques autres. MATY.

KASI. f. m. Terme de Relation. C'est le quatrième Pontife de Perse, qui est en même temps le second Lieutenant Civil, qui juge des affaires temporelles; il a deux Substituts qui terminent les affaires de moindre conséquence, comme les querelles qui arrivent dans les Castés, &c. De la Boulaye dit que *Kasi*, ou *Kadi*, c'est un Juge, ou un Magistrat, en Turc & en Persan. Voyez CADI.

KASJAVA-MARAM. f. m. Arbre qui croît au Malabar. Il est d'une grandeur moyenne. On fait avec ses feuilles bouillies dans de l'huile avec le *ourcuma* frais, un liniment recommandé contre les pustules aqueuses. Le suc de ses feuilles appliqué avec un linge derrière les oreilles, guérit la chassie. On prépare encore, avec sa racine bouillie dans de l'huile, un onguent bon pour la goutte & le mal de tête.

KASI-KARMEN. Ville de la petite Tartarie, dans le pays des Tartares de Drobuze, sur le Niéper.

KASIMIERS. *Casimiria*. Ville de la haute Pologne, sur la Vistule, au Palatinat de Lublin.

KASMILLE. f. m. Nom d'un faux dieu de l'Antiquité. *Kasmillus*, *Casmillus*. L'Ancien Interprète Grec d'Apollonius, sur le premier livre des *Argonauticon* de cet Auteur, dit que c'étoit un dieu des Samothraces, & l'un de leurs quatre Cabires, ou grands dieux, qui étoient Axiéros, Axiocersa, Axiocersos & *Kasmille*; qu'Axiéros étoit Cérès, Axiocersa Proserpine, Axiocersos Pluton, & *Kasmille* Mercure. Varron, au contraire, de *Ling. Lat.* I. VI, dit que *Kasmille* n'étoit point Cabire, ou grand dieu, mais Ministre de Cabire, comme Mercure chez les Grecs & chez les Romains. Denis d'Halicarnasse dit la même chose dans le II Livre de ses Antiquités Romaines. Plutarque dit la même chose, d'après Juba; & Festus, Macrobe, Servius, &c. disent que *Camille* signifie Ministre. Or *Kasmille* & *Camille*, est la même chose. Voy. ce dernier mot.

KASTA. f. f. C'est un arbre sacré des Indiens, appelé *Lul* en Persan. DE LA BOULAYE. Voy. LUL. On le nomme aussi *Ber*.

K A T.

KATAPAN, ou KATÉPAN. f. m. Nom de charge, que l'on écrit plus communément par un C, & dont nous avons parlé sous la lettre C. Radulphe, ou Raoul, Moine de l'Abbaye du Saint Sépulchre à Cambrai, Auteur de la Vie de S. Lietbert, c. 5, n. 41, écrit *Katapan*; & il dit, en parlant de l'île de Chypre, que l'on y appelle le second Seigneur *Katapan*: *hoc nomine secundum Dominum vocant*.

Les Bollandistes marquent sur cela, *Act. Sanct. Jun. T. IV, p. 339. C.* que si ce mot est Grec, fait de *κατα παντα*, qui signifie *ad omnia*, à tout, pour tout, *Katapan* est un Officier, un Gouverneur, qui a un pouvoir souverain, qui est Vicaire de l'Empereur, Viceroi; mais qu'il y a plus de vraisemblance que les Grecs modernes l'ont pris du mot *Capitaneus*, d'où ils ont fait *Capitan*, *Capitapan*, & *Capatan*; noms que les Italiens donnoient aux Gouverneurs des Villes & des Provinces, que les Empereurs de Constantinople envoioient en Italie. Du reste, voyez CATAPAN.

KATAPANAT, ou KATAPANIE. Voyez KATIPANAT.

La Princesse Anne Comnène, au troisième livre de son Histoire, ou plutôt une Lettre de son frère Alexis à Henri, Roi de Germanie, qu'elle rapporte, p. 97, de l'édition du Louvre, dit *Καταπανατος*, & non pas *Katapan*, & parle du *Καταπανατος τῶν ἀξιωματιῶν*, c'est-à-dire, de celui qui étoit opposé à toutes les autres dignités, ou charges; sur quoi le P. Poulline dit dans son Glossaire des mots d'Anne Comnène, que ce mot est formé de *κατά* & *πανατος*, & qu'il signifie en général, celui qui est préposé sur quelque chose, & commis pour en avoir soin, Surintendant; que ce n'est point un nom, mais un adjectif qui ne doit se dire qu'avec l'article *οἱ Καταπανατοι*, les Surintendants; qu'ainsi il est tout différent de *Καταπανατος*, *Καταπανατος* ou *Καταπανατος*, Capitaine. Cependant Cuiropalates en fait un nom, & dit *Καταπανατος*.

☞ KAT-CHERIF. f. m. Nom que les Turcs donnent aux ordres émanés directement du Grand Seigneur. Ces ordres sont écrits par des Secrétaires, & marqués de l'empreinte du nom du Monarque. Quand ils n'ont que ces marques ordinaires, on les nomme Tura; mais quelquefois le Grand Seigneur écrit dessus de sa propre main, *Que mon Commandement soit exécuté selon sa forme & teneur*; & c'est ce qu'on appelle *Kat Cherif*, Sublime Lettre.

KATHAY, ou KITHAY. Voyez CATAY.

KATIPANAT. f. m. ou KATIPANIE. f. f. Capitainerie, Gouvernement, Office de Katapan, ou Katipan. *Catipania*, *Catipanatus*. Les Bollandistes, *Acta Sancti Jun T. IV*, p. 599, disent qu'on a dit ces mots pour charge de Catapan. On pourroit dire aussi *Katapanat* & *Katapanie*.

KATOU CONNA. f. m. Grand arbre qui croît au Malabar, qui est toujours vert, & qui porte fleurs & fruits en tout temps. La décoction de ses feuilles empêche les cheveux de blanchir, & guérit la lèpre. La pâte faite de son écorce avec le sucre, a les mêmes propriétés.

☞ KATOU-INDEL. f. m. Espèce de palmier sauvage, qui croît au Malabar dont le fruit ressemble à la prune. Le petit peuple du pays le mâche, comme les Grands mâchent l'Aréca.

KATOU-NAREGAM. f. m. Grand arbre de Malabar, qui porte une espèce de limon fort petit. Le suc de ses feuilles passé pour un remède excellent dans les maux de tête. Pris avec le poivre, le gingembre & le sucre, il guérit la toux, & les autres maladies des poumons qui ont le froid pour cause.

KATTEQUI. f. m. Toile de coton bleue, qu'on tire des Indes orientales, particulièrement de Surat.

KATUTJETTI-POU. f. m. Nom d'une plante. *Ambrosia Malabarica*, *Artemisia foliis*, *odoris fragrantis*. On vante dans l'*Hortus Malabaricus* les propriétés de cette plante pour résoudre les empyèmes & les autres abcès internes, avant qu'ils viennent à maturité, ainsi que pour guérir les convulsions & l'hydropisie. On en prend aussi l'infusion comme celle du thé, au moins en bien des endroits d'Allemagne. Cette plante vient de Malabar.

☞ KATUWALA. f. m. Plante des Indes, *Arachidna indica*, qui produit en terre, & hors de terre, des espèces de glands, bons à manger, & d'un goût très agréable.

KATZBACH. Nom d'une petite rivière de la Silésie, *Cattus*. Elle baigne la ville de Ligintz, & à quelques lieues de là elle se décharge dans l'Oder. MATY.

K A U.

KAVIA, KAVIAC, KAVIAR, ou CAVIAL. f. m. Ce sont des œufs d'esturgeon, que l'on met en petites galettes épaisses d'un doigt, & larges comme la paume de la main, que l'on fait saler & sécher au soleil. Voyez CAVIAL.

KAUFBEUREN. Petite ville Impériale du Cercle de la Souabe. *Kaufbura*. Elle est sur la rivière de Wer-

tach, à sept lieues de Wertach, & autant de Kempten, vers l'orient septentrional. *Kaufbeuren* a dépendu des Comtes de Hof, qui lui rendirent sa liberté pour cinquante mille écus, ce qui fut confirmé par l'Empereur Conrad II. Kempten est mal peuplée, peu considérable. MATY.

KAUKI. f. m. Arbre qui croît à Java, & qui porte de petites fleurs odoriférantes, dont on distille une eau qui a les mêmes propriétés que l'eau-rose.

KAURYSOUL. f. f. Terme de Relation. Les *Kaurysaouls* forment le cinquième & le dernier des cinq corps de Troupes de la Maison du Roi de Perse: ce sont des Huissiers à cheval au nombre de deux mille; ils ont pour chef le Connétable, en son absence le Chevalier du Guet les commande. Ils font le guet la nuit aux environs du Palais, écartent la foule quand le Roi monte à cheval, font faire silence aux Audiences des Ambassadeurs, servent à arrêter les Kams; & autres Officiers disgraciés, & à leur couper la tête quand le Roi l'ordonne.

KAUSTEVEN, BRIG-KAUSTEVEN. Bourg du Comté de Lincoln, en Angleterre. *Causennis*. Il est dans la partie septentrionale du Comté de *Kaufteven*. On y voit les ruines de l'ancienne *Causennis*, d'où apparemment il a tiré son nom.

K A Y.

KAISERLAUTERN. *Cæsarea ad Lutram*. Ville d'Allemagne, dans le Bas Palatinat, autrefois libre & Impériale, mais sujette à l'Électeur Palatin depuis 1402. Elle est située sur la rivière de Lauter.

☞ KAYSERPERG, ou KAYSERBERG, c'est-à-dire, montagne de l'Empereur. *Cæsaris mons*. Ville de France en Allemagne, dans la partie d'Alsace la plus fertile en vins, à deux lieues de Rapolstein, à dix lieues de Bale.

☞ KAISERPERG, ou KAISERBERG. Bon bourg d'Allemagne, dans la Stirie, situé sur la rivière de Saktel, dans le Comté, & à l'orient de la ville de Cilly. MATY.

KAISERSTUL. On prononce *KAYSERSTOUL*. *Forum Tiberii*. Ville de Suisse au Comté de Bade, sur un côteau élevé, au bord du Rhin.

☞ KAISERWERD. Petite ville d'Allemagne, dans le Duché de Berg, au diocèse de Cologne, entre Cologne & Rheinbergen.

K A Z.

KAZIMIERS. Petite ville de la Haute-Pologne. *Casimira*. Elle est sur la Vistule, dans le Palatinat de Lublin, à quatorze lieues de la ville de ce nom, & à treize de celle de Sandomir. MATY.

KAZINE. f. m. Trésor du Grand-Seigneur. Voyez KHAZINE.

KASNADAR BACHI. f. m. Terme de Relation. Nom d'un Officier considérable en Perse. C'est le grand Trésorier: il garde tout l'argent qui est dans les coffres du Roi. On écrit aussi *CHASNADAR-BASSI* & *KHAZINEDAR-BACHI*. Voy. ces mots.

K E.

KE. Vieux mot. Pronom relatif, conjonction, adverbe. C'est notre *que*, qui s'écrivoit autrefois par *ke*.
 » Henri, par la grace de Dieu, Roi de Engleterre,
 » Seigneur de Yrland, & Duck de Aquytayne, à
 » tous ceux à *ki* ces Lettres vendront, salut. Sachent
 » tous *ke* nous aurins otreyé & grâé a noble fier
 » Johan, Duck de Bretaine, à li entérner à li
 » acumpleyr dedens le jur de Jouedy prochain de
 » vant le fête S. Barnabé l'Apostle ou mois de
 » Juin, les ditz e la tenur de une lettre, *ke* nus li
 » aurins rendu la Kunté de Kichemont, &c. C'est
 » un acte d'Henri III, Roi d'Angleterre l'an 1266,
 » rapporté dans la nouvelle Histoire de Bretagne,
 » T. II, p. 309. M. Reymer n'a point rapporté
 » cet acte dans son Recueil. Un autre du même
 Prince,

Prince, passé en 1267, le 52 du règne d'Henri, au mois de Juillet, & selon M. Rymer dans son premier Tome, l'an 1268. au sujet encore de la Comté de Richemont, écrit toujours de même, & quoique cet Acte diffère en plusieurs choses dans le P. Lobineau & dans M. Rymer, *T. I, p. 847, 848*, il convient cependant dans l'un & dans l'autre à écrire toujours *Ke*. Un autre Acte du même Prince rapporté par M. Rymer, *p. 848*, écrit quelquefois *qe* par un *q*, & quelquefois *ke* par un *k*. Il y a encore en bien d'autres endroits de ce Recueil un grand nombre d'exemples de cette ancienne orthographe.

K E B.

KÉBER. Nom d'une secte chez les Persans. Ce mot de *Kéber* veut dire Infidèle, du mot Turc *Kiaphir*, qui signifie renégat, ou plutôt l'un & l'autre viennent de כפר, *capfar*, qui en Chaldéen, en Syriaque & en Arabe, signifie nier, renier; d'où vient en Arabe كافر, *casar*, un hérétique, un renégat. Ceux de cette secte sont la plupart de fort riches Marchands. Quoiqu'ils soient au milieu de la Perse, & qu'il y en ait beaucoup dans un faubourg d'Isphahan nommé *Kebtabath*, on ne fait s'ils sont Persans originaires, parce qu'ils n'ont rien de commun avec les Persans que la langue. On les distingue par la barbe qu'ils portent fort longue, & par l'habit, qui est tout-à-fait différent des autres. Leurs femmes ne se couvrent point le visage comme celles des autres Persans, & on les voit dans les rues & ailleurs, contre la coutume de celles qui sont profession de vivre dans l'ordre. Elles se conservent néanmoins dans une haute réputation de régularité. Les *Kébers* sont payens. Il y a des Auteurs qui disent qu'ils ont de la vénération pour le feu, comme les anciens Perses; mais d'autres prétendent que non. Ils croient l'immortalité de l'âme, & quelque chose d'approchant de ce que les anciens ont dit de l'Enfer & des Champs Élysées. Quand quelqu'un d'eux est mort, ils lâchent de sa maison un coq, & le chassent dans la campagne; si un renard l'emporte, ils ne doutent point que l'âme du défunt ne soit sauvée. Si cette première preuve ne suffit point, ils se servent d'une autre qui passe chez eux pour indubitable. Ils portent le corps du mort au cimetière, & l'appuient contre la muraille soutenu d'une fourche. Si les oiseaux lui arrachent l'œil droit, on le considère comme un prédestiné, on l'enterre avec cérémonie, & on le descend doucement & avec ordre dans la fosse; mais si les oiseaux commencent par l'œil gauche, c'est une marque infaillible de réprobation: on en a horreur comme d'un damné, & on le jette, la tête première, dans la fosse. Ces *Kébers* paroissent si semblables aux Gattes, que ce pourroit bien être la même chose. Il n'y a pas loin de *Kéber* à *Gaure*, & l'on a pu aisément dire l'un & l'autre, ou prendre l'un pour l'autre.

KÉBIN, f. m. On donne ce nom, à la Porte, à des lettres d'affranchissement. Tous les sujets du Turc sont esclaves, & ils ne sortent de cet état que par un *Kébin*; encore se donne-t-il rarement. *Anecd. de la maïf. Ottom.*

KÉBIN. Mariage. *Voy. KABIN.*

KÉBLAH, ou **KÉBLEH**, ou **KIBLEH**, **KIBLAH**, f. m. Terme de Relation & d'Histoire Turque. La partie du monde vers laquelle on se tourne, en faisant sa prière. *Kéblah*, *Locus orbis quem orando respicit*. Mahomet n'osa point proposer d'abord d'autres *Kébleh* à ses disciples que le Temple de Jérusalem, qui étoit le *Kébleh* des Juifs & des Chrétiens; en effet, toutes les anciennes Eglises des Chrétiens étoient tellement disposées, que le Prêtre à l'Autel regardoit l'orient; mais dans la suite, ce faux Prophète voulant séparer les liens de toute communication, en fait de Religion, avec les Chrétiens & les Juifs, il leur ordonna dans l'Alcoran de se tourner en priant du côté du Temple de la Mecque. Depuis ils ont appelé ces deux Temples *Kéblétan*, ou les deux *Kébleh*. *Tome V.*

Voyez d'Herbelot, *Biblioth. Orient. p. 952*. Mahomet ne proposa point d'abord de *Kéblah* à ses sectateurs. Dans la seconde Sure de l'Alcoran, *v. 116*, il leur permet de se tourner en priant de quel côté il leur plaira, & leur dit que l'orient & l'occident sont à Dieu; qu'ainsi vers quelque endroit qu'ils tournent la face, là sera celle de Dieu, parce que Dieu est immense & clairvoyant. Il ajoute, au *v. 178*, que la justice ne consiste point en cette observance. Au *v. 145*, il déclare qu'il n'y a point de mal à se tourner vers Jérusalem; & au *v. 146*, il leur ordonne de regarder vers la Mecque. De même au *v. 152*. C'est que, selon la remarque de Maraccio, il a voulu se conformer aux Chrétiens, aux Juifs & aux payens Arabes, & prendre quelque chose de chacun d'eux. Et parce que le Temple de la Mecque, par rapport à l'Europe & aux États du Turc, est au sud est, que l'on appelle Siroco sur la Méditerranée, ils appellent le sud-est & le vent de sud-est *Kébleh*.

Ricaut, de *l'Empire Ottoman*, dit, pour parler plus proprement, que ce n'est pas le Temple de la Mecque que les Turcs appellent *Kiblah*, mais plutôt la grosse Tour carrée, qui est au milieu de l'amphithéâtre de la Mosquée.

Kébleh se prend encore pour un autel que les Mahométans ont dans toutes leurs Mosquées, & qui est fort exactement tourné du côté du Temple de la Mecque. D'HERBELOT, *p. 953*. Ce que d'Herbelot appelle ici autel, Ricaut, de *l'Empire Ottoman*, l'appelle une niche, qui dans toutes les Mosquées de Turquie, est à la muraille du côté qui regarde la Mecque. Du Loir, dans son Voyage du Levant, *Lett. II. p. 48*, avoit écrit *Guéblé*, mais très-mal. Il a corrigé *Québlé*, qui n'est pas mieux. Il écrit quelquefois *Kéblé*; mais *Kébleh* est beaucoup mieux. Ils ont fait dans la muraille (de sainte Sophie) leur *Québlé*, qui est une espèce de niche, tournée presque au midi, selon le commandement de l'Alcoran, qui leur ordonne d'adresser leur prière vers cette partie du monde, parce qu'ils croient qu'Abraham fit son sacrifice à la Mecque sur une montagne qui la regarde; & c'est à cette montagne qu'ils sont obligés d'aller une fois en leur vie, s'ils veulent satisfaire au commandement qui leur en a été fait par Muhemmet. Du LOIR.

Dès que les Turcs sont entrés dans la Mosquée, ils lèvent les yeux en haut, & ayant porté leurs pouces aux oreilles, ils font une profonde révérence au *Kébleh*, qui est le lieu proche duquel est l'Iman. *Id. p. 141.*

Kébleh se prend aussi métaphoriquement pour objet, la fin qu'on se propose, l'intention qu'on a en quelque chose. Le *Kébleh* que regardent les Rois est leur couronne & leur autorité; celui des gens d'affaires est l'or & l'argent; celui des adorateurs de la beauté corporelle, est un peu de terre & d'eau détrempée, que l'on appelle de la boue; celui des débauchés est l'excès & la superfluité en toutes choses; celui des gourmans est la bonne chère & le sommeil; celui d'un homme d'esprit est la science. Le *Kébleh* des gens de bien est le combat de leurs passions; celui des dévots est la prière; celui des âmes transportées de l'amour de Dieu, est l'union inséparable avec lui: enfin, celui des contemplatifs les plus élevés, est la gloire & la majesté divine toute pure. D'HERBELOT.

Les Musulmans disent, en termes de spiritualité: faire sa prière, ou faire quelque bonne œuvre sans *Kébleh* c'est à-dire, sans droiture d'intention, & par conséquent sans mérite. D'HERBELOT.

Ce mot vient du verbe Arabe كَبَلَ, *Kabala*, qui signifie, se tourner vers un côté, regarder un côté, & qui vient de l'Hébreu קָבַל, *acceptit*, dont il a aussi la signification.

KÉBLEH NOMA, ou **NUMA**. Terme de Relation. C'est le nom que les Persans & les Turcs donnent à une boussole, qu'ils portent ordinairement sur eux pour faire exactement leur prière, d'HERB. ou plutôt, pour se tourner du côté qu'il faut en la faisant.

KEBTH, **KEBTHI**. Les Arabes appellent l'Égypte *Kelth*, & un Egyptien *Kebthi*, ou *Kobthi*, d'où nous avons

fait le nom de Cophite, ou Copte; mais on ne peut douter que le *Kebih* des Arabes ne soit fait de *Αιγυπτιας* des Grecs. On dit aussi *Kibth* & *Kibthi*.

KEBULA, f. f. Nom qu'on donne en Asie à ces fruits que l'on nomme en Europe Myrabolans, *Cebula*. C'est du Cabulestan que l'on tire les Myrabolans, qui sont nommés *Cabuli*. Nos Botanistes les appellent *Kebula* & *Cébula*. D'HERBELOT, au mot *Cabul*.

K E C.

KECCIO, KÉCE, ou CHÉCO. Nom d'une ville d'Inde de-là le Gange, *Kechium*, *Checum*. Elle est grande, & capitale du Royaume de Tunquin, dont on lui donne quelquefois le nom. *Keccio* est situé sur une grande rivière, à quarante lieues du golfe de la Cochinchine. On croit qu'elle pourroit bien être l'ancienne *Daona*, capitale des Daoniens. **MATY**.

KÉCHEKLCHI, f. m. Terme de Relation. Les *Kécheklchis* sont des gardes du Roi de Perse, qui portent un moufquet d'un fort gros calibre. Ils ont été institués par l'Arhemar-Daulet Mahamet-Beg, vers le milieu du dernier siècle.

K E D.

KÉDANGU, f. m. Arbrisseau qui croît au Malabar. Les bains préparés avec la décoction de ses feuilles, passent pour résoudre toutes sortes de tumeurs. Le suc de ses fleurs est un excellent remède pour l'épilepsie, & pour les aphtes des enfants.

KÉDÈSE, ou KÉDÉSA. Nom d'une ville de Phénicie. *Kedesa*. Joseph, de *Bello*, II. 19. dit que *Kédèse* étoit une ville des Tyriens, & au VIII. Livre des *Antiq. Judaïq. c. 9.* il dit qu'elle étoit voisine du territoire des Tyriens & de la Galilée. Eusèbe la place dans les montagnes de Nephthali, en Galilée. Quelques-uns la confondent avec Cadès, ou Kadès, de la Tribu de Nephthali, comme nous l'avons fait au mot **CADÈS**. M. Réland croit qu'il faut les distinguer au mot *Kedesch*.

KÉDUMIM, ou KÉDUMMIM. Nom d'un torrent de la Terre-Sainte. Le torrent de *Kédumim*, ou de *Cadumim*. *Torrents Cadumim*. Il n'en est parlé qu'une seule fois dans l'écriture, *Jug. V. 21.* Quelques-uns le prennent pour le Kifchon, ou Cifon, dont il est parlé au même endroit, & que l'on trouvera ci-dessus. La Vulgate l'appelle le torrent *Cadumim*. Les Septante en font un nom appellatif, & traduisent le torrent des Anciens de קדדמ, *Kiddam*, qui signifie *prévit, antevit, antevitit*, & קדדמ, *Kedem, Antiquitas*. De-là קדדמ, selon les Septante, les devanciers, les anciens, *oi ἀγγαίον*. La Version de Genève imite les Septante, & traduit le torrent ancien, & dans la Note, le torrent des rencontres, ou des prévenus. Les Lovanistes & Saci mettent *Cadumim*, comme si c'étoit dans le texte Hébreu la forme Chaldaïque; Serrarius dit que le Cifon se partage en deux branches, & que celle qui va vers l'orient, & se décharge dans le lac de Génésareth, s'appelle *Kadumim*.

K É E.

KÉER, ou CÉER, f. m. Poids dont on se sert dans quelques villes des Etats du Grand-Mogol, particulièrement à Agbar & à Ziamger. Dans la première de ces villes, le *Kéer* pèse trente-six petits poids, qui reviennent à une livre & un quart, poids de marc; dans la seconde, il en pèse trente-six, ou une livre & demie.

K E I.

KÉILA, CEILA, CÉGILA. C'étoit anciennement le nom d'une ville de la Judée. *Ceyla*. Elle étoit dans la Tribu de Juda, à une ou deux lieues d'Hébron vers le couchant.

KÉILA. Il faut dire *Céila*. C'est le nom d'une ville de la Tribu de Juda. *Céila, Keila*. Elle étoit du côté de l'occident, selon le P. Lubin, qui croit, aussi-bien

que M. Réland, que c'est l'Echela d'Eusèbe & de S. Jérôme. Du temps de ce Père, ce n'étoit plus qu'un village à huit milles au levant d'Eleuthéropolis. Joseph l'appelle *Killa*.

KEILLIR, v. a. Vieux mot. Cucillir.

KEINTEGERN, f. m. Nom d'homme. *Kentigernus, Kentegernus*. Saint *Keintegern* étoit Evêque de Glasco. On voit une fort ancienne statue de ce Saint en l'Eglise Métropolitaine de Cologne, où il est représenté tirant une bague de la gueule d'un faumon. Son portrait se voit aussi à Paris, en une vitre de la petite Eglise de S. André des Ecois, où on le nomme communément S. Mongo, qu'en Ecois on écrit Mungo. Il est aussi représenté sur le sceau du Chapitre de Glasco, donnant la bénédiction à trois Acolytes à genoux, avec cet hexamètre autour du sceau.

Kentegerne tuos benedic pater alme ministros.

Voilà tout ce qu'on en trouve de sûr. **CHASTELAIN, Martyr. T. I. p. 235.**

KEINTEGERNE, f. f. Nom de femme. *Kentigerna; Kentegerna*. Adam King dit, qu'il y a une Eglise Paroissiale du nom de cette Sainte à Locommont, en l'île d'Inchelroche. Cette île est aux côtes d'Irlande. **CHASTELAIN, Mart. T. I. p. 123.**

KEIRI, f. m. Nom que les Arabes & les Apoticaire donnent aux violettes, ou giroflées jaunes. *Voy. ce mot.*

☞ **KEIROTONIE**. *Voy. CHIROTONIE.*

K E L.

KÉLABITE, f. m. & f. Nom d'une Tribu d'Arabes. *Kelabites*. Mardas Salech, surnommé Assad Edoulat c'est-à-dire, le Lion de la Principauté, étoit *Kelabit* d'origine. **D'HERBELOT.**

KELBINS. Nom d'un peuple d'Asie. *Kelbinus, a.* Le *Kelbins* vivent à la campagne, proche des Druze en Syrie, à deux ou trois journées d'Alep. Les *Kelbins* ne sont ni Chrétiens, ni Mahométans; mais ils ont moins d'éloignement de la Religion Chrétienne que du Mahométisme. *Voyez* le Théâtre de la Turquie, par Michel le Févre.

KELCHYN, f. m. Vieux mot, qui signifie une sorte d'amende; on la payoit plus forte aux grands Seigneurs qu'à ceux qui étoient d'un rang inférieur.

KELLÉGE-COULCHICI, f. m. Terme de Relation. Nom d'un Officier du Roi en Perse. C'est celui qui porte le sabre du Roi.

KELL. (Le fort de) Fort important d'Allemagne, bâti par les François, sur les débris du Maréchal de Vauban. Il appartient aux Allemands.

KELLEN. C'étoit anciennement le nom d'une petite ville de la Basse-Allemagne. *Colonia Trajana, Colonia Ulpia Trajana*. Maintenant ce n'est qu'un village du Duché de Clèves, situé à demi-lieue de la ville de ce nom. **MATY.**

KELLES. Nom d'une petite ville Episcopale d'Irlande. *Kellinum Castrum*. Elle est dans le Comté d'East-Meath, en Lagénie, à cinq lieues de Trime, du côté du nord. Quelques Géographes prennent *Kelles* pour l'ancienne *Laberus*, ville des Eblaniens, que d'autres mettent à Kildare. **MATY.**

KELLINGTON. Ville d'Angleterre, au pays de Cotnouvilles.

KELMART, ou KELMUNTZ. C'étoit anciennement une petite ville de la Vindélicie. *Calius mons, Calio mons*. Ce n'est maintenant qu'un petit bourg de la Souabe, situé sur l'Iller, entre Memmingen & Ulm. **MATY.**

KÉLONTER, f. m. Terme de Relation. Nom d'un Officier, qui est en Perse à peu près ce que le Prevôt des Marchands est en France, & ce qu'étoit autrefois le Tribun du peuple à Rome. Le *Kélonter* ne dépend que du Roi, qui en établit un dans toutes les villes, pour défendre le peuple contre les vexations des Gouverneurs, & principalement pour décider les procès entre les Arméniens, sur le fait du commerce. Ne

seroit-ce point la même chose que le Kalanter ?

K E M.

KÉMACH, ou **CHÉMACH**. Nom d'une petite ville de la Natolie. *Carnacus*. Elle est dans la Caramanie méridionale, ou le Béglerbéglie de Chypre, aux confins de celui d'Alep & de l'Aladulie. *Kémach* étoit autrefois une ville épiscopale.

KEMARAT. Ville d'Asie, autrefois capitale d'un petit Royaume, qui fait présentement partie de l'État d'Ava.

KEMBOKU. f. m. Nom d'un arbre du Japon, de moyenne grandeur, consacré aux Idoles. Ses baies pointues sont de la grosseur d'un grain de poivre. Ses semences sont d'un goût amer & fort astringent.

KÉMÉAS. f. m. Taffetas à fleurs de soie, qui vient des Indes Orientales.

KÉMENTCHÉ. f. f. Nom d'un instrument de Musique chez les Turcs. *Fides*, *Barbitus Turcicus*, ou *Turcica*, *Barbiton Turcicum*. La *Kementché* est une espèce de viole, dont le corps est rond, & le manche fort long. Du LOIR, *Voyage du Lev.* page 174.

KÉMER. Nom d'un petit lieu, sur la côte occidentale de la Natolie, entre Héraclée, ou plutôt Rodosto, & Gallipoli. *Kemer*. Après avoir passé à la vue de Rodosto nous jettâmes l'ancre en un petit lieu nommé *Kémer*, par les ruines duquel il est évident que c'étoit autrefois une ville : mais je ne sais laquelle de ces deux villes peut être celle que les Anciens appeloient Bisante, ou Pactia. Du LOIR, *Voyage du Levant*, page 205.

KEMMEROUF. Nom d'une ville de l'Inde de-là le Gange. *Kemmerovia*. Elle est capitale du Royaume d'Alfen, & située vers le lac de Chiamay. MATY.

KEMNITZ. Nom d'une ville de la haute Saxe. *Chemnitium*, *Chemnitia*. Elle est capitale de l'Értaage burg, en Misnie, & défendue par le Château d'Augustbourg. Cette ville étoit autrefois Impériale. Frédéric le Mordu, Marquis de Misnie, s'en empara l'an 1308. MATY.

KÉMOIS, OISE. f. m. & f. Nom d'un peuple de l'Inde de-là le Gange. *Kemus*, a. Les *Kémois* habitoient dans les montagnes, qui sont entre le Royaume de la Cochinchine & celui de Camboja.

KEMPENLAND, ou Campigne, ou Campine. Nom d'une contrée des Pays-Bas. *Campinia*. Il y a le *Kempenland* Hollandois, & le *Kempenland* Liégeois. Le *Kempenland* Hollandois, ou Brabançon, est une partie de la Mairie de Boisleduc, en Brabant. Elle ne contient que la petite ville d'Eyndoven; le reste sont des villages. Le *Kempenland* Liégeois est une partie du Diocèse de Liège, & comprend le Comté de Borne, la partie septentrionale de celui de Looz, séparée de la méridionale par le Demer, & dans laquelle sont les petites villes de Péer, de Hammont, de Brey, de Macfeick, de Béringue & de Stochen. Nous disons mieux *Campine*. Voyez ce mot. Il y a aussi une *Campine* en Espagne; mais celle-là ne porte point le nom Flamand de *Kempenland*. Voyez **CAMPINE**.

KEMPERKEMS. f. m. Nom que l'on donne dans les Pays-Bas à plusieurs oiseaux de combat, & qui signifie *pugnaces*. Ces oiseaux fréquentent les eaux, & sont très-remarquables, tant pour la diversité de leurs pennages, que pour leurs étranges figures & façons de faire, entièrement différentes de celles des autres oiseaux. Les *Kemperkems* viennent des pays septentrionaux, & arrivent dans les Pays Bas au mois de Mai; l'on remarque qu'ils sont toujours à leur arrivée beaucoup plus de mâles que de femelles, c'est ce qui semble les inciter à un combat tellement opiniâtre, qu'ils ne se quittent jamais qu'ils ne se soient tués les uns les autres, jusqu'à ce qu'ils se trouvent un nombre égal aux femelles, afin qu'ils se puissent apaiser & faire leurs petits, lesquels aussi-tôt qu'ils sont en état de pouvoir voler, s'en retournent tous ensemble, pères & petits, au pays d'où les pères sont venus, & ce qu'il

Tome V.

y a de remarquable, c'est qu'ils sont presque tous d'une figure & d'un pennage dissemblable, ainsi que l'on pourra voir par les descriptions suivantes, qui sont tirées d'Aldrovand.

Le premier ressemble tout à fait à la perdrix, le champ de son pennage est semé de taches. Le ventre & les grandes penes des ailes noires; son bec noirâtre, menu, & un peu courbé à l'extrémité; sa langue est longue, pointue, étroite & noirâtre; sa tête & le derrière de la tête, son dos, ses ailes, son ventre & ses cuisses, sont d'une couleur jaune tirant sur le châtain, & sont ornés de ces belles taches dont j'ai parlé, qui sont si petites sur la tête, qu'elles ressemblent plutôt à de petits points qu'à des taches. Son gosier, sa poitrine & sa queue sont d'un blanc tirant sur le cendré. Ses jambes sont longues & jaunes, aussi bien que ses doigts de devant, qui sont longs & jaunes: celui du milieu est le plus long, celui de derrière est fort petit; ses ongles sont noirs & crochus; sa tête est couverte d'une huppe comme celle de l'alouette huppée.

Un second a une crête pareillement sur la tête; mais il est différent par la couleur du pennage; car son ventre est noirâtre, tout son corps est blanchâtre, son menton a une tache noire ou plutôt une certaine espèce de barbe; son front est blanchâtre; le derrière de sa tête & ses autres parties sont d'un blanc tirant sur le brun; son bec est longuet, menu, noir, blanc à l'endroit par lequel il est joint à la tête. Sa queue est assez longue, & ses jambes de même, lesquelles sont brunes; le doigt qui lui sert d'éperon est très-court.

Le troisième a presque tout le champ de son pennage roux, & semé de taches en croissant par tout le corps, excepté sur la tête. Ses cuisses & le bas de son croupion sont d'une couleur tannée; les grandes penes de ses ailes sont noires, & jaunes à leurs extrémités & aux côtés; la prunelle de ses yeux est noire, l'iris jaune; son bec est un peu plus court que celui des précédens, très menu & délicat.

Le quatrième est d'une couleur approchante de celle du précédent; mais son ventre est fort brun, sa queue & ses ailes sont blanchâtres, tirent un peu sur le cendré, avec plusieurs grandes taches; les penes sont brunes à leurs extrémités; son bec est long, noir & courbé à l'extrémité, sa tête, qui est noire, est ornée de grandes plumes comme une capeline, ou un casque, qui en seroit chargé.

Le cinquième est presque de la même couleur que le précédent, mais les pennaches que nous avons dit qu'il dresse lorsqu'il se prépare au combat, sont beaucoup plus grands à celui-ci: ils sont blancs, & ont leurs extrémités noires.

Le sixième a les mêmes plumes que celui dont nous venons de parler, de couleur blanche, mais il est différent en couleur, car il est entièrement brun par le corps, à l'exception des cuisses & de la queue, qui sont d'une couleur tannée; devant ses grandes plumes blanches qui sont élevées au cou, il en a d'autres au sommet de la tête qui sont noires, & plus petites que celles du cou; sa tête est d'un cendré jaunâtre; son menton est blanc; ses jambes & ses pieds sont bruns; le tour de la prunelle de ses yeux est d'un jaune couvert & foncé; son bec est noir.

Le septième a le pennage diversifié de quantité de couleurs; de vert, de blanc, de rouge, de couleur d'améthiste & de jaune, & ce qu'il y a de plus singulier, c'est que toutes ses plumes sont d'une couleur différente, sans que pas une d'elles se trouve mêlée d'aucune autre couleur; ses pieds & sa tête sont jaunes. Quelques personnes rapportent que l'on voit en Angleterre des oiseaux de cette espèce.

Le huitième est d'une figure tout à fait monstrueuse. Il a deux oreilles, & les jambes beaucoup plus courtes que ceux dont on vient de parler. Son bec est grêle, ses ailes très-longues: il y a des plumes

Vv ij

qui lui tombent depuis la tête tout le long du cou, qui font de pareille grandeur; mais elles sont diversifiées de plusieurs couleurs, qui composent quantité de colliers, les uns de couleur de rouille, les autres rouges, & les autres blancs. Ses oreilles sont longues & de la forme de celles des ânes. Son cou est fort long, menu & grêle, blanchâtre par les côtés, & jaunâtre par tout le reste; il est taché de part & d'autre de petites lignes noires. Son bec, sa tête, ses ailes, ses oreilles, & son dos, sont de couleur de rouille; son ventre & ses cuisses, qui sont couvertes de plumes jusqu'aux jambes, sont jaunâtres; ses jambes & les doigts de ses pieds sont approchant de la couleur de chair; l'éperon est extraordinairement court; des deux côtés de la tête il a une grande tache de vermillon, dans laquelle ses yeux semblent être placés; ses paupières sont longues & apparentes; la prunelle de ses yeux est noire, & le cercle qui les environne blanc.

KEMPTEN. Nom d'une ville du Cercle de Souabe. *Campodunum, Campidona.* Elle est située dans le territoire de l'Abbaye de *Kempton*, sur l'Isler, à cinq ou six lieues de Memmingen, vers le midi. *Kempton* a dépendu des Abbés de *Kempton*; mais elle se racheta l'an 1525. & elle est maintenant Impériale. Long. 28 d. lat. 47 d. 42'.

L'Abbaye de *Kempton.* C'est une contrée du Cercle de Souabe. *Campodunensis Abbatia.* Elle est entre l'Evêché d'Augsbourg, & la Baronie de Walbourg. Ce pays peut avoir sept lieues de long, & autant de large. Il n'y a aucun lieu considérable que les villes de *Kempton* & de Kaufbuten, qui sont Impériales. L'Abbé de *Kempton* a la dignité de Prince de l'Empire; son Monastère est hors des murailles de *Kempton*, & il y a ordinairement douze Religieux qui font preuve de Noblesse, & qui ont le droit d'élire leur Abbé. **MATY.** Les Abbés de *Kempton* & d'Elwigen se précèdent l'un l'autre alternativement aux assemblées & cérémonies de l'Empire. L'Abbaye de *Kempton* est de l'Ordre de S. Benoît. L'Abbé de *Kempton* n'a pas plus de dix mille livres de rente. Heis, *Hist. de l'Emp. L. VI. art. 7.*

KEMS. Nom d'un village du Sundgow. *Kemsa.* Il est près du Rhin, à deux lieues au dessous de Bâle. On le prend pour l'ancien lieu des Rauragues, appelé *Cambeta* & *Cambetis.*

K E N.

KEN. f. m. Terme de Calendrier. Nom de plusieurs mois lunaires des soixante qui composent le cycle de cinq ans des Chinois. On distingue ces mois en y ajoutant un nom particulier. *Ken sù* est le septième, *Kenschin* est le dix-septième, *Ken-gin* est le vingt-septième, *Kin-cu* est le trente-septième, *Ken-shin* est le cinquante-septième.

KEN. Mesure des longueurs dont on se sert à Siam. C'est une espèce d'aune qui n'a pas tout à fait trois pieds, deux *kens* faisant un voua, qui revient à la toise de France moins un pouce.

KENA f. f. Nom d'une plante dont les femmes de la petite Bucharie se servent pour se teindre les ongles en rouge. Elles la font sécher, la réduisent en poudre, & la mêlent avec de l'alun pulvérisé, pour l'employer à cet usage.

KÉNASSÉRIN. Nom d'une ville de Syrie. *Kenasserin.* M. Réland écrit *Kenasserin* & *Kinnefrin*, & dit qu'elle étoit entre Alep & Emèse. Mais d'Herbelot écrit *Kénasserin*, & dit qu'elle étoit assez proche d'Alep à 72 d. de longitude, & à 35 d. ou 30 m. de latitude, ce qui se doit entendre selon les Géographes Arabes. Les Auteurs Arabes disent que c'est l'ancienne Soba.

KÉNATH. Nom d'une ville de la Terre-Sainte. *Kenath.* La Vulgate l'appelle *Chanath*, mais en Hébreu c'est *Kénath*, *Nombr. XXXII. 42.* C'étoit une ville de la demi-Tribu de Manassé, d'au-delà du

Jourdain. Du temps d'Eusèbe ce n'étoit qu'un village de l'Arabie, situé dans la Trachonitide, & peu éloigné de Bostre. M. Réland croit que c'est la *Kanatha* que Joseph, de *Bell. L. I. c. 4.* place dans la Cœléfyrie, & qu'il appelle *Kana* au *L. des Antiq. c. 6.*

KENDAL. *Concangium.* Ville riche d'Angleterre, au West-Morland, sur la rivière de Ken.

KENGIS, ou **KANGIS.** Bourg de Bothnie, au nord de Tornéo. Il y a à *Kengis* des mines de fer & de cuivre. Des Mathématiciens Suédois ayant pris avec un Astrolabe la hauteur du soleil, supputèrent la hauteur du pôle de *Kengis* un peu plus grande que 66 d. 45 m. De leurs observations M. Cassini l'estime de 66 d. 42 m. M. Cassini écrit *Kengis*, & M. de la Hire *Kangis.* Voyez les *Mém. de l'Ac. des Sc. de 1700. p. 37. 39. &c.*

KENKOO. f. m. On appelle ainsi au Japon une plante avec laquelle on fait du papier.

KENMERLAND, ou **KENNEMERLAND.** Nom d'une contrée de la Hollande septentrionale. *Kenmaria, Kennemaria.* Elle est le long de la mer d'Allemagne, entre la Westfrise, le Waterland, & la Hollande méridionale. Alcaer en est la ville capitale. **MATY.**

KENNE. f. f. Nom d'une pierre engendrée dans l'œil du ceif. **DICTIONNAIRE DE JAMES.** Cette pierre paroît fabuleuse.

KENOQUE. (Le fort de la) Fort des Pays Bas, dans la Flandre Autrichienne, entre Ipres & Furnes. Long. 20 d. 26'. lat. 50 d. 50'.

KENT SHIRE, ou le Comté de Kent. *Cantium.* Province d'Angleterre, qui est bornée vers le couchant par les Comtés d'Essex, de Surrey & de Suffex, & environnée de la mer du côté du levant. Cette Province, qui a formé un Royaume particulier sous les Saxons, peut avoir dix-sept lieues de long, & dix de large. Elle est importante, pour sa proximité de la France, dont elle n'est séparée que par le pas de Calais. Cantorbery en est la ville capitale, & on y voit encore Rochester, Douvres, Sandwick, Hyth, Rummey, Gravesande, & les châteaux de Sandowne, de Déale & de Walmer. **MATY.**

KENTE. Nom d'une petite Ile sur laquelle les François ont fondé une colonie. *Kenta.* Elle est dans le lac d'Ontario, en la nouvelle France. **MATY.**

KENTIEN, **ENNE.** f. m. & f. Qui est de la Province de Kent en Angleterre. *Cantius, Cantianus, Cantienfis.* Les *Kentiens* eurent à peu près la même fortune que les Gallois. **P. D'ORLEANS.**

KENTZINGEN. Nom d'une petite ville du Cercle de Souabe. *Kentzinga.* Elle est dans le Brisgaw, aux confins de l'Ortnaw, sur la rivière d'Eltz, & à une lieue du Rhin. Long. 25 d. 26 m. lat. 48 d. 15 m.

K E P.

KÉPATH. f. m. Nom Arabe, qui signifie proprement Gousse de Caroubier. C'est aussi le nom d'un poids, qui est la moitié du danek, ou grain, dont six font le dirhem, ou la drachme Arabe, de sorte qu'il y a douze *képaths* à la drachme. C'est de ce mot que vient celui de *Carat*, dont nous nous servons, & qui pèse quatre de nos grains. **D'HERBELOT.**

Il y a bien de l'apparence que ce mot vient du Grec *Κεράσιον, siliqua*, une gousse, & qui étoit aussi un poids.

KEPHA. Quelques-uns appellent ainsi une ville de la Terre-Sainte, que d'autres plus conformément à l'Hébreu, nomment *Hepha*, & les Arabes *Hipha.* Le Géographe Arabe Schérif Ibn Idris dit qu'elle étoit au bord de la mer, à deux journées de Césarée, au pied du Mont Carmel. Erienne le Moine dans ses *varia sacra*, page 829. croit qu'elle a eu le nom *Kepha* du nom Syriaque *כפה, Cêpha*, qui signifie pierre, parce qu'elle étoit en un lieu plein de rochers: mais les Arabes écrivent par un *Hha*,

& non pas par un *Kaf*, ni par un *Kef*, & les Hébreux par un *ק*, *Meth*, & non pas par un *Caph*. Voyez M. Réland, *Palest.* pages 699 & 819.

KÉPHALÉONOMANCE. f. f. Terme de Divination. Cette ridicule superstition se pratiquoit en faisant différentes cérémonies sur la tête d'une âne cuite.

Cet mot est Grec, il est composé de κεφαλή, tête, εἶνος, âne, & μανθία, divination. On ne trouve point ce mot écrit avec un *c*, *Céphaléonomance*, comme il seroit naturel qu'il le fût, de même que les mots qui sont dérivés du mot Grec κεφαλή, *céphalique*, *hydrocéphale*, *Bucéphale*, &c. mais l'usage du mot de *Képhaléonomance* est si rare qu'on ne trouve point ce mot dans les Auteurs récents.

KÉPHAR HAAMMONAI. Quelques-uns nomment ainsi une ville de la Tribu de Benjamin, que nous appelons Émona. *Jos. XVIII. 24.* Le Kéri, ou la variante marginale du texte Hébreu est העמון, *Haamonach*, au lieu de העמון, *Haamonai*. Voyez *HEMONA* & *EMONA*.

KÉPHIRA. Nom d'une ville des Gabaonites, que d'autres nomment *Céphira*, & d'autres *Caphara*. *Képhira*, *Céphira*, *Caphara*. Elle étoit dans la terre de Chanaan, & dans la Tribu de Benjamin, *Josué IX. 17.* & *XVIII. 26.*

KÉPHIRITE. f. m. & f. Habitant de Képhira. *Képhirita*. Voyez *Joseph*, *Antiq. L. V. c. 1.*

KÉPLER. f. f. C'est le nom que les Astronomes donnent à la quatrième tache de la lune, suivant le catalogue du P. Riccioli.

☞ Jean Kepler, né à Wîel dans le pays de Wirtemberg, a trouvé deux loix qui l'ont fait regarder comme le père de l'Astronomie. La première de ces loix est que les aires Astronomiques parcourues par les planètes sont comme les temps employés à les parcourir. La seconde, les carrés des temps périodiques des planètes qui tournent autour d'un centre commun, sont comme les cubes de leurs distances à ce centre.

☞ Newton a donné la raison de ces loix. Les planètes décrivent autour du soleil des aires proportionnelles au temps à cause d'une force centripète qui pousse les planètes vers le soleil : & les carrés des temps des révolutions sont comme les cubes des distances moyennes des planètes au soleil, parce que cette force centripète est en raison inverse du carré de la distance.

K E R.

KER. Vieux mot Breton, & Celte, qui se trouve en plusieurs noms propres Bretons, & qui signifie *Ville*, *Urbs*, *oppidum*. Ce mot est pur Hébreu. קר, *Kir*, ville d'où vient קריית, *Kiriath*, &c. On trouve ce mot au commencement de quantité de noms propres de lieux, & de familles de Bretagne.

KÉRAHES. Voyez *CARHAIX*.

KÉRAMIEN, ENNE. f. m. & f. Terme de Relation & d'Histoire Mahométhane. Nom d'une secte de Musulmans, qui a pris son nom de Mohammed ben Kétam son Auteur. *Keramianus*, a. Les *Kéramiens* soutenoient qu'il falloit entendre à la lettre tout ce que l'Alcoran dit des bras, des yeux, & des oreilles de Dieu. Ainsi ils admettoient la Tagiafism, c'est à dire, quelque sorte de corporéité en Dieu, qu'ils expliquoient cependant fort différemment entr'eux. D'HERBELOT. C'étoient les Anthropomorphites Musulmans.

KÉRANA. f. f. Terme de Relation. C'est une longue trompette de la figure d'une trompette parlante ; les Persans s'en servent pour crier à pleine tête, & ils mêlent ce bruit à celui des hautbois, des tymbales, des tambours, & des autres instrumens qu'ils font entendre au soleil couchant, & à deux heures après minuit.

KERAS. Voyez *KIRA*.

☞ **KERATOGLOSSE.** f. m. Voyez *CERATOGLOSSE*.

KÉRATOPHYTON, ou KÉRATOPHYTE. f. m. Nom d'une plante qui vient de la mer. Elle est d'une

consistance visqueuse ou gluante, transparente comme la corne, & couverte ordinairement d'une croûte de la nature de la craie ; elle est quelquefois de différentes couleurs fort belles. *BOERH. Ind. Plant.* Boërhaave en compte seize espèces, dont aucune n'a de propriété médicale excepté la septième.

☞ Ce que les Naturalistes appellent *Kératophytes*, sont des fossiles qui viennent originairement de la mer ; les pétrifications d'une espèce de corail, à branches hautes & minces, qu'il ne faut pas confondre avec d'autres plantes qui se trouvent quelquefois incrustées dans le tuf.

KÉRAUNOSCOPIE. f. f. Sorte de divination chez les anciens. L'art de deviner par l'observation de la foudre. *Keraunoscopia*. Il faut écrire *Kéraunoscopie*, & non pas *Kéranoscopie* : car ce mot est Grec, & vient de κεραιον, foudre, & non pas κεραιος, & de σκοπειν, j'observe, je considère. Voyez *FOUDRE*.

KERCI. Nom d'une petite ville de la Tartarie Crimée. *Cercum*. Elle est sur le détroit de Kerki, qu'on nomme plus ordinairement le détroit de Cassa. *MATY*.

KÉRÈS. Nom d'une rivière de la haute Hongrie. *Chrysus*, *Cufus*. Elle est formée par trois rivières, qui prennent toutes trois leurs sources en Transilvanie. Le *Kérés* est au milieu : il reçoit le *Fékierkerès*, du côté du midi, baigne *Giula*, & traverse le lac de *Sarkad*, après quoi il reçoit du côté du nord la *Sébeskérés*, qui a baigné le grand *Waradin*, ensuite le *Kérés* va se décharger dans le *Beireton*, à *Saravas*, & avec lui dans la *Teisse*, à *Czongrad*. *MATY*.

KÉRETZEN. Village de Suisse, au bord du lac de *Wahlestatt*, au canton de *Giaris*. Il y a auprès de ce village une montagne qui est percée à jour dans son sommet, en sorte que ceux qui sont dans un certain endroit du lac peuvent voir le ciel à travers de cette ouverture.

KÉREVAN-SERAI, c'est à dire, maison des caravanes. Voyez *CARAVANSERA*.

KERHAER & KERHAËS. Ville de Basse-Bretagne. Ce n'est point là la véritable orthographe de ce mot ; on écrit, & on prononce *CARHAIX*.

KÉRIOTH, ou CARIOTH. Nom d'une ville de la Terre Sainte, qu'on nommoit aussi *Hérioth* *Hebron*, de même qu'on appelle la *Haye*, *Koga*, ou *Hagu Comitum*. *Kerioth*, *Carioth*. M. Réland croit que c'étoit la patrie de Judas. Voyez ses *Dissert. Miscellan. P. I. Diss. III. n. 1. p. 123.* & sa *Palestine*, p. 700. au mot *Kérioth*.

KERKA, KURKA, & CHERCA. Nom d'une rivière de la Dalmatie, qu'elle séparoit anciennement de la Liburnie. *Cherca*, ou *Titius Fluvius*. Elle a deux sources, dont l'une vient de la Bosnie, & y baigne *Chnin*, ou *Tina* ; s'étant jointes elles passent à *Scardonna* & à *Sebennico*, & se déchargent dans le golfe de *Venise*. *MATY*.

KERRA. Ville. Voyez *TINA*.

KERKÉDAN. f. f. Nom Persien du Rhinocéros. Voyez *RHINOCÉROS*. On dit aussi *Karkane* & *Karkaddan*.

KERLBOURG. Nom d'un bourg de la Hongrie. *Kerleburgum*. Il est sur le Danube, à quatre lieues de *Presbourg*, vers le midi. On prend ce bourg pour l'ancienne *Gerulata*, ville de la haute Pannonie. *MATY*.

KERMAN. Nom d'une province & d'une ville de Perse. Aller dans le *Kerman*, revenir du *Kerman*. *Tavernier* dit que c'est l'ancienne *Caramanie* : elle s'étend vers le golfe d'Ormus. La capitale de cette province est la ville de *Kerman*. La province de *Kerman* est située (selon les Géographes Arabes) entre les 27 & 32 degrés de latitude septentrionale. *Kermanum*, *Kermania*, elle confine du côté de l'orient avec le *Ségestan* & le *Macon*, & du côté du couchant avec la province de *Fars*, qui est la Perse proprement dite. Le grand désert de *Naubendigian* la sépare d'avec le *Korossan* vers le septentrion. La mer

& golfe de Perse la bornent du côté du midi. Cependant quelques uns comprennent dans cette province la ville d'Ormuz qui est dans le second climat & au vingt-cinquième degré de latitude. D'HERBELOT. La capitale du *Kerman* étoit autrefois Causehir qui a été aussi nommée Berd-Ardschir, & aujourd'hui par abréviation Berdaschir, mais elle n'est plus capitale, Gireft ou Sireft & Sirgian sont plus considérables. La province de *Kerman*, qui est la Caramanie, est abondante en toutes choses. Wicquefort, *Ambass. de Figueroa*, p. 118. D'autres écrivent *Kerman*. Voyez ce mot.

KERMANIEN, ENNE, ou KEKMANITE, f. m. & f. Les Persans disent *Kermani*. Qui est de la province de *Kerman*. *Kermanianus*. a. Plusieurs Auteurs Persans portent ce nom.

KERMEN. Nom d'une ville de la Turquie, en Europe. *Germia*. Elle est dans la Romanie, près de la ville d'Andrinople. Il y a apparence qu'elle est celle qu'on trouve sur les cartes sous le nom d'Hermandi.

KERMMENT. Nom d'un bourg fortifié. *Kermendum*, *Kormendum*, *Cormendum*. Il est dans la basse Hongrie, sur le Raab, au dessus de Sarwar. Quelques Géographes le prennent pour la ville de la basse Pannonie, nommée *Scarabantia*, ou *Julia Scarabantia*, dont d'autres croient que les ruines se trouvent près du bourg de Chéprez. MATY.

KERMÈS. f. m. Espèce de coque grosse comme une baie de genièvre, ronde, lisse, luisante, d'un beau rouge, remplie d'un suc de la même couleur, d'une odeur vineuse, d'un goût un peu amer, assez agréable; elle se trouve attachée & adhérente en manière d'excroissance à l'écorce d'en bas & sur les feuilles d'une espèce de chêne-vert, que C. Bauhin appelle *Ilex aculeata cocciglaudifera*, PIN. 425. & qui croît en Espagne, en Languedoc & en plusieurs autres endroits chauds. L'origine du *Kermès* vient de ce que une espèce de vermillon piquant ce chêne-vert, pour en tirer sa nourriture, y fait naître une coque ou une vessie qui se remplit de suc, & qui, en mûrissant, devient rouge comme nous la voyons. Ce petit insecte s'enveloppe dans la coque. Lorsque l'on fait sécher le *Kermès*, il en sort une si grande quantité de petits vers & de moucheron presqu'imperceptibles, que toute la substance intérieure semble s'être convertie en ces petits insectes. C'est pour cette raison qu'on le nomme aussi *vermillon*, ou parce qu'il fait la teinture du beau rouge vermeil. Pour remédier à cet accident, quelques uns mettent tremper un peu de reins le *kermès* dans du vinaigre avant que de le faire sécher. On tire du *kermès* le suc ou la pulpe pour en faire du sirop, en y ajoutant une quantité suffisante de sucre. On fait aussi sécher de la pulpe de *kermès* séparée de son écorce; on appelle cette pulpe séchée *Pastel d'écarlate*. Les teinturiers s'en servent. Le *kermès* est cardiaque, dessicatif, astringent, il fortifie l'estomac & empêche l'avortement. En Latin *kermès*, *granum tinctorium*, ou *coccum insectorium*. Ce mot est Arabe.

Le *Kermès* est une petite coque ronde, membraneuse, fort fine, lisse & luisante, de couleur d'un rouge brun mêlé de blanc cendré, d'environ trois lignes de diamètre, divisée ordinairement en deux cavités inégales, dont la plus grande est remplie d'un nombre presque infini de petits œufs ovales fort rouges & fort vermeils, & la plus petite d'une espèce de liqueur mucilagineuse, pareillement rouge, qui ne ressemble pas mal à du sang. NISSEFF. La graine de *kermès* est d'un grand usage pour la Médecine, & d'un plus grand encore pour les teintures en écarlate. La France est redevable à M. Fagon de l'avoir reconnue & trouvée abondamment en Provence & en Languedoc, où elle naît d'une espèce de chêne-vert, qui ne monte qu'à la hauteur d'un arbrisseau. Selon les expériences que M. le C. de Marilli a faites à Montpellier, la graine de *kermès*, de même que la noix de galle, mêlée avec le vitriol, fait de Penere, avec de l'huile de tartre ou de l'eau de chaux; sa couleur, qui est semblable à celle de la brique, se chan-

ge en un beau cramoisi: dans la décoction de mauves ou de tournesols, elle garde sa première couleur. Il n'a pas été possible d'en donner un sel fixe essentiel, mais à l'alambic elle donne beaucoup de sel volatil alcali, qui, au sentiment de M. le C. de Marilli, auroit un meilleur effet en Médecine pris dans quelque liquide, qu'enveloppé dans des conferves & des confectons qui ne font qu'empêcher son action. Le P. Roger, Récollet, dans son voyage de la Terre Sainte, L. I. c. 2. dit que le *kermès* y est commun, & qu'on s'en sert pour teindre en écarlate. Ceux qui ont observé avec plus de soin la manière dont le *kermès* est produit aux pays chauds, disent que ces petits grains que l'on recueille sur l'Illec Coccigera, & qui servent à la teinture de la pourpre, se convertissent en une multitude innombrable de petits cousins de couleur rouge, qui roulent çà & là sur cet arbrisseau qui leur a servi de matrice, & par-tout où ils se reposent, il y reste pour l'année suivante le germe d'un de ces grains que les Grecs ont appelé *Coccus*, les Latins *Vermiculus*, & ceux du pays *Graine de vermeil*, à cause des vers ou petites chenilles & papillons dont ils sont pleins. MONCONYS, P. I. p. 179.

Il y a dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de 1714, une Dissertation sur l'origine & la nature du *kermès*, par M. Nissole. Le Comte Martigli a écrit en Italien une lettre qui contient des observations sur la graine appelée *Alkermès*.

KERMÈS, est encore une certaine préparation de l'antimoine, qui produit une poudre rouge en usage dans la Médecine, & que l'on appelle communément Poudre des Chartreux.

KERMESE ou KERMIS. C'est ainsi qu'on devoit écrire. Voyez CARMESSE.

KERNE. f. m. Nom d'une milice d'Irlande. Fantassin. *Kanus*. Kambden, dans ses Annales d'Irlande, page 792, dit que les armées d'Irlande sont composées de Cavalerie, qu'on nomme *Galloglassés*, dont nous avons parlé en son lieu, & de Fantassins armés à la légère, qu'on nomme *Kernes*. Les *Kernes* étoient armés d'épées & de dards garnis d'une courroie, pour les retirer quand on les avoit lancés.

KÉROSCA, CUROSCA. Ancien nom d'une petite ville des Scythiques, dans la Basse Pannonie. C'est maintenant un bourg de la Basse Hongrie, situé près du Danube, au-dessous de Bon Monster. MATY.

KERPEN. *Carpio*. Petite ville enclavée dans le Duché de Juliers, & située sur la rivière d'Erpe, ou d'Érât, entre Juliers & Cologne. Cette ville dépendoit autrefois de la Gueldre, les Espagnols la vendirent aux Archevêques de Cologne, avec sa Seigneurie, partagée en deux petits pays, dont *Kerpen* & *Lummerlam* sont les lieux principaux. MATY. *Kerpen* a passé à la maison de Manderscheid par le mariage de Vinnemar avec Ildegarde, Richard, leur arrière-petit fils, & dernier fils d'Henri & d'Imgarde; Comte de Berlingen, ayant eu *Kerpen* dans son partage, il en prit le nom & les armes, & quitta celui de Manderscheid. Imhoff, *Not. Imp.* L. IX. c. 4.

KERRY. Nom d'une contrée de la Lagénie en Irlande. *Kerria*, *Kerriensis Comitatus*. Elle est entre les Comtés de Corke, de Lenmerik, de Clare & l'Océan Atlantique. Elle a environ vingt-quatre lieues de longueur. C'est un pays couvert de montagnes & de forêts, ce qui l'a souvent rendu la retraite des rebelles. Il y a trois lieux qui ont séance & voix au Parlement d'Irlande, Ardart, capitale, Dingle & le bourg de Tulle. MATY.

KERSONNÈSE. Le P. Mainbourg & Tillemont écrivent toujours ainsi. Il faut écrire *Chersonèse*. Voy. ce mot.

KERVA. f. m. Plante; qu'on appelle autrement *Ricin*, ou grande catapuce, ou épurge, dont la graine est un violent purgatif. Voyez RICIN.

KÉQUA. f. m. Nom que les Apoticaire donnent à la semence de la plante du *Ricinus*, ou *Palma Christi*. Cette semence ressemble entièrement à l'animal de couleur livide, que les Latins ont ap-

pelé *Ricinus*, & les François Tiquet. De-là est venu qu'on a donné à cette plante le nom de *Ricinis*, ou Tiquet. Le *Kérua* est un purgatif, & un vomitif, si on le boit. Il est aussi diurétique. On en prend depuis sept grains jusqu'à quinze, quelques-uns disent même trente. Voyez VINET, *Maison Champ*.

K E S.

KESCHING. C'étoit autrefois une petite ville du Norique. *Keschinga*, anciennement *Cæsarea Bojorum*. Ce n'est maintenant qu'un village de la Bavière, situé près du Danube, & de la ville d'Ingolstat. MATY.

KESCHITA, ou **KÉSITA.** f. m. Nom d'une monnaie ancienne, & la plus ancienne dont on ait connoissance. *Keschita*. *Gen. XXXIII. 19.* Il est dit que Jacob acheta un champ des enfans d'Hébor, & qu'il en donna cent *Keschita*. Et dans *Job. XLII. 11*, que ses amis lui donnèrent chacun un *Keschita*. Les Interprètes ont rendu ce mot différemment. Les Septante, Onkélos, la version Syriacque, les deux Arabiques & la Vulgate, le traduisent agneau, ou brebis, & quelques Interprètes croient qu'il ne signifie rien autre chose. La Paraphrase Chaldaïque de Jonathan, & celle de Jérusalem, *Gen. XXXIII. 19*, traduisent *Keschitoth* par מרגלית, *Margalian* c'est à dire, des pierres précieuses. On a conjecturé qu'ils avoient fait venir ce mot *Keschita* du Chaldéen קשט, *Kaschschet*, qui signifie orner, d'où s'est fait קשט, *ornement*; parce qu'entre les ornemens, les pierres précieuses tiennent le premier rang, ils ont pris ornement, dit absolument, pour des pierres précieuses, d'autres le prennent pour une monnaie.

Ce dernier sentiment est sans contredit le plus probable. En effet, le mot קשט, ne se prend nullement dans l'Écriture, & ne se trouve dans aucune des autres langues Orientales dans le sens de brebis, ou d'agneau; au contraire, en Arabe il signifie une monnaie, comme nous le dirons. 2°. *Keschita* peut avoir deux sens qui l'un & l'autre conviennent très-bien à une monnaie; car premièrement קשט, *Kaschet*. *Psal. LX. v. 6*, signifie vérité; ainsi l'on a fort bien pu donner ce nom à une monnaie, pour montrer qu'elle étoit d'un métal bien fin, & qui n'étoit point falsifié, qu'elle étoit d'un bon aloi, si l'on peut s'exprimer ainsi, en parlant de ce temps-là, ou bien qu'elle étoit de poids. Secondement, si *Keschita* signifie un agneau, ce nom ne convient pas moins à une monnaie. Les Patriarches, dit le Père Souciet, dans sa Dissertation sur les médailles Hébraïques, s'étoient servis de monnaies sur lesquelles il y avoit des figures empreintes; telle étoit celle qui se nommoit *Keschita*, un agneau, parce qu'elle étoit marquée de la figure de cet animal, comme autrefois les moutons d'or en France. C'est encore ainsi qu'autrefois des monnaies d'Athènes se nommoient Κρηνη, *filles*, ou *vierges*, parce qu'elles avoient l'effigie de Minerve appelée Κρηνη; d'autres de la même ville s'appelloient Βους, bœuf, parce qu'elles étoient marquées de la tête d'un bœuf, on voit encore de ces monnaies dans les cabinets des Antiquaires. Il y avoit aussi des monnaies du Péloponnèse marquées d'une tortue qu'on appeloit pour cela χελωναι, *des tortues*; d'autres de Corinthe qu'on nommoit Πουλις, *Poulin*, parce qu'elles portoient la figure d'un cheval. Quelques-uns disent que les *Keschita* s'appelloient ainsi, parce que c'étoit le prix ordinaire d'un agneau, ou d'une brebis. Mais il est des Auteurs qui prétendent que *Keschita* n'a jamais signifié un agneau, ou une brebis; que c'est une erreur dans laquelle le Grec des Septante a fait tomber; que les Septante l'avoient traduit par μινω, *une mine*; qu'ils avoient mis, *Genèse XXXIII. 19*, εκατόν μινών, c'est à dire, cent mines; que quelques Copistes ignorans l'ont changé en εκατόν ἀμνών, qui veut dire cent

brebis; que de même, *Gen. XXXI. 7*, ils avoient changé *δρακμῶν μινών* en *δρακμῶν ἀμνών*, comme on le voit dans les questions de S. Jérôme sur la *Genèse*, & dans S. Augustin, quest. 95, sur la *Genèse*. On peut voir encore R. David Kimhhi, David de Pomis d'Aquin, dans leurs Dictionnaires, R. Nathan Mardochée, dans ses Concordances, & généralement tous les Rabbins, excepté Aben Ezra. Il seroit trop long de citer les Auteurs Chrétiens qu'on peut aisément consulter. 3°. R. Akiba, dans le *Thalmud*, au Traité du commencement de l'Année, ראש השנה, *Chap. III. fol. col. 1*, dit qu'en voyageant en Afrique, il y avoit trouvé une monnaie nommée *Keschita*. Il est fort vrai semblable que cette monnaie & ce nom venoit à ces peuples des premiers temps. Il est probable que ceux chez qui R. Akiba avoit trouvé cette monnaie, étoient Phéniciens, c'est-à-dire, des Carthaginois, ou que c'étoit des Phéniciens qu'ils avoient reçu cette monnaie & ce nom; car chez quel autre peuple de l'Afrique trouvons-nous des noms purement Hébreux? En quatrième lieu, avant Jacob l'usage avoit changé dans le commerce. Il ne se faisoit plus par échange, mais par argent. Cela paroît clairement par la *Genèse XVII. 12, 13. XXIII. 16. XLVII. 16*, 5°. S. Étienne, au *Chap. VII*, des Actes des Apôtres, v, 16, dit que ce champ fut acheté à prix d'argent. Car quoiqu'il y ait de la difficulté en cet endroit, on y a cependant satisfait d'une manière plausible, comme on le peut voir dans Bochart *Hieroz. P. II. L. II. Chap. XLIII*. Enfin c'est le sentiment de R. Akiba, à l'endroit dont on a parlé ci-dessus, de R. Sché-lomo Jarhi, & de R. Lévi Ben Gerson, dans leurs Commentaires.

Quelques Auteurs conjecturent que c'étoit une monnaie marquée du arc; קשט, *Kaschet* en Hébreu signifie un arc.

Il n'est pas si aisé de décider quelle monnaie c'étoit que le *Keschita*, & quelle étoit sa valeur. Les Rabbins disent communément que c'étoit une obole, parce que R. Akiba dit que le *Keschita* qu'il avoit vu en Afrique étoit une obole: mais il n'est pas possible que Jacob n'ait acheté un champ que cent oboles, ni que les amis de *Job. XLII. 11*, ne lui donnassent qu'une obole. Si le changement de *מין* en *אמנ* étoit bien certain, les Septante auroient cru que le *Keschita* valoit une mine, & ce seroit ce que nous aurions de plus probable sur cela: mais au vrai il n'y a rien sur quoi l'on se puisse bien fonder, pour déterminer la matière, le poids, la valeur du *Keschita*. Voyez sur le *Keschita* Béréwood, de *Ponder. Præc. c. I. §. I. Waferus, de Antiq. Hebr. Num. L. II. c. 15. p. 89. Druſ. in Gen. XXXIII. 19. Bochart, Hieroz. P. I. c. 43.* & une Dissertation de feu M. Pelletier, imprimée dans les Mémoires de Trevoux, 1704. au mois de Mai.

KÉSÉGHU. f. m. Terme de Calendrier. Nom du premier mois de l'année, & d'un signe du Zodiaque chez les Turcs Orientaux. Ce mot dans leur langue signifie rat.

KÉSELBACHE. De la Boulaye écrit ainsi. Voyez KIZIL-BACHE, c'est la même chose.

KÉSEN. Nom d'une petite île qui est près de celle d'Ormus, à l'entrée du golfe Persique. *Kesemus Insula*. Voyez Piédro della Valle, *P. II. p. 36. & 64.*

KÉSIL, ou **CÉSIL.** Nom d'une ville de la Terre Sainte, *Kesil*, & dans la Vulgate *Cesil*. Elle étoit de la Tribu de Juda, & dans sa partie méridionale. *Jof. XV. 30.*

KÉSIL BASCHI. Voyez KURTCHI.

KESMARCKT, **KASÉMARCK**, ou **KEYSERMARCK.** C'est une ville défendue par une citadelle. *Cæsareopolis*. Elle est dans le Comté de Czépus, en la Haute-Hongrie, vers les monts Crapacks, à quatre lieues de Leuts, du côté du nord. MATY.

KESRA. f. m. Nom que les Arabes donnent en général au Roi de Perse. *Rex, Imperator Persarum*. M. D'Herbelot croit que ce mot est pris du nom Persien *Khofrau*, ou *Khofrou*, duquel, dit-il, nous avons

fait Kofroës : mais je croirois plutôt qu'il est pris du mot Latin *Cesar*.

KERSROAN. Chaîne de montagnes qui font partie du mont Liban , en Asie , sur la côte de Syrie.

KESSABIEN, ENNE. f. m. & f. Nom de Secte parmi les Mahométans. *Kessabianus*, a. Les *Kessabiens* croyoient que Mahomet Ben Hanefah , ou Hanefah , fils d'Ali , mais d'une autre femme que Fathémah , n'étoit pas mort , & qu'il devoit un jour régner sur tous les Musulmans. D'HERBELOT.

KESSEL. Nom de lieu. La terre de *Kessel*. En Latin *Kesseliensis* , ou *Castellanus Tractus*. C'est un petit pays de la Gueldre Espagnole , situé entre la terre de Cuick , le Comté de Horn , la Meuse , & le marais de Péel. Il n'y a rien de considérable que le bourg de Duremonde , qu'on prend pour la petite ville de la Basse-Allemagne , que les anciens appeloient *Cestellum Menapiorum*. MATY.

KESSEL-ISSAR. Château de Bulgarie qui défend le défilé nommé Derwent-Capi , qui a plus de six lieues : c'est la porte Trajane des anciens.

☞ KESTEVEN. Nom d'une petite Province d'Angleterre , une des trois parties du Comté de Lincoln.

KÉSULLOTH. Réland appelle ainsi une ville de la Tribu d'Issachar , que la Vulgate appelle *Casaloth* , & que lui , suivant l'Hébreu , devoit appeler *Chesuloth*. Car c'est un כ , *cap* , & non pas un ק , *koph*. Eusèbe & S. Jérôme la placent près du mont Thabor , dans la plaine , à huit mille , ou deux lieues & demie à l'orient de Diocésarée. N. Réland doute si ce n'est point Exale , *Exalus* , dont il est parlé dans le Concile de Jérusalem.

K E T.

☞ KETIEN. Ville de la Chine dans la Province de Junnan , au département de Jungning.

☞ KETMIA f. f. *Gombaut* dans nos îles Françaises , & *Rosé de la Martinique* aux Indes occidentales. Genre de plante dont la fleur est assez semblable à celle de la mauve. Il y en a de plusieurs espèces , dont quelques-unes sont cultivées dans les jardins ; on les élève en buisson. Il y en a à fleur double , & dont la fleur change de couleur en différens temps du jour.

KETSERI. f. m. Sorte de petits poids , dont il se fait un grand commerce aux Indes orientales. Ils viennent en abondance dans plusieurs petits Royaumes du Malabar.

☞ KETULE. f. m. Espèce d'arbres de l'île de Ceylan , dont on tire par incision une liqueur agréable & rafraîchissante. En la faisant bouillir , on en fait une espèce de sucre qu'on raffine comme le sucre ordinaire , & qui est de très-bonne qualité. L'écorce de cet arbre se partage en filets dont on fait des cordes.

K E U.

KEU. f. m. Terme de Calendrier. Nom de l'onzième mois de l'année , & d'un signe du Zodiaque chez les Tartares du Cataï. Ce mot dans leur langue signifie *chien*.

Les Chinois appellent *Keu-fo* le quarante-septième mois lunaire de leur cycle de cinq ans.

☞ KEU est aussi le nom d'une ville de la Chine , dans la Province de Xantung ou Channton , au département de Tungchang.

KEVAROU. f. m. Terme de Botanique. Nom d'un petit grain de l'Inde , dont plusieurs personnes se nourrissent. Ce grain ressemble fort pour la couleur & la grosseur à la graine de navet ; mais la tige & les feuilles sont entièrement différentes. *Let. Edif. & Cur. XXVI. Rec. p. 186.*

KEUB. f. m. Mesure des longueurs dont on se sert à Siam. Le *keub* contient douze nious : c'est la paume des Siamois ; c'est-à-dire , l'ouverture du pouce & du doigt moyen.

KÉVERNBOURG. Nom d'un ancien château d'Allemagne. *Kevernburgum*. Il étoit situé près de la ville

d'Arnstad , & l'on y voit encore ses ruines. Ce château avoit titre de Comté. Quelques uns prétendent que la Maison de Schwartzboutg vient des anciens Comtes de *Kévernbourg*. Ce qui est certain , c'est qu'elle en a les armes. Imhomff. *Not. Imp. L. VI. c. 16. n. 1.*

KÉVROD. f. m. Nom d'un ancien droit qui se devoit en Bretagne *Kevrod*. Une donation faite au Monastère de Sainte Croix de Kemperlé porte : *De ipsa autem terra hic redditus est , scilicet Terquifiaeth , Kevrod , multones , pastus , decima & cetera jura quæ de propria terra ad Dominum pertinent*. Sur quoi le P. Lobineau dit dans son Glossaire , que le droit de *Kévrod* est le même que celui de Quevaife.

Il ajoute , que ce mot de *Kévrod* vient de Kaer-rour , qui veut dire , *fors dehors* ; de même que Kai-er-mais ; d'où l'on a formé Quevaife.

K E W.

KEW. Nom d'un ancien bourg de la Hongrie. *Keva* , anciennement *Onochinum*. Il est sur le Danube , à une ou deux lieues au-dessus de Furak , & vis-à-vis de Bonmonster. MATY.

K E X.

KÉXOLM , ou CARÉLOGOROD. Petite ville de la Finlande , en Suède *Kexholmia* , *Carelogroda*. Elle est située entre des marais , sur le lac de Ladoga , & défendue par une citadelle très-forte. Elle est à dix-sept lieues de Wibord , vers le levant , & à vingt-huit de Notteborg vers le nord. C'est la capitale de la Kéxolmie , pays plein de lacs & de marais , peu habité , & encore moins cultivé , qui s'étend vers le nord du lac de Ladoga , & qui a été autrefois une partie de la Carélie. MATY.

K E Y.

KEYSERSMARCKT. Voy. KESMARCKT.

KEYSERSTUL. Nom d'un ancien bourg de la Suisse. *Forum Tiberii*. Il est dans le Comté de Bade , sur le Rhin , entre Eglisaw & Zurzach. MATY.

KEYSERWERD. Prononcez *Kisvert*. Nom d'une ville forte du Cercle Electoral du Rhin. *Verda* , *Cæsaris insula*. Elle est sur une petite île formée par le Rhin , dans l'Archevêché de Cologne , entre Dusseldorf & Duisbourg. Les François s'en emparèrent l'an 1688. Le siège de *Keyserwerd* , soutenu par M. de Blainville au commencement de la dernière guerre , fut très-beau. Saint Switberg vint trouver Pepin à Cologne l'an 707. & par les bons offices de Plectrude , il obtint de lui une île sur le Rhin , proche de la même ville de Cologne , entre Nuis & Duisbourg , nommée l'île de Célar , & en langage du pays *Keyserwert* , où il bâtit un célèbre Monastère. Ce Monastère fut changé depuis en un Collège de Chanoines. P. Jourdan , *Hist. de Fr. L. XXVIII. p. 593.*

K E Z.

KÉZELBASCH , ou KÉZELBA , & KÉZILBAS. Voy. KIZILBCAHE.

K H A.

KHAGHUETS. f. m. Terme de Calendrier. Nom du cinquième mois des Arméniens , il répond au mois de Février.

KHAI. f. m. Terme de Relation. Nom du douzième cycle de l'année des Cathariens & des Mogols. Ce nom signifie *noir* , ou un porc , ou un sanglier.

KHAIBAR. Ville de l'Arabie heureuse , éloignée de Médine d'environ six stations.

KHAKAN. f. m. Titre de dignité , le même que Khan ; mais moins usité. Voyez KHAN.

KHAKANIEN. adj. m. Celui qui a porté , qui porte le titre de Khakan. Il étoit de la Dynastie des *Khakaniens*. D'HERBELOT.

KHALIFE.

KHALIFE. Voyez CALIFE. D'Herbelot dit que quelques-uns écrivent *Calife*, & d'autres *Chalife*; pour lui il écrit *Calife*. Voyez-le au mot **KHALIFAT**.

KHALIFAT. f. m. Qualité, dignité de Khalife. D'Herbelot, au même endroit, p. 987.

KHAN. f. m. Halinti, dans son Dictionnaire Persien, donne à ce nom la signification de grand & puissant Seigneur; *magnus & potens Dominus*. Les Rois les plus puissans du Turquestan, de la grande Tartarie & du Kathay, se sont attribués autrefois ce titre. Le fameux Ginghiz ne s'en est point donné d'autre. Les Tartares de la Crimée, ou petits Tartares qui descendent de lui, le conservent encore. C'est aussi le premier que prennent les Empereurs Ottomans. Les Seigneurs de la Cour & les Gouverneurs de Province, prennent aussi le titre de *Khan* dans la Perse. On dit aussi *Khakan*, mais il n'est pas si usité. Les Mogols prennent ce nom sans aspiration; *Kaan*, ou *Caan*, au lieu de *Khan*. D'HERBELOT. En François nous écrivons communément **CHAM**. Voyez ce mot.

KHAN. f. m. On donne ce nom en Turquie à des édifices publics, espèces d'hôtelleries bâties dans les villes & quelquefois dans les campagnes, pour recevoir & loger les étrangers.

KHANAKAH. f. f. Nom d'une fête des Mahométans, qui se célèbre le ving-deuxième jour du mois de Tschirin. D'HERBELOT.

KHANDGER. f. m. Terme de Relation. Poignard que portent les femmes Turques. *Gladius acinaces*. Les femmes Turques attachent à leur ceinture un *khandger*, c'est-à-dire poignard, qu'elles portent plutôt par galanterie, que par bravoure. Du LOIR, p. 185.

KHANKOU. Ville de la Chine, à une demi-journée de la mer: elle est très considérable par le concours de Marchands que le négoce y attire.

KHARÉGIEN, ENNE, ou CHARÉGITE. f. m. & f. Terme de Relation. Schismatique Mahométan, rebelle à l'Imam. *Rebellis Imamo, Schismaticus Mahometanus*. Ceux d'entre les Musulmans, qui ne se soumettent pas à l'Imam légitime & reconnu, sont appelés *Khaovaréges*, ou *Kharégiens*, mot qui signifie des gens sortis de l'obéissance, & regardés par les autres comme des rebelles auxquels on est obligé de faire la guerre. Il y en a de plusieurs sortes, & en grand nombre, qui ont donné beaucoup de peine dans la suite des tems aux Khalifes. D'HERBELOT. Aschaat Ben Caïs fut le premier chef des *Kharégités*, nom qui signifie ceux qui se révoltent contre les deux Puissances politiques & religieuses. Id. p. 91. Ce fut l'an 37. de l'Hégire, 657. de J. C. Id. p. 92. Et ces premiers *Kharégités* furent ceux qui se soulevèrent contre Ali.

KHAS ODA. Terme de Relation, qui signifie chambre privée. *Privatum cubiculum*. C'est le nom de la cinquième branche des Pages du Serrail du Grand Seigneur. Elle n'est composée que de quarante Pages qui servent à la chambre du Prince. Du LOIR, p. 92.

Ce mot est composé de *khas*, qui signifie privé, particulier, & *oda*, qui veut dire chambre.

KHATAI. D'Herbelot écrit ainsi. Communément c'est **CATHAY**, ou **KATHAY**. Le même Auteur met deux points sur l'*i*, & le sépare de l'*a*, *Kathai*. Nous en faisons une diphthongue, & nous prononçons *Cathé*. Nom de la Chine septentrionale, qui a toujours été possédée par des Rois dans les plus anciens tems, dont les Histoires des Orientaux font mention. D'HERBELOT. Ces mêmes Histoires mettent la ville de Nanking dans le *Kathai*; ce qui fait voir, dit le même Auteur, que le *Kathai* est la Chine, car Nanking est Nanquin, dont les relations de la Chine parlent. Il en conclut encore que *Khambalig*, ou *Cambalu*, qui étoit capitale du *Khatai*, étoit dans la Chine, & non pas dans la grande Tartarie, comme la plupart de nos Géographes l'ont cru. Voyez *Abulpharage* sur le *Khatai*.

KHATHAIEN, ENNE. f. m. & f. *Khataiensis, Cathaiensis*. Natif, originaire du *Khathai*. Les Arabes disent *Kathaii*. Voyez ce mot dans la *Biblioth. Orient.* de D'Herbelot.

Tome V.

KHATHOUAT. f. m. Nom d'une mesure des longueurs chez les Arabes. C'est le nom qu'ils donnent au pas Géométrique. *Passus geometricus Arabum*. Le *khathouat* comprend trois akdams ou piés. D'HERBELOT. Il faut douze mille *khathouats* pour faire une parasange. Id.

KHAVEN. f. m. Nom du troisième cycle de soixante années des *Khataiens*. D'HERBELOT. *Tertius annorum 60 cyclus apud Cathaienses*.

KHAZINE. f. f. Terme de Relation. Trésor du Grand Seigneur. *Aerarium Turcarum Imperatoris*. Le Trésor du Grand Seigneur qu'ils appellent *Khazine*, est un peu au de-là du Divan à main gauche. Là, on met les Registres des recettes, les comptes des Provinces en des caisses cottiées par années, avec les noms des Provinces & des lieux, & l'on y serre toutes les vestes & les fourrures qui servent à la personne du Prince & à sa Cour. Tous les jours de Divan on ouvre ce trésor, ou pour y mettre, ou pour en tirer quelque chose: il faut que les principaux Officiers qui en ont la charge, assistent à cette ouverture. Le Tchaouch-Bachi lève en leur présence la cire dont le trou de la serrure est scellé, & l'ayant porté au Grand-Visir, ce Ministre le baise d'abord & puis le regarde. Il tire après de son sein le sceau d'or du Grand Seigneur qu'il y porte toujours, & il le donne au Tchaouch-Bachi, qui, ayant refermé & scellé le trésor, rapporte au Visir, avec la même cérémonie, le cachet qu'il en avoit reçu. Du LOIR, *Voyage du Levant*, p. 81, 82. Ce mot se dit proprement *Chafna*.

KHAZINEDAR BACHI. f. m. Nom d'un Office à la Cour du Grand Seigneur. *Primus Aerarii fisci Custos. Primus Gazæ Imperatoris Præfectus apud Turcas*. L'Agha qui lui est immédiatement inférieur (au Capai Agha) est le premier Trésorier appelé par eux (les Turcs) *Khazinedar-Bachi*. Son Office regarde le trésor qui est renfermé dans l'appartement du Grand-Seigneur, où sont toutes les pierreries, l'or & l'argent en œuvre, les épées, les carquois garnis de pierres précieuses, & en un mot tous les bijoux. Du LOIR, *Relat. du Voyage du Levant*, L. III. p. 90. La quatrième chambre des Pages du Serrail qui n'est que de vingt-quatre, qui, sous le *Khazinedar Bachi*, ont soin du Trésor où ils n'entrent jamais avec des habits qui ayent des poches. Id. p. 91. D'autres disent *Chafnatarbassî*. Voyez ce mot où vous trouverez l'étymologie.

K H E.

KHE. Voyez **KIZILBACHIE**. C'est la même chose.

KHERMAN, KIRMAR, ou CARMANIE. Nom d'une Province de Perse en Asie. *Cermonia*, anciennement *Carmania*. Elle est le long du golfe d'Ormus & de la mer d'Arabie, ayant au couchant la Province de Fars, au nord le Sablestan, & au levant le Sigistan avec le Mackéran. On tire de cette Province de l'acier, des armes excellentes, des tapis, des toiles, des turquoises, la tutie, & la graine borbotane dont on fait la confection *Kermès*. Ses principaux lieux sont *Kherman*, *Bermasir*, *Mochestan*, auxquels quelques-uns ajoutent *Ormus*, *Bender Gomrom*, *Guadel*, *Dulcindu*, & les pays qui en dépendent. **MATY**.

KHÉSELI. Grande rivière d'Asie, dans la Tartarie, au pays des Usbecs: elle n'a plus de communication avec la mer Caspienne, mais elle porte ses eaux dans le lac d'Arall.

K H O.

KHOARÉGE, ou KHAOURÉGE. Voyez **KHARÉGIEN**, c'est la même chose.

KHOLAN. f. m. Nom d'une espèce de gomme, ou suc d'arbre qui croit en Perse: *Gummi quoddam Persicum, Kholanum*. On fait de petits emplâtres de *Kholan*, & on les applique sur les tempes, pour guérir les maux de tête.

KHORASSAN (le) ou le CORASAN. Nom d'un grand pays d'Asie. *Khorassanum*. Le Géographe Per-

rien dit que le mot *Khos*, ou *Khour*, signifie *soleil*, & qu'*assan*, veut dire *lieu habité*. *Khorassan*, grande étendue de pays bien habité du côté du soleil, c'est-à-dire du levant. Aussi les Persans de l'Iraque Persique, disent que le *Khorassan* s'étend depuis Rhéi, ville de la Perse montagneuse, jusqu'au lever du soleil. Le *Khorassan* est borné par un désert, vers le couchant, du côté du pays de Giorgan & du Gébal, ou de l'Iraque Persique. Vers le midi il a un autre désert entre la Perse proprement dite & le pays de Comas; le Segestan & les Indes vers le levant, & le Maravalnahar avec une partie du Turkestan, vers le septentrion. D'HERBELOT, d'après le *Géographe Persien*. Le *Khorassan* a quatre villes Royales, où les Rois qui y ont régné ont fait leur résidence; savoir, les villes de Balk, de Mérou, de Nischabour & de Hérat. Id. Les anciens Rois de Perse ont eu le *Khorassan* sous leur puissance. Après la conquête de la Perse, les Arabes s'en rendirent les maîtres sous le Kalife Othman. Id.

KHORASSANIEN, ENNE. f. m. & f. Natif ou originaire du Khorassan. *Khorassanus*, *Khorassaniensis*.

KHOTAN, ou **KHOTEN**, Pays d'Asie au Turkestan, & arrosé de plusieurs rivières. Sa capitale est aussi nommée *Khotan*.

KHOTATE. f. m. Mot Arabe. C'est le nom d'une drogue, dont les femmes se servent en Turquie pour peindre leurs sourcils ou en rouge ou en noir, & pour les rendre larges selon le goût du pays. C'est un fard pour elles qui est de mauvais goût pour les Européens. On l'appelle en Turc *راشتك*, *Rastik*, & en Arabe *كحوتة*, *Hhotate*, ou *Khotate*.

Ce mot vient de l'Arabe *كح*, *Hhatta*, qui signifie *peindre*.

KOUARÉZEM. Nom de pays & de ville. On prononce aussi *Khouarezsm*. Le *Khouarézem* est situé en partie au de-cà du Gihon, ou de l'Oxus, du côté de Mavalnahar, ou de la Transoxane. Il a à l'occident & au septentrion le Turkestan, la Transoxane à l'orient, & le Khorassan au midi. Il y a encore de ce pays-là cinq ou six journées pour arriver à l'embouchure de l'Oxus. Le *Khouarézem* est fort froid. Sa capitale, que plusieurs appellent *Khouarézem*, du nom de tout le pays, se nomme Korkang, ou Giorganah, selon les Arabes. Tout ce pays est entouré de déserts. Quelques uns prétendent que le *Khouarézem* s'étend jusqu'à l'embouchure de l'Oxus, sur le rivage de la mer Caspienne. D'HERBELOT, d'après *Albergendi & Arabichab*.

KHOUAREZMIEN, ENNE. f. m. & f. Natif, originaire du Khouarézem. *Khouarezmius*, *a. Kouarezmiensis*. Les *Khouarezmiens* ont une inclination si grande, & tant de disposition pour la Musique, que leurs enfans crient & pleurent en fredonnant. Ils ont l'esprit plus fin que ceux de Samarcande, & ils s'adonnent fort à la Poésie. D'HERBELOT, ALBERGENDI, *Auteur Arabe*.

KHOUREH. Nom d'une ville de Perse, qui donne son nom au Khouarézem, dont elle est capitale. D'HERBELOT.

KHOURISTAN. Nom d'une Province, ou d'un pays de Perse, auquel la ville de Khoureah a donné le nom.

KHOUZISTAN. Nom d'une Province d'assez grande étendue, située entre la Province de Fars, ou Perse propre, & le pays de Bassorah. *Khouzistanum S. Siana*. Elle a du côté du couchant les plaines de Vasseth.

K I.

KI. Ancien mot. Pronom relatif masculin & féminin, singulier & pluriel. *Qui, quæ, quod*. On le trouve ainsi écrit dans des actes anciens. « A tous ceux à *ki* » ces Lettres vendront, salut ». Voyez *l'Hist. de Bretagne, T. II, p. 403*. & ci-dessus, **KE**.

KI. f. m. Terme de Calendrier. Nom de la sixième partie du second cycle des Khataïens & des Iguriens, lequel étant joint avec le premier cycle qui est duodénaire, sert pour compter leurs jours qui sont au

nombre de sept, & forment la semaine. D'HERBELOT. *Sexta pars secundi Khataïensium & Igurianorum cycli*.

C'est aussi le nom du dixième mois de l'année, & d'un des signes du Zodiaque chez les Tartares du Catay. Ce mot, dans leur langue, veut dire *poule*.

C'est encore le nom de plusieurs mois lunaires des soixante mois du cycle de cinq ans des Chinois. On les distingue en y ajoutant un autre mot. *Ki sù* est le sixième mois de ce cycle. *Ki-mad* le seizième. *Ki-cheu* le vingt-sixième. *Ki-ha* le trente-sixième. *Ki-yeu* le quarante-sixième. *Ki-vi* le cinquante-sixième. C'est toujours le sixième de chaque dixaine. Plusieurs villes de la Chine portent le nom de *Ki*.

La première au Pékéli, dans le département de Xuntien; la seconde au même pays, département de Chiuting; la troisième dans la Province de Chanfi, département de Taiyven; la quatrième dans la Province de Huquany, département de Hoangcheu; la cinquième dans la Province de Honan, département de Caifung; & la sixième dans la même Province, département de Gueihoei.

K I A.

KIA. f. m. Terme de Calendrier. Ce mot est aussi le nom de plusieurs mois du cycle des Chinois, dont il a été parlé dans l'article précédent. On les distingue par différens mots qu'on ajoute. *Kia çu* est le premier. *Kiafio* est l'onzième. *Kia-shin* est le vingt unième. *Kia u* est le trente unième. *Kia-shin* est le quarante unième. *Kia yin* est le cinquante unième. C'est le premier de chaque dixaine.

Deux villes de la Chine portent le nom de *Kia*, l'une dans la Province de Chenfi, département de Lengad; l'autre dans la Province de Honan, département de Ju.

KIAIA, KIA YA, mieux que **KIAHIA**. f. m. C'est chez les Turcs ce que nous appellons Lieutenant, Officier en second. *Kiaia* du Grand Visir. *Kiaia* de l'Aga des Janissaires.

KIACIANG. Ville de la Chine, dans la Province de Xantung, au département d'Yencheu.

KIAHING. Nom d'une ville de la Chine. *Kiahingum*. C'est la seconde métropole de la Province de Chékiang, située dans une campagne fertile & agréable, qu'on arrose par des canaux tirés du lac Tienling, qui est proche de la ville. Elle a six villes dans sa dépendance. *Ambass. des Holland. P. I.*

KIAL. Nom de deux villes de la Chine: la première dans la Province de Chenfi, département de Changhang, la seconde dans la Province de Chanfi, département de Pingyang.

KIAIHIEU. Ville de la Chine, dans la Province de Chanfi, département de Fuencheu.

KIAM, ou le **JAMCE**. *Caruleus fluvius*. Grande rivière de la Chine, qui se jette dans la mer orientale au-dessous de Nanquin. Son cours est très-rapide, & il est si profond, que les Chinois disent en proverbe: « La mer n'a point de bornes, & le *Kiam* n'a point de fond ». Quelques-uns écrivent *Kiang*. Voyez ce mot.

KIAMCHEU. Ville du premier ordre dans la Province de Chaavi, à la Chine. *Kiamcheum*. Sa latitude est de 35 d. 37 m. N. Sa longitude 131 d. 39 m. 25 f. Paris supposé à 22 d. 3 m. de longitude. **GOUYE**.

KIANG. Nom d'une rivière qu'on appelle la rivière bleue. *Kiangus*, ou *Caruleus fluvius*. C'est l'une des deux plus grandes rivières de la Chine. Elle a sa source dans la partie occidentale de cet Empire, en la province & près de la ville de Junnan. Elle coule d'abord du côté du nord, environ jusqu'au milieu de la province de Suecheu, où elle tourne vers le levant, & ayant traversé la province d'Huquang, & celle de Nanking, dont elle baigne la capitale, elle se décharge dans le golfe de Nanking. **MATY**. Elle s'appelle *Yangou Kiang*, c'est-à-dire, *filz de la mer*. Le *Kiang* change souvent de nom. Près de sa source il s'appelle *Minkiang*, parce qu'il sort des montagnes qu'on nomme *Min*. Dans la ville de Sincin, il prend le

nom de Takiang; dans celle de Lincheu, celui de Linkiang & dans celle de Kingcheu il reprend encore celui de Fakiang. Voyez l'*Ambassade des Hollandois à la Chine, dern. part. c. 12.* où son cours est décrit.

KIANG. Nom de deux villes de la Chine. *Kiangum.* Elles sont dans la province de Xansi, & dépendent de Pingyang, seconde métropole de la Province. *Amb. des Holland. P. I.*

Il y a une troisième ville de même nom dans la Province de Quangli, au département de Taiping. *ATLAS. SYN.*

KIANGCHUEN. Ville de la Chine dans la Province de Junnan, au département de Chingkiang.

KIANGHOA. Ville de la Chine, dans la Province de Huquang, département de Gungcheu.

KIANGNAN. Nom d'une Province de la Chine. *Kiangnanum.* C'est la même que celle de Nankin, à laquelle on donne aussi ce nom. Voyez **NANKIN.**

KIANGNING. Ville de la Chine, première métropole de la Province de Kiangnan. C'est la même que Nankin.

KIANGPU. Ville de la Chine, dans la Province de Kiangnan, au département de Kiangning.

KIANGSI, ou QUIANSI. Nom de la huitième en ordre des Provinces de la Chine. *Kiangsia, Quiansia.* Elle est bornée au nord par celle de Nanking; au couchant, par celle d'Huquang; au midi, par celle de Quantung, & elle a au levant celles de Fokien & de Chékiang. Cette Province est divisée en treize contrées qui ont autant de villes capitales, & soixante-sept qui leur sont soumises. Nanchang est la première & la principale de toute la Province. *MATY. Navarete, Traité. I. c. 4. § 1.* Le *Kiansi* produit de l'or, de l'argent, du plomb, de l'étain, du fer. Il est très peuplé. Ses habitans sont si féconds, que les Chinois leur donnent le nom de Rats. Ils ont de l'esprit, de la subtilité, de la disposition aux sciences. Le Kan coupe cette Province du septentrion au midi, & la fertilise. *Amb. des Holl. P. I.*

KIANGSI. Nom d'une ville de la Chine, capitale de la Province de même nom. *Kiangstum. Ambass. des Holl. à la Chine.*

KIANGXAM. Ville de la Chine, dans la Province de Chekiang, département de Kincheu.

KIANGYEU. Ville de la Chine, dans la Province de Suchuen, département de Lunggan.

KIANGYN. Ville de la Chine, dans la Province de Kiangnan, au département de Changcheu.

KIAO. Nom d'un lac. Voyez **KIENCHANG.**

C'est aussi le nom d'une ville de la Chine dans la Province de Channton, département de Laicheu. *ATLAS. SYN.*

KIAOCHING. Nom d'une ville de la Chine, dans la Province de Chanfi, département de Taiyven.

KIAOHO. Ville du Pekeli, au département de Hokihen, troisième métropole de cette Province.

KIARAN, KÉRAN, ou KEIRAN. s. m. Nom d'homme *Kiaranus.* S. *Kiaran* étoit Irlandois, disciple de S. Finien. Il mourut en 549, & il est différent de S. *Keiran*, Evêque de Sagir, mort en 520. M. de Tillemont écrit *Kiéran.* S. *Kiéran*, honoré par l'Eglise le cinquième de Mars, est un de ceux qu'on prétend avoir prêché l'Evangile dans l'Irlande avant Saint Patrice, & on l'appelle le premier Saint de ce pays. Bollandus traite tout cela de fables. Il a donné une vie de ce Saint dont il n'est pas non plus fort content; elle le fait vivre trois cens ans. On le fait Evêque d'un lieu appelé Sagir, vers le milieu de l'Hibernie. Bollandus croit qu'il peut être mort vers l'an 520 ou 530. Voyez les *Acta Sanct.* au cinquième de Mars

L'Ordre de S. *Kiaran*, ou *Keiran*, est un Ordre Religieux fondé par S. *Kiaran*, disciple de S. Finien, & approuvé par le S. Siège, comme le témoigne *Ullérius.* Les deux principales maisons de cet Ordre étoient Seir-Keiran en Est meast, ou Médie orientale, & Cluan Miénois, Clunes, ou Kiloom en Westmeath, ou Médie occidentale. Celle-ci a été érigée en Evêché, qui est maintenant uni à celui de Médie. Colgan dit que cette Abbaye fut comblée de bienfaits par les

Seigneurs d'Irlande, & qu'elle eut quantité d'autres Eglises, ou Prieurés sous sa dépendance. *P. HÉLYOT, Hist. des Ord. Religieux, Part. II. c. 20.*

KIASTRE s. m. *Kiafter, tri.* Espèce de bandage pour la rotule fracturée en travers. Pour le faire, on met d'abord sur le genou une compresse en long, fendue dans le milieu, & coupée par les deux bouts en fronde à quatre chefs. On a soin d'approcher les deux pièces de la rotule l'une auprès de l'autre. On place au-dessus & au-dessous un rouleau de linge fait en croissant pour les contenir. On adapte par-dessous le jarret de faux fanons faits avec une serviette roulée par les deux bouts, de manière que les rouleaux soient appliqués aux parties latérales du genou. Ensuite on prend une bande longue de sept aunes, large de deux travers de doigt, roulée à deux chefs égaux. On l'applique par le milieu sur le croissant supérieur, on conduit les chefs par dessus les fanons sous le jarret, où on les croise pour venir par-dessus la partie inférieure des fanons sur le croissant inférieur, en changeant les chefs de main. Après les avoir croisés, on descend obliquement sous le jarret, pour revenir sur le premier tour au-dessus de la rotule, & l'on continue ainsi jusqu'à la fin de la bande. On met sur le genou une compresse trempée dans un défensif, & l'on relève les quatre chefs de la première compresse sur la rotule, en les croisant obliquement pour approcher exactement les deux pièces, & soutenir le bandage; enfin, l'on pose la partie dans un carton garni d'une serviette, pour entretenir toujours la jambe tendue. Le nom de ce bandage vient de la lettre Grecque *Cappa*, qui est croisée de cette manière, ou du *Chi*, ainsi exprimé. En ce cas, il faudroit écrire *Chiastre.* *Dict. de Méd.*

KIATING. Nom d'une rivière de la Chine. *Kiatingus fluvius.*

KIATING, est aussi le nom d'une ville située sur le bord de ce fleuve. *Kiatingum.* Elle est de la province de Suchuen, & elle a sept villes dans sa dépendance. Elle a au nord la montagne de Mienkiang, d'où coule la petite rivière de Chocung. *Amb. des Holl. Part. I,*

Il y a une autre ville de même nom dans la province de Kiangnan, département de Sucheu. *ATLAS SYN.*

KIAXEN. Nom d'une ville de la Chine, dans la province de Chekiang, département de Kiahing.

KIAYU. Nom d'une ville de la province de Huquang, au département de Vuch'ang.

K I B.

KIBAIC. s. m. Terme de Philosophie hermétique. Ce mot dans le langage mystérieux de cet art, veut dire le soufre dans la terre.

KIBLAH. s. m. Lieu vers lequel les Mahométans se tournent lorsqu'ils font leurs prières. C'est le Temple de la Meque, ou plutôt cette tour carrée qui est au milieu de l'enceinte du parvis. Dans toutes les Mosquées il y a une ouverture du côté de la Meque, afin que l'on sache de quel côté il faut se tourner, pour faire une prière agréable à Dieu & à son Prophète.

KIBOURG. Nom d'une petite ville, autrefois capitale d'un Comté qui portoit son nom. *Kiburgum.* Elle est dans le Canton de Zurich, en Suisse, sur la rivière de Thoesl, à cinq lieues de la ville de Zurich, vers le levant, avec un Château. C'est un des plus beaux Bailliages du Canton. *MATY.*

Quelques-uns font descendre les anciens Comtes de *Kibourg* de Ruthard, fils d'Eberard, Comte d'Alsace, qui vivoit vers le commencement du huitième siècle; mais le premier dont on sache quelque chose est Adelbert, surnommé l'ancien, qui vivoit vers l'an 890. Voyez *Stampsius, Helvet. L. V. c. 30.* Hottinger, *Specul. Reipub. Tigurina.* Philip. Jac. Spéner, *Sylloge Gen. Hist. in famil. Austr.* Hartiman, Evêque d'Augsbourg & dernier Comte de *Kibourg* & de Dillingen, mort en 1286, donna à son Eglise *Kibourg*, Dillingen, le Comté de Wutlingen,

un grand nombre de bourgs & de villages. Imhoff, *Not. Imp. L. III. c. 10. §. 4.*
 KIBTH, & KIBTHI. Voyez KEBTH.
 KIBTZAIM, ou CIBSAIM. Nom d'une ville de la Tribu d'Ephraïm, *Kibtzaim, Cibsaïm. Jos. XXI. 22.*

K I C.

☞ KICE. Ville de la Chine, dans la province de Pé-king, au département de Quanpeïng.
 KICHERI. f. m. C'est une sorte de légume dont les Indiens se nourrissent ordinairement. DELA BOULAYE.
 KICHTAN, ou KINCHTANES. f. m. Nom du dieu souverain chez les Sauvages qui habitoient la Nouvelle Angleterre en Amérique. *Kichtan, Kinchtanes.* Ces peuples croient que *Kichtan* a créé le monde & tout ce qu'il contient; qu'après la mort les hommes vont frapper à la porte du Palais de *Kichtan*; qu'il reçoit les gens de bien dans le ciel où il regne; qu'il rejette les méchants, en leur disant: Retirez vous, il n'y a point ici de place pour vous; que ces misérables condamnés à un éternel exil, ont à souffrir des misères qui n'auront jamais de fin. Voyez Richard Waitbornius dans sa Description de la Nouvelle Angleterre, *Part. I. c. 4. & Thom. Pfanner, Syst. Theol. Gentil. c. 7. & c. 21.*

K I D.

KIDER. f. m. Oiseau de Laponie. C'est une espèce de faisan, ou de coq sauvage. Il porte deux crêtes aux côtés sur les yeux.

K I E.

☞ KIE. Nom de deux villes de la Chine, l'une dans la Province de Xanfi, au département de Pingyang; l'autre dans la Province de Chanfi, au département de Fuancheu.
 ☞ KIÉCHI. Ville de la Chine dans la Province de Chanfi, département de Tayven.
 KIÉGAN. Nom d'une ville de la Chine. *Kieganum.* C'est la neuvième métropole de la Province de Kiangsi. Elle est sur le bord occidental de la rivière de Kan, à l'endroit où commencent les rochers qu'on nomme Xépatan. Elle a neuf villes dans sa juridiction.
 KIEL, ou KIÉLE. Nom d'une ville du Cercle de la Basse-Saxe. *Kilonium.* Elle est dans le Holstein propre, à cinq lieues de Rensbourg, vers l'orient, & à une ou deux de Christianpris, vers le midi. *Kiel* a un bon port fort fréquenté, sur un petit golfe de la mer Baltique, formé par la rivière de Swétin, & une Université fondée par le Duc de Holstein-Gottorp l'an 1669. Elle est aussi défendue par une bonne citadelle. MATY. La Bible Hébraïque d'Optius est imprimée à *Kiel*.
 La différence de cette ville à Paris en longitude a été trouvée par une éclipse du soleil de 35 min. 45 s. en temps. CASSINI, *Hist. de l'Ac. des Sc. 1700, p. 106.*
 ☞ KIELUNG. Ville de la Chine dans la Province de Quangsi, département de Taiping.
 KIEN. Nom de fontaine d'eaux minérales à la Chine. Voyez l'Histoire Latine de l'Ambassade des Hollandois, *Part. I, p. 82.*
 ☞ C'est aussi le nom de trois villes: la première dans la Province de Xenfi, au département de Sigan; la seconde dans la Province de Suchuen, au département de Chingtu, & la troisième dans la Province de Suchuen, au département de Paoning.
 KIENCHANG. Nom d'une ville de la Chine, qui est la sixième métropole du Kiangsi. *Kienchangum.* Elle a dans ses murailles un lac nommé Kinquei, & hors de ses murailles un autre plus grand nommé Kiar, à son occident la montagne de Maca. Du reste, son terroir est fertile & agréable. Elle a sous elle cinq villes. *Ambass. des Holland. Part. I.*
 ☞ Il y a encore une ville de ce nom dans la Pro-

vince de Kiangsi, département de Nankang, & une forteresse dans le Suchuen. ATLAS SYN.
 ☞ KIENCHUENNE. Ville & forteresse de la Chine dans la Province d'Yunnan, département de Cio-king.
 ☞ KIENGHUEI. Ville de la Province de Suchuen, au département de Kiating.
 KIENHOA. Nom d'une montagne de la Chine. *Kienhoa.* Elle est près de la ville de Tungling, ou Tungking, dans la Province de Nankin & dans la juridiction de cette ville. Le mont *Kienhoa* est célèbre à la Chine par un écho admirable qu'il y a qui renvoie plusieurs fois les sons, & avec autant de force qu'ils ont été envoyés. Les Ambassadeurs des Hollandois à la Chine en firent l'épreuve. Voy. l'Histoire de leur Ambassade en Latin, *Part. I, p. 88, 89.*
 ☞ KIENLI. Ville de la Province de Huquang, au département de Kincheou.
 KIENNING. Nom d'une ville de la Chine, quatrième métropole de la Province de Fokien. *Kienkungum.* Elle est sur le bord oriental, près de la montagne Xin, la plus haute de la Chine. Elle gouverne sept autres villes. *Ambass. des Holland. Part. I.*
 ☞ KIENPING. Ville de la Chine dans la Province de Kiangnan, au département de Quangre.
 KIEN-TCHEOU. f. m. Étoffe de soie fort estimée dans la Chine. Les vers dont on la tire sont sauvages, & on les va chercher dans les bois, particulièrement dans ceux de la Province de Kanton. Cette soie est de couleur grise, sans aucun lustre.
 ☞ KIENTE. Ville de la Chine dans la Province de Kiagnan, au département de Chieou.
 ☞ KIENXI. Ville de la Chine dans la Province de Suchuen, au département de Queicheu.
 ☞ KIEU. Ville de la Province de Xantung, au département de Tunchang.
 KIEUKIANG. Nom de la cinquième métropole du Kiangsi, Province de la Chine. *Kieukiangum.* Elle est arrosée au midi par le Kiang, à l'endroit où il entre dans le lac Poyang. Elle est aussi entourée d'eau du côté du nord & de l'est; & quoiqu'elle soit à plus de cent lieues de la mer, on voit une quantité prodigieuse de navires y aborder à tout moment. Elle est métropole de cinq villes. *Ambassades des Hollandois, Part. I.*
 KIÉXUI. *Kieuxum.* C'est la quatrième des neuf villes qui sont de la dépendance de celle de Kiégan, dans la Province de Kiangsi à la Chine. Elle est de forme triangulaire, & peut avoir une lieue & demie de tour. Les montagnes & les vallées qui diversifient son territoire le rendent fort agréable. Elle a quatre portes de fer. Elle est sur le rivage droit du fleuve Kan, sur lequel elle s'étend l'espace de sept cens pas. *Amb. des Holland. P. I.*
 ☞ KIEYANG. Ville de la Province de Quantung, au département de Chauchou.

K I F.

KIFTH. Voyez KÉBTH.

K I H.

KIHAIA. f. m. Terme de Relation. Officier Turc. Lieutenant des Stipendiaires, qu'ils appellent Olofegi.
 VIGENÈRE. *Secundus Stipendiariorum Praefectus apud Turcas.* ☞ Ce mot signifie en général Lieutenant, Officier en second. On écrit ordinairement Kiaïa ou Kiaya de l'Aga, des Bostangis du Grand Visir. La place de Kiaïa ou Lieutenant-Général du Grand Visir est très-importante. Toutes les ordonnances de l'Empereur ont son attache, sans quoi les Bachas ne se croient pas obligés d'y avoir égard.
 KIHISSAR. C'est LAODICÉE. Voy. ce mot

K I K.

KIKI. f. m. Nom d'une Plante. C'est ce qu'on appelle *Palma Christi* dans les boutiques.

KIKIANG. Ville de la Province de Suchuen , au département de Chungking , cinquième métropole de la Province.

K I L.

KILAN, ou **GILAN**. nom d'une Province du Royaume de Perse. *Kilania*, *Gelania*. Elle est baignée au nord par la mer Caspienne, qu'on nomme quelquefois la mer de *Kilan*. Elle a au couchant l'Adirbeitzan, au midi l'Yérack Agémi, & au levant le Mazanderan & l'Astéribat, ou le Tabaristan. Quelques uns y renferment la première de ces Provinces, & d'autres toutes les deux. L'air y est fort tempéré, & le terroir un des plus fertiles de Perse, en vin, soie, huile, riz, tabac, oranges, &c. Elle a aussi un grand nombre de belles villes, dont Rescht est la capitale. **MATY.**

Le *Kilan* est aux environs de l'embouchure de l'Araxe. *Kilanum*, *Kilanum litus*. » Encore que nous » employassions quarante jours en notre voyage, & » une partie du Carême, nous ne laissons pas de » manger tous les jours du saumon frais, que l'on » y apportoit couvert d'un peu de sel, de la côte » de *Kilan*, sur la mer Caspie, où l'on pêche les » meilleurs, à l'embouchure de la rivière d'*Araxes* ».

WICQUEFORT. *Amb. de Figuéroa*, p. 290.

KILBEGAN. Nom d'un bourg d'Irlande. *Kilbegana*. Il est dans le Comté de West-Méath en Lagénie, environ à cinq lieues de Moligar, vers le midi occidental. *Kilbegan* a séance & voix dans le Parlement d'Irlande. **MATY.**

KILBEGS, ou **KALEBACH.** Nom d'un bourg d'Irlande, situé dans le Comté de Donegal, en Ultonie, sur une petite baie, où il y a un assez bon port, & à cinq lieues du bourg de Donegal. *Kilbergs* a séance & voix dans le Parlement d'Irlande. *Calebachlis*. **MATY.** M. de l'Isle l'appelle *Kilbeg*.

KILDARE. Ville d'Irlande, capitale du Comté de *Kildare*, en Lagénie. *Kildaria*. Elle n'est pas considérable, quoiqu'elle ait un Evêché; il est Suffragant de Dublin, dont elle est éloignée d'environ douze lieues.

Le Comté de *Kildare*, en Latin *Kildariensis Comitatus*, est une contrée de la Lagénie en Irlande. Elle est au couchant des Comtés de Dublin & de Wicklo. Sa longueur est de quatorze ou quinze lieues, & sa plus grande largeur de sept. Le terroir y est généralement fertile, & les lieux principaux sont *Kildare*, Cabre, Naas, & Arthy. **MATY.**

KILDERKIN. f. m. Terme de Commerce. Mesure des liquides dont on se sert en Angleterre. Deux *kilderkins* font le baril, & deux barils le muid, ou hogshéad.

KILDUYN. Nom d'une Île de la mer septentrionale. *Kilduina*. L'île de *Kilduyn* est environ à 69 d. 40 m. de latitude. Elle n'est pas fort éloignée de celle de Wardhuys. Elle est petite, & couverte de mousse; c'est toute la verdure que l'on y voit. *Kilduyn* n'est habitée que pendant l'été, c'est-à-dire, aux mois de Juin, Juillet & Août, qu'il y vient quelques Lapons & Finlandois, qui pendant l'hiver se retirent ailleurs dans les forêts, où ils ont du bois pour se chauffer. Il y vient aussi quelques Russiens qui s'en retournent du côté de la mer Blanche, par où ils ont accoutumé de venir. *Recueil de Voyages au Nord*, T. IV.

KILER. f. m. Terme de Relation. Troisième Chambre du Serrail du Grand-Seigneur, qui est la sommellerie & la fruiterie. *Fructuum*, & *bellariorum penu apud Turcas*. La troisième Chambre, nommée *Kiler*, comprend bien deux cens pages, qui outre leurs exercices sont commandés par le *Kilerdgi Bachi*, pour le service de la sommellerie & de la fruiterie. Du **LOIR**, *Voyage de Lev.* p. 91. Quand le Grand-Seigneur sort du Serrail, le *Silikstar* & le *Tohoagar* l'accompagnent par-tout, avec un Page du *Kiler* qui lui porte toujours à boire. D'autres écrivent *Khiler*, ou *Chiler*, parce qu'en Turc

c'est un *Khéf* כֶּהֶף. Voyez **KHILER-BASSI.**

KILERDGI BACHI. f. m. Nom d'un Officier de la Porte Ottomane. Chef d'échançonnerie, de sommellerie & fruiterie, & Garde des contrepoisons & de la vaisselle. *Summus Imperatoris Turcici Promus condus*. Le troisième Agha (du Serrail) s'appelle *Kilerdgi Bachi*, qui garde sous son secou les confitures, les drogues, les contrepoisons, les thériacques, la corne de licorne, le bezoart, la terre sigillée, toutes sortes de fyrops, la porcelaine & la vaisselle d'or & d'argent enrichies de pierreries. Du **LOIR**, *Voyage de Levant*, Lett. III. p. 90. **Voy.** **KILER.** D'autres disent & écrivent *Chilerbassi*. **Voy.** ce mot, où vous trouverez aussi l'étymologie.

KILEROGLANDARI. f. m. C'est le nom que portent les Pages de la troisième Chambre du Serrail, qui ont soin de la sommellerie, de la fruiterie, & de ce qui en dépend. Ils sont commandés par le *Kilerdgi Bachi*.

KILFENÉROG, ou **KILFÉNOR.** Nom d'une petite ville d'Irlande. *Kilfenora*, *Killofeneragus*, *Fennabora*. Elle est dans le Comté de Clare, en Momonie, à cinq lieues de la ville de Clare, & à deux de l'Océan occidental. *Kilfenor* a une Evêché, suffragant de Cashel. **MATY.** M. de l'Isle n'a point marqué cette ville dans sa carte.

KILIA-VECHIA, ou **KILIASTARY.** Nom d'une ancienne ville de la Basse Messie. *Kilia vetus*, ou *Achillea*. Elle est dans la Bessarabie, sur l'île de *Kilia*, formée par la branche septentrionale du Danube. **MATY.**

KILIA-NOVA. Nom d'une ville de la Turquie, en Europe. *Kilia nova*, ou *Achillea nova*. Elle est dans la Bessarabie, sur la branche la plus septentrionale du Danube, du côté de la terre ferme, à huit lieues de la mer Noire. **MATY.**

KILIEN. f. m. Nom d'homme. *Kilianus*, *Chilianus* dans le martyrologe Romain. *S. Kilien*, ou *Kytilen*, que les Allemans appellent *S. Kuhn*, étonné en Irlande, & y avoit été élevé dans la piété & les lettres par les soins de ses parens. **BAILLET**, huitième Juillet. *Saint Kilien* fut Evêque Apostolique & Missionnaire en Franconie, où il fut martyrisé l'an 689. **Voy.** le P. Jourdan, *Hist. de France*, L. XXVII, p. 561. Le P. Mabillon, *Sac II*, p. 991, & M. de Tillemont. Godeau écrit *Kilian*, comme on faisoit autrefois. *Saint Kilien* fut sacré à Rome par le Pape Conon, l'an 687.

KILISTINOÛ. f. m. & f. Les *Kilistinois*, ou *Kilistinoux*, sont des peuples de l'Amérique septentrionale. *Kilistini*, *Kilistinones*. Ils sont dans la nouvelle France, entre le lac supérieur, & la baie d'Hudson. Sanson les appelle *Kiristinois* dans ses cartes. Leur pays est baigné par une rivière qui porte leur nom, & qui se décharge dans la baie d'Hudson. **MATY.**

KILKENNY. Ville d'Irlande, capitale du Comté de *Kilkenni*, en Lagénie, & située sur la Nure, à onze lieues de Waterford, du côté du nord. *Kelchennia*, *fanum*, ou *Cella S. Canici*. *Kilkenny* n'étoit autrefois qu'une chapelle, dédiée à S. Canice; maintenant elle est une des meilleures villes d'Irlande. Elle est divisée en deux; la vieille est peuplée d'Irlandois, & le siège de l'Evêque d'Osery, suffragant de Dublin; & la nouvelle est une colonie d'Anglois.

Ce nom s'est formé de *Kil*, de *Cella*, & de *Canici*, dont par corruption s'est fait *Kenny*.

Le Comté de *Kilkenny*, en Latin *Kilckemniensis Comitatus*, est une contrée de la Lagénie en Irlande. Elle a au nord le Comté de Quéens, ou de la Reine, & au levant, ceux de Caterlagh, ou Karlow, & de Wexford; la Momonie la confine aux autres endroits. Sa longueur est de treize lieues, & sa largeur moyenne de sept. Son terroir, arrosé par le Barrou & par la Nure, est fertile en blés & en pâturages. *Kilkenny* en est la capitale. On y distingue encore les bourgs de Thomastow, d'Inishtage, de Kels, de Cablan, de Gowran, & de Knoekthopher, qui ont séance & voix au Parlement d'Ir-

lande, & dont M. de Lisle n'a marqué que Kels & Callen.

KILKERAN. Nom d'un bourg du Comté d'Argyle, en Écosse. *Kilcheranum*. C'est le lieu principal de la presqu'île de Cantyr. Il est situé sur le cap de Cantyr, vis-à-vis de l'Irlande. **MATY.** M. de Lisle l'a oublié, à moins que pour *Kilkeran*, il n'ait mis *Kilran*, comme il y a de l'apparence; mais il le place assez loin du cap de Cantyr, sur la côte orientale de la presqu'île.

KILLALO, ou KILALO, KILLALOW ou CABU. Nom d'une ville de la Momonie en Irlande. *Killaloo, Laona*. Elle est dans le Comté de Clare, sur le Shanon, qui sortant un peu au-dessus de cette ville du lac de Derg, se précipite d'un rocher avec un bruit effroyable. *Kilalo* est le siège de trois Évêchés réunis, & suffragans de Cashel. **MATY.** M. de Lisle écrit *Killalow*, & Spéed *Killalaw*.

KILLALO, est encore le nom d'une ville de la Connacie, en Irlande. *Killala, Allada*. Elle est dans le Comté de Mayo, sur la rivière de ce nom, près de son embouchure dans la mer. Elle a un Évêché, auquel on a uni celui d'Achonry, tous deux suffragans de Toam. **MATY.** Cette ville manque dans la carte de M. de Lisle, aussi-bien que le Mayo.

KILLIN. Ville de Béllarabie, assez considérable, à 28 lieues de Bender.

KILMACALO, KILMACH-DU-ACH. Nom d'une petite ville de la Connacie, en Irlande. *Kilmacalum, Duacum*. Elle est dans le Comté de Galway, entre la ville de ce nom, & celle de Clare. **MATY.** *Kilmacalo* a un Évêché uni à celui de Clunefort. **ID.** M. de Lisle l'appelle *Kilmacough*. Je ne fais pour quoi.

KILMALOCK. Nom d'une petite ville de la Momonie, en Irlande. *Lillocia, Kilmalocum*. Elle est dans le Comté de Limerick, à six ou sept lieues de la ville de ce nom, du côté du midi. **MATY.**

KILMARE. Nom d'une rivière d'Irlande. *Kilmarus, Jernus*. Elle coule dans le Comté de Kerry, en Momonie, & forme en son embouchure une grande baie, qui est entre celle de Dingle & Bantry. Sanson dans ses cartes, appelle cette rivière Mayre. **MATY.**

KILMORE. Nom d'une petite ville d'Irlande. *Kilmora, Chilmora*. Elle est dans le Comté de Cavan, vers le couchant. *Kilmora* a un Évêché, créé par le Pape Nicolas V, l'an 1454. sous le titre d'Évêché de Bréanc. Il est suffragant d'Armacgh. **MATY.** *Kilmora* manque dans la carte de M. de Lisle.

KILMORE, est aussi le nom d'une petite ville d'Écosse. *Kilmora*. Elle est dans la Knapole, contrée du Comté d'Argyle, sur le golfe de Tynn, & à quatre lieues de l'isthme de Cantyr. **MATY.** Elle n'est pas non plus dans la carte de M. de Lisle.

K I M.

KIMDI. s. m. Terme de Relation. L'heure de Vêpres chez les Turcs. *Vesper* ou *Vespera Turcarum*. L'Oraison se fait ordinairement chez les Turcs cinq fois le jour à la Mosquée, à l'heure du Sabah, qui est du point du jour, du Euyé du midi, du *Kmidi* de vèpres, de Akcham & de Yatifi, du soir & du coucher. **Du Lorr, p. 138.** Toutes leurs Oraisons consistent en plusieurs rekiers; ils en font six le matin, huit à midi, six au *kmidi*, huit au soir, & huit à la nuit. **ID. p. 144.**

KIMPER. Voyez **QUIMPER.**

KIMSAL. Voyez **KINSAL.**

KIMSKI. Ville de la Tartarie Moscovite, dans le Tunguoka.

KIMSU. Voyez **KINSAL.**

KIM-TE-TCHIM. Grand bourg de la Chine, dans la Province de Kiamfi. C'est ce lieu qui fournit lui seul presque toute la belle porcelaine de la Chine. Il ne lui manque qu'une enceinte de murailles pour être une des plus grandes villes de la Chine.

KIMUEN. Nom d'une ville de la Chine, dans la Province de Kiangnan, département de Hoieicheu.

K I N.

KIN. Ville de la Chine, dans la Province de Xenfi, au département de Liniao.

KINA, ou CINA, dans la Vulgate. Nom d'une ville de la Tribu de Juda. *Kina, Kinah, China*. Elle est au midi de cette Tribu. *Jof. XV, 22.*

KINCHEU, ou KINGCHEU. Ville de la Chine. *Kincheum*. Elle est la sixième de la Province d'Huquang, & douze autres villes dans son territoire. *Kincheu* est situé sur la rivière de Kiangue. **MATY.**

KINDAR-BACHI. s. m. Terme de Relation. Nom d'un Officier du Roi en Perse. C'est celui qui garde les selles dont le Roi se sert quand il monte à cheval.

KING. Nom d'un Royaume particulier enfermé dans celui de la Chine. *Kingum*. L'Histoire Latine de l'Ambassade des Hollandois à la Chine, dernière Partie, c. 13, p. 77, 78, dit que dans les montagnes de Suchuen il y a un Royaume, qu'on nomme King, dont les habitans sont libres, & que les Chinois n'ont jamais pu soumettre, non plus que ceux de plusieurs autres montagnes dans les provinces de Queicheu, de Changno, de Kiangli, de Fokien & de Canton.

KING. Nom commun à plusieurs villes de la Chine. Il y en a une dans la province de Quantung, au département de Lieucheu: une autre dans la province de Xenfi, au département de Pinglang: une troisième dans le Pékéli, au département de Ho-kieu: une quatrième dans la province de Kiangnan, au département de Ningque.

KIEGAN. s. m. Sorte d'étoffe à fond bleu, qui se fabrique dans le Japon.

KING-CHARLES-SOUTH-LAND, c'est à dire, le pays méridional du Roi Charles. *Regio australis Regis Caroli*. C'est un pays de l'Amérique méridionale. Il est dans la Terre de Feu, vers l'entrée orientale du détroit de Magellan. Jean Narbroug, Anglois, le parcourut l'an 1670, & lui donna le nom du Roi Charles II. **MATY.**

KINGCHEU. Voyez **KINCHEU.**

KINGES-LYNNE. Voyez **LYNNE.**

KINGESTOWNE, ou PHILIPSTOWNE. Nom d'une ville de la Lagénie, en Irlande. *Regiopolis, Philippopolis*. Elle est capitale du Comté de Kings, & située entre Kildare & Athlone.

KINGFU. Ville de la Province de Suchen, au département de Sieucheu.

KING-HORN. *Kinhornia*. Ville d'Écosse, dans la Province de Fife, sur le Forth, à trois lieues d'Édimbourg.

KINGLING. Ville de la Chine, dans la Province de Huquang, au département de Chingtien.

KINGMUEN. Nom d'une ville de la Chine, dans le département de Chingtien, quatorzième métropole de la province de Huquang.

KINGS, ou plutôt Kingstown, comme a dit M. de Lisle, le Comté de Kings, c'est à dire, du Roi. *Regis, ou Regius Comitatus*. Contrée de la Lagénie, en Irlande. Elle est bornée au nord par le Comté de Kildare, & au midi par celui de Quéens; le Schannon la sépare de la Connacie, vers le couchant. Ce pays peut avoir quinze lieues de longueur, & quatre de largeur. Il est fort marécageux, & mal cultivé. Kingstown, sa capitale, & les bourgs de Banaber, Ballibrit & d'Eglis, en sont les lieux principaux, & Athlone, à six lieues de la première, & à neuf de la dernière. Cette ville porte le nom de Philippe II, Roi d'Espagne, & mari de Marie, Reine d'Angleterre. **MATY.**

KINGSALE. *Kinsalia*. Ville d'Irlande, dans la Province de Munster, à quatre lieues de Cork. Voyez **KINSAL.**

KINGSTON. Nom d'un bourg du Comté de Surrey, en Angleterre. *Regiopolis*. Il est sur la Tamise,

- environ à une lieue d'Hamptoncourt. *Kingston* porte aussi le nom de *Kingsington*, ou de *Kingestoune*, qui signifie *Ville Royale*. Ce nom lui a été donné, apparemment parce que les Rois d'Angleterre y ont un fort beau palais. MATY.
- KINGSTON. Ville d'Angleterre, au Comté de Surrey, sur la Tamise, à dix milles de Londres. C'est où se tiennent les Assises.
- KINGTU. Ville de la Chine, au Pékéli, dans le département de Pasting.
- KINGTUNG. Nom de la septième Métropole de la Province d'Yunnan, à la Chine. *Kingtungum*. Elle est entre des montagnes affreuses. Elle n'a aucune ville sous sa Jurisdiction. A l'occident de la ville, il y a un pont fait de chaînes de fer. *Ambass. des Holland. Part. I.*
- KINGXAN. Ville de la Chine, dans la Province d'Huguang, département de Khingtien.
- KINGYANG. Nom d'une ville de la Chine *Kingianum*. Elle est la septième de la province de Xenfi, bien fortifiée, & capitale d'un territoire, où quatre autres villes sont renfermées. MATY.
- KINGYANG. Nom d'une ville de la Chine. *Kingiganum*. Elle est dans la Province de Xenfi, ou Chenfi, & de la dépendance de Sigan, première métropole de cette Province. *Am. des Holland. P. I.*
- KINGYVEN. Nom d'une ville de la Chine. *Kingyvenum*. Elle est la troisième de la province de Quiangli, & elle a un territoire qui renferme neuf villes. MATY. Elle a au nord la montagne Y, le long de laquelle coule rapidement le Lung. Toute cette province est pleine d'horribles montagnes. *Ambass. des Holland. P. I.*
- Il y a une autre ville de même nom dans la province de Khekiang, au département de Khueheu. AT. SYN.
- KINGYUN. Nom d'une ville de la Chine, dans le Pékéli, département de Hokien.
- KINHUA, ou CHINHUA. Nom d'une ville de la Chine, dans la province de Chékiang. *Kinhua*. Dans la conquête des Tartares *Kinhua* souffrit beaucoup. Ma-Tie-To qui la prit y fit couper le cou à 40000 hommes. Cette ville ne laissoit pas de payer du temps de Navarette cinquante mille ducats à l'Empereur. *Voyez* cet Auteur, *Traité VI, c. 13, & 14.* *Kinhua* est la cinquième ville de sa Province, & a huit autres villes, dont elle est métropole. Son nom signifie *fleur de Vénus*, & lui a été donné à cause d'une dispute fabuleuse de Vénus pour une fleur. *Ibid.*
- KINKI. f. m. ou poule d'or. Nom que les Chinois donnent à un oiseau, qui ne se trouve qu'à la Chine, dont le plumage est si éclatant, qu'un soleil, il paroît tout d'or, avec les nuances les plus vives. On dit de plus qu'il est d'un goût délicieux.
- KINKINA. *Voyez* QUINQUINA.
- KINNERTH. *Voyez* CÉNÉRETH.
- KINNESRIN. Nom d'une ville de Syrie que les Géographes Arabes placent entre Alep & Edesse, & qu'ils disent être l'ancienne Soba. *Kinnesrin*. Voy. M. Réland, *Palest. L. I, c. 24.* Il écrit aussi *Kennasrin*. Voy. KÉNASSERIN.
- KINONGAMI, & KINONGAMICHIS. Ce sont deux lacs de la nouvelle France, en l'Amérique septentrionale. *Kinongamichius Lacus*. Ils sont tous deux formés par la rivière de Sagueny; le premier à trente lieues de Tadoussac, & le dernier au dessous de l'autre, & au-dessus de celui de S. Jean. MATY.
- KINQUEL. Nom d'un Lac. Voy. KIENCHANG.
- KINROS. Le Désert de *Kinros*. *Desertum Kinros*. C'est un désert que M. de Witfen place dans le pays des Kalmuchs, ou Kalmakes, en la grande Tartarie. Il est au nord du désert de Lop, & au midi des sources de l'Irtis. MATY.
- KINSAI, KIMSAI, ou plutôt KIMSU. Nom d'une ville de la Chine, appelée autrement Ham-Cheu. *Kinsaium*. Philippe Clavier, dans son *L. VI. c. 6.* doute si la Ville de *Kinsai*, dont parle Marc Polo,
- L. II. c. 68.* étoit la Cour du Roi Tartare, ou celle du Roi de la Chine. Il remarque aussi avec raison les exagérations dont Marc Polo se sert en écrivant de la même ville de *Kinsai*. Au lieu de *Kinsai* il devoit écrire *Kimsu*, c'est-à-dire, *Cour Maîtresse*; car *kim* signifie Cour, & *su*, maître; parce que la Cour est comme le modèle du reste du Royaume. *Kinsai* donc, ou *Kimsu*, étoit la Cour des Rois de la famille *Sum* que les Tartares Occidentaux dépouillèrent de l'Empire au tems de Marc Polo. Cet Auteur rapporte qu'il y avoit à *Kinsai* douze mille ponts. Mais outre que nous avons vû le contraire de nos yeux, les Chinois qui rapportent dans leurs livres tant de particularités de peu d'importance, n'auroient pas manqué de faire mention d'une chose si considérable. Ce que dit aussi Marc Polo de la grandeur de plusieurs de ces ponts, sous lesquels de grands vaisseaux pouvoient passer leurs mâts élevés, n'est aucunement vraisemblable, parce qu'il n'est pas croyable qu'ils soient tous ruinés sans qu'il en soit resté aucun vestige. Un Auteur Chinois fort célèbre, qui a fait un Traité des grandeurs de cet Empire, ne donne à la ville de Ham Cheu, qui est la même que *Kinsai*, que cinq ponts considérables, & il n'auroit pas manqué de parler de cette hauteur extraordinaire, si elle avoit eu quelque fondement. Le reste de ce que Marc Polo raconte de cette ville est véritable, quoiqu'il l'amplifie & l'exagère à son ordinaire. *Relation du P. Mugailans, Jés. Voyez l'Atlas du P. Martini, folio 109.*
- KINSALE. Ville forte de la Momonie, ou province de Munster en Irlande. *Kinsalia*. Elle est dans le Comté de Corke, à cinq lieues de la ville de ce nom, du côté du midi. *Kinsale* a un fort beau port dans la baie de *Kinsale* formée par la rivière de Banq. Les Espagnols ayant fait soulever les Irlandois, sous le règne d'Elisabeth, se fortifièrent dans *Kinsale*; d'où ils se retirèrent ensuite avec leurs effets. long. 9. d. 10'. lat 51. d. 36'.
- KINSU. f. m. Nom d'une plante qui croît à la Chine, près de la ville *Kingyang*, dans la Province de Xanfi. Elle produit une espèce de filasse jaune, semblable à des cheveux blonds, dont on fabrique des toiles très estimées dans le pays. Elle est amère au goût, & guérit la gale.
- KINTZEN. C'étoit anciennement une petite ville de la Vindélicie. *Kintia, Quintana-Castra, Quintana, Quintiana*. Maintenant c'est un village de la Bavière, situé sur le Danube, entre les bourgs de Wiltshouen & d'Oterhoven, & à six lieues de Passaw, vers le couchant. MATY.
- KINTZIG. Nom d'une rivière de la Souabe. *Kintia*. Elle traverse la Principauté de Furstemberg & l'Ortanaw, où elle baigne Gengenbach & Offembourg, & se va décharger dans le Rhin par deux embouchures vis à vis la ville de Strasbourg. MATY.
- KINTZING. Nom d'une ville d'Allemagne. *Kintzinga*. C'est une petite ville assez jolie, située sur le bord du Mein, qu'on y passe sur un fort long pont de pierre qui sépare la ville d'un fauxbourg. Elle est dans la Franconie. *Monconys, P. II. p. 269.*
- KINYRADE. f. m. Prêtre d'une fausse Déesse honorée dans l'île de Chypre. *Kinyrades*. Kinyre, ou Cinyre, Roi, avoit une maîtresse qu'il fit honorer comme une déesse sous le nom de Vénus. Il voulut que les Prêtres de cette infâme divinité fussent tous pris dans sa famille; c'est pour cela qu'on les appelle *Kinyrades*. Voyez Vollius, *de Idololat. L. I. c. XVII. & c. XXI.* sur la fin. On peut aussi écrire & prononcer *Cinyrade*, comme Cinyre.
- KYN YU. Les Chinois donnent ce nom à un poisson qui se trouve dans quelques unes de leurs rivières. Le mâle a la tête & la moitié du corps rouge. Le reste est parsemé de taches brillantes comme de l'or. La femelle est blanche comme l'argent; ce qui fait un effet admirable lorsque le soleil donne dessus: c'est un très petit poisson. Les gens riches en mettent dans les bassins de leurs jardins.
- KIOCHEU. Ville de la Chine dans la Province

de Pékin, département de Quampeing.
 KIOHEU. Ville de la Province de Xantung, au département de Yencheu.

K I O.

KIÖCING. Nom d'une forteresse de la Chine. *Kiöcingum*. Elle est dans la Province de Junnan, & commande à six autres villes, dont la première porte aussi le nom *Kiöcing*. *Amb. de Holland. P. I.*

KIÖG, ou KOGE. Nom d'une ville de Danemarck. *Kigoa. Koga*. Elle est sur la côte orientale de l'île de Zéland au midi de Copenhague. *Kiog* fleurissoit autrefois par le commerce; mais la ville de Copenhague le lui a presque entièrement enlevé. *MATY.*

KIÖO. f. m. espèce d'abricotier du Japon dont le fruit est gros. On le nomme vulgairement Ansu & Katamönu.

KIOSK, KIOSKE, KIOCHE, ou KIOSQUE. On prononce *Kiöck* en une syllabe. C'est un terme de Relation, & si l'on veut d'Architecture étrangère. Un *Kiosque* est dans le Levant un pavillon, un petit bâtiment séparé de tout autre, où l'on se retire pour prendre le frais, se divertir, jouir de quelque belle vue. Le Grand Seigneur a des *Kiosques* magnifiques à Constantinople. Il y brille en dedans de tous côtés. De la Boulaye écrit *Kiorck. Kiorck*, est un terme Turc qui répond à celui de Belvédère en Italien, & signifie en François un petit cabinet d'où l'on découvre au loin, bâti seul à l'écart, & que l'on ferme avec des toiles. Le Roi des Ottomans en a un beau à la pointe du ferrail. *DE LA BOULAYE.*

KIÖVIE, ou KIÖW. Ville de la Russie Rouge, dont elle a été autrefois la capitale *Kiövia, Chiovia*. Elle l'est aujourd'hui de la basse Wolhinie, qu'on appelle autrement le Palatinat de *Kiövie*. Elle est située sur le Boristhène, environ à soixante lieues de Lufac vers l'orient. *Kiövie* a été fort grande, comme il paroît par les ruines de ses anciennes murailles; elle est encore considérable, elle a une bonne citadelle, & est le siège d'un Evêque Latin, suffragant de Lembourg, & celui d'un Archevêque Grec Schismatique. Les Polonois ayant été obligés pour appaiser les Cosaques de leur mettre *Kiövie* entre les mains, ceux-ci l'engagerent aux Moscovites, auxquels les Polonois l'ont ensuite vendue pour la somme de sept cens mille florins. *MATY.*

KIÖVIE. Palatinat. *Voyez VOLHYNIE*, la basse Volhynie.

KIÖXAN. Ville de la Chine, dans la Province de Honan, département de Juning.

KIÖYAO. Ville de la Province de Xanfi, au département de Pingyang.

K I R.

KIRA. Nom d'une tour fort élevée près de Salamine. *Keras*. C'est l'ancien *Keras*, d'où Xerxès considérant son armée de 1800000 hommes, se mit à pleurer en pensant que dans 100 ans il ne resteroit pas un seul homme d'une si grande multitude. Elle est partagée comme en deux cimes, dont l'une s'appelle *Grand-Kira*, dans le pays *Magalo-Kira*; & l'autre *Petit-Kira, Micro-Kira*. *Voyez Spon, Voyage de Grece, P. II. p. 261.*

KIRANIDÈS. f. m. Roi de Perse, qui, dans un ouvrage sur les pierres, leur attribue quantité de vertus fabuleuses, ainsi qu'Evax, Roi Arabe, dont l'ouvrage Grec a été traduit en vers latins en 1585.

KIRCHBERG. Nom d'un château d'Allemagne. *Kirchbergu*. *Imhoff*, dans sa Notice de l'Empire, *L. II. c. 9.* où il traite de l'Electeur Palatin, dit §. 20. que *Kirchberg* a eu autrefois titre de Comté & les Comtes particuliers qui avoient encore l'Avouerie du Monastère de Ravengersbourg; mais en 1408, il fut réuni au Palatinat à la mort de Gérard, Comte de *Kirchberg* par défaut d'héritiers.

Ce nom est Alleman, composé de *Kirck*, Église, & *berg*, montagne, & marque que ce n'étoit d'a-

bord qu'une Église bâtie sur une hauteur.

Il y a un autre *Kirchberg* que Charles-Quint donna en fief aux Barons de Fugger en 1530.

Il y a encore un *Kirchberg* situé proche d'Iène sur une montagne assez haute, dont la Sale baigne le pié. Celui-ci donne son nom au Comté, ou Burgraviat de *Kirchberg. Burgraviatus Kirchbergensis*, ou *Templimontanus*, comme dit *Wernerus Hackius* dans sa Chronique. *Rittershulius & Bucelin* ont donné la Généalogie des Burgraves de *Kirchberg*, maison considérable en Allemagne dès le douzième siècle. *Voyez aussi Imhoff, Not. Imp. L. IX, c. 14.*

Le Comté de *Kirchberg*, en Latin *Kirchbergensis Comitatus*, est un petit pays du Cercle de Souabe. Il est autour du Danube, au-dessus de la ville d'Ulm, & divisé en deux portions par la Baronnie de Justingen. Ehingen est le principal lieu de la partie occidentale; Erbach & *Kirchberg* sont dans l'orientale. Ce Comté appartient à la maison d'Autriche. *MATY.*

KIREK. f. m. Nom d'homme. *Guevrokus*. *Saint Guevrok*, ou *Kirek*, Moine & disciple de *Saint Tugdual*, fut tiré de sa solitude de Plou Daniel par *S. Paul (de Léon)* qui l'employa à la conduite des peuples. Il mourut à Laderneau. *P. LÖBNEAU, Hist. de Bret. L. II, p. 76.*

KIRI, ou CHIRI. Nom d'une petite rivière de la Dalmatie. *Kirius, Drinus, Drinajus*. Elle baigne la ville de Scutari, & se décharge peu après dans la Bojana.

KIRIATH. Nom d'une ville de la Tribu de Benjamin. *Kiriath*. *Voyez Josué XVIII, 28*, où elle est nommée *Cariath* par *S. Jérôme*. *Eusèbe* dit qu'elle étoit sous la Métropole de Gaba.

KIRIATHAIM. } *Voyez* } *CARIATHAIM.*
 KIRIATHARBE. } *CARIATHARBE.*

Et Ainsi des autres qui commencent par le mot *Kiriath*, qui signifie *ville*. *Kiriath* est la prononciation du mot Hébreu, selon les Massorètes, & les Hébraïens le suivent. On peut le faire comme eux dans des dissertations & des ouvrages d'érudition. Hors de-là il faut suivre l'usage que la Vulgate & les Septante ont établi d'écrire, & de prononcer *Cariath*.

KIRIELLE. *Voyez KYRIELLE.*

KIRISTINOÛ. *Voyez KILISTINOÛ.*

KIRK. *Voyez VEGIA.*

KIRKBYSTEVEN. Nom d'un bourg autrefois, maintenant d'un petit village d'Angleterre. *Fanum S. Stephani*. Il est dans le Comté de Westmorland, sur la rivière d'Eden, aux confins du Comté d'Yorch, *MATY*. Ce nom est formé de *Kirck*, Église, & de *Steven*, qui vient de *Stephanus*, Étienne.

KIRKIÉ. f. m. Terme de Relation. *Velum*. Le *kirkié* est une espèce de voile que les femmes Turques portent l'été, quand elles sortent de la maison. *LE BRUN.*

KIRKISIA, ou KARKISE. Nom d'une ville de la Turquie, en Asie. *Circesium, Circeum, Circusum, Constantina*. Elle est dans le Diarbeckir, sur l'Euphrate, à vingt-cinq lieues au-dessous de Rika. On y voit le tombeau de l'Empereur Gordien. *MATY.*

KIRKUDBRIGE. Nom d'une petite ville d'Écosse. *Kirkenbrigia*. Elle est dans le Comté de Galloway, à l'embouchure de la Dée, entre la ville de *Wit-hern* & celle de *Dunfrées*, à six lieues de la première, & à huit de la dernière. Cette ville a séance & voix dans le Parlement d'Écosse. *MATY.* *M. de Lisle* écrit *Kirkubright*.

KIRKWAL, ou KIRKEWALD. Petite ville & capitale de l'île de Mainland, une des Orcades. *Kar-coviaca, Karkuallum*. Cette ville a été fondée par les Danois; elle a un bon château, & un bon port. C'est le siège de l'Évêque des Orcades. *MATY.*

KIRMAN. *Voyez KHERMAN.*

KIRMENT. *Voyez KERMENT.*

KIRN. Nom d'un château du Palatinat du Rhin. *Kirnum* Il est dans le Comté de Spanheim, près de Nache, & de la petite ville de Kimbourg, à

fix lieues au dessus de celle de Creutznach. MATY.
KIRONONA. f. m. & f. Nom d'une Nation de l'Amérique septentrionale. *Kironona*. De là ils passèrent chez les *Kirononas*, où ils furent très-bien reçus. JOYET.

KIRSOTOMIE. f. f. Terme de Chirurgie. *Kirfotomia*. Opération, ouverture, incision qu'on fait aux varices pour les guérir.

Ce mot est composé de deux mots Grecs *κίρως*, varice, & *τομή*, je coupe.

KIRTEL, ou **KYRTEL**. f. m. Nom d'un ancien habit que l'on donnoit aux Chevaliers du Baing, quand on les faisoit Chevaliers. *Kirtellum*. Voyez du Cange dans son Glossaire. Dans l'Ordonnance & manière de créer & de faire nouveaux Chevaliers du Baing, en temps de paix, selon la coutume d'Angleterre, il est dit : Que le plus gentil & le plus sage Chevalier donnera à l'Escuyer sa chemise, un autre lui baillera ses brages, le tiers lui donnera un pourpoint, un autre lui vestira un *kirtel* de rouge tartarin.

K I S.

KISCHION, ou **CÉSION**. Nom d'une ville de la Tribu d'Issachar, dans la Terre-Sainte. *Kischion*, *Cesion*. Voy. Josué, XIX. 20, & XXI, 28.

KISIL BASCHI. Voyez **KURTCHI**.

KISISQUE. C'est ainsi qu'on nomme aujourd'hui les ruines de Cizique. Voyez la description qu'en fait Grelot dans son voyage de Constantinople. Pour **CYSIQUE**. Voy. ci-dessus.

KISLER AGASI, f. m. Terme de Relation. Le P. Ladoire dans la relation de son voyage à Constantinople, écrit Ciller-Aga. Ce mot signifie Maître des filles ou des femmes. C'est à lui en effet que la garde des personnes du sexe pour les plaisirs du Grand-Seigneur, est commise. Il est qualifié Bacha à trois queues : il a le rang au dessus de tous les Wizirs, excepté le Grand-Wizir : & même ce premier ministre de l'Empire est souvent obligé de lui faire la cour. LADOIRE.

KISLEU. f. m. Terme de Calendrier. Nom du neuvième mois des Hébreux qui répondoit à-peu-près à notre mois de Novembre, leur année commençant au mois de Mars. Les Juifs d'aujourd'hui écrivent *Casleu*, & ils le commencent au douzième de Novembre. Quand ils mettent le commencement de leur année au mois de Septembre en Automne, le mois de *Casleu* est le troisième de l'année. Quelquefois on trouve *Cisleu*, *Cesleu*, *Caslim*, *Chafeleu*, pour *Kisleu* & *Casleu*, qui sont les deux noms les plus ordinaires de ce mois. Voyez **CASLEU**.

KISLOT-TAABOR. Nom d'une ville de la Tribu de Zabulon. *Kisloth-Thabor*. La Vulgate l'appelle *Cesleth Thabor*. Elle étoit sur les confins de cette Tribu, du côté de l'orient XIX, 12.

KISTE. f. m. Nom de mesure dont il est parlé dans les Auteurs Arabes & les Rabbin. *Kistus*. C'est une mesure pour les choses liquides que quelques-uns comparent non pour la figure, mais par rapport aux choses qu'elle contient, à une bouteille, un flacon, un verre, un setier.

KISTE. f. f. est aussi une espèce de laine qui se tire d'Allemagne.

KISTIQUE. Terme de Médecine. Qui appartient au Kiste, qui y a rapport, qui peut le guérir, l'extirper. Voy. **KYSTÉ**.

K I T.

KITAI. f. m. Espèce de damas qui se fait à la Chine. Les femmes des Ostiaks, peuples de la Sibérie fournie au Czar, en font des voiles dont elles se couvrent le visage par modestie.

On donne le même nom à des toiles de coton de la Chine, les unes blanches, les autres rouges ou d'autre couleur.

Tome V.

KITCHE. f. m. C'est le nom que les Turcs donnent au bonnet des Janissaires, élevé en pain de sucre, & terminé par le haut en forme d'une manche pendante.

KITHEY. Voyez **CATAY**.

KITLISH. Nom d'une ville de la Terre-Sainte. *Kitlish*, *Cethlis*, dans la Vulgate. Elle étoit de la Tribu de Juda. *Jof. XV, 38*. C'est M. Réland qui écrit *Kitlish*. Il eût été mieux de dire *Chitlish*, pour marquer le כ, & le ה, mais toutes les fois que les lettres כהככח, sont daghées d'un daghes doux en Hébreu, il ôte l'aspiration, & les exprime par des tenues. Il est plus commode de ne point tant laisser à réfléchir à son lecteur.

KITSHAAG. f. m. Terme de Relation & d'Histoire naturelle. C'est le nom d'une espèce d'abeilles qui se voit au pays des Tapuyis, au Brésil. *Kitshaag*. Ces abeilles se produisent sous terre, où elles font, formant une espèce de ruche; on les en tire en faisant de la fumée. MARCGRAV. *Hist. Nat. Brasil. L. VII, c. 12*.

KITSHAARA. f. f. Terme de Relation & d'Histoire naturelle. Nom que les Tapuyis donnent à une espèce d'abeilles qui se trouve dans leur pays au Brésil. *Kitshaara*. Ces abeilles s'attachent aux arbrisseaux & aux broussailles. On leur fait des ruches longues d'une demi-aune. Ce sont celles qui font le meilleur miel, & le plus agreable. MARCGRAV. *Hist. Nat. Brasil L. VII, c. 12*.

KITTIS. Nom d'une montagne de la Laponie Suédoise, environ à 66 d. 48 m. 20 l. de latitude. En y montant on trouve une grosse source d'eau la plus claire, qui sort d'un sable très-fin, & qui pendant les plus grands froids de l'hiver conserve sa liquidité. Pendant que la mer du fond du golfe de Bothnie, & tous les fleuves sont aussi durs que le marbre, cette eau coule comme pendant l'été. MAUPERTUYS. Il la suppose une heure 23 m. plus orientale que Paris.

KITZINGEN. Nom d'une petite ville du Cercle de Franconie, en Allemagne. *Kitzingum*. Elle est sur le Meyn, aux confins de l'Evêché de Wurzburg & du Marquisat d'Onspack. Cette ville est divisée en deux parties, dont l'une appartient à l'Evêque, l'autre au Marquis. MATY.

K I U.

KIU. Il y a deux villes de ce nom à la Chine, l'une de la Province de Xantung, au département de Cincheu: l'autre dans la Province de Suchuen, au département de Xunkin.

KIVAC. Ville d'Asie, dans le pays de Carefen ou Kouaresin, à 95 d. 35 m. de long. & à 39 d. 30' de lat. *Hist. de Timur-Bec*.

KIUCHEU. Nom d'une ville de la Chine, sixième métropole de la Province de Chékiang. *Kiucheum*. Elle est au midi de cette Province, & a cinq villes sous sa juridiction. *Ambass. de Holl. P. I*.

KIUCIN. Nom d'une ville de la Chine, dans la Province de Gunnan, au département de Li-kiang.

KIUCKIANG. Ville de la Province de Suchuen, au département de Changking.

KIUHIANG. Ville de la Chine, Province de Xanrung, département de Yencheu.

KIUIUNG. Ville de la Chine, dans la Province de Kiangnan, département de Kiangning.

KIULO. Ville de la Chine, dans la Province de Pékin, département de Xunte.

KIUN. Ville de la Chine, dans le Huquang, département de Sanguyang.

KIUNCHEU. Nom d'une ville de la Chine, dixième métropole de la Province de Quantung. Elle a douze autres villes sous sa juridiction.

KIUNCMING. Ville de la Province de Xantung, au département de Yencheu.

KIUNG. Nom de la quatrième cité de la Province Yy

- de Suchuen, à la Chine. Elle a trois places dans son département.
- ☞ KIUYANG. Ville de la Province de Huquang, à la Chine, dans le département de Xineheu.
- ☞ KIUYE. Ville de la Province de Xantung, département de Yencheu, à la Chine.
- ☞ KIXAN. Nom d'une ville de la Province de Chenfi, département de Fungciang. C'est aussi le nom d'une forteresse de la Province de Xantung.
- ☞ KIXUL. Ville de la Province de Huquang, département de Hoangcheu.
- ☞ KIYANG. Ville de la Chine, dans la Province de Huquang, au département de Yunchou.

K I Z.

KIZIBALCHE. f. m. Terme de Relation. Mot Turc, qui signifie *Tête rouge*, *Rubrum caput*, *Erythrocapros*. Les Turcs appellent les Persans de ce nom, depuis qu'Ismaël Sophi, fondateur de la Dynastie des Princes qui regnent aujourd'hui en Perse, commanda à ses soldats de porter un bonnet rouge, autour duquel il y a une écharpe, ou un turban à douze plis, en mémoire & à l'honneur des douze Imans successeurs d'Ali, desquels il prétendoit descendre. Ce bonnet s'appelle en Persien Tag, & fut institué l'an 907. de l'hégire. D'HERBELOT. Cet Auteur écrit *Keselbasch*, & *Kifilbasch* à la Turque, & *Kizilbache* à la Française.

Vigenère écrit *Kézeilbass*, & il dit après des Relations de Perse, que c'est un haut bourre, ou bonnet à la marinette, plissé tout du long à douze godrons, ou tuyaux emboutis en guise des côtes d'un melon, & il ajoute que suivant l'interprétation vulgaire des Persans, cela signifie les douze Sacremens de leur loi. Et parce que cela ne le satisfait pas, il en cherche une autre cause, & dit que c'est un mystère émané de l'antiquité du Paganisme, où les Perses adoraient le feu, dont l'ardeur est dénotée par la couleur rouge, & comme symbolisant au soleil, qu'ils avoient aussi en très-grande vénération; que ces douze godrons emboutis montraient les douze mois de l'année, & les douze signes, où cet astre fait son cours. Telle est la conjecture de Vigenère, mais la forme de ce turban n'est pas si ancienne que ce savant homme pensoit; & ce que nous avons rapporté de d'Herbelot est plus croyable. Vigenère écrit ailleurs *Caselbas*.

Wicquefort écrit *Kifilbach*, & au pluriel *Kifilbachs*. Un Persan des principaux de ces soldats, qu'ils appellent *Kifilbachs*. WICQUEF. Le Roi (de Perse à l'audience de Figuéora) étoit vêtu d'une casaque de ces toiles, dont les plus pauvres Payfans de Perse s'habillent, de couleur verte, & avoit sur la tête une coëffure fort commune, bordée de soie verte & incarnate par-dessus le bonnet, de la même façon qu'en la religion Persanne les personnes de condition portent ordinairement, comme aussi les gens de guerre que l'on connoît sous le nom de Turques, qui leur est particulier de *Kifilbach*. Ces bonnets sont d'un gros feutre rouge, & la plupart garnis de coton, en sorte qu'ils peuvent résister à un coup d'estramacon, quelque violent qu'il puisse être. Ils sont si étroits à l'entrée, qu'il faut qu'ils fassent effort pour y faire entrer la tête, mais après cela ils s'élargissent petit à petit vers le bout, de la longueur d'un demi pié, & en haut ils sont ronds & unis, faisant quelques plis, comme les capuchons de deuil en Espagne; ou comme ceux que portent ordinairement les gens de basse condition en la Manche, ou en la Castille-vieille. Ces plis dont nous venons de parler, ne peuvent pas excéder le nombre de douze, comme aussi il n'y en doit manquer à ce nombre, & cela par une cérémonie particulière, introduite en la nouvelle religion des Sophiens par Schich Hüdar d'Ardébie. Au centre de la superficie de ces bonnets, où tous les plis aboutissent, il y a un petit bâton, ferme & bien attaché, de la grandeur de quatre doigts, & épais d'un

doigt, étant un peu plus gros au bout d'en-haut, & plat, de la même façon que le bonnet. Tout le long de ce petit bâton depuis le bas jusqu'en haut, courent douze canaux, qui se vont joindre en son centre, vers l'extrémité d'en-haut, où l'on distingue fort aisément ces douze canaux, ou rayons, qui se rapportent aux douze plis du chaperon, d'où le bâton sort, & ce bâton est rouge aussi, comme le reste du bonnet. Sur cela ils mettent une grande pièce de toile fort déliée, qui y fait plusieurs tours, & forme un fort superbe turban; en sorte néanmoins que le bout d'en-haut, où les douze plis se rencontrent, demeure toujours découvert, quoique bien souvent il n'y paroisse que le petit bâton, parce que la toile couvre tout le reste. WICQUEFORT. *Ambass. de Figuéora*, pag. 235, 236.

Ce mot vient de *Kizil*, ou *Kézel*, rouge, & *basch*, tête.

K L A.

KLATAW. Nom d'une petite ville de la Bohême. *Clatovia*. Elle est sur la rivière de Bradauca, dans le Cercle de Pilsen, & à sept lieues de la ville de ce nom, vers le sud. MATY.

K L E.

KLÉCKOW. Voyez HÉGOW.

KLETTENBERG. Nom d'un bourg de la Thuringe, en Haute-Saxe. *Klettenberga*. Ce lieu est chef d'une Seigneurie, qui a eu autrefois titre de Comté. Il est dans le Comté d'Hohensteid, à deux lieues de la ville de Northausen, du côté du couchant. MATY.

K L I.

KLINGENAW. Nom d'une petite ville de la Suisse, située dans le Comté de Bade, sur l'Aar, à quatre lieues de la ville de Bade. *Klingenavia*. *Klingenaw* est la capitale d'un Bailliage duquel dépend la ville de Zurzach. MATY. long. 25. d. 56'. lat. 47. d. 35'.

K L O.

☞ KLODA. f. m. Nom d'une mesure dont on se sert dans la petite Pologne & dans la Russie Rouge. Le *Kloda* contient quatre boisseaux.

K L U.

KLUFFT, ou KLOUFTE. f. f. Les Allemands donnent ce nom aux fentes des rochers & des montagnes, qui accompagnent les filons métalliques, dans différentes directions.

KLUTSMÉISTER. f. m. Nom d'Office dans plusieurs villes d'Allemagne & des Pays-Bas, & en particulier dans Groningue. *Urbis Magister*. Ces Officiers sont dans ces villes ce que sont chez-nous les Commissaires Examineurs, ou Commissaires de Quartiers. Voyez de la Mare, *Traité de Police*, L. I, Tit. XI, c. 11, T. I, p. 220.

K N A.

KNAPDALE, ou KNAPOLE. Nom d'une des trois contrées du Comté d'Argile, en Écosse. *Knapdalia*. Elle est entre l'Argile propre, & la presqu'île de Cantyr. Cette contrée peut avoir sept lieues de longueur, & trois ou quatre de largeur; elle abonde en pâturages, où l'on nourrit beaucoup de bétail. On y prend des bœufs sauvages, qu'on mange aux meilleures tables. Kilmore en est le lieu le plus considérable. MATY.

KNARINGEN. C'étoit autrefois une petite ville de la Vindélicie, maintenant c'est un bourg du Marquisat de Burgaw, en Simbe. *Knaringa*. Il est sur la rivière de Karnlach, à demi-lieue de la ville de Burgaw, anciennement Granatio. MATY.

KNEF. f. m. Voyez CNEF.

KNEZ, ou KNEÉS. Nom de dignité en Moscovic. Les *Knez* font en ce pays là les premiers Seigneurs de la nation, comme les Ducs & Pairs en France, les Grands en Espagne, &c. *Primates, Proceres regni Moscovitici.* Il y en a de trois sortes; ceux qui descendent de Volodimir I, Grand Duc de Russie, ou qui ont été élevés par lui à cette dignité: ceux qui descendent des Princes souverains étrangers & établis en Russie: & enfin ceux qui ont été créés Princes par quelqu'un des Grands Ducs.

K N I.

KNIPENS. Voyez KNIPHAUSEN, qui suit.

KNIPER. f. m. Espèce de pic qui naît particulièrement dans la Laponie. Il a le dos noir, ainsi que la tête & la plus grande partie de ses ailes, l'estomac & le ventre blancs, le bec rouge, fort long, & armé de dents. Il a aussi les pieds rouges & fort courts, avec une petite peau entre les doigts, comme les autres oiseaux de rivière.

KINIPHAUSEN. Nom d'un lieu d'Allemagne, qui a titre de Baronnie libre. *Kniphustum. Kniphausen*, qui se nommoit autrefois *Knipens*, appartient aux Ducs de Holstein. Voy. Imhoff, *Not. Imp. L. IV, c. 9, §. 8.*

KNIPHOFÉ. Voyez à KONIGSBERG.

K N O.

KNOCFERGUS, ou CARIKVERGUS. Nom d'une ville forte de l'Ultonie, ou province d'Ulster, en Irlande. *Rupes Fergusii.* Elle est dans le Comté d'Antrim, à cinq lieues de la ville de ce nom, du côté du levant. *Knofergus* a un fort bon port dans une baie qui porte son nom, & que quelques uns prennent pour le *Vinderius fluvius* des Anciens, que d'autres croient être la Boyne. MATY. Le nom Latin montre l'étymologie & la signification de ce nom. M. de Lisle l'appelle *Carikfergus*.

KNODSENBOURG. Nom d'un bon fort des Provinces-Unies. *Knodsenburgum.* Il est dans la Gueldre sur le Wahal, vis-à-vis de la ville de Nimégue MATY.

KNOUT, KNOUTÉ, ou KNUT. f. m. Sorte de châtiment ou de supplice usité en Russie. Le *knout* est une courroie de cuir, épaisse & dure, de la longueur d'environ trois pieds & demi, attachée par un bout à un bâton long de deux pieds, par le moyen d'un anneau qui le fait jouer comme un fléau. Il y a deux manières de donner le *knout*.

La première est pour les crimes moins odieux. Le coupable ayant la chemise levée, est mis sur le dos d'un autre homme, & reçoit du Bourreau autant de coups qu'il est ordonné par le Juge. Ces Maîtres, comme les appellent les Moscovites, sont si adroits, qu'il arrive rarement qu'ils frappent deux coups sur le même endroit. Ils les appliquent l'un à côté de l'autre depuis le haut des épaules, jusqu'aux fesses. Celui-ci est regardé comme une punition de faveur, à moins qu'il ne soit suivi d'un exil en Sibérie.

La seconde manière de donner le *knout*, est plus rigoureuse. On lie les deux mains du Patient derrière le dos, & par le moyen d'une corde qui tient à ses mains, & d'une poulie, on le suspend à une potence, avec deux poids fort pesans attachés à ses pieds: & dans cette posture on lui applique le nombre des coups ordonnés. Ce supplice est ordinairement ordonné comme une question pour faire avouer quelque chose à ceux qui sont accusés de quelque crime.

K N U.

KNUPHIS. Voyez CNEF.

Tome V.

K N Y.

KNISSIN. Nom d'une petite ville de la Pologne. *Knyssinum.* Elle est dans la Polaquie, en Mazovic, entre la ville de Bielsko, & celle d'Augustow, à quinze lieues de la première, & à dix de la dernière. MATY.

K O B.

KOBA. Nom d'une grande ville de l'Usbeck, en la grande Tartarie. *Koba.* Elle doit être dans la province de Targana. MATY.

KOBALTHUM. f. m. Il y en a qui écrivent *Cobalthum.* Pierre dure, pesante, rougeâtre, formée par grains: elle se trouve, avec plusieurs autres de même espèce, attachées ensemble à une espèce de gangue, & à une marcaillite semblable à l'antimoine minéral. Le *Kobalthum* se trouve ordinairement dans les mines d'argent; c'est un poison corrosif qui ulcère les jambes de ceux qui travaillent aux mines, quand ils les mettent dans l'eau où il est tombé du *Kobalthum*.

Il y en a qui confondent le *Kobalthum* avec la cadmie, ou pierre calaminaire; mais ils se trompent.

KOBBERA-GUION. f. f. Animal amphybie, qui se trouve dans l'île de Ceylan. Il mange les corps morts des bêtes & des oiseaux. Sa langue fourchue s'allonge en forme d'aiguillon, ce qui joint à son sifflement, rend cet animal effrayant. Cependant il n'attaque point les hommes.

KOBEL. Nom d'un lieu, situé sur les confins du Tirol, & de l'État de Venise. *Kobelius, Scopulus, Kabelia Rupes.* C'est un haut rocher escarpé perpendiculairement, & creusé dans la moitié de la hauteur. Il appartient à la Maison d'Autriche. Il se nomme *Kobel* en Allemand, & *Chinfa* en Italien. Il commande au grand chemin d'Italie en Allemagne, sur lequel il est; en sorte que rien ne peut passer qu'on ne le foudroye de cette caverne, où l'on ne peut monter que par une corde & un bâton sur lequel on est assis, & que l'on tire d'en haut par une poulie. On dit qu'il y a des moulins, des sources, & plusieurs chambres. MONCONYS, *P. II, p. 407.*

K O C.

KOCHELS, ou COCHELS. Nom d'un village de Bavière. *Kochelum.* Il est sur le petit lac de *Kochels* formé par la Loyfa, à dix lieues de Munich, vers le midi. *Kochels* est le lieu de la Vindélicie, qui portoit anciennement le nom de Corvelice. MATY.

KOCTZE. Nom d'un petit chariot en usage autrefois en Hongrie, & propre à aller vite. *Carrus velox, Cistum.* Paul Thomorée, Cordelier, & Archevêque de Colocense, ayant averti le Roi Louis par plusieurs messages de l'arrivée des Turcs, voyant que pour toutes ses lettres on ne se hâtoit point de le secourir, vint lui-même, en la plus grande diligence qu'il lui fut possible, sur des petits chariots nommés *koctes*, dont il changeoit fort souvent, trouver son Roi Louis à Villégrade le vingtième jour de Mars. VIGENERE, *Contin. de l'Hist. des Turcs, L. IV, p. 48.*

K O D.

KODAFÉ. f. m. Terme de Relation. Nom du Chef de l'Ordre des Sophis, que Chiek Sephi établit en Perse, pour attacher à sa personne, & à celle des Rois ses successeurs, des sujets fidèles. Il assemble les jendis au soir les Sophis dans une Mosquée, & ils prient tous ensemble pour la prospérité du Roi: les jours de fête le *Kodafé* se présente devant le Roi, avec un bassin dans lequel il y a quelques sucreries; il fait une prière comme pour les bénit,

Yy ij

puis le Roi en prend un morceau, & après lui, les Seigneurs de la Cour en prennent aussi.

KODEN. Nom d'une petite ville, ou bon bourg du Duché de Lithuanie. *Koda.* Ce lieu est dans la Pologne, sur la rivière de Bug, à cinq lieues au-dessus de Brest. **MATY.**

KODOIA. f. m. Terme de Relation. Ministre de Mosquée, Officier des Mosquées chez les Mahométans. *Kodgia.* Constantinople n'a qu'un faubourg; il s'appelle *Ayvanfari* vulgairement, & je crois que proprement c'est *Yupunghifari*, c'est-à-dire la forteresse d'Yup, que les Turcs tiennent pour un de leurs plus célèbres Prophètes, & des plus vaillans Capitaines, qui, ayant combattu pour la Religion, se soit signalé en ce lieu... Le sépulchre de ce Prophète y est en grande vénération, quantité de lampes y brûlent continuellement, & il est enrichi de plusieurs dons des grands Seigneurs, qui ont gagé des Prêtres & des *Kodgias*, qui y prient toujours Dieu. **Du Loir, Voyage du Levant.**

Ordinairement les *Kodgias* & les Talismans, qui tiennent parmi eux rang de Diacre, & qui, les jours de Beyran, font des prédications sur un texte pris de l'Alcoran, chantent avec l'Iman, & lui répondent. **Du Loir, p. 146.**

KOGIA. f. m. Terme de Relation. C'est un Nom Turc, que l'on donne aux gros Marchands. *Kogia* Pietros, ou *Kogia* Pierre. **De LA BOULAYE.**

K O I.

KOI. f. m. Terme de Calendrier. Nom du huitième mois de l'année, & d'un des signes du Zodiaque chez les Turcs Orientaux. Ce nom, dans leur langue, veut dire *brebis*.

K O K.

KOKENHAUSEN. Nom d'une ville de Suède. *Kokenhusum.* Elle est dans la Livonie, sur la Dzwine, à dix lieues au-dessus de Riga. *Kaukenhausen* est une place forte, plutôt par sa situation sur une hauteur, que par ses travaux. Elle est défendue par une bonne citadelle. Les Moscovites la prirent l'an 1654, mais il la rendirent aux Suédois par la paix suivante. **MATY.** Long. 43. d. 38'. lat. 56. d. 40'.

KOKOB. f. m. Nom d'un serpent de l'Amérique méridionale. *Kokob, Kokobus.* Le *Kokob* se trouve dans le Jucatan, presque ille située entre le golfe de Mexique & celui de Honduras. C'est une espèce d'hémorroïdes Il a trois pieds de long, & est d'une couleur noirâtre. Quand on en est piqué on perd tout son sang dans l'espace d'une heure, & l'on meurt dans le jour même si l'on n'y apporte au plutôt remède, qui consiste à mêler du tabac dans du suc de poivre, & à le boire. *Voyez Nieremberg, Hist. Natur. L. XII. c. dernier; & après lui, Vossius, de Idolol. L. IV. c. 60. p. 116.*

KOKOS. f. m. Nom d'un arbre. L'Histoire Latine de l'Ambassade des Hollandois à la Chine, écrit ainsi, *P. II. p. 101;* mais en François nous écrivons coco. *Voyez PALME.*

KOKOTAN. Nom d'une ville du Mongal, ou de la Mugalie en la grande Tartarie. *Kokotanum.* Elle est, selon le P. Avril, sur la route que l'on tient pour aller de Tobolk à Péking. M. de Witfen la place au couchant de la Chine, environ à trente lieues de la rivière d'Hoamk, entre les villes que les Chinois possèdent en Tartarie. **MATY.**

KOKUTAN. Ville de la Chine, bâtie par les Chinois, hors de la grande muraille, pour arrêter les courses des Calmoucs à quinze journées de Péking.

KOKZUBI. Nom d'une petite ville de la Bessarabie. *Koczubum.* Elle est dans les pays des Tartates d'Oczacow, à deux lieues de l'embouchure de Niester, du côté du nord. **MATY.**

K O L.

KOLA. Nom d'une petite ville de la Laponie Mosco-

vite. *Kola.* Elle est dans le Moure Manskoy Lépori, à l'embouchure de la rivière de *Kola*, dans l'Océan septentrional. Les Anglois & les Hollandois font quelque commerce à *Kola*, d'où ils tirent des pelleteries. **MATY.** long. 33. d. 2'. lat. 68. d. 55'.

KOLACH. f. m. Arbre qui croît au pays des Noirs & qui pousse d'assez hautes branches. Ses fruits sont faits à peu près comme des prunes, & sont fort bons à manger.

KOLAOS. On appelle ainsi à la Chine les grands Mandarins ou Ministres qui, après avoir passé par les places les plus éminentes, sont appelés auprès de l'Empereur pour l'aider de leurs conseils, ou pour présider en son nom aux tribunaux supérieurs établis à Péking.

KOLDING, ou KOLDINGUE. Nom d'une ville du Danemarck. *Koldinga.* Elle est dans le Nord Jutland, sur les confins du Duché de Sleswick, à cinq lieues de Fridérichs Odde & du détroit de Middelfar. *Kolding* est défendu par une bonne citadelle, & considérable par les droits de sortie qu'on y paie de tous les bœufs & de tous les chevaux que l'on tire du Danemarck. **MATY.**

KOLLOMENSKE. *Kollomenska.* Ville de l'Empire Russe, dans le voisinage de Moscou. Long. 57. d. 28'. lat. 55. d. 28'.

KOLMKILL. Nom d'une Île d'Écosse. *Jona, Chilea, Rona, Hiona, li, Insula Sancti Columbani.* M. de Lisle l'appelle Île de Sainte Colombe, mais mal; il falloit dire de Saint Colomban. Spécil l'appelle *Jona.* C'est une des Westernes ou Îles de l'Ouest. Elle est située à la pointe de la presqu'île de l'Île de Mull, qui s'avance le plus vers le midi. Elle est très petite, & n'est remarquable que parce que l'Évêque de Westernes y fait sa résidence dans le bourg de Sodore, & par l'Abbaye de Saint Colomban, où sont les tombeaux des anciens Rois d'Écosse. On écrit aussi *Cholmkil*, mais mal.

Kolm, corrompu de *Columbanus*; & *Kil, Cella*, Cellule, Monastère, forment ce mot.

KOLMOGOR. Ville de l'Empire Russe, à 50 werstes d'Archangel. C'est le siège d'un Yladika, ou Archevêque du rit Grec.

KOLO. f. m. Terme de Relation. Le Comte de Branicki, Grand Général de l'armée de la Couronne (en Pologne) convoqua le *Kolo*, ou le grand Conseil Militaire. Le *Kolo* se tint en la manière accoutumée. **GAZETTE.** Le *Kolo* est proprement l'assemblée des États Provinciaux, qui précèdent l'assemblée générale des États. On y délibère sur les affaires qui doivent être traitées à la grande Diète, & l'on arrête les instructions qu'on doit donner aux Députés qui doivent y être envoyés.

KOLOSWAR, ou CLAUSEMBOURG. Nom d'une ville de Transylvanie. *Claudiopolis.* Entre les villes de Samos & d'Albe Julie, on trouve *Koloswar*, située sur le petit Samos. *Clausembourg* est une grande ville, où s'assemblent ordinairement les États de Transylvanie. Quelques Géographes prennent *Koloswar* pour l'ancienne *Patruissa*, ou *Patrovissa*, & d'autres pour l'ancien *Zeugma*, villes de la Dace; mais cela est incertain, & d'autres placent la première à Brassovie, & la seconde à Millenbach.

K O M.

KOM. Ville considérable de Perse, dans l'Irac-Agémî, à 50 lieues de Casbin. Les Géographes orientaux lui donnent 75 d. 40'. de long. & 36. d. 35'. de lat.

KOMARE, ou KOMORE. Nom d'une ville forte, & défendue par une bonne citadelle. *Comaria.* Elle est dans la Basse Hongrie, sur la pointe orientale de la grande Île de Schur, à l'endroit où se rejoignent les deux branches du Danube. Quelques Géographes prennent *Komare* pour l'ancienne *Brigacium*, d'autres pour l'ancienne *Crumerum*, petites villes de la Haute Pannonie. Elle est capitale du Comté de *Komare*, qui renferme les Îles de Schur, & s'étend mê-

me quelque peu au de-là du Danube, dans la Haute-Hongrie. On n'y voit rien de considérable, outre *Komros*, que Sumérien. MATY.

KOMOS, f. m. Terme de Relation. *Komos Ecclesiae Prapostus*. Les Abyssins ont dans chaque Eglise principale une dignité ou une charge, dont celui qui en est pourvu s'appelle *Komos*, & au pluriel *Komofat*. Son office est d'avoir soin du temporel de l'Eglise, & de terminer les différends & les procès des Clercs. Ludolf, *Hist. Æth. L. III. c. 7. §. 26 & 27.*

KOMROM Nom d'une ville de Perse, nommée aussi Bander-Komron & Bander Abassi. On dit aussi Gomrom, au lieu de *Komrom*. *Komroma*, *Gomtoma*, *Bander-Abassium*, *Emporium Abassium*. Elle est située sur le golfe de Bassera, vis à vis d'Ormus dans le Parltan, ou plutôt dans la Province de Kirman ou Carmanie. *Komrom* est grand, fort marchand, & il a une bonne rade qui y attire beaucoup de vaisseaux Européens. L'air y est mal sain & si excessivement chaud pendant les mois de Juin, de Juillet & d'Août, qu'on est obligé d'aller chercher du frais dans les montagnes voisines que l'on va habiter alors.

K O N.

KONGEL, ou **KONGAL**. Nom d'une petite ville du Gouvernement de Bahus, en Norvège. *Congella*. Elle est à l'embouchure septentrionale de la rivière de Trolhette, entre la ville de Bahus & celle de Maclstrand, à deux lieues de la première, & à une de la dernière. MATY. long. 29. d. 10'. lat. 57. d. 50'.

KONG-PU, f. m. C'est ainsi qu'on appelle à la Chine le Tribunal qui est chargé des travaux publics de l'Empire, comme le Palais de l'Empereur, les grands chemins, les temples, les fortifications, &c. Ce Tribunal est présidé par un des principaux Mandarins.

KONICÉPOLE, ou **KONIECPOLE**. Nom d'une ville du Royaume de Pologne. *Coniecpola*. Elle est dans la Basse Podolie, au confluent d'une petite rivière avec le Bog, & à vingt quatre lieues au dessus de la ville de Braclaw. MATY.

KONINGRETZ, **KONIGSGRATS**, ou **KRALOWIRADES**. Nom de la ville capitale d'un Cercle du même nom. *Regina Gradecium*. *Hradium Regina*. Elle est dans la Bohème, sur l'Elbe, à dix-huit lieues de Prague. Elle a un Evêché suffragant de Prague, & érigé par le Pape Alexandre VII. l'an 1664. MATY.

KONIGSBERG. Nom de la ville capitale de la Prusse Ducale. *Konisberga*, *Regius Mons*, *Mons Regalis*. Elle est dans la Smalande, sur l'embouchure du Préfel, dans le Frisch Haff. *Konigsberg* est une ville Anféatique & fort marchande, grande, bien bâtie & fortifiée. On y voit le Palais des anciens Ducs de Prusse, enrichi d'une belle Bibliothèque; le Palais des anciens Evêques, l'Eglise Cathédrale, l'Université fondée par Albert de Brandebourg l'an 1544, & un bon château qui défend le port & qui commande la ville, sont encore remarquables. *Konisberg* est partagé en trois. La première partie est le vieux *Konigsberg*; c'est dans celle-là qu'est le château Ducal; l'autre partie, où est l'Eglise Cathédrale & l'Université, se nomme *Kniphoff*. La troisième s'appelle *Lébénicht*. Les Polonois appellent *Konigsberg* en leur langue *Kroleffsky*. *Konigsberg* fut bâti en 1260, par les Chevaliers de l'Ordre Teutonique.

Konigsberg est la même chose en Allemand que Royaume, ou Montroyal, & Montréal en François. Il est composé de *Berg*, qui signifie *Montagne*, & *Konig*, Roi.

Il y a aussi dans la Stirie une petite ville du même nom. Elle est entre Cillee & Petaw, à six ou sept lieues de l'une & de l'autre. Cette ville est du Cercle d'Autriche.

C'est encore le nom d'une petite ville de la nouvelle Marche de Brandebourg. Elle est vers les confins de la moyenne Marche & de la Poméranie, en-

tre Custrin & Gartz, à huit ou neuf lieues de l'une & de l'autre. MATY.

KONIGSBERG, ou **KONIGSBRUCK**. Nom d'une petite ville, avec titre de Comté. *Konisberga*, *Konigsbruga*. Elle est dans la haute Lusace, à huit lieues de Bautzen, vers le couchant, & à cinq de Dresde. MATY.

KONIGSDALLRE. f. m. Monnoie d'argent, qui a cours en plusieurs lieux d'Allemagne, particulièrement sur les frontières de France. Il vaut cinquante sous du pays, ce qui revient à trois livres six sous huit deniers de France.

KONIGSGRATZ. Voyez **KONINGRETZ**.

KONIGSHOVEN. Nom d'une petite ville du Cercle de Franconie. *Konigshovia*, *Regis Curia*. Elle est dans l'Evêché de Wurtzburg, aux confins du Comté d'Henneberg sur le Saal, à trois lieues au dessus de Neustat. *Konigshoven* est une place forte. Elle fut assiégée & prise par le Roi de Suède, l'an 1631. MATY. Long. 27. d. 18'. lat. 49. d. 38'.

C'est aussi le nom d'une autre petite ville du Cercle Electoral du Rhin. Elle est dans l'Archevêché de Mayence, sur le Tauber, à deux lieues au dessous de Marienthal. MATY.

KONIGS-LUTTER. *Lutera Regia*. Petite ville d'Allemagne, avec une célèbre Abbaye, dans le pays de Brunswick-Wolfembutel. Long. 28. d. 6'. lat. 52. d. 2'.

KONIGSMACHREN. Nom d'un bourg du Duché de Luxembourg. *Machra*, *Machra Regis*. Il est sur la Moselle, dans la Prévôté de Thionville, à une lieue au dessous de la ville de ce nom. MATY.

KONIGSTEIN. Nom d'une petite ville du Cercle Electoral du Rhin. *Konigsteinum*, *Lapis Regius*. Elle est dans l'Archevêché de Mayence, à quatre ou cinq lieues de la ville de Mayence, & de celle de Francfort. *Konigstein* est fortifié à la moderne & défendu par un château; mais il n'est pas de grande défense, à cause des montagnes qui le dominent. C'est la capitale d'un Comté qui fut réuni en qualité de fief à l'Archevêché de Mayence, par la mort du dernier Comte de *Konigstein*, arrivée l'an 1487. MATY. Voyez Imhoff, *Not. Imp. Introd. ad L. VI. §. 3.* Il écrit *Koenigsteinis Comitatus*. Long. 31. d. 36'. lat. 50. d. 56'.

Ce mot est composé de *Konig*, ou *Koning*, qui signifie *Roi*, & *stein*, qui veut dire *Pierre* en Allemand.

KONINGSECK. *Koningsseccium*. C'est un bourg de la Suabe, situé entre les villes d'Uberlingue & de Buchaw, à quatre ou cinq lieues de l'une & de l'autre. Ce lieu est chef d'un Comté qui porte son nom, & auquel dépend la Seigneurie de Rottenfels, qui est aux confins du Comté de Brézentz, & de l'Evêché d'Ausbourg. Les Comtés de *Koningsseck* sont divisés en deux branches distinguées par les noms d'Aulendorf & de Rottenfels. MATY. Voyez Jacq. Philip. Spéner, *Théatr. P. II. p. 42. & P. III. p. 31.*

KONIGSWINTER. Nom d'une petite ville ou bourg de l'Archevêché de Cologne. *Koningswinter*. Ce lieu est sur le côté droit du Rhin, à une lieue & demie au dessus de Bonn. MATY.

KONISBRUCH. Nom de lieu & d'un Monastère situé dans le diocèse de Strasbourg en Alsace. *Konisbruga*. Le Monastère de *Konisbruch* a été fondé par Dagobert. P. Jostredan, *Hist. de Fr. L. XXVII. p. 510.*

KONISMARCK. f. f. On a donné le nom de *Konismark* à une certaine lame d'épée qui est large de trois ou quatre doigts proche la poignée, pendant un demi-pied seulement, & dont le reste jusqu'à la pointe, n'a que la largeur ordinaire. Ce nom lui vient du Comte de *Konismark*, ce fameux Général de Suède, qui pilla la ville de Prague en 1648, où il butina, dit-on, plus de douze millions. Il inventa cette sorte d'épée pour ses troupes. La *Konismark* porte sa parade presqu'elle-même; mais elle n'est pas honorable. Les honnêtes gens auroient honte de s'en servir, & laissent cela aux brétailleurs de profession qui en ont honte eux-mêmes. Ils la cachent sous leur habit, &

n'osent l'orer de leur côté, de peur qu'on ne voie leur turpitude qui leur donne une espèce de hardiesse qu'ils n'auroient pas sans ce secours.

KONITZ, ou **CHONICZE**. Nom d'une petite ville de la Prusse Royale. *Conitia*, *Conitium*. Elle est sur la rivière de Bro, dans la Poméranie, près du désert de Waldow, à vingt lieues de Dantzick, vers le midi, & à dix de Culm, vers le couchant. **MATY**.

KONQUER. f. m. C'est le nom qu'on donne au Chef de chaque nation des Hottentots. Chacune de ces nations, dit le P. Tachard, voy. de Siam, a son Chef ou Capitaine auquel elle obéit : cette Charge est héréditaire & passe des pères aux enfans. C'est aux aînés qu'appartient le droit de succession, & pour leur conserver l'autorité & le repos; ils sont les seuls héritiers de leur père, les cadets n'ayant point d'autre héritage que l'obligation de servir leur aîné. Le *Konquer* porte une couronne de cuivre; il préside à toutes les affaires, à la paix, à la guerre, avec les Capitaines qu'il a sous lui.

K O P.

KOP. f. m. C'est la plus petite mesure dont les détailliers se servent à Amsterdam pour la vente des grains. Huit *kops* font un vierdevat, quatre vierdevats un schépel, quatre schépels un muddé, & vingt sept muddés un last.

KOPERSBERG, ou **FIÉLUN**. Nom d'une petite ville de la Suède. *Cuprimantium*. Elle est dans la Gestrie, près du lac Konn, & de la montagne qu'on nomme *Kopersberg*, c'est-à-dire, la montagne du cuivre, à cause de ses mines de cuivre. **MATY**.

KOPING. Nom d'une ville de la Suède. *Kopingia*. Elle est dans la Westmanie, près du lac Méler, entre la ville d'Arosen & celle d'Aarbogen. Il y a près de *Koping* de bonnes mines de fer & d'airain. **MATY**.

Jean-Gustave Halman, Suédois, qui en 1728, donna à Stockholm une histoire ou description de cette ville, dit qu'elle est située entre le 59 & le 60 degré de latitude, & entre le 36 & 37 de longitude, dans le territoire appelé Westmanie, & aujourd'hui Ulfund, ou Ukerbo, *Acta Litt. Suec. 1729. p. 579.*

KOPING, est aussi le nom d'une petite ville du Danemarck. *Kopinga*. Elle est dans l'île d'Arroë, vis-à-vis de la petite ville de Foburg en Fionie. **MATY**.

Le mot *Koping*, qui signifie *marché*, entre dans la terminaison de plusieurs noms de villes ou bourgs en Suède.

KOPPAN. Nom d'une petite ville du Comté de Zygerh, en la Basse Hongrie. *Copanum*. Elle est à neuf lieues d'Albe Royale, du côté du midi. **MATY**.

K O Q.

KOQUET. f. m. On appelle ainsi en Angleterre ce qu'on nomme en France droit de sortie. Les François en payent le double de ce qu'en payent les Anglois.

K O R.

KORATHES, ou **TOQUES** de Cambaye. f. f. Ce sont de grosses toiles de coton qui viennent des Indes Orientales, particulièrement de Surate.

KORBAN. f. m. Terme de Relation. C'est un mot du Levant, qui signifie une grande réjouissance par la mort de quelque animal, que l'on fait cuire tout entier, puis on le partage aux Assistans. De **LA BOULAYE**.

Le *Korban* étoit un sacrifice en usage parmi les Chrétiens Orientaux, qui consistoit à conduire avec pompe un mouton sur le parvis de l'Eglise. Le Prêtre sacrificateur bénissoit du sel, & le mettoit dans la gorge de la victime; il faisoit ensuite quelques prières sur le couteau dont il alloit se servir, & après avoir imposé les mains sur la tête du mouton, il l'égorgeoit. La victime étant égoïcée, le Prêtre

avoit grand soin de s'en approprier une bonne partie, & abandonnoit le reste aux assistans, qui en faisoient un grand festin, dont les suites étoient très-souvent funestes aux bonnes mœurs. On doit aux zèles des Missionnaires François le bonheur de ne voir presque plus aujourd'hui ces sortes de sacrifices. *Mémoires des Missions du Levant, T. IV, pag. 37, 38.*

Korban est un mot Hébreu, qui signifie *offrande* ou *oblation*; de קרב, *karab*, qui à la cinquième conjugaison הקריב, signifie *offrir*.

KORCIN, ou **COREZIN**. Nom d'une petite ville du Palatinat de Sandomir, en Pologne, *Corcinum*, *Korcina*. Elle est à l'embouchure de la Nida dans la Vistule, entre Cracovie & Sandomir. **MATY**.

KORY. Voyez **GORY**.

KORIAM. f. m. Terme de Calendrier. Nom du neuvième mois des dix qui composent l'année chez les habitans de l'île Formose.

KORNBURG. *Koneburgum*, *Corredunum*. C'étoit anciennement une petite ville de la haute Pannonie, ce n'est maintenant qu'un petit bourg de la Stirie, situé sur le Raab, à neuf lieues de la Gracz, vers le levant. **MATY**.

KORNEWBOURG. Nom d'une petite ville de l'Autriche en Allemagne. *Cornenburgum*. Elle est fortifiée, & située sur le bord septentrional du Danube, à quatre lieues au dessus de Vienne. **MATY**.

KOROA. f. m. & f. Nom d'une nation de l'Amérique septentrionale, où le sieur de la Salle arriva au mois de Mai 1680, & dont le village étoit, disoient-ils eux-mêmes, à dix journées de la mer, c'est-à-dire, de la mer Pacifique.

KOROM. Nom d'un bourg de la Basse Hongrie, situé sur le Danube, vis-à-vis de l'embouchure de la Teisse. *Koroma*. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Cornacum*, petite ville de la basse Pannonie, que d'autres mettent au bourg de Kérofa, & d'autres encore à celui de Zarha, situé dans la même contrée. **MATY**.

KORPIKYLA. Hameau sur le bord du fleuve Torno, habité par les Finnois, & à une journée de la ville de Torno. **MAUPERT**.

KORSOE, **KORSOR**, **CORSOR**. Nom d'une petite forteresse de Danemarck. *Corsoa*. Elle est dans l'île de Zélande, sur le grand Pelt, vis-à-vis de la pointe septentrionale de l'île de Langueland. *Korsoe* a un bon port, d'où l'on fait ordinairement le trajet en l'île de Fionie. **MATY**.

KORSUM. Nom d'une petite ville de la basse Volhinie, en Pologne. *Korsuma*. Elle est capitale du pays des Cosaques Rebelles, & située sur la rivière de Ross, à dix-sept lieues de Czircassi, vers le couchant. **MATY**. long. 49, d. 55', lat. 49, d. 3'.

KORTCHI. f. m. Terme de Relation. Les *Kortchis* forment en Perse un Corps de Cavalerie, destiné à garder les frontières: on ne les réforme jamais. Chaque *Kortchi* a cent écus d'appointement, qui se prennent sur le domaine. Les enfans succèdent à leurs pères dans l'emploi de *Kortchi*, avec l'agrément du Général. Les *Kortchis* descendent d'un ancien peuple étranger, qui campoit sous des tentes comme les Turcomans, & qui a toujours été en réputation pour la bravoure. Tavernier écrit *Kortchis*, & dit qu'on les appelle ordinairement *Kéfels-Cachs*; c'est à dire, Têtes rouges, parce qu'autrefois ils portoient des bonnets rouges.

KORTCHI-BACHI. f. m. Nom d'un Officier de guerre considérable en Perse. C'est le Commandant des *Kortchis*. Autrefois il étoit le premier Officier du Royaume, maintenant il n'est plus que le second. Il ne quitte la Cour que pour aller commander les Armées; ce qui arrive rarement, parce que le Roi doit lui faire sa maison, lui donner de la vaisselle d'or, & une partie de ses Gardes. Le *Kortchi-Bachi* est ordinairement pourvu d'un des premiers Gouvernemens.

KORY. Voyez **GORY**.

KORYBANTE. Voyez **CORYBANTE**.

KOST. f. m. Nom d'une mesure Égyptienne. *Kost*, *kostus*. Un Auteur Arabe, nommé Sérapion, cité par le P. Kirker, *Ædip. Æg. T. II, P. II, p. 286*, dit qu'elle valoit une livre Romaine, plus deux tiers, ce qui fait vingt onces Romaines. Aben Sira dit la même chose. Il s'en suit que le *kost* est une livre de France, plus une once & demie, deux gros & seize grains; en supposant que l'once Romaine étoit d'un neuvième plus foible que la nôtre.

KOTATE. Voyez KHOTATE.

KOTBAH. f. m. C'est ainsi qu'on appelle chez les Mahométans une prière que l'Iman fait tous les vendredis après midi dans les Mosquées, pour la santé & prospérité du Souverain dans les États de qui il se trouve.

KOTEN. Nom d'un bourg avec un beau château. *Coetha*. Il est dans la Principauté d'Anhalt, en Haute-Saxe, sur une petite rivière, à quatre lieues de Dessau & de Bernbourg. *MATY*.

KOUAN. Quelques-uns écrivent CHOUAN. f. m. C'est une graine légère, d'un vert-jaunâtre, d'un goût un peu salé & aigrelet: elle ressemble assez au *semen contra*, mais elle est plus grosse & plus légère. La plante qui porte le *kouan* est basse, sa graine est à petits bouquets, comme le *semen contra*. On se sert en France du *kouan* pour faire le carmin.

KOUAN-IN. f. f. C'est le nom que les Chinois donnent à la divinité tutélaire des femmes. Les Chinois représentent cette divinité sur leur porcelaine blanche, sous la figure d'une femme tenant un enfant entre ses bras. Les femmes stériles révérent beaucoup cette figure, bien persuadées que la divinité qu'elle représente, les rendra fécondes.

KOUHEL. f. m. Terme de Relation. Noir à noircir, dont les Arabes, hommes, femmes & enfans, se servent en Orient pour se reindre le bord des paupières & le blanc des yeux. P. Roger, *Voyage de la Terre-Sainte, L. II, c. 11*.

KOUJA. f. m. Idole de la Chine. *Kouja*. L'idole ou le faux dieu *Kouja* est honoré à Nanchang, ou Kiangsi, capitale de la province de Kiangsi. Il est dans le vestibule de la principale Pagode de la ville nommée Thifiking. Il est entouré de beaucoup d'autres idoles plus petites, mais qui sont pourtant une fois aussi grandes qu'un homme de taille ordinaire. *Kouja*, comme le maître & le défenseur de cette Pagode ou Temple, est sur un trône élevé, ayant sur ses épaules un manteau couleur de pourpre; il est assis sur une longue perche que deux dragons affreux & menaçans entourent par leurs replis. *Ambass. des Hollandois à la Chine, P. I, p. 78, de l'édit. Lat.*

KOUL. f. m. Terme de Relation. Les *Kouls*, ou Esclaves du Roi, forment en Perse le troisième Corps de Troupes, des cinq qui composent la Maison du Roi. Ils font la garde dans le portique, qui est entre la première & la seconde porte du Palais. Ces *Kouls* sont gens de qualité; il faut avoir servi dans ce Corps pour parvenir aux premières Charges. Les *Kouls* sont au nombre de quatre mille.

KOULAM-VISIRI. f. m. Terme de Relation. Nom d'un Officier considérable de Perse. C'est le Trésorier & le Payeur des Troupes Esclaves.

KOULER-AGASI. f. m. Terme de Relation. Nom d'un grand Officier de guerre en Perse. Le *Kouler-Agasi* est Chef & Commandant des *Kouls*; il est ordinairement pourvu d'un beau Gouvernement.

KOUM-POULATI. Terme de Relation. C'est un mot

composé de *Koum*, qui signifie du sable en Turc, mais une ville en Persan; & *poulate*, acier; comme qui diroit de l'acier de *Koum*, dont sont faites les épées de Perse, que nous appelons damasquinées. *DE LA BOULAYE*. C'est l'acier de Damas.

KOURDAD. f. m. Terme de Calendrier. Nom d'un mois des Égyptiens. Les Persans se servent aussi de ce Calendrier, dans lequel le mois de *Kourdad* est le troisième, & commence vers la fin de notre mois de Juin.

KOURDSTAN. f. m. Nom de pays. De la Boulaye écrit ainsi; mais nous disons CURDISTAN. Voy. ce mot.

KOWNO. Nom d'une petite ville avec Châtellenie. *Cowna*. Elle est dans le Palatinat de Troki, en Lithuanie, sur les confins de la Samogitie, à l'embouchure de la Vilia, dans le Niémen, & à dix-huit lieues de la ville de Troki, vers le couchant. *MATY*. long. 43, d. 40', lat. 54, d. 28'.

KOUROU. f. m. ou KURU. C'est le nom que l'on donne à une des classes des Prêtres des peuples idolâtres de l'Indostan.

KOUROUK. f. m. Proclamation qui se fait en Perse, trois jours avant que le Souverain, accompagné de ses femmes, sorte d'Isfahan, pour faire quelque voyage ou quelque promenade. Voyez COUROUK.

KOZE. f. m. Nom d'un dieu des Iduméens. Joseph parle, dans ses Antiquités Judaïques, d'un certain Costobate, qui étoit d'une famille considérable parmi les Iduméens, & dont les ancêtres étoient toujours Prêtres du dieu *Koze*.

Ce mot vient, selon quelques-uns, du mot Chaldaïque קדש, qui veut dire *sainteté*; la racine est קדש, en Hébreu, & קדיש, en Chaldaïque, ces mots veulent dire *Saint* dans ces langues. Il y en a qui écrivent *Coze* avec un C, parce que dans le Grec il y a κ, *Kozi*, que nous changeons en un C dans le Latin, & dans nos langues modernes d'Europe. D'autres conservent le K au nom de *Kose*, pour mieux marquer son origine, en mettant un K pour un ק Hébreu, ou Chaldaïque, & un C pour le כ des mêmes langues.

KRACH. Voyez HÉRAT.

KRAIBURG. *Krebuorgum*, *Carrodunum*. C'étoit anciennement une petite ville de la Vindélicie. C'est maintenant un petit bourg de la Bavière, situé sur l'Inn, à six lieues de Burckhausen, du côté du couchant. *MATY*.

KRALOWIHRADES. Voyez KONINGRETZ.

KRANOWITS. Petite ville de la Haute Silésie, dans la Province de Tropau, entre Ratibor & Tropau. Long. 35 d. 48'. lat. 50 d. 10'.

KRAPACK, ou CRAPAACK, & CRAPPAAK. Nom d'une longue chaîne de montagnes, qui environnent la Hongrie & la Transylvanie, du côté du nord & du côté de l'ouest. Elles commencent au confluent de la Morave & du Danube, & s'avancent entre la Hongrie d'un côté, la Moravie & la Silésie de l'autre jusqu'à la petite Pologne, où on les appelle Schenberg. Ce sont les plus hautes cimes du mont *Krapack*, & celles que l'on nommoit autrefois *Sarmatica Rupes*. Ensuite elles séparent la Hongrie de la Pologne, & elles portent en ce quartier le nom de *Szépési* & de *Krenpach*. Enfin, elles s'avancent jusqu'en Moldavie, entre la Transylvanie & la Russie Rouge, & là on les nomme *Bies Sciadi*.

KRAPITZ. Petite ville de la Silésie, au Duché d'Oppelen, sur l'Oder. Long. 35 d. 40', lat. 52 d. 38'.

KRASNOBROD. Village de Pologne, où Jean Sobieski, depuis Roi de Pologne, remporta une grande victoire sur les Tartares.

KRASNOSLAW , KRASNOSTAW , CRANOSTAW. Petite ville de la Russie Rouge, en Pologne. *Crasnostavia*, *Crasnostavia*. Ce lieu est situé sur un petit lac, formé par la rivière de Wieprz, dans le Palatinat de Kel, & à huit lieues de la ville de ce nom, vers le couchant méridional. *Krasnoslaw* est fortifié. Il a une Châtellenie : son Evêché a été transféré à Chelm.

K R E.

KREISS , ou CREUTZ. Nom d'une ville de Hongrie. *Crux*. Elle est sur la rivière de Hun, à l'orient d'Agram. C'est la capitale d'un Comté qui porte son nom.

Le Comté de *Kreiss*, ou de *Kreutz*, est une petite Province de l'Esclavonie, en Hongrie. *Cruciensis*, ou *Rislenfis Comitatus*. Ce Comté s'étend d'orient en occident, depuis le Comté de Posséga jusqu'à celui de Cilley. Celui de Waradin avec la Drave le bornent au nord, & celui d'Agram avec la Save au midi. *Creutz* sa capitale, est le seul lieu considérable qui s'y trouve.

☞ KREMLIN. f. m. Nom du Palais des Cars à Moscow.

KREMPE. Nom d'une petite ville qui appartient au Roi de Danemarck. *Krempe*, *Crempa*, & elle est située dans le Duché de Holstein, près de la rivière de Stoëter, & de la ville de Gluckstadt.

KREMPACK. Voyez KRAPACK.

KREMPS. Nom d'une petite ville de la Basse-Autriche, en Allemagne. *Crempsa*, *Crempsum*, *Crempsa*. Elle est dans le quartier du haut Manhartsberg, sur le Danube, à sept ou huit lieues au dessus de Vienne. MATY.

KREUX , ou CREUXER. f. m. Monnoie de cuivre qui a cours en Allemagne, & qui y sert aussi de monnoie de compte. Le *kreux* vaut environ huit deniers Tournois.

K R I.

KRIIZOW. Ville Épiscopale de Lithuanie. Elle passe dans le pays pour avoir été la patrie d'Esculape.

KRIMENDA. Voyez KRIM.

KRINOK. Bourg d'Ecosse avec un bon port. C'est le passage des paquebots de ce Royaume en Irlande.

☞ KRIVE. Voyez au mot PERCUNUS.

K R O.

KRODO , ou KRODON. f. m. Nom d'un dieu ou d'une idole que les anciens Saxons honoroient. *Krodo*. Depuis qu'ils eurent embrassé la Religion Chrétienne, le nom de *Krodo* devint un terme d'exécration dont ils se servoient pour marquer qu'ils avoient quelque chose en horreur. Crantzius, *Metropol. I. I, c. 3*, dit que *Krodon* étoit le Saturne des Saxons. Voyez le Glossaire de Du Cange.

KROLOWICE. Voy. KONIGSBERG.

K R U.

KRUISWICK , ou KRUSWICK. Nom d'une petite ville de la Cujavie, en Pologne. *Crusvicia*. Elle est sur le lac de Guplo, à l'endroit où la rivière de Netec sort de ce lac, & à deux lieues d'Inowlocz, vers le midi. *Kruswick* a été la résidence de Popiel I, & de Popiel II, Rois de Pologne. On dit que ce dernier ayant fait massacrer son oncle, y fut dévoré avec sa femme par des rats, qui sortirent du corps du mort, ou selon d'autres, du lac de Guplo. D'autres disent que ce Roi ayant invité à un festin vingt oncles qu'il avoit, les fit empoisonner par les conseils de sa femme, & qu'il sortit de tous ces cadavres des rats d'une grosseur prodigieuse, qui dévorèrent les enfans de Popiel, & ensuite lui & sa femme. Tout cela sent bien la fable. MATY.

KRUMAW , ou CROMAW. Nom d'un bourg avec

une bonne citadelle. *Crumaria*, *Cromena*. Il est dans le cercle de Prach, en Bohême, sur le Muldaw, à trois lieues au dessus de Budweiss. MATY.

KRUMSLAW. Nom d'un bourg du Royaume de Bohême. *Crumslavia*. Il est dans la Moravie, sur l'Igla, entre Znaim & Brian, à quatre ou cinq lieues de l'un & de l'autre. MATY.

☞ KRUZMANN. Nom d'une divinité adorée autrefois par les peuples qui habitoient sur les bords du Rhin, près de Strasbourg. Elle étoit représentée avec une massue & un bouclier. C'étoit probablement un Hercule.

K R Y.

KRYLOW. Nom d'une ville de la Russie Rouge, en Pologne. *Krylovia*. Elle est sur la rivière de Boug, dans le Palatinat de Belca, à sept lieues de la ville de ce nom, tirant vers celle de Ulodzimiers, dont elle est éloignée de huit lieues. MATY.

KRYLOW, est encore le nom d'une autre petite ville forte, qui est dans la Basse-Volhinie, en Pologne, & située près du Boristhène, sur une petite île, que forme la rivière de Tamin en se déchargeant dans ce fleuve, à quatorze lieues au dessous de Czircassii. *Krylovia*. MATY.

K U A.

KUANGSI. Nom d'une des quinze Provinces de la Chine. *Kiangsiun*, *Kiangsia*. Navaret, *Trait. I, c. IV, §. 1.*

KUANGTUNG. Nom de l'une des quinze Provinces de la Chine. *Kuangtungum*, *Cantonina*. C'est celle que les Européens par corruption nomment Canton. Navaret, *Trat. I, C, IV, §. 1.* Voyez QUANTUNG, & l'*Ambassade des Hollandois à la Chine, P. I.*

K U B.

KUBAN. Nom d'une rivière de la Circassie, en Asie, qu'on appelle autrement *Copa*, anciennement *Rhombites*, ou *Rhombites Mognus*. Elle se décharge dans la mer de Zabache, environ à trente-quatre lieues de l'embouchure du Don, vers le midi. MATY.

☞ KUBANS, ou KOUBANS. Peuple Tartare, à l'orient du Palus Méotide. C'est une branche des Tartares de la Crimée. Ils prennent leur nom de la rivière dont ils occupent les bords. Ils ont un Kan particulier.

☞ KUBO SAMA. Voyez CUBO.

K U C.

KUCHEL. Nom d'un village du Cercle de Bavière. *Kuchela*. Il est sur la rivière de Saltz, dans l'Evêché de Saltzbourg, à cinq lieues au dessus de la ville de ce nom. On prend *Kuchel* pour l'ancienne petite ville du Norique, qui étoit appelée *Cuculli*, ou *Cuculle*. MATY.

KUCHING. Nom d'une ville de la Chine. *Kuchingum*. Cette ville est au midi de la province de Péking; c'est la quatorzième de celles qui ressortissent de la ville de Hokien, troisième métropole de cette province. *Kuching* est situé sur le fleuve nommé Guei, à sa gauche, & du côté du septentrion : il peut avoir deux lieues de tour. Il est dans une plaine fort agréable. *Ambass. des Hollandois à la Chine, P. II, p. 128. du Latin.*

K U D.

KUDACK , ou HUDACK. Nom d'une forteresse de la basse Volhinie, en Pologne. *Kudacum*, *Hudacum*. Elle est sur le Boristhène, près de Porowys, ou sauts de ce fleuve, à trente lieues au dessus d'Oczakow, & de la mer Noire. Uladislaw Sigmund fit construire *Kudack* l'an 1637. pour arrêter les Cosaques,

Cosiques, qui peu après en égorgèrent la garnison, & s'en rendirent maîtres. MATY.

K U E.

KUEI-CHEN. Nom de l'une des quinze Provinces de l'Empire de la Chine. *Kueichenum*. Navarete, *Tratad. I, c. 4, §. 1.*

K U F.

KUFA. Nom d'une ville de la Turquie, en Asie. *Cufa, Iraca Arabum*. Elle est dans l'Yérack Araby, dont elle porte quelquefois le nom, & située sur le bord occidental de l'Euphrate, environ à soixante-dix lieues au-dessus de Balfora. *Kufa* a été une ville grande & forte, & la résidence des Califes de Babylone. Elle est maintenant fort déchue. MATY.

KUFSTEIN. Nom d'une petite ville avec un château. *Cufsteinum*. Elle est dans le Tirol, sur l'Inn, à quatorze lieues au-dessous d'Innsbruck, & sur les confins de la Bavière, dont elle dépendoit autrefois, avec quelques villages voisins. MATY.

KUGAN. Ville de Chine, au Pékéli, département de Pékin.

KUGE. f. m. Mot Japonois, qui signifie Seigneur. Les Prêtres de ce Royaume prennent ce titre fastueux.

K U H.

KUHESTEK. Nom d'un port des Indes. *Kuestekum*. C'est le port de Mina, ville du Mogolistan. *Pietro della Valle, P. II, Lett. XVI, p. 340.*

K U I.

KUIL-KIASTI. f. m. Nom d'une idole, ou faux dieu de la Chine. *Kuil-Kiafti*. Ce dieu a un temple, ou une pagode dans la ville de Kancheu. Une partie de ce temple est une espèce d'hôtellerie. Elle est pleine de lits, non seulement à l'usage des Prêtres du temple, mais encore pour les Chinois qui voyagent, & qui vont coucher là. Dans le vestibule de ce temple il y a deux pagodes de plâtre, mais de taille gigantesque. L'une lance un serpent; l'autre, qui a un visage terrible, & une épée nue en main, tient sous ses pieds un petit homme, qu'il semble qu'il va tuer. Les Chinois n'approchent de ces pagodes & ne les regardent qu'avec un extrême frayeur, & en tremblant de tout leur corps. Il y a encore deux autres statues semblables, mais plus petites. *Description Latine de l'Ambass. des Hollandois à la Chine. P. I, p. 71.*

K U K.

KUKUL. f. m. Terme de Philosophie hermétique. Ce mot signifie, 1°. l'ouvrage des Philosophes; 2°. le noir très-noir; 3°. le laiton

K U L.

KUL, ou KOUL. f. m. Terme de Relation. Ce nom signifie proprement un *Esclave*, un *Serviteur*. Selon Meninsky il se donne dans l'Empire Ottoman aux Soldats, sur-tout à ceux de la Garde du Grand-Seigneur, & à l'Infanterie. *Servus, Mancipium, Miles, Miles Prætorianus, Militia, Militia pedestris & excubie*. MENINSKI. On appelle les Capitaines d'Infanterie, & ceux qui commandent les Gardes, *Kul Zabytlers*, & les Soldats de la Garde *Kapu-Kulleri*, c'est-à-dire, *Esclaves de la Cour*. D'autres disent, que tous ceux qui exercent des Charges dépendantes de la Couronne, ou qui reçoivent des gages de l'épargne; en un mot, qui sont sur l'état du Grand-Seigneur, & à son service en quelque manière que ce soit, prennent le titre de *Kul*, plus glorieux que celui de Sujet. Le Grand-Visir lui-même & tous les Bachas font gloire de

le porter. Un *Kul*, ou *Esclave* du Grand-Seigneur, peut maltraiter avec autorité tous ceux qui ne sont que ses Sujets; au lieu que le Sujet du Grand-Seigneur seroit sévèrement puni, s'il osoit faire la moindre chose à un *Kul*, ou *Esclave* de ce Prince. Les *Kuls* ont un dévouement entier à la volonté du Grand-Seigneur, & ils regardent comme un martyre qui leur mérite le ciel, la mort qu'ils souffrent, ou par ordre du Grand-Seigneur, ou en exécutant ses commandemens. Les *Kuls* sont la même chose que ceux que quelques Auteurs appellent *Kouls* dans leurs Relations. *Voyez* ce mot.

Ce mot est Turc; קול, *Kul*, en cette langue est la même chose que עבד, *Ebed*, en Hébreu, en Chaldéen, en Syriaque & en Arabe, & que בנדה, *Bende*, *Esclave*.

KULN. *Voyez* KILLEN.

KULP. Nom d'une rivière qui a sa source dans la Carniole, où elle baigne Metling, & entrant dans la Croatie, elle passe à Carlostat, & va se décharger dans la Save, aux confins de l'Esclavonie. *Culpa, Colapis*. MATY.

K U N.

KUNCHANG. Ville de la province de Suchuen, département de Siucheu, à la Chine.

KUNKAN. Nom d'une grande contrée de l'Inde. *Kunkan, Kunkanum*. Le *Kunkan* est la partie des Indes qui comprend le Mogolistan & les Royaumes des Malabares. *Voyez* Hornius, *Orb. Imper. pag. 445*. C'est la péninsule de l'Inde en de-çà du Gange.

KUNOW. Nom d'un bourg de la Haute-Pologne, situé dans le Palatinat de Sandomir, à quinze lieues de la ville de ce nom, du côté du nord. *Kunovia, Kunow* n'est connu que par les carrières de marbre qui sont dans son territoire. MATY.

K U O.

KUON-IN-PU-SA. f. f. Nom d'une fausse divinité de la Chine. *Kuoninpusa*. Dans la secte de Foë on honore une femme nommée *Kuon-In-Pu Sa*. C'est une des plus célèbres Idoles de la Chine. Quelques uns disent que c'est la fille d'un Roi des Indes; d'autres que c'étoit une fille Chinoise, qui vécut dans les montagnes, qui sont proches de Macoa. Un Chinois Chrétien nommé le Docteur Paul, a prétendu que c'étoit la Sainte Vierge; que les Syriens, qui portèrent le Christianisme à la Chine au sixième siècle, y introduisirent le culte de la Sainte Vierge; qu'ils y laissèrent une de ses images; que dans la suite, tous ces Missionnaires Syriens étant morts, & le Christianisme étant éteint, les Chinois prirent cette image pour un idole, & firent de la Sainte Vierge une déesse. Cela peut être; mais d'habiles Missionnaires Jésuites en doutent aussi bien que moi, dit Navarete. Ce qu'il y a de certain, par le rapport des Lettrés convertis à la Foi, c'est qu'on la représente comme une femme. Son nom signifie que de mille lieues elle voit les besoins de ceux qui ont de l'affection pour elle, & que de mille lieues elle entend leurs prières, auxquelles elle satisfait toujours très libéralement. On la peint avec plusieurs mains. Il y en a une figure à Canton qui en a jusqu'à vingt-quatre. Ces mains signifient le grand nombre de bienfaits qu'elle répand, & sont un symbole de sa libéralité. Le peuple a beaucoup de dévotion pour cette idole monstrueuse. NAVARETE, *Tratado II, C. IX, §. 10.*

K U P.

KUPFERBERG. Il y a plusieurs lieux de ce nom en Allemagne. *Kupferberga, Cuprimonium*. *Kupferberg* en Franconie est dans l'Évêché de Bamberg, à neuf lieues de la ville de Crouach, vers l'orient. *Kupferberg* en Thuringe est dans le Comté de

Mansfeld , à une lieue & demie de la ville de ce nom , vers le nord , sur le Wipper. *Kupferberg* en Silésie est sur le Bober , dans la Principauté de Jawer , à cinq lieues de la ville de ce nom , vers le couchant. **MATY.**

Ce nom signifie *montagne de cuivre* , & se donne à des montagnes dans lesquelles il y a des mines de ce métal.

K U R.

KUR. Nom d'une grande rivière d'Asie *Cyrus* , *Cyrhus* , *Cyrnus*. Elle prend sa source dans la Géorgie , baigne Teflis dans le Royaume de Carduel , Zégan dans celui de Kakhéti ; ensuite elle sépare le Scirvan de l'Erivan & de l'Adirbeitzan , & se décharge dans la mer Caspienne , grossie par les eaux de l'Araxe , & de quelques autres rivières moins considérables. **MATY.**

Ce nom de *Kur* est une corruption de l'ancien nom de ce fleuve *Cyrus* , comme l'a remarqué Pietro della Valle , *P. II* , *Lett. XV* , p. 276.

Il y a encore un autre fleuve en Asie nommé de même par les anciens , *Cyrus* , ou *Corus* , comme on le voit dans Strabon , *L. II* , & qui conserve aussi encore aujourd'hui le nom de *Kur*. Celui-ci coule dans la Perse , & se jette dans le golfe Persique. Il prit le nom de *Cyrus* , si l'on en croit Strabon , *L. XV* , parce que *Cyrus* étant enfant fut exposé sur ses bords. Pietro della Valle , *P. II* , *Lett. XV* , p. 277 , croit que ce fleuve *Kur* , qui est en Perse , est ce lui que Strabon , *L. XV*. Quinte-Curce , *L. V* , & Diodore , *L. XVII* , en parlant de l'expédition d'Alexandre , nomment Araxe , différent de l'Araxe d'Arménie.

KURAB. Petite ville de Perse , capitale de la province de Kesker , à une demi-lieue de la mer Caspienne. Long. 67 d. 50' , lat. 37 d. 36'.

KURAURA. f. m. Nom d'un fruit qui croît au pays des Tapuyis , au Brésil. *Kuraura*. Il est de la grosseur d'une de nos pommes , & n'est bon que quand il s'est détaché de lui-même de l'arbre , & qu'il est tombé. **MARCGRAVE** , *Hist. Nat. Brasl. L. VIII* , c. 4.

KURGAN. Rivière d'Asie très-poissonneuse , qui a sa source dans le Khorasan , & se jette dans la mer Caspienne.

KUKA. *Voyez KERKA.*

KURO-GANNI. f. m. Arbre du Japon , dont le bois est extrêmement dur. Il porte des baies de la grosseur des petites prunes sauvages.

KURTCHI. f. m. Terme de Relation. Nom d'une Milice Persienne , qui signifie Armé. *Armatus*. Les *Kurtchis* sont un Corps de Cavalerie , c'est la Noblesse du Royaume de Perse , & la postérité des Conquerans Turcs d'origine , qui mirent Ismaël Sophi sur le Trône. Ils portent un Turban rouge à douze plis , d'une forme particulière , qui leur fut donné par Ismaël , comme une preuve de leur attachement à la Religion & à la famille d'Ali. Les douze plis rappellent le souvenir des douze Imans , ou Prédicateurs du Mahométisme , descendus en droite ligne d'Ali , & si fameux dans sa Secte. Le Turban est rouge , pour animer ceux qui le portent à venger sur les Ottomans le sang d'Ali & d'Husein , répandu par les Chefs des Sunnis , dont les Turcs suivent la Secte. C'est ce Turban qui a fait donner aux Persans par les Turcs le nom de *Kisilbaschi* , c'est-à-dire , Têtes-Rouges. Ces nobles Persans adoptent ce nom avec un léger changement , & se nomment eux-mêmes *Kéfilbaschi* , Têtes d'or. Ce Corps est d'environ dix-huit mille hommes. Leur Commandant s'appelle *Kurtchi-Baschi*. C'étoit autrefois la première dignité du Royaume , & son autorité étoit pareille à celle de Connétable en France. Il n'a plus d'autorité que sur les *Kurtchis*.

KURTCHI BASCHI. *Voyez CURTCHI.*

KUROSCA. *Voyez KÉROSKA.*

KURULTAI. f. m. C'est ainsi qu'on appeloit sous

Gengis kan & Tamerlan , l'assemblée générale des Princes & des Seigneurs Tartares , vassaux ou tributaires du Grand Kan. On convoquoit ces diètes pour les affaires de grande importance.

K U S.

KUS. Nom d'une ville que Baudrand dit être la principale de la Haute-Égypte. *Cusa*. Il la place sur le bord oriental du Nil , vis-à-vis de Collir , qui lui sert de port sur la mer Rouge.

KUSCK. *Voyez KOSCK.*

KUSNOKI. f. m. C'est ainsi que les Japonnois appellent l'arbre dont ils tirent le camphre. *Voy. CAMPHRE.*

K U T.

KUT. f. m. Nom d'un oiseau ainsi appelé par les Anglois. *Cotta* , seu *Cutta Anglorum*. L'on dit qu'on ne trouve point de poule d'eau en Angleterre ; mais bien un oiseau qui lui est semblable , tant pour la forme que pour la couleur ; il est néanmoins un peu plus petit , ils l'appellent *Cotte* , ou *Kut* en leur langue. Il fréquente les rivières & les étangs ; il a sur le bec une marque rouge élevée , ses jambes sont rouges : il vit de vase , de limon , d'herbes , de petites moules , & de toute sorte de coquillage.

KUTTENBERG. Nom d'une petite ville de la Bohême. *Kutna*. Elle est entre celles de Czaflaw & de Caurzin , à deux lieues de la première , & à trois de la dernière ; & on la nomme aussi *Hora*. Long. 33 d. 12' , lat. 49 d. 56'.

KUTUBUTH. f. m. C'est le nom que les Arabes donnent à une araignée aquatique , insecte perpétuellement en mouvement. Sennert a transporté ce nom à une espèce de mélancholie qu'il appelle *Melancholia errabunda*.

K U Y.

KUYVEN. Ville du Xenfi , département de Pingleang , à la Chine.

KUYNDER. Nom d'une petite ville , où l'on voit quelques petites fortifications. *Cuyndera*. Elle est dans l'Ovérisse , une des Provinces Unies des Pays-Bas , aux confins de la Frise , & à l'embouchure de la rivière de *Kuynder* , dans le Zuyder-Zée. **MATY.**

K Y A.

KYAKYA , ou **HIAKYA.** Nom d'une ville de la Chine. *Kyakya* , *Hiakya*. Elle est à trois ou quatre lieues de Kioxui , dans la province de Kiangsi , au pié des montagnes qui s'étendent jusqu'à Honan. Elle est sur le Kan , qui la baigne au midi , & dont plusieurs canaux entrent dans la ville pour l'arroser. Elle est fort peuplée. *Amb. des Holl. P. I.*

K Y B.

KYBOURG. *Voyez KIBOURG.*

K Y L.

KYL. f. m. Nom que les Turcs donnent à un petit oiseau qui se trouve sur le Bosphore & aux environs de Constantinople. *Kylus* , *Porriginosus*. Quelques gens du pays croient que c'est l'Alcion ; mais on n'en trouve jamais de nids , quoiqu'il y ait souvent bonace sur cette mer ; & tous les jours de l'été qui sont sercins , on les voit en grandes troupes remonter le Bosphore quand le soleil se couche. Leur plumage est tout blanc , leur vol est bas , mais très-rapide , & les Turcs prennent plaisir à le leur faire précipiter encore davantage , en leur criant par plusieurs fois ce mot *Kyl* , qui veut dire *teigneux*. Du LOIR , *Voyage du Levant* , p. 75.

KYLBURG. Nom d'une petite ville , capitale d'un des Bailliages de l'Électorat de Trèves. *Kilburgum*. Elle

est sur la rivière de Kyll, à cinq lieues de la ville de Trèves, du côté du nord. MATY.

KYLE. Province de l'Écossé méridionale. *Kila, Covallia, Corla.* Elle est bornée au nord par le Cunningham, au levant par la Cluydesdale, & au midi par la Nithefdale, le Galloway & le Carriek; le golfe de Cluyd la baigne au couchant. Ce pays, qui s'étend le long des deux bords de la rivière de *Kyle*, peut avoir dix lieues de long & cinq de large. Il est fort fertile & bien peuplé; mais il n'y a aucun lieu considérable qu'Air, ou, selon M. de Lisle, Ayre qui en est la capitale.

KYLL. Nom d'une rivière du Cercle Electoral du Rhin, en Allemagne. *Kylla.* Elle a sa source aux confins des Duchés de Limbourg & de Juliers, coule dans le Comté de Manderfcheyr, & dans l'Archevêché de Trèves, baigne Stad-Kyll, Gérolstein, Kyllburg, & se décharge dans la Moselle, à deux lieues au-dessous de la ville de Trèves. Cette rivière est celle qu'on nommoit anciennement *Gelbis*. MATY.

KYLLEN. Voyez *KILIEN*.

K Y N.

KYNANCIE, ou **KINANCIE.** f. f. *Kynanche, es; Angina,* f. Terme de Médecine. Espèce de squinancie inflammatoire, dans laquelle la respiration est si difficile, que les malades sont contraints de tenir la bouche ouverte, & de tirer incessamment la langue comme les chiens. Elle est causée par l'inflammation des parties internes du larynx.

Ce mot vient de *κυνος*, génitif de *κύων*, chien; & *ἄστυξις*, suffoquer.

KYNBURGE. f. f. Nom de femme. *Kineburgis.* Voy. *KYNESVIDE.*

KYNESVIDE. f. f. Nom de femme. *Kinesvitha.* M. Bulteau l'écrit *Kimiswide*; ce qui ne se peut prononcer. *CHAST. Martyrolog. T. I, p. 482.* Sainte *Kynésvide* étoit sœur de Sainte *Kyneburge*, & fille du Prince *Mervale*, père de Sainte *Miltrède*, qui fut élevée en l'Abbaye de Chelles près Paris. *Id.*

KYNOCEPHALE. f. m. Espèce de singe d'Égypte, plus gros & plus sauvage que les singes ordinaires. Ce mot est Grec, & signifie tête de chien, *κυνος κεφαλή*.

K Y P.

KYPHONISME. f. m. Nom d'un ancien supplice, qu'on a souvent fait endurer aux Saints Martyrs. *Kyphonismus.* On peut dire aussi *Cyphonisme*, & *Cyphohismus.* Le *Kyphonisme*, ou *Cyphonisme*, consistoit à frotter le corps du patient de miel, & à l'exposer ainsi au soleil, afin que les mouches & les guêpes vinssent le tourmenter par leurs morsures. Cela se faisoit en trois manières. Quelquefois on lioit simplement le patient à un poteau, comme on le voit dans les Actes de Saint Maurice & de ses compagnons rapportés par Surius au quatrième Tome. Quelquefois on les élevoit en l'air sur des claires, ou dans des paniers de jonc, comme on le voit dans Saint Grégoire de Nazianze, *Invective I*, contre Julien, dans Théodoret, *Hist. Eccl. L. III, c. 7.* dans Sozomène, *Hist. Eccl. L. V, c. 19.* dans Nicéphore, *Hist. Eccl. L. X, c. 9*, & dans Surius, *Tome I*, où tous ces Auteurs parlent du martyre de Saint Marc d'Aréthuse. D'autres fois on les étendoit par terre les mains liées derrière le dos. *Suidas* rapporte le fragment d'une Loi qui punissoit du *Kyphonisme* pendant vingt jours, ceux qui avoient traité les Loix avec mépris: après quoi on les précipitoit de quelque lieu haut, revêtus d'un habit de femme. *Voy.* sur le *Kyphonisme* *Cælius Rhodiginus, Antiq. Lect. L. X, c. 5*, *Gallonius, de SS. Martyrum Cruciatibus, C. I, p. 12, & 13, edit. Paris. 1659.* & *Rosweid*, dans son *Onomasticon.*

Ce mot est Grec, & vient de *κύων*, qui signifie le pieu auquel on attachoit un patient; ou un carcan, un collier, qu'on lui mettoit au cou, *Tome V.*

ou un instrument dont on se servoit pour le tourmenter. Le Scholiaïste d'Aristophane, sur la Comédie de *Plutus, Acte II; Scène 4*, dit que c'étoit une entrave de bois; & l'on croit qu'on lui avoit donné ce nom *Κυραν*, du verbe *κύνειν*, courber, parce que cet instrument tenoit les suppliciés courbés, & dans une posture gênante. D'autres disent que c'étoient des pièces de bois qu'on leur mettoit sur la tête, afin qu'ils ne pussent se tenir droits, ni lever la tête. Dans *Hésychius*, il est défini un bois qui sert à tourmenter les coupables, & sur lequel on les étend: apparemment le *κύραν* étoit tout cela, & il y en avoit de plusieurs sortes. C'étoit un mot générique; mais le *Kyphonisme* ne se dit que du supplice que nous avons expliqué. *Junius, Buxtorf & Bochart*, ont heureusement rétabli ce mot *κύραν* dans la Version Grecque de l'Écriture, aux Proverbes *VII. 22*, au lieu de *κύων* qu'on lit. *Voy.* son *Hicroz, Par. I, Liv. II, chap. 56.* Il est étonnant qu'on ne l'ait pas suivis dans les nouvelles éditions, & qu'on n'ait pas marqué cette correction dans les nouveaux Hécaples, au moins dans une Note.

K Y R.

KYRGESSIS. Nom d'une nation Tartare. *Kyrgeffis.*

Les Tartares *Kyrgeffes* habitent par troupes dans les campagnes. Ils honorent la Terre, & lui sacrifient en cette manière. Le Prêtre prend du sang, du lait, de la fiente d'animaux, & de la terre, mêle le tout ensemble, & le met dans un vase. Cela fait, il prend le vase, & monte sur un arbre, d'où il parle au peuple; son discours fini, il aperce le peuple du mélange qu'il a fait; on se prosterne contre terre, & on reçoit ce qu'il jette comme un dieu; car ce peuple est persuadé que rien n'est si salutaire au genre humain, que la terre & les bestiaux. *Voy.* *Alexandre Guaguin*, dans sa *Sarmatie Européenne, Vossius, de Idol. T. II. c. 62.*

KYRIACQUE. f. m. Nom qui se donnoit autrefois aux Églises, aux Temples consacrés à Dieu. *Kiriacum, Dominicum Templum.* Ce nom se trouve dans la vie de saint Antoine, par saint Athanase, *chap. XVI.* On appeloit ainsi les Temples des Chrétiens de *Κυριος*, Seigneur, parce qu'ils étoient dédiés à Notre-Seigneur, destinés à son culte, de même que le premier jour de la semaine s'appelle *Κυριακη*, *Dominica*, d'où nous avons fait *Dimanche.*

KIRIC-SEAT. f. m. Nom d'un ancien droit qu'on payoit aux Églises. Les prémices des fruits. *Kyricseatum, Caricseatum.* Saint Ina, Roi des West-Saxons, ou Saxons occidentaux, fit des loix, par lesquelles il ordonna de payer le *Kyricseat*, ou *Caricseat.* Les *Bollandistes* en ont rapporté le commencement dans la vie de ce Saint. *Acta Sanct. Feb. T. I, p. 910.*

Ce mot est formé de *Kyrick*, ou *Kerk*, qui signifie Église, & de *Set*, ou *Saet*, qui en Saxon signifie *Semen*, semence, fruit, de sorte que *Kyricseat* est proprement fruit de l'Église.

KYRYÉ, ÉLÉISON. f. m. C'est la partie de la Messe où l'on invoque Dieu. Chanter le *Kyrié, éléison.*

Ce mot est Grec, & signifie, Seigneur, avez pitié de nous, formé de *κύριος*, *Dominus*, Seigneur, & *ελεειν*, avoir pitié, à l'impératif *ελεεισον* *ayez pitié.*

Dans ces mots *Kyrié, éléison*, on prononce l's d'un son rude & sifflant, quoiqu'elle soit entre deux voyelles, mais on a conservé à l's le son qu'elle a dans la langue Grecque, de laquelle ces mots sont pris sans aucun changement. Il y en a qui mettent deux s, afin que ceux qui ne savent pas le Grec, ne soient point trompés à la prononciation.

Le *Kyrié éléison* se dit trois fois en l'honneur de la Très-Sainte Trinité.

Dans le Missel de saint Ambroïse, le *Kyrié, éléison* ne se dit pas comme il est marqué aujour-

d'hui dans le Missel Romain, où l'on dit après l'Introïte trois fois le *Kyrîé, éléïson*, puis trois fois *Christe, éléïson*, & enfin trois fois *Kyrîé, éléïson*. Selon le rit Ambrosien, on dit trois fois *Kyrîé, éléïson* après le *Gloria in excelsis*, trois autres fois après l'Évangile, & trois fois après la Communion. Dans l'Église Grecque on ne dit point *Christe, éléïson*, mais seulement *Kyrîé, éléïson*. Pour savoir la raison qu'il y a de répéter neuf fois cette prière, & les significations mystiques qu'elle a, Voy. Saint Thomas, Quarti, sur les Rubriques de la Messe, le Cardinal Bona, &c. L'usage de chanter le *Kyrîé, éléïson* est plus ancien en Orient & en Italie qu'en France. C'est le Concile de Bazas qui en 529, le prit de ces Églises, & commença à l'établir en France. Arrien, qui vivoit au commencement du second siècle de l'Église, dit expressément que les Payens alors invoquoient aussi Dieu en disant *Kyrîé, éléïson*. Voy. *Dissert. Epictet. L. II, cap. 7*. Vollius croit qu'ils avoient pris cette prière des Chrétiens.

KYRIELLE. f. f. Litanie, prière de l'Église en l'honneur de Dieu, de la Vierge, des Saints, ou de quelque mystère, composée de plusieurs invocations, éloges, à la fin de chacune desquelles on répète, Ayez pitié de nous, si c'est à Dieu qu'on parle; ou Priez pour nous, si les prières s'adressent aux Saints. *Litania solemnis precatio, precum ordo*. Ce mot vieillit, & ne se dit guère sérieusement. Cette bonne vieille est long-temps à dire ses *kyrielles*. Dans cette phrase, ce mot se prend pour toutes sortes de prières, & dans le sens propre, il n'a point d'autre signification, & il ne s'entend pas des Litanies seules.

Ce mot vient de ce que les Litanies commencent toujours par ces mots Grecs, *Kyrîé, éléïson, κύριε, ελεησον, Seigneur, ayez pitié de nous*.

KYRIELLE, se dit figurement & familièrement, en Morale, d'une liste, d'un dénombrement, d'une longue suite de malheurs, de paroles, de citations & autres choses dont le récit est ennuyeux ou fâcheux. *Series, longa narratio, enumeratio, commemoratio*. Cette plaideuse nous a fait une longue *kyrielle* de ses maux, des persécutions, des injustices qu'on lui fait. J'espère que cette longue *kyrielle* ne vous ennuiera point. **MAD. DU NOYER.** Quelle *kyrielle* de témoignages! Que veut il avec sa longue *kyrielle*?

*Tout hors d'haleine il couroit après elle,
Et lui contoit pourtant la longue kyrielle*

Des rares qualités dont il étoit orné. FONT.

Ce mot est ancien. L'Auteur de la vie de sainte Berlinde, qui vivoit dans l'onzième siècle, dit, *cap. II. num. 11. Clericis hymnum concinentibus signaque compulsantibus, laicis vero Kyrieles celebrantibus*. Voyez les *Acta Sanct. Febr. T. I. p. 383*.

KYRIELLE. Terme de Poésie Française. Sorte de vieille rime, qui consistoit à répéter un même vers à la fin de chaque couplet, ou de chaque stance.

K Y S.

KYSTE. f. m. Terme de Médecine. *Kystus*. C'est un sac, une membrane en forme de vessie qui renferme des humeurs liquides ou épaissies contre nature. Extirper un *kyste*. Le meilleur moyen de guérir un *kyste*, est de l'extirper. M. Dionis écrit *kiste* & *kyste*: il faut suivre la dernière orthographe; on ne la change guère dans les mots d'art dont elle marque l'origine.

Ce mot est Grec; il vient de *κύστις, vessie*.

KYSTITOMIE, ou KYSTEOTOMIE. f. f. Terme de Chirurgie. *Kystitomia*. Opération qui se fait à la vessie pour en tirer l'urine qui n'en peut sortir autrement. Il y en a qui prétendent qu'on doit appeler l'extraction de la pierre au nom de *Kystitomie*, & non pas de celui de *Lithotomie*, parce que dans l'extraction de la pierre, on fait une incision à la vessie, & on ne coupe point la pierre; mais l'usage en a décidé autrement, & il veut qu'on appelle *Lithotomie*, l'extraction de la pierre, & *Kystéotomie*, l'opération qui se fait à la vessie lorsqu'on en veut tirer l'urine. On l'appelle autrement la ponction au péinée.

Le nom de *Kystitomie* est composé de deux mots Grecs, *κύστις, vessie*; & *τέμνω, je coupe*.

K Z E.

KZEL-BACHE. f. m. Terme de Relation. Ornement de tête chez les Persans: il est composé de deux aigrettes d'or qui s'élevaient au-dessus de la coiffure. Ce mot veut dire, *Tête d'or, ou Tête rouge*.

On appelle aussi *Kzel Baches*, ceux qui portent l'ornement de tête appelé *Kzel-Bache*. Il y a en Perse une milice de *Kzel-Baches*, qui sont tous adroits & courageux. On dit aussi KEZELBACHE, KIZILBACHE, &c. Voyez ces mots.



L



f. f. suivant l'ancienne appellation qui prononce *elle*, & m. suivant la nouvelle appellation qui prononce *le*. C'est la douzième lettre de notre alphabet, & la neuvième consonne. *L*, a un son doux qui se prononce en appliquant la langue au palais. *Martianus*

Capella. Il y a des *l* liquides, comme en ces mots *plat*, *plein*, *plus*, *clair*, *clairon*, &c. D'autres qui se mouillent quand elles se trouvent doubles après un *i* voyelle, comme en ces mots, *vermillon*, *travailler*, *recueillir*, *fouiller*, &c. Les *l* sont aussi mouillés dans les mots qui finissent par une seule *l*, & où cette *l* est précédée d'un *i* voyelle, comme en ceux-ci, *travail*, *pareil*, *œil*, &c.

La règle générale est que cette lettre se prononce mouillée quand elle est double, & qu'elle est précédée de *ai*, *ei*, *oui*, comme, *travailler*, *maille*, *veiller*, *recueillir*, *fouiller*, *grenouille* : de même dans quelques mots où elle n'est précédée que d'un *i*, comme *fille*, *briller*, &c. De même dans les mots qui finissent en *ail*, *eil*, *ueil*, & *ouil*; comme *travail*, *rêveil*, *cercueil*, *œil*, *fenouil*, &c. & enfin dans quelques mots qui ne finissent que par *il*, comme *pétil*, *mil*, pour *millet*. Mais il y a tant d'exceptions, que l'on ne peut guère donner de règle générale là-dessus. C'est l'usage seul qu'il faut consulter, & nous aurons soin dans le cours de cet ouvrage, de marquer les cas particuliers où cette lettre se mouille.

Rien n'est plus dégradable que la prononciation vicieuse que l'on substitue très-communément à celle de l' mouillée, que l'on prononce dans *fil*, *oreille*, *feuille*, *paille*, *Verfaille*, &c. comme s'il y avoit *fye*, *oreye*, *seuye*, *paye*, *Verfaye*, &c. Ce défaut n'est pas moins ordinaire à Paris que dans les Provinces; & il ne paroît pas que l'on ait beaucoup d'attention à rompre de bonne heure dans les enfans une habitude dont ils ont honte, quand ils entrent dans le monde, & dont il est rare qu'ils se défassent aisément. M. RESTAUR.

Passerat dit que *l* s'est mise pour un *b*, *cilliba* pour *cibilla* : pour un *d*, *alipe* pour *adipe*, *rallus*, *rallum*, *ralla*, de *radere* : pour un *c*, *mutica spica*, pour *mutila* : pour une *n*, comme *arbilla* d'*arvina*, & *bellè* de *benè*, *colligo* de *contigo* : pour une *r*, comme *fratellus* de *frater*, *baratrones* pour *balatrones* : pour une *s*, comme *ancile* de *am*, & *caesum*, *equilio* pour *equisio* : pour un *t*, comme *equifelis*, pour *equifetis*, *Thetis* pour *Thetis*. Mais *cilliba* est une transposition plutôt qu'un changement, ou peut-être une faute dans Festus, qu'il faut corriger par Varron, qui dit *cibilla*, de *Ling. Lat. L. IV. Mutica* peut être aussi une faute.

Anciennement on ne mettoit jamais une double *ll* en aucun mot, on l'a ajoutée depuis, *allium* & non pas *allium*, *macelum* & non point *macellum*, *polucere* & non point *pollucere*. Deux *ll* ont été changées en *li*, *ἀλλομεν*, *salio*, *αλλος*, *alius*, *φίλλων*, *folium* : & l'on prend deux *ll*, comme *hira*, *hilla*, *saturare*, *saturare*, &c. & l'*l* en *x*, ou en *xill*, comme *ala*, *axilla*; *mala*, *maxilla*; *palus*, *paxillus*; *paulum*, *paxillum*; *velum*, *vexillum*. Le *d* s'est mis pour une *l*; l'*n* pour deux *ll*; l'*r* pour une *l*. Ce sont encore des remarques de Passerat. *L* est souvent à la place d'un *D*, comme dans *Ulyssè*, du Grec *Ὀδυσσεύς*, & dans le dialecte Eolien *Ἰδυσσεύς*, d'où s'est fait *Ulyssè*. De même *dautia* & *lautia*, *lacrima* de *dacruma*, *meditari* de *μεδιστῆν*.

Cette lettre s'est mise autrefois devant la particule *on*, quand on la mettoit après le verbe. Celui jour portoit l'on les croix en processions en plusieurs lieux de France, & les appeloit l'on les croix noires. JOINVILLE.

Il y a bien des peuples, comme les Chinois en Asie, les Illinois en Amérique, &c. qui ne sauroient prononcer l'*r*, & qui la changent encore en *l* : ainsi quand on leur donne au baptême le nom de *Petrus*, de *Franciscus*, &c. ils disent *Petlus* & *Flanciscus*.

Nous avons pris des Latins la figure de notre *L*, que les Latins tenoient des Grecs, & ceux-ci des Hébreux, dont le vrai & ancien caractère a l'*l*, ou le *lamed* tout semblable au nôtre, excepté qu'ils font l'angle ordinairement plus aigu, comme on le peut voir dans la Dissertation du Père Souciet, Jésuite, sur les médailles Hébraïques, page 13. & page 143. Les Hébreux ont aussi donné cette lettre aux Chaldéens, aux Syriens, aux Arabes, & même aux Egyptiens.

L, est aussi une lettre numérale chez les anciens, qui signifioit cinquante, & qui le signifie encore en chiffre Romain, suivant ce vers,

Quinquies L denos numero designat habendos.

Quand on y ajoute un titre, *L*, elle signifie cinquante mille. *L* a été prise pour signifier cinquante, parce que c'est la moitié d'un *C*, qui signifioit cent, & qui autrefois se marquoit ainsi] qui sont deux *LL*, l'une droite & l'autre renversée. Voyez *Pasquier*, *Rech. L. IV. c. 22.*

On dit proverbialement qu'un homme en a dans l'*Pelle*, par une mauvaise allusion de l'*Paille* avec la lettre *L*, pour signifier qu'il a passé cinquante ans.

L, dans les monnoies. Nos Louis d'or ont des croix de huit *LL* entrelacées & disposées en forme de croix. *L* sur nos monnoies signifie Louis. On voit une *L* couronnée sur celles de Louis XII. & sur celles du feu Roi, & de Louis XV. aujourd'hui régnant, des *L* enlacées signifiant le même nom. Il en est de même dans les chiffres que l'on met sur des bordures de tapisseries, dans les décorations, sur des carrosses, sur des housses de chevaux, des couvertures d'équipages, &c. où des *L* enlacées sont le chiffre du Roi, & signifient *Louis*.

Les Epoques se marquent presque toujours (sur les médailles Grecques) par le lambda antique *L*, qui signifie, selon la tradition des Antiquaires, *Λουδοῦ αἰών*, mot poétique & inusité dans le langage ordinaire, qui veut dire *Anno*, & qui probablement étoit plus commun en Egypte que dans la Grèce, puisque c'est sur les médailles de ce pays qu'il se trouve toujours. Nous avons cependant un beau Canope au revers d'Antonin ΕΤΟΥΣΒ. comme nous avons du même Empereur un revers LENATOY, & plusieurs autres avec les simples chiffres LZ. LH. LII. chargés des figures de l'Équité, de la tête de Sérapis, & d'un Dauphin entortillé à un trident. P. JOBERT. *Λουδοῦ αἰών* se trouve dans Homère, & dans une ancienne Epigramme, & Macrobe, *L. I. c. 17.* dit que ce sont, non pas les Egyptiens, mais les anciens Grecs, qui appeloient ainsi l'année, du nom *λῆκος*, un loup, qu'ils donnoient au soleil. Voyez ci-dessous au mot *Loup*.

Cette lettre est le caractère dont on marque la monnoie fabriquée à Bayonne.

L. ST. signifie Livres sterlings. *L. DE G.* ou *LG.* veut dire Livres de gros. *L* majuscule Italique se met pour Livres tournois, qui se marquent aussi par cette figure ⁴. Deux petites *lb.* liées de la sorte sont livres de poids.

L A

LA. Article qui dénote le genre féminin, qui sert à décliner les noms. *La Muse*. *La chose*. On mange l'a quelquefois. *L'allée*. *L'entreprise*. Vous avez

ma bourse, donnez-la lui. Quelques-uns blâment la répétition de l'article en cet endroit, à cause de la cacophonie, quelques-uns en effet le suppriment : mais ce n'est que dans la conversation, & l'on ne peut se dispenser de l'employer en écrivant : le plus sûr est d'éviter ces façons de parler. MLT. On ne peut pas être plus contente que je la suis de l'approbation que vous donnez à cette aimable belle-sœur. Je veux sur toutes choses que vous soyez contente, & quand vous la ferez, je la ferai. MAD. DE SEV.

Les Grammairiens François ont disputé pour savoir si une femme, en parlant d'elle-même, devoit se servir du pronom *la* avec le verbe *être*, dans les phrases où un homme en parlant de lui-même, emploie le pronom *le*. Par exemple, si on demande à une femme : *Etes-vous malade ?* & qu'elle veuille répondre qu'elle ne l'est pas, doit-elle dire : *Je ne la suis pas*, ou bien, *je ne le suis pas ?*

M. Restaut, dans sa Grammaire, établit à ce sujet deux règles, 1°. Le pronom *le* est indéclinable, c'est-à-dire, qu'il est toujours le même pour le masculin & le féminin, pour le singulier & le pluriel, toutes les fois qu'il se rapporte à un ou à plusieurs noms adjectifs, de quelque genre, & en quelque nombre qu'ils soient. Ainsi, suivant cette règle, il faut qu'une femme réponde à la question : *êtes-vous malade ?* *Je ne le suis pas*. 2°. Le pronom *le* est déclinable, c'est-à-dire, qu'il fait *la* au féminin, & *les* au pluriel, toutes les fois qu'il se rapporte à un nom substantif. *Etoit ce là votre pensée ? Pouvez-vous douter que ce ne la fût. Etes-vous Madame une telle ? Oui, je la suis.* Les femmes ne négligent rien pour y paroître belles, elles y réussissent quelquefois ; & s'il y en a quelqu'une qui ne la soit pas, il ne faut pas s'en prendre à la Comédie. *Discours sur la Comédie.* Cependant au pluriel, elles diroient *le*.

Vaugelas a décidé clairement cette question. Si je dis à une femme : quand je suis malade, j'aime à voir compagnie ; & qu'elle me réponde, & moi quand je la suis, je suis bien aise de ne voir personne, c'est une faute de dire quand je la suis, & il faut dire quand je le suis ; parce que ce *le* ne se rapporte pas à la femme (car alors il faudroit dire *la*) mais à la chose dont on parle, & équivaloit à cela, c'est-à-dire *malade*, dans l'exemple proposé. Il est si vrai que ce *le* se rapporte à la chose dont il est question, & non pas à la personne qui parle, qu'au pluriel on dit également *le* & non pas *les*. Si je dis à deux amis : quand je suis malade, je fais telle chose ; ils me répondent, & nous quand nous le sommes, nous ne faisons pas ainsi. Il est évident que si l'on devoit dire, quand je la suis, dans le premier exemple, il faudroit dire dans le second, quand nous les sommes. C'est ainsi que Malherbe a dit : les choses ne nous succèdent pas comme nous le désirons. Quoique cet exemple ne soit pas précisément le même, il a pourtant beaucoup de rapport à l'autre, & est dans la même règle.

En un mot, ce *le* est neutre. Etes-vous satisfaites ? Nous le sommes, & non pas nous les sommes. C'est pourquoi, quand ce mot est relatif à un adjectif qui préside, il signifie cela, & n'a ni pluriel ni féminin. Ma fille & ma nièce ont été malades, & le sont encore. Mais si c'est un substantif qui préside, on se sert de *le*, *la*, *les*, suivant le genre & le nombre du substantif, pour signifier lui ou elle, eux ou elles. Etes-vous malade ? je le suis. Etes-vous la malade que je viens de voir ? je la suis, c'est-à-dire, je suis elle.

LA. adv. démonstratif qui se dit d'un lieu considéré comme différent de celui où l'on est, & comme moins proche. Demeurez-là, & n'approchez pas de moi. Je reviendrai dans un moment ; attendez-moi-là. Qui va là ? allez par-là. En sortant de-là. Voyez ici. Souvent ce mot employé au commencement du membre d'une période, désigne simplement la différence des lieux, sans aucun rapport à l'éloignement. Le Peintre avoit représenté dans un même

tableau, là une troupe de jeunes bergeres, ici une troupe de Bacchantes ; là une aurore, ici, &c.

Çà & là, joints ensemble, signifient dispersion & confusion. Après cette déroute, les troupes étoient dispersées çà & là. Tous les meubles étoient jetés çà & là. Errer çà & là, sans savoir où l'on va.

Souvent là se joint avec d'autres adverbes qui varient sa signification. Là-haut, là-bas. Là-dessus, là-après. Je jugeai bien dès-là ; dès là je commençai à me défier de lui. Il est allé de-là l'eau. Il a été payé au-delà de ses espérances. Il falloit bâtir un peu plus en-delà. Quand vous ferez de delà, écrivez nous. En de là & de delà sont mauvais, & seulement du peuple, ou de quelques provinces. Il nous a dit quelque chose de cette affaire par-ci, par-là. C'est une nécessité, il faut bien en passer par-là. On dit aussi, par là, ou par la fenêtre. Ce dernier est populaire.

Comme s'il importoit étant ombre là-bas.

Que votre nom vécu ou qu'il vécu pas. REGNIER.

LA se met aussi à la suite des pronoms démonstratifs & des noms, pour une plus grande désignation. Celui là, celle là. Ce lieu là, ce tems-là. Cet homme-là.

Quelquefois là n'est employé que par une espèce de redondance, & pour donner plus de force & plus d'énergie au discours, comme dans les exemples suivans : c'est-là une belle action. Que dites-vous là ? Sont-ce-là nos gens ?

Deçà & delà, de côté & d'autre. Jambe deçà, jambe delà. Delà, de ce sujet là, de cette cause. Delà sont venues les guerres civiles. Inde.

Delà, préposition. Delà la rivière. Voyez DELA. Au-delà. Voy. ce mot. En-delà, plus loin : c'est plus en delà.

LA OÙ. Façon de parler adverbiale. pour dire : Au lieu que. Il a perdu cela pour m'avoir fâché, là où s'il eût fait son devoir, il fût parvenu à de plus hautes dignités. Les gens de bien meurent dans une douce espérance, là où les méchants sont tourmentés de remords, &c. Il est vieux.

LA-LA, adv. Réponse que l'on fait à certaines questions, & qui signifie médiocrement. Vous a-t-il fait bonne chère ? Là-là. Est-il fort savant ? Là là. Ac. Fr. Lisette, dans le Distrain de Regnard, répond à Carlin qui lui demande l'état de sa fanté : Je me porte là-là. Voyez aussi la Comédie de la Faule Coquette.

LA LA se dit aussi par menace dans le style familier. La la, nous nous retrouverons. Par réprimande, la la, tout beau. Par forme de consolation & d'adoucissement. La la, rassurez-vous ; ne craignez rien.

LA, terme de musique. C'est la sixième note de la gamme. Ut, ré, mi, fa, sol, la.

L A A.

LAABIM. f. m. Nom d'homme & de peuple. *Laabim*. Il est dit dans la Genèse, X. 13. que *Laabim* étoit fils de Mistaïm. Les *Laabim* qui descendirent de lui, sont les Libyens en Afrique. C'est le sentiment de Joseph, Ant. L. I. de Saint Jérôme, de Cornélius à Lapidé, d'Ainwort, de Lyranus, de Junius, de Bochart, L. IV. c. 28. &c. Il y a cependant une difficulté. Car la plus grande partie de l'Afrique s'appelle Libye, & dans l'écriture les Libyens sont appelés Phut & Lubim : mais Bochart répond que les *Laabim* sont seulement les Libyens, que Pomponius Méla, L. I. c. 4. Plin, L. V. c. 8. Ptolomée, L. IV. c. 5. appellent Libyens d'Egypte, parce qu'ils étoient en effet voisins de l'Egypte. Ils demeuroient dans un pays plein de sables brûlans, c'est de-là qu'ils avoient pris leur nom : car להבה, *Laaba* en Hébreu signifie *flamma*, *chaleur*, *ardeur*. D'autres, comme Arias Montanus & Malvenda, disent que ce sont les Libyens Cyrénaïques, ou comme dit encore Malvenda, Marmariques.

LAAC. Voyez LABA.

☞ LAAR. Voyez LAR.

LAAS. Nom d'une petite ville du Cercle d'Autriche, en Allemagne. *Lafsum*. Elle est dans la basse Carniole, au pié des montagnes, & à une lieue du lac de Czirniz, du côté du nord. *Laas* est capitale d'un petit pays, qu'on nomme la Kacéole. MATY.

L A B.

LABA, ou LAAC. Nom d'un bourg de l'Autriche, en Allemagne. *Laba, Latia*. Il est aux confins de la Moravie, environ à quatre lieues de Znain, en tirant vers Vienne. MATY.

LABACH. Voyez LAUBAC.

☞ LABADIA. Ville d'Italie, dans le Polesin de Rovigo, sur l'Adige. Elle est sujette aux Vénitiens.

☞ LABADISTE. Voyez LABBADISTE.

LABAN. Nom de lieu dont il est parlé au Deutéronome, *ch. I. v. 1. Laban*. Ce lieu étoit au delà du Jourdain, dans la plaine du Desert, vis-à-vis la mer Rouge, entre Pharan, Tophel & Haseroth. Les Septante l'appellent *Lobon*. Ce qui fait croire que c'est Lebna dont il est parlé au Livre des Nombres, XXXIII. 20. où les Septante le nomment *Lebona*. P. Lubin,

LABANA. Nom d'une ville de la Terre Sainte. *Labana*. C'est ainsi que la Vulgate l'appelle en Josué, XV. 42. mais les Septante disent *Lebna*, ce qui fait connoître que c'est la même que *Lebna* dont parle Josué, X. 29, 30, 31, & que les Septante nomment aussi *Lebna*. Sous les Chananéens *Labana* étoit capitale d'un Royaume; à la conquête des Hébreux elle fut donnée à la Tribu de Juda. C'est celle qui est appelée *Lobna* par la Vulgate, en Josué XXI. 13. par les Septante *Lobna & Lebna*. C'étoit une ville Lévitique. Du temps de S. Jérôme ce n'étoit qu'un village du territoire d'Eleuthéropolis, qui conservoit encore son ancien nom de *Lobna*. P. Lubin. M. Réland la nomme *Libna*, suivant la prononciation du texte Hébreu.

LABANATH. Nom d'une ville de la Terre-Sainte. *Labanath*, dans le texte Hébreu *Libnath*. Elle étoit dans la Tribu d'Aser, & sur ses confins du côté du midi, & aux environs du mont Carmel. Il ne faut point la confondre avec Ahalab, P. Lubin.

LABARUM. f. m. Enseigne, étendard qu'on portoit devant les Empereurs Romains à la guerre. C'étoit un longue lance, traversée par le haut d'un bâton, duquel pendoit un riche voile de couleur de pourpre, orné de pierres, & d'une frange à l'entour. Il y avoit une aigle peinte, ou tissée d'or sur le voile jusqu'à Constantin, qui y fit mettre une croix, avec un chiffre ou monogramme qui marquoit le nom de JÉSUS CHRIST, & qui étoit accompagné de ces deux lettres A & Ω; pour signifier que JÉSUS CHRIST est le commencement & la fin de toutes choses. Quelquefois au dessus du voile s'élevoit une couronne au milieu de laquelle étoit enfermé le monogramme de JÉSUS-CHRIST. De la traverse pendoit un morceau d'étoffe précieuse en quarré, sur lequel étoient représentées les têtes de Constantin & de ses enfans. Constantin y fit mettre aussi sa figure en or, & celles de ses enfans. On ne les voit pas néanmoins, que je sache, sur les médailles. L'Empereur choisit ensuite cinquante hommes des plus braves, & des plus pieux de ses Gardes, qui eurent la charge de porter le *labarum* tour-à-tour. Voyez Suétone dans Auguste, c. 10 la vie de Constantin par Eusebe, L. I. c. 27. & 28. L. II. c. 8. Prudence, L. I. contre Symmaque, v. 488. Cuijas.

Constantin, pour montrer qu'il attendoit de Dieu la victoire, menoit avec lui des Evêques, & faisoit marcher à la tête de ses troupes l'enseigne ornée de la croix, c'est à dire, le *labarum*. On le gardoit dans une tente séparée loin du camp: & la veille des jours de combat, l'Empereur s'y retiroit, pour prier avec peu de personnes; observant une pureté particulière, & pratiquant le jeûne & la mortifi-

cation. FLEURY, *Hist. Eccl. L. X. p. 103. Zozime, L. II. p. 680.*

On dit que Constantin donna cet étendard à ses troupes à l'occasion d'un prodige qui lui arriva en allant combattre Maxence; car il vit dans l'air une croix avec ces mots Grecs: EN ΤΟΥΤΩ ΝΙΚΑ, c'est-à-dire, *Vainquez par ce signe*. On voit pourtant au revers des médailles des deux Licinius le pere & le fils, un *labarum*, avec la figure d'une croix au sommet de la pique ou haste de cet étendard. M. Tristan, dans son troisième tome, page 845. conjecture que Licinius & son fils se servirent du *labarum* pour contenter Constantin pendant le temps de leurs réconciliations; que le pere le faisoit par une complaisance forcée, craignant Constantin, & le fils par obligation & instruction, comme étant nourri dans le Christianisme par sa mere Constantia sœur de Constantin.

Dans les combats que Constantin livra à Licinius, par tout où paroïsoit le *Labarum*, les ennemis fuyoient, & sa présence rassuroit les troupes ébranlées. Cinquante hommes choisis entre les Protecteurs ou Gardes du Corps, étoient destinés à la garde de cette enseigne, & la portoient tour-à-tour sur leurs épaules. Un d'eux épouvanté dans le combat, le donna à un autre pour s'enfuir plus librement; & aussitôt il fut tué d'un trait dans le ventre. On tira plusieurs coups sur celui qui avoit le *Labarum*; mais il ne fut blessé d'aucun: ils portèrent tous sur le bois de l'enseigne. FLEURY. Eusebe avoit appris cette merveille de la propre bouche de l'Empereur. Voyez cet Auteur dans la vie de Constantin, L. II. c. 6, 7, 8, 9, 16. Voilà bien des prodiges dont la vérité semble n'avoir pas besoin.

Les Romains avoient pris cet étendard des Germains, des Daces, des Sarmates, des Pannoniens, des Arméniens, nations qu'ils avoient vaincues. On prétend que Constantin est le premier qui le donna pour un étendard aux troupes Romaines. Ainsi quand on le voit sur les médailles d'Auguste & des Empereurs qui ont précédé Constantin, ce n'est point un étendard Romain, mais l'étendard de quelque nation vaincue par l'Empereur, pour qui la médaille a été faite. Il paroît néanmoins par Tertullien dans son Apologétique, qu'avant Constantin les enseignes militaires ressembloient à une croix, de laquelle pendoit un morceau d'étoffe, & que par conséquent, à la couronne près & au monogramme de JÉSUS CHRIST, c'étoit la même chose que le *labarum*; & qu'ainsi Constantin ne fit qu'y ajouter ces deux choses à l'occasion qu'on a dite. Théodose le jeune donna de grands privilèges en 416. à ceux qui étoient chargés du *Labarum*, ou *Laborum*; car c'est ainsi que S. Grégoire de Nazianze, S. Ambroise, Prudence, & d'autres ensuite, appellent cet étendard.

Le nom de *Labarum* n'est connu que du temps de Constantin, mais cet étendard de la forme qu'on le voit de dire, étoit celui des Empereurs avant lui. Constantin y ajouta les marques du Christianisme.

S. Grégoire de Nazianze dit que le *Labarum* étoit ainsi nommé, parce qu'il finissoit les travaux, comme si ce mot venoit de *labor*. Mais on a très bien remarqué que cet étendard étant venu des Nations barbares, on cherche inutilement son nom dans les langues Grecque, ou Latine. Quelques-uns dérivent ce mot d'*λαβείν*, qui signifie *piété*. D'autres le tirent de *λαβόν*, prendre. Fullerus *Miscel. L. IV. c. 12.* croit que ce nom s'est fait de *λαβύριον*, *dépouilles*, en changeant *υ* en *α*, comme dans *calix* de *καλιξ*; & qu'il fut donné à cet étendard: d'abord le *labarum* étoit *λαβύριον*, une dépouille de l'ennemi.

Ceux qui ont traité du *Labarum*, outre les Auteurs cités ici, sont Eusebe dans la vie de Constantin, L. I. c. 29, 30, 31; Nicéphore, *Hist. Eccl. L. VII. c. 29.* Fullerus déjà cité; *Miscel. I. II. c. 1. & L. IV. c. 12.* Giraldus, *Dialog. XXV.*

Aleiat sur le *XII. L.* du Code, *Tit. de Præpos. Laborum*, Cujas sur le même endroit; J. Lipie, *L. III. de Cruce*, c. 15. & *Olserv. L. XI. c. 20.* Memius dans son Glossaire; Vossius, de *Vitiis Serm. L. III. c. 18.* & dans son *Etymologicum*; Pamelius, *Not. 244. & 245.* sur le *ch. XVI.* de l'Apologétique de Tertullien; De Valois dans ses notes sur Eusebe à l'endroit cité; Suicer au mot *Λάβουρ*; Fossinan au mot *Labarum*, & M. du Cange au même mot dans son Glossaire, M. Tillemont, *Hist. des Empereurs*, T. IV. p. 125. On trouve aussi *Laborum* en Grec; mais en François nous disons toujours *Labarum*, & même en Latin on ne trouve guère autrement. On prétend que les soldats qui gardoient le *Labarum*, sont ceux que les codes de Théodose & de Justinien appellent *Præfælli laborum*; mais *laborum* en Grec par un *α* pourroit être une faute. Il est aisé souvent de prendre un *α* pour *α*. S. Jean Chrifostôme, *Hom. III.* sur la première Epître à Timothée, l'appelle *λαβουρον*, *laburum*.

LABASSIN, ou ALBAZIN. Nom d'une ville de la grande Tartarie. *Labasinum*, *Albasinum*. Elle est sur la rivière d'Amur, ou d'Yamour, dans la Province de Dauria. *Labassin* est situé sous le 122. degré de longitude & le 54. de latitude, à trois mois de chemin de Moscow, & à trois semaines de Péking, selon la relation du P. Avril, Jésuite, qui s'accorde fort bien avec la carte de M. Wirfen. *Labassin* appartient aux Moscovites; il est sur l'un des chemins que tiennent les Marchands pour aller de Moscow à Péking par terre; & il a une bonne forteresse pour se défendre contre les Tartares Monguls & les Chinois.

LABATHSAN. Nom d'un village de la basse-Hongrie, situé à une lieue de Gran. *Labathsanum*. Il paroît par une inscription qu'on y a trouvée, que c'est l'ancien *Commercium*, bourg de la basse Pannonie.

LABADISTE, ou LABADISTE. f. m. & f. Nom d'une Secte fanatique, qui a pris son nom de Jean Labbadie, natif de Bourg en Guienne. *Labbadista*. Cette secte n'a pas duré. On dit cependant qu'il y a encore des *Labbadistes* dans le Duché de Cleves. Ce fanatique après avoir été Jésuite, puis Carme, enfin, Ministre protestant à Montaaban & en Hollande, finit par être chef de secte, & mourut dans le Holstein en 1674.

LABDANUM. f. m. Espece de gomme ou résine. *Voy. LADANUM.*

LABER. Rivière d'Allemagne, dans la Bavière. Il y en a deux fort voisines, l'une de l'autre, & on les distingue par les surnoms de *Gross* & de *Klein*, c'est à dire, de *Grand* & de *Petit*.

LABETZAN. Contrée de Perse, dans le Kilan, le long de la mer Caspienne. On-en tire d'excellentes soies.

LABEUR. f. m. Travail corporel, long & pénible. *Labor*, *opera*, *opus*: Il vieillit; & n'est plus guère en usage que dans le style soutenu, & dans la Poésie. Un nouveau *labeur* à ses armes s'apprête. MALHERBE. Il a été récompensé de son *labeur*: il jouit du fruit de ses *labeurs*. Les anciens Moines vivoient du *labeur*, du travail de leurs mains. Dieu a béni leur *labeur*. On dit aussi, que des terres sont en *labeur*, quand on les cultive & qu'on les sème selon que les pays ou les saisons les requièrent.

*Coups de ciseaux au travers de l'ouvrage
De mon labeur effacèrent les traits.* P. DU CERC.

LABEUR. Terme d'Imprimerie. Il signifie les Ouvrages ou éditions des livres sur lesquels les Compagnons & Ouvriers ont commencé de travailler. On ne le dit que des ouvrages considérables, qui peuvent occuper les ouvriers pendant long-temps par opposition à *ouvrage de ville*, termes par lesquels ils désignent des ouvrages de peu d'étendue, & qu'on tire en petit nombre, comme factums, &c.

On dit proverbialement, le *labeur* surmonte.

tout. *Labor omnia vincit improbus.* VIRG. Ce proverbe est Latin, & ce mot vient de *laborare*, qui signifie originairement, cultiver la terre, la labourer.

Les Poëtes avoient fait dans l'Antiquité payenne un dieu du *labeur*, & ils le comptoient parmi les dieux d'enfer. *Voyez* Hélide, *Theog. v. 226.* Vossius, de *Idolol. L. III. c. 19. & L. VIII. c. 11.*

LABEURER. v. n. Opérer. Vieux mot qui n'a plus d'usage que dans ce proverbe: En peu d'heures Dieu *laboure*, qui se dit quand un pécheur se convertit tout-à-coup, & change de vie, ou quand il arrive un grand changement de fortune auquel on ne s'attendoit pas. Nos anciens ont souvent changé l'o des Latins en *eu*. De *Demorari* ils ont fait *demeurer*. Ils ont dit de même *preuver* de *probare*. Nous en voyons des restes dans le mot de preuve. Il ont dit aussi *Labourer* de *Laborare*. MÉNAGE.

LABEZ, ou CALAO. Nom d'une ville de la province de Bugie, en Barbarie. *Labeza*, *Calaum*. Elle est près de la rivière Major, au midi de Bugie, & elle est capitale du Royaume de *Labez*, renfermé dans des montagnes presque inaccessibles, dont la petite ville de Tezli défend les avenues. Les Rois de *Labez* sont tributaires des Algériens, qui ont bien de la peine à exiger d'eux le tribut, à cause de l'apreté des montagnes qu'ils habitent. On croit que *Labez* est l'ancienne Altao, ou Atao, ville de la Mauritanie Césarienne. MARY.

LABIAL, ALE. adj. du Latin, *Labia*, lèvres, qui a rapport, qui appartient aux lèvres. En Anatomie, artère *labiale*. *Labialis*.

En Grammaire, on appelle lettres *labiales*, *littera labiales*, celles qui se prononcent par le mouvement des lèvres. On dit de même articulation *labiale*, qui est produite par les divers mouvemens des lèvres. Il y a cinq consonnes *labiales*, B, F, M, P, V.

LABIAL. Terme de Palais, qui se dit des offres qui se font simplement de bouche, & même par écrit quand il n'y a point de deniers effectifs qui soient offerts. *Verbo tenus*, *ore tenus*, par opposition à *offres réelles* qui se font à deniers découverts: *Præsentè*, *numeratâ pecunia*. En Justice, les offres *labiales*, ne sont point considérées.

LABIAW. Nom d'une petite ville de la Prusse Ducale. *Labia*. Elle est dans la Nadravie, à l'embouchure de la Dème, dans le Curish-Hoff, & à onze lieues de Königsberg. MARY.

LABIÉ, IÉE. adj. Terme de Botanique. Fleur *labiée*. Flos *labiatus*. C'est le nom qu'on donne aux fleurs Monopétales irrégulières, qui sont formées d'un tuyau percé ordinairement dans le fond, terminé en-devant par une espèce de masque, composé de deux lèvres principales, dont la supérieure se nomme *Galea*, l'inférieure *barba*, & l'ouverture *riktus* ou *palatum*: telle est la fleur d'Hysope, de Lavande, &c.

La forme, la position & la découpe de ces lèvres servent à distinguer les genres; mais les fleurs de cette famille sont distinguées des autres monopétales irrégulières, en ce qu'elles ont quatre étamines attachées au pistil, dont deux sont plus courtes que les deux autres, & quatre semences qui n'ont pour enveloppe que le calice qui subsiste jusqu'à la maturité du fruit. Les semences des fleurs en casque ou en muette, sont renfermées dans une capsule qui n'est point le calice.

LABILE. adj. m. & f. Epithète qui se donne à une mauvaise mémoire, qui manque au besoin, qui ne peut rien retenir. *Labilis*. Avoir la mémoire *labile*. Ce terme ne se dit que dans cette phrase.

LABIO-NASALE. Quelques-uns appellent de ce nom la lettre M, parce qu'elle se prononce des lèvres & du nez, parce qu'elle est moitié *labiale* & moitié *nasale*.

LABITH. *Horchia*. C'est le nom que les anciens Thyrréniens & les Scythes donnoient à la déesse Velta.

LABIZA. f. m. Espèce d'ambre ou de succin d'une odeur agréable, qui coule par incision d'un arbre qui croît dans la Caroline.

LABIZA est le nom de certains arbres que l'on trouve dans la province de Benarim & dans quelques autres endroits du Royaume d'Apalache. Les originaires du pays leur donnent ce nom, qui dans leur langue, signifie joyau, parce qu'ils en tirent leurs colliers & leurs bracelets. Ils font de la grosseur & de la figure des lauriers, & ont des fleurs qui approchent de celles des abricotiers, mais qui ne sont suivies d'aucun fruit. En récompense le tronc & les grosses branches fournissent une espèce de gomme de bonne odeur, d'un jaune pâle; à laquelle on peut donner telle figure que l'on veut quand elle est nouvellement recueillie. Gardée quelque temps dans un lieu sec, elle devient si dure, qu'elle ne peut plus se dissoudre ni à la pluie, ni dans l'eau chaude. Pour avoir une plus grande quantité de cette liqueur, les habitans vont faire au printemps des incisions au tronc & aux grosses branches, & vont de temps en temps ramasser la liqueur qui y pend en gouttes. Ils en font leurs colliers, leurs pendans d'oreilles & divers autres ornemens.

LABORADOR, Terre de *Laborador*. V. ESTOTILANDE.

LABORADOR, La petite *Laborador*, ou *Labrador*. *Laboratoris terra parva*. C'est la partie orientale de l'Île qu'on nomme le Cap Breton. C'est en cette contrée qu'est le lac de Labrador. MATY.

Il n'y a point à douter qu'on n'ait donné à ces pays ce nom Espagnol qui signifie *Laboureur*, parce qu'ils sont propres au labourage.

LABORATOIRE. f. m. Terme de Chimie. C'est le lieu où les Chimistes font leurs opérations, où sont leurs fourneaux, leurs drogues, leurs vaisseaux. *Officina*, *Pharmacopœa*. Le Roi a deux beaux *Laboratoires*, l'un à sa Bibliothèque, l'autre à son Jardin des Plantes: on y enseigne la Chimie. Le *laboratoire* dans un hôpital est le lieu où l'on compose les remèdes. En général on appelle *laboratoire* un lieu où l'on fait des expériences de Physique, des opérations de Chimie, de Pharmacie, &c. Par un Edit du Roi de l'an 1682, le 31 d'Août, article XI, il est défendu à toutes sortes de personnes, de quelque profession & condition qu'elles soient, excepté aux Médecins approuvés & dans le lieu de leur résidence, aux Professeurs en Chimie & aux maîtres Apothicaires, d'avoir aucuns *laboratoires*, & d'y travailler à aucunes préparations de drogues ou distillations, sous prétexte de remèdes chimiques, expériences, &c.

On le dit figurément en quelque sorte des feux souterrains. La nature, comme la Chimie, a ses fourneaux & ses *laboratoires* souterrains. C'est-là qu'elle fabrique l'or & les métaux, & qu'elle prépare pour les plantes qui croissent sur la terre, & pour les eaux minérales, les sels, les sulfures, le nitre, le vitriol. MÉM. DE TR.

LABORD. Voyez LAPORD.

LABORIEUSEMENT. adv. Avec beaucoup de peine & de travail. *Ægrè*, *operosè*, *laboriosè*. Ces grands compilateurs ont passé leur vie bien *laborieusement*.

LABORIEUX, EUSE. adj. Homme qui aime le travail & qui y résiste. *Patiens laboris*. Il se dit tant des travaux du corps que de l'esprit. Les François sont plus industrieux, & les Allemands plus *laborieux*.

LABORIEUX, se dit aussi des choses & signifie Pénible, qui coûte beaucoup de peine & de travail. *Laboriosus*. On profite des recherches *laborieuses* des excellents Traducteurs. S. EVR. Les Capucins, les Hermites, mènent une vie bien *laborieuse*. Examen *laborieux* & difficile. PÉLISSON. De longues & *laborieuses* recherches. IDEM. On le dit généralement des ouvrages qui demandent plus de travail que de génie.

LABORUM. Voyez LABARUM.

LABOTH. Nom d'un lieu de la Terre Sainte. *Laboth*. S. Jérôme, *in Loc. Hebr.* le met dans la Tribu de Juda.

LABOUR. f. m. Remuement de la terre fait à dessein de

la rendre fertile, propre à nourrir les végétaux. *Opera, cultura terra*. Une terre à blé pour être bien labourée, doit avoir trois *labours*. Il faut rembourler au Fermier qu'on dépossède, les *labours* & semences. Il est défendu de saisir les chevaux de *labour* qui servent à la charrue. On dit qu'une pièce de terre est en *labour*, pour dire qu'elle est préparée pour recevoir la semence.

Il est manifeste que ce mot & ses dérivés viennent du Latin *labor*; cependant le P. Pezron dit que ce mot est pris du Celtique *labour*, comme *laborare* vient de *labourat*, qui veut dire travailler. Quelques-uns tirent *labor* de *λύπη*, douleur. Vossius aime mieux le dériver de *λάσ*, qui signifie travail: on a ajouté une *l* au commencement; ou bien de *λαβόν εργα*, prendre de l'ouvrage.

Les Vignerons & les Jardiniers se servent aussi de ce terme quand ils travaillent. ceux-là avec leurs houes, & ceux-ci avec leurs bêches. Donner un *labour* à la vigne. Donner un *labour* aux espaliers. *Operam dare, fodere*. Les plus fréquens *labours* sont d'ordinaire les meilleurs: à l'égard des arbres il en faut quatre par an; savoir, au printemps, à la S. Jean, à la fin d'Août, & immédiatement avant l'hiver. LA QUINT. P. I. C. III. art. 3. Quand les terres sont peu pierreuses, les *labours* y sont plus aisés. LA QUINT. Les *labours* à proprement parler, ne sont autre chose qu'un mouvement ou remuement, qui, se faisant à la superficie de la terre, pénètre jusqu'à une certaine profondeur, en sorte que les parties de dessus & celles de dessous, prennent réciproquement la place les unes des autres. LA QUINT. P. II. c. 27. Il s'en fait à la bêche & à la houille, & cela dans les terres aisées. Il s'en fait à la fourche & à la besocette, & cela dans les terres pierreuses & cependant assez fortes. Il s'en fait de plus profonds; savoir, en pleine terre & au milieu des carrés, & il s'en fait de plus légers, savoir, autour des piés des arbres, sur les asperges, &c.

On fouit, on renverse la terre avec des instrumens propres à cette opération, non seulement pour détruire les mauvaises herbes, mais encore pour soulever la terre & la rendre perméable aux influences de l'air, du soleil, des pluies, des rosées. ID. Les *labours* rendent les terres non seulement plus agréables, mais encore plus meubles, ils augmentent la fertilité dans les terres qui en ont peu, & la conservent dans celles qui en ont suffisamment. Les *labours* se doivent faire en différens tems, & même différemment pour la multiplicité, eu égard à la différence des terres & des saisons; les terres qui sont chaudes & sèches, doivent en été être labourées ou un peu avant la pluie, ou pendant la pluie, ou incontinent après, sur tout s'il y a apparence qu'il en doive encore venir; & l'on ne sauroit les labourer, ni trop souvent, ni trop avant, quand il pleut; comme par la raison des contraires, il ne faut guère les labourer pendant le grand chaud, à moins qu'on n'ait soin de les arroser aussitôt: ces fréquens *labours* donnent passage à l'eau des pluies, & les font pénétrer vers les racines qui en ont besoin. Au contraire, les terres froides, fortes & humides, ne doivent jamais être labourées en tems de pluie, mais plutôt dans les grandes chaleurs, & pour lors on ne sauroit les labourer, ni trop souvent, ni trop avant, afin d'empêcher qu'elles ne se fendent par-dessus, ce qui fait grand tort aux racines, & afin qu'étant amollies par les *labours*, la chaleur y pénètre plus aisément. ID. Les *labours* fréquens empêchent qu'une partie de la bonté de la terre ne s'épuise à la production & à la nourriture des méchantes plantes. ID. Les rems auxquels les arbres fleurissent & la vigne pousse, sont extrêmement dangereux pour les *labours*. ID. La pratique pour les *labours* qu'il faut faire aux arbres, tant en hiver qu'au printemps, est que dans les terres sèches & légères, il en faut donner un grand à l'entrée de l'hiver, & un pareil incontinent après qu'il est passé, afin que les pluies & les neiges d'hiver, & les pluies du printemps entrent aisément dans les terres qui ont besoin de beaucoup d'humidité; & à l'égard

des terres fortes & humides, il faut leur donner au mois d'Octobre un petit *labour*, seulement pour ôter les méchantes herbes, & un fort grand à la fin d'Avril ou au commencement de Mai, quand les fruits sont tout à fait noués & les grandes humidités passées. *Id.*

LABOUR, ou **LABOURD**, & **LABOURT**. Nom d'une contrée de la Gascogne, Province de France. *Lapurdensis Tractus*. Elle a au midi les Pyrénées & la Basse-Navarre, au levant & au nord les Landes, & au couchant la mer de Biscaye. Bayone en est la capitale : ses autres lieux un peu considérables sont S. Jean de Luz, Andaye & Ciboure. *MATY. Voyez M. de Marca dans son Histoire de Béarn, L. I. c. 4.* Il y a une coutume de *Labour* qui fut rédigée en 1514.

Cette diction de *Labourd* est basque; *Lapurra* signifiant un pays desert, exposé aux voleurs, comme disent ceux qui entendent mieux les secrets de cette langue. *MARCA. Hist. de Béarn. L. I. c. 8.*

La terre de *Labour. Terra Laboratoris. Terra Laboris, Laboriae, Campi Laborini, Campania felix.* En Italien *Terra di Lavoro*. Province du Royaume de Naples. Elle est bornée au couchant par la campagne de Rome, & par l'Abrusse ultérieure; au nord par la citérieure, & par le Comté de Molise, & à l'orient par les deux Principautés; la mer de Toscane la baigne du côté du midi. Ce pays peut avoir vingt-six lieues de long, & quatorze de large. Il est fort propre pour le labourage, & c'est de-là qu'il a pris son nom. On l'appelloit autrefois la Campagne heureuse, à cause de sa grande fertilité en blés, vins excellens, & autres fruits. On y trouve en plusieurs lieux des eaux minérales, & des mines de soufre; le Mont Vésuve, ou *di Somma*, en doit être rempli, puisqu'il en vomit souvent des torrens. Les principaux lieux de cette province sont Naples capitale, Capoue, qui l'étoit anciennement, Gaëte, Fondi, Aquino, Sora, Vénafre, Sella, Carino; Tiano, Calvi, Cajazzo, Caserte, Averse, Acerra, Nole, Pouzzol, Sorrento, & Massa, qui sont autant de villes Episcopales. Le Gariglian, & le Volturne, en sont les plus grandes rivières. *MATY.* On n'appella d'abord Terre de *Labour*, en Latin *Laboriae*, qu'un petit canton qu'on nomme *Territorio di Gaudio San-Felicio*. Puis on a donné ce nom à toute la Campanie.

Ce nom a été donné à ce pays, parce qu'il est propre au *labour*, au labourage.

LABOURABLE. adj. m. & f. Épithète qu'on donne aux terres qui sont propres à être labourées pour rapporter des grains. *Culture habilis, idoneus*. Cette ferme a des prés, des bois, & 200 arpens de terres *labourables*. La Beauce ne consiste qu'en terres *labourables*.

LABOURAGE. s. m. Ce mot se dit tant de l'art de labourer la terre, que du travail & de la besogne du Laboureur. *Agricultura*. Il entend bien le *labourage*. Il a quitté le *labourage* pour le trafic. Les Consuls Romains se sont appliqués au *labourage*. Selon la diversité des lieux, il y a diversité de *labourage* à grands ou à petits sillons. C'est un pays de montagnes, où l'on ne fait ce que c'est que le *labourage*. J'ai donné tant pour le *labourage* de mes terres. Le *labourage* des terres sablonneuses est plus aisé que celui des terres grasses. On dit aussi, qu'une terre a le *labourage* de deux ou trois charrues; pour dire, qu'il faut avoir autant de charrues, pour la labourer & faire valoir. J'ai un *labourage* de vingt arpens de terre. *LIGER.*

On appelle décharge & *labourage* des vins, cidres & autres boissons, la sortie de ces sortes de liqueurs hors des bateaux dans lesquels elles sont arrivées aux ports de la ville de Paris. C'est aux seuls Maîtres Tonneliers à qui il appartient de faire ce *labourage*, à l'exclusion de tous autres Déchargeurs établis sur lesdits ports.

LABOURER. v. a. Cultiver la terre en la remuant. *Terram arare, aratro exercere*. On *laboure* en pleine campagne avec la charrue garnie d'un soc

& d'un coutre. Les vignes se *labourent* avec la houe, les jardins avec la bêche. En Brie il faut *labourent* avec les chevaux. En Berri on *laboure* avec des bœufs. *Voy. LABOUR.* Il étoit défendu dans la Loi de Moïse de *labourent* avec le bœuf & l'âne. Les Nobles ne peuvent *labourent* qu'une de leurs terres à deux charrues seulement. On appelle *labourent* à blé, quand on donne la troisième façon aux terres qu'on est près d'ensemencer en blé.

LABOURER, se dit par extension, de quelques animaux, & d'autres choses qui sont à peu près sur la superficie de la terre le même effet que la charrue, la bêche, & les instrumens du labourage. Les cochons *labourent* un pré avec leur grouin. Ce pré est presque tout labouré par les taupes.

En termes de Guerre, on dit qu'un boulet de canon *laboure* quand il commence à rouler sur la terre, vers la fin de sa portée, & qu'il y trace des sillons.

On dit encore que le canon *laboure* un rempart, lorsque plusieurs batteries viennent obliquement aboutir à un même point, comme centre commun de leur action. Enfin on le dit de l'effet de la bombe qui remue les terres où elle tombe.

En terme de Marine, on dit qu'un ancre *laboure*, quand le fond du terrain n'est pas bon pour l'ancre, quand l'ancre ne peut enfoncer, ni s'y tenir ferme. On le dit aussi du vaisseau quand il touche à la terre, quand il n'y a pas assez d'eau.

LABOURER le sable. Terme de Plombier. C'est mouiller & remuer avec un bâton le sable qui est dans les chassis autour du moule, dans lequel doit se couler une grande table de plomb.

LABOURER les vins. C'est les décharger des bateaux où ils ont été voiturés, & les mettre à terre.

LABOURER, se dit aussi figurément dans le style familier seulement, pour avoir beaucoup de peine, avoir beaucoup à souffrir. Il aura bien à *labourent* avant que de parvenir à son but. *Labourent* se disoit autrefois, pour travailler en matière d'affaires, & de choses spirituelles. *Voyez l'Hist. de Bretagne du P. Lobineau, T. II, p. 990.*

LABOURER. v. n. Travailler en quelque art ou manière que ce soit, s'y exercer, s'y employer.

Où tellement aux armes laboura,
Que le corps pris, l'honneur y demeura. *MAROT.*

Ce mot est vieux en ce sens.

LABOURÉ, *EE*, part.

LABOUREUR. s. m. Celui qui cultive, qui labouré les terres. *Agricola. Riche Labourcur. Pauvre Labourcur. Voyez LABOUR.*

On dit poëtiqument, quand les blés sont beaux, que c'est l'espérance des *Laboueurs*.

LABOUREUR. Terme de Plombier. C'est le bâton dont le Plombier se sert pour labourer le sable. Où est le *Laboureur*? Donnez moi le *Laboureur*.

LABRADOR. C'est un intervalle de mer qui coupe par la moitié l'île du Cap Breton, à la réserve de 800 pas de terre ou environ, qu'il y a depuis le fort Saint-Pierre jusqu'à l'extrémité de cette mer de *Labrador*, qui fait une espèce de golfe dont l'ouverture est à l'orient de l'île du Cap Breton, & finit à l'occident du côté du fort Saint-Pierre. La marée monte jusqu'à l'extrémité du golfe, & l'on compte vingt lieues depuis son entrée jusqu'à 800 pas du fort où elle aboutit; & lorsqu'il est pleine mer en *Labrador*, il est basse mer de l'autre côté vis-à-vis du fort. L'ouverture de cette petite mer de *Labrador* est à l'est justement, à l'opposite de l'autre côté. Ce qui fait cette différence de marée, c'est que la baie de Saint-Pierre a son ouverture droite à l'ouest, joint qu'il n'est jamais pleine mer dans un havre, que la lune ne soit droit à l'opposite de l'entrée du havre, soit dessus, soit dessous l'horison. Dans *Labrador* il y a un grand bassin ou étang de huit lieues de longueur & de cinq de largeur, avec des anses de chaque côté qui entrent fort avant dans les terres. Tout le tour de *Labrador* est bordé de montagnes

dont parties sont de plâtre. Les terres n'y sont pas bien bonnes, quoique les montagnes soient couvertes d'arbres, dont la plus grande partie sont pins & sapins, mêlés de bouleaux & hêtres. La pêche n'y est pas bonne, il s'y trouve seulement des huîtres, qui ne sont pas bonnes quand elles sont nouvellement pêchées, parce qu'elles sont trop douces; mais elles ont une propriété, c'est qu'on peut les garder huit ou dix jours sans qu'elles perdent leur eau, après quoi elles sont salées, & perdent cette saveur que leur cause l'eau douce des rivières, à l'embouchure desquelles on les pêche. DENIS, *Descr. de l'Amér. Sep. P. I, c. 6.*

LABRANDA. Nom d'un ancien bourg de Carie. *Labranda*. Jupiter étoit honoré à *Labranda*, & y avoit un Temple d'où il prenoit le surnom de *Jupiter Labrandeus*, comme a corrigé le P. Hardouin dans Pline, *L. XXXII, c. 2.* Voy. les Notes de ce Père. On disoit auparavant *Jupiter Labradius*, ou *Labradeus*.

LABRIT. Qui s'est dit autrefois pour Abret, & l'Albret, & dont nous avons fait ces noms. *Voyez l'Hist. de Bret T. II, p. 441.*

LABSA, ou LASSACH. Nom d'une ville de l'Arabie Heureuse, en Asie. *Labfa*, ou *Lassachum*. Elle est à vingt lieues d'Elcatif, du côté du midi, dans une contrée que Sanson appelle le Béglerbey de *Labfa*, & Vischer la Principauté d'Elcatif, tributaire du Turc. MATY.

LABURNUM. f. m. Arbre de médiocre grandeur qui est une espèce de cytisé : il ressemble à l'anagyris, excepté qu'il n'est point puant. Son bois est dur; les paysans en font des pieux dont ils enferment leurs champs. Ses feuilles sont trois à trois, sans poil, & d'un vert assez foncé en-dessus, velues, & d'un vert pâle en-dessous, attachées à une queue menue, ronde, velue. Ses fleurs sont légumineuses, semblables à celles du petit genêt, de couleur jaune. Après qu'elles sont tombées, il paroît des gouffes semblables à celles des pois, lesquelles contiennent des semences grosses comme des lentilles. On le nomme autrement *Aubours*. M. Tournefort l'appelle *Cytisus Alpinus latifolius, flore racemoso pendulo. Inst. R. Herb. 648.*

LABYRINTHE. f. m. Chez les Anciens, ou Dédale. Grand édifice qui est coupé de divers chemins qui rentrent l'un dans l'autre, & dont on a de la peine à trouver l'issue. *Labyrinthus*. Le plus fameux des *labyrinthes* a été celui de Crète, bâti par Dédale, pour enfermer le Minotaure, & d'où Thésée ne se fut pas sauvé sans le fil d'Ariane.

Il est fait mention de quatre *labyrinthes* dans l'Antiquité : celui de Crète fait par Dédale; celui d'Égypte, qui, selon Pline, fut le premier de tous, & fut construit par le Roi Pétésucus, ou Tirhoës : mais, selon Hérodote, ce fut l'ouvrage de plusieurs Rois; & le dernier qui y fit travailler fut Psamméticus. Ce *labyrinthe* subsistoit encore du temps de Pline. Il y avoit, dit-il, 3600 ans qu'il avoit été fait. Le Père Kirker parle de ce *labyrinthe* d'Égypte, dans son *Œdipus Ægypt. T. II, P. II, p. 306*, &c. Celui de Lemnos, composé de colonnes d'une grande beauté. Il y en avoit encore quelques restes au temps que Pline écrivoit. Celui d'Italie, que Porfenna, Roi d'Étrurie, fit faire pour être son tombeau. Pomponius Méla décrit le *labyrinthe* d'Égypte, dans son *I. L. c. 9*. Pline les décrit tous trois, *L. XXXIV, c. 13*. Virgile a décrit à sa manière celui de Crète, *L. V, de l'Énéide, v. 588*, & suiv. Pline appelle les *labyrinthes* l'ouvrage le plus merveilleux, le plus miraculeux de l'esprit humain. Le *labyrinthe* d'Égypte, bâti sur les bords du lac de Myris, étoit composé de douze palais & de quinze cens chambres, Méla dit *ter mille domos*, d'où il étoit impossible de trouver la sortie quand on y étoit entré. Les Gnoësiens ont un *labyrinthe* sur leurs médailles. *Voyez* dans Trifan, *T. I, p. 93*, comment on l'y représentoit. *Voyez* le récit que M. Tournefort a fait à l'Académie.

Tome V.

démie des Sciences sur les *labyrinthes* des Anciens. Le plus dangereux des *labyrinthes* est celui des carrières d'Arcueil, qui vont plusieurs lieues sous terre. On appelle *labyrinthe de carrière*, la confusion des rues d'une carrière beaucoup fouillée. *Indeprensus & irremeabilis error.*

LABYRINTHE, se dit aussi figurément en Morale, d'une complication d'affaires embrouillées, des affaires, des procès où l'on est si embarrassé, qu'on n'en sauroit sortir. Les détours de la chicane on fait des *labyrinthes* des moindres procès. Cette banqueroute a mis ce Marchand dans un grand *labyrinthe* d'affaires. Salomon, après avoir fait une peinture naïve de ses doutes & de ses irrésolutions, conclut qu'il n'y a que la sagesse éternelle qui puisse démêler ce *labyrinthe*. P. COM. Nous avons en Droit deux règles pour nous démêler de ce *labyrinthe*. PATRU.

LABYRINTHE, en termes d'Anatomie, se dit de la seconde cavité de l'oreille interne, qui est creusée dans l'os pierreux : elle est ainsi appelée, parce qu'elle est embarrassée de plusieurs détours. Cette cavité se divise en trois parties; la première est celle qu'on nomme le *vestibule du labyrinthe*, parce qu'elle conduit aux deux autres; la seconde comprend trois canaux ronds, courbés en demi-cercle, qu'on appelle les *canaux demi-circulaires*, qui sont au côté du vestibule vers le derrière de la tête; la troisième est le *limacon* qui est à l'autre côté.

LABYRINTHE, en Architecture. On appelle *labyrinthe de pavé*, une espèce de compartiment de pavé, formé de plate-bandes droites ou courbes, qui par différens détours laissent des espaces ou sentiers, imitent le plan des *labyrinthes* de l'antiquité.

LABYRINTHE de Jardins. C'est un bosquet d'allées étroites qui s'entrecoupent; de manière que quand on y est engagé, on trouve difficilement la route pour sortir.

Le *labyrinthe* de Versailles est un des plus beaux ouvrages modernes en ce genre, & même le plus beau par la magnificence des ornemens qui l'accompagnent. C'est un bosquet composé de plusieurs allées entrelacées & bordées de palissades, dans lesquelles on s'égaré aisément. Le bosquet est du dessein de le Nautre.

LABYRINTHE. Terme de Poésie. Sorte de vers fort embarrassés. *Voyez* Raban de Sainte-Croix, qui en donne des exemples.

En termes de Philosophe hermétique, *labyrinthe* signifie l'œuf hermétique. Quand les Sages disent que le Minotaure est dans le *labyrinthe*, cela veut dire, que le Mercure qui participe des deux natures, qui est mâle & femelle, qui est de la nature animale, & de la nature minérale, est enfermé dans l'œuf.

L A C.

LAC. f. m. Grand amas, grande étendue d'eaux douces & dormantes, qui ne tarissent jamais, & qui ne se communiquent à la mer que par quelques rivières, ou quelques canaux souterrains. Ulpien, dans l'interprétation de l'Édit du Préteur, dit, qu'un *lac* diffère d'un étang, en ce qu'un *lac* a toujours de l'eau, & ne tarit jamais, & qu'un étang tarit quelquefois. Le *lac* est plus étendu, & son volume d'eau plus considérable. Les *lacs* sont des amas d'eaux qui ont assez de profondeur pour être distingués des marais, & qui n'ont point de communication avec la mer, ou qui ne s'y déchargent que par des rivières. Il y en a quelques-uns auxquels on donne le nom de mer, comme la mer Caspienne, la mer de Galilée & la mer morte. Les autres *Lacs* plus considérables sont ceux de Genève, de Constance, de Ladoga, d'Onéga, &c, en Europe. Le *Lac* de Nicaragua & ceux d'Ontario, de Katagnondi, le *Lac* supérieur & celui des Puants, &c, en Amérique. Le *Lac* de Chiamay, en Asie. Ceux de Zaire, de Zassan, de Dambea & de Niger en Afrique. MATY. La Suisse est un pays où il y a de grands *Lacs*.

Aaa ij

Lacus. Le *Lac* de Constance. Le Rhône passe à travers le *Lac* de Genève. On a aussi appelé le *Lac* de Génésareth en Galilée, près duquel J. C. appella ses Apôtres, la mer de Tiberiade, à cause d'une ville du même nom; c'est un étang si grand qu'il paroît un *Lac*, il a cent-quarante stades de longueur, & quarante de largeur.

Les Gaulois avoient un respect religieux pour les *Lacs*, qu'ils regardoient comme autant de divinités, ou du moins comme des lieux qu'elles choisissent pour leur demeure. Ils donnoient même à ces *Lacs* le nom de quelques dieux particuliers. Le plus célèbre de ces *Lacs* étoit celui de Toulouze, dans lequel ils jettoient, soit en espèces, soit en barres ou lingots, l'or & l'argent qu'ils avoient pris sur leurs ennemis. Il y avoit aussi dans le Gévaudan, au pied d'une montagne, un grand *Lac* consacré à la Lune, où l'on s'assembloit tous les ans des environs, pour y jeter les offrandes qu'on faisoit à la déesse. Strabon parle d'un autre *Lac* très célèbre dans les Gaules, qu'on nommoit le *Lac* des deux Corbeaux, parce qu'il y avoit deux de ces oiseaux qui y faisoient leur séjour, & desquels on faisoit mille contes ridicules; mais ce qu'il y a de certain, c'est que dans les différends qui arrivoient, les deux parties s'y rendoient & leur jettoient chacune un gâteau; celui dont les corbeaux mangeoient le gâteau, avoit gain de cause; & celui dont les corbeaux se contentoient de becqueter & d'éparpiller l'offrande, étoit condamné par la bouche même des dieux. Il est difficile d'imaginer quelque chose de plus extravagant.

Ce mot vient de *lacus*, *lacus*, un *lac*.

LAC. Voyez *LACS*.

LACAY, ou *LAQUET*. s. m. Nom d'une ancienne Milice étrangère. On trouve ce mot dans des comptes des Trésoriers du Duc de Bretagne au quinzième siècle. Le P. Lobineau, dans son Glossaire, écrit *lacais*, ou *lacquets*. Et dans l'Histoire, T. I. p. 777. *Lacquets*. Dans un compte de 1491, je ne trouve que *lacays*.

LACAYOTA. s. f. Nom d'une plante de l'Amérique méridionale. *Lacayota*. Il y a (à Coquimbo) une espèce de citrouille qui dure toute l'année, appelée *lacayota*: on la fait ramper sur les toits des maisons, & l'on en fait une excellente confiture. FRÉZIER, p. 122.

LACCIVOLO. La Punta de *Laccivolo*. En Latin *Actium Promontorium*. C'est un cap qui est sur la côte occidentale de l'île de Corse, à sept lieues de la ville de Calvi du côté du nord, & à huit de S. Fiorenzo, vers le couchant. MATY.

LACÉDÉMONE. Nom d'une ville fort ancienne, qu'on nomme autrement Sparte, & qu'on dit avoir été fondée avant Rome & Carthage, l'an 1718, avant la naissance de J. C. *Sparta Lacedemon*. Elle a été fort célèbre par la valeur de ses habitans, & par les belles Loix que Lycurgue lui donna. Elle étoit capitale de la Laconie. Elle le fut ensuite du Despotat du Péloponnèse, & Episcopale, Suffragante de Corinthe. Elle est encore aujourd'hui Episcopale, & porte le nom de Mifitra, d'Ebada & de Zaconie. *Lacédémone* est assez grande, accompagnée de deux grands faubourgs, & défendue par une citadelle construite au sommet d'un rocher qui s'élève en pain de sucre, & qu'on dit n'avoir jamais été prise par la faim. Cette ville est capitale de la Zaconie en Morée, & située sur le Vasilipotamo, à sept lieues de son embouchure dans le golfe de Colchine. Les Vénitiens s'en rendirent maîtres l'an 1687, & l'ont perdue, avec le reste de la Morée, en 1715.

On dit que *Lacédémone* s'appela d'abord Lélégie, de Lélèx son premier Roi, qui étoit contemporain de Cécrops & d'Erichthonius. Elle prit ensuite le nom de *Lacédémone*, de *Lacédémon*, fils de Jupiter & de Sémélé, ou de Taygète qui épousa Sparte, fille d'Eurotas & petite-fille de Lélèx. Ce *Lacédémon* y regnoit, dit on, au remède de Moïse. Elle prit aussi le nom de Sparte, de la Reine Sparte, femme de *Lacédémon*. Le Royaume de *Lacédémone* commença sous Lélèx, premier Roi de cette ville, vers l'an du monde 2570,

lorsque Sténéus regnoit à Argos, & dura jusqu'à Tisamène, fils d'Oreste, treizième & dernier Roi de la première Dynastie, qui fut chassé par les Héraclides vers l'an du monde 2951. La Dynastie des Héraclides fut divisée en deux familles, les Euristhénides, autrement les Agides, qui donnerent trente un Rois à *Lacédémone*, & les Proclides, ou Euripontides qui en donnerent vingt quatre. *Lacédémone* aujourd'hui est partagée en quatre parties détachées les unes des autres, la ville, le château, le *Mésochorion*, & l'*Exochorion*, qui sont deux faubourgs; les Turcs nomment aussi le dernier *Marathe*. Le Basiliporamos sépare l'*Exochorion* des trois autres parties. V. Meurlius, *Miscellanea Laconica*, & *Regnum Laconicum*. *LACÉDÉMONIEN*, ENNE. s. m. & f. *Lacon*, *Lacedemonius*, *Spartanus*, a. Les *Lacédémoniens* furent des barbares jusqu'à Lycurgue, qui les polica & leur donna des Loix. Il établit un Conseil composé de trente deux Conseillers, dont le Roi étoit un. Ce Conseil ne pouvoit rien conclure sans le consentement du peuple. Le Roi Théopompus établit les Gihores qui étoient comme les Tribuns du peuple à Rome. Ils balançoient l'autorité du Roi & celle du Sénat. Les *Lacédémoniens* élevoient leurs enfans avec beaucoup de soin & fort durement, & dans les exercices du corps les plus violens. Ils accouroient aussi les filles aux mêmes exercices. Ils inspiroient à la jeunesse beaucoup de respect pour les Magistrats & pour les vieillards. Ils leur donnoient de l'horreur de l'ivrognerie & de l'intempérance, en leur faisant voir des esclaves ivres, & leur faisant remarquer toutes les impertinences qu'ils faisoient & qu'ils disoient en cet état. Ils avoient un amour inconcevable pour leur liberté, & une envie pareille de dominer sur les autres peuples de la Grèce. Ils parloient peu & disoient beaucoup en peu de mots. Il y a une infinité de bons mots des *Lacédémoniens*, qui sont pleins des sentimens les plus nobles, & qui marquent un grand courage & de grandes ames. Les *Lacédémoniennes* accouchoient ordinairement & se déliroient de leurs enfans sur un bouclier, ainsi qu'on le remarque dans Aristophane en sa Comédie, intitulée *Lystrata*, & dans Nonnus, en ses Dionys. L. 41. où il dit que Vénus voulut accoucher sur un livre de la Nymphé Beroé, comme les *Lacédémoniennes*, dit il, accouchent de leurs enfans dans un grand bouclier. Trifan, T. I. p. 83. Les *Lacédémoniennes* déguisées en soldats, défendirent vaillamment leur ville contre les Messéniens qui étoient venus pour la surprendre en l'absence de leurs maris. Voyez LAET. L. I. c. 10.

LACER. v. a. Serrer avec un lacet; passer un cordon, ruban, ou lacet dans des grillers ou petits trous. *Laqueo illigare*. Les femmes *lacent* leur corps de juppe pour le faire joindre.

LACER duuban, c'est le passer plusieurs fois par ornement au bord d'un habit, d'une robe.

LACER. Terme de Marine. *Lacer* une voile, c'est saisir la voile avec un quarantenier qui passe dans les yeux du pied, & qui l'attache à la vergue. Cela se fait lorsqu'on est surpris d'un gros vent & qu'il n'y a point de garçettes au ris.

LACER. Couvrir. On fait *lacer* ses lices par les meilleurs chiens, afin d'en avoir de bonne race. On s'en sert encore pour exprimer l'état du chien & de la chienne qui se tiennent ensemble.

LACER. Mettre quelqu'un dans ses lacs, le tenir, l'enlacer, le serrer. *Poés. du Roi de Nav.*

LACÉ, ÉE. part.

LACÉ, ÉE, se dit de l'accouplement des chiens. Il faut que cette chienne ait été *lacée* par un mâtin. Les enfans courent après les chiens qu'ils trouvent *lacés*. Quand une lice a été *lacée*, & qu'elle a retenu, on dit qu'elle est nouée.

LACÉRATION. s. f. Terme de Palais, déchirement d'un écrit, d'un livre. *Laceratio*. Le Juge a ordonné la *laccération* d'un tel libelle. Ce mot n'est en usage qu'en parlant des papiers, titres, livres & choses semblables. En Médecine on dit, *dilaccération* des chairs, des fibres, &c.

LACÉRER, v. a. Terme de Palais, déchirer une pièce, un livre, un écrit. *Lacerare*. Ces deux mots ne se disent qu'au Palais, où l'on ordonne quelquefois qu'une Requête injurieuse sera *lacérée* en présence de la Partie; qu'un livre scandaleux sera *lacéré* par les mains du Bourreau.

LACÉRÉ, ÉE. part. *Laceratus*.

LACÉRET, f. m. Outil de Charpentiers, de Charrons, ou autres ouvriers en bois. *Terebella*. C'est la même chose que la petite tarière.

LACERNE, f. f. Nom d'un habit des Anciens. *Lacerna*, *lacernum*, *chlamys*, *birrus*. C'étoit une espèce de manteau de laine à l'usage des hommes seulement, & même d'abord des seuls gens de guerre; elle se mettoit par-dessus la robe appelée *toga*, & quelquefois même quand on quittoit cette robe, par-dessus la tunique. Elle s'attachoit avec une agrafte sur l'épaule, ou par-devant. La *lacerne* étoit courte d'abord, aussi bien que le manteau à la Grecque; ensuite, quand des armées on l'eut fait passer dans l'usage ordinaire, & que tout le monde en porta, on l'allongea. Elle servoit à garantir du froid, de la pluie & du mauvais tems. Il y avoit des *lacernes* d'été & des *lacernes* d'hiver, les unes plus grossières & plus chaudes, & les autres plus légères. La *lacerne* ne fut en usage à Rome que fort tard, & dans les derniers tems de la République; du tems de Cicéron on ne savoit encore ce que c'étoit que d'en porter, & c'étoit une honte que d'en prendre. Les guerres civiles du Triumvirat firent qu'on se familiarisa avec les *lacernes*: car comme toutes les armées étoient souvent alors dans Rome & aux portes de Rome, on s'accoutuma à voir des *lacernes*, & l'on y prit goût, de sorte qu'elles devinrent un habit ordinaire des Sénateurs & des Chevaliers, même en paix, jusqu'au tems de Gratien, Valentinien & Théodose, qui défendirent aux Sénateurs d'en porter en ville, car la *lacerne* est la même chose que l'habit appelé *chlamys* & le *birrus*. Voyez sur les *lacernes* Saumaïse, dans ses Notes sur Spartien & sur Lampridius. Martial parle des *lacernes* achetées jusqu'à dix mille sesterces. Il y avoit des *lacernes* qui avoient des chaperons. Un homme qui a une *lacerne*, couvert d'une *lacerne*, *lacernatus*; un Sénateur en *lacerne*, *Senator lacernatus*. *Lacerne* vient de *λάκη*, ou *λάκηνη*, qui signifie un habit, ou une tunique. Saumaïse sur Lampridius, p 189.

LACÉRON, f. m. *Cicerbita*. Plante qu'on appelle autrement *Laitron*. Voyez LAITRON.

LACET, f. m. Petit cordon ferré par les deux bouts, qui sert à serrer un corps de jupe, une chemisette, &c. *Laqueus*. Quelques-uns écrivent *lasset*, mais mal. Il y a des *lacets* ronds, des *lacets* plats, des *lacets* de fil, de soie, &c. On fournit des *lacets* à Messieurs de la Chambre des Comptes pour enfiler leurs papiers.

On le dit aussi en termes de chasse, comme synonyme de lacs, de plusieurs crins de cheval, cordés ensemble, ou d'autres choses dont on fait des espèces de colliers pour prendre des perdrix, des lièvres & autre gibier. Tendre un *lacet* dans une haie. Prendre un lièvre au *lacet*. Voyez LACS. Dans cette acception, quelques uns l'ont employé comme synonyme avec piège. Il est pris comme au *lacet*, expression populaire.

LACET, *laqueus*, vient du Celtique *lacc*. PEZRON. Ce mot vient de *laqueus*, qui signifie la même chose, & qui vient lui-même du Grec *λάχος*, qui veut dire une branche d'osier, de saule, parce que dans les commencemens, les *lacs*, ou *lacs*, se faisoient de saule & d'osier, & non encore de corde.

LACET. Les Seruriers nomment *lacet*, une petite broche de fer, qu'ils appellent aussi rivure.

LACÉTAÏN, AÏNE, f. m. & f. Nom d'un ancien peuple d'Espagne. *Lacetanus*, a. Les *Lacétains* étoient dans la Catalogne, situés aux environs de la Ségre; ils s'étendoient depuis les Pyrénées jusqu'aux Llobregat & l'Ebre. Ils avoient les Ilergètes à l'occident & les Cérétains avec les Ausétains à l'orient; c'est à dire, qu'ils occupoient une partie du Diocèse de Lérida.

Voyez Pline, L. III, c. 3. Le P. Briet & Sanfon. Au reste, il vaut mieux de *Lacetanus*, dire *Lacétain*, que *Lacétanien*; nous disons Romain, & non pas Romainien.

LACEURE, f. f. Terme de Tailleur, qui se disoit en parlant d'un ruban qu'on laçoit autrefois autour du haut de chaussure, au haut des canons & des manches. *Femoralium limbo circumplicata tania*. *Laceure* bien faite. Cette mode ne subsiste plus.

LÂCHE, adj. de r. g. Qui a différentes acceptions, tant au propre qu'au figuré.

LÂCHE, est quelquefois l'opposé de *tendu*. *Laxus*, *remissus*. Une corde est *lâche*, lorsqu'elle fléchit dans quelque endroit de sa longueur. Les Danseurs de corde voltigent sur une corde *lâche*, & dansent sur celle qui est tendue.

LÂCHE, opposé de ferme. Une étoffe est *lâche*, quand elle n'est pas bien frappée, quand la trame n'est pas bien battue & serrée. Une toile *lâche*.

LÂCHE, opposé de serré. Couture *lâche*, où les points sont éloignés & mous. Il faut coudre cette dentelle *lâche*, pour empêcher qu'elle ne fasse la grimace.

En Botanique, on désigne de même par le terme *lâche*, *laxus*, ce qui n'est pas serré ou pressé l'un contre l'autre.

LÂCHE, opposé de resserré. Avoir le ventre *lâche*, trop libre. Voyez ce mot.

LÂCHE, opposé d'actif. *Mollis*, *iners*. Un cheval *lâche*, qui manque de vigueur & d'activité, qui va nonchalamment & foiblement. Les petits chevaux sont moins sujets à être *lâches* que les grands.

LÂCHE, au figuré. *Ignavus*, *vecors*. C'est celui qui manque de valeur. Voyez ce mot. *Lâche* soldat, *lâche* Capitaine. Il est souvent employé substantivement. Les *lâches* deviennent hardis, s'ils s'aperçoivent qu'on les craint. BOUILL.

L'épée d'un *lâche* ne fait point de mal. C'est un *lâche*; il n'y a qu'un *lâche* qui en use de la sorte.

Le lâche craint la mort, & c'est tout ce qu'il craint.

RAC.

Quiconque pour l'Empire eut la gloire de naître,
Est un lâche, s'il n'ose ou se perdre ou régner.

CORN.

LÂCHE, Poltron, synonymes. Le *lâche* recule, le poltron n'ose avancer. Le premier ne se défend pas, il manque de valeur. Le second n'attaque point, il péche par le courage. SYN. FR.

Il ne faut pas compter sur la résistance d'un *lâche*, ni sur le secours d'un poltron.

Corneille, dans sa Médée, applique cette épithète à la Fortune:

Cette lâche ennemie a peur des grands courages.

Cela est imité de Sénèque, *Fortuna fortes metuit*, *ignavos premit*, & enchérit encore sur l'original. Toutes les Tragédies qui précédèrent la Médée de Corneille, dit Voltaire, sont remplies d'exemples de ce faux bel esprit. Ces puérilités furent si long-tems en vogue, que l'Abbé Cotin, du tems même de Boileau & de Molière, donna à la fièvre l'épithète d'ingrate: *Cette ingrate de fièvre qui attaquoit insolemment le beau corps de Mademoiselle de Guise où elle étoit si bien logée*.

On appelle figurément un style *lâche*, lorsqu'il n'a rien de nerveux, qu'il n'est point serré, qu'il est chargé de mots inutiles.

On dit aussi que le tems est *lâche*, pour dire qu'il est vain & mou.

LÂCHE, synonyme de bas & honteux; qui n'a aucun sentiment d'honneur. On le dit de même des actions qui font perdre l'honneur, & attirent le mépris des honnêtes gens à ceux qui en font les auteurs. C'est être bien *lâche* que de trahir son ami. C'est une ame *lâche* & basse, capable de tout faire pour de l'argent.


Procédé lâche, indigne d'un homme d'honneur. La trahison est la plus lâche de toutes les actions. *Infamis.*

Va, lâche, fais l'amour, & renonce à l'Empire. RAC.

Est-il rien de plus noir que ta lâche action? MOL.

Morbleu, c'est une chose indigne, lâche, infâme, De s'abaisser ainsi jusqu'à trahir son ame. ID.

LÂCHEMENT. adv. Foiblement, mollement, non chalamment. *Ignavè, molliter, segniter.* Les Ouvriers qu'on ne paye pas vont lâchement en besogne. Il se dit aussi pour ballement, honteusement, par manque de valeur, de courage, d'honneur. *Turpiter, ignavè, vecorditer.* On a dégradé ce Capitaine, parce qu'il s'est défendu & rendu lâchement. Abandonner lâchement, trahir lâchement ses amis.


LÂCHER. v. a.  Laisser aller une chose, l'abandonner à elle-même, en écartant l'obstacle qui la retenoit. Cette signification générale est modifiée par des idées particulières qui se joignent à l'idée principale, dans les différens cas où ce verbe est employé. *Laxare, remittere.* Lâcher la corde d'une grue, d'un cabestan, d'un tourniquet. Faire qu'elle soit moins tendue. Lâcher un bateau à vau l'eau. Lâcher une chose qu'on tient à la main, la laisser tomber. Il faut lâcher ce qu'on ne peut retenir. Le changement de temps fait tendre ou lâcher la corde des instrumens. Il faut lâcher la chanterelle d'un luth qu'on quitte.

On dit, lâcher l'eau du moulin en levant les pâles, les lançoirs. Pour pêcher un étang, il faut lâcher la bonde. Pour inonder les pays, on lâche les écluses.

Lâcher de l'eau, c'est-à-dire, pisser, laisser aller son urine. On dit aussi, lâcher l'aiguillette, pour dire, décharger le ventre. Lâcher un vent, pour dire, laisser échapper un vent par derrière. On dit qu'un malade lâche tout sous lui, pour dire qu'il ne peut retenir ses excréments. Ces dernières expressions sont populaires, ou familières.

On dit aussi au jeu de l'homme, qu'on lâche une main, pour dire qu'on la laisse aller à un autre, quoiqu'on ait de quoi la lever. Cela est commun à plusieurs autres jeux, comme la Bête, le Piquet, l'Impériale, la Mouche, le Triomphe, le Brisquambille, le Quadrille & le Médiateur.

LÂCHER, signifie aussi, décocher, débander. Lâcher une flèche, un trait, un coup de fusil, un coup de canon; pour dire, tirer un coup de ces armes.

 On dit populairement, lâcher un coup, pour donner. Il lui lâcha un soufflet.


LÂCHER, signifie aussi, faire courir après. Quand on a fait lever le gibier, on lâche les chiens, on les laisse courre après. On lâche des Archers après un voleur. On donne charge de le poursuivre. Dieu voulant éprouver la constance de Job, lâcha Satan pour le persécuter. Ce terme n'est bon en ce sens, que dans le style ordinaire & familier.

LÂCHER, signifie aussi, laisser échapper, soit inconsidérément, soit à dessein. C'est un Amant discret qui n'oseroit lâcher le moindre soupir. Il a lâché le mot, il ne sauroit plus s'en dédire. Il a lâché un mot qui a ruiné tout leur accommodement.

*Puisque la parole en est lâchée,
Je consens à ce que vous voulez.* MOL.

Adieu, ce mot lâché me fait mourir de honte.
CORN.

*Je veux qu'on soit sincère, & qu'en homme d'honneur
On ne lâche aucun mot qui ne parte du cœur.* MOL.

 On dit lâcher la parole, lâcher le mot, lorsque dans un marché on dit le dernier mot du prix qu'on veut avoir ou donner, ou lorsque dans une négoc-

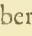
ciation, après quelques difficultés, on donne enfin son consentement à une chose.

LÂCHER, signifie aussi, abandonner un dessein, une affaire. *Dimittere.* Ce Capitaine pouvoit emporter cette place, mais il a levé le siège, il a lâché prise, il a fui honteusement, il a lâché le pied. Pour obtenir cette charge il faut tenir bon, ne la point lâcher à d'autres. Les Soldats avoient enlevé du butin des prisonniers; mais on leur a bien fait lâcher leur proie, on les a contraints de se retirer.

Se LÂCHER : s'abandonner librement & sans contrainte, tenir des propos indiscrets, quelquefois indécents. Il est familier.

*Parmi les verres & les pots
On vit ce Maître de la Terre (Auguste)
Se lâcher en joyeux propos.*

En termes de Médecine, on dit qu'un remède lâche, quand il rend le ventre libre, quand il purge les mauvaises humeurs. Les pruneaux lâchent le ventre. MOL.


En termes de Manège, on dit, lâcher la bride, pour dire, pousser un cheval, ou le laisser aller en liberté. *Habenas permittere.*  Lâcher la main à son cheval, c'est le faire aller de toute sa vitesse. Lâcher la gourmette, c'est l'attacher au premier mailon, quand elle serre trop le menton du cheval, étant attachée au second.

En termes d'Escrime, lâcher la mesure, c'est reculer.

En termes de Jeu de Paume, lâcher la balle, c'est la laisser aller, ne la point toucher, parce qu'on gagne la chaffe.

On dit aussi figurément, lâcher la bride à quelqu'un; pour dire, l'abandonner à sa conduite, lui laisser faire tout ce qui lui plaît. On dit aussi, lâcher la main, pour dire, diminuer quelque chose de ses prétentions, consentir à des propositions d'accommodement. On dit aussi, qu'il faut qu'un Marchand lâche la main, pour dire, qu'il rabatte quelque chose du prix de sa marchandise, pour en avoir du débit.

LÂCHER, terme de l'Autourcerie, qui se dit de l'Autour quand il part de la main : ce qui se fait en ouvrant la main. *Dimittere, emittere.* A l'égard du faucon, on dit jeter, & on appelle lâcher de rebat, quand on lâche l'Autour après l'avoir retenu en sa première secouille.

 **LÂCHER**, est aussi réciproque, & quelquefois neutre. On dit qu'une corde lâche, & qu'elle s'est lâchée. Si le fusil vient à lâcher, à se lâcher, c'est-à-dire, à se débander de lui-même. Ce ressort se lâche.

LÂCHÉ, ÉE, part. Voyez le verbe.


LACHÉSIS, f. f. Prononcez *Lakéfis*. Nom de l'une des trois Parques. *Lachesis*. Selon les Fables, c'est *Lachésis* qui tient la quenouille, c'est *Clotho* qui file, & *Atropos* qui a les ciseaux en main pour couper le fil. Cependant les Poètes confondent sans difficulté ces fonctions, & font quelquefois filer *Lachésis*, comme a fait Juvénal, *L. i. Satyr. III. vers. 27.*

Dum super est Lachesis quod torqueat.

Pendant que *Lachésis* a encore de quoi filer; pendant que nous vivons encore.

Ce nom est Grec, & signifie fort, de *λατταω*, sortir.

LÂCHETÉ. f. f. Foiblesse de corps qui empêche l'application au travail. *Debilis, lassitudo.* Dans ce sens on ne le dit point.

 Ce mot qui ne se dit point au propre, se dit en morale, pour défaut de valeur; action basse & honteuse, indigne d'un homme d'honneur : qui fait perdre l'estime des honnêtes gens, & attire le mépris. *Ignavia, vecordia, probrium, dedecus.* Pour tout l'or du monde il ne faut pas qu'un brave

homme fasse une lâcheté. La trahison est une grande lâcheté. On lui reprochera toujours la lâcheté qu'il a faite. Le monde a attaché à la valeur le plus haut degré d'estime, & à la lâcheté la souveraine infamie. Nic. Il s'est déshonoré par mille lâchetés.

LACHI. *Lachium*, *Petra*. C'étoit anciennement une petite ville du Royaume de Macédoine. C'est maintenant un bourg de l'Albanie, situé sur la mer Ionienne, à deux lieues de la ville de Durazzo, du côté du midi. **MATY.**

LACHIS. Prononcez *Lakis*. C'étoit anciennement une ville de la Tribu de Juda, dans la Judée. *Lachis*, *Lachisa*. Elle étoit à quatre lieues de Jérusalem, du côté du midi. **II. Rois, C. XVIII.** *Lachis* étoit entre Jechthel & Bascath. Bochart croit que c'est Bellesna. C'est à *Lachis* que l'armée de Sennachérib fut égorgée par un Ange. Voyez sur cette ville *Josué, X. 3. XV. 39, 3. L. des Rois, XVIII. 14, des Paral. XI.* Ce fut sous les Chananéens une ville Royale. Après avoir été attribuée à la Tribu de Juda, elle lui fut ôtée pour être donnée à celle de Dan; à ce qu'il paroît au P. Lubin, par *Josué, XIX. 47.* où elle est appelée Lesem, & où il est dit que les Danites la prirent, s'y établirent, & l'appellèrent Lesem Dan, du nom de leur Patriarche. La raison du P. Lubin est qu'au lieu de Lesem les Septante ont *Lachis*; mais le texte Hébreu ayant Lesem, comme la Vulgate, cette raison ne peut être reçue. Du tems d'Eusèbe, ce n'étoit plus qu'un village à sept mille au sud d'Eleuthéropolis en allant à Daroma, & à deux lieues à l'ouest de Carithiatim.

LACHRYMAL, LACHRYMATOIRE. Voyez **LACRYMAL, LACRYMATOIRE.**

LACHTER. f. m. Nom d'une mesure qui répond à une brassé, dont on se sert pour compter en Allemagne la profondeur des puits de mines, & les dimensions des galeries.

LACIER. v. a. Vieux mot. Attacher. Du Latin *Laqueus* qui a fait *laqs*. Voyez **LALER.**

LACINIÉ, ÉE. Terme de Botanique. Découpé en Lanières. Les Botanistes appellent feuilles *laciniées*, celles qui sont profondément découpées jusque vers le milieu, & dont les lobes sont eux-mêmes découpés. Telles sont les feuilles du fenouil. *Lacinia-tus, scetus in lacinias.* Voyez **PACMÉ.**

LACINIENNE. adj. f. Terme de Mythologie. *Lacina*. Surnom que l'on donnoit à Junon, tiré d'un Promontoire d'Italie, dans le golfe de Tarente, où elle avoit un Temple respectable par sa sainteté, dit Tite Live, & célèbre par les riches présents dont il étoit orné.

LACIS. f. m. Ouvrage de fil ou de soie fait en forme de rézeau ou de filet, dont les brins sont entrelacés les uns dans les autres. *Textura hamata.* Les femmes en font des coëffures. On le nomme plus communément Marly.

Les Médecins & les Anatomistes se servent aussi du nom *lacis*, qu'ils donnent à un corps rougeâtre contenu dans les ventricules de la tête, & surtout dans le troisième, qui en renferme la plus grande partie, & qu'ils nomment *lacis choroïde*, & autrement *plexus choroïde*. *Plexus choroïdis*, ou *reticularis* en Latin. Le *lacis choroïde* est un tissu qui est fait d'une infinité d'artères fort déliées, qui viennent des carotides & des vèpules, qui vont se rendre dans le quatrième sinus de la duremère. Il est aussi composé de quantité de vaisseaux lymphatiques, & de beaucoup de glandes fort petites, qui seroient imperceptibles sans le secours du microscope, d'où vient que Sténon croit qu'il se fait là une filtration d'une partie de la sérosité qui coule dans les ventricules. Ce *lacis* est si artistement fait, que l'on a sujet de croire qu'il a des usages considérables: c'est pourquoi plusieurs se sont efforcés de les découvrir. En voici deux qu'on lui attribue; l'un est de servir comme de bain-marie, dont la chaleur douce conserve le mouvement

des esprits dans le corps calleux, qui est immédiatement au dessus de lui, & qui autrement seroit trop froid, n'ayant que très peu de vaisseaux qui le réchauffent; & l'autre, que la chaleur de ce *lacis* entretient la liquidité de la sérosité dans ces ventricules, qui la pourroient épaisir par leur froidur, s'ils n'étoient échauffés par ce grand nombre de vaisseaux; ce qui empêche que ces humeurs ne croupissent, & ne fassent des obstructions dans ce qu'on appelle l'entonnoir. **DIONIS.** *Lacis* rétriforme. Voyez *Rets admirable*, au mot **RETS.**

LACK. f. m. Monnoie de compte en Perse. Un *lack* vaut cent mille roupies. Une roupie d'or vaut treize roupies d'argent, & une roupie d'argent vaut trente huit sols de notre monnoie. Un carol vaut cent *lacks*. Quand on dit qu'un *lack* vaut cent mille roupies, il s'agit de roupies d'argent. Ainsi un *lack* vaut environ deux cens mille francs, & un carol environ vingt millions. *Observ. sur les Ecrits mod. pag. 149.*

LAC MAJEUR. *Lacus Major.* Lac d'Italie, au Duché de Milan, d'environ treize lieues de long fut trois de large.

LACOIS, ou LÉCOIS. Nom d'une contrée de France. *Laticensis pagus.* Elle est dans le Diocèse de Langres, en Champagne. Il y a encore un Archidiacre dans l'Eglise de Langres, qui porte le titre d'Archidiacre de *Lacois*. Châtillon-sur-Seine & Dampierre sont dans cet Archidiaconé. Le *Lacois* étoit autrefois aux environs & dans la banlieue de Langres, aujourd'hui il ne commence qu'à une lieue de cette ville, & comprend tout ce qui est depuis Châtillon jusqu'à Bar, de l'un & de l'autre côté de la Seine. *Hadr. Vall. Not. Gall. p. 28.*

LACONICON, ou LACONIQUE. f. m. Terme d'Antiquité. C'étoit dans les palestres Grecques, une étuve sèche, un poêle, une étuve pour suer. *Laconicum.* Elle étoit de l'invention des Lacédémoniens, comme le mot le dit assez. Agrippa fit bâtir un magnifique *Laconicon* à Rome.

LACONIE. Nom de contrée. *Laconia*, *Laconica.* C'étoit anciennement un des Etats du Péloponnèse; il confinoit du côté de la terre avec la Messénie, l'Arcadie & l'Argie; & il étoit environné du côté de la mer par les golfes Argolique, Laconique & Messénaique. Ce pays est aujourd'hui la partie méridionale de la Zaconie, en Morée. Il contient le pays des Mainottes, & les villes de Lacédémone, ou Misitra, de Malvasia, de Maina, de Cucciava, de Chielisa, de Zarnala, &c. **MATY.**

LACONIEN, ENNE. adj. m. & f. *Lacon.* Se dit en cette phrase, Scytale, *Laconienne.* Voyez **SCYTALE.**

LACONIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la Laconie. *Laconicus*, a, um. L'île de Cérigo est située à la plage *Laconique.* Du Loir, p. 3.

LACONIQUE. adj. m. & f. Concis, serré à la manière des Lacédémoniens. *Laconicus.* Le style *Laconique* a été estimé chez toutes les nations. Il n'y a guère de bons mots qui ne soient *Laconiques*, concis & énergiques. Quelques-uns écrivent *Laconic.* Tu es devenu bien *Laconic* en peu de tems. **MASCUR.** Il faut écrire *Laconique.*

LACONIQUEMENT. adv. Brièvement, d'une manière *Laconique.* *Laconicè,*

LACONISME. f. m. *Laconismus.* Langage bref, animé & sententieux, formé sur celui des Lacédémoniens, manière de s'énoncer succincte & serrée. J'évite par-là d'essuyer la gravité de son ris amer, & de son *laconisme.* **LA BR.** Le *laconisme* des Spartiates conservoit un air de grandeur & d'autorité dans leur manière de dire beaucoup en peu de mots. **LA GUILL.**

LACQUE. f. m. *Laccus.* Sorte de vaisseau qui seroit autrefois chez les Romains dans les pressoirs, à mettre du vin, à recevoir du vin. **ULPIEN.** Cujas l'appelle citerne de vin, parce qu'il étoit enfoncé dans la terre, & enduit par-dedans par-dehors pour retenir le vin. **Suidas** dit que les Athéniens avoient des *lacques* pour garder de l'huile & du vin. *Advers.*

LACQUE. *Voyez* LAQUE.

LACRE, ou ACRE. f. m. Monnoie de compte de Surate & des autres États du Mogol, qui vaut cent mille. Un *lacre* de roupies vaut cent mille roupies, c'est-à-peu près comme ce qu'on appelle une Tonne d'or en Hollande, & un million en France, non pour la valeur, mais pour l'usage qu'on en fait dans les comptes.

LACRE. Le Tarif de France de 1664. appelle *Lacre* ou cire à cacheter, ce qu'on nomme plus communément cire d'Espagne. *Voyez* LAQUE.

LACRINGE, ou DACRINGE. f. m. & f. Nom de peuple. *Lacringus*, a. Les *Lacringes* habitoient vers la Dace. TILLEMONT.

LACRYMA CHRISTI. C'est ainsi qu'on appelle un vin muscat, très agréable, qu'on recueille en Italie, dans le royaume de Naples au milieu des cendres du mont Vésuve.

LACRYMAL, ALE. adj. *Lacrymalis*. Terme d'Anatomie, qui se dit d'une glande située au-dessus de l'œil, proche le petit angle : elle filtre une sérosité qui sert à humecter le globe de l'œil, & à faciliter son mouvement. Proche du grand angle, il y a une petite éminence en manière de caroncule, qu'on a aussi pris pour une glande *lacrymale* : cependant ce n'est autre chose que la réunion de la membrane intérieure des paupières. Du même côté on voit sur les bords des paupières deux petits trous que l'on nomme *points lacrymaux*. Ce sont les ouvertures d'un petit sac membraneux, appelé le sac *lacrymal*. Ce sac est l'entrée du canal excrétoire qui va dans la cavité du nez. De ce même côté il y a un os fort mince qui est un des os de la mâchoire supérieure, on l'appelle l'os *lacrymal*, ou l'os *unguis*. M. Anel a donné un Livre intitulé, Nouvelle Méthode de guérir les fistules *lacrymales*. Il y a joint une description exacte du conduit *lacrymal* dans son étendue, depuis les points *lacrymaux*, jusques dans le lieu où il s'ouvre dans l'intérieur du nez. Cette description est nouvelle, & très conforme à la véritable structure de l'organe dont il s'agit.

Il n'y a que quelques Anatomistes qui aient appelé les os unguis, *lacrymaux* ; mais sans raison. *Voyez* UNGUIS.

On appelle en terme de Médecine, fistule *lacrymale*, la fistule qui se fait au grand coin de l'œil : elle arrive d'ordinaire après un abcès qui se forme dans le sac *lacrymal* par la rétention de la sérosité qui y passe ; cette sérosité étant retenue devient âcre, & fait dans ce sac un ulcère, qui ensuite dégénère en fistule. *Ægilops*.

LACRYMATOIRE. f. m. Terme d'Antiquaire. Vase ou phiole de verre ou de terre, que les anciens Romains enfermoient dans les sépulchres, & dans lesquelles on conservoit les larmes qui avoient été répandues aux funérailles du mort. *Lacrymatorium*. Un *lacrymatoire* Egyptien. BAUDELLOT. On en voit encore dans les cabinets des curieux.

LACRYMULE. f. f. Du Latin *lacrymula*. Petite larme. On disoit autrefois *larmette* ; mais ce diminutif est tombé avec beaucoup d'autres. Scarron, dans son *Jodelet*, Maître Valer, Act. 3. Sc. 2. fait ainsi parler Béatrix à Dom Louis :

*Or si vous en tirez la moindre lacrymule,
Je vous donne gagné, foi de Béatrice.
Vous riez, Dom Louis, de ce diminutif ;
Dame, nous en usons, & du superlatif.*

Ce mot ne peut se dire qu'en plaisantant.

LACS. f. m. *Laquei*. D'autres écrivent *Laqs* ; mais de quelque manière qu'on l'écrive, il faut prononcer *las*. C'est un ou plusieurs cordons lacés, noués ou entremêlés, pour servir à divers usages. Les muets du Serrail étranglent des Princes, des Visirs, avec des *lacs* de soie. Le sceau est attaché aux Edits avec des *lacs* de soie. Le plomb aux Builles avec des *lacs* de filer de chanvre.

LAES, se dit aussi d'un certain nœud coulant, propre

pour prendre des oiseaux, des lièvres, &c.

On donne en Maréchallerie ce nom à une corde dont on se sert pour abattre les chevaux. Il y a moins de danger à abattre un cheval avec les entraves, qu'avec le *lacs*.

LAES, se dit figurément en morale des pièges, des embuches, des embarras où l'on fait tomber quelqu'un. Ce terme en ce sens s'applique en général à tout embarras, dont on a de la peine à se tirer, à une passion dans laquelle on se laisse engager par des manières artificieuses. C'est un homme simple qu'on fera tomber aisément dans le *lacs*. L'amour me tient dans ses *lacs*. BENS. Tendre des *lacs*. Se tirer, s'échapper des *lacs*.

*La coquette tendit ses lacs tous les matins ;
Composa de sa main les fleurs de son visage.* BOIL.

LACS D'AMOUR, se dit des chiffres ou lettres entremêlés, ou des cordons noués de certaine manière, dont se servent les Amans pour faire des cachets, des gravures sur les arbres, & autres choses qui leur servent de marque pour se connoître. Ils mettent d'ordinaire les premières lettres de leur nom en *Lacs d'Amour*.

LACS-D'AMOUR. Sorte de linge ouvré qui se fait en Basse-Normandie, particulièrement à Caën & aux environs.

LACTAIRE. adj. m. & f. On appeloit autrefois à Rome *Colonne Lactaire*, une colonne élevée dans le marché aux herbes. *Lactaria*. En sous-entendant *columna*. C'étoit-là que l'on exposoit les enfans abandonnés, afin qu'ils fussent nourris aux dépens du public.

LACTANCE. f. m. Nom d'homme. *Lactantius*. Firmien *Lactance* est un Auteur Ecclésiastique du quatrième siècle. Quoiqu'il fût Africain, selon quelques Auteurs, c'est peut-être celui de tous les Pères qui écrit le mieux en Latin. *Lactance* fut disciple d'Arnobé. Quelques-uns croient qu'il étoit de Fermo en Italie, & que c'est pour cela qu'il se nomma Firmien. Les Ouvrages de *Lactance* sont, *Institutionum*, L. VII. *Institutionum Epitome*, *De Ira Dei*, *De Opificio Dei*, *De Mortibus Persecutorum*. Quelques Critiques doutent que ce dernier Ouvrage soit de lui. *Voyez* les Mémoires de Trévoux, 1713. page 1938.

LACTÉE. adj. f. Qui a la couleur, ou la nature du lait. *Lacteus*. On appelle veines *lactées*, de petits conduits qui sont dispersés par tout le méfentère, & qui portent le chile des intestins au réservoir de Pecquet : ils sont ainsi nommés parce que la liqueur qu'ils contiennent est semblable à du lait. Gaspard Asellius, Médecin Italien, est le premier inventeur des veines *lactées*. Il les découvrit en l'année 1622. Janson d'Alméloeven prétend qu'elles ont été connues d'Hypocrate & de Galien.

VOIE LACTÉE. Ce mot a été expliqué à VOIE, à LAIT, & à GALAXIE. La *voie lactée* est un assemblage d'une infinité de petites étoiles, dont chacune en particulier n'a pas assez de force pour se faire sentir à nos yeux, aussi-bien que les nébuleuses, dont la lumière sombre & confuse est sensible à un petit nuage, ou à la tête d'une Comète. P. LE COMTE. On a aussi employé ce mot au masculin. On remarque dans les plantes une admirable variété de tuyaux capillaires propres à la distribution des sucs nécessaires à la nourriture de la plante. Ces espèces de conduits imperceptibles, mais réels, qui répondent aux trachées des animaux, aux vaisseaux *lactés*, aux artères &c. Mém. de TREV.

LACTOS. f. m. Terme de Mythologie. Nom d'un faux dieu honoré autrefois par les Sarmates. *Lactos*. Le dieu *Lactos* étoit le Pluton des Sarmates.

LACTUCINE. *Voyez* LACTURCE, qui suit.

LACTURCE, ou LACTURCIE. f. f. Terme de Mythologie. Nom d'une déesse des anciens Romains. *Lacturcia*. Flore avoit soin des fromens en fleur, *Lacturce*

Lacturce quand ils s'amollissent en lait. DE CERIZIERS, Trad. de la Cité de Dieu de S. August. L. IV. c. 8. Louis Vivez remarque sur cet endroit qu'au lieu de *Lacturcia*, d'autres lisent *Lactinia*, & que Servius, sur le premier des Géorgiques, v. 315. dit après Varron, que c'est le dieu *Lactans* qui donne le lait aux blés, qui les amollit en lait, qui leur fait produire du lait. Les Pères Bénédictins, dans leur édition, ont mis *Lacturnus*, le dieu *Lacturne*, au lieu de la déesse *Lacturce*, fondés, 1°. sur les anciens Livres, qui, disent-ils, lisent ainsi, sans néanmoins en indiquer aucun; 2°. sur ce que Servius donne cette fonction à un dieu, & non pas à une déesse. Vossius, De Idolol. L. X. c. 47. & Hoffinan, ont dit *Lactucina*, *Lactucine*, que je n'ai point trouvé ailleurs.

LACTURNE. f. m. Voyez LACTURCE.

LACUI. f. m. Oiseau de la Chine, gros comme un merle, & de couleur cendrée. On dit que le *Lacui* apprend sans peine tout ce qu'on lui montre. L'Auteur de la Nouvelle Relation de la Chine, dit que le *Lacui* s'appelle aussi *Oiseau de bec de cire*, parce que son bec en a la couleur.

LACUNE. f. f. Défaut de suite, interruption, vide dans un Livre. *Lacuna*. Il y a beaucoup de *Lacunes* dans les anciens Auteurs, parce que les manuscrits ont été pourris, effacés & déchirés. Beaucoup de Critiques ont tâché de rétablir & de remplir les *lacunes* de Tite-Live, de Pétrone, de Quinte-Curce. M. Nodot a fait imprimer un Pétrone suivant un prétendu manuscrit trouvé à Bellegarde en 1688, où il prétend remplir généralement toutes les *lacunes* de cet Auteur: mais l'artifice de cette pièce supposée est trop grossier pour surprendre les connoisseurs.

LACUNE, en terme d'Anatomie, se dit par quelques Anatomistes de certains canaux excrétoires. Les femmes ont entre les fibres charnues des uretères, & la membrane du vagin, un corps blanchâtre & glanduleux, épais d'un travers de doigt, qui s'étend le long & autour du col de la vessie. Il a plusieurs conduits, qui sont autant de canaux excrétoires, que Graf appelle *lacunes*, qui se terminent à la partie inférieure de la vulve, où ils versent une humeur glaireuse, qui se mêle avec la semence du mâle. DIONIS.

LACUNE, pour lieu marécageux, rempli de lacs, qu'on trouve dans les anciennes éditions, ne se dit point. Les *lagunes* de Venise, & non pas les *lacunes*. Voyez ce mot.

LACUNETTE. f. f. Terme de Fortifications. On appeloit ainsi autrefois un petit fossé qu'on a depuis appelé *cuette*.

LADAC, ou LADUCA. Royaume d'Asie, dans le grand Tibet, dont il fait partie.

L A D.

LADANUM, ou LABDANUM. f. m. Terme de Pharmacie. C'est une matière gommeuse, ou résineuse, qui sort des feuilles d'un arbrisseau appelé *Cistus ladanifera*, léde, ou ledum fort commun dans les pays chauds, & dont il y a plusieurs espèces. On retire le *ladanum* par le moyen des boucs & des chèvres: ces animaux broutant les feuilles de ces espèces de ciste, reviennent à l'étable avec leur barbe chargée d'une substance grasse, laquelle les payfans ont soin de ramasser avec des manières de peignes de bois faits exprès. Ils mettent cette matière en masse, & comme elle est mêlée de quelques brins de poil & d'autres impuretés, ils l'appellent *ladanum en barbe*, ou *ladanum naturel*. D'autres font passer des cordes sur les feuilles & sur tout l'arbrisseau, ils raclent ensuite ce que ces cordes ont emporté, & en font le *ladanum*, qu'ils envoient en petites boules. Le *ladanum* est résineux, & de couleur obscure, odorant quand on l'approche du feu, & s'amollissant facilement. Il est propre pour ramollir, pour digérer, pour atténuer, pour résoudre.

Tome V.

Piétro della Valle dit, qu'il avoit appris d'Indiens bien instruits, que le *ladanum* se forme de la rosée, & tombe du ciel comme la manne; qu'il se ramasse sur les feuilles d'une plante, qui pour l'ordinaire n'a qu'une palme & demie, ou tout au plus deux palmes de haut, & qui a ses feuilles petites; que quand on a ramassé cette matière, on la cuit, qu'on l'étend avec la paume de la main quand elle est cuite, parce qu'elle est molle & pliante comme de la cire, qu'ils lui donnent la forme de la bougie, & la plient comme un pain de bougie; qu'en cet état il est noir, & qu'il a une bonne odeur, forte & aromatique. Le *ladanum* vierge, c'est celui qui n'est point mixtionné. Piet. della Valle, India Lett. XIII, p. 448. Il est bien plus naturel de regarder le *ladanum* comme une partie du suc nourricier de l'arbrisseau, qui transude au travers du tissu des feuilles, comme une sueur grasse, dont les gouttes sont luisantes & odoriférantes.

LADEBOURG, ou LADENBOURG. Nom d'une petite ville du Cercle Electoral du Rhin. *Ladeburgum*, *Ladenburgum*, anciennement *Labodunum*. Elle est dans le Palatinat sur le Nécre, à trois lieues au-dessous d'Heidelberg. Cette ville appartient en partie aux Evêques de Wormes, & en partie aux Electeurs Palatins. MATY. Long. 27 d. 17', lat. 49 d. 27'.

LADENDO. f. m. Vieux nom d'une maladie populaire, dont Pasquier parle ainsi, Rech. L. IV, c. 28. L'an 1427, vers la Saint Remi, il vint un air corrompu qui engendra une très-mauvaise maladie, que l'on appeloit *Ladendo*, dit un Auteur de ce temps. Il n'y eut presque ni homme, ni femme, qui n'en fût attaqué. Elle commençoit par une douleur de reins, semblable à celle d'une forte gravelle; ensuite venoient des frissons, & l'on étoit huit ou dix jours sans pouvoir ni boire, ni manger, ni dormir: à cette insomnie succédoit une mauvaise toux, fort incommode. Cette maladie dura jusqu'à quinze jours après la Toussaints, & l'on ne voyoit presque personne, qui n'eût la bouche & le nez tout élevé de grosses galles. C'est par-là qu'elle finissoit.

LADI. Mot emprunté des Anglois. C'est un titre qui se donne aux femmes des personnes de qualité, jusqu'à celles des Chevaliers inclusivement. Ac. Fr.

LADIK, ou LADIKIA. Voyez LAODICÉE.

LADISLAS. f. m. Nom d'homme. *Ladislaus*. Saint *Ladislas*, que le vulgaire appelle quelquefois *Lancelot*, ou *Laslo*, de *Ladslaw*, étoit fils du Roi Béla, & petit-fils d'un coulin-germain du Roi Saint Etienne, appelé l'Apôtre de Hongrie. Il naquit en Pologne vers l'an 1039. BAILLET. Il fut élu Roi de Hongrie en 1080, & mourut le 30 de Juillet de l'an 1095 après un règne de quinze ans. Ce nom est commun en Hongrie & en Pologne, où l'on écrit aussi VLADISLAS. Il y a six Rois de Hongrie & autant en Pologne, qui ont porté ce nom.

LADISLAS est formé sur le Latin *Ladislaus*: mais du mot Hongrois *Ladslau*, l'usage a fait *Laslo*, puis *Lanslo*, qu'on a écrit ensuite *Lancelot*. Du Tillet convient aussi que *Lancelot* vient de *Ladislas*, I. P. p. 248. mais il dit *Laodislae*, & *Landislae*, qui n'est pas le vrai mot.

LADOCO. Los Codos de *Ladoco*, en Latin *Ladicus mons*. Montagne du Royaume de Léon en Espagne; elle est au couchant de la ville de Léon, & n'est remarquable que par cette inscription qu'on a trouvée, JOVI LADICO, c'est-à-dire au Jupiter de *Ladico*. MATY.

LADOG. f. m. Nom d'une espèce de hareng, qui est particulier au lac de Ladoga. *Ladog*, *Ladogus*. Les Russes le salent, & le conservent dans des barils pour le Carême & les jours de jeûne, comme nous conservons les harengs salés.

LADOGA. Nom d'une petite ville de la Moscovie. *Ladoga*. Elle est dans la Principauté de Novogorod-Wéliski, sur la rivière Wolchova, à cinq ou six lieues du lac de Ladoga, du côté du midi. MATY.

Le lac de *Ladoga*. Lac de l'Europe septentrionale. *Ladoga*. Il est sur les confins des États de Suède & de Moscovie, entre la Principauté de Novogorod-Wéliko, l'Ingrie, & la Livonie. Ce lac reçoit les eaux du lac Ilmen, par la rivière de Wolchova, celles du lac Onéga, par la rivière de Suéri, & celles de plusieurs lacs & marais de la Livonie, par la rivière de Wofen, & il se décharge dans le golfe de Finlande par celle de Niéva. Ce lac passe pour le plus grand de l'Europe, ayant cinquante-trois lieues du nord au sud, & vingt-cinq du levant au couchant. Il est aussi le plus poissonneux. On y prend une prodigieuse quantité de saumons, & une espèce de poisson particulier, gros comme un hareng, qu'on appelle *Ladog*; & c'est de-là, dit-on, que ce lac a pris le nom de *Ladoga*. Au reste, le pays qui se trouve entre ce lac & celui d'Onéga, étoit autrefois une Province particulière, qui portoit le nom de *Ladoga*. Elle est maintenant incorporée à la Principauté de Novogorod-Wéliko. MATY.

LADON. Fleuve d'Arcadie, que la Fable dit être père de la Nymphe Daphné & de la Nymphe Syrinx. C'est des roseaux du fleuve *Ladon* dont Pan se servit pour faire sa flûte à sept tuyaux.

LADRE. adj. de t. g. Malade atteint & infecté de lépre. *Elephantiacus, leprosus*. Homme *ladre*. Femme *ladre*. On sépare les *ladres* des hommes sains. Ce qui a donné de la haine aux Orientaux pour les cochons, c'est parce qu'ils sont sujets à être *ladres*. On a créé des Officiers langueyeurs de cochons, pour visiter ceux qui sont *ladres*, ou sursemés, qui ont des grains à la langue & à la gorge.

Ce mot est aussi substantif, & alors il fait au féminin *ladresse*. Ac. Fr. Il se dit tant au propre qu'au figuré. *Elephantiaca, avara, sordida*. C'est un *ladre*, une *ladresse*. Ac. F.

On appelle par corruption Saint Lazare, Saint *Ladre*; la rue Grenier Saint *Ladre*, c'est-à-dire du Grenier Saint Lazare: de-là vient qu'on appelle *Ladres*, les lépreux.

On appelle *ladres blancs*, les *ladres* ou lépreux qui ont encore la face belle & le cuir poli & lisse, ne donnant aucun signe par dehors de la lépre, dont ils sont atteints au dedans; & *ladres verts*, des *ladres* confirmés, qui ont plusieurs boutons qui poulissent au dehors, qui sont fort durs; & dont la base est verte & la pointe blanche. Ambroïse Paré dit, qu'il y avoit en Guienne & en Bretagne plusieurs de ces *ladres blancs*, qu'on appelloit *Cacots, cagots, capots & gabets*, d'où plusieurs prétendent qu'est venu le mot de *cagot*, qu'on a appliqué odieusement & par dérision à ceux qui menotent une vie retirée & solitaire, comme font les *ladres*; car on les obligeoit à vivre à part, & à porter des cliquettes & des barils, afin qu'ils fussent connus & évités du peuple.

Quelques-uns dérivent ce mot du Grec *λαϊδος*, qui signifie *impudent, effronté, difforme, honteux*. Les Grecs ont appelé cette maladie *λεπροεισις*, à cause que les *ladres* ne sentent rien, & ressemblent à l'éléphant, qui est presque insensible, à cause de la dureté de sa peau. Borel le dérive de *Lazre*, vieux mot François, qui est dérivé de *Lazare*, à cause que le Lazare étoit chargé d'ulcères.

Autrefois on appelloit les *ladres*, Lazares, comme on le voit dans les anciens Statuts des Maladreries ou Hôpitaux pour les *ladres*. De *Lazare* on a fait *Lazere, Lazre, ladre*. Le *z* & le *d* se changent aisément.

LADRE, se dit d'un cheval qui a des marques de *ladre*. Ce sont de petites taches naturellement dégarnies de poil, & de couleur brune, autour des yeux, ou au bout du nez, ou même dans ces deux endroits tout à la-fois, avec une chair rouge, plus ou moins blanchâtre, & quelquefois mêlée de taches obscures. Les marques de *ladre*, sont des indices de la bonté d'un cheval.

LADRE, signifie figurément en Morale, excessivement

avare. *Parcus, praparcus*. Ce vieux pédant est un *ladre*, qui n'a jamais donné à manger à personne. Fi, que cela est *ladre*! Voilà une action bien *ladre*. C'est un homme très-*ladre*. Il est du style familier.

LADRE, se dit aussi de ceux qui sont insensibles, tant au physique qu'au moral, au propre qu'au figuré. *Hebes, stupidus, stupor*. J'ai bien senti ce coup, je ne suis pas *ladre*. *Non mihi cornea fibra est*. Il faut que cet homme soit *ladre*, de souffrir tant de brocards sans en témoigner du ressentiment. Il est du style familier.

LADRE, en Vénérie, se dit des lièvres. Un lièvre *ladre*, c'est un lièvre qui habite aux lieux marécageux. SAL.

LADRERIE. f. f. Lèpre. *Elephantiasis*. Tous les signes de la *ladrerie* ont été décrits au mot de *Lèpre*. Voy. LÈPRE.

LADRERIE, se dit aussi des Hôpitaux où l'on reçoit les lépreux. On les appelle autrement *Maladreries*, & *Léproseries*. *Leprosorum domus, Nosocomium, Xenodochium*.

LADRERIE, se dit figurément en Morale d'une fardide avatice. *Sordida parcimonia, sordes*. Je suis étonné de la *ladrerie* de cet homme. C'est une *ladrerie* la plus grande du monde. SCAR.

On dit proverbialement, la pauvreté n'est pas vice, mais c'est une espèce de *ladrerie*, chacun la fuit.

LADRESSE. f. m. De LADRE. Voyez ce mot.

LADSLAW. Voyez LADISLAS.

L A E.

LAERCE. f. m. Nom ou surnom d'homme. *Laertius*. Diogène *Laerce* a donné en Grec les vies des Philosophes. M. Ménage a fait une belle édition de Diogène *Laerce*. Prononcez ce mot en trois syllabes, séparant l'a de l'e.

LAERTE. Ville de la Cilicie montagnueuse, dans la Pamphilie.

LAERTE. f. m. Fils d'Arcésius, est compté par Apollodore au nombre des Argonautes. Il étoit en effet contemporain & parent de Jason. Il épousa Anticlie, fille d'Antolicus, dont il eut le célèbre Ulysse.

LAÉS. f. m. Espèce de monnoie de compte, dont on se sert dans quelques endroits des Indes Orientales, particulièrement à Amadabath. Un *laes* vaut 100000 roupies, cent *laes* font un crou, & chaque crou vaut quatre arebs.

LÉTARE. Terme du Bréviaire. Nom du quatrième Dimanche de Carême, qui est ainsi marqué dans l'Almanach. Ce nom lui vient du premier mot de l'Introit de la messe qu'on dit ce jour-là. *Letare, Jerusalem*.

LAFFA. f. m. Nom d'un arbre qui se trouve dans l'île de Madagascar. Les habitans en tirent des filamens semblables à du crin de cheval, dont ils font des lignes pour la pêche.

L A G.

LAGA. f. f. Sorte de fève rouge & noire, qui croît dans quelques endroits des Indes Orientales, & qui en plusieurs lieux sert de poids pour peser l'or & l'argent. Les Malais l'appellent *Conduri*.

LAGAN. f. m. Nom ancien & hors d'usage. Droit que les vassaux payoient aux Seigneurs pour les marchandises que la mer jette sur le rivage. Droit de bris, droit que les Seigneurs avoient sur les marchandises & les vaisseaux, qui avoient fait naufrage, & dont la mer jettoit les débris sur la côte. *Laganum*. Ce mot apparemment venoit de *laga*, qui se disoit pour *lex*, loi. L'on disoit d'abord *Laga maris*, la loi de la mer; ensuite *lagan maris*, qui se trouve dans une chartre de Philippe Auguste. Voy. du Cange.

De la Morlière dans son Histoire d'Amiens, L. I,

p. 15, l'appelle le *Langan* de la mer. Ce fut en la ville d'Amiens, & en la faveur, que l'an 1191, le Roi Philippe Auguste, le Comte de Flandres, Philippe d'Alsace, Jean Comte de Ponthieu, la Comtesse de Boulogne Ide, Bernard Seigneur de S. Valery, & Guillaume de Cavcu, quittèrent jadis & abolirent le *lagan* de la mer. Et les lettres ou l'acte qu'il en rapporte, l'appellent en Latin *Laga maris*. Il est parlé dans les registres de la Chambre des Comptes du XIV^e & du XV^e. siècle des *lagans*, des grands & petits *lagans*, des gros *lagans*. On apprend par ces comptes que les grands *lagans* sont ceux qui excèdent soixante sous. Dans un compte de l'an 1369, on lit ces paroles, les *lagans* venus par marée à Thormont.

Ce mot se prend aussi pour les choses mêmes que la mer rejette.

Le mot de *lagan* a autrefois signifié en Picardie une chose qui s'étend au loin, qui n'est point bornée, ni renfermée, telle en un mot que celles qui flottent sur la mer, & vont çà & là.

LAGAN. Nom d'une rivière de l'Ultonie, en Irlande. *Laganus*. Elle baigne Dromore & Belfast, & se décharge peu après dans la baie de Carik-Fergus, ou Knoe-Fergus. MATY.

LAGARA. Nom de lieu. Ce sont les ruines de l'ancienne *Lagaria*, villes des Lucains en Italie. Elles sont dans la Calabre citérieure, sur la rivière de Carnistafò, environ à une lieue de Callano, & à deux du golfe de Tarente. MATY.

LAGE. Nom d'une petite ville ou bourg de la Seigneurie de Rostok, dans le Duché de Meckelbourg. *Laga*. Ce lieu est sur la rivière de Rebnitz, à quatre lieues de la ville de Rostock, du côté du midi. MATY.

LAGELAND. Voyez LANGELAND.

LAGÉNIE, aujourd'hui LEINSTER. Nom de l'une des quatre provinces de l'Irlande. *Lagenia*. Elle est bornée au nord par l'Ultonie, & au couchant par la Connacie, & par la Manonie; la mer d'Irlande la baigne au midi, & au levant. Elle peut avoir cinquante lieues de long, & vingt-cinq dans sa moyenne largeur. Elle est baignée par plusieurs rivières, dont le Shannon, la Boyne & le Barrow, sont les principales. Le terroir est fort fertile, quoique marécageux en plusieurs endroits, & ses habitants sont en partie Irlandois, & en partie Anglois. On divise cette province en douze Comtés. On en trouve cinq dans cet ordre en remontant le long de la côte du sud au nord; Wexfor, Wicklo, Dublin, East-Méath, & Louth. Les sept autres qui sont dans les terres, portent les noms de Longfort, de Westméath, de Kings, de Queens, de Kilkenny, de Caterlag & de Kildare. Dublin est la capitale de la province, & de toute l'île. MATY. Ce pays s'appelle *Leighnigh*, en ancien langage Britannique *Lein*, en Latin *Lagenia*, dans les anciennes vies des Saints *Lagen*, & en Anglois *Leinster*. Il a la forme d'un triangle, dont les côtés sont presque égaux. Le côté qui s'étend du sud est à l'ouest, ayant environ 80 milles, celui qui va de l'ouest au nord-est 70 milles, & le troisième qui est le long de la mer d'Irlande 80 milles. L'air y est serain & tempéré. C'est le pays où Ptolomée place les Brigantes, les Cauques, les Ménapiens & les Blaines. Elle a trois rivières remarquables, le Shour, le Néor & le Borrao, ou Borrow. SPEED.

LAGÉNITE. f. f. Pierre qui représente une bouteille.

LAGÉNOPHORIES. f. f. pl. Fêtes célébrées à Alexandrie du temps des Ptolomées. Elles étoient ainsi nommées, parce que ceux qui les célébroient soupoient sur des lits étendus, & buvoient chacun de la bouteille qu'il avoit apportée de chez lui. C'étoit une fête qui n'étoit que pour le menu peuple. De *λάγνος*, bouteille, & de *φέρω*, je porte.

LAGETTO. f. m. C'est le nom d'un arbre qui se trouve dans les montagnes de la Jamaïque, dont les feuilles ressemblent à celles du laurier. Sous la première écorce qui est dure & brune comme celle

des autres arbres, il y en a une autre qui paroît blanche & assez solide. Cette seconde écorce est admirable en ce qu'elle est composée de douze ou quatorze couches qui s'enlèvent facilement les unes des autres, & qui composent autant de pièces de drap ou de toile, dont se servent les habitants. La première de ces couches, qui vient après la première écorce, forme un drap assez épais pour faire des habits. Les couches intérieures ressemblent à du linge, & sont propres à faire des chemises, & les dernières & celles des plus petites branches fournissent autant de toile de gaze ou de dentelle très fine qui s'étend ou se resserre comme un réseau de soie. On fit autrefois présent d'une cravate à dentelle de *lagetto* à Charles II, Roi de la Grande-Bretagne.

LAGHI. Nom d'une ville de l'Arabie Heureuse. *Lagium*. Elle est à trente lieues de la ville d'Aden, vers l'orient, & environ à quinze de la mer d'Arabie. Baudrand dit que *Laghi* a son Prince particulier. Sanfon la renferme dans le Béglierbéglic d'Aden, & Vischer dans la Principauté de la Mokka. MATY.

LAGHLYN, LOWGHLYN. Nom d'une ville d'Irlande, située en Lagénie, sur le Barrow, dans le Comté de Caterlagh, & à trois lieues de la ville de ce nom, du côté du midi. *Laglinia*, *Leglinia*. *Laglin* est réduit en village, qui a pourtant séance & voix dans le Parlement d'Irlande; son Évêché a été uni à celui de Fernes. MATY. M. de Lille la nomme *Léglin*.

LAGIAS. f. f. pl. Toiles peintes très-belles, qui se fabriquent & se vendent au Royaume de Pégu. Ces toiles sont si estimées, que par excellence on les appelle *Lagias* du Roi.

LAGIDE. f. m. & f. Nom que l'on donna aux Rois Grecs qui possédèrent l'Égypte après la mort d'Alexandre. *Lagida*. Les deux plus puissantes Monarchies qui se soient élevées alors, furent celle d'Égypte, fondée par Ptolomée, fils de *Lagus*, d'où viennent les *Lagides*; & celle d'Asie ou de Syrie, fondée par Séleucus; d'où viennent les *Séleucides*. BOSSUET.

LAGNIEU. Petite ville de France, dans le Bugey, au Diocèse de Lyon, sur le bord du Rhône.

LAGNY. Nom d'une petite ville du gouvernement de l'île de France. *Latiniacum*. Elle est dans la Brie Françoisé, sur la Marne, entre Paris & Meaux, environ à six lieues de la première, & à quatre de la dernière. *Lagny* a titre de Comté, & une Abbaye célèbre de Bénédictins. MATY. L'Abbaye de *Lagny* fut fondée par S. Fourfy dans le VII^e siècle. Long. 20 d. 20', lat. 48 d. 50'.

LAGON. f. m. Terme de Relation. Espèce de lac. Il y a dans la nouvelle Espagne un *Lagon* qui renferme trois îles, toutes trois proche de son embouchure: il aboutit par son autre extrémité dans la rivière de Vestagua.

LAGON. Voyez LAGAN. Rivière.

LAGONÉGRÔ. *Lacus niger*. *Nerulum*. C'étoit anciennement une petite ville de la Lucanie en Italie; ce n'est maintenant qu'un village situé dans la Basilicate, entre les sources du Gino & du Négro, à trois lieues de la ville de Policastro, du côté du Levant. MATY.

LAGOPHTALMIE. f. f. Terme de Médecine & de Chirurgie. Maladie des paupières, qui consiste en ce que la paupière supérieure est retirée tellement, que l'œil ne peut être fermé entièrement, & demeure ouvert en dormant. *Lagophthalmos*.

Ce nom est composé de deux mots Grecs, *λαγός*, lièvre, & *ὀφθαλμός*, œil, parce qu'on dit que les lièvres dorment les paupières ouvertes.

LAGOPOS. Il y a en Laponie une espèce d'oiseau, que les Lapons appellent *Snyeuripo*, & que les Grecs appelloient *Lagopos*, de la grosseur d'une poule. Cet oiseau a pendant l'été son plumage gris, de la couleur du Faïsan, & l'hiver il est extrêmement blanc, comme presque tous les animaux de

- ce pays. Il est d'un goût plus excellent que la perdrix. Il annonce par ses cris qu'il doit tomber de la neige. REGN. *Voyez DE LAP.*
- LAGOPUS. f. m. *Lagopus*. Plante qui est une espèce de tréfle. Ce mot est Grec, il vient de *λαγος*, lièvre, & de *πους*, pied. On l'appelle aussi *pié de lièvre*. *Voyez PIÉ DE LIÈVRE.*
- LAGOS, & non pas *Lago*. Nom d'une ancienne ville du Portugal. *Lagium*, *Lacobra*, *Lancobra*, *Lancobrica*. Elle est sur la côte méridionale du Royaume d'Algarve, environ à cinq lieues de la ville de Silves, & du cap de S. Vincent. *Lagos* est une ville fortifiée, & défendue par une citadelle. Elle a un bon port, & elle est capitale de la Commarca de *Lagos*, qui est la partie occidentale de l'Algarve, & qui n'a point d'autre lieu considérable que la ville de Silves. MATY.
- LAGOW. Ville de la petite Pologne, dans le Palatinat de Sendomir.
- LAGUE. f. f. Terme de mer. C'est l'endroit par où un vaisseau passe. Venir dans la *lague* d'un vaisseau, c'est venir dans ses eaux, dans son sillage.
- LAGULA. Nom d'un bourg de la Natolie, en Asie. *Lagula*. Il est sur la mer Noire, à sept lieues de Pendarachi. Quelques-uns y mettent l'ancienne *Acone*, ou *Acone*, petite ville de la Bithynie, que d'autres placent à Naxio, village qui sert de port à Pendarachi. MATY.
- LAGULA, est aussi un ancien bourg de la Natolie. *Lagula*, *Calinda*, *Calymna*, *Calidna*. Il est dans le Mantefeli, sur le golfe de Macre. MATY.
- LAGUNA, ou San-Christoval de la *Laguna*. Nom d'une petite ville de l'île de Ténérife. *Lacus*, *Fanum*, ou *Oppidum Sancti Christophori de Lacu*. Elle est au pied du Pic de Ténérife, près d'un lac d'où elle a pris son nom. La *Laguna* est capitale des Canaries, & le Gouverneur de ces îles y fait sa résidence ordinaire.
- LAGUNE. f. f. *Lacus*. Petit lac. Ce mot n'est d'usage qu'au pluriel. *Lagunes* de Venise. C'est le nom que l'on donne aux divers canaux, ou aux courans d'eau qui partagent la ville de Venise, & aux lieux marécageux dans l'État de Venise. Le flux & le reflux est sensible dans les *Lagunes* de Venise. S. DIDIER.

L A H.

- LAHÉLA. Nom d'une ville de la Terre-Sainte, nommée autrement Chale, ou Hala, si l'on croit Sanson. *Lahela*. Elle étoit dans la partie septentrionale de l'Assyrie propre, sur les confins de la grande Arménie, non loin du fleuve Gofan. P. LUBIN.
- LAHEM. Nom d'une ville dont il est parlé au I. des Paral. IV, 22. *Lahem*, *Lehem*, *Lechem*. C'est la même que Bethléem, comme l'ont montré Sanctius, Cornelius à Lapide, & Tirin, parce que souvent les Hébreux ôtent par apharesse une partie des noms propres. Ainsi, l'on trouve *Ram* pour *Aram*, *Chonias* pour *Jechonias*; & au même L. I. des Paral. XX, 5. Léhémite en Hébreu est traduit Béthlémitte par S. Jérôme.
- LAHOLM. Nom d'une petite ville de la Suède. *Laholmia*. Elle est dans la Province de Halland, à l'embouchure de la rivière de Laga dans le Cattégat, à trois lieues d'Halmitat vers le midi. *Laholm* a une citadelle & un bon port. MATY. Les habitans la nomment *Laa Holm*. Long. 30. d. 18', lat. 56. d. 36'.
- LAHOR. Nom d'une ville de l'Empire du Mogol en Asie. *Lahorium*. Elle est capitale du Royaume de Pengab, dont elle porte quelquefois le nom, & située sur la rivière de Ravey, à soixante-quinze lieues de la ville de Delli, vers le nord occidental. Cette ville est une des plus grandes de l'Asie, quelques uns lui donnent vingt lieues de circuit, & d'autres vingt-quatre; peut-être ne s'entend-elle que de petites lieues de France, ce qui fait encore un terrible amas de bâtimens. Il y a une fort grande citadelle & un beau Palais, où le grand Mogol fait quelquefois sa résidence. Au reste, on croit que *Lahor* est l'ancienne *Bucephala* ou *Ale-*

- xandria Bucephalos*, qu'Alexandre le Grand eut la foiblesse de faire bâtir à l'honneur de son cheval Bucephale. MATY. La ville de *Lahor* est située sous les trente-trois degrés de latitude, & les cent dix-neuf degrés quarante minutes de longitude.
- LAHOR, Royaume. *Voyez PENGAB.*
- LAHRA. Nom d'une ville d'Allemagne. *Lahra*. Cette ville a eu ses Seigneurs particuliers, qui l'étoient aussi de son territoire. Il n'y a pas long tems que le dernier étant mort sans enfans mâles, le Marquis de Dourlac, qui avoit épousé l'héritière de *Lahra*, la réunit à ses autres domaines.

L A I.

LAI, LAIE. adj. Par corruption du mot *laïque*, qui n'est point engagé dans l'Ordre ecclésiastique, *Laicus*. Un frère *lai*, est un homme dévot & non lettré, qui s'est donné à quelque Couvent pour servir Dieu & les Religieux, qui a un habit différent du leur, qui n'entre point dans le chœur, ni dans le chapitre, qui n'est point dans les Ordres, & qui a seulement fait vœu de stabilité & d'obéissance. Frère *lai* se prend aussi pour un Religieux non lettré, qui a soin du temporel & de l'extérieur, de la cuisine, de la porte, &c. Il y a aussi des frères *lais* qui font les trois vœux de Religion. On appelle sœurs *laies* plus ordinairement sœurs converses, dans les maisons de filles, celles qui pareillement n'entrent point dans le chœur & qui sont reçues pour le service du Couvent.

C'est en l'onzième siècle que commença l'institution des frères *lais* ou *laics*; c'est à dire, des Religieux qui, étant sans lettres, ne peuvent devenir Clercs, ou qui ayant étudié & pouvant entrer dans les Ordres, y renoncent par humilité, & sont uniquement destinés au travail corporel & aux œuvres extérieures. Les premiers qui prirent de ces frères *lais*, furent les Moines de Vallombreuse, ensuite ceux de Hirsange. S. Gualbert est le premier qui ait institué des frères *lais* dans son Monastère de Vallombreuse, fondé vers l'an 1040. L'Abbé Guillaume est marqué dans sa vie comme Instituteur de cette espèce de Religieux. Les Chartreux en eurent aussi dans le même siècle, comme marque Guibert de Nogent, & les nommèrent frères barbus. Cette institution semble être venue de ce que les *laïques* dans ce tems-là n'avoient la plupart aucune teinture des lettres, & n'apprennent pas même à lire: d'où vint aussi que l'on appela Clercs ceux qui avoient étudié, qui savoient quelque chose. La Langue Latine n'étant donc plus vulgaire comme elle étoit du tems de S. Benoît, il étoit presque impossible aux *laïques* d'apprendre les psaumes par cœur, & de profiter des lectures qui se faisoient dans l'Eglise: ainsi on les appliqua au travail & aux offices domestiques. *Voyez CONVERS.*

LAI a été aussi adjectif, & signifioit, qui est du peuple, qui n'a nul degré: du Latin *Laicus*, qui a été fait du Grec *λαος*, peuple. C'est de là qu'on trouve dans Vigenère, *li*, *laie gens*, pour dire, les *lais*, le petit peuple. Il est aussi substantif. Les clercs & les *lais*.

* On l'a dit aussi pour laid, mauvais.

Et puis aurons vin qui n'est mie lai.

On appelle aussi Moine *lai*, un oblat ou soldat ectropié qui a un brevet du Roi pour demeurer dans un Bénéfice de fondation Royale, où on lui doit fournir une portion monacale pour sa subsistance. *Voyez OBLAT*. Il est tenu de balayer les cours & de sonner les cloches. Maintenant on a converti cette portion en argent, ou en pension de cinquante écus par an, qu'on paye à l'Hôtel des Invalides.

On appelle aussi Cour *laie*, une Justice temporelle & séculière. Un Conseiller *lai*, est un Conseiller qui n'a point de cléature: & un Patron *lai*, c'est un *laïque* qui a fondé quelque Bénéfice avec réserve du patronage, & sans le consentement duquel le bénéfice ne peut être résigné, ni conféré.

LAI. f. m. Vieux mot, qui signifie, complainte, do-

léance. *Querimonia*. C'est aussi une sorte de vieille Poésie Française, faite de petits vers. *Elegia Gallica*, *Ieffus*. Il y avoit de deux sortes de *lais*, le grand & le petit. Le grand *lai* étoit un Poème composé de douze couplets de vers de différente mesure, sur deux rimes. Le petit *Lai* étoit un Poème de seize ou de vingt vers, divisé en quatre couplets, presque toujours sur deux rimes. Ces *lais* étoient la Poésie Lyrique de nos vieux Poètes François, & parce qu'il y avoit un vers plus petit que les autres qui finissoit chaque couplet, ils appelloient cette sorte de Poème *arbre fourchu*. Alain Chartier a fait de grands *lais*, & Molinet en a composé de petits. On s'en servoit particulièrement en sujets graves & tristes, & on prétend qu'ils ont été faits sur le patron des vers trochaïques des Tragédies Grecques & Latines. Des *Lais* plaintifs. Voici l'exemple d'un *lai* rapporté par le P. Mourgues dans son Traité de la Poésie Française.

Sur l'appui du monde
Que faut il qu'on fonde
D'espoir?

Cette mer profonde,
En débris féconde,
Fait voir

Calme au matin, l'onde ;
Et l'orage y gronde
Le soir.

Ce mot vient de *Ieffus*.

LAI, s'est dit autrefois en termes de Monnoies, pour loi, alloi. Dans l'Histoire de Bretagne, T. II. page 1037. Cy ensuivent les noms de ceux qui ont prêté au Duc pour la somme de dix mille livres tournois, bonne monnoie, à 6 den. de *lai*, & 6. liv. 8 den. de taille.

LAIANS. Vieux mot. Là dedans.

LAJAZZO, ou **AJAZZO**. Nom d'une ville de la Natolie. *Issus*, *Adjacium*. Elle est dans la partie occidentale du Béglierbéglie d'Alcep, au septentrion d'Alexandrette. Elle a un bon port. On écrit aussi *Adjazzo* & *Ajaccio*.

Le golfe de *Lajazzo* est un golfe de la Méditerranée, entre les côtes de Syrie, de l'ancienne Cilicie & de l'île de Chypre. *Adjacii Sinus*, autrefois *Sinus Issicus*. Il prend maintenant son nom de la ville de *Lajazzo*, qui est sur ses bords.

Lajazzo, ou *Ajazzo*, ou comme Sanson écrit, *Adiazzo*, est encore une ville de l'île de Corse, qui en a été autrefois capitale. *Adjacium*, anciennement *Urcinium*. Elle est sur la côte occidentale de l'île, au bord d'un golfe qui porte son nom.

LAIÇ, QUE. Voyez **LAIQUE**.

LAIÇAL, ALE. adj. Qui concerne les Laiques. Dîme féodale, *Laiçale* & patrimoniale. Ce mot est de peu d'usage.

LAIÇHE. f. f. Espèce d'herbe qui croît dans les prés, & qui, se mêlant avec le foin, blesse la langue des chevaux. Ce foin ne vaut rien, il est tout plein de *laiçhes*. *Sparganium*.

LAIÇHE. f. f. Vieux mot. Lame de fer. *Lamina*. Une Ordonnance de Jean Duc de Bretagne de l'an 1425, porte : Ceux qui sauront tirer de l'arc, qu'ils aient arc, trouffe, cappeline, couffille, hache, ou mail de plon, & soient armés de forts jacques, garnis de *laiçhes*, chaînes ou mailles, pour couvrir les bras. *Hist. de Bret. T. II. p. 999*. On dit encore en Bretagne une *laiçhe* de beurre. *LOBIN. Gloss.* Les bras couverts de *laiçhes* & mailles de fer. *Ib. p. 290*.

LAIÇHEU. Nom d'une ville de la Chine. *Laiçheum*. Elle est la sixième de la Province de Quantung, & située près de la côte où elle a un bon port, vis-à-vis de la ville de Hainan. *Laiçheu* est capitale d'un territoire où il y a six autres villes. **MATY**.

LAIÇTOURE. Voyez **LECTOURE**.

LAIÇOCÉPHALE. f. m. & f. Hérétique qui reconnoît un laïc pour chef de l'Église. *Laiçocephalus*, a. On a donné quelquefois ce nom aux Anglicans, dont Samson & Morison étoient les chefs, parce qu'ils étoient

obligés de reconnoître le Roi du lieu où ils vivoient, pour chef de la Religion. Voyez *Sanderus, Heréf. 120*.

Ce mot est Grec, composé de *laisos*, laïc, & *κεφαλή*, tête.

LAI, **LAI**, **LAI**, adj. & f. *Deformis*. Difforme, qui a quelque défaut remarquable dans les proportions ou dans les couleurs requises pour la beauté, qui a des figures ou une qualité désagréable à la vue ou à l'idée que nous nous sommes formée du beau. Rigaud, dans ses notes sur Tertullien, a dit que *JESUS-CHRIST* étoit *laid*, & le P. Vavasseur l'a réfuté par un livre intitulé : *De forma Christi*. Cette *laide* avec ses richesses, ne peut avoir que des adorateurs mercénaires. S. ÉVR. Une femme *laide* & ajustée en paroît encore plus *laide*. Guillerague disoit hier que Pélisson abusoit de la permission qu'ont les hommes d'être *laid*s.

MAD. DE SÉV.

Une belle se damne, on la presse, on l'enflamme,
On fait contre elle cent efforts :
Afin de vous sauver, le Ciel a mis votre ame
En sûreté dans un laid corps. **BENS.**

Les idées de la laideur varient comme celles de la beauté, selon les tems, les lieux & le caractère des Nations. Les nés camus sont *laid*s en France & beaux en Afrique. On dit par injure à une femme qu'elle est *laide* comme une guenon, que c'est une *laide* bête, qu'elle est *laide* à faire peur, qu'elle est richement *laide* ; à un homme, que c'est un *laid* magot, un *laid* mâtin ; à un enfant, Fi, qu'il est *laid*.

LAI, se dit aussi des animaux qui sont mal conformés par rapport aux autres de leur espèce. On dit d'un chien, qu'il est *laid*, bien *laid*. On le dit encore de ceux dont la conformation ou la figure paroît désagréable. Le hibou est un *laid* oiseau. Le linge, l'ours, &c, sont de *laid*s animaux. *Fædum, immun-dum animal*.

LAI, se dit familièrement pour vilain. *Tristis, ingratius*. Il habite dans une *laide* maison. Il a amené une *laide* mode. Voilà une *laide* garniture. L'hiver est une *laide* saison. Le tems n'est pas *laid*, on peut s'aller promener.

LAI, se dit figurément & familièrement en choses morales. *Turpis*. Il y a du *laid* & du beau dans cette Comédie, dans ce tableau, dans cette broderie. Il n'y a rien de plus *laid* que le vice & la crapule, que l'ivrognerie & l'impureté.

On observe dans le Dict. Encyc. que le mot de *laid* ne convient pas, du moins quand on parle avec noblesse & précision, lorsqu'il est question d'exprimer la privation des qualités qui nous rendroient agréables les êtres inanimés, & qu'on ne doit pas dire une *laide* mode, une *laide* maison : de même quand il est appliqué aux êtres moraux, & que dans ce cas il faut se servir d'une autre épithète, ou d'une périphrase. Cette observation paroît juste, & je ne crois pas qu'on puisse s'en servir dans ces deux cas, hors du discours familier.

L'Auteur de l'observation ajoute que *laid* se dit des espèces trop différentes de celles qui peuvent nous plaire, & *difforme*, des individus qui manquent à l'excès des qualités de leur espèce. *Laid* suppose des défauts ; *difforme* suppose des défauts. Cela n'est pas clair.

LAI, est une terme générique, qui s'applique à tout ce qui a des qualités désagréables à la vue, ou contraires à l'idée que nous nous formons de la beauté, à tous les animaux qui ont quelque défaut dans les proportions ou dans les couleurs requises pour la beauté ; à tous ceux qui sont mal conformés par rapport aux autres de leur espèce, & à quelques uns dont la conformation nous paroît désagréable par elle-même. On l'applique de même aux différentes parties d'un corps animé. Un homme *laid*, une femme *laide*, des mains *laid*s, une gorge *laide*. On dit d'un chien, comparé avec ceux de son espèce, que c'est une *laide* bête. On dit d'un ours, sans aucune comparaison, que c'est un *laid* animal ; d'un hibou, que

c'est un *laid* oiseau : au lieu que *difforme* ne s'applique qu'aux choses qui, par une mauvaise conformation, par un arrangement extraordinaire de leurs parties, ont une figure qui s'éloigne assez de la naturelle, pour choquer la vue. *Voyez DIFFORME.*

On dit proverbialement qu'il n'y a point de belle prison, ni de *laidès* amours.

L A I D, & **L A I T**. f. m. Vieux mot qui signifie injure, affront. *Injuria, contumelia.* Quiconque che soit a qui on sache *lait*, & chul à qui on fait le *lait*, se défent encontre celui qui li fait le *lait*, il ne doit point d'amende, &c. Us d'AMIENS.

L A I D A N G E. f. f. *Opprobria.* Vieux mot qui se trouve dans les Histoires & dans les Coutumes. Le mot de *laidange* signifie des injures verbales, desquelles celui qui avoit injurié à tort, se devoit dédire en Justice en se prenant par le bout du nez. Souffrir moult de *laidanges* & de reproches vilaines. LE MIR.

*Vers Jire cheminente grant erre,
Pour faire au Comte Gui laidanges.* GUIART.

Ce mot vient du Grec *λοιδόρειν*, qui signifie injurier. Du Cange dit que le mot de *laid*, ou de *laidange*, vient de *lada* & *ladare*; vieux mot qui se disoit autrefois quand la loi permettoit de se purger de certains crimes & vilaines actions par le serment de plusieurs personnes, dont le nombre se proportionnoit à la qualité du crime, & à la réputation de l'accusé. Ainsi on disoit, faire *laid* à quelqu'un, pour dire lui faire injure, & l'obliger à se purger par ces sortes de sermens, qu'on appelloit dans la basse latinité *lada*, & en François *laid*, dont il est fait mention dans la Coutume d'Amiens.

L A I D A N G E R. v. a. Vieux mot, qui signifie injurier de paroles, dire des *laidanges*. *Conviciari.*

L A I D A N G I E R. v. a. Vieux mot qui se trouve dans des titres de l'Histoire de Bretagne, synonyme de *laidanger*. *Pudore afficere, Conviciari, contumeliâ afficere, probris onerare.*

Ces mots viennent du vieux mot Breton *llaid*, qui signifie de la boue, ou de *llad*, qui signifie tuer. LOBIN. *Hist. de Brct. Gloss.*

L A I D E R & **L A E D E R**. f. m. Terme de Coutumes. Les *laiders*, ou *laeders*, sont les Collecteurs d'un certain droit appelé *laide*; ceux qui le levent *Leidarii, Leudarii.* Voyez de la Thomassière, *Cout. de Berry.*

L A I D E R O N. f. f. *Invenusta.* C'est ainsi qu'on appelle, dans le discours familier, une jeune fille ou une jeune femme qui est laide, mais qui n'est pas pour cela sans agrémens. Ce jeune homme a épousé une petite *laideron* qui fait la belle & la coquette. C'est un *laideron* qui ne déplaît pas.

Il y en a qui disent *laidronne*. Ces pauvres *laidronnes* s'ajustent tout de leur mieux. LA SUZE.

L A I D E U R. f. f. Qualité de ce qui est laid. C'est l'opposé de beau. *Deformitas.* La *laidéur* & la beauté dépendent du caprice & de l'imagination des hommes.

*Son extrême laidéur la force d'être sage,
Et le seul désespoir fait sa dévotion.* GOM.

L A I D E U R, se dit aussi figurément en Morale des vices & des actions vicieuses & malhonnêtes. *Turpitude.* La *laidéur* d'une action. La seule *laidéur* du vice nous en devoit dégoûter.

L A I D I R. v. a. Vieux mot qui signifie faire laid, *laidanger*, *laidir.* Voyez ces mots.

L A I D U R E. f. f. Souillure, difformité. *Gloss. sur Marot.* Il est vieux.

L A I E. f. f. *Aper famina, porca fero.* Terme de Chasse. La femelle d'un sanglier, ainsi nommée, parce que les Chasseurs la laissent pour faire des petits. *Voyez SANGLIER.*

L A I E, en termes d'Eaux & Forêts, est une route coupée dans une forêt. *Semita, callis, tramcs.* Il est permis aux Arpenteurs de faire des *laies* de trois pieds pour porter leur chaîne, quand ils en ont besoin pour arpenter ou marquer les coupes. L'Ordonnance défend

aux Gardes d'enlever le bois qui a été abattu pour faire des *laies*. On écrivoit autrefois *lée*, d'où est venu le mot d'*allée* dans les jardins, comme qui diroit *lée*.

Ce mot est formé, à *lata via, vel quod lateri agri, aut sylva adiaceat.* On trouve aussi dans les vieux titres *lada, leia, & lia*, en semblable signification.

L A I E, signifioit autrefois en vieux François, une forêt, d'où vient le nom de S. Germain-en-*Laie*. *Silva.* Dans les vieux titres Latins, on l'appelle *laya*. Ce mot a encore signifié plus particulièrement autrefois une certaine quantité de bois, un certain espace de forêt.

L A I E. Nom d'une forêt de France. *Ledia sylva, & ensuite Lea, Leia, Laia & Loia.* La forêt appelée *Laie* s'étendoit dans l'Île de France, depuis S. Germain jusqu'à Poissy, & c'est de là que S. Germain est appelé S. Germain-en-*Laye*. On met dans cette forêt la Grange de Saint Louis, les Loges, Vaux, le Mesnil, la Muette & S. Germain. *Voyez Hadr. Vales. Notit. Gal. page 266. Voyez LAIE.*

L A I E, en termes de Maçonnerie, est un marteau de Tailleur de pierre, bretelé & dentelé, qui laisse sur les pierres taillées des rayes ou bretures qui s'appellent aussi *laies*. *Malleus denticulatus.*

L A I E. Terme de Coutumes. *Laies* à censés, sont des baux d'héritages à rente, soit que la rente soit perpétuelle, soit qu'elle soit pour quatre vingt dix neuf ans, ou pour un moindre tems. DE LAURIERE.

L A I E, nom de peuple. *Voyez LAO, Royaume.*

L A I E R. *Voyez LAYER.*

L A I E T T E, **L A I E T T I E R**, **L A I E U R**. *Voyez. LAYETTE. &c.*

L A I G N E. f. m. Vieux mot. Bois. du Latin *Lignum.*

L A I N. adj. Vieux mot. Lent.

L A I N A G E. f. m. Marchandise de laine. Négoce qui se fait des laines. *Lanea mercis.* Ce Marchand fait grand trafic de *lainage*.

L A I N A G E, ou **L A N A G E**. f. m. Façon que l'on donne aux draps & autres étoffes de lainerie, en les tirant avec des chardons pour y faire venir le poil. *Lanicium, lanificium.*

L A I N A G E, se dit aussi du droit de dixme qui est dû, en quelques endroits, sur les toisons des bêtes à laine, à celui à qui appartiennent les dixmes. Ce Curé a la dixme des *lainages*.

L A I N D R Y. Bourg de France, dans la Champagne, Diocèse de Langres, & Élection de Tonnerre.

L A I N E. f. f. *Lana.* Poil qui couvre le corps de certains animaux, comme moutons, brebis, agneaux, &c. & qui s'appelle *toison* quand il est coupé, & qu'il n'a encore reçu aucun apprêt. Ce Fermier a deux troupeaux de bêtes à *laine*. Tavernier a rapporté que la *laine* d'Asie est incomparablement plus fine que celle d'Europe, & qu'apparemment c'étoit cette riche toison qu'on cherchoit à Colchos. Il y a des moutons à grande *laine*. Parmi nos monnoies du Roi Jean, & de Charles VI, il y avoit les moutons à la grande *laine*, qui étoient l'Agneau Pascal de S. Jean-Baptiste. Les vers se mettent dans les *laines* grasses. Il faut donner plusieurs préparations à la *laine*, la laver, dégraisser, échauder, carder, fouler, filer & teindre. On appelle *laine mère*, celle qui se prend sur le dos & sur le cou des brebis & des moutons, & c'est la meilleure. Il y a de la *laine* qu'on appelle *cuisse*, & d'autre qu'on appelle *ventre*; à cause de l'endroit de la bête où on la prend. On appelle *laine crue*, celle qui n'est point apprêtée.

Les *laines* les plus estimées sont les *laines* de Ségovie, les *laines* d'Angleterre, les *laines* de Berru. On dit que ces dernières ont une propriété singulière que nul autre n'a, qui est de faire des ligatures avec toutes sortes d'autres *laines*. Dans l'Antiquité on estimoit celles de l'Attique; celles de Megare, celles de Laodicée; celles de Milète, &c. En Italie, celles de la Grèce, celles de l'Apulie, ou l'Apouille, mais principalement la *laine* de Tarente. On vante encore celle de Parme & celle d'Altino dans la Lombardie, qui du temps de Co-

lumelle l'emportoit même sur celle de Tarente. Voyez cet Auteur, *L. VII, c. 2*, & Varron, de *Re Rust. Liv. II, c. 2*, qui dit qu'on avoit coutume de couvrir les brebis de peaux, pour que leur laine ne se gâtât point.

Les Anglois prétendent que la bonté des laines d'Espagne vient de ce que sous Henri II, Roi d'Angleterre, on fit passer de cette Île des troupeaux en Espagne. D'autres disent que ce ne fut que sous Édouard IV. en 1465. Ce qui est faux.

On dit que dans les Salles du Parlement d'Angleterre, les sièges ne font autre chose que des sacs de laine, pour faire continuellement penser aux membres de ce Corps, que les laines & le commerce des laines, sont un des principaux appuis & fondement du Royaume.

Un Ouvrier en laine, *Lanarius*. On le dit aussi d'un Marchand de laine. Un Cardeur de laine, *Lanarius pœlinarius*, que l'on trouve dans une ancienne inscription. On trouve aussi *Lanarius coarctularius*; mais c'est un Chapelier.

L'art de travailler la laine, *Lanificium*. Les Anciens attribuoient à Minerve l'invention de cet art, c'est pourquoi ils lui en donnoient le soin & la sur-intendance.

Filer la laine, fileuse de laine. *Lanifica*. Qui a la garde des laines, des habits de laine. *Lanipendia*. L'endroit où se gardent les laines. *Lanipendium*. Voyez la règle de saint Césaire pour les Religieuses, *c. 28*. Voy. sur la laine, Pline, *Liv. VIII, c. 47, 48*. Voilius, de *idolol. Liv. III, c. 70*.

LAINÉ, vient du Latin *lana*. Isidore, dans ses étymologies, *Liv. XIX, c. 27*. dérive *lana* de *laniare*, parce qu'avant que l'on tondit les brebis, on leur arrachoit la laine, d'où vient aussi le nom *vellus* de *vellere*; mais comme Voilius l'a remarqué, il y a bien de la différence entre *vellere*, tirer, arracher, & *laniare*, déchirer, mettre en pièces. Il faut donc tirer *lana* de *λανος*, en Dialecte Dorien *λανος*, qui, comme Hélychius le marque, signifie la même chose que *lanos* de la laine. Selon l'Auteur du Jardin des Racines Grecques, il vient de *λανος*, *lana*, *lanugo*.

LAINÉ, se dit aussi de cette même toison préparée dont on fait diverses étoffes & ouvrages. Les tapisseries de laine ont des couleurs bien plus vives. La ferrandine est une étoffe moitié soie, & moitié laine. La tiretaine est moitié laine, & moitié fil. Le drap n'est fait que de bonne laine. Un chapeau de laine de vigogne. On fait aussi des matelats de laine. Il est défendu aux ouvriers de mêler les laines, parce que les unes foulant moins que les autres, cela rend le drap creux & imparfait.

LAINÉ BASSE, ou BASSE LAINE. C'est la plus courte & la plus fine laine qui soit dans la toison du mouton ou de la brebis: elle provient du collet de l'animal qu'on a tondue.

LAINÉ CRUE. C'est la laine qui n'est point apprêtée.

LAINÉ DE MOSCOVIE. C'est ainsi qu'on appelle le duvet des castors, qu'on tire adroitement, sans offenser ni gêner le grand poil. Ce secret de tirer ainsi le duvet des castors, n'est pas encore connu en France.

LAINÉ EN SUIN, ou LAINE GRASSE, que quelques-uns appellent aussi *Laine surge*. C'est de la laine qui n'a point encore été lavée, ni dégraillée. *Lana succida*.

LAINÉ PELADE, ou LAINE AVALIE. C'est celle que les Mégilliers & les Chamoiseurs font tomber, par le moyen de la chaux, de dessus les peaux de brebis & moutons, provenant des abattis des Bouchers.

LAINÉ RISLARD. C'est la plus longue de celles qui se trouvent sur les peaux non apprêtées. Elle sert aux Imprimeurs à remplir les balles.

On dit proverbialement qu'un homme se laisse rendre la laine sur le dos, lorsqu'il est simple, doux & patient, qu'il se laisse maltraiter, ou piller sans se défendre. On dit aussi qu'un filou tire la

laine, quand il vole la nuit les chapeaux ou les manteaux des passans; de-là vient qu'on appelle *Tireurs de laine*, ces sortes de voleurs.

LAINÉ, ou LANER. Aplaigner, éplaigner, emplaigner. v. a. Termes dont on se sert dans les manufactures de Draperies & d'autres étoffes de laine, pour signifier, Tirer de la laine sur la superficie d'une étoffe, la gâner, y faire venir le poil par le moyen des chardons.

LAINÉ une tapisserie. C'est dans la fabrique des tapisseries de teintures de laines, couvrir de laine hachée & réduite en poussière, l'ouvrage du Peintre, avant que les couches en soient sèches; ce qui se fait par le moyen d'un très petit tamis que l'Ouvrier tient à la main.

LAINÉRIE. f. f. Terme collectif qui exprime toutes sortes de marchandises de laine. Il se dit aussi de l'art de fabriquer les laines. *Res lanaria*. On dit, Commissaire ou Inspecteur des Manufactures de draps & étoffes de *lainerie*.

LAINÉUR, ou LANEUR. Aplaigneur, éplaigneur, ou emplaigneur. f. m. C'est l'Ouvrier qui laine les étoffes ou autres ouvrages de lainerie.

LAINÉUX, EUSE. adj. Qui a beaucoup de laine. *Lanosus*. On le dit des moutons, quand ils ont encore leur toison sur le dos, & des étoffes bien garnies de laine. On le dit encore de certaines plantes qui sont couvertes de poils ou de duvet. Voyez ces mots.

LAINIÈRE, IÈRE. f. m. & f. *Lanarius*. Marchand qui vend des laines, & sur-tout de celles qui sont en écheveaux, qu'on emploie aux tapisseries, franges, & autres ouvrages. Presque tout Paris appelle ces sortes de Marchands, *Lainiers*, mais entre eux, & dans leurs lettres de Maîtrise, ils s'appellent *Teinturiers en laine*.

LAINIÈRE. f. f. On appelle Barques *lainières*, de petits bâtimens François qui font avec les Anglois un commerce de contrebande des laines d'Angleterre, d'Écosse & d'Irlande.

LAINO. Nom d'un bon bourg de la Calabre citérieure. *Lainum*. Il est sur la rivière de Leo, à quatre ou cinq lieues au-dessus de Scaléa. Quelques Géographes prennent *Laino* pour la petite ville des Bruttiens, nommée *Laüs* ou *Laum*, que d'autres mettent à Scaléa. MATY.

LAIQUE. adj. m. & f. *Laicus*. Par opposition à Ecclésiastique & Religieux. On le dit des personnes qui n'ont aucun engagement dans l'état ecclésiastique, & des biens & de la puissance qui leur appartiennent. Un Officier *laïque*. Un Patron *laïque*. Bénéfice en patronage *laïque*. Puissance *laïque*. Il est aussi substantif. Un *Laïque*. Les Ecclésiastiques ont beaucoup de privilèges que n'ont point les *Laiques*. Un Clerc qui est pris en habit *laïque*, perd son privilège de renvoi. Les Religieuses ne font point au nombre des personnes *laïques*. Voyez LAI.

LAIRA. f. f. C'est la même que Hilaire, fille de Leucippus, qui fut fiancée à Lyncée & enlevée par Castor.

LAIRE. Voyez LERE.

LAISOT. f. m. Oiseau. Il y a dans le premier Volume du Mercure de Décembre 1725, une Fable intitulée, le *Lairot*, laquelle commence ainsi:

Pour mieux surprendre une jeune Bergère,
L'Amour prit l'autre jour la forme d'un Lairot.

C'est peut-être le *Loriot*, que les Latins, dit Bélon, ont appelé *larida*. Voyez l'Étymologique de Ménage, au mot LORIOT.

LAIS, f. m. Terme des Eaux Forêts. *Arbor reses proletaria*. Jeune baliveau de l'âge du bois, qu'on laisse quand on coupe le raillis, afin qu'il revienne en haute futaie. Toutes les Ordonnances sur le fait des eaux & forêts, enjoignent de laisser par chacun arpent vingt-six baliveaux de l'âge du bois, qu'on nomme des *lais*, outre les autres baliveaux anciens & modernes.

Ce mot vient du verbe *laisser*, parce que *lais* est un jeune arbre qu'on laisse dans les coupes de bois; qu'on ne coupe point, comme le reste du bois.

Dans quelques Coutumes le mot de *lais* signifie ce que la rivière donne par alluvion au Seigneur Justicier. Atterrissement fait par une rivière. *Accretio, incrementum quod alluvione fit.* On appelle communément *lais* la croissance que la rivière donne. **COUT. DE BOURBONN. art. 340.**

Ce mot s'est dit apparemment parce qu'une rivière *laisse* ces terres, qu'elle ne les couvre plus, qu'elle se retire ailleurs.

Ce mot de *lais* signifie aussi quelquefois la même chose que *laya*, terme de Coutumes. *Voyez.* ce mot.

LAIS. Nom d'une ville des Chananéens & de la Terre-Sainte. *Lais.* Quelques-uns écrivent *Laish*, ou *Laisch* pour exprimer le ψ , *Schin* Hébreu. Cette ville étoit à l'extrémité de la Terre-Sainte du côté du nord, & dans le territoire assigné à la Tribu d'Aser; mais une petite colonie de la Tribu de Dan s'en étant emparée, ils s'y établirent. Sous les Chananéens elle se nommoit *Lais*. Les Israélites la nommèrent ensuite **DAN.** *Voyez* ce mot. Monsieur Réland prétend aussi que c'est la même que la *Lésem* de Josué, **XIX, 47.** Les Grecs la nommèrent *Panéas*, *Diopolis*, *Césarée de Philippe*, & enfin *Néroniade*. Elle eut un Evêque suffragant de Tyr. Elle est détruite depuis long-temps, on la nomme aujourd'hui *Belina*, ou *Belenas*, ou, selon quelques-uns, *Bolbec*. **P. LUBIN.**

LAIS. f. f. Fameuse Courtisane de Corinthe. C'est elle qui demanda pour une nuit dix mille dragmes à Démophile, qui lui répondit qu'il n'achetoit pas si cher un repentir. Quelques femmes jalouses de sa beauté, l'ayant surprise dans un Temple de Vénus, la tuèrent à coups d'aiguilles; & depuis son aventure, la Vénus de Corinthe fut surnommée *Αυτοκτόνος*, c'est-à-dire, Homicide. Dans le faux-bourg de cette ville étoit le tombeau de *Lais*, sur lequel on voyoit une lionne qui tenoit un bélier entre ses pattes.

LAI SA. Nom d'une ville de la Terre-Sainte, dont il est parlé dans *Isaïe, X. 30.* *Laisa.* Athénée en parle aussi, **L. IV.** C'est la même chose que *Lais*, & conséquemment la même que *Dan*. L'endroit d'*Isaïe* semble montrer qu'elle étoit aux extrémités du pays, ce qui convient à *Dan.* *Voyez LAIS.*

LAI SANT, ANTE. adj. m. & f. Vieux mot. Qui ne veut rien faire, qui ne veut avoir aucune peine.

*Pensez-vous que je sois laisant,
Et que vous porterez le fais?*

LAI SAINTCHRISTOPHE. Village distant d'une lieue de Nanci. Il y a un Monastère de Bénédictins, & dans le jardin des Religieux, deux fontaines, dont les eaux pétrifient le bois & la mousse, & forment du tuf. Ces eaux renferment un sel coagulant qui forme des concrétions. Ainsi elles sont dangereuses pour la santé.

LAI SCHÉ. *Voyez LAÏCHE.*

LAI SOT. f. m. On nomme ainsi à Laval en Bretagne la plus petite laize que les toiles qui se fabriquent dans cette ville, peuvent avoir suivant les Réglemens.

LAI SSADE. f. f. Terme de la Marine des Galères. L'endroit d'une galère où l'on diminue la largeur des fonds en venant sur l'arrière. Ce terme de *laissade* n'est en usage que parmi quelques ouvriers; ceux qui parlent bien disent *queste de poupe*. Il y en a qui écrivent *l'aissade*, cette orthographe est mauvaise.

LAI SSE. f. f. Corde dont on se sert pour tenir un chien qu'on conduit, ou pour en accoupler, sur tout les levriers. Les Chasseurs l'appellent aussi *trait.* *Lorum.* Les Chasseurs mènent en *laisse*, tiennent en *laisse* leurs chiens, jusqu'à ce qu'ils ayent découvert le gibier sur lequel il les lâchent.

On dit ordinairement une *laisse* de levriers, en parlant de deux levriers, soit qu'on les mène en *laisse* ou non.

Ménage dérive ce mot de *laqueus*. Les Italiens l'appellent *laccio di cani*, les Flamans *letse*. Du Cange le dérive de *lexa*, qu'il dit être formé de *licia*, *lisse*, terme de Tissutiers, ou de Tapissiers; ou bien de *laxa*, qui vient de *laxare*.

LAI SSE, se dit figurément & familièrement, en parlant des gens simples, ou soumis, qu'on mène par tout où l'on veut, comme on feroit des levriers. C'est un pauvre sot que sa femme mène en *laisse*. Il le mène en *laisse*, il dispose de lui comme il lui plaît; il lui fait faire tout ce qu'il veut.

Ja sur ses pas Chicane téméraire

Traînoit en laisse Avocat & Notaire. **FUZEL.**

LAI SSE. Terme de Chapelier, est un cordon uni dont on fait plusieurs tours sur la forme du chapeau pour la tenir en état. *Lorum.* On fait des *laisses* de crin, de soie, d'or & d'argent.

LAI SSE, en terme de Chasse, se dit des lieux où les loups aiguissent leurs ongles.

On appelle aussi *laisse*, la fiente, ou excréments des sangliers, ou autres bêtes mordantes. *Aprugnum stercus.* *Voyez LAISSÉES.*

LAI SSE. Vieux mot. Chançon.

LAI SÉES. f. f. plur. *Apri stercus.* Quelques-uns disent *laisses*, mais mal. Terme de Venerie, qui se dit de la fiente du loup, du sanglier, des bêtes noires. **SAL.** Ménage dit *laisses*.

LAI S S E R. v. a. *Relinquere.* Ce verbe n'a rien que de régulier dans sa conjugaison: ainsi c'est mal parler que de dire comme on a dit autrefois au futur de l'Indicatif, & à l'imparfait du Subjonctif *je lairrai*, *je lairrais*: il faut dire *je laisserai*, *je laisserois*.

Ce mot vient, selon quelques uns de *laxare*, Latin; selon d'autres, de *Lassen*, Allemand, qui signifie la même chose.

Ce verbe a plusieurs acceptions tout-à-fait différentes.

LAI S S E R, Quitter, s'éloigner. J'ai *laissé* mon camarade en bonne santé. Un tel a *laissé* son équipage en tel endroit. Le Général a *laissé* la place bien pourvue. *Relinquere, discedere.*

LAI S S E R un chemin, un village sur la gauche, c'est s'en éloigner en prenant sur la droite.

LAI S S E R, Oublier. J'ai *laissé* ma montre à la maison; j'ai oublié de la prendre. Quelquefois il signifie simplement ne pas emporter. *Laissez* votre argent, de peur des voleurs, ne l'emportez point.

Quelquefois, Mettre en les mains de quelqu'un. Je n'ai point trouvé celui à qui la lettre étoit adressée: j'ai *laissé* la lettre.

LAI S S E R, Déposer, mettre en dépôt, confier. Avant mon départ, j'ai *laissé* tous mes papiers à mon ami. Il a *laissé* son argent entre les mains de sa femme. On dit aussi *laisser* en dépôt.

LAI S S E R, Abandonner. C'est un négligent qui *laisse* tout à l'abandon. Il a *laissé* son ami dans l'embarras, & s'est sauvé. Il a *laissé* là son travail, son entreprise.

LAI S S E R, dans la signification de céder. Je vous *laisse* tout le profit de cette affaire. Les ennemis nous ont *laissé* le champ de bataille.

LAI S S E R, signifie aussi, Donner, léguer, transporter. *Legare, dare, concedere.* Cet homme a *laissé* tout son bien à ses enfans. Il a *laissé* par son testament beaucoup à l'Eglise. Il a *laissé* la ferme de sa terre à tel prix. Alexandre *laissoit* à ses gens le profit de ses conquêtes, & ils lui en *laissôient* toute la gloire.

LAI S S E R, signifie aussi, Endurer, permettre. *Sinore, permittere.* *Laissez*-moi soupirer à mon aise. Se *laisser* émuvoir aux impulsions de la grace. **FEN.** *Laissez*-moi vivre à ma fantaisie. *Laissez*-moi la liberté du choix de faire ce que je voudrai. On l'a *laissé* aller & venir sans lui dire mot, on l'a *laissé* sur sa bonne foi. Il faut *laisser* faire, *laisser* dire, *laisser* penser

penfer à chacun ce qu'il lui plaira. Il faut *laisser* aller les choses comme elles vont. Ce Critique ne *laisse* rien passer. On *laisse* crier le peuple quand on *laisse* vivre les foldats à discrétion. Il s'est *laisse* enfin persuader.

☞ Se LAISSER dire une chose. Je me suis *laisse* dire telle nouvelle : manière de s'exprimer assez ordinaire, mais mauvaise, pour faire entendre qu'on a oui dire une chose, à laquelle on n'ajoute pas grande foi. Il faut dire tout simplement, on m'a dit telle nouvelle, j'ai entendu dire telle chose. Il semble que l'autre expression annonce qu'il faille souffrir quelque violence qui contraigne à se *laisser* dire : comme quand on dit, il s'est *laisse* battre.

☞ Quand *laisser* s'emploie avec la négative, il a la signification de cesser, discontinuer, s'abstenir. Malgré ce qu'on peut lui dire, il ne *laisse* pas de faire tout ce qu'il s'étoit proposé. On dit quelquefois absolument, *Laissez, laissez*, pour dire, c'est assez. Il est familier.

☞ On dit aussi, Il est pauvre, mais il ne *laisse* pas d'être honnête homme. *Nihilominus vir probus est.* Malgré le peu de vraisemblance, ce fait ne *laisse* pas d'être, ou que d'être vrai; pour dire, ce fait est vrai, quoique peu vraisemblable.

LAISSER, signifie aussi, Communiquer, donner, faire rester. Ce vin *laisse* un mauvais goût. L'encens brûlé *laisse* une bonne odeur dans la chambre. Le gibier *laisse* quelques vestiges par où il passe.

LAISSER, se dit aussi en parlant de ce qui n'est pas ferme, robuste, vigoureux. Ce jeune homme se *laisse* aller en dansant, n'est pas ferme sur ses jambes. Ce malade *laisse* tout aller sous lui. Enfin il s'est *laisse* mourir. Ce cheval bronche, & se *laisse* romber trop souvent. Il s'est *laisse* aller & entraîner au courant.

☞ On dit familièrement qu'une fille s'est *laisse* aller, pour dire, qu'elle s'est *laisse* séduire.

☞ En termes de Chasse, on dit *laisser* courre les chiens, pour dire, les lâcher après la bête, & même le lieu destiné à les lâcher, s'appelle le *Laisser courre*.

☞ LAISSER aller son cheval, en termes de Manège, c'est le *laisser* marcher à sa fantaisie, ne le pas retenir de la bride, ou bien lui rendre toute la main, & le faire aller de toute sa vitesse.

LAISSER, se dit aussi en choses morales. Je *laisse* cela à votre prudence, à votre conduite. *Prudentia tua relinquo, permitto.* Pour dire, Je m'en rapporte à vous. Le Prince *laisse* le soin à ses Ministres du gouvernement des affaires. Il se *laisse* aller à la tristesse, au désespoir. Il a *laisse* une bonne opinion de son mérite, de sa valeur. Il *laisse* à sa famille beaucoup d'honneur, un grand exemple de vertu. L'Évangile dit que deux personnes étant sous un même toit, une fera prise, l'autre sera *laissée*. Dieu ne *laisse* jamais les Élus sans secours, sans consolation. Un Orateur dit aussi, Je *laisse* à part mille autres bonnes qualités, par une figure qui s'appelle *Prétéritio*. Cette parole qu'il a lâchée, *laisse* beaucoup à penser, donne occasion de faire plusieurs réflexions.

On dit figurément, *Laisser* quelqu'un dans la nasse, pour dire, Le *laisser* dans un embarras, dans une méchante affaire où on l'a engagé, & dont on se tire soi-même.

On dit qu'une marchandise est à prendre ou à *laisser*, pour dire qu'il en faut donner le prix que le Marchand en demande, ou qu'on ne l'aura pas.

On dit encore en parlant de quelque chose, qu'il y a à prendre & à *laisser*, pour dire, qu'il y a du bon & du mauvais, & qu'il faut savoir choisir.

On dit d'un enfant, ou d'une personne infirme, & qui n'a pas la force de retenir ses excréments, qu'il *laisse* tout aller sous lui.

LAISSER, se dit proverbialement en ces phrases. On ne *laisse* pas de s'émouvoir pour les pigeons; c'est à dire, qu'un petit inconvénient ne doit pas empêcher l'entreprise d'une bonne affaire. On dit qu'il faut *laisser* le monde comme il est, pour dire, qu'il est

dangereux de troubler l'ordre qui est déjà établi. On dit qu'une fille a *laisse* aller le chat au fromage; pour dire qu'elle a fait faux bond à son honneur. On dit qu'un homme a fait comme les belles filles, qu'il s'est *laisse* aller; pour dire, qu'il n'a pu résister aux prières, aux importunités de quelqu'un. On dit qu'un homme a *laisse* les bottes en quelque endroit; pour dire, qu'il y a *laisse* la vie. On dit à ceux à qui on a *laisse* la dernière part, encore y a-t-il à choisir, vous avez à prendre, ou à *laisser*. On dit qu'on a donné à quelqu'un un *tirs laissé*; pour dire, qu'on lui a fait espérer quelque proir, dont on l'a ensuite frustré. On dit, se *laisser* tondre la laine sur le dos, se *laisser* mener par le nez comme un buffle; pour dire, souffrir l'empire ou les volontés d'autrui. Il vaut mieux *laisser* son enfant morveux, que de lui arracher le nez, souffrir un petit mal pour en éviter un plus grand. On dit qu'un homme a *laisse* de ses plumes en quelque endroit; pour dire qu'il y a fait quelque perte. On dit aussi, qu'on a beau être las, on ne *laisse* pas d'aller; pour dire, qu'il se faut évertuer dans la nécessité.

LAISSES. f. f. pl. On appelle *laisses*, ou *relais*, les terres que la mer a laïées sur le rivage.

LAISSES, en termes de Vénérie. Voyez LAISSÉES.

LAIT. f. m. Liqueur blanche que la nature prépare dans les mamelles des femmes pour nourrir leurs enfans, ou dans les femelles des animaux vivipares pour nourrir leurs petits. *Lac.* Le *lait*, selon le sentiment des Anciens, est fait du sang; mais la plupart des Modernes soutiennent que ce n'est que du chile tout pur qui est porté par les artères aux mamelles, & qui sans autre coction, est criblé par les glandes dont elles sont composées, de la même manière que l'urine dans les reins est criblée au travers des glandes rénales, sans y recevoir presque d'altération. Le *lait* est un composé de globules qui nagent dans une liqueur claire & transparente, qu'on appelle *petit lait*, & qui sont de différente grosseur, comme observe M. Lcuwenhoek. Le *lait* est composé de trois sortes de parties, de butireuses, de caseeuses & de séréuses. Les butireuses sont la crème, & ce qu'il y a d'onctueux qui s'élève au dessus du *lait*, c'est une graisse subtile. Les caseeuses sont les plus grossières & celles qui se coagulent, & dont on fait les fromages, c'est une substance muqueuse: & les séréuses sont proprement la lymphe, & ce qu'il y a de plus liquide, que nous appellons le *lait clair*, ou le *petit lait*, ☞ ou *lait de beurre*. C'est une liqueur aqueuse, chargée d'une matière saline & muqueuse; & cette dernière, séparée du *petit lait*, est ce qu'on appelle Sel ou Sucre de *lait*.

☞ On appelle *lait coupé*, du *lait* dans lequel on a mis une portion d'eau.

Dans l'analyse du *lait* de vache & de chèvre, la liqueur aqueuse a une odeur agréable, & même la liqueur rouille ne sent pas mauvais, mais comme un gâteau frais & un peu grillé; au lieu que le *lait* d'ânesse dès le commencement de la distillation, rend une odeur fade & désagréable qui augmente de plus en plus, & devient semblable à celle de la vieille graisse, ou du vieux oing. Cette différence semble venir de ce que le *lait* de vache & de chèvre contient à peu-près autant de matière butireuse que de caseeuse, ou de crème que de fromage, & que le *lait* d'ânesse contient trois ou quatre fois plus de fromage que de crème. *Mém. de l'Acad. 1712.*

Le *lait* vient aux mamelles des femmes, quand elles sont grosses de quatre mois. Leur *lait* se perd, si on ne les tire. La fermentation du *lait* qui se fait aux premiers jours qu'une femme est accouchée, lui donne une fièvre qu'on appelle *Fièvre de lait*. Aristote dit que quelques hommes ont du *lait* aux mamelles. Cardan dit en avoir vu un qui en avoir assez pour nourrir un enfant; & les Relations de l'Amérique disent, que les hommes y en ont en grande quantité. En suçant le bout du sein d'un homme, ou d'une fille, on fait enfin venir du *lait*.

Le *lait* aigri, ou corrompu dans l'estomac des enfans, leur cause plusieurs maladies. Un remède excellent, à ce que prétend Dohel, Médecin de Malmuyen, en Danemark, dans une Dissertation qu'il a faite à ce sujet, est de leur faire prendre un verre d'eau salée, c'est-à-dire, dans laquelle on a jetté & fait dissoudre un peu de sel. C'est un émétique qui leur fait jeter toute la pourriture de l'estomac; il assure qu'il est éprouvé dans le nord, où les payfans le donnent à leurs enfans avec succès. Il dit l'avoir éprouvé lui-même dans sa jeunesse, & avoir été guéri par-là. Au reste, ce remède n'a pas le suffrage seul des payfans & de l'expérience; Celse en a parlé, *L. 1. c. 3.* Cependant comme les enfans sont toujours extrêmement délicats, pour éviter les mauvais effets que ce remède pourroit faire sur leur ventricule tendre, M. Dohel croit qu'il vaut mieux encore prendre de la saumure qui surnage sur le beurre salé, lequel aura émoussé les pointes du sel. Le *lait* aigri qui nous paroît si désagréable & qui nous incommode, ne fait aucun mal, & paroît fort bon aux Arabes. Ils le laissent aigrir pour le prendre & ils le trouvent délicieux.

On appelle un veau de *lait*, un cochon de *lait*, ceux qui tettent encore.

On dit en ce sens, qu'un enfant a été nourri tout d'un *lait*, quand il n'a eu qu'une nourrice; qu'il l'a été de deux *lairs*, quand il en a changé. On appelle un *lait* nouveau, jeune *lait*, celui d'une femme accouchée depuis peu: un *lait* d'un an, quand il y a un an qu'elle est accouchée; un vieux *lait*, quand il y a déjà long-temps qu'elle est accouchée. On dit que deux enfans qui ont tété d'un même *lait*, sont frères de *lait*: ce qui se dit aussi d'un nourrisson, & du fils de la nourrice du même âge. On appelle dents de *lait*, les premières dents qui viennent aux enfans durant qu'ils tettent, & qui tombent avec l'âge.

On dit figurément, sucquer une opinion, une doctrine, avec le *lait*, pour dire, l'apprendre, en être instruit dès la plus tendre enfance.

Titus ouvre les yeux :

*Quel air respîres tu, N'es-tu pas dans des lieux,
Où la haine des Rois avec le lait sucée,
Par crainte, ou par amour, ne peut être effacée?*

RAC.

Le *lait* est un aliment pour les grandes personnes, qui sert quelquefois de remède. Les Tartares vivent principalement de *lait* de jument. Les Anciens s'en servoient particulièrement, aussi bien que du *lait* de chameaux. On met les malades au *lait* d'ânesse, au *lait* de vache, pour les rafraîchir; & de-là viennent ces façons de parler: Ette au *lait*, prendre du *lait*. On fait du fromage de *lait* de vache, de *lait* de chèvre, de *lait* de brebis, &c. Le *lait* se caille par quelque acide, par la présure. On mange du *lait* cru & du *lait* bouilli. On appelle *lait* clair, ou *petit lait*, cette sérosité qui se sépare du caillé par l'acide. Il a deux autres substances, qui font le beurre & le fromage. Voyez, sur la police du *lait*, le Traité de Police de M. de la Mare, *L. IV. T. VII. & L. V. T. XXIII. c. VII. §. 1.*

On appelle, en terme de manège, des chevaux soupe de *lait*, qui sont roux & blancs, tirant sur l'isabelle, & qui ressemblent au potage au *lait* où l'on a mis force sucre. Chevaux soupe de *lait*. On le dit aussi de certains pigeons blancs isabelle, & ce sont les plus estimés. Pigeons soupe de *lait* ACAD. FR.

On appelle, Fièvre de *lait*, une fièvre qui vient aux femmes dans les premiers jours de leurs couches, & qui est causée par le *lait* qui commence à leur venir. *Febris lactea.* Et *lait* répandu, un accident qui arrive aux nouvelles accouchées qui ne veulent pas allaiter: si la fièvre de *lait* est foible, & de courte durée, & qu'elle ne soit point suppléée par des vidanges abondantes; alors le *lait* repompé dans le sang, se mêle avec lui, en altère insensiblement la

masse, & devient la source d'une infinité de maladies, presque toujours incurables.

Caillage de *lait*, poil de *lait*. Autre accident qui arrive aux femmes qui n'allaitent point, & aux nourrices qui ne sont pas suffisamment têtées. Ce qui joint à plusieurs causes particulières, comme une passion vive, un froid subit, l'application des acides ou des astringens sur les mamelles, l'usage de certains alimens, fait cailler & grumeller le *lait*, en sorte que la mamelle devient douloureuse, & très-disposée à l'inflammation. Lorsque cette douleur occasionnée par le *lait* caillé & réduit en grumeaux, est accompagnée d'une douleur particulière que l'on a ridiculement attribuée à un poil avalé par la femme en buvant, & porté ensuite par la circulation dans la substance spongieuse des mamelles; on donne alors à cet état le nom de poil de *lait*. Pour remédier à cet inconvénient, la femme n'a rien de mieux à faire que de se faire tetter par une personne qui soit assez robuste pour attirer, à force de suction, le *lait* grumelé, & évacuer ainsi les mamelles.

LAIT, se dit aussi de plusieurs liqueurs, tant naturelles qu'artificielles, qui ressemblent à du *lait* seulement par la couleur. C'est ainsi qu'en Botanique on appelle *lait* cette liqueur blanche qui sort de certaines plantes, quand on en coupe les tiges, les branches, les racines, les feuilles, les fruits; & l'on donne le nom de *lacteuses* à ces sortes de plantes. *Lactescens.* Le figuier, le thymale, &c. sont des plantes *lacteuses*. Le *lait* de thymale est acide & corrosif. Le *lait* de figuier guérit, à ce qu'on dit, les porreaux, ou véruës. Les œufs frais, cuits à propos, rendent du *lait*. On exprime du *lait* des amandes pilées, qu'on appelle *Lait d'amandes*. *Lait* de chenevis. Il faut donner du *lait* de chenevis aux fereins quand ils sont malades. Le *lait* de chenevis se fait ainsi; vous prendrez une poignée de chenevis que vous laverez dans de l'eau de fontaine, & après, vous l'écraserez avec un pilon de bois, dans une seconde eau; vous exprimerez cela fortement dans un linge blanc, & vous vous servirez de cette eau, qu'on appelle *Lait* de chenevis. HERVIEUX. Le *lait* de chenevis échauffe les oiseaux,

On appelle aussi *lait* de chaux, la liqueur claire & blanche qu'on tire de la chaux, quand on l'éteint, & dont on blanchit les murailles. Ce crepi s'appelle *albarium*, en sous entendant *opus*.

LAIT de Buffle. Le *lait* de buffle entre dans la teinture des toiles Indiennes; on le mêle avec l'infusion de Cadouille. On le préfère à celui de vache, parce qu'il est beaucoup plus gras & plus onctueux. Ce *lait* produit pour les toiles le même effet que la gomme, & les autres préparations que l'on emploie pour le papier, afin qu'il ne boive pas. En effet, j'ai éprouvé que notre encre peinte sur une toile préparée avec le cadou s'étend beaucoup & pénètre de l'autre côté. Il en arrive de même à la peinture noire des Indiens. P. COEURDOUX, *Lettre Edif. T. XXVI.*

Pierre de *lait*, ou *Morocthus*. On l'emploie en Médecine pour provoquer le *lait*. On lui attribue je ne sais combien d'autres propriétés, qui n'ont jamais été bien constatées. C'est ce que d'autres appellent *lait* de lune.

LAIT DE LA LUNE. Terme de Chimie. *Lac Luna.* C'est ce qu'on appelle autrement fleur d'argent, *flores argenti*; & pierre de latin, *Morocthus*, *lapis lacteus*. C'est une terre blanche, poreuse, friable, insipide, mais qui se dissout dans l'eau, & qui la teint en couleur de *lait*. C'est un sublimé, un extrait de la matière qui se trouve communément dans les mines d'argent. C'est de là que lui vient son nom. HARRIS.

Les Naturalistes appellent aussi *lait* de la lune, l'Agaric fossile, qui n'est pas le vrai Agaric, & qui n'en a qu'improprement le nom, & n'en a pas tous les effets. Chorier, *Hist. de Dauph. L. I. T. I. p. 58.*

LAIT VIRGINAL, est une liqueur qui a été ainsi nommée, parce qu'étant versée dans de l'eau, elle la blanchit comme du *lait*, & que les filles s'en servent

pour se dégraisser, & pour embellir leur peau. Le *lait virginal* se prépare avec le sel de Saturne dissous dans du vinaigre distillé, ou avec la teinture de storax & de benjoin faite avec de l'esprit de vin. On en fait de plusieurs autres manières.

En termes de Philosophie hermétique, *lait virginal*, ou *lait de la vierge*, ou *lait des Philosophes*, signifie le mercure hermétique, ou la pierre au blanc fondante, & projetée sur quelque métal qu'elle change en *lait*; alors elle s'appelle or blanc, parce qu'elle a le poids & le volume de l'or. Dans le langage du même art, on dit cuire le *lait*, pour dire cuire le mercure des Sages, ou cuire la pierre, & la pousser jusqu'au rouge. La pierre se nourrit de son *lait*, ou de son sperme, cela veut dire qu'elle est engendrée du mercure hermétique.

☞ Chemin de *lait*, chemin de S. Jacques, en style populaire, ordinairement voie lactée. Voyez ce mot.

☞ On appelle encore *lait* une certaine liqueur blanche qui se trouve dans un œuf frais, quand il est cuit bien à propos. Un œuf est cuit comme il faut, quand il a bien du *lait*.

LAIT, se dit proverbialement en ces phrases. Si on lui tordoit le nez, il en sortiroit du *lait*; pour dire, il est encore jeune, & sans expérience. Il a avalé cet affront doux comme *lait*; c'est à dire, il n'a pas osé s'en plaindre. On dit qu'on a troublé le *lait* à une nourrice; pour dire qu'on l'a engrossée. On dit qu'on fait une vache à *lait* d'une affaire, quand on la tire en longueur, pour en tirer toujours du profit. On appelle aussi vache à *lait* une personne, & par extension, une chose dont on tire un profit continu. On dit qu'un homme a une dent de *lait* contre quelqu'un; pour dire, qu'il a une haine invétérée contre lui. On dit aussi, il me semble qu'on me bout du *lait*, quand on nous rend quelque service qui nous est agréable, quand on nous dit quelque chose qui nous fait plaisir; & l'on dit dans un sens défavorable, il me semble qu'on me fait bouillir du *lait*, quand on me dit cela; il semble qu'on se moque de moi, qu'on me prend pour un enfant. Le peuple dit aussi, vin sur *lait*, c'est souhait; *lait* sur vin, c'est venin; c'est à dire, qu'on désire de sortir de l'enfance où l'on n'est nourri que de *lait*, pour passer à l'âge où l'on boit du vin; & que *lait* sur vin est venin, parce que l'on ne remet au *lait*, que ceux qui sont dangereusement malades de phrénésie, & de défaillance. Le peuple prend souvent ce proverbe en un autre sens, comme s'il signifioit qu'on peut boire du vin après avoir mangé du *lait*, mais qu'il est dangereux & nuisible de manger du *lait* après avoir bu du vin; de là vient qu'en quelques endroits, au lieu de *c'est souhait*, on dit, vin sur *lait*, c'est le droit, c'est à dire, *rectum est*, mais ce n'est pas là le sens du proverbe. On dit aussi, prov. & fig. que le vin est le *lait* des vieillards. On dit aussi, qu'un homme fait connoître mouche en *lait*; pour dire, qu'il n'est pas niais, qu'il fait l'air du monde. La plupart de ces proverbes sont bien bas, & ne se disent qu'en badinant.

LAITAGE. f. m. Ce qui se fait de lait, beurre, crème, fromage. *Lactaria*, ou *lactantia*. Les Hollandois trafiquent beaucoup de *laitage*.

Allez couper vos joncs, & presser vos laitages. BOIL.

Dans l'île Britannique, au VII. siècle, les *laitages*, & les œufs mêmes, n'étoient point défendus en Carême. Voyez Bède III. *Hist. c. 3.*

LAITANCE, ou LAITE, f. f. La partie des poissons mâles où est contenue leur semence, & dont on exprime une liqueur blanche qui ressemble au lait. *Piscis lactea pulpa*. Les *laitances* de carpes sont excellentes. La *laité* d'un hareng frais. A Paris on dit plus ordinairement *laité* que *laitance*. Levenhoeck ayant examiné de près avec un bon microscope la *laitance* d'une morue, trouva qu'elle contient plus d'animaux vivans, qu'il ne peut y avoir d'hommes sur terre. On doit regarder comme une chose qui n'est pas ordinaire, ce que raconte un des Bartholins, Tome V.

qu'il a trouvé dans un poisson nommé *Afellus* en Latin, & dont le merlan est une espèce, une *laité*, & des œufs. JOURN. de 1695. L'Auteur écrit *laité* avec deux *tt*.

On appelle aussi *laitance* de chaux, le lait de chaux dont on a parlé ci-dessus. *Calx aquâ multâ diluta*. Voyez LAIT.

LAITE. Voyez LAITANCE.

LAITÉ, ÉÉ, adj. Terme qui s'applique au Poisson qui a de la lait. *Pinguis lactaria pulpa*. Carpe *laitée*. Hareng *laité*.

LAITÉE, f. f. Est un nom que les Chasseurs donnent à la portée d'une lice, ou de quelques autres animaux, pour comprendre tous les petits d'une portée.

LAITERIE. f. f. Lieu où l'on serre le lait, où l'on bat le beurre, où se fait le fromage. *Cella lactaria, lactarium*. Il y a dans la ménagerie du Château de Meudon une fort magnifique *laiterie*.

LAITERON, vulgairement LACERON, f. m. *Sonchus*. Plante, dont il y a deux espèces générales, une lisse, l'autre rude & épineuse. Le *laiteron* lisse a une petite racine fibreuse, blanche; sa tige croît à la hauteur d'un pied & demi, creusée en dedans, tendre, de couleur purpurine; ses feuilles sont longues, lisses, découpées comme celles de la dent de lion, dentelées, rangées alternativement; ses fleurs naissent au sommet des branches par bouquets à demi-fleurons jaunes, plus petites que celles de la dent de lion. Quand ces fleurs sont passées, leur calice devient un fruit qui soutient de petites semences oblongues, garnies chacune d'une aigrette. Cette plante rend un suc laiteux; elle est bonne à manger. On l'appelle aussi *palais de lièvre*, parce que les lièvres en sont friands; *bresseron*, ou *laceron*. En Latin *sonchus levis laciniatus latifolius*. C. BAUH. PIN. 124. Le *laiteron* rude a ses feuilles entières, ou peu laciniées, approchantes de celles de l'endive, embrassant la tige par leur base, de couleur verte-obscur & luisante, garnies d'épines longues, dures & piquantes. Ses fleurs, ses semences & ses racines, sont semblables à celles du *laiteron* lisse; il rend aussi un suc laiteux. En Latin *sonchus asper non laciniatus*. C. BAUH. PIN. 123. Ces deux espèces de *laiteron* sont humectantes, rafraîchissantes, apétitives; on s'en sert pour les inflammations du foie, de la poitrine, & pour purifier le sang. Ménage & Vossius dérivent ce mot de *lactorones*, ou de *lactoris*.

LAITEUX, EUSE, adj. Terme de Botanique qui se dit de certaines plantes qui ont un suc blanc semblable à du lait. Le figuier, le tithymale, le *laiteron*, sont des plantes *laiteuses*. *Lactens* ou *lactescens*.

On trouve dans les Antilles un arbre que les habitans appellent *arbre laiteux*, à cause que quand on l'incise, il rend une grande quantité de lait. Ce lait, loin d'être caustique & dangereux, comme on l'a dit dans la précédente édition, est, au contraire, un souverain remède pour la réunion & mondification des plaies: on s'en sert aussi intérieurement avec succès, pour la fièvre, pour la dysentérie, & pour la colique. Voyez le P. Labat, page 324 du II. Tome de ses Voyages en l'Amérique.

L'arbre est si tendre qu'on casse ses branches en le branlant, ainsi elles sautent toutes en pièces si l'on y donne un coup de bâton. Il croît gros comme la jambe, fort égal depuis le bas jusqu'à sa cime, & haut de deux piques. L'extrémité de ses branches, qui sont fort courtes, est plus grosse que le milieu. Il porte au bout de chaque branche une vingtaine de fleurs blanches d'assez bonne odeur, & qui ressemblent à celles du jasmin. Elles sont beaucoup plus grandes, & à leur chute quinze ou vingt feuilles croissent au même endroit, longues de deux piés, & larges de quatre doigts, qui finissent en pointe, en sorte qu'on les prendroit pour des lames de poignards.

☞ Les Lapidaires appellent aussi *laiteuses*, des pierres fines transparentes, dont la couleur tirant sur le lait, diminue beaucoup la valeur. Une opale *laiteuse*, dont le blanc est trouble. Voyez OPALE.

LAITIER, f. m. Terme de grosses Forges. C'est une certaine matière écumeuse qui sort du fourneau où l'on fait fondre la mine. *Spuma ferri*. Cette matière vient, non-seulement de la mine, mais encore plus de la castine qu'on met avec la mine pour en faciliter la fusion, comme on met du borax pour fondre l'or, & du salpêtre pour fondre l'argent. Les *laitiers* sont cristallisés, d'une couleur bleuâtre tirant sur le vert. Les *laitiers* ne sont propres à rien; mais comme ils emportent toujours avec eux quelque portion de fer, les Forgerons ont soin de les faire piler dans un moulin fait exprès, afin d'en tirer le fer qu'ils ont charrié avec eux.

LAITIÈRE, f. f. Femme qui vend du lait, *qua lac vendit*. Les *Laitières* portent leur pot au lait sur la tête avec une merveilleuse adresse.

Ce mot se dit aussi des nourrices qui ont beaucoup de lait. *Lactans nutriā*. Le lait de cette nourrice est bon, mais elle n'est pas grande *laitière*. En ce sens, il ne se peut dire qu'en parlant familièrement.

Ce mot se dit aussi des vaches qui donnent beaucoup de lait. Par une Ordonnance de Police du 4. de Novembre 1701, il est permis aux Brassiers de vendre aux particuliers qui nourrissent des vaches *laitières* le marc de l'orge moulu, vulgairement appelé Dresche, & aux particuliers d'en nourrir leurs vaches, pourvu que la dresche ne soit point aigrie. *Traité de Police, L. IV. Titre VII. page 576, 577.*

LAITON, ou **LETON**. Le premier est le plus ordinaire, f. m. Métal factice, qui se fait avec du cuivre rouge, dans lequel on mêle de la calamine, qui est un minéral jaune, dont il y a abondance au pays de Liège, qui augmente le poids du métal. *Orichalcum, aurichalcum*. De cent livres de cuivre rouge, & de cent livres de pierre calaminaire fondus ensemble, il se forme cent cinquante livres de cuivre jaune, ou *laiton*. Le mélange en est plus ou moins grand, selon l'ouvrage qu'on veut faire. On disoit autrefois *laton*.

Ce mot vient du Flamand *latton*, ou de l'Anglois *latton*. D'autres disent, qu'il vient de *electum, quia est metallum factitium*. *Aurichalcum* signifie proprement du cuivre d'or, ou du cuivre qui paroît or; & *orichalcum* signifie du cuivre de montagne, *opes, mons, montagne*, & *χαλκος, cuivre, airain*. M. Huet dérive ce mot *laiton* de *latwm*, qui en langue de Galles, signifie la même chose.

En termes du grand Art, *laiton* des Philosophes signifie l'élément de la terre, ou le corps immonde. *Laiton* non net, c'est matière parvenue au noir. *Laiton* blanc des Philosophes, c'est le Mercure hermétique, ou la Lune des Sages. *Laiton* rouge des Philosophes, c'est l'or, ou l'airain des Philosophes, ou leur pierre parfaite au rouge. Laver le *laiton* sept fois dans le Jourdain, comme Naaman le Lépreux, expression figurée, qui veut dire ici, toujours, longtemps, autant qu'il faut. Blanchir le *laiton*, c'est faire devenir blanche la matière, de noire qu'elle étoit, ce qui se fait par l'opération appelée lavement des Philosophes.

LAITUE, f. f. Plante dont il y a deux espèces générales, une cultivée, & l'autre sauvage. *Lactuca*. La *laitue* cultivée, ou domestique, comprend plusieurs espèces. La plus commune, que C. Bauhin appelle *lactuca sativa*, PIN. 122. a ses feuilles longues, larges, ridées, de couleur verte-pâle, pleine d'un suc laiteux, agréable au goût pendant qu'elle est jeune, mais qui est amer, quand sa tige est venue. Cette tige se divise en beaucoup de rameaux, portant en leurs sommités de petites fleurs jaunes, qui sont des bouquets à demi fleurons, soutenus par un calice un peu long, grêle, composé de feuilles en écailles. Lorsque ces fleurs sont passées, il leur suc cède des semences oblongues, pointues par les deux bouts, de couleur cendrée, garnies d'aigrettes. Cette espèce de *laitue* est pommée, ou non pommée.

Il y a une autre espèce de *laitue* Romaine; en Latin *lactuca Romana, longa, dulcis*. J. BAUH. 2.

PIN. 998. Sa feuille est longue, médiocrement large, légèrement découpée, garnie en dessous le long de sa côte de petites épines. Sa fleur est semblable à celle de la *laitue* commune: sa semence est noire.

☞ La *laitue* crêpe ou crepée, *lactuca crispa & tenuiter dissecta*, a ses feuilles découpées, plies & repliées comme une crêpe. Ses fleurs sont comme celles des autres espèces. Sa semence est blanche.

☞ La grosse crêpe est très douce, tendre & délicate. La petite crêpe, ou petite noire, ainsi nommée parce que sa graine est noire, a les feuilles d'un vert jaunâtre, entassées en pomme, dentelées & très-frisées. Celle qu'on appelle ronde, n'est presque pas frisée, & vient assez grosse. Les graines des deux premières fournissent les *laitues* à couper. Les Jardiniers cultivent plusieurs autres espèces de *laitues*, dont on trouve le détail dans tous les livres de jardinage. *Laitue* cabuse ou pommée, dont le nom est devenu générique; la george, l'auberviliers, la grosse blonde, la dauphine, la bapaume, la batavia, la sanguine, la coquille, la passion, la versaille, la cocasse, &c.

Il y a aussi plusieurs espèces de *laitues sauvages*.

Les *laitues* humectent, rafraîchissent, tempèrent l'âcreté des humeurs, & provoquent le sommeil.

On a trouvé au Pérou des *laitues* qui pesoient jusqu'à sept livres & demie.

La *laitue* a été ainsi appelée, parce qu'elle est de toutes les plantes potagères, celle qui rend le plus de lait.

LAIUS, f. m. Fils de Labdacus, Roi de Thèbes.

LAIX, ou **LAIS**. Terme de Coutumes. Voyez **LAIE**, terme de Coutumes.

LAIZE. f. f. Terme de manufacture. Largeur qu'une étoffe, ou une toile, doit avoir entre les deux lisères.

LAIZE de Bonjon. Terme de Manufactures de toiles, particulièrement en usage dans celles de Normandie. Il signifie la largeur d'une toile faite dans les rots d'une aune, en sorte qu'elle se trouve de trois quarts & demi un sixième de large.

L A K.

LAKIUM, ou **BISKOPS LACK**, bourg du Cercle d'Autriche en Allemagne. *Lakium*. Il est dans la Carniole, sur la petite rivière de Zéir, environ à deux lieues de Crainbourg. Quelques Géographes prennent *Lakium* pour la petite ville de la Pannonie supérieure, nommée anciennement *Pretorium Latovicorum*, que d'autres mettent à Pridanik, village de la Carniole, situé sur la rivière de Gurek, vers le lac de Czernicz. MATY.

L A L.

☞ **LALA**. f. m. Titre d'honneur que le Sultan donne aux Visirs, & à un Grand de l'Empire. Ce mot signifie *tuteur*. Ils sont les gardiens & les tuteurs des frères du Sultan.

LALAIN. Nom d'un bourg, avec un château & titre de Duché. *Lalinum*. Il est dans la Flandre, sur la Scarpe, environ à une lieue au-dessous de Douai. MATY.

LALAND. Nom d'une Île du Danemark. *Lalandia*. Elle est dans la mer Baltique, près de la côte méridionale de celle de Suède. *Laland* est une petite Île qui n'a que huit lieues de long, & quatre de large; mais elle est très-fertile en grains, & sur tout en froment dont elle pourvoit la ville de Coppenhague & les autres lieux voisins où il est rare. Les Hollandois en tirent tous les ans quantité de grains & de pois. Elle a son Gouverneur particulier, duquel dépendent plusieurs petites Îles voisines. Ses lieux principaux sont Naxkow, capitale, Saxkoping, & Nyted. MATY.

LALBENQUE. Petite ville de France dans le Quercy, Généralité de Montauban.

LALI, **CASILIRMAR**, ou **OTMAGIUCHI**. Nom d'une rivière de la Natolie en Asie. *Halys*. Elle

baigne Otmaginch & se décharge dans la mer Noire, à sept lieues de Simiso, vers le couchant. MATY.

LALLUS. f. m. Terme de Mythologie. Nom d'un dieu des anciens Romains. *Lallus*. C'étoit celui qui présidoit aux enfantillages que les nourrices font pour divertir leurs nourrissons, aux mots enfans qu'elles leur disent, comme *lalla mamma*, pour leur apprendre insensiblement à prononcer quelques mots; & même, comme il paroît par l'Épître XVI d'Aufone, v. 90 & 91, aux chansons qu'on leur chantoit pour les endormir. Voyez Turnèbe, *Adv. L. XVIII. c. 34*. *Lallare* signifie chanter pour endormir les enfans.

LALONDE. f. f. Jasmin de l'île de Madagascar, dont l'odeur est très agréable. Il a la feuille plus grande que nos jasmins d'Europe, & croît en arbrisseau, sans s'attacher à d'autres arbres.

L A M.

LAM. f. m. Terme de Grammaire Arabe. Nom de la vingt troisième lettre de l'Alphabet des Arabes, laquelle répond à notre *L. Lam*. Sarrage, Auteur Arabe, explique les mystères des *Lam*, dans son livre intitulé *Eélan*. D'HERBELOT. Le *Lam* est aussi une lettre numérale en Arabe, qui signifie 30. *Casfel*. Le *Lam* est aussi une préposition qui a différentes significations. Le P. Soucier dans ses Dillertations Critiques, page 496, montre qu'elle signifie la fin qu'on se propose.

LAMA. f. m. Terme de Relation. Prêtre des Tartares Occidentaux, voisins de la Chine. Prêtre idolâtre du Tonbu, ou du Royaume de Thibet & de Barantola, lequel est fort respecté par les Tartares, que les Chinois appellent Occidentaux à leur égard. *Sacerdos Tartarus*, *Sacrificulus Tartarus*, *Lama*. Ces Tartares, qui ne sont pas tout-à-fait idolâtres, souffrent néanmoins que ces *Lamas* ayent des Temples chez eux. D'HERBELOT Quelques-uns disent *Lamas* même au singulier. Les Tartares ont un grand *Lamas* qui est leur Grand Prêtre qu'ils appellent aussi Barantola & Lassa. Dans le Royaume de Tangut, il est la seconde personne du Royaume, & après le Roi il a le plus d'autorité. Non-seulement les peuples, mais même les Rois voisins viennent l'adorer dans le fond de son Palais, où il reçoit leurs hommages assis comme une divinité. Aucun de ces Rois n'est intronisé, s'il n'a auparavant envoyé des Ambassadeurs à ce grand *Lama*, avec des présens pour obtenir sa bénédiction. Voyez Kirker, *China Illustr. L. II. c. 4*. Les *Lamas* sont fort adonnés à la Magie. Les *Lamas* sont les Prêtres Tartares & les plus superstitieux de tous les Bonzes. P. LE COMTE. Ce sont les disciples de Fô, que les Siamois ont appelés Talapoins, les Tartares *Lamas* ou *Lamas-Sem*, les Japonois Bonzes, & les Chinois Hocham. IDEM. La Reine, mère de l'Empereur de la Chine, étoit fort entêtée de la Religion des *Lamas*, Prêtres Tartares, & les plus superstitieux de tous les Bonzes. IDEM. De nouvelles lumières qu'eut l'Empereur (de la Chine) lui découvrirent l'innocence du Prince déposé, & les artifices qui avoient été employés pour le perdre. Il fut que pour y réussir le Régulo avoit eu recours à la Magie, & à divers prestiges; & que par l'instigation de certains *Lamas* fort expérimentés dans l'usage des sortilèges, il avoit fait enterrer une statue en Tartarie, en accompagnant cette cérémonie de plusieurs opérations magiques. L'Empereur envoya sur le champ saisir ces *Lamas*, & déterrer la statue, le Régulo eut son Palais pour prison, & fut condamné à un châtement qui marquoit assez l'indignation de l'Empereur. LETT. EDIF. T. X. p. 122.

LAMANAGE. f. m. Terme de Marine. C'est le travail des Mariniers qui conduisent un navire à l'entrée ou à la sortie d'un port ou d'une rivière, particulièrement aux lieux où l'entrée est difficile. *Res naucleraria*, *littorum peritia*. On l'appelle aussi *menu pilotage* & *touage*. On intente des actions en Justice pour le *lamanage*.

LAMANEUR. f. m. Terme de Marine. Pilote, ou Marinier qui fait le lamanage. C'est un homme qui

réside dans un port, qui en connoît les entrées & les issues, & qui conduit les vaisseaux étrangers dans les rades, ou dans les ports, lorsque les parages sont dangereux, & inconnus à ceux qui abordent. *Nauclerus littorarius*, *portuarius*. On les appelle aussi *Locmans*, ou *Lormans*, ou *Lomens*. Le Titre III du IV Livre des nouvelles Ordonnances de la Marine, contient les Réglemens faits pour les Pilotes. *Lamaneurs* ou *Locmans*. Ils doivent avoir vingt-cinq ans pour être reçus, après un examen en la Justice de l'Amirauté, où on leur taxe leur salaire; & si le vaisseau qu'ils conduisent échoue par leur ignorance, ils sont condamnés au foner; si c'est par malice, ils sont pendus à un mâ. Les *Lamaneurs* sont aussi des Pilotes de rivières vers leurs embouchures, qu'on loue pour éviter les banes, seques, syrtes & autres dangets; parce que l'Océan & les eaux d'amont les font changer de place presque tous les ans, & sur-tout vers Rouen, où il y a des *Lamaneurs* Jurés de deux lieues en deux lieues.

Luitprand dit que ce mot vient de *lomen*, ou *guide*. D'autres disent que *Lamaneur* est dit, *quasi laborans manu*, à cause qu'il se sert souvent de cordes, crocs, harpins & avirons, pour mettre un vaisseau en rade ou en furin. Il y a plus d'apparence qu'il vient de *Loman*, qui, en langage Celtique, ou Bas-Breton, signifie *Maître de Navire*.

LAMANTIN. Voyez LAMENTIN.

LAMARIE. f. f. C'est ainsi que quelques-uns appellent la plante qui sert à faire la soude. Voyez SOUDE.

LAMBACH. Voyez LAMPACH.

LAMBAD. f. m. Vent de septentrion qui souffle à Smyrne tous les jours depuis l'équinoxe de Mars jusqu'à celui de Septembre, & depuis les neuf heures du matin jusqu'à neuf heures du soir. *Boreas*. DU LOIR, p. 16.

LAMBALE. Petite ville de France. *Lambalium*. Elle est dans la Bretagne, à cinq lieues de Saint Brieux, vers l'orient méridional. MATY.

C'étoit anciennement la capitale des *Ambiliates*, dont parle César. Elle est aujourd'hui regardée comme le chef lieu du Duché de Penthièvre. Long. 15. d. 4', lat. 48. d. 28'.

LAMBALOIS, OISE. f. m. & f. Qui est de Lambale. *Lambalensis*, *Ambilias*, *Ambialites*. Dans les éditions de César, *Comm. Liv. III*, on trouve *Ambibarii*; mais Cluvier a averti dans sa *Germania Antiqua*, *Lib. II*, que les anciens manuscrits portent *Ambiliates*, ou *Ambialites*. César est le seul des anciens qui parle de ce peuple, que quelques-uns prennent pour ceux d'Avranche. Hadr. Valois, *Not. Gall. p. 16*.

D'*Ambiliates*, en y joignant l'article François *le, là*, on a fait *Lambale* & *Lambalois*.

LAMBDA. f. m. Terme de Grammaire Greque. C'est le nom de la douzième lettre de l'Alphabet des Grecs. *Lambda*. Le *Lambda* est une liquide immuable. PORT-R. Dans les nombres, le *Lambda* vaut 30. Sa figure est Λ & λ sur les Médailles, quand il signifie *λολύβαιος*, il a celle de l'*L*. Latine. Les Attiques le mettent pour *ni*. PORT-R. On le change aussi en Δ . IDEM.

Lambda vient de l'Hébreu *Lamed*, ou du vieux Syrien *Lambda*. IDEM.

LAMDBOIDE. adj. f. Terme d'Anatomie. C'est une épithète qu'on donne à la troisième vertèbre du crâne, parce qu'elle ressemble à la lettre que les Grecs nomment λ , *Lambda*. Par la même raison on l'appelle *Ypsiloïde*, parce qu'elle a quelque apparence d'un *Ypsilon*, ou Υ Grec.

LAMBEAU. f. m. *Texti segmentum*, *segmen*. Morceau d'une étoffe vieille, ou déchirée. Cet habit s'en va tout en *lambeaux*. Il ne changeoit point d'habit que celui qu'il portoit ne s'en allât tout en *lambeaux*. BOUH. *Xav. L. VI*.

On voit sur les chemins l'équipage en lambeaux,
Des mulets décharnés, des ombres de chevaux.

RENARD.

Menage dérive ce mot de *lamina*, & dit qu'on en a fait *lamina* & son diminutif *lambellum*; ou bien de *limbus* qui signifie la même chose. Borel le dérive de *flambe*, aussi-bien que l'oriflamme.

Dans la basse Latinité on trouve *labellus*, pour signifier un ornement précieux qui pendoit des genoux, ou à la hauteur des genoux; & c'est de-là, selon quelques uns, que s'est fait *labeau*, & puis *lambeau*. Peut-être *labellus* venoit-il de *limbus*.

LAMBEAU, se dit aussi figurément en Morale. Je n'ai retenu que quelques *lambeaux* de ce discours. Les écrits de cet Auteur sont péris, il ne nous en reste que quelques fragmens, ou *lambeaux*. Dans la décadence de l'Empire Romain, les Barbares emporterent chacun son *lambeau*.

*Estropier Horace, en soi si méthodique,
Pour coudre à ses leçons des préceptes nouveaux,
Pourquoi le déchirer & le mettre en lambeaux?*

On dit en style dogmatique, mettre en *lambeaux* un Auteur, un Livre, un passage.

LAMBEAU, en termes de Chasse, se dit aussi d'une peau velue du bois du cerf, qu'il dépouille en certain tems. *Cornu cervini villi*.

LAMBEAU, en termes de Chapelier, c'est un morceau de toile forte que l'on met entre chaque capade, pour empêcher qu'elles ne se joignent, tandis qu'on les bâtit pour en faire un chapeau. C'est le *lambeau* qui donne la figure au chapeau, & sur lequel chaque capade se forme.

LAMBEAU, ou LAMBEL, en termes de Blason, est une espèce de brisure la plus noble de toutes, qui se forme par un filet qui se met ordinairement au milieu & le long du chef de l'écu, sans qu'il touche ses extrémités. *Tesserarius parmae limbus*. Sa largeur doit être de la neuvième partie du chef. Il est garni de pendans qui ressemblent au fer d'une coignée, ou plutôt aux gouttes qu'on représente en Architecture, dans la frise de l'ordre Dorique sous les triglyphes. Quand il y a plus de trois pendans, il faut en spécifier le nombre, & on en met quelquefois jusqu'à six dans les écus des cadets. Richelet prétend qu'on ne dit plus *lambel*, & qu'il faut toujours dire *lambeau*. C'est précisément le contraire. Les *lambeaux* étoient originairement une espèce d'écharpe, de collet ou de jarretière à languettes ou aiguillettes pendantes, que les jeunes gens portoient au cou, comme on y porte maintenant les cravates. Ces rubans s'attachoient au cou du heaume, & quand il étoit placé sur l'écu, il en couvroit la partie la plus haute; ce qui servoit à distinguer les entans de leurs pères, parce qu'il n'y avoit que ceux qui n'étoient pas mariés qui en portassent, ce qui a donné occasion d'en faire des brisures. On les appelloit alors *labels* & *labeaux*. C'étoit aussi des bandes étroites propres à lier des guirlandes & des couronnes, dont les bouts étoient pendans. C'est aussi de l'ancien usage de porter des *lambeaux* autour de la tête en forme de diadème, qu'est venu celui de mettre des *lambeaux* en chef sur les écus. Plusieurs des anciens *lambeaux* avoient 4, 5, 6, 7 & 8 becs ou pendans, comme pointe de rateau; ce qui les a fait appeler par les Italiens *Rastelli*; mais depuis on leur a donné plus d'étendue, à cause qu'on les a chargés quelquefois d'hermines, de fleurs-de-lis, & autres semblables pièces. Quelques-uns ont fait brocher le *lambel* sur les pièces principales de l'écu.

LAMBEL. f. m. *Tesserarius parmae limbus*. Terme de Blason, qui vient d'être défini. C'est la première brisure de l'écu que portent les cadets, pour les distinguer d'avec les armes pleines des aînés. Ainsi le Duc d'Orléans, second fils de France, porte d'azur chargé de trois fleurs-de-lis d'or, brisé d'un *lambel* de trois pendans d'argent.

LAMBERT. f. m. Nom d'homme. *Landebertus*, *Lantbertus*. S. Lambert naquit à Maestricht, peu après l'an 640, de parens nobles & d'une famille qui étoit Chrétienne depuis plusieurs générations. BAILLET. Il fut fait Evêque de Maestricht sa patrie en 668,

& souffrit la mort pour la Foi, l'an 708.

Le pays de Lambert. *Regio Lamberti*. C'est un côté de la Groenlande. Elle est sous le soixante dix-huitième degré de latitude, & a été découverte par les Hollandois, l'an 1670; mais on n'en dit rien de particulier. MATY.

LAMBESC. Petite ville de France. *Lambesca*, *lambescum*. Elle est dans la Provence, à trois ou quatre lieues d'Aix, vers le couchant septentrional. Comme cette ville est bien bâtie, que son terroir est fort beau & son air fort pur, on y tient ordinairement l'assemblée des États de la Province. Long. 23 d. 7', lat. 43. d. 32'.

LAMBESCA, autrefois LAMBESC. *Lambesca*, *Lampesca*. C'étoit anciennement une ville Episcopale de la Numidie; maintenant ce n'est qu'un petit bourg du Royaume d'Alger, situé sur le Sufegmar, dans le Royaume de Constantine, à huit lieues de la ville de ce nom vers le midi. MATY. Le Concile de *Lambesca* fut assemblé l'an 249 de J. C.

LAMBETH. Village d'Angleterre, situé sur la Tamise, vis-à-vis de la ville de Westminster, partie de celle de Londres. *Lambetha*, *Lametha*. Il y a dans ce village un Palais des Archevêques de Cantorbéry, dans lequel ces Prélats font ordinairement leur résidence. MATY.

LAMBETH. Petite île du Comté de Dublin en Irlande. Elle est près de la côte entre la ville de Dublin & celle de Drogheda. Quelques Géographes la prennent pour celle que les Anciens nommoient *Limnos*, que d'autres placent à Ramesey, petite île située sur la côte du Comté de Pembrock, en Angleterre, vis-à-vis de la ville de Saint Davids. MATY.

LAMBEYE. Petite ville de France, dans le Béarn, Diocèse de Lescar.

LAMBIN. f. m. LAMBINE. f. f. *Lentulus*, *piger*, *tardus*. Ce terme est populaire, ou familier. Il signifie, qui est lent jusqu'à chagriner, jusqu'à donner de l'ennui. Cet homme est un vrai *lambin*. Cette femme est une vraie *lambine*.

LAMBINER. v. n. Terme familier. Faire ce que l'on fait lentement, avec nonchalance. *Pigrari*, *pigrari*, *cunctari*, *cessare*, *oscitantur agere*. Qui m'a donné ce grand paresseux-là? Il ne fait que *lambiner*. Il ne faut pas *lambiner*. Ac. Fr.

LAMBIQUER. v. a. Vieux mot. Distiller.

LAMBIS. f. m. *Major cochlea limax* Grand limacon, qui se trouve dans les mers des Îles de l'Amérique. Sa coque est si grosse qu'elle pèse quelquefois six livres. Elle forme une espèce de roche, tant elle est dure, & relevée en quelques endroits par de petites pointes. On en compose un ciment qui résiste à la pluie. Les Sauvages en mangent la chair.

Le *Lambis* a peut-être eu ce nom à cause que le poisson qui le fait mouvoir a la figure d'une grosse langue, qui lèche (*lambit*) cette humeur gluante qui s'attache sur les rochers que la mer baigne de ses flots. C'est un des plus gros coquillages qui se voient. Il est du genre des murex ou rochers. C'est une espèce d'araignée, dont la queue, ainsi que la clavicle, est pointue. Le *Lambis* est retourné par l'un de ses bords, comme pour faire mieux paroître la belle couleur purpurine qui l'enrichit au dedans. Mais sa masse étant assez grossière & hérissée par dessus de plusieurs bosses rudes & pointues, lui fermeroit la porte des cabinets, si l'artifice, en lui enlevant sa première robe, ne découvroit la bigarrure & le poli de l'écaille marquetée, qu'il porte sous cet habit de campagne. Le poisson qui loge sous les cavernes de cette petite roche mouvante, est si gros, qu'il en faut peu pour garnir un plat. Il peut être admis sur les tables délicates, pourvu qu'il soit bien cuit, & encore mieux poivré, parce qu'il est fort indigeste. Le ciment qu'on en tire se fait en calcinant le *lambis*, & le mêlant avec du sable de rivière. Ce *lambis* s'entendant aussi comme un cor de chasse, & s'entendant de fort loin, quelques habitans des Antilles s'en servent pour appeler leurs gens au repas. Lonvil-

lers de Poincy, *Hijl. Nat. des Antilles*, ch. 19, art. 6.

LAMBOURDE. f. f. *Laquearium*, *tigilla*. Terme de Charpenterie. Pièce de bois de sciage qui a trois pouces en carré, & qui sert à soutenir le parquet, ou les ais d'un plancher, & que pour l'ordinaire on pose obliquement à quelques pieds de distance. Ce sont aussi des pièces de bois entaillées, qu'on met au côté des poutres, & sur lesquelles on pose les solives.

LAMBOURDE, ou **FRANC-BANC.** Terme de Carrier & de Maçon. C'est ainsi qu'on appelle le dernier des bancs ou lits de pierre de taille qui se trouvent dans les carrières des environs de Paris. La *Lambourde* a l'avantage de pouvoir être délitée sans danger.

On appelle *Lambourdes*, en Jardinage, de petites branches qui ne s'élevent point droit comme les autres, mais sur les côtés, & en manière de dard, principalement dans les arbres à pépin. C'est sur ces *lambourdes* que naissent principalement les boutons à fruit.

LAMBREQUINS. f. m. pl. *Fluentes per ambitum lacinae*. Terme de Blason. Quelques-uns disent *lambequin*, & d'autres *lambequin*. Les *lambrequins* sont des morceaux d'étoffes découpés, qui descendent du casque, & qui coiffent & embrassent l'Écu pour lui servir d'ornement. C'étoit l'ancienne couverture des casques, comme la cote d'armes étoit celle du reste de l'armure, pour garantir, de la chaleur, de la pluie, de la poudre, & faire reconnoître les Chevaliers dans la mêlée. Ils étoient d'étoffe, & servoient à soutenir & à lier les cimiers qui étoient de plumes. Les *lambrequins* formés de feuillage, entremêlés les uns dans les autres, sont plus nobles que ceux qui sont composés de plumes naturelles.

Quelques-uns les ont aussi appelés *feuillants*, parce qu'ils ressembloient en quelque façon aux feuilles d'acanthé. Ils ont été quelquefois mis sur le casque en forme de bonnet élevé comme celui du Doge; & leur origine vient des anciens chaperons qui servoient autrefois de coëffure, tant aux hommes qu'aux femmes.

Quelques uns veulent que les *lambrequins* représentent les rubans & les livrées, que les Dames prenoient soin d'ajuster au casque, & d'achever, comme on parloit alors.

Le fond & le gros du corps des *lambrequins* doivent être de l'émail du fond du champ de l'Écu; mais leurs bords doivent être de ses autres émaux. Quelques Hérauts ont appelé *Volet*, cette habillemeut du casque lorsqu'il étoit léger, parce qu'il voletait au gré du vent, & n'y étoit attaché qu'avec un tortil, ou bourlet, composé de cordons entrelacés des couleurs & métaux des armes du Chevalier. D'autres lui ont donné le nom de *Capeline*, quand il étoit fait en manière de cape, d'où est venu un ancien proverbe militaire. Homme de *Capeline*, pour dire, résolu & déterminé au combat. On l'a aussi appelé *Mantelet*, quand il étoit large & court, & enveloppoit le casque & l'Écu; ce qui le faisoit appeler par quelques uns *Camail*. On croit que les *lambrequins* ont été ainsi nommés, parce qu'ils pendoient en lambeaux, & étoient tous hachés à cause des coups qu'ils avoient reçus dans les batailles. Mais le P. Ménestrier prétend que ce mot vient du Latin *lemniscus*, qui signifie ces rubans volans dont les couronnes des Anciens étoient attachées.

LAMBRIS. f. m. *Laquear*, *lacunar*. Plafond, ornement de Menuiserie, dont on couvre le plancher du haut d'une salle, ou d'une chambre de parade. La mort attaque les Grands sous les *lambris* dorés, aussi bien que les pauvres dans leurs cabanes. Jus qu'à la prise de Carthage, on ne fut à Rome ce que c'étoit que *lambris* doré. On commença, sous la Censure de L. Mummius, par donner ceux du Capitole. Plin., *Liv. XXXIII*, c. 3.

On appelle figurément & poëtiquement le ciel,

le céleste *lambris*, ou les célestes *lambris*, ou le *lambris* de la voûte céleste.

LAMBRIS, est aussi l'enduit de plâtre soutenu par des lattes, qui sert à faire des chambres dans un grenier, ou sous le toit d'une maison; d'où vient que quelques uns, avec Festus, ont fait venir ce mot d'*ambrices*, signifiant en Latin une latte, ou d'*imbrex*, une tuile, en y ajoutant l'article, comme le dit Ménage en ses Origines. Il vient plutôt de *lambrusq*, mot Celtique, ou Bas Breton, signifiant la même chose, selon le P. Pezron.

LAMBRIS, se dit aussi plus particulièrement de la menuiserie dont on couvre les murailles, qui est peinte d'ordinaire, & qui sert d'ornement, ou de tapisserie. On met des *lambris* à hauteur d'appui dans les salles, à cause de l'humidité. On appelle *lambris* à hauteur d'appui, celui qui n'a que deux, trois ou quatre pieds de hauteur dans le pourtour d'une pièce. On appelle *lambris* de revêtement, celui qui est depuis le bas jusqu'en haut. Un *lambris* feint, est un *lambris* fait par compartimens de couleur de bois, ou de marbre qui imitent un vrai *lambris*. Les Chapelles dans les Églises ont des *lambris* enrichis de tableaux.

LAMBRISSE. f. m. Ouvrage du Maçon ou du Menuisier qui a lambrissé. Il en a tant coûté pour le *lambrissage* de cette maison.

LAMBRISSE. v. a. *Lacunare*. Dans la basse Latinité *lambruscare*. Couvrir d'un lambris de plâtre, ou de menuiserie. Tout le principal appartement de ce logis est *lambrissé* & doré.

Ce mot peut venir de *llam*, qui signifie du bois en vieux Breton, & de *bryccan*, qui signifie couverture. On dit encore en Breton *lambrusca*, pour *lambrisser*, *Lob. Gloss. Voy. LAMBRIS.*

LAMBRISSE, ÉE, part. pass. & adj. *Laqueatus*. On appelle particulièrement une chambre *lambrissée*, celle qui est pratiquée dans un grenier, sous le toit. Par les Ordonnances de Police, il n'est permis de faire que trois étages carrés, & un *lambrisse*.

LAMBRO. f. m. Rivière du Duché de Milan, en Italie. *Lambrus*. Elle a sa source près du lac de Como, passé près de la ville de Milan, baigne Mèligiano, & se décharge dans le Pô, environ à deux lieux au-dessus de Plaisance. **MATV.**

LAMBRUGE, ou **LAMBRUSQUE.** f. f. Espèce de vigne sauvage qui croît sans culture aux bords des chemins, & dans des hayes. Son fruit est un fort petit raisin, qui, quand il mûrit, devient noir; mais quelquefois il ne mûrit point. En Latin *vitis sylvestris*, *labrusca*. C. BAUH. PIN. 299. *Labrusca* vient du Latin *labrum*, parce que cette plante croît aux bords des chemins, qui sont comme des lèvres, ou bien parce que le goût acerbe de son fruit blesse les lèvres.

LAMBRUCHE, ou **LAMBRUSQUE**, se dit aussi du fruit de la *labrusque*. *Enante*, *labrusca uva*. Cette vigne, au lieu de fruit, ne produit que des *lambruches*, dit Dieu dans Isaïe, *Chap. V*.

Il y a dans l'Acadie quantité de *lambruches*, de vignes sauvages qui portent du raisin dont le grain est gros & de fort bon goût, mais l'écorce en est épaisse & dure. DENIS. Cet Auteur écrit *lembrouche*, & fait ce mot masculin, le *lembrouche* de vigne, *P. I, C. 2, p. 55*; mais cet Auteur assez exact dans ses descriptions, ne l'est pas beaucoup dans son style.

LAMBSRING. Petite ville d'Allemagne en basse Saxe.

LAME. f. f. *Lamina*. La première syllabe de ce mot est brève, & l'a de cette syllabe a un son clair. Pièce de métal battu, & étendu en long ou en large, en sorte qu'elle soit mince & déliée. Dans l'ancienne Loi le Grand Prêtre portoit sur le front une lame d'or, sur laquelle on lisoit ces mots, קדש יזרה, la sainteté de Jéhovah. Une lame de plomb bien mince, couchée de plat, n'enfonce point dans l'eau. La cêrusé est faite de lames de plomb, le vert de gris de lames de cuivre trempées dans le vinaigre.

LAME, *lamina*, vient du Celtique *lamen*. PEZRON. L'Auteur du Jardin des Racines Greques le tire de *λίμνα*, écorce, dont la racine est *λίπω*, *decortico*; ou de *λάμα*, fait par syncope *λαμίνη*, dont la racine est *λάμω*, & *λάω*, *agito*, *ductile opus facio*. On a fait *lam* de *lamina*, *lamine*, *lamne*, *lame*; & ce changement est ancien: car on trouve *lama* dans Anastase le Bibliothécaire, pour *lamina*.

LAME, est aussi cette partie de fer mince & étendue qui pique & qui tranche, dont on fait les épées, les couteaux. *Lamella*, *hastile verutum*. Cette épée a une bonne *lame*, qui plie bien, qui est bien vidée. *Lame* a arête, à dos, à demi dos. Les couteaux d'Angleterre sont estimés pour leurs *lames*. Une *lame* d'acier de Damas. Cette *lame* sera plutôt cassée que faussée.

Les *lames* de Vienne, c'est-dire, *lames* d'épées faites à Vienne en Dauphiné, sont estimées depuis long-temps, comme l'Auteur du Roman de Girard de Roussillon le témoigne par ces vers:

*Si Pen féri de l'espée Viennois,
Nel garenti ne arme, ne courrois,
Mort l'abati del bon dexter norois.*

On appelle aussi *lame*, la largeur d'un clou à ferrer les chevaux.

En termes d'Anatomie, on dit les deux *lames* ou tables du crâne, en parlant de son épaisseur, qui est double, comme s'il étoit composé de deux os appliqués l'un sur l'autre. On dit aussi les *lames* osseuses du nez.

LAME, en termes de Marine, se dit des houles ou vagues de la mer qui coulent les unes sur les autres; des flots en forme de nappe, formés par l'agitation du vent sur la mer. *Unda*, *fluctus*. La tempête étoit si forte, que les *lames* de mer entroient dans le vaisseau. On dit: La *lame* vient de l'avant, la *lame* vient de l'arrière, la *lame* nous prend de travers; pour dire, que le vent pousse la mer de ces côtés là. La *lame* vient du large. Courtir au-devant de la *lame*. La *lame* est longue, la *lame* est courte; c'est-à-dire, que les vagues se suivent de loin & lentement, ou qu'elles se suivent de près. Présenter à la *lame*, présenter le cap à la *lame*.

L'air se trouble, la mer est brouillée, & les *lames* viennent tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. L'ABBÉ DE CHOISI. La mer est très rude, la *lame* est courte, le navire ne fait où se mettre. Id.

Les trois *lames*, en termes de Marine, ce sont trois vagues, qui, dans le mouvement de la mer, viennent de temps en temps, & sont plus grosses que les autres. Si l'on n'a soin, quand on débarque, d'attendre que les trois *lames* soient passées, ou qu'on leur donne le travers, on court grand risque d'en être abymé. Les trois *lames* sont à craindre, sur-tout à Arica, port du Pérou.

LAME, en termes de Monnoie, se dit des matières d'or, ou d'argent, qui se jettent dans des chassils disposés à cet effet, avec du sable préparé & bien battu. Quand les matières d'argent en bain ont été bien brassées, on prend une cuiller dont le manche de six pieds de long, est de bois par le bout, & dont le cuilleron est de fer, d'un bon demi pied de diamètre, & presque autant de profondeur; on fait rougir ce cuilleron; on se sert de la cuiller pour retirer les matières d'argent du creuset, on les jette par le goulot qui est au cuilleron dans le moule; & en coulant, l'argent remplit les creux des empreintes des modèles, dont il prend la figure: c'est ce qu'on appelle *jetter en lames*. BOIZARD, P. I, c. 16. A l'égard des matières d'or en bain, on ne les retire pas avec une cuiller comme l'argent; mais on retire le creuset du fourneau avec des tenailles en manière de croissant par le bout, pour mieux embrasser & serrer le creuset, on les verse par le jet du moule, & en coulant elles remplissent le creux des empreintes des modèles dont elles prennent la figure; ce qui s'appelle aussi *jetter en lames*.

Id. Les matières de cuivre en bain se jettent aussi en *lames* de la même manière que celles d'or & d'argent. Id. Quand les matières ont été ainsi jettées en *lames*, on les retire des moules, on les charbe, & on les brosse exactement. Id. Étendre les *lames*, c'est les faire passer par le laminoir. Voyez ce mot. Recuire les *lames*, c'est les mettre dans un fourneau entre les charbons. Voy. LAMINOIR.

LAME. Terme de Manufacture & d'Ouvriers en draps d'or & d'argent. Se dit encore de l'or ou de l'argent trait, battu ou aplati entre deux petits rouleaux d'acier poli, pour le mettre en état d'être facilement filé ou fortillé sur de la soie ou sur du fil. On-en fait aussi entrer de non filé dans la composition de quelques étoffes & broderies, pour les rendre plus riches & plus brillantes. Les broderies où il y a beaucoup de *lames* & de paillettes, brillent plus que les autres. *Lamella*.

LAME. Il se prend pour tombe dans Marot, & dans Villon. Voici un exemple tiré de ce dernier.

*Mon père est mort, Dieu en ait l'ame:
Quand est du corps, il gît sous lame.
J'entends que ma mère mourra,
Et le fait bien la pauvre femme,
Et le fils pas n'en demourra.*

LAME, ou FLÈCHE. f. f. Terme du jeu de Triétraque. C'est une figure de cône, peinte sur la table du Triétraque aux endroits où l'on doit placer les dames, & faire des cases. Elles sont de deux couleurs différentes, alternativement mêlées. La flèche ou la *lame* de l'as. TR. DU TRIÉTRAC. On l'appelle aussi flèche, parce qu'elle ressemble au fer ou à la pointe d'une flèche.

LAME, est aussi une partie du métier de Tisserand, qui sert à hausser & à baisser l'étau pour faire courir à travers la navette. *Infilc*. En quelques lieux on l'appelle aussi *Peigne*.

LAME, se dit aussi parmi les Confiseurs, des tranches de l'écorce de quelques fruits, qu'ils font confire. *Lame* d'écorce de citron, de limon, d'orange, &c.

LAMES A DEUX TRANCHANS. C'est ainsi que les Couvreaux appellent le corps du marteau dont ils se servent pour couper l'ardoise. *Lamina biceps*.

LAMES. Termes de Rubannier. Ce sont de petites lattes qui soutiennent les marches du métier, qui se haussent ou se baissent avec les marches, à mesure que le pied leur donne le mouvement.

On appelle proverbialement & basilement, une bonne *lame*, une fine *lame*, une personne fine & adroite; cela ne se dit qu'en mauvaise part, principalement quand on dit d'un ton admiratif, *la bonne lame!* On dit aussi proverbialement des gens d'esprit, que la *lame* use le fourreau, pour marquer qu'ils sont communément d'une santé foible & délicate, & que l'esprit use & affoiblit le corps.

LAMÉ, ÉE. adj. Terme de Manufacture de draps d'or & d'argent. On dit d'un drap d'or ou d'argent, qu'il est frisé, broché & *lamé* d'or & d'argent; c'est-à-dire, qu'il y entre de la lame d'or & d'argent. Voyez LAME, terme de Manufacture de draps d'or, d'argent.

LAMED. f. m. Terme de Grammaire Hébraïque & Chaldaïque. Nom de la douzième lettre de l'Alphabet des Hébreux & des Chaldéens. *Lamed*. Un *lamed* Hébreu, un *lamed* Samaritain. Cette lettre à la force de notre L. Sa figure est celle-ci *ל*. *lamed*. Dans l'ancien Hébreu, qu'on appelle communément Samaritain, elle a celle de notre L tournée à gauche, & communément l'angle est un peu plus aigu. Dans les nombres elle vaut trente.

C'est aussi une préposition Hébraïque.

Le *lamed* en Hébreu signifie la fin, le motif pour lequel on fait une chose. Il se met devant le nom de la personne, ou de la chose à laquelle se rapporte une action. Le P. Soucier le prouve fort au long dans ses Dissertations Critiques,

p. 387, & suiv. & montre qu'un grand nombre d'endroits de l'Écriture ne sauroient se bien entendre qu'en donnant ce sens à la préposition *ל*. Les Grammairiens Hébreux lui donnent plusieurs significations. Voyez R. D. Kimhhi, dans son *Miclol. fol 14*. Samuel Arcuolti dans sa Grammaire, p. 8 & 9. R. Abraham de Balmis dans sa Grammaire, Rabbi Élias Levita, *Orat. 1. fund. 6.* ou les Dissertations qu'on vient de citer, p. 506, & suiv.

LAMÉGAL. *Lama.* C'étoit anciennement une ville des Véttons, peuples de la Lusitanie. Maintenant ce n'est qu'un village de la Province de Tralos-montes, en Portugal. Il est à sept lieues de Guarda, du côté du nord. MATY.

LAMÉGO. Nom d'une ville Épiscopale de la Province de Béira, en Portugal. *Lameca, Lamaca, Lamacum.* Elle est près de la rivière de Dauro, à treize lieues au-dessus de Porto, & à seize de Braga, dont son Évêché est suffragant. Ptolomée l'appelle *Lama*.

LAMÉLIF. f. m. Terme de Grammaire Arabique, nom d'un caractère Arabe. *Lamelif.* Le *lamelif* est une lettre particulière de l'alphabet Arabique, selon plusieurs Grammairiens, quoique ce ne soit proprement qu'une *L* & un *A* joints ensemble, (c'est-à-dire, un *lam* & un *élif*). Cependant quelques Docteurs Musulmans des plus superstitieux, soutiennent que c'est véritablement une lettre distincte des autres, qui fait la vingt-neuvième de leur Alphabet, & que Mahomet, dans je ne sais quelle tradition, a menacé de damnation éternelle, ceux qui ne la tiendroient pas pour telle. D'HERBELOT.

LAMENTABLE. adj. m. & f. Déplorable, qui mérite d'être plaint ou pleuré, qui excite à compassion. *Lamentabilis.* Une histoire pitoyable & lamentable. A la prise d'une ville on entend les cris lamentables des vieillards, des femmes & des enfans. La fin lamentable de ce Prince excita la pitié dans tous les cœurs. C'est un mélancolique qui ne se plaît qu'à raconter des histoires lamentables avec une voix triste & languoureuse, comme s'il étoit payé pour pleurer tous les malheurs du monde. M. SCUD. Confusion lamentable. PAT. Voix lamentable VOLT.

LAMENTABLEMENT. adv. *Miserabiliter.* D'un ton lamentable. Il nous a conté la mort de sa femme tristement & lamentablement.

LAMENTANO. Nom de lieu. C'étoit autrefois une ville Épiscopale, maintenant ce n'est qu'un petit bourg de la Sabine, situé près de Monte rotondo, à quatre ou cinq lieues de la ville de Rome, vers le sud-est. *Numentum, Nomentum.* On voit près de ce bourg le village de *Lamentano Vecchio*, appelé anciennement *Nomentanum* & *Lamentanum*.

LAMENTATION. f. f. Plainte accompagnée de cris & de gémissemens. *Lamentatio.* Les lamentations de Jérémie. Les lamentations des Rhodiens ont passé en proverbe en plusieurs endroits. La douleur des femmes s'exhale en cris & en lamentations. Les longues lamentations donnent plus de mépris pour la foiblesse, que de compassion pour le malheur. S. ÉVR. Jérémie seul est capable d'égaliser les lamentations aux calamités. Boss. Les lamentations perpétuelles sont ennuyeuses; nous n'aimons pas à gémir si long tems sur les malheurs d'autrui. BELL. Énée ne fait que gémir, & à la première disgrâce, ce bon Héros de Virgile s'abandonne aux lamentations. S. ÉVR.

Les lamentations de Jérémie, sont un Livre Canonique de l'Écriture Sainte, ou une partie de la Prophétie de Jérémie: car quelquefois on ne les sépare point du livre de ce Prophète. Les Juifs non-seulement les séparent, mais les mettent en différentes parties de la Bible, la prophétie dans les Prophètes, & les lamentations dans les Hagiographes. *Threni, lamentationes.* C'est un Livre poétique fait par Jérémie, pour déplorer la destruction de Jérusalem. Joseph, *Antiq. L. I. c. 6.* Le Paraphraste Chaldaïque, S. Jérôme, Rabanus, Maurus & Maldonat, ont cru que ces lamentations avoient été faites à la mort de Josias; mais il y a plusieurs choses qui ne conviennent point à la mort de ce Prince. Quelques-uns veulent que le

Livre que Baruch lut au peuple dans le temple, par ordre de Jérémie, & que Josias fit brûler, mais que Dieu commanda à Jérémie de récrire une seconde fois, *Jerem. XXXVI*, que ce Livre, dis je, étoit celui des lamentations de ce Prophète.

On a appelé autrefois les jours des lamentations, les trois jours de la Semaine Sainte, où l'on chante à Ténèbres, c'est-à-dire à Matines, les lamentations de Jérémie.

LAMENTER. v. a. *Lugere, lamentari.* Pleurer, faire des plaintes sur quelque perte, quelque accident fâcheux. La coutume veut en plusieurs endroits que les veuves viennent lamenter la mort de leurs maris sur leurs tombeaux. Dans ce sens il est vieux.

On le dit aussi avec le pronom personnel. Vous vous lamentez en vain, la mort est inexorable, elle ne rend point ce qu'elle a pris. Ils se lamentent sur leur misère. S. ÉVR.

LAMENTER, se dit aussi pour chanter d'un air triste & lamentable.

Quand l'un des conviés, d'un ton mélancolique, Lamente tristement une chanson bachique. BOIL.

On le dit aussi absolument. Vous avez beau pleurer & lamenter. Il est peu usité.

LAMENTÉ, ÉE. part. & adj. *Lamentatus, deploratus.*

LAMENTIN, ou **LAMANTIN.** f. m. *Lamentinus piscis.* Animal amphibie, que quelques Naturalistes ont mis au rang des poissons vivipares, & que beaucoup d'autres regardent comme un quadrupède. On le trouve ordinairement à l'embouchure des grandes rivières en divers lieux d'Afrique, dans la mer rouge, dans l'île de Madagascar, aux îles Moluques, Philippines, Lucayes, Antilles, dans la rivière des Amazones, &c.

Le *Lamentin* est de la grosseur d'une vache & d'une longueur prodigieuse. Sa tête a quelque ressemblance à celle d'une vache, d'où vient que quelques relations l'appellent vache de mer. Il a de petits yeux & la peau épaisse, de couleur brune, ridée en quelques endroits, & parsemée de quelques petits poils qui sont fort rudes. Cet animal a deux bras fort courts, terminés par une espèce de nageoire composée comme une main de cinq doigts qui tiennent les uns aux autres par une forte membrane, & qui ont des ongles fort courts. C'est à cause de ces espèces de mains que les Espagnols ont donné à cet animal le nom de *Manates* ou *Manati*. Il n'y a point d'apparence de pieds à la partie postérieure qui est terminée par une large queue. Les deux pieds dont on vient de parler sont beaucoup trop foibles pour supporter un corps si lourd. Aussi plusieurs prétendent que le *Lamentin* ne marche point, & qu'il peut tout au plus se traîner sur le sable. Quand on le tire de l'eau, il jette des larmes & pousse un cri plaintif; c'est delà que lui vient son nom de *Lamentin*. Il vit de l'herbe qui croît autour des rochers & sur les basses. Les femelles portent ordinairement deux petits à la fois. Elles ont deux grosses mamelles sur la poitrine. Quand elles ont mis bas, elles les allaitent en les approchant de leurs mamelles avec les bras, & elles ne les abandonnent point qu'ils ne puissent brouter l'herbe. Sa chair est fort bonne & très-nourrissante, semblable à celle d'un animal terrestre: elle est aussi courte, vermeille, appétissante, sans os ni arrêtes, & entremêlée de graisse, qui étant fondue ne se rancit jamais. Lorsque la chair de *Lamentin* a été deux ou trois jours dans le sel, on tient qu'elle est plus saine que quand elle est fraîche. On trouve plus souvent ces gros poissons à l'embouchure des rivières d'eau douce, qu'en pleine mer. Ils sortent même quelquefois de l'eau pour se reposer sur le sable, & dormir au soleil. Ce qui fait qu'on leur donne place parmi les amphibiens, mais ils ne s'écartent guère de l'eau, afin de s'y pouvoir couler au moindre bruit qu'ils entendent. Les Chinois font grand cas des pierres qui se trouvent dans les têtes de ces *Lamentins*, & auxquelles ils attribuent la propriété de pousser dehors le sable & la gravelle, & de guérir les obstructions qui causent les

rétections d'utine; mais ce remède est violent. *Am-bassade des Hollandois à la Chine, P. II. p. 100*, où l'on écrit *Lamentin*. Le P. Du Tertre écrit de même dans son histoire des Antilles, *P. IV. Tr. I. C. I. §. 3*, où il traite de ce poisson, & où il décrit la manière dont on le prend dans la mer des Antilles.

☞ La figure du *Lamentin*, embellie par l'imagination des Poëtes, pourroit bien avoir donné lieu à la fable des Syrènes, quoique le gémissement ou le cri plaintif du *Lamentin* soit bien différent du chant mélodieux des Syrènes.

LAMIA, ou SCALA MARMOREA. C'est un port du détroit de Constantinople. *Lamia*, anciennement *Amycli*, *Amici*, *Daphne*. Il est sur la côte de Natolie, près de la ville de Chalcedoine. MATY.

LAMIE. f. f. Monstre marin. *Lamia*. Rondelet écrit que c'est un poisson d'une grandeur si extraordinaire, qu'à peine peut-il être traîné sur une charrette par deux chevaux. On en a vu qui pesoient jusqu'à trente mille livres. A Nice & à Marseille on a pris des *lamies*, dans l'estomac desquels on a trouvé des hommes entiers, & même un tout armé. Le même Auteur dit qu'il en a vu une en Xaintonge qui avoit la gueule si grande, qu'un homme gros & gras y fût aisément entré, & ajoute que si on tient cette gueule ouverte avec un baillon, les chiens y entrent aisément pour manger ce qu'ils trouvent dans l'estomac. Gesner confirme la même chose & en fait la même description. Elle a les dents aiguës, âpres & grossières, de figure triangulaire, découpées comme une scie, disposée par six rangs, dont le premier se montre hors la gueule, celles du second sont droites, les autres sont courbées en dedans. Les Orfèvres garnissent ces dents d'argent, & les appellent *dents de serpent*. C'est le plus goulu de tous les poissons & qui digère en moins de tems. Quelques-uns ont cru que ce fut ce poisson qui dévora Jonas, & non pas une baleine, à cause que les Payens ont feint qu'Hercules avoit demeuré trois jours dans le ventre du *canis carcarias*, qui est un autre nom qu'on a donné à ce poisson. Les *lamies* sont autrement appelées *Chiens de mer*.

On a appelé quelquefois *lamies*, ☞ certains démons imaginaires, qui prenoient, disoit on, la figure de belles femmes, pour dévorer les enfans. Sorciers qu'on prétend se nourrir de chair humaine. Monstre, loup-garou dont on faisoit peur aux petits enfans. Dans tous les tems, les nourrices, les gouvernantes, les bonnes femmes ont inventé des êtres chimériques, pour faire peur aux enfans, pour les empêcher de crier, pour les apaiser. *Lamia*. Horace en parle dans son Art Poétique. Quelques Auteurs les ont appelées *lania*, à *laniendo*. Philostrate dit qu'elles sont aussi appelées *Larves* ou *Lemures*, comme si c'étoit la même chose.

LAMIE, fille de Cléonor, Athénien, célèbre courtisane & habile à jouer des instrumens, étoit, suivant la fable, une fort belle femme. *Lamie* eut des enfans de Jupiter. Junon en conçut du dépit, & lui procura de fausses couches. *Lamie* en ressentit un si grand chagrin, qu'elle devint affreusement laide, & dévoreroit les enfans des autres. Voyez le Scholiaste d'Arifrophane sur les *Crabrones*. Les Athéniens & les Thébains lui élevèrent un Temple sous le nom de *Venus-Lamie*.

Bochart prétend que le mot de *Lamia* étoit pris de la langue Phénicienne. Sa raison est que la fable des *Lamies* venoit de Libye; car Héfyehins & Doris ou Duris, dans Suidas, disent que *Lamie* étoit une femme de Libye. Avant eux Euripide avoit dit qu'elle étoit Africaine. Il paroît de plus par Diodore de Sicile, *liv. XX*, où il parle d'Ophellas Roi de Sicile, il paroît, disje, que ce mot étoit en usage jusqu'au fond de l'Asie. Ainsi Bochart croit qu'il vient de *למל*, dévorer. Il est encore en usage dans l'Arabe en ce sens.

LAMIE & Auxesie, deux divinités auxquelles on rendoit un culte à Epidaure, à Egire & à Trézéne. On célébroit tous les ans en leur honneur, une fête qu'on appeloit *lampidation*.

LAMIER. f. m. Ouvrier dont la profession est de faire des lames pour servir aux Ouvriers en draps d'or, d'argent, de soie & de laine, aux Tisserans & à ceux qui font des basins, des futaines, des canevas & autres semblables qui travaillent sur le métier.

LAMINA. Nom d'une ville de la Grèce, située dans la Thessalie, sur la rivière d'Agionméla, vers le golfe de Zeiton. *Lamia*. MATY.

LAMINAGE. f. m. L'action de passer des métaux entre des rouleaux pour les réduire en lames. Dans les Hôtels des Monnoies, il y a des machines qu'on appelle des *Laminoirs*, pour réduire l'or, l'argent & le cuivre en lames de l'épaisseur qu'on veut donner aux monnoies. M. Rémond a fait un grand écrit intitulé: *Mémoire sur le laminage de plomb*. Ce n'est que depuis quelques années que le *laminage* de plomb est connu en France. IDEM.

LAMINE. f. f. *Lamina*. Quelques Auteurs emploient ce mot, il veut dire petite lame.

LAMINER. v. a. Mettre en lames, donner à une lame de métal une épaisseur uniforme par une compression toujours égale. Ce mot se dit principalement du plomb que l'on fabrique en tables de 20 à 30 pieds de long sur 8 de large, & auquel on peut donner telle épaisseur qu'on veut par le moyen d'un moulin dont la propriété est de réduire ces tables à l'épaisseur que l'on souhaite, en les rendant tout-à fait unies & parfaitement compactes, sans pores, pailles, vents, ni soufflures. Ce Moulin a d'abord été inventé en Angleterre, ensuite perfectionné en France, examiné & approuvé par l'Académie Royale des Sciences, suivant son certificat du 28 Janvier 1728. MERC. d'Octobre 1730.

LAMINÉ, ÉE part. pass. Qui se dit des métaux qui ont passé par le laminoir, qui sont en lames. Je couvris le pot avec une platine mince de plomb *laminé*, & je cimentai bien les jointures. DE BUFFON. p. 3. Il y a un livre intitulé: *Observations sur le plomb laminé*.

LAMINOIR. f. m. Terme de monnaie. C'est une machine où l'on fait passer les lames d'or ou d'argent, & où on leur donne l'épaisseur dans laquelle l'espèce doit être fabriquée. *Laminarum ductoria machina*. Comme les lames, soit d'or, soit d'argent, soit de cuivre, sont toujours plus épaisses que les espèces à fabriquer; on les passe entre deux rouleaux d'acier en forme de cylindres environ de deux pouces d'épaisseur, & de quatre de diamètre qui sont fort serrés sur leur épaisseur, enclavés par le milieu dans des branches de fer carré, & tournés par les roues d'un moulin que des chevaux font tourner, & toutes ces pièces ensemble composent ce qu'on appelle *laminoirs*. BOIZARD, *P. I. c. 16*. Quand on veut étendre les lames d'or, on les fait recuire dans une espèce de fourneau dont l'âtre est de carreaux, ou de briques, ayant huit à neuf pouces; au-dessus on les couvre de braise & on les laisse en cet état jusqu'à ce qu'elles soient ainsi recuites: alors on les retire du fourneau, & on les jette dans un baquet plein d'eau commune, parce que cela les adoucit, ensuite qu'elles s'étendent plus facilement; on les passe après cela entre les rouleaux. Les roues des moulins font tourner ces rouleaux: les lames s'étendent ainsi en passant, on les repasse de même entre les rouleaux, jusqu'à ce qu'elles soient à-peu-près de l'épaisseur des espèces à fabriquer; on serre à cet effet les rouleaux plus ou moins, par le moyen des écroues & des vis qui servent à cela. On en use de même pour étendre les lames d'argent, mais on se sert d'autres pareils *laminoirs*. On les passe d'abord avant que de les recuire, comme celles d'or, mais on les laisse refroidir sans les jeter dans l'eau, parce que cela les aigriroit de manière qu'elles ne pourroient plus s'étendre facilement, & pourroient même se casser en passant entre les rouleaux. Quand elles sont refroidies, on les passe entre les rouleaux, jusqu'à ce qu'elles soient à-peu-près de l'épaisseur des espèces à fabriquer, & en état d'être coupées en flans. BOIZARD.

☞ On donne aussi le nom de *laminoirs* à la machine qui sert à laminer le plomb, c'est à dire, à le réduire

en tables de telle épaisseur qu'on veut. *Voyez* LAMINER.

LAMIS. f. m. On appelle à Smyrne draps *lamis*, une des sortes de draps d'or de Venise, que les vaisseaux Vénitiens y apportent.

LAMIUM. f. m. Sorte d'ortie qui ne pique point. *Voyez* ORTIE.

LAMO. Nom d'une petite ville de la Natolie. *Lamus*. Elle est dans la Caramanie, près du Tarsé, du côté du couchant. Elle a un Evêché, suffragant de Séleucie. MATY.

LAMO, & non pas *Lamon*, comme a dit Maty. Nom d'une ville de la côte de Zanguebar, en Éthiopie. *Lamum*. Elle est sur un petit golfe, environ à trente lieues de la ville de Mélinde, du côté du nord. Elle est capitale d'un petit Royaume qui porte son nom. MATY.

LAMON. f. m. Bois de Brésil qui vient de la Baie de de tous les Saints dans l'Amérique. On l'appelle aussi Brésil de la Baie, & Brésil de tous les Saints.

LAMPACH, LAMBACH, LÈEMBACH. Ancien bourg du Norique. *Lampachum* & *Tergolape*. Il y a un Monastère célèbre, & il est situé dans la Haute-Autriche, sur le Traun, à six lieues de Lintz, vers le midi. MATY.

LAMPADAIRE. f. m. Nom d'un Officier de l'Église de Constantinople. *Lampadarius*. Le *Lampadaire* avoit soin du luminaire de l'Église; il portoit un bougeoir devant le Patriarche, devant l'Empereur & l'Impératrice, quand ils étoient à l'Église, ou qu'ils alloient en procession. La bougie qu'il portoit devant l'Empereur étoit entourée de deux cercles d'or en forme de couronne, celle qu'il portoit devant l'Impératrice & devant le Patriarche, n'en avoit qu'un. Cette cérémonie fut établie pour avertir des personnes d'un si haut rang, que leur lumière doit éclairer ceux qui leur sont soumis. *Voyez* l'Euchologe des Grecs, Balfamon, &c.

Il y avoit aussi des *Lampadaires* pour le Palais de l'Empereur. Il y en avoit pour le service des Grands Officiers & des premiers Magistrats, & sur tout du Prêtre du Prétoire & du Maître des Offices. Il n'y eut d'abord que ces grands Officiers qui eussent droit d'avoir des *Lampadaires*; les Empereurs l'accordèrent ensuite aux charges inférieures, & sur tout aux Questeurs ou Trésoriers, & aux Gouverneurs des Îles. Justinien par un Édit l'accorda aussi au Vicaire de la contrée du Pont. Les Grands Officiers avoient plusieurs *Lampadaires*; car il y en avoit un qu'on appeloit Primicier des *Lampadaires*. Avec les flambeaux on portoit aussi devant les Magistrats l'image de l'Empereur, comme il paroît par le VII Concile, Action I^{re} & il est croyable qu'on ne leur accordoit de faire porter les flambeaux devant eux, qu'à cause de cette image de l'Empereur. Pour l'Empereur, c'est Hérodien dans Commode & dans Antonin, & Tertullien dans son Apologétique, c. 34, qui nous apprennent qu'on portoit devant lui des flambeaux. Les *Lampadaires* le précédoient même jusques dans l'Église & pendant la Liturgie, ou les saints mystères, comme on le voit dans Codinus, de *Offic. c. VI. n. 4, 31, 41, & chap. VII. n. 24*. Les Patriarches de Constantinople firent aussi porter devant eux des flambeaux & des bougies; & comme cet usage passa des Empereurs à eux, c'est peut-être d'eux qu'est venu celui de porter un bougeoir à nos Evêques quand ils officient.

LAMPADAIRE. Instrument propre à porter, à soutenir des lampes. *Lampadarium*. Quelques Auteurs appellent *lampadaire* d'or, l'instrument du Temple de Salomon que l'on appelle communément le chandelier d'or, conformément à la Vulgate, qui le nomme *Candelabrum aureum*. Et il faut convenir que le nom de *lampadaire* lui convient mieux que celui de chandelier, car il portoit des lampes & non pas des chandeliers. Il y a sur l'arc de Tite une figure du *lampadaire* d'or. Outre la tige, le *lampadaire* d'or avoit six branches ou six bras, trois de chaque côté, de sorte qu'il portoit sept lumières ou lampes.

Ce mot de *Lampadaire* vient de *lampas*, *lampadis*,

Tome V.

lampe; mais lampe, comme je l'ai dit, se prend pour bougie, flambeau de cire.

LAMPADATION. f. f. Genre de supplice qu'on faisoit souffrir aux premiers martyrs. On les étendoit sur un cheval, & on leur appliquoit aux jointes des lampes ardentes. C'étoit une espèce de question.

LAMPADIAS ou LAMPAS. C'est ainsi que Pline appelle une comète flamboyante, météore qui a la figure d'un flambeau ardent.

LAMPADEDROMIE. f. f. Terme d'Histoire ancienne, du Grec *λαμπος*, lampe, flambeau, & *δρομος*, course. C'est ainsi qu'on appeloit à Athènes la course des jeunes gens qui se faisoit un flambeau à la main. Celui qui arrivoit le premier, sans que son flambeau s'éteignît, remportoit le prix. Ces courses se faisoient à pie ou à cheval.

LAMPADISTES. f. m. pl. Terme d'Antiquité. C'est ainsi qu'on appeloit ceux qui s'exerçoient à la course des flambeaux.

LAMPADOMANCIE. f. f. Du Grec *λαμπος*, & *μαντεια*, Divination. Espèce de divination dans laquelle on tiroit des présages pour l'avenir de la couleur & des divers mouvemens de la lumière d'une lampe.

LAMPADOPHORE. f. m. On appeloit ainsi chez les Anciens, des gens qui donnoient le signal du combat en élevant en haut des torches ou des flambeaux. *Lampadophorus*. Les *Lampadophores* faisoient autrefois avec leurs torches ce qu'ont fait depuis, & ce que font encore les trompettes & les tambours en sonnant la charge.

Ce mot est Grec, composé de *λαμπος*, *λαμπάδος*, une lampe, & *φοω*, je porte.

LAMPADOPHORIES. f. f. pl. Fêtes dans lesquelles on se servoit de lampes pour les sacrifices. Les Athéniens en allumoient principalement aux fêtes de Minerve, parce qu'elle étoit l'inventrice des arts; à celles de Vulcain, parce qu'il étoit, selon eux, l'auteur du feu & des lampes; & à celles de Prométhée, parce qu'il avoit apporté le feu du ciel. La fête des lampes revenoit donc trois fois l'année. La première s'appeloit Athénée; la seconde Héphestiéc ou Vulcanic; la troisième Prométhée. Dans ces jours là on donnoit aussi des jeux à la lueur des lampes. C'étoit dans ces fêtes que se faisoient les courses des *Lampadistes*.

LAMPADOUSE, LAMPÉDOUSE. Nom d'une île de la mer Méditerranée. *Lopadusa*. Elle est entre l'île de Malte & les côtes du Royaume de Tunis. Quoiqu'elle soit déserte, elle est pourtant célèbre à cause d'une Chapelle qu'il y a dédiée à la bienheureuse Vierge, & qui sert d'asyle pour les esclaves, tant Turcs que Chrétiens. La flotte de l'Empereur Charles Quint fit naufrage aux côtes de cette île. l'an 1551. MATY.

LAMPANGUY. Nom d'une montagne de l'Amérique méridionale. *Lampanguyus mons*. Cette montagne se nomme la montagne S. Christophle de *Lampanguy*. Elle est auprès de la Cordillère, environ sous les 31 d. de latitude, à 80 lieues de Valparaiso. On y a découvert en 1710, quantité de mines de toutes sortes de métaux, d'or, d'argent, de fer, de plomb, de cuivre & d'étain. FRÉZIER, p. 104. L'or de *Lampanguy* est de 21 à 22 carats; le minéral y est dur. Id.

LAMPARILLAS, ou NOMPAREILLES. f. f. Sorte de petits camelots très légers, qui se fabriquent en Flandre, particulièrement à Lille & aux environs.

LAMPAS. f. m. Terme de Manège. C'est une tumeur, ou enflure, qui vient dans cette partie de la bouche du cheval que l'on appelle palais dans la bouche des hommes, derrière les pincettes de la mâchoire supérieure. *Tumor in ore equino*, *tumor palati*. Brûler le *lampas*. Ce nom lui vient de ce qu'on le guérit en la brûlant avec une lampe ou un fer chaud. On l'appelle aussi la *Fève*.

LAMPAS, se dit en style figuré & burlesque, pour le palais, le dedans de la bouche.

Ah! Ah! Sire Grégoire,
Vous avez soif; je vois qu'en vos repas,
Vous humectez volontiers le lampas. LA FONT.

Compère, dites moi, là ne pourroit on pas,
Attendre le dîner, humecter le lampas. Du CERC.

LAMPAS. Etoffe de soie de la Chine, façonnée à peu près comme les gros-de-Tours brochés. Il y en a avec dorure & sans dorure.

LAMPASSÉ, ÉE. Terme de Blason, qui se dit des animaux dont la langue paroît hors de leur gueule, lorsque l'émail de la langue est différent de celui du corps de l'animal. *Exerta lingua*. Quelques-uns disent aussi *langue*. Luxembourg porte d'argent au lion de gueules, armé, *lampassé* & couronné d'or.

LAMPASSES. f. f. pl. Toiles peintes qui se font aux Indes Orientales, particulièrement en plusieurs lieux de la côte de Coromandel.

LAMPE. f. f. Vaisseau propre à faire brûler de l'huile avec une mèche, pour éclairer. *Lucerna*. Il faut dans les Eglises qu'il y ait toujours une *lampe* qui brûle devant le S. Sacrement. Il y a des *lampes* fondées pour brûler devant la Vierge, & auprès de quelques tombeaux.

L'usage des *lampes* allumées dans les Eglises est très-ancien, comme il paroît par les Auteurs Ecclésiastiques. Dans la ville de Fez, on voit une mosquée où il y a 900 *lampes* de bronze qu'on allume toutes les nuits. Les Juifs allument plusieurs *lampes* dans leurs synagogues. Les illuminations se font en Turquie avec des *lampes*. On voit à Méxique, chez les Dominicains, une *lampe* estimée huit cent mille écus, qui porte 300 branches avec leurs bobèches, & 100 petites *lampes* de différents desseins. Elle est faite par les Orfèvres du lieu. Les Anciens n'étoient éclairés que par les *lampes*. Polidore Virgile, de *Invent. Rer. liv. II. c. 19.* dit dans les derniers mots de ce Chapitre, que les Égyptiens ont été les inventeurs des *lampes*. Clément Alexandrin le dit en effet, *liv. I. Strom. n. XVI.* & Eusebe, *Prép. Evang. liv. X. c. 2.* Hérodote rapporte même, *liv. II. c. 62.* que les Égyptiens avoient une fête des *lampes*, & la décrit.

Le Père Kircher enseigne la manière de préparer des *lampes* qui jettent une lumière disposée de telle sorte, qu'elle fait paroître les vilages de ceux qui sont présents comme on veut, noirs, livides, rouges, &c. Les *lampes* d'argent doivent être contre-marquées au corps, culot & chapiteau. A l'égard des panaches, collets, cerceles, ceintures & petites couronnes, il suffit du poinçon du maître.

LAMPE SÉPULCRALE. C'est une opinion constante de quelques Auteurs, que les anciens avoient trouvé, par le moyen d'une huile qui ne se consumoit point, l'art de faire des *lampes* dont la lumière ne s'éteignoit jamais, & qu'ils les mettoient dans les sépulcres pour honorer leurs morts. On dit que sous le Pontificat de Paul III, l'on ouvrit un tombeau à Rome, où l'on trouva une *lampe* qui devoit avoir brûlé pendant seize cens ans, & qu'elle s'éteignit dès qu'on l'eut exposée à l'air. On assure encore que dans le territoire de Viterbe, l'on a découvert quantité de ces *lampes* éternelles. Jean Baptiste Casali, dans son Livre *De Veteribus Christianorum ritibus*, *ch. 42.* où il traite *De Lucernis Christianorum & aliis luminibus*, soutient ce sentiment, & pour preuve il rapporte que dans le cimetière de Calliate, on trouva dans un ancien sépulcre une *lampe* encore allumée qui s'éteignit d'abord qu'elle prit l'air à l'ouverture du sépulcre. Leander Alberti raconte la même chose arrivée à l'ouverture d'un tombeau trouvé dans la Campagne de Rome, sous le Pontificat d'Alexandre VI. Jean-Baptiste de la Porte, dit qu'en 1550, dans l'île de Nisita, près de Naples, on trouva par hasard un sépulcre, dans lequel il y avoit un vase de verre, où la lumière duroit encore & n'étoit point éteinte. Différens Auteurs ont cherché la cause d'un effet si surprenant; les uns, comme Wolfgangus Lazius, l'attribuent à une huile extraite de l'or; d'autres à des poudres artificielles; d'autres, comme François Ciresio, à l'amiante, & d'autres enfin à la peau de la Salamandre. Mais beaucoup d'autres Auteurs, entr'autres Ferrari, s'inscri-

vent en faux contre ce que l'on dit de ces *lampes* inextinguibles, & prétendent que c'est une fable. Tout ce qu'on dit de ces *lampes* inextinguibles, n'est appuyé que sur le rapport des manœuvres qui fouilloient dans ces tombeaux. Ces gens, peu Phyticiens, ayant vu sortir de ces tombeaux quelques matières enflammées ou feux follets (phénomènes assez ordinaires dans nos cimetières & dans les terres grasses) & trouvant des *lampes* dans le voisinage, crurent, sans doute, que ces *lampes* venoient de s'éteindre; & voilà l'opinion des *lampes* éternelles établie.

Ce qu'il y a de vrai, c'est que chez les anciens Romains, les gens de condition chargeoient par leur testament leurs affranchis, de tenir continuellement une *lampe* allumée dans leur tombeau, & de garder leurs corps, ce qui prouve qu'il falloit renouveler l'huile à mesure qu'elle se consumoit.

Pietro sancti Bartholi a fait un beau recueil de ces *lampes* sépulcrales, qu'il a fait graver en taille-douce, & Jean-Pierre Bellori y a joint des observations très-curieuses. Ce livre a été depuis peu traduit de l'Italien en Latin, par Alexandre du Kérus, aussi bien qu'une autre des mêmes Auteurs sur les anciens mausolées ou tombeaux des Romains qui ont été trouvés dans la ville de Rome. Fortunius Licetus a fait aussi un traité des *lampes* des Anciens, *De Lucernis Antiquorum reconditis*.

La *lampe* de Cardan est une *lampe* de l'invention de cet Auteur, qui fournit elle-même son huile: c'est une petite colonne de cuivre ou de verre bien bouchée par tout, à la réserve d'un petit trou par en bas au milieu d'un petit goulot où se met la mèche; car l'huile ne peut sortir qu'à mesure qu'elle se consume & qu'elle fait découvrir cette petite ouverture.

Les *lampes* de Cardan pourroient s'appeler *lampes* de Cassiodore; car les *lampes* que ce grand homme inventa pour l'usage de ses Moines du Monastère qu'il avoit bâti près de Squillace en Calabre étoient la même chose, à mon sens, que les *lampes* de Cardan. Voyez Cassiodore lui-même, *De Institutione divinarum litterarum*, *c. 30.* & l'on ne voit pas trop quelle idée le P. Garet, Bénédictin de S. Maur, en avoit dans la tête, lorsqu'il disoit dans son édition de Cassiodore, que ces *lampes* étoient *non admiratione solum, sed æternis etiam laudibus dignissimas.... quas stupendo artificio concinnaverat*. Et à la marge du chapitre que nous avons cité, Cassiodore avoit inventé des *lampes* éternelles: *Lucernas perpetuas invenerat Cassiodorus*. Cassiodore le dément en disant lui-même, que ces *lampes* conservoient long tems, *prolixè*, & non pas *perpétuellement*, la lumière, & se fournissoient elles-mêmes l'huile. Voyez sur ces *lampes* Baronius à l'an 562, *n. XI.* & Pompeo Sarnelli dans ses Lettres Ecclésiastiques, *T. X. Lett. 61.* & autres. On les a beaucoup perfectionnées. Au cylindre de cuivre on a substitué une phiole de verre, qui fournit de l'huile assez pour entretenir la lumière pendant plusieurs jours, au lieu que de ce qu'a dit Cassiodore, on ne peut guère inférer, sinon qu'elles duroient une nuit, pour suffire aux veilles de la nuit. Après tout, cela dépendoit de la capacité du cylindre, qui contenoit l'huile. Depuis quelque tems ces sortes de *lampes* sont devenues d'un très-grand usage parmi les gens d'étude & les Religieux.

Les Épiciers & les Chandeliers ont des *lampes* à plusieurs mèches, ou à plusieurs becs. *Lychnus, lucerna polymixos*.

LAMPE, en termes de Marine, signifie quelquefois, Éclair. *Fulgur*. En ce sens ce mot est pris de *relampago*, Espagnol, qui signifie la même chose.

FEU DE LAMPE, se dit en Chymie d'un feu doux & lent, d'une *lampe* allumée sous quelque vaisseau. L'émail se travaille à la *lampe*, au feu de *lampe*; c'est-à-dire, à la pointe d'un feu d'une grosse mèche qui trempe dans la cire ou dans l'huile, & qu'on souffle continuellement avec un soufflet, ce qui rend un feu très-ardent. C'est ainsi que les Émailleurs font leurs menus ouvrages, bagues, oiseaux, &c. de toutes sortes de couleur & de figure.

L'Écriture dit figurément, qu'il ne faut point mettre la *lampe* allumée sous le boisseau; pour dire qu'il faut faire paroître les bonnes œuvres pour édifier le prochain. S. Luc. c. VIII. v. 16. Elle fait aussi une Parabole des Vierges sages & des Vierges folles, dont les unes avoient de l'huile dans leur *lampe*, pour dire, qu'elles étoient préparées pour entrer aux noces de l'Époux, & les autres non. S. Matth. c. XV, v. 25.

Godeau, en parlant de la Lune a dit, *lampe* d'argent au Ciel pendue; comme un Auteur moderne a dit d'une belle *lampe* d'Église, *Esl stella filio pensilis*. L'Auteur du Poème de la Magdelaine a dit de la sainte Baume, ou retraite de la Magdelaine.

La Lune, par un trou tout-à-fait obligéant, Lui faisoit dans sa chambre une lampe d'argent.

Expression ridiculement comique.

CUL DE LAMPE, est une figure ou espèce de vignette ou fleuron, chez les Imprimeurs, qui leur sert à remplir le blanc de la page qui est à la fin d'un livre, d'un traité.

CUL DE LAMPE, est aussi un ornement de menuiserie, ou de sculpture, fait comme le cul d'une lampe d'Église, qui descend pendant, & en bas, comme on en voit au plancher de la Grand Chambre du Palais de Paris. C'est aussi un ornement d'Architecture pour finir, & terminer le dessous de quelque ouvrage. *Fundum testudineatum, arcuatum, acuminatum*. La plupart des trompes sont soutenues sur des culs de *lampe*. Les clefs des voûtes sont quelquefois ornées d'un cul de *lampe*, & sont une saillie pendante en dehors.

On dit aussi, quand on voit un vieillard qui se meurt par défaillance de nature, qu'il n'y a plus d'huile dans la *lampe*, qu'il n'y a plus d'humide radical, de principe de vie.

LAMPE, dans le commerce de lainage, c'est aussi une sorte d'étamine de laine qui se fabrique dans quelques lieux de la Généralité d'Orléans, particulièrement dans les Manufactures d'Authon. Ces étoffes se font toutes de laine d'Espagne: on appelle aussi quelquefois laines *lampes*, les laines dont elles sont faites.

LAMPÉE. f. f. Grand verre de vin pur. *Capax vini poculum, haustus largior*. Les Allemands font gloire de boire de grandes *lampées* de vin sans s'enivrer. *Proluere se vino*. Ce nom & son verbe qui suit, sont populaires.

LAMPER. v. a. Boire avidement de grands verres de vin. *Capacia haurire pocula*. Il a *lampé* plusieurs verres de vin. Il est aussi neutre. On voit à la démarche de ces gens là, qu'ils ont bien *lampé* aujourd'hui.

Botel dérive ce mot du Latin *lambo*, qui signifie *lapper*, boire avec la main.

LAMPERON. f. m. Est le petit tuyau ou languette qui tient la mèche dans une lampe. *Ellychnii alveolus, lingula*.

LAMPÉTIE. f. f. Terme de Mythologie. Nom d'une fille du Soleil & de Néara, & sœur de Phaëtuse. *Lampétie, Lampetia*. Le Soleil avoit confié à *Lampétie* & à Phaëtuse le soin & la garde des troupeaux qu'il avoit en Sicile. Ulysse ayant été jetté par la tempête sur les côtes de Sicile, ses compagnons tuèrent quelques bœufs de ces troupeaux. *Lampétie* s'en plaignit à son père Apollon, & Apollon à Jupiter, qui pour venger son fils, fit périr tous les compagnons d'Ulysse par la foudre, & par les fers. C'est une fiction d'Homère dans l'Odyssée, liv. XIII. Soit qu'il y eût deux *Lampéties*, soit qu'il n'y en eût qu'une, d'autres parlent d'une *Lampétie* fille du Soleil & de Climène, & l'une des Phaétoniades, qui furent changées en peupliers à cause de la mort de Phaëton leur frère. Voy. Ovid. *Métam.* liv. II. v. 342, &c. Mais Servius appelle la fille de Climène, & sœur de Phaëton, *Lampétuse*, & non pas *Lam-*

pétie. Voyez sur le liv. X, de l'Enéide, p. 586. Édit. de Robert Étienne.

LAMPÉTIENS. Nom de secte. *Lampetianus, a*. Les *Lampétiens* sont des Hérétiques qui renouvelèrent quelques erreurs des Aériens. S. Jean Damascène en parle, *Her. 98*. *Lampetius* condamnoit toutes sortes de vœux, particulièrement celui de l'obéissance, disant qu'il étoit contraire à la liberté des enfans de Dieu. JOYET. Le Père Le Quien, dans ses notes sur S. Jean Damascène, remarque que *Lampetius*, dont les *Lampétiens* prirent le nom, & qui forma cette secte, étoit un des principaux chefs des Marcianistes; qu'il avoit écrit un Livre intitulé, le Testament; qu'il étoit plus ancien que Marcien, qui vivoit sous Justinien I. qu'il avoit donc paru au V. siècle. S. Jean Damascène dit que les *Lampétiens* permettoient aux Moines qui se retiroient dans les Monastères, de vivre & de s'habiller comme il leur plairoit. Ils pouvoient même plus loin leur prétendue liberté Évangélique; car on prétend qu'ils enseignoient qu'il falloit accorder à la nature tout ce qu'elle demandoit; qu'enfin ils enseignoient d'autres erreurs semblables à celles des Ariens. Le P. Le Quien corrige, *Aériens*, parce qu'en effet les Aériens avoient une doctrine conforme aux Massaliens, & que les Massaliens & les *Lampétiens* ne différoient pas.

LAMPION. f. m. Petit vaisseau de terre, de fer-blanc, ou d'autre matière, où l'on met des huiles ou des graisses, dont on se sert pour former des illuminations. *Lucernula*.

On appelle aussi *lampion*, les vases de verre qui sont suspendus au milieu des lampes d'Église, entre le panache & le culot, & c'est là où l'on met l'huile qui brûle. *Lampion à parapet*, dans l'art Militaire, est un vaisseau de fer où l'on met du goudron & de la poix pour brûler, & pour éclairer la nuit sur le parapet dans une ville assiégée. On se sert sur mer de *lampions* qu'on met dans les lanternes, quand on va dans les voûtes aux poudres.

LAMPON. f. m. Sorte de crochet d'or, d'argent, ou de cuivre, dont on s'est servi pour retrousser le chapeau.

LAMPON. Ville d'Asie au fond d'un golfe, dans la partie la plus méridionale de l'Île de Sumatra, dans une contrée à laquelle elle donne le nom.

LAMPONS. Ce mot veut dire, Buvois. C'est une sorte de chanson populaire, où l'on répète *lampons* à la fin de chaque couplet. Chanter des *lampons*. SCAR.

LAMPPOS, ou le Resplendissant. C'est le nom que Fulgence le Mytologue donne à un des chevaux du soleil. Il est pris du soleil vers son midi, où il a toute sa splendeur.

LAMPRESSES. f. f. pl. C'est le nom qu'on donne en Bretagne aux filets qui servent à prendre les Lamproies.

LAMPRIDE. f. m. Nom d'homme. *Lampridius*. On dit aussi *Lampridius*. *Lampridius* a écrit les vies de Diaduménien, d'Élagabale, d'Alexandre Sévère. *Lampride* & les autres qui ont fait l'Histoire Auguste au commencement du IV. siècle, ne méritent point du tout le nom d'Historiens. TILLEMONT. Les Auteurs, dont on a composé le corps de l'Histoire Auguste, qui sont Spartien, *Lampride*, Vulcace, Capitolin, Pollion, & Vopisque, ont tous vécu sous Dioclétien, quoique quelques-uns aient encore écrit sous ses successeurs. Id. Quelques Manuscrits attribuent à Spartien toutes les vies qui portent le nom de *Lampride*, particulièrement celle d'Alexandre Sévère: & véritablement il y a tant de conformité entre les vies attribuées à l'un & à l'autre, que quelques-uns ont cru que ce n'étoit qu'un seul Auteur, nommé *Ælius Lampridius Spartianus*. Id. D'après Vossius, *Hist. Lat. L. II, c. 7*.

LAMPROIE. f. f. Poisson de mer qui se pêche aussi dans les rivières, qui est de figure de serpent, ou d'anguille, avec des trous des deux côtés. *Murana*,

bedella. Il a le ventre blanc, & le dos diversifié de taches bleues & blanches. *Lamproie cordée*, se dit de celle qui est devenue dure, & qui a passé sa saison. La *Lamproie* se pêche depuis la fin de Novembre jusqu'à la Pentecôte. Elle entre dans les rivières au commencement du printemps. Elle est alors fort grasse, & bonne à manger. Plus elle y séjourne, plus elle diminue de qualité, & devient *cordée*.

Le mot de *Lamproie* vient à *lumbendis petris*. Valois le dérive de *nampreda*, qui est le nom propre que donnoient à ce poisson les vieux Gaulois. Ménage dit qu'il vient de *lampectra*, Latin, qu'on a dit pour *murena*, signifiant *lamproie*. Aufonne l'appelle *Mustella*, d'autres *galexia*.

Il y a aussi des *lamproies* d'eau douce, ou de rivières, & ce sont de petits poissons qui vivent d'eau & de fange, qui sont de la grosseur d'un doigt, & longs de 4 ou 5 pouces. On prétend que la *lamproie* est le poisson que Pline appelle *Echeneis*, parce qu'elle arrête les vaisseaux, ἀπο το εχεν τις νιας, & qui est différente d'une autre *lamproie* que décrit Appian, & qu'il appelle aussi *Echeneis*.

LAMPROPHORE, f. m. & f. Nom que l'on donnoit autrefois aux Néophytes pendant les sept jours qui suivent leur baptême. *Lamprophorus*. Dans la cérémonie du baptême on revêt le nouveau Chrétien d'un habit blanc; mais aujourd'hui immédiatement après la cérémonie, on l'ôte aux nouveaux baptisés, même aux Adultes; autrefois ils le portoient pendant une semaine entière; & pendant qu'ils le portoient on les appeloit *Lamprophores*, à cause de la blancheur de leur habit. Car ce mot signifie un homme qui porte un habit éclatant, & vient de λαμπρο ε éclatant, & de φερω, je porte. Voy. Suicer au mot λαμπροφωρος. Les Grecs donnoient aussi ce nom au jour de la Résurrection, tant parce que ce mystère répand la lumière de la foi dans les âmes, que parce que ce jour là les maisons étoient ornées & éclairées de tous côtés d'un grand nombre de cierges, pour donner aux Fidèles un symbole de cette lumière que ce mystère a répandue dans le monde. Voyez Saint Grégoire de Nazianze, *Orat. 2. in Pascha*. Si ailleurs, dans le second discours contre Julien, il semble blâmer ces illuminations comme une coutume prise des Payens, il ne les blâme point en effet, comme Suicer le veut faire entendre; mais il dit qu'il ne faut point s'en tenir à ces marques extérieures de religion, qu'il faut y ajouter le culte intérieur, la pureté de cœur, la joie de l'esprit, la prière, la contemplation, &c.

LAMPROYON, ou **LAMPRIILLON**, f. m. Ce sont de petites lamproies, de la grandeur d'un doigt, ou d'un ver de terre, dit Rondelet. Il ajoute qu'on en vend beaucoup à Toulouse, où on les appelle *Chattillons*, MÉNAGE *Dict. Etym.* On trouve *lamproyon* dans l'Académie. C'est donc ainsi qu'il faut dire, & non pas *lamprillon*. Les autres dictionnaires ne mettent ni l'un ni l'autre: c'est-à-dire, les nouveaux; car *lamproyon* & *lamprillon* sont dans Nicot.

Il paroît que c'est le nom qu'on donne aux Lamproies d'eau douce, à ces petits poissons, qui ressemblent à la lamproie, qu'on trouve dans les rivières & dans des ruisseaux, où il ne paroît pas qu'elles puissent être venues de la mer.

LAMPSACO, ou **LAMPSAQUE**. Nom d'une ancienne ville de l'Asie mineure. *Lampsacus*, *Lampsacum*. Elle est encore le siège d'un Archevêché, mais petit & peu considérable. *Lampsaque* est situé dans la Natolie, sur la mer de Marmara, à deux lieues du détroit des Dardanelles. MATY. Quoique *Lampsaque* soit plus François que *Lampsaco*, je trouve cependant celui-ci dans nos Auteurs. Je demandai si dans *Lampsaco*, il n'y avoit plus personne qui fût en droite ligne héritier du bon homme Priape, & s'il n'y avoit plus de jardins qu'il eût plantés, où je puisse remarquer quelque simple rare. Du LOIR, *Voyage du Levant*, p. 212. Leunclavius dit que les

Tures l'appellent encore *Iepseck*. Priape étoit autrefois honoré d'une manière particulière à *Lampsaque*. Ovide le marque dans ses *Tristes*, L. I, *Eleg. IX*, v. 770. Quelques uns disent qu'elle fut bâtie par les Phocéens, & d'autres par Priape; d'autres enfin par les Milésiens en la trente unième Olympiade. Ils bâtirent aussi Cizique vis-à-vis. On dit qu'elle prit son nom d'une fille nommée *Lampsacé*, qui en étoit originaire. Strabon, L. XIII, vante son port, & un temple de Cybèle qui s'y voyoit. Elle étoit encore renommée par la bonté de ses vins.

LAMPSANE, f. f. Plante dont la racine est simple; blanche, fibrée: elle pousse une tige à la hauteur d'environ trois pieds, ronde, cannelée, rougeâtre, creusée, rameuse. *Lampsana*. Ses feuilles d'enbas sont d'une grandeur & d'une figure approchantes de celles du laitron lisse; mais celles qui accompagnent le haut de la tige & des rameaux, sont oblongues, étroites, pointues, sans queue. Ses fleurs sont des bouquets ronds à demi-fleurons jaunes. Ses semences sont un peu longues, déliées, ordinairement pointues, noirâtres. Toute cette plante rend un suc laiteux amer. En Latiu *Lampsana Dodonæi*. Pempt. 675.

Ce mot vient du Grec λαμπαειν, évacuer, à cause que cette herbe étant mangée, lâche le ventre. Plusieurs l'appellent *Papillaris herba*, herbe aux mamelles, parce qu'elle est fort propre pour guérir le bout du sein quand il est fendu, ou écorché; elle sert aussi à ôter les taches d'huile.

LAMPSAQUE. Voyez LAMPSACO.

LAMPSTA. Nom d'un bourg du Royaume de Fez. *Lampsta*. Il est près de la ville de ce nom, & il a été bâti des ruines de l'ancienne *Vobrix*, ou *Bobrix*, ville de la Mauritanie Tingitane. MATY.

LAMPTERIES, f. f. pl. Fête en l'honneur de Bacchus, qui se célébroit immédiatement après la vendange. *Lampteria*. Cette fête consistoit en une grande illumination nocturne, & à verser du vin à tous les passans. PAUSANIAS, in *Achaïcis*.

L A N.

LAN, ou **LANDE**. C'est un mot Breton, qui entre dans la composition de plusieurs mots; *Lan Connili*, *Hist. de Bret. T. II*, p. 103. *Lan-Loer-quet*, p. 17. *Lan-Evennoc*, p. 26. *Lan-hoetleian*, p. 18. *Lan-Loethbon*, p. 17. *Lant-degon*, p. 30. Le mot de *lan*, selon Davies, signifie Église, temple, place, ou cimetièrre. En Bretagne ce mot se prend pour du Jan, plante qui s'appelle en Latin *Genista-spartium*. LOBINEAU, *Gloss.*

LAN. Le mont de *Lan*. *Lanius mons*. On le prend pour le lieu de la Gaule Narbonnoise, nommée anciennement *Melosedum*. C'est un village du Dauphiné, situé entre la ville de Grenoble & celle de Briançon, au sommet de la montagne de *Lan*, qui est fort haute, & qui a vers le sommet un chemin sur la Roche vive avec des garde-foux, parce qu'il est au bord d'un précipice affreux, au fond duquel coule la rivière de Romanche.

LANAR. Voyez LANERIK.

LANCAN. Voyez LANKAN.

LANCASTRE. Nom d'une ville d'Angleterre, capitale du Comté de Lancastre, & située sur la rivière de Lune, ou de Liène, à cinq lieues au midi de Kendal, anciennement *Longaricum*, maintenant *Lancastria*. En Anglois on écrit *Lancaster*. Long. 14. d. 35', lat. 54. d.

Le Comté de *Lancastre*, en Anglois *Lanca-Shire*. *Lancastria*. Province d'Angleterre. Elle est bornée au nord par les Comtés de Cumberland & de Westmorland, au levant par celui d'York, & au sud par celui de Chester. Il est baigné au couchant par la mer d'Irlande. Sa longueur est de vingt lieues, sa largeur moyenne de six ou sept. Il abonde en grains & en bestiaux, particulièrement en bœufs fort grands. Ses principaux lieux sont *Lancastre*,

capitale, & les bourgs de Manchester, de Preston, de Newton, de Wigan, de Cliterow, de Léerpole, qui ont séance & voix au Parlement d'Angleterre. Ce Comté a été possédé long temps par des Princes de la Maison Royale d'Angleterre, qui formèrent le parti de la Rose Rouge, & disputèrent longtemps la Couronne aux Ducs d'York, dont le parti fut celui de la Rose Blanche. Henri VII, Comte de Richemont, Chef de la Maison de *Lancastre*, étant parvenu à la Couronne l'an 1485, épousa l'héritière du Roi Edouard IV, qui avoit été Chef de la Maison d'York, & ainsi il fit cesser cette grande querelle, pendant laquelle on assure qu'il se donna jusqu'à trente batailles, & qu'il fut tué trois Rois, & quatre-vingts Princes de l'une ou de l'autre Maison. MATY. Les anciens habitans du Comté de *Lancastre* étoient les Brigantes. SPÉED.

LANCE. f. f. Arme offensive des anciens Cavaliers, faite d'un bois long comme une demi pique, pointu & ferré par le bout, & pesant du côté de la main. *Lancea*. La lance a trois parties, la poignée, les ailes & la flèche. On appelle, Main de la lance & de l'épée, la main droite du Cavalier. Le pié de la lance, c'est le pié de derrière hors du montoir, parce que la lance étant en arrêt, le tronçon répond à ce pié-là. L'arrêt de la lance est la courroie ou la partie de l'armure du Cavalier qui servoit à l'arrêter quand il alloit lance baissée contre l'ennemi. Il y a aussi des lances de drapeaux & d'étendards qui servent à les porter. *Hastile*. On peint Pallas avec une lance. En cette journée (de Pontcharra, où Amédée, Duc de Savoie, fut défait par Lesdiguières l'an 1591.) la lance, autrefois la plus noble de toutes les armes, dont se servissent les Gentilshommes François, perdit presque toute la gloire qu'elle avoit acquise en tant de belles occasions, & tomba en tel mépris, que l'usage en fut bientôt aboli dans les combats; d'autant que les Cavaliers de l'armée de Savoie qui en portoient, manquant d'adresse pour la manier, firent croire que ce n'étoit qu'un fardeau inutile & embarrassant; & Lesdiguières lui-même, qui l'avoit toujours peu estimée, montra par un beau coup de sa main que ce n'avoit pas été sans quelque raison: car en ayant parlé le soir d'auparavant à table, & avancé qu'il n'étoit rien si facile que de détourner un coup de lance; comme il vit un Capitaine couvert d'une casaque de velours, toute chamarrée de clinquant d'or, à la tête de vingt Lanciers, qui venoit à lui la lance en arrêt, il l'attendit de pié ferme, défendant à tous ses gens de se mettre au-devant, ni de lui toucher, & jeta la lance à côté avec son épée, & puis lui porta la pointe dans la visière, si bien qu'il en tomba mort par terre. MEZERAY, T. III, p. 900.

Les Romains, selon Varron, représentoient leur dieu de la guerre sous la forme d'une lance, avant qu'ils eussent trouvé l'art de donner la figure humaine à leurs statues. Ils avoient pris cette coutume des Sabins, chez qui la lance étoit le symbole de la guerre. D'autres peuples, selon Justin, rendoient leur culte à une lance, & c'est de-la, dit-il, qu'est venue la coutume de donner des lances aux statues des dieux.

Pline écrit, L. VII. c. 56, que l'on attribuoit aux Etoiliens l'invention de la lance. Varron, & après lui Aulu-Gelle, dit que le mot *lancea* étoit Espagnol, surquoi quelques Savans soutiennent que l'usage de la lance étoit venu d'Espagne en Italie; que cet instrument n'étoit pas seulement une arme des Espagnols, mais de tous les Celtes.

Ce mot vient du Latin *lancea*. Diodore de Sicile dit que ce mot est pris de la Langue des Gaulois. Varron, au rapport d'Aulu-Gelle, croit que c'est un mot Espagnol; Festus le dérive du Grec $\lambda\alpha\sigma\tau\alpha$. Le P. Pezron le fait venir du mot Celtique *lance*. Sisenna, cité par Nonius, pense que c'est un mot de la Langue des Suèves, qui étoient des peuples de la Germanie; les Allemands appellent en leur

Langue *Lantz*, une lance, & *Lansquenet* veut dire un soldat armé d'une lance, ou, suivant l'étymologie, un homme, un valet de lance. Borel dérive le mot lance de l'Hébreu *lanth*, qui signifie la même chose.

Autrefois on a appelé les lances, bois, bourdons, bourdonnassés.

On dit aussi au Manège, qu'un cheval a le coup de lance, quand il a une marque, ou enfoncement au cou, ou près de l'épaule, comme s'il avoit été percé d'un coup de lance: c'est la marque d'un bon cheval, qu'on trouve à quelques Barbes, & aux chevaux d'Espagne.

On faisoit autrefois des combats de lance à outrance, à fer émoulu: d'autres par divertissement & exercice militaire, pour montrer sa force & son adresse, comme dans les joûtes & tournois. On disoit, faire un coup de lance, briser une lance, faire voler les lances en éclats, rompre des lances, pour combattre avec la lance. Il fut question de rompre des lances l'un contre l'autre, suivant la mode de ce siècle-là. Mademoiselle l'HÉRITIER. On dit proverbialement & familièrement, rompre des lances pour quelqu'un, le défendre contre ceux qui l'attaquent. Baisser la lance, c'étoit s'avouer vaincu, céder la victoire, se soumettre. On le dit encore en ce sens au figuré, pour avouer la supériorité d'un autre en quelque chose; lui céder, se soumettre à ses volontés.

Chacun le fut; Baptiste en fut moqué;
Sur son égal il en eût pris vengeance,
Ou son esprit eût au besoin manqué;
Mais franchement quand on est attaqué
Par Maréchaux, il faut baisser la lance. SÉNÉCÉ.

On appelle dans les joûtes, lance brisée, une lance à demi sciée près du bout, en sorte qu'elle se peut facilement briser. AC. FR.

On appeloit autrefois lances courtoises, lances mouffes, frettées & mornées, celles dont le fer étoit émouffé, non pointu, & qui avoit une frette, morné, ou anneau au bout. Maintenant on ne se sert de lance que pour courir la bague. Dans un Tournoi que fit Charles Quint à son avènement à la Couronne d'Espagne, soixante Chevaliers entrèrent dans la lice avec des lances, qui avoient au lieu de fer, des diamans taillés exprès pour un combat si galant. LARREY, dans Henri VIII, p. 134.

LANCE, ou pique. *Lancea*. Instrument de Chirurgie. Il y en a de deux sortes, l'une dont on se sert dans l'opération de la fistule lacrymale; l'autre pour ouvrir la tête du fœtus mort & arrêté au passage. On l'appelle la lance de Mauriceau.

LANCE GAIE, ou LANCE GUAIE. f. f. Ancien nom d'une arme offensive. Trait, zagaue, selon le P. Lobineau. *Jaculum, spiculum*.

Dardes, javelots, lances gaies,
Savoient jeter & faire plaies.
GUILL. DE S. ANDRÉ, *Hist. du Duc Jean*.

La lance gaie est une arme d'ast, ou bâton ferré par le bout, qu'on nomme aussi sur la mer de Levant, *arche gaie, hasséguaié & zagaue, & gazagaue. Hasta Africana*. Au Ponant on la nomme *demi-pique*. Elle est plus menue qu'une pique, cependant plus longue. On a cru autrefois que la lance fameuse dont se servoit Charlemagne, étoit la même que celle du Centurion qui ouvrit le côté de Notre-Seigneur, & qu'elle le rendoit invincible. Cependant l'an 1198, les Croisés crurent avoir trouvé à Antioche la lance dont Notre-Seigneur eut le côté percé.

La lance de S. Maurice étoit autrefois l'enfigne du Royaume de la haute Bourgogne. Voyez Du Tillet, dans son Recueil, I. P. p. 56. & Chorier, dans son *Hist. du Dauphiné*.

LANCE SPEZZATE, est un Officier réformé, qui étoit

autrefois un Gendarme démonté qu'on plaçoit dans l'Infanterie avec quelque avantage, dont on a fait *Anspessade*, qui marche après le Caporal. Le Pape a encore pour sa garde, outre trois cens, Suisses, douze *lances spezzates*, ou Officiers réformés.

Les Bateliers appellent aussi *lances*, des bâtons longs & plats par le bout, avec lesquels ils joûtent & se renversent dans l'eau, lorsqu'ils font leurs fêtes en tirant l'anguille ou l'oïson.

Les Sculpteurs & Ouvriers appellent aussi *lances*, des spatules, & outils dont ils se servent.

LANCE, signifioit autrefois un Gendarme, un cavalier armé de toutes pièces, qui combattoit avec la lance & l'écu. *Hastatus eques*. C'étoit un beau commandement d'avoir une compagnie de 50 *lances*, de mener 50 *lances* ou hommes d'armes. Ils étoient la plupart Gentilshommes. Autrefois les Ducs devoient être accompagnés en bataille de 400 *lances*, les Comtes & les Marquis de 200, les Barons de 100, & les Seigneurs Bannerets de 50, avec les gens de trait qui leur appartenoient.

Et l'on appelloit *lance* tournée, un homme d'armes ayant tout son accompagnement, c'est-à-dire, un certain nombre d'archers, de valets & de chevaux.

LANCE, s'est dit autrefois dans un sens figuré pour *homme*, par opposition à *quenouille*, qui se disoit dans le même sens pour *femme*: ces expressions se font conservées dans quelques occasions; par exemple, sief qui tombe de *lance* en *quenouille*; pour dire, qui passe d'un mâle à une femme.

LANCE, se dit aussi en Physique, de certains météores qui s'enflamment en l'air, qui sont longs & menus, & ressembloit presque à des *lances*. *Aconitia*, *Xiphia*.

LANCE A FEU. Terme d'Artificier. C'est une composition de poudre à canon faite en forme de fusée, qui rend un feu fort clair, qui jette de temps en temps des étoiles, & qu'on attache sur les échafauds des feux d'artifice, pour les éclairer pendant que le reste joue. *Hasta ignita*. On en fait aussi pour jeter dans des vaisseaux ennemis, dont on voit les compositions dans les Pyrotechnies de Hanzelot & de Vanoccio, de François Malthus, & de Casimir Simierowicz Polonois.

LANCE à feu puant. Quand le mineur entend un bruit sourd, après avoir fait un trou avec sa sonde, & tiré plusieurs coups de pistolet, il enfonce une *lance* à feu puant, & ferme bien le trou de son côté, afin que la fumée n'y vienne point. La fumée qui s'enferme dans les terres, en empoisonne tellement l'air, qu'il est impossible d'en approcher pendant deux ou trois jours, & souvent on a été obligé de retirer par les pieds, des mineurs qui ont voulu s'y obstiner.

LANCE, dans l'Artillerie, est un instrument propre à recevoir la charge du canon, & à la conduire au fond de l'ame. On lui donne ce nom parce qu'il en a la figure.

LANCE est aussi une verge de fer qui se place au travers d'un noyau de terre d'une bombe, & qui se suspend en l'air quand on la coule; & lorsqu'elle est fondue, on rompt cette *lance* avec des instrumens faits exprès. En recevant des bombes, il faut bien prendre garde que ces *lances* n'y restent, il n'y auroit pas moyen de les charger.

LANCE de feu. On s'en sert sur les murailles pour empêcher l'escalade.

LANCE D'EAU. En hydraulique. On appelle ainsi un jet d'eau d'un seul ajutage de peu de grosseur, sur une grande hauteur.

On dit proverbialement, qu'un homme est à beau pied sans *lance*; pour dire, qu'il est démonté & désarmé: & figurément, pour dire, qu'il n'a plus d'équipage, qu'il est mal dans ses affaires. On dit aussi, qu'il baisse la *lance*: *tendit manus*, *victus fatiscit*, *cedit*: lorsqu'il s'ennuie de plaider ou de disputer, qu'il commence à céder, à demander quartier à sa partie.

On désigne en Botanique, par le terme de *lanceolatus*, les feuilles de certaines plantes, qui sont faites en fer de lance. *Lanceolatum folium*

LANCELÉE. f. f. C'est le nom d'une plante qui s'appelle autrement *lonchile* ou *lonkile*, car c'est ainsi qu'il se prononce. Voyez **LONGHILE**.

LANCELOT. f. m. Nom d'homme. *Lancelotus*. C'est la même chose que **LADISLAS**. Voyez ce mot.

LANCER. f. m. Le lancer. Terme de Chasse. Le temps, l'action de lancer une bête, la faire sortir de son fort pour la courir, la faire partir, la donner aux chiens. *Excitatio*, *agitatio*. Se trouver au lancer.

————— *Le rendez-vous est au milieu du bois, De-là vous pourrez être au lancer, aux abois.*

NIVELLE DE LA CHAUSSÉE.

LANCER. v. a. Jetter avec violence. *Vibrare*, *torquere*. Les Anciens combattoient en se lançant des dards, des traits, des javelots. Les Maures se lancent aujourd'hui des zaguais, ou petites lances. Les balistes, catapultes, & autres machines anciennes, servoient à lancer des pierres, de gros dards & matras.

En Poésie & dans le style soutenu, on dit que Dieu lance la foudre, le tonnerre. Colletet, en parlant du Prince de Condé Louis II, connu dans les premières années de sa vie sous le nom du Duc d'Enguien, a dit, lancer un tonnerre.

*Veux-tu peindre ce Duc au milieu des combats?
Peins Jupiter qui lance un tonnerre ici-bas.*

En parlant du Soleil, on dit qu'il lance ses rayons. *Vibrare*. Darder.

LANCER, se dit figurément en Morale. Lancer des soupirs vers le Ciel. Lancer des regards affreux, menaçans. Lancer des œillades amoureuses.

Vos yeux savent lancer de trop dangereux traits.
CORN.

*Hé, que me veulent dire, & ces soupirs poussés,
Et ces sombres regards que sur moi vous lancez?*
MOL.

En termes de Chasse, on dit lancer la bête, le cerf, le sanglier; pour dire, les faire partir, les donner aux chiens. *Exigere*, *excitare*. Lancer le cerf, c'est le faire partir de la reposée comme les autres bêtes fauves. **SALNOVE**. Lancer un loup, c'est le faire partir du litaou. **ID**. Lancer un lièvre, c'est le faire partir du gîte. **ID**. Lancer une bête noire, c'est la faire partir de sa bauge. **ID**.

LANCER, en termes de Marine. *Inclinare*, *vacillare*. Il lance bâ-bord, il lance tribord, se dit d'un vaisseau qui ne faisant pas sa droite route, se jette d'un côté & d'autre, soit par la faute du Timonier, ou autrement. Dans cette acception il est neutre. Le vaisseau lance bâ-bord. Lancer une manœuvre, c'est l'amarrer autour d'un bois fait pour cet usage. Lancer un vaisseau, c'est, lorsqu'il est sur le chantier, le mettre à l'eau, à la mer.

LANCER, avec le pronom personnel, signifie, se jeter soi-même impétueusement. *Irruere*, *invehî*. Ce furieux s'est lancé de dessus le pont dans la rivière. Ce brave a fait un saut pour se lancer dans le vaisseau ennemi. Les dogues se lancent sur les voleurs. Les serpens irrités se lancent sur les hommes. Le lion se lança sur lui; & le mit en pièces. **ABL**.

LANCÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Vibratus*.

LANCEROTTE, ou **LANCELOTTE**. Nom d'une des îles Canaries. *Lancerotta*, *Lancelotta*. Elle est vers les côtes du Royaume de Sus, en Afrique, à cinq lieues de l'île de Forteventura, du côté du nord. Cette île, qu'on prend communément pour la *Junonia Minor* des Anciens, peut avoir dix lieues de

de long, & quatre de large. Elle a un bourg qui porte son nom. MATY.

LANCET. f. m. Nom que l'on donne dans les Loix d'Angleterre à une espèce de vassaux. *Lanceta*. Les *Lancets* étoient tenus depuis la Saint Michel jusqu'à la fin de l'Automne, de travailler un jour chaque semaine pour le Seigneur, soit avec la fourche, soit avec la bêche, soit avec le fléau, au choix du Seigneur.

Ce nom vient de l'Allemand *Landleet*, qui veut dire originaire du pays, *indigena*, *inquilinus*.

LANCETTE. f. f. Instrument de Chirurgie fait d'un acier très-fin, pointu & à deux tranchans qui sert principalement à ouvrir la veine. *Scalpellus*, *scalper*. Donner un coup de *lancette*. Il sert aussi aux scarifications, aux ouvertures des apostèmes, &c. Les Latins l'appellent *Lanceola*.

On fait ordinairement de quatre sortes de *lancettes*. La première est à grain d'orge; elle est plus large vers la pointe que les autres. Elle convient pour les vaisseaux gros & superficiels. La seconde est appelée *lancette* à grain d'avoine, parce que sa pointe est plus allongée que celle de la précédente. Elle est propre à tous les vaisseaux, principalement à ceux qui sont profonds. La troisième en pyramide, ou à langue de serpent. Elle va toujours en diminuant, & se termine par une pointe très-longue, très-fine & très-aiguë; elle ne convient qu'aux vaisseaux les plus profonds. La quatrième est nommée *lancette* à abcès. Elle est plus forte, plus longue & plus large que les autres, parce qu'elle ne sert que pour pénétrer dans des endroits profonds.

La *lancette* d'un Chirurgien, avec ce mot *Pungendo sanat*, est la devise d'un Poëte satyrique, ou d'un diseur de bons mots, qui par des traits railleurs corrige les vices.

LANCHESTER. C'étoit anciennement une petite ville des Brigantes. *Langovicum*. Ce n'est maintenant qu'un village d'Angleterre, situé dans le Comté de Durham, à trois lieues de la ville de ce nom, du côté du couchant. MATY. Mais Spéed croit que le pays des Brigantes étoit le Comté de Lancastre, & que Lancastre est le *Langovicum* des Anciens.

LANCHIDOL. Nom d'une partie de l'Océan oriental. *Mare Anchidolium*. Elle est entre l'île de Java & les Moluques, qui la terminent vers le nord, & la nouvelle Hollande, partie des terres Australes, vers le midi.

LANCI. f. m. Terme d'Architecture. Les *lancis* sont dans le jambage d'une porte, ou d'une croisée, les deux pierres plus longues que le pié droit qui est d'une pièce. Ces *lancis* se font pour ménager la pierre, qui ne peut pas toujours faire parpaing dans un mur épais. On nomme *lanci* du tableau, celui qui est au parement; & *lanci* de l'écoinçon, celui qui est en dedans du mur.

LANCIANO. Nom d'une ville du Royaume de Naples. *Lanceanum*, anciennement *Anxanum*. Elle est grande, Archiépisopale, capitale de l'Abrusse citérieure; & célèbre pour les foires qui s'y tiennent au mois de Mai & au mois d'Août, où il y a un grand concours de Marchands d'Italie, de Dalmatie, de Grèce, &c. Elle est située sur la rivière de Feltrino, près de celle de Sangro, à quatre lieues de Civita di Chieti, vers l'orient méridional. MATY.

LANCIER. v. a. Vieux mot Lancer.

LANCIER. f. m. Vieux mot, qui signifioit autrefois Gendarme, Cavalier, qui combattoit avec la lance. *Hastatus eques*. *Lancearius* dans la basse Latinité. Vespasien avoit des *Lanciers* dans son Armée. Joseph en parle, *L. III, de Bello Jud. c. 8*. Valentinien I. eut sous Julien la charge de Tribunal des *Lanciers*, ou Joviens de la Garde, qui devoient suivre par-tout l'Empereur. TILLEMONT. Louis XI. établit pour sa Garde une Compagnie de *Lanciers*, qui devoient avoir chacun un Homme d'armes & deux Archers. Les Espagnols ont des *Lanciers* en Amérique. On eut à combattre les *Lanciers*; ce sont des gens sur qui les Espagnols comptent beaucoup. Ils ont des lances de neuf à dix pieds, &

quelquefois plus longues. Ils attendent que la décharge des armes à feu soit faite, ensuite ils foncent & dardent de douze à quinze pas avec beaucoup d'adresse, ne manquant jamais leur coup. OEXMELIN.

LANCIER, au figuré. Mayret ne voulut pas lutter ouvertement contre un pareil adversaire (le grand Corneille). Il détacha un de ses *Lanciers* pour lui porter le premier coup: ce fut Claveret, mauvais Poëte & Avocat noyé. M. M. PARFAIT.

On appelle ironiquement un chaud *Lancier*, un fanfaron qui se vante de beaucoup de choses qu'il ne peut faire, & particulièrement en prouesse d'amour.

LANCIÈRE. f. f. Terme de Coutume. Ouverture par où l'eau s'écoule quand les moulins ne vont pas. *Ostium*.

LANCINANT, ANTE. Douleur vive & lancinante. Voyez LANCINATION.

LANCINATION. f. f. mot nouveau qui se dit d'une douleur vive & aiguë, semblable à celle que produisent des coups de lancettes, d'où vient son nom. Ce terme est d'usage en Médecine & en Chirurgie, & même en Physique en fait d'électricité. On ressent dans les doigts une espèce de *lancination*, semblable à celle des panaris. NOLLET.

LANÇOIR. f. m. Est la palle qui arrête l'eau du moulin, & qu'on leve quand on le veut faire moudre, ou écouler l'eau du biez.

LANÇU, ou LANZU. f. m. Nom d'une secte des Chinois. *Lanqua secta*. Les sectateurs de *Lanqua* croient que leur ame & leur corps vont au ciel pour jouir des délices infinies. Ils débitent qu'ils ont des charmes contre toutes sortes de malheurs, & qu'ils chassent les démons des corps des possédés & des lieux qui en sont infectés. Ce nom est celui de l'Auteur de cette secte, & signifie Philosophe ancien, ou vieux, parce qu'on feint qu'il demeura quatre vingts ans dans le sein de sa mère, & qu'il naquit vieux. Voyez le P. Kirker, *China Illust.* C. Il y a de l'apparence que c'est la même secte que celle qu'on nomme au Tunquin Lanthac, au rapport de Tavernier.

LAND. f. m. & LANDE. f. f. Quelquefois on écrit le premier avec un *r* après le *d*, *landt*. Ces mots entrent dans la composition de plusieurs noms, comme *Landgrave*, *Zélande*, *Zélandt*, *Gotland*, &c. Ils viennent du mot *landt*, lequel dans les langues du Nord, veut dire *pays*. Quand nous disons *lande* en François, nous faisons du genre féminin les mots à la fin desquels il se trouve dans la composition, comme la *Zélande*, la *Hollande*, &c. & nous donnons le genre masculin à ceux où nous mettons le mot de *land*, ou *landt*; ce qui fait qu'un même mot est quelquefois du genre masculin, ou du genre féminin, selon la différente orthographe de ce mot, comme le *Groenland* ou la *Groenlande*. La plupart des provinces de Suède ont un nom composé de celui de *land*, & du nom des anciens peuples qui les habitoient: l'île de *Gotland*, par exemple, dont le nom signifie *pays des Goths*; l'*Amelande* veut dire, *pays des Amales*: c'est de cette nation que sont venus les noms d'*Amalaric*, d'*Amalafunte*, &c. On dit encore en Bas-Breton *lannec* au même sens.

LANDAFF. Nom d'une petite ville du pays de Galles en Angleterre. *Landavum*, *Fanum ad Taffum*. Elle est dans le Comté de Glamorgan, sur le Taff, à mille pas au-dessous de la ville de Cardiff. *Landaff* a un vieux château & un Evêché suffragant de Cantorbéry; mais elle est fort mal peuplée.

LANDAIS. *Landesium*. Ville de France dans le Berri; au Diocèse de Bourges.

LANDAN. f. m. Arbre qui se trouve dans les îles Moluques, & qui croît jusqu'à la hauteur de vingt pieds. Ses feuilles ressemblent à celles du coco, excepté qu'elles sont plus petites. Cet arbre est si gros, qu'à peine un homme peut-il l'embrasser. On le coupe néanmoins fort aisément avec un couteau, à cause qu'il n'est composé que d'écorce

& de moëlle. L'écorce a un pouce d'épaisseur, ou environ, & pour la moëlle on en fait du pain. Elle est faite comme du bois vermoulu, & on la pourroit manger au fortir de l'arbre; en ôtant les veines de bois que l'on y trouve mêlées. Les habitants, après avoir coupé l'arbre, le fendent par le milieu en cylindre, & hachent la moëlle jusqu'à ce qu'elle soit réduite en poudre, à peu près comme la farine. Ensuite ils la mettent dans un sas, qu'ils font de l'écorce du même arbre, & ce sas est mis sur une cuvette faite de ses feuilles. A mesure qu'il s'emplit, ils l'arrosent d'eau, & l'eau en dégageant la farine d'avec les veines du bois, tombe toute blanche & épaisse comme du lait dans cette cuvette, au haut de laquelle est une rigole par où elle dégorge, en laissant son marc au fond. Ce marc, qu'ils nomment *sagu*, leur sert de farine, & c'est en effet de la farine quand il est sec. Ils la cuisent dans des formes de terre qu'ils font rougir au feu, en sorte qu'en y mettant la farine elle devient pâte, & se cuit en un moment. Cela se fait avec tant de promptitude, qu'un homme seul pourroit en trois ou quatre heures faire autant de pain qu'il en faut pour nourrir cent personnes pendant tout un jour. Ils tirent de ce même arbre une liqueur aussi agréable à boire que le vin, & qu'ils appellent *Tuach*. Quand les feuilles sont encore jeunes, elles sont couvertes d'une espèce de coton, dont ils font des étoffes, & lorsque ces feuilles sont plus grandes, ils en couvrent leurs maisons. Les grosses veines de ces mêmes feuilles leur servent de perches pour bâtir, & les plus petites sont une façon de chanvre avec lequel ils font de fort bonnes cordes.

LANDANO. Voyez LONDANO.

LANDAW, ou LANDAU. Nom d'une ville de la prévôté d'Hagenaw, en Alsace. *Landavia*, *Landavium*. Elle est enclavée dans le Palatinat du Rhin, & située sur la rivière de Quiech, environ à cinq lieues de Philisbourg & de Spire, vers le couchant. *Landaw* a été une ville Impériale. Elle appartient à la France. MATY. Long. 25 d. 47', 30". lat. 49 11', 38".

LANDAW, est aussi le nom d'une petite ville ou bourg du Duché de Bavière. *Landavia*. Elle est sur la rivière d'Isér, à huit lieues au-dessous de Landshut. MATY.

LANDE. f. f. Grande étendue de terre inculte, qui ne produit que des genêts, des bruyères, du jonc marin, des broussailles. *Sabulectum*, *tesquam inhospitum*, *landa* dans la basse Latinité. La Gascogne est un pays de *landes*. Les *landes* de Bretagne.

☞ Dans quelques Provinces, comme en Bretagne, on donne particulièrement le nom de *lande* au jonc-marin qui croît dans ces terres incultes, de même qu'au terrain qui le produit. On coupe ces *landes* pour chauffer le four.

LANDES, au pluriel, se dit aussi figurément pour signifier des endroits secs & ennuyeux qui se trouvent dans un Ouvrage. Il y a d'assez belles choses dans ce Livre, mais il y a bien des *landes*. Ac. FR. Cela ne peut passer que dans le discours familier.

Ce mot vient de *land*, qui en Allemand signifie *terre*, *pays*, ou *patrie*. De l'Anglo-Saxon *land*, *terre*, *pays*, s'est fait le nom de *lande*, qui signifie une terre inculte, & que plusieurs personnes portent pour nom de Seigneurie, d'où est venu le diminutif de *Landelle*. Les Anglo-Saxons disent aussi *lond*, dans la même signification. D'où vient le nom de la Londe & le Londel. HUET, *Orig. de Caen*, Ch. XXI.

LES LANDES, ou les *Landes* de Bourdeaux. *Landarum tractus*, *Landè Burdegulensès*, *ager syrticus*. C'est une contrée de la Gascogne, Province de France. Elle est bornée au nord par la Guienne propre; au couchant par le Bazadois, le Condomois, & la Gascogne propre; & au midi par le Béarn, & par la terre de Labour. La mer des Basques la baigne au couchant. C'est un pays qui répond assez à son nom, il est plein de bruyères & de sablons. Ses

lieux principaux sont Dax, capitale, Tartas & Albret. MATY.

LANDEK. Petite ville de Bohême au Comté de Gratz, remarquable par ses bains chauds. Il y a aussi une ville de même nom en Prusse, dans la Pomerelle.

LANDEN. Nom d'une petite ville des Pays-Bas. *Landda*, *Landenum*. Elle est dans le Brabant Espagnol, aux confins de l'Evêché de Liège, à trois lieues de Tilmont, du côté du couchant, & à deux de Lewe, vers le midi. Cette petite ville est capitale d'une Mairie, & passe pour la plus ancienne des Pays-Bas. Les Hollandois appellent la bataille de *Landen*, celle que nous nommons la bataille de Nerwinde, où le Maréchal de Luxembourg défit entièrement l'Armée du Prince d'Orange le 29. Juillet 1693. & où nos Princes, nos Officiers & toutes nos Troupes firent des prodiges de valeur, pendant un jour presque entier que dura la bataille.

LANDERNEAU. Ville de l'Evêché de Léon, en Basse-Bretagne. ☞ C'est le Chef-Lieu de la baronnie de Léon. Long. 13 d. 22'. lat. 48 d. 25'.

☞ LANDERON. Petite ville de Suisse, dans la Principauté de Neuf-Châtel.

LANDÉVENEC. Nom d'un bourg de France. *Vindana portus*. Il est en Bretagne sur le bord de la mer, & près de Brest. Il y a une ancienne Abbaye. Valéf. *Not. Gall. p. 101.*

LANDGRAVE. f. m. Prince ou Seigneur Allemand, d'une Seigneurie qu'on appelle *Landgraviat*. Comes. Le *Landgrave* de Hesse.

Ce mot vient de *land*, qui signifie *terre*, & *Grau*, qui signifioit *Juge*; ce que les Latins appeloient *Comes*, & ce qu'en Normandie on appelle encore *Vicomte*, parce qu'autrefois la Justice étoit rendue à la Cour par ces Juges qui accompagnoient toujours l'Empereur. Ainli on a composé d'autres noms Allemands, *Paltz-Grave*, qui est le Chef de la Justice du Palais Impérial; *Marckgrave*, Juge d'une Province frontière; & *Burggrave*, Juge & Gouverneur de quelque Place importante. Les Juges peu à peu ont empiété l'autorité, & la foiblesse ou la négligence des Empereurs a été cause qu'ils se sont rendus en quelques endroits propriétaires des terres dont ils n'étoient que Gouverneurs & Juges. Voyez les Lett. de Grégoire Léti. & GRAVE

LANDGRAVIAT. f. m. Terre d'un Landgrave, sujette à un Landgrave. *Comitatus*, *Landgraviatus*. Ce mot *Landgraviat*, ou *Langraviat*, veut dire, Comté Provincial, *Comitatus Provincialis*. HEISS. *Hist. de l'Emp. L. VI. c. 16.* Le *Landgraviat* de Hesse. Il y a aujourd'hui quatre principaux *Landgraviats* dans l'Empire. Le *Landgraviat* de Thuringe, & ceux de Hesse, d'Alsace, & de Leuchtenberg: mais celui d'Alsace est à la France. Quelques-uns ajoutent à ces quatre le *Landgraviat* de Suseuberg, & celui de Nellenbourg. Voyez Lymæus.

LANDGRAVINE. f. f. Femme d'un Landgrave, Princessesse qui possède un Langraviat. *Comitissa*, *Landgravina*. C'étoit mon père, qui avoit traité avec la fameuse *Landgravine* de Hesse. ABBÉ DE CHOISY.

LANDI. f. m. Foire qu'on tient à S. Denis en France, qui étoit autrefois fort solennelle, comme il se voit en ce qu'encore à présent, le Parlement & l'Université prennent un jour de vacation, qu'on appelle le *Landi*, sous prétexte d'aller à cette Foire. C'étoit anciennement un droit du Recteur de l'Université de Paris, que le *Landi*, ou *Lendi* de Saint Denis ne pouvoit être ouvert qu'après avoir été béni par le Recteur, qui s'y transportoit en pompe & en cérémonie. C'est ce que dit Pasquier, *Rech. L. IX. c. 22.* Ce fut Charles le Chauve qui fit transférer la Foire qu'on appelle le *Landi* à Saint Denis. Elle se faisoit du temps de Charlemagne à Aix-la-Chapelle, où l'on prenoit tous les ans un jour pour montrer les Reliques de la Chapelle impériale aux Pèlerins, & parce qu'on indiquoit ce jour, on lui donna le nom d'*indie*, & par corruption *landit*. CORDEMOY. Du Tillet, dans son Re-

cueil des Rois de France, & de leur Couronne & Maison, dit, p. 332, 333, que la Foire du *Lendit*, comme il est porté par un titre de Louis le Gros, fut, par autorité Apostolique, confirmation des Archeveques & Evêques, & Ordonnances des Rois, établie en l'honneur, révérence & mémoire des saints Clou & Couronne de notre Redempteur, à tel jour placés en l'Eglise de Saint Denis, pour la protection des Rois & du Royaume; que nos Histoires s'y accordent, disant que Charles le Chauve transporta à Saint Denis ces saintes Reliques, d'Aix-la-Chapelle où Charlemagne les avoit mises, & institua le *Lendit* pour la cause qu'on a dite: que le premier jour de cette Foire, le Moine, Portier de l'Abbaye de Saint Denis, avoit droit de venir armé avec ses gens à la Procession de la Bénédiction du *Lendit*, déclaré par Arrêt du Parlement donné le neuvième Avril 1334: mais que l'Abbaye a laissé perdre ce droit, parce qu'il ne convenoit pas. Charles le Chauve ne fit donc pas transférer la Foire à Saint Denis, comme a dit M. de Cordemoy, mais les Reliques, & il institua la Foire.

LANDI, s'est dit aussi du salaire ou présent que les Ecoliers donnoient à leurs Maîtres vers la fin du *Landi*, consistant en six ou sept écus d'or, qu'on fichoit dans un citron, & qu'on mettoit dans un verre de cristal. Exiger des *lendits*. Le *landi* se payoit au Recteur & aux Suppôts de l'Université, pour fournir aux frais du Recteur, qui alloit à Saint Denis en grande cérémonie au temps de la Foire. Le Parlement a aboli la cérémonie, & le droit de *landi*, par Arrêt de l'an 1608. On appelloit *frippe-landis*, ceux qui frustroient leur Maître de ce présent.

Vaugelas veut qu'on écrive *landit* avec un *t* qu'on ne prononce pas, & fait venir ce mot d'*indictum*, qui signifioit une Foire: *feria indicta*, ou *d'annus dictus*, parce que c'étoit à la fin de l'an scolastique que ce présent se faisoit au Maître. *L'an dit*, en trois mots séparés. Dans la suite par corruption, l'article s'étant joint, & comme incorporé avec an, il a fallu lui donner un nouvel article, & on a dit le *landit*. Ménage veut qu'on écrive & qu'on prononce *landi*. On a dit premièrement l'endit, ensuite l'endit, l'endi, *landi*, & enfin *landy*.

On l'appelle encore le *Landi Minerval*. Richer nommé Censeur de l'Université, lors de la réformation à laquelle le Roi Henri IV. fit travailler, souffrit beaucoup pour abolir le *Landi Minerval*.
BAILLET, *Journ. des Say.*

LANDIE, f. f. Terme d'Anatomie. C'est ce qu'on appelle autrement les *Nymphes*, ou *Dames des eaux*, qui sont deux productions ou excroissances charnues, situées entre les deux lèvres des parties naturelles des femmes. *Lendica*.

Ce mot vient de *lendica*. Le scrupule de Cicéron a été jusqu'au point de trouver de l'obscénité en ces paroles, *An illam dicam*, à cause du rapport qu'elles ont avec le mot *lendica*, d'où vient le mot *l'andie*.

LANDIER, f. m. Grand chenet de cuisine. *Canterius focarius*.

Nicot dit que ce mot vient de l'Anglois *endiron*, composé en *end*, qui signifie *bout*, & de *iron*, qui signifie *fer*, auquel les François ont ajouté leur article, comme qui diroit *partie de fer*, chenet à soutenir les buches. Ménage le dérive du Bas Breton *lander*.

On dit qu'un homme est froid comme un *landier*, lorsqu'il est naturellement froid, d'un caractère froid.

LANDINOS. Nom par lequel les Espagnols désignent les Indiens du Pérou qui ont été élevés dans les villes & dans les bourgs.

LANDON, f. m. Vieux mot. Petite lande, ou pâturage.
LANDOUZY. Petite ville de France dans la Généralité de Soissons, Election de Guise.

LANDRAMITI, ou **ANDRAMITI**, **ANDRIMITTI**, **LANDRIMITTI**, **LANDIMITRI** & **SANDIMITRI**. Petite ville de la Turquie en Asie. *Adra-*

mittum. Elle est sur la côte occidentale de la Natolie, sur un golfe auquel elle donne son nom, & où elle a un port vis à vis de l'Île de Mételin.

Le golfe de *Landramitti*, ou d'*Andramitti*, est un golfe de l'Archipel, ou de la mer Egée. *Adramittenus*, ou *Adramitticus sinus*. Il est entre la côte de Mételin & la côte de Natolie, & il prend son nom de la ville de *Landramiti*. On ne comprend quelquefois dans ce golfe que ce qui est sur la côte de Natolie.

LANDRECI. Nom d'une petite ville, mais forte. *Landeriacum*, *Landericiacum*, *Landericia*. Elle est dans le Haynaut, Province des Pays-Bas, sur la source de la Sambre, à six lieues de Valenciennes, & à sept de Cambrai, du côté du levant. *Landreci* a été cédé à la France par la Paix des Pyrénées. **MATY**. Dans le pays on dit *Landrechies*, & en France quelques-uns écrivent *Landrecies*, mais nous prononçons *Landreci*. Il a pris son nom de Landeric, ou Landri, Maire du Palais sous Clotaire le jeune, Roi de France. *Valef. Not. Gall. p. 260*.

Landreci est célèbre par les sièges qu'il a soutenus en 1543, contre Charles Quint, qui avec 5000 hommes & 50 pièces de canon fut obligé de l'abandonner; & en 1712, contre les Impériaux & les Hollandois, qui levèrent aussi le siège, & perdirent Dénain, & un prodigieux amas de munitions qu'ils avoient dans ce camp. Long. 21 d. 28'. lat. 50 d. 4'.

LANDREUX, **EUSE**, adj. Infirme, valétudinaire, ou convalescent, qui se plaint de quelque incommodité corporelle, qui ne peut bien rétablir sa santé. *Infirmus*. Il est tout *landreux*.

Ce mot n'est plus en usage. Il vient de *landreant*, qui, en langage Celtique, ou Bas-Breton, signifie *faibéant*.

LANDRY. f. m. Nom d'homme. *Landericus*. Saint *Landry* étoit Evêque de Paris au septième siècle. Il souscrivit au Concile de Châlons sous Clovis II. Quelques-uns le font finir en 657. & d'autres en 660. Saint *Landry* à Paris est une Eglise Paroissiale dans l'Île Notre-Dame.

Ce mot s'est formé du Latin *Landeric*, *Landric*, *Landri*, *Landry*.

LANDSBERG. Nom d'une ville de la Bavière. *Landsberga*. Elle est située sur une colline, dont le Lech baigne le pié, à sept lieues au dessus de la ville d'Ausbourg. **MATY**.

LANDSHUT. Ville du Duché de Bavière en Allemagne. *Landishutum*. Elle est sur l'Île, à sept lieues au-dessous de Freisingue, environ à dix de Ratisbonne, du côté du midi. *Landshut* est une ville fortifiée, & défendue par une bonne citadelle: ce qui n'empêcha pas le Roi de Suède de la prendre l'an 1632. **MATY**. Long. 29 d. 50'. lat. 48 d. 53'.

LANDSHUT. Petite ville de Bohême, en Silésie au Duché de Schweidnitz.

Il y a une petite ville de même nom en Moravie, sur la rive occidentale de la Mora, au dessous de Goding.

LANDSKRON. Ville de la Suède, située dans la Scanie, sur le Sund, vis à vis de l'Île de Wéen. *Coronia*. *Landskon* a un bon port, est assez bien fortifié, & défendu par une bonne citadelle. **MATY**.

LANDSKRON, ou **CRONSTAT**, ou **BRASSOVIE**. Nom d'une ville du Royaume de Hongrie. *Coronia*, *Stephanopolis*, *Brassovia*. Elle est dans la Transylvanie, vers les confins de la Valaquie & de la Moldavie. *Landskron* est fortifié, & il a un Evêché. Quelques-uns le prennent pour la *Patrovilla*, & d'autres pour la *Pratoria Augusta* de l'ancienne Dace; mais l'un & l'autre sentiment est également incertain.

LANDSPERG. Nom d'une petite ville de la Nouvelle Marche de Brandebourg. *Landsperga*. Elle est sur la Warta, à sept lieues au dessus de Custrin. *Landsperg* est une Place fortifiée, qui a été prise & reprise plusieurs fois pendant les guerres des Suédois en Allemagne. **MATY**.

LANDSPERG, est encore le nom d'une autre petite ville, ou bourg de la Prusse Ducale. *Landsperga*. Ce lieu est dans le Cercle de Natangie, environ à neuf lieues de la ville de Coningsberg, du côté du midi. **MATY.**

LANDSPERG, est aussi un des Bailliages du Duché de Deux-Ponts, en Allemagne. *Landspergensis præfectura*. Il est au midi de la ville de Deux-Ponts, & n'a rien de considérable que le château de *Landsperg*, dont il prend le nom, avec le bourg & château de Frankenstein. **MATY.**

LANDSQUENET. f. m. Mot Allemand qui signifie un soldat qui sert en Allemagne dans les Corps d'Infanterie. *Pedes Germanus*. On a fait autrefois usage de cette sorte de soldats en France.

Ce mot vient de *land*, qui en Allemand signifie pays, & *knecht*, garçon, serviteur. Les Allemands prononcent *Landsknecht*. Nous écrivons & nous prononçons *Lansquenets* sans *d*. Voyez le P. Daniel, dans la Description de la bataille d'Arques. *Hist. de France*, T. III. p. 1427 & suiv.

LANDSTOUL. Nom d'un bourg avec un château fort, situé sur une montagne, dans le Duché de Deux-Ponts, entre la ville de ce nom, & celle de Caseloutre. *Landsstulium*.

LANEBOURG. Nom d'une petite ville de la Savoie. *Lanelurgum*. *Lancium Burgum*. Elle est dans le Comté de Morienne, sur la rivière d'Arc, au pic du mont Cénis, qui est un célèbre passage des Alpes pour aller en Italie. **MATY.**

LANER. Voyez **LAINER**.

LANEUR. f. m. La même chose que *Laincur*. Voyez ce mot.

LANERET. f. m. C'est le mâle du Lanier. Le *laneret* doit être choisi le plus grand que l'on peut rencontrer; que sa figure soit approchante de celle du lanier, & le champ de son pennage de même.

Le *Laneret* est beaucoup plus agréable en sa volerie que le Lanier, il vole pour corneille, pour courlis, & pour les champs; il est fort aisé à gouverner & à maintenir en bon état; il n'est pas si sujet aux maladies que le *Lanier*, & n'est pas si flegmatique. Voyez **LANIER**.

LANERICK, **LANRIK**, **LANCICK**, ou **LANAR**. Bourg de l'Ecosse méridionale. *Lanericia*, *Larnigia*. Il est dans la Cluydesdale, sur la rivière de Cluyd, à sept lieues au-dessus de Glasquo. *Lanerick* est un Vicomte de la maison d'Hamilton, & a séance & voix dans le Parlement d'Ecosse. **MATY.**

LANFLET, ou **LENFET**. f. m. La plus fine étoffe du chanvre.

LANGAGE. f. m. Ce mot désigne proprement la manière dont les hommes se communiquent leurs pensées par une suite de paroles, de gestes, d'expressions. C'est la manière de parler d'une nation, analogue à son génie, à ses mœurs, & au climat. *Modus & usus loquendi*. L'homme, né pour la société, a dû chercher les moyens de manifester ses pensées à ses semblables; & si la société se forme par la communication des idées & des sentiments, la parole en doit être le lien le plus essentiel & le plus gracieux, étant tout à la fois le pinceau de l'esprit, l'image de ses opérations, & l'interprète du cœur. Ainsi, en supposant même que Dieu n'eût pas enseigné le *langage* aux hommes, ils s'en seroient naturellement formé un par le besoin qu'ils ont les uns des autres.

On demande s'il n'y a pas un *langage* naturel, c'est à dire, si tous les hommes n'avoient pas parlé un même *langage*, si l'éducation ou l'institution des hommes n'eût pas effacé celui que la nature leur avoit imprimé. Mais comme les peuples parlent tous un *langage* différent, & qu'il n'y a aucune liaison entre les mots, & les choses qu'ils signifient, c'est une marque assurée que le *langage* n'est point l'ouvrage de leur nature, mais de leur liberté. **ART DE PARLER**. Dans le *langage* humain, les circonstances des choses déterminent le sens des paroles, & suivant que nos expressions sont pla-

cées, quelquefois *oui* veut dire *non*, & *blanc* veut dire *noir*. **PÉLISSON**. Le sens duquel on dit les choses, change aussi quelquefois le sens.

LANGAGE, se dit aussi en Grammaire & en Rhétorique, de l'art de parler, du style ou des manières, & des diverses façons de s'exprimer dans sa propre langue. *Sermo, dictio, stylus, loquendi genus*. Un Orateur doit avec un grand soin de la pureté du *langage*, parler un *langage* noble, pompeux, fleuri; éviter le vieux *langage*, le *langage* bas & populaire. On se dégoûte bientôt d'une certaine contrainte de *langage*, qu'on tâche de faire ressembler au naturel, tout étudié qu'il est. **VAL**. La beauté du *langage* ne plaît guère moins que celle des pensées; & cette beauté dépend beaucoup plus de la délicatesse du goût & de l'esprit, que de la connoissance des mots & des façons de parler. **LE CH. DE M.** Le *langage* des Provinces doit être réglé sur celui de la capitale du Royaume, & de la demeure du Souverain. **MÉN.** Malaisément trouverez vous, dit Pasquier, un homme brusque en ses mœurs, qui n'ait la parole de même, & peu de personnes tardives & saturniennes, qui n'ayent un *langage* morne & lent. Ainsi voyez-vous le Normand, ailez avilé en ses affaires, traîner quelque peu sa parole: au contraire, le Gascon escaubillar par-dessus tous, parler d'une promptitude de langue non commune à l'Angevin & au Manceau, un peu moins échauffés en leurs affaires. L'Espagnol, haut à la main, produit un vulgaire superbe & plein de piâffe. Les Italiens, dégénéant de l'ancienne force du Romain, formèrent peu à peu de ce *langage* mâle Romain, un vulgaire tout efféminé & mollassé. Voici la même chose en *langage* plus poli. Le *langage* suit d'ordinaire la disposition des esprits, & chaque Nation a toujours parlé selon son génie. Les Grecs, qui étoient gens polis & voluptueux, avoient un *langage* délicat, & plein de douceur. Les Romains, qui sembloient n'être nés que pour commander, avoient un *langage* noble & anguste. Le *langage* des Espagnols se sent de leur gravité, & de cet air superbe qui est commun à toute la nation. Celui des Italiens est mou & efféminé, selon le tempérament & les mœurs de leurs pays. Les François, qui sont naturellement brusques, & qui ont beaucoup de vivacité & de feu, ont un *langage* coart & animé, & qui n'a rien de languissant. **PASQ. BOUH.** Vaugelas met une grande différence entre la pureté & la netteté du *langage*. On peut parler nettement, sans parler purement. Voyez ces mots.

LANGAGE, se dit aussi de la manière dont chacun parle selon son génie particulier, plus par rapport au sens que par rapport aux mots & à la diction. *Ufus loquendi*. L'écriture se sert quelquefois de paraboles & d'allégories; c'est son *langage*. Les gens sages parlent un *langage* grave & discret. Cet homme s'est converti, & a bien changé de *langage*. Le cœur a son *langage*, comme l'esprit a le sien. **LE CH. DE M.** Mon *langage* est net & franc: je ne déguise rien. La Poésie, par la sublimité des pensées & par la magnificence des discours, se peut appeler le *langage* des dieux. **S. EVR.** La Poésie est tantôt le *langage* des dieux, tantôt le *langage* des fous, & rarement celui d'un honnête homme. **LA BRUY.** La civilité du monde substitue un *langage* d'affection, au défaut d'une affection véritable. **NIC.** Le *langage* des avertissemens est un *langage* particulier: ce ne sont que réticences, on ne s'exprime qu'à demi. **ID.**

LANGAGE, se dit par extension en Morale des signes muets, des cris, ou des sons inarticulés qui servent à faire connoître plusieurs choses, en général, de tout ce qui sert à faire connoître la pensée, sans parler. Les Cieux ont un *langage* muet, qui annonce la gloire du Seigneur, dit le Psalmiste. Les Amans discrets se servent du *langage* des yeux, pour expliquer leur passion. Le *langage* des yeux n'est pas celui qui persuade le moins. Ce *langage* est expressif, amoureux, languissant. **PÉL.**

*Le langage des yeux est un charmant langage :
On le parle en tout lieux. LA SUZE.*

Soupirs, devoirs, petits soins ; en amour tout est langage. PATRU. Il ne faut pas qu'une honnête femme entende le langage des passions, ni les signes qui sont les interprètes de ce langage. M. ESP. Ce terme s'applique encore à la voix, au cri, au chant, & en général à tous les signes extérieurs dont les animaux se servent pour se faire entendre. Ainsi les animaux ont aussi leur langage. On prétend qu'ils ont un jargon intelligible entr'eux ; & Porphyre rapporte que Tiréias & Appollonius de Tyane entendoient leur langage. Le Rabbin Elra, en louant Eve, dit qu'elle étoit intelligente, & sachant le langage des animaux. Il est certain du moins qu'ils expriment leurs passions par des signes extérieurs. Les anciens devins, les Prêtres des dieux, & surtout ceux d'Apollon, se vantoient d'entendre le langage des oiseaux :

*Qui tripodas, Clarii lauros, qui sidera sentis,
Et volucrum linguas, & præpetis omnia penna.*

C'est sur la connoissance de ce langage des oiseaux, qu'étoit fondé l'art des Augures, qui faisoit une grande partie de la Religion des anciens Romains.

On dit proverbialement, qu'un homme n'a que du langage, du babil ; pour dire, qu'il promet beaucoup, & qu'il n'exécute rien ; qu'il n'y a rien de solide à tout ce qu'il dit : que ce n'est que du verbiage.

LANGAIEUR. Voyez LANGUEYEUR.

LANGAN. Voyez LAGAN.

LANGANICO, LONGANICO, ou LONGAVICO. C'étoit anciennement une ville du Péloponnèse. *Longanicum*. Autrefois *Olympia*, *Olympia Pifa*. Elle étoit fameuse par les jeux Olympiques qu'on y célébroit : ce n'est maintenant qu'un bourg de la Morée, situé dans le Belvédère, sur l'Alphée, environ à trois lieues de son embouchure de la mer Ionienne. MATY.

LANGARD & LANGART. adj. Employé aussi substantivement. Qui a beaucoup de langue, qui aime à médire, qui parle sans discrétion. *Linguosus, suffurro*. Ce mot est vieux & bas.

*Dire vous veux, malgré chacun langard,
A l'arriver, doucement, Dieu vous gard.*

CL. MAROT.

LANGÇAN. Nom d'un fort de la Chine. *Langçanum*. Il est de la Province de Junnan. Il a sous son obéissance la ville de *Langkiu*, & un territoire assez vaste, qui aboutit à la Province de Suchuen, où l'on fait de très-bons tapis, & on recueille quantité de musc & de pommes de pin. *Amb. des Holl. à la Chine, Part. I. p. 287.*

LANGÉ. f. m. Ce mot comprend tout ce qui sert à envelopper les enfans au maillot. *Fascia cunales, cunabula*. Les langes de dessous, qui sont appliqués sur le corps de l'enfant, sont de toile. Ceux de dessus, qui sont pour la parure, sont de satin, de brocard, &c. Ceux d'entre-deux, qui servent à tenir l'enfant chaudement, sont de laine. Le Pape envoie des langes benits au Roi, à la naissance du Dauphin.

Ce nom vient de *linum* ou plutôt de *lanum*, qu'on a dit pour *lanum*. Les Moines ont appelé *langeolum*, une chemise de laine qui s'étendoit jusqu'à leurs genoux.

LANGÉ, s'est dit quelquefois d'une pièce d'étoffe dont on se couvre. *Lannus*.

LANGÉ, chez les ouvriers, se dit des morceaux de drap qui servent aux Papetiers, Imprimeurs, Cartonniers, &c, pour séparer les feuilles de papier, pour les presser, & les imprimer. *Pannus*.

LANGÉAC. Voyez LANGHAC.

LANGÉAIS, LANGEST, LANGEY. f. m. Melon excellent. On appelle ce melon *Langéais*, parce qu'il vient d'une petite ville de Touraine qui porte ce nom-là. Richélet dit *Langé*, mais mal. MÉNAGE. Nous avons mangé un bon *Langéais*.

LANGÉ EYLANDT. Voyez LONGUI-ÎLE.

LANGELAND. Île du Danemark. *Langelandia*. Elle est dans la mer Baltique, entre celles de Zéelande, de la Lande & de Fyonnie. Sa longueur est de huit lieues, & sa largeur ne va pas à deux. On en tire beaucoup de grains. Ses lieux principaux sont, Rudcoping, capitale, & la forteresse de Trankiarre.

LANGEN ACKERS-SCHANS, ou NIEWSCHANS. C'est un bon fort des Provinces Unies. *Arx nova, Arx longi Agri*. Il est dans la Seigneurie de Groningue, sur le bord méridional du golfe de Dollert, aux confins du Comté d'Emden. MATY.

LANGENBOURG. Nom d'un château d'Allemagne. *Langenburgum*. Il est dans la Franconie, & a ses Seigneurs particuliers qui portent le titre de Comtes. La Maison de *Langembourg* se divise en deux branches ; celle de *Langembourg*, & celle de *Waldembourg*.

LANGÉUL. f. m. Vieux mot. Drap de laine, Serge. Le procès verbal des Miracles de Charles de Blois, porte, Art. XX. *Quòd quando D. Carolus debebat intrare lectum, amovebantur paramenta, & calcitra plumæ, & se ponebat supra pannum laneum vocatum langéul Gallicè, seu super sargiam sine lintheaminibus lineis, & ibi jacebat in blancheto suo, &c. Hist. de Bret. T. II, p. 550.* On l'appelloit aussi *lange*, comme on le voit par ce ferment d'une Dame, dans le Roman de Lancelot du Lac : « Jamais je ne gertay que » une nuyt en une ville devant que je l'aurai trouvé » ou mort ou vif, ne je ne vestirai jamais linge emprez » ma chair, si non *lange*, &c. LOBIN. *Gloss.*

LANGÉY, LANGÉAIS & LANGEST. Nom d'un bourg de France, que nous prononçons *Langès*. En Latin *Alingavia, Lingia, Lingiacum*. Ce bourg est fort ancien. Il est en Touraine, sur le bord de la Loire. Les melons de *Langéy* sont renommés par leur bonté singulière.

LANGHAC, LANGÉAC. Nom d'une petite ville de France. *Langiacum*. Elle est dans l'Auvergne sur l'Allier, à cinq lieues au dessus de Brioude, & à six ou sept de Saint Flour, du côté du levant. MATY.

LANGIA, NEMÉE. Nom d'une petite rivière de la Saccanie, en Morée, *Langia, Nemea*. Elle se décharge dans le golfe de Lépante, à deux ou trois lieues de la ville de Corinthe, du côté du couchant.

LANGIEN, ENNE. f. m. & f. Qui est du Royaume de Lao, aux Indes Orientales. *Langianus, Layus*. Les *Langiens* sont apparemment les mêmes que ceux que Sainfon a nommés *Layes* dans ses petites Cartes. Voyez LAO.

LANGIONE. Grande ville d'Asie, capitale du Royaume de Lao, avec un Palais magnifique, où le Roi fait sa résidence.

LANGIS. Voyez LONGILS.

LANGO. Nom d'une des Îles de l'Archipel. *Longa Insula*, autrefois *Cos*, ou *Coos*. Elle est vers la côte de la Natolie, près du Cap Crio. Sa ville capitale porte aussi le nom de *Lango*. Elle a un Evêché, & elle est défendue par une bonne citadelle. MATY.

Les médailles qui ont pour inscription ΚΩΝ, & quelquefois écrit à revers, sont des médailles de cette Île. Quelques Interprètes croient aussi que c'est de cette Île que Salomon faisoit venir des chevaux. III. *L. des Rois. X. 28, 29.*

LANGOBERT. f. m. Nom d'une espèce de poires. Le *Langobert* est une assez grosse poire, longue, colorée d'un côté, & d'un gris roussâtre de l'autre ; le bois de l'arbre tire extrêmement à celui du beurré, & la poire n'y ressemble pas mal. LA QUIN. *P. III. T. I. p. 343.*

LANGOGNE. Petite ville de France, dans le Gévaudan, vers la source de Lallier.

LANGON, ALENGON. Nom d'un ancien bourg de

Gascogne. *Alingonis portus*. Il est dans le Bazadois, sur la Garonne, à une lieue au dessus de Gadillac, & à cinq de Bourdeaux. MATY.

LANGONE. f. f. *Libra Lingonica*. C'est le nom d'une monnoie du XIII siècle, ainsi nommée, parce qu'elle se battoit à Langres.

LANGOU. f. m. Fruit de l'île de Madagascar, qui croît sur une plante rampante. C'est une espèce de noix anguleuse que les habitans mâchent pour se noircir les dents, les gencives & les lèvres, ce qui en fait la beauté.

LANGOUREUSEMENT. adv. D'une manière langoureuse. *Languidè*. Regarder *langoureusement*. *Languidus*, *languidulus*. Ce terme s'applique à celui qui est en langueur, qui sent de la langueur, ainsi qu'à ce qui en marque. Voyez LANGUEUR. On dit d'un homme qui n'est pas bien remis d'une longue maladie, qu'il est encore tout *langoureux*. Je ne puis du tout vous pardonner d'être toujours *langoureux*. Les femmes choisiroient plutôt d'être diverties sans être aimées, que d'être aimées, sans qu'on les divertisse. CH. D'H.

On dit par dérision qu'un homme fait le *langoureux* auprès d'une femme, pour dire, qu'il fait le passionné.

*Faudra-t-il de sens froid, & sans être amoureux,
Pour quelque Iris en l'air faire le langoureux.*
BOIL.

LANGOUREUX, se dit aussi des choses. Son air est toujours triste & *langoureux*. Ton *langoureux*, regard *langoureux*.

*Ce ne sont point de ces grands vers pompeux,
Mais de petits vers doux, tendres & langoureux.*
MOL.

Allez pousser vos soupirs langoureux. R. DE CH.

LANGOUSTE. f. f. Petit insecte ailé, plus communément appelé *sauterelle*. Voyez. ce mot. Il y a aussi une *langouste* qui est une espèce d'écrevillle. *Locusta piseis*.

LANGOUSTE DE MER, est un petit poisson que quelques-uns appellent *dragon marin*, ou *cheval marin*, en Latin *hippocampus*, ainsi nommé, à cause de la ressemblance qu'il a avec les chenilles qui mangent les herbes des champs, étant long d'environ six doigts, & à cause qu'il a la tête & le cou ressemblant au cheval, ayant néanmoins un bec long & creux comme un flageolet. Son corps est bâti de petits cercles & rondeaux cartilagineux & pointus, ayant depuis la tête jusqu'à la queue, deux gros rangs d'arêtes mi-parties. Sa nageoire est au dos, il a une queue carrée & recourbée à la manière d'un crochet. Son ventre est blanchâtre, gras & enflé. Il a des yeux ronds, & deux arêtes sur les cils des yeux, qui se changent en cheveux quand il est en mer. Le dessus du cou est velu, aussi bien que le devant de sa tête, mais son front est sans poil. MATTHIOLE.

On appelle aussi *Langouste* un gros poisson de mer, ou animal crustacée, qui a beaucoup de rapport avec l'écrevillle, mais qui est beaucoup plus grand. Voyez ÉCREVISSE.

LANGOUTI. f. m. Terme de Relation. C'est une petite pièce de linge, dont les Indiens se servent pour cacher les parties naturelles. DE LA BOULAYE. *Subligaculum*, *subligar Indorum*.

LANGRENUS. f. m. C'est le nom que les Astronomes donnent à l'une des taches de la Lune. C'est la trente-neuvième du Catalogue du P. Riccioli.

LANGRES. Nom d'une ville de France. *Andematunum*, *Antematunum*, *Andomadunum*, *Andomatunum Lingonum*. Elle est dans la Champagne, sur une montagne, à la source de la Marne, environ à quatorze lieues de Dijon, du côté du nord. *Langres* est une ville ancienne, grande & capitale

du Bassigny. Il y a Prédial, Élection, & Evêché suffragant de Lyon. Son Evêque en est Seigneur temporel, & il est un des anciens Ducs & Pairs du Royaume. MATY. Denis Gautherot écrit toujours *Lengres* dans son Histoire de cette ville qu'il intitule, *L'Anastase de Lengres, tirée du Tombeau de son Antiquité*. Il la divise en deux parties, *Langres Payenne* & *Langres Chrétienne*, dans lesquelles il y a beaucoup de recherches, & peu de critique. Il prétend que *Langres* fut bâtie l'an du monde 2161. par Longo VI^e Roi des Celtes, environ 1823. ans avant la naissance de J. C. & que ce Longo étoit fils de Bardus, fils aîné de Dryus, qui étoit fils de Sarron, fils de Magus, lequel étoit frère de Samothès, surnommé Dys, fils de Gomer, qui étoit fils de Japheth, fils de Noë, dit cet Auteur. Il assure que *Langres* dès le berceau de l'Eglise, eut quelque connoissance de la vraie Religion; mais que S. Bénigne, disciple de S. Polycarpe, qui l'étoit de S. Jean l'Évangéliste, y fit éclater la splendeur du Christianisme par la conversion de trois gemeaux fils de sainte Léonille Duchesse de Flandres, & Comtesse de *Langres*, sœur de Faustus, Prévôt d'Autun, & Comte de Saulieu, dès l'an 156. sous l'Empire d'Antonin le Pieux & de Marc-Aurele; que *Langres* fut longtemps République alliée des Romains; qu'elle a autrefois armé jusqu'à 72 mille hommes; qu'elle fut ruinée par les Vandales en 406, ou 407; qu'on commença à la rebâtir en 411, & qu'elle l'a été en différens temps & différentes reprises; que sous Louis VII. l'an 1179. Hugue III. Duc de Bourgogne, acheta le Comté de *Langres* d'Henri Duc de Bar, & de Guy de Saux, & le donna à Gauthier son oncle en échange du domaine de Dijon, & que dès lors il fut uni à l'Évêché, & changé en Duché, & la ville néanmoins annexée à la couronne; que depuis ce temps, cette ville fut gouvernée par l'Evêque au temporel comme au spirituel, & par le Chapitre conjointement, jusqu'à ce que les menses furent séparées. L'Evêque de *Langres* obtint de Charles le Chauve le droit de battre monnoie: & ce privilège lui fut confirmé par Charles le Gros, Empereur. LE BLANC.

LANGROIS. Nom d'une contrée de France. *Tractus Lingonensis*. Le *Langrois* est une partie de la Champagne; il prend son nom de *Langres* sa capitale. Valois, *Not. Gall. p. 278.* a ramassé beaucoup d'antiquités sur le *Langrois* & ses habitans.

LANGROIS, OISE. f. m. & f. Qui est de *Langres*, ou du *Langrois*. *Lingo*, *Lingonensis*. Les *Langrois* avoient anciennement plusieurs villes. GAULTHEROT, p. 12 & 13. Les *Langrois* chassèrent les Toscans & les Umbres de leur pays, c. 4, p. 35. Les peuplades *Langroises*, l'Eglise *Langroise*. Le même Auteur, qui écrit *Lengrois*.

LANGRUNE. Bourg de France en Normandie, dans l'élection de Caën.

LANGUE. f. f. Partie charnue, capable d'une infinité de mouvemens, qui est dans la bouche de l'animal, qui est le principal organe du goût dans tous les animaux, & de la parole dans l'homme. *Lingua*. Sa substance est musculuse, composée de plusieurs plans de fibres, qui se croisent. Elle est couverte de trois membranes: la première est l'extérieure qui lui tient lieu d'épidémie; la seconde est percée comme un crible, ce qui la fait appeler *membrane réticulaire*, ou *réseau*: la troisième est composée d'un grand nombre de papilles nerveuses, qui passent à travers la membrane réticulaire, & qui aboutissent à la première; on la nomme *membrane papillaire*. C'est à l'occasion de l'ébranlement de ces petites papilles, causé par les sels contenus dans les alimens, que nous avons la sensation du goût. Voyez GOÛT. La *Langue* a beaucoup de nerfs qui font des rameaux de la cinquième & de la neuvième paire. Elle a deux veines au dessous qu'on appelle *ramules* ou *racines*, qui vont se rendre dans les jugulaires. Ses artères viennent des carotides.

Elle a sous le milieu un fort ligament sur lequel elle porte, dont on nomme l'extrémité, le *filet*, ou le *frein de la langue*: ce filet s'étend quelquefois aux enfans jusqu'au bout de la *langue*, ce qui les empêche de tetter, & alors on est obligé de le couper avec la pointe des ciseaux. Elle est mobile & s'allonge, s'accourcit & s'élargit par le moyen de dix muscles qui la font mouvoir en haut, en bas, en avant, en arrière, & vers les côtés: il y a des Anatomistes qui n'en mettent que six, d'autres en mettent douze. Ils appellent le plus large de sa base le *pié de la langue*, ou la *soulangue*. Son bout pointu l'*avant-langue*, & sa partie supérieure & rude, la *surlangue*. La *langue* est un tissu de petits muscles & de nerfs si souples, qu'elle se replie comme un serpent, avec une mobilité & une souplesse inconcevable. Elle fait dans la bouche ce que font les doigts, ou ce que fait l'archet d'un maître sur un instrument de musique. Elle va frapper, tantôt les dents, & tantôt le palais. FÉNELON. On perce la *langue* aux blasphémateurs, on leur attache la *langue*. On dit qu'un homme a la *langue* grasse, lorsqu'il bégaie, ou ne prononce pas bien certaines lettres, comme l'*l* & l'*r*. Demosthène mettoit des cailloux dans sa bouche pour se dénouer la *langue*, & acquérir la facilité de parler. Cette femme qui se coupa la *langue* avec les dents, & la cracha au visage du Tyran, pour ne pas révéler son secret, avoit raison de se défier de la *langue*, de peur qu'elle ne lui jouât un méchant tour. BOUH. la *langue* est l'interprète de nos pensées. PORT-R.

Les Arabes disent que le cœur & la *langue* sont les plus petites parties du corps humain, lesquelles cependant distinguent davantage les hommes; que la *langue* est un étranger dans l'homme, & qu'il faut que le cœur lui serve toujours de compagnon & de guide. Ali disoit que l'homme est caché sous sa *langue*, parce que c'est son discours qui le fait connoître. D'HERBELOT.

LANGUE, se dit aussi à l'égard des animaux. Le caméléon étend une longue *langue* pour prendre des mouches dont il se nourrit. Les serpens ont la *langue* mince, & à trois fourchons branlans, & fort longs. Les lézards l'ont fourchue & velue. Les veaux marins l'ont double. Les lions & les léopards l'ont rude, & creusé comme une tuile, & semblable à une lime. Les poissons l'ont adhérente au palais, comme la carpe. Des *langues* de bœuf fumées. Des *langues* de cochon fourrées, ou farcies. Des *langues* de mouton en ragoût.

Ce mot vient du Latin *lingua*, que Varro dérive de *ligare*, parce qu'elle est comme liée dans l'enclos & le rempart des dents. D'autres croient qu'elle prend son nom de *lingere*, qui signifie lécher.

LANGUE, se dit aussi de ce qui a quelque ressemblance avec la *langue*. Le Saint-Esprit descendit sur les Apôtres en *langues* de feu.

LANGUE de terre. *Isthmus*. C'est une espace de terre plus long que large, qui ne tient aux autres terres que par un bout, & qui est environné d'eau de tous les autres côtés. Ce port est à l'abri par une *langue* de terre qui s'avance dans la mer. La Corée n'est pas une Île, mais une *langue* de terre fort longue. Ces deux mers venant à ferrer la terre des deux côtés, font une *langue* qui attache à la terre-ferme cette Province. VAUG.

On le dit aussi des pièces de terres plus longues que larges, qui sont enclavées dans d'autres terres. On dit qu'une *langue* de terre labourable traverse une prairie. Dans ces cas le mot de *langue* est pris dans un sens figuré.

L'Écriture donne aussi le nom de *langue* à l'extrémité méridionale de la mer Morte, ou du lac Asphaltite, à cause de sa ressemblance avec le bout de la *langue*. Sacy l'a dit aussi en François. Au haut de la mer Salée, & à cette *langue* de mer qui regarde le midi. Puisque nous disons *langue* de terre, pourquoi ne dirions nous pas dans le même sens, *langue* de mer?

LANGUE. Terme de Vitrier. Fente qui se fait sur le verre lorsqu'on le coupe. On se sert présentement d'un diamant fin pour couper le verre, mais autrefois on n'employoit pour cela que l'émeri; & comme il ne pouvoit pas couper les plats ou tables de verre épais, on se servoit d'une verge de fer rouge, ce qui se fait encore quelquefois.

LANGUE, se dit aussi par les Fleuristes, en parlant de l'Iris bulbeuse, de trois feuilles de cette fleur desquelles l'extrémité se relève en haut, & qui sont jointes à trois autres feuilles, dont l'extrémité penche vers la terre, & qui se nomme menton. Iris qui a les *langues* d'un bleu clair. MORIN.

Ce nom s'est donné à ces feuilles à cause de la ressemblance qu'elles ont avec la *langue*. LIGER.

LANGUE, se dit figurément en Morale, & signifie la parole: ou plutôt le mot de *langue*, considéré comme l'organe de la parole, entre dans différentes façons de parler. Cette femme a une méchante *langue*, une *langue* de serpent; pour dire qu'elle est fort médisante. On dit encore qu'elle a bien de la *langue*, qu'elle a la *langue* bien longue, pour dire qu'elle est une grande causeuse. C'est un hâbleur, un flatteur, qui donne du plat de la *langue*, qui promet plus qu'il ne veut tenir. Il est bas. On dit que la *langue* a fourché à quelqu'un; pour dire, qu'il a lâché une parole pour l'autre contre son intention. On dit aussi, avoir la *langue* bien pendue, parler avec une grande facilité. Avoir une grande volubilité de *langue*, parler avec rapidité. On dit de celui qui parle facilement & élégamment, que c'est une *langue* dorée: de celui à qui on a défendu de parler; qu'il a la *langue* liée. On dit aussi, dénouer la *langue*.

*Et pour louer un Roi que tout le monde loue ;
Ma langue n'attend pas que l'argent la dénoue.*
BOIL.

On dit d'un homme secret, & qui parle peu; qu'il n'a point de *langue*.

On appelle figurément, Coup de *langue*, une médisance ou un mauvais rapport que l'on fait.

*Ce Marcellus armé seulement de la langue,
Et qui n'est généreux que dans une harangue.*
BRÉB.

C'est dans ce même sens que Virgile fait dire par Turnus à Drances :

*..... An tibi Mavors
Ventosa in lingua, pedibusque fugacibus istis,
Semper erit*

Un homme sage doit être le maître de sa *langue*, c'est-à-dire, qu'il doit être discret & retenu. Les femmes ne sont maîtresses, ni de leur cœur, ni de leur *langue*. BELL. Il est impossible d'arrêter la *langue* des Poètes. BOIL. On dit qu'un homme a une chose sur le bout de la *langue*, pour dire qu'il fait bien une chose, mais qu'il ne la peut dire à point nommé.

Prendre *langue*, s'informer de ce qui se passe, de l'état des affaires, du caractère des personnes avec qui nous avons affaire. On envoie des coureurs vers les quartiers des ennemis, pour prendre *langue*. Quand on arrive dans un pays inconnu, il faut détacher quelqu'un pour prendre *langue*. Le Capitaine fit jeter l'ancre jusqu'au retour de la chaloupe qu'il avoit envoyé prendre *langue* à la côte la plus voisine. BOUH. XAV.

En termes de Manège, on dit aussi les aides de la *langue*, quand le cheval s'anime, & se réveille par un certain cri que fait le cavalier. *Vocis adjumenta*. Ce cri, ou plutôt ce bruit & glapissement qui ne se peut écrire, & qui est difficile à exprimer, se fait en pressant fortement la *langue* contre le palais, & la retirant avec précipitation en ouvrant la bouche, & en réitérant cette action plu-

ieurs fois précipitamment, & avec volubilité. **L**ANGUE, signifie aussi l'assemblage, la suite, ou plutôt la totalité des termes & des expressions qui sont en usage, & propres à une nation pour exprimer les pensées par la voix. Le mot d'*idiôme* est relatif aux variétés de cette *langue* dans les différentes contrées. Le mot de *langage*, que l'on confond souvent avec *langue*, a plus de rapport au caractère de celui qui parle. *Langue*, ensemble des termes, des expressions propres à une nation. *Idiôme*, variétés de cette *langue* générale, ou manière de s'exprimer propre à chaque contrée. *Langage*, manière de s'exprimer propre à chaque particulier, selon son caractère, selon les intérêts, les passions qui le font agir. *Lingua, sermo*. Le caractère de la *langue* Française consiste dans la clarté, la pureté, la finesse & la force. Le but de l'Académie a été de porter la *langue* Française à sa dernière perfection. **P**EL. On a infiniment enrichi la *langue* dans ce siècle. **B**OUH. Quelque riche que soit notre *langue*, elle est encore pauvre & stérile sur bien des choses. **B**AIL.

Outre la connoissance qu'il a des *langues* Grecque & Latine, il parle celle de nos voisins, presque aussi facilement & aussi poliment que la sienne. *Entr. d'Ar. & d'Eug.* Vaugelas dans ses Remarques avec les Notes de Thomas Corneille, blâme cette façon de parler, il fait les *langues* Latine & Grecque, & prétend qu'il faut dire la *langue* Latine & la *langue* Grecque, ou la *langue* Latine & la Grecque. Meilleurs de l'Académie Française, en confirmant la Remarque de Vaugelas, approuvent sur tout la répétition du mot *langue*. Il fait la *langue* Latine & la *langue* Grecque.

Bayle savoit mieux les *langues* mortes & les étrangères, que la Française, qui étoit pourtant sa *langue* naturelle. Notre *langue* est redevable au célèbre La Fontaine, de quantité de mots qu'il a heureusement inventés ou renouvelés. Personne n'a mieux connu les richesses & l'énergie de la *langue* Française, & n'en a si bien su tirer parti que Rabelais. Cette observation que je tiens d'un des meilleurs Poètes de ce siècle (M. Roulleau) me paroît fort importante. Elle a été connue, sans doute du célèbre La Fontaine qui en fait un très-bon usage. Nos jeunes Écrivains n'ont qu'à imiter cet exemple, chacun selon son génie, & le genre d'écrire qu'il a dessein de cultiver, & ils verront que notre *langue* n'est pauvre que par la négligence de ceux qui ne s'étudient point à en découvrir les véritables richesses. **M. CÔTE, Notes sur Montagne.**

*Quand Segrain affranchi des terrestres liens,
Descendit plein de gloire aux champs Elysiens,
Virgile en beau François lui fit une harangue;
Et comme à ce discours Segrain parut surpris,
Si je fais, lui dit-il, le fin de votre langue,
C'est vous qui me l'avez appris.* DE LA MONN.

La multitude des *langues* est venue de la confusion dont Dieu punit l'orgueil de ceux qui bâtilloient la tour de Babel. Les Mahométans sont d'accord avec les Juifs & les Chrétiens touchant la confusion & la division des *langues* arrivées pendant le tems de la construction de Babel. **D'HERBELOT.**

On dispute si Dieu effaça seulement le souvenir de la signification des termes de la mémoire de ceux qui étoient la tour de Babel, ou s'il leur inspira directement des *langues* différentes. Scaliger tenoit que les ouvriers oubliant tout d'un coup la signification des mots, & ne convenant plus du nom qu'ils donnoient aux choses, ils nommoient l'une pour l'autre, quoiqu'ils parlassent tous la *langue* Hébraïque. Casaubon ne convenoit point non plus qu'ils eussent parlé subitement divers langages, & selon lui la confusion des *langues* n'emporte point du tout l'introduction d'une multiplicité de langages différens. *Voyez* sur la division des *langues*, la Dissertation de M. G. David Ziégra, de *Confusione Linguarum Babilonicâ ad Gen. XI.* Elle

se trouve dans le *Theaurus Theologico-Philologicus*, **P. I. p. 169.**

La *langue* Hébraïque est la plus ancienne des *Langues*: elle est appelée la *Langue sainte*, parce que c'étoit la *langue* que parloit le peuple de Dieu, & que la loi que Dieu donna à son peuple étoit écrite en cette *langue*, aussi bien que la plus grande partie de l'ancien Testament.

Hérodote raconte que dans la contestation entre les Égyptiens & les Phrygiens, pour l'antiquité de leur *langue*, Psamméticus, Roi d'Égypte, fit élever deux enfans, avec défense de prononcer aucune parole devant eux, afin de laisser parler la nature. Le premier mot qu'ils prononcèrent fut *beccos*, qui signifie du pain en *langue* Phrygienne. Les Égyptiens ne voulurent point déserer à cette preuve. Les Arabes contestent aux Hébreux le droit d'ancienneté; mais les Juifs jaloux jusqu'à l'excès de l'honneur de leur nation, se vantent que la *langue* Hébraïque, telle que nous l'avons dans les saints Livres, est la *langue* primitive, & celle du premier homme. D'autres prétendent que la *langue* que parloit Adam s'est perdue, & que l'Hébreu, le Chaldaïque & l'Arabe ne sont que des dialectes de cette *langue* primitive. Bien loin de donner la préséance d'antiquité à la *langue* Hébraïque, ils disent qu'Abraham parloit Chaldaïque avant qu'il passât l'Euphrate, & qu'il n'apprit la *langue* Hébraïque que dans le pays de Chanaan. Ainsi cette *langue* n'étoit point une *langue* spéciale & consacrée au peuple de Dieu. C'étoit originairement le langage des Chananéens. **LE CL.** La *langue* Hébraïque est fort au dessous de la *langue* Grecque, soit pour la fécondité, soit pour l'élegance, soit pour la clarté: elle est sèche & dénuée d'ornemens, & si peu riche, que manquant d'expressions pour varier la phrase, les mêmes périodes reviennent à tous momens. Les louanges excessives que les Juifs donnent à leur *langue*, sont de fausses louanges. **ID.** Les Rabbins disent que c'est à cause qu'elle est si pure & si chaste, qu'on n'y trouve point le nom propre des parties honteuses, ni de celles par où on se décharge le ventre. L'Arabe est la plus abondante de toutes les *langues*. Les Grecs appeloient barbares routes les autres *langues*. La *langue* Latine a été autrefois la *langue* dominante.

La *langue* Française a en quelque façon succédé à la *langue* Latine, & est devenue la *langue* commune & universelle. *Voyez* le mot **FRANÇOIS & GAULOIS**, sur les divers accroissemens de la *langue* Française. Ce fut sous le regne de Charles le Chauve, qui aimoit les belles-lettres, où il excella lui-même, & qui remplit la France de Savans qu'il fit venir de Grèce & d'Asie: ce fut, dis-je, sous ce Prince que la *langue* Française commença à se former de la Romance ou de la Latine corrompue, à laquelle elle doit son origine. Malherbe avoit long-tems étudié notre *langue*. Il est le premier qui l'a purgée de cette rouille & de cette crasse de l'antiquité. **HUET, Orig. de Caïn, c. 24.**

La *langue* Française est simple sans bassesse, libre sans indécence, élégante & fleurie sans fard, majestueuse sans faste, harmonieuse sans enflure, délicate sans mollesse, & énergique sans rudesse. **GILL.** Il n'y a point de *langue* qui soit plus ennemie des équivoques & de toute obscurité, plus grave & plus douce tout ensemble, plus chaste & plus retenue en ses locutions, plus judicieuse en ses figures, qui aime plus l'élegance & l'ornement, mais qui craigne plus l'affectation. **VAUG.** Notre *langue* fuit les façons de parler basses, & les proverbes jusques dans le discours familier: elle abhorre les termes ampoulés & le phébus jusques dans le style sublime. Le bon sens, la bienséance, l'accompagnent toujours. Avec la majesté elle est gaie & enjouée en de certaines rencontres; mais il y a toujours de l'honnêteté & même de la sagesse dans la gaieté & dans son enjouement. Ses plaisanteries & ses débauches, si j'ose parler de la sorte, sont comme celles de ces personnes raisonnables, qui ne s'oublient jamais, quelque liberté qu'elles

se donnent. Elle y est en quelque façon plus admirable que dans les grands ouvrages où la matière la soutient, & où les choses donnent de la force & de la dignité aux paroles. Elle hait les ornemens excessifs, & pour s'exprimer plus simplement, elle voudroit presque que les paroles fussent toutes nues. Elle ne se pare qu'autant que la nécessité & la bienséance le demandent.

Il semble que les Espagnols sont dépendre la noblesse & la gravité de leur *langue* du nombre des syllabes & de l'enflure des paroles, & qu'ils parlent moins pour se faire entendre, que pour se faire admirer. Ils ont des termes vastes & résonnans, des expressions hautaines & fanfaronnes, de la pompe & de l'ostentation par-tout. Leur *langue* n'est point propre à peindre les pensées au naturel; elle fait pour l'ordinaire les objets plus grands qu'ils ne sont, & va plus loin que la nature. La *langue* Italienne n'enfle peut être pas tant les choses, mais elle les orne & les embellit davantage, & ces enrichissemens & ces ornemens ne sont pas de véritables beautés. Les expressions Italiennes si fleuries & si brillantes, sont comme ces visages fleuris & fardés qui ont beaucoup d'éclat, & qui n'ont rien de naturel. BOUH.

Enfin la *langue* Espagnole ressemble à ces fleuves dont les eaux sont toujours grosses & toujours agitées, qui ne demeurent guère renfermées dans leur lit, qui se débordent souvent, & dont les débordemens sont un grand bruit & un grand fracas. L'Italien est semblable à ces ruisseaux qui gazouillent agréablement parmi les cailloux, qui serpentent dans des prairies pleines de fleurs: mais la *langue* Française est comme ces belles rivières qui, sans être ni lentes, ni rapides, roulent majestueusement leurs eaux, & ont toujours un cours égal. Puisque la *langue* Latine est leur mère commune, ne pouvons-nous pas dire encore que ce sont trois sœurs qui ont des inclinations fort contraires? La *langue* Espagnole est une orgueilleuse qui se porte haut, qui se pique de grandeur, qui aime le faste & l'excès en toutes choses. La *langue* Italienne est une coquette toujours parée & toujours fardée, qui ne cherche qu'à plaire, & qui se plaît beaucoup à la bagatelle. La *langue* Française est une prude, mais une prude agréable, qui, toute sage & toute modeste qu'elle est, n'a rien de rude ni de farouche. BOUH. Il faut prendre garde qu'on n'énervé, qu'on ne rende la *langue* barbare, en la dépourillant de tout ornement, sous prétexte de la rendre plus naturelle. S. ÉVR. Il est aussi impossible de fixer la *langue* Française, qu'il est impossible de fixer l'humeur Française. S. ÉVREMONT. Pasquier a fait des recherches de l'origine de la *langue* Française. Ménage, Bouhours, Vaugelas, ont fait des remarques sur la *langue*, pour enseigner la pureté, les finesses, les délicatesses & les vices de la *langue*. Ce n'est pas une louange de bien savoir sa propre *langue*, mais c'est une honte de ne la savoir pas. PORT-R. On emploie à apprendre les *langues* le tems même destiné à en faire usage. LA BR. Le nécessaire d'une *langue* ne coûte guère, mais les délicatesses sont difficiles. LE CH. DE M. Nos vieux Poètes faisoient de la *langue* tout ce qu'il leur plaisoit, & assujétissoient à tous leurs besoins & à tous leurs caprices. G. G.

Sur tout qu'en vos écrits la langue révéree,
Dans vos plus grands excès vous soit toujours sacrée.

BOILEAU.

Il y a dans le II Tome de l'Hist. de Bret. p. 5. & suiv. un éclaircissement sur la *langue* Bretonne, où l'on prouve que c'est l'ancienne *langue* des Celtes.

La *langue* Chinoise n'a aucune analogie avec toutes celles qui ont cours dans le monde. Cette *langue* ne contient que trois cens trente mots ou environ, rous d'une syllabe, ou qu'on prononce au moins d'une manière si serrée, qu'on n'en distingue presque jamais qu'une. Ce peu de mots ne suffiroit pas, si l'on n'avoit trouvé l'art d'en multiplier le sens par les différens accens qu'on leur donne. Ainsi la *langue*

Tome V.

Chinoise, quand on la parle exactement, est une espèce de Musique, & renferme une véritable harmonie qui en fait l'essence & le caractère particulier. Il y a cinq tons qui s'appliquent à chaque parole, selon le sens qu'on lui veut donner: le premier est une prononciation uniforme, sans élever ou baisser la voix, comme si l'on continuoit durant quelque tems la première note de notre musique. Le second éleve la voix notablement plus haut; le troisième est très-aigu: dans le quatrième de ce ton aigu, on descend tout d'un coup à un ton grave. Dans le cinquième, on passe encore à une note plus profonde, si l'on peut s'exprimer ainsi, creusant & formant une espèce de basse. Par cette différence de prononciation de 33 mots, on en fait 1665. Outre cela on peut prononcer uniment, ou aspirer chaque parole, ce qui est fort ordinaire, & qui augmente encore la *langue* de la moitié. Quelquefois on joint ces monosyllabes ensemble: souvent une phrase entière, selon qu'elle fuit, ou qu'elle en précède une autre, a un sens tout-à-fait contraire; de sorte qu'il est aisé de voir que cette *langue* si pauvre, si serrée en apparence, ne laisse pas d'être en effet fort riche & assez étendue pour s'expliquer facilement. Voyez le P. Le Comte, *Nouv. Mém. de la Chine*, T. I. p. 369 & suiv.

On divise les *langues*, en *langues* matrices & originelles, comme sont l'Hébreu, l'Arabe en Orient; le Teuton, le Sclavon en Occident, & en *langues* dérivées. Kirker dit que la *langue* Copte est aussi une *langue* mère, & indépendante de toutes les autres. Du Jon tient que la *langue* Gothique est la mère de toutes les *langues* Teutones; c'est-à-dire, de toutes les *langues* qu'on parle dans le Septentrion. Le Basque & le Bas Breton sont tenus aussi pour *langues* matrices, qu'on croit être celles des anciens Celtes ou Gaulois. Les *langues* dérivées sont celles qui sont mêlées du langage de plusieurs peuples voisins qui ont eu commerce ensemble, comme le François, l'Italien l'Espagnol. Il y a une *langue* Franque qu'on entend par toute la Méditerranée. Voyez FRANQUE. GESSNER a fait un Traité qu'il appelle *Mithridate*, de la différence des *langues* anciennes & modernes, mortes ou vivantes, pour faire voir en quoi elles s'accordent ou diffèrent, & pour les apprendre en particulier, ou former une *langue* universelle de leur mélange. On a appelé *langue* Thyoise, ou langage *Theut-Franc*, ou *Franco-Theut*, un François mêlé d'Allemand, qui se forma quand les François entrerent dans la Gaule. On dit que la *langue* des Goths fait le nom de Languedoc. D'autres disent que cela vient de *langue de oc*, qui veut dire *oui*, pour la distinguer de celle des peuples voisins, où l'on disoit *oui* ou *oil*. En effet, on trouve plusieurs titres où sont ces paroles, tant en *langue d'oc*, qu'en *langue d'oil*, & il n'y a guère plus de 150 ans qu'on a cessé de faire cette distinction: on dit encore en Agenois *hoc*, pour dire *oui*. Scaliger dit qu'en France il y a trois *langues*, & que ceux qui les parlent ne s'entendent point les uns les autres, le Basque, le Breton & le Romain; que le Romain est divisé en *langue* Tortue & *langue* Française; qu'il n'y avoit autrefois en France que deux Gouverneurs, Princes du sang, l'un à Paris pour la *langue* Française, l'autre à Montpellier pour la *langue* Tortue. On appelle *langues* mortes, celles qu'aucun peuple ne parle plus, qui ne subsistent que dans les Auteurs, & qu'il faut apprendre par les règles de la Grammaire, comme l'Hébreu, le Syriaque, le Chaldéen, le Latin & le Grec. Les *langues* vivantes sont celles qu'on peut apprendre par la fréquentation des peuples qui les parlent. L'usage est le tyran des *langues* vivantes. Il y a des gens qui ont prétendu faire une *langue* universelle. La *langue* maternelle est celle du pays où l'on est né.

Les *langues* savantes sont celles qui ne subsistent plus que dans les livres, & qu'il faut apprendre si l'on veut devenir savant; le Latin, le Grec, l'Hébreu, le Chaldéen, le Syriaque, le Samaritain, l'Arabe même. Les *langues* vulgaires sont celles qui se parlent à présent. Les *langues* vivantes sont les mêmes que

F ff

les vulgaires. Les *langues* Orientales sont celles qu'on a parlé ou qu'on parle en Orient; communément néanmoins on ne comprend guère sous ce nom que les *langues* savantes de l'Orient, l'Hébreu, le Chaldéen, le Syriaque, le Samaritain, l'Arabe, le Persan & même le Cophte & l'Ethiopien, qui passent aussi pour *langues* Orientales, quoique ce soient des *langues* d'Afrique. Les *langues* Occidentales sont celles de l'Europe, tant anciennes que modernes, le Grec, le Latin, le Celtique, la *langue* Teutonique, celle d'Illyrie, le Sclavon, &c. Le François, l'Italien, l'Espagnol, l'Allemand, l'Anglois, &c.

Il n'y a point de véritable érudition sans la connoissance des *langues* savantes. Raimond Lulle sollicita long tems dans les XIII^e & XIV^e siècles l'établissement de ces études de ces *langues*. Enfin, l'an 1312, le Pape Clément V, & le Concile de Vienne, ordonnèrent qu'en Cour de Rome & dans les Universités de Paris, d'Oxford; de Boulogne & de Salamanque, on établirent des Maîtres pour enseigner les trois *langues*, Hébraïque, Arabique & Chaldéenne, deux Maîtres pour chacune, qui seroient stipendiés & entretenus en Cour de Rome par le Pape, à Paris & à Oxford par les Rois de France & d'Angleterre, & dans les autres villes par les Prélats, les Monastères & les Chapitres du pays. Voyez le Concile de Vienne & dans les Clementines, liv. V. Tit. I. c. I. dans l'Édition du Decret par M. Pithou, T. II. p. 369.

Le Trésor des *langues*, c'est le titre de plusieurs Dictionnaires. Un Professeur des *langues* Orientales, enseigne la *langue* Hébraïque & Chaldaique, &c. Un Maître de *langues* est celui qui enseigne l'Italien, l'Espagnol, l'Allemand & le François, en un mot une *langue* vivante. On appelle aussi Secrétaires & Interpretes des *Langues*, ceux qui servent de truchemens pour faire entendre les Ambassadeurs étrangers. On appelle enfans de *langue*, les jeunes gens que les Princes entretiennent dans les Echelles du Levant, pour y apprendre les *langues* Orientales, & devenir capables de servir de Drogmans.

Le don des *langues*, Grâces que Dieu fait à un homme quand il lui donne par miracle, & sans étude. la connoissance & l'usage d'une *langue* qu'il ne fait pas, & qu'il n'a point apprise, en sorte qu'il entende ceux qui la parlent, qu'il la parle lui même. *Donum linguarum*. Le Saint Esprit, en descendant sur les Apôtres le jour de la Pentecôte, leur donna le don des *langues*, ainsi qu'il est marqué au c. II. des Actes des Apôtres. Le don des *langues* est quelquefois seulement un prodige pour donner de l'admiration aux Infidèles. Il peut même les scandaliser. S'ils entrent dans votre assemblée, qu'ils vous entendent parler tous diverses *langues*, ils vous prendront pour des insensés. S. Paul, I. Cor. XIV. 22. Le don des *langues*, des guérisons miraculeuses, de prophétie, dans les commencemens de l'Eglise, étoient répandus si communément sur les Fidèles, que quelques-uns en tiroient vanité, & d'autres en étoient jaloux. FLEURY. S. Irénée, dans son V Livre, c. 6, témoigne que le don des *langues* subsistait encore dans l'Eglise de son tems. Xavier n'avoit pas le don des *langues*, quand il commença à instruire les Paravas; mais il parloit qu'après il entendoit & il parloit la *langue* Malabare, soit qu'il en eût acquis la connoissance par son travail, soit que Dieu lui en eût imprimé les espèces d'une manière surnaturelle. Il est probable du moins qu'étant aux Indes, dès qu'il étudioit une *langue*, le Saint-Esprit seconçoit son application, & se faisoit en quelque sorte son Maître. Car c'est une chose constante, qu'il apprenoit en peu de tems les *langues* les plus difficiles; & au rapport de plusieurs personnes, il les parloit si naturellement, qu'on ne l'auroit pas cru étranger. BOUHOURS.

On dit qu'Ennius & Cécrops savoient plusieurs *langues*. Guillaume Postel étoit en matière de doctrine, le plus grand esprit de son siècle; une vivacité, une pénétration & une mémoire qui alloient jusqu'au prodige; un génie universel qui n'ignoroit rien, & qui excelloit particulièrement dans la connoissance

des *langues*. Outre la Latine, la Greque, l'Hébraïque, la Chaldaique & la Syriaque, il savoit si bien celles qui se parlent, & qui sont vivantes, qu'il se vanroit de pouvoir faire le tour de la terre sans truchement. BOUHOURS.

Mithridate savoit vingt deux *langues*, c'est-à-dire, toutes les *langues* différentes des différens peuples qui composoient les États; & il savoit si bien ces *langues*, qu'il pouvoit haranguer ses peuples chacun dans sa *langue*. Charles Quint, selon l'opinion des Turcs, disoit qu'autant de *langues* qu'on parle, autant de fois on est homme. Il vouloit attirer à soi le Drogman du Sultan Soliman, qui parloit parfaitement dix-sept fortes de *langues*. BRANTÔME.

Bibliander a écrit en 1518, *De ratione communi Linguarum*, in-4°. Gesner de la différence des *langues*, en 1572. Lazius a fait une Introduction pour apprendre les plus belles *langues* par une méthode commune, en 1548. Mégillier, le tableau de quarante *langues* diverses & dialectes différens dont il donne le modèle dans l'Oraison dominicale, en 1593. De Recoles, dans ses additions au monde de M. Daviti, a mis le *Pater noster* dans toutes les *langues* qu'on parle parmi les Chrétiens, en parlant de la religion de chacune des nations Chrétiennes. Albéric, Gentil, a écrit du mélange des *langues*, en 1603. Le Discours sur les étymologies par le P. Reinier, Jésuite, est un ouvrage de même genre. Claude Durer, Bourbonnois, a écrit le trésor de l'histoire des *Langues*, en 1613. Etienne Guichart, de l'harmonie étymologique des *langues*, en 1619. Ed. Breveood a fait des recherches curieuses sur la diversité des *langues* & des religions.

LANGUE, se dit aussi en faisant distinction des nations. Il arrive dans les Echelles d'Orient des Marchands de tous pays, & de toutes *langues*. On appelle la Poésie la *langue* des dieux.

*On n'extravague plus en vers impunément ;
Aux règles du discours & du raisonnement
Un Poète est soumis comme les autres hommes :
On pardonnoit, dit-on, aux temps de nos ayeux,
Une sottise dite en la langue des dieux,
Pourquoi faire les dieux plus sots que nous ne sommes ?*
P. MOURGUES.

LANGUE, dans l'histoire de Malte, se prend pour Nation. On divisoit avant le Schisme d'Angleterre l'ordre des Chevaliers en huit *langues*, ou Nations. *Natio*, gens. Il y a trois *langues* pour la France, la *langue* de Provence, d'Auvergne & de France. Pour l'Espagne deux, la *langue* de Castille & d'Arragon. Les trois autres sont la *langue* d'Italie, d'Allemagne & d'Angleterre. Depuis le Schisme d'Angleterre cette dernière *langue* ne subsiste plus. Chacune de ces *langues* a un chef qu'on nomme *Pilier*, & qui préside aux Assemblées de la *langue*, dont il est le Chef. Voyez MALTE.

LANGUE. Tabac à la *langue*. C'est une des quatre sortes de tabac que l'on cultive dans l'Amérique.

LANGUE, en Botanique. Voy. LANGUETTE.

LANGUE DE BŒUF, est une plante qu'on appelle autrement *buglose*. Voyez BUGLOSE.

Les Maçons appellent aussi *langue de bœuf*, un instrument dont ils se servent. Il est fait d'une plaque de fer en forme de cœur, & dentelée tout autour avec une branche ou tige de fer, qui va s'insérer dans un manche de bois avec lequel on tient la *langue de bœuf*. C'est un outil ou ciseau plat, pointu, creté, qui est taillé en forme de cœur.

LANGUE DE BŒUF. Terme de Coutume. C'est un droit qu'a l'Évêque de Grenoble, & qui consiste en la sixième partie des *langues de bœuf*, dont la chair est exposée en vente par les Bouchers. Ce droit fut acquis à cette Église en 1101. par Hugues Évêque de Grenoble. Chorier, *Hist. de Dauphiné*, T. I, p. 48.

LANGUE DE BOUC, est une plante qu'on appelle autrement *Vipérine*, ou *herbe aux vipères*. Les Grecs

l'ont appelée *lytta*, c'est à-dire, *vipérine*. On l'a aussi appelée *Alcibiaticum*, parce qu'un certain Alcibius en découvrit le premier la propriété contre les vipères. Ayant été mordu en dormant par une vipère, il fut guéri en avalant le jus de cette herbe, dont il mit après le marc sur la plaie.

LANGUE DE CERF, est une plante qui pousse de sa racine huit ou dix feuilles, & quelquefois davantage, longues ordinairement d'un demi-pied, larges d'environ deux doigts, pointues en façon de langue. Sa graine naît sur le dos des feuilles dans des sillons membraneux fendus dans leur longueur, & qui renferment un amas de coques entassées les unes sur les autres. Chaque coque est presque ovale, entourée dans sa moitié d'un cordon par la contraction duquel ces coques se déchirent & répandent quelques semences. Sa racine est fibreuse & noirâtre. Elle est un peu astringente, pectorale, vulnérable. On l'appelle autrement *scolopendre vulgaire*. En Latin *lingua cervina officinarum*. C. BAUH. PIN. 353. Il y a plusieurs autres espèces de langue de Cerf.

LANGUE DE CHEVAL, est une plante à laquelle on a donné ce nom, parce qu'on a trouvé quelque ressemblance de la figure de sa feuille avec celle de la langue d'un cheval, d'où vient qu'on l'appelle aussi *hippoglossum*. *Rufus*. On l'appelle encore *laurier Alexandrin*. C'est une espèce de houxfrelon que M. Tournefort nomme *Reus angustifolius fructu folio innascente*. Inst. R. herb. Voyez LAURIER ALEXANDRIN.

LANGUE DE CHIEN. Plante qui a été ainsi nommée parce que ses feuilles ont la figure de la langue d'un chien : elles sont longues, étroites, pointues, lanugineuses, molles, blanchâtres. *Cynoglossum*. Ses fleurs sont semblables à celles de la buglose, de couleur rouge tirant sur le pourpre. Son fruit est à quatre capsules hérissées de poils piquans qui s'attachent aux habits ; chaque capsule contient une semence. Sa racine est longue, grosse, noire en dehors, blanche en dedans. Cette plante est incrasante, rafraîchissante, adoucissante. C. Bauhin l'appelle *Cynoglossum majus vulgare*. PIN. 257. Il y a plusieurs autres espèces de langue de chien.

LANGUE DE SERPENT, OU LANGUE SERPENTINE. Petite plante qui pousse une queue haute comme la main, soutenant une seule feuille, semblable en quelque manière à une petite feuille de poirée, mais plus grasse, charnue, lisse, droite, quelquefois longue & étroite, quelquefois large & arrondie. Il sort du haut de la queue un fruit qui a la figure d'une langue aplatie, à bords relevés, & divisés dans leur longueur en plusieurs petites cellules qui renferment une poussière très menue. Ses racines sont fibreuses. Cette plante est vulnérable ; quelques-uns prétendent guérir les descentes par l'usage de la poudre de cette herbe. En Latin *Ophioglossum vulgatum*. C. BAUHIN. PIN. 354. Il y a plusieurs autres espèces de langues de serpens. Elle a été ainsi nommée à cause que son fruit a la figure de la langue d'un serpent.

LANGUE DE SERPENT. Terme de Dentiste. C'est un petit instrument dont on se sert pour ratifler & nettoyer les dents de la mâchoire inférieure. Il est fait comme les rugines, excepté que sa partie antérieure est une lame pointue, taillée en langue de serpent, plane d'un côté, relevée de deux biseaux de l'autre, tranchante par les côtés.

LANGUE DE CARPE. Terme d'Arquebuser. Petit outil fait en forme de langue de carpe, tranchant par les deux côtés & par la pointe, emmanché dans un petit morceau de bois, servant pour creuser, sculpter, &c.

LANGUE DE VOILE. Terme de Marine. C'est un morceau de toile à voiles, étroit par le haut, & large par le bas, qu'on met aux côtés de plusieurs voiles.

LANGUÉ, ÉE. adj. Terme de Blason, est la même chose que *l. mraffé*, quand l'animal peint sur l'écu

montre une langue d'un autre émail que son corps. *Exertà linguâ*. Mais *langué* se dit plutôt de celle des aigles, & *lampassé* de celle des lions.

LANGUEDOC. Nom d'une des plus grandes & des plus considérables Provinces de France. *Occitania*, *Languedocia*, *Septimania*, *Gothia*. *Gallia Narbonensis*. Elle est bornée au levant par le Rhône, qui la sépare de la Provence & du Dauphiné ; au nord, par le Foretz, l'Auvergne, le Rouergue & le Quercy ; au couchant, par la Gascogne, dont la Garonne la sépare en quelques endroits ; & au midi, par le Roussillon, & par le golfe de Lyon, partie de la mer Méditerranée. On donne à cette Province soixante & dix-huit lieues d'orient en occident, & cinquante dans sa plus grande largeur du septentrion au midi, le long de la rivière du Rhône. Toute cette Province, si on en excepte le quartier des Sévennes, jouit d'un air fort tempéré, & son terroir produit abondamment des blés, des vins, de l'huile, de la soie, & toutes sortes de fruits, à la réserve des oranges & des citrons. On la divise en trois grandes contrées, dont chacune a son Lieutenant de Roi, quoiqu'elles n'aient toutes ensemble qu'un Gouverneur. Le haut *Languedoc* en est la partie occidentale, le bas *Languedoc* l'orientale, & les Sévennes la septentrionale. Cette Province a ses États particuliers, où entrent pour le Clergé trois Archevêques & dix-neuf Evêques ; pour la noblesse vingt deux Barons, un pour chaque Diocèse ; leurs dignités sont attachées aux terres qu'ils possèdent ; & pour le tiers États, un député de chaque capitale de ces vingt deux Diocèses. Ces capitales des Diocèses sont dans le haut *Languedoc*, Toulouse capitale de toute la Province, & Archevêché, Montauban, Albi Archevêché, Rieux, Pamiers, S. Papoul, Lavaur, Mirepoix & Castres. Dans le bas *Languedoc*, Narbonne Archevêché, Alerh, Carcassonne, S. Pons, Béziers, Lodève, Agde, Montpellier, Nîmes & Uzes. Et dans les Sévennes, Mende, le Puy & Viviers. On y distingue encore les villes de Foix, de Limoux, de Castelnaudary, de Pézenas, d'Anduze, d'Alais & de Beaucaire, célèbre par ses Foires. MATY.

Quelques Auteurs ont cru que ce pays avoit été appelé *Languedoc* à cause des Goths qui l'ont possédé, & de *Landt-Got*, c'est à-dire, pays des Goths. C'est le sentiment d'Andoque, *Hist. de Langued. p. 116*. Nicot le dérive de *Langue goth*, comme qui diroit Langue Gothique, parce qu'on y parloit cette langue. C'est l'opinion de Bouche en son *Hist. de Provence, T. I, p. 558*. D'autres disent qu'autrefois on divisoit le Royaume en deux parties, qu'on appelloit Langues ; l'une, la Langue d'ouï ; & l'autre, la Langue d'oc, & de là vint à cette Province, qui étoit une de celles de la langue d'oc, le nom de *Languedoc*. Cette division étoit fondée sur ce que les Gascons, & sur-tout les Goths, disoient *oc*, ou bien *hoc*, pour dire *oui*, & que dans le reste de la France on disoit *ouï* : de *Langue d'oc*, on forma *Lingua Occitana*, en Latin, & puis *Provincia lingua Occitana*, & enfin *Occitania*, que quelques-uns ont écrit *Orcitania*, mais mal. Voyez Hadr. Val. *Not. Gall. p. 516*. Et Catel, *Hist. de Languedoc, l. I, p. 40*. Pasquier, *Rech. liv. I, c. 12*. Du Tillet croit que ce mot vient de *Languedod*. Nous avons des Mémoires pour l'Histoire de *Languedoc* par Catel, & une Histoire de *Languedoc* par Pierre Andoque.

Le Canal du *Languedoc*. *Occitania incile*, ou Canal de la jonction des deux mers, Canal Royal, ou Canal de Riquet. Fameux canal, qui traverse la province de *Languedoc*, joint ensemble la Méditerranée & l'Océan, & tombe dans le port de Cette. Voyez CANAL.

LANGUEDOCIEN, mieux que LANGUEDOCHIEN. Originaire, habitant du Languedoc. *Occitanus*.

LANGUEDOIL. Nom d'un pays de France. Par le traité que Charles VII. fit avec les Ducs de Bre-

signe en 1425, le Roi promet au Duc, qu'il lui donneroit l'administration des Finances, non pas du Languedoc, comme quelques-uns ont écrit, mais du *Languedoil*, pays tout différent du Languedoc, ainsi qu'on le voit par diverses Ordonnances de nos Rois. Les uns croient que par ce mot on entendoit le pays d'en-deçà de la Loire. Cela me paroît faux par le traité dont il s'agit; car le Roi alors n'avoit rien en-deçà de cette rivière; c'est pourquoi il me semble que c'est plutôt le pays d'entre la Loire & le Languedoc, à qui ce nom étoit donné, pour une raison que je ne fais point, & sur quoi on ne peut faire que des conjectures assez peu solides. P. DANIEL, *Hist. de Fr. T. II, p. 1036.*

LANGUEDOIL, est probablement la même chose que LANGUEDOUI. Voyez LANGUEDOC, pour les étymologies.

LANGUEFRIDE. f. f. Vieux mot qui se trouve dans nos anciens Auteurs. Froissard l'emploie, & l'explique ainsi. L'Empereur Charles IV. institua le Duc Wincent de Bohême, & le fit Souverain Regard d'une institution & ordonnance, qu'on dit en Allemagne la *Languefride*, c'est-à-dire, tenit les chemins couverts & sûrs, & que toutes manières de gens pussent aller, venir, & chevaucher de ville en autre sûrement.

Ce mot vient de l'Allemand *Landfried*, qui veut dire, *paix du pays, paix de la terre.*

LANGUES. Les Langues. *Langæ, Langarum tractus.* C'est un pays du Duc de Savoie. Il est en partie dans le Piémont propre, & en partie dans le Montferrat Savoyard, entre les rivières de Sture & de Ténar d'un côté, & de Belbo de l'autre. C'est un pays fort fertile, distingué en hautes *Langues*, qui sont vers le midi, & dont Albe est la capitale; & en basses *Langues*, qui sont vers le nord, entre Albe & Ast. MATY.

LANGUETTE. f. f. Ce qui est taillé en forme d'une petite langue. *Lingula.* Il y a eu une mode de tailler le linge & les habits, & de les découper en *languettes*, ce qui leur servoit d'ornement. On portoit des rabats à *languettes*.

LANGUETTE. Terme de Luthier: c'est une petite soupape à ressort qui sert à ouvrir & fermer les trous de quelques instrumens à vent. Quand on appuie sur une touche d'un clavier d'orgue, on fait baisser la *languette*, qui ouvre un trou par où le vent entre dans le sommier, & dans les tuyaux.

LANGUETTE, est aussi en termes d'Organiste, cette partie du tuyau qui est taillée en biseau, ou en talus, qui sert à couper, & fendre le vent qui entre dedans. *Glottis.* Elle est ainsi nommée parce qu'elle sert de langue à la bouche des tuyaux pour les faire parler. On appelle aussi *languette*, une petite lame de laiton plate, mobile & tremblante, qui couvre le concave du demi-cylindre des tuyaux à anche. On l'appelle autrement *Exhalotte.*

Dans un balon, on appelle *Languette*, un petit morceau de bois rond, percé des deux côtés, auquel on attache la vessie, & par lequel on seringue l'air dans le balon.

LANGUETTE. Terme de Mécanique, est cette aiguille élevée sur le fléau d'une balance, qui sert à marquer l'équilibre quand elle est à plomb. *Examen trutinae.* C'est ce que les Anciens appeloient proprement *trutina*. D'autres donnent ce nom au trou par où passe la *languette* qui fait l'équilibre. Il vaut mieux dire *aiguille*. Richelet dit que *languette* dans ce sens est Provincial.

LANGUETTE, en termes de Maçonnerie, est le mur de plâtre qui fait la séparation des tuyaux d'une cheminée, qui portent sur des bandes de tremie qui sont de fer. *Languettes* de chausse d'aisance, ce sont des dales de pierre dure, qui séparent une chausse d'aisance, à chaque étage, à hauteur de devanture, ou plus bas. *Languette* de puits, est une dale de pierre qui sous un mur mitoyen partage également un puits ovale à deux propriétaires; & descend un peu plus bas que le rez de chaussée.

LANGUETTE, en termes de Menuiserie, est la partie la plus mince d'un panneau, qui entre dans les rainures préparées pour la recevoir, quand on fait les assemblages. *Lingula.* Ainsi on dit de diverses pièces de bois, qu'elles sont jointes, & assemblées en *languette*. Les *languettes* sont taillées aux bords des panneaux, des planches dans le milieu de leur épaisseur.

LANGUETTE. Terme de Potier d'étain. C'est un morceau d'étain qui est sur le couvercle du vaisseau: il est enchâssé à l'anse, & on leve le couvercle en mettant le doigt dessus.

LANGUETTE, ou LANGUE. Terme de Botanique. *Ligula, ou lingula.* C'est un appendice étroit qui n'est adhérent que par une de ses extrémités. On dit *ligulatus, ou lingulatus flos*; ce qui convient aux demi-fleurons.

LANGUETTE, en termes d'Anatomie, est une fente qui est au devant du larynx, laquelle est formée par la jonction des cartilages aryénoïdes. Elle sert à former la voix. On l'appelle autrement *Glotte*. V. ce mot.

LANGUETTE, se dit aussi par quelques-uns de l'épiglotte. Voyez ÉPIGLOTTE.

LANGUETTE, en termes d'Orfèvre, est un petit morceau d'argent qu'on laisse exprès en saillie & hors d'œuvre aux ouvrages d'Orfèvrerie, que l'Affineur retranche, pour l'éprouver & en connoître le titre, avant que de contremarquer l'ouvrage du poinçon de la ville.

LANGUETTE. Voyez CHIMÈRE.

LANGUEUR. f. f. Ce mot désigne proprement une diminution de forces plus ou moins considérable; un état d'abattement dans lequel le corps est peu propre à l'action & au mouvement. Cet état est susceptible de différens degrés. Quelquefois tout le corps se trouve affecté, comme il arrive ordinairement dans les maladies chroniques; quelquefois une partie seulement, comme quand on dit qu'on sent des *langueurs* d'estomac. Pour y remédier, il faut rendre aux parties le ton & le ressort qu'elles ont perdu. *Langor.* Traîner sa vie en *languueur*. Les maux de *languueur* sont d'autant plus rudes, qu'ils nous ôtent incessamment quelque partie de nous-mêmes, & que nous portant tous les jours quelque trait dans le sein, il nous consomment insensiblement. FL. Les fièvres étiques, les maladies qui viennent de consomption, font mourir en *languueur*. La *languueur* de son corps n'a point affoibli son esprit. S. ÉVR. Dans une longue & pénible *languueur*, qu'il est à craindre que l'inquiétude & l'impatience ne diminuent un peu la soumission de la foi. FLÉC.

Il hâtoit de ses ans l'importune languueur. BOIL.

La vie est une mort à qui vit en languueur. S. ÉVR.

En parlant de l'état où la terre a accoutumé d'être en hiver, on dit figurément que toute la nature est alors en *languueur*; & on dit que des orangers sont en *languueur*, quand ils ne sont pas en aussi bon état qu'à l'ordinaire lorsqu'ils poussent foiblement.

LANGUEUR, se dit aussi en Morale de l'état des passions violentes, qui abattent ou qui accablent l'esprit, des peines de l'esprit; sur-tout de celles qui procèdent de l'amour, ou de quelque désir violent qu'on ne peut satisfaire. *Agritudo, agrimonia.* Cet homme est si affligé de la mort de sa femme, qu'il ne vit plus qu'en *languueur*.

L'on dit dans ce sens, Tenir quelqu'un en *languueur*, lui laisser long-temps attendre une chose qu'il désire. Les Amans appellent poétiquement leur passion, une amoureuse *languueur*, & disent, qu'ils sentent une amoureuse *languueur*.

LANGUEYER. v. a. Tirer la langue d'un porc, la considérer, pour voir s'il est ladre ou non. *Suarium linguam inspicere.* On *langueye* les porcs en leur mettant un bâton dans la gueule.

LANGUEYER, se dit aussi en termes figurés & très bas, pour, Entretienir quelqu'un, lui faire des questions, pour apprendre de lui adroitement ce qu'on veut savoir. *Percontari.* On ne tirera aucune vérité de ce prisonnier, il a été bien *langueyé*. Quand on veut savoir le secret d'un maître, il faut *langueyer*

ses valets. *Langueyer* & cajoler quelqu'un. **MAS-CUR.** On ne le dit plus.

LANGUEYEUR. f. m. Est un Officier établi dans les marchés pour visiter les cochons, & empêcher qu'il ne s'en débite de ladres. *Inspector suarius.* Les *Languyeurs* sont des Inspecteurs établis en titre d'office pour visiter les porcs à la langue dans les marchés, & avant qu'ils soient achetés; parce que l'on prétend que lorsqu'ils sont ladres, il paroît à cette partie des pustules ou marques blanches, & quelquefois même des ulcères, qui indiquent cette maladie. **DE LA MARE, Traité de Police, L. IV, T. V, c. 2, & L. V, T. XXI, c. 4.**

LANGUIER. f. m. Partie du cochon, qui contient la gorge & la langue, qu'on sale & qu'on met à la fumée. *Lingua suilla.* Les *Languiers* du Mans sont en grande réputation.

LANGUIR. v. n. Vivre en langueur; être consumé peu à peu par quelque maladie qui abat les forces. *Languere.* La pleurésie emporte bientôt les plus robustes, elle ne les fait guère *languir.* La goutte, la gravelle, sont long temps *languir* les vieillards.

LANGUIR, en ce sens, se dit non-seulement des animaux, mais aussi des arbres & des plantes. On dit, les blés *languissent* beaucoup; cet arbre *languit*, c'est-à-dire, il ne donne que de foibles productions. **LIGER.**

LANGUIR, signifie aussi, Souffrir un supplice lent. *Lento supplicio emori.* On a bien fait *languir* ce criminel en le brûlant à petit feu. On appelle *coup de grâce*, celui qu'on donne sur l'estomac des roués pour les empêcher de *languir.*

LANGUIR, se dit aussi figurément en parlant des incommodités de la vie, des besoins, des souffrances & des afflictions, dans lesquelles on passe tristement la vie. *Gemere, perpeti.* L'Évangile nous apprend à soulager ceux qui *languissent* de froid, de faim, & de soif, qui *languissent* dans la misère, dans la pauvreté, dans les prisons, dans l'esclavage.

LANGUIR, se dit à-peu-près dans le même sens en parlant des peines de l'esprit, qui sont causées par quelque passion violente. L'âme *languit*, est dans la *langueur*, quand elle n'a ni les moyens, ni l'espérance de satisfaire une passion qui la remplit. Les Courtisans *languissent* quelquefois long temps dans l'espérance de la fortune. Les débiteurs sont souvent *languir* leurs créanciers dans l'attente du paiement. Ne souffrent-ils pas assez, sans les laisser encore *languir* après le soulagement léger qu'ils espèrent de nous? **P. DE COURBEVILLE.**

LANGUIR, se dit absolument pour, Soupirer pour une femme. La Belle ne le laissa pas long temps *languir*, ne fut pas long temps cruelle.

Permettez-moi de languir à vos pieds. **RAC.**

LANGUIR, se dit encore en parlant des choses qui sont sans vigueur, sans activité; & généralement de celles qui ne sont pas en aussi bon état qu'à l'ordinaire. *Frigere.* On dit qu'un arbre *languit*, quand il pousse faiblement, quand il ne donne que de foibles productions: que la nature *languit* pendant l'hiver, qu'elle est engourdie, sans vigueur. Que les nouvelles, que les plaisirs *languissent*, quand il y a peu de nouvelles intéressantes, & qu'il y a peu de divertissemens: que la conversation *languit*, quand personne ne la soutient, ou qu'on ne dit que des choses froides.

On dit qu'un discours, que des vers *languissent*, lorsqu'il y a de l'inégalité, qu'ils sont froids & trépanés; qu'ils ne sont pas soutenus avec la même force: qu'une pièce de théâtre *languit*, lorsqu'elle n'imprime pas assez vivement les passions, qu'elle n'intéresse pas assez les Spectateurs: qu'un style *languit*, lorsqu'il n'est pas soutenu de nobles expressions, ou de belles pensées: que la conversation *languit*, quand elle se fait entre des gens peu spirituels, ou mélancoliques, qui se taisent souvent, ou

qui n'ont rien à dire d'agréable: si vous ôtez ces deux belles voix de ce concert, il ne fera plus que *languir.*

LANGUISSAMMENT. adv. D'une manière languissante. *Languidè, molliter.* Ces Amans se regardent *languissamment.* Cet ami moribond lui tendoit *languissamment* la main.

LANGUISSANT, ANTE. adj. Qui languit. *Voyez LANGUIR.* *Languidus.* Les soldats *languissans* sur le champ de Bataille, prient par pitié qu'on les achève. Il y a trois ans que ce paralytique est *languissant* dans son lit. Il a dit adieu à ses amis d'une voix triste & *languissante.*

LANGUISSANT, se dit aussi en Morale, de tout ce qui n'a rien de vif, ni d'animé; qui est fade, ennuyeux, froid, énérvé. *Iners, marcidus, frigidus.* Il n'y a rien de plus froid & de plus *languissant* que le style de cet Orateur. Les Vers de ce Poète sont foibles & *languissans.* On passe une vie bien *languissante*, quand on n'est touché de rien. **LE CH. DE M.** Les plaisirs où l'esprit n'a nulle part, deviennent fades & *languissans.* **BELL.** Tous les pas d'un Amant content sont des démarches *languissantes.* **S. ÉVR.**

Tes écrits, il est vrai, sans force, languillans, Semblent être formés en dépit du bon sens. BOIL.

LANGUISSANT; signifie encore, passionné, amoureux qui marque beaucoup d'abattement ou beaucoup d'amour. Ces Amans se jetoient des regards tendres & *languissans.* **S. ÉVR.** Je ne puis souffrir ces *languissans* éternels qui en veulent à toutes les Belles avec une égale ardeur. **M. SCUD.**

LANIANG. Nom d'une petite ville de l'Inde de-là le Gange. *Lanianum.* Elle est capitale d'un petit Royaume, qui est entre ceux de Pégou & de Siam, & tributaire de ce dernier. **MATY.**

LANICE. adj. f. Qui est fait de laine. Ce mot ne se dit guère qu'en cette phrase, Bourre-*lanice.* C'est la bourre qui se tire de la laine de mouton, soit avec le peigne de Cardeur, ou le chardon de Bonnetier, ou par les Tondeurs de draps & de couvertures. *Tomentum laneum.* Il est défendu aux Tapisseries de mêler du laveton avec de la bourre-*lanice* dans la fabrique des matelats.

LANIER. f. m. Oiseau de proie, espèce de faucon de leurre. *Laniarius.* Il a le bec & les pieds bleus, & les plumes mêlées de noir & de blanc. Il est bon pour la perdrix & pour le lièvre. Il est le *formé* ou la femelle du laneret. Quelques-uns dérivent ce nom à *laniandis avibus,* & Jacques-Auguste de Thou est aussi d'avis qu'il vient à *laniena;* d'autres à *pilis lana simillimis.* En Latin *lanarius, asterias.*

LANIER FRANÇOIS. *Laniarius Gallorum.* Cet oiseau est plus connu & beaucoup plus commun en France qu'aux autres pays étrangers: ce n'est point ici cette espèce de *Lanier* décrié par Albert le Grand, à cause de son peu de courage, mais c'est celui qu'Aldrovand nomme le *Lanier* des François, parce qu'il s'en rencontre quantité en France; il est plus petit que le faucon gentil, & est d'un fort beau pennage, & surpasse le sacre en beauté. Son bec, ses jambes & ses mains sont bleues, & son pennage est diversifié par devant de noir & de blanc: ces taches ne vont pas de travers, mais elles distinguent les penes en long, à la différence des faucons; les plumes de son dos ne sont pas si couvertes de taches, non plus que celles des manteaux & de sa queue, par le dessus & à la partie de dehors; & si par hazard on y découvre quelques taches, elles sont petites, languettes & blanchâtres, à la partie des ailes étendues qui panche en bas, elles paroissent courbées, & tout-à-fait différentes des autres oiseaux de proie pour la figure de leurs taches; car elles sont rondes comme de petits noyaux semées à la superficie, encore que, comme nous avons dit, les penes du corps & celles de devant aient des marques étendues en long & disposées sur les bords; il a le cou court & gros, & le bec de même.

Pour être bon , il faut qu'il soit de moyenne taille , la tête moyenne & ronde , de gros yeux à fleur de tête ; qu'il soit tout d'une pièce ; sinon deux mailles ; bien relevés de maillures ; le vol long & bien aisé , qui ne croît point ; bien couvert de manteaux ; la main en *forelle* ardoisée , grande & délicate ; le champ de son pennage tirant sur le roux , & qu'il soit bordé de feu sur les mailles de derrière. *Voyez LANERET.*

Le LANIER , est fort propre au vol pour champs , pour rivière , & à toute volerie. Il faut se gouverner envers tous les oiseaux du leurre , comme envers les faucons : il n'a pas beaucoup de courage , & n'est pas de grande entreprise ; il vole de faim & de nécessité , à moins que ce ne soit un *Lanier* de passage ; il n'est pas beaucoup agréable en sa volerie.

Le LANERET , est beaucoup plus agréable en sa volerie que le *Lanier* ; il vole pour corneille , pour courlis , & pour les champs ; il est fort aisé à gouverner & à maintenir en bon état ; il n'est pas si sujet aux maladies que le *Lanier* , & n'est pas si flegmatique.

Le LANIER & le *Laneret* doivent être tenus pendant leur mue dans un lieu sain & tempéré ; ils sont familiers & domestiques : on les traite au commencement & pendant la mue comme les faucons ; il faut leur donner des viandes chaudes.

Martinot dit que le faucon *Lanier* est commun en tous pays , & particulièrement en France ; qu'il fait son aire sur les plus grands arbres des bois de haute futaie dans les nids des corbeaux , ou dans les rochers qui sont le long des rivages de la mer ; qu'il est de moindre taille que le faucon gentil ; que son pennage est très-beau après la mue ; qu'il est plus court empiété qu'aucun des autres faucons , & que les meilleurs des niais , ou fors , sont ceux qui ont grosse tête , & la main tirant sur le bleu ; qu'ils sont bons à toute volerie & sont faciles à leur vivre , & supportent mieux le gros pât qu'aucun autre oiseau , & sont très-familiers & aisés.

Il n'y a pas d'oiseau plus paisible sur la perche ; il demeure toujours dans le pays où il est né , & n'est pas de passage , comme les autres. Il est beaucoup meilleur en été & en automne , qu'en hiver. On lui donne quelquefois le surnom de faucon *Lanier* ; & parce que l'on en trouve plus communément ; qu'il est beaucoup plus facile à gouverner & entretenir , qu'il est plus familier & plus aisé , l'on s'en sert plus ordinairement en France.

Les LANIERS , qui ont la guirlande blanche autour du cou , sont les plus courtois oiseaux de ceux de leur espèce ; & selon l'opinion d'habiles Fauconniers , ils sont meilleurs pour perdrix que les autres ; car ils endurent plus de peine & de travail qu'aucun autre oiseau , & se peuvent réclamer au poing , & arrêter en toutes manières & en tous lieux ; mais les autres sont plus forts pour résister.

Il y a une espèce de *Lanier* qu'on appelle autrement *Pie grièche* , en Latin *Collurio*. Il y en a de deux sortes , qui ne sont différentes que par leur sexe.

La femelle est de la grandeur d'une moyenne grive. A la voit de loin , le champ de son pennage paroît entièrement gris , mais de près son ventre & sa poitrine paroissent blancs , son dos est gris cendré. Elle a une très-grosse tête , & les yeux distans l'un de l'autre. Depuis l'ouverture du bec le long des yeux jusques sur le cou , elle a une marque noire , qui est un peu oblique. Elle a le bec d'un noir luisant , & courbé comme celui de l'épervier ; le dessus l'est beaucoup , & le dessous l'est médiocrement en haut.

L'autre *Lanier* ou *Pie grièche mâle* , en Latin *Lanius mas* , est d'une plus petite taille : il a les couleurs plus lavées , & le dessus de la tête & du dos d'un brun moins éclatant. Ses jambes & ses pieds sont bruns. Son bec est si fort , qu'il perceroit un gant

doublé , & blesseroit encore la main ; aussi casse-t-il la tête & les os des oiseaux qu'il prend très-facilement. Celui-ci est appelé *Pie grièche* ou *Lanier* blanc , en Latin *Lanius albus* , & il n'y a que le bec , les jambes & les ongles qui ne le soient pas ; car le bec & les ongles sont noirs , & les jambes jaunes , étant semblable pour le reste au précédent. Il vit de papillons & grands insectes ; il prend aussi quelquefois de petits oiseaux , dont il casse les os & les avale.

Le LANIER , ou *Pie grièche* mue tous les ans au commencement du printemps ; il n'a point de chant ; il se fourre comme l'émerillon , & se perche toujours au faite des arbres : il agace , mais non pas si fort que la grande *pie*. On l'a ainsi appelé à cause que son pennage est diversifié de deux ou trois couleurs. FAULTRIER.

Il y a une espèce de *Lanier* qui n'est point le *Lanier* François dont on se sert dans la Fauconnerie ; mais c'est un oiseau de rapine. Il est de la taille du faucon ; le dessus de sa tête est plat & large : elle est très-grosse aussi bien que son cou , qui sont d'un cendré clair , de même que le ventre , & tout le dessus de son dos , de ses cuilles , de son croupion , & le dessous de sa queue ; la prunelle de son œil est noire & environnée d'un cercle jaune. Entre le grand coin de l'œil & le bec , il a une tache noire. Son bec tout entier est de la grosseur d'un doigt ; il est noir & fort courbé , & crochu à l'extrémité : proche de la tête il est couvert d'une membrane jaune. Son dos , le dessus de ses manteaux , & les plumes qui couvrent les grandes plumes , que les Fauconniers appellent les témoins aux oiseaux de proie , & le haut de sa queue , sont d'un gris qui tire sur le brun : mais les couteaux & les vanneaux sont tout-à-fait obscurs , ou pour mieux dire noirs. Son vol est long & bien aisé , & passe de beaucoup le croupion , de manière qu'il ne s'en faut qu'un pouce qu'il n'égale la longueur de la queue. Ses cuilles ne sont pas entièrement couvertes de plumes. Ses jambes , qui sont jaunes , sont fort grêles à proportion de la grosseur de son corps , & ne sont pas plus grosses qu'un tuyau de blé. Les doigts de ses pieds sont pareillement grêles & jaunes ; ils sont garnis de petits ongles noirs , crochus , menus & très-foibles , qui sont tout autant de signes de sa foiblesse , & de son peu de courage. FAULT.

Il y a encore une autre espèce de *Lanier* sans cœur , que l'on pourroit appeler buse. Il a le bec noir , couronné & jaune , la langue large & noire ; le cercle qui environne la prunelle large & jaune. Sa tête & tout son dos sont de couleur brune un peu mêlée de jaune. Le haut des ailes est gris cendré ; les ailes sont composées de six ordres ; les trois derniers sont de couleur de rouille ; elles sont néanmoins blanches en dedans. Il y en a trois tout-à-fait noires du second ordre , qui sont un peu blanchâtres à leurs extrémités. Le troisième ordre est composé de six plumes blanches , les quatre premières desquelles sont brunes , les deux autres traversées d'une couleur noire. Le quatrième ordre en a deux châtain. Le cinquième autant , mais elles sont disposées de manière que les deux dernières vont au troisième ordre. Le sixième & dernier est composé de trois plumes , qui répondent aux plumes du quatrième. Sa queue est fournie de douze plumes , dont les trois premières de chaque coin sont blanches & marquées de taches de couleur de rouille lavé ; la quatrième est tachée de noir ; la cinquième de taches brunes & de couleur de rouille ; les deux du milieu qui couvrent les autres , qui pour cette raison sont appelées couvertes , sont de gris cendré ; le croupion est entièrement blanchâtre. Sa poitrine est de gris cendré ; tout le reste jusques aux cul est diversifié de taches de couleur de rouille. Ses pieds sont jaunes , ses cuilles revêtues de plumes jusques au genoux. Ses jambes sont droites comme deux bâtons ; ses ongles noirs , longs & fort crochus quoique ses doigts n'aient pas beaucoup de longueur. FAULTRIER.

LANIÈRE. f. f. Bande de cuir coupée en long, & assez étroite, servant à différens usages. *Habena, lorum.* Les fouets dont les enfans fouettent leurs sabots sont faits de *lanières* de cuir. On fait des jarretières avec des *lanières* & des boucles. On attache les oiseaux de proie avec des *lanières*.

LANIFÈRE. adj. m. & f. *Lanigerus.* Épithète que l'on donne aux arbres qui portent une substance laineuse ou cotonneuse, telles que celles que l'on trouve ordinairement dans les chatons du saule. **DICTIONNAIRE DE JAMES.**

LANIL. f. m. Nom d'une plante du Chili, en Amérique. *Lanil* est une espèce d'Indigo qui teint en bleu. **FRÉZIER, p. 72.**

LANION. Nom d'une petite ville de France. *Lanionum.* Elle est dans l'Évêché de Tréguier, en Bretagne, à trois lieues de Tréguier, vers l'occident méridional. **MATY.**

LANISTE. f. f. Terme d'Histoire Ancienne. C'est ainsi qu'on nommoit à Rome, les Maîtres des Gladiateurs, c'est à-dire, ceux qui les achetoient, & les vendoient ensuite au Public, après les avoir formés. *Lanista.*

LANKAN, ou LANCAN. Grande rivière d'Asie, qui se jette dans le Golfe de la Cochinchine, vis-à-vis de l'Île d'Hairan.

LANMEUR, ou LANDMEUR. Nom d'un ancien bourg de France. *Lanmurium*, autrefois *Kersunteum.* Il est dans l'Évêché de Tréguier, en Bretagne, près de la côte, à six ou sept lieues de la ville de Tréguier, vers le couchant méridional. **MATY.**

LANNOY. Nom d'une petite ville des Pays Bas. *Lannoya, Alnetum.* Elle est dans la Châtellenie de Lille en Flandre, entre Lille & Tournay, à deux lieues de la première, & à trois de la dernière. **MATY.**

LANQUART. Nom d'une rivière d'Allemagne. *Lan-garus.* Elle est dans la Rhétie, passe près de Malans, & se jette près de-là dans le Rhin.

LANQUERRE. f. f. Peau en forme de gros & large bourrelet, qui se met au dessous des reins en forme de ceinture, & qui soutient un homme sur l'eau.

LANSAC. Nom d'un village de France, en Provence. *Lansacum.* Hadr. de Valois, *Not. Gall. p. 189.* croit que c'est l'ancien *Clanum* ou *Glanum*, ville des anciens Saliens dans Ptolomée. *Lansac* est sur le bord du Rhône entre Tarascon & Arles. Plin. l'appelle *Glanum Livii*, & Méla *Glanon*; mais Bouche dans son Histoire de Provence, *L. III. c. 3. p. 136.* veut que ce soit S. Reiny, entre Cavaillon & Arles; & le P. Hardouin le suit dans ses Notes sur Plin., & dit que Bouche le prouve excellemment.

LANSAC. f. m. Nom d'une espèce de poire, qu'on appelle aussi la Dauphine, & en quelques endroits Lichefrion d'automne. Sa grosseur ordinaire est comme celle des Bergamotes, & il n'y en a de bonnes que les petites; sa figure est entre ronde & plate, plate par la tête, & un peu allongée vers la queue; sa couleur est d'un jaunâtre pâle; son eau est sucrée, un peu parfumée: elle a sa peau lisse; sa chair jaunâtre, tendre & fondante; son œil gros & à fleur; sa queue droite & languette, assez grosse & charnue. Il y en a qui sont parfaites pour le goût, mais ce n'est que quand elles sont médiocrement grosses, & que sur tout la plupart de leur peau est, pour ainsi dire, couverte d'un manteau roux ou minime, ce qui arrive souvent à celles qui sont venues dans les terres sèches, ou en arbre de tige. Car d'un autre côté cette espèce de poire est pâteuse, insipide, & en un mot une des plus imparfaites, quand elles viennent dans un fond froid & humide, principalement en buisson. Elle mûrit à l'entrée de Novembre. L'Amadote, le Bésidéry, & sur tout la poire de *Lansac* pour l'automne, & généralement presque toutes les poires d'hiver, qui sont bonnes à manger crues, sont admirables cuites, pourvu qu'on les mette au feu avant qu'elles soient arrivées en maturité; car autrement la cuisson les réduit en bouillie.

LANSBERGIUS. f. m. C'est le nom que les Astronomes donnent à l'une des taches de la Lune. C'est celle du

numéro 9 du Catalogue du P. Riccioli. Ce nom est tiré du célèbre Astronome Philippe Lansberg.

LANSCHET. Voyez **LENCICI.**

LANSON. f. m. Petit poisson de mer, que la morue suit, & dont elle est friande. Il s'en pêche beaucoup aux environs de l'Île Percée, sur la côte de l'Arcadie, où il va s'échouer pour éviter la morue qui le poursuit. Il sert de boîte ou d'appât aux Pêcheurs de morue. **DENYS, T. I. C. 9.**

LANSPECADE. Voyez **ANSPESSADE, & LANSPEZZADE.** Quelques-uns écrivent *Lanspésade.*

LANSQUENET. Voyez **LANDSQUENET.**

LANSQUENET. Jeu de hasard qui se joue avec des cartes. On y donne à chacun une carte, sur laquelle on met ce qu'on veut, celui qui a la main se donne la sienne, il tire ensuite les cartes, & s'il amène la sienne, il perd: s'il amène quelqu'une des autres, il gagne. Le *Lansquenet* est défendu. Voyez le Traité de Police de M. de la Mare, *L. III. Tit. IV. C. 6. p. 457. & suiv.*

Lansquenet se dit aussi du lieu où l'on joue au *Lansquenet*, & aux autres jeux semblables. C'est un Chevalier de Paris, il fait ses Caravanes dans les *Lansquenets.* **LE SAGE, Turcaret, Act. I. Sc. I.**

LANTA. Petite ville de France dans le Haut-Languedoc, au Diocèse de Toulouse.

LANTAINE. Nom d'une rivière de Franche-Comté. *Lantana.* La *Lantaine* se jette dans la Saone entre Foulcogneux & Conflans. Hadr. Val. *Not. Gall. p. 310.*

LANTEAS. Grandes barques Chinoises, dont les Portugais de Macao se servent pour faire le commerce de Canton.

LANTER, ou LENTER. v. a. Terme de Chaudronnier. C'est faire avec la tête du marteau de petites façons & de petits agrémens sur le cuivre qu'on a mis en œuvre. C'est le planer, & imprimer des coups de marteau par ordre. *Lanter* un chaudron. *Lanter* le couvercle d'une marmite.

LANTERNE. f. f. Vaisseau fait de matière transparente, servant à conserver la lumière qu'on transporte, ou qui est exposée au vent & à la pluie. *Laterna.* *Lanterne* de verre, de corne, de papier, de talc, de toile. On taxe pour les *lanternes* qu'on met la nuit dans les rues. La *lanterne* d'Épictète fut vendue autrefois 3000 dragmes. La *lanterne* de Diogène étoit une pièce curieuse chez les Anciens. La *lanterne* de Judas se gardoit au Trésor de S. Denys, comme une pièce curieuse & antique.

LANTERNE vient du Latin *lanterna*, qui est dérivé de *lateo*, je suis caché, parce que le feu est caché dedans, *eo quod lucem habeat interiùs clausam*, dit Isidore, & Lambin aussi sur le Prologue de l'Amphytrion de Plaute. Mais *laterna*, *lanterne*, a été tiré du Celtique *letern*, dit le P. Pezron. *Lanterne*, selon Saumaise, sur Lampridius, *p. 189.* s'est formé de *lato*, parce qu'une *lanterne* porte la lampe, ou la lumière.

LANTERNE sourde, est une *lanterne* de fer blanc, ou noirci, qui n'a qu'une ouverture, qu'on ferme quand on veut cacher la lumière, de façon que celui qui la porte voit sans être vu. Les Anciens avoient aussi des *lanternes* sourdes, mais elles différoient des nôtres. Elles étoient couvertes de quatre peaux sur les quatre côtés, & trois de ces peaux étoient noires, & une seulement étoit blanche. Casaubon qui les décrit ainsi, a tiré cette description d'un Manuscrit de Julius Africanus. On s'en servoit sur tout à la guerre quand on vouloit dérober la nuit sa marche aux ennemis. Les Anciens se servoient, comme on fait encore aujourd'hui, de vessies pour faire des *lanternes*. Il y a eu dans le moyen âge des *lanternes* militaires, dont on attribue l'invention à Manuel Comnène, Empereur de Constantinople. Voyez l'Histoire de Manuel par Cinnamus, *Liv. V. n. 2.* Adhelmus dans son Poème, *De laude Virginum*, décrit une *lanterne* de verre. Autrefois on en faisoit de corne de bœuf sauvage appelé *Urus*. Plin. dit, *Liv. VIII. c. 15.* que cette corne coupée en petites lames minces étoit transpa-

rente. On cite sur les *lanternes* de corne, Plaute, dans le Prologue de l'Amphytrion, & Martial, *Liv. XIV. Ep. 61.* Il est vrai qu'ils y parlent de *lanternes*, mais ils n'en disent point la matière. Car pour le titre de l'Épigramme de Martial, *lanterna cornea*, est on bien sûr qu'il soit de Martial lui-même?

On appelle *soufflets à lanternes*, ceux qui représentent une *lanterne* de papier, dont l'ais supérieur, quand on le leve, demeure parallèle à l'inférieur.

Il y a à la Chine une fête célèbre qu'on appelle la fête des *Lanternes*. C'est le quinziesme jour du premier mois; on le nomme le jour ou la fête des *Lanternes*, parce qu'on en suspend dans toutes les maisons & dans les rues en si grand nombre, que c'est une fureur plutôt qu'une fête. On en allume peut-être plus de deux cens millions ce jour-là. On a outré en cette matière une cérémonie, qui d'ailleurs eût pu être tolérée, comme plusieurs autres coutumes, pour s'accommoder au caprice du peuple, & qui est devenue par un entièrement ridicule le plaisir le plus sérieux des gens de qualité.

On expose ce jour-là des *lanternes* de toutes sortes de prix; quelques-unes coûtent jusqu'à deux mille écus; & il y a tel Seigneur qui retranche toute l'année quelque chose de sa table, de ses habits, de son équipage, pour être magnifique en *lanternes*. Ce n'est pas la matière qui coûte; la dorure, la sculpture, les peintures, la soie & le vernis, en font toute la beauté: pour la grandeur, elle est énorme. On en voit de vingt cinq à trente pieds de diamètre. Ce sont des sales, ou des chambres, & trois ou quatre de ces machines seroient des appartemens fort raisonnables; de sorte qu'à la Chine on peut manger, coucher, recevoir des visites, représenter des comédies, & danser des ballets dans une *lanterne*. Il faudroit pour l'éclairer y allumer un feu de joie, tel que nous le représentons dans nos places publiques; mais comme on en seroit incommodé, on se contente d'y mettre un nombre infini de bougies, ou de lampes, qui de loin font un fort bel effet. On y représente aussi divers spectacles pour divertir le peuple, & il y a des gens cachés, qui par le moyen de plusieurs petites machines, font jouer des marionnettes de grandeur humaine, dont les actions sont si naturelles, que ceux mêmes qui en savent l'artifice, ont de la peine à ne s'y pas méprendre.

Outre ces *lanternes* monstrueuses, il y en a une infinité d'autres médiocres. J'en ai vu non-seulement de propres, mais encore de magnifiques. Elles sont ordinairement composées de six faces, ou panneaux, dont chacun fait un cadre de quatre pieds de haut, & d'un pied & demi de large, d'un bois vernis, & orné de quelque dorure. Ils y tendent une toile de soie fine & transparente, sur laquelle on peint des fleurs, des rochers, & quelquefois des figures humaines. La peinture en est belle, les couleurs vives; & quand les bougies sont allumées, la lumière y répand un éclat, qui rend l'ouvrage tout-à-fait agréable.

Ces six panneaux joints ensemble composent un hexagone surmonté par les extrémités de six figures de sculpture, qui en font le couronnement. On y suspend tout autour de larges bandes de satin de toutes couleurs en forme de rubans, avec divers autres ornemens de soie qui tombent sur les angles, sans rien cacher de la peinture, ou de la lumière. Les Chrétiens s'en servent quelquefois pour l'ornement des Eglises. Les Chinois en suspendent aux fenêtres dans leurs cours, dans les salles, & quelquefois dans les places publiques. La fête des *Lanternes* est encore célèbre par les feux de joie, qui paroissent en ce tems-là dans tous les quartiers de la ville.

LANTERNE, qu'on nomme aussi *Ploir*, terme de Gazier. Instrument rond qui sert aux Gaziers à ôter la soie de dessus l'ourdilloir, pour la mettre sur les deux ensubes du haut du métier à gaze.

LANTERNE, en termes de Guerre, Instrument de Canonier dont on se sert pour charger le canon. On le nomme aussi Cuiller à charger. *Voyez* ce mot. *Lanternes* ou cuillers à charger. DE LA FONT.

Elle est faite en forme d'une longue cuiller ronde, & est attachée au bout d'un bâton.

LANTERNE à mitrailles, est un bois rond concave en forme de boîte qu'on remplit de mitrailles pour en charger un canon.

LANTERNE à gargouilles. Terme de Marine. Eru de bois dans lequel on met les gargouilles pour les porter en haut.

LANTERNE, en termes d'Orfèvre, est la partie d'une croisse d'Evêque, ou d'un bâton de Chantre, qui est grosse & à jour, qui en quelque façon représente une *lanterne*. Les croisses & bâtons d'argent doivent être contremarqués aux vases, fonds de *lanterne*, dômes, douilles & croisillons, suivant les Statuts des Orfèvres.

LANTERNE, en termes de Méchanique, est une petite roue dans laquelle engrenne une autre roue, un rouet, un hérisson. Elle diffère du pignon en ce que les dents du pignon sont saillantes, & placées au dessus & autour de toute la circonférence: au lieu que les dents de la *lanterne*, si on peut les appeler ainsi, ne sont proprement que des trous pratiqués au dedans du corps même, où les dents d'une autre roue doivent entrer.

LANTERNE, en termes d'Horlogerie, est de même une petite roue placée au centre d'une grande; elle tient lieu de pignon dans les grosses Horloges. Les *lanternes* sont composées de fuseaux ronds, cylindriques, montés & rivés entre deux plaques parallèles. Il seroit à souhaiter que l'on pût exécuter les *lanternes* en petit, avec autant d'égalité & de facilité que l'on fait les pignons, pour s'en servir dans les montres; mais l'exécution en est trop difficile: on doit former les ailes des pignons en général, autant qu'il sera possible, sur la forme d'une *lanterne*, quoi qu'en puissent dire les partisans du sentiment contraire. On se sert plus volontiers de *lanternes* pour les grosses Horloges, & de pignons pour les montres. Les dents des roues engrennent dans les ailes des *lanternes* ou des pignons. Le pignon ou *lanterne* qui conduit une roue, doit avoir ses ailes un peu plus larges que les dents de la roue qui est conduite, & les ailes d'un pignon qui est conduit, seront plus ferrées. Le P. ALEXANDRE. Les dents de la grande roue engrenant dans la *lanterne* qui est sur l'axe de la roue moyenne, l'obligent à tourner. IDEM.

LANTERNE de Moulin, est un pignon à jour fait en forme de *lanternes*, qui est composé de deux tourtes, ou pièces de bois rondes, au bord desquelles sont des fuseaux où s'engrennent & s'accrochent les dents de la roue intérieure du moulin qui fait tourner les meules.

LANTERNE, en Architecture, est une construction de charpente qui se met au plus haut des dômes & des pavillons, où il y a d'ordinaire quelques fenêtres pour leur donner plus de jour.

LANTERNE, se dit aussi d'une cage carrée de charpente, garnie de vitres, au dessus du comble d'un corridor de dortoir, ou d'une galerie entre deux rangs de boutiques pour l'éclairer, comme il s'en voit à la bourse de Londres.

LANTERNE d'escalier, est une tourelle élevée au-dessus d'une plate-forme, ou terrasse, pour couvrir la cage ronde d'un escalier par où l'on y monte, qui se pratique dans les pays chauds, où les terrasses servent de couverture; & comme il s'en voit de pierre à l'entour de la plupart des dômes.

LANTERNE d'Eglise, est une petite tribune en forme de cage de menuiserie vitrée, ou fermée de jalousies, qui sert d'oratoire dans une Eglise, pour prier Dieu avec moins de distraction.

LANTERNE ou ÉCOUTE, est aussi un petit cabinet de menuiserie, fermé de jalousies, qu'on élève dans des lieux où se font des actions publiques, pour placer quelques personnes qui veulent écouter sans être vues. Il s'étoit glissé dans la *lanterne* de la Grand-Chambre, quand on plaidoit la cause.

LANTERNE magique, est une petite machine d'Optique, qui fait voir en grand, sur une muraille blanche ou

sur une toile, différens objets, différentes figures peintes en petit sur des morceaux de verre. Elle est composée d'un miroir parabolique qui réfléchit la lumière d'une bougie, dont la lumière sort par le petit trou d'un tuyau, au bout duquel il y a un verre de lunette, & entre deux on coule successivement plusieurs petits verres peints de diverses figures, lesquelles se représentent sur la muraille opposée, en plus grand volume. Le premier qui a enseigné la construction de la *lanterne magique* est Swenterus, en son livre, *Delicia Mathematica*. Le P. Kircher & Kestletus, Jésuites, en ont aussi écrit, & avant tous, Roger Bacon, Anglois, en avoir donné quelque idée.

☞ Ceux qui savent les principes de la Catoptrique & de la Dioptrique comprendront facilement tout le mécanisme de la *lanterne magique*. Ils verront que l'on met au fond de la boîte un miroir concave de métal, afin que les rayons envoyés par la chandelle placée au foyer de ce miroir, soient réfléchis parallèles sur des figures peintes en petit avec des couleurs fort transparentes sur des verres très-minces, que l'on a mis au commencement du tuyau mobile de la *lanterne magique*. Ils verront encore que puisque ces petites figures peintes sur le verre, & vivement éclairées par derrière, n'envoient sur la muraille que des rayons de lumière qui ont passé par deux verres convexes, dont on a eu soin de garnir le tuyau de la *lanterne*, ces petites figures doivent être peintes en grand sur la muraille. Une des propriétés des verres convexes est de grossir les objets. Enfin ils verront que puisque les verres convexes représentent les objets dans une situation opposée à celle qu'ils ont, il est nécessaire de renverser les figures que l'on veut représenter sur la muraille dans leur état naturel.

La *lanterne magique* dont l'Abbé Noller donne la description, 5. vol. de ses leç. de Phys. a son tuyau mobile garni de trois verres lenticulaires. Mais alors, il faut mettre les objets d'abord après le premier verre lenticulaire, & placer la chandelle un peu plus bas que le foyer du miroir de métal, afin que les rayons de lumière soient réfléchis divergens par la surface de ce miroir.

☞ Pour faire une *lanterne magique* sans le secours d'un verre de métal, placez d'abord une chandelle allumée au fond de la boîte; mettez ensuite un verre convexe, après ce verre convexe mettez les objets, puis à quelque distance des objets un second verre convexe qui les représente en grand sur la muraille.

LANTERNES, est aussi un instrument d'Esclaveur d'or & d'argent, qui est une petite construction de menuiserie en forme de petit cabinet, ou de tabernacle, dans laquelle sont suspendus deux trébuchets ou balances très-fines. Le dessus & les côtés sont fermés avec du verre, pour empêcher l'action de l'air sur le trébuchet.

LANTERNE, au pluriel, se dit figurément des fadaïses, des sots contes, des discours impertinens. Tout ce que vous me dites, ce sont des *lanternes*. Il est familier.

On dit proverbialement en parlant d'un sot & d'un crédule à qui l'on fait croire tout ce qu'on veut, même les choses les plus absurdes, qu'on lui seroit croire que des vessies sont des *lanternes*.

LANTERNEAU. f. m. Termes de salines. Ce mot se trouve écrit avec une apostrophe après la lettre *l*, ce qui semble marquer qu'il y a un article, & qu'on doit dire & écrire *anterneau*: cependant ce mot a toujours une *l* avec apostrophe dans un Traité manuscrit sur la manière de faire le sel, & dans la planche gravée d'un marais salant, où les noms de chaque partie se trouvent sans article. L'*Anterneau* est la petite chauffée qui sépare les méans dans les aires; elle est terminée de chaque côté par les bras-seaux.

LANTERNER. v. a. Fatiguer, importuner par des discours ridicules, impertinens. *Odiun creare, odiun afferre*. Je ne fais ce qu'il me vient *lanterner*. Il n'est que du discours familier.

Tome V.

*L'on me lanterne les oreilles,
Quand on me dit qu'un repas, &c.*

LANTERNER, v. n. Signifie aussi, S'amuser à la bagatelle, n'aller point au solide, ne conclure rien. *Ineptè in re aliquâ tergiversari*. Cet homme ne fait que *lanterner* tout le jour. Il ne fait que *lanterner*, marchander tout, & n'achète rien. *Que diantre lanternez-vous tant?* dit Sénecé à un homme qui fait de grands discours, au lieu d'aller droit au but. Il est aussi familier.

LANTERNERIE. f. f. Discours, ou chose de peu d'importance. *Inania verba*. Il ne dit que des *lanterneries*, il ne s'amuse qu'à des *lanterneries*. Il est familier.

LANTERNIER. f. m. Celui qui a soin d'allumer les lanternes des rues. *Laternarius*. On le dit aussi de l'ouvrier qui fait ou qui vend des lanternes.

☞ On le dit figurément, mais dans le style familier seulement, d'un diseur de fadaïses. *Nuga, nugator ineptus*. Ne vous amusez pas à ce qu'il vous dit, c'est un vrai *lanternier*.

☞ On le dit de même d'un homme qui ne peut prendre aucun parti, que la moindre difficulté arrête. *Cessator*. N'espérez pas conclure avec lui, c'est un *lanternier*, un franc *lanternier*.

LANTERNISTES. f. m. Nom d'Académiciens établis à Toulouse. Les noms de la plupart des Académies Italiennes, paroissent bizarres & extraordinaires.... Nos *Lanternistes* de Toulouse semblent avoir voulu sympathiser avec l'Italie à cet égard-là. *Merc. de Junv. 1732*.

En 1695 & en 1696, Mlle l'Héritier eut le prix de l'Académie des *Lanternistes* de Toulouse. Ce fut en lui adjugeant le second, que cette célèbre Académie l'admit dans son corps, honneur qu'elle n'avoit encore accordé à aucune dame. *Journ. des Sav. Decem. 1734*.

Ces Académiciens ont été ainsi nommés, parce qu'avant que leur Société fût érigée en Académie, ils s'assembloient la nuit, éclairés par de petites lanternes. ☞ Ces Messieurs ne se formalisèrent point du sobriquet, & pour conserver le souvenir de leur origine, ils prirent pour devise une étoile avec ces mots *Lucerna in nocte*.

☞ LANTERNON. f. m. Terme d'Architecture, diminutif de lanterne. Sorte de coupole. Il reste un point (touchant la restauration du Panthéon) sur lequel je n'ai garde de vouloir justifier ceux qui le proposent. C'est le *lanternon* à placer sur le grand œil de la voûte. *Lettre sur le Panthéon. Mém. de Trév. Novemb. 1758*. Cette idée n'est cependant pas de l'Architecte, elle vient de plus haut, & on y est tellement attaché, qu'on ne veut point entendre parler d'embellir la voûte, à moins qu'on ne la garantisse par ce *lanternon*, des injures du tems. Il faut avouer que cette ouverture de la voûte est extrêmement incommode pour ceux qui sont dans l'Eglise. Par là, tombent avec la pluie, la neige, la grêle, des rhumes & des cathartes de toute espèce. Mais le boucher par un coupolin, c'est surcharger l'édifice, c'est altérer l'effet de la lumière qu'il reçoit par cet œil, c'est faire disparaître tout l'artifice de l'ancien Architecte. Id.

LANTIONE. f. f. Sorte de bâtiment qu'on voit dans les mers de la Chine. Il approche fort des galères de l'Europe: il a seize rangs de rameurs, huit à chaque côté, & six hommes à chaque rang. Les Corsaires des mers de la Chine se servent souvent de *lantiones*.

LANTIPONNAGE. f. m. Mot bas & burlesque, pour dire importunité ridicule, discours frivoles & importuns. *Importunitas, cessatio*. Monsieur le Médecin, que de *lantiponnage*? MOL.

LANTIPONNER. Terme populaire & burlesque, qui signifie tenir des discours frivoles, inutiles & importuns, sans aller au fait. *Cessare, nugari*. Vous ne faites que *lantiponner*: venons au fait.

LANTRIGUET. Voyez TRÉGUIER.

LANTURE. f. f. Terme de Chaudronnier. Ce sont les petites façons, les petits agrémens qu'on fait avec le marteau sur le cuivre lorsqu'il est travaillé. Cette *lanture* est belle & bien rangée. Voyez **LANTER.**

LANTURLU. Terme populaire, qui n'a point de sens propre, & dont on se sert pour faire connoître qu'on ne croit point une chose dont on parle, ou pour marquer un refus accompagné de mépris. Le Roi leur a répondu *lanturlu*, VOIT. Cette façon de parler est tirée d'un refrain de chanson ou fameux vaudeville qui eut grand cours en 1629. *Lanturlu, lanture.* L'air de ce vaudeville étant brusqué & militaire, des vigneronns séditieux attroupés l'année suivante à Dijon, un jeudi au soir 28 de Février, & tout le jour du lendemain premier de Mars, furent de-là nommés *Lanturlus*, parce qu'ils faisoient battre cet air sur le tambour par la ville pendant leur marche. Ils pillèrent plusieurs maisons, & cette sédition, quand on en parle, est encore appelée le *Lanturlu de Dijon.* *Glossaire Bourguignon.* Scaron, *liv. VII de son Virgile travesti*, donne à ce terme une explication fort burlesque.

*Latin, le discours entendu,
Leur répondit Lanturelu:
Ce mot, en langage vulgaire,
Veux dire: Allez vous faire faire:
Je ne saurois honnêtement
Vous l'expliquer plus clairement.*

LANUAS. f. m. pl. C'est le nom que les Apalaches donnent à leurs Médecins qui sont aussi leurs Prêtres ou Sacrificateurs du soleil. Ils ont une longue robe faite de peaux de diverses bêtes sauvages, coupées par bandes de différente grandeur, dont les poils de diverses couleurs, présentent aux yeux un mélange affreux. Cette robe qui leur tombe jusqu'au dessous du gras de la jambe, est ferrée par le milieu avec une ceinture de cuir de cerf, à laquelle sont attachés trois ou quatre escarcelles, ordinairement remplies de plusieurs sortes d'herbes auxquelles ils attribuent de grandes propriétés pour la guérison de plusieurs maladies qui regnent particulièrement dans ce pays. Par dessus cet habillement, ils portent, au lieu de manteau, la dépouille entière d'un lion, d'un tigre ou d'un Léopard, dont la tête & les pattes qui sont sèches, leur pendent sur l'estomac & des deux côtés. Ils ont les oreilles percées, & ils y attachent certains petits oiseaux noirs endurcis à la fumée. Soit par coutume, soit par superstition, ils ont en tout tems les pieds nus, mais leur tête est couverte d'un bonnet fort haut qui aboutit en pointe, & qui est composé de deux peaux avec leur poil, marquetés de différentes couleurs, & les plus hideuses qu'ils puissent trouver. Leurs bras, nus jusqu'au coude, sont marqués de plusieurs caractères & de plusieurs figures faites dans le tems de leur promotion à ces charges de Sacrificateur & de Médecins, par ceux qui règlent leur religion. Ces principaux Ministres ou Surintendans, après les avoir destinés sur la peau de leurs disciples, y font des piquûres jusqu'au sang, qu'ils étanchent aussitôt en jetant sur la plaie la cendre d'une certaine écorce d'arbre qui laisse à la cicatrice une couleur brune que rien ne peut effacer.

LAN-VETHELIN, ou LANVILLIN. Nom d'un bourg de la Principauté de Galles, en Angleterre. *Lanvillinum.* Il est dans le Comté de Montgomery, à cinq lieues de la ville de ce nom, & vers le Comté Denbig. On croit que ce bourg est l'ancienne *Mediolanum Ordovicum.* Cité des Ordovices. MATY.

LANUGINEUX, EUSE. adj. Terme de Botanique, qui s'applique aux plantes & aux parties des plantes, qui sont couvertes d'une espèce de duvet ou coton semblable à de la laine. On le dit aussi des fruits. *Lanuginosus.* Les pelotes de mer sont *lanugineuses.* Il est quantité de plantes dont les feuilles sont *lanugineuses*: telles sont la molaine, la guimauve; l'agnus-castus, la belladonna, le bouillon blanc, le tussilage, l'éthiopienne, &c. Voyez POILS, en Botanique.

LANUSURE. f. f. Terme de Plombier. Pièce de plomb qui est au droit des arrêrières, & sous les amortissemens. On l'appelle aussi *basque.* Il y en a qui écrivent *anusure* pour *lanusure*, comme si le mot de *anusure* renfermoit l'article *la.*

LANZANI. f. m. Nom d'un animal d'Afrique. *Lanzani fera.* Jacques de Vitri, dans son histoire d'Orient, chap. 89, parle du *Lanzani*, & dit qu'il est si terrible par sa cruauté, que jusques au lion même les bêtes les plus féroces & les plus fortes le craignent.

LANZANO. Voyez **LANCIANO.**

LANZO. *Axina.* Ville d'Italie au Piémont, sur la Sture.

L A O.

LAO. Le Royaume de *Lao.* *Laum Regnum.* C'est un Royaume de l'Inde de là le Gange. Il est borné au levant par celui de Tunquin; au midi, par celui de Camboye; au couchant, par ceux de Siam & de Pégu; & au nord, par les peuples qu'on nomme Gnai. Ce pays, étendu depuis le 14^e degré de latitude jusqu'au 22, 30 minutes, est tout environné de montagnes remplies de grandes forêts & de précipices, & qui en rendent l'entrée fort difficile; mais le dedans du pays est très fertile en riz qui passe pour le meilleur de l'Orient, en coton, en bestiaux & en sel, qui s'y forme d'une manière toute singulière. Car après qu'on a coupé le riz, les pluies & les vents produisent sur la terre une écume fort blanche, qui étant durcie par le soleil est de fort bon sel. On trouve encore dans ce pays quantité de benjoin, de la laque, du miel, de la cire, de l'ivoire, du musc, de l'ambre rouge, & même de l'or & de l'argent que l'on pêche dans les rivières avec des filets de fer. Ce Royaume est baigné par la rivière de *Lao*, qui y forme plusieurs canaux. Sa ville capitale, que l'on place au 18^e degré de latitude, & qu'on appelle Langione, est fort grande, à cause du Palais du Roi qui a une étendue prodigieuse. L'air est si bon dans le Royaume de *Lao*, que les hommes à cent ans y sont capables de porter les armes. Le Roi de *Lao* est si absolu, qu'il est maître de toutes les terres, en sorte qu'elles ne peuvent passer des peres aux enfans que par grâce. Il étoit anciennement tributaire de la Chine, mais il s'est affranchi de cette servitude à la faveur des montagnes qui environnent son pays. Les habitans du pays qu'on nomme *Langiens*, & qui sont sans doute les mêmes que les *Layes* des petites cartes de Sanson, comme la rivière de *Lao*, est le Mécon de ces mêmes cartes; ces peuples, dis-je, sont Païens, & croient la transmigration des ames; ils ne s'attachent qu'à l'agriculture, à la chasse ou à la pêche. Quoiqu'ils soient robustes, ils ne sont pas guerriers, & on dit qu'ils ne défendent leurs pays, quand leurs voisins y veulent entrer, qu'en empoisonnant les rivières MATY.

LAOCOON. f. m. Frere d'Anefise, étoit Prêtre d'Apolon & de Neptune en même tems.

LAODAMIE. f. f. Terme de Mythologie. Fille de Bel-lérophon & d'Achémoné, fut aimée de Jupiter, dont elle eut Sarpédon, Roi de Lycie.

LAODAMIE. Femme de Protésitas.

LAODAMIE, Princesse d'Epire, que les Epirotes assommèrent auprès de l'autel de Diane où elle s'étoit réfugiée.

LAODICE. f. f. Mere de Niobé, selon quelques uns.

LAODICE. f. f. Fille d'Agamemnon & de Clytemnestre. Son pere, dit Homère, l'offrit en mariage à Achille pour être le sceau & le lien de leur réconciliation.

LAODICE. f. f. Reine de Cappadoce, qui fit empoisonner cinq de ses enfans. Elle fait le sujet d'une Tragédie de Thomas Corneille.

LAODICE. f. f. Fille de Priam & d'Hécube, fut mariée en premières noces à Téléphe, fils d'Hercule. Ayant été abandonnée de son époux, son pere la remarqua à Hélicon, fils d'Antéonor, qui fut tué peu de tems après. On voyoit encore dans la Phrygie le tombeau de cette Princesse du tems de Maximus, Préteur de l'Asie, qui le fit réparer.

LAODICE. f. f. Fille d'Agapénor, qui commandoit les troupes Arcadiennes au siège de Troye.

LAODICÉE. Nom d'une ville de Syrie, anciennement Archiépiscope. *Laodicea, Laodicea ad Libanum*. Elle est aujourd'hui fort peu importante. Elle porte le nom de Lyche ou de Ladikia, & elle est sur la côte de Syrie, à six ou sept lieues au midi d'Antioche. L'inscription de ses médailles est ΛΑΟΔΙΚΕΩΝ ΤΩΝ ΠΡΟΣ ΓΑΛΛΙΑΣ. Elle n'est jamais sur ses médailles, ni colonie, ni métropole. P. HARDOUIN.

LAODICÉE, ou LAUDIÉSA, est une autre petite ville de Syrie. *Laodicea, Laodicea Cabiosa*. Elle est à la source du Farfar, à six ou sept lieues au-dessus d'Hems. *Laodicee* étoit anciennement Episcopale, suffragante de Damas. MATY. Après la sédition d'Antioche, Théodose le Grand la priva de la qualité de métropole, qu'il transféra à *Laodicee*, ville voisine d'Antioche, & toujours jalouse de sa grandeur. TILLEMONT. C'est cette *Laodicee* qui inscrit ses Médailles, ΙΟΥΔΑΙΩΝ ΚΑΙ ΛΑΟΔΙΚΕΩΝ, & ΛΑΟΔΙΚΕΩΝ ΤΩΝ ΠΡΟΣ ΛΙΒΑΝΟΝ; car c'est la même ville selon le P. Hardouin. D'autres ont prétendu que la première inscription étoit celle de *Laodicee* sur mer. Sous les Empereurs, les médailles ne nous représentent jamais que cette *Laodicee*. Elle étoit alors partagée en deux villes, la vieille & la nouvelle. La nouvelle fut bâtie du tems de Jules César, & elle en prit le nom de ΙΟΥΔΑΙΩΝ. C'est celle-là seule qui est métropole sur quelques médailles, ou métropole & colonie sur d'autres. P. HARDOUIN. Les deux *Laodicees* de Syrie écrivent leur nom en caractère Latin, LAUDIKTHON, ou LAODIKTHON, celles d'Asie, jamais. Id.

LAODICÉE, ou LADICK. C'étoit anciennement une ville considérable de la Galatie, dans l'Asie Mineure. *Laodicea combusta*. Elle fut ruinée par un tremblement de terre, & par les flammes qui sortirent du sein de la terre. Ce n'est plus qu'un village de la Caramanie en Natolie, situé au levant de Cogni, & au septentrion de Tachia, ou Antioche. MATY.

LAODICÉE. Ville autrefois célèbre & Archiépiscope de la grande Phrygie en l'Asie Mineure. *Laodicea ad Lycum*. Cette ville, dont Saint Jean reprend si vivement l'Eglise, *Apoc. III*, est entièrement ruinée. Les Turcs appellent ses ruines Eskihissar, & on les trouve dans la Natolie propre, sur le Licho, un peu au-dessus de son confluent avec le Madre. MATY.

LAODICÉE vient de λαός, & *populus dicitur, jus*, comme qui diroit *jus populi*. P. ROYAL, ou plutôt comme qui diroit, lieu où l'on rend justice au peuple.

LAODICÉEN, ENNE. f. m. & f. Qui est de quelque une des quatre Laodicees dont on a parlé. *Laodicensis*. Lorsque cette lettre aura été lue parmi vous, ayez soin qu'elle soit lue aussi dans l'Eglise de Laodicee, & qu'on vous lise de même celle des *Laodicensis*. P. R. *Coloff. IV. 16*. L'Epître de S. Paul aux *Laodicensis* que l'on avoit dans les premiers siècles de l'Eglise, étoit apocryphe. La véritable Epître de cet Apôtre aux *Laodicensis* étoit perdue dès-lors.

LAODS. Voyez LODS.

LAOMÉDON. f. m. Fils d'Ilus & pere de Priam, regna à Troye ving deux ans. Il fit environner sa capitale de si fortes murailles, qu'on attribua cet ouvrage à Apollon, dieu des beaux Arts. Les fortes digues qu'il fit faire aussi contre les vagues de la mer, passerent pour l'ouvrage de Neptune; & comme dans la suite, les vents & les inondations ruinerent une partie de ces ouvrages, on publia que Neptune ayant été frustré de la récompense qui lui avoit été promise, s'étoit vengé du perfide *Laomedon*.

LAON. Prononcez LAN. Nom d'une ville du Gouvernement de l'Isle de France. *Laudunum, Lugdunum Clavatum*. Elle est capitale du Laonois, contrée de Picardie. Cette ville, située sur une montagne, à six lieues de Soissons, du côté du nord, est grande, fortifiée & Episcopale: son Evêque, qui porte le nom de Duc, est un des douze anciens Pairs de France & suffragant de Reims. *Laon* est au milieu d'une grande campagne, dans laquelle s'élevent plusieurs éminen-

ces qu'on peut appeler plutôt des bosses que des collines, ni des montagnes. Elle est bâtie sur la plus haute de toutes, & en occupe la tête en forme presque d'une coulonne, ayant un circuit assez spacieux, & avec cela un grand faubourg. Ses coteaux sont plantés de vignobles, ou n'y peut aborder de quelque côté que ce soit qu'en montant, & autrefois, à cause de cette alliette, elle fut estimée bien forte. MÉZERAY, *T. III. p. 1086*. *Laon* étoit le siège des Rois de la seconde race au dixième siècle. Mézerai, dans *Louis d'Outremer, T. I. p. 331*. *Laon* fut érigé en Evêché l'an 496, sous le regne de Clovis; il faisoit auparavant une partie du Diocèse de Reims.

LAONE, ou SAINT JEAN DE LAONE. Nom d'un bourg de Bourgogne. *Latona, Laona*.

Ce nom s'est formé de celui de Latone, en retranchant le *t*, parce que cette divinité Payenne y avoit autrefois un Temple, & y étoit honorée. Il y a aujourd'hui une Eglise dédiée à Saint Jean, d'où il a pris le nom de Saint Jean de *Laone*. On l'a appelé aussi le Pont de *Laone*. Ce lieu est sur la Saone, entre Dijon & Dole. Vales. *Not. Gall. p. 264*.

LAONNOIS, OISE. f. m. & f. Qui est de Laon. *Laudunensis, Clavas*.

LAONNOIS. Nom d'une contrée de Picardie, Province de France. *Laudunensis pagus, Clavates*. Le *Laonois* est l'Evêché de Laon. Hincmar l'appelle *Laudunensis pagus*, ou *Comitatus*. Dans la division que fit Louis le Débonnaire de son Royaume entre ses enfans, le *Laonois* étoit entre le Rémois & le Muselgou, ou le pays de la Moselle. Voyez Hadr. Vales. *Not. Gall. p. 289. & suiv.*

LAORINA. Voyez LAURIA.

LAOSYNACTE. f. m. Nom d'un Officier dans l'Eglise Grecque. *Laosynactes*. L'Office du *Laosynacte* étoit d'assembler les Diacres & de les appeler tous par leur nom, pour voir s'il n'en manquoit point. Les *Laosynactes* assembloient aussi le Prince & le peuple, & c'est de-là qu'ils prenoient leur nom.

Ce mot est Grec, composé de λαός, *peuple*, & de συνήγω, *j'assemble*.

L A P.

LAPATHIOS. Nom d'une ville aujourd'hui réduite en village. *Lapithus, Lapathos, Lapethes*. Elle a pourtant un Evêque du Rit Grec, & elle est située sur la côte septentrionale de l'Isle de Candie, près du Cap de Cormachisti. MATY.

LAPATHUM. f. m. Sorte de plante qu'on appelle autrement *Parelle*, ou *Patience*. Voyez PATIENCE.

LAPATHUM vient du mot Grec *καθάρω*, *purger*; car on prétend que cette plante est purgative.

LAPER. v. n. Boire à la manière des chiens & de quelques autres animaux, en tirant l'eau avec la langue. *More canum bibere*. Les chiens, les renards, les loups *lapent*.

On le dit aussi de la manière dont ces animaux mangent les choses fluides. Alors il est actif.

La Cicoyne au long bec ne put attraper miette, Et le drôle eut lapé le tout en un moment. LA FONT.

LAPEREAU. f. m. Quelques uns disent LAPREAU. Petit lapin de l'année. *Tener cuniculus*. On sert des accolades de *lapereaux*.

LAPHISTIUM. Nom d'une montagne de Béotie. *Laphistium*. Jupiter y étoit honoré.

LAPHYRE. f. f. Terme de Mythologie. Surnom de Minerve. *Laphira*. Elle étoit ainsi nommée, comme qui diroit *Laphyria*, de *λάφυρα*, dépouilles, butin, parce qu'elle étoit la déesse de la guerre, & que c'étoit elle qui faisoit faire du butin, remporter les dépouilles des ennemis.

LAPHYSTIEN, ENNE. f. m. & f. Qui a quelque rapport au mont Laphistium. *Laphystius, a* On trouve dans *Paulanias*, Jupiter *Laphystien*, & les Bacchantes *Laphystiennes*.

LAPIDAIRE. f. m. Ouvrier qui taille les pierres pré-

cieuses, Marchand qui les débite, ou celui qui est expert à les connoître. *Gemmarius*. Il y a bien de l'art à être bon *Lapidaire*, à bien tailler les diamans. On appelle aussi *Lapidaire*, les Auteurs qui ont écrit des pierres précieuses, comme du Rosuel, Berquen, Boot, &c.

LAPIDAIRE. adj. Style *lapidaire*. C'est un style propre aux inscriptions. Il tient le milieu entre les vers & la prose. Il faut également éviter un style, ou trop froid, ou trop brillant. Cicéron en a prescrit les règles : *Accedat oportet oratio varia, vehemens, plena animi, plena spiritus. Omnium sententiarum gravitate, omnium verborum ponderibus est utendum*. Le style *lapidaire*, qui étoit péri avec les vieux monumens, a été renouvelé au commencement de ce siècle par le Comte Emmanuel Thesauro. On l'emploie aujourd'hui à toutes sortes d'usages, à la tête des Livres, ou en forme d'Epîtres dédicatoires, ce qui n'a point d'exemple chez les Anciens. S. EVR.

LAPIDATION. f. f. Du Latin *lapis*, pierre. C'est le supplice de ceux qu'on tuoit à coups de pierre. *Lapidatio*. Saint Paul assista à la *lapidation* de Saint Etienne. La *lapidation* étoit ordinaire chez les Juifs. On abandonnoit les criminels au peuple, qui les assommoit à coups de pierres. Les témoins jetoient les premières.

LAPIDATION. C'est le nom d'un jour de Fête que les Eginètes célébroient en mémoire de deux filles de Crète qu'ils avoient tuées à coups de pierres dans une sédition.

LAPIDER. v. a. Tuer quelqu'un, l'assommer à coups de pierres. *Lapidibus obruere*. JÉSUS CHRIST empêcha les Juifs de *lapider* la femme adultère. Dans les émotions populaires, on court risque d'être *lapidé*. Le Roi les fit *lapider*. ABLANC. Sigebert étant aussi-tôt monté à cheval, alla droit aux mutins que sa présence déconcerta. Il fit prendre les plus insolens & les fit *lapider* à la vue de l'armée. C'est l'unique exemple que je trouve dans notre Histoire, de cette espèce de châtement pour des soldats. P. DANIEL, *Hist. de Fr. T. I. p. 170*.

LAPIDER. se dit figurément en parlant des gens qui s'élèvent avec chaleur contre ceux qui font ou qui disent quelque chose qui les choque. Si vous témoigniez du mépris pour les femmes, elles vous *lapideroient*.

LAPIDÉ, ÉE. part. *Lapidibus obrutus*.

LAPIDIFICATION. f. f. Terme de Chimie. Action par laquelle on convertit quelque substance en pierre. *Lapidificatio*. Ce qui arrive en faisant dissoudre quelque métal dans un esprit corrosif, & faisant cuire la dissolution en consistance de pierre. La *lapidification* se fait des métaux, des sels fixes & des sels des plantes; ce qui se dit aussi quand on fait des pierres artificielles.

Le terme de *lapidification*, signifie proprement formation des pierres. C'est un terme employé dans l'Histoire naturelle, pour marquer l'action par laquelle la nature forme les pierres par le moyen de certains sucs qu'on appelle lapidifiques, chargés de parties terreuses qui s'unissent, ou se cristallisent. Ainsi, la *lapidification* est bien différente de la *pétrification*, par laquelle la nature change ou convertit en pierre des substances qui n'appartenoient point auparavant au regne minéral. Voyez PÉTRIFICATION.

LAPIDIFIER. v. a. Terme de Chimie. Réduire les métaux en pierre par le moyen de leur calcination. *In lapidem convertere*.

LAPIDIFIQUE. adj. Qui se dit des substances propres à former les pierres. *Sic Lapidifique. In lapidem convertens*. Tous les minéraux s'engendrent par un suc *lapidifique* de la terre. Auprès de Naclinan, il y a un ruisseau *lapidifique* qui se convertit en peu de tems en pierre dans des réservoirs qu'on creusé exprès; & un grand Caravanferat voisin est tout bâti de ces pierres, comme témoigne Tavernier.

LAPIN, LAPINE. f. m. & f. Petit animal sauvage qui se retire pendant le jour dans des trous qu'il creuse en terre, qu'on appelle terriers, où il habite avec ses petits. *Cuniculus*. On l'appeloit autrefois Conil. Il est à-peu-près de la taille du lièvre, avec lequel

il a beaucoup de rapport dans la conformation du corps. Il est blanc & gris, ou marqueté. Il a les oreilles longues & droites & la queue courte. Les *lapins* de garenne sont excellens à manger. Ceux de clapier, qu'on nourrit dans des cours & dans des greniers, ne valent rien, & on les appelle des *mangeurs de choux*.

Sur un lièvre flanqué de six poulets étiques,
Pavoisèrent trois lapins, animaux domestiques,
Qui dès leur tendre enfance élevés dans Paris,
Sentoient encor le chou dont ils furent nourris.
BOIL.

Il y a aussi des *lapins* que les Rotisseurs appellent *lapins buissonniers*, parce qu'ils se tiennent toujours dans les buissons. Ils ne sont pas tout-à-fait si bons que les *lapins* de garenne, mais ils valent beaucoup mieux que les *lapins* de clapier. Il y a des *lapins* d'Inde qui sont blancs. Les *lapins* peuplent beaucoup, & les femelles portent tous les mois cinq ou six petits, quelquefois sept ou huit. On appelle les femelles *hâses*. Un jour à la table de M. de Mesmes, un mauvais Poète faisoit sonner bien haut des vers d'un assez mauvais goût qu'il avoit composés à la louange du *lapin*, sous le titre de *Cuniculi encomium*. Montmor, fatigué de son discours, lui dit : Ce *lapin* là n'est pas de garenne, servez-en d'un autre. DE VIGN. MARV.

Ce mot vient de *lepinus*, diminutif de *lepus*, & de *leporellus*. MÉN.

On dit vulgairement d'un homme habillé de neuf, ou qui est paré, qu'il est brave comme un *lapin*, & d'une femme qui fait beaucoup d'enfans, que c'est une *lapine*, une vraie *lapine*.

Le lièvre & le *lapin* sur les médailles, sont le symbole de l'Espagne, où il s'en trouve quantité. On en voit aussi sur les médailles de Sicile, & ils marquent en général l'abondance à cause de la fécondité de ces animaux. P. JOBERT.

LAPIN. Terme de Conchyliologie. f. m. Nom d'une sorte de coquillage marin. *Cuniculus concha*.

LAPIS. f. m. Espèce de pierre précieuse qui n'est point transparente. *Stellatus lapis, lapis lazuli*. Elle est bleue, avec des filets d'or, & quelquefois mêlée de pourpre. Le plus dur & le plus chargé de couleur est le plus considéré, & on l'appelle le *mâle*. Le moins bleu est la femelle. On le trouve parmi les sables de la mer, & dans les cavernes qu'elle a creusées en morceaux carrés, ou ovales, qui ont quelquefois six à sept pouces de haut. Il est plus tendre que l'agate. On en fait des vases & on en orne des cabinets. De celui qui ne peut être employé, on en compose l'azur d'ouïmer, dont l'invention est due à un Roi d'Egypte. L'oriental est fixe, ne change point sa couleur au feu, & ne devient point friable. Dans la montagne Payen au Chili, il se trouve du *lapis lazuli*. FRÉZIER, p. 76.

Les Grecs l'ont appelé *zôlites*, ou *pierre bleue*, & les Arabes *lazuli*, d'où vient le mot d'*azur* qui est la même chose.

LAPIS. Terme du grand Art. Le *lapis* est le sel de l'or. **LAPIS.** On donne ce nom à Jupiter en mémoire de la pierre que Saturne avoit dévorée à la place de son fils, & sous cette dénomination, il étoit confondu avec le dieu Terme. Le serment que l'on faisoit par ce nom mystérieux étoit très-respectable, comme nous l'apprend Apulée. C'est ce que Cicéron appelle *Jovem lapidem jurare*. Ep. à Trébatius Septimus, parmi les Epîtres familières.

LAPIS DENTALIS. Sorte de coquillage que les Apothicaires font entrer dans la composition de quelques remèdes. Voyez DENTALE.

LAPITHE. f. m. & f. Nom propre de peuple. *Lapitha*. Les *Lapithes* étoient un peuple de Thessalie en Grèce. Ils habitoient les montagnes de l'Inde, de Pélérhone & d'Othrys. L'Antiquité a cru que les *Lapithes* avoient inventé la bride & la selle à cheval. Plin, Liv. VII. c. 56. Du moins Virgile le dit, *Georg. L. II. v. 457. & L. III. v. 115. & Enéide, L. VI. v. 601. & L. VII. v. 3059*. On dit qu'ils

avoient pris le nom de *Lapithes*, de Laphitha, fils d'Apollon & de la Nymphé Stilbé.

LAPORD, ou **LAPOURD**, ou **LABORD**. Nom ancien d'une ville de France. *Lapurdum*. Selon quelques-uns c'est Lourde, selon d'autres, c'est Bayonne, sixième ville de la Novempopulanie, qui fut appelée *Lapurdum* en langage du pays, à cause des pirateries & des brigandages de ses habitans. Ensuite on la nomma *Civitas Boatium*, *Bayonne*, c'est-à-dire en langage du pays, *Bon Port*, parce qu'en effet elle n'est qu'à une lieue de la mer, & que le confluent de la Nive & de l'Adour y font un bon port. Souvent dans l'Antiquité Ecclésiastique, les Evêques de Bayonne sont appelés *Lapurdensés Episcopi*, & le territoire de cette ville s'appelle *Lapord*, ou *Labord*, pays de *Lapourd*. V. Hadr Valois, *Notit. Gall. p. 360 & suiv.*

LAPPA. f. f. Sorte de plante qu'on appelle autrement *Bardane*, ou *Glouteron*. Voyez **BARDANE**.

Ce mot vient du Grec *λάβειν*, prendre, s'attacher, à cause que les têtes de la *lappa* s'attachent aux habits des passans.

LAPPMUDE. f. f. Robe de peaux de Rennes, dont on se sert en Laponie & en Suède. La fumée ne put nous défendre des mouches, plus cruelles sur cette montagne (Horri la Kero) que sur Niwa. Il fallut, malgré la chaleur qui étoit très-grande, nous envelopper la tête dans nos *lappmudes*, & nous faire couvrir d'un épais rempart de branches de sapins, & de sapins même entiers. MAUBERTUIS.

LAPPON, ou **LAPON**, **ONE**, f. m. & f. & adj. ce dernier est plus usité. Nom des peuples de la Laponie. *Lappon*. La nation *Lappone*, la langue *Lappone* est la même que celle de Finlande. Les *Lapons* sont des peuples venus de la Finlande. Ils habitent dans des cabanes faites avec des planches & couvertes de peaux. Ils sont de fort petite taille; on dit qu'il n'excedent pas la hauteur de trois coudées. Ils ont les cheveux noirs & la barbe de même couleur, ce qui leur est particulier entre les peuples du Nord. Ils sont laids & courbés, mais fort robustes & excessivement poltrons. Ils ont une merveilleuse adresse à courir sur la neige, au travers des précipices dont leur pays est plein, en attachant à leurs pieds de larges planches qui les empêchent d'enfoncer. On dit merveilles de leurs sortilèges: chaque famille doit avoir son esprit familier en commun, & chaque personne doit avoir aussi le sien en particulier; ce sont des héritages que les peres laissent à leurs enfans. Il y a bien de l'apparence que cela est exagéré; cependant on en peut bien croire quelque chose, si on considère comme le démon s'est joué autrefois & se joue encore aujourd'hui des peuples plongés dans l'idolâtrie, tels que le sont encore la plupart des *Lapons*. Ils vivent longtems; il leur arrive assez souvent d'atteindre l'âge de cent ans, & de ne mourir que de vieillesse. Ils aiment si éperduement leur pays, & le genre de vie qu'ils y mènent, qu'ils ne peuvent vivre dans des climats plus doux, comme on l'a reconnu par plusieurs expériences. Leurs occupations ordinaires sont la pêche qu'ils font dans leurs lacs & dans leurs rivières, où il y a une prodigieuse quantité de poissons, & en particulier des brochets, des perches & des saumons d'une grosseur démesurée. Ils les font ou sécher au soleil, ou à la gelée, suivant la saison, & les ayant réduits en poudre, ils s'en servent au lieu de pain. Les bêtes sauvages qu'ils prennent à la chasse, qui est leur autre métier, leur fournissent, avec leurs rennes, de la chair & des peaux pour se couvrir. Ils tuent une prodigieuse quantité d'ours blancs, de loups & de lièvres de même couleur, des martes, des martes zibelines, des renards noirs, des écureuils, des castors, des loutres: les peaux de ces animaux sont l'or & l'argent des *Lapons*; ils les échangent pour d'autres denrées avec leurs voisins, & ils en paient leurs tributs aux Princes dont ils dépendent. Leurs armes ordinaires sont les flèches; ils en ont qui sont émoussées; ils s'en servent pour tuer les bêtes dont les fourures sont précieuses, & ils ont l'adresse de les frapper au nez pour ne gâter pas la peau. Ils font maintenant quelque usage des

armes à feu, qu'ils ont appris de leurs voisins, mais ils ne s'en servent que pour la grosse chasse. Ils sont sujets en partie des Danois, en partie des Moscovites & en partie des Suédois; ce qui donne lieu à distinguer la Laponie en trois parties, comme on le va voir ci-après. Nous avons une Relation de la Laponie en François, & une Histoire de la Laponie, par Schoeffler. Les Arabes appellent les Samoïèdes & les *Lapons*, *Séclabs*, & disent qu'ils descendent de Séclab, fils de Japhet. D'HERBELOT.

LAPPONIE, **LAPONIE**, ou **LAPPIE**. On dit plus ordinairement **LAPONIE**. Nom d'une grande Région de l'Europe, la plus septentrionale que nous connoissions de notre continent. *Lappia*, *Lapponia*. Elle est renfermée entre le 64, & le 71 degré de latitude, & entre le 39, & le 68 de longitude. L'air y est extrêmement froid, & l'hiver y dure neuf mois, dont trois ne sont qu'une nuit continuelle, pendant laquelle on ne s'aperçoit de la distinction des jours, que par quelques crépuscules qui paroissent le matin & le soir: en échange, les trois mois d'été y sont un jour continu, qui y cause d'assez grandes chaleurs. Tout ce pays est plein d'affreuses montagnes, il ne produit ni grains, ni fruits, & on n'y nourrit pour toutes bêtes domestiques que des rennes, qui sont des espèces de cerfs, plus gros que les ordinaires, qui servent aux habitans à tirer leurs traîneaux, à porter leurs charges, & qui leur fournissent du lait, de la chair pour manger, & des peaux pour se couvrir. On dit qu'ils se font encore des habits de la peau & des plumes d'un oiseau nommé *Loom*. Il ne faut pas vous imaginer que pour être dans la *Laponie*, je renonce au commerce des hommes, & de mes anciens amis. M. G. de l'A.

LAPPONIE DANOISE. Appelée autrement la Finmarchie; ou le Gouvernement de Ward'huys. *Præfectura Wardhusiana*, *Finmarchia*, *Lappia Danica*, ou *Norvegica*. C'est la plus petite partie de la *Laponie*. Elle est au couchant septentrional, séparée de la Moscovite par le lac d'Encra-Treck, & de la Suédoise, par les célèbres montagnes de Norvège. Le Château de Ward'huys, résidence du Gouverneur, en est le lieu principal. MATY. On l'appelle aussi *Laponie Norvégienne*.

LAPPONIE MOSCOVITE. C'est la partie la plus orientale de la *Laponie*. *Lappia Moscovitia*, ou *Russica*. Elle s'étend depuis le lac d'Encra-Treck, jusqu'à l'entrée de la mer Blanche, & aux confins de la Moscovie & de la Finlande. On prend la *Laponie* Moscovite pour l'ancienne Biarmie, & on la divise en trois grandes Provinces. La Mouremanskoy Léporie, qui est au couchant des deux autres; la Terskoy Léporie, qui est à l'orient septentrional, le long de l'Océan; & la Bellamorskoy Léporie, qui est autour de Bella More, c'est-à-dire, de la mer Blanche. Il n'y a rien de considérable dans tout ce pays que la petite ville de Kola, située dans la première de ces Provinces. MATY.

LAPPONIE NORVÉGIENNE. Voyez **LAPPONIE DANOISE**. C'est la même chose.

LAPPONIE SUÉDOISE. C'est la partie la plus méridionale de la *Laponie*. *Lappia Suecica*. Elle est séparée des deux autres par les montagnes de Norvège, ou de Daara-Fiel, & bornée vers le midi par l'Angermannie, la Bothnie, le golfe de ce nom, & la Cajane. Elle est plus étendue que les deux autres ensemble, ayant deux cens quarante lieues de longueur autour des montagnes, & cinquante de largeur. L'air y est plus doux que dans le reste de la *Laponie*; on y trouve des mines de fer, de plomb & de cuivre, des pierres précieuses, mais peu estimées; de très-beau cristal, & des perles, dont quelques-unes approchent de la beauté de celles du Levant. On les prend dans des coquillages semblables à des moules, qui se trouvent en grand nombre le long des rivières. On divise ce pays en cinq grandes Provinces, qui sont autour de ces cinq rivières principales. On les trouve dans cet ordre

en allant de Suède en Moscovie : Uma-Lap-Marck , Pitha-Lap-Marck , Lula-Lap-Marck , Torna-Lap-Marck , Kimi-Lap-Marck. Elles renferment la plus grande partie de la Scritofinnie des Anciens , & prennent leurs noms des bourgs d'Uma , de Pitha , de Lula , de Torna , de Ximi , qui sont aux embouchures des rivières de même nom dans le golfe de Bothnie. Les Lapons Suédois sont presque tous professeurs du Christianisme. Les Rois de Suède ont pris soin d'y fonder des collèges , & de faire traduire en Laponnois les Catéchismes , les Prières publiques , & un Manuel , qui renferme les Pseaumes de David , les Proverbes de Salomon , les Évangiles , &c. Il y a apparence que par ces moyens on les retirera enfin de l'idolatrie , à laquelle ils ont encore un très-grand penchant. MATY.

LAPPONIE. Terme de Fleuriste. Nom d'une Tulipe qui est colombin blanc & rouge. MORIN.

LAPS. f. m. Du Latin *Lapsus*. Il n'a d'usage qu'en Pratique , au singulier , dans cette phrase. *Laps* de temps , c'est-à-dire , Écoulement , espace de temps. *Temporis decursus*. On ne prescrit point contre le droit naturel par quelque *laps* de temps que ce soit. Les bonnes coutumes s'abolissent par *laps* de temps. Plusieurs belles inventions sont péries , les plus beaux édifices ont été ruinés par *laps* de temps. Les arbres enterrés dans la terre , par *laps* de temps , acquièrent une dureté , accompagnée d'une noirceur & de certaines veines , qui se font aussi remarquer au bois de chêne , lorsqu'il a été long-temps sous les eaux. MASCUR.

LAPS , se dit adjectivement en cette phrase , Hérétique *laps* & *relaps* , qui est tombé & retombé deux fois dans l'hérésie. C'est ainsi qu'on appelloit en France les Prétendus Réformés qui retournoient à leur Religion , après avoir embrassé la Religion Romaine.

Dans l'Antiquité Ecclésiastique , on appelle *Laps* , Renégats , *Lapsi* , *Negatores* , ceux qui avoient renoncé à la foi par la crainte des supplices , ou autrement ; & on leur donnoit ce nom ; même après leur retour à l'Église par la pénitence. Voyez sur ces *Laps* le Concile d'Agde , *Can. 60.* le IV. d'Orléans , *Can. 8.* celui d'Épauve , *Can. 20.* le XVII. de Tolède , *Can. 13.* Jacques Godefroy , sur la Loi 5 du Code Théod. de *Apostat.*

LAPTOS , qu'on nomme autrement *gourmets*. Ce sont des espèces de matelots Maures qui aident à remorquer les barques dans les rivières de Gambie & de Sénégal.

L A Q.

LAQS. Voyez LACS.

LAQUAIS. f. m. Valet qui suit à pié son maître , & qui porte sa livrée. *Pedisequus*. Les jeunes gens se piquent d'avoir des *Laquais* bien faits , & proprement habillés. Les femmes se font mises sur le pié d'avoir de grands *laquais* , & on en médit. Pourquoi croit-on que l'on charge les carrosses de ce grand nombre de *laquais* ? C'est pour exciter dans ceux qui les voient l'idée que c'est une personne de grande condition qui passe , & la vue de cette idée satisfait la vanité de ceux à qui ils appartiennent. LOG.

Alidor , dit un fourbe , il est de mes amis ,

Je l'ai connu Laquais , avant qu'il fût commis.

BOLL.

Balzac & Costar écrivent *laquay* , au lieu de *laquais* ; mais on ne les doit point imiter en cela. On dit une malice de *laquais* , pour dire , une malice basse , & indigne d'un homme un peu bien élevé.

Fauchet tient que ce mot vient de *naquet* , signifiant autrefois *valet allant à pié*. M. Huet est de ce sentiment ; il dit qu'on a changé la lettre *n* en *l* , comme le peuple dit *navilles* pour *lentilles* : il ajoute , que *naquet* a été formé par transposition des let-

tres de l'Allemand *knecht* , qui signifie *valet*. Enfin , il remarque que *laquais* se prenoit autrefois pour *fantassin* , *soldat servant à pié* , sur quoi il rapporte ces paroles de Jean d'Auton , dans l'Histoire de Louis XII. *Leur transmet soixante laquais Gascons , & ne leur voulut bailler nulles gens de cheval.* D'autres disent , &c. que le mot est Basque , signifiant *serviteur* , parce que les meilleurs valets de pié viennent de ce pays-là. Ménage ajoute , que le *lac* , ou *loc* , en langue Éthiopique , signifie un *valet* , que les Bas-Bretons disent *laques* en ce sens. Il s'en tient à cette étymologie , & abandonne celle de *verna* , d'où il tiroit *laquais* après bien des changemens. *Vernula* , *Vernulacus* , *Vernalacius* , *Lacaius* , *Laquay* : comme *Maius* , *May* , puis *Laquais*. Il dit que ce mot n'est pas ancien dans notre langue , & qu'on ne le trouve dans aucun Auteur plus vieux que Marot & Monstrelet. Il seroit plus ancien , s'il étoit vrai que le Grec barbare ou *laxiis* , a été fait du François *laquais* , comme le dit Du Cange. M. Ménage n'en convient point. D'Herbelot prétend que ce nom vient de *lakiehsa* , ou *lacaihs* , mot Arabe , qui signifie un enfant exposé , dont la mère est inconnue : il dit que de ce mot les Espagnols ont fait *lacaio* , & que de celui-ci nous avons fait *laquais*.

LAQUAIS , Valet , synonymes. Le mot de *laquais* a un sens particulier qui ne convient qu'à une sorte de domestiques. Il désigne proprement un homme de suite , & emporte une idée d'ostentation. Voilà pourquoi il est plus honorable d'avoir un *laquais* que d'avoir un valet , & qu'on dit que le *laquais* ne déroge point à sa noblesse. Voyez VALET.

LAQUE. f. f. Espèce de résine dure , rouge , claire , transparente , qui entre dans la composition de la cire d'Espagne. *Laccha*. La *laque* se fait aux Indes par un concours d'une infinité de petits mouchérons qui s'amassent sur de petits bâtons gluans qu'on dispose exprès pour les y attirer , & qu'on ratille ensuite.

LAQUE , ou LACRE à cacheter. f. f. C'est ce qu'on nomme communément Cire d'Espagne , quoique ce nom ne lui convienne point du tout , les Espagnols ne faisant pas de cette cire , & ne s'en servant même point. La cire ou *laque* à cacheter se fait ordinairement en France avec la *laque* en graine , colorée de vermillon. Voyez le Dictionnaire de Commerce.

Il y a aussi une gomme *laque* qui dégoutte des arbres qui sont dans le pays de Siam , Cambodia , Pégu , &c. On fait de la fine *laque* de l'extrait ou de la lie de la cochenille , qui sert aux Teinturiers. La *laque* est une espèce de gomme que l'on trouve sur des branches d'arbres , & même quelquefois sur terre. Plusieurs croient que c'est l'excrément de certaines fourmis. D'HERBELOT.

Le nom de *laque* est commun à plusieurs espèces de Pâtes sèches dont les Peintres se servent ; mais ce qui s'appelle plus proprement *laque* , est une sorte de gomme ou résine rouge , dure , claire , transparente , fragile , qui vient de Malabar , de Bengale , & de Pégu. Le P. Tachard , Jésuite , a écrit que de petites fourmis rousées qui s'attachent à différents arbres , laissent sur leurs branches une humidité rouge , qui se durcit en cinq ou six jours : ce n'est pas le simple suc des arbres ; car celui qui en sort quand ils sont piqués , n'est qu'une gomme différente de la *laque*. Ces fourmis vivent de fleurs ; & comme les fleurs sont plus belles , & viennent mieux sur les montagnes que sur le bord de la mer , la *laque* cueillie sur les montagnes est plus belle & d'un plus beau rouge. M. Lémery ayant mis la *laque* aux épreuves de la Chimie , a jugé que c'est un mixte moyen entre la gomme & la résine , plus abondant en sel qu'en huile. Voyez les Mémoires de l'Académie des Sciences 1710. On peut voir sur la *laque* , tant naturelle que factice des Anciens , Bochart , *Hieroz. P. II , L. V , c. 14* , & Saumaïse sur Solin , p. 1149 : & pour la moderne ,

lisez le Traité de Tavernier, intitulé, *Observations sur le Commerce des Indes Orientales.*

On appelle aussi *laque artificielle*, une substance colorée qu'on fait en France, & qu'on tire des fleurs, comme la jaune de la fleur de genêt, la rouge du pavot, la bleue de l'iris, ou de la violette, &c. *Laccha.* On tire les teintures de ces fleurs en les faisant distiller plusieurs fois avec de l'eau de-vie, ou bien en les faisant cuire à feu lent dans une lessive de soude & d'alun. Elle sert aux Enlumineurs.

On fait aussi la *laque artificielle* avec du bresil bouilli dans la lessive de cendres de farnens de vigne, en y ajoutant un peu de cochenille & de terramerita, de l'alun calciné, & un peu d'arsenic qu'on incorpore dans des os de sèches pulvérisés, dont on fait de petites tablettes qu'on fait sécher sur la carte. Si on la veut fort rouge, on y ajoute du jus de citron. Si on la veut brune, on y met de l'huile de tartre. On en fait aussi avec des tontures d'écarlate bouillies dans la lessive de cendres gravelées, ou de tartre calciné. La *laque colombine* se fait avec du bresil de Fernambouc, trempé dans du vinaigre distillé pendant un mois, mêlé avec de l'alun incorporé dans des os de sèches. Le marc de la *laque colombine* fait un beau couleur de pourpre.

On appelle aussi *laque*, le beau vernis de la Chine, ou noir, ou rouge. En ce sens il est masculin. Voilà du beau *laque*. On n'a pas encore pu imiter le beau *laque* de la Chine.

LAQUEAIRE, ou LAQUEARIUS; car dans ces fortes de mots on peut retenir en notre langue le mot Latin. f. m. Nom d'une des espèces d'Athlètes des Anciens. *Laquearius.* Les *Laqueaires* avoient d'une main un lacet pour embarrasser leur ennemi, & de l'autre un poignard pour s'en défaire. Juste-Lipse, Saturn. L. II, c. 13.

LAQUELLE. Voyez LEQUEL, dont il est le féminin.

L A R.

LAR. Nom d'une assez grande ville de Perse. *Lara.* Elle est située sur une montagne, & défendue par un château. Elle a été capitale d'un Royaume, qui s'étendait jusqu'au golfe de Basera, & renfermoit les villes de Bander, Bander Abassy, Gomrom, &c. Elle donne le nom aux Larins, monnoie de fort bon argent, qui a cours en Perse. Cette ville est maintenant dans le Farsistan, près du Kherman, & de la rivière Tisnidum, & elle dépend du Roi de Perse. MATY. *Lar* est à peu près à mi-chemin de Schiras à Mina. Pietro della Valle Persia, Lett. XVI, p. 339. Les Sciences y sont cultivées, & il n'y a nulle part ailleurs en Perse, tant de Savans ni de si habiles gens qu'à *Lar.* Le même, p. 368. *Lar* est à 27 degrés 17 minutes, & un peu plus de latitude septentrionale. Le même, p. 378.

LARA. Nom d'un bourg avec un château. *Lara.* Il est dans la Castille vieille en Espagne, entre les montagnes d'Urbion, sur la rivière d'Arlanz, à quinze lieues de Burgos vers le levant. *Lara* a été bâtie des ruines de Mausina, qui étoit anciennement une ville épiscopale. MATY. Voyez aussi LARE.

LARACHE, LA RACHÉ, L'HARAI, LIXE. Nom d'une ville du Royaume de Fez, en Barbarie. *Lixa.* *Larax.* Elle est dans la Province d'Asgar, aux confins de celle d'Habata, & à l'embouchure de la rivière de *Larache*, dans l'Océan Atlantique. *Larache* est ancienne. On la faisoit autrefois capitale du Royaume d'Antée, & on y plaçoit le jardin des Hespérides. Elle a une bonne citadelle & un bon port, & elle a été occupée par les Espagnols depuis l'an 1610, jusqu'en 1681, que les Maures l'ont reprise. MATY.

LARACHE, est aussi le nom d'une rivière du Royaume de Fez, en Barbarie. *Lixus.* Elle prend sa source dans les montagnes d'Erris, traverse la Province d'Habata, & entrant dans celle d'Asgar, elle y baigne Casar & *Larache*, & elle se décharge peu après dans l'Océan Atlantique. MATY.

LARAIRE. f. m. Temple, Oratoire, Chapelle domestique, destinée chez les anciens Romains au culte des dieux Lares. *Lararium.* On n'honoroit pas seulement les Lares dans le *Laraire*, mais tous les dieux particuliers de la famille, ou de la maison. Lampridius dit dans la vie d'Alexandre Sévère, que cet Empereur avoit dans son *Laraire* l'image de Jésus Christ, avec celle d'Apollonius, d'Orphée & d'Abraham. M. Baudclot Dairval, dans son Traité de l'utilité des Voyages, parle des *Laraires*, & discute si ces Temples étoient particuliers ou non. J'aurois mieux dire Oratoire domestique, ou Oratoire, que *Laraire*, à moins que dans une Dissertation d'érudition, il ne fût nécessaire d'user de ce mot.

LARANDA. Voyez LARE.

LARANDA. Nom d'une ancienne ville Épiscopale, suffragante de Cogni. *Laranda.* Elle est dans la Caramanie, en Natolie, à la source du Cygne, ou Carasu, à dix-sept lieues de Cogni, du côté du levant. MATY.

LARARES, ou LARARIES. f. f. & pl. Nom d'une fête que les Anciens célébroient à l'honneur des dieux Lares. *Lararia.* Les *Larares* se célébroient l'onzième des Calendes de Janvier, c'est-à-dire, le 21 Décembre. Voyez MACROBE, L. I, Saturn. c. 10.

LARC, ou L'ARC, & ARC. Nom d'une petite rivière de Provence. *Laris, Larius, Cocuus.* Elle a sa source près de Pourrières, où Marius défait les Cimbres, baigne la ville d'Aix, & va se décharger à Berre dans la mer de Martigues.

LARCHAMPS. Bourg de France dans le Maine; Élection de Mayenne.

LARCHANT. Voyez S. MATHURIN.

LARCIN, f. m. Action de celui qui dérobe, qui prend furtivement & non à force ouverte, ni avec effraction. *Furtum.* Le Droit Romain définit le *larcin*, une soustraction frauduleuse du bien d'autrui, pour se l'approprier malgré celui à qui il appartient. Si elle se fait par force & par effraction, cela s'appelle un *vol*. Par le Droit, le simple *larcin* & secret, étoit puni de la peine du double, & le *larcin* manifeste du quadruple de la chose dérobée. On appeloit *larcin manifeste*, quand le larcin étoit pris sur le fait, & *non manifeste*, quand il n'avoit pas été pris sur le fait. On n'observe point cette distinction en France: le *larcin* est plus ou moins sévèrement puni, selon les circonstances dont il est accompagné, & qui aggravent ou diminuent le crime. Il y a bien des gens qui ne vivent que de *larcins* & de brigandages. On ne peut être absous d'un *larcin* par un Confesseur, qu'en faisant restitution. Le *larcin* n'étoit point puni à Lacédémone, pourvu qu'on ne fût point pris sur le fait; les Circaisiens d'aujourd'hui l'estiment, quand il est fait avec adresse; & ils ne donnent point à boire aux jeunes gens dans leurs festins, s'ils n'en ont fait quelqu'un de considérable, comme dit Jean de Luca en sa Relation de Circassie. Solin raconte qu'en Sardaigne il y avoit une fontaine qui servoit à découvrir celui qui avoit commis un *larcin*.

Comme il y a un *larcin* d'oppression, par lequel on fait les pauvres, il y a un *larcin* de détention, par lequel on refuse d'assister ceux qui le sont, ce qui est également injuste, également criminel. M. FLÉCHIER, *Sermon de l'obligation de l'Aumône.*

LARCIN, signifie aussi la chose même qu'on a dérobée, qu'on a prise furtivement. Les recelleurs des *larcins* sont aussi coupables que les larcins. Une pièce exposée en vente a fait découvrir tout le *larcin*.

LARCIN, se dit aussi en matière de Littérature, des vers, des passages, des pensées, & même des discours entiers qu'un Auteur dérobe à un autre, sans faire mention de lui, pour s'en attribuer l'invention & la gloire. *Plagium.* Celui qui pille les Auteurs, doit du moins savoir bien déguiser les *larcins*. BOUH. Il faut faire différence entre les *lar-*

cins directs & manifestes d'un Auteur, & les imitations qu'il fait d'un original.

On le dit aussi dans la galanterie, des plaisirs dérobés & pris en cachette.

LARCUDIA, ou **ARCUDIA**. Nom d'une petite ville de Barbarie, en Afrique. *Arcudia*. Elle est dans le Royaume de Tripoli, vers la frontière de celui de Barca, sur le golfe de Sidra. Quelques Géographes croient qu'*Arcudia* est la ville qu'on nommoit anciennement *Philani vicus*, ou *Philanorum ara*, que d'autres jugent être *Naima*, ou *Taimi*, sur le même golfe, mais un peu plus à l'occident. On conjecture encore, que *Larcudia* pourroit être l'ancienne ville d'*Automala*, que d'autres placent à Zanagra, bourg du voisinage de *Larcudia*. Sanfon dit *Larcudia*, & non pas *Arcudia*, comme Maty. Mais Michelot & Tern, Pilotes du Roi, & Berthelot, Professeur d'Hydrographie à Marseille, dans leurs Cartes de la mer Méditerranée, la nomment *Liconda*, & non pas *Larcudia*.

LARD. f. m. Graisse ferme qui est entre la chair & la peau des animaux. *Laridum*. On le dit particulièrement des pourceaux, des marsouins, des baleines. Les pourceaux qu'on nourrit de glands, ont le *lard* plus ferme que les autres. Ce cochon a plus de quatre doigts de *lard*. Du petit *lard* est un morceau de cochon où il y a peu de chair qui tient au *lard*, & qu'on met au pot. Une flèche de *lard* est cette graisse qu'on leve tout le long d'un des côtés d'un pourceau, qu'on sale & qu'on garde long-temps.

Laridum, du *lard*, a été pris des Celtes, qui disent *lard*. PEZRON. Ces Celtes sont les Bas-Bretons: or il n'est pas sûr qu'ils n'aient pas pris *lard* du Latin, ou de ceux qui l'avoient reçu des Romains.

LARD, se dit proverbialement en ces phrases. Ceux qui aiment à dormir long-temps sont du *lard*. L'on dit d'une personne fort grasse, qu'elle est grasse à *lard*, & d'un homme sur qui on veut rejeter quelque faute, que c'est lui qui a mangé le *lard*. On dit aussi d'un homme fort avare, qu'il est vilain comme *lard* jaune.

On dit encore des bons ménagers, principalement de ceux qui approchent un peu de la léfine, qu'ils ne jettent point leur *lard* aux chiens.

LARD. Terme de Charpentier & de Menuisier. Les Ouvriers qui travaillent en bois, appellent le *lard* du bois, ce qui est entre l'écorce & le vif de l'arbre. On le nomme autrement *aubier*. Voy. ce mot.

LARD. Nom d'un ancien bourg du Royaume de Tripoli, en Barbarie. *Larda*, autrefois *Aspis*. Il est sur la côte occidentale du golfe de Sidra, près du cap de *Lard*, & au nord du bourg de Zédico. MATY.

LARDER. v. a. Piquer une viande, y appliquer de petits filets de *lard*. *Lardo* figere. Il y a des Rotisseurs en blanc qui ne font que *larder*. Il y en a qui aiment mieux barder la viande que la *larder*. On *larde* de gros lardons, & en dedans, la viande qu'on met en pâte, à la daube, à l'étuvée. On *larde* le bœuf à la mode.

LARDER, se dit aussi figurément en quelques phrases familières au lieu de *Percer* & de *piquer*. *Figere*, *configere*. *Transverberare*, *transadigere*. On peint Saint Sébastien tout *lardé* de flèches. Ces deux soldats qui se battoient se sont *lardés* de coups d'épées, pour dire, percés de plusieurs coups.

En Maréchallerie, on dit *larder* un cheval de coups d'éperon, lui en donner tant de coups que les plaies y paroissent.

Molière fait dire à l'Avare, Je voudrois bien savoir à quoi vous servez tous ces rubans dont vous voilà *lardée* depuis les piés jusqu'à la tête. On *larde* les jambons de citrons, de cannelle, de clous de girofle.

On dit aussi *Larder* une carte, *Inserere*, quand on la souvre entre plusieurs autres cartes, ou un feuillet dans un livre.

LARDER LA BONNETTE. Terme de Marine. C'est un moyen dont se servent les Calfatiers quand un vaisseau a été percé à l'eau, sans pouvoir découvrir l'endroit où est la voie d'eau, pour la trouver & pour

l'arrêter. Ils *lardent* une bonnette avec plusieurs bouts de fil de carret, qu'ils laissent pendre tout du long, & après avoir mouillé la bonnette, ils jettent de la cendre, ou de la poussière sur ces bouts de fil, afin de leur donner un peu de poids pour la faire enfoncer dans l'eau. Ils descendent la bonnette dans l'eau, & la promènent à tribord, & à babord de la quille, jusqu'à ce qu'elle se trouve opposée à l'ouverture qui est dans le bordage; alors l'eau qui court pour y entrer, pousse la bonnette contre le trou: ce qu'on connoît par une espèce de gazouillement, ou de frémissement que font l'eau & la bonnette. Pour exprimer ce bruit, les Matelots disent que la bonnette sape.

LARDÉ, ÉE. part. On appelle une collation *lardée*, *Carna dubia*, celle où l'on sert de la viande *lardée* en même temps que des fruits, autrement un *ambigu*.

LARDÈRE. f. f. Petit oiseau que Pomey appelle en Latin *parus*, & qu'il croit être la même chose que *mésange*.

LARDIER. f. m. Vieux mot qui se trouve dans nos anciens Auteurs; il signifie un lieu où l'on garde, on serre le *lard*. *Lardarium* dans la basse Latinité.

Trois bacons avoit en un mont,

Chez un prudhomme en un lardier. R. DU RENARD.

LARDIER. f. m. Henri I, Roi d'Angleterre, donna par la crosse l'investiture de deux Evêchés, à Roger son Chancelier; celui de Salisburi, & celui d'Herford à un autre Roger son *Lardier*: ainsi nommoit-on celui qui gardoit les provisions de bouche. FLEURY, *Hist. Eccl.*

LARDOIRE. f. m. Petit instrument qui sert à larder. *Veruculum lardarium*. C'est une sorte de brochette creusée & fendue en quatre par un des bouts, afin d'y pouvoir mettre le lardon à mesure qu'on larde quelque viande que ce soit. On en fait de cuivre & de bois. Grossière *laridoire*, petite *laridoire*, *laridoire* à piquer, *laridoire* à venaison.

LARDON. f. m. Petit morceau de *lard* coupé en long, dont on pique la viande quand on la rôtit; ou quand on la met en pâte, ou à la daube. *Lardi lingua*.

Affaillir un poulet hérissé de lardons. N. CH. DE VERS.

LARDON, se dit figurément & familièrement, pour Brocard, raillerie, mot piquant. *Dictorium*, *scomma*, *scurrite dictum*. Il y a de certaines petites villes de France, où personne ne passe sans avoir son *lardon*. Le pauvre homme fut mal accommodé dans cette compagnie, chacun lui donna son *lardon*.

Celui qui mord ses amis en cachette,

Qui rit tout bas des lardons qu'on leur jette. R.

LARDON, se dit aussi d'un petit feuillet de nouvelles particulières que l'on donne outre la gazette. On a appelé ce feuillet *lardon*, parce qu'il renferme ordinairement quelque brocard, quelque piquante raillerie contre quelqu'un. On a vu des *lardons* qui n'étoient que des grossières satyres; il y en a d'autres dont les traits sont fins & délicats. On dit d'une femme qu'elle est le *lardon* de son quartier, quand elle instruit les gens de tout ce qui s'y passe; qu'elle en fait toutes les nouvelles.

C'est par elle toujours qu'on apprend dans le monde;
Les bons tours qui se font chez la brune & la blonde.
S. ÉVR.

LARDON. Espèce de Gazette de Hollande. Ayant consulté M. Bayle, Professeur de Rotterdam, touchant l'étymologie du mot de *lardon*, dans cette signification de Gazette, voici ce qu'il me répondit: Je crois que c'est à Paris que le titre de *lardon* a été donné à nos petites nouvelles raisonnées: car dans le temps que personne ne les appeloit de la sorte en Hollande, &

& qu'elles n'y étoient connues que de peu de gens, mon frère m'écrivit de Paris qu'on y voyoit le *lardon* toutes les semaines; s'exprimant comme si c'eût été un nom déjà établi. On croit qu'on a nommé ces Gazettes de la sorte, du mot de *lardon*, dans la signification d'un trait piquant; & que la figure longue & étroite du papier sur lequel on imprime ces nouvelles, y a aussi contribué. MÉNAGE, *Diç. Etym.*

LARDON. Terme d'Horlogerie. Pièce longue que l'on met à la coulisse. La queue d'aronde que l'on met au nez & au talon de potence de montre s'appelle aussi *coulisse* ou *lardon*.

LARDON. Terme d'Artificier. On appelle de ce nom les petits serpenteaux de différentes grosseurs, soit parce qu'ils ont quelque rapport à la figure d'un *lardon* à larder, soit parce qu'en les jettant par le moyen des pots à feu dans les spectacles d'artifices sur les assistans, on donne matière à rire de la vaine terreur qu'on leur cause, parce qu'en langage populaire, le mot de *lardon* signifie un trait piquant pour se moquer de quelqu'un.

On appelle aussi *lardon* en Serrurerie & ouvrages en fer, de petits morceaux de fer qu'on met aux crevaisses qui se font en forgeant, afin de rapprocher & de fonder les parties écartées.

LARE, ou LARA. f. f. Terme de Mythologie. Nom d'une Naiade, qu'on nomme aussi *LARANDA* & *LARUNDA*. *Lara Laranda*. La Naiade *Lare*, étoit fille du fleuve *Almon*, *Mercur* la fit mère de deux jumeaux qu'il nomma *Lares*, du nom de leur mère, & qui furent honorés comme des dieux. *Voy.* Ovide, *Fast.* L. II, v. 597, & 615. *Lara* s'appeloit aussi *Larunda*, & *Mania*, parce qu'elle étoit mère des *Manes*. *Voyez* *Vossius*, de *Idolol.* L. I, c. 11. *Lara*, ou *Larunda*, qu'on appelle aussi *Mania*, parce qu'elle étoit mère des *Manes*, l'étoit encore des *Lares* & de la folie. Aussi prioit-on ces dieux pour les fous, comme il paroît par les *Menæchi* de *Plaute*, *Act. II, scen. II, v. 16.* & par *Horace*, L. II, *Satyr.*

LARE, ou LARES. f. m. & pl. Terme de Mythologie. *Lar*, au pluriel *Lares*. Ce terme est rarement employé au singulier: on dit en style d'Antiquaires, qu'une figure représente un dieu *Lare*. Les *Lares* étoient des Génies que les Payens croyoient assister les hommes; ou les divinités qu'on révéroit dans la maison, & qui étoient comme les gardiennes des familles; des dieux domestiques qu'on plaçoit dans le coin du foyer. *Lares*. *Plutarque*, dans ses *Questions romaines*, distingue de bons & de mauvais *Lares*, comme il y avoit de bons & de mauvais Génies: & quelques-uns, comme *Euclide*, ont cru que chaque homme en avoit deux, l'un bon & l'autre mauvais. Il y en avoit de publics & de particuliers. *Apulée* dit que les *Lares* domestiques n'étoient autre chose que les ames de ceux qui avoient bien vécu, & bien rempli leur carrière; au contraire, ceux qui avoient mal vécu erroient vagabonds, & épouvantoient les hommes: on les appelloit *Larves*. On nommoit aussi les premiers *Pénates*, & on les adoroit sous la figure de petits marmousets de cire, d'argent & d'autres matières. Les *Panthées*, ou les figures qui représentoient tout-à-la-fois plusieurs dieux, étoient aussi nommés *Lares*. *Varron* & *Macrobe* disent que les *Lares* étoient enfans de *Mania*. *Ovide* dans ses *Fastes*, les fait enfans de *Mercur* & de *Lara*, que *Lactance* & *Aufone* appellent *Larunda*. Le Temple des *Lares* étoit dans la huitième région de Rome. *T. Tatius*, Roi des *Sabins*, est le premier qui a bâti un Temple aux *Lares*. La cheminée & le foyer des maisons leur étoient consacrés.

Les dieux *Lares* étoient aussi des dieux de la naissance, parce qu'ils prenoient soin d'un enfant dès sa naissance, comme on le voit dans *Ovide*, *Fast.* L. II, v. 616. dans *Tibule* L. I, *Eleg. XI, v. 15*, & dans *Clodien*, de *sexto Consul. Honor. Carm. XXVIII, v. 582*. C'est pourquoi, parce que *Macrobe* écrit, *Saturn.* L. I, 7, c. 19, sur la fin, que les Égyptiens avoient

quatre dieux qui présidoient à la naissance, le génie, la fortune, l'amour & la nécessité, & qu'il les appelle *Præsrites*, quelques uns lui font dire que les Égyptiens avoient aussi leurs dieux *Lares*; mais il y a bien de la différence entre les dieux des Égyptiens & les *Lares*; & tous les dieux qui présidoient à la naissance, n'étoient pas *Lares* pour cela.

Il y avoit des *Lares* publics, & des *Lares* particuliers, privés, domestiques. *Voy.* *Gruter*, *Inscript.* p. CVI, n. 4, & n. 12. Ces *Lares* privés, ou particuliers, avoient soin de chaque maison, de chaque famille particulière. On peut voir sur cela le Prologue de la Comédie de *Plaute*, intitulée, *Aulularia*. Les *Lares* particuliers s'appelloient aussi *Præsrites*, comme qui diroit *Gardiens*, de *præsto*.

Quod præstant oculis omnia tuta suis.

dit *Ovide*, dans ses *Fastes*.

Les *Lares* publics se nommoient aussi *Compitales*, *Compitana* de *compitum*, carrefour; & *Viales*, comme qui diroit *Voyers*, de *via*, voie, chemin public; parce qu'on les plaçoit dans les carrefours & sur les grands chemins, dont le peuple les regardoit comme les dieux tutélaires, ainsi qu'*Arnobé* le dit, L. III. *adv. Gentes*. Dans *Gruter*, p. LXXXVIII, n. 7. *LARI VIALI, ROMÆ ÆTERNÆ*. On nommoit *Urbani*, c'est-à-dire, *Lares de ville*, ceux qui avoient la protection des villes; & *Hostiliens*, *Hostilii*, ceux qui avoient soin d'éloigner l'ennemi. Il y avoit des *Lares* de la campagne que les *Inscriptions* antiques appellent *Lares Rurales*, *Lares Rurales* dans *Gruter*, p. CCLI.

Apulée, de *Deo Socra*. assure que les *Lares* étoient la postérité des *Lémures*. *Arnobé* dans son troisième Livre, *Adv. Gentes*, rapporte que tantôt *Nigridius* disoit que c'étoient les *Gardiens* & les *Protecteurs* des maisons, & tantôt que c'étoient les *Curètes* de *Samothrace*, que les Grecs appelloient *Dactyles Idéens*, & dont nous avons parlé au mot *CURÉTE*, & au mot *DACTYLE*: que *Varron* n'étoit pas plus constant dans ses opinions sur ces dieux, que tantôt il disoit que ce sont les *Manes*, d'où vient que l'on disoit que leur mère étoit surnommée *Mania*; & que tantôt il les appelloit *Héros*, & dieux de l'air. Les *Lares* avoient un Temple à Rome dans le Champ de Mars. On les y honoroit sous le titre de *Grundules*, comme qui diroit *grognants*, comme font les porcs.

Tertulien dans son livre de *Resurrectione carnis*, dit que le culte des dieux *Lares* est venu de ce que l'on avoit coutume autrefois d'enterrer les corps dans les maisons; ce qui donna occasion au peuple crédule de s'imaginer que leurs ames y demeuroient aussi, comme des dieux secourables & propices, & de les honorer en cette qualité. On peut ajouter que la coutume s'étant ensuite introduite d'enterrer les morts sur les grands chemins, ce pourroit bien être de-là qu'on prit occasion de les regarder comme les dieux des chemins. Au rapport de *S. Augustin*, de *Civité Dei*, L. IX, c. 11. c'étoit le sentiment des *Platoniciens*, qui des ames des bons faisoient les *Lares*, & les *Lémures* des ames des méchants.

La victime qu'on offroit aux *Lares* étoit un porc quand on leur sacrifioit en public. *Plaute*, *Menach. Act. II. Scen. II. v. 16.* *Horace*, L. II, *Satyr. 3.* En particulier on leur offroit du vin, de l'encens, une couronne de laine, & un peu de ce que l'on servoit à table. *Voyez* *Vossius*, de *Idolol.* L. I, c. 11. On couronnoit les *Lares* de fleurs & sur tout de violette, de myrte, de romarin. On leur offroit de la farine & des petits bouquets; on brûloit des parfums devant eux. Le symbole des dieux *Lares* étoit un chien, que l'on représentoit ordinairement avec eux à cause de sa fidélité, & du service qu'il rend aux hommes pour la garde des maisons. On les représentoit aussi quelquefois vêtus d'une peau de chien, comme l'a remarqué l'Auteur du *Traité de l'utilité des Voyages*. *Voyez* sur les *Lares* *Arnobé* à la fin de son troisième Livre, *Adv. Gentes*. *Lactance*, L. I, c. 20.

Tertullien, *Apolog.* c. 13, & 22. avec les Notes de Pamélius, & *L. de Spectac.* c. 5. S. Augustin, *de Civit. Dei*, L. IX. c. 11 & les Notes de L. Vivez. Natalis Comes, *Mythol.* L. IV. c. 4. Lambin, sur le Prologue de l'*Aulularia* de Plaute, & sur la III^e. Satyre du II^e. Livre des Satyres d'Horace, à ces mots *Immolet aquas hic porcum Laribus*. Spon. *Rech. d'Antiq. Disfert.* XVIII. Casaubon, sur Suétone dans Auguste, c. 2. Voyez encore ci-dessous PENATE; car c'étoit la même chose.

Ce nom de *Lares* vient du Latin *Lares*, qui est dérivé de *Lara* ou *Lare*; c'est le nom d'une Nymphé qu'on disoit être la mère des *Lares*.

LAREDO. Nom d'une petite ville d'Espagne. *Laredum*. Elle est sur la côte de Biscaye, où elle a un Port fort grand & fort sûr, à onze lieues de Bilbao, du côté du couchant. MATY.

LARENIER. f. m. En termes de Menuiserie, est une pièce de bois qui avance au bas d'un châssis dormant, d'une croisée ou du cadre des vitres, pour empêcher que l'eau ne coule dans l'intérieur du bâtiment, & pour l'envoyer en dehors. Cette pièce est communément de la forme d'un quart de cylindre coupé dans sa longueur.

LARENTINALES. f. f. pl. Terme d'Histoire & de Mythologie. *Larentinalia*. Nom d'une fête chez les Romains. Il y en a qui croient que c'étoit une fête des *Lares*, mais il n'y a pas d'apparence que le vingt-deuxième jour de Décembre leur étant consacré sous le nom de *Compitales*, le vingt troisième le fût encore sous un nouveau nom; il eût été plus naturel, & plus conforme à l'usage, de leur consacrer deux jours sous un même nom. Le sentiment de Paul Manuce, de Goltzius, de Thascenius, de Rolinus, & de plusieurs autres, est que les *Larentinales* sont la même chose que les *Laurentales*. Voyez ce mot, & les Auteurs cités, aussi bien que Macrobe.

Les *Larentinales* étoient une fête à l'honneur de Jupiter. Elles se célébroient le X. des Calendes de Janvier, qui est le 23 de Décembre. Un Auteur Anonyme, dans une Dissertation sur deux médaillés d'or du cabinet de Madame, imprimée à Paris en 1720, prétend que les *Larentinales* furent instituées à l'honneur des deux *Acca Laurentia*, l'une nourrice de Romulus, & l'autre célèbre Courtisane de Rome, qui avoit institué le peuple Romain son héritier, sous le regne d'Ancus; que ces fêtes furent ensuite appelées *Jeux Floraux*, parce que le Sénat honteux, suivant Laënce, de célébrer une fête sous le nom de deux Courtisanes fameuses, prit du nom de Flora que l'on avoit donné à la dernière, le prétexte d'illustrer & d'ennoblir en quelque façon une chose peu honnête; que ce qui se passoit à Rome pendant les *Jeux Floraux*, répond à l'idée que l'on y avoit des deux *Acca Laurentia*, en l'honneur desquelles ces *Jeux* avoient été établis.

On rapportoit fort différemment l'origine & l'occasion de cette fête, comme on le peut voir dans Macrobe, L. I. Saturn. c. 10. Plutarque & Ovide les appellent *Laurentales*, *Festus*, *Larentales*; d'autres *Laurenties*, *Laurentalia*, *Larentalia* *Laurentia feria*, Macrobe & plusieurs autres *Larentinales*. Le Prêtre de cette déesse, qui présidoit aux *Larentales*, se nommoit *Larentialis* ou *Laurentialis flamen*.

LARGAGE. f. m. Vieux mot qui signifie une sorte de tribut. *Largagium*, dans la basse Latinité. Il y en a qui prétendent qu'on doit dire *lardage* *lardagium*, parce qu'ils croient que ce tribut se devoit sur le lard.

LARGARAY. Nom d'une ville de l'Inde de là le Gange. *Largaræum*. Elle est près du Lac de Chiamay, & de la rivière d'Ava, & elle est Capitale d'un Royaume qui porte son nom. MATY.

LARGE. adj. m. & f. & f. Ce qui a la seconde dimension des corps, laquelle avec la première qu'on nomme longueur, fait des superficies. Ce qui est composé de deux ou plusieurs lignes parallèles, ou mises à côté les unes des autres, & qui se joignent. *Latus*, a. La figure carrée est aussi longue que *large*. Une ligne

en Géométrie n'est point *large*; mais en Ecriture on appelle des lignes *larges*, quand il y a beaucoup de distance entre deux rangées de caractères.

LARGE, se dit aussi relativement du côté d'une surface à une autre. Celui qui a le plus d'étendue s'appelle le long, & celui qui en a le moins, s'appelle le *large*. Ce Royaume a trois cens lieues de long, & deux cens de *large*. Chaque étoffe doit être *large*, suivant qu'il est ordonné par les Réglemens de la Marchandise. On appelle du ruban *large*, celui qui a quatre doigts de *large*; demi *large*, celui qui n'en a que deux.

AU LARGE. Cette expression, qui signifie à l'aise, sans être pressé, ni incommodé, est une sorte d'adverbe. Il a pris un grand logis, il est logé bien au *large*. Quand il est à table, au Sermon, il veut être assis au *large*, n'être point pressé.

*Moi qui ne compte rien ni le vin ni la chère,
Si l'on n'est plus au large assis dans un festin,
Qu'aux Sermons de Cassaigne, ou de l'Abbé Cotin.*
BOIL.

AU LONG & AU LARGE, c'est-à-dire, dans toute l'étendue de la superficie, s'étendre *au long & au large*, acquérir beaucoup de terrain autour de soi, de tous côtés.

En termes de Marine, ces mots *au large* sont un commandement qu'on fait, ou un avertissement qu'on donne pour empêcher une chaloupe, ou un autre bâtiment, d'approcher d'un vaisseau. En général, ces mots *au large* signifient plus avant en mer, & il est relatif à un autre lieu, ou un autre corps, dont il marque que celui dont on parle est éloigné.

LARGE s'emploie aussi substantivement. Ainsi l'on dit qu'une étoffe a une aune de *large*. Cette toile n'a que demi-aune de *large*. Gagner le *large*, prendre le *large*. Expression familière. S'enfuir.

LARGE, f. m. Terme de Marine. Ce mot se dit pour exprimer une disposition, une situation par laquelle on est éloigné d'une côte, ou d'un vaisseau; ou un mouvement par où on s'en éloigne. C'est la haute mer ou un endroit de la mer éloigné des côtes, ou un endroit éloigné d'un autre à la mer. Courir *au large*, se mettre *au large*, être trente lieues *au large*. La mer vient du *large*; cette expression signifie que les lames sont poussées par le vent qui vient de la mer, & non pas par le vent qui vient de la terre. On dit que la Flotte a pris le *large*, qu'on attire l'ennemi *au large*, prendre le *large* d'une tour, passer *au large* d'un vaisseau. C'est la même chose que *larguer*.

On dit aussi, en termes de Manège, d'un cheval, qu'il va *large*, quand il gagne le terrain, en s'éloignant du centre de la volte. Un cheval *large* du devant, qui a beaucoup de poitrail.

LARGE, en Fauconnerie, se dit de l'oiseau, lorsqu'il écarte les ailes. C'est une marque de santé parfaite.

LARGE, en termes de Médecine. Pouls *large*. *Pulsus latus*. On dit que le pouls est *large*, lorsque l'artère paroît à chaque pulsation distendue contre nature. *Dict. de JAMES*.

LARGE, en Peinture. C'est l'opposé de mesquin. Dans le mécanisme de l'art, ce mot a la même signification que le mot *grand*, dans les parties de cet art, qui sont du ressort de l'esprit. Lumières *larges*, grandes, étendues. Contours, draperies *larges*. Peindre *large*, *largement*, donner de grands coups de pinceau, en n'exprimant point trop les petites parties des objets, & en les réunissant sur des masses générales de lumières & d'ombres, qui donnent à toutes ces parties, & conséquemment au tout, un certain spécifique, qui le fait paroître plus grand qu'il n'est réellement.

LARGE DE LOI, en termes de Monnoie, se dit des espèces, ou des pièces qui sont au-dessus du titre réglé par l'Ordonnance, comme *fort* se dit de celles qui sont au-dessus du poids ordonné. *Purior quam lex monetaria jubeat*. Si des boîtes se trouvent aucuns de-

niers forts de poids, ou *larges* de loi, au dessus de l'Ordonnance, ne fera d'icelui forçage & largesse au cune chose allouée en la dépense des états des Maîtres. ORDONNANCE de 1554.

LARGE, se dit figurément en choses morales & spirituelles. On dit des Docteurs relâchés dans la morale qui sont peu scrupuleux, qu'ils ont la conscience *large*. On le dit dans le sens des sentimens qui n'ont rien de rigoureux, ni de gêné. Les opinions *larges* & relâchées n'appartiennent pas à tout le Corps des Jésuites. PASCII. Nous voici bien au *large*, grace à vos opinions probables. Id.

Elles se persuadent que ce sera en se mettant plus au *large*, si je puis parler ainsi, en se rendant moins sujettes aux pratiques d'une maison, & en s'attribuant comme de plein droit des privilèges particuliers, qu'elle se procureront du soulagement, & qu'elles diminueront leurs peines. BOURDAL. *Exh. T. I. p. 223.*

Être au *large*, signifie encore dans un sens figuré, être dans l'opulence: & mettre au *large*, mettre dans un état commode & opulent.

LARGE, qui nous a donné largesse, s'est dit autrefois pour libéral, mais il n'est plus en usage.

On dit encore adverbiallement, & en style populaire, du long & du *large*. On lui en a donné du long & du *large*, pour dire, il a été bien battu, bien tourné en ridicule.

LARGE, se dit proverbialement en ces phrases. On dit, Faire du cuir d'autrui *large* courroie; pour dire, qu'on ménage mal le bien d'autrui. On dit de celui qu'on a battu dos & ventre, qu'il en a eu tout du long & du *large*; ce qui se dit aussi au figuré, de celui qui a perdu son procès avec amende & dépens. On dit d'un libertin, ou d'un homme peu scrupuleux, qu'il a la conscience *large*, comme la manche d'un Cordelier. On dit, autant dépend chiche que *large*; pour dire, qu'une avarice mal entendue porte autant & plus de préjudice qu'une dépense honnête. On dit aussi à celui qui en presse trop un autre sans nécessité, accommodé-vous, le pays est *large*: ce proverbe se dit encore pour signifier, qu'on est en lieu où l'on peut prendre toutes les commodités. ACAD. FR. On dit ironiquement d'un avaré, qu'il est *large*, mais c'est des épaules. On dit d'une lieue qui ennuie, qu'elle n'est guère *large*, mais qu'elle est bien longue.

LARGEMENT. adv. Abondamment, autant & plus qu'il ne faut. *Copiosè largiter*. Dieu récompense *largement* ses Elûs. Ce prince est libéral, il donne *largement*. Il a été payé *largement*.

LARGEMENT, se dit aussi pour pleinement, entièrement. *Penitus, omnino, planè, funditus*. Ils sont tous dispensés *largement* de restituer. PASCII. Je me suis abandonné *largement* aux plaisirs. MONT.

LARGESSE. f. f. Don, distribution qu'on fait de quelque chose. *Largitas, largitio*. Les *largesses* des particuliers tiennent de la profusion. Les Magistrats romains faisoient des *largesses* au peuple. Quelquefois une pieuse avarice se fait des prétextes d'acquérir pour être plus en état de faire de saintes *largesses*. Le P. GAIL. On admire dans le monde ceux qui se distinguent par leurs présens & leurs *largesses*. M. ESP. Les *largesses* que les Empereurs Romains faisoient au peuple, s'appeloient Congiaires; celles qu'ils faisoient à l'armée, se nommoient Donatifs. Voyez ces mots.

Cette coutume de distribuer quelques légères libéralités au peuple dans certaines occasions, s'est aussi pratiquée en France, & l'on appelle encore *pièces de largesse*, certaines pièces d'or & d'argent que les Hérauts jettent parmi le peuple au sacre des Rois, & aux autres grandes cérémonies. Anciennement ils crioient *largesse, largesse. Munera, nummi missiles*.

Le mot de *largesse* se dit particulièrement de la distribution d'argent ou d'autre chose faite dans des occasions particulières. Ainsi il ne faut pas le confondre avec *don*, présent, *libéralité*, qui ont leurs nuances propres.

LARGESSE DE LOI. Termes de Monnoie. Ce qui excède le titre ordonné par les Loix, *Moneta puritas major quàm à lege prescribitur*. Si le Maître se trouve avoir excédé le titre permis par l'Ordonnance, & que les espèces fabriquées soient rapportées par l'essayeur à plus haut titre que celui de l'Ordonnance; ce qui se trouve de plus & au-dessus du titre, est nommé *largesse*, par l'Ordonnance de 1586. qui oblige les Juges Gardes d'avertir le Maître, & de lui faire entendre qu'il ne lui sera tenu aucun compte de cette largesse, afin qu'il puisse faire refondre ces espèces, avant qu'elles lui soient délivrées par les Juges Gardes, pour être exposées dans le commerce. BOZARD, P. I. c. 4. Il faut observer que le terme de *forçage* est toujours employé pour le poids, & celui de *largesse* pour la loi; ainsi on dit, *forçage* de poids, & *largesse* de loi. Id.

LARGEUR. f. f. La seconde dimension des corps, qui appartient aux superficies, ou étendue d'une chose considérée d'un de ses côtés à l'autre; ou bien la dimension qui concourt avec la longueur pour former l'aire ou la superficie. On la considère comme formée de plusieurs lignes mises à côté les unes des autres. *Latitudo*. Cette place a 60 toises en longueur, sur 30 de *largeur*. Le prix des étoffes diminue ou augmente, à proportion de leur *largeur*. Les draps d'Espagne doivent avoir une aune & demie de *largeur*, ou une aune un tiers. Il a été fait un Règlement au mois de d'Août 1669 pour les *largeurs*, longueurs & qualités de toutes fortes d'étoffes.

LARGION. f. f. Vieux mot. Don, libéralité. C'est un abrégé de *largition*: du Latin *largitio*.

LARGIS. Nom d'un bourg de l'Écaille méridionale, situé dans la Province de Cuninghan, sur le Golfe de Cluyd, à sept lieues de la ville de Reinfreu, vers le couchant. MATY.

LARGITIONAL. f. m. Nom d'un bas Officier dans l'Empire Romain. *Largitionalis, Apparitor*. Ces Officiers étoient des espèces d'Huilliers & de Sergens.

LARGO. adv. Terme de Musique, tiré de l'Italien, qui se place à la tête d'un air, pour marquer que cet air doit être joué d'un mouvement lent moyen entre l'andante & l'adagio.

Le diminutif *largetto* marque un mouvement un peu plus animé que le *largo*.

LARGO. Terme Barbare, qui vient de l'Italien, dont les Provençaux & quelques autres se servent dans les écritures mercantiles: il signifie *amplement*. Je vous ai écrit *largo* par le dernier ordinaire sur la vente de mes velours.

LARGUE, ou **LARGE**. f. m. Quelquefois on donne un article féminin à ce mot, & on dit la *largue*. Terme de Marine. Haute mer. *Altum mare, altum*. Il n'a guère d'usage qu'en ces phrases; Prendre la *largue*, tenir la *largue*, faire *largue*; pour dire, Prendre la haute mer, tenir la haute mer, aller en haute mer. On dit aussi adverbiallement qu'ils se sont mis à la *largue*, qu'ils se sont mis en haute mer, de peur d'être jettés sur les côtes. Tous les autres vaisseaux qui étoient dans le port s'étant mis à la *largue*, valurent ces nouveaux venus de toutes leur artillerie. Du LOIR, *Voyage du levant, p. 197*. Ils se contenterent d'investir les Galères, & quelquefois de se mettre à la *largue*, pour tâcher à les attirer au combat hors de la portée du canon de la Forteresse.

Ce mot est aussi adjectif; ainsi on appelle *vent largue*, ou *vent de quartiers*, *Obliquus ventus*, l'aire de vent qui est comprise entre le vent arrière, & le vent de bouline. C'est le plus favorable des vents pour le sillage, car il donne dans toutes les voiles; au lieu que le vent en poupe ne porte que dans les voiles d'arrière, qui dérobent le vent aux voiles des mâts d'avant. Un vaisseau, qui fait trois lieues par heure de *vent largue*, n'en fait que deux de vent en poupe. Au lieu de nous tenir au plus près, nous courions *vent largue* de deux aires de vent, afin d'être mieux en ligne. M. LE COMTE DE TOULOUSE. Nous avons un peu de vent, mais il est *largue*. Toutes nos voiles portent,

& nous ne voulons plus. L'ABBÉ DE CHOISY.

Ce mot est la même chose que *large*, il n'y a que la prononciation de la dernière syllabe qui soit différente; mais il ne faut s'en servir qu'en termes de Marine.

LARGUER. v. a. Terme de Marine. Laisser aller, filer, lâcher les manœuvres quand elles sont hâlées, lâcher ou filer le cordage qui retient une voile par le bas. *Remittere.* *Larguer* les écoutes, c'est les détacher, pour leur donner plus de jeu.

LARGUER signifie en général lâcher ce qu'on tient. On dit en commandement *largue* en bande, pour faire lâcher subitement quelque chose.

LARGUER, signifie aussi en général, tirer à côté, ou mettre à la largue. On dit d'un vaisseau qu'il a *largué*, lorsque ses membres ou ses bordages se séparent, lorsqu'il s'ouvre en quelque endroit. Cela signifie encore que le vaisseau s'est servi du vent pour fuir le combat. En ces occasions, le verbe *larguer* est neutre.

LARIGOT. f. m. Vieux mot qui signifie flageolet, ou un espèce de flûte champêtre, à l'imitation de laquelle on a composé un jeu entier de l'orgue, qui est de quarante-huit tuyaux, qui font un sifflement fort aigu. *Fistula.* Ce jeu est de tuyaux ouverts, dont le plus petit est d'un pied cinq pouces.

On dit proverbialement, boire à tire *larigot*; pour dire, boire beaucoup, & à longs traits. Quelques-uns tirent l'origine de ce proverbe du jeu de l'orgue, à cause qu'il siffle beaucoup, & que les buveurs appellent souvent *siffler*, boire beaucoup. D'autres d'une cloche de Rouen, qui est la seconde en grosseur dans la Cathédrale qu'on appelle *la Rigault*, du nom de celui qui l'a donnée; & parce que les Sonneurs ont beaucoup de peine à la sonner, on dit qu'au sortir de-là ils vont boire en tire *la Rigault*. D'autres le dérivent d'une petite flûte d'ivoire, qui rend un ton fort haut, dans laquelle il faut souffler à perte d'haleine; & parce que quand on veut boire jusqu'à la dernière goutte, il faut lever le coude, le menton & le verre, comme ceux qui flûtent avec un *larigot*, on a appelé cette manière, boire à tire *larigot*: ce qu'on dit autrement jouer de la flûte, de l'Allemand, par comparaison à ces verres longs & étroits, dont les Allemands se servent dans leurs débauches, qu'ils nomment flûtes. D'autres disent que ce mot vient des Goths, qui ayant tué leur Chef Alaric, & mis sa tête au bout d'une pique, bâvoient par dérision à sa santé en proférant des mots, à *ti Alaric Gohr*, d'où on a dit par corruption, à tire *larigot*. Borel le dérive d'un vieux mot François *larigzude*, qu'il dit signifier le *gofier*, & être dérivé de *larinx*. Ainsi, boire à tire *larigot*, signifiera boire à tire le *gofier*. Voyez MÉNAGE, qui le fait venir de *fistula*, *fistularis*, *fistularius*, *fistularicus*, *laricus*, *laricotus*: *larigot*, & de-là boire à tire *larigot*, à cause de la ressemblance des longs verres aux flûtes, parce qu'en buvant on attire la liqueur qu'on boit; boire à tire *larigot*, c'est à dire à longs traits, *trahendo vinum quod est in cyatho*. De là vient que nous avons dit *flûter* pour boire, expression qui est encore usitée aujourd'hui parmi le peuple dans cette signification. M. Ménage trouve le P. Bouhours très-ridicule d'avoir voulu ridiculiser cette étymologie de *larigot*, ainsi que quelques autres qui ne paroissent pas moins singulières.

LARIGOT. Ce mot se trouve employé au figuré par Saint-Amant, mais dans un sens un peu trop libre. Danser le double branle au son du *larigot*.

LARIN. f. m. Nom d'une monnoie qui a couts au Mogol, en Arabie, en Perse, & principalement dans les Golfes Persiques & de Cambaye. *Larinus.* Le *Larin* est un fil d'argent plié en deux; il est de la grosseur d'un tuyau de plume ordinaire, & long de deux travers de doigt ou environ. Sur ce fil d'argent, ainsi plié, on voit le nom du Prince dans les États duquel le *Larin* a été fabriqué. Dix *Larins* valent un Piastre. Huit *Larins* font un Or, & dix Ors valent un Toman de Perse, qui vaut quinze Écus, comme on dit ordinairement, mais il vaut précisément quarante-

fix livres, un denier & un cinquième. Ainsi un *Larin* est un peu plus de dix sols.

Le *Larin* est d'une forme bizarre, ce n'est autre chose qu'une petite verge d'argent d'un poids fixe, repliée, en sorte qu'un bout est plus long que l'autre, & au coude, qui est l'endroit où elle se plie, elle est marquée d'une petite empreinte. On l'appelle *Larin*, parce que c'étoit la monnoie propre des Princes de Lar, ville de Perse, & qu'ils avoient inventé, lorsque cet État étoit séparé du Royaume de Perse. La bonté de l'argent, & la difficulté de le falsifier, parce qu'on ne le prend qu'au poids, fait que c'est une monnoie courante dans tout l'orient, & que non seulement les Princes de Lar, qui en font les Auteurs, mais tous les Princes d'Asie, les Turcs, les Perses, les Mogols & les autres, en battent continuellement. Quelque part au reste qu'on la fabrique, elle retient son premier nom de *Larin*, ou *Lar*, comme parle Pietro Della Valle, *Persia Lett. XVII. p. 488, 490.*

LARINA, ou **LARINE.** Quelques Cartes disent *Larina*. Ville du Royaume de Naples. *Larinum.* Elle est dans le Comté de Molise, aux confins de la Capitanate, & à sept lieues de la ville de Molise. *Larina* est peu de chose, quoiqu'elle ait un Évêché suffragant de Bénévent. **MATY.**

LARIS. Nom d'une petite ville, autrefois Épiscopale. *Larissa.* Elle est dans la Syrie sur la rivière de Tarsus, à quelques lieues au dessus d'Hama. Elle est aujourd'hui presque déserte. **MATY.**

LARISSA, ou **MÉGARISE.** Rivière de la Romanie. *Larissa*, *Larissus*, *Melas.* Elle prend sa source dans les montagnes, qui sont vers les confins de la Bulgarie, baigne Bergas, Ipsala, Aspri, &c. & se va décharger dans l'Archipel, entre la Presqu'île de la Romanie, & l'embouchure de la Marissa. **MATY.**

LARISSÉ. Nom d'une montagne de l'Arabie Pétrée. *Larissa*, *Cassius mons.* Elle est le long de la mer Méditerranée, vers les confins de la Judée. Elle a pris son nom de l'ancienne Laris, ou Larissa, ville de l'Idumée, située à douze lieues de Gaza, vers le midi. Baudouin I. Roi de Jérusalem, mourut en cette ville, l'an 1118. **MATY.** Solin rapporte que du haut de cette montagne en été, on voit encore le soleil à la quatrième veille de la nuit; d'où M. Scarfo, *Serm. Geogr.* tire la hauteur perpendiculaire de cette montagne de cinquante mille pas.

LARISSÉ, **LARISSA**, **LARSA.** Nom d'une grande ville & Archiépiscope. *Larissa.* Elle est dans la Thessalie, sur le Pénée, environ à dix lieues de son embouchure dans le Golfe de Salonichi. *Larisse* est fort ancienne, ça été la Patrie d'Achille. Cette *Larisse* étoit dans la contrée de Thessalie, qu'on appelloit Pélasgiotide, à quinze milles de Pharsale.

LARISSÉ, ou **LARIZO.** Nom d'une ancienne ville de Grèce. *Larissa pensilis*, *Cremaste.* Elle est dans la Thessalie, sur une colline, entre le Golfe de Zetton, & celui de l'Armire, à onze ou douze lieues de Démétride. **MATY.** Celle-ci étoit dans la partie de Thessalie, qu'on nommoit la Phthiotide.

Il y avoit encore anciennement beaucoup d'autres *Larisses*; deux en l'île de Crète, dont parle Étienne de Byzance. Homère parle d'une *Larisse*, qu'il dit être dans un pays de blé, fertile en blé. On ne fait quelle est cette *Larisse*. Il y en avoit une en Syrie, qui étoit Épiscopale, sous la Métropole d'Apamée; une autre en Lydie; une dans l'Éolide, assez près de Cumes. *Larisse* étoit aussi le nom de la citadelle d'Argos, bâtie par Danaüs, si l'on en croit le Géographe Étienne, & d'un bourg d'Éphèse, où Apollon étoit honoré, & dont il prenoit le nom de *Larissenus*, & d'une petite contrée dans le mont Ossa.

LARISTAN. Contrée de Perse aux environs de la ville de Laar, & qui s'étend depuis le vingt-cinquième degré de latitude jusqu'à vingt-septième.

LARIX. f. m. Nom d'un arbre. *Larix.* Le Térébinthe & le *Larix* sont de différente espèce, néanmoins comme ils jettent naturellement par les ouvertures

de leurs écorces des larmes odorantes, & de beaucoup d'efficace dans la guérison de divers maux, on a appliqué à ce médicament le nom de Térébenthine, comme un nom général. CHORIER, *Hist. du Dauphiné*, L. I. T. I. p. 58. Voyez sur le *Larix*, Pline, L. VI, c. 10, 40, 42, L. XIV, c. 16. L. XVI. c. 18, 25, 39. Cet Auteur rapporte comme une chose extraordinaire que sous le règne de Tibère, on vit à Rome une poutre de *Larix*, longue de six vingt pieds & par-tout également épaisse de deux pieds.

César, Vitruve, Pline, Brantôme & quantité d'autres, disent que le bois de cet arbre est incombustible. Jules César l'éprouva lorsqu'il assiégea le Château de Larignum, proche des Alpes. Il y avoit une tour de bois près de la porte de ce Château, dont l'entrée étoit défendue par ceux qui étoient dedans, qui accabloient de pierres ceux qui en vouloient approcher. César ordonna à ses troupes d'environner cette Tour de fagots, & d'y mettre le feu, ce qui fut exécuté: mais il vit avec étonnement que quand le feu de tous ces fagots fut éteint, cette Tour qui devoit être réduite en cendres, parut toute entière & sans être endommagée, parce qu'elle étoit faite de bois de *Larix*, fort commun dans le pays, & qui est à l'épreuve des flammes.

☞ Croira-t-on qu'un bois plein de résine, comme le *Larix* que nos Botanistes modernes croient être le même que le Mélèze des Alpes & du Dauphiné, puisse résister au feu? les Anciens le disent. Les Modernes allurent positivement le contraire. En admettant comme vrai le fait dont on vient de parler, il faut donc regarder le *larix* & le mélèze comme deux arbres différens. Je demande dans ce cas, qu'est ce que le *larix* de César dont la tour étoit construite, & qui avoit donné son nom à la forteresse de *Larignum*?

LAR-KIN. f. m. Terme de Relation. C'est le nom d'un breuvage fort en usage dans toutes les Îles des Indes Orientales. C'est une liqueur délicieuse, mais dont il ne faut point faire un usage ordinaire, parce qu'elle est trop forte. On peut s'en servir dans des foiblesses, elle est restaurante. On en pourroit faire aussi des rôties excellentes, comme on fait avec le muscat & la malvoisie de Candie. Pietro Della Valle, qui rapporte ceci dans son Voyage de l'Inde, L. XVIII. p. 537 & 538, marque qu'il savoit la composition du *Lar-Kin*, mais il ne le dit pas.

LARME. f. f. Eau claire, limpide & salée qui sort de l'œil par la compression des muscles, causée par quelque douleur, affliction, fluxion, ou par quelque agent extérieur. *Lacryma*. ☞ Au dessus de l'œil, assez près du petit angle, est située une glande à laquelle les Anatomistes ont donné le nom de *lacrymale*. Elle filtre une eau qui sert à humecter le globe de l'œil, & qui se rend dans une cavité que l'on nomme *fac lacrymal*. C'est de cette cavité que la compression des muscles, occasionnée par la douleur, la joie, le rire, &c, fait sortir une humeur que nous appelons *larme*. Les violentes douleurs font verser des *larmes*. Son amant fondeit en *larmes* à ses pieds. La compassion tire des *larmes*. Ils ont de la peine à retenir leurs *larmes*. Il ne peut s'empêcher de donner des *larmes* aux malheurs d'autrui. Répandre des *larmes*. Avoir les yeux baignés de *larmes*. Jetter des *larmes*. Qu'on voie tomber des *larmes* de nos yeux, lorsque l'excès de notre douleur nous les fait répandre, mais ne nous excite jamais à pleurer. M. Esp. Je ne saurois souffrir un Héros tel qu'Énée, qui ne fournisse que des *larmes* aux malheurs, & des craintes à tous les périls qui se présentent. S. Evr. Comme les *larmes* sont les marques d'un naturel sensible & pitoyable, elles sont aussi des marques de foiblesse ou d'artifice. FÉN. Ses soupirs ridicules & ses *larmes* naïves ont fait rire tout le monde. MOL. Les femmes ont le don des *larmes*, & un merveilleux talent pour pleurer. S. Evr. Les Espagnols ont là dessus un proverbe : *Lagrymas de mugeres valen mucho, y cuestan poco* : Les *larmes* des femmes valent beaucoup & coûtent peu. Alexandre versa des *larmes* jalouses de la gloire de son pere.

S. Evr. Les faux soupirs, ni les fausses *larmes*, n'ont rien qui sente un profond regret. CH. DE M. Les premières *larmes* sont naturelles à la douleur, elles ont leur source dans le cœur; mais si elles durent trop long-tems, alors c'est l'art qui les fait couler, la nature ne les veut plus reconnoître. S. Evr. Les *larmes* sont l'éloquence des femmes. M. Esp.

La Tragedie en pleurs

D'Oreste parricide exprima les allarmes,

Et pour nous divertir, nous arracha des larmes.

BOIL.

Apparemment que l'antiquité croyoit que les *larmes* des vivans servoient ou étoient agréables aux morts, car elle leur en procuroit avec grand soin dans leurs funérailles, jusqu'à instituer des pleureuses de profession, comme si celles de leur famille ne leur eussent pas suffi. Essuyer les *larmes* d'une personne affligée, c'est la consoler, lui faire oublier sa douleur.

Et contre ma douleur j'aurois senti des charmes,
Lorsqu'une main si chère eut essuyé mes larmes.

CORN.

On peint des figures de *larmes* sur les tombeaux, & on en applique sur les ornemens qui servent aux pompes funèbres.

Il y a aussi des *larmes* de joie qui sont causées par la même compression des muscles, quand ils sont violemment émus par quelque surprise extraordinaire. Ainsi on dit : Rire jusqu'aux *larmes*, quand on fait un grand effort de rire, en sorte que les *larmes* coulent des yeux.

On dit hyperboliquement, un torrent de *larmes*, de celles qui coulent en abondance. Pleurer à chaudes *larmes*, à grosses *larmes*. Les *larmes* lui tombaient des yeux à grands flots. VAUG. On dit d'un grand malheur, qu'on le devoit pleurer avec des *larmes* de sang. Elles pleuroient avec des *larmes* de sang leur pudicité violée. VAUG. Les Poètes ont feint que la mer étoit une *larme* de Saturne, pour faire entendre que le tems engendre toutes choses.

LARME, se dit aussi en parlant de la pénitence, soit qu'on verse des *larmes* effectives; soit qu'on sente une vive douleur de ses fautes. Malherbe a fait un Poème des *larmes* de S. Pierre qu'il a imité du Tansfile. La Madeleine arrosa de ses *larmes* les pieds du Sauveur, & les essuya de ses cheveux. Il faut noyer ses péchés dans ses *larmes*, les effacer à force de pleurer, ou de s'en repentir. Ainsi *larme* se prend souvent pour l'affliction même qui les fait répandre.

Achille au sang d'Hector doit l'éclat de ses armes,
Et vous n'êtes tous deux connus que par mes larmes.

RACINE.

LARME, se dit quelquefois des animaux. Virgile dit qu'en la pompe funèbre de Pallas, son cheval jettoit de grosses *larmes*. Les cerfs aux abois répandent des *larmes*. Ils jettent aussi des *larmes* qui coulent dans leurs larmières, qui s'y épaississent & forment une espèce de gomme & de chassie. On appelle en termes de Venerie *larmes* de cerf, une liqueur jaune qui se prend dans les larmières du cerf. SALNOVE. Il se fait une distillation qui coule des yeux du cerf dans deux fentes qui sont au dessous, que nous appelons *larmières*, laquelle s'y arrête, s'y épaissit en forme d'onguent de couleur jaunâtre, ce que nous nommons *larmes* de cerf, qui sont très-souveraines pour les femmes qui ont le mal de mere, délayées & prises dans du vin blanc, ou dans de l'eau de chardon bénit: elles servent aussi pour le mal caduc. ID. chap. II. page 15.

LARME, se dit aussi du suc qui distille goutte à goutte de quelque arbre, comme de la vigne quand on la taille, du sapin, d'une espèce de palmier d'où il distille une liqueur d'un goût fort agréable, semblable à du vin.

Gutta. Les gommés les résines, les mastics, sont des larmes de différents arbres.

LARME, signifie aussi une petite quantité de liqueur. *Guttula*, *lacryma*. Voilà d'une essence si exquise, qu'il n'en faut qu'une larme pour faire une bouteille d'hippocras. Ce malade demande du vin dans sa fièvre, ne lui en donnez qu'une larme.

LARME BATAVIQUE. *Lacryma batavica*. On donne ce nom en Physique à des espèces de larmes de verre qui se font en laissant tomber dans l'eau une goutte de verre fondu. On leur a donné le nom de Bataviques, parce qu'on a commencé à les faire en Hollande, en Latin *Batavia*. Prenez un peu de la matière fondue dont on fait les verres; laissez-la couler & tomber dans un vase plein d'eau. Laissez refroidir dans l'eau la partie la plus épaisse & la plus pesante qui coule sans se détacher tout-à-fait, & qui s'allonge en forme de larme. Frappez avec un marteau la tête de cette larme, elle ne se brisera pas. Pourquoi? Les parties frappées ne peuvent pas être disposées en forme de voûte, sans se soutenir les unes les autres. Elles doivent donc être à l'épreuve des coups.

Si vous rompez l'extrémité de la larme batavique, elle s'écartera tout d'un coup en poussière, à deux ou trois piés à la ronde. Pourquoi?

Il faut considérer la larme batavique comme un composé de plusieurs surfaces ou couches appliquées les unes sur les autres. Puisque c'est dans l'eau qu'on a fait refroidir les larmes, la première surface a ses parties beaucoup mieux rapprochées & beaucoup mieux liées que la seconde; la seconde, que la troisième, & ainsi de suite, jusqu'à la dernière, qui renferme un grand nombre de bulles d'air qu'on voit rassemblées au centre. Si vous rompez la queue de la larme, l'air extérieur entre avec impétuosité dans la larme, en chasse l'air intérieur, qui, pénétrant de surface en surface par des routes qui vont toujours en se rétrécissant, acquiert assez de force pour faire éclater la larme en mille pièces.

Faites refroidir la larme batavique dans l'air & non dans l'eau; rompez-en la queue, la larme ne se brisera pas. Pourquoi?

Si l'on fait refroidir la larme dans l'air, les différentes couches qui la composent, se refroidissent lentement & presque en même tems, & par conséquent les interstices sont à peu près égaux. L'action de l'air intérieur qui pénètre de surface en surface, n'est plus la même que dans le premier cas.

C'est à-peu près par la même raison que les larmes recuites ne se brisent pas plus que les larmes refroidies dans l'air.

On appelle aussi en Architecture, larmes, ou *campanes*, ou *clochettes*, *gutta*, certains ornemens d'Architecture qu'on appelle autrement *Gouttes*. Ce sont des ornemens ronds qui représentent des gouttes d'eau & qui sont comme de petits cônes sous le plafond de la corniche dorique ou triangulaire, comme de petites pyramides au bas des triglyphes de l'ordre Dorique.

LARME DE JOB. *Lacryma Jobi*. Plante arondinacée, qui pousse des tiges à la hauteur de deux ou trois piés, grosses, nouées. Ses feuilles sont longues d'environ un pié & demi, assez larges, comme celles des roseaux. Ses fleurs naissent en manière d'épi, composées de plusieurs étamines. Elles ne sont suivies d'aucunes graines. Ses fruits croissent séparément sur le même pié: ce sont des coques dont chacune renferme une semence grosse comme un petit pois, dure, lisse, jaunâtre au commencement, rougeâtre quand elle est mûre, faite en forme de larme, ce qui a donné le nom à la plante. On les enfle après les avoir amollies dans l'eau bouillante, & l'on en fait des chapelets. On cultive cette plante dans les jardins en Candie, en Syrie; & dans les autres pays orientaux. Elle porte à peine de la semence dans les pays froids. LEMERY.

On appelle proverbialement des larmes de crocodile, les larmes feintes de ceux qui versent des pleurs sans être véritablement affligés. On dit aussi ironiquement à un enfant qui rémoigne quelque envie de pleurer, qu'il est sur le pont de Sainte-Larme. On

dit aussi, ce que maître veur & valet pleure, sont toutes larmes perdues. On dit en se moquant de ceux qui ont les yeux foibles & débiles, ou une fluxion sur les yeux, qu'ils ont toujours la larme à l'œil.

LARMER. v. a. Vieux mot. Pleurer. On ne le dit plus.

LARMETTE. f. f. Petite larme. *Lacrimula*. Il est vieux.

O liqueur sainte, ô petite larmette,
Digne qu'aux cieux, au plus haut on te mette,
Qui l'homme à Dieu peut réconcilier,
Quand il se veut par toi humilier. MAROT.

LARMIER, ou **LARME**. f. m. Terme de Maçonnerie, qui se dit de cette avance, ou petite corniche qui est au haut du toit, & qui préserve les murs de la chute des eaux, en empêchant que la pluie ne tombe le long des pierres. *Summi parietis corona*, *lorica*. C'est sur cette corniche que pose l'extrémité des chevrons, des tuiles & des ardoises. On l'appelle aussi *mouchette*, *gouttière*, ou *couronne*.

M. Félibien dit que le nom du larmier vient de ce que son usage est de faire écouler l'eau, & la faire tomber goutte à goutte, & comme par larmes loin du mur.

LARMIER, est aussi le chaperon, ou sommet d'une muraille de clôture, qui est fait en talus pour faire écouler l'eau, & quand ce talus ou chaperon est des deux côtés, cela désigne que le mur est mitoyen. *Supercilium*. Le larmier d'une cheminée, c'est le couronnement d'une souche de cheminée.

LARMIER Gothique, ou à la Moderne, est dans les vieux murs le long d'un cours d'assise au droit d'un plancher, ou sous les appuis des croisées, une espèce de plinthe en chanfrain refouillé par-dessous en canal rond, pour jeter plus facilement les eaux au-delà du mur.

LARMIER bombé & réglé, c'est en dedans ou en dehors œuvre d'une porte, ou d'une croisée, le linteau cintré par le devant & droit par son profil.

LARMIER, est aussi une espèce de fenêtre fort ébraisée qu'on pratique dans les caves, cuisines, &c.

Obliquati luminis fenestra. Larmier sans meneau, est une fenêtre à une seule ouverture; *Unius luminis obliquati fenestra*, *simplarii luminis obliqua fenestra*: larmier à meneau, qui a un montant mitoyen, est celle qui est de deux ouvertures sans croisière. *Medii scapi obliquata fenestra*. MONET.

LARMIERS, se dit aussi en parlant du cheval. Parties à côté des yeux du cheval, ou un peu au-dessus,

depuis le petit coin de l'œil jusqu'au derrière des oreilles: ce qui répond aux tempes dans les hommes. Ce mot se prend aussi pour une veine auprès de l'œil du cheval. POMEY. *Equi vena ocularia*.

LARMIER. f. m. ou **LARMIÈRE**. f. f. Terme de Chasse. C'est l'endroit auprès des yeux par où il coule au cerf quelque larme, ou gomme qui s'épaissit. *Juxta Cervi tempora cavum*. Salmove fait ce mot masculin, & dit *Larmiers*, & non pas *Larmières*.

LARMOIE. f. f. Terme de Fleuriste. Nom d'une Tulipe qui est gris-de-lin & blanc de larmes. MORIN.

LARMOIEMENT. f. m. État dans lequel les yeux sont toujours baignés de larmes. Le larmolement dépend quelquefois d'un vice local. S'il n'en dépend pas, c'est un signe que le sang est porté avec violence vers la tête. Dans les maladies aiguës il présage le délire, ou l'hémorragie dans le nez. *Lacrymatio*.

LARMOYANT, ANTE. adj. Qui fond en larmes. *Lacrymabundus*. On trouva cette mère toute larmoyante.

On a appliqué ce mot à un certain genre de Comédies, plus attendrissantes que comiques, qui sont pleurer plutôt que rire; & qui par cette raison sont du goût de bien peu de gens, quoique quelques-unes aient été jouées sur nos Théâtres avec assez de succès. Si la Comédie manquoit de comique, dit

Voltaire, si elle n'étoit que *larmoyante*, c'est alors qu'elle seroit un genre vicieux. Le mélange du comique & du *larmoyant*, le mélange des ris & des pleurs n'est pas supportable dans une Comédie : mais les Défenseurs du *larmoyant* prétendent qu'une pièce attendrissante & sans aucun mélange de comique, est très conforme aux mœurs, & très-théâtrale. Les pièces attendrissantes sont dans le genre des Romans tendres & passionnés.

LARMOYANT, ANTE. f. m. & f. Nom de Secte. On l'a donné, dit-on, à quelques Hérétiques, qui prioient & se lamentoient dans leurs prières. *Lacrymans, plangens.*

LARMOYER, v. n. Pleurer à chaudes larmes, témoigner sa douleur, son affliction par des larmes. *Lacrymari.* Ce mot a peu d'usage. Cette femme ne fait que *larmoyer*.

Sénécé l'a fait actif dans l'épithète d'une chienne en vieux style.

*Ci gît Cochette, à qui Dame Lucine,
Traîtreusement pourchassâ male mort,
Chien elle fut moult flatteuse & badine,
Trop mieux le sent qui larmoya son fort.* SÉNÉCÉ.

LARMOYEUX, EUSE. adj. L'Auteur du Discours sur les Critiques, parmi les Œuvres de S. Évreumont, s'est servi de ce terme, même en parlant sérieusement. Le peuple n'attend pas que l'Orateur, par des réflexions touchantes & chrétiennes, l'attendrisse, il pleure souvent où il entend parler des jugemens de Dieu ; bien moins toutefois par un sentiment de piété, que pour être plus *larmoyeux*, & pour s'affliger aisément des moindres choses. Ce terme ne se trouve point ailleurs.

LARNÉCA, Bourg, ou petite ville de l'Île de Chypre dans sa partie méridionale & sur la côte qui regarde l'Égypte, avec un port fort fréquenté par les Européens. *Larnecca.*

LAROBO, Ancienne petite ville de la Numidie. *Laroba*, autrefois *Collops parvus*. Elle est dans la Constantine, province du Royaume d'Alger, entre la ville de Colle, & celle de Bone. MATY.

LARRÉS, f. m. pl. Monnoies dont on se sert aux Maldives. Cinq *larrés* font une piastre.

LARRIS, f. m. Vieux mot François, qui signifie pays qui n'est pas cultivé, terre qui n'est pas cultivée. *Ager incultus*, & dans la basse Latinité *Larricum*.

*Tout au long d'un larris sauvage,
Plein de fosses, près de boscage.* GUIART.

LARRON, LARRONNESSE. f. m. & f. Qui prend furtivement le bien d'autrui. *Fur, latro*. Un *larron* domestique mérite la corde. Les *larrons* qui se cachent la nuit dans les maisons, ou qui y entrent avec bris de portes, ou avec de fausses clefs, sont punis du même supplice. Justinien condamne le *larron* manifeste au quadruple, & le *larron* non manifeste au double. Cette distinction n'a point de lieu en France. La peine est arbitraire. On a écrit l'Histoire des *larrons*, pour apprendre à se garantir de leurs finesse. Le Capitaine Smith a fait aussi en Anglois une Histoire des *larrons* de la nation. Vous êtes de franchises, vous êtes de fines *larronnesse*.

LARRON, FRIPON, FILOU, VOLEUR, synonyme. Le *larron* prend en cachette ce qui ne lui appartient pas. Il dérobe. Voy. aux autres articles les nuances propres à chacun de ces mots.

LARRON, *Latro*, est pris de *larz*, lazron ; car chez les Celtes, *laza* veut dire *occidere*, tuer, mettre à mort. C'est une étymologie du P. Pezron. *Larron* vient plus probablement de *latro* : *latro* s'est dit pour *latero*, que l'on disoit d'abord de *latus*, côté, & qui signifioit un Soldat, un Garde du corps qui est au côté de celui qu'il garde. Ceux qui engageoient ces Braves, les avoient sans cesse à leurs côtés ; de-là ils furent appelés *laterones*, & par abréviation *latrones*. Et comme ces soldats pilloient, voloient, détrouffoient les passans, on appela *latrones*, voleurs, ceux qui en faisoient autant.

LARRON, se dit quelquefois en général d'un malfa-

teur, d'un criminel. JÉSUS-CHRIST fut crucifié entre deux *larrons*. Il pardonna au bon *larron*.

LARRON : ce mot au figuré, & dans le style badin, se dit de celui qui s'empare d'une chose, qui l'emporte, ou la consume. C'est une *larronnesse* de cœur. Un *larron* d'honneur. MALH. C'est-à-dire, qui a attenté à la pudeur d'une fille, ou à l'honneur d'un mari.

*Ah ! je devois du moins, pour contenter ma rage
Faire au larron d'honneur, crier le voisinage.*
MOL.

*L'âge la fit décheoir ; ses soins ne purent faire
Quelle échappât au temps, cet insigne larron.*
LA FONT.

Les Écoliers appellent *larrons*, de petites pelli-cules sèches, qui sont dans les plumes, & qui boivent, ou qui dérobent leur encre.

Les Imprimeurs appellent *larron*, une feuille de papier qui se trouve pliée quand elle passe sous la presse, & qui cause une interruption d'impression quand on la déplie. Ils donnent le même nom à un morceau de papier qui se trouve collé sur une feuille qu'on imprime, & qui laisse du blanc à la place qu'il occupoit, lorsqu'il vient à se détacher.

Les Relieurs appellent aussi *larrons*, des feuillets pliés qu'ils laissent par inadvertance, sans être rognés. Il y a plusieurs *larrons* dans ce livre.

LARRON, se dit proverbialement en ces phrases. Il faut être Marchand, ou *larron* ; pour dire, qu'un Marchand qui vend trop cher, dérobe. On dit qu'on a eu un *larron* de marché, lorsqu'on a acheté quelque chose de hasard qu'on a eu à vil prix. On dit au contraire, quand on a acheté quelque chose trop cher, ou sa juste valeur, qu'il ne faut point crier au *larron*. On dit que l'occasion fait le *larron*, pour dire, que la facilité de dérober invite à le faire, & ce proverbe ne se dit pas seulement du larcin, mais de toute autre occasion où l'on est tenté par la présence de l'objet. Ce que l'Espagnol exprime plus élégamment : *En casa abierta el justo pecca*. On dit de deux personnes d'intelligence pour faire des friponneries, qu'elles s'entendent comme *larrons* en foire. ACAD. FR. Demandez à mon compagnon si je suis *larron*. On dit encore, Les grands *larrons* pendent les petits. On tient que Diogène est le premier Auteur de ce reproche, qui dit, voyant un *larron* mené par les Ministres de la Justice, *Magni fures parvum ducunt*. Pour dire, se confier à celui dont on devoit se défier davantage, on dit, Au plus *larron* la bourse, par allusion à l'histoire de Judas, à qui on avoit confié la bourse. On dit aussi, la chose la plus hardie est la chemise d'un Meunier, parce qu'elle prend tous les matins un *larron* au collet. On dit aussi, qu'un homme est *larron* comme une chouette, & est bon *larron* qui à *larron* dérobe, lorsqu'on prend quelque chose à un homme qui l'avoit dérobée à un autre.

On trouve un jeu que Vopiscus & d'autres Anciens appellent *Ludus latrunculorum*, *Ad latrunculos ludere*. C'est le jeu des Echets. Voyez ce mot.

Les Îles des LARRONS, ou de la Velas, ou de la Sapana, ou de Marie-Anne. *Insula latronum, velarum Sapana, Maria-Anna*. C'est un amas d'une vingtaine d'Îles. Elles sont entre l'océan oriental, & la mer Pacifique, dans l'Archipel de S. Lazare. Elles s'étendent depuis le huitième degré de latitude septentrionale jusqu'au vingtième. On leur a donné le nom d'Îles des *Larrons*, à cause du vice de leurs habitans, & les Espagnols leur ont donné celui de Marie-Anne, à l'honneur de Marie Anne d'Autriche, Reine d'Espagne. La Sapana, ou Sépan, qui leur donne quelquefois son nom, est une des principales. Les Espagnols ont fait quelques établissemens dans ces Îles, pour favoriser leurs navigations du Pérou aux Philippines. MATY.

LARRONNEAU, f. m. Petit larron. Qui ne vole que des choses de peu de valeur. *Furunculus*. C'est à faire

à ces petits *larronneaux*, de se servir des ruses que tu me conseilles. VAUG. Il n'est pas fort usité, si ce n'est dans le style badin.

*Cessez donc d'entrer en furie,
Pour quelques petits grains que ronge un larronneau.*
LA FONTAINE.

LARTA, ou ARTA. Nom d'une ville de la Grèce. *Arta*. C'est une faute dans Maty, ainsi que dans ceux qui l'ont copié. Cette ville se nomme *Arta*. Voyez ce mot.

LARTAGO. Voyez LUPADI.

LARVES. f. m. Terme de Mythologie, qui signifie les démons de l'air. C'est ce que le peuple appelle *loups-garous*. *Larva*. Les Anciens croyoient que c'étoient les âmes des méchants qui erroient çà & là, & des spectres qui effrayoient les hommes. Voyez au mot LARE.

LARVA, signifie un masque; & comme les masques dont on se servoit autrefois, étoient si grotesques, qu'ils faisoient peur aux petits enfans, on donna le nom de *Larves* aux âmes des méchants que l'on croyoit errer sous des figures hideuses, pour effrayer & tourmenter les hommes.

LARUDA. Voyez LARA.

LARUS. f. m. Oiseau inconnu, de couleur noire. On se sert de sa cervelle, de son cœur, & de son estomac. Cœlius Aurelianus, dit que sa cervelle guérit l'épilepsie, que son cœur hâte l'accouchement, & que son estomac facilite la digestion. DALE.

LARYMNE, ou LARYMNA. Nom de ville. *Larymna*. Il y en a deux de ce nom dans l'Antiquité; l'une en Béotie sur le Céphisso, & l'autre en Achaïe, vis à vis de l'Eubée, ou du Négrepont.

LARYNGOTOMIE. f. f. Terme de Médecine & de Chirurgie. Opération qui se fait à la trachée-artère par une incision entre deux de ses anneaux, pour donner moyen de respirer, lorsqu'il y a danger de suffocation. *Laryngotomia*. Voyez BRONCHOTOMIE, C'est la même chose.

Ce mot veut dire incision du larynx, il est composé de deux mots Grecs *λάρυγξ* & *τομή*.

LARYNX. f. m. Terme d'Anatomie. C'est le nœud de la gorge, qu'on appelle ordinairement le couverte, & la tête de la trachée artère. *Larinx*. C'est un des organes de la respiration dont le corps est presque tout cartilagineux, qui doit être toujours ouvert pour laisser passer l'air qui entre & qui sort. C'est la partie supérieure ou commencement de la trachée-artère. Le *larynx* est situé à la partie antérieure du cou, directement au milieu, parce qu'il est unique. C'est le principal organe de la voix. Sa figure est ronde & circulaire à cause qu'il falloit qu'il fût cave pour le passage de l'air; il avance par devant & est un peu aplati par derrière, pour ne point incommoder l'œsophage sur lequel il est placé; c'est ce que le vulgaire appelle le morceau d'Adam, ou la pomme d'Adam, comme si le morceau de la pomme défendue qu'il mangea lui fût demeuré au gosier, & lui eût causé cette grosseur. Le *larynx* est de différentes grosseurs, suivant les âges; les jeunes l'ont étroit, d'où vient que leur voix est aiguë. Ceux qui sont plus avancés en âge l'ont ample, ce qui leur fait une voix plus forte & plus grosse. Les hommes l'ont plus gros que les femmes, ils ont aussi la voix plus grave qu'elles. Il paroît moins aux femmes, parce que les glandes qui sont placées au bas du *larynx*, sont plus grosses aux femmes qu'aux hommes. Le *larynx* se meut dans le moment de la déglutition, & dans le tems que l'œsophage s'abaisse pour recevoir l'aliment ou la boisson, le *larynx* s'élève pour les comprimer & en faciliter la descente.

Cinq sortes de parties entrent dans la composition du *larynx*; savoir, des cartilages, des muscles, des membranes, des vaisseaux & des glandes. Ses cartilages sont le tyroïde, le cricoïde, l'aritéoïde, la glotte & l'épiglotte. Ils forment tout le corps du *larynx*. Ils se dessèchent & s'endurcissent à mesure

qu'on vieillit; ce qui a fait croire quelquefois qu'il étoit osseux. Il a quatorze muscles, sept de chaque côté qui servent à mouvoir les cartilages & à les dilater & les resserrer selon le besoin. Il y en a quatre communs & dix propres. Ceux là sont ceux qui ne prennent pas leur origine au *larynx*, mais qui viennent s'y insérer. Ceux-ci, au contraire, sont ceux qui y ont leur origine & leur insertion. Les communs sont les sternotiroïdiens & les hyotiroïdiens. Les propres sont les cricotiroïdiens antérieurs, les cricotiroïdiens postérieurs, les cricotiroïdiens latéraux, les ariariténoïdiens, les tiroariténoïdiens. Le *larynx* n'a que deux membranes, l'une extérieure qui est la continuité de celle qui couvre la trachée-artère, & l'autre intérieure qui est la même qui tapille toute la bouche. Il a deux branches de nerfs qui lui viennent des récurrents. Quatre grosses glandes servent à humecter le *larynx*, deux situées au-dessus, qui s'appellent tonsilles, & deux au-dessous que l'on nomme tiroïdes. Voyez Dionis dans sa sixième Démonstration Anatomique des poumons & de leurs parties; la dix-huitième Table d'Eustachio que M. Lancisi, premier Médecin du Pape, a donnée au public, & le *Theatrum Anatomicum* de M. Manget, L. III, c. 8.

Le *larynx* est fait de cinq cartilages, par le moyen desquels il se peut aisément dilater & resserrer, se fermer & s'ouvrir. Le premier s'appelle *tyroïde*, ou *scutiforme*, parce qu'il a la forme d'un écu ou bouclier carré. On l'appelle aussi *anterior*, parce qu'il est situé seulement en la partie de devant. Il est gibbeux en dehors & cave en dedans; & parce qu'il avance davantage aux hommes qu'aux femmes, on l'appelle vulgairement le *morceau d'Adam*. Le second s'appelle *cricoïde* ou *annulaire*, parce qu'il ressemble à un anneau que les Turcs mettent à leur pouce pour titer de l'arc. Il est plus étroit par le bas & par le devant, & plus large par derrière, ressemblant au chaton d'un anneau. Il est circulaire & tient le sifflet ouvert. Le troisième & le quatrième s'appellent *Arytanoïdes* & *postérieurs*, parce qu'étant joints, ils ressemblent à un bec ou biberon d'aiguïère, ou d'un pot à huile que les Grecs appellent *ἀριστερα*. Ils sont situés sur le derrière, & font une fente qui sert à la modulation de la voix, qui s'appelle proprement *glotte*. Elle est imitée par les anches qu'on applique aux flûtes & tuyaux d'orgues, & elle sert principalement à faire la voix aiguë ou grave, selon qu'elle se ferme ou se dilate. Le cinquième est l'*épiglotte*. Le *larynx* a quatorze muscles, dans lesquels sont semés plusieurs rameaux du nerf récurrent. Jacques Dubois, natif d'Amiens, Médecin de la Faculté de Paris, Professeur Royal, & mort en 1555, est le premier qui ait observé & décrit les glandes qui sont à la racine du *larynx*. Voyez le *Bibliographia Anatomica Specimen*.

Ce mot est Grec, & signifie la même chose, *λάρυγξ*.

Les oies, les canards & les grues ont double *larynx*, dont l'un est au bas de l'apre artère, qui consiste en un os & deux membranes qui sont à l'endroit où elle se divise en deux pour entrer dans le poumon.

LARZICOURT. Petite ville de France en Champagne, sur la Marne, à quatre lieues au dessous de Saint-Dizier.

L A S.

LAS. Interjection, expression d'un mouvement de douleur ou d'affliction, laquelle on marque avec cette ponctuation!

Ce mot, pour Hélas, n'est plus que pour le style Marotique, ou tirant sur le style Marotique... *Gloss. Bourg. au mot Hélas* moi. Il est vieux, & à sa place on le sett d'*hélas*. Ac. Fr. *Heu!* Nous dîmes mille folies; mais *hélas!* nous n'en fîmes point.

*Le Destin veut que j'aime, il le faut satisfaire;
Je ne résiste plus: las! que pourrais-je faire?*

LA SUZE.

LAS. f. m. ou LASSIÈRE. f. f. Terme d'économie rustique. Qui se dit d'une partie d'un endroit d'une grange. *Manipulorum locus*. Le *las* d'une grange est un endroit à côté de l'aire, où l'on entasse les gerbes de blé. LIGER.

LAS, LASSE. adj. Ce terme est souvent employé comme synonyme de *fatigué*. *Lassus, fessus, defatigatus*. On dit en ce sens qu'on est *las* à force de travailler; qu'on est *las* d'avoir marché long-tems.

Il faut pourtant remarquer que ces deux mots qui se ressemblent par l'idée générale qu'ils présentent, ont leurs nuances particulières qui les caractérisent; en sorte qu'il y a des occasions où ils ne peuvent, ni ne doivent figurer l'un pour l'autre. Le mot *fatigué* suppose toujours un travail rude, ou par la difficulté ou par la longueur. Être *fatigué*, c'est avoir trop agi, c'est n'avoir plus la force d'agir. Le mot *las*, au contraire, suppose la continuation d'une même chose. Il désigne proprement l'état d'un homme qui n'a plus la volonté ni la force d'agir. Être *las*, c'est ne pouvoir plus agir. On est *las* d'un travail qui commence à déplaire. On est souvent *las* sans avoir rien fait. L'homme *fatigué* a besoin de repos pour réparer ses forces. L'homme *las* doit changer de travail pour éviter l'ennui. Les Manœuvres étoient rebutés & *las* du travail d'une si rude journée. Cet homme est bien *las* des fatigues de la guerre. Ces troupes sont *lassées* d'une longue marche. Je suis un peu *las* du voyage. VOIT.

LAS, se dit aussi figurément de l'ennui que donnent les choses qui durent trop long-tems. Je suis *las* de composer sans fruit & sans récompense. Je suis *las* d'endurer vos remontrances, le récit de vos vers ou de vos procès. Je suis *las* de parler à des sourds qui ne profitent point de mes discours. On dit aussi qu'une femme est bien *lassée* de son mari, qu'elle ne peut plus souffrir ses débauches. Les avarés ne sont jamais *las* d'acquiescer des richesses pour ceux qui souhaitent leur mort. GOMB. Je suis *las* de la servitude. DAC.

On dit proverbialement, on va bien loin depuis qu'on est *las*, pour dire qu'un homme qui a du cœur fait des efforts extraordinaires. On appelle aussi *las* d'aller, un fainéant, un paresseux, un lâche. Expression populaire.

LAS. adj. Vieux mot. Triste, affligé. *Gloss. sur Marot*.

LASA. Ville de la Terre-Sainte, en Asie. *Lasa*. Quelques-uns la mettent dans la Tribu de Ruben, & disent que c'est celle dont parle la Genèse, X. 19. & qu'elle appelle *Lesa*. S. Jérôme la nomme Callirhoé, c'est-à-dire, Belle-Fontaine, parce qu'il y avoit des sources d'eaux chaudes & froides, douces & salées, qui étoient médicinales & fort agréables à boire.

LASAA. Voyez LAGHI.

LASAH. f. m. Terme de Calendrier. Nom du huitième mois des Arabes, au rapport d'Abraham Échellenfis: il répond à notre mois d'Avril.

LASCAR. Voyez LESCAR.

LASCHANGE. f. f. Vieux mot. Intervalle. Onze semaines sans *laschange*.

LASCHE. Voyez LÂCHE.

LASCHEMENT. Voyez LÂCHEMENT.

LASCHER. Voyez LÂCHER.

LASCHETÉ. Voyez LÂCHETÉ.

LASCIF, IVE. adj. Le mot Latin *lascivus* ne se prend pas toujours dans un sens odieux chez les Anciens. Souvent il ne signifie que badin, folâtre, bondissant. Plinè a dit, *lascivus in vino*, qui a le vin gai, qui est badin, enjoué le verre à la main. Virgile a dit, en parlant d'une bergère qui agaçoit un berger, *malo me galuca petit, lasciva puella*. Ovide a dit *lascivior hedo*, plus bondissant qu'un chevreau; & Martial, *lascivum pecus*, en parlant des chevreaux & des chèvres. Mais en François le mot *lascif* se prend toujours en mauvaise part, & paroît désigner un homme enclin à la luxure, à une vie molle & sensuelle. *Salax*. On le dit de même des choses qui y portent, & il paroît tenir plus particulièrement aux mouvemens qu'à la sensation. On défend les tableaux *lascifs*, les postures *lascives*, les regards *lascifs*, les livres *lascifs*, les

paroles *lascives*, & tout ce qui excite aux actions ou aux pensées deshonnêtes.

LASCIS. Voyez LASSIS.

LASCIVEMENT. adv. D'une manière lascive. *Salaciter*. Ceux qui regardent les femmes *lascivement*, péchent contre la Loi de Dieu. Elles se jouent *lascivement* & sans pudeur. PAT.

LASCIVETÉ. f. f. Forte inclination à la luxure, mouvement indécent, action qui blesse la pureté des mœurs. Vie molle & sensuelle. *Lascivia, salacitas*. Voyez LASCIF. Les Princes Orientaux s'abandonnent à toutes sortes de *lascivetés*. Il fut chassé du ciel pour sa *lasciveté*. ABLANC.

LASCIVETÉ, se dit aussi de ce qui porte, de ce qui excite à la luxure. Il y a trop de *lasciveté* dans ces tableaux, dans ces vers.

LASCIVIE. f. f. Lasciveté. V. ci-dessus. Le mot de *lascivie* se trouve dans Bayle, mais il n'est pas reçu par l'usage.

LASÉE. Nom d'une ville dont il est parlé dans le texte Grec, Act. XXVII. 8. *Lasaa*. La Vulgate la nomme Thalassé. C'étoit apparemment une ville maritime de l'île de Crète. Des manuscrits la nomment Alyssa. Grotius croit que c'est son véritable nom; que la Vulgate & l'interprète Arabe qui la nomment Alasia, ont lu ainsi.

LASER. f. m. Suc qu'on tire par incision d'une plante qui croît dans la Syrie, dans la Médie, dans la Lybie. Plusieurs croient que cette plante est une espèce de *Laserpitium*, d'où ce suc a pris son nom. On l'appelle autrement *Assa fœtida*. ASSA FÆTIDA.

LASERPITIUM. f. m. Plante dont il y a plusieurs espèces. Celle que C. Bauhin appelle *Laserpitium Gallicum*, Pin. 156. pousse une tige haute, semblable à celle de la férule, canelée, nouée, fongueuse. Ses feuilles sont disposées en ailes, fermes & roides, garnies par derrière de quelques poils rudes. Ses fleurs sont à cinq feuilles disposées en roses, & attachées à de grandes ombelles. Ses semences sont assez grandes, jointes deux à deux, garnies chacune en leur longueur de quatre grands feuillettes en vives-arrêtes, odorantes, de couleur de buis. Elle est incisive, atténuante, résolutive, vulnéraire.

Ce mot vient du Latin *lacerare, déchirer*, parce qu'on fait, selon quelques-uns, des incisions à la tige & aux racines du *laserpitium* étranger, pour en avoir une gomme qu'on appelle *Laser*, ou *Assa fœtida*.

LASLO. Voyez LADISLAS.

LASPI. Ancienne ville de l'Asie Mineure. *Laspia*, autrefois *Priapus, Priapum*. Elle est dans la Natolie, sur la mer de Marmara, un peu au nord de Lampfaco. MATY.

LASSAN. Petite ville de la Poméranie Royale. *Lassanum*. Elle est dans le Comté de Gutzkow, sur la rivièrè de Pène, à trois lieues au-dessus de Wolgast, & vis-à-vis du lac de Lassan, que le Pène forme dans l'île d'Usedom. MATY.

LASSANT, ANTE. adj. Qui lasse, ennuyeux. Travail *lassant*. Besogne *lassante*. Voyez LASSER. C'est une chose bien *lassante* de dire toujours à une même personne, je vous aime. S. ÉVR.

LASSATIN. f. m. *Lassatinus*. Quelques uns nomment *Lassatini*, ceux qu'on nommoit communément Assassins, dont le chef s'appeloit le Vieil, ou le Vieux de la montagne. V. SPELMAN, & ci dessus ASSASSIN.

LASSAY. Petite ville de France dans le Maine, sur un ruisseau qui tombe dans la Mayenne.

LASSÉ, ÉE. part.

LASSER. v. a. Souvent employé avec le pronom personnel On le confond ordinairement avec *fatiguer*; mais il faut observer avec M. l'Abbé Girard, que c'est la continuation d'une même chose qui *lasse*, & que c'est la peine qui fatigue. On se *lasse* à se tenir debout. On se fatigue à travailler. *Lassare, fatigare*.

On se *lasse* autant à être debout qu'à marcher. Ce Capitaine est infatigable, il ne se *lasse* point, il est toujours à cheval. La lecture continue *lasse* les yeux. Il a la main *lassée* d'écrire. Les chevaux qui vont le trot, *lassent*, fatiguent beaucoup.

LASSER, en termes d'Agriculture, se dit des terres, *ste-*

rilefcere, effectum fieri. Cette terre se *lasse* de porter du grain, il faut lui donner du repos. Cet arbre se *lasse* de donner de belles productions. LIGER.

LASSER, se dit figurément en Morale de ce qui ennuie, ou rebute l'esprit. *Fastidium afferre, creare.* La Musique la plus agréable *lasse* enfin, dégoûte, ennuie. Le trop grand nombre de pensées dans Sénèque, accable & *lasse* l'esprit. NIC. Ce qui divertit la plupart du monde m'ennuie, & les choses de sens & de raison ne me *lassent* point. LE CH. DE M. Se *lasser* à polir une rime. BOIL. L'esprit se *lasse* aussi-bien que le corps. Les crimes des hommes avoient *lassé* la patience de Dieu quand il envoya le déluge. Les plus généreux se *lassent* de prêter à ceux qui ne rendent point. Ils commençoient à se *lasser* de fournir des chevaux. ABLANC.

LASSER, FATIGUER, dans le sens figuré. Un suppliant *lasse* par sa persévérance, & *fatigue* par ses importunités. On se *lasse* d'attendre. On se *fatigue* à poursuivre.

LASSER. Terme de Marine. *Lasser* une voile, c'est saisir la voile à la vergue avec un quarantenier qui passe dans les yeux de pie; cela se fait lorsqu'on est surpris d'un gros vent, & qu'il n'y a point de garcettes aux ris.

LASSER, LASSET, LASSURE. Voyez LACER, LACET, LACEURE.

LASSERET. f. m. Voyez LACERET.

LASSIÈRE. f. f. Voyez LAS. f. m. C'est la même chose.

LASSIS, ou LACIS. f. m. Espèce de capiton, ou de bourre de soie.

On appelle aussi de la sorte des étoffes de peu de conséquence faites de capiton.

LASSIS. Voyez LACIS. Quelques-uns écrivent ce mot avec deux *ss*, au lieu d'un *c*, mais mal.

LASSITUDE. f. f. *Lassitudo, defatigatio.* Ce terme est souvent employé comme synonyme avec *fatigue*, c'est-à-dire, comme désignant la suite ou l'effet d'une action violente, d'un travail rude, ou par la difficulté, ou par la longueur. Mais il exprime proprement l'état d'un homme qui ne peut plus agir. La *lassitude* se fait quelquefois sentir sans qu'on ait rien fait. Voyez l'art. suivant. La *fatigue*, au contraire, est toujours la suite de l'action. On sort bien souvent de la *lassitude* en changeant de travail. Voyez LAS.

La *lassitude*, qui n'est précédée d'aucun exercice, au moins violent, vient d'une disposition du corps, d'une lenteur de circulation dans le sang, de foiblesse dans les nerfs, d'obstruction, &c. *Torpor, stupor.* Les Médecins appellent ces sortes de *lassitudes*, *lassitudes spontanées.* Elles précèdent ou accompagnent ordinairement les maladies aiguës.

Le mot de *lassitude* se prend aussi dans un sens figuré pour désigner l'ennui qui provient d'une chose qui déplaît par elle-même, ou par sa durée, ou par la disposition dans laquelle on se trouve. *Molestia.* La réconciliation avec nos ennemis n'est bien souvent qu'une *lassitude* de la guerre. LA ROCHE. On change d'amis autant par *lassitude*, que par dégoût. M. ESP. Le mépris de la mort n'est quelquefois qu'une *lassitude* de maux présents. S. ÉVR.

LAST. f. m. Terme de Marine. C'est en général la charge entière d'un navire, ou un certain poids de marchandises, ou une certaine mesure de grains. *Navis onus.* C'est un mot Allemand qui est en grand usage dans toute la mer du Nord. Les Grecs & les Latins l'appeloient *Achane.* En particulier, c'est une certaine quantité de telle ou telle pesanteur, différente selon les lieux & les denrées, comme à Dantzic le *last*, ou charge de lin, est de 2040 livres. Le *last* de houblon est de 3830. Un *last* de farine ou de miel, comprend douze tonneaux. Un *last* de sel en contient dix-huit. Voyez-en toutes les différences dans la Pyrotechnie de Casimir Polonois. Ordinairement le *last* se prend pour deux tonneaux de France, de sorte que quand on dit un vaisseau de cent *lasts*, on entend un vaisseau de deux cents tonneaux. Un *last* de froment. Un *last* de seigle. Le *last* de harengs est de dix milliers, chaque millier de dix centaines, & cha-

que cent de cent vingt. On trouve aussi dans les titres de la basse Latinité, *lesla, lastus, lasti, lastus & lest*, pour signifier la même chose. On dit aussi *leth*, & c'est le mot le plus usité en France.

Il y en a qui écrivent ce mot avec un *e* muet à la fin, *laste*, & qui lui conservent son genre masculin. C'est ainsi qu'on le trouve dans le Dictionnaire de l'Académie Française.

LAST-GELD. C'est ainsi qu'on appelle à Hambourg, un droit de fret qui se leve sur tous les vaisseaux étrangers qui y arrivent ou qui en partent, excepté les vaisseaux François qui en sont exempts.

LAST-GELT. C'est ainsi que se nomme en Hollande un droit qui se leve sur chaque vaisseau qui entre ou qui sort, ainsi nommé de ce qu'il se paie à proportion de la quantité de *lest* ou *last*, que chaque bâtiment entrant ou sortant peut contenir. Ce droit est de cinq sous ou stuyvers par *lest* en sortant, & de dix sous en entrant. Sur quoi il faut remarquer que ce droit étant une fois payé, le vaisseau qui l'a acquitté reste franc pendant une année entière.

LASTRE-BLANC. f. m. C'est ainsi qu'on nomme à Smyrne les carreaux de verre qui s'emploient en vitrages. Le *lastre blanc* paie à la Douane de cette ville les droits d'entrée, à raison de vingt-cinq piastres la caisse. Il y a aussi du *lastre* de couleur; celui-ci paie jusqu'à trente piastres.

LA-SUS. adv. Ci-dessus, ou de la demeure céleste. *Gloss. sur Marot.*

L A T.

LAT. f. m. Terme de Mythologie. Nom d'une Idole des anciens Arabes du Paganisme. *Lat, Latis.* Les Mahométans disent que ce mot est une corruption de *Allah*, nom du véritable Dieu qui doit être adoré.

D'HERBELOT. Il y a plus d'apparence que ce nom vient de l'Hébreu *לור operuit, obvolvit*, d'où s'est fait *לט lat, abscondo*, & au pluriel *לטימ latim*, enchantemens, opérations du démon, parce qu'elle ne se font qu'en secret. Ainsi quand l'Idolatrie s'introduisit chez les Arabes, l'on appela *לט Lat*, l'Idole qu'ils adoroient; c'est-à-dire, *abscondo, res abdita*, parce qu'on n'osoit idolâtrer qu'en secret.

LAT, est aussi le nom d'une Idole des Indiens, qui étoit adorée dans la ville de Soumenar. Sa statue étoit d'une seule pierre, haute de cinquante brasses, posée au milieu d'un Temple, soutenue de cinquante-six colonnes d'or massif. D'HERBELOT. C'étoit apparemment la même Idole que celle des Arabes, qui l'avoient portée aux Indes; car outre que c'est le même nom, nous savons d'ailleurs que les Arabes Idolâtres adoroient anciennement des Abadirs, ou Baétriles, c'est-à-dire, de grosses pierres brutes. V. BAËTYLE & ABADIR.

LATAINE. f. f. Vieux mot. Colère.

LATANIER. f. m. Arbre des Îles Antilles, qui est une espèce de Palmier. Il élève sa tige assez haut, mais il ne croît pas beaucoup en gros. Au lieu de branches, il n'a que de longues feuilles, qui, étant épanouies, sont rondes par le haut, & plissées par le bas à la façon d'un éventail. Elles sont attachées à de grandes queues qui sortent de certains filamens qui entourent la tête du tronc, comme une grosse toile rouge & fort claire. Ces feuilles étant liées par petits faisceaux, servent à couvrir les cases; & la peau qu'on enlève de dessus les queues, est propre à faire des cribles, des paniers & plusieurs autres petits meubles très-propres. Du même endroit d'où naissent ces feuilles, il sort aussi une espèce de gouffes membraneuses, qui, se fendant en long, produisent en dehors une petite gerbe blanche, chargée de quantité de très-petites fleurs blanches, dont le pistil devient ensuite une baie un peu plus grosse qu'une bale de pistolet, remplie d'un suc violet & d'une semence ronde, dure & de la grosseur d'un pois. Les Indiens de ces Îles font aussi du bois de cet arbre, & de celui du Palmiste franc, des arcs, des massues dont ils se servent en leurs combats au lieu d'épées.

Ils en font encore des zagayes, qui font de petites lances aiguës qu'ils dardent avec la main contre les ennemis, & ils en munissent la pointe de leurs flèches, qui font, par ce moyen, aussi pénétrantes que si elles étoient d'acier. M. Ray appelle ces arbres, *Palma Brasiliensis prunisera folio plicatili, seu flabelli formi caudice squammato*. Voyez encore l'Histoire des Antilles du P. Du Tertre, *Part. III. T. II. C. I. §. 27*, & celle de M. de Poincy, *C. VI. art. 15. p. 64*.

↳ **LATAQUIÉ**, ou **LATAKIÉ**. Ville de Syrie, sur la côte, à deux petites journées de Tortose. C'est un reste de l'ancienne Laodicée.

LATARACO, **LATTARICO**. Ancien bourg du Royaume de Naples. *Lataracum, Etriculum, Hetriculum*. Il est dans la Calabre citérieure, entre S. Marco & Cozença. **MATY**.

LATE. Voyez **LATTE**.

LATE. f. Terme de Coutumes. C'est en Provence une sorte d'amende pécuniaire. *Multa, emenda*, dans la basse Latinité. Il y a une *late* simple & *late* triple; la *late* simple est de neuf deniers; la triple est de vingt-sept. La *late* simple est la même chose que l'érame, l'arrante, ou l'adras.

LATE, ou **LATES**. Le Château de *Lates*, ou la Tour de *Late*. *Latara*. Ce sont les ruines d'un ancien Château situé sur le Lez, dans le Diocèse de Nîmes. Voyez Hadr. Valesii, *Not. Gall. p. 263*.

LATEBRES. f. f. pl. Vieux mot. Cachettes, lieux retirés & secrets, du Latin *latebra*, qui veut dire la même chose.

LATENT, **ENTE**. adj. Qui est caché, qui ne paroît pas aux yeux. *Latens, abditus*. Il n'est guère en usage qu'en cette phrase. On est obligé de garantir un cheval des vices *latens*, comme poulx, morve & courbature, pendant huit jours en quelques Coutumes, & pendant quatre en d'autres, parce qu'ils se peuvent cacher & suspendre pendant ce tems là.

Ce mot est purement Latin, & n'est guère reçu en notre Langue.

LATER. Voyez **LATTER**.

LATÉRAL, **ALE**. adj. Qui est à côté. *Lateralis, laterarius*. La nouvelle fortification a cet avantage sur l'ancienne, qu'outre la défense de front, elle a encore la *latérale* qui se tire du flanc, du côté. Les Mariniers appréhendent fort les vents *latéraux* qui soufflent de côté. Les parties *latérales* d'un chapiteau.

PERRAULT, **VITR**.

↳ On dit en Chirurgie; opération *latérale*, paralysie *latérale*, &c.

↳ On appelloit autrefois équation *latérale*, ce qu'on appelle aujourd'hui équation *simple*, ou *linéaire*.

LATÉRALEMENT. adv. D'une manière latérale. *Ex latere*. Le flanc défend *latéralement* la face du bastion opposé.

LATÉRIAN. f. m. Nom d'un Palais de l'Impératrice Fausta. *Lateranum*. Le Concile de Rome de l'an 313, s'assembla dans le Palais de l'Impératrice Fausta, nommé la maison de *Latérian*. **FLEURY**. C'est de-là que vient le nom de *Latran*. Voyez ce mot; car c'est ainsi qu'il faut dire & écrire.

LATÉRIAN. f. m. Terme de Mythologie. Nom d'une fausse divinité. *Lateranus*. Le dieu *Latérian* étoit le dieu des Foyers, & ce nom lui fut donné, dit Arnobe, parce qu'anciennement on faisoit, ou l'on revêtissoit le foyer d'une cheminée de briques, qui en Latin s'appellent *lateres*. On le fait encore, mais on se sert de briques cuites; & Arnobe dit qu'on y employoit des briques crues.

LATERCULE. f. m. Nom d'un Officier de l'Empire Grec. *Laterculus, Laterculensis*. Le *Latercule* avoit soin du cabinet du Prince, & de ses papiers, ainsi que du rôle des charges, offices & dignités.

LATERE. Nom d'un village, situé près de la côte Occidentale de Corse, vers la ville d'Adjazzo. *Later*. C'étoit anciennement une petite ville nommée *Arenofum littus*. **MATY**.

A LATERE. Terme Latin, dont on se sert pour qualifier les Cardinaux que le Pape envoie pour Légats

dans les Cours étrangères, qui s'appellent Légats à *latere*, parce qu'ils font les Conseillers ordinaires, & Assistans aux côtés du Pape. Voyez **LÉGAT**. Les Gardes des Princes étoient autrefois appelés *Laterones*, parce qu'ils étoient toujours à leur côtés, à *latere*. Voyez Du Cange dans son Glossaire. Il y a eu aussi des Comtes à *latere*, des Moniteurs à *latere*.

LATIAL, **ALE**, ou **LATIAR**, **ARE**. adj. Sur nom de Jupiter. *Latialis*. Il étoit ainsi appelé de *Latium*, qui signifie le pays des Latins, petite contrée d'Italie où il étoit honoré. Tarquin le Superbe érigea à Jupiter *Latial* une statue sur une haute montagne proche d'Albe, où les Romains, les Latins, les Herniques & les Volsques, célébroient ensemble des fêtes tous les ans. Voyez Dempster, *Paral. ad Rosin. Antiq. Rom. L. 2. c. 5*. Une des sept collines de Rome s'appeloit aussi colline *Latiale*, ou *Latiare*. Voyez Rosin, *L. I. c. 6*.

LATIAR. f. m. Fête, cérémonie instituée par Tarquin le Superbe à l'honneur de Jupiter *Latial*. *Latiar*. Ce Prince ne destina qu'un jour à cette fête. Les premiers Consuls en ajoutèrent un autre, après qu'ils eurent conclu le Traité avec les Latins; on en ajouta un troisième, après que le peuple qui s'étoit retiré sur le Mont sacré, fut revenu à Rome; & un quatrième, après qu'on eut apaisé la sédition qui s'éleva à l'occasion du Consulat, auquel le peuple vouloit avoir part. Ces quatre jours étoient ceux qu'on appelloit *Féries Latines*. Et tout ce qui se faisoit pendant ces fêtes, fêtes, offrandes, sacrifices, &c. tout cela s'appeloit *Latiar*, c'est-à-dire, fête de Jupiter *Latial*, ou *Latiar*. Voyez Jean-Frédéric Gronovius, *Observat. L. IV. c. 25*. Tarquin ayant fait un Traité d'alliance avec les Latins, proposa pour en assurer la perpétuité, d'ériger un Temple commun, où tous les alliés, les Romains, les Latins, les Herniques & les Volsques, s'assemblassent tous les ans pour y faire une foire, & y apporter leurs marchandises, se régaler les uns les autres, & faire ensemble des fêtes & des sacrifices. Telle fut l'institution du *Latiar*.

LATICLAVE. f. m. Habillement de distinction & de dignité parmi les Romains. *Laticlavus*, ou *Latusclavus*. Le *laticlave* étoit une bande de pourpre, qui descendoit du haut de la robe des Magistrats & des Sénateurs en bas en forme de clou, & qui distinguoit leur habillement de celui du commun. Je dirois aussi plus volontiers en forme de scapulaire, qu'en forme de clou, si parmi la diversité des opinions j'en voyois quel qu'une mieux appuyée que celle-ci, qui se soutient au moins par l'analogie. Nous supposons cependant que sous les Empereurs, un ornement qui avoit plus de sept cens ans d'antiquité, ressembloit à un clou à peu près comme le bonnet appelé mortier, ressemble au mortier d'un Apothicaire. Quelques-uns prétendent que c'étoit une tunique sur laquelle on attachoit des boutons en forme de clous à tête large. Je m'en tiens à l'explication de M. Dacier, sur le trentesixième vers de la cinquième Satyre du Livre I. d'Horace, où il dit que le *laticlave* étoit une veste bordée de chaque côté d'une large bande de pourpre; qu'on s'est trompé quand on a cru que ces bandes étoient taillées en forme de clou; mais que la raison du nom *clavus* étoit que les anciens apeloient ainsi ces bandes, parce que faisant la bordure de chaque côté de la veste, elles y étoient comme clouées. **DE LA MONNOYE**.

Les bandes larges faisoient le *laticlave*, & les bandes étroites l'*angusticlave*. **DAG**. Dans tout ce qui regarde les habits des Anciens, il n'y a rien sur quoi les Savans soient moins d'accord, que sur le *laticlave*, & l'*angusticlave*. Quoi qu'il en soit, c'étoit une marque d'honneur. Les Sénateurs, les Préteurs, les Ediles, avoient droit de le porter. On mettoit la robe qu'on appelloit *Prétexte*, sur le *laticlave*. Quand le Préteur prononçoit un Arrêt de mort, il quittoit la *Prétexte*, & retenoit le *laticlave*. Les premiers Magistrats des Colonies, ou des Villes municipales, portoient aussi le *laticlave*.

LATICZOW. Nom d'une petite ville de la Russie

Rouge, en Pologne. *Laticzovia*. Elle est dans la haute Podolie, sur le Bog, à vingt-cinq lieues au dessus de la ville de Braclaw. *Laticzow* est le siège d'une Châtellenie. MATY.

LATIER. f. m. Terme de Coutumes. Celui qui exige l'amende appelée *late*.

LATIN, ou LATINUS. f. m. Nom d'homme. *Latinus*. Le Roi *Latinus*, ou *Latin*, qui a le premier porté ce nom, & de qui il a ensuite passé aux autres hommes, au peuple, au pays, & aux autres choses qui l'ont porté, fut un Prince qui regna en Italie avant l'arrivée d'Enée, qui lui succéda. Selon Eusèbe, *Latinus* fut le cinquième Roi depuis Janus. D'autres n'en mettent que trois, & donnent à *Latinus* trente-huit ans de règne; selon le P. Pétau, il regnoit environ 1248 ans avant Jésus Christ. Voyez *Rat. Temp. P. II. L. II. c. 10*. Il étoit, selon Hésiode, dans sa Théogonie, v. 1013. fils d'Ulysse & de Circé; & selon d'autres, de Faune & de la Nymphé Marica. Voyez Denis d'Halic. L. I. Tite-Live, L. I. c. 1. Aurelius Victor, de *Orig. Rom.* Syncellus, Virgile, Enéide, L. XII. & Hésiode cité.

LATIN, INE. f. m. & f. Nom d'un ancien peuple d'Italie, qui habitoit le Latium. *Latinus, a*. Les *Latins*, ou les peuples *Latins*, avoient pris leur nom du Roi *Latinus*, ou du nom de leurs pays, *Latium*. Les *Latins* n'étoient proprement que les habitans de l'ancien *Latium*; on y comprit ensuite ceux du nouveau. Voyez LATIUM.

LATIN, INE. adj. Qui appartient aux Latins, ou au peuple Latin. *Latinus, a*. Les peuples *Latins* furent des premiers que les Romains vainquirent. Les fêtes *Latines*. *Latine Feria*. Voyez LATIAR. Une Version *Latine*, un Auteur *Latin*, les Livres *Latins* ne sont presque plus usés, tant les sciences sont déchues. Les villes *Latines*, une phrase *Latine*, une harangue *Latine*. Un Dictionnaire Grec & Latin, François & Latin. Un proverbe *Latin*, la langue *Latine*, &c.

PAYS LATIN, ou LATIUM. Voyez LATIUM.

On appelle l'Université & les Collèges, le pays *Latin*, ce qui se prend souvent pour pédanterie: & on dit d'un mauvais Ecuyer, qu'il pique en *Latin*, pour dire qu'il se tient à cheval de mauvaise grace, comme un Ecolier. Scaliger dit, que les Langues Françaises, Italienne & Espagnole, sont des avortemens de la Langue *Latine*.

Regnier a dit, les gens de *Latin*, pour les Savans:

*Si la science pauvre, affreuse & méprisée,
Sert au peuple de fable, aux plus grands de risée;
Si les gens de Latin des fots sont dénigrés,
Et si l'on est Docteur sans prendre ses degrés.*

REGNIER.

LATIN, se dit quelquefois par opposition aux Grecs; & alors il se dit des peuples & des nations. *Latini*. Corneille a dit de Rome, dans ses Horaces:

*Et que tes bons destins
Ne se borneront pas chez les peuples Latins.*

L'Eglise Grecque a souvent eu des différends avec l'Eglise *Latine*. On appelle ainsi l'Eglise Romaine, ou l'Eglise d'Occident pour la distinguer de l'Eglise Grecque ou d'Orient. Les Peres Grecs, & les *Latins*, ont eu les mêmes sentimens pour la Foi. Dans le droit on distingue deux sortes de *Latins*; les *Latins* des Colonies, *Latini Colonarii*, c'étoit ceux qu'on menoit dans les Colonies: les *Latins* de Junius, *Latini Juniani*, ainsi nommés parce qu'ils furent établis par la Loi *Junia*, que Junius Norbanus Flaccus avoit portée. Ceux-ci ne jouissoient pas d'une liberté pleine & entière, laquelle étoit un caractère essentiel des citoyens Romains.

FÊTES LATINES. *Latine Feria*. Voyez LATIAR.

En termes de Marine, on appelle des voiles *latines*, des voiles faites en triangle, ou en tiers point, qu'on appelle autrement oreilles de lièvres, qui aboutissent en pointe par en bas. On s'en sert sur la Mé-

diterranée, & dans les Galères. Dans les vaisseaux les voiles d'artimon sont d'ordinaire *latines*. On dit aussi en proverbe sur la mer, une marchandise *latine*, c'est à-dire, aulli-tôt vendue qu'appâtée, ou de bon débit; telle qu'est l'huile de la baleine.

LATIN. f. m. Langue morte qu'on parloit autrefois dans le Latium, & puis à Rome, & qui est aujourd'hui la langue de l'Eglise, & celle de tous les Savans. *Latina lingua*. Le *Latin*, que quelques-uns mettent au nombre des langues originales, n'en est point une: il s'est foriné du Grec, & sur tout du dialecte Eolien de cette langue, & des divers mots des langues des Oſques, des Etruriens, & des autres anciens peuples d'Italie. Le commerce & les guerres étrangères y portèrent dans la suite beaucoup d'autres mots. Le *Latin* est une langue ferme, qui nous représente bien le caractère noble de ceux qui l'ont parlé. On a des ouvrages en tout genre bien écrits en *Latin*, quoiqu'il s'en soit perdu une infinité. Le *Latin* est plus figuré que le François, moins abondant que le Grec, moins saluëux que l'Espagnol, moins délicat que l'Italien. Du *Latin* se sont formées les langues Française, Italienne, Espagnole & Portugaise, avec leurs dialectes.

Au commencement la langue *Latine* étoit renfermée dans la ville de Rome, & les Romains n'en permettoient pas communément l'usage à leurs voisins, ou aux peuples qu'ils avoient subjugués. Cicéron disoit encore de son temps, que le Grec se lisoit par tout, & que le *Latin* n'étoit entendu que dans un petit pays. C'est dans sa harangue pour le Poète Archias. *Græca leguntur in omnibus ferè gentibus. Latina suis finibus exiguis sanè, continentur.*

Mais on l'accordoit comme une faveur. Depuis ils comprirent de quelle nécessité il étoit pour la facilité du commerce, que la langue *Latine* s'entendit partout, & que toutes les Nations sujettes à l'Empire fussent unies par un même langage. Ainsi ils imposèrent comme une loi ce qui étoit une grace, & ils obligèrent les Nations subjuguées à parler *Latin*. Après la translation du siège de l'Empire à Constantinople, les Empereurs d'Orient voulant toujours conserver la qualité d'Empereurs Romains, ordonnerent que la langue *Latine* demeurât toujours en usage & dans leurs Rescrits & dans leurs Edits; comme on le peut voir par les Constitutions des Empereurs d'Orient recueillies dans le Code Théodosien. Enfin, les Empereurs, négligeant l'Empire d'Occident, abandonnerent la langue *Latine*, & permirent aux Juges de prononcer leurs Jugemens en Grec. Justinien a composé ses nouvelles en Grec. Charlemagne, étant devenu Empereur d'Occident, ordonna que dans tous les Tribunaux souverains l'on rendit les Arrêts en *Latin*, & que les Notaires dressassent tous leurs Actes en la même langue. Cet usage a duré très-long-temps dans une grande partie de l'Europe. C'est François I. qui l'a aboli en France. Entre plusieurs Ordonnances qu'il fit pendant son règne, il y en a une fort ample de 1539. dont l'Article III. ordonne que dorénavant tous Arrêts soient prononcés, enregistrés, & délivrés aux Parties en langage maternel François, & non autrement. La raison qu'il en apporte, est qu'il naissoit souvent des difficultés sur l'intelligence des mots *Latins*, qui donnoient lieu à de nouveaux procès. Voyez ARRÊT. Avant lui on expédioit tous les Actes de Justice en *Latin*. L'Office divin de l'Eglise Catholique se fait en *Latin*. Laurent Valle appelle Boëce le dernier des *Latins*. Et Naudé appelle Modernes tous ceux qui ont écrit après lui. On appelle de mauvais *Latin*, du *Latin* de Bréviaire. Mais afin que vous ne disiez pas que c'est un *Latin* de Bréviaire, le Jurisconsulte Pomponius s'en est servi. ABBÉ D'AUBIGNAC.

LATIN, se dit quelquefois figurément & par raillerie pour une chose qu'on n'entend pas. Dame, je n'entends pas le *Latin*. Mot. pour dire, je n'entends pas cela. C'est du *Latin* qui passe votre game. VOIR. pour dire, cela est au dessus de votre portée, de votre capacité.

LATIN, se dit proverbialement en ces phrases. Quand on entend dire du *Latin* à un ignorant, on dit : le jour du Jugement viendra bientôt, les ânes parlent *Latin*. En quelques endroits où il y a Université, on dit : les grandes Ecoles ont couché ouvertes, les ânes parlent *Latin*. Les grandes Ecoles sont les Ecoles de Droit. On dit dans le même sens la Sorbonne a couché ouverte.

On dit aussi à un Ecclésiastique ignorant, qui dit quelques mots de *Latin*, que c'est du *Latin* de Bréviaire, pour lui reprocher qu'il ne fait autre *Latin* que celui qu'il a appris en disant son Office. On dit encore du méchant *Latin*, que c'est du *Latin* de cuisine, il n'y a que les marmitons qui l'entendent. On dit aussi qu'un homme est au bout de son *Latin*, quand il ne sait plus que dire ni que faire pour achever quelque chose; qu'il y a perdu son *Latin*, pour dire, qu'il a perdu tous ses soins & ses frais.

*Revêché à mes raisons, il se rend plus mutin,
Et ma Philosophie y perd tout son Latin.* REGNIER.

On dit encore, parler *Latin* devant les Cordeliers, quand on parle à des gens plus savans que soi. On dit encore, qu'un homme crache du Grec & du *Latin*, quand il en cite beaucoup; & quand il le fait mal à propos, on dit qu'il est fou en François & en *Latin*. Quand on veut traiter un homme d'ignorant, on dit qu'il ne fait ni Grec, ni *Latin*.

LATINEUR. f. m. Espèce de pédant qui ne fait que du *Latin*, & qui n'a nulle politesse. *Litterator*. Un *Latineur* est ridicule chez les Graces & chez l'Amour. COTIN. Ce mot n'est pas reçu.

LATINIER. f. m. Vieux mot. On en trouve un exemple dans M. Fleury. Le *Latin* étoit nécessaire pour les affaires & pour les Actes publics; il l'étoit pour les voyages, & on appelloit les interprètes *Latiniers*.

LATINIER, étoit autrefois un mot qui signifioit Truchement, Interprète. *Interpres, peregrini sermonis peritus*. Il est encore aujourd'hui en usage en ce sens dans la Basse Bretagne.

Ce mot a aussi signifié un homme qui fait le *Latin*, qui l'entend, qui peut l'expliquer, *Latine lingua peritus*, & à cause de cela on a appelé un Interprète du nom de *Latinier*. » Le fit requerre par » *Latiniers*, qu'ele li dit de quel linage ele estoit ». VOYAGE d'outremer du C. de Ponthieu. Froissart se sert aussi de ce mot.

*Latinier fu, si sot parler Roman,
Englois, Gallois, & Breton, & Normand.* VACCES.

LATINISATION. f. f. L'action de rendre *Latin* un mot d'une autre langue, de lui donner une terminaison *Latine*. Le soixante-neuvième article du Huetiana, est intitulé, *De la Latinisation des noms*, & commence ainsi : Sur la question de la *latinisation* des noms & des surnoms, on voit une si grande variété de sentimens & d'usages, qu'il y a lieu de s'étonner que les Critiques & les Grammairiens n'aient pas essayé d'en fixer les règles.

LATINISER. v. n. Parler presque toujours *Latin*, faire parade de son *Latin*, se servir de son *Latin* à tout propos, ou mal à propos. *Latinum sermonem frequentius adhibere*.

*Un Pédant qu'on appelle Gilles,
Pense avoir attrapé nos filles,
Quand il a bien latinisé.* COTIN.

LATINISER, se dit le plus souvent pour faire des mots qui aient l'air ou la terminaison *Latine*. Donner une inflexion *Latine* à un mot d'une autre Langue. Alors il est actif. *Latinâ linguâ donare*. Les Auteurs François, pour vouloir *latiniser* leurs noms, font si bien qu'on ne les connoît plus, comme *Demochares*, de Mouchi, *Petereus Dolabella*, Pierre Doubeau. On a été contraint de faire un Dictionnaire pour entendre M. de Thou, à cause des mots qu'il a *latinisés*.

Tite Live a *latinisé* plusieurs noms barbares qui entrent dans son Histoire.

LATINISÉ, ÉE. part. En matière de controverse, on appelle, Grec *Latinisé*, un Grec qui est entré dans les sentimens de l'Eglise *Latine*. Ac. Fr.

LATINISME. f. m. Façon de parler de la Langue *Latine*. *Latinum idioma, Latinismus*. Construction, tour de phrase propre à la Langue *Latine*. C'est un *latinisme*. Le style François de cet Auteur est plein de *latinisme*.

On écrit régulièrement depuis le siècle dernier, l'on est esclave de la construction, l'on a enrichi la Langue de nouveaux mots, secoué le joug du *latinisme*, & réduit le style à la phrase purement Française. MÆURS de ce siècle. Voyez la Dissertation sur les *Latinismes* du Nouveau Testament, par M. Sigismond-Frédéric. DRESIG.

LATINISTE. f. m. Qui fait le *Latin*, qui entend & parle bien cette Langue. Il ne faut pas être un grand *Latiniste* (c'est-à-dire, il ne faut pas savoir beaucoup de *Latin*) pour comprendre que, &c. ABBÉ DE VAYRAC, *Merc. d'Août, 1725*. Si le Maître, simple *Latiniste*, plein de lui-même, se trouve un esprit faux, incapable de justice dans le raisonnement, un esprit sans méthode; enfin, un esprit qui ne voit que par les yeux du préjugé vulgaire, & qui, sans vouloir raisonner, soutienne obstinément que le système du Bureau Typographique est frivole, il sera aisé de s'apercevoir qu'un tel caractère n'est pas le meilleur que l'on puisse désirer pour élever un enfant. *MERC. de Juin 1732*.

LATINITÉ. f. f. Langage *Latin*, ou plutôt manière & façon de parler *Latin*, qui dépend du tour qu'on donne aux phrases, des expressions & des mots dont on se sert. *Latinitas*. Cet Auteur a une belle *Latinité*. Il étoit du tems de la bonne *Latinité*. La *Latinité* de Sénèque n'a rien de celle du tems d'Auguste, rien de facile, rien de naturel. S. ÉVR. On a dit du Cardinal Bembe, que de peur de corrompre sa belle *Latinité*, il ne lisoit ni son Bréviaire, ni la Bible. TEISSIER. C'est-à-dire, qu'il ne les lisoit pas en *Latin*, mais en Grec. Cela a tout l'air d'une fausseté. On appelle les Auteurs de la basse *Latinité*, les Modernes qui ont écrit depuis que le *Latin* a commencé à se corrompre, les Auteurs du dernier tems où le peuple parloit encore *Latin*. Les Auteurs de la basse *Latinité* sont la honte & l'infamie de la Langue *Latine*. ART DE PARLER.

LATIS. Voyez LATTIS.

LATISSIMUS. Nom *Latin*, qui signifie très-large, & que les Anatomistes donnent au troisième muscle du bras, parce qu'en effet il est très-large; ils le nomment encore *scalptor ani*, parce qu'il porte la main à l'anus. Il couvre presque tout le dos de son côté, & prend son origine de la troisième & quatrième vertèbres inférieures du dos, de toutes celles des lombes, de l'épine de l'os sacrum, de la partie postérieure de la lèvre de l'os des îles, & de la partie externe des fausses côtes inférieures. Il s'attache à l'angle inférieur de l'omoplate, & va s'insérer à la partie supérieure & interne de l'humerus qu'il tire en bas de plusieurs manières par ses différentes fibres DIONIS.

LATITER. v. a. Terme barbare de Jurisprudence, synonyme de cacher, receler. *Abcondere, abdere*. Une veuve qui a caché & *latite* les effets de la succession de son mari, est privée des avantages qu'il lui a fait. Voyez DIVERTIR, RECELER.

Ce mot vient du *Latin* *Latitare*, qui est neutre, & non pas actif.

LATITÉ, ÉE. part.

LATITUDE. f. f. L'Abbé de la Trappe, mauvais modèle à suivre, a pris ce mot pour étendue. Il y a peu de Religieux qui entrent dans la vérité de leur profession, qui en connoissent l'étendue, & qui ne se prescrivent des bornes qui n'ont point été connues de leurs Instituteurs & de leurs peres. On se resserre dans une condition qui veut une *latitude* extrême, puisqu'il n'y a rien de plus grand & de plus élevé, que l'obligation de tendre à ce que la Religion a de

plus pur, de plus saint & de plus parfait. AB. DE LA TR.

LATITUDE. f. f. Terme de Géographie, qui signifie la largeur de la terre depuis l'équateur jusqu'à l'un des pôles. L'origine de ce mot vient de ce que les Anciens ne connoissoient pas la terre comme nous la connoissons aujourd'hui. Leurs connoissances alloient bien plus loin de l'Occident en Orient, que du Septentrion au Midi; & quoiqu'un globe n'ait, à proprement parler, ni longueur, ni largeur, ses deux dimensions étant égales, les Géographes n'ayant égard qu'aux pays habités & connus, la longueur de la terre étoit pour eux d'Occident en Orient, & sa largeur du Midi au Septentrion. Ils connoissoient si peu de chose au-delà de l'équateur, que cela peut être compté presque pour rien. Ils appelerent *longitude* de la terre, ou sa longueur, la plus grande étendue qu'ils connoissent; & *latitude* de la terre, ou sa largeur, la plus petite étendue bornée entre l'équateur & les deux pôles. On a conservé ces noms, & ils ont été consacrés par les Géographes qui s'en servent pour marquer la distance d'un lieu à l'équateur. *Latitudo.*

La *latitude* particulière d'un lieu, est la distance qu'il y a entre le zénith de ce lieu & l'équateur céleste: une personne a son zénith au point du ciel qui se trouve précisément sur sa tête. Ainsi, il est évident que tous les pays qui sont sous la ligne, n'ont point de latitude, puisqu'ils ont leur zénith dans l'équateur; & que ceux qui sont sous les pôles, ont la plus grande *latitude* possible, puisque leur zénith est éloigné de l'équateur de 90 degrés. On compte cette distance sur les degrés du méridien. On la nomme autrement l'élevation du pôle sur l'horizon, parce qu'en effet la distance de l'équateur au zénith, est toujours égale à l'élevation du pôle, qui est l'arc du méridien compris entre le pôle & l'horizon septentrional, si le lieu dont il s'agit est au Septentrion de l'équateur, ou de l'horizon méridional: si ce lieu est dans la bande du sud, on donnera au mot *longitude*, la longitude & la *latitude* de tous les endroits de la terre dont elles sont connues. Voyez LONGITUDE.

Les parallèles de l'équateur sont appelés *Cercles de latitude*, à cause qu'ils la marquent par leur intersection avec le méridien. Prendre les *latitudes*; degré de *latitude*; trouver la *latitude* d'un lieu. SANSON. Paris a 48 degrés 52 minutes de *latitude* boréale, ou septentrionale, ou d'élevation du pôle arctique. De l'autre côté de la ligne, ou au delà de l'équateur, on l'appelle *latitude australe* ou du sud. Les Marins disent ordinairement *latitude sud* & *latitude nord*, au lieu de *latitude* du côté du sud, & *latitude* du côté du nord. On dit sur la mer, bande du nord ou bande du sud, pour dire deçà, ou delà la ligne. Tous les peuples comptent les *latitudes* de même, & commencent à l'équateur; ainsi, lorsqu'il y a de la différence, cela vient du plus ou du moins d'exactitude que l'on a apportée en faisant les observations. Dans les cartes générales, les degrés de *latitude* sont marqués de dix en dix, ou de cinq en cinq. Dans les moins générales, chaque degré est distingué; & dans celles qui n'ont qu'un pays médiocre à représenter, on y trace les minutes: les secondes se marquent rarement. Ce n'est que pour une plus grande précision que les Modernes les mettent dans leurs calculs.

LATITUDE, en termes d'Astronomie, est la distance d'un astre à l'écliptique, ou à l'orbite du soleil, vers un des pôles du zodiaque, *Latitudo*; elle diffère en ce point de la déclinaison, laquelle est un éloignement de l'équateur vers un des pôles du monde. Ainsi la *latitude* Géographique est la même chose que la déclinaison Astronomique, & la *latitude* Astronomique est tout autre chose. La *latitude* Astronomique se mesure par l'arc d'un de ces grands cercles perpendiculaires, compris entre cet astre & l'écliptique. Le soleil n'a jamais de *latitude*, & on dit que les planètes ont quelque *latitude*, quand elles s'éloignent de l'écliptique. C'est pour cela que dans la sphère armillaire on donne au zodiaque quelque largeur. Les Anciens ne la faisoient que de six degrés de chaque côté

de l'écliptique. Les Modernes l'ont étendue jusqu'à neuf; car par les observations de Tycho-Brahé, Vénus a de *latitude boréale* 9 degrés 2 minutes; Mercure, 3 degrés 33 minutes. La lune dans son quadrat avec le soleil, 5 degrés 17 minutes, & en son opposition & conjonction, 4 degrés 58 minutes; Saturne, 2 degrés 48 minutes; Jupiter, 1 degré 38 minutes; Mars, 4 degrés 31 minutes. Quand les planètes sont dans leur plus grande *latitude* méridionale, ou septentrionale, on dit qu'elles sont dans le ventre de leur dragon. Leur plus grande *latitude* n'est pas toujours la même; mais, selon le calcul d'Ozanam, elle ne surpasse jamais 5 degrés à l'égard de la lune, 2 degrés 50 minutes à l'égard de Saturne; 1 degré 50 minutes à l'égard de Jupiter; 7 degrés à l'égard de Mars, 9 degrés à l'égard de Vénus, & 5 degrés à l'égard de Mercure, selon Gassendi. Quand elles n'ont aucune *latitude*, on dit qu'elles sont dans les nœuds de l'écliptique, ou dans l'intersection de leur orbite avec celle du soleil, qu'on appelle la tête & la queue du dragon; & c'est alors qu'elles peuvent causer ou souffrir l'éclipse du soleil. On appelle *latitude septentrionale ascendante*, lorsque la lune va du nœud septentrional vers la limite septentrionale. *Latitude septentrionale descendante*, lorsque la lune va de la limite septentrionale vers le nœud méridional. *Latitude méridionale ascendante*, lorsque la lune va de la limite méridionale vers le nœud septentrional. *Latitude méridionale descendante*, lorsque la lune va du nœud méridional vers la limite septentrionale. Il en est de même à proportion des autres planètes. Voyez sur chaque planète à leur ordre. Les *latitudes* des étoiles fixes, qu'on avoit cru invariables, changent un peu & en différens sens. *Institut. Astronom. p. 395.* Leur *latitude* peut aller jusqu'à 90 degrés, selon qu'elles sont éloignées de l'écliptique vers les pôles du zodiaque. La *latitude* héliocentrique est celle qu'on observeroit du soleil. La *latitude* géocentrique est la distance d'une planète à l'écliptique, telle que nous l'observons de la terre. L'*amplitude* orive ou *occase* d'un astre, ou d'un degré de l'écliptique, est l'arc de l'horizon compris entre le point du lever & du coucher de l'équateur, & le point du lever ou du coucher de cet astre. L'*amplitude* orive ou *occase* du soleil, est ce qui fait connoître l'étendue de l'arc diurne, ou nocturne, ou la durée du jour & de la nuit, en telle sorte que plus cette *amplitude* est grande, & plus il y a de différence entre ces deux arcs, ou entre le jour & la nuit. Quand elle est boréale, le jour est plus grand pour ceux qui sont dans l'hémisphère boréal. Quand elle est australe, il est plus petit. Cette *amplitude* est ce que d'autres ont appelé *latitude*, fort improprement.

LATITUDINAIRE. Du Latin *Latus*, large. adj. & f. m. & f. Ce mot se trouve dans les écrits de quelques Théologiens. *Liberior, laxior in fidei Christiana dogmatibus statuendis.* Il signifie, qui n'aime point à être gêné dans ses dogmes, ni dans sa morale, qui ouvre aux autres un chemin plus large & plus commode pour aller au ciel, sur-tout par rapport à la créance des mystères, en sorte que la différence des sentimens en fait de religion, ne soit pas une raison pour en exclure les Sectaires. C'est un sentiment de *Latitudinaire*, de dire que le dogme de la Trinité n'est point nécessaire au salut. M. Jurieu a intitulé un de ses Livres, *La Religion du Latitudinaire.* C'est ce qu'on appelle autrement *Tolérant.* Bayle publia un ouvrage contre lui sous le titre de *Janua calorum omnibus referata.* La porte du Ciel ouverte à tous. Les principes des *Latitudinaires* sont les mêmes que ceux des premiers prétendus Réformateurs, & il n'est pas étonnant que les sentimens des *Latitudinaires*, se soient si fort répandus parmi toutes les Sectes Protestantes. Quand une fois on a secoué le joug de l'Eglise, il est fort naturel de secouer toute sorte de joug, de ne gêner son esprit & sa prétendue raison sur rien, de regarder la Religion comme une chose fort indifférente, & n'y tenir que par politique, par respect humain, par intérêt.

LATITUDINARIEN. Nom de Secte. *Latitudinarius*,

2. On dit plus communément *Latitudinaire*. V. ce mot ci-dessus. M. Bossuet, Evêque de Meaux, a dit *Latitudinarien*. Sur les principes de Chellenworth, Anglois, il s'est formé en Angleterre une Secte, qui est répandue dans toute l'Eglise Anglicane Protestante, où l'on ne parle que de paix & de charité universelle. Les défenseurs de cette paix se donnent eux-mêmes le nom de *Latitudinariens*, pour exprimer l'étendue de leur tolérance qu'ils appellent charité & modération, qui est le titre spécieux dont on couvre la tolérance universelle. BOSSUET.

LATIUM. Terme purement Latin, qui se conserve dans notre langue. Nom d'une contrée ancienne d'Italie. Pays Latin. Pays des Latins, peuple d'Italie. *Latium*. Quoique ce nom soit Latin, nous nous en servons fort bien dans notre Langue : en parlant de l'antiquité, il vaut mieux l'employer que celui de pays Latin, parce que nous avons attaché à cette phrase une autre idée, comme on l'a dit en sa place. Vigénère, Du-Ryer, & tous nos Auteurs, disent le *Latium*. Pline dit que le *Latium* est le pays qui est entre l'embouchure du Tibre & Monte Circello, près de San-Felice. Ce fut-là l'ancien *Latium*. Dans la suite ses bornes s'étendirent; on y comprit les Herniques, les Eques, les Volliques & les Ausones jusqu'au Vulture, aujourd'hui *Voltorno*, & cela se nomma le nouveau *Latium*. Le premier alloit depuis le Tibre jusqu'à Fundi, & l'autre depuis Fundi jusqu'au *Voltorno*, ou bien jusqu'à Minturne, & l'embouchure du Liris, aujourd'hui Gariglian. La longueur de l'ancien fut déterminée par Tibère Circéus à 50 mille pas. Les habitans de l'ancien *Latium* ont eu plus de privilèges que ceux du nouveau.

Ce nom de *Latium* vient du Latin *latere*, qui veut dire, être caché, parce qu'on prétend que Saturne étant chassé de son Royaume par son fils Jupiter, chercha une retraite en Italie, & se cacha dans cette contrée, qui fut appelée depuis *Latium*, à cause de cet événement. Varron dit que c'est parce que l'Italie est cachée, enfoncée entre les Alpes & l'Appenin. Bochart le tire du Phénicien טל, au pluriel טטל, ou קטל, *Latim*, ou *Latin*, qui signifie *enchantement*, parce que ce pays étoit plein d'herbes propres aux enchantemens & de poisons, ce qu'il prouve par Eschyle & par Théophraste, *Hist. Plant. L. IX, c. 15*.

Le P. Kirker a fait une description du *Latium*. Voyez aussi Cluvier, dans son ancienne-Italie, & Mériula, *Cosmog. P. II, L. II, c. 8*.

LATMOS, ou LATMUS. Montagne d'Asie, partie dans l'Ionie, & partie dans la Carie, remarquable dans la Fable par les amours de Diane & d'Endymion : son nom moderne est *Palatchia*, selon M. Baudrand.

LATOBIUS. f. m. Terme de Mythologie. Nom d'un dieu de l'Antiquité Payenne. *Latobius*. Je ne trouve de mention de ce dieu que dans deux Inscriptions de Gueter, p. LXXXVII. n. 7, & n. 8. Toutes deux en Carinthie, & elles marquent l'exécution d'un vœu fait au dieu *Latobius*. La première est un vœu qu'une mère fait pour la santé de son fils & de sa fille. *Latobio sac. pro salute Nam. Sabiniani, & Julia Babilloe, Vindona mater, V. S. L. L. M.* De tout cela je conjecture que c'étoit un dieu particulier aux anciens Noriques, dont la Carinthie faisoit partie; que peut-être c'étoit un dieu de la santé; qu'outre les vœux qu'on lui fait, son nom pourroit le marquer. *Bios*, en Grec, signifie *la vie*. La première partie *Lato*, pourroit venir d'un vieux verbe, dont *fero* a pris son supin *latum*, & les temps qui en dépendent, & *Latobius*, signifieroit celui qui donne la vie; ou bien de *λανθάνω*; comme si c'étoit le principe caché de la vie & de la santé dont on auroit fait un dieu. Mais si ce mot est Sclavon, toutes ces conjectures sont vaines.

LATOÏDE. f. f. Terme de Mythologie. Fille de Latone. *Latoïs*. C'est une épithète ou surnom que les Poètes donnent à Minerve, parce qu'elle étoit fille de Latone. Divine *Latoïde*.

LATOMIE, ou LAUTUMIES. f. f. & pl. Carrière, lieu d'où l'on a tiré de la pierre. *Latomia, Lautumia, Lapidicina*. Les lieux d'où l'on avoit tiré de la pierre ont servi souvent dans l'antiquité de prison aux criminels. Denis le Tyrant fit creuser dans le roc un lieu semblable près de Syracuse, où il fit enfermer bien du monde. Cicéron reproche aussi à Verres, d'avoir fait enfermer des Citoyens Romains dans les *Latomies*. Ainsi ce nom devint comme un nom propre de prison. On peut s'en servir quand on parle de l'antiquité. En ce sens on ne le dit guère qu'au pluriel. On disoit aussi *Lautumies*, & les prisonniers qu'on y enfermoit s'appeloient *Lautumiers, Lautumarii, Lautumarii*.

Le mot *Laonie* est Grec, de *λας pierre*, & *τινω*, je coupe. Pour *lautumie*, je ne sais si ce n'étoit point une antiphrase tirée de *lautus*, en sorte que *lautumie* voudroit dire un lieu où l'on est bien. Sénèque semble l'insinuer dans ses Controverses.

LATON. f. m. Il y en a qui écrivent ainsi ce mot, au lieu de *leton*, ou *laiton*: la dernière orthographe est la meilleure, & la première est la plus mauvaise. Voyez LATON.

LATONE. f. f. Terme de Mythologie. Nom d'une déesse de l'Antiquité. *Latona*. Elle étoit fille du Titan Cocus, & de Phœbé sa sœur. Junon ayant su son commerce avec Jupiter, la chassa du ciel, & la fit tourmenter & persécuter par toute la terre par le serpent Pithon, afin qu'elle ne pût trouver de repos nulle part, ni de lieu pour faire ses couches; car elle fit jurer la Terre qu'elle ne lui en donneroit nulle part: mais l'île de Délos, qui étoit alors flottante, se trouva par hasard sous les eaux, lorsque Junon exigea ce serment. Ne l'ayant donc point fait, Neptune lui ordonna de se fixer, & de recevoir *Latone*. Elle y mit au monde deux jumeaux, un fils & une fille, Apollon & Diane. Voy. Lucien, dans le Dialogue d'Iris & de Neptune. D'autres disent, qu'après bien des courses, étant arrivée à l'île Ortygie, en laquelle sa sœur avoit été changée; elle lui donna retraite. Et d'autres encore, qu'au temps de ses couches elle fut changée en caille, & qu'elle s'envola sur l'île, qu'on appelle *Ortygia* à cause de cela, c'est-à-dire, l'île de la Caille, ou des Cailles, d'*ορτυξ*, caille. Homère, dans son Hymne sur Apollon, dit que *Latone* étoit fille de Saturne, & Hérodote dans son Euterpe, qu'elle ne fut que nourrice d'Apollon & de *Latone*, dont le père & la mère étoient Dionysius & Isis. Voy. Natalis Comés, L. IX, *Mythol. c. 6*. *Latone* fut autrefois honorée dans les Gaules. Voy. LAONE. *Latone* étoit la déesse principale des Tripolitains. On la voit sur leurs médailles, avec cette inscription: ΔΗΤΩ ΤΡΙΠΟΛΕΙΤΩΝ. Voyez dans Trifstan, T. I, p. 226.

Ce n'étoit pas seulement les femmes en couche auxquelles *Latone* présidoit, elle aidait aussi les femelles des animaux à mettre bas leurs petits, comme on le voit par la dernière Épigramme du trentetroisième Chapitre du premier Livre de l'Antologie.

LATONE, selon les Mytologues, vient de *Λαθάνω*, être caché, parce que *Latone* n'est autre chose que la matière, & que la matière étoit cachée, invisible, avant la création de la lumière.

LATONE, en terme de Philosophie hermétique, signifie la terre, comme Jupiter se prend pour le feu, Junon pour l'air, & Python pour l'eau. *Latone* se prend plus particulièrement pour le sein, les entrailles, & comme parlent les Sages, pour la matrice de la terre, où les métaux s'engendrent, c'est-à-dire, se forment & se nourrissent.

LATORIA. Bourg ou village proche d'Ephèse, anciennement *Latois*. C'étoit un vignoble renommé, où croissoit le vin qu'on nommoit *Pramnium*. Voyez Athénée, L. I, c. 24.

LATRAN. f. m. Originellement nom d'homme. *Lateranus*. Ce nom a passé à un ancien Palais de Rome, & aux bâtimens qui ont été faits à sa place à Rome. *Lateranum*. *Latran* étoit un Patrice Ro-

main, qui vivoit sous l'Empire de Néron. Il fut désigné Consul, mais cet Empereur le fit tuer. On prétend qu'il fut appelé *Lateranus*, parce qu'il aimoit la retraite, & à vivre caché, *Quod latere frequens in otio soletet*. Son Palais fut appelé le Palais, l'Hôtel, la maison de *Latran*. Il étoit sur le mont Cælius, proche de la Porte-Latine. Constantin le donna aux Papes, qui en font encore maîtres, & qui y ont une Eglise sous le titre de S. Jean de *Latran*, & un Palais qu'on nomme le Palais de *Latran*.

Saint Jean de *Latran* est le premier Siège des Papes. Prudence en parle. Constantin ayant fait bâtir cette Eglise, elle fut appelée Basilique Constantinienne, autrement l'Eglise du Sauveur, à cause que pendant que S. Sylvestre en faisoit la dédicace, l'image du Sauveur apparut sur la muraille : mais comme l'Empereur fit faire près de cette Eglise un baptistère, & que les baptistères avoient l'image de Saint Jean-Baptiste, on lui donna aussi le nom de S. Jean de *Latran*, qui lui est resté, quoique son véritable nom soit celui de S. Sauveur, & que ce soit sous ce nom que l'Eglise solennise le 9 Novembre la dédicace de cette Eglise. Sixte V fit rebâtir le Palais de *Latran*, & Innocent X a fait réparer l'Eglise de S. Jean de *Latran*.

On appelle Conciles de *Latran* les Conciles qui se font tenus à Rome dans la Basilique de *Latran*. Il y a cinq Conciles de *Latran* tenus en 1123, 1139, 1179, 1215, & en 1513, jusqu'en 1517. Quoiqu'il y ait d'autres Conciles tenus dans le Palais de *Latran*, comme celui de l'an 313, on ne les appelle pourtant pas Conciles de *Latran*, mais de Rome. Voyez encore LATÉLAN. Il y à Paris une Commanderie de l'Ordre de Malte du titre de S. Jean de *Latran*. Il y avoit autrefois à Aix la-Chapelle un Palais qui s'appeloit *Latran*.

Chanoines Réguliers de la Congrégation de S. Sauveur de LATRAN. C'est une Congrégation de Chanoines Réguliers, dont l'Eglise de S. Jean de *Latran* étoit le chef-lieu. Dom Gabriel Penot, qui a écrit l'Histoire de cette Congrégation, dont il étoit, prétend qu'il y a eu depuis les Apôtres une succession non interrompue de Clercs vivans en commun, & que c'est de ces Clercs que les Papes établirent à S. Jean de *Latran*, après que Constantin l'eut fait bâtir. Mais ce ne fut que sous Léon I, vers le milieu du cinquième siècle, que les Chanoines de S. Jean de *Latran* commencèrent à vivre en commun. Ils possédèrent cette Eglise pendant huit cents ans, depuis Léon I. jusqu'à Boniface VIII, qui la leur ôta l'an 1294 pour y mettre des Chanoines séculiers. Eugène IV les y rétablit cent cinquante ans après, ayant tiré pour cela des Chanoines de la Congrégation Frigdonienne, ou Frisonnaire, dont nous avons parlé en sa place. Diverses Congrégations ont été unies à celle de S. Jean de *Latran*, & cet Ordre s'est étendu jusqu'en Pologne & en Moravie. Voy. le P. Hélyot ; *Histoire des Ordres Relig. & Milit. P. II, c. 3, 4, 5 & 6*.

Ce nom de *Latran* vient de l'ancien Palais de la famille des *Latérans*, qui étoit bâti dans ces quartiers-là de Rome. D'autres le dérivent du nom d'une idole appelée *Latéran*, *Lateranus* ; on le nomma ainsi du nom Latin *later*, qui veut dire brique, parce que cette idole étoit la divinité des foyers, qui sont ordinairement bâtis de brique. Voy. ci-dessus LATÉLAN.

LATRECEY. Bourg de France dans la Bourgogne, Diocèse de Langres, dans le Marquisat d'Arc en Barrois.

LATREUTIQUE. adj. m. & f. qui se dit du sacrifice qu'on offre à Dieu comme au Souverain Etre, pour reconnoître sa souveraine Majesté, & le souverain domaine qu'il a sur tous les êtres. *Latreuticus, a, um*. L'holocauste est un sacrifice *latreutique*. Le sacrifice de la Messe n'est pas seulement un sacrifice d'action de grâces, il est tout ensemble Eucharistique, *latreutique*, propitiatoire & impétra-

toire. CONFÉRENCES D'ANGERS. On le nomme *latreutique*, quand on l'offre à Dieu pour reconnoître son souverain domaine sur toutes les créatures. IDEM.

Ce mot vient de *λάτρευσις*, *latrie*, culte de *latrie* : d'où se forme *λατρεύω* *adoro*, *λατρίτης*, *cultor*, *adorator*. Pour *λατρίωνος*, je doute qu'on trouve *latreutique* dans un bon ouvrage.

LATRIE. f. f. Terme de Théologie. Culte de Religion qui n'appartient qu'à Dieu seul. *Latría*. Les Chrétiens adorent Dieu d'un culte de *latrie* : ils honorent les Saints d'un culte de *dulie*. On confond quelquefois les termes d'honorer & d'adorer, de *latrie* & de *dulie* ; mais il faut les distinguer quand on parle exactement. Le culte de *Latrie* n'appartient qu'à Dieu, & ne peut se terminer qu'à lui. Cette adoration intérieure que nous rendons à Dieu en esprit & en vérité, à ses marques extérieures, dont la principale est le sacrifice, qui ne peut être offert qu'à Dieu seul, parce que le sacrifice est établi pour faire un aveu public & une protestation solennelle de la Souveraineté de Dieu, & de notre dépendance de lui. Tout culte religieux se doit terminer à Dieu comme à sa fin nécessaire ; & si l'honneur que l'Eglise rend à la Sainte Vierge & aux Saints, peut être appelé religieux, c'est à cause qu'il se rapporte nécessairement à Dieu. Boss. M. Daillé convient que les Pères du quatrième siècle ont reconnu la distinction que nous faisons de *latrie* & de *dulie*, & qu'ils ont honoré les Saints comme nous le faisons.

LATRINES. f. f. pl. On ne se sert guère de ce terme en François ; ce que les Latins appeloient *latrines*, nous l'appelons privés, garderobe, lieux secrets, & même absolument les lieux. *Latrina forica*.

Mais on s'en sert encore pour exprimer ceux des Romains, ou du moins d'une antiquité reculée. Vespasien mit un impôt sur les *latrines*. Voy. LIEUX.

Il est défendu de mettre des *latrines* auprès des puits. Ce mot vient du Latin *latere*, être caché.

LATTE. f. f. *Astula*, *amblices*. C'est un morceau de bois de chêne refendu selon son fil en manière de règle mince, qui s'attache sur les chevrons d'un comble pour en porter la tuile, ou l'ardoise. La latte se cloue sur les chevrons. Les lattes pour l'ardoise s'appellent *lattes volices*. On couvre de lattes les pans de charpente pour soutenir un enduit de plâtre ; & celle-là s'appelle latte jointive. On s'en sert aussi pour soutenir les toiles des ailes de moulin. La latte carrée doit avoir quatre piés de long, un pouce trois quarts, ou deux pouces de large, & deux à trois lignes d'épaisseur, & cinquante à la botte. La latte volice a même longueur & épaisseur, & a quatre à cinq pouces de large. Il n'y en a que vingt cinq à la botte. Les contrelattes sont ordinairement de la même longueur que les lattes. On attache les contrelattes en hauteur contre les lattes. On appelle contrelattes de fente, celles qui sont fendues par éclats minces, & servent pour les tuiles ; & contrelattes de sciages, celles qui servent pour les ardoises, & qui sont refendues à la scie : ce sont ces dernières que Daviler appelle *lattes volices*. On emploie l'ardoise sur des lattes de fente avec contrelattes de sciage. DAVILIER. Toute latte & contrelatte, tant de fente que de sciage, doit être sans aubier. Id.

Ce mot vient de *lata*, c'est-à-dire large ; ou de l'Allemand *latt* ; ou de l'Hébreu *laat*, *לַאֵט* ou *לַאֵט לַאֵט*, qui signifie *textit*, *obvolvit*.

LATTE. Terme de Meunier. On appelle lattes les échelons qui sont aux volans d'un moulin à vent, & sur lesquels on tend la toile, ou les voiles sur lesquelles porte le vent.

LATTE. Terme d'Arpenteur. Mesure dont on se sert pour l'arpentage, dans quelques endroits de la Guienne. Elle est plus ou moins grande suivant les lieux.

On appelle souvent lattes des pièces de bois minces.

ces. *Lattes* à baux, en termes de Marine, sont de petites pièces de bois fort minces qu'on met entre les baux, les barrots, les barrotins d'un vaisseau. *Lattes* de gabarit, ce sont des *lattes* qui servent à former les façons d'un vaisseau, qui prend la rondeur qu'elles lui donnent dans leur tour : elles sont rondes par l'avant, & dans les flûtes elles le sont aussi à l'arrière ; elles sont minces & ovales en tirant de l'avant vers le milieu, & carrées au milieu. *Lattes* de caillebotis, ce sont de petites planches sciées, qui servent à couvrir les barrotins de caillebotis.

LATTE. Terme de la Marine des Galères. Les *lattes* sont des traverses, ou des poutres qui soutiennent le pont, ou plutôt la couverture des Galères.

LATTE. Nom d'un ancien village ou bourg. *Latarat*. Il est dans le Languedoc, à un mille de Montpellier, sur le lac de Maguelonne, qu'on appelle quelquefois pour cette raison le Lac de *Latte*. **MATY.**

LATTER. v. a. Appliquer des *lattes* sur des chevrons, sur un pan de bois de charpente, attacher sur un comble des *lattes* espacées de quatre pouces pour y accrocher la tuile, ou l'ardoise. *Assulas sternere.* *Latter* à claire voie, c'est mettre des *lattes* sur un pan de bois, pour retenir les plâtras des panneaux, & le recouvrir de plâtre. *Latter* à *lattes* jointives, c'est clouer des *lattes* si près les unes des autres, qu'elles se touchent, ce qu'on appelle *lattis*, pour lambrisser les cloisons, plafonds, cintres, &c. **DAVILER.** Un mur de charpente qu'on a *latté* & enduit, est estimé les trois quarts d'un mur de maçonnerie. Quand il est contre *latté*, il vaut autant que le mur entier.

LATTÉ, ÉE. part. *Assulis stratus.*

LATTIS. f. m. Terme de Couvreur. Couverture de *lattes*, arrangement des *lattes* sur un comble. *Assula strata.* Faire un *lattis.* **Voy.** **LATTER.**

L A V.

LAVABO. f. m. Terme d'Eglise, & d'Imager. Carte qu'on met au côté droit de l'Autel, où sont écrites ces paroles, *Lavabo inter innocentes manus meas,* &c. Mettre le *lavabo* où il doit être.

Lavabo, se dit aussi de l'action des Prêtres qui se lavent les mains, en disant la Messe, & de la partie de la Messe où cette action se fait. La Messe en étoit au *lavabo*, quand je suis arrivé. Il a fallu en entendre une autre.

Lavabo, se dit encore du linge auquel le Prêtre s'essuie les doigts, après se les être lavés ensuite de l'Offertoire.

LAVADEROS. Bassins où se fait le lavage d'une certaine espèce de terre où il se trouve de l'or. **Voyez** **LAVOIR.**

LAVAGE. f. m. Action de laver, c'est-à-dire, de nettoyer avec de l'eau, toutes les saletés, les ordures dont une chose est couverte. *Lotura, lavatio.* Le *lavage* des vitres.

LAVAGE, se dit quelquefois d'une trop grande quantité d'eau répandue pour laver quelque chose. On a jetté trop d'eau pour nettoyer le plancher, d'où peut venir tout ce *lavage.*

On le dit beaucoup mieux des alimens noyés dans une trop grande quantité d'eau. Ce potage est un vrai *lavage*, Vous mettez trop d'eau dans votre vin, ce n'est plus que du *lavage.*

On le dit de même quand on prend une trop grande quantité de quelque breuvage que ce soit. Je crains fort que vous ne vous trouviez mal de tout ce *lavage.*

LAVAGE. En termes de Salpêtrier, c'est quand on met de l'eau de puits pure sur les cendres & plâtres des cuiviers, qui est un jour & un peu plus à passer.

LAVAGE, dans le travail des mines; c'est une opération par laquelle on dégage, on sépare, par le moyen de l'eau, les parties terrestres, pierreuses, en un mot, les parties qui ne sont point

métalliques, de la partie propre à être fondue.

LAVAGE. Manière de tirer l'or des rivières. En plusieurs endroits du Chili & du Pérou on tire de l'or par le *lavage.* **Voy.** **LAVOIR.**

LAVAGNA. Nom d'une petite ville qui a titre de Comté, & qui dépend de la Maison de Fiesque. *Lavana, Lebonia.* Elle est de l'État de Gènes, & située sur la côte du levant, à deux ou trois lieues de Rapallo, à l'embouchure de la rivière de *Lavagna*, en Latin *Lavana*, & anciennement *Entella.* **MATY.**

LAVAGNE. f. f. La pierre de *Lavagne* de Gènes est une espèce d'ardoise, dont on couvre les maisons & dont on fait du pavé. Elle est très-bonne par sa grandeur & son épaisseur à peindre de grands tableaux. On la tire de la côte de Gènes dans un lieu appelé *Lavagne.*

LAVAL, ou **LAVAL-GUION.** *Vallis Guidonis.* Ville de France, située dans le Maine, sur la Mayenne, à quinze lieues d'Angers, du côté du nord. *Laval* appartient aux Ducs de la Trimouille, & est considérable par ses Manufactures de toiles. **MATY.** La Maison de *Laval* étoit une des plus anciennes & des plus considérables de France. On la faisoit remonter jusqu'au IX^e siècle, où Gui I, Baron de *Laval*, vivoit sous les enfans de Charlemagne. Long. 16. d. 45', lat. 48. d. 4'.

LAVANCHE. f. f. C'est la même chose que **LAVANGE.** **Voy.** ce mot.

LAVANDE. f. f. Sorte de plante dont il y a plusieurs espèces. *Pseudonardum, lavandula, casta.* La grande *lavande*, ou la *lavande mâle*, qu'on appelle aussi *Nard* & *Aspic* en Provence, pousse des tiges à la hauteur de deux ou trois piés, dures, ligneuses, carrées. Ses feuilles sont oblongues, blanchâtres. Ses fleurs sont en gueule, petites : elles naissent à la cime des tiges & des branches, disposées comme par anneau, & en manière d'épi, de couleur bleue ou violette. Ses semences sont menues, oblongues, enfermées dans une capsule qui a servi de calice à la fleur. Toute la plante, & principalement la fleur, rend une odeur forte, aromatique, agréable. Elle est propre pour fortifier le cerveau & les nerfs, pour chasser les vents, pour exciter les mois aux femmes. On se sert des fleurs de la *lavande* pour faire une huile, qu'on appelle Huile essentielle de *lavande.* En Provence on l'appelle *Huile d'aspic*, par corruption, pour Huile de spic. **Voy.** **ASPIC.** En Latin *lavandula latifolia.* C. BAUH. PIN. 216.

La **LAVANDE** femelle, *Lavandula minor*, ou *Augusti folia*, est semblable à la *lavande mâle* dont on vient de parler, mais elle est plus basse, ses feuilles sont plus étroites & plus courtes, & l'odeur est moins forte.

Ce mot vient de *lavare*, *laver*, & l'on a donné ce nom à la *lavande* ordinaire, parce qu'on l'emploie dans les bains. *Lavandula, lavande*, est pris du Celtique *lavend.* **PEZRON.**

LAVANDER. f. m. Espèce de linge ouvré, qui se manufacture en quelques lieux de Flandre.

LAVANDIER. f. m. Officier du Roi qui a soin de faire blanchir le linge. *Lotor Regius.* Il y a dans la Maison du Roi deux *Lavandiers* du corps, servant six mois chacun. Un *Lavandier* de Panneterie bouche. Un *Lavandier* de Panneterie commun ordinaire. Deux *Lavandiers* de cuisine, bouche & commun.

LAVANDIER DES PHILOSOPHES. Nom que les Sages donnent à Jupiter, lequel agit & regne durant l'opération appelée *lavement des Philosophes.*

LAVANDIÈRE. f. f. Femme qui blanchit du linge, des toiles. *Lotrix.* Il y a grand nombre de *Lavandières* à Charenton, à Saint-Cloud. En ce sens on dit plutôt *Blanchisseuses.* On se sert du mot de *Lavandière*, quand on veut parler de celle qui lave & qui aide à la Blanchisseuse.

Ce mot vient du Latin *labendria*, dont s'est servi Gellus. Du Cange dit aussi qu'on a dit *lavandarius* & *lavander* dans la basse Latinité.

LAVANDIÈRE. f. f. Petit oiseau qui fréquente le bord des rivières, & que l'on appelle plus ordinairement *Bergeronnette*, ou *Hoche-queue*. *Motacilla*. Ce petit oiseau se plaît le long des eaux & des rivières: il chetche des mouches & des vermillieux en ces lieux; il aime aussi le bétail, à cause qu'il y a quantité de mouches, qui voltigent pour l'ordinaire autour des troupeaux. La *Lavandière* a la taille longue; elle a le sommet de la tête, le haut du cou & la poitrine noirs. Son dos est cendré; son bec est longuet, menu & noir; son gosier est blanc par le dedans; son ventre est tout blanc; ses ailes sont bleues, diversifiées, de blanc & de noir, aussi bien que la queue qui est plus longue que ses ailes; ses jambes & ses piés sont bruns, & assez longs.

La femelle a le sommet de la tête cendré, la gorge blanchâtre, pour le reste, semblable au mâle. Les jeunes *Lavandières* jusqu'à six mois, à ce que dit Bellon, font d'autre couleur que celles d'un an qui ont mué.

Bellon dit qu'il y a une autre espèce de *Lavandière* d'une taille plus petite que celle dont nous venons de parler.

LAVANGE. f. f. Amas de neiges qui se détache tout à coup des montagnes & des hauts rochers, & principalement des Alpes & de Pyrenées, & qui après s'être augmentées peu à peu sur la route, forment des masses assez considérables pour causer de très-grands ravages, & entraîner tout ce qui se trouve sur leur passage, sur tout quand elles sont poussées par un vent impétueux, ou qu'elles se détachent après avoir été durcies par la gelée. *Nivis globus, moles*. Un petit peloton de neige qui roule le long d'une haute montagne grossit tellement, qu'il forme une *lavange*. On les nomme ainsi en Dauphiné; mais vers Briançon & Pignerol on les nomme *avalanges*, *avalanches*, ou *lavanches*.

LAVANT. Nom d'une rivière du Cercle d'Autriche. *Lavantus*. Elle a sa source dans la Haute Styrie, traverse une partie de la Carinthie, & se décharge dans la Drave, à Lavant-Mynd. La vallée de *Lavant*, que cette rivière baigne, est la plus fertile de la Carinthie. **MATY.**

LAVANT MYND, ou LAVEMUND. *Lavantmunda, Lavantmunda, Lavantiortium*. Petite ville d'Allemagne dans la Carinthie, à l'embouchure du Levant dans la Drave. Cette ville appartient à l'Archevêque de Saltzbourg; elle est ornée d'un château & d'un Évêché, fondé l'an 1073, par les Archevêques de Saltzbourg, dont il est suffragant. **MATY.**

LAVARDIN. Nom d'un ancien Château, qui a donné le nom aux Seigneurs de *Lavardin*. *Lavardense Castrum*, & *Lavarizium*. Dans Godefroi de Vendôme, *L. III, Ep. 23. Lavarizinsense Castrum*. Dans la vie de Hildebert, Evêque du Mans, *Lavarceium*. Dans Odéricus Vitalis, *L. X, Histor. Lavardinum*. Il est près de Vendôme, sur le bord du Loir, vis-à-vis de Montoire. Hadr. Valefii, *Not. Gall. p. 264.*

LAVARET. f. m. Poisson qui se trouve dans les lacs du Bourget & d'Algubelette en Savoye. *Lavarctus*. **POMEY.** C'est une espèce de saumon, ou de truite, qui a le dernier aileron du dos, gras & rond comme les saumons & les truites: il est de la grandeur d'un pied; il a le corps aplati, à peu près comme le hareng, ou l'aloë. Son corps est couvert d'écaillés chires & argentées; depuis ses ouïes jusqu'à la queue, il est traversé par une ligne presquedroite: il a deux ailes près les ouïes, autant au milieu du ventre, près de l'anus, & une autre sur le dos assez grande, & la dernière qui est grassée comme aux truites. La queue finit en deux pointes noires par le bout. Il a de chaque côté quatre ouïes doubles, le cœur fait à angles, le foie sans fiel: il n'a point de dents; la chair est blanche, molle, de bon goût, point gluante, d'un bon suc, qui nourrit médiocrement. Il fait

ses œufs en Automne. **RONDELET, Des poissons des lacs, c. 15.**

LAVARET, se dit aussi d'un oiseau de leurre, ou de proie.

LAVARONUS. f. m. Poisson de mer qui ressemble beaucoup au Lavaret poisson de rivière. Il est couvert d'écaillés luisantes comme de l'argent. Sa tête est grosse, & l'on trouve dedans deux petites pierres. Sa chair est très blanche, légère, bonne à manger & de facile digestion. On le trouve dans la Méditerranée. Les pierres de sa tête prises en poudre sont bonnes contre la gravelle. Sa chair est nourrissante, restaurante & stomacale. Lémery, après Bellon, appelle ce poisson *Lavaronus*, à *Lavando*, parce qu'il est toujours fort net & bien lavé: mais à Marseille & à Gènes on le nomme *Cabassonus* & *Capassonus*.

LAVASSE. f. f. Pluie subite, abondante & impétueuse. *Unda, pluvia, imber precipitans, preceps; diluvies, colluvies*. Nous avons été surpris à la campagne par une *lavasse*. Les *lavasses* font souvent déborder les petites rivières, & en font des torrents qui font bien du tort dans la campagne.

LAVATERA. f. f. Terme de Botanique. Genre de plante dont la fleur ressemble à celle de la Mauve; mais dont le pistil devient un fruit qui est une espèce de bouclier membraneux, garni en dessous d'un rang de semences, disposées en manière de cordon, de la forme d'un petit rein sans enveloppe, attachées par leur échancrure à un petit filet.

LAVATION. f. f. Fête que les Romains célébroient en l'honneur de la mère des dieux. On portoit ce jour-là en pompe la statue de la déesse sur un char, & on alloit ensuite la laver dans le fleuve Almon, à l'endroit où il tombe dans le Tybre. Cette solennité, qui arrivoit le vingt-cinq de Mars, fut instituée en mémoire du jour que le culte de Cybèle fut apporté de Phrygie à Rome.

LAVOUR, ou LA VAUR, & selon quelques uns **LAVOUR.** Ville du Haut-Languedoc, située sur la rivière d'Agoust, à six lieues de Toulouse, du côté du levant. *Vaurium, Vaurum*. Cette ville est petite, mais agréable. Elle a un Évêché suffragant de Toulouse. **MATY.** *Lavour* en Lauragais, au Haut-Languedoc, étoit un ancien Monastère fondé au VII^e siècle par S. Alain, ou Elan, Evêque, honoré le vingt-cinq de Novembre. En 1098, Isarn, Evêque de Toulouse, donna cette Eglise, nommée S. Elan, & située dans son Diocèse, à Frorard Abbé de S. Pons de Tomiers, pour la rétablir, parce qu'elle étoit détruite par négligence. On y établit un Prieuré dépendant de S. Pons, qui subsista jusqu'à l'an 1318, auquel Jean XXII. Pèrigeac en Evêché le vingt-deuxième de Février, & lui donna pour premier Evêque Roger d'Armagnac. **FLEURY, Hist. Ecclesiast. L. XCII. Voy. aussi Catel, Hist. de Languedoc, L. V, p. 1029,** où il rapporte la suite des Evêques de *Lavour*. Long. 19. d. 32', lat. 43. d. 42'.

LAUBACH, ou LABACH, en Italien **LUBIANA.** Ville du Cercle d'Autriche. *Labacum, Lubiana*. Elle est capitale de la Carniole, & située sur la rivière de *Laubach*, à deux lieues au dessus de son embouchure dans la Saxe. *Laubach* a un Évêché, suffragant autrefois d'Aquilée, & maintenant de Saltzbourg. On la prend communément pour l'ancienne *Amonia*, ou *Emonia*, ou *Emona*, cité de la Pannonie supérieure. **MATY.**

LAUBACH, Klein Laubach, c'est-à-dire, le petit *Laubach*. Petite ville de la Carniole, située sur la rivière de *Laubach*, à deux ou trois lieues au-dessus de la grande *Laubach*. *Labacum parvum*. Cette ville, & même la rivière sur laquelle elle est, ont été appelées par les Anciens *Nauportus*. **MATY.**

LAUBACH, Ober Laubach, c'est-à-dire, le Haut *Laubach*. *Labacum Superius*. C'est un bourg de la Carniole, situé sur la rivière de *Laubach*, près de sa source & du Comté de Gorice. **MATY.**

LAUBACH, est encore le nom d'un bon bourg du

Comté de Solms, en Wééravie. *Laubacum*. Il est aux confins du Comté de Nida, & du Landgraviat de Hesse, à trois lieues de la ville de Giessen.

MATY.

LAUBAN. Petite ville de la Lusace. *Lauba*. Elle est aux confins de la Silésie, sur la rivière de Quiesler, à quatre lieues de Gorlitz, du côté du levant.

MATY.

LAUBEN. Voyez LEUBEN.

LAUDA. Nom d'un bon bourg avec un château. *Lauda*, *Laudum*, anciennement *Laus Pompeia*. Il est dans l'Évêché de Wurtzburg en Franconie, sur le Tauber, à deux lieues au-dessous de Marienthal. MATY.

LAUDANUM. f. m. Terme de Pharmacie. C'est le nom que les Chimistes ont donné à l'extrait d'Opium, à cause de ses excellentes qualités, comme qui diroit *laudandum* de *laudare*, louer. Plusieurs y ajoutent les coraux, les perles, la thériaque, l'extrait de safran. Le *Laudanum* est un remède admirable, quoiqu'en dise M. Parin; il provoque le sommeil; il apaise les douleurs; il arrête les crachemens de sang; les flux des menstrues & des hémorrhoides: il est aussi très-bon pour toutes sortes de fluxions violentes.

On dit populairement, Donner du *Laudanum* à quelqu'un; pour dire, Le louer, le flatter.

LAUDE. Terme de Coutumes. Droit de vendition qui se leve dans les foires sur les marchandises. Droit qui se leve sur les habitans de quelques lieux du Berry. *Lauda*. *Quasi propter laudandam venditionem*. Sur chacun desdits habitans non ayans bœufs, deux deniers tournois, & s'appelle ledit droit, le droit de *Laudé*; *leuda*, dans la basse Latinité.

On peut aussi appeler *Laudé*, aussi bien que *louange*, une espèce de prières de l'Office Mosarabique, appelée en Latin *laus*, & en Espagnol *lauda*. Une *laude* est composée de plusieurs versets qui se répètent, & ressemblent en quelque sorte aux prières qu'on dit dans le Rit romain les jours de fête d'Avent & de Carême. On recite une *laude* chaque jour dans l'Office Mosarabique à *Laudes*, & à chacune des petites Heures.

LAUDEN. Voyez LOTHIANE.

LAUDER. Petite ville de l'Écosse méridionale. *Lodera*. Elle est à huit ou neuf lieues de Barwick, du côté du couchant, & est capitale de la *Lauderbale*, qui est une petite Province, environnée par la Lorchiane, la Marche, la Twédale, & la Tivédale, dans laquelle quelques Cartes la renferment. MATY.

LAUDES. f. f. pl. La seconde partie de l'Office ordinaire du Bréviaire, qui se dit après Matines. *Laudes*. C'étoit autrefois la fin de l'Office de la nuit. Les *Laudes* sont principalement composées de Pseaumes, de Cantiques, & d'une Hymne. L'Office des Morts finit à *Laudes*. Cassien, dans son Ouvrage, de *Nocturnis Orationibus*, L. III, c. 10, fait entendre que les anciens Anachorettes d'Égypte chantoient la nuit les mêmes Pseaumes que nous récitons à *Laudes*.

Dans l'Ordre de Cluny, le mot de *Laudes* est synonyme de celui de *Matines*. *Laudes*, seu *Matutini*. *Stal. cap. gen. anno 1717*. Anciennement on appelloit les *Laudes*, l'Office du matin, ou *Matines*; & ce que nous appelons aujourd'hui *Matines*, s'appelloit *Nocturne*, ou Office de la nuit: les *Laudes* s'appelloient *Matines*, parce qu'on les disoit le matin. Les anciens Moines, qui suivent la Règle de S. Benoît, ont séparé les *Laudes* des *Matines*, ce qui a donné occasion à différens Auteurs de traiter une question assez inutile, savoir si l'Office divin est composé de huit parties, ou heures différentes, ou de sept seulement; mais il importe peu combien on compte d'heures, pourvu qu'on dise dans le temps marqué celles que la coutume & l'Église preferivent. Dans l'Église Romaine on ne compte que sept heures dans l'Office divin, parce qu'on joint les *Laudes* aux *Matines*. Les an-

ciens Moines les ont séparées pour se conformer davantage au texte du Pseaume, qui porte que David se levait la nuit pour louer Dieu, & qu'il le louoit sept fois le jour. Il y a dans les *Laudes* de l'Office Mosarabique une chose singulière, c'est qu'on n'y récite jamais le Cantique *Benedictus*, excepté le jour de Saint Jean-Baptiste. La Règle de Saint Célaire pour des Religieuses porte §. 11. En tout temps après *Laudes* qu'elles lisent jusqu'à huit heures du matin, & ensuite que chacune fasse son ouvrage. Quand il y a une morte, quelques Sœurs en petit nombre la veilleront jusqu'à minuit, & on lira de l'Apôtre. Passé minuit, celles qui auront veillé, se reposeront jusqu'à *Laudes*.

Ce nom de *Laudes* vient de ce que les Pseaumes qui composent cette partie de l'Office divin, contiennent des louanges de Dieu. Voyez le mot de *Bréviaire*, où la forme des *Laudes*, selon les différens Rits, est rapportée.

LAUDICK. Nom d'une petite ville de la grande Pologne. *Laudicum*. Elle est sur la rivière de Warta, dans le Palatinat de Kalisk, à douze lieues de la ville de ce nom, du côté du Nord. MATY.

LAUDIESA, LAUDICK, LAUDICKIA. Voyez LAODICÉE.

LAUDUN. Petite ville de France dans le bas Languedoc, au Diocèse d'Uzès.

LAVE. f. f. Le Vésuve lance des monceaux de cendres, des torrens d'eau, des ruisseaux de feu, des matières embrasées, pierres, bitumes, &c. c'est ce qu'on appelle les *laves* du Vésuve. Nous devons craindre parmi nous l'inondation des petites choses, autant que les voisins du Vésuve craignent ses *laves* & ses fulminations. MÉM. DE TRÉV. C'est le nom générique que l'on donne aux matières liquides & vitrifiées que les volcans vomissent dans le temps de leurs éruptions, & qui forment comme des ruisseaux enflammés.

LAVE (le). Rivière de France, en Artois. Elle passe près de Béthune par le moyen d'un canal que l'on a fait pour y communiquer. Elle se jette dans la Lis, à la Gorgue.

LAVÉDAN. *Levitania*. Vallée de France entre les Pyrénées. C'est une des deux parties du Bigorre, elle a titre de Vicomté. *Levitaneus Comitatus*. Sa capitale est Lourde. Hadr. Vales. *Not. Gall. p. 84*.

LAVÉDAN, se dit aussi des choses qui appartiennent à ce pays. *Levidanus*.

LAVÉDAN, est une espèce de cheval qui a pris son nom du Comté de *Lavédan*, en Gascogne, où l'on nourrit de fort bons chevaux. Les *Lavédans*, ou les chevaux *Lavédans* étoient autrefois célèbres par leur vitesse & leur facilité à faire les voltes, même en courant.

LAVÉE. f. f. Terme de commerce de lainage. Une *lavée* de laine est un tas de laine tirée de l'eau, & exposée à l'air pour s'égoutter.

LAVÉGE, ou LAVEZZI. f. f. Sorte de pierre dont on se sert à faire des marmites, & autres pots & ustensiles de cuisine qui se mettent au feu. Il n'y a que trois carrières d'où l'on tire cette pierre: l'une dans le Comté de Chiavennes, l'autre dans la Val-téline, & la troisième dans le pays des Grisons.

LAVELLO. Voyez LAVIELLO.

LAVEMAIN. f. m. Petit réservoir d'eau fait de pierre, ou de plomb, avec robinets, pour distribuer l'eau, & qui sert à laver les mains à l'entrée d'une sacristie, ou d'un réfectoire. *Malluvium*, *labrum*, *guttus*. Il y a à hauteur d'appui au dessous du *lavemain* un bassin de pierre carré-long pour recevoir l'eau.

LAVEMENT. f. m. Action par laquelle on lave. *Lavatio*, *lotura*, *ablutio*. Ce mot n'est guère d'usage que dans les phrases suivantes. Le *lavement* des pieds étoit une civilité ordinaire chez les Juifs, qu'ils faisoient à leurs hôtes en arrivant. La Cène est une cérémonie où le Roi lave les pieds à de petits garçons, en commémoration du *lavement* des pieds que notre Seigneur fit à ses Apôtres. Le *lavement* des mains

du Prêtre signifie la pénitence des fautes quotidiennes de notre infirmité. S. Cyr. Le *lavement* des doigts du Prêtre se dit plus ordinairement que le *lavement* des mains. PORT R. On fait aussi le Jeudi-Saint la cérémonie du *lavement* des Autels, que le peuple vient ensuite baiser.

Arnobé, *adv. Gentes L. VII*, parle d'une fête des Anciens qu'on appelloit le *lavement* de la Mère des dieux. *Lavatio Matris Dcūm* Voyez LAVATION.

LAVEMENT, est aussi un remède qu'on prend par le fondement. *Clysterium*, *clyster*. Il est composé de décoction d'herbes laxatives, comme mauves, guimauves, pariétaires, violiers de Mars, & autres qu'on appelle *herbes à lavement*. On dissout d'ordinaire dans cette décoction du catholicum, du miel, du sucre rouge, ou quelque autre chose, suivant l'intention qu'on a. On en fait aussi avec du lait & de l'eau simple, pour rafraîchir, pour lâcher le ventre. Beaucoup de gens en prennent par délicatesse, pour se conserver le teint frais, & le ventre libre. En Médecine on l'appelle *clystère*. Voyez ce mot. Les Médecins Chinois ne connoissent l'usage du *lavement* que depuis qu'ils ont eu communication avec les Médecins de Macao. Ils ne désapprouvent pas ce remède, mais ils le nomment le remède des Barbares. P. LE COMTE.

*Cy gyft Maître Louis,
Si accoutumé à prendre,
Qu'il aime mieux mourir que rendre
Un lavement qu'il avoit pris.*

LAVEMENT DES PHILOSOPHES. Terme de Philosophie hermétique. Opération par laquelle, lorsque la noirceur s'est épaissie, l'humide en s'élevant circule, & retombe sur la matière noire, ce qui se fait tant de fois que la matière, de noire, devient blanche.

LAVÉ. v. a. Nettoyer quelque chose avec de l'eau, ou avec quelque autre fluide. *Lavare*, *abluer*. La Police oblige les Bouchers à bien *laver* leurs échaudoirs, pour les tenir propres & nets. Il y a plusieurs villes où on *lave* les rues avec de l'eau qu'on élève par des machines. On *lave* la salade avec de l'eau. Dans les cuisines on a soin de mettre une grande pierre à *laver*. La coutume de se *laver* les mains est très ancienne, elle étoit même beaucoup plus commune autrefois, qu'elle ne l'est aujourd'hui. On se *lavoit* les mains avant que de se mettre à la prière, avant que de s'approcher de la sainte Communion; les Prêtres se les *lavoient* avant la consécration, comme on le fait encore à présent. On se *lavoit* encore avant la lecture de l'Écriture-Sainte. Hé, hé, direz-vous, il a fait auparavant une longue & sérieuse pénitence, il a été deux ans à bêcher le jardin, à faucher les prés, à *laver* les vaiselles. Voilà ce qui l'a rendu digne de la doctrine de S. Augustin. RACINE.

LAVÉ LA LESSIVE. Voyez LESSIVE.

LAVÉ, se dit aussi de ce qu'on nettoie avec d'autres liqueurs. *Eluere*. On *lave* une plaie, on la baigne avec du vin & de l'huile. On *lave* le visage avec de l'eau de vie, avec de l'eau de savon, quand on fait sa barbe. On se *lave* les mains avec de la pâte, les piés avec des herbes fines. On *lave* le papier avec de l'eau d'alun, pour empêcher qu'il ne boive, pour le rendre plus uni, plus égal.

LAVÉ, se dit absolument pour se *laver* les mains en se mettant à table. Voulez-vous vous venir *laver*? Les Électeurs ne veulent *laver* qu'avec les Princes. Donnez à *laver*. *Cedo aquam manibus*.

LAVÉ les verres, un verre bien *lavé*. Prenez soin de bien *laver* les verres avant que de verser à boire. Synonyme de rincer.

On dit figurément, *Laver* ses péchés de ses pleurs, avec ses larmes, pleurer ses péchés, les effacer. *Delere*. Se *laver* d'un crime, s'en justifier, prouver son innocence. L'ingratitude est un vice si bas,

que rien ne peut *laver* d'une tache si infâme, l'effacer. Rodrigue, dans le Cid, dit en parlant d'un souffler :

Ce n'est que dans le sang qu'on lave un tel outrage.

On dit proverbialement & figurément, *laver* la tête à quelqu'un, lui faire une sévère réprimande: à *laver* la tête d'un âne, ou d'un More, on y perd sa lessive. *Æthiopem lavare, oleum & operam perdere*. Vouloir instruire ou corriger une personne stupide ou indocile, c'est peine perdue: & pour marquer qu'on ne veut point avoir de part à une affaire qu'on ne croit pas juste, on dit, Je m'en *lave* les mains, par allusion à la même cérémonie que fit Pilate quand on le pressa de condamner Notre Seigneur.

LAVÉ, se dit aussi des mers & des rivières qui passent auprès d'une ville; une province, qui l'arrosent de leurs eaux. *Alluere*. La mer *lave* les murs de Constantinople, le Pénée *lave* les campagnes de la Thessalie.

LAVÉ, en termes de Peinture, se dit en parlant des couleurs qu'on étend, & qu'on couche sur un dessin avec le pinceau, à la différence de celles qu'on applique en pointillant, comme on fait en miniature. *Colores effundere*. On dit aussi, que des couleurs sont bien *lavées*, quand les nuances qui font les ombres sont douces, & passent insensiblement d'une couleur à l'autre. On dit aussi qu'on *lave* un tableau, quand on le dégrasse pour lui rendre sa première couleur, par un secret qu'ont quelques Artistes.

LAVÉ, se dit aussi en termes de Peinture, ou de dessin lorsque sur un dessin passé à l'encre, on couche avec un pinceau une couleur d'encre de la Chine, ou de bistre à l'eau, pour le faire paroître le plus au naturel qu'il est possible, par les ombres des faillies & des baies, & par l'imitation des matières dont l'ouvrage doit être construit. Ainsi on *lave* d'un rouge tendre pour contrefaire la brique & la tuile; d'un bleu d'Inde clair pour l'eau & l'ardoise; de vert pour les arbres & gasons; de safran ou de graine d'Avignon pour l'or & le bronze; & de diverses couleurs pour imiter les marbres. Ces *lavis* se font par teintes égales ou adoucies sur les jours avec de l'eau claire, & fortifiées de couleurs plus chargées dans les ombres. On met de l'eau de gomme dans quelques couleurs, comme dans le rouge & le bleu, & on *lave* aussi sur le trait au crayon. DAVILIER.

LAVÉ A DOS. *Laver* à dos de la laine, c'est *laver* la toison sur la bête avant que de la tondre.

LAVÉ les couleurs, c'est les faire tremper & délayer dans l'eau, afin que la couleur se précipitant au fond, on puisse ôter toutes les saletés qui s'amassent au-dessus de l'eau, ce qu'on réitère plusieurs fois.

LAVÉ AU PLAT. Terme de Monnoyage. C'est *laver* dans un plateau ou bassin de bois, les cendres, balayures, & autres choses semblables, pour en tirer les plus gros morceaux d'or ou d'argent qui y sont mêlés.

LAVÉ les plumes, Chez les Plumassiers, c'est rincer les plumes dans l'eau après les avoir savonnées.

LAVÉ les formes. Terme d'Imprimerie. C'est les mettre dans un baquet rempli de lessive, les broster & les passer ensuite à l'eau nette avant que de les mettre sous la presse.

LAVÉ, en termes de Charpenterie, signifie ôter une dose de chaque côté d'une poutre, pour la mettre à vive arrête. C'est ôter avec la befaigue tous les traits de scie & rencontres d'une pièce de bois de sciage, pour la dresser & l'aviver. DAVILIER. *Laver* une poutre. FEL.

LAVÉ, est aussi un terme de Chymie. C'est ôter par le moyen de l'eau les impuretés grossières de quelque mixte. GLAS.

LAVÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Lotus*, *lavatus*. On dit proverbialement d'une maison dont la cuisine est en

désordre, il n'y a ni pot au feu ni écuelles lavées. Une herbe bien lavée est à demi faite.

LAVÉ, ÉE, dans l'acception d'adjectif, n'a d'usage qu'en parlant de certaines couleurs peu vives & peu chargées. Ainsi, on dit d'un cheval, qu'il est de poil bai lavé, pour dire de poil bai clair. Et on appelle en peinture, couleur lavée, une couleur foible & déchargée. Ac. Fr.

LAVERNE. f. f. Terme de Mythologie. Nom d'une déesse des anciens Romains. *Laverna*. C'étoit la déesse des larrons qui étoient sous sa protection. Il semble à lire Horace, *L. I. Ep. XVI. v. 60 & suiv.* que *Laverne* fût aussi la déesse de l'hypocrisie. *Laverne*, lui dit-il, donnez moi l'art de tromper & de paroître juste, saint, innocent; répandez les ténèbres & l'obscurité sur mes crimes & sur mes tromperies. L'image de *Laverne* étoit une tête sans corps. Elle avoit à Rome un bois sacré, & elle donnoit son nom à la porte voisine qu'on appelloit *Lavernalis porta*. Son temple s'appelloit *Lavernium*. Les sacrifices & les prières qu'on lui offroit se faisoient en grand silence. Voyez *Vossius, de Idolol. L. VIII. C. 17.*

Festus dérive ce nom de *lavernio*, parce que les voleurs se nommoient *Laverniones*. D'autres de *lavare*, parce que Pétrone les appelle *Levatores*. D'autres de *λαβειν*, prendre, & d'autres de *λαβουρα*, dépouilles, butin, étymologies qui conviennent toutes au nom de la déesse des voleurs.

LAVETON. f. m. C'est la grosse laine qui demeure dans les moulins où l'on foule les draps, la grosse bourre qui en sort par la foulure, dont on fait les mauvais matelas. Le *laveton* est toujours gris, & fort d'une étoffe grossière, comme le bureau & la bourre lanice est ce qui sort d'une étoffe fine. Il est défendu aux Tapissiers de faire des matelats où il y ait de la laine sur les bords, & du *laveton* au milieu.

LAVETTE. f. f. Terme de cuisine. Petit torchon qui sert à laver la vaisselle.

LAVEUR. f. m. Celui qui lave. *Lotor*. Un *laveur* de livres, de gants. Les Mégissiers ont des *lavcurs* de toisons.

LAVEURE. Voyez LAVURE.

LAVEUSE. Celle qui lave la vaisselle. *Lotrix culinaria*. C'est une *laveuse d'écuelles*.

LAUFFEN. Nom de plusieurs villes en Allemagne. *Lauffa*.

LAUFFEN dans l'Archevêché de Saltzbourg, sur le Saltzach, entre Saltzbourg & Burtchaufen.

LAUFFEN, ou *Lauff* en Franconie, sur le Pregnitz, dans le territoire de Nuremberg, à quatre lieues de la ville de ce nom.

LAUFFEN en Suisse, dans le Canton de Zurich, près du Rhin, au midi de Schaffouse.

LAUFFEN en Suabe, dans le Duché de Wurtemberg, sur le Neckre, à deux lieues au-dessus d'Hailbron. MATY.

LAUFFENBOURG. Nom d'une ville de la Suabe. *Lauffenburgum*. Elle est une des quatre qu'on appelle Forestières, & qui appartiennent à la Maison d'Autriche. Cette ville est à six lieues de Bâle, sur le Rhin, qui la coupe en deux, & elle est assez bien fortifiée. Le Duc Bernard de Weimar la prit l'an 1638. MATY. Long. 25. d. 45', lat. 47. d. 36'.

LAUINGEN, ou *Lawingen*. Nom d'une petite ville, avec citadelle & Université. *Lauringa. Lavinga*. Elle est du Cercle de Bavière, & située sur le Danube, entre Ulm & Donavert, à sept lieues de la première, & à huit de la dernière. Cette ville a été Impériale. Elle dépend maintenant du Duc de Neubourg. MATY.

LAVICAN, ANE, adj. Qui se dit d'un grand chemin d'Italie, & d'une porte de l'ancienne Rome. *Lavicanus*, a. Il y a deux chemins; le chemin *Lavicane*, *Via Lavicana*; & le chemin de Préneste, *Via Francolina*, qui sortent de la porte à laquelle les anciens Auteurs ont donné tantôt un de ces noms & tantôt l'autre. Cette porte est celle qui est aujourd'hui entre la porte S. Jean & celle de S. Laurent, & s'appelle *Porta maggiore*. Le chemin *Lavicane* conduit à Valmotone, que plusieurs tiennent être l'ancien *Labicum*, de qui

ce chemin prit son nom. La porte *Lavicane* est du côté de l'orient.

LAVIELLO, ou LAVELLO. Petite ville du Royaume de Naples. *Labellum, Lavellum*. Elle est dans la Basilicate, aux confins de la Capitanate, & à six lieues de Cirenza. *Laviello* est un Evêché suffragant de Bari. MATY. Il y a à *Lavello* beaucoup de restes d'antiquités. *Lavello* est à une lieu de l'Ofanto, que les Anciens appellent *Aufidus*, entre Melfi à l'occident, & Minorbino à l'orient.

LAVIGNON. f. m. Petit coquillage de mer, grand à-peu-près comme la moule, mais un peu plus large, plus court, plus arrondi & plus plat. Sa coquille est lisse & polie en dehors, mais encore plus en dedans, de couleur blanche. Le haut de cette coquille est un peu relevé, mais elle diminue insensiblement jusqu'aux bords, & représente, quand elle est ouverte, deux cuillers sans manche. Le petit poisson qu'elle renferme est tout au plus gros comme celui de la moule, de couleur blanche, bon à manger & de facile digestion. On trouve ce coquillage au bord de la mer, dans la boue, où il noircit sa coquille, en sorte qu'on la croiroit noire, mais en le lavant bien il reprend sa couleur blanche.

LAVINIA. *Civita Lavinia*. Nom d'un bourg de la Campagne de Rome, en Italie. *Lanuvium*. Il est entre Véitri & Ardea. Quelques Géographes le prennent pour l'ancien *Lanuvium*, d'autres pour l'ancien *Lavinium*, & quelques-uns confondent ces deux villes en une. D'autres placent *Lanuvium* à Judovina, à seize milles de Rome, sur la voie Appie. *Holstenius* croit que *Lanuvium* étoit sur une hauteur, & que c'est celle qu'on nomme aujourd'hui *Monte di Levano*.

LAVINIE. f. f. Fille unique de *Latinus*, Roi du Latium & de la Reine *Amate*: elle épousa *Enée* lorsqu'il eut tué *Turnus*.

LAVINIUM. Ville bâtie par *Enée* en l'honneur de *Lavinie*, son épouse, dans un lieu qui lui avoit été désigné par l'Oracle.

LAVINO. Nom d'une petite rivière, remarquable, parce que ce fut sur ses bords qu'*Octavius*, *Marc Antoine* & *Lépidus* formerent leur Triumvirat. *Labinius*. Elle coule dans le Bolois en Italie, environ à trois lieues de la ville de Boulogne, vers le couchant. MATY.

LAVIS. f. m. Terme de Dessinateur, qui se dit des adoucissements qui se font sur des desseins faits avec la plume, ou le crayon, en y appliquant de la sanguine, de la suie détrempée, de l'encre de la Chine, & autres sortes de couleurs simples détrempées avec de l'eau qu'ils appellent *Lavis*. Voyez LAVER.

LAVIT. Petite ville de France, en Gascogne, au Comté d'Armagnac. On l'appelle ordinairement *Lavit* de Lomagne, parce qu'elle est au pays de Lomagne.

LAVIZARO. *Borgo Lavizaro*, en Latin *Lavifarum*, autrefois *Forum Lebuorum*, ou *Libicorum*. C'étoit anciennement une petite ville des Infubres, en la Gaule Cisalpine; maintenant ce n'est qu'un village du Duché de Milan, situé sur le Gogna, dans le Novarois, à deux lieues de Novare, vers le midi. MATY.

LAUMELLINA, ou LAUMELINE. Nom d'une contrée ou province du Duché de Milan, en Italie. *Laumellina*. Elle est entre Pavie & Casal, le long du Pô, qui la sépare en deux parties, dont la septentrionale est beaucoup plus grande que l'autre. *Mortara* & *Valence* en sont les villes principales; l'ancienne *Laumellum* qui lui a donné le nom, est aujourd'hui le village de *Lumello*, situé sur la Gogna, entre *Valence* & *Vigevano*. MATY.

LAUMER. f. m. Nom d'homme. *Launomarus*. *Saint Laumer*, ou *Lômer*, Abbé, né de parents peu relevés, selon le monde, mais bons Chrétiens, dans un village du Diocèse de Chartres, appelé la Neuville Lamar, sous le regne des enfans de *Clovis I*, passa les premières années de sa vie à conduire les moutons de son pere. BAILLET. Voyez *Bollandus*, au dix-neuvième de Janvier. *Chastelain*, au même jour.

De *Launomarus*, on a fait *Launomer*, *Launomer*, *Launemer*, *Laumer*. D. Mabillon, qui a donné la vie de S. *Laumer* fut un manuscrit de Cireaux, dit que ce fut à Neuville-Lamar qu'il naquit, qu'on y a bâti une chapelle en son honneur, & que ce lieu est à quatre lieues de Chartres. Ne faudroit-il point écrire Neuville-Lamare? & ne seroit-ce point ce surnom de *la Mare* qu'on avoit cru dérivé de *Launomarus*, qui auroit fait prendre ce lieu pour celui de sa naissance?

CHASTELAIN.

LAUNCESTON, Ville d'Angleterre, au pays de Cornouailles: on la nomme aussi *Dunhivid*.

LAUNY, Bourg du Cercle de Saz en Bohême. *Launa*. Il est sur la rivière d'Eger, à cinq ou six lieues de Létomerit, vers le couchant méridional. MATY.

LAVOIR, f. m. Réservoir d'eau destiné pour y laver le linge, auprès d'une source, ou d'un ruisseau. *Lavacrum*, *lavarina*. Ce village a un *lavoir* beau & commode.

LAVOIR, se dit aussi d'un lieu préparé pour laver les mains des Religieux dans un Monastère. *Lavatorium*, *Piscina*. C'est d'ordinaire un grand bassin de pierre où tombe l'eau de plusieurs robinets, qui est situé près du Réfectoire. On dit plus ordinairement *Lavemain*, que *Lavoir* en ce sens.

LAVOIR de cuisine, est le lieu où on lave la vaisselle. *Lavatrina culinaria*, *lavacrum*.

LAVOIR, se dit aussi en parlant des lieux qu'on voit chez les Indiens & les Mahométans, proche de leurs Pagodes & de leurs Mosquées, où ils se lavent le corps, ou les principaux membres, avant que d'y entrer, par une cérémonie de Religion. *Balineum*, *balneum*, *piscina*.

LAVOIR, terme d'arquebuser. C'est une verge de fer, à un des bouts de laquelle on met un linge mouillé pour nettoyer le canon d'un fusil.

LAVOIR, ou LAVADÉRO. Terme de Relation. Endroit où l'on tire de l'or par le lavage, au Chili & au Pérou. *Auri lavatorium*. Voici comment M. FRÉSIER décrit les *lavoirs* du Chili. On creuse au fond des coulées dans les angles rentrants qui se forment par succession de temps, où l'on juge par certaines marques qu'il peut y avoir de l'or; car il n'en paroît point à l'œil dans les terres où il est. Pour faciliter cette excavation, on y fait couler un ruisseau, & pendant qu'il coule on remue la terre, afin que le courant la délaie & l'entraîne plus facilement. Enfin, quand on est arrivé au banc de terre où est l'or, on détourne le ruisseau, pour creuser à force de bras; c'est cette terre qu'on porte sur des mulets dans un petit bassin fait par son plan comme un soufflet de forge, dans lequel on fait couler avec rapidité un petit ruisseau pour la délayer; & afin qu'il détrempé mieux, & détache l'or qui est mêlé parmi; on la remue sans cesse avec un crochet de fer, qui sert aussi à ramasser les pierres qu'on jette hors du bassin avec les mains: cette précaution est nécessaire pour qu'elle n'arrête pas le cours de l'eau, qui doit tout entraîner, excepté l'or, que sa grande pesanteur précipite au fond du bassin parmi un sable noir fin, où il n'est guère moins caché que dans la terre, s'il n'y a de gros grains, du moins comme une lentille, il s'en trouve souvent de plus gros, & dans quelques *lavoirs* on en a tiré de trois marcs. Je ne doute pas néanmoins que par ce canal, il ne s'écoule hors du bassin beaucoup de petites particules d'or; à quoi l'on pourroit facilement remédier. Bien des gens racontent des *Lavadéros* d'Andacoll, auprès de Coquimbo, qu'après plusieurs années, on trouve encore de l'or dans la terre qui avoit été lavée. Ces *lavoirs* sont très-fréquens dans le Chili.

Il y a des *lavoirs* très-abondans où l'on a trouvé des *pepitas*, ou grains d'or vierge, d'une grandeur prodigieuse; entre autres deux, dont un qui pesoit soixante-quatre marcs & quelques onces, fut acheté par le Comte de la Moncloa, Viceroi du Pérou, pour en faire un présent au Roi d'Espagne; l'autre est tombé entre les mains de D. Juan de Mur en 1710 pendant qu'il étoit Corréjidor d'Arica. Celui-ci est fait comme

un cœur de bœuf en petit, & pese quarante-cinq marcs, de trois alois différens, autant que je m'en puis souvenir, de onze, dix-huit, & de vingt un carats, ce qui est remarquable dans une même masse. FRÉSIER, p. 151.

A neuf ou dix lieues vers l'Est de Coquimbo, sont les *lavoirs* d'Andacoll, dont l'or est de vingt-trois carats. On y travaille toujours avec beaucoup de profit quand l'eau ne manque pas. Les habitans assurent que la terre est *créatrice* (créatrice); c'est-à-dire, que l'or s'y forme continuellement, parce qu'après avoir été lavée, quelque 60 ou 80 ans après, on trouve presque autant d'or qu'auparavant. FRÉZIER, p. 121.

LAVONA, Bourg, ou petite ville de l'Asie, en Natolie. *Lavona*. Elle est sur la mer Noire, entre Chirifonda & Pormon. On prend ce lieu pour l'ancienne *Hermonassa*, qui étoit en Cappadoce. MATY.

LAVOT, f. m. Terme de Commerce. Mesure dont on se sert à Cambrai pour mesurer les grains. Il faut quatre *lavots* pour la razière. La razière rend sept boisseaux un tiers de Paris.

LAURA, Nom d'un bourg de l'Alentéjo, en Portugal. *Laura*. Il est sur la petite rivière de *Laura*, à huit lieues d'Eborá, vers le couchant septentrional. Quelques Géographes prennent *Laura* pour l'*Arcobriga*, ou *Arcobrica* de l'ancienne Lulitanie, que d'autres mettent à Arcos de l'Estramadura, ou de Val de Vez, qui est un village de l'Estramadure de Portugal. MATY.

LAURAGUÈS, ou LAURAGUAIS. Nom d'une contrée, avec titre de Comté. *Lauracius ager*, *Lauracensis*, ou *Lauriacensis ager*. Elle est dans le Haut-Languedoc, entre Toulouse, Carcassonne & Castres. On la divise en haut & bas *Lauraguais*. Castelnau-dary est le principal lieu du premier, & Lavaur du dernier. MATY. Lavaur en *Lauraguais* au Haut-Languedoc. FLEURY. Papius Masson dit que c'est Saint Papoul, qui est capitale du *Lauraguais*.

L'an 1477, par Lettres Patentes du mois de Janvier, le Roi (Louis XI.) érigea en Comté le pays de *Lauraguais*, qui étoit de l'ancien Toulousain; & en investit Bertrand II. de la Tour, Comte d'Auvergne & de Boulogne, en contre échange de la ville de Boulogne, que ce Seigneur céda au Roi. La FAILLE, *Annales de Toulouse*, p. 248.

Ce pays a pris son nom de Lauriac, lieu du *Lauraguais*; quelques uns veulent qu'on dise *Auriac*, *Auriacum*, & *Auraguès*, *Auriacensis pagus*, ou avec l'article l'*Auraguès*. Il y a apparence en effet que c'est en joignant l'article à ce mot qu'on en a fait *Lauraguès*. Voyez Valef. *Not. Gall.* p. 265.

LAURE, f. f. *Laura*. Lieu où demeuroient anciennement des Moines. Une *Laure* différoit d'un Monastère. Les Monastères étoient semblables à ceux que nous voyons encore aujourd'hui parmi nous. C'étoient de grands bâtimens composés de lieux destinés aux différentes assemblées de la Communauté, & de cellules, ou chambres que les Moines occupoient, chacun ayant la sienne particulière. En un mot, le Monastère étoit occupé par des Moines qui vivoient en Communauté sous la conduite d'un Abbé, & menaient la vie Cœnobitique. Les *Laures* étoient des espèces de villages, dont chaque maison séparée étoit habitée par un ou deux Moines au plus. C'est-à-dire que la *Laure* étoit formée de cellules détachées, dans lesquelles vivoient des Solitaires séparés les uns des autres, quoique soumis à un même Abbé. Ainsi l'on pourroit dire que les maisons des Chartreux nous représentent en quelque sorte les anciennes *Laures*; & celles des Moines sont de vrais Monastères. La *Laure* de S. Sabas est fameuse dans le Ve siècle. La première de ces *Laures* fut fondée par un S. Chariton, que les uns disent avoit été martyrisé sous l'Empereur Aurélien, & que les autres soutiennent être un autre Chariton, qui ne fonda la *Laure* à six milles de Jérusalem, qu'après que S. Hilarion eut introduit la vie Monastique dans la Palestine. Voyez Tillemont, *Hist. des Emp.* T. III. p. 718. & *Hist.*

Ecd. T. IV. p. 684. & le P. Hélyot, *Hist. des Ordres Relig. T. I. C. XVI.* Ce premier Fondateur des *Laures* fut imité dans le V^e siècle par S. Euthyme le Grand, qui bâtit aussi une *Laure* à quatre ou cinq lieues de Jérusalem. La *Laure* de S. Sabas fut ensuite fort renommée. Il y avoit deux *Laures*, dites de S. Sabas, la vieille & la nouvelle. *Voyez les Notes du P. le Quien, sur la vie de S. Jean Damascène, P. IX. not. 1.*

Ce nom ne se dit que des anciens Monastères d'Orient & d'Egypte, on ne le dit point des Monastères d'Occident.

LAURE, s'est dit encore autrefois pour ce que nous appelons aujourd'hui l'Eglise Paroissiale. *Laura, Parochialis Ecclesia.* Arius gouvernoit une des principales Eglises, de celles qu'on nommoit dans ce temps là *Laures*, & que nous nommons présentement Paroisses. *MAINBOURG, Hist. de l'Arianisme.*

Il y en a qui distinguent entre *Laure* & Monastère. Quarésimo prétend qu'une *Laure* est un Monastère où il y a plus de mille Moines; mais outre qu'il est difficile d'en assembler tant dans un même lieu sans qu'il y ait de la confusion, même entre des personnes sages & vertueuses, nous savons qu'il n'y avoit pas plus de soixante & dix Anachorètes dans la *Laure* de S. Gerasin, & qu'en certains temps il n'y en a pas eu davantage dans celle de S. Sabas, quoiqu'en d'autres temps il y en ait eu plus de mille dans celle-ci. D'autres croient avec assez de vraisemblance, qu'une *Laure* est un Monastère dont les cellules sont entièrement séparées, non-seulement comme le sont celles des Chartreux, lesquelles sont jointes par un Cloître commun, mais comme elles étoient au Monastère de la Chartreuse, dans les commencemens de l'Ordre, entièrement séparées, & éparpillées çà & là. Les Moines des anciennes *Laures*, aussi bien que les Chartreux dans les commencemens de leur Ordre, ne s'assembloient qu'une fois la semaine pour faire l'Office en commun; c'étoit depuis le Samedi jusqu'au Lundi: le Dimanche après avoir reçu l'Eucharistie, ils prenoient un repas tous ensemble, où ils mangeoient des légumes cuits, & buvoient un peu de vin, les autres jours de la semaine qu'ils étoient séparés dans leurs cellules, ils se contentoient de pain & d'eau.

Ce mot *Laure* vient du Grec *λαύρα*, qui veut dire *hameau, village*. Cette étymologie favorise le dernier sentiment qui vient d'être rapporté; car les cellules séparées d'une *Laure* forment une espèce de village.

LAUREA. f. f. Nom d'une divinité payenne. *Laurea.* Une inscription trouvée en Catalogne, & rapportée par Gruter, p. CIV. n. 5. est conçue en ces termes:

LAVREÆ AVGVSTÆ.
SACRVM
IN. HONOREM. ET. MEMORIAM.
ÆMILIÆ
L. ÆMILIUS. MATERNVS.
ET
FABIA. FVSCA. PARENTES
S. P. F. C.

C'est-à-dire, *Sepulchrum posuerunt filia charissima.*
LAURÉAT. adj. m. Poète *Lauréat*, ou couronné de laurier; du Latin *Laureatus Poëta*, est un Poète déclaré tel par la cérémonie du couronnement de laurier: cérémonie qui s'est pratiquée en Italie, en Allemagne, en Espagne, &c. Cette cérémonie étoit fort ancienne. A la fin du XII^e siècle, on vit revivre la cérémonie des Poètes *Lauréats*, c'est-à-dire, couronnés de laurier. De-là vinrent les Jeux Floraux institués à Toulouse en 1324.

Les recherches de M. l'Abbé du Resnel sur les Poètes couronnés, *Poëta Laureati*, offrent plusieurs traits curieux & agréables. L'usage de couronner les Poètes est aussi ancien que la Poësie, mais il fut aboli avec les combats Capitolins, où les Poètes étoient couronnés d'une manière éclatante. Nos Rois ne se

font point souciés de créer des Poètes en titre; cependant le titre de Poète *Lauréat*, n'étoit pas inconnu en France. Ronfard, quoique représenté avec une couronne Poëtique, ne la reçut jamais dans les formes. Il fut plus honoré par les Vers que Charles IX. fit à sa louange. . . . *Observ. sur les écrits Modernes.*

On voit plusieurs Poètes *Lauréats* en Italie, en Allemagne, en Espagne & en Angleterre; mais on n'en voit point en France. Il est vrai qu'on y voulut couronner Pétrarque; mais la ville de Rome disputa cet honneur à celle de Paris, & Pétrarque donna la préférence à la première: & d'ailleurs c'eût toujours été un Poète Italien couronné Poète *Lauréat* en France. Le Tasse étoit près de recevoir cet honneur, & tout étoit disposé pour cette cérémonie; mais il mourut la veille de son couronnement. On a couronné des Poètes *Lauréats* en Allemagne, dont le nom n'étoit seulement pas connu avant cette cérémonie. C'étoit plutôt à la parenté, à la sollicitation, ou même à l'intérêt qu'on donnoit son suffrage, qu'au véritable mérite. Daniel Klefchius remporta de ses courses beaucoup d'amis, de science & d'honneur, & les titres de Maître de Philosophie & de Poète *Lauréat*. **GOUJET.**

LAURÉATION. f. f. Terme reçu dans quelques Universités pour désigner l'action par laquelle on prend le degré de Maître ès-Arts. Ce mot vient du Latin *Laurus*. Le laurier consacré à Apollon est regardé comme le symbole de la gloire Littéraire.

LAURÉE. f. f. Est le nom d'une couronne de laurier, que les Grecs donnoient aux Lutteurs qui avoient remporté la victoire, & les Romains à ceux qui avoient ménagé ou confirmé la paix avec les ennemis. *Corona laurea.*

LAUREL. f. m. Nom d'un arbrisseau du Chili, en l'Amérique méridionale. *Laurellus.* C'est une espèce de laurier, dont le bois est blanc & fort léger. *FRÉZIER, p. 108.*

LAURENCE. f. f. *Laurentia.* Nom de femme. Ce fut à Naples que se fit le premier établissement des Capucines, par la Vénérable Mere Marie-Laurence Longa. **P. HÉLYOT.**

LAURENT. f. m. Nom d'homme. *Laurentius.* Il y a un S. *Laurent*, Archevêque de Cantorbéry, qui a vécu à la fin du VI^e & au commencement du VII^e siècle, & un autre Archevêque de Dublin en Irlande, qui mourut le 14 Novembre 1181. *Voyez sur celui-ci la Description Geograph. & Hist. de la Haute-Normandie, T. I. p. 71.* Saint *Laurent*, Diacre de S. Sixte Pape, fut brûlé vif sur un gril à Rome, l'an 258. dans la persécution de Valérien. *Voyez l'éloge que S. Ambroise fait de ce Saint dans ses Offices, L. I. c. 41. & l'Hymne 11. du Peristeph. de Prudence.* Quelques-uns, comme Godeau, écrivent *Laurens*; & d'autres, comme M. Chastelain, tantôt *Laurens*, & tantôt *Laurent*.

ÎLE DE SAINT LAURENT. C'est une île de la mer du Sud, près du Calao, port du Pérou, du côté du sud-sud ouest de cette ville, par les 12 deg. 8 m. de latitude méridionale, & par les 300 deg. 15 m. de longitude. L'Île de Madagascar s'appelle aussi l'Île de Saint *Laurent*. *Voyez MADAGASCAR.*

SAINTE LAURENT, est encore le nom d'une rivière & d'un Golfe de Canada. Le fleuve de Saint *Laurent* est une des plus grandes rivières de l'Amérique. Il prend sa source dans le Lac des Hurons, traverse ceux d'Eric, d'Ontario & de Saint Pierre, & va se décharger dans le grand Golfe de Saint *Laurent*, à l'Île d'Anticosti, après avoir reçu plusieurs rivières, dont les principales sont celles de Saint François, des Prairies, des Monts, des trois rivières de Saguenay & de Sainte Marguerite, qui s'y déchargent du côté du nord; & celles des Iroquois & de Champlain qui s'y rendent du côté du midi. On donne au fleuve de Saint *Laurent* huit cens lieues de cours. Il en a trente de large à son embouchure; & à peu près deux cens brasses de profondeur. Les vaisseaux de guerre remontent cette rivière jusqu'à Tadoussac, & les

vaiffeaux marchands jufqu'à Québec. Mais au-deffus de cette ville on trouve divers fauts, ou chutes & cataractes, qui en rendent la navigation impoffible. Les principales de ces cataractes font le fiut de Saint Louis, & le faut Long, que l'on trouve entre l'île de Montréal, & le Lac Ontario; & le faut de Niagara, qui eft entre ce Lac & celui d'Erie. Cette chute eft la plus grande que l'on connoiffe; elle eft formée par une petite île, ou rocher, qui eft au milieu du cours de la rivière, & qui la fépare en deux branches, qui fe précipitent à plomb; l'une du côté du nord, & l'autre de celui du fud, dans un même abyme, qui eft à plus de cent toifes ou fix cens piés au deffous de l'endroit d'où elles tombent. On afluire que quand le vent fouffle du côté du fud on entend le bruit de cette chute à plus de quinze lieues.

Le Golfé de Saint Laurent, ou de Canada, *Sinus Sancti Laurentii*, ou *Canadensis*. C'est la partie de la mer de Canada qui eft renfermée entre l'île de Terre-Neuve; celle du Cap Breton, & les côtes de la Nouvelle France, & il eft formé par la rivière de Saint Laurent qui s'y décharge.

SAINTE LAURENT DES EAUX. Nom d'un bourg de France *Fanum Sancti Laurentii de Arcolis*. Il eft dans l'Oïlénois près du Blaisois, & du côté gauche de la Loire, environ à deux lieues au deffous de Beaugency. MATY.

SAINTE LAURENT EN LIONS. Prieuré de Chanoines Réguliers de la Réforme de Friardel, fondé vers le milieu du douzième fiècle dans la forêt de Lions, au Vexin. Voyez la *Description Géographique & Historique de la Haute-Normandie*, T. II, p. 322.

SAINTE LAURENT D'OUX. Chanoine Régulier de la Congrégation de Saint Laurent d'Oulx. Le Monastère de Saint Laurent, fitué proche d'Oulx, bourg du Dauphiné dans le Briançonnois, & du Diocèfe de Turin, a donné le nom à cette Congrégation. On prétend qu'il étoit fondé avant Saint Benoît. Les Vandales le détruisirent après leur retraite; il demeura inhabité jufqu'au milieu de l'onzième fiècle, qu'un Saint homme nommé Gérard Charbrerius, s'y retira, & bâtit en 1050 une petite cellule proche de l'Eglife, qui fubfiftoit encore. En 1057, Odon, Comte de Savoie, donna cette Eglife à Gérard & à fes Chanoines. La Chartre s'en confèrve encore dans les Archives de Turin. Cunibert, Evêque de Turin, confirma cette donation en 1065, & donna encore à ces Chanoines plus de quarante autres Eglifes, & principalement celle de Sainte Marie de Suze. Ainfi fe forma cette Congrégation à laquelle les Comtes de Savoie & les Papes Alexandre II & III, Urfain II, Eugene III, Adrien IV, Lucius III, ont accordé beaucoup d'autres grâces. Elle avoit environ trente Prieurés, dont quelques-uns font poffédés maintenant par les Chanoines de faint Sauveur de Latran. Le Chef, qui eft le Prieur de S. Laurent d'Oulx, porte le titre de Prevôt, & exerce une juridiction fpirituelle dans toute l'étendue de fa Prevôté. L'habit de ces Chanoines ne diffère de celui des Ecclefiaftiques, que par un petit fcapulaire de lin de la largeur de deux doigts, qu'ils mettent fur la foutane. Au chœur ils portent pendant l'été un furplis, & l'hiver un rochet avec un camail noir par deffus. P. Héliot, p. II, c. 10.

LAURENTALES. f. f. pl. Terme d'Hiftoire & de Mythologie. *Laurentalia*. C'étoit chez les Romains une fête qui fe célébroit le dixième jour devant les Calendes de Janvier, qui eft le vingt-troisième de Décembre, en l'honneur d'Acca Laurentia, femme de Faustulus, ce Berger qui trouva Rémus & Romulus, & les donna à élever à fa femme. Voyez LAURENTINALES.

Ce nom de *Laurentales* vient du Latin *Laurentalia*, qui eft formé de *Laurentia*.

LAURENTE. Nom d'une ville du *Latium*. *Laurentium*. Elle étoit fur la côte de la mer; elle avoit tiré fon nom du grand nombre de lauriers plantés en ces quartiers là. TILLEMONT, *Emp. T. II p. 488*.

LAURENTE. f. m. & f. Nom de peuple. *Laurens*. Les

Laurentes étoient les habitans de l'ancien *Laurentum*, aujourd'hui San-Lorenzo. Les *Laurentes* étoient du *Latium*.

Dans une loi de Théodofe datée de Milan, l'an 385 de J. C. il eft parlé d'une Compagnie de *Laurentes*, qui, ce femble, devoit être en Italie.

SAN-LAURENTO, ou S. LAURENT. Nom d'une ville de l'Italie. *Fanum S. Laurentii*. Elle eft fituée près de la fource de la rivière de Lémô, entre la ville de Rovigo, & celle de Montana. S. *Laurenzo* appartient aux Vénitiens, auxquels elle s'eft donnée volontairement. MATY.

SAN-LAURENTO, eft aufli une ville de l'État de l'Eglife. *Fanum S. Laurentii*. Elle eft fur la côte de la campagne de Rome, entre le cap Antio, & l'embouchure du Tibre. *San Laurenzo* eft, à ce que l'on croit, le lieu où étoit l'ancienne *Laurentum*, petite ville du *Latium*.

LAURÉOLE. f. f. Espèce de Garou, ou de Thyméla, laquelle on diftingue en mâle & en femelle. *Laureola Chamædaphne*. La *lauréole* mâle a une tige quelquefois fimple, quelquefois divifée en plusieurs rameaux flexibles & difficiles à rompre, couverts d'une écorce cendrée, ou blanchâtre, portant en haut un grand nombre de feuilles oblongues, larges, charnues, liflées, noirâtres, luifantes, femblables à celles du laurier, ramaffées par touffes, & demeurant toujours vertes. Ses fleurs font petites, de couleur verte-jauvâtre, difpofées comme en bouquet aux fommités des branches: chacune d'elles eft un petit tuyau évafé en haut, & coupé en quatre parties pointues, oppofées en croix. Quand cette fleur eft paffée, il lui fuccède un baie groffe comme celle du genièvre, de figure ovale, au commencement verte, mais noire quand elle eft mure: elle renferme une femence oblongue, dure, remplie d'une moëlle blanche. Sa racine eft longue, groffe, ligneufe, pliante. Toute cette plante a une fi grande acrimonie, qu'elle brûle la bouche quand on en met dedans. M. Tournefort l'appelle *Thymela lauri folio femper virens*, five *laureola mas*. *Inst. R. herb. 695*.

La *lauréole* femelle que les Jardiniers appellent Bois gentil, ou Mézéréon, eft un petit arbrilleau qui croit jufqu'à la hauteur de quatre piés. Ses feuilles approchent en figure de celles de la précédente; mais elles font plus molles, de couleur plus pâle, & non luifantes: elles tombent au commencement de l'hiver. Ses fleurs font aufli femblables à celles de la *lauréole* mâle, mais de couleur rouge-pâle, tirant fur le purpurin. Il leur fuccède des baies rouges, qui en féchant deviennent noires. Toute cette plante a, de même que l'autre, un goût fort âcre & fort brûlant. M. Tournefort l'appelle *Thymela lauri folio deciduo*, five *laureola femina*. *Inst. R. herb. 595*. Les feuilles, les fruits & les écorces de ces deux espèces de *lauréole*, purgent violemment. Il y a des Empyriques qui s'en fervent pour vider les eaux des hydro-piques.

Lauréole vient de *laurus*, *laurier*, comme qui diroit, petit laurier, parce que les feuilles & les baies de ces plantes refsemblent à celles du laurier.

LAURÉOLE, fe dit aufli dans le figuré, la *laureole* des Martyrs. *Laureola*.

LAURÉOLE, ou AURÉOLE. Terme dont l'Eglife fe fert pour marquer la récompense de trois fortes d'états, des Vierges, des Docteurs & des Martyrs. La *lauréole* de la Virginité, du Martyre. VIL.

LAURESTAN. Province du Royaume de Perfe; elle eft bornée à l'orient par la Seigneurie de Goulpakan, au midi par la Sufiane, à l'occident par le Tigre, au nord par la Médie inférieure. M. Sanson dit que le *Laureftan* eft le pays des Elamites, où regnoit Choderlahomor.

LAURET. f. m. Nom d'une Monnoie d'Angleterre, qui fut battue fous le regne de Jacques I, l'an 1619. & appelée *Lauret*, parce que la tête du Roi y étoit représentée, couronnée de laurier. *Laureatus*. II

Il y en avoit de trois prix : les uns à 20 sous, qui portoient la marque XX. d'autres à 10 sous, marqués X. & les derniers à 5 sous, marqués V. HARRIS, T. II.

LAURETTE. Voyez LORETTE.

LAURIA. *Lauria*. C'étoit anciennement une petite ville de la Lucanie, en Italie, nommée *Ulei*. Ce n'est maintenant qu'un petit bourg de la Basilicate, Province du Royaume de Naples. Il est vers le golfe de Policastro, à six lieues de la ville de ce nom, vers le levant. MATY.

LAURIAC. Voyez LOIRE.

LAURIER. f. m. Arbre dont la tige est unie & sans nœuds. *Laurus*, *daphne*. Ses feuilles sont longues comme la main, larges de deux ou trois doigts, pointues, dures, toujours vertes, nerveuses, polies, d'un goût âcre, aromatique, & un peu amer. Ses fleurs n'ont qu'un pétale découpé en quatre ou cinq parties, de couleur blanche, ou jaunâtre. Il leur succède des baies grosses comme de petites cerises, oblongues, vertes au commencement; mais prenant une couleur noire en murissant. On trouve sous leur peau une coque assez dure, & qui renferme dans son creux une semence oblongue. Ces baies sont odorantes, aromatiques, huileuses, amères au goût. On en tire une huile, qu'on appelle *huile laurin*. Ses racines sont grosses & inégales. En Latin *Laurus vulgaris*. C. BAUH. Les feuilles & les baies de *laurier* sont incisives, atténuantes, propres pour résoudre, pour chasser les vents, pour fortifier les nerfs & le cerveau. Les ramiers, les merles, les corbeaux, & autres oiseaux, se purgent avec les baies de *laurier*, & en usent comme de contrepoison. Les Anciens ont mis au rang des prodiges un *laurier* frappé de la foudre. Voyez dans Ovide la Métamorphose de Daphné en *laurier*. Le *laurier* étoit un arbre consacré à Apollon, & le symbole de la science. Le *laurier* étoit aussi consacré à Cérès. La couronne de *laurier* se donnoit aux vainqueurs. Voyez Voslius, de *Idolol. L. II, c. 12*. Sur les médailles, les Augustes sont couronnés de *lauriers*.

Sur les médailles, une branche de *laurier* à la main d'un Empereur, fait voir ses victoires, ses conquêtes & son triomphe. P. JOBERT. On voit sur les monnoies d'Athènes, une petite branche de *laurier* à côté de la chouette.

LAURIER ALÉXANDRIN. C'est une espèce de houx frelon qui pousse plusieurs tiges à la hauteur de deux pieds, portant des feuilles oblongues, assez épaisses, nerveuses, pliantes, pointues, d'une belle couleur verte, semblables à celles du *laurier*, mais plus petites. *Carpophyllon rufcus*. Il sort du milieu de ces feuilles, un autre petite feuille de la même figure en manière de languette. Ses fleurs sont très petites, formées comme en grelots, attachées par de petits pédicules qui sortent de dessous les languettes des feuilles. Il leur succède des baies grosses comme des pois chiches, un peu molles, qui rougissent en murissant : elles renferment chacune une ou deux semences dures comme de la corne. On appelle cette plante *Laurus Alexandrina*, parce que la figure de ses feuilles approche de celles du *laurier*, & qu'on en trouvoit autrefois beaucoup à Alexandrie. On l'appelle aussi *Hypoglossum*, ou *Bislingua*. Ce dernier nom lui a été donné, parce que ses feuilles sont doubles, ayant la figure de deux langues jointes ensemble. M. Tournefort la nomme *Rufcus angustifolius, fructu, folio innascente*, *Inst. R. herb. 79*. Il y a quelques autres espèces de *laurier* Aléxandrin.

LAURIER D'AMÉRIQUE. Voyez LAURIER D'INDE.

LAURIER AROMATIQUE. C'est un arbre des Îles de l'Amérique qu'on appelle autrement Bois-d'Inde. *Laurus aromatica*. C'est une espèce de *laurier* qui croît pourtant excessivement gros quand il est en bonne terre, & en des lieux humides : il a l'écorce jaunâtre, & si polie, qu'il semble que ce soit le bois dépouillé de son écorce. Elle est mince, fort astringente au goût, & sèche ; ses feuilles sont presque semblables à celles du *laurier*, mais un peu plus souples & plus rondes ; elles sentent le clou de girofle, & ont un goût de cannelle piquant, astringent, & qui laissé dans la bouche une petite amertume qui n'est pas désagréable. Les habitans de nos Îles, & même les Sauvages, en usent dans toutes leurs sauces. Ce bois est le plus dur, le plus plein, le plus massif, & le plus pesant de tous les bois du pays. Il coule à fond comme du plomb. L'aubier est de couleur de chair, & le cœur de l'arbre est tout violet, & se polit comme du marbre en le travaillant. Il ne se pourrit jamais. La décoction de ses feuilles est fort nerveuse, soulage beaucoup les paralytiques, & fait descendre les hydropiques. P. DU TERTRE, III, P. Tr. II, c. 1, §. 15. Voyez ENCORE CAMPÈCHE.

LAURIER-CERISE, est un petit arbre fort agréable à la vue, dont la feuille est semblable à celle du *laurier*, ou du citronnier, dentelée aux bords, douce au toucher, de couleur verte, luisante, d'un goût astringent, un peu amer. *Lauro cerasus*. Sa fleur est à cinq pétales blancs, sans odeur, disposés en rose. Lorsqu'elle est passée, il se forme un fruit charnu, semblable à une cerise, de couleur rouge, dans lequel on trouve une coque presque ovale, mince, fragile, remplie d'une semence oblongue, amère. Ce fruit a un goût doux. Clus. *Hist. 4*. Le *laurier-cerise* est ainsi appelé parce qu'il a les feuilles semblables à celles du *laurier*, & les fruits approchant de ceux du cerisier. Une feuille bouillie dans du lait lui donne le goût d'amande ; mais il donne la colique. La feuille en poudre fait éternuer. L'eau distillée du *laurier cerise* est peut-être le plus dangereux de tous les poisons. Cette eau a d'abord la couleur laiteuse, mais quand l'huile qui s'élève dans le récipient pendant la distillation, a été suffisamment séparée du flegme & passée par la chaudière, elle devient aussi claire que l'eau commune. Elle a l'odeur d'amande amère, ou de noyau de pêche. Depuis long temps on l'emploie beaucoup (en Angleterre) dans les cuisines, pour donner ce goût gracieux aux crèmes & aux poudins, & les gens qui boivent de l'eau-de-vie ont coutume de mettre dans un petit verre une partie d'eau de *laurier* sur quatre d'eau-de-vie. Quoique cet usage fût très fréquent, on n'en avoit point vu de mauvais effets jusqu'en l'année 1728, qu'on en découvrit par hasard, & que l'on fit ensuite beaucoup d'expériences qui les confirmèrent tous, comme on le peut voir dans les Transactions Philosophiques 1731, p. 121 & suiv.

LAURIER-CHÊNE. f. m. *Phellodrys*. Plante qui croît en Dalmatie, & suivant quelques-uns en Grèce. Voyez le Dictionnaire de JAMES.

LAURIER D'INDE, qu'on appelle aussi Laurier d'Amérique. Il a les feuilles semblables au citronnier, & donne des fleurs blanches qui se ramassent en grappe. Il veut du soleil médiocrement, une bonne terre grasse & humide ; il veut être souvent arrosé ; on le taille au mois de Mars, & on n'ôte que ce qui est sec. MORIN.

LAURIER-ROSE, est un arbrisseau qui est fort agréable à la vue, & qu'on cultive dans les jardins. Ses feuilles sont aiguës, longues, larges d'environ un pouce, roides, dures, épaisses. Ses fleurs sont fort belles, grandes, semblables à des roses de couleur rouge ou blanche : chaque fleur est un tuyau évasé par le haut en manière de calice divisé en cinq quartiers. Lorsque ces fleurs sont passées, il leur succède des siliques presque cylindriques, contenant des semences garnies d'aigrettes. Cette plante est un poison violent à l'homme & à toutes sortes d'animaux qui en mangent. C. Bauhin l'appelle *Nerium floribus rubescentibus*, & *Nerium floribus albis*. *Inst. R. herb. 605*. Ses feuilles sont un puissant sternutatoire.

LAURIER-THYM. Voyez l'article suivant.

LAURIER-TIN. f. m. ou *Laurier* sauvage. *Tinus*. Arbrisseau. Il y a trois espèces de *Lauriers-tins*. La première

est de la grandeur du Cornouiller femelle, poussant plusieurs verges, longues, carrées, rameuses. Ses feuilles sont grandes, larges, presque semblables à celles du Cormier femelle, approchant de celles du Laurier, rangées deux à deux à l'opposite l'une de l'autre, le long des branches, noirâtres, luisantes, un peu velues, toujours vertes, sans odeur, d'un goût amer, avec un peu d'astringent. Ses fleurs naissent au sommet des rameaux, en bouquets, blanches, odorantes. Chacune d'elle est un bassin découpé en cinq parties; il leur succède un fruit formé par le calice des fleurs, qui approche un peu de la figure d'une olive, mais plus petit & plus pointu par le bout d'en-haut, où il est garni d'une espèce de couronne. Sa peau est un peu charnue & d'une belle couleur bleue. Il renferme une semence couverte d'une peau cartilagineuse. Cet arbrisseau croît dans les haies & dans les lieux rudes & pierreux.

La seconde espèce diffère de la première, en ce qu'elle est plus rameuse, que ses branches sont plus fermes & couvertes d'une écorce rouge verdâtre, que ses feuilles sont plus longues, plus étroites & plus veinues, que sa fleur tire un peu sur le purpurin, & qu'elle est moins odorante; le fruit en est aussi plus petit & plus brun. Cette espèce croît dans les lieux incultes & maritimes.

La troisième espèce est la plus curieuse de toutes, aussi la cultive-t-on dans les jardins pour sa beauté, mais sa fleur est la moins odorante. Cet arbrisseau, de la troisième espèce, est plus petit en toutes ses parties que les deux autres: il fleurit deux fois l'année, au Printemps & en Automne. Son fruit est d'un bleu noirâtre, du reste il ressemble aux autres. Les fruits, & principalement ceux de la troisième espèce, sont fort âcres & brûlans. Ils purgent par en-bas avec beaucoup de violence. Chez les Anciens, le Laurier étoit consacré à Apollon. On donnoit une couronne de *laurier* aux Capitaines qui avoient remporté la victoire, & aux Poètes qui avoient mérité le prix. Delà, plusieurs acceptions figurées, dans lesquelles ce mot a été employé.

Balzac a blâmé cette expression figurée, aller planter des *lauriers* jusques sur les rives de l'Euphrate. M. Ménage trouve Balzac trop sévère. Le Prince a moissonné des *lauriers*; il est revenu chargé de *lauriers*, pour dire remporter des victoires. Mêlé à tes *lauriers* des guirlandes de fleurs. SAR. Nous avons cueilli des *lauriers* par tout où nous avons porté la guerre. FLEC. La gloire veut que ses amans souffrent pour elle, & fait acheter bien chèrement ses *lauriers*. VOL. Alexandre ne ravagea la terre que pour couronner son front de *lauriers*, & l'honorer de ces feuilles infructueuses. M. Esp.

On dit aussi flétrir ses *lauriers*, déshonorer sa victoire.

Mais quelque vains *lauriers* que promet la guerre,
On peut être Héros sans ravager la terre. BOIL.

Aux plus savans Auteurs, comme aux plus grands
Guerriers,
Apollon ne promet qu'un nom & des *lauriers*. BOIL.

Mainard qui fit des vers si bons,
Eut du *laurier* pour récompense. SCAR.

Un jeune *laurier* qui croît à l'ombre du grand *laurier* qui l'a poussé, & ce mot,

Parva sub ingenti matris se subjicit umbrâ,

marque une jeune Princesse sous la conduite d'une mere vertueuse.

LAURIOL, ou L'AURIOL. Nom d'une petite ville de France. *Laureolum*, ou *Aureolum*. Elle est dans le Dauphiné, près de la rivière de Drome, à quatre lieues au-dessous du Crest, & à une du Rhône. Quelques Géographes prennent ce lieu pour l'ancienne *Batiana*, petite ville des Ségalaunes. MATY.

LAURISHAM, ou LORSCH. Bourg du Cercle Electoral du Rhin. *Laurishamum*. Il est dans l'Evêché de Wormes, à trois lieues de la ville de ce nom, du côté du levant, sur une petite île, formée par la rivière de Welschnitz. Il y a dans ce lieu un monastère célèbre, où Tassilon, Duc de Bavière, & son fils Théodon, Louis II^e & Louis III^e, Rois de Germanie, ont été inhumés. MATY.

LAURO, ou LAURON. Ancienne ville de l'Espagne Tarragonoise; c'est où les troupes de Jules César défirent celles de Sextus Pompée qui y périt.

LAUSANNE. Ville de la Suisse. *Lausonium*, *Lausanna*. Elle est dans le pays de Vaud, à demi-lieue du bord septentrional du Lac de Genève, à douze lieues de la ville de ce nom, & à dix de celle de Fribourg. Cette ville est assez grande, mais incommode, parce qu'étant bâtie sur les deux bords d'un vallon fort étroit, & fort profond, elle n'a aucune rue où il ne faille monter & descendre. Son Eglise cathédrale, située au plus haut de la ville, est grande & magnifique. *Lausanne* étoit autrefois une ville Impériale, maintenant elle est sujette aux Bernois, qui y tiennent un Bailli. Elle avoit aussi un Evêché suffragant de Besançon; mais étant depuis long tems toute Protestante, son Evêque fait sa résidence à Fribourg. MATY. Hadr. Valois, *Not. Gall.* p. 265. long. 24. d. 20', lat. 46. d. 30'.

Le lac de Geneve est quelquefois appelé lac de *Lausanne*, *lacus Lausonus*, *Lausinius*, *Losanenfis*, *lacus Losanne*.

Lausanne a pris son nom, selon Stumpfius, de deux petites rivières qui y passent, dont l'une se nomme *Lose*, & l'autre *Aune*. Quelques Auteurs prétendent que *Lausanne* a été fondée vers l'an 2790, par un certain Arpentin, compagnon d'Hercule, dont elle prit le nom d'*Arpentina*.

LAUSE, & LAUZE. s. f. Ce mot, dans quelques provinces méridionales de la France, s'est dit pour *lods*, & en général pour un droit, une redevance, une somme qu'on reçoit de quelqu'un. M. de Lauriere dit qu'il signifie *cens*.

LAUSERTE. Petite ville de France, aux frontières du Querci, à six lieues de Cahors.

LAUSIAQUE. adj. m. & f. Qui appartient aux Laures. *Lausiacus*, *a*, *um*. Ce mot ne se dit que d'une Histoire des anciens Peres ou Moines qui vivoient dans des Laures, & qu'on appelle l'Histoire *Lausaque*, adressée à Lausus, Maître de la Chambre sacrée de l'Empereur Théodose le jeune. C'est un ouvrage de Palladius, Evêque d'Hélénopolis, qui vivoit sur la fin du quatrième, & au commencement du cinquième siècle. Cet ouvrage fut traduit en Latin par Rufin. Le P. Fronton du Duc l'a donné en Grec dans son *Ancientarium*, & Coutelier en a imprimé des Suppléments & des Additions dans ses *Monum. Eccl. Gr. T. II.*

LAUSTON, & LANCESTON. Nom d'un bourg d'Angleterre. *Laustonia*, *Lanstephadonia*, *Fanum S. Stephani*. Il est dans le Comté de Cornouailles, sur la rivière de Tamer, & les confins du Comté de Devon, à six lieues au-dessus de Plimouth. *Lauston* a séance & voix dans le Parlement d'Angleterre. MATY.

LAUTER. Nom d'une petite rivière du Palatinat du Rhin. *Lutra*. Elle baigne Caseloutre, Lautereck, Meisenheim; & ayant reçu le Glan, elle se décharge dans le Nahe, à deux ou trois lieues au-dessus de Creutznach. MATY.

LAUTERBOURG. Nom d'un bourg avec un château. *Lutraburgum*, *Lutra Castrum*. Il est dans la Prévôté de Weissenbourg en Alsace, aux confins du Palatinat, & à l'embouchure du Lauter dans le Rhin. MATY.

LAUTERECK. Petite ville du Palatinat du Rhin. *Lutra*. Elle est située sur le Lauter, au confluent du Glan, & à sept lieues au-dessous de Caseloutre. Cette ville, avec son territoire, est une dépendance du Comté de Veldents. MATY. Voyez Catel, *Hist. de Languedoc*, I. II. p. 350.

LAUTREC. Petite ville avec titre de Vicomté. *Lautricum*, *Lauterrecana*, *Lautrecum*, *Lucelfenia*, *Veldent-*

tia. Elle est dans le Languedoc, Province de France, à deux lieues de Castres, du côté du nord. MATY.

LAWENBOURG. Ville du Cercle de la basse Saxe. *Lawenburgum, Leomburgum*. Elle est capitale du Duché de Lawembourg, & située sur l'Elbe, à douze lieues au dessus de Hambourg. *Lawembourg* n'est pas grand, mais il est bien peuplé & défendu par un bon château; lequel avec celui d'Ertenberg, qui est de l'autre côté de l'Elbe, fait un passage important sur ce fleuve. MATY.

Le Duché de *Lawembourg, Lawenburgenfis Ducatus*. C'est un petit Etat du Cercle de la basse Saxe, en Allemagne. Il est borné au levant par le Duché de Meckelbourg, & ailleurs par le Holstein. Il peut avoir dix-huit lieues d'étendue le long de l'Elbe. Ses lieux principaux sont Lawembourg, capitale, Wittenberg, Mollen, Ludersbourg & Weningen, Ratzebourg y est enclavé; mais il n'y a que son château qui en dépende, la ville étant au Duc de Swérin. Comme la maison de *Lawembourg* a eu pour tige Jean I, fils de Bernard I, Electeur de Saxe, lorsque la branche Electorale d'Albert, fils aîné de Bernard fut éteinte, les Ducs de *Lawembourg* prétendirent que l'Electorat étant un fief masculin, leur appartenoit, & pour un monument de leur droit, ils prirent le nom de Saxe *Lawembourg*. Cette branche a aussi été éteinte l'an 1689, & il y a trois prétendants au Duché de *Lawembourg*, la maison d'Anhalt le demande par les droits du sang; le Duc de Zell en vertu d'un traité de confraternité, ou de substitution mutuelle; & l'Electeur de Saxe par un pareil droit. Le Duché de *Lawembourg* appartient aujourd'hui au duc d'Hanover.

LAWENBOURG. Voyez LOWENBOURG.

LAWERS, ou **LAWICA.** Nom d'une rivière des Provinces Unies. *Lavica, Labacus, Labola, Lanus*. Elle coule sur les confins de la Frise & de la Seigneurie de Groningue, & se décharge dans la mer d'Allemagne. MATY.

LAWI. f. m. Terme de Grammaire Ethiopienne. C'est la seconde lettre de l'Alphabet Ethiopique. *Lawi*. Elle répond à notre *L* & en a le son. C'est aussi une préposition comme dans les autres langues Orientales. Le P. Souciet, Jésuite, dans ses Dissertations Critiques, p. 492 & suiv. explique la signification du *lawi*. Le nom devant lequel le *lawi* est mis, est celui de la personne, ou de la chose par le motif de laquelle, à cause de laquelle on agit. P. SOUCIET. Castel donne plusieurs différens offices au *lawi*. Il eut été bien moins embarrassant, bien plus court, & bien plus vrai tout à la fois, de dire en un mot que cette particule marque la fin, qu'elle se met devant le nom de la chose pour laquelle, à cause de laquelle, en faveur de laquelle, par le motif, pour le bien, pour l'utilité de laquelle une chose est faite, ou à laquelle une action est rapportée. Id. Une raison qui montre que le *lawi* signifie proprement une fin, c'est l'usage qu'on en fait avec les verbes. Car, 1°. En le mettant devant un infinitif, cet infinitif répond à ce que nous appelons en Latin géronde *dum*. Id. Le second usage que l'Ethiopien fait du *lawi* avec les verbes, c'est de le joindre au futur, pour exprimer ce que, dans les langues Européennes, les Grammairiens appellent l'optatif. Id.

LAVURE. f. f. Eau qui a servi à laver la vaiselle. *Colluvies immunda, elutia*. La *lavure* d'écuelles est bonne à laver les piés des chevaux.

LAVURE, signifie aussi l'action de laver, & l'effet de cette action. On dit la *lavure* d'un livre qu'on relie & qu'on lave. *Lavure* de gants qu'on lave avec avec certaine matière préparée.

Ce terme est particulièrement usité au pluriel parmi les ouvriers qui travaillent sur l'or & sur l'argent, pour désigner les particules de ces métaux que l'on tire des cendres, terres & balayures, en les lavant à plusieurs reprises, où en les mettant dans une espèce de cuvier qu'on appelle moulin à *lavures*.

On donne aussi le nom de *lavure* à l'opération qui se fait pour retirer l'or & l'argent des cendres, terres ou creusets dans lesquels on a fondu. Voyez dans

Boizard, Traité des Monnoies, la manière dont se font ces *lavures*.

Moulin aux *lavures*. C'est un cuvier au fond duquel il y a un moulin de fer ou de fonte, dont le fond est convexe, & une manière de meule au dessus, en forme de croix, de pareil métal, dont le dessus est concave, que l'on tourne avec une manivelle renversée. BOIZARD, P. I, c. 23.

On appelle terres de *lavures*, toutes les matières que l'on lave, c'est-à-dire, les loupes & les creusets de terre dont on s'est servi à la fonte, pilés & réduits en poudre avec les cendres & les balayures que l'on ramasse dans les lieux où se font faits les travaux des monnoies; tout cela mêlé ensemble s'appelle terres de *lavures*, BOIZARD, P. I. c. 23. On appelle vieilles terres de *lavures*, celles qu'on abandonne, parce qu'on n'espère pas y trouver quelque chose de plus qu'il n'en faut pour payer les journées des ouvriers qui font les *lavures*. BOIZARD, *Ibid*.

Les fondeurs appellent aussi *lavure*, le métal qu'ils retirent des cendres, alléures & sciures tombées dans les Fonderies.

L A X.

LAXATIF, IVE. adj. Terme de Médecine. Qui purge, qui rend le ventre lâche. *Laxativus*. Une tisane *laxative*. Un remède, un clystère *laxatif* & purgatif. *Laxatif* dit un peu moins que purgatif. On ne l'applique point aux purgatifs violens.

LAXEMBOURG. Bourg, ou petite ville de l'Autriche. *Laxemburgum*. Ce lieu est sur la petite rivière de Schwecha, à quatre lieues de Vienne, du côté du midi. L'Empereur a un Palais à *Laxembourg*. MATY.

LAXITÉ. f. f. Terme de Médecine, d'usage dans l'économie animale, & qui désigne dans les fibres une certaine disposition de parties qui les rend susceptibles d'allongement. *Laxitas*. La *laxité* est trop grande dans les fibres, quand elles s'allongent au moindre effort extraordinaire, quoique leur cohésion ne soit pas interrompue par l'effet ordinaire du mouvement vital.

L A Y.

LAY. f. m. Dans le cinquième siècle, les simples Moines qui n'avoient ni ordres sacrés, ni offices dans le Monastère, étoient appelés Laïcs, & pour les distinguer des Séculiers, on les appeloit quelquefois *Laici majoris propositi*, & ce n'étoit point ce qu'on a appelé depuis Freres *Lays* ou Laïcs. Voyez LAI.

LAY. Rivière de France: ce nom est commun à trois rivières, & on les distingue par les surnoms de grand *Lay*, de petit *Lay*, & de plus petit *Lay*.

LAYDURE. f. f. Vieux mot. Souillure, difformité. *Inquinamentum, difformitas*.

LAYE. Voyez LAIE.

LAYER. v. a. Terme d'Eaux & Forêts. Marquer les bois qu'on doit laisser dans un taillis ou dans une futaie qu'on coupe pour les laisser croître en haute futaie.

On dit aussi *layer* une forêt, y tracer une *laie*, une route. Voyez LAIE.

LAYER, en termes de Tailleur de pierres, c'est polir, tailler la pierre avec une espèce de hache bécotée, c'est-à-dire, dentée en façon de scie, qu'on appelle *laie*, laquelle rend la surface unie, quoique rayée de petits sillons uniformes, qui lui donne une apparence agréable. FRÉZIER. *Layer* une pierre. DAVILIER.

Ce mot vient du Latin *levigare*, ou *levigare*, polir. FRÉZIER.

LAYETTE. f. f. Petit coffre de bois où l'on serre ordinairement du linge & autres menues hardes. *Capsa, capsula*. On donne aussi le nom de *layette* au linge, aux langes, maillot, & généralement à tout ce qui est destiné pour un enfant nouveau né. Les femmes groilles préparent leur *layette*, emplissent un de ces petits coffres de tout le linge nécessaire, tant pour

leur couche, que pour leur enfant. Quand on met un enfant en nourrice, on lui donne une *layette*. Borel dérive ce mot, bien ou mal, de *lagena*.

LAYETTE, est aussi un tiroir d'une armoire, ou cabinet, ou buffet, où l'on seite plusieurs choses qu'on veut séparer & mettre en ordre. On le dit particulièrement des papiers dans un trésor, des médailles, des coquilles dans un cabinet de curiosités. On peut comparer les *layettes* de ce pédant à la maison de cet Enclion de Plaute, *Qua inanis plena erat & araneis*. MASCUR.

Dans les Archives des Chambres des Comptes, des Chapitres, des Monastères, quand les titres sont bien en ordre, ils sont distingués par *layettes* ou tablettes; ces *layettes* sont marquées par les noms des domaines, Amiens, Lyon, Orléans, du num. 1, 2, 3, &c. ou par les lettres de l'Alphabet. *Layette A, B, C, &c.*, ou par chaque mot du *Pater, layette, Pater, layette, nosler, &c.*

On appelle aussi *layettes*, certains petits morceaux de bois ou d'ivoire qui servent à boucher les trous du bordou des musettes, & qui sont mobiles dans ses rainures.

LAYETERIE. f. f. L'art ou le métier des layetiers.

LAYETIER. f. m. *Capfarius, capsularum opifex*. Ouvrier qui fait des layettes & autres menus ouvrages, comme ratières, chaufferettes, &c.

LAYEUR. f. m. *Metator*. Celui qui fait des laies, ou qui marque le bois qu'on veut layer.

LAYLA, LAYLA, CHIENS. Termes de chasse dont le Piqueur doit user pour tenir ses chiens en crainte, lorsqu'il s'aperçoit que la bête qu'ils chassent est accompagnée, pour les obliger à en garder le change. SALNOVE.

LAYON. Petite rivière de France, qui sort de l'étang d'Issémay, sur les frontières du Poitou & de l'Anjou, & se jette dans la Loire sous le pont de Chalons.

LAYWEL. Nom d'une fontaine singulière, située à l'extrémité de la ville de Brixain, près de Torbay, dans la province de Devon. Elle est éloignée d'un bon mille de la mer. Au nord & nord est, elle est adossée contre le revers d'une chaîne de montagnes qui fait en cet endroit une espèce de coude. Elle sort du pié de ces montagnes, & paroît couler du sud-ouest, au nord est. Elle entretient sans interruption un courant d'eau, & a flux & reflux. Il y a trois autres jets qui ne taissent jamais, & qui croissent & décroissent aussi régulièrement que le principal jet. Elle a quelquefois ce reflux dix ou douze fois en moins d'une minute. *Transact. Philos. 1732. p. 108 & suiv.* Ces phénomènes sont dus à deux courans, à deux sources, dont l'une traverse par des siphons deux cavernes ou réservoirs naturels, & dont l'autre se décharge tout d'un coup dans un réservoir qui n'a point de siphon. Ces deux sources se joignent ensemble dans ce dernier réservoir, & de compagnie elles sortent de terre. C'est l'hypothèse de M. Atwel au même endroit, p. 114 & suiv.

L A Z.

LAZACH. Ville & Royaume d'Asie, dans l'Arabie heureuse, sous la domination du Grand Seigneur.

LAZARE. f. m. *Lazarus*. Il y a dans l'Évangile deux hommes qui portent ce nom; l'un qui étoit frere de Marthe & de Madelène, & l'autre qui fait le sujet d'une parabole en Saint Luc, *XVI. 19*, &c. Nous ajoutons souvent l'article à ce mot en parlant de ces deux hommes. Le *Lazare* gémissoit à la porte du Riche. Les chiens léchoient les plaies du *Lazare*. La résurrection du *Lazare* est un miracle des plus éclatans que JÉSUS CHRIST ait faits, & auquel toute la malignité des Juifs n'eut rien à opposer.

La remarque de Richelet qui prétend qu'on n'emploie point ce nom sans article, est fautive. Toutes nos traductions du N. T. celles de Genève, de Louvain, du P. Amelote, de Port-Royal, du P. Bouthours, de M. Simon, en Saint Luc, *C. XVI.* & en Saint Jean, *C. XI.* emploient ce nom sans article: il n'y a que les Lovanistes qui le mettent une seule

fois en S. Luc. Le P. Quefnel & le P. Lalleman en usent de même dans leurs Réflexions sur le Nouveau Testament. Néanmoins dans la conversation & dans le style ordinaire, on y joint l'article. La résurrection du *Lazare* fut un miracle bien convainquant de la doctrine de JÉSUS-CHRIST. Le *Lazare* gémissoit à la porte du Riche. Mais il ne faut jamais d'article quand on parle des autres hommes qui ont reçu ce nom au Baptême. On dit aussi *Lazare Baïf*, Poète François, a été estimé en son tems. Les Œuvres de *Lazare Baïf*, sont aujourd'hui presque autant bâiller que celles de Thomas de Lorme.

Ce nom de *Lazare*, selon quelques Auteurs, est un abrégé de celui d'Eléazar: il veut dire en Hébreu *secours de Dieu*: Saint Jérôme l'a traduit par le participe *adjutus*, secouru. Fullérus est d'un sentiment tout contraire; il prétend que les lettres du nom de Dieu $\lambda\alpha$ ne se perdent jamais dans la composition des mots, qu'au lieu de $\lambda\alpha$, il faut mettre $\lambda\eta$, qui veut dire *nom*; & selon cette étymologie le nom de *Lazare* marque & signifie la condition, l'état malheureux de celui qui porte ce nom dans la Parabole du *Lazare* & du mauvais Riche, puisque ce nom veut dire, *Qui n'a point de secours*. Mais cette signification ne convient point au nom de *Lazare*, que portoit le frere de Magdelène & de Marthe: cette foule de Juifs qui vinrent leur faire des complimens sur la mort de leur frere, est une preuve sensible que ce n'étoit point un misérable, abandonné de tout le monde, & privé de tout secours.

On appelle populairement *Lazare*, un pauvre couvert d'ulcères, quand c'est un véritable pauvre. On le dit aussi de tout homme malade de langueur.

On a dit *Ladre* pour *Lazare*, & c'est pour cela que les Lépreux, qu'on appelloit *Lazares*, sont appelés *Ladres*.

SAINT LAZARE. Nom d'un Ordre militaire. *Ordo Sancti Lazari: Lazariani Equites*. Saint Basile fonda un Hôpital à Césarée. Quelques Auteurs ont prétendu que l'Ordre de Saint *Lazare* tire de-là son origine. Mainbourg, dans son Histoire des Croisades, confond l'Ordre de Saint *Lazare* avec celui de Saint Jean de Jérusalem, que nous nommons aujourd'hui de Malte. Cet Ordre fut institué à Jérusalem par les Chrétiens d'Occident, lorsqu'ils étoient maîtres de la Terre Sainte. Ils recevoient les Pèlerins; ils les escortoient sur les chemins, & les défendoient contre les Mahométans. Quelques-uns disent qu'il fut institué en 1119. Le Pape Alexandre IV. confirma l'Ordre des Chevaliers de l'Hôpital des Lépreux de Saint *Lazare* à Jérusalem, sous la Règle de Saint Augustin, par une Bulle donnée à Naples l'onzième d'Avril 1255. Les Chevaliers de Saint *Lazare* ayant été chassés de la Terre Sainte, vinrent en France, & s'y établirent sous Louis VII, dit le Jeune. Ce Prince leur donna la Terre de Boigny, *Boigniacam terram*, située près d'Orléans.

Innocent VIII. supprima l'Ordre de Saint *Lazare*, en Italie, l'an 1490. ou plutôt il l'unit à celui de Malte; mais les Chevaliers François s'y opposerent, & il intervint un Arrêt du Parlement, qui défendit cette union. Léon X. le rétablit en Italie au commencement du XVI siècle. L'an 1572. Grégoire XIII. l'unit en Savoye à celui de Saint Maurice, que le Duc Emmanuel Philibert venoit d'instituer.

LAZARE. Ordre de Saint Maurice & *Lazare*, Voyez MAURICE.

En France l'Ordre de Saint *Lazare* se releva sous Henri IV. Paul V. le réunit à celui de Notre-Dame du Mont Carmel, l'an 1607. à la prière de ce Prince, qui en 1608. obtint une Bulle du Pape fort avantageuse à cet Ordre. Ce fut Aimar de Châttes, Chevalier de Malte, qui conçut le dessein de faire refleurir cet Ordre. Philippe de Nereftang, Capitaine des Gardes d'Henri IV. & Seigneur d'une grande vertu, entra dans ses vues, & en vint à bout par son crédit auprès de son Roi. Sous Louis le Grand cet Ordre a pris encore un nouveau lustre. M. le Mar-

quis Dangeau en fut Grand Maître. M. le Duc d'Orléans en fut aussi Grand Maître. C'est présentement Monseigneur le Duc de Berri. Les Chevaliers de Saint Lazare peuvent se marier, & avoir néanmoins des pensions sur les Bénéfices.

Ces Chevaliers faisoient autrefois des vœux solennels, & il y avoit aussi des Religieuses de cet Ordre. Il en reste encore un Monastère en Suisse. Les Chevaliers Hospitaliers de Saint Lazare portent sur la poitrine une croix à huit pointes. Il y a de l'apparence que ce ne fut qu'à la fin du XV^e siècle, ou au commencement du XVI^e qu'ils la prirent, lorsque Léon X. rétablit cet Ordre en Italie. Stumpfius dit que la marque de cet Ordre est une croix verte sur un manteau noir, avec un capuce.

On a appelé les Chevaliers de Saint Lazare, Chevaliers de Saint Ladre; & l'on trouve ce nom dans quelques anciennes épitaphes de Chevaliers. On a dit aussi *Lazarite*. Voyez le P. Hélyot. P. I. c. 4. & P. II. c. 69. &c. § 2. & ci-dessus CARMEL, T. I. p. 1459.

PERES DE SAINT LAZARE. Nom que l'on donne à des Clercs Réguliers d'une Congrégation qui a été instituée en France au XVII^e siècle, par M. Vincent Prêtre. Ils ont pris le nom de Peres de Saint Lazare, d'une maison qu'ils ont dans un Fauxbourg de Paris, du côté du nord, sur le chemin de Saint Denis. Ils ont encore un Séminaire dans Paris, qu'on nomme le Séminaire des Bons Enfans. Il est à l'entrée du Faubourg Saint Victor, du côté de la ville. On les appelle aussi quelquefois *Lazarites*. Ils font des vœux, mais simples, & dont on peut leur donner la dispense. A Paris, ils desservent encore l'Eglise de l'Hôtel des Invalides; & à Versailles, ils ont soin de la Sacristie & de la Chapelle du Roi, & ils ont la Paroisse.

L'Archipel de Saint Lazare. *Archipelagus Sancti Lazari*. C'est une partie de l'Océan Oriental. On lui a donné le nom d'Archipel, à cause d'un grand nombre d'îles qui s'y trouvent, entre lesquelles sont les îles des Larrons.

SAINTE LAZARE BAXOS. Baïe de Saint Lazare. Ecueil de Saint Lazare. *Syrtis Sancti Lazari*. Cet écueil est dans l'Océan Ethiopien, près de la côte du Zanguebar, & de l'île du Querimba. MATY.

LAZARET. f. m. C'est un bâtiment public fait en forme d'Hôpital, pour recevoir les pauvres, les pestiférés. *Xenodochium, nosocomium suburbicanum*. Il est destiné en quelques endroits à faire la quarantaine par ceux qui viennent des lieux suspects de peste. C'est une grande maison hors de la ville, dont les bâtimens sont séparés & isolés, & où l'équipage des vaisseaux demeure quarante jours, plus ou moins, selon les temps & l'endroit du départ. Le Lazaret de Milan est un des plus beaux Hôpitaux d'Italie.

On a appelé *Lazares*, les Ladres ou Lépreux, à cause que leur maison ou Eglise, qui étoit hors des murs de Jérusalem, étoit dédiée à Saint Lazare.

LAZARITE. f. m. Chevalier de Saint Lazare. *Lazarita, Sancti Lazari miles*. On dit aussi ce nom, & plus ordinairement même, des Peres de Saint Lazare. Voyez ce mot.

LAZE. f. m. & f. Nom d'un peuple de Scythie. *Lazus*, a. Plin. L. VI. c. 4. Etienne de Byzance place les *Lazes* près du Pont-Euxin. Au temps d'Adrien, ils étoient séparés de la Colchide. TILLEMONT.

LAZE, ou **LESQUIS,** f. m. & f. Nom des peuples qui habitent le Daghestan. *Lazus*, a. Ces peuples s'appellent Lesquis; nous les connoissons dans l'Histoire sous le nom de *Lazes*. Ils occupent les montagnes du Daghestan, du côté de la mer Caspienne. C'est une espèce de Tartares, hommes forts, robustes, faits à la fatigue, & vivans de peu. Ils ne se servoient autrefois que de flèches & de lances, mais à présent ils sont tous armés de pistolets & de sabres: ils ont appris à les forger, & s'en servent très adroitement. Ils font continuellement la guerre aux Tartares Nogais, & aux Circassiens; font de fréquentes courses sur les Géorgiens & autres sujets du Roi de

Perse, & sont gouvernés par un Prince qu'ils nomment Schamcal. Le choix du Gouverneur appartient au roi de Perse; mais il est obligé de choisir toujours un des Princes du Daghestan. Le Gouverneur fait sa résidence à Turkou. Ce Prince a sous lui plusieurs autres petits Seigneurs qu'on nomme *Beghs*, c'est à-dire, Gentilshommes. *Mémoires des Miss. du Levant*, T. IV. p. 336, &c.

LAZIQUE, f. m. Peuple & pays d'Asie, de l'un & de l'autre côté du Phase dans la Colchide.

LAZIVRARD, f. m. Ancien nom du Lapis Lazuli, & de la couleur qu'elle donne.

LAZZI, f. m. Terme de Comédie Italienne. Action, mouvement, jeu muet de Théâtre dans la représentation des Comédies. Les Comédies Italiennes sont pleines de *lazzi*. Quelques-uns écrivent *lazzis* au pluriel.

L E.

LE. Article masculin des noms substantifs. *Le Ciel, l'Orient, &c.* comme *la* est l'article des noms féminins. *La terre, la mer.* Le pluriel de ces deux articles est *les*. *Les hommes, les femmes.*

¶ Lorsque les prépositions *à* ou *de* se trouvent devant l'article masculin au singulier, si le nom suivant commence par une consonne, on dit *au*, & non pas *à le*. Parler au Roi, & *du* au lieu de *le*. Recevoir du Roi. Mais si le nom commence par une voyelle, il ne se fait alors aucun changement, sinon que l'article s'élide. Viser à l'œil. Je donnerai à l'homme que vous m'avez envoyé. Je penserai à l'affaire dont vous m'avez parlé.

Au pluriel, au lieu de *à les*, on dit *aux*, & au lieu de *de les*, on dit *des*. Rendre aux Rois & aux Reines les honneurs qui leur sont dus. Recevoir des Rois & des Reines de magnifiques présens.

LE, LA. adj. Pronom relatif. Je ne fais où est cet homme, je *le* cherche depuis long-temps. Il aime cette fille, & *la* demande en mariage. Le pluriel de ce pronom est aussi *les*, pour le masculin & pour le féminin. Je ne fais où sont ces hommes, je *les* cherche par tout. Ces deux freres aiment *les* deux sœurs, & *les* demandent en mariage.

On demande si dans cette phrase, Vous savez mon secret, dites-*le* lui, on ne devoit pas supprimer ce *le* là, afin de la rendre plus agréable. Cela se pourroit tout au plus supporter dans la conversation, mais non pas en écrivant. M. Arnaud a dit, puisqu'il veut marcher dans le chemin des Justes, il faut que je *le* lui montre. Le meilleur seroit, s'il étoit possible, d'éviter ces sortes de phrases. On demande encore, s'il faut prononcer faites-*le* ou faites-*lé*. Régulièrement on doit prononcer faites-*le* avec un *e* féminin. Mais parce qu'on a quelque peine à prononcer deux *e* féminins, comme faites-*le*, quelques-uns se relâchent à dire faites-*lé*, quoique cette prononciation soit vicieuse. Les Gascons parlent de la sorte. C'est une faute que de transporter *le*. Par exemple, je *le* vous dis en prose, & *le* vous dirai en vers. Ceux qui écrivent bien, évitent cette construction.

¶ Il faut toujours mettre le relatif auprès du verbe, même lorsqu'il y a répétition du pronom personnel. Je vous *le* dis. Vous vous *le* figurez, malgré la cacophonie des deux *vous*.

¶ Le pronom relatif *le* devant deux verbes qui le régissent, doit toujours être répété. Envoyez-moi ce livre pour *le* revoir & l'augmenter, & non pas pour *le* revoir & augmenter. Cette règle ne souffre point d'exception.

Autrefois on n'étoit pas si scrupuleux. Il semble même que nos Anciens Poètes aimoient mieux écrire, je *le* vous dis, que je vous *le* dis. Marot a fait un Rondeau dont le refrain est, *On le m'a dit*.

¶ On trouvera au mot *la* les autres règles qui concernent ce pronom, & ce qu'il faut observer lorsque *le* est relatif à un adjectif qui précède, & équivaloit à *cela*.

LÉ, f. m. Largeur d'une étoffe ou d'une toile entre-deux lisères. *Panni latitudo*. Pour faire ces chemises bien

amples, il faut y mettre tout le *lé* de la toile. On fait deux mouchoirs au *lé*, quand elle a une aune de large. On fait des jupes à quatre, cinq ou six *lés*, suivant la largeur de l'étoffe. Voila une grande tache d'huile, il y faut mettre un *lé*.

Ce mot vient de *latus*, parce qu'il borne la largeur d'une étoffe, *latus*, *lé*.

On dit dans les enterremens des Grands, qu'il y avoit un ou deux *lés* de velours chargés de blaton, sur deux ou trois *lés* de drap, pour la tenture de l'Eglise.

LÉ, en vieux François, signifioit *large* en général. *Gloss. sur Marot*. On disoit, long & *lé*; pour dire, long & large, de front & de côté.

LÉ, se dit aussi de l'espace que les Riverains des rivières doivent laisser pour ne pas empêcher la navigation. Les Ordonnances veulent qu'on laisse vingt quatre pieds de *lés* sur les bords des rivières navigables, pour faire monter & descendre les bateaux avec des chevaux. On le dit aussi des forêts; d'où vient qu'on dit, les arbres de *lisière*. Quelques uns écrivent *lai*, au lieu de *lé*. *Lé* est plus en usage.

L E A.

LEAM. f. m. Terme de Relation. En Latin, *Argentus Sinicus*. C'est le nom que les Chinois donnent à leur écu. Les Portugais l'appellent *Taël*. Le *Leam* revient à quatre livres deux sous deux deniers $\frac{2}{3}$ de notre monnoie. P. LE COMTE.

LÉANDRE. f. m. Nom d'homme. *Leander*. Saint Grégoire le Grand fut ami de *Léandre*, Evêque de Séville, qu'il connut à Constantinople, lorsqu'il y étoit Apocrifaire. M. de Tillemont dit *Leander*; mais nous disons Alexandre, Timandre, Alcandre, &c. Pourquoy donc ne pas dire *Léandre*? M. Chastelain suit cet usage, & dit *Léandre*.

LÉANDRE. Terme de Fleuriste. Nom d'une Tulipe, qui est colombin, rouge & chamois. MORIN.

La Tour de *Léandre*. Dans le trajet de Constantinople à Scutari, qui n'est que d'un mille, on rencontre au milieu du Bosphore un écueil sur lequel est bâtie une Tour carrée, qu'on appelle la Tour de *Léandre*. Il y a un puits au milieu, qu'on m'a voulu faire passer pour une source d'eau vive; mais je crois que ce n'est qu'une citerne. C'est de cet écueil que parle Strabon, quand il dit que les poissons qui descendent du Bosphore, étonnés des pierres blanches qu'ils voient, quittent la côte de l'Asie, & détournent vers l'Europe, viennent à la pointe du Promontoire Chrysoceas, & de là dans le port de Constantinople, en si grande quantité, qu'il est souvent dangereux que les troupes de Dauphins qu'on rencontre ne renversent les Pernés & les Caiques, autour desquels ils viennent se jouer. Du LOIR, p. 68, 69.

Cette Tour s'appelle la Tour de *Léandre*, parce qu'apparemment on suppose que *Léandre*, jeune homme de la ville d'Abydos, & Héro, Prêtresse de Vénus dans la ville de Festos, qui sont assez connus par leurs amours, se donnoient des rendez-vous dans cette Tour qui depuis porta leur nom.

LÉANS. Vieux adverbe qui signifioit *là dedans*. C'étoit Poppolé de céans. Il est *léans* *Illic*.

*Cy gist, repose, & dort léans,
Le feu Evêque d'Orléans.* MAROT.

LÉAO. Grande ville de la Chine. *Leaum*. Elle est dans la Province de Xanfi, & elle est célèbre par le commerce du ginseng & du musc dont son territoire abonde. *Ambass. de Hollande à la Chine*, P. I. p. 241.

LÉAOTUNG, **LIAUTUM**. Grande contrée dépendante de la Chine. *Leaotunia*. Elle a la Tartarie au Nord, le Golfe de Nanquin au midi, la Corée au Levant, & la Province de Pékin au Couchant. Léaoyang & Nyngiven sont ses villes principales. C'est par cette contrée que les Tartares entrèrent dans la Chine, lorsqu'ils s'en rendirent les maîtres.

Le P. LE COMTE assure que le *Léaotung* est mal placé dans toutes nos Cartes. Elles le mettent dans la Chine, au Midi de la grande muraille; & elle est dans la Tartarie, au Nord de la muraille, & ainsi au Nord du Pékéli. MATY. L'Auteur de l'Ambassade des Hollandois à la Chine, P. II. p. 114. dit que le *Léaotung* est renfermé entre le fleuve Çang & la grande muraille; qu'il a pour bornes au Levant la rivière d'Ylao, & un bras de mer qui le sépare du Corée; au Couchant la grande muraille qui confine au Nord; & au Midi la Province de Péking, la rivière de Linoang, & un Golfe de mer qui y passe & le défend. Les habitans du *Léaotung* sont grossiers & stupides, mais fort adroits à la guerre, & accoutumés au travail & à la fatigue. Ils tiennent pour les mœurs, des Tartares leurs voisins; pour la Religion, ils sont Chinois. *Ambassade des Hollandois citée*.

LEAOYANG. Ancienne Métropole du *Léaotung*, dont Chanyang a pris la place.

LÉARQUE. f. m. Terme de Mythologie. Fils d'Ino & d'Athamas, fut la victime de la haine que Junon avoit conçue contre toute la race de Cadmus. Il fut tué par son propre pere, que la déesse avoit rendu furieux.

LÉART. adj. Se dit en Anjou d'un certain arbre dont le bois est blanc. Bois *léart*.

LEAUTÉ. Vieux f. f. Bonté, fidélité, bonne conscience.

LÉAWARA. f. m. Port de mer, sur la côte orientale de l'île de Ceylan, dans le pays du même nom.

L E B.

LÉBAOTH, ou **BETH-LÉBAOTH**. Nom d'une ville de la Terre-Sainte. *Lébaoth*. *Beth Lébaoth*. La ville appelée *Lébaoth* dans Joüé *XV. 3.* & *Beth Lébaoth* au même Livre, *XIX. 6.* est la même que celle qui porte le nom de Beth-Beraï, dans les Paralipomènes, *I. I. C. IV. v. 31* *Lébaoth* fut donné d'abord à la Tribu de Juda, puis elle fut démembrée pour la Tribu de Siméon. De cette seule ville Adrichomius en a fait quatre, qu'il place, l'une dans la Tribu de Juda, & les trois autres dans celle de Siméon. P. LUBIN. M. Reland la met aussi dans la Tribu de Juda, c'est tout ce qu'il en dit.

LEBBES. f. m. Le *lebbes* est une espèce de pierre dont on fait la vaisselle & les vases au tour, principalement ceux qui souffrent le feu, & qui servent pour faire cuire les viandes. Le *lebbes* se nomme autrement pierre de *Come*, parce qu'on la trouve dans le territoire de cette Ville.

LÉBÉDA, **LÉPEDA**. Nom d'une ville, avec une bonne citadelle, & un bon port. *Leptis magna*. *Neapolis*. Elle est dans le Royaume de Tripoli en Barbarie, environ à trente rois lieues de la ville de Tripoli, vers le Levant. MATY.

LÉBÉDUS, aujourd'hui **LÉBÉDITZI** **CHISAR**. C'étoit anciennement une ville de l'Ionie, dans l'Asie mineure. *Lebedus*. On célébroit autrefois tous les ans à *Lebedus* des jeux à l'honneur de Bacchus; il y eut dans la suite un Evêché suffragant d'Ephèse. Ses ruines, qui sont dans la Natolie, sur l'Archipel, à cinq lieues de Smirne, du côté du midi, portent le nom de *Lébeditzi Chisar*. MATY.

LEBER. Rivière de la Haute-Alsace: elle a sa source à l'orient des montagnes de Vosge, & se jette dans l'Ill.

LÉBERAW, **LE LÉBERAW**, **LE LÉBERTHAL**. C'est un petit pays de la Haute Alsace. *Vallis de Labro*. Il s'étend depuis la Lorraine jusqu'aux environs de Schelestat, autour de la rivière de Leber. Ce pays est connu à cause de ses mines, & ses lieux principaux sont Sainte Marie aux-Mines, le grand & le petit Libérau, celui là au dessous de Sainte Marie, & celui-ci au dessus. MATY.

LÉBERON, **LE LÉBERON**. Nom d'une montagne de Provence. *Lebero*. Elle s'étend d'orient en occident, depuis la ville de Manosque, jusqu'à celle de Cavail-

lon, qui est dans le Comté Vénaisin. **MATY.**

LEBESCHE. f. m. Terme de Marine. C'est le nom qu'on donne sur la Méditerranée au vent qu'on nomme Sud-Ouest sur l'Océan, qui souffle entre le midi & le couchant. *Africus, Libs.* On l'appelle aussi *Carbin.*

LÉBITON, LÉBÉTON, ou LÉBITONAIRE. f. m. Nom d'un ancien habit des Moines, & des Solitaires de l'Égypte & de la Thébaïde. *Lebiton: Lebeton, Lebitonarium, Levitio, Colobarium lincum, sine manicis.* Le *lébitonaire* étoit une tunique de lin qui n'avoit point de manches, & semblable par conséquent à un sac. Suidas le définit un habit de Moines fait de poils. *Voyez l'Onomasticon de Rosweyd.*

Macri croit que ce nom vient de celui de *Levita*, parce que la tunique sans manches des Moines d'Égypte, a quelque ressemblance avec la tunique des Diacres, qu'on appelle souvent *Lévites*, en Latin *Levita.* De *Levita* on a fait *levitonarium*, & ensuite *lebitonarium.*

LEBNA. Nom de lieu. *Lebna.* Il étoit dans l'Arabie déserte, & ce fut le dix-septième Camp des Israélites. Nomb. *XXXIII. 20.* Le P. Lubin croit que c'est la même chose que Laban.

LEBNA, est encore une ville Sacerdotale de la Tribu de Juda, que Josué nomme *Lebna*, & *Lebana.* *Voyez C. X. 29. & C. XV. 42.*

LEBNAW. Nom d'un village du Cercle de Bavière. *Lebnavia.* Il est dans l'Archevêché de Saltzbourg, sur la rivière de Saltz, au-dessous de la petite ville de Lauffen. Quelques-uns prennent ce lieu pour l'*Artobriga*, bourg de la Vindelicie, que d'autres placent à Artzbourg, village situé sur le Danube. **MATY.**

LÉBOIN. f. m. Nom d'homme. *Lebwinus, Liafwinus, Lipwinus* Lebwin, vulgairement *Léboin*, ou *Lifoin*, naquit en Angleterre dans le huitième siècle. Saint *Léboin* est l'Apôtre de l'Owérisfel. **BAILLET, au 12. de Nov.**

LÉBONA. Nom d'une ville de la Tribu d'Ephraïm, dans la Terre Sainte. *Lebona.* Voici la fête solennelle du Seigneur qui se célèbre tous les ans à Silo, qui est situé au septentrion de la ville de Béthel, & à l'orient du chemin qui va de Béthel à Sichem, & au midi de la ville de *Lebona.* **SACY, Jug. XXI. 19.**

LEBRIT, ou LEBRET. Ancien nom de la ville & du pays d'Albret en Gascogne. *Leporetum.* M. de Marca dit aussi *Lébrig*, mais une fois seulement, suivant en cela un Acte de 1250. qui le dit aussi. Ammien de *Lebrit*, ou *Lebrig*, est le même qui est nommé dans une Lettre d'aveu du Comte de Comenges, de l'an 1240. *Amaneus de Leporeto*; l'origine du nom de *Lebret*, ou *Lebrit*, étant dérivée des lièvres, ou lapins, qui fourmillent dans les landes où cette maison est assise. **MARCA, Hist. de Béarn, L. VII. C. 10. n. 3, 4, & 5.**

LÉBRIXA. Nom d'un Ancien bourg de l'Andalousie en Espagne. *Nebrissa.* Il est entre Séville & Xérès de la Frontéra. **MATY.**

LÉBUSS. Nom d'une petite ville de la moyenne Marche de Brandebourg. *Lebuffa.* Elle est sur l'Oder, entre Francfort & Cultrin, à deux lieues de la première, & à quatre de la dernière. *Lebuff* avoit un Evêché suffragant de Gnesne; mais les habitans ayant embrassé l'hérésie, l'Électeur George-Guillaume réunît l'Evêché à ses Etats, & prit le titre de Chancelier perpétuel de l'Université de Francfort, que possédoit l'Evêque de *Lebuff.* **MATY.**

LÉBUSSA, ou GEBISE. *Libyssa.* C'étoit autrefois une petite ville de la Bithynie, en l'Asie mineure; maintenant ce n'est qu'un village de la Natolie, entre la Nicomédie & la Chalcedoine. *Lebuffa* est le lieu où Annibal fut inhumé.

LEBWIN. *Voyez LÉBOIN.*

L E C.

d'un plat. *Lecanomantia.* La *Lécanomantie* se pratiquoit en cette sorte. On mettoit dans un poëlon, ou plutôt dans un bassin plein d'eau, des pierres précieuses, & des lames d'or & d'argent gravées de certains caractères, dont on faisoit offrande aux démons, & après les avoir conjurés par certaines paroles, on leur propoïtoit la question sur laquelle leur réponse étoit attendue. Alors il sortoit du fond de l'eau une voix basse, semblable au sifflement de serpent, qui contenoit la réponse. **DE S. AUBIN.**

Ce mot de *Lécanomantie* est composé des deux mots Grecs, *λεζάνη*, qui veut dire, *bassin, plat*, & *μαντία*, qui signifie *divinisation.*

LECCE, ou LECCIE. Nom d'une ville du Royaume de Naples. *Litium, Aletium.* Elle est dans la Terre d'Otrante, entre la ville de ce nom, & celle de Brindes. *Lecce* est une grande ville & bien peuplée, la résidence du Gouverneur de la Province, & le siège d'un Evêché suffragant d'Otrante. **MATY.**

LECCO. Bourg du Duché de Milan, en Italie. *Leccum.* Il est dans le Comasé, sur le bord du lac de Como, à l'endroit où l'Adda sort de ce lac. **MATY.**

LÉCETO. *Voyez ILLICÉTO.*

LECH. Grande rivière d'Allemagne. *Lachus, Licus, Lycias.* Elle prend sa source dans le Tirol, coule le long des confins de la Souabe & de la Bavière, baigne Ausbourg, & va se décharger dans le Danube, à deux lieues au-dessous de Denavert. **MATY.**

LÉCHASSERIE. f. f. Nom d'une sorte de poire, que quelques uns nomment verte-longue d'hiver, & d'autres besidery-landry. **LA QUINT.** La *léchasserie* a l'œil tout-à-fait en dehors, & quelques unes ont la forme de citron: elle est d'une grosseur médiocre, d'environ deux pouces en tout sens. Elle est verdâtre sur l'arbre, tiquetée en murissant, plus claire & plus jaunâtre que l'ambrette, à laquelle du reste elle est fort semblable; elles se ressemblent encore par leur queue, qui est droite & longue; celle de la *léchasserie* est cependant plus grosse; leur chair est beurrée, leur eau sucrée, & un peu parfumée; mais d'un parfum très-agréable. La *léchasserie* en a un peu plus que l'ambrette. Sa peau paroît d'ordinaire un peu plus rude, & de plus, la *léchasserie* est assez souvent bossue & raboteuse; mais leur bois est fort différent. Celui des *léchasseries* est ordinairement très-menu, pouissant quelques pointes, mais elles ne font pas assez aiguës pour piquer les mains, comme font les ambrettes. **LA QUINT.** Les poires de *léchasserie* sont du nombre des meilleures poires; c'est-à-dire, de celles qui ont la chair beurrée, ou tout au moins tendre & délicate, avec une eau douce, sucrée, & de bon goût. **LA QUINT.** Les poires de *léchasserie* viennent en Novembre dans un fonds chaud & sec, & seulement en Décembre & en Janvier, quand elles sont dans un fonds plus gras & plus froid. **IDEM.**

LÉCHE. f. f. Terme du discours familier, qui signifie une tranche fort mince, de quelque chose bonne à manger. *Offella.* On lui a donné une *léche* de ce pâté, de ce jambon. On a donné à cet enfant une petite *léche* de pain pour son goûter.

LÊCHE. f. f. On nomme ainsi dans le monnoyage de l'Amérique Espagnole, particulièrement au Mexique, une espèce de vernis de lie que l'on donne aux piastres qui s'y fabriquent, afin de les rendre d'un plus bel œil. Ce vernis fait qu'on préfère les piastres colonnes aux Mexicaines, à cause du déchet qu'il y a dans la fonte.

Ces dernières sont ainsi nommées, parce qu'elles portent pour revers les colonnes d'Hercule, avec la devise, *non plus ultra.*

Ce mot vient de *esca*, & *lécher*, de *allicre.* Nicot dit que *léche* signifie une petite rène, dont on fait la *laisse* des lévriers.

LÉCHÉE. f. m. Port de Corinthe du côté du Septentrion, sur le golfe Crissée, ou de Corinthe, aujourd'hui golfe de Lépante. *Lechaum.* Corinthe est à un quart de lieue de la mer, sur une colline faite en amphithéâtre, dont les degrés vont insensiblement se rendre au Port *Léchée*, où il y a encore une Tour,

qui servoit de fanal autrefois. DU LOIR, *L. X. p.*

343.

LECHEFRITE. f. f. Vaisseau ustensile de cuisine, qui est long & plat, & à deux goulettes, qu'on met sous la broche, pour recevoir la graisse des viandes qu'on y rôtit. *Assaria cucuma, cucumela.* La plupart des *lechefrites* sont de fer. On en fait aussi de terre cuite. Dans quelques Provinces ont dit *lichefrite*.

Boire dans une lechefrite. On dit proverbialement de deux ennemis qui se sont raccommo-
dés, qui ont fait la paix ensemble, qu'ils ont bu dans une *lechefrite*.

*Le Monde, la Chair & Satan,
Qui s'entendent depuis maint an....
Burent dans une lechefrite,
Ne firent plus qu'une marmite.....*

DASSOUCY, *Ovide en belle humeur.*

LECHEFRITE, est aussi un vaisseau plat de même figure, qu'on met au bas d'un Théâtre pour l'éclairer, dans lequel on met un ou plusieurs rangs de grosses chandelles.

LECHENICH. Nom d'une petite ville fortifiée. *Legionacum.* Elle est dans l'Electorat de Cologne, à trois ou quatre lieues de la ville de ce nom, vers le sud-ouest.

MATY.

LECHER. v. a. Nettoyer, polir, fucer avec la langue. *Lambere, lingere.* On dit que les ours donnent la forme à leurs petits, à force de les *lécher*; mais c'est une erreur populaire. Les chattes, les chiennes, *lèchent* aussi leurs petits, se *lèchent* les pattes, se *lèchent* les barbes, se *lèchent* leurs plaies pour les guérir, *lèchent* les plats & les écuelles, caressent leurs maîtres en les *lèchant*.

Ce mot vient de *leccare*, & de *lingere*, dit Ménage. D'autres le dérivent de l'Allemand *lecken*, qui signifie la même chose. Il y a plus d'apparence qu'il vient du verbe Grec *λεχω*, qui signifie *lécher*: d'où vient que les Grecs ont appelé *λεχωρ*, le doigt indice, parce que c'est lui que l'on trempe dans les saucées, & qu'on *lèche*, pour en connoître le goût. Ou enfin, il peut venir de *licher*, mot Celtique ou Bas-Breton, qui signifie *friand*.

LECHER, se dit particulièrement des friands qui passent leur langue sur quelque chose de bon à manger. *Ligurire, lécher un plat. Lécher des confitures sur une assiette.*

LECHER, se dit figurément en Morale des ouvrages d'esprit, qu'on travaille & qu'on finit avec trop de soin. *Accuratiùs limare, expolire.* On le dit ordinairement en mauvaise part.

On le dit particulièrement en peinture où il signifie travailler, & finir un tableau avec beaucoup de soin, mais d'une manière froide, & qui annonce la peine que cela a coûté au Peintre. On dit qu'un tableau est *lêché*, trop *lêché* quand les couleurs sont seulement noyées & adoucies avec plus de soin & de travail, que d'art & de goût, & sans y reconnoître cette hardiesse & franchise de pinceau qui n'appartient qu'aux grands Maîtres. Léonard de Vinci *lêchoit* tous ses ouvrages. Il faut *soigner*, mais il ne faut pas *lécher*. Un habile Peintre termine ses tableaux avec soin, un médiocre les *lêche*.

Pour faire entendre qu'un homme sera privé de certains avantages sur lesquels il avoit compté, on dit proverbialement, qu'il n'a qu'à s'en *lécher* les barbes. Et en parlant de certaines choses, principalement des choses à manger, qu'on donne en petite quantité; on dit familièrement qu'on n'en donne qu'à *lêche* doigt, qu'il n'y en a qu'à *lêche* doigt.

LÊCHÉ, ÉE, part. Certains traits négligés des grands Peintres, sont fort au dessus des ouvrages les plus *lêchés* des Peintres médiocres. FENELON. On dit qu'un Ouvrage est trop *lêché*, pour dire, que l'Auteur a péché à force de soin, & de vouloir trop perfectionner son Ouvrage. Voyez **LÊCHER**.

LECHERIE, que Nicot écrit *licherie*, se trouve dans

le Roman de la Rose. Il signifie, selon le Glossaire, friandise, bonne chère. Voyez **COUX**.

Il s'est pris aussi pour un lieu où l'on trouve des femmes débauchées, ce qui les fait appeler *Lêchieres*. On a dit aussi ce dernier mot pour friand. *Lêcheur* s'est dit dans le même sens.

LECHÈS. f. m. Fils de Neprune & de Piréne, fille d'Achéloüs, donna son nom à un des Ports de Corinthe, appelé *Lêchée*.

LÊCHI. Nom d'une ville de la Tribu de Dan, dans la Terre-Sainte. *Lechi.* Elle est environ à sept lieues d'Ascalon, en tirant vers Jérusalem, située au commencement de la grande plaine de cette Tribu de Dan, vers l'Orient. C'est un très bon terroir, où l'on recueille quantité de coton, de dattes, d'olives; mais *Lêchi* n'est aujourd'hui qu'un petit & misérable village. P. ROGER, *Voyage de la Terre-Sainte, L. I. C. 16.* On l'appelloit aussi, *Ramat Lêchi*, c'est-à-dire, *Elevatio maxilla.*

Lechi est un mot Hébreu, qui signifie *mâchoire*; il fut donné à cette ville, parce que ce fut là que Samson défait les Philistins avec une mâchoire d'âne. Aquila, Synmaque & Glycas, la nomment en Grec *Siagon*.

LECK. *Lecca, Leccus.* C'est le nom d'une grande branche du Rhin. Elle se sépare de ce fleuve à Wick, dans la Seigneurie d'Utrecht, baigne Viane & Schonoven, & se décharge dans la Meuse, à deux lieues au-dessus de Rotterdam. Quelques Géographes prennent le *Leck* pour le canal qu'on nommoit anciennement *Fossa Corbulonis*, qui joignoit le Rhin à la Meuse; mais d'autres croient que cet ancien canal est celui qui va de Leyde à Delft, & de-là à Macslant, où il se joint à la Meuse. MATY.

LEÇON. f. f. Instructions d'un Maître à ses Ecoliers; action qu'on fait pour enseigner, & pour instruire. *Documentum, lectio.* Ce Professeur fait des *leçons* de Théologie, de Droit, de Médecine. Cet Ecolier prend deux *leçons* par jour; il étudie sous deux Professeurs. Enseigner, c'est donner des *leçons*: apprendre, donner des *leçons* dont on profite. Le Professeur enseigne dans les Ecoles publiques ceux qui viennent entendre ses *leçons*. &c. Le P. Louis Gonzalez de Camara, Jésuite, Précepteur du Roi de Portugal, D. Sébastien, avoit trouvé le moyen de lui faire aimer l'étude, dont presque tous les enfans, & ceux principalement qui en ont plus de besoin, à cause du rang qu'ils doivent tenir dans le monde, ont d'ordinaire plus d'aversión. Il mêloit pour cela, à toutes les *leçons* qu'il lui faisoit deux fois le jour, quelque chose qui piquoit sa curiosité, qui aidait sa mémoire, & qui réjouissoit son imagination, en remplissant son esprit des connoissances les plus utiles, & en formant son cœur à toutes les vertus les plus dignes d'un Prince Chrétien & d'un grand Roi. Toutes ces *leçons* commençoient par quelque grande maxime de Morale & de Politique, & finissoient par quelque Histoire, où l'on lui faisoit remarquer ce qu'il y avoit de plus louable dans les actions des plus grands Princes, & sur tout de ceux de sa Maison, si féconde en hommes illustres. P. VERJUS.

LEÇON, se dit aussi de ce qu'un Régent fait apprendre par cœur à ses Ecoliers. *Memoria pensum.* Apprendre ses *leçons*, savoir bien sa *leçon*, réciter ses *leçons* sans faute, sans hésiter.

LEÇON, se dit de toutes sortes d'Arts & d'exercices. Il a appris l'Arithmétique ordinaire en quatre *leçons*. Prendre, donner des *leçons* de Musique, de Danse, &c. Cet Ecolier va en Salle, à l'Académie, prendre des *leçons* d'escrime & de manège. On le dit aussi-bien du cheval que du cavalier. Ce cheval a obéi à la *leçon*. Cet Ecolier a pris *leçon* sur le sauteur.

LEÇON, se dit figurément de toutes sortes d'avertissemens, d'instructions & de discours, qui ont pour but de nous enseigner, & de nous corriger. N'allons point nous appliquer les traits d'une censure générale, & profitons de la *leçon*, sans faire semblant qu'on parle à nous. MOL.

Il veut que tous ses mots soient autant de leçons.
REGNIER.

Qui voit peindre en autrui ce qu'il remarque en soi.
BOILEAU.

Un Auteur à genoux dans un humble Préface,
Au Lecteur qu'il ennuit a beau demander grace.
IDEM.

LEÇON, se dit aussi des divers accidens de la vie, des expériences qui nous apprennent à vivre avec prudence, & à nous corriger. *Documentum*. Les morts subites font de belles leçons aux Chrétiens, qui leur apprennent à se tenir toujours prêts. Les supplices & les exécutions publiques, sont des leçons dont la jeunesse débauchée doit profiter. La vue d'un ivrogne est une leçon de sobriété. ABLANC. Le malheur est une excellente leçon pour apprendre la patience. MAUCROIX. Ah ! que mon mariage est une leçon bien parlante à tous les Payfans qui veulent s'allier à la maison d'un Gentilhomme. MOL.

On dit dans ce sens, Faire la leçon à quelqu'un, lui donner des instructions ou pour sa propre conduite, ou pour traiter de quelque affaire. Je lui ai bien fait la leçon; je lui ai donné la leçon par écrit.

Les Critiques appellent aussi diverses leçons, *Variæ lectiones*, les diverses manières de lire le texte des Auteurs dans les anciens manuscrits : cette diversité vient de l'altération arrivée par le temps, ou par l'ignorance des Copistes. On tâche de les rétablir par la convenance des paroles avec le sens, & par la confrontation des différens manuscrits. Il y a bien des diverses leçons de la Bible, des Poëtes, & des Orateurs Grecs & Latins.

LEÇON, en termes de Bréviaire, est une petite lecture qu'on fait à chaque Nocturne des Vigiles, de quelques extraits de la Bible, des Pères, ou de l'Histoire du Saint dont on fait la fête. On appelle un Office de neuf leçons, celui qui a trois leçons à chaque Nocturne. Les leçons des Ténèbres sont tirées en partie de Jérémie. Il y a aussi des leçons brèves dans les Heures; elles sont appelées brèves, parce qu'elles sont fort courtes. On appelle les leçons de ce nom, parce qu'elles ne se chantent point comme les Pseaumes & les Hymnes, & qu'on ne fait que les lire. C'est pour cette raison qu'on a appelé autrefois du nom de Leçon l'Épître de la Messe, parce qu'elle ne se chante pas, comme les autres parties de la Messe, & qu'on ne fait presque que la lire d'un ton élevé.

LEÇONS. On appelle de ce nom dans l'Église Grecque deux Livres d'Église. *Lectiones ἀναγνώσεις, ἀναγνώσματα*. Le premier & le plus petit ne contient que les endroits de l'ancien Testament que les Grecs lisent à l'Office pendant l'année; l'autre renferme des leçons plus longues qui ne sont pas tirées de la Sainte Écriture; l'un & l'autre de ces Livres s'appelle leçons, à cause de ce qu'il contient.

On dit proverbialement, On lui a bien fait sa leçon; pour dire, on l'a bien réprimandé. On dit aussi d'un homme qui possède parfaitement une chose, qu'il en ferait des leçons.

Voilà, sage Prélat, comme chacun raisonne,
Et fait une leçon aux Docteurs de Sorbonne.

Ép. à M. l'Év. de Meaux sur la Comédie.

LÉCORIS. f. f. C'est le nom qu'on donne à une des Graces, dans un ancien monument; les deux autres sont Gélasie & Comasie.

LECTE. f. m. Vieux mot. Choix, élite. LOBIN. *Gloss. Delectus*.

LECTEUR. f. m. C'est en général celui qui lit. Bon Lecteur, méchant Lecteur. C'est un méchant Lecteur, il bégaié, il hésite. *Leçtor*. On le dit particulièrement de ceux qui lisent un écrit, un ouvrage d'esprit. La plupart des Lecteurs sont des Juges trop sévères, & souvent injustes. Avis au Lecteur. Avertissement fort court qu'on met au commencement d'un livre imprimé. Ami Lecteur, Lecteur bienveillant; c'étoit le style d'autrefois. Les Italiens mettent, à chi legge.

Rien n'apaise un Lecteur toujours tremblant d'effroi,
Tome V.

LECTEUR, Chez le Roi, est un titre de Charge; dont la fonction est de lire devant le Roi. Le Roi a des Lecteurs pour différentes choses, pour la piété, pour les Mathématiques, &c. Il y a deux Lecteurs ordinaires de la chambre, & du cabinet du Roi. On le dit de même de ceux qui lisent à des particuliers.

Dans les Communautés on nomme Lecteurs, ceux qui sont en semaine pour lire au Réfectoire pendant le repas. Lecteur de la première, Lecteur de la seconde. Saint Benoît, dans sa Règle, permet au Lecteur de table de prendre quelque chose avant que de lire, les jours de jeûne. Saint Benoît appelle cela *bibere & panem*, & Uldaricus *mixtum*, en un seul mot. Le P. Mabillon cherche ce que c'est, dans la Préface du quatrième siècle des *Acta Benedictinorum*, & il prétend que l'un & l'autre signifie du vin trempé d'eau, & du pain. Dans les Maisons de filles la Religieuse qui lit au Réfectoire, s'appelle *Lectrice*.

LECTEUR, est aussi un titre que prennent les Professeurs du Collège Royal, & que le Roi leur donne dans leurs provisions. Lecteurs Royaux.

C'est ainsi qu'on appelloit autrefois les Professeurs des Sciences, parce qu'originellement ils lisoient les Auteurs, & les expliquoient sans dicter.

On appelle aussi Lecteurs, les Docteurs qui enseignent publiquement dans les Chaires les Sciences, les beaux Arts, & les Langues. Lecteurs en Théologie, en Droit Canon, en Éloquence, en Hébreu.

En Perse, & dans quelques autres pays de l'Asie, on n'a point de terme plus noble pour signifier un savant homme, que celui de Lecteur, *Okoumich*.

LECTEUR, est aussi une qualité dans l'Église, que donne un des quatre Ordres mineurs, qui sont le Portier, le Lecteur, l'Exorciste & l'Acolythe. Le Lecteur avoit aussi le soin & la garde des Livres sacrés. Du temps de Saint Cyprien, cette charge ne se donnoit qu'à des gens âgés, & qui s'étoient rendus recommandables par leur vertu, & par leur doctrine. Depuis, on y a admis des jeunes gens, même au-dessous de la puberté. Dans l'Église Grecque, les Lecteurs portent des cierges devant l'Évêque, ils lisent à Laudes le Synaxaire, & à la Messe l'Épître. Leur place dans l'Église est dans le soléas, qui est un lieu hors du Sanctuaire, & plus éloigné de l'Autel que le Sanctuaire.

On dit proverbialement, & figurément, Avis au Lecteur, c'est un avis au Lecteur, lorsque quelqu'un dit en termes généraux une chose dont il veut que quelqu'un se fasse l'application. On le dit de même d'un malheur arrivé à quelqu'un, & qui pourroit encore arriver, s'il ne prenoit des précautions pour s'en garantir.

LECTH. f. m. Terme de Marine. C'est une mesure fort en usage sur la mer du Nord, qui contient douze barils.

LECTH, en termes de Relation, est une manière de compter dans l'Indoustan, qui signifie cent mille. C'est une façon de parler semblable à celle des Hollandois, qui pour dire cent mille francs, disent une tonne d'argent. Une lecth de roupies, veut dire cent mille roupies. Ainsi on dit que le Roi de Golconde a de revenu vingt-cinq lecths de pagodes, & le pagode vaut à-peu-près un écu d'or de France.

LECTICAIRE. f. m. Terme de Liturgie. Nom d'Office & d'emploi dans l'Église Grecque. *Leccarius*. Les Lecticaires étoient chargés du soin d'emporter les corps de ceux qui étoient morts, pour les en-

terror. Les *Leſticaires* avoient pour chef le Decan ou Doyen.

Ce nom s'eſt dit auſſi pour un ouvrier qui fait des litières. On appelle auſſi le plus ſouvent *Leſticaires* ceux qui portoient les litières, les porteurs de litières. Les Romains avoient de deux ſortes de *Leſticaires*; les uns qui étoient de leur train, de leur maiſon, qu'ils avoient à leurs gages, comme nos grands Seigneurs ont des Porteurs de chaiſe à eux, & les autres qui étoient publics, & qu'on louoit quand on vouloit ſe faire porter en litière, comme il y a à Paris, à Rennes, & en d'autres villes, des Porteurs de chaiſe qu'on prend & qu'on paye pour ſe faire porter où l'on veut. Ces *leſticaires* publics étoient à Rome dans la douzième Région, au de-là du Tibre. Les Grecs avoient auſſi des *Leſticaires*; il eſt parlé de ceux d'Alexandrie dans la Vie de Saint Alexandre l'Acémète, C. VI, n. 41. Voyez *Acta Sancti. Januar. T. I, p. 1026*. Les Bollandiſtes remarquent que les *Leſticaires* portoient quelquefois les morts en terre, ou au bucher; c'eſt que l'on portoit quelquefois le corps ſur une litière, comme nous l'avons dit.

LECTIONNAIRE. f. m. Terme de Liturgie. *Lectionarium*, *Lectionarius liber*. C'eſt un livre qui contient les leçons qui ſe liſent à l'Office. Le plus ancien *Lectionnaire* eſt celui que fit Saint Jérôme.

LECTISTERNE. f. m. Cérémonie de Religion chez les anciens Romains, qui conſiſtoit dans des feſtins auxquels on invitoit les dieux, dont les ſtatues étoient poſées ſur des lits autour d'une table dans le Temple, de même que les hommes s'y mettoient dans un repas. *Leſtiſternium*, qui ſignifie l'action de préparer des lits, de *leſtus*, lit, & *ſternere*, *ſterno*, dreller, préparer, étendre. Les Epulons, dont nous avons parlé, préſidoient à cette cérémonie, & en étoient les ordonnateurs. Ce ſoin avoit d'abord été confié aux Duumvirs Sybillins. On ordonnoit le *leſtiſterne* dans les calamités publiques, pour en obtenir la ceſſation.

Catoubon eſt le premier qui, ſur un endroit du Scholiaſte de Pindare, a remarqué que les Grecs avoient auſſi eu l'uſage du *leſtiſterne*. M. Spon a vu un bas relief de marbre à Athènes, qu'il croit être la figure d'un *leſtiſterne*. On y voit un lit élevé d'un pié, & long de deux, ſur lequel eſt Sérapis tenant une corne d'abondance, des fruits devant lui, & ſon boiſſeau ſur la tête. Plus bas eſt Iſis, & autour quatre ou cinq figures d'hommes. Il ajoute, qu'on voit à Athènes & à Salamine pluſieurs ſemblables figures.

Tite-Live, au cinquième Livre de ſon Hiſtoire, c. 13, dit que le premier *leſtiſterne* que l'on vit à Rome, fut celui qui ſe fit pendant huit jours, en l'honneur d'Apollon, de Latone, de Diane, d'Hercule, de Mercure & de Neptune, à l'occaſion d'une grande peſte, qui faiſoit mourir tous les beſtiaux, l'an de Rome 354. Cependant Valère Maxime, L. II, c. 4, parle d'un autre fait avant celui là, ſous le Conſulat de Brutus & de Valerius Publicola; mais c'eſt que celui-ci fut moins célèbre.

Je ne fais pourquoy dans le Dict. de l'Acad. Fr. l'on ne fait de ce mot qu'un ſubſtantif pluriel.

LECTOURE, LAICTOURE, LEICTOURE, LÉTOURE. C'eſt ainſi qu'on prononce. Nom d'une ville de Gascogne, Province de France. *Lactoracum*, *Lactora*, *Lactura*, *Lactorium*, *Leſtorium*, *civitas Lactoracium*. Elle eſt dans l'Armagnac, ſur le Giers, entre Auch & Agen, à ſix lieues de la première, & à quatre de la dernière. Cette ville inacceſſible, excepté par le côté qui regarde Toulouse, eſt bâtie ſur une montagne, environnée d'un double mur, & défendue par un château. Elle a Sénéchauffée, & Evêché ſuffragant d'Auch. MATY. On lit ſur des inſcriptions antiques trouvées à *Leictoure*, & rapportées par Gruter, p. XXIX 11. LECTOR. *Ibid.* n. 13. CIVIT. LACTORAT. & ORDOLACT. n. 14. LACT. p. XXX. 1. CIVITATIS LACTORATEN. p.

XXXI. 2. R. P. LACTORAT. Ces inſcriptions montrent l'antiquité de *Leictoure*. La troiſième & la quatrième ſont pour Gordien, & la ſeconde pour M. Aurèle, & le titre de Cité & de République qu'elle y porte, marque une ville libre. Belleforeſt de Cominges dit *Leſtore*; mais ſi ce mot s'eſt dit, il ne ſe dit plus, & ne s'eſcrit plus ainſi. *Leitoure* eſt capitale d'un pays qu'on nomme la Lomaigne. Un habitant de *Leitoure*, *Lactorare*, *Lactoras*, *ais*. Hadr. Valois, *Not. Gall.* p. 259. Au Concile de Toulouse, tenu l'an 1068, par le Cardinal Hugues, on rétablit l'Egliſe de *Leitoure*, qui avoit été changée en Monaſtère. Voyez ſur *Laiçtoure* M. de Marca, dans ſon Hiſtoire de Béarn, L. I, c. 10. Long. 18. d. 16'. 53'', lat. 43. d. 56'. 2''.

LECTRICE. f. f. Celle qui lit. *Que legit. Lectrix*. Au trente-neuvième Capitulaire des Conſtitutions de Fontevraud, il eſt marqué que la Semainière du Chœur, la *Lectrice* du Réfectoire, & les Semainières de la table & de la cuiſine, doivent communier le Dimanche qu'elles entrent en ſemaine. CHASTELAIN, *Martyrol.* 24. de Février, page 755.

Ce terme n'eſt en uſage qu'en parlant de la Religieuſe qui lit à ſon tour dans le Réfectoire.

LECTRIN, ou LETTRIN. f. m. Vieux mot. Pupitre. *Pluteus*. Chanter au *lectrin*. Hiſtoire de Bretagne, T. II, p. 1110. Le commençant le *lectrin*; le Chantre en chappe, p. 1117. LOBIN. *Gloſſ.*

Ce mot vient de *lego*, *legi*, *lectum*, d'où l'on a fait *lectrium*, le lieu où l'on lit; de même que de *pinſera* l'on a fait *piſtrium*, & de *molere*, *moletrina*. Enſuite de *lectrin*, ou *lectrin*, nous avons fait *lutrín*.

LECTROIS. f. m. qui, dans quelques Monaſtères, ſe dit du lieu où les Religieux ſ'aſſemblent pour faire la lecture. *Locus lectioni deſtinatus*. Ils allèrent au Veſtiaire prendre leur habit de Chœur, & montèrent au *Lectrois*, pour ſe préparer à l'Office par la lecture. CHASTELAIN. P. HÉLYOT. Dès qu'on eut dit *Ite Miſſa eſt*, on alla droit au *Lectrois* ſans quitter l'habit du Chœur. IDEM.

LECTURE. f. f. Action de lire. *Leſtio*. Les parens ſ'aſſemblent pour entendre la lecture d'un Contrat de mariage. *Leſture* faire de ſon interrogatoire. C'eſt à ce Novice à faire aujourd'hui la lecture dans le Réfectoire. J'ai aſſiſté à la lecture de cet Ouvrage en bonne compagnie. La lecture des Livres défendus eſt dangereuſe. Le P. Mabillon montre dans la Préface de la première Partie de ſon troiſième ſiècle des *Acta Sancti. Benedicti*. que la lecture des Auteurs profanes eſt utile & permuſe pour former le goût de la jeunefſe. Voyez §. IV, p. XXVII.

LECTURE, ſignifie encore, le ſoin que l'on a de cultiver ſon eſprit par la lecture des livres. Un Hiſtorien doit avoir beaucoup de lecture. *Multa legerit oportet*. Ce Docteur a bien profité de ſa lecture. Le premier pas que fait dans le monde un homme enivré de ſa lecture, eſt preſque toujours un faux pas. S. ÉVR. La lecture des bons Livres eſt une converſation avec les plus honnêtes gens des ſiècles paſſés; mais une converſation étudiée, & où ils nous débitent leurs meilleures penſées. BAIL. La lecture eſt néceſſaire à parer l'eſprit, à régler les mœurs, & à former le jugement. M. SCUD. Pour recueillir le fruit de la lecture, il faut du ſilence, du repos, de la méditation. S. ÉVR. Sans la lecture, le plus beau naturel eſt ordinairement ſec & ſtérile. ID. La lecture eſt un préſervatif contre une infinité de dérèglemens, où l'on tombe quand on ne fait à quoi ſ'occuper. NIC. S'appliquer à la lecture. ABLANC. Aimer la lecture. SCAR. Employer des journées entières à la lecture. ABLANC. Il faut polir ſon eſprit par la lecture. VILL.

LÉCUM. Ville de la Tribu de Nephtali, dans la Terre Sainte. *Lecum*. La frontière de cette Tribu s'étendoit de Héleph & d'Elon en Saananim & Adami, qui eſt auſſi Néceb, & de Jebnaël juſqu'à *Lécum*, & ſe terminoit au Jourdain. SACT, *Jof. XIX.* 33. *Lécum* étoit ſur le bord du Jour-

daïn, dans l'angle que formoit la frontière méridionale & la frontière orientale de la Tribu de Nephthali. Elle étoit près de Capharnaüm, si ce n'étoit point Capharnaüm même. P. Lubin. M. Réland l'appelle *Laccum*, selon l'Hébreu. Il prétend aussi qu'elle s'est appelée dans la suite *Lokim*, & que dans les Grecs qui l'appellent *Δάδαμ*, il y a deux fautes de Copistes; un Δ pour un Λ, & un Λ pour un Κ.

LECYPHE. f. m. *Lecythus*. Terme d'Antiquité, qui désignoit un vase fait en forme de grosse bouteille, dont on se servoit pour mettre de l'huile. Vases où les Apothicaires mettent leurs huiles.

L E D.

LÉDE. f. f. Terme de Salines. La *léde* d'un marais salant est le milieu & le plus grand espace du jas; autour de la *léde* on creuse une espèce de canal de deux ou trois piés plus creux que le jas, & de douze à quinze piés de large.

LÉDE, ou LÉDA. f. f. Terme de Mythologie. Nom de femme. *Leda*. Cette femme, si fameuse dans la Fable, fut fille de Thiest, & femme de Tyndare, Roi de Laconie. Elle conçut de Jupiter, changé en cygne, deux œufs, de l'un desquels sortirent Pollux, & Hélène, si fameuse pour avoir été le sujet de la guerre de Troie; & de l'autre, Castor & Clytemnestre. Voyez NATAL. COMES, *Mythol. L. II, c. 1*, & *L. IX, c. 19*.

LÉDE. Terme de Botanique. Voyez LEDUM.

LÉDE. Voyez LETH.

LÉDINGER. v. a. Vieux mot. Injurier.

LÉDESMA. Nom d'un bourg d'Espagne. *Ledesma*. Il est dans le Royaume de Léon, sur la rivière de Tormes, à huit lieues au-dessous de Salamanque. Quelques-uns disent que ce bourg étoit appelé anciennement *Blétisa*. MATY.

LEDGRAV, ou LEIDGRAV, ou LEIDGREV, ou LETHGRAVE. f. m. Nom de dignité autrefois en Angleterre. *Ledgravius*, *Leidgravius*; *Leidgravius*. Dans les Loix de Henri I, Roi d'Angleterre, c. 8, ce nom signifie Seigneur de la troisième partie d'un Comté.

Ce nom est composé de *Grav*, ou *Graf*, Comté, qui est un mot Saxon & Germanique, & de *leth*, mot Anglois, qui signifie troisième partie d'un Comté, qu'on appeloit autrement *triting*, en Latin *leda* & *triflinga*. La *leth*, ou *léde*, contenoit trois ou quatre hundredes, qui signifie centièmes. C'étoit une portion de pays où il y avoit cent Officiers du Roi préposés pour y maintenir le bon ordre. Voyez Spelman, au mot *Hundredus*; & Du Cange, au mot *Ledgravius*.

LÉDIR. Vieux mot, qui signifie la même chose que LAINDANGER. Voyez ce mot.

Sire, dit ele, con poes le sofrir,

Que li veez vos Chevaliers lédir. R. DE GARIN.

LÉDO. *Capo Ledo*. Voyez SIERRA LIONNA, Cap.

LÉDOIRE. f. f. Vieux mot, qui veut dire paroles injurieuses. *Convitium*. Les *laidoires* sont la même chose que les *laidanges*. Voyez ce mot.

LEDUM, ou LEDE. f. m. Plante que les Botanistes appellent *Cistus ledum*, ou *Cistus ladanifera*, parce que c'est une espèce de ciste, qui porte le ladanum. Il y en a plusieurs espèces. Celle que C. Bauhin appelle *Cistus ladanifera Monspeliensium*, PIN. 457. est un arbrisseau odorant, couvert d'une écorce noire, & qui vient à la hauteur d'environ trois piés. Ses feuilles sont longues d'un doigt & demi, étroites, noires, ridées, fort gluantes, & couvertes d'une matière gommeuse & résineuse, dont on compose le ladanum. Voyez ce mot. Ses fleurs sont blanches, semblables à de petites roses sauvages. Il leur succède des fruits presque ronds, qui renferment des semences menues.

Tome V.

L É E.

LÉE. f. f. Vieux mot, qui signifie chemin large dans un bois, dans une forêt. *Leda* dans la basse Latinité. De ce mot *lée* on a fait celui d'*allée* en disant d'abord *la lée*, puis *allée*.

Ce mot vient du Latin *lata*.

Dans quelques Chartres *lée* signifie largeur. En longhure 27 perches, & en *lée* 12 perches. SPELMAN.

LÉE. f. m. Nom d'homme. *Leo*. Au pays de Montfeltre, dans le Duché d'Urbain, Saint *Lée*, Prêtre, dont le corps est honoré à Vigovence (*Vicohabentia*) au Duché de Ferrate. CHASTELAIN, 14 de Févr. p. 644.

La ville de Montfeltre, *Mons Feretrius*, où mourut ce saint Prêtre, en a pris le nom de *S. Lée*. Il n'y a plus que le pays où elle est qui porte le nom de Montfeltre, & elle en est la Capitale, & Episcopale. Le Saint & la ville se nomment en Italien *San-Leo*, & non *San-Leone*, comme si on avoit dit en Latin *Sanctus Leus*; quoiqu'on ne trouve dans aucun ancien Acte où il n'y ait *Sanctus Leo*. CHASTELAIN, au même endroit, p. 648.

LÉE. Voyez SAVAREN.

LÉECHÉ. f. f. Vieux mot. Joie.

LEEDS. Nom d'un bourg d'Angleterre. *Ledesia*. Il est sur la rivière d'Are, dans le Comté d'Yorch, à sept lieues de la ville de ce nom, vers le couchant. MATY.

LÉENA. f. f. Fameuse Courtisane d'Athènes. Les Athéniens lui érigèrent une statue sous la figure d'une lionne sans langue.

LÉERBERG, ou SCHAFFMAT. Nom d'une montagne de Suisse. *Leerberga*. C'est une partie du Mont Jura, & elle s'étend sur les confins des cantons de Bâle, de Soleure & de Berne, entre les petites villes d'Araw & d'Hombourg. MATY.

LÉERDAM. Nom d'une petite ville, avec titre de Comté. *Leerdamum*, anciennement *Lauri*. Elle est dans la Hollande, sur la rivière de Linge, à deux lieues de Gorcum, du côté du nord. MATY. *Leerdam* est entre Utrecht & Voerden. VALOIS, *Not. Gall. p. 265*.

LÉEROOT. Nom d'une bonne forteresse du Comté d'Embde, en Westphalie. *Ortia*, *Arx Lierortia*. Elle est à l'embouchure de la Lée dans l'Embs, environ à quatre lieues de la ville de Lembde, & fort près de celle de Léer, qui est sans murailles.

MATY.

LÉERPOLE, LÉVERPOLE, ou LIWERPOLE. Bon bourg, ou petite ville d'Angleterre, située dans le Comté de Lancastre, à six lieues de Chestre, & à l'embouchure du Mersey dans la mer d'Irlande, où il y a un grand port; ce bourg a aussi séance au Parlement d'Angleterre. *Lisérpalus*. MATY.

LÉEWE, ou LEUWE. Ce dernier est plus de notre usage. Nom d'un bourg bien fortifié, & défendu par une bonne citadelle. *Leuvia*, *Louwa*, *Levia*. Il est dans le Brabant, sur la Gèete, entre des marais, à quatre lieues de Louvain, & à deux de Tilmont, vers le Levant. MATY. On dit dans le pays *Leuven*. Cluvier croit que *Leuven* est l'ancien *Levesanum*, & Valois conjecture qu'il faut écrire *Levesanum*, & que ce lieu fut ainsi appelé, parce qu'il y avoit un Temple d'une déesse nommée *Léve*, *Leva*; mais il ne fait quelle est cette déesse. Voy. *Not. Gall. p. 265*.

L E G.

LÉGAL, ALE. adj. *Legalis*. Ce qui concerne la Loi, qui est fixé, déterminé par la loi. On dit dans ce sens, un douaire *légal*. Augment *légal*.

On dit de même, Peines *légales*, fixées par la loi, par opposition aux peines arbitraires, qui dépendent de la volonté des Juges.

LÉGAL, Se dit particulièrement en Théologie de

ce qui concerne la loi Mosaïque, par opposition à l'Évangile. On dit en ce sens, Cérémonies *légales*. Observations *légales*. Impureté *légale*. Observations *légales*, prescrites par la loi de Dieu donnée par Moïse.

Colonnes *légales*. C'étoit chez les Lacédémoniens des colonnes élevées dans les places publiques, où étoient gravées sur des tables d'airain les loix fondamentales de l'Etat.

LÉGALEMENT. adv. d'une manière légale, selon les loix.

LÉGALISATION. f. f. Certificat donné par autorité de Justice, ou par une personne publique, & confirmé par l'attestation, la signature & le sceau du Magistrat, afin qu'on y ajoute foi par tout. *Testimonium auctoritate publicâ firmatum.* ou plutôt certificat donné par un Officier public, & muni de son sceau, par lequel il déclare que l'acte au bas duquel il met ce certificat, est authentique dans le lieu où il a été passé; afin d'étendre par ce moyen l'authenticité de l'acte d'un lieu dans un autre. *Littera testimonialis.* Un acte ne fait point foi sans *légalisation*, dans un pays étranger, & hors du Royaume.

LEGALISER. v. a. Ajouter à un acte authentique les certificats nécessaires, afin qu'il puisse faire foi hors du ressort de la juridiction où il a été passé. Certifier l'authenticité d'un acte public, afin de l'étendre d'un lieu à un autre. *Autoritate publicâ firmare.* Un Magistrat *légalise* un acte en certifiant que le Notaire qui l'a reçu, est un Notaire public du lieu où il a été passé, qu'on y ajoute foi, tant en jugement, que dehors; & ensuite il y fait apposer le sceau public de la ville, ou de la Justice.

Non-seulement les actes sont *légalisés* par des Officiers de Justice, mais encore par des Officiers Publics, qui ne sont ni Magistrats, ni Officiers de Justice, comme Ambassadeurs, Envoyés, Résidens; Consuls, Vice-Consuls, &c. & en général, par les Ministres du Prince dans les Cours Etrangères. Il en est de même des Officiers Militaires, Gouverneurs, Commandans, &c.

Les Actes émanés des Officiers publics Ecclésiastiques, sont *légalisés* par l'Évêque, ou les Préposés. LÉGALISÉ, ÉE. part. *Probatas, auctoritate publicâ firmatus.*

LÉGALITÉ. f. f. On a voulu faire signifier à ce mot, Justice, équité. Il signifie simplement l'authenticité d'un acte, revêtu des formes ordinaires. Autre, ce terme n'est pas d'usage.

LEGAT. f. m. *Legatum.* Il ne se dit guère en ce sens que dans les pays gouvernés par le droit écrit. De là Légataire, nous disons Legs.

LÉGAT. f. m. *Legatus.* C'est en général un Ecclésiastique, ordinairement Cardinal, qui fait les fonctions de Vicaire du Pape, ou qui est préposé par S. S. pour gouverner quelque Province de l'Etat Ecclésiastique, pour exercer la Jurisdiction dans les lieux où le Pape ne peut se trouver. Les *Légats* du Pape dans les Conciles sont souvent appelés *loci Servatores, topoteræ*, c'est-à-dire, Lieutenans. Voy. ce mot. Si l'on parle d'un *Légat à latere*, c'est un Cardinal envoyé extraordinairement par le Pape, auprès de quelque Prince Chrétien, pour quelque affaire importante. Il y a trois sortes de *Légats*; des *Légats à latere*, des *Légats de latere*, & des *Légats nés*. Les *Légats à latere*, sont les plus considérables de tous les *Légats*. Tels sont ceux à qui le Pape donne la commission de tenir sa place dans un Concile. Les *Légats* du Pape présidoient au Concile de Trente. Ce nom de *Légat à latere* vient de ce que le Pape ne donne cet emploi qu'à des Cardinaux qu'il envoie d'auprès de sa Personne, c'est-à-dire, qui sont tirés du Sacré Collège, qui est son Conseil ordinaire. Autrefois lorsque les Papes vouloient gratifier quelqu'un, ils le déléguoient pour aller visiter les Bénéfices du Royaume, & lui faisoient présent de tous les émolumens qui en pouvoient provenir. Le Concile de Latran, sous le Pape

Innocent III, ordonna que si un seul Bénéfice n'étoit pas suffisant pour défrayer le *Légat* Apostolique, deux ou trois Bénéficiers le pourroient cotiser pour fournir aux frais. PASC. Le Pape ne peut plus envoyer de *Légat* en France sans le consentement du Roi.

Un LÉGAT à latere a en France la préséance devant les Princes du Sang, quand le Roi tient son Lit de Justice en Parlement. ROCHE-FLAVIN. Le *Légat à latere* peut conférer des Bénéfices sans mandat. Il peut légitimer des bâtards pour tenir des Bénéfices, mais non pas pour tenir des Offices Royaux. Il ne peut faire porter sa croix devant lui dans le Royaume de France, avant la vérification de son pouvoir; mais lorsque son pouvoir est vérifié, il peut faire porter sa croix devant lui, à la réserve du lieu où est le Roi en personne. Le pouvoir du *Légat* doit avant toute chose être présenté au Parlement, qui l'examine, qui l'enregistre, & le fait publier, sous les modifications que la Cour trouve à propos pour le bien du Royaume, & la conservation des Libertés de l'Eglise Gallicane. CHOPIN. Le *Légat* jure au Roi, qu'il ne se servira du pouvoir de sa légation, qu'autant de temps qu'il plaira à Sa Majesté. ROCHE-FLAVIN. Les *Légats à latere* ont des Dataires & des Soudataires. Ils ne peuvent commettre ni subdéléguer personne, pour faire leurs fonctions. On ne leur accorde pas non plus la prévention sur les Ordinaires; elle n'appartient qu'au Pape. En un mot, comme le pouvoir des *Légats à latere* est extraordinaire & irrégulier, l'on y apporte toutes les restrictions possibles. Le Cardinal Barberin qui vint *Légat* en France en 1625, eut besoin de lettres de Jussion pour faire enregistrer ses Bulles, & se retira de la Cour assez brusquement & assez mal satisfait. WICO.

LES LEGATS de latere, sont ceux qui ne sont pas Cardinaux, & qui sont pourtant de la Légation Apostolique. Il y a cependant des Auteurs qui ne distinguent point les *Légats* de latere, des *Légats à latere*, & qui prétendent que ces expressions signifient la même chose. D'autres disent que les *Légats* de latere diffèrent des *Légats à latere*, en ce que les premiers ne sont point Cardinaux, quoiqu'ils soient honorés de la légation, & que les derniers sont toujours Cardinaux; ce qui est vrai à l'égard des derniers siècles seulement; car on a vu dans les temps plus reculés, des Prêtres & des Diacres envoyés au Conciles en qualité de *Légats* du Saint Siège.

LES LÉGATS nés, sont ceux à qui on ne donne aucune légation; mais qui en vertu de leur dignité, & non pas à cause de leur personne, sont nés *Légats*. L'Archevêque d'Arles, & celui de Rheims, sont nés *Légats*. FÉVR. c'est-à-dire, que la qualité de *Légat* du S. Siège est attachée à ces deux Sièges: mais la puissance des *Légats* nés se réduit presque à rien aujourd'hui, & ce n'est plus, à proprement parler, qu'un titre d'honneur pour ces deux Prélats, qui ne leur donne aucune prééminence, ni aucune jurisdiction. Il y a aussi un *Légat*, ou *Vice Légat* du S. Siège à Avignon, qui en est le Gouverneur spirituel & temporel, qui y fait les mêmes fonctions que le Pape fait à Rome, auquel ont recours ceux de la Gaule Narbonnoise pour l'expédition des dispenses, provisions & autres grâces Ecclésiastiques. Il y a de même des *Légats à Bologne*, & en d'autres villes qui sont dans la Seigneurie temporelle du Pape.

On donne quelquefois le pouvoir de *Légat* sans en donner le titre, ni la dignité. Il y a des Nonces avec pouvoir de *Légat*.

L'Auteur des définitions du Droit Canon paroît croire que le pouvoir des *Légats* n'expire point par la mort de celui qui les a envoyés; cependant le Parlement séant à Tours rendit un Arrêt en 1594, par lequel il cassa & annulle les provisions des Bénéfices que ce Cardinal avoit données, parce que sa légation étoit finie par le décès de Sixte V, qui

l'avoit envoyé. C'est le sentiment de Févret, *Traité de l'Abus*, L. III, c. 2, art. 16.

Le nom de *Légat* vient de celui de *Legatus*, que Varron dérive de *legare*, qui veut dire *choisir*: d'autres le font venir de *legare*, *delegare*, qui signifient *envoyer*, *déléguer*; cette étymologie est la seule vraie. Le mot de *Legatus*, dans son origine, signifie celui qui est commis, qui est envoyé par un autre pour quelque fonction; qui le représente, qui tient sa place: mais dans l'usage ordinaire, le nom de *Légat* signifie tout cela, avec un caractère singulier de pouvoir, d'autorité & de dignité. Ceux qui croient que le Pape donne le nom de *Légat* & de Nonce à ses Ambassadeurs extraordinaires ou ordinaires, afin de les distinguer des Ambassadeurs des autres Souverains, pourroient se tromper. Les noms de *Legatus* & de *Nuncius* sont très-anciens; & comme ils étoient établis & reçus avant que ceux d'Ambassadeurs, d'*Ambasciatore* & d'*Embaxador*, fussent reçus dans les Langues Française, Italienne & Espagnole, ils sont demeurés; mais ils ont signifié en différens temps, différens degrés de dignité & d'autorité.

Voyez sur les *Légats* Wicquefort, de l'Ambassadeur & de ses fonctions. Févret; de l'Abus, L. III, &c. Rébuste dans sa *Prat. Bénéfic.* & sur le *Concile*. La Roche-Flavin, L. 13, des *Parlemens*, &c. Chopin, *Polit. L. 2*, &c. Boërius, de *potest. leg. Libertés de l'Eglise Gallicane*, L. 2. Servin, dans ses *Arrêts*, & dans ses *Plaidoyers François*. Marcus, *Decis. Delphin.* Du Tillet, dans son Recueil, III part. p. 279, 285 & 391, sur les droits & les pouvoirs des *Légats* à l'étranger en France. On dit proverbialement d'un homme qui est fort occupé, qu'il a plus d'affaire que le *Légat*.

LÉGAT, autrefois chez les Romains, étoit un Officier qui répondoit à ce que nous appelons Lieutenant-Général; c'étoit un Officier qui commandoit sous le premier Officier, & comme nous avons des Lieutenans Généraux d'armées sous le Général, & des Lieutenans Généraux des Provinces sous les Gouverneurs, ils avoient aussi des *Légats* dans les armées sous le Général, au-dessus de tous les autres Officiers de guerre, & des *Légats* dans les Provinces sous le Proconsul, ou Gouverneur.

Quand un homme considérable, Citoyen Romain, avoit affaire dans les Provinces, on lui donnoit le titre de *Légat*, c'est-à-dire d'Envoyé par le Sénat, afin qu'il fût reçu avec honneur dans les Provinces, & même que les villes & les peuples le défrayassent. Cela s'appeloit *Légation* libre, parce qu'ils n'étoient chargés de rien, qu'ils la quittoient quand il leur plaisoit, & qu'elle n'étoit que pour l'honneur & la sûreté de leur personne. *Legatio libera*.

LEGATAIRE, f. m. & f. C'est celui à qui un Testateur a fait un legs. *Legatarius*. Voyez. LEGS. En pays coutumier on ne peut pas être héritier & *Légataire*; mais un *légataire* peut renoncer à cette qualité, & prendre celle d'héritier, s'il la croit plus avantageuse. Dans la France coutumière le *légataire* universel représente l'héritier, quoiqu'il ne le soit pas effectivement. Il doit demander la délivrance de son legs à l'héritier, ainsi que les *légataires* particuliers, parce que tous n'ont point d'autre titre que le testament. Lorsque le *légataire* universel a obtenu la délivrance de son legs, les *légataires* particuliers peuvent s'adresser à lui pour la délivrance de leurs legs, parce qu'il est *loco hæredis*. Cependant les *légataires* des choses mobilières en peuvent demander la délivrance à l'exécuteur testamentaire, parce qu'il en est saisi par la coutume pendant l'an & jour; mais il ne doit pas faire cette délivrance sans l'aveu de l'héritier. Un Testateur ne peut léguer que le quint de ses propres. Les quatre autres quints représentent la légitime coutumière, dont il ne peut pas disposer par testament au préjudice de ses héritiers.

LEGATINE, f. f. C'est une étoffe moitié fleuret, & moitié soie. Il y en a aussi de moitié laine. Elle est de même nature que la papeline.

LEGATION, f. f. Charge ou fonction de *Légat*, ou sa Cour & son Tribunal, sa dignité, sa Jurisdiction, l'étendue du Gouvernement d'un *Légat*, & même le temps que durent les fonctions d'un *Légat* à l'étranger. *Legati munus*, *dignitas*, *curia*, *legatio*. Les Banquiers en Cour de Rome le font aussi en la *Légation* d'Avignon. On obtient en la *légation* d'Avignon, toutes grâces & expéditions bénéficiales pour la Provence, le Dauphiné, une partie du Lyonnais & du Languedoc, ce qu'on appelle les trois Provinces. En sortant du Royaume, le *Légat* est obligé de laisser au Parlement le sceau & le registre de sa *légation*. Le *Légat* ne peut user de sa *légation*, qu'autant de tems qu'il plaît au Roi, & on ne reçoit point de *légation* en France qui ne soit limitée. FÉVRET.

LÉGATOIRE, adj. m. & f. Qui se dit en parlant du Gouvernement des anciens Romains. *Legatorius*, a. Auguste divisa les Provinces de l'Empire en Consulaires, *Légatoires* & Prédielles. Les Provinces *légatoires* étoient celles dont l'Empereur lui-même étoit Gouverneur, mais où il ne résidoit pas, & qu'il n'administroit que par ses Lieutenans qu'on appelloit *Légats*, *Legati*. C'est Pompée qui a commencé à gouverner les Provinces par les Lieutenans ou *Légats*.

LÉGATURE, f. f. Petite étoffe qu'on nomme autrement Ligature, Brocatelle & Mezzeline.

LÉGE, adj. Terme de Marine, qui se dit des vaisseaux vides & sans charge. *Navis vacua*. Un vaisseau qui retourne *lége*, c'est-à-dire, qui revient sans charge de marchandises. Vaisseau *lége*, signifie aussi vaisseau qui n'a pas assez de lest, ou qui est trop léger pour quelque autre raison, comme par défaut de construction, &c. Ainsi *lége* veut dire léger ou vide. Vaisseau *lége*. Retour *lége*.

LÉGEMENT, adv. Terme de Droit. En hommage lige. *Arctiore ac duriore clientela lege*. Il reconnoît tenir *lèvement* en fief & hommage de N... tout ce qu'il a. D'ARTEZÉ.

LÉGENDAIRE, f. m. Auteur d'une Légende, qui a écrit, composé une Légende. *Auctor Historie Sanctorum*, *Legende*. Le premier *Légendaire* que l'on connoisse, est Métaphraste, qui vivoit au commencement du X^e siècle, sous l'Empereur Constantin Porphyrogénète, à la Cour duquel il fut revêtu des premières Charges de l'Empire; car il fut Grand Maître de la maison de l'Empereur, & Logothète, ou Contrôleur-Général des Finances. Le premier *Légendaire*, parmi les Latins, est Jacques de Varase, ou de *Voragine*, qui vécut au XIII^e siècle qu'il vit presque entier, Wicelius dit que ce *Légendaire* a mis un peu trop de Mythologie dans son Ouvrage. BAILLET. Il est Auteur de la fameuse *Légende dorée*. Les anciens *Légendaires* n'ont point été assez exacts.

LÉGENDE, f. f. Ce qui se doit dire, du Latin *Legenda*. *Légende* étoit d'abord un livre d'Eglise qui contenoit les lectures que l'on devoit faire dans l'office divin: nous appelons ces lectures aujourd'hui leçons. Les Vies des Saints & des Martyrs ont été appelées des *Légendes*, parce qu'on les devoit lire dans les leçons de matines & dans les réfectoires des Communautés. La *légende dorée* est une ancienne compilation des Vies des Saints. C'est l'ouvrage de Jacques Varase, plus connu sous le nom Latin de *Voragine*; il s'appeloit aussi Jacques de Gènes, & étoit né à Varaggio, ou Varase, que d'autres appellent Viraggio, petite ville de la côte de Ligurie, entre Gènes & Savone. On devoit donc le nommer de *Varagine*, ou de *Viragine*: mais par allusion à ce véritable nom du lieu de sa naissance, on l'a appelé de *Voragine*, pour marquer un gouffre, un abyme, ou de science & de choses différentes ramassées ensemble, ou comme ses ennemis prirent ce mot, de choses fausses & mauvaises. Jacques de Varase fut Vicaire-Général des Dominicains, puis Archevêque de Gènes en 1292, & mourut en 1298, âgé de 96 ans, en odeur de sainteté. Il composa les Vies des Saints dans un nouvel ordre, sous le titre de *légendes d'or*, ou d'Histoire Lombarde. Cet ouvrage fut reçu avec beaucoup d'applaudissement, & eut une réputation qui dura deux cens ans. Depuis le

commencement du XVI^e siècle, bien des gens l'ont critiquée, entre autres Wicelius, *Hagiolog. Pref.* Louis Vivez, *lib. II. de Corr. Art.* vers la fin, & de *Trad. Disc.* vers le milieu, Claude Despenca, Melchior Cano, *Loc. Theol. lib. II. c. 6.* Jean Heifels, & le P. Bollandus, *Pref. T. I. Jan.* où quoiqu'il n'approuve point tout ce que les autres lui reprochent, il y trouve aussi à redire. Voyez encore Baillet, *Disc. sur l'Histoire de la Vie des Saints, N. XXXII. & suiv.* Dans ce même discours, plein d'une critique très-judicieuse, il traite aussi des autres légendes.

LÉGENDE, se dit ironiquement d'un écrit long & ennuyeux, d'une longue suite de choses ennuyeuses. Cet Avocat nous a rapporté une grande légende de Loix & d'autorités. Il n'a fallu ouïr une grande légende de vers que ce Poète m'est venu apporter.

LÉGENDE, se dit aussi des paroles qui sont gravées autour & vers les bords des monnoies & des jettons. La légende des monnoies n'est autre chose que les lettres qui sont marquées sur l'espèce, ou proche des bords, ou au milieu, ou sur la tranche. BOIZARD, *Part. I. c. 12.* Les Tailleurs Particuliers & les Maîtres des Monnoies, sont obligés de marquer chacun leur caractère différent dans la légende des espèces du côté de l'effigie ou du côté de l'écusson. *Id.* La légende de nos écus est, *Sit nomen Domini benedictum.* Les monnoies d'or de la troisième race de nos Rois, ont pour légende, XPC VINCIT, XPC REGNAT, XPC IMPERAT. XPC est en Grec l'abréviation de *Χριστος Christ.* Foulcher rapporte que ce fut le mot de l'armée Chrétienne, dans une bataille qu'elle donna contre les Sarrazins, sous le regne de Philippe I. Depuis ce tems-là, nous les avons toujours fait graver sur nos monnoies, particulièrement sur celles d'or. Quelques autres Nations nous ont en cela imité. On voit quelque chose d'approchant sur une monnoie de Dagobert, où l'on lit DEUS REX. Les derniers Empereurs de Constantinople ont mis quelque chose de semblable sur leurs monnoies d'or, où l'on voit souvent *Jesus Christus Rex Regnantium*, ou *Jesus-Christus Basileus Basileon*, ou IHS XPS NIKA, *Jesus Christus vincit.* LE BLANC, *p. 164.*

On appelle aussi légendes, les inscriptions des médailles, & qui servent à expliquer les figures qui sont sur le champ. L'inscription est différente de la légende, en ce qu'on n'appelle proprement *inscription*, que les paroles qui tiennent lieu de revers & qui chargent le champ de la médaille au lieu de figures. Il semble que les Anciens aient voulu faire de leurs médailles des images & des emblèmes; les unes pour le peuple & pour les esprits grossiers; les autres pour les gens de qualité & pour les esprits plus délicats; des images pour représenter le visage des Princes; des emblèmes pour représenter leurs vertus & leurs grandes actions. Ainsi l'on doit regarder la légende comme l'ame des médailles, & les figures comme le corps. P. JOS. Chaque médaille porte deux légendes; celle de la tête, & celle du revers. La première ne sert ordinairement qu'à faire connoître la personne par son nom propre, par ses charges & par certains surnoms que ses vertus lui ont acquis. La seconde est destinée à expliquer ses vertus, ses belles actions, les monumens glorieux qui servent à immortaliser son nom, & les avantages qu'il a procurés à l'Empire. Cela n'est pas néanmoins si universel, ni si indispensable que les qualités & les charges de la personne, ou toutes, ou en partie, ne se partagent quelquefois au revers aussi bien qu'à la tête, ou qu'elles ne se mettent quelquefois sur le seul revers, où l'on ne laisse pas encore, quoique plus rarement, de trouver le nom même. *Id.* La légende de la tête exprime aussi quelquefois les vertus du Prince, comme VIRTUS PROBI. VIRTUS PROBI INVICTI. AUG. Pour les médailles des villes & des provinces, comme la tête est ordinairement le génie de la ville, ou de la province, ou quelque autre déité qui y étoit adorée, la légende est aussi le nom de la ville, de la province, ou de la déité, ou de tous les deux ensemble; & les revers

sont toujours quelques symboles de ces villes, souvent sans légende, plus souvent avec le nom de la ville, & quelquefois avec celui de quelque Magistrat. P. JOBERT. Les sujets des légendes sont les vertus des Princes, les honneurs qu'on leur a rendus, les consécérations, les faveurs ou générales, ou particulières qu'ils ont accordées, les événemens singuliers, leurs monumens publics, les déités qu'ils ont honorées, les vœux publics, &c. Les villes Grecques y mettent leurs privilèges. *Id.*

Les légendes & les inscriptions des médailles sont en Grec, ou en Latin. Le caractère Grec, composé de lettres majuscules, s'est conservé uniforme sur toutes les médailles, sans qu'il y paroisse presque aucune altération, ni changement dans la confrontation des caractères, quoiqu'il y en ait eu dans l'usage & dans la prononciation; on y remarque seulement un mélange de lettres Grecques & Latines, sur-tout dans le bas Empire. Le caractère s'est conservé dans toute sa beauté jusqu'à Gallien: après lui il paroît moins rond & plus affamé. Depuis le grand Constantin, & pendant près de 500 ans, l'on ne trouve que la seule langue Latine employée pour les légendes des médailles, quoique battues à Constantinople. Michel est le premier dont la légende commence à être Grecque. C'est là que la langue aussi-bien que les caractères commencent à s'altérer, ce n'est plus qu'un mélange du Grec & du Latin. Les médailles Latines ont encore mieux conservé leur langue & leur caractère, jusques à la barbarie de Constantinople sous l'Empire de Michel. *Id.* Le style des inscriptions & des légendes des médailles anciennes, est fort simple. On s'arrêtoit plutôt à la grandeur du sujet, qu'à la cadence & à la pompe des mots. *PATIN.*

Pour ce qui est de la position de la légende, l'ordre naturel qui la distingue de l'inscription, est qu'elle soit sur la médaille, au dedans du grenetis, & commençant de la gauche à la droite, & cela généralement en toutes depuis Nerva; mais dans les douze Césars, il est assez ordinaire de les trouver marquées de la droite à la gauche, ou même partie à gauche, partie à droite. Il y en a qui sont dans l'exergue, il y en a qui sont en ligne parallèle; l'une au dessus du type, & l'autre au-dessous. Il y en a de posées en travers, & comme en sautoir; il y en a en pal; enfin, il y en a en boudrier. C'est principalement sur les grandes médailles Grecques, qu'on trouve les positions les plus bizarres, sur-tout quand il y a plus d'un cercle. *Id.* Il y en a aussi où la légende se trouve à la mode des Hébreux, les lettres posées de la droite à la gauche. *Id.* Voyez la science des médailles par cet Auteur, instruction sixième, où il traite des légendes.

Il se fait des fourbes dans les légendes des médailles, soit du côté de la tête, soit du côté du revers, mais plus ordinairement du côté de la tête, par l'intérêt que l'on a de trouver des têtes rares, & qui manquent communément dans les suites. Cela se fait en substituant avec adresse un nom pour l'autre, sur-tout quand il y a peu de lettres à changer ou à ajouter. *Id. Instr. X.*

Il y a des médailles dans la légende desquelles on trouve le mot *restitut.* ou *rest.* en abrégé. On nomme ces médailles, *médailles de restitution*, ou *restituées.* Voyez ce mot.

LÉGER, ÈRE. *adj.* Ce terme se prend dans des acceptions tout-à-fait différentes, suivant l'emploi qu'on en fait au propre ou au figuré, au physique, ou au moral. En Physique, il signifie qui ne pèse guère, corps poreux, & dont les parties ne sont pas solides & compactes, qui a moins de matière qu'un autre corps de même volume. *Levis.* L'huile est plus légère que l'eau, elle surnage. L'étain est plus léger que l'argent, parce qu'il a plus de pores. L'or est le moins léger de tous les métaux; parce qu'il est plus compacte. Léger & pesant ne se disent que comparativement d'un corps avec un autre. En Agriculture, on appelle terre légère, celle qui se remue facilement. Elle est ordinairement mêlée de sable ou de petites pierres. Son défaut est d'être

maigre & de se dessécher aisément. Voyez terre.

Ménage dit que ce mot vient de *leviarium*, & de *levis*. Latins.

LÉGER, signifie aussi qui a grande disposition à se mouvoir, à sauter, à agiter ses membres, & à s'en servir, dispos & agile. *Citus, velox*. Homere appelle toujours Achille au pied léger, *πίδας ὠκίς Ἀχιλλεύς. Rapide*. Les Chasseurs donnent la même épithète aux cerfs & aux dains. *Léger* à la course. Marcher d'un pié, d'un pas léger.

On dit d'un Chirurgien qu'il a la main légère, pour dire qu'il fait ses opérations avec adresse & facilité, de sorte qu'on ne sente pas sa main. On dit dans le même sens d'un joueur de clavecin, d'orgue, &c. qu'il a la main légère, qu'une personne a la voix légère, pour dire qu'elle chante d'une manière aisée, & qu'elle fait aisément les cadences.

On dit en termes de manège, qu'un cheval est léger, lorsqu'il est vite & dispos; qu'il est de légère taille, quand il est de taille déchargée; qu'il est léger à la main, quand il a bonne bouche, quand il ne pèse pas sur le mors; qu'un cheval de carrosse est léger, lorsqu'il se remue bien & qu'il craint le fouet; qu'un cavalier a la main légère, quand il se sert bien des aides de la main, & quand il sent seulement le cheval dans la main pour lui résister lorsqu'il veut s'échapper. Le cavalier léger est celui qui se tient ferme sans s'appesantir sur son cheval.

LÉGER, se dit aussi des choses artificielles, & des ouvrages où l'on ne met pas assez d'étoffe, soit par épargne, soit pour la commodité, soit pour l'expédition. Ainsi, on appelle un écu d'or léger, de la monnaie légère, quand elle n'est pas du poids requis par les réglemens du pays; que la tiretaine est une étoffe légère, parce qu'elle ne coûte pas beaucoup; que le taffetas est léger, parce qu'il ne charge pas, quand on le porte en été; qu'un vaisseau est léger, lorsqu'il est bon voilier & qu'il n'est pas chargé de marchandises. On dit aussi qu'une besogne est légère, lorsqu'elle est travaillée à la hâte, & qu'on n'y a pas appliqué tous les soins qu'on devoit. C'est ce que Cicéron appelle *levidense*. On dit aussi qu'une épée est légère à la main, quand on la manie facilement.

En Architecture, on appelle ouvrage léger, un ouvrage beaucoup percé, dont la beauté consiste dans le peu de matière & dans la délicatesse des parties qui le composent, comme les portiques de colonnes, les péristyles, &c. Il se dit aussi en Sculpture, des ornemens délicats qui approchent le plus de la nature, & qui sont fort recherchés, évidés & en l'air, comme les feuilles des plus beaux chapiteaux; & dans les statues, de leurs parties fort saillantes, comme au Gladiateur de Borghèse & de leurs draperies volantes, comme à l'Apollon de Belveder à Rome. Le mot léger se prend aussi en mauvaise part, pour les ouvrages où l'épaisseur n'est pas proportionnée à l'étendue, ou à la charge, comme les murs de face trop minces, les solives trop foibles, ou trop espacées, & autres maléfactions. DAV. On dit aussi en Architecture, léger, des menus ouvrages, comme les plâtres, vitres, carreaux, &c.

En Peinture, ce mot s'applique à tout ce qui paroît annoncer la sûreté de la main, & une grande aisance à exprimer les objets, à tout ce qui a l'impression de la facilité dans le mécanisme de l'art. On dit dans ce sens, pinceau léger, léger de pinceau, léger de touche. L'on dit aussi contours légers, bords légers, qui ne sont point trop chargés.

En Fauconnerie, on appelle un oiseau léger, qui se tient long-tems sur aile.

On appelle Cavalerie légère, tous les corps de Cavalerie Française qui ne sont point de la Maison du Roi & de la Gendarmerie. Ainsi ce mot désigne aujourd'hui tous les régimens de Cavalerie, de Dragons, de Housards, qui sont commandés par des Mestres de Camp, & qui ne sont point partie de la Maison & de la Gendarmerie. Ainsi il n'est plus synonyme du mot Cheval-Légers, parce que les Com-

pagnies des Cheval-Légers de la Garde & autres, font du corps de la Maison du Roi & de la Gendarmerie. Outre toutes ces acceptions, dont plusieurs sont figurées, le mot de léger se prend encore en morale dans plusieurs significations différentes. 1°. On l'emploie comme synonyme de volage, inconstant, changeant, en observant les nuances particulières qui caractérisent chacun de ces mots. Un homme léger est un homme qui n'a point de persévérance dans ses goûts, qui ne s'attache pas fortement, qui ne tient pas fortement à ses principes, à ses habitudes. Un homme léger, une femme légère, un cœur, un esprit léger. Les hommes en un sens, dit la Bruyère, ne sont pas légers, ou ne le sont que dans les petites choses. Ils changent de goût quelquefois; ils changent leurs mœurs toujours mauvaises, fermes & constants dans le mal, ou dans l'indifférence pour la vertu.

En matière de galanterie, une femme légère se donne à un autre, parce que le premier ne la retient pas. Les hommes sont ordinairement plus légers & plus inconstants que les femmes; mais celles-ci sont plus volages & plus changeantes que les hommes. Voyez INCONSTANT, CHANGEANT, VOLAGE.

2°. LÉGER, se dit comme synonyme de frivole, peu considérable, par opposition à grave, important. On dit en ce sens une raison légère, une dispute légère, une faute, une injure légère. Les péchés véniels sont des offenses légères en comparaison des péchés mortels. Ils ne méritent qu'une pénitence légère. Des services légers.

On dit un léger accès de fièvre, peu violent. Une viande légère qui charge peu l'estomac, & se digère facilement. Un repas léger, *frugal*, où l'on mange peu. Un sommeil léger, qui est facilement troublé.

On le dit encore par opposition à grossier. On dit en ce sens une vapeur légère.

3°. On l'emploie comme synonyme de facile à supporter. J. C. dit que son joug est doux & léger.

4°. En parlant de l'esprit, ce terme est équivoque & se prend en bonne & en mauvaise part. Dans le langage commun, quand on dit qu'un homme a l'esprit léger, la tête légère, l'on entend ordinairement que la personne dont on parle, a l'esprit inconstant, peu judicieux, qu'il n'a pas un esprit de suite, qu'il n'a pas de suite dans l'esprit, dans la conduite.

5°. On le prend comme synonyme de superficiel, par opposition à profond. On dit dans ce sens qu'on n'a qu'une légère idée d'une chose, qu'on n'a qu'une légère teinture d'une science.

6°. Quelquefois aussi ce terme appliqué à l'esprit, est un éloge, & l'on entend par esprit léger, un esprit facile, vif & agréable; mais dans ce cas-là même, le mot de léger exclut la profondeur & l'application.

*Et malgré la froide vieilleffe,
Son esprit léger & charmant
Avoit encor de la jeunesse,
Tout le sel & tout l'enjouement.*

On dit en ce sens, une conversation légère, c'est-à-dire, facile & agréable. Un style léger, c'est-à-dire, aisé, coulant, qui ne fatigue point le lecteur par la longueur des raisonnemens & des phrases, où l'Auteur ne s'appesantit point sur des détails. Voiture accompagné des grâces les plus riantes & les plus légères. FENELON.

Les Anciens mettoient au bas des Epitaphes, *S. T. T. L. Sit tibi terra levis*. Que la terre vous soit légère.

Terraque sit cineri non onerosa tuo. OVIDE.

LÉGER, se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'un homme est léger de deux grains, pour désigner qu'il est vaniteux, qu'il est léger d'un grain, pour dire qu'il est un peu fou & qu'il a la tête légère, l'esprit léger, qu'il est léger de cervelle. On dit aussi qu'il est léger de la main, qu'il a la main légère, pour dire

qu'il est prompt à frapper. On dit aussi qu'il est *léger* d'argent, quand il en a peu, ou point. On dit aussi en comparaison, qu'une chose est *légère* comme le vent; *légère* comme une plume.

DE LÉGER, adv. Trop facilement. *Facile*. Croire de *léger*. Si ces Pantalons croient toujours aussi de *léger* qu'ils ont cru jusqu'à présent, je vous en rendrai bon compte. S. REAL. Il vieillit & n'est plus d'usage aujourd'hui.

A LA LÉGÈRE, adv. Légèrement. D'une manière *légère*. Il ne se dit au propre qu'en parlant d'armes & d'habits, qui ne pesent guère. Être armé, être vêtu à la *légère*.

A LA LÉGÈRE, se dit au figuré pour inconsidérément, sans beaucoup de réflexion. *Temerè, inconsidérément*. Entreprendre une chose à la *légère*. Il a fait cela fort à la *légère*. Un mot qu'il lâcha à la *légère*, pensa tout gâter. Quoique toutes ces façons de parler soient en usage, il y a d'habiles gens qui aimeroient mieux qu'on se servit de *légèrement*, que de à la *légère*.

LÉGER, f. m. Nom d'homme. *Leodegarius*. Saint *Léger*, que l'on appeloit autrefois *Leutgar* & *Ludger*, & que l'on nomme encore en divers endroits Saint *Ligaire*, ou Saint *Léguier*, tiroit son origine de la première noblesse des François, qui étoit venue avec nos Rois s'établir dans les Gaules. Il vint au monde vers l'an 616. BAILLET, au 2 d'Oct. S. *Léger* fut fait Evêque d'Autun en 659, & mourut pour la foi en 678.

LÉGER. Voyez LICARD.

LÉGÈREMENT, adv. D'une manière *légère*, agile. *Perniciter*. Les Cavaliers de Portugal courent si *légèrement*, que les Anciens ont feint qu'elles étoient conçues du vent. Être vêtu, armé *légèrement*. Marcher *légèrement*.

LÉGEREMENT, signifie encore très-peu, superficiellement, comme en passant, & foiblement. *Leviter, cursim*. Il est blessé *légèrement*. Un Orateur adroit passe *légèrement* sur les fautes de son Héros. Vous avez touché trop *légèrement* un sujet si important. PASC. La plupart des gens examinent *légèrement* les choses mêmes dont ils portent des jugemens décisifs. NIC. Ce n'est pas assez pour Corneille que de plaire *légèrement*, il est obligé de nous toucher. S. EVR.

☞ Dans les Arts, ce mot qui devoit signifier foiblement, superficiellement, sans rien approfondir, a quelquefois une signification tout-à-fait différente. On dit qu'une chose est faite & travaillée *légèrement*, pour dire avec aisance, avec facilité, en sorte que l'on reconnoisse dans l'ouvrage la sûreté de la main de l'Artiste.

LÉGEREMENT, signifie aussi inconsidérément, imprudemment, sans jugement, sans raison. *Temerè*. Il a lâché cette parole un peu *légèrement*. S'engager *légèrement* dans une affaire; se confier *légèrement* à quelqu'un. Ce Prince a entrepris *légèrement* cette guerre; c'est à dire, témérement & sans une assez mûre délibération. Nous nous plaignons quelquefois *légèrement* de nos amis, pour justifier par avance notre légèreté. LA ROCH.

☞ Ce mot, dans la Musique Française, répond à-peu-près au *vivace* des Italiens. Il indique un mouvement moyen entre le gai & le vite.

LÉGÈRETÉ, f. f. Qualité de ce qui est léger, de ce qui est peu pesant, ou défaut de pesanteur dans un corps comparé avec un autre plus pesant. *Levitas*. Borelli prétend qu'il n'y a point de *légèreté* positive, & que ce qu'on appelle *légèreté*, n'est qu'une moindre pesanteur. Les Anciens attribuoient une telle *légèreté* à l'air, qu'ils ne soupçonnoient pas seulement qu'il pût avoir la moindre pesanteur. Le feu, par la propre *légèreté*, s'est élevé dans la partie supérieure. M. Boile a aussi montré que l'élevation d'un corps du fond de l'eau sur sa surface, est inexplicable & inintelligible dans le système de la *légèreté* positive, & qu'il est au contraire très-conforme aux loix de l'Hydrostatique. Voyez les *Nouvelles Expériences de cet Auteur sur la Légèreté positive, ou relative des corps, & ses Paradoxes d'Hydrostatique*.

LEGERETÉ, en termes de Mécanique, se dit d'un corps léger qu'on enfonce dans l'eau pour contrepeser à un grave, & faire en sorte qu'il nage. Quand on a un corps plus pesant que l'eau dont il occupe la place, comme les radeaux, les trains de bois, les hommes mêmes, il faut leur appliquer un contrepoids de tant de livres de *légèreté*, c'est à-dire, des outres remplies de vent, des tonneaux vides bien bouchés, des calebasses qui les tiennent en équilibre sur l'eau, ou qui les fassent flutager.

LEGERETÉ, se dit aussi pour agilité, vitesse. *Pernicitas, agilitas*. La *légèreté* d'un oiseau, la *légèreté* d'un cerf, la *légèreté* des piés. Marcher, courir avec *légèreté*. On dit d'un Maître à écrire, qui écrit fort aisément & fort vite, qu'il a une grande *légèreté* de main. On le dit aussi d'un joueur d'instrument, dont le jeu est aisé & brillant.

On dit aussi en parlant d'une personne qui fait facilement les cadences, qu'elle a beaucoup de *légèreté* dans la voix.

☞ On dit en Peinture, *légèreté* de pinceau, lorsqu'on reconnoit dans l'ouvrage la sûreté de la main du Peintre, lorsque l'ouvrage a l'impression de la facilité dans le mécanisme de l'Art.

LEGERETÉ, ☞ En Morale, terme souvent employé comme synonyme d'inconstance. C'est proprement un défaut de persévérance dans ses goûts. Caractère d'un homme qui ne s'attache pas fortement, qui ne tient pas beaucoup à ses principes, à ses habitudes, &c. *Levitas*. Voyez INCONSTANCE & les autres synonymes. *Légèreté* d'esprit, d'humeur. Les Etrangers accusent les François de *légèreté*. Les femmes ont une certaine *légèreté* qui les empêche de suivre une longue étude. LA BR. Tout ce qu'on peut demander raisonnablement aux personnes légères, c'est d'avouer de bonne foi leur *légèreté*, & de n'ajouter pas la trahison à l'inconstance. S. EVR. Votre cœur a été partagé entre moi & une autre, & votre retour n'a pu réparer votre *légèreté*. P. DE CL. Elle pensa qu'il étoit peu vraisemblable qu'un homme qui avoit fait paroître tant de *légèreté* parmi les femmes, fût capable d'un attachement sincère & durable. ID.

☞ **LEGERETÉ**, imprudence, défaut de réflexion. *Imprudencia*. Faute commise par *légèreté*. Il y a des gens qui disent leur secret plutôt par *légèreté* que par confiance. M. SC.

LEGERETÉ dans l'esprit. C'est un éloge. Voyez Esprit léger, pris dans un sens favorable.

LEGERETÉ, se dit aussi quelquefois par opposition à graveté, énormité. *Levitas*. La *légèreté* de cette faute ne méritoit pas une si sévère réprimande. La vengeance n'est pas proportionnée à la *légèreté* de l'offense.

LÉGIERS, adj. Vieux mot. Prompt, facile.

LEGIFÉRAT, f. m. Territoire, district soumis à un Légifère. *Legiferatus, Provincia, Praefectura*. C'étoit autrefois en Suède, ou c'est du moins dans Erric d'Upsal, Historien de Suède, ce que nous appelons Gouvernement; tout le pays qui obéit à un Gouverneur. Autrefois le Roi de Suède ne pouvoit entrer dans un *Legiférat*, sans l'escorte & la garde que les peuples lui devoient donner, & chaque *Legiférat*, ou district, devoit le conduire sain & sauf, avec bonne garde, jusqu'aux frontières d'un autre *Legiférat*, où il le remettoit entre les mains des habitans de ce *Legiférat*. Voyez DU CANGE.

LÉGIFÈRE, f. f. Nom d'une ancienne Dignité, ou Charge de Suède. *Legifer, praefectus*. C'étoit le Gouverneur d'une Province, d'une contrée. Ce mot se trouve souvent dans Erric d'Upsal, *Hist. de Suède, L. III.*

LÉGILE, f. m. Echarpe, ou pièce d'étoffe, dont on couvre le pupitre sur lequel on chante l'Évangile aux Messes solennelles. L'Abesse de Monmartre a présenté cette année un *légile* de velours cramoisi, enrichi d'une belle broderie, estimé environ deux cens écus. *Mercure de Mai 1728.*

LÉGIION, f. f. Espèce de Régiment, ou de corps, dont les armées Romaines étoient composées. *Legio*.
Elles

Elles ont été d'un différent nombre de Soldats & d'Officiers, suivant les temps différens ; mais il est difficile de marquer précisément le temps & la manière de ces divers changemens. Du temps de Romulus, chaque *légion* étoit de trois mille hommes d'Infanterie, & de cent Chevaliers. On les divisoit en trois Corps, qui faisoient autant d'ordres de bataille. Chaque Corps étoit composé de dix Compagnies, ou Manipules, qu'on rangeoit à quelque distance les uns des autres sur un même front. Chaque Corps avoit deux Officiers Généraux pour les commander, qu'on appelloit *Tribuns*, & chaque Manipule deux *Centurions*. Sous les Consuls, la *légion* étoit de quatre mille hommes, qui faisoient quatre corps commandés par un Consul, ou un des ses Lieutenans ; & chaque *légion* avoit sa Cavalerie, qui étoit de deux ou trois cens chevaux. Ensuite, & du temps de Marius, on réunit en un ces quatre petits corps de *légion*, on les augmenta, & on fit des Cohortes de cinq à six cens hommes chacune, sous l'autorité d'un Tribun, ou Maître de Camp. Chaque Cohorte fut composée de trois Compagnies, ou Manipules. Chaque Manipule de deux Centuries, & la *légion* partagée en dix Cohortes, qui faisoient autant de Bataillons séparés ; qui se battoient sur trois lignes ; de sorte qu'alors la *légion* étoit de cinq ou de six mille hommes. Si les dix Cohortes étoient chacune de cinq cens hommes, la *légion* étoit de cinq mille hommes, & si elles étoient chacune de six cens, la *légion* avoit six mille hommes de pié, outre six cens chevaux. ABLANC. Ilidore dit, au L. 9, de *Orig. c. 3*, que la *légion* étoit de six mille hommes divisés en soixante Centuries, trente Manipules, douze Cohortes & deux cens Troupes : il est aisé de voir combien chacune de ces divisions contenoit de Soldats ; la Centurie étoit de cent hommes, le Manipule de deux cens, la Cohorte de cinq cens, la Troupe, *turma*, de trente. Selon l'Académie, la *légion* étoit de six mille cent hommes de pié, & de sept cens vingt-six chevaux. Les forces de Rome consistoient en plusieurs *légions*. La première *légion*, la deuxième *légion*. La dixième, la quatorzième *légion*. La *légion* Thébaine. Les *légions* Romaines. Les *légions* des Gaules, de l'Illyrie, &c. Les vieilles *légions* étoient fort estimées. Les trois *légions* sont ici rangées sur deux lignes, ainsi que César avoit coutume de le pratiquer, lorsqu'avec peu de troupes, il avoit besoin d'étendre son front. Louis XIV. Les *légions* étoient la principale & la plus considérable partie des armées Romaines. Les *légions* étoient toutes composées de Citoyens Romains : les alliés (*socii*) formoient les corps des troupes auxiliaires (*auxilia*).

☞ **LÉGION**, Fulminante ou foudroyante. Voyez ces mots.

Les *légions* avoient pour étendard un aigle. Dans les commencemens, c'étoient différens animaux ; une louve en l'honneur de la louve qui alaita Romulus & Rémus : Quelquefois un porc, comme dans la cinquième *légion* ; Festus dit que c'est parce que la guerre ne se fait que pour avoir la paix, qui se concluoit en immolant une truie : Quelquefois le Minotaure, pour avertir les Généraux que leurs desseins doivent être aussi cachés, aussi impénétrables, que le Minotaure étoit inaccessible dans son labyrinthe. Elles avoient aussi le cheval & le sanglier pour étendard. Voyez Festus, Végèce, L. III, & Vossius, de *Idolol.* L. III, c. 76. Pline, L. X, c. 4, dit que c'est Marius qui changea tous ces étendards en aigles. Sur les médailles dans les commencemens, le type des *légions* étoit des aigles & des étendards ; dans la suite, ce sont des divinités, des figures d'animaux, &c. Voy. l'*Index Typorum*, du P. Bandury.

LÉGION. Terme d'une Milice Française sous François I. Durant la paix faite par le Traité de Cambray, François I fit, sur l'idée des anciennes *légions* Romaines, une nouvelle disposition de l'Infanterie, Tome V.

qui jusqu'à son temps n'avoit point encore été proprement séparée en Corps différens. Il ordonna qu'on formât ses *légions*, chacune de six mille hommes, & désigna les Provinces où elles seroient levées. Une devoit l'être en Normandie, une en Bretagne, un autre en Picardie, une en Bourgogne, une en Champagne & en Nivernois ; la sixième en Dauphiné, en Provence, dans le Lyonnais, & en Auvergne ; & la septième en Languedoc. Elles étoient destinées à servir principalement en campagne. Il résolut d'en faire encore une autre dans la Guienne, pour servir à la garde des Places de cette frontière. Ces *légions* furent divisées en six Compagnies de mille hommes, qui avoient chacune un Capitaine pour les commander, & sous lui deux Lieutenans & deux Enseignes. Les Capitaines furent chargés d'avoir le rôle de tous ceux qui composoient leurs Compagnies ; leur nom, leur surnom, leur demeure, afin qu'ils fussent toujours prêts à marcher au premier ordre ; & le Roi accorda à ces Soldats diverses franchises & privilèges, comme Charles VII avoit fait aux Français-Archers, qu'il établit de son temps. C'est de là que sont venus ce qu'on appelle aujourd'hui les vieux Corps de Picardie, de Normandie, de Champagne, auxquels fut ajouté celui de Navarre, quand Henri IV fut parvenu à la couronne ; & enfin ceux de Piémont & de la Marine, qui sont toujours conservés sur pied, même en temps de paix. P. DANIEL. *Hist. de France*, T. III, p. 274, 275. C'est à l'occasion de ces *légions* Françaises & de leur établissement, que François I. composa un Ouvrage très-bien écrit sur la discipline militaire, dont parle Sainte-Marthe.

Les Médaillistes appellent *Légion*, une médaille sur laquelle est le nom d'une *légion*. Une *légion* est une médaille qui a au revers deux lignes militaires, ou étendards militaires, & un aigle Romaine au milieu, & pour inscription le nom de la *légion*, IEGIO I. II. X. OU LEGIO XV. &c. par exemple, ANT AUG III VIR R P C, un Navire, & au revers deux signes appelés *Pila*, & un aigle Romaine au milieu, LEG. II. une autre LEG. III. LEG. XV. &c. une autre LEGI XVII. CLASSICÆ. Les Antiquaires recherchent fort les *légions*. J'ai déjà plus de vingt *légions* d'Antoine. J'ai acquis depuis peu une *légion* fort rare. Antoine est le premier, & Carausius le dernier sur les médailles desquels on trouve des *légions*, comme on le peut voir dans les Recueils du Comte Mezzabarba & du P. Banduri. On trouve sur les médailles jusqu'à la XXXVII. *légion*, & point au-delà. La trente-sixième se voit sur les médailles de Victorin le Père. Voyez encore les mêmes Recueils.

Ce mot de *légion* vient de *legere*, choisir, parce que quand on levoit des *légions*, on faisoit un choix de la jeunesse la plus propre à porter les armes, ce qui s'appelloit *delectum habere*. Voy. Varron, L. IV, de *Ling. Lat.* & L. III, de *Vita Pop. Rom.* Plutarque dans Romulus, Végèce, L. II, c. 1. Ilidore, L. IX, c. 3.

LÉGION, signifie dans le style de l'écriture, un grand nombre, une quantité. JÉSUS-CHRIST n'avoit qu'à demander à son Père une *légion* d'anges, s'il eût eu besoin de Défenseurs. Il est fait mention dans l'Évangile d'un diable qui s'appelloit *Légion*, parce qu'il étoit avec plusieurs autres dans le corps d'un possédé.

☞ On le dit de même dans le discours familier. Une *légion* de parens, d'amis. Dans cette acception le mot de *légion* est pris figurément, & n'est que du style familier.

LÉGION. Terme de Géographie. *Legiodunum*. C'étoit anciennement une petite ville de l'Insubrie. Ce n'est plus qu'un village du Duché de Milan, situé sur le bord oriental du Lac Majeur. MATY.

LEGIONAIRE. s. m. Soldat dans une *légion*. *Legionarius*. Les Soldats Romains s'appelloient *Légionnaires*.

Bouche, en son *Hist. de Provence*, & d'autres, Nnn

appellent aussi *Légionnaires*, les nouvelles milices que François I. établit sous le titre de légions.

LEGIS. Les foies *legis* viennent de Perse, ou par les secours des vaisseaux qu'en envoie d'Europe à Bender-Abassi dans le Golfe Persique, ou par ceux qui trafiquent dans les Echelles du Levant, & particulièrement à Smyrne. Ce sont les plus belles après les Sousbassi ou Cherbassi.

LEGISLATEUR. f. m. (Prononcez l's) Celui qui porte des loix pour tout un peuple; celui qui a le pouvoir de faire & d'abroger les loix dans un État. *Legislator.* En France le Roi seul est le *Législateur*: à Geneve, c'est le Peuple. A Venise, à Genes, la Noblesse: en Angleterre, ce sont les deux Chambres & le Roi. A Rome, le peuple étoit son propre *Législateur*. C'étoit dans les assemblées du peuple que se faisoient les Loix. Les Loix ne lient point un *Législateur*, & par une espèce de reconnaissance pour celui qui les fait observer; elles semblent lui permettre de les enfreindre. **TOUR.** Brama est un *Législateur* vénérable à toute la nation des Indiens, par le bel ordre, & par la police admirable qu'il a établie dans toutes les Indes. **P. CATROU,** Jésuite.

Les principaux *Législateurs* anciens, sont Moÿse, *Législateur* du Peuple de Dieu; Mercure Trilmégiste, & Bocoré, ou Boccoride, des Egyptiens; Italus, des Enotriens; Thésée, Dracon, Solon, Céade, des Athéniens; Zoroastre, des Bactriens; Charondas, des Cappadociens; Charondas encore, ou Phaléas, des Charthaginois; Androdamas, des Chalcidiens; Euxode, des Cnidiens; Phidon, des Corinthiens, Ephore & Minos, de l'Île de Crète; Pythagore, des Crotoniates, & de presque toutes les villes de la grande Grèce; Parménide & Zénon, d'Elée en Lucanie; Arribas, ou Tharcitas, des Epicoures; le Thrace Zamolnis, des Gètes; Phoronée, des Grecs; Bacchus, des Indes; Saturne, de l'Italie; Macarius, de l'Île de Lesbos; Zalucus, des Locciens; Nicodore Athlète, de la ville de Maurine; Hippodonne, de Mylète; Charondas, de Rhégio; Lycurge, des Lacédémoniens; Archytas, de Tarente; Philolaüs, des Thébains; Charondas, des Thuriens; Solon pourroit aussi passer pour *Législateur* de Rome, parce que les Dèsemvirs, qui furent créés pour faire des Loix, en prirent beaucoup de celles de Solon.

LEGISLATIF, IVE. adj. On ne s'en sert que dans ces phrases, Pouvoir *législatif*, Puissance *législative*; pour dire, Pouvoir, puissance de faire des Loix. *Nomotheticus, a.* Le pouvoir *législatif* réside dans la personne du Souverain. Celui qui est revêtu du pouvoir *législatif*, ne se doit proposer que la tranquillité & la sûreté publique. **BEAUVAIL.** Dans les cas extraordinaires, l'autorité *législative* réside dans les peuples. **LIMIERS.**

LEGISLATION. f. f. Terme de Droit public. Autorité, puissance de faire des Loix. *Potestas legum condendarum.* C'est aussi l'exercice de cette puissance, qui se fait en donnant des Loix. La *législation* n'appartient en France qu'au Souverain. La Chambre de *législation* est un Bureau où s'assemblent des Commissaires, à la tête desquels est M. le Chancelier, pour travailler à de nouveaux Réglemens pour l'administration de la Justice. C'est de là que sont déjà sorties les Ordonnances sur le fait des Donations, des Testamens & des Inscriptions de faux. On continuera de même en ce qui regarde les principales matières de la Jurisprudence Française; & par ce moyen on prévendra beaucoup de procès, qui causent ordinairement la ruine des familles. A l'égard du droit de la *législation* pure & simple, les Rois ne prétendoient point dès-lors le partager avec personne. **BOULAINVILLIERS.** Le droit de *législation*, tel qu'on le voit établi dans la personne des Rois, est le principe de la multiplicité des Ordonnances, & la cause effective de leur inexécution. **Id.**

LEGISLATRICE. f. f. Celle qui fait des Loix. La voilà *Législatrice*, malgré sa modestie ordinaire,

qui ne se propose que de maintenir les règles établies par les autres, dit M. de la Motte de Madame Dacier, dans les Réflexions sur la Critique. La nouvelle *Législatrice.* *Journal des Savans* 1717, p. 413.

LÉGISTE. f. m. Qui est Docteur ès Loix, qui les enseigne, qui les commente. *Legis Doctor.* L'arrivée des *Légistes* au Parlement, sous Philippe de Valois, causa des grands changemens. Ces gens pleins de formalités, qu'ils avoient puisées dans le Droit, introduisirent la procédure, & par là se rendirent maîtres des affaires les plus difficiles. **LE GENDRE.** Les *Légistes*, furent ils Présidens, & même premiers Présidens, n'étoient qualifiés que de Maîtres. **Id.** Édouard I, Roi d'Angleterre, arbitre entre les Compétiteurs du Royaume d'Ecosse, ne voulut point prononcer là dessus, que l'affaire n'eût été examinée deux fois par les *Légistes* d'Ecosse. **LARREY.** On ne se sert guère de ce mot, & il peut cependant encore avoir place en Vers; par exemple, Sénecé le dit pour homme de robe, Magistrat, en faisant le caractère d'un Gentilhomme Campagnard:

*Fier de sa noblesse Gothique,
Et de l'émail de son blason,
Il redoute l'humeur altière
Du Légiste en charge élevé,
Plus glorieux sur son pavé,
Que lui dans sa Gentilhommière.*

Ce mot se prend maintenant plus ordinairement pour les Ecoliers de Droit, à Bourges, à Orléans, à Angers, à Caën, & ailleurs, où ces *Légistes* sont une espèce de corps assez considérable, & font souvent parler d'eux.

LEGITIMAIRE. adj. m. & f. Qui appartient à la légitime. Terme de Jurisprudence. *Ad legitimam pertinens. Legitima Jure debitus. Legitimarius, a, um.* Van Water, *Observat. Juris Romani, Lib. I, C. II,* recherche l'origine de la quarte *legitimaire*. Il croit qu'il faut la tirer de la Loi *Falcidia*: cette Loi portoit, à ce qu'il croit, que la quatrième partie des biens de la succession devoit toujours appartenir à l'héritier testamentaire, quand il étoit chargé de legs; & à l'héritier légitime, quand il étoit deshérité sans sujet. C'est pourquoi dans plusieurs Loix du Code & du Digeste, & dans la Nouvelle XXII. de Justinien, la légitime est appelée *Falcidia*. Richard dans son Traité des Donations, & quelques autres Jurisconsultes, avoient proposé ce sentiment; mais comme ils l'avoient eux-mêmes abandonné, notre Auteur prétend qu'on doit lui attribuer la gloire de cette découverte. *Journal des Savans* 1714, p. 393. La quarte *legitimaire* est une quatrième partie des biens d'une succession qu'on accordoit, afin d'empêcher l'action contre le Testament inofficieux.

LEGITIMATION. f. f. Acte par lequel on rend légitimes des enfans naturels. *Spuriorum liberorum adoptio, cooptatio in ingenuorum jus & numeram.* Quand le père & la mère en se mariant mettent leurs enfans nés avant le mariage sous le poile, c'est une *legitimation* qu'on appelle *per subsequens matrimonium*. Ces légitimés par mariage subséquent ont les mêmes avantages que les enfans nés après un mariage solennel. La *legitimation* se fait aussi par Lettres du Prince vérifiées à la Cour, & à la Chambre des Comptes, du consentement de tous ceux qui y ont intérêt, c'est-à-dire, de tous les héritiers paternels & maternels. En ce cas, les enfans ainsi légitimés peuvent succéder. La Reine Marie de Molina, épouse de Sanche le Brave, Roi de Castille, envoya des Ambassadeurs au Pape Boniface, lui demandant la *legitimation* des cinq enfans qu'elle avoit eus du Roi Sanche, ce que le Pape accorda par une Bulle du 6 Septembre 1301. La *legitimation* n'étoit point en usage avant le Grand Constantin; c'est lui qui l'introduisit par une loi, que l'Empereur Zénon rétablit de son temps. *Voyez* la loi *Divi*, *Cod. de*

Not. l. En 1181, Alexandre III fit un referit par lequel il l'admet & l'autorise dans le Droit Canon. Voyez Selden, *Dissert. ad Fletam. c. 9*, & le Gloss. de Du Cange.

LÉGITIMATION, signifie aussi, Reconnoissance authentique & juridique; & il ne se dit qu'en parlant des affaires des Diètes d'Allemagne. Après la *légitimation* de son pouvoir, tous les Députés l'allèrent saluer. ACAD. FR.

LÉGITIME, adj. m. & f. Qui a les conditions requises par les loix; qui est juste, équitable, & fondé en raison. *Legitimus*. Cela est *légitime* avec cette intention. PASC. Il y a de *légitimes* sujets de pleurer. Pleurer ce qu'on aime est sans doute le plus *légitime*. PATRU. La contestation qu'il lui fait n'est pas *légitime*. ACAD. FR. Un Prince *légitime* est celui qui est venu au Trône par élection, ou par succession. Une autorité *légitime*, celle qui est émanée de celui qui a le pouvoir de la donner. Un enfant *légitime*, qui est né en *légitime* mariage, célébré selon les loix du pays; ¶ au lieu que l'enfant légitimé est celui qui, étant né dans le concubinage, a été rendu *légitime*, par un mariage subséquent de ses père & mère, ou par Lettres du Prince. Le péché seul peut causer dans une ame Chrétienne, une tristesse *légitime*. AB. DE LA TR. On appelle intérêt *légitime*, celui qui est au taux du Roi.

Les Médecins appellent un enfantement *légitime*, celui qui vient justement à son terme; & *illégitime*, celui qui vient ou plutôt, ou plus tard, comme celui de huit mois.

¶ Les anciens Médecins appeloient *légitimes*, les maladies dont les symptômes étoient conformes à la cause qui étoit censée les produire le plus constamment. Aujourd'hui on donne le nom de *légitime*, à une maladie dont tous les symptômes sont bien évidemment marqués. Une pleurésie est dite *légitime* quand la fièvre est violente, la douleur de côté aiguë, la difficulté de respirer très grande, &c. elle est faulle, *Spuria, notha*, quand ces symptômes manquent en nombre ou en intensité.

Dans le Droit, *légitime* se dit des personnes, des choses, des actions, du temps.

¶ **LÉGITIME**, f. f. Portion de l'hérédité qui est due aux enfans par le droit naturel, dans les biens de leurs père & mère, ou autres ascendans, & dont ils ne peuvent être privés que pour une juste cause d'exhérédation. *Portio lege debita; Legitima portio hereditatis*. C'est une portion privilégiée, & consacrée par la nature. La *légitime* des enfans, selon la Coutume de Paris, est la moitié de ce que chacun auroit eu *ab intestat*. En Normandie, c'est le tiers des biens dont le père étoit saisi au temps de son mariage. En Droit, c'est tantôt le tiers, tantôt la moitié, selon le nombre des enfans. Quand il y a plus de quatre enfans, c'est la moitié; & le tiers s'il n'y en a que quatre, & au-dessous. Bruneau remarque que la Jurisprudence a fort varié sur la manière de payer la *légitime*, & que, selon la Jurisprudence d'aujourd'hui, ¶ quand il y a plusieurs enfans qui ont été avantagés par leur père ou par leur mère, & qu'il y en a d'autres qui n'ont pas leur *légitime*, c'est le dernier avantagé qui paye la *légitime* lui seul, sauf, après le paiement, s'il n'a pas sa *légitime*, à la demander à celui qui a été avantagé immédiatement avant lui; & celui-ci de même, en remontant d'ainé en aîné. Une fille obligée, à cause de la multitude des créanciers, de renoncer à la succession de son père & de sa mère, demanda sa *légitime* à ses frères & sœurs sur ce qui leur avoit été avancé en mariage, & l'obtint par Arrêt de la Grand'Chambre du 3 Décembre 1642. Les Patrons à Rome avoient aussi une *légitime* sur les biens de leurs aînés.

Un enfant peut demander sa *légitime*, ou un supplément de *légitime* à son frère.

LÉGITIMEMENT, adv. D'une manière licite, & suivant les loix. *Legitimè*. On ne doit faire des aumô-

nes que d'un bien acquis *légitimement*.

LÉGITIMER, v. a. Rendre légitime un enfant né hors le mariage. *Ingenui jus spurio attribuer*. Ce père a fait *légitimer* ses enfans. Un enfant ne peut être *légitimé* sans le consentement du père. Le Roi peut *légitimer* des adultérins mêmes. La raison est, que le Prince est le maître de l'état civil de ses sujets. Il peut, quand il lui plaît, effacer la turpitude de l'adultère, & établir l'honneur d'une naissance que les loix condamnent. La Politique ne permet pas qu'il les laisse dans une infamie qui les exclut en quelque sorte de la société civile, & du commerce des honnêtes gens. La voie la plus certaine de *légitimer*, est le mariage subséquent entre le père & la mère; alors tout le défaut de la naissance est réparé, & les enfans entrent dans tous les mêmes droits que s'ils étoient nés après la célébration du mariage. Les Empereurs avoient inventé divers moyens de *légitimer*. Anastase avoit voulu que le père pût *légitimer* ses enfans naturels par la seule adoption, pourvu qu'il n'eût point d'enfans légitimes. Mais Justin, par sa Constitution, & Justinien, par sa Nouvelle 74, abolirent cette légitimation, de peur que la trop grande facilité de *légitimer* des bâtards ne retint les hommes dans le concubinage. Il établit seulement une manière de *légitimer* qui se fait par Lettres du Prince. Cette légitimation rendoit les bâtards capables d'arriver aux dignités, & même de succéder, pourvu qu'ils fussent *légitimés* du consentement de leurs père & mère, & de leurs parens. Cela est conforme au Droit Canonique, & on le pratique de même en France. La légitimation se fait par Lettres Patentes du Roi, lequel seul peut *légitimer* les bâtards. DE LAUNAY. Le Roi, en *légitimant* les bâtards, ne leur accorde que le droit de posséder des Charges & des Bénéfices, & de disposer de leurs biens par Testament. Pour succéder, il faut le consentement des parens.

LÉGITIMER, signifie aussi, Faire reconnoître publiquement pour authentique & juridique. Et cela se dit principalement en parlant des Diètes d'Allemagne. Un Commissaire Impérial n'est point reçu à la Diète, qu'auparavant il n'ait fait *légitimer* son pouvoir, *légitimer* sa commission.

En ce sens il est aussi réciproque en parlant des affaires des Diètes. Après qu'ils se furent réciproquement *légitimés*. AC. FR.

LÉGITIMÉ, ÉE. part. *Adscriptus in numerum ingenue-rum*.

LÉGITIMITÉ, f. f. Etat, qualité d'un enfant qui est légitime. Il est question dans cette cause, de la *légitimité* d'un tel enfant. La déclaration des père & mère ne peut donner atteinte à la *légitimité* d'un enfant né, constatant le mariage. On dit aussi la *légitimité* d'un droit, d'une prétention, &c.

LÉGNANO. Petite ville de l'État de Venise, en Italie. *Leoneacum, Leonicum*. Elle est fortifiée, située sur l'Adige, dans le Véronnois, à neuf ou dix lieues au-dessous de Vérone. MATY.

LEGONTIEN, f. m. Nom d'homme. *Leguntianus*. On l'honore le 5 Février à Quiet, au Royaume de Naples; sans en savoir autre chose que son nom & sa qualité de Martyr. CHASTELAIN, au 5. Février, p. 544.

LEGS, f. m. Libéralité que fait un Testateur ¶ par testament ou par codicile, & dont la délivrance doit être demandée à l'héritier. *Legatum*. Le *legs* universel est celui qui est fait de tous biens, ou de tout un genre de biens, comme de tous meubles & acquêts, ou d'une partie & quotité, sans autre spécification particulière, comme du quint des propres, ou du quart ou autre quotité de tous meubles & acquêts; ce qu'on appelle *legs* universel par quotité. Le *legs* particulier est celui qui se fait d'une chose particulière, qui est laissée au légataire à titre particulier, comme d'une somme de deniers, d'un tableau, d'un tel meuble, &c. Comme les *legs* universels mettent ceux qui les reçoivent au lieu & place de l'héritier, ils les obligent

aussi de payer les dettes héréditaires jusqu'à la concurrence des biens légués. Les légataires particuliers ne sont tenus d'aucunes dettes. Un *legs* caduc est celui qui n'a point d'effet : *legs* conditionnel, celui qui n'a lieu qu'en accomplissant la condition. Si la condition est impossible, ou incivile, elle est nulle, & le *legs* appartient au légataire. **LEGS** par assignat, est celui qui se fait d'une somme ou d'une rente à prendre sur un tel fonds, au lieu que les *legs* simples & sans assignat, sont ceux qui se font d'une somme de deniers, ou d'une rente à prendre généralement sur tous les biens du Testateur, ou sans désigner sur quoi elle sera prise.

LEGS PIEUX. *Legatum pium*, est celui qui est fait à un lieu consacré à Dieu, & destiné aux bonnes œuvres, comme une Eglise, un Monastère, un Hôpital, &c. & qui est fait pour une fin bonne & pieuse. Pour qu'un *legs* soit *pieux*, il ne suffit pas qu'il soit fait à une personne consacrée à Dieu, il faut encore que la fin en soit pieuse. Quoiqu'un Testament soit nul, il ne laisse pas de valoir à l'égard des *legs pieux*. Les Capitulaires ordonnent que le Commissaire du Prince prendra soin avec l'Évêque de l'exécution des *legs pieux*. *Capitul. T. I, p. 257, c. 8.*

Ce mot vient de *legatum*, & de *lego*, *legare*.

LEGUE BELLITE. La montagne de *Légu-Bellite* est une montagne des Alpes, près de Chambéry. *Vie du Frère FIACRE, L. III, p. 218.*

LEGUER. v. a. Faire un legs, donner par testament. *Legare, legatum alicui scribere.* *Leguer* à ses parents, à ses amis une somme d'argent, ses meubles, une partie de son bien. On *legue* par codicile aussi bien que par testament. On peut *leguer* en général toutes les choses dont on peut disposer par testament, suivant la loi du lieu où elles sont situées.

LEGUÉ, ÉE part. *Legatus.*

LEGUIER. Voyez **LEGER.**

LEGUME. f. m. Ce mot se dit des grains semés qui se cueillent avec la main, à la différence des blés & avoines, qui se scient & se fauchent. *Legumen.*

Le mot de *légume* ne convient proprement qu'aux semences & aux grains qui viennent dans des gouffes comme pois, fèves, lentilles, haricots. Un usage abusif l'applique à plusieurs autres choses, aux racines, aux herbes potagères, & généralement aux plantes bonnes à manger. Il ne s'emploie guère qu'au pluriel. Les Ermites ne vivoient que d'herbes & de *légumes*. L'exposition du Nord a de grands avantages pendant les chaleurs pour les *légumes*. **LA QUINT.** S'il se trouvoit quelques fruits dans le Monastère, ou quelques *légumes* nouveaux, on pourra, &c. **AB. DE LA TR.** Ces *légumes* sont, par exemple, des herbes crues, du céleri, des raves, des pois, & d'autres *légumes* nouveaux, qui, &c. **IV.**

Le P. Bouhours fait ce mot féminin dans la Vie de Saint Xavier, *L. V.* Des racines fort amères, & des *légumes* cuites à l'eau faisoient toute la nourriture, parmi ses travaux continuels. **BOUH.** C'est une faute. Il n'y a que le peuple de Paris qui dise de bonnes *légumes*.

Ce mot vient de *legumen*, Latin, ainsi appelé *ex eo quod manu legatur, & non secetur*, de ce qu'on le cueille, on le tire avec la main, & qu'on ne le coupe point, disent Servius & Varron, *L. I, de Re Rust. c. 23, & 32.*

LEGUMIER. f. m. Synonyme de **POTAGER.** Jardin où l'on fait venir des légumes, ou des plantes potagères que l'on appelle communément Légumes. *Hortus alitorius.* Voy. **POTAGER.**

LEGUMINEUSE (Fleurs). *Flores leguminosæ.* Terme de Botanique. Ce sont celles que portent les plantes qu'on appelle Légumes, pois, fèves, lentilles, &c. Ces sortes de fleurs sont composées de quatre ou cinq pétales qui sortent du fond du calice. Le pétale supérieur, qu'on nomme Pavillon, *vesillum*, est ordinairement grand, plié en dos

d'âne, tantôt relevé, tantôt rabattu sur les autres parties de la fleur. Il se trouve au bas de la fleur un ou deux pétales, qui, par leur réunion, semblent n'en faire qu'un. Mais dans ce cas le pétale unique a presque toujours deux attaches; ce qui fait que quelques Auteurs ont dit que les fleurs papilionacées ou *légumineuses*, ont toujours cinq pétales. Soit que le bas de la fleur soit formé par un ou par deux pétales, on aperçoit la forme de l'avant d'une nacelle, ce qui lui a fait donner le nom de *Carina*. Entre le pavillon & la nacelle on voit sur les côtés deux autres pétales, qu'on nomme les Ailes, *ala*. Elles ont ordinairement une oreillette vers leur naissance. **DUH.**

LEGUMISTE. f. m. Jardinier qui fait venir des légumes. *Olitor.* Voy. **MARECHAIS.** Pourquoi ne dirait-on pas *Légumiste*, comme on dit *Fleuriste*, *Pépinieriste* ?

LEGUNS. f. m. pl. Vieux mot. Légumes.

L E H.

LEHAL, ou **LE HAL.** Petite ville, avec une bonne citadelle. *Lehalium.* Elle est dans la Livonie, sur un golfe, à dix lieues de Pernaw, vers l'occident septentrional. **MATY.**

LEHEMAN, ou **LEHEMAS.** Ville de la Tribu de Juda. *Leheman, Lehemas.* Le Texte Hébreu la nomme de ce dernier nom, & la Vulgate du premier. *Jof. XV, 40.* Le P. Lubin croit que c'est celle que les Septante appellent *Mauvais.*

LEHERENNE, ou **LEHERENNUS.** f. m. Terme de Mythologie. Nom d'un faux dieu de l'Antiquité. *Leherennus.* Deux inscriptions envoyées par le P. Sirmond à Gruter, font mention de ce dieu.

LEHERENNO
DOMESTICUS
R V F I F.
V. S. L. M.

L'autre est,

LEHEREN
DEO
T E R T V L L U S
V. S. L. M.

Comme elles ont été trouvées à Cominges, il y a apparence que c'étoit un dieu du pays.

LEHIRE. f. m. Nom d'homme. *Eleutherus.* S. Eleuthère de Tournay est fêté par le peuple, qui le nomme *S. Léhire*, nom qui fut donné à un Hôpital fondé en 1360, en l'honneur de ce saint Evêque de Tournay. **CHASTELAIN, au 20. de Fév. p. 699.**

L E I.

LEIBNITIANISME. f. m. Doctrine, Philosophie de Leibnitz.

LEIBNITIEN. f. m. Qui suit la Doctrine du célèbre Leibnitz.

LEIBNITIEN, ENNE. adj. qui concerne la Doctrine de Leibnitz, son système, ses principes. On en trouvera des explications sous différents articles. *Voy. MONADE, HARMONIE, PRÉÉTABLIE, &c.*

LEICESTER. *Licestria, Legecestria, Leogora.* Ville d'Angleterre, Capitale du Comté de Northingham, & située sur la Stourre, à sept lieues de Northingham, du côté du midi. On croit que *Leicester* est la ville des anciens Coritains, appelée *Rhage, Rage & Rata.* **MATY.** Nous prononçons *Leicestre*, & plusieurs l'écrivent.

LEICESTER-SHIRE, ou le Comté de *Leicester.* *Licestria, Leicestria.* Province d'Angleterre. Elle a au nord celle de Nottingham, au couchant celles de Darby & de Warwick, au midi celle de Northampton, & au levant celles de Rutland & de Lincoln. Ce Comté peut avoir neuf lieues de long, & autant de large : le pays en est uni, & bien cultivé, & il fournit quantité de laine blanche fort fine. *Lei-*

est sur la Stoure en est la capitale. On y distingue encore les bourgs de Loughboroug, de Lutterworth. MATY.

LEICHE. f. f. *Sparganium*. Herbe qui croît dans les prés, & qui se mêlant avec le foin, blesse la langue des animaux. Ce foin ne vaut rien, il est plein de leiches.

LEICTOURE. Voyez LECTOURE.

LEIDE, LEYDEN. Ville du Comté de Hollande, une des Provinces Unies. *Leida*, *Lugdunum*; dans Ptolomée, *Lugodunum Batavorum*. Elle est capitale du Rhyndland, & située sur le vieux canal du Rhin, qui va se perdre dans les sables, à une lieue de cette ville. *Leide* est entre Delf & Harlem, & à trois lieues de la Haye. Elle est fort grande, fort nette, bien bâtie, & la mieux peuplée de toute la Hollande, après Amsterdam. Elle est considérable par ses Manufactures de draps, par son Université fondée l'an 1575, & célèbre par le siège que les Espagnols y mirent: & qu'ils furent obligés de lever l'an 1574. Le fameux Tailleur d'habits, Jean de Leide, Chef des Fanatiques Munitériens, étoit de cette ville. MATY. De Valois assure que l'on dit aussi *Leyen*. Voy. *Not. Gall. p. 289*.

LIENTERIE. f. f. Terme de Médecine. Maladie dans laquelle les alimens sortent avec précipitation par les selles, sans avoir été altérés en aucune manière, ni en leur substance, ni en leur qualité. *Lienteria*. On écrit ordinairement, & on prononce toujours LIENTERIE. Voyez ce mot. Dégori écrit *léienteric*.

Ce mot est formé du Grec *λεντερία*, dont quelques-uns conservent l'orthographe dans les premières syllabes.

LEINIGEN. Voyez LINANGE.

LEINSTER. Voy. LAGÉNIE. C'est la même chose.

LEIPSIC, LEYPSICK. Nom d'une ville du cercle de la Haute-Saxe. *Leipzia*, *Lipsia*. Elle est dans la Misnie, sur la rivière de Pleiß, à quatre lieues de Mersbourg, vers l'orient. *Leipfic* est une ville riche, grande, bien peuplée, fortifiée & défendue par la citadelle de Pleißenburg. Elle est célèbre par son commerce, ses foires, son Université, & par la pureté avec laquelle on y parle la langue Allemande. Elle est capitale du cercle de *Leipfic*, qui est la partie septentrionale de la Misnie, & qui renferme le Duché de Hal, le Comté de Westin, & les petites villes de Bitterfelds, de Leibnitz, de Landsparg, de Colditz, de Pégaw & de Weiffenfelds. MATY. *Leipfic* est, selon Messieurs de l'Académie, à 31 degrés de longitude, & à 51 degrés 20 minutes de latitude septentrionale. L'Université de *Leipfic* fut fondée par Frédéric le Belliqueux, l'an 1408, lorsque les hérésies de Jean Hus firent sortir de l'Université de Prague quatre cens Etudiants, qui se retirèrent à *Leipfic*.

Le Journal de *Leipfic* est un Journal qui se fait dans cette ville, & qui paroît tous les mois. C'est un des meilleurs Ouvrages en ce genre. V. JOURNAL. Il est intitulé, *Acta Eruditorum*, les Actes des Savans. Dans le *Thesaurus Numismatum Modernorum*, il y a deux jetons frappés, l'un pour l'établissement des chaises à Porteurs à *Leipfic*, & l'autre en mémoire de l'établissement des lanternes dans la même ville.

LEIPZIS. Sorte de serge qui se fabrique à Amiens.

LEIRAC. Nom d'un ancien Château proche de Carcassonne. *Lauracum Castellum*. Valois, *Not. Gall. p. 265*.

LEIRIA. Nom d'une ville de Lestramadure du Portugal. *Leiria*, *Leira*. Elle est Episcopale, suffragante de Lisbonne, dont elle est éloignée de vingt lieues du côté du Nord, & de quatre lieues du bord de l'Océan. MATY.

LEISZNIE. Petite ville d'Allemagne, dans l'Electorat de Saxe, en Misnie, sur la Mulde.

LEITH, LYTH. Nom d'un bourg, ou petite ville de la Lothlane, en Ecosse. *Litha*. Ce lieu est sur le golfe d'Edimbourg, à mille pas de la ville de ce nom, & à l'embouchure de la rivière de *Leith*. Il se fait beaucoup de commerce en ce lieu. Crom-

wel y avoit fait construite une citadelle qui est maintenant démolie. MATY.

LEIVA. Voyez LEWENTZ.

L E K.

LEK. Nom d'une rivière des Pays-Bas. *Lecca*, *Leccus*. C'est une branche du Rhin, qui s'en sépare à Wijk, & qui tournant ensuite à l'ouest, coule au midi de la Hollande, & va se décharger dans la Meuse, près de Rotterdam. Voyez Guichardin, *Descript. des Pays-Bas*.

LEK. f. m. Terme de Relation de Indes. Nom de compte & de somme. *Lekus*. Un *lek* vaut aux Indes, & principalement dans les Etats du Mogol, cent mille roupies, qui font environ cinquante mille écus de notre monnoie. D'HERBELOT.

L E L.

LELA. Mot qui en langue Turque signifie Dame.

On donne ce nom aux grandes Dames en Afrique. C'est un titre d'honneur qu'on y donne à la Vierge, pour laquelle les Mahométans ont beaucoup de vénération. Les Maures l'appellent *Lela Mariam*, c'est-à-dire, la Dame Marie. Voyez Ricaud de l'Emp. Ott.

LÉLAPE. f. m. C'est le nom du chien que Procris donna à Céphale pour aller à la chasse du monstrueux renard qui désoloit les campagnes de Thèbes.

LÉLÉGIE. Voyez LACÉDÉMONE. C'est son premier nom.

LELIE, ou LÆLIUS. f. m. Nom d'homme. *Laelius*. Scipion & *Laelius*, amis intimes, & qui aimoient également les Lettres, ont eu beaucoup de part aux Comédies de Térence.

LÉLIE, ou LÆLIA. f. f. Nom de femme. *Lelia*. La Vestale *Lélie*, ou *Lelia*, mourut sous le Consulat de Marius & d'Asinius.

LELOW. Nom d'une ville avec Châtellenie. *Lelovia*. Elle est en la Haute Pologne, & située sur la rivière de Plicza, dans le Palatinat de Cracovie, à dix-sept lieues de la ville de ce nom, vers le nord. MATY.

L E M.

LÉMAN. Le lac *Léman*. Voyez GENÈVE, le lac de Genève.

LÉMANO, ou ODISSO. Ancienne petite ville de Bulgarie. *Odessus*. Elle est près de la Romanie & de la mer Noire, sur le Cap *Lémano*, appelé anciennement *Tiriftra*. MATY.

LEMBAIRE. f. m. Nom d'une Milice ancienne des Romains. *Lembarius*. Les *Lembaires* étoient des troupes qui combattoient dans des bateaux qu'on armoit sur les rivières. Ce nom & cette Milice se trouvent dans Vopiscus. *Vie d'Aurélien*. Voyez aussi les Notes de Saumaise sur cet Auteur, p. 381 & 382. de l'*Histoire Auguste*.

LEMBEGE. Petite ville de France, dans le Bearn, chef-lieu d'une petite contrée qu'on appelle le Pèrfan de Vievilli.

LEMBERG, LEWENBERG. Bourg du Comté de Jawer, en Silésie. *Leoberga*. Il est sur le Bober, entre la ville de Jawer & celle de Gorlitz, à sept ou huit lieues de l'une & de l'autre. MATY.

LEMBERG, LEMBOURG, LUWOW, LEOPOL. Ville du Royaume de Pologne. *Leopolis*. Elle est capitale de toute la Russie Rouge, ou Noire, & située dans le Palatinat de Lembourg, sur la rivière de Peltou, entre Kaminieck & Cracovie, à trente-huit lieues de la première, & environ cinquante huit de la dernière. *Lembourg* est une grande ville, fortifiée & défendue par deux citadelles, l'une dans la ville, l'autre dehors, sur une hauteur qui la commande. Il y a un Archevêché pour les Latins, & un autre pour les Arméniens Catholiques, & un Evêché pour les Russiens Schismatiques, qui dépend du Patriarche de Constantinople. Cette ville, réduite à l'extrémité par les Cosaques rebelles, & par les Tartares, fut obligée

de se racheter par une grosse somme d'argent. C'est l'ancienne *Carrodunum*, ville des Peuciniens, en la Sarmatie Européenne. MATY.

Le Palatinat de LEMBOURG. *Leopolitanus Palatinatus*. Province de la Russie Rouge, en Pologne. Elle est bornée au couchant par la Haute-Pologne, au nord par le Palatinat de Belez, au levant par la Podolie & par la Moldavie, & au sud par la Transilvanie & par la Haute Hongrie. Ce Palatinat est bien arrosé, fertile & assez étendu. On le divise en quatre terri-toires ou châtellenies, qui prennent le nom de leurs capitales, qui sont *Lembourg*, Prémillie, Sanock & Haliez, dont le territoire porte le nom de Pokutie. MATY.

LEMBOLLAS. Petite rivière de France dans le Querci, qui se perd dans la Tarn, à l'orient de Moissac.

LEMBRO, L'EMBRO, ou IMBROS. Nom d'une île de l'Archipel. *Imbros*. Elle est située au nord de celle de Ténédos, près de la presqu'île de la Romanie. *Lembro* n'a que neuf lieues de circuit. Sa capitale porte son nom, & a un Evêché & une citadelle. MATY. L'île de *Lembro* est placée par les anciens, entre celle de Lemnos à l'occident, & la Chersonèse de Thrace au midi. Elle avoit une ville qu'on appelloit aussi *Imbros*, qui étoit voisine de Samothrace, & consacrée aux Cabires & à Mercure.

Ce nom, selon Bochart, dans son Chanaan, L. I. C. XII, vient de l'Hébreu ארנבת *arnebeth*, qui signifie lièvre, parce qu'en effet un Géographe anonyme, qui écrivoit sous Constantin, dit que cette île étoit pleine de lièvres. Du mot *Arnebeth*, dit Bochart, en transposant les lettres, on a fait *Inbros* & *Imbros*, en changeant l'*n* en *m*, à cause du *b* qui fuit. De sorte qu'*Imbros* est la même chose que *Lagusa* en Grec, nom que l'on donnoit à plusieurs îles de la même mer, comme on le peut voir dans Plin, L. V. C. 31. D'*Imbros* on a fait *Lembro*.

LEMBROISÉ. adj. Vieux mot. Lambrissé.

LEMBRUN. Nom d'un petit pays de l'Auvergne, dont on ignore les bornes. *Lembrunum*. Saint Germain de *Lembrun*, situé entre Illoire & Brioude, en conserve le nom. MATY.

LEMGOW. Nom d'une ville Anféatique du Cercle de Westphalie. *Lemgovia*. Elle a été Impériale, mais elle dépend maintenant du Comte de Lippe. On la trouve dans le Comté de Lemgow, sur la petite rivière de Péga, à quatre lieues d'Herworden, & à six ou sept de Minden & de Paderborn. MATY.

LEMGOW. Comté. Voyez LIPPE, Comté.

LEMISELANFUVE. *Lemisa*, anciennement *Neapolis*. C'étoit autrefois une ville Episcopale de l'île de Cypre; ce n'est maintenant qu'un village, situé sur la côte méridionale de l'île. MATY.

LEMMA. f. m. Le *lemma* est une plante aquatique qui trace beaucoup. M. Bernard de Jullieu a donné l'Histoire de cette plante dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, 1740. p. 263. Le *Lemma* se trouve auprès de Nantes, à Saint Domingue, en Egypte. Théophraste l'a connu, mais il n'en dit qu'un mot, en rapportant assez au long les plantes du lac Orchomène en Thessalie. Ses propriétés sont encore ignorées. *Lemma* ou *lens lenticularis*, *quadrifolia*.

LEMMATIQUE. adj. m. & f. Proposition *lemmatique*, proposition préparatoire. Le P. CASTEL. Voyez l'art. suivant.

LEMME. f. m. Terme de Géométrie. *Lemma*. C'est une proposition préparatoire qu'on démontre pour servir à quelque autre démonstration dont on a besoin dans la suite, qui est comme hors d'œuvre, & n'appartient point directement à la matière que l'on traite, mais est pourtant nécessaire pour la proposition qui suit. On la met ordinairement devant la démonstration du théorème, afin que cette démonstration soit moins embarrassée, ou devant la résolution du Problème, pour rendre cette résolution plus courte.

Ce mot est Grec, λήμμα & vient du verbe λαμβάνω, *accipio*, &c.

LEMMER. f. m. Petite bête de Laponie, qui ressemble à une souris, excepté qu'elle est rouille & marquetée

de noir. On les appelle *souris de montagne*, ou *lenzar*: elles paroissent à grandes troupes en certains tems, & font beaucoup de ravage.

LEMNIEN, ENNE. f. m. & f. *Lemnius*, a. Qui est de l'île de Lemnos.

LEMNIENNE. adj. f. C'est une épithète qu'on donne à la Terre sigillée. *Terra Sigillata*, *lemnia*. D'autres l'appellent, Terre divine, Terre sacrée. Voyez Saumaïse sur Solin, p. 1156. & Selden, *De Synedriis Hebr. L. III. C. 11*. Voyez SIGILLÉE.

LEMNOS, ou LEMNO. Voyez STALIMÈNE.

LEMO, LIM. Nom d'une petite rivière d'Italie. *Lemuris*. Elle a sa source dans l'Etat de Gènes, où elle baigne Gavi, & va se joindre à l'Orba dans l'Alexandrin. MATY.

LEMPA. Selon Maty, c'est le nom d'une grande contrée du Zaara, ou du Désert, en Afrique. *Lempta*. Elle est entre le Terga au couchant, le Berdoa & le Borno au levant, le Bilédulgid au nord, & la Nigritie au sud; & les lieux principaux de ce pays sont *Lempta* & Déghit, que quelques-uns croient n'être qu'une même ville. MATY. Selon de la Croix, dans le second Tome de son Histoire d'Afrique, Lemta, ou *Lempta*, est le nom des peuples, & Iguidi, celui de leur principale habitation. Voyez IGUIDI.

LEMPA, ou LÉINTA. Voyez MONASTERO.

LEMSTER. Nom d'un bourg d'Angleterre. *Lemstera*, *Leonis Monasterium*. Il a séance & voix au Parlement, & il est situé dans le Comté d'Hereford, à quatre lieues de la ville de ce nom, du côté du nord. MATY.

LEMTA. Voyez LEMPTA.

LEMUNCULE. f. m. *Lemunculus*. Sorte de bateau des Anciens, dont ils se servoient pour pêcher.

LÉMURES. f. m. pl. Lutins, esprits, ames des morts inquiets, qui revenoient tourmenter les vivans. *Lemures*. C'est la même chose que les *larves*, que les Anciens s'imaginoient errer dans le monde, pour faire peur aux gens de bien, & faire du mal aux méchans. C'est pourquoy on célébroit à Rome les *lémurales*, qui étoient des fêtes instituées pour appaiser les manes des défunts. On faisoit certaines cérémonies pour chasser ces fantômes, & obliger ces Lutins à se retirer. Celui qui sacrifioit étoit nu piés, & faisoit un signe ayant les doigts appliqués sur le pouce, croyant par là écarter les *lémures*. Ensuite après avoir lavé ses mains, il mettoit des fèves noires dans sa bouche, & les jetoit derrière lui, en prononçant ces paroles. *Je me délivre par ces fèves moi & les miens*. Cette conjuration étoit accompagnée d'un grand charivari de vaisseaux d'airain; & l'on finissoit par prier ces génies malfaisans de laisser les vivans en paix. Apulée, dans son Livre du Dieu de Socrate, explique ainsi les manes. L'ame de l'homme, dit il, détachée des liens du corps, & délivrée de ses fonctions, devient une espèce de Démon, ou de Génie, qu'on apeloit autrefois *lémure*. De ces *lémures*, ceux qui étoient bienfaisans à leurs familles, & qui entretenoient leurs anciennes maisons dans la tranquillité, étoient appelés *lares familiares*, *lares domestiques*; mais ceux qui pour les crimes qu'ils avoient commis pendant leur vie, étoient condamnés à errer continuellement sans trouver aucun lieu de repos, & qui épouvoient les bons, & faisoient du mal au méchans, étoient vulgairement appelés *larva Spon*, *Rech. d'Antiquité, Diss. XVIII. p. 232*.

Ce nom de *lémures* vient du Latin *lemures*. Un Commentateur d'Horace prétend que les Romains ont dit *lemures* pour *remures*, & que ce dernier mot est formé du nom de Rémus, qui fut tué par son frere Romulus, ou par son ordre, & qui revenoit sur la terre pour le tourmenter.

Apulée, L. De Deo Socratis, dit que dans l'ancienne langue Latine, *lémure* signifioit l'ame de l'homme séparée du corps après la mort. Cette étymologie est plus simple & plus vraisemblable.

LÉMURIENNES. M. Blondel se sert de ce mot dans son Calendrier Romain, au lieu de celui de *lémuries*, qui va suivie.

LÉMURIES, ou **LÉMURALES**. f. f. pl. Nom que l'on donnoit à Rome à une fête qui s'y célébroit en l'honneur des lémures. *Lemuria*. Les Lémuries se célébroient au mois de Mai. Tous les Temples étoient fermés à Rome pendant les lémuries, & il n'étoit point permis de faire de mariages pendant ces fêtes. Ovide, dans ses *Fastes*, L. V. v. 420 & 439 en parle, & les appelle lémuries nocturnes. Elles se célébroient donc pendant la nuit. C'est le temps des Lutins.

Cette fête fut instituée par Romulus, qui voulut apaiser les manes de son frere Rémus, qu'il avoit fait mourir; de là vient que les ombres des morts & les mauvais génies furent appelés lémures, & ensuite lémures. Voyez au mot Lémures l'explication d'Apulée.

L E N.

LENA. Nom d'une grande rivière de la grande Tartarie. *Leza*. On ne la trouve point dans les Cartes ordinaires; mais M. de Witsen la marque dans la sienne, & le P. Avril en fait mention dans ses Voyages. Elle a sa source vers celle de l'Amur, & du Genisay, coule au devant de cette dernière d'un cours presque parallèle au sien, & après avoir traversé de vastes contrées, presque entièrement inconnues, elle se décharge dans l'Océan septentrional.

MATY.

LENCHAM, **LENHAM**. Nom d'un bourg d'Angleterre. *Lenchanum*. Il est dans le Comté de Kent, à six lieues de Cantorbéry, vers le couchant. Quelques Géographes prennent ce bourg pour la ville nommée anciennement *Durolevum*, que d'autres mettent à Charinge, village à une lieue de *Lancham*.

MATY.

LENCICI, **LANSCHET**. *Lancicum*, *Lencicum*, *Lanertia*. Ville de la basse Pologne, capitale du Palatinat de même nom, & située entre la ville de Bava & celle de Gnesne, à quinze lieues de la première, & à seize de la dernière. *Lencici* a une citadelle, posée sur un rocher; mais la ville est dans un fond montagneux. Elle fut presque consumée par un incendie l'an 1636. MATY. long. 37 d. lat. 52 d. 12'.

Le Palatinat de *LENCICI*. *Lencienfis Palatinatus*. Province de la Basse Pologne. Elle est entre celles de Kalisch, de Sirad, de Sandomir, de Bava & de Brest. Outre *Lencici*, sa capitale, on y voit encore Brésini, Inowlocz & Uniénow. MATY.

LENDE. Voyez LENTE.

LENDEMAIN. f. m. Terme relatif. C'est le jour qui suit celui dont on a parlé. *Postridiè*. Quand on boit trop le soir, on s'en sent le lendemain. Le mariage est une affaire dont on se repent quelquefois le lendemain. Le douaire est le don du matin du lendemain des noces. G. G. Il ne faut jamais remettre les affaires au lendemain. Personne n'est sûr du lendemain.

Ce mot vient de *en demain*, auquel on a joint l'article. Les Anciens l'écrivoient séparément.

LENDENARA. *Lendenaria*. Petite ville ou bourg de l'Etat de Venise en Italie. Ce lieu est dans la Pologne de Rovigo, sur l'Adigéto, à deux ou trois lieues au dessus de la ville de Rovigo. MATY.

LENDIT. Voyez LANDI.

LENDORE. f. de t. g. Terme populaire qui se dit d'un homme lent, qui n'est propre à aucun travail, & paroît toujours assoupi. C'est un *lendore*, un grand *lendore*. Une grande *lendore*. *Oscitans*, *Oscitabundus*.

LÉNÉEN, **ENNE**. adj. m. & f. Epithète qui se donne à Bacchus. *Lenaus*. Les fêtes de ce Dieu appelées Dionysiaques, Dionysies, ou Dionysiennes, se nommoient aussi quelquefois *Lénéennes*.

Ce mot vient de *λενω*, qui signifie, non pas pressoir, comme on le dit dans le Jardin des Racines Grecques, mais la table du pressoir, sur laquelle se met & se presse le raisin, ou le marc, pour en exprimer le vin; on l'appelle en quelques vignobles *la met du pressoir*. Bacchus étoit Dieu du vin, c'est pour cela qu'il portoit ce nom.

LÉNÉON. f. m. Terme de Calendrier. Nom d'un mois chez les anciens Ioniens dans lequel on célébroit les fêtes de Bacchus en Grece. *Lenzon*. Quelques Savans croient que ce mois répondoit au Possidon des Athéniens, & d'autres le font répondre à leur mois Anthestérion; ce qui paroît de plus sûr, c'est qu'il répondoit à peu près à notre mois de Septembre.

LENGUA. Voyez CHIMÈRE, Cap.

LENGUADO. f. m. *Rhombus Americanus*. Espèce de Turbot qui se pêche dans la mer du Sud. FRÉSIER, p. 75.

LENGUETTA. Cap. Voyez CHIMÈRE. Le Cap de la Chimère.

LÉNIFIER. v. a. Terme de Médecine qui signifie adoucir. *Lenire*, *mitigare*, *levare*, *solari*. Par la douceur de l'harmonie, nous adoucissons & lénifions l'aigreur de ses esprits. MOL. Il est peu usité.

LÉNIFIÉ, ÉE. part.

LÉNITIF. adj. ordinairement f. m. se dit en Médecine de toute drogue qui adoucit les humeurs ou les douleurs. Le miel est un bon lénitif. *Leniens Mytigatorius*.

LÉNITIF, se dit aussi en termes de Pharmacie, d'un électuaire mou, composé de féné, de polypode, de raisins de Damas, d'orge mondé, &c. On l'appelle lénitif, parce qu'il purge doucement en adoucissant.

LÉNITIF, signifie figurément & familièrement, adoucissement, soulagement, consolation. Cette agréable nouvelle fut un grand lénitif à sa douleur. AC. FR.

LENNOX. Nom d'une Province de l'Ecosse méridionale. *Lennoxia*, *Levinia*. Elle est bornée au couchant par le Comté d'Argyle, au nord par ceux de Broad-Albain & de Mencheit, au levant par celui de Sterling & par la Cluydesdale; la rivière de Cluyd la sépare au midi de la Baronnie de Reinfreu. Ce pays peut avoir dix ou douze lieues du levant au couchant; il est assez large vers le couchant, mais le lac de Lomond en occupe une grande partie. Il n'a qu'environ trois lieues vers le levant, & la ville de Dumbarton en est le seul lieu considérable. MATY. Spéed écrit *Lennox*.

LÉNONCOURT. Seigneurie de Lorraine, au Diocèse de Toul, dans la Prévôté de Nanci.

LENPE. Sorte de perle qui se pêche dans quelques Îles du Brésil. Les Sauvages, pour en manger les huîtres, plongent au fond de la mer, & les arrachent à belles dents des rochers où elles sont attachées. Les Portugais ne laissent pas d'en tirer une assez grande quantité.

LENS. Nom d'une petite ville des Pays-Bas. *Lentium*, *Lentiacum*, *Lendum*, anciennement *Elena* & *Lenense castrum*. Elle est dans l'Artois, sur la rivière de Souchirts, à trois lieues d'Arras, vers le nord. Cette ville a été démantelée. La journée, la bataille de *Lens*, est une bataille donnée près de *Lens*, où le Prince de Condé battit les Espagnols l'an 1648. Il y a long-temps que ce lieu porte le nom de *Lens*. Il se trouve dans les Capitulaires de Charles le Chauve. Voyez Hadr. Vales. Not. Gall. p. 187.

LENT, ENTE. adj. Terme relatif au mouvement.

On le dit par opposition à vite. Qui n'est pas vite dans ses mouvemens. *Lentus*. Un mobile lent est celui qui parcourt un petit espace en beaucoup de temps. Un homme lent dans tous ses mouvemens. Plus les planètes sont éloignées, plus leur mouvement nous paroît lent, Le lièvre est vite, la tortue est lente. Le mouvement de cette horloge est trop lent.

On appelle en Médecine une fièvre lente, celle qui est interne, & dont les mouvemens ne sont pas extrêmement marqués au-dehors. Un pouls lent, celui qui ne se fait guère sentir, dont les battemens ne sont pas fréquens. On dit aussi, un remède lent, un poison lent, quand l'effet de son action ne paroît qu'après bien du temps.

En Chymie on appelle feu lent, *ignus lentus*, le feu de sable, de cendres, de lampe, & autre petit

feu propre à faire infuser, digérer, ou préparer les matières avec beaucoup de temps.

☞ **LENT**, dans les choses morales, qui n'est pas vite dans ses actions, qui agit avec lenteur, qui met beaucoup de temps à faire une chose ou à s'y déterminer. *Lent* à punir, à récompenser. Un homme *lent* en tout ce qu'il fait. Un esprit *lent*, une imagination *lente*, qui conçoit, qui imagine difficilement & avec peine. La façon *lente* d'agir des Espagnols attend tout du temps, qu'elle laisse souvent perdre. SAR. L'état de mes affaires ne demande pas des remèdes *lents*. VAUG. Un Prédicateur ne doit point avoir les gestes d'un Acteur de Théâtre, ni aussi une action trop *lente* & trop morte. P. VERJ.

*Vous, dont la piété solide,
Est pour juger d'autrui, toujours lente & timide.*
DES-HOUL.

LENTE. f. f. Quelques-uns disent *lende*. *Lens*. Il faut dire *lente*. MÉN. Œuf dont s'engendre le pou, ou bien le pou même qui étant sorti de sa membrane, devient incontinent propre à la génération; ce qui a fait dire à quelques-uns, qu'un pou devient bifayeuil en vingt-quatre heures. Mais Swammerdam, dir que ce n'est qu'une plaisanterie. Il ajoute qu'on voit avec un microscope, que son corps est transparent comme du cristal. Ses veines paroissent blanches, & on voit distinctement le mouvement de toutes ses parties intérieures.

LENTEMENT. adv. D'une manière lente, avec lenteur. *Lentè*. La Saone coule plus *lentelement* que le Rhône. Il y a long-temps qu'on travaille à ce bâtiment, à ce livre, cela va fort *lentelement*. Auguste avoit toujours ce mot à la bouche, *Hâtez-vous lentelement*: pour monter qu'il ne faut rien faire avec précipitation. ABLANC. En amitié, il faut aller *lentelement* à accuser ses amis. S. EVR.

☞ **LENTEMENT** dans la musique Françoisé répond à l'adagio des Italiens, & désigne un mouvement lent & posé.

LENTER. v. a. Voyez LANTER.

LENTEUR. f. f. Défaut d'activité & de promptitude dans le mouvement & dans l'action. *Tarditas, tarditudo, lentor*. La Justice marche avec tant de *lenteur*, que bien souvent le crime échappe à sa rigueur. CORN. La *lenteur* est nécessaire pour le conseil, & la vivacité pour l'exécution. La *lenteur* marque quelquefois de la prudence, & quelquefois la pesanteur de l'esprit. LOG. Le Prince avoit toute la prudence de la *lenteur*, sans en avoir les inconvéniens. LE P. BOURD. Le Prince quand il s'agit de multiplier, ou de hâter ses bienfaits, ne souffre ni détours, ni *lenteurs*. TOUR. On prend quelquefois la stupidité pour de la sagesse, & la *lenteur* pour de la prudence. S. EVR. Les arrêts que rend notre esprit, ne se peuvent prononcer avec trop de *lenteur*. S. EVR. Il faut bannir du Palais ces *lenteurs* affectées, & ces détours infinis, que l'avarice a inventés pour faire durer les procès. FÉCH. La *lenteur* de Xénocrate venoit de la crainte de se tromper, plutôt que de sa pesanteur naturelle. FOUCHER.

LENTEUR. f. f. se dit figurément en parlant d'imagination & d'esprit. Ainsi on dit, qu'un homme a une grande *lenteur* d'imagination, une grande *lenteur* d'esprit, pour dire, qu'il imagine & qu'il conçoit difficilement & avec peine. AC. FR.

☞ **LENTICULAIRE**. adj. de t. g. Terme de Dioptrique. Qui a la forme d'une lentille. *Lenticularis*. On le dit d'un verre de lunette convexe, qui approche de la figure d'une lentille, qui est plat, rond, & plus épais par le milieu que par les bords. Le verre objectif des lunettes de longue vue est *lenticulaire*. La figure du cristallin de l'œil est ordinairement *lenticulaire*.

LENTICULAIRE se dit encore en d'autres matières de tout ce qui a la forme d'une lentille. La cire que les Abeilles ramassent prend une figure *lenticulaire* dans les cavités de leurs pates de derrière où elles la

mettent. Elles détachent les deux corps *lenticulaires* de cire, en faisant glisser leurs pates du milieu sur les postérieures, où sont les deux corps *lenticulaires* de cire. MARALDI.

☞ Les naturalistes appellent aussi pierres *lenticulaires* des espèces de coquilles pétrifiées, qui ont la figure d'une lentille.

LENTICULAIRE. f. m. Terme de Chirurgie. *Lenticulare*. Instrument en forme de ciseau ou de couteau, au bout duquel il y a un bouton en forme de lentille. Il y a deux sortes de *lenticulaires*; l'un a un élévatoire au bout du manche, ou un manche fait en élévatoire; l'autre a un manche simple & ordinaire. On se sert du *lenticulaire* dans les fractures du crâne: celui qui a un élévatoire, sert à ébranler l'os après l'opération du trépan, afin de l'ôter; & de peur que cet élévatoire ne blesse les méninges quand on l'introduit, il a au bout une lentille au lieu de pointe: le ciseau du *lenticulaire* sert à emporter les âpretés des bords du crâne après l'opération, lesquelles offensoient les méninges, qui viennent continuellement frapper contre le crâne.

Ce nom de *lenticulaire*, vient de ce que cet instrument a une lentille au bout. De *lens*, *lentis*, lentille.

LENTILLE. f. f. (Mouillez les deux //.) Plante dont il y a deux espèces. *Lenticula*. La première qu'on appelle *lens vulgaris*, pousse des tiges longues d'environ un pié, foibles, tombant à terre, si elles ne sont soutenues par quelques plantes voisines. Ses feuilles sont oblongues, semblables à celles de la vesce, mais plus petites, velues, rangées plusieurs sur une côte. Ses fleurs sont légumineuses, de couleur blanche. Il leur succède de petites gouffes courtes qui renferment chacune deux ou trois petites semences rondes renflées vers le centre, aplaties vers les bords, dures, lisses, de couleur blanche, ou jaunâtre, ou rougeâtre, ou noirâtre. La seconde espèce appelée *lens major*, diffère de la première en ce qu'elle est plus belle, & plus grande en toutes ses parties: sa fleur est blanche: sa semence est deux ou trois fois aussi grosse que celle de la précédente. La décoction des *lentilles* lâche le ventre, & elle est détersive; mais les *lentilles* mêmes mangées sont astringentes. Esau vendit son droit d'aînesse pour une écuellée de *lentilles*. Les *lentilles* sont mises au rang des légumes.

Ce mot s'est formé de *lenticula*, dont on a fait *lenticule*, *lenticule*, *lentille*. Du mot *lens*, & de son diminutif *lenticula*, *lentille*, se sont faits les noms de Lentueil, Nanteuil, & Nantouillet: *Lentolium*, *Lentolietum*. HUET, *Orig. de Caen*, c. 23.

LENTILLE, se dit aussi de la graine de cette plante, qui est ronde, plate, & roussâtre, & que l'on mange fritaillée, ou accommodée d'une autre façon. *Lens*. Les *lentilles* étoient un manger des pauvres & des Philosophes, principalement des Cyniques. Les Lentulus Romains avoient eu ce nom à cause d'une *lentille*, dont le premier qui le porta, étoit marqué, comme les Cicérons d'un pois, à *cicere*.

☞ Ménage prétend qu'il faut dire *nantilles* avec les Parisiens, & non pas *lentilles* avec les Angevins. On doit dire au contraire *lentilles*; & *nantilles* ne se dit que dans les Provinces, par le peuple de Paris, ou par des ignorans.

Presque tous les Médecins tant Anciens que Modernes s'accordent à regarder les *lentilles* comme un mauvais aliment. Je me rendrai à leur raisonnement quand je les verrai d'accord avec l'expérience. La seule mauvaise qualité de la *lentille* est d'avoir la peau très-dure; d'où il arrive que, si on ne les mâche point elles passent dans les excréments sans avoir été altérées, & conséquemment sans avoir fourni leur partie nutritive. On remédie à cet inconvénient en les mâchant beaucoup, ou en les mangeant en purée.

LENTILLE. Poids des anciens Romains. La *lentille* étoit la cent huitième partie d'une dragme. Une *lentille* & demie faisoit un grain.

LENTILLE DE MARAIS, ou *lentille d'eau*, est une petite plante

plante aquatique, dont les feuilles font de la figure & de la grandeur des *lentilles*, minces, rondes, tendres, attachées à des fibres délicates comme des cheveux, desquelles elles se détachent facilement par l'agitation de l'eau, & elles nagent sur la superficie des étangs, des lacs & des marais. En Latin *Lenticula palustris vulgaris*. Elles sont propres pour humecter & pour rafraîchir. C. BAUH. PIN. 362.

Il y en a une autre espèce, qu'on appelle *lenticula palustris major*. Cette espèce a la feuille plus large, & a plusieurs racines sous la feuille; au lieu que l'autre ne jette dans l'eau qu'une seule racine, attachée sous la feuille. Elle a les mêmes propriétés.

LENTILLE, en termes d'Optique, est un verre taillé, fait en forme de *lentille*, qui sert aux lunettes. *Lens*. Il est quelquefois convexe des deux côtés, & à cause de sa figure, il ressemble à la *lentille*; ce qui lui a donné son nom: & en ce cas, c'est la même chose qu'un verre omphaloptre, ou une loupe. Quelquefois il est seulement convexe d'un côté, & plat de l'autre; quelquefois il est convexe d'un côté, & concave de l'autre, & alors on l'appelle *Mennisque*. Voyez verre & convexe.

LENTILLE, se dit aussi des taches de rouffeur qui viennent aux mains & au visage, qui ressemblent à la *lentille*, soit pour la couleur, soit pour la figure. *Lentigo*.

LENTILLE de pendule, est un morceau de cuivre rond, plat, & épais par le milieu, qui est attaché au bout du balancier d'une pendule pour en ralentir ou précipiter les vibrations, selon qu'on la hausse, ou qu'on la baisse. Voyez pendule, balancier.

LENTILLEUX, EUSE. adj. Qui est semé de taches ou lentilles. *Lentiginosus*. Cette personne a le visage *lentilleux*. Ce mot n'est pas François. On dit couvert de rouffeurs.

LENTINI. Ville. Voyez LEONTINI.

LENTISQUE. f. m. Arbre qui est quelquefois grand & quelquefois petit, & dont les branches sont grosses, pliantes, couvertes d'une écorce cendrée. Ses feuilles sont semblables à celles du myrte, épaisses, rangées par paires, sur une côte rougeâtre qui n'est point terminée par une seule feuille, toujours vertes, d'une odeur forte, d'un goût aigrelet & astringent; il naît quelquefois sur ces feuilles des vésicules remplies de moucherons, de même que sur le térébinthe & sur l'orme. Ses fleurs sont rouges, ou de couleur herbeuse, pâles, tirant sur le purpurin, disposées en grappes. Ses fruits sont de petites baies qui deviennent noires en mûrissant, d'un goût acide: elles renferment un petit noyau oblong, dur, noir, contenant une moëlle blanche. En Latin *lentiscus vulgaris*. C. BAUH. PIN 399. Il découle du tronc & des grosses branches du *lentisque*, une résine qu'on appelle *massic*. Le bois de *lentisque* est astringent & fortifiant; il sert à faire des cures. Il y a en Perse des *lentisques* aussi gros qu'un nêflier un peu médiocre, mais bien différents de ceux d'Espagne, parce que ceux qui y viennent, aussi-bien qu'en Languedoc, sont plutôt buissons qu'arbres, n'étant composés que de plusieurs pieds ou troncs joints ensemble, & ayant la feuille petite & épaisse; en sorte qu'en chaque buisson trois ou quatre personnes se peuvent cacher fort aisément; au lieu que ceux de Perse n'ont qu'un seul tronc, assez gros, avec des branches si hautes, que c'est tout ce qu'un homme de pied peut faire que d'atteindre aux plus basses: la feuille est beaucoup plus large que celle du nêflier, quoique de la même couleur que le *lentisque* d'Espagne, & avec la même faculté astringente & nourissante. Il a en son tronc une certaine gomme, ou plutôt poix résine semblable au mastic; si ce n'est pas le mastic même, ou l'encens de Perse, dont Strabon parle si avantageusement, & avec lequel les Perses parfumoient des bourses & des sacs de cuir, dans lesquels ils portoient l'eau en voyageant. WICQUEFORT, *Ambass. de Figuéroa*, p. 91.

Ce mot vient du Latin *lentus*, flexible; & l'on a donné ce nom à cette plante, parce que ses branches sont assez flexibles.

Tome V.

LENTISQUE. adj. On appelle miroir *lentisque*, un miroir ardent de verre, parce qu'il est composé d'une ou de deux lentilles de verre. C'est en cet endroit, le laboratoire du Palais Royal, qu'on peut voir les effets merveilleux d'un miroir *lentisque* de verre d'une grandeur extraordinaire. BRICE. Voyez Miroir.

LENTULE, ou LENTULUS. Surnom Romain. *Lentulus*. C'étoit un surnom de la famille Cornelia.

Ce mot vient de *lens*, lentille. Le premier à qui il fut donné avoit apparemment au visage une marque en forme de lentille.

LENTZBURG. Nom d'un bourg ou petite ville de Suisse. *Lenteburgum Lentzburgum*. Ce lieu a titre de Comté, & il est situé dans le canton de Berne, sur une petite rivière, entre Araw & Bade. MATY.

LENZO. Nom d'une rivière d'Italie. *Lentia, Anitia*. Elle a sa source au mont Appennin, coule sur les confins du Parmesan & du Modénois, & se décharge dans le Pô, à Berfello. MATY.

L E O.

LEOBARD, ou LEOBERT. Voyez LIBERT.

LEOCADIE. Voyez LOCAYE.

LEOCATE. Voyez LEUCATE.

LEOCROCOTTE. f. m. Sorte d'animal de l'Ethiopie. *Leocrocotta, Leucrocotta*. Plin & Solin parlent de ce monstre, & l'appellent *Leucrocotta*. Celui ci, c. 52. & celui là, L. VIII. c. 21. Saumaïse, Pinet, Vossius, &c. prétendent qu'il faut dire *Leocrocotta*. Il ny a que le P. Hardouin qui conserve dans Plin l'ancienne leçon, & qui dit que c'est celle de tous les Manuscrits. Le *Leocrocotte* est un animal fort léger, de la grosseur d'un âne sauvage, ayant la croupe de cerf, l'encolure, la queue & le poitrail de lion, la tête comme un taillon. Il a le pied fourchu, & la gueule fendue jusqu'aux oreilles, ayant au lieu de dents un os entier qui lui prend toute la mâchoire. On dit que cet animal naît de l'accouplement d'une lionne & d'un crocotte, ou d'une hiène mâle. On dit que le *Leocrocotte* parle, & contrefait la parole de l'homme. Plin, L. VIII. c. 21. Voyez Vossius, de *Idolol.* L. III. c. 59. & 63. Tout cela sent bien la Fable, & l'on peut regarder le *Leocrocotte* comme un animal imaginaire.

LEOFROY. Voyez LEUFROY.

LEOGANE. Nom d'un bourg de l'île de Saint Domingue, en Amérique. *Leogana*. Il est sur un grand Golfe, qui entre dans la côte occidentale de l'île. Nos François se sont établis en ce lieu depuis quelques années.

LEOMAIE. f. f. Nom propre de femme. Voyez NÉOMAIE.

LEON. f. m. Nom d'homme. *Leo*. Saint Léon, surnommé le Grand, mourut en 461. après vingt-un ans, un mois & treize jours de Pontificat. L'opinion commune est que Saint Léon étoit de Toscane; quelques-uns croient qu'il étoit Romain, parce qu'il appelle Rome sa Patrie. Saint Léon Thaumaturge. Voyez ce surnom. Onze Papes ont porté le nom de Léon. Léon troisième fut surnommé Isaurique, & Léon cinquième a eu le surnom d'Arménien.

Ce mot vient des mots *Leo* en Latin, & *λεων*, en Grec. Isidore dit que le mot *λεων* veut dire Roi; mais il le dit sans preuves: d'autres le dérivent d'un ancien mot Grec, c'est *λεω* qui signifie je vois.

LÉON. Le Royaume de Léon. En Latin, *Legionense Regnum*. C'est une Province de la Couronne de Castille, en Espagne. Elle est bornée au nord par les Asturies; au levant, par la Castille vieille; au midi, par l'Estramadure d'Espagne, & au couchant, par le Portugal & par la Galice. On donne à cette Province cinquante-cinq à soixante lieues du nord au sud, & quarante du levant au couchant. Le Douro la traverse, & la divise en deux parties presque égales. Celle qui est au midi porte le nom de Léon de-çà le Douro, & la septentrionale de Léon de-là le Douro. Le pays de Léon est montagneux, sec & peu fertile.

Ses villes principales sont *Léon* capitale, Astorga, Palencia, Toro, Zamora, Salamanque, & Ciudad Rodrigo, qui sont toutes Episcopales. Il y a encore Simancas & Medina del Campo. Le Royaume de *Léon* avoit autrefois beaucoup plus d'étendue qu'aujourd'hui. Il renfermoit, outre le *Léon* propre, la Galice, les Asturies, la Castille vieille & l'Estramadure de *Léon*. Tout cela fut uni au Royaume de Castille, l'an 1230. MATY.

LÉON. Ville d'Espagne, capitale du Royaume de *Léon*, & située au pied des montagnes des Asturies, à la source de la rivière d'Ezla, à vingt-cinq lieues de Valladolid, vers le septentrion occidental. *Legio*, anciennement *Legio Germanica*. *Léon* est une grande ville, mais mal peuplée. Elle a un Evêché suffragant de Compostelle, & une Eglise qui passe pour la plus belle d'Espagne. MATY. C'est Pélagie, Prince des Rois Goths d'Espagne, qui, après une grande victoire remportée sur les Maures, leur enleva la ville de *Léon* en 722. & y établit le siège d'un nouveau Royaume.

Ce mot s'est formé du Latin *Legio*, *Légion*; *Leio*, *Léon*. Et le nom de *Legio* fut donné à cette ville, parce qu'elle fut peuplée par la Légion Germanique, qui y fut établie.

LÉON. *Legio*. Ville de France sur la côte Septentrionale de Bretagne, capitale du pays appelé Léonois.

LÉON DE GUANUCO. Voyez GUANUCO.

LÉON DE NICARAGUA. Nom d'une ville de l'Audience de Guatimala, dans la nouvelle Espagne. *Legio Nicaraguensis*. Elle est capitale de la Province de Nicaragua, & située sur un grand Lac de même nom, environ à vingt-cinq lieues de la ville de Grenade, & à quinze de celle de Réaléjo, & de la mer du Sud. Cette ville est une des mieux bâties de son Audience, elle a un Evêché suffragant de Mexique. On voit près de *Léon*, du côté du nord, un Volcan, qui ne vomit plus de flammes, mais qui pousse encore au-dehors de la fumée. Un Religieux de la Mercy, ayant cru que la matière qui avoit fait brûler cette montagne étoit de l'or, fit descendre un chaudron de fer, attaché à une grosse chaîne de même matière, par l'ouverture de cette montagne: il espéroit puiser de l'or dans cet abyme, comme on puisé de l'eau dans un puits, mais la force du feu fondit son chaudron & une partie de la chaîne, & rendit inutile sa dépense & son travail.

LÉON, Lac. Voyez NICARAGUA, Lac.

LÉON, & LÉONDOUE. Voyez SAINT POL DE LÉON. *Lemovices Armorici*. VALOIS, *Not. Gall.* p. 269.

LÉONARD. s. m. Nom propre d'homme. *Leonardus*. Saint *Leonard*, que le petit peuple appelle Saint *Liéhart*, vint au monde vers le temps de la conversion des François à la foi; & l'on dit, qu'il eut le Roi Clovis pour parrain, & Saint Remy de Rheims pour maître dans la Religion. BAILLET, au sixième Novembre. Saint *Leonard* vécut Solitaire en Limoulin. En reconnoissance de la guérison miraculeuse d'une Princeesse, que l'on croit être la femme de Théodébert Roi d'Austrasie, le Roi lui donna la terre où il s'étoit retiré. *Leonard* y bâtit un Monastère qu'il appela, dit-on, *Nobiliac*, en mémoire de la libéralité du Prince, & que l'on a depuis appelé Noailles. Il a changé de nom depuis, & s'appelle aujourd'hui *Saint Leonard le Noblac*. C'est une petite ville sur la Vienne, dans la Marche Limousine, à cinq petites lieues de Limoges. Il ne faut jamais prononcer le *d* dans ce mot: *Léona-r* est venu, & non pas *Léonar-d* est venu.

SAINTE LÉONARD LE NOBLAC. Bourg, ou petite ville de France. *Nobiliacum*. Ce lieu est dans la Marche, sur la Vienne, à trois ou quatre lieues au-dessus de Limoges. MATY. Valois, *Not. Gall.* p. 377.

SAINTE LÉONARD. Bourg du Cercle d'Autriche. *Fanum Sancti Leonardi*. Il est dans la Carinthie, sur la rivière de Gurck, à trois lieues au-dessus de la petite ville de ce nom.

SAINTE LÉONARD, ou SAN-LÉONARDO. Nom d'une rivière. *Fluvius Sancti Leonardi*. Cette rivière coule

dans la vallée de Noro, en Sicile. Elle baigne la ville de Léontini, traverse le Lac de même nom, & se décharge dans le Golfe de Catane.

LÉONARD. Nom de peuple. On appelle en Bretagne Léonards, ceux qui sont du Diocèse de Saint Pol de Léon.

LÉONARDE. s. f. Nom de femme. Le nom de *Leonard* a été formé du Latin *Leonardus*, & celui de *Leonarde* a été fait du nom de *Leonard*, comme *Picarde* de *Picard*.

LÉONCE. s. m. Nom d'homme. Quelques-uns de ceux à qui nous le donnons en François, sont appelés en Latin *Leontius*, & d'autres *Leguntius*. En la Province de Trèves, Saint *Leonce* Evêque, *Leguntius*, *Legontius*, *Liconcius*. CHASTELAIN, au dix-huitième Février; p. 681. Le Martyrologe de Sainte Gudeule de Bruxelles, marque en ce jour dix huitième Février Saint *Leonce* Evêque de Mets; ce qui marque aussi celui de Metz, à ce que dit Mcurisse, Evêque de Madaure, en son Histoire des Evêques de Mets. Celui de Trèves marque le jour suivant, Saint *Leonce*, Evêque de Trèves, dont le nom Latin est aussi *Leguntius*, & en un Manuscrit moins ancien, *Liconcius*. Les Modernes les distinguent, les croyant différens. Du Saullay fait plus; car outre celui de Trèves, il en met quatre autres à Metz, dont il en marque deux ce jour-ci; l'un au corps de son ouvrage, l'autre au supplément, en changeant une lettre du nom, pour les faire croire différens, ou les croyant différens lui-même: au corps, *Legontius*; au supplément, *Leguntius*, comme l'ayant oublié au corps. CHASTELAIN, *Ibid.* p. 686.

LÉONDALE. s. f. Monnoie qui a couts dans plusieurs endroits des Etats du Grand Seigneur. Ces espèces prennent leur nom d'un lion qui sert d'empreinte à un des côtés de la pièce. La *Leondale* vaut quarante aspres.

LÉONDARI, & LARISSE. Petite ville de la Morée. *Leonda*, *Larissa*. Elle est dans la Zaconie, aux confins du Duché de Clarence, à la source de la rivière de Riso, & à quatre lieues de Dimizana, vers le nord. MATY.

LÉONDARIO, ou LÉONTARIO. C'étoit anciennement la principale ville de l'Arcadie, Province du Péloponnèse. *Leondaria*, anciennement *Megalopolis*, *Christianopolis*. Elle fut Episcopale, & ensuite Archevêque. Ce n'est aujourd'hui qu'un village de la Zaconie en Morée, situé près de l'Alphée, à treize lieues de Lacédémone, vers le nord occidental. MATY.

SAN-LÉONE, ou SAINT LÉON. *Fanum Sancti Leonis*. C'est un lieu où étoit anciennement la ville de *Leonia*, ou *Leonium*, qui étoit Episcopale, & suffragante de S. Sévérina. Ce lieu est dans la Calabre ultérieure, entre S. Sévérina & Cotrone.

LÉONES. *Porto de los Léones*; c'est à dire: le Port des Lions. *Portus Leonum*. Ce port est sur la côte orientale du Magellan, en l'Amérique Méridionale, à l'embouchure de la rivière de Détaguadéro. MATY.

LÉONESSA. Nom d'un bourg du Royaume de Naples. *Leonissa*. Il est dans l'Abrusse ultérieure, aux confins du Duché de Spolète, & à deux lieues de Citta Ducale, vers le nord. MATY.

LÉONESSES. adj. f. On appelle à Bayonne *Ségovies Léonesses*, les plus belles laines d'Espagne qui se tirent du Royaume de Léon.

LÉONIDAS. s. m. *Leonidas*. Nom d'un Roi de Lacédémone que ses peuples mirent au nombre des dieux, ainsi que le rapporte Strabon, *L. VIII*.

LÉONIDÉES. s. f. Fêtes instituées en l'honneur de Léonidas, Roi de Lacédémone, qui se fit tuer avec toute sa troupe, en défendant vaillamment le passage des Thermopyles.

LÉONIFÈRE. s. m. Porte-lion. Celui qui portoit une bannière où un lion étoit dépeint.

LÉONIMÈTE. s. f. Sorte de Poésie ancienne, dont les vers riment au milieu, ainsi qu'à la fin. On a dit aussi *Léonine* & *Léonisme*. Pasquier croit qu'on a dit,

Vers *Léonins*, d'un Léoninus, ou Léonius. Voyez ci après LÉONIN.

LÉONIN, INE. adj. m. & f. Qui vient du lion. *Leoninus*. On appelle une société *léonine*, celle où le plus fort tire tout l'avantage de son côté. Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase, qui est une espèce de proverbe.

Vers *Léonins*, sont des vers Latins rimés, tant à l'hémistiche, qu'à la fin des vers, comme sont plusieurs Hymnes, Proses & Poésies anciennes. Par exemple, Muret, dit en parlant des Poésies de Lorenzo Gambara de la ville de Bresse;

*Brixia, vestratis merdosa volumina vatis,
Non sunt nostrates tergere digna nates.*

En voici d'autres exemples;

Hunc Dominus ditat, qui sedulus otia vitat.

Celui qui fuit est de l'Ecole de Salerne, dont tous les axiomes sont à peu près rédigés sous la même forme.

Ut vites pœnam, de potibus incipe cœnam.

On trouve dans Scaliger cette Epitaphe;

*Hic jacet Edmundus telluris inutile pondus,
Dilexit rabiem, non habeat requiem.*

L'Origine de ce mot est si obscure, que le Président Faucher, le plus savant en Antiquités Françaises, avoue qu'il n'en a pu rien découvrir de certain. Il l'appelle quelquefois *léonine*, tirant son origine du Pape Léon; & après il dit que la rime *léonine* n'est autre chose que la rime riche, qui doit être comprise dans deux syllabes avec même orthographe, accentuation & prononciation. Il dit aussi qu'on opposoit quelquefois la rime croisée à la rime *léonine*, qu'il appelloit *rime plate*, ou d'une *lisière*, quand il y avoit plusieurs vers de suite d'une même terminaison. Il oppose aussi quelquefois la rime consonnante, qui se fait à la fin du vers, à la rime *léonine*, qui se faisoit au milieu. D'autres croient que ces vers furent nommés *léonins*, du nom du lion, comme étant des vers plus hautains que les autres. Mais Pasquier est d'avis que ce mot vient d'un nommé *Leoninus*, ou *Leonius*, qui fit plusieurs de ces vers Latins rimés, & même un Monorime qu'il dédia au Pape Alexandre III. C'étoit un Religieux de Saint Victor qui florissoit en l'an 1154. sous Louis VII. Campanella dit que les vers *léonins* nous viennent des Sarrasins. L'Ecole de Salerne, Rhafis, Cestrensis, Merlin, & autres, ont fait des vers en rime *léonine*. Aujourd'hui les vers *léonins* sont bannis de la Poésie Latine.

LÉONISTE. f. m. & f. Nom de secte. *Leonista*. On a donné autrefois ce nom, sur-tout en Allemagne, à ceux que l'on appela en France, Pauvres de Lyon, & en général aux Vaudois. Le nom de *Léoniste* se trouve dans les constitutions de l'Empereur Frédéric au C. *hæretic*. On les appela *Léonistes*, du nom de la ville de Lyon, parce que la ville de Lyon se nommoit alors *Leona*, en Latin. BOSSUET. Mais cette ville s'appeloit alors en Latin *Lugdunum*, comme elle s'est toujours appelée dans l'Antiquité, & comme elle s'appelle encore aujourd'hui, & non *Leona*; c'est ce qui paroît par les Ecrivains & les Conciles de ce temps-là, c'est-à-dire, de la fin du douzième siècle, & du commencement du treizième. La ville de France que l'on a appelée *Leona*, est Saint Pol de Léon en Bretagne. Le mot *Lioniste*, ou *Léoniste*, vient donc du François Lyon, & non point du Latin *Leona*. Si quelque Auteur ignorant & barbare a dit *Leona*, pour *Lugdunum*, comme ce n'étoit point l'ordinaire, ce ne peut être de ce mot que s'est formé celui de *Léoniste*.

Tome V.

LÉONNOIS, OISE. f. m. & f. Habitant de Saint Pol de Léon, & de son Territoire. *Leonensis*. Les *Léonnois* sortirent en armes, & pillèrent tout le pays de Cornouailles. DU MOULIN, *Hist. de Morm. L. XII. S. 5.*

LÉONOIS, OISE. f. m. & f. Habitant du Royaume de Léon, en Espagne. Les Seigneurs *Léonois* dans la crainte que leur Royaume ne devint Province d'un autre, vouloient que l'Infante fût mariée dans leur pays. P. D'ORLÉANS. Le refus qu'on fit au Roi de Navarre de l'Infante pour son fils, fut la raison secrète qui l'arma contre les *Léonois*. ID.

LÉONOR, ou LÉONORE. f. m. Nom d'homme. *Leonorius*. Saint *Léonore* étoit Evêque Régional en Bretagne, dans le sixième siècle. Deux ou trois Princes de Longueville ont porté le nom de *Léonore*.

LÉONORE. f. f. *Leonora*. Nom de femme. *Léonore*, Duchesse de Guienne, accompagna son mari en la guerre Sainte. BRANTÔME. Il y a des Auteurs qui écrivent Léonor, Eléonor, sans mettre d'e à la fin du mot.

LÉONTESERE. f. f. Nom donné par les Anciens à une espèce d'Agate, vantée pour sa beauté, & pour la propriété imaginaire qu'ils lui attribuoient d'adoucir les bêtes féroces. C'est au reste une des plus variées de toutes les agates des Indes orientales, & l'une des plus rares. Son fond est jaune, marqué ou veiné d'un rouge de flamme, de blanc, de noir & de vert. ENCYC.

LÉONTIASIS. f. m. *Leontiasis*. Nom qu'on donne à la goutte des Arabes.

LÉONTINI, LENTINI. Ville de la vallée de Noto, en Sicile. *Leontini*. Elle étoit considérable; mais elle a été extrêmement endommagée par un furieux tremblement de terre, l'an 1693. Elle est à deux lieues du Golfe de Caténa, sur la rivière de *Leontini*, appelée anciennement *Lisson*, & fort près du Lac de *Leontini*, qui est l'*Herculeus latus* des Anciens. MATY.

Il y a dans plusieurs cabinets d'Antiquaires, de fort belles médailles d'argent des Anciens *Léontins*, avec différens types: entre autres une tête de Lion, & quatre grains d'orge sur les bords de la médaille; la tête du Lion fait allusion au nom de cette ville, & les grains d'orge marquent la fertilité du pays. L'inscription est *LEONTINON* & quelquefois avec une L. Latine, ou plutôt une ancienne L. Hébraïque & Phénicienne, telle que les Grecs la reçurent de Cadmus, *LEONTINON*.

LÉONTINS. f. m. pl. Ancien peuple de Sicile qui habitoit la ville de *Leontium*. La même ville subsiste encore sous le nom de *Lentini*.

LÉONTION. f. m. *Leontodora*, ou *Leonina*. Nom donné par les Anciens à une espèce d'Agate qui étoit de la couleur d'une peau de Lion.

LÉONTIQUES. f. m. ou f. Nom d'une fête, ou sacrifices de l'Antiquité Payenne. *Leontica*. C'étoient des sacrifices qui se faisoient à l'honneur du Soleil, & qu'on appelloit autrement Mithriaques, parce que le Soleil se nommoit *Mithra* chez les Perses. On leur avoit donné le nom de *Léontiques*, & les Prêtres qui les faisoient étoient appelés *Lions*, parce que l'on représentoit le Soleil sous la figure d'une tête de Lion rayonnée, portant une tiare, & tenant de ses deux mains les cornes d'un taureau, qui tâchoit en vain de se débarrasser. Il y a dans Gruter, p. *MLXXXVII*. deux inscriptions, dans l'une desquelles il est dit, que Nonius Victor & Aurélius Victor, donnerent des *Léontiques* sous le Consulat de Dacien & de Céréalis, le 16 avant les Calendes d'Avril, c'est à dire le 17 de Mars; & dans l'autre, qu'ils les donnerent encore sous le Consulat d'Eusebe & d'Hypatius, c'est à dire, l'année suivante, le quatrième avant les Ides de Mars, qui est le douzième du même mois: or du 17 de Mars au 12 du même mois de l'année suivante, il y a 360. jours, qui font, selon la supputation des Grecs, une année Lunaire. De-là le Cardinal Noris, dans ses Epouques Syro-Macédoniennes, *Dissertat. I. de Anno Macédonum*, conclut que les *Léontiques* étoient une

fère annuelle; mais qui se faisoit après la révolution de l'année Lunaire, & non pas de l'année Solaire : car quoique l'année Lunaire ne soit que de 354 jours, 8 heures, 48 minutes & 38 secondes, cependant, dit-il, dans l'usage civil & populaire, les Grecs lui donnoient 360 jours; ce qu'il prouve par Saint Augustin, *L. V. de civit. Dei, C. 12. & L. IV. de Trinit. C. 4.* J'ai poutant sur cela une difficulté qui mérite d'être ici proposée. Car dans le même Gruter, *p. CCCIII. n. 1.* une inscription porte, que sous le XI^e Consulat de l'Empereur Constantius, & le II^e de Julien, qui fut l'année qui précéda celui de Dacien & de Céréale, ces mêmes Nonius Victor & Aurélius Victor, donnerent des *Léontiques* le quatrième jour devant les Ides d'Août, c'est à-dire, le dixième d'Août: or, du 10 au 17 de Mars de l'année suivante qu'ils en donnerent aussi, comme l'inscription citée par le Cardinal Noris le montre, il n'y a que 220 jours au plus, qui certainement ne font point une année lunaire, il y a 140 jours à dire. Les *Léontiques* ne se faisoient donc pas au bout de la révolution d'une année lunaire. Voyez encore MITHRIAQUES.

LÉONTOPÉTALON. f. m. Plante qui a été ainsi appelée, parce que sa feuille a quelque ressemblance en figure avec le pié du Lion. *Leontopetalon.* Cette plante est appelée *Navet noir* dans le Dictionnaire de JAMES.

☞ Sa fleur est en rose, & devient une petite gouffe où l'on trouve deux ou trois grains comme des pois. Elle croît aux pays chauds, en Italie & en Candie. Sa racine est d'un goût amer. On l'emploie contre la morsure des scorpions & des serpens, dans la goutte sciatique & dans quelques autres maladies.

Ce mot vient du Grec *λίον*, Lion, & de *πέταλον*, feuille. On l'appelle aussi *pié*, ou *pate de Lion*. Voyez PIÉ DE LION.

LÉONTOPODIUM. f. m. Plante qu'on appelle autrement *Alchimille*, ou *pié de Lion*.

Ce mot vient du Grec *λίον*, Lion, & de *πῶς*, pié. Cette plante a été ainsi nommée, parce que la figure de sa feuille approche de celle du pié de Lion. Voyez ALCHIMILLE.

☞ **LÉONURUS.** f. m. Atbrisseau qui porte des feuilles longues, étroites & des fleurs rouges, en forme de guirlandes. Son calice contient plusieurs semences. Son casque est découpé & plus long que la barbe. Il vient de marcottes & de boutures. Il craint le froid, & il faut l'en garantir pendant l'hiver.

LÉOPARD. f. m. Animal cruel & féroce, qui a la peau tachetée, tavelée, marquée, les yeux petits & blancs, le devant de la tête long, l'ouverture de la gueule grande, les dents aiguës, les oreilles rondes, le cou & le dos longs, une grande queue & cinq griffes fort aiguës aux piés de devant, & quatre à ceux de derrière. On croit que le *Léopard* est engendré d'un Lion & d'une Panthère. On dit aussi que la femelle du *Léopard* s'appelle *Panthère*, & plusieurs l'appellent *Luberne*, *Pardalis*, *Panthera*. On dit aussi qu'il est engendré d'une Lionne & du mâle de la Panthère. Claudien l'exprime dans ce vers :

Hi maculis patrem referant, & robore matrem.

Les meilleurs Naturalistes regardent le *léopard* comme un animal différent de la panthère. Le premier Auteur où se trouve le nom de *léopard*, est Spartien dans la vie de Géta. Ainsi, quoique le nom de *léopard* n'ait été inventé que plus de trois siècles après JÉSUS-CHRIST, ceux qui ont vécu avant ce temps là, n'ont pas laissé de parler de semblables animaux sous le nom de *pardis*. LE CL. Jonston dit que le *léopard* hait mortellement l'homme, jusques là, que s'il en voit seulement une peinture, il le jette dessus & le met en pièces. Mais Marmol dit au contraire que les *léopards* ne font point de mal aux hommes, si les hommes ne leur en font, & qu'ils sont particulièrement ennemis des chiens & des adives qu'ils dévorent. Dans *léopard*, le *d* ne se doit jamais prononcer, pas même devant une voyelle. Bochart

croit que la lettre de Saint Ignace aux Romains, est supposée, & qu'elle n'a été faite qu'au quatrième siècle, parce que le mot de *léopard* y est. Mais Péarson & Voilius reconnoissent cette Epître pour véritable.

Le *léopard*, en termes de Blason, tourne toujours la tête de front, en sorte qu'il montre les deux yeux & les deux oreilles, & on le nomme *marchant* ou *passant*; au lieu que le lion a la tête en profil, & ne montre qu'un œil & une oreille, & est toujours *rampant*, *ravissant* & *debout*. Lorsque le *léopard* est peint rampant, on le blasonne *léopard lionné*; & quand le lion est passant, on l'appelle *lion léopardé*.

L'Angleterre est souvent désignée dans les Poésies, par les *léopards* de ses armoiries. Le Royaume des *léopards*, l'Angleterre. Ceux qui veulent que les armes d'Angleterre soient trois *léopards*, disent que Guillaume le Conquérant, qui en chargea son écu, voulut matquer par la variété des taches de ces animaux, l'humeur inconstante de la Nation.

LÉOPARDÉ. adj. Terme de Blason, qui se dit du lion passant, & qui signifie cette attitude, cette situation de cet animal. *Gradiens, incedens.* Voyez LÉOPARD.

LÉOPOLD. f. m. Nom d'homme. *Leopoldus.* *Léopold IV*, Marquis d'Autriche, qui vivoit au XII^e siècle, est compté entre les Saints & honoré comme tel le quinzième de Novembre; il fut canonisé par Innocent VIII en 1485, environ 350 ans après sa mort. L'Empereur *Léopold*, fils de Ferdinand III & de Marie d'Autriche, sœur de Philippe IV, Roi d'Espagne, naquit en 1640, & fut élu Roi de Bohême en 1654, de Hongrie en 1655, & couronné Empereur en 1658.

LÉOPOLD. Voyez LEMBERG.

LÉOPOLD. f. m. Nom d'une monnoie de Lorraine que le Duc Léopold fit battre. *Leopoldus.* Il y a des *léopolds* d'or & des *léopolds* d'argent. L'Edit du mois de Mai 1718, ordonne de recevoir les *léopolds* d'or dans les Monnoies, sur le pié de 840 livres le marc, comme les guinées d'Angleterre, les milleraies de Portugal & nos louis d'or; & les *léopolds* d'argent, sur le pié de 56 livres.

LÉOPOLSTADT. *Leopolstadium.* Ville forte de la Haute-Hongrie, bâtie par l'Empereur Léopold en 1665.

LEOS. f. m. Un des Héros Eponymes de la Grèce. Il acquit ce titre, dit Pausanias, pour avoir dévoué ses filles à la mort pour le salut de l'Etat, par le conseil de l'Oracle.

Ce mot vient de *λεός*, que les Attiques disoient au lieu de *λαός*, peuple.

LEOTERIC. Voyez LEUTERIC.

LEOVIGILDE. Voyez LEUVIGILDE.

LEOYANE. Nom d'un port de l'île de Saint Domingue, à sept lieues du petit Goave. *Leoyanus portus.* Ce port est fort fréquenté des vaisseaux François.

L E P.

LEP. f. m. Vieux mot. Lièvre mâle. On a dit aussi *lièpe* & *liepvre*, de *lepus*.

LÉPANTE. Nom d'une ville de la Grèce. *Naupaclius.* Elle est capitale de la Livadie, & située sur le golfe de *Lépante*, à sept lieues de Patras, vers le septentrion oriental. Cette ville est une place forte; elle est construite sur le penchant d'une montagne faite en pain de sucre, qui est au rivage du golfe. La ville est divisée en quatre parties, par autant d'enceintes de murailles, & dominée par une citadelle qui est au haut de la montagne. *Lépante* a un Archevêché, un port où il ne peut entrer que de petits bâtimens; de bonnes manufactures de maroquins du Levant & de bons vins. MATY. La bataille de *Lépante* est une bataille navale que Don Juan d'Autriche, Général de la Flotte Chrétienne, gagna près de *Lépante* sur celle des Turcs, l'an 1571, sous le Pontificat de S. Pie Pape, V^e du nom. *Lépante* fut cédée aux Vénitiens par Emmanuel, Empereur de Constantinople, l'an 1408. Bajazet II la prit l'an 1498, avec une armée de cent cinquante mille hommes. Les Vénitiens l'ont

reprise l'an 1687, & la rendirent par la dernière paix de Carlowitz. *Lépante* est l'ancienne *Naupactos*. Les Grecs l'appellent encore *Epaetos*. Les Turcs la nomment *Einbachri*. Voyez sur cette ville le *Voyage de Grèce* de M. Spon, *Part. II*, p. 28 & suiv. Voyez aussi Du Lorr, *L. X*, p. 347.

Le golfe de *Lépante*, ou de Corinthe, *Corinthiacus*, & *Naupactinus sinus*. Ce golfe, qui prend aujourd'hui son nom de la ville de *Lépante*, comme il le prenoit autrefois de celle de Corinthe, est une partie de la mer Ionienne. Il s'étend depuis les bouches de *Lépante* qui le séparent du golfe de Patras, jusqu'à l'isthme de Corinthe, ayant la Livadie au nord, & la Morée au midi. Ce golfe forme deux grandes baies vers le nord. On appelle celle qui est au couchant des deux, la baie de Salone ou de Crissa, & l'autre la baie d'Atropiti. Il en forme deux autres plus considérables vers l'isthme de Corinthe. La baie de Corinthe est vers la ville de ce nom, & l'endroit le plus étroit de l'isthme. La baie de Livadostro s'avance à l'orient septentrional, vers la ville de Mégare. La montagne Palcovouni, anciennement *Gerania*, sépare ces deux baies par un espace de quatre lieues, à l'endroit le plus oriental, & elle pousse un grand cap dans le golfe de *Lépante*, qui s'éloigne de cinq lieues du golfe d'Égine. Voyez Whéler dans sa Carte de l'ancienne & de la nouvelle Achaïe. MATY.

Les bouches, ou le détroit de *Lépante*; en Latin *Fretum Naupactinum*, anciennement *Rium*, ou *Calvdonium*. Détroit de la mer Ionienne. Il sépare le golfe de Patras de celui de *Lépante*, dont il est l'entrée. Il est formé de deux Caps; celui de Rio, qui est en Morée, & celui d'Antirio, qui est en Livadie. Il y a sur chacun de ces caps pour la garde du détroit un château, dont l'un porte le nom de château de Morée, l'autre le château de Romélie. On les appelle tous deux ensemble les Dardanelles de *Lépante*. IDEM.

LEPAS. f. m. Coquillage ainsi appelé en Grec, comme si l'on disoit, *squamaxorum*, l'écaille des rochers, parce qu'il est toujours adhérent aux rochers ou à quelque autre corps dur, & cette adhérence lui sert de seconde coquille, pour le préserver des injures du temps: ce qui a fait qu'Aldrovandus & Rondeler ont mis mal-à-propos le *lépas* parmi les bivalves: il n'ont été en cela suivis d'aucun Auteur. C'est un Univalve. On appelle ce coquillage en François, *Patelle*, ou *Œil de bouc*, selon Tournefort. En Provence on l'appelle *Arapède*; en Normandie, *Berdin* ou *Berlin*; *Jampe* en Poitou & dans le pays d'Aunis; en d'autres endroits *Bernicle*: on peut fort bien lui conserver son nom Grec de *lépas*. La coquille de la *Patelle* est un peu plate, quoique élevée en cône dans son milieu. Des *lépas* vivement tacherés.

LEPE. *Lepa*, *Lepa magna*. C'étoit autrefois une ville de l'Espagne Bétique. Ce n'est maintenant qu'un bourg de l'Andalousie, situé à une lieue & demie du golfe de Cadix, entre l'embouchure de la Guadiane, & celle de l'Odier. MATY.

LEPIDE, ou LEPIDUS. f. m. LEPIDA. f. f. Surnom de la famille *Æmilia*, l'une des plus nobles de l'ancienne Rome. M. *Æmilius Lepidus* fut un des Triumvirs, après la mort de Jules César. Rome retombe entre les mains de Marc Antoine, de *Lépide*, & du jeune César Octavien, petit-neveu de Jules César, & son fils par adoption, trois insupportables Tyrans, dont le Triumvirat & les proscriptions font encore horreur en les lisant. Bossuet. Antoine & César, après avoir ruiné *Lépide*, se tournent l'un contre l'autre. Id. Auguste un peu devant sa mort, parlant de ceux qui pouvoient prétendre à l'Empire, dit que *Lépidus* avoit le mérite, & non pas le courage; qu'*Asinius* avoit le courage sans mérite, mais qu'*Arruntius* avoit l'un & l'autre. Quelques uns, au lieu d'*Arruntius*, nomment *Pison*; mais tous ensemble, hormis *Lépidus*, périrent depuis par les artifices de Tibère. D'ABLANCOURT.

Pour les femmes, il faut dire *Lépida*. *Lépida*, qui étoit mariée à *Callius*, fut accusée d'inceste & de sortilège. D'ABLANC. *Callius* & *Silanus* furent bannis par arrêt, & *Lépida* remise à la disposition de l'Empereur. Id.

LEPIDE. Ville d'Afrique dans la Province de Tripoli au Royaume de Tunis.

LEPIDIUM. f. m. Plante qu'on appelle autrement *passerage*.

Ce mot vient du Grec *λεπίς*, qui signifie des taches de rouille qui viennent au visage, & que le *lépidium* commun emporte, à ce que l'on croit. Voyez PASSERAGE.

LEPIDOIDE. f. f. Terme d'Anatomie. C'est le nom qu'on donne à la future écaillée du crâne. *Harris*.

Ce mot est Grec, composé de *λεπίς*, écaille, & de *ειδος*, forme, parce qu'elle est en forme d'écailles. M. *Harris* l'appelle aussi *Lépidotide*. En effet, on a dit aussi *λεπίς*, écaille, pour *λεπίς*, comme l'a remarqué le Scholiaste d'Aristophane, sur la Comédie intitulée, *les Guespes*, v. 786, où ce Poète a dit *λεπίδες*, au lieu de *λεπίδες*.

LEPIDOSARCOME. f. m. *Lepidosarcoma*. Nom que Marcus Aurélianus Sévérius donne à une tumeur singulière ou à une espèce de sarcome formé dans la bouche, & couvert d'écailles irrégulières. De *λεπίς*, écaille, & *σάρξ*, chair.

LEPIDUS. Voyez LÉPIDE.

LÉPORIE. f. f. Nom que l'on donne aux trois Provinces de la Laponie Moscovite. Voyez LAPONIE MOSCOVITE.

LÉPRAS. f. m. Poisson de mer, dont parle Jonston. Il est long d'environ un pied, couvert d'écailles larges; parsemé de taches. Son museau est petit, ses dents sont blanches & aiguës, sa langue est blanche, ses yeux sont ronds & petits. Il est excellent à manger, & est apéritif. On le nomme aussi *Pforus*. *Lepras* & *Pforus* viennent des mots Latins *Lepra* & *Pfora*, qui signifient Lèpre & gale, parce que les taches de ce poisson ont quelque ressemblance avec la lèpre & la gale.

LÈPRE. f. f. Maladie contagieuse, qu'on appelle autrement *ladrerie*, dont les Juifs & les Orientaux ont été fort affligés autrefois. *Lepra*. Galien la définit une effusion de sang, trouble & grossier, qui corrompt toute l'habitude du corps. Avicenne l'appelle une maladie universelle, ou chancre universel. Les Grecs l'appellent *ελεφαντίασις*, parce que les malades ont leur peau âpre, ridée & inégale, comme les Eléphants. La lèpre commence au dedans long-temps auparavant que de paroître au dehors. Elle étoit encore fort commune en Europe dans les X^e & XI^e siècles: mais elle est maintenant presque tout-à-fait éteinte. Naaman fut couvert de lèpre. Bien des gens croient que la lèpre n'est autre chose que la maladie vénérienne: Pitèarn, fameux Médecin Ecoffois, est de ce sentiment. Les lapins & les chiens sont sujets à ce mal. Dans le Nord, les remèdes doivent être plus violens que dans le Midi.

Ce mot vient du Latin *lepra*, qui a été formé du Grec *λεπίς*, écaille, parce que la lèpre forme des espèces d'écailles sur la peau.

On avoit autrefois bien de la peine à connoître la lèpre, dont voici les signes. Elle rend la voix enrouée, comme celle d'un chien qui a long-temps aboyé, & cette voix sort par le nez plutôt que par la bouche. Le poulx du malade est petit & pesant, lent & engagé. Son sang est plein de petits corps blancs & luisans, semblables à des grains de millet qui s'en séparent, & demeurent sur le blanchet, après qu'il a été lavé & filtré. Il n'a qu'une férosité scabieuse, & dépouillée de son humidité naturelle: de sorte que le sel qu'on y met, ne se peut dissoudre. Il est si sec que le vinaigre qu'on y verse bouillonne: & est si fortement lié par des filets imperceptibles, que le plomb calciné qu'on y jette, y surnage facilement. Son urine est crue, ténue, cendrée & trouble. Son sédiment, comme

de la farine mêlée de son. Son visage ressemble à un charbon demi-éteint, onctueux, luisant & enté, semé de boutons fort durs, dont la base est verte, & la pointe blanche : & en général, il donne de l'horreur. Ses poils sont courts, hérissés & déliés, & on ne les peut arracher qu'avec un peu de la chair pourrie qui les a nourris. S'ils renaissent à la tête ou au menton, ils sont toujours blonds. Son front forme divers plis, qui s'étendent d'une temple à l'autre. Ses yeux sont rouges & enflammés, & éclairent comme ceux d'un chat. Ils s'avancent en dehors, mais il ne peuvent se mouvoir à droite & à gauche. Ses oreilles sont enflées & rouges, mangées d'ulcères vers la base, & environnées de petites glandes. Son nez s'enfonce, à cause que le cartilage se pourrit. Ses narines sont ouvertes, & les conduits ferrés, avec quelques ulcères au fond. Sa langue est sèche & noire, enflée, ulcérée & racourcie, coupée de sillons, & semée de grains blancs. Toute la peau est couverte ou d'ulcères qui s'amortissent & reverdissent les uns sur les autres, ou de taches blanches, ou d'écailles comme le poisson. Elle est inégale, rude & insensible, soit qu'on la panse, soit qu'on la coupe; & au lieu de sang, elle ne rend qu'une liqueur fanieuse, & souvent on l'arrose d'eau sans la pouvoir moullir. Il vient à ce degré d'insensibilité, qu'on lui perce avec une aiguille le poignet & les piés, même le gros tendon, qui est le plus sensible, sans qu'il souffre de douleur. Enfin, le nez, les doigts des mains & des piés, & même ses membres, se détachent tous entiers; & par une mort qui est particulière à chacun d'eux, ils préviennent cell: du malade. On tient que ceux qui ont la lèpre, ont une si étrange chaleur dans le corps, qu'après avoir tenu une pomme fraîche une heure dans la main, elle devient aussi sèche & ridée, que si elle avoit été huit jours au soleil. Ces remarques curieuses sur lesquelles on s'est un peu étendu, à cause de la rareté de la maladie, sont tirées de Galien, de Pontanus, Arnaud de Villeneuve, Gordon, Arétaus, Zachias, Paul Aeginète, Varanda, Cardan, Ambroise Paré, & autres qui en ont écrit. Aux Indes on ne fait point de cas des hommes qui sont blancs; car chez eux c'est une marque de la lèpre, qui y est assez commune. Voyez le Traité de Police de M. de la Mare, L. IV, T. XII. de la Lèpre.

On la distingue en deux espèces; la lèpre des Grecs, & la lèpre des Arabes. La première est appelée par Celse *Impetigo*; & par Avicenne, *Albaras nigra*, ou *impetigo excorticativa*. La seconde qui est plus affreuse, & le dernier degré de cette maladie, se nomme *Elephantiasis* ou *Satyriasis*, & *Leontiasis*; des mots Latins *Satyrus*, & *Leo*, à cause de leur horrible figure, & de leur lubricité. Depuis deux cens ans la lèpre est presque éteinte. Ce qu'on appelle espèce de lèpre, n'est probablement que la même maladie considérée dans ses différens états. L'*Impetigo* des Latins est le commencement de cette maladie, l'état le plus doux; l'*Albaras nigra* des Grecs, son second degré, & l'*Elephantiasis* des Arabes, son dernier période. Les descriptions qu'en font les Auteurs, le font ordinairement présumer.

Ce mot est Grec, *λεπτα*, comme si l'on disoit *λεπτερά*, squamose, écailleuse, de *λεπίς*, écaille, parce qu'il se détache de la peau des lèpres de grandes écailles semblables à celles des poissons.

LÈPRE DES MÉTAUX. Dans le langage du grand Art, on appelle ainsi l'impureté que les métaux contractent dans la terre où ils sont formés, & dont le feu n'a pu les purger.

LÉPREUX, EUSE. adj. Qui a la lèpre. *Leprosus*, *Elephantiacus*. On sépare les lèpreux du commerce des hommes comme les pestiférés, à cause que leur maladie se communique aisément. Simon le Lèpreux. Il dit au lèpreux, Soyez guéri, & la lèpre disparut au même temps. PORT-ROYAL. Autrefois les Causes des lèpreux étoient commises au Tribu-

nal Ecclésiastique. Le Concile de Nougatot, en Armagnac, tenu en 1290, défend par son cinquième Canon, de poursuivre les lèpreux devant le Juge Laïque pour les actions personnelles; apparemment, selon M. l'Abbé de Fleury, parce qu'ils étoient sous la protection de l'Eglise, qui les séparoit du reste du peuple, par une cérémonie que nous lisons encore dans les Rituels.

LÉPROSERIE. f. f. Hôpital pour les lèpreux, qu'on nomme communément *Maladrerie*. *Leprosorum nosocomium*. Il y a en France un très-grand nombre de Maladreries, dédiées à Saint Lazare, à Sainte Marthe, & à Sainte Magdelène. La maladie de la lèpre, qui étoit fort commune autrefois, a presque entièrement cessé depuis deux cens ans, enforte que le revenu des Maladreries & *Léproseries*, étoit très-mal employé. Plusieurs misérables se faisoient passer pour lèpreux, afin d'avoir prétexte de mendier des pensions sur ces hôpitaux. C'est pourquoi, par une Déclaration de 1612, il fut ordonné qu'il seroit pourvu aux vrais lèpreux, & qu'après avoir été visités, & séparés comme tels, du reste du peuple, avec les cérémonies Ecclésiastiques accommées, ils seroient reçus dans les *Léproseries* sur les bulletins du Grand Aumônier de France. Depuis, on les a toutes réunies à l'Ordre de Saint Lazare, & du Mont Carmel, par Edit du Roi, du mois d'Avril 1664, qui n'a eu son effet, & n'a été vérifié que le 18 Mai 1669, & après les avoir retirées des mains de plusieurs usurpateurs, on en a fait des Commanderies, qu'on a données aux Chevaliers de cet Ordre. Enfin, par un autre Edit de 1672, le Roi a confirmé l'union & l'administration des Maladreries & *Léproseries* à l'Ordre du Mont Carmel, & de Saint Lazare: elles furent réunies par un Edit du Roi, l'an 1693, au mois de Mars.

Mathieu Paris dit dans son Histoire, qu'il y a eu dix-neuf mille *Léproseries* dans la Chrétienté.

On dit aujourd'hui dans l'usage ordinaire, *Maladrerie* pour *Léproserie*; & on n'emploie le mot de *Léproserie* que dans le style du Palais, dans les actes & les titres.

LEPSEK. Voy. LAMSAQUE.

LEPSINA. Voy. ELEUSIS.

LEPSIS. f. f. Terme de l'ancienne Musique. C'est une des parties de l'ancienne Mélodie, par laquelle le Compositeur discerne s'il doit placer son chant dans le système des sons bas, dans celui des sons aigus, ou dans celui des sons moyens.

LEPTE. f. f. Monnoie des Anciens: elle étoit de fort bas prix, puisqu'une obole contenoit quarante-deux leptes.

Ce mot est Grec, *λεπτός*, mince, petit.

LEPTIS. Ancienne ville d'Afrique. Il y en avoit deux que l'on distinguoit par les surnoms de grande & de petite.

La grande LEPTIS. Ville & Colonie des Romains en Afrique, dans la contrée nommée Sytique.

La petite LEPTIS. Grande ville d'Afrique, dans la Byzacène.

LEPTURGIE. Voyez MINIATURE.

L E Q

LEQUEAU. Pronom relatif masculin, qui s'est dit autrefois pour Lequel.

LEQUEL, LAQUELLE. Qui, que, quod. Duquel, de laquelle, au génitif. Pronom relatif, qui signifie, Qui. Il a cité un Auteur lequel dit. C'est un homme duquel je vous répons. Tous ceux auxquels vous vous adresserez, vous diront, &c. De laquelle sentence fut interjeté appel. Lequel & laquelle, en ce sens, est un peu rude au nominatif singulier & pluriel; c'est pourquoi on se sert ordinairement de qui, à moins qu'il ne s'agisse d'ôter quelque équivoque. Exemple: c'est un effet de la divine Providence, qui est conforme à ce qui nous a été prédit. Ce premier qui étant équivoque, parce qu'il peut se rapporter à effet, & à providence, il est

mieux d'ôter cette équivoque, en disant; C'est un effet de la divine Providence, *lequel*, &c. VAUG. REM. Quelquefois, pour donner plus de clarté, ou plus d'énergie au discours, on ajoute après le pronom *lequel*, *laquelle*, le même substantif qui l'a précédé, & dont il est relatif. Je vous ai proposé plusieurs choses dignes de votre attention, *desquelles* choses je vous suis garant. Mais remarquez qu'en Poésie, on ne se sert point du pronom *lequel*, ou *laquelle*. Cela rend le vers trop languissant.

LEQUEL, LAQUELLE. *Quis, quisnam, uter?* signifie quelquefois, quel est celui qui, quelle est celle qui; & en ce sens on ne s'en sert qu'en interrogeant. *Lequel* de ces deux livres aimez-vous le mieux? *Laquelle* de ces deux étoffes vous plaît davantage? *Auquel* de ces deux hommes? *A laquelle* de ces deux femmes donnez-vous la préférence?

M. de Fontenelle dans l'Histoire de l'Académie, 1703, p. 123, prend *lequel*, *laquelle* dans le sens de *quelque*. Après avoir expliqué deux idées, selon lesquelles un chose se peut prendre, il dit: *Laquelle* de ces deux idées que l'on prenne, il est toujours sûr, &c. Il falloit dire: Quelle que soit celles de ces deux idées que l'on prendra, &c. Et certainement on ne dira point: *Lequel* des partis que l'on prenne sur cela; mais Quel que soit le parti que l'on prendra sur cela, ou Quelque parti que l'on prenne sur cela, &c.

LER.

LÈRE, LEYRE. Nom d'une petite rivière de la Guienne. *Lera*, *Leria*, dans Ptolomée, *Sigmas*, d'autres disent *Sigmanus*, ou *Igmanus*. Elle se décharge dans le golfe d'Arcachon, qui est au couchant de la ville de Bourdeaux. MATY. En Gascogne on dit *Laira*. De Valois écrit *Laire*. Voyez *Not. Gall. p. 329*.

Les Anciens l'ont appelée *Sigmas*, apparemment, parce qu'en effet elle décrit un *sigma*, C. par son cours. VALOIS. IB.

LERGUE. Petite rivière de France en Languedoc: Elle a sa source dans les montagnes qui séparent le Diocèse de Lodève du Rouergue, & se rend dans l'Éraut, près de Canet.

LERIA. Voyez LEIRIA.

LÉRICÉ. Nom d'un ancien bourg de la Ligurie. *Ericis portus*, *Erix*, *Illyricum*. Il est dans la partie orientale de l'Etat de Gènes, sur le golfe de Spezza, vis-à-vis de Porto Vénére. MATY.

LÉRIDA. Nom d'une ville de Catalogne, en Espagne. *Ilerda*. Elle est sur une petite colline, & elle s'étend jusqu'au bord occidental de la Sègre, qu'on y passe sur un pont, à six lieues de l'embouchure de cette rivière dans l'Ebre. *Lérída* est une place forte; il y a un Evêque suffragant de Tarragone. Cette ville est célèbre dans l'Histoire, par la victoire que César y remporta sur les troupes d'Afranius & de Perreius, qui suivoient le parti de Pompée, & par divers sièges qu'elle a soutenus. On la prend aujourd'hui pour l'ancienne *Athanasia*, ville des Illergètes, que quelques-uns mettoient autrefois à Manrêche, & d'autres à Cardone. MATY. Long. 18. d. 10', lat. 41. d. 31'.

LERJEONS. f. m. pl. On appelle ainsi dans le ressort de l'Amirauté de Bourdeaux, des espèces de trameaux, ou filets tramailés. Voyez ces mots.

LERIN. Nom d'un bourg, ou petite ville, avec titre de Comté. *Lerina*. Ce lieu est dans la majorité d'Estella, en la haute Navarre, sur la rivière d'Ega, entre la ville d'Estella, & celle de Calahorra. MATY.

LERINS. Les Îles de *Lérins*, ou de Sainte Marguerite, & de Saint Honorat. *Lerina insula*. Ce sont deux petites îles de la mer Méditerranée, situées sur la côte de la Provence, à deux lieues de la ville d'Antibes, vers le midi. Celle de ces îles, qui est le plus près de la côte, porte aujourd'hui le nom de Sainte Marguerite. Elle est la *Lero*, ou *Lorone* des An-

ciens; on y voit une petite forteresse, dans laquelle on tient ordinairement garnison. L'autre est appelée S. Honorat, c'est celle que les Anciens nommoient *Lerina*, *Lerinum*, & *Lerinus*. D'où a été pris le nom commun à toutes deux. On voit dans celle-ci le monastère de S. Honorat de *Lérins*, qui fut anciennement célèbre par le grand nombre de Prélats & de Martyrs qu'il donna à l'Eglise. Valois, *Not. Gall. p. 272, 273*. MATY.

On appelle encore cette seconde, *Planasia*, ou *Insula plana*, parce qu'il n'y a point de montagnes, & que ce ne sont que des plaines.

Il y avoit une fort belle forêt depuis, dans l'île de *Lérins*, qui la faisoit appeler par les Marins, l'Aigrette de la mer. Les Espagnols ayant surpris ces îles en 1635, détruisirent ce bois. L'année suivante, ils en furent chassés.

Bouche, *Hist. de Prov. T. I, p. 11*, met *Lérins* sous la latitude de 43 degrés, entre 20 & 30 min.

Les Moines de *Lérins* sont de l'Ordre de Saint Benoît, unis à la Congrégation du Mont Cassin. En 1638, ceux de la Congrégation de S. Maur s'y établirent, mais cela n'a pas duré. L'Abbaye de *Lérins*, l'une des plus célèbres & des plus anciennes du Royaume de France, fut fondée non pas l'an 375, comme quelques-uns l'ont avancé, & entre autres l'Auteur de la Chronologie des Saints de *Lérins*; mais l'an 410 par S. Honorat, qui fut dans la suite Evêque d'Atles. Ce Monastère fut d'abord composé de Cénobites & d'Anachorètes, semblable à une Laure, où l'on voyoit une infinité de cellules séparées les unes des autres. Il est probable qu'on y observoit la règle de S. Macaire. On n'y reçut la règle de S. Benoît que dans le septième siècle, encore y fut-elle observée conjointement avec celle de S. Colomban. Ce fut vers l'an 661 qu'on y élit pour Abbé Aigulfe, Moine Bénédictin de S. Benoît sur Loire. Il y a de l'apparence qu'elle eut encore besoin de réforme, lorsque S. Odilon, Abbé de Clugny, qui réforma tant de Monastères, en fut Abbé en 997; mais elle ne fut jamais plus florissante que sous l'Abbé Aldebert, qui fut élu en 1066. Augustin Grimaldi, Evêque de Grasse, étant Abbé de *Lérins* en 1505, soumit ce Monastère à la Congrégation des Bénédictins du Mont Cassin, & de sainte Justine de Padoue. Elle en prit possession en 1515, & depuis ce temps-là les Abbés n'ont plus été perpétuels. Léon X. approuva cette union la même année. La Reine Louise, mère de François I, Régente du Royaume, la confirma le 7 Août 1525, & Henri II. en 1547. Clément VIII. en 1591, & Henri IV. en 1597.

LERME, en Espagnol *Lerma*. Nom d'un bourg, avec titre de Duché. *Lerma*. Il est dans la Castille vieille; en Espagne, sur l'Arlanza, à neuf lieues au midi de Burgos.

LERNA, ou LERNE. C'est l'ancien nom d'une ville & d'un lac du territoire d'Argos. *Lerna*. Ce lac est fameux dans l'Antiquité, sur-tout dans les Poètes: à cause d'une hydre qu'ils ont dit avoir été dans ce lac, & qu'ils appellent l'hydre de *Lerne*. *Lerna hydra*, *Lernaus serpens*, ou *anguis*. Cette hydre faisoit des maux infinis dans tout le voisinage. Elle avoit plusieurs têtes, & à mesure qu'on en coupoit quelqu'une, elle renaissoit. Hercule la tua; ce fut un de ces travaux. La vérité qui a donné occasion à cette fable est, qu'il y avoit près de la ville de *Lerne* un lac, ou marais fort mal-sain qu'Hercule dessécha. Voyez PETRINA. C'est le nom que cette ville porte aujourd'hui.

LERNECA. *Lerneca*. C'étoit autrefois une grande ville, à en juger par les ruines qui en restent; aujourd'hui ce n'est qu'un bon village, situé sur la côte méridionale de l'île de Chypre; il a une bonne rade, & un petit fort pour sa défense.

LERNEES. f. f. pl. Terme de Mythologie. Fêtes que les Argiens célébroient à Lerne en l'honneur de Bacchus, de Proserpine & de Cérès: elles avoient été instituées par Philammon. *Lerna*. Pausanias qui

en fait mention, (*l. 2, c. 36.*) nous apprend, (*l. 8, c. 15.*) qu'anciennement on n'y employoit point d'autre feu qu'on avoit été prendre sur le mont Crathis en Achaïe, dans le Temple de Diane, surnommée *Pyronie* πυρονία, de πυρ feu, & voilà tout ce qu'il en dit. Les autres Anciens que nous connoissons, n'en ont pas parlé. Je dirai ici que Lerne étoit un lieu célèbre dans l'histoire des temps fabuleux, tant par son hydre, que par le meurtre des fils d'Égyptus; car ce fut en cet endroit, dit Pausanias, (*l. 2, c. 24.*) que les filles de Danaüs, leurs fiancées, les égorgèrent, & leurs corps y furent inhumés; mais leurs têtes furent portées à Argos, & l'on y monroit leur sépulture sur le chemin de la citadelle. Il y a quelque apparence que ce lieu fut autrefois réputé mal-fain, ou bien les meurtres qu'on y avoit commis obligèrent plusieurs fois de le purifier; ces purifications, dit Strabon, (*l. 8.*) donnèrent naissance à une expression proverbiale, Λέρη κακόν, *Lerne de maux*: expression que les modernes Interprètes des proverbes, comme Zénobius, (*4, 86.*) Diogénianus, (*6, 7.*) &c. ont prétendu expliquer, en supposant qu'on voüeroit à Lerne toutes les immondices d'Argos.

LERNEUX, ou LIERNU. *Lethernachum.* C'étoit autrefois une maison Royale appartenant aux Rois d'Austrasie, comme il paroît par des Lettres de Sigebert le Jeune. Voyez HADR. VALOIS, *Not. Gall.* page 16.

LERO, ou la ROSE. *Leros, Lerica.* C'est une des Îles de l'Archipel. Elle est vers les côtes de la Natolie, entre les îles de Nicaria, de Morgo & de Lango. Cette île a deux bons ports, une ville Épiscopale, qui porte son nom, & dont l'Evêque est suffragant de Rhodes. Il y a quantité d'Aloës à Léro.

LEROT. f. m. Rat dormeur, espèce de loir, & qui en diffère peu, sinon qu'il est plus petit, & qu'il n'a de longs poils qu'au bout de la queue. Il se niche dans des trous de murailles, dans le voisinage des espaliers, dont il mange les fruits. Voyez LOIR.

LERRE. f. m. Vieux mot. Larron. on a dit aussi *Lierre* dans le même sens.

LERRER. v. a. Vieux mot. Laisser. On a dit longtemps *Je lerrai*, pour, *Je laisserai.*

LERS. Il y a deux rivières de ce nom dans le Haut Languedoc. *Lertius.* Le Grand *Lers*, *Lertius magnus*, baigne Mirepoix, & se décharge dans la Laurière. Le petit *Lers*, *Lertius parvus*, *Ircius*, *Ercius*, fournit une partie de ses eaux au fameux canal du Languedoc, va couler près de Toulouse, & se décharge dans la Garonne, à trois lieues au-dessous de cette ville. MATY. VALOIS, *Not. Gall.* p. 26.

LES

LES. Pluriel de Le & La. Voyez ces mots.

LÈS. préposit. A côté, tout proche, en comparaison. Voy. LEZ. C'est la même chose. Ce mot est quelquefois substantif, & signifie Le côté. *Gloss. des Poës. du Roi de Nav.*

IESA. Voyez LAÏS. C'est la même chose.

LESBOS. Ancien nom d'une Ile de la mer Égée. *Lesbos, Lesbus.* On la nomme aujourd'hui MÉTELIN. Voy. ce mot. BOCHART. *Chanaan, l. 1. c. 9.* tire le nom *Lesbos* du Phénicien שביעית, septième. Il remarque que les Anciens font mention de sept îles principales de la Méditerranée, & quoiqu'ils diffèrent pour le reste, ils conviennent tous à placer *Lesbos* la septième. C'est de là, selon cet Auteur, que les Phéniciens l'ont appelée השביעית, *La septième*; d'où en y ajoutant un ל, lamed, au commencement, on a fait להשבעה, *Lehaschuag*, c'est à-dire, *Ad septimam*, pour nom de la ville capitale de l'île. Rien n'étoit plus ordinaire, dit-il, aux Phéniciens & Carthaginois, que ces sortes de dénominations de lieux, comme on le voit par ces exemples, *Ad septem aras, ad septem fratres, ad septi-*

mam, Ad decimam septimam, Ad tres insulas, Ad sex insulas. De *Lehaschua* s'est fait *Lesbos, Lesbus.*

LESCAR, ou LASCAR. Nom d'une ville de la Gascogne, Province de France. *Lascara, Beneharnum, Benarnum, Bearnensium, ou Benarnensium civitas, Benarna.* Elle est dans le Béarn, sur le Gave, à deux lieues au-dessous de la ville de Pau. *Lescar* a été bâtie sur les ruines de l'ancienne *Beneharnum*, capitale des Bénéharniens, qui fut détruite en 845, par les Normans. *Lescar* a un Evêché suffragant d'Auch. Voyez De Valois, *Not. Gall.* p. 82, 83, & M. de Marca, dans son *Hist. de Bearn, l. 1. c. 11*, où il écrit *Lascar, ou Lescar*; mais à Paris, & dans la plupart des Provinces de France, on dit toujours *Lescar*. M. de Marca, à l'endroit cité, n. 6 & 7, prétendant que *Lescar* est l'ancienne cité de Béarn, ruinée par les Normans, environ l'an 845, dit que quand on la rétablit, cent cinquante ans & plus, après sa perte, on lui donna le nom de *Lascurreis*, qui étoit le nom particulier du lieu où elle fut bâtie; à savoir, de *Lascourre*, pour user des termes vulgaires, ce qui signifie un lieu où il y a des ruisseaux & détours des eaux qui s'écartent du canal. A quoi se rapporte fort bien l'assiette de *Lescar*, qui est arrosée d'un petit ruisseau, & de sept ou huit sources de fontaines qui réjaillissent de divers endroits, & qui, avant que d'être renfermées dans leurs tuyaux, s'éparpillent au lieu où est la ville basse, & faisoient de petits détours que l'on nomme vulgairement *escourres*, ou *les escourres*. De sorte que, comme la ville d'Acqs en Gascogne, celle d'Aix en Provence & en Germanie, & plusieurs autres villes, ont pris le nom des eaux qui étoient sur les lieux; la ville de *Lescar* de même a pris son nom de *Lascourre*, qui signifie les détours des eaux: & quoiqu'aujourd'hui on nomme cette ville *Lescar, ou Lascar*, néanmoins tous les vieux titres la nomment constamment *Lascurreis*, & son Evêque *Lascurrensis*. MARCA, cité. long. 17. d. 5', lat. 43. d. 16'.

LESCASSERIE. Voyez LÉCHASSERIE.

LESCHE. Voyez LÈCHE.

LESCHE. Voyez LAÏCHE.

LESCHE. Nom d'une petite rivière du pays de Liège. *Letia*: elle a sa source dans les Ardennes, & se décharge dans la Meuse, un peu au dessus de la ville de Dinant. MATY. On dit aussi *Lesch*. Valois, *Not. Gall.* p. 260.

LESCHE. f. m. Terme d'Histoire Greque. Voyez l'art. suiv.

LESCHÉNORE. f. m. Terme de Mythologie. Surnom que les anciens Grecs ont donné à Apollon. *Leschénorius.* Apollon étoit le dieu des Sciences, & par rapport aux progrès qu'on y faisoit, on lui donnoit différents noms. Par rapport aux commençans, il se nommoit Pythien, *Pythius*; par rapport à ceux qui commençoient à entrevoir la vérité, Délilien, & Phanée, *Delius, Phaneus*; par rapport à ceux qui étoient habiles, savans, Ismonien, *Ismonius*, & enfin, par rapport à ceux qui faisoient usage de leurs sciences, qui se trouvoient dans les assemblées, qui y parloient, qui y philosophoient, *Leschénore, Leschénorius.*

Ce nom vient du Grec, λισχην, *Entretien, Conférence de Philosophes.*

L'endroit où l'on se rendoit pour ces sortes de conférences, pour converser sur différents sujets, qui étoit une promenade, un portique ou une salle, s'appeloit le *Lesché*.

LESCHER. Voyez LÉCHER.

LESCHERNUVIS. Terme de Relation. Cour souveraine en Perse, Tribunal où l'on reçoit, & où l'on examine les placets & requêtes de ceux qui demandent quelque chose au Roi, soit paiement de dettes, ou d'appointemens, soit récompense, ou quelque nouveau bienfait. Tribunal à quo libelli supplices expendantur.

LESCIVE. Voyez LESSIVE.

LESCIVER. Voyez LESSIVER.

LESCURE. Petite ville & Baronie de France, en Languedoc, Diocèse d'Albi.

LESDANGIER. v. a. Vieux mot. Voyez LAIDANGIER.

c'est la même chose; faire confusion, donner de la honte.

*Sire, fit ele, dam Bernard de Nessil
M'a lefdangiee devant le Roi Pépin.* GARIN.

LESDIGUIÈRES. Bourg de France en Dauphiné, au Diocèse de Grenoble, avec le titre de Duché-Pairie, érigée en 1611 en faveur de François de Bonne qui en étoit Seigneur.

LÈSE. adj. f. Quelques uns écrivent *lèze*. Il ne se dit guère que quand il est joint au mot de *Majesté*, si ce n'est dans quelques phrases figurées & comiques, dont on verra des exemples plus bas. *Lefus*. *Lèze* Majesté, c'est-à-dire, Majesté offensée. ¶ Il y a le crime de *lèze*-Majesté divine, & le crime de *lèze*-Majesté humaine. Le premier est une offense commise directement contre Dieu, comme l'apostasie, le sacrilège, le blasphème, &c. Le second est une offense commise contre le Souverain. Il y a plusieurs degrés qui rendent ce crime plus ou moins grave. C'est pour cela qu'on distingue le crime de *lèze*-Majesté humaine, au premier, au second, au troisième chef. En Angleterre, on dit crime de haute-trahison. Le crime de *lèze*-Majesté divine n'est point un cas royal. On fait faire amende honorable aux criminels de *lèze* Majesté, avant leur exécution. On écartelle un criminel de *lèze* Majesté au premier chef, quand il a attenté à la personne sacrée du Roi. La faulx monnoie est un crime de *lèze*-Majesté au second chef.

Ce mot de *lèze* se dit quelquefois dans un stile badin, ou burlesque, de toutes sortes de choses. *Lèze*-Grammaire, *lèze*-Faculté, &c. Sarasin dit à Madame de Longueville,

*Vous n'êtes plus criminelle,
Si ce n'est de lèze-amour;
Mais, ma foi, vous êtes telle,
Que vous le ferez toujours.*

C'est-à-dire, qu'elle offense l'Amour dont elle méprise les loix; & Molière fait dire à un Médecin se plaignant de son malade, il est criminel de *lèze*-Faculté, pour dire il a commis un crime contre la Faculté de Médecine; il a été rebelle aux ordonnances de ce Corps. *Lèze*-Antiquité, manque de respect, irrévérence pour les Anciens. Le dernier siècle, tout éclairé qu'il a été, se ressentoit encore du pédantisme qui avoit infecté les précédens. Trouver un défaut dans Homère ou dans Virgile, étoit un crime de *lèze*-Antiquité. M. LE FRANC, *Let. impr. dans le quatorzième tome des Obs. sur les Ecr. mod. p. 61, 62.* Ces expressions ne conviennent qu'au style badin; car *lèze* ne se devoit joindre qu'à *Majesté*, & il faudroit l'écrire par une *s*, parce qu'il vient du Latin *Lesa*.

LESEM, ou LESEM-DAN. Nom d'une ville de la Tribu d'Asér, dans la Terre Sainte. *Lefem*. *Lefem-Dam*. Quoique cette ville fût dans le partage & le territoire de la Tribu d'Asér, elle étoit pourtant possédée par des Danites, comme il est marqué en Josué, c. XIX, 47. Les enfans de Dan ayant marché contre *Lefem*, l'assiégèrent & la prirent; ils passèrent au fil de l'épée tout ce qui s'y rencontra, ils s'en rendirent maîtres & y habiterent, l'appelant *Lefem-Dan*, du nom de leur père. SACI. On croit que c'est *Lefem*, dont le Tétrarque Philippe fit dans la suite Césarée de Philippe, en l'honneur de Tibère, & dont il est parlé en Saint Matthieu, XVI, 13. & en S. Marc, VIII, 27. Si cela est, c'est la même que celle qu'on nomma aussi Panéas, & qui étoit à la source du Jourdain.

LÈSER. v. a. Terme de Jurisprudence. Faire souffrir quelque lésion. Porter dommage, préjudice à quelqu'un. *Ladere*, *nocere*. Un mineur n'est pas restitué contre un contrat, parce qu'il est mineur, mais parce qu'il a été *lésé*. *Non restituitur minor tanquam minor, sed tanquam lesus*. Il n'y a qu'elle de *lésée* dans cette transaction. Cet édit, cet établissement est utile au public, il ne *lèse*, il n'intéresse personne, il ne fait

Tome V.

tort à qui que ce soit. Pour revenir contre un acte, contre un jugement, il faut montrer en quoi on est *lésé*. Ce jugement ne vous *lèse* point, il ne vous fait aucun grief.

LÈSÉ, ÉE. part. *Lefus*.

LESER. Nom d'un bourg & d'une petite rivière de l'Électorat de Treves. *Lefura*. Elle arrose le bourg de Manderſcheit, & va se décharger dans la Moselle, au bourg de *Léser*, vis à vis de Veldentz. MATY.

LESGUE. Nom d'une ancienne forêt dont il est fait mention dans les Capitulaires de Charles le Chauve, de l'an 877. *Lifga*, *Lifca sylva*. Elle étoit peu éloignée de Soissons. Valef. *Not. Gall. p. 281, 282.*

LÉSIGNY. Nom d'un village de Brie, Province de France. *Liciniacum*. *Léfigny* est voisin de Brie-Comte Robert.

Ce nom s'est formé du Latin *Liciniacum*, en changeant le *c* en *s*, comme dans, raisin, fait de *racemus*; Sarasin, de *Saracenus*; plaisir de *placere*; moiir, de *mucere*; & gésir, de *jacere*. Hadr. Valef. *Not. Gall. p. 276.*

LÉSILLE, ou LÉZILLÉ. Nom de lieu. *Lucillacus*, *Lucillacum*. Il est dans la Touraine, entre le Cher & l'Indre. Hadr. Valef. *Notit. Gall. p. 289.*

LÉSINA. Ville d'Italie. *Lefina*. C'étoit autrefois une ville Episcopale sous la Métropole de Bénévent; c'est maintenant un petit village de la Capitanate, situé près du golfe de Rodia, sur le lac de *Léfina*, qui est le *Pontanus Lacus* des Anciens.

LÉSINE. f. f. Epargne sordide, & outrée jusque dans les moindres choses. *Nimia paritas*. Un avarice qui veut faire le magnifique, fait toujours paroître quelque *lésine* dans sa dépense.

¶ LÉSINE, avarice, synonymes. L'avarice s'étend à tous les objets. C'est la passion sordide & jalouse d'acquiescer & de posséder sans aucun dessein de faire usage. Voyez ce mot. *Lésine* est l'avarice dans les petites choses, occupée de petits objets d'épargne ou de profit.

On écrit aussi *lézine*; & Regnier a dit *lézina*, pour la rime.

*Or durant ce festin, Damoselle famine,
Avec son nez étiqué & sa mourante mine,
Ainsi que la cherté par Edit l'ordonna,
Faisoit un beau discours dessus la lézina.*

REGNIER.

LÉSINE. Nom d'une île qui a une ville de même nom. *Pharia*, *Pharos*, *Phara*, *Paros*, *Lefina*. Elle est dans le golfe de Venise, entre l'île de Brazza, & celle de Curzola. Cette île appartient aux Vénitiens, & a titre de Duché, duquel les îles de Lissa, de Busi, de S. Andréa, & quelques autres moins considérables dépendent.

La ville de *Lésine*, située sur la côte méridionale, en forme d'Amphithéâtre, a un bon Port, & est défendue par une citadelle, construite sur une montagne voisine. Son Evêque est suffragant de Spalatro.

LÉSINER. v. n. User de *lésine*, rogner quelque chose sur la dépense. *Nimis sumptui parcere, praparcum esse, nimis attentum ad rem*. Ce Maître d'Hôtel *lésine* sur tout. Combien d'avares *lésinent* d'un côté, & dissipent de l'autre. Aujourd'hui la galanterie n'est pas reconnoissable, on *lésine* jusque sur les petits soins. P. COM.

*De léliner si j'étois plus tenté,
Plus curieux de remplir ma bougette,
Je m'en pourrais épargner un côté;
Car mon dongeon n'a plus qu'une échauguette.*
SÉNÉCÉ.

¶ LÉSION. f. f. Terme de Jurisprudence. Préjudice qu'on souffre, perte qu'on fait par le dol d'une autre, ou par quelque transaction, quelque marché, quelque contrat, en général par quelque acte que l'on a passé inconsidérément, ou par légèreté, *Damnum*

Ppp

lesio. On appelle une *lésion* énorme, celle que souffre un acheteur, quand il a été trompé d'outre moitié du juste prix de la chose, c'est-à-dire, quand la chose a été vendue plus d'une fois moins de sa juste valeur, & elle suffit pour faire casser un contrat. La *lésion* énorme n'a point de lieu en fait d'adjudication de biens en Justice, ou de vente d'une charge; ni en faveur de l'acheteur, parce qu'on présume qu'il a acheté de son abondance; au lieu que le vendeur est censé vendre par la nécessité qui le presse. La *lésion* d'outre moitié ne donne point d'ouverture à la restitution, pour une vente de droits successifs, ou d'effets mobiliers. La *lésion*, dans un partage entre cohéritiers, donne lieu à la restitution, & il suffit qu'elle soit du tiers au quart. Il faut se faire restituer dans les dix ans, autrement l'on n'est plus recevable à objecter la *lésion*.

LESMES. Voyez ÉLÈME; & ALEAUME.

LESNEVEN. Ville de France en Bretagne, au Diocèse de S. Pol de Léon. Elle appartient au Roi en propre.

LESNOW. Nom d'un bourg du Pologne, situé dans la haute Volhynie, près de Bérétsko, à cinq lieues du Luluc, vers le midi. *Lesnovia*. *Lesnow* est connu par la victoire que Jean Casimir, Roi de Pologne, y remporta l'an 1651 sur les Cosaques & les Tartares, qui y perdirent vingt mille hommes. MATY.

LESQUEMIN. Île & port fameux de l'Amérique, dans le Canada, sur le fleuve S. Laurent.

LESSAY. *Exaquensè oppidum*. Bourg de France en Normandie, au Diocèse de Coutance, vis-à-vis de l'île de Jersey.

LESSE. Voyez LAISSE.

LESSE. f. m. Machine dont on se servoit à la guerre dans l'Empire Grec. *Lessa*. Elle étoit couverte de peaux pour résister au feu, & on la faisoit avancer avec des roues, ou des poulies, pour fermer quelque passage.

LESSE. f. f. Sonnerie des cloches pour les morts. Ce mot a cours en quelques endroits de la Province de Champagne. *Lessè* vient de *lessus*, ou *lessum*, gémissements, cris, lamentations qu'on fait aux funérailles.

LESSEN, ou LESSINE. Nom d'une petite ville des Pays-Bas. *Lessina*. Elle est dans le Hainaut, sur la Danre, à cinq lieues au couchant de Bruxelles.

LESSIVE. f. f. Prononcez *lécive*. Manière de blanchir ou de dégraisser le linge. *Lixivium*. Lorsque le linge est entassé dans un cuvier, on met par-dessus un lit de cendres de bois neuf, ou de soude, envelopées dans un grand drap qui couvre le cuvier. Ensuite on verse de l'eau chaude sur le linge. Le cuvier à *lessive* est percé en bas d'un trou, par lequel cette eau s'écoule. On la reçoit dans un autre vaisseau, on la fait chauffer, on la reverse sur les cendres: & l'on continue la même opération jusqu'à ce que les sels contenus dans les cendres & dans la soude, aient été dissous, entraînés par l'eau chaude, & déposés sur le linge. C'est-là ce qu'on appelle *couler la lessive*. On conçoit assez que les sels dissous par l'eau chaude, & déposés sur le linge du cuvier, doivent emporter les taches, les faire disparaître. Voyez Sel. Voilà pourquoi on emploie les cendres de bois neuf, & non celles de bois flotté, parce que ces dernières ne contiennent presque point de sels, qui ont été dissous dans le flottage.

Le jour d'après on lave le linge en grande eau, pour en détacher les sels qui y pourroient être restés, & qui causeroient de grandes démangeaisons sur la peau. On dit faire la *lessive*, mettre du linge à la *lessive*, un linge blanc de *lessive*.

Ce mot vient de *lixivium*, qui a été fait de *lix*, qui en Latin signifie de l'eau. MÉNAGE & VOSSIUS. *Lixivium lessive*, est un mot pris du Celtique *liciou*, ou *leisu*. PEZRON.

Les Jardiniers emploient quelquefois l'eau qui sort de la *lessive* du linge, à cause des sels dont elle est chargée. Ils s'en servent, par exemple, pour arroser les terres qu'on prépare pour les orangers & les citro-

niers, ainsi que celles où l'on a semé des choses qui demandent une terre substantielle.

LESSIVE se dit aussi d'une eau rendue détergative par la cendre ou par quelque autre matière convenable. On fait une *lessive* aux olives pour en ôter l'amertume.

Dans les Sucrieries, on le dit d'une eau préparée & impregnée de différentes drogues, dans laquelle on purifie & on raffine le sucre.

En Termes de Chimie, *lessive*, est l'action par laquelle on fait passer plusieurs fois sur de l'eau chaude, des cendres de végétaux: ou la chaux des minéraux, & même des terres qui contiennent quelques sels, par le moyen de quoi ces sels se dissolvent, les eaux s'en imprennent, & cette eau étant évaporée ou cuite à sec, laisse au fond le sel dont elle est impregnée. Ainsi se fait le salpêtre. C'est en général une dissolution saline, préparée par le moyen de la lixiviation.

On dit proverbialement, à laver la tête d'un âne, on n'y perd que la *lessive*; pour dire, qu'on perd sa peine à instruire un homme bête, stupide, ou opiniâtre. On dit aussi, faire la *lessive* du Gascon; pour dire, retourner sa chemise, quand elle est sale d'un côté.

On dit figurément & familièrement qu'un homme a fait une étrange *lessive*, une furieuse *lessive*; pour dire, qu'il a fait une grande perte au jeu.

LESSIVER. Prononcez *léciver*, v. a. Blanchir quelque chose par le moyen de la lessive. *Lixivio lavare*.

Voyez LESSIVE.

LESSIVER les aiguilles. C'est, après qu'elles ont été polies, les laver dans de l'eau où l'on a fait dissoudre du savon, pour en ôter le couroi qui s'y étoit attaché pendant le poliment.

LESSIVÉ, ÉE. part. Passé par la lessive. *Lixivio lotus*, a, um. Ce qui reste dans le vaisseau étant brûlé en cendres, & *lessivé*, donne un sel lixiviel, & laisse un peu de terre insipide. BOMBERG. *Acad. des Scienc. 1701. Mém. p. 114.*

LESSOW, & NORTSTRANT. Nom d'une île du Danemarck. *Lessoa*, *Glessaria*. Elle est dans le Carregat, vis-à-vis de l'entrée du canal d'Alborg. Cette île n'a que quelques villages, & n'est remarquable que parce qu'elle est environnée de bords de sable de tous côtés. MATY.

LEST. f. m. Prononcez toujours le *t* final, même devant une consonne. C'est en général ce qui sert à faire enfoncer un vaisseau dans l'eau, à lui donner sa juste pesanteur, & un contrepoids pour contrebalancer l'effort du vent sur les voiles, & l'empêcher par ce moyen de se renverser. Le *lest*, pour l'ordinaire, n'est autre chose que du sable, des cailloux, de vieux boulets de canon &c. mis à fond de cale. *Saburra*. Le *lest* de fer a cet avantage, qu'il est plus pesant que toute autre matière à volume égal. On l'appelle aussi *balast* en Flammand, ou *quintelage*, & en Latin *lastagium*, ou *lastadium*. Le *lest* est quelquefois la moitié, quelquefois le tiers, quelquefois le quart de la charge du vaisseau. Les vaisseaux plats de varangue ont besoin de plus de *lest*. Les Maîtres des navires sont obligés de déclarer la quantité de leur *lest*, & d'en faire le délestage aux lieux qui sont marqués pour cela. Il est défendu de décharger le *lest* dans les Ports, & dans les rades, suivant l'Ordonnance de la Marine, Liv. 4 Tit. 4. & la négligence qu'on a eu là-dessus, a ruiné bien des Ports en France, & ailleurs. Bon *lest*, c'est le *lest* de petits cailloux qu'on arrange aisément, & qui tiennent le fond de cale propre. Gros *lest*, ce sont de grosses pierres, ou des quartiers de canons crevés; ce *lest* est incommode, & difficile à renouer. Mauvais *lest*, est celui qui peut fondre, comme du sel, ou celui qui peut entrer dans les pompes, & les engorger, comme du sable. Vieux *lest*, est le *lest* qui a fait un voyage, ou une campagne. *Lest* lavé, est le *lest* qu'on a lavé après qu'il a servi, pour s'en servir encore. Voiles à *lest*, ce sont de vieilles voiles qu'on étend sous les fabords quand on embarque, ou qu'on décharge le *lest*, de peur qu'il

n'en tombe dans l'eau. Les Plongeurs, qui font la pêche des perles, s'attachent fortement au dessous du ventre une pierre épaissée de six pouces, longue d'un pied, & taillée en arc, du côté qu'on l'applique sur la peau. Ils s'en servent comme de *lest*, pour n'être pas emportés par le mouvement de l'eau, & pour marcher avec plus de fermeté au travers des flots.

P. LE COMTE.

Ce mot vient de *last*, mot Allemand qui signifie charge, & *ballast*, première charge. Voyez LAST.

LEST, dans les vaisseaux Anglois & Flamans, signifie un poids de quatre mille livres, ou de deux tonneaux. En Suède & Moscovie le grand *lest* est de douze tonneaux, le petit *lest* est de six. Voyez LAST.

LESTAGE. f. m. Terme de Marine. C'est l'embarquement du lest dans le navire; action de lester un vaisseau. *Saburra in navem impositio, invectio.*

LESTE. adj. de r. g. suivant le Dict. de l'Acad. Fr.

Ce mot au propre signifie seulement, qui est proprement vêtu, qui est richement & proprement accommodé. Des troupes *lestes*, c'est à dire, bien vêtues & bien armées. Il n'est pas vrai que ce soit là la principale signification du mot *leste*, qui s'applique au vêtement, ainsi qu'à celui qui le porte. Un habit *leste*, est celui qui est bien dégagé, qui ne charge point le corps, & ne l'embarraisse point dans l'exercice de ses mouvemens. Un homme *leste*, est celui qui est ainsi vêtu. C'est encore celui qui exécute les mouvemens du corps avec souplesse & légèreté. *Alacer, expeditus.* Quand on dit qu'une armée est *leste*, on entend qu'elle n'est point embarrassée dans sa marche, ni par les armes ni par le bagage, ni par autre chose.

Cette idée est analogue à celle que présente ce mot en morale, ou il désigne un homme adroit, & souple, & qui, dans le besoin, pourroit employer des voies détournées, pour aller à ses fins. Un homme *leste* a l'art de conduire ses entreprises d'une manière propre à y réussir, fait s'accommoder aux événemens imprévus, & éviter les obstacles. Au physique l'homme *leste* n'est point embarrassé dans l'exercice de ses mouvemens. Il a de l'agilité, de la souplesse dans les membres. Au moral, il n'est point embarrassé dans la conduite de ses affaires. Il a de l'adresse & de la souplesse dans l'esprit.

LESTEIOCORI. *Lesteiorium.* C'est un bourg de la Morée. Il est dans l'isthme de Corinthe, à une lieue de la ville de ce nom, sur le golfe de Lépanthe. On prend ce bourg pour l'ancien *Lechaum navale*, qui étoit un des ports de la ville de Corinthe. MATY.

LESTEMENT. adv. On le dit dans le même sens que leste. *Lestement* vêtu, d'une manière qui ne gêne point le corps dans ses mouvemens. Quelquefois aussi, il signifie proprement vêtu; mais dans ces cas là même, il faut que l'habit donne un air de légèreté. *Expeditè.* Tous les gens de cette cavalcade étoient vêtus & montés fort *lestement*. Il étoit *lestement* vêtu. Il signifie aussi, avec adresse, avec agilité. Il s'est tiré *lestement* de ce mauvais pas. Ac. FR.

LESTER. v. a. Terme de Marine. Mettre le lest dans un vaisseau, de manière que le centre de gravité du chargement soit au-dessous de celui du vaisseau, pour le tenir droit de tout vent, ou pour qu'il puisse se relever aisément toutes les fois qu'il donne à la bande. Voyez Lest. *Saburrare.* Il faut lester un navire de deux ans en deux ans, de nouveau *lest*.

LESTER, au figuré. Il y a des têtes qui ne se *lestent* jamais. MAD. DE SÈV. C'est à dire, qui ne deviennent jamais raisonnables, qui sont toujours légères.

Ce mot vient de *lastra*, qui en langage Celtique, ou Bas Breton, signifie la même chose, où l'on dit aussi *lester*, pour signifier un navire, & le lest dont on le charge.

LESTÉROCORI, ou ALESTEROSO. Nom d'une ville de Grèce. *Alestriopolis*, anciennement *Gaforus*, ou *Gaforus*. Elle avoit un Evêque suffragant de Philippes; elle est dans la Macédoine, entre Philippes & Saloniki.

LESTEUR. Est une épithète qu'on donne aux bateaux qui portent le lest. *Navis saburrâ onerata, oneraria*

navis. On les appelle autrement *Gabarres.*

LESTEUR se dit aussi des Matelots qui prennent soin de lester un navire.

LESTINES. *Leptina, Liptina, Lestina.* Ce lieu est dans le Cambresis. *Lestines* en Cambresis est l'ancienne Leptines, Maison de nos Rois. HADR. VALEF. *Not. Gall. p. 281.*

LESTITHIEL, ou LESTWITHIEL. Nom d'un ancien bourg des Dammoniens. *Lestithiela*, autrefois *Uxella, Uzella.* Il est dans le Comté de Cornouaille, en Angleterre, sur la rivière de Fowey, à deux lieues de la mer de Bretagne. Ce bourg est un des quatre où l'on marque l'étain de Cornouaille, & il a séance & voix dans le Parlement d'Angleterre. MATY. Spécéd écrit *Lestethiel*, & M. de Lisle *Lestwithiel*, & Cambden *Lishtyel* dans sa Carte, & *Lestutiell* dans son discours, & *Loft-Uthiel* dans sa Table.

Ce nom, selon Cambden, signifie une colline élevée, & il a été donné à ce lieu, parce qu'autrefois il étoit sur la colline où est aujourd'hui *Lestor-min*; maintenant il est dans la plaine. *Uchel*, en ancienne langue Britannique, signifie haut, élevé.

LESTRIGON, ONE. f. m. Nom de peuple. *Lastrigon.*

Les *Lestrigons* étoient un peuple barbare & très-cruel, habitant la ville de Formies en Campanie. Pline, qui en parle, *L. III. c. 5.* dit qu'ils étoient antropophages. Aulu-Gelle, *L. XV. c. 21.* les fait fils de Neptune, comme les Cyclopes; c'est à dire, que c'étoient des gens de mer, des pirates. Les Léontins, peuples de Sicile, s'appellent aussi *Lestrigons.* Homère, *Odyssée, L. XI.* dit que les *Lestrigons* n'étoient pas semblables à des hommes, mais à des géans.

*Lorsqu'à l'époux de Pénélope
Minerve accorde son secours,
Les Lestrigons & le Cyclope
En vain s'arment contre ses jours. R.*

Naudé, dans son *Mascurat*, appelle des larrons, des tigres, des *Lestrigons*, les gens qui fouloient le peuple dans la levée des deniers du Roi.

LET.

LET. f. m. Vieux mot. Mauvaise action.

LETANIE. f. f. S'est dit autrefois pour *Litanie.* Voyez ce mot.

*Et dirent là une grande létanie
De plaisants mots, sans nulle vilanie. MAROT.*

LETARGIQUE. Voyez LÉTHARGIQUE.

LETCHI. f. m. C'est un des plus beaux & des plus délicieux fruits de la Chine, dont Charles Biron fait la description dans ses *Curiosités de la Nature & de l'Art.* Il est gros comme une noix de galle, couvert d'une écorce chagrinée, fort mince, d'une couleur rouge-ponceau éclatante. Cette écorce se termine en pointe, elle enveloppe une espèce de pruneau oblong, mollet, d'un goût très agréable, mais échauffant beaucoup lorsqu'on en mange trop. Sous la chair de ce pruneau l'on trouve un petit noyau pierreux, de la figure d'un girofle. Les Chinois le font sécher, & en mangent toute l'année. Ils en mêlent aussi dans le thé, pour lui donner un petit goût aigrelet qui leur fait plaisir. Le *lechi* naît particulièrement dans la Province de Canton.

LETES. f. m. pl. Peuple fameux dans l'Histoire. On avoit cru jusqu'ici que c'étoit une nation particulière; mais M. l'Abbé du Bos, dans son *Histoire Critique de l'établissement de la Monarchie Française*, prétend que ce nom se donnoit à tous les Barbares enrôlés au service de l'Empire, de quelque Nation qu'ils fussent; auxquels on avoit donné des bénéfices militaires. Et il conclut qu'on appelloit ces auxiliaires *Lètes*, du mot Latin *Latus*, conteur, parce qu'ils étoient contents de servir l'Empire.

LETEQUE. f. f. mesure. Voyez LETHECH.

LETH, ou LEST, LAST, ou LECHT, suivant les différens idiomes des peuples qui se servent de ce terme. C'est tantôt la charge entière d'un navire, la quantité de tonneaux qu'il peut porter; quelquefois, un certain poids de telle ou telle espèce de marchandise; quelquefois une sorte de mesure ou quantité de grains. Voyez LAST. Le sel nécessaire pour la salaison des harengs, est réglé par l'Ordonnance des Gabelles, à sept minots & demi pour chacun *leth* de harengs blancs, & trois minots pour chacun *leth* de harengs-forts.

LETHARGIE. f. f. Terme de Médecine. *Lethargus*, *Lethargia*. C'est une maladie qui consiste dans un assoupissement si profond, qu'on a bien de la peine à éveiller ceux qui en sont atteints; & si on les éveille, ils sont sans mémoire & comme stupides, & ils retombent aussi-tôt dans cet assoupissement. La *lethargie* est ordinairement accompagnée de fièvre & de délire. Elle est produite par le trop grand engourdissement des esprits animaux, qui les rend incapables d'exercer les fonctions du mouvement & du sentiment. La *lethargie* est différente du *care*, en ce que celui-ci est sans fièvre, ou que du moins la fièvre violente le précède; au lieu que la *lethargie* est suivie d'une fièvre lente. Celle-ci met la *lethargie* au nombre des maladies aiguës, & on en meurt d'ordinaire dans le septième jour. La *lethargie* succède d'ordinaire à la frénésie. Il y a des gens qu'on a cru morts, qui étoient seulement tombés en une grande *lethargie*.

Ce mot est Grec. Il vient de *ληθη*, *oubli*, & de *αργος* *engourdissement*, *pareffe*.

LETHARGIE, se dit aussi au figuré, de l'indolence, de l'assoupissement de l'esprit, d'une insensibilité blâmable pour tout ce qui arrive. *Socordia*, *ignavia*, *inertia*, *desidia*, *stupor*. Ce Prince voyant sa Couronne ébranlée, sortit de la profonde *lethargie* où il avoit vécu jusqu'alors. C'est une chose étonnante que de voir la profonde *lethargie* dans laquelle on vit. Les défordres, quelques grands qu'ils soient, ne touchent point. ABBÉ DE LA TRAPPE.

LETHARGIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la *lethargie*. *Lethargicus*, *lethargia affectus*. Cet homme est sujet à des accès *lethargiques*. Il est aussi quelquefois substantif. Je ne me dois non plus plaindre de mon destin, que les *lethargiques* de ceux qui les pincent. VOIT.

LETHARGIQUE, adj. se dit aussi au figuré, pour nonchalant, indolent, insensible. Esprit lourd & *lethargique*. *Ignavus*, *iners*, *socors*. Un ame *lethargique*, que rien n'est capable de réveiller. Je ne voudrois point de ces beautés *lethargiques*, dont la vertu est confondue avec le tempérament. P. COM. Il y a bien des Supérieurs qui, demeurant dans une négligence *lethargique*, inspirent la même langueur à ceux qui sont sous leur conduite. AB. DE LA TR.

LETHARGIQUE, se dit métaphoriquement des choses qui ont une durée constante, sans variation, ni changement. Un bonheur *lethargique*, c'est un bonheur dont on jouit sans crainte & sans inquiétude sur l'avenir, enivré par le présent. Cela n'est pourtant bon qu'en Poésie, quand la métaphore est trop forte, comme celle-ci.

*Et leur influence tragique [des malheurs, des revers]
Réveille un bonheur lethargique,
Que rien n'a jamais traversé. R.*

Languir dans un mollesse *lethargique*.

LETH, LATH, LÉDE, LETHÉ. f. m. Comté. Nom d'une mesure ou portion de terre, en Angleterre. *Leda*, *Letha*. Le Roi Alfred divisa toute l'Angleterre en Comtés, comme elle l'est encore. Il divisa les Comtés en Hundrédés ou Tritings. L'Hundrède étoit une portion de pays, où il y avoit cent Officiers pour maintenir le bon ordre, appelés *Fidejussores pacis*, Répondans de la paix, *Hundredarii*, Centeniers. Le *Léthe*, ou le *Léde*, comprenoit trois ou quatre Hundrédés. Voyez les Dictionnaires de Spelman, de

Du Cange & d'Hoffman. Le *Léthe* étoit aussi la Jurisdiction d'un Vicomte, des espèces d'Assises qu'il tenoit tous les ans une fois dans chaque village, environ la Saint Michel. Il n'est pas sûr que le *Léthe* ait été institué par Alfred.

LÉTHÉ, ou LÉTÉ. f. m. Nom d'un des fleuves des Enfers. *Lethe*. La Fable dit que l'on en faisoit boire aux ames des morts dans les Enfers, & que quand on en avoit bu, on ne se souvenoit plus de rien. Ceux qui croyoient la Métempsychose, pensoient aussi que c'étoit-là la cause pourquoi on ne se souvenoit plus de ce qu'on avoit été auparavant. Dans la vérité, le *Léthé* étoit une rivière d'Afrique qui se déchargeoit dans la Méditerranée proche le Caporiental des Syrts, qu'on nommoit *Borium Promontorium*, & aujourd'hui *Capo Rosato*, ou *Rusato*, ou *Rusata*, à l'orient du golfe de Sidra, ou de Séches. Ce fleuve interrompoit, dit-on, sa course, & rentrant dans la terre, couloit dans son sein pendant quelques milles, & ressortoit ensuite plus gros près de la ville de Béténice: c'est ce qui fit imaginer qu'il sortoit des Enfers. Brébeuf, en parlant de ce fleuve d'Afrique, a dit *Léthés*, comme Lucain.

*C'est auprès de ces lieux qu'en un large canal
Léthés, parmi ses eaux, roule un oubli fatal.*

On l'appelloit aussi *Léthon*, & Vossius dans ses Notes sur Méla, veut, sur la foi d'un excellent Manuscrit qu'il avoit, qu'on lise ainsi dans Lucain.

Ce mot de *Léthé* est Grec: le mot de *ληθη*, qui veut dire *oubli*, étant écrit en caractères ordinaires, donne le nom de *Léthé*.

Il y avoit aussi en Espagne deux fleuves du même nom; l'un dans l'Espagne Tarragonoise, qui est le Lima, rivière de Portugal; & l'autre dans la Béthique, c'est le Guadalété. Silius Italicus parle du premier, *L. l. v. 235.* & *L. XIII. v. 555.* & en dit ce que Lucain dit de celui d'Afrique, & presque en mêmes termes.

Léthé étoit encore le nom d'une des fontaines sacrées de Béorie, dont tous ceux qui venoient consulter l'Oracle de Trophorce, étoient obligés de boire.

LÉTHECH, LÉTHEC. f. m. ou LÉTEQUE. f. f. Nom d'une mesure des choses sèches, chez les Hébreux.

LÉTIFÈRE. adj. Du Latin *lethifer*. Mortel, qui donne la mort. Quand vous cesserez, dit l'Abbé de Chaulieu à la Duchesse de Bouillon, de me brocarder, Messieurs de Vendôme de prendre du tabac, moi de vous adorer, Chaulieu de faire des phrases & des locutions nouvelles; il fera temps de donner ordre à nos dernières volontés: ce sont symptômes *létifères* entre nous autres Physiciens, qui ne manquent quasi jamais.

LÉTO MORTO. Nom d'une petite rivière de l'Etat de l'Eglise en Italie. *Leta*. Elle coule dans la Marche d'Ancone, à l'orient de la ville de Fermo, au midi selon la carte de Mangin, & se décharge dans le golfe de Venise, un peu au-dessus de cette ville MATY. C'est à dire, de la ville de Fermo, & non pas de Venise.

LÉTOMÉRITZ, LÉITOMÉRITZ. Ville Episcopale de la Bohême. *Litomierum*, *Litomiersa*. Elle est capitale du Cercle de *Létomériz*, & située sur l'Elbe, à onze lieues au nord de Prague; dont son Evêché est suffragant. MATY.

LÉTON. Voyez LAITON.

LETRIM, LÉTRUM. Petite ville de la Connacie, en Irlande. *Letrimum*, *Letrumum*. Elle est capitale du Comté de *Letrim*, & située sur le Shannon, entre Longfort & Slégo, à huit lieues de la première, à neuf de la dernière. MATY.

M. de Lisle met encore une autre *Letrim* en Irlande dans le Comté de Gallouay, entre Clouefort au nord est, & Kilmacough au sud-ouest.

Le Comté de *Letrim*. *Letrimensis Comitatus*. Contrée de la Connacie en Irlande. Elle est vers la source

du Shannon, aux confins de l'Ultonie & de la Lagé-
nie, ayant au midi les Comtés de Slégo, & de Rosco-
men. Sa longueur est de dix-sept lieues, & sa largeur
de quatre à cinq : son terroir est fort montagneux ;
mais il produit de si bon pâturages, qu'on est obli-
gé d'en chasser les troupeaux, pour les empêcher de
trop manger. Ses lieux principaux sont *Létrim*, ca-
pitale, Anchoury, Jamestown, & Carickdumrus
ke. MATY.

LETTA. Voyez LITA.

LETTÈRE. Nom d'une petite ville d'Italie. *Letterum*,
Letteranum, *Lyctera*. Elle est dans la Principauté cité-
rienne, Province du Royaume de Naples, entre le
golfe de Salerne & celui de Naples, au pied de la mon-
tagne de *Lattara*, ou de *Letière*, que les Anciens
nommoient *Lactarius*, ou *Lacteus mons*. L'Evêque de
Letière est suffragant d'Amalpie.

LETTERIL. f. m. Vieux mot. Pupitre.

LÉTTONIE, LETTENS, LITLANDE. Noms de la
partie méridionale de la Livonie. *Littia*, *Littendia*.
Elle a l'Estonie au nord, la Curlande au sud, la Mos-
covie au levant, & le golfe de Riga au couchant.
La plus petite partie de ce pays, où sont les villes
de Dunebourg, de Rositen, de Lutzen & de Ma-
rienhusen, appartient aux Moscovites. Les Suédois
possèdent le reste, où l'on voit la ville de Riga,
& celles de Kokenhausen, de Ségewold, de Wen-
den, de Wolmer, &c.

LETTRE. f. f. On appelle ainsi les figures, les caractères
de l'alphabet, les caractères représentatifs des
éléments de la voix. *Littera*. Les langues sont compo-
sées de mots, les mots de syllabes, & les syllabes de
lettres. L'Alphabet de chaque langue est composé
d'un certain nombre de ces *lettres*, ou caractères,
qui ont un son, une figure, une signification différen-
tes. L'Alphabet François a vingt trois *lettres*. Quel-
ques-uns voudroient qu'en ôtant de l'Alphabet Fran-
çois la lettre *k*, qui ne sert presque plus de rien, l'on
grossît l'Alphabet de deux *lettres*, qui sont l'*j* & l'*v*
consonnes. Ainsi l'Alphabet seroit composé de vingt-
quatre *lettres*. Le Latin, l'Italien, l'Espagnol en ont
vingt-trois. Le Grec en a vingt-quatre. L'Hébreu en a
vingt-deux, sans les points. Il y a peu de matières sur
lesquelles on ait autant écrit que sur les premières *let-
tres* Hébraïques. Depuis Origène, Eusèbe de Césarée
& S. Jérôme, on en parle, & on cherche quels sont
les premiers caractères dont les hommes se sont ser-
vis, & par lesquels a commencé.

... . . . Cet Art ingénieux
de peindre la parole & de parler aux yeux,
Et par les traits divers de figures tracées,
Donner de la couleur & du corps aux pensées.

Si l'on ne remonte pas toujours jusqu'au commen-
cement du monde, & à l'origine des *lettres*, on de-
mande au moins quels furent les caractères par le
moyen desquels Moïse transmit à la postérité la loi
qu'il reçut de Dieu, & dont les autres Historiens, ou
Prophètes de l'ancien testament, se servirent pour
écrire leurs livres, & l'écriture propre du peuple Hé-
breu, avant la captivité de Babylone. Trois opinions
principales peuvent partager sur cela les Savans; car
quelques-uns se sont imaginé que les premières *lettres*
Hébraïques n'étoient autres que celles avec lesquelles
nous écrivons aujourd'hui l'Hébreu, & qui, de la fi-
gure carrée qu'elles ont, sont appelées de l'Hébreu
carré. Quelques Docteurs Thalmodistes, Postel &
Buxtorf le fils, ont suivi ce sentiment. La seconde
opinion est de ceux qui croient que les *lettres* Samari-
taines sont les plus anciennes. Ce sentiment est au-
jourd'hui le plus commun, comme il est sans contred-
dit le plus ancien. Plusieurs Docteurs Mischniques
& Gématiques, plusieurs Rabbins, Origène, S. Jérôme,
Eusèbe de Césarée, Bède, Génébrard, Ramban,
Bellarmin, Scaliger, Druſius, Louis Capelle, Bi-
bliander, le P. Morin, Bréveood, Masius, Villal-
pandus, Arias Montanus, Guido, Fabricius Bodéri-
anus, Waférus, Walton, les deux Vossius, Bochart,
B. Bernard, & bien d'autres, sont de ce sen-

timent. Le troisième est, qu'il y a eu dès le commen-
cement deux caractères, l'un sacré & l'autre profane :
c'est ce que soutiennent R. Azarias, Abdias de Bar-
tenora, Postel, Buxtorf, Conringius, le P. Sgambati,
Jésuite, & quelques autres ; mais cette distinction de
deux sortes de *lettres* est chimérique. Voyez la Dis-
sertation du P. Souciet Jésuite, sur les médailles Sa-
maritaines, où il prouve que les *lettres* qui sont aux
inscriptions de ces médailles, sont les premières &
les véritables *lettres* Hébraïques. Les Journalistes de
Leipsick, dans l'extrait de cet ouvrage, disent qu'un
de leurs Collègues a défendu le même sentiment, à
peu près dans le même tems. C'est M. Deylingius.

Crinitus dit que Moïse inventa les *lettres* Hébraï-
ques; Abraham, les Syriaques & les Chaldaïques;
les Phéniciens, celles d'Attique, dont Cadmus ap-
porta l'usage en Grèce, & les Pélasges le portèrent en
Italie; Nicostrata, les Latines; Isis, les Egyptiennes;
Vulſila, celles des Goths, &c. Philon attribue l'in-
vention des *lettres* à Abraham; Joseph, S. Irenée &
d'autres, à Hénoch, long tems avant le déluge; Bi-
bliander, à Adam; Eupolème, Eusebe, Clément d'A-
lexandrie, Cornille Agrippa, &c, à Moïse; Pom-
ponius Méla, Hérodien, Rufus, Festus, Zopyrion,
Phornutus, Pline, Lucain, aux Phéniciens; S. Cy-
rien, à Saturne; Corn. Tacite, aux Egyptiens; quel-
ques-uns aux Ethiopiens, fondés sur quelques en-
droits de Diodore de Sicile.

Rudebecks, qui, dans son Atlantique, a entrepris
de transporter à la Suède, la gloire de toutes les au-
tres Nations du monde, prétend qu'avant Cadmus,
les Ioniens avoient des *lettres*; qu'au tems du siège
de Troye, les Grecs n'avoient que seize *lettres*, au
lieu que les Phéniciens en avoient vingt-deux. De là
il conclut que ce n'est point Cadmus, ni les Phéni-
ciens, qui ont appris cet art ingénieux aux Grecs.
D'ailleurs, parce que les anciens Septentrionaux
n'avoient que seize *lettres* comme les Grecs, il
conclut qu'il faut, ou que les Grecs les aient données
aux Septentrionaux, ou qu'ils les aient reçues d'eux.
Mais parce que la figure des *lettres* Runiques est plus
grossière que celle des *lettres* Grecques, il conclut que
celles-ci sont venues de celles-là, fondé sur ce prin-
cipe, que ceux qui empruntent une chose, la polif-
sent & la perfectionnent. Il veut même que par les
pommes d'or qu'Hercule fut obligé de ravir, il faille
entendre les *lettres* dont les Hyperboréens se servoient.

Les *lettres*, *F*, *G*, *H*, *K*, *Q*, *X*, *Y*, *Z*, étoient
autrefois inconnues aux Romains, comme prouve
Claude Dausqueius en son Orthographe, où il en-
seigne l'origine des *lettres*.

Les Grammairiens distinguent les *lettres* en voyel-
les & en consonnes, en muettes, doubles, liquides
& caractéristiques. Les Hébreux divisent leurs *lettres*
en gutturales, *a*, *h*, *ch*, *gn*, aleph, he, cheth, hain;
dentales, *z*, *ts*, *r*, zain, tsade, resch; labiales, *b*, *m*,
v, *p*, beth, mem, vau, phe; celles de la langue,
d, *t*, *l*, *n*, dalerth, tau, lamed, nun; & du palais,
g, *j*, *c*, *k*, ghimel, jod, caph, coph. Les Ecrivains
les distinguent en *lettre* ronde ou Françoisse, Romai-
ne, Italienne, Bâtarde, de Compte, de Finance, *let-
tres* Gothiques; on les appelle aussi de Toléde. Les
peuples du Nord avoient dès *lettres* qu'on nommoit
Runes, ou *Runiques*, dont Vercélius a parlé dans sa
Runographie.

Les Romains n'avoient point d'autres *lettres* que
les capitales. . . . LANCELOT, *Meth. Lat.* C'est ou la
commodité des Imprimeurs, ou la nonchalance des
Auteurs, ou toutes les deux ensemble, qui ont donné
lieu au retranchement de quelques *lettres* dans la plû-
part des mots. *Grammaire Françoisse de l'Abbé Re-
gnier*. L'usage, qui est l'arbitre souverain de l'ortho-
graphe, aussi bien que du langage, semble tous les
jours se déclarer de plus en plus contre les *lettres*
doubles; & s'il vient enfin, comme il pourra arriver,
à les proscrire absolument, toutes les raisons d'éty-
mologie ne seront pas capables de les rappeler. M. RES-
TAUT, *Grammaire Françoisse*.

L'art d'assembler les *lettres*, d'en former des mots

& de combiner l'un & l'autre en une infinité de sens, est pour les Chinois un mystère inconnu. P. LE COMTE. Au lieu d'Alphabeth, ils se sont servis au commencement de hiéroglyphes. Ils ont peint au lieu d'écrire, & par les images naturelles des choses qu'ils formoient sur le papier, ils tâchoient d'exprimer & de communiquer aux autres leurs idées. Ainsi, pour écrire un oiseau, ils en peignoient la figure; & pour signifier une forêt, ils représentoient plusieurs arbres, un cercle vouloit dire le soleil, & un croissant la lune.

Cette manière d'écrire étoit non seulement imparfaite, mais encore très incommode. Outre qu'on n'exprimoit qu'à demi ses pensées, ce peu même qu'on exprimoit, n'étoit jamais parfaitement conçu, & il étoit impossible de ne s'y pas méprendre. De plus, il falloit des volumes entiers pour dire peu de choses, parce que la peinture occupoit beaucoup de place. Ainsi, les Chinois changeroient peu à peu leur écriture, & composeroient des figures plus simples, quoique moins naturelles: ils en inventerent même plusieurs, pour exprimer des choses que la peinture ne pouvoit représenter, comme la voix, l'odeur, les sentimens, les passions & mille autres objets qui n'ont ni corps, ni figures. De plusieurs traits simples ils en firent ensuite des composés, & de cette manière ils multiplierent leurs caractères à l'infini, parce qu'ils en deslinoient un, & même plusieurs, pour chaque mot particulier.

Cette abondance de lettres est, à mon sens, la source de l'ignorance des Chinois, parce qu'ils emploient toute leur vie à cette étude, & qu'ils n'ont presque pas le tems de songer aux autres sciences, s'imaginant être assez savants quand ils savent lire. Cependant il s'en faut bien qu'ils ne connoissent toutes leurs lettres. C'est beaucoup quand, après plusieurs années d'un travail infatigable, ils en peuvent entendre quinze ou vingt mille.

Le commun des Lettrés se contente encore de moins, & je ne crois pas que jamais aucun Docteur en ait su parfaitement la moitié; car on en compte plus de quatre-vingt mille. Pour ce qui est des étrangers, on ne sauroit croire le dégoût que leur donne cette étude; c'est une croix bien pesante que d'être obligé pendant toute sa vie (car ordinairement elle n'est pas trop longue pour cela) de se mettre dans la tête cette affreuse multitude de figures, & d'être toujours occupé à déchiffrer des hiéroglyphes imparfaits qui n'ont presque aucune analogie avec les choses qu'ils signifient. On ne trouve ici aucun attrait comme dans nos sciences d'Europe, qui, en fatiguant, ne laissent pas d'attacher agréablement l'esprit. P. LE COMTE.

Parmi ces caractères, ou lettres Chinoises, il y en a qui ne sont presque plus d'usage, & on ne les conserve que pour faire honneur à l'antiquité. Les seconds, beaucoup moins anciens, n'ont place que dans les inscriptions publiques; les troisièmes, beaucoup plus réguliers & plus beaux, servent dans l'impression & même dans l'écriture ordinaire; néanmoins, comme les traits en sont bien formés, il faut un tems considérable pour les écrire, c'est pour cela qu'on a trouvé une quatrième espèce d'écriture, dont les traits plus liés & moins distingués les uns des autres, donnent la facilité d'écrire plus vite. On la nomme pour cela lettre courante. P. LE COMTE.

Les Américains n'avoient point de lettres avant la découverte de l'Amérique. Les Acaanibas gravent sur des pierres & des métaux leurs événemens extraordinaires & leurs époques. Les chansons suppléent au reste. Au Chili, pour tenir compte de leurs troupeaux, & conserver la mémoire de leurs affaires particulières, les Indiens ont recouru à certains nœuds de laine qui, par la variété des couleurs & des replis, leur tiennent lieu de caractères & d'écriture. La connoissance de ces nœuds qu'ils appellent *Quipos*, est une science & un secret que les pères ne révèlent à leurs enfans que lorsqu'ils se croient à la fin de leurs jours; & comme il arrive souvent que faute d'esprit

ils n'en comprennent pas le mystère, ces sortes de nœuds leur deviennent un sujet d'erreur & de peu d'usage. FRÉZIER, *Voyage à la mer du Sud*, p. 67. Au Pérou, ils se servoient aussi de nœuds qu'ils faisoient sur une corde. *Mém. de Trév.* 1707, pag. 1601. Cependant, les Espagnols trouverent au commencement, près de la ville de Tiguamac, une statue d'or chargée d'inscriptions en certaines marques, que personne ne put expliquer. *Histoire de la Compagnie de Jésus*, T. IV, L. II, n. 143. Les Sauvages de la Virginie gravent certaines lignes & figures sur leurs arcs dans leurs expéditions militaires & leurs voyages, & sur des batons qu'ils portent avec eux. Ils mettent des monceaux de pierres aux lieux où se font données de grandes batailles, accumulant autant de pierres qu'il y a eu de soldats tués sur la place. *Journ. des Sav.* 1681, p. 71.

LETTRES moulées, ou écrites à la main. Les Imprimeurs les distinguent en lettres capitales, majuscules, initiales, pour servir aux titres & aux noms propres, & selon la grosseur des caractères, en gros canon, petit canon, gros & petit paragon, gros romain, saint augustin, cicéro, jusqu'à la nompaille, qui est la plus petite. Ils appellent aussi lettres grises, ou historiées, celles qui sont gravées sur du bois avec quelque ornement, comme les vignettes dont ils se servent au commencement des livres ou des chapitres qui ont été substituées aux lettres enluminées des manuscrits.

Le Roi Chilpéric voulut transporter dans notre Alphabet François, toutes les lettres doubles des Grecs, afin qu'on pût représenter, sous un seul caractère, les *th*, *ch*, *ph*, *es*, & *ps*, ce qui fut en usage tant qu'il regna, comme on apprend dans Grégoire de Tours. Les Auteurs qui ont écrit des lettres, sont Terentianus Maurus, Antoine de Nébrisse, Malinkrot, Vossius & Dom Lancelot en sa nouvelle Méthode. On recommande à ceux qui apprennent à écrire, de bien former leurs lettres. Lettres bien nourries, sont celles dont les traits & les jambages sont proportionnés & pleins. Lettres, ou jambages de lettres maigres, ou trop maigres, sont des lettres dont les jambages sont trop menus, trop déliés par rapport à leur longueur. Œil de lettre. Lettres finales des Hébreux, des Arabes, &c.

LETTRES, se dit aussi des caractères inconnus qu'on croit servir à signifier quelque chose. On dit que les chinois ont 80 mille sortes de lettres, ou de caractères, qui sont comme autant de hiéroglyphes. Chaque lettre chez eux signifie un mot & se prononce en une syllabe. Ils écrivent avec des pinceaux, & ils ont des lettres qu'on ne trace qu'après 20 & même 24 coups de pinceau. On voit encore des lettres hiéroglyphiques sur les obélisques venus d'Egypte, où l'on n'entend rien.

LETTRES NUMÉRALES. C'est ainsi qu'on appelle les lettres dont les Romains se servoient pour leurs chiffres, & que nous avons prises d'eux. Ces lettres numériques sont sept. C, D, I, L, M, V, X. Toutes ces lettres numériques des Romains se trouvent formées si vous faites un cercle & le divisez par deux lignes, une transversale, & l'autre perpendiculaire, qui viennent à se croiser en droiture par le centre.

Les lettres uniques & capitales. Les Romains s'en servoient pour exprimer un mot entier. Par exemple, ces quatre lettres S. P. Q. R, signifioient *Senatus Populusque Romanus*. Les huit lettres suivantes, H. E. R. I. Q. M. E. A, contiennent la formule de l'action réelle, *Hanc ego rem jure Quiritum meam esse aio*.

Dans les assemblées du peuple, lorsqu'un Magistrat proposoit une loi qu'il avoit envie de faire passer, chacun en rentrant recevoit deux tablettes, sur l'une desquelles étoit un V & un R, & sur l'autre la lettre A. Les deux lettres V & R signifioient, *uzi rogas*, soit fait ainsi que vous le desirez, & la lettre A signifioit *antiquo*, je rejette.

LETTRES NUNDALES. Voyez NUNDALES. LETTRE DOMINICALE, est la lettre rouge de l'Almanach,

qui marque le Dimanche. *Littera Dominicalis*. Elle a été substituée en la place des lettres mundinales du Calendrier Romain. Voyez DOMINICAL.

LETTRE, se dit aussi du caractère particulier dont chacun écrit. *Manus*. Je connois la lettre d'un tel, cela n'est pas de son écriture.

LETTRE, se dit aussi en parlant du sens, de la pensée qui sont contenus sous ces caractères. S. Augustin a fait un Commentaire sur la Genèse à la lettre, de *Genesi ad litteram*. Il est bien difficile d'expliquer toute l'écriture à la lettre, au pié de la lettre. On s'attache aux dehors, on se tient à la lettre, & l'on ne va point jusqu'à l'esprit de la loi. FLÉCH. On le dit du sens littéral par opposition au sens figuré. S. Paul dit que la lettre tue, mais que l'esprit vivifie. *Littera occidit, spiritus autem vivificat*.

LETTRE, Epître missive, écrit qu'on envoie à un absent pour lui faire entendre sa pensée. *Littera, epistola, littera*. C'est une espèce de conversation entre personnes absentes. Les amis s'écrivent des lettres de complimens, de nouvelles, de recommandation, de sciences, de curiosités, de consolation; les Amans, des lettres de galanterie, de tendresse. Quand on s'ennuie à écrire une longue lettre, on ne manque jamais d'ennuyer ceux à qui on l'écrit. LE CH. DE M. Balzac, en écrivant ses lettres, pensoit plus à la postérité qu'à ceux à qui il les écrivoit. M. SCUD. Il ne faut point avoir trop d'esprit, ni en billets, ni en lettres: Il n'y faut ni trop d'art, ni trop de négligence. ID. Il faut que des lettres d'affaires soient précises; que le bon sens y ait plus de part que l'éloquence; qu'elles disent tout ce qu'il faut dire, & rien au delà; enfin, qu'il y ait un certain caractère de civilité qui mette de la distinction entre les lettres d'affaires des honnêtes gens, & celles de ceux qui ne le sont pas. M. SCUD. Pour écrire des lettres de consolation raisonnables, il faut qu'elles soient courtes, sans exagération, sans plaintes trop longues, & il faut laisser là toute la morale & toute l'éloquence. ID. C'est dans les lettres de galanterie que l'esprit doit avoir toute son étendue, où l'imagination a la liberté de se jouer, & où le jugement ne paroît pas si sévère qu'on ne puisse quelquefois mêler d'agréables folies parmi les choses les plus sérieuses: on y peut railler ingénieusement, & il faut que le style en soit aisé, naturel & noble tout ensemble: l'air du monde y doit regner par tout. ID. Le caractère des lettres d'amour est d'être tendre & passionnées, & de dire plutôt des choses qui aillent au cœur, que des choses qui divertissent l'esprit. ID. Il faut plus de sentimens que d'esprit dans une lettre d'amour: une lettre de cette nature ne touche point quand on la fait trop belle. ID.

M. de la Monnoie disoit qu'on ne pouvoit être plus paresseux que lui à écrire des lettres; qu'il étoit à cet égard ce qu'étoit pour les vésites ce galant homme dont il est parlé dans le Ménagiana, p. 177 du Tome N, & qu'il parodieroit volontiers ainfi son Epitaphe à l'heure de sa mort:

*Cy gît, qui d'un air enjoué,
Et d'une manière naïve,
Dit en mourant: Dieu soit loué,
Je n'écrirai plus de missive.*

Il étoit en cela bien différent de M. l'Abbé Nicaise, son Compatriote, dont, p. 68 du I Tome du Ménagiana, il nous a donné l'Epitaphe, ou après avoir parlé de la perte que faisoient les Savans, il finit par ce vers:

Mais nul n'y perd tant que la poste.

Je ne vous écris qu'une demi-lettre, je vous en écrirai une entière quand vous m'en donnerez l'exemple, ou plutôt quand il vous plaira; car je fais quelle est votre paresse sur ce chapitre, & pour moi cela ne me coûte rien. *Lettres du Comte de Bussy à la Comtesse du Plessis, 5 Juillet 1667, tom. 3, p. 43*. Je n'ai jamais vu de lettre plus courte que celle que S.

Grégoire Thaumaturge écrivit au diable. Il n'y avoit que ces mots: Grégoire à Satan. Entré. Voyez l'Histoire Ecclésiastique de M. Fleury, in-12. Paris 1724. tom. 2, p. 143, 144. Il y a dans la même Histoire, tom. 20, p. 121 & 122, une autre lettre du diable au Pape Clément VI, mais elle est plus longue. C'est une fiction au sujet des mœurs dépravées des Prélats de ce tems là.

Les lettres que les Chinois s'écrivent les uns aux autres, renferment un point de civilité qui a ses mystères, comme tout le reste. On n'écrit point comme on parle; la grandeur des caractères, les distances qu'il faut laisser à propos entre les lignes, les termes infinis d'honneur que la qualité des personnes exige, la forme du papier, la multitude des enveloppes rouges, blanches ou bleues, selon les états différens où l'on est, & cent autres formalités, embarrassent quelquefois les plus savans, & il n'appartient pas à tous les lettrés de savoir écrire une lettre comme il faut. P. LE COMTE.

On appelle lettre circulaire, plusieurs lettres de même teneur, écrites & adressées à différentes personnes pour le même sujet. Le Roi envoie une lettre circulaire à tous les Evêques, à tous les Gouverneurs de Province, dans certaines occasions.

On appelle lettre de cachet, un ordre du Roi contenu dans une simple lettre fermée de son cachet, soussignée par un Secrétaire d'Etat. On appelle des lettres d'état, celles que le Roi donne aux Ambassadeurs, aux Officiers de guerre, & à tous ceux qui sont absens pour le service de l'Etat: elles portent surseance de toutes les poursuites qu'on pourroit faire en justice contre eux: elles ne s'accordent que pour six mois; mais on les renouvelle tant que le prétexte dure. Le Roi Charles VI, averti de l'arrivée des Anglois en Flandres, en 1383, assembla promptement la Noblesse: elle se rendit à ses ordres au nombre de 16000 hommes d'armes, & lui demanda en grace que, tandis qu'elle seroit actuellement occupée au service, on ne pût faire contre elle aucunes procédures de justice. Le Roi lui accorda cette grâce, & c'est là le premier & l'unique exemple dans notre Histoire, où l'on ait fait un usage si étendu de ce qu'on appelle Lettres d'Etat, sous les Rois de la troisième Race. P. DANIEL, *Hist. de France, T. II, p. 768, 769*.

LETTRE, est aussi un titre qui donne le droit de jouissance de quelque chose, ou l'instrument avec lequel on justifie une prétention. *Instrumentum, monumentum*. On fait appeler en justice un faillissant pour apporter lettres & exploits en vertu desquels il a fait sa saisie. Les dons du Roi, les privilèges qu'il accorde, s'expédient par lettres patentes sujettes à vérification, & elles commencent par ces mots: *A tous ceux qui ces présentes lettres verront*. On a vendu cette charge les lettres au poing; c'est à-dire, qu'on a donné en main le titre, les provisions. Les lettres de Maîtrise, sont des lettres de privilège que le Roi accorde à quelques Artisans, pour les dispenser de faire chef-d'œuvre. On donne aussi des lettres d'Ecolier Juré, de Maître-ès-Arts, de Bachelier, de Licencié, de Docteur, de Gradué dans les Universités. On dit aussi des lettres de Tonfure, de Prêtrise, &c. On appelle aussi Noblesse de lettres, celle qui est fondée sur des lettres patentes du Roi.

LETTRES PATENTES. *Patentes littera*. On appelle ainsi les lettres du Roi scellées du grand sceau, qui servent de titre pour la concession de quelque octroi, grâce, privilège, établissement: elles ont pour les particuliers la même autorité que les édits pour le public.

Quelquefois on prend le terme de lettres patentes dans un sens plus étendu, pour signifier toutes sortes d'édits, déclarations, & généralement toutes lettres du sceau.

Ce terme de patentes vient du Latin *patens*, parce que les lettres du sceau que les Latins exprimoient par le mot Grec *diplomata*, à cause du repli qui les rend doubles, sont ouvertes, par opposition aux lettres de cachet qui sont closes & cachetées du cachet

du Roi, ou comme le dit Carondas, on les appelle ainsi, parce que leur autorité est plus grande & plus patente, à cause du grand sceau auquel est empreinte l'image du Prince étant en son lit de justice, avec les principales marques de l'autorité royale.

LETTRE, se dit aussi des actes faits ou prononcés en justice. On lui a donné *lettres* de son affirmation, de sa comparution, de ses offres.

LETTRES, au plur. Se dit de toutes les expéditions de la grande ou petite Chancellerie, & alors on les appelle *Lettres Royaux* au masculin, & parce qu'on a conservé l'ancienne façon de parler. *Royaux* étoit autrefois masculin & féminin. C'est ainsi qu'on disoit choses héréditaires dans nos anciennes Coutumes. On trouve dans Gauvin un de nos vieux Poëtes,

Les Damoiselles sont frésiaux, c'est-à-dire, fraîches.

Les *lettres royaux, charta regales, rescriptum regium, diploma regium*, sont des secours de droit émanés du Prince, en faveur de l'impétrant; elles sont de grâce ou de justice. Les *lettres* de grâce sont celles qui contiennent une pure libéralité du Prince. Les *lettres* de justice sont celles qui sont fondées sur le droit commun, ou qui portent mandement de rendre la justice, & que le Roi accorde moins par faveur, que pour subvenir au besoin de ses sujets, suivant l'équité & la raison. Telles sont les rescissions & restitutions en entier, & autres semblables.

Les *lettres* du grand & du petit sceau. Les *lettres* royaux, soit de grâce, soit de justice, sont du grand ou du petit sceau.

Les *lettres* du grand sceau sont celles qui ne peuvent être expédiées que par les Secrétaires du Roi, & qui sont scellées en la grande Chancellerie, en présence de M. le Garde-des-Sceaux, qui y préside. Telles sont les *lettres* de rémission, d'anoblissement, de légitimation, de naturalité, de réhabilitation, amortissemens, privilèges, évocations, exemptions, dons & autres semblables.

Les *lettres* du petit sceau, sont celles qui sont scellées en la petite Chancellerie, en présence d'un Maître des Requêtes qui y préside; telles sont les émancipations ou bénéfices d'âge, les *lettres* de bénéfice d'inventaire, les terriers, les *lettres* d'attribution, de juridiction pour criées, les committimus du petit sceau, les *lettres* de main souveraine, les *lettres* d'affiette, les reliefs d'appel simple ou comme d'abus, les anticipations, les désertions, les débits, les compulsoires, les rescissions, les requêtes civiles & autres, dont la plupart regardent l'instruction & la procédure. Voyez FERR. Toutes les *lettres* de Chancellerie ne sont valables que pour un an. Quand on a négligé de s'en servir, il faut obtenir des *lettres* de surannation qu'on attache sur les anciennes.

Lettres en ferme, dans le Cambresis, se dit du double authentique des *lettres* que chacun est obligé de mettre à l'Hôtel de Ville, dans une chambre appelée *ferme*, qui est destinée à cela, afin que le double des *lettres* ne soit point falsifié, ni altéré, étant conservé dans un lieu public & sûr. Cela se fait dans ce pays-là, parce qu'il n'y a point de Garde-Notes publics. *Lettres* Lombardes, sont des *lettres* qui s'expédient à la Chancellerie, & se donnent aux Lombards & Italiens, qui veulent trafiquer & tenir banque en France.

Lettres de repréailles, ou *lettres* de marques, sont des *lettres* qu'un Souverain accorde pour reprendre sur les biens des ennemis, l'équivalent de ce qu'ils ont pris à ses sujets, & dont le Souverain ennemi n'a pas voulu faire justice. *Lettres* de mer, sont des patentes qu'on obtient pour naviguer. *Lettres* de santé, ce sont des *lettres* que prennent ceux qui font voyage sur terre ou sur mer, lorsque la peste est en quelque pays, pour montrer qu'ils ne viennent pas des lieux qui en sont infectés.

Autrefois les Papes se réservoient la collation de certains Bénéfices, & l'interdisoient aux Ordinaires. D'abord ils prioient les Ordinaires par leurs

Lettres Monitoires de ne pas conférer ces Bénéfices. Ils envoyèrent ensuite des *Lettres Préceptoriales* pour les obliger sous quelque peine à leur obéir: & parce que ces deux moyens ne suffisoient pas pour rendre la collation des Ordinaires nulle, ils renvoyoient des *lettres exécutoires*, non seulement pour punir la contumace de l'Ordinaire, mais encore pour annuler sa collation. FLEURY.

LETTRES APOSTOLIQUES, *Littera Apostolica*, sont les *lettres* des Papes, qu'on appelle plus communément depuis plusieurs siècles, du nom de *Rescrits*, de *Bulles*, & de *Brefs*. Voy. ces mots. *Lettres de la Pénitencerie* de Rome, *Littera Sacra Pœnitentiaria*. Ce sont des *lettres* qu'on obtient du Tribunal de la Pénitencerie dans les cas où l'on doit s'adresser à ce Tribunal pour des Dispenses sur les empêchemens de mariage, des absolutions de Censures, &c. Voy. le Livre du P. Tiburce Navar, Récolet François, intitulé, *Manuductio ad praxim*, &c. *Lettres de paix*, ou *Lettres formées*, & *communicatoires*. *Formata*. Ce sont des *lettres* que les anciens Evêques écrivoient à leurs confrères sur les matières de la Foi, pour faire connoître aux Fidèles, les Prélats & les peuples avec qui ils étoient unis, & avec qui ils pourroient communiquer. Voy. FORMÉE. On lisoit autrefois les *Lettres de paix* dans le Jubés. THIERS.

LETTRES DE PROFESSION. Ce sont les vœux d'une Religieuse, signés par elle-même, après qu'elle les a prononcés solennellement, & que toutes les cérémonies de la Profession ont été faites. PORT-ROYAL.

LETTRES d'intimation. On appelle ainsi les *lettres* circulaires que l'Electeur de Mayence écrit aux Electeurs de l'Empire, pour leur indiquer l'assemblée de l'élection du futur Empereur, & pour les y inviter.

LETTRE de Garde marine, c'est une *lettre* de la Cour, adressée à l'Intendant du Département, pour recevoir le Garde dans sa Compagnie.

LETTRE de change. Voy. CHANGE.

LETTRES de marques. On nomme ainsi en Hollande les certificats que les Jurés-Maîtres Marqueurs de mesures délivrent aux Capitaines, ou aux Propriétaires des vaisseaux sujets au droit de lait-gelt, du jaugeage qu'ils en ont fait. C'est sur ces *lettres* que se fait le paiement de ce droit. DICT. DE COM.

LETTRE de créance. *Lettre* de recommandation, dont est Porteur celui qu'on envoie auprès de quelqu'un pour traiter quelque affaire, ou exécuter quelque commission dont on l'a chargé, afin qu'on ajoute foi à ce qu'il dira, & que cette *lettre* soit un témoignage qu'il est véritablement envoyé par celui qui lui a donné cette *lettre*, & que l'on peut croire ce qu'il proposera.

On appelle encore *Lettre* de créance, celle qu'un Banquier, ou un Marchand donne à un homme qui voyage, pour être présentée aux Correspondans du Banquier, ou du Marchand, & pour servir à celui qui la présente de *lettre* de change, quand il aura besoin d'argent.

LETTRES de mer. On nomme ainsi dans les ports de la Picardie & de la Flandre, les commissions que les Etrangers prennent d'un Prince dont ils ne sont pas sujets, pour faire le commerce sous sa bannière, ou armer en course contre ses ennemis.

LETTRE ostensive, est une *lettre* qu'on écrit pour être montrée.

LETTRES de relief d'appel, sont celles qui portent mandement au premier Huissier ou Sergent sur ce requis, d'assigner & intimer à la requête de l'Appellant sur l'appel.

LETTRES de rémission, sont celles par lesquelles le Roi remet la peine du crime dans un cas rémissible.

LETTRES de révision, sont celles qui sont adressées aux Juges pour examiner de nouveau un procès criminel.

LETTRES de forme, *Lettres* de Cour. Ces deux manières d'écrire furent les plus usitées en France pendant

dant les quatorzième & quinzième siècles. On entendoit par *lettres* de forme, les caractères semblables à ceux dont on écrivoit les Livres de chant, les Missels & Bréviaires. Les *lettres* de cours, où l'écriture courante étoit usitée pour les plaidoiries & l'usage ordinaire, qui demandoit moins d'attention.

LETTRES de surannation. Ces *lettres* portent mandement de mettre à exécution une commission, non obstant la surannation de la même commission. Ces *lettres* de surannation sont nécessaires, parce que toutes *lettres* de Chancellerie ne sont valables que pour un an : on attache les nouvelles *lettres* sur les anciennes.

LETTRES de terrier. Elles portent commission générale d'appeler par devant un ou deux Notaires, les Débiteurs des redevances & devoirs, afin de les reconnoître, payer les arrérages qui en sont dus, & en passer des déclarations au profit du Seigneur de fief. Ces *lettres* s'obtiennent par les Seigneurs qui ont de grands territoires & beaucoup de redevances. Les déclarations des vasseaux, portées par les terriers solennels, sont titre contre eux en faveur du Seigneur.

LETTRES de vétérance. Ce sont celles qu'on accorde aux Officiers qui se démettent de leurs Charges après en avoir rempli les fonctions avec honneur & probité, l'espace de vingt années. On nomme aussi *lettres* de vétérance, les *lettres* d'honneur. On les accorde souvent avant les vingt années, par faveur, & en considération de l'importance des services.

Les **LETTRES** de naturalité, sont celles que les Etrangers obtiennent du Prince, pour être naturalisés, & pour jouir des mêmes privilèges que les Originaux du pays.

LETTRES, se dit aussi des Sciences, & des lumières que procure l'étude, particulièrement celle des belles *lettres*. *Littera, artes, eruditio*. C'est un homme de *lettres*, il a été élevé dans les *lettres*, il a des *lettres*. Les Barbares sont ennemis des *lettres*, ne les cultivent point. François I a commencé à faire revivre les *lettres* en France. On appelle *Mécènes*, ceux qui protègent les gens de *lettres*. On appelle les *lettres humaines*, ou les *belles lettres*, & la Grammaire, l'Eloquence, la Poésie. Dans ce sens, on distingue les gens de *lettres*, de ceux qui s'appliquent aux sciences abstraites. La connoissance des *belles lettres* devient en plusieurs Savans une érudition fort ennuyeuse. S. EVR. Paul III aimoit les *lettres*, & se faisoit entretenir durant la table par de savans hommes. BOUH. Les gens de *lettres* ne sont pas d'ordinaire les plus faciles à convertir; non-seulement parce que la science, qui est presque toujours le cœur plus qu'elle ne perfectionne l'esprit, est naturellement opposée à l'humilité du Christianisme; mais aussi parce qu'elle accoutume la raison à regarder de sang froid, & pour la seule spéculation, les vérités les plus touchantes de notre sainte Religion.

Tant que l'on continuera en France de protéger les *lettres*, nous aurons assez d'Ecrivains. La nature forme presque toujours des hommes en tout genre de talent: il ne s'agit que de les encourager, & de les employer. Mais si ceux qui se distinguent un peu, n'étoient soutenus par quelque récompense honorable & par l'attrait plus flatteur de la considération, tous les beaux Arts pourroient bien dépérir un jour au milieu des abris élevés pour eux; & les arbres plantés par Louis XIV, dégénéreroient faute de culture. . . M. DE VOLTAIRE, *Epiître de sa Tragédie de Zaïre*.

LETTRES, se dit aussi de plusieurs Livres & de leurs titres. On appelle la Bible par excellence, les *saintes Lettres*. *Sacra Littera*. Les *lettres* du Cardinal d'Ofat, de Bentivoglio, &c. Les *lettres* de Voiture, de Costar, &c. d'une infinité d'autres Auteurs qui ont paru, & en même temps disparu en ce siècle. A l'égard des Anciens, comme Cicéron, Saint Jérôme, Saint Augustin, on les appelle *Epiîtres*. L'usage est moins partagé aujourd'hui, & l'on dit fort

bien avec M. Dubois, *Lettres* de Saint Augustin; avec M. de Saci, *Lettres* de Plin; & avec M. l'Abbé de S. Réal, & M. l'Abbé Montgault, *Lettres* de Cicéron à Atticus. Il en est de même des Apôtres, dont les *Lettres* portent le nom d'*Epiîtres*. L'*Epiître* de S. Paul aux Romains, aux Corinthiens, &c. L'*Epiître* Catholique de S. Jacques, de S. Pierre, &c. On dit néanmoins aussi quelquefois *Lettres*, en parlant de celles-là, quoique *Epiître* soit plus usité: mais on ne dit jamais *Epiître*, quand on parle des Modernes. On ne dit point les *Epiîtres* du Cardinal d'Osât, les *Epiîtres* de Bulli Rabutin, les *Epiîtres* de Voiture, &c. mais les *Lettres*, &c.

LETTRE, se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'il faut aider à la *lettre*; pour dire, qu'il ne faut pas expliquer une chose à la rigueur, mais y ajouter quelque chose du sien, qui en facilite l'intelligence. On dit aussi, ajouter à la *lettre*; pour dire, quelque chose qui n'est pas dans ce qu'on lit, dire plus qu'il n'y a. On dit aussi du secret d'une affaire qu'on ignore, Ce sont pour nous *lettres* closes. On dit aussi d'un Ouvrage fort achevé, où on ne peut rien ajouter ni diminuer, qu'il n'y manque pas une *lettre*.

On dit proverbialement & figurément, Avoir *lettres* de quelques choses; pour dire, en avoir assurance. Vous entreprenez un tel voyage; avez-vous *lettres* de revenir. Il est du style familier. Ac. FR.

LETTRE, ÉE. adj. Qui a des lettres. Il est du style familier. *Litteratus, eruditus, doctus*. Le vulgaire des *Lettrés*, MASCUL. On a appelé autrefois *Lettrés*, en Latin *Litterarii*; & *Litteratores*, les Grammairiens, les gens médiocrement savans.

On appelle un homme *lettré*, celui qui a étudié; qui est savant; & on appelle *non lettré*, celui qui ne fait pas le Latin, qui n'est pas gradué. *Illiteratus*. Les Juges de village, les Élus, ne sont pas obligés d'être *lettrés*, c'est-à-dire, gradués en Droit.

LETTRE, *Letrado*: c'est ainsi qu'on nomme en Portugal un Avocat. DE LA NEUVILLE, *Hist. de Portugal*, T. I, p. 58.

En parlant de la Chine, on appelle *Lettrés* ceux qui s'appliquent à l'étude des Lettres, qui apprennent à lire & à écrire, & qui peuvent lire les Livres. Il n'y a que les *Lettrés* qui puissent être Mandarins, & aspirer aux Charges.

La Secte des **LETTRES**, est une des Sectes de la Chine. *Litteratorum Secta*. Voici ce qu'en dit le P. le Comte dans les Mémoires, T. II, p. 179. Il est important de faire connoître une troisième Secte, qui tient lieu de Religion, ou de Philosophie, ou même de Politique parmi les gens de Lettres; car on ne fait comment appeler cette Doctrine, qui paroît si obscure qu'ils ne savent guère eux-mêmes ce qu'ils prétendent. Ils la nomment en leur Langue *Jukiao*, & c'est la Secte des Savans. Les guerres civiles, l'idolâtrie & la magie, ayant mis durant plusieurs siècles le désordre dans l'Empire, l'amour des Sciences en avoit été banni; & il s'étoit trouvé peu de Docteurs capables par leurs ouvrages, de réveiller les esprits de l'assoupissement où l'ignorance & la corruption des mœurs les avoient ensevelis. Il y eut seulement environ l'an 1070. après J. C. quelques Interprètes de réputation, & en 1200, un Docteur se distingua des autres par sa capacité. A son exemple, on commença peu-à-peu à prendre goût aux Livres anciens, qu'on avoit jusques alors abandonnés. Enfin l'an 1400. les Empereurs voulant donner à leurs sujets de l'émulation pour les Sciences, choisirent quarante-deux Docteurs des plus habiles, à qui ils ordonnèrent de faire un corps de Doctrine conforme à celle des Anciens, qui fut dans la suite la règle de tous les Savans. Les Mandarins qui en eurent la commission, s'y appliquèrent avec soin; mais comme ils étoient prévenus de toutes les maximes que l'idolâtrie avoit répandue dans la Chine, au lieu de suivre le véritable sens des Anciens, ils tâchèrent de les faire en-

trier eux mêmes, par de fausses interprétations, dans toutes leurs idées particulières. Ils parlèrent de la Divinité, comme si ce n'eût été que la Nature même; c'est-à-dire, cette force ou cette vertu naturelle qui produit, qui arrange, qui conserve toutes les parties de l'Univers. C'est, disent-ils, un principe très-pur, très-parfait, qui n'a ni commencement ni fin; c'est la source de toutes choses, l'essence de chaque Etre, & ce qui en fait la véritable différence. Ils se servent de ces magnifiques expressions, pour ne pas abandonner en apparence les Anciens; mais au fonds ils se font une nouvelle Doctrine, parce qu'ils les entendent de je ne sais quelle ame insensible du monde, qu'ils se figurent répandue dans la matière, où elle produit tous les changements. Ce n'est plus ce Souverain Empereur du Ciel, Juste, Tout-puissant, le premier des esprits, & l'Arbitre de toutes les créatures: on ne voit dans leur Ouvrage qu'un athéisme raffiné, & un éloignement de tout culte religieux.

Cependant soit qu'ils ne voulussent pas se déclarer entièrement, soit qu'ils se fussent expliqués en termes plus forts qu'ils ne pensoient, de temps en temps ils parlent du ciel comme les Anciens, & ils donnent à la Nature presque toutes les qualités que nous reconnoissons en Dieu. Ils soutinrent même volontiers les Mohométans, parce qu'ils adoroient comme eux, le maître & le Roi du Ciel. Pour les autres Sectes, ils les persécutèrent à outrance, & on prit à la Cour la résolution de les abolir dans toute l'étendue de l'Empire.

Mais plusieurs ruses en détournèrent; les principales furent, que parmi les Savans mêmes, il y en avoit plusieurs d'opinion différente, & imbus de l'ancienne idolâtrie: de plus, que tout le peuple étoit déclaré pour les idoles; de sorte qu'on ne pouvoit renverser leurs Temples, sans exciter des troubles. Ainsi l'on se contenta de les condamner en général comme des hérésies, ce qu'on fait encore tous les ans à Péking, sans se mettre en devoir d'en arrêter efficacement le cours.

Ces nouveaux Livres composés par tant d'habiles gens, & approuvés par l'Empereur même, furent reçus avec applaudissement de tout le monde. Ils plurent à quelques uns, parce qu'ils détruisoient toutes sortes de Religions, & ce fut le plus grand nombre. D'autres les approuvèrent, parce que le peu de Religion qu'ils y trouvoient, ne leur donnoit aucune peine à pratiquer. Ainsi se forma la Secte des Savans, ou comme on parle souvent, la Secte des *Lettrés*, desquels on peut dire, qu'ils honorent Dieu de bouche & du bout des lèvres, parce qu'ils répètent continuellement qu'il faut adorer le ciel & lui obéir; mais leur cœur en est fort éloigné, parce qu'ils donnent à ces paroles un sens impie, qui détruit la Divinité, & qui étouffe tout sentiment de Religion. Voyez encore le P. Couplet dans son Confucius; *Proemiali Declaratione*, §. 5.

Ce nom s'est donné aux Savans de la Chine, parce que les premiers qui ont écrit de cet Empire, sont les Portugais & les Espagnols, qui appellent *Letrado*, un Docteur, un savant, un homme de Lettres; & qui ont appelé *Letrados*, les Savans de la Chine.

LETTRIER. f. m. Vieux mot. Inscription.

LETTRIN. Voyez LUTRIN.

LETTRINE. f. f. Terme d'Imprimeur. *Litterule*. Les *lettrines* sont de petites lettres que l'on met au-dessus ou à côté d'un mot pour renvoyer le Lecteur à la marge ou au commentaire où il en doit trouver l'explication.

On appelle aussi *lettrines* dans un Dictionnaire, les lettres majuscules qui sont au haut d'une page pour indiquer les lettres initiales des mots qu'elle contient.

LETTRISÉ, EE. adj. Poëme *lettrisé*, ou Vers *lettrisés*. Ce sont ceux dont tous les mots commencent par une même lettre. On appelle autrement ces sortes d'ouvrages *Tautogrammes*. Voy. ce mot.

LEU. f. m. Vieux mot qui se disoit autrefois pour *loup*. *Lupus*. Ce mot *Leu*, se dit encore en Picardie, & en d'autres lieux, au même sens. On dit encore populairement; c'est un vieux *leu*, pour signifier un maître homme, un homme fin, rusé. c'est encore de-là qu'on surnomma autrefois *Pel de leu*, un noble nommé Raoul; parce qu'il portoit une veste de peau de loup. Voy. Du Cange, dans ses Notes sur l'Alexiade, p. 240.

LEU. f. m. Nom d'homme. *Lupus*. *Leu*, que plusieurs prononcent aussi *Saint Lou*, & que plusieurs écrivent *Loup*, étoit fils de Betton, allié à la famille Royale. Il naquit dans le Diocèse d'Orléans; il fut élevé à l'Évêché de Sens en 609, & mourut en 623.

LEVADIA, ou BADIA. Nom d'une petite ville de la Livadie, en Grèce. *Lehadia*, *Lebadea*. Elle est près de la rivière de Céphise, & du lac de Thèbes, ou Stives, à quinze lieues de la ville de ce nom, vers le couchant. MATY.

LEVAGE. f. m. Terme de Coutumes. Dans l'Anjou & dans le Maine, le *levage* est un Droit appartenant au Seigneur Justicier: il se leve sur les denrées qui ont séjourné huit jours en son fief, & y ont été vendues & transportées ailleurs; c'est l'acheteur qui paye ce Droit au Seigneur. *Exagogenicum*. *Levage* est aussi dans les mêmes Provinces un Droit qui est dû au Seigneur Justicier, pour les biens de ses sujets qui vont demeurer hors de son fief. Ce Droit ne doit pas excéder cinq sous.

LEVAIN. f. m. *Fermentum*. C'est la même chose que *ferment*, avec cette différence que *levain* est plus de l'usage ordinaire, & *ferment* du style didactique. De plus, le mot de *levain* se prend dans un sens figuré; au lieu que le mot de *ferment* ne se prend que dans le sens propre. On entend par-là toute matière capable de causer un gonflement & une fermentation dans un corps auquel on l'incorpore; comme il arrive dans la pâte dont on veut faire le pain, qu'on fait lever & fermenter en y mêlant un morceau de pâte aigrie de la fournée précédente. L'huile de tartre est un *levain* qui fait une prompte fermentation, quand on la mêle avec l'esprit de vitriol; ce qui arrive généralement à tous les acides mêlés avec les alkalis.

Ce mot vient de *levanum* à *levando*; parce que le *levain* fait lever la pâte. Voyez FERMENT.

LEVAIN, de Boulanger. C'est un morceau de pâte aigrie, ou imbibée de quelque acide, qui fait lever, ensier & fermenter l'autre pâte avec laquelle on le mêle; & en ce cas, il s'appelle *Franc-levain*. Quand on y mêle de l'écume de bière, il s'appelle *levure*. Le pain ordinaire est fait avec du *levain*. Le pain qui doit être consacré est sans *levain*. *Panis azimus*, non fermentatus. Souvent ceux qui cuisent envoient emprunter un *levain* chez leur voisin pour faire leur pâte. Voyez sur le *levain*, le Traité de Police de M. de la Mare, T. I, p. 560 & suiv., & T. II, p. 814 & 815.

LEVAIN, se dit par extension d'un principe de corruption, d'une disposition des humeurs à quelque maladie prochaine, d'une mauvaise qualité qu'elles contractent, & qu'elles conservent après les maladies. Il y a des maux qui ne se guérissent jamais si bien, qu'il n'en reste quelque *levain*. On ne peut guérir la fièvre qu'en chassant & purgeant le *levain* qui entretient la mauvaise humeur qui la cause.

LEVAIN, se dit encore du dissolvant de l'estomac, par le moyen duquel se fait la digestion des alimens. De mauvais *levains* dans l'estomac corrompent la masse des alimens, & procurent une mauvaise digestion.

Ce mot s'emploie aussi au figuré. On appelle en Théologie le *levain* du péché. *Peccati fomes*, Le

penchant pour le mal qui vient de notre nature corrompue.

☞ On le dit généralement de toutes les mauvaises impressions que le péché laisse dans l'ame. Le *levain* du péché originel. Il faut se défaire du vieux *levain*. *Expurgate vetus fermentum.*

☞ On le dit encore des passions violentes, & des dispositions au soulèvement dans l'esprit des peuples. *Levain* de haine, de discorde. Il reste encore dans l'esprit de ces mutins un *levain* de sédition, de révolte.

LEVAIN, en termes du grand Art, a les significations suivantes. *Levain* de la matière des Philosophes, c'est la pierre au blanc parfait. *Levain* de l'or, c'est le mercure des Sages.

LEVANE. f. f. Terme de Mythologie. Nom d'une déesse de l'Antiquité payenne. *Levana*. La déesse *Levane* présidoit à l'action de celui qui levait un enfant de terre : car quand un enfant étoit né, la Sage-femme le mettoit à terre, & il falloit que le père, ou quelqu'un de sa part, le levât de terre, & le prit dans son sein, sans quoi il passoit pour illégitime. Saint Augustin, *L. IV. de la Cité de Dieu*, dit que *Levane* n'étoit point une déesse particulière; qu'au sentiment des payens, c'étoit Jupiter à qui l'on donnoit divers noms, selon les offices différens qu'il avoit; qu'il ouvre la bouche aux petits enfans, & qu'on le nomme le dieu *Vatican*; qu'il les lève de terre, & qu'il est la déesse *Levane*. DE CERIZIERS, *Traduction de la Cité de Dieu*. Voy. Dempster, *Paral. ad Rosin. Antiq. L. II. c. 19.* Vossius, *de Idol. L. II, c. 26.* à la fin, prétend que *Levane* est la même que Ilithyie, ou Lucine, qui est la même que la Lune, & que le nom de *Levana* vient de l'Hébreu לבנה, *Lebana*, qui signifie la Lune.

LEVANT. adj. m. & f. *Sol oriens*. Il ne se dit guère qu'en cette Phrase. Le Soleil *levant*. Toutes les Églises étoient autrefois tournées au Soleil *levant*.

Dans les Coutumes, souvent on dit, un homme *levant* & couchant; pour dire, un homme domicilié, par opposition à *aubain*, ou *étranger*. On les appelle en Latin *Levantes* & *cubantes*. Voy. Du Cange, dans son *Glossaire*.

LEVANT. f. m. *Oriens, orientis plaga*. La partie du ciel sur l'horizon terminée par le Méridien du côté où les astres se lèvent à notre égard. Le *levant* est à notre main droite, quand nous tournons la face du côté du Pôle septentrional. L'Évangile a été prêché depuis le *levant* jusqu'au couchant. *A solis ortu usque ad occasum*. Cette terre est bornée au *levant* par une rivière.

On appelle le *levant* d'été, la partie du ciel où le soleil se lève sur notre horizon en été; & le *levant* d'hiver, celle où le soleil se lève en hiver.

ACAD. FR.
LEVANT, se dit aussi de tous les pays situés à l'Orient à notre égard, & en particulier des Îles & Ports de la mer Méditerranée. Les Marseillois trafiquent au *Levant*, à Smyrne, à Alep. Les beaux maroquins viennent du *Levant*. Le séné, la casse, s'apportent du *Levant*. La mer Méditerranée s'appelle la mer du *Levant*. On dit aussi, le Vice-Amiral du *Levant*, qui commande sur la Méditerranée; le Vice-Amiral du Ponant commande sur l'Océan. Escadre du *Levant*, celle qui est sur cette mer. Le mot de *Levant*, se dit communément des pays qui sont les plus proches de nous. Ce qui est beaucoup au-delà de la Méditerranée, comme la Perse, l'Inde, & les autres pays de l'Asie plus reculés, ne s'appelle pas *Levant*, mais Orient. M. Tavernier, le P. Tachard, ont fait plusieurs fois le voyage de l'Orient, & non pas du *Levant*. La Chine est un des plus riches pays de l'Orient. Les Îles du *Levant*. ☞ Ainsi lorsqu'il s'agit de commerce & de navigation, on appelle le *Levant* toutes les côtes d'Asie le long de la Méditerranée, & même toute la Turquie en Asie : alors toutes les Échelles, depuis Alexandrie en Égypte jusqu'à la mer Noire, & même la plupart des îles de l'Archipel, sont comprises dans le *Levant* : & l'on ne dit point voyage

d'Orient, marchandises d'Orient, à l'égard de ces lieux là. Car on entend par *Orient* la Perse, les Indes, Siam, le Tonquin, la Chine, le Japon, &c. En un mot le *Levant* est la partie occidentale de l'Asie, & l'Orient tout ce qui est au delà de l'Euphrate. Ce qui n'est vrai pourtant qu'en matière de commerce & de navigation : car en fait d'Empires & d'histoire Ecclésiastique, on dit l'Empire d'Orient, l'Église d'Orient.

En termes de Jardinage, le *levant* est tout le contraire de ce que c'est en Astronomie & en Géographie. Les Jardiniers ne regardent que les endroits de leur jardin où le soleil donne, & de quelle manière dans tout le cours de la journée il y donne, soit à l'égard de tout le jardin, soit à l'égard de quelque un de ses côtés : si les Jardiniers voient que le soleil à son lever, & pendant toute la première moitié du jour, continue de luire sur un côté, ils appellent ce côté le côté du *levant*, & c'est en effet en matière de jardins, le véritable *levant*; en sorte que si le soleil y commence plus tard, ou y finit plutôt; cela ne se doit point appeler le *levant*. LA QUINT. Voyez EXPOSITION, en termes de Jardinage.

On dit proverbialement qu'on adore plutôt le soleil *levant* que le soleil couchant; pour dire, qu'on suit plutôt la cour à jeune Prince, qu'à un Prince fort âgé.

LEVANT. f. m. Sur la mer Méditerranée, on appelle *levant* le vent d'Orient. *Eurus*. C'est le vent d'Est.

☞ LEVANTIN, INE. adj. Natif des pays du *Levant*. *In orientali plaga natus*. Peuples *Levants*. Nations *Levantes*. Il est souvent employé substantivement. Les *Levants* sont la plupart Mahométans. Il se fait un grand commerce avec les *Levants*. Les *Levants* sont proprement ceux qui habitent le long des côtes de la Méditerranée du côté du *Levant*, & dans les premiers États qu'on trouve au-delà de ces côtes, & parce qu'on va dans ce pays là par la mer Méditerranée, on appelle les Officiers qui commandent ou servent sur cette mer, Officiers *Levants*. Les Chinois, les Japonois, les Indiens, ne sont point désignés par le nom de *Levants*, quoique par rapport à nous, ils habitent du côté du *Levant*. Il faut les appeler Orientaux. On va aujourd'hui chez ces peuples-là par l'Océan, en doublant le cap de Bonne Espérance. Équipage *Levantin*, est un équipage de vaisseau levé sur les côtes de la Méditerranée. Les Matelots *Levants* sont fort agiles.

Les Levants en leur Légende,
Disent qu'un certain rat, las des soins d'ici-bas,
Dans un fromage de Hollande
Se retira loin du fracas. LA FONTAINE.

Ce nom ne se dit point des Anciens: en parlant d'eux, il faut dire, Orientaux, & non point *Levants*. Il ne se dit pas non plus en matière d'érudition; on ne dira point les Langues *Levantes*, mais les Langues Orientales. Il ne se dit donc que des peuples d'aujourd'hui qui habitent vers la mer du *Levant*, sur les côtes orientales de la mer Méditerranée. Il se dit aussi des drogues & des marchandises qui viennent de ce pays. Une bonne médecine purgative & corroborative, composée de casse récente, avec séné *levantin* & autres. MOL.

LEVANTIS. f. m. Soldats de Galère des Turcs. La peste & les *Levantis* sont, après le feu, les deux fléaux de Constantinople. TOURNEFORT. Les *Levantis* insultent souvent les Étrangers.

LEVANZO. Nom d'une petite Île, où il n'y a que quelques habitations. *Levantia, Phorbantia*. Elle est dans la mer Méditerranée, à trois lieues de la côte occidentale de la Sicile, vis-à-vis de Trépano.

MATY.
LEUBACE. Voyez LIBESSE.
LEUBEN, LEWBEN, LAUBEN. Nom d'un bourg du cercle d'Autriche. *Leubenum, Lauba, Leobium*. Il est dans la Stirie, sur le Muer, qu'on y passe

sur un pont, à trois lieues au-dessus de Pruchander-Muer. MATY.

LEUCA, Capo di Leuca. Voyez S. MARIA di Leuca.

LEUCACANTHA. f. f. Plante qui est une espèce de Carline que C. Bauhin appelle *Carlina caulescens magno flore*. On la nomme autrement *Caméléon noir*.

Ce mot vient du Grec λευκός, blanc, & de αυρα.

LEUCADA. Voy. Ste MAURE, Île.

LEUCANIE. f. f. Terme de Mythologie. Nom d'une déesse des anciens Latins. *Leucania*. Il y a dans Gruter, p. MLXXIV, n. 8, une inscription antique à l'honneur de la déesse *Leucanie*.

DEAE LEUCANIAE
SEX AURELIUS BACCHI
LUS. VOT. SOL.

LEUCANTHÈME. f. f. Plante entièrement semblable au Chrysanthème, avec cette seule différence que ses fleurons sont blancs. Les racines, les feuilles, les fleurs & le bois de cette plante font d'un goût si pénétrant, que si on les mâche, elles exprimeront de la bouche une quantité prodigieuse de salive; c'est pourquoi l'on peut s'en servir avec succès dans le mal des dents. On le prend pour le Pyrèthrum, ou pour l'Impéatoire, & c'est avec fondement. Ce n'est pourtant point le Pyrèthrum de nos Herboristes, auquel on peut toutefois le substituer dans les maladies sèches des viscères & des intestins. Césalpin recommande un onguent fait de cette plante pour la gale. *Hist. des Plantes attribuée à Boërhaave*.

LEUCAS. f. f. Plante dont parle Dioscoride. Quelques-uns croient que c'est une espèce de Lamium, ou d'ortie morte, que Bauhin appelle *Lamium albâ lineâ notatum*.

LEUCATE, LEOBATE. Nom d'un bourg ou petite ville, qui étoit défendue par une bonne citadelle, que les François ont démolie depuis quelques années. *Leocata, Leucata*. Ce lieu est dans le Languedoc, à six lieues de Narbonne, & à pareille distance de Perpignan, sur le lac ou petit golfe de *Leucate*, qu'on juge pouvoir être la *Sordice palus* des Anciens. MATY. De Valois, *Not. Gall.* p. 274.

LEUCATE Promontoire de l'Acarmanie, où Apollon étoit honoré particulièrement; il étoit voisin d'Actium. C'est à *Leucate* qu'Énée fit célébrer les jeux Troyens en l'honneur de son père Anchise.

LEUCE. f. m. Nom d'homme. *Leucus*. Quelques Copistes de Martyrologes ont dit *Leucus*, d'autres *Leontius*, d'autres *Seleucus*; & cette dernière manière, toute fautive qu'elle est, a été adoptée par Maurolycus, Félicius, Galésinius & Canisius, qui se sont copiés l'un l'autre. CHASTELAIN. Voyez les notes de cet Auteur, au vingt huitième de Janvier, p. 435 & suiv.

LEUCE. f. f. *Vitiliglio alba*. Espèce d'Alphos, ou tache blanche qui vient à la peau, & qui pénètre jusqu'à la chair. Voyez ALPHOS. Galien en fait une espèce de lèpre, qu'on appeloit lèpre blanche. Avincenne la nomme *Albara alba*. Elle en diffère pourtant, en ce qu'elle est unie & sans âpreté. Ce mot est Grec λευκη, blanche. COL DE VILLARS.

LEUCÉ. Île du Pont Euxin, dont les Anciens ont fait une espèce de Champs Élysées, où habitoient les âmes de plusieurs Héros.

LEUCES. f. m. Nom d'homme. *Leucius*. A Brindes, le natalice de Saint *Leuces* Évêque. CHASTELAIN, au huitième & à l'onzième de Janvier.

LEUCHTENBERG. Le Landgraviat de *Leuchtenberg*; en Latin *Leuchtenbergenfis Landgraviatus*. C'est un pays enclavé dans le Palatinat de Bavière. Il est le long de la rivière de Nab, & n'a rien de considérable que Pfreimb, qui en est la capitale, & *Leuchtenberg*, Château fort qui lui donne le nom. Ce Landgraviat est dans la Maison de Bavière depuis l'an 1646, & il est possédé par un Cadet de cette Maison. MATY.

LEUCK. Nom d'un bon bourg du pays de Valais, allié des Suisses. *Leucia*. Il a un pont sur le Rhône, à cinq lieues au-dessus de la ville de Sion, & des bains renommés qui sont à une lieue du bourg. MATY.

LEUCO. f. f. Terme de Mythologie. Nom d'un dieu des Platéens. *Leuco*. C'étoit un homme que la Pythie ordonna aux Grecs d'honorer comme un dieu, au temps de la guerre de Perse. Les Platéens principalement obéirent à l'Oracle.

LEUCO. f. m. Nom qu'on donne à une espèce de graine, semblable au millet, qui croît en Afrique. On en fait une farine dont les habitans du Royaume de Congo & d'Angola font du pain qu'ils trouvent excellent. Cette graine croît aussi en Égypte sur les bords du Nil.

LEUCOCHRYSUS. f. m. Nom que Pline donne à une espèce de hyacinthe de couleur d'or, mêlée de veines blanches.

LEUCOGRAPHIS. Nom d'une pierre appelée autrement *Maracus & Galaxia*. On la trouve en Égypte. Elle est d'un tissu mou & facile à dissoudre. Les Blanchisseurs s'en servent pour donner de l'éclat au linge. On dit qu'elle est emplastique & bonne pour ceux qui sont atteints de crachement de sang, de l'affection cœliaque ou de douleur dans la vessie; pour cet effet il faut la prendre dans de l'eau. Les femmes qui ont des pertes de sang la prennent de la même manière, ou s'en servent en pessaire. Elle entre dans les remèdes ophtalmiques dont la consistance est molle.

λεουκοχρυσος. DIOSCORIDE, L. V, c. 152.

LEUCOÏUM. f. m. Plante qu'on nomme autrement *Girofler*, ou *violier*. *Leucoion* désigne les violettes différentes, particulièrement le girofler blanc.

Ce mot est Grec, & composé de λευκός, blanc, & de ον, violette, comme qui diroit *violette blanche*. Voy. GIROFLIER.

LEUCOMA. f. m. Terme de Chirurgie. C'est une petite tache blanche qui vient dans la cornée, & que les Latins appellent *Albugo*. Elle est causée par une humeur épaisse, & engagée dans cette membrane. On l'appelle autrement *Taie*.

On a eu tort de confondre le *Leucoma*, tache sur la cornée, avec la cicatrice qui se fait ensuite d'une plaie, ou d'un ulcère dans cette partie, comme il arrive quelquefois dans la petite vérole.

Ce mot est Grec, & formé de λευκός, blanc.

LEUCOMA, est aussi le nom que les Américains donnent à un fruit du Pérou, qui est plat d'un côté, comme nos châtaignes, & qui leur est semblable en couleur & en grosseur. L'arbre qui porte ce fruit, est grand, & d'un bois fort & ferme; ses feuilles ressemblent à celles de l'arboisier. On dit que le fruit est bon à manger, & d'un goût agréable, & qu'il arrête le cours de ventre, parce qu'il est astringent.

LEUCOPETALUS. f. m. Selon Pline, c'est une pierre précieuse, de couleur blanche mêlée d'or.

LEUCOPHLEGMATIE. f. f. Terme de Médecine. Espèce d'hydropisie, qui a son siège dans le tissu cellulaire qui meut toutes les parties du corps. C'est une tumeur de toute la surface extérieure du corps, ou de quelques-unes de ses parties, blanche, molle, qui cède au toucher, & dans laquelle demeure l'enfoncement qui a été fait par le pressement du doigt. La *Leucophlegmatie* est produite par une humeur aqueuse, extravasée, & qui s'est ramassée entre les interstices des muscles, & dans les pores de la peau. Elle diffère de l'anasarque en ce que, si l'on enfonce le doigt dans quelque partie, l'impression reste gravée pendant quelque temps, au lieu que dans l'anasarque elle disparaît assez promptement.

Ce mot est Grec, & formé de λευκός, blanc, & de φλέγμα, pituite.

LEUCOPHRYNÉ. f. f. Terme de Mythologie. Surnom que les Magnésiens donnoient à Diane. *Leucophryne*. On ne fait pas bien quelle est la cause de ce surnom. On dit que ce peut être, ou parce qu'une

femme de ce nom avoit été inhumée au lieu où on bâtit un Temple à Minerve dans Magnésie, ou parce qu'elle avoit un Temple célèbre à Ténédos, île qui avoit porté le nom de *Leucophryné*, & que les Magnésiens avoient bâti le leur sur le modèle de celui-là.

LEUCOPHTHALMUS. f. m. Nom donné par Plin à une espèce d'onix que représente la prunelle & le blanc de l'œil.

LEUCOS, ou PATRASSO. Nom d'une petite rivière de la Morée, *Patrassus*, *Glaucus*. Elle coule entre la ville de Gastani, & la forteresse d'Achaia, & se décharge dans le golfe de Patras, à une lieue de la ville de ce nom; vers le midi. MATY.

LEUCOSA, LICOSA. Nom d'une des îles qu'on appelle li Galli. *Leucafia*, *Leucosia*. Elle est dans le Golfe de Salerne, près de la côte de la Principauté Citérienne, Province du Royaume de Naples, au midi du Cap della Minerva. MATY. Festus dit que cette île fut appelée *Leucosie* d'une parente d'Énée qui y fut enterrée; mais Plin, *L. II. c. 38.* dit que ce fut du nom d'une des Sirènes, qui fut submergée sur la côte de cette île, & fut inhumée dans l'île.

LEUCOSIE. f. f. Une des Sirènes, qui donna son nom à une île de la mer Tyrienne, sur la côte occidentale d'Italie, où elle fut rejetée, dit Strabon, lorsque, selon la Fable, elles se précipitèrent dans la mer.

LEUCO-SYRIE. Ancien nom d'une partie de la Cappadoce. *Leucosyria*. La *Leucosyrie* étoit aux environs de l'embouchure du Thermodoon, nommé aujourd'hui Pormon, qui se jette dans la mer Noire, près d'une ville de ce même nom.

LEUCOTHÉE. f. f. Terme de Mythologie. Nom d'une déesse. *Leucothœa*. C'est la même qu'Ino, nourrice de Bacchus, qui fuyant la fureur d'Arhamas son mari, se précipita dans la mer, & fut changée en une déesse marine, qu'on appela *Leucothée*. Voyez Vossius, de *Idol. L. I. c. 13* & *L. VII. c. 10*. Les Romains la nommerent *Matuta*.

LEUCOTHOË. f. f. Fille d'Orchame, septième Roi de Perse depuis Bélus, & d'Eurynome, la plus belle personne de l'Arabie.

LEUCTRES. Ancienne ville de la Béotie, en Grèce. *Leuctra*. Elle est célèbre dans l'Histoire par une grande bataille que les Thébains y gagnèrent sur les Lacédémoniens, l'an de Rome 383. MATY.

LEUDE: f. m. Vieux mot Celtique ou Franc, qui nous est resté, & qui signifioit sujet, *subditus*, ou peuple, *plebs*. De-là les mots d'*alleud*, de *Franc alleud*. Pasquier, *Rech. L. IV. c. 7*. *Leudes*, dans Grégoire de Tours, & Aimoin, est pris pour sujet. Le même Auteur, *L. VIII. c. 2*. Voyez Chiffet, dans son *Glossarium Salicum*, au mot *Leode*, qu'il tire de l'Allemand *Leunden*, ou *lidem*, qui signifie peuple: *Plebs qua bona sua qualiacunque possidet, & rem familiarem curat*.

Chez les Germains, plusieurs volontaires suivoient les Princes dans leurs entreprises. Tacite les désigne par le nom de *compagnons*; la loi Salique par celui d'*hommes qui sont sous la foi du Roi*; les formules de Marculfe, par celui d'*Antrustions du Roi*; nos premiers Historiens, par celui de *Leudes* & fidèles; & les suivans par celui de *Vassaux* & Seigneurs. Montresq. M. de Longuemare prétend qu'anciennement le mot de *Leudes* s'appliquoit indistinctement aux Gaulois, aux Romains & aux Francs, à l'exception des serfs, & que ce ne fut que dans la suite que les Barons & les nobles François seulement furent appelés *Leudes*. D'autres au contraire soutiennent que le mot *Leudes* a toujours signifié les Grands du Royaume.

EUDE. f. f. Ce terme n'est usité qu'en Languedoc. C'est une espèce de péage qui se prend sur les choses qui sont portées à Toulouse par des étrangers. *Vetigal à mercatoribus alienigenis Tolosa solvendum*. *Leuda*. Les habitans de Toulouse sont exempts de la *Leude*. Cette immunité leur fut confirmée l'an 1339. par un Arrêt du Conseil. Voyez la Faille, *Annales de Toulouse, T. III. p. 111*.

Voyez aussi *laude*, c'est la même chose dans les

Coutumes. M. de Graverol remarque que ce mot de *leude* a une signification particulière dans plusieurs villes de Languedoc, où l'on appelle *leude*, ce que les bourgeois exigent des payans qui vont vendre au marché des œufs, des fruits, & autres choses semblables, droit qu'on appelle ailleurs havage.

LEUDRAC. Nom d'une petite rivière de France. *Valdraca*, *Vuldraga*. Elle est dans l'Autunois, en Bourgogne.

LEVÉ. f. f. Terme du Jeu de mail. C'est un des côtés du mail; c'est-à-dire, de l'instrument qui sert à jouer au mail, à pousser, à chasser les boules. La *leve* est faite en forme de cuillère de bois. *Cochlea tudicularis*. La *leve* sert à lever la boule quand on est en passe, & c'est de là qu'elle a pris son nom. L'autre côté du mail s'appelle *massé*.

LEVÉ. f. f. Terme de Mythologie. Nom d'une déesse honorée autrefois dans les Pays-Bas. *Leva*. Voyez LÉEWEN.

LEVE-CUL. Terme de Fauconnerie. On dit, *Voler leve-cul*, c'est un vol à *leve cul*, ou autrement vol à la fource.

LEVE-CUL. Terme de Joueur. Jouer à *leve-cul*, c'est jouer deux ensemble, à condition que celui des deux qui perdra, quittera le jeu pour faire place à un autre. On dit plus ordinairement *Acul-levé*.

LEVÉ. f. m. Terme de Musique qui désigne le temps de la mesure où on leve la main ou le pié. C'est le temps qui suit & qui précède le frappé.

LEVÉE. f. f. Action de recueillir certaines choses, & ce qui se recueille. En Agriculture on le dit des fruits, particulièrement des grains, comme synonyme de récolte. *Fragum coactio*, *collectio*. Ce Fermier ne me payoit pas, j'ai été contraint de saisir ses *levées*, de me faire adjuger ses *levées*, la récolte.

LEVÉE se dit dans un autre sens en termes d'Agriculture & de jardinage, de la sortie des germes dont on a mis les semences en terre. On dit que la *levée* des grains est belle, quand on voit les jeunes plantes sortir de terre. Il y a des moyens pour faciliter la *levée* des graines.

LEVÉE, signifie aussi une élévation de terre, de pierres, de fils de pieux, ou d'autres matériaux en forme de quai, de digue, de chaussée, pour arrêter des eaux des inondations. *Agger*, *moles*. La *levée* soutient les berges d'une rivière; & en empêche le débordement. Rompre une *levée*. VAUG. On le dit particulièrement des *levées* de la rivière de Loire. On fait plusieurs lieues de chemin sur la *levée*. Il y a des Intendants des Turcies & *levées*.

Ce mot vient de *levata*, qui en basse Latinité a signifié *chaussée*, *levée de terre*.

LEVÉE, signifie quelquefois, l'heure, le temps auquel on finit une chose; temps auquel une compagnie se lève pour finir sa séance. A la *levée* de la Grand'Chambre; à la *levée* du Conseil, c'est-à-dire à l'issue de la séance.

On dit dans ce sens, la *levée* d'un siège, pour désigner la retraite des troupes qui tenoient une ville assiégée.

On dit de même la *levée* d'un scellé, d'un appareil. Il faut appeler à la *levée* d'un scellé tous les créanciers opposans. Le Médecin se trouva à la *levée* du premier appareil de ce blessé. On dit faire la *levée* d'un corps mort, d'un cadavre; c'est l'enlever pour le porter au lieu où il doit être inhumé, ou exposé au Public. Les Prêtres font la *levée* d'un corps mort, pour l'enterrer. Un Officier de Justice fait la *levée* du cadavre d'un homme assassiné, pour l'exposer à la morne.

LEVÉE, se dit aussi des troupes qu'on met sur pié, des soldats qu'on enrôle. *Militum conscriptio*. Les Princes arment, on fait par-tout des *levées*. On a envoyé faire des *levées* en Allemagne, en Suisse. On dit aussi, faire une *levée* de Pionniers, de chevaux d'artillerie, &c.

LEVÉE, se dit pareillement des impositions de deniers ordinaires ou extraordinaires qu'on leve sur les peuples, des droits, des deniers. *Nummorum exactio*,

collectio, tributum. On recommence en Hollande la *levée* du deux-centième denier. Ce sont les Assésurs & Collecteurs qui font la *levée* des tailles. Il se dit également de l'argent qu'on lève sur le Clergé de France pour les intérêts du Roi, pour les besoins de l'État. Depuis l'établissement de la Monarchie, on fait de temps en temps, & dans les nécessités de l'État, diverses *levées* sur le Clergé. L'Église accorde des *levées* au Roi. Il s'est fait de grandes & de fréquentes *levées* sur le Clergé. PATRU.

LEVÉE, se dit aussi au jeu de cartes, des mains qu'on gagne, qu'on leve de dessus le tapis. Il faut faire sept *levées* au Piquet pour gagner les cartes. On peut gagner à la Bête, quand on a les deux premières *levées*. Quelques uns disent un *levé*. L'usage est pour *levées*.

LEVÉE, terme de Batelier. Sorte de petite planche composée de trois ou quatre ais attachés aux bouts du bateau, & qui forme une espèce de siège. *Tabulatum.* S'asseoir ou se mettre sur la *levée* du bateau.

On dit sur mer, il y a de la *levée*, c'est-à-dire, que les lames de la mer s'élevent fort haut. Dans la baie de Coquimbo (sur la mer du Sud) les vaisseaux se mettent à l'abri de tous vents en fermant la pointe de tribord ou de la Tortue, par celle de babord; de sorte qu'on voit de tous côtés la terre, & qu'il n'y a point du tout de *levée* de mer. FRÉSIER, page 117.

LEVÉE, est aussi un terme de Couturière en linge, qui signifie une bande qu'on sépare d'un morceau de toile, quand il y en a plus qu'il n'en faut pour l'ouvrage qu'on veut faire. Il y a trop de toile à ce rabat: il y faut faire une *levée*.

LEVÉE. Terme de Fabrique d'étoffe à la navette & au métier. C'est autant d'ouvrage qu'un Ouvrier en peut faire sans être obligé de rouler sur l'enfuple de devant l'ouvrage qui est déjà fait. Cet Ouvrier est habile, il fait plus d'une *levée* par jour.

LEVÉE se dit aussi dans le Commerce d'étoffes de la quantité qu'on leve, qu'on prend sur une pièce. Cette pièce de velours est presque entière, on n'en a pris qu'une *levée* de jupe.

LEVÉE. Terme d'Horlogerie. C'est un petit levier mobile placé sur la tige d'un marreau de répétition. On l'appelle aussi Echappement. L'axe de *levée* est la partie de l'échappement par laquelle la force motrice est transmise sur le régulateur.

LEVÉES, f. f. pl. Dans quelques machines les *levées* sont les bouts des pièces de bois qui traversent l'arbre ou aillieu de la roue, & qui en passant, attrapent les têtes des maillets, les soulèvent & les laissent retomber en s'échappant. C'est ainsi que les maillets des moulins à papier réduisent les chiffons en bouillie.

LEVÉE, se dit aussi en parlant de la course de bague, & se dit de l'action de celui qui court la bague, lorsqu'il vient à lever la lance dans la course. Il a fait une *levée*. Faire une *levée* de bonne grâce.

On dit proverbialement qu'on a fait une grande ou une belle *levée* de boucliers, quand on fait de grands préparatifs pour quelque entreprise qu'on abandonne, qui a apparence de ne pas réussir. *Magnificus, sed inanis apparatus.* On le dit particulièrement des fanfarons, des gens qui menacent, qui font plus de bruit que d'effet.

Menage dit que la raison voudroit qu'on dit *levée* de boucliers; mais que l'usage, plus fort que la raison, est pour *levée* de bouclier. Aujourd'hui l'usage s'accorde avec la raison, & l'on dit toujours *levée* de boucliers. Il a fait une belle *levée* de boucliers.

LEVANT, f. m. Terme de Relation. Soldat de Marine chez les Turcs. *Miles navalis.* La plus grande partie des Officiers de la Marine & des soldats qu'ils appellent *Levants*, *Levanti*, ou *Levanti* y font leur résidence ordinaire, & l'insolence de cette canaille, qui est toujours très grande parmi les gens de mer, rend ce quartier moins fréquenté des Chrétiens. DU LOIR, p. 66. Il parle du quartier de Constantinople appelé *Cassan Bacha*.

LEVER, f. m. L'heure où l'on sort du lit. *Tempus à lecto surgendi.* Il faut aller à son lever pour le trou-

ver chez lui. Les Courtisans s'empressent d'aller au lever du Roi.

LEVER, se dit aussi du soleil, & des astres, quand ils paroissent sur l'horizon, ou quand on commence à les apercevoir. *Ortus, exortus.* Il y a trois sortes de lever des astres; le lever *cosmique*, quand ils se lèvent en même temps que le soleil, parce qu'au lever du soleil le monde semble renaitre, & la nature reprendre ses fonctions. On l'appelle aussi lever *poétique*. Le lever *acronyque*, quand l'étoile se leve lorsque le soleil se couche. L'*héliaque apparent*, ou *solaire*, lorsque l'astre commence à paroître en sortant des rayons du soleil, & qu'il n'est plus obscurci de sa lumière; ce qui arrive environ 20 jours après la conjonction de cet astre avec le soleil, plus ou moins, selon la grandeur de l'astre, son éloignement, &c. Hésiode a remarqué que les Pléiades étoient cachées 40 jours, c'est-à-dire, 20 jours avant leur lever *cosmique*, ou conjonction avec le soleil, & 20 après. Quelques peuples de l'Amérique, & entr'autres les Sauvages de la Terre ferme de la Cayenne, régulent leur année civile sur le cours de *Sinus*; ils commencent leur année au lever *héliaque* de cette étoile, lorsqu'ils commencent à l'apercevoir dégagée des rayons du soleil. On dit aussi le lever de l'aurore. VOIT. Le lever des signes, qu'on appelle lever *astronomique*, c'est le temps que les signes du Zodiaque emploient à se lever sur l'horizon.

LEVER, se dit aussi en parlant des séances qui terminent les Assemblées. Il faut se trouver au lever du Conseil, de la Cour, de la Chambre. Le mot de *levée* est plus usité en ce sens. Voyez LEVÉE.

LEVER, v. a. Changer la situation de quelque corps en le haussant, en le mettant plus haut qu'il n'étoit. *Tollere; erigere.* Moïse *levoit* les bras au Ciel, quand son peuple combattoit. On lève les pierres dans les ateliers avec des grues. On a levé le pont, on ne sauroit plus entrer dans la ville. Lever les soufflets d'un orgue. Quand un des pistons d'une pompe se baisse, l'autre se lève. On lève la bonde d'un étang, quand on veut le vider, quand on veut le pêcher. On lève les pales d'un moulin, quand on veut le faire aller. Il faut lever la crémaillère d'un cran; lever les rideaux; lever son manteau de peur des crottes. Dans ce sens on dit sur mer, lève, c'est un commandement qu'on fait à un équipage de chaloupe ou autre bâtiment, pour tenir les rames hors de l'eau, & cesser de naviger.

On dit, lever les yeux au ciel, les tourner vers le ciel, & lever les yeux sur quelqu'un, le regarder.

LEVER, se dit aussi à l'égard de la situation des personnes & des choses, quand elles se dressent, ou se tiennent debout, après avoir été à genoux, assises, ou couchées. *Surgere, erigere se, consurgere, exurgere.* Pendant l'Évangile & le Magnificat, il faut qu'un chacun se lève à l'Église. Quand on a dîné, on se lève de table. Les gens d'affaires ou d'études se lèvent du matin. Les Dames & les fainéants se lèvent tard. Ce malade est convalescent, il commence à se lever, à marcher dans la chambre. Se lever dans ce dernier sens, c'est sortir de son lit. On dit qu'un valet de chambre va lever son Maître, pour dire qu'il va l'habiller au sortir du lit.

LEVER, élever, soulever, hausser, exhausser, considérés dans une signification synonyme. On leve en dressant ou en mettant de bout. On élève en plaçant dans un lieu ou dans un ordre éminent. On souleve en faisant perdre terre & portant en l'air. On hausse en ajoutant un degré supérieur soit de situation, soit de force, soit d'étendue. On exhausse en augmentant la dimension perpendiculaire.

On leve une échelle. On élève une statue. On souleve un coffre. On hausse les épaules & la voix. On exhausse un bâtiment.

On dit aussi, qu'une Compagnie se lève, quand sa séance est finie, quand elle se sépare. A l'égard des choses, on dit lever un ronseau sur le cul, lever une colonne, une pièce de bois qui étoit couchée; pour dire, la dresser.

On dit familièrement *lever* la crête, se contraindre moins, commencer à paroître avec plus de hardiesse.

LEVER, signifie encore, Découvrir, ôter une chose de dessus une autre. Les femmes *lèvent* leur masque, les Religieuses leur voile, pour parler à quelqu'un. On *lève* le couvercle de la marmite quand elle s'enfuit. On a *levé* la serrure de cette porte, pour l'appliquer sur une autre. Il signifie aussi, ôter une chose de dessus une autre. On a *levé* la nappe, les tables. *Lever* le premier, le second service. *Lever* le premier appareil qu'on a mis sur une plaie. *Lever* l'écorce d'un chêne pour faire du tan.

On dit en ce sens; *Lever* les difficultés. *Lever* un obstacle, c'est-à-dire, ôter. *Removere*. *Lever* un doute, un scrupule, les faire cesser. On dit dans le même sens, *lever* des défenses, un interdit, une excommunication.

On dit figurément *lever* le masque, en parlant d'un homme qui agit ouvertement, & sans se contraindre, après avoir tenu une autre conduite.

On dit en termes de Finances & de comptes, *Lever* une indécision mise sur la recette; c'est-à-dire, passer un article ou une partie d'un compte qu'on avoit laissé indécise, jusqu'à ce qu'il apparût des pièces nécessaires ou requises pour l'admettre.

LEVER, signifie aussi, couper, détacher une partie d'un tout. *Secare*, *incidere*. On dit *lever* la cuisse, l'aile d'un chapon. Les Charcutiers *lèvent* les flèches de lard avant que de dépecer leurs pourceaux. Les Bouchers *lèvent* l'épaule, la détachent du haut côté du mouton. On dit aussi, *Lever* un habit, une jupe chez un Marchand; pour dire, l'acheter, la détacher de la pièce.

LEVER, signifie aussi ôter, effacer. *Abstergere*, *delere*. *Lever* une tache de dessus un papier. *Lever* une écriture avec de l'eau forte. *Lever* une tache sur un habit, sur du linge.

LEVER, signifie encore, recueillir, emporter les fruits d'un héritage, d'une Seigneurie, soit qu'ils soient en espèce, soit en argent. *Fructus cogere*, *colligere*. Le Métayer a bien *levé*, bien recueilli des bles dans ce champ, bien du foin dans ce pré. C'est l'Archidiaque qui a *levé* les fruits de cette Cure pour son droit de Déport. C'est un tel Seigneur qui *lève* les grosses Dîmes dans un tel lieu. Le Receveur n'a plus rien à *lever* des cens & rentes de la Seigneurie.

On le dit aussi en parlant des droits des Domaines du Roi, & des tailles & impositions, faire le recouvrement de ce qui est dû par les particuliers. *Vestigalia colligere*, *eligere*. Ce sont les Collecteurs qui *lèvent* les tailles dans les Paroisses. Le Roi *lève* tant par an sur son peuple; il *lève* tant sur le vin, sur le sel, sur les marchandises.

On dit en termes de Guerre, *Lever* le siège, le blocus d'une Place; pour dire, retirer les troupes qui la tenoient assiégée. S'en éloigner, *Solvere obsidionem*, *discedere ab obsidione*. *Lever* le camp; pour dire, quitter son poste, ou *lever* le piquet, déloger avec quelque précipitation, retirer des soldats qui sont de garde, ou qui sont en faction. On dit aussi, *lever* la garde, la sentinelle. On *lève* la garnison, quand on emmène ceux qu'on avoit commis à garder quelque chose. On dit aussi, *lever* l'étendard, *signum extollere* quand on se met en état de faire la guerre. Et l'on dit figurément *lever* l'étendard de la dévotion, de l'irréligion, & en faire une espèce de profession, une déclaration publique: & *lever* l'étendard contre quel qu'un, se déclarer ouvertement contre lui. *Lever* un armée, des troupes, une Compagnie, un Régiment pour dire, les mettre sur pied, enrôler des Soldats *Milites conscribere*, *comparare*. *Lever* des Pionniers des chevaux d'artillerie. On dit aussi, *lever* le canon avec des coins de mire; pour dire, le pointer.

LEVER, se dit aussi au Manège, en parlant des diverses façons de manier un cheval. *Exigere*, *attollere*. *Levez* le devant à ce cheval. *Levez* le à cabrioles, à pézades, à courbettes, c'est-à-dire, maniez le à cabrioles, &c.

En termes de Marine, on dit, *lever* l'ancre, *ancoram tollere*, c'est la tirer du fond de l'eau pour partir d'un port, d'une rade, d'un lieu où le vaisseau étoit arrêté. *Lever* les voiles, c'est les hisser, les hausser. On dit aussi que le vent se *lève*, quand il commence à souffler. *Lever* quelque chose à l'aiguille de la boussole, c'est voir avec la boussole à quel air de vent est la chose en question. *Lever* les terres, c'est en observer la situation & en faire un plan.

LEVER l'ancre avec la chaloupe, c'est lorsqu'on envoie la chaloupe, qui tire l'ancre par son otin, & qui la porte à bord. *Lever* l'ancre d'affourché avec le navire, c'est lorsqu'on file du cable de la grosse ancre, qui est mouillée, & que l'on vire sur l'ancre d'affourché, jusqu'à ce qu'elle soit à bord.

En Géométrie, on dit, *lever* le plan d'une ville, d'un bâtiment, d'une Province, pour dire, en faire une représentation, une description sur le papier exactement & avec toutes les mesures. *Delineare urbis*, *domus*, *provincia*, *ichonographiam*. *Lever* un plan, c'est aussi en prendre toutes les dimensions avec la toise, la canne, la perche, &c. *Lever* un plan & faire un plan sont deux opérations tout-à-fait différentes. *Lever* un plan, c'est prendre des angles sur le terrain & mesurer des lignes, dont on décrit les dimensions qui doivent servir pour faire le plan. Cette dernière opération consiste à tracer en petit sur le papier, ou sur une autre matière, les angles & les lignes dont on a pris les mesures sur le terrain, en sorte que la figure tracée soit parfaitement semblable quant aux dimensions, à la figure du terrain. On dit aussi, d'un point donné, *lever* une ligne perpendiculaire, ou plutôt, *élever* une ligne. *Lineam ducere*. *Lever*, ou plutôt, *élever* une aiguille, un obélisque, une colonne, un bâtiment à plomb. *Erigere ad perpendicularum*.

En termes de Chasses, on dit Faire *lever* le gibier, soit lièvre, perdrix, ou autres; pour dire, le découvrir, le faire partir, & donner lieu de le courir, ou de le tirer.

On dit figurément, mais dans le style familier seulement, *lever* le lièvre, pour dire être le premier à mettre une chose sur le tapis, à proposer une chose à laquelle on ne pensoit pas, à ouvrir un avis.

On dit encore en termes de chasse, *lever* le pied du cerf &c. lorsqu'on le coupe pour en faire honneur au Maître ou Seigneur de la chasse, ou à quelque autre de la compagnie.

LEVER de l'étoffe, du drap, de la serge, &c. C'est acheter chez un Marchand ces fortes de marchandises à l'aune, ou les faire couper à la pièce.

En termes d'Astronomie, on dit que le soleil se *lève*, quand il paroît au bord oriental de l'horizon: *Sol oritur*; que l'aurore se *lève* avant le soleil: qu'un signe, qu'un degré de l'Équateur se *lèvent* par une ascension droite, ou oblique: que les astres se *lèvent* en trois façons ci-devant expliquées.

En Agriculture, on dit, *lever* les guérets, quand on donne le premier labour aux terres qui ont été quelque temps à se reposer, pour les semer en la saison prochaine. *Novalia arare*, *colere*. On *lève* les tulipes après la fleur, quand les fannes commencent à jaunir.

En termes de Pratique, on dit, *lever* un corps mort, un enfant exposé, pour dire, faire un procès verbal de l'état où on les a trouvés, & mettre ordre à la sépulture de l'un, ou à la nourriture de l'autre. *Cadaver attollere*, *additâ juris formulâ*. *Lever* un sceau, pour dire, reconnoître si le sceau qu'on a apposé est sain & entier, & procéder à la description de ce qu'on trouve dessous. *Lever* un contrat, une sentence, un arrêt; pour dire, s'en faire délivrer une grosse; ou une expédition. On dit aussi, *lever* la main, quand on fait un serment en Justice, & obtenir main *levée*, quand on obtient la décharge d'une fausseté, ou quand on la fait annuler. *Lever* la main du Roi, *lever* des défenses, une interdiction, une opposition, une excommunication, quand on décharge de ces actes, ou quand on les annule. On

dit aussi, qu'on *lève* une charge vacante aux parties casuelles, quand on l'achette pour s'en faire pourvoir.

Au jeu on dit, *lever* une main, pour dire, gagner une ou plusieurs cartes qu'on a jetées. Jouer à cul *levé*, quand un tiers attend à prendre la place de celui qui perdra, tandis que deux autres jouent ensemble. Au jeu de Triètrac, c'est rompre son jan de retour, & mettre les dames hors du triètrac: c'est à dire quand le joueur a passé toutes ses dames dans le jan de retour, il les *lève* ensuite sur la bande, laquelle alors est regardée comme case. Quand d'un jan de retour on a gagné partie simple ou double, il vaut mieux s'en aller que de *lever* jusqu'à la fin, à moins qu'on n'espérât de gagner encore beaucoup de points. On ne *lève* point que l'on n'ait passé toutes ses dames dans le petit jan. *Traité du Triètrac*. Quand on est passé dans le petit jan, on *lève* à chaque coup de dé tout ce qui bar juste sur le bord, selon le nombre qu'on a amené; autrement on ne peut point *lever*; mais il faut jouer ce qui ne bat point sur le bord. Ib. Celui qui a *levé* le premier toutes ses dames, gagne quatre points par simple, & six par doubler; c'est à dire, que le dernier coup qu'il joue, s'il fait un doublet, il marque six points; s'il fait un nombre simple, il n'en marque que quatre, avec les autres points qui peuvent lui être restés d'ailleurs, & outre cela, il a le dé pour recommencer une autre partie. Ib.

On dit aussi, *lever ménage*, *lever cabaret*, pour dire, commencer à tenir ménage, cabaret, & à se garnir pour cet effet, de tous les meubles, marchandises & ustensiles qui y sont nécessaires. *Lever boutique*, c'est louer une boutique, & la remplir d'un assortiment de marchandises pour en faire le négoce, & la tenir ouverte aux Marchands qui se présentent pour acheter.

On dit; *lever un corps saint*, pour dire, le tirer du tombeau avec cérémonie, pour l'exposer à la vénération des Fidèles. Ac. Fr.

LEVER LA MAIN, signifie aussi quelquefois, menacer, ou frapper *Minitari*, *minas intendere*. C'est un crime effroyable de *lever* la main sur son pere. C'est faire un affront signalé, de *lever* le bâton sur un Gentilhomme. Drusus *leva* la main pour frapper Séjan. ABLANC.

LEVER est aussi neutre, & se dit des plantes & des graines qui commencent à pousser & à sortir de terre. L'orge *lève* plus vite que le froment. La graine de laitue *lève* en peu de temps. Nos blés commencent à *lever*.

Il est aussi synonyme de fermenter. On dit faire *lever* la pâte. L'on dit aussi que la pâte *lève*, quand elle commence à *lever*. Voyez fermenter & levain.

LEVER, se dit proverbialement en ces phrases. On dit, qu'un homme marche la tête *levée*, pour dire hardiment & sans craindre; qu'il *lève* la crête, qu'il *lève* les cornes, qu'il *lève* le nez; pour dire, que ses affaires sont en bon état, ou qu'il est fier & orgueilleux. On dit aussi, qu'il se *lève* en piés sur les ergots; pour dire, qu'il se met en état de quereller & de menacer. On dit aussi, quand la Cour se *lève* le matin, elle dort l'après-dinée; pour dire, qu'elle n'entre point le soir au Palais. On dit d'une chose, qu'elle *lève* la paille, quand elle est singulière & extraordinaire, ou décisive. On dit aussi, il faudra se *lever* bien matin pour l'attraper; pour dire, qu'on a affaire à un homme bien fin. On dit, *lever* le menton à quelqu'un; pour dire, le protéger, lui aider en ses affaires, en ses entreprises. On dit d'une fille, que son tablier *lève*, quand elle ne peut cacher sa grosseur. On dit aussi, qu'il faut *lever* les épaules, quand on est obligé de souffrir quelque chose sans s'en oser plaindre. A beau se *lever* matin qui a bruit de dormir la grosse matinée. MASCUR.

LEVÉ, ÉE. part.

On dit, prendre quelqu'un au pié *levé*; pour dire, prendre quelqu'un au mot, sans lui donner le temps de faire réflexion; tirer avantage contre lui de ce

qu'il lui est échappé de dire. ACAD. FR. On dit aussi aller parrotout tête *levée*, la tête *levée*, c'est à dire, sans rien craindre.

LEVÉ, en termes de Blason, se dit particulièrement de l'ours, quand il est représenté droit & en pié. *Erectus*.

LÉVÉRANO. Nom d'un bourg avec titre de Principauté. *Leveranum*. Il est dans la Terre d'Orrante, Province du Royaume de Naples, près du Golfe de Tarente, & à trois lieues de la ville de Leccie. MATY.

LÉVE-ROY, Ancien serment, ou jurement qu'on trouve dans les Coutumes, & dont on ne fait pas trop bien la signification. Jurer par *léve-Roy*. M. de la Thomassière croit que cela veut dire, par le véritable Roi, *per verum Regem*.

LÉVERPOLE. Voyez LÉERPOLE.

LÉVÉCHE. f. f. Plante. Voyez LIVACHE.

LEVEUR. f. m. Celui qui a soin de lever des Droits Seigneuriaux, des dîmes, des tailles, des impositions. *Coactor*, *exactor pecuniarum*. Voilà le *Leveur* de la dime, le *Leveur* du huitième denier. Il y a des *Leveurs* de tailles qui en font le recouvrement, au lieu des Assésurs & Collecteurs.

Ce mot, en ce sens, ne se dit point, & si on le dit quelque part, ce ne peut être que dans quelque Province.

LEVEUR. f. m. Terme de Manufacture de papier. C'est l'Ouvrier qui dans les Papeteries *lève* les feuilles de papier de dessus les feutres, pour les mettre les unes sur les autres sur le drapant, c'est à dire, sur une machine faite comme un chevalier de peintre, sur les chevilles de laquelle, est une planche où l'on arrange des feuilles de papier les unes sur les autres.

LEVEURE. Voyez LEVURE.

LEUFROY. f. m. Nom d'homme. *Leufredus*, *Leufredus*; dans les *Acta Sancti Jun. T. IV. p. 104 & 105 & Leofridus*, dans Bailler, au 21 de Juin. *Leufroy*, qu'on trouve aussi nommé *Leofroy*, étoit sorti d'une maison noble & ancienne du Territoire d'Evreux; mais il renonça dès sa première jeunesse à tous les vains avantages qu'il auroit pu retirer de sa naissance, & des richesses de sa famille, pour se dévouer au service de Dieu. BAILLET. Il reçut l'habit Monastique des mains de Saint Saens, vers l'an 686. dans un Monastère que ce Saint avoit bâti au pays de Caux, & dont il avoit la conduite. Vers l'an 690. il repassa dans le Diocèse d'Evreux, où il bâtit un Monastère dans le pays de Madrie, près de la rivière d'Eure, en un endroit où Saint Oüin, Prédecesseur de Saint Ausberg, avoit planté une croix enrichie de Reliques, ce qui fit que le Monastère de S. *Leufroy* fut appelé la Croix Saint Oüin. Il en fut Abbé, & on l'a appelé depuis la Croix Saint *Leufroy*. Il y mourut le 21 de Juin vers l'an 738. Voyez le P. Henschenius dans les *Acta Sancti*. à l'endroit cité.

LEVI. f. m. Nom d'homme. *Levi*. Le Patriarche *Levi*, le premier que l'on sache qui a porté ce nom, étoit le troisième fils de Jacob & de Lia. Voyez Gen. XXXIX. 34.

LÉVI. Est aussi le nom de la Tribu composée des descendants du Patriarche dont on vient de parler. *Tribus Levi*. La Tribu de *Lévi*. Le nom de la Tribu de *Lévi* n'étoit point écrit sur les pierres précieuses du rational du Grand Prêtre, comme ceux des autres Tribus. Voyez LÉVITE.

LÉVI. (la Pointe de) Cap de l'Amérique, sur la rive méridionale du fleuve de Saint Laurent.

LÉVIATHAN. f. m. Nom d'un monstre marin, ou grand & gros poisson dont il est parlé dans le Livre de Job, XL. 20. *Leviathan*. Pouvez-vous enlever *Léviathan* avec l'hameçon, & lier sa langue avec une corde? Lui mettez-vous un cercle au nez, & lui percerez-vous la mâchoire avec un anneau? SACI. Plusieurs entendent ce passage allégoriquement, & prennent *Léviathan* pour le démon. Mais quoiqu'il en soit du sens allégorique, il suppose un sens littéral, dans lequel *Léviathan* signifie un animal de la mer; l'hameçon, & l'expression d'enlever avec un hameçon, marquent cela: mais il s'agit de savoir quel poisson c'est

c'est. Il est encore certain qu'il faut que ce soit quelque grand & gros montre de la mer. Car Dieu ne dit ceci à Job que pour lui faire connoître sa puissance, & ce ne seroit pas une grande preuve de puissance, que de pouvoir enlever un poisson ordinaire. L'opinion la plus commune est que c'est la Baleine; d'autres disent que c'est un poisson appelé Mular, dont parle Rondelet, & qui se trouve en abondance dans la Méditerranée; quelques-uns veulent que ce soit un dragon terrestre, & d'autres le crocodile. Bochart a suivi ce sentiment dans son *Hiérozoïcon*, P. I. L. I. c. 7. & P. II. L. V. c. 16, 17. Il le prouve par un endroit du Thalmud, au Traité du Sabbath, où il est dit que le *כלבית calbitin*, ou chien marin, est la terre de *Léviathan*. Il soutient que ce *calbith* est l'ichneumon, & que l'animal dont il est la terre est le crocodile, parce qu'en effet l'ichneumon se jette dans la gueule du crocodile, s'insinue dans son corps, lui ronge les entrailles, lui perce le ventre & sort par le trou qu'il y fait; d'où il s'ensuit que le crocodile est le *Léviathan* des Hébreux. Tout ce que l'Écriture dit de *Léviathan*, convient fort bien au crocodile. Il y en a d'une grandeur prodigieuse, & Jean Lapez, dans son Histoire des Indes, L. VI. c. 1, & Jean de Léry, dans son Amérique, C. 10, disent qu'on en voit qui ont jusqu'à cent pieds de long.

On ne convient guère plus de l'étymologie du mot *Léviathan*, que de sa signification. Quelques-uns le tirent de *לויית תנינ* *Leviath thanim*; c'est-à-dire, conjonction de dragons, comme si l'on avoit voulu dire qu'il y avoit plusieurs dragons dans le seul *Léviathan*, c'est-à-dire, qu'il en valoit plusieurs lui seul. Bochart le dérive de l'Arabe *لوي* qui veut dire *fléchir, plier*; car cet animal se plie & se replie comme un serpent, ainsi qu'il est dit en Isaïe, XXXVII, 1. Vossius, de *Idolol.* L. IV. c. 32, croit que *Léviathan* vient de *לבת lavah*, c'est-à-dire, *cumulatus, additus fuit*, & que ce nom marque la grandeur de l'animal auquel on l'a donné.

LÉVIDONA, LÉVIDONIA, ou ALVIDONA. Nom d'un bourg du Royaume de Naples. *Levidona, Levidonia, Alvidona*. Il est dans la Calabre citérieure, aux confins de la Basilicate, sur le Golfe de Rossano. *Torre di San Basilio*.

LEVIER. f. m. Long & fort bâton qui sert à lever par un bout des pierres, des fardeaux. *Veclis, porrectum*. C'est une balance ou verge, qui, au lieu d'être suspendue, est appuyée sur un point fixe; quand le *levier* est de fer, on l'appelle *pince*. Il faut considérer dans le *levier* trois choses, 1°. Le poids qu'il faut élever ou soutenir. 2°. La puissance par le moyen de laquelle on doit l'élever ou le soutenir. 3°. L'appui sur lequel le *levier* est soutenu.

On distingue trois espèces de *leviers*, par la disposition différente qu'on peut donner à la puissance, au poids & au point d'appui.

Les *leviers* de la première espèce sont ceux où le point d'appui est entre la puissance & le poids ou la résistance. Ceux de la seconde espèce ont le poids ou la résistance entre l'appui & la puissance. Dans les *leviers* de la troisième espèce, la puissance est entre le point d'appui & le poids ou la résistance. Les roues, les poulies, le tour, le cabestan & presque toutes les forces mouvantes, n'agissent que par la force du *levier*: Le coin n'est qu'un double *levier*. Le centre du *levier* est le lieu où il s'appuie, ayant le poids d'une part & la puissance de l'autre; les Artisans l'appellent *Orgueil*, & les Savans *Hypomochlion*.

Les *leviers* enlèvent les fardeaux avec d'autant plus de facilité, que la puissance est plus éloignée, ou le poids plus proche du point fixe. Comme la puissance appliquée à un *levier*, croît toujours à mesure qu'elle s'éloigne du point d'appui, il est évident qu'une très-petite force, par le moyen d'un *levier* d'autant plus long, que la force seroit plus petite, pourroit faire équilibre & vaincre une résistance infiniment plus grande. Archimède disoit qu'il enlèveroit la terre, s'il avoit un point d'appui qui en fût séparé, & un *levier* long & fort à volonté.

Tome V.

On appelle *levier* recourbé, celui qui se recourbe sur le point d'appui. *Levier* successif, celui dont l'action se fait par reprises. *Levier* continuuel, ou perpétuel, celui dont l'action n'est point interrompue. Voyez les Elémens de Mécanique & de Physique. *Levier* à croc, c'est un *levier* dont le manche est de bois, auquel s'emmanche un fer qui a le bout recourbé comme un crochet. Dans l'art de bâtir, le *levier* est une pièce de bois de brin, qui, par le secours d'un coin nommé *orgueil*, qui est posé sous le bout qui touche à terre, sert à élever un fardeau avec peu d'hommes. Faire une pesée, c'est peser sur le *levier*; faire un abattage, c'est abattre le *levier* avec des cordes à cause de sa longueur & de la grandeur du fardeau. Voyez les notes de M. Perrault, sur Vitruve, L. X. c. 18.

LÉVIGATION. f. f. Terme de Chymie. L'action de rendre un médicament solide en alcool, ou poudre impalpable, en le broyant sur le porphyre, comme on broie les couleurs. *Levigatio*. COL DE VILLARS.

LÉVIGER. v. a. Terme de Chymie. C'est réduire un mixte en poudre impalpable sur le porphyre, ou sur l'écaille de mer, ou écaille de *May*, qui est une Paroisse proche de Caën, remplie de grandes pierres plates & dures, sur lesquelles les Peintres broient les couleurs. *Levigare*.

LÉVIGÉ, ÉE. part.

LEUILLY. *Luliacum*. *Leuilly* étoit autrefois une Terre de l'Eglise de Laon. Valois, *Not. Gall.* p. 290.

LÉVIN, ou LÉWIN. Nom d'une rivière d'Ecosse. *Levinus, Leuvinus*. Elle a sa source dans le Montheit, baigne une partie de la Fife, & se décharge dans le Golfe Forth, au bourg de *Lévin*, à trois lieues de Saint André. Il y a une autre rivière de ce nom dans le Comté de Lennox. Elle traverse tout le Lac de Lomond du nord au sud, baigne la ville de Dunbriton, & peu après se joint au Cluyd.

LÉVINSMOUTH. Ville d'Ecosse, dans la Province de Tife, sur la rivière de Lévin, à son embouchure.

LEVIS. adj. Qui peut se lever & se baisser. Pont *levis* qui se baisse & se leve pour ouvrir ou fermer un passage. *Arrectarius, ductarius*. On le dit particulièrement des ponts qui sont devant les portes de villes & de châteaux, qu'on leve le soir. On le dit quelquefois des ponts portatifs, ou de la partie qui se leve sur les ponts de bateaux, pour laisser un canal libre à la navigation.

On a appelé aussi des souliers à pont *levis*, des souliers avec des talons fort hauts, & de petites mules détachées, sur lesquelles ils s'appuioient, qui étoient autrefois à la mode.

De peur que les alimens, qui ont leur canal séparé, ne se glissent dans celui de la respiration, il y a une espèce de soupape qui fait sur l'orifice du conduit de la voix, comme un pont *levis*, pour faire passer les alimens, sans qu'il en tombe aucune partie subtile. FÉN. *De l'Exist. de Dieu*, N. XL.

LÉVIS, ou LÉVI. Nom d'une grande & illustre Maison de France. Les Seigneurs de *Lévi* étoient en grande considération dès le XII^e siècle. Cette Maison tire son nom de la terre de *Lévis* dans le Hurepoix, contrée du Gouvernement de l'Île de France, mais on ne prononce jamais l's, & même on ne l'écrit pas.

LÉVITA. Nom d'une petite île déserte, mais qui a un port fort sûr. *Levita*, autrefois *Lebinthos*. Elle est entre celles de Lango, de Morgo & de Stampalia, dans l'Archipel. MATY. Voyez Strabon, Liv. X. Plin, Liv. XIV. c. 12. Méla, Liv. I. c. 17. *Lévita*, ou *Lebinthus*, étoit une des Sporades. Plin, Liv. IV. c. 12. Méla, Liv. II. c. 7. Strabon, Liv. X.

On dérive ce nom de l'Hébreu *לביתח*, en Chaldéen *לביתח*, *Lebintha, Lebinthus*.

LÉVITE. f. m. Prêtre, ou Sacrificateur Hébreu, ainsi nommé, parce qu'il étoit de la Tribu de Lévi. *Levita*. En l'ancienne Eglise, on a appelé aussi *Lévites*, les Diacres, les Ministres de l'Autel. Les *Lévites* de l'ancienne Loi, étoient les descendans du Patriarche Lévi, troisième fils de Jacob & de Lia; c'étoit la Tribu de Lévi que Dieu s'étoit réservée, & qu'il avoit

consacrée au service de ses Autels & de son tabernacle, ou de son Temple. Cette famille ou Tribu étoit divisée en trois branches, par trois fils de Lévi, Gerson, Caat & Mérari; d'où étoient venus les Gersonites, les Caathites & les Mérarites. Ils avoient chacun leur office marqué dans le service du Tabernacle dans le desert, comme on le peut voir dans les nombres, C. III. Quand l'Arche fut fixée sur la montagne de Sion, & qu'ensuite le Temple fut bâti, David & Salomon réglèrent leur service d'une manière nouvelle & convenable à la situation de l'Arche, & à l'état où se trouvoit le peuple de Dieu. Les Lévités n'avoient point de terres en propre, ils vivoient des offrandes que l'on faisoit à Dieu. Ils étoient répandus dans toutes les Tribus qui chacune avoient donné quelques-unes de leurs villes aux Lévités, avec quelques campagnes aux environs pour paître leurs troupeaux. Par le dénombrement que Salomon fit des Lévités, depuis l'âge de vingt ans, il en trouva trente-huit mille capables de servir. Il en destina vingt-quatre mille au Ministère journalier sous les Prêtres, six mille pour être Juges inférieurs dans les villes, & décider les choses qui touchoient la Religion, & qui n'étoient pas de grande conséquence; quatre mille pour être Portiers & avoir soin des richesses du Temple, & le reste pour faire l'office de Chantres.

Ce nom vient du Latin *Levita*, qui a été formé du Grec *λεβιτης*. La racine de ce mot est le nom de Lévi, Chef de la Tribu de Lévi, dont étoient les Prêtres de la vieille Loi. Ce nom fut donné à ce Patriarche par sa mere Lia, du verbe Hébreu *לָוָה*, *lavah*, qui signifie être lié, être uni, parce que Lia espéra que la naissance de ce fils lui attacherait davantage son mari Jacob. Genèse, XXIX. 34.

L'on trouve aussi *Archilévit*, pour *Archidiacre*.

LÉVITIQUE. f. m. & f. Qui appartient, qui a rapport aux Lévités. *Leviticus*. Race *Lévitique*: Famille *Lévitique*. Les villes *Lévitiques* sont celles qui avoient été assignées aux Lévités, où ils demeuroient, qu'ils occupoient.

LÉVITIQUE. f. m. C'est le troisième des cinq livres de Moïse. *Leviticus*. Ce Livre est appelé *Lévitique*, parce qu'il y est traité principalement des cérémonies & de la manière dont Dieu vouloit que son peuple le servit par le ministère des Sacrificateurs & des Lévités.

LÉVITIQUE. f. m. & f. Nom de Secte. *Leviticus*, a. Les Hérétiques qu'on nomma *Lévitiques* dans les premiers siècles de l'Eglise, étoient sortis des Gnostiques & des Nicolaïtes. Voyez S. Epiphane, *Har. V.* ou *XXV. n. II.* Hoffman & Moréri citent encore S. Augustin, *Har. 5.* où il n'y a pas un mot des *Lévitiques*.

LEUK. Gros bourg de Suisse, presque au milieu du Valais, sur la rive droite du Rhône, dans un lieu élevé & fortifié par la nature. Les bains de *Leuk* en sont à deux lieues.

LEUKIRCHEN. Voyez *LEUTKIRCK*.

LÉVOLA. Voyez *ÉVOLA*.

LEUR. Pronom possessif & relatif de la troisième personne du pluriel. Il s'exprime en Latin par *suus*, a, um, ou par le génitif pluriel des démonstratifs *eorum*, *illorum*, &c. Quand ce mot marque relation d'une chose à plusieurs autres, on se sert de *leur* qui est le singulier de ce pronom; mais quand il s'agit de plusieurs choses qui ont rapport à plusieurs autres, on se sert de *leurs* qui est le pluriel de ce pronom; par exemple; les hommes doivent préférer *leur* devoir à *leurs* plaisirs. *Leur* & *leurs* sont des deux genres, du masculin & du féminin; par exemple, ceux qui ont soin de *leur* réputation, se proposent toujours une fin honnête dans *leurs* actions.

Ce pronom se met quelquefois seul, & comme substantivement. Nos ayeux ont tous reçu également de *leurs* ayeux, ceux-là des *leurs*, & ceux là des *leurs* encore, jusqu'au tems de ceux qui ont fait ou qui ont vu les premiers miracles. PÉLISSON. Et comme le mien, le tien, le sien, signifie mon bien, ton bien, son bien; de même, Le *leur*, signifie *leur* bien. Qu'ils

gardent bien le *leur*, c'est-à-dire, ce qui leur appartient. Les voisins de cet homme n'ont rien à craindre de lui, il ne veut point du *leur*. Cela n'est bon que dans le style ordinaire.

Ce mot de *leur* vient d'*illorum*, d'où les Italiens ont fait *loro*, & les François *lor*, puis *leur*. Hugues de Bercy, dans la Bible Guyot, dit, & *lor* sens, & *lor* voie tiennent. HUET.

LEUR, est aussi un pronom conjonctif, qui tient lieu du datif des pronoms personnels pluriels *eux* & *elles*. Ainsi quand on dit, Je *leur* fais grâce, c'est comme si on disoit, je fais grâce à *eux* ou à *elles*. Dans ce sens il est indéclinable, & il s'écrit sans s. M. RESTAUT.

LEVRAUT. f. m. Jeune lièvre qui n'a pas encore acquis sa juste grandeur. *Lepusculus*. Petit *levraut*. *Levraut* de trois quarts. Tous ceux qui ont traité des alimens, soit par rapport au goût, soit par rapport à la santé, font beaucoup d'estime de la chair des *levrauts* de deux ou trois mois, & prétendent que l'usage en est utile aux convalescens. Ils ajoutent qu'ils sont encore bons à six & jusqu'à huit mois; mais lorsqu'ils ont un an, ils commencent à diminuer de bonté, & plus ils vieillissent, plus leur chair est sèche, & moins elle vaut.

LEVRAUT, est aussi une épithète qu'on donne au plus commun des chardons qui croît sur les bords des grands chemins, & dont les ânes sont friands, parce qu'il leur pique le palais qu'ils ont rude, de la même manière que le sel, le poivre ou les autres acides, le piquent aux hommes qui l'ont délicat. *Carduus asinorum*.

LEURÇON. Nom d'un village du Perche. *Lupercio*. On trouve aussi *Lubercio*, dans Odéricus Vitalis, L. VIII. *Hist.*

Ce mot, selon Valois, *Not. Gall. p. 309*, est venu de *Lupercus*, ou plutôt de *Lupercio*, d'où l'on a fait *Lupercion*, *Leurcion*, *Leurçon*.

LEURCY. *Leurcy-le-Bourg*. Nom d'un bourg de France. *Luperciacum*. Il est dans le Nivernois, sur les confins de l'Aurunois, à six lieues de Nevers. Valois, *Not. Gal. p. 308*.

Ce mot s'est formé du Latin *Luperciacum*, *Loperciacum*, *Lorciacum*, *Leurcy*. Valois, *Ibid.*

LEVRE. f. f. C'est le bord, ou la partie extérieure de la bouche qui couvre les dents & aide à former les sons; l'extrémité musculuse & charnue qui ferme & ouvre la bouche, tant supérieurement qu'inférieurement. *Labium*, *labrum*. On distingue deux *lèvres*, l'une supérieure, l'autre inférieure. Outre les régimens communs, elles sont composées de deux parties; l'une externe, qui est dure & musculuse, l'autre intérieure qui est molle, spongieuse & glanduleuse, couverte d'une tunique fort déliée, qui est continue avec celle de la bouche, & dont le devant & la portion la plus éminente est rouge. Avoir les *lèvres* fraîches, rouges, vermeilles, incarnates, des *lèvres* de corail.

Il y a treize muscles des *lèvres*, huit propres & cinq communs; les propres sont l'incisif, le triangulaire, le montanus, le canin, le zygomatique, le buccinateur & l'orbiculaire. Des communs il y en a deux à chaque *levre*. Voyez Dionis, VIII. *Dém. Anat. De la face & de ses parties*. On dit aussi d'un ris forcé, qu'il ne passe pas les *lèvres*. Les *lèvres* sont l'instrument de la parole. Les *lèvres* servent pour recevoir l'aliment; elles servent encore par leur souplesse, & par la variété de leurs mouvemens, à varier les sons qui font la parole. FÉNEL. Les Matines commencent par cette invocation du Pseaume: Seigneur, ouvrez mes *lèvres*. Dieu, par Isaïe, se plaignoit de son peuple, qui ne l'adoroit que des *lèvres*, qui ne faisoit que remuer les *lèvres*, & dont il n'avoit point le cœur. Accorder une chose du bout des *lèvres*. VOIR. Le geste d'Harpocrate, dieu du Silence, étoit d'avoir un doigt sur les *lèvres*. Il y a des ventriloques qui parlent sans aucun usage, ni mouvement des *lèvres*. Laët, dans sa Description du nouveau monde, L. XII. c. 16, dit que les Brasiliens se percent dès la plus tendre jeunesse, la *levre* d'en-bas, & qu'ils s'y mettent de grands anneaux. Strabon, L. XV, rap-

porte la même chose des femmes Ethiopiennes. La punition de quelques crimes étoit autrefois de couper la *lèvre*.

LÈVRES, en termes de Chirurgie, se dit des deux bords d'une plaie. *Vulneris labra, labella*. Ce blessé se porte mieux; les *lèvres* de sa plaie sont vermeilles, elles commencent à se joindre pour se cicatrifer. On recoud quelquefois les *lèvres* d'une plaie.

On le dit aussi en Anatomie, des bords extérieurs de la vulve, qui sont des peaux spongieuses, garnies de graille. Les *lèvres* de la matrice sont deux parties qui descendent de la motte, l'une à droite & l'autre à gauche, & qui se joignent au périnée; elles sont faites de la peau redoublée, de chair spongieuse & de graille. **DIONIS.** *Labia pudendi*.

En termes de Manège, la *lèvre* d'un cheval, c'est la peau qui regne sur le bord de la bouche, & qui environne les mâchoires. On dit qu'un cheval s'arme de sa *lèvre*, ou se défend de ses *lèvres*, quand il les a si grosses qu'elles couvrent les barres, en ôtent le sentiment, & rendent l'appui du mord sourd & trop ferme.

LÈVRE, se dit aussi de quelques poissons. La carpe a les *lèvres* grosses & grasses. **ROND.**

LÈVRE, est aussi un terme d'Architecture. Le corps du chapiteau Composite, & de celui du Corinthien, s'appellent *Campanes*, parce qu'ils ressemblent à une cloche renversée, & le rebord qui touche au tailloir, se nomme *lèvre*.

LÈVRE. En Botanique on se sert du mot de *lèvre*, pour exprimer les découpures recourbées ou relevées des fleurs en gueule; car on peut dire que ces découpures sont en quelque manière un prolongement des mâchoires de ces sortes de gueules: aussi les Botanistes ont donné à ces fleurs en général le nom de *Flores labiati*. **DICT. DE JAMES.** On distingue dans ces fleurs la *lèvre supérieure* & l'*inférieure*. *Voyez LABIÉE.*

LÈVRES. En Conchyologie, ce sont les bords de la bouche d'une coquille. **ORD.**

On dit proverbialement & figurément, qu'un homme a le cœur sur les *lèvres*; pour dire qu'il parle sans déguisement; qu'il a la mort ou l'ame sur les *lèvres*, ou entre les dents, pour dire qu'il agonise. On dit aussi qu'il a une chose sur les *lèvres*, pour dire qu'il la fait bien; mais qu'il a quelque distraction, quelque défaut de mémoire qui l'empêche de l'exprimer dans le moment qu'il le voudroit. On dit proverbialement d'un homme qui paroît fâché, qu'il serre les *lèvres* comme un chat qui boit du vinaigre.

LEVRETTE. f. f. La femelle du levrier. *Vertagus fœmina*.

LEVRETTE. f. f. Nom que nos Matelots & nos Marins donnent à un animal amphibie, qu'ils rencontrent vers les côtes les plus méridionales de l'Amérique. Ils lui donnent ce nom, parce qu'il ressemble à un petit loup-marin. Les Hollandois les appellent veau marin, mais nos François prétendent que ce sont deux animaux fort différens. Les *levrettes* ont deux mouches aux deux côtés du museau.

LEVRETTER. v. n. signifie, chasser au lièvre, le courre à force, ou avec des levriers. *Lepores insequi*.

LEVRETTER, signifie aussi, faire des lièvres, en parlant de la femelle des lièvres, quand elle fait ses petits. *Lepusculos parere, edere*.

LEVRETTÉRIE. f. f. Méthode d'élever des levriers.

LEVRETTÉUR. f. m. Celui qui a soin d'élever des levriers.

LEVREUX, EUSE. adj. m. & f. Vieux mot inusité: il signifie, qui a de grosses lèvres. De *labiosus*. **MÉN.**

Dict. Etym. Monet écrit **LEVROU**. Le véritable mot est *Lippu*, dont il y a un exemple à l'article **CHAUSSENS**, & sur lequel M. Le Duchat, p. 178 & 179 du 2. T. de la *Sat. Ménip.* a fait une remarque curieuse. Il suffira d'en rapporter le commencement. «Ceux de la Maison d'Autriche, comme étoient l'Infante & l'Archiduc Ernest, ont depuis plus de deux cens ans, presque tous de grosses lèvres, ce qu'ils tiennent, non de la Maison même d'Autriche, mais de celle de Bourgogne, par Marie, qui

» épousa Philippe, Archiduc d'Autriche, pere de l'Empereur Charles-Quint ».

LÉVRICHE. f. f. Femelle d'un petit levrier. *Vertagus junior fœmina*.

LÉVRIER. f. m. Chien haut monté sur jambes, qui a la tête longue & menue, la taille déliée, dont on se sert principalement à courre le lièvre, d'où lui vient son nom. *Voyez CHIEN DE CHASSE.* Les *levriers* sont des chiens qui chassent de vitesse, à l'œil, & non par l'odorat. Il y en a plusieurs espèces. Les plus nobles sont pour le lièvre, & les meilleurs viennent de France, sur tout de Champagne, d'Angleterre & de Turquie. Ce sont des animaux très-vifs. Il y a des *levriers* à lièvres, des *levriers* à loup, & des *levriers* à tout. Les plus grands sont pour courre le loup, le sanglier, le renard, & toutes les grosses bêtes. Ils viennent d'Irlande & d'Ecosse, & on les appelle *levriers d'attache*. On les fait combattre des buffles & taureaux, & il y en a dans la Scythie qui attaquent les lions & les tigres. Les petits *levriers* sont pour courre les lapins, & ils viennent d'Angleterre, d'Espagne & de Portugal.

On appelle aussi *levriers*, des levrons d'Angleterre qui chassent aux lapins; mais on s'en sert plus pour le plaisir que pour la chasse.

On appelle *levriers harpés*, ceux qui ont les devans & les côtés fort ovales, & peu de ventre; *gigottés*, lorsqu'ils ont les gigots courts & gros, & que les os des hanches sont éloignés. On les appelle *nobles*, quand ils ont la tête petite & longue, l'encolure longue & déliée, le rable large & bien fait.

Les *levriers ouverts*, sont ceux qui ont le palais noir. On parle aux *levriers* en criant: Ah *levriers*, quand on les lâche après le lièvre; & quand c'est après le renard, *hare, hare*.

Ce mot vient de *leporarius*. Il y a chez le Roi trois valets & gardes des *levriers* & *levrettes* de la chambre.

On dit proverbialement en termes de Chasse, affront de *levriers*, défense de sanglier, fuite de loup. Le peuple appelle les Sergens & Archers, les *levriers* du Bouteau, parce qu'on dit: lâcher des *levriers* après quelqu'un, pour dire, envoyer des gens après lui pour le prendre. On dit proverbialement, de toutes tailles bons *levriers*, pour dire que, quoiqu'un homme soit petit, il ne laisse pas de valoir son prix, & de faire bien ses fonctions.

En termes de Blason, on appelle les *levriers passans, courans, rampans*, ou *débout*, comme le lion, selon qu'ils sont peints dans l'écu; & quand on en met deux, ils sont d'ordinaire affrontés, c'est-à-dire, qu'ils sont debout, se regardent & s'affrontent l'un l'autre, se soutenant, ou plutôt se joignant des pieds de devant.

Ordre du *Lévrier*. Nom d'un Ordre Militaire du Duché de Bar en Lorraine. *Ordo Vertagi*. L'an 1416, plusieurs Seigneurs du Duché de Bar, s'unirent ensemble, & formerent une société dont la marque étoit un *levrier*, ayant à son cou un collier où étoient écrits ces mots, Tous UN, qu'ils devoient porter. Ils promirent de s'aimer les uns les autres, de garder leur parole, de défendre celui d'entr'eux dont ils entendoient dire du mal, & de l'en avertir. Tous les ans ils élièrent entr'eux un Roi, & s'assembloient au mois de Novembre, le jour de S. Martin, & au mois d'Avril, le jour de S. Georges; & si quelqu'un avoit fait quelque faute, il en étoit repris par le Roi & par cinq ou six autres de la société. Ils devoient se trouver à ces assemblées sur peine d'un marc d'argent, à moins qu'ils n'eussent une excuse légitime. Personne ne pouvoit être reçu dans la Compagnie que par le Roi, & huit ou dix des plus distingués, & avec l'agrément du Duc de Bar, qui promit de protéger & d'aider ces Chevaliers de toutes ses forces. **P. HÉLYOT, T. VIII, c. 56.**

LEVRON. f. m. Jeune levrier pour la chasse. *Junior vertagus*. Il y a aussi des *levriers* d'une espèce particulière, de fort petite taille, qu'on appelle *levrons*.

On dit proverbialement, d'un jeune homme de bon appétit, qu'il est affamé comme un jeune *levron*. On dit aussi, Étourdi comme un jeune *levron*, en parlant de celui qui fait les choses brusquement, & sans réflexion.

LEVROUX. Nom d'une petite ville de France. *Le-prosum, Leprosium*. Elle est dans le Berry, près de Châteauroux, vers le couchant de cette Province. Val. Not. Gall. p. 272, croit que ce lieu fut ainsi appelé, à cause de la multitude de lépreux qu'il y avoit. Peut-être aussi parce que c'étoit un lieu où on les retiroit, un Hôpital de lépreux.

LEURRE. f. m. Terme de Fauconnerie. Morceau de cuir rouge façonné en forme d'oiseau, ou éteuf garni de bec, d'ongles & d'ailes, pendu à une laisse par le moyen d'un crochet de corne, dont les Fauconniers se servent pour réclamer leurs oiseaux de proie. *Illicium plumatile*. On y attache souvent de quoi paître l'oiseau, qu'il faut qu'il tire du bec. On le nomme quelquefois *rappel*. M. de Thou l'appelle en Latin *lorum*.

Le *leurre* n'est autre chose que deux ailes liées avec un peu de chair dessus. FAULT. Il ne faut pas que le *leurre* soit sans chair. Id. *Leurre* garni de tiroir, c'est-à-dire, garni de chair. Id. Pour bien faire l'oiseau au *leurre*, il ne le faut point défilier, jusqu'à ce qu'il revienne bien au poing, & qu'il y mange bien; alors déliez-le sur le soir, afin qu'il ne s'enfuit pas, & lui soufflez un peu de vin aux yeux, & lorsque vous irez coucher, mettez-le sur un traieau proche de votre lit, puis avant le jour il faut l'enchaperonner, & mettre sur le poing, & le traiter ainsi, jusqu'à ce qu'il soit assuré. Apprenez-le à descendre à terre sur sa proie, afin qu'il revienne sur le poing en le leurrant, & quand il sera remonté, jetez le *leurre* sous les gens, & ôtez paisiblement ses ongles de sa proie, afin qu'il s'accoutume à suivre & non à fuir le monde; & quand il sera descendu, resserez le bien, & lui faites aimer le *leurre*. Id.

Oiseau de *leurre*, est un faucon gentil, pélerin, gersaut, lanier, sacre, faucon bâtard; l'aigle, l'émerillon, & le hobereau: mais l'autour & l'épervier sont oiseaux de poing, & non de *leurre*.

Acharner le *leurre*, c'est mettre un morceau de chair dessus. *Illicium plumatile escâ instruere*. Ce mot de *leurre* vient de *lorum*: le décharner, c'est en ôter le morceau de chair. Quelques uns le dérivent à *leora*, qui signifie *calliditas*, c'est-à-dire, *tromperie*, suivant Tripaut en son Dictionnaire.

LEURRE, se dit figurément en choses morales, des appas trompeurs qui nous font donner dans le faux. Voyez LEURRER. *Illicium*. Les flatteurs, les courtisans, ont des *leures* décevans qui attirent les jeunes-gens. On fait espérer un grand emploi à ce Capitaine; mais ce n'est qu'un *leurre* pour l'attraper.

LEURER. v. a. Dresser un oiseau au *leurre*, ou y rappeler l'oiseau, qui de son gré ne revient pas sur le poing sans être convié par le *leurre* qu'on jette en l'air. *Illicio assuesfacere*. On dit, *leurrer* bec au vent, ou contre vent. A l'égard de l'autour & de l'épervier, on dit *réclamer*, parce que ce ne sont pas des oiseaux de *leurre*.

LEURRER, dans un sens figuré. C'est faire donner dans le faux par les appas de l'espérance: attirer quelqu'un par quelque avantage dont on lui fait naître l'envie pour le faire donner dans le faux. *Inescare, illicere in fraudem*. *Leurrer* par de belles espérances. On l'a *leurré* long-temps de l'espérance d'épouser un grand parti. Les hommes sont souvent *leurrés* par leur propre ambition. Ce Ministre *leurrant* Chrilline. DE BUSSI.

Deux siens voisins se laisserent leurrer
A l'entretien libre & gai de la Dame.

LA FONT.

LEURRER, SURPRENDRE, TROMPER, DUPER, synonymes. Faire donner dans le faux est l'idée com-

mune qui rend synonymes ces quatre mots. Mais *leurrer*, dit M. l'Abbé Girard, c'est y faire donner par les appas de l'espérance, en le faisant briller comme quelque chose de très avantageux. Voyez sous les articles particuliers les nuances qui distinguent les autres mots. Celui-ci exprime quelque chose qui attaque directement l'attente ou le désir. L'Art des Grands est de *leurrer* les Petits par des promesses magnifiques; & l'Art des Petits est de *duper* les Grands dans les choses que ceux-ci commettent à leurs soins.

LEURRÉ, ÉE. part.

LEURS. Voyez LEUR.

LEUS. f. m. Vieux mot. Lieu. On a dit aussi *Leuc* & *Leu*. *Leus* a aussi signifié un loup.

LEUSE. Ville des Pays-Bas. Elle est dans le Hainaut, à la source de la Tenre, & à trois lieues au-dessus de la ville d'Ath. *Lulofa, Leusa*. On trouve aussi *Lotofa*. M. Châtelain écrit *Leuze*, comme on prononce. La journée de *Leuze*, le combat de *Leuze*, la victoire de *Leuze*, c'est la victoire que le Maréchal Duc de Luxembourg remporta en 1691. le 19 de Septembre, sur les Allemans, les Espagnols, les Anglois & les Hollandois commandés par le Prince d'Orange. Long. 21. d. 18', lat. 50. d. 34'.

Cette ville fut ainsi appelée de *lutum*, boue, parce qu'elle étoit dans un lieu boueux, fangeux. VALOIS, Notit. Gall. p. 309.

LEUTÉRIC. f. m. Nom d'homme. *Leotericus, Leuterius, Leothoricus*. *Leutéric* monta sur le Siège Archiépiscope de Sens, l'an 1000.

LEUTGAR. Voyez LÉGER.

LEUTKIRCK. Nom d'une petite ville Impériale de la Souabe. *Leutkirka, Leutkirck*, autrement *Leukirken*, est situé dans l'Algow, sur l'Eschach, au midi Memmingen. Quelques Géographes prennent *Leutkirck* pour l'ancienne *Ectodurus*, ou *Ectodurum*, petite ville de la Rhétie, que d'autres placent à Echatal, village de la même contrée. MATY. Long. 27. d. 45', lat. 47. d. 44'.

LEUTMÉRITZ. Voyez LÉTOMÉRITZ.

LETOMISSEL. Voyez LITOMISSEL.

LEUTCH. Nom d'une petite ville assez bien fortifiée. *Leuconium*. Elle est dans le Comté de Zéépus, dans la Haute Hongrie, à douze lieues de Cassovie, au pié du Mont Krapach, & à la source de la rivière d'Harnat. MATY.

LEWARDE. Ville des Pays-Bas dans la République des Provinces Unies, située dans la province de Frise, dans le canton nommé l'Ostergoo. *Levardia*. Cette ville est grande, bien bâtie & fortifiée. C'est là que se tiennent la Cour Supérieure & la Chancellerie de toute la Frise, des Sentences de laquelle on ne peut appeler à aucune autre Jurisdiction. Long. 23. d. 17', lat. 53. d. 12'.

LEWAREC. f. m. Ce mot se trouve dans l'Histoire de Bretagne, T. II, p. 133. *Tota Brueria, totum Lewarec, & magni pisces*. Il paroît que ça été un droit sur les terres nouvellement défrichées, & que ce mot vient de celui de *marr*, espèce. Car quand la lettre *m* est précédée de quelqu'affixe, les Bretons la changent en *V*, comme *E-vab*, son fils, au lieu de *E-mab*. Ainsi au lieu de *Le-marec*, on a dit *Levarec*. LOBINEAU, Gloss.

LEWECK. Nom d'une ville de l'Inde, de-là le Gange. *Levecum*. Elle est capitale du Royaume de Cambodie, & en porte le nom sur les Cartes. Voyez CAMBOIE.

LEWENDALE. f. f. Sorte de monnoie en usage dans le Carduel ou Carruel, Province de Géorgie en Asie. Les Troupes du Grand-Seigneur étant entrées par surprise dans la province de Carduel, le Prince qui en étoit Souverain, s'est retiré sur les terres du Czar, & son fils s'étant fait Mahométan, est convenu de concert avec les principaux de la Province, de payer au Grand-Seigneur un tribut de 40000 *Lewendales*. GAZ. 1723, p. 445.

LEWENTZ. Ville de la Haute Hongrie, au Comté de Gran, dans le Gouvernement de Neu-

haufel. *Leuva*, *Leuventium*. Les Impériaux commandés par le Général Souches, y défirent les Turcs, l'an 1664. Long. 36. d. 58', lat. 48. d. 15'.

LEWES. Nom d'un bourg bien peuplé. *Leſuas*. Il est dans le comté de Suffex, en Angleterre, entre Chicheſtre & Rye, à deux lieues de la mer de Bretagne. **MATY.**

LEUWEDAALDERS. f. m. Monnoie d'argent, qui se fabrique exprès en Hollande pour le commerce de Smyrne. Ils valent 24 sous monnoie courante d'Amsterdam.

LEUVIGILDE. f. m. Nom d'homme. *Leovigildus*, *Leuvigildus*. Le dix-huitième Roi des Goths en Espagne, fut *Leuvigilde*, qui succéda à son frère Liuba en 568, Il fut père de Saint Herménilde, qu'il fit mourir, parce qu'il avoit renoncé à l'hérésie d'Arius. Sa femme Ingonde, fille de Sigebert, Roi de France, l'avoit converti. *Leuvigilde*, Prêtre de l'Eglise de Cordoue, a écrit vers l'an 716, sur l'habit des Clercs, *de habitu Clericorum*.

LEWIS. Nom d'une Île d'Écosse. *Lewiſſa*, *Leogus*. Elle est la plus septentrionale des Werſternes, & éloignée de neuf lieues de l'île de Skye, & de vingt de la côte d'Écosse. Sa longueur est de dix-huit lieues, & sa largeur de quatre ou cinq. Elle est séparée en deux parties par un petit isthme de mille pas. La partie septentrionale, qui est la plus grande, conserve le nom de *Lewis*, & abonde en grains & en bestiaux; ses principaux bourgs sont Sherboſt, Grimſetter & Daneville. La méridionale porte le nom d'Haray; elle est pleine de montagnes & de forêts, & produit pourtant de bons pâturages; Rowadil en est le principal bourg. On prend près des côtes de cette Île des baleines d'une prodigieuse grosseur, & on y pêche quantité de saumons & de hatengs. **MATY.**

LEVURE. f. f. Terme de Cuisine qui s'applique à ce qu'on lève de dessus & de dessous le lard à larder. *Laridi pars craſſior deſecta*. Les levures de lard sont les profits des Cuisiniers.

LEVURE DE BIÈRE, est une écume que jette la bière quand elle bout dans le tonneau; car ce n'est pas celle qu'elle fait quand on la cuit sur le feu. *Cerviſiæ ebullientis ſpuma*. Cette levure sert quelquefois à faire du levain pour le petit pain, & sur-tout le pain qu'on nomme à la Reine; ce qui le rend souvent amer, quand on y en met trop. La levure enfle beaucoup le pain, & en peu de temps, & le rend plus léger, plus délicat & plus tendre. On tient que l'usage de la levure de bière a été introduit depuis peu par l'avarice des Boulangers, & qu'il n'y a qu'environ quatre-vingts ans qu'ils ont renouvelé cet usage, dont se servoient les Gaulois, selon le témoignage de Pline. Il y a eu un Arrêt qui a permis aux Boulangers de s'en servir, quoique les Médecins aient soutenu qu'elle étoit contraire à la santé, par un Decret du 24 Mars 1668. Malgré l'Arrêt, le pain n'en est pas moins pesant dans l'estomac. Voy. sur la levure de bière, ses bons & ses mauvais effets, &c. le Traité de Police du Commissaire La Mare, *T. I, p. 560 & ſuiv.* & *T. II, p. 912.*

LEVURE, en termes de Blason, se dit d'un quartier de l'écu qu'on retranche du côté dextre de l'écu vers le chef, pour en faire un autre émail que celui du reste de l'écu. Il portoit d'or à cinq bâtons de gueules, à la levure de même. Cette levure est un peu moindre que le quartier ordinaire, & s'appelle plus proprement *Franc-quartier*.

LEVURE, est aussi un terme de Pêcheur, qui se dit d'une certaine partie du filet. Faite la levure d'un filet.

L E X.

LEXIARQUE. f. m. Nom de quelques Magistrats d'Athènes. *Lexiarchus*. C'étoient des Officiers ou Magistrats chargés d'examiner la conduite de ceux qu'on admettoit au rang des Prytanes, & de ceux qui avoient droit de suffrages dans les Assemblées, de tenir registre de leur âge, & de leurs bonnes

qualités. Tous les citoyens qui étoient inscrits dans ces registres avoient voix délibérative, à moins que quelque défaut ne leur donnât l'exclusion.

Ce mot vient d'*ἀρχων*, être maître, & *λόγος*, héritage, patrimoine, parce que ces Magistrats avoient la juridiction sur les sujets qui devoient décider des affaires, du bien, & du patrimoine de la République.

LEXICOGRAPHE. f. m. Auteur d'un Lexique, d'un Dictionnaire. *Lexicographus*. Le travail d'un *Lexicographe* est un travail bien dur & bien ennuyant pour lui, mais bien utile aux autres.

LEXICOGRAPHIE. f. f. C'est ainsi qu'on appelle la partie de l'Orthographe qui prescrit des règles convenables pour représenter le matériel des mots avec les caractères autorisés par l'usage de chaque langue. L'autre partie de l'Orthographe est la Logographie. Ce mot vient du Grec *λέξις*, *diſſion*, & *γραφειν*, d'écrire.

LEXICOLOGIE. f. f. L'Orthologie, première partie de la Grammaire, selon le système adopté dans l'Encyclopédie, se subdivise en deux branches générales qui sont la *Lexicologie* & la Syntaxe. La *Lexicologie* a pour objet la connoissance des mots considérés hors de l'élocution, & elle en considère le matériel, la valeur & l'étymologie. Du Grec, *λέξις*, *diſſion*, & *λογος*, *discours*.

LÉXIQUE, ou **LÉXICON.** f. m. C'est la même chose que Dictionnaire. Ce mot ne se dit guère qu'aux Collèges, de quelques Dictionnaires Grecs, qui sont intitulés *Lexicon*. J'ai un bon *Lexicon* Grec. Le *Lexicon* de Scapula est un excellent livre. La meilleure édition du *Lexique* de Scapula est celle de Hollande, ensuite celle d'Angleterre, sur laquelle celle de Hollande a été faite, & qui n'en diffère que par un abrégé du *Lexicon* Grec-Barbare de Meursius, qui est à la fin.

Le *Lexicon* Grec-Latin de Schrevelius est estimé. C'est ce qui en a fait multiplier les éditions.

Ce mot est Grec, & vient de *λέξις*, *diſſion*, qui vient de *λέγω*, je dis.

LÉXIVIAL. adj. On doit dire LIXIVIAL. Voyez ce mot.

L E Y.

LEYANCE. f. f. Vieux mot. Voyez LIGENCE.

LEYBNITZ. Bourg de la Stirie, situé sur la rivière de Sacka, à une lieue de son confluent avec le Muer, à cinq lieues de Graez, vers l'orient méridional. *Leibnicium*. On prend ce bourg pour l'ancien *Polybianum*, petite ville de la Haute-Pannonie. **MATY.**

LEYDE, & **LEYDEN.** Voyez LEIDE.

LEYE. Voyez LIS.

LEYNE. Nom d'une rivière de la Basse-Saxe. *Lynius*, *Leinius*. Elle prend sa source à Heiligenſtat dans l'Eiſchfeld, traverse le Duché de Brunſwick, baigne Cottingen, Hanover, & Neuſtat, & se décharge dans l'Aller, entre Zell & Ferden. **MATY.**

LEYSCZNICK, **LEISNICK.** Petite ville du Cercle de la Haute-Saxe. *Leyſnigum*, *Liſnica*. Elle est dans la Miſnie, sur la Mulde, près de son confluent avec la Mulde, à six lieues de Meſſein, vers le couchant. **MATY.**

LEYTE. Nom d'une rivière d'Allemagne. *Lutis*. Elle a sa source dans la Stirie, traverse une patrie de l'Autriche, où elle baigne Bruck, & entrant dans la Basse Hongrie, elle se jette dans une branche du Danube, vis-à-vis de la ville d'Owar. **MATY.**

LEYTON. *Leytonum*, autrefois *Durolitum*. C'étoit anciennement une petite ville des Trinobantes; ce n'est maintenant qu'un village d'Angleterre, situé dans le Comté d'Esſex, aux confins de celui de Middelfex. Cambden écrit *Layton*, & *Laxton*, pour l'ancien *Durolitum*. Cambden dit que c'est *Oldſoord upon Lec*, dans le Comté d'Esſex.

L E Z.

LEZ. adv. Vieux mot, qui signiſoit autrefois *proche*,

vers, du côté de. *Juxta, secundum, propè.* Le Plessis lez Tours. Saint Germain des Prés lez Paris.

Ce mot vient du Latin *ad latus Parisiorum*. On disoit aussi autrefois des Officiers lez la personne du Roi; pour dire, proche sa personne, à ses côtés.

Ad latus Regis.

Il signifioit autrefois, Borne & confins, comme aussi on disoit lez & côté. En ce sens, ce mot de lez est un nom substantif.

LEZ. Nom d'une petite rivière de Languedoc. *Ledus, Ledum.* Elle baigne Montpellier, & se décharge dans le lac de Maguelone. **MATY.** Le *Lez*, ou *Lets*, dit le P. Sirmond, dans ses Notes sur Sidonius Apollinaris, *Carin, V. v. 208*, a sa source dans les Cévennes. Il passe à Montferrand, à Prade, à Montferrier, à Castelnaud de Pont-Juvénal, il coule près de Montpellier; ensuite il se sépare en deux bras, & environne la Tour de Lates, puis il se rejoint, & va se jeter dans la mer par l'étang du Tau, ou l'étang du Pérorz. *Voy. le P. Sirmond, & Hadrien Valois, Not. Gall. p. 263, & 267. Méla L. II, c. 5. Savaron, sur Sidonius Apollinaris.*

LÉZADOIS. *Lezatensis ager.* *Voy. LÉZAT.*

LÉZARD. f. m. Espèce d'animal ovipare à quatre pieds & à longue queue. Cet animal est assez connu. Il y en a de verts & de gris. *Lacertus.* Pline dit qu'il y a des lézards grands d'une coudée en Arabie; & qu'aux Indes il y en a de vingt-quatre pieds, les uns sont jaunes, les autres rouges, & les autres verts. Il y a aussi une espèce de lézard que les Latins appellent *stellio*, qui est marqueté de plusieurs taches & étoiles, & qu'on dit être fort fin, d'où les Jurisconsultes dérivent le mot de *stellionataire*. Les crocodiles sont mis sous le genre des lézards, aussi-bien que les salamandres. Les Habitans du Cap vert ont beaucoup de vénération pour les lézards, croyant que ces animaux ont quelque pouvoir sur leur fortune. Le lézard est ami de l'homme, & fort ennemi des serpens, d'où vient le nom d'*φιδύραχος*, que les Grecs lui ont donné. Pline, *L. VIII. c. 39*, dit que les lézards ne vivent que six mois. Il dit, au *L. X, c. 36*. qu'ils ont la langue fendue en deux, & couverte de poils; il ajoute ailleurs, qu'ils n'ont nulle mémoire. Ils étoient autrefois d'un grand usage dans la Magie. Il y a dans le Journal de Léipsick, Suppl. *T. I, p. 404*. une anatomie d'un lézard des Indes. Leri assure qu'il en a vu au Brésil de sept pieds de long, & de la grosseur du bras d'un homme. Volterranius parle d'un lézard de huit coudées de long, que le Cardinal de Lisbonne fit apporter d'Ethiopie. Il avoit la gueule assez grande pour avaler un enfant tout entier. Quand les Aventuriers veulent prendre les lézards, ils mettent au bout d'un bâton long de deux toises, un petite corde en nœud coulante; ensuite ils se couchent par terre, & lorsqu'il vient un lézard, ils lui chatouillent la gorge avec le bout du bâton, pendant qu'ils lui passent le nœud coulant, & le tirent tout d'un coup. Les lézards se laissent prendre de cette sorte, par ce qu'ils s'imaginent que c'est quelque insecte qui les chatouille, & qu'ils ont accoutumé de vivre de ces animaux. On les prend aussi à la course, quand le pays le permet; mais il faut se tenir sur ses gardes, car ils mordent bien fort: pour s'en garantir, on les tient par le gros de la queue, & par ce moyen ils ne peuvent remuer, & n'ont point de force. *Voyez sur les lézards des Antilles l'Histoire naturelle de ces Îles, par M. Lonnvillers de Poinci, C. XIII, Art. 2.*

On voit à Poulo Condor cinq espèces de lézards. Les uns sont comme ceux de France, d'autres sont de la grosseur & de la grandeur des serpens ordinaires. Il y en a qui ont des ailes. Ceux-ci sont de la grandeur & de la couleur ordinaire des lézards. Audessous du menton ils ont une bourse de la figure d'un cœur & de couleur blanche, elle s'enfle & se défente dans la respiration. On trouve d'autres lézards plus gros, qui ont des écailles & l'air affreux. Leur morsure est mortelle; ils se mettent dans le creux

des arbres, & sur le soir ils poussent de grands cris. On diroit que c'est quelque gros oiseau perché sur l'arbre; on regarde de tous côtés, & l'on est bien surpris de trouver que celui qui fait tant de bruit est un petit lézard. On l'appelle *Koqué*, parce qu'il paroît prononcer ce mot quand il crie. Les lézards de la cinquième espèce sont grands, couverts d'écailles. Ils ont des mains & des pieds aussi grands qu'en ont des enfans de quinze ans. Ces mains & ces pieds sont armés de crochets au bout. La queue de ces animaux est triangulaire. Ils ont jusqu'à sept & huit pieds de long. On dit qu'ils sont bons à manger. *Obs. Astronom. &c. publiées par le P. Soucier, p. 116.*

Il y a au Japon des Temples dédiés aux lézards, que les Savans révèrent comme leur patron, sans néanmoins lui élever ni statue, ni autel, comme aux autres dieux. On se contente d'en attacher la figure à la voûte, afin que les gens d'étude se ressouviennent en l'adorant d'élever les yeux & le cœur au ciel. *Amb. des Holl. au Jap. P. I, p. 104.*

On mange les lézards des Îles. Le P. Labat dit qu'il en mangea d'un à la sausse aux poulets, & que sa chair est si ressemblante à celle du poulet par sa blancheur, son goût & sa délicatesse, qu'il auroit cru que c'en étoit, s'il ne l'avoit pas vu accommoder. Quoique cet animal soit terrestre, les Théologiens l'ont rangé parmi les amphibiens, dont on peut manger en tout temps. Les œufs de ces lézards éclosent à mesure que la femelle les pousse dehors. Les lézards des Îles ont la vie si dure, que cent coups de bâtons sur le dos & sur la tête ne les tueroient pas. Le secret de les faire mourir sans leur couper la tête, est de leur enfoncer un brin de bois ou de paille dans les narines; aussi-tôt qu'ils sont touchés dans ces endroits, ils jettent quelques gouttes de sang, & expirent.

Ce mot vient du Latin *lacerta* par corruption; & *lacerta*, selon quelques-uns, de *lacerare*, briser; & selon d'autres, de *lacertus*, le bras de l'homme, parce que les lézards ont les pieds semblables aux bras de l'homme.

LÉZARD, en termes de Blason, se dit d'un lézard qu'on représente montant; mais quand il est en autre assiette, il la faut spécifier en blasonnant. La Maison de le Tellier porte d'azur à trois lézards d'argent au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

LÉZARD de Mer. *Saurus.* Poisson long d'environ un pied, rond, & ayant la figure d'un lézard de terre, à l'exception qu'il n'a point de pieds. Sa tête est menue & ronde, son museau est oblong & pointu, sa bouche est grande & garnie de petites dents, ses yeux sont médiocres, ronds & d'un jaune-doré; son dos est vert noirâtre, son ventre est blanchâtre, & ses côtés jaunes. Il est marbré par tout, comme les serpens, de taches rouges, bleues, jaunes, dispersées par tout son corps. Il est bon à manger. On en trouve dans la Méditerranée & dans la mer Rouge.

LÉZARD, en Astronomie. C'est une des étoiles informes, entre le pié de Pégase & la main d'Andromède.

On dit proverbialement, c'est un pauvre lézard; pour dire, un misérable qui rampe, qui n'a point de pouvoir de servir, ni de nuire à personne.

LÉZARD-POINT, C'est-à-dire le Cap de Lézard. *Lezardum Promontorium*, anciennement *Ocrinum, Damnonium Promontorium*. Ce Cap est en la côte méridionale de la Cornouaille, en Angleterre, assez près de la pointe occidentale de cette Province. On l'appelle aussi le Cap S. Michel. **MATY.** Île des LÉZARDS, ou CAIMAN. Nom d'un Île, qui est dans le golfe du Mexique, au midi de celle de Cuba, & au couchant de celle de la Jamaïque. *Crocodyllorum Insula, Caimana.* On pêche beaucoup de tortues à l'île des Lézards. Elle appartient aux Anglois. A l'orient de celle-ci, il y en a deux autres plus petites, qui portent le même nom. Pour

les distinguer, on appelle celle-ci en Espagne *Caiman grande*, grande île des *Lézards*; & les deux autres *Caimanes pequenos*, petites îles des *Lézards*. Les *Lézards* dont elles ont pris leur nom, sont des crocodiles,

LÉZARD. f. m. ou **LÉZARDE.** f. f. Le dernier est le seul usité. Terme d'Architecture. Crevasse ou fente qui se fait dans un mur, soit par vétusté, soit par mal façon. *Rima*, *fissura*. Il y a une *lézarde* à ce mur.

LÉZARO. f. m. Voyez *ARS*.

LÉZAT. Nom d'un bourg, chef d'un petit pays nommé *Lézadois*. *Lezatium*. Il est dans le Haut-Languedoc, sur la Laurière, à quatre lieues de Toulouse, du côté du midi. **MATY.**

LÉZE. Voyez *LÉSE*.

LÉZER. Voyez *LIGAR*.

LÉZER. Voyez *LÉSER*.

LÉZERT. Nom d'une petite rivière de France. *Lauterna*. Le *Lézert* a sa source dans le Rouergue; il passe à Salveterre & à Castel-Marin, & se jette dans le Biazur.

Ce mot s'est formé de *Lauterna*, en changeant l'a en e, & le t en z. **HAD. VAL. Not. Gall. p. 266.** Ne prononcez point le t final, le *Lézer*-r-a sa source, & non pas le *Lézer*-t-a sa source.

LÉZIGNAN. Petite ville de France, dans le Bas-Languedoc, à trois lieues de Narbonne.

LÉZIN. f. m. Nom d'homme. *Licinius*. Saint *Lézin*, né avant le milieu du XI^e siècle, étoit allié des Rois de France. Il se consacra au service de Dieu dans la Clericature vers l'an 580, & fut fait Evêque d'Angers après Audouin, l'an 586. Il mourut en 605. le premier de Novembre. Voy. les *Bollandistes*, & *Bailler*, au 13 de Février. Quelques-uns écrivent *Léfin*. *Licinius* d'Angers est plus connu sous le nom de Saint *Léfin*. Il étoit parent du Roi Clotaire, dont il fut Comte de l'Etable, ou premier Ecuier. **FLEURY.**

LÉZIN. Nom d'une espèce de poire. *Pyrum à sancto Licinio dictum*. Les *saint Lézin* se conservent jusqu'au mois de Mars & d'Avril, mais elles sont d'un petit mérite. **LA QUINT.** Presque toutes les poires d'hiver qui sont bonnes à manger crues, comme la *Virgoulé*, la *Louise bonne*, le *Martin sec*, le *saint Lézin*, &c. sont admirables cuites, pourvu qu'on les mette au feu avant qu'elles soient arrivées en maturité, car autrement la cuisson les réduit trop en bouillie. **LA QUINT.**

LÉZINE. Voyez *LÉSINE*.

LÉZION. Voyez *LÉSION*.

LEZOUX. Petite Ville de France, en Auvergne, dans la Limagne, à quatre lieues de Clermont.

LÉZUZA. Nom d'un village d'Espagne, situé dans la Castille nouvelle, à quatre lieues d'Alcaraz, du côté du nord. *Lezuza*. On prouve par une ancienne inscription trouvée dans ce lieu, qu'il est l'ancienne petite ville de *Carpétans*, qu'on nommoit *Libilofa*, *Libifoca*, *Libifona*. **MATY.**

L H A.

LHANVELLIN. Voyez *LAN-VETHELIN*.

LHON. Voyez *LONE*.

L I.

LI. f. m. Nom de mesure des chemins à la Chine. *Li*. Le *li* est la plus petite des mesures des chemins. Il comprend l'espace jusqu'où la voix de l'homme peut porter dans une plaine, quand l'air est tranquille & serain. **MAFFÉE, Hist. des Indes, L. VI.** Le *li* n'est pas de la même grandeur partout.

L I A.

LIAGE. f. m. Vieux mot. Droit qui étoit dû autrefois au Seigneur sur le vin, ou plutôt sur les lies de vin. Le Grand Bouteiller a eu en France le droit de

liage sur les vins qui se vendoient à Paris en broc & dans les cabarets: ce droit consistoit dans la moitié des lies des vins.

LIAGE. Terme en usage dans les moulins où se fabrique la poudre à canon. Il signifie l'union des trois matières qui entrent dans la composition de cette poudre.

Ce terme est encore usité dans les Manufactures en soie, où l'on appelle *liage* le fil qui lie la dorure ou la soie.

LIAIS. f. m. Pierre fort dure qu'on tire des carrières d'Arcueil près Paris. Il y a du franc *liais*, & le *liais* ferait, qui est plus dur que le franc. De celui-ci on fait les fours, les âtres, les fourneaux, parce qu'il résiste au feu. Il se trouve sous le *liais* doux au faubourg Saint Jacques. On appelle *cliquart*, le *liais* de tout appareil, du haut *liais*, du bon banc, &c. Le *liais* rose, qui est plus doux, & reçoit un beau poli au grès, se tire vers Saint Cloud. Le franc *liais* de Saint Leu se prend le long des côtes de la montagne.

La pierre de *liais* est dure, & a le grain très-fin. Elle se scie en lames assez minces sans se casser. Comme on peut la rendre assez unie, on en fait des chambranles de cheminée, des appuis de balustrades, &c. Les Ouvriers & le peuple disent par corruption pierre de Lierre.

Les Tisserans & autres Ouvriers qui travaillent de la navette, se servent de longues tringles de bois, auxquelles ils donnent le nom de *Liais*. Ce sont les *liais* qui soutiennent les lisses; & des lisses & des *liais* sont formées ce qu'on nomme les Lames.

LIAISON. f. f. Union de plusieurs choses ensemble, qui forment, ou sont considérées comme formant un tout. *Connexio*, *unio*, *conjunctio*. La *liaison* des pièces de bois, des pierres, &c. Ces pièces sont si bien jointes, unies, qu'on n'en voit pas la *liaison*. Toutes les parties d'un même composé ont entre elles une *liaison* nécessaire. Toutes les parties qui entrent dans la composition de l'Univers, ont entre elles la même *liaison*, elles sont liées les unes aux autres par les parties intermédiaires.

LIAISON, se dit figurément en choses morales, de la bonne intelligence, de l'union, de l'amitié, des alliances qui lient les personnes ensemble. La Maison d'Autriche, & celle d'Espagne, ont toujours eu d'étroites *liaisons* ensemble, jusqu'à la mort de Charles II. qui a fait passer le Royaume d'Espagne dans la Maison de Bourbon. L'intérêt est une *liaison* plus forte que celle de l'amitié. Ce qui détruit les Communautés, c'est le manque de *liaison* & de concorde. La Religion nous oblige à renoncer sincèrement à toutes les *liaisons* humaines. **NIC.** Il y a une sympathie secrète, qui, bien plutôt que l'estime, fait la première *liaison* des cœurs. **S. EVR.** Les plus honnêtes gens mêmes trouvent dans les plus fortes *liaisons*, des intervalles d'assoupissement & de langueur. **ID.** Les *liaisons* qui se forment dans le commerce du monde, ne méritent pas le nom d'amitié. **IDEM.** Les *liaisons* & les amitiés de la Cour sont fort fragiles. **LA ROCHEF.**

LIAISON, signifie aussi, Rapport, connexité que les choses ont les unes avec les autres. *Connexio*. Il n'y a point de *liaison* entre ces deux affaires. Cela n'a point de *liaison* avec ses principes. **PASC.**

LIAISON, se dit aussi de ce qui lie les parties d'un discours les unes aux autres. On dit qu'une période n'a point de *liaison* avec la précédente. J'ai été obligé d'ajouter deux ou trois phrases pour faire la *liaison* de mon discours.

Dans ce sens, on le dit particulièrement en Grammaire de certains mots qui lient les périodes, comme *&*, *mais*, *cependant*, &c. *Conjunctio copulativa*. Les *liaisons* rendent le discours plus doux & plus coulant. Elles consistent dans quelques particules qui lient ensemble les parties du discours: cependant, lorsqu'on parle avec chaleur & avec émotion, les *liaisons* ne servent qu'à l'affoiblir & à l'énerver. **RÉFL.** Il n'y a rien qui donne plus de mouvement

au discours, que d'en ôter les *liaisons*. BOIT. Si vous embarrassez une passion de *liaisons* & de particules inutiles, vous lui ôtez la liberté de sa course, & son impétuosité. ID.

LIAISON, se dit aussi en termes de Poësie dramatique. *Ordo, consecutio, apta connexio*. La *liaison* des scènes est bien observée, pour dire, les scènes se suivent, & sont liées de telle sorte, que le Théâtre ne demeure point vide avant la fin de l'Acte.

LIAISON, en Architecture. C'est l'art d'arranger les pierres ou les briques les unes sur les autres, de manière qu'une pierre ou une brique recouvre le joint de deux qui sont au dessous.

Une maçonnerie en *liaison*, est une maçonnerie où les pierres sont posées les unes sur les autres, où les joints sont de niveau, en sorte que le joint du second lit pose sur le milieu de la pierre du premier. *Alterna coagmenta*. Il faut que les pierres aient au moins six pouces de recouvrement, tant au-dedans du mur, qu'au parement, suivant l'art de bâtir, lorsqu'elles n'ont pas au moins six pouces, cela s'appelle *déliasion*.

LIAISON de joint, s'entend aussi du mortier, ou du plâtre détrempé, dont on fiche & jointoie les pierres. *Liaison* à sec, est celle dont les pierres sont posées sans mortier, leurs lits étant polis & frottés au grès, comme ont été construits plusieurs bâtimens antiques, faits des plus grands quartiers de pierre; & ainsi qu'il a été pratiqué à ce qui paroissoit de l'Arc de Triomphe du Faubourg Saint Antoine à Paris, qui n'existe plus. DAVILIER.

LIAISON, se dit aussi en Charpenterie; c'est l'assemblage des pièces d'un ouvrage. *Commiffura*.

Les Pavés se servent aussi du mot de *liaison*, & c'est lorsqu'ils disposent les pavés d'un certain sens pour résister aux roues des chariots, des carrosses, &c. La *liaison* des pavés.

LIAISON, en fait d'Écriture, signifie les traits déliés qui lient les caractères les uns aux autres.

LIAISON, en termes de Musique, d'un trait recourbé qu'on passe sur les notes qui doivent être liées ensemble. Voyez LIÉ.

LIAISON Dans le Plainchant on appelle aussi *liaison*, une suite de plusieurs notes passées sur la même syllabe, parce qu'en effet elles sont attachées ou liées ensemble.

LIAISON, en termes de Fauconnerie, se dit des ongles & des serres des oiseaux de proie, & de l'action avec laquelle ils lient & enlèvent le gibier. *Falcati unguis*. Des oiseaux qui ont la *liaison* crochue se paissent de chair, & ne posent guère sur les rochers, car leurs crocs n'y peuvent prendre, ni ancrer.

LIAISON, se dit aussi dans les Cuisines, d'un mélange de jaunes d'œufs delayés avec un peu de farine, ou de toute autre matière propre à épaissir une sauce. *Coagulum*.

LIAISONNER, v. a. Terme de Maçon, c'est arranger les pierres, en sorte que les joints des unes portent sur le milieu des autres. On le dit aussi des pavés. *Coagmentare, adaptare*. C'est aussi remplir leurs joints de mortier, pendant qu'elles sont sur les cales. *Liaisonner* de ciment, veut dire, *cimenter*.

LIAISONNÉ, ÉE. part.

LIAMPO Voyez NINGPO.

LIANES, ou LIÈNES. f. m. On appelle ainsi dans les Îles de l'Amérique, un grand nombre de plantes farmenteuses, dont plusieurs sont rampantes & flexibles. Il y a beaucoup de genres & d'espèces de ces sortes de plantes qu'on distingue pourtant par leur figure, ou par leur qualité, comme la *liane à serpens*, à cause qu'elle est fort efficace contre leur morsure; la *liane à dent de scie*, parce que ses feuilles sont découpées comme les dents d'une scie; la *liane brûlante*, à cause qu'elle est fort caustique; & ainsi de plusieurs autres. VIMEN. On donne ce nom de *liane* à ces sortes de plantes, du verbe *lier*; parce qu'on se sert de quelques-unes comme de cordages, tant pour la construction des maisons, qu'on appelle vulgairement *Cafes*, que

pour fortifier les barrières, & pour plusieurs autres usages. Il y en a pourtant à qui on donne plus particulièrement le nom de *liane*, qui sont celles que les Caraïbes appellent *Meregouia*, les Espagnols *Granadilla*, & les François *Fleur de la Passion*, à cause qu'on croit y trouver quelques marques de la Passion du Sauveur, comme les trois clous, les cinq Plaies, le fouet & les cordes. C'est ce que j'ai appris du R. P. Plumier, Minime, qui a fait plusieurs voyages dans les îles de l'Amérique, & s'est attaché particulièrement à en décrire toutes les plantes. Il y a des *lianes* qui sont chargées de grosses siliques tannées, longues d'un bon pied, larges de quatre ou cinq pouces, & dures comme l'écorce du chêne, dans lesquelles sont contenus ces fruits curieux qu'on appelle *Châtaignes de mer*, qui ont la figure d'un cœur, & dont on se sert, après qu'on les a vidées de leur pulpe, pour conserver du tabac pulvérisé, ou quelque autre poudre de bonne senteur. Les habitans de ces îles appellent *Pommes de liènes*, un fruit qui croît sur une sorte de plante qui s'attache aux gros arbres comme le lière. Il est de la grosseur d'une bale de jeu de paume, & couvert d'une coque dure, & d'une peau verte, qui contient au dedans une substance, laquelle étant mûre, a la figure & le goût de groseille. Voyez l'*Histoire Naturelle des Antilles*, par M. Lonnillers de Poinci, C. X, Art. 3.

LIANNE. Nom d'une rivière de Boulenois, en Picardie. *Liana, Elna*. Elle baigne Boulogne, & se décharge peu après dans la mer. MATY.

LIANT, adj. Qui se dit quelquefois au Physique de ce qui a une souplesse molle. On dit en ce sens qu'un ressort est bien *liant*, pour dire qu'il est doux, & qu'il n'a point de frottement.

On s'en sert plus ordinairement au moral pour désigner un caractère doux, affable, complaisant, propre à former une liaison. Béatrix qui avoit l'esprit souple & *liant*, s'infirma sans peine dans les bonnes grâces de sa nouvelle Maitresse, & gagna sa confiance. GIL-BLAS.

LIARD. f. m. Monnoie qui vaut trois deniers, faite de la même matière que les sous. *Teruncius*. On les appelloit *petits liards* sous Louis XI. En 1467. ils étoient du poids d'un denier, & avoient trois deniers d'alloy, valans trois deniers tournois. Ils portoient une croix entre deux lis, & une couronne, & au revers un dauphin, avec la légende *Sit nomen Domini benedictum*. Il s'en est fait depuis de simple cuivre, qui porte le nom de *liard de France*, & qui est à présent réduit en doubles. Voyez LE BLANC. Les *liards* & les *hardis* furent particulièrement faits pour les Provinces de Guienne & de Dauphiné. Cette monnoie qui valoit trois deniers, & qui par conséquent partageoit le sou en quatre, étoit appelée *hardi* en Guienne, & *liard* en Dauphiné, & dans les autres Provinces qui sont en deçà de la Loire. Le BLANC, page 306.

La fabrication des *liards* fut ordonnée par Déclaration du premier Juillet 1654 enregistrée le 11 du même mois pour être fabriqués de cuivre pur, & sans aucun mélange de fin: à la taille de 64 pièces au marc; au remède de quatre pièces, le soit portant le foible, le plus également que faire se pourra pour avoir cours pour trois deniers pièces. Ces espèces furent depuis réduites à 2 deniers par lettres patentes du quatrième Juillet 1658. BOIZARD, P. I. dern. ch. Alors on les appela doubles, parce que c'étoit de doubles deniers, ou 2 deniers. Depuis le commencement de ce siècle, ils ont été remis à trois deniers, comme ils y sont encore, & avec leur ancienne valeur ils ont repris leur premier nom de *liard*. Quant au commencement de leur dernière fabrication, Le Blanc remonte trois ou quatre ans plus haut. L'an 1649. dit-il, on fit des *liards* de cuivre pur de 66 pièces au marc, mais en 1658. leur valeur fut diminuée d'un denier, & alors ils n'en valurent plus que deux. Ce sont les DOUBLES d'aujourd'hui, qui est la plus petite monnoie qui ait cours à Paris & aux environs

environs, les deniers de cuivre ne courant que dans les Provinces.

Ménage dit que ce mot vient de *milaretion*, qui est, dit-il, un vieux mot Grec, signifiant une petite monnoie, qu'on appelle aussi *Miliarenfis*, & que Constantin substitua aux anciens deniers. Il cite aussi le Sieur de Clérac, qui dit que *liard* est venu par corruption de *li hardi*, qui se fabriquoit en Guienne du temps de Philippes le Hardi, ou du temps de Richard, premier Roi d'Angleterre, qui eut le même surnom. C'étoit alors une petite monnoie qui n'avoit cours qu'en Guienne, marquée de l'effigie du Prince qui tenoit une épée nue à la main : ce que témoigne aussi Borel. D'autres disent que ce nom vient de *Guigues Liard* de Crémieu dans le Dauphiné, qui inventa cette monnoie l'an 1430, comme allégué Guy Allard, Président à l'Élection de Grenoble dans la Bibliothèque du Dauphiné. Chorier dit aussi dans son *Hist. du Dauphiné*, L. XIV. p. 450. & L. XX. p. 708. que la famille des *Liards* étoit de Crémieu, que là se battoit la monnoie des Dauphins; que c'est d'elle que cette monnoie, de laquelle Guigues Liard fut l'Auteur, avoit emprunté son nom; qu'il y avoit, quand il écrivoit, environ 250 ans que ce Guigues Liard fut l'inventeur de cette monnoie, c'est-à-dire, qu'il y a maintenant environ 360 ans. D'autres disent que les *liards* étoient inconnus avant Louis XI. qu'ils n'ont eu cours par tout le Royaume que longtemps après lui; que cette petite monnoie fut ainsi appelée par opposition aux blancs lyblancs: on appela ces pièces qui étoient les premières qu'on avoit vu du billon *ly-ards*, c'est-à-dire, les noirs. *Mem. de Tr. 1706. p. 1984.* D'autres enfin croient que le nom de *liard* vient de la fleur de lis dont ils portoient la marque.

On dit d'un homme pauvre, qu'il n'a pas un *liard*; comme on le dit aussi de toute autre petite monnoie. Il n'a pas un denier, pas un double, pas un sou, pas un tesson, pas un quart d'écu. On dit de même pour mépriser une chose, qu'elle ne vaut pas un *liard*, un sou, &c.

Ce mot est d'une syllabe en vers.

De peur de perdre un liard, souffrez qu'on vous égorge.
BOILEAU.

LIARD, ARDE. adj. m. & f. Nom d'une couleur. Il se disoit des chevaux. Jean, le Bâtard de Claude, Chevalier Bachelier, cheval *liard*. *Chambre des Comptes de Paris en la Monstre de 1351.* Le Roman de la Rose, en parlant des couleurs des chevaux, dit :

*Non pas morel contre morelle
Seulement, mais contre fauvelle,
Contre grise ou contre liarde.* BOREL.

LIARDER. v. n. Vieux mot, qui signifioit autrefois, Bourfiller; donner chacun quelque petite somme. Il est hors d'usage, à moins qu'on ne l'emploie en riant.

LIASSE. f. m. En termes de Palais se dit de plusieurs papiers attachés ensemble. Il y a de deux sortes de *liasses*. La première regarde toutes les pièces d'un procès, dont on fait une ou plusieurs *liasses* qui sont attachées ensemble avec un lacet ou un tiret de parchemin, qui les perce toutes à un pouce près du bas & du côté. La seconde est la *liasse* des Procureurs, où tous les procès courans de leurs Études sont assemblés l'un sur l'autre, & liés ensemble avec un cordon, en sorte que cette dernière *liasse* en contient plusieurs autres de la première nature. *Fasciculus chartarum.* Les minutes des Arrêts sont mises en *liasses*, avant qu'elles soient transférées dans les Registres. Les Notaires qui font un inventaire, mettent plusieurs pièces & quittances en *liasses*, qu'ils inventorient & paraphent par première & dernière. Les Procureurs mettent leurs dossiers en *liasse* dans leurs études dès qu'ils sont

Tome V.

surannés. Ils portent au Palais leur *liasse*, où sont les papiers des affaires courantes.

*Pouvant charger mon bras d'une utile liasse,
J'allai loin du Palais errer sur le Parnasse.* BOIL.

On appelle aussi *liasse*, ce qui sert à lier les papiers ensemble. Donnez-moi une *liasse*, pour attacher ces papiers.

¶ Dans le commerce de filasse de chanvre on appelle *liasses*, les petits paquets dont sont composées les grosses balles de filasse.

Du Cange dérive ce mot de *ligassa*, paquet, ou *faisceau*, parce qu'on a dit *ligassa lini*; pour dire, une botte de lin.

LIASTO. Nom propre d'un lac, ou petit golfe de l'île de Sardaigne. *Lugudone*, *Liquidone*, ou *Liquidonensium portus*. Lago *Liaflo*, ou Lico, porto Lugoduni. Il est à l'embouchure de la petite rivière de Cédron, & au levant de la ville de Sargano. MATY.

L I B.

LIBAGE. f. m. Gros moellon; morceau de pierre de taille mal fait & rustique, moindre que les carreaux. *Rudus*, *cementum*. Il y en a quatre, cinq, ou six à la voie. On s'en sert d'ordinaire dans les fondations des grands édifices, pour servir comme de Plate-forme, pour asseoir dessus la maçonnerie de moellon ou de pierre de taille. On l'appelle quelquefois *Libe*.

LIBAN. Nom d'une célèbre montagne de la Terre-Sainte, en Asie. *Libanus mons*. Elle est entre la Syrie propre, & la Judée, s'étendant au couchant au levant, depuis la mer Méditerranéenne jusqu'à l'Arabie. Cette montagne a des cimes si hautes, qu'elles sont couvertes de neiges en tout temps, mais elles laissent entr'elles un grand nombre de vallées fort agréables, & fort fertiles. Elle étoit autrefois célèbre par la quantité d'encens qu'elle produisoit, & par ses sapins, ses ciprès, ses cédres & ses carrières de marbre. Salomon en tira le bois & les pierres de taille, qu'il employa à la construction du temple de Jérusalem. Le *Liban* est divisé en deux chaînes principales, qui laissent entre elles la grande vallée d'Abellinas, nommée anciennement Céléfyrie, ou la Syrie creuse, où est la ville de Damas. L'Histoire Sainte appelle également ces montagnes de *Liban*; mais Ptolomée ne donne ce nom qu'à celles qui sont au nord de la vallée dont on vient de parler, & il appelle *Anti-Liban* celles qui sont au sud, sur les confins de la Terre-Sainte. Les Syriens appellent aujourd'hui ces montagnes *Lebnon*, & les Arabes *Lobnan*. On dit qu'elles ne sont habitées que par des Chrétiens Maronites, qui ont leurs Patriarches, & qu'ils payent un grand tribut au Grand-Seigneur, pour avoir le privilège d'y être seuls. MATY.

On appelle les grands, les gens élevés, les superbes, ou les gens d'une haute vertu, en style figuré, les cédres du *Liban*. Ainsi on dit que les cédres du *Liban* ont été ébranlés, pour dire, que les gens les plus vertueux ont pensé succomber à une tentation; que les cédres du *Liban* en ont été abattus, renversés, font tombés; pour dire, qu'ils ont en effet succombé; que Dieu brisera les cédres du *Liban*, pour dire, qu'il abattra, qu'il humiliera les superbes, les grands, les puissans du siècle. Ces expressions sont prises de l'Écriture, *Pseaume XXVIII. 5.* La voix du Seigneur qui brise les cédres du *Liban*, & le Seigneur brisera les cédres du *Liban*. Et *Pseaume XXXVI. 35.* J'ai vu l'impie élevé comme les cédres du *Liban*. Et *Isaïe II. 12. 13*: Car le jour du Seigneur des armées va éclater sur tous les superbes, sur les hautains, & sur tous les insolens, & ils seront humiliés. Il va éclater sur tous les grands & les hauts cédres du *Liban*. Voyez les descriptions qu'ont fait du mont *Liban*, le P. Roger, Récollet, le P. Nau, Jésuite, & Bruyn, dans leurs Voyages de la Terre-Sainte.

LIBANA, ou *Lebna*. *Lebna*. C'étoit anciennement une

des villes sacerdotales de la Judée. Elle étoit dans la tribu de Juda, vers les confins de celles de Benjamin & de Dan. *Lebna* se révolta contre Joram, Roi de Juda. 2. Rois VIII. Voyez *LEBNA*.

LIBANOMANTIE, ou **LIBANOMANCE**. f. f. Sorte de divination qui se faisoit chez les Païens par l'inspection de l'encens que l'on brûloit à l'honneur des faux dieux. Si ce que l'on demandoit aux dieux, devoit arriver, l'encens brûloit sur le champ. Sinon, l'encens ne tomboit pas dans le feu, ou s'il y tomboit, le feu s'en éloignoit sans le consumer. *Libanomantia*. Ce mot Grec vient de *λιβανος*, *encens*, & de *μαντεια*, divination. Ainsi ce seroit une ignorance de dire que la *libanomantie* étoit l'inspection des libations.

LIBANOTI. Nom d'un bourg, ou village du Royaume de Naples, situé dans la Principauté citérieure, sur la rivière de Sapri, au levant de Policastro. *Libanotia*. *Libanoti* est l'ancienne Sapri, petite ville de la Lucanie. **MATY.**

LIBANOTIS. f. m. Espèce de laserpitium, ou plante qui pousse une tige à la hauteur de trois à quatre pieds, ligneuse, nouée. Ses feuilles sont amples, larges, semblables, à celles de l'ache, dentelées. Ses fleurs sont petites, disposées en ombelles, blanches, composées de cinq feuilles, dont le calice devient un fruit composé de deux grandes semences larges, membraneuses, pailleuses, oblongues, blanchâtres, ayant l'odeur & le goût de la semence d'angélique. Sa racine est fort longue, grosse, noirâtre en dehors, blanche en dedans & d'une odeur assez bonne. Elle croît aux lieux chauds, montagneux, pierreux & maritimes. Son nom de *libanotis* vient de *λιβανος*, *encens*, parce que sa racine en a l'odeur. Sa semence & sa racine sont apéritives, carminatives, propres pour exciter les mois aux femmes & les urines, pour abattre les vapeurs & remédier aux toux invétérées.

LIBA NOVA. Anciennement *Stagire*. *Liba nova*. *Stagira*. Nom d'une petite ville de la Turquie en Europe. Ce fut la patrie d'Aristote; elle est située sur le golfe de Contessa, à cinq lieues de la ville de ce nom, vers le midi. **MATY.**

LIBATION. f. f. Cérémonie qui se faisoit dans les sacrifices des Payéens, où le Prêtre épanchoit du vin, du lait, ou autre liqueur, en l'honneur de la divinité à laquelle il sacrifioit, après en avoir goûté lui-même. *Libatio*, *libamen*. Alexandre immola un taureau à Neptune, & pour faire une offrande aux dieux Marins, il jeta dans la mer le vase d'or d'où il s'étoit servi pour faire les libations.

Les Grecs & les Romains employoient souvent les libations sans sacrifices, comme dans les négociations, dans les traités, les mariages, les funérailles, au commencement & à la fin des repas, & dans je ne sais combien d'autres conjonctures.

Les libations étoient aussi en usage dans la Loi de Moïse, & Dieu les ordonne dans l'Exode, *XXIV. 40*, & dans les Nombres *XXV. 3. 4. 5*. Voyez sur les libations, *Juste-Lipse*, *Poliorc. L. V. c. 10*. *Rosin. Antiq. Rom. L. III. c. 39*. *Thom. Godwin, Antholog. Roman. L. II. c. 9. S. 2*.

LIBATTE, ou **CHILONGI**. C'est ainsi qu'on appelle dans quelques provinces d'Éthiopie un amas de misérables chaumières faites de branches d'arbres entrelacées, enduites de terre grasse, & couvertes de chaume, où les habitans se retirent, en prenant la précaution de s'entourer d'une haie vive pour se garantir des bêtes féroces pendant la nuit.

LIBATTO. f. m. On appelle ainsi dans le Royaume d'Angola, un hameau ou village formé d'un certain nombre de cabanes semblables à celles dont on vient de parler.

LIBAW. Nom d'une petite ville de la Curlande. *Liba*. C'est un bon port sur la mer Baltique, à trois lieues de la Samogitie, & à douze de Goldingen. **MATY.**

LIBBI. f. m. Arbre des Indes orientales qui ressemble au palmier. On en tire une moëlle blanche, comme celle du sureau, en fendant le tronc, dont les pauvres gens font un assez mauvais pain.

LIBBY. f. m. Sorte de lin que les habitans de Mindanao, grandes Îles des Philippines, cultivent avec grand soin & en grande quantité, plus pour en faire de l'huile, que pour le filage & les ouvrages de tissanderie.

LIBELLANCE. f. m. Terme de Coutumes. Ce mot ne se trouve point seul, il est joint à celui de Clerc. Clerc & *Libellance* du Baillage, ou de la Justice, c'est dans la Franche-Comté la même chose que *Greffier*.

Ce mot vient apparemment de celui de *libellus*, parce que les Greffiers gardent les titres, les registres, les papiers.

LIBELLATIQUE. f. m. & f. Dans la persécution de Dèce, il y eut des Chrétiens, qui pour n'être point obligés de renier la foi, & sacrifier aux dieux en public, selon les édits de l'Empereur, alloient trouver les Magistrats, renonçoient à la foi en particulier, & obtenoient d'eux par grâce, ou à force d'argent, des certificats par lesquels on leur donnoit acte de leur obéissance aux ordres de l'Empereur, & on défendoit de les inquiéter davantage sur le fait de la religion. Ces certificats se nommoient en Latin *libelli*, libelles, d'où l'on fit le nom de *Libellatique*, pour marquer ces lâches Chrétiens qui prenoient de ces fauve gardes. *Libellaticus*. Ce que nous venons de dire des *Libellatiques*, se vérifie par l'Épître du Clergé Romain qui est la *XXII^e*. entre celles de S. Cyprien, & par la *52^e*. & la *68^e*. de S. Cyprien lui-même. Les Centuriateurs prétendent cependant que l'on appeloit *Libellatiques* ceux qui donnoient de l'argent aux Magistrats pour n'être point inquiétés sur la religion, & n'être point obligé de renoncer au Christianisme. Mais, comme l'a remarqué Baronius, cette opinion est manifestement fautive. Racheter par argent des Gentils une vexation injuste, n'est pas un crime, il n'y a que Tertullien, déjà Montaniste, & d'ailleurs esprit outré à l'excès, qui l'ait soutenu en suivant la doctrine de Montan; mais cette doctrine ayant été condamnée, & réprouvée, quelle apparence que S. Cyprien, & surtout l'Église Romaine, l'ait approuvée, en condamnant comme ils firent, les *Libellatiques*? Voyez Baronius à l'an 205. *Nombre IV.* & à l'an 253. *Nombre VI.* L'Auteur de la nouvelle vie de S. Cyprien est de même sentiment.

Les *Libellatiques*, selon M. de Tillemont, étoient ceux qui sachant qu'il étoit défendu de sacrifier, ou alloient trouver les Magistrats, ou y envoyoient seulement, & leur témoignoient qu'ils étoient Chrétiens; qu'il ne leur étoit pas permis de sacrifier, ni d'approcher des autels du Diable, qu'ils les prioient de recevoir d'eux de l'argent, & de les exempter de faire ce qu'il ne leur étoit pas permis de faire. Ils recevoient ensuite du Magistrat, ou lui donnoient un billet, qui portoit qu'ils avoient renoncé à Jésus-Christ, & qu'ils avoient sacrifié aux Idoles, quoi qu'ils n'en eussent rien fait, & ces billets se lisoient publiquement. Il ajoute, comme on le voit, au témoignement des Centuriateurs, une profession publique d'Idolâtrie, & un mensonge.

LIBELLE. f. m. Écrit qui contient des injures, des reproches, des accusations contre l'honneur & la réputation de quelqu'un. *Libellus maledicus, malus, famosus*. Plaine prétend qu'un écrit, quelque injurieux qu'il puisse être, ne peut porter le nom de libelle quand l'Auteur y a mis son nom. On appelle d'ordinaire libelle, tout écrit offensant & injurieux. Cependant on ne doit pas comprendre sous ce titre les plaintes des opprimés, ni les apologies des accusés. **ABLANC.** L'Ordonnance défend de faire ni de publier des libelles diffamatoires. Ce Factum, cette requête, cette critique, peuvent passer pour des libelles. Les faiseurs de libelles étoient punis de mort parmi les Romains, mais depuis ils ne furent punis que du fouet. Auguste mit les libelles diffamatoires au rang des crimes de lèse-Majesté. On doit réprimer la licence des libelles diffamatoires, parce que le peuple a beaucoup de crédulité pour les médiances de ces écrits satyriques. Plusieurs méchans libelles, qui ne sont d'abord que

Pamusement du peuple, deviennent souvent ensuite l'entretien des plus honnêtes gens, par le soin que les Auteurs de diverses nations prennent de les ramasser, & de s'en servir comme de mémoires pour en faire entrer dans leurs histoires tout ce qu'ils jugent à propos. P. VERJUS. François Baudouin a fait un Commentaire sur les loix des Empereurs contre les *libelles* diffamatoires. M. Bayle a fait une dissertation touchant les *libelles* diffamatoires. On met les chansons, & les peintures infamantes, au rang des *libelles* diffamatoires.

LIBELLE, en Jurisprudence, se dit de différentes choses. On appelle *libelle* de divorce, *libellus repudiij*, un acte par lequel un mari notifie à sa femme qu'il entend la répudier. Voyez DIVORCE, RÉPUDIÉ.

On appelle *libelle* d'un exploit, ce qui explique l'objet de l'ajournement.

On dit en ce sens qu'on a donné un grand *libelle* contre quelqu'un, pour dire un grand mémoire de prétentions & de demandes.

LIBELLE se disoit aussi de certains billets délivrés par les Martyrs. Ces *libelles* étoient des espèces de requêtes, par lesquelles les Martyrs supplioient l'Évêque de remettre une partie de la pénitence que le pécheur devoit subir; mais l'abus que plusieurs en firent, fut cause que dans la suite on n'y eut plus d'égard.

LIBELLES au pluriel. *Libelli*. Terme d'Antiquité Ecclésiastique. C'étoit un billet ou certificat que certains Chrétiens prenoient des Magistrats, pour se mettre à couvert de la persécution. Voyez LIBELLATIQUE.

LIBELLER. v. a. expliquer une demande qu'on fait en Justice, énoncer brièvement les moyens sur lesquels elle est fondée, avec les conclusions qu'on en tire. *Præscribere vadimonium*. L'Ordonnance enjoint à tous demandeurs de *libeller* leur exploit, afin que le défendeur soit instruit du sujet pour lequel il est assigné, & vienne préparé pour y répondre.

En style de Finance, *libeller* une ordonnance, un mandement, c'est spécifier la destination de la somme qui y est portée.

LIBELLÉ, ÉE. part. Il y a nullité en un exploit, lorsque la demande n'est pas *libellée*.

On trouve dans les Coutumes, ajournement *libellé*, opposition *libellée*; cela signifie que dans l'exploit d'ajournement, dans l'opposition, les causes, les fins, les raisons, les motifs sont expliqués. On trouve dans le même sens, commission *libellée*, mandement *libellé*.

LIBENTINE. f. f. Terme de Mythologie. Nom d'une déesse des Romains. *Libentina*. De *libendo*, dit Varron, *De Ling. Lat. L. V.* se sont faits les noms, *libido*, *libidinosus*, & beaucoup d'autres, comme celui de *Libentine*. Demandons, s'il vous plaît, qui de cette nombreuse troupe de dieux que les Romains ont adorés, en a principalement étendu & conservé l'Empire? Car de ce grand ouvrage & si digne de considération, ils n'oseroient faire aucune part à la déesse Claucine, ou à Volupté, qui prend son nom de la Volupté, ou à *Libentine*, qui tient le sien de la convoitise. DE CERIZIERS, *Trad. de la Cité de Dieu de S. Aug.* On dit que *Libentine* étoit Vénus, ou que c'étoit Proserpine; & l'on ajoute que c'étoit à Vénus *Libentine* que les filles quand elles devenoient grandes, consacroient leurs poupées. Il est vrai que Perse, *Satyre, II. v. 70.* dit qu'elles offroient à Vénus, mais il ne dit point que ce fût à Vénus *Libentine*, & je ne trouve nulle part que *Libentine* fût Vénus. Scaliger dans ses Notes sur Varron, cite des exemplaires qui ont *Libentine*: il dit que Nonius & S. Augustin l'appellent ainsi *4. de Civit. S.* que d'autres lisent dans Varron *Libentia*, & d'autres *Venus Libentina & Libitina*. Mais je ne trouve dans S. Augustin nulle variante sur le mot *Libentina*. Scaliger qui cite ce Pere mal-à propos, pourroit bien se tromper de même sur Varron, & il faudroit savoir quels sont ces Auteurs, ou ces Manuscrits, qui disent *Libentina*,
Tome V.

Libentia, *Venus Libentina*, & *Libitina*. Vossius, *L. VIII. de Idolol. c. 16.* parle de cette déesse, qu'il appelle aussi *Lubentine*.

Plaute la nomme *Lubentia*, quand il dit *Asin. Act. II. Scen 2. v. 2. Uti ego illos lubentiores faciam quam lubentia est.* C'est Vénus *Libentine*, dit Lambin, la déesse de la joie.

Ce mot est venu de *libet*, ou *lubet*, il plaît, il est agréable, c'est le bon plaisir.

LIBER. f. m. Nom que les anciens Romains donnoient à Bacchus. *Liber*. Ce nom signifie *Libre*.

LIBER. f. m. Terme de Botanique. Quelques Auteurs ont nommé le *liber*, toutes les couches dont l'écorce des arbres est composée. D'autres (& c'est le plus grand nombre) ne désignent par ce mot que la partie de l'écorce, la plus voisine du bois. Toute l'écorce, c'est-à-dire, cette substance qui se trouve entre l'épiderme ou l'enveloppe générale des arbres & le corps ligneux, est disposée par couches qui se recouvrent les unes les autres. Voyez ÉCORCE. Comme toutes ces couches, quand elles se détachent les unes des autres, représentent les feuillettes d'un livre, les Auteurs les ont nommées couches du *liber*.

Grew comprend sous le nom de *liber* toutes les couches corticales. Malpighi ne donne ce nom qu'aux couches les plus intérieures, & peut-être même à celle qui confine au bois. Ce sont ces couches du *liber* qui se convertissent en bois, selon Malpighi, & qui s'attachant au bois précédemment formé, produisent l'augmentation en grosseur des arbres. Voyez AUBIER, ARBRE, ACCROISSEMENT.

LIBERA. f. m. Premier mot d'une prière Latine pour les morts, & qui se prend en François pour la prière même. Dire un *Libera*. Chanter un *Libera*.

LIBÉRA. f. f. Terme de Mythologie. Il y avoit une déesse *Libéra*, qu'on croit être Proserpine. On la trouve couronnée de feuilles de vigne, & accompagnant Bacchus. Il y a des monumens consacrés à *Libér* & à *Libéra* ensemble, ces deux divinités ayant les mêmes symboles. Ovide, en ses Fastes, dit que le nom de *Libéra* fut donné par Bacchus à Ariane. Cicéron fait *Libéra* fille de Jupiter & de Cérès.

LIBÉRAL, ALE. adj. C'est proprement celui qui fait donner quand il faut, & sans intérêt, ni trop, ni trop peu. Celui qui ne donne pas assez est avare. Celui qui donne trop, est prodigue. Voyez LIBÉRALITÉ. *Liberalis*, *munificus*. Il y a bien des gens qui donnent beaucoup, & qui ne sont point *libéraux*. Un homme *libéral*, à le bien définir, est le marryr de sa vanité. M. Esp. Celui-là est véritablement *libéral*, qui choisit par préférence des sujets où le mérite & la vertu se trouvent joints à la mauvaise fortune. Id. On n'est vraiment *libéral* que quand on donne sans intérêt. On confond souvent l'inclination *libérale* avec l'humeur vaine & fastueuse. Les avares appellent prodigues ceux qui font seulement *libéraux*. M. Scud. Les personnes *libérales* ne sont pas ordinairement les plus justes: ils donnent par une impulsion peu régulière. S. Evr. Une humeur *libérale* attire la bienveillance de tout le monde. M. Esp. On dit aussi, main *libérale*. Il a reçu des biens infinis de sa main *libérale*, de ses mains *libérales*. Ac. Fr.

On dit dans le même sens, que Dieu est *libéral* de ses grâces à ceux qui le prient: que la nature a été *libérale* à quelqu'un de ses dons: qu'une femme est *libérale* de ses faveurs: qu'on est *libéral* de louanges.

On appelle *Arts libéraux*, *Artes liberales*, par opposition aux *mécaniques*, ceux qui appartiennent uniquement à l'esprit; ou auxquels l'esprit a plus de part que le travail de la main; qui consistent plus en connoissance qu'en opération; qui regardent plus le divertissement & la curiosité, que les œuvres serviles & mécaniques: tels sont la Grammaire, la Rhétorique, la Philosophie, la Peinture, la Sculpture, l'Architecture, la Musique, qu'on appelle les *sept Arts libéraux*.

Les *Arts libéraux* sont compris dans ce vers Latin:

Lingua, tropus, ratio, numerus, tonus, angulus, astra.

Et les Arts mécaniques dans ce vers :

Rus, Nemus, Arma, Faber, Vulnera, Lana, Ratas.

On a dit autrefois, & le peuple dit encore, *libéral* pour *libre*, dans cette phrase, *libéral arbitre*, pour *libre arbitre*. Voy. LIBRE & LIBERTÉ.

LIBÉRALEMENT. adv. D'une manière libérale. *Liberaliter, prolixè, munificè.* Dieu récompense *libéralement* les bonnes œuvres. Il faut savoir donner *libéralement* & prudemment

LIBÉRALES. f. f. Terme de Mythologie. Nom d'une fête que les anciens Romains célébroient à l'honneur de Bacchus. *Liberalia.* Les *Libérales* sont les mêmes fêtes que celles que les Grecs appelloient *Dionysiaques*, ou *Dionysis*. Voyez ces mots. On les nommoit aussi *Agonies*. Elles se célébroient le dix-septième de Mars.

Ces fêtes prenoient leur nom de celui de *Liber*, c'est-à-dire *libre*, que l'on donnoit à Bacchus, ou en mémoire de ce qu'il avoit donné la liberté aux villes de Béotie, & les avoit fait villes libres; où parce que le vin dont il étoit le dieu, délivre de soins, & met l'esprit en liberté. Saint Augustin en apporte une autre raison, au sixième Livre de la Cité de Dieu, C. 9. M. de Cériziers dit *Liber*, dans sa Traduction de ce Livre de Saint Augustin, retenant ce mot Latin. Voyez sur ce nom Vossius, de *Idol.* L. II. c. 79. Varon dérive le nom de cette fête du même mot *liber* considéré comme un nom adjectif, qui veut dire *libre*, parce que les Prêtres étoient libres de leurs fonctions, dégagés de tous soins, au temps des *Libérales*; en effet, c'étoit de vieilles femmes qui faisoient les cérémonies & les sacrifices des *Libérales*.

LIBÉRALITÉ. f. f. Vertu morale qui tient le milieu entre la prodigalité & l'avarice; vertu de celui qui fait donner quand il faut, & sans intérêt; qui ne donne ni trop, ni trop peu. *Liberalitas.* La *libéralité*, dit la Bruyère, consiste moins à donner beaucoup, qu'à donner à propos. C'est une vertu impraticable à ceux que la fortune ne favorise point: elle deviendrait imprudence à leur égard. C'est la vertu des âmes nobles & généreuses: elle a je ne fais quoi d'héroïque: mais avec tous ces beaux mouvemens, elle devient ruineuse, elle dégénère en prodigalité, dès qu'elle est excessive & peu judicieuse. Il est difficile de définir jusqu'où peut s'étendre une juste *libéralité* sans être prodigue. La *libéralité* est une des vertus qui brillent le plus, & une des plus estimables, quand elle n'est pas le fruit de la vanité, de l'ostentation, de la politique, & de ce qu'on appelle décence d'état. Les gens vains ne font point de *libéralités* obscures: ils n'en font que d'éclatantes. Ce qu'on donne ainsi ne peut s'appeler *libéralité*. Malheureusement ce qu'on nomme *libéralité*, n'est le plus souvent que la vanité de donner. LA ROCH.

La *libéralité* est précisément l'opposé de ce qu'on appelle communément avarice, & pour mieux estimer cette vertu, il faut considérer la laideur & les bassesses de l'avarice. Nous avons déjà dit qu'il ne falloit pas confondre la *libéralité* avec la prodigalité, qui paroît avoir quelque rapport avec elle. La première donne avec choix, avec discernement, tout ce qu'il faut, ni trop, ni trop peu. L'autre répand avec profusion, sans jugement, sans égard aux circonstances. Elle devient ruineuse, parce qu'elle est excessive & mal conduite. Il ne faut pas non plus confondre la *libéralité* avec la générosité qui est une vertu encore plus admirable. Elle comprend l'humanité & la bienfaisance: elle nous fait sacrifier nos propres intérêts & accorder aux autres au-delà même de ce qu'ils pourroient attendre de nous. Ce ne seroit qu'autant que la générosité se trouveroit restreinte à

un objet pécuniaire, qu'elle pourroit prendre le nom de *libéralité*. Voyez GÉNÉROSITÉ.

Nous avons dit que la *libéralité* étoit gratuite: & on l'a voit crue telle jusqu'à Epicure. Cette vertu qui paroît si déintéressée dans son nom, ne l'est point, selon lui, dans son principe. Elle a un intérêt comme toutes nos autres affections; un intérêt peut être un peu plus fin, mais elle en a un. Elle donne, mais par le seul motif de sa propre satisfaction: elle ouvre ses trésors, mais pour acheter des amis, ou des courtisans: elle fait du bien, mais plutôt pour se faire plaisir à elle-même, que pour en faire aux autres. Peut-on raisonnablement lui rien demander de plus? Il n'y a que le plaisir qui puisse la déterminer à répandre ses bienfaits. L'amour de l'honnête, la considération de l'humanité, le desir de réparer par ses largesses la distribution inégale des biens de la fortune, la loi de l'équité naturelle sont par eux-mêmes des motifs trop foibles pour obtenir ses faveurs.

Ce principe fait tomber les inclinations de l'âme les plus nécessaires dans la société pour cimenter notre union. Que par une révolution d'humeurs, qui n'est que trop ordinaire dans tous les hommes, le plaisir que nous trouvons à faire du bien, vienne à cesser tout à coup: que l'objet le plus digne de nos dons par son mérite, ou par ses besoins, ait le malheur de nous déplaire, adieu notre *libéralité*. Plus de bienfaits, plus de grâces, plus de secours à espérer d'elle. La source en est tarie avec le plaisir qui la faisoit naître: & il faudra que par un second caprice de l'humeur, le plaisir renaisse pour lui rendre son premier cours. Il n'y a point d'avare qui ne puisse devenir libéral de cette manière. On en a même fait un espèce de proverbe. Il n'y a, dit-on, qu'à le savoir prendre dans ses belles humeurs: il donnera aussi volontiers, il donnera d'aussi bonne grâce qu'un Titus, pendant qu'il aura plus de plaisir à donner qu'à garder son argent. Alors ce n'est pas un fleuve qui coule; c'est un torrent qui déborde: mais aussi à la manière des torrens, qui n'ont qu'une source passagère, sa *libéralité*, qui n'a point d'autre source que le plaisir, se trouvera bientôt à sec. Ainsi le système de l'amour intéressé peut bien faire des avares ou des prodiges, mais jamais ce qu'on appelle un homme libéral qui doit avoir des principes stables, fermes & indépendans d'un motif aussi variable que le sentiment.

Ce même principe tend encore à justifier l'ingratitude, le plus odieux de tous les vices. Vous m'avez fait du bien, diroit un ingrat à son bienfaiteur Epicurien, je l'avoue: mais vous n'avez rien fait pour moi dont vous n'avez été vous-même le premier objet. c'est votre plaisir seul qui vous y a déterminé, comme le motif nécessaire de toutes vos actions. Ce plaisir, dont je vous ai fourni la matière, vous a donc payé par avance une partie de vos bienfaits. J'en ai porté au fond du cœur une reconnoissance très-sensible pendant que le plaisir m'en a donné: il ne m'en donne plus. Qu'avez-vous à me demander? J'ai suivi, comme vous, la loi de la nature. Si vous m'avez fait du bien avec plaisir, je l'ai reçu avec plaisir; & si le plaisir que vous aviez à m'en faire est un bienfait, le plaisir que j'avois à le recevoir est aussi une reconnoissance. Me voilà donc parfaitement quitte à votre égard: & si, comme vous me l'avez tant de fois protesté, vous aviez plus de plaisir à me faire des grâces, que je n'en avois à les recevoir, vous me devez même du reste.

LIBÉRALITÉ, se dit quelquefois de la chose donnée. *Largitio.* Les Epîtres Dédicatoires attirent peu souvent des *libéralités*. Les *libéralités* des Amans sont autant de séductions. M. ESP. On dit que la *libéralité* en amour accourcit bien le chemin. Ces ornemens de l'Eglise sont des *libéralités* de nos Rois. Les *libéralités* de César étoient des corruptions pour acheter les suffrages du peuple; ou des récompenses pour payer ceux qui l'avoient servi. S. EVR. C'est une femme fautive dans toutes ses vertus, & intéressée jusques dans ses *libéralités*. ID. On dit que Rhodope fit élever une pyramide des *libéralités* de ses Amans. LA FONT.

Les glorieux monumens des pieuses *libéralités* de nos Pères, sont des reproches muets de notre tiédeur & de notre avarice. L'ÉCCL.

LIBÉRALITÉ. Terme de Mythologie. Divinité honorée chez les Romains : on la représentoit en Dame Romaine, vêtue d'une longue robe. *Liberalitas*. On la voit sur plusieurs médailles des Empereurs. Tantôt répandant la corne d'abondance, & tantôt la tenant d'une main, & montrant de l'autre une tablette marquée de plusieurs nombres pour désigner l'espèce & la quantité des présens que les Empereurs faisoient au peuple.

LIBÉRATEUR. f. m. Qui sauve, qui conserve une personne, qui la délivre de la mort, de la prison, de quelque oppression ou de quelque domination fâcheuse. *Liberator, vindex*. Jésus-Christ est appelé le *Libérateur* du genre humain. C'étoit la destinée des Brutus d'être les *Libérateurs* de la Patrie. Il le conjure de vouloir être le *Libérateur* de l'Allemagne. ABLANC. Les Juifs attendoient un *Libérateur* temporel. CL.

LIBÉRATEUR. *Liberator*. En Mythologie, c'est un nom sous lequel on invoquoit Jupiter, quand on croyoit être sorti de quelque danger par sa protection.

LIBÉRATEURS. f. m. pl. *Liberatores*. Hérétiques qui enseignoient que JÉSUS-CHRIST, en descendant aux Enfers, avoit délivré tous les impies qui avoient crû pour lors en lui. Ce mot est entièrement Latin.

LIBÉRATION. f. f. Terme de Jurisprudence. C'est la décharge d'une dette, d'une servitude. *Liberatio, vindicta, exemptio*. On légue souvent par Testament à un Débiteur la *libération* de ce qu'il doit au Testateur. J'ai obtenu la *libération* de cette servitude, de cette charge qui étoit sur ma terre, moyennant une telle somme. La *libération* de l'État, c'est le paiement des dettes de l'État.

LIBÉRATRICE. f. f. Celle qui sauve, qui délivre. *Vindex*. Vous êtes ma *libératrice*. Il y a quelques Chapelles dédiées à la Sainte Vierge sous le titre de Notre Dame *Libératrice*, particulièrement en certaines villes qui croient avoir été délivrées par son intercession, après avoir été assiégées. Il y a une médaille de Cambrai, quand feu M. le Prince en eut fait lever le siège.

LIBERD, ou LIEBERT. f. m. Nom d'homme. *Leobardus*. Il y a Saint *Libert* Reclus en Touraine, dont la fête est le dix-huitième jour de Janvier. Léobard, appelé vulgairement *Liberd*, étoit né en Auvergne, de médiocre extraction, mais de condition libre, & de famille honnête parmi le peuple. BAILLET. L'an 571, il alla se renfermer près de Marmoutier, dans une petite loge vacante par la retraite récente d'un Reclus nommé Alaric. Il mourut sous le Pontificat de Grégoire de Tours, & apparemment l'an 593. ID. *Voy. Grégoire de Tours, Vit. PP. cap. 20.* M. Chastelain & d'autres écrivent *Libert* & *Liberd* : cependant il semble que l'usage est pour *Libert*. Au reste jamais on ne prononce le *t*, ou le *d*. Saint *Libe-r* étoit Reclus, & non pas Saint *Libert* étoit Reclus. *Voyez* sur ce Saint Auvergnat, M. Chastelain, *Martyrol. au quinzième Février, p. 658*. Ce que l'on a dit de l'orthographe de ce mot, se prouve par les familles qui ont pris ce nom, & qui écrivent toutes *Libert*, comme on le peut voir en plusieurs éditions de Livres faites à Paris & à Bourges, chez les Libraires nommés *Libert*.

LIBÈRE, ou LIBÉRA. f. f. Terme de Mythologie. Nom propre d'une déesse de l'Antiquité Payenne. *Libera*. Cicéron au II^e. Livre de *Nat. Deorum, n. 62*. dit que *Libère* étoit fille de Jupiter & de Cérés : ainsi quelques uns la prennent pour Proserpine. Ovide, au III^e. Livre des *Fastes, v. 512*. dit que ce nom fut donné par Bacchus à Ariane. Saint Augustin, au VI^e. Livre de la Cité de Dieu, c. IX. dit que *Libère* étoit Vénus, & il apporte la raison pour laquelle on l'appeloit *Libère*. De Cériseurs, dans la Traduction de la Cité de Dieu, dit *Libère*, & non pas *Libéra*. Ils les marque (ces dieux) dans les

Temples par la diversité des sexes, donnant à *Liber* celui de l'homme, & à *Libère* celui de la femme. DE CÉRISERS.

LIBÈRE, ou LIBÉRIUS. f. m. Nom d'homme. *Liberius*. Le Pape *Libère*, ou *Libérius* (car on dit indifféremment l'un ou l'autre), étoit Romain : il fut élevé au Souverain Pontificat après Jules I. l'an 352. *Libère* ne souscrivit point la seconde Confession de Foi de Sirmich, qui étoit Hérétique ; mais la première, qui avoit un sens Catholique. Baronius aux années 352 & 353 de J. C. Les Ariens ne pouvant gagner *Libère*, persuadèrent à l'Empereur Constance de le faire enlever. MARCEL.

LIBÉRER. v. a. Décharger de quelque dette, & de quelque servitude : en général délivrer d'une chose qui est à charge. Il n'est guère usité qu'en Pratique. *Liberare, eximere*. Cet homme vivra à son aise, il s'est *libéré* de toutes ses dettes. A force d'argent, il a *libéré* sa terre de toute servitude. Je vous *libérerai* de cette peine, de cette appréhension, de ce procès. Se *libérer* de la tyrannie d'un pere. MOL. Saint Paul souhaitoit de pouvoir se *libérer* de la chair mortelle, pour jouir plutôt de la gloire. Dans ces cas il vaut mieux lui substituer un autre verbe, comme délivrer, débarrasser ; & abandonner celui ci aux gens de Pratique.

Ce mot vient du Latin *liberare*.

LIBÉRÉE, ÉE. part

LIBÉRIES. f. f. pl. Terme de Mythologie. Nom d'une fête que faisoient les Romains. *Liberia*. Jour auquel les enfans quittoient les habits de l'enfance, & prenoient la robe qu'on appeloit *Toga libera*. Les *Libéries* tomboient le seize des Kalendes d'Avril, c'est-à-dire, le dix-septième de Mars. *Voyez* Dempster, dans ses *Paralipomena ad Rosini Antiq. L. V. c. 32*.

LIBERTAS. Terme Latin, qui n'est en usage que dans le proverbe, *Libertas* & pain cuit, rapporté par Furetière, à la fin de l'article *Liberté*, & au mot *Pain*.

LIBERTÉ. f. f. En Théologie & en morale, c'est l'état naturel de l'homme, dans lequel il exerce librement tous les mouvemens de sa volonté. *Voluntas libera, libertas*. C'est le pouvoir d'agir, ou de ne pas agir. Elle ne consiste essentiellement, selon Saint Thomas, que dans la faculté de choisir entre les moyens qui peuvent conduire l'homme à sa dernière fin, qui est Dieu, *vis electiva mediolorum servato ordine finis*. Elle renferme, néanmoins dans cette vie, le pouvoir de se déterminer au mal comme au bien ; mais loin que la puissance de se déterminer au mal, soit de l'essence de la *liberté*, elle en est l'imperfection ; & plus le penchant vers le mal est grand, plus la *liberté* est affoiblie & imparfaite : dans tout être, ce qui l'empêche de rendre à la fin pour laquelle il a été fait, est certainement une imperfection & un défaut. C'est pourquoy Saint Augustin dit, que la volonté est d'autant plus libre qu'elle est plus saine, c'est-à-dire, plus guérie du penchant au mal ; & qu'elle est d'autant plus saine, que la grâce agit plus puissamment sur elle : *Voluntas tantò liberior, quantò sanior, tantò sanior, quantò gratia subjectior*.

Nous avons la *liberté* de contrariété, *contrarietatis*, qui est celle de choisir entre deux choses, soit qu'elles soient contraires, soit qu'elles soient seulement différentes : & la *liberté* de contradiction, *contradictionis*, qui est celle de faire une chose, ou de ne la pas faire. JÉSUS-CHRIST n'a point eu la *liberté* de contrariété à l'égard du bien & du mal ; car il n'a pu faire le mal ; mais il a eu la *liberté* de contradiction à l'égard du bien. Il y a *liberté* prochaine, *proxima*, qui est une *liberté* pleine, entière & actuelle de faire une chose. *Liberté* éloignée, *remota*, qui est une *liberté* qui comprend la faculté naturelle, mais embarrassée des obstacles qui sont levés par les secours que Dieu nous donne. Tous ces termes sont dogmatiques, & en usage dans l'Ecole. La *liberté* même prochaine n'exclut point la difficulté qui vient des passions, ni les autres obstacles qu'on peut actuel-

lement vaincte. L'ame raisonnable est seule née avec la *liberté*. Les brutes n'agissent point avec *liberté*, avec connoissance & par élection. Cicéron définit la *liberté* en Payen : la puissance de vivre à sa fantaisie, & sans aucune cause ou empêchement qui nous contraigne à faire une chose plutôt qu'une autre. La Doctrine de Pélagé sur la *liberté*, étoit appuyée par la Philosophie, qui ne peut souffrir que la *liberté* de faire le bien soit *atténuée & affoiblie* en nous; & elle étoit fortifiée par l'orgueil de l'esprit humain, qui veut qu'on soit maître de son salut. Comment croire que Dieu soit tout puissant sur la volonté de l'homme comme sur tous les autres êtres; & que la *liberté* de l'homme soit inviolable? Saint Augustin avoue qu'il ne fait point expliquer l'accord de ces deux vérités; mais qu'on ne doit pas moins les croire.

Non seulement la volonté agit toujours avec spontanéité, c'est-à-dire de son propre mouvement, de son bon gré, & par un principe interne; mais encore ses déterminations sont pour l'ordinaire accompagnées de *liberté*.

La *liberté* est cette force de l'ame par laquelle elle peut se déterminer & agir avec choix, selon ce qu'elle juge le plus convenable. BURLAM.

La volonté & la *liberté* étant des facultés de l'ame, ne peuvent être aveugles, ni déstituées de connoissances; elles supposent toujours l'opération de l'entendement. Quel moyen en effet de se déterminer, ou de suspendre ses déterminations, & de se tourner d'un côté plutôt que d'un autre, si l'on ne connoît pas ce que l'on doit choisir? Il est contraire à la nature d'un être intelligent, d'agir sans intelligence & sans raison. Cette raison peut être légère & mauvaise; mais elle a du moins quelque apparence, quelque lueur, qui nous la fait trouver bonne pour le moment. Dès qu'il y a du choix, il y a comparaison d'un parti à un autre; & qui dit comparaison, dit toujours une réflexion, du moins confuse, & une sorte de délibération, quoique prompte & imperceptible, sur le sujet dont il s'agit.

Le but de nos délibérations c'est de nous procurer quelque avantage. Car la volonté tend en général au bien, c'est-à-dire, à tout ce qui est propre à nous rendre heureux, ou du moins qui nous paroît tel. De sorte que toutes les actions qui dépendent de l'homme & qui ont quelque rapport à son but, sont par cela même soumises à la volonté.

La *liberté* a pour objet le bien, comme la volonté; mais elle a moins d'étendue par rapport aux actions; car elle ne s'exerce pas dans tous les actes de la volonté, mais seulement dans ceux que l'ame peut suspendre ou tourner comme il lui plaît.

Nous ne saurions douter que nous ne soyons libres dans nos déterminations par rapport au bien & au mal. Pour nous en convaincre, il ne faut pas sortir de nous mêmes. Il est sûr qu'à l'égard du bien & du mal, en général & considérés comme tels, nous ne pouvons proprement faire usage de la *liberté*, puisque nous sommes entraînés vers l'un par un penchant invincible, & détournés de l'autre par une aversion naturelle & insurmontable. Nous sommes faits de manière que le bien nous attire nécessairement, au lieu que le mal, par un effet opposé, nous repousse, pour ainsi dire, & nous écarte. Mais cette tendance vers le bien, & cette aversion naturelle pour le mal en général, n'empêchent pas que nous ne demeurions libres à l'égard des biens & des maux particuliers; & quoiqu'on ne puisse s'empêcher d'être sensibles aux premières impressions que les objets font sur nous, l'on n'est pas pour cela invinciblement porté à rechercher ou à fuir ces objets. On peut toujours examiner si le bien qu'on se procurera, en faisant une chose, ne sera pas suivi d'un mal: on peut délibérer & calculer, pour prendre le parti le plus sûr. Et non seulement l'on peut, par un effort de raison, se priver d'une chose dont l'idée nous flatte agréablement; mais l'on peut même s'exposer à une douleur ou à un chagrin que l'on appréhende, & que l'on voudroit bien pouvoir éviter, si des considérations particulières

ne nous faisoient résoudre à le supporter.

L'exercice de la *liberté* ne paroît jamais plus que dans les choses indifférentes. Je sens, par exemple, qu'il dépend tout à fait de moi de tendre ou de retirer la main, de rester assis ou de me promener, de diriger mes pas à droite, ou à gauche. &c. Dans ces occasions ou l'ame est entièrement laissée à elle-même, soit par le défaut de motifs extérieurs, soit par l'opposition, & pour ainsi dire, l'équilibre de ces motifs, on peut dire que si elle se détermine à quelque parti, c'est par un pur effet de son bon plaisir, ou de l'empire qu'elle a sur ses propres actions. La preuve de la *liberté* qui se tire du sentiment intérieur, est supérieur à tout, & produit la conviction la plus intime. Chacun sent qu'il est bien le maître de marcher ou de s'asseoir, de parler ou de se taire, & nous éprouvons à toute heure qu'il ne tient qu'à nous de suspendre notre jugement, pour en venir à un nouvel examen. Peut on nier, de bonne foi, que dans le choix des biens & des maux, c'est sans aucune contrainte que nous nous déterminons: que, malgré les premières impressions, nous pouvons nous arrêter tout court, balancer le pour & le contre, & faire, en un mot, ce que l'on peut attendre de l'homme le plus libre. Si j'étois entraîné invinciblement vers un bien particulier, plutôt que vers un autre, je sentirois en moi la même impression qui me porte vers le bien en général, c'est-à-dire une impression qui n'entraîneroit nécessairement, & à laquelle il ne seroit pas possible de résister. Or l'expérience ne me fait rien sentir de si fort par rapport à un tel bien en particulier. Je puis m'en abstenir; je puis différer de m'en servir; je puis lui en préférer un autre; je puis hésiter dans le choix; en un mot je suis maître de choisir, ou ce qui est la même chose, je suis libre.

L'homme destiné à être heureux doit être porté nécessairement vers le bien en général, parce que l'indifférence seroit directement contraire au but que s'est proposé l'Auteur de la nature: mais ce désir naturel du bonheur ne nous entraîne invinciblement vers aucun bien particulier, parce qu'aucun bien particulier ne renferme ce bonheur où nous tendons nécessairement.

Tout le système de l'humanité, soit en général, soit dans les cas particuliers, roule sur le principe de la *liberté*. Reflexions, délibérations, recherches, actions, jugemens; les idées du bien & du mal, du vice & de la vertu, & ce qui en est une suite, le blâme ou la louange, l'approbation ou la condamnation de notre propre conduite, ou de celle d'autrui; les affections, les sentimens naturels des hommes les uns envers les autres; tout suppose la *liberté*: l'ôter à l'homme, c'est tout bouleverser & tout confondre. Voyez encore LIBRE.

LIBERTÉ se prend aussi dans l'usage ordinaire pour un état d'indépendance, dans lequel on n'est point soumis aux ordres, aux commandemens d'autrui. On dit, en ce sens, qu'un homme aime sa *liberté*, qu'il ne veut point engager sa *liberté*. *Liberté* pleine & entière. *Sui Juris esse*.

LIBERTÉ. Pouvoir légitime de faire & de penser ce que l'on veut, sans contrainte & sans servitude. *Libertas, jus, arbitrium*. La véritable *liberté* consiste à n'obéir à aucune passion. DAC. On peut jouir de la *liberté*, si l'on ne se met pas en peine de la faveur des Grands, ou des biens de la fortune. S. EVR. On s'imagine ne jouir de soi-même, & de ses desirs, que dans la *liberté* qu'on se donne de penser tout ce qu'on veut. BOSS. Rien ne relève plus l'ame, que la *liberté*. BOIL. Les hommes ne savent que faire de leur *liberté*; ils la sacrifient tous les jours aux vains honneurs attachés à des emplois pénibles & laborieux. NIC.

— Qu'heureux est le mortel,
Qui de sa liberté forme tout son plaisir,
Et ne rend qu'à lui seul compte de son loisir.

BOIL.

LIBERTÉ, se dit encore plus particulièrement de l'état, & de la situation de l'esprit, ou du cœur, exempt de tout ce qui peut former une espèce de sujétion & de captivité. *Libertum arbitrium, immunitas*. Ma passion m'ôte la *liberté* de juger tranquillement de vos raisons :

Ma chère liberté que vous avez d'attraits !

On appelle en ce sens le mariage, le tombeau de la *liberté*.

LIBERTÉ, se dit à-peu-près dans le même sens par opposition à contrainte. Ainsi l'on dit, parler en *liberté*, avec *liberté*. Ils avoient quelque chose à faire, je les laissai en *liberté*.

Le mot de *liberté* considéré par opposition à servitude, désigne l'état d'une personne libre. Ceux qui étoient pris en guerre perdoient leur *liberté*. Donner la *liberté* à un Esclave. Engager, recouvrer sa *liberté*.

En style de Galanterie, on dit Poétiquement, perdre sa *liberté*. Elle m'a ravi ma *liberté*.

En termes de Dévotion, La *liberté* des enfans de Dieu consiste à n'être point esclaves du péché.

LIBERTÉ, se dit encore pour une certaine facilité dans l'exécution de ses mouvemens ; une disposition naturelle perfectionnée par la pratique. Voyez FACILITÉ. Dans cette acception, on dit, qu'un homme a la *liberté* de la langue. Une grande *liberté* d'action. *Liberté* de la parole. Il danse, il fait tout avec grâce & *liberté*. La *liberté* du geste, de la voix.

En termes de Peinture, on dit d'un tableau, qu'il est peint avec beaucoup de *liberté* de pinceau ; qu'il est dessiné librement, franchement. *Expedita, facilitas*. On dit aussi *liberté*, ou franchisé de burin, c'est-à-dire, la facilité, la hardiesse avec laquelle travaille le Graveur. Il faut pourtant remarquer que quelque analogues que soient ces mots, ils ne sont pas absolument synonymes. La *liberté* paroît avoir plus de rapport à l'habitude dans la main, acquise par la pratique. Et le mot de *légèreté* paroît indiquer plus de capacité dans le Peintre.

On le dit en ce sens des animaux & des choses inanimées. On a mis à ce cheval la bride sur le cou, on le laisse aller à sa *liberté*. Et on dit au Manège, qu'il a *liberté* de langue, quand son mors est fait de telle sorte qu'il a pleine *liberté* de remuer la langue. On appelle *liberté de langue* dans le mors, un espace vide qu'on laisse vers le milieu de l'embouchure, pour passer & placer la langue du cheval ; en sorte que l'embouchure se voûte par le milieu. Cette *liberté* donne, selon sa forme, plusieurs dénominations au mors ; comme gorge de pigeon, canon montant, pas d'âne, &c.

On le dit de même dans les Arts pour exprimer la facilité que certaines choses ont à se mouvoir. On dit qu'une pièce, qu'une roue, par exemple, a beaucoup de *liberté*, quand la moindre force suffit pour la mettre en mouvement.

LIBERTÉ, se dit encore par opposition à captivité, prison. Mettre un prisonnier en *liberté*. Donner la *liberté* aux captifs. On a mis en *liberté* cet oiseau qui étoit en cage.

On appelle *liberté d'esprit*, l'état d'un homme dont l'esprit est dégagé de tout objet étranger.

LIBERTÉ de ventre, la facilité qu'il a à bien faire ses fonctions.

LIBERTÉ de conscience, Droit, permission de choisir telle Religion qu'on veut, autre que la dominante pour en faire profession. Toutes les Hérésies se sont établies par le principe que la *liberté* de conscience est du Droit des gens : & par le même principe on pourroit établir le Mahométisme & l'Idolatrie. En France, il n'y a plus aujourd'hui de *liberté* de conscience, il faut être nécessairement Catholique. *Liberté de conscience*, nom funeste, inconnu à toute l'Antiquité Chrétienne, que la seule fureur des guerres civiles, les batailles sanglantes, l'autorité légitime foulée aux pieds, & les Edits arrachés par

force de la main du Souverain, ont introduit en nos derniers jours. PELLISSON.

LIBERTÉ, signifie encore, Hardiesse. *Licentia, audacia*. Se donner la *liberté* de censurer ses Supérieurs. PASC. Vous parlez de la Religion avec trop de *liberté* : on ne doit point prendre la *liberté* d'examiner les Mystères par la raison. NIC. Le Prince parla au Roi avec une *liberté* peu respectueuse. MÉZERAY.

Dans ce sens, la *liberté* est une hardiesse ou mesurée ou trop forte. Dire son avis avec *liberté*, c'est ne pas craindre. Agir avec *liberté*, c'est agir avec indépendance. Parler avec trop de *liberté*, c'est marquer de l'audace. VOLT.

LIBERTÉ, Licence, exemption des règles. *Licentia, immunitas*. Les Poètes Grecs & Latins se donnoient de grandes *libertés*. Il y a des *libertés* qu'on prend pour plaire, qui doivent être préférées à des règles exactes qui ne font qu'ennuyer. S. EVR. Quand les *libertés* que l'on se donne font un bon effet, il en faut conclure que les règles n'étoient pas bonnes.

LIBERTÉ, se dit aussi en parlant de ce qu'on peut faire avec la permission ou sous l'autorité des loix divines & humaines, *Potestas, facultas, venia*. Un majeur a la *liberté* de vendre ses terres, de se marier, de gouverner son bien comme il lui plaît. On n'a pas *liberté* de vendre des terres substituées, ou saisies. On a chassé les Corsaires qui ôtoient la *liberté* du commerce. Les Prévôts assurent la *liberté* des chemins.

La **LIBERTÉ** naturelle est le droit que la Nature a donné à tous les hommes de disposer de leurs biens & de leurs actions comme ils le jugent à propos, de la manière qu'ils trouvent la plus convenable à leur bonheur. La *liberté* civile est cette même *liberté* naturelle dépouillée de cette partie qui faisoit l'indépendance des particuliers & la communauté des biens, pour vivre sous des loix qui leur procurent la sûreté & la propriété de leurs possessions.

Avant qu'il y eût parmi les hommes un ordre établi par les loix, une armée de passions déchaînées désoleoit la terre. Nulle assurance pour la vie, nulle sauvegarde pour les biens, nul asyle pour l'honneur. La force qui a donné au Lion l'empire sur les animaux, le donnoit aussi sur les hommes au premier Nembroth qui se sentoît assez puissant pour les subjuguier : il falloit donc un frein pour en arrêter la licence : c'est ce qu'on a exécuté en leur opposant les barrières de l'ordre civil & politique. Aussi-tôt que les hommes eurent inventé le remède des loix pour mettre la force à la raison ; quand pour les faire exécuter on eut armé de la puissance du glaive un Magistrat suprême ; ici un Roi, là un Sénat, là un Conseil populaire ; en un mot quand on eut établi l'ordre civil pour rétablir dans ses droits celui de la nature ; on vit succéder la subordination à l'indépendance, la règle à la confusion, la justice à la force, la sûreté publique à l'inquiétude générale, le repos des particuliers aux alarmes continuelles. Tout devint tranquille sous la protection des loix. Sous cette garantie nous voyageons sans crainte dans toutes les parties du monde habitable : dans les pays étrangers, sur la foi du droit des gens ; & dans le nôtre, sur la foi des Ordonnances Royales. En quelque endroit du Royaume que je me transporte, je vois par-tout le sceptre de mon Roi qui assure ma route, qui tient tout en respect, tout en paix ; les Laboureurs dans les campagnes, les Artisans dans les villes, les Marchands sur la mer, les Voyageurs dans les forêts : toutes les passions sont désarmées.

LIBERTÉ, se dit quelquefois pour manière d'agir libre, familière, hardie ; & se dit en bien & en mal. Sous prétexte de bannir la cérémonie, il se donne des *libertés* qui ne plaisent pas à tout le monde. S. EVR. On a introduit aujourd'hui une *liberté* douce & honnête, qui a rendu la conversation plus agréable, & les plaisirs plus purs. ID. La politesse n'est point incompatible avec une certaine *liberté* qui

plâit. BELL. Personne n'a mieux pratiqué que vous cet art obligeant, qui fait qu'on se rabaisse sans se dégrader, & qui accorde si heureusement la *liberté* avec le respect. FLEC. Quelle *liberté* s'est-elle donnée qui pût, je ne dis pas, mériter une censure, mais souffrir une mauvaise interprétation. ID. On remarque dans la conduite de cette femme, une retenue & une sévérité scrupuleuse qui condamnent jusqu'aux moindres *libertés*. BELL. On le dit aussi par simple compliment : J'ai pris la *liberté* de vous écrire ; donnez-moi la *liberté* de vous voir.

On dit aussi, qu'un homme a eu quelques *libertés* avec une femme ; pour dire, qu'il a eu des privautés. Les Précieuses sont les prudes en public, & en particulier elles descendent jusqu'aux plus honteuses *libertés*. BELL.

En parlant des Etats, le mot de *liberté* se dit à l'égard de ceux où le peuple n'est ni esclave, ni opprimé, & désigne particulièrement une forme de Gouvernement où l'autorité Souveraine est entre les mains de la Noblesse ou du Peuple. Les Grecs & les Romains ont long temps combattu pour leur *liberté*. La *liberté* du peuple est un droit inaliénable. S. EVR. Caton mérita le titre d'intrépide Défenseur de la *liberté* publique. M. ESP. Les hommes ne peuvent souffrir une entière servitude, ni une entière *liberté* : l'une est un esclavage, & l'autre une licence. S. EVR. César a opprimé, & ruiné la *liberté* de sa Patrie. Caton ne put vivre après la *liberté*, ni la *liberté* après Caton. BOUH. Sous Auguste la *liberté* ne perdit que les maux qu'elle peut causer, & rien du bonheur qu'elle peut produire. S. EVR. On se persuade que les Hollandois aiment la *liberté*, & ils haïssent seulement l'oppression. ID. C'est la *liberté* qui inspire ces pensées sublimes, & ces nobles mouvemens, qui font toute la pompe & la magnificence du discours. S. EVR. Cromwel trouva moyen de prendre la multitude par l'appas de la *liberté*. Il faut peindre un vieux Romain agité d'une *liberté* fatouche, autrement qu'un flatteur dutemps de Tibère. S. EVR. Quand une fois on a trouvé le moyen de prendre la multitude par l'appas de la *liberté*, elle suit en aveugle, pourvu qu'elle en entende seulement le nom. FLEC. Le choix des Supérieurs tient lieu de *liberté* à quelques-uns. S. EVR. Les Anglois déçus par le nom de *liberté*, en ont à la fin détesté les excès. BOSS. La *liberté* est quelquefois un peu féroce. S. EVR. Si l'on n'y prend garde, la *liberté* dégénère souvent en licence. BELL.

In vitium libertas excidit, & vim dignam lege regi.
HORACE.

Une trop grande *liberté*, & une trop grande servitude, sont également dangereuses. DAC.

LIBERTÉS, au pluriel, se dit des privilèges, de certains droits dont on est en possession. *Privilegium, immunitas*. Les provisions des Offices sont expédiées avec cette formule, Pour en jouir avec tous les droits, privilèges, *libertés*, franchises, immunités & exemptions, dont ont joui ses Prédécesseurs.

LIBERTÉS de l'Eglise Gallicane. Ce ne sont point des privilèges mais d'anciens usages reçus dans la primitive Eglise, ou d'anciens Canons, qui ont toujours été suivis en France, & qui ayant été abolis ailleurs, ont reçu le nom de *Libertés* de l'Eglise Gallicane, parce que s'y étant toujours attachée inviolablement, elle a par ce moyen maintenu sa *liberté* & sa franchise contre la servitude que les nouveautés avoient voulu introduire. *Libertates Ecclesie Gallicanae, jura, immunitates*.

Ces *libertés* ne sont autre chose que l'ancien Droit commun & canonique qu'on a observé en France dans sa pureté, & à la rigueur. On les a appelés souvent *privilèges* par humilité, & par respect pour le Saint Siège. L'Eglise de France a toujours soigneusement conservé ses *libertés*, en s'opposant aux nouveautés introduites par les Canonistes Ultramontains, particulièrement pendant

le grand schisme d'Occident, durant lequel les Papes résidoient à Avignon. Les *libertés* Gallicanes roulent sur ces trois maximes : 1°. Que la puissance donnée par JESUS CHRIST à Saint Pierre & à l'Eglise, est purement spirituelle, & ne s'étend ni directement, ni indirectement sur des choses temporelles. 2°. Que la puissance du Pape, comme Chef de l'Eglise Universelle, doit être exercée conformément aux Canons reçus de toute l'Eglise. 3°. Que le Pape lui-même est soumis au Jugement du Concile Universel, dans les cas marqués dans le Concile de Constance. Ces maximes ont été confirmées solennellement par l'Assemblée du Clergé de France en 1682. FLEURY. Le Pape ne peut accorder aucune grâce qui concerne les droits temporels, comme de légitimer des bâtards, ou de rendre les personnes capables des Charges publiques, & des effets civils. Par la même raison, on n'a point d'égards aux provisions de Cour de Rome, au préjudice des Droits des Patrons Laïques. On ne reçoit en France que l'ancien corps des Canons. Voyez DROIT CANONIQUE. En 1229, au mois d'Avril, avant Pâques, on publia au nom du Roi Saint Louis, alors mineur, une Ordonnance adressée à tous ses Sujets dans les Diocèses de Narbonne, de Cahors, de Rhodès, d'Agen, d'Arles & de Nîmes, contenant dix articles ; pour établir, dit la Préface, les *libertés* & les immunités de l'Eglise Gallicane dans ces Provinces affligées depuis si longtemps par l'hérésie & la guerre. C'est la première fois que l'on trouve ce nom de *libertés* de l'Eglise Gallicane. FLEURY, *Hist. Ecclésiast.* L. 79. C'est à dire, que c'est peut être la première fois que l'on ait qualifié du nom de *libertés* de l'Eglise Gallicane, le droit & la possession où étoit l'Eglise de France de se maintenir dans ses anciens usages.

Les Constitutions des Papes, sur tout depuis 300 ans, n'obligent point, à moins qu'elles ne soient approuvées par l'usage de l'Eglise Gallicane. On ne reçoit non plus les Conciles que pour la Doctrine, & non point pour la Discipline. ID. Les *libertés* de l'Eglise Gallicane consistent à observer l'ancien Code Canonique. Il y a eu diverses collections du corps des Canons. Voyez CANON. Sous la première Race des Rois, on observoit le Code des Canons de l'Eglise Universelle, qui étoit composé des deux premiers Conciles Généraux, de cinq particuliers de l'Eglise Greque, & de quelques Conciles tenus dans les Gaules. Ce Code a été perdu. Depuis, le Pape Adrien donna à Charlemagne le Code des Canons de l'Eglise Romaine, compilé par Denis le Petit en 527. Il avoit ajouté au Code de l'Eglise Universelle cinquante Canons des Apôtres, vingt-sept du Concile de Chalcedoine, ceux des Conciles de Sardique & de Carthage, & les Décrétales des Papes, depuis Sirice jusqu'à Anastase. C'est en quoi consistoit l'ancien Droit Canonique, avec quelques Capitulaires de Charlemagne. On l'observoit régulièrement en France, & l'on regardoit comme une entreprise sur les *libertés* de l'Eglise Gallicane, tout ce qui y dérogeoit. On y a encore recours quand la Cour de Rome veut attenter aux Droits de l'Eglise de France, & tout ce qui n'est point conforme à cet ancien Droit Canonique, passe pour usurpation. Voyez FÉVRET & PITHOU.

LIBERTÉ de Cour. Terme de Commerce. C'est l'affranchissement dont jouit un Marchand, de la Jurisdiction ordinaire des lieux où il fait son négoce, & le privilège qu'un Etranger a de porter les affaires concernant son trafic pardevant un Juge de sa Nation.

LIBERTÉ, en Mythologie. Divinité honorée des Grecs & des Romains. *Libertas*. Elle étoit représentée en Dame Romaine, tenant d'une main une javeline, & de l'autre un chapeau, ou un bonnet. On la trouve ainsi sur les médailles. On fait qu'on donnoit le bonnet à ceux qu'on affranchissoit. La *Liberté* avoit un Temple à Rome sur le mont Aventin, soutenu de colonnes de bronze, & orné de statues très-belles.

belles. Il fut bâti par le père de Tibérius Gracchus, de l'argent des amendes. La *Liberté* étoit accompagnée de deux déesses, qui étoient comme ses suivantes, Adéone & Abéone, parce que la *Liberté* est le pouvoir d'aller & de venir où l'on veut. Voy. sur cette déesse, Voilius, de *Idol. L. VIII, c. 17.*

On dit proverbialement, qu'il ne faut pas vendre la *liberté* pour tous les biens du monde.

Regnare nolo, liber ut non sum mihi. PHÆDR.

LIBERTÉ, est la devise de quelques villes d'Italie, qui portoient dans leurs drapeaux ce mot, *Libertas*, & dans leurs armoiries en chef, ou en bande, Bologne, Florence, Gènes, Luques, &c.

LIBERTIN, INE. adj. Souvent employé substantivement. Ce terme s'applique à ceux qui prennent trop de liberté, qui haïssent toute sorte de sujétion & de contrainte, & qui se laissent aller au penchant qui les porte au plaisir. Voyez **LIBERTINAGE**. *Licentior, justo solutior, æquo liberior.* Le choix des compagnies est essentiel pour les jeunes gens; parce qu'à cet âge on prend aisément les inclinations des *libertins* qu'on fréquente. On dit d'une personne ennemie de la gêne & de la contrainte, qu'elle est d'un humeur *libertine*: & de celle dont la conduite est déréglée, qu'elle mène une *vie libertine*. Une fille se persuade aisément que l'Hymen est comode pour mener une *vie libertine*.

On dit dans le même sens, c'est un *libertin*, c'est une *libertine*. Quelquefois le mot de *libertin* ne dit rien d'odieux, & signifie simplement une personne ennemie de la contrainte, qui suit son inclination, sans pourtant s'écarter des règles de l'honnêteté & de la vertu. Ainsi une femme dira d'elle-même dans un bon sens, & dans une signification délicate, Je suis née *libertine*; pour exprimer qu'elle ne fauroit se gêner, & qu'elle est ennemie de tout ce qui s'appelle servitude. BOUH. Je veux bien croire, disoit Ménage, que les honnêtes femmes que voit le P. Bouhours, parlent de la sorte: mais pour celles que j'ai hantées, je ne leur ai jamais ouï dire qu'elles fussent *libertines*. Ménage ouvroit tout, quand il s'agissoit du P. Bouhours qu'il haïssoit mortellement. L'expression que condamne si durement cet Auteur, est encore d'usage parmi les gens du bon ton. Je suis d'un humeur *libertine*. J'ai l'esprit *libertin*, & je n'aime point à traduire. VOIT.

LIBERTIN, se dit en matière de Religion, d'un homme ennemi de toute gêne, de toute contrainte, qui ne fauroit s'assujettir aux loix de la Religion, soit pour la croyance, soit pour la pratique. *Religionis contemptor.* Le P. Garassé a fait un Livre contre les Athées & les *Libertins*, qu'il appelle la *Doctrine curieuse*. Les *libertins* toujours incertains à quoi s'en tenir, renoncent & retournent à la Religion, selon les diverses révolutions qui arrivent dans leur esprit. DE VILL.

*Un libertin d'ailleurs qui, sans ame & sans foi,
Se fait de son plaisir une suprême loi,
Tient de ces vieux propos des démons & des flammes,*

*Sont bons pour étonner des enfans & des femmes,
Et qu'enfin tout dévot a le cerveau perclus.* BOIL.

LIBERTIN, vagabond, bandi, synonymes. Le dérèglement, dit M. l'Abbé Girard, est le partage de tous les trois; mais le *libertin* pèche proprement contre les bonnes mœurs; la passion ou l'amour du plaisir le domine. Voyez les autres mots.

LIBERTIN, voluptueux, débauché. Le *Libertin* ne respecte pas assez les mœurs; mais sans affecter de les braver, il est entraîné par son penchant vers le plaisir: il tient une espèce de milieu entre le voluptueux & le débauché. Voyez ces deux mots.

LIBERTINS, au pluriel, est aussi un nom de Secte. *Libertini.* M. Spanheim en parle souvent dans son

Abrégé des Religions, & il les place parmi les Anabaptistes. M. Stoupp, dans son petit Livre de la Religion des Hollandois, a fait un article séparé touchant cette Secte. Quant aux *Libertins*, dit-il, il semble qu'autant qu'il y en a, ils aient chacun leur sentiment particulier. La plupart croient qu'il y a un seul esprit de Dieu qui est répandu par-tout, qui est & qui vit dans toutes les créatures; que notre ame n'est autre chose que cet esprit de Dieu; que les ames meurent avec les corps; que le péché n'est rien, & qu'il ne consiste que dans l'opinion; que le Paradis est une illusion; que l'Enfer est un fantôme inventé par les Théologiens. Ils disent enfin que les Politiques ont inventé la Religion, pour contenir les peuples dans l'obéissance à leurs Loix. Calvin a écrit quelque chose contre ces *Libertins*. Voyez les Opuscules. Les Catholiques les ont aussi réfutés, & ils y ont mieux réussi, parce que les principes de la réformation de Calvin, ne sont pas fort éloignés des principes des *Libertins*. Quand on a secoué le joug de l'Eglise, comme a fait Calvin, il est aisé d'aller plus loin en suivant toujours le même principe, & de secouer toute sorte de joug. Les *Libertins* étoient des Fanatiques qui s'éleverent environ l'an 1525 en Hollande & dans le Brabant. Leurs Chefs furent un Tailleur de Picardie, nommé Quentin, & un nommé Chopin qui s'associa à lui, & se fit son Disciple. Cet Hérétique disoit qu'il n'y avoit qu'un seul esprit dans le monde, qui étoit celui de Dieu; que tout ce que la Foi enseignoit des Anges bons & mauvais, & de l'immortalité de l'ame, n'étoit que des fables. Il disoit que c'étoit cet esprit de Dieu qui opéroit tout le bien & tout le mal que les hommes sembloient faire; qu'ainsi c'étoit une chimère que le péché, Dieu faisant tout; qu'il ne falloit ni blâmer, ni punir, ni corriger; que la régénération spirituelle ne consistoit qu'à étouffer les remords de la conscience; la pénitence à soutenir qu'on n'avoit fait aucun mal; qu'il étoit licite, & même expédient de feindre en matière de Religion, & de s'accommoder à toutes les Sectes. Il ajoutoit à tout cela des blasphèmes contre JÉSUS-CHRIST, disant qu'il n'étoit rien qu'un je ne fais quoi, composé de l'esprit de Dieu & de l'opinion des hommes. Ce furent ces abominables maximes qui firent donner à ceux de la Secte le nom de *Libertins*. Voyez JOUET, T. I. p. 91 & 92.

Il y a plusieurs *Libertins* en Hollande, qui ont chacun leur sentiment particulier, qui outre les erreurs qu'on vient de rapporter, disent que le Paradis & l'Enfer sont des inventions des Théologiens, & la Religion une invention des Politiques. *Le même Auteur, p. 425.*

Il est aussi parlé dans les Actes des Apôtres, C. VI, d'une Synagogue de Jérusalem, qui portoit le nom de *Libertins*. *Synagoga que appellatur Libertinorum.* Voyez dans les Mémoires de Trévoux une explication de ce passage. Elle est du R. P. Hardouin.

LIBERTIN. f. m. Terme d'Histoire Romaine. L'Auteur de l'Institution du Droit Romain & du Droit François, appelle ainsi ceux que les Romains appelloient *Libertini*, & que nous nommons communément *Affranchis*. Cet Auteur s'est contenté d'écrire ce mot en lettres Italiques la première fois qu'il l'emploie: ensuite il l'écrit en caractères Romains comme les autres mots François. On a appelé *Libertins*, dit l'Auteur qu'on vient de citer, ceux que l'on avoit retirés d'une juste servitude, pour leur donner la liberté, & auxquels il restoit encore quelque marque de servitude.... Celui qui donnoit la liberté à un esclave, avoit droit de patronage & de Patron sur le *Libertin*.... Si les *Libertins* manquoient de rendre le respect à leur Patron, on les remettoit dans la servitude.... Si le *Libertin* ou l'*Affranchi* étoit mort sans enfans, on appeloit son Patron pour recueillir sa succession. Voyez cet Auteur, L. II. C. II.

LIBERTUS, signifioit *Affranchi*, mis en liberté. *Libertinus*, au moins dans les premiers tems de la République, signifioit le fils du *Libertus*, ou de celui qui avoit été *affranchi*; mais dans la suite on conso-

dit *Libertus & Libertinus*, & les meilleurs Auteurs, particulièrement les Jurisconsultes, employèrent indifféremment ces deux mots, pour signifier un Affranchi. Voyez ce Mot.

LIBERTINAGE. f. m. Déréglement dans les mœurs, vie ou conduite libertine. *Intemperans licentia, impotens libido.* On dit vivre dans un grand *libertinage*, dans un *libertinage* continu. Bien des gens, sous prétexte de défendre leur liberté, ne songent qu'à entretenir leur *libertinage*. Le *libertinage* tient beaucoup du tempérament. C'est en général le vice de celui qui se laisse aller sans aucune résistance au penchant qui le porte aux plaisirs des sens. La table, ainsi que l'amour a son *libertinage*. Je hais ces festins d'où la bienfaisance est bannie, & où le *libertinage* prend la place de la liberté. M. SCUD. Je demande quartier plus pour le *libertinage* de l'esprit, que pour celui des mœurs. AB. DE VILLARS. Voyez LIBERTIN.

LIBERTINAGE, se dit aussi du peu de respect que l'on a pour les loix de la Religion. *Religionis contemptus.* On dit qu'un homme fait profession de *libertinage*. Le *libertinage* entraîne ordinairement la corruption des mœurs.

Il s'emploie aussi quelquefois sans aucun rapport à la Religion ni aux mœurs, mais pour signifier une inconstance, une légèreté dans le caractère qui fait qu'on ne s'assujettit à aucune règle, à aucune méthode. Il y a trop de *libertinage* dans vos études, vous ne saluez jamais rien à fond. AC. FR.

LIBERTINER. v. n. Vivre dans le libertinage. Il n'est que du style familier. Cet enfant ne fait que *libertiner*.

*Un jeune écervelé qui laisse sa compagne,
Et pour libertiner, va battre la campagne.*

M. DE LA CHAUSSÉE, dans la *Fausse Antipathie*, Comédie.

LIBESSE. f. m. Nom d'homme. *Leobatus, Leubatus.* Saint Leubace, que le vulgaire appelle en Touraine Saint Libesse, étoit Disciple de Saint Ours, qui le fit Abbé d'un Monastère qu'il avoit bâti en un lieu nommé Sénapaite, aujourd'hui Senevieres, entre les rivières de l'Indre & de l'Indrois, près de la forêt de Loches. Voyez Grégoire de Tours, *Vit. Patrum*, c. 18.

LIBÉTHRA. Nom d'une fontaine de Magnésie, en Grèce. *Libethra.* Elle étoit dédiée aux Muses. Pline, *L. IV. c. 9.* Solin, c. 8. la nomme sous *Libethrius*. Conon, dans la Bibliothèque de Photius, *Cod. 186*, l'appelle *Libétres*, au pluriel, *Libethra*. Martianus, *Liv. VI. Libethris*. Quelques Auteurs veulent que ce fût une ville sur le mont Olympe, & ils disent qu'elle fut détruite par une inondation du torrent Sys; qu'Orphée y avoit été tué par les Libéthriens, & qu'il y étoit inhumé.

LIBÉTRIDES. f. f. Nom ou surnom que l'on donne aux Muses dans l'Antiquité, à cause de la fontaine Libéthra, qui leur étoit consacrée. *Libetris, idis.* Strabon croit que c'est d'une montagne de Thrace appelée *Libéthre*, que les Muses ont eu ce nom, parce qu'il y en avoit une autre qui leur étoit consacrée. Voyez-le sur cela, *L. IX. & L. X.* Le même Auteur, *L. IX.* & Virgile, *Eclog. VII. v. 21*, donnent aussi ce nom à des Nymphes. Nymphes *Libéthrides*; ce sont celles de la fontaine *Libéthra*.

LIBIDINEUX, EUSE. adj. m. & f. Qui est livré aux plaisirs des sens, qui est dissolu & lascif. Elle composa dans sa jeunesse, à l'imitation de Bocace, ce Livre si connu sous le titre de *Contes de la Reine Marguerite*, qui est un Recueil d'Histoires *libidineuses* du Cloître & du Clergé. FAIDIT. Appétits *libidineux*.

Ce mot est d'un service assez rare.

LIBIQUE. f. m. & f. Nom d'un ancien peuple des Gaules. *Libicus, a.* Les *Libiques* sont dans Pline, *L. III. c. 16 & 17*, des peuples de la Gaule Transpadane, ou d'au-de là du Pô, en Italie. *Libici.* Verceil étoit la capitale des *Libiques*. Ils étoient originaires des Saluviens, peuples de Provence, habitant d'Aix.

LIBITINAIRE. f. m. Nom d'Officier public chez les Romains. *Libitinarius.* Les *Libitinaires* avoient soin des funérailles, & de ce qui concernoit cette cérémonie. Ils fournissoient ce qui étoit nécessaire pour cela.

Ce nom vient de celui de *Libitina*: c'étoit la déesse qui présidoit aux funérailles.

LIBITINE. f. f. Terme de Mythologie. Nom d'une Déesse de l'Antiquité. *Libitina.* Plutarque dit que c'étoit Vénus. Elle avoit un Temple à Rome, & c'étoit dans ce Temple qu'on vendoit tout ce qui étoit nécessaire pour les funérailles. Plutarque dit que c'étoit pour avertir les hommes de la fragilité de la vie, & leur faire comprendre que la fin n'en étoit point éloignée du commencement, puisque la même Divinité présidoit à l'une & à l'autre. Denys d'Halicarnasse dit aussi, *L. III.* que *Libitine* étoit Vénus. D'autres croient que c'étoit Proserpine, femme de Pluton, & Déesse des Enfers. Voyez Vossius, de *Idolol. L. II. c. 27.* Le Temple de *Libitine* étoit dans un bois. Par une ancienne coutume établie par le Roi Servius Tullus, on portoit à ce Temple de l'argent pour chaque personne qui mouroit: on mettoit cet argent dans le trésor de *Libitine*, & ceux qui étoient préposés pour le recevoir, écrivoient sur un registre le nom de chaque mort pour lequel on venoit apporter cette espèce de tribut. Ce registre s'appeloit le registre de *Libitine*, en Latin, *Libitina ratio.* C'est par là qu'on savoit combien il mouroit de monde à Rome chaque année. La porte *Libitine* étoit celle par laquelle on portoit les morts hors de Rome.

LIBOIRE. f. m. Nom d'homme. *Liborius.* Saint Liboire vivoit au IV^e & V^e siècle, & fut quatrième Evêque du Mans. Voyez Surius, *T. IV. p. 279.* Baronius sur le Martyrologe, p. 322. Les Bollandistes, *Act. SS. Jun. T. II. p. 262. col. 1.* Dom Mabillon, *Annal. T. III, p. 61 & suiv.* Du Saussay, *Suppl. p. 1131.* Baillet, au 23^e de Juillet.

LIBONGOS. f. f. Sorte de grosse étoffe qui est propre pour la traite que les Européens font à Lowango & autres lieux des côtes d'Afrique.

LIBOURET. f. m. Terme de Marine, est une espèce de ligne à pêcher les maqueraux, qui a deux ou trois petites cordes où est attaché l'hameçon & l'appât. *Linea piscatoria.*

LIBOURNE. Ville de France, située dans la Guienne, au confluent de la Ile avec la Dordogne; à sept lieues de Bourdeaux, vers le Levant. *Liburnia.* *Libourne* est une ville agréable; on y fait beaucoup de commerce, parce que le flux de la mer y porte d'allez gros navires. Valois prétend que son vrai nom Latin est *Ellikonna*, c'est à-dire, *la borne de la Ile.*

LIBRAIRE. f. m. & f. Marchand qui vend des livres & qui en imprime, s'il est du nombre des Imprimeurs. *Typographus, Bibliopola, Librarius.* Un bon Livre en style de *Libraire*, est un Livre qui se débite bien, quoiqu'il soit mauvais par rapport à l'Auteur. BAY.

Ces Auteurs affamés

Mettent leur Apollon aux gages d'un Libraire.

BOIL.

Tous les Libraires ont des marques qui les distinguent, soit par les enseignes de leurs boutiques, soit par allusion à leurs noms, soit par des emblèmes & des devises propres du commerce des Livres. L'une des plus heureuses étoit celle de... Borde... Rigaud... & Artaud, qui ayant eu séparément, l'un, la figure du Temps pour devise, l'autre, l'image de la Fortune, & le troisième celle de la Vertu, s'étant associés, ils joignirent ces trois enseignes en un corps d'emblème, où le Temps tiroit la charrue, & la Vertu la conduisoit, tandis que la Fortune semoit, avec ce vers,

Semina Fortuna geminat cum Tempore Virtus.

Menestrier, Art des emblèmes.

Les Etiennes avoient conservé l'Olivier de René

Olivier. Il parut il y a quelques années à Léipsik, une Dissertation qui a pour titre, de *Librariis & Bibliopolis Antiquorum*. Ces Bibliopoles des Anciens étoient ce que nous appelons maintenant *Libraires*; c'est à-dire, Marchands de Livres, & ceux que les Anciens nommoient *Libraires*, *Librarii*, étoient ceux qui écrivoient les Livres pour le public; & pour les Bibliopoles, c'étoient les Copistes.

Il y avoit autrefois dans quelques Eglises Cathédrales une dignité qui donnoit le nom de *Libraire* à celui qui en étoit revêtu. *Librarius*. Il y en a qui croient que le *Libraire* étoit ce que nous appelons aujourd'hui *Chantre*, ou *Grand Chantre*.

LIBRAIRE, terme d'Antiquité. On appelloit autrefois en Latin Notaires, ceux qui favoient l'art d'écrire en notes abrégées, dont chacune valoit un mot; & on nommoit *Libraires* ou Antiquaires, ceux qui transcrivoient en beaux caractères, ou du moins lisibles, ce qui avoit été écrit en note. On appelle aujourd'hui en termes de Palais, l'un la minute, & l'autre la grosse. *Librarius*. Plus de sept Notaires étoient toujours prêts à écrire ce qu'il dictoit, & se soulageoient en se succédant tour à tour. Il n'avoit pas moins de *Libraires* pour mettre les notes au net. FLEURY.

LIBRAIRESSE. f. f. Femme de Libraire. *Libraria*. Ce mot ne se peut dire qu'en riant, & dans le style burlesque.

*Il est auprès de Notre Dame,
Où la Libraitelle Margot,
Lui chante bien souvent sa game.* COTIN.

LIBRAIRIE. f. f. L'Art, la profession de Libraires. *Typographorum vel Bibliopolarum Ars, conditio*. C'est un homme qui est de père en fils dans la *Librairie*. Il se plaint que la *Librairie* ne vaut plus rien, que le trafic des Livres ne va plus. Toute la *Librairie* s'est assemblée pour élire un Syndic.

LIBRAIRIE, signifioit autrefois une Bibliothèque, un grand amas de Livres. *Bibliotheca*. Henri IV. dit à Cafaubon qu'il vouloit qu'il eût soin de sa *Librairie*. COLOM. On appelloit au siècle passé dans la Maison du Roi, Maître de la *Librairie* l'Officier que nous nommons communément aujourd'hui, Bibliothécaire du Roi. M. de Thou a été Maître de la *Librairie*. M. Bignon l'est aujourd'hui. On dit aussi Garde de la *Librairie*, tant du Cabinet du Louvre, que de la suite de Sa Majesté. Les *Librairies* des Monastères étoient autant de magasins de Manuscrits. PASQ. En ce sens il est hors d'usage. Les Capucins & quelques autres Religieux disent encore, notre *Librairie*; pour dire, notre Bibliothèque.

LIBRATION. f. f. Terme d'Astronomie. C'est un balancement qu'on appelle mouvement de *libration*, ou de *trepidation*, que les Astronomes ont reconnu dans le Firmament, par lequel la déclinaison du soleil & la latitude des étoiles changent de temps en temps. *Libratio*. On attribue aussi à la lune un mouvement de *libration*, qui a été reconnu par le moyen du télescope, mais que l'on n'a pas encore bien déterminé. On prétend qu'elle a un mouvement de *libration* d'orient en occident, & du septentrion au midi, parce que dans les pleines lunes, on découvre quelquefois des parties de son disque, qu'on ne découvre point dans d'autres temps. Cela fait croire que son disque a un mouvement de *libration*, ou de balancement de côté & d'autre. On appelle aussi ces deux espèces de *librations*, l'une *libration* en longitude, & l'autre *libration* en latitude. Outre cela, il y en a une troisième espèce qu'on appelle *libration* apparente, & qui consiste en ce que, lorsque la lune est tout le plus loin qu'elle peut être du côté du midi, son axe étant alors presque perpendiculaire au plan de l'Écliptique, il faut nécessairement que le soleil éclaire du côté du Pôle arctique de la lune, quelques parties qu'il n'éclaireroit pas auparavant; & qu'au contraire, quelques unes de celles qu'il éclaireroit du côté du Pôle opposé, soient dans l'obscurité, ce qui produit les mêmes effets que la *libration* en latitude, ou le balancement du septentrion au midi; & c'est

ce qui fait que quelques Astronomes appellent cela *libration* apparente. Voyez Gregori, *Astronom. L. IV, sect. 10*, & M. Harris, au mot *Libration*.

Les observations qu'on a faites, que les taches de la lune paroissent tantôt s'éloigner du bord de la lime, & tantôt s'en approcher, ont fait juger d'abord que le globe de la lune ne faisoit point de révolution autour de son axe, comme les autres Planètes, mais qu'il étoit seulement sujet à quelques balancements semblables à ceux que l'on apperçoit dans une boule dont on change le centre de pesanteur, ce qui leur a fait donner le nom de *librations*. Ces mouvemens, irréguliers en apparence, & différens de ce qu'on a découvert dans la plupart des autres Planètes qui font leurs révolutions autour de leur axe, ont donné lieu à M. Cassini le père, de juger que cette *libration* de la lune étoit produite par la combinaison de deux mouvemens, dont l'un est celui de la lune autour de la terre, & l'autre est sa révolution autour de son axe. M. Cassini le fils a très-bien expliqué cette hypothèse dans ses *Éléments d'Astronomie, L. III, c. 3*. La lune nous paroît avoir une *libration* ou espèce de balancement, tel qu'il seroit un commencement de rotation apparente autour de son axe. La *libration* se fait d'abord d'occident en orient, ensuite d'orient en occident; de sorte que diverses régions qui lui paroissent situées vers le bord occidental ou oriental de la lune, ou se cachent ou se montrent alternativement. *Institut. Astron. p. 133*. Il y a aussi dans l'axe de la terre, en vertu de l'action de la lune & du soleil, un petit mouvement de *libration* ou de balancement, que l'on appelle proprement *nutiation*. Voyez ce mot.

LIBRATION. Voyez PONDÉRATION.

LIBRE. adj. m. & f. Qui a la liberté du choix. Ce Terme s'applique à l'être intelligent, qui a le pouvoir de faire ce qu'il veut conformément à sa propre détermination. Voyez LIBERTÉ. *Liber, solutus, immunis à necessitate*. Un homme de bon sens, exempt de toute passion, se plongera-t il jamais le poignard dans le sein? N'est-il pas libre pour cela? N'a-t-il pas le pouvoir entier & complet de le faire? Non, répondra quelqu'un; car ce pouvoir entier comprend deux choses; l'une du côté des organes, qui doivent servir aux mouvemens nécessaires pour se plonger le poignard dans le sein; l'autre du côté de la volonté, qui doit commander ces mouvemens. Il est vrai que cet homme de bon sens peut porter contre lui-même son bras armé d'un poignard; mais il ne peut pas vouloir le faire de sens froid; sa volonté ne peut pas commander ces mouvemens. La volonté ne peut rien vouloir que sous l'idée d'un bien, & qu'autant que l'objet lui est présenté comme bon; or un homme de bon sens & exempt de toute passion violente, ne peut appercevoir aucun bien à se donner la mort; il ne peut y appercevoir qu'un très grand mal: il ne peut donc pas se commander une telle action. Et c'est, en effet, ce que tout homme de bon sens expérimente en soi-même, quand il se consulte sur cet article. Il sent bien qu'il se plongeroit le poignard dans le sein, s'il le vouloit efficacement; mais il sent bien aussi qu'il ne le peut vouloir: ainsi il frémit à cette seule pensée, & son cœur lui répond qu'il ne s'y peut pas déterminer. Mais tout ce raisonnement prouve seulement, que jamais un homme de bon sens exempt de passion violente, ne voudra en effet se plonger le poignard dans le sein; & non pas qu'il n'ait pas la liberté, le pouvoir de le vouloir. Une passion violente suffit même pour le vouloir. Cette passion n'ôte pas la liberté, sans quoi il faudroit dire que jamais le suicide n'est un crime punissable aux yeux de Dieu ni des hommes; ce qui est affreux. Elle ne donne pas non plus la liberté, il seroit absurde de le dire: donc elle est dans l'homme, avant même qu'il ne soit poussé par une violente passion. L'acte seul du suicide est incompatible avec le bon

sens. Ici le principe de l'erreur, c'est qu'on exige pour la liberté un pouvoir qui, dans toute supposition, puisse être réduit à l'acte. Mais on convient que J. C. avoit pour le bien la liberté de *contradiction*, c'est à-dire, le pouvoir de le faire, ou de ne le pas faire. (Voyez le mot *liberté*.) Dira-t-on que, supposé les decrets de Dieu pour la rédemption des hommes, il auroit pu arriver, que J. C. réduisit à l'acte le pouvoir de ne pas boire le calice que son Père lui avoit donné?

LIBRE ARBITRE. Pouvoir d'agir ou de ne pas agir.

Voyez ARBITRE, LIBERTÉ.

LIBRE, synonyme d'INDÉPENDANT, Qui ne dépend de personne. Cet homme veut demeurer *libre*, & ne dépendre de personne.

LIBRE, par opposition à Esclave. *Liber, ingenuus*. Il est né *libre*, de condition *libre*. Un Esclave Maure ayant dérobé à Louis d'Avila, Général de la Cavalerie légère de l'Empereur, un beau cheval, & s'étant sauvé dans le Camp de M. de Guise, ce Général lui envoya redemander l'homme & le cheval: M. de Guise renvoya le cheval: mais pour l'homme, il répondit, qu'étant passé en France, il étoit *libre* par un privilège du Royaume. BRANTOME.

LIBRE, par opposition à Captif, prisonnier. Il a été long temps en prison, dans les fers; mais enfin le voilà *libre*.

LIBRE, signifie aussi, Qui n'est nullement contraint, nullement gêné; & il se dit des personnes & des dispositions corporelles, & même des animaux, & des choses inanimées. Il est *libre* dans sa taille. Il a la taille *libre* & aisée. Avoir une contenance *libre*, un air *libre* & dégagé. Il a le corps *libre* & agile, il fait bien ses exercices. Ac. FR. Ce cheval a l'air *libre* & dégagé. Un globe a son mouvement *libre* sur ses pôles; une porte sur ses gonds. On dit aussi, qu'on a le ventre *libre*, quand on n'est point constipé. Cette chute d'eau est *libre*, n'est point forcée.

On dit qu'on a la voix *libre*, la parole *libre*, quand on n'a point d'empêchement dans la parole, dans la voix.

On dit que les suffrages sont *libres*, quand chacun peut dire son avis dans une Assemblée: que les chemins sont *libres*, quand on n'y rencontre aucun embarras: que la mer est *libre*, quand on peut naviguer sans craindre les ennemis, les Corsaires, &c.

LIBRE, signifie aussi, Qui est exempt de passion. Celui-là est véritablement *libre*, qui se commande à soi-même. DAC. Mon ame est *libre*, & exempt de crainte. S. EVR. Mon cœur est *libre* de passion. BOIL.

Libre de soins, de soucis, employé avec un régime, il signifie la même chose que *délivré*.

*Heureux qui, satisfait de son humble fortune,
Libre du joug superbe où je suis attaché,
Vit dans l'état obscur où les Dieux l'ont caché!*
RAC.

LIBRE, se dit aussi de ce qui est dégagé de tout obstacle, de tout préjugé. L'amour ne nous laisse pas des yeux assez *libres* pour trouver des défauts dans la personne aimée. S. EVR. L'Auteur est demeuré dans l'obscurité, pour laisser les jugemens plus *libres* & plus équitables. P. DE CL.

LIBRE, signifie, Impudent, indiscret, licencieux. *Aquo liberior, licentior*. Les femmes perdent leur crédit, par les manières trop *libres* où elles s'émanicipent quelquefois. BELL. On interprète mal les discours trop *libres* qui vous échappent. S. EVR. *Libre* en ses discours.

LIBRE, signifie encore, Familier, facile. *Familiaris, popularis*. Les personnes polies se gardent bien de se rendre trop *libres*, & de se familiariser avec les Grands. Il faut être bien *libre* avec un homme, pour lui emprunter de l'argent. Il a un *libre* accès, une *libre* entrée dans cette maison.

LIBRE, s'emploie aussi comme synonyme de *franc*. *Sincerus, apertus*. Mais la franchise se tient

plus dans les justes bornes. L'homme *libre*, qui a l'air *libre*, franchit plus aisément la barrière des égards: il est plus indépendant. S'il est trop *libre*, il devient audacieux. C'est un esprit *libre* qui ne fait point dissimuler.

La libre vérité fut toujours mon étude. BOIL.

Il y a du plaisir dans le commerce d'une personne qui a l'air franc & *libre*, & qui vous montre son cœur par ses paroles & par ses actions. M. SCUD.

On appelle aussi un Etat *libre*, une République gouvernée par des Magistrats élus par des suffrages *libres*. *Status Democraticus; Democratia*. Les Grecs & les Romains ont long-temps été *libres*. Le peuple Romain ne fut moins *libre* pendant le gouvernement d'Auguste, que pour être moins séditioneux. S. EVR. On appelle en Allemagne villes *libres*, ou villes Impériales, les villes qui ne sont soumises à aucun Prince particulier, & qui sont gouvernées par leurs Magistrats comme des Républiques. Il y avoit dans l'Empire Romain des villes *libres*: c'étoient celles auxquelles l'Empereur, de l'avis ou de l'agrément du Sénat, laissoit la liberté de choisir leurs Magistrats, & de se gouverner selon leurs loix. *Libere civitates*.

On appelle des vers *libres*, non pas seulement ceux où il entre des paroles *libres* & deshonnêtes, mais ceux qui sont de mesure inégale, mêlés de grands & de petits vers, & qui n'observent pas la même intercalation des masculins & des féminins. *Versus soluti*. Les Italiens les appellent *Versi sciolti*.

On dit à l'imperfonnel, Il vous est *libre* de faire ce que vous voudrez, *Tibi licet*: il lui est *libre* d'aller où il lui plaira; pour dire, vous pouvez faire ce que vous voudrez; il peut aller où il lui plaira.

On dit proverbialement à ceux qui s'excusent de faire quelque chose, les volontés sont *libres*.

LIBRES. s. m. Nom de secte. *Liber, a*. Les *Libres* sont des hérétiques du XVI^e siècle. C'est une secte Anabaptiste. Ils prirent le nom de *Libres*, parce que, suivant le principe des Anabaptistes, ils ne reconnoissoient l'autorité d'aucune Puissance, ni Ecclésiastique, ni Séculière. Outre cela, les femmes étoient communes parmi eux. Ils appeloient les mariages incestueux, des mariages spirituels. Ils défendoient aux femmes d'obéir à leurs maris, lorsqu'ils n'étoient pas *Libres* comme elles, mais d'une autre secte. Ils prenoient le nom d'hommes divinifiés, parce qu'ils croyoient que le baptême les rendoit impeccables, & qu'ils enseignoient qu'il n'y avoit que la chair qui pêche. PRATÈOLE, au mot LIBERI. JOYET, T. I, p. 470.

LIBREMENT. adv. Avec liberté, sans contrainte. *Liberè, ingenuè*. Je vous ai parlé de cette affaire *librement*. Il ne faut pas parler trop *librement* des Grands. La prudence ne permet pas de dire *librement* tout ce qu'on pense, de juger si *librement* des choses.

LIBREMENT, signifie encore, sans égard, sans circonspection. C'étoit une maxime des Stoïciens, que le Sage dit les choses *librement*; c'est-à-dire, qu'il n'est pas besoin de prendre tant de détours, ni de chercher tant d'adoucisement pour exprimer tout ce qui peut blesser les oreilles délicates, & faire naître des idées obscènes. S. EVR. Les hommes qui aiment la liberté en toutes choses, veulent donner leurs encens *librement*. BELL.

LIBREMENT, signifie aussi, Familièrement, sans cérémonie. *Audaçter*. Ce Cavalier entre *librement* partout. Dans ce sens *librement* se prend aussi en mauvaise part: Vous en usez un peu *librement*, c'est-à-dire, avec un peu trop de familiarité.

LIBRIPENS. Terme d'Histoire Romaine. C'est le nom Latin de celui qui pesoit l'argent qu'on donnoit aux soldats pour leur paie. C'étoit proprement le Fermier du poids public: celui qui tenoit la balance, lorsqu'on émancipoit quelqu'un à prix

d'argent. Le *Libripens* étoit encore celui qui tenoit la livre de cuivre dans la cérémonie de la passation du Contrat de Vente appelé *mancipatio*. *Mancipatio* ou *mancipatus*, signifioit aliénation de fonds privilégiés aux citoyens Romains, qui se faisoit avec les formalités requises, en se servant de certains termes formels, en présence d'un certain nombre de témoins, & de celui qui tenoit la balance & pesoit l'argent. Dans ces occasions & dans d'autres encore, l'argent se pesoit & ne se comptoit pas.

LIBUM. f. m. C'est ainsi qu'on appeloit un gâteau fait de farine, de miel & d'huile qu'on offroit aux dieux dans les Sacrifices.

LIBURNE. f. f. Bâtiment à rames dont les Anciens se servoient : il alloit fort vite. *Liburna*. Suidas dit que les *Liburnes* étoient des bâtimens qui servoient à la guerre. C'étoit une espèce de petit vaisseau, bon voilier dont se servoient les Liburniens. Il y en avoit à voiles & à rames. Horace l'appelle *Liburna*, Suétone, *Liburnica*, en sous entendant *navis*.

LIBURNIE. Nom de Contrée. *Liburnia*. C'étoit anciennement une partie de l'illyrie. En la prenant en général, elle comprenoit le pays des Japides, & s'étendoit le long de la mer Adriatique, depuis l'Istrie, jusqu'à la rivière de Kerka ; qui la séparoit de la Dalmatie. On met aujourd'hui dans ce pays, la Morlaquie & le Comté de Zara ; mais la *Liburnie* prise en particulier, ne comprenoit que cette dernière Province, étant renfermée entre la rivière de Kerka, & celle de Zermagna. MATY.

LIBYE. Nom de pays. *Libya*. On donna anciennement ce nom à toute cette partie de l'Afrique, qui est au couchant, & qui a au levant l'Egypte & l'Éthiopie, l'Océan Éthiopien au midi, l'Atlantique au couchant, & la mer Méditerranée au nord. On la divisoit en deux parties générales, la *Libye* intérieure ou ultérieure, étoit au midi, & comprenoit le Zara ; la Nigritie & la Guinée. La *Libye* citérieure ou extérieure, étoit vers le nord, & renfermoit tout le Biledulgerid & toute la Barbarie. Cependant on donnoit quelquefois à la *Libye* extérieure des bornes plus étroites, & alors elle étoit entre l'Afrique propre & l'Egypte, répondoit au Royaume & au désert de Barca, & renfermoit la Marmarique, la Cyrénaïque & la *Libye* extérieure, encore plus proprement dite, qui joignoit l'Egypte, & qui est maintenant la partie orientale du Royaume & du désert de Barca. MATY.

La *Libye* Phénicienne étoit une partie de ce que nous appelons aujourd'hui Royaume de Maroc. Elle fut nommée Phénicienne, parce que les Carthaginois y avoient envoyé Hannon avec soixante galères à cinquante rames, pour y conduire des colonies, & la peupler. MARMOL, L. I, c. 6.

La *Libye* Marmarique, ou Pentapolis, est en partie dans la province du Royaume de Tunis nommée Zeb : elle avoit autrefois cinq belles villes, Bérénice, Arsinoë, Ptolémaïs, Apollonie & Cyrène, qui toutes ont été ruinées. MARMOL, L. I, c. 6.

Ce nom de *Libye* vient du Latin *Libya*, qui est formé du Grec *Λιβυα*. Selon S. Jérôme, la *Libye* a pris son nom de Laabim, fils de Misraïm. *Gen. X, 13*. Selon d'autres, il lui vient de *Libye*, femme de Neptune.

On dit les sables de la *Libye*, pour marquer un lieu, un pays extraordinairement chaud, aride. Ce sont les sables de la *Libye* ; ce pays est sec comme les sables de la *Libye*.

LIBYE. f. f. Nom d'une femme. *Libye*. *Libya*. C'est elle, selon la Fable, dont la Libye a pris son nom. *Libye* étoit fille d'Épaphus & de Cassiopée. Natalis Comes, L. II. *Mithol. c. 1*, dit qu'Épaphus fut l'époux de *Libye*, & non pas son père, & qu'il bâtit Memphis. Il rapporte au L. VIII. c. 1. qu'Isacius dit que l'Océan, outre Thétis, eut deux autres femmes, Parthénope & Pampholyge, & que de Pampholyge il eut deux filles, Asie & *Libye* ; mais je ne trouve nulle part que *Libye* fût fille de Memphis, & par elle

filles du Nil, comme on l'a dit dans le Moréri.

LIBYEN, ENNE. f. m. & f. Nom de peuple, habitant, originaire de Libye. *Libys*. On croit que ce sont les Laabim, ou les descendants de Laabim, dont il est parlé, *Gen. X, 13*. Voyez ci dessus LAABIM. Hérodote dit que les *Lybiens* n'adoroient aucun autre dieu que le Soleil & la Lune.

LIBYQUE. adj. Qui appartient à la Libye. *Libycus*.

L I C.

LICANIENS. f. m. pl. Sorte de Troupes irrégulières de l'armée de la Reine de Hongrie, dont les Gazettes parlent souvent.

LICANTHROPE. Voyez LYCANTHROPE.

LICAR. f. m. Nom d'homme. *Glycerius*, *Licerius*. Saint *Licar*, que d'autres appellent Saint Liziet, Saint Lézer & Saint Licer, & plusieurs même par corruption, Saint Léger, étoit Espagnol de naissance. BAILLET, au septième d'Avril il fut élu Évêque de Conserans en 504. & fut le second de cette ville. En 506. il assista au fameux Concile d'Agde, & mourut vers l'an 548.

LICATE. (la) *Leocasta*. Ville de Sicile, dans la vallée de Noto, avec un port sur la côte méridionale.

LICE. f. f. Champ clos, carrière où combattoient les anciens Chevaliers, soit à outrance, soit par galanterie, dans les joûtes & tournois. *Stadium*, *curriculum*, *carceres*. On l'appeloit ainsi, parce qu'il étoit fermé de barrières, ou de pieux & de toiles. On a inventé en France les *lices* doubles, afin de faire courir les Chevaliers l'un d'un côté, & l'autre de l'autre, & afin qu'ils ne se pussent rencontrer que du bout de leurs lances ; ce qui étoit moins dangereux. Ce Chevalier se présenta pour entrer en *lice*. On dit, tant au propre qu'au figuré, qu'un homme fuit la *lice*, quand il évite le combat, ou la dispute. Il n'osa entrer en *lice* avec ce savant homme. MAUCROIX. C'est-à-dire, au figuré, s'engager publiquement dans quelque contestation.

LICE, se dit aussi de la batrière qui borde la carrière d'un manège, & d'un garde-fou de pont de bois. DAVILIER.

LICE, se dit aussi d'une simple carrière à courre la bague, & à disputer le prix de la course. *Hippodromus*.

Du Cange dérive ce mot de *licia*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour des clôtures de camp, ou de villes, parce qu'on les faisoit autrefois de cordes entrelassées ; ou de *lissa*, quia *campum clauderent instar listarum panni*.

LICE, sorte de fabrique de tapisserie, qu'on appelle de haute-lice, quand le fond sur lequel les ouvriers travaillent, est tendu du haut en bas ; & de basse-lice, quand il est couché tout plat. On dit aussi absolument une haute-lice, une basse-lice, pour dire, une tapisserie de haute-lice, de basse-lice.

Passé-LICE, Haute-LICE. A Bruxelles & aux Gobelins à Paris il y a deux façons de faire la tapisserie, toutes les deux différentes de la pratique ordinaire : l'une se nomme la Basse-lice, & l'autre la Haute-lice. Pour la basse-lice, la chaîne est tendue sur un châssis de toute la longueur de la pièce ; elle est d'estame ou de laine torse blanche, le patron est par-dessus, & l'Ouvrier en voit le dessin au travers de la chaîne. L'Ouvrier tient des bobines de soie ou d'estame, suivant la pièce, de différentes couleurs ; avec les doigts d'une main il lève le fil qui répond à la couleur du dessin qui est dessous, & de l'autre main il fait passer la bobine de cette couleur, & frappe ferme les fils avec un peigne d'ivoire. Dans plusieurs de ces châssis la chaîne passe, comme dans le métier de Tisserand, au travers des *lices* & des marches, & l'on ouvre les fils de la chaîne pour jeter la navette, quand il faut faire un long trajet, comme pour les fonds, les colonnes, les grandes élévations.

Dans la haute-lice la chaîne est suivant la pièce ; le patron est droit par derrière, & le trait est tracé

en charbon sur le devant de la chaîne. L'Ouvrier a le dos au jour pour mieux voir le patron; il lève les fils l'un après l'autre, il passe la bobine comme dans la basse-lice, & frappe ferme avec le peigne. Tout ce travail est presque aussi long que le travail à l'aiguille, & les Ouvriers qui y sont occupés font payer chèrement les connoissances qu'ils doivent avoir de la peinture, & leur habileté pour bien nuancer les couleurs. *Transact. Phil. 1741. p. 146.*

LICE, femelle de chien de Chasse, destinée à faire race. *Canis venatica proleteria.* Une bonne lice. Faire couvrir une lice. Une lice nouée, c'est-à-dire, une lice pleine. Voyez LYCE.

LICENCE. f. f. Vieux mot, synonyme de permission. Dans ce sens, il est vieux. Il a fait cela, sans la licence de son Supérieur. Justinien avoit ordonné que l'on passeroit quatre ans dans l'étude des Loix. Ceux qui avoient satisfait à cette obligation, étoient dits avoir licence & permission de se retirer des études. C'est de-là que ce nom est venu dans ce sens. Voyez HORMAN, & MARCELLIUS PATAVINUS, *Defensor pacis, Part. II. c. 11.*

LICENCE, se dit aussi de l'abus de ces permissions, qu'on étend trop loin; ou de la hardiesse, ou de la liberté qu'on prend soi-même. *Licentia.* Vous prenez un peu trop de licence. Cet homme s'émancipe de plus en plus, & prend toujours quelque nouvelle licence. Vous vous donnez la licence de gloser sur l'Écriture, & de l'interpréter à votre mode.

LICENCE signifie aussi, libertinage, dérèglement dans les mœurs, dans les actions, dans les paroles, & dans toute la conduite de la vie. *Libido, nimia licentia.* Rien ne peut réprimer la licence de la jeunesse.

Enfin de la licence on arrêta le cours. BOIL.

Abandonner une ville à la licence du Soldat. ABLANC. Les ames pieuses gémissent profondément sur la corruption & la licence effrénée du siècle. BOSS. Dès que la licence n'a plus de frein, les Sectes se multiplient à l'infini, & l'opiniâtreté est invincible. FLÉCH. Arrêter la licence par la terreur du supplice. PAT. Si on ouvre la porte à la licence, comment se défendre de la calomnie? ID. Il étoit armé des Loix pour réprimer la licence. FLÉCH. Les mauvaises habitudes qu'il avoit contractées à la Cour, se fortifièrent parmi la licence des armes. BOUHOURS.

*Et jamais on n'a vu la timide innocence,
Passer subitement à l'extrême licence.* RAC.

En morale, ce terme exprime une liberté trop grande, contraire au respect, à la retenue, en général aux loix des mœurs. Dans les arts, c'est un relâchement qu'on se permet contre les loix de ces arts.

LICENCES, en Peinture, sont des libertés que prennent les Peintres de se mettre au-dessus des loix de la perspective & des règles établies par l'usage. Il y a de grandes licences dans un tableau.

LICENCE Poétique, est une liberté que prend le Poète, contre les règles du langage, ou de l'Art. Il ne faut pas prendre un dérèglement d'imagination pour une licence poétique. S. ÉVR. Ce que vous appelez licence poétique, est une faute que vous excusez sous ce nom-là, pour imposer au public. G. G. Anciennement on donnoit aux Poètes des licences infinies. En prenant les divers dialectes de la langue Grecque, ils pouvoient allonger un mot s'il étoit trop court, & l'accourcir s'il étoit trop long; mais on vint peu à peu à reconnoître le ridicule de ces licences, elles furent retranchées les unes après les autres, & les Poètes dépouillés de leurs privilèges. FONT. Nos vieux Poètes faisoient de la langue ce qu'il leur plaisoit, & l'assujétissoient à tous leurs besoins, & même à leurs caprices. *Et data Romanis venia est indigna Poëtis.* Quoique, à parler en général, la Poésie ait plus de liberté que la prose, les licences poétiques doivent

avoir des bornes. Les bons Poètes ne se dispensent point des règles de la Grammaire, & ne se permettent rien contre la langue, quelque liberté qu'ils donnent à leur imagination.

LICENCE, en termes de Musique, se dit des dissonances & de ce qui est contre les règles & les progressions naturelles de l'harmonie. Dès que la basse fondamentale descend de septième ou monte de seconde, on commence à appercevoir de la licence, quoique la dissonance puisse y être préparée & sauvée d'une consonnance. Cependant cet intervalle devant toujours son principe au bon goût qu'à la nature, puisqu'il ne se trouve point dans les opérations les plus naturelles, faisant partie du corps harmonique, de même que les autres intervalles qui composent l'accord parfait, c'est aussi de lui seul que provient la licence; en quoi ceux qui disent que nous ne devons la licence qu'au bon goût, sont bien plus excusables que ceux qui, sans écouter la raison ni l'expérience, rejettent toutes les licences qui ne tombent point sous leurs sens. C'est donc dans cette progression de la basse fondamentale, en descendant de septième, ou en montant de seconde, que la licence commence à s'appercevoir, puisque la cadence rompue en est formée; interruption qui choque l'oreille en quelque façon; car c'est dans le même moment où la conclusion désirée semble devoir se faire sentir par une cadence parfaite, que l'oreille est surprise par cette interruption. Or cette surprise ne provient que de ce qu'on s'éloigne du naturel, & l'on ne peut s'en éloigner que par licence. De plus, si la progression naturelle à la basse fondamentale est de descendre de tierce, de quinte, & même de septième, pour faire paroître la dissonance préparée & sauvée, nous devons encore attribuer à la licence les progressions renversées de ces premières, où la dissonance peut être entendue sans préparation. En un mot, tout ce qui s'écarte de ce principe naturel, soit dans les premières progressions, soit dans la supposition ou dans l'emprunt du son fondamental, soit dans l'altération de nos deux accords fondamentaux, tout cela, dis-je, ne peut être attribué qu'à la licence. RAMEAU.

LICENCE, se dit aussi des Lettres qu'on prend dans les Universités, tant en Théologie, qu'en Droit, & en Médecine, c'est le degré qui donne le droit de lire & d'enseigner publiquement en vertu des Lettres que l'on en obtient, & que l'on appelle Lettres de Licence. *Diploma, vel Littera relationis in album Doctorem.* Les Ecoliers de Droit vont prendre leurs licences à Orléans, à Bourges. Il faut communiquer ses licences, pour être reçu Avocat.

LICENCE, en Sorbonne, est un temps de deux années que les Bacheliers passent à assister aux Actes, & à y disputer, avant que de pouvoir obtenir le degré de Licencié. La licence s'ouvre de deux ans en deux ans. Il est entré en licence de cette année. Ils sont tant de cette licence. Il y a aussi de ces licences en la Faculté de Médecine, & dans celle de Droit.

LICENCIEMENT. f. m. Dans l'art militaire, est l'action de congédier & de renvoyer des troupes, dont on n'a plus besoin. *Militum missio, dimissio.* Quand la Paix est publiée, on fait le licenciement des Troupes. Après le licenciement des Troupes, il ordonna que, &c. ABLANC.

LICENTIER. v. a. *Milites missos facere.* C'est congédier en tout ou en partie, renvoyer les troupes dont on n'a plus besoin, les congédier de son service. Après la paix on licencie ordinairement une partie des troupes.

Se LICENCIER. v. récip. Qui signifie engénéral, sortir des bornes du respect, du devoir de la retenue de la modestie, &c. S'émanciper. *Audere, sibi sumere.* Se licencier en paroles. Se licencier à des paroles hardies. Se licencier jusqu'à faire, jusqu'à dire. Plus elles chercheront à s'émanciper & à se licencier, plus elles seront exposées aux mécontentemens & aux ennuis. BOURDALOUE, *Exh. T. I. p. 223.*

LICENCIER, signifie aussi, donner le degré de licence. *In album Doctorem referre, adscribere.* On a licencié

cet Ecolier à Orléans. Cet autre s'est fait *licencier* à Poitiers.

LICENCIÉ, ÉE. part.

LICENCIÉ. *s. m.* Celui qui a obtenu le degré de la licence. *Licentiatus*. Presque tout les Officiers de Judicature d'Espagne, ne sont connus que sous le nom de *Licenciés*. Pour obtenir le nom de Docteur, ou de *Licencié* en Droit-Canon, en Droit-Civil, ou en Médecine, il faut avoir étudié sept ans; & pour le degré de *Licencié*, ou de Docteur en Théologie, dix ans.

LICENCIUEMENT. *adv.* D'une manière licentieuse, déréglée. *Immoderato, justo licentius*. Retirez-vous de cette maison, on y vit trop *licencieusement*. Je me suis prêté *licencieusement* & inconsidérément au désir qui me piquoit. MONT. J'ai permis à mon esprit de penser *licencieusement* sur les matières de la Religion. S. EVR.

LICENCIEUX, EUSE. *adj.* Qui prend trop de liberté, & de licence; qui sort des bornes du devoir; du respect, de la retenue, de la modestie, &c. *Justo solutio, a quo liberior*. Ce jeune homme est *licencieux* en paroles, il dit des choses trop hardies, sales, impies, & trop *licencieuses*. Il mène une vie libertine & *licencieuse*. Pertinax, vigoureux défenseur de la discipline militaire, se vit immoler à la fureur des soldats *licencieux*, qui l'avoient, un peu auparavant, élevé, malgré lui, à la souveraine puissance. BOSSUET.

LICER. *Voyez LICAR.*

LICER (Saint), ou Saint Lizier de Consérans. *Licium Conseranum*. Petite ville de la Gascogne en France. Elle est capitale du Consérans, & située sur une petite rivière, à sept lieues de Saint Bertrand de Comminges, vers le levant.

LICERON. *Voyez LISSERON.*

LICH, ou LICHA. Nom d'un bourg de la Wettérvie, situé dans la partie orientale du Comté de Solms, sur la rivière de Wetter, à deux lieues de la ville de Giefen, & un peu davantage de celle de Butzbach. *Licha*. MATY.

LICHARDER. *v. n.* Vieux mot. Prendre les meilleurs morceaux de la table.

LICHE. *Voyez LAODICÉE.*

LICHEFRION. *s. m.* Nom d'une sorte de poite. *Voyez LANSAC*, c'est la même chose.

LICHEN. *s. m.* C'est le nom que les Botanistes donnent à une espèce de plante parasite, qui vient sur l'écorce des arbres, qui est faite comme une espèce de croûte mêlée de jaune & d'un blanc-salé. M. de Réaumur dit que les plus dangereuses des plantes parasites, sont les lichens. Ils empêchent tellement l'arbre de profiter, que si l'on n'y peut remédier en raclant ces lichens, & en incisant l'écorce jusqu'au bois, il vaut autant l'arracher. Les lichens viennent aussi contre les murailles; ce qui ternit la blancheur des pierres & des plâtres dans les bâtimens. Ces lichens sont souvent imperceptibles, ou du moins si fins, que M. de Réaumur dit qu'il en a découvert sur des murs qu'on auroit crû simplement charbonnés ou enfumés. Ceux qui viennent sur les arbres sont beaucoup plus grands. On s'en sert contre les dartres, d'où ils ont tiré leur nom, parceque la dartre s'appelle en Latin *lichen*. Ce n'est qu'improprement qu'on peut appeler plantes parasites, les mousses, les lichens. *Voyez-en la raison au mot PARASITE.*

LICHEN de Grèce. Plante propre pour la teinture en rouge, qui se trouve communément sur les rochers d'Amorgos & sur ceux de Nicourio, qui sont des îles de l'Archipel. On s'en sert à peu près comme on fait en France de la pérelle d'Auvergne. Cette plante croît par bouquets grisâtres, longs d'environ deux ou trois pouces, divisés en petits brins, presque aussi menus que du crin. Ces bouquets sont partagés en deux ou trois cornichons courbés en faucille, déliés à leur naissance, mais épais à leur extrémité, qui est quelquefois terminée par leurs pointes; car ces cornichons sont garnis dans leur longueur d'un rang de bassins plus blancs que le reste: toute la plante est

solide, blanche, & d'un goût salé. *Lichen Græcus, polypoides tinctorius*.

LICHFELDE, LISFELDE, LICHFIELD. Nom d'une petite ville d'Angleterre. *Lichfeldia*. Elle est dans le Comté de Stafford, entre la ville de ce nom, & celle de Coventer, à quatre lieues de la première, & à six de la dernière. *Lichfelde* est située le bord d'un marais, qui la couvre du côté du couchant: elle a un Évêché suffragant de Cantorbéry. On voit près de cette ville le lieu nommé le Wal, où sont les ruines de l'ancienne *Oregetum*, ville des Cornaviens. MATY. M. de Lisle écrit *Lichfeld*.

LICHI. *Voyez LICHI.*

LICHING. Ville de la Chine, dans la Province de Xansi, au département de Lugan.

LICHO. Nom d'une petite rivière de la Natolie. *Lycus*. Elle coule près de Bambucale & d'Eschihiatar, dont le premier est sur les ruines de l'ancienne Hérapolis, & le dernier sur celles de l'ancienne Laodicée, & peu après elle se décharge dans le Mare. MATY.

LICHESTENSTEIN. Ville de Suisse, dans le Tockenbourg. C'est-là que s'assemble le Conseil de Tockenbourg.

LICTEMBERG. Château de France dans la Basse-Alsace, au Diocèse de Strasbourg, à cinq lieues de Haguenau.

LICIÈRE. *s. f.* Nom d'une Sainte que l'on honore à Sens. *Liceria*. M. Chastelain en parle au 6. de Janvier.

LICIN. Ville de la Chine, dans la Province de Xantung, au département de Cinan.

LICINIA, LICINIUS. *s. f.* Nom d'une famille Romaine. On retient toujours ces noms Latins dans notre langue. *Licinias, Licinia*. La famille *Licina*. L'empereur *Licinius*. Crassus Calvus, Mutianus, Muræna, Proculus Stolo, Sura, sont des surnoms des *Licinias*, ou de la famille *Licina*. La famille *Licina* n'étoit que Plébéienne, mais une des plus illustres entre les Plébéiennes. Elle étoit divisée en deux branches. Il faut dire *Licinius*, & non pas *Licinien*, & au pluriel les *Licinias*, & non pas les *Licinienis*; autrement, on ne met point de différence entre *Licinius* & *Licinianus*.

LICITATION. *s. f.* Terme de Jurisprudence. Action qu'on poursuit contre des copropriétaires d'un héritage possédé par indivis, afin que la propriété en appartienne à un seul, en remboursant ou dédommageant les autres; ou afin que chacun obtienne la part qui lui appartient en son juste prix & valeur, suivant qu'il sera estimé ou enchéri en Justice. Vente d'une immeuble qui appartient en commun à plusieurs copropriétaires ou cohéritiers, & qui ne peut se partager commodément, ou que l'on n'a pas voulu partager. *Licitatio*. La *licitation* se peut faire à l'amiable sur des estimations faites par Experts convenus, ou à la rigueur en Justice, par des enchères & une adjudication dans les formes.

LICITE. *adj. m. & f.* Qui est permis par les Loix. *Licitus, concessus*. Le trafic ne se doit faire qu'à des conditions honnêtes & licites. L'intérêt d'une rente n'est *licite* qu'au taux du Roi. Il n'a guère d'usage que dans le Didactique.

LICITEMENT. *adv.* D'une manière licite, sans aller contre la Loi. *Jure, salvis legibus*. Les Prêtres peuvent prendre *licitement* quelque rétribution pour leurs Messes, selon la taxe de leur Diocésain.

LICITER. *v. a.* Terme de Jurisprudence. Poursuivre la vente & adjudication d'un bien possédé par indivis par plusieurs, & qui ne peut commodément se partager. *Licitari*. Ces cohéritiers se brouilloient toujours dans le partage des loyers d'une maison commune, ils ont été contraints de la *liciter* entr'eux, ou de la faire *liciter* en Justice. Faire *liciter* une charge.

LICITÉ, ÉE. part.

LICIUM. *s. f.* Terme Latin, dont les Antiquaires se servent en notre langue. *Licium*. Le *Licium* étoit une ceinture que portoient les Officiers établis pour exécuter les ordres des Magistrats, comme l'apprend

Apulée dans son Apologie; & c'est de là, selon le même Auteur qu'étoit venu le nom de *Licteur*. JOURN. DES SAVANS 1714. p. 395. Cet habillement des *Licteurs*, appelé *Licium*, étoit de différentes couleurs, comme on le voit par un passage de Pétrone. *Nec longè à præcone Asciltos stabat, amictus veste discolorata, atque in lance argentea indicium & fidei præferabat.* Id.

LICO, LAGO-LICO. Voyez LIASIO.

LICODIA. Nom d'un bourg de la Sicile. *Licodia*. Il est vers le milieu de la vallée de Noto, près de la source du Drillo, à douze lieues de Siracuse, du côté du couchant. MATY.

LICOIR. f. m. Voyez LISSOIR.

LICOL. Voyez LICOU.

LICOLA, LAGO DE LICOLA, ou le Lac LUCRIN. *Lucrinus*, & *Bajanus Lacus*. C'étoit anciennement un lac renommé par la grande quantité d'excellens poissons qu'on y prenoit. L'an 1538 un tremblement de terre y éleva une montagne de cendres; & changea le reste en un marais qui ne produit plus que des roseaux. On donne aussi le nom de *Licola* aux vestiges d'un canal, que Néron avoit entrepris de faire, depuis le golfe de Pouzzol, jusqu'à la ville d'Osie.

LICONDA. Voyez LARCUDIA.

LICORNE. f. f. *Monoceros*, *unicornis*. La *licorne* se trouve seulement dans l'Afrique. Son vrai pays est dans la Province d'Agoas, au Royaume des Damotes, en Ethiopie. C'est un animal fort craintif qui se retire dans les bois, & qui pourtant se hasarde quelquefois à venir dans la plaine. Il a une corne blanche au milieu du front de cinq palmes de longueur. Il est de la grandeur d'un cheval de la médiocre taille, d'un poil brun, tirant sur le noir, ayant le crin court peu fourni & noir, aussi bien que sa queue. Le P. Lobo dans ses Voyages rapporte plusieurs témoignages de gens qui en ont vu; & c'est ainsi que l'a décrit Vincent le Blanc dans son voyage d'Afrique: mais cet Auteur est fort suspect, aussi bien qu'André Thévet, qui écrit que le Roi de Monomotapa le mena à la challe de la *licorne*, qui est fréquente, dit-il, en son Royaume; & qu'il lui fit présent de deux cornes de *licorne*, qu'il rapporta en France, dont il en donna une au Roi, & qui est celle qu'on voit au Trésor de Saint Denis; & il croit qu'elle vient des dents d'éléphant travaillées par les Ouvriers. Il y en a une fort grosse à Strasbourg de sept à huit pieds, qui est tortillée. Toutes celles du Trésor de Venise sont différentes: Pline dit que le premier qui a écrit de la *licorne*, est un nommé Crélius, qu'Aristote dit être un Auteur fort suspect. Elien n'en parle qu'en doutant, André Marin, Médecin de Venise a fait un Traité de la fautive opinion de la *licorne*. Les autres Auteurs qui en ont écrit, sont Philostrate & Solin, Aeneas Sylvius, qui est le Pie II. Marc Paule Vénitien, Alceus Cadamustus, Louis de Berthame dans son Voyage d'Ethiopie, Gesner, Garcias ab Horto, &c. Les uns disent, qu'elle ressemble à un cheval, ou poulain, les autres à un âne, les autres à un cerf, ou à un bouc par sa barbe, les autres à un éléphant, les autres à un rhinocéros, les autres à un lévrier. Munster & Thévet disent que c'est un amphibie, vivant dans l'eau & sur terre, & que sa corne est mobile selon la volonté de l'animal. D'autres disent que sa force consiste en sa corne, & que quand elle est poursuivie par les Chasseurs, elle se précipite du haut des rochers, & tombe sur sa corne, qui soutient tout l'effort de sa chute, en sorte qu'elle ne se fait point de mal. Enfin, tous les Auteurs rapportent différemment la figure & la couleur, tant de l'animal que de sa corne, & de toutes ses parties. C'est pourquoi les plus sensés tiennent que c'est un animal fabuleux. Les Latins l'ont appelé *unicornis*, & les Grecs *μονοκέρας*. Mais on a trouvé aux Indes plusieurs animaux qui n'ont qu'une corne, comme vaches, taureaux, chevaux, ânes, chèvres, daims, &c. La Peyrère en sa Relation de Groenland, dit que ce qu'on croit corne de *licorne*, est une dent d'un gros poisson nommé par les Islandois *narwal*,

& dans d'autres lieux *robart*, qui se trouve dans la mer Glaciale, qui a fourni abondance de ces cornes dans les cabinets des Curieux. Même Charras dans sa Pharmacopée, se vante d'en avoir une qui surpassé en longueur & en grosseur celle du Trésor de Saint Denis. La plus belle qui soit aujourd'hui en France, est celle qui étoit au Collège des Jésuites de Paris. Cette corne fort du milieu du devant de la mâchoire supérieure de ce grand poisson, où elle a environ un pié de long de racine aussi-grosse que la corne même. Elle lui sert même d'arme & de défense pour attaquer les plus grosses baleines, & il la pousse avec tant d'impétuosité, qu'il en peut percer un fort gros vaisseau. Paul Louis Sachsius, Médecin, fait la description d'un monstre marin qu'il appelle *Unicorne*, ou *Monocéros*, qui est une espèce de baleine qui vit de cadavres, qu'on pêche sur les côtes d'Island & Groenland, dont la corne est la seule dent qu'il a en la mâchoire supérieure, qui est tournée, cannelée, & terminée en pointe. Celle que vit cet Auteur, étoit de neuf pouces de long.

Les Anciens ont cru que la corne de la *licorne* sert de contrepoison; & qu'elle la trempe dans l'eau pour l'épurer, quand elle veut boire. Sa rareté fait qu'on lui attribue plusieurs propriétés en Médecine. Mais il est constant, comme l'a fort bien prouvé Ambroise Paré, que c'est une pure charlatannerie; & il dit qu'il a expérimenté que toutes les qualités qu'on lui attribue, sont fausses, quoique les Marchands aient mis son prix si haut, qu'un Allemand en vendit une douzaine de mille écus, au Pape, au rapport d'André Racci, Médecin de Florence; & que dans les boutiques la livre de seize onces ait été vendue jusqu'à 1536 écus, en un temps où le même poids de l'or n'en valoit que 148. Le Conciliateur dit que la *licorne* fue en présence du napellus, ou d'une vipère, ou d'un fiel de léopard; ce qu'elle ne fait point en présence des autres poissons: mais cela est encore fabuleux.

On trouve dans le Traité d'Anselme de Boot les principales observations qui peuvent être tirées des Anciens sur la *licorne*. Il remarque que le nom de *Monocéros*, qui répond à celui de *licorne*, ou plutôt qui est le nom Grec de *licorne*, & signifie un animal qui n'a qu'une corne; que ce nom, dis-je, est commun à cinq animaux différens, qui sont: 1°. Les bœufs des Indes, décrits par Pline. 2°. Le rhinocéros. 3°. Le monocéros décrit aussi par Pline, comme un animal de la taille d'un cheval; mais qui a la tête semblable à celle d'un cerf, les pieds comme l'éléphant, & la queue comme le sanglier. 4°. L'âne des Indes, dont Pline a parlé. 5°. L'oryx qui a la corne fendue, dont il est fait mention dans Aristote, dans Elien & dans les autres Naturalistes. De ces cinq animaux, le monocéros est la *licorne*: car, selon le P. Lobo, & d'autres Jésuites qui en ont vu, & qui citent plusieurs Portugais qui en ont vu aussi, la *licorne* est un animal de la grandeur d'un cheval de médiocre taille, d'un poil brun, tirant sur le noir, avec une corne droite, longue de cinq palmes, d'une couleur qui tire sur le blanc.

Les Auteurs ont débité tant de fables au sujet de la *licorne*, qu'on seroit tenté de la regarder comme un animal fabuleux, si le témoignage du célèbre Picard, qui assure que c'est un poisson qui se trouve dans la mer du Nord, ne nous faisoit au moins suspendre notre jugement. Dans son voyage d'Uranibourg, fameux observatoire bâti par Tycho Brahé, il raconte qu'entre autres curiosités, il vit à Rosenbourg, Château du Roi de Dannemarck, un trône fait entièrement de ces sortes de cornes que l'on dit communément être de *licorne*, & dont il y en a une dans le trésor de S. Denis en France. La vérité est, dit-il, que c'est la corne d'un poisson qui se trouve dans la mer du Nord.

La *licorne*, en termes de Blason, se représente passante, quelquefois rampante; & lorsqu'elle est en action, on la dit *saillante*.

LICOSA. Voyez LEUCOSA.

LICOSTOMO.

LICOSTOMO. Nom d'une ancienne petite ville de la Thessalie, située sur le Pénée; près de son embouchure dans le golfe de Salonichi. *Scolussa*, *Scolusa*. Elle a un Evêché suffragant de Larisse. MATY.

LICOU, ou LICOL. f. m. Le premier est le plus usité. Une térière montée d'une longe de cuir pour attacher les chevaux, mullets, ou autres bêtes au ratelier, quand on les a débridés. *Capistrum*. On fait les *licous* de chevaux de cuir de Hongrie; ceux des ânes, ou des chevaux de louage, de simple corde.

On dit qu'un homme traîne son *licol*; pour dire, Que tôt ou tard il sera pendu, à cause de ses mauvaises actions.

Ce mot vient à *ligando collo*, comme qui diroit *lien du col*.

LICTEAU. Voyez LITEAU.

LICTEUR. f. m. Huillier qui marchoit devant les premiers Magistrats de Rome, portant des haches enveloppées dans des faisceaux de verges. *Lictor*. Il faisoit l'Office de Sergent & de Bourreau. Les Consuls avoient douze *Licteurs*. Les Proconsuls, les Préteurs, & autres Magistrats en avoient seulement six. Le Préteur de la ville en avoit deux, mais quand les Dictateurs paroissoient en public, ils étoient précédés de vingt-quatre. Ils étoient toujours prêts à délier leurs faisceaux, soit pour fouetter, soit pour trancher la tête aux condamnés. Romulus fut le premier qui les institua, comme le dit Plutarque. Ils sont ainsi appelés à *ligando*, parce qu'ils lioient les pieds & les mains des criminels avant l'exécution. Comme il n'étoit permis à personne d'entrer dans une maison étrangère, le Magistrat nommoit un *Licteur* pour accompagner celui qui vouloit y aller chercher ce qu'on lui avoit volé. *Ulp. L. 3. D. de fugitivis*. JOURNAL DES SAVANS 1714. p. 395. L'habillement des *Licteurs*, s'appeloit *licium*; & c'est de là, selon Apulée, qu'étoit venu le nom de *Licteur*. Voyez Jean Van Water, *Observation. Juris Rom. Libri tres*, &c.

M. Bombardini, dans son *Traité de Carcere*, imprimé à Padoue en 1713, a parlé fort au long des *Licteurs*, dont la charge étoit d'arrêter ceux qui devoient être mis en prison. Il prouve qu'ils étoient de race d'affranchis; qu'ils s'appeloient *Licteurs*, de *ligare*, lier; qu'ils n'eurent la charge d'arrêter les Prisonniers, qu'autant que la République subsista, & que sous les Empereurs c'étoient les Soldats du Prince qui faisoient cet office.

LICTI. f. m. Nom d'un arbre du Chili en Amérique. *Lictium*. Le *Licti* est fort commun au Chili. Son ombre fait enfler, dit-on, tout le corps de ceux qui dorment dessous. Pour se guérir de cette enflure, on prend d'une herbe appelée Pelboqui, espèce de Liseron, ou de lierre terrestre, ou de l'herba mora qu'on pile avec du sel, l'on s'en frotte, & l'enflure passe en deux ou trois jours sans qu'il y paroisse.

FRÉSIER, p. 73.

LICTU. Voyez LIUTO.

L I D.

LIDA. Nom d'une petite ville avec une Châtellenie & Citadelle. *Lida*. Elle est dans le Palatinat de Troki, en Lithuanie, sur la petite rivière de Dzila, à dix-sept lieues de la ville de Troki, du côté du midi. *Lida* fut presque entièrement ruinée par les Moscovites l'an 1658. MATY.

LIDDE. *Lidda*. Ancienne ville de la Palestine, dans la Tribu d'Ephraïm.

LIDDESDALE, c'est-à-dire, la vallée de Lidde. *Liddesdalia*. Petite Province de l'Ecosse méridionale. Elle prend son nom de la rivière de Lidde, qui la traverse. Elle est bornée au nord par la Tivedale, au couchant par l'Eskdale; & ailleurs par l'Angleterre. C'est un petit pays fait en pyramide, dont la base est de cinq lieues, & la hauteur de dix. Il est fort montagneux, n'a ni villes, ni bourgs, & manque de bois; on y brûle d'une espèce de terre durcie au soleil. MATY.

LIDE. f. m. Sorte d'ancienne machine de guerre. C'étoit

Tome V.

une longue poutre retenue par un contrepoids, qui étant lâché, lui faisoit jeter un tas de pierres dans les villes assiégées. On a dit aussi *Clide*.

LIDKOPING. Nom d'une petite ville de la Westrogothie propre, en Suède. *Lidkiopia*. Elle est à l'embouchure du Lida, dans le lac de Wéner, environ à vingt-cinq lieues de la ville de Gottenbourg, vers le nord oriental. MATY.

LIDOIRE. f. m. Nom d'homme. *Littorius*, *Lidorius*, *Lictor*. Saint Lidoire étoit d'une famille de la ville de Tours. Il fut ordonné Evêque de cette ville, la première année du règne de Constance, qui partagea l'Empire avec ses freres Constantin & Constance l'an 337. auquel mourut Constantin leur pere. Saint Lidoire est le Prédecesseur de Saint Martin, & mourut l'an 371. Voyez Grégoire de Tours, *Hist. L. X. c. 31. n. 2*. BAILLET, au 13 de Septembre.

L I E.

LIE. f. f. La partie la plus crasse, la plus épaisse & la plus grossière du vin, de l'huile & des autres liqueurs, qui tombe au fond des tonneaux à mesure que les liqueurs s'éclaircissent. *Fæx*, *sedimen*. En Médecine, on l'appelle *Sédiment*. On fait de la cendre gravelée avec de la *lie* de vin brûlée. La Courtisane Phryné, devenue vieille, disoit par application à elle-même, & dans un sens de débauche, qu'on buvoit le bon vin jusqu'à la *lie*. ABLANC. Quand on dit absolument de la *lie*, on entend toujours de la *lie* de vin.

LIE, se dit figurément en Morale, de ce qui est vil & abject. *Infimum*. La *lie* du peuple, est la plus vile la plus basse populace. La *lie* du Parnasse, se dit des Poètes du dernier rang & des plus méprisables.

*Crispin, roux & Manceau, vient d'épouser Julie ;
Il est du genre humain & l'opprobre & la lie.*

RENARD.

On dit proverbialement que le bon vin ne peut être sans *lie*.

*Avant d'aller si vite, au moins je le supplie,
Savoir que le bon vin ne peut être sans lie,
Qu'il n'est rien de parfait en ce monde aujourd'hui.*

REGNIER.

Ce mot vient de *limus*, comme qui diroit *limon* de vin. D'autres le dérivent de *Lyeus*, qui est un des furnoms de Bacchus. Du Cange dit qu'il vient de *lia*; mot de la basse Latinité, signifiant la même chose.

LIE. adj. Vieux mot qui signifioit autrefois gai, joyeux, content; du Latin *latus*, a. Le cœur *lie*, c'est-à-dire, le cœur gai, joyeux. Valois, *Not. Gall. p. 276*. Dans Villehardouin il est écrit *liez*, *N. 19*. Tant chevaucha Joffroi li Marechaux per ses journées, que il vint à Troies en Champaigne, & trouva son Seigneur le Comte Thibaut malades & deshaitiez, & si fut mult *liez* de sa veuve. Cependant Du Cange, dans son Glossaire sur cet Auteur, écrit *lie*. *Lie* chère, face joyeuse, *Hist. de Bretagne, Tome II. p. 707*.

On dit proverbialement, faire chère *lie*, pour dire, faire grande chère. Faire un tronçon de chère *lie*.

Ce mot vient de *lieffe*, & celui ci de *letitia*.

LIÉ. f. m. Nom d'homme. *Latus*. Saint Lié, que les uns qualifient Prêtre, & les autres simplement Lé-vite, ou Diacre, naquit en Berry de parens qui vivoient des exercices de la Campagne. BAILLET, au cinquième Novembre. Saint Lié se fit Solitaire en Sologne, puis dans le bois d'Inatoire, qui depuis a été appelé la forêt aux Loges, & qui est dans la Beauce, au nord de la Loire. Il y mourut le sixième de Novembre 533. Ce nom s'est fait du Latin *latus*, qui signifie Joyeux. On a dit *Laté*, *Léte*, *Liéte*, *Liet*, *Lié*.

LIE. Terme de Calendrier. Les Chinois emploient ce mot avec différens autres, pour nommer quatre mois de l'année, qui sont au commencement de chacune des quatre Saisons. *Lie-chun* répond à une

VVV

partie du mois de Mars, depuis le quinze jusqu'à la fin. Ces mots *Lie-chun* veulent dire commencement, ou élévation du Printemps. *Lie-chun* est le premier des vingt-quatre mois de l'année des Chinois. *Lie-hia* est le septième mois de leur année; il répond au mois de Juin. Ces mots *Lie-hia* signifient commencement, ou élévation de l'été. *Lieu-cieu*, c'est-à-dire, élévation, ou commencement de l'Automne, c'est le nom du treizième mois; il répond au mois de Septembre. *Lie-tungh*, c'est-à-dire, commencement, ou élévation de l'Hyver, est le nom du dix-neuvième mois; il répond au mois de Décembre.

LIÉ, ÉE. part. du verbe *lier*. Voyez ce mot.

LIÉBANA. Cap. C'est un petit pays de l'Atturie de Santillana, en Espagne. *Lievana*, *Libania*, *Lobania*. Il est aux confins de celle d'Oviéde dans les montagnes d'Europa. Sa longueur est de neuf lieues, & sa largeur de quatre; il contient quatre vallées, où l'on dit qu'il y a trois cens soixante six villages. Le bourg de Potes en est le lieu principal. MATY.

LIÈBE. f. f. Nom de femme. *Leobgyta*. Sainte *Lièbe*, qui s'appeloit *Léobgythe* dans ses Lettres, naquit au pays de Westfex, ou des Saxons Occidentaux, en Angleterre. Sa mere Ebbe, parente de Saint Boniface, Evêque de Mayence, & Apôtre de l'Allemagne, lui avoit donné le nom de Trurgébe, puis le surnom de *Lièbe*, ou *Liobe*, mot de tendresse qui marquoit combien elle l'aimoit, & qui est le seul nom qui soit resté à la Sainte. BAILLET, au vingt-huitième de Septembre.

LIÈBE, en Anglo-Saxon, comme *lieben*, signifioit aimer, ou amour. De-là est venu *lies*, que les Anglois disent encore pour aimer.

LIÉBENWALD, LIÉBEWALD. Nom d'une petite ville forte du Marquisat de Brandebourg. *Lebewaldia*, *Liebenwaldum*. Elle est sur la rivière d'Havel, dans la Marche Ukerane, aux confins de la Moyenne, & du Comté de Rupin. MATY.

LIÉCHTENAW. Nom d'une petite ville avec un château fort. *Liechtenawia*. Elle est dans la basse Alsace, au levant du Rhin, entre Strasbourg & Bade, à quatre lieues de la première, & à trois de la dernière. *Liechtenas* a un grand Territoire, coupé par le Rhin, où sont les petites villes de Wilstet, d'Offenthorf & de Drusenheim: il appartient aux Comtes d'Hanaw. MATY.

LIÉCHTENAW. Nom d'une petite ville défendue par un fort bon château. *Liechtenavia*. Elle appartient à la ville de Nuremberg, en Franconie; mais elle est enclavée dans le Marquisat d'Onspach, à une lieue & demie de la ville de ce nom, vers l'orient, & sur la rivière de Retzel. MATY.

LIÉCHTENBERG. Nom d'un château fort de la basse Alsace. *Liechtenberga*. Il est situé sur une montagne, à cinq lieues d'Haguenaw, vers le couchant. Ce château est chef d'une Seigneurie qui appartient aux Comtes d'Hanaw. MATY.

LIÉFKENSHOECK. Fort des Pays-Bas, dans la Flandre Hollandoise, sur la rive gauche de l'Escaut, vis-à-vis de Lillo.

LIÈGE. Nom d'une ville du Cercle de Westphalie, en Allemagne. *Leodium*, *Leodicum*, *Liuga*, *Leodica*, *Legia*. Elle est capitale de l'Evêché de Liège, & située sur la Meuse, entre Maftricht & Huy, environ à quatre lieues de l'une & de l'autre. *Liège*, qui est dans une vallée fort agréable, est une grande ville; on y voit huit Eglises Collégiales, outre la Cathédrale, & un grand nombre de Couvens de l'un & de l'autre sexe. Elle étoit autrefois Impériale, sous la protection de ses Evêques; & l'amour de la liberté dans le peuple, y produisoit fort souvent des brouilleries. L'an 1684, l'Electeur de Cologne, qui en étoit Evêque, y fit marcher des troupes, la soumit, & y fit bâtir une citadelle. On a fortifié depuis peu la ville de Liège par de grands dehors, qui la mettent presque hors du danger d'être assiégée, pourvu qu'elle ait une nombreuse garnison. MATY. Les Allemans l'appellent Luttick, & les Flamans Luydiick. Hadr. Valois, *Not. Gall. p. 270, 271*. L'Evêché de Liège étoit d'a-

bord à Tongres, où il fut établi l'an 312 de J. C. Dans l'irruption des Huns, Tongres ayant été détruit, l'Evêché fut transféré à Utrecht, d'où il passa à Liège vers l'an 709. S. Hubert étant alors Evêque. Voyez *Ægid. Bucherus Dissertat. Histor. de Prim. Tongr. Episcopis, C. III. Aubertus Miraus, Fast. Belg. & Bulg. p. 165 & 245. Imhoff. Not. Imp. Proc. L. III. c. XIII. §. 7. Heis, Histoire de l'Empire, L. VI. c. 6*. Liège est à 23 degrés 45 minutes de longitude, & à 50 degrés 40 minutes de latitude.

Peut être Liège a-t-il pris ce nom de celui d'une petite rivière nommée *Legia*, Légie, qui se jette dans la Meuse, & que les Allemans nomment Luttich. Un Jésuite, nommé Barthelemi Fisen, a fait l'Histoire de l'Eglise de Liège sa Patrie.

Le pays ou l'Evêché de Liège. *Leodienfis Ditiu*, ou *Episcopatus*. C'est un des Etats du Cercle de Westphalie, en Allemagne. Il est enclavé dans le Pays-Bas, ayant vers le couchant les Provinces de Brabant, de Namur, de Hainaut, & vers le levant, celles de Luxembourg, de Limbourg & de Gueldres, avec une petite partie du Duché de Juliers. Ce pays a une figure si irrégulière, qu'on n'en sauroit marquer l'étendue au juste. On le divise en quatre contrées: il y en a deux au couchant de la Meuse, la Hasbaye & le Comté de Looz, qui comprend sous soi la Campagne *Liégeoise* & le Comté de Horn. Les deux autres, qui sont au levant de la Meuse, sont le Marquisat de Franchimont & le Condrotz. Outre cela, les Evêques de Liège possèdent une partie du pays, qui est entre Meuse & Sambre, & prétendent avoir des droits légitimes sur le Duché de Bouillon. Ses villes principales sont Liège, capitale, Mafeyck, Viset, Huy, Tongres, Dinant. Son terroir est fertile en grains & en fruits; il a des mines de fer & de plomb, des carrières de marbre, & d'autres de houille ou de charbon de pierre, dont on tire un grand profit. Ce pays dépend de son Evêque, suffragant de Cologne, & Prince de l'Empire. Il est élu par le Chapitre, composé de soixante Chanoines, qui sont tous Nobles ou Docteurs.

LIÈGE. f. m. Arbre de moyenne hauteur, ressemblant beaucoup au chêne-vert, mais son tronc est plus gros & son écorce beaucoup plus épaisse, fort légère, spongieuse, de couleur grise, tirant sur le jaune; elle se fend & se sépare de l'arbre si l'on n'a le soin de l'en ôter, parce qu'elle est poussée par une autre écorce qui se forme dessous. *Suber*. Ses feuilles ont la figure de celles du chêne-vert, mais elles sont plus grandes, plus longues, plus molles, plus vertes en dessus, quelquefois un peu dentelées, piquantes. Ses chatons & ses glands sont semblables à ceux du chêne-vert. Cet arbre croît dans les pays chauds, comme en Espagne, en Italie, vers les Pyrénées, en Gascogne. Il ne meurt point quand il est dépouillé de son écorce, comme font tous les autres arbres. Le gland du liège est astringent & propre pour la colique venteruse; son écorce est aussi astringente, elle arrête les hémorragies & les cours de ventre. En Latin *Suber latifolium perpetuo virens*. C. BAUHIN, Pin. 424.

Quelques uns dérivent le mot de liège, de *levis*, à cause de sa légèreté.

LIÈGE, se dit particulièrement de la seconde écorce de ce bois, qui nage sur l'eau. *Suber*. On se sert de liège pour mettre sous des pantouffes & sous des patins, parce qu'il est fort léger. Les filets des pêcheurs ne sont suspendus sur l'eau que par les lièges qui y sont attachés. On se sert de liège pour faire des tampons de canons, des bondes de barriques, & autres choses semblables. Il y a une espèce de liège d'Angleterre, qui est serré & moins poreux que le liège commun, qui est merveilleux pour faire des bouchons de bouteille, où l'on peut mettre sûrement du vin, sans craindre qu'il s'évente.

On appelle *patenôtres de Liège*, les morceaux de lièges que les Pêcheurs attachent à leurs filets pour les tenir suspendus dans l'eau par le haut. *Suberis segmenta*.

LIÈGE. Terme de Sellier. C'est un morceau de bois

en forme de petite aile qui est aux deux côtés du pommeau de la selle, & lorsqu'il est couvert de cuir & embelli de clous, il s'appelle *Batte*. *Ephippii ala*. Le *liège* est décollé.

LIÉGEAIS. Nom du pays de Liège. *Pagus Leodicensis*, ou *Leodienfis*. Hadr. Valois dit le *Liège*. Le *Liégeois* s'étend des deux côtés de la Meuse. C'est la même chose que le pays ou l'Archevêché de Liège dont on a parlé au mot **LIÈGE**.

LIÉGEAIS, OISE. f. m. & f. Qui est de Liège. *Leodienfis*, *Leodicensis*.

LIÉGER. v. a. Terme de Pêcheur. *Liéger* un filet, le garnir de morceaux de liège qui le tiennent suspendu dans l'eau. *Liéger* un tramail. *Subere retia inf rucere*.

LIEMENT. Vieux adverbe. Joyeusement. *Latè*, *hilariter*. Don *liement* donné à deux manières de mérite. ROM. DE LANC. DU LAC.

LIEN. f. m. *Vinculum*, *ligamen*, se dit en général de tout ce qui sert à unir deux ou plusieurs choses l'une à l'autre, de tout ce qui empêche que les membres n'agissent, & que les parties d'une chose ne se séparent. On dit le *lien* d'une gerbe, le *lien* d'un fagot.

On le dit de même de la chaîne, de la corde dont les pieds & les mains des criminels sont liés, des chaînes dont les captifs sont chargés. Alors il est toujours employé au pluriel. Être dans les *liens*. Languir dans les *liens*. Brisier, rompre ses *liens*. *Catena*, *compedes*. La fête de Saint Pierre aux *Liens*, est celle qu'on célèbre le premier jour d'Août, en mémoire du miracle rapporté dans les actes, *Chap. 12*, par lequel l'Ange du Seigneur brisa les *liens* dont l'Apôtre étoit chargé par la cruauté d'Hérodes, & le mit en lieu de sûreté.

LIEN, se dit dans les Arts, de toutes les pièces qui servent à lier & assembler. *Ligamen*. Les Vitriers ont des *liens* de plomb pour lier, pour attacher les verges de fer le long du panneau. Ils appellent aussi *lien* de verre, un paquet de six tables de verre de Lorraine, ou de verre blanc prises ensemble; vingt-cinq *liens* font un balot. Quand le verre est de couleur, il n'y a que douze *liens* & demi au balot, & trois tables à chaque *lien*. Les Charpentiers font des *liens* de pièces de bois engagées les unes dans les autres par des renons, mortoises & chevilles, comme celles qui lient les pieux des arches des ponts de bois, les faites ou soufaites des combles. Il y a aussi des *liens* cintrés qui servent de courbes dans les enfoncemens des combles, & dans l'assemblage des fermes rondes des vieux pignons. Voyez **LIERNE**. On le dit aussi des pièces qui servent à lier & à soutenir les grues & engins. Les *liens* d'une grue sont les bras qui appuient l'arbre; ils sont assemblés par le bas dans l'extrémité des racineaux, & par le haut contre l'arbre. Les Charrons attachent leurs flèches avec plusieurs *liens* de fer. On appelle aussi *lien* de fer, un morceau de fer méplat, coudé, ou cintré, pour retenir quelque pièce de bois dans un assemblage de Charpenterie ou de Menuiserie. DAVILER. *Lien* de gouvernail, est un *lien* de fer qu'on met autour de la tête du gouvernail.

LIEN. Terme de Manufacture de lainage, dont on se sert en plusieurs lieux du Languedoc, particulièrement dans les Fabriques de Langogne & autres lieux du Gévaudan, pour signifier ce qu'on nomme ailleurs des Portées.

En termes de Philosophie hermétique, on appelle *lien* des Philosophes, un corps, ou une matière qui contient les esprits.

LIEN, se dit figurément en choses morales & spirituelles, de tout ce qui unit les personnes ensemble. *Ligamen*, *vinculum*. Le *lien* conjugal, c'est le mariage. *Lien* de mariage. *Lien* de servitude, cette expression se trouve dans quelques Coutumes. Les loix sont le *lien* de la société civile. Les *liens* du corps & de l'ame sont imperceptibles. Qu'une amitié si belle ait d'éternels *liens*. RAC. L'estime mutuelle de deux amis, est toujours le premier *lien* qui doit serret leurs nœuds. S. EVR. Le *lien* de l'amitié humaine est trop foible pour résister à la violence des passions. M. ESP. La

Tome V.

Religion qui devoit être un *lien* de charité entre les hommes, n'est plus que la matière de leurs contestations & de leur aigreur. ID. Par combien d'imperceptibles *liens* son mes nous attachés au monde? Boss. Il n'y a point de *liens* si forts, que la raison ne rompe avec le tems. S. EVR. La Religion, sous des formes différentes, sera le *lien* de toutes les Nations, & la source de toutes les vertus. M. SCUD. Il est plus noble de rompre tout d'un coup les *liens* qui nous attachent au monde, que de les délier avec tant de circonspection & de foiblesse. FLECH.

LIEN. Dans le style des amans, le dit poétiquement pour esclavage. On dit qu'un amant a rompu ses *liens*, qu'il trouve ses *liens* bien doux.

On dit proverbialement, on n'est pas échappé quand on traîne son *lien*.

LE DOUBLE LIEN. Terme de Jurisprudence. Parenté entre personnes sorties d'un même pere & d'une même mere, qu'on appelle freres & sœurs germains. *Consanguinitas*. Le Droit Civil avoit établi la distinction du *double lien*, *duplicis vinculi beneficium*; en sorte que les enfans issus d'un même pere & d'une même mere, succédoient les uns aux autres par préférence, & à l'exclusion de leurs freres & sœurs de pere ou de mere seulement, qu'on appelle freres & sœurs consanguins, ou utérins. Ce Droit s'observe en quelques Coutumes de France. Il n'a point lieu en Normandie. Quelques-uns croient que l'action de Joseph, qui donna une double portion à Benjamin, son frere de pere & de mere, par préférence à ses autres freres qui ne l'étoient que de pere, a donné lieu à la distinction du *double lien*. A *double lien* est opposé *lien* simple, qu'on appelle aussi *seul lien*: il se trouve entre des freres & des sœurs qui ne sont pas enfans du même pere & de la même mere, mais qui ont seulement ou le même pere, ou la même mere. *Vinculum duplex*, *simplex*, *unicum*.

LIEN. f. m. Nom d'une fleur aquatique de la Chine: Elle croit dans les eaux dormantes & crouillantes. Les Portugais appellent ces fleurs *Fula de Golsfon*. Elles paroissent sur l'eau à la hauteur de deux ou trois coudées: les tiges auxquelles elles tiennent, sont très-dures & très-fortes; une racine produit d'ordinaire plusieurs fleurs, dont quelques unes sont jaunes, d'autres violettes, blanches, ou rougeâtres, d'autres sont mêlées de toutes ces couleurs. Ces fleurs sont plus grandes & plus belles que celles de nos lis, mais elles n'ont pas une odeur si agréable, on prendroit ces plantes pour de grandes tulipes, & même elles ne représentent pas mal un panier, à raison de leurs feuilles cannelées, qui par le fond & le calice viennent peu à-peu à s'étendre, ayant les bords & les extrémités toutes tournées & recourbées avec de petites boules qui ne tiennent qu'à un petit filet, & sont au milieu comme si c'étoient les filets de safran d'un lis.

LIÉNARD. Voyez **LÉONARD**.

LIENARÈS. Nom d'un bourg de l'Andalousie, en Espagne. *Lienarium*, *Castulo nova*. Il est vers les confins de la Castille nouvelle, à trois lieues de Baéza, & à cinq de Join & d'Anduxar. *Liénarès* a été bâti des ruines de l'ancienne *Castulo*, ville forte & Episcopale, suffragante de Tolède. MATY.

LIENCHEU. Ville de la Chine, huitième métropole de la province de Quangtung. Elle a trois autres villes sous sa juridiction.

LIENCZ, ou LONCZ. *Loncium*. C'étoit anciennement une petite ville du Norique, maintenant ce n'est qu'un petit bourg, situé dans le Tirol, aux confins de la Carinthie & de l'Archevêché de Saltzbourg. MATY.

LIÈNE. f. m. Nom d'homme. *Leonius*. A Poitiers, Saint *Liène* dont le corps est dans l'Eglise de Saint Hilaire. CHASTELAIN, au premier de Fév. p. 484.

LIÈNE Voyez **LIANE**.

LIENKIANG. Ville de la Chine, dans la province de Fokien, au département de Focheu, première Métropole de la Province.

LIENNE. f. f. Terme de Tisserand en toile. On s'en

fert aussi dans les Manufactures des petites étoffes de laine. Ce sont les fils de la chaîne, dans lesquels la trame n'a point passé; parce qu'ils n'ont pas été levés ou baissés par les marches.

LIENTERIE. s. f. Espèce de dévoiement dans lequel on rend les alimens comme on les a pris, ou à demi digérés. *Lienteria.* La *lienterie* vient de ce que le levain de l'estomac manque entièrement ou est émoussé, ou parce que le pylore est tellement relâché, & les fibres du ventricule si fort irritées en même temps, qu'il laisse sortir les alimens, au lieu de les retenir. La *lienterie* survient à de grandes maladies. L'excès de la boisson peut causer ce mal en relâchant trop l'estomac, & sur-tout le pylore. Les Anciens croient que la *lienterie* arrive lorsque les intestins étant trop unis & glissans par dedans, ils laissent échapper les alimens avant qu'ils soient digérés; d'où vient qu'ils lui avoient donné ce nom, qui est Grec, & qui est formé de *λεῖος*, *poli*, & de *έντερον*, *intestin*.

LIENXAN. Ville de la Chine, dans la province de Quantung, au département de Quangehen.

LIER. v. a. Attacher, joindre avec un lien plusieurs choses ensemble. *Ligare*, *vincire*. On *lie* les ballots avec des cordes; les gerbes, le foin, avec de la paille; les fagots, avec des hares; des mats, des machines, avec des bandes de fer; des tonneaux, avec des cercles; des perches, avec de l'osier.

LIER, signifie quelquefois simplement, Nouer, arrêter quelque chose. *Connectere*; *vincire*. *Liez* vos fouliers avec des cordons. *Lier* un ruban. On *lie* les vignes à des échelats.

LIER, signifie aussi, Oter la liberté du mouvement des membres du corps. *Vincire*. On a mené cet homme pieds & poings *liés*; Il étoit *lié* & garotté. Il a perdu l'esprit; il est fou à *lier*. Celui qui triomphoit à Rome, menoit les Princes *liés* à son char.

LIER, se dit aussi des parties différentes que l'on joint ensemble par quelque chose qui s'incorpore dans les unes & dans les autres. *Colligare*, *illigare*. Le pouzzol est le meilleur ciment pour *lier* les pierres. La colle-forte *lie* les pièces de bois ensemble. Il faut mettre quelque chose dans cette composition pour *lier* les ingrédiens. On dit aussi qu'un Écrivain *lie* bien ses lettres, quand il les joint ensemble par des traits fort déliés.

On dit aussi en Cuisine, qu'une sausse se *lie*; pour dire, qu'elle s'épaissit, qu'elle prend consistance en cuisant. Il faut remuer cette sausse, jusqu'à ce qu'elle se *lie*. Voilà une sausse bien *liée*. On le peut dire de même des autres compositions, des sirops, & autres choses de cette nature que l'on fait épaisir en les faisant cuire. Ce sirop est bientôt fait, il commence à se *lier*.

LIER, signifie encore, Astreindre, obliger quelqu'un à certaines conditions, en sorte qu'on ne s'en puisse défendre. *Astringere*, *devincire*. Les hommes se *lient* par leurs sermens. Corneille a fait dire à Cinna, en parlant de sa Maîtresse :

Un serment exécrable à sa haine me lie.

Une saisie, une substitution, *lient* les mains d'un débiteur, d'un usufructier. Les défenses de la Cour ont *lié* les mains à ce Juge inférieur. Je l'ai bien *lié* par les clauses de ce contrat. Un donataire entre vifs se *lie* les mains, ne peut plus disposer de son bien. Cela ne *lie* ni le donataire, ni l'héritier. PAT. La collation, quoiqu'invalidé, d'un Collateur ordinaire, *lie* les mains du Pape, lui ôte le droit de prévention. On dit aussi, qu'un homme est *lié*, quand il est sacré; ou lorsqu'il est marié. Le plus sûr moyen de *lier* les hommes & de les enchaîner, c'est de leur faire du bien. Vos bienfaits me *lient* à vous d'une chaîne honorable. RAC. Dans ces acceptions le mot *lier* est pris au figuré.

LIER, se dit aussi figurément en plusieurs choses de différente nature. Ainsi on dit qu'un Orateur a bien

lié son discours, quand il l'a disposé dans un ordre naturel, & en sorte que toutes les parties soient jointes comme il faut l'une à l'autre. On dit aussi, qu'Euclide a *lié* merveilleusement les propositions de Géométrie. Tous les traits de cette femme sont admirables; mais l'agrément qui les *lie* dans son portraït, ne les *lie* pas sur son visage. VILL.

LIER, en termes de Fauconnerie, se dit lorsque le faucon enlève en l'air sa proie dans ses serres, ou lorsque l'ayant assommée, il la *lie* & la tient à terre. *Falculis inuncare*, *implicare*. A l'égard de l'autour, on dit *empicéter*. On dit aussi, quand deux ou trois oiseaux se font compagnie pour poursuivre le héron, ou autre gibier, qu'ils le *lient*; parce qu'ils le serrent de si près, qu'ils semblent quasi le *lier* & le tenir dans leurs serres. FAULTRIER.

LIER, se dit figurément en choses spirituelles & morales. *Ligare*, *stringere*. JÉSUS-CHRIST a donné à son Eglise le pouvoir de *lier* & de délier les péchés, c'est-à-dire, de donner ou de refuser l'absolution. Elle *lie* par des Excommunications & des Censures. Le mariage *lie* ensemble les conjoints. Les alliances *lient* les familles. La Police, les Loix *lient* ensemble les peuples. L'intérêt *lie* les Sociétés. La conformité d'humeurs *lie* les amis. Il étoit *lié* aux intérêts de son Maître. ABLANC. Ne permettre pas aux Rois de s'humaniser quelquefois, c'est les *lier* à la grandeur de leur condition, & les clouer sur le Trône. BAL. Il les obligeoit de se voir souvent, de s'aller promener ensemble, & de faire quelquefois de petits repas, qui *liaissent* leurs cœurs de plus en plus, conformément aux agapes des premiers Chrétiens. BOUHOURS. La Charité unit mieux les cœurs des Saints, avant même qu'ils se soient jamais vus, que les amitiés fondées sur l'intérêt, ou sur un mérite & des qualités humaines, n'ont coutume de *lier* les personnes du monde, qui ont le plus long temps vécu ensemble. P. VERJUS. On ne doit point se *lier* dans une profession qui renferme autant de sainteté, d'assujétissement & de dépendance que celle de la Religion, à moins que d'y être porté par un véritable attrait. AB. DE LA TR.

On dit aussi en ce sens, *Lier* commerce, correspondance, entrer en commerce, en société. *Societatem inire*, *coire*. Il est très-important de ne *lier* commerce qu'avec des personnes de mérite; on prend insensiblement leurs manières. BELL. *Lier* amitié avec quelqu'un. Cet entretien *lia* peu-à-peu entre eux une étroite familiarité. ABLANC. On dit aussi, *Lier* conversation, entrer en conversation. *Lier* partie; pour dire, convenir du jour & des conditions pour se divertir ensemble.

On dit proverbialement à ceux qui hésitent à entrer dans une maison, Entrez, nos chiens sont *liés*.

LIER, ATTACHER, synonymes. On *lie* pour empêcher que les membres n'agissent, ou que les parties d'une chose ne se séparent. On *attache* pour arrêter une chose, ou pour empêcher qu'elle ne s'éloigne. On *lie* les pieds & les mains d'un criminel; & on *l'attache* au poteau. On *lie* un faisceau de verges avec une corde. On *attache* une planche avec un clou. SYN. FR.

Dans le sens figuré, un homme est *lié* lorsqu'il n'a pas la liberté d'agir; & il est *attaché* quand il n'est pas en état de changer de parti ou de le quitter.

L'autorité & le pouvoir *lient*. L'intérêt & l'amour *attachent*. Nous ne croyons pas être *liés*, lorsque nous ne voyons pas nos liens; & nous ne sentons pas que nous sommes *attachés*, lorsque nous ne pensons point faire usage de notre liberté.

LIÉ, ÉE. part. *Connexus*, *conjunctus*. Jouer en deux parties *liées*; pour dire, qu'il en faut gagner deux tout de suite. Colonne *liée*, est une colonne attachée à une autre par un corps, ou languette de certaine épaisseur, ou à un pilastre sans confusion de base, ni de chapiteaux.

LIÉ. Les Médecins appellent Matières *liées*, les excréments qui ont une certaine consistance. Ac. Fr.

LIÉ a aussi les autres significations de son verbe dans un sens moral & figuré. Un discours bien *lié*, &c. Voyez LIER.

En Musique on appelle Notes *liées*, plusieurs notes qu'on passe d'un seul coup d'archet, ou d'un seul coup de langue sur les instrumens à vent.

En Peinture on dit que des couleurs sont bien *liées*, que des groupes se *lient* bien, lorsque ces groupes, quoique séparés, forment une belle union, ou lorsque ces lumières communiquent bien, & semblent n'en faire qu'une. On disoit autrefois un groupe de figures bien *nouées* ensemble; des couleurs bien *nouées* les unes avec les autres. Le mot de *lié* paroît aujourd'hui le seul en usage.

Dans les Coutumes, *lié* de mariage, signifie, engagé dans le mariage, qui est marié. Femme *liée* de mari, veut dire, femme mariée, femme qui a épousé un mari.

LIÉ, en terme de Blason, se dit des cercles de tonneaux, quand l'osier qui les tient, est d'un autre émail. *Colligatus*. Il portoit de pourpre à un cercle d'or *lié* de sable. *Lié* se dit aussi de ce qui est joint, resserré, attaché & accouplé par un lien, cordon, ou ruban. *Adstrictus, constrictus*. Il portoit de gueules à la gerbe d'or *liée* de champ.

On dit proverbialement, la beccafé est *liée*, en parlant d'une nouvelle mariée, quand le contrat est passé & signé.

LIÈRE. Voyez & prononcez LIRE.

LIÈRE. f. f. Terme de Charpenterie. *Catena, catenatio*. C'est une pièce de bois qui sert à faire les planchers en galetas, & qui s'assemble d'un pignon à l'autre au-dessous des faîtes.

LIÈRE RONDE, est une pièce de bois courbée selon le pourtour d'une coupole, dont plusieurs assemblées de niveau forment des cours de *liernes* par étages, & reçoivent à renons & mortoises les chevrons courbes d'un dôme. *Colligatio*.

LIÈRE DE PALÉE, en Architecture hydraulique, est une pièce de bois, qui boulonnée avec les fils de pieux d'une palée; sert à les lier ensemble. On l'emploie aussi dans la construction des bâtardeaux pour le même usage. Cette *lierne* est différente de la moise, en ce qu'elle n'a point d'entaille pour accoler les pieux. Dans la coupe des pierres, on appelle *liernes*, les nervures dans les voûtes Gothiques, qui forment une croix, & par un bout se joignent aux tiercerons, & par l'autre à la clef. DAVIL. La *lierne* lie le nef appelé Tierceron, avec celui de la diagonale, qu'on appelle Ogive. FRÉZIER.

LIERNER. Terme de Charpenterie & d'Architecture. Attacher des liernes.

LIERNU. Voyez LERNEUX.

LIÉROORT. Voyez LÉEROORT.

LIÈRE. f. m. Plante qui croît tantôt en arbre, & tantôt en arbrisseau, & dont les rameaux farineux s'étendent beaucoup en rampant, & s'attachent aux arbres voisins & aux murailles, s'insinuant dans les jointures des pierres où ils prennent de profondes racines. *Hedera*. Son écorce est ridée & cendrée, son bois est dur & blanc, ses feuilles sont grandes, larges, anguleuses, épaisses, dures, vertes tout le long de l'année, luisantes; ses fleurs sont composées chacune de six feuilles radiées, de couleur herbeuse; elles sont suivies de baies rondes, grosses comme celles du genièvre, disposées en grappe, de couleur noire quand elles sont mûres; elles renferment chacune cinq semences arrondies sur le dos, & plates sur les autres côtés, molleuses. Les feuilles & les baies du *lierre* sont vénéraires & détersives: on applique les feuilles sur les cautères pour les mondifier de leur sanie. En Latin *hedera arborea*. C. BAUH. PIN. 305.

Il y a une autre espèce de *lierre*, appelée *hedera poetica*. Id. parce que les Anciens en faisoient des

couronnes, dont ils couronnoient leurs Poètes. On la nomme aussi *hedera Dionisia*, ou *Bacchica*, à cause qu'on s'en servoit dans les réjouissances aux fêtes de Bacchus. Ses feuilles ne sont point anguleuses, mais seulement pointues vers le bout, moins épaisses, moins dures que celles du précédent *lierre*; ses baies sont belles, de couleur d'or.

Ce mot vient du Latin *hedera*, qui signifie la même chose. On a dit d'abord *hierre*, & en y joignant l'article *le*, on a dit *l'hierre*, dont insensiblement on a fait *lierre*; on a ajouté ensuite un nouvel article, & on a dit *le lierre*. On a dit aussi autrefois *liarre*, & on le trouve ainsi écrit dans quelques anciens Dictionnaires.

LIÈRE TERRESTRE, est un autre sorte de plante à laquelle on a donné ce nom, à cause de quelque ressemblance qu'on a cru trouver de ses tiges rampantes & de ses feuilles avec celles du véritable *lierre*. *Hedera terrestris*. C'est une espèce de calament qui pousse de petites tiges rampantes à terre, grêles, carrées. Ses feuilles sont rondes, dentelées en leurs bords, un peu rudes, velues. Ses fleurs naissent en bouquets, & sont formées en gueule, ou en tuyau découpé par le haut en deux lèvres, de couleur bleue. Ses semences sont oblongues, jointes ensemble, & enfermées dans une capsule. Cette plante a une odeur assez forte, & un goût amer: elle est fort apéritive, détersive & vulnérable: elle fait passer les urines & le calcul: elle est aussi bonne pour consolider les ulcères; on en fait prendre aux phthésiques. On l'appelle ordinairement *hedera terrestris, vulgaris*. C. BAUH. M. Tournefort l'appelle *calamintha humilior, folio rotundior*. Inst. R. Herb. 194.

On trouve *hierre* dans les vieux Auteurs pour *lierre*. Quelques Auteurs ont cru que les Poètes font plus ordinairement *lierre* de deux syllabes que de trois, parce que Corneille a dit,

*Je cesserai, Lists, de te faire la guerre,
Quand les ormes suivront l'embrassement du lierre.*

Mais le P. Mourgues a remarqué dans son Traité de la Poésie Française, que *lierre* est de trois syllabes, & appuie sa remarque par des exemples de S. Amant, de Sarrafin, de Richer & de Ronfard.

*Or va, rompt-toi la tête & de jour & de nuit,
Pâlis dessus un livre, à l'appétit d'un bruit
Qui nous honore après que nous sommes sous terre,
Et de te voir paré de trois brins de lierre.*

REGNIER.

Une *lierre* qui demeure attaché à un chêne, après même qu'il est abbattu.

Hæretque cadenti,

est la devise d'un homme qui suit, dans la disgrâce, un Grand auquel il s'étoit attaché.

LIÈRRÉ, ÉE. adj. m. & f. Terme de Fleuriste. C'est-à-dire, à feuilles de lierre. On appelle Anémones *lièrrées*, celles dont les feuilles d'en bas ou premières feuilles sont en quelque manière semblables à celle du lierre. Dict. DE JAMES.

LIÉSINA. Voyez LÉSINE.

LIÈSSE. f. f. Vieux mot, qui signifioit autrefois, Joie, gaieté. *Lætitia, gaudium, hilaritas*. Il est revenu de son voyage, on l'a reçu en grande *lièsse*. Il ne se dit plus guère qu'en cette phrase, Notre-Dame de *lièsse*, ou dans celle-ci, vivre en joie & *lièsse*, qui est du style très-familier.

Les Anciens faisoient une déesse de la *Lièsse*. *Lætitia*. On la voit souvent sur les médailles des Empereurs. Tristan remarque qu'elle étoit aussi nommée *Vitula* par Hylus, dans Macrobe, L. III. & prétend que c'étoit la même qu'*Aglaia*, l'une des

Graces, & que l'Euthymia de l'Historien Memmen, dans la Bibliothéque de Phorius.

Ce mot vient de *latitia*.

LIESSE. Bourg ou village de l'île de France, situé près de la ville de Laon, vers l'orient. *Latitia*. C'est un lieu de dévotion consacré à la Bienheureuse Vierge, & fort fréquenté par les Pèlerins. **MATY.** Les Actes de Charles VI. Roi de France nomment ce lieu *Liens*. *Ecclesiam nostra Domina de Liente*. Ces actes sont d'un Moine de S. Denis, qui vivoit sous ce Prince. Nos anciennes tables géographiques l'appellent *Liance*, ou *Lience*, maintenant on dit *Lieffe*, qui vient de *latitia*; mais il y a bien de l'apparence que l'on a dit par corruption & par erreur *Lieffe* pour *Lience*: le peuple entendoit le mot *lieffe*, & Notre-Dame de *Lieffe* faisoit un sens; au lieu qu'il ne favoit ce que c'étoit que *Lience*. Voy. Hadr. Val. *Notit. Gall. p. 276.*

LIESSIES. Nom d'une petite ville avec une Abbaye de Bénédictins dans le Hainaut, province des Pays-Bas. *Latia*. Elle est sur la rivière d'Hespres, Diocèse de Cambrai, à deux lieues d'Avesne du côté de l'orient, & à quatre de Maubeuge, & huit de Mons vers le midi. L'Abbaye de *Lieffies* fut fondée en 751. Louis de Blois, ou Blossius, Abbé de *Lieffis*, recommandable par sa vertu, & par d'excellens traités de piété qu'il a laissés, rétablit dans cette Abbaye la régularité qu'on y observe encore aujourd'hui, & mourut en 1560. Antoine Winghius, & Thomas Luyrens, Abbés de *Lieffies*, contribuèrent beaucoup au commencement du grand ouvrage des Bollandistes, & furent les Mécènes de Rosweyd & de Bollandus. Hadr. Valois dit *Lieffies*, ou *Lieffy*, mais je ne trouve point ailleurs ce second mot. Il ajoute que quelques-uns disent aussi *Lieffès*, & en Latin *Latia*, au pluriel. *Not. Gall. p. 260.* Ce lieu sans doute a pris son nom des peuples qu'on nommoit *Latii*, & qui étoient une partie des Nerviens.

LIEU. f. m. L'Ancienne Philosophie le définit ainsi: Surface première & immobile d'un corps qui en environne un autre. *Locus, ultima superficies corporis ambientis*. C'est, pour parler plus clairement, un espace dans lequel un corps est placé. Les Philosophes distinguent entre le lieu intérieur & le lieu extérieur. Le lieu intérieur ou interne est l'espace que chaque corps occupe, lequel espace n'est point différent de ce corps, selon eux. Et le lieu extérieur ou externe est la surface des corps qui environnent un autre corps aux différentes parties de laquelle le corps environné peut être diversément appliqué. Ainsi quand on dit qu'un corps change de lieu, cela ne se peut entendre que du lieu extérieur. **RON.** C'est vouloir perdre le temps que de s'amuser à cette distinction. Le mouvement fait que les corps changent de lieu, vont d'un lieu à un autre; ils ne peuvent être en deux lieux que successivement. Chaque corps occupe son lieu. **M. Bernier** dit que le lieu n'est autre chose que l'espace même, qui est appelé vide, quand il est privé de tout corps, & lieu, quand il est rempli.

Locus, lieu, ce mot est pris du Celtique *lech*. **PEZRON.** Ce mot lieu, vient de *locus*, & *locus*, selon Scaliger, vient du Grec *λογος*, raison, proportion, parce qu'il y a proportion entre le lieu & ce qui est dans le lieu; il ajoute que *λογος*, signifioit anciennement lieu en Grec, & que c'est pour cela que les Grecs appellent des embûches *λογος*. *V. cet Auteur, de Re Poët. L. III, C. 11.* D'autres le font venir de *λόγος*, lieu, en changeant le *ρ* en *l*, & en le transposant. **Vossius** le tire de *λογουμι*, s'il s'est dit, ou de *λογουμι*, cubo, jaceo. **Becman** le dérive de l'Hébreu *נחל*, *nachal*, ou *nicchel*, qui signifie, *dolose ago, insidior, dresser des embûches.*

LIEU, se dit aussi de l'endroit destiné à placer quelque chose. Dieu a rangé tous les Êtres en un lieu convenable. La terre, les corps graves, sont dans le lieu le plus bas. Il faut ranger chaque chose en son lieu. Elle viendra en son lieu, en son rang, se fera en

temps & lieu. Ce seroit ici le lieu de vous louer. **ABLANC.**

En Astronomie on appelle lieu, le point du ciel auquel répond un corps céleste: & comme nous voyons les corps célestes de dessus la surface de la terre, nous les rapportons à un point différent de celui où ils seroient vus du centre de la terre. C'est pourquoi on divise le lieu en vrai & apparent. *Locus verus, locus apparens*. Le vrai lieu d'un astre est le point du Firmament, où on le verroit, si on étoit au centre de la terre; le lieu apparent est celui où il paroît en le regardant de dessus la terre: ce qui cause la parallaxe, qui n'est autre chose que l'arc du Firmament compris entre le vrai lieu, & l'apparent. Le lieu véritable, & le lieu apparent, conviennent ensemble, dans les étoiles fixes, & dans les trois planètes supérieures, d'où il s'en suit que les étoiles, & ces trois planètes, n'ont aucune parallaxe, parce que leur distance de la terre est trop grande, pour avoir une proportion sensible avec le diamètre de la terre. On appelle lieu brisé, *Locus refractus*, du Soleil & de Lune, le lieu où le Soleil & la Lune paroissent à cause de la réfraction. *Voyez encore APPARENT.*

LIEU, se dit en particulier d'un endroit fixe & déterminé qu'on veut marquer, & distinguer des autres. *Locus fixus, determinatus*. Cette homme a voyagé en divers lieux; pour dire, en divers pays, en diverses contrées. Il y a des lieux incultes que la nature a rendu si riches par leur seule situation, que toutes les beautés de l'art ne peuvent y rien ajouter. **COSTAR.**

Dans ce lieu bienheureux où tout plaisir abonde.

LA SABL.

*Ah! que j'aime la solitude!
Que ces lieux sacrés à la nuit,
Eloignés du monde & du bruit,
Plaisent à mon inquiétude!* S. AMANT.

On appelle la Judée, ou Jérusalem, les saints Lieux. *Loca sancta*, à cause des Mystères de notre rédemption qui s'y sont opérés. Kircher a fait un bel Ouvrage des lieux souterrains, qu'il appelle *mundus subterraneus*. C'est le Seigneur, ou la Dame du lieu; c'est-à-dire, du village, du territoire, de la Paroisse. C'est la coutume du lieu, ou du pays. On appelle aussi Chef-Lieu, le principal Manoir d'une Seigneurie, où l'on est obligé de porter foi & hommage.

Dans cette acception le mot lieu se prend souvent pour un certain endroit indiqué. On dit faire une descente, se transporter sur les lieux. Quand je serai sur le lieu, j'arrangerai tout cela.

On le dit aussi pour les différentes pièces d'une maison. Voir si les lieux sont en état. Réparer les lieux.

A Orléans & aux environs, les Bourgeois appellent lieu une maison des champs. *Villa*. Il est allé à son lieu. Je m'en vais à mon lieu.

On appelle aussi dans les Couvens les lieux réguliers, ceux qui sont dans la clôture du Monastère, qui servent à la Communauté; comme Dortoir, Réfectoire, Chapitre, Cloître, à la distinction des basse cours, offices, & lieux destinés pour la subsistance de la maison. *Loca regularia*.

On appelle dans une maison les lieux secrets; les lieux communs, ou absolument les lieux, les latrines, ou aisances. *Loca secreta, latrina* Voyez LIEUX.

LIEU, se distingue aussi par les privilèges qui lui sont attribués par sa destination à divers usages. L'Église est un asile, un lieu de franchise, c'est un lieu sacré. Les maisons des Ambassadeurs sont des lieux de franchise. Le respect du lieu. Le Palais est le lieu où l'on rend la justice. Les Hôpitaux sont des lieux pieux. Les jeux de Paume sont des lieux de récréation. On appelle aussi les lieux de débauche, des

lieux publics, de mauvais *lieux*. Il avoit honte de sortir d'un mauvais *lieu*. ABLANC. Une taverne & un mauvais *lieu* sont également infâmes. PAT. Ces *lieux* de débauche s'appellent aussi ironiquement des *lieux* d'honneur. La Grève est le *lieu* où l'on exécute les gens, condamnés au supplice.

LIEU DE SURETÉ. Façon de parler plaisante & burlesque, pour dire, une prison. *Ergastulum, carcer*. Je aurai mettre mon pendarde de fils en *lieu* de sûreté. MOL.

En termes de Manège, on dit qu'un cheval porte en beau *lieu*, quand il soutient bien son encolure, quand il tient sa tête levée, & bien placée.

En termes de Guerre on appelle *lieu d'assemblée*, le quartier assigné pour un rendez vous de troupes. *Condiētus locus*. On appelle le *lieu d'honneur*, le premier rang où l'on combat, la tranchée, & tous les *lieux* où il y a du danger à courir, de la gloire à remporter.

LIEU, se dit figurément en choses spirituelles & morales. *Loci*. En Logique, en Rhétorique, on appelle *lieux* communs, certaines classes, & distributions des qualités ou circonstances des choses, qui sont les sources des argumens. Melchior Canus a fait un Livre, *De locis Theologicis*. Il y en a de Grammaire, comme l'*étymologie*; de Logique, comme la *définition*, & de Métaphysique, comme la *cause*, &c. C'est des derniers principalement que traite Aristote en ses Livres des Topiques, qui sont extrêmement confus; aussi quelques habiles Critiques ont prétendu que ce que nous avons maintenant sous le nom des Topiques d'Aristote, n'est point d'Aristote même. Au moins ce n'est pas la même chose que ce qui passoit au temps de Cicéron pour être les Topiques d'Aristote. Mais ceux-là ne valent peut-être pas mieux que ceux que nous avons, & Cicéron nous fait assez connoître qu'ils étoient fort obscurs. Il y a quelque chose d'assez beau sur ce sujet dans le premier Livre de sa Rhétorique. Tout l'art de Raimond Lulle ne consiste qu'en la distribution de chaque matière en plusieurs *lieux*; ou cellules des choses qu'il épuise l'une après l'autre, pour dire tout ce qu'on peut dire sur son sujet. Ces *lieux communs* sont des moyens courts & faciles pour trouver de la matière à discourir sur toutes sortes de sujets, en les envisageant de tous côtés, & par toutes leurs faces. On les distribue en certaines classes, & les Logiciens les réduisent d'ordinaire à seize; le *genre*, la *différence*, la *définition*, le *dénombrément des parties*, l'*étymologie*, les *conjugés*, la *ressemblance*, la *différence*, la *comparaison*, l'*opposition*, la *répugnance*, les *circonstances*, qui sont trois *lieux*; la *cause* & l'*effet*. ART DE PARLER. Cette méthode peut rendre féconds les esprits stériles. Aussi n'appelle-t-on ces considérations générales, des *lieux communs*, que parce qu'ils fournissent de quoi parler sur toutes sortes de choses, & qu'ils sont exposés à tout le monde. C'est un art de trouver des argumens. Par la même raison, l'on distingue les *lieux* extérieurs & extrinsèques, de ceux qui sont intérieurs & intrinsèques. Les premiers sont généraux, & se peuvent inventer par l'Orateur; les autres sont des faits particuliers qu'il ne peut ni inventer, ni suppléer. Bien des gens trouvent que la fécondité de ces *lieux communs* est une mauvaise fécondité; & sur-tout que c'est un art dangereux pour les gens d'un esprit médiocre. On a défini cette *topique*, un art qui apprend à discourir sans jugement des choses qu'on ne sait point. Id. Rien en effet ne paroît plus inutile que de parler de ces *lieux communs*, & de cette science qui apprend l'art de trouver des argumens. Ceux qui ont passé par le cours ordinaire des études, & qui ont appris dans les collèges cette méthode artificielle, ont éprouvé que quand ils ont été obligés de traiter quelque sujet, ils n'ont point eu recours à ces *lieux* pour y chercher des raisons. Il est bien vrai que tous les argumens qu'on tire de la considération attentive du su-

jet, se peuvent rapporter à ces chefs généraux, qu'on appelle *lieux*, & que l'on ne sauroit presque rien dire qui ne s'y rapporte. Mais ce n'est point par cette méthode qu'on les trouve, ni en y faisant une réflexion expresse. Au contraire, cette réflexion ne peut servir qu'à ralentir la chaleur de l'esprit, & à l'empêcher de trouver les raisons vives & naturelles, qui sont les vrais ornemens du discours. LOG. S'il est bon de savoir ce qu'on dit de ces *lieux*, parce que tant de personnes célèbres en ont parlé, qu'ils ont formé une espèce de nécessité de ne pas ignorer une chose si commune; il est encore plus important d'être persuadé qu'il n'y a rien de plus ridicule, que de les employer pour discourir de tout à perte de vue, comme font les Lullistes avec leurs attributs, qui sont des espèces de *lieux*, & que cette mauvaise facilité de parler de tout & de trouver raison par-tout, dont quelques uns font vanité, est un si mauvais caractère d'esprit, qu'il est beaucoup au dessous de la bêtise. Les bons Orateurs n'ont jamais songé à faire un argument, à *causa*, *ab effectu*, *ab adjunctis*, & par tous les autres *lieux* de cette nature. Id. Ce pâtillage de *lieux communs*, & ce fagot de provisions, ne sont pas d'un grand usage. MONT.

C'est en ce sens que *lieu* signifie *raison*, *moyen*; *sujet*, *occasion*, *place*. *Occasio, causa*. Il y a *lieu* de croire cette proposition par telle & telle raison. J'ai *lieu*, j'ai occasion de vous servir par tels & tels moyens. Il y a *lieu* d'espérer quelque chose de bon de ce jeune homme. Avoir *lieu* de se glorifier. MOL. Donner *lieu* à quelque accommodement. ABLANC. Tenir LIEU de, signifie Valoir autant. Cela lui tient *lieu* de tout. Ac. FR. Leur prudence leur tient *lieu* de jeunesse. MOL. Tenir *lieu* de père. ABLANC.

Il m'auroit tenu lieu d'un père & d'un époux. RAC.

Tacite dit que la fortune tient *lieu* de vertu à bien des gens. BOUH. L'industrie en France tient *lieu* du plus grand mérite, & l'art de se faire valoir donne plus souvent de la réputation que ce qu'on vaut en effet. S. EVR. Une longue habitude de se voir leur tenoit *lieu* d'amitié. Id.

On dit dans le même sens, En premier *lieu*, en second *lieu*, en troisième *lieu*, *Primò, secundò, tertio*, &c. quand on divise ses raisons, les points de ses matières, en plusieurs articles, pour les traiter méthodiquement, & l'un après l'autre.

LIEU, se dit aussi des sentences & dits notables des Anciens, & des choses les plus remarquables qu'on extrait des Livres, & c'est en ce sens qu'on appelle *lieux communs* les recueils qu'on fait des plus beaux passages des Auteurs. *Excerpta, aphorismi, apophthegmata*. Voilà un *lieu* singulier de S. Augustin. Cette décision se trouve en *lieu* étranger, traitée hors de son sujet. Le Polyanthéa est un grand recueil des *lieux communs*. Lycosthène a fait des *lieux communs* d'apophthegmes & de similitudes. Zuinger les a augmentés, & en a fait plusieurs Tomes.

On appelle *lieu Géométrique*, toute ligne droite, ou courbe, ou surface, &c. dont tous les points ont un même rapport aux points d'une même ligne droite par rapport à l'un de ses points. Des *lieux* du premier genre, du second genre, &c. Il y a des *lieux* plans, qui sont plus simples, ou du premier genre, & sont des *lieux* à la ligne droite, ou à la parabole, ou à l'hyperbole, ou à l'ellipse, qui comprend aussi le cercle. Les *lieux* du second genre sont les *lieux* solides, qui se font par la section d'une superficie conique & de ses sections, comme sont la parabole, l'ellipse & l'hyperbole. Les troisièmes sont appelés des *lieux* linéaires, engendrés par deux mouvemens impliqués, comme sont les conchoïdes, les spirales & les quadratrices. Voyez le Traité de M. de la Hire sur les *lieux* géométriques. Un *lieu* au cercle, un *lieu* à l'hyperbole équilatère, un *lieu* à l'hyperbole entre ses asymptotes.

On appelle *lieu* en Géométrie toute ligne ou toute espace qui se détermine par la variation de quelques grandeurs, toujours réglée de la même manière, & assujétie à une certaine loi. AC. DES SC. 1704, p. 4, de l'Hist. Aristée l'ancien avoit fait cinq livres des *lieux* solides, c'est-à-dire, selon l'explication de Pappus, des trois sections coniques. EAD. 1703, Hist. p. 138.

LIEU, se dit aussi des places & rangs d'honneur qui sont établis dans la République, ou dans l'opinion des hommes. Le Président tient le premier *lieu* dans sa Compagnie. Le haut bout de la table, le haut du pavé, la droite, sont les *lieux* les plus honorables. Archimède tient le premier *lieu* chez les Géomètres. On dit aussi, qu'on tient une chose de bon *lieu*, pour dite, de bonne part, de gens qualifiés, ou éclairés.

On dit qu'un homme a eu le premier, le second, le troisième, &c. *lieu* de sa licence.

En termes de Palais, *lieu* se dit du rang auquel on est subrogé à la place d'un autre; qu'un créancier est subrogé au *lieu* & place d'un autre; pour dire qu'il est entré dans ses droits & hypothèques; qu'il a été colloqué au premier, au second *lieu*, dans un ordre de créanciers, sur la distribution de quelques deniers.

LIEU, signifie aussi, Origine, extraction, maison, famille. *Genus, stirps, familia*. En ce sens on dit, qu'un homme vient de bon *lieu*, ou de bas *lieu*. *Summo loco, humili loco natus*, selon qu'il est de bonne, ou de basse naissance; qu'il fait l'amour en bon *lieu*. SCAR. Qu'il aime en bon *lieu*. ABL. pour dite, qu'il a de l'attachement pour quelque objet qui le mérite. Qu'il est allié à bon *lieu*; pour dite, à une maison noble & riche.

En termes de Marine, on appelle *lieu* d'entrepôt, un port de mer, où l'on établit des magasins pour recevoir les marchandises qu'on y conduit, & pour les transporter dans les pays étrangers. OZANAM.

LIEU, ENDROIT, PLACE, synonymes. *Lieu*, marque un total d'espace. *Endroit*, n'indique proprement que la partie d'un espace plus étendu. *Place*, insinue une idée d'ordre & d'arrangement. Ainsi l'on dit le *lieu* de l'habitation; l'*endroit* d'un livre: la *place* d'un convive ou de quelqu'un qui a séance dans une Assemblée. SYN. FR.

On est dans le *lieu*. On cherche l'*endroit*. On occupe la *place*. Paris est le *lieu* du monde le plus agréable.

AU LIEU, sorte de préposition, qui, selon qu'elle est jointe avec un nom ou avec un verbe, a différentes significations. Quand elle est jointe avec un nom, Elle signifie, En la place. *Vice, pro*. Constituer un nouveau Procureur *au lieu* de celui qu'on révoque. Donnez-moi une telle somme, *au lieu* de la charge que vous me vouliez donner. On l'a mis prisonnier *au lieu* d'un autre.

Quand elle est jointe avec un verbe à l'infinitif, elle marque opposition, & signifie, au contraire, bien loin. *Au lieu* de l'accuser, je le loue de ce qu'il a fait. Un bon Chrétien, *au lieu* de se venger, doit aimer son ennemi.

Tu me braves, Cinna, tu fais le magnanime,
Au lieu de t'excuser, tu couronnes ton crime.

CORN.

Au lieu que, s'emploie dans la même signification. Il n'est occupé qu'à se divertir, *au lieu* qu'il devoit songer à ses affaires.

On dit proverbialement, qu'un homme n'a ni feu, ni *lieu*; pour dire, qu'il est gueux, vagabond, sans domicile. On dit aussi, sans feu, ni *lieu*. On dit poétiquement, ces bas *lieux*, pour signifier la terre, le bas monde.

LIEU, est aussi le nom qu'on donne à un poisson de mer, où l'on remarque comme une chose extraordinaire qu'il a 440 pancréas. *Afellus minor*. Voyez PANCRÉAS.

LIEUCHEU. Nom d'une ville de la Chine. *Lieucheum*. C'est la seconde capitale de la province de Quangli. Elle emprunte son nom des saules qui y croissent en abondance sur les bords du fleuve Lieu. Son territoire produit plusieurs herbes fort recherchées des Médecins, & entr'autres le Pufu, qu'ils nomment immortelle, parce qu'on la peut conserver toujours verte dans sa maison. *Amb. des Holl. P. I, p. 273.*

LIEUCHING. Ville de la Chine, dans le Quangli, département de Lieucheu.

LIEUE. f. f. Sorte de mesure itinéraire. *Leuca*. Saint Jérôme & Flodoard disent *leuca*. Ammien Marcellin, & d'autres *leuga*. Nithard *leuven*, & Leland *léga*. Espace de terre considérée dans sa longueur, servant à mesurer les chemins, & la distance d'un lieu à un autre, & contenant plus ou moins de pas géométriques, selon le différent usage des Provinces & des Pays. La *lieue* des anciens Gaulois étoit de mille cinq cens pas géométriques. Les autres croient que les *lieues* ont chacune quatre milles. Voyez Ablancourt, dans la Préface sur César. Les grandes *lieues* de France sont ordinairement de trois mille pas géométriques, & en quelques endroits de trois mille cinq cens. La *lieue* moyenne, ou commune, est de deux mille quatre cens pas géométriques, & la petite *lieue* de deux mille pas géométriques. Chorier, dans son Histoire de Dauphiné, L. II. p. 95. prétend que les *lieues* Gauloises n'étoient que de quinze cens pas. Et, L. IV. p. 229. cent cinquante miliaires, dit-il, composoient trente-deux *lieues* chez les anciens Gaulois, qui ne donnoient à chaque *lieue* que quinze cens pas, c'est-à-dire, un milliaire & demi, selon le témoignage d'Ammien Marcellin. Chaque *lieue* de Languedoc contient environ quatre milles. CATEL. Hist. de Languedoc, L. II. p. 333. Sa mesure en Bretagne est de trois mille pas. LOBINEAU, Hist. de Bret. Gloss. Les *lieues* Espagnoles sont plus grandes que nos *lieues* Françoises; dix-sept *lieues* Espagnoles font un degré, ou vingt *lieues* Françoises. Ainsi les *lieues* Espagnoles sont $\frac{17}{10}$ ou $\frac{1}{10}$ plus longues que les nôtres; c'est-à-dire, que si nous donnons 3000 pas; nos *lieues*, les *lieues* Espagnoles en ont 3671, & près de 3672.

Les *lieues* de Perse sont à peu près, comme celle d'Espagne; c'est-à-dire, qu'elles valent quatre mille d'Italie. Et cela revient assez à ce qu'Hérodote dit de la parasange, ou ancienne mesure des routes chez les Perses, qu'une parasange, ou, comme ils nomment aujourd'hui, Ferseng, contenoit trente stades; car il falloit huit stades pour faire un mille, ainsi que nous apprend Strabon. Trente stades font donc à peu près quatre milles. Les Perses marquent les *lieues* par des arbres, comme les Anciens les marquoient par des pierres. C'est pour cela qu'ils les appellent aussi Agag, mot Turc, qui signifie un arbre. Pietro della Valle Part. I. p. 144. Au Japon les *lieues* sont de mille huit cens toises. A la campagne toutes les *lieues* sont distinguées par un petit terre élevé exprès, & planté de quatre grands arbres, où les voyageurs se reposent. *Amb. des Hollandois au Japon, Part. II p. 136.* Voyez la réduction des *lieues* de la plupart des Provinces de l'Europe au pié Romain, sur le mot de MILLE. En Justice, les délais des assignations, des voyages qu'on taxe sont réglés à dix *lieues* par jour. Un degré du ciel répond à quinze *lieues* d'Allemagne sur la terre, ou à vingt *lieues* marines, ou à vingt cinq *lieues* communes de France. Une poste doit être ordinairement de deux petites *lieues*, ou d'une bonne & grande *lieue* & demie. La *lieue* du moulin bannal, ou bannier, est réglée à deux mille pas, dont chacun est de cinq piés. En Bourgogne la *lieue* contient cinquante portées, c'est la chaîne d'un Arpentier, la portée douze cordes, la corde douze aunes l'aune deux piés & demi, & le pié douze pouces. Vingt *lieues* Françoises & Angloises répondent à quinze *lieues* Hollandoises.

On dit hyperboliquement cent *lieues*, pour marquer une fort grande distance. *Procul, longissimè*. Je voudrois que cet écornifleur fût à cent *lieues* de moi.

moi. Vous ne trouverez pas son pareil d'ici à cent lieues. Vous croyez que cet homme vous écoute, son esprit est à cent lieues. Vous croyez avoir deviné le mot de cette énigme, vous en êtes encore à cent lieues. Cette expression n'est que du discours familier.

LIEUE, se dit proverbialement en ces phrases : on dit d'un homme fort lent, qu'il seroit bien en quinze jours quatorze lieues. On dit aussi, que par tout pays il y a une lieue de mauvais chemin, pour dire qu'on trouve par-tout des obstacles, & des difficultés. On dit aussi d'une lieue, qu'elle n'est guère large, mais qu'elle est bien longue, quand on se plaint qu'elle est trop grande.

Ce mot vient de *leuca*, ou de *leuga*, qui est un vieux mot Gaulois, comme prouve Ménage après Pasquier, par le témoignage de Saint Jérôme, d'Isidore, Marcellin, & autres. Du Cange dit aussi *lewa* dans la basse Latinité. Amien Marcellin a remarqué que lieue, *leuca*, étoit un ancien terme Gaulois, & que les Romains qui comptoient par milles les distances des lieux, commençoient à Lyon en remontant vers Paris à compter par lieues, & il a dit de Lyon, *Hoc exordium Galliarum*. MÉNÉST. *Hist. de Lyon*. Quelques-uns dérivent *leuca* de *λευκη*, qui veut dire blanche, parce qu'autrefois les Gaulois, à la manière des Romains, marquoient les espaces & les distances des chemins par des pierres blanches. *Leuca*, une lieue vient du Celtique *leau*, ou *leve*. PEZRON. *Voyez les Act. Sanct. des Jél. d'Anvers, Février, T. I. p. 234. leuvas tres*. Ainsi de *leuca*, on a fait *leuva*, *leuve*, *lieue*.

LIEVE. f. f. Terme de Jurisprudence, synonyme de cueilloir & cueilleret. Extrait d'un papier terrier d'une Seigneurie, qui sert de mémoire au Receveur pour faire payer les cens & rentes, & autres droits Seigneuriaux. Il contient le nom des terres, les tenanciers, & la qualité de la redevance, sans être autrement authentique. Les *Lieves* anciennes servent quelquefois de preuves pour faire de nouveaux terriers, quand des titres ont été perdus par guerre, ou par incendie, comme il est porté dans l'Edit de Melun en faveur des Ecclésiastiques.

LIEVIZO. f. m. Nom d'homme. *Libentius*. Adalaguc, Archevêque de Brême, étant mort, l'an 988. indiction première, le 28 d'Avril, après 33 ans d'Épiscopat, Libentius lui succéda. FLEURY, *Hist. Eccl. L. 57*. Libentius se trouve aussi nommé *Lievizo*, par une corruption de son nom, venue apparemment de la prononciation des Barbares. Id.

LIEUR. f. m. Economie rustique. Homme de journée qu'on prend pour lier les gerbes pendant la moisson. *Manipulorum collector*.

LIEURÉ. *Voyez LIVRE*.

LIEVRE. f. m. Animal quadrupède, fort vite & fort timide. *Lepus*. Il est de la taille d'un lapin, mais plus gros. Il a le poil gris tirant sur le roux, & des oreilles longues & droites. Il n'y a point d'animal si timide que le lievre. Le desir d'allonger mes jours me rend plus timide qu'un lievre MAIN.

*Dans un profond ennui le lievre se plongeoit;
Cet animal est triste, & la crainte le ronge.*
LA FONT.

Il n'y a point d'animal d'une si grande fécondité que le lievre, la superfétation qui arrive rarement aux autres, lui est ordinaire, & l'on trouve assez souvent des femelles actuellement nourrices, qui sont encore pleines de petits, les uns qui ont déjà du poil, & les autres plus ou moins formés, selon la différence des temps qu'elles ont conçu.

On appelle *bouquin* le mâle, & la femelle *hase*, qui est un mot Allemand, signifiant lievre. Il a la tête plus courte & plus grosse que les autres. Il y a des lievres qui sont tout ensemble mâles & femelles, mais Matthioli combat cette opinion, qui étoit celle d'Archelaüs. Le Journal des Savans de l'année 1677. parle d'un lievre double qui fut pris à Ulme en Alle-

magne. Il avoit deux têtes, quatre oreilles & huit pieds. C'étoient deux lievres adollés & placés l'un sur l'autre : ce qu'il y avoit de singulier, c'est que lorsqu'il étoit poursuivi, & qu'il étoit las de courir sur un côté, il se tournoit sur l'autre partie de lui même, & courroit à nouveaux frais. On dit, prendre un lievre à l'accroupie, lorsqu'il est le matin à croupeton, & croupit en terre : ce qu'on appelle autrement lievre en forme. Les lievres tiennent d'ordinaire les guérets. Quand il a plu, ils tiennent les friches, ou sont près des chemins. Ils sont très-rusés, & connoissent mieux tous les changemens de temps, que le meilleur Astrologue. *Voyez Jonston & Salnove. Lancer un lievre. Faire lever, faire partir un lievre. Courre un lievre. Forcer un lievre*. Quelques uns disent que les lievres des Alpes & des montagnes sont blancs, tant qu'elles sont couvertes de neige, & qu'après ils deviennent gris roux comme les autres. Les femelles font leurs petits en des jours différens, à proportion du temps qu'elles ont été couvertes. Le membre des mâles est sur leur derrière. Il étoit défendu aux Juifs de manger du lievre. On dit d'un vieux lievre, qu'il est bien monté, pour dire qu'il court bien. Les rusés d'un lievre. Le rable d'un lievre. Un pié de lievre sert aux Ecrivains à frotter leur papier, leur parchemin, avec de la sandaraque, quand ils l'ont gratté, pour empêcher qu'il ne boive.

La chair de lievre étoit mise autrefois au nombre des alimens les plus délicieux. Martial a dit, *L. XIII. Epigr. 92. Inter quadrupedes gloria prima lepus. Voyez Strukius, Antiquit. Convivial. L. II. C. 8*. Ce qui est vrai d'un jeune lievre de 7 ou 8 mois, dont la chair qui est alors assez faite, est tendre, succulente & de facile digestion. Les vieux lievres sont secs, durs, & indigestes. L'usage fréquent de la chair de lievre n'est pas approuvé de la plupart des Médecins. Ils prétendent qu'elle est sèche & mélancolique; qu'elle épaisit le sang; qu'elle cause des obstructions au foie & à la rate; qu'elle nuit aux poumons, & empêche de dormir. Galien néanmoins estime qu'elle produit un meilleur suc que les viandes de bœuf & de mouton, & que le sang de lievre surpasse en bonté & en douceur celui de tous les autres animaux. DE LA MARE. *Traité de Police, L. V. Titre XXIII. C. 1. §. 6*. Les meilleurs lievres de toute l'Europe, selon les Anciens, sont ceux des Gaules Cisalpines, au delà du Pô, aujourd'hui le Milanéz. A notre égard ceux qui sont nourris dans les plaines, les prés & les lieux humides, sont les plus grands, mais ceux des montagnes & des lieux secs sont les meilleurs. DE LA MARE, *Traité de Police, L. V. Tit. XXXIII. C. 1*. Le lievre est le premier de tous les animaux de la menue ou petite venaison.

Le lievre dans les hiéroglyphes des Egyptiens, signifioit l'ovie. *Voyez sur les lievres, Vossius, de Idololat. L. III. C. 63, 65, 66. Bochart, hiéroz. Part. I. L. III. C. 32*.

LIEVRE est un symbole sur les médailles. *Voyez LAPIN*.

Ce mot vient du Latin *lepus*, qui signifie la même chose. Mais les Auteurs sont partagés sur l'étymologie de ce nom *lepus*. Les uns le tirent de la légèreté & vitesse de cet animal, *lepus quasi levipes*. C'étoit le sentiment du Jurisconsulte *Ælius Catus*. Vairon s'est moqué de cette étymologie; d'autres prétendent que ce mot est formé du Grec *λάγος*, qui a la même signification, & disent que ce changement s'est pu faire par la transmutation de la lettre A en E, & de la lettre G en P, d'où l'on a fait *lepos*, & ensuite *lepus*, comme de *λόγος*, s'est fait *rupes*, & de *λύκος* *lupus*. Il y en a aussi qui le tirent de *λίπος*, qui signifioit aussi un lievre dans l'ancien idiome Béotien, ou Dorien, selon Scaliger, *de Caus. Ling. Lat. C. 189*.

LIEVRE MARIN. C'est un poisson venimeux qui naît dans la mer & dans les étangs fangeux. *Lepus marinus*. Elien dit qu'il ressemble à un limaçon hors de sa coquille; qu'il a la couleur du poil d'un lievre de terre, & qu'il a à la tête un trou par où il fait sortir une chair molle, qu'il retire quand il veut. Rondeler dit qu'il a le mu-

seau comme un *lièvre*, avec deux petites oreilles. Paul Eginète, Plin, Galien, & Nicandre, disent que si une femme grosse le regarde, elle vomira & avortera. Son contrepoison est du lait d'ânesse avec du vin cuit, ou la décoction de mauves. Il a une odeur puante; ne se tient que dans la fange & le borbier. Sa tête est fort difforme, & il paroît comme une grosse pièce de chair sans os, qui ressemble au *lièvre* seulement en sa couleur. Il a la bouche sur le dos comme la sèche, plus perite & plus tortue. Il a deux cornes molles comme les escargots. Ceux des Indes sont plus grands, & ont le poil plus rude, mais on ne les prend jamais vivs. C'est un poisson semblable au glaugio, ou petit calémar. MATTHIOLE. Le *lièvre marin* est un poisson ennemi du poumon, comme les cantharides de la vessie, & la ciguë du cerveau. Ceux qui ont mangé du *lièvre marin*, ont en horreur toute sorte de poisson. Le *lièvre marin* est aussi appelé *chat marin*, *felis marinus*. C'est un animal sans jambe, assez semblable aux limaces terrestres. Voyez M. DE RÉAUMUR, *Mém. de l'Ac. des Sc.* 1715.

On appelle *bec de lièvre*, Celui qui a la lèvre de dessus fendue par le milieu. *Labrum fissum*. DORMIR DE LIÈVRE. C'est dormir les yeux ouverts; & mémoire de lièvre, c'est celle qui se perd en courant, c'est une mémoire labile.

On dit d'un chien qui a beaucoup de vitesse & de force, qu'il prend un *lièvre* corps-à-corps.

On appelle Gentilhomme à *lièvre*, un Gentilhomme qui vit de sa chasse.

On a dit des *lièvres cornus*, pour des chimères. On prétend néanmoins qu'il y a réellement des *lièvres cornus*; & Jonston, dans son Histoire des animaux à quatre pieds, a décrit & représenté au naturel des *lièvres cornus*.

*Sans juger, nous jugeons, étant notre raison
Là-haut dedans la tête, ou selon la saison,
Qui regne en notre humeur, les brouillons nous
embrouillent,
Et de lièvres cornus le cerveau nous barbouillent.*
RÉGNIER.

Le même Auteur dit bailler le *lièvre* par l'oreille, pour, tromper l'espérance, frustrer l'attente de quelqu'un.

*Ma joie en moins d'un rien, comme un éclair
s'enfuit,
Et le ciel qui des dents me rit à la pareille,
Me bailla gentiment le lièvre par l'oreille.*
RÉGNIER.

LIÈVRE, se dit aussi en Astronomie. C'est le nom d'une constellation méridionale. *Lepus*. Bayer lui donne treize étoiles, dont quatre sont de la troisième grandeur, quatre de la quatrième, quatre de la cinquième, & une de la sixième. On lui en donne douze dans le catalogue de Ptolomée, & dix-neuf dans le catalogue Anglois.

LIÈVRE, se dit proverbialement en ces phrases. On dit, que le *lièvre* revient toujours à son gîte; pour dire, que tôt ou tard on attrapera un homme à un certaine maison. On dit à la chasse, avoine pointant, *lièvre* gillant; car alors les *lièvres* tiennent les avoines. On dit qu'un homme a levé le *lièvre*, lorsqu'il a découvert quelque secret, qu'il a ouvert quelque bon a. On dit aussi, prendre le *lièvre* au colet, prendre le *lièvre* au corps; pour dire, prendre une affaire de bon biais, donner la décision d'une question. C'est là où gît le *lièvre*; pour dire, où est le fin, le secret d'une affaire. On dit aussi d'un dessein qui doit être secret, & dont on parle avant l'exécution, que c'est vouloir prendre le *lièvre* au son du tambour. Plin rapporte un vieux proverbe, qui est encore en usage; que quand on a mangé du *lièvre*, on est beau sept jours de suite. On dit aussi, qui chasse deux *lièvres*, ou qui court deux *lièvres* à la fois, n'en prend aucun; pour

dire, qu'il ne faut pas faire deux choses, entreprendre deux affaires tout à la fois.

Oh Dame! on ne prend pas deux lièvres à la fois.

RAC.

On dit proverbialement, Jeune hase & vieux bouquin; c'est tout *lièvre* & tout lapin. On dit qu'on a une somme ou autre chose à prendre sur le dos d'un *lièvre*, lorsqu'on ne trouve rien pour se faire payer.

On appelle par dérision *Chevaliers de lièvres*, quelques Gentilshommes; ce qui vient de ce que Philippe V. Roi de France, & Edouard III. Roi d'Angleterre, étant prêts de se livrer bataille, un *lièvre* se leva près du camp, qui donna une telle alarme, que quelques Cavaliers de l'arrière-garde, vinrent en hâte se présenter au Roi pour le secourir, & lui demandèrent l'accolade, & d'être faits Chevaliers; mais comme l'alarme se trouva fautive, on les appela *Chevaliers du lièvre*, & depuis *Gentilshommes à lièvre*, comme remarque du Tillet, I. Part. p. 433.

LIÈVRE. Le Val de *Lièvre*. Voyez LÉBÉRAW.

LIÈVRETAU. f. m. C'est le nom qu'on donne aux petits du lièvre, pendant qu'ils sont encore sous la garde & nourriture des père & mère; à la différence du levraut, qui est un jeune *lièvre* depuis deux mois jusqu'à six ou sept mois, qui est bon à manger.

LIÉUTENANCE. f. f. Charge fonction de Lieutenant. Voyez ce mot. *Legati munus, legataria functio*. Une *Lieutenance* aux Gardes. La *Lieutenance* du Roi d'une telle Province, & d'un tel endroit. La *Lieutenance* générale de Provence. Sur quoi il faut remarquer que ce mot ne se dit ni en parlant d'un Lieutenant Général des Armées du Roi, ni en parlant des Lieutenans de Justice.

LIÉUTENANT. f. m. Officier qui tient lieu d'un Supérieur, ou Chef, qui exerce une charge en son absence, où qu'il devoit exercer lui-même. *Legatus, Vicarius*. Dans les Loix Lombardes, L. I. Tit. 25. §. 78. on appelle le *Lieutenant* d'un Comte, *Loci servator*. Les Grecs le nommoient de même *Topotérite*, & les Légats du Pape dans les Conciles ont ce nom, parce qu'ils tiennent la place du Souverain Pontife. Ces mots reviennent à celui de *Locum tenens*.

Les Baillis & Sénéchaux d'épée ont laissé usurper la Justice qu'ils devoient rendre eux-mêmes, par des *Lieutenans* qu'ils ont commis pour l'exercer. Anciennement ils n'étoient point créés en titre d'Office; le choix en appartenoit aux Baillis, comme on le peut voir par les Ordonnances de Philippe le Bel de 1302. & de Charles VI. de 1388. Louis XII. par un Édit de 1499. ordonna que l'élection des *Lieutenans* des Baillis & Sénéchaux se feroit en l'Auditoire; & par un autre Edit de 1512. il ordonna qu'il en fût nommé trois, l'un desquels il pourroit choisir. Ils étoient autrefois gens d'épée, & il étoit défendu au Baillis de choisir des gens de robe; mais depuis, on a laissé le commandement du ban & arrière ban aux Baillis & Sénéchaux; & leurs *Lieutenans*, qui sont toujours gens de robe, ont le pouvoir de juger, qui appartenoit aux Baillis & Sénéchaux.

Il y a au Châtelet de Paris un *Lieutenant Civil*, un *Lieutenant Général de Police*, un *Lieutenant Criminel*, un *Lieutenant Criminel de Robe Courte*, & deux *Lieutenans Particuliers*.

Le *Lieutenant Civil* est un Magistrat établi pour juger les affaires Civiles en première instance. Il est le premier des *Lieutenans* du Prevôt de Paris; & comme tel, c'est à lui qu'appartient le droit de présider aux assemblées du Châtelet. Toutes les affaires de familles le regardent uniquement. Il est comme le pere de toutes les familles, & le tuteur de tous les mineurs.

LIÉUTENANT GÉNÉRAL DE POLICE. C'est un Magistrat créé par l'Édit du mois de Mars 1667, pour veiller à la sûreté de la ville de Paris, & connoître des

délits de ceux qui contreviennent aux Ordonnances & aux Réglemens de Police. La Police appartenoit autrefois au *Lieutenant Civil*, & la charge de *Lieutenant de Police* a été démembrée de celle du *Lieutenant Civil*.

LIEUTENANT CRIMINEL, c'est un Magistrat institué pour corriger, châtier & punir les crimes qui se commettent dans l'étendue de la ville & faubourgs de son Prédial. Il préside à tous les jugemens criminels, à l'exception de ceux qui sont de la compétence du *Lieutenant de Robe Courte* & du *Prévôt de l'Île*.

LIEUTENANT CRIMINEL DE ROBE COURTE, est un *Lieutenant* du *Prévôt de Paris* qui porte l'épée & une robe plus courte que la robe ordinaire des Magistrats. Ses fonctions ont pour objet la sûreté de Paris. Il a juridiction sur les meurtriers, vagabonds, & autres gens de mauvaise vie. Cette charge est ancienne. Elle n'étoit autrefois qu'une commission du *Prévôt de Paris*. Elle a été depuis érigée en titre d'Office. C'est le *Parlement* qui juge les conflits d'entre le *Lieutenant Criminel* & le *Lieutenant Criminel de Robe Courte*.

LIEUTENANT PARTICULIER. C'est un Magistrat qui juge en l'absence du *Lieutenant Civil* à Paris, ou du *Lieutenant-Général* dans les autres Prédiaux, & qui tient l'ordinaire, c'est-à-dire, une audience particulière pour les causes ordinaires du Bailliage ou de la *Prévôté*, après que la grande ou la *Préjudiale* est finie. Il y en a deux qui président alternativement pendant un mois, l'un à l'audience du *Prédial*, l'autre à la *Chambre du Conseil*, où se jugent les procès par écrit.

LIEUTENANT-GÉNÉRAL dans un *Prédial*, est ce qu'est ici le *Lieutenant Civil*. Il y a des *Lieutenans Généraux* de la *Connétable*, des *Eaux & Forêts*, de l'*Amirauté*. Il y a aussi des *Lieutenans* dans presque toutes les *Justices*, tant *Royales* que *Subalternes*. Voyez ces mots.

LIEUTENANT, en terme de Guerre, se dit de plusieurs Officiers qui servent en différentes qualités.

LIEUTENANT GÉNÉRAL, dans l'Armée, est le second Officier qui commande sous le *Général* un corps de Troupes, un détachement, un quartier, une attaque. *Prætorius legatus*. Il y a aussi sur mer des *Lieutenans Généraux* des Armées navales, qui commandent sous l'*Amiral* & sous les *Maréchaux de France*, & qui précèdent les *Chefs d'Escadre*. Il y a maintenant plusieurs *Lieutenans Généraux*, tant sur mer que sur terre. Ils sont immédiatement après les *Maréchaux de France*; & quand ils sont dans la même Armée, ils servent chacun leur jour, & ont leur rang, selon leur droit d'ancienneté.

En Hollande il y a un *Lieutenant-Amiral*, c'est ce que nous appelons en France *Vice-Amiral*. Il y a aussi des *Lieutenans-Amiraux* de chaque Collège. En France, le *Lieutenant de Vaisseau* est le premier Officier du *Vaisseau* après le *Capitaine*, en l'absence duquel il commande. Durant la minorité de *Louis XIV.* *Gaston de France*, *Duc d'Orléans*, oncle du *Roi*, étoit *Lieutenant Général* du Royaume.

LIEUTENANT GÉNÉRAL DE L'ARTILLERIE, est celui qui commande tout ce qui regarde le service du canon & les batteries, sous le *Grand Maître*, ou en son absence.

LIEUTENANT DU ROI, dans une Place, est le second Officier de guerre d'une Ville. Il commande en l'absence du *Gouverneur*.

LIEUTENANT COLONEL, est dans le Corps de Cavalerie étrangère, le premier *Capitaine* du Régiment. Il le commande en l'absence du *Colonel*, & il se met à la tête des *Capitaines*. Dans les Régimens François de Cavalerie, c'est le *Major* qui fait les fonctions de *Lieutenant Colonel*, & qui en a toutes les prérogatives.

LIEUTENANT COLONEL d'un Régiment d'Infanterie, est le second Officier du Régiment, qui le commande en l'absence du *Colonel*, & qui dans un combat, prend son poste à la gauche du *Colonel*. *Subtribunus*. Les *Dragons* ont aussi un *Lieutenant Colonel*.

Tome V.

Compagnie **LIEUTENANTE COLONELLE**. f. f. C'est la seconde Compagnie d'un Régiment, celle dont le *Lieutenant Colonel* est chef, comme le *Colonel* est *Capitaine* de la Compagnie *Colonelle*. *Legionis cohortis secunda*. Les *Enseignes* des Compagnies *Colonelles* & *Lieutenantes Colonelles* doivent rouler avec les *Lieutenans* pour les gardes ou détachemens, & tenir rang entr'eux du jour & date de leurs Lettres. **BOMBELLES**.

LIEUTENANT en second. C'est l'*Enseigne* d'une Compagnie d'Infanterie. *Signifer*, *Vexillifer*. Les premiers *Lieutenans*, & les *Lieutenans* en second, ou *Enseignes*. **BOMBELLES**. Si c'est une garde commandée par un *Capitaine*, un premier *Lieutenant* & un *Lieutenant* en second, le *Capitaine* doit être au centre, à deux pas des *Soldats*, le premier *Lieutenant* sur la droite, à un pas des *Soldats*, & le *Lieutenant* en second sur la gauche, à même distance. **Id.**

LIEUTENANT COLONEL, se peut dire figurément en style familier, ou badin, pour le premier en quelque genre que ce soit. Ainsi l'on a dit au premier *Médecin* d'un Prince:

Bien vous en soit de l'honneur solennel
Dont le renom par nos Provinces vole;
Louis-le-Grand, digne d'être éternel,
Vous établit *Lieutenant Colonel*
Du *Médecin* & du *Pharmacopole*;
Et dans un âge où le *Docte Fernel*
Encore étoit sur les bancs de l'École.

SÉNECÉ.

LIEUTENANT d'une Compagnie, est un Officier créé par le *Roi* dans chaque Compagnie de Cavalerie, ou d'Infanterie, pour la commander en l'absence du *Capitaine*. *Legatus*. *Lieutenant* de la *Colonelle*, c'est le second Officier de la Compagnie *Colonelle* de chaque Régiment d'Infanterie, qui jouit de la commission de *Capitaine*. Le *Lieutenant* de la *Colonelle* du Régiment des *Gardes Françaises* jouit de la commission de *Capitaine*, & tient rang du jour & date de sa commission; les autres *Lieutenans* des Compagnies *Colonelles* des Régimens d'Infanterie, soit qu'ils aient commission, ou non, tiennent rang de dernier *Capitaine* en vertu du Règlement de 1670. On dit aussi, un *Lieutenant aux Gardes*, le *Lieutenant de la Porte*.

On appelle *Capitaines Lieutenans*, les *Capitaines* des Compagnies d'Ordonnance, ou des *Mousquetaires*, dont le *Roi* est le vrai *Capitaine*. Il y a des *Lieutenans* dans les Compagnies des *Gardes du Corps*; ils en sont les seconds Officiers, & n'ont que le *Capitaine* de ces Compagnies au-dessus d'eux.

On dit aussi, qu'un Prince a fait des conquêtes par ses *Lieutenans*, pour dire, par ceux qui ont commandé ses Armées à sa place, & en son nom.

LIEUTENANT de *Vaisseau*, c'est le premier Officier sous le *Capitaine*.

LIEUTENANS Provinciaux d'Artillerie. Ils commandent l'Artillerie, avec les mêmes fonctions attribuées aux *Lieutenans Généraux*, auxquels ils rendent compte de toutes choses, de même que les *Lieutenans Généraux* sont obligés de rendre compte au *Grand-Maître*.

En matière Ecclésiastique, on dit que le *Pape* est le *Lieutenant* de Dieu en terre, ou le *Vicaire* de *Jésus-Christ*. Les *Rois* sont comme les *Lieutenans* de Dieu. **DAC.**

En parlant des femmes des Officiers de Judicature qui portent le titre de *Lieutenans*, on dit *Madame la Lieutenant*. Ainsi l'on dit *Madame la Lieutenant* Civile, *Criminelle*, *Générale*.

On dit aussi *Madame la Lieutenant* de *Roi*, en parlant de la femme d'un *Lieutenant* de *Roi*.

LIEUVIN. Nom d'une contrée de Normandie, Province de France. *Pagus Lexoviensis*: dans le Capitulaire de Charlemagne *Livinus*; dans ceux de Charles le Chauve son petit-fils, *Lifvinus*, par corrup-

Xxx ij

tion pour *Lisvinus*, ou *Lixvinus*, *Comitatus Lisvinus*, *Pagus Liziacensis*, ou *Lisiacensis*, *Lisvinum*. C'est l'Évêché de Lisieux, le Diocèse de Lisieux. Voyez Hadr. Valef. *Not. Gall. pag. 275, 276*. Le *Lieuvain* enfermé dans les rivières de Risle, de Carantone & de Tonque, & arrosé de celles d'Orbec & de Cormeilles, est une des plus fertiles contrées de Normandie, & même de la France, & la seule qu'on pourroit appeler les délices des Normands. Tout ce pays est presque une plaine, où les pommiers abondent, vers le Pontaudemer & Lieurrey, qui font un cidre déferqué, de couleur d'ambre, & transparent, & qu'on pourroit, les six premiers mois, préférer à beaucoup de vins François. Les villes de ce quartier sont Lisieux, le Pontaudemer, Honfleur, Bernay, Orbec, Chambrôis & Montereul. Du MOULIN, *Histoire de Normandie*. Le pays de Lisieux, nommé dans le Capitulaire *Lisuinum*, se termine à la rivière de Dive. HUET, *Orig. de Caën, C. I.*

LIEUX. f. m. pl. Latrines. Il ne se trouve point de preuves dans les écrits, ni dans les bâtimens qui nous restent des Anciens, qu'ils eussent dans leurs maisons des fosses à privé. Ce qu'ils appeloient *latrina*, étoit un lieu public (il y en avoit plusieurs de cette espèce à Rome), où alloient ceux qui n'avoient point d'Éclaves pour vider & laver leurs bassins: ces bassins s'appeloient aussi *latrina à lavando*, selon le sentiment de Varron. Les latrines publiques étoient en divers lieux de la ville; on les nommoit encore *sterculinia*: elles étoient couvertes & garnies d'éponges, comme nous l'apprenons de Sénèque dans ses Épîtres. Ils avoient pour la nuit la commodité des eaux qui couloient dans toutes les rues de Rome, où ils jettoient les ordures. Les gens riches avoient des bassins que les valets avoient soin de vider dans les égouts, dont toutes les eaux se rendoient dans le grand cloaque, & de-la dans le Tybre. DICT. DE PEINT. & D'ARCH.

LIEUYANG. Ville de la Chine, dans la Province de Huquang, au département de Changxa.

LIEXUI. Ville de la Chine, dans la Province de Nankin, au département de Kiangning ou Nangking, première Métropole de la Province.

L I F.

LIFARD. f. m. Nom d'homme. *Lifardus*, *Liphardus*, *Leifardus*, *Laifardus*, *Leofardus*, *Litfardus*, & *Lietphardus*. Saint Lifard, que l'on croit avoir été frère de Saint Léonard de Vandœuvre, & non de celui de Limoges, étoit né à Orléans d'une famille fort considérée dans la ville, & il y fit assez long temps la profession d'Avocat. BAILLET. A l'âge de quarante ans, il renonça au monde, & entra dans la Cléricature. Il y vécut saintement jusqu'en 550. & selon d'autres, en 563. qu'il mourut. Voyez les Bollandistes, *Jun. T. I. p. 298. & suiv.* Saint Lifard de Gonnellieu. CHASTELAIN.

LIFFORD. Petite ville d'Irlande, dans la Province d'Ulster, au Comté de Dunegal.

LIFOIN. Voyez LEOIN.

L I G

LIGAIRE. Voyez LÉGER.

LIGAMENT. f. m. Terme d'Anatomie. *Ligamentum*, *ligamen*. En sa plus générale signification, il signifie tout ce qui lie & attache une partie à une autre; auquel sens les Anciens ont appelé *ligamens*, les membranes, le cuir, la chair, les veines & artères, comme *ligamens* communs; mais en sa plus étroite signification, c'est un corps dur & ferme, lâche néanmoins & flexible, qui enceint, lie & contient les jointures. Il n'a point de sentiment, & il est fort différent, suivant les parties où il fait sa fonction. Il est plus dur que les nerfs, & plus mou que les cartilages. Il sert à affermir les jointures, & empêcher la dislocation des os, & même pour les lier, lorsqu'ils n'ont point d'articulation ensemble. Il sert

aussi de couverture aux tendons, & à les séparer des muscles, & à soutenir les entrailles suspendues, de peur que leurs poids ne les fasse tomber, tels que sont les *ligamens* du foie, de la vessie, & de la matrice. Ils sont de différente substance. Il y en a de durs, de mous, de membraneux, de nerveux & de cartilagineux; comme aussi de différente figure & situation. Les uns naissent des os, les autres des cartilages, & les autres des membranes. Le *ligament* est la partie du corps la plus terrestre après l'os & le cartilage, partant froide, sèche, dure, & insensible comme eux.

En particulier, les différens *ligamens* dans le corps humain sont les *ligamens* cartilagineux qui lient les quatre os du métacarpe avec le carpe. Les *ligamens* de l'épine, sont des *ligamens* très-forts qui sont aux articulations des vertèbres, pour empêcher qu'elles ne se luxent dans les mouvemens violens qu'elles font. Ils sont de deux sortes; les uns épais & fibreux, faits en forme de croissant, qui les lient par haut & par bas; & les autres membraneux, qui servent à les lier avec plus de fermeté; ils naissent des apophyses transverses & aiguës. Les *ligamens* du foie, il est attaché par deux *ligamens*; le premier, qui est le plus fort & le principal, le tient suspendu au diaphragme; il pénètre dans la substance du foie, pour le tenir plus fortement: le second est lâche, mais large & fort; il vient de la tunique du foie, & s'attache au cartilage xiphoïde. Quelques-uns ajoutent pour troisième *ligament* du foie, la veine ombilicale desséchée. D'autres n'en conviennent pas, parce qu'elle tireroit le foie en bas, & par conséquent le diaphragme aussi, & que par-là elle empêcheroit son mouvement, principalement dans l'expiration. Il y a deux *ligamens* à la langue, un qui l'attache par la base à l'os hyoïde, & l'autre plus large qui s'insère à sa partie moyenne & inférieure. Ce dernier est appelé le frein de la langue. Il y a aussi les *ligamens* de la rate; car outre qu'elle est attachée au péritoine, au rein gauche, & quelquefois au diaphragme par des membranes qui sont fort déliées, elle l'est encore par sa partie cave à la membrane supérieure de l'épiploon. Elle est aussi attachée à l'estomac par deux ou trois veines appelées *vasa brevia*, ou vaisseaux courts. La verge a un *ligament* fort qui l'attache à l'os du pénis, & qui prend son origine du cartilage qui joint ces os ensemble, & va s'insérer à la partie supérieure & moyenne de la verge. La matrice a quatre *ligamens*; deux supérieurs, & deux inférieurs. Les supérieurs, que l'on appelle *ligamens* larges à cause de leur structure membraneuse, ne sont autre chose que des productions du péritoine, qui viennent des lombes, & vont s'insérer aux parties latérales du fond de la matrice, pour empêcher que le fond ne tombe sur le col, comme il arrive lorsque ces *ligamens* sont trop relâchés. Ils ont la figure d'aile de chauve souris. Les inférieurs, que l'on nomme *ligamens* ronds, à cause de leur figure ronde, prennent leur origine des côtés du fond de la matrice, vers les cornes, & vont passer par les anneaux qui sont aux aponévroses des muscles de l'abdomen, pour se rendre aux aines, où étant arrivés, ils se divisent en forme d'une pate d'oie, en plusieurs petites branches, dont les unes s'insèrent aux os pubis, & les autres aux cuisses. Voyez Dionis, Bartholin, & les autres Anatomistes. M. Manger en traite fort légèrement, quant au général, *L. I. c. 2.*

LIGAMENT. f. m. Sortilège. On dit plutôt *ligature*. Voyez ce mot.

LIGAMENTEUX, EUSE. adj. Terme de Fleuriste. Il se dit des plantes qui ont leurs racines plus grosses que les fibreuses; c'est à dire, comme menus cordages, ou ligamens. *Ligamentosus*. Plante *ligamenteuse*, dont les racines sont grosses & entortillées en manière de cordage.

LIGAMENTEUX, EUSE. ad. m. & f. Terme d'Anatomie. *Ligamentosus*, *a, um*. Qui tient du ligament, qui fait de ligament. Une membrane *ligamenteuse*. WINSLOW. Une attache *ligamenteuse*. ID.

LIGAS. f. m. la plus petite des espèces d'arbre dont la moyenne s'appelle anacarde, & la troisième acajou. *Voyez ces mots.*

LIGASTON. f. m. Nom que les Prussiens & les Poméraniens donnoient autrefois à des fourbes, qui étoient des espèces de Prêtres de leurs idoles. Les peuples de Prusse & de Poméranie adoroient encore leurs faux dieux, & avoient des Taliflons & des *Ligastons* jusqu'au milieu du XIII^e. siècle. Ces *Ligastons* & ces Taliflons fomentoient les crimes & la débauche parmi ces peuples, par les louanges qu'ils donnoient aux crimes & aux débauches des morts dans leurs funérailles. *Voyez TALISSON.*

LIGATURE. f. f. Terme de Chirurgie. *Fascia.* Bande de drap ou de linge qui sert aux Chirurgiens pour fermer le bras, & faciliter l'opération de la saignée.

LIGATURE, est aussi l'art & la manière de disposer les bandes pour panser les plaies, & faire toutes les opérations de Chirurgie. *Ligatura.* Les Professeurs de Chirurgie font à leurs Écoliers des Traités particuliers des *ligatures.* Quelques-uns ont compté cinq cens sortes de *ligatures.*

LIGATURE, se dit quelquefois des sortilèges qui font cesser quelque fonction du corps, de l'état d'impuissance, & causée par quelque charme ou maléfice. C'est ce qu'on appelle communément *nouer l'aiguillette.* Le sentiment commun des Théologiens & des Canonistes, les titres du droit Canon de *frigidis & maleficiatis*; l'excommunication que l'Église lance contre ceux qui par maléfice empêchent la consommation du mariage; des dissolutions de mariage ordonnées pour causes d'impuissance provenant de maléfice; je ne sais combien d'Historiens très-graves; une foule de faits qu'on ne sauroit révoquer en doute, tout cela concourt à établir la possibilité ou plutôt la réalité d'une chose aussi surprenante. *Voyez* au mot *nouement* ce qu'en a dit MONTAGNE.

LIGATURE, se dit aussi d'une sorte de bande qu'on attache au cou, au bras, à la jambe, ou à quelque partie du corps des hommes & des bêtes, pour détourner, ou chasser quelque maladie, ou quelque accident. *Fascinum, amuletum.* Ces *ligatures* sont condamnées par l'Église. THIERS.

LIGATURE. Terme de dévotion mystique. Suspension totale des puissances supérieures de l'ame, cessation des facultés intellectuelles de l'ame. Les Mystiques prétendent que l'ame arrivée à la parfaite contemplation, demeure privée de toutes ses opérations, & qu'elle cesse d'agir, afin qu'elle soit plus souple & plus prompte à se laisser mouvoir aux impulsions de la grâce, & à recevoir les communications divines. Cette *ligature* entière des facultés de l'ame, & l'état passif des contemplatifs, pendant lequel l'ame demeure privée de toute action, cela doit s'entendre d'une action qu'elle ait procurée par ces efforts, car dans la contemplation la plus sublime, & dans l'amour le plus passif, il y a toujours une véritable action de l'ame.

Les Imprimeurs appellent aussi *ligatures*, les caractères qui joignent deux lettres ensemble, comme *ff, st, fi, &c.* *Ligamina.* Les *ligatures* Arabes qui furent fondues du tems de François I, sont les plus beaux caractères du monde. Les *ligatures* Grecques qui sont dans l'édition des Poètes Grecs, que Henri Étienne a faite, sont d'une grande beauté. Diogène Laërce a été imprimé en Hollande en 1692, sans aucunes *ligatures*, & on songeoit vers ce tems-là en France à les retrancher entièrement des caractères de l'Imprimerie, mais ce dessein ne fut point exécuté; s'il l'eût été, les plus belles éditions des Auteurs Grecs devenoient presque inutiles, & la lecture des manuscrits auroit été presque impossible à la plupart des Savans qui auroient voulu les consulter.

LIGATURE. Terme de l'ancienne Musique. C'étoit l'union de plusieurs notes passées diatoniquement sur une même syllabe. Chapeau, liaison.

Les particules sont les *ligatures* du discours. Il y a une Grammaire de particules, sous le titre de *Ligatures Françaises.* Ce mot devient vieux en ce sens.

LIGATURE, espèce d'étoffe. *Voyez* LÉGATURE.

LIGATURE. Terme en usage parmi les Provençaux qui font le commerce de Smyrne, pour signifier le nœud duquel sont liées les masses de soie, ou celles de fil de chévron.

En termes de Philosophie hermétique, on appelle *ligature* ce qui bouche bien un vaisseau.

LIGE. adj. m. & f. Vassal qui tient une certaine sorte de fief, qui le lie envers son Seigneur dominant d'une obligation plus étroite que les autres. *Clienti dedititius.* Dans la basse Latinité. *Ligius homo.* *Voyez* HOMMAGE.

Ce mot vient d'une cérémonie qu'on faisoit en rendant la foi & hommage, de lier le pouce au Vassal, ou de lui fermer les mains dans celles du Seigneur, pour montrer qu'il étoit lié par son serment de fidélité, comme disent Pontanus, Gui-Pape & Upton. Cujas, Vignier & M. Bignon, croient que ce mot vient de la même source que *leudis*, ou *leodi*, qui signifioit *léal & fidèle.* M. Huet est aussi de ce sentiment, & il remarque que *leudis* se trouve dans Grégoire de Tours; & que les Allemands disent *liaden*, & les Saxons *leod*, dans le même sens. Mais du Cange est de l'avis de ceux qui croient que ce mot vient de *litis*, qui étoit une espèce de serfs attachés tellement au service de leur maître à cause des héritages ou fiefs qu'ils tenoient de lui, qu'ils étoient obligés à lui rendre toutes sortes de services, comme s'ils étoient ses domestiques, & il prétend qu'on disoit autrefois *litigium servitium*, & qu'on écrivoit *litige.* Il étoit obligé à servir son Seigneur, tant en guerre qu'en jugement, c'est-à-dire, à servir d'Assesseur pour juger les causes. Grantzius dit au *L. IV. c. 7.* que ce mot est Italien, & qu'il signifie la même chose que Vassal.

Par l'hommage *lige*, le Vassal étoit obligé de servir son Seigneur envers tous & contre tous, excepté contre son pere. Ce mot est opposé à l'hommage simple, qui obligeoit simplement à payer les droits & devoirs ordinaires, & non point au service contre l'Empereur, le Duc, ou autre Seigneur supérieur, en sorte que l'homme *lige* étoit comme donné & dévoué au Seigneur, & étoit entièrement sous sa puissance.

Homme *lige*, hommage *lige*, fief *lige*, garde *lige*, se dit en parlant de l'obligation qu'a le Vassal à garder le château ou la personne du Seigneur. *Clientelaris.* On disoit aussi une protection *lige*, une puissance *lige*, une foi *lige*, & en d'autres occasions, pour dire, entière, totale. Fief tenu à plein *lige*, c'est le fief tenu en plein hommage. Fief tenu en demi *lige*, ou à quart de *lige*, est un fief moins considérable, & qui rapporte moins de profit au Seigneur. Garde *lige*, est la garde qu'un Vassal doit à son Seigneur en prenant les armes pour le garder. Hommage *lige*, est un hommage plein qui est opposé en beaucoup de lieux à l'hommage simple: dans d'autres lieux, l'hommage *lige* est différent de l'hommage plein. Dans ces endroits-là, on entendoit autrefois par hommage *lige*, celui qui est expliqué ci-dessus. *Voyez* Cujas, *L. II. feud.* Vassal *lige*, *Vassallus lidus*, dans quelques titres, c'est le Vassal qui doit l'hommage *lige*: on l'appelle aussi Vassal de foi *lige*.

Comme ce mot de *lige* a différentes significations; pour entendre les Auteurs, il faut remarquer qu'autrefois il y avoit deux hommages *liges*; l'un par lequel un Vassal étoit obligé de servir son Seigneur contre tous, même contre le Souverain; l'autre, par lequel il étoit obligé de servir son Seigneur contre tous, à l'exception des autres Seigneurs dont il étoit auparavant homme *lige*.

LIGE, signifie encore, *proche, immédiat.* Seigneur *lige*, c'est le Seigneur prochain & immédiat dont on relève nuement, liguement & à ligence, c'est à dire, sans moyen. Tels étoient les hommages que le Roi d'Angleterre a rendus au Roi de France, à cause du Duché de Guienne, & les Comtes de Flandres & d'Artois pour leurs Seigneuries. Vassal *lige*, est un terme relatif à Seigneur *lige.* Tenue *lige*, est la tenue immédiate, la dépendance immédiate, telle qu'elle est entre le Seigneur *lige*, & le Vassal

lige, dans le sens qui vient d'être expliqué.
LIGE, est aussi un droit de relief qui se paie au Seigneur en cas de mutation de fief. *Jus clientelaris functionis*. Il est fixé en quelques lieux à dix livres pour plein *lige*; en d'autres, à la moitié ou au quart de cette somme, & on le nomme alors demi *lige*, ou quart de *lige*.

LIGÉE. f. f. Terme de Mythologie. Nom d'une Nymphé. *Ligea*. Elle étoit fille de Nérée & de Doride, & fut nommée *Ligée* à cause de la beauté de sa voix. Car *λιγός, λιγία, λιγός*, en Grec, signifie ce qui a un son doux & agréable, une voix claire & argentine. *Ligée* étoit une des trois Sirenes qui se précipiterent dans la mer, & dont les corps furent jetés sur différens rivages. Celui de *Ligée* fut porté près de Térina, aujourd'hui Nocéra.

LIGEMENT. adv. D'une manière *lige*. *Ex rigidioré clientelæ formulæ*. Il tient cette terre *ligement*, avec condition des fiefs *liges*.

Ligement a encore un autre sens, & signifie *nue-ment, immédiatement, à ligence*.

LIGENCE. f. f. Qualité d'un fief qu'on tient nue-ment & sans moyen d'un Seigneur, par le moyen de quoi on devient son homme *lige*. *Nuda & immediata clientela*. Tenue à *ligence*, veut dire la tenue d'un fief qu'on tient *ligement* & sans moyen. *Ligence* signifie aussi un devoir des Vassaux à l'égard du Seigneur au château duquel ils sont obligés de faire la garde en tems de guerre. Fief de *ligence*, est un fief auquel ce devoir est attaché. *Feudum guardia*.

LIGENCE, est aussi l'état de l'homme *lige*, ou l'acte même de son hommage. *Clientis status, clientelaris officii professio, homagium, Ligancia, Ligiantia, Ligentia*. La *ligence* est la foi, la promesse faite avec serment; il vient du Latin *Ligare*, se lier, s'engager. La *ligence*, dans le sens propre, étoit l'engagement réel qu'un Vassal contractoit avec un Seigneur dominant, sous la protection duquel il mettoit son fief & sa terre. Pour être homme *lige*, il falloit que le fief fût en terre; les autres natures de fiefs n'emportoient point la *ligence*.

LIGNAGE. f. m. Parenté issue d'une même souche, ceux qui sont de la même ligne. *Gehus, gens*. Il est de noble *lignage*, pour dire, de bonne maison. Il est de mon *lignage*, c'est-à-dire, mon parent. Ce mot vieillit, & ne se dit plus guère que dans le comique.

Et voici qu'au bout de mon âge,
 Il faut payer pour un & pour trois descendans,
 Sans avoir jamais eu ni femme, ni lignage.
 S. EVRE.

Il y a un vieux livre de généalogie, sous le titre de *Royaux lignages*.

LIGNAGE, se dit aussi d'un certain vin rouge fait de toutes sortes de raisins. On boit du *lignage* presque tout le long de la rivière de Loire.

Un laquais effronté m'apporte un rouge-bord,
 D'un Auvernat fumeux qui mêlé de Lignage,
 Se vendoit chez... pour vin de l'ermitage.
 BOIL.

LIGNAGE. Terme de Coutumes. Dans quelques villes le droit de *lignage* est un droit qui se leve pour la conduite & l'entrée du bois. *Vestigal ex ligno*.

LIGNAGER. f. m. Qui est de la même parenté, du même lignage. *Eadem gentis stirpe natus*. Dans la Courume de Paris, les *Lignagers* ont les quatre quintes des propres. Il est aussi adj. Dans cette phrase: Retrait *lignager*. Voyez RETRAIT.

Le retrait *lignager* a été introduit par la plupart des Coutumes de France, pour conserver les héritages dans une famille. Les retraits *lignagers* sont de droit étroit, & sujets à plusieurs formalités qu'il faut rigoureusement observer, comme d'offrir bourse & deniers à découvrir & à parfaire, frais & loyaux-coûts, en tous les appointemens de la cause.

LIGNE. f. f. Terme de Géométrie. C'est une quantité

étendue en longueur, sans largeur ni profondeur. *Linea*. Euclide la définit, longueur sans largeur; Candale son Commentateur, l'écoulement d'un point. *Fluxus puncti*. L'Académie, un trait simple, considéré comme n'ayant ni largeur, ni profondeur. Les ouvriers l'appellent un trait qui va d'un point à un autre. *Ligne droite* est la plus courte de celles qui ont les extrémités entre deux points, la plus courte distance entre deux points. Les *lignes courbes régulières*, sont la circulaire, elliptique, parabolique, hyperbolique, cycloïde, ou conchile, hélice, spirale, asymptote. On dit aussi *ligne parallèle*, incommensurable, infinie, tangente, sécante, perpendiculaire, horizontale, oblique, qui sont définies à leur ordre. L'inclination de deux *lignes* fait un angle. On ne sauroit trouver deux *lignes* moyennes proportionnelles entre deux *lignes* données par le cercle & la *ligne droite*.

En termes de Géométrie, *ligne des deux centres*, est celle qui va d'un centre à l'autre.

Ce mot vient du Latin *linea*; *linea, ligne*, est tiré du Celtique *lin*. PEZRON.

LIGNE, signifie encore la première & la plus petite des longueurs: c'est la douzième partie d'un pouce, & la 144^e partie d'un pied de Roi. On l'appelle autrement *grain d'orge*. Cet ais a six *lignes* d'épaisseur.

Les Fonteniers appellent *ligne d'eau*, la 144^e partie d'un pouce d'eau. Il a tant de *lignes* d'eau dans son jardin.

LIGNE de démarcation, ligne de division ou de partition, ou *ligne Alexandrine*. Alexandre VI, pour terminer les différends entre les Couronnes de Castille & de Portugal, fit tirer sur le globe une *ligne* imaginaire, ou de *démarcation*, qui tombant du nord au sud, entre les deux poles, bornoit d'un côté les prétentions de la Castille, & terminoit de l'autre celles de Portugal; de sorte que par ce partage les Indes Orientales furent assignées aux Portugais, & les Indes occidentales, nouvellement découvertes, furent attribuées aux Castillans. DE LA NEUVILLE, *Histoire du Portugal*, T. I. p. 64.

LIGNE DE FOI, est une ligne droite & tirée sur l'alhidade, ou le long de l'alhidade, qui passe par la fente des pinnules, & qui répond au centre de l'astrolabe, du graphomètre, ou de quelque autre instrument, pour faire de plus justes observations, soit au ciel, soit sur la terre.

LIGNE DE LOF. Voyez LOF.

LIGNE, signifie aussi un trait de plume ou de pinceau fort délié, quoiqu'il ne contienne aucun caractère. C'est en ce sens qu'on fait dire à un habile Peintre de l'Antiquité, *Hodie lineam nullam duxi*. Je n'ai tiré aucune *ligne* aujourd'hui, je n'ai donné aucun coup de pinceau.

LIGNE, en terme d'Ecrivain & d'Imprimeur, est une rangée ou suite de caractères couchés sur du papier, du parchemin, ou autre matière propre, à côté les uns des autres. Les grosses des écritures d'Avocats, doivent avoir 21 *lignes* à la page suivant l'Ordonnance. Il n'y a pas assez d'espace entre vos *lignes*. Ces *lignes* ne sont pas droites.

LIGNE, se dit au pluriel, en style bourgeois, d'une lettre, *Charta, littera*. Je vous écris ces *lignes*, pour vous donner avis que, &c. c'est-à-dire, je vous écris une lettre. Je vous demande deux *lignes* de votre main sur une telle difficulté.

En parlant du cérémonial que les Grands observent dans leurs lettres à l'égard des inférieurs, on dit donner la *ligne* à quelqu'un, ne rien mettre dans la *ligne* après le mot de *Monsieur* qui est au haut de la lettre. Ne pas donner la *ligne*, c'est écrire quelque chose après ce mot dans la même *ligne*, la remplir.

On dit absolument, *A la ligne, A lineâ*, lorsqu'on veut marquer un nouvel article, pour dire qu'il faut recommencer une nouvelle *ligne*.

LIGNE, en termes d'Astronomie & de Géographie, se dit par excellence de la *ligne équinoxiale* ou de l'équateur. *Linea Equinoctialis, Aequatoris*. C'est dans le Ciel un cercle que le soleil décrit à peu près

le 21 de Mars & le 21 de Septembre : c'est sur la terre un cercle qu'on imagine, & qui répond à celui dont on vient de parler, que le soleil décrit. C'est un cercle qui coupe la terre d'Orient en Occident, en deux parties égales, à égale distance des poles, en sorte que les poles sont toujours dans l'horizon de ceux qui sont sous la *ligne*, d'où il arrive qu'il n'y a point d'élevation de pole sous la *ligne*. Les Matelots baptisent les passagers la première fois qu'ils passent la *ligne*. Voyez BAPTÊME. Cette île est sous la *ligne*, à deux degrés de la *ligne* : c'est là que commencent les latitudes australes & septentrionales. Une personne, qui depuis dix ans tâche d'oublier sa langue pour se remplir l'esprit de mots barbares & d'idées étrangères, quelque chose qu'elle ait perdu d'ailleurs, a du moins acquis par là le droit de mal écrire, sans qu'on en ait beaucoup de la blâmer. Après que nous avons passé la *ligne* quatre ou cinq fois, il semble que notre style soit au dessus de la critique, & peut-être même que trop de politesse dans un Missionnaire édifieroit moins qu'un peu de négligence. P. LE COMTE.

En termes de Gnomonique, on appelle la *ligne* de midi, ou la *ligne* méridienne, celle qui tend d'un pole à l'autre, qui représente le cercle méridien. Dans les cadrans verticaux, la *ligne* de midi est toujours perpendiculaire à l'horizon. Dans les horisontaux, le style ne fait point d'ombre vers l'orient, ni vers l'occident, quand il est sur la *ligne* de midi.

En terme d'Escrime, on appelle la *ligne*, celle qui est directement opposée à l'ennemi, dans laquelle doivent être les épaules, le bras droit & l'épée, & sur laquelle sont aussi posés les piés à la distance de 18 pouces l'un de l'autre; & ainsi on dit être dans la *ligne*, sortir de la *ligne*.

En termes de Statique, ou de Mécanique, la *ligne* de direction est celle qui passe par le centre de gravité du corps grave jusqu'au centre de la terre, laquelle doit passer aussi par le soutien du corps pesant; autrement il est de nécessité qu'il tombe. *Linea directionis*. Voyez DIRECTION & CENTRE.

En termes de Pêche, on appelle *ligne*, un petit cordon de fils ou de crins de cheval tortillés, attaché par un bout à une forte baguette, & armé par l'autre bout d'un hameçon avec un appât, dont les Pêcheurs se servent pour prendre du poisson. *Funiculus piscatorius*.

On appelle *ligne dormante*, celle qui demeure dans l'eau, sans qu'on la tienne. Elle est défendue par l'Ordonnance.

Ménage croit que ce mot de *ligne* en ce sens, a été dit à lino, à cause que les Pêcheurs faisoient leurs *lignes* de lin.

En termes d'Optique, ou de Perspective, on appelle la *ligne visuelle*, la *ligne* ou le rayon qu'on s'imagine s'étendre depuis l'œil jusqu'à l'objet. La *ligne de terre* ou fondamentale, est celle où l'on met le plan géométral qu'on veut tirer en perspective, où le plan géométral & celui du tableau se rencontrent.

LA LIGNE de front est une *ligne* droite parallèle à la *ligne* de terre.

LIGNE VERTICALE, c'est la commune section du plan vertical & du tableau.

LIGNE OBJECTIVE, *ligne* tirée sur le plan géométral, & dont on cherche la représentation sur le tableau.

En termes de Chiromance, on appelle *lignes* les traits ou incisures qui sont marqués dans la main, dont les observations servent de fondement à cette vaine science. *Linea ductus*. On en décrit ordinairement quatorze, dont il y en a trois principales. La première qui est au-dessous du pouce, se nomme *ligne de vie*, ou la *ligne du cœur*, & la *ligne de l'âge*. La seconde s'appelle *hépatique*, ou la *ligne du foie*, ou *saturnale*, ou *ligne de prospérité*; il y en a qui l'appellent la *ligne de Mars*. On nomme *ligne naturelle*, ou *moyenne*, ou *ligne du cerveau*, celle qui coupe en travers la précédente, & qui passant par le milieu de la paume de la main, va jusqu'au mont de la lune. La troisième qui va dans

le même sens, & qui lui est parallèle, prend depuis l'indice jusqu'à l'autre bout de la main, & s'appelle *mensale*, *thorale*, ou la *ligne de Venus*. On connoît le ridicule & l'incertitude de cette science, par cela seul que ceux qui en font profession, ne conviennent pas des principes. Et cependant ils conviennent tous que si la première *ligne* est la *ligne saturnale*, elle désigne autre chose que si elle est la *ligne de Mars*.

LIGNE, est aussi un terme de Métoscopie, qui signifie les raies qui sont le long du front, par lesquelles on prétend juger de la bonne & de la mauvaise fortune des gens. On croit dans cet art frivole que les *lignes* du front ont rapport aux sept planètes.

En termes d'Architecture, d'Arpentage & de Jardinage, on appelle *ligne* le cordeau avec lequel on trace sur la terre les desseins des bâtimens, on mesure les longueurs, on dresse les allées. *Amuffis*. Ces rues sont tirées à la *ligne*. Voilà des arbres plantés à la *ligne*, en droite *ligne*.

Dans la Maçonnerie & l'Architecture on appelle *lignes* jaugées, les *lignes* qui sont parallèles; *lignes* târées, ou corrompues, celles qui ne sont pas régulières. Plusieurs autres sortes d'ouvriers emploient ces termes dans le même sens.

En termes de Manège, on appelle *ligne du banquet*, celle que les Eperonniers s'imaginent en forgeant un mors, pour déterminer la force ou la faiblesse qu'ils veulent donner à la branche, pour la rendre hardie, ou flasque.

LIGNE, en termes de Guerre, se dit de la disposition d'une armée rangée en bataille. *Acies*. Elle forme un front étendu sur la longueur d'une *ligne* droite. L'avant garde est placée en droite *ligne*, se divise en plusieurs bataillons & escadrons postés sur le devant, & c'est la première *ligne*. Le corps de bataille forme la seconde *ligne*, où est le poste du Général. Et la troisième *ligne* est le corps de réserve, ou l'arrière-garde. Il faut laisser 150 pas de terrain pour se rallier entre la première & la seconde *ligne*, & deux fois autant entre la seconde & la troisième. Il rangea son armée sur deux *lignes*. ABLANC. Le Duc tourna sur la gauche avec la seconde *ligne* de la Cavalerie. LA CHAPELLE. Combatte sur deux *lignes* appuyées d'un corps de réserve. Id. Ils attaquèrent rudement notre première *ligne* avec leur phalange. LOUIS XIV.

LIGNE, se dit non-seulement de la disposition d'une armée pour l'ordre de bataille, mais encore pour le campement & pour la marche. On dit qu'une armée est campée sur trois *lignes* (rangées), qu'elle marche sur deux *lignes*.

LIGNE. Ce mot s'emploie aussi quand il s'agit d'armées navales, & se dit de la disposition des postes qu'elles occupent le jour du combat. *Ordo dispositio*. Dans une bataille navale les vaisseaux sont tous rangés sur une même *ligne*. Garder sa *ligne*. Venir à sa *ligne*. Se rendre sur sa *ligne*.

LIGNE, en termes de Fortification, est un travail fait de terres remuées, un fossé, un parapet, ou une couverture faite de rangées de fascines, gabions, ou sacs à terre, pour défendre un camp, une place d'armes. *Vallum*. Tirer une longue *ligne*. ABLANC. Il poussa une *ligne* le long d'un bois de sapins. LA CHAPELLE.

LIGNE DE CIRCONVALLATION, sont des fossés couverts de parapets, qui se font autour d'une place à la portée du canon, pour se défendre contre le secours qu'on pourroit craindre, & parce que d'espace en espace elles sont fortifiées de forts & de redoutes, elles sont appelées de *communication* d'un quartier à l'autre. *Vallum, fossu vallata*.

LIGNES DE CONTREBALLONNEMENT, sont de semblables *lignes* par lesquelles on se fortifie contre les assiégés, quand la garnison est trop forte. On les appelle aussi *Contrelignes*.

LIGNES DE DÉFENSE RASANTE, OU FLANQUANTE, est la *ligne* qui étant tirée le long de la face du bastion, aboutit à quelque point de la courtine. *Linea defen-*

tionis stringens. La ligne de défense doit être de 120 toises; ou environ, afin d'être hors de la portée du mousquet.

LA LIGNE DE DÉFENSE FICHANTE, est celle qui est tirée de l'angle de la courtine & du flanc, ou de quelque autre partie du flanc, qui fait un angle avec la face, d'où les coups tirés peuvent entrer, & se ficher dans la face du bastion opposé. *Linea defensionis figens*.

On appelle aussi lignes d'attaques, lignes d'approches, les tranchées & semblables travaux qui sont faits pour s'approcher de la place, & l'attaquer.

On appelle la ligne fondamentale, la première ligne qu'on décrit quand on veut tracer le plan d'une place, & qui en figure toute l'enceinte. La ligne capitale est celle qui va du centre du bastion à sa pointe.

LIGNE, en termes de Mineur, c'est l'axe d'une mine ou d'un fourneau, ou l'axe de son entonnoir, c'est-à-dire, la ligne perpendiculaire sur la chambre des poudres, la ligne, dis-je, du terrain que l'on veut faire sauter, la hauteur de ce terrain, depuis la surface jusqu'à l'endroit où l'on place les poudres.

LIGNE magistrale, est le premier trait qui marque les faces, les flancs & les courtines d'un corps de place. On l'appelle ainsi, tant parce que c'est par elle qu'on commence la construction du corps de la place, que parce que renfermant la place, tout ce qui est au delà n'est que des dehors employés pour la défense de cette ligne. Sur le papier, on la trace plus grosse, & quand le corps de la place est revêtu de maçonnerie, on la met en rouge, couleur qu'on emploie pour désigner les ouvrages de maçonnerie.

En termes de Marine, on appelle lignes d'amarrage, plusieurs cordes qui servent à amarrer, lier, ou arrêter les manœuvres, comme les rabans, rides & garcettes. Ligne de six fils, de neuf fils, &c. *Funiculi vietarii*. On appelle aussi ligne d'eau, ou ligne de l'eau, la ligne que marque sur le bordage la surface de l'eau, quand le vaisseau est à flot, l'endroit du bordage du vaisseau, où la surface de l'eau de la mer touche lorsque le bâtiment est chargé, ou qu'il flotte. *Linea quam aque superficies lambit*. Et parce que cette ligne doit se trouver ordinairement à l'endroit où le vaisseau est le plus gros, on l'appelle aussi Ligne du fort. On la nomme encore Flottaison. Un vaisseau percé d'un coup de canon à la ligne d'eau. Nettoyer un vaisseau à la ligne d'eau. Ligne du fort, signifie l'endroit du vaisseau où il est le plus gros. On appelle aussi ligne de sonde, le cordeau où est attachée la sonde. On appelle ligne du plus près du vent, celle par laquelle le vaisseau est poussé le plus près qu'il se peut contre le vent.

On appelle Vaisseau de ligne les grands vaisseaux de guerre qui ont au moins cinquante pièces de canon, & qui peuvent être en ligne. Ac. FR.

En termes de Charpenterie, la ligne est un cordeau avec lequel on trace sur le bois: cette corde est frottée de craie blanche, ou de quelque autre couleur, deux hommes en tiennent chacun un bout, & la tirent en l'appliquant sur une pièce de bois, puis un d'eux la pince en l'élevant en l'air, & en retombant elle marque une ligne sur le bois. Les ouvriers disent jeter la ligne, pour enligner. Ils disent *tringler*.

LIGNE tâcée ou corrompue, est celle qui n'est pas faite avec le compas, ni la règle, mais qui est tracée à la main, passant par certains points donnés à cause de quelque figure irrégulière.

LIGNE indéterminée, ou indéfinie, est celle dont les extrémités ne sont point connues.

LIGNE de niveau. C'est celle qui est également éloignée dans ses extrémités du centre de la terre. On l'appelle aussi Ligne horizontale, & en perspective, ligne de terre.

LIGNE à plomb, celle qui est perpendiculaire à la ligne de niveau.

LIGNE oblique, celle qui est plus inclinée d'un côté que de l'autre, & que les Ouvriers nomment Ligne rampante ou biaise.

LIGNE pleine, celle qui marque quelque contour sans interruption.

LIGNE BLANCHE, en termes d'Anatomie est le concours des tendons de la plupart des muscles de l'épigastre. On l'appelle ligne, parce qu'elle est droite, & blanche, à cause de sa couleur. Elle s'étend depuis le cartilage xiphoïde, ou entiforme, jusqu'à l'os pubis.

On appelle aussi en terme de Géométrie & de dessin, ligne blanche, celle qui est seulement tirée avec la pointe du compas, & qui n'est marquée ni d'encre, ni de crayon.

En termes de Finance, on appelle ligne de compte les articles qu'on couche dans un compte. *Percriptio in rationes*. Et on dit qu'une somme est tirée hors ligne, quand elle est mise en chiffré à la marge droite du compte pour en faciliter le calcul.

En ce sens on dit au figuré, Mettre en ligne de compte les grâces qu'on reçoit de ses amis, les services qu'on leur rend, suivant qu'on en fait plus ou moins d'état. *Acceptum referre*. Cette faveur est trop légère pour la mettre en ligne de compte, c'est-à-dire, pour la faire valoir.

LIGNE, en termes de Généalogie, est un dénombrement ou une suite de parens en divers degrés, tous descendans d'une même souche, ou père commun. *Consanguineorum series, ordo*. La ligne directe est celle qui va de père en fils; c'est l'ordre des ascendans & des descendans. Descendre en droite ligne, c'est descendre de père en fils. La ligne collatérale est l'ordre de ceux qui tirent leur naissance de la même souche, & non pas les uns des autres: c'est celle où sont placés les oncles, tantes, cousins, neveux. La ligne ascendante, la ligne descendante. Un lignager est celui qui est de l'estoc & ligne de quelqu'un. La ligne masculine a fini à un tel. Il vient en droite ligne de l'illustre Lion qui commandoit sur la montagne du Caucase. VOIT.

Fuffiez-vous descendu d'Hercule en droite ligne. BOIL.

LIGNES, en Musique. Ce sont des traits horizontaux & parallèles qui composent la portée (Voyez ce mot), & sur lesquels, ou entre lesquels on place les notes selon leurs degrés.

LIGNE. f. f. Terme de Relation. C'est un cordon qui est aux Indes la marque de Noblesse, & que les gens de certaines castes portent. *Linea, vitta, fascia*. Les Brames, pour purifier un jeune de leur caste de la souillure qu'il avoit, disoient ils, contractée en demeurant avec un *prangui*, firent la cérémonie suivante, qu'ils appellèrent Purification. Ils coupèrent la ligne au jeune homme, le firent jeûner trois jours, le frottèrent à plusieurs reprises avec de la fiente de vache, & l'ayant lavé cent neuf fois, ils lui mirent une nouvelle ligne, & le firent manger avec eux dans un repas de cérémonie. LETTR. ÉDIF. ET CUR. *Rec. X, p. 29.*

LIGNE. Nom d'un bourg avec titre de Principauté. *Lignum*. Il est dans le Hainaut, sur la Denre, environ à deux lieues au-dessus d'Ath, & au dessous de Leuse. MATY.

LIGNÉE. f. f. Race, enfans & descendans, postérité. *Genus, stirps, soboles*. Dieu promit à Abraham une lignée nombreuse comme les étoiles du Ciel. Dieu a béni le lit de ces deux personnes; il leur a donné lignée. Cet homme a une grande lignée. Le Roi Henri III, & la Reine sa femme alloient à Chartres & à Notre-Dame de Cléri pour avoir lignée. JOUR. DE HENRI III. Il est mort sans laisser de lignée.

Ce mot vient de ligne, & du Latin *linea*.

LIGNER. Terme de Chasse. Couvrir la louve. *Coire cum lupa*.

LIGNETTE. f. f. Médiocre ficelle dont les Pêcheurs, Oiseliens, & autres Ouvriers, font quelques uns des filers qui servent pour la pêche & pour la Chasse.

LIGNEUL. f. m. Cordon qui se fait de plusieurs fils attachés ensemble par de la poix, qui sert aux Save-

tiers & autres Ouvriers à coudre leurs cuirs. *Filum picatum*, *pice illitum futurium*.

Ce mot vient de *lin*, parce qu'autrefois on employoit du lin, ou fil délié à cet ouvrage; ou plutôt du mot *lignol*, qui en langage Celtique, ou Bas-Breton, signifie la même chose.

LIGNEUX, EUSE. adj. C'est une épithète qu'on donne à la partie solide des plantes & des arbres, qui forme le bois. *Lignosus*. On a observé que la fissure du corps *ligneux* est plus serrée que l'écorce. Il paroît plusieurs cercles dans la substance du corps *ligneux*, qui marquent la croissance de chaque année, & qui sont plus serrés du côté du septentrion que du midi. ☞ C'est ce que l'on dit communément. Voyez AUBIER.

LIGNEUX, EUSE. Qui tient de la nature du bois, qui y a quelque rapport. Les coques des noix sont *ligneuses*. Il y a des racines qui sont tendres & moëlleuses, comme le navet, la bétérave, le fallisix, le panais, &c. mais il y en a quantité d'autres qui sont *ligneuses*, & d'autres qui ont seulement dans le milieu un nerf qui est *ligneux*.

☞ En Botanique, on appelle généralement Plantes *ligneuses*, celles qui ont une couche de bois sous leur écorce. C'est pourquoi quelques Jardiniers les appellent Plantes *boiseuses*. Ces plantes étant vivaces, sont ou des arbres, ou des arbrisseaux, ou des arbustes. Voyez ces mots.

☞ On nomme aussi Fibres *ligneuses*, celles qui sont dures. La substance de plusieurs plantes annuelles est traversée par des fibres *ligneuses*. Le bois est formé par l'agrégation d'un grand nombre de fibres *ligneuses*. DUH.

LIGNIER. s. m. Vieux mot inusité, qui signifioit le lieu où l'on met le bois. . . . De *Lignarium*. *Ménage Etym.* Il se dit encore en Champagne. Cotgrave l'a mis dans son dictionnaire.

Se **LIGNIFIER.** Se convertir en bois. On voit souvent une vieille souche se reproduire. Son bois sec se renouvelle en se recouvrant d'une écorce nouvelle, qui se *lignifie* & pousse de nouvelles branches. *Hist. de l'Acad. des Sc. 1699, p. 50.*

LIGNIPERDA. s. m. Petit insecte dont parle Lémery, qui est une manière de ver ou de chenille dont les Pêcheurs se servent pour amorcer, parce que les poissons en sont fort friands. Cet insecte croît lui-même dans l'eau, mais il ne nage point. Il est apporté par des courans d'eau, & jeté sur les rivages, où il s'enveloppe de paillettes & d'autres matières semblables qui s'agglutinent à sa peau, & qui lui servent de coquille ou de maison pour se cacher aux poissons. On dit qu'il est bon contre la fièvre quarte, étant pendu au cou: mais Lémery n'a pas grande confiance en cet amulette.

LIGNITZ. Nom d'une ville de la Silésie. *Lignitium*, *Lignitia*. On la prend pour l'ancienne *Hégetmatia*. Elle est forte, défendue par un bon château, & située sur le Katzbach, environ à quatre lieues de Javer, vers le nord. Elle est capitale de la Principauté de *Lignitz*, qui est entre celle de Javer, de Glogow, & de Wolaw, & qui n'a rien de considérable que sa capitale. MATY. Long 33. d. 50', lat. 51. d. 55'.

LIGNON. Nom d'une petite rivière du Forez, province de France. *Ligno*. Elle a sa source vers les confins de l'Auvergne, & se décharge dans la Loire, vis-à-vis de la ville de Feurs. MATY. ☞ Cette petite rivière est devenue célèbre parce que M. d'Urfé a choisi ses bords pour y mettre la scène de sa Pastorale intitulée *l'Astrée*, Roman qui trouve encore aujourd'hui quelques Lecteurs.

LIGNON. s. m. Terme de salines. Double rang de carrés d'un bout à l'autre d'un marais salant.

DEMI-LIGNON, est un rang simple de carrés.

LIGNY. Nom d'une petite ville, ou bourg du Barrois, en Lorraine. *Lignacum*, *Lincium*. Ce lieu est sur l'Ourne, à deux lieues au-dessus de Bar le Duc. MATY.

LIGOR. Ville capitale du Royaume du même nom. *Ligoricum*. Elle est dans celui de Siam, sur la côte

orientale de la presqu'île de Malacca, où elle a un bon port, environ à cent trente lieues de la ville d'Odiana, du côté du midi. MATY.

LIGOURE. Petit pays de France en Haut-Limousin: il a environ quatre lieues d'étendue. Le lieu le plus remarquable est S. Jean de *Ligoure*.

LIGOURNE, LIVOURNE. Nom d'une ville de Toscane en Italie. *Ligurnus*, *Liburnus*, *Labro*. Elle est sur la côte du Pisan, à quatre lieues de Pise, vers le midi. *Ligourne* n'étoit autrefois qu'un bourg, que les Génois auxquels il appartenoit, cédèrent aux Ducs de Florence pour la ville de Sarzane. Les Ducs de Florence en ont fait une belle ville, dont les rues sont grandes & droites, & les maisons toutes peintes. Elle est défendue par trois citadelles, & ornée d'un magnifique palais, qui est la résidence du Gouverneur. Elle a plusieurs beaux arsenaux, & deux ports; le petit, destiné pour les galères du Duc; & le grand, qui a un beau phare à l'entrée, pour les navires marchands. On fait à *Ligourne* plus de commerce qu'en aucune ville d'Italie, & il y a un très-grand abord de marchands étrangers, parce qu'on ne peut pas les y arrêter pour dettes. MATY.

Le golfe de **LIGOURNE.** *Liburnus sinus*, autrefois *Pisanus sinus*. C'est un petit golfe de la mer Méditerranée. Il est vers les embouchures de l'Arno, en Toscane. La ville de Pise lui donnoit autrefois son nom, aujourd'hui c'est celle de *Ligourne*. MATY.

LIGUA. Le Volcan de **LIGUA.** *Mons*, ou *Vulcanus*, *Volcanus Ligua*. Montagne qui vomit des flammes. Elle est entre les Andes dans le Chili, près de S. Juan de la Frontéra, vers le couchant. MATY.

LIGUE. s. f. Union, confédération entre des Princes, ou des États, pour attaquer un ennemi commun, ou s'en défendre. *Fœdus*. Il y a eu plusieurs *Ligues* saintes faites par les Princes Chrétiens contre les Sarrasins & les Infidèles, qu'on a appelées *Croisades*. Il y a eu *Ligue* offensive & défensive. Voyez ces mots. La *Ligue* d'Ausbourg, ou triple alliance. Il y a eu aussi des *Ligues* odieuses de sujets révoltés contre leurs Princes, comme dans les guerres de la *Ligue* sous Henri III. Quand nous disons simplement & absolument la *Ligue*, c'est celle-là que nous entendons; elle dura depuis 1576 jusqu'en 1593, qu'Henri IV. fit abjuration. Elle se nomma aussi la sainte Union. L'Histoire de la *Ligue*, c'est l'Histoire de cette *Ligue*. Maimbourg a écrit l'Histoire de la *Ligue*.

La *Ligue* des Provinces-Unies des Pays-Bas fut causée par la cruauté des Gouverneurs.

LIGUE ITALIQUE. s. f. C'est ainsi qu'on appelle la *Ligue* des peuples d'Italie contre les Romains: elle produisit la guerre appelée Sociale, ou des Alliés, qui éclata l'an de Rome 662.

Ce mot vient de *liga*, qu'on a dit dans la basse Latinité, *Confœderatio*, *quâ quis cum alio ligatur*. Il a été donné à un traité, une alliance, ou confédération, parce que les différens partis s'y lient réciproquement l'un l'autre.

LIGUE s. f. Terme d'Histoire & de Géographie; c'est le nom général que l'on donne aux trois Corps qui composent la République des Grisons; qui sont la *Ligue grise*, la *Ligue* de la Maison-Dieu, ou la *Caddée*, & la *Ligue* des dix Droitures, MATY, ou des Droituriers. Ces trois *Ligues* sont alliées des Suisses, sans être de leur corps. En Général on les appelle les Grisons. Quelques uns y joignent une quatrième *Ligue*, qui est celle de la *Walteline*, qui est Catholique, & qui est un passage du Tirol en Italie; mais c'est un pays sujet des Grisons, & non pas une *Ligue*. Voyez VALTÉLINE. Les trois *Ligues* sont toutes Huguenotes.

LIGUE DES DIX DROITURES, ou COMMUNAUTÉS, ou des dix Jurisdictions. C'est la plus septentrionale, & la dernière en ordre des trois *Ligues* des Grisons. *Fœdus decem Jurisdictionum*: Elle est entre la *Ligue* de la Maison Dieu, le Tirol & les Suisses, desquels le Rhin la sépare. Elle prend son nom des dix Com-

munautés, ou Jurisdiccions, dont elle est composée. Ces Communautés secouèrent le joug de la Maison d'Autriche & se ligèrent contre elle l'an 1470, & l'année 1471 avec les autres *Ligues* des Grisons. Elles se ligèrent avec Zurich & Glaris l'an 1590, & avec Berne l'an 1602. Leurs habitans suivent la Religion Prétendue Réformée, & leurs principaux lieux sont la petite ville de Meyenfeld, & le bourg de Thafas, ou de Davos. MATY. Il y a peu de Catholiques dans la *Ligue des dix Communautés*. Ils ont un Monastère de l'Ordre de Cîteaux, nommé *Closter Churwald*. Les Ministres Calvinistes commencèrent à y prêcher l'an 1616. JOVET, T. I, p. 440.

LIGUE GRISE. C'est un des trois Corps qui composent la République des Grisons. *Fædus Superus*. Cette *Ligue* est bornée au levant par celle de la Maison-Dieu; au midi par le Comté de Chiavenna, & par les Bailliages des Suisses en Italie; au couchant & au nord par la Suisse propre. Elle est la première en ordre, ayant été formée par l'Abbé de Disentis, le Comte de Maxos & le Baron de Betzuns, qui s'unirent entre eux contre les Étrangers & Voleurs, l'an 1424. Les habitans de cette *Ligue* entrèrent ensuite en alliance avec les sept plus anciens Cantons des Suisses, l'an 1497. Cette *Ligue* contient dix-neuf Communautés. Elle élit tous les ans ses Magistrats, occupe un pays fort montagneux, où le Rhin a ses deux sources. Ses principaux bourgs sont Ilantz & Tromb. MATY. Il se trouve dans la *Ligue grise* au moins quatre-vingt Paroisses Catholiques, & environ sept Calvinistes. Quelques vallées sont de l'Archevêché de Milan: on élit rarement des Magistrats Calvinistes, parce que les Catholiques ont plus de voix. JOVET, T. I, p. 439.

LIGUE DE LA MAISON-DIEU. Voyez CADDÉE, & JOVET, T. I, p. 439. On dit aussi la *Ligue de la Casu de De*.

On a appelé aussi *Ligue héréditaire*, celle que firent les Suisses avec l'Archiduc Maximien. On trouve les Traités de toutes les *Ligues* particulières dans le Monde de Davity.

LIGUE, se dit aussi du complot & des cabales que plusieurs particuliers font ensemble pour quelque dessein. *Factio*. Si vous traitez les autres avec hauteur, ils font de leur côté *ligue* offensive pour vous détruire. BELL. Les dévots font *ligue* offensive & défensive, pour donner de la réputation à qui il leur plaît. Id. La *ligue* offensive & défensive de Messieurs les Auteurs. MOL.

LIGUEIL Ville de France en Touraine, avec titre de Baronie.

LIGUER, v. a. Unir dans une même ligue. *Fædere devincire, copias conjungere*. Les Hollandois avoient *ligué* toute l'Europe contre le Roi. Les Princes d'Italie étoient *ligués* contre Charles VIII. pour s'opposer à son retour en France. Il est souvent réciproque. Les Princes Chrétiens se sont *ligués*. Il se dit aussi des particuliers qui font des cabales, & se joignent ensemble pour détruire ou faire réussir quelque chose. *Conspirare, conjurare*. Les Comédiens se sont *ligués* pour empêcher qu'on ne jouât une telle pièce. Les petits Auteurs se sont *ligués*, ont fait une cabale pour la décrier.

LIGUÉ, ÉE. part. *Fæderatus*.

LIGUEUR, EUSE. f. m. & f. Qui est d'une Ligue. *Factiosus homo*. Il ne se dit qu'en mauvaise part des sujets qui sont révoltés contre leur Prince, & s'est dit sur-tout de ceux de la Ligue de la France sous Henri III, & Henri IV. Les Royalistes & les *Ligueurs* étoient deux partis contraires. Les *Ligueurs* avoient dessein d'empêcher que Henri, Roi de Navarre, ne parvint à la couronne. MÉM. DE HENRI. Les *Ligueurs* étoient de trois ou quatre sortes. L'une étoient les *Ligueurs Zélés*, qui vouloient à feu & à sang ruiner tant les Politiques, que les Huguenots; l'autre, le *Ligueur Espagnol*, qui par la clôture de la guerre vouloit transmettre la couronne de France au Roi d'Espagne, ou à l'Infante sa fille. La der-

nière, étoient ceux qui demandoient l'extirpation du Calvinisme, mais qui ne vouloient ni la ruine, ni aucun changement de l'Etat. PASQ. Rech. L. VIII, c. 56. Un tel Prince étoit grand *Ligueur*.

On a dit aussi *Ligueur*, des Princes étrangers ligués contre la France dans les dernières guerres; mais ce n'est qu'en vers.

Mons pris en quinze jours? Mons pris? qui le croiroit?

*La Ligue encore en douteroit,
Si des Ligueurs le plus habile
N'avoit employé tous ses soins
Pour amener devant la ville
Quarante mille temoins. R. DE VERS.*

LIGUEUX pour *Ligueur*, est souvent employé par M. de Péréfixe dans son Histoire de Henri le Grand; mais l'on écrit & on prononce *Ligueur*.

LIGURIE. Nom de Contrée. *Liguria*. C'étoit anciennement une partie de la Gaule Cisalpine, qui est maintenant comprise dans l'Italie. On la divisoit en deux, dont on appelloit l'une *Ligurie Maritime*, & l'autre *Ligurie Méditerranée*. MATY. La vraie *Ligurie* est cette partie de la Gaule qui est enfermée des Alpes Maritimes, de la mer même, du Rhône & de la Durance. CHORIER. *Hist. de Dauphiné*, L. III, p. 126.

Ce mot de *Ligurie* s'emploie dans l'Histoire de l'Antiquité, en parlant de ce pays: ailleurs il faut dire la côte de Gènes, la République de Gènes, le Montferrat, le Piémont, le Milanois, selon les pays dont on parle, & que la *Ligurie* renfermoit, comme on le va marquer dans les articles suivans.

LIGURIE MARITIME. C'étoit la partie méridionale de la *Ligurie*. *Liguria littoralis, maritima, montana, Inalpinna*. L'Apennin la séparoit au nord de la *Ligurie Méditerranée*; les Alpes la séparoient au couchant des Gaules, & la rivière de Macre la séparoit au levant de la Toscane; la mer Ligustique la baignoit au midi. Ce pays est celui qu'on appelle maintenant la rivière ou la côte de Gènes. MATY.

LIGURIE MÉDITERRANÉE. C'étoit la partie septentrionale de la *Ligurie*. *Liguria Mediterranea, Alpestris, plana*. Elle s'étendoit entre les montagnes de l'Apennin & le Pô, depuis les Alpes jusqu'à la ville de Plaisance. Elle comprenoit le Montferrat, la partie méridionale du Piémont, & celle du Milanois. Quelques Auteurs joignent l'Insubrie à cette *Ligurie*, & ainsi elle renfermeroit tout le Milanois. MATY.

LIGURIEN, ENNE. f. m. & f. Nom propre de peuple. Habitans de la *Ligurie*. *Ligur*. Les *Liguriens* étoient originairement Gaulois. Les peuples qui habitoient la vraie *Ligurie*, ayant envoyé leurs Colonies en Italie, y introduisirent leur nom, en s'y établissant eux-mêmes; & ces *Liguriens* n'ont jamais été considérés par les anciens Romains, que comme une nation Gauloise. CHORIER, *Hist. de Dauphiné*, L. III, p. 126. Quoiqu'on dise encore aujourd'hui *Ligurie*, on ne dit plus *Ligurien*, des peuples qui habitent aujourd'hui la *Ligurie*. Les Alpes *Liguriennes* sont les montagnes de l'Etat de Gènes, les Alpes qui touchoient la *Ligurie*. *Alpes Ligurina, ou Ligustica*.

Le mot de *Ligur*, dans la Langue des Grecs, signifie un Amateur de la Poésie & de la Musique. Les Grecs ont imposé à tous les principaux peuples d'Europe, d'Asie & d'Afrique, les noms sous lesquels nous les connoissons aujourd'hui, les ayant tirés de quelque qualité, ou morale, ou corporelle, qui leur étoit particulière. On sait combien les Bardes ont été chers à la Provence & au Dauphiné, & nul n'ignore qu'il n'est point de peuple en Europe qui aime tant les Vers & les Chansons. CHORIER, *Hist. du Dauphiné*, L. III, p. 126.

LIGUSTICUM. f. m. Plante qui a pris son nom de *Liguria*, contrée d'Italie, que nous appelons aujourd'hui la rivière de Gènes; parce que la plante que les Anciens ont appelé de ce nom, se trouvoit dans ces quartiers, à ce que rapporte Dioscoride. Voyez Li-

vesche. D'autres l'appellent *libysticum*, ou *liviflicum*. Ce mot est purement Latin.

L I H.

LIHONS. Voyez LIONS.

L I K.

LIKHA. f. f. *Likha*. Les Cathaïens appellent ainsi la septième partie des vingt quatre qui composent leur année. D'HERBELOT.

LIKIANG. Nom d'une ville de la Chine. *Likiangum*. C'est la sixième ville militaire de la Province de Junan. Elle est habitée par d'anciens Chinois qui en ont pourtant peu les mœurs, à cause du voisinage de quelques autres peuples mal policés. Ils aiment fort à boire, à sauter & à chanter. Ils manient bien un cheval, & tirent fort adroitement de l'arc. Le territoire de *Likiang* est gras, riche en or, en pommes de pin & en ambre. Il confine au Thibet. *Ambassade des Hollandois, Part. I. p. 286.*

L I L.

LILAS. f. m. (Le nom Arabe est Lilac.) Arbrisseau dont les tiges sont menues, droites, ramuscées, remplies d'une moëlle blanche & fungueuse; ses feuilles sont opposées l'une à l'autre, larges, pointues, lissées, molles, vertes, luisantes; ses fleurs sont petites, disposées en longues grappes, de couleur ordinairement bleue, quelquefois blanche ou cendrée, & comme argentée, d'une odeur douce & fort agréable; chacune de ces fleurs est un tuyau évasé par le haut, & découpé le plus souvent en quatre parties; son fruit est aplati, oblong, ordinairement semblable à un fer de pique; il prend une couleur rouge en murissant: ce fruit se partage en deux loges qui contiennent des semences menues, oblongues, aplaties, & comme ailées, de couleur rousse. On cultive cette plante dans les jardins à cause de la beauté de sa fleur. C. Bauhin l'appelle *Syringua carulea*, & M. Tournefort, *Lilac Mathioli*, 1237. Il y a quelques autres espèces de *lilac*, comme le *lilac* de Perse qui est beaucoup plus petit. L'usage est de dire *Lilas* & non point *Lilac*.

Le *Lilas* de Perse forme un arbrisseau plus petit que le *lilas* commun. Il y en a de deux espèces. La première a les feuilles entières semblables à celles du troëscine, & la fleur rougeâtre ou blanche. Quelques-uns l'appellent jasmin de Perse. L'autre a les feuilles découpées & présente des feuilles entières sur le même pied qui en porte d'autres découpées si profondément, qu'elles paroissent formées de deux, trois, quatre, cinq folioles ou lobes. La fleur de cette espèce tire un peu sur le bleu.

LILAS des Indes. Quelques-uns donnent ce nom à l'arbrisseau connu des Botanistes sous celui d'*Azedarach* ou d'*Azadarach*.

LILÉE. f. f. Terme de Mythologie. Nayade, fille du fleuve de Céphise: elle donna son nom à une petite ville qui étoit près de Delphes, du côté du mont Parnasse, dans laquelle Apollon & Diane avoient chacun un Temple.

LILERS. Nom d'un bourg de l'Artois dans les Pays Bas. *Lilerium*, *Lillerium*, *Castrum Lilleriense*. Il est sur la petite rivière de Navez, à sept lieues d'Arras, vers le nord. MATY. Hadr. Valois, *Not. Gall. p. 278.*

LILI. Terme de Philosophie hermétique. Matière propre à faire quelque teinture excellente.

LILIACÉE. (Fleur). *Liliaceus flos*. Terme de Botanique. Fleur en lis. Les fleurs de cette feuille ne sont pas toujours polypétales. Les unes d'une seule pièce sont découpées en six; d'autres sont formées de trois ou de six pétales. Mais leur pistil ou calice forme toujours un fruit qui est divisé en trois loges, ainsi que celui du lis. Il ne faut pas confondre les fleurs en lis avec les fleurs fleurdelisées. Voyez ce mot.

LILIAL, ALE. Vieux adj. Qui appartient aux lis

Tome V.

François, parce que les lis sont les armes de France. Le sceptre *lilial*, c'est-à-dire, le sceptre François.

Le Roi d'Ecosse ornoit sa beauté blonde,
Pour épouser du sceptre lilial
La fille aînée où tant de grace abonde.

MAROT.

LILING. Ville de la Chine, dans la Province de Huquang, au département de Changxa, huitième Métropole de la Province.

LILITH. f. f. Ce mot, qui se trouve dans Isaïe, XXXIV. 14, est la même chose que *Strix*, en Latin. Quelques-uns disent que c'est un oiseau de nuit; selon Bochart, un oiseau qui se retire dans les déserts, & crie la nuit; d'autres, que c'est un spectre, une larme, un fantôme qui apparôit la nuit & qui tourmente les hommes, & sur-tout les enfans. Il n'est pas constant que le *Strix* des Latins soit un oiseau réel. Pline dit qu'on ne sait ce que c'est. Les Poëtes en font une femme ailée comme les Harpies, & les Rabbins font de semblables contes de la *Lilith* de l'écriture. R. Elias Lévia, dans son *Thisbi*, dit que c'est l'une des quatre mères des démons. Pour qu'elle ne nuise point aux enfans nouveaux nés, ils écrivent sur les quatre murailles de la chambre où une femme fait ses couches, ces quatre noms, *לילית אדם הוה*: c'est-à-dire, *Adam, Eve, hors d'ici Lilith*. Ils écrivent encore les noms des trois Anges qui président à la Médecine, *Senoi, Sausenoi, Sammangeloph*. Ce sont sur-tout les Juifs d'Allemagne qui pratiquent ces superstitions. Ailleurs, ils pendent des amulettes ou talismans au cou des enfans. Voyez Buxtorf, dans son Dictionnaire Rabbinique. Bochart, *Hieroz. P. II. L. VI. c. 9.* & Bellon, *Observ. L. I. c. 10.*

LILIUM. f. m. Terme de Pharmacie. *Lilium* de Paracelse, ou teinture des métaux. Cette liqueur est employée comme un cordial très actif, & est très propre à rappeler les esprits d'un malade.

LILLE. Voyez LISLE.

LILLE. Nom d'une rivière de France. *Illa, Ella*. Elle a sa source dans le Limousin, baigne Périgueux dans le Périgord, & Libourne dans la Guienne, où elle se jette dans la Dordogne. MATY.

LILLEBONE, ou plutôt L'ILEBONNE. Petite ville de la Normandie, en France. *Juliabona, Juliabona*. Elle est sur la Seine, entre Caudebec & le Havre de Grace, à deux lieues de la première, & à six de la dernière. MATY. Si l'on en croit Du Moulin, dans son Histoire de Normandie, L. XII. S. 4. *L'ilebonne* a été bâtie par César des ruines de Calet. Sur cette ville, Voyez la *Descript. Géograph. & Hist. de la Haute-Normandie, T. I. p. 2.* & suiv.

LILLERS. Petite ville de France en Artois, sur le Navez, entre Aire & Béthune, à sept lieues d'Arras. long. 20. d. 7'. lat. 50. d. 35'.

LILLO. (Prononcez *Lilo*). Nom d'une bonne forteresse des Pays Bas. *Lilloa*. Elle est dans le Brabant Hollandois, sur l'Escaut, à deux lieues au-dessous d'Anvers. Tous les vaisseaux qui passent devant *Lillo*, sont obligés d'y jeter l'ancre, & d'y payer les droits de Douane aux Provinces-Unies. MATY. Autrefois on disoit *Linlo*, l'n s'est changée en *l*. Hadr. Valois, *Not. Gall. p. 281.* long. 21. d. 47', lat. 51. d. 18'.

LILYBÉE. Voyez MURSALA.

L I M.

LIMA, ou LOS-REYES, qui signifie *les Rois*. Nom de la ville capitale du Pérou, & le siège du Viceroy de toute l'Amérique méridionale. *Lima, Civitas Regum*. Elle est située dans un agréable vallée, sur la rivière de *Lima*, à deux lieues de la mer du Sud, où elle a le bourg de *Callao de Lima*, fortifié & défendu par un château, & un très bon port. Cette ville a été bâtie par les Espagnols; les rues en sont droites & larges, & les maisons d'une même symétrie, n'ayant ordinairement qu'un étage. Elle est fort vaste, puisqu'on y

Yyy ij

compte trente-six grands quartiers, sans parler de deux grands fauxbourgs. Elle est fort riche, à cause du grand commerce qu'elle fait avec la nouvelle Espagne par la mer du Sud, & avec l'Espagne de l'Europe par l'isthme de Panama, & la ville de Portobello. Il y a une Audience ou Parlement, un Archevêché, une Université, grand nombre de Couvens, & trois Maisons des Jésuites. **MATY.** *Lima* fut érigée en Archevêché l'an 1541. par Paul III^e. Ses suffragans sont les Evêques de Panama, de Quito, de Truxillo, de Huamanga, d'Aréquipa, de Cuzer, de Sant-Jago, & de la Conception.

Avant la conquête des Espagnols, & lorsque les Incas étoient maîtres du Pérou, Cuzer en étoit la capitale; depuis la conquête c'est *Lima*. *Lima* est grande & belle; elle est située dans une plaine, dont le terrain est parfaitement égal. D. Francisco Pizarro, qui la fonda, la nomma l'Assomption, *Los Reyes*, ville des Rois. Paul III. en la faisant Métropole en 1540. lui donna le nom de Saint Jean; mais l'usage supérieur à toute puissance en fait de langue, lui a donné celui de *Lima*. Voyez ci dessous. Toute la ville est divisée en carrés égaux, qui ont chacun 320 piés à chaque face, & 1280 de tour. Les maisons sont belles & triantes, quoique bâties seulement de terre, de brique, de cannes, de bois & de chaux, à cause des tremblemens de terre fréquens; mais elles sont d'une propreté admirable, tant au dehors, qu'au dedans. Il y a environ quarante mille ames à *Lima*. La huitième partie à peu près sont des blancs.

Le climat de *Lima* est le plus doux du monde. Il n'y a ni froid, ni chaleurs excessives, ni tonnerres, ni pluies, ni grêle, ni tempêtes, seulement des tremblemens de terre fréquens & terribles. Il y en eut un en 1746 si violent, que la ville fut entièrement ruinée, & qu'il ne resta qu'une vingtaine de maisons sur pié. Du côté du nord, *Lima* a de hautes montagnes presque toujours couvertes de brouillards. Tout l'hiver il fait des brouillards à la campagne qui suppléent aux pluies, & fournissent à la terre l'humidité nécessaire pour produire. L'Université de *Lima* fut fondée sous le nom de Saint Marc en 1545. par Charles-Quint, qui l'enrichit, & lui donna plusieurs privilèges. *Lima* est entourée de murailles que fit faire le Duc de Palata Viceroi en 1684. mais la plus grande partie n'est que de terre.

La ville de *Lima* est située à deux lieues du port de Callao par 12 degrés 6 minutes 28 secondes de latitude australe, & par 79 degrés 45 minutes de longitude occidentale, ou différence du méridien de Paris, c'est-à-dire, 300 degrés 15 minutes de longitude, selon Péralta; & suivant le P. Feuillée, par 12 degrés une minute 15 secondes de latitude, & 79 degrés 9 minutes 30 secondes de longitude; c'est-à-dire, 300 degrés 50 minutes 30 secondes de longitude. Elle est bâtie dans une belle plaine, au bas d'une vallée qu'on appeloit autrefois Rimac, du nom d'une fameuse Idole des Indiens, qui rendoit de grands oracles; d'où par corruption, & par la difficulté que ces peuples avoient de prononcer l'*r* aussi rudement que les Espagnols, est venu le nom de *Lima*, qui est différent de celui que son Fondateur lui imposa dans son établissement; car François Pizarro qui la commença sous le regne de Dom Carlos (Charles Quint) & de Dona Juana sa mère, tous deux regnans ensemble, l'appela la ville des Rois, *Los-Reyes*; peut-être aussi parce que les Espagnols conquirent cette vallée le jour des Rois, comme plusieurs le prétendent. L'écusson des armes de la ville semble favoriser l'un & l'autre sentiment; on y voit trois couronnes d'or, deux & une en champ d'azur, surmontées en chef d'une étoile rayonnante: quelques-uns font entrer dans l'écusson les deux colonnes d'Hercule, mais en plusieurs endroits elles ne paroissent que comme support, avec ces deux mots *plus ultra*, & les deux lettres I. & K. pour exprimer les noms de *Juana* & *Carlos*, dont elles sont les initiales. Quoiqu'il en soit, il est certain que ce nom ne lui vient pas pour avoir été fondée le jour de l'Epiphanie, comme le dit le P.

Feuillée après Garcilasso de la Véga, & en l'année 1534, mais le 18 Janvier en 1535, jour de la fête de la Chaire de Saint Pierre, comme le raconte Francisco Antonio de Montalvo, dans la vie du Bienheureux Torribio, Evêque de *Lima*. **FRÉZIER**, p. 185 & 186. Voyez la longue description qu'il en fait. La distribution du plan de cette ville est fort belle, les rues y sont parfaitement bien alignées, & de largeur commode. **Id.** On compte à *Lima* 4000 caleches. En 1682, à l'entrée du Duc de la Palata, lorsqu'il vint prendre possession de la ville, les Marchands de *Lima* firent paver dans l'étendue de deux quartiers, les rues de la Merced, & de los Mercadotes, par où il devoit entrer à la place royale où est le Palais, de lingots d'argent quintés, qui pèsent ordinairement environ 200 marcs, longs de douze à quinze pouces, larges de quatre à cinq, & épais de deux à trois, ce qui pouvoit faire la somme de 80000000 écus, & environ 320000000. de livres de notre monnaie. Il est vrai que *Lima* est en quelque façon le dépôt des trésors du Pérou, dont elle est capitale. **FRÉZIER**, p. 195 & 196. Le nombre des familles Espagnoles de *Lima*, peut monter à huit ou neuf mille blancs, le reste n'est que métis, mulâtres, noirs, & quelques Indiens, quoiqu'en tout il y ait près de vingt cinq à vingt huit mille ames. **Id.**

LIMA, ou **RIMAC**. Nom d'une petite rivière du Pérou, qui tombe dans la mer de Callao, port de la ville de *Lima*.

LIMA, **PONTE DE LIMA**. Nom d'une ville du Portugal. Elle est dans la Province d'entre Douro & Minho, sur la rivière de Lima, à quatre lieues de Braga, vers le nord. *Lima* est capitale d'une contrée qui porte son nom.

LIMA. Nom d'une rivière de Portugal. *Limius*, *Limia*, *Limæa*, anciennement *Lethes*, *Belium*. Elle prend sa source dans la Galice, traverse la Province d'entre Douro & Minho, baigne Ponte de *Lima*, & Viana de Fol de *Lima*, & se décharge peu après dans l'Océan Atlantique. **MATY.**

LIMACE. f. f. Insecte. Voyez **LIMAÇON**.

LIMACE. Terme de Mécanique. On donne ce nom à une certaine machine qu'on appelle la vis d'Archimede. *Archimedis cochlea*. C'est un canal appliqué en forme de vis autour d'un cylindre, qu'on appelle noyau, dont on se sert pour faire monter l'eau, ou autre liquide, quoiqu'il y ait toujours dans le tuyau un mouvement de chute par son propre poids. Il faut donner à la *limace* une certaine pente pour attirer l'eau plus facilement. Voyez Ozanam, qui a fait la description de cette machine.

LIMACE, est aussi le nom qu'on donne en Architecture, à certaines voûtes. Voyez **LIMAÇON**.

LIMACHE. Nom d'un village du Chili, sur le chemin de Tiltil à Valparaiso. *Limachium*. C'est à *Limache* que fut trouvé un arbre dont le P. Oualle donne la figure dans sa Relation des Missions du Chili. Il y en a un pareil à Rincan, à deux lieues de San Jano, vers l'ouest nord ouest. C'est une croix formée par la nature, sur laquelle est un crucifix de même bois comme en bas relief; les Sculpteurs l'ont gâté pour y avoir touché en plusieurs endroits, parce qu'on ne voit plus dans quel état il étoit quand il fut trouvé. **FRÉZIER**, p. 100.

LIMAÇON, ou **LIMAS**. f. m. Petit insecte qui a des cornes longues & déliées, qui est enfermé dans une coquille, & qui jette une humeur gluante & luisante. *Cochlea*, *limax*. Le *limaçon* sort d'un œuf, & quand on lui a coupé la tête, on y trouve une petite pierre qui est bonne pour la gravelle, sous laquelle on trouve son cœur qui bat. Il est d'une couleur blanche aussi bien que les veines, & a de petites oreilles, dont la substance est membraneuse: ce qu'il a de particulier, c'est qu'il rejette son excrément par le cou, qu'il respire par-là, & que toutes les parties propres à la génération y sont renfermées, & que chaque *limaçon* est mâle & femelle tout ensemble, ayant la verge très-longue, & faite comme celle d'une baleine. Cet animal, logé sous un toit qui

réunit unè extrême dureté avec la plus grande légèreté, est pourvu par la nature de quatre lunettes d'approche, pour l'informer de tout ce qui l'environne. Ses quatre prétendues cornes sont quatre nerfs optiques, sur chacun desquels il y a un œil. Le *limaçon* peut non-seulement alonger & diriger comme il veut ces espèces de lunettes, il peut encore les tirer, les tourner & les renfermer selon le besoin. Il y a pourtant plusieurs Naturalistes qui prétendent que ces quatre grandes cornes ne sont que des antennes que l'animal emploie pour sentir les obstacles; la nature qui l'a si bien logé & éclairé, lui a donné, au lieu de jambes, deux grandes peaux musculieuses, qui, en se déridant, s'alongent, & qui, en serrant de nouveau leurs plis de devant, se font suivre de ceux de derrière, & de tout le bâtiment qui pose dessus. A l'égard de la formation du coquillage, M. Pluche assure, après Malpighi, Lewenhoeck & M. de Réaumur, que le *limaçon* sort de son œuf avec une coquille toute formée, proportionnée à celle de son corps & à la coque de l'œuf qui le contenoit. Cette coquille est la base d'une autre qui va toujours en augmentant. La petite coquille, telle qu'elle est sortie de l'œuf, occupe toujours le centre de celle que l'animal, devenu plus grand, se forme en ajoutant de nouveaux tours à la première; & comme son corps ne peut s'alonger que vers l'ouverture, ce n'est que vers l'ouverture que la coquille reçoit de nouveaux accroissemens. La matière est une liqueur ou une colle composée de glu & de petits grains pierreux très-fins. Ces matières passent par une multitude de petits canaux, & arrivent jusqu'aux pores dont la surface de ce corps est toute criblée. Trouvant tous les pores fermés sous l'écaïlle, elles se détournent vers les parties du corps qui sortent de la coquille, & qui se trouvent à nu: ces particules de sable & de glu transpirent au dehors; elles s'épaississent en se collant, ou en se séchant au bord de la coquille: il s'en forme d'abord une simple pellicule, sous laquelle il s'en assemble une autre, & sous celle-ci une troisième, & de toutes ces couches réunies, se forme une croute toute semblable au reste de l'écaïlle. Quand l'animal vient à croître, & que l'extrémité de son corps n'est pas suffisamment vêtue, il continue à fuir & à bâtir par le même moyen.

☞ Cassez légèrement l'écaïlle de plusieurs *limaçons*, enlevez-en quelques petites portions, mettez-les ensuite sous des verres avec des herbes & de la terre, vous verrez que la partie de leur corps qui étoit à découvert, se couvrira bientôt d'écaïlle comme les autres. Cette espèce d'écume qui coule par tous les pores du *limaçon*, poussée par un autre qui coule dessous au niveau de l'ancienne, se durcit & forme une portion d'un vrai coquillage.

☞ Si l'on glisse quelque pellicule mince entre le corps de l'animal & les extrémités de la fracture de la coquille, cette pellicule empêchera le suc formateur de couler au dehors, & il s'épaissira entre la pellicule & le corps de l'animal. Preuve bien évidente que l'écaïlle ne travaille pas elle-même à se rétablir. Le suc qui en auroit coulé, auroit couvert la pellicule à mesure que le trou se seroit rempli.

☞ Cette portion de coquille nouvellement formée, est pour l'ordinaire d'une couleur différente du reste. Les différentes nourritures, la bonne ou la mauvaise santé de l'animal, les altérations qui peuvent survenir aux différens cribles de la peau, mille causes particulières, peuvent contribuer à varier les teintes à l'infini.

☞ Il est à présumer que la nature, toujours uniforme dans ses opérations, forme par le même mécanisme tous les autres coquillages de mer & des rivières. Les *limaçons* paroissent en quantité après la pluie. Les *limaçons* à coquille s'appellent aussi *Escaragots*, & en Latin *cochlea*. Ceux qui sont sans coquille, s'appellent proprement *limas*, ou *limaces*, & en Latin *limax*. Il y a des *limaçons* blancs, de noirs, de grands, de petits. Ceux des lieux ombrageux sentent la bourbe & le limon. Ceux qui sont nourris au so-

leil, sont de bon goût, & s'ils vivent de serpolet, pouliot, origan & autres herbes odorantes, ils ont le goût odorant. Les *limas* de rivières ont une très-mauvaise senteur. Il y en a qu'on fouit en terre avec une pioche, parce qu'ils s'y cachent en hiver, dont la coquille est blanche & dure, & ils sont meilleurs que ceux du printemps ou de l'été. Pline dit que les Romains en étoient si friands, qu'ils les nourrissoient en garennes, ou viviers préparés exprès, & qu'ils les séparoient en différentes espèces, auxquelles ils donnoient divers noms & nourritures, & ils en discernoient le goût en les mangeant.

Il y a une espèce particulière de *limaçons* qui sont toujours petits, & n'ont jamais qu'environ deux ou trois lignes de diamètre. Ils sont toujours attroupés, & souvent en grande quantité, dans une espace de cinq ou six pieds de terrain au plus, & quelquefois de deux pieds, sur-tout au printemps, quand ils commencent à paroître. Mais ce qu'ils ont de plus particulier, c'est que sur la queue ils portent un morceau de coquille qui y est attaché. Il est plat, de la même épaisseur, ou un peu plus épais que la coquille qui fait leur maison. Il est précisément de la même grandeur & de la même figure que l'ouverture de cette coquille; & quand ils s'y retirent, ils la ferment très-exactement, c'en est comme la porte. Quand ils rampent, ils sont couchés horizontalement, ou sur la queue, & la coquille porte dessus.

Au Japon, les habitans mangent des *limaçons*, & ils sont fort bons, *Ambass. des Hollandois au Japon, P. II. p. 131.*

☞ La *limace* & le *limaçon* appartiennent à deux genres différens. Le *limaçon* est un animal testacée. La *limace* est un reptile qui n'a point de coquille. Mais l'un & l'autre mangent les plantes & désolent les jardins.

On dit en Architecture, qu'un escalier est fait en *limaçon*, quand il est fait en forme de vis, dont les marches sont rangées autour d'un cylindre de pierre ou de bois.

LIMAÇON, se dit aussi de quelques voûtes & de quelques trompes qui aboutissent en *limaçon*. *Testudo cochlearis.*

LIMAÇON, étoit aussi une forme de bataillon ou escadron, disposé en *limaçon*. *Convolutus militum globus.* Voyez ceux qui ont écrit sur la Tactique.

LIMAÇON. Terme d'Horlogerie. C'est un cercle tourné spiralement, & divisé en douze degrés pour régler les coups de marteau d'une répétition. Le *limaçon* des quarts est partagé en quatre degrés.

☞ LIMAÇON, en Anatomie, coquille ou trompe. C'est la troisième partie du labyrinthe, ou la dernière cavité intérieure de l'oreille. On lui a donné le nom de *Limaçon*, à cause de sa ressemblance avec la coquille dans laquelle le *limaçon* est enfermé. Le son réuni dans la première cavité de l'oreille, se communique à la membrane du tambour, & de cette membrane, à l'air enfermé dans la caisse; de-là au labyrinthe, & du labyrinthe au *limaçon*, où il se répand enfin sur les petites fibres du nerf auditif qui tapissent le fond de cette cavité. Voyez OREILLE, SON.

On dit proverbialement d'un homme de néant qui veut paroître au-dessus de sa condition, que c'est un *limaçon* qui sort de sa coquille, qui commence à montrer les cornes.

LIMAÇON, vient de *limax*, *limacis*.

LIMAÇONESQUE, est un adjectif que Loret a forgé: on le trouve dans ses Lettres en Vers burlesques à Madame, où il appelle figure *limaçonnesque*, une figure qui ressemble à un *limaçon*.

LIMAGNE. Contrée de la Basse-Auvergne, en France. *Limania*. Elle est célèbre pour sa fertilité, & elle peut avoir environ douze lieues le long de l'Allier, & à sa gauche. Ses lieux principaux sont Clermont, Riom, Montferrand, Issoire, Brioude, &c. MATY. Valois, *Not. Gall. p. 48.* De Hauteferre croit que la *Limagne* a pris son nom du limon, dont elle est pleine, & qui la rend un pays gras & fertile. Quelques-uns écrivent *Limaigne*.

Ce mot vient du Latin *alimonium*, qui veut dite

nourriture. Le nom de *Limaigne* a été donné à ce pays, parce qu'il produit beaucoup de choses, qui servent à la nourriture des hommes & des animaux.

LIMAILLE. f. f. Poudre, ou petites parties des métaux qu'on polit ou qu'on amentise avec la lime. *Scobs, ramentum. Limatura.* On nourrit l'aiman avec de la *limaille* de fer pour l'entretenir en sa force. Les Orfèvres ont grand soin de recueillir les *limailles* d'or & d'argent. Les Chimistes font un bain de *limailles*, pour avoir un degré de chaleur de feu qu'on allume sous de la *limaille*. La *limaille* d'aiguille, est le fer le plus propre pour faire des préparations chimiques. Les *limailles* d'épingles servent à plomber des pots de terre, & se vitrifient. La *limaille* de cuivre, prise au poids d'une drachme, est bonne pour la guérison de la rage. C'est un violent émétique.

LIMAIRE. f. m. Nom que l'on donne au Thon lorsqu'il commence à grossir. *Thunnulus.* On ne l'appelle Thon, que quand il passe un pied de grandeur.

LIMANDE. f. f. Petit poisson de mer qui est de la figure des carrelets, mais plus plat & plus mince, & sans taches rouges. *Passer, asper sive squamosus.* La *limande* est assez bonne, quand elle est bien fraîche, & bien assaisonnée. *Limande* frite.

LIMANDE, est aussi, en termes de Charpentier, une pièce de bois de sciage, plate, peu large & peu épaisse. *Tigillum.* Les pièces qui servent à tenir & à lever les lançoirs ou pales d'un moulin, s'appellent des *limandes*.

LIMAS. f. m. *Limax.* Sorte de petit insecte qui ronge les feuilles & mange les fruitss. *Limas* noir. *Limas* à coquille. Voyez *LIMAÇON*, c'est la même chose.

LIMAS. Nom d'une espèce de coquillage de mer. *Limax.* Deux *limas* à peau de serpent. GERSAINT.

LIMAS. Rivière de Portugal dans l'Alentéjo : elle a sa source entre la Guadiana & l'Andalousie, & se perd dans la rivière de Moura.

LIMAT, LIMMAT, LINT. f. m. Nom d'une rivière de la Suisse. *Limagus, Limago, Lindemagus.* Elle a sa source aux confins du pays des Grisons, baigne la ville de Glaris, & après avoir traversé le lac de Zurich, arrose la ville de ce nom, & celle de Bade, & se décharge dans la rivière d'Aar. MATY.

LIMBE. f. m. Terme d'Astronomie. C'est le bord du Soleil, de la Lune, qui apparaît lorsque le milieu ou le disque en est caché par quelque éclipse centrale. *Limbus.* On s'en sert aussi quelquefois pour expliquer les bords d'un Astrolabe, ou de quelque autre instrument à observer, qui est divisé par degrés, comme le carré, le quart de nonante, le graphomètre, &c.

On observe la hauteur du *limbe inférieur*, & celle du *limbe supérieur* du Soleil, afin d'avoir la vraie hauteur de cet Astre, qui est la hauteur de son centre.

Les Médecins Botaniques appellent aussi *limbe*, la bordure des plantes, de leurs fleurs & de leurs feuilles. *Limbus, ora.* On appelle particulièrement *limbe*, la partie évasee des fleurs monopétales.

LIMBES, au pluriel. *Limbus, Limbi, sedes Piorum ante Christi mortem.* Terme de Théologie, C'est ainsi qu'on appelle le lieu où l'Église croit que les âmes de ceux qui étoient morts en la grâce de Dieu avant la venue de Notre Seigneur, attendoient la rédemption du genre humain, & où JÉSUS-CHRIST descendit dans le temps qui se passa entre sa mort & sa résurrection, comme l'enseigne Saint Thomas en sa Somme, les Théologiens, le Catéchisme du Concile de Trente dans l'explication du cinquième article du Symbole. Du Cange dit que les Pères ont appelé ce lieu *Limbes* : *Eò quòd sit Limbus inferorum.*

LIMBE. f. m. Terme d'Horlogerie. C'est le bord d'une roue plate.

LIMBE DE LA NATURE, se dit en termes du grand Art,

pour réduction en la première matière universelle.

LIMBER. f. m. Terme de Relation & de Commerce de fourures. *Limber* de petit gris, de martes, d'hermines. C'est un lot de 40 peaux. Un *Limber* de petit gris composé de 40 peaux ne se vend en Laponie qu'un écu. REGNARD. Le *limber* s'appelle aussi *Timbre*.

LIMBOURG. Nom d'une ville des Pays-Bas, située sur la rivière de Vèze, à sept lieues de Liège, du côté du Levant. *Limbourg*, capitale du Duché de *Limbourg*, étoit une ville fortifiée, & défendue par un bon château, construit sur un rocher escarpé. Les François la prirent l'an 1675, & l'an 1677, ils démolirent le château, & une partie de la ville avec ses fortifications. Les Impériaux réunis aux Alliés s'en rendirent maîtres en 1702. Elle est demeurée à la Maison d'Autriche par les traités de Rastadt & de Bade. Valois écrit *Lembourg*, mais mal. Il ne croit pas cette ville ancienne. Voyez *Not. Gall. p. 267.* Il a raison, elle ne fut bâtie qu'au XIII^e siècle; car Henri, Archevêque de Cologne, ayant fait mourir sur un échafaut Frédéric, Comte d'Isenberg, qui avoit épousé la sœur de Henri, Duc de *Limbourg*, & les biens de Frédéric ayant été détruits ou enlevés, à cause du meurtre d'Engelbert, Archevêque de Cologne, qu'il avoit commis, & ses enfans dépouillés, Henri Duc de *Limbourg*, leur oncle maternel, prit soin d'eux, & leur bâtit un nouveau château sur un rocher fort escarpé, dont la Vèze baigne le pié. Il donna son nom de *Limbourg* & le titre de Comté à ce Château, & son neveu Théodoric fut appelé Comte de *Limbourg*. Voy. Imhoff, *Notit. Imp. L. IX, c. V. 3.* Long. 23. d. 43'. lat. 50. d. 36'.

Le Duché de LIMBOURG. *Limburgensis Ducatus, Transmosana Ditio.* Ce Duché, qu'on appelle aussi le pays d'outre Meuse, par rapport au Brabant, auquel il étoit autrefois uni, est aujourd'hui une province particulière des Pays-Bas. Elle est entre le Duché de Juliers & l'Évêché de Liège. Elle n'a qu'environ dix lieues de longueur, & sept ou huit de largeur. C'est un pays fertile, que l'on divise en quatre contrées. La Seigneurie de Fauquemont, le Comté de Dalen, la Seigneurie de Rolduc, & le Duché propre de *Limbourg*. Les deux premières sont aux Hollandois, & les autres aux Espagnols; mais l'Empereur la tient aujourd'hui. Outre les lieux qui donnent le nom à ces quatre quartiers, on y remarque encore Maftrickt, ou du moins Wick, & Spa, célèbre par ses eaux minérales. MATY.

LIME. f. f. Outil d'acier, long & étroit, taillé & incisé en plusieurs sens, servant aux ouvriers qui travaillent sur les métaux, pour les polir, tailler, dégrossir, ou couper. *Lima, scobina.* Il y en a de toutes grandeurs & grosseurs, servant à plusieurs usages, suivant lesquels on leur donne divers noms. Ce fer n'est pas assez poli, il y faut encore passer la *lime*.

Lima, une *lime*, est formé du Celtique *lin*. PEZRON. Communément on croit que *lima* vient du son que fait la *lime*, comme le mot Grec *λίμης*; mais il vient de *λίμης*, qui signifie la même chose en Grec. Le *l* ou *r* se change souvent en *l*, & l'*n* en *m*. Cependant cette étymologie est dure: ainsi on peut tirer ce mot de *λίμης*, qui signifie racler avec du verre, ou avec un fer; ou bien il s'est fait par contraction de *λίμης*, qui vient de *λίμης*, *levis*; poli. Isidore favorise ce sentiment, *Lima dicta, quod lave faciat.* Ce sont ses paroles, L. XIX, c. 7. VOSSIUS.

LIME DOUCE, est celle qui a la taille fort fine, ou le grain menu. *Scobina. Lime bâtarde*, qui a le grain un peu plus gros; *lime d'Allemagne*, faite en Allemagne, de bon acier, qu'on vend au paquet; où il y en a depuis 3, jusqu'à 12. *Lime à feuille de sauge*, qui est demi-ronde des deux côtés, & un peu plate; *lime de tiers point*, ou à *carres*, qui est triangulaire; *lime à pignon*, qui est taillée comme un couteau, qui ronge les pignons. *Lime car-*

reau, c'est la plus grosse lime, qui est carrée & trempée à paquet. *Lima crassa*. Lime à bouter, pour dreller les pannetons des clefs. *Limes à potence*, à carlette, *limes à coutelles*, *limes ovales*, *limes en cœur*. Ces petites limes servent à vider les anneaux des clefs, les écussions, les couronnes. Les limes à dos de carpes, ou à doilier, servent à fendre des compas. Lime à queue de rat, ou en queue de rat, pour croître les trous : *limes rondes*, *limes demi-rondes*, *limes fendues* par le milieu, pour les embases ; *limes fendues* d'un côté seulement, pour le même usage : *limes* qui ne sont point taillées sur les côtés, pour fendre & dreller les rateaux des clefs : *limes* coudées qui servent à couper & à dreller des clous à fiches : *limes* à mâtir, &c.

LIME SOURDE, lime de refend, qui fait l'effet d'une scie. *Scobinula plumbo instructa*. Elle est toute enveloppée de plomb, & le manche même, desorte qu'il n'y a que la partie qui scie qui est découverte. Elle sert à couper sans bruit les plus grosses barres de fer, pourvu qu'on les enveloppe aussi de plomb, sans y laisser rien de découvert que pour le jeu de la lime. La raison en est que le plomb, qui est fort doux, empêche le tremoulement des parties, tant de la lime que du barreau de fer, qui cause le bruit, comme fait la main qu'on met sur une cloche quand on la frappe.

La différence des limes & des rapes consiste en ce que les limes sont faites & taillées avec des outils tranchans, & les rapes sont piquées avec des ciselets & des burins.

LIMES, en termes de Chasse, se dit des deux dents inférieures du sanglier, qu'on appelle autrement *dagues*, ou *armes de la barre*, & plus communément *défenses*: *Aprugni dentes falcati, pugnatores*.

LIME, se dit figurément en choses spirituelles. Ce Poëme n'est pas allé poli, il y faut donner encore un coup de lime. *Limâ opus persequi, limâ radere*. Un petit mot qu'on m'a apporté de votre part, m'a fait reprendre la lime. VOIT. Ceux qui ont travaillé à polir la langue, ont aboli les termes qui leur sembloient trop rudes, ou ils ont passé la lime pour les adoucir. BOUH. Reprenez cent fois le rabot & la lime. BOIL.

On appelle proverbialement une lime sourde, un fournois, un hypocrite qui fait le simple, & qui ne laisse pas d'avoir une malice cachée qui éclate avec le temps. *Simulator, hypocrita*. On le dit aussi des travaux qui usent insensiblement la santé sans qu'on s'en aperçoive. L'étude est une lime sourde qui affoiblit beaucoup peu à peu.

LIME, signifie aussi quelques fruits qui sont des espèces de limon. Il y a des limes rondes, & pleines d'un jus fort doux. Des limes douces de Marseille.

Le nom de lime s'applique en général à toutes les espèces de limons. On dit lime douce & lime aigre, de même que limon doux & limon aigre. Voyez LIMON.

LIME DE MARÉE, ou lime de mer. Terme de Marine. On appelle ainsi l'écume & les herbes que la mer laisse sur les côtes en se retirant, & qui forment une trace, ou une ligne qui s'apperoit.

LIME. Nom d'une petite rivière de la Natolie propre. *Lima*. Anciennement *Elatas*. Elle se décharge dans la mer Noire, au midi de Pendarachi, & au nord de Lippo. MATY.

LIME, LYME-REGIS. Nom d'un bourg d'Angleterre, situé sur la côte du Comté de Dorchester, aux confins de celui de Devon. *Lima*. Ce lieu, qui a séance & voix dans le Parlement d'Angleterre, a une petite port, dans lequel le Duc de Monmouth fit descente avec trois grands navires, l'an 1688. dans le dessein de se faire reconnoître fils de Charles II, Roi d'Angleterre, & d'occuper le trône : mais Jacques II. se délivra bientôt de ce rebelle.

LIMEIL *Limotium*. Bourg de France dans le Périgord, au confluent de la Vézère avec la Dordogne, & à cinq lieues au dessus de Bergerac. MATY.

LIMEN. Nom d'un golfe de la mer Noire. *Limen*. Ce golfe, que l'on nomme autrement Mer de Zabache, est ce qu'on appelloit autrefois Palus Mæotides. Le *Limen* communique à la mer Noire par le détroit de Cassa. Il est, selon quelques Cartes, vers le 60° degré de longitude, & le 46° de latitude septentrionale. Il a à l'orient la Circassie, au midi le détroit de Cassa & la Cimée, au couchant & au nord la petite Tartarie. Il s'étend du Nord-est au Sud-ouest. Il reçoit le Don, ou Tanaïs. On lui donne deux cents lieues de circuit.

Ce nom lui a été donné par les Grecs, il est purement Grec, & signifie un Port.

LIMÉNARQUE. f. m. Nom d'office & de dignité. Capitaine, Intendant, Gouverneur d'un Port. *Limenarchus, Limenarches*. Il est parlé des *Liménarques* dans le Code. Que les *Liménarques* & les Garnisons arretent les fugitifs, & les retiennent sous bonne garde. Dans une ancienne inscription il est parlé du *Liménarque* de Chypre ; c'est-à-dire, le Gouverneur des Ports de cette île.

Ce mot est Grec, & vient de *λεμην*, un Port, & *ἀρχων*, commander. Aristote dit *Liménophylax*. Garde des Ports, au lieu de *Liménarque*. Voy. *Politicor*. L. IV, vers la fin.

LIMÈNE, LEMÈNE. f. m. Nom d'une petite rivière du Frioul, en Italie. *Limenus*, anciennement *Romatium*. Elle baigne Porto Gruaro, Concordia, & se décharge dans le golfe de Venise, à Palata di Liméné. MATY.

LIMENETIDE. Terme de Mythologie. Surnom donné par les Grecs à Diane, parce qu'elle prédisoit aux ports de mer.

LIMENTIN. f. m. Nom d'un dieu des anciens Romains. *Limentinus*. C'étoit le dieu qui gardoit le seuil de la porte, qui s'appelle en Latin *limen*. Chacun met un seul portier à sa maison, & il suffit, parce que c'est un homme ; & ceux là y ont attaché trois dieux, Forcule aux portes, Cardée aux gonds, *Limentin* au seuil ; ainsi Forcul n'eût su garder tout à la fois la porte, le gond & le seuil. DE CERIZIERS, *Trad. de la Cité de Dieu*, IV. 8. Pourquoi Forcule, qui préside à la porte, & *Limentin*, qui a soin du seuil, sont-ils des dieux mâles, qui ont parmi eux Cardée, femme, intendante des gonds ? Id. L. VI, c. 7. On voit que cet Auteur dit *Limentin*, & non pas *Limentinus*.

LIMER. v. a. Polir, user, amenuiser, couper avec une lime. *Limare, limâ excindere*. Ce prisonnier a limé les barreaux de sa prison, & s'est évadé. Cette platine de pistolet est fort bien limée. Le fer bien limé n'est pas sujet à la rouille.

LIMER. Terme de Salines. *Limer* un marais salant, c'est en ôter avec la bogue, le bouquet & la ferrée, les boues qui s'y sont amassées pendant l'hiver. *Purgare, limum ejicere*. On lime le marais après l'avoir mis à coi.

LIMER, se dit figurément en choses spirituelles, & signifie corriger avec soin ; polir, perfectionner, mettre la dernière main. *Limare, expolire*. Les vers de cet Auteur sont bien limés. Son style, ses expressions sont bien limées. Il faut, suivant le conseil d'Horace, garder un Ouvrage long temps dans son cabinet, pour le bien limer. Il faut prendre garde de rien ôter de la substance & de l'agrément du discours, à force de le limer & de le polir. BOUH. Le style perd sa force & sa vigueur, si on le lime trop. BAL. Il faut polir & limer un Ouvrage, afin d'en ôter une première rudesse, qui sent le travail de la composition. S. EVR.

LIME, ÉE. part.

LIMES (la cité de). Plaine remarquable en France, en Normandie, au pays de Caux, à une demi-lieue de Dieppe, vers l'orient d'Été. On la nomme ordinairement *cité*, & une tradition populaire veut qu'il y ait eu autrefois une ville qui fut détruite en une nuit, & qu'on a tâché en vain de rebâtir. Les Savans du pays nomment ce lieu *Castrum Casaris*, le Camp de César.

LIMESTRE. Serge de *limestone*. C'est une serge drapée & croisée, qui se fait à Rouen. *Pannus tenuior limestrinus*. On la fabrique de la plus fine laine d'Espagne. On l'a appelée ainsi, du nom de celui qui en a fait le premier.

Combien, pour avoir mis leur honneur en séquestre, Ont-elles en velours échangé leur limestone?

REGNIER.

LIMERICK. Nom d'une ville de la Momonie, en Irlande. *Limericum*. Elle est capitale du Comté de *Limerick*, & située sur le Shannon, qui la partage en deux, à vingt lieues de Corke, du côté du nord. Cette ville est fortifiée & défendue par un bon château; c'est une des mieux peuplées & des plus riches d'Irlande, à cause de la bonté de son port, où les plus gros navires peuvent remonter, quoiqu'elle soit à seize lieues de la mer. Elle a un Evêché, suffragant de Cashel. MATY. Long. 9. d. 12', lat. 52. d. 34'.

Le Comté de *Limerick*, en Latin, *Limericenfis Comitatus*. Contrée de la Momonie, en Irlande. Elle est entre les Comtés de Tipérari, de Corke, de Kerry & le Shannon. Sa longueur est environ de seize lieues, & sa largeur de huit. *Limerick* en est la ville capitale; on y distingue encore les bourgs de Kilmalock, d'Askeaton & d'Andare, qui ont séance & voix au Parlement d'Irlande. MATY.

LIMEURE. Voyez LIMURE.

LIMEUX, EUSE. adj. m. Vieux mot. Fangeux, bourbeux, couvert de limon. *Limofus, a, um*.

*Quoique le roc d'herbes soit dépouillé,
Et que le lac de bourbe tout souillé*

De jonc limeux couvre le bon herbage.

MAROT.

LIMFIORT, ou ALBORG. Canal. Le canal de *Limfiort*, ou d'Alborg, est un golfe de la mer Baltique, qui s'appelle canal plutôt que golfe, parce qu'il est étroit & long. Il s'étend depuis le Catégat, où est son entrée, jusqu'à une lieue de la mer d'Allemagne, & il sépare presque entièrement la presqu'île de Wensuël du reste du Jutland.

LIMIER. f. m. Gros chien de chasse qui sert à quêter le cerf, ou autre grande bête, & à le lancer hors de son fort. *Indagator, canis vestigator*. Il y a des *limiers* pour le matin, & d'autres pour le haut du jour.

LIMINAIRE. adj. m. & f. Qui est mis au commencement. *Proæmium, prologus*. Épître *liminaire* qu'on met à l'entrée & à la tête d'un Livre; soit pour en faire la dédicace à quelqu'un, soit pour servir de Préface, & avertir le Lecteur de quelque chose nécessaire pour mieux entendre l'Ouvrage. Avant le temps de Moïse, on ornoit les Livres d'une Épître *liminaire*. CÉSAR ROCHEFORT. On se sert plutôt de son composé *préliminaire*.

Ce mot vient du Latin *limen*, qui signifie proprement le pas, le seuil d'une porte; & qui s'est dit pour l'entrée d'une maison, ou de quelque édifice que ce fût; pour l'entrée d'une Eglise, & l'Eglise même; d'où vient que l'on disoit que les Pèlerins alloient *ad limina Apostolorum & Sanctorum*; pour dire, alloient visiter les saints Lieux. Ils appeloient aussi *liminare*, les lieux disposés à mettre des statues, ce que nous appelons *niches*, à cause qu'il y en avoit plusieurs aux entrées des Eglises.

LIMINARQUE. f. m. Terme d'Histoire. Nom d'office & de dignité dans l'Empire Romain. *Liminarcha*. Les *Liminarques* étoient des Officiers destinés à veiller sur les frontières de l'Empire; ils commandoient les troupes destinées à les garder.

Ce mot, comme quelques autres qui se sont établis au temps du bas Empire, est composé de deux mots, l'un Latin, & l'autre Grec. *Limen* veut dire, *porte, entrée*: les frontières d'un pays en sont les entrées. *Ἀρχή*, signifie *commandement* & *Ἀρχὴς*, *Commandant*.

LIMISSO. Nom d'une ville située sur la côte de l'île de Chypre, environ à seize lieues de Ballo, du côté du levant méridional. *Limissus*. *Limisso* a un Evêché suffragant de Nicosie; il est presque ruiné: plusieurs Géographes le prennent pour l'ancienne Amathonte, ou Amathulie, en Latin *Amathus*, où Vénus avoit un célèbre Temple; mais d'autres Géographes soutiennent que les ruines de cette ancienne ville, sont à plus de deux lieues de *Limisso*. MATY.

LIMITATIF. adj. Terme de Jurisprudence. Termes démonstratifs, termes *limitatifs*. Assignat *limitatif*, disposition *limitative*, qui renferme dans de certaines bornes, en parlant d'une disposition dont l'objet est tellement déterminé, que le légataire n'a rien à demander, à prétendre sur le surplus des biens du testateur. On peut assigner un legs sur un fonds ou sur une dette, de sorte que le legs se puisse prendre sur le fonds ou la dette désignée, & aussi sur les autres biens du défunt: & c'est ce qu'on appelle assignat *démonstratif*; ou bien, on assigne le legs uniquement sur le fonds & la dette désignée, sans aucun recours sur les autres biens du testateur; & c'est ce qu'on appelle assignat *limitatif*. Dans le premier cas, l'héritier n'est pas libéré par la perte de la chose, ni par l'abandonnement qu'il en ferait. C'est le contraire dans le second cas, où l'assignat est *limitatif*. La difficulté est de savoir quand les termes de l'assignat sont *démonstratifs* ou *limitatifs*.

LIMITATION. f. f. Fixation, détermination d'un terme, de la valeur d'une chose, prescription de certaines bornes. *Finitio, prescriptio, definitio*. La durée de notre vie n'a point de *limitation* certaine. La puissance Royale n'a point de bornes, de *limitation*.

LIMITATION, signifie aussi, Restriction, exception, modification. *Limitatio, restrictio, modificatio*. Il n'y a point de maxime si générale, qui n'ait en plusieurs cas quelque *limitation*, quelque exception. Le pouvoir de ces Plénipotentiaires n'est point si grand, qu'il ne souffre quelque *limitation*. Donner une *limitation* à l'Ordonnance. PAT.

LIMITER. v. a. Donner des bornes, des limites à quelque chose; *Definire, determinare*. Il ne se dit guère en parlant des frontières d'un État, des bornes d'un territoire. Il se dit plus ordinairement en parlant du prix d'une chose, de l'espace du temps, ou de l'étendue du pouvoir que l'on donne à quelqu'un. On *limite* toujours le pouvoir d'une procuration, d'un mandement. Un douaire préfix se *limite* à une certaine somme. On doit faire son enquête dans le temps qui est *limité*, qui est prescrit. L'amour se doit *limiter* à l'union des cœurs. SARAS. DIAL. Ces paroles *limitent* notre substitution. PAT. *Limiter* un legs. ID.

LIMITÉ, ÉE. part. *Circumscriptus*. L'esprit de l'homme est fort *limité*; ses connoissances ne s'étendent pas fort loin.

Je vois que votre vanité

N'aura plus rien de limité. MAIN.

LIMITES. f. f. pl. Bornes, extrémité d'une terre, d'une Province, d'un État. *Fines, limites, confinia*. Les Rois ont nommé des Commissaires pour régler les *limites* de leurs Royaumes. Ce Seigneur veut étendre sa terre au de-là de ses anciennes *limites*. Les Pyrénées sont les *limites* de la France & de l'Espagne, la rivière de Bidassoa leur sert de *limites*. L'Espagne est resserrée dans ses anciennes *limites*.

LIMITES, se dit figurément en choses morales. *Finis, terminus*. La bonté de Dieu n'a point de *limites*. On dit d'un Prince, que son ambition est sans *limites*, qu'elle est démesurée. Dieu a prescrit aux Empires de certaines *limites* de puissance & de durée. LA ROCHE. Les vertus & les vices ont leurs *limites* & leurs frontières comme les Royaumes. M. SCUD. Il n'est pas toujours facile de marquer les justes *limites* qui séparent la vérité de l'erreur. BOSS. On

On dit aussi fortir des *limites* de la raison ; pour dire, être déraisonnable.

On appelle *limites* des deux Puissances spirituelle & temporelle, la distinction de ce qui appartient à l'une & à l'autre.

Pour déterminer la vraie valeur du mot *limites*, & marquer les nuances qui le distinguent des deux autres mots, *termes*, & *bornes* que l'on emploie souvent comme synonymes, nous joindrons ici les remarques de M. l'Abbé Girard. Le *terme* est où l'on peut aller. Les *limites* sont ce qu'on ne doit point passer. Les *bornes* sont ce qui empêche de passer outre. On approche ou l'on éloigne le *terme*. On resserre ou l'on étend les *limites*. On avance ou l'on recule les *bornes*.

Le *terme* & les *limites* appartiennent à la chose; ils la finissent. Les *bornes* lui sont étrangères; elles la renferment dans le lieu qu'elle occupe, ou la contiennent dans sa sphère. Le détroit de Gibraltar fut le *terme* des voyages d'Hercule. On a dit avec plus d'éloquence que de vérité, que les *limites* de l'Empire Romain étoient celles du Monde. La Mer, les Alpes & les Pyrénées sont les bornes naturelles de la France.

Le *terme* de la prospérité arrive souvent dans le moment qu'on projeté de ne plus donner de *limites* à son pouvoir, & qu'on ne met aucunes *bornes* à son ambition. Je ne vois le *terme* de nos maux que dans le *terme* de notre vie. Les souhaits n'ont point de *limites*: l'accomplissement ne fait que leur donner une nouvelle carrière. Nous ne sommes heureux que quand les *bornes* de notre fortune sont celles de notre cupidité.

LIMITE. f. m. En Astronomie on appelle ainsi les points de l'orbite des planètes où elles sont les plus éloignées de l'Écliptique. Le *limite septentrional & méridional*, sont les points qu'on appelle *ventre du Dragon*: ils sont éloignés de quatre-vingt-dix degrés des nœuds de l'Écliptique; l'un du côté du septentrion, l'autre du côté du midi. *Termini, borealis & australis*. Ce sont les points de l'excentrique de la lune les plus éloignés de l'Écliptique. La lune est alors à cinq degrés de latitude.

LIMITROPHE. adj. d. t. Ce terme qui est fréquemment usité en Géographie, n'est point synonyme de *voisin*, qui dit beaucoup moins. Il a plus de rapport avec *contigu*, & s'applique aux États, aux Provinces, qui se joignent, se touchent par leurs limites. On peut être voisin sans se toucher. *Contiguus, finitimus*, &c. La Picardie est une province *limitrophe* de la Flandres. On a eu bien de la peine en Europe à se persuader que les États de l'Empereur de la Chine, & ceux du Czar de Moscovie, étoient *limitrophes*, & que ces deux Princes étoient en contestation sur le passage de leurs frontières. Cela s'est cependant trouvé très-vrai; & la paix de Nipéhou a réglé leurs différends.

On appeloit autrefois colonnes *limitrophes*, celles qui servoient à marquer les limites entre différents États.

Ce mot signifioit autrefois un fonds destiné à nourrir les soldats qui étoient sur la frontière. Il y a un Titre au Code qui porte ce nom. Sa signification a été depuis étendue à plusieurs sortes de confins.

LIMNADE. f. f. Terme de Mythologie. Nymphes d'étang. *Limnas, ados*. Les déesses des étangs furent nommées *Limnades*, de *λίμνη*, qui en Grec signifie un étang. *Natalis Comes, Mythol. L. V, c. 12*. On les nommoit aussi *Limnées*. *Limnæa*. Quelques-uns disent *Limniades*; mais Théocrite, *Idyll. V*, dit *Limnades*.

LIMNIOTE. f. m. & f. Habitant d'un étang, habitant des marais. *Limniota*. On donne le surnom de *Limniote* à un saint Moine nommé George, qui reprit généreusement l'Empereur Léon de ce qu'il brisoit les images, & brûloit les reliques des Saints. Léon lui fit couper les mains, & brûler la tête. On fait sa mémoire le 24 d'Août; ses Actes sont rapportés dans la Préface du Ménologe des Grecs.

Tome V.

Apparemment ce Saint avoit son Monastère, ou sa cellule, proche d'un étang, ou dans des marais; car ce nom vient de *λίμνη*, un étang, *λίμνιδος*, qui demeure sur un étang, dans un marais.

LIMODORE. f. m. *Limodorum*. Plante que plusieurs mettent entre les espèces d'orobanche. Sa tige est haute d'un pied enveloppée de petites feuilles, qui sont comme des espèces de petites gânes. Sa fleur ressemble à celle de l'orchis, si ce n'est qu'elle est éperonnée; ce qui la distingue aussi de l'elléborine. Lorsqu'elle est passée, son calice devient un fruit semblable en quelque manière à une lanterne à trois côtés, contenant des semences semblables à de la sciure de bois. Sa racine est composée de grandes fibres longues comme en l'elléborine. Toute la plante a une couleur purpurine foncée, ou violette. Elle croît dans les lieux humides. On la dit apéritive.

LIMOGES. Ville de France, capitale du Limosin, & située sur la Vienne, à vingt lieux d'Angoulême, du côté du levant. *Lemovica, Lemovicina, Lemovicum, Ratiastum Lemovicum, Augustoritum Lemovicum*. Cette ville est fort ancienne, & assez grande: on y voit des aqueducs, qui sont des ouvrages des Romains: il y a de très-belles Églises, & quantité de Monastères, un Évêché, suffragant de Bourges, un Prédial, & une Élection. On y fait le plus bel émail du monde. MATY. Voyez Hadr. Valois, *Not. Gall. p. 269*. Long. 18. d. 57', lat. 45. d. 48'.

ŒUVRES DE LIMOGES, ou bien *Ouvrage de Limoges*. On entend par ces mots de l'émail. *Opus Lemovicense, encaustum*. Il est parlé dans des Registres de la Chambre des Comptes de Paris, des *œuvres de Limoges*. Les émaux ont été appelés par excellence, *ouvrages de Limoges*, parce qu'il n'y a point de lieu au monde où l'on ait si bien travaillé, ni si bien peint en émail, qu'à *Limoges*. On l'appeloit aussi autrefois travail de *Limoges* dans les Chartres. *Opus de Limogia, labor Limogia*.

LIMOINE. f. f. En Latin *Limonium*. C'est une plante qui a les feuilles semblables à celles de la bête, quoique plus menues & plus longues: elles sont ordinairement au nombre de dix. Ses tiges sont menues & droites, semblables à celles du lis, chargées d'une graine rouge, laquelle au goût a je ne sais quoi d'astringent. Sa racine est grosse & rouge; ses fleurs sont en œillet, elles sont blanches & petites; cette plante croît dans les marais & dans les prés, & fleurit en Juillet. La feuille & la graine de la *limoine* desséchent, & ont la vertu de consolider. La graine cuite dans du vin, ou pilée, étant bue, sert contre le flux de sang, pour arrêter les mois, & à ceux qui crachent le sang. Etant appliquée en emplâtre, elle est bonne contre les inflammations.

LIMON. f. f. Terre détrempée avec de l'eau; & généralement terre délayée & entraînée par les eaux, & qu'elles ont ensuite déposée. *Limus*. Adam fut formé du *limon* de la terre. JÉSUS CHRIST guérit un aveugle avec du *limon*. L'eau de cette rivière est toujours trouble, & mauvaise à boire, à cause qu'elle traîne quantité de *limon*. VAUG. Fleuve qui traîne beaucoup de sables & de *limon*. ABLANC.

Ce mot vient du Latin *limus*, boue, *limon*, ou du Grec *λίμνη*, un pré, un lieu détrempé, humide.

LIMON, se dit aussi du sédiment, ou lie de quelques corps liquides. *Facula, sedimen*. Quand de l'eau trouble est rassise, il se trouve du *limon* au fond du vase. L'encre trop vieille se gâte, ce n'est plus que du *limon*.

LIMON, s'emploie aussi figurément en quelque façon de parler, par allusion à la matière dont Adam fut formé. *Limus, lutum*. On diroit que le Ciel l'a fait pétri d'autre *limon* que moi. BOILEAU.

Quis meliore luto finxit præcordia Titan.

La nature vous a formé

Zzz

D'un limon moins grossier que le limon vulgaire.
DES-BOUL.

LIMON. f. m. est aussi une des deux principales pièces de bois qui composent le devant de la charette, entre lesquelles on attelle le cheval qui la tire. *Limon droit*, *limon gauche* d'une charette. *Alter curris temo*. Ce cheval fera bon pour le *limon*. Tout bois n'est pas propre à faire des *limons*.

Ce mot en ce sens vient du Latin *teno*, *témonis*, en changeant le *t* en *l*; ou bien de *ligemo*, qui vient à *ligando*, parce qu'on y attache le cheval.

LIMON, en Architecture. C'est une pièce de bois de sciage, ordinairement de chêne, qui soutient les marches d'un escalier par une de leurs extrémités.

LIMON, en Architecture, n'est pas seulement un terme de Charpenterie, selon M. Frézier, mais encore un terme de Maçonnerie. Ce n'est pas seulement une pièce de bois, mais aussi la pierre, qui termine & soutient les marches d'une rampe, sur laquelle on pose une balustrade de pierre ou de fer, pour servir d'appui à ceux qui montent. *Scapus scalarum*. Cette pièce est droite dans les rampes droites, & gauche par ses surfaces supérieure & inférieure dans les parties d'escaliers tournantes.

Ce mot, dit-il, vient du Latin *limus*, tourné de travers. J'en doute fort, & je crois bien plutôt qu'il s'est dit de ces pièces de bois par la ressemblance qu'elles ont au *limon* d'une charette, sur lequel on pose les ridelles de la charette, qui sont comme une balustrade. Du bois ce mot a passé à la pierre.

LIMON, quelquefois LIME, signifie encore le fruit du limonier. *Citrum minus*. Il y a des *limons* aigres, & de doux. Le jus du *limon* aigre ôte les taches d'encre du linge. Les Latins les ont aussi appelés *limones*, ou *mala limonia*. Voy. LIMONNIER. Il y a à Lar en Perse des *limons* doux, qu'on nomme *Bacrai*. *Pietro della Valle, India, L. XVI, p. 387.*

Le Col de LIMON. *Limonius mons*. C'est un passage des Alpes. Il est dans le Comté de Tende, entre la ville de ce nom, & celle de Coni. Il prend son nom du village de *Limon*, nommé anciennement *Lumone*. MATY.

LIMON. Cap de LIMON. *Limonium caput*; anciennement *Heracleum Promontorium*. Cap de l'Amasie, en Natolie: il s'avance dans la mer Noire, entre l'embouchure du Calasmach, & celle de Pormon. MATY.

LIMONA. Nom d'une petite Île de la mer de Rhodes. *Limonia*. Elle est entre l'Île de ce nom, & celle de Stampalia, sur la côte de la Natolie. Cette Île a un bon port, mais peu d'habitans. MATY.

LIMONE. Il *Limone*. Rivière de l'Île de Corse. *Limonius Fluvius*. Il prend sa source dans un lac qui est vers le milieu de l'Île; & coulant du côté de l'occident, il baigne Crufani, & se décharge dans le golfe de Genéra.

LIMONIADE. f. f. Terme de Mythologie. *Limonias*. Les *Limoniades* étoient chez les Anciens, les Nymphes des prés. Aristote dit quelque part que les *Limoniades* meurent comme les Pans & les Faunes.

Ce mot vient de *λεμίων*, *pratium*, un pré.

LIMONIUM. f. m. Plante dont les feuilles sortent de la racine, ayant la figure de celles du lapathum, mais plus petites, plus lisses, polies, douces au toucher, & d'une couleur verte-gaie. Il s'élève d'entre elles des tiges à la hauteur d'un pied, menues, jettant plusieurs rameaux. Ses fleurs sont dispersées le long de ces rameaux, & tournées pres que toujours en dessous: elles sont composées chacune de cinq feuilles disposées en cœillet, de couleur bleue-pâle, ou blanchâtre, enfermées dans un calice fait en entonnoir. Ses semences sont oblongues, rougeâtres, tirant sur le bleu. Sa racine est grosse, rouge, d'un goût astringent. Les feuilles & la semence du *limonium* sont astringentes, elles sont

bonnes dans la diarrhée, dans la dysenterie, dans l'hémorragie. En Latin *limonium maritimum majus*. C. BAUH. PIN. 192. Il y a plusieurs autres espèces de *limonium*.

Ce mot vient du Grec *λεμίων*, *prairie*; on a appelé ainsi cette plante, parce qu'elle croît dans les prés.

LIMONNADE, ou plutôt LIMONADE. f. f. Boisson rafraîchissante faite avec de l'eau, du suc & du jus de citron, ou de limon. *Expressus ex citreis minoribus liquor, vel poculum*. On prend de la *limonade* en Été pour se rafraîchir.

LIMONNADIER, ou LIMONADIER, IÉRE. f. m. & f. Marchand qui vend de la limonade, & plusieurs autres sortes de liqueurs, comme eaux de cerises, verjus, groseilles, framboises, &c. *Qui liquorem ex citreis expressum vendit, poculorum citreorum propola*. Injonction aux *Limonadiers*, chez lesquels il arrive quelque querelle ou violence, d'en avertir à l'instant le Commissaire du quartier. DE LA MARE, *Traité de Police, T. I. p. 204*. Il y a défense aux Cabaretiens & *Limonadiers* de retenir personne chez eux après huit heures du soir en hiver, & dix heures en été. *Ibid. Ib.*

LIMONNER. v. n. Est un terme des Eaux & Forêts, qui se dit en parlant du bois qui est assez gros pour faire des limons. Il y a plusieurs endroits où l'on ne coupe point les bois taillis qu'ils ne *limonnent*.

LIMONNEUX, & mieux LIMONEUX, EUSE. adj. Plein de limon. *Limosus, in limum viscosus*. Des terres qui demeurent quelque tems couvertes d'eau, deviennent *limoneuses*. Le fond d'une rivière est *limoneux*. Ce ruisseau qui passe dans ces prés, est fort *limoneux*. La terre est si *limoneuse* dans les prairies, qu'on ne s'en peut tirer. Ils ne pouvoient alleoir la plante des pieds, à cause des pierres rondes & *limoneuses* qui les faisoient glisser. VAUG. Bourbe *limoneuse*. BOUL. Je fis une incision profonde à une jambe, d'où il sortit des sérosités *limoneuses*. DUVERNEY, fils, *Ac. des Sc. 1703. Mém. p. 157.*

LIMONNIER, & mieux LIMONIER. f. m. Cheval qu'on met aux limons d'une charrette, qui s'attelle entre les deux limons. *Carrucarius, temonum equus, carrucarius ad temonem*. Bon *Limonier*. Fort *Limonier*. Du Cange l'appelle *equus limoncrius*.

LIMONNIER, ou plutôt LIMONIER, se dit aussi de l'arbre qui porte les limons. Ses feuilles & ses fleurs sont semblables à celles du citronnier: on ne sauroit le distinguer que par la forme irrégulière de son fruit. Sa chair est ordinairement moins épaisse; il est divisé en cellules remplies d'une substance vésiculeuse, pleine de suc, & dans laquelle se trouvent quelques semences oblongues. Il y a plusieurs espèces de *limonnier*. Celui qu'on appelle *limonnier commun*, en Latin *limon vulgaris*, ou *malus limonia acida*, porte des limons qui sont couverts d'une écorce jaune, ou citrine en dehors, blanche en dedans, odorante principalement en sa superficie, d'un goût aromatique; leur suc est aigre, fort agréable au goût & à l'odeur. Il y a aussi des limons doux.

Les autres espèces les plus remarquables & les plus communes, sont le limon qu'on appelle impérial, qui est beau, gros, & d'une odeur agréable, le limon en forme de poire, la pomme d'Adam, la lime douce & la lime aigre. L'écorce du limon est propre pour réjouir le cœur & le cerveau, pour résister au venin, & pour exciter l'appétit.

LIMOSA. Nom d'une petite île de la mer Méditerranée. *Limosa*, anciennement *Æthusa*. Elle est environ à quarante lieues de celle de Malte, en tirant vers les côtes de Tunis. Elle appartient à l'Ordre de Malte. MATY.

LIMOSIN, ou LIMOUSIN. Province de France, renfermée dans le Gouvernement général de la Guienne. *Lemovicensis Provincia*. Elle est bornée au midi par le Quercy, au levant par l'Auvergne, au nord par la Marche, & au couchant par l'Angoumois & le Périgord. Le *Limosin* est un pays froid & peu fertile; il produit peu de froment & moins de vin, mais beau-

coup de seigle, d'orge & de châtaignes, qui servent de pain aux *Limoufins* plusieurs mois de l'année. On divise le *Limoufin* en haut & bas; le haut est au nord, & le bas au sud. *Limoges*, Saint Hyvier, Chalus, font dans le premier; Tulle, Brive Uzerche, le Vicomté de Turenne & le Duché de Ventadour, dans le dernier. MATY. Limoges en est la capitale.

LIMOSIN, ou LIMOUSIN, INE. f. m. & f. & adj. Habitant du Limosin, ou Limoufin, Province de France. *Lemovix*, *Lemovicensis*. Daurat & Muret étoient *Limoufins*, & ont fait beaucoup d'honneur à leur patrie. La langue *Limosine* est une langue fort vantée par plusieurs Auteurs. M. Du Cange en parle dans la Préface de son Glossaire Latin; Galça dans son Histoire de Catalogne, ch. 16. Escolan, dans son Histoire du Royaume de Valence, T. I. ch. 14. André Bosch, qui a écrit en cette langue sur les titres honorifiques du Roussillon, de la Catalogne & de la Cerdagne, en font de grands éloges. On a parlé autrefois cette langue dans le *Limosin* & les Provinces voisines, dans la Guienne, le Languedoc, la Provence, le Roussillon, la Cerdagne, la Catalogne, le Royaume de Valence, les Îles de Majorque, de Minorque & d'Ivice. Elle s'est formée de la langue François, de la langue Espagnole & de la langue Gothique, & sur-tout de la langue Latine. Quoiqu'on la parlât dans tous les pays qu'on vient de nommer, c'étoit néanmoins en chacun d'eux avec quelque petite différence, qui pouvoit faire autant de dialectes. Cette langue a beaucoup de monosyllabes, ce qui marque le génie vif de ceux qui la parloient; car les mêmes mots ne sont pas monosyllabes dans les langues dont le *Limoufin* s'est formé. On trouve des vestiges & des restes de cette langue dans plusieurs mots qui sont restés dans les pays où on la parloit. André Bosch l'éleve au dessus de toutes les langues qu'on a parlé en Espagne. Cet Auteur, qui écrivoit il y a plus de cent ans, avoué que la langue Espagnole commençoit à se polir. Il dit dans le même chapitre, & un peu plus bas, qu'on a parlé à la Cour de France la langue *Limosine*; ce qui ne paroît pas vrai, s'il l'entend de cette langue telle qu'elle se parloit dans le Roussillon, & dans les Provinces méridionales de la France.

LIMOSIN. f. m. Se prend particulièrement pour une espèce de Maçons qui font les murailles de moëllon, avec de la terre ou du mortier. *Cementarius, muralis faber*. Les *Limoufins* ont fait le mur. La plupart de ces sortes de Maçons viennent effectivement du *Limoufin*.

Quoiqu'on écrive quelquefois *Limosin*, on prononce toujours *Limoufin*.

On dit d'un homme qui mange beaucoup de pain, qu'il mange du pain comme un *Limoufin*. On appelle un zelt de *Limoufin*, un morceau de pain trempé dans du vin.

LIMOSINAGE, ou LIMOUSINAGE. f. m. Voyez LIMOSINERIE.

LIMOSINE. f. f. Terme de Fleuriste. *Lemovicensis Anemone*. Anémone qui est de même couleur que l'extravagante, vert, rouge & blanc, & lui ressemble assez du reste. MORIN.

LIMOSINERIE. f. f. ou LIMOUSINAGE. f. m. Terme de Maçon, qui se dit des constructions de murs & de fondemens qui se font seulement avec du moëllon & du mortier, sans paremens de pierre; ce qui vient de ce qu'on y emploie simplement des *Limoufins*. Il y a eu dans ce bâtiment tant de toises d'ouvrages de *limosinerie*. Daviler croit que c'est à-peu-près ce que Vitruve appelle *Emplecton*. Voyez MAÇONNERIE.

LIMOIRS. Petite ville de France dans le Hurepoix, au Diocèse de Paris.

LIMOUSIN, INE. f. m. & f. Voyez LIMOSIN.

LIMOUX. Petite ville du Haut Languedoc, en France. *Limofum, Limofum. Castrum Limofum*. Elle est sur la rivière d'Aude, entre Alet & Carcassonne, à une lieue de la première, & à trois de la dernière. MATY. Voyez Catel, *Mém. pour l'Hist. de Languedoc*, L. II. p. 350.

LIMPIDE. adj. m. & f. Clair, net & transparent. On ne le dit que des fluides. *Limpidus*. Une source *limpide*. L'eau de roche est *limpide*. Ce vin est *limpide*. On dit quelquefois que l'urine est *limpide*, lorsqu'elle n'est point chargée, & qu'elle ne laisse aucun sédiment.

LIMPIDITÉ. f. f. Qualité de ce qui est limpide, qui le constitue limpide. *Limpitudo*. Ce terme est là relatif à la clarté, à la pureté & à la transparence des fluides. La *limpidité* de l'eau est une marque de sa bonté. La scrophulaire fermentée avoit donné dès la seconde portion une eau jaunâtre, & la scrophulaire non fermentée, avoit conservé jusqu'à la cinquième portion, une assez grande *limpidité*. Ac. DES Sc. 1702. *Hist.* p. 39.

LIMPHATIQUE. Voyez LYMPHATIQUE.

LIMPURG, ou LIMPOURG. Petite ville d'Allemagne, autrefois Impériale, maintenant sujette aux Archevêques de Trèves. *Limpurgum*. Elle est sur la rivière de Lohn, à une lieue & demie au dessous de la ville de Dietz. MATY. long. 25. d. 48'. lat. 58. d. 18'.

La Baronnie de LIMPURG. *Limpurgensis Baronatus*. C'est un petit Etat du Cercle de Franconie, en Allemagne. Cette Baronnie est presque entièrement enclavée dans la Suabe, & située au midi de la ville de Hall en Suabe. Elle peut avoir six lieues de long, sur deux ou trois de largeur. Gaildorf & Chonberg, auprès duquel est le château de *Limpur*, en sont les lieux principaux. MATY.

LIMURE. f. f. Action de limer. *Lima ductus*. La *limure* de certains ouvrages est fort longue.

On le dit aussi de l'effet qui en résulte. On dit qu'une *limure* est parfaite. La *limure* de ces pistolets est très fine.

LIMYRA. Nom d'une petite ville, autrefois Episcopale. *Limyra, Lymira*. Elle est dans la Mésopotamie, en Natolie, entre la ville de Mésopotamie, & celle de Finica. MATY.

LIMYRE. f. f. Fontaine de Lycie qui rendoit des Oracles, selon Pline, d'une façon singulière. C'étoit par le moyen des poissons. Les Consultants leur présentoient à manger: si les poissons se jettoient sur ce qu'on leur apportoit, c'étoit une augure favorable pour l'événement sur lequel on venoit les interroger; s'ils le refusoient, en le rejetant avec leurs queues, c'étoit la marque d'un mauvais succès.

L I N.

LIN. f. m. Nom d'homme. *Linus*. Saint *Lin* fut Souverain Pontife après Saint Pierre. Les deux Livres qu'on attribue à Saint *Lin*, & qui contiennent les Actes du Martyre de Saint Pierre & de Saint Paul, sont des Livres supposés. V. Bellarmin, de *Scriptor. Eccles.* & Possevin, *Appar. Sac.* & Baronius, à l'an 69 de J. C. Quand on parle de ceux à qui la Fable a donné ce nom, ou des anciens Payens qui l'ont porté, on dit *Linus* & non pas *Lin*. Voyez LINUS.

LIN. f. m. Plante dont la tige est ordinairement simple, haute d'environ deux piés, & même davantage, cylindrique plus ou moins forte, creuse intérieurement, & se divise assez souvent par le haut en plusieurs branches. *Linum*. Son écorce est pleine de filets, qui servent à faire de la toile déliée. Ses feuilles sont oblongues, étroites, pointues, placées alternativement le long de leur tige. Ses fleurs sont belles, bleues, composées chacune de cinq feuilles disposées en œillet, & soutenues dans un calice à plusieurs feuilles. Cette fleur étant passée, il paroît un fruit gros comme un petit pois, presque rond, renfermant en dix capsules membracées, dix semences oblongues, polies, douces au toucher, de couleur rougeâtre luisante, remplie d'une moëlle ou substance huileuse. En Latin *Linum sativum*. Il n'y a que la semence qui soit en usage en Médecine: on la fait infuser entière, & bouillir dans de l'eau pour les mucilages; on la réduit en farine pour les cataplasmes; on en tire aussi une huile dont on fait un grand trafic. On appelle fil de *lin*, toile de *lin*, le fil

& la toile qu'on fait des filets tirés de l'écorce, rouis séchés & brôyés comme le chanvre. Il y a plusieurs autres espèces de *lin*. Il y a une espèce de *lin* qui vient sans culture dans des prés hauts & même sur des côteaux assez secs. *Linum pratense*, *flosculis exiguis*. Il pousse plusieurs tiges menues & rameuses, longues de sept à huit pouces, sur lesquelles sont opposées, par paires, de petites feuilles ovales. Les tiges & les branches sont terminées par de petites fleurs très blanches, vers la fin de Juin.

LIN SAUVAGE. *Gramen pratense, tomentosum, paniculâ, sparsû*. Plante graminée, qui croît communément dans de mauvais prés humides, porte une tige haute d'environ un pied & demi, terminée par un ou plusieurs péduncules, dont les fleurs produisent des semences garnies d'une longue aigrette foyeuse, très-blanche & argentée.

On appelle gris de *lin*, une couleur qui ressemble à la fleur de *lin*. Le gris de *lin* est une couleur fort douce, du ruban gris de *lin*. AC. FR.

LIN VIF, ou incombustible. C'étoit une sorte de *lin* dont on faisoit de la toile, qui, non seulement, résistoit au feu, mais qui se nettoyoit plus dans la flamme, que si on l'eût mis à la lessive. On ensevelissoit le corps des Rois dans de la toile faite de ce *lin*. On dit que Néron avoit une serviette de *lin* *vif*. Cette sorte de *lin* est perdue, & on n'en sauroit recouvrer, à ce que dit PANCROLO, ANTIQUITÉS PERDUES. C'est le *lapis asbestos* dont on faisoit cette espèce de toile, & on a encore de cette espèce de pierre asbeste, ou incombustible. On en tire une espèce de soie blanche très-fine, & qu'on peut aisément filer; avec ce fil on fait une toile d'une grande finesse; il n'y a point de soie blanche qui en approche. Voyez dans le *Diarium Italicum* du R. P. de Montfaucon, une Lettre de M. Philippe della Torre, Evêque d'Adria, sur la découverte faite à Rome d'une grande urne de marbre, dans laquelle on a trouvé une pièce de cette toile incombustible, qui renfermoit des os brûlés. Voyez AMIANTE & ASBESTE.

LIN. f. m. Nom d'une sorte de bâtiment de mer, en usage autrefois. Froissart en parle. On dit que le *lin* alloit sur mer de tous vents. *Linter*.

*Dix-neuf galées, sans doute,
Avec deux lins tous d'une route,
Etoient venus pleins d'Espagnoux.*

G. DE S. ANDRÉ, *Hist. de Jean IV, Duc de Bret.*

Ce mot vient du Latin *linter*. LOBINEAU, *Gloss.*

LIN. Vieux mot. Lignée, race.

LIN. Deux villes de la Chine portent ce nom; l'une dans la province de Xanfi au département de Fuencheu; l'autre dans la province de Honan, au département de Changte.

LINAGE. f. m. Ancien mot. Droit sur le lin. *Vedigal quod linum solvit, Linagia*. Voyez l'*Hist. de Bret. T. II. p. 293.*

LINAGE. { Vieux mots qui se disoient autrefois pour
LINAGER. { LIGNAGE & LIGNAGER. Voyez ces
LINAGIER. { mots.

LINAIRE. f. f. Plante qui pousse plusieurs tiges à la hauteur d'environ un pied & demi, rondes, menues, revêtues de beaucoup de feuilles oblongues, étroites, semblables à celles du lin, ou de l'ésula. *Linaria*. Ses fleurs sont jaunes, fermées en devant par un musle à deux mâchoires, découpées en quelques parties. Lorsque la fleur est passée, il paroît une coupe presque ronde, ou ovale, partagée en deux loges, qui sont remplies de quelques semences plates de couleur noire. En Latin *Linaria vulgaris lutea, flore majore*. C. BAUH. PIN. 213. La *linaire* est diurétique, propre pour l'hydropisie, pour la jaunisse, pour la pierre, pour la difficulté d'uriner, étant prise en décoction. Il y a plusieurs autres espèces de *linaire*. On fait des fleurs de la jaune, une huile utile aux hémorroïdes.

LINAIS. Bourg de France, dans le Limosin, au Diocèse & Election de Limoges.

LINANGE. Ville d'Allemagne, capitale du Comté de *Linanga*, en Latin *Linango, Leininga*. Le Comté de *Linange, Linanganus*, ou *Leininganus Comitatus*, est un petit pays d'Allemagne, enclavé dans le Palatinat du Rhin, à quelques lieues de la ville de Frankendal, vers le couchant: ses principaux lieux sont *Linange*, ou *New-Leiningen*, Turcheim, Grunstat & Lampsheim. MATY.

LINARES. Petite ville de Portugal, dans la province de Beira, à quatre lieues de Guardia.

LINCAO. Ville de la Province de Quangtung, au département de Kauncheu.

LINCAY. Petite ville de France, au Diocèse d'Auxerre, à huit lieues de la ville de ce nom.

LINCÉE, ou **LYNCÉE.** f. m. Il y a eu à Rome une Académie qu'on nommoit les *Lincées, Gli Lincei*. L'Académie des *Lincées* à Rome. MASCUR. Un des *Lincées*, nommé Stelluti, a fait un Livre par le commandement du Duc Frédéric Césis, Chef de l'Académie des *Lincées*, à Rome, dans lequel il prouve qu'il y a des mines ou carrières de bois fossile. Voyez MASCURAT, p. 667 & suiv. où cette opinion est réfutée.

LINCEUL. f. m. Drap fait de lin. *Linteum, sindon*. On le disoit autrefois de toutes sortes de tissus de toile. On le dit encore dans quelques provinces, des pièces de toile qu'on met dans le lit. Mais on se sert plus ordinairement du mot de *drap*. Il y a néanmoins de certaines matières graves & pieuses, où le mot de *linceul* vaut beaucoup mieux que celui de *drap*. Joseph d'Arimathie ayant acheté un *linceul*, descendit Jésus de la Croix, & l'enveloppa dans le *linceul*. PORT. R.

Ce mot vient de *linteolum*.

LINCHANCHI. Ville d'Amérique, dans la nouvelle Espagne, au pays d'Iucatan, à quatre lieues de Selam.

LINCHANG. Nom de deux villes de la Chine, l'une dans la province de Honan, au département de Changte; l'autre dans la province de Xenfi, au département de Siyan.

LINCHI. Nom d'une ville de la Chine, dans la province de Xantung, au département de Cincheu.

LINCHIANG. Nom d'une ville de la Chine. *Linchiannum*. Elle est sur la rivière de Lan, dans le Kiangsi, où elle tient le huitième lieu. Elle a trois autres villes dans son territoire, & sous la Jurisdiction. MATY.

LINCHING. Nom d'une ville de la Chine, dans la province de Péking, département de Chinting.

LINCHUEN. Nom de deux villes de la Chine, l'une dans le Quangsi, au département de Queilin; l'autre dans le Xanfi, au département de Çe.

LINCIN. Nom d'une ville de la Chine, dans le Xanfi, département de Pingyang.

LINCK. f. m. C'est le nom que l'on donne en Angleterre à de certains gueux qui éclairent les passans la nuit, & les conduisent où ils veulent aller avec des torches de poix. Mon *Linck*, dont vous parlez, est affectionné à mon service. *Mémoires du Comte de GRAMMONT*. Votre Majesté ne connoit pas la nation des *Lincks*. IDEM.

LINCKE. Le fort de *Lincke*, ou de *Lincks*, en Latin *Linchia*. C'est une petite forteresse de Flandre. Elle est sur une colline, à une lieue & demie de Bourbourg, vers l'orient. MATY.

LINÇOIR. f. m. Terme de Charpenterie. Pièce de bois qui soutient les chevrons au droit d'une lucarne, d'une cheminée, ou autres ouvertures qui se font sur les toits. *Fulcimen*.

LINCOLN, ou **LINCOLNE.** Ville d'Angleterre, capitale du Comté de *Lincolne*, & située sur la rivière de Withan, à seize lieues d'Yorck, du côté du midi. *Lincolnia, Lindecollinum, Lindum*. *Lincolne* est assez grande; elle a un Evêché, suffragant de Cantorberi, & elle étoit anciennement la résidence du Roi de Mercie. MATY. long. 19 d. 40'. 49". lat. 53 d. 15'.

LINCOLNE-SHIRE, ou **LINCOLN-SHIRE.** Le Comté de **LINCOLN**. *Lincolnia, Lincolnienfis comita-*

tus, Province d'Angleterre. Elle est bornée au nord par le Comté d'Yorek, au couchant, par ceux de Nottingham & de Leicester, & au midi, par ceux de Rutland, de Northampton & de Cambridge; elle est baignée au levant par la mer d'Allemagne. Ce Comté peut avoir vingt-deux lieues de long, & environ dix de large; *Lincolne* en est la ville capitale; Crowland, Boston, Grimsby, Stamford & Grantham, en sont les autres lieux principaux, & ils ont séance & voix dans le Parlement d'Angleterre. MATY.

Le Comté de *Lincoln* est le pays des anciens Coritains; *Coritani*, selon Cambden. *Lincolne* est à l'endroit où le canal appelé Fossédique se joint au Withan. Ptolomée & Antonin appellent *Lincolne*, en Latin *Lindum*. Les anciens peuples de l'île la nommoient *Lindcoit*, à cause des forêts qui environnoient cette ville. Quelques-uns ont dit *Luitcoit*, mais mal. Bède l'appelle *Lindcollinum*, & *Lindcollina civitas*, peut être à cause de sa situation sur une colline, ou parce que c'étoit une Colonie. Les Saxons la nommerent *Lino cyllanceartep*, les Normands *Nichol*. Depuis long-tems son nom est *Lincolne*, & en Latin *Lincolnia*. Quelques uns croient, mais sans preuve, qu'elle a tiré ce nom du Withan, sur lequel elle est placée, & qui anciennement s'appeloit *Lindim*. Cambden croit plutôt que ce nom vient de l'ancien mot Britannique *lhin*, qui signifioit *un lac*, parce que le Withan s'élargissoit beaucoup autrefois en cet endroit. *Lindaw* en Allemagne, *Linternum* en Italie, Tall-hin, Glan hin, Linlit-quo, en Angleterre, sont toutes villes situées sur des lacs.

LINCOPING. Nom d'une petite ville de Suède, *Lincopia*. Elle est dans l'Ostrogothie, entre le lac de Véter & la mer Baltique, environ à dix lieues de l'un & de l'autre. *Lincoping* a un Evêché, suffragant d'Upsal.

LINDAW. Nom d'une ville d'Allemagne. *Lindavia*, *Lindavium*, *Lindaugia*. Elle est du Cercle de Suabé, & située sur une petite île du lac de Constance, qui est jointe à la terre ferme par un pont de 190 pas. *Lindaw* est une ville Protestante, riche, Impériale & forte. Les Suédois l'assiégèrent inutilement l'an 1647. Dans la même île où est la ville de *Lindaw*, il y a une Abbaye dont l'Abbesse prend le titre de Princesse de l'Empire, quoiqu'elle ne jouisse pas des droits de cette dignité. Toutes les filles sont nobles & ne sont point Religieuses; elles ne font aucun vœu, elles se marient quand il leur plaît, & leurs parens héritent de leurs biens après leur mort. Long. 26 d. 21'. 30". lat. 51. d. 30'.

L'Abbesse de *Lindaw* prétend que son Abbaye fut fondée au neuvième siècle par Adalbert, Comte du sacré Palais, sous Louis le Débonnaire; & l'on cite sur cela un diplôme de ce Prince de l'an 866, par lequel il confirme cette fondation. Mais la ville de *Lindaw* soutient que ce diplôme est faux, & suppose que cette Abbaye fut fondée à une lieue de la ville, en un bourg nommé Nonnenhorn, & Nonnenbach; que ce ne fut qu'au dixième siècle que les incursions des Hongrois obligèrent ces Religieuses à se retirer dans l'île où elles sont, & où on les reçut avec bonté; que ce ne fut que plus de deux cens ans après, qu'elles prirent à bail emphythéotique une partie de la ville, mais qu'elles n'ont jamais eu de droit, ni de juridiction sur la ville, ni sur la meilleure partie de l'île. Plusieurs auteurs ont attaqué ce diplôme: Henri Wagnerec, Jésuite, l'a défendu.

Sur l'origine de cette ville, & sur son Abbaye, Voyez le P. HÉLYOT, T. VI. C. 53.

LINDCOPING. Voyez LINCOPING.

LINDE. Petite ville de France, au Haut Périgord, sur la Dordogne.

LINDO. Petite ville ou bourg de l'île de Rhodes. *Lindus*, *Lindum*. C'étoit autrefois l'un des principaux lieux de l'île. MATY.

LINDOT. f. m. Terme de Fleuriste. Nom d'une Tulipe, qui est rouge, brune, & blanche. MORIN.

LINDOW. Nom d'une petite ville ou bourg du Marquisat de Brandebourg, en Haute Saxe. *Lindovia*. Ce

lieu est sur le bord d'un petit lac, dans le Comté de Ruppin, à trois lieues de la ville de ce nom, vers l'Orient. MATY.

LINDRE. L'étang de *Lindre*. *Lindricum stagnum*. Cet étang est dans la Lorraine, à deux lieues de Marfal, vers le levant. Il a quatre lieues de circuit, & la rivière de Seille en sort. MATY.

LINDRU. f. f. Nom de femme. *Lutridus*, *Lintrudis*. Lutrude, ou Lintrude, que le Vulgaire appelle sainte *Lindru*, étoit fille de Sigmar & de Lutrude, dans le pays de Perthois en Champagne, vers le milieu du V^e. siècle. BAILLET, au 22^e. de Septembre.

LINDSEY. Contrée d'Angleterre en Lincoln-Schire, dont elle fait une des trois parties.

LINE. Vieux mot qui s'est dit pour *ligne*. Voyez ce mot.

LINÉAIRE. adj. Terme Didactique, principalement d'usage en Mathématique, où il signifie qui a rapport aux lignes, qui appartient à la ligne, qui n'a qu'une seule dimension, comme la ligne; qui n'a que la longueur, sans largeur ni profondeur. *Linearis*, *e*. Une grandeur *linéaire* ou d'une seule dimension. REYNEAU. Une grandeur *linéaire* est une grandeur de la première puissance. Il y a aussi des fractions *linéaires*. Par exemple $\frac{a}{b}$ est une fraction *linéaire*. ID. En Algèbre la même grandeur peut être *linéaire*, & ne l'être pas, selon qu'on la considère. Vingt-quatre est une grandeur *linéaire*, si on la regarde comme une somme de 24 unités, mais si on la regarde comme un produit de 3 par 8, c'est une grandeur de 2 dimensions, & elle sera de 3 dimensions si on la regarde comme le produit de ces 3 nombres, 3, 4, 2. En fait de nombres on va à l'infini au-delà des 3 dimensions, mais les lignes ne peuvent pas les passer réellement. Mouvement *linéaire*. PAR.

LINÉAL, ALE. adj. Terme de Jurisprudence, relatif à ce qui est dans l'ordre d'une ligne. Une substitution est dite *graduée* & *linéale*, lorsqu'elle suit l'ordre des lignes de degré en degré.

LINÉAMENT. f. m. Trait ou ligne délicate qu'on observe sur le visage, qui en compose la délicatesse, qui en fait conserver l'image, qui en cause le rapport ou ressemblance avec quelqu'autre. *Lineamentum*, *linea ductus*. Les Physiionomistes prétendent juger des mœurs d'une personne par les *linéaments* de son visage. Les jumeaux ont tous les mêmes *linéaments*. Le mot de *linéament* n'est pas si usité que celui de *trait*, sur-tout en Peinture & en Sculpture, où l'on ne se sert presque jamais de *linéament*. On dit, Former les premiers traits d'un visage, ou d'une figure, & non pas les premiers *linéaments*.

LINÉE. Vieux mot qui s'est dit pour *lignée*. Voyez ce mot.

LINÉE. f. f. Sorte de satins de la Chine, ainsi appelés de la manière dont ils sont pliés.

LINETTE. f. f. C'est la graine ou semence de la plante qui produit le lin cultivé.

LING. Terminaison de plusieurs mots qui nous viennent de la langue Teutonique, comme Otling ou Otlingue, nom que les Capitulaires de Charles le Chauve donnent à un canton du Bessin, en Normandie; Osterling, &c. *Ling* est une terminaison fort commune dans la langue Teutonique, qui marque l'origine, ou la qualité, ou le diminutif. HUET. *Orig. de Caen*, ch. 21.

LING. Nom de deux villes de la Chine, l'une dans le Huquang, au département de Hengcheu; l'autre dans la Province de Xantung, département de Cinan.

LINGAN. Nom d'une ville de la Chine. *Linganum*. Elle est dans le Junnan, aux confins du Tunquin, la troisième en ordre dans la Province, & elle a une grande Jurisdiction, qui renferme neuf autres villes. *Ambass. des Holl. à la Chine*, P. I, p. 281.

LINGAN, LINGUM, ou **LINGUM.** Histoire des superstitions. Image infame où est représentée l'union des principes de la génération. C'est à cette idole monstrueuse que se rapporte le culte le plus religieux des Indiens; & les Bramines se sont rélevé

à eux seuls le privilège de pouvoir lui présenter des offrandes; ce qu'ils ne font qu'avec un profond respect & un grand nombre de cérémonies. Une lampe allumée brûle continuellement devant cette idole, environnée de plusieurs autres lampes à sept branches, entièrement semblables au chandelier des Juifs dont nous avons la figure dans l'arc triomphal de Titus. Ces lampes ne s'allument que lorsque les Bramines font leurs offrandes à cette idole. *Voyez l'hist. du Christ. des Indes par M. V. LA Croze, p. 463. à la Haye, 1724. in-12.*

LINGARELLE. f. f. C'est une espèce de Scapulaire d'un pied en carré, qui est de petit gris, doublé de satin rouge pour les Chanoines de la Cathédrale du Puy, & de bleu ou de violet pour les autres Clercs. C'est une espèce de cuirasse de la même fourrure que l'Aumusse. . . . Les Chanoines & tous les Clercs portent cette *lingarelle*, depuis les Complies du Samedi Saint inclusivement, jusques au Vendredi suivant. . . . Les Chanoines la portent avec l'Aumusse doublée de rouge, & personne ne peut entrer au Chœur sans la *lingarelle*, quand on est obligé de la porter. . . . Cette *lingarelle* a quelque rapport au Chaperon que portent les Novices Capucins, conformément à la Règle de S. François. . . . *Merc. de Décembre 1736.*

LINGE. f. m. Toile mise en œuvre, propre pour servir au ménage, ou à la personne. *Linæum.* Le linge de table est d'ordinaire ouvré, ou damassé. Les draps sont de linge plein & uni. Les chemises sont de linge fin & délic. Le linge est beaucoup meilleur sur les plaies que le coton. *Voyez COTON.*

Ce mot vient de *lin*, dont est fait le plus beau linge.

Gros linge, menu linge, ou linge fin. Linge de jour, linge de nuit. On appelle un linge à faire la barbe, une espèce de serviette, qu'on met au cou de quelqu'un quand on le rase.

On appelle, linge d'Autel, tout le linge qui sert à l'Autel.

Accoupler le linge, c'est le coudre par paquets pour le mettre à la lessivé, de peur qu'il ne se perde. *Linæa assuere.*

On dit proverbialement d'une personne mal propre, qu'elle est faite comme un paquet de linge sale, que c'est un paquet de linge sale. On dit proverbialement qu'un homme n'a non plus de force qu'un linge mouillé, pour dire, qu'il est foible, qu'il ne peut se soutenir. *Ac. Fr.*

LINGE. adj. Vicieux mot. Foible.

LINGEN. Ville du Cercle de Westphalie, en Allemagne. *Linga.* Elle est sur la rivière d'Embs, à dix lieues de Covorden, du côté du levant, & environ à seize de Munster, vers le nord. *Lingen* est fortifiée, a un bon Château, & est capitale du Comté de *Lingen.* *MATY.* Long. 25 d. lat 52' 32. d.

LINGER, ERE. f. m. & f. Marchand qui vend de la toile, ou du linge; ou l'Ouvrier qui le fait. *Opifex, vel Mercator lintearius.* Il y a de gros Marchands *Lingers.* Il y a aussi des Maîtrises particulières pour des *Lingers*, établies du temps de S. Louis. Il y a dans la Maison du Roi deux *Lingers* & *Lingères.*

À Paris les Maîtresses *Lingères* sont des femmes qui font & vendent du linge, de la toile & de la dentelle.

LINGÈRE, dans les Couvents de Filles, C'est la Religieuse qui a soin du linge du Couvent, & qui donne aux Sœurs tout le linge dont elles ont besoin pour toute la semaine. *Linæaria.* C'est la Mère telle qui est *Lingère.*

LINGERIE. f. f. Marchandise de linge & de toiles. *Merces lintearia, Ne otatio lintearia.* Ce Marchand fait grand trafic de *lingerie.* Cette fille entend bien la *lingerie*, travaille bien en linge.

LINGERIE se dit aussi du lieu où sont les boutiques des *Lingers*, des *Lingères.* *Officina lintearia, & lingenaria,* dans les Actes de S. François de Paule. Allez à la *lingerie*, vous y trouverez tout ce qu'il vous faut.

Rue de la *Lingerie*, est le lieu où il se vend le plus de toiles, de linge.

Ce mot est aussi usité dans quelques Communautés & Maisons Religieuses, pour signifier le lieu où l'on ferre le linge de la Communauté. *Linæarium.* Il faut porter ce linge à la *lingerie.*

LINGETTE. f. f. Nom que les Anglois donnent à une sorte d'étoffe toute de laine non croisée, que l'on appelle communément en France Flanelle.

LINGETTES. Ce sont de petites serges qui se fabriquent dans l'Élection de Vire en Basse-Normandie. Elles se transportent presque toutes en Bretagne.

LINGKIANG. Ville de la Chine dans la province de Kiangsi, dont elle est la huitième métropole.

LINGKIEU. Ville de la Chine, dans le Xanfi, département de Taitung.

LINGHUNG. Nom d'une ville de la Chine, dans le Junnan, au département de Munghoa.

LINGO, ou **LINGON.** Nom d'une petite rivière de France. *Ingo, Ingon.* Elle est dans la Picardie, passe à Nèle, ou Nèlle, & se jette dans la Somme. *VAL. Not. Gall. p. 375.*

LINGOT. f. m. Barre, ou morceau d'or, ou d'argent, tel qu'il vient des mines.

Ménage dérive ce mot de *lingua*; d'autres de *lingula.*

LINGOT, se dit aussi d'un morceau de métal refondu, provenant de quelque monnoie, médailles, ou pièces d'orfèverie, & qui n'est ni monnoyé, ni ouvrage. *Fusi metalli cylindrus, talea.*

LINGOT, se dit aussi de ces gros morceaux de fer, d'étain, &c qui pesent plusieurs quintaux, qu'on transporte d'un lieu à un autre, pour les mettre en ouvrage. *Massa metallica.*

En termes de chasse, on appelle *lingot*, un morceau de fer gros comme le petit doigt, ou un peu moins, & long d'environ un demi-pouce, dont on charge un fusil, au lieu de balles. On se sert de *lingots* pour tuer les sangliers, les loups, &c.

LINGOTIÈRE. f. f. Moule, ou creux dans lequel on jette le métal pour le réduire en lingot, *Cylindraceum proplasma ararium.*

LINGPAO. Ville de la Chine, dans la province de Honan. Département de Honan.

LINGPI. Nom d'une ville de la Chine, dans le Nanking, département de Fungyang.

LINGTAI. Nom d'une ville de la Chine, dans la province de Xanfi, département de Pingleang.

LINGUAL, ALE. adj. Terme d'Anatomie. Qui appartient à la langue. *Lingualis, e.* Les nerfs appelés communément la neuvième paire de la moëlle allongée, ou paire *linguale.* **WINSLOW.** Nerfs hypoglossés communément nerfs gustatifs *linguaux.* **Id.** Les glandes *linguales* sont celles du trou *lingual*, ou trou cæcum de la base de la langue. **Id.**

En Grammaire on appelle articulations *linguales*, celles qui dépendent principalement du mouvement de la langue; & consonnes *linguales*, les lettres qui représentent ces articulations, ou qui sont produites par les différents mouvements & les différentes positions de la langue. **D. T. L. N. R.** font des consonnes *linguales.*

LINGUE. f. m. On donne ce nom à une sorte de morue verte, un peu longue, qui n'a presque que la peau & l'arrête.

LINGUET. f. m. Terme de Marine. Pièce de bois fixée sur le pont d'un vaisseau, par un pivot sur lequel elle tourne, & qui sert à arrêter le Cabestan dans lequel on l'endente en arc-boutant. *Retinaculum.*

LINGUIN. f. m. Nom d'homme. *Liminius.* Dom Ruinart dans ses Notes sur Grégoire de Tours, *Hist. Franc. L. I. c. 39.* doute si tant *Linguin* est le saint Martyr que Grégoire de Tours, *Ib. c. 31.* & *L. de Glor. Conf. c. 36* appelle *Liminius*, ou l'Évêque qu'il nomme *Legonus*: mais Savaron & Baillet croient que S. *Linguin* est le premier. Entre les plus célèbres qui répandirent leur sang, dans l'expédition de Crocus Roi des Allemands contre les Gaules, Grégoire de

Tours, a remarqué S. Limine, que nous appellons S. *Linguin*, &c. BAILLET.

LINGUM. Voyez LINGAM.

LINGXAN. Ville de la Chine, dans la province de Quangtung, au département de Liencheu.

LINGXE. Ville du Xanfi, département de Fuencheu, à la Chine.

LINGXEU. Ville de la province de Péking, département de Chinting.

LINGXUI. Ville de la province de Quangtung, département de Kiuncheu.

LINIER, IÈRE. adj. Marchand ou Marchande qui fait négoce de lin.

LINIÈRE. f. f. Terre semée de graine de lin *Terra lino confita*, *linarium*. Il se dit aussi d'une femme qui achète du chanvre habillé, pour le revendre aux particuliers.

LINIES. f. pl. Fêtes en l'honneur de Linus.

LINIFICE. f. m. L'art de préparer, de travailler le lin, d'en faire des ouvrages. *Linificium*. Ce mot n'est point en usage. Chorier s'en est servi dans son *Hist. du Dauphiné*, L. 1. p. 67 en parlant de l'Antiquité. Le commerce de lin ayant été établi dans Vienne par les Romains sous la direction d'un Magistrat, qu'ils appelerent, à cause de son emploi, le Procureur du *Linifce* des Gaules, s'y est depuis conservé presque sans affoiblissement. CHORIER.

LINIMENT. f. m. Terme de Médecine. Remède topique qui s'applique en frottant légèrement les parties, propre à amollir; adoucir & résoudre. On se sert de différents *linimens* suivant les divers cas. Le *liniment* est d'une consistance moyenne entre l'huile & l'onguent. Il est composé d'onguens, d'huile, de cire, &c.

Ce mot vient du verbe Latin *linire*, qui signifie oindre doucement.

LINIU. Nom d'une ville de la Chine, dans la province de Houan, au département de Caifung.

LINKIO. f. m. Nom d'un fruit de la Chine. *Linkius*, *Linkio*. Il croît en abondance dans la province de Péking. Il a une figure pyramidale triangulaire, & une écorce verte & épaisse, qui est rougeâtre vers son sommet, & qui noircit en séchant. Elle renferme une substance fort blanche, qui a le goût de châtaigne; mais le *linkio* est trois ou quatre fois gros comme une châtaigne. On le sème dans l'eau. La plante qui le porte, a les feuilles fort petites, elle les répand sur la surface de l'eau; les fruits viennent dans l'eau même. HOFFMAN. C'est un fruit aquatique & ce sont les habitans de la ville de Xunte, qui le nomment *Linkio*. Il a presque la même forme qu'une truffe. On le plante par toute la Chine dans les eaux marécageuses & croupissantes; ses feuilles s'étendent fort sur la superficie de l'eau. *Amb. des Chinois. Part. II.*

LINKIU. Ville de la Chine, dans la province de Xantung, département de Cincheu.

LINLITGO, ou LITHQUO. Nom d'une ancienne ville des Darniens. *Lindum*. Elle est ornée d'un beau Palais, & capitale d'un des trois Bailliages de la Lothiane, province d'Écosse, & située près du golfe de Forth, à cinq lieues de la ville d'Edimbourg, du côté du couchant.

LINON. On disoit autrefois *linomple*, f. m. Toile fort claire, fine, délicate faite de lin fin, dont on fait des rabats & des manchettes. *Carbassus*, *nebula lineæ*.

LINOT. f. m. C'est le mâle de la linotte. *Egithus*. On ne se sert de ce mot que quand on veut distinguer le mâle d'avec sa femelle. C'est un *linot*. Ce *linot* est joli.

Un linot depuis peu, charmé de votre note,
A fait divorce avecque sa linotte. PÉLISSON.

Voyez LINOTTE.

LINOTTE. f. f. Petit oiseau de couleur grise, qu'on nourrit en cage, qui chante agréablement, & qui vit cinq ou six ans, quand on en a grand soin. *Egithus*,

salus, *lygurinus* en Latin. *Egithus* en Grec, & *Favello* en Italien.

La *linotte* est plus petite que le moineau; elle est d'une figure presque semblable; savoir de couleur de terre cuite, ou de rouille tirant sur le cendré; mais cette couleur est plus couverte dans le mâle; c'est à dire, qu'elle tire plus sur le roux: le mâle a outre cela la poitrine semée de taches rousses, lesquelles sont brunes & plus grandes dans la femelle; les grandes penes des ailes sont noirâtres, mais par les côtés & à leurs extrémités, elles sont blanchâtres, aussi-bien que la queue qui est composée de douze plumes; son ventre & son croupion sont blanchâtres; ses pieds sont petits, courts & foibles, aussi-bien que ses ongles. Le mâle a trois ou quatre plumes de l'aile blanches, c'est-à-dire, par la moitié jusques aux tuyaux. Les *linottes* fond leur nid dans les montagnes, & elles choisissent un lieu bas & frais; elles font pour l'ordinaire quatre ou cinq petits par nichée, & en font deux par an; mais si on détruit leur nid, elles en feront jusqu'à trois; si on en a soin, elle vivra jusqu'à six ans. Il faut leur donner presque toujours de l'herbe, & mettre dans leur cage un morceau de mortier, composé de chaux & de sable. Elles sont sujettes à avoir la courte haleine; elles sont souvent travaillées d'un battement de bec, il faut leur mettre, lorsque cela arrive, un peu d'oximel, environ la quantité d'une coquille de noix, un peu de chicorée tendre pilée, ou du laceron, & en hyver des choux, ou de la poirée, & prendre garde que le chenevi soit doux, & que la navette n'ait aucune mauvaise odeur. La *linotte* est nourrie en cage à cause de son chant, qui est très-doux & très-agréable.

Il y a une espèce de *linotte* qui est plus rougeâtre, & plus petite que la précédente. Elle a le sommet de la tête rouge, & la poitrine teinte de la même couleur. On l'appelle *linotte* de vigne. La petite *linotte* rouge qu'on appelle *linotte* marine a le devant de la tête d'un beau rouge.

Il y a encore une autre espèce, qui est appelée *Gintel*, qui se nourrit de toutes sortes de semences: elle vole en troupe, fait trois ou quatre œufs, & est de même couleur que la *linotte* commune par le dos; sa tête & sa queue sont brunes, ses jambes rouges, sa poitrine rousse & diversifiée de taches brunes, le bas de son ventre est blanchâtre.

Ménage dérive ce mot de *linaria*, à *lino quo vescitur*, parce qu'elle se nourrit de lin. Elle se nourrit aussi de graines de panis, de chenevi, & de miller, &c.

On dit proverbialement, pour reprocher à un homme qu'il a un peu trop bû, qu'il a sifflé la *linotte*.

On appelle aussi un homme de peu de sens, tête de *linotte*, à cause que cet oiseau a la tête fort petite.

LINOUN. f. m. Terme de relation & de Calendrier. Nom de la dix-neuvième partie des 24 qui composent l'année des Cathariens. D'HERBELOT.

LINSI. Nom d'une ville de la Chine, dans le Junnan, département de Likiang.

LINSIANG. Ville de la Chine, au Huquang département d'Yocheu.

LINSTOCK. Nom d'un ancien bourg des Brigantes. *Linfolchium*, anciennement, *Olenacum*. Il est dans le Comté de Cumberland, en Angleterre, près de la mer d'Irlande, & des ruines de la muraille qui séparerait anciennement l'Angleterre de l'Écosse. MATY.

LINTEAU. f. m. Terme d'Architecture. C'est la pièce de bois qu'on met au dessus d'une porte, pour soutenir la maçonnerie, opposée à *seuil*. *Limen*, *antepagmentum superius*. Il se dit aussi du dessus d'une fenêtre. *Lintean de fer*, est une barre de fer pour porter les claveaux d'une plate bande, & qui doit être grosse à proportion de sa portée, & de sa charge.

LINTERNE. *Linternum*, *Liternum*. C'étoit anciennement une ville de la Campanie. Scipion l'Africain s'y rerira par une espèce d'exil volontaire, & y mourut. Elle fut dans la suite Episcopale: maintenant elle

est ruinée; & on en voit les ruines près de la Torre di Patria, qui est une tour bâtie sur le golfe de Gaïette, entre la ville de Pouzzole & l'embouchure du Volturne, environ à trois lieues de l'une & de l'autre. On voit aussi près de cette Tour le lac de Patria, que les Anciens nommoient *Literna*, ou *Linter-na Palus*. MATY.

LINTHÉES. f. f. pl. Sorte d'étoffes de soie qui se fabriquent à la Chine dans la province de Nanquin. Les *linthées* font partie des assortimens d'étoffes qu'on destine pour le Japon.

LINTO. Voyez LIS.

LINTRUDE. Voyez LINERU.

LINTZ. Ville d'Allemagne, capitale de la Haute-Autriche, & située sur le Danube, où elle a un pont, entre Passaw & Vienne, à dix lieues de la première, & à trente six de la dernière. *Lintium*, *Lintia*, *Aurelianum*. *Lintz* est dans une plaine fort agréable, l'Empereur y a un château beau & fort, où Léopold I. se retira lorsque les Turcs alliégerent Vienne, & où mourut l'Empereur Frédéric IV. l'an 1493. Les Géographes la prennent communément pour l'ancienne *Gesodunum*, ville du Norique. MATY. d. long. 32. d. 46'. lat. 48. d. 16'.

LINTZ, est aussi une petite ville du Cercle Electoral du Rhin. *Lintium*, *Lintia*. Elle est dans l'Archevêché de Cologne, sur le côté droit du Rhin, entre Bonne & Andernach, à trois ou quatre lieues de l'une & de l'autre. MATY. Long. 24. d. 56'. long 50. d. 31'.

LINNISE. f. f. C'est ainsi qu'on appelle en plusieurs endroits la graine de lin qu'on destine à ensemercer une terre. *Lini semen*.

LINUS. f. m. Nom d'homme, ou de demi-dieu. *Linus*. Deux fils d'Apollon ont porté ce nom; l'un qu'il eut de Psamathe, fille de Crotopé Roi d'Argos. Celui-ci fut déchiré par des chiens. L'autre qui est plus connu, étoit fils d'Apollon & de Terpsicore, l'une des Muses. Ce fut un Musicien habile. On dit que c'est lui qui apporta les lettres des Phéniciens dans la Grèce. On dit aussi qu'Hercule trouvant qu'il touchoit mal son luth, le lui prit, & lui en cassa la tête. D'autres le font fils de Mercure & d'Uranie, parce qu'il étoit excellent Poète & Orateur, & qu'il avoit écrit de l'origine du monde, du cours du Soleil & de la Lune, de l'origine des animaux & des plantes. Il disoit que tout avoit été créé en un instant. Voyez Plutarque, Suidas, & la Préface de Diogène Laërce. Diodore de Sicile dit qu'il fut le premier inventeur des nombres, & de la mélodie; qu'il y excella comme dans la Poésie. Il y a aussi deux Historiens Grecs qui ont porté ce nom. En parlant de tous ces Anciens, il faut dire *Linus* & non pas *Lin*.

LINUU. Ville de la Chine, dans la province de Huquang, au département de Hengcheu.

LINX, ou plutôt **LYNX,** avec l'Académie. f. m. Animal que la plupart des Modernes croient fabuleux, que les Anciens ont dit avoir une vue si subtile & si pénétrante, qu'il voyoit à travers les murailles. Le *Linx*. Jonston dit que c'est le même que le loup cervier, dont il fait une longue description. Scaliger dit qu'il est le *Linx* mâle. Elien le décrit, avec une houppe de poil sur le bout des oreilles, qui est pareille à celle qu'on remarque au loup cervier. Appien fait mention de deux *Linx*; l'un grand qui chasse aux cerfs; & l'autre petit, qui chasse aux lièvres. On dit que lorsque le *Linx* a pissé, son urine se glace, & qu'il s'en forme une manière de pierre luisante, & que le *Linx* qui fait cela, couvre son urine avec de la terre. A l'égard de cette vue si subtile, on croit que c'est une fable fondée sur une autre qu'on fait de Lyncée, l'un des Argonautes, auquel les Anciens ont attribué si bonne vue, qu'il voyoit jusqu'aux Enfers, & la lune le premier jour qu'elle étoit dans la conjonction; ce qui est aussi absurde, vu qu'alors la partie qui regarde la terre, n'est aucunement éclairée du soleil. Les Latins l'ont appelé *Lupa cervalis*, & ont cru que cet animal voyoit en dormant. Liséz

Vossius, de *Idolol.* III. c. 58. & Bochart, *hieroz.* P. I. L. III. c. 8.

Il paroît que le *Linx* n'est pas un animal fabuleux; comme plusieurs Physiciens l'ont prétendu. C'est le loup cervier des Anciens, ainsi nommé, quoiqu'il n'ait aucune ressemblance avec ces deux animaux, à cause de l'acharnement avec lequel il poursuit le cerf. Loup ennemi du cerf. On trouve une description anatomique du *Linx* dans les Mémoires de l'Académie des Sciences. tom. 3. p. 127. Rien ne prouve que cet animal ait la vue plus subtile que les autres. Cette subtilité, si elle étoit réelle, lui viendroit sans doute de l'homogénéité qui regne dans les humeurs de ses yeux, de la flexibilité de ses ligamens ciliaires, & de la sensibilité de sa rétine.

C'est une fable de dire que l'urine du *Linx* & se glace & se change en une pierre très-luisante. Ce que les Naturalistes appellent pierre de *Linx*, *Lapis Lyncis*, est une pierre de la longueur du petit doigt, que l'on trouve en abondance près de Caën en Normandie.

Il est encore probable que le *Linx* est le même animal que celui auquel Plinè a donné le nom de Chaos, puis que le Chaos que Pompée fit voir dans son théâtre, n'étoit autre chose qu'un loup-cervier des pays septentrionaux.

Le *Linx* étoit consacré à Bacchus. Bochart dit que nous appelons le *Linx* en François *once*, & que ce mot s'est formé du Grec *λύκος*, en retranchant la lettre *l*.

On dit figurément, qu'un homme a des yeux de *Linx*, pour dire qu'il voit clair dans les affaires des autres, qu'il pénètre leurs desseins: & d'un homme qui a la vue bonne, que c'est un *Linx*. On dit aussi que nous voyons les défauts d'autrui avec des yeux de *Linx*; pour dire, que nous sommes bien clairvoyans en ces occasions; que rien ne nous échappe. *Cur in amicorum vitis tam cernis acutum, cum tua pervideas oculis malâ lippus inunctis.*

Car tout ce que nous sommes,
Lynx envers nos pareils, & taupes envers nous;
Nous nous pardonnons tout, & rien aux autres
hommes.

LA FONTAINE.

LINX ou **LYNX.** Terme d'Astronomie. Constellation placée par Hévélius entre la petite ourse & le Cocher. Le *Linx* ne se trouve point dans les cartes ordinaires. Il n'est que de l'invention d'Hévélius. *Lynx*.

LINXU. Ville de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Xunking.

LINYAO. Nom d'une ville de la Chine. *Linyaum*. C'est la sixième capitale de la province de Xenli. Elle est arrosée des eaux du fleuve Yao. C'est-là que la grande muraille finit. Son territoire est fort montagneux, & produit beaucoup d'Ures, ou bœufs sauvages, & des animaux semblables aux tigres. *Amb. des Holl. à la Chine, Part. I. p. 246.* Elle a quatre villes sous sa juridiction.

LINYE. Nom d'une ville de la Chine, dans la province de Xantung, au département de Cinan.

LINYEU. Autre ville de la Chine, dans le Xenli, département de Fungciang.

L I O.

LIOBE. Voyez LIÈBE.

LION, **ONNE.** f. m. & f. *Leo*, *lea*, *leona* animal féroce qu'on trouve en plusieurs endroits, particulièrement en Afrique. Sa force & son courage lui ont fait donner le nom de Roi des animaux. Il a la tête grosse, le museau allongé, la face entourée d'un poil long, le cou, le garot & les épaules couvertes de même d'un poil long, formant une belle crinière de couleur mêlée de brun & de fauve foncée. Le reste du corps est couvert d'un poil ras, excepté la queue qui est terminée par un bouquet de longs poils. La *Lionne* n'a point de crinière. Ses intestins ont près de 25 pieds. Sa veillée est fort petite, parce qu'il boit rarement.

rarement. On prétend qu'il ne boit qu'une fois en trois ou quatre jours. Il jette son urine en arrière, mais il est faux qu'il s'accouple à reculons, comme on l'a cru. Dans le *lion*, la vésicule du fiel a plusieurs plis ou feuillettes, & de-là M. Du Vernay a conjecturé que la bile y pouvant séjourner plus long-tems & s'exhaler davantage, c'étoit peut-être la cause de la grande ardeur de cet animal, & de la fièvre continue que l'on lui attribue. AC. DES SC. 1704. *Hist.* p. 14. Le *lion* rugit. ABLANC. On fait voir dans les spectacles des combats de *lions* contre toutes sortes de bêtes. Daniel sortit miraculeusement sain & sauf de la fosse aux *lions*. Samson & David déchirèrent des *lions*. C'est une erreur populaire, de croire que le *lion* ait peur du coq. Le Roi Jacques d'Angleterre en voulut faire l'expérience en sa présence; le coq fut déchiré par le *lion*. Il y a pourtant des *lions* timides; & les *lions* d'Agla, en la province d'Habat, vers Maroc, ont si peu de cœur, que le moindre enfant leur donne la chasse, ce qui a donné lieu à un proverbe Africain, quand on se veut moquer d'un poltron, on dit, il est vaillant comme les *lions* d'Agla, à qui les veaux mangent la queue. MARMOL, & VOYAGE DE RASILLI.

Si le *lion* n'a pas peur du coq, le feu l'effraie. On en allume pour le faire fuir.

Les Poètes attellent le char de Cybèle de deux *lions*, & sur les médailles il est représenté aussi tiré par deux *lions*. On portoit une effigie de *lion* dans les sacrifices de cette déesse, parce que les Galles, ses Prêtres, avoient quelquefois tellement adouci & apprivoisé des *lions*, qu'on pouvoit sans crainte les toucher & les caresser, à ce que dit Varron.

On dit aussi au figuré, qu'un homme est un *lion*, qu'il a un cœur de *lion*, pour dire qu'il est brave & courageux. Il est hardi comme un *lion*.

Leo, un *lion*; ce mot est formé du Celtique *leu*, ou *leon*; car chez les Celtes, *leva*, signifie dévorer, comme font les *lions*. PEZRON.

Il y a au Pérou des animaux que les gens du pays appellent *leons*, ou *lions*, quoiqu'ils soient bien différens des *lions* d'Afrique. J'en ai vu des peaux pleines de paille, dont la tête tient un peu du loup & du tigre; mais la queue est plus petite que celle de l'un & de l'autre: ces animaux ne sont pas à craindre; ils fuient les hommes & ne font de mal qu'aux troupeaux. FRÉZIER, p. 132. Voyez sur les *lions* Vossius, de *Idolol.* L. III. c. 52. Bochart, *hieroz.* P. I. L. III. c. 6. & Saumaïse sur Solin. Marmol. L. I. de l'*Afriq.* c. 26.

Le *lion* de Juda, en style de l'écriture, c'est J. C. le Messie prédit par Jacob, *Gen.* XLIX. 9. sous la métaphore d'un *lion*.

Le *lion* de S. Marc, en tout l'Etat de Venise, est représenté avec des ailes: les Doges s'agenouillent devant lui, & la monnoie en est marquée avec un *Pax tibi, Evangelista meus.* MASCUR.

LION MARIN. Animal qui a quelque chose du *lion*, & qui vit sur la terre & dans l'eau. *Leo thalassicus, marinus.* On a vu vers le Cap de Bonne Espérance un *lion marin* qui y fut tué, qui avoit dix pieds de long, & quatre de large, la tête grosse comme celle d'un veau d'un an, de gros yeux affreux, des oreilles courtes, une barbe hérissée & fort épaisse; des dents qui sortoient un demi-pied hors de la gueule; les pieds larges, les jambes si courtes, que son ventre touchoit presque à terre. Il se retiroit à la mer, après s'être saoulé dans les bois.

LION, en Astronomie, est un des douze signes du Zodiaque, le cinquième depuis Ariès. *Leo.* C'est la maison du Soleil, un signe chaud & sec. Les Anciens lui ont donné 27 étoiles, outre huit informes. Képler lui en donne 40, & Bayer 43, dont deux sont de la première grandeur, deux de la 2^e, cinq, de la 3^e, treize de la 4^e, sept de la 5^e, & quatorze de la 6^e. Je ne fais après cela comment M. Harris peut ne lui en donner que douze.

Le cœur du *lion* est une des plus considérables étoiles du firmament. Les Astronomes l'appellent *Regu-*

lus. Cette étoile, au commencement de l'an 1703, étoit à 148 degrés 8 minutes 32 secondes d'ascension droite, & à 13 degrés 32 m. 18 secondes de déclinaison.

Les Poètes disent que le *lion* céleste, est le *lion* de la forêt de Némée, tué par Hercule, & mis dans les autres à la recommandation de Junon.

Les Poètes modernes disent aussi, le *lion* Belgique, en parlant de la Flandre, qui a pour armes un *lion*. Heuterus & Hoepingius prétendent que ces provinces ont ces armoiries depuis le tems des Croisades. Dans la révolte des Pays-Bas contre Philippe II, les Etats Généraux ayant conclu en 1585 un traité avec Elizabeth, les Etats de Zélande firent frapper une médaille où l'on voyoit le *lion* Belgique sortant du milieu des flots d'une mer irritée, dont il étoit tout couvert, avec ces mots, *Luclor & emergo.* La devise ne vaut rien. Le corps n'en est point tiré de la nature, ni vrai.

LION. Terme de Marine. C'étoit autrefois l'ornement le plus commun de la pointe de l'éperon, & aujourd'hui c'est encore presque toujours un *lion* qu'on y met en Hollande, parce que c'est un *lion* qui est dans les armes de l'Etat; mais parmi les autres Nations, on y met présentement des sirènes ou des figures humaines. Le terme général étoit Bestion.

Les armes d'Angleterre sont trois *lions*, & non pas trois léopards, comme le disent quelques Historiens; c'est Guillaume le Conquérant qui a donné ces armes à l'Angleterre. Il ne chargea d'abord son écu que de deux *lions*, & Etienne de Blois en ajouta un troisième.

En Egypte, le *lion* étoit consacré à Vulcain à cause de son tempérament tout de feu.

Les Léontins adoroient un *lion*, & en mettoient une tête sur leurs médailles ou monnoies, avec trois épis de blé sur les bords de la médaille. Marseille mettoit aussi un *lion* passant sur ses médailles. Plutarque dit encore, *Symp. Quest.* L. IV. q. 5. que le *lion* étoit consacré au soleil, parce que de tous les animaux qui ont des griffes recourbées, c'est le seul qui voie en naissant, & parce qu'il dort fort peu & les yeux ouverts; mais c'est une fable. Ceux qu'on amène en France ont les yeux fermés quand ils dorment. On dit que pour la même raison, les Perses donnoient la figure d'un *lion* à leur dieu Mithra qui étoit le soleil. Porphyre dit que les Prêtres du dieu Mithra chez les Perses s'appeloient *lions*, & les Prêtresses Hyènes; & Tertullien, L. II. contre Marcien, c. 13. les appelle en effet *lions*. Cependant Pamélius dans sa note, croit que Tertullien parle, non pas des Prêtres de ce dieu, mais des *lions* qui titoient son char; ce qui n'a point d'apparence, vu principalement ce que dit Porphyre, & que Pamélius apparemment ne savoit pas. Voyez encore au mot LIONNE.

LION, en termes de Blason, est appelé *rampant & ravissant*, pour l'ordinaire. *Leo reptans, repens.* On dit qu'il est *armé, couronné & lampassé, Exertâ linguâ leo*, quand sa langue, ses ongles, ou une couronne qu'on lui met sur la tête, sont d'un autre émail. Il doit être peint de profil, ne montrant qu'une oreille & le bouquet de la queue tourné contre le dos, laquelle on nomme *double*, ou *fourchue*; quand elle est nouée & passée en sautoir. *Lion dragonné*, est un animal qui a le devant de *lion* & le derrière de serpent. Il y en a de monstrueux qui ont la tête humaine, de loup & de chien: d'autres échiquetés, variés, chargés de bandes, de fasces & autres meubles. On appelle *lion léopardé*, un *lion* qui est passant, & qui montre toute la tête comme le léopard; & *lion mort-né*, le *lion* qui n'a ni langue, ni dents. *Lion difsamé*, est celui qui n'a point de queue; ce qui se dit aussi de celui qui n'a ni verge, ni génitoires, que quelques uns appellent *sans villenie*, ou *éviré*. *Lion issant*, est celui qui ne montre que la plus petite partie du corps; savoir la tête, le cou, les bouts des jambes, & l'extrémité de la queue contre le chef de l'écu. Le *lion naissant*, est celui qui ne montre que le train de devant, la tête, les deux pieds, & qui semble sortir du champ, entre la fasce & le chef. Le *lion*

brochant sur le tour, se dit lorsque le *lion* est posé sur le champ de l'écu, qui est déjà chargé de quelque autre blason, & qu'il en couvre une partie.

On prétend que les *lions* dans les armoiries signifient souvent les voyages faits en Afrique, pays fertile en *lions*.

Le *lion* au reste est le symbole de la vigilance & de la fureur, parce qu'il ne dort point, ou du moins il repose les yeux ouverts, & parce qu'il alonge sa queue, & s'en bat les flancs, à mesure que sa colère s'échauffe. Je ne sai si en Afrique le *lion* dort en effet les yeux ouverts, mais j'en ai vu un en France qui dornoit les yeux très fermés.

LION, se dit proverbialement en ces phrases. Un chien vivant vaut mieux qu'un *lion* mort, c'est un proverbe sacré. A l'ongle on connoit le *lion*, *ex ungue leonem* : pour dire qu'on juge des choses à proportion par un échantillon, & qu'il faut souvent peu de chose pour faire connoître le caractère. On dit aussi, il faut coudre la peau de renard à celle de *lion*, pour dire, joindre la prudence à la valeur. On dit aussi, le partage du *lion*, tout d'un côté & rien de l'autre. On dit aussi, Batre le chien devant le *lion*, & cela se dit lorsque quelqu'un ayant fait une faute dont on n'ose le reprendre directement, on reprend un autre devant lui de la même faute. On dit aussi d'un fanfaron qui menace, que c'est un âne couvert de la peau du *lion*.

*De la peau du lion l'âne s'étant vêtu,
Etoit craint par-tout à la ronde,
Et bien qu'animal sans vertu,
Il faisoit trembler tout le monde.* LA FONT.

LION. *Leo*. On donnoit ce nom à des Prêtres du Soleil. Voyez **LÉONTIQUES**.

Ordre du *Lion*. Chevaliers du *Lion*. *Ordo Leonis*. *Equites Leonini*. Enguerrand I, Seigneur de Coucy, qui vivoit en 1080. ayant tué un lion dans la Forêt de Coucy, qui faisoit beaucoup de ravage aux environs, pour en conserver la mémoire, on fit faire en pierre la figure de ce *lion* que l'on plaça dans la cour du Château de Coucy, & l'on institua des fêtes & des réjouissances, qui se renouvelloient tous les ans. On dit que ce fut à cette occasion que fut institué l'Ordre du *Lion*, qu'Enguerrand II. renouvela au commencement du regne de S. Louis, ce qu'il fit avec une magnificence royale; mais, il y a plus d'apparence que ce Seigneur a été l'Instituteur de cet Ordre. On donnoit pour marque à ceux qui y entroient une médaille d'or où étoit représenté un *lion*. P. HÉLYOT, T. VIII, C. 39, sur des Mémoires de M. de Clairambault.

LION, dans l'Histoire des Monnoies. Espèce de monnoie d'or Françoisé qui avoit cours du temps de François I, qui avoit pour Légende, *Sit nomen Domini benedictum*, & pour figure un *lion*; elle pesoit trois deniers cinq grains, & valoit cinquante-trois sous neuf deniers. On avoit aussi fabriqué des *lions d'or* sous le regne de Philippe de Valois en 1338. Les *lions d'or* succédèrent aux écus d'or le 4 Novembre 1338. Cette monnoie fut ainsi nommée, à cause du *lion* qui est sous les pieds du Roi. Un manuscrit qu'a cité M. Le Blanc, *Traité Historique des Monnoies de France*, p. 243, dit que ce *lion* représente le Roi d'Angleterre, sur qui Philippe de Valois avoit en l'avantage, lorsqu'il voulut lui disputer la Couronne de France. Il n'est pas tout-à-fait hors d'apparence, dit M. Le Blanc, que le Roi d'Angleterre soit désigné par ce *lion*, puisque sur la plupart des monnoies que ce prince fit faire en Guenne, cet animal y est représenté. Cette monnoie des *lions d'or* finit le 14 Juin 1339. Un Règlement pour les monnoies fut pour 1487 & 1488. & rapporté par le P. Lobineau, dans son *Hist. de Bretagne*, T. II, p. 1481, fixe les *lions* à cinquante sous. Ce qui montre que cette monnoie avoit encore cours en Bretagne.

LION, dans le Commerce. On donne ce nom à une sorte de linge ouvré qui se fabrique en Beaujolois, petite province de France. Il y en a de deux espèces, savoir, le grand *lion*, & le petit *lion*. Ce linge se fait ordinairement tout de lin.

LION. Voyez **LYON**.

LION (Golfe de). *Sinus Leonis*, *Leoninus*, *Mare Leonis*. Sançon, & d'autres Géographes, entre autres M. de Lisle, appellent *Golfe de Lion* toute la mer qui s'avance sur les côtes de Provence, de Languedoc & de Roussillon, & toute la grande anse que forment ces côtes: Hadr. de Valois, dans sa *Notice des Gaules*, p. 217, col. 2, les récite par Guillaume de Nangis, & par la route de S. Louis marquée par cet Auteur: car s'embarquant à Aiguemorte, dernier port de Languedoc, & faisant voile à l'Est, il n'arrive au Golfe de *Lion* que le troisième jour. De plus, S. Louis le passa en peu d'heures, quoiqu'avec beaucoup de péril. Ce Golfe n'étoit donc pas bien grand; & il falloit que ce fût une partie de la mer de Provence. Valois juge, par une autre relation faite il y a deux cens ans, que c'est la mer qui est à la hauteur de Briganzon de Borne, & des Îles des Lions; & qu'il fut ainsi appelé à cause que c'étoit un passage très-dangereux. Les Bollandistes, dans les *Acta Sanct. April. T. I*, p. 171, not. 1, croient que le Golfe de *Lion* n'est pas l'endroit de la mer Méditerranée, où le Rhône se jette, qui ait eu autrefois ce nom de la ville de *Lyon*, qui par le Rhône y communique; mais que c'est le Golfe de Grimaut, que l'on a appelé *Gulfus Leonis*, Golfe de *Lion*, ou *Gulfus Leonum*, Golfe des *Lions*, à cause de deux petites Îles, ou plutôt de deux rochers qui y sont, & qu'on nomme encore aujourd'hui les *Léons*. Valois n'est point encore de cette opinion, parce que si c'étoient ces Îles, dont ce Golfe eût pris son nom, on l'eût appelé, dit-il, *Gulfus Leonum*, des *Lions*, & non pas *Leonis*, du *Lion*.

Au reste, quoiqu'il en soit de l'origine de ce nom, Valois a tort de reprendre nos Géographes modernes; car il faut distinguer ce qu'on appelloit autrefois Golfe de *Lion*, & ce qu'on nomme aujourd'hui de ce nom. Pour l'ancien Golfe de *Lion*, Valois dit vrai: pour celui d'aujourd'hui Sançon & les autres ont raison, & ils ne parlent que de celui-là. L'on a étendu le nom de Golfe de *Lion*, à tout ce que Valois, en suivant les Anciens, appelle *Mare Gallicum*, Mer de Gaule, ou de France. Aujourd'hui le Golfe de *Lion*, *Sinus Lugdunensis*, ou *Leoninus*, est une partie de la mer Méditerranée, qui s'étend depuis la côte orientale de l'île Minorque, & celle de la Catalogne, tout le long du Languedoc, jusqu'aux embouchures du Rhône, où commence la mer de Provence.

LION EN BEAUCE. Village de l'Orléanois, en France. *Leones in Belsia*. Il est à cinq lieues d'Orléans, vers le nord, & vers le bourg de Toury. MATY. Ce nom & les suivans s'écrivent aussi **LYON**.

LION-SUR-LOIRE, ou **LYON-EN-SULLIAS**. Nom d'un village de l'Orléanois, en France. *Leones ad Ligerim*. Il est près du bord méridional de la Loire, entre Sulli & Gien, à trois lieues de celle-ci, & à une de celui-là. MATY.

LION-LE-SAUNIER. Bourg de la Franche-Comté, situé dans le Baillage de Monmorot, à dix lieues de Dole, du côté du midi. *Leodo Salinarius*. Ce lieu a été autrefois fortifié. Il est près d'Arley, ce lieu a pris le surnom de Saunier, parce qu'on y faisoit du sel, qu'il y avoit des Salines. VALOIS, *Not. Gall.* p. 271.

LION. Terme de Philosophie hermétique. C'est le soufre, ou sperme masculin; c'est aussi le fixe qui dévore l'aigle, c'est-à-dire, le volatil: ce mot signifie encore le mercure. Le *lion vert*, ces mots signifient, 1°. Le mercure Philosophal. 2°. La teinture du vitriol. 3°. Le fourneau des Sages. 4°. L'œuf hermétique. Le *vieux lion*, c'est l'œuf des Sages. Le *lion rouge*, c'est la teinture de l'or, ou

l'Élixir parvenu au rouge parfait, ou l'huile rouge de vitriol. Le *lion ravissant*, c'est le mercure hermétique. Le *lion volant*, c'est la même chose; c'est encore la substance volatile.

DENT de LION. Terme de Botanique. C'est le nom d'une plante. Voyez DENT, & l'Ouvrage de Ray, L. V, c. 9, p. 244, & suiv.

LIONCEAU. f. m. Le petit de la lionne. *Leonculus*. Il y avoit avec eux quelques *lionceaux*. VOIT. Les *lionceaux* rugissent après leur proie. PORT-ROYAL.

*Le lion qui reconnoit son sang & sa vaillance
Dans ce lionceau belliqueux,
Se décharge sur lui du soin de sa vengeance.*

En Blason, on appelle *lionceaux*, les figures des lions, quand il y en a plus de trois. On en met quelquefois jusqu'à seize, & quelquefois sans nombre; & alors on dit que l'Écu en est semé.

LIONE. *Porto Leone, Porto Draco*, ou le Port de Pirée. *Piræus, Piræus portus*. C'est un port de la Grèce. Il est sur le Golfe d'Égine, environ à deux lieues de la ville d'Athènes, du côté du couchant. Ce port, qui prend son nom de la figure d'un lion qu'on y voit, sert à la ville d'Athènes, à laquelle Thémistocle l'avoit anciennement joint par une grande enceinte de murailles.

LIONE, *Sierra Leone*, ou la montagne des Lions. *Leona*, ou *Leonum mons*. C'est une célèbre montagne de l'Afrique. Elle s'étend beaucoup du couchant au levant, entre le pays des Nègres & la Guinée, & elle pousse plusieurs branches dans ce dernier pays, jusqu'à la mer de Guinée. Quelques Géographes la prennent pour le *Currus Deorum* des Anciens. MATY.

Le Cap de *Sierra Leone*, le Cap de Ledo, ou de Tagrin. *Caput montis Leona*. C'est la pointe la plus occidentale de la montagne des Lions. Elle s'avance dans l'Océan Atlantique, en la côte occidentale du pays de Malaguette, aux confins du Royaume de Melli, dont elle n'est séparée que par l'embouchure de la rivière de *Sierra Leone*. Les Anglois y ont établi une Colonie depuis quelques années. Au reste quelques Géographes prennent ce Cap pour l'*Hesperium cornu* des Anciens, que d'autres mettent au Cap verd. MATY.

LIONIME. adj. Vieux mot, qui s'est dit pour *léonin*, *léonine*. Rime *lionime*, c'est la rime qui fait que des vers sont *léonins*. *Leoninus*. Voy. LÉONIN.

LIONNE. f. f. Femelle du lion. *Leona*. Voy. LION. Les Ambraciotes adoroient autrefois la *lionne*, parce que Paphages, ou, comme Janus Parrhasius l'appelle, *Epist. 8*. Phacyllus, Tyran d'Ambracie, ayant rencontré une *lionne* accompagnée de ses petits *lionceaux*, cet animal le mit en pièces, & remit ainsi Ambracie en possession de sa liberté. Voyez Vossius, de *Idol. L. III, c. 75*. La *lionne* est un des animaux qui a le plus d'amour pour ses petits. Hérodote, *L. III, c. 108*. Antigonus, *Histor. 25*. Horus, *Hieroglyph. L. II, c. 78*, disent que la *lionne* ne porte des petits qu'une fois dans sa vie, que la nature a pourvu par là à la sûreté du genre humain, que ces animaux eussent détruit, s'ils avoient multiplié beaucoup; que chez les Égyptiens une *lionne* étoit le hiéroglyphe d'une femme qui n'a qu'une fois des enfans. Quoi qu'il en soit du hiéroglyphe des Égyptiens, qui a bien pu être fondé sur une fausse opinion, plusieurs Auteurs soutiennent que c'est une fable, & que les *lionnes* ont des petits plus d'une fois, & qu'elles en ont plus d'un chaque fois; elles en portent jusqu'à quatre, & quelquefois plus. Voyez sur les *lionnes*, Bochart, *Hieroz. Part. I, L. III, c. 75*.

La Compagnie, ou l'Ordre de la LIONNE, *Leana Societas*. Les Chevaliers de la *Lionne*, *Æquites Leana*. C'est une Compagnie de Gentilshommes qui se joignent ensemble sans qu'on sache ni le temps, ni l'occasion, ni le motif de leur union. On croit seulement que cette Compagnie se forma durant les guer-

res de la Maison d'Anjou, comme celles du Devindoir & du Navire, & à peu près pour la même fin. César Eugène Caraccioli, dans son Histoire sacrée de Naples, & Tertullien dans son Jeu des Armoiries de Naples, parlent de cette Compagnie de la *Lionne*. L'Abbé Justiniani la met au nombre des Ordres Militaires, *Part. II, c. 63, p. 705*, & suiv. mais au vrai ce n'est point un Ordre, c'est seulement une Compagnie, ou Société de Gentilshommes de Naples. Elle prit son nom de sa devise, qui étoit une *lionne* qui avoit au cou un collier, dont partoît une double laisse qui lui enlaçoit les pieds à plusieurs tours. Ces Gentilshommes la portoient au cou. Quelques-uns disent qu'elle étoit d'argent; mais quelquefois elle étoit d'or, & n'étoit pas toujours de la même matière. Cette *lionne* enlacée étoit un symbole de leur propre Reine, dit l'Abbé Justiniani, *P. I, c. 63*.

LIONNE. Terme de Fleuriste. Nom d'une Tulipe qui est incarnat, rouge & blanc. MORIN.

LIONNÉ, ÉE. adj. Terme de Blason, qui se dit du léopard rampant comme le lion. *In modum leonibus positus, gradiens, incedens*.

LIONNISTE. Voyez LYONNISTE.

LIONNOIS. Voyez LYONNOIS.

LIONNOISE. Voyez LYONNOISE.

LIONS EN FORÊT, ou LIONS-LA-FORÊT. Quelques-uns écrivent *Lyons*. Bourg ou petite ville de Normandie. Ce lieu est dans une forêt, qu'on nomme la Forêt de Lions, entre Rouen & Gisors, à quatre lieues de la première, & à deux de la dernière. On a donné mal à propos à ce lieu le nom de *Leones*, ou *Leonum sylvæ*. Ce seroit plutôt *Vici*, & *Vicorum sylvæ*. Voyez la *Descrip. Géograph. & Historique de la Haute-Normandie, T. II, p. 228 & 240*. Long. 19. d. 10', lat. 46. d. 25'.

LIONS EN SANTERS, ou SANTOIS. Bourg de la Picardie, situé dans la contrée de Santerre, à sept lieues d'Amiens, du côté du Levant. *Lehunum in sanguinem terfo*. Hadr. Valois écrit *Lihons* en Santers. Voyez *Not. Gall. p. 501*.

LI OUBE. f. f. Terme de Marine. Les Charpentiers appellent *lioube*, l'entaille qu'il faut faire pour enter un bout de mât sur la partie qui est restée debout, lorsqu'un vaisseau a été démâté par un gros temps. *Incisus, incisura*.

LI OUBETTE. f. f. Nom de femme. *Lubecia*. Sainte *Lioubette*, honorée à Sainte Croix de Poiriers. CHASTELAIN, *Martyrologe, 7 Février, p. 557*. On ne trouve que cela de Sainte *Lioubette*. Mais ne seroit-ce point la même que *Leobgytha*? *Id. p. 566*.

LI OYANG. Nom d'une ville de la Chine, dans le Xenfi, au département de Hanchung.

L I P.

LIPA. Nom d'une petite ville de la Croatie. *Lipa*. Elle est sur la rivière de Dobra, près du Windisch-Marek, à deux lieues de Melling, vers le levant. MATY.

LIPARI. Nom de ville, & de la plus grande & la plus considérable des Îles de *Lipari*, auxquelles elle donne son nom. Elle est au milieu des autres, & à six lieues de circuit. *Lipara*. On y trouve des bains excellens, & plusieurs cavernes, dont il sortoit autrefois des flammes, & la ville de *Lipari*, Épiscopale, suffragante de Messine, située sur un rocher escarpé de tous côtés, & défendue par la citadelle de Pignataro. Le fameux Corsaire Barberousse la ruina, l'an 1544. mais elle s'est bien rétablie depuis. MATY.

Les Îles de LIPARI. *Insula Liparea*, anciennement *Æolia Vulcania, Hephæstades*. Ces Îles sont dans la mer de Toscane, au couchant de la Calabre, & au nord de la Sicile, dont elles dépendent. Les Poètes Payens feignirent qu'elles étoient la demeure de Vulcain, & celle d'Eole, Roi des vents; ils n'en comptoient que sept, mais il y en a un plus grand nombre, dont quelques-unes vomissent des

flammes. Les principales sont *Lipari*, qui donne le nom aux autres, Strongoli, Pare, Rotto, Panaria, le Saline, Volcano, Fenicusa, Alicur & Ustica. MATY.

☞ LIPARIS. f. m. Nom donné à un poisson qui a beaucoup de graisse. Rondeler compare sa tête à celle du Lapin. Sa bouche est petite, & n'a point de dents. Ses écailles sont fort petites; il a un large trait qui s'étend le long du corps depuis la tête jusqu'à la queue. Il a six nageoires, & une queue fourchée.

LIPES. Nom d'un lieu au Pérou. *Lipesum*, *Lipesium*. C'est un lieu de mines qui ont fourni pendant long temps beaucoup d'argent; il y a huit moulins travaillans, sans compter ceux des petites mines des environs, comme Escala, Aquegua & San-Christoval, dans lesquelles il y en a six. *Lipes* est divisé en deux parties, éloignées l'une de l'autre de moins d'un demi quart de lieue; l'une s'appelle *Lipes*, & l'autre Guaiico. FRÉZIER, p. 131. La colline où sont les mines est au milieu de Guaiico & de *Lipes*, toutes percées d'ouvertures de mines, dont il y en a une si profonde, qu'on y trouva la fin du rocher, au-dessous duquel étoit du sable & de l'eau, ce qu'ils appellèrent les Antipodes. Id. De Ghiouchiou à *Lipes*, il y a environ 70 lieues. Id. De *Lipes* à Porosi, il y a environ 70 lieues. Id.

LIPHEIM. Bourg d'Allemagne dans la Suabe, sur le Danube, avec un Château à une demi-lieue de Guntbourg.

LIPING. Nom d'une ville de la Chine. *Lipinga*. Elle est la septième de la province de Queicheu, & a trois autres villes sous sa juridiction. MATY. Les habitans de *Liping* parlent une langue inconnue aux Chinois. *Ambass. des Hollandois*, P. I, p. 277.

LIPRIE. f. f. Voyez LIPYRIE.

☞ LIPIS. Nom d'une ville de l'Amérique, dans le Porosi, dans le voisinage de laquelle on trouve une pierre d'un bleu de Saphir avec un peu de transparence, à laquelle on a donné le nom de pierre de *Lipis*. Elle est dure, & d'un goût si acerbe qu'elle ulcère la langue. C'est un violent astringent qu'on emploie quelquefois dans les emplâtres.

LIPKI. f. m. Terme de Relation. Les *Lipkis* ne sont proprement autre chose que des Déserteurs, qui pendant la guerre prennent parti dans l'armée ennemie. En temps de paix, on appelle aussi *Lipkis* tous les Turcs ou Tartares qui se sauvent de leur pays pour s'établir en Pologne, & l'on donne le même nom aux Polonois qui vont en Turquie.

LIPOGRAMMATIQUE. adj. de t. g. Il se dit d'un Ouvrage dans lequel ☞ on affecte de ne pas faire entrer quelque lettre de l'Alphabet. Ouvrages que l'on doit à la patience & à la sottise de quelques Auteurs. C'est de cette manière que Tryphiodore fit son Odyssée. Il n'y avoit point d'A dans le premier Livre, point de B dans le second, & ainsi des autres. Nestor, Poète de Lavanda, qui vivoit du temps de l'Empereur Sévère, fit aussi une Iliade *lipogrammatique*. Lafus d'Hermonie, très ancien Poète, avoit fait une Ode & une Hymne sans ε. Cléarque dans Athénées parle aussi d'un Ode sans ε, de la façon de Pindare. Nous avons en Prose Latine un petit Ouvrage de Fabius Claudius Gordianus Fulgentius publié à Poitiers en 1696; par le P. Jacques Horney, Augustin, dont le premier chapitre est sans A, le second sans B, le troisième sans C, & ainsi du reste. Nos Auteurs François se sont exercés en cette manière d'écrire, entre autre M. l'Abbé de Court, (frère du célèbre M. de Court, si connu dans la République des Lettres, de qui nous avons un bel éloge par M. l'Abbé Genest) lequel dans un Recueil intitulé *Variétés ingénieuses*, a composé cinq Lettres avec quatre voyelles, la première sans A, la seconde sans E, &c. On voit au même endroit une Lettre en monosyllabes du même Auteur.

☞ LIPOGRAMMATISTE. f. m. & adj. On a donné ce nom ou cette épithète à des Écrivains qui dans

un Ouvrage se sont abstenus d'une ou de plusieurs lettres de l'Alphabet. On applique cette maxime aux Auteurs *lipogrammatistes*. *Turpe est difficile habere nugas.*

LIPOME. f. m. Terme de Chirurgie, ou Loupe graisseuse. *Lipoma*, *atis*. Tumeur enkistée, ou espèce de loupe, formée par une graisse épaissie dans quelque cellule de la membrane adipeuse. Il en vient quelquefois de fort grosses entre les épaules.

Ce mot est Grec λιπωμα, formé de λιπος, *adeps*, graisse. COL DE VILLARS.

LIPOSYCHIE, ou LIPOTHYMIE. f. f. Terme de Médecine. Diminution subite des actions vitales & animales, laquelle on appelle autrement *défaillance*, ou *pâmoison*. *Defectus animi*, *deliquium virium*. Dans la *liposychie* le pouls est petit & débile: les sens internes & externes, & le mouvement animal, tant volontaire, que naturel, sont extrêmement affoiblis, & la respiration est fort obscure. Les causes de la *liposychie* sont les grandes pertes de sang, les évacuations excessives, les exercices immodérés, l'air trop crasse ou trop chaud, tel qu'il est dans les assemblées nombreuses, &c. M. Harris dit qu'on la nomme aussi *liposychie*. Il falloit dire *lipopsychie*, peut-être est-ce un faute d'impression.

☞ La LIPOTHYMIE est un évanouissement léger, un commencement de Syncope, où l'exercice des sens est simplement suspendu, & où le Malade conserve la faculté de penser, avec la mémoire. Quelque odeur un peu forte, une simple aspersion d'eau froide dissipe cet état. Pour les causes, Voyez SYNCOPE, ÉVANOUISSEMENT.

Ce mot est Grec; il signifie, *défaillance des esprits*. *λείπω*, *deficio*, *σους*, *animus*; & *lipopsychie*, de *λίπω*, & de *ψυχή*, l'ame.

LIPOTHYMIE. f. f. Voyez l'art. précédent.

LIPOU, ou LIPU. f. m. Terme de Relation. Nom d'un Tribunal d'un Conseil souverain de la Chine. Le *Lipou* est l'un des grands Tribunaux de l'empire de la Chine. P. LE COMTE. Le premier Président du *Lipou*. Id. Le *Lipou* doit conserver les anciennes coutumes; il régle tout ce qui regarde la Religion, les Sciences, les Arts, les affaires étrangères. Le *Lipou* a inspection sur tous les Mandarins; il peut leur donner, ou leur ôter leurs Charges. Id.

LIPPA. Nom d'une petite ville fortifiée de la Haute-Hongrie. *Lippa*. Elle est sur la rivière de Maros, dans le Béglerbéglic de Témiswar, à dix lieues de la ville de ce nom, vers l'orient septentrional. En Septembre 1695. la garnison de cette Place ayant fait une sortie sur les troupes du Grand Seigneur, elle fut repoussée si vigoureusement, & suivie de si près, que les Turcs entrèrent dans la Place confusément avec les Chrétiens, s'en rendirent les maîtres, démolirent ses fortifications, & l'abandonnèrent. MATY. Long. 40. d. 35', lat. 45. d. 35'.

LIPPE. f. f. Grosse lèvre d'en-bas, qui avance trop. C'est un terme de mépris. *Labium*. On dit d'un homme qui boude, qui fait la moue, qu'il avance une grosse lippe, qu'il fait la lippe. Les Princes de la Maison d'Autriche sont remarquables par la lippe. La lippe d'Autriche. Cela leur vient de la Maison de Bourgogne, & on le remarque encore aujourd'hui en la plupart des Princes descendus de cet illustre Maison. LARREY.

Ce mot vient du Flamand, ou Allemand, *lip*, qui signifie la même chose. MÉN. L'Allemand *lip*, & le François *lippe*, viennent du Latin *labium*. HUET.

LIPPE. Nom d'une rivière du Cercle de Westphalie, en Allemagne. *Lippia*, *Lupia*, *Luppia*, *Lupias*. Elle a sa source au village de Lippstprinek, dans l'Évêché de Paderborn, baigne la ville de ce nom, celles de Lippe, de Ham & de Dorsten, & se décharge dans le Rhin, un peu au-dessus de Wesel. MATY.

LIPPE, ou LIPPSTAT. Nom d'une ville Anseatique & forte. *Lippia*, *Lipstadium*, *Luppia*. Elle est capitale du Comté de Lippe en Westphalie, & située sur la

rivière de Lippe, à six lieues au-dessous de la ville de Paderborn.

Le Comté de LIPPE. *Comitatus Luppia*, ou *Comitatus Luppensis*. C'est un des États du Cercle de Westphalie, en Allemagne. Il est séparé en deux parties par le Comté de Ritberg. La partie méridionale (ce qui porte proprement le nom de Comté de Lippe, & qui avoit autrefois celui de Comté d'Oberwald, du bourg de ce nom, sur les ruines duquel la ville de Lippe fut bâtie vers le douzième siècle), est située autour de la rivière de Lippe, entre le Comté de Ritberg, la Westphalie propre, & les Évêchés de Paderborn & de Munster. C'est un petit pays qui n'a rien de considérable que la ville de Lippe. La partie septentrionale, qu'on nomme quelquefois le Comté de Lemgow, est entre les Comtés de Ritberg, de Ravensberg, de Schawenbourg, & l'Évêché de Munster. Elle peut avoir environ dix lieues de long, & quatre de large. Ses lieux principaux sont Lemgow, Dietmelle, ou Delmalt & Oldembourg. La Maison de Lippe est divisée en trois Branches principales, qui sont celles de Delmolt, de Brakel & de Buckembourg, dont la première est l'aînée. MATY.

LIPPÉE. f. f. Terme de discombours familier, synonyme de Bouchée. Une bonne lippée : quelquefois synonyme de Repas. Une franche lippée : repas qui ne coûte rien. *Bolus, mensa gratuita*. Un Chercheur de franchises lippées : homme qui cherche à faire bonne chère aux dépens d'autrui. Tout cela est du style très-bourgeois.

IPPITUDE. f. f. Terme de Médecine. Affection des yeux, que l'on appelle autrement *Chassie* : elle consiste dans l'écoulement d'une humeur crasse, visqueuse & âcre qui attache les paupières l'une à l'autre. *Lippitudo*. Quelques uns, après Celse, donnent aussi ce nom à l'ophthalmie. Voyez OPHTHALMIE, & CHASSIE.

IPPO. Nom d'une petite rivière, & d'une ville de la Natolie. *Lippus*, anciennement *Hippia*. Elle est près de la mer Noire, au midi de Pendarachi, & sur la rivière de Lippo, qui est l'*Hippius* de Ptolomée. MATY.

IPPU, UE. adj. Qui a la lèvre d'en-bas trop grosse, & en faillie. *Labiosus, labeo, chilo*. On dépeint les Maures & les Indiens *lippus* & *camus*. Les Labéons dans l'ancienne Rome étoient ainsi nommés, parce qu'ils étoient *lippus*. On dit plus ordinairement au substantif, un gros *lippu*. Mais ce mot n'est pas du style noble.

IPSIC. Voyez LEIPSIC.

LIPU. Voyez LIPOU.

IPUDA, ou selon quelques Cartes, LACANETO. *Lipuda, Aretas*. Petite rivière de la Calabre citérieure. Elle baigne la ville d'Umbratico, & se décharge dans la mer Ionienne, entre la ville de Strongoli, & le golfe de Tarente. MATY.

IPYRIE. f. f. *Lipyras*. Terme de Médecine. Espèce de fièvre ardente, maligne, accompagnée d'une chaleur interne considérable, & d'une inflammation érysipélateuse aux viscères, & en même temps d'un grand froid aux parties internes.

Ce mot est Grec *λεπυρίας*, ou *λεπυρία*, composé de *λεπομαι*, *relinquor, supersum*, je reste, & de *πύρ*, feu, ou de *πύρα*, *caldorium*, étuve, bain chaud.

L I Q.

LIQUATION. f. f. (on fait sentir l'u) Terme de Métallurgie. C'est l'opération qui consiste à séparer du cuivre la portion d'argent qui y est contenue, par le moyen du plomb qu'on y joint. *Liquatio*. Pour y parvenir, on joint au cuivre une certaine quantité de plomb, proportionnée à la quantité d'argent qui est contenu dans le cuivre. Ce mélange de cuivre & de plomb entrant en fusion, le plomb se charge de l'argent qui a plus d'affinité avec lui qu'avec le cuivre, & le cuivre reste sous une forme spongieuse. On sépare ensuite l'argent du plomb à la coupelle. Les gâteaux de cuivre mêlés

avec du plomb, s'appellent pièce de *liquation*. Voy. encore RESSUAGE.

LIQUÉFACTION. f. f. (on fait sentir l'u). Opération par laquelle on réduit en liqueur un corps solide. Action du feu, ou de la chaleur sur les corps gras, ou fusibles, qui met leurs parties en mouvement. *Liquatio, liquesactio*. La liquéfaction de la cire, du suif, se fait avec une chaleur modérée. La liquéfaction du sel de tartre se fait par la simple humidité de l'air. On fait aussi des liquéfactions de résines, gommes, axunges, beurre, onguens, &c. En matière de métaux, on l'appelle *Fusion*.

LIQUÉFIER. v. a. *LIQ* (prononcez Likéfier). Rendre liquide par le moyen du feu, ou de quelque autre dissolvant. *Liquescere, liquare*. Le feu liquéfie la cire, le plomb, l'argent, &c. Il est aussi réciproque. La cire se liquéfie auprès du feu. Le sable mêlé avec des alkalis se liquéfie dans le feu de réverbère pour faire du verre. Tout sel se liquéfie à l'humidité; le vitriol & les autres sels se liquéfient à force de feu, & se convertissent en eaux-fortes.

LIQUET. f. f. Poire très-petite. Elle est excellente à cuire, & d'un beau rouge. La poire de *Liquet*, autrement la *Vallée*, conserve pourtant une petite âcreté, qui en diminue le mérite, mais on la corrige par le sucre.

LIQUEUR. f. f. Substance fluide & liquide, dont les parties coulent aisément. *Liquor, humor liquidus*. Les corps solides descendent en-bas dans les liqueurs, à proportion de leur poids. Archimède en fait un Traité qu'il intitule, *De insidentibus humido*. L'eau est la plus simple des liqueurs.

LIQUEUR, se dit par excellence du vin, & particulièrement de ceux qui sont les plus agréables. *Liquor* qui réjouit le cœur. En Poésie, le vin se nomme *liqueur* Bacchique. Les vins d'une certaine qualité, & dont on ne boit pas à l'ordinaire, comme le Muscat, le vin d'Espagne, &c. sont appelés vins de *liqueur*.

Et quand les vins d'ordinaire, comme le Bourgogne ou le Champagne, ont trop de douceur, on dit qu'ils ont de la *liqueur*. Les vins d'un tel canton ne sont pas estimés, parce qu'ils ont trop de *liqueur*, ils sont trop doux.

Ce mot au pluriel se dit de différentes boissons composées du mélange de plusieurs ingrédients, dont la base est ordinairement l'eau-de-vie, ou l'esprit-de-vin. Le fréquent usage des liqueurs est pernicieux à la santé.

Feu M. Patin disoit touchant les liqueurs qui sont si fort au goût d'aujourd'hui, & dont la base est l'eau-de-vie, ou l'esprit-de-vin, que ce sont des poisons sucrés, qui tuent à coup sûr. Ils donnent la vie à ceux qui les vendent, & la mort à ceux qui en usent. *Mélange de l'Hist. & de Litt.* Les liqueurs sont presque tout-à-fait prosrites, & il est aussi nuisible à la réputation qu'à la santé, de trop boire. *Traité du vrai mérite*.

On appelle liqueurs fraîches, certaines boissons rafraîchissantes, telles que la limonade, l'orangeade, l'eau de groseilles, de framboise, &c.

Les Teinturiers appellent absolument *liqueur*, celle qu'ils composent d'une partie de son, & de cinq parties d'eau, qu'ils font bouillir une heure, ou environ. Cette eau n'est pas colorante; c'est simplement une préparation pour les teintures, pour faire recevoir la couleur aux matières qu'on veut teindre.

LIQUEUR HUILEUSE. Terme de Médecine. Le suc nerveux est une *liqueur* huileuse & très-subtile, qui sert de véhicule aux esprits animaux; & avec le sang, de nourriture aux parties. Les parties paralytiques qui ne la reçoivent plus, deviennent maigres.

LIQUIDAMBAR. f. m. Résine liquide comme de la térébenthine, claire, rougeâtre, ou jaunâtre, d'une odeur agréable; approchante de celle de l'ambre. *Ambarum liquidum*. Elle découle par incision de l'écorce d'un arbre grand & beau qui croît à la Nouvelle Espagne, & que les Indiens appellent *Ococol*

ou *Ocosolte*. Ses feuilles ressemblent à celles du lierre; son écorce est épaisse, de couleur cendrée, très odoriférante. Il y a du *liquidambar* solide, qui n'est autre chose que le précédent qu'on a laissé sécher au soleil. Le *liquidambar* est propre pour ramollir, pour mûrir, pour résoudre, & pour consolider. Cette résine est appelée *Liquidambar*, comme qui diroit Ambre liquide, parce qu'elle est liquide, & que son odeur approche celle de l'ambre.

LIQUIDATION. f. f. Terme de Jurisprudence. Évaluation de choses incertaines à une somme fixe & déterminée. *Decisio, aestimatio*. On a fait la *liquidation* de tous les droits qui peuvent appartenir à cette femme en la communauté de son mari, à la somme de tant. Les dommages & intérêts de ce Fermier pour ses non-jouissances, se sont trouvés monter à deux mille livres, quand la *liquidation* en a été faite. Zichrius a fait un Traité utile de la *Liquidation* des deniers, qu'il appelle *Statera liquidi & illiquidi*.

On a fait la *liquidation* des dépens par l'Arrêt, pour en épargner la taxe. Il y a une Table, ou Livre, intitulée *Liquidation d'intérêts*, où l'on voit ce que chaque somme porte d'intérêt pour tant de temps, & à un tel denier.

Ce mot, & celui de *liquider*, viennent de *liquet*, qui signifie *il est clair*, ou de *liquidus*, qui veut dire *clair*, parce que par la *liquidation* d'un compte, & en *liquidant* des sommes, on rend clair & certain ce que l'on cherche.

LIQUIDE. adj. de t. g. Corps fluide, qui est en mouvement, & qui ne résiste point au solide qui pèse dessus. *Liquidus*. Selon quelques Physiciens tout ce qui est fluide n'est pas *liquide*; mais tout ce qui est *liquide* est fluide. M. Mariotte prétend que le corps *liquide* est seulement celui qui étant en quantité suffisante, coule & s'étend au-dessous de l'air jusqu'à ce que sa surface se soit mise de niveau. Dans ce sens, l'eau, le vin, le mercure & les autres liqueurs sont des corps *fluides* & *liquides*. Mais l'air & la flamme qui n'ont pas cette propriété de déterminer leur surface au niveau, sont des corps *fluides*, & non pas *liquides*. L'eau est appelée par excellence l'élément *liquide*.

Dans l'usage ordinaire on ne fait point cette distinction entre *fluide* & *liquide*, & l'on emploie indifféremment ces deux mots synonymes. On dit que l'air est *liquide*, que la région des planètes est *liquide*.

En style Poétique les mers s'appellent les plaines *liquides*.

LIQUIDE, est quelquefois opposé à *épais*, qui n'est pas assez coulant. *Liquens, fluens*. Il faut mettre de l'eau dans cette encre, elle n'est pas assez *liquide* & coulante.

On appelle confitures *liquides*, celles qui sont dans du sirop, qui ont du sirop. Il y a beaucoup de gens qui aiment mieux les confitures sèches, que les *liquides*.

LIQUIDE, est aussi quelquefois subst. masc. Les oiseaux volent par le *liquide* des airs. Cela est Poétique. L'effort du vent fomentoit la chaleur du *liquide*. *Journ.* de 1695. Le *liquide* se trouve gelé en peu de temps, parce que, &c.

On le dit aussi substantivement des alimens. Cet homme ne peut vivre que de *liquides*, pendant sa fièvre, c'est à dire, de nourritures *liquides*, bouillons, consommés, &c.

Ce mot se dit parmi les Grammairiens, de certaines consonnes qui sont opposées aux muettes. *Liquida consona*. L. M. N. R. sont les quatre *liquides*, parce qu'étant employées à la suite d'une autre consonne dans une même syllabe, elles sont fort coulantes, & se prononcent plus aisément que d'autres consonnes en la même place.

LIQUIDE, se dit figurément en choses morales, & surtout au Palais, des biens & effets qui sont clairs, sans contestation, & dont la valeur est déterminée. *Purus, certus, non controversus*. Cet homme a du

bien, mais il n'est pas *liquide*. Toutes dettes & charges payées, il a de revenu clair & *liquide* tant. On ne peut saisir que pour une dette *liquide* & certaine. Le reliquat d'un compte est ce qui est dû de net, de *liquide*. La compensation ne se fait que de *liquide* à *liquide*, quand la dette est de part & d'autre certaine & exigible *hic & nunc*; ce qui ne se pourroit pas dire d'une dette, qui dépendroit d'une condition, de la discussion d'un compte, de l'événement d'un procès; qui ne seroit exigible que dans un certain temps. Dans ce dernier exemple le mot *liquide* désigne non-seulement des quantités fixes & déterminées, mais encore actuellement exigibles.

LIQUIDER. v. a. Fixer à une somme liquide des prétentions contentieuses. *Decidere*. Il a fait *liquider* les droits qui lui pouvoient appartenir en une telle succession.

LIQUIDER des fruits, c'est les évaluer à une certaine somme de deniers, c'est-à-dire, les estimer selon qu'ils valoient au temps qu'ils ont été perçus par celui qui est obligé d'en rendre l'estimation.

LIQUIDER des dépens, c'est faire taxer les frais & dépens à une certaine somme contre celui qui y est condamné. *Liquider* des dommages & intérêts, c'est les faire taxer & arrêter. Voyez *TAXE*, & *DOMMAGES & INTÉRÊTS*.

LIQUIDER ses affaires, y mettre de l'ordre, en payant ses dettes passives, en poursuivant le paiement des actives, &c.

LIQUIDÉ, ÉE.

Pour l'étymologie, Voyez *LIQUIDATION*.

LIQUIDITÉ. f. f. Qualité des corps liquides. *Liquiditas*. La *liquidité* n'est autre chose que l'agitation, le mouvement continu des parties du corps qu'on appelle *liquide*. *Liquidité* de l'eau, de l'air, &c. Voyez aux mots *LIQUIDE*, *FLUIDE* & *FLUIDITÉ*, la distinction que plusieurs Physiciens mettent entre *liquidité* & *fluidité*.

LIQUOREUX, EUSE. adj. Qui a de la liqueur. On ne s'en sert qu'en parlant du vin qui a une douceur qu'il ne devoit point avoir. On n'aime pas les vins *liquoreux*.

L I R.

LIRE. v. a. *Legere*. Je lis, tu lis, il lit, nous lisons. Je lus, j'ai lu, je lirai, que je lise, que je lusse. Il a à l'impératif *li*, & *lis*, quand le relatif en suit; *lis-en* un chapitre. *Vaug. Corn.* Régulièrement il faut dire en interrogeant, *lis-je*, & non pas *lisé-je*. *GRAMM.* M. Ménage dit là-dessus, que les règles de la Grammaire doivent céder à la douceur de la prononciation; & il préféreroit *lisé-je*, à *lis-je*. On fait mieux d'éviter l'un & l'autre. *Lire* signifie, connoître, & comprendre la figure, ou le son, & la force des caractères écrits, imprimés ou gravés, par lesquels un autre a voulu imprimer sa pensée; parcourir des yeux & avec la connoissance de la valeur des caractères, ce qui est écrit. Cet enfant fait bien *lire*. Les Sergens écrivent si mal, qu'on ne sauroit *lire* leur écriture. Ce vicillard ne peut *lire* qu'avec des lunettes. Il a appris à *lire* le Grec, l'Hébreu, l'Arabe. Les paysans ne devoient savoir ni *lire*, ni écrire; cela les rend chicaniers. Ce titre est si effacé, qu'on ne le sauroit *lire*; il est écrit en caractères inconnus, qu'on ne peut *lire*, ni entendre. Un Brachmane dit à Saint François Xavier qu'on *lisoit* dans leurs anciennes écritures, que toutes les fausses Religions celloient un jour, & qu'un temps viendroit où tout le monde garderoit une même Loi. *BOUH*.

On dit aussi *lire* la musique. Trouver les sons de la voix attachés à chaque caractère & à chaque combinaison des caractères de la musique.

LIRE, signifie aussi, Prononcer à haute voix le contenu en quelque Livre, ou écrit. *Recitare*. On doit louer la coutume des Couvens, de faire *lire* pendant le repas. Un Porteur de rémission doit entendre *lire* ses Lettres à genoux en pleine Audience. Un Notaire doit *lire* &

relire un testament au Testateur , avant que de le lui faire signer.

LIRE, signifie aussi feuilleter pour son instruction ou pour son amusement. *Legere, evolvere, studere*. Ce Docteur est un homme qui se tue à force de lire. Celui-là ne lit que par divertissement. Lire les Peres, lire les Conciles, lire les Poëtes. Ce Pédant ne lit pas pour s'instruire; ce n'est que pour avoir la gloire d'avoir lu. **BELL.**

En parlant d'un Professeur qui enseigne dans les écoles ceux qui viennent entendre ses leçons, on dit, lire un livre, pour dire, l'expliquer, le prendre pour sujet des leçons qu'il donne. Dans les écoles de Théologie, les Professeurs lisoient le Maître des Sentences à leurs Auditeurs. Un Régent lit Virgile, Horace à ses Écoliers.

LIRE, se dit figurément en Morale. Découvrir ce qui est caché, les pensées, pénétrer jusqu'au fond du cœur. *Intelligere, noscere, cognoscere*. Dieu lit dans nos ames, dans nos pensées. Les Astrologues se vantent de lire nos aventures & notre destinée dans les cieus. Je lis dans vos yeux, sur votre visage, ce que vous avez dans l'ame. Ceux dont la conduite est le fruit d'une application chagrine & laborieuse, laissent lire sur leur visage l'importance de leurs desseins. **P. DE LA RUE.** J'ai tort de vouloir lire dans votre cœur; je n'y verrois peut-être que de la froideur & de l'indifférence. **S. EVR.** Mais pourquoi veux-je lire dans une ame, où je ne trouverois que de la tiédeur, & peut-être de l'infidélité? **LETT. PORTUG.**

Je lis dans vos regards la fureur qui vous presse.
RAC.

On dit aussi d'un Joueur, qu'il lit dans le jeu de son compagnon, quand il découvre les cartes qu'il a en main.

LIRE un dessin, lire la figure. Terme de Manufacture. C'est marquer en détail à l'ouvrier qui monte un métier, le nombre de fils qu'il doit prendre ou laisser, afin de former sur l'étoffe les mêmes figures ou fleurs qui sont sur le dessin. *Dict. de comm.*

LIRE sur le plomb, en termes d'Imprimerie, c'est lire sur l'œil du caractère le contenu d'une page ou d'une forme. Le Compositeur doit relire sa ligne sur le plomb, lorsqu'elle est formée dans son Compositeur, avant que de la justifier & de la mettre dans la Galée.

LU, UE. par. *Lectus* On met dans tous les Arrêts de vérification, lu, publié & enregistré au Greffe de la Cour. Ce Monitoire a été lu & publié au Prône.

LIRE. f. f. Instrument de Musique. *Voyez LYRE.*

LIRE, ou LIRE SUR RILLE. Nom d'un bourg de France. *Lira, Lira ad Rifelam.* Il est dans la Normandie, sur la Rille, à neuf lieues d'Evreux, vers le couchant. Il y a à Lire une Abbaye de Bénédictins. *Hadr. Valois, Not. Gall. p. 281. MATY.*

LIRE, ou LIERE. Ville forte, capitale du Comté de Canroy. *Lira, Lyra, Nivesdum.* Elle est dans le Brabant, au confluent de la grande & de la petite Nèthe, à deux lieues de Malines, vers le nord. **MATY.** On la nommoit autrefois en Latin, *Ledi, & Ledo.* *Voyez Hadr. Vales. Not. Gall. p. 266 & 267. Long. 22. d. 11. lat 51. d. 9.*

LIRIA, ou LIRIAS. Nom d'un bourg d'Espagne, situé sur la rivière de Gaudalaviar, dans le Royaume de Valence, à six lieues au-dessus de la ville de ce nom. *Laria.* Quelques Géographes prennent ce bourg pour la petite ville des anciens Contestans, nommée *Lauron, Lauron, Laurona*, où les troupes de César défirent & tuerent Sextus Pompéius; mais d'autres la mettent à Laurigue, bourg sur la même rivière, à cinq lieues au-dessus de *Lirias*. Ils prétendent que *Lirias* est l'ancienne ville des Edétans, nommée *Leria, Edela, & Hedela.* Ce qui est assez vrai-semblable. **MATY.**

LIRIO. Nom d'une ancienne ville de la Cappadoce. *Liria*, anciennement *Themiscyra.* Elle étoit autrefois considérable, & avoit un Évêché suffragant d'A-

masie. Elle est maintenant peu de chose. On la trouve dans l'Amasie, en Natolie, à l'embouchure du Lirio, qu'on nomme plus ordinairement le Casalmach. *Voy. CASALMACH.*

LIRIOPÉ. f. f. Terme de Mythologie. Nom d'une Nymphe. *Liriope.* Elle étoit Nymphe de la mer, & fille de l'Océan & de Téthys. Elle eut Narcisse du fleuve Céphise, aujourd'hui Céphisso, dans la Béotie. *Voyez Ovide, Métam. L. III. v. 341. Liriope* est aussi le nom d'une fontaine de Béotie, qui est celle dans laquelle on feint que Narcisse se noya.

LIRIQUE. *Voyez LYRIQUE.*

LIRON, plus communément LOIR. f. m. Rat des Alpes. *Glis, mus Alpinus.* Quelques-uns l'appellent *Rat liron & lérot.* C'est un animal qui dort tout l'hiver dans les creux des arbres. Il a le museau aigu, la queue grande, & le ventre gros. Plusieurs croient que c'est la même chose que la marmote.

Ménage dit qu'il vient de *lirone*, fait de *glis, gliris.* *Voyez LOIR.*

L I S.

LIS. f. m. Plante dont il y a plusieurs espèces. *Lilium.* Le lis est une plante bulbeuse; il y en a de différentes couleurs: il s'en voit de pourprés, de blancs, de couleur de mine; les uns sans odeur, les autres puants; du rouge lavé, du rouge vermeil, d'orangé, de blanc de lait, & de plusieurs autres couleurs. **MORIN.**

Les lis veulent médiocrement de soleil, une terre bonne & légère, la profondeur d'un empan, & autant de distance. On les lève, pour ôter la grande abondance de peuple, après qu'ils sont déflouris, & on les replante aussi tôt. **MORIN.**

LIS BLANC, que l'on appelle aussi *lis* de notre-Dame, ou de S. Antoine de Padoue, parce qu'il fleurit dans le temps que viennent ces fêtes, est connu de tout le monde. Il y en a de doubles, mais il fleurit très-difficilement. **Id.**

Le lis blanc pousse une tige à la hauteur de deux ou trois pieds, ronde, droite. Ses feuilles sont longues, assez larges, vertes, pâles lisses, luisantes, douces au toucher. Ses fleurs naissent à ses sommets, premièrement en têtes longues, qui s'épanouissent les unes après les autres, composées chacune de six belles grandes feuilles blanches comme du lait, d'une odeur suave, fort agréable d'abord; mais qui cause souvent des maux de tête, quand on les sent trop long-temps. Lorsque ces fleurs sont passées, il vient des fruits oblongs, relevés chacun de trois coins, & divisés dans leur longueur en trois loges remplies de semences bordées d'une aile. Sa racine est un oignon gros comme une noix, ou plus gros, charnu, blanc, composé de plusieurs écailles disposées en manière de tête, garnie de fibres en bas. En Latin, *Lilium album vulgare.* **J. BAUH.** La racine de *lis* est très-bonne pour amollir, pour digérer, pour résoudre: ses fleurs sont humectantes & adoucissantes. Il y a un *lis* orangé qui est semblable au *lis* blanc, excepté que ses feuilles sont moins larges: sa tige croît à la hauteur d'environ trois pieds, marquée de taches; elle soutient en ses sommets des fleurs de couleur orangée: sa racine est bulbeuse, blanche comme celle du *lis* blanc. En Latin, *Lilium purpurocroceum vulgare.* **C. BAUH.** Le *lis* a été chez tous les peuples estimé pour sa blancheur & sa pureté. Jésus-Christ commande à ses Disciples de considérer les *lis* qui ne travaillent ni ne filent; cependant la Providence en a tant de soin, qu'elle les égale à la pourpre de Salomon. Virgile, parlant de Marcellus, veut qu'on lui présente des *lis* à pleines mains, au sixième Livre de l'Énéïde.

LIS, appelé LA COULEUR DE MINE. *Lilium Byzantinum miniatum.* De l'extrémité de sa tige, il répand de certaines branches incarnates, desquelles pendent des fleurs de couleur de mine; & parce qu'il a les feuilles friées & hérissées, il y en a qui l'appellent Riche-

Madame. Il s'en trouve aussi de jaunes. MORIN. C'est un Martagon.

LIS-FLAMME, que quelques uns ont appelé *Tubero Indiano*. Il pousse du pied quantité de grandes feuilles, pointues par en haut, dont la couleur est blanchâtre par le bas, & d'un vert gai par le haut. Du milieu de ses feuilles, qui sont nerveuses, épaisses, larges & longues presque comme le bras, soit une tige nouée, au bout de laquelle il vient de grandes fleurs, qui ont chacune six feuilles frisées par le bord. Elles sont comme verdâtres par-dessous, & violettes par-dessus, mais velues, en sorte qu'elles semblent de velours mêlé de quelques petites taches blanches. Ces feuilles sont traversées par le milieu d'un certain trait relevé; & du fond de la fleur, il s'élève un certain brin entouré d'autres petits filets qui forment à son extrémité un petit bouquet, couronné de trois pierres précieuses. Il fleurit au mois de Mars & d'Avril. Les fleurs n'en durent qu'un jour & sont fort puantes. Il vient assez facilement par-tout, & en grande quantité. Sa racine séchée a la même odeur que l'Iris.

LIS ORANGÉ. Quelques uns l'appellent Jacinthe des Poètes. Il porte grande abondance de fleurs orangées, marquées de quelques traits d'une couleur brune. MORIN.

LIS PARAGONÉ. Terme de Fleuriste. Nom d'un œillet parfait quant à sa fleur; car il est très bien piqué, large & garni de feuilles: son blanc est fin, mais sa plante est délicate, sujette à la pourriture, & ses marcottes ne prennent racine que dans sa couche, si on ne le marcotte dans le commencement de Juillet; il creve, si on ne lui laisse au moins six boutons. Il se trouve à Lille. MORIN.

LIS DE POMPONE. Il est semblable au précédent, mais il a l'odeur puante & désagréable. MORIN.

LIS POURPRÉ, qu'on appelle Martagon de montagne. Il jette du haut de sa tige de petites branches où viennent des fleurs d'un pourpre vif, tantôt plus claires & quelquefois toutes blanches; les feuilles de ces fleurs, en s'ouvrant, se frisent & se renversent, de sorte que du milieu il s'élève certains petits brins avec leurs petits chapiteaux; celui du milieu s'élève plus haut que les autres. MORIN.

LIS ROUGE LAVÉ, est de deux sortes, le petit & le grand; le grand est si fécond dans ses fleurs, qu'il en produit quelquefois jusqu'à soixante d'un rouge pâle, qui tire à l'orangé. Le petit ne fleurit pas avec tant d'abondance; mais sa couleur est plus gaie.

LIS ROUGE VERMEIL. Il est bien plus fécond en oignons qu'en fleurs: il en produit une si grande quantité, que non-seulement ils se forment entre les feuilles de sa tige, mais encore entre les fleurs: il est d'autant plus agréable, que sa couleur est éclatante. MORIN.

Il se trouve dans les campagnes du Chili une fleur semblable à cette espèce de *lis*, qu'on appelle en Bretagne Guerméziaizes, & le Pere Feuillée, *Hemerocallis floribus purpurascens striatis*. Son nom Indien est *Linto* & non pas *Lictu*, comme il dit. Il y en a de différentes couleurs, & des six feuilles qui la composent, il y en a toujours deux de panachées. De la racine de cette fleur séchée au four, on fait une farine très-blanche qui sert à faire des pâtes de confitures. FRÉZIER, p. 71. Hérodote assure que l'on faisoit du pain du lotus, qui étoit aussi une espèce de *lis*: peut-être que le *Linto* est un lotus.

LIS DE S. BRUNO. *Liliastrum*. Plante qui pousse cinq ou six feuilles longues & étroites, creuses, assez fermes, relevées, pointues, vertes. Il s'élève d'entre elles une tige à la hauteur d'un pied, ronde, dure, verte, soutenant en sa sommité plusieurs fleurs à six feuilles, blanches, odorantes, semblables à celles du *lis* ordinaire. Il leur succède des fruits ou coques oblongues, divisées intérieurement en trois loges qui renferment des semences anguleuses. Ses racines sont comme de petits navets, accompagnés de petites fibres. Cette plante croît aux lieux montagneux, sur les Alpes. Sa racine est propre pour atténuer ou inciser les humeurs, pour chasser les vents & exciter l'urine. Ses fleurs sont émollientes & résolatives. M. de Tourne-

fort l'a nommée en Latin *Liliastrum*, parce qu'il approche du *lis*. Ses fleurs & ses semences sont d'usage. Dioscoride dit que dans du vin, c'est un antidote contre le poison du scorpion & du *phalangium*, espèce d'araignée venéneuse, & qu'elles guérissent les tranchées.

LIS ASPHODEL. Voyez ASPHODEL.

LIS-NARCISSE. *Lilio-Narcissus*. Plante qui tient du *Lis* & du *Narcisse*, & dont les différentes espèces sont nommées dans les Auteurs, les unes *Narcisses*, les autres *Lis*, quelques unes Colchique. M. Tournefort les réunit toutes sous un même genre avec un nom distinctif. Sa fleur, composée de six pétales, ressemble à celle du *lis* ordinaire. A sa base est un embryon divisé en trois loges qui devient un fruit semblable à celui du *Narcisse*. La racine est bulbeuse, couverte d'une membrane, en quoi elle diffère de celle du *lis*. D'un autre côté la fleur est sensiblement différente de celle du *lis*.

A ce genre appartiennent le *Narcisse* d'Automne, la Guernésienne (ou *lis* de Guernesey). *Lilio-Narcissus Japonicus*, *rutilo flore*; la Belladone des îles, *Narcisse madame*, ou *Narcisse rouge* (*Lilio-Narcissus indicus saturato colore purpurascens*); plusieurs *Narcisses* de Perse & de Virginie; le *lis* de S. Jacques ou croix de Calatrava. Voyez ces mots, & le *lis* blanc du Mississipi (*Lilio-Narcissus indicus pumilus monanthos albus*); Le *Lis-Narcisse* sphérique (*Lilio-Narcissus indicus, maximus, sphaericus, floribus pluinis rubris liliacis*).

LIS ROYAL. Voyez COURONNE IMPÉRIALE.

LIS DE PERSE OU DE SUSE. Voyez FRITILLAIRE.

LIS DES VALLÉES. Voyez MUGUET.

LIS, en termes de Blason, se dit des fleurs dont l'écu de France est chargé. Son origine & sa nature sont assez controversées chez les Auteurs. On ne voit point avant l'an 1150, d'Auteur qui parle du Blason: selon les gens qui ont remonté jusqu'aux sources de cet art, il n'y a point eu avant ce tems de véritables armoiries. Ces gens n'en exceptent aucune, pas même celles de France; car de dire que ce fut un ange qui les apporta à Clovis, ou que ce Prince les choisit au lieu de crapaux ou de couronnes que portoient ses prédécesseurs; ce sont, disent ces Censeurs, de petits contes sans fondement, inconnus aux anciens Auteurs, & inventés par des Modernes qui ont donné des armoiries à Adam, à Eve, à Noé, & aux douze Tribus d'Israël. Que voit-on sur les sceaux de nos anciens Rois? Leurs portraits, des portes d'Eglise, des Croix, des têtes de Saints. LE GENDRE, *Mœurs de France*, p. 150.

On dit que nos Rois portèrent d'abord des fleurs de *lis* sans nombre, dans un écu d'azur; mais on ne convient pas de celui qui les a réduites à trois. La plus saine opinion est que ce fut Louis VII, dit le Jeune, qui prit le premier des fleurs de *lis*, par allusion à son nom de Loys, & parce qu'on le nommoit *Ludovicus Florus*. Aussi est-ce le premier qui en mit dans son contre-scel. Mais en quel tems Louis le Jeune prit-il les *lis* pour ses armes? Il y a bien de l'apparence que ce fut quand il se croisa avec les Grands de son Royaume en 1147. LE GENDRE.

Quelques-uns disent que c'est Charles VI. Cependant dans un Manuscrit de la Bibliothèque du Roi, coté 8356, & qui contient des Inventaires des Joyaux, &c. de Charles V, dont l'un a été fait par lui à Melun en 1379, les 23, 24 & 25 de Janvier; on trouve ces mots, *dix plats dorés à fruit, & à chacun sur le bord trois fleurs de lis fermées en manière d'écusson*, &c. C'est donc Charles V, ou même quelqu'un de ses prédécesseurs, qui a réduit les fleurs de *lis* à trois, & non pas Charles VI. Le premier sceau où il paroît une fleur de *lis*, est de Louis, surnommé le Jeune: si on en voit sur les tombeaux véritables de Childebert, de Chilpéric, de Frédégonde, de Dagobert, c'est que ces monumens ont été renouvelés, ou faits depuis l'an 1137. Ainsi, vraisemblablement, c'est Louis le Jeune qui choisit les *lis* pour ses armoiries. Dans le sceau d'une Chartre du XII^e siècle, ce Monarque

Monarque est représenté tenant une fleur de *lis*; sa couronne en est ornée, & lorsqu'il fit sacrer son fils, il voulut que la dalmatique & les bottines du jeune Roi, fussent de couleur d'azur, & semées de fleurs de *lis* d'or. Ses successeurs n'ont point eu d'autres armoiries, tous ont porté des fleurs de *lis* sans nombre, jusqu'à Charles V. Depuis le regne de ce Prince, on commence à voir des écus qui n'ont que trois fleurs de *lis*. LE GENDRE, *Ib.*

La monnoie battue sous Louis VII, est la première sur laquelle on ait vu des fleurs de *lis*. L'écu est semé de fleurs de *lis* sans nombre. LE BLANC. Selon l'opinion commune, ce fut Charles VI qui réduisit les fleurs de *lis* à trois dans l'écu de France; & Charles V, son pere, est le premier dont on trouve des sceaux où l'écu est couronné d'une couronne ouverte & fleurdelisée. Cependant cette coutume de réduire les fleurs de *lis* à trois, avoit commencé long-tems auparavant. On ne remarque que trois fleurs de *lis* sur le sceau de Philippe de Valois, & sur celui du Roi Jean attaché à une Charte de l'an 1355. *Id.* Avant ce tems-là, les Auteurs ont attribué à la France, pour armes, trois croisflans ou trois couronnes, ou un navire, la pile & la croix, un lion, un dragon, un aigle, un bœuf, des abeilles, une allouette, des diadèmes & trois crapaux. Car quant à ce qu'on dit que les fleurs de *lis* furent apportées par un Ange à Charlemagne, ou à un Ermite après le baptême de Clovis, ou que S. Denis les donna à la Maison de France, comme dit Gerson, c'est une opinion réfutée par tous les Savans, aussi bien que celle de la bannière de Dannemarck, de la croix de Toulouze, des Ermites de Bretagne, que quelques-uns ont prétendu aussi être descendues du ciel.

Quant à leur nature, quelques-uns prétendent que ce sont des figures de *lis* de jardin; les autres des bouts de sceptre, d'autres des pertuisanes Françoises, nommées *Francisques*, ou plutôt le fer de l'angon ou javelot des anciens François, car la Francisque étoit une coignée, comme nous l'avons dit au mot *Francisque*, & non point une pertuisane. La pièce du milieu de l'angon étoit droite, pointue & tranchante, les deux autres qui l'accompagnoient étoient renversées en croisflans; une clavette lioit ces pièces, ce qui faisoit, à ce qu'on dit, le pied de la fleur de *lis*, d'autres des iris, flambes, ou paville. L'opinion la plus probable est que ce sont des fers d'angon, parce qu'elles en ont conservé entièrement la figure. Ceux qui tiennent que ce sont des iris, croient qu'on a dit fleurs de *lis*, par corruption de fleurs de l'iris; que son nom de *flambe* a été cause qu'on a nommé *ori-flambe* la Bannière de S. Denis fleurdelisée, & que les premiers Francs choisirent l'iris pavillée, ou le *lis* des marais, pour marquer leur origine, à cause qu'ils venoient des marais de Frise, & que celle du cimier des Ducs de Bourgogne, qui est à quatre fleurons, représente une flambe entière. Les Critiques qui en ont écrit, sont Chiffet, le Pere Tristan de Saint Amand, le Pere Ferrand, de la Roque, de Sainte Marthe, Du Tillet en son Recueil sur l'Oriflambe, Du Cange, sur l'histoire de Joinville, le Pere Ménéstrier, Cathérinot & le Pere Rouffet, Jésuite, qui a ramassé ce que tous les Auteurs ont dit sur les fleurs de *lis*. On voit une Dissertation dans le troisième volume du Pere Henschénus, de *tribus Dagobertis*, où il dit qu'il se trouve une médaille de Dagobert I, où il est représenté tenant trois sceptres, pour signifier les Royaumes d'Australie, de Normandie; de Bourgogne, & de-là sont venues les armes des fleurs de *lis*, parce qu'étant liées ensemble par le bas, elles ne ressemblent pas mal à la fleur de la plante nommée Iris, ou flambe, que les Allemans appellent *Lisckblum*, c'est-à-dire, fleur de *lis*, dont on leur donna le nom: on les fit d'or, parce que cette fleur est jaune. On les mit en champ d'azur, à cause qu'elles naissent ordinairement dans l'eau, dont la couleur est bleue, & parce que les Latins ont appelé cette fleur *Lilium caeleste*, quelques-uns ont cru qu'elle venoit du ciel. D'autres croient que Philippe le Bel fit battre une monnoie qu'on appeloit *florin*,

à cause que d'un côté il y avoit une croix fleurdelisée, & que les liards prirent aussi leur nom du *lis* dont ils portoient la marque.

M. Bullet dans une dissertation sur les fleurs de *lis*, armoiries de nos Rois, imprimée avec d'autres en 1759, prétend que les fleurs de *lis* sont originaires un ornement arbitraire dont les Artistes parèrent les sceptres, les couronnes & les habillemens des Souverains. Cet usage s'étant perpétué & universellement répandu, on s'accoutuma à regarder ces fleurs comme étant propres aux Rois, ainsi qu'une espèce de bleu est appelé parmi nous bleu de Roi, parce que c'est la couleur adoptée par nos Monarques. Dès qu'on s'en fut formé cette idée, on ne put l'exprimer qu'en appelant ces fleurs, fleurs de Roi. Notre Nation, qui parloit encore Celtique sous les deux premières races de nos Rois, ne trouva point d'expression plus convenable pour désigner cet ornement, que celle de fleur de *ly*, parce que *ly* en Celtique signifie Roi, Souverain. Lorsque l'usage des armoiries s'établit, nos Rois prirent ces fleurs pour leurs armes. Rigord, Nangis & les autres, ne connoissant point d'autre signification au mot *ly*, que celle qu'il a dans langue Françoisé, le rendirent par *lilium*, d'où est venue l'erreur commune.

Un Auteur récent qui a prétendu réformer notre orthographe, prétend aussi que *lys* en ce sens doit s'écrire par un *y*, & que ce mot est féminin. Qu'on écrive, dit-il, tous les autres mots par un *i*, à l'exception des *lys* Françoises, où il sera respecté, car elles ne doivent souffrir aucun changement dans leur orthographe, comme elles n'en ont point souffert, & n'en souffriront jamais dans leur gloire. Pour un Auteur qui se donne pour Grammairien & pour réformateur, c'est & bien mal décider & bien mal raisonner. L'*y* ne doit raisonnablement avoir que deux usages dans notre langue. L'un dans les mots qui viennent du Grec, & où il tient lieu de l'upsilon; l'autre, dans les mots où il faut un double *ii*, comme employer, essayer, tourner, &c. & alors il n'est point *y* grec, il est double *ii* François, & n'a la forme de l'*y* grec que par l'erreur, ou si l'on veut l'usage des copistes qui ont écrit le double *ii* en cette manière *ij* dont on a fait un *y*. Or *lis*, armes de France, ne vient point du Grec, & ne demande pas plus un double *ii* que *lis*, impératif du verbe lire. Quant au genre de ce nom, il est certainement masculin, & personne ne s'avivra de dire, *lis glorieuses*, *lis victorieuses*. Je ne dis rien de la raison de cet Auteur; il suffit de la présenter. Les *lis*, dit-il, n'ont souffert aucun changement dans leur gloire, donc ils n'en doivent souffrir aucun dans leur orthographe, & fut elle mauvaise. L'Auteur peut compter qu'on ne suivra ni ses décisions, ni son exemple, ni sa manière de raisonner.

Les Rois d'Ecosse portent une bordure chargée de fleurs de *lis* depuis la fin du VII^e siècle, que Charlemagne, en mémoire de l'alliance conclue entre la France & l'Ecosse, fit graver le lion d'Ecosse dans un écu dont la bordure étoit de fleurs de *lis* entrelacées, & l'envoya à Achais Roi d'Ecosse. LARREY.

Les *lis* se blasonnent diversément. Il y a des *lis* au pied nourri, ou au pied coupé, qui sont sans queue. Quelquefois les *lis* sont représentés tels qu'ils sont sur le pied qu'on blasonne *lis naturels*, ou *lis de jardin*. Le *lis renversé* est celui qui est tourné sens dessus dessous, qui représente une forme de cloche fendue par le bas. Le *lis* est le symbole de l'espérance, de la beauté, de la pudicité, comme on voit en plusieurs médailles Romaines. L'ancienne Bannière de France étoit semée de fleurs de *lis* sans nombre. Les Chambres des Cours Souveraines, & même celles des Justices Royales, sont tapissées de fleurs de *lis*. Les Chanceliers & les Gardes des Sceaux ont droit d'avoir des tapisseries semées de fleurs de *lis*, & on dit des Juges dans leur tribunal, qu'ils sont assis sur les fleurs de *lis*.

On appelle *lis*, une pièce d'or marquée au revers du pavillon de France, qui vaut sept livres. Il y avoit aussi des *lis* d'argent qui valoient vingt sous, qui

n'ont pas eu cours long-tems. Cette monnoie ne dura que jusqu'en 1657.

Les *lis* d'or & d'argent ont commencé d'être fabriqués au mois de Décembre 1655. *Lilium aureum*. Par Ordonnance du mois de Décembre 1655, le Roi ordonna qu'au lieu des louis d'or & d'argent, il seroit fabriqué des *lis* d'or & des *lis* d'argent, du poids & remèdes, y mentionnés. Ainsi la fabrication des louis d'or & d'argent fut discontinuée dans la Monnoie de Paris pendant l'année 1656, parce qu'on y fabriqua des *lis*; mais elle ne le fut pas dans les autres Monnoies du Royaume, parce que la Cour rendit Arrêt le 29 Janvier de cette année là, par lequel elle ordonna que les Fermiers des Monnoies continueroient la fabrication des louis d'or & louis d'argent, jusqu'à ce que celle des *lis* y eût été établie, ou qu'il eût été autrement ordonné. Le Roi depuis décria les *lis* d'or & les *lis* d'argent de tout cours & mise, ceux-ci le 8 Avril 1658, & ceux-là le 28 Mars 1679. BOIZARD, *Part. I. chap. 30*. Le *lis* d'or pèse trois deniers $\frac{1}{2}$ grain. Il y en a 60 & $\frac{1}{2}$ au marc: Ils sont au titre de 23 carats & $\frac{1}{4}$ au remède d'un $\frac{1}{4}$ de carat. Les *lis* d'or étoient à 24 carats $\frac{1}{4}$ à la taille de 60 $\frac{1}{2}$ au marc, pesant trois deniers, trois grains $\frac{1}{2}$ trébuchant la pièce, ayant cours pour sept livres. Les *lis* d'argent étoient à onze deniers douze grains d'argent fin, de trente pièces & $\frac{1}{2}$ au marc, de six deniers cinq grains trébuchant de poids chacune, ayant cours pour vingt sous, les *demi-lis* pour dix sols, & les *quarts de lis* pour cinq sous. Ces espèces étoient de plus haut titre & de plus haut aloi que toutes nos autres monnoies. LE BLANC.

LEUR DE LIS, est encore un supplice qu'on fait souffrir aux larrons de ville & aux coupeurs de bourse. *Lilio ferreo ardenti notare*. On les condamne à être flétris d'une fleur de *lis* qui s'applique sur l'épaule avec un fer rouge marqué d'une fleur de *lis*.

LIS, se dit figurément & poétiquement, du Royaume de France, qu'on appelle *l'Empire des lis*, à cause de ses armes, comme on dit aussi *l'Aigle* pour l'Empire, le *lion* pour les Provinces-Unies.

Elle a pris naissance des lis VOIT.

Pour dire, elle descend des Rois de France.

Jamais Prince des lis ne fut si triomphant. MAIN.

Pour dire, jamais Roi de France, &c.

Cette valeur extrême par qui reffleurissent nos *lis*, ne fera plus rien. VOIT. pour dire, par qui les affaires de France prospèrent. Ces sortes d'expressions sont plus de la poésie que de la prose, du moins il faut s'en servir rarement.

On dit de ceux qui exercent quelque charge de Judicature Royale, & sur tout dans une Cour supérieure, qu'ils sont assis sur les fleurs de *lis*, à cause que leurs sièges sont couverts de tapis semés de fleurs de *lis*. AC. FRANC.

Les fleurs de *lis* dans les armoiries signifient souvent qu'on a eu quelque charge chez le Roi.

On se sert encore figurément du mot de *lis*, pour exprimer une grande blancheur. Un teint de *lis* & de rose, pour dire un teint extrêmement blanc & vermeil; & poétiquement on dit, les *lis* de son teint, de son visage. Le tems flétrira ces *lis* & ces roses.

Hier je rencontrai ma charmante Philis,

Les yeux étincelans & la bouche allumée.

Elle avoit sur son teint cent roses contre un lis,

Et de mille desirs paroïssoit enflammée. MONT.

On se sert encore de ce mot, pour signifier quelque chose de délicieux: la Nature voudroit un chemin semé de roses & de *lis*; mais la Grace veut qu'il soit rempli de ronces & d'épines. AB. DE LA TRAPE.

On dit par manière de proverbe, que les *lis* ne fi-

lent point, pour dire que le Royaume de France ne tombe point en quenouille. On applique à cela ce que dit Notre-Seigneur dans l'Evangile. *Considerate lilia agri, quomodo crescunt, non laborant neque nent.*

Un *lis* qui se fait remarquer dans un parterre au milieu des autres fleurs. *Plebei cedite flores*, est une devise qu'on fit pour feu M. le Duc, lorsqu'il étudioit au Collège des Jésuites.

LIS, étoit autrefois le nom d'une machine de guerre. *Lilium*. Les *lis* étoient des pièces de bois, des pieux de la grosseur du corps d'un homme, qui étoient plus menus par en haut que par en bas, & se terminoient en forme de *lis*, qui n'est pas encore épanoui. On les lioit ensemble avec des liens de bois d'osier, & ils servoient à fortifier un camp. C'étoit à-peu-près ce que nous appelons maintenant palissade.

LIS. Ordre de Notre-Dame du *lis*. *Ordo Lillii*, ou à *Lilio dictus*. C'est un Ordre militaire qui fut institué par Garcias IV, Roi de Navarre, en 1048. L'Ordre du *lis*, ou de N. D. du *lis*, étoit composé de trente-huit Chevaliers. Le Roi en étoit Grand-Maitre. La fin de cet Ordre étoit de défendre la Religion & le Royaume contre les Maures, dont l'Espagne alors étoit pleine. Ce Prince étant guéri d'une maladie en même tems que l'on trouva à Nagéra une Image miraculeuse de la sainte Vierge dans un *lis*, institua cet Ordre en mémoire de ce prodige. Il le composa de trente-huit Chevaliers qui faisoient vœu de s'opposer aux Maures, & il voulut que lui & ses successeurs en fussent les Grands-Maitres. Le collier de cet Ordre étoit une chaîne entrelacée de plusieurs M. Gothiques, première lettre du nom de la sainte Vierge *Marie*; de cette chaîne pendoit un *lis* d'or, émaillé de blanc, sortant d'une terrasse de lynce, & surmonté d'une grande M. Favyn, dans son *Hist. de Navarre*, L. III. p. 147, & dans son théâtre d'honneur, parle de cet Ordre. Cet Auteur dit que ce fut à l'imitation de Robert, Roi de France, instituteur des Chevaliers de Notre Dame de l'Etoile, & pour perpétuer dans la Navarre la dévotion à la Mere de Dieu.

Il y a parmi les Officiers de la Chancellerie de Rome, trois cens soixante Chevaliers du *lis*. Le P. Bonanni attribue leur origine à Paul III, qui, pour soulager l'Etat Ecclesiastique qui étoit fort obéré, & pour défendre le patrimoine de S. Pierre, où les Turcs faisoient de fréquentes courses, créa en 1598, cinquante Chevaliers, auxquels il donna le nom de Chevaliers du *Lis*. Ces Chevaliers portoient anciennement pour marque de leur Ordre, une médaille d'or sur laquelle il y avoit d'un côté l'image de la Vierge, & de l'autre un *lis*, avec ces paroles: PAULI III. PONT. MAX. MUNUS. P. HÉLYOT, T. VIII. C. 58.

LIS, ou LYS. Monnoie de l'Ordre des Chevaliers de S. Jean de Jérusalem. *Lilium*. Les *lys* sont des pièces d'argent marquées d'une fleur de *lis* tirée des armes de France; il en falloit six pour faire un florin de Rhodes. Quelques-uns croient qu'ils tirent leur nom de Robert de July, Maître, qui ordonna que chaque année on donneroit un *lis* à chaque frere, mais ce règlement est peu certain. DE VERTOT.

LIS. Monnoie d'argent frappée en Savoie, d'un vingtième moins pesante que l'écu de France de 60 sous, & à peu-près au même titre.

LIS. Terme de Manufactures de toiles. Il signifie à-peu-près ce qu'on entend par les gardes du rot, ou peigne d'un Tisserand, c'est à dire, les grosses dents qui sont aux extrémités du peigne.

LIS, ou LYS. (LA LIS.) Nom d'une grande rivière des Pays Bas. *Latia*, *Legia*, *Lisa*. Elle a sa source à Lisbourg dans l'Artois, traverse la Flandre, & se jette dans l'Escaut, à Gand, après avoir baigné Térouenne, Aire, S. Venant, Armonnières, Menin, Courtray, Deinse, &c. MATY. Les Flamands la nomment *Leye*. Voyez Hadrien Valois, *Nor. Gal.* p. 260.

LISA. f. f. Terme de Fleuriste. Nom d'une Tulipe qui est rouge, orangé & jaune. MORIN.

LISATZ. Sorte de toiles qui viennent des Indes, de Perse & de la Mecque.

LISBONNE. Nom de la ville capitale du Royaume de Portugal. *Olyssipo, Olystipo, Ulyssipo, Lisbona.* Elle est dans l'Éstramadure, sur le Tage, à deux lieues de son embouchure dans l'Océan. Cette ville est grande; elle a deux lieues d'étendue le long de la rivière, d'où elle s'élève en forme d'amphithéâtre sur une colline voisine. Ses rues sont étroites & mal propres, mais elle ne laisse pas d'avoir plusieurs grandes places, & plusieurs beaux édifices, dont le Palais du Roi, situé sur le bord du Tage, est le plus magnifique. *Lisbonne* est défendue par deux citadelles, dont l'une est sur la colline, qui commande la ville. Elle a un Archevêché & un Patriarchat que le Roi y a fondé depuis deux ans, & dont le Siège est la Chapelle du Roi. Il y a aussi à *Lisbonne* un Parlement, ou Conseil Souverain. C'est une ville des plus marchandes de l'Europe. Son port est excellent, les plus gros navires y peuvent aborder; il en peut contenir un très-grand nombre, ayant une lieue de largeur. Plusieurs forts garnis de canon qui sont le long du Tage, jusqu'à son embouchure, les garantissent des attaques des ennemis. Les Portugais estiment si fort cette ville, qu'ils disent en proverbe, que qui n'a pas vu *Lisbonne*, n'a pas vu une chose bonne. La ville de *Lisbonne* est d'une extrême longueur, parce que l'on a bâti un grand nombre de maisons sur le bord du Tage, pour la commodité & la facilité du commerce. Le port est un des plus fameux de l'Europe. Le flux y monte à la hauteur de trois toises; les vaisseaux y sont dans un bon abri, à cause des montagnes circonvoisines, & peu éloignées de la rivière du Tage. DE LA NEUVILLE, *Hist. de Portugal, T. I. p. 35.* Aussitôt qu'Eugène III eut su qu'Alphonse I avoit pris *Lisbonne* sur les Infidèles en 1147, il accorda le titre d'Evêché à cette ville. Un Etranger nommé Gilbert, en fut le premier Evêque, en consacra la grande Mosquée, & l'on en fit l'Eglise Cathédrale. Dans la suite, Boniface IX qui tint le S. Siège depuis 1390 jusqu'en 1404, l'érigea en Métropole. *Idem, p. 35 & 91.* *Lisbonne* est à 38 d. 40 min. de latitude septentrionale. La différence de son méridien à celui de Paris, est 13 occid. par conséquent elle est à 7 d. de longitude. *Lisbonne* est 12 d. 57' 45" plus occidentale que Paris. Sa latitude est 38 d. 45' 25". COUPLER, *Ac. des Sc. 1700. Mém. p. 175, 176.*

Cette ville fut détruite par un tremblement de terre arrivé le premier Novembre 1755. On travaille à lui rendre sa première splendeur.

Le nom de *Lisbonne*, & celui de *Lisboa*, que les Portugais donnent à cette ville, viennent de son nom Latin *Olyssippum*, ou *Olyssippo*, que quelques Auteurs croient être formés de ces deux mots Grecs *ὄλισσος*, ou *ὄλισσος πόλις*, ville d'*Ulysse*.

LISCA BIANCA. Nom d'une petite Île déserte de la mer de Toscane. *Insula Alba.* Elle est parmi celles de Lipari, à deux lieues de celle qui porte particulièrement ce nom. On la prend pour l'ancienne *Evo-nymus*. MATY.

LISÉRAGE. f. m. Terme de Brodeur. C'est l'ouvrage qui se fait sur une étoffe, en en contournant les fleurs & le dessin avec un seul fil ou cordonnet d'or, d'argent, de soie, ou de laine.

LISÉRÉ. f. m. On appelle ainsi l'ouvrage de broderie, que l'on fait autour de quelque chose. *Ora.* J'imite ceux qui ne savent ni broder, ni peindre, & qui veulent travailler en s'amusant. J'ai dérobé mes matières, j'ai rempli une découpeure assez bizarre, & j'ai fourni le *liséré*. CLAVILLE.

LISÉRÉ. Terme de Blason. Voyez MÉNÉTRIÉ, au mot CUBLÉZE.

LISÉRÉ, ÉE. par. pass. Une fleur *lisérée*.

LISÉRER. v. a. Terme de Broderie. *Simularis limbum ornare, distinguere.* Broder des fleurs, des figures, ou des ramages sur une étoffe, avec un cordonnet d'or, ou de soie. *Lisérer* une jupe. *Lisérer* des fleurs.

Ce mot vient apparemment de *lisière*, qui signi-

fie bord, comme on le va voit en son lieu. Ou aura dit d'abord *lisérer*, dont ensuite on aura fait *lisérer*, pour dire, faire une lisière, ou un bord à quelque chose.

LISERON, ou LISET. f. m. Plante dont il y a plusieurs espèces, la plupart desquelles s'entortillent autour des corps voisins, d'où vient que les Latins lui ont donné le nom de *Convolvulus*, du verbe *convolveri*, qui signifie s'entortiller & se rouler. Le grand *liseron* pousse des tiges longues, grêles, farmentueuses, qui s'élèvent haut en rampant, embrassant les troncs des arbres & des arbrisseaux voisins, & se liant à leurs branches. Ses feuilles ressemblent à celles du lierre, mais elles sont plus grandes, plus molles, plus douces au toucher, pointues, vertes. Sa fleur a la figure d'une cloche, de couleur blanche. Quand elle est tombée, il lui succède un fruit presque rond, gros comme une petite cerise, membraneux, contenant des semences anguleuses, noirâtres, ou quelquefois rougeâtres. En Latin *convolvulus major albus*. C. BAUH. PIN. 294. Le *liseron* rend du lait; il est détertif, vulnéraire, propre pour l'asthme & pour les ulcères des oreilles. Il est propre à faire des berceaux dans les jardins pour se mettre à l'ombre.

Le Pellboqui de l'Amérique méridionale est une espèce de *liseron*, ou lierre terrestre. FREZIER. p. 73.

LISET. f. m. ou **LISETTE.** f. f. Ce dernier semble être le plus usité. *Volvox, convolvulus, volucra.* La Quintinie l'appelle *lisette*. C'est un petit insecte espèce de Scarabée, qui en Mai & en Juin coupe les jeunes jets des arbres fruitiers, & les bourgeons de la vigne, quand ils sont encore tendres. De-là vient qu'on appelle aussi cet insecte *coupebourgeon, ébourgeonneur & couturière*. Le mâle est verdâtre, & la femelle blême. La *lisette* a gâté tous les jets de nos arbres. LA QUINT.

LISETTE. f. f. Nom de femme, diminutif de Louise, dont on a fait *Louissette & Lisette*. *Ludovica.* Dans l'usage ordinaire on ne dit plus *Lisette*, mais *Louissette*, & même plus souvent *Louison*. Dans les Comédies, & dans la Poésie Pastorale, ou dans des Épigrammes, ou semblables pièces qui sont dans le genre badin, bas ou familier, on dit encore souvent *Lisette*. Dans l'École des Maris, la Suivante de Léonore s'appelle *Lisette*.

LISETTE. En quelques lieux on donne ce nom à un petit couteau qui ne coupe presque point, que l'on donne à des enfans. *Cultellus*.

LISEUR, EUSE. f. *Leſtor, Leſtrix.* Se dit de celui qui lit, & est de peu d'usage.

Grand liseur de Romans. BOIL.

Dans le style grave & sérieux on dit *Leſteur*. Si elles veulent faire les *liseuses*, il faut que ce soit dans de bons Livres, & non pas dans ceux où l'on apprend la malice. Mademoiselle L'HÉRITIER. Toute cette phrase est du style bourgeois.

LISEUR. Terme de Manufacture. C'est celui qui lit le dessin ou la figure d'une étoffe, quand on en monte le métier. Voyez LIRE.

LISIBLE. adj. m. & f. Qui est aisé à lire. *Quod facile legi potest, lectu facilis.* Les gros caractères sont plus *lisibles* que la romaine. Un Livre imprimé est plus *lisible* qu'une écriture de chicanne. L'impression Gothique n'est ni belle, ni *lisible*.

LISIBLEMENT. adv. D'une manière lisible. *Disinctè.* On écrit fort *lisiblement* les Placets, toutes les écritures des Finances.

LISIÈRE. f. f. Le bord d'une étoffe, ce qui borne sa largeur des deux côtés; & se dit tant des étoffes de soie, que de laine, ou de fil. *Limbus, ora.* Les Marchands connoissent par les diverses raies qui sont sur les *lisières* du velours, s'il est à trois ou quatre poils. La *lisière* est l'endroit le plus fort de la toile. Il n'est point nécessaire d'ourler du côté de la *lisière*.

LISIÈRE, se dit aussi de certains cordons, de certai-

nes bandes d'étoffe, qui sont attachées à la robe d'un petit enfant, & dont on se sert pour le promener, ou pour lui apprendre à marcher, ou pour le tenir, quand il commence à marcher, de crainte qu'il ne tombe. *Lorum, fascia, funiculus*. Tenir un enfant par la *lisière*. Mener un enfant encore à la *lisière*. Remettre un enfant à la *lisière*.

Il y a des gens qu'il faut mener par la *lisière*, pour ne les point perdre. Mener par la *lisière*, c'est diriger quelqu'un, le conduire, le mener comme on mène un enfant. L'origine de cette façon de parler vient des *lisières* avec lesquelles on soutient & on aide à marcher un petit enfant.

Ménage dérive ce mot de *lisura*, qui est un terme Barbare, dont Voslius fait mention.

LISIÈRE, se dit aussi des bornes, des extrémités d'un champ, d'une forêt, d'une Province, d'un Royaume considéré comme limitrophe d'un autre. *Finis, limes, termini, ora*. Les champs qui aboutissent au grand chemin, ont souvent leurs *lisières* mangées par les moutons qui y passent. Les bêtes fauves en-dominant fort les terres qui sont sur les *lisières* des forêts. Les Ennemis vouloient entrer en cette Province, mais ils n'ont ruiné que ses *lisières*.

On appelle dans les forêts *arbres de lisière*, ceux qui sont sur les extrémités des forêts qui les séparent des chemins, ou des autres héritages. *Arbores extrema, extima*.

LISIÈRE, en terme de Poésie ancienne, se disoit de la fin des vers; & on appeloit *rimes de lisière*, celles qui étoient au bout des vers, par opposition à celles que les vers nommés *léonins* avoient au milieu. Fauchet dit que les anciens Romains mettoient vingt ou trente vers tout d'une *lisière*, ou terminaison.

On dit proverbialement, les *lisières* sont pires que le drap, quand un homme se défend d'être d'un pays décrié, & qu'il ne s'en dit que voilun.

LISIEUX, Nom d'une ville Épiscopale de France. *Lexovii, Lexobii, Lexovis, Civitas Lexoviorum, Lexovium*, anciennement *Neomagus*. Elle est en la Haute-Normandie, sur la rivière de Lezon, à cinq lieues de la côte, entre Rouen & Caën, à dix lieues de la dernière, & à seize de l'autre, dont son Evêque est suffragant. MATY. Voyez Hadr. Valer. Not. Gall. p. 275, 276. *Lisieux* est à 18 degrés de longitude, & à 49 degrés 6 minutes de latitude.

LISLE, ou **LILLE**. Nom d'une ville des Pays Bas. *Insula, Insula*. Elle est capitale de la Flandre Wallonne, & située sur la rivière de Deule, à six ou sept lieues de Douai, vers le nord. Cette ville fut prise par les François l'an 1665. & elle fut cédée par la Paix d'Aix-la-Chapelle l'an 1668. Les Ennemis la prirent en 1708, & l'ont rendue par la Paix. Elle est bien fortifiée, & défendue par une fort bonne citadelle. Elle est si considérable par sa grandeur, par ses manufactures & par son commerce, qu'on la compare à Lyon. MATY. *Lisle* fut fondée en 1007. par Baudouin le Barbu, Comte de Flandres. Ce nom lui a été donné parce qu'elle est dans un pays rempli de petites rivières qui l'environnent. *Lisle* est à 20 d. 45. min. de longitude, & à 50 d. 33. m. de latitude septentrionale.

LISME. f. m. Espèce de tribut que les François du Bastion de France payent aux Algériens & aux Maures du pays, suivant les anciennes Capitulations, pour avoir la liberté de la pêche du corail, & du commerce au Bastion même, à la Calle, au Cap de Rose, à Bonne & à Colle.

LISMORE. Petite ville de la Momonie, ou **MUNSTER** en Irlande. *Lisimora*. Elle est sur la rivière de More, ou de Black-Water, entre Corke & Waterford, à onze lieues de la première, & à treize de la dernière. *Lisimore* a un Evêché uni à celui de Waterford. MATY. Long. 10. d. 9', lat. 52. d. 1'.

LISOIR. f. m. Terme de Charron. C'est une pièce de bois qui est au-dessus des essieux d'un carrosse, laquelle porte les moutons qui soutiennent le corps

du carrosse. *Fulcrum*. Les *lisoirs* sont débités dans les forêts de six pieds de long, de six à sept pouces de large, & de quatre à cinq d'épaisseur.

LISONZO, ou **ISONZO**. Nom d'une rivière de la Carniole. *Ifontius, Sontius*. Elle traverse le Comté de Gorice, où elle baigne la ville de ce nom, & celle de Gradisca, traverse une partie du Frioul, & va se décharger à l'entrée du golfe de Trieste, vis-à-vis de Capo d'Istria. MATY.

LISPOR. Petite ville du Royaume de Décan, en la presqu'île de l'Inde, deçà le Gange. *Lispora*. Elle est dans la Province de Balaguat, près de la rivière de Guenga, entre Doltabat & Béder. *Lispor* est un lieu fortifié, & il y a des foires où il se fait un grand commerce de diamans & d'autres pierres précieuses. Quelques Géographes la prennent pour l'*Hippocura* de Ptolomée, que d'autres mettent à Onor. MATY.

LISSA. f. m. Terme de Mythologie. Euripide, dans son Hercule furieux, met la déesse *Lissa* au nombre des Furies, parce qu'elle inspiroit la fureur & la rage, d'où elle avoit tiré son nom. Junon, dans ce Poète, ordonne à Iris de conduire cette Furie armée de serpens auprès d'Hercule, pour lui inspirer les fureurs qui lui firent enfin perdre la vie.

LISSA. Nom d'un Île du golfe de Venise. *Lissa, Issa, Hissa*. Elle est au couchant de celle de Curzola, & au midi occidental de celle de Lessina. *Lissa* peut avoir six lieues de circuit, & elle appartient aux Vénitiens. MATY.

LISSA, ou **LESNO**. Nom d'une petite ville de la grande Pologne. *Lissa*. Elle est dans le Palatinat de Posna, à quatorze lieues de la ville de ce nom, du côté du midi. MATY.

LISSE. adj. m. & f. Ce qui est poli, uni. *Lavis*. On le dit particulièrement d'une étoffe qui n'a pas passé sous la calandre pour y faire paroître des ondes. De la moire *lisse* est celle qui sort des mains de l'ouvrier, qui n'est pas tabillée & onnée. Tous les corps *lisses* sont froids au toucher. Cela est *lisse* comme du verre. Une colonne *lisse* est une colonne dont le fût est uni, sans cannelures & sans ornemens.

LISSE, en Botanique. *Glaber*, se dit de la partie d'une plante qui n'a point de poils, ou ne paroît pas en avoir. Voyez POILS.

On le dit aussi des fruits dont l'écorce est toute unie, comme le marron.

Ce mot vient du Grec *λίσσος*, qui signifie la même chose. HUET.

PÊCHE-LISSE. Voyez PÊCHE.

LISSE. f. f. *Licium*. Assemblage de plusieurs longs filets de soie, ou de laine, ou de corde, étendus sur les métiers des Sergiers, Rubanniers, Tapissiers, faiseurs de Brocards, & Cordiers, qui servent de base & de fondement pour faire divers ouvrages, en y appliquant de travers d'autres filets de plusieurs sortes de matières ou de couleurs. Ainsi on appelle des tapisseries de haute *lisse*, de basse *lisse*; du ruban double en *lisse*, celui qui est épais, & plus fort qu'à l'ordinaire. On les appelle dans les étoffes *chaîne*, & ce qui traverse *trame*. En ce sens il faut écrire *lice*. Voyez LICE.

En terme de Marine, on appelle *lisse* du hourdi, le dernier des baux ou poutres de l'arrière, qui sert à l'affermissement de la poupe. *Tabulati ad puppim trabs extrema*. Sa longueur est environ des deux tiers du maître bau. On appelle *lisses de porte-haubans*, de longues pièces de bois plates qui regnent le long des portehaubans, pour tenir les chaînes de hauban dans leur place.

On dit *lisses de pont*, c'est la première préceinte qui se trouve au niveau du tillac: *lisses* de gabarit; c'est la baloie, les lattes & les planches, qui sont employées pour les modèles & les façons d'un vaisseau; *lisse* de couronnement, &c.

LISSE, est aussi un assemblage de longues pièces de bois bout à bout, lesquelles forment une espèce de ceinture dans le corps du bordage du vaisseau, & font la liaison des pièces de charpente qui compo-

sent le corps du bâtiment. On les appelle aussi, *ceintes*, *préceintes*, *chaines* & *carreaux*. Voyez ces mots.

M. Frézier écrit *lice*, mais mal. Un bon frais de sud-ouest devint un peu après en ire, avec des rafales & des grains épouvantables, de sorte que nous avions la *lice* à l'eau sous les deux basses voiles, les ris dedans. FRÉZIER.

LISSÉ. C'est un instrument dont les Lingères se servent pour lisser leurs ouvrages, & dont les Corroyeurs usent pareillement pour donner la dernière façon à leurs cuirs de couleur, après qu'ils ont reçu leur dernier lustre.

LISSÉ. Terme de Confiseur. On appelle du sucre cuit à *lissé*, lorsqu'en prenant du sirop avec le doigt, & le mettant sur le pouce, il ne coule point, mais y demeure rond comme un petit pois. Le sucre à *lissé* est le premier degré de cuisson du sucre; le sirop qu'on fait pour les compotes de pommes de reinette, doit être cuit à *lissé*.

LISSER. v. a. Rendre lisse, poli & uni. *Lavigare*, *polire*. Les Maîtres Ecrivains *lissent* leur papier, les Empeuseuses leur linge, les Cordonniers leurs talons de cuir. La calandre peut aussi *lisser* en se servant de rouleaux polis.

LISSER la laine, c'est l'ouvrir en la remuant avec les lissoires, pour lui faire prendre également la couleur.

LISSÉ, ÉE. part. On appelle des amandes *lissées*, des amandes pelées & couvertes de sucre.

LISSERON. f. m. C'est la partie du métier des Tisseurs-Rubanniers, qui soutient les lisses, & qui aide à faire l'ouvrage. Les *lissérons* sont un nombre de longs filets, bandés vers le bas par un poids, & ayant vers leur milieu des boulettes pour recevoir des ficelles transversales, qu'on appelle Rames.

LISSETTES. f. f. pl. On nomme ainsi dans la fabrique des gazes, des ficelles au même nombre que celles des lisses, qui sont attachées cinq à cinq aux fourches ou arbalètes, & qui servent à faire lever les fils de la chaîne pour le dessein de la brochure.

LISSOIR. f. m. Instrument qui sert à lisser le linge, le papier & autres choses semblables. On en fait de verre, de marbre, de buis bien tourné & bien poli.

LISSOIR. Terme de lainage. C'est une perche qui sert à brasser & remuer la laine.

Du Cange dérive ce mot de *lischa*, ou *lisca*, qu'on a dit dans la basse Latinité en la même signification.

LISSURE. f. f. Polissure faite avec un lissoir. *Politura*, *politio*. La *lissure* du papier le rend plus propre à écrire.

LISTAOS. f. m. pl. Toiles rayées de blanc & de bleu, qui se fabriquent en divers lieux d'Allemagne. Les Hambourgeois en portent beaucoup en Espagne, d'où elles passent aux Indes occidentales.

LISTE. f. f. Prononcez *l's*. Catalogue de plusieurs noms. *Syllabus*, *album*. La *liste* des Conseillers d'Etat, des Maîtres des Requêtes. La *liste* des Conseillers au Parlement. La *liste* des Avocats s'appelle Tableau. La *liste* des Morts & des Blessés dans une bataille. La *liste* de ceux que le Roi veut récompenser. La *liste* des Prédicateurs.

Quoique ce terme s'applique particulièrement aux personnes, on le dit quelquefois des choses. *Liste* des Bénéfices vacans, & *liste* de ceux qui y ont été nommés.

Ce mot, selon Du Cange, vient de *lista*, qui signifie un bord, ou une marge, ou *lisière* que les Anglois appellent *liste*, & les Allemands *leist*, parce qu'on écrivoit ces petits catalogues sur de petites lanières de parchemin, & ainsi on a appelé les orfrois des chapes d'Eglise. *Pluviale cum listis auro textis*.

LISTÉ, ÉE. adj. Vieux mot, qui signifie bordée, qui a un bord, une bordure.

Et pendant à leur col maint fort escu listé.

CHIRON. DE BERT. DU G.

LISTÉE, ou LIFFY. Nom d'une petite rivière de la Lagénie. *Liffius*, *Libnius*. Elle baigne la ville de Dublin, & se décharge peu après dans la mer d'Irlande. MATY.

LISTEL, ou LISTEAU. f. m. Terme d'Architecture. Ceinture, moulure carrée, petite bande ou règle qu'on met en quelques endroits, pour servir d'ornement dans l'Architecture. C'est aussi l'espace plein qui est entre les cannelures des colonnes. *Stria*. On l'appelle aussi *filet* ou *carré*.

Ce mot vient de l'Italien *lista*, bande, & *listelle*, ceinture.

LISTENOI. Nom propre d'une Maison illustre en France. On prononce *Listené*, quoiqu'on écrive *Listenoi*: il y en a qui ne sachant pas la véritable orthographe, écrivent *Listenai*, à cause de la prononciation.

LISTHYELL. Voyez LESTITHIEL.

LISTO, & GNIOSA. Ce sont deux petites Îles de la mer Méditerranée. *Listus*, & *Cniosa*; autrefois, *Myla Insula*. Elles doivent être vers la côte méridionale de l'île de Candie. MATY.

LISTON. f. m. Terme de Blâson. Petite bande en forme de ruban, que l'on mêle ordinairement avec les ornemens de l'écu, & sur laquelle on écrit quelquefois la devise. *Fascia*.

LISTRE. Voyez LYSTRE.

L I T.

LIT. f. m. Couche, meuble meublant préparé pour le repos, ou la commodité de l'homme, soit pour dormir la nuit, soit pour reprendre ses forces dans la maladie. *Lectus*, *cubile*. Un *lit* est composé d'un bois de *lit*, d'une paille, d'un *lit* de plume, d'un matelas, d'un traversin, de deux draps, & d'une couverture, d'un dossier, d'un ciel, ou d'un fond de *lit*, des pentes, rideaux, bonnes-graces, courtepointe. On appelle un *tour de lit*, ou un *lit en housse*, un *lit* qui est entouré d'une garniture, qui est suspendue, mais qui ne se tire point comme les rideaux. On appelle un *lit d'Ange*, celui qui n'a point de quenouilles, ou piliers, & dont les rideaux se retroussent. On l'appelle encore *lit à la Duchesse*. On appelle *lit de repos*, un petit *lit* sans rideau & sans pavillon, qu'on met ordinairement dans un cabinet pour se reposer. Un *lit de sangles*, ou *baudet*, celui qu'on dresse sur un chassis pliant & portatif, qui se soutient par des sangles attachées d'un côté à l'autre. *Lit de veille*; c'est un *lit* dressé pour veiller quelque malade. *Lit de grandeur*, c'est un grand *lit* de gens mariés. *Lit nuptial*, *Lectus genialis*, ou *Nuptialis*, c'est le *lit* où les nouveaux mariés couchent la première nuit de leurs noces. Bénir le *lit* nuptial. Un *lit de camp*, c'est un *lit* portatif qui se démonte aisément, pour porter à l'Armée, ou en voyage. Les Turcs n'ont point de *lits*, mais seulement des matelats, qu'ils étendent la nuit sur un sofa. On dit ordinairement:

Le lit est une bonne chose,
Si l'on n'y dort, on y repose.

Ce mot s'est formé du mot Latin *lectus*, que Festus dérive de *lego*, pris dans la signification d'amasser; parce qu'on ramassoit les choses dont il étoit composé d'abord, c'est-à-dire, des feuilles, de la paille, en un mot de la litière; car ce furent là dans le commencement les *lits* que les hommes se firent. D'autres d'*allicio*, parce qu'il attire, il invite au repos. Voyez Voilius, *Etymolog*.

LIT DE PARADE, est un *lit* magnifique dressé dans la principale chambre d'un appartement, où ordinairement on ne couche point, & où l'on expose quelque temps les Princes, ou les grands Seigneurs

quand ils sont morts, pour les faire voir au peuple. *Solemne lectisternium.*

LIT DE JUSTICE. Trône sur lequel le Roi est assis lorsqu'il va au Parlement. On dit que le Roi tient son *Lit de Justice*, lorsqu'il va en son Parlement de Paris, tenir une séance solennelle sous un haut dais qui est préparé à cet effet. *Tribunal judicarium.* Le Roi ne tient son *Lit de Justice* que pour des affaires qui concernent l'État; alors tous les Officiers du Parlement sont en robes rouges. Sur les hauts bancs, sont les Princes du Sang, & les Pairs du Royaume. Le Grand Maître, le Grand-Chambellan, & le Prevôt de Paris, sont aux pieds du Roi sur les degrés. Dans le Parquet, & sur les sièges d'en bas sont le Chancelier, les Présidens, & les Conseillers du Parlement. Mais quand le Roi vient au Parlement, pour l'honorer de sa présence, & sans tenir *Lit de Justice*, les Officiers du Parlement sont en robes noires à l'ordinaire. Si c'est à l'audience, le Roi est assis en son haut siège; à main gauche, le Chancelier, les Présidens, les Cardinaux, & les Pairs Ecclésiastiques; à main droite, les Princes du Sang, les Pairs Laïques, ensuite les Maîtres des Requêtes, & les Conseillers du Parlement, selon leur rang d'ancienneté. Le *Lit de Justice* s'appelle autrement Trône Royal des Rois de France, selon Du Tillet; aujourd'hui on ne dit que *Lit de Justice*. Voyez cet Auteur sur le *Lit de Justice*, I. P. p. 255 & 256, 416. II. P. p. 67. & suiv.

Il y a chez la Reine des Dames d'honneur, qu'on appelle Dames du *Lit*.

Un *lit* de chambre, *lectus cubicularis*, ou *cubicularius*; c'étoit celui où l'on passoit la nuit pour dormir: un *lit* de table, ou de salle à manger, *lectus discubitorius*, ou *triclinaris*; car les Anciens mangeoient couchés sur des *lits*. On se mettoit d'ordinaire trois sur chaque *lit*: la place du milieu étoit la plus honorable, aussi bien que le *lit* du milieu celui du haut bout de la table après, & celui du bas bout le dernier. Les Juifs prirent des Romains l'usage de manger couchés sur des *lits*, comme il paroît par la dernière Cène de Jésus-Christ, & par d'autres endroits du Nouveau Testament. Les Romains avoient encore un *lit* d'étude. *Lectus lucubratorius*. Ils porteroient aussi leurs morts au bucher sur un *lit*, ou dans une litière. Propert. L. IV. Eleg. 7. v. 30. Martial, Liv. VIII. Epigr. 44. v. 14. Ce *lit* s'appelloit *Emortualis*, ou *Funerbris*, c'est à dire, *lit* mortuaire, comme nous disons drap mortuaire.

LIT, se dit aussi quelquefois de quelques unes de ses parties. 1°. Du bois, du fond du *lit* seulement. Un *lit* de bois de noyer. Un *lit* de fangle. 2°. Du tour de *lit* seulement. Un *lit* d'hiver. Un *lit* d'été. Un *lit* de damas, de velours. On dit aussi un *lit* de plume. C'est un espèce de matelas fait de plume, un coussin rempli de plumes, de la grandeur du *lit*. 3°. Pour le matelas & le *lit* de plumes, les draps & les couvertures. Un bon *lit*. Un *lit* bien mollet.

On appelle le *chevet du lit*, l'endroit où l'on met le traversin, où l'on pose la tête. *Cervical*. Les *pieds du lit*, le côté opposé, où sont les pieds; le *devant du lit*, le côté où l'on se met pour recevoir ceux qui rendent visite quand on est au *lit*; la *ruelle du lit*, le côté opposé, par lequel on parle aux domestiques.

On dit qu'un homme se jette sur son *lit*, qu'il est au *lit*, qu'il garde le *lit*, qu'il se tient au *lit*, lorsqu'il est indisposé, ou paresseux; qu'il est au *lit* de la mort, quand il est malade à l'extrémité. Un Empereur disoit, qu'il falloit qu'un Prince, ou Général d'Armée, mourût debout, qu'il ne mourût point dans son *lit*. *Oportet Imperatorem stantem mori.*

Autrefois en Bretagne à la mort des Recteurs, (c'est ce que nous appelons ici Curés), les Archidiacres & les Archiprêtres s'attribuoient leur *lit*. Au Concile de Nantes de l'an 1431. ce *lit* fut estimé cinquante sous pour les Recteurs, qui payoient cinquante livres de décimes, & au-dessus jusqu'à cent, & cent sous pour ceux qui payoient plus de cent livres de décimes; & il fut défendu aux Ar-

chidiacres & Archiprêtres de prendre davantage. **LIT**, se dit aussi de tous les lieux où l'on se repose. *Grabatus*. On fait dans les jardins des nêges, des *lits* de gazon. Les paysans, les soldats n'ont souvent d'autre *lit* que la terre. Ainsi Théophile a dit d'un Caporal.

*Et mon lit ne sauroit branler,
Que par un tremblement de terre.*

On dit que les éléphants femelles se font un *lit* de branches d'arbres avec un chevet pour attendre le mâle; car ils s'accouplent à la manière des hommes.

LIT, se dit figurément en choses morales, & signifie le mariage. Dieu a béni le *lit* de ces mariés, il leur a donné lignée.

Une loi moins sévère a mis Claude en mon lit.
RAC.

On appelle des enfans du premier, du second, du troisième *lit*, ceux qui sont du premier, du second, ou du troisième mariage. On dit aussi qu'une femme a souillé son *lit*, sa couche, quand elle a commis adultère. On tient que Nectanébus, Roi d'Egypte, avoit trompé Olympias, & souillé le *lit* de Philippe son hôte. Du RYER. On dit qu'une femme couche au grand *lit*, ne fait point *lit* à part, ne fait qu'un *lit* avec son mari, pour dire, qu'ils sont bien unis ensemble. Ce dernier est familier.

Lit brisé, signifie dans quelques Coutumes, mariage dissous, séparé, *solutum matrimonium*.

On dit figurément, qu'un homme est mort au *lit* d'honneur, pour dire, qu'il est mort à la guerre en homme d'honneur, pour la Foi, ou pour son Prince; ou en général, de tout homme qui est mort dans les fonctions d'une charge, d'un emploi honorable.

LIT, signifie aussi le canal d'une rivière, le fossé creux, le canal où l'eau coule. *Alveus*. Le Nil tous les ans sort de son *lit* pour inonder l'Égypte, & la rendre fertile. La rivière de Loire change souvent de *lit*. On a creusé le *lit* de la Seine en plusieurs endroits pour la rendre navigable. Fleuve ferré dans son *lit*. VAUG.

On appelle *lit de marée*, un endroit de la mer qui se rencontre ordinairement dans un détroit, & où il y a un courant rapide & dangereux. On appelle *lit* de canal, ou de réservoir, le fond qui est de sable, de glaise, de pavé, ou de ciment.

Lit du vent, en termes de Marine, se dit sur mer des lignes ou directions par lesquelles le vent souffle; on dit le *lit* du courant dans le même sens. *Ventivia*, *femita*. Tenir le *lit* du vent. Être au *lit* du vent.

LIT, se dit aussi en matière de choses minérales & fossiles, de certains étages ou couches de matière qu'on trouve disposées les unes sur les autres dans une certaine étendue de terrain quand on y fouille. *Stratum*.

On trouve en cette montagne un *lit* de pierre, un *lit* de marne, un *lit* d'argile, d'ardoise, de terre vitriolée, de plâtre, &c.

LIT en Maçonnerie, se dit 1°. De la situation de la pierre dans la carrière; 2°. De la surface sur laquelle on pose une pierre, soit activement, soit passivement; celle sur laquelle elle s'appuie s'appelle *lit de dessous*, celle sur laquelle une autre pierre s'appuie s'appelle *lit de dessus*. Lorsque ces surfaces sont inclinées à l'horizon, comme dans les voussours & clavaux, on les appelle *lit* en joint. FRÉZIER. Dans une carrière, *lit* rendre, c'est celui de dessous: *lit* dur, c'est celui de dessus. *Dict. de Peint. & d'Arch.*

On le dit aussi de ces couches qu'on fait par art. Pour faire une soupe, un Cuisinier met un *lit* de pain, & un *lit* de fromage; pour faire du sirop un *lit* de tranches de pommes & un *lit* de sucre. Les Chimistes mettent des *lits* de soufre, d'antimoine:

de fels, de charbon, &c. pour faire les opérations, & ils appellent cela *Stratification*, ou *stratum super stratum*, qu'ils désignent par SSS.

On dit aussi en Maçonnerie, un *lit* de pierre, pour dire, une assise, un étage de pierre, & jointe de *lit*, le mortier qui est entre deux pierres posées l'une sur l'autre. On appelle *lit de voussoir*, ou de claveau, le côté caché dans les joints. On appelle *lit* de pont de bois, le plancher composé de poutrelles & de travons, avec son couchis.

LIT. En termes de Chirurgien & d'Accoucheur, l'arrière-faix ou le placenta s'appelle *lit*, parce que l'enfant est couché dessus.

LIT DE FUMIER. C'est, parmi les Jardiniers, un étage de plusieurs fourchées de fumier sur une certaine largeur. *Stratum stercoreis, sterquilinum*. Pour faire une couche de cinq pieds de large, & de trois pieds de haut, il faut mettre quatre *lits* de fumier l'un sur l'autre.

LIT, se dit proverbialement en ces phrases: Comme on fait son *lit* on se couche; pour dire, on tire du profit des choses, suivant qu'on les a préparées. On dit aussi, que le *lit* est l'écharpe de la jambe; pour dire, que quand on a mal à la jambe, il faut se tenir au *lit*; de même qu'on met le bras en écharpe quand on y est blessé, & qu'on y a du mal.

On dit aussi de ceux qui ne font que manger & dormir, qu'ils vont du *lit* à la table, & de la table au *lit*. On dit, qu'il faut prendre un homme au fait du *lit*; pour dire, de bon matin, quand il se lève.

LITA. Nom d'une petite ville, autrefois Épiscopale. *Leta, Lete*. Elle est dans la Macédoine, vers le golfe de Salonichi, à sept lieues de la ville de même nom, du côté du couchant.

LITAGE. f. m. Terme de Manufacture de drap, dont les Teinturiers se servent aussi, C'est l'action de liter les étoffes.

LITANIE. f. f. Terme de Liturgie. *Litania*. Dans l'Église on appelle *Litanie*, les Processions & les prières qu'on fait pour appaiser la colère de Dieu, pour détourner quelque calamité dont on est menacé, pour remercier Dieu des bienfaits qu'on reçoit de sa bonté. Siméon de Thessalonique, qui donne dans son opuscule contre les hérésies cette notion de la *Litanie*, ajoute que la sortie de l'Église dans la *Litanie*, marque la chute & le péché d'Adam, qui fut chassé du Paradis terrestre, figuré par l'Église, & que le retour à l'Église, marque le retour d'une ame à Dieu par la pénitence. Les Auteurs Ecclésiastiques & l'Ordre Romain appellent *Litanie* les personnes qui composent la Procession, & qui y assistent. Du Cange dit que ce mot signifioit autrefois *Procession*. A l'occasion d'une peste qui ravageoit Rome l'an 590. Saint Grégoire, Pape, indiqua une *Litanie*, ou Procession à sept bandes, qui devoient marcher au point du jour le Mercredi suivant, sortant de diverses Églises pour se rendre toutes à Sainte Marie Majeure: la première troupe étoit composée du Clergé; la seconde des Abbés, avec leurs Moines; la troisième des Abbesses, avec leurs Religieuses; la quatrième des enfans; la cinquième des hommes laïques; la sixième des veuves; la septième des femmes mariées. Chaque troupe étoit conduite par les Prêtres du quartier. On croit que de cette Procession générale est venue celle de Saint Marc, qu'ils appellent encore la *Grande Litanie*. FLEURY. On a appelé autrefois le jour de Saint Marc la grande *Litanie*. Le Concile de Tolède tenu en 948. dit, *Can. 6*. On jeûnera la grande *Litanie*, c'est-à-dire, le jour de Saint Marc, comme les Rogations. FLEURY: *Histoire Ecclésiastique, Livre 55*.

LITANIES. f. f. pl. Ceux qui disent *Létanies*, parlent mal. MÉN. & plus mal encore le peuple ignorant, qui dit quelquefois les *Zétanies*. C'est une formule de prières qu'on chante dans l'Église à l'honneur des Saints, ou de quelques Mystères, soit en général, ou en particulier. *Litania* Elle contient certains éloges, ou attributs, à la fin de chacun desquels on leur

fait une invocation en même termes. Les *Litanies* des Saints se chantent au retour des Processions avec cette réponse, Priez pour nous; & en celles qui regardent les Personnes de la Sainte Trinité, on dit, Ayez pitié de nous.

On donnoit au sixième siècle le nom de *Litanie*, à ce que nous appelons aujourd'hui le *Kyrie, eleison*. On accusa S. Grégoire Pape, d'avoir introduit cette Prière ou *Litanie*; mais soixante & dix ans auparavant, le Concile de Vaison témoignoît que cette Prière étoit reçue par le Saint Siège. D'ailleurs on ne voit pas quel mal il y avoit à l'introduire.

Les grandes *Litanies* sont celles des Rogations; elles ont été instituées par Saint Grégoire le Grand. Le Concile de Mayence, en 813. dit, *Can. 33*. On observera la grande *Litanie* pendant trois jours, & on y marchera nus pieds avec la cendre & le cilice.

On appelle aussi *litanies* les trois jours qui précèdent la Fête de l'Ascension de Notre Seigneur, & que nous nommons communément les Rogations. L'abstinence des *Litanies*, ou Rogations, n'est pas si ancienne que le jeûne des Quatre-Temps, & n'a pas été si universellement observée dans l'Église. Tout le monde fait bien que S. Mamert, Evêque de Vienne, fut en 474. l'instituteur des *Litanies* des trois jours qui précèdent l'Ascension; & sans y avoir égard, l'Église de Tarragone célébroit ces *Litanies* dans la semaine de la Pentecôte, & au mois de Novembre; & l'Église d'Espagne les ordonna dans le mois de Décembre. S. Mamert, dans l'institution de ses *Litanies*, y joignit non seulement l'abstinence, mais encore le jeûne. Grégoire de Tours, *Hist. L. I. c. 34. Differt. sur le II. Canon du Concile de Gironne tenu en 517. Mem de Trév. 1714. p. 1980*. On nomme ainsi ces jours, parce que l'on y fait des Processions auxquelles on chante les *Litanies* des Saints.

Ce mot est fait du Grec *litanéia*, *supplication*. Le P. Pezron iroit plus loin: comme il a prétendu que *litaré* est pris du *lit* des Celtes, qui veut dire fête, solennité, parce que c'est dans les Fêtes qu'on a coutume de faire des sacrifices; il tireroit aussi apparemment le *litaré*, ou *litaré* des Grecs, du *lit* des Celtes, parce que c'est aux jours de fête qu'on a coutume de faire des supplications & des prières aux dieux.

Les Bollandistes, au II. Tome des mois de Juin de leurs *Acta Sanct.* p. 579. remarquent, après les freres Macri, qu'il y a beaucoup de différence entre *Litanie* & *Latanie*. Car, disent-ils, *Litanie* se prend pour une Procession instituée par le peuple, & ensuite pour une certaine formule d'invocation des Saints, que l'on chante dans ces Processions, & qui commence par *Kyrie, eleison*. Mais *Latanie* signifie un jour de fête & de joie, comme il paroît par les Lettres de S. Grégoire *L. IV. Ep. 54*. où ce saint Pape fait le dénombrement des *Latanies*, ou jours solennels; auxquels il est permis aux Archevêques de porter le *pallium*. Or le *pallium* ne se portoit jamais hors de l'Église, & tant les grandes que les petites *Litanies* se font hors de l'Église.

On appelle proverbialement une longue *litanie*, ou kyrielle, c'est-à-dire, une longue suite de personnes de titres, ou de paroles, qui composent un récit ennuyeux.

Jean m'invite à dîner avec cérémonie,
Et me fait une litanie
De trente conviés que je ne connois pas:
Serviteur à son grand repas;
J'aime à manger en compagnie.
SÉNÉCÉ.

On dit aussi, Mettez-moi dans vos *litanies*; pour dire, souvenez-vous de moi, priez Dieu pour moi, songez à mon affaire. On feroit une grande *litanie* des Saints qui furent invoqués. Du LOIR, p. 288.
LITAR, Le Cap. LITAR. *Censum*, ou *Cænium Pro-*

montorium. Ce Cap est la pointe la plus occidentale de l'île de Négrepont, & qui regarde la Thessalie. Il y a sur ce Cap une petite ville qui porte son nom. **MARY.**

LITCHEM. f. m. Terme de Relation & de Calendrier. C'est le nom de la première des vingt-quatre parties qui composent l'année des Cathaïens. **D'HERBELOT.**

LITCHI, ou **LICHI.** f. m. Nom d'un fruit excellent qui croît en diverses Provinces de la Chine. *Lichi.* Les meilleurs *litchis* viennent près de Hinghoa; on les porte de-là en poste à la Cour, pour les y manger frais. Le *litchi* est le fruit d'un arbre fort grand & fort haut. Ses feuilles approchent de celles du laurier. Au bout des branches il produit des espèces de grappes, qui sont composées de ce fruit. Il n'est pas aussi ferré, ni en aussi grand nombre que les grains de raisin dans une grappe; il est aussi attaché par une queue plus longue. Il a la figure d'un cœur, & est de la grosseur d'une noix. Il est revêtu d'une écorce, mais cette écorce est mince, & se rompt fort aisément avec les doigts. Il y a dedans un noyau blanc d'une odeur & d'un goût fort agréable, & qui sent la rose. Quand le *litchi* est mûr, il est rouge à l'extérieur, & fait sur l'arbre un fort bel effet. L'os, ou le noyau qui est dedans, est entouré d'une matière qui ressemble à de la gelée couleur de rose; elle se fond dans la bouche, & elle est délicieuse.

Le *litchi* vient dans la province de Fokien, & dans tous les lieux qui sont au midi, mais principalement dans le territoire de la ville de Fochou; les Portugais de Macao l'appellent leur *Lichias*. Voyez l'*Amb. des Holl. à la Chine*, P. II. p. 90. Le P. Le Comte dit que le *litchi* se trouve dans la Province de Canton. Il est de la grosseur d'une noix; le noyau long & gros, paroît couvert d'une chair molle, pleine d'eau, & très agréable au goût: je ne fai aucun fruit en Europe qui en approche. Cette chair est renfermée dans une écorce chagrinée en dehors, fort mince & terminée en pointe comme un œuf: quand on en mange beaucoup, on en est ordinairement incommodé, & il est si chaud, qu'il fait sortir des furoncles par tout le corps. Les Chinois le laissent sécher dans l'écorce même, où il devient noir & ridé comme nos pruneaux. On en mange ainsi toute l'année, & l'on s'en sert ordinairement dans le thé pour lui donner un petit goût aigre, qu'on aime beaucoup mieux que la douceur du sucre. **P. LE COMTE.** J'ai vu du *litchi* en France, & j'en ai goûté; il étoit desséché comme nos pruneaux, & ne laissoit pas d'avoir encore quelque chose d'agréable; mais cela n'approchoit point du goût exquis qu'on dit qu'il a quand il est frais.

LITCHOU. f. m. Terme de Relation, & de Calendrier. Nom de la troisième des vingt-quatre parties que contient l'année chez les Cathaïens **D'HERBELOT.**

LITE. f. f. Nom de divinités payennes. *Lita*, *Lite*. Les *Lites* sont dans Homère des divinités qui présentent à Jupiter les vœux & les prières des hommes. Voyez dans l'*Odyssée*, L. XI.

Ce mot est Grec, *λιτη* signifie, supplication prière.

LITEAU. f. m. Terme de Chasse. *Cubile lupi*. C'est le lieu où repose le loup durant le jour.

LITEAU, terme de Commerce, se dit de certaines raies de différentes couleurs, que l'on conserve le long des pièces de drap, entre la lisière & l'étoffe, pour faire connoître qu'elles sont de bonne teinture.

LITEAU, se dit aussi des raies bleues qui traversent les toiles d'une lisière à l'autre. Il n'y a que les pièces de toiles pleines qui sont destinées à faire des nappes & des serviettes, qui aient des *liteaux*.

LITER. v. a. Terme de Pêche & de Draperie.

LITER du poisson salé. Terme de Pêche. C'est l'arranger par lits dans les gonnes, hamburgs & batils.

LITER un drap. Terme de draperie. C'est coudre ou

attacher avec du gros fil, ou de la menue ficelle, certaines petites cordes de la grosseur du bout du petit doigt, le long de la pièce entre l'étoffe & la lisière, afin que la partie qui en a été couverte ne puisse prendre la teinture, & qu'elle conserve toujours son fond ou pié, ce qui est proprement la preuve de la bonne teinture de l'étoffe.

LITÉ, ÉE. part. Voyez le verbe.

LITHARGE. f. f. Terme de Pharmacie. Sorte de composition formée par le mélange du plomb & de l'écume de l'argent lorsqu'on le raffine dans le plomb fondu. Cette matière se purifie & se divise pour les usages Pharmaceutiques en la préparant ou en la pulvérisant à l'eau. *Lithargyrium*, *Lithargyrus*, *argenti plumbo misti spuma*.

Il y a deux espèces de *litharge*, une jaune tirant sur le rouge, approchant de la couleur de l'or. On l'appelle en Latin *Lithargyrium auri*, ou *chrystitis*, en François *litarge d'or*. L'autre a une couleur qui tire sur celle de l'argent: on l'appelle en Latin *Lithargyrium argenti*, ou *argyritis*, & en François *litharge d'argent*. Je trouve encore dans Monet, *Litharge plombée*, sortant de la fonte du plomb, *Molybditis*. La différence des couleurs de ces deux *litharges*, ne procède que des différens degrés de chaleur qui leur ont été donnés dans la fonte. La *litharge d'or* a été plus long-temps calcinée que la *litharge d'argent*. Les *litarges* sont délicatives, détertives, rafraîchissantes, elles donnent la consistance à plusieurs emplâtres. Les Potiers de terre s'en servent pour donner à leurs pots un beau vernis de couleur de bronze: elles sont aussi employées par les Peintres, par les Teinturiers, par les Pelletiers, par les Vitriers. La *litharge* mêlée dans le vin lui donne une couleur plus vive, plus de feu, & en diminue le ver; mais elle a de très mauvais effets pour la santé. Aussi la Police a-t-elle défendu ce mélange. Voyez De la Mare, *Traité de Police*, T. I. p. 583.

Ce mot est composé de deux mots Grecs, *λίθος*, pierre, & *ἀργυρος*, argent, comme qui diroit pierre d'argent.

En termes de monnoie, on appelle glette, ou *litharge*, l'impureté des matières qui a coulé de la coupelle d'affinage, & ces termes de glette & de *litharge* sont synonymes. **BOIZARD**, P. I. c. 20.

LITHÉSIEEN. f. ou adj. m. Terme de Mythologie. Surnom de l'Apollon de Méléé ou Mélia. *Lithesius*. On l'appelloit ainsi, dit Etienne de Byzance, parce que dans cette ville la statue de ce dieu étoit posée sur une pierre: *λίθος*, *lithos*, en Grec, signifie pierre.

LITHEUVIE. Voyez LITHUANIE.

LITHIASIE. f. f. Terme de Médecine. Formation de la pierre, manière dont la pierre se forme dans le corps humain. *Lithiasis*.

LITHIASIE, ou **LITHIASIS,** est aussi une maladie des paupières, qui consiste dans de petites tumeurs dures & pétrifiées, engendrées sur leurs bords. On les nomme autrement *gravelles*. Elles sont causées par une lymphe épaisse, endurcie & convertie en petites pierres ou sables dans quelques grains glanduleux, ou dans quelques vaisseaux lymphatiques, ce qui les rend enkistées. **COL DE VILLARS.**

On retient en Latin & en François le terme de *Lithiasis*, pour signifier le calcul, ou la maladie calculeuse. *Lithiasis*, de *λίθος*, pierre. **COL DE VILLARS.**

Ce mot est Grec, *λιθιασις*, qui signifie la même chose, est le mot dont nous avons formé celui de *Lithiasie*.

LITHOBOLIES. f. f. Terme de Mythologie. Nom d'une fête qui se célébroit autrefois à Troezène. *Lithobolia*. Quelques habitans de Troezène ayant lapidé dans une sédition deux filles de l'île de Crète, nommées Limia & Auxéa, on ordonna que pour appaiser leurs manes on célébreroit une fête tous les ans, & cette fête fut appelée *Lithobolies*. **Co**

Ce mot vient de *λιθοκόλλα*, formé de *λίθος*, pierre ; & *βάλλω*, je jette.

LITHOCOLLE. f. f. Ciment avec lequel on attache les pierres précieuses, pour les tailler sous la meule. *Lithocolle*. On le fait de poix résine & de vieille brique. Pour les diamans on use de plomb fondu, où on les enchâsse; avant qu'il soit tout-à-fait refroidi. Pour les mortiers, on les fait avec de la poudre de marbre & de la colle-forte. Et pour coller les éclats de pierre on y ajoute du blanc d'œuf & de la poix.

Ce mot vient du Grec *λίθος*, pierre, & de *κόλλα*, colle.

LITHOGRAPHIE. f. f. Description des pierres. *Lithographia*. C'est un Livre, un Traité, un Ouvrage sur les pierres & leur description. Un Auteur Suédois, nommé Bromell a donné dans les *Acta Lit. Suecica*, une *Lithographie* Suédoise, dans laquelle il décrit les pierres qui se forment dans les plantes, dans le corps des animaux, dans les différentes parties du corps de l'homme; les pétrifications, ou fossiles pétrifiés qui se trouvent dans la terre, & qu'il regarde avec raison comme des restes du Déluge universel, & des preuves de la vérité de nos saintes Écritures, aussi-bien que Leibnitz, Woodward, & beaucoup d'autres.

Ce mot vient de *λίθος*, pierre, & *γράφω*, je décris.

LITHOLABE. f. m. Pincette dont on se sert dans la Lithotomie pour saisir le calcul. *Λιθολάβον*. De *λίθος*, un calcul, & *λαμβάνω*, saisir. **DICTIONNAIRE DE JAMES.**

LITHOLOGIE. f. f. Sciences des pierres. *Lithologia*, de *λίθος*, pierre, & *λόγος*, discours. La *Lithologie* s'applique, non-seulement à connoître toutes les différentes sortes de pierres, mais encore à expliquer leurs formations, leurs progrès, leurs figures, leurs propriétés, & généralement tout ce qui les concerne. Avant le seizième siècle on s'étoit peu appliqué à la *Lithologie*, mais depuis on a fort cultivé cette science en France, en Angleterre, en Allemagne, & en Italie. L'étude de la *Lithologie* est aujourd'hui fort à la mode.

LITHOLOGUE, ou LITHOGRAPHE. f. m. C'est le nom qu'on donne aux Naturalistes qui s'appliquent à la *Lithologie*, c'est-à-dire, à connoître & distinguer par classes & par genres les diverses sortes de pierres, tant terrestres que maritimes. Agricola, Gesner, Aldrovand, Boccone, Bonanni, Lister, Luyd, Lang, Mercati, Imperati, Assalti, ont été de savans *Lithographes*, ou *Lithologues*.

LITHOMANTIE, ou LITHOMANCE. f. f. Divination superstitieuse des Anciens, qui se faisoit par le moyen des pierres. *Lithomantia*.

Ce mot est Grec, composé de *λίθος*, pierre, & *μαντιαια*, divination.

LITHONTRIBON. f. m. Sorte de poudre propre, dit on, à briser la pierre qui se forme dans les reins & dans la vessie. Elle est composée de sang de bouc préparé, de sang de lièvre brûlé, des semences d'alkenge, de saxifrage, des racines d'onnois, d'étréngium, &c. On fait prendre cette poudre avec un peu de vin blanc, ou avec l'eau de pariétaire, ou de rave.

Ce mot vient de *λίθος*, pierre, & de *τριβω*, broyer.

LITHONTRIPTIQUE. adj. souvent employé substantivement. Médicament propre à briser la pierre qui se forme dans les reins & dans la vessie, comme sont le lithospermum, le saxifrage, &c. Il y a bien des gens qui prétendent avoir de véritables *Lithontriptiques*, mais tout le monde n'en convient pas. Ce n'est pas qu'il soit absolument impossible qu'il y ait de tels remèdes, mais il faut avouer que jusqu'à présent ils nous sont inconnus. M. le Cat, Docteur en Médecine, & Chirurgien de l'Hôtel Dieu à Rouen, dit que les yeux d'écrevisses, qui vers la mi Juin se durcissent peu-à-peu, & se fondent de même en Juillet, forment un grand préjugé en faveur de la possibilité du *Lithontriptique*, c'est-à-dire du dissolvant de la pierre. *Observ. sur les Ecrits mod. t. 21, p. 141, 142.* M. Morand dit qu'il seroit à souhaiter que l'opération de la taille ne fût point nécessaire, &

qu'on pût trouver un bon & sûr *Lithontriptique*, c'est-à-dire, un dissolvant qui pût briser & résoudre la pierre dans la vessie. La nouvelle & précieuse invention de ce *Lithontriptique* si désiré, fait la gloire de l'Angleterre. Mademoiselle Jeanne Stephens, l'an 1735, est l'Auteur du *Lithontriptique* dont il s'agit.... *t. 27. p. 263.*

Ce mot vient de *λίθος*, pierre, & de *τριβω*, broyer.

LITHOPHAGE. f. m. Petit ver qui se trouve dans l'ardoise, & qui la ronge. Il est couvert d'une petite coquille fort tendre, de couleur cendrée & verdâtre. On apperçoit dans les couches de l'ardoise les traces de ce ver, qui se creuse un chemin dans la pierre pendant qu'elle est encore molle.

Ce mot vient de *λίθος*, pierre, & de *φαγω*, je mange.

LITHOPHOSPHORE. f. m. Terme d'Histoire Naturelle, par lequel quelques Naturalistes désignent une espèce de pierre calcaire, qui, après avoir été calcinée doucement dans le feu, devient phosphorique. *Voyez PHOSPHORE ET PIERRE DE BOLOGNE.*

LITHOPHYTE. f. m. C'est ainsi que les Naturalistes appellent certaines productions qui tiennent de la pierre & de la plante, & qu'à cause de cela ils nommoient encore *Pierres plantes*. Les *pierres plantes*, ou *lithophytes*, qui est un mot composé de *λίθος*, pierre, & *φυτον*, plante, ont beaucoup exercé les Philosophes. Les uns ont prétendu que c'étoient des pierres, & les ont rangées sous la classe des minéraux. Les autres qui les regardoient comme des plantes, les mettoient dans la classe des végétaux; & d'autres enfin qui les envisagent comme des espèces d'androgynes, ou hermaphrodites, leur ont donné une classe à part, comme participant de l'un & de l'autre; c'est pourquoi ils leur ont donné un nom composé de tous les deux, en les nommant *Lithophytes*, ou *Pierres-plantes*. *Lithophyton*, *lithophytum*. Il y a différentes espèces de *lithophyton*. Les espèces de *lithophyton* qui naissent dans la mer Méditerranée, semblent d'abord n'être que le squelette, ou la partie ligneuse des plantes mortes dans le fond de la mer, revêtue d'une espèce d'écorce tartareuse, ou limon durci qui les couvre entièrement. C'est là le sentiment de la plupart des curieux; mais l'on s'en défabusera facilement, si l'on jette les yeux sur ces belles espèces de *lithophyton* qui naissent dans la mer des Indes occidentales. Ces sortes de plantes sont composées de deux parties; l'une est ligneuse & solide, avec un petit trou dans le cœur, qui paroît avoir été destiné pour contenir quelque espèce de moëlle. Cette partie forme la tige & les branches du *lithophyton*: elle est cassante, mais quand on la met à la chandelle allumée, elle brûle & pur comme un morceau de corne, ou comme les plumes des oiseaux, ne laissant pas de cendres comme le bois, mais une espèce de charbon fort spongieux & fragile, de même que sont les plumes, ce qui me fait croire que cette partie contient assez de sel volatil. Elle est couverte d'une écorce molle, dont la tîsure est admirable dans certaines espèces. Dans celle que j'ai appelée *Lithophyton Americanum*, *maximum*, *pullum*, *tuberculis scorsum spectantibus obsitum*, elle est brune, épaisse d'une ligne & demie, doublée en dedans d'une membrane fort mince, qui forme un tuyau dans lequel le corps ligneux de cette plante est comme dans un éru. L'écorce est comme spongieuse, & craque sous la dent, comme si l'on mâchoit un ciment dans lequel il y eût beaucoup de sable, mais elle est constamment divisée dans son épaisseur.

LITHOSTROTOS. f. m. Ce mot qui se trouve dans l'Évangile de S. Jean, *c. XIX. v. 13*, est Grec, & signifie Pavé de pierre *λίθος*, pierre, & *στρότος*, pavé. *Lithostrotos*, *Lapidipavium*. C'étoit le lieu où Pilate rendoit la justice. Pilate les entendant parler de la sorte, amena Jésus dehors, & prit séance dans son tribunal, au lieu qu'on appelle en Grec *Lithostrotos*, & en Hébreu Gabbatha. **BOUHOUS.** Le P. Amelotte, la Version de Mons, &

M. Simon, retiennent aussi ce mot. Les Anciens appelloient ainsi, non pas simplement un pavé de pierre, mais un lieu pavé proprement de marbre, & quelquefois de marbre de différentes couleurs, & à différens compartimens. Voyez Plin, L. XXXVI, c. 25. Les Juifs avoient aussi cet usage, & la salle de leur Sanhédrin étoit ainsi pavée. Voyez Selden, De Synedr. Hebr. L. II, c. 15.

On dit aussi *Lithofroton*. M. Spon, dans ses *Recherches Curieuses de l'Antiquité, Dissert. II*, prétend que c'étoit des Mosaiques que les Grecs nommoient *Lithofrota*. Ils commencèrent à Rome sous Sylla, qui en fit faire un à Prénefte, dans le temple de la Fortune, environ 170 ans avant la venue de N. S. Le mot de *Lithofroton*, signifie seulement, dans la force du Grec, un pavé de pierres; mais ils entendoient par-là ces pavés faits de pierres jointes, & comme enchaînées dans le ciment, représentant différentes figures par la variété de leurs couleurs & par leur arrangement. SPON.

LITHOTOME. f. m. Espèce de bistouri avec lequel on fait à la vessie une ouverture propre à tirer la pierre. *Lithotomus*. Voy. la description de cet Instrument dans le Dict. de M. Col de Villars. *Lithotome* vient de λίθος, pierre, & de τομή, incision, du verbe τέμνω, j'incise, je coupe. Il seroit plus à propos d'appeler ce bistouri *cystotome*, de κύστις, vessie, parce que c'est elle qu'il coupe, & non pas la pierre, mais l'usage l'emporte.

LITHOTOMIE. f. f. Terme de Chirurgie. Opération par laquelle on tire la pierre de la vessie. *Lithotomia*. On a recours à la *Lithotomie* pour tirer les corps durs & étrangers qui sont dans la vessie. François Jollet, Chirurgien de Paris, fit imprimer en 1682. un Traité de *Lithotomie*. Il faudroit plutôt dire, *Cystotomie*, ou section de la vessie, parce que l'on ne coupe pas la pierre, mais la vessie.

LITHOTOMISTE. f. m. Terme de Chirurgie. Opérateur pour la pierre, Chirurgien qui fait l'opération de la taille, qui s'applique particulièrement à l'opération de la taille. *Lithotomus*, *Cystotomus*. Germain Collot, fameux *Lithotomiste*, est le premier des Chirurgiens François qui tenta l'opération de la taille au grand appareil, & en fit, avec succès, l'essai sur un Garde du Roi Louis XI. condamné à mort pour ses crimes, & malade de la pierre, auquel il sauva doublement la vie par cette opération. JOUR. DES SAV. 1714. p. 665. Severin Pineau, Chartrain, mort en 1619. Chirurgien du Roi, grand *Lithotomiste*, est Auteur de trois Dissertations Françaises, sur l'opération de la taille, & d'un Traité Latin sur les Signes de la Virginité. Id. p. 666. François Thévevin, Parisien, célèbre *Lithotomiste*, & Oculiste, Auteur de trois Traités; l'un sur les Opérations de Chirurgie; l'autre sur les tumeurs contre nature; & le troisième sur l'étymologie des termes Grecs, employés par les Médecins & les Chirurgiens, mourut en 1658.

Ces mots de *Lithotomie*, & *Lithotomiste*, viennent de λίθος, pierre; & τέμνω, je coupe: ce n'est pas que le *Lithotomiste* coupe la pierre dans l'opération de la *Lithotomie*, mais c'est qu'il fait une incision, une coupure, à dessein de tirer la pierre.

LITOXYLON. f. m. Mot purement Grec par lequel on désigne le bois pétrifié. Du Grec λίθος, pierre, & ξύλον, bois.

LITHQUO. Voyez LINLITHQUO.

LITHUANIE. Nom d'une partie des Etats du Roi de Pologne. *Lithuania*. Elle est bornée au sud par la Volhinie, & par la Russie Rouge; au couchant par la Haute-Pologne, par la Pologne, par la Prusse Ducale, & par la Samogitie; au nord par la Livonie & par la Moscovie, qui la confine aussi du côté du levant. La *Lithuanie* est d'une grande étendue. Elle peut avoir environ cent quatre-vingt lieues du couchant au levant, & cent dix du nord au sud. Elle est baignée par un grand nombre de rivières, dont les principales sont Niéper, la Dzwina, le Niémen & le Przipiec. Elle est pleine de

vastes campagnes, qui n'étoient autrefois que de grandes forêts, & qui sont maintenant assez peuplées & assez cultivées, à la réserve de quelques endroits qui sont pleins de marais & de lacs, & des frontières de la Moscovie, qui sont assez souvent dévolées par la guerre. Il n'y croît pas beaucoup de fruit, à cause de la froideur du climat; mais elle abonde en grains, en bestiaux, en cire, & en miel, dont les habitans font de l'hydromel, qui est leur breuvage le plus ordinaire. La *Lithuanie* a eu autrefois son Souverain particulier, qui portoit le nom de Grand Duc; de-là vient qu'elle est encore aujourd'hui appelée le Grand Duché. Jagellon, Grand-Duc de *Lithuanie*, fut appelé à la Couronne de Pologne, l'an 1386. aux conditions qu'il se feroit Chrétien, qu'il épouseroit la fille du dernier Roi de Pologne, & qu'il incorporeroit la *Lithuanie* à la Pologne. Cette dernière condition ne fut pourtant pleinement exécutée que sous Sigismond Auguste, l'an 1569. Cependant, quoique la *Lithuanie* ne fasse qu'un même corps de République avec les autres Etats du Roi de Pologne, & qu'il ne se puisse rien conduire dans les Diètes sans la participation, elle ne laisse pas de conserver ses loix, ses privilèges, ses grands Officiers, civils & militaires, & son armée particulière, & distinguée de celle de Pologne. Les Gentilshommes y sont de petits Rois, dont les Paysans sont les esclaves. On y suit la Religion Catholique, la Protestante & la Réformée: on y trouve aussi des Grecs Schismatiques, des Unitaires, & des Juifs.

On divise la *Lithuanie* en deux grandes parties. La *Lithuanie* propre, qui comprend les Palatinats de Wilna, de Troki & de Briescie. 2. La Russie Lithuanique, où sont les Palatinats de Novogrodeck, de Minsko, de Poloczko, de Virepsko, & de Mésilaw, sous lequel on comprend les territoires de Rohafow, de Rziezica. Tous ces Palatinats, ou territoires ont leurs capitales de même nom, outre lesquelles on distingue encore Braslaw & Grodno. La Samogitie est une dépendance de la *Lithuanie*; les Duchés de Smolensko & de Czrni-chow étoient autrefois; mais maintenant ils sont entre les mains des Moscovites. MATY.

Dans les Auteurs, ou Actes du XIII^e siècle, la *Lithuanie* est appelée *Lutavie*, & *Litheuvie* dans le pays. C'est vers l'an 1253. que le Pape Innocent IV. y érigea un Evêché.

LITHUANIEN, ENNE. f. m. & f. Nom de peuple. Habitans de la Lithuanie. *Lithuanus*, a. Les *Lithuaniens* ne demeurent unis avec les Polonois que par raison d'Etat. Les humeurs des *Lithuaniens* & des Polonois ne sont pas moins incompatibles, que celles des Hongrois & des Allemands, des Ecossois & des Anglois. Guaguin, dans la Sarmatie Européenne, dit que les *Lithuaniens* adoroient les vipères, & les serpens, & les prenoient pour des dieux.

LITHUANIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la Lithuanie. *Lithuanicus*, a. La Russie *Lithuanique*.

LITIÈRE. f. f. Sorte de voiture, ou corps de carosse suspendu sur des brancarts, & porté ordinairement par des mulets l'un devant, l'autre derrière. *Litica*, *straticulum*. La plus douce des voitures est celle de la *litière*. On ne peut aller dans les montagnes qu'en *litière*. Plin appelle une *litière* couverte, une *chambre de voyageur*. Les Romains s'en servoient ordinairement. Les *litières* des Romains étoient portées par des hommes; c'étoit des esclaves qu'ils employoient pour cela, comme on fait aujourd'hui en Asie pour porter les palanquins. Les *litières* des Romains, qui étoient faites pour être portées par quatre esclaves, s'appeloient *Tétraphore*, *tetraptorum*: celles qui étoient portées par six, se nommoient *hexaphore*, *hexaphorum*: & celles qui étoient portées par huit se nommoient *octaphore*, *octaptorum*. Tous ces différens noms de *litières* expriment le nombre des porteurs qu'il y avoit à chacune

Lucile le premier

Vengea l'humble vertu de la richesse altière,
Et l'honnête homme à pied du faquin en litière.

BOIL.

L'invention de la *litière* est venue des Rois de Bithynie, à ce que dit Cicéron, & un vieux Interprète de Juvénal. On s'en servoit dans les maladies par délicatesse, ainsi qu'il paroît par l'Épître VIII. de Sénèque. L'usage de la *litière* augmenta beaucoup à Rome sous Tibère. Les esclaves même se firent porter en *litières*, mais ils n'étoient portés que par deux hommes; au lieu que les autres l'étoient par un plus grand nombre, & avoient quelquefois jusqu'à huit porteurs. C'est ainsi qu'à la Chine on a plus ou moins de porteurs à son palanquin, selon le rang que l'on tient. On portoit aussi quelquefois les morts au bucher dans les *litières*. Voy. sur cela Denis d'Halicarnasse, *L. IV.* où il parle de Lucrèce; Cornélius Népos, dans la vie d'Atticus; Servius Sulpitius, dans les Épîtres familières de Cicéron, *L. IV, Ep. 12.* & Kirckman, *De funebris Roman. L. I, c. 4,* & *L. II, c. 9.*

Du Cange dérive ce mot de *lecteria*, ou de *litteria*, qu'on a dit dans la basse Latinité en la même signification, parce qu'elle sert de lit aux bestiaux. D'autres disent qu'il vient de *lectus*, lit; par ce qu'il y avoit dans la *litière* un coussin, & un matelas, comme à un lit. Cette étymologie est la vraie.

LITIÈRE, est aussi de la paille, ou vieux fourrage, qu'on met sous les chevaux, & autres bestiaux, pour se coucher dessus. *Stramentum*, *stramen*, *substramen*. Les pailles fourragées par les moutons leur servent après de *litières*. On dit d'un cheval qui est mal nourri, qu'il ronge sa *litière*.

On dit figurément d'un homme malade au lit, qu'il est sur la *litière*. Expression familière. Et proverbialement, qu'il fait *litière* d'une chose, pour dire, qu'il la prodigue comme une chose dont il ne se soucie point. Faire *litière* d'argent.

On appelle aussi *litière*, les crottes de ver à soie.

LITIGANT, ANTE. adj. Qui plaide, qui conteste en Justice. *Contendens*. Il y a trois parties *litigantes* en cette instance. Ce terme n'est que de Palais.

LITIGE. s. m. Procès, contestation en Justice. *Lis*, *dissidium*, *controversia*. Il n'y a point de sûreté à prêter à ceux dont le bien est en *litige*, qui est embrouillé, contesté, ou faisi.

Ce mot est plus usité dans les matières bénéficiales, & pour exprimer la contestation qui est pendante entre deux contendans pour raison du même bénéfice. Si l'un des deux vient à mourir pendant la *litige*, la possession est adjugée à l'autre. Un Bénéfice en *litige* est vacant en Régale, parce qu'il n'est pas rempli de droit & de fait; mais pour donner ouverture au droit du Roi, il faut que le *litige* soit formé entre deux Patrons, & non pas entre deux présentés par le même Patron. Par le Droit Civil, une simple interpellation Judiciaire suffit pour mettre une chose en *litige*; mais en matière bénéficiale, le *litige* ne donne pas ouverture à la Régale, à moins qu'il n'y ait contestation en cause. On examine aussi si le *litige* n'est pas une vexation manifeste, ou si le Régaliste n'en a pas été lui-même l'instigateur. C'est pourquoi, par la Déclaration du Roi de 1673. il faut que la contestation soit formée six mois avant le décès de l'Évêque, pour donner ouverture à la Régale. FLEURY. Il faut que le *litige* soit sincère, & qu'il y forme un doute raisonnable; car s'il étoit manifestement mal fondé, il ne seroit point vaquer le bénéfice en Régale. DE LAUNAI.

Ce mot vient de *litigare*, qui signifie, être en procès.

DROIT DE LITIGE. Il en est parlé dans la Coutume de Normandie; c'est un droit que le Roi a de nommer aux bénéfices dont le patronage est contentieux entre

Tome V.

deux patrons, de crainte qu'ils ne prennent les armes pour terminer leur différend, *ne veniant ad arma*. **LITIGIEUX**, EUSE. adj. Contentieux; qui est contesté en Justice, sujet à discussion. *Litigiosus*, *contentiosus*. Ceux qui achètent les droits *litigieux*, sont odieux en Justice. Il est défendu aux Procureurs & aux Avocats de stipuler une quote part dans les biens *litigieux* de leurs cliens.

La Justice pesant ce droit litigieux,
Demande l'huître, l'ouvre, & l'avale à leurs yeux.

DESPRÉAUX.

Vente ou achat de droits *litigieux*. *Pactum de quota litis*. C'est une convention par laquelle un créancier d'une somme difficile à recouvrer, gratifie quelqu'un d'une partie de la dette, au cas de recouvrement. Ce pacte est prohibé par rapport aux Juges, Avocats, Procureurs & Solliciteurs, mais non pas quand il est fait avec une personne qui ne fait que l'office d'ami.

Ce terme est quelquefois employé dans des matières étrangères au Palais, & peut s'appliquer en général dans les Sciences aux points qui souffrent quelque difficulté, & sur lesquels on n'est point d'accord. Dans les Mathématiques il y a des points *litigieux*, & qui ne sont pas encore démontrés. JOURN. DE TRÈV.

LITISPENDANCE. s. f. Terme de Jurisprudence. Temps durant lequel un procès est pendant & indécis. *Lis quæ est adhuc sub judice*. Il ne faut rien innover dans les lieux contentieux durant la *litispendance*. Si durant la *litispendance* en un Tribunal, on est assigné en un autre pour le même fait, il y a conflit de Jurisdiction. On adjuge des provisions alimentaires durant la *litispendance*.

Du Cange dérive ces mots de *lis*, qu'il dit avoir signifié autrefois *guerre & combat*. On a dit *litigare*, pour dire, *faire la guerre*. Il vient de *lis*, *litis*, procès, & *pendere*, pendre, n'être point encore terminé. *Adhuc sub judice lis est*.

LITOMANTIE. s. f. Terme formé du Grec *λιτος*, qui rend un son clair, *μαντις*, divination. Espèce de divination qui consistoit à pousser les uns contre les autres plusieurs anneaux, dont le son plus ou moins clair & aigu, formoit, dit-on, des présages bons ou mauvais pour l'avenir.

LITOMIERSC. Voyez LÉTOMÉRITZ.

LITORNE. s. f. Espèce de Grive. *Turdus pilaris*. La *Litorne* est plus petite que la grive, & elle approche de la taille du merle; elle a le bec jaunâtre, un peu noir à l'extrémité, & jaune par dedans, aussi bien que sa langue, mais d'un jaune plus clair & plus lavé que le merle; son cou est cendré par devant, ainsi que sa tête; ils sont néanmoins marqués de taches noires; son dos est roussâtre, un peu obscur, & noirâtre par le milieu des plumes; proche du croupion, on lui voit des plumes cendrées; les penes de sa queue sont noires; le dessus de son cou & sa poitrine sont diversifiés; car sur les plumes qui sont jaunâtres, il y a des taches noires; le dedans des ailes est blanc, & les côtés d'entre les ailes par dessous sont blanchâtres à l'extrémité des plumes, & distingués, & divisés par des lignes roussâtres: par le dedans, la noirceur s'étend davantage; les plumes du ventre sont blanches; les doigts de ses pieds & ses ongles sont noirâtres; les six premières penes des ailes sont noires, & les autres sont d'un roux tirant sur le tanné, ainsi que celles du dos, principalement les petites & les courtes: il est difficile de faire la distinction du mâle de la femelle des oiseaux de cette espèce. Ce genre de grive se plaît à manger des fruits & des grappes, particulièrement des grains de genièvre. On dit qu'en Angleterre on n'en voit point en été, mais qu'en hiver il y en a une très-grande quantité.

Il ya une espèce de *Litorne*, appelée par les Italiens *Castriga palombina*. Cet oiseau chante deux mois de l'année, savoir en Juillet & Août. Il n'est pas

Cccc ij

bon à tenir en cage, parce qu'il a plus de rapport & de ressemblance avec les oiseaux de rapine, qu'avec ceux de volière, à cause de son bec qui est crochu, & de ses ongles qui sont aigus. Il ne vit pas néanmoins de carnage, car il ne mange que des fanelles & autres graines semblables. Ceux qui en veulent nourrir en cage, les doivent prendre niais, & les élever avec du cœur comme les rossignols. Il est très bon à manger, & sa chair est très-délicate. On les prend avec la rejettoire comme les grives, ou avec le trébuchet.

LITOTE. f. f. Figure de Rhétorique, qu'on appelle aussi Diminution, ou exténuation. Elle est opposée à l'Hyperbole; & consiste à se servir, par modestie ou par égard, d'une expression foible, pour réveiller ou faire naître l'idée du plus. Quand Chimène dit à Rodrigue, *Va, je ne te hais point*, elle fait entendre qu'elle aime beaucoup. Quand on dit de quelqu'un qu'il n'est pas un sot, on voit assez que ces mots font entendre beaucoup plus qu'ils ne signifient dans leur sens propre.

LITRE. f. f. Ceinture funèbre. C'est un droit honorifique qu'ont les Seigneurs-Patrons Fondateurs, ou les Seigneurs Hauts-Justiciers dans les Églises qu'ils ont fondées, ou qui sont de leur Seigneurie. *Zona tessèraria funebris*. Il consiste à faire peindre les Écuillons de leurs armes sur une bande noire, en forme d'un lé de velours, autour de l'Église, tant par dedans que par dehors. Le droit de *litre* est des premiers droits honorifiques. Il est difficile de déterminer précisément le temps auquel on commença de souffrir des *littres*, ou ceintures de deuil dans les Églises. M. de Laurière croit que l'usage des *littres* n'est pas fort ancien, & qu'il ne s'est établi que depuis que les armoiries ont été héréditaires dans les familles: car lorsqu'elles étoient personnelles, & qu'elles ne servoient qu'à distinguer les Chevaliers dans les tournois, il eût été inutile aux familles de les mettre dans les Églises pour se faire connoître, & donner une marque de leurs droits à laquelle on n'eût pu les reconnoître.

Ce mot de *litre*, selon Ménage vient de *lithra*, qui signifie en Grec une couronne, qui est imitée par ce lé de velours, ou de peinture, qui environne l'Église; ou de *listra*, qui signifie une bande d'étoffe longue & étroite: & il réfute, avec raison, l'opinion de Maréchal, qui, en son Traité des droits honorifiques, le fait venir de *litura*. Papias le dérive aussi de *litura*, *sic dicta, quòd liniendo terratur*. D'autres croient que ce mot *litura* marque qu'on ne les met autour des Églises, ou d'une Chapelle, que pour effacer les larmes, & servir de consolation aux vivans, par le souvenir du mérite du mort, dont on y représente les armes. De Roie en a traité savamment. Il fait venir *litre* de *liste*, qui signifie une ligne. Quelquefois on met double *litre*. En la Coutume de Tours, le Seigneur Châtelain a droit de *litre*, tant dedans que dehors, dans les Églises de sa Châtellenie, à moins que son Vassal n'en fût Fondateur; mais si cette Église est la principale Paroisse de sa Châtellenie, le Fondateur n'aura droit que de mettre des *littres* en dedans, & le Châtelain en dehors.

On double les *littres* pour les Seigneurs *Titrés*, ou qui ont quelque grande dignité; Duc, Maréchal de France, Prince, Connétable, l'une pour le sief, & l'autre pour la dignité. On en met trois pour les Souverains, pour marquer par la troisième leur droit de Souveraineté. MÉNEST. *Decorat. Funeb.*

Le Fondateur est préféré dans les droits honorifiques au Seigneur Châtelain & Haut-Justicier; ainsi il doit avoir *litre* tant en dedans qu'en dehors avant eux, & ils ne peuvent faire mettre de *litre* qu'au dessous de celle du Patron, à moins que le Seigneur Haut-Justicier, en permettant de bâtir une Église ne se soit expressément réservé les honneurs dans l'Église.

Ce droit est personnel & inhérent à la famille du Fondateur, & ne passe point *cum universitate fundi*

en la personne de l'Acquéreur du fonds. Ainsi ceux qui ont acquis Justice du Roi par engagement, ne peuvent mettre leurs armoiries dans les Églises qui se trouvent dans lesdites Justices.

LITRON. f. m. Petite mesure ronde de choses sèches, comme graines, pois, sel, farine, &c. *Modii decima sexta pars*. Il contient la seizième partie d'un boisseau de Paris. Un *litron* de sel, de fèves. Un *litron* de châtaignes. Par la dernière Ordonnance de 1669. le *litron* de Paris doit être haut de trois pouces & demi, sur trois pouces dix lignes de large.

On dit aussi demi-*litron*. Borel le dérive du Grec *ἡμιλίτρον*, *demi-livre*. Le demi-*litron*, la plus petite de nos mesures manuelles, doit avoir deux pouces dix lignes de haut, sur trois pouces une ligne de diamètre; le *litron* trois pouces & demi de haut, sur trois pouces dix lignes de diamètre. DE LA MARE, *Tr. de Police*, L. V, T. VIII, c. 3, P. 749.

LITTÉRAIRE. adj. m. & f. Qui appartient aux Lettres, ou aux Sciences. *Litterarius, a. Ad litteras scientiasque pertinens*. Ce mot est nouveau, mais il est établi. On dit que c'est le P. Bouhours qui fit ce mot lorsqu'il donna le titre de nouvelles *littéraires* au dernier article des Mémoires de Trévoux, qui contient ce qu'il y a de nouveau dans les Lettres & dans les Sciences.

Un Journal Latin, qui s'est fait dans le Nord d'Allemagne depuis 1698. jusqu'en 1708. s'intituloit *Nova Litteraria Maris Baltici*. Nouvelles *Littéraires* de la mer Baltique. Le Journal *Littéraire* commença à la Haye en 1713. Mémoire *Littéraire*. En fait de disputes *Littéraires*, on ne se chagrime guère de ce qui n'offre point de véritables difficultés. P. SOUCIET. Le monde *Littéraire*, c'est-à-dire, les Savans; ceux qui cultivent les Belles-Lettres. Ce paradoxe révolta le monde *littéraire*. M. Babin, à son entrée dans le monde *littéraire*, étoit fort prévenu contre la Philosophie de Descartes, alors nouvelle. *Anonyme dans les Mém. de Trév.* On dit dans le même sens; Carrière *littéraire*. On dit aussi: une remarque purement *littéraire*. Ne pourroit-on pas faire à l'Auteur un procès, mais de pure critique *littéraire*? *Mem. de Trév.* La gent *littéraire* prend aisément feu. La gent *littéraire* n'est pas toujours des plus traitables.

LITTÉRAL. ALE. adj. Qui est suivant la Lettre, qu'on prend au pied de la lettre. *Litteralis*. L'Écriture a un sens *littéral*, un autre mystique. Cette loi, ce passage, sont précis dans leur sens *littéral* pour cette décision. Les Anthropomorphites gagneront leur cause, si l'on refuse toute composition sur le sens formel & *littéral* de l'Écriture. On distingue dans l'Écriture deux sortes de sens; un sens *littéral* historique, qui résulte de la force des termes dont les Auteurs Sacrés se sont servis; & un sens mystique, spirituel & figuré, qui est caché sous l'écorce du sens *littéral* qui résulte de la force naturelle des termes. Voyez SENS, & MYSTIQUE.

Le sens *littéral* se foudivise en sens propre & en sens métaphorique. Le *littéral* propre est celui qui résulte de la force naturelle des termes, & qui conserve aux expressions leur signification grammaticale.

Le *littéral* métaphorique est celui qui résulte des termes, non pas pris dans leur signification naturelle & grammaticale; mais selon ce qu'ils représentent & ce qu'ils figurent dans l'intention de ceux qui s'en servent. C'est ainsi que J. C. est nommé *Agneau*, parce qu'il a toute la douceur d'un agneau.

LITTÉRAL. Il se dit aussi en parlant de la langue Grecque telle qu'elle est dans les Auteurs anciens, par opposition à la langue Grecque, telle qu'on la parle dans la Grèce & dans les Îles de l'Archipel. Il se dit aussi de la langue Arabe dans le même sens. Le Grec *littéral* est fort différent du Grec vulgaire. Il fait bien l'Arabe *littéral*, mais il n'entend pas le vulgaire.

On dit dans la conversation, qu'un homme est

trop *littéral*, pour dire, qu'il prend trop les choses au pied de la lettre. Ac. Fr.

LITTÉRAL, se dit en Arithmétique & en Géométrie, des nombres & des grandeurs que l'on exprime par des lettres. On peut exprimer une grandeur quelconque par une lettre de l'alphabet, par exemple, on peut représenter une ligne droite donnée quelconque par la lettre *a*; on peut exprimer une autre ligne droite différente par *b*. On peut de même exprimer un nombre quelconque donné par la lettre *a*, & un autre nombre par *b*. Il en est de même de toute autre grandeur. REYNEAU. Dans les problèmes on représente les grandeurs connues par les premières lettres de l'alphabet, *a, b, c, d*, &c. & les grandeurs inconnues que l'on cherche par les dernières, *z, y, x*, &c. Id. On nomme les grandeurs ainsi exprimées, *littérales* & encore algébriques. Id. Addition *littérale*, soustraction *littérale*, &c. LANGY. Nombres *littéraux*. Nombres complexes *littéraux*. Id. Puissances *littérales*. Id. Calcul *littéral*, ou algébrique, où l'on emploie des lettres, par opposition au calcul numérique, où l'on n'emploie que des chiffres.

LITTÉRALEMENT, adv. Dans le sens littéral. *Secundum sensum litteralem*. Il faut entendre *littéralement*, autant qu'on peut, tous les textes de la Bible, des Loix, des Canons, & autres livres qui sont autorité, si on ne voit quelque contradiction, ou autres raisons au contraire.

LITTÉRALITÉ. Il est une sorte de *littéralité* qu'il seroit injuste d'exiger toujours irrémisiblement d'un Auteur hors des ouvrages dogmatiques. Le P. LALLEMAND. Mot inusité.

LITTÉRATEUR. f. m. Du Latin *Litterator*. Homme de Belles-Lettres, d'érudition, qui explique, qui commente les Auteurs; qui est versé dans la littérature, dans la connoissance des Belles-Lettres, & des matières qui y ont rapport. *Litteratus, eruditus*. &c. Les doctes Commentaires de M. Burmann, sur plusieurs anciens Auteurs, l'ont mis sur le pied d'un des plus grands *Littérateurs* qui aient paru; genre de mérite peu connu dans ce siècle-ci, & sur-tout en France, où il n'y a qu'un petit nombre de personnes qui se mettent en peine d'éclaircir les endroits obscurs dans les Auteurs de l'Antiquité. . . . *Le Pour & Contre*. Tous les *Littérateurs* ne sont pas du mérite de ces deux Savans Grævius & Gronovius. Nos *Littérateurs* polis, dit un Anglois, sont en si petit nombre, que si l'on en retranchoit M. Addison, je ne sai quel autre nom je pourrois choisir pour faire face. Id.

Dans le Chapitre des idées, M. Wolff observe judicieusement qu'il seroit superflu, & même souvent impossible, de faire l'analyse des idées claires & distinctes jusqu'à en venir à des idées, qui à cause de leur simplicité n'admettent plus aucune décomposition. On peut être content, ajoute-t-il, lorsqu'on a suffisamment analysé une idée pour atteindre le but qu'on s'est proposé. Il seroit à souhaiter que nos prétendus Métaphysiciens *Littérateurs*, se conformassent à cette judicieuse maxime: on les voit se morfondre pour développer les choses les plus claires, qui deviennent obscures à force de les discuter, & de leur donner un air subtil & fin. *Obs. sur les Ecrits modernes, tom. 12, p. 88, 89*. Que peut-on espérer de la plupart de ceux qui se font principalement appliqués à l'Histoire Littéraire? Ils sont étrangers dans le pays des Sciences. Quelques faits personnels, un Catalogue d'Ouvrages, voilà où se terminent les grandes recherches de ces *Littérateurs*. N'avons-nous pas eu depuis peu l'Histoire d'un Philosophe célèbre (Gassendi), où l'on ne trouve ni ses opinions, ni ses découvertes? L'Auteur me parle de ses voyages, de ses disputes, de ses parens, sans me représenter le Philosophe, 93, p. 94.

J'ai expliqué le mot de *Littérateur*, selon le sens qu'on lui donne aujourd'hui. Il en avoit un différent chez les Anciens, si nous en croyons M. Rol-

lin, T. XI, Part. 2, p. 579. de son Histoire ancienne. « On ne confondoit pas, dit-il, les Grammairiens appelés aussi Philologues, avec les Grammatistes ou *Littérateurs* dont l'unique emploi étoit d'enseigner aux enfans les premiers Elémens de la langue Greque ou Latine. Ces derniers ne jouissoient pas des immunités & des autres privilèges accordés par les Empereurs aux Grammairiens ». Voyez. GRAMMAIRIEN, GRAMMATISTE.

LITTÉRATURE. f. f. Érudition, connoissance profonde des Belles-Lettres & des matières qui y ont rapport. *Litteratura, eruditio*. Scaliger, Lipse, & autres Critiques modernes, étoient des gens de grande *littérature*, d'une érudition surprenante. J'ai à défendre le patrimoine des Savans, & la gloire de toute la *littérature*.

On a commencé au milieu de l'an 1702. à faire à Paris des essais de *littérature*. C'est une espèce de Journal des Savans, allé différent de tous les autres. Cet Ouvrage tomba peu après avoir commencé.

LITTÉRATURE, ÉRUDITION, SAVOIR, SCIENCE, DOCTRINE, synonymes. Il y a, dit M. l'Abbé Girard, entre les quatre premières de ces qualités un ordre de gradation & de sublimité d'objet, suivant le rang où elles sont ici placées. La *littérature* désigne simplement les connoissances qu'on acquiert par les études ordinaires du Collège; car ce mot n'est pas pris ici dans le sens où il sert à dénommer l'occupation de l'étude, & les ouvrages qu'elle produit. L'*érudition* annonce des connoissances plus recherchées, mais dans l'ordre seulement des Belles-Lettres. Voyez les autres mots. La *littérature* fait les gens lettrés. L'*érudition* fait les gens de Lettres. Le *savoir* fait les Doctes. La *science* fait les Savans. La *doctrine* fait les gens instruits. Il y a eu un temps où la Noblesse se piquoit de n'avoir pas même les élémens de *littérature*. Le goût de l'*érudition* fournit des amusemens infinis à une vie tranquille & retirée.

LITTEBOBOURG, LITTEBURG. Nom d'un bourg d'Angleterre, situé sur la rivière de Trent, dans le Comté de Nottingham, aux confins de celui de Lincoln, environ à quatre lieues de la ville de ce nom, vers le couchant. *Litteburgum*. On prend ce bourg pour l'ancienne *Angelocum*, ou *Seglocum*, petite ville des Coritains. MATY.

LITTOUISSEL, LEUTOMYSSEL. Nom d'un bourg de la Bohême. *Littomesum*. Il est aux confins de la Moravie, dans le cercle de Chrudin, à sept ou huit lieues de la ville de ce nom, vers le levant. MATY.

LITUE. Quelques Auteurs se servent de ce nom pour exprimer ce que les Latins appelloient *lituus*: c'étoit un instrument de guerre dont on jouoit à-peu-près comme on joue de la trompette aujourd'hui. Voyez ci-dessous LITUUS.

LITURE. f. f. Rature. Montagne, *Liv. I. de ses Essais*, un peu avant la fin du Chap. 39. dit qu'il a accoutumé les Grands qui le connoissent, à supporter dans ses Lettres des *litures* & des traçures, c'est à dire, des ratures & des effaçures, selon M. Côté, qui observe que *litures* & traçures sont de vieux mots qu'il n'a pu trouver dans le Dictionnaire de Cotgrave, & que le premier vient du Latin *litura*, dont Horace s'est servi dans le même sens, *L. II, Epist. I, v. 167*. où, parlant du Poëte Romain, il dit qu'il a honte d'effacer. *Sed turpem putat in scriptis, metuitque lituram*.

LITURGIE. f. f. Ce mot signifie en général toutes les cérémonies qui concernent le Service & l'Office divin. Dans une signification plus particulière, il signifie les cérémonies de la Messe. *Liturgia*. Il y a différentes *Liturgies*; la *Liturgie* Greque & Latine. Les anciennes *Liturgies*. Le Cardinal Bona a écrit deux Livres de *Liturgies*. Tous ceux qui ont écrit des *Liturgies*, demeurent d'accord que le Service public se faisoit dans les premiers siècles sans beaucoup de cérémonies, & qu'on n'y récitoit qu'un petit nombre d'Oraisons; mais peu à peu l'on y

a ajouté quelques prières, & quelques cérémonies extérieures, pour rendre le sacrifice plus vénérable au peuple. Enfin, les Eglises ont réglé & mis par écrit la manière de le célébrer, & c'est ce qu'on appelle *Liturgie*. Du PIN. Les *Liturgies* ont été différentes, selon les différens pays. On dit la *Liturgie* de Saint Chrysostôme; la *Liturgie* de Saint Pierre; la *Liturgie* de Saint Jacques; la *Liturgie* de Saint Basile; la *Liturgie* Arménienne; elle a été imprimée à Rome en Arménien, & en Latin. La *Liturgie* des Maronites; la *Liturgie* des Coptes. Il y a aussi la *Liturgie* Romaine; la *Liturgie* Gallicane; la *Liturgie* Ambrosienne, ou l'Office Ambrosien, pour l'Eglise de Milan. L'Espagne & l'Afrique avoient aussi leurs *Liturgies* particulières. On les nommoit Oidre. L'Ordre Romain nous apprend quelle étoit la *Liturgie* Romaine. La *Liturgie* Gallicane. Voyez au mot GALLICANE. Voyez aussi les preuves de la présence réelle de JÉSUS-CHRIST en l'Eucharistie, par les *Liturgies*, dans le *Traité de l'Eucharistie* de M. Pétilion, *Secl. V, n. 5.*

Ce mot vient du Grec *λειτουργία*, qui signifie, *service, ministère public* *λεϊτος*, *publicus*, & *οπος*, *opus*.

Ce mot est aussi en usage parmi les Protestans, pour signifier la manière de célébrer plusieurs choses qui appartiennent au Service public. La *Liturgie* du Baptême, la *Liturgie* du Mariage, &c.

LITURGISTE. f. m. C'est le nom qu'on donne à ceux qui ont recueilli les différentes manières de célébrer l'Office divin dans chaque temps, chaque pays & chaque Eglise. Tels que le Cardinal Bona, Guillaume Durand, Pierre le Chantre, Jean Granelas & autres. Voyez RUBRICAIRES & RITUALISTE.

LITVUS. f. m. Terme de Médailleur. Il est purement Latin. C'étoit le bâton des Augures fait en forme de croûte. On voit souvent des *Litvius* sur les médailles, avec les autres instrumens Pontificaux. Aulu Gelle, *L. V, c. 8.* dit que le *Litvius* étoit plus gros à l'endroit où il étoit recourbé, qu'ailleurs. Les Romains donnoient aussi le nom de *Litvius* à un instrument de guerre, à l'usage de la Cavalerie, dont on sonnoit comme on sonne aujourd'hui de la trompette, & qui donnoit un son aigu.

On prétend que ce mot vient de *λεϊτος*, mot Grec, qui signifie ce qui fait un son clair & aigu, parce que ce bâton augural avoit ce son. Quelques-uns disent *Litue*, & habillent ce mot à la Françoisse.

L I V

LIVADIA. ou LIVADIE. Le Lac de LIVADIA. *Livadia Lacus*, anciennement *Copais*. Ce Lac qui prend aujourd'hui son nom de la ville de *Livadie*, en est éloigné de deux ou trois lieues, vers le levant. Il est à une lieue du Lac de Stivo, ou de Thébes, qu'il a au levant, & avec lequel on ne doit pas le confondre. Il se forme par la rivière de Céphiso, & par plusieurs autres, & n'a point de décharge sensible, aussi il s'enfle quelquefois considérablement.

LIVADIE. Nom d'une province de Grèce, nommée anciennement *Achaïe*, ou *Hellade*. *Livadia, Hellas*. Elle est bornée au nord par l'Épire, par la Thessalie, & par le Golfe de Négrepont; l'Archipel la baigne au levant; la mer Ionienne au couchant, & les Golfes de Lépante & d'Égime avec l'Isthme de Corinthe qui la sépare de la Morée du côté du midi. On divise cette Province en quatre contrées, qui se suivent en cet ordre du couchant au levant: 1°. Le Despotat, ou la petite Grèce. 2°. La *Livadie* propre. 3°. La *Stranulipe*. 4°. Le Duché d'Athènes. Ses villes principales sont Lépante, *Livadie*, qui donne son nom au pays, Thébes, Mégare & Athènes.

LIVADIE, est aussi le nom de la ville capitale de la *Livadie*, en Grèce. *Levadia*, anciennement *Libadia*, *Lebadea*. Elle est grande, bien peuplée de

Chrétiens, de Turcs, & de quelques Juifs, & située dans les terres, à cinq lieues des ruines de Delphes, vers le levant méridional, à trois du Golfe de Salone, & environ autant du Lac de *Livadie*. Cette ville, célèbre anciennement par l'Antre de Trophonius, est défendue par une vieille forteresse, & a une fontaine, qui, à une portée de flèche de sa source, est allez grande pour faire tourner vingt moulins. MATY.

LIVADOSTA. Nom d'une ville de la *Livadie*. *Livadosta*. Elle est sur le Golfe de Lépante, dans l'Isthme de Corinthe, au nord de la ville de ce nom. Elle est Épiscopale, suffragante d'Athènes. Baudrand la prend pour l'ancienne *Page*, ou *Pega*, ville de la Mégaride; mais Sanfon & de Wit, dans leurs Cartes de la Morée, distinguent ces deux villes, & mettent cette dernière à quelques lieues de la première, vers le nord. MATY.

LIVANE. f. f. C'est un nom que l'on donne au Péllican. Voyez ce mot.

LIVARDÉ. f. f. En termes de Corderie. Corde d'étonpes autour de laquelle on tortille le fil pour lui faire perdre le tortillement & le rendre plus uni.

LIUCHEU. Nom d'une ville de la Chine. *Liucheum*. C'est la cinquième des grandes villes de la Province de Suchnen, son territoire abonde en pierres d'azur. *Ambass. des Hollandois à la Chine, P. I. p. 255.*

LIVE. f. m. Nom d'homme. *Livius*. De tous les Latins qui ont porté le nom de *Livius*, il n'y a que l'Historien Tite Live, qu'il faille appeler *Live* en notre Langue. Tite-Live étoit de Padoue. Il a écrit une Histoire Romaine très estimée. L'Empereur Caligula le trouvoit trop long: Pollion lui reprochoit la *Patavinité*; mais on ne fait pas trop ce que c'étoit que ce défaut. Les Harangues de Tite-Live sont admirables. Quintilien conseille aux jeunes gens qui aspirent à l'éloquence, de les lire comme les discours d'un excellent imitateur de Cicéron. Il y a beaucoup d'endroits perdus, ou de lacunes, dans Tite-Live. On dit qu'il est entier dans le Serail de Constantinople; mais personne n'a jamais pu obtenir à quelque prix que ce fût la permission de vérifier ce fait.

LIVÊCHE. f. f. Plante qui pousse une tige à la hauteur d'un homme. *Ligusticum*. Ses feuilles sont grandes, amples, étendues en ailes, divisées en plusieurs parties. Ses sommités sont chargées de grandes ombelles garnies de petites fleurs à cinq feuilles blanches disposées en rose. Ses semences sont plus longues & plus grosses que celles du fenouil, cannelées profondément, bordées d'un filet délié & tranchant par le bout, d'une odeur qui n'est point agréable. Sa racine est longue, ridée, blanche, odorante. La racine & la semence de la *Livêche* fortifient l'estomac; elles résistent au venin; elles excitent l'urine. En Latin *Ligusticum quod seseli officinarum*. C. BAUHIN, *Pin. 162.* Il y a plusieurs autres espèces de *Livêche*.

LIVENZA. C'est une rivière de l'État de Venise, en Italie. *Liquentia*. Elle coule dans les confins de la Marche Trévifane, & du Frioul, & après avoir reçu le Céline, elle se décharge dans le Golfe de Venise, entre l'embouchure de la Piava, & la petite ville de Caorli. MATY.

LIVERDUN. Petite ville de la Lorraine, située sur une montagne, près de la Moselle, à quatre lieues au-dessous de Toul. *Liberdunum*. MATY.

LIVERSAI, ou S. JEAN DE LIVERSAI. Bourg de France au pays d'Aunis, Diocèse de la Rochelle.

LIVET. adj. m. Terme de Billard. On appelle *livet*, celui qui joue le dernier. *Postremus*.

LIVET. Bourg de France dans le Maine. Il y en a deux qui sont l'un & l'autre dans l'Élection & au Diocèse du Mans. Pour les distinguer, on appelle l'un *Livet* en Charnie, & l'autre *Livet* en Sounois.

LIVIA. *Livia, Julia, Libyca*. C'étoit autrefois une ville considérable, forte, Épiscopale, & capitale du

Comté de Cerdagne, en Catalogne. Ce n'est maintenant qu'un bourg tout ouvert, situé sur la Sègre, à une lieue au dessus de Puicerda MATY.

LIVIADE. Nom d'une ville de la Palestine. *Livias*. Elle fut bâtie par le Tétrarque Philippe en l'honneur de Livie, femme d'Auguste, dont il lui donna le nom. Elle étoit au delà du Lac Asphaltite.

LIVIDE. adj. d. t. g. Épithète par laquelle on désigne ce qui est de couleur plombée, tirant sur le noir. Teint *livide*. Visage *livide*. Mais ce mot est particulièrement usité pour marquer la couleur bleue & noirâtre de la peau, occasionnée par une contusion ou par quelque tumeur. *Livens*, *lividus*. Un visage *livide*, de couleur plombée, est un signe d'indisposition. Les meurtrissures rendent la peau *livide*. Quand la chair tend à la gangrene, elle paroît toute *livide*, elle devient bleue & noirâtre par l'épanchement du sang hors les petites veines sur la superficie.

Il vient du Latin *lividus*.

LIVIDITÉ. f. f. Etat de ce qui est livide. Voyez ce mot. *Livedo*, *livor*. La *lividité* de la peau. Il y avoit inflammation avec *lividité*. VERDIER. La *lividité* du visage marque la mauvaise fanté.

LIVIE, ou LIVIUS, LIVIA. f. m. & f. Nom d'une famille Romaine. *Livius*, *Livia*. Le premier des Poètes Latins que nous connoissons, est *Livius Andronicus*, dont il ne nous reste que quelques fragmens. Il étoit affranchi de *Livius Salinator*, qui lui donna la liberté à cause de son esprit. C'est le premier qui ait fait jouer une Comédie à Rome, sous le Consulat de C. Claudius, & de M. Tuditanus, l'an 513 de Rome. *Livia Drusilla* fut femme d'Auguste, qui l'aima tendrement jusqu'à la mort, & dont il adopta le fils, qui fut Tibère son successeur.

On peut dire *Livie*, tant au masculin qu'au féminin, mais sur tout au féminin. Voyez encore LIVE. *Livie* fut mise au nombre des dieux par l'Empereur Claude son petit-fils. Tibère son fils n'avoit point voulu lui décerner les honneurs divins. Vossius, de *Idolol.* L. I. c. 12. *Livie*, femme d'Auguste, fut adoptée par son mari, c'est la raison pour laquelle elle prit le nom de Julie. *Id. Ib.*

LIVIE, ou LIVIA. Terme de Fleuriste. Nom d'une Tulipe qui a de fort jolis panaches violets, sur du blanc. MORIN.

LIVIÈRE. Nom d'une petite contrée voisine de Narbonne, en Languedoc. *Liguria*, *Livoria*. Hadr. Valois, *Not. Gall.* p. 278.

LIVONIE. Nom d'une Province du Royaume de Suède. *Livonia*. Elle est bornée au levant par la Moscovie, & par l'Ingrie; le Golfe de Finlande la baigne au nord, & celui de Riga au couchant; la rivière de Dzwina la sépare au sud du Duché de Curlande. Ce pays peut avoir environ soixante lieues de long, & autant de large; il est fertile en pâturages, & sur-tout en grains, que les Suédois & les Hollandois y vont acheter. On la divise en deux grandes contrées, l'Estonie qui est au nord, & la Lettonie au midi. Ses villes principales sont Riga, Rével, Narva, Derpt, Pernaw, &c. La *Livonie* qui comptoit autrefois la Curlande, a été habitée par des peuples Barbares & Idolâtres, jusques vers la fin du XII^e. siècle. Les Allemans, pour les subjuguier, & pour les convertir, formèrent l'Ordre des Porte Glaives, qui furent ensuite appelés les Chevaliers de *Livonie*. Ils s'en rendirent les maîtres, & ayant ensuite embrassé la réformation, chaque Chevalier retint sa Commanderie en propriété; d'où est venu le grand nombre de Nobles, qu'on trouve dans la *Livonie*, & qui ont de fort beaux privilèges, & leur Grand-Maître Gothar de Kéthler eut pour sa part le Duché de Curlande & de Sémigalle, que ses Successeurs possèdent encore aujourd'hui en fief de la Pologne. Le reste de la *Livonie* a été un grand sujet de guerre entre les Polonois, les Moscovites & les Suédois; mais enfin il est demeuré aux derniers, à la réserve d'une petite partie de la Lettonie qui est au pouvoir des Moscovites. MATY. La *Livonie* fut convertie à la Foi, vers la fin du XII^e. siècle, par les travaux & la

Prédication de Meinard, Chanoine de Sigébert, que l'on ordonna Evêque de ce pays, afin de l'autoriser davantage. Il établit son Siège à Riga, capitale de cette Province, & il y fonda en 1186. une Eglise Cathédrale sous l'invocation de la Sainte Vierge.

LIVONIE, Golfe. Voyez RIGA, le Golfe de Riga.

Les Chevaliers de *Livonie* font un Ordre militaire, qu'on appelle autrement PORTE GLAIVES. Voy. ce mot. Cet Ordre a été uni à celui des Chevaliers Teutoniques.

LIVOURNE. Nom d'une petite ville du Montserrat Savoyard, en Italie. *Liburnum*. Elle est située dans des Marais, près de la source de la petite rivière de Gardina, à quatre lieues de Trin, du côté du couchant. MATY.

LIVOURNE. Voyez LIGOURNE.

LIVRADE. f. f. Nom de femme, & de ville. *Liberata*. Sainte *Livrade* est honorée le 23 de Février, comme Vierge & Martyre, en l'Eglise bâtie sous son nom par Charlemagne, en Agénois, autour de laquelle s'est formée la ville de même nom. *Fanum Sancta liberata*. CHASTELAIN, au 23 Février, p. 726. Charlemagne ayant fait bâtir une Eglise près de son château de Casseneuil sur le Lot, en Agénois, la fit dédier sous le nom de cette Sainte, morte apparemment vers ce pays, & dont les Reliques furent l'occasion de cette dédicace, selon la pratique qui étoit fort en vigueur en ce siècle-là. On l'a prise depuis pour en faire une des huit sœurs de Sainte Quitère, dans la Légende apocryphe qui en a été dressée. Il paroît que c'est elle qu'on prétend honorer en Portugal, sous le nom de Vilgeforte, & en Flandre, sous celui d'Ontcommère, mot qui signifie Echappée, comme celui de *Liberata*. Cette Eglise de Sainte *Livrade*, fondée par Charlemagne, est devenue un Prieuré de l'Ordre de Saint Benoît, autour duquel s'est formée la ville de Sainte *Livrade*. Outre le Prieuré qui est à présent de la Congrégation de Saint Maur, il y a encore en cette ville un Couvent d'Ursulines. CHASTELAIN, *Ib.* p. 726, 727.

Il n'est pas nécessaire d'avertir comment ce mot s'est formé du Latin *Liberata*: on sait assez que le changement du *b* en *v*; sur tout en Gascogne, & du *t* en *d*, n'est pas rare.

LIVRADOIS. Petit pays de France, dans la Basse Auvergne, aux environs d'Ambert qui en est le chef-lieu.

LIVRAISON. f. f. Terme de Jurisprudence & de Commerce. *Exhibitio*, *traditio*. C'est l'action par laquelle on met entre les mains de quelqu'un, en sa possession, la chose qu'on lui a vendue. C'est la tradition même de la chose vendue. Mais le mot de *livraison* convient particulièrement aux choses mobilières qui se livrent par poids & par mesure. On m'a fait la *livraison* de tant de muids de vin, de tant de pièces d'étoffe, de tant de livres de bougies, de tant de setiers de blé, &c. Quand il s'agit d'immeubles ou de choses mobilières qui ne se livrent pas par poids & par mesure, on dit communément *tradition*. Voyez ce mot.

LIVRAISON, se dit aussi des choses qu'on est obligé de donner en certaines occasions. On appelle vin de *livraison*, bougie de *livraison*, le vin & la bougie que les Officiers sont obligés de donner quand ils se font recevoir à quelque charge.

LIÛRE. f. f. Cable d'une charette qui sert à lier les fardeaux dont on la charge, comme des balots, des gerbes & autres choses semblables. *Nexus*, *vinculum*, *ligamen*.

LIÛRE, en termes de Marine, se dit de plusieurs tours de corde qui assemblent deux choses. *Colligatio*. *Liûre* de beaupré, se dit de plusieurs tours de corde qui tiennent l'aiguille d'éperon avec le mâit de beaupré.

LIÛRES. Terme de Charpenterie. Ce sont des pièces de bois courbes par un bout, qui servent à élever les bords d'un bateau foncer avec les clans.

LIVRE. f. m. Travail ou composition que fait un Sa-

vant, ou un homme de lettres, pour faire part au public, ou à la postérité, de ce qu'il a appris, recueilli, inventé, ou expérimenté. *Liber, codex, volumen.* Mais afin que ce travail, cette composition puisse porter le nom de *livre*, il faut qu'elle soit d'assez grande étendue pour en faire un volume. Ce *livre* est excellent. Ce *livre* est plein d'érudition. *Livre* pernicieux. Aimer les *livres* & les Bibliothèques, ne conclut rien à l'avantage de la personne que vous m'adressez; on peut les aimer sans jugement & sans choix. BAL. On ne va point troubler incivilement un homme dans la bonne opinion qu'il a de son *livre*. BAL. La constance des hommes est une constance de *livre* & de Comédie, qui se lit & se représente; mais il n'y a rien de vrai, rien de naturel. BAL. Il est aisé de braver la mort dans un *livre*. G. G. Il n'est point de plus courte vie que celle d'un mauvais *livre*. VAUG.

Monsieur *** connoissoit bien les *livres*. En ayant eu plusieurs de la succession d'un de ses oncles qui étoit Curé, il les vendit à un Prêtre à qui il demanda le lendemain ce qu'il pensoit de ces *livres*. Monsieur, répondit celui-ci, j'ai passé la moitié de la nuit à les examiner, & l'autre à me repentir de les avoir achetés. Ce Prêtre n'avoit pas lu le passage de Plin l'ancien, qui avoit coutume de dire, au rapport de son neveu, qu'il n'y a si mauvais *livre* où l'on ne puisse apprendre quelque chose. *Dicere solebat, nullum esse librum tam malum, ut non aliquâ parte prodesset.* Lib. III. Epist. 5.

Mais nous autres faiseurs de livres & d'écrits,
Du Lecteur dédaigneux honorables Esclaves.
BOIL.

C'est peu d'être agréable & charmant dans un livre;
Il faut encore savoir & converser & vivre.
ID.

On dit quelquefois en bonne part d'un homme qui s'exprime heureusement sur toutes sortes de sujets, qu'il parle comme un *livre*. On le dit plus souvent en mauvaise part d'un homme qui parle avec une grande facilité, mais en termes trop recherchés pour la conversation. Comme les *livres* ne parlent pas comme on parle en conversation, il ne faut pas aussi parler en conversation comme les *livres*.

On appelle *Livres* Sacrés & Canoniques, ceux que l'Eglise admet & reconnoît pour faire partie de l'écriture Sainte. *Libri sacri, canonici.* Ce sont les *livres* qui sont dans le Canon des saintes Écritures, qui composent le corps des saintes Écritures, qu'on appelle la Bible. Les *livres* de l'ancien Testament, les *livres* du nouveau Testament. Les *livres* apocryphes, sont ceux qu'elle rejette.

Ce mot est dérivé du Latin *liber*, qui étoit le nom que les Latins donnoient à la seconde peau des arbres, sur laquelle on écrivoit, & dont on faisoit ensuite les *livres*. Quoique l'on fit des *livres* d'autre matière que d'écorce d'arbres, on ne laissa pas de leur donner toujours le nom de *livres* que l'usage avoit consacré. Ainsi, comme on le voit dans la vie de l'Empereur Tacite, par Vopiscus, on appela *livres* éléphantins, des *livres* faits de petites lames d'ivoire, comme l'a cru Turnèbe, ou des *livres* faits d'intestins d'éléphant, selon la pensée de Scaliger. Les *livres* des Grecs & des Romains n'étoient que des rouleaux de papier en forme de petite colonne. Les *livres* de figures carrées n'ont presque point été en usage avant César.

Les *Livres* d'Eglise, sont ceux qui servent à la célébration du Service divin, comme les Antiphoniers, Missels, Graduels, Rituels, Processionnels, &c. On appelle particulièrement *Livre* d'Eglise, celui qui sert aux Paroissiens pour réciter l'Office qui se chante à l'Eglise.

Il y avoit autrefois, comme aujourd'hui, plusieurs *Livres* Ecclésiastiques: on nommoit Sacramentaire, celui qui contenoit les prières que le

Prêtre devoit dire en l'administration des Sacramens, & principalement en la célébration du saint Sacrifice; tout ce qui se devoit chanter, étoit marqué dans un autre volume, nommé Antiphonier. Les Leçons étoient comprises dans un autre volume, nommé Lectionnaire; & celui qui comprenoit les Evangiles, s'appeloit Evangélaire, ou Evangélistaire. Les Pseaumes étoient à part dans le Pseaumier; & pour montrer les règles que l'on devoit observer dans la pratique, & que nous nommerions Rubriques, il y avoit un autre volume nommé *Ordre*. Les Grecs ont encore ainsi plusieurs *Livres* séparés, pour les différentes parties de l'Office. Nous avons aussi des Pseaumiers, des Antiphoniers, des Missels, des Bréviaires, des Pontificaux, des Rituels, des Processionaux, & des Ordres; ou Directoires, pour réciter l'Office, & pour dire la Messe.

LIVRE NOIR. Nom qu'on donne aux livres de Néromantie, de Magie, de Sortilèges. *Liber niger.*

LIVRE DE PAIX. Terme de Liturgie. *Liber pacis.* C'est le livre qu'on donne à baiser à la Messe. Dans l'Eglise Greque il y a un livre qui sert à l'Office divin, on l'appelle *Livre* de Musique, *liber musicalis.* C'est un livre qui contient des Pseaumes, des Tropaires, & d'autres prières semblables qu'on a coutume de chanter à l'Office. Ce *livre* est noté selon l'usage des Grecs. *Livre* des Liturgies, *Liturgiarum liber*, autre *livre* d'Eglise: chez les Grecs, il ne contient point toutes les Liturgies, mais quatre seulement qui sont en usage aujourd'hui dans l'Eglise Greque; savoir, la Liturgie de Saint Basile; la Liturgie de Saint Jean Chrysostôme, celle qu'on appelle des *Présanctifiés*, *προσπυρκαριστος*; & celle de Saint Jacques, qui n'est en usage que dans l'Eglise de Jérusalem seulement une fois l'an. *Livre* des Leçons, *Lectio-nes*, est encore un *Livre* d'Eglise chez les Grecs. Voyez LEÇONS.

LIVRES SPIRITUELS, sont particulièrement ceux qui traitent de la vie spirituelle, ou chrétienne, & de ses exercices, qui expliquent & apprennent la manière de les faire, leurs usages, leurs pratiques, ceux qui servent à la contemplation, à la méditation, & généralement tous ceux qui excitent à la dévotion, comme ceux de Saint François de Sales, de Sainte Thérèse, de Grenade, de Rodriguez.

Les *livres* profanes, sont des *livres* d'Auteurs qui ne parlent point des choses qui regardent la Religion. Les *livres* censurés, sont des *livres* hérétiques, ou contre les bonnes mœurs, qui ont été condamnés & défendus par les Supérieurs Ecclésiastiques. Les *livres* mis à l'indice.

LIVRE DE BIBLIOTHÈQUE, est un *livre* qu'on ne lit point de suite, mais qu'on consulte à mesure qu'on en a besoin, comme un Dictionnaire. Dans une Bibliothèque, on arrange ordinairement les *livres* suivant l'ordre des matières. Les *Livres* d'écriture Sainte, les *Livres* des Saints Pères, les *Livres* de Théologie, de Philosophie, de Mathématique, de Grammaire, de Langues, d'Histoire, &c.

LIVRE DE MUSIQUE, c'est dans l'usage ordinaire un *livre* où il y a des airs, des chansons pour apprendre à chanter. On appelle aussi, *Instrumens* de livres, les Dictionnaires, les Commentateurs ou Recueils dont on fait un pareil usage. Les *livres* en blanc, sont ceux qui ne sont point reliés. Les *livres* manuscrits, ceux qui ne sont pas imprimés. Les *livres* anonymes, sont ceux qui n'ont point de nom d'Auteur. On distingue aussi les *livres* par leur taille, & suivant que leurs feuilles sont pliées & repliées, *in-folio*, *in-4°*, *in-8°*, *in-12*, *in-16*, *in-24*. Les Relieurs se servent de plusieurs façons de parler, où le mot de *livre* entre, & que l'on trouve expliquées en leur place. Ils disent, Etendre un *livre*, assembler un *livre*, plier, battre, coudre un *livre*. Grequer un *livre*, fouetter un *livre*, ficeler un *livre*, passer un *livre* en carton, en parchemin, en veau. Coller, presser, rogner, jasper un *livre*. Tranchefiler un *livre*, le marbrer, le dorer, le polir,

polir, &c. Collationner un *livre*, c'est voir si le *livre* est entier & parfait, & s'il n'y manque point quelques feuillets, ou s'ils ne sont point transposés. Catalogue de *livres*, est l'inventaire d'une Bibliothèque pour trouver facilement ceux dont on a besoin. *Livre* relié à la corde. C'est celui qui est coulé avec des ficelles, qu'on appelle Nerfs, mais qui n'est pas ouvert.

On appelle *Livre blanc*, un *livre* qui est tout de papier blanc, & dans lequel on n'a encore rien écrit.

On appelle *Livre d'or*, le Registre où sont inscrits les noms des Nobles Vénitiens.

On dit qu'un homme connoît bien les *livres*, non seulement quand il en fait le prix, comme un libraire, mais encore quand il fait ce que contiennent les *livres*, lorsqu'il a long-temps feuilleté ses *livres*. On dit qu'un homme est toujours sur les *livres*; pour dire, qu'il étudie beaucoup. On dit aussi, qu'il dévot les *livres*; pour dire, qu'il les lit avec beaucoup d'application & de promptitude. On a dit en Latin dans le même sens, *Helluo librorum*, & cette expression est de Cicéron. On dit, qu'un homme n'a jamais mis le nez dans un *livre*, pour dire, qu'il n'a jamais lû. ACAD. FR.

On dit qu'un Auteur fait des *livres*; qu'il a mis des *livres* en lumière; pour dire, qu'il les a fait imprimer; & qu'il vit de ses *livres*, quand il en subsiste: c'est le moyen de faire mauvaise chère. Un Libraire appelle *bons livres*, ceux-là seuls dont il a bien du débit. Il appelle *livres usés*, ceux dont on a déjà fait plusieurs impressions, & qui, à cause de cela ne se débitent guère. Les Curieux appellent *bons livres*, les *livres* rares, quoique les *bons livres* soient en effet les plus communs. On dit parmi les gens de Lettres, approuver un *livre*, censurer un *livre*, mettre un *livre* sous la presse, châtrer un *livre* dont on retranche certains endroits. Examiner un *livre*. Purger les *livres* des Poètes anciens, c'est en retrancher les ordures.

LIVRE, se dit aussi des principales parties dans lesquelles un volume, ou un ouvrage est divisé. Le Digeste est compris en cinquante *livres*, le Code en douze *livres*. Le premier, le second *livre* des Rois. Le premier *livre* de l'Iliade, de l'Enéide.

LIVRE, se dit abusivement dans le commerce, des différents registres où les Marchands tiennent leurs comptes. *Codex*. On enseigne aux Apprentifs Marchands à tenir des *livres* de compte, des *livres* à partie double, en débit & crédit; c'est ce qu'ils peuvent apprendre dans le *livre* du parfait Négociant de Savari, & dans quelques autres de même nature. Ces *livres* sont des *livres* faits pour y mettre des comptes. *Computorium, rationum liber*.

L'Ordonnance veut que les Marchands, tant en gros, qu'en détail, aient un *livre* qui contienne tout leur négoce. Leurs *livres* doivent être paraphés & numérotés par un des Juges-Consuls, à l'égard de ceux qui doivent faire foi en Justice. Les Marchands doivent avoir régulièrement neuf *livres*. Le premier, intitulé *Livre d'achat*, qui doit être paraphé. Le second, est l'extrait du premier qu'on tient en débit & en crédit. Le troisième, est un *livre* journal, où l'on doit écrire toute la marchandise qui se vend par jour à crédit. Le quatrième, est un extrait de celui-là en débit & crédit. Le cinquième, est un *livre* de vente au comptant. Le sixième, est un *livre* d'argent payé, tant aux Marchands, que pour la dépense de la maison. Le septième, est un *livre* de caisse qu'on doit tenir aussi en débit, ou crédit. Le huitième, est un *livre* de numéro, aussi tenu en débit, ou crédit, pour connoître le compte de toute la marchandise qu'on a achetée & vendue toute l'année. Le neuvième est un *livre* de teintures.

LIVRE DE FACTURES, est celui où l'on écrit le contenu des marchandises qu'on reçoit d'ailleurs, & qui sont envoyées à autrui.

LIVRE QUARNET, est un *livre* dans lequel on rapporte

tous les comptes courans qui se terminent aux foires ou autrement, en peu de tems.

LIVRE DE MÉMOIRE, est un *livre* où l'on tient registre des actes qu'on a passés, des lettres de change qu'on accepte, & de toutes les affaires dont on desire se ressouvenir.

LIVRE DE RAISON, est un *livre* dans lequel un bon Ménager, ou un bon Marchand, écrit tout ce qu'il reçoit & dépense, pour se rendre compte & raison à lui-même de toutes ses affaires. *Codex impensi & accepti*. Les Marchands tiennent aussi ce *livre* en débit & crédit, qui n'est en effet qu'un extrait de leurs autres *livres*.

On dit aussi d'un Seigneur fort endetté, qu'il est bien écrit sur les *livres* des Marchands.

LIVRE DE STRACE, est un *livre* qui se fait après la Compagnie finie, contenant les reliquats d'icelle, qui est proprement le rapurement du négoce fini.

LIVRE, se dit aussi des registres & papiers publics. *Codices publici*. Il y a un Officier à la Chambre des Comptes, qu'on appelle *Garde des livres*, qui a soin des titres, papiers & registres de la Chambre.

LIVRE, se dit figurément en choses spirituelles & morales. On appelle le *livre de vie*, celui où sont écrits les noms des Prédestinés. Ce mot est pris de l'Écriture. *Philipp. IV, 3*. Qu'il soit effacé du *livre de vie*, & qu'il ne soit pas écrit avec les justes, dit l'Écriture. On appelle le *grand livre du monde*, toute la nature où l'on voit la grandeur des ouvrages de Dieu, les Cieux qui nous racontent sa gloire, sa grandeur & notre bassesse. On appelle aussi le *livre du monde*, la conversation des honnêtes gens, où l'on apprend à vivre, à se conduire dans le monde. C'est le *grand livre du monde*, qui apprend l'usage des autres *livres*, & qui peut faire d'un homme savant, un fort honnête homme. S. EVR.

On dit encore en Musique, chanter sur le *livre*, quand les dessus font des accords sur le champ par habitude, tandis que le chœur chante le plain-chant.

A LIVRE OUVERT. Terme adverbial qu'on dit en ces phrases, Chanter à *livre ouvert*, sans avoir étudié ni concerté la note. *Ad aperturam libri*. Expliquer un Auteur à *livre ouvert*, c'est-à-dire, sans gloire, sans commentaire. Malherbe se servoit de cette phrase en plaisantant, Lisez-vous à *livre ouvert*? pour demander à quelqu'un s'il étoit toujours prêt à servir les Dames à point nommé.

On appelle populairement un jeu de cartes, le *livre* des Rois. Et un homme qui a joué aux cartes, dit qu'il a feuilleté le *livre* des Rois.

En termes de Bassette & de Pharaon, on appelle *livre*, treize cartes qu'on donne à chaque ponte.

LIVRE, s'emploie proverbialement en ces phrases. On dit, je viendrai à bout de cette affaire, ou je brûlerai mes *livres*. Naudé a dit dans son Maseurat, par manière de proverbe, Nous voici dans l'Histoire de M. de Saumaise qui fait un *livre*, ne pensant faire qu'une page. MASCUR. M. Cornet D. de S. disoit que pour faire des *livres*, il falloit être ou bien fou, ou bien sage. VIGN. DE MARV.

On dit aussi, qu'il faut fermer le *livre*, quand on a dit tout ce qu'on pouvoit dire sur quelque sujet. On dit aussi, qu'un homme est écrit sur le *livre* rouge, quand il est noté pour quelque faute dont le Magistrat ou le Supérieur pourroient se souvenir en tems & lieu.

LIVRE, se dit aussi du troisième ventricule des animaux ruminans. On l'appelle autrement le millet. Voyez MILLET.

LIVRE. s. f. Est aussi un terme de Compte, & se prend en France pour vingt sous, qui est la valeur d'une monnaie qu'on appelloit autrefois *franc*, & qui est synonyme. *Libra Turonica*. La *livre* de compte numéraire, composée de vingt sous, & chaque sou de douze deniers, dont nous nous servons aujourd'hui avec presque toute l'Europe, commença sous Charlemagne. BOIZARD, P. I. c. 2. car les François se servirent de la *livre* Romaine jusqu'au tems de ce Prince, qui la changea en *livre* Gauloise. LE BLANC. On tailla

les sous de telle manière, qu'il s'en trouvoit vingt à la livre de poids; en sorte qu'on fit une livre de compte composée de pareil nombre de pièces. Ainsi depuis ce temps-là, quand il est parlé de livres, cela se doit entendre de la livre de compte, composée de vingt sous, à moins que le mot de poids ou de la matière n'y soit ajouté. LE BLANC.

Il n'y a peut-être point de mots François où la bizarrerie de notre Langue paroisse davantage, que dans l'emploi de *francs*, ou de *livres*. Ils sont purement synonymes, & ont cependant un usage très-différent. On dit, j'ai trente mille livres de rente, & ce seroit mal parler que de dire, j'ai trente mille francs de rente: on ne met jamais *francs* avec mille & *rente*. On ne dit point, cela m'a coûté une livre, deux livres, trois livres, cinq livres, ni il me doit cent livres. Mais quand la somme passe cent, il semble qu'on use indifféremment de l'un & de l'autre: il me doit deux cens livres ou deux cens francs. Il n'y a que l'usage qui puisse apprendre l'usage capricieux de ces deux termes. BOURN. Voici pourtant quelques règles qu'on doit observer: 1°. En chiffrant, ou en comptant avec des jetons, on peut dire une livre, deux livres, trois livres, &c. Mais dans le discours ordinaire, on dit plutôt vingt sous, quarante sous, un écu, quatre francs, cent sous, six francs, &c. Il en faut excepter quelques nombres rompus; car on dit plutôt quarante-trois livres que quarante-trois francs, deux mille cinquante-six livres, que deux mille cinquante-six francs. 2°. Il faut se servir du mot de livre toutes les fois qu'on y doit ajouter un nombre de sous; ainsi on dit, trois livres cinq sous, & non pas trois francs cinq sous. 3°. On se sert du mot de livres toutes les fois que le mot de rente suit. Trois livres, dix livres de rente. L'ACAD.

En Angleterre, les livres sterlings valent environ vingt-deux livres de France. Autrefois la livre sterling étoit une livre de vingt deniers: *sterling*, en ces temps-là, vouloit dire *denier*. La livre Parisis vaut vingt-cinq sous. Elle augmente du quart en sus les livres tournois. La livre Bourdelois ne vaut que demi livre Parisis. La livre tournois étoit de vingt sous. La livre Bretonne étoit plus forte de cinq sous & plus; en sorte que dix livres tournois ne valoient que huit livres six sous huit deniers de Bretagne. LOBINEAU. *Gloss. de l'Hist. de Bretagne*. Je trouve dans la même Histoire, T. II. p. 324, des livres Angevines; mais je ne trouve point ce qu'elles valoient. Je ne fais s'il y avoit autrefois deux sortes de livres tournois, les grandes & les petites; ce qui est certain, c'est que dans les lettres d'érection de l'Ordre des Fous, il est parlé d'une amende de trois grandes livres tournois. Voyez ces lettres dans Schoonebeck, *Hist. des Ordres militaires*, T. II. p. 229, & dans le P. Hélyor, T. VIII. c. 40. L'Arithmétique apprend à calculer les livres, les sous & les deniers, à réduire les sous en livres, & les livres en sous. Une tonne d'or est estimée cent mille livres en Hollande. Un million de livres, c'est le tiers d'un million d'or, ou d'un million d'écus.

*Plaise au Roi me donner cent livres,
Pour des livres & pour des vivres:
De livres je me passerois,
Mais de vivres je ne saurois.* MAROT.

On dit au Palais, que les Créanciers seront payés au sou la livre, au marc la livre, quand ils sont colloqués à proportion de leur dû sur des effets mobilières, ce qu'on appelle *par contribution*, ou lorsqu'en matière hypothécaire, ils sont en concurrence, ou égalité de privilège, & qu'il y a manque de fonds, ou encore lorsqu'en matière de banqueroute, ou de déconfiture, il faut qu'ils souffrent & partagent la perte totale, chacun en particulier, aussi à proportion de son dû.

En termes de Marine, on dit livre à livre, au lieu de dire, au sou la livre; c'est-à-dire, que chacun

participe au gain, ou à la perte, à proportion de ce qu'il a contribué à la dépense.

Les Romains avoient aussi une espèce de monnoie qu'ils appelloient *libra*, ou *libella*, qui faisoit la dixième partie du denier, à cause qu'elle valoit un as, qui au commencement pesoit une livre de cuivre; & Scaliger ajoute qu'ils se servoient aussi du mot de *livre* pour une monnoie de compte. *Libra non erat nummus, sed collectio nummorum*. Dans le Droit Romain, il y a des Loix qui réglent que la livre d'or sera de soixante & douze sous; & la livre d'argent de cinq sous.

L'origine de ce mot vient de ce qu'anciennement chez les François la livre étoit un poids sur lequel ils régloient la taille de leur monnoie, & cette taille fut arrêtée de vingt sous à la livre. Ensuite elle devint livre de compte; de sorte que tout ce qui valoit 20 sous, étoit nommé livre. Dès le temps de Charlemagne, les marchés & les contrats ont été faits sur le pied de cette monnoie imaginaire, quoique les sous aient changé de poids & d'aloi. Depuis on fabriqua des pièces d'or qui valoient 20 sous, & sous Henri III. en 1375. des espèces d'argent de pareille valeur. L'un & l'autre furent nommés francs, & ainsi cette monnoie imaginaire devint réelle.

Plusieurs personnes célèbres ont cru que les livres d'or, dont il est si souvent parlé dans les titres, n'étoient pas des livres de poids, mais une monnoie d'or qu'on apeloit une livre d'or, parce qu'elle valoit 20 sous; c'est à dire, une livre, comme sous le Roi Jean on appela franc d'or, une monnoie d'or, à cause qu'elle valoit 20 sous, ou une livre, que nous appelons aussi un franc, parce que cette façon de compter par livres de 20 sous, doit son origine aux François. Deux raisons me font rejeter cette opinion. La première, c'est qu'il est souvent parlé de ces livres d'or sous la première Race; de sorte qu'on ne sauroit l'entendre d'une monnoie d'or valant une livre, ou 20 sous, puisque la livre de compte, composée de 20 sous, n'a été introduite que sous le commencement de la seconde Race. Secondement, la manière dont les amendes à livres d'or sont conçues, fait assez voir que ce sont de livres de poids. LE BLANC, p. 160. où pour prouver ceci, il rapporte plusieurs titres, où *libra* & *pondo* sont synonymes, & ne peuvent signifier qu'une livre de poids. Une Ordonnance de Charles le Chauve pour les monnoies, faite au Parlement de Pisté le 7 des Calendes de Juillet de l'an 854. porte que la livre d'or ne vaudra que 12 livres d'argent fin.

LIVRE DE TERRE. Terme de Coutumes. C'est une livre de rente en terre, ou autant de terre qu'il en faut pour faire une livre de rente.

LIVRE, est aussi une mesure du poids des corps graves, qu'on pèse, qui est différente selon les lieux. *Libra*. Celle d'Avignon, de Provence & de Languedoc, est de 13 onces. La livre de Lyon est de 15 onces. La livre de Paris, & la livre marchande dans une grande partie de la France, est de 16 onces, celle de Médecine est de 12. Chaque once est divisée en huit dragmes, ou gros; la dragme en trois scrupules, ou deniers; le scrupule, ou denier, en 24 grains, & le grain en 24 karats. De sorte que la livre de Paris contient 9216 grains. Dans bien des endroits, on vend toutes choses à la livre, jusqu'au bois, charbon, au vin, au poisson, comme à Lyon. Les balles de mousquet doivent être de vingt à la livre. Les canons de batterie portent depuis 24 jusqu'à 36 livres de boulet; ce canon pèse ordinairement six milliers, ou 6000 livres, & l'assut autant. On a mis six quinaux de poudre pour faire jouer ce fourneau, c'est-à-dire, 600 livres. Les Romains avoient une livre pondérale, & une livre mensurale pour les longueurs. La livre de bled contient, suivant le Père Merfenne, 13760 grains. Bouteroue a fait de belles Tables de divisions de la livre Romaine, & du rapport

à nos grains , & de même de l'as & de ses parties.

Ce mot en ce sens vient du Latin *libra*.

Un ancien Auteur écrit que chez les François la *livre* est de 20 sous, le sou de 12 deniers, & que le dernier est la vingtième partie d'une once. Les Annales de Fulde disent aussi que la *livre* est de 20 sous. La *livre* de poids d'argent étoit de 25 sous chez les Ecoles du temps de Robert III. En Angleterre, après la conquête qu'en fit Guillaume le bâtard Duc de Normandie, la *livre* étoit de 20 sous, & le sou quelquefois de 16 deniers, mais plus ordinairement de 20. Sous la domination des Saxons, la *livre* avoit été de 48 sous d'argent, & le sou de cinq deniers seulement. La *livre prime* en Languedoc, *libra prima*, est de 20 sous.

Ce mot vient de *libra*, qui signifie la même chose. *Libra* a été pris du Celtique *liffi*, selon M. Pézron.

Le poids de la *livre* fut pris par les Romains des Siciliens, qui le nommoient *libra*. Les Romains ont changé la prononciation du T en B. Ce poids est divisé en douze onces, qui ne pesoit même que dix onces & demie de notre poids. Les parties de l'ancienne *livre* Romaine étoient l'once, qui en étoit la douzième partie; le *sextans*, qui pesoit deux onces, & en étoit la sixième; le *quadrans* en pesoit trois, & étoit le quart; le *triens* en pesoit quatre, & étoit le tiers; le *quincunx* en pesoit cinq; le *semis*, six, & faisoit une demi livre; le *septunx* en pesoit sept; le *bes*, huit; le *drodrans*, neuf; le *dextans*, dix; le *deunx*, onze; enfin l'as pesoit douze onces, ou une *livre*. Voyez AS. Les onces Romaines n'étoient pas égales à celles de notre poids de marc, elles étoient plus foibles d'un neuvième; de sorte que les douze onces dont a été composé la *livre* Romaine, n'en pesoient que 10 & 2 tiers des nôtres. LE BLANC, p. 3. La *livre* d'Espagne est environ d'un sixième & 1 tiers pour cent plus foible que notre poids de marc. Elle se divise en Castillans, qui en font la centième partie, & le Castillan en huit tomines: On se servit de la *livre* Romaine en France pour la monnoie d'or & d'argent, jusqu'au temps de Charlemagne, ou même jusqu'à Philippe I. en 1093, auquel temps on commença à compter par marc, & non plus par *livres*. Voy. LE BLANC. La dragme, & l'obole sont des noms Grecs. BOUTEROUF.

Dans la Préface du IV^e siècle des *Acta Sancti Benedicti*. §. VII, n. 152, p. CIX. le Père Mabillon fait une dissertation sur la *livre* de pain que le Concile d'Aix-la-Chapelle ordonne pour chaque Moine; & il prétend qu'elle étoit de 18 onces de pâte qui revenoit à 14 ou même à 16, quand le pain étoit cuit. Il montre dans le n. suiv. 153. que la *livre* de Théodénare, Abbé du Mont-Cassin, revenoit au même. D. de Rancé, Abbé de la Trappe, dit dans son Commentaire sur le 39 Chap. de la Règle de S. Benoît, que dans la Congrégation du Mont Cassin, on tient que la *livre* de pain étoit de trente trois onces & demie, & que d'autres disent qu'elle en devoit peser vingt-huit; mais il rejette ces deux sentimens.

Dans les vieux Titres, on appelle une *livre* de témoins, 72 témoins; & une *livre* d'années, 72 ans, à cause que la *livre* qu'ils appeloient *Libra occidua*, étoit alors partagée en 72 sous, ou monnoie d'or. Il falloit 72 témoins pour condamner un Evêque, suivant un Concile tenu en l'an 320. à Rome; ce qu'on appeloit *libra testium*.

Dans les vieux Titres, on a appelé aussi *livre* de terre, un arpent de terre, selon le P. Sirmon, après Spelman, *Jugerum*; mais d'autres prétendent que c'est autant de terre qu'il en falloit pour faire le revenu d'une *livre* en argent, suivant la monnoie du pays qui couroit alors. Dans la basse Latinité on l'appeloit *libra* ou *librata terre*.

LIVRE. Terme de Salines. Espace d'un marais salant contenant vingt aires, nombre de vingt aires d'un marais salant. On compte la valeur d'un marais salant par les *livres*, c'est à-dire, par la vingtaine d'aires.

En termes de Mécanique, on réduit l'estimation

Tome V.

de toutes les forces mouvantes à la *livre*. Une *livre* dans une certaine distance du centre, contrepele cent *livres*.

On dit aussi, des *livres* de légéreté, quand on enferme de l'air dans des vessies, ou des outres, autant qu'il en faut pour contrepefer a un corps qui enfonce dans l'eau, & le tenir en équilibre, ou plus élevé.

Poire de LIVRE. Nom d'une espèce de poire. *Pyrum libraticum*. La poire de *livre*, que quelques-uns nomment gros rateau gris, & d'autres poire d'amour, est fort grosse, témoin le poids qu'on lui donne; elle est peu longue pour sa grosseur; elle a la peau assez rude, & le coloris d'un roux fort obscur; la queue courte, & l'œil fort enfoncé: elle fait une belle & bonne compote, de quelque manière qu'on la fasse cuire, soit dans la cloche, soit sous la cendre, soit autrement. LA QUINT. Le Catillac, le Fontarabie, le Parmein, &c. ont une âcreté, qu'aucun sucre ne sauroit vaincre, & peu s'en faut que les poires de *livre* & d'amour, ne soient de ce nombre-là. LA QUINT.

LIVRE, terme de Botanique. La partie intérieure de l'écorce, celle qui touche le bois, & qui est elle-même prête à devenir bois. L'union de la greffe & du sujet commence à se faire par les fibres de la couche la plus intérieure du *livre*. Mercure, Octobre 1733. Le vrai mot est *liber*.

LIVRÉE. f. f. Couleur pour laquelle on a du goût, & qu'on a choisie pour distinguer les gens de ceux des autres, & se faire reconnoître soi-même des autres. *Insigne, vestiaria tessera, vestiarium symbolum*. Les *livrées* se prennent par affection & par fantaisie, & demeurent par succession dans les familles. Les anciens Chevaliers qui paroilloient dans les tournois, se faisoient distinguer par les *livrées* de leurs Dames, qu'ils portoient. Ce fut de-là que les Grands-Seigneurs firent porter leurs *livrées* à leurs domestiques. La signification du mélange, & l'union des couleurs dans les *livrées*, sont expliquées en détail par le Père Ménéstrier dans son Traité des Caroufels & Tournois. Dion dit qu'Onomaüs fut le premier qui inventa les couleurs vertes & bleues pour les Quadrilles du Cirque, pour représenter les combats de terre, & de mer.

LIVRÉE. Terme du Rubannier. Galon uni & façonné ou à figures, dont on borde les habits des domestiques.

La *livrée* du Roi est la plus belle & la plus noble. La *livrée* de la Reine est la même, excepté que ce qui est cramouilli dans celle du Roi, est bleu dans celle de la Reine.

On appelle Gens de *livrée*, tous les domestiques portant les couleurs.

Ce mot se prend quelquefois collectivement pour tous les gens qui portent une même *livrée*. *Familium tessera vestiaria instructum*. Toute la *livrée* d'un tel Prince accourut au bruit. Faites suivre la *livrée*. Dites à la *livrée* qu'elle attende. La *livrée* arrivera t-elle bientôt?

On le dit aussi de tous les laquais. La *livrée* s'est révoltée. *Livrée* de la noce, *livree* de la mariée. Ce sont les rubans de couleur dont la mariée fait présent à ses parens & à ses amis, à un certain nombre de jeunes gens & de jeunes filles. Ce qui n'est plus d'usage que dans les noces de village.

LIVRÉE, se dit figurément en Morale, & signifie, Parti. *Vexillum, signum*. Les Chrétiens combattent sous les *livrées*, sous l'étendard de la Croix.

LIVRÉE, signifioit autrefois une délivrance qu'on faisoit chaque jour à un Officier d'un Grand Seigneur, ou à un membre d'un Chapitre, des choses qui lui étoient assignées pour sa subsistance, comme pain, vin, bois, chandelle, & autres choses pour vivre chaque jour, & pour s'habiller. *Sporta*. C'est ce qui a donné le nom aux *livrées*. Les *livrées* d'habits se faisoient anciennement deux fois l'année, & on les appeloit, *livrées de Noël*, & *livrées de l'Assomption*. C'étoit la coutume (sous S. Louis) que

Dddd ij

le Roi aux fêtes de Noël, fit présent aux Seigneurs qui étoient à sa cour, de certaines capes, ou casques, dont ils se revêtoient sur le champ. C'est sans doute ce qui dans des anciens comptes de la Maison du Roi, qu'on voit à la Chambre des Comptes de Paris, est appelé du nom de *livrées*, parce que le Roi donnoit ou livroit lui-même ces habits. P. DANIEL, *Hist. de France*, T. II, p. 71. Chaque Cour plénière que tenoit autrefois le Roi, il lui falloit habiller ses Officiers, ceux de la Reine & des Princes. Ces habits s'appeloient *livrées*, parce qu'on les leur livroit aux dépens du Roi. LE GENDRE, *Mœurs des Franc.* p. 179, 180.

On appelle encore dans la Maison du Roi, grandes & petites *livrées*, des droits qui sont payés à de certains Officiers, comme les Maîtres d'Hôtel du Roi par les Trésoriers de la Chambre aux deniers, & cela outre & par-dessus leurs gages.

Ce mot vient de *liberata*, ou *liberatio*, qu'on a dit dans la basse Latinité en la même signification.

Il y en a qui disent qu'en Bretagne on appelle *livrée* un appât avec lequel on prend du poisson. *Esca medicata*.

LIVRÉE DE TERRE. Terme de Coutume. Les *livrées* de terre, sont tant de livres de rente. Soixante *livrées* de terre, soixante livres de rente. LOBINEAU, *Gloss.* C'est à-dire, une terre rapportant soixante livres de rente. Voyez l'Histoire de Bretagne, T. II, p. 440. La *livrée* de terre étoit un fonds produisant une livre de rente, ce qui se confirme par d'anciens actes de l'Abbaye de Remiremont, où il paroît qu'au commencement du XV^e siècle en 1402. les filles qui entroient dans cette Abbaye renonçoient au profit de leurs autres frères & sœurs, à tous les biens & héritages quelconques, qui pourroient leur échoir, à la réserve de quinze *livrées* de terre de vingt gros par *livrée* pour chacune d'elles pendant leur vie. Voyez le P. HÉLYOT, T. VI, C. 51. Le gros étoit un sou. Voyez Gros. Voyez ci-dessus LIVRE DE TERRE.

LIVRER. v. a. Donner, mettre entre les mains de quelqu'un, en sa possession, en son pouvoir. *Tradere*, *dare*, *probere*. On lui a *livré* les clefs de l'appartement qu'il a loué. *Livrer* une place aux ennemis. ABLANC. Quand un Marchand a *livré* sa marchandise, il ne la reprend point. *Livrer* du pain de munition aux troupes.

Ce mot vient du Latin *liberare*, qui signifioit quelquefois *donner*, comme prouve Du Cange, qui dit aussi que *deliberare* signifioit *in manus tradere*. Les Bollandistes ont remarqué la même chose. *April. T. I, p. 281.* Ils ajoutent que ce mot a passé de France en Angleterre, où l'on dit *delivrer*, & dans les Pays-Bas, où l'on dit *leveren* au même sens.

LIVRER, se dit aussi parmi les Artisans en parlant des choses qu'ils ont promis de faire, & des ouvrages qu'il mettent entre les mains de quelqu'un, selon les conventions faites avec lui. *Livrer* un ouvrage pour un certain prix; le *livrer* fait & parfait. On doit me *livrer* tel ouvrage dans un tel temps.

LIVRER, signifie aussi Abandonner, relâcher. *Dimittere*. Pilate *livra* Jésus-CHRIST aux Juifs pour le faire mourir. On a tiré ce scélérat d'un asile, & on l'a *livré* à la Justice.

On dit dans le même sens *livrer au bras séculier*, renvoyer à la Jurisdiction séculière, en parlant d'un Ecclésiastique qui a mérité peine afflictive, à laquelle il ne peut être condamné par le Juge Ecclésiastique, qui le renvoie pour cela au Juge Laïc.

En terme de Guerre on dit *livrer un assaut*. Voy. ASSAUT. *Livrer* bataille, donner bataille. *Committtere*.

On dit aussi dans un sens figuré, *Livrer* bataille, *livrer* assaut, *livrer* combat pour quelqu'un, pour dire, soutenir fortement ses intérêts auprès d'un autre.

LIVRER, se dit aussi au jeu de Dez. *Livrer* chance;

c'est amener un certain nombre de points, qui devient la chance de celui contre qui on joue.

LIVRER, se dit figurément en choses morales, & signifie, Abandonner, se laisser aller à quelque chose. *Dimittere*, *committtere*, *relinquere*. Ne *livrez* point vos secrets à des imprudens. M. Sc. Il semble que par un sévère jugement de Dieu, les Grands du monde ne soient tirés du néant que pour être *livrés* à l'orgueil. FLÉCH. Le Roi étoit *livré* à l'avarice & à la volupté. FÉN. Nous *livrons* nos cœurs aux vaines douceurs d'une vie molle & oisive. FLÉCH. La solitude me *livre* tout entière à l'amour. L. PORT. Faut-il que vous *livriez* tant de beautés à la merci de la douleur? MALH. Etre *livré*, se *livrer* à son malheur, à sa mauvaise fortune, à la fureur de ses ennemis, à l'envie, à toutes les passions, à son imprudence, &c. **Livrer** une ville au pillage, à la fureur du soldat. *Urbem diripiendam militibus permittere*. On l'emploie souvent avec le pronom personnel. Se *livrer* à l'amour. *Dare se*, *tradere*, *dedere*.

Ce mot se dit souvent dans la conversation familière, pour Garantir, assurer. *Spondere*, *asserere*. Je vous *livre* cette femme-là mariée avant qu'il soit un an. Si cet homme continue à vivre comme il fait, je vous le *livre* ruiné dans deux ans. On dit aussi, je vous *livre* un tel chez vous avant midi, à une telle heure, pour dire, je vous assure, je vous répons qu'il ira chez vous à l'heure qu'il faudra. Si vous avez besoin de cet homme dans une telle affaire, je vous le *livre*, pour dire, je vous répons qu'il vous y servira.

On dit proverbialement, tel vend qui ne *livre* pas, pour dire qu'on ne réussit pas toujours dans les mesures que l'on prend pour tromper quelqu'un.

LIVRER. Terme de billard. Mettre une bille en état d'être faite. Je suis toujours *livré*. Je n'ai pas voulu tâcher cette bille, de peur de me *livrer*.

En termes de Chasse, *livrer* le cerf aux chiens, c'est mettre les chiens après le cerf.

LIVRÉ, ÉE, part. *Traditus*, *datus*.

LIVRET. s. m. diminutif. Petit livre. *Libellus*.

Les Maîtres Écrivains appellent aussi *Livret* ce que les Mathématiciens appellent *la Table de Pythagore*. *Abacus Pythagora*. C'est un^e Carte où sont contenues les multiplications des nombres simples, l'un par l'autre jusqu'à dix. C'est-à-dire, tous les produits possibles des neuf premiers chiffres. Cette table sert aux multiplications des sommes qui sont plus grosses.

LIVRET. C'est encore le nom d'un petit livre dont les feuillets sont rouges, où les Batteurs d'or mettent leur or en feuille. L'or battu se vend par *livrets*.

LIVRET, ou **LIVRE**. A la Bassette, au Pharaon, ce sont les treize cartes différentes qu'on donne à chacun des pontes.

LIVRON. Nom d'un bourg du Duché de Valentinois en Dauphiné. *Libero*, *Libronium*. Il est près de la Drome, environ à quatre lieues au-dessous du Crest, & à une du Rhône. MATY.

LIVRY. Nom d'un village avec Abbaye. *Livriacum*, *Liberiacum*. Il est dans l'Île de France, environ à deux lieues de Paris, vers le levant. MATY.

Il y a encore *Livry* sur la Vêle, en Champagne, *Liberiacum ad Vidulam*, entre Louvercy & Sept-Saux. Hadr. Valef. *Not. Gall.* p. 603.

La Forêt de *Livry*, en Latin *Sylva Liberiacerfis*, autrement la Forêt de Bondis, *Bongeiensis*. Hadr. Valois, *Not. Gall.* p. 264.

LIW. Nom d'une petite ville de la Mazovie, en Pologne. *Liva*. Elle est capitale d'une des Châtellenies du Palatinat de Czersko, & située sur la rivière de Liwier, à dix sept lieues de la ville de Czersko, & à vingt de celle de Warfovie, vers le levant. MATY.

LIUXUN. Nom d'une ville de la Chine, dans le Gannan.

LIUYANG. Nom d'une ville de la Chine, dans la province de Huynang, au département de Hengcheu.

LIXE. Voyez LARACHE.

LIXIVIATION. f. f. Terme de Chimie. L'action de tirer des sels par la lessive. *Lixivatio*. Les filtres de *lixivations* ayant retenu un peu plus ou moins de lessive, feront trouver une petite différence dans les sels fixes. HOMBERT, *Ac. des Sc. 1699. Mém. p. 71*. Le sel fixe se sépare de la terre par la *lixiviation*. *Id. p. 115*.

LIXIVIEL, EILE. adj. Terme de Chimie, qui se dit des sels qui se tirent par la lessive, par la lotion, c'est à dire, par le lavage des cendres à l'eau chaude, ou à l'eau froide, suivant les cas. *Lixiviosus, a, um*. Les sels alcalis *lixiviels*, bien loin de refroidir l'eau dans laquelle on les mêle, ils l'échauffent plus ou moins, selon qu'ils ont été bien calcinés. GEOFROY, *Acad. des Sc. 1700. Mém. p. 112*. Les sels *lixiviels* purement alcalis, & bien calcinés, comme le sel de tartre, échauffent la liqueur bien loin de la refroidir. *Id. p. 114*.

LIXIVIEUX, EUSE. adj. m. & f. Terme de Chimie, le même que *lixiviel* qui est seul en usage aujourd'hui, qui se dit des sels qui se tirent par la lessive, par la lavure. *Lixiviosus*. Les sels *lixivieux* sont les sels fixes des plantes, &c. On les tire par la calcination des plantes, ou en réduisant les plantes en cendres, & en faisant ensuite une lessive de ces cendres avec de l'eau, d'où vient le nom qu'on leur a donné. Boile dit que la marque qui fait distinguer les sels *lixivieux* de ceux qui sont urineux, est que les sels *lixivieux* changent la dissolution du sublimé dans de l'eau commune, en couleur jaune. Voyez les *Expériences sur les couleurs*.

L I Z.

LIZ. f. m. Terme usité parmi les Paysans & ceux qui prennent des pluviars, pour signifier une Lizière de terre fendue comme une gouttière de maison, dans laquelle se cache le filer qui doit couvrir la forme, & qui borne la même forme d'un côté, ce qui lui donne, comme il paroît, ce nom de *liz*, ou lizière de la forme.

LIZAINE. Nom d'une petite rivière de Normandie, en France. *Lirizinus*. La *Lizaine* passe à Penéti, entre Honfleur & Pont-au-de-mer, & se jette ensuite dans la Seine. Valois, *Not. Gall. p. 482*.

LIZARDES. f. f. pl. Toiles qui se fabriquent au Caire.

LIZER, ou ÉLIZER une pièce de drap. C'est la tirer par les lizières sur sa largeur, afin de la bien étendre, pour en ôter les ribaudures & anguilles, c'est-à-dire, les espèces de faux plis ou bourlets qui s'y sont formés en la faisant fouler.

LIZIER. Voyez LICAR.

L L A.

LLAMA. f. m. Mouillez les deux *ll*. Nom d'un animal du Pérou. Ce sont de petits chameaux que les Indiens du Pérou appellent *Llamas*, ceux du Chili *Chillehueque*, & les Espagnols *Carneros de la tierra*. Moutons du Pays: *Camelus Peruvianus*. Ils ont la tête petite à proportion du corps, semblable en quelque chose à celle du cheval & du mouton; la lèvre supérieure comme celle du lièvre, est fendue au milieu, par-là ils crachent à dix pas loin contre ceux qui les inquiètent; & si ce crachat tombe sur le visage, il y fait une tache roussâtre, où se forme souvent une gale. Ils ont le cou long, courbé en bas, comme les chameaux, à la naissance du corps, & leur ressembleroient assez bien à cet égard, s'ils avoient une bosse sur le dos. Leur hauteur est d'environ 4 à 5 pieds & demi. FRESIER, *p. 137 & 138*. Ils ne portent ordinairement que cent livres pèsant; marchant la tête levée, avec une espèce de gravité. La nuit il est impossible de les faire marcher

avec leur charge; ils se couchent jusqu'à ce qu'on les débarrasse du fardeau, pour aller chercher à paître. Leur nourriture ordinaire est une herbe qui ressemble assez au petit jonc, excepté qu'elle est un peu plus mince, & qu'elle a une pointe piquante au bout. On l'appelle *Ycho*. Ils mangent peu, & on ne leur donne jamais à boire; de sorte que cet animal est de peu d'entretien. Quoiqu'il ait le pied fendu comme les moutons, on s'en sert néanmoins dans les minières, pour porter le minéral au moulin: dès qu'ils ont leur charge, ils vont sans guide au lieu où l'on a accoutumé de les décharger. Au-dessus du pied ils ont un éperon, qui leur rend le pied sûr dans les rochers, parce qu'ils s'en servent pour s'accrocher. Leur laine rend une odeur forte, & même désagréable; elle est longue, blanche, grise & rouffe par taches, & assez belle, quoique beaucoup inférieure à celle des Vigognes.

LLANES. Petite ville ou bourg d'Espagne. *Lana*. Ce lieu est dans l'Autriche de Santillana, à cinq lieues de S. Vincent, du côté du couchant, & à deux de la mer de Biscaye.

LLAOÏN. Nom d'une montagne du Chili, où l'on trouve beaucoup d'or, & où le minéral est tendre & presque friable, & l'or y est en poudre si fine, qu'on n'y en voit à l'œil aucune marque. FRÉZIER, *p. 104*.

LLANTU. f. m. Nom que les Péruviens donnoient à une petite bandelette de la largeur d'un doigt, attachée des deux côtés sur les tempes par un ruban rouge, qui servoit de diadème aux Incas du Pérou.

L L I.

LLIRIAS. Voyez LIRIAS.

LLIVIA. Voyez LIVIA.

L L O.

LLOBRÉGAT Voyez LOBRÉGAT.

LLORA. Voyez LORA.

Les Espagnols mouillent la première syllabe de ces mots; mais nous ne le faisons point: ainsi il est mieux de les écrire par une *l* seule.

L O.

LO. f. m. Les Chinois nomment ainsi une sorte de gaze qui se fabrique à Canton.

Lo. f. m. Nom d'homme. *Lauto, Laudus, Launus*. Le nom de Saint *Lo* est fameux dans l'Eglise de France, quoiqu'il ait manqué d'Historien. BAILLET, au 21^e jour de Septembre. Saint *Lo* fut élevé au Siège Episcopal de Coutances, en Basse-Normandie, après la mort de Possesseur qui avoit succédé à Léontien, & fut sacré vers l'an 528, ou 529. Saint *Lo* assista au II^e Concile d'Orléans en 533. & au III^e. & V^e. en 538. & 549. & envoya Senbillon, Prêtre de son Eglise, au IV^e. tenu en 541. La mort de Saint *Lo* arriva entre 563 & 568. mais on ne fait pas précisément en quel temps.

Chanoines de Saint *Lo*. Le Prieuré des Chanoines Réguliers de Saint *Lo* de Rouen avoit été bâti par Saint Melon, Archevêque de cette ville. On l'appeloit d'abord l'Eglise de la Trinité; mais pendant les ravages des Normands, le corps de Saint *Lo* ayant été apporté à Rouen, & déposé dans cette Eglise, elle prit le nom de ce Saint, qu'elle a gardé depuis. Rollon, Duc des Normands, s'étant fait Chrétien, accorda cette Eglise à l'Evêque de Coutances & à ses Chanoines, pour y faire le service divin, jusqu'à ce qu'ils fussent rétablis dans leur propre ville. Quatre Evêques de Coutances y ont tenu leur Siège pendant 120 ans. En 1144. Algaré, Evêque de Coutances, y mit des Chanoines Réguliers, & en 1639. ils furent réunis à la Congrégation de France. P. HÉLYOT, *T. II. c. 60*.

SAINT LO. Nom d'une petite ville de Normandie,

en France. *Oppidum, Fanum Sancti Laudi, Laudonis*, ou *Lautonis*, anciennement *Briovera*. Ce lieu est sur la Vire, à six lieues de Coutances, vers le levant. Hadr. Valois, *Not. Gall. p. 93.* MATY. Long. 16. d. 32'. lat. 49. d. 7'.

LO, LOO, LOHE. Quoique ces mots, qui sont tous la même chose, ne soient point François, ils entrent cependant dans la composition de tant de noms de lieu qui sont dans ce Dictionnaire, que l'on a cru qu'il étoit à propos de les expliquer une fois ici, pour n'être point obligé d'y revenir si souvent. Les Auteurs ne conviennent pas de ce que signifie *loo*. Dans le Haut Allemand, *lo, loo*, ou *lohe*, veut dire la flamme, & l'ardeur des charbons allumés; & on appelle en Haut Allemand les Comtes d'*Hohenlo*, ou d'*Hohenloo*, ou d'*Hohenlohe*, ceux qu'on nomme en Latin *Comites ab alta flamma*; ainsi que *Lazius* & d'autres l'ont remarqué. Dans la Basse-Allemagne, comme en Westphalie, & dans les Pays Bas, il signifie forêt, *Sylva*, ainsi qu'on le voit dans la Vie de Saint Godefroi de Cappenberg, c. XIII. n. 61. & dans *Divæus, L. II. Rerum Brabantic.* ou bien il veut dire un lieu haut, élevé, comme Juste Lipsé l'a cru dans son *Lovanium, L. I. c. 2.* & *Goropius Becanus, Orig. L. I.* mais néanmoins un lieu haut, situé près des eaux & des marais. C'est en ce sens qu'on l'a pris dans les mots de *Looveen, Veen-Lo. Loen*, se prend aussi au même sens, comme en ces mots, *Stadt loen*, ou *Stadt-loo*, ville de Westphalie. Et dans les Pays-Bas, *Loen* a été ainsi nommé, parce que c'est un lieu élevé entre les marais de Donnerstag & de Péel. *Borchloen* de même; & *Locastre, Castrum Loo*. De même encore en Angleterre, *Cambden* dit que *Stanlaw*, dans le Comté de Cester, signifie *Saxeus collis*. Il y a plusieurs noms dans les Pays-Bas formés de ce nom, comme *Tongerloo, Tessen-derloo, Staneloo, Calloo, Westerlo*, &c. *Kilianus*, dans son *Etymologique*, dit qu'outre la signification qu'on vient d'expliquer, *loo* signifioit encore anciennement un lieu bas; mais il n'allègue sur cela aucun Auteur. *Bolland. Act. Sanct. Jan. T. I. p. 855.* *Not. d.* Le même Auteur, dans son *Index Onomasticus*, dit que ce mot signifie un lieu ombragé, ce qui revient à la signification de forêt.

L O A.

LOANDA. (Saint Paul de) Nom d'une ville bâtie sur une petite Île de même nom, qui est tout auprès de la côte du Congo, en Afrique. *Loandas*. Cette ville, qui appartenait aux Portugais, & qui est la résidence de l'Evêque d'Angola, a un fort grand & vaste port. Elle est grande & belle pour le pays; on prétend qu'il y a environ trois mille maisons de Blancs, ou Européens, qui sont bâties de pierre & de chaux, & couvertes de tuiles; & un plus grand nombre de maisons de Nègres, ou Congolans, qui ne sont bâties qu'avec du chaume & de la terre. Il y a un prodigieux nombre d'Esclaves. Les Jésuites y font les fonctions de Curés, & ont soin des Ecoles. Il y a aussi des Carmes, des Observantins & des Capucins. On n'y a point d'eau douce que celle qu'on va chercher dans les rivières de la Terre ferme avec des canots. On y mange du pain de Manioque, comme dans le Brésil, & des moutons, dont la queue est plus pesante qu'aucun des quatre quartiers, mais dont la chair est mal saine. On n'y trafique point avec de l'argent monnoyé: pour petite monnoie, on se sert de Zimbis, qui sont une espèce de coquilles du Congo, des pièces de toiles; & les Nègres tiennent lieu de la grosse monnoie, & servent à faire les échanges.

LOANDA. Petite Île d'Afrique, dans la mer d'Ethiopie, sur la côte du Royaume d'Angola, & vis-à-vis de la ville de S. Paul de *Loanda*.

LOANGEAIS, OISE. f. de t. g. Nom des Habitans de Loango, & du Royaume de Loango. *Loangus, Loagensis*.

LOANGO. Nom d'une ville d'Afrique, capitale du Royaume de *Loango. Loangum*.

LOANGO, ou LOVANGO. Le Royaume de *Loango*, ou de *Lovango*, ou le pays des *Bramas. Loangum Regnum*. C'est un Royaume de la Basse-Ethiopie. Il est borné au sud par celui de Congo, & au nord par celui de Gabon. Il a les peuples Anzicains au levant, & la mer du Congo au couchant. La terre y est si fertile, qu'on y recueille le millet trois fois l'année. Il y a une fort grande quantité de palmiers, dont on tire du vin, que les habitans estiment plus que celui de l'Europe. Le principal commerce du Royaume de *Loango*, consiste en ivoire, en cuivre, en étain, en plomb, en fer, & en esclaves: leurs monnoies sont de petites pièces de toile carrées de la largeur d'un mouchoir. Les Loangeois, ou *Bramas*, sont robustes, & de belle taille: ils reconnoissent un Dieu, & ils adorent les Démon; ils circoncent leurs enfans sans savoir pourquoi: ils n'ont pour toutes armes, que le sabre, l'arc & les flèches. Ils ont deux coutumes remarquables; l'une que les femmes y font tout le travail de la terre; l'autre que les enfans ne succèdent point à leurs peres, mais les freres, à la charge d'élever les enfans du défunt, & cela s'étend jusqu'à la famille Royale. La ville capitale porte le nom de *Loango*, elle est près des confins du Congo, & de la mer. Les Européens n'y peuvent trafiquer qu'en achetant la permission par des présens qu'ils font au Roi & à ses Officiers.

LOANS, ou LOHANS. Voyez LOUANS.

L O B.

LOB, LOBE, ou LOBES. Nom d'un village avec un Monastère. *Laubia, Laubiense Monasterium*. Il est dans l'Evêché de Liège, sur la Sambre, à mille pas de la petite ville de Thuyn. C'est le lieu que l'on nommoit anciennement *Labieni Castra*, & ensuite *Laubium*, ou *Laubacum*. Hadr. Valois, *Not. Gall.* au mot *Laubia*. MATY. CORN.

LOBAO. Nom d'un ancien bourg de l'Estramadure d'Espagne, qu'on appelle aussi *Lebon*, anciennement *Lycan*. Il est sur la Guadiane, entre Mérida & Badajoz, à cinq lieues de l'une & de l'autre. MATY.

LOBAW. Nom d'une petite ville avec une citadelle. *Lobavia*. Elle est dans la Michovie, contrée de la Prusse Ducale, vers les confins du Palatinat de Plosko, en Pologne, & au midi de la rivière de Dribents. MATY. Long. 37. d. 3'. lat. 52. d. 38'.

LOBE. f. m. Terme d'Anatomie, qui se dit de chaque partie du poumon, divisée l'une de l'autre. *Pulmonis lobus, fibra, lacinia*. On dit que cette séparation sert à le dilater, à recevoir plus d'air, & à empêcher que quand on plie le dos, la chair ne soit foulée. C'est pourquoi les bêtes qui sont toujours penchées vers la terre, ont plus de lobes au poumon que les hommes. Leur foie même est divisé par lobes. Celui de l'homme est continu. Ces lobes s'appellent quelquefois ailes, ailerons, pointes, ou fibres, parce qu'ils se dilatent, s'étendent & se ramassent.

LOBE, se dit aussi du bout de l'oreille qui est plus gras & charnu, pendant au dessus de l'aileton, qui est la partie supérieure de l'oreille.

Du Laurent dit que ce mot de *lobe* de l'oreille, vient du Grec *λαβειν*, qui signifie faire honte, parce que ce bout-là rougit ordinairement quand on a honte.

LOBE, se dit aussi des fruits & des graines qui sont naturellement partagées en deux parties égales. *Ala*. *Mariote* dit que les deux lobes des graines de melon sont blancs d'eux-mêmes. Il appelle aussi lobes de la fève, les deux parties qui composent son corps, au milieu desquelles est le germe, & qui sont enveloppées par la peau extérieure. Toutes les autres graines, & même les plus petites, se divisent comme la fève en deux lobes, ou parties égales, comme l'a montré M. Grew, en son Anatomie des Plantes.

☞ Dans les semences, ce sont les amandes ou les cotyledones, ou ces corps de grosseur quelquefois alléz considérable, qui sont attachés au germe, & qui nourrissent les jeunes plantes, jusqu'à ce qu'elles aient produit des racines. *Voyez Semences, & Cotyledones.*

LOBE, est aussi un vieux mot François, qui signifie *raillerie*, & qui étoit encore en usage du temps de Ronsard.

LOBNA. Nom d'une ville de la Terre Sainte. *Lobna*. C'étoit une ville Sacerdotale de la Tribu de Juda. *Josué, XXI. 13.* Lorsque les Iduméens, sous le regne de Joram, se retirèrent de la domination de Juda, *Lobna* s'en affranchit aussi. 4^e. Livre *des Rois, VIII. 22.* On ne fait point si en se retirant de la domination de Juda, elle se gouverna elle-même comme une République, ou si elle se soumit à quelque Prince voisin. *Menochius.*

LOBON. *Voyez LOBAO.*

LOBOS. Île de *Lobos*; c'est-à-dire, *Île des loups*. Nom d'une Île de la mer du Sud, sur la côte du Pérou. *Insula Luporum marinorum*, ou *Luciorum marinorum*. Elle est à huit lieues au nord de Ylo, à une lieue & demie au nord-ouest de Morro Quemado. Elle est de moyenne hauteur, d'environ trois quarts de lieue de longueur, dans son plus grand diamètre sud-est & nord-ouest. FRÉZIER, p. 162.

LOBRÉGAT. Rivière de la Catalogne. *Rubricatus*. Elle prend sa source aux confins de la Cerdagne, traverse toute la Viguérie de Manresa, & une partie de celle de Barcelone, baigne Berga & Martorel, reçoit le Cardonner, & la Noya, & se décharge dans la mer Méditerranée, environ à trois lieues de la ville de Barcelonne, vers le couchant. MATY.

LOBRÉGAT, est encore une rivière de la Catalogne. *Lobregatus*, anciennement *Clodianus*. Elle coule dans l'Ampurdan, baigne le château d'Empurias, & se décharge dans le Golfe de Lyon, près de Roses. MATY.

LOBULE. f. m. Terme d'Anatomic. Petite lobe. *Lobulus*. Chaque lobe du poumon est divisé en plusieurs autres lobes, ou *lobules*, attachés de part & d'autre aux plus gros rameaux de la trachée-artère: chaque *lobule* est composé de plusieurs petites vésicules rondes, qui ont toutes communication les unes avec les autres; c'est dans ces vésicules que l'air entre par la trachée-artère, dans le temps de l'inspiration, & d'où il sort par l'expiration. DIONIS. Chaque petite bronche du poumon, produit un paquet proportionné à son étendue & au nombre de ses ramifications. On donne à ces petits paquets vésiculaires ou cellulaires le nom de *Lobules*; & comme les grosses bronches se divisent en petites bronches, de même les gros *lobules* se divisent en plusieurs petits *lobules*. WINSLOW.

Lobule est dérivé de *lobe*, dont il est un diminutif.

LOC.

LOC-RENAN, ou S. RENAN. Petite ville de France, avec une Abbaye de Filles, en Basse-Bretagne, au Diocèse de Léon.

LOCAL, ALE. adj. Qui concerne le lieu. *Localis*. Descartes ne reconnoît point d'autre mouvement en la nature que le mouvement *local*. Il y en a plusieurs qui ont fait un art de la mémoire *locale*, pour se souvenir de plusieurs choses difficiles à retenir, en les appliquant à d'autres images, qui sont déjà dans leur mémoire, ou devant leurs yeux.

On appelle aussi *Coutume locale*, celle qui est particulière à un lieu, à une Seigneurie, & qui n'est pas conforme à la Coutume générale de la Province. Gisors, Tournai, Langres, sont des *Coutumes locales*. Lyon, Lagni & autres, ont des usages *locaux*.

Droit *Local*, droit particulier qui se paye à l'entrée de certaines villes à un territoire, à un passage, à

un pont, &c. Il y a beaucoup de droits *Locaux*, sur la rivière de Loire, aussi bien que dans la Province de Flandre.

LOCAL, se dit aussi substantivement. Le *local*, connoître le *local*. C'est à dire, ce qui concerne la disposition d'un lieu. Si l'Alliéant va par dessous terre, & s'il procède par contremines, l'Alliéé qui a les siennes bien faites de longue main, & qui connoît le *local* souterrain, a un avantage infini. M. DE S. REMI.

LOCAL, en Peinture. On appelle, Couleur *locale*, la couleur qui convient à une place pour le bon effet du tableau. Les couleurs *locales* de Le Brun sont mauvaises; les Peintres Vénitiens ont excellé dans les couleurs *locales*.

LOCANDE. adj. Chambre qu'on loue. *Locanda*, *conductitia*. Loger en Chambre *locande*. Ce terme n'est pas François.

LOCARNO, ou LUGGAR. Nom d'une petite ville du Duché de Milan. *Locarnum*. Elle est fort agréable par sa situation dans une petite plaine, qui est entre le pied d'une montagne, & le Lac Majeur, à quatre lieues de Bellizante, & à cinq de Gévio, vers le midi: les douze premiers Cantons Suisses prirent cette ville, l'an 1512. & l'an 1531. ils en démolirent le Château, bâti sur le bord du Lac, qui passoit pour le plus fort de la Lombardie, après celui de Milan. Ils en font encore les Maîtres & du Bailliage qui en dépend, & qui renferme les vallées de *Centum-Valli*, d'Osseron & de Verzasca, pays fort fertile. On l'appelle Bailliage de *Locarno*, en Latin *Locarnensis Præfectura*. Le Bailli, qui est envoyé par chacun des douze Cantons alternativement, fait sa résidence à *Locarno*, dans le Palais des anciens Comtes de Rusque. MATY. Long. 26. d. 16'. lat. 46 d. 6'.

LOCATAIRE. f. m. & f. Celui qui prend une portion de maison, ou une maison entière à loyer, à bail. *Conductor*, *locator*. On appelle, Principal *locataire*, celui qui loue toute la maison, & en reloue les appartemens & les chambres à d'autres particuliers. Les principaux *locataires* sont tenus des charges de ville, de faire les deniers bons aux maîtres. Il y a plusieurs ménages, plusieurs *locataires* en cette maison. Les grains & les meubles d'un *locataire* répondent pour payer le salaire des moissonneurs, & le loyer de la maison.

On dit par manière de proverbe, un *locataire* doit être tenu clos & couvert; cela signifie qu'on doit lui louer une maison en bon état.

☞ LOCATAIRE, FERMIER. Le premier se dit de celui qui tient à louage une maison ou une portion de maison. Le second de celui qui prend à loyer une ferme, un héritage. Dans les baux ils sont désignés l'un & l'autre par le terme de *Preneur*.

LOCATE. *Voyez LEUCATE.*

LOCATI. f. m. Terme populaire, pour signifier un carosse de louage. *Rheda conductitia*. Prenons un *locati*. Quelques uns prononcent *locatis*. On le dit plus communément d'un cheval de louage.

LOCATION. f. f. Terme de Jurisprudence. Action par laquelle on donne à ferme. *Locatio*. Le Titre II. du XIX^e. Livre du Digeste, est de la *location* & conduction. La *location* & conduction sont des termes relatifs, dont le premier convient à celui qui donne son héritage à ferme, & le second à celui qui prend à loyer. La *location* tacite se fait lorsque le locataire demeure après le temps du bail expiré; elle est présumée faite encore pour un an aux mêmes conditions. Ce mot n'est en usage qu'au Palais.

LOCATIVE. adj. f. Se dit en cette phrase. Réparations *locatives*. Un propriétaire est tenu par le bail d'entretenir la maison de toutes réparations *locatives*, & nécessaires pour la rendre logeable. *Voyez RÉPARATIONS.*

LOCAYE. f. f. Nom de femme. *Leocadia*. Le nom de Sainte Léocadie, que nous appellons vulgairement Sainte *Locaye*, est fort célèbre par toute l'Espagne, & son culte s'est étendu en beaucoup d'endroits de la France, & en Italie. BAILLET, au 9. de Décembre.

bre. Sainte *Locaye* étoit de Toléde; elle souffrit le martyre l'an 304 de J. C. par ordre de Dacien, Gouverneur de l'Espagne Tarragonnoise, & sous l'Empire de Dioclétien.

LOC-DIEU. Nom d'une Abbaye de France. *Locus-Dei*. Elle est en Picardie, enclavée dans le Marquisat de Gamache, & située dans le territoire du village de Beauchamp. Elle est de l'Ordre de Cîteaux. Elle fut fondée en 1191, par Bernard, Seigneur de S. Valery, avec le consentement de Thomas son fils, & d'Enore sa femme. Cette fondation fut confirmée par Guillaume, Archevêque de Rheims, & Thibault Evêque d'Amiens, l'an 1193. Quelques Auteurs disent qu'Ademar, Evêque de Rhodès, vers l'an 1135, donna des biens considérables pour la fondation de l'Abbaye de *Loc-Dieu*, qu'elle étoit fille de Dalônes, & qu'elle fut réunie avec elle à l'Ordre de Cîteaux. MM. De Sainte Marthe, Davity, & M. Cornelle, disent *Lieu-Dieu*.

LOCH. f. m. Terme de Marine. Voyez *Lock*.

LOCH. Nom d'un ancien droit. *Loch caballis*. Voyez l'*Hist. de Bret. T. II. p. 73.* *LOBINEAU, Gloss.*

LOCHABYR. Voyez *LOQUABYR*.

LOCHE. f. f. Petit poisson de la taille d'un éperlan, qu'on trouve dans les petites rivières, qui se dardent avec une grande vicacité. C'est un poisson assez tendre & assez sain. *Apua, cobites*. Les Anglois appellent ce même poisson *lock*, les Allemands *lock*, les Espagnols *loxa*, & les Italiens *lochis*. MÉNAGE.

LOCHEM. Nom d'une petite ville des Provinces-Unies. *Lochemum*. Elle est sur la rivière de Berekal, dans le Comté de Zutphen, en Gueldre, à deux lieues de la ville de Zutphen. Nous la primes l'an 1672, & nous l'abandonnâmes en 1674. Long. 23. d. 58'. lat. 52. d. 13'.

LOCHER. v. n. Vieux mot qui signifioit autrefois branler. *Vacillare*. Il s'est dit pour *Ellocher*, d'*Exlocare*, *loco movere*. De *Locher* on a fait *Hocher*, dans le même sens. M. HUET, *Dissert. rec. par M. l'Abbé de Tilladet*.

Il ne se dit plus qu'en Maréchallerie, en parlant d'un fer à cheval qui branle, & qui est prêt à se détacher tout à fait. Regardez aux pieds de ce cheval, j'entens un fer qui *loche*. De-là vient cette phrase proverbiale, il y a toujours en son fait quelque fer qui *loche*, pour dire, quelque chose qui va mal en son corps, ou en sa fortune.

Une fille toujours a quelque fer qui loche.

REGNARD, *Com. du Bal*.

On dit encore en quelques Provinces, *locher* un arbre, c'est-à-dire le secouer pour en faire tomber le fruit. MÉNAGE. Alois il est actif.

Quelques-uns dérivent ce mot de *loche*, à cause du prompt mouvement de ce poisson.

LOCHES. Nom propre d'une petite ville de la Touraine, Province de France. *Lucca, Locis, Lucca, Lachia, Locis, Castrum Lucacense*. Elle est défendue par une citadelle, & située sur l'Indre, à sept lieues d'Amboise, du côté du midi. Hadr. Val. *Nor. Gall. p. 288.* MATY.

LOCHET de Flandre, f. m. Sorte de bêche, dont la partie plate est plus allongée que dans les bèches ordinaires. Cet outil est surtout à l'usage des Mineurs.

LOCHI. Ville de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Tungchuen, première grande cité de cette province.

LOCHIES. f. f. pl. Terme de Médecine. Evacuation qu'ont les femmes immédiatement après l'accouchement. On les appelle autrement *Vuidanges*. Voyez ce mot.

Les Grecs ayant employé ce mot dans leur Paracletique, on leur a imputé d'avoir voulu dire que la Vierge avoit enfanté avec douleur, & avec les autres infirmités des femmes; parce que ce terme signifie proprement un accouchement douloureux: mais Léo Allatius, qui d'ailleurs ne leur pardonne rien,

fait voir que c'est une chicane qu'on leur fait mal à propos sur un mot, puisque le même Paracletique marque expressément que la Vierge a enfanté J. C. sans aucune douleur.

Le mot de *lochies* est Grec, *λοχία, partus, puerperium*.

LOCHING. Il y a deux villes de la Chine de ce nom, l'une dans la Province de Péking, & au département de Chinting, quatrième Métropole de cette Province; l'autre dans la province de Quansi, au département de Lieuchen, seconde Métropole de cette Province.

LOCHTA. Nom d'un bon bourg de la Suède. *Lochta*. Il est dans la Cajane, en Finlande, sur le bord du golfe de Borhnie, environ à vingt-trois lieues de la petite ville d'Oulo, du côté du midi. MATY.

LOCHUEN. Nom d'une ville de la Chine, dans le Quangli, au département de Guchen.

LOCING. Ville de la Province de Chekiang, département de Vencheu.

LOCKIREC. *Locus Varcoi*. Ce nom est venu de celui de Saint Guérec: pour *Loc Guérec* on a dit *Lockirec*, qui est le lieu ou Saint Guérec, disciple de S. Tugal de Tréguier, avoit commencé un Monastère, & ou, après sa mort, son corps fut porté de Laudernoc, au Diocèse de Léon, où il étoit mort. Cette Eglise de *Lockirec* est en Bretagne, à l'embouchure du Menou, près le Havre de Toullarkry, à une lieue de Kerfeuntun. CHASTELAIN, *Martyr. 17. Fév. p. 668.*

LOCMAN. Terme de Marine. Voyez *LAMANEUR*.

LOCOMOTRICE. adj. f. Terme de Philosophie, qui se dit en cette phrase: on attribue à l'ame une faculté *locomotrice*, pour transporter le corps d'un lieu à un autre. *Locomotrix*. Ce mot seroit assez commode; mais il n'est pas usité.

LOCQUETS. f. m. pl. Terme dont on se sert en Normandie, aux environs de Rouen & dans le pays de Caux, pour signifier la laine que l'on coupe de dessus les cuisses des bêtes à laine. Elle est la moins estimée de toutes.

LOCRE. f. m. & f. Nom de peuple. *Locrus, a*. Il y avoit anciennement trois peuples de ce nom dans l'Achaïe. Les *Locres Ozolans* étoient auprès du golfe de Patras, & celui de Lépante, entre l'Étolie, la Doride & la Phocide; *Naupaclus*, aujourd'hui Lépante, étoit leur ville capitale. Les *Locres Opuntiens* & les *Epicnémédiens* étoient le long du golfe de Négrepont, entre la Thessalie, la Phocide & la Bœotie. Ils prenoient la différence de leurs noms de villes d'Opus & de Cnémis, dont la première ne subsiste plus, à moins que ce ne soit Talandi, comme le croit le Chevalier Whéler; l'autre porte le nom d'Érétia.

Il y avoit aussi une ville de *Locres* en Italie. Voy.

GIRACE.

LOCRENAN. f. m. Nom que l'on donne à une sorte de grosse toile de chanvre écri, qui tire son nom du lieu où elle se fabrique en Basse-Bretagne, appelé *Loc Renan*. Voyez *Loc*.

LOCRIDA. Voyez *OCRIDA*.

LOCULES. f. m. pl. Mot forgé du Latin *loculi, orum*. Bourse, coffre à mettre de l'argent. Il est dans Cotgrave.

*Il devint riche, & fit de beaux statuts
Pour gouverner les trésors de Plutus;
Les divisant en deux portioncules,
Dont la première entroit dans ses locules,
Et le restant s'administroit si bien,*

Qu'en fin de compte on ne trouvoit plus rien.

ROUSSEAU, *Allégorie V. intitulée, Midas, p. 102. du 2. T. de l'édition d'Amst. 1726.*

LOCUMBA. Petite ville du Pérou, à dix ou douze lieues du port d'Ylo. *Locumba*. Le vin de *Locumba* est un des meilleurs du Pérou.

LOCUSTE. Voyez *SAUTERELLE*.

LOCUTION. f. f. Parole qui fait partie d'un discours; expression

expression, façon de parler. Bonne ou mauvaise locution. Locution propre, impropre. Ce terme est communément employé dans le Dialectique. *Locutio*. Un Orateur ne se doit servir que de locutions propres, naturelles, significatives, & en usage; il doit s'abstenir des vieilles, des barbares locutions, &c. *Locution plébeë*: Balzac s'est servi de cette expression pour signifier une façon de parler, qui n'est en usage que parmi le petit peuple. *Locutio Plebeia, sermo Plebeius*. Personne ne l'a dit après lui. Cela pourroit tout au plus passer dans le style Marotique. On doit dire une locution basse, triviale, populaire.

LOCUTIUS. f. m. Terme de Mythologie. Nom propre d'un dieu du Paganisme. *Locutius*. On le nommoit aussi *Aius*. Les Romains firent le dieu *Locutius*, à l'occasion d'une voix qu'on entendit, disoient-ils, à Rome, quelque temps avant que les Gaulois arrivassent pour s'en rendre maîtres. Cette voix ordonoit aux Romains d'avertir les Magistrats que l'ennemi approchoit. On ne douta point que ce ne fût la voix d'un dieu, & on le nomma *Aius*, du verbe *aio*, je dis, ou *Locutius*, du verbe *loquor*, je parle. Arnobe en parle dans son premier Livre, Tite-Live, L. V. c. 50. joint les deux noms, & l'appelle *Aius Locutius*. Il dit qu'on lui bâtit un temple dans la rue neuve, après que les Gaulois eurent été repoullés. Un morceau de Varron, rapporté par Aulu-Gelle, L. XVI. c. 17. dit qu'on lui érigea un autel au bas de la rue neuve, parce qu'étoit l'endroit où la voix avoit été entendue. Il subsistoit encore de son temps. La voix du prétendu *Locutius* étoit apparemment celle du premier des citoyens qui s'aperçut de l'entrée des ennemis.

L O D.

LOD. Nom d'une ville de la Terre-Sainte. *Lod*. Elle fut bâtie par Samad, qui étoit de la Tribu de Benjamin, d'où Adrichomius conclut qu'elle étoit dans cette Tribu; mais il la place sur le bord du Jourdain: on n'en voit pas la raison. P. Lubin. Voyez I. Paral. VIII. 12. selon M. Réland, c'est la ville de Lydde.

LODABAR, ou LODEBAR. Nom d'une ville de la Terre-Sainte. *Lodabar, Lodebar*. Selon le P. Lubin, c'étoit un lieu, ou un village, peut être une ville. Selon M. Réland, c'étoit une ville. Elle étoit au delà du Jourdain, comme on l'inferé du second Livre des Rois, IX. 4. 5. & XVII. 27. Le P. Lubin la met assez vraisemblablement dans la Tribu de Gad. M. Réland ne dit rien de sa situation, T. II. p. 875. mais il croit que ce pourroit être la même que la Vulgate appelle *Dabir*, Jos. XIII. 26. & le texte Hébreu *Lidbir*. Il suppose que Saint Jérôme s'est trompé en prenant ce *lamed*, pour une préposition: il le falloit prouver.

LODADID. Nom de lieu. Ce mot se trouve dans Esdras, L. I. c. 2. v. 33. La Vulgate en fait deux noms & deux villes. *Lod, Adid*. Les Septante, tels au moins que nous les avons, n'en font qu'un nom, *Lodadi*; & Esdras, L. II. C. VII. v. 37. *Lodadid*. Ce lieu étoit dans la Tribu de Benjamin.

LODÉ, ÉE, adj. Qui a été inondé, inondé. Du Latin *lotus*. Foin *lodé*, prés *lodés*, c'est-à-dire, gâtés par quelque débordement d'eau qui y a laissé de la fange. C'est un mot de Province.

LODÉGA, Lac. Voyez LADOGA.

LODÉSAN. Contrée du Duché de Milan, en Italie. *Laudensis ager*. Elle est entre le Pavésan, le Milanais propre, le Crémasc, le Crémonois & le Plaisantin. Les fromages du *Lodésan* sont fort estimés, & ses lieux principaux sont Lodi, capitale, & Codogno. C'est de Lodi que ce pays prend le nom de *Lodésan*.

LODÈVE. *Luteva, Leotera, Leutera, Forum Neronis, Civitas Leoterensium*. Ville de France dans le Bas-Languedoc, sur la petite rivière de Lergue, à douze lieues de Montpellier, vers le couchant septentrional. Elle a un Evêché suffragant de Narbonne. Habitant

de *Lodève, Foroneronensis, Leuteranus, Leoternus, Leoterensis*. On trouve aussi *Lutuba, Loteba, Loteva, Lodeva, Lodeve, & Lutubensis*, ou *Lotobensis, Lotayensis, Lutovenfis, Lodavensis*, qui est de *Lodève*. C'est Jean XXII. qui l'an 1316. érigea *Lodève*, en Evêché. Le Diocèse de *Lodève* comprend Clermont de *Lodève*, Montpeyroux, Celles, Les-Ribes, la Vaccarie, Saumont, Lou Puech-d'Aubaigne, Saint Martin de Combes, Saint Martin de Castres, & la Gurrigue. Hadr. Vales. Not. Gall. p. 274, 275. Voyez sur cette ville, Carel, Hist. de Languedoc, L. II. c. 7. p. 296. & suiv. Long. 21. d. lat 43. d. 47.

LODI. Ville capitale du Lodésan, contrée du Duché de Milan. *Laus Pompeia nova*. Elle est assez grande, Episcopale, fortifiée, & située sur l'Adda, environ à sept lieues de Milan, dont elle est suffragante. *Lodi* a été bâtie l'an 1158, par l'Empereur Frédéric Barberouffe, des ruines de l'ancienne *Laus Pompeia*, que les habitans de Milan avoient ruinée, & qui n'est plus qu'un village que l'on nomme *Lodi-Vechio*, ou *Lodive*, situé à deux lieues de *Lodi*, vers le couchant. MATY. Grégoire IX. supprima l'Evêché de *Lodi* en 1242. pour punir cette ville d'avoir commis de grands excès contre des Ecclesiastiques & des Religieux. Innocent IV. le rétablit en 1252. *Lodi* est ainsi nommé du mot Italien qui signifie louange, qui n'exprime qu'une partie de son véritable nom. Elle s'appelloit Louange de Pompée, *Laus Pompeii*, parce que Pompée Strabon, pere de Pompée le Grand, y avoit amené une Colonie; mais elle doit sa fondation aux Boïens, peuple Gaulois. Il y a en Latin une Histoire de *Lodi, Rerum Laudensium*, composé par Othon & Acerbo Moréna. Felix Ofio l'a donné au public, & M. de Leibnitz l'a fait entrer dans son Recueil des Ecrivains de Brunswic. On en a trouvé à Milan un manuscrit fort différent de l'imprimé. Long. 27. d. 1. lat 45. d. 18.

LODIER, ou LOUDIER. f. m. *Lodix*. Terme de Commerce. Grosse couverture de lit, piquée & garnie de bourre, ou de laine, entre deux toiles.

L'Académie dit *Lodier* qui paroît le plus usité. Ce mot vient de *Lodix*. Du Cange dit qu'on l'a appelé aussi *Lutherium*.

LODRINO. Le golfe de *Lodrin*. Les Cartes Marines de Michelot, de Térin & de Berthelot disent *Lodrin*. Du Loir dit *Loudrin*.

LODRONE, LONDRONE. Bourg, ou petite ville de l'Evêché de Trente, en Italie. *Lodronium, Londronium*. Ce lieu est situé sur le petit lac de l'Idro, à l'endroit où il reçoit la rivière de Chièse, & à la frontière du Bressan, contrée de l'Etat de Venise. MATY.

LODS. f. m. Vieux mot. Approbation, agrément. *Approbatio, consensus, voluntas*. La Chronique de Saint Denis: ils y entrèrent sans son lods, & sans son gré. Lequel mot est encore demeuré pour signifier l'approbation du Seigneur pour la vente des terres de son Vassal, que nous appelons communément lods & ventes. Voyez le Traité de Franc-aleu du Sieur Galland, c. 6. Du Cange, *Gloss. de Villehard*. Dans les Etats du Dauphin, c'étoit le Baile qui recevoit les lods, les amendes, & les autres droits casuels. Voy. M. le Président de Valb. *Mém. pour l'Hist. du Dauphiné*, c. 7. & Chorier, *Hist. du Dauphiné*, c. 11. p. 24. Ce dernier Auteur écrit *Lods*.

LODS. i. m. pl. On écrivoit autrefois *Lods*, & présentement plusieurs écrivent *lots* & ventes; mais il faut écrire *lods*, suivant l'étimologie. Voyez LOER, plus bas. Terme de Jurisprudence féodale. *Laudimia, laudes, laudationes*. C'est un droit en argent que doit un héritage au Seigneur dont il relève immédiatement, quand on en fait la vente, en considération de la permission qu'il est présumé donner au Vassal pour aliéner son héritage. *Jus rate emptionis*. On doit aussi les ventes, quoique ces termes ne soient pas synonymes dans quelques Coutumes. En vertu de l'Édit de 1673, & d'un autre de 1674. on doit

maintenant des *lods* & ventes pour l'échange d'un fonds contre des rentes constituées à prix d'argent, ou d'échange général, qui ne se payoient autrefois qu'en cas de vente réelle, & en deniers comptans. Le droit de *lods* est de vingt deniers pour livre en la Coutume de Paris, c'est à-dire, le douzième; en d'autres plus, en d'autres moins. En quelques lieux on ne paye que des *mi-lods*. Les Fermiers composent ordinairement des *lods* & ventes. A Paris l'acheteur doit les *lods*. En la Coutume de Meaux c'est le vendeur, s'il n'a stipulé ses deniers francs. A Troyes ils se payent par égales portions: l'acheteur paye les *lods*, & le vendeur les ventes. Pithou dit, que la Coutumes de Troyes a fixé les droits de *lods* & ventes à trois sous quatre deniers pour livre, qui font quarante deniers, parce que, dit-il le *solidus Gallicus erat 40 denariorum*. Les *lods* & ventes sont dûs par un adjudicataire par decret, quoiqu'il y ait appel interjeté de cette adjudication, sauf à les répéter, si elle est infirmée. Les *lods* & ventes sont dûs doubles dans les Châtellenies de Corbeil & de Tournant. Les *lods* & ventes ne sont point dûs d'un contrat de vente d'un héritage, dans lequel le vendeur est rentré faute de paiement. Les *lods* & ventes ne sont point dûs des ventes forcées faites en Justice par decret, dans le Beaujolois. *Lods* & ventes ne sont point dûs sur les fiefs en Bourgogne. *Lods* & ventes ne sont point dûs, dans les domaines de la Couronne, par les Chevaliers du Saint-Esprit, les Maîtres des Requêtes, les Maîtres des Comptes, les Secrétaires du Roi, ni leurs veuves.

Ce mot vient du Latin *laudimia*, à cause qu'en payant ce droit, le Seigneur approuvoit le contrat, & l'enfaisinoit. Loyseau dit qu'il vient de *lod*, ou *lodés ventes*; c'est à-dire, le *lot* & la portion du Seigneur sur le prix de la vente; & que c'est-là sa vraie étymologie, sans l'aller chercher chez les Romains, auxquels ce droit étoit inconnu.

L O E.

LOÉE. f. f. Vieux mot, qui signifie lieu. *Leuca*; *leuga*.

D'une loée les peut-on bien oïr. R. DE GARIN.

N'est loin d'ilesques que de demi-loée. Id.

LOÉMIEN. f. ou adj. m. Surnom que les Lydiens donnoient à Apollon, parce qu'il guériffoit de la peste. *Loemius*.

Ce mot vient de *λομῖος*, peste.

LOER. v. a. Vieux mot qu'on a écrit & prononcé depuis *louer*, dans la basse Latinité *laudare*. Ce mot autrefois vouloit dire, *conseiller*, approuver, agréer. *Probare*, *consentire*, *authorem esse*. Sire, nos vos *loons* que vos le pregniez, & si le vos prions. VILLEHARD. Et pour ce *louoit-on* qu'on tint le Roi d'Angleterte. CHRON. DE FLANDRES.

Et loa qu'il tenoit Justice
Seur bas & haut, & pauvre & riche.

MOUSKES.

De-là le mot *lods*, pour agrément. DU CANGE. *Gloss. de Villehard.*

LOERRE. f. m. Vieux mot, qui se trouve dans les Chartres; il signifie *leurre*, dans la basse Latinité, *lorra*. Ce *leurre* appelé *loerre* dans les Chartres, se prend en particulier pour un appât avec lequel on prend du poisson en l'engourdissant, l'enivrant. *Cibus medicatus*.

LOET. Le *Loet*. Nom d'une petite rivière de France. *Loa*. Elle coule dans la Beauce, & se décharge dans la Juine, à Etampes. Elle n'est remarquable que par la bataille qui s'y donna entre Cloraire & Théodoric, Rois de France. MATY

LOEUVE. Nom du pays qui est aux environs du Lys, rivière des Pays-Bas. *Loeticus*, ou *Letigus*, ou *Le-*

tiensis, & *Legiensis pagus*. Les Allemands disent *Liftraugangius*. Hadr. Val. Not. Gal. p. 160.

LOEWENSTEIN. Qu'on prononce *Louweinstein*, en Latin *Lovenstenium*. Bon fort avec un beau château, qui sert ordinairement de prison aux prisonniers d'Etat. Il est dans l'île de Bomel, contrée de la Hollande méridionale au confluent du Wahal & de la Meuse, un peu au-dessus des villes de Gorcum & de Worcum. Quelques Géographes estiment que *Lowenstein* est le lieu où étoit anciennement le village appelé *Leve Fanum*, que d'autres placent à Lewen, village de la Gueldre, situé sur le bord méridional du Wahal, environ à deux lieues au-dessus de Tiel. MATY. Voy. LEVE.

Comté de LOEWENSTEIN, en Latin *Lovensteniensis Comitatus*. Petit pays du Cercle de la Franconie. Il est enclavé dans celui de la Souabe, à la réserve d'un petit endroit, qui confine vers le nord avec le Comté d'Holach, en Franconie. Ce Comté, long environ de quatre lieues, & large de deux, n'a que des bourgs & des villages, avec le château de *Loewenstein* qui lui donne le nom. Ses Comtes sont descendus des Comtes Palatins du Rhin. La Maison de *Loewenstein* est divisée en plusieurs branches, qui possèdent, outre ce Comté, celui de *Wertheim*, & la Seigneurie de Breuberg, en Franconie; le Comté de Wirneton, entre les Archevêchés de Trèves & de Cologne; celui de Rochefort, avec les Seigneuries de Neuf-Château, d'Herbimont, & de Châlfe-Pierre, dans le Duché de Luxembourg. MATY.

L O F.

LOF. f. m. Terme de Marine. C'est proprement la partie du vaisseau qui est depuis le mât, jusqu'à un de ses bords, ou la moitié du vaisseau divisé par une ligne tirée de poupe en proue. *Intercapedo ab navis malo ad latus*. Ce mot a différentes significations, suivant qu'il est joint à d'autres. La partie qui est au vent s'appelle *lof*. Quand on dit bouter de *lof*, c'est mettre les voiles en écharpe pour prendre le vent de côté; c'est la même chose qu'*aller à la bouline*. Être au *lof*, signifie être sur le vent, se maintenir sur le vent, garder le vent. Tenir le *lof*, c'est ferrer le vent, prendre le vent de côté. On dit, Au *lof*, lorsqu'on commande d'aller au plus près du vent. Sur la mer de levant on dit, être au *lof*, quand on parle du côté du vaisseau qui est vers la mer; & être à rive, quand on est à celui qui regarde la terre. *Lof au lof*, est un commandement qui se fait sur mer, pour faire mettre le gouvernail de telle sorte qu'il faille venir le vaisseau vers le *lof*, c'est à-dire, vers le vent. *Lof* pour *lof*, autre commandement, pour viter vent arrière, en mettant au vent un côté du vaisseau pour l'autre.

LOF, signifie aussi le point d'une basse voile qui est vers le vent. Lever le grand *lof*, c'est lever le *lof* de la grand'voile. Lever les *lofs*, c'est larguer les amures des basses voiles quand on vire de bord, & que le vaisseau est vent dessus, afin de les décharger plus aisément.

LOFER. Venir au vent. On dit en ce sens, faire une olofee.

LOFNA. f. f. Terme de mythologie. Déesse des anciens Goths, dont la fonction étoit de réconcilier les époux & les amans défunis. Une pareille divinité auroit chez nous beaucoup d'occupation.

LOFUNG. Ville de la Chine, dans la Province de Junnan, au Département de Junnan, première Métropole de la Province.

L O G.

LOG. Voyez LOGE.

LOG. f. m. Nom d'une ancienne mesure des liquides chez les Hébreux, qui contenoit un caph & un tiers. Dans le Lévitique, ch. XIII. v. 12. ce mot désigne la mesure d'huile que les Lépreux portoient au temple après leur guérison.

LOGAN. Villes & forteresse de la Chine, la première ville dans la province de Kiangsi, la seconde dans la province de Xantung, & la forteresse dans la Province de Nankin.

LOGARIASTE. f. m. Nom d'Office dans l'Empire de Constantinople. *Logariasles.* C'étoit ce que nous appelons Commissaire dans nos Armées. Les *Logariasles* faisoient la revue des troupes, comptoient les soldats, & leur payoient leur solde, Voyez Bullengerus, *De Imp. Rom. L. VIII, c. 52.* Le *Logariaste* de la Flotte, *Logariasles classis*; c'est le Trésorier de la Marine.

LOGARITHME. f. m. Terme de Géométrie & d'Arithmétique. *Logarithmus.* Ce sont des nombres proportionnels qu'on applique à d'autres nombres aussi proportionnels, qui gardent entr'eux une égale différence, soit en croissant, soit en diminuant. Les *logarithmes* sont des nombres en progression arithmétique, que l'on fait répondre à d'autres nombres en progression géométrique, dont ils sont les *logarithmes.* BOUGUIER. Par exemple, des nombres 4, 8 & 16, qui sont en proportion double, les *logarithmes* seront 3, 4 & 5, ou 7, 9 & 11, qui croissent également d'une ou de deux unités en montant, ou bien 28, 24 & 20, qui décroissent également de 4. C'est une invention merveilleuse de Jean Néper, Ecoffois, Baron de Marchistron. Elle a été ensuite perfectionnée par Henri Briggs, Professeur de Géométrie à Oxford. Par-là, avec le secours de quelques tables, qu'on prépare à cet effet, on fait toutes les multiplications & divisions par le moyen de l'addition & de la soustraction, ce qui épargne un travail infini, surtout dans les calculs astronomiques. Il y a plusieurs tables de *logarithmes* d'Adrien Ulacq, de Briggs, de Pitiscus & de Caramuel, de Clavius, de Jean-Baptiste Morin, &c. Caramuel, dans son deuxième tome *in-folio* de ses Traités de Mathématique, explique au long les *logarithmes* depuis la page 783, jusqu'à la page 920. Il y met les tables des Sinus, & toutes les plus belles règles de la *Logarithmique*, de laquelle il fait une des plus nobles parties de ses Traités de Mathématique ancienne & nouvelle, qu'il traite en quarante parties différentes. ¶ Gregori, Mercator, Newton, Halley, Taylor, ont aussi donné différentes méthodes pour la construction des tables des *logarithmes.*

Les *logarithmes* sont donc une suite de nombres artificiels, inventée pour faciliter les calculs trop difficiles & trop longs, & qui est en proportion arithmétique, comme les nombres qui leur répondent sont en proportion géométrique. Par exemple, 1, 2, 4, 8, 16, 32, 64, 128, 256, 512. sont des nombres qui procèdent depuis l'unité en proportion géométrique continuée. Que si sur ceux là on place un autre suite de nombre qui commence par 0, & qui soit en proportion arithmétique, on aura,

0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9,
1, 2, 4, 8, 16, 32, 64, 128, 256, 512,

Et ainsi des autres nombres qui suivent jusqu'à l'infini. Or de ces deux suites de nombres, c'est celle qui commence par 0, qui est en proportion arithmétique, qui s'appelle *Logarithme.*

L'addition & la soustraction des *logarithmes* se fait à la place de la multiplication & de la division des nombres qui leur répondent, & y supplée d'une manière bien plus facile & bien plus courte. Ainsi, si j'ai à savoir quel sera le produit de 128, multiplié par 4; au lieu de faire la multiplication, je n'ai qu'à prendre les *logarithmes* de ces deux nombres, & en faire l'addition; je trouverai que le nombre qui répondra au *logarithme* qui sera la somme de cette addition, sera justement le produit de la multiplication des deux premiers nombres. Le *logarithme* de 4, c'est 2. Le *logarithme* de 128 c'est 7; ajoutez 2 à 7, la somme est 9. Voyez le nombre qui répond au *logarithme* 9, c'est 512; ce

Tome V.

même nombre 512 est le produit de 128 multiplié par 4. Tout de même pour la soustraction, le *logarithme* 5 ôté du *logarithme* 9, reste 4. Prenez le nombre qui répond au *logarithme* 4; c'est à dire, 16. C'est le quotient de division de 512 par 32.

Ce nom est composé de deux noms Grecs, *λογος*, raison, proportion, *ἀριθμός*, nombre. *Logarithme*, nombre en proportion, proportionnel.

LOGARITHMIQUE. f. f. Science, Art des Logarithmes. *Logarithmice.* La *Logarithmique* est une des plus belles & des plus utiles parties de la Mathématique.

LOGARITHMIQUE. adj. m. & f. Qui a rapport aux Logarithmes, qui en dépend, qui se fait par les logarithmes. *Logarithmicus*, a. Les Tables *Logarithmiques* de Henri Briggs. La courbe que l'on appelle *Logarithmique* est telle que ses abscisses étant prises en progression arithmétique, les ordonnées correspondantes sont en progression géométrique, & de-là vient son nom. Elle représente par ses abscisses & par ses ordonnées une table de logarithmes, disposés, comme ils le sont d'ordinaire, vis-à-vis des nombres auxquels ils répondent; car chaque abscisse de la courbe est le logarithme de son ordonné. L'infiniment petit, ou la différentielle d'un abscisse quelconque est une différentielle *logarithmique*, & cette abscisse est le tout, ou l'intégral.

¶ **LOGARITHMOTECHE.** f. f. Construction des tables des Logarithmes. Nicolas Mercator publia en 1668 sa *Logarithmotechnie*, où il donnoit par une suite ou série infinie la quadrature de l'hyperbole. FONT.

¶ **LOGE.** f. f. Petite hutte faite à la hâte. *Casula*, *gurgustium.* La *loge* d'un Ermite. C'est souvent un petit réduit fait de cloisonnage. Les Bergers qui parquent se font de petites *loges* roulantes.

¶ On le dit de même d'un petit réduit aussi de cloisonnage, capable de contenir plusieurs personnes. La *loge* d'un Suisse, d'un Portier. *Cella janitoris.*

LOGE, se dit quelquefois sur mer de l'appartement de certains Officiers. *Loge* de l'Aumonier, *loge* du Maître Canonier.

LOGE, se dit aussi d'une petite boutique, qu'on loue pour un temps, ou pendant une Foire. *Taberna.* Les *loges* de la Foire S. Germain des Prés. Louer une *loge.* *Loges* des Lingères, des Merciers. ¶ Dans quelques villes, comme à Lyon, à Marseille, &c. on appelle *loge* du Change, *loge* des Marchands, un certain lieu dans les bourses où les Marchands s'assemblent pour traiter des affaires de leur négoce.

¶ **LOGE**, plus ordinairement Comptoir. C'est ainsi qu'on appelle un bureau général de commerce établi dans quelques villes des Indes pour chaque nation de l'Europe. Voyez COMPTOIR.

LOGE, ou **LOG.** On a employé anciennement ce mot pour signifier une Eglise; & il y a en Bretagne beaucoup de vestiges de cet usage-là: *Log-Christ*, *Log-Mazé*, *Log-Maria*, *Log-Geldas*, &c.

Du Cange dérive ce mot de *logia*, ou de *logea*, ou de *lorgea*, qu'on a dit dans la basse Latinité en la même signification.

LOGE, est aussi une petite prison séparée, un petit réduit, où l'on enferme les fous, les furieux. *Gurgustium.* Les *loges* des Petites-Maisons, de S. Lazare.

¶ Dans les Ménageries, on le dit aussi des réduits où l'on enferme les bêtes féroces. La *loge* du Lion, du Tigre, &c. *Cavea.*

¶ Dans les Basses-Cours, on dit aussi la *loge* d'un chien, d'un dogue.

LOGE, se dit aussi des séparations qui se font dans des galeries autour d'un théâtre, pour y voir plus commodément les spectacles qui se représentent. *Cellula.* La *loge* du Roi est toujours la première *loge.* Il y a d'ordinaire deux rangs de *loges.* On voit mieux du parterre que des *loges.* ¶ Ces *loges* sont des petits réduits faits de cloisonnages, capables de contenir plusieurs personnes, séparées les unes des autres par des cloisons à jour, & décorés

Eccc ij

par dehors. Il y a ordinairement trois rangs de loges.

LOGE, en Botanique. *Loculamentum*. C'est une cellule ou cavité, qui se trouve à l'intérieur du fruit & qui renferme les semences. De-là on dit *Bilocularis*, *trilocularis fructus*.

Les Facteurs d'orgues appellent aussi *loge* dans un buffet d'orgues le lieu où sont les soufflets.

LOGE. Les Italiens appellent ainsi une galerie, ou portique formé d'arcades, sans fermeture mobile, comme il y en a de voûtées dans les Palais du Vatican & de Monte Cavallo, & à Sofite, dans celui de la Chancellerie à Rome. Les Italiens donnent encore ce nom à une espèce de donjon, ou belveder, au-dessus du comble d'une maison. C'est ce que Vitruve appelle *Manianum*. DAV. Voyez ci-dessous l'étymologie que Du Cange donne à *logis*.

Droit de LOGES, est un droit qui est dû au Seigneur chaque année, par ses sujets, pour les loges qu'ils tiennent au-dedans de son château, pour s'y retirer en temps de guerre. *Vestigal ex hospitio*. Voy. Châfanée, sur la Coutume de Bourgogne, au titre des Mains-mortes, Art. 8.

On dit proverbialement : N'est pas Mercier qui ne fait sa loge ; pour dire, que chacun doit s'établir, se loger, & se mettre à couvert.

LOGEABLE, adj. m. & f. où l'on peut loger commodément. Ce logis est bien *logeable*. Cette appartement est fort *logeable*.

LOGEMENT, s. m. Lieu où on loge, où l'on fait sa demeure ordinaire. *Habitatio*, *diversorium*. J'ai loué un *logement* à l'année. Cet Officier n'a chez son Maître que la table & le *logement*. De ce lieu abandonné il a fait un *logement*, un appartement fort commode. *Logement* consistant en plusieurs pièces. *Logement* de Jardinier, de Concierge, &c.

On dit qu'il y a beaucoup de *logement* dans une maison, pour dire, qu'il y a de quoi loger beaucoup de monde. Ac. Fr.

LOGEMENT, se dit aussi des gîtes, ou retraites, qu'on prend à la passade, pour peu de temps ; soit dans les hôtelleries pour des voyageurs, soit chez des bourgeois à l'égard des Officiers, auxquels on assigne & on marque des logis. *Diversorium*. Les *logemens* sont chers à la suite de la Cour. Les Maréchaux des logis, ou Fourriers, sont ceux qui marquent les *logemens* des Officiers du Roi. On dit en ce sens, Faire les *logemens*, c'est-à-dire, faire la liste des personnes de la Cour que les Maréchaux des logis doivent loger : & envoyer au *logement*, envoyer avec les Maréchaux des logis un domestique pour reconnoître le *logement* destiné à son Maître.

LOGEMENT, dans l'Art Militaire, signifie quelquefois la même chose que Campement. L'Armée à peine étoit dans ses *logemens*, qu'elle fut attaquée par l'ennemi ; elle fut contrainte de faire trois *logemens* en huit jours.

LOGEMENS, se dit aussi des *logemens* de soldats, qui sont en garnison, ou en quartier d'Hiver dans une ville, & qui logent chez les habitans. Ceux qui ont été Maires, ou Echevins dans les villes, sont exempts de *logemens*. Les *logemens* de gens de guerre sont très-incommodes.

Dans ce sens, Faire le *logement*, c'est régler avec les Officiers municipaux les maisons de bourgeois où les soldats doivent loger.

LOGEMENT, se dit encore, dans l'attaque des places, d'une espèce de retranchement qu'on fait pour se maintenir dans un poste dont on a chassé l'ennemi, & pour se mettre à couvert du feu des ouvrages voisins qui le défendent. *Munitio*, *munimentum*. Quand on a gagné quelque terrain qu'on veut conserver, on fait des *logemens* sur la brèche, sur une demi lune, sur la contrescarpe, dans le fossé. On fait sauter souvent des *logemens* par des fourneaux. Faire un *logement* sur le chemin couvert, sur la contrescarpe. Les *logemens* se font avec des gabions, des fascines, des sacs à terre, &c.

LOGER, v. n. Habiter dans une maison, y faire sa demeure ordinaire, ou y prendre le couvert en passant. *Habitare*, *diversari*. On loge chez soi, ou chez les autres. Ces deux amis logent ensemble. L'homme que vous cherchez, demeure dans telle rue, & loge en hôtel garni. Les voyageurs logent souvent dans de mauvaises hôtelleries. S. Joseph & la Vierge ne purent trouver où loger dans Bethléem.

LOGER, DEMEURER, synonymes dans le sens où ils signifient la résidence ; mais *demeurer*, dit M. l'Abbé Girard, se dit par rapport au lieu topographique où l'on habite, & *loger* par rapport à l'édifice où l'on se retire. On *demeure* à la campagne, à la ville. On *loge* au Louvre, chez soi, en hôtel garni. Quand les Gens de distinction *demeurent* à la campagne, ils *logent* dans des châteaux.

Ce mot vient de *locare*, ou de *locus*, ou du Bas-Breton *loig*. MÉNAGE.

LOGER, est aussi actif, & signifie, Donner retraite à quelqu'un, lui donner le couvert ; le recevoir dans sa maison, dans son logis. *Hospitio excipere*. C'est une femme qui loge les étrangers. Il y a des Hôpitaux bâtis pour loger les Pèlerins & les passans. Où logerez-vous tout ce monde-là ? Il est bien logé ; il est logé au large.

Se LOGER, signifie quelquefois, Se bâtir une maison. On dit qu'un homme s'est bien logé à la Campagne, pour dire qu'il a fait bâtir une belle maison. Quelquefois il signifie simplement embellir l'appartement qu'on occupe, le rendre commode & agréable.

LOGER, se dit aussi figurément, tant au neutre qu'à l'actif. On a dit de Galba, que son esprit étoit mal logé, parce que son corps étoit mal fait. BOUH.

Le desir peut loger chez une Précieuse. LA FONT.

L'ame qui loge la Philosophie doit être contente & paisible. MONT. L'amour loge en vos yeux. MÉN. On dit, loger ses affections en bon lieu ; pour dire, aimer une personne qui le mérite.

LOGER, se dit à l'actif par les Facteurs d'orgues. Loger les soufflets de l'orgue, c'est les placer où ils doivent être. *Locare*, *statuere*.

LOGER, en termes de Guerre, se dit de la distribution des quartiers d'une Armée, où l'on assigne à chaque Officier son logement pour lui & sa Compagnie. *Sedem dare*, *assignare*. Les Maréchaux des Logis ont le soin de loger les Troupes.

LOGER, dans l'Art Militaire, signifie aussi Camper. Loger une Armée, la faire déloger, la faire camper, & la faire décamper, termes synonymes, avec cette différence que *loger* vieillit. L'Armée étoit logée à l'étroit entre des montagnes ; c'est-à-dire, campée. On dit aussi, qu'on s'est logé sur la contrescarpe, sur une demi-lune, sur la brèche, lorsqu'on a gagné ces postes, & qu'on y a fait quelque retranchement pour s'y maintenir. *Invadere*, *occupare*, *munire*. Voyez LOGEMENT.

On dit en raillant, qu'on a logé quelqu'un ; pour dire, qu'on l'a mis prisonnier. Si vous faites le méchant, je vous ferai loger, je vous logerai. Expression populaire.

On dit familièrement pour marquer l'humeur, l'opiniâtreté ou le défaut de lumières de quelqu'un ; il en est logé-là ; il n'en démordra pas ; il ne voit pas plus loin.

On dit proverbialement, qu'un homme est logé chez Guillot le songeur ; pour dire, qu'il a quelque méchante affaire qui le rend pensif. On dit aussi, qu'on est logé aux quatre vents, quand on est dans une maison mal fermée ; ou à la belle étoile, quand on couche dehors, quand on n'a point de retraite.

LOGÉ, ÉE. part.

LOGES, *Logia*. C'est un bourg de l'Île de France, à quelques lieues au couchant de Paris, près de S. Germain, & dans le pays appelé la Forêt de Laye.

La Forêt aux Loges, en Latin, *Logium sylvia* ; elle étoit proche de Fleuri, ou S. Benoît sur Loire.

LOGETTE, f. f. Diminutif. Petite loge. *Casula*, *magale*.

LOGH. Nom d'une rivière de la Connacie. *Logha.* Elle a sa source près de Shroule, & après avoir coulé quelque temps entre les Comtés de Mayo & de Galloway, elle traverse les lacs de Carrig & d'Horrib, & peu après elle se décharge dans la Baie de ce nom. On prend cette rivière pour l'*Ausoba* de Ptolomée. **MATY.**

LOGHOR. C'étoit anciennement une petite ville des Silures; maintenant ce n'est qu'un village du pays de Galles, en Angleterre *Longhoricum*, autrefois *Leucurum*. Il est dans le Comté de Glumorgham, sur la petite rivière de *Loghor*, à une lieue & demie de son embouchure, dans le canal de S. George, & du bourg de Lanelbie, ou Lanelli. **MATY.**

LOGICIEN. f. m. Qui possède l'art de raisonner suivant les règles. *Logicus, dialectus.* Il faut être bon *Logicien*, pour reconnoître le défaut des argumens sophistiques.

LOGICIEN, se dit aussi, tant de celui qui fait profession de la Logique, que de celui qui l'étudie. *Logica professor, vel candidatus.*

On dit d'un homme qui met tout en contestation, en dispute, & qui veut tout réduire en argumens dans une conversation libre & familière, que c'est un *Logicien* perpétuel. Ce n'est qu'un *Logicien*.

Et l'on dit d'un homme accoutumé à raisonner de travers, que c'est un mauvais *Logicien*.

LOGICIEN. Nom d'une ancienne secte de Médecins. *Logicus.* On les nommoit ainsi parce qu'ils se servoient des règles de Logique pour traiter des maladies & de la Médecine. Les Anciens appeloient *Logiciens*, ou Rationaux, *Logici*, ou *Rationales*, les Médecins qui raisoient sur les maladies, en cherchoient les causes & les raisons; par opposition aux Empiriques, qui s'en tenoient à la seule expérience. On nommoit aussi les *Logiciens* Dogmatiques. *Voy.* ce mot; où nous avons expliqué ce que c'étoit que cette secte de Médecins. Quelques-uns disent que Podalire posa les principes de cette secte, d'autres en font Hippocrate auteur. Ménécrate se rendit célèbre dans cette secte, sous Tibère & sous Claude.

LOGIE. f. f. Mot tiré du Grec, & qui signifie Discours, Traité. Il entre dans la composition de plusieurs mots François, comme Chronologie, Astrologie, &c.

LOGIES. Terme de Coutumes. Le droit de *logies*, est un droit que le Roi prend tous les ans sur chaque Prevôté de la Sénéchaussée & Comté de Poitou. Ce droit est de huit livres cinq sous au dessus du prix auquel les Prevôtés ont été mis, & quinze sous pour le droit des gens de Comptes.

LOGIQUE. f. f. Science qui enseigne à perfectionner le raisonnement; qui donne des règles certaines pour définir, diviser & argumenter. *Logica.* La *Logique* n'est point un art de bien disputer, ni d'évader par une subtile distinction, ni d'opposer des objections spécieuses contre toutes sortes de vérités, c'est un art de raisonner juste, & d'expliquer nos idées clairement & distinctement. Zénon d'Elée fut l'inventeur de la *Logique*, & Aristote, ce génie si plein de raison & d'intelligence, y apporta la dernière main. Le P. R. On se figure d'ordinaire, sous le nom de *Logique* une science composée de termes barbares, & de mots artificiels, plus propres à exercer les esprits à chicaner, qu'à les instruire à bien raisonner. Il est vrai aussi que dans son origine, elle n'étoit autre chose que l'art de chicaner & de disputer. Les Grecs qui aimoient à parler, se faisoient un honneur de discourir sur le champ, & d'être toujours prêts à défendre tour-à-tour les opinions opposées. Ainsi les Dialecticiens pour être armés de toutes pièces dans cette sorte d'escrime, inventèrent des termes plutôt que des raisons, parce qu'ils s'étudioient moins à chercher la vérité, qu'à contester & à contredire, sans se rendre jamais. La *Logique* n'étoit donc qu'une science de mots, qui soit souvent ne signifioient rien, ou qui n'étoient inventés que pour cacher

l'ignorance. Tout ce fatras est si peu utile dans le train de la vie, & si opposé au commun usage, que l'esprit qui ne s'y attache qu'avec peine, & n'a rien qui l'y retienne attaché, s'en décharge bientôt, & perd aisément toutes les idées qu'il en avoit conçues, parce qu'elles ne sont jamais renouvelées par la pratique. Mais la *Logique* dégagée du jargon de l'Ecole, & réduite à une méthode claire & intelligible, est l'art de trouver la vérité. **LE CLERC.** La *Logique* est l'art de bien conduire sa raison dans la connoissance des choses, tant pour s'en instruire soi-même, que pour en instruire les autres. **LOG.** Platon a enseigné une *Logique* plus naturelle & plus utile que celle qui regnoit avant lui. Il ne la traite point en Docteur de l'école, par des syllogismes étudiés: mais en homme du monde, par des exemples, & par des conversations libres. **DAC.** Il y a eu plusieurs *Logiques* modernes. La *Logique* de Port-Royal, la *Logique* de l'Abbé Mariotte, la *Logique* de Couzas.

LOGIQUE. Terme de Collège, qui se dit du lieu où l'on enseigne la partie de la Philosophie, nommée *Logique*, ou plutôt où l'on fait les leçons de la première année du cours de la Philosophie, qui est de deux ans. On la nomme ainsi, parce que les leçons de *Logique* sont les premières que l'on y donne. Il y a dans ce Collège une belle & grande *Logique*. La *Logique* de ce Collège est vouée.

On dit dans ce sens, Faire la *Logique*, être en *Logique*, aller en *Logique*, étudier dans la classe où l'on enseigne la *Logique*.

On appelle *Logique* naturelle, la disposition naturelle que l'on a à raisonner juste. **AC. FR.**

Et l'on dit qu'il n'y a point de *Logique* dans un Ouvrage, pour dire, qu'il n'y a point de méthode, de principe.

LOGIQUE. Ce mot est quelquefois adjectif. Argument *logique*. Ce livre commence par les notions les plus simples & les plus *logiques*; puisqu'on explique l'objet, la fin, le sujet, l'origine & la division de la Médecine. **MÉM. DE TRÉV.**

LOGIS. f. m. Habitation, maison où l'on demeure. *Domicilium, domus, ades.* L'appartement est la partie du *logis*, que l'on occupe. On dit qu'un *logis* est beau, grand, commode; garder le *logis*, changer de *logis*.

Ceux qui parlent bien, dit le P. Bouhours, disent, Il est venu au *logis*. Il n'y a que le peuple qui dise à la *maison*. Quand quelqu'un monte en carrosse pour s'en retourner, il dit, Cocher au *logis*.

Ce mot, selon Du Cange, vient de *logium*, qu'on a dit dans la basse Latinité en la même signification; mais il ajoute, qu'il signifioit principalement une *galerie*, & le plus haut étage de la maison, ainsi appelé de *logos*, discours, parce que les Anciens s'en servoient pour se promener, & y converser ensemble.

Corps de LOGIS. C'est la masse, ou la principale partie d'un bâtiment. *Aedes, adificium.* Il y a un grand corps de *logis* entre deux gros pavillons.

Corps de LOGIS, se prend aussi pour un logement détaché de la masse du bâtiment principal. Il occupe un petit corps de *logis* sur le devant.

LOGIS GARNI, c'est une maison toute meublée, où on loge pour de l'argent. *Domus supellecili instructa.* Cette hôtellerie tient un grand *logis* garni, pour loger les étrangers.

Maréchal des LOGIS, est un Officier chez le Roi qui a soin de marquer les *logis* pour la suite de la Cour, quand le Roi fait voyage. *Regii, contubernii designator.*

Maréchal des LOGIS, est aussi un Officier d'armée, qui a soin du logement des troupes. *Militaris hospitii metator.* Il y a en l'armée un Maréchal général des *Logis*. En chaque Compagnie de Cavalerie, en chaque Régiment d'Infanterie, il y a un Maréchal des *Logis*; les Compagnies d'Ordonnance en ont deux, & les Mousquetaires six.

On dit proverbialement, quand quelqu'un d'une

compagnie prend le devant, qu'il s'en va marquer les *logis*. On dit aussi d'un fou, qui a de bons intervalles : quand on lui parle d'une telle chose, il n'y a plus personne au *logis* ; c'est-à-dire, sa raison s'égaré, il entre en fureur. On dit aussi, il n'y a plus personne au *logis*, d'un homme qui vient de mourir, ou d'un mourant, qui n'a plus de connoissance, qui est à l'agonie. On dit des violons, qu'ils ne trouvent point de pire *logis* que le leur.

LOGISTE. f. m. Terme d'Antiquité. Nom de Magistrat à Athènes. *Logista*. Les *Logistes* étoient ceux qui étoient préposés pour recevoir les comptes des Magistrats qui sortoient de charge. Nous pourrions les appeller Maîtres des Comptes ; mais la juridiction & l'inspection de nos Maîtres des Comptes ne s'étend pas à tous les Magistrats, comme celle des *Logistes* d'Athènes. L'Auteur de l'Étymologie Grec les confond avec ceux qu'on nommoit *εὑρηνοί*, mais Aristote les en distingue au dernier chapitre de son Livre VI. des *Politiques*, & il en doit être cru. L'office de ces deux sortes de Magistrats étoit pourtant bien semblable. Les uns & les autres étoient au nombre de dix. Les *Logistes* étoient tirés au fort, & les autres élus. Ceux-ci étoient comme les Assesseurs des *Logistes*, ou bien les *Logistes* étoient comme nos Maîtres des Comptes ; & les *Eurhynes*, comme les Auditeurs des Comptes. Ceux-ci faisoient rendre les comptes, & puis en faisoient leur rapport aux *Logistes*, & tous ensemble jugeoient les Comptables. Les *Logistes* ne connoissoient que des affaires pécuniaires ; ils renvoyent les autres matières à d'autres Tribunaux. Voy. Cujas, sur le *Tit. de Excusat. L. XV, ad L. XXX. Decur. & ad L. IV, C. De Tabular. L. X. Et Bullengerus, De Imp. Rom. L. III, c. 22.*

☞ Ce mot vient du Grec *λογίζεσθαι*, compter.

LOGISTILLE. f. f. Terme de Musique. C'est une pièce de musique. *La Logistille* de Rolland.

LOGISTIQUE. f. f. Partie de l'Algèbre ; espèce d'Arithmétique littéraire qu'on appelle *Logistique spécifique*. *Logistica speciosa*. C'est la pratique des règles de l'Algèbre, de l'addition, soustraction, &c. On l'appelle *Logistique*, parce qu'elle apprend à compter ; du mot Grec *λογίζεσθαι*, compter, & *spécifique*, parce qu'elle ne se sert pas de chiffres pour compter, mais de lettres, qu'on appelle *espèces*, *species*. ☞ L'Art de faire un calcul avec des caractères représentatifs.

LOGITZ. Nom d'un village de la Carniole, situé à sept ou huit lieux de Laubach, du côté du midi. *Logitzium*. On prend ce lieu pour l'ancienne *Longaticum*, ou *Longanicum*, petite ville du Norique. MATY.

LOGNINA STATIONE, ou, il porto di *Lognines*, en Latin *Lognius portus*. C'est un village avec une tour & un port. Il est sur la côte de la vallée de Démona en Sicile, entre le golfe de Catémia, & celui de Sainte Thécle, vis-à-vis des îles de Faragluni. On prend *Lognina* pour le lieu appelé anciennement *Ulyssis portus*. MATY.

LOGODURO, Capo di *Logoduro*, ou, el Judicado di Salsari. *Promontorium Sassaritanum*, *Logodurium*, ou *Loci aurei* ; *Provincia Turitana*. C'est une des deux Provinces de la Sardaigne. Elle comprend toute la partie septentrionale de l'île. Ses villes principales sont Salsari, capitale, Alghéri, Bosa, Castel Aragonèse, Terra nova & Sarda ; qui a donné le nom à l'île.

LOGOGAPHE f. m. Nom d'un Officier de l'Empire. *Logographus*. C'étoit celui qui tenoit les comptes, qui faisoit & gardoit les registres publics, comme son nom le signifie. Il est parlé des *Logographes* dans les loix de l'Empereur Arcadius. Voyez le Code Théodosien, L. VIII, &c.

Ce mot vient de *λόγος*, compte, & *γράφω*, j'écris. Un *Logographe* étoit encore la même chose qu'un Notaire, un Tabellion. *Notarius*, *Tabellarius*, Li-

brarius. Voyez. Cujas, ad L. I. Cod. Théod. *ne collatio*.

☞ **LOGOGRAPHIE.** f. f. Partie de l'Ortographe qui prescrit les règles pour représenter la relation des mots à l'ensemble de chaque proposition, & la relation de chaque proposition à l'ensemble du discours. ENCYC.

LOGOGRIPE. f. m. Sorte de symbole en paroles énigmatiques : ☞ petite énigme qu'on propose à deviner, & qui consiste à prendre en différens sens les différentes parties d'un même mot. *Logogriphus*. Il consiste en quelque allusion équivoque, ou multiplication de mots, qui fait que le sens littéral diffère de la chose signifiée ; entorte qu'il tient le milieu entre le rébus & la vraie énigme, ou l'emblème. Expliquer un *Logogripe*. Les *Logogripes*, selon le P. Kirker, sont comme les armes parlantes ; ainsi un homme nommé Léonard, qui mettoit dans ses armes un Lion & du nard, faisoit un *Logogripe*, dit ce Père, *Ædip. Ægypt. T. II, P. I, p. 24.* Ce même Auteur, p. 28. définit le *Logogripe* une énigme, qui dans un nom, ou quelque autre mot, propose plusieurs significations, porte à l'esprit différentes idées en ajoutant ou retranchant quelque partie. Il en apporte plusieurs exemples, p. 35. Les Arabes connoissoient aussi cette sorte d'énigmes, & d'Herbelot dit que Saad Ben Ali al Varrak, surnommé Hadhiri, a fait un traité de *Logogripes* & d'énigmes, sous le titre de *Aâgiâs fil Ahâgiou alalgâz*. ☞ Le meilleur *Logogripe* ne vaut pas la peine qu'on prend à le deviner.

Ce mot vient de *λόγος*, discours, & de *γρίφος*, flet.

LOGOMACHIE. f. f. Ce terme qui est Grec, signifie Question de nom, dispute de mots. *Logomachia*. Samuel Werenfels donna en 1692 & 1701 une Dissertation au public sur les *Logomachies* des Savans, où il enseigne non seulement ce que c'est que *logomachie*, & ce qui les produit ; mais il propose encore des préceptes & des préservatifs contre les nouvelles *logomachies*. Les Dissertateurs sur les matières de Méthaphysique & de Bel-Esprit sont fort sujets à la *logomachie*. L'ABBÉ DES FONTAINES. Ludolté soupçonne qu'il y a eu de la *logomachie* dans les disputes sur l'incarnation, & il propose des considérations qu'il croiroit pouvoir faciliter la réunion ; mais les Ecrivains Orientaux ne regardent point ces questions comme des questions de nom, ils entrent sur ce sujet dans des discussions fort subtiles, & il n'y a point de prétexte qui puisse justifier les expressions des Monophysites que l'Eglise a condamnées. JOURN. DES SAV. Ce mot vient de *λόγος*, sermo, & de *μαχή*, pugna.

LOGOTHÈTE. f. m. Terme d'Histoire. Maître des Comptes. *Logotheta*. C'étoit un des principaux Officiers de l'Empire Grec. Le *Logothète* étoit le Contrôleur Général des finances, & des dépenses publiques. BAILLET. Le *Logothète* étoit une charge plus considérable que celle des Maîtres des Comptes chez nous. J'aurois mieux l'appeler Contrôleur Général des finances, ou même Surintendant des finances. Il signoit aussi les Edits & les Ordonnances de l'Empereur, comme le Chancelier signe ceux du Roi. On trouve Grand *Logothète*, *Logothète Général*. Bullenger. L. VIII. *De Imp. Rom. c. 2.* Il y avoit encore d'autres *Logothètes*, comme le *Logothète*, ou Surintendant des Postes. *Logotheta Cursus*. Bullengerus, de Imper. Rom. L. VIII, c. 29. Le *Logothète* des secrets. *Logotheta secretorum*. C'étoit le Chancelier. Bulleng. L. VIII, *De Imp. Rom. c. 30.* *Logothète* des affaires particulières, ou domestiques, *Comes rei privatae*, *Logotheta privatorum*, ou *domesticorum*. Bullengerus. L. VIII, de Imper. Rom. c. 51. Le *Logothète* des troupeaux, *Logotheta gregum*. Bullenger croit que c'étoit le Sitocome de la Cour, c'est-à-dire celui qui avoit soin de l'annone & des vivres. Voy. *De Imp. Rom. L. VIII, c. 39.* Le *Logothète* du trésor militaire, *Logotheta ararii militaris* ; c'étoit

letréforier des Guerres. *Bullengerus*, *Ib. c. 57*. Voy. encore l'*Onomasticon* de Rosweyd, & le Glossaire de Meursius, outre Codin, *De Officiis*.

Il y avoit aussi un *Logothète* dans l'Eglise. Le *Logothète* du Patriarche, outre les fonctions qu'il faisoit d'arrêter les comptes de sa maison, & de les sceller, aussi bien que ses lettres, tenoit le pain béni dans un bassin, lorsque le Patriarche le distribuoit. Le Grand *Logothète* étoit au dessus de tous les autres *Logothètes*; il étoit proprement le Chancelier de l'Empire; & un Empereur à son avènement à l'Empire, faisoit entre ses mains le serment accoutumé dans l'Eglise des Blaquernes.

Ce mot vient de *λογος*, compte, & *τετρας*, mettre. Nicetas explique le nom de *Logothète* par celui de Chancelier; & Symmachus appelle le *Logothète* du nom de Contrôleur, *Discussor*; ce qui montre que le *Logothète*, qui est quelquefois appelé *Rationalis* en Latin, faisoit les fonctions d'un Contrôleur & d'un Chancelier.

OGOWOY, ou CZÉREMISSES. *Logoway*. Nom d'un peuple de la Moscovie, en Europe. *Czeremissus*, *a*. Ils habitoient autour du Volga, & sont bornés au levant par les Royaumes de Casan & de Bolgar; au midi par celui d'Astragan; au couchant par les Morduates, & par le Duché de Nisnovogorod; & au nord par la province d'Oustioug, & par le Duché de Viadski. Ces peuples, qui dépendent du Royaume de Casan, sont Tartares, Mahométans, & tributaires des Moscovites. Le Volga se divise en deux parties, dont l'une se nomme les Czérémisses *Logowoy*, & l'autre les Czérémisses *Nagornoy*. Les Czérémisses *Logowoy* sont au nord de Volga, dans des vallées abondantes en foin, & c'est de-là qu'ils ont pris leur nom. Ils ne cultivent point la terre & ne recueillent point de grains; mais ils vivent de lait, & de la chair de leurs troupeaux. MATY. Nous parlerons des Czérémisses *Nagornoy* en leur place.

OGRE. *f. m.* Terme de Coutumes. C'est en quelques endroits le gain nuptial.

Ce mot vient du Latin *lucrum*, qui veut dire gain. De Lauriere, dans ses additions à Ragueau.

OGRONO, ou LOGROGNO. Nom d'une ville de la Castille vieille en Espagne. *Lucronium*. Elle est dans la contrée de Rioxa, sur l'Ebre, aux confins de la Navarre. *Logrono* s'est agrandie des ruines de la petite ville des Bérons, nommée anciennement *Varia*, qui n'est plus qu'un petit village qui porte le nom de Varea, & qui est environ à une lieue de *Logrono*, sur la petite rivière de Madres. MATY.

OGUDORO. (La Province de) Contrée de l'île de Sardaigne, dans sa partie septentrionale, avec une petite ville de même nom.

OGUES. Termes de Coutumes. Droit de *logues*, est un droit qui appartient au Sous-Cellérier de l'Abbaye de Déots sur certaines dixmes de l'Abbaye.

LOGUETTE. *f. f.* Terme de rivière. Cordage que l'on ajoute à un cable pour le tirage des bateaux.

L O H.

LOHANEK. Village de Bretagne au Diocèse de Treguier. Saint Yves fut Curé de cette paroisse, & y mourut.

LOHARDE. (La Préfecture de) Petit canton de Danemark, dans le Sud-Jutland, dans la Préfecture d'Hadersleben.

LOHARRE. C'étoit anciennement une petite ville des Nascicains, en Espagne; ce n'est aujourd'hui qu'un village de l'Arragon, situé sur la rivière Galégo, entre les villes d'Huesca & de Jacca. *Laborra*, anciennement *Calaguris*. *Julia Nascica*. MATY.

LOHNE. Nom d'une Principauté. Voyez HESSE, la Haute Hesse. L'h en ce mot & au suivant, ne fait qu'allonger la première syllabe.

LOHNE. Nom d'une rivière de la Basse partie du Cercle du Haut Rhin. *Loganus*, *Logana*, *Lanus*. Elle a sa source aux confins de la Haute-Hesse, traverse la Basse, & les Etats de Nassau, & se décharge dans le Rhin, au dessus de Coblents, près d'Ober Laentlein, après avoir baigné Marpourg, Giégen Weztlar, Weiburg, Limpurg, Dietz & Nassau. MATY.

LOHO. Ville de la Chine, dans la Province de Nanking, au département de Nanking, qui en est la première Métropole.

LOHR. Voyez LORA.

L O I.

LOI. *f. f.* Constitution ou ordonnance générale qui vient d'une autorité supérieure, à laquelle un inférieur est contraint d'obéir. *Lex*. *Loi* naturelle, *naturalis*; *loi* divine, *divina*; *loi* humaine, *humana*; *loi* Ecclésiastique, *Ecclesiastica*; *loi* civile, *civilis*; *La loi* éternelle, *atema*, c'est la même que la *loi* naturelle, mais considérée du côté de Dieu, & par rapport à Dieu, qui en est l'auteur. La première des *loix* est celle de la nature. Les premiers hommes vivoient selon la *loi* naturelle. La *loi* naturelle est un rayon de lumière, & un principe de la droite raison, que Dieu a imprimé dans tous les hommes, & qui leur fait appercevoir les règles communes de la justice & de l'équité. Le premier principe de la *Loi naturelle* est, selon Hobbe, la conservation propre, & par conséquent la défiance & la précaution mutuelle.

Thomassius veut que ce soit le bonheur propre, ce qui revient au sentiment d'Hobbe; Puffendorf, la socialité; Valentin Alberti, la créance que nous sommes l'image de Dieu; Henri & Samuel Cocceius, la volonté de Dieu; Grotius, la droite raison; Veltgenius, l'honnêteté, ou la turpitude intrinsèque des actions; Strimésius & Janus, ce principe, il faut aimer Dieu, nous-mêmes, & le prochain. M. Régis dit que les *loix* naturelles sont des préceptes de la droite raison, qui enseignent à chacun comment il doit user du droit naturel: & les *loix des gens*, des préceptes de la droite raison, qui enseignent à chaque état comme il doit agir envers les autres. Il y a des gens qui par un reste d'équité, ne rompent pas les *loix*; mais ils les emploieront à leurs intérêts. FLÉCH. Le Sage vivroit bien quand il n'y auroit point de *loix*. AMELOT. L'amour propre nous empêche de violer les *loix*, par la crainte du châtement Nic.

Quand la *loi* a parlé d'une manière claire & positive, il n'est pas permis de s'en écarter; quelque dure qu'elle soit, il faut s'en tenir à sa décision. C. B. C'est affoiblir les *loix* que d'en rechercher les motifs avec trop de curiosité; car on s'imagine que du moment que la raison a cessé, l'on est dispensé d'obéir à la *loi*. ID. Dans le moment que Dieu créa l'homme, il lui imposa la *loi* naturelle, & lui donna encore un précepte positif, de ne pas manger du fruit de l'arbre de la science du bien & du mal. GENESE, II. Les *loix* humaines ne défendent que les mauvaises actions. Les *loix* divines défendent jusqu'aux mauvaises pensées. ID. Les *loix* humaines font toute la vertu de bien des gens. BAY. En 1254. le Pape Innocent IV. fit une Constitution célèbre touchant les études, dans laquelle il défend d'enseigner les *loix* civiles dans les pays coutumiers. Dès l'année 1219. Honorius III. avoit défendu d'enseigner le droit civil à Paris, par la fameuse décrétale *Super specula*. Le Concile de Rheims, tenu en 1131. *can. 6.* défend aux Moines & aux Chanoines Réguliers d'étudier les *loix civiles* & la Médecine.

Un être, indépendant de tout autre, n'a d'autre règle à suivre que les conseils de sa propre raison; & par suite de cette indépendance, il se trouve affranchi de tout assujettissement à la volonté d'autrui: en un mot, il est maître absolu de lui & de ses actions. Mais il n'en est pas ainsi d'un être que l'on suppose dépendant d'un autre, comme d'un Supérieur & d'un Maître. Voyez dépendance & états de l'homme. Le sentiment de cette dépendance doit naturellement engager l'inférieur à prendre pour règle de sa con-

duite la volonté de celui dont il dépend; puis que l'assujettissement où il se trouve ne lui permet pas d'espérer raisonnablement de pouvoir se procurer un solide bonheur, indépendamment de la volonté de son Supérieur, & des vûes qu'il peut se proposer par rapport à lui. C'est donc une conséquence nécessaire de l'état dans lequel on considère l'homme soumis à la puissance & à l'autorité d'un Supérieur qu'il reconnoît, qu'il reconnoisse aussi la volonté de ce Supérieur pour la règle de ses actions. C'est là le droit, dit Burlamaqui, qu'on appelle *loi*.

¶ Bien entendu pourtant que cette volonté du Supérieur n'ait en elle-même rien de contraire à la raison, qui est la règle primitive de l'homme. Voy. RAISON, RÈGLE, OBLIGATION afin qu'une *loi* soit la règle des actions humaines, il faut absolument qu'elle s'accorde avec la nature & la constitution de l'homme, & qu'elle se rapporte en dernier ressort à son bonheur, qui est ce que la raison lui fait nécessairement rechercher.

¶ D'après cela Burlamaqui définit la *loi*, une règle prescrite par le Souverain d'une société à ses sujets, soit pour leur imposer l'obligation de faire ou de ne pas faire certaines choses, sous la menace de quelque peine; soit pour leur laisser la liberté d'agir ou de ne pas agir en d'autres choses, comme ils le trouveroient à propos, & leur assurer une pleine jouissance de leurs droits à cet égard.

¶ On dit que c'est une *règle* pour marquer ce que la *loi* a de commun avec le *conseil*: l'un & l'autre sont des règles de conduite; & en même-temps pour distinguer la *loi* des ordres passagers qu'un Supérieur peut donner, qui n'étant point des règles permanentes de la conduite des sujets, ne sont pas proprement des *loix*. L'universalité & la perpétuité étant deux caractères essentiels à la règle considérée en général, servent aussi à distinguer la *loi* de toute autre volonté particulière du Souverain. C'est une *règle prescrite*, parce qu'une simple résolution du Souverain, qui ne seroit manifestée par aucun signe extérieur, ne seroit pas une *loi*; il faut que cette volonté soit notifiée d'une manière convenable, afin que les sujets puissent connoître ce que le Souverain exige d'eux, & la nécessité où ils sont d'y conformer leur conduite. La *loi* est prescrite par le Souverain: c'est ce qui la distingue du conseil, qui vient d'un ami, d'un égal, qui comme tel, n'a aucun pouvoir sur nous, & dont les avis ne produisent pas la même obligation que la *loi*, laquelle émanant du Souverain a pour appui le commandement & l'autorité d'un Supérieur.

¶ La *loi* est prescrite par le Souverain d'une société, c'est à dire de plusieurs personnes unies pour une certaine fin, qui ait quelque avantage commun. Voyez SOCIÉTÉ, UNION, FIN, & SOUVERAINETÉ.

¶ Non-seulement la *loi* doit être suffisamment notifiée aux sujets, afin qu'elle puisse régler leurs actions & leurs mouvemens; elle doit encore être accompagnée d'une *sanction* convenable. La *sanction* est cette partie de la *loi* qui renferme la peine établie contre ceux qui la violent. La *peine* est un mal dont le Souverain menace ceux de ses sujets qui entreprendroient de violer ses *loix*, & qu'il leur inflige effectivement lorsqu'ils les violent; & cela dans la vûe de procurer quelque bien; comme de corriger le coupable, de donner une leçon aux autres; & en dernier ressort, afin que les *loix* étant respectées & observées, la société soit sûre, tranquille & heureuse.

¶ Ainsi toute *loi* a essentiellement deux parties: la première c'est la disposition de la *loi*, qui exprime le commandement ou la défense. La seconde, c'est la *sanction*, qui prononce le châtement; & c'est la *sanction* qui fait la force propre & particulière de la *loi*. Car si le Souverain se contentoit d'ordonner simplement ou de défendre certaines choses, sans y joindre aucune menace, ce ne seroit plus une *loi* prescrite avec autorité, mais un sage conseil. Il n'est pourtant pas nécessaire que la qualité de la peine soit formellement spécifiée dans la *loi*: il suffit que le

Souverain déclare qu'il punira, en se réservant de déterminer l'espece & le degré du châtement suivant sa prudence.

¶ On divise la *loi*, 1^o. en *loi* Divine, & en *loi* humaine, selon qu'elle a pour auteur ou, Dieu, ou les hommes.

¶ La *loi* Divine est encore ou naturelle, ou positive ou révélée.

¶ La *loi* naturelle est celle qui est si nécessairement attachée à la nature & à l'état de l'homme, que sans l'observation de ses maximes, ni les particuliers, ni la société ne sauroient se maintenir dans un état honnête & avantageux, & comme cette *loi* a une convenance essentielle avec la constitution de la nature humaine, on peut parvenir à la connoître par les seules lumières de la raison: c'est pour cela qu'on l'appelle *naturelle*. La *loi* Divine positive ou révélée, est celle qui n'est pas fondée sur la constitution générale de la nature humaine, mais seulement sur la volonté de Dieu; quoique d'ailleurs cette *loi* soit établie sur de bonnes raisons, & qu'elle procure l'avantage de ceux qui la reçoivent.

¶ On trouve des exemples de ces deux sortes de *loix* dans celle que Dieu donna autrefois aux Juifs. Il est aisé de distinguer celles qui étoient naturelles d'avec celles qui étoient purement cérémonielles ou politiques, n'avoient d'autre fondement qu'une volonté particulière de Dieu, accommodée à ce que demandoit l'état actuel de ce peuple.

¶ La *loi* Divine est ancienne ou nouvelle. Voyez ANCIEN & NOUVEAU TESTAMENT, ÉCRITURE-SAINTE, &c.

¶ Pour ce qui est des *loix* humaines, considérées précisément comme telles, c'est à dire, comme venant originairement d'un Souverain qui commande dans la société; elles sont toutes positives: car quoiqu'il y ait des *loix* naturelles qui sont la matière des *loix* humaines, ce n'est point du Législateur humain qu'elles tirent leurs forces obligatoires: elles obligeroient également sans son intervention, puisqu'elles émanent de Dieu.

¶ Les *loix* humaines sont Ecclésiastiques ou Civiles.

¶ *Loi*, se dit en ce sens, des Religions. La *loi* de nature, c'est celle dans laquelle les hommes ont vécu avant qu'il y eût aucune *loi* écrite, depuis le commencement du monde jusqu'à Moïse, où les temps de la *loi* écrite commencent. Elle fut donnée à Moïse 930 ans après la vocation d'Abraham, 856 ans après le déluge, & la même année que le peuple sortit d'Égypte. Cette date est remarquable, parce qu'on s'en sert pour désigner pour le temps qui s'écoula depuis Moïse jusqu'à Jésus-Christ. Tout ce temps est appelé le temps de la *loi* écrite, pour le distinguer du temps précédent qu'on appelle le temps de la *loi* de nature, où les hommes n'avoient, pour se gouverner, que la raison naturelle & les traditions de leurs Ancêtres. BOSSUET.

¶ L'ancienne *loi*, ou la *loi* de Moïse, la vieille *loi*, la *loi* des Juifs, est la *loi* que Dieu a donnée à son peuple par la bouche de son Prophète. La *loi* de Grâce, ou la *loi* Chrétienne, la *loi* Évangélique, est celle qui nous a été apportée par Jésus-Christ, c'est la vraie *loi*. Les mondains trouvent les *loix* de l'Évangile dures & insupportables. LE P. LAMY. *Lex vetus, Judaica, Mosaiica. Lex Evangelica, Christiana, nova*. Les Turcs suivent la *loi*, ou la religion de Mahomet, leur Prophète. On dit les Tables de la *loi*, parlant des dix Commandemens de Dieu.

¶ *Loi*, se dit aussi de la différente Police des États & des peuples, des maximes dont ils sont convenus, ou qu'ils ont reçues de leurs Magistrats, pour vivre en paix & en société. Ainsi on dit les *loix* de Solon, de Lycurgue. Les *loix* de Dracon étoient rigoureuses & sanguinaires. Tous les peuples ont chacun leurs *loix* & leurs coutumes, qui sont différentes, suivant le différent génie des Nations. Les *loix* célèbres de l'Antiquité, sont celles de Moïse, de Solon, de Lycurgue, &c. Voyez au mot LÉGISLATEUR, les principaux

cipaux Législateurs. Les *loix* des douze Tables, sont les anciennes *loix* des Romains, qu'ils envoyèrent chercher en Grèce par les Décemvirs, & qui ont toujours servi de fondement à leur Jurisprudence. Dans les temps plus récents, les *loix* célèbres sont la *loi* des Angliens, Wérines, ou Thuringiennes; la *loi* des Allemands, les *loix* Angloises, la *loi* des Boyens, ou Bavarois, les *loix* Bourguignonnes, la *loi* des Danois, ou Norvégiens, les *loix* des Francs, celles des Frisons, les *loix* Gothiques, celles des Lombards, la *loi* Martiane, ou Mercienne, des Merciens, la *loi* Molmutine, la *loi* d'Oléron, les *loix* Ripuaires ou des Riquaires, la *loi* Salique, la *loi* des Saxons, des Scots, ou Écoslois, des Siciliens, des Visigots, la *loi* Somptuaire, la *loi* Gombette, &c. Voyez RI-PUAIRE, SALIQUE, SOMPTUAIRE, GOMBETTE, &c.

Chez les Romains, porter une *loi*, c'étoit l'établir, *legem rogare*: abroger une *loi*, c'étoit l'ancantir, l'annuler, lui ôter sa force, *abrogare*; déroger à une *loi*, c'étoit en annuler, en ancantir une partie, quelque article, *derogare*; subroger une *loi* à un autre, c'étoit par une nouvelle *loi* ajouter quelque chose à une autre *loi* déjà portée, *subrogare*. Voy. Ulpian, *tit. 1. Instit. 5.*

Le mot de *loi* chez les premiers Romains signifioit proprement, une Ordonnance du peuple faite à la réquisition d'un Magistrat, d'un Consul, *rogante Consule*. Ces Ordonnances différoient des Plébiscites & des Sénatusconsultes, & même des Ordonnances faites à la réquisition d'un autre Magistrat que le Consul, quoiqu'on leur donne aussi le nom de *loi*: ainsi quoiqu'Aquilius & Falcidius ne fussent que Tribuns, quand ils firent leur réquisition, on ne laisse pas de dire, la *loi* Aquilia, la *loi* Falcidia, ou la quarte Falcidie. Les *loix* des Romains se distinguent & se désignent, 1°. Par le nom de celui qui en a fait la réquisition; la *loi* Cornélia, la *loi* Julia, &c. 2°. Par la matière, le sujet de la *loi*; de-là les noms de *loix* judiciaires, *loix* testamentaires, &c. 3°. Quelquefois par les crimes contre lesquels elles étoient portées; par exemple, *loix* touchant les empoisonnements, les paricides, &c. *loix* de concussion, de péculat, &c. Le Code & les Remarques sont les *loix* & Constitutions des Empereurs Romains. Le Digeste est une compilation, faite par l'ordre de Justinien, de plusieurs Sentences & Réponses de Droit des plus célèbres Jurisconsultes Romains, auxquels il a donné la force de *loi* par l'Épître qui est au devant de l'Ouvrage; & c'est ce qui compose le Droit Romain, ou les *loix* Romaines. Le Droit Romain ne fait point *loi* en Pays coutumier. Il n'est allégué que pour raison.

LOI, se dit plus particulièrement de chaque article de cette compilation. La *loi* 2, ff. de *Rescindendâ venditione*, veut qu'on fasse casser un contrat pour lésion énorme, & d'outre moitié de juste prix. Poser l'espèce d'une *loi*. Un Conseiller récipiendaire est reçu sur la *loi*.

LOIX CIVILES, ou **ROMAINES**. Il n'y a point de guide plus sûr, pour ce qui regarde les *loix* Civiles, que le célèbre feu M. Domat, qui les a rangées dans un très-bel ordre.

*Il démontre des Loix la constante équité,
Sur leur nuage épais il répand la clarté;
Celles qu'un sens mal pris fait paroître con-
traires,
Ou qu'on n'entend pas bien malgré les Com-
mentaires,
Il les met dans leur jour si naturellement,
Que les Lecteurs en sont frappés d'étonnement.*
Merc. d'Avril 1716.

Les *loix* anciennes sont abrogées par les nouvelles.

La *loi* du Talion est la plus ancienne, & la plus juste des *loix*. *Lex Talionis*. Elle étoit observée chez les Hébreux. Voyez TALION.

LOI, se dit particulièrement de la volonté absolue d'un

Tome V.

Souverain qu'il fait publier par un acte authentique; comme une Ordonnance, une Constitution, ou un Édît pour le règlement de son Etat, *Ordinatio rationis à Principe promulgata*. Les Tribunaux sont peuplés d'hommes qui se précipitent dans la Magistrature, & qui se font interprètes des *loix*, sans les entendre. TOUR. Tibère crut qu'il y avoit de l'insuffisance, ou de la foiblesse, à garder les *loix*. S. EVR. Les *loix* ne lient point le Législateur: il semble que par reconnoissance pour celui qui les fait observer, elles lui permettent de les enfreindre. TOUR. Veut-on que les Rois tremblent devant la *loi*, qui est leur propre ouvrage? Elle s'adoucit, elle plie pour l'intérêt des particuliers, & s'armera-t-elle d'une rigueur inflexible contre les Souverains? ID. La République retourna sous ses propres *loix*. DAC. Rien ne donne une plus haute idée d'un Monarque, que de voir qu'il maintient la vigueur des *loix*, sans les mutiler, ni les étendre, ou les restreindre, selon les recommandations intéressées d'un favori. BAY. Les *loix* ne foudroient pas toujours, lorsqu'elles tonnent; elles ont le visage sévère pour faire peur, & retenir, par le frein de la crainte, la licence audacieuse des hommes; mais on en peut tempérer la rigueur. LE MAI.

*On voit tous les jours l'innocence aux abois,
Errer dans les détours d'un dédale de loix.*

BOIL.

*Du Digeste & du Code ouvre nous le dédale,
Qui dans ses propres loix embarrasse l'hémis.*

ID.

En France, les *loix* sont les Ordonnances des Rois, & la Coutume des lieux; dans quelques Provinces, on suit le Droit Ecrit ou le Droit Romain, pourvu que quelque Ordonnance n'y ait pas dérogé. Il faut dans cette matière; prendre le nom d'Ordonnance dans une signification plus étendue, pour les Ordonnances proprement dites, les Edits & les Déclarations, & tout acte de l'autorité Royale, qui établit quelque chose d'une manière stable & permanente; ce qui n'est ordonné qu'en passant à une personne, pour peu de temps, est un commandement, & non pas une *loi*. Suivant cette notion exacte du mot de *loi*, les Commandemens de Dieu sont de véritables *loix*. En France le Roi seul peut faire des *loix*, & les interpréter par des Déclarations. Les *loix* différoient autrefois des Capitulaires, en ce que c'étoit le consentement du peuple seul qui faisoit les *loix*, au lieu que les Capitulaires se faisoient par les Rois & les Princes avec le consentement du peuple. Enfin, on confondit les Capitulaires avec les *loix*.

LOI, se dit aussi de certaines règles & principes fondamentaux, écrits ou non écrits, pour le gouvernement de l'État. *Consuetudo moribus recepta*. La *loi* Salique en France veut que le Sceptre ne tombe point en quenouille; que la succession du Royaume aille de mâle en mâle. Du Cange dit qu'il y a eu deux sortes de *loi* Salique; l'une qui eut lieu avant que le Christianisme fût reçu en France, qui fut faite par les quatre principaux Chefs de la nation, Wisogast, Bosogast, Salogast & Widogast; l'autre qui fut corrigée par les Rois Chrétiens, qui est celle dont parlent du Tillet, Pithou, Lindembrock, &c. La *loi* Salique a été ainsi appelée, parce qu'elle a été faite pour les François qui demeuroient le long de la rivière de Sale en Allemagne. Voyez SALIQUE. Les Coutumes & Usages locaux servent de *loi* en Pays coutumier.

On appelle *loix* de la guerre les maximes que les nations sont convenues d'observer entre elles, même pendant la guerre.

LOI, en Pays coutumier, signifie la Coutume locale, & les *loix* particulières par lesquelles une ville est gouvernée. *Leges Patriæ*. On le dit aussi du Siège de la Jurisdiction & des Officiers de Justice, & ainsi

F f f f

on a dit, qu'Amiens & Calais, sont villes de *loi*. La *loi* d'Amiens; pour dire, les Coutumes. Jugement de *loi*.

On dit aussi, Gens de *loi*, Records de *loi*, Ordonnances de *loi*, Abus de *loi*, en parlant d'Officiers, des réglemens, ou des abus de la Justice.

On a dit aussi, Recourir à la *loi*, droit & *loi*, main de *loi*, prisonnier en *loi*, en parlant des Officiers, & de ceux qui sont en la main & au pouvoir de la Justice. On a appelé Œuvres de *loi*, les actes ou transports faits pardevant le Seigneur, son Bailli, ou ses Officiers de Justice, ou pardevant des Échevins. On appelle en Normandie, *loi outrée*, quand quelque différend est déterminé par enquêtes; & *loi de créance*, quand les témoins déposent qu'ils croient que la chose est ainsi.

Loi outrée, se dit pour enquête & brief; c'est le sentiment de M. de Lauriere, qui rejette l'opinion de ceux qui disent que *loi outrée*, signifie *loi* de bataille, ou de duel, parce que le duel est appelé combat à *outrance*: sa raison est que dans le chapitre de la Coutume de Normandie, où les termes de *loi outrée* sont employés, il est parlé des mineurs qui ne pourroient pas se battre en duel. Ainsi, selon M. de Lauriere, *loi outrée*, en général, n'est autre chose que *loi* apparissant.

Loi villaine, *Lex villana*, c'est le nom qu'on donnoit autrefois aux *loix* des villageois, aux *loix* qui concernoient les gens de la campagne.

Loi apparissant, ou apparissant, est opposée dans la vieille Coutume de Normandie à *loi* simple, ou à simple serment. *Loi* simple est aussi la Défense. M. de Lauriere, dans ses Notes sur Ragueau, dit qu'il est évident par plusieurs textes de l'ancienne Coutume de Normandie, qu'il y a plusieurs sortes de *loix* apparissantes: la première est l'enquête de Droit & de Coutume, qui est aussi appelée *loi* de reconnoissant. L'Auteur de la Glose sur la Coutume de Normandie, prétend que cette enquête n'est point une *loi* apparissant. M. de Lauriere le réfute dans l'ouvrage qui vient d'être cité. La seconde espèce de *loi* apparissant, est le duel, ou la bataille; & on l'appeloit par excellence *loi* apparissant. La troisième espèce de *loi* apparissant, est le reconnoissant, ou l'enquête d'établissement. On appelle quelquefois la *loi* apparissant, *loi* aperte, & *loi* apparente. Clameur de *loi* apparente, ou apparissant, dans le style de Normandie, est la demande qu'on fait en Justice pour la propriété d'un héritage qu'un autre retient depuis quarante ans. *Loi* de créance est la déposition des témoins qui disent ce qu'ils croient, *quod opinantur*, sans assurer la chose, parce qu'ils ne la savent pas sûrement.

Loi de bataille, *Lex duelli*, dans la basse Latinité, *Lex Patria* étoit autrefois la *loi* concernant les duels, lorsqu'ils étoient autorisés & permis.

Loi plénière, c'est la même chose que *loi* apparissant. *Lex plenaria*. Les *loix* de Guillaume le Bâtard disent *pléner lei*.

Loi probable & monstrable, *Lex probalis monstralis*, est celle qui est appuyée du serment d'une ou de plusieurs personnes. Gager la *loi*, *Legem vadiare*, c'est faire ce que la *loi* prescrit, ce qu'elle ordonne.

Le mot de *loi* signifie aussi dans les Coutumes, dans les Chartres, la même chose qu'*amende*, *mulcta*: de là sont venues ces expressions, *émende loi*; *loi* & *émende*; *émende en loi*. *Emende de loi*, c'est l'amende réglée & prescrite par la *loi*, *Imposita à lege pena pecuniaria*. *Loi* de sept sous six deniers, est dans quelques Coutumes une amende de sept sous six deniers, prescrite par la *loi*; c'est l'amende ordinaire de justice. En général, ce mot de *loi*, joint à quelque somme que ce soit, signifie dans les Coutumes la même chose qu'amende.

Loi Diocésaine, étoit une taxe que les Evêques imposoient anciennement dans le besoin sur tous les Ecclésiastiques de leur Diocèse.

Gens de *loi*, hommes de *loi*, sont les Juges, les

Officiers de Justice. *Judices*, *Magistratus*. Jours de *loi*, sont les jours qu'on plaide, & qu'on fait les fonctions ordinaires de la Justice. *Dies fastus*. Œuvre de *loi*, c'est œuvre, action, fonction, exercice de Justice. Passer par la *loi*, venir à la *loi*, c'est en venir à un serment, faire un serment en Justice, pour prouver quelque chose. *Sacramento confirmare*. Se taire & recourir à la *loi*, c'est avoir recours aux *loix*, à la Justice, aux Magistrats. *Legis opem implorare*. *Loi* de grands six sous, est la somme de quatre francs Bourdelois & au-dessus. *Loi* de petits six sous, est la somme qui est au-dessous de ces quatre francs. Ville de *loi*, est une ville policée, qui a des Magistrats, comme un Maire, des Consuls, des Échevins, &c. Toutes ces expressions sont tirées des Coutumes, ou prises de la Jurisprudence féodale.

LOI MENTALE. C'est une *loi* de Portugal. Voici ce que M. De la Neuville en dit dans son Histoire de Portugal, T. I. p. 402. Jean de Régras, Jurisconsulte, de qui la profonde & subtile capacité étoit généralement reconnue du regne de Jean I. X^e. Roi de Portugal, trouva l'expédient de faire revenir au Domaine les biens qui en avoient été aliénés par le Roi Jean, & de sauver de tout reproche l'honneur de ce Prince, & celui d'Edouard I. son successeur. Il lui conseilla de publier ce que le Roi, son père, lui avoit déclaré au lit de la mort; & qu'il avoit eu intention, en faisant tant d'aliénations de biens de la Couronne que ces mêmes biens passaient d'enfans mâles en enfans mâles de ceux à qui les donations en avoient été originairement faites, afin de redoubler en eux leur zèle pour le service & pour la personne du Roi; mais aussi qu'il avoit prétendu que si ces biens ou en général, ou en particulier, tomboient en quenouille par le défaut de la ligne masculine, ils fussent déclarés réversibles à la Couronne, à laquelle ils seroient réunis. Mais pour donner au Royaume une plus pleine connoissance de cette intention, que le Roi Don Jean avoit toujours tenue fort secrète, & qu'il n'avoit déclarée qu'aux derniers momens de sa vie, Régras estima que le Roi devoit faire une *loi* nouvelle, sous le nom de *Loi mentale*. Cette *loi* est si célèbre, & si régulièrement observée en Portugal, que depuis ce temps là, on a réglé sur ce même pied, la jouissance des donations que les Rois font aux particuliers, pour en jouir seulement durant leur vie; & par ce moyen, ces Princes rentrent insensiblement en possession des fonds aliénés. On voit par là pourquoi cette *loi* fut appelée *Loi mentale*. C'est que le Roi Jean l'avoit portée seulement en lui-même, & ne l'avoit point publiée, ni même déclarée qu'à l'article de la mort.

Loi, signifie aussi puissance, autorité. Alexandre rangea toute l'Asie sous ses loix. Les Romains avoient mis sous leurs loix une partie de l'univers. La loi du plus fort, est la puissance qu'il exerce sur le plus foible, sans autre raison que celle d'être plus fort que lui.

On dit aussi, Voilà un homme hautain, qui veut dominer, faire la *loi* à tout le monde, qui veut maîtriser par-tout où il se trouve. Faire la *loi*, c'est ordonner avec une autorité absolue.

Fier de votre valeur, tout, si je vous en erois,
Doit marcher, doit fléchir, doit tomber sous vos loix.
RACINE.

Dans cette acception où le mot *loi* est synonyme d'autorité, de puissance, on dit recevoir la *loi* de quelqu'un, se soumettre à ce qu'il lui plaît d'ordonner. Subir la *loi*, se soumettre à la volonté de celui qui a le pouvoir en main. La *loi* du plus fort est la puissance que le plus fort exerce sur le plus foible, sans autre raison que celle d'être plus fort que lui.

Loi, se dit aussi d'un ordre, d'un commandement d'un Maître, ou Supérieur, qu'on exécute. *Mandatum*, *prescriptum*. Voilà mon pouvoir, je ne puis

Poutrepasser, c'est ma *loi*. La volonté d'un père est la *loi* souveraine dans sa famille. C. BAUH.

Loi, se dit aussi en parlant de l'empire que l'amour, les passions ont sur nous. Cet Amant vit sous les cruelles *loix* de sa Maitresse; il se plaint de ses *loix*; il obéit à ses *loix*. Je ne puis m'affranchir des *loix* de l'inhumaine. S. EYR. Si la raison souffre que la colère s'élève, elle se met en danger de recevoir la *loi* de cette passion puissante & impétueuse. M. ESÛ. *Animum rege, qui nisi pareat, impérat.* HOR. Les voluptueux ne suivent d'autre *loi* que celle du plaisir. LE P. LAMY.

Le mot de *loi* s'applique encore aux obligations de la vie civile. On dit les *loix* du devoir, de la bienfaisance, de l'honneur, de la société, pour dire les choses auxquelles on est obligé par devoir, par bienfaisance, &c.

Je fus toujours soumis aux loix de mon devoir, Et fais de mon plaisir une suprême loi.

Un Monarque a souvent des loix à s'imposer. CORN.

Ce mot s'applique encore aux règles générales de la Nature. L'Eclipse de Soleil qui parut au temps de la passion de J. C. se fit contre les *loix* ordinaires de la Nature. Dieu agit toujours d'une manière simple & uniforme, & selon les *loix* générales qu'il a établies. BAYL.

On dit en physique les *loix* du mouvement, pour dire les règles qui s'observent dans la communication du mouvement, ou suivant lesquelles un corps communique son mouvement à un autre.

On dit à-peu près dans le même sens, les *loix* de l'optique, de la pesanteur, de la réflexion, &c. Suivant les *loix* de l'optique, les angles d'incidence sont égaux à ceux de réflexion. *Regulæ*

On le dit encore des règles du jeu. La *loi* du jeu veut que celui qui quitte la partie, la perde.

Ville de *Loi*. Terme de manufacture. C'est une ville où il y a Communauté, Apprentissage & Maitrise de quelques fabriques d'étoffes.

Loi, en termes de Monnoies, se dit du vrai titre, ou carat, où elles doivent être fabriquées; on appelle *remède de loi*, le défaut de deux ou trois grains qu'on y souffre, parce qu'il est difficile de les faire dans une parfaite exactitude. Titre, *loi*, fin, & bonté intrinsèque, sont des termes synonymes. BOZARD, P. I. c. 4. On dit Remède de *loi*, largesse de *loi*. Voyez REMÈDE & LARGESSE.

Loi, se dit proverbialement en ces phrases. Nécessité n'a point de *loi*. C'est un méchant homme, qui n'a ni *foi*, ni *loi*, c'est à-dire qui n'a ni religion ni probité. On dit aussi en devise, un Roi, une *foi*, une *loi*. Loyfel expliquant ce proverbe, Qui veut le Roi, si veut la *loi*, dit que cela signifie, Que le Roi ne veut rien que ce que veut la *loi*. On dit proverbialement : Ce que je vous dis, c'est la *Loi* & les Prophètes, pour dire que c'est une vérité incontestable. AC. FR. Les *loix* vont où les Rois veulent, proverbe Espagnol, fait autrefois sur ce qu'Alfonse VI, Roi de Castille, voulut, malgré l'opposition du peuple & du clergé, qu'on quitât dans la plupart des Églises de son royaume le rit mozarabique, & qu'on prit le Romain.

LOJA. Petite ville d'Espagne, située sur le Xénil, dans le Royaume de Grenade, à sept lieues au-dessous de la ville de ce nom. *Loja* fournit des chanvres & des laines estimées. *Loxa*. MATY.

LOJA. Est aussi une petite ville du Pérou, dans l'Amérique méridionale, dans la Province de Quito; & à quatre-vingt-cinq lieues de la ville de ce nom, vers le midi. *Loxa*.

LOIAL. } VOYEZ. } LOYAL.
LOIALEMENT. } LOYALEMENT.
LOIAUTÉ. } LOYAUTÉ.

LOIDORER, v. a. Vieux mot. Injurier, Il vient du Grec *λοιδόρειν*, qui signifie la même chose. On a dit aussi *Loedorer*.

Tome V.

LOIÉ, ÉE, adj. Vieux mot. Lié.

LOIER. Voyez LOYER.

LOIER. Vieux mot. Loger.

LOIGNIER, vieux v. a. du Latin *Elongare*, Éloigner.

LOIGNON. Voyez LOUGNON.

LOIMIER, f. m. Vieux mot. Limier, sorte de chien.

LOIN. adv. de lieu & de temps, qui sert à marquer la distance, & se joint avec diverses particules qui font des phrases propres & figurées, la plupart proverbiales. *Longè, procul*. Le jour de notre mort n'est pas *loin*, n'est pas si *loin* que nous pensons. Il ne me rend visite que de *loin* à *loin*, c'est-à-dire, rarement. Cette ville n'est pas peuplée, les maisons y sont *loin* à *loin*. Placer les colonnes *loin* à *loin*.

ABLANC. c'est-à-dire, dans une distance considérable. *Or*, est une particule dont il ne faut user que de *loin* à *loin*. VAUG. REM. Les secours qu'on tire des Ecclésiastiques pour les besoins du Royaume, ne sont tirés que de *loin* à *loin*, c'est-à-dire, qu'après une espace de temps considérable. Il est allé voyager au haut & au *loin*, c'est-à-dire, dans des pays reculés. Les lunettes d'approche font voir de *loin*, & les trompettes d'Angleterre font entendre de *loin*. On dit aussi qu'on voit venir de *loin* un homme, lorsqu'on prévoit ce qu'il veut dire, & qu'il n'ose pas l'expliquer du prime abord. On dit aussi qu'un homme ira bien *loin*, quand il a un beau génie, un beau commencement, pour pousser bien *loin* sa science, ou sa fortune. On dit qu'un homme va plus *loin* qu'un autre, pour dire qu'il a plus de pénétration qu'un autre. On dit aussi que la jeunesse revient de bien *loin*, pour dire que les jeunes gens réchappent souvent des maladies les plus périlleuses. On dit aussi, rejeter, renvoyer quelque chose bien *loin*, pour dire la rebuter. Cette affaire ira *loin*, vous meneta *loin*, pour dire vous coûtera bien du temps & de la dépense, vous engagera plus que vous ne pensez. C'est du plus *loin* qu'il me souviendra, d'avoir mangé avec vous, pour dire qu'il y a long temps. Il y a des choses qu'il vaut mieux voir de *loin* que de près. Nous ne sommes parens que de fort *loin*, en un degré éloigné. Il ne faut pas prévoir les maux de si *loin*. Il ne voit pas plus *loin* que son nez, c'est-à-dire, il est sans prévoyance. Nous sommes bien *loin* de compte; bien *loin* de vous devoir, c'est vous qui me devez. On dit figurément, qu'un homme est *loin* de son compte, pour dire qu'il s'en faut beaucoup qu'il soit prêt de réussir dans ses prétentions. AC. FR. Cet hypocrite dit cela au plus *loin* de sa pensée. On dit d'un Voyageur, a beau mentir qui vient de *loin*, pour dire qu'un homme qui vient d'un pays éloigné, peut dire tout ce qu'il voudra sans craindre qu'on le convainque de fausseté. On dit aussi d'un homme fort infirme, qu'il n'ira pas *loin*, pour dire, qu'il mourra bientôt. On dit en menaçant, il ne le portera pas *loin*. *Non feret diu impunè, inultum id à me nunquam auferet*. Pour dire, je me vengerai bientôt de l'affront qu'il m'a fait. On dit aussi, porter *loin*, pousser *loin* sa haine, son animosité, sa critique, sa vengeance. On dit aussi, je ne suis intéressé aucunement dans cette affaire, ni de près, ni de *loin*. On dit quand on s'ennuie en quelque endroit, Je voudrois être à cent lieues *loin* d'ici. On dit aussi, Vous allez chercher bien *loin*, ce qui est bien près. Cette comparaison est tirée de trop *loin* : on va bien *loin* depuis qu'on est las.

On dit dans un sens impératif : *Loin* d'ici, profanes. *Procul este, profani*. *Loin* de nous des projets si funestes. *Apage*. *Loin* d'ici cet art de flatter les Grands. FLÉCH. Pour dire, nous préserve le Ciel de projets si funestes, de si funestes pensées.

Loin de moi, profanes mondains :

Contre l'ordre du ciel tous vos efforts sont vains.

L'AB. TÊT.

LOIN, est quelquefois préposition, & se dit avec régime. *Procul* à. Vous êtes trop *loin* de moi.

Ffff ij

LOIN, signifie quelquefois éloigné. On n'est pas *loin* d'aimer, quand on est persuadé d'être aimé. B. RAB.

Hélas ! dans cette Cour,
Combien tout ce qu'on dit est loin de ce qu'on pense ?
RACINE.

On dit proverbialement, qui est *loin* des yeux, est *loin* du cœur. Près de l'Église, *loin* de Dieu, se dit d'un homme qui loge près de l'Église, & qui n'est guère dévot. On dit aussi d'un amoureux qui n'est point aimé de sa Maîtresse : Il est auprès de cette Belle, comme le bénitier est dans l'Église; près de la porte & *loin* du cœur. Les honnêtes gens ne se servent plus de ces sortes de comparaisons, & de ces jeux d'esprit fondés sur des allusions basses. On dit proverbialement : Pas à pas on va bien *loin*, pour dire qu'un homme qui va toujours sans discontinuer, ne laisse pas d'avancer chemin, quoiqu'il aille doucement.

LOIN, est aussi quelquefois une conjonction, qui se met au lieu de la conjonction *Bien loin. Non modò, sed etiam; tantùm abest ut.* Il signifie, Tant s'en faut, & se construit, ou à l'infinitif avec la particule *de*, ou au subjonctif avec la particule *que*. *Loin* de se repentir, il m'a fait de nouveaux outrages. *Loin* qu'il se dispose à vous faire satisfaction, il est tout prêt à vous outrager. *Loin* d'espérer, je crains tout. C'est une faute en prose, où il faut toujours dire *bien loin*, & jamais *loin* tout seul. Mais en vers *loin* tout seul a bien meilleure grace que *bien loin*, qui seroit trop languissant, & sentiroit trop la prose.

C'est l'effroi de l'Asie, (Pompée) & loin de l'y chercher,
C'est à Rome, mes Fils, que je prétends marcher.
RACINE.

LOIN ou LOING. Autrefois *Loen*, ou *Luen* & *Louain*. Nom d'une rivière du Gatinois en France. *Lupa, Luva*. Elle baigne Châtillon sur *Loing*, Montargis, Château-Landon, Nemours, & se décharge dans la Seine, entre Melun & Montereau-Faut-Yonne. Hadr. Valois, *Not. Gall. p. 308. & 369. col. 2.* Maty, le P. Daniel, & d'autres écrivent *Loing*.

LOINTAIN, AINE. adj. Qui est fort éloigné du lieu où l'on est, ou dont on parle. *Longinquus, remotus, diffitus*. Il ne se dit que des pays, terres, régions, peuples, nations. Il est allé voyager en des pays *lointains*. Les peuples *lointains* ont des mœurs & des croyances bien différentes des nôtres. On dit, les bords *lointains*, & non pas les *lointains* bords.

LOINTAIN, s. m. En termes de peinture, se dit de la partie d'un tableau qui n'est pas sur le devant, mais qui paroît la plus éloignée, qui est la plus reculée à la vue dans le fond du tableau. On dit qu'un *lointain* est fort beau, qu'une figure fait bien dans un *lointain*. *Recessus*. L'œil juge qu'il y a une grande distance du devant au *lointain*.

LOJOWOGOROD. Petite ville de la Basse Volhynie, en Pologne. *Lojovogorodium*. Elle est sur le Boristène, aux confins de la Lithuanie, environ à vingt-trois lieues de Kiovie, vers le nord. MATY.

LOIR, s. m. Rat dormeur, espèce d'animal semblable au rat, qui vit dans le creux des arbres, & qui dort durant tout l'hiver. *Glis*. Delà vient le proverbe, il dort comme un *Loir*. Les *Loirs* étoient regardés comme un mets délicat chez les Romains. On en mange encore en Italie. En France c'est un assez mauvais ragoût. Quelques-uns disent *Liron*. Voyez ce mot.

LOIR (le). Nom d'une rivière de France. *Lidus, Leda, Ligerus, Ligericus, Legrus*. Elle a sa source dans le Perche, traverse le Blaisois, le Vendômois & l'Anjou, baigne Château-Dun, Vendôme, la Flèche, & se décharge dans la Sarre à Angers. MATY. Il faut écrire *Loir*, & non pas *Loire*.

LOIRE (la). Grande rivière de France. *Liger, Ligeris*. La *Loire* a sa source en un lieu qu'on nomme

pour cela la fontaine de *Loire*. La *Loire* a près de deux cens lieues de cours; elle est navigable pendant cent soixante lieues, depuis Roanne jusqu'à la mer. Elle prend sa source dans le Vivarais, au pié de la montagne de Gerbier, sur les confins du Velay. Elle coule quelque peu au couchant, puis tournant au septentrion, elle passe à deux lieues du Puy, partage le Velay en deux, & baigne Montbrison, Roanne, Nevers, la Charité, Cosne, Celle, Neuvy, Briare, Gien, Sully, Fleury, Jargeau, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Saumur, Pont de Cé, Nantes; après quoi elle se jette dans la mer. Depuis le Lyonnais jusqu'à Orléans elle court au nord-ouest; depuis Orléans jusqu'à son embouchure, à l'ouest. Elle reçoit de très-grosses rivières, l'Allier, le Cher, l'Indre, la Vienne, ou Vignane; & beaucoup d'autres moins considérables. On en compte jusqu'à cent douze. La *Loire* divisoit autrefois les Celtes de l'Aquitaine. La *Loire* est un grand torrent qui fait quelquefois de grands débordemens.

On a dit autrefois *Laire* pour *Loire*, au moins en Bretagne. Voyez le Glossaire du P. Lobineau, à la fin de l'Histoire de Bretagne.

LOIRE. Nom d'un bourg de l'Anjou, en France. *Lauriacum*. Il y a des Capitulaires faits dans le bourg de *Loire* en Anjou. Lauriac, ou *Loire*, en Anjou.

FLEURY. Le Concile de Meaux de l'an 845, est un recueil des Canons de quelques Conciles précédens, qui étoient demeurés sans exécution; savoir, de Thionville, de Lauriac, ou *Loire* en Anjou, &c. ID.

LOIRET (le). Nom d'une petite rivière de France.

Ligericinus, Ligerittus, Ligerula, Ligeretus. Elle coule dans l'Orléanois propre, baigne Olivet, ou S. Martin de *Loiret*, & se décharge dans la Loire, du côté du midi, environ à une lieue au-dessous d'Orléans. Cette rivière a cela de remarquable, qu'encore que son cours soit fort court, elle est navigable presque dès sa source. Hadr. Valois, *Not. Gall. p. 278.* dit *Loiret*, ou *Loret*; mais ce dernier est une mauvaise prononciation du peuple. Le *Loiret* est un miracle de nature. En sa source, il jette continuellement la grosseur d'un poignon d'eau, qui s'étend & rend sa source large d'environ 80 toises, comme si c'étoit un lac capable de porter un des plus grands vaisseaux, de deux mille tonneaux de mer. C'est une exagération de la plupart de nos Géographes qui se sont copiés les uns les autres. On voit, dit M. de Fontenu, sortir du sein de la terre, par deux sources seize à dix-huit pieds cubiques d'eau qui rendent le *Loiret* capable dès lors de former un ruisseau assez considérable, mais non pas assez pour porter bateau. Il ne mérite le nom de rivière qu'un peu au dessus de St. Memin. Son cours est de deux petites lieues; à demi-quart de lieue de l'Abbaye de S. Memin il se jette dans la Loire, au lieu appelé le Rué. Cette rivière donne à sa source un signe des crûes & des débordemens de la Loire, parce que deux ou trois jours avant l'accroissement, le bouillon de la source du *Loiret* s'enfle, & est trouble, ce qui montre que sa source vient de la Loire; car quand la rivière de Loire est basse, la source du *Loiret* est basse, & les fontaines qui sont au dessous. Ses eaux sont chaudes en hiver, & froides en été. La source du *Loiret*, où il jette son bouillon n'a point de fond. On a employé en 1583, pour le sonder, trois cens brasses de cordes sans le trouver. Le Maire, *Hist. d'Orléans, c. XVI. p. 44, 45.* Voyez encore Dom du Plessis, dans sa *Descript. de la Ville, & des environs d'Orléans, page 77.*

LOIRRER. v. a. Vieux mot. Dérober.

LOISER. Terme de Marine, qui signifie Eclairer. *Præ-lucere*. En vieux François on disoit, *éloiser*, pour signifier éclair, qui étoit encore en usage du temps de Montagne; car il s'en est servi. Il vient du Latin *elucere*.

LOISIBLE. adj. m. & f. *Licitus*. Qui est permis. La Coutume de Paris dit : Il est *loisible* à un voisin de seloger ou édifier au mur mitoyen. Tout m'est loi-

fi ble, mais tout n'est pas expédient; tout n'est *loisible*, mais toute chose n'édi fie pas. LOVANISTES, I. aux Corinth. X, 23. *Omnia mihi licent, sed non omnia expediunt; omnia mihi licent, sed non omnia edificans.*

Quoique ce mot commence à vieillir, on s'en peut servir encore dans le style familier & comique.

Hé bien! allez, sortez, il vous est tout loisible.
MOL.

On dit aussi au verbe. Il leur *loist*. *Licet*. A l'article 280 de la même Coutume, il est porté, Homme & femme conjointe par mariage, peuvent & leur *loist* faire donation mutuelle, &c.

LOISIR. f. m. Temps vide que nous laissent nos devoirs ou nos affaires, & dont nous pouvons disposer comme il nous plaît. *Otium*. Jouir d'un doux, d'un honnête *loisir*. User bien de son *loisir*. *Otia rectè ponere*. Remplir agréablement le *loisir* que laissent les emplois. *Intervalla negotiorum eleganter otio dispangere*. On aime le *loisir*; mais on fuit l'oisiveté. ABLANC. L'amour est l'enfant du *loisir*. CORN. Salluste dit de Sylla que son *loisir* étoit voluptueux. S. EVR. On vit plus en deux jours de *loisir*, & l'on y sent mieux la vie, qu'en deux ans d'embaras. CH. DE M. Jouissons doucement d'un heureux *loisir*. S. EVR.

Non, non, reviens, Amour: chasse par ta présence, Cet ennuyeux loisir qui fuit l'indifférence. DES H.

LOISTR, se dit aussi d'un certain espace de temps suffisant pour faire quelque chose commodément. *Spacium, tempus*. Vous voulez que je fasse cela, & vous ne m'en donnez pas le *loisir*. Je n'ai pas eu le *loisir* d'y penser. Je n'ai pas le *loisir* d'écrire. *Otium non est scribendi*. Si j'en ai le *loisir*. *Otium rei si sit*. On dit d'un homme qui s'amuse à des bagatelles, ou qui s'applique à quelque ouvrage qui lui donne beaucoup de peine, & dont il ne tire aucune utilité, qu'il est bien de *loisir*, qu'il faut qu'il ait bien du *loisir* de reste. *Cui multum est abs re sua otii*. TER.

On dit aussi d'un homme qui fait quelque chose dont on croit qu'il sentira long temps les suites, qu'il aura tout le *loisir* de s'en repentir.

LOISIR. S'emploie quelquefois au pluriel dans la Poésie. D'heureux *loisirs*. AC. FR.

Ce mot vient de *licere*, suivant Nicod, comme *plaisir*, de *placere*. Cela est vrai, selon M. Huet, quand *loisir* est pris dans le sens d'être permis; mais quand il signifie cessation de travail, selon le même Auteur, il vient d'*otium*, d'où l'on a fait d'abord *oisir*, puis *loisir*, en joignant l'article.

A LOISTR. Sorte d'adverbe. Tout à son aise, sans se presser. *Otiosè, per otium*. Tous les beaux Ouvrages se doivent faire à *loisir*. On ne fait rien qui vaille, lorsqu'on ne travaille pas à *loisir*.

A LOISTR, signifie aussi, en y prenant plaisir. *Otiosè*.

*Que malgré la pitié dont je me sens saisir,
Dans le sang d'un enfant je me baigne à loisir.*
RACINE.

On dit proverbialement d'un homme fort occupé, qu'il n'a pas le *loisir* de se moucher, d'être malade.

LOIST. Vieux mot. Qui est loisible, permis. On a dit aussi *Loit*.

L O K

LOK. f. m. Terme de Marine. C'est un morceau de bois servant à mesurer la vitesse d'un vaisseau. Il est de 8 à 9 pouces de long, fait quelquefois comme le fond d'un vaisseau, ou comme dit M. Harris, en figure triangulaire, qu'on charge d'un peu de plomb, afin qu'il demeure sur l'eau dans l'endroit où on le jette. *Lignum oneratum plumbo*. Les Anglois disent *Log*.

Ligne de Lok, c'est une petite corde attachée au *lok*,

par le moyen de laquelle on estime le chemin du vaisseau, en mesurant la longueur de la partie de cette corde qu'on a dévidée pendant un certain temps, qui est ordinairement une demi-minute, ou 30 secondes, pendant lequel le vaisseau poussé par le vent est écarté du *lok*, qui est demeuré comme immobile au dessus de l'eau, dans l'endroit où on l'a jetté. FRÉZIER.

Cette division de la ligne de *lok* est fautive. Nos Navigateurs sont accoutumés de n'y donner que 41 pieds 8 pouces par nœuds, ou tiers de lieue, faisant la lieue marine de quinze mille pieds François; en quoi ils se trompent lourdement, si un degré est de 57060 toises, & la lieue marine de 2853 de celle du Châtelet de Paris, comme Meilleurs de l'Académie l'ont mesuré par ordre du Roi en 1672. Car suivant ce calcul, la lieue étant de 17118 pieds, la ligne de *lok* devoit avoir pour chaque nœud, par rapport à l'horloge de 30 secondes, 47 pieds 6 pouces, 7 lignes. ID.

J'ai reconnu l'incertitude du *lok*, qu'il faut que l'expérience & le bon sens corrige sur la manière de le jeter & sur l'inégalité du vent, qui est rarement d'un même degré de force pendant deux heures d'intervalle qu'on ne le jette pas: la chute des courans inconnus est encore une nouvelle cause d'incertitude: de sorte qu'il est souvent arrivé que la table de *lok* quadroit avec la hauteur observée. ID. M. Norwood Anglois, a aussi corrigé la ligne de *lok*. Voyez M. Harris au mot *Log*, où il rapporte les corrections de M. Norwood.

Nœud de la ligne de Lok. Ce sont des nœuds espacés les uns des autres le long de la corde, d'environ 41 pieds 8 pouces, suivant certains pilotes, pour le tiers d'une lieue: de sorte que si l'on file l'intervalle de trois nœuds pendant une demi-minute, on estime qu'on fait une lieue de chemin par heure. ID.

Table de Lok, c'est un morceau de planche divisé en quatre ou cinq colonnes, pour écrire avec de la craie, l'estime de chaque jour. Dans la première colonne, sont marquées les heures de deux en deux; dans la seconde, le rumb de vent, ou la direction du vaisseau, par rapport aux principaux points de l'horizon indiqués par la boussole; dans la troisième, la quantité de nœuds qu'on a filés en jettant le *lok*; dans la quatrième, le vent qui souffle; dans la cinquième, les observations qu'on a faites sur la variation de l'aimant. ID. Ce sont des Officiers qui ont soin de régler la table de *lok*.

LOK. Terme de Pharmacie. Voyez *Looch*.

LOKE. f. m. Terme de Mythologie. C'est le nom que les anciens peuples du Nord donnoient au démon. Il étoit fils d'un Géant. Il eut pour femme Signie dont il eut plusieurs enfans: il en eut aussi de la géante Angerbode messagère des malheurs. Il faisoit une guerre éternelle aux dieux qui le prirent enfin, l'attachèrent avec les intestins de son fils, & suspendirent sur sa tête un serpent dont le venin dégouttoit sur son visage. Signie assise auprès de lui recevoit ce venin dans un bassin qu'elle alloit vider de temps en temps. Alors le venin tomboit sur *Loke*, le faisoit frémir & hurler avec tant de fureur que la terre en étoit ébranlée. Telle étoit, suivant les Philosophes des Goths, la cause des tremblemens de terre. LOKET. Voyez ELLEBOGEN.

LOKIANG. Ville de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Chingtu.

LOKIREC. Voyez LOCCIREC.

LOKIM. Voyez LÉCUM.

L O L

LOLARDS, LOLHARDS, ou LOLLARDS. Nom de secte. Les *Lollards* sont une secte qui séleva en Allemagne au commencement du XIV^e siècle. Elle prit son nom de son Auteur, nommé Lollhard Walter, qui commença à dogmatiser en 1315. Il étoit le sacrifice de la Messe, l'Extrême-Onction, & les

fatifactions propres pour les péchés, difant que celles de J. C. fuffifoient. Il retranchoit encore le Baptême, qu'il foutenoit n'avoir aucune efficace, & la Pénitence qu'il difoit n'être point néceffaire. Il enseignoit que les bons Anges méritoient mieux l'Enfer que les mauvais, & que Lucifer même; qu'on n'étoit point obligé d'obéir aux Magistrats, &c. Lollhard Walter fut brûlé vif à Cologne l'an 1322. Les *Lollards* infinuoient à leurs feftateurs que Dieu ne connoiffoit & ne puniffoit point tout ce qui fe faifoit fous terre. C'est pourquoi ils tenoient leurs aflemblées dans des lieux fouterrains, où ils commettoient des abominations effroyables. JOVET, T. I, p. 75.

Il y a eu aufli des *Lollards* en Angleterre depuis le regne d'Edouard III. foit que des *Lollards* d'Allemagne y euflent porté leur doctrine hérétique, & que Wiclef l'eût embrassée: foit que Wiclef fût hérétique lui-même; fes dogmes impies avoient tant de reflemblance avec ceux des *Lollards*, qu'on appela *Lollards* les difciples de Wiclef. Le fentiment de Trithémus est qu'ils venoient des *Lollards* d'Allemagne. Pour l'étymologie du Moine de S. Auguftin de Cantorbéri, qui dit qu'ils furent ainfi appelés de *lolium*, mot Latin, qui fignifie de l'ivraie, parce que c'étoit de l'ivraie femée dans le champ du Seigneur; cette étymologie, dis-je, n'est pas vraie. L'Archevêque de Cantorbéri, Thomas d'Arundel, & le Concile d'Oxford, condamnèrent les *Lollards*. Quelques-uns donnent aujourd'hui en Angleterre le nom de *Lollards* aux Nom-Conformistes; c'est-à-dire, à tout ce qui n'est pas de l'Eglife Anglicane. Voyez Spelman. *Gloss. Archæol.* Abelli, *Hift. des Hérés.* Jovet, T. I, p. 74, dit que *Lolard* fignifie *Louant-Dieu*, apparemment de l'Allemand *loben*, *louer*, & *heer*, *Seigneur*; parce qu'ils faisoient profession d'aller de côté & d'autre en chantant des Pfeaumes & des Hymnes; ce qu'ils ne faisoient que par hypocrifie, & pour abuser plus facilement de la simplicité du peuple.

En France on appela aufli *Lollards* les Pauvres de Lyon, & Mézeray les appelle encore ainfi, T. I, p. 500. Voyez PAUVRES, & ci-deffus LEONISTE.

LOLING. Nom d'une ville de la Chine, dans la province de Xantung, au département de Cinan.

LOLLEN, ou LELLEN. Nom d'une petite ville de la Livadie, en Grèce, fituée près de la fource du Céphiffo. C'est l'ancienne *Lilaa*, que quelques uns mettoient dans la Doride, & d'autres dans la Phocide. MATY.

LOLODA. Le Royaume de LOLODA. *Loloda regnum.* C'est un petit Royaume de l'Asie. Il occupe la plus grand partie de l'île de Gilolo; & il prend son nom de la petite ville de *Loloda*, qui en est la capitale. MATY.

L O M.

LOM. f. m. Terme de Relation. Figure de dragon à cinq ongles, que les ouvriers Chinois représentent fur les étoffes. *Lom*, *Lomus*, *Draco unguibus quinque*. Parmi les différentes figures que les Chinois représentent fur les étoffes, celle du dragon est très-ordinaire. Il y en a de deux fortes; celui auquel on donne cinq ongles, & qui se nomme *Lom*, est uniquement employé fur les étoffes que l'on destine pour l'Empereur: ce font les armes que Fohi, fondateur de l'Empire, prit le premier pour lui & pour ses successeurs, il y a plus de quatre mille ans. La seconde espèce de dragon n'a que quatre ongles, il s'appelle *Man*. L'Empereur Vouvan qui régnoit il y a deux mille huit cents trente-deux ans, ordonna que tout le monde en pourroit porter, & depuis ce temps-là, l'usage en est devenu commun. P. LE COMTE.

LOMADH, ou LOMAD. f. m. Terme de Grammaire, & nom propre d'une lettre Syriaque. *Lomadh* C'est la même que le \aleph Hébreu. Castet dit que dans les nombres elle vaut 30000. Il s'est trompé. Le *lomadh* seul ne vaut que 30 comme le \aleph Hébreu; quand il y a un point deffus, il vaut 300; quand il y a

une petite ligne deffous, si elle est posée obliquement de droit à gauche, il vaut 3000. Si elle est horizontale, c'est 300000. S'il a fous soi deux lignes posées en chevron Λ , il vaut 300000000. Voyez la Grammaire Syriaque de George Michel Amira, L. I, c. 6.

LOMAGNE (la). Nom d'un petit pays de la Gascogne, en France. *Leomania*, *Leomanienfis Vicecomitatus*. Il est entre l'Armagnac, le Comté de Gaure & la Gatonne, qui le fepare de l'Agénois. Le bourg de Vic en est le lieu principal. MATY. Auretois Leitoure étoit capitale de la *Lomagne*; de là vient que les Vicomtes de *Lomagne* font appelés dans les titres *Vicecomites Laëtorenfes*, Vicomte de *Leitoure*. Hadr. Valois, *Notit. Gall.* p. 239. Car la *Lomagne* a titre de Vicomté. Quelques-uns écrivent *Lomaigne*.

LOMAIN. f. m. Nom d'homme. *Lumanus*. A Odrum au Comté de Meath dans la province de Lagéne en Irlande. Saint *Lomain*, premier Evêque de cette ville. CHASTELAIN, *Martyr*, T. I, p. 675, au 17 Févr. Jocelain dit que S. *Lomain* étoit neveu de S. Patrice, & qu'il est un des quatre qui écrivirent sa vie. Colgan dit qu'il l'écrivoit lorsque S. Patrice étoit encore vivant, & que Saint *Lomain* mourut avant lui. Tout cela paroît fabuleux. Le culte de ce Saint est ancien dans la ville de Port Loman, au Comté de Méath, qui en a pris le nom. Id. p. 679.

LOMBAIRE. adj. m. & f. Terme d'Anatomie. Qui appartient aux lombes. C'est une épithète qu'on donne à des rameaux de l'artère aorte descendante qui porte le fang aux muscles des lombes. *Lumbaris*. Il y a aufli des veines *lombaires* qui reportent le fang des muscles des lombes, dans le tronc de la veine cave descendante. C'est aufli le nom d'un muscle de la cuiffe. Voyez Psoas. C'est la même chose.

LOMBAIRE. Se dit encore de quelques nerfs. Les cinq paires de nerfs *lombaires* ont cela de commun, qu'elles jettent en arriere des filets pour les muscles vertébraux, qu'elles communiquent ensemble avec le grand nerf sympathique de chaque côté, & qu'elles font couvertes par les muscles psoas. On fuit le dénombrement de ces paires de nerfs, selon le dénombrement des vertèbres *lombaires*, fous lesquelles elles paffent. WINSLOW.

LOMBAR. f. m. Terme en usage dans l'Ordre des Chartreux. Ceinture de corde. *Lumbare*. Les Chartreux portent continuellement le cilice & le *lombar*, ou ceinture de corde fur la chair nue. P. HÉLYOT.

LOMBARDS. Anciens peuples d'Allemagne. *Lombardi*, *Langobardi*, *Lancobardi*. Les *Lombards* étoient d'anciens peuples de Germanie, qui habitoient dans le pays qu'on nomme maintenant la Nouvelle Marche de Brandebourg. Ils prirent leur nom, selon quelques-uns, de leurs longues barbes, & selon d'autres, de leurs longues pertuisanes, ou hallebardes, qu'ils appeloient *Barden*. En effet, Tacite dans ses Annales, L. II, c. 45. L. XI, c. 17, & de Morib. German. c. 40. appelle *Lombards*, les peuples fitués fur l'Oder; & Strabon avec Ptolomée, ceux qui font au delà de l'Elbe. Mais on a donné fur-tout ce nom à ceux qui s'établirent en Italie, & y formèrent une Monarchie puissante dans la Gaule Cisalpine, à laquelle ils firent perdre son nom, pour lui donner celui de Lombardie.

Les *Lombards*, disent quelques-uns, étoient les Vinules. Ils sortirent de la Scandinavie. C'étoient des Gépides, qui étoient originairement Goths. Ils battirent les Bourguignons, & vinrent se placer fur le Danube. Prosper d'Aquitaine est le premier qui en parle fous le regne de Théodofe. Vers l'an 392. ils se donnèrent un Roi, & mirent Agilumude fur le thrône.

Paulus Warnefridus, appelé communément Paul le Diacre, a écrit l'histoire des *Lombards* en VI. Livres. Il dit que cespeuples se rafioient le derrière de la tête; que par-devant ils laiffoient croître leurs cheveux jusqu'à la bouche, & les rangeoient des deux côtés du vifage; qu'ils avoient des habits lar-

ges, & ordinairement de laine, ornés de bandes de différentes couleurs. Leurs souliers étoient ouverts presque jusqu'au gros doigt du pied; ils les fermoient, & les lioient avec des corroies dont ils les laçoient. Voyez L. I, c. 8 & suiv. Spelman écrit que les Lombards, que Narsès appela en Italie, étoient une Colonie de Saxons. Grégoire de Tours, *Hist. de Franc. Epitom. N. 65.* dit que les Lombards ayant passé le Danube avec leurs femmes & leurs enfans, les Chunes leur voulurent faire la guerre, & leur envoyèrent demander pourquoi ils passoient dans leurs terres; alors les Lombards dirent à leurs femmes de se lier les cheveux le long des joues & du menton, afin que les Chunes les prenant pour des hommes, ils crussent avoir en tête un plus grand nombre de guerriers qu'ils n'en avoient en effet, & qu'ils n'osassent point les attaquer; & c'est de ce stratagème, si l'on en croit Grégoire de Tours, qu'ils furent appelés *Longobardi*, Longues Barbes, *Lombards*. Quelques uns disent qu'ils étoient originaires de Norwége.

Quoiqu'il en soit du lieu de leur première demeure, l'Empereur Justinien les fit venir en Italie, pour s'en servir contre les Goths, & en récompense de leurs services, il leur donna l'an 548. la Norique, & une partie de la Haute-Pannonie; d'où l'an 578 ils passèrent en Italie, sollicités par Narsès, ou poussés simplement par le desir de posséder un pays dont ils connoissoient la bonté. Alboin, leur chef, fut déclaré Roi par son armée l'an 570. à Milan. Ce Royaume subsista sous le nom de Royaume de Lombardie jusqu'en 772. que Charlemagne prit Défidérius, ou Didier, Roi des Lombards, & se rendit maître du Royaume, qui comprenoit, outre la Lombardie d'aujourd'hui, tout l'Etat de Venise, jusqu'à l'Istrie exclusivement, l'Evêché de Trente & une partie du Tirol, le pays des Grisons, la République de Gènes, la Toscane, & même d'autres pays. MATY. Adalgise, fils de Didier, se réfugia à Constantinople: Constantin Copronyme le fit Patriarchien; mais étant repassé en Italie pour recouvrer ses Etats, il y perdit la vie, après avoir perdu la bataille.

Le dieu des Lombards se nommoit Wodan, & selon d'autres exemplaires, Wisodan, qui au rapport du Diacre Paul, dans son Histoire des Lombards, étoit le Mercure des Romains.

Ce mot vient de *lang*, long, & *bardt*, barbe; ou *barde*, lance. Car, selon la remarque de Paul Walfride, dans la langue de ces peuples, *lang* signifie long, & *baert* veut dire barbe. C'est aussi le sentiment de Gunther de Rubci, de Trédequaire, & de presque tous les Auteurs. Quelques uns dérivent ce nom de celui de certains peuples de la Saxe, qu'on appeloit *Bardes*, en Latin *Bardi*.

Outre les VI Livres de Paul Diacre, de *Gestis Longobardorum*, voyez encore Aimoin, de *Gestis Franc. L. II. c. 13, 31, 35. L. III. c. 17, 36, 37, 79, &c.* Adelmus à l'an 755, 773, 776. Cluvier, L. III. de l'ancienne Allemagne, & Pasquier, *Rech. L. I. c. 6.* Et sur le Caroccio des Lombards, Voyez ci-dessus CHARLOT, & Mascurat. p. 520.

On a appelé Lombards en France, les Marchands Italiens, qui venoient y commercer, parce qu'en effet Venise & Gènes faisant tout le commerce du Levant, les Marchands qui nous apportoient des marchandises de ces deux villes, étoient tous Lombards, ou de cette partie de l'Italie que l'on nommoit Lombardie, & que les Lombards avoient possédée. Ensuite, parce que ces Marchands Lombards étoient ou passoient pour être usuriers, on nomma les usuriers du nom de Lombards. Prêt Lombard. On l'appela ainsi, parce qu'autrefois ceux qui faisoient métier en France de prêter à intérêt, étoient la plupart Lombards ou Juifs. Le prêt Lombard est un prêt sur gages à tant par mois. Cette sorte de prêt à usure, après bien des disputes, a enfin été approuvée par autorité publique dans les Pays-Bas; jusques là que les Ecclésiastiques mêmes y font valoit

leur argent de cette manière, sans que personne y trouve à redire.

On a donné le nom de Lombards aux Gibelins, & à ceux de leur faction, qui s'établirent en France & en Allemagne, où ils faisoient le commerce & le change d'argent. Voyez l'oullart. La place du change s'appelle à Amsterdam la place Lombarde. Et l'on appelle maison des Lombards, une maison où tous ceux qui sont pressés d'argent trouvent à en emprunter sur les effets qu'ils y laissent pour gages, à un intérêt réglé par le Magistrat à tant par mois.

LOMBARD. (droit) Loix Lombardes. Le droit Lombard est celui que les Lombards établirent parmi eux, en Italie. Nos Rois après les avoir subjugués, leur laissèrent la liberté de suivre leurs loix. On a fait une collection des loix des Lombards, connue sous le nom de Lombarde. Il y a aussi un droit féodal Lombard, divisé en deux livres. Lettres Lombardes. Voyez LETTRES.

L'Ecole Lombarde, c'est le nom que l'on donne aux Peintres illustres qui ont fleuri dans la Lombardie. Les plus bizarres compositions de l'Ecole Lombarde ont-elles quelque chose de plus choquant? Un Peintre qui ignore ce qu'on nomme *il costume*, ne peint rien avec vérité. Les Peintres de l'Ecole Lombarde, qui ont d'ailleurs si naïvement représenté la nature, ont manque de science en ce point. Ils ont peint le Grand Prêtre des Juifs, comme un Pape. FEN.

*Tu charges tes riches tentures
De Bruxelles, des Gobelins,
De tout ce qu'ont produit de plus rares peintures
L'Ecole des Lombards, & celle des Romains.*
SENECÉ.

LOMBARD. C'est le nom qu'on donne à une des moyennes sortes de papier propre à l'impression.

LOMBARDIE. Nom d'une grande partie de l'Italie, & qui comprend presque toute l'ancienne Gaule Cisalpine *Longobardia*, *Lombardia*. Elle est vers le nord, & on la divise en haute & basse Lombardie, & aussi en *Lombaadie* deçà & delà le Pô. MATY.

La Haute-LOMBARDIE, *Longobardia superior*. C'est la partie occidentale de la Lombardie. Elle comprend le Piémont, avec ses dépendances, & les Duchés de Montferrat & de Milan. ID.

La Basse-LOMBARDIE, *Longobardia inferior*. C'est la partie orientale de la Lombardie. On y renferme les Etats de Parme, & de Modène, le Duché de Mantoue, celui de Ferrare & le Bolonnois, Province de l'Etat de l'Eglise; le Padouan, le Vicentin, le Véronois, le Bressan, le Cremasque & le Bergamasque, Province de l'Etat de Venise. ID.

La LOMBARDIE, au deçà du Pô. *Longobardia Cispadana*. C'est la partie de tous les Etats de la haute & basse Lombardie, qui est entre le Pô & le mont Apennin. ID.

La LOMBARDIE au-delà du Pô. *Longobardia Transpadana*. C'est la partie des Etats de la haute & basse Lombardie, qui est au nord du Pô, entre cette rivière & les Alpes. ID.

La Congrégation de LOMBARDIE, est une Congrégation de l'Ordre des Ermites de Saint Augustin. C'est la plus nombreuse & la plus florissante de celles qui sont gouvernées par des Vicaires Généraux. Elle comprend 86 Couvents, dont Sainte Marie du peuple à Rome est un des plus considérables. Jean Roch Porzii de Pavie, Jean de Navarre & Grégoire de Crémone, furent les Auteurs de cette réforme, qu'ils introduisirent en 1430. selon quelques-uns, & selon quelques autres en 1438. dans les anciens Couvents, & dans d'autres qu'ils érigèrent de nouveau. Celui de sainte Agnès de Mantoue dépend de cette Congrégation. Celui de Notre Dame de Brou, proche de Bourg-en-Bresse, dont l'Eglise servoit autrefois de sépulture aux Princes de Savoie, & qui appartient présentement aux Augustins Déchauffés de France, étoit aussi de cette Congrégation. P. HELYOT, P. III. p. 3. c. 5.

LOMBARDIQUE, adj. m. & f. Qui appartient, qui a rapport à la Lombardie. *Lombardicus*, *Longobardicus*. Les villes *Lombardiques*.

LOMBARDO. Castel-*Lombardo*. Nom d'une petite ville autrefois Épiscopale. *Castellum Lombardum*, anciennement *Jotape*. Elle est sur la côte méridionale de l'Anatolie, vis à vis l'île de Chypre.

LOMBERS. C'étoit le nom d'une ville du diocèse, & à deux lieues d'Alby en Languedoc *Lombertium*. Cette ville a été ruinée à cause de la rébellion de ses Habitans, & elle n'a point été rétablie. *Voyez* Catel, *Hist. de Lang. L. II. p. 35*.

LOMBES, f. m. pl. Terme d'Anatomie. *Lumbi*. C'est la partie inférieure de l'épine du dos, composée de cinq vertèbres qui sont plus grosses que celles du dos, parce qu'elles leur servent de base; & dont les articulations ne sont pas si serrées, afin que les mouvemens des lombes soient plus libres.

Ce mot s'est formé du Latin *lumbi*, qui selon Isidore, vient de *libido*.

LOMBÈS. Prononcez toujours l's finale, ou **LOMBEZ**. Nom d'une petite ville Episcopale. *Lomberia*, *Lumberium*, *Lumberia*, *Lumbertium*. Elle est située dans le Comté de Cominges en Gascogne, sur la rivière de Save, au couchant de la ville de Toulouse, dont elle est suffragante, & éloignée de huit lieues. **MATY**. *Lombès* étoit autrefois du diocèse d'Auch, il y avoit une ancienne Abbaye de Notre-Dame de l'Ordre de Saint Augustin. *Lombès* fut érigé en Evêché par Jean XXII. avec Montauban, Saint Papoul & Rieux, l'an 1317. Long 18. d. 33'. lat 43 d. 33'.

L'ancien nom de cette ville est *Lombers*; & Valois, *Not. Gall. p. 27*. prétend qu'on la doit encore appeler ainsi, & non pas *Lombès*, mais l'usage est contraire.

LOMBIER. *Voyez* **LUMBIER**.

LOMBIS, f. m. Terme de Rocailleux. Grande coquille vermeille. *Cochlea rubicunda*. Voilà un beau *lombis*. On l'appelle aussi *lambis*.

LOMBOYER, v. a. Terme des Salines. Méliorer, faire épaisir le sel. L'on ne mixtionne le sel par mélange quelconque, sauf que quelquefois pour lui donner plus de vis, on y jette des pièces (ce que l'on appelle *Lomboyer*) c'est-à-dire, méliorer, épaisir. **GOLLUT**, *Mémoires de la Franche-Comté, L. II. c. 26*.

LOMBRICAL, adj. Terme d'Anatomie. Epithète que les Médecins donnent à quatre muscles qui font mouvoir les doigts de la main. *Vermiformis*. Ils les appellent *lombricaux*, ou *vermiformes*, parce qu'ils ont la figure de vers. Il y en a pareil nombre aux pieds.

LOMBRON. Bourg de France dans le Maine, Election du Mans.

LOMOND. Le Lac **LOMOND**. *Lomondus*, ou *Lamondus Lacus*. Ce Lac est dans le Comté de Lennox, en Ecosse, au nord de la ville de Dunbriton. Il peut avoir six lieues de long, & trois de large. On y voit plusieurs petites îles dont les principales sont Mérin, Fadd, Lannack, Connaghan & Davannan. Les Habitans de ces îles vivent dans une grande union les uns avec les autres, & se fournissent réciproquement ce dont ils ont besoin. Leur Lac est fort poissonneux, & il a sa source dans la rivière de Lewin. **MATY**.

LOMSA. *Voyez* **LUMSA**.

L O N

L'ON. *Voyez* **ON**.

LONATO. Nom d'un bourg de l'Etat de Venise, en Italie. *Lonatum*. Il est dans le Breslan, à une lieue du Lac de Garde, du côté du midi.

LONCHITE, ou **LONKITE**, f. f. Du moins c'est ainsi qu'il faut prononcer. Pour l'Orthographe, *Lonchite* vaud mieux. C'est un genre de plante semblable à la fougère. *Lonchitis*. Elle n'en diffère qu'en ce que ses feuilles ont une oreillette à la base de leurs découpures; ce qui leur donne un port particulier. La *lonchite* ne porte point de fleurs. Ses semences viennent sur le

dos de ses feuilles; elles sont si petites, qu'on ne peut les distinguer séparément qu'avec le microscope: elles ont la figure d'un fer à cheval. Il y en a de plusieurs espèces.

Ce mot vient du Grec *λόνχη lance*, parce que les feuilles de cette plante sont pointues, & en forme de lance. C'est aussi pour cela qu'on l'a appelée en François *lancelée*.

LONCHITE, f. m. En termes d'Astronomie, espèce de Comète, ainsi appelée, parce qu'elle ressemble à une lance, d'où lui vient aussi le nom d'*Hastiforme*. *Lonchites*. La tête du *Lonchite* a une forme elliptique; sa queue est comme des rayons très-longs, très-déliés, & qui se termine en pointe. **HARRIS**. Ce terme n'est plus en usage.

LONCLOATH, f. m. Terme de Commerce. Toiles de coton blanches ou bleues, que l'on tire de la côte de Coromandel.

LONCZ. *Voyez* **LIENZ**.

LONDANO, ou **LANDANO**. Nom d'une petite ville de la Morée. *Londanum*, *Landanum*. Elle est dans la Zaconie, ou selon d'autres, dans le Belvédère, à huit lieues de Calamata, du côté du nord. **MATY**.

LONDARIO. *Voyez* **LÉONTARI**.

LONDEN, & **LONDON**. *Voyez* **LONDRES**.

LONDINIÈRE. Bourg & Baronie de France, dans la Normandie, au pays de Caux, sur la droite de l'Euaine.

LONDON-DÉRY. Nom d'une ville de l'Ultonie, ou province d'Ulster, en Irlande. *Deria*, *Derium*, *Londino-Deria*. Elle est dans l'île d'Owen, sur la rivière nommée le lac Foyle, environ à une lieue au dessus de la Baie qui porte le même nom. Cette ville, capitale du Comté de *London dery*, est une Colonie de la ville de Londres; elle a un Evêché suffragant d'Armagh: & elle s'est rendue célèbre dans la dernière révolution d'Angleterre, par le siège qu'elle soutint jusqu'à souffrir les dernières extrémités de la faim, contre l'armée du Roi Jacques II. qui la commandoit en personne, & qui fut obligé de lever le siège.

Le Comté de **LONDON-DÉRY**. *Deriensis*, ou *Londinoderiensis Comitatus*. Contrée de l'Ultonie en Irlande. Elle est entre les Comtés d'Antrim, du Tyrone, & de Doneghal, ou Tyrconel; l'Océan Calédonien la baigne du côté du nord. Ce Comté peut avoir douze lieues de long & huit de large. Il est composé de l'ancien Comté de Colrairie, & de la partie septentrionale de celui de Tyrone; ses lieux principaux sont Colrairie, Lamnevadi, & *London Déry* capitale. **MATY**.

LONDRE, f. m. Vaisseau de bas bord en façon de galère; mais d'une construction plus matérielle, & plus pesante à la rame. *Triremis crassior*. Il n'a ni rambade, ni coutadoux; mais au lieu de château de proue & de rambade, on y met un parapet pliant. Il y a des *londres* de différente capacité.

LONDRE. *Londinum*. Ville de la Tucumanie, dans l'Amérique méridionale, bâtie par Jean Gomez Zurita, l'an 1558. Elle étoit près de la vallée de Calchaquin, afin d'arrêter les courses des Calchaquin & des autres Barbares du voisinage. **DEL TECHO**. *Hist. Paraq. L. I. c. 20*.

LONDRES. Nom de la capitale d'Angleterre, que les Anglois appellent *London*, les anciens Habitans de l'île *Lundein*, ou *Caerlud*; les Allemands *Londen*, ou *Lunden*; les Italiens *Londra*; en François nous disons *Londres*: en Latin *Londinium*, *Londinium*, *Longidinium*, *Lundinia*, *Londonium*. Ville du Comté de Middlessex, en Angleterre, située sur la Tamise, à dix lieues de son embouchure dans la mer d'Allemagne. Cette ville, le siège ordinaire des Rois, est ancienne. Les Histoires fabuleuses assurent qu'elle a été fondée l'an du monde 2945 1108. ans avant la naissance de J. C. & 356 ans avant la fondation de Rome. Quoiqu'il en soit de son ancienneté, *Londres* est une des plus grandes, des plus magnifiques, des plus peuplées, des plus riches, des plus marchandes villes de l'Europe; les plus grands vaisseaux y pouvant remonter de la mer

par la Tamise. Elle est composée de deux villes, Westminster & Londres, éloignées autrefois environ d'une lieue, & jointes maintenant par des bâtimens qu'on a faits entre les deux. Il y a encore le grand faubourg de Southwark, séparé de Londres par la Tamise, que l'on y passe sur un beau pont de dix neuf arches, long de huit cens piés, large de soixante, & bordé de maisons des deux côtés. Il y a plusieurs châteaux à Londres : le plus considérable est celui qu'on nomme la Tour, qui commande la ville & la rivière. Le premier acte de souveraineté que font les Rois d'Angleterre, après leur avènement à la couronne, est de prendre possession de cette forteresse : on y bat monnoie, on y tient les joyaux de la Couronne, les Archives du Royaume, & les Registres de tous les Tribunaux : on y enferme les Prisonniers d'État, & on y voit un bel Arsenal, où il y a de quoi armer soixante mille hommes.

Les Rois d'Angleterre ont trois Palais à Londres ; celui de Withal, où ils font leur résidence ordinaire ; celui de Saint James, & celui de Sommerfet. Celui de Westminster où ils résidoient autrefois, ne sert plus que pour l'assemblée du Parlement, & de plusieurs Chambres de Justice, & de Finances. Le tombeau des Rois, & le lieu de leur couronnement est dans l'Eglise de Westminster, qui est fort grande & fort magnifique. Celle de S. Paul, qui est la Cathédrale, est le plus beau bâtiment qu'il y ait en ce genre. Londres a un Evêque, qui précède tous ceux du Royaume ; il a la qualité de premier Baron : il est suffragant de l'Archevêque de Cantorbéry. Les Habitans de Londres élisent leurs Magistrats à la pluralité des voix. Les Aldermans, qui composent le Sénat de la ville, sont à vie ; mais les deux Shérifs, qui sont les Chefs de la Police, & le Maire, qui est celui de la Justice, sont renouvelés tous les ans. Ce dernier a un fort grand pouvoir : il est le premier Milord du Royaume, & en cas de vacance du Trône, il gouverne l'État en qualité de premier Ministre. La ville de Londres, en qualité de capitale du Royaume, nomme quatre Députés pour le Parlement d'Angleterre, outre les deux qui sont fournis par la ville de Westminster. MATY.

Londres est bâtie dans une vallée, & sur un coteau qui s'élève insensiblement. Son terroir, bien qu'un peu sablonneux, ne laisse pas d'être fertile. Elle est couverte de collines du côté du nord & du sud. On dit qu'elle a sept mille & demi de long, depuis Linchouse, du côté de l'orient, jusqu'à Forthill, ou Tufflestreet, vers l'occident ; & deux milles & demi de long, depuis le bout de Blakmanstreer, dans le Southwark, jusqu'au bout de S. Léonard Shoreditch. On compte dans Londres cinq milles rues environ cent mille maisons, & un million d'habitans. Les Histoires fabuleuses prétendent que cette ville fut bâtie par le troisième Fondateur de la Monarchie Angloise, nommé Brutus, arrière-petit-fils d'Enée, qui la nomma Troynovaut, ou Nouvelle Troye.

Son ancien nom *Lunden*, se trouve encore sur bien des monnoies. On trouve aussi dans d'anciens Auteurs *Lundi, orum*. Arnoldus, Abbé de Lubec, dans sa Chronique Sclavonne, L. IV, c. 18. *Dominus Absalon Lundenfis Archiepiscopus . . . largè sua Ecclesiis & Monasteriis conferens maximè Cathedralè Ecclesià Beati Laurentii Martyris Lundis ditare & ornare studebat* : Et dans Henri Olaus, *Hist. Suev. Goth. L. IV. Scanenses contra Alemannos erecti, multos eorum occiderunt in Helfnborg & Lundis*. Et sur d'anciennes monnoies d'Angleterre on trouve *Luntis*, pour marquer qu'elles ont été frappées à Londres. Londres est à 17 degrés 42 minutes de longitude, & à 51 degrés 30 minutes de latitude septentrionale.

LONDRES. Nom d'un petit bourg de Languedoc. *Londinum*. Il est dans les Sévènes, à cinq lieues de Montpellier, du côté du nord. MATY.

LONDRES. La nouvelle Londres : c'est Boston, que les Anglois appellent *New-London*. C'est une bonne ville de la Nouvelle Angleterre, dans l'Amérique

septentrionale. *Londinum novum, Bostonicam, Fanum Sancti Botholphi*. Cette ville est sur la mer de Canada, où elle a un bon port, entre la ville de Bristol, & la nouvelle Pleymouth.

LONDRIN. f. m. Drap qui se fabrique en France, particulièrement en Languedoc, en Provence & en Dauphiné, dont la destination est pour les Echelles du Levant. Ces draps sont appelés *Londrins*, parce qu'ils imitent ceux qu'on fait à Londres.

LONG, GUE. adj. Il se dit d'un corps qui est considéré selon sa première dimension, dans sa plus grande étendue en ligne droite, sans avoir égard à sa largeur. *Longus*. Un Jeu de mail doit être droit & long. Ces allées sont *longues* à perte de vue. Les Liens sont plus *longues* en Allemagne qu'en Italie.

Ce nom s'est formé de *longus*, par le retranchement de la terminaison Latine, *longus, longue, long* : mais selon le P. Pezron, *longus, long*, vient de *langue* ou *lag*, mots Celtiques, qui signifient la même chose. PEZRON.

LONG, se dit aussi de ce qui est plus étendu que la chose ne le requiert, qui est au de-là de sa juste proportion. *Prolixus, fusus, productus*. Il a le nez trop long. Sa barbe est *longue*, il ne s'est pas fait raser. Il faut rogner vos ongles, ils sont trop *longs*. On appelle par raillerie, *longue échine*, un homme grand & menu. Je vous demande pardon si ma lettre est si *longue* ; Je n'ai pas eu le temps de la faire plus courte. PASC. ¶ On appelle voyages de long cours, en termes de Marine, les voyages des Indes Orientales ou Occidentales, ou des autres pays éloignés. On appelle habit long, celui des Officiers & des Ecclésiastiques, qui va jusqu'à terre. Pour ces derniers, la soutane & le manteau. Chirurgien de robe *longue* & de courte science. On a appelé Philippe le Long, le Roi Philippe V. à cause qu'il étoit haut & de belle taille.

LONG, se dit aussi à l'égard de la durée. *Diuturnus, diutinus*. Une éternité est bien *longue*. Un Dictionnaire est un travail de *longue* haleine. Les chênes sont *long-temps* à venir. Il faut attendre que les jours soient plus *longs*, pour travailler à cela. *Longs* regrets. VOIT. *Longue* absence. *Longue* après-dinée. MOL.

Quelquefois *long* mis avec les parties du temps, signifie Plusieurs, un grand nombre de ces parties du temps. Après de *longs* siècles, c'est-à-dire, Après un grand nombre de siècles. Ils ont rompu les liens les plus forts, qui depuis de *longues* années les arrêtoient. BOUDALOU, *Exhort. T. I, p. 125*. C'est-à-dire, Depuis plusieurs années.

On dit au Palais, une assignation à *longs* jours, quand on donne un délai plus *long* que celui de l'Ordonnance, ou que l'ordinaire. *Vadimonium prolongatum*. On appelle un bail à *longues* années, un bail qui est pour plus de neuf ans.

LONG, synonyme de LENT, ou TARDIF. On dit qu'un homme est *long*, quand il emploie plus de temps à se résoudre, ou à faire les choses, qu'il ne faudroit. *Lentus, piger, tardus*. Sur quoi il faut remarquer que lorsque *long*, pris en ce sens, est suivi d'un verbe, il régit ce verbe à l'infinitif, avec la particule à. Les Ouvriers sont ordinairement *longs* à travailler ; mais souvent on est aussi plus *long* à les payer. Un valet qui est *long* à faire ses messages, sa besogne, est un mauvais valet. Lorsque *long* est accompagné du verbe être, pris impersonnellement, il veut le verbe qu'il régit à l'infinitif, avec la particule de. Il seroit trop *long* de reprendre cela dès le temps d'Apollon. ABLANC. Mais lorsque ce mot *long* est suivi du nom, il veut après soi la préposition en, ou dans. C'est un homme fort *long* en tout ce qu'il fait. Il a été *long* dans son discours.

A la Guerre, on dit, Faire *long* bois, pour dire, Laisser beaucoup d'ouverture entre les rangs. On a fait une *longue* marche. L'armée est souvent obligée de prendre le plus *long*, pour éviter les défilés.

Au Manège, on appelle un cheval *long* jointé, quand il a le paturon *long*, effilé & pliant.

LONG, se dit quelquefois des choses incorporelles. Une *longue* suite d'yeux. *Longa series avorum*. Un *long* enchaînement de paroles; une *longue* kyrielle de titres. Ces *longs* discours laissent échapper la vérité, & font plutôt le caractère du Sophiste que du Philosophe. DAC.

LONG, est quelquefois substantif, & signifie, Longueur. *Longitudo*, *proceritas*. Cette courtine a 60 toises de *long*. Le lit du Roi Og étoit de fer, & avoit 9 coudées de *long*, & 4 de large. *Deuter. III. 11*. Cet homme étoit couché tout de son *long*.

LONG, en termes d'Anatomie, est le nom de plusieurs muscles. *Longus*. Le second des muscles extenseurs du carpe est le *long*, ainsi nommé par comparaison au troisième des extenseurs du carpe, qui s'appelle le court, parce que celui là est plus *long*, & celui-ci plus court que l'autre. Le *long* prend son origine de la partie la plus basse de l'humérus, & étant couché le *long* du rayon, va passer sous le ligament annulaire, & s'insérer à l'os du carpe, qui soutient le doigt *index*. DIONIS.

Le second muscle des fléchisseurs du cou, s'appelle aussi le *long*, ou le droit. C'est celui qui prend son origine de la partie latérale du corps des quatre vertèbres supérieures du dos, & va s'insérer au corps des vertèbres supérieures du cou, & quelquefois à l'occiput; il fléchit le cou conjointement avec le scalène. ID.

Le troisième des six muscles du coude, ou du bras, qui est le premier de ses extenseurs, s'appelle de même le *long*, parce qu'il est plus *long* que les quatre autres extenseurs. Il prend son origine de la côte supérieure de l'omoplate proche du cou, & en descendant par la partie postérieure du bras, va s'insérer à l'olécrane par une forte aponevrose, qui lui est commune avec le second & le troisième des extenseurs du bras.

Le second muscle du pouce, qui est le premier de ses extenseurs, s'appelle encore *long*; parce qu'il est plus qu'un autre extenseur du même pouce, nommé le court. Le *long* part de la partie supérieure & externe de l'os du coude, monte par-dessus le rayon, & vient s'insérer, par un tendon fourchu, au second os du pouce qu'il étend.

Un des quatre muscles du rayon, s'appelle aussi le *long*; c'est le premier des deux supinateurs, qui a son origine trois ou quatre doigts au dessus de l'apophyse extérieure de l'humérus, & qui est couché sur le radius, va s'insérer à la partie interne de son apophyse inférieure. Il s'appelle *long* par rapport à l'autre supinateur, qui est & qui se nomme court. Ces deux muscles font tourner le rayon; en sorte que la paume de la main regarde en haut, ce qui fait la supination.

Enfin, le premier des abducteurs de la jambe est le *long*, & porte ce nom à plus juste titre que tous les autres, puisqu'il est le plus *long* muscle qui soit au corps. On l'appelle aussi le *Couturier*, parce que c'est lui qui fait plier la jambe en dedans de la manière que font les Couturiers, quand ils travaillent. Il prend son origine de l'épine supérieure & antérieure de l'os des îles, & va s'insérer obliquement à la partie interne & supérieure du tibia, qu'il tire en dedans. DIONIS.

On dit, Prendre le plus *long*; pour dire, Aller en quelque lieu par le plus *long* chemin.

On dit aussi en matière d'affaires, Prendre le plus *long*; pour dire, Se servir des moyens les moins propres à faire réussir promptement ce qu'on a entrepris.

LONG, f. m. Terme des Salines & Sauneries de Salins. C'est une longue auge, où la muire, c'est-à-dire, l'eau salée est distribuée. *Canalis*, *canalis longus*. Les eaux élevées du fond du puits par une roue, sont reçues dans une auge de bois, depuis laquelle la muire est distribuée à deux autres auges, qu'ils appellent *longs*, soit pour leurs longueur, soit par une diction significative, & de l'arr, vu que la ville de Longs-le-Sauniet, en Latin, *Ledon*,

en est appelée: chacun de ces *longs* contient vingt-quatre muids. GOLLUT, *Mémoires de la Franche-Comté*, L. II. c. 28. Percer les *longs*, c'est les lâcher, pour envoyer la muire dans les barnes qui en ont besoin. ID. c. 31.

LONG, se dit adverbialement en plusieurs phrases, avec l'adjonction de quelques particules, comme à, de, du, &c. Toutes choses s'usent à la *longue*. *Diuturnitate*. A la *longue* on perd patience, on se fâche. Au *long* aller on s'ennuie. Il a traité cette Matière fort au *long*. *Fusè*, *copiosè*. Un Scieur de *long*, est celui qui scie des ais. On les appelle ainsi, parce qu'ils scient les arbres, dont ils font des planches, non pas de travers, mais de *long*. Il faut coucher de *long* cette pièce, de peur qu'elle ne tombe. On dit, Tirer de *longue*, quand on se sauve par la fuite, ou quand on chicane, quand on diffère un paiement dans ces deux derniers sens, on dit plutôt, Tirer en longueur, que tirer de *long*, ou de *longue*.

AU LONG, DU LONG, LE LONG, se mettent aussi comme prépositions de lieux, & signifient en cotoyant *Ad latus*. L'ACAD. *Au long* du bois. Je me suis promené sur les bords de la rivière, & vous y voyez tout du *long* des arbres plantés. On aperçoit des dunes qui regnent le *long* de la côte, & qui représentent dans la perspective, quelque chose de semblable à de vieux Palais ruinés. BOUH. Le Régiment des Gardes-Suisses avoit été placé du *long* de la ligne. DE BUSSI.

DU LONG, & LE LONG, sont aussi des prépositions de temps, & signifient, durant. *Per*. Il travaille, il étudie tout du *long* de l'année. Il jeûne exactement tout le *long* du Carême. A quoi pense un Iroquois tout le *long* de sa vie? NIC. Tout le *long* de l'hiver. *Quàm longa est hyems*.

A LA LONGUE, adv. Avec le temps. *A la longue*; elle espéroit de tirer de grands avantages. B. RAB. Les amans à la *longue*, deviennent des maris. S. EVR. Peu d'esprit avec de la droiture, ennuie moins à la *longue*, que beaucoup d'esprit avec du travers. LA ROCH. Il est difficile qu'une haute élévation se soutienne à la *longue*. BOIL.

DE LONGUE, adv. Il ne se dit guère qu'avec le mot *tirer*, ou *aller*, & alors il signifie avancer, gagner pays, *Abire*, *discedere*. Il tire de *longue*, il commence à aller de *longue*, c'est-à-dire à avancer, à faire du chemin. VAUG. REM. Ces expressions sont maintenant encore moins en usage que du temps de Vaugelas.

DE LONGUE-MAIN. Phrase adverbiale. Depuis longtemps. *Dudùm*, *pridem*, *jam dudùm*, *jam pridem*, à *longo tempore*; *Dù est cum*. Nous sommes amis de *longue main*. MASCUR. On dit que des gens se connoissent de *longue main*, qu'on ménage une affaire de *longue main*; pour dire, depuis longtemps.

LONG, se dit proverbialement en plusieurs phrases. Il est de bonne amitié, il a le visage *long*. On dit d'un homme qui a été bien battu, ou maltraité en quelque affaire, qu'il en a eu tout du *long* de l'aune, ou tout du *long* & du large. On dit qu'on fait le court & le *long* d'une affaire, lorsqu'on en fait toutes les particularités; qu'on en fait les brèves & les *longues*, qu'on en est parfaitement instruit. On dit, C'est un pain bien *long*, en parlant d'un travail dont on ne peut pas voir sitôt le profit. Vous m'avez donné le Carême *long*; pour dire, Vous prenez un *long* terme. Cela est *long* comme un jour sans pain. On dit aussi, qu'un homme a les dents bien *longues*, quand il y a longtemps qu'il n'a mangé. On dit, qu'il tire la langue d'un pied de *long*, quand il a quelque grande nécessité. On dit d'une chose *longue* & étroite, c'est le chemin de Ville-Juive, *long boyau*. C'est que le chemin de Juvisy à Ville-Juive s'appelle le *long boyau*. Cela est *long* comme un vieil, comme une flûte. On dit par manière de souhait, Dieu vous donne bonne vie & *longue*. On dit aussi en débauche, Boire à *longs* traits; pour dire, de grands coups. On dit figurément d'un homme qui a eu de grandes afflictions, qu'il a souffertes dans toute leur

étendue, qu'il en a bu toute l'amertume à *longs* traits; & cette expression n'est point basse, ni proverbiale. On dit encore, que les Princes ont les mains, les oreilles bien *longues*. *An nescis longas Regibus esse manus?* Pour dire, qu'ils atteignent, & qu'ils entendent de loin. On dit aussi, Faire courte Messe, & *long* dîner. On dit aussi, qu'un homme ne la fera pas *longue*; pour dire, qu'il ne vivra pas longtemps.

Il s'est introduit depuis peu une mauvaise façon de parler, qui a commencé par le plus bas peuple, & qui a fait fortune à la Cour. C'est, il en fait bien *long*; pour dire, que quelqu'un est fin & adroit... *Suite des Mots à la mode.* C'est un compere, qui, quoique jeune, en fait *long*. *Lettres Hist. & Gal.* Cela est du style familier.

LONGANICO. C'étoit anciennement une ville de l'Élide, contrée du Péloponnèse. *Longanica*, autrefois *Olympia*, *Olympia Pifa*. Elle étoit fameuse par les jeux Olympiques qu'on y célébroit, & par le Temple de Jupiter Olympien, qui n'en étoit éloigné que de demi-lieue. Ce n'est aujourd'hui qu'un petit bourg, situé dans le Belvédère, en Morée, sur la rivière d'Alphée, à trois ou quatre lieues de son embouchure, dans le golfe d'Arcadie. **MATY.**

LONGANIME. adj. Celui qui supporte longtemps, & sans s'irriter, toutes sortes d'offenses. *Longanimus*. Ce mot n'est pas reçu par l'usage. Quelques Auteurs l'ont introduit pour rendre plus à la lettre les termes de *longanimis*, *longanimitas*, dont l'Écriture se sert pour exprimer la patience avec laquelle Dieu suspend sa juste colère, & attend le pécheur à pénitence. Le mot Grec *μακροθυμία* exprime cela plus heureusement, parce que *μακρος* en Grec signifie souvent la *colère*. Le respect qu'on a pour l'Écriture Sainte, fait qu'on transporte ses expressions d'une Langue à une autre, en y faisant le moins de changement qu'il est possible, & qu'on regarde comme des termes consacrés, des expressions qui, hors de là, seroient barbares; mais il ne faut le faire que dans la nécessité; c'est-à-dire, lorsque la Langue ne peut fournir aucun mot qui ait la même force. *Longanimité* se dit plus que *longanime*.

LONGANIMITÉ. f. f. Patience qui vient de bonté & de grandeur d'âme, & qui consiste à supporter long-temps les offenses, sans songer à les punir. *Longanimitas*. Ce prince n'a différé si long temps la punition de ce rebelle, que par une *longanimité*. Méprises-tu les richesses de la bénignité, de la patience, & de la *longanimité* de Dieu, qui te convie à repentance? dit S. Paul, au *Chap. II de son Ep. aux Rom.* La *longanimité* est un don du S. Esprit. Ce terme se dit particulièrement de la clémence de Dieu qui diffère la punition des méchants; & dans le style soutenu, appliqué aux Rois, il désigne cette vertu qui les porte à souffrir patiemment & par grandeur d'âme les injures dont ils pourroient se venger.

LONGAROLA. Nom d'une rivière de la Morée. *Longarola*, autrefois *Neda*, *Nedas*. Elle prend sa source dans la Zaonie, près de la petite ville de Landano, traverse Belvédère, coulant sur les confins de l'ancienne Élide & de l'ancienne Messénie, & elle se décharge dans le golfe de Zonchio. **MATY.**

LONGCHAMP. L'Abbaye de *Longchamp*, près de Paris, du côté du couchant, fut fondée par la B. Isabelle, sœur unique de S. Louis. Les Religieuses y entrèrent en clôture la veille de la S. Jean, 23^e Juin 1261. Voyez les *Antiq. de Paris*, par Du Breuil.

LONGÉ. f. f. *Lorum*. C'est en général une lanière de cuir, une bande étroite & longue, servant à différens usages. On dit la *longe* d'un cheval, en parlant d'un morceau de cuir coupé en long, en forme de courroie par le moyen de laquelle on mène un cheval. La *longe* du Licou est une corde ou une bande de cuir attachée à une tête, & arrêtée à la mangeoire, pour assujettir la tête du cheval. On dit aussi, en termes de Manège, trotter un cheval à la *longe*, en parlant de la corde d'une certaine étendue, placée à l'anneau du caveçon, servant à tenir

un cheval que l'on trote sur des cercles. Les *longes* servent pour gouverner les chevaux, ou pour les attacher à l'écurie.

On appelle aussi *longes*, les petites lanières qu'on attache aux pieds des oiseaux de proie.

LONGE-CUL, en Fauconnerie, est la petite ficelle qu'on attache aux pieds de l'oiseau, quand il n'est pas bien assuré.

Les Carriers appellent aussi *longes*, de moyens cordages avec lesquels il font des anes aux paniers d'osier dont ils se servent pour vider les trous, quand ils ouvrent une nouvelle carrière.

Ce mot vient de *longa*, *ed quod in longum extendatur*.

LONGE DE VEAU, est la partie du veau qui est depuis les côtés jusqu'à la queue, & où le rognon est attaché. *Lumbus vitulinus*. Au bœuf, c'est toute la partie qui est depuis les alloyaux jusques vers la cuisse, qu'on divise en plusieurs morceaux, où font le flanchet, la pièce parée, &c. *Longe* de cerf. Quand on dit seulement, Une *longe*, sans rien ajouter, on entend toujours une *longe* de veau. Manger d'une bonne *longe*. **Ac. Fr.** Mais on observera qu'on ne se sert du mot de *longe*, en parlant de ces animaux, que quand il est question de les accommoder pour manger.

On dit proverbialement des gens dont le voisinage est mauvais, Que la *longe* en vaut mieux que le franc-cors.

Ce mot vient de *lumbus*, **MÉNAGE**; ou plutôt de l'Italien *lonza*. On trouve dans la relation des miracles de Saint Simon, Ermite de Saint Augustin, *longia*, pour le dos, les reins. *Et rota dicti currus sic onerati ascendit super renes & longiam ipsius pueri*. Sur quoi les Bollandistes font une remarque qui n'est pas vraie. *Longia*, disent-ils, signifie l'épine du dos de l'homme; maintenant il ne se dit que d'une partie de chair de porc. Il n'y a point de raison de prendre la *longia* pour l'épine du dos, & il n'est point vrai qu'on ne dise, au moins en François, *longe*, que du porc; on le dit bien plus du veau. On dit aussi une *longe* de chevreuil.

LONGÉ, ÉE. adj. Terme de Blason, qui se dit de l'émail des longes de l'oiseau de proie, ou plutôt de l'oiseau de proie qui a des longes d'un autre émail que le corps de l'animal. *Longé* d'azur, c'est-à-dire, qui a des longes de couleur d'azur.

LONGER. v. a. Terme de Chasse, qui se dit des bêtes qui mènent loin la chasse. *Recto tramite fugere*. On dit aussi, qu'une bête *longe* un chemin, pour dire, qu'elle enfile un chemin. **SAL.** Quand une bête va d'assurance, ou qu'elle fuit, on dit qu'elle *longe* le chemin; & quand elle retourne sur ses voies, cela s'appelle ruse & retour. **Id.**

En termes de Guerre, on dit *longer* un bois, marcher le long d'un bois: *longer* une rivière, pour dire, y naviger en sûreté, ou aller librement le long de ses bords. C'est dans ce sens que les gens de guerre disent, il faut attaquer ce poste, ce pont, afin de pouvoir *longer* la rivière, parce qu'un poste que les ennemis occupent sur une rivière, empêche qu'on ne puisse aller librement sur cette rivière, ou marcher en sûreté le long de ses bords.

LONGFORD, ou **LONGFORT.** Petite ville de la Lagénie, en Irlande. *Longofordium*. Elle est capitale du Comté qui porte son nom, & située sur la rivière de Camelin, à deux lieues du Shannon, & à huit ou neuf d'Athlone, du côté du nord. **MATY.** Long. 9. d. 50', lat. 53. d. 38'.

Le Comté de **LONGFORD.** *Longofordiensis Comitatus*. Contrée de la Lagénie, ou de la province de Leinster, en Irlande. Elle est entre les Comtés de Cavan, d'East-Méath, de West-Méath, & la rivière de Shannon, qui la sépare de la Connacie. Ses lieux principaux sont *Longford*, qui a voix au Parlement d'Irlande, de même que les bourgs de Jamestown & du Lanesboroug. *Ardacgh*; ville Episcopale du même Comté, est privée de ce droit. **MATY.**

LONGILS. f. m. Nom d'honneur. *Lonogifilus*, *Leo* G g g g ij

negifilus, *Lenogifilus*, *Lonogifilus*. Saint *Longils*, qu'au Maine l'on prononce *Longis*, & au Perche *Langis*, & que quelques-uns de nos Ecrivains ont appelé *Lourgesil*, étoit originaire d'Allemagne, né de parens nobles, mais engagés dans le Paganisme. BAILLET, 2. Avril. Il vint en France, y fut instruit & baptisé vers l'an 594. Il se retira à Boisselière, dans le pays de Sonnois au Maine, en 618. & 625. Il y bâtit un Monastère dont il fut Abbé, & qu'il gouverna jusque vers l'an 653. qu'il mourut âgé de 72 ou 73 ans. Moréri l'appelle *Longis* & *Longifon*.

LONGIMANUS. Voyez LONGUE MAIN.

LONGIMÉTRIE. f. f. Art de mesurer les longueurs, tant accessibles, comme un chemin, qu'inaccessibles, comme un bras de mer. *Longimetria*. C'est une partie de la Trigonométrie, & une dépendance de la Géométrie, de même que l'*Altimétrie*, la *Planimétrie*, *Stéréométrie*, &c.

LONGIN. Voyez LONGIS.

LONGIS. f. m. Nom d'homme. *Longinus*. Sous le nom de S. *Longin*, l'Eglise honore la mémoire de deux hommes, qui assistèrent à la Passion de notre Sauveur, de laquelle l'un fut le ministre, & l'autre le témoin. Le dernier est S. *Longin* le Centenier, & l'autre S. *Longin* le Soldat, que le vulgaire appelle autrement S. *Longis*. Ce S. *Longis* est le Soldat qui ouvrit d'un coup de lance le côté de J. C. déjà mort, & que la tradition dit avoir été martyrisé à Césarée de Cappadoce. Pour l'autre, les Grecs croient qu'il le fut près de Thyanes, en Cappadoce. Voyez les Bollandistes, au 15. de Mars, T. II, p. 376. & suiv. Mais on ne corrompt point le nom de celui-ci, & on l'appelle toujours *Longin*. Il n'y a qu'au Soldat que l'on donne le nom de *Longis*. Voy. encore LONGILS.

On emploie ce mot de *Longis* en style populaire, & il se dit des gens froids & pareilleux, qui sont longs à faire tout ce qu'ils entreprennent. Mot assez usité, pour un homme bon à aller querir la mort, ainsi que parle le peuple; c'est à-dire, homme musard, & qui, envoyé en quelque endroit, met un long temps à revenir, dit Trippault.... MÉNAGE, *Dict. Etym.* C'est un vrai *Longis*, un Saint *Longis*. Cicéron disoit d'Antoine, *Teucrifilla, lentum negotium*.

Longin, s'emploie dans la même signification en plusieurs Provinces, & sur-tout en Champagne.

LONGIS. f. m. Fils de carret simplement étendus, ou faisceaux de fil qui ne sont point tortillés.

LONGIS. f. m. Terme de Marine. Principales pièces de bois des barres de hune & de perroquet, sur lesquelles s'étendent les traverses. Les *longis* sont chevillés sur les joutereaux, & ceux-ci sur le mât. LE MANŒUV.

LONGISARIA. Petite ville du Royaume de Barca, en Barbarie. *Longisaria*, anciennement *Aptuchi Fanum*. Elle est sur la pointe orientale du golfe de Sidra, & au nord de la ville de Tolométa.

LONGISON. Voyez LONGILS.

LONGITUDE. f. m. Terme de Géographie. C'est la distance qu'il y a du méridien d'un certain lieu jusqu'au premier méridien. *Longitudo*. Elle se compte par les degrés de l'Equateur d'occident en orient jusqu'à 360 degrés; & elle est marquée dans les Cartes par les méridiens qui coupent l'Equateur. La *longitude* se compte en France, depuis le premier méridien qui passe en l'Île de Fer, l'une des Canaries. Les Espagnols l'ont mis aux Îles des Açores. Les Pilotes comptent depuis le méridien du Port du parlement. Cette ville a tant de degrés de latitude, & tant de *longitude*. On connoît sur mer si on avance vers l'orient, ou vers l'occident, par les degrés de *longitude*. La science des *longitudes* a été cherchée inutilement jusqu'à présent. La France, l'Angleterre & la Hollande, ont promis de grandes récompenses à celui qui trouveroit la vraie science des *longitudes*. Jean Baptiste Morin, fameux Mathématicien, mais trop enflé de l'Astrologie judiciaire, a prétendu l'avoir trouvée, & en a imprimé

les démonstrations dans un Livre qu'il en a fait; mais cette voie astronomique n'a pas pu être pratiquée sur la mer. M. Huygens prétendoit aussi l'avoir trouvée par les pendules, qui sont plus justes que les poudriers, ou horloges de sable, dont on s'est servi jusqu'à présent pour le même effet; mais leur mouvement ne s'est pas encore trouvé assez exact, & le balancement d'un vaillèau en mer apporte de grands inconvéniens, auxquels on n'a pu encore bien remédier. D'autres Astronomes avoient écrit auparavant du moyen de trouver les *longitudes* par la Lune, entr'autres Gemma Frifon, Métius, Vernerus, Nonius, Oronce Finée, &c. Deux Anglois ont prétendu les trouver par les coups de canon; mais c'est une chimère à laquelle on n'a pas même fait attention. J. B. Morin imprima à Paris en 1647. la Science des *Longitudes* réduite en pratique.

Le plus sûr moyen dont se servent aujourd'hui les Astronomes pour trouver les *longitudes*, est par l'observation des éclipses des Satellites de Jupiter, qui sont très-fréquentes & très-nombreuses. On se sert sur tout des émerfions & immerfions du premier Satellite, qui arrivent au moins de deux jours l'un, & qu'on peut observer aisément près de cent fois en un an.

Le mot de *longitude* signifie originairement la même chose que *longueur*. Les connoissances des anciens Géographes ne s'étendoient pas fort loin vers le nord. ils croyoient que la zone la plus proche du pôle, c'est à dire, la zone glaciale, & la zone la plus proche de l'Equateur, c'est à-dire, la zone torride, étoient inhabitables, l'une à cause du froid, l'autre à cause des chaleurs excessives. Regardant donc la terre comme inhabitable au nord & au midi, ils concevoient que la zone tempérée, ou, ce qui revient au même dans leur système, la terre habitée, étoit beaucoup plus longue que large; & sa longueur devoit se prendre d'occident en orient. C'est pour cette raison que l'on compte les *longitudes* d'occident en orient, & les latitudes de l'Equateur vers le pôle. L'habitude étoit prise de compter ainsi, & cette méthode a subsisté, quoique l'on soit revenu de l'erreur qui supposoit la zone torride & les zones glaciales inhabitables.

Comme le ciel tourne, ou plutôt semble tourner autour de la terre, il n'y a aucun point fixe dans le ciel, d'où l'on puisse commencer à compter la *longitude*. Il faut donc prendre ce point fixe sur la terre; & ce point fixe est un premier méridien, d'où se prennent les distances d'occident en orient, c'est à-dire, la *longitude* du lieu que l'on examine par rapport à ce point fixe, ou la distance qu'il y a entre le premier méridien, & le méridien du lieu dont on cherche la *longitude*. C'est l'arc de l'Equateur céleste intercepté entre ces deux méridiens qui détermine ces degrés de *longitude*.

LONGITUDE, en termes d'Astronomie, est l'arc du Zodiaque compris entre le premier degré d'Arès jusqu'au centre de l'étoile fixe, ou de la planète dont on cherche la *longitude*; & elle se compte jusqu'à 360 degrés dans le Zodiaque, comme les *longitudes* terrestres sur les degrés de l'Equateur. La *longitude* d'un Astre depuis le point équinoxial le plus proche, c'est l'arc, ou le nombre de degrés & de minutes qu'il y a depuis le commencement d'Arès, ou de Libra, jusqu'à cet Astre, soit devant, ou après. Cet arc ne peut jamais être de 180 degrés. HARRIS.

La *longitude* d'une étoile est l'arc de l'Ecliptique, compris entre la section faite au signe du Bélier, & l'intersection de l'Ecliptique & du cercle de latitude qui passe par l'étoile.

La *longitude* d'un lieu sur la terre, est l'arc de l'Equateur compris entre le point de l'intersection commune de l'Equateur & du méridien de ce lieu, & un autre point fixe dont on est convenu.

M. Cassini a trouvé une méthode pour déterminer les *longitudes* par les éclipses de soleil, comme on le fait par celles de la lune. Voyez l'*Hist. de l'Ac. des*

Sciences, 1700. p. 103 & suiv. M. Samuel Swendenborg donna à Upsal en 1718, la méthode de trouver les *longitudes* par la lune. *Voyez les Acta Lit. Succ. 1720. p. 27.* M. Alimari, Mathématicien de Venise, a proposé en Angleterre l'an 1715, deux manières de trouver la *longitude* par la déclinaison du soleil, l'une pour les Savans, & l'autre pour ceux qui sont moins habiles. La première dépend de plusieurs figures & de plusieurs propositions qu'il faut voir dans son Livre imprimé à Londres en 1715. Voici le précis de la seconde. Pour trouver la *longitude* d'un lieu par le moyen du soleil, il faut avoir des Ephémérides du mouvement journalier du soleil avec les *longitudes* sur le méridien de l'île de Fer, qu'on suppose le premier; des tables exactes des ascensions droites d'une étoile des plus remarquables & des plus connues; d'autres tables des ascensions droites du soleil pour tous les degrés de l'Ecliptique, & une pendule dont l'exactitude soit éprouvée.

Ayant ces quatre choses, 1°. Après avoir observé le moment du passage du soleil par le méridien du lieu de l'observation, on met dans le même moment l'aiguille de la pendule sur son midi. 2°. On observe le tems du passage d'une étoile fixe qu'on a choisie par le même méridien, & on convertit proportionnellement en degrés, minutes & secondes de l'équateur le tems qui s'est écoulé entre le passage du soleil & celui de l'étoile fixe par le méridien du lieu de l'observation. 3°. En retranchant le nombre trouvé par cette conversion de celui que donnoit ce jour-là l'ascension droite de l'étoile sur le premier méridien, ce qui reste après la soustraction, fait connoître l'ascension droite du soleil. Ensuite on examine à quel endroit de l'Ecliptique répond cette ascension droite du soleil. 4°. Ce point de l'Ecliptique étant trouvé, on le compare avec la *longitude* que le soleil avoit le jour de l'observation sous le premier méridien, & on marque la différence de cette *longitude* d'avec celle de l'observation. 5°. On prend sur les Ephémérides le mouvement journalier du soleil de ce jour-là. On retranche du mouvement journalier la différence trouvée entre la *longitude* du soleil sur le premier méridien, & sa *longitude* sur le lieu de l'observation, le reste de la soustraction est la véritable *longitude* du lieu de l'observation.

Exemple. J'ai observé, dit M. Alimari, le soleil sur le méridien de Venise, le 3 Avril 1708. Ayant mis sur le midi l'aiguille de la pendule que j'avois préparée, après 9 h. 4'. 24". 4"', j'ai observé le pas-

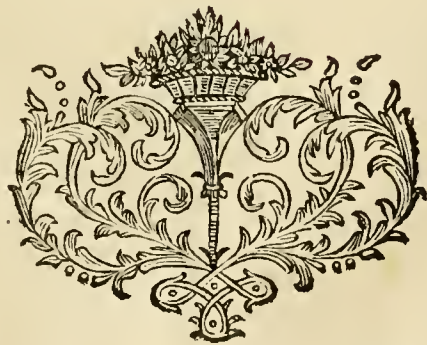
sage de Régulus, ou du cœur de lion par le même méridien. L'ascension droite de cette étoile étoit, selon les tables, 148°. 45'. 26". Par-là j'ai connu l'ascension droite du soleil qui étoit de 12° 39'. 20", à laquelle répond dans la table des ascensions droites du soleil le 13°. 45'. 44". du signe du Bélier. Comparant ce nombre avec la *longitude* que le soleil avoit ce jour-là sur le méridien de l'île de Fer, qui étoit de 13°. 51' 28". j'ai vu que la différence de ces deux *longitudes* du soleil étoit de 5'. 44". Le mouvement journalier du soleil étoit ce jour-là, suivant les Ephémérides, de 58'. 57". ou de 3537". Ainsi 58'. 57". = 3537 : 360° = 2160' :: 5'. 44" = 344 : 2160' = 35°. *longitude* de Venise.

Quand on n'a point d'Ephémérides dressées sur le premier méridien, on peut se servir de celles qui sont faites pour tout autre lieu, pourvu qu'on sache de combien ce lieu est éloigné du premier méridien.

Sur mer il faut estimer le chemin qu'a fait le vaisseau depuis la première observation jusqu'à la seconde, & prendre la différence de la *longitude*, & après avoir réduit cette *longitude* en tems, selon que le vaisseau est ou à l'orient, ou à l'occident, il faut ajouter ce tems à celui qui s'est écoulé entre les deux observations, ou l'en retrancher & continuer ensuite l'opération à l'ordinaire.

Outre que ces opérations sont longues, il y entre toujours de l'estime. De plus, en mer la pendule se dérange, non-seulement par le mouvement du vaisseau, mais encore par les différens degrés de chaleur des différens parages ou climats où l'on est. Enfin, le passage du soleil ou d'une étoile par le méridien, ne se peut jamais savoir bien juste, à cause du roulis & du mouvement du vaisseau. Ainsi cette méthode n'a pas fait plus de fortune que les précédentes. Pour remédier aux dérangemens de la pendule, Sully, Horloger Anglois, établi à Paris, avoit inventé une pendule dont les vibrations se faisoient verticalement.

Il est important à plusieurs Arts de connoître les *longitudes* & les latitudes de tous les lieux de la terre, où les Astronomes & les Navigateurs les ont prises. C'est pour cela qu'on les a recueillies de tous les Auteurs qui les ont observées, ou qui les ont recueillies d'après ceux qui les ont déterminées. On a jugé plus à propos de mettre ici les latitudes avec les *longitudes*, que de les mettre au mot LATITUDE. On suppose le premier méridien à l'île de Fer, & cette île éloignée de celui de l'Observatoire de Paris, de 19°. 51'. 30". C'est sur ce pied là qu'on les a réduites.



LONGITUDE & LATITUDE connues de tous les lieux du monde, avec les noms des Auteurs d'où elles sont tirées.

Noms des lieux & des Auteurs.	différ. du mérid. de Paris.			Longitude.			Latitude.		
	H.	M.	S.	D.	M.	S.	D.	M.	S.
<i>Abbeville.</i>									
Lieutaud	0 ^h .	1'	48'' oc.	19°.	24'	30''.	50°.	7'	0''.
de la Hire	0	2	12	20	24	30	50	5	0
Des Places	0	1	52	20	19	30	50	7	0
Cassini	0	1	48	20	24	30	50	7	0
<i>Abo en Suède.</i>									
Lindheim	1	20	30	20 or.	39	53	50		
<i>Acapulco.</i>									
Harris	6	55	49 occ.	27	44	15	15	17	30
<i>Agde.</i>									
Des Places	0	4	33 or.	20	50	45	43	19	0
Cassini	0	4	33	20	59	45	43	19	0
<i>Agra au Mogol.</i>									
Lieutaud	4	57	30 or.	74	22	30	26	43	0
De la Hire	5	24	0	81	0	0	28	30	0
Des Places	4	57	36	74	24	0	26	43	0
Harris	5	23	19	80	49	45	28	30	0
Cassini	4	57	36	94	15	30	26	43	0
P. Gaubil	4	58	0	74	30	0	26	48	0
<i>Aire en Artois.</i>									
Cassini	0	0	14 or.	15	95	0	50	38	20
<i>Aisou.</i>									
Gaubil	5	23	26 or.	80	51	30	41	30	0
<i>Aigue-mortes.</i>									
Cassini	0	7	25 or.	21	42	37	43	34	15
<i>Aix en Provence.</i>									
Lieutaud	0	12	48 or.	23	3	30	43	31	20
De la Hire	0	12	25	22	57	45	43	31	0
Des Places	0	12	48	23	3	30	43	31	0
Stréet	0	13	19	23	11	15	43	33	0
Cassini	0	12	48	23	3	30	43	31	20
<i>Albano.</i>									
Cassini dans Des Places.	0	42	4 or.	30	22	30			
<i>Alby.</i>									
Lieutaud, Des Places.	0	0	48 occ.	19	51	18	43	55	20
Cassini	0	0	48	19	39	30	43	55	20
<i>Alcmaer.</i>									
Cassini							52	38	34
<i>Alençon.</i>									
Lieutaud	0	9	0 occ.	17	36	30	48	25	0
De la Hire, Des Places.	0	9	30	17	36	0	48	29	0
Cassini	0	9	0	17	36	30	48	25	0
<i>Alep en Syrie.</i>									
P. Feuillée							35	45	23
Lieutaud									
Des Places	2	20	0 or.	54	51	30	6	0	0
Cassini	2	20	0	54	51	30	35	45	23
Harris	2	15	19	53	41	15	37	20	0
Stréet	2	25	19	56	11	15	36	25	0
<i>Alexandrete en Syrie.</i>									
Lieutaud	2	16	0 or.	53	51	30	36	35	10
Chazelles	2	16	0	53	51	30	36	35	
Des Places	2	16	0	53	51	30	31	11	20
Cassini	2	16	0	53	51	30	36	35	10
P. Feuillée dans Des Pl.	2	20	0	54	51	30			
<i>Alexandrie en Égypte.</i>									
Lieutaud	1	51	6 or.	47	38	0	31	11	20
De la Hire	1	52	0	47	51	30	31	12	0
Chazelles, Des Places.	1	51	36	57	45	30	31	12	0
Harris	2	2	19	50	26	15	31	7	0
Stréet	1	51	19	47	41	15	30	58	0
Cassini	1	59	49	47	56	45	30	58	0
	1	51	46	47	48	0	31	11	20
<i>Alger.</i>									
Cassini	0	0	29 occ.	19	44	15	36	49	30
<i>Bouche orient. d'Algouey.</i>									
P. Gaubil	5	44	26 or.	105	58	0	43	30	
<i>Bouche occid.</i>									
P. Gaubil	5	41	26 or.	105	28	0	43	20	
<i>Almérie au Royaume de Grenade.</i>									
P. Feuillée							36	51	18
<i>Fin ou Ouest des Monts Altay.</i>									
P. Jartoux	6	14	6 or.	113	23	0	46	20	0

Noms des lieux & des Auteurs.	Différ. du mérid. de Paris.			Longitude.			Latitude.		
	H.	M.	S.	D.	M.	S.	D.	M.	S.
<i>Leur fin.</i>									
P. Gaubil . . .	6 ^h .	2′.	14″.or.	120°.	23′.	45″.	46°.	20′.	0″.
<i>Amiens.</i>									
Lieutaud . . .	0	0	8 occ.	19	49	30	49	54	46
De la Hire . . .	0	0	12	19	48	30	49	53	46
Des Places . . .	0	0	8	19	49	30	49	54	0
Harris . . .	0	9	32	19	41	15	49	54	0
Cassini . . .	0	0	8	19	49	37	49	54	46
<i>Amour. Voyez Onon.</i>									
<i>Amsterdam.</i>									
Lieutaud . . .	0	10	36 or.	20	3	0	52	12	45
De la Hire . . .	0	10	10	22	28	0	52	21	30
Harris . . .	0	9	19	22	10	15	52	21	0
Stréet . . .	0	11	19	22	41	15	47	29	0
Cassini . . .	0	10	36	22	30	30	52	22	45
Hortensius . . .	0	11	32	22	44	30	52	22	45
<i>Ancone.</i>									
De la Hire . . .	0	47	40 or.	31	46	30	43	54	0
Des Places . . .	0	47	40	31	46	30	43	54	0
<i>Angers.</i>									
Lieutaud . . .	0	11	36 occ.	16	57	30	47	29	0
De la Hire . . .	0	12	15	16	47	45	47	27	0
Des Places . . .	0	11	36	16	57	30	47	27	0
Cassini . . .	0	11	36	16	57	30	47	28	10
<i>Antibe.</i>									
Lieutaud . . .	0	19	11 or.	24	39	15	43	34	12
Des Places . . .	0	19	11	24	39	15	43	34	0
De la Hire . . .	0	19	11	24	39	15	43	34	12
Cassini . . .	0	19	11	24	39	15	43	34	12
<i>Antioche.</i>									
Stréet . . .	2	25	19	56.	11	15	36	15	0
<i>Anvers.</i>									
Lieutaud . . .	0	8	40 or.	22	1	30	51	13	30
De la Hire . . .	0	8	30	21	59	0	51	10	0
Des Places . . .	0	7	40						
Harris . . .	0	11	0	22	36	30	49	54	0
Vindelinus . . .	0	8	40	22	1	30	51	13	30
Cassini . . .	0	8	40	22	1	30	51	13	10
<i>Araçte.</i>									
De la Hire . . .	2	50	0 or.	62	21	30	36	0	0
Stréet . . .	2	35	49	58	48	45	36	0	0
<i>Argentan.</i>									
Cassini . . .	0	9	28 occ.	17	29	30	48	46	40
<i>Arica au Pérou.</i>									
P. Feuillée, Minime.	4	54	40 occ.	306	11	30	18	26	38 mér.
<i>Arles.</i>									
Lieutaud . . .	0	9	24 or.	17	22	30	43	34	12
De la Hire . . .	0	8	20	21	56	30	43	34	0
Des Places . . .	0	9	24	22	22	30	43	40	0
Cassini . . .	0	9	24	22	12	30	43	34	12
<i>Arras.</i>									
Lieutaud . . .	0	1	36 or.	20	15	30	50	18	0
Des Places . . .	0	1	40	20	16	30	50	18	25
De la Hire . . .	0	1	40	20	16	30	50	18	25
Cassini . . .	0	1	36	19	53	16	50	18	0
<i>Affise.</i>									
Bianchini . . .							43	1	24
<i>Athènes.</i>									
De la Hire . . .	1	33	0 or.	43	6	30	37	40	0
<i>Ava dans le Royaume d'Ava.</i>									
P. Du Chatz . . .							21	0	0
<i>Avignon.</i>									
Lieutaud . . .	0	9	44 or.	22	47	30	43	57	0
De la Hire . . .	0	9	45	22	47	45	43	51	0
Des Places . . .	0	10	8	22	23	30	43	57	0
Harris . . .	0	8	49	22	3	45	43	51	0
Stréet . . .	0	9	19	22	18	45	43	52	0
Cassini . . .	0	10	8	22	23	30	43	57	0
<i>Avranches.</i>									
Cassini . . .	0	14	51 occ.	16	8	45	48	41	15
<i>Aurillac.</i>									
Lieutaud . . .	0	0	29 or.	19	58	45	44	59	10
Des Places . . .	0	0	28	19	58	30	44	55	10
Cassini . . .	0	0	28	19	58	30	44	55	10
<i>Auxerre.</i>									
De la Hire . . .	0	4	20 or.	20	56	30	47	35	0

Noms des lieux & des Auteurs.	Diffé. du mérid. de Paris.			Longitude.			Latitude.			
	H.	M.	S.	D.	M.	S.	D.	M.	S.	
Des Places . . .	0 ^h .	4'	40''.	21°.	1'	30''.	47°.	46'	20''.	
Cassini . . .	0	4	40	21	1	30	47	46	20	
<i>Babylone, ou Bagdat.</i>										
Harris . . .	3	4	49 or.	66	3	45	34	30	0	
Stréet . . .	3	1	0	65	6	30	35	0	0	
<i>Bakan au Royaume d' Ava.</i>										
Du Charz . . .	6	12	0 or.	112	51	30	21	0	0	
<i>Bapaume.</i>										
Cassini . . .	0	2	4 or.	20	22	27	50	6	8	
<i>Barbade, Isle.</i>										
Harris . . .	2	4	11 occ.	304	5	12	13	30	0	
<i>Barcelone.</i>										
Lieutaud . . .	0	0	28 occ.	19	44	30	47	55	0	
De la Hire . . .	0	4	0	18	51	30	41	26	0	
Des Places . . .	0	0	28	19	44	30	41	26	0	
Cassini . . .	0	0	28	19	44	30	41	26	0	
<i>Barcelor, capitale du Royaume de Canora.</i>										
P. Thomas . . .							13	49	0	
<i>Basle.</i>										
Lieutaud . . .	0	21	0 or.	25	6	30	47	55	0	
Des Places . . .	0	22	0	25	61	30	47	40	0	
De la Hire . . .	0	22	40	25	31	31	47	40	0	
Cassini . . .	0	21	0	25	6	30	47	55	0	
<i>Baslon.</i>										
Harris . . .	4	51	41 occ.	306	56	15	42	25	0	
<i>Batavia.</i>										
De la Hire . . .	6	56	0 or.	123	51	30	6	15	0	
Des Places . . .	6	56	0	123	51	30	6	15	0	
Harris . . .	6	33	49	118	16	0	6	15	0	
PP. Jésuites, Cassini .	6	33	38	118	15	56				
<i>Batecala.</i>										
P. Thomas . . .							14	6	0	
<i>La Baye de tous les Saints au Brésil.</i>										
P. Noël . . .							12	54	13	
<i>Bayeux.</i>										
Cassini . . .	0	12	10 occ.	16	49	0	49	16	12	
<i>Bayone.</i>										
Lieutaud . . .	0	15	15 occ.	16	2	45	43	29	45	
De la Hire . . .	0	15	15	16	2	45	43	29	35	
Des Places . . .	0	15	15	16	2	45	43	30	0	
Harris . . .	0	15	11	16	3	45	43	29	0	
Cassini . . .	0	15	15	16	2	45	43	29	45	
<i>Beauvais.</i>										
Lieutaud . . .	0	1	0 occ.	19	36	30	49	26	0	
Des Places . . .	0	1	0	19	36	30	49	26	0	
Cassini . . .	0	1	5	19	35	15	49	26	0	
<i>Bellefme.</i>										
Cassini . . .	0	7	8 occ.	18	4	36	48	22	30	
<i>Bengale.</i>										
Harris . . .	6	11	39 or.	112	46	15	21	56	0	
<i>Bergen en Norvége.</i>										
Harris . . .	1	41	34 or.	25	23	30	61	0	0	
<i>Bergues S. Vincent.</i>										
Cassini . . .	1	19	51 or.	19	57	39	49	58	3	
<i>Berlin.</i>										
Lieutaud . . .	0	44	29 or.	30	58	45	52	33	0	
Des Places . . .	0	49	29	32	13	45	52	33	0	
Maraldi . . .	0	43	24	30	42	30				
Kirch . . .										
De Lisle . . .	}	0	44	29	30	58	45	52	33	0
Hoffman . . .										
Cassini . . .										
<i>Bermudes, ifles.</i>										
Stréet . . .	4	14	19 occ.	318	46	45	32	25	0	
Harris . . .	4	23	11	314	3	45	32	25	0	
<i>Besançon.</i>										
Lieutaud . . .	0	14	0 or.	23	10	30	47	18	0	
Des Places . . .	0	14	48	23	13	30	47	20	0	
Cassini . . .	0	14	0	23	10	30	47	18	0	
<i>Béthune en Artois.</i>										
Cassini . . .	0	1	12 or.	20	9	36	50	31	36	
<i>Beziers.</i>										
Cassini . . .	0	3	32 or.	20	44	30	43	20	25	
<i>Blois.</i>										
Cassini . . .	0	4	1 occ.	18	51	10	47	35	10	

Noms des lieux & des Auteurs.	Diff. du mér. de Paris			Longitude.			Latitude.		
	H.	M.	S.	D.	M.	S.	D.	M.	S.
<i>Bocachica fort près de Carthagène, en Amérique.</i>									
Harris	5 ^h .	11'	30'' oc.	301°.	53'	0''.	10°.	20'	25''.
<i>Boulogne.</i>									
Manfredi & Stankab . . .	0	31	8 or.	29	8	30	44	29	35
P. Riccioli							44	29	30
<i>Boulogne en Italie.</i>									
Lieutaud	0	37	8 or.	29	8	30	44	30	0
Des Places	0	37	8	29	8	30	44	30	0
De la Hire	0	38	0	29	21	30	44	30	15
Callini	0	36	30	28	59	0	44	30	0
<i>Boulogne en Picardie.</i>									
Picard, Lieutaud	0	2	40 occ.	19	11	30	50	42	0
Des Places	0	2	36	19	12	30	50	42	0
<i>Bordeaux.</i>									
Lieutaud	0	12	20 occ.	16	46	30	44	50	0
Des Places	0	12	20	16	46	30	44	50	20
Harris	0	11	11	17	4	45	40	50	0
De la Hire	0	11	30	16	59	0	44	50	0
Callini	0	12	20	16	46	30	44	50	30
<i>Bourges.</i>									
Lieutaud	0	0	15 or.	19	55	15	47	4	45
Des Places	0	0	15	19	55	15	47	4	45
De la Hire	0	0	14	19	55	0	47	4	38
Callini	0	0	15	19	55	16	47	4	45
<i>Brandebourg.</i>									
De la Hire		46	0 or.	31	21	30	52	16	0
<i>Breslau en Silésie.</i>									
Lieutaud	0	59	10 or.	34	49	0	51	3	0
Des Places	0	59	10	34	49	0	51	3	0
Callini, P. Heinrich . . .	0	59	10	34	49	0	51	3	0
<i>Bresl.</i>									
Lieutaud	0	27	36 occ.	12	57	30	48	23	0
Des Places	0	27	36	12	57	30	48	23	0
De la Hire	0	27	36	12	57	30	48	22	50
Harris	1	1	26	12	56	15	48	22	0
Callini	0	8	39	17	41	45	48	23	0
Callini	0	27	36	12	57	30	48	23	0
<i>Brie Comte Robert.</i>									
Callini	0	1	5 or.	19	35	10	48	41	26
<i>Bristol.</i>									
Srreer	1	8	26 occ.	14	56	15	51	28	0
<i>Bruges.</i>									
Des Places, Callini . . .	0	3	8 or.	20	38	30	51	11	30
<i>Bruxelles.</i>									
Lieutaud	0	8	20 or.	21	56	30	50	51	0
Des Places	0	7	40	21	46	30	50	50	50
De la Hire	0	8	30	21	59	0	50	48	0
Srreer	0	25	41	26	16	45	50	48	0
Callini	0	8	20	21	56	30	50	51	0
<i>Buenos Ayres.</i>									
P. Feuillée, Minime . . .							34	34	38
<i>Porto Cabello.</i>									
P. Feuillée, Minime . . .	4	39	28 occ.	309	59	30	10	30	50
<i>Cadix.</i>									
Lieutaud, Des Places . . .	0	32	40 occ.	11	43	20	36	37	0
De la Hire	0	38	50	10	9	0	36	16	0
Harris	0	38	40	10	11	30	36	16	0
Callini	0	39	21	1	1	15	36	33	30
Callini	0	33	48	11	24	30	36	36	30
<i>Caen.</i>									
Lieutaud	0	10	56 occ.	17	7	30	49	10	50
De la Hire	0	11	0	17	6	30	49	10	35
Callini	0	11	0	17	6	30	49	10	50
<i>Caisoufou, ou Cai fon fu.</i>									
P. Gaubil, Jésuite	7	30	6	112	31	0	34	51	0
Callini			6 or.	132	23				
<i>Caisumfu.</i>									
P. Gaubil, Jéf.	7	0	30	124	59	0	34	51	0

Noms des lieux & des Auteurs.	Diffé. du mérid. de Paris.			Longitude.			Latitude.			
	H.	M.	S.	D.	M.	S.	D.	M.	S.	
<i>Le Caire en Egypte.</i>										
Lieutaud . . .	1 ^{h.}	56'	25'' or.	48°.	57'	45''.	30°.	2'	30''.	
Des Places . . .	1	58	20	49	26	30	30	2	0	
Harris . . .	2	18	1	54	21	45	30	4	0	
		17	0	51	46	15				
Stréet . . .	2	15	41	53	46	45	29	50	0	
	1	56	19	49	36	15				
Chazelle, Cassini . .	1	58	20	49	16	30	30	2	30	
<i>Calais.</i>										
Lieutaud . . .	0	2	10 occ.	19	44	20	50	57	0	
					19	0				
Des Places . . .	0	2	10	19	49	20	50	57	0	
					19	0				
Harris . . .	0	3	50	18	44	0	50	57	0	
		16	21	15	46	15				
Cassini . . .	0	2	10	19	49	20	50	57	0	
					19	0				
De la Hire . . .	0	2	10	19	19	0	50	56	0	
<i>Lieu de la défaite de CALDAN, à deux lieux du mont Han.</i>										
P. Jartoux . . .	7	0	46 or.	125	3	0	30	47	42	
							47	42	0	
<i>Calécut.</i>										
P. Noël . . .							11	17	0	
<i>Camboia aux Indes.</i>										
De la Hire . . .	6	59	0 or.	124	36	30	11	20	0	
Des Places . . .	6	59	0	124	36	30	11	20	0	
Harris . . .	6	4	39	111	1	15	10	20	0	
	7	2		125	31					
<i>Cambrai.</i>										
Lieutaud . . .	}	0	3	36 or.	20	45	30	50	10	0
Des Places . . .										
Cassini . . .										
<i>Cambridge.</i>										
Stréet . . .	0	7	41 occ.	17	56	15	52	17	0	
<i>Camoul.</i>										
P. Gaubil . . .	6	5	18 or.	111	11	0	42	53	20	
		13		113						
<i>Cananor, Capitale du Royaume de même nom.</i>										
P. Thomas . . .							11	58	0	
<i>Can-cheou.</i>										
P. Gaubil . . .	7	24	8 or.	130	11	30	25	52	0	
					53					
<i>Candie, ville.</i>										
Lieutaud . . .	1	31	52 or.	42	48	30	35	18	45	
					49					
Des Places . . .	1	31	52	42	48	30	35	18	45	
De la Hire . . .	1	46	0	44	21	30	34	40	0	
				46						
Harris . . .	1	23	39	40	43	15	35	18	0	
		31		42	46					
P. Feuillée, Cassini .	1	31	52	42	48	30	35	18	45	
					49					
<i>La Canée en l'île de Candie.</i>										
Des Places, P. Feuillée.	1	27	30 or.	41	44	0	35	28	45	
Harris . . .	1	27	49	41	48	45	35	29	0	
			9		38					
<i>Cantcheou.</i>										
P. Gaubil . . .	6	1	26 or.	110	3	0				
<i>Cantès, mont.</i>										
P. Gaubil . . .	5	12	3 or.	97	52	15	30	30	30	
<i>Cantiano.</i>										
Des Places . . .							43	33	54	
<i>Canton, port de la Chine.</i>										
P. Fontenay, Jésuite.	}	7	22	53 or.	130	34	45	23	8	0
Lieutaud . . .										
						32	15			
Des Places . . .	7	22	53	130	34	45	27	7	30	
							23	8	0	
De la Hire . . .	7	22	48	130	33	30	27	7	30	
P. Noël . . .	8	43	32	150	44	30	23	10	0	
P. Gaubil . . .	7	16	8	128	53	30	23	8	0	
Cassini . . .	7	22	48	130	33	30	23	8	0	
<i>Cantorbery.</i>										
Stréet . . .	0	4	41 occ.	18	41	15	51	17	0	

Noms des lieux & des Auteurs.	Différ. du mérid. de Paris.			Longitude.			Latitude.			
	H.	M.	S.	D.	M.	S.	D.	M.	S.	
<i>Cap de Bonne Espérance.</i>										
Lieutaud . . .	1 ^h .	10'	58'' or.	37°.	36'	0''.	34°.	15'	0'' mér.	
Des Places . . .	1	10	58	37	41	0	35	15	0	
De la Hire . . .	1	14	0	38	21	30	34	15	0	
Harris . . .	1	10	20	37	26	30	34	15	0	
		9	39		16	15				
PP. Jésuites, Cassini . . .	1	10	58	37	36	0	34	15	0	
<i>Cap de Comorin.</i>										
Harris	5	13	0 or.	89	6	30	8	0	0	
<i>Cap de Sete. Voyez Sete.</i>										
<i>Cap Verd.</i>										
Lieutaud, Des Places.	} 1	18	0 occ.	0	21	30	14	43	0	
Varin, Du Gloff . . .										
Des Hayes . . .										
De la Hire . . .	1	18	0	0	21	30	14	43	0	
Harris . . .	1	17	40	0	11	15	14	43	0	
Cassini . . .	1	18	0	0	21	30	14	43	0	
<i>Carcassonne.</i>										
Des Places, Cassini . . .	0	0	1 or.	19	51	45	43	12	20	
						31				
<i>Carmarthen.</i>										
Stréet . . .	0	26	41 occ.	13	11	15	52	2	0	
<i>Carocheu.</i>										
P. Noël . . .	9	8	44 or.	157	2	30	25	59	32	
<i>Cartagene en Espagne.</i>										
P. Feuillée . . .	0	0	40 occ.	19	43	30	37	37	8	
<i>Carthagene en Amérique.</i>										
Lieutaud, Des Places . . .	5	11	20 occ.	302	1	30	10	30	30	
			5		5	15	10	26	35	
P. Feuillée, Cassini . . .	5	11	5	302	5	15	10	26	35	
					6					
<i>Cascar, ou Cachgar.</i>										
P. Gaubil . . .	5	19	26 or.	99	43	0	39	30	0	
					42					
<i>Cassel.</i>										
Stréet . . .	0	26	19 or.	26	26	15	51	19	0	
		9	41							
Landgr. de H. Cassel. } 0	} 0	28	0	26	51	30	51	19	20	
Cassini . . .										
<i>Castelnaudary.</i>										
Cassini . . .	0	1	33 occ.	19	28	15	43	18	35	
						8				
<i>Castres.</i>										
Cassini . . .	0	0	23 occ.	19	45	50	43	36	40	
					51	7				
<i>Cateau Cambresis.</i>										
P. de Rebeque . . .	0	5	0 or.	21	6	30				
<i>La Cayenne, île de l'Amérique.</i>										
Richer . . .	} 3	42	0 occ.	324	21	30	4	56	12	
Lieutaud . . .										
Des Places . . .										
Cassini . . .										
De la Hire . . .	3	35	0	326	6	30	4	56	20	
Harris . . .	5	6	11	303	18	45	15	30	0	
<i>Cete Voyez Sete.</i>										
<i>Ceylan, île.</i>										
Harris . . .	5	23	39 or.	100	46	13	7	50	0	
<i>Châlons en Champagne.</i>										
Cassini . . .	0	8	9 or.	21	53	50	48	57	10	
<i>Chamcheu.</i>										
P. Noël . . .	9	8	44 or.	147	2	30				
<i>Cham Xo.</i>										
P. Noël . . .	9	12	24 or.	157	57	30				
<i>Chan-cheu.</i>										
P. Noël . . .	8	52	32 or.	152	59	30	} 25	52	30	
								25	53	0
								25	54	25
<i>Chandernagor aux Indes.</i>										
Des Places . . .	} 5	43	0 or.	103	36	30	22	54	0	
De la Hire . . .										
P. Boudier . . .										
	5	42	16	103	25	30	22	51	30 ou 40	
<i>Chandou. Voyez Claudou.</i>										
<i>Changtou.</i>										
P. Gaubil	au N. NE. de Peking.						42	42	22	
Tome V										
								Hhhh ij		

Noms des lieux & des Auteurs.	différ. du mérid. de Paris.			Longitude.			Latitude.		
	H.	M.	S.	D.	M.	S.	D.	M.	S.
Des Places	1 ^{h.}	46'	14''.	46°.	25'	0''.	41°.	6'	0''.
Harris	1	57	39	49	16	15	41	7	0
Stréet	1	46	19	46	26	15	41	6	0
Callini	1	46	14	46	25	0	41	0	0
<i>Corck.</i>									
Stréet	0	39	41	9	56	15	51	45	0
<i>Copenhague.</i>									
Lieutaud	0	41	41 or.	30	16	45	55	40	45
De la Hire	0	41	41	30	16	15	55	40	35
Des Places	0	41	41	30	16	15	55	41	0
Harris	0	31	39	27	46	15	55	40	0
Callini	} 0	41	41	30	16	45	55	40	45
Picard, Romer									
<i>Coquimbo.</i>									
P. Feuillée	} 4	54	23 occ.	306	15	45	29	54	40 mérid.
Callini									
<i>Coracao.</i>									
P. Feuillée, Minime . .							11	56	0
<i>Cordouan, Tour.</i>									
De la Hire, Des Places . 0	14	17 occ.	16	17	15	45	35	0	
Callini	0	14	27	16	14	45	45	30	10
<i>Cordoue.</i>									
P. Brancas	0	22	57 occ.	14	8	15			
<i>Corvo, île.</i>									
Harris	2	15	21 occ.	346	1	15	40	3	0
<i>Coutances.</i>									
Callini	0	15	10 occ.	16	4	5	49	2	50
<i>Cracovie.</i>									
Lieutaud	1	10	0 or.	37	21	30	50	10	0
De la Hire	1	12	0	37	51	30	50	10	0
Des Places	1	12	0	37	51	30	50	10	0
Harris	1	8	39	37	1	15	50	10	0
Stréet	1	11	19	37	41	15	49	58	0
Callini	1	10	0	37	21	30	50	10	0
<i>Cul de sac Robert, à la Martinique.</i>									
P. Feuillée, Minime . .							14	42	11
<i>Cumim. Voyez Tfumim.</i>									
<i>Cusco au Pérou.</i>									
de la Hire	5	4	0 occ.	303	51	30	12	25	0 mérid.
Des Places	5	4.	0	303	51	30	12	25	0
Harris	5	4	21	303	46	15	12	25	0
<i>Damas en Syrie.</i>									
Stréet	2	26	19 or.	46	2	45	34	0	0
<i>Damiète.</i>									
Chazelles							31	21	0
<i>Dammartin.</i>									
Callini	0	1	23 or.	20	12	15, ou 18.	49	3	16
<i>Dantzic.</i>									
Lieutaud, Des Places . 1	4	44 or.	36	2	30	54	22	0	
De la Hire	1	7	0	36	31	15	49	56	40
Harris	1	6	39	36	26	15	54	22	0
Stréet	1	6	19	36	26	15	54	23	0
Hévélius	} 1	4	44	36	2	30	54	22	0
Callini									
<i>Les Dardanelles.</i>									
Chazelles							40	10	0
<i>Île Dauphine au Mississipi.</i>									
Callini	6	1	15 occ.	289	32	45	29	40	0
P. Laval, Jésuite . . . 6	52	40		276	41	30	29	40	0
<i>Delfe.</i>									
Callini dans Des Places.							51	59	40
<i>Dieppe.</i>									
Lieutaud	0	4	44 occ.	18	40	30	49	56	40
De la Hire	0	4	45	18	39	45	49	56	40
Des Places	0	4	44	18	40	30	49	57	0
Harris	0	8	41	17	41	15	49	56	0
Callini	0	4	44	18	40	30	49	56	40
<i>Digne, en Dauphiné.</i>									
Stréet	0	16	19 or.	23	56	15	44	6	0
<i>Dijon.</i>									
Lieutaud	0	10	0 or.	22	21	30	47	20	0
Des Places	0	10	40	20	3	30	47	20	0
De la Hire	0	11	20	22	41	30	47	20	0
Callini	0	10	0	22	21	30	50	10	0

Noms des lieux & des Auteurs.	Diff. du mér. de Paris			Longitude.			Latitude.		
	H.	M.	S.	D.	M.	S.	D.	M.	S.
<i>Douay.</i>									
Cassini	0 ^h .	2'	57'' or.	20°.	35'	48''.	50°.	13'	20''.
<i>Douvres.</i>									
Des Places . . .	0	4	19 occ.	18	46	45	51	5	58
<i>Dreux.</i>									
Cassini . . .	0	3	55 occ.	18	52	50	48	44	17
<i>Dublin.</i>									
Des Places . . .	0	38	0 occ.	10	31	15	53	11	0
Harris . . .	0	37	41	10	25	15	53	12	0
Stréet . . .	0	35	41	10	56	15	53	2	0
Molineux, Cassini . .	0	37	21	10	31	15	52	12	0
<i>Duillier proche de Geneve.</i>									
Fatio, Duillier . . .	0	13	0	23	6	30	45	35	12
<i>Dunquerque.</i>									
Lieutaud . . .	0	0	3 or.	19	52	25	51	1	30
De la Hire . . .	0	0	3	19	52	25	51	1	0
Des Places . . .	0	0	3	19	52	25	51	1	0
Harris . . .	0	0	21	19	56	45	51	1	30
Stréet . . .	0	9	22	17	31	15	51	1	30
Cassini . . .	0	0	10	19	53	52	51	2	30
<i>Durazzo en Dalmatie.</i>									
Harris . . .	1	30	21 or.	42	25	45	41	58	0
<i>Edimbourg.</i>									
Lieutaud . . .	0	21	41 occ.	14	26	15	55	38	0
De la Hire . . .	0	20	20	14	46	30	55	47	0
Des Places . . .	0	20	0	14	51	30	56	10	0
Harris . . .	0	21	21	14	31	15	55	57	0
Stréet . . .	0	21	41	14	26	15	55	57	0
Cassini . . .	0	21	41	14	26	15	55	58	0
<i>Emden.</i>									
Harris . . .	0	39	21 or.	29	41	45	53	5	0
<i>Embrun.</i>									
Lieutaud . . .	0	17	20 or.	24	11	30	44	40	0
Des Places . . .	0	16	0	23	51	30	44	34	0
Cassini	0	17	20	24	11	30	44	40	0
<i>Enchuyfen.</i>									
Cassini dans Des Places.							52	42	42
<i>Erfort.</i>									
Kirch . . .	0	35	9 or.	28	37	45	51	6	0
<i>Montagne d'où sort l'Ergot, rivière, ou le Goolcou.</i>									
P. Gaubil	6	9	26 or.	112	13	0	52	30	0
<i>Sources de l'Ertchis.</i>									
P. Jartoux . . .	6	9	26 or.	112	130	0	46	4	0
<i>Erzeran en Arménie.</i>									
P. de Beze . . .	3	6	51 or.	6	34	15	39	56	35
<i>S. Esprit dans l'île de Cuba.</i>									
Cassini . . .	5	28	38 occ.	296	42	0	21	57	25
<i>Falaise.</i>									
Cassini . . .	0	10	8 occ.	17	19	23	48	53	28
<i>Île de Fer.</i>									
De la Hire . . .	1	22	0	0	0	0	28	5	0
Harris . . .	1	22	21	0	0	0	29	5	0
Cassini . . .	1	19	26	0	0	0	27	47	31
<i>Ferrare.</i>									
Lieutaud . . .	0	37	5 or.	29	11	30	44	54	0
De la Hire . . .	0	39	3	29	37	15	44	54	15
Des Places . . .	0	37	44 occ.	29	17	30	44	54	0
Cassini . . .	0	37	5	29	11	30	44	54	0
<i>La Ferté-Bernard.</i>									
Cassini . . .	0	6	46 occ.	18	10	5	48	11	10
<i>Fez en Afrique.</i>									
Harris . . .	0	33	11 occ.	11	34	45	33	10	0
<i>La Flèche.</i>									
Lieutaud, Des Places .	0	9	52 occ.	17	23	30	47	42	0
De la Hire . . .	0	9	52	17	23	30	47	41	40
Cassini . . .	0	9	52	17	23	30	47	42	0
<i>Florence.</i>									
Galilée . . .	0	35	58 or.	28	51	0	43	47	0
Lieutaud . . .	0	35	58	28	51	0	43	46	30
De la Hire . . .	0	38	30	29	29	0	43	41	0
Des Places . . .	0	35	58	28	42	0	43	47	0
Harris . . .	0	38	39	29	26	15	43	41	0
Stréet . . .	0	23	19	25	41	15	43	41	0
Cassini . . .	0	35	58	28	51	0	43	46	30
<i>Fontainebleau.</i>									
Cassini . . .	0	1	24 or.	20	12	30	48	24	30

Noms des lieux et des Auteurs.	différ. du mérid. de Paris.			Longitude.			Latitude.		
	H.	M.	S.	D.	M.	S.	D.	M.	S.
<i>Frankfort sur le Mein.</i>									
Leutaud	0 ^h .	25'	0'' or.	26°.	6'	30''.	49°.	55'	0''.
De la Hire	0	24	40	26	1	50	50	4	0
Des Places	0	24	40	26	1	50	50	4	0
Harris	0	23	39	25	46	15	50	4	0
Créet	0	22	19	25	26	15	50	10	0
Cassini	0	25	0	26	6	30	49	55	0
<i>Frankfort sur l'Oder.</i>									
Créet	0	50	19 or.	32	26	15	52	22	0
<i>Trascati.</i>									
Borgondio	0	42	44 or.	30	17	30	41	45	0
<i>Trascati.</i>									
Borgondio	0	42	44 or.	30	32	30	41	45	0
<i>Umcheu.</i>									
Noël	8	56	24 or.	153	57	30			
<i>Umchim.</i>									
Noël	8	49	28 or.	152	13	30			
<i>Umfin.</i>									
Noël	8	51	28 or.	152	43	30			
<i>Unchal, capitale de l'île de Madère.</i>									
Laval, Jésuite	1	7	45 occ.	2	55	15	32	37	53
<i>Land.</i>									
Leutaud	0	6	20 or.	21	26	30	51	3	0
De la Hire	0	6	0	21	21	30	51	1	0
Des Places	0	5	8	20	17	30	51	3	0
Harris	0	5	19	21	10	15	51	1	0
Créet	0	6	39	21	31	15	50	55	0
Cassini	0	6	20	21	26	30	51	3	0
<i>Lenes.</i>									
Leutaud, Des Places	0	25	3 or.	26	7	15	44	25	0
De la Hire	0	25	3	26	7	15	44	25	0
Harris	0	29	39	27	16	15	44	27	0
De Salvego	}	0	25	26	7	15	44	25	0
Cassini									
Trimaldi									
<i>Lenève.</i>									
Leutaud, Des Places	0	16	0 or.	23	51	30	46	12	0
Harris	0	16	39	24	1	15	46	22	0
Créet	0	17	19	24	11	15	46	15	0
Cassini	0	16	0	23	51	30	46	12	0
Lioulier & Gautier	0	15	50	23	49	0	46	12	0
<i>Leingi, capitale du Royaume de même nom.</i>									
Des Places	5	10	0 or	97	21	30	12	10	0
<i>Leiti.</i>									
Gaubil	5	8	46	97	2	0	30	28	20
<i>Loa.</i>									
Leutaud, Des Places	4	45	40 or.	91	16	30	15	31	0
De la Hire	4	46	0	91	16	15	15	30	0
Harris	4	45	39	89	41	15	15	30	0
Noël							15	31	30
P. Jésuites	}	4	45	91	16	30	15	31	0
Cassini									
<i>Foes en Zelande.</i>									
Des Places	0	6	39	21	31	30	51	30	30
Harris	0	6	19	21	31	15	51	30	0
<i>Folconde à la mine de diamans.</i>									
Noël							17	0	0
<i>Fooulcou. Voyez Ergot.</i>									
<i>Île de Gorée, près du Cap Verd.</i>									
<i>Marin</i>									
Du Glos	}	1	17	0	26	30	14	39	51
Deshayes									
De la Hire									
Des Places									
Cassini									
<i>Granville.</i>									
Cassini	0	15	49 occ.	15	54	18	48	50	6
<i>Gratz.</i>									
Créet	0	54	19 or.	33	26	15	47	0	2
<i>Graveline.</i>									
Cassini	0	0	50 occ.	19	39	5	50	58	40
<i>Greenwich, Observ. royal d'Angleterre.</i>									
Harris	0	9	41 occ.	17	34	0	51	28	50
Des Places	}	0	9	17	34	0	51	28	30
Cassini									

Noms des lieux & des Auteurs.	Différ. du mérid. de Paris.			Longitude.			Latitude.		
	H.	M.	S.	D.	M.	S.	D.	M.	S.
<i>Grenoble.</i>									
Lieutaud . . .	0 ^{h.}	12'	48'' or.	20°.	4'	18''.	45°.	11'	1''.
De la Hire . . .	0	15	0	23	36	30	45	16	0
Des Places . . .	0	12	48	20	4	18	45	11	0
Harris . . .	0	14	39	23	31	15	45	16	0
Stréet . . .	0	17	19	24	11	15	45	12	0
Callini . . .	0	13	31	23	14	15	45	11	0
<i>Gripfswoldat en Poméranie.</i>									
Pylus . . .	0	52	42 or.	33	2	5	54	14	1
<i>Guadaloupe, île.</i>									
Des Places . . .	4	15	15 occ.	316	2	45	16	20	0
Harris . . .	3	59	59	319	51	55	14	0	0
Vartin & Deshayes . .	4	18	13	315	18	15	14	0	0
<i>Haitou, rivière, sa source.</i>									
Gaubil . . .	6	48	6 or.	121	53	0	43	0	0
<i>Hambourg.</i>									
De la Hire, Des Places.	0	33	0 or.	28	6	30	53	41	0
Harris . . .	0	32	39	28	1	15	53	41	0
Stréet . . .	0	30	19	27	16	15	56	43	0
Callini . . .	0	30	56	27	35	30	52	42	0
<i>Hamcheu.</i>									
P. Noël . . .							30	16	5
<i>Hami.</i>									
P. Gaubil . . .	6	13	18 or.	113	11	0	42	53	20
<i>Hankeou.</i>									
P. Jartoux . . .	} 7	25	25 or.	111	21	15	30	36	0
P. Gaubil . . .									
<i>Camp de Harcas.</i>									
P. Jartoux . . .	} 5	7	26 or.	96	42	0	46	6	0
P. Gaubil . . .									
<i>Harlem.</i>									
Callini dans Des Places.							52	23	58
<i>La Havane.</i>									
Callini . . .	5	36	34 occ.	296	15	0	23	11	50
<i>Le Havre de Grace.</i>									
De la Hire, Des Places.	0	8	40 occ.	17	43	30	49	30	0
Harris . . .	9	8	51	17	38	45	49	30	0
<i>La Haye.</i>									
Des Places . . .	0	9	16 or.	22	10	30	52	4	0
Callini . . .	2	48	39 or.	62	1	15	52	4	10
<i>Héathéot.</i>									
Harris . . .	2	56	6	63	13	0	19	29	29 mér.
<i>Heidelberg.</i>									
Harris . . .	0	26	39 or.	25	31	15	49	20	0
Stréet . . .	0	30	19	27	36	15	49	36	0
<i>Sainte Hélène, île.</i>									
Halley, Callini . . .	0	35	16 occ.	11	32	30	16	0	0 mér.
<i>Hia-Kiam.</i>									
P. Noël . . .	8	52	8 or.	152	53	30			
<i>Hian-Xan.</i>									
P. Noël . . .	8	43	56 or.	150	4	0			
<i>Hui-Y.</i>									
P. Noël . . .	9	3	40 or.	155	46	30			
<i>Hoaingan.</i>									
P. Noël . . .	7	47	0 or.	136	36	30	33	31	15
							33	31	45
							32	32	20
							33	51	20
							33	32	0
P. Gaubil . . .							30	36	0
Harris . . .	7	46	39	136	31	15	33	35	0
<i>Holin, au nord du désert de Sables</i>									
P. Gaubil . . .	6	54	42 or.	123	32	0	44	11	0
<i>Hoorn.</i>									
Callini dans Des Places.							52	38	45
<i>Hotcheou.</i>									
P. Gaubil . . .	6	54	54 or.	123	34	0	30	10	0
<i>Source de l'Hotomni.</i>									
P. Gaubil . . .	5	29	26 or.	102	12	0	39	50	0
<i>L'Hotomni se perd dans les sables.</i>									
P. Gaubil . . .	5	35	26 or.	103	43	0	39	20	0
<i>Hou hou-tou, lac.</i>									
P. Gaubil . . .	6	5	26 or.	111	10	0	48	4	0
<i>Hu-Keu.</i>									
P. Noël . . .	8	52	32 or.	152	59	30			

Noms des lieux & des Auteurs.	Diffé. du mérid. de Paris.			Longitude.			Latitude.		
	H.	M.	S.	D.	M.	S.	D.	M.	S.
<i>Hul.</i>									
Stréet . . .	0 ^h .	10'	41" occ.	19°.	40'	49"	53°.	50'	0"
<i>Jamaïque, Port Royal.</i>									
Harris . . .	5	13	11 occ.	301	33	45	17	40	0
<i>Jaocheu.</i>									
P. Noël . . .	8	56	52 or.	154	14	30			
<i>Jéne en Thuringe.</i>									
Hambergerus . . .	}	0	36	28	55	30	54	25	0
Cassini . . .									
<i>Jéniscia.</i>									
P. Gaubil . . .	6	39	26 or.	10	42	45	53	0	0
<i>Jérusalem.</i>									
Lieutaud . . .	2	12	0 or.	52	51	30	31	50	0
De la Hire	2	34	32	58	29	30	31	38	30
Des Places	2	14	0 or.	53	21	30	31	50	0
Stréet . . .	2	20	19	55	11	30	32	10	0
Cassini . . .	2	12	0	52	51	30	31	50	0
<i>Source de l'Ili.</i>									
P. Gaubil . . .	5	29	26 or.	102	13	0	43	35	0
<i>Imte, ville.</i>									
P. Gaubil . . .	8	35	44 or.	148	47	30	24	8	0
<i>Ingrenat, où est un temple fameux.</i>									
P. Noël, Jésuite . . .							19	50	0
<i>Inspruk.</i>									
Harris . . .	0	37	39 or.	29	16	15	47	15	0
<i>Irgen, ville.</i>									
P. Gaubil . . .	5	25	4 or.	101	7	30	38	20	0
<i>Source de l'Irtis.</i>									
P. Gaubil . . .	6	9	26 or.	112	12	45	46	4	0
<i>Irtitche, rivière.</i>									
P. Gaubil . . .	6	7	26 or.	111	43	0	46	4	0
<i>Ispahan.</i>									
Lieutaud . . .	}	3	22	70	21	30	32	25	0
Cassini . . .									
Des Places									
De la Hire . . .	4	14	0	83	21	30	32	40	0
<i>Juo-Cheu.</i>									
P. Noël . . .	8	56	52 or.	154	4	30			
<i>Juthia. Voyez Siam.</i>									
<i>Kan-Hay. V. Lop-Omo.</i>									
<i>Kanton. Voyez Canton.</i>									
<i>Kao-Ym.</i>									
P. Noël . . .	9	6	32 or.	156	29	30			
<i>Kebeck, en Canada.</i>									
Des Hayes . . .	}	4	48	307	38	30	46	55	0
Lieutaud . . .									
Des Places									
Cassini . . .									
De la Hire . . .	4	50	0	307	31	15	46	55	0
Harris . . .	4	49	21	306	38	45	70	0	0
<i>Kem. Voyez Oby.</i>									
<i>Source du Kérolen, ou Kerlon, dans les monts Keutchen.</i>									
P. Jarroux . . .	7	7	14 or.	126	39	45	48	33	0
<i>Kertouma.</i>									
P. Gaubil . . .	5	8	46 or.	97	3	0	29	25	0
<i>Kia Hum.</i>									
P. Noël . . .	9	15	8 or.	158	30	30			
<i>Kiam-Pu.</i>									
P. Noël . . .	9	3	56 or.	155	50	30			
<i>Source du grand Kiang.</i>									
P. Gaubil . . .	5	49	26 or.	107	12	45	35	30	0
<i>Kia-Xem.</i>									
P. Noël . . .	9	12	48 or.	158	3	15			
<i>Kia-Yu-Koan.</i>									
P. Gaubil . . .	6	23	42 or.	115	49	0	}	39	49
Par observation . . .	6	25	50	116	9	0			
<i>Kiel.</i>									
Cassini, Reyercus . . .	0	35	32 or.	20	44	30	54	25	0
<i>Kien-Cham.</i>									
P. Noël . . .	}	8	53	20 or.	153	11	}	20	30
		8	57	20	153	20			
<i>Kie-ngan.</i>									
P. Noël . . .	8	51	32 or.	142	44	30			
<i>Kien Kiam.</i>									
P. Noël . . .	8	53	48 or.	153	18	30			

Noms des lieux & des Auteurs.	Différ. du mérid. de Paris.			Longitude.			Latitude.			
	H.	M.	S.	D.	M.	S.	D.	M.	S.	
<i>Kien-Tan.</i>										
P. Noël . . .	9 ^h .	7 ^l .	32 ^{''} .or.	176°.	44 ^l .	30 ^{''} .				
<i>Kie-Xui.</i>										
P. Noël . . .	8	57	24 or.	154	12	30				
<i>Kin-Yum.</i>										
P. Noël . . .	9	5	36 or.	156	30	30				
<i>Kirin en Tartarie, à vingt-deux lieues d'Ulac, vers le Sud.</i>										
P. Verbiest . . .							43°.	30 ^l .	0 ^{''} .	
<i>Kokotum en Tartarie.</i>										
P. Pereira & Gerbillon.	7	30	8 or.	132	23	30				
<i>Source du Kolon.</i>										
P. Gaubil . . .	7	4	6 or.	108	22	0	48	30	0	
<i>Le Kolon se jette dans l'Orgoun.</i>										
P. Gaubil . . .	6	56	6 or.	123	53	0	49	0	0	
<i>Kong-ki-Tao, capitale de la Corse.</i>										
P. Gaubil . . .	7	36	8 or.	133	53	30	{ 37	30	19	
							{ 37	27		
<i>Konigsberg.</i>										
Harris . . .	1	13	39 or.	38	31	15	54	43	0	
Cassini . . .	}	1	17	10	39	19	0	54	43	0
Linémarnus . . .										
<i>Kor-Camp.</i>										
P. Gaubil . . .	5	34	22 or.	103	26	0	45	15	0	
<i>Kouke.</i>										
P. Gaubil . . .	5	9	26 or.	97	13	0	29	50	0	
<i>Langres.</i>										
Des Places . . .	0	12	6 or.	22	52	0	47	50	50	
Lieutaud . . .	}	0	12	0	22	51	30	47	51	0
Cassini . . .										
<i>Lanka, lac.</i>										
P. Gaubil . . .	5	9	26 or.	103	12	0	39	50	0	
<i>Lac au-dessus de Lanka.</i>										
P. Gaubil . . .	5	8	6 or.	96	53	0	30	45	0	
<i>Source du Lantsan.</i>										
P. Gaubil . . .	6	8	46 or.	112	3	0	34	30	0	
<i>Lapama, lac.</i>										
P. Gaubil . . .	5	12	6 or.	97	53	0	29	50	0	
<i>Larnea, en Chypre.</i>										
Chazelle . . .							40	10	0	
<i>Isles des Larrons, ou Mariannes.</i>										
P. Morals, Jéf. par estime. Des Places.										
<i>La 1^e & la plus méridionale, Guan ou Guahan.</i>				154	41	33	13	25	0 sept.	
<i>La 2^e Rota, ou Sarpana, ou Ste Anne.</i>							14	0	0	
<i>3^e Aguinan, ou S. Ange.</i>							14	43		
<i>4^e Tinian, ou Buena Vista, Marie Anna.</i>							14	50	0	
<i>5^e Saipan, ou S. Joseph.</i>							15	20	0	
<i>6^e Anatahan, ou S. Joachim.</i>							17	20		
<i>7^e Sarigan, ou S. Charles.</i>							17	35		
<i>8^e Guguan, ou S. Philippe.</i>							17	45		
<i>9^e Alamagan, ou la Conception.</i>							18	20		
<i>10 Pagon, ou S. Ignace.</i>							19			
<i>11^e Agrigan, ou S. François Xavier.</i>							19	40		
<i>12^e Songson, ou l'Assomption.</i>							20	15		
<i>13^e Tunus, Maug. S. Laurent.</i>							20	35		
<i>14^e Urac, ou l'Isle aux Oiseaux.</i>							21			
<i>Chefea Peak.</i>										
Tranfact. Philosoph.							37	6	0	
<i>Cedar Point dans la rivière de Patunon.</i>										
Tranfact. Philosoph.							38	7	0	
<i>Lassa, ville.</i>										
PP. Gerb. & Dorville.	5	47	18 or.	106	41	0	29	6	0	

Noms des lieux & des Auteurs.	Diff. du mér. de Paris			Longitude.			Latitude.		
	H.	M.	S.	D.	M.	S.	D.	M.	S.
<i>Latac.</i>									
P. Gaubil	4 ^h .	56'	46'' or.	94°.	3'	0''.	30°.	45'	0''.
<i>Legborn.</i>									
Harris	0	41	39 or.	30	16	15	45	18	0
<i>Leipsick.</i>									
Rivinus Junius									
Cassini, Lieutaud	} 0	40	0 or.	29	51	30	51	19	14
Des Places									
De la Hire	0	44	0	30	51	30	51	19	15
Harris	0	43	19	30	40	15	51	19	0
<i>Lens.</i>									
Cassini	0	2	0 or.	20	21	37	50	25	58
<i>Lentz ou Lintz, en Westphalie.</i>									
Harris	0	51	39 or.	32	26	15	46	16	0
Kepler, Cassini	0	50	40	32	46	15	48	16	0
<i>Leyde.</i>									
Stréet	0	9	19 or.	22	8	15	52	10	0
Zumbach	0	9	9 or.	22	8	48	52	12	0
<i>Liampo. Voyez Ningpo.</i>									
<i>Liège.</i>									
Lieutaud	0	15	0 or.	23	36	30	50	40	0
Des Places	0	14	45	23	32	45	50	40	0
Harris	0	14	39	23	31	5	50	40	0
De la Hire	0	15	0	23	36	30	50	40	0
Cassini	0	13	0	23	6	30	50	36	0
<i>Lie-yam.</i>									
P. Noël	9	8	8 or.	154	53	30	52	3	0
<i>Lieyman.</i>									
P. Noël	9	8	8 or.	156	53	30			
<i>Likiangfou.</i>									
P. Gaubil	6	31	26 or.	117	43	0			
<i>Lima, au Pérou.</i>									
P. Feuillée, Minime.							512	3	16
Lieutaud	5	33	0 occ.	275	53	30	112	36	0
De la Hire	0	53	0	275	53	30	12	40	0
Des Places	} 5	53	0	275	53	30	12	20	0
Harris									
Harris	5	33	21	297	55	30	8	48	50
Cassini	5	16	38	296	31	15	12	20	0
<i>Lincoln.</i>									
Stréet	0	10	41 occ.	99	1	0	12	1	15
<i>Lincoping en Suède.</i>									
Scharfchuch	0	55	24 or.	19	40	49	53	15	0
Celsius	1	16	11	33	44	20			
ou plutôt				39	2	45			
				38	54	5			
<i>Lindaw, dans le lac de Constance.</i>									
Gaupe	0	26	0 or.	26	21	30	51	30	0
<i>Lin-kiam.</i>									
P. Noël	8	48	12 or.	151	54	30			
<i>Lints. Voyez Lentz.</i>									
<i>Lipsick. Voyez Leipsick.</i>									
<i>Lisbonne.</i>									
Des Places, Lieutaud,	0	43	0 occ.	9	16	30	38	45	0
De la Hire	0	52	0	6	51	30	38	40	0
Harris	0	51	21	7	16	15	38	50	0
Couplet	0	51	51	6	53	45	38	45	25
Cassini	0	43	0	9	6	30	38	43	0
PP. Jésuites	0	45	33	8	43	15	38	45	0
<i>Liseux.</i>									
Lieutaud	0	8	20 occ.	15	40	30	49	11	0
<i>Lisle.</i>									
Lieutaud	0	3	0 occ.	20	36	30	50	38	0
Des Places	0	2	40	20	31	30	50	40	0.
Cassini	0	3	0	20	36	30	50	38	0
<i>Liverpool.</i>									
Stréet	0	19	41 occ.	14	56	15	53	22	0
<i>Livourne.</i>									
Des Places	} 0	32	8 or.	27	53	30	43	33	0
Cassini dans Des Places									
<i>Loangtcheou.</i>									
P. Gaubil	6	39	44 or.	119	47	30	37	59	8
<i>Londres.</i>									
Lieutaud	0	9	41 occ.	17	26	15	51	31	0
De la Hire	0	9	10	17	34	0	51	29	30
Des Places	0	9	41	17	26	15	51	31	0

Noms des lieux & des Auteurs.	différ. du mérid. de Paris.			Longitude.			Latitude.			
	H.	M.	S.	D.	M.	S.	D.	M.	S.	
Harris	0 ^h .	9'	41"	17°.	26'	15"	51°.	32'	0"	
Stréet	0	10	0	17	21	30	51	52	0	
Wright	}	0	9	41	17	26	15	51	31	0
Flamstad										
Cassini										
<i>Lop Omo ou lac.</i>										
P. Gaubil	5	15	26 or.	99	43	0	42	20	0	
<i>Lopomo, lac.</i>										
P. Gaubil	5	51	26 or.	107	43	0	42	20	0	
<i>Fort-Louis, sur le Rhin.</i>										
Cassini	0	22	57 or.	25	35	42	48	48	0	
<i>Fort-Louis à S. Domingue, ou Caye.</i>										
Cassini	5	3	6 occ.	303	13	57	18	18	40	
<i>Port-Louis.</i>										
Cassini	0	22	51 occ.	14	8	50	47	42	10	
<i>Louvain.</i>										
Stréet	0	10	19 or.	22	26	15	50	50	0	
<i>Louveau.</i>										
PP. Jésuites	6	34	46 or.	118	33	0	14	43	25	
<i>Lu-hi.</i>										
P. Noël	6	58	52 or.	124	34	30				
<i>Lumenk.</i>										
P. Noël							28	35	0	
<i>Lund, ou Lunden, en Schonen en Suède.</i>										
Picard	0	44	9 or.	30	53	45	55	42	10	
Conrad, Quensel	0	41	39	30	16	15	55	42	0	
Aët. Lit. Sun. 1724, } p. 523.	0	44	9	30	53	45	55	42	0	
<i>Lyon.</i>										
Lieutaud	0	10	0 or.	22	21	30	45	45	20	
De la Hire	0	10	18	22	26	0	45	45	20	
Des Places	0	9	39	22	16	15	45	45	0	
Cassini	0	9	40	22	16	30	45	45	20	
Harris	0	10	19	20	31	15	45	45	0	
<i>Lypen-passe.</i>										
PP. Jartoux, Frédéli } & Bonjour	6	52	0 or.	122	51	10	49	26	47	
<i>Macao.</i>										
Lieutaud	7	23	13 or.	130	39	45	22	12	0	
De la Hire	7	23	48	130	48	30	22	12	0	
Des Places	7	23	13	130	39	45	22	12	0	
Harris	7	34	39	133	31	15	22	13	0	
P. Noël	7	24	30	130	59	0				
Cassini	7	23	13	130	39	45	22	12	0	
PP. Thomas & Noël	7	23	48	130	48	30	22	12	0	
<i>Madagascar, baie de la terre de Gad.</i>										
Harris	2	48	39 or.	62	1	15	44	0	0	
<i>Madraß, ou Madraspatan.</i>										
P. Munaos							13	20	0	
<i>Madrid.</i>										
Lieutaud	0	22	0 occ.	14	21	30	40	26	0	
De la Hire	0	24	0	13	51	30	40	14	0	
Des Places	}	0	22	40	14	11	30	40	26	0
PP. Cassammen & Petreus										
Harris										
Stréet	0	22	21	14	16	15	40	10	0	
Cassini	0	22	11	14	18	45	40	14	0	
Cassini	0	24	23	13	45	45	40	26	0	
<i>Maduré.</i>										
P. Bouchet	5	4	0 or.	95	53	30	10	20	0	
<i>Majorque.</i>										
Harris	0	0	39 or.	19	52	9	39	35	0	
Cassini	0	0	49	20	0	4	39	35	0	
<i>Malaca.</i>										
Lieutaud, Des Places	6	39	0 or.	119	36	30	2	12	0	
De la Hire	6	31	20	117	41	30	2	42	0	
Harris	6	30	39	117	31	15	2	42	0	
P. Noël	6	30	33	117	27	15				
Cassini	6	39	0	119	36	30	2	12	0	
PP. De Beze, Camille	6	30	0	117	20	30	2	12	0	
<i>S. Malo.</i>										
Lieutaud	}	0	18	0 occ.	15	21	30	48	38	30
De la Hire								48	38	20
Des Places								48	38	70
Cassini								48	38	30

Noms des lieux & des Auteurs.	Diffé. du mérid. de Paris.			Longitude.			Latitude.				
	H.	M.	S.	D.	M.	S.	D.	M.	S.		
<i>Malthe.</i>											
Lieutaud . . .	0 ^h .	48'	40'' or.	32°.	1'	30''.	35°.	54'	26''.		
De la Hire	0	48	34	31	59	0	35	54	0		
Des Places	0	48	35	32	0	15	35	53	0		
Cassini	0	48	40	32	1	30	35	54	26		
Chazelles	}	0	48	35	or.	32	0	15	35	53	0
P. Feuillée											
<i>Manapar.</i>											
P. Thomas, Jésuite . .	5	5	0 or.	96	6	30	8	28	0		
<i>Manas.</i>											
P. Gaubil	5	38	46 or.	104	33	0	45	0	0		
<i>Manchester.</i>											
Stréet	0	18	41 occ.	15	11	15	53	24	0		
<i>Manguelor.</i>											
P. Thomas, Jéf. . . .	}						13	6	0		
P. Claya, Jéf. . . .											
<i>Manille.</i>											
Lieutaud	7	52	0 or.	137	51	30	14	30	0		
Un Officier Espagnol.	8	4	33	140	59	45	14	46	0		
<i>Le Mans.</i>											
Lieutaud, Cassini . . .	0	9	0 occ.	17	36	30	47	58	0		
De la Hire	0	8	50	17	39	0	48	3	30		
Des Places	0	8	50	17	39	0	48	3	30		
<i>Mantoue.</i>											
De la Hire, Des Places.	0	35	0 or.	28	30	30	45	11	0		
<i>Sainte Marie du Port du Prince, en l'île de Cuba.</i>											
Des Places	5	22	38 occ.	299	12	0	21	26	23		
<i>Sainte Marie dans l'île de Cuba.</i>											
Cassini	5	22	38 occ.	298	20	30	21	26	20		
<i>Marly à la Tour.</i>											
Cassini	0	0	54 occ.	19	57	54					
<i>Marseille.</i>											
Lieutaud	0	12	28 or.	22	58	30	43	19	30		
De la Hire	0	12	30	22	59	0	43	19	45		
Des Places	0	12	28	22	58	30	45	19	0		
Harris	0	12	9	22	53	45	43	20	0		
Stréet	0	11	19	22	41	15	43	20	0		
<i>Sainte Marthe.</i>											
P. Feuillée	5	4	24 oc.	303	45	30	11	20	0		
Cassini	5	5	38	302	35	30	11	26	40		
Des Places	5	5	38 or.	303	27	0	11	26	40		
<i>La Martinique au Fort Royal.</i>											
Lieutaud	4	13	15 oc.	316	32	45	14	43	9		
Des Hayes	}	4	14	45	316	18	45	14	44	0	
Du Glos											
De la Hire											
Des Places	4	13	16	316	32	30	14	44	0		
Harris	4	22	1	314	21	15	14	44	0		
Cassini	}	4	13	15	316	32	45	14	43	9	
P. Laval, Jésuite	4	13	28	319	29	30					
			15	316	32	45	14	34	17		
<i>La Martinique au Fort S. Pierre.</i>											
P. Feuillée, Minime . .							14	43	17		
<i>Confluent du Matcheou & du Gange.</i>											
P. Gaubil	4	49	26 or.	92	13	0	29	35	0		
<i>Mayence.</i>											
Des Places	0	22	40 or.	25	31	30	50	2	0		
Lieutaud, Cassini . . .	0	24	0	25	51	30	49	54	0		
<i>Meaux.</i>											
Des Places	0	2	15 or.	29	27	15	48	56	30		
Cassini	0	2	11	20	24	45	48	57	36		
<i>Mélapor, ou San-Thomé.</i>											
P. Thomas, Jésuite . . .							13	10	0		
<i>Menton, près Monaco.</i>											
P. Laval							43	44	43		
<i>Messine.</i>											
De la Hire	}	0	55	45 or.	33	47	45	38	21	0	
Des Places											
Harris	0	56	39	34	1	15	38	21	0		
<i>Metz.</i>											
Des Places	0	17	0	24	6	30	49	14	0		
Cassini	0	15	25	23	42	45	49	7	7		
<i>Mexique.</i>											
Lieutaud, Cassini . . .	7	4	0 occ.	273	51	30	20	0	0		
De la Hire	7	10	0	272	21	30	20	10	0		

Noms des lieux & des Auteurs.	Différ. du mérid. de Paris.			Longitude.			Latitude.			
	H. 7 ^h .	M. 4'	S. 0''.	D. 273°.	M. 51'	S. 30''.	D. 20°.	M. 0'	S. 0''.	
P. Feuillée, Min. Des Places . . .	}	6	58	21	275	16	15			
Harris . . .		7	0	0	272	26	15			
Stréet . . .										
<i>Mont. S. Michel.</i>										
Cassini . . .		0	16	0 occ.	15	51	30	48	38	11
<i>Mila.</i>										
P. Gaubil . . .		4	48	6 or.	91	53	0	28	40	0
<i>Milan.</i>										
Cassini, Lieutaud . .		0	28	0 or.	26	51	30	45	25	0
De la Hire . . .	}	0	26	20	26	26	30	45	20	0
Des Places . . .		0	24	19	6	4	45	45	25	0
Stréet . . .										
<i>Milo en l'île de Milo.</i>										
P. Feuillée . . .		1	30	40 or.	42	31	30	36	41	0
<i>Modène.</i>										
Lieutaud . . .		0	15	30 or.	23	44	0	44	34	0
De la Hire . . .		0	36	26	28	57	45	44	38	50
Des Places . . .		0	35	30	28	43	0	44	30	0
P. Riccioli . . .	}	0	35	30	28	43	0	44	34	0
P. Fontana . . .		0	35	30	28	43	0	44	34	0
Cassini . . .										
<i>Monaco.</i>										
P. Laval . . .								43	43	40
<i>Mantagnes d'où vient la Jénifia.</i>										
P. Gaubil . . .		6	39	26 or.	119	42	0	53	0	0
<i>Montargis.</i>										
Cassini . . .		0	1	32 or.	20	14	30	47	59	55
<i>Mont Cassel. V. Cassel.</i>										
<i>Montdidier.</i>										
Cassini . . .		0	0	56 or.	20	5	23	49	39	0
<i>Monte Video.</i>										
P. Feuillée, Minime . .								34	52	0 mér.
<i>Mont han.</i>										
P. Jartoux, Jésuite . .		7	0	46 or.	125	3	0	47	42	0
<i>Monthéry.</i>										
Cassini . . .		0	0	16 occ.	19	47	37	48	38	5
<i>Montpellier.</i>										
Cassini, Lieutaud . . .		0	6	10 or.	21	24	0	43	36	50
De la Hire . . .		0	6	10	21	24	0	43	36	40
Des Places . . .		0	6	10	21	24	0	43	37	0
Harris . . .		0	5	39	21	16	15	43	36	0
Stréet . . .		0	5	19	21	10	15	43	36	0
<i>Montagne.</i>										
Cassini . . .		0	7	11 occ.	18	3	41	48	2	17
<i>Moscou.</i>										
Lieutaud, Cassini . . .		2	32	0 or.	57	51	30	55	36	10
De la Hire . . .		2	38	0	59	21	30	55	18	0
Des Places . . .		2	28	0	56	51	30	55	39	0
Harris . . .		2	25	39	56	16	15	55	30	0
Stréet . . .		2	35	19	58	41	15	55	30	0
Celsius . . .					56	13	0			
ou plutôt . . .					56	4	30			
Timmermanus . . .		2	25	19 or.	56	11	15	55	34	0
<i>Munich.</i>										
Lieutaud, Cassini . .		0	37	0 or.	29	6	30	48	2	0
De la Hire . . .		0	38	10	29	24	0	48	58	0
Des Places . . .		0	38	0	29	21	30	48	18	0
Harris . . .		0	37	30	29	16	15	48	56	0
<i>Munster.</i>										
Stréet . . .		0	20	19 or.	20	11	49	52	0	0
<i>Nam-Cham.</i>										
P. Gaubil . . .										
P. Noël . . .		8	54	4 or.	153	21	30	28	0	0
<i>Nam-Cheu.</i>										
P. Noël . . .								28	35	0
<i>Namur.</i>										
Harris . . .								30	19	15
<i>Nan cham fou.</i>		0	10	39 or.	22	24	15	50	25	0
P. Gaubil . . .										
<i>Nancy.</i>										
Cassini, Lieutaud . . .		0	15	0 or.	23	36	30	48	0	0
De la Hire . . .		0	15	30	23	44	0	48	40	0
Des Places . . .		0	15	48	23	48	0	47	13	0
Harris . . .		0	17	39	24	16	15	48	42	0
								48	39	0

Un peu à l'Ouest de Péking.

Noms des lieux & des Auteurs.	Diff. du mér. de Paris			Longitude.			Latitude.			
	H.	M.	S.	D.	M.	S.	D.	M.	S.	
<i>Nan fum.</i>										
P. Noël	8 ^h .	56'	48'' or.	154°.	3'	30''.	28°.	40'	50''.	
<i>Nangapatan.</i>										
P. Noël, Jésuite . . .							11	0	0	
<i>Nangasaqui, au Japon.</i>										
Harris	8	21	0 or.	145	16	15	23	43	0	
P. Spinola, Jésuite . . .	8	25	44	146	17	30				
<i>Nang yong.</i>										
P. Gaubil	7	12	8 or.	127	53	30	23	17	0	
<i>Nanhium.</i>										
P. Noël	8	49	52 or.	133	29	30	25	15	3	
<i>Nan kam.</i>										
P. Noël	8	51	32 or.	152	49	30	29	23	0	
P. Gaubil							29	30	0	
<i>Nankim</i>										
P. Noël	9	4	16 or.	155	55	30	32	7	45	
<i>Nankin.</i>										
P. Noël	7	47	12 or.	136	39	30	36	6	0	
<i>Nanking, à la Chine.</i>										
P. Noël	9	4	16 or.	155	55	30				
Callini	9	4	16	155	55	30	32	7	45	
<i>Nanngan.</i>										
P. Noël	8	50	24 or.	152	27	30	29	14	32	
<i>Nantes.</i>										
Lieutaud	0	15	30 occ.	15	59	0	47	13	10	
De la Hire	0	15	30	15	59	0	47	13	0	
Des Places	0	15	30	15	59	0	47	13	0	
Harris	0	15	51	15	53	45	47	13	0	
Callini	0	15	55	15	52	45	47	13	10	
<i>Naples.</i>										
Lieutaud, Callini . . .	0	49	20 or.	32	11	30	40	48	0	
De la Hire	0	54	0	33	21	20	41	5	0	
Des Places	0	49	20	32	11	30	41	5	0	
Harris	0	53	39	33	16	15	41	5	0	
<i>Narbonne.</i>										
Lieutaud, Callini . . .	0	2	44 or.	20	32	30	43	11	0	
De la Hire	0	0	0	19	51	30	43	15	20	
Harris	0	0	21	19	56	45	43	15	0	
Des Places	0	2	44	20	32	30	43	10	0	
<i>Narsinga.</i>										
Harris	5	34	0 or.	103	21	30	18	15	0	
<i>Neubourg, en Brisgaw.</i>										
PP. Jésuites, Callini . .	0	34	43 or.	28	22	15	48	39	0	
<i>Newcastle.</i>										
Stré	0	1	19 or.	20	11	15	55	3	0	
<i>Nim kim.</i>										
P. Noël	8	58	8 or.	154	23	30				
<i>Ngan Tum.</i>										
P. Noël	9	7	0 or.	156	36	30				
<i>Ngan y.</i>										
P. Noël	8	51	40 or.	152	46	30				
<i>Nice.</i>										
Harris	0	11	59 or.	22	51	14	43	38	0	
Des Places	}	0	20	16 or.	23	55	30	43	41	30
Callini										
<i>Nierita, à 70 lieues d'Ula vers l'Est, & sous le même parallèle que Kirin.</i>	7	31	26 or.	132	43	0	43	30	0	
<i>Nieuport.</i>										
Callini	0	1	40 or.	20	16	30	51	7	58	
<i>Ningpo, ou Liampo, à la Chine.</i>										
Harris	7	51	49 or.	137	48	45	29	58	0	
P. Noël	7	51	52	137	49	30	29	57	45	
<i>Nipcheu, en Tartarie.</i>										
P. Pereira,	}	7	42	0 or.	135	21	30	51	45	0
P. Gerbillon										
<i>Nipchou, ville.</i>										
P. Gaubil	6	31	26 or.	117	42	45				
<i>Nipchou, rivière, sa source.</i>										
P. Gaubil	6	44	46 or.	121	3	0	53	50	0	
<i>Nismes.</i>										
Callini, Des Places . . .	0	8	4 or.	21	52	30				
<i>Nocera, au Monte acuto.</i>										
Bianchini							43	0	0	
<i>Norvich.</i>										
Stréct	0	5	41 occ.	19	45	45	52	44	0	

Noms des lieux & des Auteurs.	différ. du mérid. de Paris.			Longitude.			Latitude.			
	H.	M.	S.	D.	M.	S.	D.	M.	S.	
<i>Source du Noukang.</i>										
P. Gaubil	6 ^h .	9 ['] .	26 ^{''} or.	112°.	11 ['] .	45 ^{''} .	33°.	30 ['] .	0 ^{''} .	
<i>Nuremberg.</i>										
Lieutaud	0	34	59 or.	28	36	15	49	26	0	
De la Hire	0	34	15 or.	29	21	30	49	27	20	
Harris	0	39	19	29	41	15	49	29	0	
Stréet	0	34	49	28	33	45				
Castini										
Wurzelbaug	}	0	34	56	28	35	30	49	26	0
Eimpiart										
<i>Source de l'Oby.</i>										
P. Gaubil	9	21	26 or.	160	12	45	49	50	0	
<i>Olinde au Brésil, ou Pernambuco.</i>										
Lieutaud, Castini	2	30	0 occ.	342	21	30	8	13	0	
De la Hire	2	30	0	342	21	30	8	12	50	
Des Places	2	30	0	342	21	30	8	13	0	
Harris	2	29	21	342	31	15	7	48	0	
<i>Saint Omer.</i>										
Castini	0	0	20 occ.	19	46	30	50	44	50	
<i>Source de l'Onon, ou Amour.</i>										
P. Gaubil	7	8	6 or.	124	52	0	48	25	0	
<i>L'Onon se jette dans un lac.</i>										
P. Gaubil	7	38	46 or.	124	33	0	48	50	0	
<i>L'Orient, Port.</i>										
Castini	0	22	52 occ.	14	8	40	47	44	50	
<i>Orléans.</i>										
Lieutaud	0	1	43 occ.	19	25	45	47	54	0	
De la Hire	0	1	45	19	25	15	47	53	56	
Des Places	0	1	43	19	25	45				
Stréet	0	3	41	18	55	17	48	0	0	
Castini	0	1	43	19	25	45	47	54	0	
<i>Ormus.</i>										
Des Places	3	58	0 or.	79	21	30	27	30	0	
<i>Ornor sur la côte de Malabar.</i>										
P. Thomas, par estime.							14	25	0	
<i>Ostende.</i>										
Des Places	0	2	4 or.	20	22	30	51	10	40	
Castini dans Des Places.	0	2	4 or.	20	22	33	51	10	36 ou 40	
<i>Oula, ou Ula, autrefois siège de l'Emp. des Tartares.</i>										
P. Verbiest	7	47	2 or.	136	36	0	44	20	0	
<i>Outé, ou Outi, ville.</i>										
P. Gaubil	7	14	46 or.	128	32	45	52	25	0	
<i>Oute, ou Outi, rivière.</i>										
P. Gaubil	7	14	46 or.	128	33	0	51	10	0	
<i>Oxford.</i>										
Harris	0	14	21	16	16	15	51	44	30	
Stréet	0	14	41	16	11	15	51	43	0	
Des Places	0	14	16	16	17	30	51	35	0	
Castini	0	14	16	16	17	30	51	45	0	
Halley	0	14	16 occ.	16	15	30	51	45	0	
<i>Ozaca au Japon.</i>										
Harris	8	42	39 or.	150	31	15	35	5	0	
<i>Padoue.</i>										
De la Hire, Des Places.	0	36	40 or.	29	1	30	45	31	0	
Harris	0	35	39	28	46	15	45	31	0	
Stréet	0	36	19	28	26	15	45	6	0	
Castini	0	38	54	29	35	0	45	28	0	
<i>Port de la Paix.</i>										
Des Hayes	4	5	4 occ.	318	35	30	19	58	0	
<i>Paliaport, à l'embouchure de la rivière.</i>										
P. Thomas, Jésuite							10	16	0	
<i>Palkasi, lac.</i>										
P. Gaubil	5	4	46 or.	96	2	0	46	50	0	
<i>Palme, île.</i>										
P. Noël	1	27	0 occ.	358	6	30				
<i>Panama.</i>										
D. Jean de Herrera.							8	58	50	
<i>Pao Ym.</i>										
P. Noël	9	6	24 or.	156	27	30				
<i>Parin</i>										
P. Gaubil	7	44	22 or.	133	57	0	43	36	0	
<i>Paris, à l'Observatoire.</i>										
Lieutaud	10	30	42	19	51	30	48	50	10	
De la Hire	1	20	0	20	50	0	48	50	0	
Des Places	1	30	42	19	51	30	48	50	1	
Castini	1	3	42	19	51	30	48	50	10	

Noms des lieux & des Auteurs.	Diffé. du mérid. de Paris.			Longitude.			Latitude.			
	H.	M.	S.	D.	M.	S.	D.	M.	S.	
<i>Parme.</i>										
De la Hire, Des Places.	0 ^h .	33'	50'' or.	28°.	19'	0''.	44°.	44'	50''	
<i>Par-Ym.</i>										
P. Noël . . .	9	6	24 or.	156	27	30				
<i>Pau.</i>										
Lieutaud . . .	0	7	36 occ.	17	57	30	43	15	0.	
Des Places, Cassini . .	0	9	56	17	22	30	43	15.	0	
<i>S. Paul de trois Châteaux.</i>										
Cassini . . .	0	10	32 or.	22	30	30	44	20	0	
<i>Peking.</i>										
De la Hire	7	38	0 or.	134	21	30	39	55	0	
PP. Jésuites . . .	}	7	37	6	134	8	0	39	54	0
Cassini . . .										
Lieutaud . . .										
Des Places . . .	}	7	41	9	133	16	15	39	55	0
Harris . . .										
P. Noël . . .										
P. Gaubil . . .	7	35	26	133	51	45				
<i>Port Pentagouet.</i>										
Richer . . .							44	22	20	
<i>Perinaldo, dans la Comté de Nice, patrie de feu M. Cassini.</i>										
Des Places . . .	0	21	20 or.	25	11	30	43	53	20	
<i>Perpignan.</i>										
Lieutaud . . .	}	0	2	14 or.	20	24	0	42	41	0
Des Places . . .										
Cassini . . .										
<i>Port Pescatore en la Nouvelle Angleterre.</i>										
Richer . . .							43	7	0	
<i>Pétersbourg.</i>										
Lieutaud . . .	1	58	0 or.	54	21	30	60	0	0	
Cassini . . .	1	52	0	47	51	30	60	0	0	
De Lisle . . .	1	53	6	48	1	0	59	57	0	
<i>Pic des Açores.</i>										
Lieutaud, Cassini . . .	2	2	0 occ.	349	21	30	38	35	0	
<i>Pic de Ténérif.</i>										
Lieutaud, Cassini . . .	1	12	0 occ.	1	51	30	28	30	0	
<i>Pi cheu.</i>										
P. Noël.	9	3	12 or.	125	36	42				
<i>Pise.</i>										
Cassini dans Des Places.	0	32	4 or.	27	52	30	43	42	0	
<i>Pithiviers.</i>										
Cassini . . .	0	0	20 occ.	19	46	30	48	30	50	
<i>Piti.</i>										
P. Gaubil . . .	4	49	26 or.	91	58	0	28	40	0	
<i>Poitiers.</i>										
Lieutaud, Cassini . . .	0	8	20 occ.	17	46	30	46	34	0	
De la Hire . . .	0	7	25	18	0	15	46	34	30	
Des Places . . .	0	8	40	17	41	30	46	34	30	
<i>Pondichéry.</i>										
De la Hire, Des Places.	5	10	0 or.	97	21	30	11	35	0	
Harris . . .	5	2	20	95	21	30	11	54	0	
Cassini	5	12	0	98	51	30	11	55	0	
PP. Jésuites . . .	4	40	32	97	51	30	11	55	0	
<i>Pontorson.</i>										
Cassini . . .	0	15	28 oc.	15	59	30	48	33	10	
<i>Portobelo.</i>										
Lieutaud . . .	}	6	37	39 occ.	280	26	45	9	33	0
Des Places . . .										
P. Feuillée . . .										
Cassini . . .	5	28	40	297	41	30				
<i>Poulo condor.</i>										
P. Gaubil, Jésuite . . .	7	0	0 or.	124	51	30	8	36	0	
<i>Pourima.</i>										
P. Gaubil . . .	5	8	46 or.	104	3	0	28	45	0	
<i>Poutala.</i>										
P. Gaubil . . .	5	51	34 or.	107	44	0	29	6	0	
<i>Poyan, lac.</i>										
P. Gaubil . . .										
Commencement . . .							28	45	0	
Fin . . .							29	57	0	
<i>Pragues.</i>										
De la Hire, Des Places.	0	49	30 or.	32	43	0	50	4	30	
Harris . . .	0	50	39	32	31	15	50	40	0	
Stréet . . .	0	46	19	31	26	15	50	6	0	
Tycho, Cassini . . .	0	49	40	32	16	30	50	4	30	

Noms des lieux & des Auteurs.	différ. du mérid. de Paris.			Longitude.			Latitude.		
	H.	M.	S.	D.	M.	S.	D.	M.	S.
<i>Prom, au Royaume d'Av.</i>									
P. Du Chatz, Jésuite.							19°.	20'.	0''.
<i>Pum-Cc.</i>									
P. Noël, Jésuite . . .	8 ^h .	55'.	40'' or.	153°.	46'.	30''.			
<i>Pumical.</i>									
P. Noël . . .							8	38	0
<i>Qua-Cheu.</i>									
P. Noël . . .	9	6	56 or.	156	35	30			
<i>Quanton. V. Canton.</i>									
<i>Quanton-Cham.</i>									
P. Noël . . .	8	56	4 or.	154	51	30			
<i>Quebec. V. Kebec.</i>									
<i>Quen-Xam.</i>									
P. Noël . . .	9	12	44 or.	158	2	30			
<i>Quimper.</i>									
Cassini . . .	0	25	52 occ.	13	23	30	47	59	40
<i>Rachol, aux Indes.</i>									
P. Noël . . .	4	49	1 or.	92	6	45	15	18	0
<i>Ratisbonne.</i>									
Harris . . .	0	39	39 or.	29	46	15	48	59	0
Stréet . . .	0	40	19	28	56	15	49	2	0
<i>Regio, en Italie.</i>									
Harris . . .	0	45	39 or.	31	16	15	42	15	0
<i>Reims.</i>									
Lieutaud . . .	0	7	0 or.	21	36	30	49	15	0
Des Places . . .	0	7	0	21	36	30	49	18	0
Cassini . . .	0	6	52	21	34	30	49	15	0
<i>Rennes.</i>									
Lieutaud . . .	0	16	20 oc.	15	46	30	48	3	0
Des Places . . .	0	17	20	15	31	30	48	3	0
De la Hire . . .	0	17	0	15	36	30	48	3	0
Cassini . . .	0	16	20	15	46	30	48	3	10
<i>Rhodes.</i>									
Chazelle . . .							36	26	0
Harris . . .	2	2	39	50	31	15	36	42	0
Stréet . . .	0	44	19	45	56	15	36	46	0
<i>Rimini.</i>									
Des Places . . .							43	59	28
<i>L'Isle Rocca.</i>									
P. Feuillée, Minime.							11	58	0
<i>La Rochelle.</i>									
Lieutaud . . .	0	13	33 occ.	16	38	45	46	10	15
Des Places . . .	0	13	33	16	38	45	46	10	0
De la Hire . . .	0	14	25	16	15	15	46	10	15
Harris . . .	0	14	41	16	9	45	46	10	0
Cassini . . .	0	13	32	16	28	30	46	10	15
<i>Rocheftler.</i>									
Stréet . . .	0	7	41 occ.	17	56	15	51	26	0
Cassini . . .	0	14	10	16	19	0	51	20	0
<i>Rodes.</i>									
Lieutaud . . .									
Des Places . . .	} 0	0	56 oc.	19	37	30	44	20	40
Cassini . . .									
<i>Rome.</i>									
Lieutaud . . .									
Des Places . . .	} 0	41	20 or.	30	10	30	41	54	0
Cassini . . .									
Bianchini . . .							41	54	0
De la Hire . . .	0	42	0	30	21	30	41	50	0
Harris . . .	0	42	19	30	26	15	41	51	0
Stréet . . .	0	42	19	30	26	15	41	52	0
<i>La Roquette, au Royaume de Grenade.</i>									
P. Feuillée . . .							36	50	19
<i>Rostoch en Saxe.</i>									
Bruccius . . .	0	41	38 or.	30	16	0	54	10	0
Harris . . .	0	41	39 or.	30	16	15	54	10	0
<i>Rotterdam.</i>									
Harris . . .	0	10	39 or.	22	31	15	51	55	0
De la Hire . . .	0	10	0	22	21	30	51	56	0
Cassini . . .	0	10	0	22	21	30	51	55	45
<i>Rouen.</i>									
Lieutaud, Cassini . . .	0	5	0 oc.	18	36	30	49	27	30
De la Hire . . .	0	4	50	18	38	35	49	27	30
Des Places . . .	0	5	0	18	36	30	49	27	0
<i>Royan.</i>									
Cassini . . .	0	13	55 oc.	16	22	45	45	36	50

Noms des lieux & des Autcurs.	Diff. du mér. de Paris			Longitude.			Latitude.			
	H.	M.	S.	D.	M.	S.	D.	M.	S.	
<i>Salamanque.</i>										
Harris	0 ^{h.}	6'	39'' occ.	18°.	11'	45''.	41°.	12'	0''.	
Stréet . . .	0	14	19	16	16	45	41	12	0	
<i>Salonique.</i>										
P. Feuillée . . .	}	1	23	12 or.	40	39	30	40	41	10
Lieutaud . . .										
Des Places . . .										
Cassini . . .										
<i>Sang-Yang.</i>										
P. Gaubil . . .	7	17	28 or.	129	13	0	32	6		
<i>San-Ken-ta-li, lac.</i>										
P. Regis . . .	6	25	26 or.	106	13	0	30	49	0	
<i>San-Xui.</i>										
P. Noël . . .	8	42	0 or.	150	31	30				
<i>Saumur.</i>										
Cassini . . .	0	9	38 occ.	17	25	0	47	15	12	
<i>Scanderona. V. Alexandrie de Syrie.</i>										
<i>Schilt, île du Texel.</i>										
Cassini dans Des Places.							53	23	58	
<i>Seès.</i>										
Cassini . . .	0	8	41 occ.	17	41	15	48	36	25	
<i>Source du Sélingué.</i>										
P. Gaubil . . .	7	39	26 or.	134	43	0	30	49	20	
<i>Lieu où passe le Sélingué.</i>										
P. Jartoux . . .	}	6	44	0 or.	120	51	30	49	6	33
Frédéli . . .										
Bonjour . . .										
<i>Embouchure du Sélingué, dans le lac Païcal.</i>										
P. Gaubil . . .	7	1	26 or.	125	13	0	54	0	0	
<i>Senlis.</i>										
Cassini . . .	0	1	0 or.	19	36	30	49	12	26	
<i>Sens.</i>										
Lieutaud . . .	0	3	33 or.	20	44	45	48	11	0	
De la Hire, Des Places.	0	3	40	20	46	30	48	4	0	
Cassini . . .	0	3	36	20	45	30	48	11	0	
<i>Le cap de Sète.</i>										
De la Hire, Des Places.	0	5	3 or.	21	7	15	43	23	30	
<i>Sète au fanal du port.</i>										
Cassini . . .	0	5	26	21	13	0	43	24	40	
<i>Séville.</i>										
Harris . . .	0	35	21 occ.	11	1	15	37	36	0	
Cassini . . .	0	34	0	11	21	30	37	36	0	
<i>Sezane en Brie.</i>										
Cassini . . .	0	5	32 or.	21	14	30	48	43	5	
<i>Shrewsbury.</i>										
Stréet . . .	0	1	19 occ.	19	50	11	52	48	0	
<i>Siam.</i>										
Lieutaud . . .	}	6	34	0 or.	118	21	30	14	18	0
Des Places . . .										
Cassini . . .										
PP. Jésuites . . .	}	6	32	35	118	0	15	14	22	0
De la Hire . . .										
Harris . . .	6	33	39 or.	118	16	15	14	18	0	
P. Noël . . .	6	33	0	118	6	30				
<i>Sienna.</i>										
Cassini dans Des Places.	0	36	0 or.	28	51	30	42	22	0	
<i>Sighamfu.</i>										
P. Gaubil . . .	7	0	47 or.	125	3	15	32	6		
Cassini . . .	7	5	35	126	15	15	34	16	30	
<i>Source du Sihun.</i>										
P. Gaubil . . .	5	9	26 or.	97	13	0	40	0	0	
<i>Sin Chim.</i>										
P. Fontenay . . .	}	8	59	4 or.	154	37	30			
P. Gaubil . . .										
<i>Sin Chu.</i>										
P. Noël . . .	8	52	4 or.	152	52	30				
<i>Sin gan fu.</i>										
P. Fontenay, Jésuite.	7	5	35 or.	126	15	15	34	16	30	
<i>Sin-hoei.</i>										
P. Fontenay, P. Gaubil.	7	16	40 or.	129	1	30	22	26		
<i>Sin-hoi.</i>										
P. Fontenay, P. Gaubil.	7	19	42 or.	129	46	0				
<i>Sining.</i>										
P. Fontenay, P. Gaubil.	6	36	23 or.	88	27	15	36			
<i>Sin-Kan.</i>										
P. Noël . . .	8	52	48 or.	153	3	30				

Noms des lieux & des Auteurs.	différ. du mérid. de Paris.			Longitude.			Latitude.				
	H.	M.	S.	D.	M.	S.	D.	M.	S.		
<i>Source du Sir.</i>											
P. Gaubil . . .	}	5 ^h .	11'	26'' or.	97°.	42'	45''.	}	40°.	10'.	
		5	0	26	94	58	0				
<i>Smyrne.</i>											
Lieutaud . . .	}	1	39	59 or.	44	51	15	}	38	28	7
Callini . . .											
P. Feuillée . . .	1	39	59	44	51	15	38	28	0		
Harris	1	39	39	44	46	15	38	28	0		
Des Places . . .	1	39	59	44	51	15	38	28	0		
<i>So-Civem.</i>											
P. Noël . . .	9	4	12 or.	155	54	30					
<i>Stetin.</i>											
Stréct . . .	0	48	19 or.	31	56	15	53	36			
<i>Stockolm.</i>											
Lieutaud, Callini . . .	1	8	20 or.	36	56	30	59	20	0		
De la Hire, Des Places.	1	5	0	36	6	30	59	30	0		
Harris . . .	1	0	39	35	1	15	58	50			
<i>Strasbourg.</i>											
Lieutaud . . .	0	21	40 or.	25	16	30	48	35	30		
De la Hire, Callini . .	0	22	0	25	21	30	48	35	30		
Des Places . . .	0	21	40	25	16	30	48	35	0		
<i>Su-Cheu.</i>											
P. Noël . . .	}	9	3	40	155	46	30	}	17	45	
		9	11	16	157	40	30				
<i>Sum-Kiam.</i>											
P. Noël . . .	9	14	12 or.	158	24	30					
<i>Sumatra.</i>											
P. Noël . . .	8	40	40 or.	150	1	30	}	2	3	42	
Idem étant à l'ancre . .	8	40	0	149	51	30					
<i>Surate.</i>											
Lieutaud . . .	}	4	40	0 or.	89	51	30	}	21	10	0
Des Places											
Callini . . .											
PP. Jésuites . . .	}	4	42	0	90	21	30	}	21	53	0
De la Hire . . .											
<i>Surian.</i>											
P. Du Chatz, par estime	6	16	40 or.	114	1	30	15	55	0		
<i>Syracuse.</i>											
Harris . . .	0	51	39 or.	32	46	15	37	4			
<i>Tai-Ho.</i>											
P. Noël . . .	8	51	28 or.	152	43	30					
<i>Tai-Tjan.</i>											
P. Noël . . .	9	13	52 or.	158	19	30					
<i>Tangaor.</i>											
P. Bouchet, Jésuite . .	5	6	8 or.	96	33	30	11	27	0		
<i>Tangapatán.</i>											
Des Places . . .							8	19	0		
<i>Tanger.</i>											
Harris . . .	0	15	49 occ.	15	54	15	35	55			
<i>Tanor, capitale de la Principauté de même nom.</i>											
PP. Thomas, Jésuite . . .							11	4	0		
<i>Tan-Yam.</i>											
P. Noël . . .	9	9	29 or.	157	13	45					
<i>Tao-Yven.</i>											
P. Noël . . .	9	4	28 or.	155	58	30					
<i>Tatfenlou.</i>											
P. Gaubil . . .	6	36	46 or.	119	2	0	30	10			
<i>Tchangkiakeou.</i>											
P. Gaubil . . .	7	31	26 or.	132	42	45	40	54	15		
<i>Tchafting.</i>											
P. Gaubil . . .	5	2	46 or.	95	33	0	30	35			
<i>Source du Tchoucôu.</i>											
P. Gaubil . . .	7	3	26 or.	95	43	0	49	0	0		
<i>Tegouric, rivière.</i>											
PP. Jartoux . . .	}	6	17	2 or.	114	7	0	}	45	24	
Frédéli . . .											
Bonjour . . .											
<i>Thionville.</i>											
Callini . . .	0	15	22 or.	23	42	0	41	29	40		
<i>Thury.</i>											
Callini . . .	0	0	6 occ.	19	50	0	49	21	20		
<i>Tido, près d'Arosen en Suède.</i>											
Oxienstern . . .	0	55	38 or.	33	45	50					
<i>Tidore.</i>											
Harris . . .	6	27	39 or.	116	46	15	0	36			

Noms des lieux & des Auteurs.	Diffé. du mérid. de Paris.			Longitude.			Latitude.									
	H.	M.	S.	D.	M.	S.	D.	M.	S.							
<i>Source du Tobocol, ou Tobol.</i>																
P. Gaubil . . .	4 ^{h.}	19'	26'' or.	84°.	42'	45''.	53°.	30'								
<i>Tolède.</i>																
Lieutaud . . .	0	22	40 occ.	14	11	30	39	50	0							
De la Hire . . .	0	28	0	12	51	30	39	46	0							
Harris . . .	0	4	39	18	41	45	39	46	0							
Stréer . . .	0	6	19	18	16	45	39	54								
<i>Tomourchen.</i>																
P. Gaubil . . .	4	47	26 or.	91	44	0	31	6								
<i>Tongoi Patchi.</i>																
P. Gaubil . . .	5	0	50 or.	95	4	0	44	30	0							
<i>Tongosco. V. Angara.</i>																
<i>Toul.</i>																
Cassini . . .	0	14	16 or.	23	25	30	48	40	27							
<i>Source du Toula.</i>																
P. Gaubil . . .	7	3	14 or.	125	40	0										
<i>Embouchure du Toula, dans la mer Orientale.</i>																
P. Gaubil . . .	7	37	6 or.	124	8	0										
<i>Toulon.</i>																
Lieutaud, Cassini . .	0	14	21 or.	23	27	0	43	6	40							
De la Hire . . .	0	14	22	23	27	0	43	6	24							
Des Places . . .	0	14	22	23	27	0	43	7	0							
Harris . . .	0	13	39	20	5	9	43	6	0							
<i>Toulouphan. V. Tourphan.</i>																
<i>Touloufè.</i>																
Lieutaud . . .	}	0	3	40	18	56	30	43	37	0						
Des Places . . .																
Cassini . . .																
De la Hire . . .	0	6	40	18	11	30	43	30	0							
<i>Toumourti.</i>																
P. Gaubil . . .	4	58	6 or.	49	23	0	29	30								
<i>La Tour de Cordouan. V. Cordouan.</i>																
<i>Tourphan, Tourouphan, Toulouphan.</i>																
P. Gaubil . . .	}	5	47	54	106	50	0	43	30	}						
											5	40	46	105	3	0
											5	49	2	107	7	0
											5	44	2	106	52	0
<i>Tours.</i>																
Lieutaud, Des Places .	0	6	36 occ.	18	12	30	47	23	0							
De la Hire	0	6	40	18	11	30	47	26	40							
Cassini . . .	0	6	36	18	12	30	47	23	40							
<i>Trébizonde.</i>																
P. De Beze.	2	51	51 or.	62	49	15	41	4	0							
<i>La ville de la Trinité.</i>																
Des Places . . .							21	47	45							
<i>Trinquemale.</i>																
P. Noël . . .	}	5	23	20	100	41	30	8	50	}						
											5	24	29	100	58	45
<i>Tripoli de Barbarie.</i>																
Lieutaud, Cassini . .	0	43	1 or.	30	36	45	32	53	40							
Harris . . .	0	42	39	30	31	15	32	54								
Des Places . . .	}	0	47	44	31	2	30	32	54	0						
P. Feuillée, Min.																
<i>Troyes en Champagne.</i>																
Lieutaud . . .	}	0	6	40	21	31	30	48	15	0						
Cassini . . .																
Des Places . . .																
<i>Tunquilapali.</i>																
Mémoires de Physique.	5	0	2 or.	94	52	0	12	16	0							
<i>Tseproug.</i>																
P. Gaubil . . .	5	2	46 or.	95	33	0	29	40								
<i>Tsin yven hien.</i>																
P. Gaubil . . .	6	56	0 or.	123	51	30	23	45								
<i>Sun-Mim, île entre la Chine & le Japon, à l'embouchure du Kiam.</i>																
P. Noël . . .	}	9	18	8	159	23	30									
											9	15	4	158	37	30
<i>Tubinge.</i>																
Harris . . .	0	27	30 or.	26	16	15	48	34	0							
Stréer . . .	0	28	19	26	56	15	48	34								
Cassini . . .	}	0	27	40	26	46	30	48	34	0						
Acæsthinus . . .																
Mcickardus . . .																
<i>Tum lieu.</i>																
P. Noël . . .	8	57	44 or.	154	17	30										

Noms des lieux & des Auteurs.	Différ. du mérid. de Paris.			Longitude.			Latitude.			
	H.	M.	S.	D.	M.	S.	D.	M.	S.	
<i>Tum-lim.</i>										
P. Noël . . .	9 ^h .	1'	12'' or.	155°.	9'	30''.				
<i>Turin.</i>										
Lieutaud . . .	0	21	20 or.	25	11	30	44	40	0	
De la Hire . . .	}	0	20	40	25	1	30	44	50	0
Des Places . . .		0	22	19	25	26	15	44	50	
Stréet . . .	0	21	20	25	11	30	44	50	0	
Cassini . . .	0	21	20	25	11	30	44	50	0	
<i>Tutucurin, côte de la Pêcherie.</i>										
P. Noël . . .							8	49	0	
<i>Valence en Espagne.</i>										
Harris . . .	0	6	21 occ.	18	0	15	39	30		
Cassini . . .	0	12	21	16	46	15	39	30	0	
<i>Valparaiso au Chili.</i>										
Lieutaud . . .	4	58	37 occ.	305	12	15	34	0	15	
P. Feuillée . . .	}	4	58	8	305	19	30	33	2	0
Des Places . . .		4	58	37	305	12	15	33	0	0
Cassini . . .	4	58	37	305	12	15	33	0	0	
<i>Vannes.</i>										
Cassini . . .	0	20	26 occ.	14	35	0				
<i>Van ngan.</i>										
P. Noël . . .	8	51	32 or.	152	44	30				
<i>Varsovie.</i>										
Lieutaud . . .	1	15	0 or.	38	36	30	52	14	0	
Nucedini . . .	}	1	17	0 or.	39	6	30	52	14	0
De la Hire . . .		1	17	0 or.	39	6	30	52	14	0
Des Places . . .	1	17	0 or.	39	6	30	52	14	0	
Cassini . . .	1	17	0 or.	39	6	30	52	14	0	
<i>Venise.</i>										
Lieutaud . . .	}	0	41	20 or.	30	11	30	45	25	0
Cassini . . .		0	41	25	30	12	45	45	33	0
Manfredi . . .	0	40	40	30	1	30	45	33	0	
De la Hire . . .	0	40	40	30	1	30	45	35	0	
Des Places . . .	0	40	39	30	1	15	45	18	0	
Harris . . .	0	40	39	30	1	15	45	18	0	
<i>Verdun.</i>										
Cassini . . .	0	12	19 or.	22	56	15	49	9	0	
<i>Verneuil.</i>										
Cassini . . .	0	5	39 occ.	18	35	45	48	44	10	
<i>Versailles.</i>										
Lieutaud . . .	}	0	0	52 occ.	19	50	38	48	48	16
Cassini . . .		0	0	52 occ.	19	50	38	48	48	16
<i>U-ho.</i>										
P. Noël . . .	9	4	48 or.	156	3	30	34	14	0	
<i>Vienne en Autriche.</i>										
De la Hire . . .	1	0	0 or.	34	51	30	48	22	0	
Des Places . . .	0	58	0	34	21	30	48	14	0	
Harris . . .	0	50	48	32	33	30	48	22	0	
Stréet . . .	0	54	19	33	26	15	48	20		
Lieutaud . . .	}	0	58	10	33	23	0	48	14	0
Cassini . . .		0	58	10	33	23	0	48	14	0
Mont Royal . . .	0	58	10	33	23	0	48	14	0	
<i>Vilne en Pologne.</i>										
Stréet . . .	1	40	19 or.	34	56	15	54	30	0	
<i>Vintimille.</i>										
Cassini dans Des Places.	0	21	10 or.	25	9	0				
<i>Vire.</i>										
Cassini . . .	0	8	56 occ.	17	37	30	48	50	15	
<i>Visapor, capitale du Royaume de Decan.</i>										
Des Places . . .							17	30	0	
<i>Upsal en Suède.</i>										
Stenius . . .							59	50		
Spole & Dryander . . .							59	49		
Bilberg . . .							59	54		
Jonas Wallerius . . .							59	51	54	
Elvius . . .							59	50		
Burman . . .							59	50	20	
André Celsius . . .							59	49	17	
Hiorter . . .	1	0	12 or.	34	54	20				
				35	30	0				
Harris . . .	1	2	39 or.	35	31	15	59	0	0	
Cassini . . .	1	10	14	37	25	0	59	34	0	
<i>Uranibourg.</i>										
Tycho, Picard . . .	}	0	42	10 or.	30	23	0	55	54	5
De la Hire . . .		0	42	10 or.	30	23	0	55	54	5
Des Places . . .	0	42	10 or.	30	23	0	55	54	5	

Noms des lieux & des Auteurs.	Différ. du mérid. de Paris.			Longitude.			Latitude.		
	H.	M.	S.	D.	M.	S.	D.	M.	S.
Harris . . .	0 ^h .	41'	39''.	30 ^o .	16'	15''.	55 ^o .	54'	0''
Stréet . . .	0	42	19	30	26	51	55	54	30
Callini . . .	0	42	10	30	34	0	55	54	15
<i>Urbini.</i>									
Bianchini, Callini . .	0	41	57 or.	30	21	0	43	48	30
<i>Utrecht.</i>									
Harris . . .	0	10	19 or.	22	26	15	52	50	
<i>Vu-Hu.</i>									
P. Noël . . .	9	3	4 or.	155	36	30			
<i>Vu Sie.</i>									
P. Noël . . .	9	10	20 or.	155	26	30			
<i>Wittemberg, en Saxe.</i>									
Harris . . .	0	42	39 or.	30	31	15	51	53	
Stréet . . .	0	42	19	30	26	15	51	53	
Callini . . .									
Messihinus . . .	} 0	42	40	30	31	30	51	48	30
Scickaidus . . .									
<i>Wolfenbutel.</i>									
Harris . . .	0	34	39 or.	28	31	15	52	11	
<i>Xam-Hai.</i>									
P. Noël . . .	9	15	28 or.	158	43	30			
<i>Xao Cheu.</i>									
P. Noël . . .	8	47	28 or.	151	43	30			
<i>Xao-Kin.</i>									
P. Noël . . .							25	3	42
<i>Xe-Muen.</i>									
P. Noël . . .	9	10	36 or.	157	30	30			
<i>Xui Cheu.</i>									
P. Noël . . .	8	51	20 or.	152	46	30			
<i>Xam Cheu.</i>									
P. Noël . . .	9	7	12 or.	156	39	30			
<i>Yarmouth.</i>									
Stréet . . .	0	3	41 occ.	19	6	30	52	55	
<i>Yehm.</i>									
P. Noël . . .	9	5	44 or.	156	17	30			
<i>Yen Théoufou.</i>									
P. Gaubil . . .	7	40	0 or.	134	51	30	35	41	
<i>Yoham.</i>									
P. Noël . . .	9	56	32	168	59	30			
<i>Ylo, au Pérou.</i>									
Herrera . . .	} 4	54	12 occ.	306	18	30	17	36	15 mér.
Péralta . . .									
Gambou . . .									
Lieutaud . . .									
Callini . . .									
<i>Ym Te.</i>									
P. Noël . . .	8	46	4 or.	151	22	30			
<i>York.</i>									
Harris . . .	0	13	11 occ.	16	33	45	54	0	
Stréet . . .	0	13	41	16	26	15	54	0	
Callini . . .	0	12	40	16	41	30	54	0	0
<i>Ypres.</i>									
Callini . . .	0	2	12 or.	20	24	30	50	51	10
<i>Yum-Fum.</i>									
P. Noël . . .	8	54	44 or.	153	32	30			
<i>Zeits en Misnie.</i>									
Jubérus . . .	} 0	39	30 or.	29	43	45	51	7	0
Callini . . .									
<i>Zurich.</i>									
Callini . . .	} 0	28	0 or.	26	51	30	47	22	0
Scheuchzer . . .									



LONGITUDE de mouvement, ou de motion, c'est un terme dont Wallis & quelques autres Mathématiciens se sont servi dans leurs traités de Méchanique, pour signifier la mesure du mouvement estimé selon la ligne de direction; de sorte que c'est la distance ou la longueur, l'espace que le centre d'un mobile parcourt, comme s'il se mouvoit sur une ligne droite. **HARRIS.** Nos Mathématiciens François ne se servent point de ce terme, ils disent l'espace que le mobile parcourt, la ligne qu'il décrit, &c.

LONGITUDINAL, **ALE.** adj. Ce mot, selon l'étymologie, veut dire qui est étendu en long; mais quoique tous les Arts & toutes les Sciences aient besoin de ce mot là, il est propre de l'Anatomie & de la Médecine, & signifie qui s'étend en longueur, ou selon la longueur d'un membre, ou d'une partie. *In longum extensus, secundum longitudinem situs, positus.* Canal longitudinal. Les membranes qui composent les vaisseaux, sont tissues de deux plans de fibres, les unes longitudinales, & les autres circulaires, qui coupent les longitudinales à angles droits. Les longitudinales sont tendineuses & élastiques; les circulaires sont musculieuses & motrices. Les longitudinales sont au dessous des circulaires; les circulaires sont au dessus des longitudinales qu'elles ceignent & embrassent. Celles-ci sont élastiques, les circulaires sont motrices, semblables à des sphincters qui compriment. L'élasticité des longitudinales résiste à la compression. **HECQUET.**

LONGITUDINALEMENT. adv. En longueur. Les deux muscles génio-glosses peuvent successivement ou tout à la fois, rendre la langue longitudinalement creuse, en forme de gouttière. **VINSLow.**

LONG-JUMEAU. Bourg dans l'Île de France, à quatre lieues de Paris, sur la petite rivière d'Iverte.

LONGOBARDO. Nom d'un bourg du Royaume de Naples. *Longobardum.* Il est dans la Calabre Citérieure, près de la mer Ionienne, à deux lieues d'Amantéa, du côté du nord. **MATY.**

LONGOSARDO. Nom d'une petite ville avec une citadelle. *Longosardum.* Elle est dans la Sardaigne, vers la côte septentrionale de l'île. **MATY.**

LONGOVY. Voyez **LONGWIC.**

LONG-PAN. f. m. Terme de Charpenterie. Le plus long côté d'un comble, qui a environ le double de sa largeur. *Canterius oblongior.*

LONGRET. *Longum rete, Longo retum.* C'est un bourg du Diocèse d'Autun, en Bourgogne. Il est près de la Loire. Il y avoit à Longret un ancien Monastère qui a été sécularisé; c'est aujourd'hui une Collégiale.

LONGRINES. f. f. pl. C'est la même chose que *Racinaux.* Voyez ce dernier mot.

LONGTEMPS. adverb. Pendant un grand espace, ou une grande durée de temps. *Diu.* Vivre longtemps. Il y a longtemps qu'on ne l'a vu. Cette guerre a duré longtemps, trop longtemps. Etudier longtemps.

LONGUAY. Nom d'un village avec Abbaye. *Longum vadum.* Il est dans la Champagne, Province de France, à six lieues de Langres, du côté du couchant. **MATY.**

LONGUE. f. f. Terme de Grammaire & de Prosodie, ou Poésie C'est le féminin de l'adjectif long, employé substantivement. Les longues, c'est à dire, les voyelles ou syllabes longues, se marquent par une petite ligne horizontale tirée sur la voyelle longue. Par exemple :

Ōdi profanum vulgus & arceo.

Et c'est dans ce sens qu'on dit d'un homme extrêmement circonspect & exact en tout ce qu'il fait, qu'il observe les longues & les brèves. Et d'un homme habile & intelligent en quelque affaire, qu'il en fait les longues & les brèves. **Ac. FR.**

LONGUE. f. f. Terme de l'ancienne Musique, est une note blanche figurée par un carré avec une queue qui vaut le tiers d'une maxime, ou quatre mesures.

LONGUE. L'île **LONGUE.** *Insula Longua.* Il y a deux petites îles de ce nom dans l'Amérique septentrionale;

l'une dans le golfe d'Acadie, & l'autre sur la côte méridionale du nouveau Pays Bas, vis à vis de la nouvelle Amsterdam. Les Hollandois & les Anglois appellent celle-ci *Lange Eyland.* **MATY.**

LONGUEIL. Bourg de France, dans la Haute-Normandie, au pays de Caux, à une grande lieue de Dieppe.

LONGUEMAIN. adj. m. Surnom qui fut donné à Artaxercès Roi de Perse, fils de Xercès. *Longimanus.* Artaxercès fut appelé *Longuemain*, parce qu'il avoit une main plus longue que l'autre. Nous retenons aussi souvent le nom Latin *Longimanus.* Et nous disons, C'est la 20^e année d'Artaxercès *Longimanus* regnant avec son pere, que commencent les septante semaines de Daniel. **M. Bosluet** ne dit ni l'un ni l'autre, mais Artaxercès à la longue main. Voyez *Hist. Univers.* p. 55. Artaxercès surnommé *Longuemain*, ne fut pas plus heureux que son pere. **LARREY.**

LONGUEMENT. adv. Pendant un long tems. *Diu; multo tempore.*

*Père & mère honoreras,
Afin que vives longuement.*

Vaugelas & Corneille disent que ce mot est demeuré dans le Décalogue, & qu'on n'oseroit s'en servir dans le beau langage. Cependant il me semble que l'on peut fort bien dire: Cet homme-là dîne longuement, lorsqu'il est long temps à table. Il a parlé longuement & a fort ennuyé la compagnie.

LONGUET, ETTE. adj. Diminutif de long, qui est un peu long. *Longiusculus.* Le sermon a été assez longuet, il commençoit à ennuyer. Il est familier.

LONGUET f. m. Terme de Facteurs de Clavecin. C'est ainsi qu'ils appellent un petit marteau dont ils se servent pour enfoncer les pointes auxquelles les cordes sont attachées. On lui donne ce nom à cause de la longueur de son fer.

LONGUETTE. f. f. Petit livre couvert de basanne, que les Merciers de Paris vendent, & dont les petits enfans se servent lorsqu'ils commencent à aller à l'école.

LONGUEVILLE. Bourg de France, situé dans le pays de Caux, en Normandie, sur la petite rivière de Sie. *ad Sedam,* à sept lieues de Rouen, du côté du nord. *Longa-Villa.* Il fut érigé en Duché non-Pairie, au mois de Mai 1505. C'est ce lieu qui a donné le nom à la maison de Longueville. Il a porté anciennement le nom de *Longueville-la-Giffart*, parce qu'il a appartenu à des Seigneurs de ce nom, alliés aux Ducs de Normandie. **Dom Duplessis** conjecture que ce doit être l'ancien *Pistis* du pays de Caux. *Descr. Géogr. & Hist. de la Haute-Normandie, T. I. p. 121 & 214.*

Il y a d'autres lieux qui portent aussi ce nom. *Longueville* en Champagne, dans le Rémois. *Longueville* en Brie, entre Provins & Bray-sur-Seine. *Longueville* en Tartenois. Ces lieux ont pris ce nom de leur figure longue. *Longua villa*, est la même chose que *Longus vicus.*

LONGUEUR. f. f. Dimension des corps considérés par leur plus grande étendue dans l'extension de l'un des bouts à l'autre. *Longitudo.* Tout corps naturel a longueur, largeur & profondeur. La ligne est une longueur sans largeur. On mesure les surfaces en multipliant leur longueur par leur largeur. Il n'appréhendoit pas tant les blessures que la longueur du chemin, la longueur d'une allée, d'une pique, d'un bâton, &c. **ABLANCOURT.** On appelle une épée de longueur, celle qui est propre à se battre en combat singulier, qui est d'une bonne & juste longueur.

LONGUEUR, se dit aussi de la durée du tems. *Diuturnitas, longinuitas temporis.* La longueur des jours, des nuits. La longueur du tems lui a fait oublier tout ce qui s'étoit passé. La longueur du siège en faisoit attendre une mauvaise issue. **VOIT.** La longueur de la maladie le chagrinait. **ABLANC.** La longueur des visites, des complimens de cet homme-là m'incommode.

Cependant

Cependant sa visite assez insupportable,
Traîne en une longueur encore épouvantable. MOL.

On dit aussi la *longueur* d'une cadence, la *longueur* d'une période, la *longueur* d'une syllabe, la *longueur* d'un discours.

LONGUEUR, signifie aussi, Distance relative à quelque autre chose : comme, Il n'y a plus que deux *longueurs*, deux travers de champ pour arriver au village. *Distantia, intercapedo*. La *longueur* d'une ligne de défense est de 120 toises, parce que c'est la *longueur* de la portée d'un mousquet. *Longueur* d'un câble, c'est en termes de Marine, six vingt brasses de long. LONGUEUR, se dit aussi de la lenteur avec laquelle on fait quelque chose. *Tarditus, cunctatio*. Les *longueurs* des procès sont insupportables par les fuites & les chicanes des Procureurs. On ne peut se servir de ce valet à cause de ses *longueurs*. Tirer les choses en *longueur*. *In longum ducere, trahere*.

Mais la Justice marche avec tant de longueur,
Que bien souvent le crime échappe à sa longueur. COR.

LONGUERIES. f. f. Vieux mot. Montagne parlant du tems & du soin qu'un Auteur met à préparer ses pensées, à les amener, à les lier, dit que toutes ces *longueries* ne font qu'étouffer ce qu'il y a de vif.

LONGUI. f. m. Terme de Relation. C'est un morceau de linge dont on se sert au bain en Turquie. DE LA BOULAYE. *Linteum*.

LONGUION. Petite ville du Duché de Bar, aux frontières du Luxembourg. *Lugvio*. Il ne faut point la confondre avec Longwy, comme a fait Maty. *Longuion* est situé sur le Chiers, à deux lieues plus bas, & plus au sud que *Longwic*, ou *Lonwy*, entre Thionville & Stenay.

LONGWIC. Nom d'une petite ville fortifiée. *Lonvigum, Longus vicus*. Elle est dans le Duché de Bar, aux confins de celui de Luxembourg, sur la petite rivière de Chiers, à six lieues de Thionville, du côté du couchant. Un habitant de *Longwi*, en Latin *Longovicamus*. Valois ne met point de *c* à la fin, non plus que M. Cornelle qui écrit *Longwy*.

LONGO. Nom d'un bourg de l'Etat de Venise, en Italic. *Leonicum*. Il est dans le Vicentin, à quatre lieues de Vicenze, vers les confins du Véronois & du Padouan. MATY.

LONGKITE. Voyez LONGCHITE.

ONLEY. Nom d'une Abbaye de France. *Lonleym*. Elle est dans la Normandie, aux confins du Maine, & à deux lieues de Domfront, vers l'occident septentrional. MATY.

ONREY. *Longoretum*. Ce lieu, qu'on appelle aujourd'hui Saint Siran en Brenne, *Monasterium sancti Sigirani in Briona*, est sur les confins du Berry & de la Touraine. Il a pris le nom de S. Siran, parce que ce Saint y a bâti un Monastère.

ONSBAY. f. m. Nom que l'on donne communément en Hollande, à une espèce d'oiseaux. Ils font leurs nids dans les lieux les plus inacessibles & les plus escarpés des montagnes. Il y en a quantité dans l'île d'Orange, & parce qu'il y en a plus dans un des ports de cette île qu'en aucun autre endroit, il a été nommé le port de *Lonsbay*. Quant à leur figure, ils ont le corps grand & les ailes petites, à proportion de la grandeur de leur taille. Ces oiseaux ne pondent qu'un œuf & ne craignent point les hommes quand même ils les surprendroient couvans dans leurs nids, parce qu'ils se défendent généreusement.

ONS-LE-SAUNIER. Voyez LION LE-SAUNIER.

ONVY. Nom d'un bourg de Bourgogne, sur les confins de la Franche-Comté. *Lovigena*. Il est près de Dole. Hadr. Val. *Not. Gall. p. 288*.

ON-YEN. f. m. Nom d'un petit fruit qui croît à la Chine. *Lon yen* signifie œil de dragon. Les arbres qui le produisent sont grands comme nos noyers. La figure de ce fruit est tout-à fait ronde, l'écorce exté-

Tome V.

rieure unie & grise, mais sur la fin elle tire sur le jaune. La chair en est blanche, aigre, pleine d'eau & plus propre à amuser ceux qui n'ont point d'appétit, qu'à rassasier quand on a faim : il est extrêmement frais, & ne fait point de mal. P. LE COMTE. D'autres écrivent LUNGYEN, & disent que son écorce ressemble fort à celle du *Lichi*, mais qu'il n'est pas si gros; sa peau est un peu plus dure & plus couverte d'écaillés. Les Chinois le sèchent très proprement, & en débitent aux étrangers. Le nouveau *Lungyen* est plus estimé que le vieux, à cause que son suc n'est pas si fort évaporé. Ils en expriment aussi une liqueur dont ils font du vin assez doux, mais rare. *Amb. des Hollandois à la Chine, p. 90*.

LONZAC. Bourg de France, dans la Saintonge, Diocèse & Election de Xaintes.

L O O

LOO. Nom de lieu. Il y en a deux de ce nom dans les Pays Bas; l'un en Flandre, à deux lieues de Dixmude, du côté du couchant; l'autre dans la Gueldre Hollandoise, environ à trois lieues de Déventer, vers le couchant. MATY. Il y a une fort belle maison de campagne qui appartenait au Prince d'Orange. Voyez Lo.

LOOCH. f. m. Terme de Pharmacie. C'est une composition d'une consistance entre celle du sirop & celle des électuaires mous, destinée pour les maladies du poumon. C'est un mot Arabe qui est demeuré en usage chez les Apoticaire. Les Latins l'ont appelé *linctus*, & les Grecs *ινδισμα*, à cause qu'on le prend en léchant. On fait de plusieurs sortes de *loochs*. Voyez ÉCLEGME.

LOOM. f. m. Sorte d'oiseau de rivière des pays septentrionaux. *Loomus, avis*. Il a le bec court & pointu, les pieds fort courts, ce qui l'empêche de marcher sur terre, de sorte qu'il est obligé ou de voler, ou de nager toujours. SCHEFFER DANS SA LAP. C'est une espèce de canard une fois plus gros que les nôtres. Il a aussi le bec plus large. Les Lapons écorchent le *Loom*, & se font des habits de sa peau à laquelle les plumes sont fortement attachées.

LOOPEN. f. m. Mesure pour les grains dont on se sert à Riga. Les 46 *loopens* font le last de cette ville, ils font aussi le last d'Amsterdam.

LOOPÈR. f. m. Mesure de grains dont on se sert dans quelques lieux de la Province de Frise, particulièrement à Groningue, Leeuwarden & Haarlingen. 36 *loopers* font le last de ces trois villes, qui est de 33 muddes; ils font aussi 3 hoeds de Rotterdam.

LOOSDUYNEN. Village des Provinces Unies en Hollande, à une lieue & demie de la Haye.

LOOT. f. m. C'est ainsi qu'on nomme à Amsterdam la 32^e partie de la livre poids de marc. Le *loot* se divise en dix engels, & l'engel en 32 as.

LOOTS, BORCHLOEN. Nom d'une petite ville de l'Evêché de Liège. *Los Castrum, Loffensis urbs*. Elle est capitale du Comté de *Loots*, & située environ à cinq lieues de la ville de Liège, vers le septentrion occidental.

LOOTS, ou Los, comme écrit Hadrien Valois, *Not. Gall. p. 282*. Le Comté de *Loots*, en Latin *Lomensis, & Laumensis, Lummenensis pagus*, ou *Loffensis comitatus*. C'est une contrée des Etas de l'Evêque de Liège. Elle est entre la Hasbaye au midi, & la Campagne Liégeoise au nord, ayant le Duché de Brabant au couchant, & celui de Limbourg au levant. Ce pays avoit autrefois ses Comtes particuliers. Jean, Comte de *Loots*, le donna aux Evêques de Liège l'an 1302, au cas que sa postérité masculine vint à s'éteindre; ce qui arriva l'an 1372. Ses principaux lieux sont *Loots*, capitale, dont le Comté prend le nom, Tongres, S. Tron, Herck, Hasselt & Bilsen. Au reste, on donne quelquefois une plus grande étendue au Comté de *Loots*, & on y comprend toute la Campagne Liégeoise, avec la Comté de Horn. MATY. Les Flamans disent *Loon*, ou *Loen*, pour *Loots*. Valois, *Notit. Gall. p. 282*.

LOP. Le desert de *Lop*. *Lopi desertum*. Ce desert est dans la grande Tartarie. Les cartes ordinaires le confondent avec celui de Xamo, & le placent autour de la Chine, au couchant septentrional & au nord de cet Empire; mais M. de Wirsen dans sa nouvelle carte, laissant le desert de Xamo au couchant de la Chine, place celui de *Lop* à plus de deux cens lieues de l'autre, vers le couchant, entre les Tartares Munguls, & les Kalmakes, au couchant des montagnes d'Imaïs, & au nord occidental du Royaume de Tibet, & des sources du Thésél. MATY.

LOPE. Ville de la Chine dans la Province de Quangsi, au département de Taiping, huitième métropole de la Province.

LOPIDOIDE. Voyez LÉPIDOIDE.

LOPIN. f. m. Terme populaire, qui signifie, Morceau de chair, ou de pain, de quelque chose à manger. *Frustum, refegmen*. De-là vient *Hapelopin*, qui attrape ce qu'il pent dans les cuisines. J'ai si bien fait que j'en ai attrapé un bon *lopin*.

Ce mot vient de *lobinus*, diminutif de *lobus*, partie. NICOD.

On le dit quelquefois d'une partie considérable d'une chose qui étoit à partager. Il y a plusieurs Procureurs opposans à ce scellé, qui veulent attraper chacun leur *lopin* de cette succession.

LOPING. Nom de plusieurs villes de la Chine, l'une dans la Province de Xangsi; l'autre avec une forteresse du même nom dans la Province de Queicheu, & une autre dans la Province de Kiangsi.

LOPO GONSALVES. Cap de *Lopo Gonsalves*. *Caput Lupi Gundisalvi*. Ce Cap est dans la basse Ethiope, en Afrique, en la côte du Royaume de Gabon, & il sépare le golfe de S. Thomas, de la mer de Congo. MATY.

LOPOS. f. m. pl. Peuples sauvages de l'Amérique méridionale, au Brésil. Ils sont voisins des Motayes, petits de taille, de couleur brune, de mœurs rudes & farouches.

LOPPE. f. m. Ce mot se trouve dans Pomey, pour signifier crasse de métal. *Scoria*.

LOPPIE. Nom d'un pays que l'on met dans la Tartarie Moscovite, au levant de l'Oby, & vis-à-vis de l'embouchure de l'Irtis. *Luppia*.

L O Q.

LOQUABYR, LOCHQUABYR. Nom d'un comté d'Écosse. *Abria, Loquabria*. Il est entre ceux de Rohs, de Murray, d'Athol, Broad-Albin, d'Argille & de Lorne, & la mer d'Écosse, qui en baigne une bonne partie, vers le couchant. Le *Loquabyr* peut avoir vingt lieues du couchant au levant, & environ dix du nord au sud. Il a pris son nom du lac qu'on nomme Loch, lequel avec la rivière qui en sort, le partage en deux parties, dont l'occidentale, qui est la plus grande, n'est presque que montagnes, forêts & déserts; l'orientale a plusieurs villages, & quelques bourgs, dont celui d'Innerloch est le principal. MATY.

LOQUE. f. f. Terme populaire, qui signifie une pièce, un morceau d'un habit déchiré. *Pannus detritus*. Cet habit est si vieux, qu'il s'en va en loques.

En termes de jardinage, on dit palisser à la *loque*, attacher le long des murs les branches des arbres fruitiers avec des loques, en y fichant un clou. Il y a des endroits où l'on préfère cette maniere de palisser aux treillages ordinaires. Quoique moins propre & moins élégante, on la croit plus avantageuse. Les branches ainsi contenues par les loques ne sont nullement gênées: au lieu qu'étant serrées & garottées avec de l'osier ou du jonc sur le bois du treillage, les jeunes pousses peuvent être blessées ou endommagées, & la circulation interceptée. Je crois au reste qu'il est aisé de parer à cet inconvénient. Un peu d'attention de la part du Jardinier

à ne pas trop serrer les liens suffit pour cela.

LOQUENCE. f. f. Vieux mot dont on se servoit autrefois au lieu d'éloquence; pour dire, une facilité de s'exprimer. *Eloquentia*. Il est tout-à-fait hors d'usage. Il signifioit aussi, Paroles, discours ce qu'on avoit à dire.

LOQUET. f. m. Terme de Serrurerie. Petit morceau de fer plat, ou battant, qui sert à fermer une porte, lorsqu'il s'abaisse par son propre poids, dans le cran, ou mentonnet d'une autre pièce posée en travers sur l'huissierie. *Cadivus pessulus, possicus obex*. Le battant s'appelle *clenche*, ou *clinche*, en quelques lieux. La queue du battant est attachée contre la porte avec un clou qui lui laisse du mouvement. Ce battant se lève par le moyen d'une autre pièce de fer qui traverse la porte, & qui est enclavée dans un écusson, ou plaque de fer, au dessous duquel est une poignée: le bout de ce morceau de fer sur lequel on met le pouce, s'appelle *poucier*, & le reste qui traverse la porte, & qui lève le battant, se nomme le bout de la queue du *poucier*. Il y a des loquets qui au lieu de poignée, & de *poucier*, s'ouvrent avec des clefs, dont les unes se nomment *loquets à vielle*, les autres *loquets à cordelière*.

Les Bollandistes dérivent ce mot de la langue Teutonique, dans laquelle *luken* signifie fermer; de-là nous avons fait *loquet*; & les Anglo-Saxons *loke*, pour signifier un instrument qui sert à fermer. Voy. *Acta Sanct. Maii. T. I. p. 401. E.*

LOQUET, en terme de Marine, sont des barres pour fermer les écoutes, cabanes, & autres choses semblables. *Pessulus nauticus*.

LOQUETS. Terme de commerce de laines. Voy. LOCQUETS.

LOQUET. Terme de Vergetier. Petit paquet de chiendent ou de soie dont on remplit les trous du bois de la brosse.

Ménage veut que ce mot vienne de *lukettus*, diminutif de *lucus*. Les Anglois disent *lock*, pour dire, *ferrure*.

LOQUETEAU. f. m. est une espèce de petit loquet qui se met au haut des volets & contrevents, où l'on ne peut atteindre avec la main; qu'on ouvre en tirant un cordon, & qui se ferme par un ressort.

LOQUETEUX, EUSE. adj. Pauvre, déchiré, dont les habits pendent en loques. *Pannosus*. On a présenté pour caution un fort vêtu qui n'est qu'un pauvre *loqueteux*. Ce mot n'est pas François.

LOQUETTE, f. f. Diminutif de loque. Petite pièce, petit morceau. *Frustulum*. Une *loquette* de morue. Il est tout à-fait bas.

LOQUIS. f. m. pl. On nomme ainsi sur les côtes d'Afrique, particulièrement au Sénégal, une des sortes de verroterie qui entre dans le commerce que les François y font avec les Nègres. Les *loquis* sont rouges, en forme de petit cylindre ou de canon.

L O R.

LOR, pronom. Leur. *Poëf. du Roi de Nav.* Ce mot est vieux & hors d'usage.

LORA. Nom d'un bourg d'Espagne. *Lora*. Il est aux confins de l'Andalousie, à six lieues de Malaga, du côté du nord. On prend communément *Lora* pour l'ancienne *Ilurgis*, ou *Ilurgia*: Il y a cependant des Géographes qui y mettent l'ancienne *Arcilacis*, petite ville des Turdules, laquelle d'autres mettent à Hardales, bourg de l'Andalousie, à trois lieues de *Lora*, vers le couchant. MATY.

LORA. Nom d'un autre ancien bourg, situé dans l'Andalousie, en Espagne, sur le Guadalquivir, à dix lieues au-dessus de Séville. *Lora*, autrefois *Flavium Axalitanum*, *Axalita*. MATY.

LORA, ou LOHR. Nom d'un bourg, chef d'une Seigneurie qui avoit autrefois titre de comté. *Lora*. *Lora* est dans le comté d'Hohenstein, en Turinge, entre la ville de Northausen & celle de Mulhausen, à quatre lieues de l'une & de l'autre. MATY.

LORCA. Nom d'une ancienne ville des Basterans, en

Espagne. *Ilorci*, *Eliocrata*, *eliocraca*. Elle est petite, mal peuplée, & située dans la Murcie, sur le Guada lentin, à quatorze ou quinze lieues de la ville de Murcie, & celle de Carthagène, vers le couchant.

MATY.

LORCADIAN, golfe. Voyez ARCADIE.

LORCH. Nom d'un bourg du Duché de Wurtemberg, en Souabe, situé sur la rivière de Remnis, à huit lieues d'Estinguen, vers le couchant Septentrional.

Lorcha. Ce bourg avoit autrefois une Abbaye fort riche, dont les revenus sont employés à l'entretien de l'Université de Tubingue. MATY.

LORCK. *Lauriacum*. C'étoit anciennement une ville du Norique. Elle fut ensuite Archiépiscopeale. Ce n'est plus qu'un village de la Haute Autriche, situé sur le Danube, vis-à-vis de la ville de Mathausen. MATY. Le siège Archiépiscopeal de *Lorck* a été transféré à Juvare, ou Salsbourg, depuis le X^e siècle.

LORCO. Voyez ORCO.

LORD. f. m. Titre d'honneur qu'on donne en Angleterre aux personnes constituées en dignité. Il signifie Seigneur, *Dominus* : de là *Milord*, Monseigneur. Il se donne à ceux qui sont nobles, & qui sont de plus revêtus de la dignité de Baron.

On le donne aussi par politesse aux fils des ducs, des marquis, & aux fils aînés des comtes, ainsi qu'à quelques personnes distinguées par de grands emplois. *Lord* Chancelier, *Lord* Maire, &c.

On le donne encore à ceux qui possèdent des terres seigneuriales, & les loix d'Angleterre distinguent deux sortes de *Lords*. Le *Lord* Paramount, & le *Lord* Mesne. Le *Lord* Paramount est la même chose que Seigneur Suzerain; c'est celui dont le fief ne dépend point d'un autre Seigneur. Le *Lord* Mesne est celui dont le fief relève d'un autre Seigneur; le Seigneur d'un fief servant.

LORDE. Voyez LOURDE.

LORÉ, ÉE. adj. Terme de blason, qui se dit des nageoires des poissons qui sont d'un émail différent de celui des poissons.

LORÉDO. Nom d'un bourg du Duché de Venise, en Italie. *Lauretum*, *Lauretanus pagus*. Il est sur l'Adige, à huit lieues de Rovigo, vers le Golfe de Venise, dont il n'est éloigné qu'environ de deux lieues. MATY.

LORÉE. Vieux mot. Sur le bord, le long. *Gloss. sur Mayot*.

LOREINS. f. m. pl. Vieux mot. Rênes.

LORESTAN, ou le pays de LOR, ou LOUR. Pays de Perse, dans le Khoulistan, dont il faisoit partie. Il ne faut pas confondre ce pays avec le Laristan. Il est aujourd'hui compris dans le Curdistan.

LORÉTAN, ou LAURÉTAN PARTICIPANT, f. m. Nom des Chevaliers de l'Ordre de Notre-Dame de Lorette. Voyez LAURETTE. Un Chevalier *Lorétan*, les Chevaliers *Lorétans*.

LORETTE, ou LAURETTE. Nom d'une ville de l'État de l'Église, en Italie. *Lauretum*. Elle est dans la Marche d'Ancone, à cinq lieues de la ville de ce nom, & fort près de l'embouchure du Musone, dans le Golfe de Venise. Cette ville, située sur une colline, est bien fortifiée, & a un Évêché; mais ce qui la rend célèbre, c'est la fameuse Chambre dans laquelle on dit que la Bienheureuse Vierge conçut le Sauveur du monde. Cette Chambre, selon la tradition vulgaire du Pays, fut transportée par les Anges de Nazaret en Dalmatie; de là à Venise; de Venise dans le champ d'une Dame du Diocèse de Récanati, nommée *Lorette*, dont elle a pris le nom; & de-là enfin dans le lieu où elle est présentement. On la enfermée dans une magnifique Eglise. L'on y va en pèlerinage de tous les endroits de l'Europe, & on l'a fort enrichie par les présens qu'on y fait. Le P. Turfelin, Jésuite, a écrit élégamment en Latin l'Histoire de la Maison de *Lorette*.

Ordre de Notre-Dame de LORETTE. Chevalier de Notre-Dame de *Lorette*. C'est un Ordre de Chevalerie, institué par le Pape Sixte V. l'an 1587. lorsqu'il érigea l'Eglise de Notre-Dame de *Lorette*

Tome V.

en Evêché. *Ordo Sanctæ Mariæ Lauretana*, *Equites Lauretani*. Paul III. l'avoit déjà établi, mais Grégoire XIII. le supprima. Le nom que la Bulle d'érection leur donna, est celui de *Lauretani Participanti*. Ils doivent être deux cens. La fin de cet Ordre est la défense de la Marche d'Ancone, & de la ville de *Lorette*. Voyez l'Abbé Justiniani, T. II, p. 560. Les Chevaliers de Notre Dame de *Lorette*, s'appelloient Chevaliers dorés, comme tous les autres Chevaliers, parce qu'ils avoient droit de porter l'éperon doré. C'étoit le Pape qui faisoit ces Chevaliers, & on mettoit dans cet Ordre des gens de robe, aussi bien que des gens d'épée. Ils avoient de grands privilèges; entre autres ceux de faire des docteurs en toutes les facultés, des Notaires publics, & de légitimer des bâtards. Le Saint Siège leur faisoit à tous une pension. Voyez Favin, Théâtre d'honneur, & de Chevalerie, & Herman, c. 64.

Notre-Dame de LORETTE, ville de l'Amérique méridionale, située au confluent du Pirape & du Parapana. *Urbs Virginis Lauretana*, *Lauretum Americanum*. Elle fut bâtie en 1610. Elle fut peuplée d'abord d'environ deux cents familles d'Indiens, qui demouroient en cet endroit là. Il y avoit dans ces contrées ving-trois villages d'Indiens, d'où plusieurs se rendirent à Notre-Dame de *Lorette*, en si grand nombre, qu'il fallut bâtir à quelque distance de là une autre ville, qu'on appella la Ville de Saint-Ignace. *Hist. Paraq. L. III. c. 32.*

LORETZ, f. m. Rivière de Suisse, au Canton de Zug; elle a sa source dans le lac d'Egéri, & se perd dans la Ruff.

LORGHA, ou LORHOE. Nom d'un bourg de la Mononie, en Irlande. *Lurra*. Il est dans le Comté de Tipétari, près du Shannon, au dessus du Lac Berg. MATY.

LORGNER. v. a. Regarder en tournant les yeux de côté, & comme à la dérobee. *Transversis, limis oculis intueri*. On *lorgne* quelquefois par mépris, par orgueil, quelquefois par envie de voir & de posséder quelque chose.

LORGNER, regarder une personne ou une chose avec complaisance ou avec attention. Plus je *lorgne* cette fille, plus je la trouve jolie.

Il signifie plus ordinairement regarder amoureux-ment une personne, pour lui inspirer de la tendresse. Je m'appréta sur nouveaux frais à *lorgner* la fille de D. George. *Hist. de Gilblas*.

On dit aussi qu'un jeune homme *lorgne* une fille, pour dire qu'il a des vues sur elle pour le mariage. Et l'on dit *lorgner* une charge, une maison, avoir des vues sur une charge, sur une maison; tout cela est du discours familier.

LORGNER, regarder avec une lorgnette. Voyez LORNETTE.

LORGNÉ, ÉE. Part.

LORGNERIE. f. f. Action de lorgner. La parole lui étant retranchée, les *lorgneries* & les petits soins allerent leur train. *Merc. d'Août 1719*. Les *lorgneries* d'un fat.

LORNETTE. f. f. *Conspicillum*. On donne ce nom à une sorte de petite lunette dont on se sert pour voir plus distinctement les objets qui sont peu éloignés. Une *lorgnette* d'Opéra. C'est une lunette à un seul verre, concave pour les Myopes, & convexe pour les presbytes, qu'on tient à la main. Il y a aussi des *Lorgnettes* composées de deux verres, enfermés dans un petit étui, qu'on tient aussi à la main. Il ne faut pas confondre les *lorgnettes* avec les loupes.

On fait des éventails à Paris, dans le milieu desquels il y a une petite ouverture garnie de verre, on d'un petit treillis, par le moyen duquel les Dames voient sans être vues, & ces ouvertures s'appellent des *lorgnettes*. MÉNAGE. *Dict. Etym.* au mot LORGNER.

LORGUES. Nom d'une petite ville avec Viguerie. *Leonica*, *Lonas*, *Leonas*, *Castrum de Leoncis*. Elle est dans la Provence, près de la rivière d'Argents, à deux lieues de Draguignan; du côté du couchant.

MATY. Bouche, en son Histoire de Provence, T. I. p. 11. met *Lorgues* sous la latitude de 43 degrés entre 20 & 30 minutes.

LORRIOT. f. m. Oiseau de plumage verd-jaunâtre, & de la grosseur d'un merle. *Galbula, Galgulus, Virco.* Le loriot vit dans les bois, & fréquente le bord des ruisseaux. BELON. Il est fort friand de cerises & de guignes. Le loriot est grand comme une grande grive, & son pennage est de deux couleurs, ayant le corps & la tête d'un très beau jaune. Aristote rapporte que cet oiseau fit une guerre mortelle à la tourterelle, & qu'il la tue; il a le bec comme les pics, fort & robuste, mais un peu courbé, & de couleur rougeâtre, lorsqu'il est âgé; & lorsqu'il est jeune, un peu obscur: la couleur de tout le corps du vieux est jaune & dorée, excepté les ailes & les plumes du dessus de la queue; & dans le jeune, verdâtre; le vieux a entre le bec & les yeux une tache noire, le jeune n'en a point; le vieux a les ailes très noires, mais les grandes plumes blanchâtres à leur extrémité; le jeune a celles de dessus pâles, & celles d'en bas noirâtres; la poitrine & le haut du ventre blanchâtre, & diversifié de quantité de lignes noires: le bas du ventre tire sur le jaune; la queue de tous les deux est également grande, savoir, de quatre ou cinq doigts; le vieux a les plumes d'en-haut noires, & celles d'en-bas dorées; c'est ce qui paroît dans le jeune d'un jaune verdâtre, & c'est la couleur qui domine, & qui paroît d'abord en cet oiseau.

Le chant du loriot est extrêmement haut & extraordinaire pour sa diversité. L'on n'en tient guère en cage, parce qu'il est d'un naturel tout à fait sauvage: on en peut nourrir dans les grandes volières à cause de sa beauté, mais il ne s'y plaît pas, parce qu'il aime les fruits, comme les cerises, les figues & autres semblables, ce qu'on ne peut lui donner facilement en volière: il cherche aussi des vers que l'on appelle communément Achées.

Il fait jusqu'à cinq petits & attache son nid fort adroitement avec trois ou quatre brins de filasse, ou de racines d'herbe, au-dessous d'une branche d'arbre, en sorte qu'il demeure suspendu en l'air; il est de passage, & on ne le voit qu'en été: quelques uns disent qu'il se pend par les pieds pour dormir.

LORRIOT D'INDE. *Chlorio Indicus.* Cet oiseau a la plus grande partie du corps, ou pour mieux dire, le corps tout entier de couleur jaune, excepté une couronne qu'il a sur la tête, & quelques taches sur les ailes & sur la queue, qui sont bleues, avec le bec & les pieds, qui sont d'un rouge éclatant.

Ménage, après Nicod, dit que ce mot vient du Grec *λιδιός*, ou du Latin *luridottus*, diminutif de *luridus*, & rapporte l'opinion de Belon, qui croit que ce nom lui vient de ce qu'il semble crier, Compere loriot; & celle de Scaliger, qui croit qu'il vient d'*aureolus*.

LORME. Bourg de France, au Nivernois, aux confins de la Généralité de Moulins & de celle de Paris.

LORMERIE. f. f. Ouvrage de *lormerie*. Sous ce mot sont compris tous les menus ouvrages de fer, comme gourmettes de chevaux, trouors de brides, anneaux de licols, & autres semblables, qu'il est permis aux Maîtres Cloutiers-Lormiers de la ville & faubourgs de Paris de forger & fabriquer.

On appelle aussi *Lormerie*, tous les ouvrages que forgent & vendent les Eperonniers, mors, éperons, cavessons, étriers, &c. DICT. DE COMM.

LORMIER. f. m. Qui fait des ouvrages de *Lormerie*. Ce terme se trouve dans les Lettres de Maîtrise de quelques Artisans, comme dans celles d'un Sellier, on l'appelle Maître Sellier, *Lormier*, & Carossier. *Minuti operis ferrarii faber.* Il est aussi en celles d'un Eperonnier. On disoit autrefois *Lorimier*, à *faciendis loris*.

LORNE. Nom d'une contrée de l'Ecosse méridionale. *Lorna.* Elle est bornée au levant par l'Argille propre, & au midi par la Knapole; la mer d'Irlande la baigne au couchant, & un golfe la sépare au nord du Loquabyr. Ce pays peut avoir dix lieues de long, & cinq de large; il est plein de

golfs, de lacs & de rivières, & il n'a rien de considérable que la petite ville de Dunstafag. MATY. LOROS. f. m. Les Espagnols donnent ce nom à une espèce de perroquet de la nouvelle Espagne, qui a le plumage vert, mais la tête & l'extrémité des ailes d'un beau jaune.

LOROUX. Nom d'une Abbaye de France. *Lorontia*, ou *Oratorium*. Elle est dans l'Anjou, sur la petite rivière de Latan, à quatre lieues de Beaufort, vers l'orient. MATY.

Il y a aussi le *Loroux* en Touraine. *Leprosus vicus.* Sévère Sulpice en parle dans la Vie de S. Martin. Il est sur l'Eschaudon, entre Maureclan & Dole. Hadr. Valois, *Not. Gall.* p. 272.

De *Leprosus*, en retranchant le *p*, on a fait *Loroux*, & puis *Loroux*. Valois, *Not. Gall.*

LORRAIN, AINE. f. m. & f. Qui est de Lorraine, natif, originaire, habitant de Lorraine. *Lotharingus, a.*

LORRAINE. Nom d'un petit Etat souverain, situé entre l'Allemagne & la France. *Lotharingia Ditis*, *Lotharingia.* Guibert, Abbé de Nogent, dans la Préface de son Histoire de Jérusalem, dit que la *Lorraine* s'appeloit de son temps *Lotharingia*; mais qu'auparavant elle se nommoit *Austria*. En effet, c'est l'ancienne Austrasie. L'Empereur Lothaire l'ayant laissée à son fils Lothaire, avec le titre de Royaume, ce Prince lui fit changer l'ancien nom d'Austrasie. Les Allemands disent encore *Lotharingen*, ou *Lotringen*. Othon I. en fit un fief de l'Empire. Voyez Hadr. Valois, *Not. Gall.* p. 283. & suiv.

La *Lorraine* est bornée au nord par le Duché de Luxembourg, & par l'Archevêché de Trèves; au levant par le Palatinat du Rhin, & par l'Alsace; au midi par la Franche Comté, & au couchant par la Champagne. On lui donne soixante lieues du septentrion au midi, & quarante de l'orient à l'occident. L'air y est tempéré & sain, étant sous le 49 & 50^e degrés de latitude. Il est arrosé par plusieurs rivières, dont la Meuse, la Moselle, le Meurte & la Sare sont les principales. Le terroir y est assez fertile en blé, en vin, en chanvre & en pâturages; il y a de bonnes salines, quantité de mines de fer, & quelques-unes d'argent & de cuivre. On le divise en deux Duchés, qui sont celui de *Lorraine*, & celui de Bar. Les Evêchés de Metz, de Toul & de Verdun, y sont enclavés; mais ils sont à la France. Nanci en est la ville capitale. Louis XIV. Roi de France a possédé ce pays pendant plusieurs années; mais il le rendit par la Paix de Ryſwich au Duc de *Lorraine*, qui vint en personne à Versailles lui rendre hommage du Duché de Bar, qui est un fief de la Couronne de France.

La *Lorraine* avoit anciennement beaucoup plus d'étendue qu'elle n'en a aujourd'hui. Elle comprenoit la plus grande partie de l'Austrasie, & elle étoit divisée en Haute & Basse *Lorraine*. La Haute *Lorraine*, ou *Mosellane*, comprenoit outre la *Lorraine* d'aujourd'hui, le Duché de Luxembourg, avec les Diocèses de Strasbourg, de Trèves, de Toul, de Metz & de Verdun. *Lotharingia superior, Mosellana, Ducatus Mosellanorum, Lotharingia Mosana, Lotharingia inferior, Ripuariorum*, c'est-à-dire, *Ripuariorum Ducatus*.

La Basse *Lorraine* renfermoit le Brabant, avec une partie de l'Evêché de Liège & de la Gueldre.

Le Duché de LORRAINE. *Lotharingia Ducatus.* C'est la partie orientale des Etats de *Lorraine*. Ce Duché est incomparablement plus grand que celui de Bar. On le divise en Terres du domaine, & en Terres annexées. Les Terres du domaine comprennent les Bailliages des Nanci, de Mirecourt & de Vaudrevange, où l'on voit entre les villes capitales de chaque Bailliage, celles de Luneville, de Rosières, de Chaligny, de Neuchâtel, de S. Diey, de Remiremont & de Sar-Louis. Les Terres annexées comprennent le Marquisat de Hatton-Chaf-

tel, les Comtés de Blamond, de Vaudémont, de Sarbourg, de Sar-Albe, de Salm, avec les Seigneuries ou Prévôtés d'Espinal, de Marfal, de Birsch, de Phalsbourg, de Denewte, d'Apremont & de Commercy.

Par la mort de Stanislas I, Roi de Pologne, Duc de Lorraine, ce Duché se trouve réuni au Royaume de France, suivant le Traité de Paix conclu à Viennne le 18 Novembre 1738, par lequel la Lorraine est cédée à Stanislas pendant sa vie, pour être réunie à la Couronne de France après la mort de ce Prince.

La Maison de LORRAINE. C'est une des plus illustres de l'Europe. Elle tire son origine de Gérard d'Alsace qui étoit petit fils d'Adelbert ou Albert, Comte Marchis d'Alsace, & à qui l'Empereur Conrad donna la Lorraine en 1048. La Maison de Lorraine porte coupé de quatre pièces en chef, soutenues de quatre en pointe au premier de Hongrie, au 2 de Naples Sicile, au 3^e de Jérusalem, & au 4^e d'Arragon. Au premier & 5^e de la pointe d'Anjou ancien, au 6^e de Gueldres, au 7^e de Juliers, au 8^e de Bar, & sur le tout d'or à la bande de gueules, chargée de trois alérions d'argent.

La croix de LORRAINE, en termes de Blason, est une croix double, comme les croix Patriarchales. Voyez au mot CROIX.

Ce nom Lorraine s'est fait par corruption de *Lotharingia*, comme *Lotharingia* s'étoit fait de *Lotharii Regnum*, c'est à dire, Royaume de Lothaire. Au reste, ce Lothaire qui a donné son nom à la Lorraine, n'est pas l'Empereur Lothaire, fils de Louis le Débonnaire, mais Lothaire fils de l'Empereur Lothaire I. & frere de Louis II. aussi Empereur. Ce Lothaire fut Roi de Lorraine au milieu du IX^e siècle; car il mourut en 869. & ce fut pour lui que le pays qui est entre l'Escaut, la Meuse & le Rhin, prit le nom de Lorraine.

De *Lotharii Regnum*, nous avons fait *Loherregne*, puis *Lorraine*, & enfin *Lorraine*, Hadr. Valois, *Not. Gall. p. 286*. Charles, frere de Lothaire, se fit vassal de l'Empereur Othon II. qui érigea la Lorraine en Duché, & l'en investit.

LORRÉ, ÉE. adj. Terme de Blason. Se dit des nageoires des poissons, suivant les anciens Hérauts. *Pinnatus*. Il porte d'azur au Dauphin couronné d'or, *lorré* de gueules.

LORREY. Bourg de France, au Gâtinois, au Diocèse de Sens, Election de Nemours.

LORRIS. Nom d'un bourg de France, situé dans le Gâtinois, à six lieues de Montargis, vers le couchant. *Lauriacum*. Ce bourg doit avoir été autrefois le chef-lieu de quelque Seigneurie; car il donne son nom à un petit pays, que l'on nomme pays de *Lorris*. *Lauriacensis pagus*, *Lauriacense territorium*; & il a une Coutume singulière, qu'on nomme la Coutume de *Lorris*, & qui s'étend fort loin; elle fut rédigée en 1531. Elle est observée ès Bailliages de Montargis, de Cepoy, au Duché de Nemours, au Comté de Gien, en celui de Sancerre, quoiqu'il soit de Berri, aux Baronnie de Baugency, de Sully, de Montfaucou, d'Aubigny; au pays & Seigneurie de Gâtinois, jusqu'à la rivière d'Yonne, de Beaulle, de Saunogne, de Courtenay, de Puiſaye, pays & Duché de Berri, sous le ressort de Concreffant. De la Thaumassière, Avocat à Bourges, a fait un Commentaire sur cette Coutume, imprimé à Bourges, *in-fol.* en 1679. & a recherché tout ce qu'on pouvoit souhaiter sur cette Coutume. Voyez Berroyer & Laurière, Liste Alphabétique des Coutumes, p. 128. & suiv. Au reste il faut écrire *Lorris*, comme font MM. De la Thaumassière, Berroyer & de Laurière, & non pas *Lori*, comme Hadr. Valois, dans sa Notice des Gaules, p. 265.

C'est de cette Coutume que l'on dit proverbialement, C'est comme en la Coutume de *Lorris*, les battus payeront l'amende. Voy. COUTUME.

LORS. adv. de temps, qui signifie, Alors, en ce temps-là. *Tunc*, *tum*. Il ne se dit guère que suivi d'un gé-

nitif. *Lors* de la bataille, *lors* de son élection, *lors* de son mariage, *lors* de son décès. Alors il est préposition. Vaugelas & Cornille le condamnent dans cette construction. Il est supportable dans la conversation, ainsi que dans les phrases de formule, parce qu'il abrège un grand tour qu'il faudroit prendre sans cela.

Dès-LORS. adv. Dès ce moment-là, dès ce temps-là. *Jam*, *tum*, *ab eo tempore*. Dès *lors* il commença à me prendre en haine. Il prétendit *dès-lors* que je devinsses son esclave. On vit bien *des-lors* ce qu'il avoit dans le cœur. On dit au Palais, Dès à présent comme *dès-lors* & *dès-lors* comme dès à présent.

Ce mot vient de *illâ horâ*. Nicod.

Pour-LORS. adv. Alors, en ce temps là. *Tum*, *tunc*, *tunc temporis*. Quand vous ferez bien établi, *pour-lors* nous vous irons voir. Il eut recours à moi dans son besoin, mais *pour-lors* je n'avois point d'argent. Son état me parut bien triste, mais *pour-lors* je n'y pus apporter de remède.

LORSCH. Voyez LAURISHAM.

LORSQUE. Sorte de conjonction, qui signifie, Quand, dans le temps que, & qui régit l'indicatif. *Cum*, *dum*, *quando*. Lorsque vous êtes devant les méchants, mettez un frein à votre langue. Je m'acquitterai de ce devoir, lorsque vous le voudrez. Lorsque je saurai votre logis, je vous irai voir.

Mais lorsqu'il me souvint que parmi tant d'alarmes, Hermione à Pyrrhus prodiguoit tous ses charmes.

RAC.

LORSQUE & QUAND, considérés dans une signification synonyme. Ces deux mots sont de l'ordre de ceux qui sont établis pour marquer de certaines dépendances & circonstances dans les événemens qu'ils joignent; mais *lorsque* semble mieux convenir pour marquer la circonstance de l'occasion, & *quand*, pour marquer celle du temps. Ainsi je dirois, Il faut travailler *quand* on est jeune; il faut être dociles *lorsqu'*on nous reprend à propos. Le Chanoine va à l'Eglise *quand* la cloche l'avertit d'y aller; & il fait son devoir *lorsqu'*il assiste aux Offices. Voy. au mot QUAND.

L O S.

LOS. Voyez Loz.

Autrefois ce mot de *los* s'est dit pour *gré*, *volonté*. Payer à quelqu'un son *los* & *gré*. Voyez LODS.

La conquête de Los. Terme de Fleuriste. Nom d'un œuillet. La conquête de *Los* est de couleur d'ardoise, & se trouve à Lille. MORIN.

LOSANNE. Voyez LAUZANNE.

Ce nom s'est formé de *Lutosa*, qui signifie Boueuſe, pleine de boue. *Lutose*, *Lethose*, *Leose*, *Loſe*. LOSANGE. f. f. presque toujours masc. En Géométrie. Espèce de parallélogramme, ou figure composée de quatre côtés ou lignes égales & parallèles, dont les angles ne sont point droits, mais dont deux opposés sont aigus, & les deux autres sont obtus. Quelques Géomètres ont appelé le *loſange* *Hebmuaym*, & le trapèze *Hebmuarapte*. En Géométrie on l'appelle ordinairement rhombe, & quand les côtés contigus sont inégaux, *rhomboïde*. Figure en forme de *loſange*, carré à angles inégaux, dont deux sont aigus & égaux entr'eux, & deux obtus, & aussi égaux & opposés l'un à l'autre. *Rhombus*. Un *loſange* fort aigu, & même un peu tranchant d'un côté. DE LA HIRE. La plupart écrivent *loſange*, & non pas *lozange*. Il faut que ces mots soient pris de l'Arabe. Voyez ci-dessous les étymologies.

LOSANGE, se dit aussi des morceaux de verre qui se mettent dans les plombs des panneaux de vitres, parce qu'ordinairement on les faisoit tous de cette figure, quoiqu'on se serve du même mot en parlant des verres taillés de toute autre façon. *Rhombus*.

LOSANGES DE COUVERTURE. Ce sont des tables de plomb disposées diagonalement, & jointes à couture, pour couvrir la flèche d'un clocher. *Quadra tectoria plumbea.*

LOSANGE, en vieux François, signifioit, *tromperie*: *Dolus*. D'où l'on prétend que les Italiens ont fait *lusingar*, qui signifie *flatterie*, qu'on ne fait point sans tromper; & en ce sens ce mot vient de *los*, parce que la flatterie est une louange fautive. *Lofangier* & *lofangière*, qu'on a dit autrefois pour *flateur*, *trompeur* & *trompeuse*, viennent aussi du mot de *Losange* pris dans le sens qui vient d'être expliqué. *Adulator*. Li faux ami qui servent de *lofangerie* en lieu de conseil. L. DES MORAL. Faux *lofangiers* & *desleaux*. H. PLAGON.

Par dons aucuns, ne pour losange. GUIART.

*Cil appella sept de ses Pautonniers
Ne font pruedome, ainçois font losangers.*
GARIN.

*Ce niert par bile lonzangière
Mais fine & voire droiturière.* GUIOT.

*Faux losangeour estre estut
Celui qui monde plaira veut.* GAUTIER DE
METZ.

LOSANGE, est aussi un terme de Blason. *Tessella scuraria, symbolica*. Les filles portent leur écu en *lofange*; il est appuyé sur la pointe. La *lofange* diffère de la fusée, qui est plus resserrée par le milieu, & un peu en rond, & non si aiguë par les bouts. Elle diffère des macles & des rustres, en ce que les *lofanges* sont pleines; au lieu que les macles sont percées en *lofange*, & les rustres en rond. On dit aussi qu'un Ecu est *lofangé*, quand il est chargé de figures de *lofange*, soit tout plein, soit en quelques unes de ses parties.

Scaliger croit que ce mot vient de *Laurengia*, à cause que cette figure imite en quelque façon celle de la feuille de laurier. Il y a plus d'apparence de dire avec le Père Ménefrier, qu'il vient de l'Italien *losa*, ou de l'Espagnol *losas*, qui est une espèce de partage de pierres, d'ardoise, ou de carreaux taillés à angles aigus, d'où l'on a fait *losé* & *lofangé*, & insensiblement *lofange*, comme de *vider* on a fait *vidange*. Il dit aussi que plusieurs ont cru mal-à-propos, que l'Ecu à *lofange* que portent les filles, représentoit un carreau à coudre dont elles se servent pour leurs ouvrages, parce qu'il vient d'une coutume du Pays-Bas, où tous les ans au mois de Mai, on attache à la porte des nouveaux Consuls, des Capitaines & des autres Officiers, des vers & des louanges, qu'on appelle en Flamand *lofange*, c'est-à-dire, *chant de louange*, lesquelles s'écrivent sur des planchettes en *lofange*. Les jeunes gens en font de même aux portes de leurs Maîtresses & des nouvelles mariées. Et cette coutume a passé jusqu'aux funérailles: car lorsqu'une personne de qualité est morte, on expose un an durant une grande *lofange* sur la porte avec son nom, ses armoiries, & le jour de sa mort; & comme les armoiries des femmes ne paroissent guère qu'à leurs noces & à leur mort, c'est ce qui a donné occasion de représenter les Ecus de leurs armes en *lofange*. D'autres font venir le mot de *lofange* du Grec, *λοσος* *oblique*, & *γωνία*, *ang'e*, parce que les angles de la *lofange* ne sont point droits. Un homme d'esprit qui a voyagé en Orient, & qui nous a envoyé quelques additions pour ce Dictionnaire, croit que *lofange* est dérivé de *לוז* *loz*, mot Arabe qui signifie *amande*. Il dit que l'on fait au Levant une espèce de beignets ou beignets coupés en figure de *lofange*, & farcis d'amandes, qu'on appelle *Lauzinag*, *לוזינאג*.

Il y a aussi des *lofanges* curvilignes. Ce sont des figures renfermées en quatre petits arcs de cercle; ou en voit dans certains compartimens de mar-

bre, qu'on fait pour les pavés des Eglises, &c. Les Marbriers appellent ces sortes de *lofanges* à points perdus, parce qu'ils sont effectivement tracés par des points perdus. Voyez DAVILER, planche 103. & p. 354.

LOSANGE, ÉE. adj. Terme de Blason, qui se dit de l'écu, quand il a la forme d'un *lofange*, & des figures qui sont couvertes de *lofanges*.

LOSE, ou **LOZE**. Nom d'une petite rivière de France du Duché de Bourgogne. *Lutosa*. Elle se jette dans la Brenne au pied de la colline sur laquelle est Alife. Had. Valois, *Not. Gall.* p. 12.

LOSÈRE, ou **LESÈRE**. Nom d'une montagne des Sévennes en France. *Lesera, Lesura, Lesora*. Elle n'a rien de considérable que la source du Tarn. MATY. C'est une partie des montagnes des Sévennes. Sidonius Apollinaris dit qu'elle est plus haute que le Caucase. Hadr. Val. *Not. Gall.* p. 214.

LOSSA. Nom d'une petite rivière du Comté de Murray, en Ecolle. *Loxa*. Elle baigne Elgin, & peu après elle se décharge dans le golfe de Murray. MATY.

LOSSE. Rivière de France, en Guienne. Elle prend sa source dans l'Estarac, aux confins de la Bigorre, & se perd dans la Gélise.

L O T.

LOT. f. m. Portion d'une chose divisée en plusieurs parties, pour la partager entre plusieurs personnes, ou leur en faire la distribution. *Portio, pars, fors*. Quand un aîné fait les *lots* d'une succession, c'est le cadet qui choisit. Quand c'est un étranger, on les tire au fort. Les Marchands font des *lots* de marchandises dans le Bureau de leur communauté, pour les partager entre eux.

On trouve dans les coutumes les expressions suivantes. *Lot* & *portion*, ce sont deux mots synonymes. Droits de *lots* & retenue; ils sont dûs par l'acquéreur d'un héritage au Seigneur censuel; *lots* s'écrit ici pour *lots*. *Lots* & *gets* de biens, en fait de partage, cela signifie que les *lots*, quand ils sont faits, sont jetés au fort. *Lots* & *partages*, ces deux termes signifient la même chose.

On le dit de même du partage des revenus d'un Bénéfice entre l'Abbé & les Religieux. On fait trois *lots* des terres & des revenus d'un Bénéfice: l'Abbé a le choix des *lots*; les Religieux choisissent ensuite; & le *tiers lot*, destiné à l'acquit des Charges, demeure entre les mains de l'Abbé. Les revenus des Offices conventuels n'entrent jamais dans les *lots*.

En termes de Loterie, on appelle *lot*, la part qui revient à celui à qui il échet un bon billet. On le dit aussi du billet qui porte ce *lot*. Il a eu un *lot*, un bon *lot* dans telle Loterie. On appelle gros *lot* celui qui est le plus considérable. Un tel a eu le gros *lot*, le gros *lot* lui est échu.

Ce mot vient du Flamand *lot*, qui signifie *fort*.

En haut Allemand on dit *loff*, & en Bas Breton *loden*. MÉNAGE. Palquier le derive de *leud*, vieux mot François, qui signifioit *héritage*; & dit que *lotir* signifioit *partager une chose qui est en censive*, & *lot*, *part* & *portion*. Ce mot de *lot* signifie quelquefois dans les Coutumes, un certain cens, ou tribut, qu'on lève sur les personnes, sur les héritages, ou sur la marchandise.

LOT, se prend quelquefois dans un sens burlesque & figuré, pour signifier une portion de quelque chose, comme *gros lot*, pour signifier ce qu'il y a de meilleur & de plus considérable dans cette chose. *Portio*. Le don d'annuyer est son *lot*.

Le bel esprit au siècle de Marot,

Des dons du Ciel passoit pour le gros lot. Des-H.

LOT. f. m. Mesure des liquides. Ménage se contente de dire dans son Dictionnaire Etymologique, qu'en d'autres significations de ce mot, il se prend pour une mesure de choses liquides, & nous renvoie au

Glossaire de Du Cange, qui ne dit rien de plus. En Flandre, où le mot de *lot* est encore en usage dans ce sens-là, c'est un peu plus de deux pots, mesure de Paris: & c'est ce que dit expressément Cotgrave dans son Dictionnaire François-Anglois. Borel remarque dans son Trésor de Recherches & Antiquités Gauloises, sur le mot *Monnoie*, secondes Additions, qu'en 1351. le *lot* de vin ne valoit que deux deniers. M. Coste, Note 9. sur le 2. chapitre du II. L. des *Essais de Montagne*, qui rapporte ce fait: J'ai vu un grand Seigneur de mon temps, personnage de hautes entreprises, & fameux succès, qui sans effort, & au train de ses repas communs, ne beuvoit guère moins de cinq *lots* de vin...

LOT. Nom d'une rivière de France. *Ola, oldus*. Elle prend sa source dans les montagnes des Sévennes, baigne Mendé dans le Gévaudan, Entraigue dans le Rouergue, Cahors dans le Quercy; & après avoir traversé l'Agennois, elle se décharge dans la Garonne. MATY.

LOTS & VENTES. Voyez Lods.

LOTE, ou LOTTE. f. f. Poisson de rivière fort estimé, peu différent de la mustelle de mer. Elle a un barbillion au bout de la mâchoire de dessous, la queue en forme d'épée, le corps couvert de petites écailles, de couleur mêlée de roux & de brun, avec des petites taches noires en ondes. *Lota, mustella fluviatilis*.

LOTÉRIE. f. f. Jeu de hasard, où l'on met des lots de marchandises, ou des sommes d'argent qui sont distribués à ceux auxquels le hasard fait tomber des billets favorables. *Sortitio, sortitus*. On mêle plusieurs billets noirs & blancs; sur les uns sont inscrits les lots mêmes, ou les numéros qui marquent un bon lot, & sur les autres rien: chacun en achette telle quantité qu'il lui plaît, à un certain prix. Ces billets sont ensuite distribués au sort; quelques-uns tirent de bons lots, ou les bons billets, & la plupart des autres, rien du tout. Il s'est fait plusieurs *loteries* en Angleterre & en Hollande par permission du Magistrat. On en fait aussi plusieurs en France par permission du Roi, en faveur des Hôpitaux, &c. Tirer une *loterie*, ouvrir une *loterie*, fermer une *loterie*. M. le Clerc a fait un petit Traité sur ce qu'il peut y avoir de louable ou de blâmable dans les *loteries*. Le L. de Gregorio Léri sur les *loteries*, a fait bien du bruit en Hollande, & a attiré bien des affaires à son Auteur. Nous avons un bon Traité des *loteries* par le Père Ménéfrier, imprimé à Lyon in-12. en 1700. Il y a parlé de leur origine, & de leur usage parmi les Romains. Il en a distingué plusieurs espèces, & par occasion il a parlé des sorts, & traité divers cas de conscience touchant ces *loteries*, dont quelques scrupuleux sembloient décrier l'usage comme illicite. Voyez encore sur les *loteries*, de la Mare, *Traité de Police*, L. III, Tit. IV, c. 2, p. 449. & suiv.

On donne encore le nom de *Loterie* à un certain jeu de cartes qu'on a inventé en conformité des véritables *loteries*, & qui est des plus amusans. Il se joue avec deux jeux de cartes complets, dont l'un sert à faire les lots de la *loterie*, & l'autre les billets. On y joue jusqu'à dix ou douze, & pas moins de quatre ou cinq. La partie dure jusqu'à ce que le fonds de la *loterie* soit tout tiré, & ce fonds consiste en un nombre d'espèces ou de jetons que chaque Joueur fournit également à la masse que l'on met tout ensemble au milieu de la table. Voyez en les règles dans l'Académie des Jeux.

LOTHAIRE. f. m. Nom d'homme. *Lotharius*. Un des fils de l'Empereur Louis le Débonnaire, est le premier qui ait porté le nom de *Lothaire*, qui ne se trouve que dans le IX^e & X^e siècle. Dans ce temps, cinq ou six Princes l'ont porté. *Lothaire I.* Empereur, fils de Louis le Débonnaire; *Lothaire II.* Empereur, Duc de Saxe, fils de Gebhard, Comte d'Arnsberg; *Lothaire*, Roi de Lorraine, qui lui donna son nom, & qui étoit fils de *Lothaire I.* Lo-

thaire, fils de Hugues, Comte de Provence, que son père fit Roi d'Italie en 932. & *Lothaire XXX^e* Roi de France, qui succéda à Louis IV. son père en 956. selon la Chronologie de Du Tillet.

LOTHIANE. f. f. *Laudania*. Nom d'une province de l'Ecosse méridionale, bornée au sud par la Merche, la Lauderdale & la Tuwedale; au couchant par la Cluydisdale, & le Comté de Sterling; au nord par le golfe d'Edimbourg, & au levant par la mer d'Allemagne. Ce pays peut avoir environ dix-huit lieues du couchant au levant, & cinq ou six du nord au sud. Il est assez fertile, & divisé en trois Bailliages, qui prennent leurs noms de trois de ces villes, qui sont Edimbourg, capitale du Royaume; Linlitquo & Haddington; outre lesquelles on y remarque encore Lyrk, Dalkel, Dumbar & North-berwick. MATY.

LOTHIER. f. m. Vieux mot, qui s'est dit autrefois pour ce que nous appelons aujourd'hui Lorraine. *Lotharingia*. Jean, par la grace de Dieu, Duc de Lothier, de Braibant & de Lembourg. C'est le commencement d'une publication de paix de l'an 1300, entre le Duc de Lorraine & le Duc de Brabant.

LOTIDE. f. f. Terme de Mythologie. Nom d'une Nymphe. *Lotis*. Cette Nymphe voulant éviter la violence que le dieu Priape lui vouloit faire, fut changée en arbre, auquel elle donna le nom *Lotus*. Quelques-uns, & Ovide même, *Métamorphoses*, L. IV, v. 348. la nomment *Lotos*, ou *Lotus*. Il ne faut point la confondre avec Dryopé, qui fut aussi changée en *Lotus*, comme Ovide le décrit au même endroit.

LOTIEN. Nom d'une ville de la Chine, dans la province de Huquang, département de Hoan-cheu.

LOTIER. f. m. Plante qui pousse plusieurs tiges menues, jettant des queues qui soutiennent chacune trois feuilles en leur extrémité, & deux autres feuilles en leur base, semblables à celles du trèfle, d'un goût astringent. *Lotus*. Ses fleurs sont ramassées les unes proche des autres comme en ombelle, légumineuses, jaunes, quelquefois verdâtres, semblables à celles du genêt, contenues dans des calices dentelés faits en cornet. Lorsque ces fleurs sont passées, il leur succède des gousses qui renferment des semences presque rondes, ou ayant la figure d'un petit rein. Sa racine est ligneuse, divisée, longue, noire, garnie de fibres, rampante. Cette plante est détersive, apéritive, vulnérable. En Latin *Lotus sive Melilotus pentaphyllos minor glabra*. C. VAUH. *Pin.* 332. Il y a plusieurs espèces de *lotier*. La plus singulière est celle qu'on appelle Trèfle musqué, ou faux baume de Pérou, plante annuelle qu'on cultive dans les jardins à cause de sa bonne odeur. *Trifolium odoratum, melilotus major, odorata, violacea*.

LOTING. Ville de la Chine, dans la province de Peking, au département de Jungping, huitième métropole de cette Province. Il y en a une autre dans la province de Quantung, qui tient le rang de grande cité.

LOTION. f. f. Terme de Chymie, qui signifie Ablution, action de laver. C'est la même chose qu'Edulcoration, qui est plus usité. C'est une préparation de médicamens, qui se fait en les lavant de quelque liqueur, soit qu'elle se fasse légère, pour en ôter seulement les ordures, soit qu'elle soit pénétrante, pour en emporter quelque sel, ou esprit corrosif, comme la *lotion* de l'antimoine, des précipités, des magistères, &c. soit pour ôter quelque mauvaise qualité du remède, ou lui en communiquer une bonne. *Lotio*. On tire des sels d'un mixte par plusieurs *lotions* répétées. En Métallurgie on dit Lavage. Voyez ce mot. On fait aussi des *lotions* pour déterger les plaies, fortifier quelques membres, amollir quelque tumeur, &c.

LOTION, est aussi un remède qui tient le milieu entre la fomentation & le bain. *Lotio fomentitia*. Il y en a de rafraîchissantes & de somnifères pour les fé-

brûlés, faites de plusieurs feuilles, fleurs & racines bouillies, dont on lave les pieds & les mains des malades, les enveloppant dans des linges trempés dans la même décoction, jusqu'à ce qu'ils se dessèchent. On fait aussi une *lotion* pour la tête & les cheveux, avec de la cendre de sarment. Il y en a d'autres pour les faire croître, & pour les maladies de la peau.

LOTIONS DES PHILOSOPHES. Terme de Chimie. C'est une cohobation que fait la nature de ce qui est élevé, & qui retombe au fond du vaisseau sur le corps noir. *Voyez LAVEMENT DES PHILOSOPHES.*

LOTIR. v. a. Faire des lots, des portions de succession à partager entre plusieurs personnes. *In partes dividere, sortiri, partiri.* Dans ce sens, on dit *lotir* une succession, ou les effets d'une succession. Il se dit aussi de toutes les autres choses qu'on partage entre plusieurs. Dans ce sens on dit de plusieurs Marchands, qu'ils *lotissent* un fond de boutique qu'ils ont acheté en commun. Mais on le dit particulièrement des Marchands forains, qui, par les ordres de la Police, sont obligés d'apporter leurs marchandises en un Bureau public pour les *lotir*, c'est-à-dire, en faire plusieurs *lots*, afin que chaque Maître du métier en puisse avoir un lot, pour empêcher les monopoles des gros Marchands, qui ruineroient les petits, en achetant toute la marchandise qui viendrait de dehors. Les Gantiers, les Chaussiers, &c. vont acheter au Bureau, où on *lotit* les marchandises de leur métier.

Du mot *alleud* est venu ce que nous appelons *lotir*, pour partager une chose qui est centive, & *lot*, pour part & portion. PASQUIER, *Rech. L. II, c. 15.*

LOTI, IÉ. part. & adj. *In partes divisus.*

On dit proverbialement, qu'une personne est bien *lotie*, quand elle a mal rencontré dans le choix qu'elle a fait, ou en quelque chose qui lui est arrivé par hasard. Cette fille a épousé un gueux, la voilà bien *lotie*.

LOTISSAGE. f. m. C'est la division que l'on fait de quelque chose en diverses parts, pour être tirée au sort entre plusieurs personnes.

Ce terme n'est guère usité que parmi les Marchands de Paris qui *lotissent* les marchandises foraines.

LOTISSAGE. Terme de Métallurgie. C'est une opération qui consiste à faire un ras avec le minéral pulvérisé, & à prendre dans différens endroits du monceau, & même dans son intérieur, de quoi en faire l'essai, pour procéder avec plus d'exactitude.

On connoît par ce moyen la quantité de métal que contient la mine. Ainsi cette opération est très-importante.

LOTISSEMENT. f. m. C'est la même chose que *Lotillage*. Ce terme est très-nouveau, & l'on ne se souvient pas de l'avoir lu dans aucun Règlement, avant celui du 4 Mars 1724. pour les verres à vitres, destinés à la fourniture de Paris, où l'on dit toujours *Lotissement*, & jamais *Lotillage*. DICTIONNAIRE DE COMM.

LOTISSEUR. f. m. Celui qui fait les lots des marchandises. *Qui dividit in partes. Partitor.* Il y a des *Lotisseurs* de cuirs, créés en titre d'Office par Edit du mois de Juin 1627.

LOTIZÉ. adj. Terme de Coutume. Parti, partagé, divisé en lots, par lots. *In partes divisus.* N'est *lotizé*.

LOTOPHAGE. f. m. & f. Nom de quelques anciens peuples d'Afrique. *Lotophagus, a.* Les *Lotophages* étoient ainsi appelés, parce qu'ils vivoient du fruit du *lotus*. Les *Lotophages* habitoient sur la côte d'Afrique, vis à vis des Syres, ou, comme dit Pline, dans le fond du golfe de la grande Syrie; c'est celui que nous appelons golfe de Sidra. Ainsi, les *Lotophages* habitoient la côte de Barbarie, où sont aujourd'hui Casar, Sarton, Sabcio, Sautores, Tim, Larcudia, ou, pour le moins, quelques-uns de

ces lieux. Il y en avoit aussi plus à l'occident, vers la petite Syrie.

Ce nom vient de *λωτοσ*, *lotus*, & *φάγω*, je mange. Nous ne pouvions pas savoir sur quels rivages nous étions; on me rapporta que les *Lotophages* en étoient les Maîtres. Ils ne vivent que de fruits, qui sont d'un goût merveilleux. Ils reçurent fort honnêtement ceux que j'avois envoyés. Ils leur firent part de leurs fruits, dont ceux qui en mangèrent furent enchantés; car il est vrai que leur douceur est charmante: en effet, tous ceux qui en mangent, oublient tout ce que leur propre pays a de plus agréable; ils ne se souviennent plus de leurs patries, ni de leurs amis; ils ne peuvent se défendre contre les délices de ce fruit. Je fus obligé d'enlever d'entre ces peuples, ceux qui étoient allés découvrir le pays. Ils s'en trouvoient si bien, qu'il fallut user de violence pour les faire rentrer dans les vaisseaux. DE LA VALTERIE, *Trad. d'Homère, Odyss. L. IX.* C'est Ulysse qui parle. Le *lotus* que les *Lotophages* mangeoient, étoit celui qu'on nomme autrement *Micocoulier*. *Voyez LOTUS.*

LOTOPHAGITE. Nom d'une île d'Afrique. *Lotophagites.* Cette île étoit habitée par des *Lotophages*. On la nomme aujourd'hui l'île de Gerbes. Sarton dit l'île de Gelbes; quelques uns écrivent *Gelbes*, & disent que c'est le nom que les Espagnols lui donnent. Elle est sur la côte de Barbarie, à l'entrée du golfe de Carpes, du côté de l'orient.

LOTOS, ou **LOTUS.** *Voyez LOTIDE.*

LOTTERIE. *Voyez LOTERIE.*

LOTTIR *Voyez LOTIR.*

LOTUNG. Ville de la Chine, dans la province de Queicheu, au département de Tucho, huitième métropole de la Province.

LOTUS. f. m. Plante qu'on appelle autrement *Lotier*. *Voyez LOTIER.*

LOTUS, se dit aussi d'une autre sorte de plante, dont parle Dioscoride, qui croît en Égypte, au bord du Nil. Sa tige ressemble à celle de la fève, & il pousse quantité de fleurs blanches comme celles du lis. Ces fleurs se resserrent, & plongent la tête dans l'eau, quand le soleil se couche; & elles se redressent quand il paroît sur l'horizon. Il porte une tête & une graine comme le pavot, semblable au millet, dont les Egyptiens faisoient autrefois du pain, comme le dit Théophraste. Cette plante a une racine faite comme une pomme de coin, qui est bonne à manger crue & cuite. Quand elle est cuite, elle a la même qualité que le moyeu d'un œuf. C'est une espèce de nénuphar, que quelques uns appellent *Nymphaea alba major Aegyptiaca, sive lotus Aegyptia.* Personne n'a bien décrit cette plante que Prosper Alpin, dans son second Livre des Plantes exotiques, ou étrangères, c. 16, p. 241. Pline parle d'un *lotus* qui avoit plus de 430 ans, L. XVI, c. 44. Le *lotus* étoit une espèce de lis, dont Hérodote dit que l'on faisoit du pain. *Pietro della Valle.* Le *lotus*, la fleur du safran, & celle du jacinthe, composoient les couronnes printanières. Athénée, en son L. III, dit que le *lotus* produit une fleur propre pour les couronnes. Theophraste dit que la fleur du *lotus* étoit trois fois plus grande que celle du pavot. *Voyez Tristan, T. I, p. 507, & suiv.*

Il y a encore un arbre qu'on appelle *Lotus*, qui croît en Afrique. On l'appelle autrement *Micocoulier*; il porte un fruit fort agréable, & qui a donné le nom de *Lotophages* aux peuples qui habitent la contrée où il croît. *Voy. MICOCOULIER.*

L O U.

LOU, ou **LOUR.** *Voyez LEU.*

LOUABLE. adj. m. & f. Ce qui mérite d'être loué, ce qui est digne de louange. *Laudabilis, dignus laude.* Les vertus sont *louables*. Toutes les bonnes qualités, les bonnes actions, les bonnes doctrines, sont *louables*. Il doit être indifférent d'être loué, mais

mais non pas de faire des choses *louables*.

LOUABLE, est le titre d'honneur que les Suisses assemblés en corps, se donnent ordinairement. *Laudabilis*. Les *Louables* Cantons de Zurich, de Berne, &c.

LOUABLE, se dit aussi de ce qui est de la qualité dont il doit être dans son genre. Ainsi l'on dit en Médecine que les matières, que les déjections sont *louables*. On fit une incision au nombril, qui étoit extraordinairement enflé; il en sortit huit ou dix pintes de pus *louable*. **DEGORI**.

LOUABLEMENT, adv. D'une manière louable. *Laudabiliter*. Ce Religieux se comporte fort *louablement* envers ses Supérieurs.

LOUADE. f. f. Terme de Coutumes. *Voyez* LAUDE & LEUDE.

LOUAGE. f. m. Transport de l'usage d'une chose pour un certain tems, moyennant un certain prix. *Locatio, conductus*. On entend par ce terme l'action de celui qui loue, & l'action de celui qui prend à louer. Il comprend les baux à ferme, aussi bien que les baux à louer. Donner à *louage*, prendre à *louage*, tenir à *louage*. Le contrat de *louage* diffère du contrat de vente, de la donation, du prêt, &c. En parlant de la chose qu'on loue du maître ou propriétaire, on dit, un carrosse de *louage*. Un pré, une maison qu'on tient à *louage*, qu'on a prise à *louage*. Un cheval de *louage* n'est estimé en justice que cinquante livres, & en parlant du prix qu'on donne de la chose louée, on dit: il m'a tant coûté en *louage* de maison. Je paye trop cher ce *louage*. Le Roi paie le *louage* des Bureaux. Le tems du *louage* étant fini, le locataire a huit jours pour vider, après lesquels on l'y contraint par exécution & mise de ses meubles sur le carreau.

LOUAGE de tems & d'industrie, est celui qui se fait par des ouvriers, des domestiques qui se louent pour un certain tems, pour faire quelques ouvrages, ou pour servir, à la charge de recevoir le salaire convenu.

On appelle dans un tableau figures de *louage*, ou figures à louer, certains personnages inutiles & destinés uniquement à faire nombre. **Dict. de Peint. & d'Arch.**

On dit proverbialement, vente, mort & mariage, résolvent tout *louage*; ce qui n'est pas néanmoins observé, puisqu'il est certain qu'en cas de mort les héritiers du bailleur ou du preneur, sont obligés de tenir les beaux. On dit aussi vendue ou achat, passé *louage*. *Vendue* veut dire ici *vente*. Le proverbe est vrai, puisque le *louage* ne donne que l'usage de la chose, mais la vente ou l'achat transportent le domaine & la propriété du vendeur à l'acquéreur.

LOUAGER. f. m. Vieux mot qui s'est dit pour *louage*. Il s'est aussi dit pour *locataire*. *Voyez* ces mots.

LOUAN. f. m. Nom d'homme *Lincentius*. **CHASTELAIN**, au 28 de Janv. p. 447.

LOUANDIER. f. m. Vieux mot qui se trouve dans les Coutumes; il signifie *locataire*. *Conductor*.

LOUANGE. f. f. Témoignage d'estime qu'on donne à la vertu, au mérite, discours par lequel on relève le mérite de quelqu'un, de quelque chose. *Laus, laudatio*. Les Panégyriques, les Oraisons funèbres, sont des discours à la *louange* des Saints & des grands hommes. Il faut beaucoup d'art & de délicatesse, pour bien assaisonner les *louanges*. **BELL**. On profite aujourd'hui les *louanges* sans choix & sans distinction. **Id.** La *louange* est une flatterie délicate, qui satisfait différemment celui qui la reçoit & celui qui la donne. L'un la reçoit comme une récompense de son mérite, l'autre la donne pour faire remarquer son esprit & son discernement. **LA ROCHE**. On a rendu les *louanges* si communes, & on les donne si indifféremment à tout le monde, qu'on ne fait plus qu'en conclure. Cette profusion de *louanges* est si abondante, qu'il est surprenant qu'il y ait des personnes qui en soient si avides, & qui amassent avec tant de soin celles qu'on leur donne. **LOG**. La modestie qui semble refuser des *louanges*, n'est en effet qu'un desir d'en avoir de plus

déliçates. **LA ROCHE**. On est si avide de *louanges*, qu'on les a dispensées de la justice & de la vérité. **FONT**. J'aimerois mieux entendre des injures que les *louanges* triviales que certaines gens prostituent à tous venans, sans discernement & sans choix. **BELL**. Les *louanges* grossières font honte; les *louanges* fines flattent la vanité, sans blesser la modestie. **BOU**. On cherche moins la vertu que les *louanges* qui y sont attachées. **Disc. d'ÉL**. Quel relief peuvent vous donner les *louanges* que des fots vous prodiguent? **BELL**. La *louange* agréable est l'ame des beaux vers. **BOU**. Il n'y a point de Prédicateur si décrié, qui ne cherche dans les yeux de ses auditeurs des *louanges* que tout le monde lui refuse. **BELL**. Les *louanges* tumultueuses, données par bienfiance, ou par coutume, m'importent plus qu'elles ne me plaisent. **M. SCUD**. Les *louanges* ne sont croyables, que quand on a la liberté de blâmer. Qu'est-ce que la plupart des *louanges* dans le style du monde? Vous le savez, des mensonges obligés, des exagérations officieuses, des témoignages outrés d'une estime apparente, & qui ne vient ni de la raison, ni du cœur, souvent des contre-vérités déguisées & couvertes du voile de l'honnêteté, des termes spécieux & honorables, mais qui ne signifient rien; en un mot, des impostures dont les hommes entr'eux se font un commerce, & dont leur vanité se repaît. **BOURDALOUE**. Le même Pere Bourdaloue a dit dans son oraison funèbre de Louis de Bourbon, Prince de Condé. C'étoit un Héros ennemi de la *louange*, même la plus sincère; car il étoit difficile qu'on lui en donnât d'autre; mais c'étoit assez qu'elle fût *louange*, pour qu'il ne pût la soutenir.

*Pour un cœur qui cherche la gloire,
Les louanges ont mille appas;
Mais, belle Iris, il m'en faut croire,
Qui les desire trop, ne les mérite pas.* **M. SCUD.**

*Ce breuvage vanté par le peuple rimeur
Ce nectar que l'on sert au Maître du tonnerre,
Et dont nous environons tous les dieux de la terre,
C'est la louange.* **LA FONT.**

*L'or se peut partager, mais non pas la louange.
Le plus grand Orateur, quand ce seroit un Ange,
Ne contenteroit pas, en semblables desseins,
Deux Belles, deux Héros, deux Auteurs, ni deux
Saints.* **LA FONT.**

Ce mot vient de *laus*; & *laus*, selon quelques-uns, vient de *laus*, peuple, parce que la *louange* est la voix du peuple qui loue.

LOUANGE, signifie quelquefois, remerciement, bénédiction. Les grâces commencent par ces mots: *Louange* à Dieu, paix aux vivans, & repos aux morts. L'Écriture dit aussi: Je te sacrifierai une hostie de *louange*. **Pf. 50.**

LOUANGE, se dit proverbialement en ces phrases. Vos mépris vous servent de *louanges*; ce qu'on appelle un compliment de la place Maubert, qu'on méprise parce qu'il est trop commun; aussi ne se dit-il plus qu'en badinant. On dit à un homme à qui on montre quelque libelle fait contre lui, ou quelque exploit par lequel on lui demande de l'argent: Voilà des vers à votre *louange*. On dit aussi, la *louange* de soi-même est une couronne de merde, ce qui est un proverbe Italien, *Laude di se stesso corona di merda*, ou bien, *Chi se lauda s'embrogli*.

LOUANGER. v. a. Vieux mot qui signifioit autrefois louer. *Laudare, celebrare*. On ne le dit qu'en plaisanterie. C'est un homme qui veut qu'on le *louange* sur tout ce qu'il fait.

LOUANGEUR. f. m. Qui donne des *louanges*. *Laudator*. Il ne se dit que par mépris. C'est un fade *louangeur*. C'est un *louangeur* à gages. On appelle aride *louangeur*, un homme qui ne loue pas les choses autant qu'elles le méritent. **Ac. FR.** Je ne suis pas *Louangeur*. **Bussy.**

On dit de même *louangeuse*. C'est une *louangeuse* éternelle, fastidieuse. *Laudatrix*.

LOVANGIRI, ou LOANGIRI. Contrée d'Afrique, dans la Basse-Ethiopie, au Royaume de Loango.

LOVANGO. Voyez LOANGO.

LOVANISTE. f. m. Docteur ou Membre de l'Université de Louvain. *Lovanienfis*. Les *Lovanistes* ont donné une Traduction de la Bible en François. L'Édition de S. Augustin par les *Lovanistes*, fut imprimée par Plantin. On cite souvent les Auteurs, ou Professeurs, ou Membres de l'université de Louvain, par le nom de *Lovanistes*; mais ce mot ne se dit, ni des citoyens de Louvain, ni de quelque autre corps, que de cette Université.

LOVANOIS, OISE. f. m. & f. Qui est de Louvain. *Lovanienfis*. Marlien dit que les *Lovanois* (car il assure que ce mot se dit) sont les anciens *Grudii* de César, que Saufon prend pour ceux de Bruges. Hadr. Val. Not. Gall. p. 288.

LOUANS, LOHANS, ou LOANS. Petite ville de France, dans le Châlonnois, à six lieues de Châlon, à quatre de Tournus, dans une espèce d'île, entre trois petites rivières. *Lovincum*.

LOUBACÉ. Voyez LIBESSÉ.

LOUCERVE. f. f. Femelle du loup cervier. *Lupa cervaria*.

*Il me suffit que mon troupeau préserve
Des loups, des ours, des lions, des loucerves.*

MAROT.

LOUCHE. adj. m. & f. Qui a la vue de travers, qui regarde de travers, ou qui semble regarder d'un côté, & regarde de l'autre. *Strabonus, strabus, strabo*. C'est le plus souvent la faute des nourrices quand les enfans deviennent *louches*. Les *louches*, quand ils ne le sont pas avec excès, ne déplaisent pas. On aimoit dans le Duc de Montmorenci son œil un peu tourné. Cela s'appeloit à la Cour de Louis XIII, avoir l'œil à la Montmorenci. MEL. HIST. Les Médecins appellent *strabismus*, la maladie qui cause la distorsion & l'inégalité de la vue, ce qui fait les *louches*. Descartes avoit de l'inclination pour les personnes *louches*, & il en rapportoit la cause à ce que la nourrice l'étoit. DE VIGN. MARV. Dans le Paganisme, on consacroit les *louches* au service des autels.

Ce mot vient de *luscus*, qui signifie *borgne*, & dans la basse Latinité, *bigle*. NIC.

LOUCHE, se dit aussi de ce qui est trouble, qui n'est pas bien clair, sur tout du vin, des pierreries, des perles. *Obscurus, opacus*. Une perle qui a un œil *louche*, est celle qui n'est pas d'une belle eau, qui n'est pas bien nette. Du vin *louche* qui est trouble, qui pêche en couleur.

LOUCHE, se dit figurément en Grammaire. Cette phrase, cette construction est *louche*, c'est à-dire, n'est pas bien nette, bien juste. Une expression *louche*, est celle dont le sens littéral est double & ambigu, en sorte qu'elle peut signifier deux choses différentes en même tems, celle qui paroît se rapporter à une chose, & se rapporte à une autre: de même que l'homme *louche* paroît regarder d'un côté & regarde de l'autre. Mais une phrase n'est point censée *louche* quand elle est déterminée nécessairement à une certaine signification par le sens & par le sujet.

On dit proverbialement que l'envie est *louche*, parce qu'elle ne juge jamais sainement des actions d'autrui, qu'elle ne les voit que de travers.

LOUCHER. v. n. Avoir la vue de travers. *Torvis oculis intueri, oculos distorquere*. Voilà un bel enfant, c'est dommage qu'il *louche*. Il signifie aussi regarder de travers, à la manière des *louches*. Vous vous accoutumez à *loucher*, cela vous gâtera la vue.

Regnier l'a fait actif dans ces vers,

*Et, me prenant au nez, loucher dans un bassin
Des ragôts qu'un malade offre à son Médecin.*

REGNIER.

LOUCHET. f. m. Terme d'Agriculture & de Jardinage. Espèce d'hoyau propre à fourir la terre. Il est plat, tranchant, tiré en ligne droite, & avec son manche, il ressemble à une pelle. Voyez HOYAU ET PELLE.

LOUDAIN. f. m. Nom d'homme. *Ludanus*. A North, en Alsace, près de Strasbourg, Saint *Loudain*, Confesseur. CHAST. au 12 de Février. Il y a une Eglise du nom de Saint *Loudain*, près de Strasbourg. IDEM.

LOUDIER. (L'Acad. dit LODIER). Voyez ce mot.

LOUDUN. Nom d'une petite ville de France, capitale du Lodunois, en Poitou. *Lodunum, Juliodunum, Laufdunum, Lofdunum*. Elle a eu titre de Duché, & elle a aujourd'hui siege de Justice, & un vieux château fort avantageusement situé. Elle est à neuf ou dix lieues de Poitiers, vers le nord. MATY. *Juliodunum* n'est point le nom de cette ville. Les premiers qui lui ont donné ce nom dans leurs vers, sont Salomon Macrin, & Scévole de Sainte-Marthe, qui étoient de *Loudun*. Ils ont voulu donner du relief à leur patrie, en lui donnant le nom de Jules César. Val. Not. Gal. p. 265. Les Religieuses de *Loudun*, les Possédées de *Loudun*, sont des Religieuses Ursulines de *Loudun*, que l'on disoit possédées du démon il y a plus d'un siècle, & qui ont fait beaucoup de bruit dans le monde. C'étoit la patrie d'Urbain Grandier, Curé & Chanoine de cette ville, homme connu par son mérite, & plus encore par le malheur qu'il eut d'être brûlé vif, par jugement du 18 Août 1634, étant accusé de crime de magie, de maléfice & possession arrivée par son fait à des personnes d'aucune Religion. *Religieuses Ursulines de Loudun & autres Séculières*. Bien des gens ont douté que le crime de Grandier fût réel, & n'ont vu dans cette cruelle exécution qu'un effet du ressentiment d'un Ministre que Grandier n'avoit pas assez ménagé. Long. 17 d. 42' lat. 47 d. 2'.

Il y a encore dans le bas Languedoc une petite ville de ce nom. Elle est sur le Tave, à deux lieues de son confluent avec le Rhône.

LOUDUNOIS, OISE. f. m. & f. Qui est de Loudun. *Laudunensis, Lodunensis*. MM. de Sainte-Marthe Salomon Macrin, Poète célèbre, & Bouilleau, savant Astronome, étoient *Loudunois*.

LOUDUNOIS, ou LODUNOIS. Contrée de France, qui prend son nom de Loudun, sa capitale. *Laudunensi pagus, Lodunensis ager*. Le *Loudunois* a le haut Poitou au couchant & au midi, la Touraine au levant l'Anjou au nord. La petite rivière de Dive le sépare de l'Anjou & du Poitou. Le *Loudunois* a sa Coutume particulière appelée Coutume du pays de *Loudunois*. M. René Chopin, *De Communib. Gall. consuet. Præcept. P. II. quæst. 6. num. 1.* observe que le Parlement n'a point d'égard à cette Coutume qui n'a point été enregistrée au Greffe de la Cour, sinon lorsque les Parties donnent un consentement réciproque pour être jugées suivant ses dispositions, & il en rapporte un Arrêt du 17 Avril 1564, qui est aussi remarqué par M. Ant. Mornac, sur la *L. 9. ff. de Legib.* Dans une cause appointée le 2 Décembre 1636. *T. II. du Recueil de M. Bardet, Liv. V. c. 29.* M. l'Avocat Général Talon dit encore que cette Coutume n'étoit point reconnue. Il y a depuis des Arrêts rendus dans la Coutume du *Loudunois*, sans aucune mention du consentement des Parties. Voyez Brodeau sur Louet, *L. D. somm. 56.* & le Journal du Palais, *P. III. p. 151.* & Berroyer & de Laurière, Liste Alphabétique des Coutumes. Le dernier a fait un Commentaire sur la Coutume du *Loudunois*, avec une Histoire abrégée du pays.

LOUENT, f. m. Nom d'homme. *Liventius*. Près de Chinon, S. *Louent*, Moine, du nom duquel il y a une Eglise en ce lieu. CHASTELAIN, au 25 de Janvier, p. 401. Le Prieur de S. *Louent*, près de Chinon en Touraine, dépend de l'Abbaye de S. Florent de Saumur. Il est mal nommé *Linetus*, au Martyrologe imprimé à Cologne en 1490. Les Chartreux de Cologne, en leurs additions à Usuard, ont fait la même faute. Maurolycus l'a nommé fort bien *Liventius*.

comme dans le Martyrologe de Pont-le-Roy. Ferrarius se figure que ce Saint pourroit être le même que S. *Vivent*, ne sachant pas que S. *Vivent* est un Saint de Bourgogne, qui n'a pas le moindre rapport avec celui-ci. Charles De la Saussaye, ou plutôt son Imprimeur, l'a mal nommé *Lincentius* en ses Annales de l'Eglise d'Orléans; & André Du Saussay l'a nommé de même. Id. p. 407, 408.

LOUER, v. a. Donner des témoignages d'estime au mérite, à la vertu. Relever le mérite d'une personne ou d'une chose par des termes qui témoignent l'estime qu'on en fait. *Laudare celebrare*. Le Palmiste invite toutes les Créatures à louer le Seigneur. Le genre démonstratif enseigne à louer, & à blâmer. L'art de bien louer est difficile. S. EVR. C'est le privilège des Poètes de se louer sans scrupule. M. SCUD. Les Philosophes louent sobrement. C'est la plus grande faiblesse de l'homme, de vouloir qu'on le loue sans cesse, & encore plus celle des femmes. Rien n'est plus agréable que de s'entendre louer aux autres, & rien de si importun aux autres, que d'entendre quelqu'un se louer soi-même. M. SCUD. Le plaisir qu'on prend à être loué, n'est que le plaisir d'être assuré de son propre mérite, & ce désir-là est le premier désir du cœur humain. M. SCUD. On ne loue d'ordinaire que pour être loué. LA ROCHE. Il y a des reproches qui louent & des louanges qui médisent. Id. Si c'est un vice de louer tout, c'est une injustice de ne pas louer ce qui mérite d'être loué. BELL. On ne loue que bien sèchement ce qu'on n'aime pas, quelque bonne opinion qu'on en ait. LE CH. DE M. Il y a une certaine délicatesse à louer, qui redouble le prix des louanges. M. SCUD. La vanité de ceux qui se louent sans pudeur, rebute tout le monde. BELL. C'est un grand art que de savoir bien louer, nul genre d'éloquence ne demande des pensées plus fines, ni des tours plus délicats. BOUH. C'est louer les gens grossièrement que de les louer en face, & d'une manière qui ne ménage point leur pudeur. Id. Il ya des gens qui ne rejettent les louanges, que pour se faire louer. M. SCUD. S'il est permis de se louer soi-même, il faut que ce soit d'une bonne action, & jamais des qualités personnelles, & que ce soit dans l'adversité; c'est orgueil que de se louer dans la prospérité. M. SCUD.

*Et pour louer un Roi que tout le monde loue,
Ma langue n'attend pas que l'argent la dénoue.*
BOIL.

LOUER, se dit quelquefois des choses inanimées. Les Cieux louent le Seigneur, & le Firmament annonce la gloire de ses œuvres.

LOUER, signifie quelquefois, Remercier. *Gratias agere*. Je loue Dieu de ce que je ne me suis pas trouvé en cette querelle.

LOUER, avec le pronom personnel, signifie Être satisfait, être content du procédé de quelqu'un à notre égard. *Sibi gratulari, probare*. Tous ces soldats se louent de leur Capitaine. Ce maître se loue fort de son laquais; il est bien content de lui. Je me loue fort de l'accueil, de la civilité, qui m'a été faite dans cette maison. On dit de même que bien des gens se louent d'un remède, sont satisfaits de l'effet qu'il produit.

LOUÉ, ÉE. part. On dit proverbialement Dieu soit loué; pour dire, J'en suis bien aise. *Laus Deo*.

LOUER, dans le commerce. v. a. Donner à ferme, à louage, des héritages, des maisons, des droits, pour en jouir sous certaines conditions, & pour un certain temps; & se dit tant à l'égard du bailleur que du preneur; en sorte qu'il signifie aussi, prendre à louage de celui à qui appartient la chose qui est à louer. *Locare, elocare*. Je lui ai loué ma maison un tel prix. Il l'a louée pour un tel temps. Il loue des appartemens tous garnis, des chambres garnies.

Ce mot vient du Latin *locare*.

LOUER, se dit aussi des meubles, des voitures, des bestiaux. *Conducere*. Les Fripiers louent des habits aux masques & à d'autres. Les Tapisseries louent des meubles pour les cérémonies. Les Bédoux louent des

chaises au Sermon. Les Maquignons louent des chevaux. On loue des carrosses & des litières. Ce troupeau de vaches n'est pas à ce Métayer, il les loue, il les tient à loyer de divers Bourgeois.

LOUER, se dit aussi des personnes, & de leur travail *Conducere*. Louer des valets & des servantes, des Tapisseries, des Couturières, des Compagnons de métier, des gens de journée, des Moissonneurs, Vendangeurs, Bucherons. Dans les funérailles des anciens Grecs & des anciens Romains, on louoit des Pleureuses pour assister aux funérailles du mort. Les Mahométans & les Indiens idolâtres pratiquent encore la même chose dans leurs obsèques.

LOUER, se dit proverbialement en ces phrases. Cet homme a des chambres à louer dans la tête, c'est-à-dire, qu'il manque de cervelle, qu'il a la tête vide, qu'il est un peu fou. On dit aussi, qu'un homme a loué son ventre, pour dire, qu'il s'est engagé d'aller manger avec quelqu'un. On dit aussi à celui qui demande quelque corvée qu'on ne veut pas faire, Je ne suis pas loué pour cela. On dit d'un homme qui est hors d'emploi, qu'il est à louer. Ac. Fr.

LOUÉ, ÉE, part. & adj. *Locatus*. Une maison louée. Il faut dire, un cheval de louage, plutôt qu'un cheval loué, à moins qu'il ne faille marquer le lieu, ou le temps où il a été loué. C'étoit un cheval loué à Paris. C'est un cheval loué le premier du mois, loué pour trois semaines. Il en est de même d'un carrosse. Un carrosse de louage, & un carrosse loué devant le Palais Royal, loué pour toute la journée.

LOVER, f. m. Terme de Marine. C'est plier un cable en rond en forme de cerceau, pour être prêt à le filer pour le mouillage. *Rudentem orbiculatim colligere*. Les prisonniers n'avoient pour lit qu'un cable lové. LA GUILL.

LOUEUR, f. m. Qui donne des louanges. On ne le dit gueres qu'en mauvaise part de ces flatteurs qui louent à tout propos. *Laudator*. C'est un loueur perpétuel, un loueur à gages. C'est un caractère bien fade que celui de loueur perpétuel. BELL. Je voudrois que l'on punit les loueurs impertinens, & le zèle ne devroit pas excuser le ridicule de la façon. BOUH. Rien n'est plus uant que ces loueurs de profession, qui sont toujours préparés à débiter leurs sottises flatteries. S. EVR. Molière a dit en général, que les hommes étoient loueurs impertinens, ou censeurs ridicules. On dit au féminin *loueuse*. C'est une loueuse à gage. *Laudatrix*.

LOUEUR, EUSE, f. m. & f. Qui donne des meubles, ou des voitures à louage. *Locator*. On ne le dit guère qu'en ces phrases. Un loueur de chambres garnies. Une loueuse de chaise. Un loueur de chevaux. Un loueur de carrosses.

LOUGBOROW, LENGBOROW, bourg d'Angleterre, situé dans le Comté de Leicester, à trois lieues de la ville de ce nom, du côté du nord. *Lugenburgus*. Quelques Géographes prennent ce bourg pour la petite ville nommée anciennement *Lactodurum*, que d'autres placent à Steny-Stradfort, dans le Comté de Buckingham MATY.

LOUGNON. Rivière qui a sa source dans les montagnes de Vauge, aux confins de la Lorraine, traverse une partie de la Comté de Bourgogne, baignant Servance, Monbonson, Bellevaux, Moncley, Marna, Pefme, & peu après se décharge dans la Saône, vis-à-vis de Talenay, à trois lieues au dessous de Grey.

LOUI. f. m. Terme de Relation & de Calendrier. Ce nom, qui signifie crocodile, est approprié dans le Calendrier des Cathariens, & des Iguiréens, au cinquième de leur giagh, ou cycle d'années, auxquelles ils donnent le nom de douze animaux différens, D'HERBELOT.

LOUIS. f. m. Nom d'homme. *Ludovicus, Lodovicus, Lodoix*, & même *Clodoveus*, comme on le verra dans l'étymologie. Quinze Rois de France ont porté le nom de Louis; & il est fort commun en France depuis Saint Louis, IX^e du nom.

Le Roi qui regne aujourd'hui est le XV^e du nom. Louis le Débonnaire est le premier du nom, qui par conséquent n'a commencé que dans la seconde

Race; car dans la première Race on disoit *Clovis*. Charlemagne, pere de *Louis* le Débonnaire, le fit Roi d'Aquitaine, l'an 781. Il fut couronné Empereur au commencement de l'année 814. & il mourut le 20 Juin de l'an 840. Il nous reste deux fous d'or de *Louis* le Débonnaire de différent poids; le premier est très-bien fait, & porte du côté de la croix cette Légende remarquable, *MUNUS DIVINUM*. La tête de *Louis* le Débonnaire est toujours couronnée de laurier sur ses monnoies, sur lesquelles il est appelé *Empereur Auguste* & *Pieux*. *Louis* le Bégue est le second du nom, qui monta sur le Trône en 879. selon Du Tillet, & mourut en 880. *Louis* III. régna avec Carloman son frère. *Louis* d'Outremer est le IV^e du nom. Il fut surnommé d'Outremer, parce que Hugues le Grand, Duc de France, dont est issue la Maison qui regne en France depuis plus de sept cens ans, fit revenir ce Prince d'Angleterre. Il fut sacré à Laon, le 25 de Juin de l'an 936. & mourut le 16 d'Octobre 954. *Louis* V. le dernier de la seconde Race, ne régna qu'un an. *Louis* VI. le premier de la troisième Race qui ait porté ce nom, fut sacré le 12 Août 1108. & mourut le premier jour du même mois de l'an 1137. après avoir régné 29 ans. C'est lui qu'on nomme *Louis* le Gros. Du Tillet, dans sa Chronique des Rois de France, ne le fait commencer qu'en 1110. *Louis* VII. son fils, qui avoit été sacré à Rheims pendant le regne de son pere, mourut l'an 1180. le 18. Septembre, après un regne d'environ 43 ans. L'Histoire l'appelle *Louis* le Jeune. *Louis* VIII. est le pere de Saint *Louis*, qui est *Louis* IX^e du nom. Joinville l'appelle *Loys*. Saint *Louis* est le premier depuis Hugues Capet qui ait rétabli les monnoies en France, par les réglemens salutaires qu'il fit. LE BLANC. Il monta sur le Trône en 1227. & selon Du Tillet en 1228. sous la tutelle de Blanche de Castille sa mere. Il régna environ 47 ans, & mourut le 25 Août 1270. Saint *Louis* fut un prodige de raison & de vertu dans un siècle de fer. FÉN.

Louis Hutin, ou *Louis* X. âgé de 23 ans, succéda à son pere Philippe le Bel, le 20 Novembre 1314. & ne régna que trois ans. *Louis* XI. âgé de 39. ans, succéda à Charles VII, son pere, le jour de la Magdelène de l'an 1461. & finit après 23 ans de regne l'an 1483. *Louis* XII. qui commença son regne le 7 Avril 1497. succédant à Charles VIII. mort sans enfans, fut surnommé le Pere du peuple, & mourut en 1514. *Louis* XIII. ou *Louis* le Juste, le second Roi de la Branche de Bourbon, fut 33 ans entiers sur le Trône, ayant succédé à Henri le Grand son pere, le 14 Mai 1610. & étant mort le 14 Mai 1643. *Louis* XIV. son fils, surnommé à juste titre par toutes les Nations, *Louis* le Grand, succéda le même jour à *Louis* XIII. sous la tutelle d'Anne d'Autriche sa mere, & mourut le premier de Septembre 1715. âgé de 77 ans, moins 5 jours, étant né le 5 de Septembre 1638. Ainsi il a régné 72 ans, 4 mois, moins 9 jours, & a été, de l'aveu même des Etrangers, un des plus grands & des plus glorieux Princes que la Monarchie Française ait eu depuis son établissement.

*Son ame est au-dessus de la grandeur suprême,
La vertu brille en lui plus que le diadème:
Et quoiqu'un vaste Etat soit soumis à sa loi,
Le Héros en Louis est plus grand que le Roi.* FLÉCH.

Et c'est avec justice que M. Fléchier l'a appelé

Le plus sage des Rois, le plus grand des Monarques.

*Pour te représenter après tes grands exploits,
Ce n'étoit pas assez d'un Hercule Gaulois:
Invincible Louis, sous qui le monde tremble,
Il falloit avoir peint tous les Héros ensemble.*

IDEM.

A ce grand Prince a succédé *Louis* XV. son troisième arrière-petit-fils, frère de *Louis* Duc de Bre-

tagne, mort jeune, & de *Louis* qui fut Dauphin cinq ou six jours après la mort de son pere, arrivée le 18 Février 1712. l'un & l'autre ses aînés; & étant comme eux fils de *Louis* Duc de Bourgogne, & ensuite Dauphin, & petit-fils de *Louis* Dauphin, fils de *Louis* le Grand. Il naquit à Versailles le 15 Février 1710. & regne depuis le premier de Septembre 1715. Il a mérité le glorieux titre de *Bien-Aimé*.

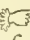
Les Faltes de *Louis* le Grand. Voyez FASTES.

Ce nom, *Louis*, est la même chose que *Clovis*; on a dit *Clovis*, & puis *Louis*, comme on a dit *Clothaire*, & puis *Lothaire*: ainsi, c'est un nom Franc. De *Chlodovæus*, en changeant la terminaison, s'est fait *Cludovicus*, *Ludovicus*, *Ludovics*, *Ludvics*, *Luics*, *Loys*, & *Louis*, ou *Clodovée*, *Clovis*, *Clouis*, *Louis*, *Cludovicus* se trouve jusques sur les monnoies de *Louis* le Débonnaire avec une H. *Chlodovicus*, comme l'a remarqué Cluvier dans ses *Florida*, c. IX. p. 51. De là en ôtant le C aspiré, *Ludovicus*, *Ludovics*; *Ludvics*, qu'on prononçoit *Loudovics*; & en retranchant le d, *Louvics*, *Louics*, *Louis*. Mais *Clodovée*, ou plutôt *Clodovicus*, s'est fait, selon la remarque de Du Tillet, de *Luit-Wich*; qui signifie, Homme excellent du peuple. Ainsi, c'est là proprement la signification de *Louis* dans son origine, formé de *Luit*, ou *Lud*, qui comme a remarqué Chorier, dans son Histoire de Dauphiné, signifioit *Peuple* & de *Wich*, qui vouloit dire, *Homme excellent*. Voyez Du Tillet au mot *LUITWICH*.

Le C. qu'on a retranché du nom *Clovis*, est une lettre étrangère à ce nom, puisque c'est la première lettre du mot Tudesque *Conig*, ou *Konig*, ou du mot Saxon *Cyning*, qui veut dire *Roi*, de sorte que *Clovis*, signifie le *Roi Louis*, ou *Louis Roi*. Quoique suivant cette étymologie, les Rois qui s'appeloient *Clovis*, aient porté le nom de *Louis*, on ne les met pas dans la suite des Rois du nom de *Louis*: on ne commence à les compter qu'à *Louis* le Débonnaire.

Les Italiens disent *Aloisus*, pour *Louis*, & nous disons quelquefois *Ludovic* en parlant de quelques étrangers, mais jamais des François. Voyez *LUDOVIC*.

Ordre de Saint Louis. Nom d'un Ordre militaire qui fut institué par *Louis* le Grand en 1693. Le cordon est couleur de feu passé de gauche à droite. Le Roi en est Grand-Maître. Il y a huit Grands-Croix, & vingt-quatre Commandeurs. Le nombre des Chevaliers n'est point limité. Le Roi assigna en même temps sur ses Domaines un fonds de 300000 livres pour les pensions des Commandeurs & des Chevaliers.

LOUIS. l. m.  espece de monnoie qu'on commença à fabriquer sous Louis XIII, ainsi appelée du nom des Rois qui en ont fait fabriquer, *nunmus*. Quoique notre écu blanc, qui est une monnoie d'argent, ait porté le nom de *Louis* d'argent, & qu'il y ait eu des *Louis* de cinq sortes: on ne dit plus aujourd'hui dans le discours ordinaire *Louis* d'argent. On dit seulement en style de pratique, *payer en Louis d'or & d'argent & autre monnoie ayant cours*. On désigne alors par *Louis* d'argent les écus blancs & les autres pièces au-dessous de l'écu. Il y a des *Louis* d'or qui ont valu d'abord 10 livres, puis onze, & enfin jusqu'à 12 & 14 livres, tantôt plus, tantôt moins. La tête du Roi est élevée d'un côté avec son nom, & de l'autre une croix composée de huit L, adossées & cantonnées de couronnes. La Légende est, *Christus regnat, vincit, imperat*. On a souvent changé le revers Il y a des *louis* blancs, ou *louis* d'argent de 60 fous, de 30, 15, 5, & 4 fous, où d'un côté est la tête du Roi, & de l'autre l'écusson des armes de France, avec la Légende, *Sit nomen Domini benedictum*. La valeur des écus a été jusqu'à 3 livres 16 fous, & les autres pièces d'argent ont augmenté & diminué à proportion. Les *louis* d'or suivant l'Ordinance doivent être au titre de 22 karats, à un quart de remède; & les *louis* d'argent au titre d'onze deniers, à deux grains de remède. Il faut remarquer que quand, en terme de Monnoie, on parle de *louis* d'or, on entend parler de la pièce de 5 livres 10

sous; celle d'onze livres s'appelle *double louis*. Celle de 22 livres s'appelle le *quadruple*. Mais dans l'usage ordinaire, quand on parle absolument d'un *louis*, on entend la pièce de 11 livres. La taille des *louis* d'or de 5 livres 10 sous est de 72 & demi au marc, & la taille des *louis* d'argent, est de 9 pièces de 60 sous au marc. La fabrique des *louis* d'or a été établie le 31 Mars 1640. & celle des *louis* d'argent au mois de Septembre 1641. Ce *louis* d'or pèse deux deniers 15 grains, & celui d'argent 21 deniers 8 grains.

L'Ordonnance de Louis XIII. du dernier jour de Mars 1640. pour la fabrication des *louis* d'or, porte qu'ils seront fabriqués à la taille & au remède portés par les Ordonnances pour les écus d'or, au titre des pistoles d'Espagne, & qu'ils auront cours; le *louis* d'or de deux deniers 15 grains, trébuchant pour 5 livres; le *double-louis* du poids de trois deniers 6 grains trébuchant pour 10 livres, &c. Boizard, *P. I. c. 30*. Environ l'an 1648. le peuple ayant fait valoir les *louis* d'or jusqu'à 12 livres, le Roi en 1652. ordonna qu'ils auroient cours pour leur ancien prix; savoir de 10 livres. Ils ont ensuite souvent changé de prix, comme on le peut voir dans Boizard, à l'endroit cité, & dans le Blanc, *p. 390, 391*. Sur la fin du dernier règne, on en fit de 20 livres. Les *louis* d'or fabriqués en 1640. & depuis, étoient de 22 karats, & par conséquent plus foibles d'un karat que les écus d'or. On fit aussi des demi-*louis*, des doubles-*louis*, des quadruples, & des pièces de dix *louis*. Mais ces deux dernières espèces ne furent que des pièces de plaisir, & n'ont point eu de cours dans le commerce. Le Blanc, *p. 10, & p. 375, 376*. Le célèbre Varin en avoit fait les coins; jamais les monnoies n'ont été ni si belles, ni si bien monnoyées, que pendant que cet habile homme en a eu l'Intendance. On n'avoit encore jamais fabriqué d'espèce d'argent aussi pesante que les écus blancs; & il est bon de remarquer que par-tout où il est parlé d'écus avant l'an 1641. il faut toujours l'entendre de l'écu d'or. LE BLANC, *p. 376*.

On trouve chez les Curieux, des demi-*louis* & des quarts de *louis* de cinq sous avec le portrait du Roi (*Louis XIV*) lorsqu'il étoit jeune; mais ces espèces n'ont jamais eu de cours, & ne furent faites que pour pièces de plaisir. LE BLANC, *p. 389*.

Louis XIII. établit aussi la fabrication des *louis* d'argent par Ordonnance du mois de Septembre 1641. qui porte qu'ils seront fabriqués; savoir les uns de 60 sous & les autres de 30 sous, 15 sous, & 5 sous, tous au titre de 11 deniers de fin, au remède de deux grains. Les *louis* de soixante sous de 21 deniers huit grains trébuchant chacun, à la taille de huit pièces $\frac{1}{4}$ de pièce, au remède d'un douzième de pièce: & les autres à proportion. Boizard, *P. I. c. 30*. Les *louis* d'argent, c'est ce qu'on appelle communément un écu blanc, ou simplement un écu.

Les *louis* d'or de Louis XV. fabriqués par Edit du mois de Novembre 1716. le représentent d'un côté avec la couronne en tête. De l'autre ce sont quatre écussons, deux de France, & deux de Navarre: posés en croix, leurs pointes opposées. Il sont surmontés chacun d'une couronne de France, & canonnés de quatre fleurs de lis; la lettre de la ville où ils sont fabriqués au centre du champ. L'inscription est la même. Ils ont valu jusqu'ici trente livres, & ils étoient à la taille de vingt au marc. L'Edit de mai 1718 les fait monter à trente-six livres de valeur jusqu'au mois d'Août, après quoi ils seront décriés; & il ordonne la fabrication d'autres *louis* d'or du titre de 22 karats, du poids de sept deniers 16 grains $\frac{2}{3}$ à la taille de 25 au marc, au remède de poids de 12 grains, & d'un quart de karat de fin par marc, qui auront cours pour trente-six livres la pièce: les doubles & demis à proportion.

Les *louis* blancs de Louis XV. ont été jusqu'ici à la taille de huit au marc, & valoient cinq livres. L'Edit cité les fait monter à six livres jusqu'au mois d'Août, après quoi ils seront décriés, & il ordonne la fabrique de nouveaux écus au titre d'onze deniers

de fin, au poids de six gros 1 denier $\frac{1}{2}$ chacun à la taille de dix au marc, qui auront cours pour six livres la pièce, les demis, les quarts, dixièmes & vingtièmes, à proportion. L'empreinte sera d'un côté la tête du Roi couronné de laurier, au revers un écu écartelé de France & de Navarre, & surmonté d'une couronne de France.

L'empreinte de ce nouveau *louis* d'or, sera la tête du Roi couronné de laurier, & au revers une croix du Saint Esprit, dont les pointes sont terminées par des perles, & un globe chargé de trois fleurs de lis brochant sur la croix.

Afin de faciliter le commerce dans le Canada, le Roi (*Louis XIV*.) fit fabriquer pour cent mille livres de *louis* de quinze sols, de cinq sous & de doubles, de cuivre pur. Ces monnoies de même cours, poids & loi que celles de France. Sur les *louis* d'argent de quinze sous & de cinq sous, au lieu du *Sit nomen Domini benedictum*, il y avoit, *Gloriam Regni tui dicent*; & sur les doubles, *Doubles de l'Amérique Française*. LE BLANC, *p. 388*.

☞ Aujourd'hui quand on dit simplement un *louis*, on entend toujours un *louis* d'or, *nummus aureus*, valant 24 livres en 1771, un *louis*, un demi-*louis* valant 12 livres un double *louis* 48 livres. *Louis*, signifie de l'argent en général:

Gratis est mort; plus d'amour sans payer:
En beaux louis se content les fleurettes. LA FONT.

J'ai cent mille vertus en louis bien comptés. BOIL.

On dit ironiquement, qu'un homme a payé ses créanciers en *louis*, quand il a obtenu des Lettres d'Etat, ou des Lettres de répit, parce qu'elles ont au commencement, *Louis* par la grace de Dieu.

LOUIS TRIOMPHANT. Terme de Fleuriste. Nom d'un œillet cramois & blanc: sa fleur n'est pas bien large, mais sa plante porte beaucoup de marcottes; il est fin, il porte graine, & ne creve point en lui laissant ses boutons. MORIN.

Le Fort Louis. *Arx Ludovicæ*. Bonne forteresse qui porte le nom du Roi de France Louis XIV. qui l'a fait construire. Elle est forte par ses ouvrages, & par sa situation dans une petite île du Rhin, au-dessous de Strasbourg, entre la ville de Bade & celle d'Hagenaw. MATY.

Mont-Louis. *Laudiacus vicus*. Ancien village de la Touraine en France. Il est près de la Loire, à deux lieues de Tours, vers le levant. Il y a aussi Mont-Louis près de Paris, du côté du Faux-bourg Saint Antoine, & d'autres encore.

Mont Louis. *Mons Ludovici*, ou *Ludovicæus*. Petite ville de la Cerdagne, située à deux lieues de Puycerda, vers l'orient. Cette ville bâtie l'an 1680. & défendue par une bonne citadelle, porte le nom de Louis XIV. Roi de France, qui en est le fondateur. MATY.

Le Port-Louis. *Portus Ludovici*, ou *Ludovicæus*. Village & port de la mer Méditerranée. Il est sur la côte du Languedoc, à l'entrée du fameux canal de Sete, au midi du lac de Maguelone. On donne aussi ce nom à la ville de Blavet. Voyez BLAVET.

Le Cap S. Louis. Cap de l'Acadie. *Sancti Ludovici* ou *Ludovicæum promontorium*. Le cap. S. Louis est éloigné de plus de 25 lieues du cap de Campseaux.

SAINT-LOUIS, Lac. Voyez ONTARIO.

Voyez encore LUIS.

LOUIS, si l'on croit le Pere Hennepin, Récollet, est le nom que les habitans de la Louisiane, ou du Mississipi donnent au soleil, qu'ils honorent comme une divinité, ne faisant rien qu'après lui avoir rendu hommage sous ce nom de *Louis*.

☞ **LOUISBOURG**, petite ville de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle France, capitale de l'île Royale. On la nommoit précédemment le havre à l'Anglois.

LOUISE. f. f. Nom de femme. *Ludovica*, *Loïsa*. La

mère de François I. fut *Louise* de Savoye, qui épousa Charles, Comte d'Agoulême en 1488. Elle fut Régente du Royaume pendant que François I. fut en Italie, & mourut peu de temps après sa prise en 1531. Voyez le Pere Daniel, *Histoire de France*, T. III. p. 9, 110, 123, 181. & suiv. Henri III. épousa Mademoiselle *Louise* de Vaudemont, qui fut une très-vertueuse Princesse. *Louise* de Marillac, Religieuse de Poissy, a fait une Paraphrase sur les Pseaumes Pénitentiaux. On a dit autrefois *Eloïse* pour *Louise*, & c'est la même chose. On disoit autrefois *Loysé*, comme font Du Tillet & d'autres Anciens. Ce nom vient de celui de *Louis*, en ajoutant un e à la fin.

LOUISE-BONNE. f. f. Nom d'une espèce de poires. La *Louise-bonne* est d'une figure assez approchante de celle de la Saint Germain, & même de la Verte-longue d'Autonne, sinon qu'elle n'est pas tout-à-fait si pointue: on en voit de beaucoup plus grosses & plus longues les unes que les autres; les plus petites sont les meilleures; la queue en est fort courte, un peu charnue & penchée, l'œil petit & à fleur, la peau fort douce & fort unie, le coloris verdâtre, tiqueté & devant blanchâtre en mûrissant; ce qui n'arrive point aux grosses. La première marque de sa maturité est cette blancheur: mais il faut encore qu'en lui appuyant le pouce auprès de l'œil, on le sente un peu enfoncer. Son mérite consiste en ce qu'elle est merveilleusement féconde, & qu'elle fournit près de deux mois, Novembre & Décembre; que sa chair est extrêmement tendre, pleine d'une eau assez douce, & un peu relevée. Les fonds humides rendent cette poite fort grosse; mais en même temps fort mauvaise, ayant un goût de vert & de sauvage, & une manière de chair particulière, qu'on ne sauroit définir, qu'en disant qu'elle est à peu près comme de l'huile figée: cette chair ne fait point de corps, ses parties ne tenant pas plus l'une avec l'autre que des grains de miel, ou de sable mouillé; mais en revanche le plein air lui est très-favorable, & le seroit bien davantage, si elle tenoit à la queue un peu plus qu'elle ne tient. La Quint. *T. I. p. 312, 313.* La *Louise-bonne*, comme toutes les poires d'hiver qui sont bonnes à manger crues, est admirable cuite, pourvu qu'on la mette au feu avant qu'elle soit arrivée en maturité, autrement la cuisson la réduit en bouillie. LA QUINT.

LOUISETTE. f. f. Nom de fille, diminutif de *Louise*. *Ludovica*. C'est un nom qui ne se dit que dans le peuple, qui appelle quelquefois *Louissette* une petite fille nommée *Louise* au baptême; *Louison* est plus ordinaire. On dit aussi plus communément *Lifette* pour *Louise*.

LOUISIANE. Grande contrée de l'Amérique. *Ludoviana*. La *Louisiane* est au sud ouest de la nouvelle France, & s'étend jusqu'au golfe du Mexique, vers l'embouchure du fleuve Mississipi. On la nomme souvent Mississipi du nom de ce fleuve. Elles a les Apalacites & la Virginie au levant, le nouveau Mexique au couchant. Elle a été nommée *Louisiane*, en l'honneur de Louis le Grand, sous le regne duquel elle fut découverte l'an 1678. par le sieur Robert Cavalier de la Salle, Gouverneur du Fort de Frontenac. Le sieur d'Iberville y a fait depuis un établissement au midi, & bâti un fort vers l'embouchure du Mississipi. C'est depuis ce temps-là sur tout qu'on l'a nommée Mississipi. La *Louisiane* est un pays fort gras, & abondant en toutes sortes de choses.

LOUISIEN, ENNE, adj. *Ludovicianus*, a, un. Quelques uns prétendent que l'on dit le Code *Louisien*, & la Période *Louisienne*. Je n'ai jamais trouvé en aucun Auteur ces mots; on dit bien le Code Louis, pour signifier le Code des Loix faites par Louis le Grand; mais le Code *Louisien* n'est pas d'usage. Pour la Période *Louisienne*, on ignore ce que c'est. *Louisien* est le nom d'une ancienne monnoie.

LOUISON. f. m. *Ludovicus*. Nom propre, diminutif de Louis. *Ludovicus*. Petit Louis. Il ne se donne qu'aux petits garçons, & parmi les gens du peuple. Ce nom se dit aussi des filles, & alors il est du genre féminin.

C'est le diminutif de *Louise*, qui ne se dit que des filles du peuple. Dans le Malade imaginaire la seconde des filles d'Argon, encore petite & jeune, se nomme *Louison*. Ah! ma pauvre fille, ma pauvre petite *Louison*! MOLIERE.

LOULE. Petite ville de Portugal, dans la Province d'Algarve, au nord ouest de Taro, sur la côte méridionale.

LOUMAZE. f. f. Nom de femme. Voyez NÉOMATE.

LOUNG. f. m. Drogue pour peindre en jaune, dont on se sert dans la Chine, à Camboya, & en plusieurs autres lieux des Indes Orientales. Elle se trouve dans les Royaumes de Camboya & de Siam.

LOUNIGUIN. f. m. Terme de Relation. 1°. Portage d'un canot d'une rivière à un autre, ou d'un endroit de la rivière que l'on ne peut passer à un autre endroit au-dessus ou au dessous. 2°. Chemin d'une rivière à un autre; espace de terre qui fait la distance d'une rivière à un autre, & pendant lequel il faut porter le canot pour passer de l'une sur l'autre. *Cymbula gestatio, spatium terra ab uno flumine ad aliud, quò cymba humeris ferenda est.* De la rivière de S. Jean à d'autres rivières qui conduisent dans le fleuve S. Laurent, & à d'autres rivières, il y a à chaque traversé deux ou trois portages de canots, au travers des bois, où l'on trouve des chemins qui vont d'une rivière à l'autre, que les Sauvages appellent *Louinguins*; les autres portages sont des endroits dans les rivières où la navigation est empêchée par les sauts ou chûtes d'eau, causées par des rochers qui les retiennent & en rétrécissent le passage, ce qui rend le courant si rapide, & fait que l'eau tombe de si haut, que l'on est obligé de porter les canots sur les épaules, ou sur la tête, jusqu'au lieu où le cours de la rivière est uni. Le plus souvent ces portages sont de cinq à six lieues, quelquefois jusqu'à dix, ce qui est rare, dont les Sauvages entreprennent volontiers le trajet, par la facilité qu'ils ont de porter leurs canots, qui sont très-légers. DENYS.

LOUP. f. m. **LOUVE,** f. f. Animal farouche demeurant dans les bois, l'ennemi le plus dangereux du bétail, parce que c'est le plus goulu, le plus carnassier, & le plus fin des animaux, *Lupus, Lupa*. Il ressemble à un grand chien. Il a un odorat exquis. C'est une espèce de chien sauvage qui a une tête quarrée, & dont les côtes sont posées selon la longueur de son corps, ou parallèles à l'épine du dos. Aller en quête pour le *Loup*. SALN. Détourner un *loup*. ID. Forcer un *loup*. ABL. Lancer un *loup*. Chasser le *loup*. SALN.

Vit on les loups brigands, comme nous inhumains, Pour détrousser les loups, courir les grands chemins?

BOILEAU.

On appelle *cheaux*, plus communément *louvetaux*, les petits de la *louve*; & on dit, ligner la *louve*, pour dire la couvrir. Le *loup* ne porte rien à ses cheaux qu'il ne soit saoul, & même il ôte la prébende à sa *louve* & à ses cheaux. La *louve* fait le contraire. On dit que la saoulée du *loup* dure huit jours.

Les Egyptiens avoient en vénération cet animal, parce qu'ils croyoient qu'Osiris s'étoit souvent déguisé en *loup*. C'est que ce Prince portoit pour habillement de guerre une peau de *loup*. Le *loup* étoit même adoré à Lycopolis, qui signifie la Ville du *loup*. Cet animal étoit consacré à Apollon.

Lactance, *Instit. Christ. L. I. c. 10.* dit, que les Romains rendirent des honneurs divins à la *louve*, parce qu'une *louve* avoit sauvé Remus & Romulus en les allaitant, quand ils furent exposés. Arnobe, *L. IV. adv. Gentes*, dit que de cette *louve*, ils firent la déesse *Luperca*. Voyez encore sur cela Properce, *Eleg. IV. L. IV. v. 55.* Ovide, *Fast. L. II. v. 413, 415.* Tite-Live, *L. I. c. 4.* & Plutarque dans la vie de Romulus. C'est que leur nourrice s'appelloit *Lupa*, qui signifioit *louve*.

LOUP & LOUVE, sur les médailles signifient ou l'ori-

gine de la ville de Rome, fondée par les deux frères Romulus & Rémus, qu'on disoit avoir été allaités par une *louve*, ou simplement la domination Romaine, à laquelle les peuples étoient soumis. Peut être désignent ils le pays où il se trouvoit quantité de *loups*, comme l'exprime la médaille de Mérida. Souvent on voit les deux frères attachés aux têtes de la *louve*. P. JOBERT.

Il y a trois sortes de *loups*. Le *loup matin*, qui ne vit que de charogne. *Lupus molossus*; le *loup lévrier*, qui vit de rapine qu'il attrape par sa légèreté. *Lupus vertagus*. L'un & l'autre sont grands & rablés, ayant une gueule épouvantable à double rang de dents & de crocs qui coupent comme de l'acier. Ils vont toujours deux ensemble. Le *loup-cervier* ne vit que de gibier qu'il surprend; il est plus grand que le renard, & habite d'ordinaire les montagnes: *Lupus cervarius*. Quelques-uns croient que c'est la même chose que le lynx, dont les Auteurs ont parlé, que d'autres croient être un animal fabuleux. Nicod dit que le *loup-cervier* est un chat sauvage de la grandeur d'un léopard. Herbert dans sa Relation de Perse dit aussi, que les *loup-cerviers* sont de la race de nos chats, qui changent de nature en changeant de pays, comme les chiens d'Europe ont dégénéré en lous dans la nouvelle Espagne. Borel dit que quelques Auteurs le nomment *rhapsius*; & que c'est un *loup* tacheté comme un léopard; & que ce nom, selon Bochart, est dérivé de l'Hébreu *rhaham*, qui signifie *affamé*.

Les Mémoires de l'Académie des Sciences en donnent des connoissances plus certaines. On y a fait la dissection de celui qu'on a nourri long-temps à Versailles. On a cru jusqu'ici qu'il étoit ainsi nommé, parce qu'il avoit la forme de *loup*, & qu'il ressembloit en quelque façon au cerf par la couleur de son poil. Mais la vérité est qu'il ne ressemble aucunement au *loup*, & que le peu qu'il tient du léopard, ou du cerf, lui est commun avec quantité d'autres animaux. Il y a plus d'apparence qu'il a été ainsi nommé, parce qu'il chasse les cerfs, comme le *loup* les moutons. Il ressemble plus au chat qu'à aucun autre animal. Il a les pieds divisés comme les lions, les ours, les tigres & les chats. Sa langue est couverte de pointes, comme celle des chats & des lions. Ses oreilles sont toutes semblables à celles d'un chat, & ont au haut une houppette de poil fort noir: ce qu'Élien attribue aussi au lynx. Il a le dos roux marqué de taches noires; le ventre & le dedans des jambes d'un gris cendré, marquetés de mêmes taches, mais plus grandes & plus séparées. Chaque poil dans sa longueur est de trois couleurs, ayant la racine d'un gris brun, son extrémité blanche, & sa partie du milieu presque rouille. Il y en a de plusieurs espèces, & de poil différent, selon les lieux d'où ils viennent. Le lynx, le thos, les chaos & les panthères des Anciens, ont été pris par quelques Modernes pour le *loup-cervier*: mais M. Perrault en a bien fait voir la différence. Voyez sur le *loup* Vossius, de *Idolol.* L. III, c. 55, 59, 62, 72, 73, 74, 76, 77.

Les Seigneurs amassent leurs payfans pour aller à la chasse au *loup*, & font un triquerrac, ou des battues. *Lupum conclamant*. Le *loup* se prend avec des hausse-pieds ou chasse-pieds, c'est-à-dire, avec des chaussetrapes & creux couverts, ou avec autres pièges & amorces. Il est difficile de forcer un vieux *loup*; car s'il trouve de l'eau, il courra trois jours & trois nuits. Il n'y a point de *loups* en Angleterre, depuis qu'ils furent exterminés par Elgarus, ou selon d'autres, par Etheltan, Rois du pays. Alberto Lazari dit qu'Édouard père de Henri Roi d'Angleterre, pour exterminer tous les *loups* de son Royaume, offrit cent écus de la tête de chaque *loup* qu'on lui porteroit, & qu'on n'y en a point vu depuis ce temps-là; quoiqu'il y en ait encore beaucoup dans l'Ecosse. D'autres disent qu'Elgard Roi d'Angleterre au X^e siècle, après avoir subjugué deux fois les habitans du pays de Galles, leur

imposa pour tribut 300 têtes de *loup* tous les ans. Par là il extermina les *loups* d'Angleterre, ou les fit fuir en Ecosse, depuis cette chasse, & on n'en voit plus dans l'Angleterre. Les anciens Grecs appeloient le soleil *λυκος*, *loup*; non pas du nom *λύκος*, *loup*; au contraire le nom de *λυκος*, *loup*, étoit pris du nom du soleil. *λύκος*, comme on le peut voir aux étymologies: mais de *λύκη*, lumière, crépuscule. Voyez Macrobe, L. I, c. 17.

Le *loup*, en termes de Blason, s'appelle tantôt *passant*, tantôt *courant*; tantôt *rampant* & *ravissant*. Un Poète a fait ce mot adjectif dans une fable, faisant parler les brebis au *loup* qu'elles traitent de votre Majesté *louve*, & de Monarque *loup*.

Prenez, Monarque loup, dit le baillant troupeau,
Contre le maître coq, prenez notre défense,
Prenez sur nous toute licence,
Et comme il vous plaira, tondez sur notre peau,
Tout est à vous; en vous est notre constance,
Et votre louve Majesté
Peut au gré de sa volonté
Disposer de notre substance.

Loup Garou. C'est, dans l'esprit du peuple, un esprit dangereux & malin, travesti en *loup*, ou un forcier transformé en bête effrayante, qui court les champs & les rues pendant la nuit. Opinion aussi ridicule que celle qui établit les revenans, les lutins, les larves, les fées. Cette idée, toute extravagante qu'elle est, subsiste depuis long-temps. Pline se moque de ceux qui croient que quelques hommes sont transformés en *loups-garous*, & reprennent ensuite leur première forme. Aujourd'hui on fait peur du *loup-garou* à un enfant. Dans bien des endroits le peuple croit que les excommuniés & ceux qui n'ont pas fait leurs Pâques, son changés en *loups-garous*. Il y a un arrêt du Parlement de Dôle de 1574, qui condamne au feu Gilles Garnier qui ayant renoncé à Dieu, & s'étant obligé par serment à ne plus servir que le Diable, avoit été transformé en *loup-garou*.

Le plus étrange effet de la force de l'imagination est la crainte déréglée de l'apparition des esprits, des sortilèges, des *loups-garous*, & de toutes les autres rêveries des Démonographes. Voyez dans la 3^e Partie du P. Malbranche, où il traite de la communication contagieuse des imaginations fortes, quelle est la source de cette crainte, & comment l'on peut avec une imagination déréglée & échauffée se persuader soi-même, & persuader les autres de l'existence de ces prétendus esprits. S'il y a des *loups-garous*, ce ne peut être que des hommes atrabilaires, qui s'imaginent être devenus *loups*, par une maladie que les Médecins nomment Lycantropie. Voyez ce mot.

Du Cange dérive ce mot de l'Anglois Were, homme, du Latin *vir*. *Loup-garou*, homme loup.

D'autres disent *loup-garou*, *loup* dont il faut se garter ou garder. Aussi dans quelques endroits on l'appelle guère loup. C'est le sentiment des Bollandistes, *Acta Sancti Mart. T. 2, p. 503*.

Loup-garou, se dit figurément d'un homme bourru & fantasque, qui vit seul, & éloigné de toute compagnie. *Morofus, difficilis, peracerbis*. Cet homme vit en *loup-garou*, il ne veut voir personne, il ne sort que la nuit en *loup-garou*. Ils nous traitent par-tout comme des *loups-garous*. Voir. Ils veulent que leurs femmes vivent comme des *loups-garous*. MOL.

Je ne prends point pour vertu
Les noirs accès de tristesse
D'un loup-garou revêtu
Des habits de la Sagesse. R.

Loup de mer, ou **Loup marin**. Poisson qui est semé de taches qui a le dos blanc & bleu, qui

est grand, gras, épais, couvert de moyennes écailles, ayant une grande & longue tête, avec une grande ouverture de gueule. ROND. *Lupus*, ou *lucius marinus*. Les *loups marins* de la mer du Sud, y sont en si grande quantité, qu'on en voit souvent les rochers couverts autour de l'île de la Quiriquine: ils diffèrent des *loups marins* du nord, en ce que ceux-là ont des pattes, au lieu que ceux-ci ont deux nageoires allongées à peu près comme des ailes vers les épaulles, & deux autres petites qui enferment le croupion. La nature a néanmoins conservé au bout des grandes nageoires quelque conformité avec les pattes; car on y remarque quatre ongles, qui en terminent l'extrémité, peut être parce que ces animaux s'en servent pour marcher à terre, où ils se plaisent fort, & où ils portent leurs petits, qu'ils y nourrissent de poisson, & qu'ils caressent, à ce que l'on dit, tendrement. Là ils jettent des cris semblables à ceux des veaux, d'où vient qu'on les appelle dans plusieurs Relations, *Veaux marins*; mais leur tête ressemble plutôt à celle d'un chien, qu'à tout autre animal; & c'est avec raison que les Hollandois les appellent *Chiens marins*. Leur peau est couverte d'un poil fort ras & touffu; leur chair est fort huileuse, de mauvais goût: on n'en peut guère manger que le foie; néanmoins les Indiens du Chiloé la font sécher, & en font leurs provisions pour se nourrir. Les vaisseaux François en tirent de l'huile pour leurs besoins. La pêche en est fort facile; on en approche sans peine à terre & en mer, & on les tue d'un seul coup sur le nez. Il y en a de différentes grandeurs; dans le Sud ils sont gros comme de bons mâtons, & au Pérou on en trouve qui ont plus de 12 pieds de long. Leur peau sert à faire des Balsas, ou balons pleins d'air, dont les Américains se servent au lieu de bateau. FRÉZIER, p. 75. On voit quantité de *loups marins* au Chili, tant à terre qu'à la mer. Les Hollandois les appellent *Lions marins*, & quelques-uns *Veaux marins*, parce qu'ils jettent un cri semblable à celui d'un veau. D'autres les appellent *Chiens marins*, parce qu'ils ont la tête assez semblable à celle d'un chien. Les Espagnols les nomment comme nous, *loups marins*. Ils sont amphibies.

On trouve dans les Mémoires de l'Acad. t. 3. part. I. la description de cet animal. On remarque que ses poumons sont partagés en deux lobes: son cœur est rond & plat, & l'on y voit deux ventricules fort grands. Ces deux ventricules communiquent ensemble par le trou ovale, qui ne se ferme pas, comme dans les animaux terrestres, quelque temps après leur naissance; mais qui laisse circuler le sang du ventricule droit dans le ventricule gauche sans passer auparavant par les poumons.

D'où l'on doit conclure que le *loup marin* doit vivre aussi facilement dans l'eau que dans l'air.

Pour s'en convaincre il faut remarquer 1°. que dans les hommes & dans tous les animaux terrestres, le sang va de la veine cave dans le ventricule droit du cœur; du ventricule droit dans l'artère pulmonaire; de l'artère pulmonaire dans la veine pulmonaire; & de la veine pulmonaire dans le ventricule gauche.

2°. Que la poitrine des hommes, comme celle de tous les animaux terrestres, a deux mouvemens, l'un d'inspiration & l'autre d'expiration. Dans le premier elle se dilate, & reçoit l'air extérieur: dans le second elle se rétrécit, & elle rend l'air extérieur qu'elle avoit reçu.

3°. Lorsque dans le mouvement d'expiration la poitrine se rétrécit, les poumons en même temps se compriment, & le sang qu'ils avoient reçu du ventricule droit du cœur par l'artère pulmonaire, est obligé de se rendre dans le ventricule gauche par la veine pulmonaire. C'est pour cela sans doute que la respiration est absolument nécessaire à la vie de l'homme & de tous les animaux terrestres, puisque sans ces mouvemens alternatifs d'inspiration &

d'expiration, le sang n'auroit pas son mouvement de circulation.

Il n'en n'est pas ainsi du *loup marin*, & de tous les animaux amphibies. Comme ils ont le trou ovale ouvert, leur sang va du ventricule droit au ventricule gauche du cœur, sans passer auparavant par les poumons. Il a donc son mouvement de circulation dans le temps même qu'ils ne respirent pas, & par conséquent ces sortes d'animaux peuvent vivre dans l'eau.

On peut appliquer ce principe à quelques effets analogues à celui dont on vient de parler.

1°. Les enfans n'ont pas besoin de respirer dans le sein de leur mère; parce que leur sang va du ventricule droit au ventricule gauche du cœur par le trou ovale qui ne se ferme que quelque temps après leur naissance.

2°. Veut-on savoir si un enfant trouvé mort est venu au monde mort ou en vie? On n'a qu'à mettre un morceau de son poumon dans l'eau. S'il va au fond, l'enfant étoit mort avant que de naître, & s'il nage, l'enfant est venu au monde en vie.

En effet, si l'enfant étoit venu au monde en vie, il auroit respiré; s'il eût respiré, il seroit resté de l'air dans ses poumons; s'il fût resté de l'air dans ses poumons, ils auroient été relativement plus légers qu'un pareil volume d'eau, & par conséquent ils auroient surfagé. On doit donc conclure que s'ils vont au fond, l'enfant étoit mort avant que de naître; & que s'ils nagent, l'enfant est venu au monde en vie.

3°. Ce qui cause la mort des noyés, n'est pas l'eau qu'ils boivent, puisqu'ils en avalent peu; c'est qu'ils ne peuvent pas respirer dans l'eau.

4°. Ceux qui demeurent long temps dans l'eau, sans avoir besoin de respirer, tels que sont les Pêcheurs de perles, doivent avoir le trou ovale ouvert.

Plin dit que l'on faisoit voir à Rome des *loups marins* qui répondoient quand on les appelloit, & qui de la voix & du geste saluoient le peuple dans les Théâtres. Sévérinus dit aussi qu'il y a eu un *loup marin* qui témoignoit de la joie, quand on nommoit les Princes Chrétiens, & de la tristesse, quand on nommoit les Mahométans. *Credat Judeus*. Dent de Loup, est un outil dont se servent les Graveurs, Orfèvres & Doreurs, pour polir leurs ouvrages. *Dens levigatorius*. C'est en effet une dent de loup, attachée à un manche.

Loup, est aussi un terme de Libraire, qui signifie un instrument de bois, fait en manière de triangle, dont on se sert pour dresser les paquets, lorsqu'ils sont cordés. *Triangulus Typographicus*.

Loup des Anciens. C'étoient des ciseaux courbes & dentelés, attachés au bout d'un cordage, avec lesquels on pinçoit le béliet, en le détournant à droite ou à gauche. Cette machine faisoit le même effet que les lacs courans.

Loup, est aussi un petit morceau de latte, au bout duquel les enfans attachent une petite corde, avec laquelle ils font tourner cette latte en l'air; ce qui faisant un bruit qui a quelque chose du hurlement d'un loup, a été cause que les enfans ont appelé Loup ce morceau de latte. *Affculus rotatilis*.

Vesse de Loup, est une espèce de Champignon. Voyez au mot VESSE.

On appelle Saut de loup, un fossé assez large pour n'être pas franchi par un loup, & qu'on creuse au bout des allées d'un parc, pour les fermer, sans leur ôter la vue de la campagne.

Loup, se dit figurément en Morale d'un Hérétique, d'un hypocrite, ou d'un ennemi de l'Église. Jésus-Christ nous avertit de nous garder de ceux qui viennent avec des habits d'agneaux, & qui dans l'intérieur sont des *loups ravillans*. *Qui veniunt ad vos in vestimentis ovium, intrinsecus autem sunt lupi rapaces*. Le peuple les appelle des *Pattes de loup*, des *pattes pelues*.

Loup, se dit figurément aussi des personnes malignes, méditantes,

médifantes, ou qui déchirent impitoyablement les autres. Les hommes font des *loups* les uns aux autres. *Homo homini lupus.*

Puisqu'entre vous, humains, vous vivez en vrais loups.

On ne me reverra de ma vie avec vous. MOL.

Loup, en Chirurgie, est une espèce de maladie qui vient aux jambes; ulcère chancreux qui ronge & consume les chairs voisines. *Carcinoma, cancer crurum.*

Loup, en Chimie, est un des noms qu'on donne à l'antimoine, parce qu'il divise & dissout tous les métaux avec lesquels on le fait fondre, excepté l'or & l'argent.

Loup, est aussi une espèce de masque de velours noir, que les femmes ont porté pendant quelque temps pour se préserver du hâle. Il n'étoit point attaché, & elles le tenoient avec un bouton dans la bouche. Il pendoit depuis le front jusques sous le menton, à la différence des masques carrés qu'elles portoient auparavant. Elles lui ont donné ce nom, parce que d'abord il faisoit peur aux petits enfans.

Loup, ou la Panthère. Terme d'Astronomie. Constellation méridionale. On l'appelle aussi *bête du centaure*, parce que le centaure la traverse. *Lupus.* Cette constellation est composée de 19 étoiles: deux de la troisième grandeur, onze de la quatrième, & six de la cinquième.

Loup, se dit proverbialement en ces phrases. Il est décrié comme le *loup* blanc. On dit que la faim chasse le *loup* hors du bois, pour dire, que la nécessité contraint les gens à travailler, ou à mendier. Villon dit en son Testament, nécessité fait gens méprendre, & fait faillir le *loup* du bois. On dit qu'on met les gens à la gueule du *loup*, pour dire, qu'on les expose à des périls évidens. On dit, qui se fait brebis, le *loup* le mange, pour dire, que quand on est trop facile, ou patient, on est sujet à être pillé, ou insulté. On dit ironiquement, qu'une chose est sacrée, comme la patte d'un *loup*. On dit d'un homme enrhumé, qu'il a vu le *loup*: ou plutôt on devoit dire, que le *loup* l'a vu le premier, suivant ce mot des Bucoliques de Virgile, *Lupi Marim videre priores.* C'est une erreur populaire fondée sur un passage de Pline; mais ce passage de Virgile fait voir que l'erreur est plus ancienne que Pline. On le dit aussi de celui qui a vu le monde, qui est aguerri & expérimenté. On dit encore, que des gens vont queue à queue comme les *loups*, quand ils s'entresuivent, quand ils arrivent l'un après l'autre. Car on dit que quand la *louve* est en chaleur, il y a une grande trainée de *loups* qui la suivent queue à queue, comme dit Phœbus de Foix en son livre de la Chasse. On dit encore, qui parle du *loup* en voit la queue, *lupus in fabula*, quand quelqu'un arrive dans une compagnie dans le temps qu'on parloit de lui. On dit aussi, Marcher à pas de *loup*, pour dire, doucement, & pour surprendre quelqu'un. On dit aussi, Entre chien & *loup*, quand il fait obscur, au temps qu'on ne peut discerner si c'est un chien ou un *loup*. Entre chien & *loup*; cette expression est ancienne en France, elle se trouve dans Marculfe. *Infra horam vespertinam, dit il, inter canem & lupum, &c.* On dit qu'on a couru un homme comme un *loup* gris, pour dire, qu'il a été vivement poursuivi. On dit qu'on tient le *loup* par les oreilles, quand on est embarrassé dans une affaire douteuse, & où l'on envisage du péril de tous côtés. *Auribus teneo lupum.* TER. On dit que la lune est à couvert des *loups*, qu'elle est en sûreté. Ce proverbe vient du Latin, *Luna tuta à lupis.* On dit aussi, Donner les brebis à garder au *loup*, comme on dit, Au plus larron la bourse, pour dire, Mettre une chose en une main infidèle. Ce proverbe est encore tiré du Latin, & se trouve dans Térrence. On dit aussi, qu'il faut hurler avec les *loups*, pour dire, qu'il faut s'accommoder à l'humeur de

Tome V.

ceux avec qui on a à vivre. On dit encore, que la guerre est bien forte, quand les *loups* se mangent l'un l'autre, ou que les *loups* des bois ne s'entremangent pas, pour dire, que les gens d'une même profession s'entresoulagent: ce qui se dit des Auteurs ou des gens de même profession, lorsqu'ils se déchirent, ou qu'ils plaident les uns contre les autres. On dit en Chirurgie, qu'on enferme le *loup* dans la bergerie, quand on laisse refermer une plaie sans l'avoir bien fait suppurer, pour empêcher qu'il ne s'y forme un sac qui obligerait à la rouvrir. On dit aussi, le *loup* mourra dans sa peau, pour dire, qu'il arrive rarement qu'un méchant homme s'amende. On dit aussi, A brebis comptées, le *loup* les mange, pour dire, que quelque soin que l'on ait de garder ce qu'on a, & d'en faire le compte, on ne laisse pas quelquefois d'être volé. On dit aussi qu'un homme est connu comme le *loup*, pour dire, qu'il est extrêmement connu, & cela ne se dit que d'un homme de qui on peut se donner liberté de dire ce qu'on en pense. On dit aussi savoir la paternité du *loup*, pour dire, savoir de certaines paroles magiques pour empêcher que le *loup* n'étrangle les brebis. On appelle une femme débauchée, une *louve*. On dit: Qui sauroit les coups, on prendroit les *loups*, pour dire, Que si l'on savoit deviner, on feroit de belles choses & de beaux profits.

Quiconque est loup, agisse en loup:

C'est le plus certain de beaucoup. LA FONT.

Danser le branle du *loup*, est un proverbe qui ne se trouve point dans nos Dictionnaires. En voici l'explication. COSME. Tu parles haut, comme si j'étois sourd SIMPLICIEN. Par-là vous pouvez connoître que je ne danse pas le branle du *loup*, la queue entre les jambes, c'est à dire, que je n'ai point de peur. COSME. Il est vrai que le *loup* étant un animal cruel & lâche, porte ordinairement la queue entre les jambes, qui est un signe de sa lâcheté & de mauvaise nature, aussi-bien que de celle du chien, duquel un Poëte a dit que les chiens de mauvaise race replient leur queue sous le ventre.

Degeneresque canes caudam sub ventre reflectunt.

Voyez CHIEN.

On disoit anciennement, *leu*, & on le dit encore en Picardie. Il en reste des marques dans un jeu de petits enfans appelé, à la queue *leu*, *leu*; & dans le nom de Saint *Leu* & Saint Gilles. *Sancti Lupi & Agidii.*

On disoit aussi autrefois *loin*, pour signifier la même chose. L'Abbaye de *Ville-Loin* est appelée *Villa-Lupa*. La rivière de *Loin*, ad *Lupam*.

ÎLES AUX LOUPS MARINS. Il y a sur la côte de l'Acadie, dans la nouvelle France, des îles qu'on appelle les îles des *Loups marins*, parce que les *loups marins* vont là faire leurs petits. Ils y viennent pour mettre bas vers le mois de Février, montent sur les rochers, & se mettent autour des îles, où ils font leurs petits, qui sont en naissant plus gros que le plus gros porc que l'on voie, & plus longs. Ils ne demeurent à terre que peu de temps, après quoi leurs père & mère les emmènent à la mer; ils reviennent quelquefois à terre ou sur des rochers, où la mère les fait réter. La pêche s'en fait au mois de Février, lorsque les petits y sont: on va tout autour des îles avec de forts bâtons, les père & mère fuient à la mer, & on arrête les petits qui tâchent de suivre, en leur donnant un coup de bâton sur le nez, dont ils meurent. L'on va le plus vite que l'on peut, car les père & mère étant à la mer, font un grand bruit, qui donnant l'alarme par-tout, les fait tous fuir; mais il se sauve peu de petits: on ne leur en donne pas le temps. Il y a des journées que l'on en tue jusqu'à six, sept, & huit cens. Ce sont les petits qui sont les plus gras, car les père & mère sont maigres. L'hiver il faut bien trois ou quatre petits

N n n n

pour faire une barrique d'huile ; qui est bonne à manger , étant fraîche , & aussi bonne à brûler que l'huile d'olive , & n'a point d'odeur en brûlant , comme les autres huiles de poisson , qui sont toujours pleines de lie épaisse , & de saletés au fond des barriques.

LOUP, f. m. Nom d'homme. *Lupus*. Saint *Loup*, Evêque de Troyes , fut élevé à cette dignité l'an 426. après la mort de S. Ours , & mourut en 478. le 29^e Juillet , jour auquel l'Eglise célèbre sa mémoire. Saint *Loup*, Evêque de Lyon , passa les années de sa jeunesse dans la vie solitaire ou monastique. Il succéda à S. Viventiot , vers l'an 523. assista en 538. au III^e Concile d'Orléans , & mourut avant l'année 542. *Foyez* Baillet , au 25 de Septembre.

Le **LOUP**. Nom d'une petite rivière de France. *Lupus*. Le *loup* est dans la Provence. Il a son embouchure près de celle du Var. Hadr. Val. *Not. Gall.* p. 308.

L'Île des **LOUPS**, s'appelle autrement l'Île S. Roch. Elle est par la latitude 6 degrés 57 minutes , & non pas 6 degrés 24 minutes , comme a dit Dampierre. Elle est à 13 ou 14 lieues de la côte du Pérou.

Il y a encore un peu plus au nord une autre île , appelée aussi l'île des *Loups*.

Ces îles sont ainsi nommées à cause des *loups* marins qui s'y retirent.

La seconde est plus grande , plus haute & plus unie que la première , sans eau , sans bois , & sans verdure. Elle a deux lieues de long , & est à deux lieues de la terre-ferme.

LOUPÇAVO. La Congrégation de *Loupçavo* proche de Luc. C'est une Congrégation religieuse , l'une de celles qui furent unies par Alexandre IV. pour former l'Ordre des Ermites de S. Augustin. P. Hélyot , P. III. c. 2.

LOUPE. Nom d'une petite rivière. *Lupa*. La *Loupe* est en Normandie , & se décharge dans l'Eure. Hadr. Valois , *Not. Gall.* p. 308.

LOUPE. f. f. terme de chirurgie. *Ganglion*, *panus*. Tumeur contre nature , quelquefois molle , quelquefois dure , toujours ronde , prenant naissance le plus souvent aux lieux durs , secs & nerveux. Elle se forme d'une matière qui est enveloppée dans une petite bourse , ou tunique , qui est tantôt comme du suif , tantôt comme de la bouillie , ou du miel , & tantôt dure comme une pierre , ou un petit os.

Ces tumeurs formées par un amas de sucs lymphatiques viennent sous la peau , dans les cellules du tissu adipeux. Elles croissent par degrés insensibles , & augmentent quelquefois jusqu'à une grosseur considérable. Elles ont des couleurs & une consistance différentes selon la nature des sucs lymphatiques. Il y en a qui deviennent skirreuses & carcinomateuses , suivant la nature des sucs qui y sont renfermés. On coupe , on extirpe les *loupes*.

LOUPE, en termes d'Optique , est un verre taillé omphaloptré , ou convexe des deux côtés , qui grossit les objets. *Vitrum convexo convexum*. Il sert aux Graveurs & aux Ouvriers qui travaillent sur quelque chose délicate , pour en découvrir les moindres parties , aux Médailleurs & Antiquaires , pour déchiffrer les anciennes médailles & leurs inscriptions. On l'appelle autrement Lentille.

LOUPE, terme de Joaillier , se dit des perles ou pierres précieuses que la nature n'a pas achevées , qui sont demeurées imparfaites. *Gemma imperfecta*, *insecta*. Ainsi on dit des *loupes* de saphirs , des *loupes* de rubis , des *loupes* d'émeraudes , qu'il ne faut pas confondre avec cette espèce qu'on appelle *Prime d'émeraude*. Les *loupes* de perles ne sont proprement que des nacres de perles qui ont quelqu'endroit relevé & à demi rond , que les Lapidaires ont l'adresse de scier & de joindre ensemble.

LOUPE DE BOIS, en termes d'Eaux & Forêts , se dit des bosses , ou gros nœuds , qui s'élèvent sur l'écorce des arbres. *Nodus*. Ce sont des excroissances ligneuses qui viennent sur la tige & aux branches des arbres.

LOUPES. f. f. pl. Termes de Monnoies. Ce sont les briques & carreaux des vieux fourneaux qui ont servi à la fonte de l'or & de l'argent. Ces *loupes* se broient & se concassent , pour en tirer , par le moyen du moulin aux lavures , les particules de ces métaux qui peuvent s'y être attachées.

LOUPEUX, EUSE. adj. Qui a des *loupes*. Il ne se dit guère de l'homme : mais on le dit des arbres qui ont des *loupes*. Les vieux frênes *loupeux* sont recherchés par les Armuriers & les Ebénistes pour faire de beaux ouvrages , ainsi qu'il est marqué dans ce Dictionnaire au mot FRÊNE.

LOUPIAC. Petite ville de France , en Guienne , dans l'Armagnac , à la source de Gélise.

LOURD, **LOURDE**. adj. Le *d* final ne se prononce jamais , pas même devant une voyelle. Terme relatif à la pesanteur , & qui s'applique à ce qui charge le corps , à ce qui est difficile à remuer , à porter. Dans ce sens il est opposé à léger. *Pregravis*. Les leviers , les mouffles élèvent les plus *lourds* fardeaux. Un fardeau trop *lourd*. L'or est le plus *lourd* de tous les métaux. Le poids le plus *lourd* emporte la balance de son côté.

LOURD, se dit aussi de ce qui n'est pas agile , dispos. *Segnis*, *gravis*. Les bœufs , les ânes , les éléphants , sont des animaux *lourds* , se remuent pesamment. On dit d'un homme gras & replet , ou qui est sur l'âge , qu'il est *lourd* , pour dire , qu'il a de la peine à marcher.

LOURD, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Un homme *lourd* , qui n'a nulle finesse , ni d'idées , ni d'expressions. Un esprit *lourd* , *hebes* , pesant , grossier. Il faut dire esprit pesant plutôt que *lourd*. On appelle une *lourde* faute , *gravis* , une faute qui ne pourroit être faite par un habile homme , une faute grossière. On dit aussi qu'une affaire est trop *lourde* , lorsqu'il y faut faire trop de dépense , qu'il y faut avoir trop d'application , qu'elle est au-dessus du bien , des forces , de la capacité de celui qui la voudroit entreprendre.

On le dit aussi de ce qui est onéreux. C'est une *lourde* charge que six enfans. On dit , une *lourde* taxe , quand elle est grosse , & une *lourde* somme quand on n'est pas en état de la fournir. On dit qu'un travail est *lourd* , lorsqu'il est pénible , & qu'il doit être de longue durée.

En Peinture , ce terme désigne l'effet de la peine dans les parties du mécanisme. On dit d'un peintre que sa touche est *lourde* , que ses contours sont *lourds* , faits avec peine. Composition *lourde* , maussade & sans grâce. *Lourd* de couleur , *lourd* de dessin , draperie *lourde*.

En termes de Jardinage , on dit terre *lourde*. Les terres trop *lourdes* , trop grasses & trop fortes , sont beaucoup de peine. **LA QUINT**. Pour les terres sablonneuses , il est difficile , mais non pas impossible de les rendre plus *lourdes* & plus grasses. Le seul expédient consiste dans un grand transport d'autres terres fortes , pour les mêler parmi , ou bien il faut faire couler dans le fond quelque décharge d'eau qui se répande par-tout. **LA QUINT**.

LOURD, se dit aussi parmi les Libraires , en parlant du débit des livres , & il signifie , Qui se vend lentement , qui est dur à la vente. Ce livre est bon , mais il est *lourd*.

LOURD, pesant , synonyme. Le mot de *lourd* regarde plus proprement ce qui charge le corps : celui de *pesant* a un rapport plus particulier à ce qui charge l'esprit. Il faut de la force pour porter l'un ; de la supériorité de génie pour soutenir l'autre. **SYN. FR.** L'homme foible trouve *lourd* ce que l'homme robuste trouve léger : l'administration de toutes les affaires d'un Etat est un fardeau bien pesant pour un seul.

LOURDAUD, **AUDE**. f. m. & f. Le *d* final ne se prononce point , même devant une voyelle. Pesant , grossier , mal-adroit , *Barrus*, *bardus*, *tardus*, *ineptus*, *stupidus*. Les Payfans sont *lourdauds* pour la plupart. Il ne faut donner rien de délicat à manier

à ce *lourdaud*, il le brisera. Ce valet est bien *lourdaud*, il ne fait pas faire un message. Il y a un conte agréable du *Lourdaud* de Champagne, dans les Nouvelles qu'on attribue au Roi Louis XI.

*Ne forçons point notre talent,
Nous ne ferions rien avec grace.
Jamais un lourdaud, quoiqu'il fasse,
Ne sauroit passer pour galant.* LA FONT.

Du Cange dérive ce mot de *lurdus*, qu'on a dit dans la basse Latinité en la même signification, ou de l'Italien *lorido*.

LOURDE. f. m. Terme d'Argot, qui signifie porte.

Je savois débrider la lourde sans tournante.

C'est à dire, je savois ouvrir la porte sans clef.

Poème de Cartouche.

LOURDE, LORDE, Bourg de France, situé dans le Bigorre, en Gascogne, sur le Gave de Pau, à sept lieues au dessus de la ville de ce nom. Il est dans le Lavédan, & c'en est le lieu principal. *Lorda*, *Lapurdum*. On dit que c'est un nom Gascon ou Biscaien, qui a été anciennement donné aux habitans de ce lieu, à cause de leurs vols & de leurs brigandages. D'autres croient que *Lapurdum* est Bïonne, qui fut nommée *Civitas Laotum*, & ses habitans *Laotes*, & ensuite *Lorda*, *Lapurdum*. Car quelques-uns la prennent pour l'ancien *Lapurdum*.

LOURDEMENT. adv. Dans le sens propre, pesamment, rudement. Au figuré, grossièrement. *Graviter, ineptè*. Marcher *lourdement*. Se tromper *lourdement*. Cet homme est tombé *lourdement*, de tout son poids, sans se soutenir. J'appuyai *lourdement* sur le ciseau. ABLANC. Cet Arithméticien s'est trompé *lourdement* dans son calcul. On s'abuse *lourdement*, quand on s'en rapporte au jugement de ses sens.

LOURDERIE, f. f. Faute grossière contre le bon sens, contre la civilité, contre la bienfiance. *Stoliditas, ineptia*. Vous avez fait une étrange *lourderie*. Il est du style familier.

LOURDIER. f. m. pour *Lourdaud*, étoit en usage dans le quinzisième siècle : témoin les *lourdiers* de Troyes, dont il est parlé dans la soixante-quinzisième des cent Nouvelles Nouvelles, & les quatre gros *Lourdiers* Charrretiers, Bouviers, de la Nouvelle 98°.

LOURDISE. f. f. Action de lourdaud. *Stupor, tarditas*. Ce mot est peu en usage.

LOURDOIS, OISE. adj. Vieux mot. Sor, désagréable.

LOURE. f. f. Vieux mot, qui signifioit autrefois *musette*, qui vient de *lyra*. On appeloit aussi *Lourcur* : Celui qui en jouoit.

On appelle encore *loure*, en musique, une sorte de danse qui se bat à deux temps, & d'un mouvement marqué. Le premier temps est un peu plus marqué que le second. La Gigue est une espèce de *loure*, dont le mouvement est plus vif que celui de la *loure* ordinaire.

LOURER. v. a. Terme de musique. *Louer* des notes, *louer* un air, c'est lier les notes entr'elles en les chantant ou en les jouant, de façon qu'on nourisse les sons avec douceur, & qu'on marque un peu plus sensiblement la première note de chaque temps, que la seconde qui est de même valeur.

LOURGESIL. Voy. LONGILS.

LOURPIDON. f. m. Terme de mépris.

*Ha safranière ! Ha vieille lourpidon !
De ma franchise est-ce là le guerdon ?*

M. ROUSSEAU.

C'est un terme emprunté de Rabelais, *L. I. c. 49*. Le pauvre Cholérique, racontant ses males fortunes, fut advisé par une vieille *lourpidon*, que son Royaume lui seroit rendu à la venue des Coqueci grucs. . . Ce mot n'est point connu en Bourgogne, quoique M. Ménage assure qu'on l'y prononce *Orpidon*, & qu'il s'y dit d'une femme mal propre. *Dist. Etym.* au mot ORPIDON. M. le Duchat, ou plutôt M. De la Monnoie, *Note 3. sur le chap. cité.*

Tome V.

LOUS. f. m. Terme de Calendrier. Nom d'un mois des Macédoniens & des Grecs de Pergame, d'Éphèse, &c. *Lous*. Philippe, Roi de Macédoine en parle dans une lettre à ceux du Péloponnèse. Voyez l'Oraison de Démosthène pour la couronne. Plutarque, dans Alexandre, fait répondre les *Lous* des Macédoniens à l'Écatombéon des Athéniens, c'est à dire, à peu près à notre mois de Juin. Chez les Tyriens, le mois *Lous* répondoit à une grande partie de notre mois de Septembre ; & chez les Lyciens, & les Sidoniens, il répondoit à peu près à notre mois d'Octobre. Enfin chez les Achéens, il répondoit à notre mois d'Août.

LOUSCHE. Voyez LOUCHE.

LOUSCHER. Voyez LOUCHER.

LOUSCHET. Voyez LOUCHET.

LOUSES. *Lutosa*. Ce lieu est dans le diocèse de Troyes, en Champagne. C'étoit autrefois une terre du domaine de nos Rois, dans la première Race. L'Abbé Betchaire y bâtit une Église sous le nom & l'invocation de Saint Martin. Ce lieu prit ce nom, parce qu'il étoit dans un endroit marécageux, plein de boue. *in loco Lutoso*. Et de *Lutosa*, on a fait *Lutosis*, *Luosès*, *Loufès*. Voyez Hadr. Valois, *Not. Gall.* p. 309.

LOUTARY. f. m. Poisson de l'île de Madagascar. Il ne se prend dans un lac qui est au pied de la montagne des petits hommes, que d'une sorte de poisson semblable à la truite, & long d'un pied & demi. Comme il ne se nourrit que d'une liqueur grassée qui nage sur l'eau, il porte avec lui sa sauce ; car soit qu'on le mange bouilli, frit, ou rôti ; si tôt qu'on vient à l'ouvrir, il remplit un grand plat d'un suc délicieux, qui lui sert d'assaisonnement. On appelle ce poisson *Loutary*. *Furetiriana*.

LOUTH. Nom d'un bourg de la Lagénie, ou province de Leinster en Irlande. *Louta, Lutum, Luzum*. Il donne son nom au Comté de *Louth*, dans lequel il est situé, à deux lieues de la petite ville d'Atherde, & à deux de celle de Dundalke. MATY.

Le Comté de *LOUTH*, *Lugensis*, ou *Luthensis Comitatus*. Contrée de la Lagénie, en Irlande. Elle est bornée au sud par le Comté d'East-Meath ; au couchant par ceux de Cavan & de Mongham ; au nord par celui d'Armagh, & par la baie de Carlingfort ; & au levant par la mer d'Irlande. Ce Comté peut avoir dix lieues de côtes, & quatre ou cinq dans sa profondeur moyenne. Ses lieux les plus considérables sont, le bourg de *Louth*, qui lui donne le nom, & les petites villes de Carlingfort, de Dundalke, d'Atherde, & de Droghéda. MATY.

LOUTRE. f. m. & f. Animal amphibie comme le castor, & qui vit de poisson. *Lutra*. Il a les jambes courtes, la queue longue, & est de la grosseur d'un matou. Ses oreilles sont petites comme celles du castor, avec lequel plusieurs Auteurs le confondent. Pline & Bélon disent qu'ils ne diffèrent qu'en ce que la queue du castor est couverte d'écaillés, & que celle de la *loutre* est fort pelue. Son poil n'est pas la moitié si long ; car il n'a que huit lignes, au lieu que le plus long du castor en a jusqu'à dix-huit. Les femelles ont à la matrice des nymphes, & un clitoris comme les femmes. Ses reins approchent de ceux de l'ours ; mais au lieu de cinquante-deux petits reins qu'on trouve dans l'ours, la *loutre* en a seulement dix, séparés les uns des autres, ayant chacun leur parenchyme, leur veine & leur artère émulgente à part. Elien l'appelle *chien de rivière*, parce que les dents de l'un & de l'autre se ressembloit tout à fait. Aristote attribue à la *loutre*, ce que Pline dit du castor ; que quand il mord un homme, il ne quitte jamais prise, qu'il n'en ait senti craquer les os sous les dents. Il y a dans le Canada des *loutres* d'une grandeur extraordinaire. Les Sauvages font des robes de leurs peaux, qui étant portées & engraisfées, tant de leur sueur, que des graisses qu'ils manient, servent à faire de meilleurs chapeaux que ceux du seul poil de castor, parce qu'il est difficile de mettre en œuvre le poil, quand il est tout seul,

Nnnn ij

à cause qu'il est trop sec. Ces peaux ainsi maniées par les sauvages, font ce qu'on appelle le castor gras. On fait de beaux manchons de la peau d'un *loutre*. Les *loutres* font de grands dégâts dans les rivières, étangs & viviers. Sur les *loutres*, voyez le Traité de Police de M. de la Mare, T. II. p. 13, 70. C'est un manger inférieur au castor.

Ce mot vient du Latin *lutra*, ou du Grec *λύτρον*, qui signifie *lavoir*, parce qu'il ne se plonge jamais que dans l'eau douce propre à faire un bain; au lieu que le castor va dans la mer & dans les rivières.

Quand ce mot se prend pour un chapeau fait de poil de *loutre*, il est masculin. *Pileus Lutreus*. Voilà un beau *Loutre*. Le *loutre* n'est pas si bon à l'usage que le vigogne.

LOUTRE. M. de Laurière, qui écrit ainsi ce mot dans ses additions à Ragueau, écrit *l'outrée* dans l'explication de ce mot. Voyez OUIRÉE.

LOUVAIN. Nom d'une ville de Pays Bas. *Lovonium*, *Lovonnum*, *Lovanium*, *Luanum*, *Luvanum*. Elle est capitale du Quartier de *Louvain*, contrée du Brabant, & située sur la Dyle, à cinq lieues de Bruxelles, & à quatre de Malines, vers le levant. Cette ville a quatre milles de circuit; elle est fortifiée, & considérable par son Université, qui est fort célèbre, & qui a vingt Collèges, où l'on enseigne toutes sortes de sciences. Elle a eu autrefois ses Comtes particuliers, qui possédoient une grande partie du Brabant. Les Flamands disent *Loeven* & *Lueven*. Hadr. Valois, *Not. Gall. p. 288*. MATY. long. 22. d. 26'. 15". lat. 50. d. 50'.

LE QUARTIER DE LOUVAIN. *Lovaniensis Tetrarchia*. C'est une des quatre contrées du Duché de Brabant. Elle a au nord le Quartier d'Anvers; au couchant celui de Bruxelles; au midi le Comté de Namur; & au levant le pays de Liège. Ses villes principales sont *Louvain*, *Arlehot*, *Sichem*, *Diel*, *Leuwe*, *Tilmont*, *Judoigne*, & *Gembours*.

LOUVAT, f. m. Ce mot est du style burlesque, il signifie la même chose que *Louvet*. *Lupa catulus*.

Au bout de quelque temps que messieurs les louvats, Se virent loups parfaits, & friands de tuerie.

LA FONT.

LOUVAT, f. m. Petite rivière du Comté de Novogorod Wéliski, en Moscovie. *Luvatum*. Elle se décharge dans le lac d'Ilmen, & elle est prise par quelques Géographes pour l'ancienne *Cherfinus*, que d'autres croient être la rivière de Narva, qui baigne la ville de ce nom, & se décharge dans le golfe de Finlande. MATY.

LOUVE. f. f. La femelle d'un loup. *Lupa*. La *louve* ne poite que deux mois, & fait cinq, six & sept petits, qui sont aveugles lorsqu'ils viennent au monde. La *louve* aime si éperduement les *louveteaux*, qu'elle ne les quitte point jusqu'à ce qu'ils voient clair. Et pendant ce temps là, le loup qui a couvert la *louve*, lui apporte à manger. D'autres disent le contraire. On dit d'une femme abandonnée à la débauche, que c'est une *louve*. Pour les autres significations du mot *louve*, soit propres, soit figurées, Voyez LOUP.

LOUVE. Terme d'Architecture. Outil de fer qu'on place dans un trou fait exprès à une pierre qu'on veut élever. *Lupus tractorius*. C'est une espèce de coin plus large par en-bas que par en-haut, qu'on engage dans le trou qu'on taille exprès dans la pierre, & qui a un anneau par en-haut, avec lequel on l'attache au cable. Comme il reste du vide dans le trou de la pierre au côté de la *louve*, parce qu'elle va en étranglant par en-haut, on y met une espèce de coin de fer de chaque côté, qu'on appelle *louveteaux*, pour la resserer. On prétend que c'est ce que Vitruve a appelé *forcipes*. Dans les grands bâtimens il y a un ouvrier destiné à faire le trou aux pierres pour les *louver*, c'est-à-dire, pour les élever par le moyen de la *louve*. On appelle cet ouvrier *Louveur*.

LOUVE. Terme de mer. Baril défoncé mis sur l'une

des écuelles dans les navires de Terre Neuve, par lequel passent & tombent les morues, lorsqu'elles sont habillées. Tourn. *Cadus utrinque exfundatus*.

LOUVE. Terme de Pêcheur. Sorte de filet rond pour prendre du poisson. *Orbiculari rete*. Ce filet est une manière de petite rasle, ou plutôt ce n'est que le cotre de la rasle, qui est une espèce de filet avec lequel on prend force poisson. Pêcher avec la *louve*. RUS. S. INNOCENTES.

LA LOUVE. Nom d'une petite rivière de France. *Lupa*. Elle est dans la Franche-Comté, & va grossir le Dou au-dessous de Dole. Quelques Auteurs du moyen âge la nomment *Loa*. Elle coule entre Salins & la Saône. La Chronique de l'Abbaye de Saint Bénigne de Dijon, dit que la *Louve* est très-rapide. Hadr. Valois, *Not. Gall. p. 708*.

Il y a une autre rivière de même nom qui a sa source au Bearn, & se perd dans l'Adour un peu au-dessous de Castelnau.

LOUVÉ, EE. Terme dont on se sert à l'Amérique pour signifier un serpent plié & roulé en spirale. Ce serpent étoit *louvé* dans un coin avec la tête levée. LABAT.

LOUVENT. adj. f. m. Nom d'homme. *Lupentius*. Saint *Louvent* étoit Abbé de S. Privat dans l'ancienne ville de Javouls, au pays de Givaudan dans le VI^e siècle. Le Comte Innocent le persécuta, & ne finit les indignités & les maux qu'il lui fit souffrir, qu'en lui coupant la tête. Ce fut vers l'an 584. ou 590. BAILLET, au 22^e Octobre, après Grégoire de Tours, *Hist. L. VI, c. 37*.

LOUVER. v. a. Faire un trou dans une pierre, propre pour y faire entrer la louve, afin de l'élever. *Louver* une pierre. Voyez LOUVE.

LOUVERCY. *Luperciacum*. Ce lieu est sur la Vèze, rivière de Champagne, entre la Neuville & Livry. Hadr. Valois, *Not. Gall. p. 603*.

Ce nom lui vient de quelqu'un nommé *Lupercus*. Valois, *Ib.* ou peut-être parce qu'autrefois les *Lupercus* y faisoient leurs sacrifices, & qu'il étoit dédié à Pan.

LOUVET. f. m. Loup de médiocre taille. *Lupus minor*. Il n'est d'usage que dans les Campagnes.

LOUVET. adj. Terme de Maréchallerie. Ce mot se dit aussi en parlant du poil de certains chevaux, & ne se dit guère qu'au masculin. Il veut dire une sorte de poil qui tire sur le poil de loup. Poil *louvet*. Cheval *louvet*, isabelle foncé, mêlé d'un isabelle roux, le tout approchant de la couleur du poil d'un loup.

LOUVETEAU. f. m. Le petit d'un loup qui est sous sa mère. *Catulus lupa*. On l'appelle aussi Cheau.

LOUVETEAU, se dit aussi des deux petits coins de fer qu'on met des deux côtés de la louve, pour empêcher qu'elle ne sorte du trou où on la veut engager pour élever une pierre. *Lupi helciarum cuneus*. Voyez LOUVE.

LOUVETER. v. n. Qui se dit de la louve, quand elle fait des petits. *Catulos lupinos edere*.

LOUVETERIE. f. f. Équipage de chasse pour le loup. *Instratus luparius*. Il y a plusieurs Officiers dans la *Louveterie*. En plusieurs Provinces il y a des Lieutenants de *Louveterie*.

On appelle aussi *Louveterie* dans quelques Maisons Royales, le lieu destiné pour loger cet équipage.

LOUVETIER. f. m. Officier qui commande à l'équipage du Roi, entretenu pour la chasse du loup. *Venator luparius*. Autrefois il y avoit en France des *Louvetiers* entretenus dans toutes les Forêts, qu'on nommoit alors *Loutiers*, *Louvier*, & *Chasseurs*.

Le Grand-Louvetier de France met deux têtes de loup au-dessous de l'écu de ses armes, pour marquer sa Charge. C'est François I. qui en 1520. créa la Charge de Grand Louvetier de France. Il prête serment de fidélité entre les mains du Roi, & les autres Officiers de la Louveterie le prêtent entre les mains. La raison qui fit créer des Charges de *Louvetiers*, fut que les incursions des Barbares dans les Gaules, ayant fait périr un nombre infini de monde, ces

bêtes farouches se multiplièrent beaucoup. De là vinrent les loix que l'on fit pour obliger les peuples à les détruire. Celles des Bourguignons, & les Capitulaires de nos Rois, ordonnent qu'on avertisse les Seigneurs du nombre de loups que chacun aura tué; qu'on en présente les peaux au Roi; qu'au mois de Mai on cherche, & on prenne les louveteaux; que les Vicaires ou Lieutenans des Gouverneurs aient chacun deux *Louvetiers* dans leur district. On proposa aussi des prix à ceux qui prendroient des loups. Ensuite on établit des *Louvetiers* dans chaque forêt de France, & un Grand-*Louvetier* auquel les autres étoient tous subordonnés. La Coutume de Haynaut, chap. 99. traite des Offices & des droits des *Louvetiers*.

Les places de *Louvetiers* en chaque Province, n'avoient été ordinairement que de simples Commissions. François I. les créa en titre d'Office, & au dessus d'eux tous, l'Office de Grand-*Louvetier* de France. Les *Louvetiers* eurent d'abord pour salaire l'attribution de deux deniers pour loup, & trois deniers pour louve, comme il paroît par un Arrêt du Parlement du 29^e Mai 1537. & cela fut depuis augmenté d'un denier à l'égard des louves, par un autre Arrêt du 27 Avril 1564. Ce droit leur doit être payé par chaque feu de village, à deux lieues à la ronde du lieu de la prise. Les Habitans de la Banlieue de Paris en font exempts. DE LA MARE, *Traité de Police*, T. II, p. 1404.

LOUVETTE. f. f. Voyez TIQUE.

LOUVEUR. f. m. Celui qui dans les ateliers louve les pierres, qui y fait un trou pour y engager la louve. *Cavator camentarius* Voyez LOUVE.

LOUVIÈRE. f. f. Vieux mot. Tanière, ou contrée à loup. Il a aussi signifié une Robe, ou un Manteau fait de peaux de loups.

LOUVIERS. Petite Ville de France, située en Normandie, sur l'Eure, entre Évreux & Rouen, environ à cinq lieues de l'une & de l'autre, & à deux du Pont-de-l'Atche. MATY. Long. d. 50', lat. 49. d. 10'.

LOUYOYER. v. n. Terme de Marine. C'est voguer quelque temps d'un côté, & puis virer le cap, & aller autant de l'autre; afin de se conserver toujours dans une même hauteur, ou parage, & dériver le moins qu'on pourra de sa route. *Navem variè deflectere, ad loxodromiam navigare*. Courir plusieurs bordées; ou faire plusieurs routes, tantôt à basbord, tantôt à tribord, pour chicaner le vent. On est obligé de *louvoyer*, quand on a le vent contraire. On doit aussi *louvoyer*, quand on arrive le soir vers des côtes inconnues, afin de passer la nuit, & n'y arriver que de jour pour les sonder. On a *louvoyé* sur tant de pointes. *Louvoyer* sur onze pointes, c'est aller à la bouline, & tenir le lit du vent. On dit aussi *bordéger*, ou courir plusieurs bordées; & sur la Méditerranée, on dit *carréger*.

LOUVRE. f. m. Palais des Rois à Paris. *Lupara, Basilica regia*. Il s'est dit premièrement du Palais magnifique qui est à Paris, qui est appelé dans les vieux Titres *Lupara*. Ce Palais fut commencé par Philippe-Auguste, l'an 1214. Il le bâtit pour y mettre ses Titres & ses Finances, & pour y tenir les prisonniers de considération, comme on les met aujourd'hui à la Bastille. Le Comte de Flandre fut mis en prison au *Louvre*, sous Charles le Bel en 1322. Voyez le P. Daniel, *Hist. de France*, T. II, p. 421. François I., Henri II. son fils, & Louis XIII. ont fait travailler au *Louvre*. On l'a agrandi & changé souvent sous Louis XIV. mais on n'a point encore achevé le plan qui en avoit été formé. Entre plusieurs desseins qu'on donna à François I. pour le *Louvre*, deux parurent excellens; l'un étoit d'un Italien nommé Sébastien Serlio, & l'autre d'un Parisien, appelé l'Abbé de Clagni. Serlio faisoit le métier depuis plus de quarante ans; il n'y en avoit que dix que de Clagni s'y appliquoit; son dessein néanmoins fut trouvé si noble & si beau, que ce fut celui qu'on suivit, de l'avis même de Serlio. LE GEN-

DRE. Le nouveau *Louvre* est d'un Architecte nommé le Veau; & la façade de ce magnifique édifice est de Perrault. ID.

Il y a le vieux *Louvre*, & le nouveau *Louvre*. Le nouveau a été construit sous le regne de Louis le Grand, qui fit venir tous les plus habiles Architectes de l'Europe pour y travailler. La façade du *Louvre* est un des plus beaux morceaux d'Architecture qui soit au monde. L'Académie Française, celle des Sciences, celle des Belles-Lettres, & celle de Peinture & Sculpture, ont des appartemens au *Louvre*, & y tiennent leurs assemblées.

Quelques Auteurs croient que le *Louvre* s'est dit d'abord pour *l'ouvre*, c'est-à-dire, l'œuvre, l'ouvrage, & que ce Palais fut ainsi appelé par excellence, comme un ouvrage admirable; qu'ensuite on ne fit qu'un mor de l'article & du nom, & qu'on dit *Louvre*, comme on a dit *loisir*, pour *loisir*. Le sentiment le plus commun est que ce nom vient de *loup*, & qu'il fut donné à ce château, parce que c'étoit une ménagerie, où l'on gardoit des loups. Le mot Latin *Lupara* autorise ce sentiment.

LOUVRE, se dit aussi des autres Maisons Royales, quand le Roi y demeure effectivement, comme à Saint Germain, à Fontainebleau; & quelquefois ce mot se prend pour la Cour même. *Regia basilica*. Les Ducs ont les honneurs du *Louvre*, c'est-à-dire, le privilège d'entrer en carosse dans la cour du *Louvre* & des autres maisons Royales. Henri IV. qui n'aimoit pas Jean-Louis de Nogaret, Marquis de la Vallette & Duc d'Épernon, ne laissoit pas de le traiter avec une grande distinction, jusqu'à lui permettre d'entrer au *Louvre* en carosse, ce qui n'étoit permis qu'aux Princes. D'Épernon est le premier Duc qui ait joui de cet honneur. La même distinction fut accordée au Duc de Sully en 1609.

Ce ne fut que sous la régence de Marie de Médicis que les autres Ducs & Pairs, & les Grands Officiers obtinrent le même avantage. LE GENDRE.

Quoiqu'on dise accorder les honneurs du *Louvre* dans le sens dont on vient de parler, c'est toujours par abus que l'on donne le nom de *Louvre* à toutes les maisons où le Roi loge. Ce terme ne convient proprement qu'au Palais magnifique qui est à Paris. On le dit plus communément en parlant des maisons superbes des particuliers. Ce n'est pas la maison d'un particulier, c'est un *Louvre*.

LOUVRES EN PARISIS. Bourg de l'Île de France, entre Paris & Senlis, environ à quatre lieues de l'un & de l'autre. MATY.

LOUWENBOURG. Nom d'une ville de la Poméranie Ducale. *Louwenburgum, Lauwenburgum, Lemburgum*. Elle est dans la Seigneurie de *Louwembourg*, sur la rivière de Lobo, environ à dix lieues de la ville de Dantzick, vers le couchant. MATY.

La Seigneurie de LOUWENBOURG. *Louwenburgense Dominium*. Contrée de la Poméranie Ducale. Elle est le long de la mer Baltique, aux confins de la Poméranie, dont elle dépendoit autrefois. Ce pays a environ onze lieues de côtes, & huit de profondeur dans les terres. Ses villes principales sont *Louwembourg*, capitale, Smolfin & Lébe. ID.

LOWICZ. Petite ville de la grande Pologne, située sur la rivière de Bfura, dans le Palatinat de Rava, à dix lieues de la ville de ce nom, vers le nord. *Lovitium*. *Lowicz* est la résidence ordinaire de l'Archevêque de Gnesne. Elle est défendue par une bonne citadelle, & a le siège d'une Châtellenie. MATY.

LOWLAND. Voyez ÉCOSSE, BASSE-ÉCOSSE.

LOX.

LOXAN. Nom d'une ville de la Chine, au département de Juning, dans la province de Honan.

LOXE. Voyez LOJA.

LOXIAS. f. m. *Loxias*. Qui signifie ambigu, équivoque. C'est un surnom qui fut donné à Apollon à rai-

fon des oracles qu'il rendoit, qui étoient tous ambigus, obscurs, équivoques.

Ce mot qui est Grec, fut formé de *λοξος*, *tortu*, *oblique*.

LOXODROMIE. f. m. Terme de Marine. *Loxodromia*. Ligne courbe que décrit un vaisseau en suivant toujours le même rumb de vent.

LOXODROMIQUE. f. f. L'art, la méthode de naviger obliquement au moyen de la Loxodromie. C'est une invention, une pratique, un calcul, dont on se sert sur mer pour conduire un vaisseau, & faire une plus sûre estime, & un appointage plus certain. Le premier qui inventa les tables *loxodromiques* fut Pierre Nonius, en l'an 1530. Il les appela *Rumbs*, en sa langue, & il en fit la supputation par les triangles sphériques, à quoi s'appliqua aussi Gérard Mercator & Steven, & en Bretagne Édouard Wright, puis Robert Hues. Elles ont été portées à la dernière perfection par Willebrordus Snellius, appelé Thiphys Batavus, en son *Histiodromie* imprimée en 1624. où il a traité cet art d'une manière géométrique, & en a composé plusieurs Tables copiées par le P. Fournier, Hérigone & autres; & au devant de son livre, il a mis une curieuse & savante Préface qui contient toute l'histoire & le progrès de la navigation. Tous les Pilotes ont de ces tables pour régler leur course, qu'ils appellent tables *loxodromiques*. Ce mot signifie un cours oblique, car on décrit une ligne courbe, ou spirale.

Ce mot vient de *λοξος* *oblique*, & de *δρομος*, *course*.

Le chemin que fait le vaisseau, en suivant les rumb de vent, est toujours comme une *loxodromie*, excepté lorsqu'il court nord & sud; car alors il décrit un arc de méridien, & par conséquent de grand cercle de la sphère; ou lorsqu'il court est & ouest; car pour-lors il décrit une arc de parallèle, & par conséquent d'un petit cercle de la sphère, à moins qu'il ne soit sous la ligne. Hors de là le cours du vaisseau ira toujours obliquement & en spirale, en sorte que suivant le rumb nord-nord ouest, par exemple, on tourneroit toujours à l'entour du pôle septentrional, sans y arriver jamais. Il semble d'abord qu'on seroit mieux de naviger par le grand cercle, en faisant toujours décrire au vaisseau des arcs de grand cercle de la sphère, que de suivre la *loxodromie*; mais la navigation par le grand cercle demande une si parfaite connoissance de la Trigonométrie sphérique, & des calculs si longs & si embarrassés, qu'elle est absolument impraticable en mer; & quand les Pilotes pourroient & voudroient s'assujettir à cette méthode, je crois qu'elle ne les avanceroit pas plus que la *loxodromie*, au moins dans les routes ordinaires. Voyez la comparaison de l'une & de l'autre méthode dans Riccioli, le Père Fournier, le Père Déchales, &c. Il est certain que l'usage est pour la *loxodromie*, & personne ne s'avise de naviger par le grand cercle. La réduction des cartes marines est très-exacte, & représente parfaitement les mêmes proportions que la sphère.

LOXODROMIQUE. adj. Terme de Marine. Qui concerne la Loxodromie, ce qui y appartient, qui y a rapport. *Loxodromicus*. Tables *loxodromiques*, sont les tables de la Loxodromie, qui servent à résoudre promptement & facilement les problèmes principaux de la navigation. Ligne *loxodromique*, est la ligne que décrit un vaisseau faisant route, en suivant un des trente-deux vents, cette ligne n'est pas droite.

LOXON. f. f. Terme de Mythologie. Surnom que l'on donnoit à Diane. *Loxo*. C'est le Scholiaste de Callimaque, qui nous l'apprend dans ses Scholies sur l'hymne de Diane. Voyez Voslius, de *Idolol.* L. II, p. 29.

L O Y.

LOY. Voyez Loi.

LOYAL, ALE. adj. Ce terme vient de *Loi*, & signifie proprement, qui est conforme à la Loi. On le dit des personnes & des choses. Appliqué aux personnes, il désigne quelquefois un homme plein

d'honneur & de probité. *Probus*. C'est un homme franc & loyal. Un cœur loyal. On le dit aussi en parlant de la droiture & de la probité des personnes. Son procédé est franc & loyal.

Quelquesfois aussi il est synonyme de FIDELLE. *Fidus, fidelis*. Un vassal doit être loyal à son Seigneur.

Dans le serment que les Ducs & Pairs font au Parlement, le premier Président leur dit, Vous promettez de vous comporter comme un loyal & magnanime Pair?

Au reste Ce terme n'est guère d'usage dans le style ordinaire. Dans cette dernière acception, il vient de *leudes*, qui signifie *vassaux* & *sujets*, qu'on a appelé aussi *leodes* & *fidelles*, *leaux*, *seaux*.

LOYAL, se dit aussi de la bonne qualité des choses; de ce qui a la condition requise par la loi, par l'ordonnance. Ce Receveur doit une rente de trois muids de blé bon, loyal & marchand. Ce blé n'est pas loyal, il a trop de seigle, de nielle, il est plein de chareçons. Le poids de ce Marchand est loyal, & bien étalonné.

On dit aussi au Palais en matière de retrait, qu'il faut rembourser les frais & *loyaux-coûts*, c'est-à-dire, les dépenses légitimes faites par l'acquéreur. On appelle aussi *loyaux-coûts*, *impense à lege prescripta*, ce qu'il en coûte pour faire expédier & lever des contrats.

Cette expression de *loyaux-coûts* vient de ce que les dépenses qu'on appelle de ce nom, sont conformes à la loi, sont réglées, taxées par la loi, & lorsqu'on rembourse les *loyaux-coûts*, on ne rembourse que ce que la loi règle & prescrit: si quelqu'un a trop payé par sa faute, ou plus qu'il ne faut par libéralité, on ne rembourse que ce qui est dû loyalement.

LOYAL, en termes de Manège, se dit d'un cheval qui emploie toute sa force pour obéir, qui ne se défend point, & qui fait les manèges qu'on lui demande. On dit aussi, qu'il a une bouche *loyale*, quand il a la bouche excellente, quand il a une bouche à pleine main. *Loyal* dans plusieurs Comédies de Molière & autres, est le nom d'un Sergent, d'un Notaire, &c.

LOYALEMENT. adv. D'une manière franche & loyale, avec droiture, avec fidélité. *Fideliter, cum fide, fide integrâ optimâ*. Se comporter loyalement. Vendre loyalement.

LOYANG. Nom d'une montagne de la Chine, au sommet de laquelle on ne peut grimper qu'en deux jours entiers. *Loyangus mons*. Elle est près de Lingnan. *Ambass. des Holl. P. I, c. 22.* Il y a aussi une ville de ce nom dans la province de Quangsi, au département de Taiping.

LOYAUMENT. adv. s'est dit autrefois pour Loyalement.

*Mais quoi! au fort, par loyaument servir,
Je tascheroye à bien le desservir.* MAROT.

LOYAUTÉ. f. f. Qualité de ce qui est loyal. Fidélité, probité. *Fidelitas, fides*. Quand on fait hommage d'une terre au Seigneur dominant, on lui promet foi & loyauté. On promet en se mariant une foi & loyauté réciproque. Ce mot est vieux, & ne peut passer qu'en style de Pratique.

LOYE. f. m. & f. Les *Loyes* sont naturels du Royaume de Thiempa. Ils ont euluyé une longue guerre contre les Cochinchinois, & en font enfin devenus tributaires par un traité de paix qui fut conclu entre ces deux peuples au commencement de ce siècle. *Routier des côtes des Indes Orientales*.

LOYE. Ville de la Chine, dans la province de Honan, au département de Queite.

LOYE (la). Petite ville de France, dans la Bresse, sur la rivière d'Ain.

LOYER. f. m. Prix qui est dû pour le louage, la jouissance, l'occupation de quelque maison, ou héritage. *Pretium locationis*; & dans la basse Latinité *logerium, loquerium, locarium*. On dit prendre &

donner une maison à *loyer*. Payer un gros *loyer* de sa maison. Les *loyers* des maisons sont payés sur les meubles, préférablement à toutes les autres dettes. Le mot de *loyer* exprime proprement le prix de la location, mais on le dit particulièrement du prix du louage d'une maison. L'on donne & l'on prend à louage les choses mobilières, un cheval, des meubles.

☞ L'on donne & l'on prend à *loyer* une terre, une ferme, un héritage; mais s'il est question du prix du bail, du prix qu'on paye ou qu'on reçoit du bail, on ne se fert point alors du mot de *loyer*.

On dit aussi, Donner, ou prendre des bestiaux à *loyer*, pour dire, en retirer du profit de ceux à qui on les donne à nourrir. Ce marché s'appelle *chep-teil*.

☞ **LOYER**, signifie aussi Salaire. On ne doit point retenir le *loyer* du serviteur & du mercenaire. Dans cette acception il est synonyme de récompense. *Premium*, *merces*. On le dit aussi du châtement. L'honneur est le *loyer* de la vertu. On dit d'un homme condamné en Justice, qu'il a reçu un digne *loyer* de ses crimes. Dans ce sens il n'a point de pluriel.

*Très peu de gré, mille traits de satire
Sont le loyer de quiconque ose écrire.* VOLT.

*Seroit-ce la raison, qu'une même folie
N'eut pas même loyer?* MALH.

☞ Il est peu usité en prose, & ne s'emploie guère en vers que dans le style Marotique.

Ménage dérive le mot *loyer* de *locarium*, qui s'est dit dans la basse Latinité.

On dit par manière de proverbe, Qui sert & ne partert, son *loyer* perd, c'est-à-dire, que celui qui s'est engagé à servir quelqu'un, & par sa faute ne le sert pas pendant tout le temps de son engagement, perd son *loyer*. On dit proverbialement dans le style familier: Qui bon Maître sert, bon *loyer* en a. ANON.
Vie de S. Louis.

LOYER, v. a. Vieux mot. Récompenser. *Poës. du Roi de Nav.*

LOYO, f. m. Les *Loyos*. C'est le nom que le peuple donne en Portugal aux Chanoines Réguliers de la Congrégation de S. Jean l'Évangéliste. P. HÉLYOT, *T. II, c. 56*.

LOYOLA, f. m. Les *Loyola*, les Disciples de *Loyola*, les Enfants de *Loyola*, les Loyolistes sont des noms usités dans le style familier, pour signifier les Jésuites. On croit qu'il entre du *Loyola* là-dedans. MAD.
DU NOYER.

LOYOLISTES, ou **LOYOLITES**, f. m. pl. C'est ainsi que Gui Parin appelle les Jésuites, à cause de Saint Ignace de *Loyola*, leur Fondateur. Il a fait aussi l'adjectif *Loyolitique*, *Jésuitique*, appartenant aux Jésuites, ou venant d'eux.

LOYRE, f. f. Terme de Fleuriste. Sorte d'anémone.

LOYS, f. m. Ancien nom qui s'est dit pour Louis. *Ludovicus*. Voy. LOUIS.

LOYSE, ou **LOYSETTE**, f. f. Nom de femme. *Ludovica*, *Loyfa*. Nos Anciens prononçoient & écrivoient ainsi; aujourd'hui nous disons *Louise* & *Louissette*.

*Car je faisois chanter à ma musette
La mort hélas! la mort de Loysette.* MAROT.

LOYTZ, Petite ville du Comté de Gutzkow, en la Poméranie Ducale. *Lutetia*, *Leutitia*. Elle est sur le Pène, à trois ou quatre lieues au-dessus de la ville de Gutzkow.

L O Z.

OZ, f. m. Vieux mot, qui signifioit autrefois *louange*. *Laus*, *laudatio*. Il est abrégé du Latin *laus*. Marot demandant au Roi de l'argent à emprunter, lui en promet un billet en ces termes:

*Si vous voulez, à payer ce sera
Quand votre loz & renom finira.* MAROT.

On s'en peut encore servir dans le style badin; avec La Fontaine qui a dit:

*Puissent mes vers & votre nom,
Aller si loin, que notre loz franchisse
La nuit des temps.*

Ou comme le P. Mourgues a fait dans un joli virelay sur le rimeur rebuté.

*Ce maigre loz où j'aspire
Remplit-il ma tire-lire?
En ai je mieux de quoi frire?
S'habille-t-on de velin, &c.*

René d'Anjou, Comte de Provence, fit un ordre de croissant. C'étoit un croissant, sur lequel étoit gravé ce mot, *Loz*, pour dire en rébus *loz en croissant*.

LOZANGE. Voyez LOSANGE.

L U A.

LU, f. f. Vieux mot. Lumière.

LUA, f. f. Terme de Mythologie. Nom d'une divinité payenne. *Lua*. Tite-Live, *L. VIII*. dit qu'après un combat, le Consul qui commandoit l'armée des Romains, consacra & voua à la déesse *Lua* les armes des morts, qui furent trouvées sur le champ de bataille. Lomèier, dans son traité de *Lustrationibus Gentilium*, *c. IV*. dit que c'est qu'il y avoit besoin d'expiations après un combat. Ainsi il suppose que *Lua* étoit la déesse des expiations. ☞ Le Consul faisoit une offrande des armes des morts pour expier son armée du sang humain répandu. Ainsi *Lua* seroit la même chose que *purgatrix*, du Latin *luere*. Dempster, dans ses *Paralipomena ad Rosini Antiquitates*, *L. II, c. 8*. dit qu'il faut dire *Luna*, au lieu de *Lua*, & il dit que les Généraux d'armée faisoient des dons à la Lune, parce que la Lune & la nuit leur servent à beaucoup d'expéditions; mais Turnébe, *Adv. L. XVI, c. 20*. a montré qu'il faut lire *Lua*, & Vossius, Lomèier, & d'autres l'ont suivi. *Lua*. Voy. Lomèier cité, & Vossius, de *Idolol. L. II, c. 63, L. VIII, c. 18*. *Lua*, selon Vossius, étoit un divinité militaire.

L U B.

LUBAIS, f. m. Nom d'homme. *Leopatus*, *Leupatus*. A Senevière sur la rivière d'Indre en Touraine, S. *Lubais*, Confesseur, Abbé de ce lieu, à présent paroisse, où est son corps. CHASTELAIN, au 25 Janv. p. 400. S. Grégoire de Tours a écrit sa vie, en ses Vies des Pères. *Id. p. 407*.

LUBAN, Nom d'une petite Île de l'Océan oriental. *Lubana*. C'est une des Philippines, & située sur la côte méridionale de l'île de Manille, & au levant de celle de Mindora. MATY.

LUBAN, est aussi un bourg de la Livonie. *Lubanium*. Il est dans la Lettonie, à trente lieues de la ville de Riga, vers le levant. MATY.

LUBANSKEN-SÉE, ou le lac de **LUBAN**. *Lubanius Lacus*. Ce lac est dans la Livonie, vers les confins de la Curlande, & de la Lithuanie, entre la ville de Dunenburg, & le bourg de Luban, dont il emprunte son nom. La rivière de Rositta décharge ses eaux dans ce lac.

LUBECK, Ville du Cercle de la basse-Saxe, en Allemagne. *Lubeca*, *Lubecum*. Elle est dans le Duché de Holstein, sur la rivière de Trave, qui y reçoit le Stékenits, & le Wackenits forme un marais autour de ses murailles, & après avoir traversé la ville, va se décharger dans la mer Baltique, à deux lieues au-dessous. *Lubeck* est ville Impériale, la pre-

mière des Anféatiques, & le lieu où elles tiennent leurs archives. Elle est grande, bien bâtie, assez bien peuplée, & assez marchande. Elle l'a été beaucoup davantage, mais une partie de son commerce a été transporté à Wismar & à Hambourg. Elle fut la confession d'Ausbourg depuis l'an 1530. MATY. Le siège de *Lubeck* a été à Adelsbourg, ou Oldembourg, depuis le milieu du X^e siècle que l'Empereur Otton le Grand le fonda, jusqu'au milieu du XII^e siècle que Gérold XII^e. Evêque d'Adelsbourg, obtint en 1163. qu'il fût transféré à *Lubeck*. Voyez sur cet Evêché, Imhoff, *L. III, c. 22.*

L'Evêché de *LUBECK*. *Lubecensis Episcopatus*. Petit pays de la Wagrie, contrée du Holstein. Il est divisé en deux parties, dont l'une est le long de la Trave, & l'autre autour du lac d'Eutin. Ses lieux principaux sont Travemunde & Eutin, résidence de l'Evêque. Cet Evêque est de la Maison de Holstein-Gottorp depuis l'an 1587. quoique le Chapitre résidant à *Lubeck* en fasse une espèce d'élection; il est de la confession d'Ausbourg, de même que les Chanoines. MATY. L'Evêché de *Lubeck* est le seul qui soit demeuré entre les mains des Luthériens. L'Eglise cathédrale est dans la ville de *Lubeck*, mais l'Evêque qui est un Prince protestant de la Maison de Holstein-Sleswick, fait sa résidence à Eutin, qui est un lieu fort agréable sur un lac à 4 lieues de *Lubeck*. Les Princes de cette Maison se sont approprié cet Evêché, y succédant de frère en frère, & d'oncle en cousin, depuis l'an 1547. HEIS, *Hist. de l'Emp. L. VI, c. 6.* Et de tous les Princes d'Allemagne qui ont envahi les terres & les domaines de l'Eglise, ce sont les seuls qui s'y soient conservé une espèce de juridiction Ecclésiastique.

Le golfe de *LUBECK*. *Lubecensis sinus*, anciennement, *Lagnus sinus*. Ce golfe est une partie de la mer Baltique. Il est entre l'île de Fémerin, la côte orientale de la Wagrie, en Holstein, & celle du Duché de Mékelbourg. MATY.

LUBEN. Nom d'un bourg, ou petite ville de la Basse-Lusace. *Luba*. Ce lieu a un pont sur la Sprée, à six lieues au dessous de Corbus. MATY.

LUBEN. Autre petite ville de la Principauté de Lignits, en Silésie. *Luba*. Elle est sur la rivière de Kattbach, à trois lieues de la ville de Lignits, vers le nord, elle est défendue par un bon château. MATY.

LUBENCE, ou *LUBENTINE*. f. f. Terme de Mythologie. Nom d'une déesse honorée par les Romains. *Lubentia*, *Lubentina*. Varron croit que cette déesse est celle qu'on appelle ordinairement Vénus.

Ce nom, selon Varron, vient du verbe *lubet*. S. Augustin le dérive du mot *libido*. Voy. *LIBENTINE*.

LUBERNE. f. f. C'est le nom qu'on donne à la femelle du Léopard. Quelques uns l'appellent aussi *Panthère*.

LUBIANA. Voyez *LAUBACH*.

LUBIE. f. f. Caprice, fantaisie qui prend à quelqu'un de faire quelque chose qu'il ne feroit pas en un autre temps. *Vitiosa libido*. On dit dans Virgile travesti, en parlant de la renommée :

*Car il lui prit une lubie
D'aller prôner par la Libye, &c.*

Ce terme est familier, bon pour le style marotique.

LUBIEUX, *EUSE*. adj. A qui il prend quelquefois des lubies. *Malè feriatas*. Ce mot n'est plus d'usage.

LUBIN. f. m. Nom d'homme. *Leobinus*, *Leovinus*, *Leubinus*, *Leovitus*, *Leubenus*. Saint Lubin est un Evêque de Chartres du IV^e siècle, natif de Poitiers. Saint Lubin assista au V^e. Concile d'Orléans, tenu en 549. & au II^e de Paris, vers l'an 555. Il signe dans le premier *Lubenus*, & dans le second *Leobinus*. Il y a dans le pays Chartrain & dans le Perche, des bourgs & villages qui portent le nom de ce Saint. Saint Lubin, & Saint Lubin le Crevant, sont entre Bréfolles & Nonancour dans la Beauce. Saint Lubin, & Saint Lubin le Chassant sont dans le

Perche, le premier entre Bazoches & Nogent, & le second entre Nogent & Illère. Il y a encore Saint Lubin de Léfigny, proche de la Loire, Saint Lubin de Vignes, &c.

LUBLIN. Nom d'une ville de la Haute-Pologne. *Lublinum*. Elle est capitale du Palatinat de *Lublin*, & située sur la petite rivière de Vistricza, à seize lieues de la ville de Sandomir, vers l'orient septentrional. *Lublin* est une ville assez bien bâtie, célèbre par ses Foires, & défendue par un bon château. MATY. Long. 40. d. 50'. lat. 51. d. 41'.

Le Palatinat de *LUBLIN*. *Lublinensis Palatinatus*. Ce Palatinat est une des trois Provinces de la Haute-Pologne. Elle est au couchant de celle de Sandomir, & elle n'a rien de considérable que *Lublin*, sa capitale, & les bourgs de Kazimiers & de Piotrowin. MATY.

LUBLINITZ. Petite ville de Silésie, dans la Principauté d'Opelen, vers les frontières de Pologne.

LUBLO, *LUBAW*, *LUBOULA*. Petite ville du Palatinat de Cracovie, en la Haute-Pologne. *Luboulia*, *Lubloa*. Elle est fortifiée, défendue par une bonne citadelle, & située sur le Propuci, à cinq lieues au dessus de Sandec, & vers les confins de la Hongrie, dont elle dépendoit autrefois. MATY.

LUBOLO. Pays d'Afrique, dans l'Ethiopie orientale, au Royaume d'Angola.

LUBRICITÉ. f. f. Qualité d'une chose glissante, & qui coule avec facilité. M. Arbuthnot, dans le deuxième chapitre de son Essai sur les effets de l'air, explique sa fluidité, sa *lubricité*, sa gravité, son ressort, sa condensation, sa dilatabilité, &c. & en détail les différents effets. L'ABBÉ DES FONTAINES.

☞ Ce mot n'est point d'usage dans le physique, quoique le mot de lubrifier soit employé comme terme didactique.

☞ *LUBRICITÉ*, au moral, désigne un penchant violent dans l'homme pour la femme, ou dans la femme pour l'homme, un amour immodéré, qui ne fait pas respecter la décence. *Salacitas*. Ce n'est proprement ni la lasciveté, ni l'impudicité. La *lubricité* tient du tempérament : elle résulte de la disposition des parties, & ses différents degrés dépendent de la concurrence accidentelle des causes physiques. La *lasciveté* tient plus aux mouvemens qu'à la sensation.

☞ On nous assure dans l'Encyclopédie qu'on dit de certains animaux, comme les boucs, les chats, qu'ils sont *lubriques*; mais qu'on ne dit pas qu'ils sont *impudiques* : Il semble donc, ajoute-t-on, que l'*impudicité* soit un vice acquis, & la *lasciveté* un défaut naturel.

☞ Il est bien vrai que le terme d'*impudique* ne peut être appliqué aux animaux, parce qu'étant relatif aux mœurs, il ne peut convenir qu'aux êtres raisonnables qui sont assujettis aux loix de la pudeur. Par la même raison, quoique les termes de *lubricité* & de *lubrique* désignent un défaut naturel, étant aussi relatifs aux mœurs, & exprimant des actions contraires à la décence, ils ne devoient de même s'appliquer qu'aux êtres raisonnables. Je dirois donc du bouc qu'il est *lascif*, & non pas qu'il est *lubrique*.

Juvénal invective fort contre la *lubricité* de Messaline. On doit ôter tous les objets qui portent à la *lubricité*. Ce n'est pas à moi à fournir de quoi entretenir vos *lubricités*. MALHERBE. On ne peut la voir sortir des chaînes du père, pour rentrer dans celles du fils, sans concevoir une espèce d'horreur pour sa *lubricité*. CRITIQUE de *Télémaque*. Les hommes (il est question des esclaves que l'on vend chez les Turcs) se voient destinés aux services les plus vils, & les femmes à l'insatiable *lubricité* de ces démons de luxe. Du LOIR, page 57.

*Trop heureux si le Sexe, en sa lubricité
Renfermoit tout l'excès de sa malignité.*

LUBRIFIER. v. a. Terme de Médecine, qui signifie oindre, & rendre glissant. La mucosité des intestins sert

sert à les lubrifier, & les défendre contre l'acrimonie des fucs. L'huile d'amande douce lubrifie les intestins; on en donne dans la colique pour amortir l'action des humeurs âcres.

LUBRIQUE. adj. m. & f. *Salax impudicus*. Il se dit des choses, aussi bien que des personnes de sexe différent, qui sont entraînées l'une vers l'autre par un penchant violent, & se portent à des actions contraires à la décence. Et en parlant des choses, on le dit de celles qui portent à la lubricité. Les femmes Maures sont fort lubriques. Joseph fit sa fortune pour avoir résisté aux desirs lubriques de la femme de Putiphar.

Rien n'arrête le Sexe en son ardeur lubrique;
Il redoute moins Dieu, qu'il ne craint l'Authentique.

Ce mot vient du Latin *lubricus*, glissant; pour signifier un homme qui n'a pas la force de se retenir.

LUBRIQUEMENT. adv. d'une manière lubrique. *impudicè*. Danser lubriquement.

LUBS. f. m. On appelle sous *lubs* à Hambourg & en plusieurs villes d'Allemagne, une monnoie de compte qui vaut un cinquième plus que les sous tournois de France; en sorte qu'il ne faut que 48 sous *lubs* pour faire l'écu de soixante sous. On dit un marc-*lubs*, un sous-*lubs*, un denier *lubs*.

LUC.

LUC. f. m. Nom d'homme. *Lucas*. Saint *Luc*, Évangéliste. L'Évangile de *S. Luc*, ou selon *S. Luc*. Tous les Anciens disent que *S. Luc* étoit d'Antioche. *S. Paul, Coloss. IV. 14.* nous apprend qu'il étoit Médecin. Il n'a point été du nombre des Apôtres, non plus que *S. Marc*. Ainsi il n'a point écrit dans son Évangile ce qu'il avoit vu lui-même, mais ce qu'il avoit oui de ceux mêmes qui l'avoient vu, selon qu'il le témoigne au commencement de son Évangile. Tertullien dit que l'Évangile de *S. Luc* s'attribuoit d'ordinaire à *S. Paul*, c'est-à-dire que cet Apôtre l'avoit dicté à *S. Luc*. *S. Luc* a écrit en Grec, & plus purement que *S. Marc* & *S. Jean*. Des manuscrits Grecs de son Évangile, & d'anciens Auteurs, disent qu'il l'écrivit quinze ans après l'Ascension de Notre Seigneur. *S. Luc* est aussi l'auteur du Livre des Actes des Apôtres. Quelques-uns ont cru qu'il étoit un des LXXII. Disciples de *J. C.* mais le commencement de son Évangile n'est pas favorable à cette opinion. Quelques-uns croient qu'il n'étoit point Juif, parce que *S. Paul* le sépare des circoncis; la preuve est bien foible.

Grotius croit que *Lucas* est la corruption du nom Romain *Lucilius*, qu'il avoit pris, comme tous les Affranchis prenoient ceux de leur Patron; qu'il avoit exercé la Médecine à Rome; qu'étant de retour en Syrie, il embrassa le Christianisme à Antioche, où il entendit *S. Paul* prêcher.

On appelle en style bas & populaire, un *bauf*, l'oiseau de *S. Luc*, parce que des quatre animaux d'Ezéchiel, qui sont les figures des quatre Évangélistes, le bœuf est celui qu'on attribue à *S. Luc*, & qu'on le peint toujours à ses côtés, comme l'aigle à côté de *S. Jean*. On dit aussi d'un homme grossier, stupide, qu'il ressemble à l'oiseau de *S. Luc*, qu'il a de l'esprit comme l'oiseau de *S. Luc*.

On dit familièrement qu'une chose n'est pas selon *S. Luc*, lorsqu'elle n'est pas dans les règles; qu'un homme n'est pas selon *S. Luc*, lorsqu'il passe pour infidèle & fripon; qu'une proposition n'est pas selon *S. Luc*, lorsqu'elle est erronée.

LUC. Bon bourg de la Provence, situé dans un terroir fort agréable & fort fertile, à sept lieues de Fréjus & d'Hières, & à huit de Toulon. *Lucus*. Quelques Géographes prennent ce bourg pour l'ancien *Forum Voconii*, ou *Voconii*, que d'autres mettent à Draguignan, ou au Canet. *ΜΑΤΥ.* Hadr. Valois *Not. Gall. p. 289.* l'appelle *Lucus Vocontiorum*. Il re-

Tome V.

marque, p. 352. que Tacite en parle au premier Livre de ses Histoires comme d'une ville municipale, & que Pline le nomme *Lucus Augusti*, *L. III. c. 4.* Mais certainement Pline distingue soit le *Lucus Augusti*, du *Forum Voconii*, que Bouche, *Hist. de Prov. Liv. III, c. 4. p. 150.* & après lui, le Père Hardouin dans ses notes, placent au Canet.

Il y a encore *Luc* en Provence, proche de Brignole, qui donne aujourd'hui son nom à la maison de Ventimiglie. Il est sous la latitude de 34 degrés, entre 20 & 30 minutes. BOUCHE, *Hist. de Prov. p. 11. T. I.*

LUC. Autre petit bourg du Dauphiné, situé près de la Drome, à cinq lieues au-dessus de Die. *Lucus Saliorum*. Il y a un petit lac près de ce lieu, & qui porte son nom. On dit qu'une montagne s'étant éboulée, & ayant fermé le lit de la Drome, les eaux ainsi retenues, formèrent ce lac & submergerent l'ancienne *Lucus*, ville des Salyens.

LUCAINS. Nom d'un ancien peuple d'Italie, habitant de la Lucanie. *Lucanus*, a. Les *Lucains* vinrent autrefois des Samnites. *VIGÈNERE, sur César.* La rivière de Lave sépare les *Lucains* de la Calabre. *Id.* Les Romains eurent anciennement de grandes guerres contre les *Lucains*, comme gens mal-aisés à conquérir. *Id.*

LUCAIN. f. m. Nom d'un ancien Poète Latin, qui vivoit sous Néron. *Lucanus*. Il a écrit en vers la guerre civile de César & de Pompée. Ce Poème s'appelle la *Pharsale de Lucain*. Brébeuf a traduit en vers François la *Pharsale de Lucain*. Le Traducteur n'est pas moins guindé que l'original. Voyez **LUCANISTE**. *Lucain* étoit de Cordoue en Espagne; il étoit fils d'Annaeus Méla, & neveu de Sénèque le Philosophe. Voyez la Bibliothèque Latine de Fabricius, *T. I. p. 378. & suiv.*

LUCALA. Rivière de l'Ethiopie occidentale, au pays d'Angola.

LUCANIE. Nom ancien d'une contrée d'Italie. *Lucania*. Selon Ptolomée, la *Lucanie* étoit la troisième région d'Italie dans la première division d'Auguste. La *Lucanie* étoit dans la grande Grèce, que nous appellons aujourd'hui la Basilicate, & une partie de la Principauté citérieure dans le Royaume de Naples. Au Septentrion, elle étoit séparée des Picentins par le Sélo, ou Selle, & de la Panille par le Brandano; au midi le Léo, ou Lave, la séparoit des Brutiens. Elle avoit le golfe de Tarente au levant, & la mer de Toscane au couchant. Voyez Pomponius Méla, *L. II. c. 4.* Il y a un grand nombre de belles médailles frappées dans les villes de ce petit pays. *ΠΟΞΙΔΟΝΕΑΤΑΝ, ΥΕΔΗΤΩΝ, ΒΡΕΤΤΙΩΝ, ΜΑΜΕΡΤΙΝΩΝ, ΓΗΓΙΝΩΝ, ΔΟΚΡΩΝ, ΖΕΦΥΡΥΩΝ. ΚΑΥΔΩΝΙΑΤΑΝ, ΚΡΩΤΩΝΙΑΤΑΝ, ΘΟΥΡΩΝ, &c.* Voyez Goltzius, Nonnius & le Chevalier Marsham, *Canon. Chronol. saecul. XVII.*

LUCANISTE. f. m. Partisan du Poète Lucain. C'est un terme dont s'est servi Balzac en écrivant à Chapelain, *Liv. 19. Lett. 1.* Vous avez, dit-il, plaidé la cause de Virgile admirablement, & je ne crois pas qu'après cela il y ait de *Lucaniste* qui ne se cache.... On lit dans le I. tome des Mélanges de Vigneul Marville, ce trait remarquable. M. de Brébeuf, dans sa jeunesse, n'avoit d'inclination que pour Horace. Un de ses amis, nommé Gautier, qui est mort Lieutenant Général de Clermont en Beauvoisis, avec la réputation de bel esprit, n'avoit au contraire d'attachement que pour Lucain, & le préféroit à tous les autres Poètes. Cette préférence causoit souvent des disputes entr'eux; mais à la fin, fatigués de toujours disputer & de ne rien terminer, ils convinrent que chacun d'eux liroit le Poète de son compagnon, l'examinerait & en jugeroit avec équité. La chose fut faite comme elle avoit été résolue, & il arriva que M. Gautier ayant lu Horace, en fut si charmé, qu'il ne le quitta jamais depuis, & que M. de Brébeuf ayant lu Lucain, s'y abandonna de sorte, qu'enivré de son génie, il devint aussi Lucain que Lucain même, & encore plus, *Lucano Lucanior*, dans la Tra-

duction en vers François qu'il nous en a donnée.

LUCANISTE. Voyez LUCIANISTE.

LUCAR. Terme d'Histoire ancienne. A Rome on désignoit par ce mot le salaire des Comédiens qui étoit pris sur les bois consacrés aux dieux. Il ne vient donc pas de *locus*, place, ce que chaque spectateur payoit pour sa place; mais de *lucus*, bois sacré. Le jour de la célébration des Lucaries, on payoit les Comédiens des deniers provenans des coupes qu'on faisoit dans les bois consacrés aux dieux. V. PLUTARQUE.

SAN-LUCAR DE BARRAMÉDA. Nom d'une ville de l'Andalousie, en Espagne. *Fanum S. Lucæ de Barrameda, Luciferi fanum*. Elle est à l'embouchure du Guadalquivir & à dix-sept lieues au-dessous de Séville. *San-Lucar* est une assez jolie ville; elle a un bon port & un château, mais point de murailles. MATY.

SAN-LUCAR LA MAJOR. Nom d'une petite ville, avec titre de Duché. *Fanum S. Lucæ Majoris*. Elle est dans l'Andalousie, en Espagne, à quatre lieues de Séville, vers le couchant. MATY.

RIO SAN-LUCAR. Rivière de l'Amérique, dans la Castille d'or. Elle coule à l'ouest, & se décharge dans la mer du Sud.

LUCARIES & LUCERIES. f. f. pl. M. Blondel dit *Lucariens & Lucariennes*. Terme de Mythologie. Nom de fête chez les Romains. *Lucaria*. Sextus Pompeius dit que les *Lucaries* se célébroient dans un bois où les Romains, battus & poursuivis par les Gaulois, se retirèrent & se cachèrent: ils les célébroient au mois de Juillet, en mémoire de l'asyle qu'ils avoient trouvé dans ce bois, qui étoit entre le Tibre & le chemin appelé *via Salaria*.

Ce nom de *Lucaries* vient du mot *lucus*, qui veut dire *bois*; c'est le sentiment de Sextus Pompeius & de Festus. Varron le dérive du mot *luce*, qui est l'ablatif du nom *lux*, qui signifie *lumière & liberté*: en le prenant dans le dernier sens, on a formé le nom de *Lucaria*, pour marquer que les Romains avoient presque perdu la liberté en perdant une bataille contre les Gaulois. Cette étymologie est moins naturelle que la première; elle est aussi moins vraisemblable; car il est visible que les Romains n'auront point établi une fête en mémoire d'un événement triste & fâcheux; il est, au contraire, très probable qu'ils célébroient une fête dans un lieu qui leur avoit servi à conserver leur liberté.

LUCARNE. f. f. Petite fenêtre qui est au-dessus de l'entablement d'une maison, ou dans les toits, pour éclairer les greniers ou les chambres en galetas. Il y a des *lucarnes* rondes qu'on appelle autrement *œil de bœuf*. Il y en a de carrées, de bombées. Les Latins l'ont appelée aussi *lucerna*. Des *lucarnes* Flamandes qui sont élevées sur l'entablement & couvertes d'un fronton. La *lucarne* Flamande est évaluée dans un toisé, à une toise, & si elle a un fronton, à toise & demie. Des *lucarnes* damoiselles sont des *lucarnes* de charpente qui portent sur les chevrons, & qui sont couvertes en triangle; elles sont évaluées à demi toise. Il y a aussi des *lucarnes* faitières, qui sont de simples ouvertures dans le toit, couvertes d'une tuile faitière.

SAN-LUCAS. Nom d'un cap. *Promontorium S. Lucæ*. Ce cap est à la pointe la plus méridionale de l'île de Californie, en Amérique. Il est sous le tropique du cancer, à l'entrée de la mer Vermeille.

LUCAW, LUCHA, Nom d'une petite ville ou bourg de la Haute-Saxe. *Lucha, Lucca*. Ce lieu est dans le Duché d'Altenbourg, à trois lieues de la ville de ce nom, & de celle de Zeitz. MATY.

LUCAYES. Les Îles LUCAYES. *Luciæ Insulae*. Ces îles sont de l'Amérique, & elles sont situées dans la mer du Nord, au septentrion de celles d'Hispaniola & de Cuba, & au levant de la Floride, dont elles ne sont séparées que par le canal de Bahama. On les renferme quelquefois sous les Antilles; & parmi un grand nombre de petites, on en distingue vingt qui sont de quelque considération; Lucayonéque, Abacoa, Amaguana, Amana, Bahama, Bimini, Caicos, Ciguatoo, Guanahani, Guanima, Manéga, Majaguana, Samana, Triangulo, Inagua, Yuma & Yumeto. MATY.

LUCAYONÉQUE. Nom de la plus septentrionale des îles Lucayes, la principale, & celle qui a donné à ces îles le nom général qu'elles portent. *Lucayonéca*. MATY.

LUCIOLE. f. f. Mouche luisante. Il y en a une prodigieuse quantité près de Samogin, qui est un village à dix mille de Boulogne. *Scincidela*, ou *cicindela musca*. Elles couvrent les haies par millions & en font comme autant de buissons ardents. Ces petits insectes sont à peu près de la forme des hannetons, mais beaucoup plus petits. L'endroit brillant est sous le ventre. C'est un petit poil velouté de couleur de citron, qui s'épanouit à chaque coup d'aile, & qui jette en même tems un trait de feu fort vif.

LUCE. f. m. Nom d'homme. *Lucius*. S. *Luca*, Evêque d'Andrinople & Martyr, au IV^e siècle. Voyez les *Acta Sanct.* à l'onzième de Février. Il y a encore un S. *Luca*, martyr en Afrique au III^e siècle, & disciple de S. Cyprien. V. Baillet au 24 de Février. S. *Luca*, Pape du même siècle, fut élu en 252 après S. Corneille. S. *Luca* premier Roi Chrétien des îles Britanniques au II^e siècle, vers l'an 179. Baillet en parle au 3 de Décembre. L'Empereur *Luca-Aurele-Vere* étoit frère de M. Aurele, surnommé le Philopophe, qui l'associa à l'Empire après la mort d'Antonin Pie. Voyez LUCIUS.

LUCE. f. f. Nom d'une femme *Lucia*. Sainte *Luca*, Vierge & Martyre, dont la fête se fait le 13. Décembre, étoit de Syracuse. On ne l'appelle point Sainte *Lucie* en François, quoi qu'en dise M. Baillet. Sainte *Luca* fut couronnée du martyre durant la persécution de Dioclétien & de Maximien, l'an 304. ou 305. de J. C.

LUCÉ. Nom d'un bourg, ou village de France. Il est dans le Maine, près d'Osille, ou de Saint Mars d'Osille, Election du Château-du-Loir, avec titre de Baronnie. Hadr. Valois dit que l'ancien Lucien, *Lucianum*, est *Luca*, ou *Luche*, tous deux au Maine.

LUCÉNA. Il y a trois lieux de ce nom en Espagne, un gros bourg dans l'Andalousie, près de l'embouchure de Tinio, dans le golfe de Cadix; un autre sous le Xénil, au-dessous d'Ecija, près de la Grenade, & un troisième dans l'Estramadure, entre Mérida & Alcantara; celui-ci est la *Liciana* des Anciens. LUCÉPARA. Nom d'une île de l'Océan Indien. *Lucepara*. Elle est à l'entrée du Détroit de Banca, que l'on trouve après celui de la Sonde. La mer est basse aux environs de cette île; on n'y marche que la sonde à la main, à droite & à gauche du vaisseau, & à une portée de fusil on fait la même manœuvre dans le canot, pour diriger le vaisseau dans sa course. LETT. ÉDIF. Rec. XXV. p. 291.

LUCÉRA delli pagani, Nocéra, *Lucerira Paganina*, ou *Paganorum Luceria, Nuceria, Nuceria Saracenorum*. Ville du Royaume de Naples. Elle est dans la Capitanate, à huit lieues de Manfredonia, du côté du couchant. *Lucéra*, considérable par ses belles laines, est le siège du Gouverneur de la Province, & elle a un Evêché suffragant de Bénévent. MATY. Voyez LUCÉRIE.

LUCERES. f. m. pl. Nom que l'on donna à la troisième partie, ou troisième Tribu du peuple Romain au commencement de sa fondation. *Luceres* Romulus divisa les habitans de sa nouvelle ville en trois parties, qu'il appela Tribus. La première se nomma les Tatiens, qui prirent ce nom de Tadius; la seconde les Rhamnes, ou Rhamenses, ainsi nommés de Romulus, & la troisième les *Luceres*, qui prirent leur nom de Lucumon. Ce sont les paroles de Varron, *De L. L. L. IV.*

LUCÉRIE. Nom d'une ancienne ville d'Italie. *Luceria*. La *Lucérie* dont parle César, *L. I. c. 6.* est celle de la Pouille Daunienne, si nous voulons nous arrêter au texte de cet Auteur. Strabon dit, *L. VI.* qu'il y avoit autrefois en cette ville un fort beau temple de Minerve. Cette *Lucérie* étoit anciennement une fort belle ville des Dauniens, fondée par Diomède; mais au temps de Strabon elle étoit ruinée. Ses ruines montrent encore sa grandeur. Elle étoit vers la frontière des Samnites, ou de l'Abruzze. Les Romains délibérant environ l'an 434. de Rome,

si on la détruiroit, aimèrent mieux y envoyer une Colonie de 2500 citoyens. Plin, *L. III. c. 3.* parle de cette *Lucérie*; ainsi ceux-là se mécomptent, qui confondent *Lucerne* & Nocère. Ce qui les trompe, c'est qu'il y avoit deux Nocères; l'une en Ombrie, & l'autre en la contrée des Picentins, & non pas du Picène, ou marche d'Ancone: ce qui a trompé quelques Auteurs, à cause de l'affinité des noms. Voyez Ptolomée, *L. III. c. 1.* & Plin, *L. III. c. 14.* *Lucérie* fut rebâtie depuis le siècle de Strabon, & subsista jusqu'à Constantin III. Empereur de Constantinople, qui l'ayant prise sur les Lombards, la ruina environ l'an 665. de JÉSUS-CHRIST, sous le Pontificat de Vitalien de Seigni, comme écrit Paul Diaire en son hist. des Lombards, *L. V.* Elle fut encore rétablie depuis, & vers l'an 1260. Frédéric II. la donna aux Sarrazins, comme écrit Blondel au XVI^e L. de ses histoires, & elle prit alors le nom de *Lucère des Sarrazins*. Huit ou dix ans après, Charles II. fils de Charles, Comte de Provence, Roi de Sicile, les en chassa le jour de l'Assomption de la sainte Vierge, ce qui fit qu'il lui donna le nom de la Sainte Marie. L'usage cependant prévalut, & elle fut toujours appelée Lucère. Vigénère sur César.

LUCÉRIUS, A, ou LUCÉRIEN, ENNE, f. m. & f. Surnom que l'on donna à Jupiter & à Junon, parce que l'on croyoit dans l'Antiquité payenne que c'étoient eux qui donnoient la lumière au monde. *Lucerius, a.*

Ce mot vient de *lux, lucis*, lumière. J'aimerois mieux retenir le mot Latin, que de dire *Lucérien*, qui sembleroit être plutôt *Lucerianus*. On appela aussi Jupiter *Lucetius*.

LUCERNAIRE, f. m. Terme de Liturgie. *Lucernarium*. Ce mot a deux significations, 1^o. Il veut dire dans le Rit Ambrosien un Répons qu'on chante à Vêpres. 2^o. Il signifie aussi quelquefois les Vêpres mêmes. Le *Lucernaire* qui est dans l'Eucologe des Grecs, est beaucoup plus long que les Vêpres de l'Office des Eglises du Rit Latin. C'est un amas de prières, telles à peu près que sont les Oraisons de la Messe, pour la forme seulement; car elles sont beaucoup plus longues. Entre ces Oraisons on récite, ou on chante des Versets & des Répons, qui forment des prières semblables à celles qui se disent dans le Rit Latin, à Prime & à Vêpres les jours de férie, & qu'on appelle du nom général & commun de *Prières, preces*. Ce sont des Prières que l'on disoit à Soleil couchant, lorsqu'on allumoit les Cierges pour Vêpres, & que l'on dit encore à Milan. CHASTELAIN. *Lucernarium*. Dans la Règle de S. Césaire, §. 11. qui contient l'Ordre de l'Office divin, on lit: Au *Lucernaire*; le petit Directanée, & trois Antiennes, &c. Id.

Ce nom de *Lucernaire* vient du Latin *lucerna*: il a été donné aux Vêpres, ou à un Répons des Vêpres, parce que ces Prières se disoient le soir à la lumière des lampes, ou des bougies, ou dans le temps qu'on allume les lampes & les bougies.

LUCERNE. Nom d'une petite ville du Piémont, en Italie. *Lucerna*. Elle est capitale du Comté de Lucerne, qu'on nomme autrement les vallées des Vaudois, & située sur la Pelice, à deux lieues de Pignerol, du côté du midi. MATY.

LUCERNE. Nom d'un village avec Abbaye. *Lucerna*. Il est dans la Normandie, à quatre lieues d'Avranches, du côté du nord. MATY.

LUCERNE. Nom d'une ville capitale du Canton de Lucerne, en Suisse. *Lucerna, Luceria*. Elle est à treize ou quatorze lieues de la ville de Berne, du côté du levant, sur le bord occidental du lac de Lucerne. On dit qu'elle a pris son nom d'une lanterne, en Latin *Lucerna*, que l'on tenoit autrefois sur le bord de ce lac, pour guider les Pilotes. Elle est partagée en deux par une des branches de la rivière de Ruff, qui va se décharger dans le lac, & elle est jointe par trois ponts couverts & embellis de peintures, dont deux ont plus de cinq cens pas de longueur.

Cette ville qui est environnée d'une simple muraille garnie de tours, est médiocrement grande; elle est belle, bien peuplée, & riche par le commerce des marchandises qui se transportent d'Italie en Allemagne. On y voit deux choses curieuses; les orgues de la grande Eglise, qui sont fort belles, & d'une grosseur extraordinaire, & la représentation d'un squelette de Géant; qu'on dit avoir été trouvé dans un des Bailliages du Canton de Lucerne. Lucerne a encore un Arsenal assez bien pourvu, & un beau Collège de Jésuites. Lucerne est la résidence ordinaire du Nonce du Pape aux Cantons Catholiques Romains. MATY. Habitant de Lucerne, *Lucernas, atis*. long. 26. d. 1'. lat. 47. d. 5'.

Le Canton de LUCERNE. *Lucernensis pagus*. C'est une des treize Républiques de la Suisse. Elle est bornée au levant par les Cantons d'Underwald, de Swits & Zug; & environnée de tous les autres côtés par le Canton de Berne. Ce Canton entra dans la Confédération des Suisses, l'an 1332. Il est tout Catholique; & on dit qu'il peut mettre sur pié jusqu'à seize mille hommes. Son étendue est de douze lieues, du nord au sud; & de huit, du levant au couchant. Il a son grand & son petit Conseil, comme celui de Berne, & ses Avoyers; deux Cours de Justice, l'une Civile & l'autre Criminelle; & pour ses causes matrimoniales, il dépend de l'Officialité de Constance. La ville de Lucerne en est le seul lieu considérable; celle de Surcée, qui y est enclavée, n'étant pas sous l'obéissance, mais seulement sous la protection du Canton. MATY.

Le lac de LUCERNE ou LUCERNERZÉE en langage du pays. *Lucernensis Lacus*, ou *Lacus quatuor urbium sylvaticarum*. Lac de la Suisse, assez étendu du couchant au levant, mais peu large. Il est sur les confins des Cantons de Lucerne, d'Onderwald, d'Uri, & de Swits. Il prend son nom ordinaire de la ville de Lucerne, & il porte quelquefois celui de lac des quatre villes Forestières, à cause de Lucerne, qui est sur ses bords, & de Stants, d'Allorf & de Schwits, qui n'en sont pas beaucoup éloignées.

LUCÉTIEN, ou plutôt LUCÉTIUS. f. m. Terme de Mythologie. Surnom que l'on donnoit à Jupiter dans la Langue Osque. *Lucetius*. C'étoit la même chose dans cette Langue que *Diesspiter* & *Dijovis*, en Latin. Ce mot venoit de *lux*, lumière; & on le donnoit à Jupiter, à cause que c'est lui qui donne la lumière au monde. Voyez Aulu-Gelle, *L. V. c. 12.*

Une Inscription rapportée par Gruter, *p. LVIII. n. 3.* donne aussi cette épithète à Mars, mais elle écrit *Lucetius*.

MARTI LEUCETIO.
PRO SALUTE IMP.
DOMINI N. AUG. PII.
Q. VOCONIUS VITU.
LUS LEG. XXII. PR.
P. F. CURAVIT.

LUCHA, ou LUCHAW. Voyez LUCCAW.

LUCHE, Nom d'un ancien bourg de France. *Luccium*. Il est dans le Maine près de Mayet & du Loiret. Hadr. Valois, *Not. Gall. p. 313.*

LUCHEN, LUCHENTE. Nom d'un ancien bourg des Contestans, en Espagne. *Lucentum, Lucentia*. Il est dans le Royaume de Valence, entre Xativa & Gandia, à trois lieues de l'une & de l'autre. MATY.

LUCHEU, Nom d'une ville de la Chine. *Lucheum*. Elle est la neuvième de la Province de Nanking, & elle a sept autres villes sous sa juridiction. MATY.

LUCHING. Ville de la Chine dans la Province de Xangsi, au Département de Lugan, quatrième métropole de la Province.

LUCHO. C'étoit anciennement une ville de la Mar-marique, en Afrique: maintenant c'est un petit bourg situé dans le Royaume de Barca, sur le cap de Lucho, nommé par les Anciens, *Cataonium promontorium. Lucheum*, anciennement *Acropolis, Antipigis, Tetrapygia*. MATY.

LUCIANISTE, f. m. & f. Nom de secte, qui prit

son nom de Lucianus, ou Lucanus, Hérétique du second siècle. *Lucianista*. Peut-être faudroit il dire *Lucianiste*; car Tertullien, *L. de Resurrect. Carnis*, c. 2. Origène, *L. II.* contre Celse, & l'Auteur de l'Addition au *L. des Prescriptions*, appellent l'Auteur de cette Secte Lucanus, au lieu de Lucianus, qu'on trouve dans S. Epiphane, *Heres. XXIII.* ou *XLIII.* & après lui dans S. Jean Damascène des *Heres. n. 43.* Cet Hérétique fut Disciple de Marcion, dont il suivit toutes les erreurs, auxquelles il en ajouta même de nouvelles. C'est ce qu'en dit S. Jean Damascène. S. Epiphane dit qu'il abandonna Marcion, en enseignant qu'il ne falloit point se matier, de crainte d'enrichir le Créateur. Cependant comme a remarqué le P. Le Quien dans ses Notes sur S. Epiphane, c'étoit là une erreur de Marcion, & des autres Gnostiques. Il nioit l'immortalité de l'ame, qu'il croyoit matérielle; ainsi l'Auteur de l'Addition a tort de dire qu'il différoit aussi en cela de Marcion; c'est encore une remarque du P. Le Quien.

Il y a eu d'autres *Lucianistes* qui ont paru quelque temps après les Ariens; ils disoient que le Père avoit toujours été Père, & qu'il en avoit pu avoir le nom avant que d'avoir produit son Fils, parce qu'il avoit la vertu de le produire; ce qui suppose l'erreur des Ariens au sujet du Verbe, ou la renferme, ou du moins quelque autre erreur qui en approche.

Le nom de *Lucianiste* vient de celui de Lucien, qui est regardé des Ariens comme un Martyr.

LUCIDE. adj. m. & f. Terme didactique. *Lucidus*. Qui jette de la lumière. Le soleil est le premier des corps *lucides*. Le ver luisant, le phosphore sont *lucides*, &c.

☞ Dans ce sens ce mot n'est guère d'usage. Mais on dit quelquefois *intervalles lucides*, *lucida intervalla*, en désignant certains momens où ceux qui ont le cerveau attaqué, raisonnent bien, ont l'usage de leur raison.

LUCIDE, f. f. Terme d'Astronomie. Nom qui se donne à plusieurs étoiles de différentes constellations remarquables par leur éclat. *Lucida*. On les appelle ainsi, parce qu'elles sont plus brillantes que les étoiles voisines. La *Lucide* d'Arès, ou du Bélier. La *lucide* de la Couronne. La *lucide* du dos du Lion. La *lucide* du front du Scorpion. La *lucide* du front du Sagittaire. La *lucide* de la cuisse orientale du Verseau. La *lucide* de la Couronne, s'appelle aussi le diamant de la Couronne. *Gemma corona*.

SAN-LUCIDO, Nom d'un bourg de la Calabre citérieure, Province du Royaume de Naples. *Fanum S. Lucidi*. Il est sur la mer de Toscane, à une lieue de Paula, vers le midi. Quelques Géographes prétendent que l'ancienne *Temesa*, ou *Tempsa*, ville des Brutiens, ruinée par Annibal, étoit au lieu où est maintenant S. *Lucido*; mais d'autres la mettent à Meluïro, au couchant de S. Marco, & d'autres encore à Torre Loppa, bourg situé sur la mer de Toscane, aux confins des deux Calabres. **MATY.**

LUCIE, f. f. Nom de femme. *Lucia*. Voyez **LUCÉ**. L'île de Sainte **LUCIE**, est une des îles du Cap vert: elle est fort haute.

☞ Bois de Sainte **LUCIE**. Voyez bois.

☞ **LUCIENNE**. adj. & f. f. Terme d'antiquités Ecclésiastiques. On donne ce nom à la version des Septante revûe & réformée en quelques endroits sur l'hébreu par S. Lucien d'Antioche, Prêtre & martyr, qui vivoit au III^e. siècle. Les Eglises de Constantinople & d'Antioche suivoient l'édition des Septante nommée la Commune & la **LUCIENNE**. **D. CEILLIER.**

LUCIEUSE, ou **LUCIOSE**, f. f. Nom de femme. *Luciosa*. Voyez M. Chastelain, au 27^e de Février, p. 794, 799.

LUCIFER, subst. masc. C'est ainsi que les Poètes Payens ont nommé l'étoile de Vénus, lorsqu'elle paroît le matin, quand elle est orientale au Soleil. *Lucifer*. L'écriture lui attribue aussi le nom de cet astre, en ces mots: *Numquid producis Luciferum in tempore suo, & Vesperum super filios terra con-*

surgere facis? Job. 38, v. 32. *Et tu Lucifer qui mane oriebaris.* Isaïe, 14, v. 12. *Ante Luciferum genui te.* Ps. 109, v. 3. L'étoile de *Lucifer* précède le Soleil le matin, & paroît avec l'aurore. Ce qui a fait dire aux Poètes qu'il étoit fils de l'Aurore. Le soir il paroît quelque temps encore après le coucher du Soleil, & alors on l'appelle *Hesperus*, ou *Vesperus*, & à la campagne, l'étoile du Berger. Les Poètes disent encore pour la même raison, qu'il est le chef & le conducteur des Astres; qu'il a soin des chevaux & du char du Soleil: qu'il attèle, & qu'il détele avec les Heures, auxquelles seules d'autres ont donné cette charge. Quelques Anciens ont dit que c'étoit Adonis, & d'autres l'ont pris pour Castor. Voyez Barthius, dans ses Notes sur Stace, *L. IV. Sylva VI. v. 15.* Les Poètes donnent des chevaux blancs à *Lucifer*. Les chevaux de main, *desultorii*, étoient consacrés à *Lucifer*.

LUCIFER, est aussi un nom d'homme. *Lucifer* de Cagliari fut célèbre au IV^e siècle sous le Pape Libère, par sa légation au Concile de Milan, par quatre exils auxquels il fut condamné pour la Foi: Constantius l'ayant relégué d'abord à Germanicie, en Syrie, puis à Eleuthéropolis en Palestine, ensuite en Thébaïde, & enfin en un autre endroit dont on ne fait pas le nom. Il fut encore célèbre par sa fermeté & ses écrits contre cet Empereur Arien, par les louanges que lui donna S. Athanase, par les persécutions & les maux que lui firent souffrir les Evêques Ariens des lieux où il fut exilé, & par le schisme qu'il fit dans l'Eglise. Voyez **LUCIFÉRIEN**.

LUCIFER, dans le Christianisme, est un nom qu'on donne au Prince des ténèbres, au chef des Démon. Cette expression est prise d'Isaïe, *XIV. 12.* où on lit: *Comment es tu tombé du ciel, Lucifer, toi qui paroissais si brillant au point du jour?* & où les Interprètes disent que le Prophète parle de Satan, ou qu'il fait allusion à sa chute. Il le nomme *Lucifer*, par rapport à la beauté & aux dons dont il étoit orné avant son péché, & qui le faisoient paroître comme une étoile brillante. Cela se doit entendre de la version Latine de S. Jérôme; car dans le Texte il y a trois mots différens en ces trois endroits, dont l'un signifie *les étoiles* en général, & les deux autres quelque Astre en particulier, sans qu'on sache trop bien lequel.

LUCIFÉRIEN, **ENNE**. f. m. & f. Nom de secte. *Luciferianus*, *a*. On appelle *Lucifériens*, ceux qui adhérèrent au schisme de Lucifer de Cagliari, au IV^e siècle. S. Augustin, dans son Livre des Hérésies, c. 61. semble indiquer qu'ils croyoient que l'ame étoit transmise aux enfans par leurs pères. Théodoret dit que Lucifer fut Auteur d'une nouvelle erreur. Les *Lucifériens* se multiplièrent beaucoup dans les Gaules, sur-tout à Trèves, à Rome, en Espagne, en Egypte & en Afrique. L'occasion de ce schisme fut que Lucifer ne put souffrir qu'on annullât rien de ce qu'il avoit fait. Il y eut peu d'Evêques *Lucifériens*, mais beaucoup de Prêtres & de Diacres, & cette secte ne dura pas longtemps. Les *Lucifériens* ne vouloient point recevoir dans leur communion les Evêques Catholiques, que la persécution avoit fait trahir la vérité en faveur de l'Arianisme, quoique ces Evêques eussent reconnu & désavoué leur faute, & que l'Eglise les eût reçus dans sa communion.

Ce nom de *Lucifériens* vient de celui de *Lucifer*: c'étoit un Evêque de Cagliari, qui donna le nom & le commencement au schisme dont on vient de parler; ceux qui le suivirent, & qui l'imitèrent dans son opiniâtre dureté, furent appelés *Lucifériens*.

☞ **LUCIMÈTRE**. f. m. Terme scientifique formé d'un mot Latin & d'un autre Grec. *Lucimetrum*. Machine pour mesurer la force, le degré de lumière. On trouve dans le Traité d'Optique sur la gradation de la lumière, ouvrage posthume de M. Bouguer, la construction d'un *lucimètre* propre à mesurer la force de la lumière, lequel a plusieurs propriétés de la chambre obscure.

LUCINE. f. f. Nom de divinité chez les anciens Ro-

ains. *Lucina*. C'étoit la déesse qui présidoit aux accouchemens des femmes, & à la naissance des enfans. Tantôt c'est Diane, & tantôt Junon, mais plus souvent Junon. On la nomme aussi *Lucétie*, & on l'appelle ainsi, aussi-bien que *Lucine*, du mot *lux*, lumière, parce que c'est elle qui donne le jour, la lumière aux enfans; ou bien de *lucus*, un bois, parce que son Temple étoit dans un bois. Ces étymologies sont d'Ovide, *Fast. L. II, v. 449, & 451*. Les femmes invoquoient *Lucine*, dans le travail d'enfans, comme on le voit dans *Térence, Andriâ, Act. III. Scen. I, v. 15. & Adolph. Act III, Scen. IV, v. 41*. Elle présidoit aux Bois, & son nom venoit de *Lucus* Bois. Mais une petite équivoque, je veux dire, le rapport du mot *Lucina* avec celui de *lux*, la fit invoquer dans les couches, comme si elle se fût mêlée de faire arriver les enfans à la lumière. C'est ainsi que nous invoquons S. Clair pour les maladies des yeux, S. Aurelien pour les maux d'oreilles. On la nommoit encore *Ilithye, Zigia, Opi-gena*. Térence la nomme *Juno Lucina*. Une ancienne inscription antique dans Gruter, *P. LXI. Diana Lucina invicta*. Le culte de *Lucine* avoit passé des Grecs aux Romains. C'étoit la Lune qu'ils honoroient sous ce nom, parce qu'elle contribue à la génération de tous les Êtres d'ici-bas. *Lucine* portoit une couronne de dictame, parce qu'on étoit persuadé autrefois que cette herbe facilitoit l'enfantement aux femmes, & avoit la propriété de les faire délivrer heureusement de leur fruit. Il y a dans le cabinet du P. Kirker une figure de *Lucine*. Voy. aussi Vossius, de *Idolol. L. II, c. 26*.

LUCINE. f. f. C'est le nom d'une espèce de poire, qu'on nomme autrement citron, ou citron vert. Voy. CITRON.

LUCINIENNE. adj. f. Terme de Mythologie. Junon avoit un autel à Rome sous ce nom, qui paroît être le même que *Lucine*. On dit que les cendres qui y restoient du sacrifice demeuroient immobiles, quelque vent qu'il fit.

LUCIUS. f. m. C'est un prénom Romain qu'il faut retenir en notre Langue dans sa forme Latine. *Lucius*. Pour le féminin, on dit *Lucia*, & *Lucie*. Au masculin, on dit quelquefois *Luce*, comme *Luce Aurèle Vère*, mais il n'y a guère qu'en parlant de cet Empereur, que l'on donne à ce nom cette forme Française.

LUCKÔ. Voyez Lusuc.

LUCO. Bourg du Royaume de Naples, situé près du bord occidental du lac de Célano, en la *Brusse ultérieure*. *Lucus*. Quelques Géographes le prennent pour le lieu du *Latiun*, que l'on nommoit anciennement *Capitulum*, ou *Capitolias*. MATY.

LUCOMORIE, ou **LOCOMORIE**. Nom d'un pays de la Tartarie Moscovite. *Locomoria*. Sanson dans sa grande Carte de la Moscovie, le place au-delà de l'Oby, au midi oriental de la Sibérie; mais M. de Witsen le met autour de l'Oby, vers son embouchure, & au nord de la Sibérie. MATY. Les montagnes de *Locomorie* sont au midi de cette Province.

LUCOMORIEN, **ENNE**. f. m. & f. Habitant de la *Locomorie*. *Lucomerianus, a*. Les *Lucomoriens* habitent sous des tentes de bois, ou des baraques.

LUÇON. Petite ville sans murailles; mais Épiscopale, & suffragante de Bourdeaux. *Lucio*. Elle est dans le Poitou, en France, à deux lieues de la mer, & à six de Maillezais, & de la Rochelle. Le Pape Jean XXII. divisa en trois le Diocèse de Poitiers, y érigeant en Évêchés les deux Abbayes de Maillezais & de *Luçon*. Celle de *Luçon* étoit ancienne, ayant été ruinée par les Normands, vers l'an 877. Elle fut rétablie avant 1040. mais on ne fait par qui. Jean XXII. érigea ces deux Évêchés par une même Bulle du 13 d'Août, 1317. Long. 16. d. 29'. 26", lat. 46. d. 27'. 14".

LUÇON, ou **LUSSON**. Nom d'une ville qu'on trouve dans les Cartes, sur la côte occidentale de *Luçon*, ou de Manille; mais on croit qu'elle est la même que la ville de Manille. V. *LUSSONIA*, ville & île.

LUÇONNOIS. Territoire de *Luçon*. *Lucinonenfis ager*, ou *pagus*. Hadt. Valois écrit *Luffonnois* & *Luffon*.

LUCQUE. f. f. Terme de Fleuriste. Tulipe panachée de gris de lin, sur un beau blanc. MORIN.

LUCQUES, ou **LUQUES**, ou **LUQUE**. Ville d'Italie, capitale de la petite République de *Lucques*, & située sur la rivière de *Setchio*, environ à cinq lieues de Pise, vers le nord. *Luca*. Cette ville est médiocrement grande, fortifiée régulièrement par onze bastions qui l'environnent, bien peuplée, & riche par la grande quantité d'étoffes de soie que l'on y fabrique, & qui lui ont fait donner le nom de *Lucques* l'industrielle. Elle a un Évêché, autrefois suffragant de Pise, mais maintenant dépendant immédiatement du Pape. MATY. Sur une monnoie de Charlemagne (rapportée par M. Le Blanc) la ville de *Lucques*, où elle a été faite, est surnommée *Flavia*. J'ai vu une monnoie de cuivre de Didier, Roi des Lombards, avec cette inscription, *Luca Flavia*. Autaris, un des Rois des Lombards, ayant pris le surnom de *Flavius*, fut imité par ses successeurs. Ce surnom fut donné aux principales villes de leur Royaume, ainsi qu'autrefois celui d'*Augusta* avoit été donné aux plus considérables villes de l'Empire Romain. Un tiers de sou d'or du même Didier, Roi des Lombards, sur lequel on lit *Flavia Mediolano*, justifie cette pensée. LE BLANC, p. 91. Long. 31. d. 4', lat. 43. d. 50'.

La République de **LUCQUES**. *Lucensis Ager*, ou *Respublica*. C'est un petit État de l'Italie, borné par ceux de la Toscane, de Modène, de Massé, & par la mer Méditerranée. Il peut avoir dix lieues de long, & autant de large. Son terroir est peu fertile en blé, mais beaucoup en vin, en huile, en chataignes, en soie & en laines. Ses lieux principaux sont *Lucques*, capitale, *Viaregio*, *Camajor*, *Montignosco*, *Minutano* & *Castiglione*. Cette République, feudataire de l'Empire, est gouvernée par un premier Magistrat, que l'on nomme *Gonfalonnier*, qui a cent soldats pour sa garde, & réside dans le Palais de la République. Il est choisi d'entre les Nobles, & il n'est que deux mois en charge, de même que neuf Conseillers qu'on lui adjoint, pour l'administration des affaires, cependant, ni le *Gonfalonnier*, ni ses Conseillers, ne peuvent rien faire d'important sans le consentement du Grand Conseil, composé de six-vingt Bourgeois. MATY.

LUCQUOIS. Le *Lucquois* en Italie. *Il Luchese*. C'est la même chose que la République, l'État de *Lucques*.

LUCQUOIS, **oise**. f. m. & f. Qui est de *Lucques*. *Lucensis*. Les *Lucquois* ne permettent point qu'on porte des armes dans leur ville. En entrant on demande aux Étrangers leurs pistolets, leurs épées, & leurs autres armes, qu'ils retrouvent à la porte par laquelle ils doivent sortir. Un Cardinal François, que l'Empereur Charles IV avoit laissé à *Lucques* pour Gouverneur, donna la liberté aux *Lucquois*. CORN. Une Dame *Lucquoise* nommée *Lucretia Civitatis*, fit imprimer à Lyon l'an 1548. des Scholies Latines sur les trois premiers livres des *Distiques* de Caton. MASCUR.

LUCRATIF, **IVE**. adj. m. & f. Qui apporte du gain, du profit. *Quastuosus*, *lucrosus*, *compendiosus*. Une Charge *lucrative*. Les Offices de Greffiers sont fort *lucratifs*. Les emplois sont rarement honorables & *lucratifs* tout ensemble.

LUCRE. f. m. Gain, profit, qui se tire de l'industrie, du travail, d'une profession qui a l'intérêt pour objet plus que l'honneur. *Lucrum questus*. Les âmes basses ne considèrent que le *lucre*, & les généreuses que l'honneur. Il a peu d'usage.

LUCRE CESSANT. Terme de Jurisprudence & de Théologie morale. *Lucrum cessans*. Il y a des cas dans lesquels il peut être permis d'exiger au-delà du principal qu'on a prêté. Les deux premiers de ces cas sont le dommage naissant ou émergent, & le *lucre cessant* dans lesquels on se fait payer non pas des usures, mais des dommages & intérêts, parce

que personne n'est obligé de procurer le bien d'autrui à son désavantage. Dans le cas du *lucre cessant*, pour pouvoir tirer quelque chose au-delà du principal, il faut que le prêt soit la véritable cause de la privation du gain; que celui qui prête avertisse qu'il ne peut prêter sans le priver d'un gain, que le dédommagement ne soit jamais au dessus du taux de l'ordonnance, qu'on ne le retienne point, que le prêt ne soit pas fait à un pauvre. CONF. DE PARIS.

☞ **LUCRE, GAIN, PROFIT, ÉMOLUMENT, BÉNÉFICE**, synonymes. Le *gain* semble être quelque chose de très casuel, qui suppose des risques & du hasard. Le *profit* paroît être plus sûr, & venir d'un rapport habituel, soit du fonds, soit d'industrie. Le *lucre* est d'un style plus soutenu, & dont l'idée a quelque chose de plus abstrait & de plus général. Son caractère consiste dans un simple rapport à la passion de l'intérêt, de quelque manière qu'elle soit satisfaite. Voilà pourquoi l'on dit très-bien d'un homme, qu'il aime le *lucre*, & qu'en pareille occasion on ne se feroit pas des autres mots avec la même grâce. SYN. FR. Tout ce qui n'a que le *lucre* pour objet est roturier. Voyez les autres mots.

Les Anciens adoroient le *Lucre* sous le nom de Mercure. C'est pour cela qu'on le représentoit une bourse en main.

LUCRÈCE. f. m. Nom d'homme. *Lucretius*. Le Poète *Lucrece* est un Épicurien qui a mis en vers Latins élégans, la Physique d'Empédocle & de Démocrite. Il étoit contemporain de Varron & de Cicéron, un peu plus vieux néanmoins qu'eux.

LUCRÈCE, f. f. est aussi un nom de femme. *Lucretia*. La chaste *Lucrece* étoit fille de *Lucrece Tricipitîn*, Préfet de Rome sous Tarquin le Superbe, & femme de Tarquin Collatin. La violence que Sextus Tarquinius fit à *Lucrece*, fut cause que les Rois furent chassés de Rome. Les Poètes se servent de ce mot quand ils parlent d'une femme chaste, sage & vertueuse.

*Et si leur sang tout pur avecque leur noblesse,
Est passé jusqu'à vous de Lucrece en Lucrece.*

DESPR.

Lucrece Morelle étoit savante en Grec, en Latin, en Italien, & en Espagnol, aussi-bien que ses sœurs Camille & Diane.

LUCRIN. Lac. Voyez **LICOLA**.

LUCUBL. C'étoit anciennement une petite ville de l'Espagne Bétique; ce n'est maintenant qu'un village de la Grenade, situé au midi d'Alcala Réal, ville de l'Andalousie. MATY.

LUCULENEMENT. adv. Vieux mot. Comme il faut, fort bien. *Luculenter*.

LUCULLÉES. f. f. Nom d'une fête que les Grecs instituèrent en l'honneur de Lucullus, *Lucullæa*. ou jeux *Luculliani*. Les Grecs de l'Asie mineure instituèrent des fêtes en mémoire des Gouverneurs qui les gouvernoient avec une probité & une équité singulière. C'est pour cela qu'ils en établirent pour Lucullus, dont ils furent extraordinairement contents. Il gouverna cette Province vers le temps de Pompée & de Cicéron. Voyez Plutarque, dans sa vie, Appien, dans son *Hist. de la Guerre de Mithridate*, & Vossius, de *Idolol. L. III, c. 17*.

LUCUMO. f. m. Nom d'un arbre du Pérou, dans l'Amérique méridionale. *Lucumo*. On commence à voir dans ce climat (de Coquimbo) un arbre qui ne croît point dans tout le reste du Chili; & qui est particulier au Pérou. On l'appelle *Lucumo*: sa feuille ressemble un peu à celle de l'oranger & du floripondio. Son fruit ressemble aussi fort à la poire, qui enferme la graine de ce dernier. Quand il est mûr, l'écorce est un peu jaunâtre, & la chair fort jaune, & à peu près du goût & de la consistance du fromage fraîchement fait. ☞ Au milieu on trouve deux ou trois noyaux qui, dans leur maturité,

ont la figure & la couleur de nos châtaignes. Frézier écrit *Lucumo*, d'autres *Lucuma*.

☞ **LUCUMON**. Les Chefs des Républiques Etrusques prenoient le nom de *Lucomon*, & en mémoire de ce fait, l'Académie Etrusque de Cortone donne ce même titre à son Président.

LUCUNAGNO. Nom de lieu, au Royaume de Naples. *Casale Lucunagni*. Il est dans la province d'Otrante, à 13 milles au couchant de Nardo. Les Grecs l'habitoient encore au XIII^e siècle, & ils y étoient au nombre de 250 ou environ.

L U D.

LUDAY. *Ludaya*, autrefois *Alyda*, *Aludda*. C'étoit anciennement une ville de la grande Phrygie, en l'Asie mineure. Elle est maintenant dans le Bésangil, en Natolie; mais elle est réduite à un fort petit nombre d'habitans. MATY.

LUDE. Bourg, ou petite ville, avec titre de Duché. *Lusdum*, *Lusdium*, *Leudum*, *Lude*, *Ludium*. Ce lieu est dans l'Anjou, province de France, aux confins du Maine, environ à dix lieues de Saumur, du côté du nord. Hadr. Valois, *Not. Gall. p. 309*. MATY.

LUDERSBOURG. Petite ville du Cercle de la Basse-Saxe, en Allemagne. *Ludersburgum*. Elle est sur l'Elbe, dans le Duché de Lawembourg, à deux lieues au-dessus de la ville de ce nom. MATY.

LUDGER. Voyez **LÉGER**.

LUDIM. f. m. pl. Nom de peuple dans l'Écriture. *Ludim*. Joseph, Eustathius d'Antioche, Eusèbe, S. Jérôme, Isidore & beaucoup d'autres, disent comme une chose constante, que ce nom *Ludim*, vient de Lud, fils de Misraïm, & père de ce peuple, qu'on appella de son nom *Ludim*, & que ces *Ludim* sont les Lydiens. Les Grecs disent que les Lydiens s'appelèrent d'abord Mæones, ou Méoniens; qu'ils avoient pris ce nom de Méon, ancien Roi de Phrygie & de Lydie, qu'en suite ils prirent celui de Lydiens, de Lydus fils d'Arhis. Bouchart croit que tout ceci est faux, & que le nom de Lydien est plus ancien que Lydus; mais il ne veut point que *Ludim* & *Lydim* viennent de Lud; il le dérive de לוד, Luz, qui en Hébreu signifie *declinare, obliquare, torquere*, biaiser, détourner, être oblique. Il prétend que Moïse avoit pris des Phéniciens la plus part des noms de Lieu: que les Phéniciens avoient changé le ז en ג, & dit לוד au lieu de לוד; qu'ils avoient donné ce nom à deux peuples fort différens & fort éloignés l'un de l'autre, Les Lydiens & les Éthiopiens. Pourquoi? parce que ces peuples étoient situés proche de deux fleuves fort tortueux, qui font beaucoup de tours & de détours, le Méandre & le Nil. En effet, Étienne de Byzance dit que les Lydiens furent appelés Méoniens, du fleuve Méon, qui est le Méandre. C'est que les anciens Grecs crurent que *Ludim* venoit de לוד, *parere*, & qu'ils interprétèrent comme S. Jérôme *natos*, fils, enfans, & que de מאיון & מאיבוני, qui, selon les Septante, *Exod. I, 15*. & *Gen. XXXV, 17*. est la même chose que לוד, ils avoient fait Mæon, Mæonie, & Mæoniens. Voyez cet Auteur, Phaleg. *L. II, c. 12*.

LUDIUS. f. m. Peintre Romain, florissoit sous Auguste, & étoit dans une grande estime. Ce fut lui qui commença le premier à peindre en dehors les maisons de Rome. Il représentoit tantôt des paysages, tantôt des fabriques. *Dict. de Peint. & d'Architecture*.

LUDLOW. Nom d'un bourg du Comté de Shrop, en Angleterre. *Ludloa*. Ce bourg a séance & voix dans le Parlement d'Angleterre, & il est situé sur la rivière de Teme, entre les villes de Schrowesbury & d'Héreford, à deux lieues de l'une & de l'autre. MATY.

LUDON (le). Rivière de France en Gascogne; elle a sa source dans le Marfan, & se jette dans le Midou.

LUDOVIC. f. m. Nom d'homme. Louis. *Ludovicus.* Ce nom ne se dit que de quelques étrangers. *Ludovic* de Gonzague, Duc de Nevers & de Rethelois, Pair de France, Prince de Mantoue, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cent hommes d'armes de ses Ordonnances, Gouverneur & Lieutenant Général des Provinces de Champagne & de Brie, fut le premier reçu Chevalier du S. Esprit, après que le Roi eut été reçu, & qu'il eut fait prêter serment aux Officiers de l'Ordre, qui firent leur première fonction à la réception de ce Duc, P. ANSELME. *Ludovic* Sforce s'étant fait tuteur de Jean Galéas, Sforce son neveu, Duc de Milan, s'étoit rendu maître de tout cet État, & en retenoit toujours l'administration, quoique Jean Galéas eût déjà vingt ans. P. DANIEL, *Hist. de France. T. II, p. 1544.* Le Comte *Ludovic* de Ledron étoit sous François I. un Capitaine des troupes Vénitiennes. *Voy. Mézeray, T. II, p. 467.* *Ludovic*, frère du Duc de Mantoue, fut fait prisonnier à la journée de S. Quentin. MÉZERAY, p. 487.

LUDOVICUS. f. m. Sous Louis XII. le Blanc fut appelé *Ludovicus. Decunx Gallicus.*

LUDRE. f. m. Nom d'homme. *Lusor.* S. *Ludre* étoit fils d'un Sénateur fort qualifié de la ville de Bourges, nommé Leucade, & qui descendoit de l'illustre S. Épagate, l'un des plus célèbres Martyrs de Lyon, du temps de l'Empereur Marc-Aurèle. BAILLET, au 4 Novemb. S. *Ludre* mourut aussi-tôt après son baptême, portant encore la robe blanche. *Voyez* Grégoire de Tours, *Hist. L. I, c. 31.*
De *Lusor* on a fait *Lusre, Luzre, Ludre.*

L U E.

LUENCH. adv. Vieux mot. Loin.

LUES. adv. Vieux mot. Aussi-tôt que, après que. Il peut venir de l'Espagnol *luego*, aussi-tôt, incontinent.

LUET. f. m. Terme de Coutumes. Droit de *luets*, est un droit qui consiste en un boisseau de seigle sur chacune tenue, & chacun ménager tenant feu & fumée, & labourant terre dans une Paroisse.

LUETTE. f. f. Morceau de chair molasse qui est suspendu à l'extrémité du palais, auprès des conduits des narines perpendiculairement sur la glotte. *Gurgulio, uva, uvula.* Les Médecins l'appellent l'*Uvule.* Elle sert à rompre la force & l'impétuosité de l'air trop froid, de peur qu'il n'entre avec trop de précipitation dans les poumons. On lui a remis la *lucte* qui étoit démise.

LUEUR. f. f. Foible, ou passagère. *Lux maligna.* Les éclairs font une *lueur* momentanée. On dit à la *lueur* du feu, de la chandelle & de la lune. La lune dans son éclipse a encore quelque sombre *lueur.* La *lueur* des armes jettoit comme des éclairs. VAUG. Marcher à la *lueur* des flambeaux. ABLANC.

*Figure toi Pyrrhus, les yeux étincelans,
Entrant à la lueur de nos Palais brûlans.*

RACINE.

LUEUR, se dit aussi au figuré, & signifie légère apparence. *Species, radius.* Je vois quelque *lueur* d'espérance. *Effulget spes aliqua.* Il y a des Politiques qui s'évaporant en mille pensées chimériques, préfèrent les plus vaines *lueurs* de leur imagination, aux plus droites lumières du sens commun. VAL. Le peuple se laisse aisément éblouir par la *lueur* d'un faux mérite. BELL. Cette vertu qui éblouissoit les yeux, n'étoit qu'une fausse *lueur.* G. G. Il y a quelque *lueur* d'esprit dans cet Ouvrage. L'ACAD. Il y a de fausses *lueurs* que l'on prend souvent pour de véritables lumières. Elles amusent, on s'y arrête, & l'on n'en connoît la vanité, qu'après qu'on a eu le malheur de s'y attacher & de les suivre. AB. DE LA TRAPE.

LUEUR, CLARTÉ, SPLENDEUR, synonymes. La *lueur* est un commencement de *clarté*, & la *splendeur* en

est la perfection. Ce sont les trois différens degrés de l'effet de la lumière. SYN. FR.

☞ Tout le secours de la *lueur* se borne à faire appercevoir & découvrir les objets. La *clarté* les fait pleinement distinguer & connoître. La *splendeur* les montre dans leur éclat.

L U F.

LUFAN. Ville de la Chine, dans la province de Queichou, au département de Queijang, première métropole de la Province.

☞ **LUFFA-ARABUM.** Plante de la famille des concombres, connue aussi des Botanistes sous le nom de *Cucumis reticulatus Ægyptius.* Son fruit n'est pas charnu, mais un peu sec. Le tissu intérieur est une espèce de réseau très-fin, qui contient les semences.

L U G.

LUG. Nom d'une rivière d'Angleterre. *Logus.* Elle prend sa source dans le Comté de Radenor, traverse une partie de celui d'Héreford, & se décharge dans la Wye, au deslous de la ville d'Héreford.

LUG. f. m. Vieux mot. Corbeau. Bochart le fait venir de l'Arabe *Lukcha*, qui veut dire la même chose.

LUGAN. Nom d'une ville de la Chine. *Luganum.* Elle est la quatrième de la province de Xanli, & elle a sept autres villes sous sa juridiction. Elle est située sur la rivière de Chang, dans un terroir fort fertile. *Ambassade des Hollandois à la Chine, P. I. p. 241.*

LUGANO. Nom d'une ville du Duché de Milan, en Italie. *Luganum.* Elle est capitale du Bailliage de *Lugano*, & située sur un lac de même nom, à quatre lieues de Bellinzonne vers le midi. Les Suisses se rendirent maîtres de cette ville l'an 1512. & ils la possèdent encore. MATY. Long. 26. d. 28' lat. 45. d. 58'.

Le Bailliage de **LUGANO.** *Luganensis Præfectura.* C'est le premier en ordre de gouvernements des Suisses, en Italie. Son Bailli porte le titre de Capitaine général de tous ces Gouvernements, & il commande aux autres Baillis, au cas qu'il arrive quelque guerre inopinée. Il est situé entre ceux de Mendrys & de Locarno, appartient aux douze premiers Cantons, depuis l'an 1512. & il n'a rien de considérable que la ville de *Lugano.* MATY.

Le Lac de **LUGANO.** *Luganus lacus.* Lac du Duché de Milan. Il est entre le territoire de Como, & les Bailliages des Suisses; il a environ cinq lieues du nord au sud; & il décharge ses eaux dans le lac majeur, par la rivière de Treffa. MATY.

LUGDE. Nom d'un bourg de l'Evêché de Paderborn, en Westphalie. *Lugda, Luda.* Il est situé sur la rivière d'Emmer, à sept lieues de la ville de Lemgow, vers le levant. MATY.

LUGDUS. f. m. Ancien nom d'une maladie. *Lugdus.* Je ne sais si cet incendie arrivé par un feu du ciel, n'auroit point été cause du nom de *Lugdus*, qui fut donné à une maladie, que nous appelons le feu S. Antoine, dont Matthieu Paris dit que l'Empereur Frédéric fut frappé l'an 1249. Cette maladie est de celles qu'Hippocrate, & la plupart des Médecins après lui, ont appelé des maladies divines, parce qu'il est difficile d'en reconnoître les causes, & plus difficile encore d'y trouver des remèdes dans la Médecine; ce qui oblige de recourir aux Saints, pour obtenir de Dieu ce qui est au dessus des forces de l'Art. Cette maladie eut grand cours pendant deux ou trois siècles. MÉNÉTRIER, *Hist. de Lyon, p. 113.*

LUGO. Nom d'une ville fort ancienne de la Galice. *Lucus Augusti.* Elle est Episcopale, & située sur le Minho, à vingt-sept lieues de Compostelle, dont elle est suffragante. Il y a dans cette ville des eaux minérales, qui sont chaudes jusqu'à bouillir. MATY. **LUGO,** est aussi le nom propre d'un bourg de l'Etat de l'Eglise, en Italie. *Lugum.* Il est dans le Ferrarois, entre Ravenne & Boulogne: il donne ce nom à la

Sétra, c'est à-dire, à la forêt de *Lugo*, nommée anciennement *Litania Sylva*, & célèbre par la défaite des Romains sous Lucinius Posthumius, auquel les Gaulois tuèrent vingt-cinq mille hommes. MATY.

LUGODORI. Voyez LOGUDORI.

LUGUBRE. adj. m. & f. Ce terme s'applique à tout ce qui marque ou qui inspire de la tristesse, de la douleur. *Lugubris, luctuosus*. Il y a des musiques, des chants, des voix, des tons *lugubres*. Les cloches ont quelquefois un son *lugubre*.

*Objets lugubres & funèbres.
Dont la nature a tant de peur,
Tombeaux, que j'aime votre horreur,
Que je me plains dans vos ténèbres ! L'AB. TÉTU.*

Les femmes qui font gloire d'une belle & immortelle douleur, prennent un personnage *lugubre*, pour faire croire que leur déplaisir ne finira qu'avec leur vie. LA ROCH. Il n'y a rien de plus ennuyeux que de longs récits *lugubres*.

Voiles, crêpes, habits, lugubres ornemens. CORN.

L'orfraie, le hibou, la chouette, font des cris *lugubres*. Les logis obscurs, ou tendus de noir, ont je ne fais quoi de *lugubre*.

LUGUBRE, se dit aussi quelquefois des personnes mêmes. *Tristis, lugubris*. Voilà, pour un jeune homme, des domestiques bien *lugubres*. MOL. On dit aussi, Esprit *lugubre*. Morale *lugubre*. Pensées *lugubres*.

L'orfraie, le hibou, la chouette sont regardés chez nous comme des oiseaux *lugubres* : leur cri est *lugubre*. Nos voyageurs parlent d'un oiseau du Brésil, de la grosseur du pigeon, dont le plumage est gris, auquel ils ont donné le nom d'oiseau *lugubre*, parce qu'il a un cri *lugubre*, qu'il ne fait entendre que pendant la nuit. Les Sauvages du pays croient que cet oiseau est chargé de leur apporter des nouvelles des morts : c'est pourquoi ils sont fort attentifs au cri de cet oiseau.

LUGUBREMENT. adv. D'une manière *lugubre*. *Flebiliter, luctuosè, miserabiliter*. Les lamentations de Jérémie se chantent *lugubrement*. Un tel est vêtu *lugubrement*.

L U I.

LUI. Pronom personnel. Il fait à son féminin, *Elle*. *Is, ea, id, ille*, &c. C'est *lui* qui me l'a donné. Cela *lui* convient. Dieu se suffit à *lui-même*. MALEB. L'amour est un feu qui s'éteint à la fin de *lui-même*. M. SCUD. On prétend qu'il ne faut se servir du relatif *lui*, qu'en parlant des personnes, & rarement en parlant des choses. Par exemple, ce cheval est fougueux, ne vous approchez pas de *lui* : il faut dire, ne vous en approchez pas. BOUH.

Quand la préposition à est sous-entendue, comme quand on dit, vous *lui* parlerez, ce pronom est commun aux deux genres, lorsqu'il précède le verbe, ou lorsque le verbe est à l'impératif. J'ai rencontré ma sœur, & je *lui* ai parlé. Si vous la rencontrez, parlez-*lui*. Dans tous les autres cas, il n'appartient qu'au masculin.

LUI. f. m. Terme de Calendrier. C'est la même chose chez les Turcs, ou Tartares, ou Turcomans, que *lung* chez les peuples du Catay. Voyez LUNG.

LUICHEU. Nom d'une ville de la Chine. *Luicheum*. Elle est la neuvième de la Province de Quantung, & elle n'a que deux autres villes sous sa juridiction. MATY.

LUINES, ou MAILLÉ. *Malliacum*. Ville de France en Touraine, avec titre de Duché-Pairie.

LUIRE. v. n. Jetter, répandre de la lumière. *Lucere, collucere*. Je partirai dès que le soleil commencera à *luire*. Le jour, la clarté qui nous *luit*, du feu qui *luit*, qui ne *luit* point. Les Ardens font des feux qui ne *luisent* que pour nous égarer.

LUIRE, se dit aussi des choses qui jettent une foible

lumière, qui ne paroissent que dans l'obscurité ; comme la pierre de Boulogne, le phosphore, les vers *luisans*, le poisson corrompu, le bois pourri, les yeux d'un chat, *luisent* & jettent du feu. *Pel-lucere, translucere*.

LUIRE, se dit aussi des corps polis qui réfléchissent la lumière qu'ils reçoivent. *Emicare*. J'ai vu *luire* quelque chose dans le sable ; c'est un diamant, c'est un morceau de crystal, ce n'est qu'un caillou poli. Tour *luit* dans cette maison, tout y est net & poli, les chenets, les planchers, la batterie de cuisine, *luisent* beaucoup. L'or bruni *luit* davantage que l'or mat. On voyoit *luire* de loin les épées, les cuirasses, les armes de cette cavalerie.

LUIRE, se dit figurément en choses spirituelles & morales, & signifie, Paroitre, briller, éclater. *Micare, emicare, illucere*. Un bon Prélat est un flambeau qui *luit* dans l'Eglise. Quand la foi *luit* dans un cœur, elle l'éclaire, elle rend toutes choses faciles. Les Martyrs & les Saints, font autant d'autres qui *luisent* dans le ciel, dans la gloire. Je brûle du feu qui *luit* dans vos yeux.

*Iris seroit l'amour de la terre & de l'onde,
Si vos beautés ne luisoient point au monde.* VOIT.

*Et dès qu'un mot plaisant vient luire à mon esprit,
Je n'ai point de repos qu'il ne soit en écrit.* BOIL.

On dit aussi qu'un gouverneur ne s'est point rendu, tant qu'il a vu *luire* une espérance de secours. Voilà un rayon d'espérance qui nous *luit*. *Spes affulget*. Malherbe a dit aussi dans sa dernière Ode au Roi :

*Et ton front cette fois
Sera ceint de lauriers, qu'on ne vit jamais luire
Sur la tête des Rois.*

San-Luis de Maragnan. Nom d'une petite ville du Brésil, dans l'Amérique méridionale. *Fanum S. Ludovici*. Elle fut fondée par les François dans l'Île de Maragnan, l'an 1612. Elle est maintenant aux Portugais, & elle a un Evêque suffragant de San Salvador. MATY.

San-Luis de Zacatécas, ou simplement ZACATÉCAS *Fanum S. Ludovici Zacateca* : ville de l'Audience de Guadalajara, en Amérique. Elle est capitale de la Province de Zacatécas, & considérable par ses mines d'argent. MATY.

LUISANT, ANTE. adj. Qui jette, ou qui réfléchit quelque lumière. On le dit aussi des choses qui ont quelque éclat. *Lucidus, collucens, fulgens*. Le Soleil, la Lune, & Vénus, sont les Astres les plus *luisans*. *Lucentemque globum Lunæ, &c.* Des vers *luisans*. Les diamans, les cristaux, sont *luisans*. La queue du paon, la gorge des pigeons, sont *luisantes* au Soleil. Le satin est la plus *luisante* de toutes les étoffes. Un taffetas *luisant* est le plus cher de tous les taffetas. Dans cette dernière acception, ce mot est aussi substantif. Le *luisant* d'une étoffe, d'un ruban, d'un galon. On appelle ainsi certaines parties qui sont plus éclatantes que les autres. Ce sont certaines portions de la chaîne qui levant continuellement pendant un certain nombre de coups de navette, & n'étant point par ce moyen comprises dans le travail, forment un compartiment de soies traînantes sur l'ouvrage, qui fait le *luisant*. On fait rentrer ces soies qui forment le *luisant*, dans la chaîne, d'espace en espace, pour en interrompre la continuité.

LUISANTE. f. f. Terme d'Astronomie, qui se dit de quelques étoiles, qu'on appelle autrement *lucides*. Voyez ce mot. *Lucida*. Au commencement de l'année 1740. la position de la *luisante* de l'aigle étoit en ascension droite 294 d. 31'. 20". en déclinaison 8 d. 12'. 20". en longitude 28 d. 6'. 25". du Capricorne, en latitude 29 d. 18'. 47". $\frac{1}{2}$ S. LE MON-

NIER.

LUISSEL. f. m. Vieux mot. Peloton de fil. On a dit aussi *luisseau* & *luisselet*.

LUIT.

LUIT. Nom de lieu, dont il est parlé dans *Isaïe*, XV. 5, & dans *Jérémie*, XLVIII. 5. *Luit*, en Hébreu *luhhuth*. C'étoit une ville de la contrée de Moab, ou des Moabites; elle échut à la Tribu de Ruben, & étoit située près d'Oronaïme. Au temps de Saint Jérôme, elle se nommoit *Luitha*.

LUITES. Terme de Chassè, qui se dit des testicules d'un sanglier. *Aprugni testiculi, testes.*

LUITMEIER. f. m. Nom d'homme. Ancien mot Celtique, ou Franc, qui signifie, Préposé au peuple, & qui par corruption a dégénéré en celui de Clodomire. Du TILLET, I. part. p. 16.

LUITON. f. m. Est la même chose que *Lutin*, esprit folet, qui se plaît, dit-on, à luter avec les hommes, pour leur faire peur; & une preuve que ce mot vient de-là, c'est qu'au lieu de *lute*, on disoit anciennement *luite*, dont on a fait *luiton* dans le même sens. . . M. le Duchat, *Note 8. sur le 35^e. chap. du I^{er} Livre de Rabelais.* Voyez l'Etymologique de Ménage, au mot *Lutin*.

Notre ami, Monsieur le Luiton,
Dit l'homme, vous perdez un peu trop tôt courage.
LA FONT.

M. Huet dit que *Luiton* est corrompu de *Nuiton*, parce que les Lutins apparoissent plus ordinairement la nuit. *Dissert. recueillies par M. de Tilladet.*

LUIT WICH. f. m. Nom d'homme. Ancien mot, qui signifie, Homme excellent du peuple, & dont par corruption l'on a fait Clodovée, & ensuite Clovis, puis Louis.

LUKAU. Petite ville d'Allemagne, au cercle de la Haute-Saxe, dans l'Oisterland, à 4 milles de Leipfick.

LUKI. Ville de la Chine, dans la Province de Hugnang, au département de Xinchou, douzième métropole de la Province.

Il y a encore une ville de *Luki* à la Chine, dans la Province de Kiangsi, au département de Kienchang, sixième métropole de la Province.

LUKIANG. Il y a à la Chine deux villes de ce nom; l'une dans la Province de Kiangnan ou Nanking, département de Luchou; l'autre dans la Province de Junnan, département de Jungchang. Il y a encore une forteresse de même nom, dans la même Province de Junnan.

L U L.

LUL. f. m. Nom d'un arbre qui croît en Perse, & qu'on appelle *ber* sur la côte, vers Ormus, & *lul* à Surate. *Lul.* Piédro della Valle dit qu'il en y a un fort grand à Surate, que les idolâtres du pays ont en grande vénération, à cause de sa vaste étendue & de son antiquité. Ils vont souvent faire leurs cérémonies superstitieuses sous cet arbre, qu'ils croient être chéri d'une de leurs déesses, à laquelle il est dédié. C'est la déesse Parvété, qu'ils tiennent pour la femme de Mahadeu, un de leurs plus grands dieux. Ils ont gravé sur cette pierre fort grossièrement le visage de la déesse, qu'ils tiennent toujours peint d'une incarnat vit, comme les Romains peignoient le visage de Jupiter en vermillon, au rapport de Plin. Ce *lul* est toujours entouré de fleurs, & de quantité de feuilles de l'arbre qu'on appelle *pan*, & en d'autres endroits de l'Inde *bétel*. De la Boulaye nomme cet arbre *kafta*. Les François le nomment arbre des Banianes. Voyez BANIANES.

Le *lul* est un grand arbre fort beau, que les Perses appellent *luli dagheli*, comme qui diroit *lul* farmenteux, parce que de ces branches, il tombe beaucoup de farnens qui pendent jusqu'à terre. Cet arbre ne vient qu'aux Indes, & sous la Zone torride, & en Perse, à demi-journée de la mer, parce que c'est un climat peu éloigné de la Zone torride. Il pend des branches du *lul* en bien des endroits de petits rameaux déliés, & comme une espèce de farnent; ils n'ont point de feuilles,
Tome V.

ils sont ronds, longs, & un peu pliables; ils ressemblent presque à une petite corde, ou ficelle. Au bout ils ont un petit paquet de branches tout semblable à de la racine. Ils s'allongent jusqu'à terre, & quand ils y sont arrivés, ce petit paquet de fibres s'y infinue, s'y attache, & devient une véritable racine; le petit farnent grossit, & devient un tronc d'arbre, qui, à son tour, en produit d'autres de la même façon; en sorte qu'un *lul* ressemble à un portique à plusieurs colonnes, comme dit Strabon; ou, comme nous l'avons dit ailleurs, produit seul une forêt.

Le *lul* est le plus bel arbre du monde; ses feuilles sont épaisses, ovales, & presque semblables à celles du cognassier, mais beaucoup plus grandes & plus grossières. Son fruit est petit, sa couleur est entre l'incarnat & le jaune; mais tirant plus sur l'incarnat, & un peu sur le noir, quand il est mûr, ou sur la couleur des prunes. Par dehors il est lissé & rond; en dedans quand on a rompu l'écorce, qui est un peu grosse & dure, mais qui néanmoins se mange, on le trouve plein tout autour de petits grains semblables à ceux de la figue; au milieu il est vide. Il a au goût une aigreur qui n'est point désagréable, mais il se corrompt aisément, & les vers s'y mettent bientôt. On y en trouve même quelquefois avant qu'il soit mûr, ce qui fait croire qu'il n'est pas fort sain. Le bois du *lul* est tout poreux, & fait en dedans comme des filamens, ou des fibres différentes unies ensemble. De-là vient qu'il est fort léger. Piédro della Valle, *India, Lettre XVII. p. 464. 465.*

L U M.

LUMBIER. Nom d'une ancienne petite ville d'Espagne. *Lumbaria, Lumberis.* Elle est dans la Navarre, sur la rivière de Salazar, environ à deux lieues au-dessus de Sanguesa. MATY.

LUMELLINA, & LUMELLO. Voyez LAUMELLINA.

LUMIÈRE. f. f. Corps subtil, prompt & délié, qui cause la clarté, qui éclaire, qui donne la couleur à toutes choses, qui ébranle les yeux, & rend les objets visibles. *Lumen, lux.* Les Philosophes distinguent entre *lumière primitive*, ou *radicale*, & *lumière seconde* ou *dérivée*, que M. de la Chambre appelle extérieure, parce qu'elle est hors du corps lumineux. La *lumière primitive*, ou *radicale*, est celle qui est dans le corps lumineux, & qui consiste dans un certain mouvement de ses parties, qui les rend capables de pousser à la ronde la matière subtile, qui remplit les pores des corps transparents. Et la *lumière seconde*, ou *dérivée*, qui est dans le corps éclairé, n'est autre chose que l'inclination à se mouvoir, ou la tendance qu'a cette matière subtile à s'éloigner en ligne droite du centre du corps lumineux. ROHAULT. La *lumière* consiste dans un écoulement d'une infinité d'atômes, ou de corpuscules ignés, qui sortant du soleil comme d'un grand océan de feu, se répandent de toutes parts avec une vitesse incroyable. C'est le sentiment de Démocrite & d'Epicure, que Lucrèce a mis élégamment en vers. Gassendi l'a adopté. Descartes & M. Huygens ont nié qu'il se fit aucun transport de corpuscules du corps lumineux jusqu'à nous. Ils n'ont pu comprendre que les corps lumineux pussent, sans s'épuiser, répandre une si prodigieuse quantité de matière dans tout l'espace immense qu'ils illuminent; & que si la *lumière* étoit composée de particules enflammées, elle ne fit pas sentir de chaleur en même temps qu'elle ébranle les fibres du nerf optique. M. Huygens concevoit donc une longue suite de globules, qui forment comme autant de petits balons, dont l'une des extrémités touche le soleil, & l'autre le fond de l'œil; après quoi il doit s'ensuivre, qu'au même instant que le soleil presse l'extrémité qui lui est contiguë, celle qui appuie sur l'œil est aussi pressée. Ainsi la *lumière* parvient du corps lumineux jusqu'à nous, par quelque mouvement imprimé à la matière sub-

tile qui est entre-deux, & ce mouvement s'étend successivement par des surfaces, & des ondes sphériques. M. Huygens a supputé que la lumière emploie onze minutes à venir jusqu'à nous; c'est-à-dire, à parcourir douze mille diamètres de la terre.

☞ Dans le système de Descartes, qui fait consister la lumière dans la pression des globules. (Voyez monde de Descartes), on trouve une infinité de difficultés inexplicables. Aussi le P. Mallebranche, peu content des globules, les répudia pour leur substituer une infinité de tourbillons extrêmement petits qui remplissent tous les grands tourbillons, comme les grands remplissent tout l'univers. Voyez TOURBILLON.

☞ Ces vorticules ou petits tourbillons sont composés d'une matière éthérée très-subtile & très-fluide: la force qu'ils ont de se dilater, & de se presser mutuellement, les maintient dans un équilibre perpétuel, tout de même que les grands tourbillons y sont maintenus par leur pression réciproque.

☞ L'action du corps radieux sur les vorticules, & la réaction soudaine des vorticules sur le corps radieux, leur donne un mouvement d'ondulation ou de vibration qu'ils s'entrecommuniquent jusqu'à nous. Ce mouvement fait la lumière, & la lumière est plus ou moins forte, suivant qu'il est plus ou moins fort lui-même.

☞ C'est aux divers degrés de promptitude dans les vibrations, ou dans les secousses, que les couleurs doivent leur naissance: en sorte que si la matière des vorticules vient exciter, par exemple, 50 vibrations sur notre rétine dans un temps déterminé, une certaine couleur nous frappera, au lieu que nous en verrions une autre, si dans le même instant le nombre des vibrations étoit plus grand ou plus petit. La grande difficulté est de déterminer quels degrés de promptitude les vibrations doivent avoir, pour former chaque couleur en particulier. Voyez COULEUR. Ce système est d'autant plus séduisant, qu'il nous offre des rapports merveilleux au mécanisme du son. Les vibrations excitées dans l'air par un corps sonore que l'on frappe, & communiquées par l'air au nerf auditif, font naître en nous la sensation du son. Tout de même les secousses imprimées à la matière éthérée par un corps lumineux, & communiquées par cette matière au nerf optique, font naître en nous l'idée de la lumière & des couleurs.

☞ Un corps sonore ne rend aucun son lorsqu'il est enfermé dans la machine pneumatique d'où l'on a chassé toutes les particules d'air. Si l'on pouvoit de même chasser toute la matière éthérée d'un endroit, où l'on placeroit un corps lumineux, nous ne lui verrions aucun éclat.

☞ Comme les sons nous paroissent plus ou moins forts, suivant la différente force des vibrations de l'air; ainsi la lumière nous paroît plus ou moins vive, suivant la grandeur des secousses de la matière éthérée.

☞ Enfin selon que les vibrations de l'air sont multipliées avec plus ou moins de promptitude, l'oreille entend différens tons, tels que la basse, le dessus, &c. par la même loi, selon que les vibrations de la matière subtile sont répétées plus ou moins promptement, l'œil voit le jaune, le rouge, & toutes les autres couleurs, qui sont les tons de la lumière. Plusieurs vibrations opposées se croisent & s'entre-coupent mutuellement dans l'air sans se détruire, même sans troubler l'ordre de leur marche: c'est pour cela que dans un concert les accords d'un instrument ne nous dérobent point ceux des autres. Avec la même netteré plusieurs vibrations de matière subtile nous peignent diverses couleurs & divers objets; elles se rencontrent, elles s'entre-coupent, & n'en vont pas moins à leur but.

☞ Voilà le grand avantage des petits tourbillons: ils peuvent par leur fluidité transmettre différentes vibrations en différens lieux; annoncer d'un côté le rouge, & de l'autre le violet: comme l'air répand des sons distingués à droite & à gauche, on n'en

pouvoit pas espérer autant des globules de Descartes; leur dureté s'y oppoisoit absolument.

Le soleil est la source de toutes cette lumière que les planètes ne font que se renvoyer les unes aux autres, après l'avoir reçue de lui; d'une planète à l'autre, il s'étend de longues traînées de lumière qui se croisent, & se traversent en mille façons différentes. FONT. Il est démontré par les éclipses de Jupiter, que c'est en vain que les sectateurs de Descartes ont prétendu que la lumière étoit instantanée. Son mouvement se fait successivement, quoique d'ailleurs il soit très-rapide, la lumière venant à nous avec une vitesse qui doit nous étonner. Elle emploie environ sept minutes à passer du soleil jusqu'à nous. NEWTON, trad.

☞ Des particules de matière infiniment déliées, & presque infiniment petites, que les corps lumineux envoient en ligne droite avec une vitesse incompréhensible; voilà à-peu-près l'idée que les Newtoniens se forment de la lumière. Il est évident, disent-ils, que la lumière est composée de particules presque infiniment petites, puisqu'elle s'infinue à travers les pores du verre, qui est impénétrable à l'air que nous respirons. Il n'est pas moins évident que le mouvement de la lumière est un mouvement en ligne droite, puisque dans une chambre obscure où il ne se trouve que deux petits trous parfaitement correspondans, l'un à la fenêtre, l'autre à la porte, l'on voit un rayon du soleil entrer par l'ouverture pratiquée à la fenêtre, & sortir par celle que l'on a fait à la porte, sans éclairer l'intérieur de la chambre. Enfin il est évident que la vitesse de la lumière est, pour ainsi dire incompréhensible, puisqu'il est démontré par les expériences qu'elle parcourt en 14 minutes environ 66 millions de lieues. On ne doit pas être surpris de cette vitesse incroyable, si l'on fait attention qu'on doit l'attribuer à la terrible effervescence qui regne dans le sein du soleil.

☞ La difficulté la plus apparente que l'on puisse faire contre ce système, consiste à dire que par cette émission ou émanation continuelle des corpuscules lumineux, qui doivent remplir tous les points sensibles de l'univers (Voyez ÉMISSION & ÉMANATION) le soleil auroit perdu depuis longtems sa substance. Cependant, malgré toutes les pertes, il est le même aujourd'hui qu'il étoit au commencement du monde. La lumière ne se fait donc point par émission.

☞ On peut répondre que si c'est à des corps opaques, comme les planètes du premier & du second ordre, que le soleil envoie sa lumière, cette même lumière, après différentes réflexions, d'une planète à l'autre se rendra enfin dans l'atmosphère solaire. Si c'est à des corps lumineux, tels que les étoiles fixes, celles-ci à leur tour envoient de leur lumière au soleil. Ce commerce rend nulle la dissipation de substance dont parlent les Cartésiens.

J'appelle lumière simple, homogène & similaire, celle dont les rayons sont également réfrangibles; & j'appelle lumière composée, hétérogène & dissimilaire, celle qui a des rayons plus réfrangibles les uns que les autres. J'appelle la première, lumière homogène, non que je veuille assurer qu'elle le soit à tous égards, mais parce que les rayons qui conviennent par rapport à leur réfrangibilité, conviennent du moins dans les autres propriétés.

Les rayons de lumière qui diffèrent en couleurs, diffèrent aussi en degrés de réfrangibilité. La lumière du soleil est composée de rayons différemment réfrangibles. La lumière du soleil est composée de rayons différens en réflexibilité, & les rayons qui sont plus réfrangibles que les autres, sont aussi plus réfléchibles. Ce sont les trois premières propositions que M. Newton prouve dans son Optique, par un grand nombre de belles expériences. Voyez REFRACTION, RÉFRANGIBLE ET RÉFRANGIBILITÉ.

☞ Lumière septentrionale, que quelques physiciens confondent avec l'aurore boréale. (Voyez ce mot). Celle-ci ne paroît que de temps en temps;

celle-là au contraire est un phénomène journalier. Dans une relation du Groenland nous lisons que dans ces contrées il se leve pendant tout l'hiver une lumière avec la nuit, qui éclaire tout le pays, comme si la lune étoit au plein. Plus la nuit est obscure, plus cette lumière luit. Elle fait son cours du côté du nord. Elle ressemble à un feu volant, & elle s'étend en l'air comme une longue & haute palissade. Elle passe d'un lieu à un autre avec une légèreté & une promptitude inconcevable. Elle dure toute la nuit, & elle s'évanouit avec le soleil levant. M. de Mairan nous assure que l'air grossier que l'on respire dans les pays près du pôle arctique, & les glaces qui se trouvent dans ces contrées, sont très-propres à réfléchir les rayons de lumière, & à causer une clarté que les habitans du pays nomment *lumière septentrionale*.

☞ **LUMIÈRE Zodiacale.** M. de Mairan appelle ainsi une clarté ou une blancheur assez semblable à celle de la voie lactée que l'on aperçoit dans le ciel en certains temps de l'année, après le coucher du soleil ou avant son lever, en forme de lance ou de pyramide le long du zodiaque, où elle est toujours renfermée par sa pointe & par son axe, & appuyée obliquement sur l'horizon par sa base. L'atmosphère solaire (*voyez ce mot*) est la cause de ce phénomène lumineux, que l'on avoit fait entrer sans raison dans la classe des météores.

☞ M. de Mairan remarque que plusieurs des circonstances qui ont été cause qu'on a connu si tard la *lumière zodiacale*, ou qu'on l'a confondue avec quelques autres apparences célestes, peuvent encore souvent nous empêcher de l'apercevoir. Sa position oblique & peu éloignée du plan de l'écliptique, ne nous permet guère de la voir distinctement, & assez élevée sur l'horizon, que quelque temps après le coucher du soleil vers la fin de l'hiver & dans le printemps, ou avant le lever en automne & vers le commencement de l'hiver. De plus, dit M. de Mairan, un crépuscule trop fort l'empêche de se montrer, & un trop grand clair de lune la fait disparaître: la première de ces raisons nous la cache pendant l'été, & la seconde, une grande partie de l'année, dans quelque saison que l'on se trouve. *Voyez M. de Mairan.*

LUMIÈRE se dit aussi de toutes les autres clartés sublunaires, tant de celles qui viennent du feu, de la flamme, des chandelles, des flambeaux, que de quelques autres corps naturels ou artificiels, comme le ver luisant, le bois pourri, le poisson gâté, les yeux de chat, &c. *Lumen, fax lucida.* La pierre de Boulogne, le phosphore, imbibent la lumière le jour, & la rendent dans l'obscurité. La lumière vive & forte des corps lumineux les fait toujours paroître blancs. C'est une condition nécessaire à la lumière pour paroître bleue, d'être discontinuée. Ainsi la flamme du soufre & celle de l'esprit de vin sont bleues. Le bois pourri, les vers luisans, les écailles de quelques poissons de mer, jettent des lumières qui tirent sur le bleu, à cause de la subtilité des exhalaisons de quelques sels volatils, ou de quelques matières sulfurées qui en sortent; car ce n'est pas une matière allumée, puisque l'eau ne l'éteint point, qu'elle ne se consume point, & qu'elle n'a aucune chaleur sensible.

LUMIÈRE, se prend quelquefois pour la vie, pour le temps qu'on jouit de la lumière du jour. *Vita.* Et l'on dit poétiquement, Dès qu'il commence à voir la lumière; pour dire, Dès qu'il est né: & qu'il a perdu la lumière, qu'il est privé de la lumière; pour dire, qu'il est mort. Jouissez des avantages de la lumière, tant qu'il vous sera permis. S. EVR. On dit presque en ce sens, Mettre un Ouvrage en lumière, *edere in lucem*, lui faire voir la lumière; pour dire, lui faire voir le jour, le rendre public: en ces derniers temps on ne le dit que des Livres imprimés; autrefois on le disoit de ceux qui couroient en manuscrit.

Tome V.

*Sûtot que Chapelain met un Livre en lumière,
Chaque Lecteur d'abord lui devient un Linière.* BOIL.

LUMIÈRE se dit aussi d'une petite ouverture par où le feu, la lumière, ou l'air peuvent passer. *Rima, fenestra.* La lumière d'un canon, d'un mousquet, ou autre arme à feu, est un trou proche de la culasse, qui répond à leur charge, où l'on met l'amorce pour le tirer. On encloue les canons en fourrant un clou à force dans la lumière. Nettoyer la lumière d'un canon.

La lumière des tuyaux d'orgue, est le trou par où entre le vent. *Os.* Celle des flûtes & hautbois, est le trou qui est près du côté par où on les embouche.

La lumière des instrumens astronomiques, est un petit trou, une petite fente qu'on fait dans les anneaux, ou pinnules qui servent aux observations mathématiques, & qui admettent un petit rayon de lumière; c'est l'endroit par où l'on regarde l'objet. *Oculus, ocellus.*

En termes de Mécanique, lumière est l'ouverture dans laquelle entre le mamelon d'un treuil, ou d'un cylindre, où il est suspendu, & où il tourne. *Foramen.*

LUMIÈRE de pompe. C'est l'ouverture qui est à côté de la pompe, & par laquelle l'eau sort pour entrer dans la manche.

LUMIÈRE, en terme de Marine, se dit des trous, canaux, ou égoûts par où l'eau coule dans la sentine, ou à la pompe, qui regnent à fond de cale, de poupe, en proue, sous les varangues, à côté de la carlingue. On les appelle aussi *bitonnières*, ou *anguilliers*.

☞ **LUMIÈRE**, en terme de Peinture, se dit, non de la lumière considérée en elle-même, mais de l'imitation de ses effets représentés dans un tableau. Ainsi l'on dit, une belle distribution, une belle économie de lumière; des lumières bien entendues, bien ménagées dans un tableau, c'est-à-dire, que les endroits qui doivent paroître plus éclairés que les autres, y sont bien touchés. Le grand art consiste à éclairer toutes les parties d'un tableau selon les différents degrés de lumière. (*Voyez JOURS & CLAIRS.*) Il y a une lumière naturelle, telle que celle du soleil; & une artificielle, telle que celle d'un corps enflammé: une lumière directe, & une de réflet. (*Voyez RÉFLET:*) une lumière principale, & une accidentelle, comme celle qui entreroit par une porte, par une lucarne. La lumière accidentelle doit être subordonnée à la lumière principale en étendue & en vivacité. Les objets éclairés doivent participer à la nature des corps lumineux qui les éclairent.

☞ **LUMIÈRE** se dit dans un sens figuré, pour intelligence, connoissance, clarté d'esprit; & s'applique aussi à tout ce qui éclaire l'esprit. Ainsi l'on dit, la lumière naturelle, la lumière de la Foi, de la Grace, de l'Evangile. Les lumières de la Foi & de l'Evangile ont dissipé les ténèbres & l'aveuglement du genre humain. Si la raison est une lumière trompeuse & infidèle, nous sommes réduit à agir sans principe certain. Les payens n'ont connu Dieu que par la lumière naturelle; ils ont abusé de leurs lumières, des connoissances qu'ils avoient acquises par l'étude. La morale ne fait que retracer dans l'homme tout ce que la lumière naturelle la plus épurée lui pouvoit dicter, avant que les passions y eussent apporté le trouble & la confusion. LE P. LAMY. Il sort du milieu des ténèbres & des nuages que forment ses passions, une lumière importune, qui lui découvre jusqu'aux plus sombres replis de son ame. FL. Plusieurs preuves entassées les unes sur les autres, sont comme plusieurs rayons qui forment ensemble un corps de lumière, auquel il n'est pas possible de résister. CL. On peut avoir beaucoup de lumières dans l'esprit, sans avoir beaucoup de veru. S. RÉAL.

Pppp ij

Dès que la colère est allumée, elle emporte l'ame, & éteint la *lumière* de la raison. M. Esp. Le je ne fais quoi de l'amitié a plus de *lumière* que celui de l'amour, parce qu'il agit avec plus de calme. S. EVR. Les plus grands esprits ont des *lumières* fort bornées. NIC. Ne précipitons rien; aidons-nous des *lumières* de notre raison. S. EVR. Il y a des gens qui voient mal, à force de *lumière*. MOL. Quand on est appelé à enseigner les autres, il faut avoir des *lumières* qui aient de l'éclat & de la vivacité. LE P. MABILLON. L'homme doit user des *lumières* que lui prête la raison. S. EVR. On dit en ce sens, qu'un homme a peu de *lumière*, pour dire peu d'ouverture d'esprit; qu'il a bien manqué de *lumière*, pour dire qu'il a fait une grosse faute.

Les Théologiens appellent *lumière* de gloire, *lumen gloria*, un secours que Dieu donne aux ames des Bienheureux, pour les fortifier, afin qu'elles puissent voir Dieu face à face, comme dit Saint Paul; ou intuitivement, comme on parle dans l'Ecole: car sans ce secours, elles ne pourroient soutenir la présence immédiate de Dieu. On dit communément que la *lumière* de gloire est un accident absolu; elle est nécessaire pour former l'acte de la vision intuitive. Les Théologiens en parlent dans le Traité de Dieu.

☞ *LUMIÈRE* se dit encore pour éclaircissement, commencement de preuve, indice sur une affaire. *Indicium*, *indicatio*. La connoissance d'un fait jette souvent une grande *lumière* dans une affaire. On tire de grandes *lumières* des pièces d'une procédure. Je n'ai encore aucune *lumière* sur l'affaire dont vous me parlez.

LUMIÈRE, est aussi un éloge figuré qu'on donne aux grands hommes qui ont éclairé l'Eglise, ou excellé dans les Sciences. *Decus*, *ornamentum*, *lux*. Saint Ambroise est une des grandes *lumières* de l'Eglise. S. Thomas est la *lumière* de l'Ecole. Albert le Grand est une des grandes *lumières* de son siècle.

LUMIÈRE, signifie encore au figuré, Éclat, feu, vivacité. Il sort de vos yeux je ne fais quelle *lumière* si vive, qui fait qu'on vous reconnoitra toujours à une clarté si brillante. BOUH. Dieu habite une *lumière* inaccessible, qui éblouit, au lieu d'éclairer, & qui, en nous faisant entrevoir sa grandeur, nous convainc de notre foiblesse. FL.

On appelle absolument *lumière*, de la bougie, de la chandelle allumée. Apportez-nous de la *lumière*. La salle étoit éclairée d'un grand nombre de *lumières*. AC. FR.

On dit proverbialement, que celui qui pêche fuit la *lumière*: qui *malè agit*, *odit lucem*, pour dire, qu'il craint qu'on le voie. Il ne faut pas cacher la *lumière* sous le boisseau: c'est un proverbe sacré, qui veut dire, qu'il faut employer les avantages que Dieu nous a donnés pour le salut & l'édification du prochain.

En termes de Philosophie hermétique, on appelle le mercure des Sages, du nom de *lumière*, qui éclaire dans les ténèbres.

LUMIÈRES, en termes de Blâson, se dit des yeux de certains animaux qui sont d'un émail différent de celui de l'animal. *Oculi*, *lumina*. Un sanglier d'or aux *lumières* de gueules. Je n'ai vu ce mot employé que pour le sanglier, & le porc épic.

LUMIGNON. f. m. Bout de la mèche de la chandelle, bougie, ou lampe, qui est allumée. *Ellychnii pars extans*. Les lampes à trois ou quatre becs ont autant de *lumignons*. On trouve dans la basse Latinité *licinium*, & *licinum*, pour *ellychnium*. Voyez les *Acta Sanct.* April. T. I, p. 321.

☞ On le dit aussi de ce qui reste d'un bout de bougie ou de chandelle qui achève de brûler. La bougie va finir, il ne reste plus qu'un petit *lumignon*. ACAD. FR.

LUMINAIRE. f. m. Qui répand de la lumière. *Luminare*. Dieu a créé deux grands *luminaires*; le soleil pour le jour, & la lune pour la nuit: ce qu'il faut entendre populairement; car la lune est un des

plus petits *luminaires* du ciel. On les appelle *grands luminaires* par rapport à la terre, parce qu'ils l'éclairent plus que les autres planètes.

☞ Ce terme consacré dans l'exemple dont on vient de parler, ne s'applique point aux autres corps naturels qui éclairent.

☞ C'est encore un terme collectif qui comprend les cierges, les torches, les lampes, qu'on allume dans les Églises pendant le service divin. L'usage des *luminaires* est très-ancien dans l'Église. S. Athanase se plaint dans sa Lettre aux Orthodoxes, de ce que les Ariens avoient pris les cierges des Églises, pour les brûler à l'honneur des idoles. S. Jérôme dit qu'on allumoit des cierges pour lire l'Évangile, même après que le soleil étoit levé. Eusèbe rapporte un miracle accordé aux mérites de S. Narcisse, qui prouve l'usage des *luminaires*, & qu'on allumoit des lampes dans les Églises. En une telle Fête, il y avoit un beau *luminaire* dans une telle Église. Dans les pompes funèbres on fait des herfes, des chapelles ardentes, qui consomment bien du *luminaire*. Le Crieur demande tant, pour avoir fourni le *luminaire*. En Espagne, les Grands donnent par galanterie un *luminaire* à leurs Dames, il font la dépense d'un grand *luminaire* dans quelques Églises. Entre plusieurs Réglemens que fit pour le Service Divin S. Aldric, Evêque du Mans, l'an 840. dans un Synode de son Diocèse, celui du *luminaire* m'a paru le plus remarquable. Il ordonne que dans sa Cathédrale il y auroit toutes les nuits quinze lumières, dix d'huile, & cinq de cire, pendant Matines; les Dimanches, trente d'huile, & cinq de cire; & ainsi à proportion en augmentant, jusqu'aux Fêtes les plus solennelles, qui en devoient avoir au moins cent quatre-vingt dix d'huile, & dix de cire. On peut juger par cet exemple, comment les autres Églises étoient éclairées, & pourquoi dans les fondations & les donations qu'on leur faisoit, il est tant parlé de *luminaire*. FLEURY. On voit aussi par-là que le *luminaire* n'étoit pas pour la seule utilité, & pour pouvoir lire ce qu'on chantoit.

Les Astrologues appellent absolument le soleil & la lune les *luminaires*; & lorsqu'ils disent les *luminaires* du temps, c'est le soleil pour ceux qui sont nés le jour, & la lune pour ceux qui sont nés la nuit. Il est avantageux d'avoir les *luminaires* bien disposés dans son thème généthlique. Quand les Astrologues trouvent les *luminaires* affligés dans une figure natale, ils en concluent que le sujet deviendra aveugle.

On dit proverbialement, qu'un homme a usé son *luminaire*, qu'il a perdu son *luminaire*, quand il a perdu la vue, soit par excès d'étude, ou de débâche.

*Un carosse sexagénaire
D'abord s'offre à mon luminaire,
Atelé de six chevaux blancs.* R.

Il n'y a que les Poètes qui se servent de ce mot dans le style Marotique.

LUMINEUX, EUSE. adj. *Lucens*, *lucidus*. Qui éclaire, qui répand, qui jette de la lumière. L'air que nous respirons n'est pas la matière par laquelle les corps *lumineux* transmettent leur activité. Il leur faut un véhicule, ou un sujet beaucoup plus fin. HUYGENS. Le soleil est le plus *lumineux* de tous les astres.

J'appelle proprement un corps *lumineux*, celui dans lequel la lumière est comme dans sa source. BERN. La lune & les autres planètes, ne sont pas, à proprement parler, des corps *lumineux*. Id. parce qu'elles n'ont qu'une lumière empruntée du soleil. Je mets le feu, & principalement la flamme, au nombre des corps *lumineux*. Id. Pendant que Constantin assiégeoit Maxence dans Rome, une croix *lumineuse* lui parut en l'air devant tout le monde, avec une inscription qui lui promettoit la victoire. BOSSUET.

☞ Ainsi *lumineux* & éclairé différent en ce que l'ob-

jet *lumineux* contient en soi la lumière, comme le soleil & le feu; & l'objet *éclairé* la reçoit, comme les corps opaques qui la réfléchissent.

☞ Ce mot est souvent employé au figuré. Appliqué à l'esprit, & aux ouvrages d'esprit, il désigne quelque chose d'élevé, de sublime, rempli de grandes connoissances. En matière de Sciences on le dit aussi d'un principe qui répand une grande clarté, & dont on tire quantité de belles connoissances. Les pensées de M. Pascal ne pouvoient être ni plus solides, ni plus *lumineuses*. BAILL. Le véritable Orateur n'orne son discours que de vérités *lumineuses*, que de sentimens nobles, que d'expressions fortes & proportionnées à ce qu'il tâche d'inspirer. FENELON. Toutes les vérités deviennent plus *lumineuses* les unes par les autres. FONTENELLE. Un principe fécond & *lumineux*.

Colonne *lumineuse*, c'est une colonne faite d'un châssis cylindrique, couvert de papier huilé, ou de gaze rouge, en sorte qu'ayant au dedans des lumières par étages, elle paroît toute de feu. Cette colonne se fait aussi par divers rangs de bougies en ligne spirale.

LUMINIER. f. m. C'est ainsi que dans la Coutume d'Auvergne on appelle ceux qu'on nomme ailleurs *Marguilliers*. *Luminarius*. On les nommoit *Luminiers*, parce qu'ils avoient soin du luminaire. Voyez Du Cange, dans son Glossaire. Dans la basse Latinité on a appelé *Luminaria Ecclesiarum*, l'Œuvre ou la Fabrique des Églises.

LUMSA, LOMSA. Nom d'une petite ville avec Châtellenie. *Lumsa*. Elle est dans le Palatinat de Czersko, en Pologne, sur la rivière de Narew, à vingt-une lieues de la ville de Bielsko, vers le couchant. MATY.

L U N.

L'UN ET L'AUTRE, L'UN SUR L'AUTRE.

Voy. UN.

LUNA. Nom d'un Bourg d'Espagne. *Luna*. Il est dans le Royaume d'Aragon, à huit lieues de Saragoſſe, vers le nord. On y met communément l'ancienne ville des Vascons, nommée *Forum Gallorum*; quoique Zurita la mette à Gurréa, bourg du même Royaume, situé sur le Galléco, à cinq lieues de Saragoſſe, vers le nord. MATY.

LUNA DISTRUCTA. Nom de lieu. *Luna*. *Luna destructa*. C'étoit anciennement une ville de la Toscane. On en trouve les ruines dans les terres de Gènes, à l'embouchure de la Magra. MATY.

LUNAIRE. adj. m. & f. *Lunaris*. Qui appartient à la lune. Les mois *lunaires* périodiques ne sont que de 27 jours sept heures, & quelques minutes. Les mois *lunaires* synodiques moyens sont de 29 jours & demi, & de quelques minutes par delà; les années *lunaires* sont de 354 jours, ou de douze mois synodiques. Dans l'antiquité la plus reculée, l'année de toutes les nations étoit *lunaire*. La variété du cours de cette planète étant plus fréquente, & par conséquent mieux observée, elle étoit plus connue aux hommes. Les Romains ont réglé en partie leurs années par la lune jusqu'à César. On fait des cadrans *lunaires*, où l'on voit quelle heure il est par le moyen de la lune. Chez les Juifs les mois étoient *lunaires*. Quelques Rabbins prétendent qu'on ne comptoit le commencement du mois *lunaire*, que du moment que la lune commençoit à paroître, & qu'il y avoit une loi qui obligeoit celui qui l'avoit découverte le premier, à en venir donner avis au Sénat, dont le Président prononçoit que le mois étoit commencé; & on en donnoit avis au peuple par des feux, qu'on envoyoit allumer sur des montagnes par des couriers. Cela est impraticable, & paroît un conte fait à plaisir. Cycle *lunaire*. Voyez CYCLE, & LUNAISON. On appelle dans le Levant Intérêts *lunaires*, les intérêts usuraires que les nations Chrétiennes payent aux Juifs chaque lune (les Turcs comptent par lune, & non par mois), pour l'argent qu'elles empruntent d'eux.

LUNAIRE. f. f. C'est un nom qu'on donne à quelques plantes que M. Tournefort met parmi les espèces d'osmonde. La *lunaire*, qu'on appelle *osmonda foliis lunatis*, & C. Bauhin, *lunaria racemosa minor & vulgaris*, est une petite plante, haute environ comme la main: elle pousse une queue grêle, ronde, lisse, soutenant une seule feuille, épaisse, découpée, ou divisée d'un & d'autre côté en quatre, ou cinq, ou six, ou sept parties sur un même côté; chacune de ses parties est arrondie, & formée en croissant, ou en lune. Il sort de cette queue un pédicule tendre, & rempli de suc, qui soutient en sa sommité des grappes, ou bouquets, dans lesquels les fruits naissent. Chaque grappe est composée d'un amas de coques sphériques & membraneuses, qui s'ouvrent chacune comme une boîte à savonnette en deux parties, & répandent quelques semences oblongues. La *lunaire* n'a point de fleurs. Elle est astringente, & propre pour arrêter les dysenteries, les flux de menstrues & d'hémorrhoides, & pour dessécher les ulcères. On l'a ainsi appelée, parce que ses feuilles ont la figure d'un croissant, ou d'une demi-lune.

LUNAIRE, est aussi une plante, dont M. Tournefort a établi un genre sous le nom de *lunaria*. Ses fleurs sont à quatre feuilles disposées en croix; le calice poussé du fond un pistil, qui, lorsque la fleur est passée, devient un fruit très-aplati, semblable à une silique plus ou moins étroite. Ce fruit est composé de trois peaux, dont celle du milieu est un châssis couvert d'une membrane, sur le bord duquel sont appliqués & comme collés parallèlement, deux panneaux. On trouve entre ces panneaux & le châssis quelques semences, de la figure d'un petit rein, élevées en lentille, & dont les bords sont déliés. Voyez *Elem. Botan.* 187.

En termes d'Anatomie, LUNAIRE, se dit de quelques cartilages. *Lunaris*. L'apophyse de la partie supérieure du tibia, a deux cavités à ses côtés, qui reçoivent les têtes du fémur, & la profondeur de chacune de ses cavités est augmentée par un cartilage *lunaire*, qui, quoiqu'il soit attaché par des ligamens, ne laisse pas d'être mobile, parce qu'il est mou, glissant, & abreuvé d'une humeur gluante; ce cartilage *lunaire* est épais au bord, & délié vers le centre; c'est ce qui lui a fait donner le nom de *lunaire*. DIONIS.

La Pierre LUNAIRE. Voyez SÉLÉNITE, c'est la même chose.

LUNAISON. f. f. *Menstruus luna cursus*. Révolution de la lune qui se fait dans un mois. ☞ Espace de temps compris entre deux nouvelles lunes consécutives. C'est la même chose que le mois synodique, qui est de 29 jours, 12 heures & quelques minutes. Voyez au mot LUNE la raison de la différence des mois synodiques & périodiques. Les Astrologues disent *lunation*. Au bout de 19 ans les mêmes *lunaisons* arrivent, & reviennent au même jour, mais non pas précisément au même point; il s'en faut une heure & 27 minutes, 33 secondes. C'est ce qui a trompé les Anciens, & leur avoit fait croire l'usage du nombre d'or plus sûr & plus infailible qu'il n'est. On a trouvé depuis qu'au bout de 312 ans & demi, les *lunaisons* avançaient d'un jour vers le commencement du mois; en sorte que lorsqu'on voulut réformer le calendrier, les *lunaisons* arrivoient dans le ciel quatre ou cinq jours plutôt qu'elles n'étoient marquées par le nombre d'or: pour remédier à cela, on se sert maintenant du cycle perpétuel des Epactes. On prend 19 Epactes, qui répondent au cycle de 19 ans, & lorsqu'au bout de 300 ans la lune a avancé d'un jour, on prend 29 autres Epactes, ce qu'on fait aussi, lorsque par l'omission d'un jour intercalaire qui se fait trois fois en 400 ans, on remet le calendrier d'accord avec le soleil. On a réglé de ne changer l'indice des Epactes qu'au bout des siècles, lorsqu'il en est besoin, à cause de la métempse, ou proempse, c'est-à-dire, de l'équation *lunaire*, ou de l'équation

folaire. Quand il y a suppression d'un bissextile ou intercalaire sans équation *lunaire*, on prend l'indice suivant, ou inférieur, comme on a fait en 1700. quand il y a équation *lunaire* sans suppression de bissextile, on prend l'indice précédent ou supérieur, comme on fera en 2400. quand il y a équation & suppression, comme en 1800. ou qu'il n'y a ni l'un, ni l'autre, comme en 2000. on retient le même indice. Voyez l'Ouvrage de Clavius sur le Calendrier, Cassendi, Blondel, &c.

LUNATIQUE. adj. m. & f. *Lunaticus, lunaticis affectionibus obnoxius.* Qui se gouverne selon la lune. Ce mot ne s'emploie au propre qu'en parlant d'un cheval. Voyez l'art. suiv. Au figuré, dans le style familier seulement, les gens fantasques & capricieux sont appelés *lunatiques*, parce que tantôt ils sont de bonne humeur & complaisans, tantôt farouches & de difficile accès: ce qu'on attribue à la lune. On a donné aussi ce nom aux fous & aux épileptiques.

On appelle aussi un cheval *lunatique*, celui qui est atteint ou frappé de la lune, c'est à-dire, qui a une débilité de vue plus ou moins grande, selon le cours de la lune, qui a les yeux troublés ou chargés sur le déclin de la lune, & qui s'éclaircissent peu à-peu.

Ce mot est aussi subst. & l'on dit d'un homme fantasque & capricieux, que c'est un *lunatique*. Ac. FRANÇ.

LUND, ou LUNDEN. Nom d'une ville sans murailles, située dans la province de Schonen, en Suède, à quatre lieues d'Ellebogen vers le levant. *Lundis, Lundinum Scanorum.* Cette ville étoit autrefois capitale de toute la Province, & Archiépiscope: mais depuis qu'elle est aux Suédois, elle déchoit beaucoup, quoiqu'elle ait un Evêché & une Université érigée l'an 1668. MATY. *Lunden* fut érigée en Archevêché l'an 1103. & non-seulement tirée de la dépendance de Hambourg, mais encore donnée pour métropole aux trois Royaumes de Dannemarck, de Suède, de Norvège. FLEURY, *Hist. Eccl. L. 64e.* L'Archevêque de *Lunden* fut établi Primat de Suède & de Norvège, l'an 1151. par Nicolas, Evêque d'Albane, Légat du Pape, & depuis étant Pape lui-même, il confirma cette Primatie. Adrien IV. jeta les premiers fondemens de la Primatie de *Lunden*, étant Cardinal & Légat en ce Royaume. Il l'érigea depuis étant Pape, & il régla que l'Archevêque de *Lunden* ordonneroit l'Archevêque de Suède, c'est-à-dire, d'Upsal, & lui donneroit le pallium de la part du Pape. Innocent III. confirma tout cela en 1198.

LUNDE. f. f. Oiseau terrestre & aquatique. Il est un peu plus gros qu'un pigeon: son bec est fort & crochu, & l'oiseau a beaucoup de courage. Dans les îles de Feroe, au nord de l'Ecosse, la *Lunde* est toujours en guerre avec le Corbeau, & communément la victoire se range de son côté. COLLECT. ACADEM.

LUNDEN, ou LUNDER. Nom d'une petite ville du Duché de Holstein. *Lundis, Lunda.* Elle est dans la Ditmarse, près de l'Eyder, à deux lieues de Friederickstad, vers le midi, & à quatre de Tonnigen, vers l'orient. MATY.

LUNDI. f. m. Le second jour de la semaine, & le premier jour ouvrable, que dans le Bréviaire on appelle la *seconde féerie*. *Dies luna.* On le nomme ainsi, à cause que la lune préside à la première heure du jour, comme veulent ceux qui admettent les heures planétaires. Le *lundi* des Rogations est une Férie majeure qui a des Rubriques particulières. Pierre Damien dit que le *lundi* est dédié aux Anges & aux Morts.

On appelle *Lundi gras*, le *lundi* qui précède le jour de Carême prenant; & *Lundi saint*, le *lundi* de la semaine sainte. Ce mot de *lundi* signifie le jour de la lune. Il a été formé du Latin *luna dies*. Les Italiens disent *lunedì*.

Ce second jour de la semaine se trouve personnifié dans les monumens, par une figure de Diane

qui porte un croissant sur la tête, ornement ordinaire de Diane.

LUNE. f. f. *Luna.* L'une des planètes la plus proche de la terre. C'est un corps sensiblement sphérique, solide & opaque, qui ne luit que de la lumière empruntée & réfléchie du soleil. Comme la *lune* n'est pas fort éloignée de la terre, ses irrégularités sont plus sensibles & en plus grand nombre, & c'est ce qui rend la théorie de la *lune* plus embarrassée que celle du soleil. Le volume de la *lune* est environ 50 fois moindre que celui de la terre, mais sa densité est à peu-près quatre fois plus grande. Elle tourne autour de notre globe d'occident en orient en 27 jours, 7 heures & 43 minutes dans une orbite sensiblement circulaire, mais réellement elliptique, en nous présentant toujours la même face ou le même hémisphère, le même visage que notre imagination lui compose sur le fondement des taches qu'elle nous montre; de sorte que si la *lune* étoit habitée, la terre ne seroit apperçue que par ceux d'un hémisphère, à qui la terre seriroit de *lune* pour les éclairer. De ce phénomène, les Astronomes ont conclu qu'elle avoit un mouvement sur son axe, qui devoit commencer & finir avec son mouvement périodique. Il est impossible en effet qu'un homme parcoure une circonférence de cercle, en tenant constamment les yeux fixés sur le centre, sans faire en même temps un tour sur lui-même.

On appelle Phases de la *lune*, *luna phases*, les différentes apparitions de sa lumière à l'égard de la terre. La moitié de la *lune* est toujours éclairée par le soleil; mais parce qu'elle change continuellement de situation autour de la terre, & qu'elle se trouve quelquefois entre nous & le soleil; elle ne peut pas toujours nous montrer toute la moitié que le soleil éclaire. Elle nous en montre tantôt plus, tantôt moins, selon qu'elle est plus ou moins éloignée du soleil. Lorsque la *lune* se trouve entre la terre & le soleil, elle ne nous montre aucune lumière, parce qu'alors son hémisphère éclairé par le soleil, n'est pas tourné vers la terre. C'est-là ce qu'on appelle la nouvelle *Lune*, ou la *lune* en conjonction, c'est à dire, la *lune* se trouvant sous le même signe céleste que le soleil. Après nous avoir laissé pendant trois jours dans l'obscurité, elle commence à se montrer sous la forme d'un arc lumineux, c'est-à-dire, qu'elle nous montre une petite portion de sa moitié éclairée; c'est ce qu'on appelle Croissant, à cause des deux espèces de cornes qu'elle nous montre. Quatre ou cinq jours après, elle nous montre une plus grande partie de son hémisphère éclairé, & semble avoir acquis la moitié de l'étendue d'une surface circulaire; mais comme la *lune* est un corps sphérique, cette lumière occupe réellement le quart de sa circonférence; & c'est ce que nous appelons premier Quartier. Lorsqu'elle descend jusqu'au point d'opposition, c'est-à-dire, lorsqu'on la voit sous le signe directement opposé à celui sous lequel on voit le soleil, elle nous présente tout son hémisphère éclairé; c'est là ce qu'on nomme pleine *luné*. On voit la lumière s'effacer graduellement du côté où elle avoit commencé à paroître; la surface éclairée se rétrécissant sensiblement tous les jours, forme au côté gauche son dernier quartier; puis déclinant toujours, elle devient une arc sensiblement plus étroit, jusqu'à ce qu'elle disparoisse tout à-fait, pour reparoître, au bout de trois nuits.

On appelle premier & dernier Quartier, quand elle est dans les quadratures, ou éloignée du soleil, de 90 degrés ou de trois signes célestes: c'est à-dire, que dans ces deux temps elle est également distante du soleil, vers lequel elle retourne après son opposition, & duquel elle s'éloigne après sa conjonction. La *lune* a les mêmes phases en décroissant qu'en croissant: mais lorsqu'elle va du point de conjonction au point d'opposition, ses deux espèces de cornes regardent l'orient: elles regardent au

contraire l'occident, lorsqu'elle remonte de l'opposition à la conjonction.

Quelques-uns nomment vieille *Lune*, ce qu'on appelle communément déclin, c'est-à-dire, la dégradation de la lumière de la *lune*, depuis qu'elle cesse de former un cercle, & particulièrement depuis son dernier quartier, que l'on appelle aussi Décours.

Tous ces différens changemens démontrent évidemment que la *lune* tourne périodiquement autour de la terre, & qu'elle reçoit du soleil toute la lumière qu'elle envoie sur la terre.

Les Astronomes appellent Sizygies, les deux points de la conjonction & de l'opposition. Suivant eux la *lune* est dans ses sizygies, lorsqu'elle est nouvelle ou pleine. La *lune*, comme nous l'avons dit, parcourt le Zodiaque en 27 jours, 7 heures, 43 min. mais elle ne rattrape le soleil qu'en 29 jours, 12 heures, 44 min. Le premier mouvement s'appelle cours, ou mois périodique; & le 2^e, cours ou mois synodique, ou de conjonction. L'on compte donc toujours 29 jours, 12 heures, 44' d'une *lune* à l'autre, & la raison en est évidente. Tandis que la *lune* a parcouru les 12 signes du Zodiaque, le soleil en a paru parcourir presque un entier. La *lune* ne peut donc redevenir nouvelle qu'après avoir parcouru réellement le signe que le soleil paroît avoir parcouru. Or la *lune* ne peut parcourir ce signe que dans deux jours, 5 h. & 1 min. L'on doit donc compter 29 jours, 12 h. 44 min. d'une *lune* à l'autre.

Le mouvement diurne de la *lune* d'orient en occident n'est qu'un mouvement apparent. Il a pour cause le mouvement diurne de la terre sur son axe d'occident en orient. Voyez le système de Copernic.

On appelle taches de la *lune*, des endroits moins propres que les autres à réfléchir vers nous la lumière du soleil. Il y en a de permanentes & de changeantes. Les premières sont, dit-on, occasionnées par des bois, des arbres, des lacs, des fleuves, des mers, qui laissant passer au travers d'elles-mêmes une partie de la lumière, en renvoient moins, & paroissent par conséquent comme des taches obscures; au lieu que les terres qui par leur solidité renvoient toute la lumière, sont des endroits plus brillans. Les secondes viennent de l'ombre que répandent sur la *lune* des rochers, des montagnes que l'on prétend découvrir sur son hémisphère éclairé. Ce qui paroît d'autant plus probable que, si le soleil est oriental par rapport à la *lune*, ces taches sont occidentales. Si le soleil au contraire est occidental, ces taches deviennent orientales.

Riccioli a compté 48 taches dans la *lune* auxquelles il a donné des noms différens. On conjecture que celle qu'il appelle Tycho est une grande ville. Il a même prétendu montrer les chemins qui aboutissent à cette grande ville, & est entré dans le détail de ce qu'on y fait, & de ce qu'on y pense. Voy. les Principes de Dioptrique de Hartsoeker. Voyez aussi le Cosmotheoros de M. Huygens.

Tout cela est très-vrai, il y a dans la *lune* des inégalités, des endroits plus hauts & d'autres plus bas qu'on peut appeler des montagnes & des mers; mais cela ne prouve point du tout que la *lune* soit habitée par aucune sorte d'animaux, & bien moins encore par des hommes. Aussi ne parle-t-on de la *lune* habitée que comme d'une folie, d'une vision.

M. Bouguer combat l'opinion de ceux qui croient que les taches de la *lune* sont des mers ou des lacs, dans un Mémoire qu'on trouve dans le Recueil de l'Académie des Sciences, année 1757.

Il n'est pas encore bien décidé parmi les Astronomes si la *lune* a une atmosphère, ou si elle n'en a point. Les Anciens ne lui en donnoient aucune: les Modernes ne pensent pas tout-à-fait de même. M. de Mairan, à la fin de son Traité de l'aurore Boréale, prouve très-bien qu'il n'est rien de moins concluant que les raisons que l'on apporte pour

regarder la *lune* comme dénuée de toute atmosphère.

La lumière de la *lune* est destituée de chaleur sensible, en sorte que, rassemblée dans le foyer d'un miroir ardent, elle n'agit pas même sur le thermomètre présenté au point qui réunit les rayons, & n'occasionne aucune dilatation dans l'esprit-de-vin, qui en est cependant très-susceptible.

La distance de la *lune* à la terre est de 53 demi-diamètres de la terre dans son périégée, & de 61 dans son apogée, ou dans son plus grand éloignement. Selon M. Cassini, la plus grande distance de la *lune* à la terre est de 61 demi-diamètres de la terre, la plus petite de 52, & la moyenne de 56. M. Newton croit qu'elle est d'environ 61 demi-diamètres; qu'ainsi la moyenne distance doit être de 60. Mais si la terre & la *lune* tournent autour du soleil, comme autout de leur centre de gravité, il prétend montrer que la distinction entre le centre de la terre, & celui de la *lune* est de 60 $\frac{1}{2}$ demi-diamètres de la terre. Voyez ses Principes de Philosophie, L. I, Propos. 60.

La plus grande latitude de la *lune*, à l'égard de l'écliptique, ne surpasse jamais 5 degrés. Selon M. Flamsteed dans les Transactions Philosophiques, N. 154. les meilleures Tables du mouvement de la *lune* trompent de 12 minutes & plus, pour le lieu apparent de cette planète; ce qui cause une erreur d'une demi-heure, ou de 7 degrés & demi de longitude de la place que l'on cherchoit. Quand la *lune* est dans sa conjonction, ou dans son opposition avec le soleil, ce que les Astronomes appellent les Syzygies, elle est alors dans sa plus petite distance de la terre; c'est-à-dire, dans son périégée. Quand elle est dans son premier ou son dernier quartier, ce qu'on appelle les quadratures, elle est dans sa plus grande distance, c'est-à-dire, dans son apogée: du moins les Cartésiens l'ont supposé ainsi, pour rendre raison du flux & reflux, qui est plus grand à la nouvelle & à la pleine *lune*, que dans les quadratures. Ils supposent aussi qu'elle est alors dans le plus petit diamètre de l'ellipse qu'elle décrit. D'autres croient tout cela faux, parce qu'elle est pleine, ou nouvelle, par rapport à son opposition, ou à sa conjonction avec le soleil; & qu'ainsi il arrive aussi souvent qu'elle se trouve, ou dans son apogée, ou dans le plus grand diamètre de l'ellipse qu'elle décrit, au temps de son opposition, ou de sa conjonction, qu'au temps des quadratures.

Les Anciens appeloient la *lune*, la Reine du silence, parce qu'elle sembloit présider sur la nuit. DAC. *Nox & Diana quæ silentium regis, arcana dum fiunt sacra.* HOR. Voiture appelle la *lune*, la blanche courrière de la nuit: Desportes a dit de même,

Et toi, sœur d'Apollon, vagabonde courrière.

On appelle la *lune* de Mars celle qui commence au mois de Mars, & dont le 14^e jour, ou la pleine *lune*, tombe après l'équinoxe, c'est à dire, après le 21 de Mars. Car si la pleine *lune* échet avant le 21 de Mars, c'est la *lune* de Février. Cependant les Computistes prennent pour règle certaine, que la *lune* appartient au mois dans lequel elle finit, & non pas à celui dans lequel elle commence. *In quo finitur, mensi lunatio datur.* Ou bien, *illius est mensis, cui dat lunatio finem.* C'est là-dessus qu'on se règle dans l'usage de l'Épacte, & dans la lecture du Martyrologe. C'est aussi par-là qu'on règle les années de douze, & celles de treize *lunes*. La *lune* paschale est celle dans laquelle arrive Pâques. Les bornes des nouvelles *lunes* paschales sont le 8 de Mars & le 5 d'Avril, & les quatorzièmes *lunes* paschales sont entre le 21 Mars & le 18 d'Avril. La célébration de la Pâque est entre le 22 Mars & le 25 d'Avril.

Quand la *lune* est entre le soleil & nous, que sa moitié obscure est tournée vers nous qui avons le jour, l'ombre de cette moitié obscure se jette

vers nous : ainsi si la *lune* se trouve justement sous le soleil, cette ombre nous le cache, & voilà une éclipse de soleil. Quand la *lune* est pleine, la terre est entre elle & le soleil, & toute la moitié obscure de la terre est tournée vers toute la moitié lumineuse de la *lune* : mais si l'ombre de la terre tombe sur le corps de la *lune*, alors elle noircit cette moitié lumineuse de la *lune* que nous voyons ; & c'est ce qui fait une éclipse de *lune*. On appelle *Pleine lune éclipse*, celle en laquelle une éclipse de *lune* doit arriver ; & *Nouvelle lune éclipse*, celle où une éclipse de soleil doit arriver. Quand la *lune* passe par le milieu de l'ombre de la terre, elle demeure éclipse assez longtemps, comme de trois ou quatre heures ; ce qui prouve que le diamètre de l'ombre est beaucoup plus grand que celui de la *lune*. Plus aussi la *lune* est proche de la terre, plus l'éclipse dure ; parce que le diamètre de l'ombre qui obscurcit la *lune*, est alors plus grand. Deux causes peuvent empêcher une éclipse de *lune*. La première, que la *lune* soit tellement éloignée de la terre, que la pointe de son ombre ne la pût atteindre ; mais quand même la *lune* seroit à l'apogée de son excentrique, & de son épicycle, elle seroit encore assez proche de la terre pour être dans la pointe de son ombre, ou du moins dans l'ombre de l'atmosphère de la terre, & souffrir une éclipse. L'autre cause est la latitude de la *lune* dans le temps de l'opposition ; & c'est la seule qui empêche que la *lune* ne soit éclipse tous les mois. Ainsi pour être éclipse, il faut que dans le temps de l'opposition elle soit dans les nœuds, ou à une certaine distance de l'un des nœuds, hors de laquelle il n'y a point d'éclipse : les Astronomes ont borné cette distance à 12 ou à 15 degrés. Lorsqu'elle est dans cette distance, elle s'enfonce dans l'ombre, selon qu'elle est plus ou moins éloignée des nœuds. Elle y revient environ tous les cinq mois, & c'est ce qui fait qu'il y a ordinairement éclipse de *lune* & de soleil tous les cinq mois. Les Anciens avoient la superstition de faire de grands cris durant l'éclipse de la *lune*, & même les Romains faisoient plusieurs sons lugubres ; d'où vient qu'ils appeloient *lune labores*, les éclipses de la *lune*. Entre les corps célestes, si quelqu'un peut avoir quelque influence à l'égard de la terre, ce devoit être la *lune*, à cause de sa proximité. Aussi le peuple est-il bien persuadé qu'elle a une grande vertu pour bien des choses. On croit communément qu'elle fait croître & diminuer la moëlle des animaux, qu'elle règle la pluie & le beau temps : si le temps est pluvieux à la nouvelle *lune*, on s'imagine qu'il ne changera qu'à la pleine *lune* ; & s'il ne change pas alors, il faudra attendre jusqu'à la nouvelle *lune*. Il semble que c'est aux oppositions, ou aux conjonctions de la *lune* à régler le temps. Cependant ceux qui se sont appliqués à observer tout cela, ont trouvé que ce sont des erreurs populaires. En quelque temps de la *lune* que ce soit, il y a également de la moëlle dans les animaux ; & la vicissitude du temps ne dépend nullement des changemens de la *lune*. BAY.

M. Newton prétend que la force de la *lune* sur la mer, par rapport au flux & reflux, est à celle du soleil comme 6 $\frac{1}{2}$ est à 1.

On raconte que sous Philippe-Auguste, après le meurtre d'Artur, Duc de Bretagne, par Jean sans Terre, Roi d'Angleterre, il parut cinq *lunes* en même temps ; la première au nord, la seconde au midi, la troisième à l'occident, la quatrième à l'orient, la cinquième au point du Zénith environnée d'étoiles, avec lesquelles elle tourna cinq ou six fois autour des autres, puis le tout disparut. Voyez Mézeray, T. I. de son Histoire, p. 494. Si ce n'est pas une fable, c'étoient quelques exhalaisons enflammées dans la région supérieure de l'air.

Le nom de *Lune* vient du Latin *Luna*, qu'on dérive de *lucere*, qui veut dire, *luire*, *éclairer*,

briller. Quelques uns ont dérivé ce mot de *lune*, à *lacunis*, à cause des diverses inégalités qu'on y observe, des taches auxquelles les Astronomes modernes ont donné divers noms.

Ce mot de *Lune* est pris de *Lun* des Celtes, qui disent *Dilun*, pour marquer le Lundi, ou le jour de la *lune*. Or les Celtes ont formé leur mot de *lun*, sur celui de *llun*, qui veut dire image, ou représentation, parce qu'on croit voir dans la *lune* l'image d'un homme. Ou bien il vient de *leun*, qui signifie *plein* chez les mêmes peuples qui honoroient beaucoup la *lune*, quand elle étoit pleine. PEZRON. Comme si *Dilun* étoit un mot Celtique, & qu'il ne vint pas manifestement du Latin *Dies Luna*.

LUNE est aussi une mesure de temps dont se sont servi plusieurs peuples de l'antiquité qui avoient des mois & des années lunaires. Les Romanciers se servent de cette supputation. Il y a quelques *lunes*, c'est-à-dire, il y a quelque temps. Quelques uns appellent *lunes* ou *lunules*, les satellites de Jupiter, & ceux de Saturne. Ils supposent que ces satellites font la fonction de *lunes* à l'égard de ces deux planètes, de même que notre *lune* à l'égard de la terre, dans le tourbillon de laquelle elle se trouve enfermée.

*Depuis trois mois & plus, les lunes renaissantes
Ont bigarré les nuits de leurs faces changeantes,
Sans qu'un mot seulement par ta plume tracé
M'annonce un souvenir dont je suis empressé.*
SÉNÉCÉ.

Les Astrologues disent que la *lune* est une planète froide & humide, bienfaisante, & de couleur d'argent. On la met au rang des planètes féminines, à cause de son humidité.

Les mers, les étangs, les lacs, que l'on prétend y découvrir, peuvent avoir donné lieu aux Astrologues de regarder la *lune* comme une planète froide & humide. Ils lui attribuent aussi différentes qualités suivant les aspects qu'elle a avec les autres planètes, & par rapport aux signes. Réveries qu'il est inutile de rapporter ici.

Quant à l'influence de la *lune* sur la terre, rien de démontré. A l'égard des effets qu'on lui attribue relativement à la santé & à la maladie des animaux, les sentimens sont partagés. Dans l'économie végétale on met sur ion compte bien des effets auxquels elle n'a vraisemblablement aucune part. Labourer, semer, planter, greffer, &c. indistinctement dans telle ou telle phase de la *lune*, paroît chose absolument indifférente, lorsque les circonstances favorables à ces opérations se rencontrent d'ailleurs.

LUNE se dit quelquefois de la figure d'une *lune*, soit pleine, soit en croissant. Saint Amand en parlant d'un fromage :

*Pourquoi toujours s'appétissant,
De lune devient-il croissant ?*

Les Géomètres cherchent la quadrature d'une *lune*, c'est-à-dire, de la figure d'un croissant formé par l'intersection de deux cercles. Il y en a un problème dans Bertinus, Jésuite, en son *Apitarium*. Les Turcs mettent des *lunes* ou croissans au haut de leurs maisons, comme on fait en France des girouettes. On appelle aussi *demi-lune* une espèce de fortification. Voyez DEMI LUNE OU RAVELIN.

On appelle aussi *lune* une plaque de métal ronde qui est au-devant & aux côtés de la tête des mulets, & où sont gravées les armes de la personne de qualité à qui appartiennent les mulets. *Semiluna*, *lunula*.

LUNE, en termes de Chimie, signifie l'argent dont on fait diverses préparations. Voyez ARGENT.

En termes du grand art on appelle le mercure hermétique *lune* des Philosophes, ou *lune vive*.

Lune se prend aussi pour blancheur, comme *soleil* pour *rougeur*; & quand les Sages disent que la *lune* aura l'office du soleil, ils veulent dire que la blancheur paroîtra à son tour. La *lune* est parfaite quant à la qualité lunaire seulement, mais imparfaite selon l'intention de la nature. Ce jargon veut dire que l'argent est parfait dans son espèce, & en qualité d'argent, mais que la nature tend à quelque chose de plus qu'à faire de l'argent; ce qu'elle prétend faire, c'est l'or qui est plus parfait.

LUNE. Poisson de mer qui est tout rond, à la réserve d'un petit bout de queue & du bout du bec: c'est ce qui lui a fait donner le nom de *lune*, ou peut-être à cause de deux longues moustaches qu'il a, l'une sur le dos & l'autre sous le ventre, qui représentent un peu la *lune*, lorsqu'elle est en son croissant. On trouve des *lunes* dans les mers de l'Amérique. Elles ont six ou huit pouces de diamètre, & environ un pouce d'épaisseur. Leur peau est blanche & argentée; la chair en est aussi blanche, ferme & assez grasse. Les Insulaires les mangent bouillies, rôties, ou frites; car elles sont également bonnes de toutes ces manières, & de très facile digestion. LABAT. Voyez MOLA, c'est la même chose.

LUNE, en terme de Maquignon, se dit de la maladie des chevaux lunatiques. Ce cheval a de la *lune*, il est frappé de la *lune*; c'est-à-dire, qu'il a la vûe grasse, qui se charge & s'obscurcit de temps en temps.

LUNE se dit proverbialement en ces phrases. On prendroit aussi-tôt la *lune* avec les dents, c'est à-dire, la chose est impossible. Faire un trou à la *lune*, c'est-à-dire, s'échapper furtivement sans payer ses créanciers. On dit, Coucher à l'enseigne de la *lune*, ou à la belle étoile; pour dire, Coucher dehors, n'avoir point de lieu pour se retirer. On dit aussi de celui qui a la face large, le visage plein, que c'est un visage de pleine *lune*. On dit aussi, qu'un homme a des *lunes*, qu'il est sujet à des *lunes*, quand il est fantasque & inégal. On dit aussi, qu'une personne a la *lune* dans la tête, ou un quartier de la *lune*, pour dire qu'elle est un peu folle ou légère. On dit aussi à ceux qui investissent contre des gens à qui ils ne peuvent nuire, qu'ils aboient contre la *lune*.

LUNE, en Mythologie, divinité des Anciens. Quelques-uns l'appellent *Anna* ou *Jana*, & disent qu'elle étoit sœur du soleil, & fille de Théa, ou de la grande Mère & d'Hypérion. Les autres disent que c'étoit Diane, sœur d'Apollon, & fille de Jupiter & de Latone. Les Poètes suivent communément cette opinion. En Syrie on avoit plus de vénération pour elle que pour le soleil, aussi-bien que chez les Germains, & tous les anciens peuples du nord. Elle étoit honorée en Syrie sous le nom d'Astarte; & Lucien dit dans son Livre de *Dea Syria*, qu'il croit qu'Astarte est la *lune*; & l'on donnoit le nom d'Uranie à l'une & à l'autre. Apulée, dans son Liv. II. des *Métamorphoses*, dit que sous le nom de la *lune* on comprenoit toutes les Divinités féminelles, Cérès, la mère des dieux, Minerve, Vénus, Diane, Proserpine, Junon, Bellone, Hécaté, Rhamnusia, Isis; de même que l'on honoroit toutes les divinités mâles sous le nom du soleil. Il ne faut donc point s'étonner si l'on confond souvent la *lune* avec Junon. Macrobe dit, *Saturn. L. III. c. 8.* que les hommes sacrifioient à la *lune* déguilés en femmes, & les femmes habillées en hommes. Julius Firmicus dit la même chose de Vénus, & Maiemonides, dans son *Moreh Nebuchim, P. III. c. 38.* croit que c'est-là la raison de la défense que Dieu fait aux Israélites, *Deuteron. XXII. 5.* aux hommes de s'habiller en femmes, & aux femmes de prendre des habits d'hommes.

La *lune* étoit honorée par les Orientaux sous les noms d'Uranie ou de Céléste, d'Astarte, de Baaltide, de Vénus, de Salambo, de déesse Syrienne, de Junon Assyrienne, &c. Les Africains l'hono-

roient aussi sous le nom d'Astarte, dont les Grecs par corruption & par ignorance de la Langue Phénicienne, firent Astorarche. En Egypte, c'étoit Osiris & Isis. Voyez Voilius, de *Idol. L. II. c. 18, 19, 20, 21, 24, 29,* & *L. VII. c. 1, 9, 10.* Voilius, de *Idol. L. IX. c. 10.* croit que le Dragon des Philistins étoit la *lune*.

Ordre de la LUNE. L'Abbé Justiniani, après quelques autres, parle d'un Ordre de Chevalerie dans l'Empire Ottoman, qu'il appelle l'Ordre de la *Lune*; mais on ne fait ni le temps de l'institution de cet Ordre, ni par qui il a été institué. Ils soupçonnent que c'est après la prise de Constantinople par Mahomet II. en 1453. L'Abbé Justiniani remarque, & cela est vrai, que la *lune* ou le croissant étoient anciennement le Symbole de la ville de Byzance, & il le prouve fort bien par les anciennes médailles de cette ville. Il veut que les Ottomans s'en étant rendus maîtres, aient conservé ce même Symbole; cela est très-vraisemblable, mais qu'ils aient institué un Ordre de Chevalerie, appelé l'Ordre de la *Lune*, c'est ce que l'on ne prouve point.

Les montagnes de la LUNE ou de BED. *Luna montes.* C'est une grande chaîne de montagnes fort hautes. Elles sont sur les confins de l'Abissinie & du Monoémugi, près des lacs de Zaire & de Zafan. Les anciens Géographes y mettoient les sources du Nil; mais le P. Hieronymo Lobo, Jésuite, les a trouvées beaucoup au-deçà de ces montagnes.

Il y a aussi en Portugal une montagne de la *Lune*. C'est celle qui à l'embouchure du Tage fait le cap que Plin appelle *Promontorium magnum*; Villanovanus *Ponta di Luna*, c'est-à-dire, la pointe de la *Lune*; & d'autres *Cabo de la Rocca*, Cap de la Roque, dans la Carte de M. de l'Isle. C'est la pointe du nord à l'embouchure du Tage.

LUNEBOURG, ville de la Basse-Saxe, capitale du Duché de Lunebourg, & située sur la rivière d'Ilmenow, à cinq lieues de Lawenbourg. *Lunenburgum, Lunaburgum.* Cette ville fondée l'an 1190 des ruines de Bardewick, est Anféatique; elle a été Impériale, mais elle dépend maintenant des Ducs de *Lunebourg*. Elle est défendue par une bonne citadelle, qui la domine; elle a un de ces Colléges, qu'on appelle en Allemagne des Ecoles illustres, & de bonnes sources d'eau salée. Long. 28. d. 15'. lat. 53. d. 28'.

Le Duché de LUNEBOURG. *Lunenburgensis Ducatus.* C'est la partie septentrionale des Etats de Brunswick, en Basse-Saxe. Il confine au levant avec le Marquisat de Brandebourg, & le Comté de Daneberg; au nord avec le Duché de Lawenbourg; & celui de Holstein; au couchant avec ceux de Brême, & de Ferden; & au midi avec celui de Brunswick. Il peut avoir vingt trois lieues du nord au sud, & vingt du couchant au levant. Il est chargé en plusieurs endroits de bois & de bruyères, & arrosé par les rivières d'Ebe, d'Aller & d'Ilmenow. Ses villes principales sont Lunebourg, Zell, Harbourg, Gyfnorn & Ulzen. MATY.

LUNEGIANA, petit pays de l'Italie, qui a pris son nom de la ville de Lune, qui est maintenant ruinée. *Lunensis Ager.* Il est au levant de la rivière de Magra, le long de la côte, & il est divisé en deux parties: l'Occidentale, dont Sarzana, la capitale, est aux Génois; & l'Orientale est une partie du Duché de Massa. MATY.

LUNEL. Nom d'une petite ville de France. *Lunate, Lunellum.* Elle est dans le Bas Languedoc, à mi-chemin de Montpellier à Nîmes, & à quatre lieues de l'une & de l'autre. Rabbi Benjamin, qui en parle dans son Itinéraire, p. 5. de l'Edition d'Elzévir de l'an 1633. dit qu'il y avoit une Synagogue des Juifs; & l'on prétend que c'est de-là que R. Schelomoh a pris son nom de *Jarhhi*, qui revient à celui de *Lunel*.

De *Lunate* l'on a fait *Lunet*, & de *Lunet*, *Lunel*. Hadr. Valois, *Not. Gall. p. 351, & 365.*

LUNELS, s. m. p. Terme de Blason, qui se dit de

quatre croissans appointés, comme s'ils formoient une rose de quatre feuilles. *Lunula adversa*. Les *lunels* se trouvent particulièrement sur les écus des Espagnols, ou des Portugais.

LUNÉRA, ALUMÉRA. Nom d'une montagne de la Terre de Labour. *Lunera*, anciennement *Leucageus Collis*. Elle est entre Naples & Pouzzol. On dit qu'il y a quantité de soufre & d'alun, & qu'il en sort des fontaines dont les eaux sont propres à guérir les bleffures. MATY.

LUNETER, v. n. Se servir de lunettes. Bon pour le style badin & marotique.

*Contez-nous donc votre festin,
Si du Parnasse astronomin
La Troupe en parut fort émue.
Le grand Hugues (1), & le Cassin (2),
Ont-ils sué soir & matin
A luneter malgré la nue
Dans tout l'Olympe Crystalin ?* CHAPELLE.

(1) M. Huygens. (2) M. Cassini.

LUNETTE, f. f. Terme d'Optique. *Conspicillum, specularare*. Verre taillé de façon qu'il devient propre à grossir les objets, à conserver, à faciliter l'action de la vûe. Les Auteurs qui ont écrit des *lunettes*, & sur-tout du Téléscope, ont été, entre autres, *Képler*, dès l'année 1611. *Joannes Hevelius*, *Scheinerus*, *Emmanuel Magnan*, *Galilée*, *Descartes*, *Sirturus*, *Maurolycus*, *Antonius de Dominis*, *Malapertius*, *Aquilonius*, *Vitellio*, *Tardeus*, *Fontana*, le P. *Scot*, Jésuite, le P. de *Rheita*, Capucin, & *Pierre Borelli*, dans divers Traités d'Optique, de Perspective & d'Astronomie. Les Ouvriers fameux ont été *Toricelli*, *Fontana*, *Février*, *Chorez*, *Campani Divini*. Le sieur *Borelli*, Chymiste de l'Académie Royale des Sciences, a fait les verres des *lunettes* de l'Observatoire.

Le Téléscope est une *lunette* à longue vûe, qui approche les espèces des corps éloignés, & qui les grossit. On l'appelle aussi *lunette* de Hollande, ou de Galilée, parce qu'on prétend que Galilée en a été l'Inventeur. Il est vrai pourtant qu'il n'en a pas eu la première idée, comme il l'avoue lui-même. Ce fut un Hollandois de la ville d'Acmaer, nommé Jacques Ménius, vers l'an 1607. M. Descartes raconte que ce Hollandois s'appliquant à faire des verres brûlans, regarda par hasard au travers d'un verre, & s'aperçut qu'il grossissoit les objets éloignés. *Borelli*, dans son Traité du téléscope, dit que l'invention du téléscope est due à Zacharias Johannides, Marchand de Middelbourg. Il y a de ces *lunettes* simples à deux verres, qui sont l'objectif & l'oculaire, & d'autres à quatre verres. La *lunette* de l'Observatoire de Paris a 76 piés du tuyau. Messieurs Descartes & Hook, n'ont pas désespéré de pouvoir découvrir quelque jour des animaux dans la lune par le moyen des grandes *lunettes*: mais M. Auzout a prétendu qu'on n'en peut faire de plus longues que de 300 piés; & qu'en ce cas on ne pourroit voir la lune que comme on la verroit de soixante lieues loin sans *lunette*, à laquelle distance on ne pourroit découvrir des animaux sur la terre. Les étoiles fixes nous paroissent plus grandes à la vûe simple qu'à la *lunette*, selon Galilée. Voyez TÉLESCOPE.

On a rendu les observations beaucoup plus faciles & plus exactes, depuis qu'on a mis des *lunettes* aux instrumens d'observation à la place des pinnules. Pour achever la perfection des *lunettes*, on a trouvé le moyen d'appliquer un treillis ou grille de filets très-déliés au foyer du verre oculaire convexe; ce qui rend l'observation plus juste. On en voit la figure dans le Journal des Savans de l'année 1667. C'est le Micromètre.

Le Microscope est une autre *lunette* courte, qui sert à découvrir les plus petites parties des objets qu'elle grossit extraordinairement. Il s'en fait aussi à plusieurs verres. Il y a d'autres microscopes si petits, qu'ils sont faits d'un verre qui n'est gros

que comme la tête d'un épingle, & ils font des effets merveilleux. Gailendi dit avoir vû émeutir un ciron avec le microscope. Il y en a aussi pour le peuple, qu'on appelle *lunette à puce*, qui ne font autre chose qu'une petite bouteille dans laquelle on regarde par un fort petit trou. *Microscopium*.

LUNETTE POLYÈDRE, ou à *facettes*, est ce que le peuple appelle *lunette d'avaricieux*, qui se fait avec un verre taillé, qui multiplie autant de fois l'objet qu'il a de faces. Il se fait de belles perspectives de pièces rapportées avec des *lunettes à facettes*, dont l'art est décrit par le P. Nicéron dans sa Perspective, & par le P. Kircher en son Livre de la Magie, de la lumière & de l'ombre.

LUNETTES, au pluriel, *Conspicilla*, sont deux verres enchâssés dans de la corne, ou autre matière, qu'on applique sur le nez & devant les yeux, pour aider aux vieillards, & à ceux qui ont la vûe courte, à lire & à écrire, ou à découvrir mieux les objets. On les appelle aussi *Besicles*. Il y en a qui servent à grossir les objets; les autres à conserver seulement la vûe, qu'on appelle *Conserves*. On a fait aussi des *lunettes* à longue vûe, pour appliquer aux deux yeux, qu'on appelle *Binocles*, dont a écrit le P. Chérubin, Capucin, & avant lui le P. Rheita, du même Ordre, en son Livre intitulé *Oculus Enoch & Elia*, lequel avoit trouvé aussi l'invention des *lunettes* à trois ou quatre verres. Voyez BINOCLE. Les *lunettes* ont certainement été inconnues aux Anciens; mais aussi elles ne sont pas si modernes que le téléscope. Francesco Rédi prétend que l'invention en a été faite au XIII^e siècle, depuis l'an 1280. jusqu'en 1311. & qu'Alexandre Despina de l'Ordre des Frères Prêcheurs de Sainte Catherine de Pise, qui mourut dès l'an 1313. en communiqua l'invention, qu'il trouva de lui-même, après qu'il eut appris qu'un autre en avoit trouvé le secret, lequel il ne vouloit pas communiquer. Cela est écrit dans la Cronique de ce Couvent. Il dit encore, que dans un vieux Manuscrit composé en 1299. qu'il a parmi ses Livres, il est parlé des *lunettes* comme d'une chose inventée en ce temps-là: qu'un fameux Jacobin, nommé Jourdan de Rivalto, dans un Traité qu'il composa en 1305. dit expressément qu'il n'y avoit pas encore 20 ans que les *lunettes* étoient trouvées. Il cite encore Bernard Gordon, dans son Livre du *Lilium Medicinae*, composé en la même année, où il parle d'un collyre, qui étoit bon pour faire lire un vieillard sans *lunettes*. Du Cange dit qu'il y a un Poëme Grec, qui se trouve en Manuscrit dans la Bibliothèque du Roi, qui montre que les *lunettes* étoient en usage dès l'an 1150. Et il est fait mention de ces *lunettes* dans le Dictionnaire de la *Crusca*, au mot OCCHIALE. On cite là un endroit des Prédications du même Frère Jourdan, qui dit qu'il n'y avoit pas 20 ans que les *lunettes* avoient été inventées. Or, Salviati a remarqué que ces Prédications furent faites depuis l'an 1300. jusqu'en 1336. Il en est aussi fait mention dans le Livre de Gui de Chauliac, Professeur de Médecine à Montpellier, intitulé *La Grande Chirurgie*, composé dès l'année 1363. Il y a aussi un Arrêt du 12 Novembre 1416. rapporté par Ménage en son Livre *Amanitates Juris*, qui fait mention de ces *lunettes*; & d'autres témoignages anciens cités par le sieur Comiers en son Traité des *lunettes*. Voyez sur-tout le Traité de M. Rédi, Médecin Italien, qui en a écrit fort docement.

M. Tinélis, dans le Journal de Médecine du premier Octobre 1681. dit que M. Rohault s'est trompé en écrivant dans sa Physique, après M. Descartes, qu'on doit la découverte de la *lunette* de longue vûe à Jacques Ménius, Hollandois, qui la trouva par hasard; il n'y a point d'apparence que cette histoire soit supposée. M. De Monconis, Auteur digne de foi, témoigne dans ses Voyages, qu'il logeoit à Alémaer, en Hollande, chez un Peintre nommé Ménius, neveu de celui qui avoit trouvé l'invention des *lunettes* d'approche.

M. Descartes qui avoit été longtemps en Hollande dans un commerce perpétuel avec les Savans & les Curieux de ce pays-là, pouvoit bien s'assurer de la vérité ou de la fausseté de ce fait, rapporté par les Auteurs contemporains. Le Rossi, entre autres, dit que Galilée étant à Venise, on lui rapporta qu'un Hollandois avoit trouvé une espèce de *lunette*, qui approchoit les objets; & qu'ayant conçu, sur le rapport & la description qu'on lui en fit, ce que ce pouvoit être, il donna le mieux qu'il put, la forme à deux verres, les attacha aux deux bouts d'un tuyau d'orgue; & fit voir à Messieurs de Venise de dessus la Tour de S. Marc, les merveilles de cette nouvelle invention. Cet Auteur ajoute que depuis cette heure-là, Galilée avoit beaucoup travaillé à perfectionner les *lunettes* d'approche, & mérite par la perfection qu'il leur donna, que l'invention lui en fût attribuée.

Il ne sert de rien de dire que Jean-Baptiste Porta, avant l'an 1609. que l'on prend pour l'époque de cette découverte, avoit parlé dans le dix-septième Chapitre de son Traité de la Magie naturelle, des verres concaves, qui approchent les objets éloignés, & des verres convexes, qui grossissent les objets qui sont proches. Ce que cet Auteur dit à ce sujet, est si embrouillé & si obscur, que Képlérus après l'avoir examiné par l'ordre de l'Empereur Rodolphe, déclara à ce Prince qu'il étoit inintelligible.

Il est vrai que le P. Mabilion témoigne dans son *Voyage d'Italie*, qu'il avoit vû, dans un Monastère de son Ordre, les Œuvres de Comestor écrites à la main par un nommé Coradus au treizième siècle, où se trouve à la troisième page un portrait de Ptolomée, qui contemple les Astres avec un tube à quatre tuyaux; mais ce P. ne dit point, que ce tube fût garni de verres: & en effet on ne se servoit de tube en ce temps-là, que pour conserver & diriger la vûe, ou la rendre plus nette, en séparant par cette invention, les objets qu'on regardoit, des autres dont la proximité auroit empêché de voir ceux-là bien distinctement. L'expérience est conforme à ma conjecture; car sans tube même, & en regardant seulement entre nos doigts un peu ouverts, ou par un trou d'épingle dans une feuille de papier, les objets nous en paroissent beaucoup plus nets. Et pour moi, qui ne saurois lire sans *lunettes*, je lis assez facilement de la sorte l'écriture que j'ai de la peine à lire quand je la regarde avec les deux yeux.

Quoiqu'il en soit, il faut avouer que les principes d'Optique, sur lesquels se font les *lunettes* d'approche, se trouvent dans Euclide & dans les anciens Géomètres, & c'est faute d'y avoir réfléchi, qu'on a été si longtemps sans découvrir cette merveilleuse invention, comme beaucoup d'autres qui demeurent cachées dans leurs principes, & dans la majesté de la nature, comme dit Pline, jusqu'à ce que la réflexion ou le hasard les développe, & les mette au jour.

C'est par la raison des contenance, que toutes les personnes considérables en Espagne & à Venise portent des *lunettes* sur le nez; folie qui a sa source dans l'orgueil de la Nation, qui se pique d'une profonde sagesse, & de considérer toutes choses de fort près, comme les vieillards, & les personnes qui ont usé leurs yeux à force de regarder. La dernière Reine que la France a donné à l'Espagne, se voyant environnée de tous ces gens à *lunettes*, qui l'épluchoient depuis la tête jusqu'aux pieds, dit plaisamment à un Gentilhomme François, qui étoit auprès d'elle, Je pense que ces Messieurs me prennent pour une vieille chronique, dont ils veulent déchiffrer jusqu'aux points & aux virgules DE VIGN. MARV.

On appelle en Architecture, des voûtes à *lunettes*, une espèce de voûte qui traverse les reins d'un berceau; c'est lorsque dans les côtés du berceau d'une voûte, on y fait de petites arcades pour y pratiquer quelques jours, ou des vûes. On la nomme *lunette biaise*, quand elle coupe obliquement un

berceau; & *rampante*, lorsque son ceintre est rompu. La *lunette* est une portion de voûte percée dans une autre, dans laquelle elle forme une espèce de figure de croissant de lune, d'où elle tire son nom. FRÉZIER. Ainsi *lunette* en ce sens signifie petite lune; c'est un diminutif de lune.

LUNETTES, se dit aussi par antiphrase en matière de bâtiment, d'un mur qui bouche ou qui ôte la vûe. Cette maison avoit vûe sur plusieurs jardins; mais le voisin, a élevé son mur, & il lui a donné les *lunettes*.

LUNETTES, est aussi un terme de Capucin, qui se dit d'un morceau de cuir, ou d'étoffe en forme de *lunettes*, qu'on donne aux jeunes Capucins qui ont égaré la vûe, qui n'ont pas assez baillé les yeux. Porter les *lunettes*.

LUNETTE, se dit aussi d'une petite ouverture qui se fait dans le toit d'une maison, ou dans la flèche d'un clocher, pour donner du jour à la charpente.

LUNETTE, en terme de Menuiserie, est une planche de bois percée en rond, pour servir de siège à un privé, ou à une chaise percée. On a commandé à ce Menuisier une *lunette* pour un privé. On appelle aussi *lunette*, cette ouverture qui est au derrière des soufflets, par où entre le vent, & qui se ferme en dedans par la soupape.

LUNETTES, en termes de Fortifications, sont des enveloppes qui se font au-devant de la courtine. Elles sont composées de deux faces qui font un angle rentrant, & se construisent ordinairement dans des fossés pleins d'eau, pour y faire l'effet d'une fausse-braie, & en disputer le passage. Elles ont cinq toises de large, dont le parapet en a trois. Les *lunettes* sont une petite demi-lune, ou un petit ravelin. On s'en sert pour couvrir ou défendre tel ouvrage que l'on veut. Souvent on les place de côté & d'autre d'une demi-lune, en manière de contre-gardes. Il y en a de deux sortes, les grandes & les petites *lunettes*. Les petites flanquent simplement les demi-lunes, & les grandes les couvrent entièrement. Elles ont un rempart, un parapet, une banquette, & dans le milieu de chaque côté on pratique un retranchement.

LUNETTE. Terme de Corroyeur & de Peaussier. C'est un instrument qui est d'acier, grand comme une aliette qui a un trou au milieu pour passer la main, qui est bien aiguilé tout au tour, & dont le Corroyeur & le Peaussier se servent pour parer les peaux de mouton, de veau, de chèvre, &c. Parer à la *lunette*. Ces sortes de *lunettes* se font en Allemagne.

LUNETTES, en termes de Manege, sont deux petites pièces de feutre relevées en bolle, qu'on applique sur les yeux d'un cheval vicieux, ou qui ne veut point se laisser ferrer, ni monter. *Oculares officina pratenta oculis*.

On dit aussi, Ferrer un cheval à *lunettes*, ou à demi-fer, c'est-à-dire, avec un fer dont on a retranché la partie des branches qui est vers le quartier du pié; ce qu'on appelle les *Eponges*.

On appelle en Horlogerie *lunette*, le cercle de métal qui enferme & soutient le cristal d'une montre. Il se dit aussi de la partie de l'étui qui répond à ce cercle. *Crystalli margo*.

LUNETTE, en Orfèverie, c'est la partie d'un soleil destinée à placer l'hostie. Elle est fermée de deux glaces, & entourée d'un nuage d'où sortent de rayons.

LUNETTE, chez les Tourneurs, est cette pièce de bois trouée qu'ils appliquent sur leur tour, pour faire divers ouvrages qui se tournent en l'air.

LUNETTE, se dit au jeu de Dames, lorsque l'un des Joueurs joue de telle manière, que l'autre Joueur peut mettre une de ses dames entre deux de celles de son adversaire; en sorte que l'une des deux soit nécessairement en prise.

Au jeu d'Échets, on appelle aussi *lunette* au même sens, quand on peut placer une pièce entre deux autres, de manière que l'une ou l'autre soit nécessairement en prise. Cette expression vient de ce que

ces trois pièces font une espèce de figure de *lunette*, ou de triangle.

LUNETTE, est la partie d'un chapon, d'un poulet, d'une perdrix, &c. qui est entre le cou & l'estomac, qui est soutenue par deux petits os qui forment un angle aigu. On tient que la *lunette* est la partie la plus délicate du chapon.

On dit proverbialement, à celui qui s'est trompé en regardant quelque chose. Prenez vos *lunettes*, chauffez vos *lunettes*. On dit aussi, en se moquant d'un grand nez, Voilà un beau nez à porter *lunettes*.

Dans le temps que je dis adieu aux Muses, je dis à M. De Court: Un vieillard ne doit plus s'occuper à faire des vers. Ni à faire l'amour, répondit-il, principalement lorsqu'il commence à se servir de *lunettes*. C'est le proverbe qui le dit: Bon jour *lunettes*, adieu fillettes, c'en est fait pour l'amour.

LUNETTIER. f. m. Ouvrier qui fait & qui vend des lunettes. *Specularius*. Les Miroitiers & les *Lunettiers* ne font qu'un Corps & une même Maîtrise.

LUNETTIER, IÈRE. adj. Celui ou celle qui met des lunettes.

..... *Il s'en fallut bien peu*
Que l'on ne vît tomber la Lunetière. LA FONT.

LUNEVILLE. Que les Lorrains prononcent *Lunéville*. Nom d'un bourg du Duché de Lorraine. *Lunévilla*, *Mortana*. Il est sur la petite rivière de Vézoulé, près de la Murte, à six lieues de Nancy, vers le couchant. MATY.

LUNGGAN. Nom d'une ville de la Chine. *Lungganum*. C'est la septième capitale de la province de Suchuen. Elle n'est pas éloignée de la source du fleuve de Feu. Elle est défendue de très-solides murailles, parce que c'est la clef de la Province. Elle a au nord le mont de Cungtung, qui s'avance jusqu'aux terres du Royaume de Sifan. *Ambass. des Hollandois à la Chine*, P. I, p. 255.

LUNGH. f. m. Terme de Calendrier. Nom que les Tartares du Catay donnent au cinquième de leurs mois célestes, au cinquième signe du Zodiaque, à la cinquième année de leur cycle duodénaire, à la cinquième des douze heures du jour. Ce mot dans leur Langue signifie *dragon*, *serpent*, *crocodile*.

LUNGLI. Nom d'une ville de la Chine. *Lunglium*. C'est la quatrième ville militaire de la province de Quiecheu. Elle est au couchant de celle de Sintien, & commande à deux forteresses dont les territoires sont habités par des montagnards, qui prennent quelques teintures des mœurs & des loix des Chinois, depuis qu'ils trafiquent avec eux. *Ambass. des Hollandois à la Chine*, P. I, p. 278.

LUNGMUEN. Nom d'une ville de la Chine, dans la province de Quangtung, au département de Quangcheu.

C'est aussi le nom d'une petite forteresse de la Chine, dans la province de Péking, au département de Sifen & d'une montagne dans la même province.

LUNGNAN. Nom d'une ville de la Chine, dans le Kiangsi, département de Cancheu.

LUNGNIEN. Nom d'une ville de la province de Fokien, au département de Changcheu.

LUNGPING. Nom d'une ville de la province de Péking, au département de Chinting.

LUNGTE. Nom d'une ville de la Chine, dans la province de Xensî, au département de Pingleang.

LUNGYEN. Voyez LON-YEN.

LUNGYNG. Forteresse de la Chine, dans la province de Chekiang, département de Kincheu.

LUNGYO. Forteresse de la province de Suchuen, au département de Jungning.

LUNI-SOLAIRE. adj. Terme d'Astronomie, & de Chronologie, qui se dit de ce qui est composé de la révolution du soleil & de celle de la lune. *Lunisolaris*. Il se dit dans cette phrase, l'année *Lunisolaire* est une période d'années faite par la multiplication du cycle de la lune, qui est 19. par celui du

soleil, qui est 28, ce qui donne 532. dans lequel espace de temps ces deux Astres reviennent aux mêmes points. HARRIS.

Cette période est appelée Dionisienne de Denis le Petit, son inventeur.

LUNISTES. f. m. C'est le nom que l'Auteur de la Lettre sur les prétendues influences de la lune, donne aux gens trop crédules, qui attribuent à cette planète une infinité d'événemens, dont il soutient qu'elle n'est pas la cause. *Merc. d'Août 1734*.

LUNULE. f. f. Terme de Géométrie. Plan terminé par les circonférences de deux cercles qui se touchent en dedans. Voyez OZANAM. La quadrature des *lunules*, ou *lunes* d'Hypérocate de Scio, nous a fait trouver un triangle rectiligne, parfaitement égal à deux *lunules*; par conséquent si le triangle est isocèle, & les *lunules* égales, on fait que la moitié du triangle est égal à chacune des deux *lunules*; mais si le triangle est scalène, & les *lunules* par conséquent inégales, il est impossible de déterminer la partie du triangle qui est égale à chaque *lunule*; ce problème revient à celui de la quadrature du cercle, & l'un est aussi difficile que l'autre.

On appelle aussi *lunules* en Astronomie, les quatre Satellites de Jupiter, & les cinq Satellites de Saturne. *Lunule*.

LUNULE. Terme d'Antiquité. Ornement que les Patriens portoient sur leurs fouliers, peut-être pour marquer l'ancienneté de leur race, ainsi que les peuples d'Arcadie, qui prenoient le titre de *παροιωνοι*, parce qu'ils prétendoient être plus anciens que la Lune, & l'être autant que Jupiter. Voyez Sénèque le Tragique, (*in Hippolyto*) qui désigne la Lune par cette périphrase:

Sidus post veteres Arcades editum.

Le Roi Numa fut l'inventeur de cet ornement. Martial (*lib. 2. epist. 29.*) parlant d'une ancienne noblesse, dit:

Non hesternâ sedet lunatâ lingula plantâ.

On trouve dans Stace (*l. 5. Sylv. 2. v. 28.*) *Patricia Luna*.

Plutarque, dans ses Questions Romaines, nous apprend que ces petites lunes étoient un symbole qui signifioit que les ames de ceux qui les portoient, devoient un jour être élevées au-dessus de la Lune, ou qu'elles étoient l'emblème de l'inconstance de la Fortune, à cause des différentes phases de la planète dont il s'agit.

Cependant Isidore (*Orig. l. 39. c. 34*) prétend que cet ornement n'étoit point la représentation de la Lune en son croissant, mais la figure de la lettre C, pour désigner le nombre de cent, & qu'on vouloit par-là conserver le souvenir de celui des Sénateurs établis par Romulus.

Les Savans ne sont pas d'accord sur l'endroit du foulier où l'on plaçoit cette petite lune. L'opinion la plus généralement reçue est que c'étoit une espèce de boucle d'ivoire qu'on attachoit sur la cheville du pied. Albert Rubenius a remarqué que les anciennes statues ont cette boucle sur la partie du pied la plus élevée; mais Ferrarius (*in Analectis de Re Vest. c. 35.*) assure que cette boucle n'étoit pas la petite Lune des Patriens, qu'elle ne servoit qu'à ferrer le foulier, & que la petite Lune étoit placée aux talons, *ἐν τοῖς ἀγρῶν τοῖς*. D'où venoit le proverbe: *Nobilitas in Astragalis*. Ceux qui pensent ainsi, croient que, selon Philostrate, dans ses Vies des Sophistes, (*l. 2. in Herode Attico*), cette boucle ne se mettoit pas sur la partie antérieure du foulier mais autour du talon. Il faut s'en tenir au sentiment des premiers. Les autres ne paroissent pas avoir entendu le mot *ἀστράλιος* dont se sert Philostrate, & que Didyme, en parlant de la chaussure des Héros d'Homère (*Il Δ v. 18*) & Hélychius expliquent

par *malleorum tegumenta*, *σφιγγοί*, signifie la cheville du pied, & non pas le talon.

LUNUS. f. m. Terme de Mythologie. Nom d'une divinité payenne. *Lunus*. Le dieu *Lunus* étoit le dieu de Charan, ou Charres, dans la Mésopotamie. C'est Spartien, dans la vie de Caracalle, qui nous l'apprend. Il ajoute que le dieu *Lunus* n'étoit autre que la Lune; que ceux qui en faisoient une divinité mâle, l'appeloient *Lunus*, & ceux qui en faisoient une divinité femelle, *Luna*; que les plus habiles disoient que quiconque donnoit le genre féminin à cette divinité, étoit toute fa vie sujet & soumis aux femmes: & qu'au contraire, ceux qui la faisoient mâle, étoient les maîtres dans leur ménage, & avoient l'empire sur leurs femmes; que c'est dans cette pensée que les habitans de Charres faisoient un dieu de la Lune, & le nommoient *Lunus*; que les Égyptiens & les Grecs en avoient la même idée; & que quoiqu'ils lui donnassent un nom féminin dans leurs mystères, ils la prenoient pour un dieu. Dans plusieurs Langues de l'Orient, la Lune a un nom masculin; en d'autres un féminin, en quelques-unes, comme en Hébreu, elle en a deux, un masculin & un féminin. De-là vient que les uns en ont fait un dieu, les autres une déesse, & quelques-uns une divinité Hermaphrodite. Voyez Saumaïse sur l'endroit de Spartien, dont nous avons parlé, *Hist. Aug. p. 264. C.* sur Trebellius Polliion, *p. 280. D.* & sur Vopiscus, *p. 370, col. 1. & 2.* Et M. Spon, *Recherch. Cur. d'Antiq. III. Dissert. p. 62, 63.* Tristan a trouvé sur une médaille d'Adrien une figure qu'il prétend être celle du dieu *Lunus*. C'est un homme debout, qui de la main gauche s'appuie sur une javeline, ou sur un épieu. Il porte un bonnet à l'Arménienne sur la tête, & a un croissant par derrière qui élève ses pointes au dessus de ses épaules. De la main droite il tient une patère. Sur les médailles frappées en Carie, en Phrygie & en Pisidie, le dieu *Lunus* est souvent représenté sous la forme d'un jeune homme, ayant sur la tête un chapeau à la Phrygienne, & un croissant sur le dos, portant de la main droite une bride, & de la gauche un flambeau. Le dieu *Lunus* sur les médailles est distingué par le croissant qu'il porte sur les épaules, par le bonnet d'Arménien qui lui couvre la tête, & par un coq qu'on mer auprès de lui, parce que Latone, mère de Diane, avoit fait du coq son oiseau favori, depuis qu'il lui avoit été d'un grand secours à ses couches. P. JOBERT. Cela montre que Diane ou la Lune & le dieu *Lunus* sont la même divinité.

L U P.

UPADI, ULUBAT. Petite ville de la Natolie propre, en Asie. *Lopadium, Apollonia*. Elle est au midi de la ville de Bursé, sur la rivière de *Lupodi*, qui va se décharger dans la mer de Marmara, à Palormi, & qui est la même que les Anciens nommoient *Rhindacus*. MATY.

UPANNA. Île de la mer Adriatique, dans l'Etat de la petite République de Raguse, proche de l'île de Mezo: elle a un port assez grand & assez sûr.

UPANTO. f. m. C'est le nom que les habitans de Pégu donnent au serpent qui séduisit la première femme. *Lupanto*. Ces peuples ont une tradition très-marquée de la chute du premier homme. Il n'y a que les noms de changés. Fernand Mendez Pinto la rapporte dans ses Voyages, *pag. 33.* & dit l'avoir apprise d'un Prêtre du pays. P. Fauner l'a copié dans son Système de la Théologie des Gentils, *c. VII.* au dernier §.

UPERCA, ou LUPERQUE. f. f. Terme de Mythologie. Nom d'une déesse chez les Romains. *Luperca*. Voyez au mot Louve.

UPERCAL. f. m. Nom d'un lieu de l'ancienne Rome. *Lupercal*. Ce lieu étoit sous le mont Palatin, quoique Ferratius le place au pied du mont Aventin. Car il en faut plutôt croire les Anciens, Tite-Live, Servius, &c. Le *Lupercal* étoit consacré au dieu Pan.

C'étoit là que les Luperques les Prêtres lui faisoient leurs sacrifices.

Servius, sur le VIII^e L. de l'Énéide, *v. 342.* dit, qu'au pied du mont Palatin il y avoit une grotte dans laquelle on faisoit un sacrifice d'un bouc, *de capro luebatur; id est, sacrificabatur*, & que quelques uns croient que c'étoit de-là que ce lieu fut appelé *Lupercal*. D'autres disoient que c'étoit parce que la louve avoit allaité Romulus & Rémus en ce lieu: mais, ajoute-t-il, le sentiment le plus vraisemblable est, que ce lieu fut ainsi appelé parce qu'il étoit consacré à Pan, dieu de l'Arcadie, auquel le mont *Lycée* en Arcadie étoit aussi consacré; que cette montagne étoit ainsi nommée, parce que Pan défend les brebis de la fureur des loups; qu'Évandre, qui étoit Arcadien, étant venu en Italie, il dédia de même un lieu au dieu de sa patrie, & le nomma *Lupercal*, parce que c'est par le secours de ce dieu, que les bestiaux sont préservés des loups.

LUPERCALES. f. f. pl. Terme de Mythologie. Fêtes instituées dans l'ancienne Rome à l'honneur de Pan. *Lupercalia*. Les *Lupercales* se célébroient le 15 des Calendes de Mars, c'est-à-dire, le 15 de Février, ou, comme dit Ovide, *Fast. L. II.* le troisième jour après les Ides. On croyoit qu'elles avoient été établies par Évandre. Voyez LUPERCAL, Tite Live, *L. I, c. 5.* & Martial, *L. IV. Ep. 28.* Dès le matin de cette fête, les Luperques, ou Prêtres de Pan, couroient tous nus les rues de Rome, frappant d'une peau de chèvre les mains & le ventre aux femmes qu'ils rencontroient, & leur promettant la fécondité, & d'heureuses couches. La raison qui faisoit qu'ils célébroient ces fêtes d'une manière si peu décente, venoit de Romulus & de Rémus; car pendant qu'ils célébroient un jour ces fêtes, des voleurs profitèrent de l'occasion, & enlevèrent leurs troupeaux. Les deux frères & toute la jeunesse qui étoit avec eux, s'en étant aperçus, mirent bas leurs habits, pour courir plus aisément après ces voleurs, & les ayant atteint, leur enlevèrent leur butin. Comme cela leur avoit réussi, la coutume de célébrer ainsi les *Lupercales* prit de-là naissance, & s'établit. Les *Lupercales* s'abolissoient du temps d'Auguste, il les rétablit. Suet. *c. 31.* Elles durèrent jusques sous l'Empereur Anastase, & le Roi Théodoric. Denis d'Halicarnasse. *L. I.* Servius sur l'Énéide, *L. VIII, Vers. 342, & 663.* Martial, *Epigr. VIII. du L. IV.* Varron, *L. V. de ling. Lat.* Tite-Live, *L. L, c. 5.* Plutarque, dans la vie de Romulus, & dans celle d'Antoine, parlent des *Lupercales*. Voyez encore J. Rosinus, *Antiq. Rom. L. IV, c. 6.* Valère Maxime, *L. II, c. 11, n. 9.* & Plutarque n'en rapporte l'origine qu'à Romulus & à Rémus. Le Pape Gélase en parle aussi dans sa Lettre à Andromachus. Baronius dit que le Pape les abolit. Voyez Pan 496. Consultez encore les *Observations Variorum* sur Valère Maxime, & Vossius, *de Idol. L. IX, c. 34.* Natalis Comès, *L. 9. Mythol. c. 9.* appelle aussi *Lupercales* les fêtes appelées *Lycées* par les Grecs. Voy. LYCÉES.

LUPERQUE. f. m. Nom que l'on donnoit autrefois à Rome aux Prêtres du dieu Pan. *Lupercus*. Les *Luperques* étoient les plus anciens de tous les Prêtres de l'ancienne Rome, ayant été institués long temps avant la fondation de Rome par Évandre. Ils étoient divisés en deux Colléges ou Compagnies, dont l'une s'appeloit les Fabius, & l'autre les Quintilius, pour perpétuer la mémoire d'un Fabius & d'un Quintilius, qui avoient été les chefs, l'un du parti de Romulus, & l'autre du parti de Rémus. Jules César en ajouta une troisième, qu'il nomma les Jules. On les nommoit en Latin *Collegium Fabiorum, Collegium Quintiliorum, & Collegium Juliorum*. L'institution de cette dernière Compagnie est apparemment celle dont parle Suétone dans la vie de Jules César, *c. 76.* & qui fut une des choses qui rendit cet Empereur plus odieux. Il paroît même par cet endroit de Suétone, que cette Compagnie de *Luperques* ne fut point instituée par César, ni

pour Pan, mais par les amis de César, & en son honneur; car il souffrit, dit-il, qu'on lui décernât les honneurs qui sont au dessus de l'homme: un siège d'or dans le Sénat & sur le Tribunal; un brancard aux jeux du Cirque, des temples, des autels, des statues auprès de celles des dieux, un carreau, une flamme, des *Luperques*, & qu'il y eût un mois qui portât son nom. Du reste, Voyez LUPERCAL, & LUPERCALES. Un honnête homme ne pouvoit être *Luperque*. Cicéron reproche à Antoine de l'avoir été, dans sa seconde Philippique, & dans son Oraïson pour Cælius, il traite le Corps des *Luperques* de société agreste, instituée avant l'humanité & les loix, c'est-à-dire, avant que les hommes fussent humanisés & policés.

LUPIFÈRE. f. m. Nom d'Office, Porte-loup. *Lupifer*. Pierre le Diacre, dans sa Chronique du Mont Cassin, *L. IV, c. 37.* met des *Lupifères* au nombre de ceux qui portent les étendards de l'Église de Rome.

Ce mot vient de *Lupus*, loup; & *fero*, je porte. Apparemment qu'il y avoit une figure de loup sur l'étendard qu'ils portoient, ou qu'il s'appelloit loup, *lupus*.

LUPIN. f. m. Plante dont il y a plusieurs espèces. *Lupinum, lupinus*. Celle que C. Bauhin appelle *lupinus sativus flore albo*, pousse une tige à la hauteur de deux pieds, médiocrement grosse, ronde, droite, revêtue de feuilles rangées en main ouverte, divisées chacune en sept ou huit parties oblongues, étroites, de couleur de vert-de-mer en-dessus, blanchâtres & lanugineuses en-dessous. Ses fleurs naissent aux sommités de la tige & des rameaux; elles sont légumineuses, blanches, soutenues chacune sur son calice fait en godet dentelé. Lorsque ces fleurs sont passées, il leur succède des gousses plates, composées de deux cosses qui renferment cinq ou six semences presque rondes, aplaties, plus grosses que des pois, dures, blanches en dehors, jaunes en dedans, d'un goût amer. Sa racine est dure & blanche.

Ce mot vient de *lupus*, loup, parce, dit-on, que le *lupin* dévore la terre où il est cultivé; ainsi que le loup dévore les animaux qu'il peut attraper.

LUPIN se dit aussi de la semence du *lupin*, laquelle est en usage en Médecine. On en fait une décoction, qui étant bue, chasse les vers du corps; & si on l'applique extérieurement, elle guérit les dartres, la gratelle, les démangeaisons. On en fait aussi de la farine qu'on emploie dans les cataplasmes pour amollir, pour résoudre, pour digérer.

LUPINUS peregrinus major, vel villosus caruleus major. Cette espèce que l'on croit venir des Indes, réussit bien en France; elle est annuelle. Sa tige grosse, ferme, cannelée, haute de trois à quatre pieds, couverte d'un duvet tirant sur le brun, se divise par en haut en plusieurs branches où sont des feuilles découpées en main-ouverte, composées de neuf ou onze lobes velus, étroits à leur base, s'élargissant ensuite par degrés, & arrondis à leur extrémité supérieure. Les fleurs grandes, d'un beau bleu, forment des épis verticillés à l'extrémité des branches. Il leur succède des siliques, dans lesquelles on trouve trois larges semences rudes & d'un rouge brun.

Le *lupin* rose ne diffère de celui-là que par la couleur.

Il y a encore un *lupin* qui vient sans culture. *Lupinus sylvestris flore luteo*. Tous les *lupins* font un assez bel effet dans les jardins pendant qu'ils sont en fleur, sur-tout le *lupin* à fleur jaune à cause de son odeur.

Les Comédiens & les Joueurs à Rome se servoient quelquefois de graines de *lupins* au lieu d'argent. Cette monnoie fictive n'avoit cours qu'entre eux. *Nec tamen ignorat quid distent ara lupinis*. Il fait la différence qu'il y a entre le bon argent & la fausse monnoie, entre les gens de bien & les fripons, entre les honnêtes gens & la canaille.

LUPINAIRE, f. m. Marchand de *Lupins*. *Lupinarius*.

Lampridius, dans la vie d'Alexandre Sévère, dit que cet Empereur fit des corps de tous les métiers; & il nomme entre autres les *Lupinaires*. Cependant, comme on ne trouve point qu'il soit parlé ailleurs des *Lupinaires*, Casaubon dans ses Notes sur cet endroit, doute s'il ne faut pas lire *Popinariorum*, au lieu de *Lupinariorum*. Cabaretiers, au lieu de *Lupinaires*.

LUPO-GLAVO. Nom d'une petite ville de l'Istrie. *Lupolianum*. Elle est située vers les montagnes della Vena, à six lieues de S. Veit, vers le couchant. Elle appartient à la Maison d'Autriche. **MATY.**

LUQUOISES, f. f. pl. Etoffes de soie imitées en France sur celles qui se fabriquoient à Luques.

L U R.

LURE. Nom d'un bourg avec une Abbaye célèbre. *Ludera, Lutera, Ludra, Lutra, Lutrense monasterium*. Il est dans la Franche-Comté, près de Lougnon, à huit lieues de la ville de Montbéliard, du côté du couchant. **MATY.** Hadr. Val. *Notitia Gall. p. 309.* L'Abbaye de *Lure*, Ordre de S. Benoît, vers la ville de Manosque, fut fondée par des particuliers; & la fondation en fut confirmée par Guillaume VI^e, Comte de Forcalquier, vers l'an 1180. Bouche, *Hist. de Prov. T. II. p. 118 & 167.* Nostradamus dit qu'elle fut fondée en 1191. par le Comte Guillaume, mais il se trompe. Imhoff. *Not. Imperii, L. III. c. XXVI. 3.* prétend qu'elle a été bâtie par la Reine Berthilde, & enrichie par le Roi Clotaire.

LURI. Nom d'un ancien bourg de l'île de Corse. *Lurinum*. Il est entre la pointe du Cap Corse, & les villes de Bastia & de S. Fiorenzo. **MATY.**

LURIA. Voyez LAURIA.

LURY. Petite ville de France, dans le Berri, à six lieues de Bourges.

L U S.

LUSACE. Province d'Allemagne, bornée au midi par la Bohême propre, au levant par la Silésie, au nord par le Marquisat de Brandebourg, & au couchant par le Duché de Saxe & par la Misnie. *Lusatia*. Ce pays a environ trente lieues de long, & seize de large. Il est fort fertile en grains, & on le divise en deux parties. La haute-*Lusace* est au midi, vers les sources de la Sprehe. Ses lieux principaux sont Gorlitz capitale, Bautzen, Zittaw & Camens. La basse-*Lusace* est vers le nord: on y voit Soraw capitale, Guben, Luben, Sprehenberg & Cotbus; ce pays a titre de Marquisat; il appartenoit autrefois au Marquis de Misnie: il fut uni au Royaume de Bohême l'an 1355. Enfin, l'Empereur Ferdinand II. le donna l'an 1621. à Jean-George I. Electeur de Saxe, & Marquis de Misnie, en reconnaissance des services qu'il lui avoit rendus en Silésie, comme dit Heis, & en payement de sept millions qu'il avoit dépensé pour son service dans la guerre de Bohême: mais les Ducs de Saxe possèdent ce pays en qualité de fief du Royaume de Bohême.

La *Lusace*, que les Allemands nomment *Lausnitz*; étoit autrefois habitée par les Scavons; mais ils en furent chassés par les Saxons, qui l'occupent encore. Heis, *Hist. de l'Empire, L. VI. c. 8.* L'Empereur Henri I. l'érigea en Marquisat, & Henri IV. l'annexa à la Bohême. **Id.** Les Allemands l'appellent *Die sechs Statte*, qui veut dire les six villes, dont la *Lusace* est composée; savoir, Gorlitz, qui est la capitale, Bautzen, Zittaw, Camits, Luben & Guben. **Id.**

LUSARCHE. Bon bourg de l'Île de France, situé dans la France propre, à six lieues de Paris, du côté du nord. *Lusarca, Usarchia*. **MATY.**

LUSEAU, f. m. Lieu où l'on met les morts. Châsse de Saint. *Lat. Feretrum. De locellus pour loculus.* Voyez Du Cange. Ménage, *Diç. Etym.*

LUSERNE. Il est mieux d'écrire **LUZERNE**, f. f. Plante que les Latins appellent *Medica*, parce que la semence de la luzerne ordinaire a été apportée de la Médie. Il y en a plusieurs espèces. Celle que J. Bauhin appelle *Medica major erectior floribus purpurascens*, 2. 382. poussé des tiges à la hauteur de deux pieds, rondes, droites, assez grosses, rameuses. Ses feuilles sont rangées trois à trois, comme celle du trèfle. Ses fleurs sont légumineuses, de couleur violette purpurine, soutenues par des calices dentelés. Lorsque ces fleurs sont passées, il paroît des fruits composés chacun de deux lames, qui jointes par les bords, font une bande roulée & couchée sur elle-même, comme le pas d'une vis ou d'un tirebourse. On trouve entre ces deux lames des semences menues qui ont la figure d'un petit rein. Sa racine est fort longue, ligneuse, mince. On cultive cette plante en plusieurs endroits; on la fauche jusqu'à six fois l'année; elle sert pour la nourriture des bestiaux; elle les engraisse beaucoup. On la sème ordinairement avec le trèfle.

LUSERNIÈRE, f. f. Terre semée en luzerne. La graine de luzerne se vend bien, & il en tombe toujours assez pour garnir de mieux en mieux la *lusernière*. Spect. de la Nat. On devrait écrire *luzernière*.

LUSIGNAN. Petite ville de France dans le Poitou, sur une petite rivière à cinq lieues de Poitiers, vers le couchant. *Liciniacum*, *Liziniacum*. On trouve aussi *Lizincium*, mais mal, pour *Licineium*. On trouve encore *Lifinio*. Ce lieu a donné le nom à l'ancienne Maison de *Lusignan*, dont il y a eu des Rois de Jérusalem, de Chypre & d'Arménie. Voyez Valois, *Not. Gall.* p. 276. Cet Auteur prétend qu'on a dit *Lésignan* & *Lusignan*. La Maison de *Lusignan*. C'est une Maison illustre qui remonte jusques dans le X^e siècle à Hugues I, Seigneur de *Lusignan*, dit le Veneur. Long. 17. d. 42. lat. 16. d. 28'.

LUSIN. Voyez **LUZIN**.

LUSITANIE. Nom d'une partie de l'Espagne, dans les divisions anciennes. *Lusitania*. C'est ce que nous nommons aujourd'hui Portugal. Voyez ce mot. C'étoit la troisième partie de l'Espagne. Elle étoit séparée de la Bétique par la Guadiane, & de la Galice par le Douro. Strabon & Méla y renferment la Galice, & la bornent au midi par le Tage, au couchant & au septentrion par l'Océan, au levant par les Carpétans, les Véttons, les Vaccéiens, les Callaïques, & quelques autres peuples moins connus. Appien dit *Lifitanie* au lieu de *Lusitanie*. Etienne de Byzance dit que les Bêlitains, ou les *Lusitains* sont la même chose. Le même Auteur dit que la *Lusitanie* est une partie de la Bétique.

Quant à l'origine de ce mot, quelques-uns disent qu'il vient de *Lusus*, fils, ou selon d'autres, compagnon de Bacchus, que Vossius appelle *Lysis*. Voyez cet Auteur, de *Idol.* L. I. c. 33. Mais selon Bochart, ce sont les Phéniciens qui ont donné ce nom à la *Lusitanie*. Ces grands Navigateurs appelloient souvent les lieux du nom des fruits que la terre y produisoit: ainsi ils appellerent Jéricho ville des Palmes, parce qu'elle étoit située dans un terrain plein de palmes. Or *לז* *lux* en Hébreu, & *laus* en Arabe, signifie des amandes, *amygdala*, & il croît en Portugal des amandes excellentes, ne seroit-ce donc point de-là que vient le mot de *Lusitanie*, aussi-bien que celui de *Luz* donné à Bêthel? *Gen.* XXVIII. 19. XXXV. 6. *Jof.* XVI. 2. XVIII. 13. & celui d'un autre *Luz* qui étoit dans la tribu d'Ephraïm, & dont il est parlé dans les Juges, L. 23. Voyez Bochart, *Chanaam*, L. I. c. 35.

LUSO. Petite rivière d'Italie dans l'État de l'Église, dans la Romagne; elle n'est remarquable que parce qu'elle est l'ancien *Rubicon*.

LUSSAC. Petite ville de France dans le Poitou, au Diocèse & Élection de Poitiers.

LUSSEUL. Voyez **LUXEUL**.

LUSSO. Rivière d'Afrique en Barbarie, au Royaume de Fez. C'est le *Luxus* des Anciens.

LUSSON. Voyez **LUÇON**.

LUSTRAGE, f. m. Terme de Manufacture en soie. C'est le nom d'une machine qui sert à lustrer la soie teinte, en laissant les échevaux tendus pendant un certain temps pour en augmenter le brillant.

LUSTRAL, ALE, adj. m. & f. Qui se fait de lustre en lustre, c'est à-dire; tous les cinq ans. *Lustralis*, c. L'Empereur Constantius accorda aux Clercs, par un Edit du mois de Mai 353. l'exemption de la contribution *lustrale* qui se levoit sur les Marchands. FLEURY. *Hist. Eccl.* L. XIII. n. X. Cette contribution s'appeloit *Aurum lustrale*. Lampride l'appelle dans Alexandre Sévère *Aurum negotiatorum*. *Census lustralis*, capitation de tous les cinq ans.

LUSTRAL, ALE, adj. *Lustralis*. Qui a rapport à la lustration. Voyez ce mot. L'eau *lustrale* étoit une eau dans laquelle on avoit trempé & éteint un tison ardent, pris sur l'autel, tandis qu'on brûloit la victime. On mettoit cette eau dans un vase à l'entrée du Temple. Tous ceux qui entroient se la voient de cette eau sacrée, s'il n'aimoient mieux s'en faire laver par les Prêtres. On en mettoit encore aux avenues de la place publique, aux portes des maisons, lorsqu'il y avoit quelque mort dans la famille. On arrosoit de cette eau ceux qui assistoient aux funérailles, & on se servoit de branches d'olivier pour faire cette aspersion. Les Juifs avoient leurs purifications & leur eau *lustrale*. Peut être les Payens avoient ils pris d'eux cette cérémonie.

Les Chrétiens l'ont imitée & sanctifiée en faisant l'eau bénite des Églises. Les Payens appeloient *dies lustricus*, jour *lustral*, celui auquel on faisoit des lustrations sur un enfant, & qu'on lui donnoit un nom. C'étoit le neuvième après la naissance pour les garçons, & le huitième pour les filles. *Macrob.* L. I. *Saturn.* c. 16. D'autres faisoient cette cérémonie le dernier jour de la semaine, & d'autres le cinquième jour depuis la naissance. C'étoit un jour de fête auquel la déesse Nundina présidoit. Les sages femmes & les domestiques passoient & repassoient l'enfant autour du feu qui étoit sur les autels des dieux, puis ils jetoient de l'eau sur lui par aspersion. De vieilles femmes méloient dans cette eau de la salive & de la poussière qu'elles prenoient ordinairement dans les bains. Enfin, on faisoit un grand festin. Voyez Joan. Rosin. *Antiq. Rom.* L. II. c. 19. & Bartholin, de *Puerp. Vet.*

LUSTRATION, f. f. Terme d'Antiquité. Expiation, sacrifices, cérémonies par lesquelles les Payens purifioient ou une ville, ou un champ, ou une armée, ou les personnes souillées par quelque crime, ou par quelque impureté. *Lustratio*. Il y avoit des *lustrations* publiques, & d'autres particulières. On faisoit aussi une espèce de *lustration*, sans victime, pour les enfans, le huitième jour pour les filles, & le neuvième pour les garçons. *Lustration* est la même chose que purification. Il y en avoit de trois sortes, ou elle se faisoit en trois manières; par le feu & le soufre; avec l'eau & par l'air, ou en remuant & agitant l'air autour de la chose que l'on y vouloit purifier. Voyez le Traité de Jean Lomeïer, de *Lustrationibus Gentilium*.

LUSTRE, f. m. Terme de supputation des temps parmi les Romains: c'est une espace de cinq ans. *Lustrum*. Ce terme est moins usité en prose qu'en poésie. A peine a-t-il atteint son cinquième lustre. Mon âge s'en va bientôt frapper à mon neuvième lustre. **BOU.**

Varron fait venir ce mot de *luo*, qui signifie payer, parce qu'au commencement de chaque cinquième année on payoit le tribut qui avoit été imposé par les Censeurs, dont la charge duroit cinq ans par leur première institution. Depuis elle devint annale. Servius Tullius avoit établi cette coutume environ l'an 180. de la fondation de Rome.

D'autres le font venir de *lustrare*, *lustrare*, purifier par un sacrifice, à cause du sacrifice expiatoire

qui se faisoit tous les cinq ans par le Censeur après le dénombrement du peuple.

LUSTRE, étoit aussi une cérémonie ; ou sacrifice que faisoient les Romains , après avoir fait le dénombrement du peuple de cinq ans en cinq ans.

LUSTRE, dans l'usage ordinaire , & dans les arts , se dit d'un certain luisant qu'on donne à une chose , soit en la polissant , soit en la frottant avec quelque composition. *Nitor*. Le satin a plus de *lustre* que le taffetas. Les étoffes qui sont exposées long-temps à l'air perdent leur *lustre*. Un habit neuf paroît avec son *lustre*. On fait passer les draps sous la calendre pour leur donner du *lustre*. Les tableaux , les vernis perdent leur *lustre* avec le temps.

LUSTRE est aussi un agrément qu'on donne aux chapeaux ou aux pellereries , en leur abattant le poil , & en les frottant ou d'eau simple , ou d'eau teinte en noir , qui les fait paroître comme neufs. On dit aussi de la composition dont on se sert.

LUSTRE se dit aussi d'une certaine composition faite de noix de galle , de couperose , d'alun de Rome , & de moëlle de bœuf , &c. dont les Pelletiers se servent pour lustrer ; c'est-à-dire , pour donner une couleur noire & luisante à leurs peaux , & particulièrement à celles dont ils font des manchons de femmes.

LUSTRE se dit aussi au figuré du relief que donnent la beauté , la parure , le mérite , les dignités. Dans les grandes charges , la valeur & la vertu paroissent dans tout leur *lustre* , dans tout leur éclat. Cette beauté a paru au bal dans son *lustre*. La République Romaine s'est conservée long-temps dans son *lustre* ; son plus grand *lustre* étoit du temps de Cicéron. Tout l'éclat des grandeurs n'a recherché de *lustre* pour les gens qui sont dans les recherches de l'esprit. *PASC.* C'est dans l'Histoire que les Princes découvrent que le *lustre* qui vient de la flatterie est superficiel , & que les fausses couleurs , quelque industrieusement qu'on les applique , ne tiennent pas. *BOSS.* Je veux vous faire voir cette vérité dans tout son *lustre*. L'avarice donne du *lustre* à la libéralité. *M. ESP.*

C'est un ombre au tableau qui lui donne du lustre.

BOIL.

LUSTRE, brillant , éclat , synonymes. Nous avons déjà observé que l'éclat enchérit sur le *brillant* , & celui-ci sur le *lustre* ; & que ces mots ne sont pas faits pour être sous le régime l'un de l'autre ; en sorte qu'il faut opter pour l'un des trois , selon le goût ou la force de ce qu'on veut exprimer ; ou si l'on veut les appliquer tous trois au même sujet , il faut que ce soit sans régime , & par forme de gradation , en disant , par exemple , d'une étoffe , qu'elle a du *lustre* , du *brillant* , & même de l'éclat.

Il semble , dit M. l'Abbé Girard , que le *lustre* tiende du poli. Les couleurs récentes ont plus de *lustre* que les couleurs usées. *Voyez les autres mots.*

M. l'Abbé Girard observe encore qu'on ne se sert guère du mot de *lustre* que dans le sens littéral pour ce qui tombe sous la vue ; mais qu'on emploie quelquefois celui d'éclat , & encore plus souvent celui de *brillant* dans le sens figuré , pour le discours & les ouvrages d'esprit. Etant considérés dans ce sens , il me paroît , dit-il , que c'est par le choix des mots , la convenance des termes , & l'arrangement de la phrase , qu'on donne du *lustre* à ce qu'on dit. *Voyez les deux autres mots.*

LUSTRE. Chandelier de crystal ou de bronze à plusieurs branches , qu'on suspend au plancher pour éclairer un appartement. *Candelabrum multifidum pensile*. La salle où l'on dançoit étoit éclairée de plusieurs *lustres*.

LUSTRE. Il signifioit autrefois clarté , illustration. *Gloss. sur Marot.*

LUSTRER, v. a. Donner du lustre. *Fulgorem addere*. Il ne se dit que des étoffes , des manchons & des

chapeaux. *Lustrer* du taffetas , du satin. Ce manchon est parfaitement bien *lustré* ; il est bien noir & bien luisant. Le Héros du Roman Bourgeois fit *lustrer* son chapeau , pour se mettre plus proprement devant sa Maitresse.

LUSTRER une glace. C'est la rechercher avec le lustroir , après qu'elle est achevée de polir. On dit aussi *moleter* une glace , parce que les ouvriers appellent quelquefois le lustroir une molette.

LUSTRE, ÉE , part. & adj. *Fulgens , fulgidus*.

LUSTREUR, s. m. Celui qui lustre , qui donne du lustre. *Serice vestis concinnator*. Il ne se dit qu'au propre , & même assez rarement. Un *Lustreur* de fourrures , de chapeaux , d'étoffes.

LUSTRINE, s. f. Sorte d'étoffe de soie à fleurs , qui a beaucoup de brillant. Le Comte d'Eu avoit un habit de *lustrine* gris de perle , avec broderie en or. *Mercur de Septembre 1739.*

LUSTROIR, s. m. C'est dans les Manufactures des glaces une petite règle de bois doublée de chapeau , de trois pouces de long , sur un pouce & demi de large. On s'en sert pour rechercher les glaces quand elles sont polies , & pour en enlever les taches qui ont échappé au polissoir. Cet instrument se nomme aussi une *molette*.

LUSTUCRU, s. m. Terme de mépris. Nom injurieux qu'on dit des personnes : il signifie , vil , méprisable , léger , qui n'est de nulle considération. Ce terme est bas & populaire. C'est un beau *lustucru*. *Lepidum caput , ridiculum caput*. Quel *lustucru* ! Vous craignez un tel , c'est un pauvre *lustucru*.

M. Chapelle , ami de M. Despréaux , avoit trouvé un vieux Almanac , à la fin duquel il y avoit une méchante pièce en vers burlesques sur le mariage de *Lustucru* , laquelle finissoit ainsi :

*Et le pauvre Lustucru
Trouve enfin sa Lustucru.*

M. Brossette , sur la dix-neuvième Epig. de M. Despréaux.

LUSU, Nom d'une rivière de l'Etat de l'Eglise , en Italie. *Lusus fluvius*. Elle a sa source aux confins du Duché d'Urbain , & après avoir traversé une partie de la Romagne , elle se décharge dans le golfe de Venise , à quatre lieues de Rimini , du côté du couchant. Quelques Géographes prennent cette rivière pour le Rubicon des Anciens , qui séparoit la Gaule Cisalpine de l'Italie , & ce sentiment est plus probable que celui des autres , qui prennent cette ancienne rivière pour celle qu'on nomme aujourd'hui Pisatello ; parce que Pisatello se décharge dans le Savignano , au lieu que le Rubicon se déchargeoit dans la mer. **MATY.**

LUSUC, ou **LUCRO**. Nom d'une ville du Royaume de Pologne. *Luccoria , Lucceria*. Elle est capitale de la haute Volhinie , nommée anciennement le Palatinat de *Lusuc* , & située sur la rivière de Steir , environ à trente deux lieues de Lembourg , & à trente-cinq de Kamenieck. *Lusuc* a un évêché suffragant de Gnesne , quoique la plupart de ses habitants soient Grecs Schismatiques , ou Juifs. Elle a une bonne citadelle , qui est couverte en partie par un petit lac , sur lequel la ville est bâtie. **MATY.**

LUSUC. Palatinat. *Voyez VOLHINIE* , la Haute-Volhinie.

L U T.

LUT, s. m. En termes de Chimie , se dit de toute sorte de ciment ou d'enduit , qui sert , tant pour le bâtiment des fourneaux , que pour mettre autour des vaisseaux de verre & de terre qui doivent résister à un feu violent. *Lutum*. On le fait de terre grasse , de sable de rivière , de fiente de cheval , de la poudre des pots de beurre cassés , de la tête morte du vitriol , du machefer , du verre pilé & de la boue , ou laine courte des Tondeurs , mêlés avec de l'eau salée , ou du sang de bœuf. Il y a aussi un *lut* qui sert à lutter les chappes avec les cucurbites ou ré-

apiens, ou pour réparer les fentes des vaisseaux, qui se fait avec l'amidon cuit, ou de la colle de poisson dissoute dans l'esprit de vin & des fleurs de soufre, du mastic & de la chaux éteinte dans du petit-lait. On appelle aussi *lut de sapience*, *Lutum sapientia*, le sceau hermétique qui se fait en fondant le bout d'un matras de verre au feu de lampe, & en le tortillant avec la pincette.

Ce mot vient de *lutum*, qui signifie la même chose en Latin. Le *lut* le plus ordinaire est de la boue, de la terre détrempée.

LUTACH. C'étoit anciennement une petite ville du Norique; ce n'est aujourd'hui qu'un village du Tirol, situé sur la rivière d'Aycha, environ à quatre lieues de Bruneck, du côté du nord. *Lutachum*, autrefois *Littamum*. **MATY.**

LUTATION, f. f. *Lutatio*. L'action de luter les vaisseaux dont on se sert pour les opérations de Chymie, ou de barbouiller les parties du corps avec du limon, pour en dessécher l'humidité superflue. Cette méthode étoit fort en usage en Egypte, ainsi que nous l'apprenons de Galien. **DICT. DE JAMES.**

LUTAWIE. Voyez LITHUANIE.

LUTÉCE. Nom ancien de Paris, ville capitale des Parisiens. *Lutetia*. Voyez le Traité de Police du Commissaire de la Mare, T. I. p. 68. & suiv.

Ce mot est fait du Latin, & s'emploie en vieux style ou en vers badins.

*Près d'un palais dont Lutèce est ornée
Par un Prélat à toque enluminée,
Il est un lieu de Mimes habité,
Et de badauds en tout temps fréquenté. R.*

C'est l'Opéra près du Palais Royal, bâti par le Cardinal de Richelieu.

Cambden prétend que ce mot vient de *Leucotetia*, & que *Leucotetia* signifie *Belle tour*, qui vient de *Lucus*, ou *Lugus*, qui signifie tour. Voyez les étymologies du mot LYON, *Lugdunum*. Ce mot *Leucotetia* a ce sens dans la langue Britannique, qui est la même que la Celtique. Chorier, dans son histoire de Dauphiné, L. II. p. 96. tire ce mot de *Lut*, ancien nom Celtique, qui signifie *multitude* qui habite quelque ville, ou en quelque endroit considérable d'un pays. Guillaume le Breton, qui vivoit sous Philippe-Auguste, dit au I. Livre de sa Philippide, que Paris fut appelé *Lutèce* à *Luto*, de la boue, parce qu'elle étoit dans un terroir gras & marécageux. C'est que d'abord *Lutèce* étoit toute dans l'île de la Seine, que nous nommons l'île du Palais. Voyez PARIS.

LUTENBERG. Nom d'un bourg du Cercle d'Autriche. *Lutemberga*. Il est dans la basse Stirie, sur le Muer, vers la Hongrie, & à six lieues de Kanise. On croit qu'il pourroit être l'ancienne *Lentudum*, petite ville, ou bourg de la Haute-Pannonie. **MATY.**

LUTER. v. a C'est un terme de Chymie, qui signifie enduire de lut, boucher un vaisseau avec du lut. ☞ Appliquer une matière ténace aux vaisseaux chimiques pour les prémunir contre l'action du feu, ou pour fermer les jointures des vaisseaux qu'on adapte les uns aux autres, ou enfin pour boucher les fentes de ceux qui sont fêlés. *Lutare*.

LUTH, f. m. (On peut écrire aussi *Lut*) Instrument de musique à cordes. Il n'avoit autrefois que six rangs de cordes; mais avec le temps on y a ajouté quatre, cinq, ou six autres rangs plus bas. Le *Luth* est composé de quatre parties; de la table de sapin, ou de cèdre; du corps, composé de neuf ou dix éclisses, qu'on appelle aussi le *Ventre* ou la *Donte*; du manche, qui a neuf touches ou divisions marquées avec des cordes de boyau; & de la tête, ou de la crosse, où sont les chevilles qu'on tourne pour monter les cordes aux tons convenables. Il a aussi une rose au milieu de la table par où sort le son; un chevalier où sont attachées les cordes, & un filel, ou morceau d'ivoire qui est entre le manche & la tête, sur lequel les cordes portent par l'autre

extrémité. On pince les cordes de la main droite, & de la gauche on appuie sur les touches. Jouer du *luth*. Accorder un *luth*. Toucher le *luth*. On appelle le *tempérament du luth*, l'altération convenable que l'on est obligé de faire des intervalles, tant à l'égard des consonances, que des dissonances, pour les rendre plus justes sur l'instrument. *Cytharo*, *lyra*, *testudo*.

Quelques-uns tiennent que ce mot vient de l'Allemand *laute*, qui signifie la même chose, ou de *lauten*, qui signifie *sonare*. Joseph Scaliger & Bochart le dérivent de l'Arabe, *allaud*. Les *luths* de Boulogne sont les plus estimés par la qualité du bois, qui est cause qu'on en tire un plus beau son. Les concerts se font avec des dessus & des basses de *luths*. On dit qu'un *luth* est bien monté, quand on y a mis de bonnes cordes, qui sont bien d'accord & au ton convenable. Un Auteur digne de foi dit, qu'on a vu à Paris un *luth* d'or qui revenoit à 32000 mille écus.

LUTHÉE, adj. f. Est une épithète qu'on donne à la mandore lorsqu'elle a plus de quatre rangs de cordes, & qu'elle approche plus près du luth.

LUTHÉRANISME, f. m. Sentiment du Docteur Luther sur la Religion. *Luthéranisme*. M. Maimbourg a fait une Histoire du *Luthéranisme*, & Seckendorf y a répondu. Le *Luthéranisme* eut pour Auteur, dans le XVI^e siècle, Martin Luther, dont il a pris son nom. Cet Hérétique naquit à Illében, ville du Comté de Mansfeldt, en Thuringe, l'an 1483. Après ses études, il entra chez les Augustins. En 1508. il vint à Vittemberg, & y enseigna la Philosophie, dans l'Université qui avoit été établie quelques années auparavant. En 1512. il prit le bonnet de Docteur en Théologie. Il commença en 1516. à s'élever contre la Théologie Scholastique, qu'il combattit cette année là dans des thèses. En 1517. Léon X. ayant fait prêcher des indulgences pour ceux qui contribueroient aux dépenses de l'édifice de S. Pierre de Rome, il en donna la commission aux Dominicains. Les Augustins prétendirent qu'elle leur appartenoit préférentiellement à eux; & Jean Staupitz, leur Commissaire Général en Allemagne, donna ordre à Luther de prêcher contre ces Quêteurs. Luther, homme violent & emporté, & d'ailleurs fort vain & fort plein de lui-même, & de son prétendu mérite, s'acquitta de cette commission d'une autre manière que son Supérieur apparemment n'avoit voulu. Des Prédicateurs des Indulgences, il passa aux Indulgences mêmes; il déclama également contre les uns & contre les autres; il avança d'abord des propositions ambiguës: engagé ensuite par la dispute, il les soutint dans un mauvais sens, & il en dit tant, qu'il mérita d'être condamné & excommunié par le Pape l'an 1520. Il goûta si bien le plaisir flatteur de se voir chef de parti, que ni l'excommunication de Rome, ni la condamnation de plusieurs Universités célèbres, ni tout ce que l'on put faire pour le ramener à son devoir, par charité & par douceur, ne fit point d'impression sur lui. Ainsi il fit une secte que l'on a nommée *Luthéranisme*, & dont les Sectateurs sont appelés Luthériens, du nom *Luther*, qui a une forme Grecque, & qu'il prit au lieu de celui de sa famille qui étoit *Lotter*, ou *Lauther*; c'étoit la coutume des gens de lettres dans ce siècle, de se donner des noms Grecs, témoins *Capnion*, *Erasme*, *Melanchthon*, *Bucer*, &c. En 1524. Luther quitta tout-à-fait l'habit religieux, & en 1525 il séduisit une Religieuse, nommée Catherine de Bore, la débaucha, & l'épousa ensuite publiquement. Après avoir perverti l'Allemagne, sous la protection du Duc de Saxe George; il mourut à Eislebe sa patrie, l'an 1546, le 18^e de Février, dans la soixante-troisième année de son âge.

Le *Luthéranisme* a beaucoup varié pour le dogme, comme on le peut voir dans le Livre de M. Bossuet, si connu sous le titre de *Variations*; & le *Luthéranisme* d'aujourd'hui n'est rien moins que le

Luthéranisme de Luther. Luther rejettoit l'Épître de saint Jacques, & quelques autres Livres de l'Écriture. Les Centuriateurs de Magdebourg en apportent la raison; c'est, disent-ils, que cette Épître est contraire aux sentimens de saint Paul sur la justification. Les anciens Luthériens suivoient le sentiment de Luther, & traitoient cette Épître, celle de saint Paul aux Romains, & l'Apocalypse, de Livres apocryphes. Les Luthériens aujourd'hui les regardent comme des Livres divins, ainsi que le déclare le nouveau Rituel de l'Église Protestante de Strasbourg. *Ordo Ecclesie Argentinenfis revisus. C. de Corpore doctrina, p. 7.* Luther n'admettoit de Sacramens que le Baptême & l'Eucharistie. Il croyoit l'imputation, c'est-à-dire, que la matière du pain & du vin reste avec le corps de J. C.; que ce corps & ce sang sacrés n'y doivent point être adorés, & qu'ils n'y sont que dans l'usage; que la Messe n'est point un Sacrifice. Il rejettoit la pénitence, la confession, toutes les œuvres satisfactoires, les indulgences, le Purgatoire, le culte & l'usage des images. On l'a pourtant mis au commencement de ses Ouvrages imprimés à Wittemberg en cinq volumes, lui d'un côté, le Duc de Wittemberg de l'autre, à genoux devant un crucifix. Luther combattoit la liberté, & soutenoit que nous sommes nécessités en toutes nos œuvres; que toutes les actions faites en péché mortel, & les vertus mêmes des Payens, sont des crimes; que nous ne sommes justes que par l'imputation des mérites & la justice de J. C.; que cette imputation ne se fait que par la foi; qu'un fidèle ne peut être damné, & qu'il n'y a de péché que l'infidélité; que les commandemens de Dieu sont impossibles; que dans le Nouveau Testament il n'y a pas un seul précepte, que ce ne sont que des exhortations; que l'Église n'est point visible; que son Chef & les Conciles mêmes peuvent errer. Il blâmoit le jeûne & l'abstinence de viande, les vœux monastiques, contre lesquels il composa un Livre dans sa solitude d'Alstar, & le célibat de toutes personnes consacrées à Dieu. Entre les erreurs des *Luthériens* on compte encore celles-ci; que tous les péchés sont mortels; qu'Adam & Eve ont été créés dans l'état de pure nature; que l'homme a perdu la liberté par le péché; que la toute-puissance & l'immenité sont communiquées immédiatement à l'humanité de JESUS-CHRIST; que le Baptême exempte les fidèles de la dépendance des Puissances humaines. Il y a des *Luthériens* rigides, & des *Luthériens* mitigés, qui ont adouci en quelques choses les sentimens des *Luthériens* rigides.

Les premiers qui reçurent le *Luthéranisme*, furent ceux de Mansfeld, & ceux de Saxe. Il fut prêché à Kreichsaw en 1521. Il fut reçu à Goslan, à Rostoch, à Riga en Livonie, à Rentlinge & à Hall en Suabe, à Augsbourg, à Hambourg, à Trept en Poméranie en 1522, en Prusse en 1523, à Einbech, dans le Duché de Lunebourg; à Nuremberg, & à Breslau en 1525, dans la Hesse en 1526, à Aldenbourg, à Strasbourg & à Brunswich en 1528, à Gottingen, à Lemgou, à Lunebourg en 1530, à Munster & à Paderborn en Westphalie en 1532, à Eclingen & à Ulm en 1533, dans le Duché de Crubenhagen, à Hanovre, & en Poméranie en 1534, dans le Duché de Wittemberg en 1535, à Coihus en la basse Lusace en 1537, dans le Comté de Lipe en 1538, dans l'Électorat de Brandebourg, à Brême, à Hall en Saxe, à Leypsik en Misnie, & à Querlembourg en 1539, à Embend dans la Frise orientale, à Hailbron, à Halberstad, à Magdebourg en 1540, au Palatinat, dans le Duché de Neubourg, à Regensburg & à Wismar en 1542, à Buxtende, à Hildesheim & à Osnabruck en 1543, dans le bas Palatinat en 1546, dans le Mekelbourg en 1552, dans le Marquisat de Dourlach & de Hochberg en 1556, dans le Comté de Bentheim en 1564, à Haguenaw, & au bas Marquisat de Bade en 1568, & en 1570 dans le Duché de Magdebourg. JOYET, *T. I. p. 460, 461.* Il est sorti

du *Luthéranisme* trente-neuf Sectes toutes différentes; savoir, les Confessionnistes, appellés les Miricains, Antinomiens, les Samofatenés, les Inférains, les Antidiaphoristes, les Antiswenfeldiens, les Antofandrin, les Anticalvinistes, les Imposers de mains, les Bissacramentels, les Trisacramentels, les Confessionnistes, les Mous Philosophes, les Maonistes, les Adiaphoristes, les Quadrifacramentels, les Lutéro-Calvinistes, les Anméristes, les Médiotandrin, les Confessionnistes opiniâtres & récalcitrants, les Sufeldiens, les Onandrin, les Stanoariens, les Antifancariens, les Zuingliens simples, les Zuingliens significatifs, les Carlostariens, les Tropistes Evargiques, les Arrabonaires, les Sucfeldiens spirituels, les Servétiens, les Davitiques, ou David-Georgiens, & les Mennonites. JOYET, *T. I. p. 475.*

Il s'est formé différentes Sectes dans le *Luthéranisme*, qui ont retranché de ces erreurs, les ont changées, y ont ajouté. En général, aujourd'hui ils abandonnent le dogme de Luther & des anciens *Luthériens* touchant la liberté & la prédestination, la grâce, & tous ceux qui s'en suivent, & les combattent même très fortement. C'est pour cela qu'ils regardent aujourd'hui l'Épître de S. Jacques, l'Épître aux Hébreux, & l'Apocalypse, comme des Livres Canoniques.

LUTHÉRIEN, s. m. Celui qui suit, qui professe le *Luthéranisme*, les sentimens de Luther. *Lutheranus*. Les *Luthériens* prirent autrefois pour devise dans leurs guerres contre les Catholiques, *Plutôt Turc, que Papiste*. Les *Luthériens* sont aujourd'hui de tous les Protestans les moins éloignés de l'Église Catholique. Les *Luthériens* sont divisés en plusieurs Sectes, dont les principales se trouvent aux articles suivans, & à leur rang, comme Intérimiste à l'I. Le grand Soliman haïssoit la Religion des *Luthériens*, disant que ces gens-là n'étoient que des brouillons & des séditieux. BRANT.

Un luth peint tout seul dans un tableau, sans y rien ajouter autre chose, est le rébus de *Luthérien*, *luth & rien*.

LUTHÉRIEN MITIGÉ. Hérétique Luthérien, qui a adouci la doctrine de Luther, ou qui suit la doctrine de Luther adoucie. *Lutheranus mollis*. Mélancthon est le premier des *Luthériens* Mous.

LUTHÉRIEN RELÂCHÉ. C'est un des noms que l'on donna à ceux qui suivirent l'*Interim*, qui firent trois partis différens; celui de Mélancthon, celui de Pacius ou de Pfeffinger, & de l'Université de Leypsik, & celui des Théologiens de Franconie. Voyez INTERIMISTE. Car on leur donne aussi ce nom.

LUTHÉRIEN RIGIDE. Hérétique qui soutient encore l'ancien *Luthéranisme* de Luther, & des premiers *Luthériens*. *Lutheranus Rigidus*. Il n'y a, principalement sur la prédestination & la grâce, plus ou presque plus de *Luthériens Rigides*. Le chef des *Luthériens Rigides* fut Flaccius Illyricus, le premier des quatre Auteurs de l'Histoire Ecclésiastique divisée en Centuries, & connue sous le nom de Centuries, ou Centuriateurs de Magdebourg. Il ne pouvoit souffrir que l'on changeât rien à la doctrine de Luther.

LUTHÉRISTE. s. m. & f. Qui s'est dit autrefois pour Luthérien. *Lutherianus, a.*

— Point ne suis Luthériste,

Ne Zuinglien, & moins Anabaptiste. MAROT.

LUTHÉRO-CALVINISTE. *Luthero-Calvinista*. Celui ou celle qui soutient les erreurs de Luther conjointement avec celles de Calvin, autant que cela se peut.

LUTHÉRO-OSIANDRIEN, ENNE. *Luthero-Osiandrianus*. Celui ou celle qui fait un mélange de la doctrine de Luther & de Luc Osiander.

LUTHÉRO-PAPISTE. *Luthero-Papista, Luthero-Pontificius*. C'est le nom qu'on a donné aux Luthériens,

qui se fervoient d'excommunication contre les Sacramentaires.

LUTHERO-ZUINGLIANISME. f. m. Hérésie des Luthéro-Zuingliens. *Luthero-Zuinglianismus*. Calvin n'étoit point auteur, ni inventeur, c'étoit un pur compilateur, qui avoit pillé Luther & Zuingle, de chacun desquels il avoit pris quelque chose, dont il composa son Hérésie, qui n'est qu'un pur *Luthéro-Zuinglianisme*.

LUTHERO-ZUINGLIEN, ENNE. Celui ou celle qui mêle les dogmes de Zuingle à ceux de Luther. *Luthero-Zuinglianus*. Les *Luthéro-Zuingliens* eurent pour chef Martin Bucer, de Schélestat en Alsace, où il naquit en 1491. & qui de Dominicain qu'il étoit, se fit, par une double apostasie, Luthérien. Les *Luthéro-Zuingliens* firent moins un mélange de la doctrine de Luther & de Zuingle, qu'une société de Luthériens & de Zuingliens, qui se toléroient mutuellement, & convinrent ensemble de souffrir les dogmes les uns des autres. Les Calvinistes sont *Luthéro-Zuingliens*. Maimbourg se fert souvent de ce terme dans son Histoire du Calvinisme.

Dans les commencemens du Protestantisme, on appeloit *Luthérien* en France, en Espagne & ailleurs, toutes les sectes de cette hérésie en général. Ainsi l'on trouve dans les Auteurs de ce temp-là, comme dans Marot, *Luthérien* & *Luthériste*, pour Calviniste.

LUTHIER. f. m. Ouvrier qui fait & qui vend des instrumens de Musique, comme violons, guitares, &c. On les appelle aussi *Faiseurs d'instrumens*.

LUTIN. f. m. Espèce de démon, ou d'esprit follet qui, dans l'esprit du peuple & des gens superstitieux, vient la nuit faire des malices, du dégat, du désordre dans les maisons, inquiéter & tourmenter les vivans. *Lamia*. On a donné différens noms à ces prétendus esprits. **LARVES**, **LEMURES**, **LAMIES**, &c. *Voyez* ces mots. C'est notre loup-garou, notre moine bourru, notre Roi Hugon, &c.

On dit proverbialement d'un enfant turbulent, qui fait continuellement du bruit, que c'est un petit *lutin*, un vrai *lutin*, qu'il fait le *lutin*. On dit aussi d'un homme agissant, & qui donne très-peu de temps au sommeil, qu'il ne dort pas plus qu'un *lutin*.

Je vais comme un lutin de-çà de-là courant.

REGNIER.

LUTINER. v. n. Faire le lutin, Il ne fait que tempêter, que *lutiner* toute la nuit. Il n'a d'usage que dans le familier.

Il est aussi actif, & signifie tourmenter quelqu'un, comme feroit un lutin. Il nous a *lutinés* toute la nuit.

M. Regnard, *Scène XIII.* du Retour imprévu, fait dire par Merlin, que le diable s'est emparé de la maison de Géronte, & qu'il y revient des Lutins *lutinans*. Le même Auteur, *Scène XII.* du troisième *Acte* du Distrain, fait dire par Carlin, à Léandre son Maître :

*Dans votre cabinet, Monsieur, j'entends du bruit,
Que veut dire cela? N'est-ce point un esprit
Qui lutine Clarice?*

LUTINÉ, ÉE. part.

*Tandis que dans la solitude
Où le destin m'a confiné,
J'endors, par la douce habitude
D'une oisive & facile étude,
L'ennui dont je suis lutiné.* R.

LUTKENBOURG. Bourg, ou petite ville du Duché de Holstein. *Lutzenburgum*. Ce lieu est chef d'un grand Cercle de la Wagrie, & il est situé près de la mer Baltique, à cinq lieues de la petite ville de Ploen. **MATY.**

Tome V.

LUTRI. Ville de Suisse, aux pays de Vaux, au bord du lac de Genève, au Canton de Berne.

LUTRIGOT. f. m. Poëme satyrique contre M. Despréaux. Il fut imprimé à Marseille; & Bonnacorse, qui en est l'Auteur, en envoya le premier exemplaire à M. de Vivonne.... Si le lutrin est une impertinente imagination, dit M. Despréaux, le *Lutrigot* est encore plus impertinent, puisque ce n'est que la même chose plus mal exécutée.... M. Brossette, sur le *Vers 64.* de la neuvième *Épître* de Boileau. Le *Lutrigot* est une sottise imitation du Lutrin, contre l'Auteur du Lutrin même. *Idem*, sur la quatrième *Épigramme*.

LUTRIN. f. m. Pupitre sur lequel on met les Livres d'Église, auprès duquel les Chantres s'assemblent. *Pluteus*. On le dit principalement de celui qui est au milieu du chœur; mais on le dit aussi de ceux qui sont placés sur les hautes chaises. On dit d'un Marguillier de Village, dont on veut vanter la capacité, qu'il chante bien au *lutrin*, & fait tout son Office par cœur. Despréaux a fait un Poëme admirable, qu'il a intitulé le *Lutrin*.

Ce mot vient de *letrain*, car c'étoit ainsi qu'on l'appeloit autrefois. On dit aussi *leçtrain* & *lientrain*, *leter* : & ce mot vient de *leçtorium*, ou *leçtrum*, qui signifient *pupitre*. On a dit aussi *leçtricum*, *leçtrinum*, & *letrinum*, *legium*, & *leginum* : tous ces mots sont dérivés de *lego*, parce que c'étoit le lieu où on lisoit l'Évangile.

LUTRUDE. *Voyez* LINDRU.

LUTTE. f. f. Combat de deux hommes corps à corps, pour éprouver leur force, & voir qui terrassera son adversaire. La *lutte* étoit un des plus fameux exercices chez les Anciens. Ils se frotoient d'huile, pour donner moins de prise à leur ennemi. Mercure étoit le dieu de la *lutte*. Il y avoit des combats & des prix de *lutte* aux jeux Olympiques. Les crocs en jambes sont des tours de *lutte*. Ils sont en usage en Bretagne, où les gens de la campagne s'exercent encore à la *lutte*. *Luçta*, *palaestra*. La *lutte* est très-ancienne; elle étoit en usage dès les temps héroïques. Hercule luttait avec Antée. *Voyez* Dempster, *Paralip. ad Rosin. Antiq. L. II, c. 20.* Paschalius, de *Coronis. L. VI, c. 24.* & Hieronym. *Mercurialis*, de *Arte Gymnastica*, c. 8.

On doute si ce mot vient de *luere*, pris au sens de *solvere*, se délivrer; parce que les lutteurs tâchoient de se délivrer de leur adversaire : ou bien de *luxare*, démettre, déboîter, parce qu'un lutteur tâchoit de démettre les membres à son antagoniste, de l'abattre, de lui ôter l'usage de ses membres. *Luçta*, *luite*, combat, est pris du Celtique *luydd*, qui veut dire *lieu de combat*, *armée*. PEZRON.

On dit figurément, Emporter quelque chose de haute *lutte*, pour dire, venir à bout de quelque chose par l'autorité, par la force. Et on dit dans le même sens, Faire quelque chose de haute *lutte*. **Ac. Fr.**

LUTTE, se dit aussi dans un sens un peu figuré, lorsque deux hommes se battent à coups de poing, ou se prennent aux cheveux. Pour arrêter cette *lutte* Barbare, on crie. **BOIL.**

LUTTER. v. n. Combattre corps à corps pour se renverser à terre. *Luçtari*, *luçtâ certare*. Les Anciens s'exerçoient fort à *lutter*. Jacob *lutta* contre l'Ange. Lycurgue voulut que les filles *luttassent* toutes nues, pour paroître plus robustes. **ABL.** Mercurial a écrit un Livre, de *Arte Gymnastica*.

LUTTER, se dit figurément en Morale de toute sorte de combat spirituel, ou corporel, & signifie Faire effort pour vaincre & surmonter un chose, pour s'en défendre. *Lutter* contre la Fortune. *Lutter* contre l'orage, contre les vents. On peut dire que le bon destin de la République de Venise *lutta* seul contre la fortune de toute l'Europe. **TALEMAN.** Les dieux ne sauroient rien voir de plus grand que Caton *lut-tant* contre l'adversité. **M. Esp.**

*Vous seul, Seigneur, vous seul, après quarante années,
Pouvez encore lutter contre les destinées.* RAC.

- LUTTER, se dit aussi parmi les Bergers, lorsque le bélier couvre la femelle. Le bélier *lutte* les brebis.
- LUTTER. Petite ville, bourg du Duché de Brunswick, en Basse-Saxe. *Lutra, Lotharia*. Elle est sur les confins de l'Evêché d'Hildesheim, à deux lieues au couchant de Gollar. Ce lieu est connu par la victoire que Tilli, Général des Impériaux, y remporta sur Christian IV. Roi de Danemarck l'an 1626. MATY.
- LUTTERBERG. Le Comté de *Lutterberg, Lutterbergensis Comitatus*. Petit pays du Duché de Brunswick, en Basse-Saxe. Il est aux confins du Comté de Hohenstein, dont les Comtes le possédoient autrefois en fief de la Maison de Brunswick; mais leur postérité masculine ayant manqué, il a été incorporé au Duché de Grubenhague. Ses lieux principaux sont *Luttenberg & Osterode*. MATY.
- LUTTERWORT. Nom d'un bourg avec un château. *Lutervortium*. Il est dans le Comté de Leicester, en Angleterre, aux confins de Warwick. C'est de *Lutterwort* que Jean Wiclef étoit Curé; étant mort l'an 1384, il fut condamné par le Concile de Constance l'an 1415, à être déterré & brûlé.
- LUTTEUR. f. m. Qui combat corps à corps, qui lutte. *Lutator, Palastrita*. Il y avoit des combats de *Luteurs* aux Jeux Olympiques.

*Il faut se reconnoître, il se faut essayer,
Se fonder, s'exercer, avant que s'employer:
Comme fait un Lutteur entrant dedans l'arène,
Qui se tordant les bras, tout en soi se démène,
S'allonge, s'accourcit, ses muscles étendant,
Et ferme sur ses pieds, s'exerce en attendant, &c.*
REGNIER.

- LUTTIER. Voyez LUTIER.
- LUTTIIS. f. m. Ce mot se trouve dans Pomey, pour signifier une sorte de petite loge bâtie de terre & de chaume. *Lutea structura*. Il se retira dans son *luttis*.
- LUTZELSTEIN. Qui signifie, Petite pierre. *Lutzelfteinum. Parva petra*. Bourg avec un château, situé sur une montagne, à trois lieues de la ville de Saverne, en Alsace, du côté du nord. Ce lieu est chef de la Seigneurie ou Principauté de *Lutzelfstein*, située dans les montagnes de Vauge, entre la Lorraine & l'Alsace. Cette Seigneurie a eu autrefois ses Seigneurs particuliers: mais l'an 1453, elle entra dans la Maison Palatine. MATY.
- LUTZEN. Nom d'une petite ville ou bourg de la Haute-Saxe. *Lutza, Lutzenum, Lucena*. Ce lieu est en Misnie, dans le Duché de Mersbourg, entre la ville de ce nom & celle de Leyplik. *Lutzen* est fameuse par la bataille que les Suédois y gagnèrent sur les Impériaux l'an 1632, au commencement de laquelle le Roi Gustave-Adolphe fut tué, & à la fin le Comte de Pappenheim, Général des Impériaux. MATY.

L U W..

LWOU. Voyez LEMBERG.

L U X.

- LUXAN. Ville de la Chine, dans la province de Honan, au département de Juning, métropole de la même province.
- Il y a un autre ville de même nom, dans la province de Suchuen, département d'Yacheu; & une autre encore dans la province de Queicheu, au département de Queiyang. ATLAS SYN.
- LUXATION. f. f. Terme de Chirurgie. Déplacement d'un os hors de son assiette naturelle; ou déboisement d'un, ou de plusieurs os hors de l'endroit où ils sont naturellement joints. Ainsi la vraie *luxation* est quand l'os est entièrement hors de la cavité

- où se fait son mouvement. *Luxatio. Dislocatio*.
- Les causes de la *luxation* sont internes, comme le relâchement des ligamens, qui est causé que les os se déboisent, ou ne sont pas fermes dans leur situation naturelle, la paralysie des muscles, le gonflement des têtes des os, &c. ou externes, comme un effort violent, une chute, un coup, &c.
- LUXE. f. m. Dépense superflue, somptuosité excessive, soit dans les habits, soit dans les meubles, soit dans la table, &c. *Luxus, luxuries*. Pétrone dépensoit son bien, non pas dans la débauche, mais dans un *luxu* poli & curieux. S. EVR. La simplicité des Anciens étoit bien éloignée de notre mollesse & de notre *luxu*. BOIL. Le *luxu* a causé la décadence des esprits. S. EVR. Le *luxu* effémina les Romains, & vengea l'univers vaincu, en corrompant les vainqueurs. BOIL. S. Bernard indigné du *luxu*, & des dépenses excessives des Prélats, leur prêcha que la modestie est la vertu qui leur est propre. FL. La vigneur se relâche, & s'amollit par le *luxu* & la bonne chère. M. ESP. Le *luxu* des habits est une vanité, & même une puérilité. ID. Saint Louis étoit ennemi du *luxu* pour son particulier; mais pompeux & superbe dans les cérémonies publiques. MEZ. Sénèque qui a tant crié contre le *luxu*, étoit superbement logé. M. ESP. Les trésors de l'Amérique ont amené le *luxu* en Europe. Le *luxu* des meubles, des tables, des équipages en France, a égalé celui de l'ancienne Rome. Les Prédicateurs ne peuvent corriger le *luxu*. Ils déclarent en vain la guerre au *luxu*. M. ESP. Le *luxu* s'est introduit dans le langage, aussi-bien que dans les habits. ART DE PARLER. Comme les Asiatiques aiment le *luxu*, leur discours exprime leur humeur, & leurs paroles sont accompagnées de vains ornemens. ID. Ceux qui cultivent leur raison, & qui aiment la vertu, peuvent-ils comparer le *luxu* vain & ruineux, qui est en notre temps la perte des mœurs & l'opprobre de la nation, avec l'heureuse & élégante simplicité que les Anciens nous mettent devant les yeux? FÉNEL.
- Ce mot, & celui de *luxure*, selon quelques uns viennent de ce que le *luxu* & la luxure énervent le corps, & lui ôtent la force & la vigueur. *Luxat membra*.
- LUXEMBOURG. Ville des Pays-Bas, capitale du Duché de *Luxembourg*, & située sur la rivière d'Alfritz, environ à six lieues de Tionville, du côté du nord. *Luxemburgum, Luciliburgus*. Les François prirent cette place sur les Espagnols l'an 1684. Elle étoit déjà très forte, & défendue par un château extrêmement fort. Louis XIV en fit une des plus fortes places de l'Europe. Elle fut rendue à l'Espagne en 1697 par le Traité de Ryfwich. Les François la reprirent de nouveau en 1701; mais elle fut cédée à la Maison d'Autriche par le Traité d'Utrecht. Long. 23. d. 42', lat. 49. d. 40'.
- Quelques-uns de nos vieux Auteurs écrivent *Luitzenbourg*.
- Ce nom s'est formé de *Luciliburgus*, ou *Luciliburgus*, dont on a fait *Luciliburg, Luceleborg, Luceleburg, Lucelembourg, Lucembourg, Luxembourg*. Tous ces noms se trouvent dans des Auteurs anciens. Voyez Hadrien Valois, *Not. Gall. p. 289*.
- Il y en a qui dérivent le nom de *Luxembourg* de ceux d'*Elze*, ou *Elzat*, & *bourg*: le premier est le nom d'une petite rivière qui passe devant la ville dont nous parlons; le second, qui s'écrit *burg* en Allemand, signifie *ville*. De ces deux mots, on a fait *Elzenbourg, Lelzenbourg, Luxembourg*; c'est-à-dire, ville de l'Elze, ou qui est proche de l'Elze, qui est sur l'Elze. D'autres trouvent l'origine du nom de *Luxembourg* dans les fables de Mélusine.
- Le Duché de LUXEMBOURG. *Luxemburgensis Ducatus*. C'est une des plus grandes Provinces des Pays-Bas. Elle est bornée au levant par l'Archevêché de Trèves; au sud par la Lorraine; au couchant par une partie de la Champagne, & par l'Evêché de Liège, lequel, avec une petite partie du Limbourg, le confine aussi

du côté du nord. Ce Duché, dans lequel celui de Bouillon est enclavé, peut avoir dix-sept lieues du nord au sud, & vingt du couchant au levant. Il est dans la forêt d'Ardenne, une des plus fameuses de l'Europe. Son terroir est couvert en plusieurs endroits de montagnes & de bois : il ne laisse pas de passer en général pour fertile en blé & en vin ; on y trouve aussi un grand nombre de mines de fer. Il est baigné par plusieurs rivières, dont la Moselle, la Sour, l'Ourte & le Semoy, sont les principales. On divise ce Duché en deux quartiers. Le quartier Allemand est au levant, & il renferme les villes de Thionville, de Luxembourg, capitale du Duché, de Remich, de Gravenmacheren, de Dieskirck, de Bidburg, de Clervaux, & de S. Veit. Le quartier Wallon est au couchant. On y voit les villes de Montmédi, d'Yvoix, ou de Gargnan, d'Orchimont, de Virton, d'Arlon, de Chiny, de Neuchastel, de Bastogne, d'Homfalifé, de Roche en Famenne, de Marche en Famenne, de Rochefort, de Durbuy, &c. Les François possèdent depuis long-temps Thionville, Montmédi, & Yvoix, avec leurs territoires, qui leur furent cédés par la paix des Pyrénées, & qu'on appelle pour cette raison, le Luxembourg François. L'an 1684. ils se rendirent maîtres du Luxembourg Espagnol, qu'ils ont possédé en vertu d'un Traité fait à Trèves la même année, jusqu'à la paix de Rîswick, par laquelle il a été rendu aux Espagnols. Ce Duché s'appelle simplement le Luxembourg. Nos Troupes ont pris des quartiers d'hiver dans le Luxembourg.

La Maison de LUXEMBOURG. C'est une des plus illustres de l'Europe. Elle a produit cinq Empereurs, dont trois ont été Rois de Bohême. Elle descend de Henri I, Comte de Limbourg, qui vivoit l'an 1071, & dont un des descendans, Valéran II du nom, épousa Ermanfon de Namur, Comtesse de Luxembourg qui porta dans cette Maison le Comté & le nom de Luxembourg.

Le LUXEMBOURG, est aussi le nom que l'on donne communément à Paris au Palais d'Orléans, situé au faubourg Saint Germain, dans la rue de Vaugirard. Le Luxembourg, ou Palais d'Orléans, un des plus parfaits édifices & des mieux entendus qu'il y ait en Europe, est d'un François nommé la Brosse. LE GENDRE. C'est Marie de Médicis qui l'a fait bâtir.

LUXER. v. a. Terme de Médecine & de Chirurgie. Faire sortir un os de la place où il doit être naturellement. *Luxare*. Sa chute lui a luxé l'os de la cuisse. Voyez LUXATION.

LUXÉ, ÉE. part. Il a les significations de son verbe.

LUXEUL, ou LUXEU, selon Hadrien Valois. LUXEUIL, selon M. Corneille. Nom d'un gros bourg avec une Abbaye & une Jurisdiction assez étendue. *Luxovium*. Il est dans la Franche-Comté, à quinze lieues de la ville de Besançon, vers le nord & les confins de la Lorraine. Valois prétend que c'est une faute de dire autrement que *Luxeu*. Cependant M. Corneille, comme on l'a remarqué, veut qu'on prononce *Luxeuil*. De plus l'*x* se prononce comme un *c*, *Luceuil*.

LUXURE. f. f. Terme qui comprend dans son acception l'incontinence, la lubricité, toutes les actions qui procèdent du penchant déréglé d'un sexe pour un autre. *Luxure* est un des sept péchés capitaux. *Impudicitia, impura libidines*. Ce mot n'a guère d'usage dans le discours ordinaire.

LUXURIANCE. f. f. Excès, superfluité, détail ou explication trop longue. Rien ne fatigue plus que la luxuriance dans la narration d'une histoire ou d'un conte que l'on fait en compagnie. Quelle apparence que Virgile eût employé sept vers pour le Nil seul. C'est une luxuriance qui ne seroit pas pardonnable. BEAUVAL, après SEGRAIS. Ce mot vient du Latin *luxuria*, ou *luxuries*. Il n'est pas reçu par l'usage.

LUXURIEUX, EUSE. adj. Qui est adonné à la luxure. *Libidinosus, luxuriosus*.

Luxurieux point ne feras,
De fait ni de consentement.

C'est un des commandemens du Décalogue. On ne se sert guère de ce mot que dans les discours graves & de piété, encore ne s'en doit-on servir que rarement.

On le dit aussi de ce qui peut induire à la luxure. Regards luxurieux. Pensées luxurieuses.

L U Y.

LUY. Voyez LUI.

L U Z.

LUZ, LUZA, ou LUZE. Voyez BÉTHEL.

LUZ. Bourg ou village de France. Il est dans le Languedoc à moitié chemin de Toulouse, à Carcassone. Hadr. Val. *Not. Gall. p. 188*, croit que c'est l'*Eluso*, ou *Elusto* des Anciens.

S. JEAN DE LUZ. Voyez JEAN.

LUZA. Est encore une ville de la Terre de Hétim, ou Chertim. *Jug. I. 26*. c'est-à-dire de l'île de Chypre. P. LUBIN.

LUZARA. Ancien bourg de la Lombardie. *Lucaria, Nuceria*. Il est dans le Duché de Mantoue, près du Pô, & de la petite ville de Guastala, entre Mantoue & Reggio, à cinq ou six lieues de l'une & de l'autre. Le Roi d'Espagne y gagna une grande victoire le 15^e d'Août 1702, sur les troupes de l'Empereur, commandées par le Prince Eugène.

LUZERNE. Voyez LUSERNE.

LUZERNIÈRE. f. f. C'est ainsi qu'il faut écrire. Voyez LUSERNIÈRE pour l'explication.

LUZES. Nom d'un bourg ou village de Languedoc, en France. Il est près de Luz. L'un ou l'autre de ces deux lieux est l'*Elaso*, ou l'*Elusto* des Anciens; mais c'est plutôt *Luz*, que *Luzes*. Hadr. Valois, *Not. Gall. p. 188*.

LUZIN. f. m. Terme de Marine, est une espèce de menu cordage qui sert à faire des enfléchures. *Funiculus*.

LUZZI. *Gli Luzzi, Luzzium*. C'est un bourg du Royaume de Naples, situé dans la Calabre citérieure, près de la rivière de Craté, à une lieue de Resigniano, du côté du midi. On croit qu'il est le lieu qu'on nommoit anciennement *Theba Lucana*.

L Y.

LY. f. m. Sorte de mesure itinéraire de la Chine, qui n'a que deux cens quarante pas géométriques. Il faut dix lys pour faire le pu, qui en contient deux mille quatre cens. Le P. Noël, Jésuite, dans ses Observations Mathématiques & Physiques, faites aux Indes & à la Chine, depuis l'an 1648, jusqu'à l'an 1708, & imprimées en Latin à Prague, l'an 1710. *chap. 2. §. 1. n. 2*. dit que le *ly* est le stade des Chinois, *stadium Sincicum*, & qu'il faut environ douze lys pour faire une lieue d'une heure de chemin. Il s'en suit de là qu'en supposant la lieue d'une heure de trois mille pas géométriques, le *ly* contient deux cens cinquante de ces pas.

LY. Nom d'une ville de la Chine, dans la province de Peking, au département de Paoring, & de deux fortresses, l'une dans la province de Quangsi, l'autre dans celle de Suchuen.

L Y A.

LYANTE. f. f. Terme de fleuriste. Nom d'une Tulipe amatante, tirant sur le violet & blanc. MORIN.

L Y C.

LYCANTHROPÉ. f. m. On appelle ainsi un homme qui, suivant l'idée superstitieuse du peuple, est transformé en loup par un pouvoir magique, couit

les rues & les champs pendant la nuit en poussant des hurlemens affreux. *Lycanthropus*. C'est ce qu'on appelle ordinairement *Loup-garou*. Voyez ce mot.

Le vrai *Lycanthrope* est celui qui a l'imagination blessée, & qui croit quelquefois devenir loup, court la nuit, & maltraite ceux qu'il rencontre. Voyez l'article suivant.

LYCANTHROPIE. f. f. Fureur, ou maladie qui fait courir la nuit les rues & les champs. *Lycanthropia*, *Lupina infania*. La *Lycanthropie* est une espèce de délire mélancolique, dans lequel les malades s'imaginent être changés en loups, hurlent comme eux, courent la nuit les rues & les champs, marchent à quatre pattes, outragent ceux qu'ils rencontrent, & fuient le jour la compagnie des hommes, sont tristes, rêveurs, ont le visage pâle, les yeux enfoncés, la vue égarée. Le *Lycaon* de la fable étoit un mélancolique de cette espèce. V. dans le P. Malebranche les causes de la *Lycanthropie*. V. encore MÉLANCOLIE.

Ce mot vient de *λυκος*, *lupus*, loup, & d'*άνθρωπος*, *homo*, homme, comme qui diroit homme-loup.

LYCAON. Roi d'Arcadie, qui s'est rendu célèbre par sa cruauté. Voyez les Métamorphoses d'Ovide.

LYCAON, un des fils de Priam, qui prêta à son frère Paris sa cuirasse & son épée, pour le combat singulier qu'il avoit à soutenir contre Ménélas.

LYCAONIE. Nom d'une province de l'Asie mineure, entre la Cilicie, la Cappadoce, la Pamphylie, la grande Phrygie & l'Arménie. *Lycaonia*. La *Lycaonie* étoit la partie méridionale de la Cappadoce. Elle avoit au couchant l'Isaurie, la Cilicie au midi, & l'Arménie mineure au levant. La capitale de la *Lycaonie* étoit Iconium, qui donne aujourd'hui son nom à ce pays qu'on appelle *Cogni*. Ce pays fut habité d'abord par ceux qui bâtirent la Tour de Babel, ou par leurs descendans, parce qu'il n'est pas éloigné du lieu où ils étoient au tems de la confusion des Langues. Nous ne savons point quel fut dans les premiers tems l'état & la forme du gouvernement de ce pays : nous savons seulement que le grand Roi, c'est à-dire, le Roi de Perse, en étoit maître, lorsqu'Alexandre porta ses armes en Asie, & en fit la conquête. Le Roi de Perse eut bien de la peine à soumettre les *Lycaoniens* : ils se tenoient enfermés dans leurs montagnes, & n'en sortoient que pour aller piller ses terres. Le Roi de Perse avoit succédé aux Rois des Médés, à ceux des Assyriens & des Babyloniens, qui étendoient leur domination dans l'Asie que nous appelons aujourd'hui Natolie, & qui n'étoient maîtres de la *Lycaonie*, que parce qu'elle est entourée de provinces qui leur étoient soumises. Sous les successeurs d'Alexandre, ce pays souffrit différentes révolutions jusqu'à ce que les Romains s'en rendirent maîtres ; & dans la division de l'Empire, la *Lycaonie* fit partie de l'Empire d'Orient, & se trouva sous la domination des Empereurs Grecs. Depuis ce tems-là, ce pays fut possédé par différens Souverains grands ou petits, & usurpé par plusieurs Princes, ou Tyrans, qui y firent la guerre pour s'y établir, ou le ravagerent pour l'ôter à leurs concurrents. Sa situation l'exposoit aux incursions de plusieurs Nations barbares, Arabes, Sarasins, Perses, Turcs, Tartares ; tous y ont fait la guerre & l'ont ravagé jusqu'à ce qu'il soit demeuré entre les mains des Turcs qui le possèdent depuis plus de trois cens ans. Le pays qu'on appelloit *Lycaonie*, est situé à-peu près entre le 38 & le 40^e degré de latitude septentrionale, & entre le 49 ou 50, & le 52^e degré de longitude. Les villes de *Lycaonie* sont Iconium, aujourd'hui Cogni, Thébaste, située dans le Mont Taurus, Hyde, située sur les confins de Galatie & de Cappadoce.

Le pays qu'occupoit la *Lycaonie*, s'appelle aujourd'hui grande Carmanie, ou pays de Cogni.

LYCAONIEN, ENNE. f. m. & adj. Qui est de *Lycaonie*. *Lycaonius*, a. Les *Lycaoniens* reçurent la Foi de Saint Paul, qui prêcha à Icone. Le peuple ayant vu ce que S. Paul avoit fait, ils élevèrent leurs voix, & dirent en Langue *Lycaonienne* : Ce sont des dieux qui sont descendus vers nous en forme d'hommes.

PORT-ROYAL. *Act. XIV. 10.* Jablonski a fait une Dissertation savante sur cette Langue *Lycaonienne*, & sur ce passage des Actes. Elle fut imprimée à Berlin en 1714. Il prétend que cette Langue *Lycaonienne* n'avoit nulle ressemblance avec la Greque, non plus que les Langues Scytique, Persique, Egyptienne, & qu'elle n'étoit point différente de celle de Cappadoce. C'est aussi le sentiment de Grotius. Le passage des Actes des Apôtres, où il est parlé de cette Langue, a fort exercé les Savans & les Interprètes de la Sainte Ecriture. Ils élevèrent la voix parlant *Lycaonien*, dit l'Auteur sacré, *Act. XIV. 10.* Voilà une Langue appelée *Lycaonienne*, parce que les peuples de *Lycaonie* la parloient. Quelle est donc cette Langue différente de celle que parloit S. Paul ? Pour entendre ce passage, & l'expliquer comme il faut, on doit se souvenir que quand les Grecs portèrent leurs armes & leur Langue en Asie, ils n'abolirent pas les Langues naturelles des peuples qu'ils soumettre. Non-seulement il se forma du mélange de la Langue Greque, avec ces Langues, différens dialectes Grecs ; mais la Langue naturelle se conserva en différens pays, & les peuples continuèrent à la parler : cela se prouve par le II^e Chap. des Actes des Apôtres, v. 8, où les Parthes, les Médés, les Elamites, ceux qui habitoient la Mésopotamie, la Judée, la Cappadoce, le Pont, l'Asie, (c'est à-dire, en cet endroit la Lydie,) la Phrygie, la Pamphylie, l'Egypte, la Libye, ceux qui étoient venus de Rome, les Crétois, les Arabes parurent extrêmement surpris de ce qu'ils entendoient tous les Apôtres parler la Langue de chacun d'eux en particulier. Il faut supposer maintenant que S. Paul parloit Grec, ou Latin. Il parloit Grec, selon la plupart des Auteurs, parce que cette Langue étoit entendue dans toutes les Terres de l'Empire Romain, qui étoient à l'orient de Rome au-delà de la mer, & où elle pouvoit être entendue des Gentils & des Juifs Hélienistes, qui étoient établis dans ces Provinces, ou qui y voyageoient. Il parloit Latin, selon d'autres, & selon eux pour les mêmes raisons ; car on entendoit la Langue Latine dans tout l'Empire Romain, les Troupes & leurs Officiers en établissoient l'usage ; les Officiers de Judicature rendoient la Justice en Latin, ceux des Finances le parloient : tout cela en rendoit l'intelligence nécessaire. Les Romains eurent à la vérité la complaisance de ne point abolir l'usage de la Langue Greque, ils se faisoient un mérite de l'entendre & de la savoir, parce qu'ils avoient appris des Grecs les Sciences & les Arts ; mais en conservant la Langue Greque, ils portèrent aussi la leur, & ils en établirent tellement l'usage dans l'Afrique, dans l'Espagne, dans les Gaules, que les Langues de ces peuples, que les Romains regardoient comme Barbares, se sont entièrement perdues. Quoi qu'il en soit de ces deux sentimens, sur lesquels il n'est pas nécessaire de prendre ici de parti, & qui ont rapport à une question encore plus importante que celle que nous traitons, on doit regarder S. Paul prêchant à Lystris, comme un Prédicateur François, qui prêcheroit dans quelque une de ces Provinces, où l'on parle un langage particulier différent de la Langue François qui se parle dans tout le Royaume. Or c'est cette Langue de *Lycaonie* que parloit le peuple de Lystris, que nous cherchons.

Qu'elle fût différente de la Greque, cela est hors de doute ; car quelle apparence y a-t-il qu'on parlât Grec dans la *Lycaonie*, qui est au milieu des terres, environnée de Provinces où l'on parloit des Langues différentes ? Ajoutez qu'excepté les Ioniens, les Doriens & les Eoliens, qui étoient Grecs d'origine, tous les peuples de l'Asie sont appelés Barbares par les Grecs ; ce qui signifie dans la Langue Greque qu'ils ne suivoient pas les Loix, les coutumes, & les usages des Grecs. Au reste on ne doit pas être surpris que S. Luc n'ait point nommé les *Lycaoniens*, parmi les différens peuples qui entendirent les Apôtres parler leur Langue, la *Lycaonie* faisoit alors partie de la Phrygie. Pline nous apprend qu'elle étoit

sous la juridiction de l'Intendant de cette Province, qui rendoit la justice aux Phrygiens & aux Lycaoniens. Chacun de ces peuples avoit sa Langue particulière, même depuis que les Grecs eurent fait la conquête de l'Asie, & que les peuples eurent appris la Langue de leurs Vainqueurs.

Le sentiment de Grotius, que M. Jablonski a suivi, paroît le plus raisonnable & le mieux appuyé. Ce sçavant Auteur croit que la Langue des Lycaoniens étoit la même que celle des Cappadociens, des conjectures générales appuient ce sentiment, & des raisons particulières le prouvent. Les conjectures sont que la Lycaonie étoit entourée de montagnes, hormis du côté de la Cappadoce, & qu'ainsi ceux qui habiterent les premiers la Cappadoce, passèrent en Lycaonie; que dans les anciens Auteurs la Lycaonie est souvent comprise sous le nom de Cappadoce; qu'elle a fait partie du Royaume de Cappadoce; qu'il n'y avoit point de peuples qui ressemblassent plus aux Cappadociens par leurs Loix, leurs usages, leurs coutumes que les Lycaoniens, ce qui marque une même origine, & par conséquent une même Langue. A ces conjectures il faut joindre la preuve qui se tire du passage de Strabon au commencement du *L. XII*. Nous y lisons qu'on parloit une même Langue dans le pays qui est borné à l'orient par l'Arménie & la Colchide; au nord par le Pont-Euxin, jusqu'à l'embouchure du fleuve Halys; au couchant par la Paphlagonie & la Galatie; jusqu'à la Lycaonie & la Cilicie montagneuse; & au midi par le mont Taurus de Cilicie. Voilà donc la Cilicie proprement dite, la Galatie, la Paphlagonie, le Pont-Euxin, la Colchide & l'Arménie, qui sont les bornes d'un pays où l'on parloit une même Langue, & ce pays s'étendoit jusqu'en Lycaonie, & en cette partie de la Cilicie, qu'on appelloit la Cilicie montagneuse, *Cilicia aspera*. Et ailleurs le même Auteur dit que la longueur de la Cappadoce, où l'on parle une même Langue, est depuis l'Euphrate, jusqu'à la Lycaonie & à la Phrygie. Et dans un troisième passage il explique sa pensée, en disant que le mont Taurus s'étend autour de la Lycaonie & de la Cappadoce, & qu'il les sépare du pays des Ciliciens, qu'on appelle Trachiotes, à cause des montagnes rudes & hautes qu'ils habitent. Voilà donc un pays distingué en deux contrées qui n'ont rien de différent que le nom. Quand il arrive des changemens parmi les peuples de quelque pays, leur Langue est la dernière qui les reçoit. Une révolution dans la domination & dans la forme du Gouvernement se fait souvent en moins d'une campagne; mais la Langue ne change que peu-à-peu, & en plusieurs années. Cela est sans doute arrivé à la Langue *Lycaonienne*, qui ayant été dans son origine la même que celle de Cappadoce, dans la suite n'en a plus été qu'un dialecte, jusqu'à ce qu'elles aient été toutes deux dominées & absorbées par la Langue Greque.

Pour connoître quelle est l'origine de la Langue de Cappadoce, il faut remonter jusqu'à l'origine de la Nation qui la parloit. Plusieurs Auteurs anciens & modernes croient que les Cappadociens étoient une colonie d'Assyriens. En effet, le Géographe Etienne les appelle Leucosyriens, ou Syriens blancs, pour les distinguer des autres Assyriens qui habitoient le long du Tigre, des deux côtés de cette rivière, & qui étoient plus basanés. On sait que le climat de Cappadoce est beaucoup plus tempéré que celui d'Assyrie, soit à cause de sa situation par rapport au Ciel, soit à cause du voisinage de la mer. Le Scholiaste d'Apollonius dit que cet Auteur appelle la Cappadoce du nom d'Assyrie, & qu'autrefois elle s'appelloit Syrie. Hérodote, *L. I. chap. 72.* remarque que les Grecs donnoient aux Cappadociens le nom de Syriens, & que ces Syriens étoient sous la domination des Médes avant l'établissement de l'Empire des Perses. Le nom même de Cappadoce, est le nom que les Perses donnerent à ces nouveaux Assyriens, apparemment après qu'ils les eurent subjugués :

c'est encore Hérodote qui nous apprend ce fait. Enfin, l'ancienne capitale de Cappadoce s'appelloit Mazacha, nom dérivé, selon Holsténius & Pinédo, de celui de Mofoch, un des fils de Sem, & petit fils de Noé. Cette ville étoit Métropole du pays, & Solin remarque que ses habitans l'appelloient la mère des villes; ce qui signifie la même chose, comme si les autres villes voisines n'avoient été fondées que par les colonies qu'elle envoya en différens endroits. Il résulte de tout ceci, que la Langue *Lycaonienne* étoit dans les premiers temps la même que la Langue Assyrienne, ou Chaldaïque; mais du temps de S. Paul elle n'en étoit plus qu'un dialecte, peut être plus éloigné de sa Langue originale, que le François, l'Italien, l'Espagnol ne le sont de la Langue Latine. Il ne nous reste aucuns monumens écrits en la première Langue de Cappadoce: à peine les anciens Auteurs nous en ont-ils conservé quelques mots qui donnent quelque marque de son origine. Ce n'est qu'à la faveur de l'Histoire & de la Géographie, qu'on peut découvrir quelque chose sur la Langue *Lycaonienne*. Par où l'on voit que si la connoissance des Langues donne du jour à l'Histoire, & sert à faire connoître quels peuples ont fondé les Etats, & habité différens pays, l'Histoire à son tour nous apprend quelle est l'origine des Langues, comment elles se sont formées, & quels changemens y sont arrivés.

LYCE. f. f. Chienne de chasse. *Canis venatica*. On écrit *Lice*.

Ce mot vient de *lycisca*, qui signifie une chienne engendrée par l'accouplement d'un loup & d'une chienne. Quelques Auteurs l'ont appelée *letiffa*.

On appelle *Lyces portières*, des chiennes qu'on nourrit dans la basse-cour, sans les mener à la chasse, & qu'on garde seulement pour avoir de leur race. Les *lyces* sont tous les ans deux portées, & on peut garder jusqu'à six chiens de chaque portée. Voyez *LICE*.

LYCE, se dit figurément encore d'une femme effrontée. En ce sens Regnier a dit,

Voyant que cette lyce,
Effrontément ainsi me présentoit la lice.

Et cela d'autant que les Anciens appelloient *lupa*, ou *louve*, une femme débauchée; d'où ils ont fait le mot de *lupanar*, bordel.

LYCÉE. f. m. C'est le nom de la fameuse Ecole où Aristote expliquoit sa Philosophie à Athènes. *Lycaum*. Ce lieu étoit composé de portiques, & d'arbres plantés en quinconce, où les Philosophes agitoient des questions en se promenant. Le *Lycée* avoit été auparavant, suivant quelques-uns, un Temple d'Apollon bâti par Lycus; & suivant quelques autres, un lieu d'exercice bâti par Pisistrate ou par Périclès.

Le *Lycée* signifioit l'Ecole d'Aristote, comme le *portique* signifioit l'Ecole de Zénon. La Philosophie du *Lycée*, c'est la Philosophie d'Aristote, la Philosophie Péripatéticienne. Cicéron fit bâtir à Tusculum, aujourd'hui Frescati, une espèce de *Lycée*, sur le modèle de celui d'Athènes.

Le nom de *Lycée* se donne aujourd'hui par extension à tout lieu où s'assembent les Gens de Lettres, à nos Universités, à nos Académies, à la Philosophie. Tout le *Lycée* fut ému d'une telle doctrine, c'est à-dire, toute l'Université, toute l'Académie, ou autre assemblée de Savans. Cela n'est bon que pour le style élevé.

LYCÉES. f. f. pl. Terme de Mythologie. Fête de Jupiter en Arcadie, que l'on y célébroit sur le mont Lycée. Pausanias (8. 38.) dit qu'on y faisoit des sacrifices, suivant un très-ancien usage qu'il n'osoit décrire. La raison en est qu'on y égorgeoit un homme; ce que les Romains, alors maîtres de la Grece, n'auroient pas souffert, s'ils en avoient été informés. C'est Porphyre qui nous l'apprend, *De Abst.* 2. 27.

LYCÉES, autre fête qui se faisoit en l'honneur d'Apollon.

lon, qui donnoit la chasse aux loups du pays d'Argos.

LYCHE. Voyez LAODICÉE.

LYCHNIS. f. m. Est une plante dont il y a un grand nombre d'espèces. Le *lychnis*, que C. Bauhin appelle *Lychnis coronaria Dioscoridis fativa*, pousse plusieurs tiges à la hauteur d'un pied & demi, ou de deux pieds, droites, rondes. Ses feuilles sont longues de trois ou quatre doigts, larges d'un doigt & demi, un peu plus grandes que celles de la fauge, pointues, lanugineuses, blanches, molles. Ses fleurs, sont belles, composées chacune de cinq feuilles disposées en cœur, de couleur variée, quelquefois d'un rouge enflammé, d'autres fois d'un rouge plus clair, d'autres fois blanches. Il leur succède un fruit de figure conique, qui s'ouvre par la pointe, & contient des semences presque rondes. On cultive cette plante dans les jardins. Elle tire son nom de *lychnus*, *lampe*, à cause de la couleur resplendissante de sa fleur.

LYCHNITE. f. m. C'est le nom d'une pierre précieuse qui se forme dans les rochers de Thrace & des lieux circonvoisins. *Lychnites*. Elle est fort resplendissante & rayonnante; ce qui lui a fait donner le nom de *Lychnite*, de *λύχνος*, qui signifie *lampe*, ou lumineuse, parce qu'on prétend que cette pierre lance des rayons de lumière, comme feroit la flamme d'une lampe.

On donnoit aussi le nom de *Lychnites* à un marbre blanc qu'on tiroit de l'île de Paros, sans doute à cause de son éclat. Les plus belles Statues de l'antiquité en sont faites.

LYCHNOMANTIE, ou LICHNOMANCE, f. f. Sorte de divination chez les Anciens. *Lychnomantia*. C'étoit l'art de deviner par l'inspection d'une lampe. C'est probablement la même chose que la *Lampadomanie*.

Ce mot est Grec, composé de *λύχνος* *lampe*, & *μαντιαι*, *je considère*.

LYCIARQUE. f. m. Nom d'un ancien Magistrat, ou Pontife de Lycie. *Lyciarcha*. Strabon, *L. XIV.* dit que le *Lyciarque* étoit créé dans un Conseil composé de Députés de vingt trois villes de Lycie, c'est-à-dire, de toutes les villes de cette Province. Quelques-unes de ces villes avoient trois voix, ou trois Députés, d'autres deux, & les dernières seulement un. Le Cardinal Noris dit que le *Lyciarque* présidoit aux choses de la Religion. Et en effet, il en étoit du Lyciarque comme du Syriarque & de l'Asiarque. Quoique ces Magistrats fussent les Chefs des Conseils, ou des Etats de ces Provinces, on les établissoit néanmoins principalement pour avoir soin des jeux & des fêtes que l'on faisoit à l'honneur des dieux, dont ils étoient aussi inaugurés Prêtres, en même-temps qu'ils étoient faits *Lyciarques*, *Asiarques*, ou *Syriarques*. Ils étoient pourtant aussi Magistrats, & les Chefs des Magistrats. Cette Charge étoit annuelle. Voyez Saumaise sur Solin, *p. 805.* & le Cardinal Noris, dans ses *Epoques Syromacédoniennes*, *Differt. III, p. 220.*

LYCIE. Nom d'une Province de l'Asie mineure. *Lycia*. Elle étoit entre la Pamphylie à l'orient, & la Carie à l'occident, la mer au midi, & la Phrygie au nord. La *Lycie* étoit renommée pour avoir d'excellens parfums, dont elle trafiquoit par tout, & que les Lyciens composoient de narcisses, de safran, & d'autres fleurs de leur pays, & dont l'odeur surpassoit toutes les fleurs des autres Provinces de l'Asie. Plin, *L. XII. c. dern.* Il y avoit une autre *Lycie* proche de la Troade; mais ce n'étoit qu'un même peuple, celui de l'une de ces régions étant originaire de l'autre.

La mer de LYCIE. *Lycium mare*. C'étoit autrefois la partie occidentale de ce que nous nommons aujourd'hui mer de Caramanie. Elle avoit à l'orient la mer de Pamphylie, & à l'occident la Carpathienne; & prenoit son nom de la Lycie, Province de l'Asie mineure, sur les côtes de laquelle elle s'étendoit.

LYCIEN, ENNE. f. m. & f. Qui est de Lycie. *Lycius*. Les *Lyciens* furent très-fidèles aux Romains contre Mithridate.

LYCIUM. f. m. Arbrisseau épineux, ainsi appelé, parce qu'il croissoit autrefois abondamment en Lycie. *Lycium Gallicum*. C. BAUH. Il a plusieurs racines ligneuses, & son écorce est grisâtre. Ses feuilles sont épaisses, assez semblables à celles du buis, nerveuses, faciles à se détacher. Ses fleurs sont petites, attachées plusieurs ensemble. Il leur succède de petits fruits, gros comme des grains de poivre, noirs, à trois ou quatre angles, & quelquefois faits en forme de cœur, selon le nombre des noyaux, d'un goût astringent & fort amer. On appelle ces fruits, *graine d'Avignon*, ou *grainette*, ou *graine jaune*. Les Teinturiers s'en servent pour teindre en jaune. Cet arbrisseau croît dans des lieux rudes & pierreux.

LYCOGÈNE. adj. m. Surnom d'Appollon, de *λύκος*, *loup*.

LYCOMÉDE. f. m. Roi de l'île de Sciros, pere de la belle Déidamie, dont Achille eut Pyrrhus.

LYCOMIDES. (les) C'étoit une famille sacerdotale d'Athènes, consacrée au culte de Cérés Eleusienne. Cette famille avoit l'Intendance des Mystères de la déesse.

LYCOPHTHALMUS. Nom donné à une pierre précieuse, espèce d'onix, parce qu'on avoit cru y trouver quelque ressemblance avec l'œil d'un loup. Plin dit que cette pierre étoit de quatre couleurs.

LYCOPOLIS. Nom d'une ville d'Egypte. *Lycopolis*. Ce nom signifie Ville des loups; de *λύκος*, *loup*, & *πόλις*, *ville*. Diodore de Sicile dit dans son II^e Livre, que les Ethiopiens étant entrés en Egypte & ravageant les campagnes, des loups s'assemblèrent en une espèce de corps d'armée, chassèrent les Ethiopiens, & les poursuivirent jusqu'à Eléphantine; qu'en mémoire de ce fait, les Egyptiens bâtirent une ville dans l'endroit où ces animaux s'étoient assemblés, & la nommèrent de leur nom *Lycopolis*. Elle étoit près du Nil, & capitale d'un Nôme ou Territoire, auquel elle donnoit son nom. On l'a nommée depuis Munia; c'étoit une ville Episcopale. On usa d'indulgence à l'égard de Mélèce; on lui permit de demeurer dans sa ville de *Lycopolis*, mais sans aucun pouvoir ni d'élire, ni d'ordonner. FLEURY.

LYCOPOLITE. f. m. & f. Habitant de Lycopolis. *Lycopolites*, *Lycopolita*.

LYCOPSIS. f. f. Plante qui pousse une tige à la hauteur d'un pied & demi, droite, rameuse, velue. Ses feuilles sont rangées sans ordre vers le bas de la tige, semblables à celles de la buglose sauvage, dures, couvertes d'un poil rude. Ses fleurs sont petites, tendres, de couleur purpurine, placées aux sommets des branches. Sa racine est rouge. *Lycopsis*. C. BAUH. Elle est déterfve, vulnéraire, consolidante.

Ce mot vient du Grec *λύκος*, *loup*, & *ψις*, *face*, comme qui diroit, *face de loup*, parce que la tige & les feuilles de cette plante son couvertes d'un poil rude comme la peau du loup.

LYCOPUS. f. m. Nom d'une plante communément appelée marrube aquatique, parce qu'elle croît au bord des eaux, & qu'elle ressemble au marrube noir. On la croit propre à arrêter le cours de ventre, & bonne contre les hémorroïdes. Elle est labiée & presque campaniforme. Il sort du calice un pistil attaché comme un clou à la partie postérieure de la fleur, & entouré de quatre embryons qui deviennent dans la suite des semences arrondies, & enveloppées dans une capsule qui a été le calice de la fleur.

LYCORIAS. f. f. Une des Nymphes que Virgile donne pour compagne à Cyrène, mere d'Aristée.

LYCURGÉES. f. f. pl. Voyez l'Art. suivant.

LYCURGUE. f. m. Nom d'homme. *Lycurgus*. Quelques-uns disent *Lycurge*, comme Thaumaturge; mais la plupart de nos Ecrivains disent *Lycurgue*. *Lycurgue*, Roi de Lacédémone, rétablit les jeux Olympiques,

piques. **TOURREIL.** C'est le Légillateur des Lacédémoniens. Lacédémone, illustre par ses anciens Rois, avoit acquis un éclat sous *Lycurgue*, un de ces hommes nés pour gouverner les autres, & les morigerer. Bon Roi, & du moins aussi bon Légillateur, il entreprit la réforme de son Etat, & commença par celle des mœurs, qui seule peut maintenir l'ordre qu'elle établit. Il exécuta son plan, & après avoir fait jurer ses Sujets qu'ils observeroient ses Loix, jusqu'à son retour, il se bannit à perpétuité. Déjà pour les autoriser davantage, il avoit employé un autre artifice, & fait accroire au peuple qu'Apollon les lui avoit dictées. On ne conçoit pas qu'un Payen, à la vérité, trop indulgent sur l'adultère & sur le larcin, qu'il pardonne en certains cas, ait pû, dans tout le reste, si fort approcher de la Morale Chrétienne, & quelquefois y atteindre. **TOURREIL.** *Lycurgue* avoit bien compris que l'intelligence parfaite entre le peuple & le Souverain est la base & le fondement de leur félicité réciproque. **Id.** Harpocraton fait le Rhéteur *Lycurgue*, petit-fils du Légillateur de ce nom. Le contraire se démontre par Plutarque, qui dit que le grand père de ce Rhéteur étoit des *Ercébutades*, autrement d'une ancienne race de vrais Athéniens, & vivoit sous les trente Tyrans, qui le firent mourir. Plutarque dit dans la Vie de *Lycurgue*, que les Lacédémoniens le mirent au nombre des dieux. ¶ On lui éleva un Temple après sa mort; on ordonna qu'on lui fit des Sacrifices anniverfaires. Les fêtes qu'on célébroit en son honneur furent appelées *Licurgées*.

L Y D.

LYDDA, ou **LYDDE**. Petite ville de la Terre Sainte, située dans la Tribu d'Ephraïm, entre Jérusalem & Joppé, à huit de la première, & à deux de la dernière. *Lidda*, *Lydda*, *Diospolis*. **МАТЪ.** La ville de *Lydda*, de la Tribu d'Ephraïm, est encore aujourd'hui appelée des Arabes *Lydde*, c'est à dire, édiifiée. Les Grecs la nomment ΔΙΟΣΠΟΛΙΣ, c'est à dire, Ville de Jupiter. Elle est située dans une grande plaine, distante de Ramatha d'une lieue, vers le septentrion. C'étoit une des onze Toparchies, ou Principautés de la Terre-Sainte. Ce lieu est agréable, tant pour sa situation, que pour le terroir, qui est bon & fécond, où on recueille abondance de coton. C'est à *Lydda* que Saint Pierre guérit le Paralytique dont il est parlé au Ch. IX^e des Actes des Apôtres. Les Grecs y ont une Eglise dédiée à S. George. C'est un lieu de dévotion pour tous les Chrétiens de la Terre Sainte, parce qu'ils croient que c'est en ce lieu que S. George fut martyrisé. Aujourd'hui *Lydda* n'est plus qu'un bourg. **P. ROGER, Voyage de la Terre-Sainte.** Quelques uns disent qu'on la nomme Ruma. **M. Réland** dit que les Arabes l'appellent *Loddo*, & il prétend que c'est la même chose que *Lod*. *Lydde* fut une des trois Toparchies, que Démétrius, Roi de Syrie, démembra de la Samarie, pour les donner aux Juifs. **I. Mach. XI. 34. Jos. Antiq. L. XIV. c. 8.** Actius, Evêque de *Lydde*, étoit au Concile de Nicée, & y soufcrivit.

LYDIE. Nom d'une ancienne Province de l'Asie mineure. *Lydia*. Elle étoit bornée au midi par la Carie, au couchant par l'Asie propre, au septentrion & au levant par la Phrygie. On nomme aujourd'hui ce pays le Sarcen. D'autres mettent la Mæsie à son septentrion, & la Phrygie seulement au levant. On le renfermoit quelquefois dans l'Ionie, qu'elle avoit au midi. Après le sac de Troie, les Phrygiens s'y retirèrent, & lui donnèrent le nom de Phrygie. C'étoit dans la *Lydie* qu'étoient ces Heuves si vantées par les Poètes, le Caïstre, l'Herme & le Pactole. Avant *Lydus* la *Lydie* s'appeloit Mæonie.

LYDIEN, **ENNE.** f. m. & f. Qui est de *Lydie*. *Lydius*, *a.* Les *Lydiens* avoient pris leur nom de *Lydius*, leur premier Roi, fils d'Athyes, Chef de la première des trois Dynasties qui ont régné en *Lydie*;

ou plutôt de *Lud*, comme il paroît par *Isaïe LXVI. 19.* par *Jérém. XLVI. 10.* *Ezéch. XXVII. 10.* & *XXX. 5.* Les *Lydiens* étoient renommés dans les combats pour l'agilité de leurs chars, & leur vitesse. La Cavalerie *Lydienne* avoit aussi de la réputation. Les *Lydiens* venus en Italie furent ou passèrent pour les inventeurs du jeu, qui prit d'eux le nom de *Ludus*. D'anciens proverbes Grecs montrent qu'ils étoient fort décriés pour leur délicatesse dans la bonne chère, & leurs debauches. Les *Lydiens* portoient des pendans d'oreille. Le Royaume des *Lydiens* étoit un des plus anciens du monde. Il finit à Cræsus après 675. ans de durée sous les deux dernières Dynasties seulement; dont, par conséquent, celle des Héraclides commença à regner pendant qu'Aod & Samgar étoient Juges du Peuple de Dieu. On ne fait point quand commença la première qu'on nomme celle des Athyades. Eusebe lui donne dix-neuf Rois. Le Chef de la première fut Athyes, ou *Lydus*; le Chef de la seconde fut Argon, fils d'Hercule; & le Chef de la troisième fut Gygès. Les Toscans étoient originairement *Lydiens*; car les *Lydiens* conduisirent des Colonies en Italie, & peuplèrent la Toscane. Voyez **LUDIM**, où nous avons rapporté le sentiment de Bochart.

Les *Lydiens*, en quelques endroits de l'Écriture, sont un peuple d'Afrique, comme *Ezéch. XXVII. 10. XXX. 5. Jérém. XLVI. 9.* Ceux-ci descendoient de *Lud*, fils de Mesraïm. Le P. Lubin conjecture qu'ils habitoient entre la Libye & l'Afrique proprement dite. Sa raison est, que dans le Livre de *Judith II. 13.* les Septante joignent *Lud* à *Phud*, qu'il croit être l'Afrique propre.

LYDIEN, **ENNE.** adj. Qui appartient à la *Lydie*, ou aux *Lydiens*. *Lydius*, *a.* Un char *Lydien*. Une colonie *Lydienne*. La pierre *Lydienne* est le nom que l'Antiquité a donné à l'aimant, & à la pierre de touche. Voyez **Saumaïse**, sur **Solin**, p. 1103.

¶ On appelle Jeux *Lydiens*, les exercices, les amusemens, les cérémonies que ces peuples Asiaticques, chassés de leur pays, apportèrent en Étrurie où ils se réfugièrent. Les Romains en introduisirent l'usage chez eux, les appelèrent *Lydi*, par corruption *Ludi*. Ces amusemens étoient des jeux d'adresse ou de hasard, comme le palet, les dés, &c.

L Y E.

LYE. f. f. *Lye*. Surnom que les Siciliens donnoient à la Lune, parce qu'elle les avoit délivrés d'une maladie contagieuse.

Ce nom vient de λύω, *solvo, libero*, Je délivre.

¶ **LYGODESMIENNE.** adj. f. Terme de Mythologie. Surnom donné à Diane Orthienne, parce que sa statue étoit venue de la Taurie à Sparte empaquetée dans des liens d'osier. Des mots Grecs, λυγος, *osier*, & δεσμος, *lien*.

L Y M.

LYMBACH. Nider-Lymbach, ou *Afolindua*. *Limbachum*, autrefois *Olimacum*. C'est un ancien bourg de la Haute Pannonie. Il est près du Muer & de la Stirie, à quatre lieues de Canise, vers le couchant, & à pareille distance d'Ober-Lymbach, vers le midi. **МАТЪ.**

LYME, ou **LYME-REGIS.** Voyez **LIME**.

LYMEN. Voyez **RAMSEY**, & **PLYMLIMEN**.

LYMFIORD. Le canal de *Lymfjord*, ou d'Alborg. *Lymicus sinus*. C'est un golfe de la mer Baltique. On lui donne communément le nom de canal, parce qu'il n'est pas large, mais fort long, s'étendant depuis le Catégat, où il a son entrée, jusqu'à une lieue de la mer d'Allemagne, & séparant presque entièrement la presqu'île de Weniussel du reste du Jutland.

LYMNE. C'étoit anciennement une petite ville des Cantiens; ce n'est maintenant qu'un village du Comté de Kent, en Angleterre. *Limenus*, *Lemanis*,

Lemanus. Il est sur le Pas de Calais, où il avoit autrefois un port, que les sables ont gâté. MATY.

LYMPHATIQUE. adj. m. & f. *Lymphaticus*, a. Terme d'Anatomie. C'est un nom que les Modernes ont donné à des vaisseaux contenant une humeur aqueuse, qui se sépare en plusieurs endroits du corps, & qui passe dans les veines & dans le cœur par ces petits conduits.

On distingue les glandes & les vaisseaux *lymphatiques*. C'est par le moyen des glandes *lymphatiques* placées dans presque tous les endroits du corps que la lymphe se sépare de la masse du sang. Elles ont différens noms, de cervicales, thorachiques, méfentériques, &c. suivant les parties où elles se trouvent. Les Anciens croyoient que la lymphe se séparoit du sang par le moyen de quelque ferment qui se trouvoit renfermé dans les glandes *lymphatiques*. On croit aujourd'hui que ces glandes ont une ouverture tellement configurée, que les seules molécules dont la lymphe est composée, peuvent y passer.

On appelle vaisseaux *lymphatiques*, *vasa lymphatica*, tous les conduits qui servent à transporter la lymphe de toutes les parties du corps dans le réservoir du chyle. La plupart de ces vaisseaux se trouvent entre deux glandes *lymphatiques*. Il y a beaucoup de ces vaisseaux sur la peau & sur le blanc de l'œil. Les Modernes en ont trouvé plusieurs dans les viscères où ils n'ont encore pu découvrir aucune glande *lymphatique*. Les vaisseaux *lymphatiques* ont de distance en distance deux valvules semilunaires, l'une vis-à-vis de l'autre, qui permettent à la lymphe de couler vers le cœur, mais l'empêchent de rétrograder.

LYMPHE. f. f. Terme d'Anatomie, qui se dit des humeurs aqueuses qui passent par les petits conduits du corps. *Lympha*. C'est une liqueur claire & limpide, une humeur fluide, qui se sépare de la masse du sang par le moyen des glandes dont on vient de parler, & qui est renfermée dans des vaisseaux particuliers qu'on appelle *Lymphatiques*.

Dans l'analyse chimique que fit le Docteur Keil de la *lymphe*, il la trouva composée de beaucoup de sel volatil, d'un peu de flegme & de soufre, & d'une petite quantité de terre. **DIET. DE MÉDEC.** La *lymphe* sert principalement à délayer & à perfectionner le chyle, lorsqu'il se mêle avec la masse du sang, puisqu'elle se rend de toutes les parties du corps dans le réservoir du chyle. Les Médecins prétendent que toute la *lymphe* qui se sépare du sang est nécessaire pour cet usage. Voyez au mot **LYMPHATIQUE** comment se fait cette séparation.

En Botanique, on appelle *lymphe*, une humeur flegmatique qui se trouve dans les plantes. Voyez **FLEUME**. On appelle vaisseaux *lymphatiques*, des vaisseaux, ou au moins des organes qui en font la fonction, & qui sont remplis d'une liqueur transparente & aqueuse. Cette *lymphe* que l'on peut tirer de la plupart des arbres, quand ils sont en pleine sève, est peu différente de l'eau simple. Vers le commencement du Printemps, quand les boutons ne sont pas encore ouverts, on voit sortir beaucoup de *lymphe* de tous les sarments nouvellement coupés: c'est ce que les Vignerons expriment en disant, que la vigne pleure. En Hiver, quand la vigne est dépouillée de ses feuilles, ou en Été, quand elle est garnie, si on coupe l'extrémité d'un sarment, il n'en sort aucune liqueur: il n'en coule point non plus vers le milieu du Printemps, quand la sève est dans sa plus grande action. La liqueur qui en suinte, quand on presse un sarment, rentre dans ses vaisseaux, aussi-tôt que la pression cesse.

M. Duhamel observe que cet écoulement plus ou moins considérable de la *lymphe*, ne produit point d'effet sensible sur la plante, ni quant à la production du bois, ni quant à celle du fruit, la *lymphe* ne coule jamais plus abondamment que quand, après une forte gelée, il vient un grand dégel. Dans le temps de cette effusion, l'écorce est adhérente au bois, & les

boutons n'ont fait aucune production. A mesure qu'ils s'ouvrent, la *lymphe* coule moins abondamment, & elle contracte un goût d'herbe. Quand les feuilles paroissent, l'écoulement cesse totalement. Ce goût d'herbe, dit M. Duhamel, viendroit-il de ce que cette liqueur changeroit de nature, ou de ce qu'elle se mêleroit avec quelques suc particuliers? La liqueur qui s'échappe des plantes par la transpiration, paroît n'être qu'une liqueur *lymphatique*.

L Y N.

LYNCÉE. f. m. Fils d'Aphénée, Roi de Messénie, fut un des Argonautes. Il fut tué par Pollux. *Lyncæus*.

LYNCÉE, fils d'Egyptus, fut le seul de cinquante frères qui échappa au massacre des Danaïdes. Il succéda à son beau-père au trône d'Argos, & l'occupa quarante ans. Sa statue se voyoit dans le Temple de Delphes, parmi celles de tous les Héros de la Grèce.

LYNCURIUS. f. m. Sorte de pierre que les Anciens croyoient être formée de l'urine du lynx coagulée. *Lyncurius*. Quelques-uns veulent que ce soit l'ambre jaune, & d'autres cette espèce de pierre Bélemnite, qui est transparente, ou qui attire la paille comme l'ambre jaune. Boet croit que le *lyncurius* est une espèce de jacinthe, qui est de la couleur de l'ambre jaune, dont on ne peut la distinguer qu'en ce qu'elle est plus dure, & qu'elle ne tire pas la paille. De Laet croit aussi que c'est une espèce de jacinthe. C'est une pierre commune en plusieurs lieux, grosse comme le petit doigt: il y en a beaucoup proche de Caën.

LYNGODE. adj. & f. f. *Lyngodes*. Fièvre singultueuse, accompagnée de hoquets. Voy. **FIÈVRE**.

LYNNE ou **KINGES-LYNNE**. f. m. Petite ville du Comté de Northfolck, en Angleterre. *Linum*, *Linum Regis*. Cette ville qui a un port à l'embouchure de l'Ouse, appartenoit autrefois à l'Evêque de Northwick; mais le Roi Henri VIII. se l'appropriâ, & c'est pour cette raison qu'on la nomme depuis *Kinges-Lynne*; c'est-à-dire, la *Lynne* du Roi. MATY.

LYNX. Voyez **LINX**.

L Y O.

LYON. C'est une des plus grandes villes de France, & la plus considérable après Paris, selon ce proverbe: Paris, sans pair; Lyon, sans compagnon. *Lugdunum*, *Lugdunum Segusianum*, *Lugdunum Celtarum*. Elle est capitale du Gouvernement du Lyonnais, & située dans le Lyonnais propre, aux confins de Dauphiné, sur le confluent du Rhône & de la Saone, à six lieues au-dessus de Vienne. Lyon est une ville fort ancienne; ses amphitéâtres, ses aqueducs, & les ruines des Palais de plusieurs Empereurs Romains, qui y ont demeuré, sont des preuves de son antiquité. Elle est partagée en trente-sept Quartiers, que l'on nomme Penonnages, dont chacun a son Capitaine, & ses autres Officiers de Milice. Elle est bien bâtie, & on y voit quantité de somptueux bâtimens, tant saints, que profanes. La Maison de Ville passe pour un des plus superbes édifices de l'Europe; son Hôpital pour un des plus grands & des plus propres, & son Arsenal pour un des mieux fournis. Elle est fortifiée, & on y voit le Château de Pierre Encise, qui la domine, & où l'on met souvent les prisonniers de conséquence. Cette grande ville est extrêmement peuplée, à cause de son commerce, qui est très-considérable, & de ses manufactures. Elle est aussi une des plus riches de France. Il y a un Présidial, une Election, une Cour des Monnoies, une Chambre des Trésoriers de France, un Tribunal de Commerce, un Prévôt des Marchands, comme à Paris. La dignité d'Echevin, ou de Consul de cette ville, ennoblit tous ceux qui y sont élevés. Enfin, il y a dans Lyon le siège d'un Archevêque, qui a pour suffragans les Evêques d'Aurun, de Langres, de Châlons & de Mâcon, & qui

porte le titre de Primat des Gaules. **MATY.** En 1079. Grégoire VII accorda à l'Archevêque de *Lyon* la Primatie sur les Provinces de Rouen, de Tours & de Sens; & par conséquent sur les quatre Provinces Lyonoises. Dans le premier Tome des *Acta Sanct. Bened. Praef.* Le P. Mabillon prétend montrer qu'autrefois il y avoit toujours révélation pour l'élection de l'Archevêque de *Lyon*. *Lyon* est à 21 degrés 35 minutes de longitude, & à 45 d. 45 minutes de latitude septentrionale.

Il y a trois sentimens différens sur l'origine de *Lyon*. Le premier donne à cette ville pour fondateur Lucius Munaticus Plancus, Consul Romain, & fixe le temps de sa fondation à l'an 710. de Rome, 44 années avant la naissance de J. C. Le second sentiment est que trois cens cinquante ans avant Munaticus Plancus, deux frères, Momorus & Atepomarus, Princes Gaulois venus de Languedoc, bâtirent cette ville par l'ordre d'un Oracle. Le troisième sentiment, remontant encore à des siècles plus reculés, attribue les commencemens de *Lyon* à Lugdus, quatrième Roi des Celtes, que l'on prétend avoir donné son nom à la ville de *Lyon*. Cette dernière opinion est une invention d'Annius de Viterbe. C'est en faire suffisamment connoître la fausseté. La première paroît la plus vraisemblable. M. Brossette la suit dans son *Histoire abrégée de la Ville de Lyon*. Et selon cet Auteur, *Lutetia*, la ville de Comminges, qui est appelée *Lugdunus* par les Anciens, *Lugdunus* auprès de Vienne, qui est aujourd'hui Montléans, & *Lugdunum Batavorum*, qui est Leyden, n'ont pas d'autre origine. *Hist. des Dauph. L. II. p. 96.* Le P. Hardouin, dans ses Notes sur Pline, semble approuver l'opinion de Chorier. Le P. Ménétrier dans son *Histoire de Lyon*, la réfute, p. 136, parce qu'il reste plus de trente inscriptions antiques où se trouve le mot de *Lugdunum*, & plus de soixante où est celui de *Lugdunum*; que les médailles d'Antoine, & des tables d'airain gravées sous l'Empire de Claude, la nomment *Lugdunum*; que Dion & Plutarque la nomment ainsi; que Tacite, Suétone, Strabon, Sénèque, Florus, Pline, Tite-Live, Paternus, & plus de cent autres Auteurs des premiers siècles la nomment *Lugdunum*; & qu'il n'en est pas un seul qui la nomme *Lutdunum*, avant Chorier. Cambden, dans sa *Britannia Antiqua*, prétend que *lugus*, ou *lucus*, en ancien Celtique, signifioit une tour; en effet, Pomponius Méla appelle *Turrim Augusti*, le lieu que l'itinéraire d'Antonin nomme *Lugo Augusti*. De-là il croit que *Lucotetia*, d'où l'on a fait *Lutetia*, signifie *Belle tour*, parce qu'il a ce sens dans la langue Britannique, la même que la Celtique; & il veut que *Lugdunum* soit *Turris in colle*, une tour située sur une colline. Et véritablement, c'est ce qui paroît le plus vraisemblable.

Ce mot *Lyon* s'est formé de *Lugdunum*, & *Lugdunum* est composé de deux mots, *Lug* & *dunum*. Le second en Celtique signifie colline, hauteur, montagne ancienne; mais la difficulté est de savoir d'où vient *Lug*, & ce qu'il signifie. Quelques-uns tirent ce nom de Lugdus, qui fut, dit-on, Roi des Celtes; d'autres de *Lugdunum*, la montagne de Lugdus. Plutarque & Strabon, suivis de quelques autres, disent que ce nom signifie la montagne des corbeaux, & qu'il fut donné à cette ville, parce que Momorus, Prince Gaulois, ayant reçu ordre d'un Oracle de bâtir une ville au confluent de la Saône & du Rhône, il fut déterminé à la mettre à l'endroit où elle est par une troupe de corbeaux qu'il vit voler sur cette colline, & qu'il prit pour un bon augure; car Clitophon, dans Plutarque, remarque que *Loug*, ou *Lug*, signifie un corbeau; mais toutes ces étymologies sentent la fable. Plusieurs croient que *Lugdunum* vient de *Lucii dunum*, colline de Lucius, parce qu'elle fut fondée par Lucius Munaticus Plancus. Quelques-uns disent que *Lugdunum* est la même chose que *Lugens dunum*, colline pleurante, ou *Luclius dunum*, col-

line de deuil, parce que cette ville avoit été ruinée deux ou trois fois par différens accidens. Ils disent qu'auparavant elle s'appelloit *Ile* à cause de sa situation, étant alors placée entre les deux rivières, à la pointe de terre où elles se joignent; mais *Lyon* s'appelloit *Lugdunum*, avant les incendies qui la ruinèrent. On a dit qu'une légion de César nommée *Lugda*, avoit campé en cet endroit, & y avoit laissé son nom. Goropius Bécane prétend que *Lug* en langue Cimbrique, signifioit *fortune*, & que *Lugdunum* est la même chose que *colline de la fortune*; mais on fait combien la plupart des étymologies de cet Auteur sont mal fondées. M. de Sainte-Marthe cite un ancien Itinéraire de Bourdeaux à Jérusalem, qui dit que *Lugdunum* en langue Gauloise, signifie *Mont désiré*. Quelques Auteurs Ecclésiastiques, gens communément peu heureux dans leurs étymologies, prennent ce nom pour *lucis dunum*, colline de la lumière. Le P. Ménétrier croit qu'il pourroit venir du Grec *λὺγος δῖος*, qui signifie *Montagne du discours*, & que ce nom lui put être donné à cause de l'autel, dont parle Juvénal, *Sat. I. v. 44.* & devant lequel les Orateurs disputoient pour le prix de l'éloquence. Il conjecture encore que ce nom pourroit s'être formé de *Luci dunum*, qui veut dire la montagne du bois sacré; qu'il y avoit là un bois où les Druides faisoient leurs sacrifices, & où ils coupoient le Gui, comme nous l'avons dit au mot AGUILANNEUF, que le faubourg de *Lyon* nommé la Guillotière n'a pris ce nom que parce que c'étoit là qu'ils déposoient le Gui sacré. Voyez Hadr. Valois, *Not. Gall. p. 291. & suiv.* Dion raconte, *Liv. XLVI.* que le Sénat craignant que *Lyon* ne prît le parti d'Antoine, qui venoit d'être déclaré ennemi de la République, ordonna à L. Munaticus Plancus d'y conduire une colonie de Viennois, qui avoient été chassés de leur ville par les Allobroges: & en effet, *Lyon* porte le nom de colonie dans les Inscriptions antiques. C'est ce qui a fait dire à tant d'Auteurs, que *Lyon* a été fondé par L. Munaticus Plancus.

Chorier tire l'étymologie de ce nom de *Lut*; qui signifie multitude qui habite quelque ville, ou en quelque endroit considérable d'un pays. Il veut qu'on ait dit d'abord *Lutdunum*, c'est à-dire, le peuple de *dun*, ou de la montagne.

LYONNISTE, f. m. & f. Nom de secte. *Lugdunista*, *Pauper de Lugduno*. Mézeray donne ce nom aux Pauvres de *Lyon*. Avant que Valdo, ce Marchand de *Lyon*, qui pour affecter une pauvreté Evangélique, distribua ses biens aux pauvres, eût donné commencement aux pauvres de *Lyon*, nommés aussi *Lyonistes*, Lolards & Turelupins, ce qui ne fut qu'en l'an 1160. Cette nouvelle doctrine avoit pris de profondes racines dans le pays de Languedoc. MÉZERAY, T. I, p. 500.

LYONNOIS. (le) Province de France, enfermée entre la Bresse, le Beaujolois, le Forez & le Dauphiné. Elle a environ douze lieues du sud au nord, & six ou sept du couchant au levant: le Rhône & la Saône l'arrosent. Ses lieux principaux sont *Lyon* capitale, S. Chaumont, Condrieu, Bresse & Ance. *Lugdunensis Provincia*.

Le Gouvernement du LYONNOIS. *Lugdunensis Praefectura*. C'est un des douze grands Gouvernemens de la France. Il est borné au nord par le Berry, le Nivernois & la Bourgogne; au levant par la Bresse & le Dauphiné; au midi par les Sevennes & le Rouergue; & au couchant par le Quercy, le Limosin & le Poitou. Ce Gouvernement baigné par le Rhône, la Saône, la Loire & l'Allier, renferme toutes ces Provinces; le *Lyonnois* particulier, le Beaujolois, le Forez, le Bourbonnois, l'Auvergne & la Marche. *Lyon* en est la capitale.

LYONNOISE. Nom que l'on a donné à quatre Provinces de France, qu'on nommoit anciennement dans les divisions des Gaules, & qu'on nomme encore aujourd'hui en parlant de l'Antiquité, & sur-tout en termes d'Histoire Ecclésiastique; la

Première, la Seconde, la Troisième, & la Quatrième *Lyonnaise*.

La Première *Lyonnaise*, en Latin *Prima Lugdunensis*, comprenoit tout ce qui dépend de la métropole de Lyon, c'est-à-dire, l'Archevêché de Lyon & les Evêchés d'Autun, de Langres, de Châlons & de Mâcon.

La Seconde *Lyonnaise*, en Latin, *Secunda Lugdunensis*, est la Normandie, ou l'Archevêché de Rouen, & tous ses suffragans, Bayeux, Avranches, Évieux, Séz, Lizieux & Coutances.

La Troisième *Lyonnaise*, dans les Auteurs Latins, *Tertia Lugdunensis*, renferme les Diocèses de Tours, métropole, du Mans, de Rennes, d'Angers, de Nantes, de Quimper, de Vannes, de S. Paul de Léon, & de Dol.

La Quatrième *Lyonnaise*, en Latin, *Quarta Lugdunensis*, comprend les Diocèses de Sens, de Chartres, d'Auxerre, de Troyes, d'Orléans, de Paris & de Meaux. Voyez les Notices anciennes des Provinces de France données par le P. Labbe dans ses *Historia Francorum scriptores*, au commencement du I. Tome.

Il n'y eut d'abord qu'une *Lyonnaise*. L'Empereur Auguste qui lui donna ce nom, la composa d'une partie de ce qui composoit du temps de César la Gaule Celtique. Dans la suite, vraisemblablement sous Dioclétien, cette *Lyonnaise* fut partagée en deux. Enfin, sous l'Empire de Gratien, ou au plus tard sous celui d'Honorius, chacune de ces deux *Lyonnaises* fut encore partagée en deux autres: de la première, on fit la première & la troisième; & de la seconde, on fit la seconde & la quatrième.

LYONNOISE. f. f. Terme de Fleuriste. Anémone qui a de grandes feuilles, & la fraise ou cordon verte-blanchâtre, à fond colombin: sa peluche colombine, à l'extrémité gris. *Anemone Lugdunensis*. MORIN.

L Y P.

LYPÈZE, ou LIPSCH, Nom d'une petite ville de la Haute Hongrie. *Liptoria*. Elle est capitale du Comté de Lypèze, & située sur la rivière de Gran, à deux lieues au-dessus de Bistritz. MATY.

Le Comté de LYPÈZE. *Liptoviensis Comitatus*. Contrée de la Haute Hongrie, située entre les Comtés d'Arva, de Turosc, de Bistritz, de Gomer, de Cépuz, & du Mont Krapach, qui le sépare de la Pologne. *Lypèze* & *Sastatt* en sont les lieux principaux. MATY.

LYPIRIE. Il faut écrire LIPYRIE. Espèce de fièvre ardente. Voyez ce mot.

LYPO. Ville de la Chine dans la province de Quangli, au Département de Kinggyuen, troisième Métropole de la Province.

LYPY, f. m. Terme de Fleuriste. Nom d'une tulipe rouge brûlé, & jaune-terni. MORIN.

L Y R.

LYRBÉ, Ville de l'Asie mineure, au-dessus de Cybire.

LYRE, f. f. Ancien instrument de Musique qu'on peint entre les main d'Apollon. *Lyra*, *chelys*, *testudo*. Il est de figure presque circulaire, & il a un petit nombre de cordes au milieu, tendues comme celles de la harpe, & qu'on pince avec les doigts. On se sert aussi de ce mot en parlant de toute sorte d'harmonie. Quelques-uns croient que la lyre des Grecs étoit notre guitare. D'autres disent que c'étoit un instrument fait d'une coquille de tortue, qu'Hercule vid a & perça, & puis la monta de cordes de boyau, au son desquelles, il accorda sa voix, comme le dit Horace: aussi l'appelloit-on *testudo*. On en voit plusieurs figures différentes sur les marbres & médailles de l'Antiquité. Il y avoit une lyre à quatre cordes, & une à sept. DAC. Baudelot dit que les anciennes lyres n'avoient que trois cordes. Timothée qui en ajouta de nouvelles fut accusé

dans Lacédémone de corrompre la Musique. Dion Chryf. p. 411. BAUDELLOT, *Hist. de Ptol. Aul. P. II. C. VIII. p. 368*. On dit poétiquement, Je chanterai sur ma lyre, c'est-à-dire, de vive voix, accompagné de quelque instrument. Les uns attribuent l'invention de la lyre à Orphée, d'autres à Linus, d'autres à Amphion, d'autres enfin à Mercure & à Apollon. L'écriture nous apprend que Tubal inventa la lyre, pour adoucir les fatigues du travail par ses sons harmonieux. Les Anciens n'employoient la lyre que pour louer les dieux: & la flûte pour les hommes. DAC. Les Grecs se servoient de la lyre dans les chœurs de la Tragédie. ID.

Les lyres des Bardes, anciens Poètes des Gaulois, avoient de la ressemblance avec les Mandores, instrument de Musique qui commence à être négligé. CHORIER, *Hist. de Dauph. L. II. p. 104*.

La lyre moderne est un instrument dont la figure est peu différente de la viole, mais son manche est beaucoup plus large, aussi-bien que ses touches, parce qu'ils sont couverts de quinze cordes, dont les six premières ne font que trois rangs. Que si on vouloit doubler chaque rang, comme au luth, on auroit 22 cordes. Son chevalet est aussi plus long, plus bas & plus plat. On n'en use guère en France, quoiqu'elle soit fort propre pour accompagner la voix. Le son de la lyre est languissant, & propre à exciter la dévotion. MERS.

LYRE, s'emploie aussi figurément. Muse, il faut prendre ta lyre, Armand nous aime. MAI. Prends la lyre de Chapelain & la guitare de Voiture. SAR. Le Pere Mourgues a fait un Virelay sur le Rimeur rebuté, qui commence par,

*Adieu vous dis, triste lyre,
C'est trop apprêtir à rire.*

LYRE. Constellation septentrionale. Elle est composée de dix étoiles. *Lyra*. Une de la première grandeur, deux de la troisième, & sept de la quatrième. Baier & Harris lui donnent treize étoiles, dont il y en a une de la première grandeur, deux de la troisième, une de la quatrième, six de la cinquième, & trois de la sixième.

LYRIQUE, adj. Ce qui se chantoit sur la lyre. *Lyricus*. On le dit des Odes, & des Stances qui répondent à nos airs, qu'on peut chanter, & mettre sur des instrumens. Les Anciens ont fort estimé les vers lyriques. C'est le nom qu'on donne aux vers qui ne se peuvent rapporter aux deux autres genres de vers, c'est-à-dire, Hexamètres & Iambiques. Ils servoient aux Odes, & aux chœurs des Tragédies. Pindare évite avec soin cet ordre méthodique, & ces liaisons exactes, qui ôteroient l'âme à la Poésie lyrique. BOILEAU.

☞ Nous avons étendu ce mot à nos vers François qui sont propres à être chantés. Le caractère de la Poésie lyrique est la noblesse, pour les sujets héroïques, & la douceur pour les sujets badins ou galans.

☞ On appelle Poètes lyriques ceux qui composent des Odes ou des Poésies propres à être mises en Musique. Rousseau & Quinault sont nos meilleurs Poètes Lyriques.

L Y S.

L Y S. Voyez LIS.

LYSANDER, ou LYSANDRE, f. m. Nom d'homme. *Lysander*. Pourquoi ne pas dire *Lysandre*, comme *Alexandre*, *Timandre*, *Cassandre*, *Ménandre*? &c. Cependant, M. Toutreil & d'autres disent *Lysander*. *Lysandre* fut honoré comme un dieu à Samos. Voss. de *Idolol. L. I. c. 13*.

LYSIARQUE, f. m. Voyez LYCIARQUE.

LYSIMACHIE, f. f. Genre de plante qui tire son nom, selon Plin, du Roi *Lysimachus*, lequel fut le premier qui mit une espèce de ce genre en usage. *Lysimachia*. Voyez CORNEILLE. C'est la même plante.

LYSIMACHUS, ou LYSIMAQUE, f. m. Nom d'hom-

me. *Lyfmachus*. M. Tourreil & d'autres disent toujours *Lyfmachus*. D'autres *Lyfmaque*.

LYSIPPE, f. m. Sculpteur fameux de Sicyone, vivoit du temps d'Alexandre, environ 360 ans avant J. C. Un de ses plus beaux ouvrages étoit la statue d'un homme qui se frotte en sortant du bain. Agrippa l'avoit mise à Rome devant les Thermes qu'il fit construire. Le peuple étoit si enchanté de cette statue, que Tibère l'ayant fait enlever pour la mettre dans son Palais, les Romains la lui redemandèrent en plein théâtre, & forcèrent leur Empereur de la restituer. *Lysippe* laissa trois fils, dont le plus célèbre fut Eutycrate. *Dictionnaire de Peinture & d'Architecture*.

LYSPONDT, f. m. Sorte de poids qui pèse plus ou moins, suivant les endroits où l'on s'en sert.

LYSSA, f. f. Mot Grec qui signifie rage, désespoir. Euripide en fait une divinité qu'il met au nombre des Furies, avec l'emploi de souffler dans l'esprit des hommes la fureur & la rage.

LYSTON. Bourg d'Angleterre, situé dans le Comté de Dévon, près de celui de Cornouaille, & de la rivière de Tamer, à six lieues au-dessus de Plymouth.

LYSTRE. Nom d'une ancienne ville de Galatie, dans l'Asie mineure. *Listra*, *Lystra*. Elle étoit dans l'Isau-

rie, à quatorze lieues d'Icone, vers le couchant. S. Paul ayant guéri miraculeusement un impotent de *Lystra*, les Lystriens voulurent lui offrir des sacrifices comme à une divinité; mais peu de temps après, étant irrités par les Juifs séditieux, ils le lapidèrent, & le traînèrent hors de leur ville, comme un cadavre, mais il n'en mourut pourtant pas. L'Évangile s'établit à *Lystra*, qui fut Épiscopale, suffragante d'Iconic. Elle est maintenant entièrement ruinée. MATY.

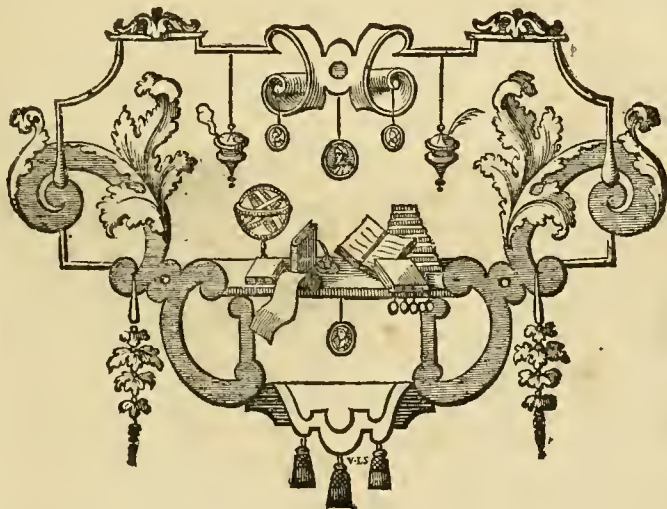
LYSTRIEN, ENNE, f. m. & f. Qui est de *Lystra*, habitant de *Lystra*. *Lystrus*. Les *Lystriens* parloient la langue Lycaonienne, comme il paroît par le XIV^e Ch. des Actes des Apôtres.

L Y T.

LYTAN, ou LYTHAN, f. m. Terme de Calendrier. *Lytanus*. C'est le nom d'un mois de l'année des Cappadociens. Il y a dans Ufférius un fragment qui nous apprend que ce mois répondoit au mois de Janvier des Romains.

LYTH. Voyez LEITH.

LYXIM. Petite ville de la Principauté de Phaltzbourg, à quatre lieues de Saverne. *Lyximum*.



M



¶ Lettre consonne, la treizième lettre de notre alphabeth françois, *s. f.* suivant l'ancienne appellation, qui prononçoit *emme* : & *s. m.* suivant l'appellation moderne, qui prononce *me*.

¶ Cette lettre a un son fort sourd, & qui se prononce sur l'extrémité des lèvres, en frappant la lèvre d'en-haut sur celle d'en bas ; en quoi la prononciation de cette lettre est semblable à celle du *b* : elle n'en diffère que dans un petit mouvement qui se fait dans le nez quand on prononce l'*m*, & qui ne se fait pas quand on prononce un *b* ; & comme ce mouvement ne se peut faire quand on a le nez embarassé, il arrive que ceux qui sont enrhumés prononcent presque l'*m* comme un *b*, & disent, par exemple, je ne saurois *banger*, au lieu de dire, je ne saurois *manger*. C'est la remarque de M. l'Abbé Dangeau.

¶ Ainsi l'articulation représentée par la lettre *m* est labiale & nasale : labiale, parce qu'elle exige le rapprochement des deux lèvres : nasale, parce que l'action des lèvres ainsi rapprochées, fait refluer par le nez une partie de l'air sonore que l'articulation modifie. Ainsi, comme nous venons de le dire, ceux qui sont enrhumés prononcent *m* comme *b*, parce que l'air ne pouvant entrer dans le nez, l'articulation de cette lettre devient totalement labiale.

¶ Quand la lettre *m* est la fin d'un mot, elle ne rend qu'un son nasal. Ainsi *nom*, *parfum*, *faim*, &c. se prononcent comme *non*, *parfun*, *fain*, &c. Il en faut excepter les mots étrangers, comme *Jérusalem*, *Stokolm*, *Salm*, *Krim*, &c. où l'*m* conserve la véritable prononciation. Il y a pourtant quelques noms comme dans *Adam*, *Absalom*, où l'*m* est un simple signe de nasalité. Il faut la dessus consulter l'usage.

¶ Cette lettre se prononce encore comme *n* quand elle est au milieu d'un mot devant *b*, *p*, *n*, comme dans *emblème*, *embarras*, *emploi*, *empire*, *condamner*, &c. que l'on prononce, *anploi*, *anpire*, *anblème*, *anbarras*, *condaner*, &c. Il en faut excepter quelques mots pris du Grec, ou empruntés des autres langues où elle retient sa prononciation, comme dans *amnistie*, *Memnon*, *Mnémofyne*, *Agamemnon*, &c.

¶ Quand cette lettre est redoublée dans les mots composés de la particule *en*, comme *emmener*, *emmailloter*, &c. la première se prononce encore comme *n*, *anmener*, *anmailloter*.

Cette lettre étant précédée immédiatement des voyelles *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, forme avec elles un son nasal & obtus, qui est une vraie voyelle simple ; & quoique dans l'usage on l'exprime par deux caractères, ce son ne laisse pas d'être simple, & capable d'un port de voix, comme les voyelles ordinaires, *a*, *e*, *i*, *o*, *u* ; on peut remarquer cela dans les mots *embrasser*, *impie*, *ombre*, &c. Ce son obtus que l'*m* forme avec les voyelles qu'elle suit immédiatement dans une même syllabe, est le même que l'*n* forme avec les mêmes voyelles, quand elle les suit immédiatement dans une même syllabe ; cela peut se remarquer dans les mots suivans *impie*, *injuste*, *embrasser*, *entendre*. Il y a quelques mots où l'*m* conserve le son qui lui est propre, mais alors elle est suivie d'une autre *m*, ou d'une *n* ; comme dans ces mots, *immodeste*, *immodestie*, *immodestement*, *amnistie*, *hymne*, *indemniser*, *indemnité*, *Memnon*, *Agamemnon*, &c.

M quand elle est lettre numérale, signifie Mille chez les Anglois, suivant ce vers :

M. caput est numeri quem scimus mille tenere.

Quand on y ajoute une ligne horizontale au-dessus, elle fait mille fois mille. *M̄*.

La lettre *M*, dans des tables Astronomiques, & autres ouvrages semblables, marque le *midi* ; par exemple, que la latitude d'une planète est méridionale.

M. Cette lettre, dans les Ordonnances des Médecins, est l'abréviation de *misee*, mêlez, ou de *manipulus*, poignée.

La lettre *M*, est formée de deux *W* approchés & renversés *w*, *M*.

La lettre *M*, est la même que le *Mi* des Grecs, qui s'est formé de l'ancien *mem* Hébreu. Voyez la Dissertation du P. E. Soucier Jésuite, sur les médailles Samaritaines.

L'*m* sur les monnoies, est la marque de celles qui sont frappées à Toulouse.

M A.

MA. adjectif pronominal féminin. *Mea*. Le masculin est *Mon*. *Ma* maison. *Ma* robe. *Ma* tante. On dit *mon*, devant les mots qui commencent par une voyelle. *Mon* ame, *mon* épaule, &c.

MA. *s. f.* Terme de Mythologie. Nom d'une femme que la fable dit avoir suivi Rhéa, & à laquelle Jupiter confia l'éducation de Bacchus.

Ce nom se donnoit quelquefois à Rhéa même, sur-tout en Lydie, où on lui sacrifioit un taureau sous ce nom.

MA. *s. m.* Terme de Calendrier. Nom du septième mois des Tartares du Cathai.

M A A.

MAACHATI. Voyez MACHATI.

MAAGNIÉ, ÉE. vieux adj. C'est la même chose que Meshaigné.

MAAMAR BASCHI. *s. m.* Terme de Relation ; nom d'office à la Cour de Perse. Le *Maamar baschi* est le grand Architecte du Sophi, le Contrôleur-général des bâtimens, ou Surintendant des bâtimens du Roi de Perse.

MAANSELHE. Nom d'un isthme, qui joint la Laponie Moscovite, & la Finlande, province de Suède, avec le Kargapol, province de la Moscovie. *Maanselha*, ou *isthmus Suecia*. Il est entre la mer Blanche & le lac Onéga. Il peut avoir environ vingt lieues de largeur. MATY.

MAARA. Nom d'une place des Sidoniens. *Maara Sidoniorum*. C'est-à-dire, Caverne des Sidoniens, *Jos. XII. 4*. On la nomma ensuite *Cavea Tyri*, Cage de Tyr. C'étoit un poste imprenable ; ce fut dans la suite une ville des Chrétiens. Elle étoit dans la Tribu d'Asér. Au midi sont les Hévéens, toute la terre de Chanaan, *Maara*, qui est aux Sidoniens. SAGI.

MAAYPOOSTEN. *s. m.* Sorte d'étoffe de soie qui est apportée en Europe par le retour des vaisseaux de la Compagnie des Indes Orientales de Hollande.

M A B.

MABAN. Bourg de l'Écosse méridionale. *Mabanum*. Il étoit de ceux qui avoient séance & voix au Parlement d'Écosse, & il est situé près d'un lac où l'on prend une espèce de poisson nommé Vendèles, qui se sale & se débite dans les provinces voisines, & fait un des principaux revenus du pays.

reclâ in Deum fide, Liv. VI. c. 9. Sixte de Siemie, Liv. VIII. On cite un troisième & un quatrième Livre des *Machabées*; mais ils sont apocryphes. Le troisième, selon Tena, quoiqu'il ne soit point Canonique, ne laisse pas d'avoir beaucoup d'autorité.

MACADOSSIN. f. m. Nom d'une drogue qui vient de l'Amérique. Voyez MÉCHOACAN.

MACAF. f. m. Terme d'Imprimeur. Nom que donnent les Imprimeurs à un trait qui joint deux mots ensemble. Par exemple, *Qu'a-t-il fait?*

Ce mot & le petit trait horizontal qu'on appelle *Macaf*, sont pris des Grammairiens Hébreux qui s'en servent au même usage. Il vient du Syriaque *קכא*, *Nekaph*, qui signifie, jointe, d'où se fait *קכב*, *Makkaph*, conjonction. Les Grammairiens & les Savans, prononcent toujours *maccaph*, comme l'Hébreu le demande. Les Imprimeurs & leurs Ouvriers, ne se servent plus de ce terme.

MACAIRE. f. m. Nom d'homme, que plusieurs grands personnages distingués par leur esprit, leurs dignités, leur sainteté, ont porté. *Macarius*. S. *Macaire* d'Égypte, dit l'ancien, & S. *Macaire* d'Alexandrie, dit le jeune, sont deux célèbres *Macaires* du IV^e siècle qui ne différoient en âge que de cinq ans l'un de l'autre. BAILLET, 2 Janvier. S. *Macaire* Evêque de Jérusalem au IV^e siècle, mourut vers l'an 334. *Macaire*, Patriarche de Constantinople au VII^e siècle, étoit Monothélite.

MACAM. f. m. Nom d'un petit fruit des Indes orientales de la grosseur & de la figure de ces petites pommes sauvages, qui croissent dans nos bois. Il a au milieu un noyau fort dur. Ce fruit est acide, & sent le sauvagin. L'arbre qui le porte n'est pas fort grand; Il ressemble assez par ses feuilles & sa figure au coignassier: ses feuilles sont d'un vert-jaune, ou tirant sur le jaune.

Le nom de *macam* veut dire, pomme, en Portugais. La ressemblance du fruit dont on vient de parler avec les pommes, lui a fait donner par les Portugais le nom de *macam*.

MACANDON. f. m. Arbre conifère, qui croît au Malabar, où on l'appelle *Cada calava*. Bontius dit que son fruit est entièrement semblable à la pomme de pin, avec cette seule différence que ces cônes ne sont pas si pointus; qu'ils ne sont pas durs comme de la pierre; qu'ils sont au contraire un peu mous, & d'un goût foible, ou plutôt insipide; il compare ses fleurs à celles du mélinet. Les habitans du Malabar font cuire ce fruit sous la cendre, & le mangent dans la dysenterie; il calme la violence du *cholera morbus*; & ils le regardent comme salutaire dans les maladies de la poitrine, telles que l'asthme, la phthisie & la pleurésie, en conséquence de la qualité emplastique de ses parties muqueuses.

MACANILLE. f. m. Nom d'un arbrisseau fort commun sur les bords de Porto Rico. Cet arbrisseau pousse quantité de fleurs qui se nouent en petites pommes racherées d'un beau rouge, & dont l'odeur est admirable. Si l'on dormoit sous le *macanille*, on deviendroit enflé, & si quelque goutte de rosée tombe de dessus sur la peau, elle la brûle comme si c'étoit de l'eau-forte. Ces pommes, dont les poisons sont fort avides, leur sont mortelles.

MACAO, AMACAO. Nom d'une ville de la Chine. *Macaum*, *Amacaum*. Elle est dans la petite île de Goaxam, située sur la côte de la province de Quanrung, à l'orient septentrional de l'île d'Hainan. *Macao* est une grande ville, où l'on fait beaucoup de commerce; l'Empereur de la Chine l'enleva l'an 1668. aux Portugais, qui en étoient les maîtres. Ils ont pourtant encore un fortin pour la sûreté de leur commerce. Voyez le P. Le Comte, Mémoires de la Chine, Lettre I. *Macao*, selon MM. de l'Académie, est au 130^e. degrés 55 minutes de longitude. Selon le P. Noël, Jésuite, il est au 131^e. degré 7 minutes, 30 secondes. Pour la latitude, il est au 22^e. degré 18 minutes de latitude nord.

MACARÉE. f. m. Nom d'un fils d'Éole, d'icu des vents. *Macareus*. L'inceste que *Macarée* commit

avec Canacé sa sœur étant venu à la connoissance d'Éole, il ordonna que le fils qui en étoit né fût exposé aux chiens. Il envoya une épée à Canacé, elle en fit l'usage qu'il souhaitoit, en se tuant. *Macarée* évita un sort pareil par la fuite, & étant venu à Delphes, il y fut fait Prêtre d'Apollon.

MACARÉE. f. f. Fille d'Hercule & de Dejanire, qui se sacrifia généreusement pour le salut des Héraclides.

MACARESE. Nom d'une Maison de Campagne, située sur un petit lac, près de la côte de la province du Patrimoine, en l'Etat de l'Eglise, entre la ville de Porto, & l'embouchure de l'Arone. *Macaresa*. Quelques Géographes croient que c'est le lieu où étoit l'ancienne *Fregena*, ou *Fregena*, ville de l'Hétturie, que d'autres mettent à la Torre di S. Giorgio, qui est une Tour située à l'embouchure de l'Arone, à une lieue de *Macaresa*. MATY.

MACARET. f. m. Nom que l'on donne en Gascogne, à un flot, ou gros tourbillon d'eau, qui de temps en temps remonte de la mer dans la Garonne. *Fluctus decumanus Garunna*. Le *Macaret* roule sur la Garonne avec tant d'impétuosité, qu'il renverseroit les plus gros navires. Le *Macaret* est de la grosseur d'un tonneau. Les navires évitent le *Macaret* en le mettant au milieu de la rivière, parce qu'il suit toujours le bord. On entend de trois lieues le bruit du *Macaret*. Voyez GARONNE.

Saint MACARI. *Fanum Sancti Macarii*. Bourg de France, situé dans la Guienne propre, sur la Garonne, à huit lieues de Bourdeaux, & à trente de la mer, dont le flux remonte jusqu'à ce lieu. MATY.

MACARIEN, FNNE. adj. On appelle dans l'Histoire Ecclésiastique, les temps *Macariens*, le temps que l'Empereur Constans envoya dans l'Afrique le Consul *Macarius*, avec le Consul Paul, deux personnages d'une grande piété, & qui avoient le titre d'illustres, pour tâcher de ramener les Donatistes à l'Eglise. Le prétexte de leur légation fut de soulager la misère des pauvres par les libéralités de l'Empereur. Optat de Mileve, & S. Augustin, parlent souvent des temps *Macariens*, qui furent ainsi nommés du nom de *Macarius*, l'un des Légats ou Commissaires de l'Empereur en cette affaire. Ces temps *Macariens* tombent à l'an de JÉSUS CHRIST 348. Voyez Baronius & Pagi à cette année, n. XVI.

MACARISME. f. m. Terme de Liturgie. *Macharisinus*. Dans l'Office Ecclésiastique des Grecs, les *macarismes* sont des hymnes ou des tropaïres à l'honneur des Saints.

Ce mot vient du Grec *μακαρισμός*.

On appelle aussi de ce nom dans la Liturgie Grecque, les Pseaumes qui commencent en Grec par le mot *μακάριοι*, *heureux*, qui sont le 1, le 31, le 40, le 111, le 118, le 127. & neuf versets du chapitre V. de l'Evangile de S. Mathieu, depuis le troisième verset jusqu'au onzième.

MACARMÉDA. Nom d'une petite ville de la Barbarie, en Afrique. *Macarmeda*. Elle est dans la province de Fez, à l'orient septentrional de la ville de ce nom. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Eripis* & *Herpis*, petite ville de la Mauritanie Tingitane; mais d'autres Géographes mettent cette ancienne ville à Mernisa, bourg du Royaume de Fez, situé dans l'Errisis, sur le Nocor, aux confins des provinces de Gareta & de Chaus. MATY.

MACARON. f. m. Petite pâtisserie faite de sucre, de farine & d'amandes, taillée en petit pain plat, & de figure ronde ou ovale. *Artolaganus saccareus* & *amygdalinus*.

Friper un bon morceau, croquer des macarons.

BOIVIN.

MACARON. f. m. Terme de Tabletier-Peignier. On appelle Peigne à *macaron* une sorte de petit peigne dont les deux extrémités sont arrondies; ce qui représente assez bien cette espèce de pâtisserie qu'on nomme *macaron*.

macaron. On leur donne cette forme, afin que les grosses dents ne puillent blesser.

MACARONÉE. f. f. Pièce de vers en style burlesque, Latin d'une espèce particulière. *Macaronea Poësis, Rustica*. Elle est composée des mots de différentes Langues avec des mots du langage vulgaire latins, c'est-à-dire, auxquels on donne une terminaison latine. Par exemple, on fait dire à un soldat fanfaron dans ce style de *Macaronée* :

Enflavi omnes scadrones & regimandos, &c.

Autre exemple.

*Archeros, pistoliferos, furiamque Manantum,
Et grandem esmeutam, que inopinam facta Ruella
est,
Toxinumque alto troublantem corda clochero
Totius populi, quodque est miserabile dictu,
Troublantem parvos incincte in ventre parentis,
At Prestres omnes, hardito carmine dicam.
Muse nudipedes, seu vos ad littora Chatou
Gardetis vaccas, seu desjeunetis in agris,
Seu potius vos nocturno brandone Lenæ
Bouchonare juvet vites, grappasque volare,
Dicite cur animis tanta vigneronibus ira.*

Autre exemple.

*Extemplo esmeuta signum Toxinus ab altâ
Turre strepens, rauco quassata murmure cloche
Tin, tan, tin iterans, don don don donque sonabat.
Extemplo effroyati animi, quivis maisonè relietâ
Indomiti accurant, magno simul omne tumultu
Troublatur querulo vulgus, jeunessaque savit
Effera, grisonique senes, pleurosaque femina,
Et trepida matres embrassavere puellos, &c.*

MACARONÉ, chez les Italiens, comme remarque Cœlius Rhodiginus, *L. XVII. c. 3.* veut dire, un homme grossier & lourdaut; & parce que cette Poésie pour être composée de différents langages, & de paroles extravagantes, n'est pas si polie & coulante que celle de Virgile. Les Italiens, chez qui elle est née, lui ont donné ce nom de *Macaronée*, & de Poésie *macaronique*. Si toutefois ils n'ont mieux aimé la nommer ainsi à *Macaronibus*, qui est une certaine pâte filée & cuisée avec des ingrédients qui la rendent l'un des plus agréables mets de leurs festins & débauches. *MASCUR, 231, 232.* Ce nom vient des *Macarons* d'Italie; car comme ce sont de petits gâteaux que font les Payfans, & où il entre différentes choses, de la farine non blutée, des œufs, du fromage, &c. de même la Poésie *Macaronique* est composée de Latin, d'Italien, de François, d'Espagnol, &c.

Théophilus Folengius, Moine Bénédictin de Mantoue, a été le premier qui a, sinon trouvé & inventé, au moins cultivé cette sorte de poésie; car quoique nous ayons une *Macaronea Ariminensis* de fort vieille lettre, qui commence,

Est Autor Typhis Leonicus, atque Paransus,

Je crois néanmoins qu'elle est d'un certain *Guarinus Capellus Sarfnas* qui fit imprimer l'an 1526. à Rimini, six Livres de Poésie *Macaronique*, *In Cabrinum Gagamagoga Regem*. Mais comme l'une & l'autre est d'une date postérieure à la première édition de la *Macaronée* que Folengius publia sous le nom de Merlin Coccaye avant l'année 1520. aussi lui sont-elles de beaucoup inférieures, tant pour le style, que pour l'invention, & les riches épisodes qui se rencontrent dans l'Histoire de Bilbus, qui est le sujet de son Poème, *MASC.* La *Macaronée* est à mon avis, la plus divertissante raillerie que l'on puisse jamais faire; & je me flatte d'avoir en cela aussi bon goût que le Cardinal Mazarin, lequel en récitoit

Tome V.

quelquefois des trois & quatre cens vers tout de suite.

La *Macaronée* a été traduite en prose Française, & notre Lucien, Maître François Rabelais, en a tiré par forme d'imitation, les plus riches pièces de son *Pantagruel*; & en effet, l'applaudissement qu'en reçut Merlin Coccaye fut tel, qui lui prit envie de composer un autre Livre en partie seulement *Macaronique*, intitulé *Il Chars del tri per uno*; mais le succès en fut fort différent. C'est pourquoi il quitta le style *macaronique*, pour composer en Bernicquet l'*Orlandino per Linierno Pitocco da Mantoa*. Après quoi il se mit dans les Sciences, & composa un gros Poème *in ottava rima*, *dell'umanità di Christo*. Ensuite de ces premières poésies *macaroniques*, il en parut un autre en Italie qui avoit pour titre, *Macaronica, de syndicato & condemnatione Doctoris Samsonis Lembi*, aussi courte qu'elle est froide & languissante. Après quoi le P. Bernardino Stefonio, Jésuite, composa & fit réciter avec un applaudissement universel un Poème *macaronique*, qu'il appelloit *Macaronis forza, quo nihil fieri potest in eo genere venustius*, dit Janus Nicius dans l'éloge de ce Père. André Baiani en fit imprimer un de sa façon, l'an 1620. sous le titre de *Carnavale fabula Macaronea*; mais il y a bien de la différence de l'un à l'autre. Le dernier Italien qui ait fourni la même carrière, se nomme César Urlinius, de qui nous avons *Capricia Macaronica Magistri Stopini Poëta Pouzanensis, Venetiis 1636*. Les Italiens ne nous ont rien donné de meilleur en ce genre depuis la *Macaronée* de Merlin. Gioan Giacomo Ricci presque en même temps nous a donné quelques compositions *macaroniques*, tant en ses *Poëta rivali*, qu'en ses *Diporti di Parnasso*, imprimés tous deux à Rome en 1632, & 1635. Bartolomæo Bolla a fait aussi *Nova novorum novissima stylo Macaronico*; mais il a si mal réussi, qu'il ne mérite pas qu'on en parle parmi nos François. *Antonius de Arena Provensalis de bragardissima villa de Soleris*, est le premier qui se soit heureusement exercé en cette façon d'écrire, par les deux poèmes qu'il nous a laissés, *De arte dansandi, & De Guerra Neapolitana, Romana & Genuensi*. Il a été suivi par un autre Jurisconsulte, qui nous a décrit avec pareille froideur, la guerre de Provence par Charles-Quint. *Historia bravissima Caroli V. Imperatoris, à Provin cialibus Paysanis triumphanter fugati, desbifati, &c. per I. V. D. Joannem Germanum in sede Forcalquerii Advocatum composita*. Quelque temps après le célèbre Poète Remi Belleau mêla parmi ses poésies Françaises un *Dictamen metricum de Bello Hugonotico & Rusticorum pigliamine ad sodales*, de très bon goût, au jugement de ceux qui s'y entendent; je ne fais quel autre s'égaya à composer la *Cacasanga Reistro-Suïssò Lansquenetorum per M. J. B. Lichiardum Recatolicatum, Spaliporcinum Poëtam*; à laquelle Etienne Tabourot, ou des Accords, Avocat de Dijon, répondit en même gamme. Ensuite Jean Édouard du Mondin entra sur les rangs, & nous laissa *inter teretisnata sua, Carmen Arenæicum de quorundam Nugigerulorum piassa insupportabili*. La description du tumulte arrivé entre les Vignerons du village de Ruel & les Archers de Paris, faite par M. Frey, & intitulée, *Recitus veritabilis super terribili esmeuta Paysanorum de Ruellio*, est une des meilleures pièces *macaroniques* qui soit en cette langue. Il y a une Églogie *macaronique* composée par Antonius de Arena à la louange du Président d'Oppède, & imprimée au commencement des Arrêts & appointemens faits l'an 1542. par le Pailement de Provence; mais en vérité les vers *macaroniques* ne conviennent point à des matières si sérieuses, & en général on peut dire de toutes les *macaronées* :

*Turpe est difficiles habere nugas,
Et stultus labor est ineptiarum.*

Les Allemans & les Flamans ont eu aussi leurs

Poëtes Macaroniques; témoin le *Certamen Catholicorum cum Calvinistis* d'un certain Martinus Hamconius Frisius, qui contient plus de douze cens vers, dont toutes les paroles commencent par la lettre C. Le goût de ces plaisanteries a passé, & il faudroit qu'une *Macaronée* fût bien faite & bien placée, pour plaire aujourd'hui, & pour avoir succès. Tout ceci est tiré de Naudé dans son Dialogue de Mascutat.

MACARONI, f. m. Sorte de mets dont les Italiens font fort friands. C'est une pâte faite de farine de fromage, & autres ingrédients. On en fait des potages & autres mets. Quand ils sont taillés en menus filets, on les appelle *vermicelli*. Ménage dit que ce mot vient de *μακαριον felix*, qui en Grec signifie *heureux*, comme si c'étoit le mets des Heureux.

MACARONIQUE, adj. m. & f. Espèce de Poësie burlesque faite de mots écorchés du Latin & de la langue vulgaire. *Macaronicus*. Par exemple, ce vers,

Hic solet antiquo bribas portare bisacco.

Il y a un Poëme *macaronique*, de bello Hugonotico, ou en parlant des cruautés que les Huguenots exerçoient sur les Moines, on ajoute,

*Deque illis faciunt saucissas atque bodinos.
Nunquam visa fuit canailla brigandior ista.*

T. de Beze a fait de la prose *macaronique*. Il a écrit une lettre dans ce style-là contre le Président Lizet, pour le tourner en ridicule. Il dit de Calvin: *Neque magnus, neque parvus; sed inter duos: Non daretur liardum de ejus mina.* Merlin Coccaie, Moine Bénédictin de Mantoue, a mis les vers *macaroniques* en crédit. Il se nommoit en son vrai nom Théophile Folengi; & est mort en 1544. Il a fait la *Macaronée* qui porte le nom de Coccaie. La Poësie *Macaronique*, selon Naudé, est la troisième espèce du Burlesque Latin. *Macaroné*, chez les Italiens, signifioit un homme grossier & rustique; ce qui vient des macarons d'Italie, comme nous l'apprend Thomafini, qui sont de petites pâtes, ou des gâteaux faits de farine non blutée, d'œufs & de fromage, qui sont les principales douceurs des Villageois. La Poësie *macaronique* est un ragoût de diverses choses, composé d'une manière qu'on peut appeler paysanne. Il y entre du Latin, de l'Italien, ou de quelque autre langue vulgaire, aux mots de laquelle on donne une terminaison latine. Voyez ci-dessus *MACARONÉE*.

MACARONISME, f. m. Genre de Poësie Macaronique. Pièce macaronique, composition macaronique. *Poësis Macaronica, Carmen Macaronicum*. Naudé le prend au dernier sens. J'ai vu autrefois ce *Macaronisme* par cœur. MASCUR. p. 277.

MACARSKA. Nom d'une petite ville, avec un grand port. *Macarsca*. Elle est située sur le golfe de Venise, dans la Dalmatie, vis-à-vis de la pointe orientale de l'île de Brazza, entre la ville de Spalato, & celle de Narenta. MATY.

MACASSAR. Nom d'une ville de l'Asie. *Macassaria*. La ville est dans l'île de Célèbes, sur la côte méridionale, où elle a un bon port, fort fréquenté par les Hollandois. Elle est capitale du Royaume de *Macassar*, *Macassar* ou *Mancassar* qui renferme une grande partie de l'île, & elle donne quelquefois son nom à toute l'île, qu'on nomme autrement Célèbes. MATY.

Le détroit de *MACASSAR*. *Macassarie Fretum*. Ce détroit est dans l'Océan oriental, entre la côte méridionale de l'île de Célèbes, & l'île de Solaio. Il prend son nom de la ville de *Macassar*, qui est sur ses bords. MATY.

MACASSAR, ARE, f. m. & f. Nom de peuple, habitant de la ville de *Macassar*. *Macassar. is*. La révolte des *Macassars* & des Malais. On a vu en France un Prince *Macassar*.

MACAULT, f. m. Vieux mot. Beface, poche. On a dit aussi *Magaut*.

MACAXOCOTL f. m. Fruit qu'on voit aux Indes occidentales. Il est rouge, d'une forme oblongue, de la grosseur d'une noix ordinaire, contenant des noyaux assez gros, avec une pulpe molle, lâche & succulente, jaune au dedans, comme le noyau. Ce fruit se mange, & les Européens qui y sont accoutumés en font beaucoup de cas; il lâche le ventre; il est d'une douceur mêlée d'un peu d'acidité, ce qui le rend très-agréable au goût. Il y en a de cinq sortes. Les arbres qui portent ces fruits, croissent dans les lieux chauds, en plein champ; on les y cultive, & on a soin de les arroser. La décoction de leur écorce guérit les démangeaisons & les enflûres aux jambes, & l'on se sert avec succès de la poudre de cette écorce, pour faire cicatriser les ulcères. Les jeunes femmes se servent des cendres de ce bois, pour peindre leurs cheveux en jaune. RAY. *hist. Plant.*

MACAY. *Masciacum*. L'Abbaye de *Macay*. *Monasterium Masciacum, Abbatia sancti Martini Masciacensis*. Ce lieu est en Berri, à une lieue environ de Vierzon.

MACCALEIN, f. m. Nom d'homme. *Maccalenus*. Saint *Maccalein* fut premièrement Moine de Vazor, près de Namur, puis Abbé de S. Michel en Tiérache. *CHASTELAIN*, au 21 Janvier. S. *Maccalein* étoit Irlandois. Flodoard le qualifie *viridni*; c'est-à-dire, *Vir Domini, homme du Seigneur*; & non pas *viridni*, comme a conjecturé Pithou. Ainsi l'Auteur du Matyologe d'Angleterre, Ferrarius & du Sauffay, ont tort de le placer à Verdun, où il n'a jamais été; & plus encore ceux qui, sur la même conjecture, le font Abbé de S. Michel en Lorraine.

MACCHIA. Terme de peinture, de sculpture, qui signifie en Italien, première ébauche faite par un Peintre, un Sculpteur, pour un ouvrage qu'il projette d'exécuter; où rien cependant n'est encore digéré, & qui paroît comme un ouvrage informe, comme un assemblage de taches irrégulières à ceux qui n'ont aucune connoissance des arts. Ces esquilles, que nous nommons en françois *premières pensées*, lorsqu'elles partent du génie des grands Maîtres, sont précieuses aux yeux d'un connoisseur parce qu'elles contiennent ordinairement une franchise, une liberté, un feu, une hardiesse, enfin un certain caractère qu'on ne trouve point dans des desseins plus finis. ENCYC.

MACCHIA. Village, ou bourg, avec titre de Duché. *Macchia*. Il est dans la Capitanate, province du Royaume de Naples, aux confins du Comté de Molisse, & au couchant de la ville de Volturana. MATY.

MACE, f. f. On a ainsi écrit autrefois le mot de *masse*.

MACEDA, ou **MAKEDA**. Ville de la Tribu de Juda, à huit milles d'Eleuthéropolis.

MACEDO, f. m. Fils d'Osiris, ou seulement un de ses Lieutenans, selon Diodore, eut part aux honneurs que les Egyptiens rendirent à son pere; & comme il portoit pour habillement de guerre une peau de loup, les Egyptiens avoient en vénération cet animal.

MACÉDOINE. Nom d'une partie de la Grece. *Macedonia*. Elle est renfermée dans un grand demi-cercle de montagnes, qui s'étend depuis le bord septentrional du golfe de Contessa, jusqu'au fond de celui de Négrepont, & qui la sépare au nord de la Romanie & de la Bulgarie; au couchant de l'Albanie; & au midi de la Livadie. Elle est baignée au levant par plusieurs golfes de l'Archipel. On la divise en quatre provinces. Jamboli est au levant, entre le golfe de Salonichi, & la Romanie: les trois autres se suivent en cet ordre, du nord au sud, la *Macédoine propre*, le *Comenolitari* & le *Janna*, ou la *Thessalie*; Salonichi en est la ville capitale: on marquera les autres en parlant de chaque province en particulier. L'ancien Royaume de *Macédoine* avoit plus d'étendue que la *Macédoine* d'au-

jourd'hui ; car il renfermoit encore l'Albanie & la Thrace qui est aujourd'hui la Romanie , sans compter les conquêtes d'Alexandre le Grand en Arie. MATY. Le Royaume de *Macédoine*, qui a duré 700 ans , & avoit près de 200 ans donné des Maîtres , non-seulement à la Grece , mais encore à tout l'Orient , ne fut plus qu'une province Romaine. BOSUET.

MACÉDOINE PARTICULIÈRE, Province de la *Macédoine*, en Grece. *Macedonia propriu*. Elle a le Jamboli au levant , le Comenolitari au midi , l'Albanie au couchant , & la Bulgarie au nord. Ses lieux principaux sont Salonichi , capitale , Serès , Zuchria , autrefois Pella , Véria autrefois Berrhée , & Chitro autrefois Pidna.

La mer de **MACÉDOINE**. *Macedonicum mare*. C'est cette partie de l'Archipel , qui baigne les côtes de la *Macédoine*. Elles renferment les golfes de Zeiton , d'Armiro , de Salonichi , de Monte-Sancto & de Contessa. MATY.

MACÉDONE, ou **MACÉDONIUS**, f. m. Nom d'homme. *Macedonius*. S. *Macédone*, Prêtre d'Anrioch & Solitaire , & surnommé le Critophage , vivoit au V^e siècle. Sa vie a été écrite par Théodoret , *Philoth. c. 13. 14.* S. *Macédone*, Patriarche de Constantinople , vécut au V & VI^e siècle , & fut élevé au siège Patriarchal l'an 495. de Garde des vases sacrés de la grande Eglise qu'il étoit ; il mourut en 516. Voyez les Bollandistes , *April. T. III. p. 369.* & d'après eux Baillet au 25 d'Avril. Saint *Macédone* le Critophage. CHASTELAIN , au 24 Janv. On revient aussi assez communément le nom de *Macedonius* en notre langue.

MACÉDONIEN, **ENNE**, f. m. & f. Nom de peuple. *Macedo*. Les *Macédoniens* conquièrent l'Empire d'Orient sous la conduite d'Alexandre fils de Philippe.

MACÉDONIEN, Terme de Droit , se dit d'un Sénatus-Consulte qu'Hottoman croit avoir été fait du temps de Vespasien. Le Sénatus-Consulte *Macédonien* défendoit à ceux qui avoient prêté de l'argent à un fils de famille , qui est sous la puissance d'un pere , route forte d'action contre ce fils de famille , même après la mort d'un pere. *Senatus-Consultum Macedonianum*.

Le nom de *Macédonien* fut donné à ce Sénatus-Consulte , à cause d'un jeune débauché , nommé *Macédo* , qui se ruinoit en empruntant de l'argent à usure ; c'est le sentiment du Jurisconsulte Théophile : mais la plupart des savans croient que *Macédo* , qui a donné le nom au Sénatus-Consulte *Macédonien* , étoit un fameux usurier , qui ruinoit les enfans de famille par ses usures.

MACÉDONIENS. Nom de Secte. Anciens Hérétiques , qui nioient la divinité du S. Esprit. *Macedoniani*. Les *Macédoniens* ont été ainsi appelés du nom de *Macédonius* , Evêque de Constantinople , qui fut condamné dans un Synode de 150 Evêques , tenu dans la même ville : les *Macédoniens* souscrivoient au Concile de Nicée , reconnoissant la divinité du Fils. Voyez PNEUMATOMAQUES.

MACÉLERIE. f. f. Vieux mot qui signifie boucherie. Il vient du Latin *macellum* , marché , lieu où l'on vend les denrées.

MACÉLIER. f. m. Vieux mot qui veut dire Boucher. Il est formé du mot *Macellarius* , de *macellum*. On a donné le nom de *Macélier* à quelques braves qui se distinguoient à la guerre par le carnage qu'ils faisoient de leurs ennemis.

MACÉLOTH. Ancien nom d'un lieu dans le desert d'Arabie. *Maceloth*. Les Israélites campèrent à *Macéloth* , & ce fut leur 22^e campement. Liv. des Nomb. XXXIII. 26.

MACÉMUTINE. f. f. Monnoie d'or. Pierre II. Roi d'Arragon , étant venu l'an 1204. en personne à Rome , se faire couronner par le Pape Innocent III. mit sur l'autel une lettre patente , par laquelle il offroit son Royaume au Saint Siège , & le lui rendoit tributaire , s'obligeant à lui payer tous les ans deux cens cinquante

Tome V.

Macémutines. C'étoit une monnoie d'or venue des Arabes , autrement nommée *Mahozémutins*. FLEURY , *Histoire Ecclésiastique*.

MACER. f. m. écorce du tronc d'un arbre du même nom qui croît en Barbarie. Elle est grosse , rougeâtre , d'un goût amer & acerb. *Macer*. Quelques-uns confondent mal à propos le *macer* avec le macis , qui est la seconde écorce de la muscade. Le *macer* est attringent , & propre pour arrêter la dysenterie , & les autres cours de ventre.

MACÉRATA, Ville de l'État de l'Eglise , en Italie. *Macerata*. Elle est une des principales de la Marche d'Ancone , ayant une Academie , & un Evêché , auquel est uni celui de Tolentino , & qui est suffragant de Fermo. On la trouve sur la rivière de Chiento , à cinq lieues de son embouchure dans le golfe de Venise , & de la ville de Lorette. On croit qu'elle a été bâtie des ruines d'*Helvia Recina* , détruite par les Goths. MATY.

MACÉRATA, est aussi un bourg de l'État de l'Eglise en Italie. *Macerata*. Il est dans le Duché d'Urbain , entre la ville de ce nom & celle de S. Léo. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Pitinum Pisaurense* , petite ville de l'Ombrie , que d'autres mettent à Pietra Molina , village de la même contrée. MATY.

MACÉRATA, *Macerata* , est encore le nom d'un bourg du Royaume de Naples , situé dans la terre de Labour , environ à une lieue de Capoue , en tirant vers Naples. MATY.

MACÉRATION, f. f. Terme de Dévotion , Mortification , & douleur qu'on se procure par les exercices de l'austérité , dans l'intention de plaire à Dieu. Elle étoit autrefois le partage des cloîtres. La *macération* de la chair consiste dans la mortification par les jeûnes , les cilices , les haïres , & les disciplines. *Maceratio* , *austeritas vite*. Que dirai je de leurs saintes *macérations*? PAT.

MACÉRATION, en termes de Pharmacie & de Chimie , se dit d'une préparation de médicamens , qu'on appelle autrement *digestion*. Quelques-uns n'emploient ce mot que pour signifier la digestion qui se fait dans des matières épaissies comme quand après avoir mêlé des roses dans de la graisse pour faire l'onguent rosat , on expose ce mélange pendant quelques jours au soleil , afin que la qualité des roses se communique à la graisse. Être en *macération* , mettre en *macération*.

MACÉRER. v. a. Mortifier son corps , l'affliger , se procurer de la douleur par les divers exercices de pénitence & d'austérité , pour l'amour de Dieu. *Macerare* , *atterere*. Les grands Saints se sont *macérés* par de longues abstinences , des austérités , des disciplines , des haïres , en tourmentant & affligeant leurs corps.

MACÉRER, en termes de Pharmacie & de Chimie , & faire tremper , faire séjourner un mixte dans l'eau ou dans quelque autre liqueur , pour y recevoir une chaleur douce qui en dégage les principes. *Macerare*. *Macérer* , digérer , infuser , ne diffèrent que par le degré de chaleur du menstrue que l'on emploie. *Macérer* une plante dans du vin pendant quelques jours.

MACERON, f. m. Plante qui pousse des tiges à la hauteur de trois pieds , rameuses , cannelées , un peu rougeâtres. *Smyrnium Mathioli* , ou *smyrnium semine nigro*. Ses feuilles sont semblables à celles de l'ache ; mais plus grandes , d'une odeur aromatique , d'un goût approchant de celui du persil. Ses fleurs sont petites , blanches , composées chacune de cinq feuilles , disposées en rose. Ses semences sont jointes deux à deux , grosses , presque rondes , cannelées , noires , d'un goût amer. Sa racine est grosse , blanche , d'une odeur & d'un goût approchant en quelque manière de celui de la myrrhe. On se sert en Médecine de sa racine & de sa semence : elles sont apéritives , propres pour exciter l'urine & les mois aux femmes , pour la colique ventreuse , &c.

MACHABÉE. Voyez MACABÉE.

MACHACACA, MACHICACA, ou MACHASACO.

Le Cap de *Machucaca*. *Machacacum*, ou *Machafacum promontorium*. C'est un grand cap de la Biscaye, qui s'avance dans la mer de Biscaye, au septentrion de la ville de Bilbao. MATY.

MACHACOIRE, ou MAQUE, f. f. Terme d'économie rustique. Instrument à rompre & à broyer le chanvre, pour en séparer la filasse de la chévenotte.

MACHA-MONA, f. f. Callebasse de Guinée, ou Callebasse d'Afrique. C'est un fruit de l'Amérique long d'environ un pied, de six pouces de diamètre. Son écorce est ligneuse & dure : on en pourroit fabriquer des tasses & d'autres ustensiles, comme on fait avec le coco. Quand le fruit est mûr, sa chair a un goût agrelet, un peu styptique; on le trouve délicieux dans les pays chauds. Voyez LE DICT. DE JAMES.

MACHAN, f. m. Animal féroce, espèce de lion, qui se trouve dans l'île de Java. Sa peau est marquée de blanc, de rouge & de noir. Le *machan* est la plus terrible des bêtes féroces.

MACHANEE, f. m. Terme de Calendrier. Nom du onzième mois des anciens habitans de l'île de Corfou. *Machaneus*, en Grec *μαχάνεος*.

MACHAO, f. m. Oiseau du Brésil, d'un plumage noir, mais si bien mêlé de vert, que quand les rayons du soleil tombent dessus, rien n'est plus éclatant. Il a les pieds jaunes, le bec & les yeux rougeâtres. C'est seulement au milieu du pays qu'il aie, & on le trouve rarement auprès du rivage.

MACHAON. f. m. Prononcez *Macaon*. Il étoit fils d'Esculape & d'Arfinoé, ou selon d'autres, de Coronide, & selon d'autres d'Hélione, ou de Mérops; & selon d'autres enfin, de Xanthione. *Machaon* fut un Médecin habile, & père de Podalyre, qui n'excella pas moins dans cet Art. Il fut de l'expédition de Troie, & Virgile dit, qu'il fut un de ceux qui s'enfermèrent dans le fameux cheval, qui fit prendre la ville. Il fut tué par Eurypite. Son corps fut porté à Gérénie, où il fut inhumé, & sur son tombeau on éleva un temple, un autel, une statue. On y alloit demander du secours dans les maladies.

MACHARY. f. m. Sorte d'étoffe dont il se fait commerce en Hollande.

MACHASOR. f. m. Nom d'un Livre de prières, en usage chez les Juifs dans leurs plus grandes Fêtes. Il est très-difficile à entendre, parce que ces prières sont en vers & d'un style très-concis.

MACHATI. Nom d'une ville des Amorrhéens. *Machati*. Elle étoit située sur le bord du Jourdain, près de la contrée de Gessuri & du mont Hermon. Cette ville se trouva dans la demi-Tribu de Manassé qui étoit à l'Orient du Jourdain; mais les Israélites n'en purent chasser les anciens habitans.

MACHATI. *Machati*. C'étoit anciennement une petite ville ou bourg de la Judée. Ce lieu étoit dans la Trachonite, à une lieue du Jourdain, & à cinq de Césarée de Philippe, vers le midi oriental. Cette ville fut détruite par les Israélites. *Deut. IV. 14.* Quelques-uns disent *Maachati* suivant l'Hébreu *מעכתי*, qui signifie *compressus*, de *עכר*, *compressi*.

MACHAU. Vieux mot qui est resté dans quelques provinces: il signifie une grange sans toit. *Horreum sine tecto*, & dans la basse Latinité, *machale*.

MACHE. f. f. Plante que les Latins appellent *Valerianella*, parce qu'elle ressemble à la Valériane. Elle pousse une tige à la hauteur d'environ un pied, foible, ronde, rougeâtre, cannelée, creusée. Ses feuilles sont oblongues, semblables à celles du nard des montagnes, assez épaisses, d'un goût aromatique. Ses fleurs sont amassées en bouquets d'une belle couleur purpurine, & quelquefois blanche, sans odeur. Ses fruits sont oblongs, assez larges, représentant de petits vases, lesquels contiennent encore un autre petit vase, où l'on trouve enfermée une semence un peu longue. Sa racine est fibreuse, petite, blanche. En Latin *Valerianella Cornucopioses flore galeato Morisoni*. Elle est vulnérable, apé-

ritive, détersive. Il y a plusieurs autres espèces de *mâche*.

Celle que Morison appelle *valerianella arvensis praxox, humilis, fenine compresso*, & C. Bauhin, *valeria campestris, inodora, major*, a une petite racine fibreuse, d'un goût un peu doux & presque insipide, d'où sortent plusieurs tiges anguleuses, menues, rameuses, qui se subdivisent en deux branches à chaque nœud. Ses feuilles sont oblongues, tendres, délicates, de couleur d'herbe, sans queue, de même goût que la racine. Entre les feuilles qui sont aux sommités des branches, naissent de petites fleurs assez belles, blanches ou purpurines, découpées en cinq parties. Ses semences sont rondes, un peu aplaties, blanchâtres. La *mâche* croit dans les champs & dans les jardins; elle est un peu laxative; on la mange ordinairement en salade. Quelques-uns la nomment Doucette.

MACHE. Mot Arabe. C'est un grain rond, sain, & un fort bon légume. On le mange comme les lentilles; on le donne aux malades en Orient pour nourriture légère, & qui purifie le sang. On fait un mets composé de riz & de *mâche*, appelé *Quéchéri*, ou *Kéchéri*.

MACHE. f. f. Mot bas & populaire, qui signifie l'action de mâcher ou de manger gloutonnement, & sans mesure. Faire la *mâche*, faire une bonne *mâche*, pour dire Manger avec excès, faire un grand repas.

MACHECOU. Nom d'une petite ville de France. *Machicolium*. Elle est capitale du Duché de Retz, en Bretagne, & située sur la rivière de Tenu, à deux lieues de son embouchure dans la mer, & à cinq ou six de Nantes, vers le sud-ouest. Long. 15. d. 48'. lat. 47. d. 2'.

MACHE-COULIS. f. m. M. Felibien dit aussi *marche-coulis*, ou *machicoulis* & *massicoulis*. Espèce de fortification ancienne. *Pergula canalitia*. C'étoit un parapet en faille, ou galerie, garnie d'une devanture, faite de dales ou de briques, & soutenue par des espèces de supports, qu'on faisoit au haut des tours & des châteaux; l'espace des supports de pierre de l'un à l'autre étant à jour, servoit autrefois à jeter des pierres & autres choses, pour empêcher qu'on n'approchât du pied de la muraille; il y en a à la Bastille de Paris. On se sert quelquefois de ce mot pour signifier une galerie basse, ou passage qui va tout autour d'un château.

MACHEDRU. f. m. Gourmand. Mot populaire formé de *mâcher* & de *dru*. Neufgermain dans les vers au Duc d'Angoulême, a dit d'un goulu :

Il mâchoit dru de chaque dent.

GLOSS. BOURGUIGN.

MACHEFER. f. m. (La première syllabe est longue.) Ecume de fer, scorie qui sort des forges & fourneaux, & du fer quand on le bat rouge sur l'enclume. C'est la partie sulfureuse du fer, qui s'unissant avec la partie sulfureuse du charbon, font ensemble les masses poreuses comme des éponges, qu'on voit dans les forges des Maréchaux. *Ferri excretum, recrementum, recrementum*. C'est aussi l'écume qu'on tire du fer dans les forges où on le fond. Matthæus Silvaticus l'appelle *cacaferri, scoria ferri, & squamma ferri*. Il ne faut pas confondre le *mâchefer* avec les petites parties du fer qui s'en écartent quand on le forge.

MACHELIÈRE. adj. f. Épithète qu'on donne aux grosses dents, qui servent à broyer les gros alimens. *Molaris, maxillaris*. On a arraché une dent *Machelière*. On les appelle aussi *molaires* & autrefois *mollars*. Il est aussi subst. fém. Les *machelières* de dessus, les *machelières* de dessous. ACAD. FR.

On appelle aussi *muscles macheliers*, ou *mâcheurs*, des muscles qui font mouvoir la *mâchoire*, & qui la relèvent. On les nomme autrement *Mâsfeters*.

MACHEMOURE. f. f. Terme de Marine. Débris du

biscuit réduit en miettes & menues parties. Il faut que le morceau de biscuit soit moindre qu'une noisette pour être réputé *mâchemoure*. S'il est de la grosseur d'une noisette, l'équipage est obligé de le recevoir comme faisant partie de la ration. *Panis nautici mica*.

MÂCHER, ou **MAQUER** le Chanvre. C'est le briser avec la Machacoire, ou Maque.

MACHER. v. a. Broyer les alimens sous les dents, les briser, les moudre avec les dents pour les préparer à être plus facilement avalés & digérés. *Mandere, molere*. Quand on a les dents molles, ou agacées, on ne sauroit plus *mâcher*. Avaler les morceaux sans *mâcher*. Les alimens qu'on a bien *mâchés*, sont à demi digérés. *Voyez MASTICATION*.

MÂCHER A VIDE, c'est-à-dire, sans avoir rien dans la bouche. Ce qui se dit proverbialement & populairement d'un homme qui voit manger, & qui auroit bonne envie de manger aussi. On dit figurément & populairement d'un homme qui a long temps attendu une chose, qu'il a long-temps *mâché à vide*.

*Et nous torchant le bec, alléguoit Simonide,
Qui dit, pour être sain, qu'il faut mâcher à vide.*
REGNIER.

On dit, d'un homme qui mange sans appétit, qu'il *mâche* de haut. Il est du style familier.

Ce mot vient du Latin *masficare*.

MÂCHER. Se dit aussi populairement pour manger beaucoup. On dit d'un homme qui mange avec avidité, qu'il aime, qu'il se plaît à *mâcher*.

On dit en termes de manège qu'un cheval *mâche* son frein, pour dire qu'il se joue de son mors, qu'il le ronge. C'est un signe de vigueur & de santé : & *fræna feræ spumantia mandit*. Cette écume exprimée par l'action du cheval, lui rafraîchit continuellement la bouche.

On dit figurément *mâcher* la besogne à quelqu'un, la lui donner toute *mâchée*, c'est à dire, la dégrossir, la préparer de façon qu'il n'y ait plus qu'à y mettre la dernière main.

L'on dit de même d'un homme qui ne veut pas se donner la peine qu'il faut pour entendre une affaire, qu'il faut lui *mâcher* tous ses morceaux.

Figurement, en parlant de quelque chose de désagréable, de fâcheux, qu'on a dit à quelqu'un durement & sans adoucissement, on dit, je ne le lui ai point *mâché*. *ACAD. FR.* Toutes ces phrases figurées sont du style très-familier.

On dit proverbialement qu'un homme *mâche* à vide, pour dire, qu'il n'a pas de quoi vivre, ou qu'il n'a pas de la besogne pour travailler & gagner sa vie. On dit aussi qu'un homme *mâche* son frein, quand il endure quelque chose fort impatiemment, & sans oser en dire un mot, par une allusion qu'on fait au frein des chevaux. On dit aussi, *Mâchez-lui* les morceaux, & il les avalera; pour dire, Faites-lui le plus difficile de la besogne, & il achevera le reste.

MÂCHÉ, ÉE. Part.

MACHÆRA. f. f. Arme offensive des Anciens. C'étoit une espèce de sabre court & renforcé, qui frappoit d'estoc & de taille, perçoit & coupoit les casques & les cuirasses à l'épreuve. C'étoit l'épée Espagnole dont l'Infanterie Romaine se servoit quand il falloit combattre de près.

MACHERON, ou **MACHERONTE**. C'étoit anciennement la meilleure forteresse de la Judée, après Jérusalem. *Macherus, Macharus*. Elle consistoit en une ville bien fortifiée, située sur une montagne escarpée de tous côtés, & un château placé au-dessus de la ville, au sommet d'un rocher d'une prodigieuse hauteur. Ce lieu étoit dans la Tribu de Ruben, partie de la Pérée, près de l'embouchure du Jourdain dans la mer Morte. On dit qu'en ce lieu étoient les sépulchres des Prophètes Elisée & Abdias, & que Saint Jean-Baptiste y fut emprisonné, & ensuite décapité par l'ordre d'Hérode. *MATY.*

MACHEROPHORE. f. m. Espèce de milice chez les

Egyptiens & les Grecs. *Macharophorus*. Les Soldats appelés *Machérophores* n'étoient armés que d'épées, à la différence de ceux qui étoient armés de piques, ou de javelots, ou de massues, &c. Ainsi nous avons distingué en France en différens temps, les soldats les uns des autres, par les armes dont ils se servent, & par le service qu'ils font à la guerre, en Archers, Cranequiniens, Fusiliers, Bombardiers, Mousquetaires, Grenadiers, Carabiniers, Piquiers, &c.

Ce nom est composé de ceux de *μάχαιρα*, épée & *φορέω*, je porte.

MÂCHETTE. f. f. C'est ainsi que les Boucaniers de Saint Domingue appellent un gros couteau, dont ils se servent pour fendre les cochons & les bœufs sauvages. *Culter majoris modi*.

MÂCHEUR, **EUSE**. f. m. & f. Qui dine bien, qui mâche bien. *Mando, comedo*. Ce parasite est un grand *mâcheur*. Il est bas. On dit aussi un *mâcheur* de tabac. Alors il n'est point bas.

MACHEURÉ, ÉE. adj. Rabclais écrit *Maschourré*, que M. le Duchat, *not. 12. sur le c. 40. du IV. Liv. de Pantagruel*, explique par, Qui a le visage sali de charbon & de suie. Il ajoute qu'à Metz on appelle Rois *Macheuré*, l'Octave des Rois. C'est de même en Champagne : mais il n'y a que le petit peuple qui prononce *macheuré*; les autres disent *machuré*.

MACHIAN. Nom d'une île de l'Océan oriental. *Machianum*. Elle est une des vraies Moluques, & située sur la côte occidentale de l'île de Gilolo, fort près de l'Equateur. Elle peut avoir dix ou douze lieues de circuit, & elle est assez bien peuplée. Les Hollandois y tiennent les forts de Mauritio, de Tafallo, de Tabillola, & de Nahacao, ou Naffaquia, & ils en tirent une très-grande quantité de clous de girofle. *MATY.*

MACHIAVÉLISME. f. m. Maximes de Machiavel touchant la Politique & l'art de regner. *Machiavellismus. Machiavelli secla, doctrina*. Le *Machiavélisme*, tout abominable qu'il est, ne laisse pas d'avoir fait assez de progrès dans le monde. *LE CLERC*. Mais l'on commence à s'en guérir, & l'on s'en guérira tous les jours. *MONTESQ.* Nicolas Machiavel de Florence, homme d'une érudition très-médiocre, & qui ne savoit que très-peu le Latin, fut disciple de Marcel Virgile. Il fut accusé d'avoir eu part à la conjuration de Sodérini, & fut mis à la question; mais n'ayant pu être convaincu de rien, pour le consoler, les Médecins lui donnèrent une pension pour écrire l'histoire. Il le fit, & nous avons de lui huit Livres de l'histoire de Florence; sept de l'Art Militaire; quatre de la République; trois Discours sur Tite-Live; la Vie de Castruccio; une Comédie intitulée, *Clizia*; des Traités du Prince, du Sénateur, &c. Dans tous ces traités, il répand des principes & des maximes d'une politique très-dangereuse; quoiqu'en dise la Houffaye, qui a prétendu l'excuser dans la Préface qu'il a mise à la tête de sa Traduction du Prince de Machiavel. Ce sont ces principes & ces maximes dangereuses qu'on appelle le *Machiavélisme*. L'anti Machiavel est une réfutation du *Machiavélisme*. Machiavel vécut misérable, & en Athée, & mourut d'une drogue qu'il voulut prendre comme un préservatif contre les maladies. La tyrannie est aussi à craindre dans la République des Lettres, que dans l'Etat Civil, & l'on doit se précautionner contre certains génies altiers, superbes, qui affectent de dominer sur les autres, qui décrivent tout ce qui n'est pas marqué de leur sceau, qui oppriment par des cabales la liberté que chacun a de penser, en un mot, qui introduisent le *Machiavélisme* dans les Sciences. *MÉM. DE TRÉV.* Il a paru sur cela une Dissertation imprimée de *Machiavellismo literario*, c'est-à-dire, du *Machiavélisme* littéraire.

MACHIAVÉLISTE f. m. & f. Qui suit la doctrine de Machiavel, qui donne dans les sentimens de ce Politique impie. *Machiavelli discipulus, affecta,*

Machiavelista. Un Chrétien ne peut être *Machiaveliste*. Un *Machiaveliste* est un impie, & un destructeur de la société humaine. Les *Machiavelistes* prônent envain leurs dangereuses maximes. Il y a une grande différence entre la fourbe & la prudence. Le Mentor de M. de Cambrai est un Héros. Le Prince de *Machiavel* est un scélérat.

MACHICATOIRE. f. m. Terme de Médecine qui désigne une substance, une drogue qu'on tient dans sa bouche & qu'on mâche, soit pour en avaler, soit pour en rejeter le suc. On le dit particulièrement du tabac dont on exprime le suc en le mâchant. Le tabac est un *machicatoire*, prendre du tabac en *machicatoire*.

MACHICORE. Grand pays de l'île de Madagascar, il s'étend depuis Dynouronhoc, jusqu'à Carcanossi.

MACHICOT. f. m. Officier de l'Eglise de Notre-Dame de Paris, qui est moins que les Bénéficiers, & plus que les simples Chantres à gage. Les *Machicots* sont obligés de porter chappe aux Fêtes femi-doubles, & de tenir le chœur. *Chori ministri minores*. C'est un *Machicot*. Delà on a fait *machicoter*, v. n. Chanter un verset, en y ajoutant ou en retranchant des notes qui sont sur le Livre; rendre le chant plus simple ou plus composé, en ajoutant de l'agrément à la mélodie & à l'harmonie. *Ad libitum occinere*. Il *machicote*. Il fait bien *machicoter*.

MACHICOULIS. f. m. C'est ainsi qu'écrivit M. De Fenquieres. Voyez **MACHE-COULIS**.

MACHINAL, **ALÉ**. adj. Qui se dit des mouvements naturels, où la volonté n'a point de part de ce qui s'exécute par le mouvement seul de la machine, sans aucune participation de la volonté. Son plus grand usage est dans ces phrases, Mouvement *machinal*; action *machinale*; agit d'une manière purement *machinale*.

MACHINALEMENT. adv. D'une manière machinale. Agir *machinalement*. Si l'on veut que nos mouches fassent tout ce qu'elles font *machinalement*, ce sont assurément des machines bien surprenantes. DE RÉAUMUR. Que ce soit *machinalement* ou de tête qu'elles en viennent à bout, la gloire en est toujours due à l'Intelligence qui leur a, comme à nous, donné l'être. IDEM.

MACHINATEUR. f. m. Terme figuré, qui se dit de celui qui fait quelque conspiration secrète contre quelqu'un, qui se sert de ruses & d'artifices pour le tromper. *Machinator*. Les plus coupables de cette rébellion sont les *machinateurs* de toute l'intrigue.

Les Anciens ont donné l'épithète de *Machinateur* à Jupiter.

MACHINATION. f. f. Action par laquelle on dresse des embûches à quelqu'un pour le surprendre. *Machinatio, molitio*. On recherche les Auteurs d'une telle *machination*. Découvrir les plus fourdes *machinations*. S. EVR.

MACHINE. f. f. *Machinatum, machina, machinamentum*. Ce terme dans son acception générale s'applique à tout ce qui sert à augmenter l'action des forces mouvantes, de tout instrument propre à faire mouvoir, à tirer, lever, traîner, lancer quelque chose.

Les *machines* sont ou simples, comme le levier, le plan incliné, le coin, &c. ou composées, dont le nombre est infini. Ces dernières sont dites composées, parce qu'elles sont en effet un assemblage de plusieurs pièces ou *machines* simples combinées ensemble. On donne le nom de *machine* en général à tout ce qui n'a de mouvement que par l'artifice des hommes, comme les scènes & les théâtres mobiles, les chars, les nues, les vaisseaux, & aussi ce qui sert aux hommes pour faire des choses qui sont au dessus de leurs forces, comme les vols, les descentes, &c. Les Anciens avoient une infinité des *machines* de guerre, de béliers, des balistes, des catapultes, onagres & espions, & autres

pour battre les murailles, lancer des traits & des pierres contre les ennemis, dont Végèce a écrit autrefois; mais parce que nous n'avons pas les figures qu'il faudroit joindre au Livre de Végèce pour le rendre intelligible en plusieurs endroits, les Critiques modernes ont tâché d'y suppléer, & sur tout Juste Lipse y a bien réussi. Maintenant les *machines* de guerre ne consistent qu'en artillerie, bombes, petards & carcasses. Il faut remarquer qu'on appelle proprement *machine*, ce qui consiste plus en art & en invention, que dans la force & la solidité de la matière. C'est pourquoi les inventeurs des *machines* ont été appelés *Ingenieurs*.

Ce mot vient du Grec μηχανη, *machina, inventio; machine, invention, art, adresse*.

MACHINE INFERNALE. Machine d'Artillerie ainsi nommée à cause de ses terribles effets. L'Inventeur est un Italien de Mantoue, nommé Frédéric Jénibelli, que Strada a appelé Jambelli. Ce fut à Anvers en 1583, dans le temps que le Prince d'Orange assiégeoit cette ville, qu'il fabriqua quatre de ces machines, pour rompre le pont que les assiégeans avoient dressé sur l'Escaut. Il construisit, dit Strada, quatre bateaux plats, mais très-hauts de bord, & d'un bois très-fort & très-épais, & imagina de faire des mines sur l'eau de la manière suivante. Il fit dans le fond des bateaux, dans toute leur longueur, un maçonage de briques & de chaux de la hauteur d'un pied, & de la largeur de cinq. Il éleva tout à l'entour sur les côtés deux petites murailles, & fit la chambre de sa mine haute & large de trois pieds. Il la rempli d'une poudre très-fine, & la couvrit de tombes, de meule de moulin & d'autres grosses pierres. Il mit par-dessus des boulets, des morceaux de marbre, des crocs, des clous & autres ferrailles, & bâtit sur tout cela comme un toit de grosses pierres. Ce toit n'étoit pas plat, mais en dos-d'âne, afin que la mine venant à crever, l'effet ne s'en fit pas seulement en haut, mais de tous côtés. L'espace qui étoit entre la mine & les côtés des bateaux, fut rempli de pierres de taille maçonées & de poutres liées avec les pierres par des crampons de fer. Il fit sur toute la largeur des bateaux un plancher de grosses planches, qu'il couvrit encore d'une couche de briques, & sur le milieu il éleva un bucher de bois poissé pour l'allumer. Ces quatre bateaux ainsi préparés devoient être accompagnés de treize autres plus petits, où il n'y avoit point de mines, mais qui étoient de simples brûlots. Ces brûlots échouèrent pour la plupart contre l'estacade & aux deux bords de la rivière. Un des quatre destinés à rompre le pont, fit eau & coula bas; deux autres furent poussés par un vent qui s'éleva, & portés par le courant au rivage du côté de la Flandre: le quatrième, le plus fort de tous, brisa l'estacade, & continua sa route vers le pont. Il creva avec un fracas épouvantable. On vit en l'air une nuée de pierres, de poutres, de chaînes, de boulets. Le château de bois auprès duquel la mine avoit joué, une partie des bateaux du pont, les canons qui étoient dessus, les soldats furent enlevés & jetés de tous côtés. On vit l'Escaut s'enfoncer en abyme, & l'eau poussée d'une telle violence, qu'elle passa sur toutes les digues, & un pied au dessus du Fort de Sainte-Marie. On sentit la terre trembler à près de quatre lieues de là. On trouva de ces grosses tombes, dont la mine avoit été couverte, transportées à mille pas de l'Escaut. Telle est l'époque des *machines infernales* & de ces mines sur l'eau.

La *machine infernale* qui a fait le plus de bruit parmi nous, est celle qu'on appella la *machine infernale* de S. Malo, parce que les Anglois & les Hollandois l'avoient construite pour détruire S. Malo. Elle avoit 34 pieds de long, 18 de hauteur, & prenoit 9 pieds d'eau. Elle étoit à trois ponts. Le premier ou le plus bas étoit rempli de vingt milliers de poudre, avec un pied de maçonnerie au-dessus. Le second étoit garni de 600 bombes à feu & carcassières, & de deux pieds de maçonnerie

au-dessus. Le troisième pont étoit garni de 50 bariils à cercles de fer, remplis de toutes sortes d'artifice ; & le tillac étoit garni de vieux canons de fer & de mitraille. La *machine* vint jusqu'aux pieds des murs de la ville, tout auprès de l'unique porte d'entrée & de sortie qu'il y ait. Le feu prit, une partie sauta, brisa des vitres, découvrit des maisons par le fracas & par l'agitation de l'air, sans causer aucun autre dommage. Ce qui resta de la *machine* sur la place, en fit connoître la construction. Voyez les Mém. d'Artiller. de M. de Saint-Remy, & l'Hist. de la Mil. Franç. par le P. Daniel, T. II. p. 591.

MACHINE, en Architecture, assemblage de pièces de bois, disposées de manière qu'avec le secours des poulies, moulles & cordages, on peut enlever de gros fardeaux, comme font le vindas, l'engin, la grue, le treuil, &c. qui se montent & se démontent selon le besoin qu'on en a.

MACHINE Hydraulique. On appelle ainsi une seule *machine* qui sert à conduire & à élever les eaux, comme une écluse, une pompe, &c. ou plusieurs *machines* jointes ensemble, qui agissent d'accord, comme la *machine* de Marli. Voyez MARLI.

MACHINE A FEU. Il y a de ces *machines* hydrauliques que l'on appelle à feu, parce qu'elles ont pour moteur les vapeurs d'une petite quantité d'eau échauffée par le feu qu'on entretient continuellement sous une forte chaudière.

MACHINE PYRIQUE, c. à d. de Feu. Terme d'Artificier. Suivant le mot Grec, πυρ, signifie toute sorte d'assemblage de pièces d'artifice rangées sur une carcasse de tringles de bois ou de fer, disposées pour les recevoir & diriger la communication de leur force. Telles sont celles qui paroissent depuis quelques années sur le Théâtre Italien à Paris.

On appelle *machine* de Boyle, ou *machine* pneumatique, une certaine *machine* qu'on a inventée pour pomper l'air, avec laquelle les Physiciens font quantité d'expériences très-curieuses, dont on voit les effets au travers du récipient qui est de verre. On la nomme communément *machine* de Boyle, non que ce Physicien Anglois l'ait inventée ; car Otto Guericke, Bourguemestre de Magdebourg, en est l'inventeur ; mais parce que Boyle l'a perfectionnée en y ajoutant une double pompe & un double piston, qui font un effet merveilleux. Elle a encore été perfectionnée depuis par le fameux Hauxobée. Voyez PNEUMATIQUE.

MACHINE À MÂTER. Terme de Marine. C'est une machine à peu-près faite comme une grue, ou un engin, qui sert à mâter les vaisseaux.

MACHINE se dit en termes de Poésie Dramatique & Épique, de l'artifice par lequel on a recours à quelque Puissance supérieure, ou à une Divinité, pour exécuter une chose qui est au dessus des forces de la nature. *Machina comica*. Les Anciens ne se servoient de *machines* que dans la nécessité de faire venir quelque dieu : encore les Poètes étoient ils presque toujours trouvés ridicules de s'être laissés réduire à cette nécessité. S. EVR. Il est permis aux Poètes de faire intervenir des *machines* par-tout, & d'employer sans cesse le ministère des dieux. LE P. LE B. Aristote veut que le dénouement de la fable naisse de la fable même, & non de quelque *machine*. Mais cela n'est que pour le Théâtre. L'usage des *machines* est plus fréquent dans l'Épopée que dans la Tragédie ; mais il faut apporter cette distinction, c'est que le Poète Épique se gardera bien d'employer une *machine* pour se retirer d'un mauvais pas où il se seroit engagé mal à-propos ; mais il s'en sert lorsqu'il peut s'en passer, & seulement pour faire honneur à son Poème, & son à Héros de l'assistance des dieux. Il ne faut pas qu'on lui puisse reprocher que faute d'art & d'invention, il a été obligé d'avoir recours à des puissances surnaturelles. Ainsi la *machine* dans le Poème Épique n'est point une invention pour se tirer d'une difficulté embarrassante ; mais c'est la présence de quelque divinité, ou une action surnaturelle & extraordinaire, que le Poète

insère dans son Poème, pour le rendre plus majestueux & plus admirable. Ce mélange doit être fait de telle sorte, que l'on puisse retrancher les *machines*, sans rien retrancher de l'action. LE P. LE B. Les Grecs & les Latins en avoient fait un proverbe, *Deus ex machina*. C'est à ce propos qu'Horace a dit dans son art Poétique, *Nec Deus interfit, nisi dignus vindice nodus incidit*.

MACHINES DE BALLET. Ce sont des inventions pour faire changer les décorations, exécuter des vols, faire mouvoir des animaux, & autres artifices qui surprennent & divertissent les spectateurs.

On appelle Tragédie à *machines*, Comédie à *machines*, une Tragédie, une Comédie, dont la représentation est accompagnée de *machines*, exige des *machines*, comme des vols, des changements de décorations, &c. La Toison d'or, Amphitryon, Pŷché, &c. sont des pièces à *machines*. ACAD. FRANÇ.

MACHINE, en général, se dit des automates, & de toutes les choses qui se meuvent d'elles mêmes, soit par art, soit naturellement. De tout assemblage de ressorts, dont le mouvement & l'effet, se termine en lui-même. *Automata*. Les horloges sont les plus belles *machines* qui aient jamais été inventées. La tête fabriquée par Albert le Grand, & qui parloit par artifice, étoit une *machine* bien ingénieuse. La *machine* de notre corps est composée de mille ressorts cachés : elle peut être toute prête à se briser, & à tomber en ruine sans que personne s'en aperçoive. Nic. C'est une étrange chose que la fragilité de notre *machine* ; & la part que prend notre ame à ses bonnes, ou à ses mauvaises dispositions. M. DE S. Toute la beauté du génie n'est qu'un pur effet du hasard, & d'un certain arrangement des parties de la *machine*. VAL. Que verrons-nous dans notre mort ? une vapeur qui s'exhale, une *machine* qui se dissout, & qui se met en pièces. Boss. Quelques Philosophes modernes ont soutenu que les animaux n'étoient que des *machines*.

La bête n'est qu'une machine ;

Telle est la montre qui chemine

A pas toujours égaux, aveugle, & sans dessein :

Ouvrez-la, lisez dans son sein ;

Maintenant y tient lieu de tout l'esprit du monde.

LA FONTAINE.

MACHINE se dit encore de l'assemblage & de la construction de l'Univers. *Mundi machina*. Si l'homme contemple la *machine* du monde, il se portera naturellement à reconnoître qu'il n'y a qu'une puissance infinie qui ait pu créer tant de merveilles, & les maintenir dans un ordre si régulier. JAQ. Considérez ces globes merveilleux ; qui peut commander à ces épouvantables *machines*, qu'une puissance infinie ? S. EVR. Les Poètes l'appellent la *machine* ronde.

Car de s'imaginer qu'un Dieu tourne le monde,
Et règle les ressorts de la machine ronde, &c.

BOIL.

On met aussi au rang des *machines* tout ce qui augmente les forces humaines, tout instrument propre à produire du mouvement. Le levier, le coin, la vis, la poulie, les moulles, les verrous, le guindal, les grues, le cabestan, sont des *machines* fort nécessaires. Le pressoir, la calandre, sont de puissantes *machines*. Les pompes, les moulins, & tout ce qui agit par le moyen de l'eau, ou du vent, sont des *machines* hydrauliques ou pneumatiques.

Dans toute *machine* on distingue trois choses, la puissance, le poids, & le centre de mouvement. L'on comprend sous le nom de puissance, tout ce qui peut soutenir, ou mouvoir un poids appliqué à une *machine*. L'on donne le nom de poids à tout ce qui résiste à une puissance appliquée à une *machine*.

Enfin l'on nomme *centre de mouvement*, ce point fixe autour duquel la *machine* se meut, ou tend à se mouvoir.

MACHINE se dit aussi des choses pesantes & difficiles à remuer. *Moles*. Un galion est une puillante *machine*. La grosse cloche de Rouen, les Obélisques de Rome, sont de puillantes *machines*, qu'on a de la peine à remuer, à transporter.

MACHINE est aussi un terme de Cordonnier, qui se dit d'une certaine composition de cire blanche & de soufre, qui sert à blanchir les points du talon du soulier. *Sulphurata cera*.

MACHINE se dit figurément en choses morales, des adresses, des artifices dont on use pour avancer le succès, & pour venir à bout d'une affaire. *Machinamentum*. La *machine* la plus propre à remuer le peuple, c'est la Religion. S. ÉVR. Il a fait jouer toutes sortes de ressorts & de *machines* pour venir à bout de cette entreprise. Il n'a pas besoin de ressort ni de *machine* pour faire entrer la raison dans les âmes. BOIL. Songeons présentement à d'autres *machines*. MOL.

Sur-tout refusez les présens ;

Des machines d'amour c'est la plus redoutable. LA FONT.

On dit aussi figurément & par manière de proverbe, d'un homme qu'on a peine à émouvoir, qu'il ne se remue que par *machine*, ou, qu'il faut des *machines* pour le faire remuer.

☞ Dans les arts le terme de *machine* se dit encore au figuré d'un grand ouvrage de génie. Une Tragédie bien conduite est une belle *machine*. Un tableau où il y a une grande intelligence de lumières est une belle *machine*. Le temple de S. Pierre de Rome est une étonnante *machine*. La Chaire de S. Pierre de Rome est, en sculpture, une des plus grandes *machines* que l'on connoisse. Une grande *machine* désigne une belle intelligence de lumière, & une grande composition.

☞ On dit d'un Peintre qui fait bien ménager les lumières, qu'il entend bien la *machine*.

MACHINER, v. a. Former, projeter quelques mauvais dessein contre quelqu'un; faire agir plusieurs ressorts secrets pour le perdre, pour lui nuire. *Machinari, moliri, struere aliquid*. Les mécontents de la Cour sont sujets à *machiner* contre les Ministres. On a pris un homme qui *machinoit* une grande trahison contre l'Etat. Il *machine* quelque trahison. ABLANC. Il avoit déjà *machiné* ma mort avant que je vinisse à la Couronne. VAUG.

MACHINER est aussi un terme de Cordonnier, qui signifie ☞ cirer le fil avec la cire préparée, qu'on appelle de la *machine*, & donner une façon au soulier, en passant le machinoir sur les points du soulier. *Cera sulphurata illinere. Machiner* les points.

MACHINÉ, ÉE, part. & adj. *Machinatus*.

MACHINEUR, f. m. pour MACHINATEUR.

*Son fait, dit-on, consiste en des pierres de prix,
Un grand coffre en est plein, fermé de dix serrures.
Lui-même ouvrit ce coffre, & rendit bien surpris,
Tous les Machineurs d'impostures.* LA FONT.

MACHING. Ville de la Chine, dans la Province de Huquang, au département d'Hoangcheu, cinquième métropole de la Province.

MACHINISTE, f. m. Ingénieur qui invente, qui fait construire des machines, pour augmenter les forces mouvantes. *Machinarius, Machinator*. Il faut être fort savant dans les mécaniques pour être bon *Machiniste*. On appelle aussi *Machiniste* celui qui invente des machines pour les décorations de Théâtre, pour des vols, pour l'hydraulique, &c.

MACHINOIR, f. m. Outil dont se servent les Cordonniers pour blanchir les points du derrière des souliers. ☞ C'est un petit outil de buis, fort mince, arrondi par les deux bouts, à l'un desquels il y a des espèces de dents.

MACHIRITE, f. m. & f. Nom d'une famille de la

Tribu de Manassé, ainsi appelée parce qu'elle descendoit de Machir. *Machirita*. De Manassé sortit Machir, chef de la famille des *Machirites*. SACI. Nombre XXVI. 29.

MACHLET, ou MACHENLOTH. Nom d'une ville des anciens Ordovices, maintenant c'est un bourg du pays de Galles, en Angleterre. *Maglona, Maglava*. Il est dans le Comté de Montgomeri, aux confins de ceux de Cardigham & de Mériorieth. MATY.

MACHESNA. Nom d'une rivière de la Turquie en Europe. *Machlesna*, anciennement *Cydarus*. Elle coule dans la Romanie, & après avoir séparé Constantinople du faubourg de Galata, & formé le beau port de cette ville; elle se décharge dans le canal de Constantinople. MATY.

MACHLIS, f. m. Nom d'un animal, dont Plin parle, *Liv. VIII. c. 15. Machlis*. Cet animal étoit fort commun dans la Scandinavie. Il avoit les jambes tout d'une venue, sans jointures; ainsi il ne se couchoit jamais, mais il dormoit appuyé contre un arbre; de sorte que pour le prendre, on scioit un arbre en partie; l'animal s'appuyant, l'arbre tomboit & l'animal aulli, qui ne pouvoit plus se relever. Il étoit d'un vîtefle si grande, qu'on n'eût pu le prendre autrement. Il étoit fort semblable à l'Alcé. Il avoit la lèvre de dessus fort grande; de sorte qu'il étoit obligé d'aller à reculons, quand il passoit.

MACHMAS. Ville de la Tribu d'Ephraïm, dont il est parlé au I. *Liv. des Rois, XIII. 2. Machmas*. Depuis les Croisades, ce fut un fort château des Templiers. On la nomme aujourd'hui Bira. Elle est à quatre lieues au nord de Jérusalem, du côté du mont Garisim, d'où elle n'est guère plus éloignée.

MACHMETAT. Nom de lieu dont il est parlé, *Jof. XVI. 6. XVII. 7. Macheamtath*. Il étoit dans la Tribu d'Ephraïm aux confins de celle de Manassé.

MACHO, f. m. On appelle en Espagne *Quintal-macho*, un poids de 150 livres, c'est-à-dire, de 50 livres plus fort que le commun qui n'est que de cent livres.

MÂCHOIRE, f. f. Partie de la tête de l'animal qui lui sert à mâcher & broyer les viandes, ou la pâture qui lui est convenable. *Maxilla, mandibula*. Elle consiste en deux rangs de dents avec les os & les gencives, où elles sont enchâssées. La *mâchoire* est composée de deux parties, l'une supérieure, & l'autre inférieure. La supérieure est immobile dans l'homme, aussi-bien que dans tous les autres animaux, excepté dans les perroquets, dans les crocodiles, & dans le poisson appelé *acus vulgaris*. Elle consiste en onze os, dont il y en a cinq de chaque côté, & un séparé au milieu. L'inférieur n'a que deux os qui s'unissent au milieu du menton par l'interposition d'un cartilage qui se durcit à l'âge de sept ans, & se tourne en un os qu'on ne peut plus séparer. Les *mâchoires* ont des alvéoles, ou trous, où les racines des dents sont enchâssées. Samson défit les Philistins avec une *mâchoire* d'âne. Ce fut avec une *mâchoire* d'âne que Caïn tua son frère. Cela n'est point dans l'Ecriture. Ce n'est qu'une opinion populaire, qui n'a de fondement que dans l'imagination de quelques Peintres qui le représentent ainsi. On a quelquefois la *mâchoire* démise.

MÂCHOIRE, se dit chez les Artisans, de deux pièces de fer qui se lâchent & se ferrént, qui servent à tenir quelque chose, comme les deux extrémités d'un étai de Serrurier, celles d'un chien qui tient la pierre des armes à feu, &c. *Labrum*.

On appelle figurément un homme grossier, un esprit lourd, *mâchoire* pesante, *mâchoire* d'âne; & on dit aussi branler la *mâchoire*, pour dire manger goulument, remuer les *mâchoires*, escrimer de la *mâchoire*, jouer de la *mâchoire*. Tout cela est bas.

*Didon dit son bénédicité,
Puis on joua de la mâchoire.* SCAR.

MACHOMETTA. Voyez MAHOMETTA.

MÂCHONNER,

MÂCHONNER, v. a. Mâcher quelque chose avec difficulté ou avec négligence, la tenir long temps dans la bouche. *Manfitare*. Ce vicillard a de mauvaises dents, il ne fait que *mâchonner* les viandes. Ce terme n'est pas noble.

MÂCHONNER, v. n. C'est parler entre ses dents, n'articuler pas assez distinctement. Cet homme ne fait que *mâchonner*, on n'entend presque rien de ce qu'il dit. Ce terme est du style des Halles.

MACHORAN, f. m. Nom d'un poisson qui se pêche sur la côte du Pérou, près d'Arica. Il est sans écailles; il a la peau fine, la chair blanche. Il a des deux côtés de la tête des espèces de filandres ou barbes, à peu-près semblables à la barbe d'un chat. C'est ce qui a fait apparemment que quelques Auteurs le nomment chat marin, ou chat de mer. Il y a une infinité de *Machorans* à l'île S. Vincent du Cap vert. **FRÉZIER**.

MACHURAT. f. m. Terme d'Imprimerie. C'est ainsi qu'on appelle les Compagnons Imprimeurs qui apprennent leur métier, qui sont sujets à barbouiller, à gâter les feuilles qu'ils tirent. *Typographicus tyro*.

M. Naudé nomme *Mascurat*, l'Imprimeur qui est un des interlocuteurs dans son Dialogue intitulé, *Jugement de tout ce qui a été imprimé contre le Cardinal Mazarin*.

MACHURER. v. a. Barbouiller, ou noircir quelqu'un, ou quelque chose, *Denigrare*, *nigrare infuscare*, *Machurer* le visage, les habits. Il ne se dit que parmi le peuple. Les Imprimeurs appellent *machurer*, barbouiller une feuille, ne la tirer pas nette.

On dit proverbialement en Languedoc, que le chaudron *machure* la poêle; pour dire la pelle se moque du fourgon. *Mescara* en Toulousain, signifie, *charbonner*, *barbouiller*. C'est de-là que nous vient le terme de *mascarade*. Marquis dans les additions qu'il a faites au Dictionnaire de Nicot, remarque que les Lyonnais, Dauphinois & Savoisians, prennent *machurer* pour barbouiller quelqu'un au visage, mais qu'en François on le prend généralement pour tacher & fouiller.

MACHURÉ, ÉE. part.

Les Imprimeurs disent qu'une feuille est *machurée*, quand elle n'est pas tirée nette, & appellent *Machurats*, les Apprentifs, parce qu'ils sont sujets à gâter les feuilles. C'est par allusion à *Machurat*, que Naudé nomme *Mascurat*, l'Imprimeur qu'il fait parler dans son Dialogue.

MACIEU, ou **MASSIEU**. Voyez **MATHIEU**.

MACIQUOPATAN. Voyez **MANICAPETAN**.

MACIS. f. m. C'est le nom qu'on donne à la seconde écorce de la noix muscade. *Macis*. Cette écorce est tendre, odorante, de couleur rougeâtre, ou jaunâtre: elle se sépare de la muscade à mesure qu'elle se sèche, & elle prend une couleur jaune. On l'appelle improprement *fleur de muscade*. Le *macis* a la même propriété que la muscade. Le *macis* est rouge quand il est frais, & devient peu-à peu jaune en se desséchant. Ben Beitar dit dans son Mogni, que le *macis* étant réduit en poudre, & pris par le nez en guise de sternatoire, est excellent contre les maux de tête qui procèdent de vapeurs. Les Arabes l'appellent *Besbassach*, & les Perses *Bezharé*. **D'HERBELOT**.

Ce nom est Indien. Les Hollandois font grand trafic de *macis*, qui est une drogue des plus estimées. Voyez **MACER**. Voyez **Dalécamp**, *Hist. Plant. T. II. L. 18. c. 32*. Et l'Auteur anonyme de l'*Hist. Orb. Terr. c. 10*.

MACLE. f. f. Fruit d'une herbe marécageuse, qui est pointue en quatre ou cinq endroits, & qui est de la grosseur d'une noix. C'est une espèce de châtaigne aquatique ou tresse d'eau. *Tribulus aquaticus*. **M. Tournefort**, *Inst. rei herb. 655*, l'appelle *Tribuloïdes vulgare aquis innatans*.

MACLE, est aussi un terme de Blason. C'est une pièce de l'écu faite en losange percée. Ceux de la maison de Rohan portent de gueules à neuf *macles* d'or posées trois, trois & trois, & ont pour devise, *sine macula*. Quelques uns disent qu'ils ont pris ces *macles*, à

cause que les *macles* se trouvent en très-grande abondance sur leurs terres; ce sont des espèces de cailloux, qui, étant coupés en deux, représentent la figure marquée sur leurs écus. La *macle* a quelque ressemblance avec la losange. Celle-ci est un peu plus étroite & plus allongée, & la *macle* est percée au milieu; elle diffère des rustres, en ce que celles-ci sont percées en rond, & que celles là sont percées en carré. D'autres ont cru que les *macles* sont des mailles de hautbergeon, qui sont des losanges vidées comme celles des filets. Les Latins ont donné un nom commun à ces deux sortes de maille, savoir, *macula*. Les *macles* étoient les anciennes armes de Bretagne. **FAVYN**.

Ce mot vient de *macula*.

MACLE. Terme d'Histoire Naturelle. Pierre ou substance minérale que l'on trouve dans quelques endroits de la Bretagne, de la forme d'un prisme quadrangulaire, renfermé dans une ardoise. Voyez l'art. précédent.

MACLES, ou **MACQUES**, en termes de Marine. Ce sont des cordes qui traversent, ridées, ou bandées en losange, qui sont des mailles de cette figure. *Funiculi in rhomboidem extensi*.

MACLIAVE, ou **MACLOU**. Voyez **MALO**. *Macliave*, ou *Maclou*, Comte Breton. Mézerai, *T. I. p. 66*.

MACOCK. f. m. Quelques-uns donnent ce nom au fruit appelé macoquer. Voyez ce mot.

MACOCO. f. m. Animal de la grosseur d'un cheval, qui se trouve dans le Royaume de Congo. Il a les jambes longues & grêles, le cou long, de couleur grise, rayé de blanc, deux cornes extrêmement longues, minces & aiguës. La hente de cet animal est faite comme celle des brebis, & a une odeur qui approche du musc & de la civette, mais elle n'est pas si forte. On tient que ses ongles sont un remède contre l'engourdissement des nerfs. Le mot de *Macoco*, veut dire, grande bête dans la langue du pays.

MACOCO. Royaume. *Macocum Regnum*. Le Royaume de *Macoco* est dans l'Ethiopie, en Afrique, sous l'équateur, entre les Royaumes de Gabon, de Mujac, ou de Givimbomba, & les peuples Anzicains & Giaques. On dit que le Roi de *Macoco* est fort puissant, & qu'il a dix Rois ou Roitelets pour tributaires, & qu'on tue tous les jours dans son Palais deux cens criminels, ou esclaves de Tribut, qui sont servis sur sa table, & sur celle de ses Courtisans. La ville capitale de ce pays porte le nom de *Monfol*; les Portugais de Loango y envoient tous les ans des esclaves, de l'ivoire & du cuivre, qui sont les marchandises du pays. Les peuples y portent le nom de *Monfoles*, ou de *Mélicas*, & ils sont mangeurs d'hommes, de même que leur Roi, & les Giaques qui sont leurs voisins. **MATY**.

MACOMEIRA. Voyez **PALMIER**.

MACOMER. C'étoit anciennement une ville de la Sardaigne. *Macomerum*, anciennement *Macopsissa*. Ce n'est maintenant qu'un village de la partie septentrionale de l'île, à l'orient d'Alghieri.

MAÇON. f. m. Celui qui entreprend la construction d'un bâtiment, d'une muraille. *Faber lapidarius*, *cæmentarius*. On trouve dans la basse Latinité *Murarius*. Il a fait marché avec un tel Maître *Maçon* pour lui bâtir une telle maison, suivant un tel dessein, & pour un tel prix, la clef à la main. On nomme des Jurés & Maîtres *Maçons*, pour estimer des ouvrages, pour visiter des bâtimens quand il y a quelque contestation sur ce sujet en Justice.

On appelle aussi *Maçon*, celui qui travaille sous ces Maîtres à la construction d'un bâtiment, & qui emploie le plâtre & le mortier. Un aide à *Maçon*, est un manœuvre qui sert au *Maçon* à gâcher le plâtre, & à porter les matériaux.

On dit proverbialement d'un homme qui travaille grossièrement sur quelque ouvrage délicat, que c'est un *Maçon*, un vrai *Maçon*.

Isidore dit que ce mot vient de *machir*, & de *machines*, à cause qu'un *Maçon* est obligé de se servir de *machines*, pour travailler sur le haut des maisons.

Plusieurs le dérivent de *machino*. Du Cange le dérive de *macerio*, parce qu'on a appelé *maceris*, ces longues murailles de clôture qui enferment les vignes & autres héritages, & qu'ainsi un *Maçon* est *maceriarum constructor*. M. Huet croit que ce mot vient de *mas*, vieux mot, qui signifioit maison; ainsi *maçon* est celui qui fait des *mas*, c'est à dire, des maisons. Suivant cette étymologie, on devoit écrire *masson*; mais l'usage a prévalu, il est pour *maçon*, & la prononciation des deux mots est la même.

On appelle un *Maçon* dans la basse Latinité, *Magister Comacinus*: ce que Lindembrok dit être dérivé de *Comacina*, ile de la Romagne, où du tems des Lombards, se trouvoient les meilleurs Architectes.

MÂÇON. *Matisco, Matiscona. Castrum Matisconense, ou Matisconense, Matacense oppidum. Civitas Matisconsum. Castrum Matescanum, Madasco, Madascona, Matiscus.* C'est une ancienne ville de France, capitale du Mâconnois, en Bourgogne, avec un Evêché suffragant de Lyon, & située sur la Saône qu'on y passe sur un pont de pierre, à douze lieues au-dessus de Lyon. Long. 22. d. 23'. lat. 46. d. 20'.

MAÇONNAGE. f. m. Travail du Maçon. *Structura muralis.* Il en a tant coûté pour le maçonage de cette maison, & tant pour la charpente. Ce maçonage ne vaut rien.

MAÇONNER. v. a. Travailler du métier de Maçon, employer la pierre, la brique, le moëllon, le plâtre, &c. & pour la construction d'un bâtiment. *Fabrile opus laxum exercere.* Les Limousins sont ordinairement ceux qui apprennent à maçonner. On dit aussi de ceux qui font travailler trop souvent aux réparations de leurs maisons, ou qui y font souvent des changemens, qu'ils n'aiment qu'à maçonner.

MAÇONNER, signifie aussi boucher avec du plâtre & du moëllon, les ouvertures d'un mur. *Cementis struere, obstruere.* Ce n'est pas assez de condamner cette porte, je veux qu'on la fasse maçonner.

MAÇONNER. Se dit figurément pour dire travailler grossièrement. Voyez comme il a maçonné cela. *ACAD. FR.*

MAÇONNÉ, ÉE. part.

MAÇONNÉ, en termes de Blason, se dit du mortier qui paroît en forme de filet entre les pierres de taille, ou les briques d'un bâtiment, que les Maçons appellent *trait de rustique*, & il est d'ordinaire de sable. *Turris, domus, &c. murus fulvis commissuris factus, distinctus.* Il portoit d'azur à une tour fenêtrée d'un avant mur d'argent, maçonné de sable.

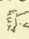
MAÇONNERIE. f. f. Art de maçonner, arrangement de pierres avec le mortier. *Ars fabrica lapidaria, structura.* On le dit aussi de l'ouvrage & du travail du Maçon. Ce Maître est bien entendu au fait de maçonnerie. On a fait un devis de maçonnerie, des ouvrages de maçonnerie. La maçonnerie de cette maison est bien faite, bien solide. La maçonnerie assise sur un roc doit être encastrée de quatre ou cinq pouces dans le roc vif. Une cloison de maçonnerie est celle qui est faite avec de la charpente & du plâtre, ou de la brique. Il y a de la maçonnerie maillée, qu'on appelle en échiquier; elle est faite de pierres carrées dans leur parement, lesquelles sont posées en sorte que les joints vont obliquement, & que les diagonales sont l'une à plomb, & l'autre de niveau. Cette maçonnerie en échiquier est la première des six espèces qui étoient en usage chez les Anciens, & dont parle Vitruve, *L. II. c. 8.* La seconde étoit de carreaux de brique de plat garni avec des moëllons. La troisième de cailloux de montagne, ou de rivière, à bain de mortier. La quatrième de pierre incertaine, ou rustique, comme étoient pavés les grands chemins. La cinquième de carreaux de pierres de taille en liaison. La sixième de remplage qui se faisoit par le moyen de certains coffres semblables aux bâtardeaux, qu'on remplissoit de moëllons avec mortier.

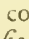
Toutes les espèces de maçonneries se réduisent aujourd'hui à cinq: la maçonnerie en liaison, *infertum*; celle de brique, *lateritium*; de moëllon, *cementatum*, & mieux *cementitium opus*; de limosinage, *emplecton*; & de blocage, *structura rudraria.* La ma-

çonnerie en liaison est celle qui est faite de carreaux & de boudilles de pierres bien posées en recouvrement les unes sur les autres. La maçonnerie de brique, est une manière de bâtir, dont les corps & faillies, & naissances de pierre, renferment des charpis, tables, panneaux, &c. renforcés de brique posée en liaison & proprement jointoyée avec du plâtre & de la chaux. La maçonnerie de moëllon, est celle où les moëllons d'appareil ou de hauteur, sont équarris, bien gifans, posés de niveau, & piqués en leur parement. La maçonnerie de limosinage, est celle qui se fait de moëllons posés sur leur lit en liaison, sans être dressés en leurs paremens. La maçonnerie de blocage, est celle qui est faite de menues pierres jetées à bain de mortier. *DAVILER.*

On appelle *colonne de maçonnerie*, une colonne faite de moëllon bien gifant, enduit de plâtre ou faite de brique par carreaux moulés en triangle, & recouverte de stuc. *Columna Camentitia.*

MAÇONNERIE, est aussi le nom d'une Jurisdiction particulière pour les Maçons; elle se tient au Palais à Paris, & les appellations sont portées au Parlement. Cette Jurisdiction a été établie en 1645. Ceux qui l'exercent sont appelés Généraux des œuvres de maçonnerie de France; ils connoissent des différends entre les ouvriers concernant le fait des bâtimens, de tout ce qui concerne la construction & la police relative à leur sûreté & à leur solidité. La maçonnerie a des Procureurs particuliers différens de ceux du Parlement, qui cependant peuvent y plaider.

MAÇONNES. f. & adj. pl. f.  Espèce d'abeilles sauvages, ainsi nommées, parce qu'elles maçonnerent véritablement leurs nids sur les pierres les plus dures. Voyez l'Abrégé de l'Hist. des Insectes.

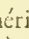
MÂÇONNOIS. Nom d'une contrée de la Bourgogne. *Matisconensis, ou Maticensis ager.*  Ce pays est situé entre le Beaujolois & le Châlonnois, & séparée de la Bresse par la Saône.

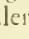
MÂÇONNOIS, oise. f. m. & f. Qui est de Mâcon. Originnaire, habitant de Mâcon. *Matisconensis.*

MACOPIN. Nom que l'on donne depuis peu à une partie de la rivière des Illinois, comprise depuis la rivière de Chegagon, jusqu'aux Miamis.

MACOQUER. f. m. Selon quelques-uns, **MACOCK.** C'est un fruit qui est fort commun dans toutes les îles de l'Amérique, & dans la plus grande partie du continent. Il est presque semblable à nos melons ou citrouilles, & d'un goût fort agréable. *Macoquerium.* Il y en a de différente grosseur & de différente figure. Son écorce est dure, ligneuse, polie, brune, ou rougeâtre en dehors; noire en dedans. Il contient une pulpe, qui étant bien mûre, devient violette, de blanche qu'elle étoit auparavant. Dans cette pulpe sont enveloppés plusieurs grains plats & durs. Les Chasseurs se servent de ce fruit pour étancher leur soif, & ils disent qu'il a le goût de vin cuit, mais qu'il reglisse un peu trop le ventre. Les Indiens en prennent la pulpe & les grains par un petit trou qu'ils font à l'écorce, puis l'ayant rempli à demi de petits cailloux, ils le bouchent & ils l'agitent afin qu'il fasse du bruit: c'est un divertissement pour eux dans les tems de réjouissance. Rochefort & Du Tertre appellent l'arbre qui porte ce fruit, *Calebassier*, & d'autres *cohyne*, ou *hyguero*.

MACORIS. Rivière de l'Île Espagnole, qui se décharge dans la mer du Sud, à six ou sept lieues de San Domingo.

MACOUBA. Rivière de l'Amérique dans une des Antilles, qui donne son nom à un bourg & à une paroisse de la Bande du nord de la Martinique.  On y pêche une espèce de poisson que l'on nomme indifféremment *Testar*, ou *Macoubas*. Il a la tête large & charnue, le corps presque rond, & la peau noire & fine. Sa chair est blanche, grassé & délicate.

 Tabac du *Macouba*. Excellent tabac, ainsi nommé d'un canton de la partie du nord de la Martinique, où quelques habitans en cultivent. Il sent la rose. Il est fort rare & fort cher en France.

MACOUTE. f. f. Espèce de monnoie de compte, ou

de manière de compter, en usage parmi les Nègres, dans quelques endroits des côtes de l'Afrique, particulièrement à Loango de Boirie, sur la côte d'Angola. La *macoute* vaut dix.

MACQUE. f. f. Terme de Marine. Il y en a qui prononcent ainsi, au lieu de dire **MACLE**. Voyez ce mot.

MACQUE. f. f. Instrument de bois dont on se sert pour briser le chanvre & le réduire en filasse.

MACQUER. v. a. Briser avec la macque. *Macquer* du chanvre.

MACRAN. Voyez **MAKERAN**.

MACRE. Voyez **MAGRA**.

MACRE. Nom d'une petite ville de la Natolie. *Macra*, *Macris*. Elle est dans la contrée de Mantefli, sur le golfe de *macre*, qui est vis-à-vis de l'île de Rhodes, & qui portoit anciennement le nom de *Glauco sinus*. **MATY**.

MACRE. Plante. Voyez **TRIBULE**; c'est la même chose.

MACRES. Nom d'une rivière d'Afrique. *Macer*, anciennement *Clynphus*. Elle prend sa source dans le Fezzan, contrée du Bilédulgerid, traverse le Royaume de Tripoli, & se décharge dans la mer Méditerranée, un peu à l'orient de la ville de Lébédá. **MATY**.

MACREUSE. f. f. Oiseau de mer, ressemblant à-peu près au canard, mais plus gros, du genre de ceux qui ont la chair noire. *Anas niger*. La tête & la partie supérieure du cou, sont d'un noir verdâtre; tout le reste du corps est noir, à l'exception d'une bande transversale sur le milieu des ailes.

On dit que la *macreuse* a le sang froid. L'Eglise en permet l'usage pendant le carême. Sa chair est dure, coriace, sentant le marécage. L'huile dont elle est chargée la rend insupportable au goût. La meilleure manière de l'appréter est de la faire cuire à demi à la broche, & de la mettre en salmi avec vin, sel & poivre.

Les anciens Naturalistes ont débité je ne sais combien de rêveries sur l'article des *macreuses*, en attribuant leur origine à l'écume de la mer, au bois pourri des vieux vaisseaux, en général à la corruption. Cet oiseau vient comme les autres, d'un œuf. Voyez **GÉNÉRATION**, **ANIMAL**.

Il y a aussi un autre oiseau nommé *macreuse*, (Pomey dit *macourle* aussi-bien que Nicot), qu'on appelle autrement, *Diable de mer*, en Latin *fulicula major*, qui est une espèce de poule de mer fort noire. Voyez **DIABLE DE MER** au mot **DIABLE**.

MACRI. Nom d'un village de la Romanie, situé sur le détroit des Dardanelles, au midi de Rudisto. *Macer*. Ce lieu étoit anciennement une ville nommée *Macrontichos*; c'est-à-dire, la longue muraille, parce qu'elle étoit près de la muraille qu'on avoit bâtie au travers de l'isthme, qui joint la presqu'île de la Romanie, avec le reste de la province.

MACRI, est encore un ancien bourg de l'île Samo, qui est dans l'Archipel, sur la côte de la Natolie. *Macer*, anciennement *Panormus*.

MACRIDE. Nom d'une île appelée autrement Hé-lène. Quelques-uns disent **MACRIS**. Au reste, il faut dire en François *Macride*, & non pas *Macris*. C'est l'analogie. Les noms Grecs en *is*, qui ont aux obliques *idos*, *idis*, &c. notre usage est de les terminer en *ide* dans notre langue, & l'analogie doit être la règle, quand il n'y a point d'usage établi sur quelque mot particulier.

MACRIEN. f. m. Nom d'homme. *Macrianus*. Fulvius Macrianus, homme de basse condition, s'étant fort distingué par sa valeur, mérita que Valérien l'employât dans le gouvernement de la République. On prétend qu'il engagea Valérien dans des lieux d'où il ne se pouvoit tirer, & que ce Prince ayant été pris, *Macrien* sauva les restes de l'armée, & convint avec Ballista Préfet du Prétoire, qu'on le feroit Empereur avec ses deux fils, Titus Fluvius, Junius Macrianus Quietus; ce qui fut exécuté. Les médailles des deux *Macriens* sont rares, mais surtout du père, dont quelques Antiquaires prétendent

Tome V.

même qu'il n'y en a point. Voyez **Bandouri**, T. I, p. 271 & suiv. & **Trebell. Pollion**, de XXX. *Tyr*. Il n'est pas nécessaire d'avertir qu'il faut l'appeler *Macrien*, & non pas *Macrin*, ou *Marcién*, puisque **Trebellius Pollion** & les médailles disent toujours *Macrien*.

MACRIN. f. m. Nom d'homme. *Macrinus*. Marcus Opélius Sévère Macrinus étoit Maure d'origine. Il s'éleva par tous les degrés aux plus grandes charges, & fut fait Avocat du Fisc, & Préfet du Prétoire sous Caracallé, auquel il succéda à l'Empire. Il alloua son fils *Diaduménien*, qui n'avoit que dix ans. Sa dureté pour les soldats le leur rendit odieux; ils le tuèrent après 14 mois de règne, l'an de J. C. 218. **Capitolin** a écrit la vie de *Macrin*.

MACRINE. f. f. Nom de femme. *Macrina*. La sainte Vierge *Macrine* étoit sœur de S. Basile, & de S. Grégoire de Nyse. Voyez ce saint dans son Épitre à *Olimpius*. La grand-mère de ces Saints s'appeloit aussi *Macrine*.

MACROBE. f. m. Nom d'homme. *Macrobius*. *Macrobe*, qui porte à la tête de ses ouvrages les noms d'*Aurélius Théodosius Macrobius*, auxquels M. **Fabricius** ajoute celui d'*Ambrosius*, florissoit sous *Honorius* & *Théodose le Jeune*, comme il paroît par le Code Théodosien, L. VI, Tit. 8. Il fut Consul & Gentilhomme de la Chambre. *Præfectus sacri cubiculi*, & fut honoré du titre d'homme illustre. *Vir illustris*. Il fut habile Antiquaire & Critique. Il nous reste de lui deux Livres sur le songe de *Scipion*, & sept Livres de différentes matières, qu'il a intitulés *Repas des Saturnales*, *Convivia Saturnalia*, & qu'on appelle communément *Saturnales* tout court. Nous avons sur *Macrobe* des Notes de *Pontanus*, de *Meurlius* & de *Jean Gronovius*.

Ce mot Grec, composé de *μακρος*, long, & *βιος*, vie. *Macrobe*, qui vit long-temps.

Il y a un saint *Macrobe* dont on fait la Fête le 16 Février. Il est dans le Calendrier de Carthage, & dans le Martyrologe de saint Jérôme. Les Exemplaires de *Corbie* & de saint *Vandrille* le nomment fautive-ment *Marcope*. **CHASTELAIN**.

On a donné le même nom à quelques peuples d'Afrique, habitans de l'île *Méroé*, & d'*Éthiopie*, mais l'usage ne seroit point qu'on les appellât *Macrobes* en François, il faudroit dire *Macrobiens*.

MACROBIE. f. m. C'est le nom qu'on donne à ceux qui ont vécu un nombre d'années extraordinaire. Ce mot vient du Grec, *μακρος* long, & *βιος*, vie. Les anciens Patriarches étoient des *Macrobiens*. Le nommé *Dantho*, *Richard*, *Jean des Temps*, *S. Séverin*, Evêque de *Tongres*, *Oger de Dace*, le Philosophe *Aristée*, & plusieurs autres dont parle l'Histoire, étoient aussi des *Macrobiens*.

MACROCÉPHALE. f. m. Nom d'un ancien peuple. *Macrocephalus*. Méla II, 19, met les *Macrocéphales* le long du Bosphore; & Étienne dit qu'ils étoient voisins de ceux de *Colchos*; & *Pline*, L. VI, c. 4. dit qu'ils étoient de *Césarunthe*, ville de *Cappadoce*.

Le nom de *Macrocéphale* veut dire *longue tête*, peut être que ces peuples l'avoient ainsi, & que les Grecs qui appelèrent *Hamaxobites*, ceux qui vivoient à la campagne, & dans des chariots, donnèrent le nom de *Macrocéphales* à des peuples qui avoient la tête longue.

MACROCHERE. f. f. Prononcez *Macrochere*. Nom d'une ancienne tunique à longues manches. *Macrochera*. L'Empereur *Alexandre Sévère* fit revenir la mode des *Macrocheres* de pourpres. **LAMPRIDE**, c. 33.

Ce mot vient de, *μακρος*, long, & de, *χερς*, main; ce vêtement fut ainsi nommé parce que les manches en étoient longues. *Saumaise* sur *Lampride* cité.

MACROCOSME. f. m. Ce mot ne se dit que par opposition à celui de *microcosme*. *Macrocosmus*. Par le mot de *macrocosme* on entend le monde entier, l'univers; & par celui de *microcosme*, qui veut dire *petit monde*, on entend l'homme.

VVVV ij

Ce mot de *macrocosme* vient de, *μακρὸς*, grand, & *κοσμος*, monde. On n'emploie point aujourd'hui ce mot dans un discours sérieux & poli.

MACRONISO. Nom d'une petite Île de l'Archipel. *Macris*, *Macra*. Elle est près du Duché d'Athènes, sur le cap qui sépare le golfe d'Engia de celui de Négrepont. Les Anciens l'ont appelé *Hélène*, ou *Helena*, parce que c'est le lieu où Paris débaucha Hélène. MATY.

MACRONTYCHOS, c'est-à-dite, *longue muraille*. C'étoit une ville de Thrace, sur la côte de la Propontide, de laquelle jusqu'au golfe Melanis, on avoit tiré une muraille, qui séparoit la Chersonèse du Continent. Il y avoit encore une autre grande muraille dans la Thrace pour garantir l'Isthme de la Thrace des Ennemis.

MACROPHYSOCÉPHALE. f. m. Celui à qui quelque affection flatulente a distendu la tête au de-là de sa longueur naturelle de *μακρὸς*, long, de *ψῆμα*, flatulence, & de *κεφαλή*, tête. Dict. de James. ¶ Ambroïse Paré fait de ce terme un substantif féminin, & entend par là la distension, la tuméfaction de la tête d'un fœtus produite par des ventosités.

MACROS. Nom de lieu. *Macrodama*, *Macromades*. C'étoit anciennement une ville de la province Byzacène, en Afrique. Ce n'est maintenant qu'un village du Royaume de Tunis, il est situé sur la côte occidentale du golfe de Capez. MATY.

MACROSIVIS. f. m. Géant dont le corps fut trouvé, selon Phlégon, dans un tombeau près d'Athènes, qui avoit cent coudées de long.

MACROSTICHE. adj. m. & f. Terme de l'Histoire Ecclésiastique, signifie un écrit de longues lignes. *Macroscicos*. Ce nom fut donné dans le IV^e siècle à la cinquième formule de foi que firent les Eusébiens dans le Concile qu'ils tinrent à Antioche l'an 345. Dans ce Concile ils firent une nouvelle formule de foi, qui pour sa longueur fut nommée *Macrosciche*, ou à longues lignes, elle ne contient rien que l'on puisse absolument condamner. FLEURY, *Hist. Eccl. L. XII. p. 350.*

MACSARAT, ou **MACZARAT.** Cafe, ou habitation des Nègres; Maison grande, spacieuse & forte à leur manière, où ils se retirent pour se garantir des incursions de leurs ennemis. D'HERBELOT. *Munitum Afrorum receptaculum.*

MACSURAH. f. m. Nom que les Mahométans donnent à un lieu séparé dans les Mosquées où se placent les Princes; ce lieu est ordinairement fermé de rideaux. C'est de-là que les Espagnols ont introduit dans les Eglises ce qu'ils appellent *la Cortina*, qui est faite en tour de lit, & dans laquelle s'enferment les Rois, les Princes, &c. pour assister au service divin. D'HERBELOT.

MACTIERNE. f. m. & f. Ancien nom de dignité en Bretagne, qui signifie proprement fils de Prince. *Maçtiernus*, *Principis filius*. Les qualités que prenoit la noblesse du premier rang, étoient celles de Princes, de Tyrans, de Comtes & de *Maçtiernes*, la plupart synonymes. Le dernier signifie en vieux langage Breton, fils de Prince. L'autorité des *Maçtiernes* étoit grande; il ne se faisoit rien d'authentique dans tout le ressort de leur juridiction sans leur autorité. Les Evêques prenoient quelquefois la qualité de *Maçtiernes*, soit qu'elle leur convînt, à cause de leur patrimoine, soit que leurs Eglises eussent des fiefs & des seigneuries temporelles assez considérables pour donner aux Evêques le droit de s'appeler *Maçtiernes*, & d'en faire les fonctions. Ces fonctions n'étoient pas si affectées aux hommes, que les femmes ne s'en acquittassent quelquefois par ordre des Souverains. LOBINEAU, *Hist. de Bret. L. II, p. 71.* Femmes *Maçtiernes*. ¶ On trouve peu de *Maçtiernes* dès le XII^e siècle. Ils étoient déjà remplacés par les Comtes, Vicomtes, Barons, Vicaires & Prévôts. Id.

Ce nom vient de *Mab*, ou *Mac*, qui veut dire fils, & de *tyran*, qui signifie Prince. LOBIN. *Gloss.*

MACUCAGUA. f. m. Oiseau du Brésil, qui ressemble

fort au faisan, & qui est plus gros que les poules de l'Europe, il a trois peaux & beaucoup de chair. Il pond deux fois tous les ans 12 ou 15 œufs. ¶ Il court fort vite; mais il ne peut voler ni haut, ni loin. Cependant il s'élève & vole sur les arbres, quand il voit des hommes. Sa chair est délicate, & excellente à manger.

MAQUETTE. f. f. Vieux mot, qui s'est dit pour *massue*. *Clava*.

*Un ribaut mal vêtu & nu,
En sa main une maquette,
Se lance en ccle riverette.* GUIART.

MACULATURE. f. f. Feuille d'Imprimerie mal imprimée, dont les caractères sont pochés, ou peu lisibles, soit qu'elle soit mal tirée, ou trop tôt battue. *Folium maculosum.*

MACULATURE, se dit en ce sens d'une méchante feuille d'Imprimerie, qui sert à des enveloppes, & à autres usages. *Maculatura*.

¶ On appelle par extension *maculature* grise, une feuille de gros papier gris, qui sert d'enveloppe à une raine de papier.

MACULATURE, se dit aussi parmi les Imprimeurs en taille douce, d'une feuille de papier qu'on met entre l'image & le linge. *Charta typo supposita.*

MACULATURE, est aussi un terme de Papeter, qui signifie du méchant papier, qu'on fait avec du drap, où l'on mêle du charbon pour le rendre noir. *Charta stupea rudis.*

MACULE. f. f. Terme de l'Écriture-Sainte, & de Théologie. *Macula*. On se sert de ce mot au propre, quand on veut parler des victimes qu'on choissoit pour les sacrifices de la Loi de Moïse; & alors il signifie tache; auquel sens on dit, Il falloit choisir une victime, un agneau sans *macule*.

On s'en sert au figuré, & alors il se prend pour la souillure qui vient du péché. L'Agneau sans *macule* s'est dit de Jésus-Christ, exempt de péché. Quelques Auteurs se servent de ce mot en parlant du péché, & distinguent la *macule*, & la peine: la distinction est bonne & vraie; mais l'expression est mauvaise, du moins elle est aujourd'hui peu en usage, & en tout sens on dit communément tache. Une victime, un agneau sans tache. Jésus-Christ est l'Agneau sans tache.

MACULE, s'est dit originairement des taches ou marques de sang que les enfans apportent du ventre de leur mère. Elles sont produites, dit-on, par la force de l'imagination de la mère qui désire une chose qu'elle ne peut avoir, sur la partie du corps du fœtus qui répond à celle où la mère s'est grattée ou frottée.

Ce mot vient du Latin *macula*.

MACULE. Terme d'Astronomie, se dit des taches qui paroissent sur le disque du soleil. Quand elles sont constantes, plusieurs croient que ce sont des astres. Quand elles se dissipent comme des fumées, on les appellent *facules*. On dit aussi en ce sens *taches*, & c'est aujourd'hui l'ordinaire.

¶ **MACULER.** v. a. **TACHER**, **BARBOUILLER.** *Commaculare*, *maculis inficere*. C'est un terme d'Imprimerie qui se dit des feuilles qu'on relie, ou qu'on bat avant qu'elles soient sèches. L'action du marteau fait sortir l'encre des bornes de l'œil de la lettre; cette encre s'étend d'autant plus facilement que le papier est encore humide, les caractères sont pochés, & les feuilles se barbouillent. Ainsi il ne faut pas battre les feuilles fraîchement imprimées, de peur de les *maculer*.

¶ Ce verbe est aussi neutre, & l'on dit que des feuilles *maculent*, lorsque l'impression est trop fraîche & qu'elle se décharge.

MACULER, se dit aussi par les Imprimeurs en taille-douce, lorsque l'impression se déchargeant, barbouille la feuille par derrière. *Maculis inficere*. Voilà qui *macule*. Feuille *maculée*.

MACUN. f. m. Terme de Relation. Chemisette que

portent les Indiens du Chili. *Tunica Chilienfis*. Elle leur va jusqu'à la ceinture ; elle est fermée de manière qu'il n'y a que le passage de la tête, & d'un bras pour la mettre. FREZIER.

MACHUNAH. Ville du pays nommé Arbaschah, c'est à-dire, des Abissins, ou de l'Ethiopie, selon d'Herbelot, elle est située sur la mer Rouge à l'orient de la ville de Calgiun.

MACUSAIN. adj. m. Épithète que quelques médailles de Posthume le père donnent à Hercule. *Macusanus*. L'Éloge de *Macusinus* tire plutôt son origine du nom du lieu où Posthume consacra un Temple en l'honneur d'Hercule, que d'aucune chose que la Théologie fabuleuse lui attribue. CHORIER. Histoire de Dauphiné, L. VII, T. I, p. 395. Le même Auteur conjecture que ce nom pourroit bien venir de Macieu, ou de Meffieu, deux territoires considérables de Dauphiné, qui peut-être ont eu autrefois le nom de *Macusium*. Voyez encore sur ces médailles, Tristan, T. III, p. 146. & Oifel, p. 239.

MACUTE. f. f. Les Noirs de la côte d'Afrique ont un signe des valeurs sans monnoie. C'est un signe purement idéal, fondé sur le degré d'estime qu'ils mettent dans leur esprit à chaque marchandise, à proportion du besoin qu'ils en ont. Une certaine denrée ou marchandise vaut trois *macutes*, une autre six *macutes*, une autre dix *macutes*. C'est comme s'ils disoient simplement trois, six, dix. MONTESQ.

Ne seroit-ce pas la même chose que la Macoute, dont on a parlé, quoique les explications ne s'accordent pas ?

MACZUA. Nom d'une petite Île de la mer Rouge.

Maczua. Elle est près de la côte d'Abec, & de la ville d'Ercoco. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Macaria*, & d'autres pour l'ancienne *Orneum*, ou *Orine*. MATY.

M A D.

MADABA, ou MÉDABA. Nom de ville. *Madaba*. Le Géographe Étienne dit que les Nabathéens avoient une ville de ce nom. La *Madaba* de l'Écriture étoit une ville de la Tribu de Ruben. *Jos. XIII, 9.* & par conséquent à l'orient du Jourdain. Elle étoit dans la plaine, & avoit été autrefois la principale ville des Ammonites. Les Amorrhéens la possédèrent ensuite. Depuis l'établissement du Christianisme, elle eut un Evêque suffragant de Bosse. Quelques-uns l'appellent *Medbah*, selon la prononciation Hébraïque, & la placent dans l'Arabie Pétrée, aux confins des Moabites, ce qui revient à ce que nous avons dit.

MADA-DORO, ou MÆDA DOURO. f. m. Monnoie d'or de Portugal qui vaut six patacas ou pièces de 8 & 15 vintins.

MADAGASCAR. Nom d'une île qui signifie l'île de la Lune. Les Portugais l'ont appelée l'île de saint Laurent, ou parce qu'ils la découvrirent le jour de la fête de ce S. Martyr l'an 1506. ou parce que Laurent, fils de François Almeyde, Général des Portugais aux Indes, fut celui qui la découvrit. Les François lui ont donné le nom de l'île Dauphine, à l'honneur de Louis XIII. qui n'étoit encore que Dauphin. *Madagascaria Insula, Insula S. Laurentii, Insula Delphina*. Cette île est dans l'Océan Ethiopien, au levant des côtes des Cafres, & de Zanguebar, sous le Tropique du Capricorne, partie dans la Zone torride, & partie dans la Tempérée. Elle est renfermée entre le 11 & 26° degré de latitude méridionale, & entre le 72 & 81 de longitude. Elle peut avoir trois cens lieues du nord au sud, & environ quatre-vingt dix dans sa plus grande largeur, du couchant au levant. Ainsi cette île est une des plus grandes du monde, & la plus grande sans exception de toutes celles de l'Afrique. L'air ne peut y être que fort chaud ; on assure pourtant qu'il ne laisse pas d'être fort sain. Le terroir y est arrosé par un grand nombre de rivières, qui ont toutes leurs sources dans une grande chaîne de

montagnes, qui s'étendent du nord au sud, vers le milieu de l'île. Elle est fertile en oranges, citrons, melons, légumes, riz, coton, sucre, gingembre, safran, tabac, & une espèce de chanvre, dont les feuilles étant mâchées, comme le tabac, étourdissent & plongent dans un sommeil, dont on se réveille fort gai & fort joyeux. Il y a aussi quantité d'arbres rares, l'ébène, le Brésil, le sandal rouge, jaune, & blanc, les palmiers de plusieurs sortes ; les cannes qu'on appelle bamboches, dont on tire une espèce de sucre. Les Insulaires recueillent quantité de miel, dont ils font leur boisson la plus ordinaire ; ils en font aussi avec du sucre, & une troisième espèce se fait de Bananes : elle ressemble au cidre. On y trouve des pierres précieuses de toutes les espèces, à la réserve des diamans. Il y a de beau cristal, des mines de fer, d'acier, & d'or, qui est beaucoup plus pâle que l'ordinaire, & qui se fond aussi facilement que le plomb. Quelques-uns assurent qu'il y a aussi des mines d'argent, mais d'autres disent que ce métal y est fort rare, & qu'on n'en voit qu'autant qu'il y en a été transporté d'ailleurs. Les Lions, les Éléphants y sont en grand nombre, de même que les chameaux, les bœufs, les moutons, & les autres bêtes domestiques.

Les habitans de l'île de *Madagascar* ne couvrent ordinairement que les parties que la pudeur oblige de cacher ; ils sont en partie noirs, & en partie blancs, en parties Mahométans, & en partie payens ; leur langage est Arabe, & leur écriture aussi ; ils prennent autant de femmes qu'ils en peuvent acheter & entretenir ; ils sont gouvernés par un grand nombre de petits Princes, ou Seigneurs, leurs villes sont toutes bâties de planches, entourées de pieux, & quelques-unes encore d'un fossé ; & leurs villages ne sont composés que de petites huttes, que quatre hommes peuvent transporter. Les François y avoient bâti le fort Dauphin, celui de S. Augustin, & y avoient établi quelques Colonies, mais on allégué qu'ils ont abandonné tout cela. Au reste, on croit que cette île est la *Ménuthias* de Ptolomée, la *Cerne Æthiopica* de Plin. MATY.

MADAGASCAROIS, OISE. f. C'est le nom des habitans de l'île de Madagascar. M. Souchu de Renfort dit dans son histoire des Indes Orientales, que nos plus belles femmes ne sont rien auprès d'une belle *Madagascaroise*.

MADAIN. Ville d'Asie, dans l'Itaque Babylonienne ; ou Chaldée. Elle est située sur le Tigre au midi de Bagdet, dont elle n'est éloignée que d'une journée de chemin.

MADAME, f. f. Titre d'honneur autrefois réservé aux femmes de qualité, Princesses, Duchesses, Marquises, aux femmes des gens titrés, ou des Gentilshommes. *Madame* la Marquise, *Madame* la Présidente, &c. *Domina*. Aujourd'hui ce titre se donne communément aux femmes mariées, soit en parlant d'elles, soit en parlant à elles, soit en leur écrivant. On l'a même étendu jusqu'aux simples bourgeois. On dit au pluriel *mesdames*, en parlant à une assemblée de femmes, de quelque condition qu'elles soient.

En parlant d'une Reine, on ne dit point *madame* la Reine, mais simplement la Reine. Si on lui parle, ou si l'on lui écrit, on se sert du titre de *madame*.

Madame, je fais bien que votre Majesté n'a que faire de toutes nos dédicaces. MOL. *Madame*, si l'Académie prend la liberté de saluer votre Majesté, &c.

On donne aussi ce titre aux filles de France, en parlant d'elles ou à elles.

Par le mot de *Madame*, sans suite, on entend la fille aînée du Roi.

Ce nom se donnoit autrefois aux Saintes, & l'on disoit *Madame* Sainte Geneviève, comme on disoit *Monsieur* Saint Pierre.

Il y a plusieurs Abbayes & quelques Communautés où l'on donne le nom de *Madame* aux Religieuses.

Dans les Tragédies on appelle aussi les filles *Madame*.

MADAME, se dit aussi absolument de la maîtresse d'une maison, sur tout à l'égard des valets & des domestiques. Voilà *Madame* qui heurre. *Madame* veut que cela soit ainsi. Laquais de *Monsieur*. Laquais de *Madame*.

On dit proverbialement, jouer à la *Madame*, en parlant d'un jeu que font les petites filles, lorsqu'elles s'amuse à contrefaire les dames qui se font des complimens & des visites les unes aux autres.

On dit qu'une femme fait la *Madame*, quand elle affecte les manières, les façons de faire des personnes de qualité, quoiqu'elle n'en soit pas. Le mot de *Madame* ne reçoit d'article que dans cette phrase bourgeoise.

On dit aussi, *Madame* vaut bien Monsieur, ou Monsieur vaut bien *Madame*, quand on veut contredire ceux qui mettent de la différence entre le mérite de l'un & de l'autre.

CUISSE-MADAME, f. f. Nom d'une espèce de poire. La *Cuisse-Madame* est une espèce de Roufflet. La figure & le coloris y conviennent assez bien. Elle a sa chair entre tendre & cassante, accompagnée d'une eau assez abondante, un peu musquée, & fort-agréable quand elle est bien mûre. Cette poire & le gros blanquet sont mûres en Juillet. Elles font de fort beaux buissons, & le seul défaut que j'y trouve, c'est que les arbres sont très difficiles à mettre à fruit; mais aussi font-ils merveille du moment qu'ils ont commencé. LA QUINT.

MADAME d'Humieres, est en termes de Fleuriste, un œillet de couleur de rose claire, sa fleur d'un grand blanc tracé de gros panaches, large, mais tardive; sa plante est extrêmement difficile à prendre racine, elle est forte & robuste, & crève si on ne lui laisse cinq boutons. MORIN.

MADAME d'Orieux, autre œillet, ne diffère en rien du précédent, sinon que sa couleur est plus pâle. ID.

TRIPE MADAME. Nom d'une petite herbe qu'on mange en salade.

TROU MADAME. Nom d'un certain jeu, où l'on joue avec de petites balles de plomb, ou d'ivoire, ou de bois qui entrent dans des trous diversément marqués, qui font perdre ou gagner. Je viens de perdre deux écus au *Trou-Madame*.

MADAMS, f. m. pl. Terme de Relation. On appelle ainsi dans les Indes Orientales, du moins dans le Royaume de Maduré, un bâtiment dressé sur les grands chemins, pour la commodité des passans, ce bâtiment supplée aux hôtelleries dont on ignore l'usage; dans certains *Madams*, on donne à manger aux Brame, communément on n'y trouve que de l'eau & du feu, il faut porter le reste.

MADARA. Village du Royaume de Tunis, situé entre Bonne, & les ruines de Carthage. *Madara*. On le prend pour l'ancienne *Madaura*, ou *Madurus*, ville d'Afrique, où il y avoit une Académie, & un Evêché suffragant de Carthage. Elle étoit la patrie du célèbre Apulée. MATY.

MADARATE, f. f. Nom d'une sorte de bâtiment de mer dont on se servoit autrefois sur la mer rouge. *Madarate*.

MADARAVAN. Ville d'Afrique au Royaume de Fez, dans la province de Fez, à trois lieues du Grand Atlas.

MADBACHUS. f. m. Terme de Mythologie. Surnom que les Syriens donnoient à Jupiter lorsqu'ils eurent adopté son culte. M. Huet, qui a cherché l'origine de ce mot dans les langues orientales, croit qu'il signifie présent partout, qui voit tout.

MADDALENA. Rio de la *Maddalena*. Voyez FORNELLO.

MADEFACTION, f. f. Action d'humecter. Terme didactique, d'usage en pharmacie pour désigner l'introduction d'une humidité dans une substance.

MADELEINE. Voyez MAGDELÈNE.

MADELGAIRE. Voyez MAUGER.

MADELGISIDE. Voyez MAUGUILLE.

MADOLONNE, f. f. Mademoiselle de Sévigné, femme du Comte de Grignan, est souvent appelée

la belle *Madelonne* dans les lettres du Comte de Bussy. Je croirois que *Madelonne* est la même chose que *Madelon*, petite Magdelène, si Mademoiselle de Sévigné n'eût porté le nom de *Françoise*. Il y a plus d'apparence que M. de Bussy a voulu lui donner celui de la Maîtresse de Pierre de Provence, si connu par l'ancien Roman, intitulé: Histoire de deux vrais & parfaits Amans Pierre de Provence & la belle *Maguelonne*, fille au Roi de Naples, in-4°. Gothique. Et in-8°. Avignon 1524. Allusion fondée sur ce que le Comte de Grignan étoit Provençal, & Lieutenant général, Commandant en Provence.

M. Astruc, Partie 3. de son Histoire naturelle de Languedoc, nomme l'Auteur de ce Roman. C'est Bernard de Trewiez, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de *Maguelonne*, ville ruinée au bas Languedoc. Il vivoit en 1178. Voyez la Bibliothèque des Romans, & le neuvième tome des Observations sur les Ecrits modernes.

MADemoISELLE, f. f. Titre d'honneur qu'on donne aux filles de qualité. *Puella nobilis*. Aujourd'hui on le donne indifféremment à toutes les filles, même bourgeoises.

MADemoISELLE est aussi un titre d'honneur qu'on donne aux filles des frères ou oncles du Roi. L'aînée s'appelle tout court, *Mademoiselle*. La fille aînée de Monsieur, frere unique de Louis XIV, s'appeloit absolument *Mademoiselle*. Pour les puînées, on joint à *Mademoiselle* un nom de terre.

Un de nos Poëtes s'est servi du mot de *Mademoiselle* dans une Comédie, en quoi il n'est pas à imiter; il faut se servir de *Madame*, sans distinction de fille ou de femme. *Mademoiselle* n'entre point dans la Poësie. On a dit autrefois *Mademoiselle*.

MADÉRASPATAN. Nom d'une petite ville, avec un bon port, & une Citadelle. *Maderaspatanum*. Elle est dans la presqu'île de l'Inde deçà le Gange, sur la côte de Malabar, près de S. Thomas, & elle appartient aux Hollandois. MATY.

MADERE île de l'Océan Atlantique, située entre les Açores & les Canaries, au couchant du Royaume de Maroc, sous le 1 degré de longitude, & le 32^e de latitude. *Madera*. On lui donne 20 lieues de long, sept ou huit de large, 48 de circuit. L'air y est fort tempéré, le terroir fertile en blé, en sucre, en miel, en fruits, & sur-tout en vin, qui passe pour excellent. Ses habitans sont presque tous Portugais d'origine; ils la découvrirent l'an 1420. & ils lui donnerent le nom de *Madere*, qui en leur langue signifie bois ou forêt, parce qu'ils la trouvèrent toute couverte de bois, auxquels ils mirent le feu qui brûla, dit-on, pendant sept jours. Ses lieux principaux sont Moncérico, Saint Croce & Fonzal, capitale & résidence du Gouverneur pour le Roi de Portugal, auquel cette île appartient. Au reste, quelques Géographes la prennent pour la *Cerne Atlantica* de Ptolomée. MATY.

MADERE. Rivière. Voyez CAYENNE.

MADERNO. Nom que l'on donne aux ruines d'une ancienne petite ville de l'Etrurie, qu'on nomma *Sudernum*, *Tudernum*, & ensuite *Mudernum* & *Madernum*. Elles sont dans le Duché de Castro, sur la rivière de Fiore, un peu au-dessus des ruines de Castro. MATY.

MADI, ou **MADIR**. f. m. Nom d'homme. *Emeritus*. Prudence, l'un des plus anciens & des plus célèbres d'entre les Poëtes Chrétiens, composa sur la fin du IV^e siècle de l'Eglise, un Poëme important sous le titre des Couronnes ΠΕΡΙΣΤΕΦΑΝΩΝ, *Peristephanon*, divisé en XIV. Chants ou Hymnes à l'honneur de quelques illustres Martyrs, nés ou martyrisés en Espagne. Le premier de ces chants est consacré à la mémoire des deux Saints Frères, Emétere, ou Hémitere, vulgairement Saint *Madir*, & de S. Chélidone. BAILLET, 3 de Mars.

En Latin on trouve *Emeritus*, *Emeterus* & *Emetherius*. Voyez les Bollandistes, *Mart. T. I. p. 227 & 228*. &c. Le dernier paroît le véritable nom. C'est celui des anciens actes du martyre de ces Saints.

De là on a fait *Emétere, Emeter, Mèter, Méder, Mader, Madir*. Pour *Hémitere*, je ne fais où M. Baillet l'a pris. Il faut cependant qu'il l'ait trouvé quelque part. Les Bollandistes disent *Madi*, p. 244. T. cité, & M. Baillet, *Madir*.

MADIA. Nom d'un bourg de Suisse. *Madia*.

Le Gouvernement de MADIA, ou de MAGIA *Madiana prefectura*. C'est le plus septentrional & le dernier en ordre, & en valeur des Gouvernemens, que les Suisses possèdent dans le Duché de Milan. Il est presque entièrement environné de celui de Locarno, dont il dépendoit autrefois, il comprend les vallées de Madia, & de Lanze, & ses principaux lieux sont *Madia* & Gévio, capitale. MATY.

MADIAN. (Terre de) C'étoit anciennement une contrée de l'Arabie Pétrée. *Terra Madian, Madianitis, Madinitarum Regio*. Elle étoit le long de la mer Rouge, au midi de la montagne de Sinai, & elle avoit sa ville capitale de même nom, située sur le bord de la mer. Les Madianites descendus de Madian, fils d'Abraham & de Cétura, vivoient autrefois à peu près comme une partie des Arabes & des Tartares vivent encore aujourd'hui. Ils transportoient leurs rentes & leurs bestiaux dans les pays où ils trouvoient les meilleurs pâturages. Ils dévastèrent pendant 7 ans le pays de Chanaan par leurs courses annuelles; & enfin, ils y furent miraculeusement défaits par Gédéon, avec les Amalécites, & quelques autres Peuples Orientaux qui s'étoient joints à eux. L'histoire Sainte remarque qu'il y périt environ six vingts-quinze mille hommes, avec quatre de leurs Rois. J. 6. 7. 8. Esf. 9.

MADIANITE. f. m. & f. Nom de peuple. *Madianita*. Les *Madianites* descendoient d'Abraham & de Cétura. Ils habitoient la Terre de *Madian*.

MADIENA. Ville d'Arabie, sur la mer Rouge. C'étoit la capitale, & peut-être l'unique ville du peuple Madianite de ce canton-là.

MADIENE. Juron ancien, qui signifie *per jovem*, par Jupiter.

MADIER. Vieux mot. Grande table de Pâtissier. *Axis decumanus*.

MADIERS. f. m. pl. Terme de marine. On appelle *madiers* des pièces de bois clouées en égale distance sur la carène d'une galère.

MADIR. Voyez MADI.

MADÉNA. Voyez MÉDÉMÉNA.

MADON. Nom d'une ville de la Terre Sainte, dont il est parlé dans *Jos. XI. 1*.

MADONIA MONTE. Nom d'une Montagne de la Sicile. *Madonia Montes*, anciennement *Nebrodes*, ou *Nevrodes Mons*. Elle s'étend dans la partie occidentale de la vallée de Démona, & dans l'orientale de celle de Mazara, vers les confins de celle de Noto. Elle est la plus haute, & la plus célèbre montagne de la Sicile, à la réserve du mont Gibel. MATY.

MADOUINE. f. f. C'est la pistole de Piémont. Elle vaut 13 livres du pays, & 10 liv. 16. s. 8 d. de France, en comptant l'écu sur le pied de 60 sols.

MADRA. Royaume d'Afrique dans la Nigritie. Il a le Royaume de Borno au septentrion, celui de Gorham au levant, celui de Semen au midi, & celui de Daurmi au couchant.

MADRAGUE. f. f. Est une pêcherie faite de cables & de filets, pour prendre des thons, qui occupe près d'un mille en carré, dont il est parlé dans l'Ordonnance de la Marine.

MADRAN. Nom d'un village de la haute Carinthie, en Allemagne. *Madranum*. Il est entre Willach & Saltzbourg, & il est pris par quelques Géographes pour l'ancienne *Magistrica*, petite ville, ou bourg du Norique. MATY.

MADRAS, ou *Madraspatan*, que les Indiens nomment *Gennapattanam*. Ville des Indes, sur la côte de Coromandel, à une lieue au nord de S. Thomé. Elle appartient aux Anglois. M. de la Bourdonnaye s'en rendit maître en 1746, & en tira une rançon de plusieurs millions.

MADRE. f. m. Vaisseau à boire, où l'on met du vin pour boire. Ce mot a été fort en usage autrefois. *Poculum, poculum vinarium*. Etienne de la Fontaine, Argentier du Roi, dit dans un compte de l'an 1350. *Madres* & cailliers pour boire vins nouveaux. On trouve souvent hanap de *madre*.

MADRE, ou MÉANDRE. Nom d'une rivière de la Natolie. *Meander*. Elle prend sa source dans la grande Caramanie, traverse la Natolie propre, & se décharge dans l'Archipel, entre Ephèse & Melazzo. Cette rivière a été célèbre anciennement à cause de ses contours, qui étoient en si grand nombre, qu'Ovide lui compara le Labyrinthe de Dédale. Baudran rapporte qu'on y comptoit jusqu'à six cens de ces contours, tant elle serpenoit. MATY.

On dit toujours *Méandre* en parlant des ouvrages des Anciens, & *Madre* dans les relations modernes.

MADRÉ, ÉE. adj. Tacheté ou diversifié de couleurs. Il se dit du Léopard qui est tacheté. *Varius, maculosus, crispans*. On dit aussi Léopard *madré*. Il n'est guère d'usage au propre. ACAD. FR. On le dit aussi du bois veiné, comme du noyer, du hêtre, &c. Lorsqu'on le met en œuvre, on y remarque certaines parties plus condensées que le reste, qui paroissent comme des taches brunes, plus solides, & plus dures, & qui sont un peu luisantes quand le rabot y a passé. C'est ce qu'on appelle du bois *madré*. *Materia crispans*. Table de bois *madré*. *Pantherine mensa*.

Ce mot vient par corruption de *marbré*. On prononce en quelques lieux *marbré*. En général on appelle *madré*, tout ce qui est tacheté & diversifié de couleurs, comme nos porcelaines, que Cardan & Scalliger croient être la même chose que ce que les Anciens appeloient *Murrina pocula*, que Du Cange dit avoir été appelées dans la basse Latinité, *Mazzer, mazerium, mazarum, & madrinum*; qui ajoutent, que dans la maison de nos Rois il y avoit un Officier appelé *Madrinier*, qui avoit soin des vases précieux du Roi, faits d'une pierre qu'on tient être celle de l'Onice, qui étoient appelés *mazzers, mazerins*, ou *madrés*, d'où sont venues ces anciennes expressions du fin, comme *madré*, & d'esprit *madré*.

MADRÉ. Terme de Fauconnerie. C'est le nom qu'on donne à un oiseau qui a mué plusieurs fois.

MADRÉ. Au figuré signifie, Fin, adroit, qui trompe, & qui ne se laisse point tromper. *Astutus, versutus*. Vous avez affaire à un homme trop *madré*, pour l'attraper.

MADRÉ, ÉE, se prend aussi quelquefois substantivement. C'est un fin *madré*, ne vous fiez point à lui. C'est un *madré* qui pourroit bien vous attraper. Comme adjectif ou substantif, il ne peut être employé que dans le style familier.

MADRENAGUE. f. f. Espèce de toile qu'on fabrique aux îles Philippines, dont la chaîne est de coton, & la trame de fil de palmier.

MADREPORE. f. m. Les Naturalistes donnent ce nom à un corps marin pierreux, qui ressemble à une végétation; c'est-à-dire, qui a la consistance de la pierre, & la forme d'un arbrisseau, avec des rameaux partant d'un espèce de tronc. *Madrepore*. Ils nomment en général toutes ces productions qui tiennent de la plante & de la pierre, *Lithophytes*, ou *Pierre plantes*; mais ils en distinguent une espèce particulière qu'ils nomment *Madrepore*, qui ne diffère du corail qu'en ce que leurs branches sont percées de trous disposés assez souvent en étoile. La couleur des *madrepores* est ordinairement blanche, quelquefois grisé, & quelquefois rouge marquetée de blanc. On en compte au moins de sept espèces rapportées par Imperiali, Bauhin, Tournefort & autres. Quoique le *madrepore* naisse ordinairement dans la mer, on ne laisse pas d'en trouver dans des lieux même fort élevés. M. Jussieu en trouva un sur la montagne de Chaumont en Normandie, entre Magny & Gisors, où il avoit crû.

Il étoit poreux, léger, blanc, & tout semblable au *madrepore* vulgaire, ressemblant au corail blanc. M. Jussieu apporta ce *madrepore* à l'Académie des Sciences en 1709. On lui a donné le nom de *madrepore*, comme qui diroit *millepores*, parce qu'il est percé de beaucoup de trous. Bien des Naturalistes prétendent que les *madrepores* sont des corps qui servent de retraite à des polypes & autres insectes marins qui se bâtissent eux-mêmes la demeure où ils habitent. Voyez les articles relatifs.

On appelle *Madreposites* les *Madrepores* fossiles, c'est-à-dire, ceux qu'on trouve dans le sein de la terre, & qui y ont été portés par les mêmes causes qui font qu'on y trouve des coquilles & des autres corps marins fossiles.

MADREURE. Voyez MADRURE.

MADRID. Ville capitale du Royaume d'Espagne, située près du Mançanarès, à douze lieues de Tolède, du côté du nord, & à quatre d'Alcala de Hénarès, du côté du couchant. *Madritum*, *Matritum*. Cette ville peut être divisée en vieille & nouvelle; la dernière est sans murailles, & la première est enceinte d'une muraille de cailloux rougeâtres, ce qui a donné lieu aux Espagnols de dire qu'ils ont une ville environnée de murailles de feu. *Madrid* n'entre dans les Etats de Castille qu'en qualité de bourg. Elle n'est pas à beaucoup près si grande que Paris, & elle est mal-propre, & mal-bâtie; les maisons n'y sont ordinairement que de terre, & n'ont que le plein-pied, & le galeas, parce que tous les premiers étages appartiennent au Roi d'Espagne, à moins que les propriétaires des maisons ne rachètent ce droit. Il y a un fort beau pont sur le Mançanarès, quoique cette rivière soit presque à sec en été. Le Roi d'Espagne y a deux fort beaux Palais, celui où il demeure ordinairement, & celui de Buenrétiro, qui est hors de l'enceinte de la ville. *Madrid* s'est agrandie des ruines de l'ancienne *Mantua Carpetanorum*, qui n'est plus qu'un village nommé *Villa Mantua*, & située à une lieue de *Madrid*. MATY. *Madrid* est au 14^e degré de longitude, & au 40^e degré 14 min. de latitude nord. Herrera dit que ce fut en 1560, que Philippe II quitta Tolède, le séjour ordinaire des Rois de Castille, pour aller demeurer à *Madrid*, qui devint par là capitale du Royaume.

En ce mot la finale *d*, ne se prononce point dans l'usage ordinaire. *Madri* est grand, *Madri* est bien mal-propre; & non point *Madri-d*-est grand.

MADRID. Nom d'une maison Royale de l'île de France, située au nord du bois de Boulogne, & au couchant de Paris. *Madritum*, *Matritum*. François I, Roi de France la fit bâtir, & lui donna le nom qu'elle porte, pour marquer qu'il n'avoit pas honte de sa prison. C'est une erreur de croire que François I ait fait bâtir ce château sur le modèle du Palais Royal de Madrid en Espagne, où ce Monarque fut enfermé. Ces deux édifices n'ont aucune ressemblance entr'eux.

MADRIE. Ancien nom d'une contrée de France. *Matricensis*, ou *Madricensis pagus*. *Madrecifus*. La *Madrie* étoit arrosée de l'Eure, de l'Yton, de l'Aure & de la Mandre, de laquelle apparemment elle prenoit son nom de *Madrie*. De Valois, *Not. Gall.* p. 323.

MADRIER. f. m. Terme d'Ingénieur. Planche fort épaisse qui sert à différens usages dans l'Artillerie & dans la guerre des sièges. *Pyloclastri asserculus*. La plate forme des batteries de canon se fait avec de gros *madriers*. Il fit un grand amas de planches, de *madriers*, de sacs à terre, &c. REL. DE ROCROI. L'on porta des *madriers* à la tour que l'on vouloit ruiner. DE BUSSI RAB.

L'effet du pétard se fait par le moyen d'un *madrier* qu'on applique sur la bouche du pétard. Quelques-uns se servent aussi du mot *madrier*, pour signifier *sommier*, ou *poitrail*. Il y a apparence que ce mot vient de *madera*, qui, en Espagnol, signifie du bois; d'autres disent de *materia*.

On appelle aussi *madriers*, en Architecture, les plus gros ais qui sont en manière de plate forme, &

qu'on attache sur des racinaux pour asseoir sur de la glaise, le mur de douve d'un réservoir, ou tout autre mur sur un terrain de foible consistance. DAVILER.

MADRIGAL. f. m. Terme de Poésie Italienne, Espagnole & François. Petite Poésie amoureuse, composée d'un nombre de vers libres & inégaux, qui n'a ni la régularité gênante d'un sonnet, ni la subtilité d'une épigramme, mais qui consiste en quelque pensée tendre & délicate. Le *madrigal* est, selon M. le Brun, une épigramme, dont la chute n'est pas vive & brillante. La tendresse & la galanterie en sont ordinairement les sujets. Une certaine simplicité, belle, noble & sage, en fait le caractère.

On regarde le *madrigal* comme le plus court des petits Poèmes, parce qu'il peut avoir moins de vers que le sonnet & le rondeau. On n'y prend point d'autre règle pour le mélange des rimes & des vers de différentes espèces, que le choix & la commodité de l'Auteur. On y doit cependant prendre la licence moins que dans tout autre, soit pour la rime, soit pour la césure du vers, soit pour la pureté de l'expression. P. MOURGUES. Les petits génies qui n'ont pas la force de faire de grands ouvrages, se retranchent sur les *Madrigaux*.

Ménage tient qu'il vient de *mandra*, qui signifie en Latin & en Grec, une assemblée de bétail, parce qu'il prétend que c'étoit originairement une chanson de Bergers, dont les Italiens ont fait *madrigale*, & nous *madrigal*. D'autres croient que ce mot vient de *madrugar*, qui signifie en Espagnol, *se lever matin*, parce que les *madrigaux* étoient chantés autrefois le matin par ceux qui donnoient des aubades. D'autres disent qu'il vient de *Madrid*, parce qu'on dit qu'ils étoient en vogue du tems que François I étoit prisonnier à Madrid.

On prétend que Mélin de Saint-Gelais est le premier qui a introduit le mot de *madrigal* dans notre Poésie. On en trouve un seul imprimé dans ses œuvres. Comme ce *madrigal* est le premier qui ait paru, & qu'il n'a que dix-sept vers, on a établi pour règle que le *madrigal* ne doit point aller au-delà de dix-sept vers, & si toute l'étendue de la pensée ne pouvoit y être enfermée, il seroit mieux de le mettre en stances libres. P. MOURGUES.

*Le Madrigal plus simple & plus noble en son tour,
Respire la douceur, la tendresse & l'amour.* BOIL.

MADRIGAL. Ville d'Espagne, dans la vieille Castille, au voisinage d'Olmedo, à quatre lieues de Medina del Campo. long. 13. d. 36'. lat. 41 d. 25'.

MADRIGAL est aussi le nom d'une ville de l'Amérique méridionale, à 35 lieues de Popayan.

MADRIGALEJO. Nom d'un village de l'Estramadure d'Espagne. *Madrigalexum*. Il est près de la ville de Truxillo, & il n'est connu que parce que Ferdinand V, Roi d'Arragon y mourut l'an 1516. MATY.

MADRIGALET. f. m. Petit madrigal. Il me semble que nous nous envoyons pour éternelles toutes les bourses du pays avec des *madrigalers*. BUSSI. Lett. à Madame la Comtesse de la Roche.

*On veut que chacun vous étrenne,
Mais on veut qu'il prenne la peine
De vous faire un madrigalet.*

*Pour moi si je n'avois mon papa pour ressource,
Belle de la Roche-Milet,
Vous n'auriez rien eu que ma bourse.*

Le petit Comte de Rabutin, p. 63. du I. T. des nouv. Let. du Comte de Bully son pere.

MADRIGALIER. f. m. Qui fait des madrigaux. Ce mot ne s'écrit point; mais on appelle M. de la Sablière, le grand Madrigalier de France, à cause qu'il ne faisoit que des madrigaux, & qu'il y excelloit.

MADRINIER. f. m. Nom d'un Officier qui avoit soin autrefois dans les maisons des pots & des verres. *Madrinarius* dans la basse Latinité. Il y aura un *Madrinier* qui servira de voires & de hanaps. *Compte de la dépense du Roi en 1313.* Voyez ci-dessus MADRE, où

où il est dit que le *Madrinier* étoit celui qui avoit soin des vases précieux qui n'étoient que d'une pierre.

MADRISE, ou **MANDISE**. Arbre qui se trouve dans l'île de Madagascar. Son bois est marbré & de couleur violette au milieu. Il a les feuilles petites comme l'ébénier.

MADROGAN, ou *Banamatapa*. Ville d'Afrique, capitale de Monoinotapa, avec un grand Palais où loge l'Empereur.

MADRURE, f. f. Ce sont des veines de couleurs, & de figures différentes qui paroissent sur le bois. On le dit aussi en termes de Pelleterie, des taches qui sont sur les peaux de quelques animaux, comme du tigre, du léopard, de la panthère, du chat, & de quelques autres. La moucheture des peaux d'hermine s'appelle quelquefois de la *Madrure*, mais plus improprement.

MADRÜZZO, ou **MADRUCÉ**. Nom d'un bourg qui a titre de Baronnie. *Madrucium*. Il est dans l'Évêché de Trente, entre la ville de ce nom & celle de Riva. Ce lieu a donné le nom à deux Cardinaux, l'oncle & le neveu, qui ont été tous deux successivement Evêques de Trente. **MATY**.

MADURE. Nom d'une petite île de l'Océan Indien. *Madura*. Elle est sur la côte septentrionale de l'île de Java, près du détroit de Balambuan. Il y a dans cette île un Royaume, & une ville capitale de même nom. **MATY**.

MADURÉ. Nom de la ville capitale de l'Etat de Naïque de Maduré. *Madura*. Elle est dans la presqu'île de l'Inde deçà le Gange, au pied des montagnes de Gate, & à vingt lieues du détroit de Manar. **MATY**.

La Principauté de **MADURÉ**. *Madurensis Principatus*. C'est un petit État de la côte de Coromandel, en la presqu'île de l'Inde deçà le Gange. Il s'étend depuis le Cap de Comorin jusqu'à celui de Négapatan, étant borné au nord par la Principauté de Tanjaor, & au couchant par les montagnes de Gate, qui le séparent de la côte de Malabar, la mer le baigne aux autres endroits. La côte de cet État, qui a environ soixante & quinze lieues de long, porte le nom de Côte pêcherie, parce qu'on y fait tous les ans, vers le mois d'Avril, une grande pêche de perles, à laquelle on emploie cinquante ou soixante mille hommes, pendant quinze jours ou trois semaines, & qui fait toute la richesse du pays. Les principales villes du Naïque, ou Prince de *Maduré*, sont *Maduré*, capitale, Manancor, Tulucory, Manapar & Jacaneuty. **MATY**.

MADYAN. Ville d'Asie, dans l'Arabie, sur la côte orientale de la mer Rouge. C'est à *Madyan* qu'étoit le puits fameux dont Moïse abreuva les troupeaux de Schoaïb.

M A E.

MÆCIA, adj. f. Nom de l'une des XXXV Tribus du peuple Romain. *Tribus macia*. La Tribu *Macia* étoit la 28^e. Tite Live, *L. VIII*. dit que ce fut l'an 421. de Rome, sous le second Consulat d'Aulus Cornelius Cossus Arvina, & de Cn. Domitius Calvinus, que la Tribu *Macia* fut ajoutée avec la Tribu *Scaptia*, en faveur des habitans de Lanuvium, des Ariciniens, des Nomantins & des Pédains, à qui on avoit un peu auparavant donné le droit de Bourgeoisie. On lui donna le nom de *Macia*, d'un Château qui étoit près de Lanuvium, & qui s'appelloit *Macium*. Ceux qui écrivent *Metia*, écrivent mal.

MÆCILIVS, **MÆCILIA**, f. m. & f. Nom d'une ancienne famille Romaine. *Macilius*, a. Il y a eu deux familles *Macilia*, l'une Patricienne, & l'autre Plébéienne. Denis d'Halicarnasse dit que la Patricienne étoit originaire d'Albe; que cette ville ayant été détruite sous le règne de Tullus Hostilius, les *Macilii* furent reçus à Rome; qu'on lui donna leur droit de Bourgeoisie, & place dans le Sénat. Tite Live parle d'une autre Plébéienne qui eut un

Tome V.

Tribun du peuple, Sp. *Macilius*. Patin ne rapporte qu'une seule médaille qui soit sûrement de l'une ou de l'autre de ces familles. Les autres n'ayant que **MÆE**, peuvent être de la famille. *Mavia*.

MÆLSTRAND. Nom d'une petite ville de la Norvège. *Mælstrandia*. Elle est dans le Gouvernement de Bahus, dépendant des Suédois, à quatre lieues de la ville de Bahus, du côté du couchant. Cette ville est située sur un rocher escarpé, que la mer environne presque de tous côtés, & elle est défendue par un bon château, qui est à l'embouchure de la Troletta. Les Danois la prirent l'an 1678. mais ils la rendirent par la paix. **MATY**.

MÆLSTROM. Nom d'un grand gouffre de l'Océan septentrional. *Mælstromium*, *umbilicus maris*. Il est près de la côte occidentale de la Norvège, au nord de la ville de Dronthim. Ce gouffre a, dit-on, une espèce de flux & reflux, qui pendant six heures engloùtit tout ce qui tombe dans son tourbillon, & pendant six autres heures rejette tout ce qu'il a engloùti. **MATY**.

Il y a peut-être bien à rabatte de la peinture que les voyageurs nous en font. François Néri Italien qui a voyagé en Norvège, dit qu'il n'y a aucun gouffre en cet endroit-là, mais seulement un courant de mer qui fait grand bruit en montant tous les jours pendant six heures, après lesquelles il est plus calme pendant le même espace de temps. Il ajoute que pendant que ce calme dure, les petites barques peuvent aller d'une île à l'autre, sans courir aucun danger, & que le bruit que fait ce courant n'est causé que par de petites îles ou rochers qui repoussent les vagues tantôt au septentrion, tantôt au midi, de manière que ces vagues paroissent tourner en rond. Cette réduction, dit La Martinière, est peut-être plus conforme à la vérité, que le fracas Poétique qui est attribué au *Mælstrom* dans beaucoup de voyageurs, & sur-tout dans le *Curiosus antiquarius*, Livre Allemand, qui en donne une idée effrayante.

MÆMACTE, **MÆMACTERIES**, **MÆMACTERION**. Voyez **MÆMACTE**.

MÆNA. f. m. Espèce de hareng qui est marqué à chaque côté d'une tache ronde, noire, azurée, ou jaune, & quelquefois variée par tout le corps de beaucoup de couleurs différentes. Il naît dans l'Océan comme l'autre hareng. Les plus grands ne passent pas la longueur de la main. Ils se nourrissent d'alga & d'herbes qu'ils trouvent au bord de la mer. On les confit dans la saumure, comme les autres harengs, & ils sont aussi bons qu'eux.

MÆRA, ou **MERA**. f. f. Nom que les Poètes donnent au Chien d'Orion, placé dans les Astres. *Mara*. Ce nom pourtant signifie une Chèvre d'un blanc sale, qui tire sur le noir. Voyez Héfychius, Rhodig. *L. XVII*, c. 18. Vossius, de *Idol. L. I*, c. 30. Quelques-uns croient que *Mara* signifie brûlante, parce que sous cette constellation le soleil est très-ardent. De *μαρσο*, je brûle.

MÆRGETE. adj. m. Terme de Mythologie. Surnom donné à Jupiter, & qui signifie le conducteur des Parques, parce qu'on croyoit que ces divinités ne faisoient rien que par l'ordre de Jupiter. *Mærgates*.

MÆRSIDIEP. Voyez **MÆSDIEP**.

MÆS. Voyez **MÆUSE**.

MÆSLAND. Qui signifie le pays de Meuse. *Moeslandia*. C'est une contrée de la Mairie de Boisselud, dans le Brabant Hollandois. Elle est le long de la Meuse, entre la Hollande, le Comté de Mégen, & la Seigneurie de Ravestein. On y renferme quelquefois ces deux derniers pays avec la terre de Cuyck, parce que tout cela est situé le long de la Meuse.

MÆSMUNSTER. Nom de lieu. *Mafonis Monasterium*. Il est en Alsace. Valois, *Not. Gall. p. 318*.

MÆSTRAL, **MESTRAL**, **MÆESTRE**, **MÆESTRO**, ou **GALLIÉGO**. Terme de Marine. C'est le nom qu'on donne au nord-ouest sur la Méditerranée, qui est entre le septentrion & le couchant, qui est opposé à Siroco. On appelle ce vent-là *mæstro*. Nos François disent *mestre*. On n'en dit assez de

X x x

la beauté de la situation d'Argineuse , & de la bonté de l'air qu'on y respire , pour en donner une meilleure opinion que Vitruve , quand il écrit que le vent de midi rend malades ses habitans , que le *maestre* les fait touffer , & que le septentrion les guérit. Du LOIR, p. 35. Lorsque la boussole est nord-ouest , c'est à-dire , lorsque la variation est occidentale , on dit sur la Méditerranée qu'elle *maestrelise*. MAESTRALISER , & MAESTRÉLISER. v. n. Terme de Marine de la mer Méditerranée. Tourner du nord vers l'ouest ; il se dit de la boussole qui *maestralise* , lorsque le bout qui regarde le nord est tourné vers le nord-ouest. Cette variation s'appelle variation occidentale.

Ce mot vient de celui de Maestral , qui est le vent du nord-ouest.

MAESTRICHT. Voyez MASTRICHT.

M A F.

MAFFA. Voyez MASFA.

MAFFLÉ, ÉE. adj. Qui a le visage plein & large , qui a de grosses joues. Visage *mafflé*. *Crassus* , *pinguis*. Il est aussi substantif. C'est une grosse *mafflée*. Ce terme est populaire.

MAFLU, UE. adjectif pour *mafflé* , *ée*.

*Là vivant à discrétion ,
La galante fit chère lie ,
Mangea , rongea ; Dieu fait la vie ,
Et le lard qui périt en cette occasion.
La voilà , pour conclusion ,
Grasse , maflue , & rebondie.* LA FONT.

MAFORTE. f. f. Manteau Monacal. Les Moines d'Égypte portoient par-dessus la tunique un manteau nommé *Maforte* , qui couvroit le cou & les épaules , & n'étoit que de lin comme la tunique ; & par-dessus une mélote ou peau de mouton. FLEURY, *Hist. Eccl.* MAFRACH. Terme de Relation ; c'est une grosse valise , dont les Persiens de condition se servent pendant leurs voyages pour mettre leurs habits , leur linge & leur lit de campagne. Le dedans de cette valise est de feutre , & le dehors est un gros canevas de laine de diverses couleurs. Deux *mafrachs* font la charge d'un cheval , & le valet se met encore dessus.

M A G.

MAGA. f. m. Arbre qui croît aux Indes occidentales , & qui se trouve dans l'île de S. Jean. *Maga arbor*. Il est d'un bois extrêmement dur , & non sujet à la vermoulure , ce qui fait que l'on s'en sert en charpenterie.

MAGADE. f. m. Nom d'instrument de Musique chez les Anciens. Il y en avoit de deux sortes ; l'un étoit instrument à cordes , dont quelques uns attribuent l'invention à Sapho , & d'autres aux Lydiens. L'autre *magade* étoit une espèce de flûte , qui donnoit en même-temps des tons hauts & des tons bas. *Magadis* , *magas*. Le *Magade* étoit de l'invention de Timothée de Milèt. Il différoit des instrumens dont on s'étoit servi jusques-là , en ce qu'il avoit plus de cordes. On fit un procès à Timothée , sur ce que par l'invention du *Magade* , & l'augmentation des cordes , il gâtoit l'ancienne Musique , & la décrédoit. ATHÉNÉE, L. XIV.

MAGADOXO. Nom d'une ville de la côte d'Ajan , en Éthiopie. Elle est située près de l'embouchure de la rivière de *Magadoxo* , à vingt lieues de la ville de Brava , & environ à six lieues de celle de Mélinde , du côté du nord. *Magadoxa*. Cette ville est grande , défendue par une citadelle , & elle a un bon port , d'où l'on tire beaucoup d'or & d'ivoire : elle est capitale du Royaume qui porte son nom : dont le Roi & tous les habitans sont Mahométans , & originaires d'Arabie. MATY.

MAGALAISE , qu'on appelle aussi MÉGANAISE , MAGNE , ou MAGNESE. f. f. C'est un minéral

assez semblable à l'antimoine , à la réserve qu'il est plus tendre , & qu'au lieu d'aiguilles on y voit de petits brillants. Il y en a de grise & de noire. C'est de cette dernière que se servent les Emaillieurs & les Potiers de terre , l'autre étant très-roux. Les Verriers en emploient aussi pour purifier leur verre. La *magdalaise* vient de Piémont , où on la tire de quelques carrières en morceaux de différentes grosseurs & figures. Il faut la choisir tendre , brillante , la moins remplie de roches & de menu que l'on pourra. Quelques-uns la confondent avec le safre & le périgieux ; mais ces minéraux sont bien différens les uns des autres. Voyez MAGNÉSIE.

MAGAM. f. m. Terme de Calendrier. Nom d'un des douze mois lunaires de l'année , chez les Indiens du Mogol : il est le onzième de l'année ; & répond au mois de Février. *Indorum Mogolensium Februarius* , ou *Mensis duodecimus*.

MAGASIN. f. m. Lieu où l'on serre , où l'on garde un amas de marchandises , de vivres , de munitions. *Taberna apotheca* , *penu* , *horreum*. *Magasin* d'étoffes , de livres. *Magasin* de blé , de farine pour la subsistance des troupes. *Magasin* d'armes , de poudres , &c.

On appelle un Marchand en *magasin* , celui qui ne tient point boutique , qui vend en gros les étoffes , ses marchandises. On appelle aussi *magasin* , l'arrière-boutique , ou la chambre d'en haut , où l'on serre les meilleures marchandises. *Taberna remota* , *interior*. Les Libraires ont aussi des *magasins* de livres dans des greniers. On appelle aussi *magasin* d'atelier , un angar fermé en manière de baraque , où un Entrepreneur fait serrer tous les équipages d'un atelier , comme échelles , dosses , cordages , outils , &c. & y entretient un homme , pour y travailler & les tenir en ordre. On dit aussi le *magasin* général de marine : c'est un lieu où l'on enferme & où l'on distribue toutes les choses nécessaires à l'armement des vaisseaux. Voyez Daviler. A Brest , chaque vaisseau de Roi a son *magasin* , qui est comme une grande maison à belle porte cochère. On garde dans ce *magasin* tous les canons & agrès du vaisseau. Il y a à la suite des armées navales des vaisseaux qui servent de *magasins*. Dans les villes de guerre il y a aussi des *magasins* qui sont des bâtimens où l'on enferme les provisions de bouche & de guerre , les machines , les armes , les instrumens , &c.

On appelle aussi *magasin* , l'amas des choses nécessaires , comme les fourrages qui s'amassent dans une esplanade , ou ailleurs. On a brûlé aux ennemis deux *magasins* de fourrage.

On appelle Garçon de *magasin* , chez les Marchands celui qui sert dans le *magasin*. C'est la même chose qu'un garçon de boutique.

Garde MAGASIN , est celui qui a soin des marchandises ou des provisions enfermées dans un *magasin*. Voyez MAGASINIER.

Dans le commerce en gros , on appelle *Garde-magasin* , ce qu'on appelle *Garde-boutique* dans le commerce en détail , une marchandise qui n'a plus de débit , qui est hors de mode.

MAGASIN , se dit aussi des paniers qui sont au devant & au derrière d'un coche , & aussi du lieu où l'on serre les malles & marchandises des passagers , ou qu'on transporte par cette sorte de voiture.

MAGASIN. Ce mot s'emploie figurément en plusieurs occasions. Il y a des esprits subalternes qui ne semblent faits que pour être le recueil , le registre , ou le *magasin* des autres. LA BR. Que seroit-ce que l'amitié , si chacun faisoit un *magasin* de tout ce qui échappe à ses amis , pour leur nuire dans la suite ? NICOD. La mémoire est un *magasin*. MONT.

On dit proverbialement d'un homme qui achète beaucoup de choses de même nature , qu'on croit qu'il en veut faire *magasin*.

Ce mot vient de l'Arabe *machasin* , qui signifie le lieu où l'on met ses richesses. Ménage après Bochart.

MAGASINAGE. f. m. C'est ce que les Négocians &

les Commissionnaires passent en compte à leurs Correspondans, pour louage de magasin des marchandises qu'ils ont eues pendant quelque temps en magasin pour eux.

MAGASINER. v. a. Mettre des marchandises en magasin. On dit Emmagasiner.

MAGASINIER. f. m. Commis qui est chargé du détail d'un magasin. C'est la même chose que Gardemagasin.

MAGAZA. Nom d'une Province de l'Abissinie. *Magaza*. On la met le long de la rivière de Tacaze, entre le Royaume de Tigre, & celui d'Angote. **MATY.**

MAGDALENA. Port de la Magdelène, ou Puerto de la MAGDALENA. *Magdalene portus*. Petit golfe ou port qui est sur la côte méridionale de l'île de Californie. Ce lieu est fréquenté par les Espagnols dans les voyages qu'ils font de la Nouvelle-Espagne aux Îles Philippines. **MATY.**

MAGDALENA, Rio de la *Magdalena*. Voyez RIO Grande.

MAGDALEON. f. m. *Cylindrus*. C'est ainsi qu'on appelle un rouleau ou petit cylindre de soufre, d'emplâtre, &c. tels qu'on les vend chez les Epiciers & Apoticaire. C'est sous cette forme qu'on garde les emplâtres dans les boutiques.

Ce mot vient du Grec *μαγδαλινα* signifiant la même chose. Les Médecins appellent encore ainsi leurs médicamens faits en forme de pastille.

MAGDAL-GAD. Ville de la Tribu de Juda. Ce mot signifie la tour de Gad, selon l'interprétation de D. Calmet.

MAGDALUM. Nom d'un château de la Terre-Sainte. *Magdalum*. Il étoit sur le bord de la mer de Galilée, ayant au nord & à l'occident une grande plaine. Il étoit dans la Terre ou Tribu de Zabulon, à deux ou trois lieues de Betfaïde, & à deux lieues à l'orient de Jotapata. Quelques Auteurs se sont imaginé que ce château appartenoit à Marthe & à Magdelène, que celle-ci y étoit née, que c'étoit de-là qu'elle avoit pris son nom. Baronius a réfuté cette opinion dans ses Annales. M. Tillemont dit Magdale, & prétend que c'est la même chose que Mageddan, ou comme il écrit Magédan. Voyez *Hist. Eccles. T. II, p. 31.*

MAGDALUM, étoit encore un lieu en Egypte près de l'endroit où la mer s'ouvrit pour laisser passer les Israélites. On soupçonne ordinairement que ce nom fut donné à ce lieu à cause d'une tour posée sur une montagne voisine; mais on n'a aucune raison de le dire. M. de Saci l'appelle *Magdala*, je ne fais pourquoï, car dans le Grec il y a *Μαγδαλον*, & *Magdalum* en Latin. En Hébreu מגדל, *midgol*.

Ce mot est Hébreu, & vient de מגדל, *midgal*, qui signifie une tour, parce que ce château étoit bien fortifié, & muni de bonnes tours & autres ouvrages.

MAGDEBOURG. Nom d'une ville de la Basse-Saxe, capitale du Duché de *Magdebourg*, & située sur l'Elbe, à huit ou neuf lieues au-dessous de la ville de Desslaw. *Magdeburgum*, *Parthenope*, *Parthenopolis*. Cette ville est Anscatique, & l'une des plus grandes & des plus riches de la Basse-Saxe. Elle est assez bien fortifiée; elle étoit autrefois Impériale; mais elle dépend maintenant de l'Electeur de Brandebourg. L'Empereur Charles-Quint mit cette ville au ban de l'Empire l'an 1547. parce qu'elle avoit chassé les Chanoines de l'Eglise Cathédrale. Il renouvella ce ban l'an 1549. parce qu'elle ne voulut point recevoir l'Interim. Maurice Duc de Saxe, Exécuteur du ban, la tint assiégée pendant quinze mois, & il en leva le siège par accommodement. L'an 1631. ayant été prise par Tilli, Général des troupes Impériales, elle fut saccagée pendant trois jours, & ensuite brûlée. Elle est maintenant bien rétablie. **MATY.** Long. 83. d. 50', lat. 62. d. 18'.

Othon qui la bâtit à la sollicitation de sa femme Edithe, fille d'Edmond Roi d'Angleterre, fit transférer l'an 930. à *Magdebourg* l'Archevêché que

Charlemagne avoit fondé à Styde, que Henti l'Oiseleur avoit fait transférer à Wallestlow, & qu'on avoit ensuite placé à Vrêsc. L'an 937. le 23 Septembre Otton I. Roi de Germanie, & ensuite Empereur, fonda un Monastère à *Magdebourg*. En 961. il y fit apporter le corps de S. Maurice, & de quelques-uns de ses compagnons. En 962. qui étoit la première année de l'Empire d'Otton, Jean XI^e. à la prière de ce Prince, érigea *Magdebourg* en Métropole, par une bulle du 12 de Février indication 5^e. la 7^e année du Pontificat de Jean.

L'Empereur Otton avoit fait fortifier *Magdebourg*. Le monastère fut établi le 23 Septembre 937. la seconde année du règne d'Otton, & dédié à Saint Pierre, à S. Maurice, & S. Innocent. *Magdebourg* fut aussi nommé *Parthenopolis*, c'est-à-dire, la ville de la Vierge. En élevant *Magdebourg* à la dignité de Métropole, on lui donna cinq suffragans, Meissen, Mersbourg, Zeits, Halvelberg & Brandebourg. Elle se nomme aussi *Meidbourg*. On l'a nommée *Parthenopolis* en Latin, parce qu'il y avoit une statue de Vénus dans un char avec les trois Grâces, & qu'on l'honoroit sous le titre de *Venus Parthenia*, c'est-à-dire *Venus Virginale*.

C'est de-là aussi qu'est venu le nom de *Magdebourg*, qui en Allemand signifie la même chose, ville de la Vierge, ou de la fille, étant composé de *magd*, ou de *magdelein*, qui veut dire, une jeune fille, & *burg*, qui signifie ville. C'est pour la même raison que Jean Capnion l'appelle *Domadum pyrgus*, & *Aénéas Sylvius*, *Virginopolis*. Quelques-uns l'ont prise pour l'ancien *Mesvium*. Les Archevêques de *Magdebourg* portoient le titre de Primats de Germanie. Cet Archevêché fut sécularisé sous le titre de Duché, & donné en dégrèvement à l'Electeur de Brandebourg par le Traité d'Osna-brug. Voy. encore au mot POMERANIE.

Les Centuriateurs de *Magdebourg* sont Marthias Flaccus Illyricus, Jean Vuigand, Matthieu Le Juge & Basile Faber, ou Le Febvre. Voyez CENTURIA-TEUR.

Le Duché de MAGDEBOURG. *Magdeburgensis Ducatus*. C'est un des Etats du cercle de la Basse Saxe. Il est fait en forme de croissant, borné au levant & au nord par le Marquisat de Brandebourg, au couchant par le Duché de Wolfenbuttel, & au sud par les Principautés d'Halberstat & d'Anhalt, & par le Comté de Barby. Son circuit est environ de quarante-cinq lieues, & sa largeur de sept. Son terroir baigné par l'Elbe, l'Havel & la Selke, est des plus fertiles de l'Allemagne. Ses lieux principaux sont, *Magdebourg*, capitale, Broch, Sandow, Oesfelde & Staffurt.

MAGDELÈNE, MAGDELAINÉ, plus communément **MAGDELEINE**, f. f. Nom de femme. *Magdalena*. Ce mot de *Magdelène* est le surnom de Marie, sœur de Marthe & de Lazare; on prétend qu'il lui fut donné parce qu'elle avoit une maison à *Magdal*, petite ville de Galilée.

C'est une question qui a fort agité les Savans, savoir si Marie *Magdelène*, Marie sœur de Marthe, & la femme pécheresse, sont trois femmes, ou si c'est la même. Origène est le premier qui ait mis de la distinction entre ces femmes. Après lui S. Jean Chrysostôme, Macaire, Tite de Bostres, & Victor d'Antioche, ont été du même sentiment; mais Origène & les autres ne distinguent que Marie, sœur de Marthe, de la pécheresse, & ne parlent point de Marie *Magdelène*. De plus Origène avoue qu'il s'éloignoit du sentiment de ses maîtres, Clément Alexandrin & Ammonius; & que le sentiment commun confondoit ces deux femmes. S. Grégoire est le premier qui ait enseigné nettement que Marie *Magdelène*, Marie sœur de Lazare, & la femme pécheresse, sont la même personne. La dispute s'échauffa au seizième siècle entre Jacques le Fèvre, & Josse Clichtou, qui les distinguoient, d'un côté; & de l'autre, le savant & pieux Cardinal Fischer, mort pour la Foi, & Marc Grandval, qui les con-

fondoient. Ce dernier parti prévalut. En 1521. le 9^e Novembre, la Sorbonne condamna l'autre. En 1636, Louvet imprima une Dissertation pour faire revivre ce sentiment condamné. Sur la fin du siècle passé, les Docteurs que l'on chargea de revoir quelques Breviaires de France, y firent entrer ce sentiment. En 1685, le P. Mauduit fit un Livre sur cette question, qui n'est presque que celui de Louvet. Messieurs Tillemont & Baillet ont écrit avec beaucoup de chaleur pour soutenir la distinction. Le Père Alexandre, le P. Mauduit dans son Analyse des Évangiles, & le P. Pezron, ont défendu l'ancienne opinion. Monsieur Anquetin, Curé de Lyon, imprima en 1699, à Rouen, une Dissertation pour la distinction de ces trois femmes. M. Trévet a tâché de la réfuter par une Dissertation imprimée à Paris en 1713.

JESUS-CHRIST, en disant dans S. Jean XII, 7. *Sinite ut in diem sepultura mea servet illud*, montre que la sœur de Lazare & de Marthe dont il parle, est la même que Marie Magdelène qui alla pour embaumer le corps du Sauveur. *Marc; XVI. 1.* Car ces mots ne signifient point, *souffrez qu'elle garde ce parfum pour le jour de ma sépulture*; puisque le vase étoit cassé, & le parfum déjà répandu; mais *laissez-la en paix, afin qu'elle en fasse autant le jour de ma sépulture: souffrez qu'elle conserve cette bonne volonté pour le jour de ma sépulture.* On ajoute que JESUS-CHRIST a prédit que l'action de cette femme seroit louée par-tout où l'Évangile seroit publié. Si cette femme n'est point Marie sœur de Marthe & la pécheresse, la prédiction de JESUS-CHRIST ne seroit pas accomplie. Car c'est d'elle qu'on l'a publié jusqu'ici. L'autre sentiment a été à peine connu. On dit encore que saint Jean montre bien clairement que la pécheresse & Marie sœur de Marthe sont la même personne, lorsqu'au c. XI, v. 2. il dit que Marie sœur de Marthe & de Lazare est celle qui avoit parfumé le Seigneur, & essuyé les pieds du Seigneur avec ses cheveux; que puisque le S. Évangile dit: *Qui avoit parfumé, qui avoit essuyé, & non pas qui devoit parfumer, qui devoit essuyer*, il marque une action passée; que quand il veut caractériser Judas par sa trahison future, il ne dit pas *qui avoit trahi, ou qui a trahi, ou qui trahit, mais qui devoit trahir; qui erat eum traditurus*; que S. Jean parle donc d'une action passée, & par conséquent de celle de Naïm faite par la pécheresse, & non pas de celle de Jérusalem, qui se fit pendant la dernière cène; qu'ainsi Marie sœur de Lazare dont il parle, est la même que la pécheresse.

Ceux qui distinguent ces trois personnes, se fondent sur ce que Marie sœur de Marthe étoit de Béthanie; que S. Jean le dit c. XI, v. 1. que Marie Magdelène au contraire étoit de Galilée; que S. Luc la met au nombre des femmes Galiléennes qui suivirent J. C. depuis la Galilée jusqu'à Jérusalem; que les Évangélistes les distinguent par des surnoms différens; qu'ils appellent toujours Marie de Galilée, Marie Magdelène, & Marie de Béthanie, Marie sœur de Marthe; que leur caractère est différent autant que leurs noms; que Marie Magdelène, vive & fervente, est toujours dans l'action; que Marie sœur de Marthe paroît plus contemplative; que S. Luc ayant dit au c. VIII. que Marie Magdelène étoit attachée à J. C. introduit au X^e chap. Marie sœur de Marthe sur la scène, comme un nouveau personnage. Telles sont les raisons qu'on apporte pour distinguer Marie Magdelène de Marie sœur de Marthe.

Voici celles qu'on a de distinguer la pécheresse de ces deux Maries. La pécheresse étoit de Naïm, & non de Magdala, ni de Béthanie. *Magdelène* étoit possédée de sept démons, femme affreuse par conséquent. L'autre au contraire étoit une femme du monde, galante, & à qui ses agrémens & ses charmes faisoient des amans. Le Fils de Dieu auroit-il retenu à sa suite une femme notée, une

prostituée? S. Luc n'auroit-il pas plutôt désigné la *Magdelène* par quelques circonstances de sa conversion, que par la possession de sept démons? Enfin, le chap. VII^e finit par l'histoire de la pécheresse; & dans les premiers versets du VIII^e. l'Évangéliste parle de Marie *Magdelène* comme d'une autre personne.

On ajoute en répondant aux raisons contraires que S. Jean, c. XII. 7. dit, *laissez-la faire; souffrez qu'elle garde cette coutume, & qu'elle m'embaume comme au jour de ma mort*; que ce sens a plus de rapport à ce que S. Matthieu & S. Marc font dire à J. C. dans la même occasion. D'ailleurs, quoique l'Évangile n'en dise rien, il est très-possible que Lazare, que Marthe & *Magdelène* ses sœurs aient assisté à la mort du Sauveur, & que celle-ci ait eu part aux honneurs qu'on rendit à son corps avant que de le mettre dans le tombeau; que le silence de l'Écriture ne prouve rien; qu'ils étoient du nombre des personnes de la connoissance de N. S. dont parlent les Évangélistes; que pour que la prophétie de J. C. *Marth. XXVI, 13.* soit accomplie, il suffit que l'action soit louée par tout où l'Évangile est prêché, sans qu'il soit besoin que le nom de la femme qui embauma J. C. soit connu; que pour l'endroit de S. Luc, XI, 2. Il y a beaucoup d'endroits de l'Écriture, où par anticipation le passé est mis pour le futur; que quand S. Jean écrivoit, l'onction dont il parloit étoit passée; que l'onction faite en Béthanie, devenue fameuse, étoit la seule propre à caractériser Marie, & la distinguer de Marthe; que la pécheresse lava d'abord & essuya de ses larmes les pieds du Sauveur, puis les parfuma; au lieu que la sœur de Marthe les parfuma d'abord, puis les essuya de ses cheveux; que c'est ce que dit S. Jean; qu'ainsi il marque l'onction de Jérusalem, & non celle de Naïm.

Ceux qui sont du premier sentiment répondent à ces raisons, que nul des Évangélistes ne dit que Marie *Magdelène* fût Galiléenne, qu'ils les défioient d'en citer aucun; que S. Matthieu, *XXVII, 55.* dit seulement qu'il y avoit au Calvaire plusieurs femmes qui avoient suivi J. C. depuis la Galilée, qu'il ne s'ensuit pas qu'elles fussent toutes de la Galilée; que ces paroles peuvent signifier seulement, que dans ce dernier voyage de J. C. elles l'avoient accompagné de Galilée à Jérusalem; que *Magdelène* pouvoit avoir été cette année-là en Galilée trouver le Sauveur, & être revenue avec lui à Jérusalem; qu'elle pouvoit avoir encore fait la même chose d'autres fois; que née en Béthanie, elle avoit pu même s'établir en Galilée, ou du moins y être demeurée quelque temps avec Notre-Seigneur; que les Évangélistes ne l'appellent sœur de Marthe, que lorsqu'ils rapportent ce qui s'est passé chez sa sœur; que si les différens surnoms sont une raison de multiplier autant les personnes que les surnoms, il faudroit distinguer Simon Bar-Jona de Simon Céphas, ou Pierre; Jean surnommé Boanerges, de Jean fils de Zébédée, &c. Que pour avoir été une fois en sa vie tranquille aux pieds de J. C. à l'écouter, il ne s'ensuit pas que Marie sœur de Marthe ne fût point fort agissante & fort vive, sur-tout quand il s'agissoit de l'honneur ou du service de son bon Maître; qu'il est faux que S. Luc l'introduise au chap. X. comme un nouveau personnage sur la scène, qu'au contraire il a pu vouloir faire connoître Marthe, en disant qu'elle étoit sœur de cette Marie dont il avoit déjà parlé, comme d'une femme attachée à J. C. & qu'il représente encore comme telle, & uniquement appliquée à l'entendre.

Quant aux raisons qui attaquent la réunion de la pécheresse avec les deux Maries, on dit que la pécheresse n'étoit point une prostituée, que la possession de *Magdelène* lui laissoit de bons intervalles; qu'elle étoit même purement intérieure; que J. C. a pu souffrir à sa suite une pécheresse convertie; que le silence de S. Luc, qui ne dit point

le nom de la pécheresse ne prouve rien; qu'on ne peut rien conclure non plus de ce qu'il ne caractérise *Magdelène* qu'en disant que J. C. l'avoit délivrée de sept démons; qu'il n'est point vrai que S. Luc au *chap. VIII.* parle de Marie *Magdelène* comme d'une personne différente de la pécheresse, dont il a rapporté la conversion au Chapitre précédent; qu'au contraire, après avoir raconté la conversion de cette femme, il dit que depuis elle suivit J. C. & se joignit aux femmes pieuses qui l'accompagnoient, & lui fournissoient de quoi vivre.

On ajoute que les Auteurs qui tiennent pour la distinction de ces trois femmes, réfutent mal les raisons de ceux qui n'en font qu'une; que le passage de S. Jean *XII. 7.* même dans le sens qu'ils y donnent, ne prouve rien pour eux, & n'est point contraire à leurs adversaires; que ce sera une preuve de moins pour ceux-ci, qui en ont assez d'ailleurs; que le silence des Evangélistes sur l'absence de Marie sœur de Marthe au temps de la mort du Sauveur, quoiqu'on en dise, est un préjugé bien fort; qu'il est étonnant qu'on veuille sur des conjectures en l'air, & sur des possibilités, assurer qu'elle y étoit présente, tandis qu'on ne veut pas, vu le silence des quatre Evangélistes, qu'on puisse du moins douter: que dire qu'ils étoient des personnes de sa connoissance, *Noti ejus*, *Luc XXIII, 50.* c'est ignorer les langues naturelles des Écrivains sacrés, des personnes dont ils font l'histoire, & des pays où se passaient ces choses, que le *Noti* de Saint Luc n'est autre chose que le מודעים & le מודעים des Hébreux, qui signifie les parens, & non pas les gens de la connoissance; qu'une preuve que *noti ejus* est pris dans le sens que je dis, c'est que S. Luc distingue *noti ejus*, des femmes qui suivoient J. C. & qui étoient de sa connoissance, mais qui n'étoient pas de sa parenté, & qu'il les nomme les premiers; qu'il n'eût pas fallu faire cette distinction, si ces mots ne signifioient que des personnes de sa connoissance; que le Grec du nouveau Testament est plein de ces sortes d'Hébraïsmes; & qu'il ne faut point rejeter ceci sur ce que S. Luc écrit en Grec, & non point en Hébreu.

Au milieu du XIII^e. siècle, on croyoit que le corps de Sainte *Magdelène* étoit à une petite journée d'Aix. Quelques années après on disoit qu'il étoit dans une chapelle où S. Maximin premier Evêque d'Aix l'avoit enterrée. En 1279, Charles Prince de Salerne & fils de Charles Roi de Sicile le fit chercher, Richard de Clugni, & Bernard Guyon de l'Ordre des Frères Prêcheurs, qui en ont écrit la Relation, disent que le S. corps fut trouvé non dans le tombeau d'albâtre où S. Maximin le mit d'abord, mais dans un autre de marbre placé vis-à-vis la droite en entrant. Dans le même tombeau, disent-ils, on trouva près du corps saint un écriteau très-ancien sur du bois incorruptible, contenant ces paroles: L'an 700. de la nativité de J. C. le 6^e. jour de Décembre, régnant Odoïn Roi de France, du temps de l'incursion des Sarrazins, le corps de Sainte Marie *Magdelène* fut transféré la nuit très-secrettement de son sépulchre d'albâtre en celui de marbre par la crainte des infidèles. On trouva aussi dans le tombeau un autre écriteau si ancien qu'à peine le put-on lire; il étoit sur du bois couvert de cire, & portoit: *Ici repose le corps de Marie-Magdelène.* Le Prince Charles ayant fait cette découverte, assembla les Archevêques de Narbonne, d'Arles, & d'Aix, avec d'autres Evêques, des Abbés & des Religieux, la Noblesse, le Clergé & le peuple, le 5 de Mai l'an 1280. & en leur présence il leva le corps saint, & le mit dans une châsse d'argent ornée d'or & de pierreries; pour la tête il la mit dans un reliquaire de pur or. Depuis, le Prince Charles étant devenu Roi de Sicile, établit en ce lieu un couvent de frères Prêcheurs à la place des Moines de S. Victor de Marseille, transférés ailleurs par l'autorité du Pape Boniface VIII. en 1295. Tel est le récit des deux Auteurs que j'ai cités.

Mais il est difficile de l'accorder avec d'autres faits. Car 1^o. Jamais Roi de France ne se nomma

Odoïn, ou Odoïc l'an 700. c'est Childebert II qui régnoit depuis l'an 698, qu'il avoit succédé à Clovis III. son frere aîné, & il eut pour successeur en 716. Dagobert II. selon Du Tillet dans sa Chronique, & III. selon d'autres. 2^o. L'an 1267, S. Louis accompagné du Légat Simon de Brise, alla à Vézelay, & y assista à la translation des reliques de Sainte *Magdelène* d'une châsse dans un autre. En remontant plus haut, l'on trouve que dès l'an 1146, on croyoit avoir ce saint corps à Vézelay, & qu'en 898. l'Empereur Léon le Philosophe l'avoit fait apporter (d'Éphèse selon Cédrenus) à Constantinople. Voyez *Bzovius* à l'an 1270. §. 19. & la Dissertation de M. De Launoy sur cette Sainte. Ce Docteur prétend avoir prouvé, que la *Magdelène* n'a jamais été en Provence, & ses preuves sont si fortes, que les Jacobins n'y ont jamais répondu comme il faut.

La MAGDELÈNE. La fête de Sainte *Magdelène* le 22 Juillet jour qui est consacré à l'honorer. *Sancta Magdalena festum.* Les deux Rois de France & d'Angleterre, Louis le Jeune & Henri II. avoient marqué le jour de leur conférence au lundi d'avant la *Magdelène*, c'est à-dire, au 20 de Juillet 1170. *FLEURY, Hist. Eccl. L. LXXII. p. 331.*

MAGDELÈNE. En termes de spiritualité, est le symbole de la vie contemplative, comme Marthe l'est de la vie active; parce que lorsque Notre-Seigneur alla loger chez ces deux sœurs, *Luc X. Magdelène* demuroit aux pieds de Notre-Seigneur à l'écouter, tandis que Marthe s'occupoit à lui préparer à manger, & à le servir. Il se remit devant les yeux les deux formes de vie si différentes, dont l'une sur le modèle de Marthe, est toute occupée au service du prochain; & l'autre à l'exemple de *Magdelène* n'a point d'autre emploi que le repos de la contemplation. *BOUHOURS, vie de S. Ignace, L. III.* Quelque peu de ressemblance qu'il y ait entre Marthe & *Magdelène*, elles sont sœurs, & ne sont pas ennemies. *Id. 16:* c'est-à-dire, que l'action & la contemplation ne sont point incompatibles.

SAINTÉ MAGDELÈNE. Nom d'un Ordre de Chevalerie. L'Ordre des Chevaliers de Sainte *Magdelène* n'a point été institué. Il fut seulement projeté par Jean Chesnel, Seigneur de la Chappronaye, Gentilhomme Breton. Il proposa le projet de cet Ordre au Roi & à la Chambre de Noblesse l'an 1614. Pendant la tenue des États à Paris. Louis XIII. en vit les cahiers, & lui marqua qu'il agréoit son dessein. La fin de cet Ordre étoit d'empêcher les duels & les querelles parmi la Noblesse, & à l'exemple de Sainte *Magdelène*, parfait modèle de pénitence, faire revenir les Gentilshommes de ces désordres, & des autres qui y donnoient occasion, & auxquels ils s'abandonnoient, comme les juremens, les blasphèmes &c. La Croix de cet Ordre que les Chevaliers devoient porter au cou & sur le manteau, finissoit en fleurs lis aux trois branches, afin de renouveler la mémoire de l'Ordre du lis, qui étoit de Navarre, & le pied commençoit en croissant, nom d'un autre Ordre établi par René Duc d'Anjou. Cette croix étoit au dehors cantonnée de petites palmes doublement agencées en rond, pour marque du voyage de la Terre-Sainte fait par l'instituteur de cet Ordre. La *Magdelène*, patronne de l'Ordre, étoit représentée au milieu dans un ovale, & devoit donner le nom à l'Ordre, dont la croix étoit cantonnée de fleurs de lis, rayonnées de soleil, pour montrer l'excellence du Royaume de France, le plus illustre de la Chrétienté. Les Règles & Statuts de l'Ordre dressés par Chesnel sont compris en 20 articles que l'on peut voir dans Favin, qui parle de cet Ordre dans le I. Tome de son Théâtre d'honneur, p. 872. & suiv. Hermant en parle aussi, *Chap. 69.*

Religieuses de la MAGDELÈNE, MAGDELONNETTES. Il y a plusieurs sortes de Religieuses qui portent le nom de Sainte *Magdelène*, qu'en bien des endroits le peuple appelle *Magdelonnettes.*

Les *Magdelonnettes* de Metz, comme il paroît par une Sentence de Conrad Bayer de Boppard, Evêque

de Mets, étoient déjà établies en 1452. sous Nicolas V. Elles prétendent l'avoir été dès l'an 1005. mais il n'y en a point de preuve. Elles n'ont point tiré leur origine de celles de Paris, qui ne furent établies qu'en 1492. Il semble qu'elles soient plutôt du même Ordre que celles d'Allemagne, parce qu'elles ont le même habit. Les Magdelonnettes de Mets se disent Chanoinesses, & prétendent qu'il paroît qu'elles le font par des monumens qui sont dans leur Monastère, & par des figures des anciennes Religieuses; & que leur robe & leur scapulaire blanc ne vient que de la dévotion de leurs anciennes pour S. Dominique, lesquelles prirent l'habit de son Ordre, lorsqu'il étoit vers l'an 1221. il établit ses Religieuses à Mets, & leurs Sœurs Converses. Le P. Hélyot croit tout cela peu fondé. Voyez *T. III. chap. 49.* Elles se nomment aussi Sœurs Pénitentes, mais communément Magdelonnettes.

Les Religieuses de la MAGDELÈNE à Naples, ont été établies d'abord pour servir de retraite aux pécheresses publiques qui voudroient quitter le désordre; maintenant ce sont de saintes Vierges, telles que les autres Religieuses. Elles furent fondées en 1324. & dotées par la Reine Sanche d'Arragon, femme de Robert Roi de Naples. Elles ont la Règle de S. Augustin, & un habit noir ceint d'une corde blanche. Les Religieux Conventuels de S. François en ont eu la direction jusqu'en 1568. que Pic V. la leur ôta pour la donner aux Observantins. P. Hélyot, *T. III. c. 49.*

Les Religieuses de la MAGDELÈNE, ou Magdelonnettes de Paris, de Bourdeaux, & de Rouen, sont un Ordre différent des précédens, qui prit naissance à Paris l'an 1618. par les soins du Révérend Père Athanase Molé, Capucin, frère de M. Molé, Procureur Général du Parlement de Paris, d'un riche marchand de vin nommé Montry, & de M. du Fresne, Officier dans les Gardes du Corps. La Marquise de Maignelay se déclara leur Fondatrice. On leur donna des Religieuses de la Visitation pour les gouverner. Elles l'ont fait pendant 100 ou 120 ans. Des Ursulines leur ont succédé pendant 30 ans; à présent ce sont des Hospitalières de la Miséricorde de Jésus. Les Constitutions de ces Monastères furent dressées l'an 1637. & approuvées par Jean François de Gondi, Archevêque de Paris, qui en avoit reçu commission d'Urbain VIII. Les Monastères de Rouen & de Bourdeaux, sont sortis de celui de Paris. Il y a trois sortes de personnes & de Congrégations dans ces Monastères. La première est de celles qui sont admises à faire des vœux, elles portent le nom de *Magdelène*. La Congrégation de Sainte Marthe est la seconde, composée de celles qui ne peuvent être admises, ou qu'on ne juge pas à propos d'admettre aux vœux. La Congrégation du Lazare est de celles qui sont dans ces maisons par force. Toutes ces Congrégations ont chacune leur quartier séparé. P. HÉLYOT, *T. III. chap. 50.*

Les Religieuses de la MAGDELÈNE, à Rome, dites les Converties, furent établies par Léon X. dans une ancienne paroisse, bâtie par Honorius I. l'an 626. & dédiée à sainte Luce Vierge & Martyre. Clément VIII. assigna pour celles qui y seroient réformées, cinquante écus d'aumônes par mois, & ordonna que tous les biens des femmes publiques qui mourroient sans tester, appartiendroient à ce Monastère, & que le testament de celles qui en seroient seroit nul, si elles ne lui laissoient au moins le cinquième de leurs biens. Ces Religieuses suivent la règle de S. Augustin, & sont habillées de noir, avec un scapulaire blanc, & portent au cœur un manteau noir. Ce qu'il y a de plus singulier c'est que ces Religieuses n'y font point de Noviciat, & qu'en prenant l'habit elles font leur profession. Il y a dans la même ville un autre Monastère du même Ordre, mais plus austère. C'est celui de la Lougare, fondé en 1628. Voyez le PERE HÉLYOT, *T. III. c. 51.* Religieux de la Pénitence de la MAGDELÈNE. Voyez PÉNITENCE.

Sainte MAGDELÈNE de Pazzi, est une Carmélite du XVI^e. siècle. Elle ne mourut même qu'en 1607. Le corps de Sainte *Magdelène* de Pazzi, fut trouvé encore entier en 1667. cinquante-six ans après sa mort, lorsqu'on la visita. Elle étoit de l'illustre famille de Pazzi. Elle avoit souvent à la bouche ce beau mot, plein d'une charité héroïque, *Ne point mourir, mais souffrir.*

MAGDELÈNE. Nom de pêche. Il y en a de plusieurs espèces, la *Magdelène* blanche, la *Magdelène* rouge. La *Magdelène* blanche mûrit à la mi-Août. LA QUINT. Elle est d'un bon goût, quand elle vient dans un bon fonds, & à une bonne exposition, les fourmis lui font un peu trop la guerre.

La *Magdelène* rouge, mûrit aussi à la mi-Août. LA QUINT. La *Magdelène* rouge, qui est la même que la double de Troie, & la Payfanne, est ronde, plate, camuse, extrêmement colorée en dehors & allée en dedans. Elle est médiocrement grosse, & sujette à devenir jumelle, ce qui n'est pas agréable, & empêche de faire un beau fruit. Sa fleur est grande & haute en couleur; la chair en est peu fine, & le goût assez bon. En certains lieux elle est très-grosse & de bon goût.

MAGDELÈNE. Nom de poire. Les poires *Magdelène* viennent au mois Juillet. LA QUINT. *T. p. 265.* La poire *Magdelène* est une assez grosse poire verte, & assez tendre, approchant beaucoup des Bergamotes; elle mûrit dans les commencemens de Juillet, & ainsi elle est des premières d'été; mais il ne faut pas attendre qu'elle commence à jaunir, car pour lors elle se trouve passée & pâteuse. LA QUINT. *T. I. p. 340.*

Il se dit aussi de l'arbre. Un Poirier *Magdelène*. LA QUINT. La Poire *Magdelène*. ID. *T. I. pag. 339, 340.*

MAGDELENE. (Rivière de la) Grande rivière de l'Amérique dans la Louisiane. Elle prend sa source dans les montagnes qui séparent la Louisiane du Nouveau Mexique, & se jette dans la mer du sud.

Il y a deux autres rivières de ce nom dans l'Amérique.

MAGDELON, ou plutôt MADELON, f. f. Nom propre, diminutif de celui de Magdelène. On donne en style bas & populaire le nom de *Magdelon* aux petites filles qui s'appellent Magdelène.

MAGDELON, ou MADELON. f. m. est aussi un nom propre d'homme. *Magdalenus*, ou *Magdalena*. *Magdelon* Jarry, Seigneur de Vrigny au Maine, s'acquit de la réputation dans le XVI^e. siècle par ses vers François & Latins, & mourut en 1573.

MAGDELONNETTE, ou MADELONNETTE, f. f. Couvent où l'on enferme les filles de mauvaise vie, pour les châtier, ou les retirer de leurs désordres. On le dit aussi des Religieuses, & de celles qu'on enferme à cause de leur mauvaise vie. Voyez Religieuses de la MAGDELENE, ci-dessus.

MAGE, f. m. Nom que les Orientaux donnent à leurs Sages, à leurs Philosophes, à leurs Rois. *Magi*. Dans l'usage ordinaire, ce mot ne se dit que des trois personnes qui vinrent des quartiers de l'Orient pour adorer J. C. Des *Mages* vinrent de l'Orient à Jérusalem, & demanderent: Où est le Roi des Juifs qui vient de naître? Hérode ayant fait venir secrètement les *Mages*, s'informa exactement d'eux du temps auquel ils avoient vu paroître l'étoile. Ensuite voyant que les *Mages* l'avoient trompé, il se mit fort en colère, & envoya tuer tout ce qu'il y avoit d'enfans dans Béthléem & aux environs, depuis l'âge de deux ans & au-dessous, selon le temps dont il s'étoit informé aux *Mages*. P. BOUCH. *Mat. 2.* Quelques-uns croient, que les *Mages*, qui vinrent adorer JÉSUS-CHRIST, étoient Rois, & les autres non. BALZ. La Fête qui se fait en cette commémoration, s'appelle *Epiphanie*, & par le peuple, *les Rois*. Les *Mages* étoient les Prêtres du Soleil chez les Perses. Le peuple les respectoit infiniment, & les considéroit comme les dépositaires des sciences, & de la Religion. On dit que Zoroastre fut le Chef

des *Mages*. Ils s'appliquoient fort à l'Astronomie. Leur doctrine consistoit en la Théologie naturelle fondée sur la connoissance d'un Dieu. Voyez Arnohe, *L. I. contra Gentes*, Brisson, *De Reg. Pref.* Vollius, *c. I. de sectis Philosoph.* *Mage*, chez les Perses, comme l'a remarqué Porphyre, signifioit Interprète & Ministre de Dieu. Voyez Jean Pic de la Mirandole, *De Dignit. homyn.*

Les Savans sont en peine sur l'étymologie de ce mot de *Mage*. Tous conviennent que ce mot François est dérivé du Latin *Magus*, ou du Grec *μάγος*; mais on cherche l'origine de ces mots-là même. Platon, Xénophon, Hérodote, Strabon, Pline, & plusieurs autres disent que ce mot vient de la langue des Perses, dans laquelle il signifie *Prêtre*, ou qui a soin de la Religion, comme un *Druide* chez les Gaulois, un *Gymnosophe* chez les Indiens, un *Lévite* chez les Hébreux. D'autres disent que les Perses l'avoient pris des Grecs, & que *μάγος*, qui veut dire *grand*, ayant passé de Grece en Perse, il est revenu ensuite en Grece sous la forme de *Μάγος*. Il y en a qui le font venir de מַג, dont les Rabbins se servent pour exprimer ce que nous appelons *indiquer*, *faire connoître* quelque chose, *innuere*. Quelques uns disent qu'une Province de Perse appelée *Magadie*, a fait donner le nom de *Mages* à ceux qui en étoit tirés, pour être occupés des sciences de la religion. Vollius tire ce nom de l'Hébreu *הגה*, *haga*, qui signifie méditer, & d'où il forme *טהיגים* *Maaghim*, en Latin *meditabundi*, des gens adonnés aux méditations.

MAGE, ou **MAJE**. adj. Ce mot ne s'emploie que dans cette phrase, *Juge-Mage*, qui est le titre qu'on donne en plusieurs provinces du Royaume, comme à Toulouse, au Lieutenant du Sénéchal, *quasi judex major*.

MAGEDDO. Nom d'une ville de la Terre-Sainte. *Mageddo*, *Magiddo*, selon l'Hébreu elle étoit dans la demi-Tribu de Manassé d'en-deça du Jourdain. *Jof. XVII. II.* Salomon la fit rétablir, *3. L. des Rois, IX. 15.* Quelques-uns disent qu'elle s'appelle aujourd'hui *Subimbre*, & d'autres *Suberge*.

MAGELLAN. f. m. Nom d'homme. *Magellanus*. C'est un fameux Navigateur-Portugais du XVI^e. siècle. Son nom est *Magalhanes*, ou *Mugallanes*, dont nous avons fait *Magellan*.

Le détroit de **MAGELLAN**. *Fretum Magellanicum*. Ce détroit qui est la pointe de l'Amérique méridionale, entre la Terre Magellanique & la Terre de Feu, a été découvert par le célèbre Ferdinand Magellan, dont il porte le nom, l'an 1520. Il a servi quelque temps pour passer de la mer du Nord à celle du Sud; mais depuis l'an 1616. qu'on a découvert celui de Le Maire, on ne passe plus dans celui de *Magellan*, tant parce qu'il est long d'une centaine de lieues, que parce que la navigation y est dangereuse, à cause des tempêtes. Le détroit de *Magellan* a plus de 100 lieues de long, & gît de l'Est à l'Ouest.

MAGELLANIQUE. adj. m. & f. Qui a rapport à Magellan, ou au détroit de Magellan. *Magellanica*. La Terre **MAGELLANIQUE**. *Magellanica Regio*. C'est une vaste Région de l'Amérique méridionale. Elle est bornée au nord par la province de la Plata, par le Técuman & par le Chili; elle est baignée au Sud par le détroit de Magellan; au couchant par la mer du Sud, & au levant par celle du Nord. On appelle autrement ce pays le *Chika*, ou le pays des Patagons, à cause des peuples de ce nom, qui sont les plus connus de la Région. Ils sont presque sauvages, & ils vont sans habits, quoique leur pays soit assez froid. Les Espagnols avoient bâti deux Colonies, *Nombre de Jésus* & *S. Felipe*, dans ce pays, sur le détroit de Magellan, pour le rendre les maîtres de ce passage, mais elles sont périées de misère, & les Européens ne s'y sont plus établis depuis.

MATY.

La mer **MAGELLANIQUE**. *Mare Magellanicum*, *Oceanus Magellanicus*. On donne ce nom à la partie de l'Océan qui environne la Terre *Magellanique*, & les

îles de ce nom. Elle renferme vers le couchant une partie de la mer du Sud, & vers le levant une partie de celle du Nord.

MAGELLANIQUE, île. Voyez **FEU**, la Terre de Feu. **MAGHIAN**. Une des plus considérables villes de l'Yemen, à trois stations de distance de Zabid, située dans une plaine. Long. 61. d. 50' lat. 16. d. 3'.

MAGICIEN, **ENNE**, f. m. & f. Enchanteur, celui qui par un art occulte fait, ou paroît faire des choses extraordinaires, & qui paroissent au-dessus du pouvoir humain, *Magus*. Voyez *magie*. Cornille Agrippa a passé pour un fameux *magicien*. La fable nous dit que Circé étoit une grande *magicienne*. Elle changea les compagnons d'Ulysse en porceaux par la force de certains breuvages qu'elle leur fit avaler. Dans les siècles d'ignorance les Philosophes ont passé pour des *magiciens*. Il y a des loix des Empereurs contre les Mathématiciens, c'est à dire, contre les *magiciens* & ceux qui faisoient profession de l'Astrologie judiciaire. Les loix ont toujours sévi contre les prétendus *magiciens*. Si les *magiciens* étoient aussi puissans qu'on le dit, & qu'on a même paru le croire, comment ne craignoit-on pas de les offenser, & comment s'imaginait-on pouvoir disposer d'eux? C'est une étrange contradiction que l'antiquité grecque s'est permise. Les illusions de l'antiquité ont été adoptées par nous; les Juges ont osé juger des forciers; mais il s'étoit répandu une opinion aussi ridicule que celle de la *magie* même, & qui lui servoit de correctif; c'étoit que les *magiciens* perdoient tout leur pouvoir dès qu'ils étoient entre les mains de la Justice.

L'Arioste & le Tasse son heureux imitateur, prirent un tour plus heureux: ils feignirent que les enchantemens pouvoient être détruits par d'autres enchantemens; cela seul mettoit de la vraisemblance dans ces fables, qui par elles-mêmes n'en ont aucune. Arioste, tout fécond qu'il étoit, avoit appris cet art d'Homère: il est vrai que son Alcine est prodigieusement supérieure à la Circé de l'Odissee; mais enfin Homère est le premier qui paroît avoir imaginé des préservatifs contre le pouvoir de la *magie*, & qui par-là mit quelque raison dans des choses qui n'en avoient pas. **VOLT.**

On dit figurément qu'un homme n'est pas *magicien*, pour dire qu'il n'est pas fort habile. **ACAD. FR.** **MAGIE**. f. f. Science qui apprend à faire des choses surprenantes & merveilleuses. *Magia*, *magice*. Au commencement le nom de *magie* se prenoit en bonne part, & signifioit simplement étude de la sagesse. Mais parce que les Mages s'attachèrent à l'Astrologie, aux divinations, aux enchantemens & aux maléfices, le terme de *magie* devint odieux, & ne signifia plus qu'une science odieuse & défendue. Si l'on s'étonne que cette science trompeuse ait acquis tant de crédit, & tant d'empire sur les esprits, Pline en rend cette raison: c'est, dit-il, qu'elle a su se prévaloir des trois sciences les plus estimées des hommes, en prenant d'elles ce qu'elles ont de grand & de merveilleux. Personne ne doute qu'elle ne soit née de la Médecine, & qu'elle ne se soit insinuée dans les esprits sous prétexte de donner des remèdes plus efficaces que les communs. A ces douces promesses, elle ajouta ce que la Religion a de splendeur & d'autorité, pour aveugler & captiver le genre humain; elle y mêla ensuite l'Astrologie judiciaire, faisant croire aux hommes curieux de l'avenir, qu'elle voyoit dans le ciel tout ce qui devoit arriver. On prétend que cette science est vaine & chimérique, & que le Démon n'intervient point dans les opérations que l'on attribue à cette science. Du moins l'on ne fait pas trop bien en quoi consistoit l'art des *Magiciens* dont parlent les Anciens, & sur-tout les Livres sacrés. On comprend seulement qu'ils avoient bien étudié la nature, qu'ils s'attachoient à observer le cours des étoiles, & qu'ils étoient profonds dans la Mythologie. Mais de savoir comment ils faisoient des prodiges, & en particulier comment les *Magiciens* de Pharaon imitèrent les miracles de

Moyse, si c'étoit par illusion, par supercherie, ou par le secours du Démon, c'est de quoi on ne convient pas. Bien des gens croient que le Démon n'avoit nulle part aux prodiges par lesquels ils trompèrent Pharaon, & que ce n'étoient que des prestiges, & de pures fourberies, par lesquelles ils éblouirent les spectateurs. Mais le sens littéral du texte, & la nature des faits, nous portent à croire que c'étoient de vrais miracles, & des opérations fort au-dessus des forces humaines. Scot, Anglois, a écrit exprès pour prouver que tous les effets qu'on attribue à la magie sont des illusions, & que les enchantemens des Magiciens ne sont autre chose que des subtilités, & des fraudes pour tromper le Vulgaire ignorant & superstitieux. Le Roi Jacques I. dans sa Démonologie, répondit à Scot son sujet. Les Théologiens soutiennent aussi les opérations de la magie par l'entremise des Démons. On prétend même que les Magiciens exercent une espèce de commandement sur les Démons qu'ils évoquent, & qu'ils peuvent forcer toute la nature à leur obéir. Lucain en parle sur ce pied : Brébeuf lui fait dire qu'ils

*Savent mieux nos destins que les dieux qui les font.
L'Univers les redoute & leur force inconnue
S'élève impudemment au-dessus de la nue.
La nature obéit à leurs impressions ;
Le soleil étonné sent mourir ses rayons :
Sans l'ordre de ce dieu qui porte le tonnerre,
Le ciel armé d'éclairs tonne contre la terre :
L'hiver le plus farouche est fertile en moissons,
Les flammes de l'été produisent des glaçons,
Et la lune arrachée à son trône superbe,
Tremblante & sans couleur, vient écumer sur l'herbe.
Quel soin aux Immortels, quels pénibles devoirs,
D'asservir leur concours aux forfaits les plus noirs ! &c.*

Les Magiciens se servoient d'herbes particulières auxquelles ils attribuoient des qualités extraordinaires.

*Et dont le suc inspire au charme impérieux,
L'infailible pouvoir de contraindre les dieux.* ID.

Agrippa divise la magie en trois espèces, la magie naturelle, *naturalis* ; la magie céleste, *caelestialis*, comme parle cet Auteur ; & la magie cérémoniale, ou superstitieuse *caeremonialis*. La magie naturelle n'est autre chose que l'application des causes naturelles actives aux causes passives par le moyen desquelles on produit des effets surprenans, mais naturels. C'est l'étude même de la Nature, & les secrets admirables qu'on y découvre. Agrippa même dans sa *Magie Naturelle*, ne raisonne pas en Philosophe. La magie céleste tient beaucoup de l'Astrologie judiciaire ; elle attribue à des esprits une certaine domination sur les planètes, & aux planètes sur les hommes, & sur ces fondemens elle bâtit un système ridicule. La magie superstitieuse consiste dans l'invocation des démons, & elle produit des effets ordinairement mauvais & nuisibles, qui passent les forces de la nature en vertu d'un pacte exprès, ou tacite, avec ces esprits malheureux ; mais ils n'ont pas toute la puissance qu'on s'imagine, & ils ne font pas tout ce que le peuple leur attribue. Jean-Baptiste Porta a écrit de la magie naturelle, des secrets pour faire des choses qui sont produites extraordinairement par des causes naturelles. La magie naturelle des Chaldéens n'étoit autre chose que la connoissance des simples, & de la puissance des minéraux. La magie qu'ils appeloient *Théurgique*, consistoit uniquement dans la connoissance des cérémonies qu'il falloit observer dans le culte des dieux pour leur être agréable. Ils croyoient par le moyen de ces cérémonies, pouvoir s'entretenir avec les intelligences célestes, & guérir par-là les maladies. La magie Théurgique, selon quelques uns, étoit un art divin, qui n'avoit pour but que de perfectionner l'esprit, & de rendre l'ame plus pure. L'appareil de cette magie étoit conforme à la grande idée qu'on en avoit. Au contraire la magie Goëtrique étoit un art détestable où l'on n'avoit commecé

qu'avec les mauvais démons, qui ne tendoient qu'à nuire & à porter au crime. Elle ne faisoit ses opérations que dans des lieux souterrains. Il falloit des victimes noires, & des ossemens de morts. Il falloit même quelquefois égorger des enfans. On y ajoutoit des paroles : & si les paroles ne suffisoient pas, on avoit recours aux herbes ; & toutes les cérémonies étoient si compliquées, qu'il étoit difficile de n'en pas omettre quelqu'une d'essentielle : ce qui faisoit échouer toute l'opération. Naudé a fait une Apologie pour tous les grands hommes soupçonnés de magie. MASCUR.

Le peuple a toujours cru, & croit encore à la magie ; la Religion condamne cet art détestable, également illusoire & méprisable ; la Politique le suppose ; la Philosophie s'en moque.

La MAGIE BLANCHE, est la même chose que la MAGIE NATURELLE. C'est un art qui par des opérations inconnues au vulgaire, produit des effets merveilleux, & qui paroissent au-dessus des forces humaines.

MAGIE NOIRE, est un art détestable, qui apprend à invoquer les démons, en conséquence d'un pacte avec eux, & à se servir de leur ministère pour faire des choses au-dessus des forces de la nature. Le Pape Sylvestre II. en 1202. fut accusé de magie, dont il est justifié par Bzovius : c'est parce qu'il savoit les Mathématiques.

Le terme de magie est quelquefois employé au moral. On dit d'une chose où l'on ne comprend rien, que c'est de la magie noire. *Res abstrusa*. On dit d'une chose facile à faire, que ce n'est pas la magie noire. Cela est du style familier.

Il est aussi employé comme synonyme d'Enchantement pour exprimer l'illusion des sens qui naît des arts d'imitation. C'est ainsi qu'on dit la magie de la couleur, la magie du clair-obscur.

On dit de même la magie du style, la magie de la Poésie, pour marquer l'illusion qui en résulte.

MAGIQUE. adj. m. & f. Qui se fait par la magie naturelle, ou la magie noire. *Magicus*. La lanterne magique est une invention d'Opique, qui fait paroître contre une muraille toutes sortes de spectres & de figures, par le moyen de plusieurs verres diversément colorés, à travers lesquels passé la lumière d'une lampe réfléchie par un miroir concave. Voyez LANTERNE. L'Art magique où l'on invoque les démons est détesté par tous les peuples. Caractères magiques. Paroles magiques. Agrippa dit que les paroles magiques, dont ceux qui ont fait pacte avec le démon se servent pour l'invoquer, & pour réussir dans ce qu'ils entreprennent, sont *Dies, nies, jesquet, benedofet ; dovima enitemaüs*. Il y a encore cent autres formules superstitieuses & ridicules composées de mots faits à plaisir, ou cités de différentes langues, ou pris de l'Hébreu, ou formés à la ressemblance des mots Hébreux. Il y a aussi un problème en Arithmétique qu'on appelle le Carré magique. M. Prestet en a parlé fort au long dans la seconde édition. Voyez CARRÉ.

MAGIQUE, s'emploie aussi figurément pour signifier tout ce qui a quelque charme, quelque force secrète. Les yeux ont un secret magique pour gagner les cœurs. VOIT.

MAGISME. s. m. Ancienne Religion des Mages de Perse. *Antiqua Magorum apud Persas Religio*. D'Herbelot s'est servi de ce mot dans sa Bibliothèque Orientale, p. 243. Les Orientaux ne sont pas d'accord sur la Religion de Caiumarath, premier Roi de Perse, que quelques Historiens de cette nation croient avoir été le premier Roi du monde, & le même que l'Adam des Hébreux ; car quelques-uns veulent qu'il ait embrassé la religion des Patriarches Seth & Enoch ; mais les autres le font auteur du Magisme ; c'est à dire, de l'ancienne Religion des Mages de Perse qui sont les adorateurs du Feu, laquelle Zoroastre rétablit après quelques siècles. D'HERB. On se sert aujourd'hui volontiers du mot *Magisme*. L'Auteur des Lettres Persannes dit également :

ment : Transportez-vous dans ces siècles reculés, tout vous parlera du *Magisme*, & rien de la secte Mahométane.

MAGISTER. f. m. Maître d'École de village, qui enseigne à lire aux jeunes payfans. Il aide aussi à faire l'Office au Curé & au Vicaire. *Magister paganus.* Ce mot est pur Latin, & s'applique aussi quelquefois à toutes sortes de Pédans.

MAGISTÈRE. f. m. Dignité du Grand-Maître de Malte, *Magisterium.* Il aspire au *Magistère.* Il se dit aussi du temps du gouvernement. Pendant le *Magistère* d'un tel.

MAGISTÈRE. f. m. Terme de Chimie & de Pharmacie. C'est un précipité de quelque dissolution, fait par un sel, ou par quelque autre corps qui rompt la force du dissolvant : poudre médicinale très fine, faite par l'opération de Chimie appelée Précipitation. *Magisterium.* M. Harris dans son *Traité de Morbis acutis infantum*, réproûve les *magistères* de perles, & de pierres précieuses pour les enfans. On fait des *magistères* d'étain, de plomb, de tartre, de perles, de coraux, de jalap, d'agaric, de turbit, &c. Par ce mot on a voulu entendre une chose fort exquise.

MAGISTRAL, ALE. adj. Qui tient du Maître. *Imperiosus.* Cet homme a une mine *magistrale*; il parle d'un ton *magistral.* ¶ Ce terme convient particulièrement à celui qui parle comme ayant droit d'enseigner. Un de nos Poètes a dit de Juvenal :

*Avec son ton aigre & mordant,
Ses bruyants éclats de paroles,
Son air magistral & pédant,
Ses emphases, ses hyperboles.* P. DU CER.

Dans l'Ordre de Malte, on appelle *Commanderies Magistrales*, celles qui sont annexées à la dignité de Grand-Maître. Il y en a une dans chaque Grand-Prieuré; savoir, au Prieuré de S. Gilles, la Commanderie de Pézénas; au Prieuré de Toulouse, la Commanderie de Puy-Soubran; au Prieuré d'Auvergne, la Commanderie de Salins; au Prieuré de France, la Commanderie de Haynaut; au Prieuré d'Aquitaine, la Commanderie du Temple de la Rochelle; au Prieuré de Champagne, la Commanderie de Mets; au Prieuré de Lombardie, la Commanderie d'Inverno; au Prieuré de Rome, la Commanderie de Mugano; au Prieuré de Venise, la Commanderie de Tréculo; au Prieuré de Pise, la Commanderie de Prato; au Prieuré de Barlette, la Commanderie de Brindes; au Prieuré de Messine, la Commanderie de Pollezzi; au Prieuré de Catalogne, la Commanderie de Masden; au Prieuré de Navarre, la Commanderie de Calchetas; en la Châtellenie d'Empoïe, la Commanderie d'Aliaga; au Prieuré de Castille, les Commanderies d'Olmos & de Vifo; au Prieuré de Portugal, la Commanderie de Villacova; au Prieuré d'Allemagne, la Commanderie de Buez; au Prieuré de Bohême, la Commanderie de Wadiflaw; au Prieuré d'Angleterre, la Commanderie de Pescens; au Prieuré d'Irlande, les Commanderies de Kilbary, de Killurye & de Crobe, & la Commanderie de Sinica au Royaume de Chypre. P. HÉLYOT, *Hist. des Ordres Relig.* T. III, c. 13.

MAGISTRAL. Terme de Médecine. *Extemporaneus.* Nom qu'on donne aux médicamens composés qui s'ordonnent sur le champ par les Médecins, à la différence de ceux qui se tiennent dans les boutiques, & qu'on appelle compositions *officinales.* COL. DE VILLARS. Potion, composition *magistrale.* Sirop *magistral.*

On appelle en quelques Eglises Cathédrales, *Prébende magistrale*, *Prébende* qui dans d'autres s'appelle, *Præceptoriale.* ACAD. FR.

MAGISTRAL. Terme de Génie. Les Ingénieurs appellent ligne *magistrale*, le principal trait qu'ils tracent sur le terrain ou sur le papier, pour représenter ico-

nographiquement le plan d'une ville, d'une fortification.

MAGISTRALEMENT. adv. d'une manière *magistrale.* *Superbius, despotice.* Cet homme commande *magistralement*, & avec autorité. Quand on affecte une fois de faire l'impie, on ne hardiment les choses les plus claires, & on assure fièrement, *magistralement*, celles qui sont les plus éloignées de la vérité. LE P. MAL.

¶ **MAGISTRAT.** f. m. *Magistratus.* Officier établi pour rendre la Justice, & pour maintenir la Police. Ce nom se donnoit autrefois à tous ceux qui étoient revêus de quelque portion de la puissance publique. Aujourd'hui il ne se dit que des grands Officiers, de ceux qui tiennent un rang distingué dans l'administration de la Justice. *Magistrat* intègre, incorruptible. Le *Magistrat* doit garder une honnête gravité, & ne jamais ravaler son caractère, pour faire respecter en lui la personne du Prince qui lui a confié une partie de son autorité. S. EVR. V. JUGE.

L'argent seul au Palais peut faire un Magistrat. BOIL.

MAGISTRAT, se dit aussi collectivement de ceux qui ont le soin de la Police, ou du gouvernement de la ville, ou de la République. *Magistratus.* Il faut s'adresser au *Magistrat*; c'est-à-dire, à la Justice. Dans les séditions populaires, le *Magistrat* n'est plus respecté. Le *Magistrat* de Cologne, de Liège, des villes Impériales, a le commandement & le gouvernement de la ville...

Chez les Romains il y avoit de *Magistrats* ordinaires, *Magistratus ordinarii*; & des *Magistrats* extraordinaires, *Magistratus extraordinarii.* Les *Magistrats* ordinaires étoient ceux qui étoient établis dans tous les temps pour le gouvernement de la République. La Police des villes, &c. comme les Consuls, les Préteurs, les Tribuns, &c. Les *Magistrats* extraordinaires n'étoient établis qu'en certains temps, & pour les besoins extraordinaires, tels étoient le Dictateur, le Préfet de l'annone, &c. Les Grands *Magistrats*, *majores*, étoient ceux qui avoient un ample pouvoir & une juridiction fort étendue; ils pouvoient faire mettre en prison les citoyens: c'étoient les Consuls, les Préteurs, les Censeurs. Les moindres, ou les petits *Magistrats*, *minores*, n'avoient qu'une administration particulière & moins considérable, une juridiction bornée, & un pouvoir moins étendu, comme les Ediles, les Tribuns des deniers publics, les Questeurs, &c.

MAGISTRATURE. f. f. La charge, dignité de *Magistrats*, & le temps qu'on l'exerce. *Magistratus.* Les *Magistrats* doivent être en habit convenable à leur dignité, quand ils sont dans la fonction de leur *Magistrature.* La *Magistrature* n'est que trop souvent un titre d'oïiveté qu'on n'achète que par honneur & qu'on n'exerce que par bienfiance. FL. Les Tribunaux sont peuplés d'hommes qui se précipitent dans la *Magistrature*, & qui se font interprètes des loix sans les entendre. TOUR. On brigue la *Magistrature* par ambition, & non point pour en bien remplir les devoirs. LA PL. Vieillir dans la *Magistrature* avec éclat. PAT. Les *Magistrats* Romains pendant le temps de leur *Magistrature*, ne pouvoient faire d'acquisitions dans la Province où ils commandoient.

¶ C'est aussi un terme collectif, qui désigne tous les *Magistrats* d'un Etat.

MAGISTRIEN, ou MAGISTÉRIEN. f. m. Nom d'un ancien Office à la Cour des Empereurs de Constantinople. *Magistrinus.* On nommoit *Magistriens*, c'est-à-dire, Officier du Maître des Offices, ceux que l'on nommoit autrement Agens de l'Empereur. FLEURY. Le P. Rosweid, Jésuite, dans son *Onomasticon*, dit que c'étoient des Officiers des troupes de la Garde de l'Empereur; qu'on les trouve quelquefois nommés *Castrenses*, ou *Castrensiens*, *Castriani*, *Castrensiens*; que cependant le Code Justinien distingue ces deux Offices, qui étoient l'un & l'autre sous le Maître des Offices.

Il y avoit aussi des *Magistériens* dans l'Eglise, qu'on appelloit aussi *Canistriens*, de *canistrum*, une corbeille. Voy. Suidas & Meursius, *Diction. Græcob.* & Du Cange.

MAGLIANO. Nom de plusieurs lieux, en Italie. *Manliana*, *Manlianum*. Un bourg en Toscane, à quatre lieues d'Orbitelle, vers le nord. Un autre dans le Patrimoine de S. Pierre, près du Tibre, à deux lieues au dessus de Rome. Un troisième dans l'Abrusse ultérieure, au nord du lac Célano, & à deux lieues de la ville de ce nom. Une petite ville dans la Terre-Sabine, près du Tibre, vis-à-vis de Città Castellana. Cette ville a un Evêché duquel dépend toute la Terre-Sabine, & qui est toujours possédé par un des six plus anciens Cardinaux.

MAGLOIRE. f. m. Nom d'homme. *Maglorius*. S. *Magloire* étoit du pays de Galles dans la Grande-Bretagne. Il naquit vers la fin du V^e siècle. Il fut Abbé de Dol, & Evêque régional en Bretagne. Il mourut en 575. A Paris, S. *Magloire* est une Maison & un Séminaire gouverné par les Pères de l'Oratoire, qui a pris son nom des Reliques de ce Saint, qui au temps des incursions des Normans sous Charles le Chauve, furent apportées à Paris, & mises dans une chapelle du Palais, qui étoit où est aujourd'hui l'Eglise paroissiale de S. Barthelemi, auprès de laquelle Hugues le Grand Comte de Paris, fonda un Monastère de Bénédictins sous le titre de S. *Magloire*. Ils se transportèrent ensuite dans la rue S. Denis, & ensuite au faubourg S. Jacques, & gardèrent toujours leur nom, avec les Reliques de S. *Magloire*. En 1628. ils cédèrent cette Maison aux Pères de l'Oratoire.

MAGMA, f. m. Terme de Chimie. C'est la partie la plus épaisse, où la résidence d'une matière liquide qui a été exprimée. C'est ce qu'on appelle vulgairement marc. Il y a des trochisques qui entrent dans la thériaque, lesquels on appelle *magma hedychoon*, c'est-à-dire, pâte de belle couleur, à cause du safran qui y entre. Ce mot vient du verbe Grec *μασσω* j'exprime.

MAGNAN, f. m. C'est le nom qu'on donne aux Chaudronniers en plusieurs provinces, parce qu'ils crient dans les rues *magnan*, *magnan*.

En province, on nomme les vers à soie des *magnans*, & les femmes se demandent les unes aux autres, comment vont vos *magnans*? Que font vos *magnans*? Mes *magnans* montent. Et on dit en proverbe, d'un homme qui n'a pu exécuter un dessein, ou qui est mort sans avoir pu achever un ouvrage qu'il composoit, qu'il est mort la graine dans le ventre, comme les *magnans*.

Il faut mouiller le *gn* en ce mot, & en tous les suivans, excepté en ceux où nous marquerons qu'il ne le faut point faire.

MAGNANIME. adj. m. & f. Ce mot vieillissoit du temps de Vaugelas, dont il avoit un extrême regret; mais il s'est rétabli. *Magnanimus*, *magni animi vir*. Il signifie, Qui a une grandeur d'ame & de courage, qui l'élève au-dessus du commun des hommes. Il signifie beaucoup plus que brave & vaillant. Le *magnanime* est orné de toutes les vertus, & les exerce d'une manière sublime. M. Esp. Les actions fortes & résolues donnent de l'admiration, parce qu'elles ressemblent aux actions *magnanimes*. Il ne faut pas être orgueilleux en prétendant être *magnanime*. S. Evr. On le fait aussi substantif. Le *magnanime* ne se rebute point pour les difficultés. Le *magnanime* a toujours le cœur au dessus de sa fortune. BOUH. Une des plus essentielles marques du *magnanime*, est une certaine confiance au-dessus de la raison, qui lui fait entreprendre les choses les plus difficiles, & qui le fait parler quelquefois, comme s'il étoit sûr des évènements. M. Sc. La vanité a plus fait faire des actions *magnanimes* que la vertu. M. Esp. Aristote a fait le portrait du *magnanime*, & Costar a copié Aristote. S. Evr. Un ami *magnanime* ne change jamais avec la fortune. M. Scud. On doit mettre au rang des Héros ces hommes *magnanimes*, qui sup-

portent avec constance les plus grandes calamités de la vie. M. Esp. On ne regarde Alexandre & César, comme des hommes *magnanimes*, que parce qu'il y a dans tous les siècles des ambitieux, qui ont de l'admiration pour ceux qui le font souverainement. ID.

... Il est bien dur pour un cœur magnanime.
D'attendre des secours de ceux qu'on mésestime.

M. VOLTAIRE.

Ce mot s'emploie aussi quelquefois en riant, pour signifier un faux brave, un fanfaron. *Gloriosus*, *thrafo*.

Qu'ai-je fait à ce magnanime,
Qui me regarde de travers? GON.

Ce mot vient du Latin *magnus animus*, grande ame, grand courage.

MAGNANIMEMENT. adv. D'une manière magnanime. *Fortiter*, *magno animo*. Les Héros font toutes les choses *magnaniment*, d'une manière extraordinaire. La femme de Sénèque voulut partager avec lui une mort *magnaniment* soufferte. M. Esp. L'usage de ce mot est rare.

MAGNANIMITÉ, f. f. Grandeur, élévation d'ame, & de courage. *Magnanimitas*, *magnitudo animi*. La *magnanimité* est la vertu des Héros. On ne peut aller louer la *magnanimité* de cette Princesse: la fortune ne pouvoit rien sur elle; ni les maux qu'elle a prévus, ni ceux qui l'ont surpris, n'ont point abattu son courage. FL. C'est le caractère d'une ame forte que de se rendre à la vertu, & de respecter la *magnanimité* dans le malheur. MONT. La *magnanimité* de Ciceron ne plie sous aucun pouvoir, n'est surmontée par aucune passion, ni ébranlée par la mauvaise fortune: elle relève les autres vertus: elle leur sert d'ornement, & leur communique l'éclat & la grandeur qui lui sont propres. La *magnanimité* des Conquérens n'est autre chose que le souverain degré de l'ambition. M. Esp. La *magnanimité* est un nom honnête qu'on a donné quelquefois à une fureur brutale. DAC.

MAGNAVACCA. Nom d'un village avec un port & une tour fortifiée. *Magnavacca*. Il est dans le Ferrarois, à l'embouchure du lac de Comachio, dans le golfe de Venise. On assure que ce lieu est celui que Pline a nommé *Capraffa*, ou *Sagis*.

MAGNE, ou **MAGNÈSE.** f. f. Espèce de minéral qui a quelque rapport avec l'antimoine. Voyez **MAGALAISE**.

MAGNENCE, ou **MAGNENTIUS**, f. m. Nom d'homme. *Magnentius*. Ne mouillez point le *gn* en ce mot, mais prononcez-le comme en Latin. *Magnence* usurpa l'Empire vers le milieu du IV^e siècle. On ne connoît jusqu'ici qu'une seule médaille que Mezzarbara cite de son cabinet, où *Magnence* porte le titre de *Magnius*. MAGN. MAGNENTIUS AUG. (BEATITUDO PUBLICA....) Vaincu en 351 par Constantius, *Magnence* se retira à Aquilée, & ensuite à Lyon. Enfin, il devint furieux, blessa Didier son frère, tua sa mère & quelques-uns de ses amis; & enfin se tua lui-même en 353.

MAGNÈS ARSÉNICAL. Terme de Chimie. Ne mouillez point le *gn*. C'est un mélange de parties égales d'arsenic, de soufre & d'antimoine, fondus ensemble sur le feu, & condensés en forme de pierre. *Magnes chymicus*, *arsenicalis*. Le *Magnès arsenical* est un caustique fort doux, dont Angelus Scala est l'auteur. On l'appelle ainsi, parce qu'on peut le porter, dit-on, comme un antidote pendant les maladies malignes, & la peste même, dont il préserve par une propriété magnétique.

MAGNESIE, ou **MANISSA.** Nom d'une ville Episcopale de la Natolie propre. *Magnesia Lydia*. Ne mouillez pas le *gn* dans *Magnésie*. Elle est sur le Sarabat, à neuf lieues au-dessus de la ville de Smyrne, dont son Evêché est suffragant. Cette ville qui a été quelque temps le siège de l'Empire Ottoman, est

encore grande, bien peuplée & riche. Elle est située sur un éminence, commandée par une autre, sur laquelle on a bâti une citadelle. Les Chrétiens y sont en petit nombre. MATY.

MAGNÉSIE, ou **MANGRÉSIA**. Ville de la Natolie, en Asie, sur la rivière de Madre, environ à neuf lieues de la ville d'Éphèse, vers le levant. *Magnesia ad Meandrum*. Cette ville est encore considérable, & elle a un Évêché suffragant d'Éphèse. MATY.

MAGNÉSIE. La rivière de *Magnesia*, ou de Mangrésie. *Magnesius*, anciennement *Lethæus fluvius*. Petite rivière de la Natolie. Elle baigne la ville de Magnésie, & se décharge peu après dans le Madre. MATY.

MAGNÉSIE, f. f. Est une pierre minérale, fossile, noire, opaque, tirant de la couleur de fer au pourpre, qui ne contient aucun métal, mais un soufre fixe & peu inflammable. *Magnesium lapis*. Elle entre dans la composition du verre, le purifie & le blanchit, si elle est en petite quantité; autrement elle le rend bleu, ou de couleur de pourpre. On donne aussi aux pots de terre cette couleur, si avant leur cuite on les peint de cette *magnésie* dissoute. C'est la même chose que le saffre. On l'appelle aussi *Manganèse*; & chez les Artisans, *Périgueux*, parce qu'on l'apporte du Périgord. La meilleure vient de Piémont.

MAGNÉSIE, en Chimie & en matière médicale. Magnésie blanche, autrement panacée solutive, panacée Angloise, féculé alcaline, poudre du Comte de Palma &c. C'est une poudre absorbante blanche, précipitée de l'eau mère du nitre & d'un alcali fixe.

MAGNÉSIE OPALINE. *Magnesium opalinus*. Terme de Chimie. C'est une espèce de soie d'antimoine, fait avec égales parties d'antimoine, de nitre & de sel marin décrepité.

On lui a donné ce nom, parce qu'il a une couleur rouge qui approche de celle de l'opale, & une figure de marcasite. On l'appelle aussi *Rubine d'antimoine*. La *magnésie opaline* est vomitive.

En termes du grand Art, *magnésie* signifie l'ouvrage de la pierre des Sages, & le mercure philosophal. La *magnésie composée*, c'est le même ouvrage des Sages; il est composé de corps, c'est la terre fine du soleil; & d'ame, c'est la teinture du soleil & de la lune. *Magnésie* blanche & rouge, c'est la pierre parfaite au blanc ou au rouge.

MAGNÉSIE, ENNE, f. m. & f. Qui est de la ville de Magnésie. *Magnesianus*. Ne mouillez point le gn. Il y a une lettre de S. Ignace Martyr, aux *Magnésiens*. Il la leur écrivit de Smyrne, comme il le marque lui-même à la fin, lorsqu'on le conduisoit chargé de chaînes à Rome, pour y être exposé aux bêtes; & il l'écrivit en reconnaissance de ce que Damas, Évêque de Magnésie sur le Méandre, étoit venu le visiter, accompagné des Prêtres Bassus & Appollonius, & du Diacre Solion, députés par leur Église. C'étoit l'an 98. de JESUS-CHRIST.

MAGNÉTIQUE, adj. du Latin *magnes* aimant, se dit de ce qui appartient à l'aimant, de ce qui y a rapport. *Magneticus* Propriété magnétique. Fluide magnétique. L'aiguille aimantée se tourne vers le pôle par une propriété magnétique. Voyez AIMANT.

On prononce ordinairement le g dur, sans mouiller gn, de même que dans magnétisme.

MAGNÉTIQUE, se dit aussi par analogie, de ce qui a quelque sympathie, ou convenue pour faire mouvoir un corps vers un autre, ou pour produire quelque effet dont on ne peut découvrir la cause. Quelques-uns ont pensé que les corps graves ne tendent au centre de la terre que par une force *magnétique* du centre qui les attire; que les mouvemens qu'on attribue à la terre se font par une force *magnétique*. Quand un Physicien ne peut rendre raison d'un phénomène, il dit qu'il est produit par une vertu *magnétique*, ou sympathique. Les Charlatans vendent des remèdes, des emplâtres *magnétiques*, & les ignorans croient qu'il y entre effectivement de l'aimant pilé. Il entre dans l'emplâtre Divin.

Tome V.

MAGNÉTISME, f. m. Terme de Physique. Nom générique qu'on donne aux différentes propriétés de l'aimant, savoir l'attraction, la direction & la déclinaison. Voyez ces mots, & le mot AIMANT. *Magnetismus*. Les Philosophes ont fait plusieurs hypothèses ingénieuses pour expliquer les effets du *magnétisme*. On ne sauroit douter que ces phénomènes ne soient produits par une matière extrêmement déliée, & différente de l'air, puisqu'ils arrivent également dans le vide. Mais quelle est cette matière. *Hic opus, hic labor est*. On n'a pas encore trouvé le mot de l'Énigme.

MAGNÉTISME. Terme dont quelques Chimistes se servent pour signifier une certaine qualité qui fait qu'une chose sent en même tems que l'autre, soit de la même manière, soit d'une manière différente, *Magnetismus, sympathia*. C'est ce qu'on appelle autrement *Sympathie*. Le fondement du *magnétisme* consiste, à ce que dit Etmuler, dans l'archée ou esprit vital, dont une portion étant détachée du corps & attachée à un autre sujet, reçoit diverses altérations, sur quoi elle forme diverses idées semblables aux diverses passions de l'ame. L'archée fait la même chose dans le tout que dans la portion, & prend diverses déterminations, selon la diversité des idées. Il y a, par exemple, dans l'archée du sang qui sort d'une plaie, une idée de fureur & d'indignation, qui, venant à s'apaiser par l'application de l'onguent magnétique, à raison de l'usnée ou mouffe de crâne humain, ou par la poudre de sympathie à raison du soufre anodin de vitriol, la même idée s'apaise pareillement dans l'archée de la partie blessée, à cause du symbole d'unité qui est entr'eux; d'où il arrive que tous les symptômes qui proviennent de cette idée, s'arrêtent d'abord, & l'empêchement n'est pas plutôt ôté, que la partie est guérie. Ainsi la même altération que la poudre de sympathie donne à l'esprit vital du sang sorti de la plaie, est donnée à l'esprit vital de la partie distante qui n'est qu'un, & le même esprit. Ce fondement de *magnétisme* n'est pas fort solide; & cette idée de fureur & d'indignation de l'archée ou esprit vital, de même que le symbole d'unité qu'il y a entre l'archée du sang sorti de la plaie & celui de la partie blessée, sont des termes qui, en bonne Philosophie, ne signifient absolument rien.

MAGNETTES, f. f. pl. Toiles qui se fabriquent en Hollande, & dans quelques provinces voisines.

MAGNÈZE, ou **MAGNE**. f. f. Espèce de minéral. Voyez MAGALAISE.

MAGNI. Gros bourg du Vexin François, dans le Gouvernement de l'Île de France. *Masigniacum*, selon Fulbert de Chartres, & par contraction *Magniacum*. Il est entre Paris & Rouen. Quelques Géographes le prennent pour l'ancien *Petromantalum*, que d'autres mettent à Mante. Sur cette ville, voyez la *Descript. Géogr. & Hist. de la Haute-Norm. Tome II. p. 289 & suiv.*

MAGNI-SIAH. Ville d'Asie, dans la province de Serham, ou Sarouskan, au pied d'une montagne.

MAGNIE. f. f. Vieux mot. Mélange de gens. Plusieurs personnes ensemble.

MAGNIFICAT. Terme de Bréviaire. Cantique de la Vierge qu'on chante à l'Église, à vêpres & au salur. De dix cantiques que l'on récite à l'office, il y en a sept de l'ancien testament que l'on a distribués dans l'office des sept jours de la semaine. Les trois autres sont du nouveau Testament. Le premier est le *magnificat* qui se dit à vêpres, comme à la première & principale partie de l'office. Benzo, sur le *Magnificat* C. XX. L. I.

Seul à Magnificat je me vois encensé. BOIL.

On dit proverbialement, corriger *magnificat* à matines, pour dire, faire des corrections & des censures en des lieux ou en des tems où il n'y a pas raison de les faire. Il seroit à souhaiter que par tout où le sens des Auteurs est clair & net, Messieurs les Critiques ne s'efforçassent point de le rendre encore meilleur.

Yyyy ij

leur, ou plus intelligible, ils ne corrigeroient pas si souvent qu'ils font *magnificat* à matines. MASCUR.

On dit d'un homme assidu à quelque chose, ou qui ne manque jamais à en faire une autre, ou à se trouver dans quelque lieu, qu'il n'y manque non plus que *magnificat* à vêpres.

MAGNIFICENCE. f. f. Vertu qui enseigne à dépenser son bien avec honneur & avec éclat. *Magnificentia.* C'est, dit Aristote, un usage bien entendu de ses richesses dans les choses publiques, ou qui sont utiles, avantageuses au public, dans les présents, dans les dons, dans les ouvrages publics, dans les spectacles, dans les temples. Ainsi il faut bien distinguer la *magnificence* de la *libéralité*. La *libéralité*, dit-il, ne concerne que l'usage des dépenses ordinaires & médiocres. La *magnificence*, au contraire, ne concerne, que les grandes dépenses, les dépenses extraordinaires faites pour de grandes & belles choses. Les extrêmes de cette vertu sont une somptuosité mal entendue, & une fordidie mesquinerie. La *magnificence* est quelquefois un devoir des grands, des Rois; elle n'appartient pas à de simples particuliers; elle est vicieuse, quand elle est sans bornes. La Reine de Saba vint admirer la *magnificence* de Salomon. La *magnificence* est une vertu d'éclat, & qui doit se montrer au grand jour. M. Sc. La *magnificence* est un sentiment orgueilleux & un désespoir de ne voir rien en nous-même de grand, qui nous fait recourir à des secours extérieurs. M. Esp. La *magnificence* des Grands n'est qu'une montre orgueilleuse de leurs richesses. Id. On emprunte à pleines mains pour soutenir le luxe & la *magnificence*, qui seule est honorée. FL.

On a donné autrefois aux Rois le titre de *Magnificence*, comme on leur donne aujourd'hui celui de Majesté.

MAGNIFIER. v. a. Vieux mot qui signifioit autrefois, exalter, élever la grandeur. *Extollere, celebrare magnificè.* Les anciennes versions de la Bible portent: Mon ame *magnifie* Dieu mon Sauveur. Vaugelas regrettoit fort la perte d'un si beau mot, d'autant plus que nous n'en avons point d'autre qui ait la même force & la même signification. C'est pour cela qu'il souhaitoit qu'on s'en servît toujours dans les grands ouvrages. On croit qu'on le peut employer encore dans les Ouvrages de dévotion. L'Académie l'admet, en disant simplement qu'il se dit principalement de Dieu, en y ajoutant cet exemple: Mon ame *magnifie* le Seigneur. Maucroix n'a fait aucune difficulté de s'en servir dans sa traduction des Homélie de S. Chrysostôme. On *magnifie* la puissance de Dieu & la constance des Martyrs.

MAGNIFIQUE. adj. de t. g. souvent employé substantivement. Celui qui est splendide, qui se plaît à donner & à faire des dépenses éclatantes, principalement dans les choses publiques. *Magnificus, splendidus.* C'est une qualité nécessaire aux Princes que d'être *magnifiques*. Le *magnifique* ne fait état des richesses que pour faire paroître la grandeur de son ame & sa libéralité, en les répandant.

On le dit aussi des choses qui ont de l'éclat, dans lesquelles la *magnificence* éclate. On a fait au Roi une entrée *magnifique*, c'est-à-dire, qu'on n'a rien négligé de ce qui pouvoit lui donner un grand éclat. Rien n'a été plus *magnifique*, en matière de bâtimens, que les Pyramides d'Égypte. Les Comédiens François sont *magnifiques* en habits. L'Opéra a des décorations *magnifiques*. Son chariot n'étoit en rien plus *magnifique* que les autres chariots. VAUG.

On le dit de même d'un festin, d'un Palais, d'un meuble, d'un spectacle, d'un train, &c. Appliqué aux choses & aux personnes, ce mot désigne tout ce qui donne un idée de grandeur & d'opulence.

On dit aussi des titres *magnifiques*, pour dire, pompeux, éclatans.

En matière de Langage, des termes *magnifiques*, pompeux & brillans. Style *magnifique*, plein de pensées nobles & choisies; élevé & sublime. Éloge *magnifique*, qui donne une haute idée de celui qui le fait & de celui à qui il est adressé.

On appelle, promesses *magnifiques*, des promesses qui font espérer de grandes choses. ACAD. FR. C'étoit autrefois un titre d'honneur que l'on donnoit au Préfet du Prétoire, au Maître de la Milice, au Maître des Offices, au Maître des Agens, aux Questeurs, ou Trésoriers, & aux Comtes des Domestiques. Voyez L. 16. du Code, de Test. mil. la dern. loi. Et C. Ubi Sen. L. 33. C. de Appellat. §. ad istum. Dans l'Authentique, Ut divina juss. Justinien donne le titre de Très-magnifique à un Enquêteur. Aujourd'hui dans quelques Universités on appelle le Recteur, Recteur *magnifique*, & les Magistrats de quelques Républiques, *Magnifiques* Seigneurs.

MAGNIFIQUEMENT. adv. D'une manière magnifique. *Magnificè, splendidè.* Il est vêtu, meublé & logé *magnifiquement*. Il reçut *magnifiquement* les Ambassadeurs.

MAGNOAC. Petit pays sur les confins du pays d'Assazac, & qui fait aujourd'hui partie de celui d'Armagnac.

MAGNOLE. f. f. *Magnolia.* Plante. Sa Fleur est en rose, elle est composée de plusieurs feuilles placées circulairement, du calice desquelles s'élève un pistil qui dégénère ensuite en un fruit conique & dur, garni d'un grand nombre de tubes ou d'éminences qui contiennent chacun une noix dure, qui venant à sortir, demeure suspendue par un long fil.

Cette plante a été ainsi nommée en l'honneur de M. Magnole, célèbre Botaniste.

MAGNUS. f. m. Nom d'homme. *Magnus.* Les habitans de la Scanie, au pays de Schonen, se donnèrent à *Magnus* Roi de Suède, pour se délivrer de plusieurs petits tyrans qui les opprimoient. FLEURY. Hist. Eccl. L. 94. *Magnus* envoya au Pape Benoît XII. (en 1338). le priant de lui confirmer la possession de la Scanie, à lui & à sa postérité, & lui permettre de retirer encore, s'il pouvoit, d'autres terres d'entre les mains des tyrans. Id.

MAGNUS. f. m. Nom d'homme. *Magnus.* Un Traité de Théodulfe, Evêque d'Orléans, est adressé à *Magnus*, Archevêque de Sens, son Métropolitain. FLEURY.

Ce mot est purement Latin, & signifie grand. Nous le retenons pour ce nom propre; mais nous le changeons dans la composition en *magne*, & nous disons Charles *magne*, en Latin *Carolus magnus*.

MAGO. f. m. (L'Académie dit MAGOT). Amas d'argent caché. *Thesaurus absconditus.* Cet avare croyoit avoir bien caché son argent, mais les Paysans ont trouvé son *mago*. Cette femme a fait son *mago* pendant la maladie de son mari. Ce mot s'est dit par corruption de *Mugot*, qu'on disoit autrefois pour signifier la même chose. M. Huet dérive ce mot de l'Hébreu מעות, *meot*, *pecunia*, mot en usage chez les Rabbins. Il est du style très-familier ou populaire.

MAGOG. f. m. Nom d'homme, & du peuple qui en est descendu, dont il est fait mention dans l'Écriture. *Magog.* *Magog* étoit fils de Japheth. Gen. X. 2. 1. Paral. I. 5. Il paroît par Ezéch. XXXVIII. 2. que *Magog* & *Gog* sont le même pays, le même peuple, ou que *Gog* est le nom du pays; & *Magog* le nom du peuple: Dieu disant au Prophète, fils de l'homme, Tourne ton visage du côté de *Gog*, terre de *Magog*; c'est-à-dire, du peuple *Magog*; car il y a en Hébreu המגוג, *hammagog*; avec l'article, qui ne se mettroit point à un nom propre d'homme. *Gog* est donc appelé Terre de *Magog*. Et Sacia mal fait de répéter deux fois vers, vers *Gog*, vers la terre de *Magog*. Au verset suivant il est dit que *Gog* est le Prince de Rosch, de Mosoch, que quelques-uns disent être la Cappadoce, & de Thubal, que les mêmes prennent pour l'Ibérie; ou bien qu'il regne, qu'il commande au commencement de Mosoch & de Thubal. Il est allé mal aisé de déterminer quel peuple c'étoit. S. Ambroise dit que *Magog* fut le père des Goths. Eusèbe dit des Celtes & des Galates; la Chronique d'Alexandrie, des Aquitains; les Chaldéens croyoient que les Germains en étoient

descendus ; ce sont des Tartares, selon les Auteurs Arabes. Selon Joseph, Eustathius, S. Jérôme & Théodoret, ce sont les Scythes ; Bochart embrasse ce dernier sentiment. *Voyez Phaleg. L. III, c. 13.*

MAGOPHONIE. f. f. Nom d'une fête chez les anciens Perses. *Magophonia.* Le Mage Smerdis, que Justin appelle Grapasta, s'étant emparé de l'Empire des Perses après la mort de Cambise 521 ans avant J. C. sept des principaux Seigneurs de la Cour conjurèrent pour le chasser du trône. Ils exécutèrent fort heureusement leur dessein, & tuèrent Smerdis & son frère, autre Mage nommé Pitizithes, ensuite le peuple fit main-basse sur tous les Mages ; de sorte qu'il n'en seroit pas échappé un seul, si la nuit n'étoit survenue. Darius, fils d'Hystaspes, fut ensuite élu Roi. En mémoire de ce meurtre des Mages, les Perses célébroient tous les ans une grande fête qu'ils appeloient *Magophonie*, dit Hérodote, *L. III, c. 79.*

Ce mot vient de *Magos*, Mages, & *phōnos*, meurtre.

MAGOT. f. m. signifie un gros singe. *Simius major.* Les plus braves *magots* entrent à la file dans le jardin, & font passer les melons de main en main, &c. **DE CHINOIS.**

MAGOT, se dit figurément, & familièrement des hommes difformes, laids, comme les singes. *Monstrum, difformis.* On a marié cette fille à un vilain *magot*, à un gros *magot*.

MAGOT, signifie encore des figures en terre, en cuivre, en porcelaine, malfaites, bizarres, grotesques, que nous croyons représenter des Chinois ou des Indiens. *Magot* de la Chine. Ornaments précieux dans un siècle enivré de tout ce qui s'appelle colifichet. On peut bien au reste aimer les *magots*, quand on a su s'amuser avec des pantins.

☞ Dans ce sens, *magot* vient d'*imago*. **HUET.**

☞ Dans Naudé, *Masc.* Un ignorant appelle les statues antiques, de vieux *magots* de l'Antiquité.

☞ **MAGOT.** Argent caché. Quelques-uns écrivent *maggo*. *Voyez* ce mot.

Île des MAGOTS. Elle est située à l'embouchure du Forth. Toute l'île n'est proprement qu'un rocher, au haut duquel est le Château, où l'on ne peut monter qu'avec le secours d'une machine, qui tire en haut une corbeille, où se met celui que l'on veut introduire. Beaugé écrit que cette île tient quelque chose de ces lieux enchantés, dont parlent les Romains. Il dit que la garnison du château, qui est ordinairement de cent hommes, ne vit que des poissons que jettent sur le bord certains oiseaux, qui ressemblent à des oies sauvages ; & qu'elle n'a point d'autre bois pour se chauffer, que celui qu'elle tire de leurs nids. Latrey traite tout ceci de fable. Il rapporte néanmoins que la flotte d'Édouard VI. ayant tenté de corrompre le Gouverneur, en lui promettant autant d'or qu'il en faudroit pour contenir toute la garnison, il répondit avec autant de générosité que d'esprit, *qu'une si grande quantité d'or ne pourroit entrer dans sa forteresse, où il y avoit à peine passage pour les oiseaux.... que pour lui & sa garnison, ils n'avoient besoin de rien, & que les oiseaux prenoient soin tous les jours de faire leur provision.*

MAGRA. Nom d'une rivière d'Italie. *Macra.* Elle prend sa source aux montagnes de l'Apennin, dans la vallée de *Magra*, où elle baigne Pontremoli ; ensuite elle passe à Sarzana, qui est de l'Etat de Gènes, & se décharge peu après dans la mer Méditerranée. **MATY.**

La vallée de **MAGRA.** *Vallis Macra.* C'est un petit pays de la Toscane, situé vers les sources de la rivière de *Magra*, entre les Etats de Gènes, de Parme, de Modène & de Massa. Ce pays peut avoir onze lieues de longueur, & six de largeur. Il appartient au grand Duc de Toscane, à la réserve du petit Marquisat de Fosdinovo, qui a son Souverain particulier, & de la ville de Minucciano, avec deux ou trois villages voisins, qui sont à la République de Lucques. Pontremoli capitale, villa-

Franca & Ulla, sont les principaux lieux de ce pays. **MATY.**

MAGRABINES, ou **MAUGUERBINES.** f. f. pl. Toiles de lin qui se fabriquent en plusieurs lieux d'Egypte, & qui se vendent au Caire.

MAGRADA. *Voyez* **GUADILHARBAR.**

MAGRAN. Montagne d'Afrique au Royaume de Maroc, dans la province de Tedla, les habitans se nomment ordinairement *Magazoas.*

MAGRI. Nom d'une petite île de la mer Méditerranée. *Macris.* Elle est au nord de celle de Rhodes, sur la côte de la Natolie, près de la ville de la Rossa. **MATY.**

MAGRON, ou **MIGRON.** Nom de lieu dans la Terre-Sainte. *Magron, Migron.* Ce lieu étoit à l'extrémité de la Terre de Galaad, vis-à-vis de Machmas. *Isaie 20, 28.*

MAGSTAT. Nom d'un village ou bourg de la Lorraine, situé à quatre lieues de la ville de Sarbruck, du côté du midi. Quelques Géographes prennent ce lieu pour l'ancienne *Amagetobriga*, ville de l'Électorat de Mayence. **MATY.**

MAGUA. C'est le nom d'un des cinq Royaumes qui composoient l'île Espagnole, lorsque Christophe Colomb en fit la découverte.

MAGUELONE. Nom d'une ville de Languedoc autrefois Episcopale. *Magalo, Magalona.* Elle étoit sur une petite île dans le lac de *Maguelone.* Les Sarrasins ayant conquis l'Espagne, se rendirent maîtres de cette ville l'an 730. & de là ils entrèrent dans la France. Charles Martel la leur ayant enlevée l'an 735, ou 736. la fit démolir, afin qu'elle ne servit plus de planche aux Infidèles. Son Evêché fut transporté à Sultanton, & de-là à Montpellier. **MATY.** *Voyez* aussi Valois, *Not. Gall. p. 312.* Il dit que *Maguelone* a pris son nom de *Magdus*, son fondateur, ou de *Magdalum*, nom d'une tour ; ou ce qui lui paroît plus vrai, *après 735 jusqu'à nos jours*, de la grande mer, parce que la moitié de la ville la voit. La Notice d'Antonin & de Constantin font mention de *Maguelone* ; & un Arabe, nommé Rase, cité par Mariana, dit que *Maguelone* fut une des villes marquées par Constantin dans la Gaule Narbonnoise, pour être épiscopale ; il ajoute qu'elle étoit fort peuplée, & qu'avant Constantin elle avoit déjà un Evêché. Quelques-uns confondent mal-à-propos *Maguelone* avec Agde, qui ne fut jamais dans une île. D'autres la nomment en Latin *Metina*, ou *Blaser* ; d'autres pour la distinguer d'Agde, la nomment Agde, ville & île, *Agatha urbs & insula.* Les Sarrasins s'en étant emparés, & en ayant fait une place d'armes, Charles Martel, après la grande victoire qu'il remporta sur eux en Touraine, l'an 725, ou 732, selon d'autres, les ayant poussés par-tout, & s'étant rendu maître de Nîmes, d'Agde & de *Maguelone*, brûla & détruisit ces places qui leur avoit servi de retraite. Pierre Gariel, Docteur en Droit, & Doyen de l'Église Cathédrale de Montpellier, a fait la suite chronologique des Evêques de *Maguelone* & de Montpellier, imprimée à Toulouse en 1652. Gariel prétend que le premier Evêque de *Maguelone* fut Simon le Pharisien, hôte de Notre Seigneur. Il avoue cependant que l'histoire de ce Prélat est fort embarrassée & fort défectueuse jusqu'au IX^e siècle, & à Arnaut I, qui fit tout ce qu'il put pour rétablir *Maguelone*, & y remettre son siège. ☞ Il y a un Roman intitulé, histoire des deux vrais & parfaits Amans, Pierre de Provence & la belle *Maguelone*, faisant aujourd'hui partie de la Bibliothèque bleue. Il fut composé par Bernard Treviez, Chanoine de l'Église Cathédrale de cette ville, en 1178, & imprimé pour la première fois à Avignon en 1524.

Le lac de **MAGUELONE**, ou de Latte, ou de Péraul. *Magalonenfis lacus, Stagna volcarum, Stagna Latera.* C'est un lac ou étang qui prend son nom, tantôt de l'ancienne ville *Maguelone*, & tantôt des villages de Latte, ou de Péraul qui sont sur les bords. Cet étang est dans le Languedoc, & il s'étend le long de la côte, depuis la ville d'Agde, jusqu'àuprès de celle

d'Aigues Mortes, ayant environ quatorze lieues de long; mais il n'en a guère plus d'une de large. Il se décharge dans la mer Méditerranée, par un canal qu'on nomme la Grau de Palavas, en Latin *Fauces Lateræ Stagni*, qui est le commencement du fameux canal du Languedoc.

MAGUEY. f. m. C'est un arbre fameux dans les Indes Occidentales, que les Espagnols appellent *Cardon*, parce que les feuilles sont épineuses & fort amères en leur extrémité. *Maguycus arbor*. Elles sont fort grosses & longues d'environ demi aune. On en tire une espèce de chanvre extrêmement fort, dont on fait de la ficelle, des cordes, & une étoffe qui ressemble à du canevas de Flandre. On en tire aussi un chanvre délié dont on fait des filets pour prendre les oiseaux. Ces feuilles sont cannelées, & il s'y ramasse de l'eau de pluie qui sert à différentes maladies, à faire mourir les vers, à guérir les plaies chancreuses & enflammées, & à ôter les taches des habits. C'est au reste un arbre fort laid, dont le bois est léger, l'écorce assez délicate. Sa hauteur est de vingt pieds. Il est gros comme la cuisse. Sa moëlle est spongieuse & légère, & sert aux Sculpteurs & aux Peintres. Les Indiens en font un breuvage extrêmement fort, en le mêlant avec le maïs, comme aussi du miel, du vinaigre, du savon, qui fait croître les cheveux & les teint en noir. Cela est tiré du P. Blas Valéra, & rapporté dans l'histoire des Incas. Le *Maguey* est une espèce d'aloës : on l'appelle autrement *Karata*, ou *Caraguata guacu*. Voyez **KARATA**.

M A H.

MAHADIA. Voyez **ELMADIA** & **AFRIQUE**.

MAHAFALLE. Province de l'île de Madagascar, dans la partie méridionale.

MAHAGEN. Ville de l'Arabie heureuse, où elle sépare deux provinces de ce pays-là, savoir *Jemahah* & *Temahah*.

MAHAL, ou **MAHL**. C'est le Palais du grand Mogol, où les femmes & les concubines sont enfermées. Le *Mahal* est pour le grand Mogol ce qu'est le Serrail pour le grand Seigneur.

MAHALEB, ou **MAGALEP**. f. m. Espèce de cerisier sauvage, dont le bois est gris, rougeâtre, agréable à la vue, compacte, assez pesant, odorant, couvert d'une écorce brune, ou d'un noir tirant sur le bleu. *Cerafus racemosa*. Ses feuilles ressemblent à celles du bouleau, ou à celles du peuplier noir; mais elles sont plus petites, un peu moins larges que longues, crenelées aux bords, veinueses, d'une couleur verte réjouissante. Ses fleurs sont semblables à celles du cerisier ordinaire, mais plus petites, blanches, de bonne odeur. Elles sont suivies de petits fruits ronds, noirs, ayant la figure de nos cerises, amers, un peu charnus, contenant un noyau dans lequel on trouve une amande amère. Quelques-uns appellent ce petit fruit *Vaccinium*. Les Ebénistes se servent du bois qui est tiré du tronc de cet arbre pour leurs beaux ouvrages; on l'appelle *Bois de Sainte Lucie*, & il nous est apporté de Lorraine.

MAHALEB, ou **MAGALEP**, se dit aussi de l'amande du noyau de ce fruit : elle est grosse comme l'amande d'un noyau de cerise, & a ordinairement une odeur assez désagréable. Les Parfumeurs en emploient dans leurs savonnettes.

MAHALEU. Ville d'Egypte, capitale de la Garbie, l'une des deux provinces du Delta. Il y a dans cette ville des fours à faire éclore des poulets par la chaleur.

MAHAN, ou **MAKHAN**. Ville de Perse dans le Khorassan, auprès de Mezu Schagehan.

MAHA-OMMARAT. f. m. Terme de Relation. C'est le nom que l'on donne dans le Royaume de Siam au Seigneur le plus distingué, qui est le chef de la Noblesse, qui représente le Monarque, & en fait les fonctions pendant son absence.

MAHARAS, ou **MACHRES**. Place Maritime d'Afrique, dans la Barbarie, au pays de Tripoli.

MAHARUM. f. m. Terme de Calendrier. Nom que les Arabes donnent à celui de leurs mois qui répond à-peu près à notre mois de Septembre. Ils l'appellent aussi *Almuhartam*, *almaharram*, *muharamu*, *mucharrem*, *moharramo*, *moharrum*.

MAHAUD. f. f. Nom de femme. *Mathildis*. Ce nom s'est fait du Latin *Mathildis*, comme Brunehaut s'est fait de *Brunchildis*. On dit aussi quelquefois *Mathilde*. Voyez ce mot, mais dites toujours *Mahaud*, Comtesse de Boulogne & de Dammartin, Epouse de Philippe de France, fils de Philippe Auguste, & ensuite d'Alphonse, qui fut roi de Portugal, III^e du nom. *Mahaud* de Chastillon, *Mahaud* de Courtenay.

MAHAULT. Voyez **MATHILDE**.

MAHÉ. f. m. Nom d'homme, le même que *Mathieu*, qui s'est fait par corruption du Latin *Mattheus*.

S. MAHÉ. Nom d'un cap de France sur la côte occidentale de Bretagne. *Gobaum promontorium*. Il est dans le pays de Cornouaille, proche du Conquet, environ à quatre lieues de Brest. Il prend son nom du Monastère des Bénédictins, & du bourg de *S. Mahé*, qui y est situé. Quelques-uns croient que c'est le *Gobocum promontorium* de Ptolomée.

MAHEUL. f. f. Voyez **MATHILDE**, c'est la même chose.

MAHEUTRE. f. m. Vieux mot. Spadaffin, bandit. C'est ainsi que les Ligueurs appeloient les Soldats Royalistes.

Ce mot est dans le Dictionnaire de Cotgrave, & dans l'Étymologie de Ménage, qui avoue que l'origine ne lui en est pas connue. Un Carabin *Maheutre*, c'est-à-dire, du parti du Roi de Navarre, ou de Henri IV. pendant la Ligue. **MASCUR**.

Il y a un Dialogue fort curieux entre un *Maheutre* & un *Manant*, à la fin du 3. T. de la Satyre Menippée in-8^o. où toutes les menées des Ligueurs & des Royalistes sont parfaitement bien débrouillées. M. le Duchat dans ses Remarques T. 2, p. 84. & 177. propose différentes explications du mot *Maheutre*, entre autres de *Cavalier*, sur ce que la figure, qui est au devant d'une édition de ce Dialogue, représente un Cavalier armé de pied en cap. Mais *Maheutre* est si bien une injure, que quand le *Manant* veut donner ce nom à l'autre Interlocuteur, celui-ci lui répond : Tu m'injuries, moi qui suis Gentilhomme & homme d'honneur.

MAHMORE. Ville de la province de Fez, en Barbarie. *Mahmara*. Elle est très-forte, & située à l'embouchure de la rivière de Suba, dans l'Océan Atlantique. Les Espagnols possédoient cette place; mais les Maures la leur ont enlevée l'an 1689. Il y a encore *Mahmora Vecchia*, sur un golfe, à quelques lieues de cette ville, du côté du nord. **MATY**.

MAHOMERIE. f. f. Vieux mot, qui veut dire Mosquée, Temple chez les Turcs. *Fanum Turcicum*, & dans la basse Latinité *Mahomeria*, *Mahumeria*. Et étoit le Moustier en la *Mahomerie* des Turcs. **JOINV.**

Et font sans trop grande crierie.

Dédier la Mahomerie. **GUIART.**

MAHOM. Mahomet; *mort-mahom*, par la mort de Mahomet, qui étoit un jurement, auquel les Croisades avoient donné cours. *Gloss. des pays du Roi de Nav.*

MAHOMET. f. m. Nom d'homme. *Muhammedes*, *Mahometus*, *Mahometes*. L'Auteur de la Religion Mahométane a rendu ce nom fameux. Il étoit de la lie du peuple, fils d'un Payen nommé Abdalla; c'est à dire, *Serviteur de Dieu*, & d'une Juive qui s'appeloit Emine, qui signifie *fidelle*. Il naquit vers la fin du VI^e siècle. Il commença à répandre sa doctrine extravagante au commencement du VII^e siècle. En 622. il fut obligé de s'enfuir de la Mecque, le 16 de Juillet. Ce qui fonda la fameuse époque de l'Hégare, c'est à dire, de la fuite, & mourut âgé de 63 ou 65 ans. *Muhamet I.* *Mahomet II.* &c. sont des Sultans des Turcs; mais *Mahomet* tout court,

c'est le faux Prophète dont nous venons de parler. *Mahomet* fut un homme superbe, ambitieux, cruel, débauché à l'excès, ignorant, ne sachant ni lire, ni écrire, & tout à fait indigne d'être l'Envoyé de Dieu.

Ce nom vient de *مهدى Hhamada*, qui en Arabe signifie Louer, de sorte que *Hahammed*, qui est le vrai nom dont nous avons fait *Mahomet*, signifie

Louable, célèbre, fameux.
MAHOMÉTA. Voyez *HAHMA*, & *ADRUMET*.
MAHOMÉTAN. ANNE. f. m. & f. Celui ou celle qui fait profession du Mahométisme. *Mahometanus*. Les *Mahométans* reconnoissent que la Religion Juive & la Religion Chrétienne sont des Religions véritables & divines. Comme le Baptême fait les Chrétiens, la Circoncision fait les *Mahométans*, ou pour parler en leurs termes, fait les *Musulmans*, c'est-à-dire, Fidèles. Du Loir. p. 137. Les *Mahométans* sont incomparablement plus modestes & plus respectueux dans leurs Mosquées, que les Chrétiens dans les Eglises. Voyez le même Auteur, p. 148. &c. Voyez Tavernier dans ses Voyages.

MAHOMÉTAN. ANNE. Est aussi adjectif. *Mahometanus*, *Muhhammedanus*, *Muhhammedicus*. La Religion *Mahométane*. Une ville, une armée *Mahométane*. Les Derviches, les Saitons, les Abdals & les Cheyks, les Torlaquis & Kalendres, sont des Religieux *Mahométans*. Voyez Du Loir, Voyage du Levant, Lettre 2^e. Un Prêtre, un Curé *Mahométan*, s'appelle *Iman*. Les Diacres *Mahométans* sont les *Kodgias* & les *Talifmans*. Id. p. 146. Voyez d'Herbelot, Bibliothèq. Orient. Du Loir, Voyage du Levant Lettre 1^e. Ricaut de l'Empire Ottoman, Maraccio. *Refutatio Alcoranifmi*.

MAHOMÉTISME. f. m. Les sentimens de Mahomet en matière de Religion. *Mahometis impia religio*, *Mahometifinus*. Les Turcs, les Persans, quelques Indiens, quelques peuples d'Afrique, & autres, suivent le *Mahométisme*. Le premier & le principal article de la croyance des *Mahométans*, est fondé sur l'unité de Dieu, c'est pourquoi ils disent sans cesse, *Il n'y a point d'autre Dieu que Dieu*. Ce qu'ils ont pris de l'Alcoran, où ces mots se trouvent souvent, *Il n'y a point d'autre Dieu que lui; votre Dieu est seul Dieu; Je suis Dieu, & il n'y a point d'autre Dieu que moi*. Ce premier axiome de leur Théologie semble avoir été pris des Juifs, qui répètent sans cesse ces paroles du Deutéronome: *Ecoutez, Israël: le Seigneur notre Dieu est un*. C'est pourquoi ils traitent d'Idolâtres ceux qui reconnoissent quelque nombre dans la Divinité. Aussi une des premières instructions qu'ils donnent à leurs enfans, est que Dieu n'est ni mâle, ni femelle; & par conséquent il ne peut point avoir d'enfans. Cela est tiré de l'Alcoran. Le second article fondamental du *Mahométisme* consiste en ces paroles, *Mahomet est l'envoyé de Dieu*; & par-là ils prétendent exclure toutes les autres Religions, sous prétexte que leur faux Prophète est le plus excellent & le dernier des Prophètes que Dieu devoit envoyer aux hommes: & comme la Religion des Juifs a été abrogée par la venue de J. C. de même ils prétendent que la Religion Chrétienne ne peut plus subsister depuis Mahomet. Ce n'est pas qu'ils ne considèrent Moysé & J. C. comme de grands Prophètes; mais ils tiennent que Mahomet est le Prophète par excellence, qu'il est ce Paraclète & Consolateur dont il est parlé dans l'Evangile.

Ce sont là les deux articles fondamentaux du *Mahométisme*; en sorte que quand quelqu'un en veut faire profession, l'on se contente de lui faire proférer ces paroles: *Il n'y a point d'autre Dieu que Dieu; & Mahomet est envoyé de Dieu*. C'est sur cette Mission que leur croyance est fondée.

Les *Mahométans* ont ajouté à ces articles celui du bain, ou purification, à l'exemple des Juifs. Ils ont en si grande vénération ces sortes de purifications, qu'ils semblent n'avoir retenu la circoncision, que par rapport à la manière de se laver; car ils

prétendent avec les Juifs, que si la moindre partie du corps demeurait sans être lavée, le bain ne vaudroit rien. Et c'est principalement pour cette raison qu'ils se font circoncire, afin que la peau étant coupée, la partie qui étoit couverte de cette peau avant la circoncision, puisse être lavée. Aussi mettent-ils la circoncision parmi les purifications.

La prière est aussi une des choses auxquelles les *Mahométans* sont obligés; & ils la font cinq fois le jour, pour se distinguer des Juifs qui ne la font que trois fois. Il y en a qu'ils regardent comme d'obligation divine & de nécessité; & d'autres qui ne sont que de conseil & de bienséance. Celle de neuf heures du matin n'est point d'obligation; mais les prières de midi, & d'après-midi, sont parmi eux d'obligation divine. Ils sont obligés d'observer une infinité de choses, s'ils veulent être exaucés. S'ils parlent; ou s'ils rient en priant, leurs prières sont nulles. Il en est de même s'ils pleurent tout haut, à cause de quelque malheur qui leur soit arrivé; ou pour d'autres raisons, si ce n'est qu'on fasse mention du Paradis, ou de l'Enfer. Ils sont aussi sur leurs chapelets de certaines prières. Voyez *CHAPELET*. Ils croient, aussi-bien que les Juifs & les Chrétiens, la résurrection générale des morts. Ils prétendent qu'alors il viendra un Anti-Mahomet, que JÉSUS-CHRIST descendra du Ciel pour le tuer, & qu'il établira la Religion *Mahométane*. A quoi ils ajoutent plusieurs autres rêveries touchant Gog & Magog, & la bête qui doit sortir de la Mecque; les montagnes voleront en l'air comme des oiseaux; & enfin les Cicux se fondront & couleront en terre. Ils disent néanmoins que quelque temps après Dieu rétablira la terre; & qu'ensuite il ressuscitera les morts, qui paroîtront tous nus depuis la tête jusqu'aux pieds; mais que les Prophètes, les Saints, les Docteurs & les Justes, seront revêtus d'habits, & portés par les Anges, & par les Chérubins au Ciel Empirée.

MAHON. f. m. & adj. Nom propre & appellatif. C'est un vieux mot qui s'est dit autrefois pour *Mahomet*, & *Mahometan*. *Mahumetes*. *Mahometanus*.

Vous pensez tenir le serment à Mahon.

CHRON. DE B. DU GUESCL.

Et nom Jésus qui souffrit passion

Qui nos prest force contre la gent Mahon.

R. DE LOHERANS

Voyez *GENT*.

MAHON. Voyez *MAON*.

MAHON. f. m. On nomme ainsi en quelques lieux les gros sous de cuivre, ou pièces de douze deniers. M. Ménage dans son Etymologique, remarque, à la fin de l'article *Médaille*, que dans le Boulenois, en France, on appelle les médailles anciennes des *Mago*, mot qui paroît corrompu de celui d'*imago*; & qu'on les appelle des *mahons* en Normandie. Or nos *mahons* sont de la grosseur des médailles de grand bronze, & les demis ressembent aux moyennes. Si l'on y joint les liards fabriqués en même temps, & qui ont une marque toute semblable, on aura les trois grandeurs.

MAHONER. Terme bas & populaire, usité en Picardie: il signifie, se battre à coup de poing. *Pugnus certare*.

MAHONE. f. m. Sorte de vaisseau Turc en forme de galère beaucoup plus petit & moins fort que les galées. *Navium Turcicarum genus majoris modi, trimis Turcica*.

MAHOT. f. m. Arbrisseau rampant qu'on trouve aux Antilles, & qui croît dans les marais parmi les roseaux. Il pousse une infinité de branches qui se traînent de tous côtés, & qui embarrassent si fort le chemin, qu'il est presque impossible de marcher dans les endroits où elles s'étendent, si on n'y fait un passage à coups de serpe. Il a quantité de feuilles rondes, larges comme le fond d'une assiette, lisses & douces au toucher. Ses fleurs sont jaunes, & pres-

que semblables à celles des mauves musquées. Quoique l'écorce de cet arbrisseau soit assez épaisse, elle est pourtant aisée à lever. On la coupe par longues aiguillettes, qui servent à faire des cordages aux habitans : elles sont beaucoup plus fortes que l'écorce de bouleau. On les emploie ordinairement à monter les rouleaux de tabac. *Ketmia Indica zilia folio, inst. rei herb. 100.* Il y a un autre arbrisseau qu'on appelle *Mahot d'herbe*, qui est plus droit que l'autre, & qui a ses feuilles plus longues : on s'en sert au défaut du premier, mais il n'est pas si fort, & il pourrit facilement.

Les habitans de l'Amérique donnent le nom de *Mahot* à plusieurs arbres qui croissent sur leur continent, comme le Mangue ou Mangle blanc, le *mahot* coton, ou cotonnier. Voyez ces mots.

Les terrains occupés par des *mahots* s'appellent *mahotières*.

MAHOUSA. Ville d'Asie dans l'Irac Arabique, située à Nez, près de Bagdat.

MAHOUT. Voyez MALO.

MAHOUTS. f. m. pl. Draps de laine destinés pour les Echelles du levant, qui se manufacturent en Angleterre. Il s'en fait présentement quantité en France, particulièrement en Languedoc, Dauphiné & Provence.

MAHU. Ville de la Chine, dans la Province de Suchuen, où elle a le rang de huitième métropole. *Mahu*, en langue Chinoise signifie le *lac du Cheval*, on prétend qu'on vit autrefois dans le lac voisin de cette ville un cheval qui avoit la figure d'un Dragon, & que c'est ce qui a fait donner le même nom à la ville, au lac, & à la rivière voisine.

MAHURAH, ou MAHOURAT. Ville d'Asie, dans l'Indostan, à peu de distance de celle de Cambaye.

MAHUT. f. m. Nom d'homme. C'est un nom que les Orientaux donnent à S. Barthélemi. *Mahutus*. L'Obélisque de S. *Mahut*, ou de S. Barthélemi; c'est un Obélisque qui a été tiré des fondemens d'un temple d'Iris, & que l'on a fait placer à Rome dans l'Eglise de S. Barthélemi. *Mahuteus obeliscus*. Voyez le Cabinet du Collège Romain des Jésuites, p. 12.

MAHUTE. Vieux mot qui se trouve dans la signification de *Bras*. Il se trouve aussi dans celle d'un homme sot.

MAHUTES. Terme de Fauconnerie, qui signifie le haut des ailes près du corps, la partie des ailes des oiseaux de proie, qui tient au corps. *Avis alarum initia*.

M A I.

MAI. f. m. Le cinquième mois de l'année, à compter depuis Janvier, durant lequel le soleil entre dans le signe des Gémeaux. *Maius, mensis maius*. Je réponds de ma chasteté dans tous les autres mois de l'année; mais dans le mois de *Mai*, je n'en réponds point. M. DE S. Les superstitieux font un grand cas de la rosée de *Mai*. Bien des gens font scrupule de se marier au mois de *Mai*, comme un mois malheureux. Cette superstition est venue des Romains, qui célébroient la fête des esprits malins *Lémuriens* le neuf du mois de *Mai*. Et c'est à propos de cette fête qu'Ovide dit au cinquième Livre de ses Fastes,

*Nec vidua tadis eadem, nec virginis apta
Tempora; quæ nupsit, non diuturna fuit.
Hæc quoque de causâ, si te proverbia tangunt,
Mense malas Maio nubere vulgus ait.*

Ce mois étoit personifié sous la figure d'un homme entre deux âges, habillé d'une robe fort large & à grandes manches, qui porte une corbeille pleine de fleurs, & tient de l'autre main une fleur qu'il porte à son nez, ce qui peut avoir rapport aux jeux floraux. Le Paon qui est à ses pieds montre par sa queue une image du mois de *Mai*, temps où tout fleurit dans la nature.

Papias dérive ce mot de *Madius*, qu'on a dit dans la basse Latinité; *eo quod tunc terra madeat*. Il y a plus d'apparence qu'il vient de *Maius*. Quelques Anciens disoient que le mois de *Mai* tiroit son nom d'une déesse nommée *Maia*, à laquelle ce mois étoit consacré. Voyez MAIA.

D'autres disent qu'il fut ainsi nommé par Romulus en considération des Sénateurs & des personnes distinguées de la Ville, qu'on appeloit *Majores*; de même que le mois suivant fut appelé *Junius*, en l'honneur des plus jeunes, *in honorem juniorum*.

MAI, est aussi un arbre ou gros rameau de verdure, qu'on plante le premier jour de Mai à la porte d'une personne de considération, pour lui faire honneur. *Maialis arbor*. Cette cérémonie n'est plus en usage qu'à la campagne & chez les Artisans. Néanmoins les Clercs de la Basoche vont encore planter solennellement un *Mai* dans la Cour du Palais tous les ans; & les Orfèvres présentoient à la Vierge un grand tableau, qu'on appeloit le *tableau de Mai*, & qu'on attachoit ce jour-là à la porte de l'Eglise. Ils ne le font plus depuis quelque temps. En plusieurs villes on plante encore à présent des *Mais* aux portes des Gouverneurs, des Evêques, des premiers Magistrats, & même des Chefs des quartiers, ce qui se fait au son des Tambours & des Trompettes, avec décharge de mousqueterie; on y attache les Armoiries de ceux à qui on les élève, & on les pare de festons & de rubans. Les Imprimeurs de Lyon en faisoient élever un devant la porte du Gouverneur, où ils affichoient des vers, & imprimoient des placards, sous ce titre, le *Mai* des Imprimeurs. Marot a fait des vers pour un *Mai* des Imprimeurs de Lyon, planté à l'honneur du sieur Trivulse.

MAI, en termes de Marine, est un grand espace de bois grillé par le fond, où l'on met égoutter le cordage qui est nouvellement sorti du goudron. *Forus, forum*.

MAI. En termes d'Economie rustique, se dit aussi du fond d'un pressoir, où l'on met les choses qu'on veut fouler & presser, comme les raisins, les pommes, ou poires pilées, &c. pour en exprimer le suc. *Præli forum, forus*.

MAI, f. f. Se dit encore d'un instrument fait en manière de coffre, plus étroit par en bas, ou en demi-rond, dont on se sert pour pétrir le pain. On l'appelle autrement huche, ou pétrin. *Mastra, magis*.

MAI. Voyez MARI.

L'île de MAI. *Maia Insula*. C'est une petite île découverte. Elle est à l'entrée du golfe de Forth, près de la côte septentrionale & du bourg de Carrail. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Emonia*, que d'autres mettent à S. Colme, petite île fort avancée dans le golfe, & environ à une lieue du bourg d'Aberdoure. MATV.

La rivière de MAI. *Maia Fluvius*. C'est une grande rivière de la Floride, dans l'Amérique septentrionale. Elle prend sa source dans un grand lac, qui est dans les montagnes Alpalaches, traverse la Floride Française, passe fort près de Saturioa, & se décharge dans la mer du Nord.

MAIA, f. f. Terme de Mythologie. Nom d'une Nymphe, fille d'Atlas & de la Nymphe Pléion. *Maia*. Elle eut Mercure de Jupiter. Et Cenciüs, Auteur cité par Macrobe, disoit qu'elle fut femme de Vulcain. Voyez SATURN. Liv. c. 12. La raison qu'il en apportoit, c'est que la Flamme, ou Prêtre de Vulcain, faisoit un sacrifice à cette déesse le premier jour de Mai. Mais Pison, autre Auteur cité par Macrobe au même endroit, soutenoit que la femme de Vulcain se nommoit *Majesta*, & non pas *Maia*. Au reste Macrobe distingue *Maia*, femme de Vulcain, de *Maia*, mere de Mercure; & d'autres disoient que le mois de Mai avoit pris son nom de cette déesse, & non pas de l'autre; parce que tous les Marchands offroient ce mois-là des sacrifices à *Maia* & à Mercure. Cornélius Labéo & d'autres, disent que

que la *Maia*, à qui le mois de Mai étoit consacré, étoit la Terre; & qu'elle portoit ce nom à raison de sa grandeur & de son étendue, comme on l'appeloit aussi *Mater magna*, Grande déesse, Grande mere. Ils se fondoient sur ce qu'on lui immoloit une truie pleine, qui étoit la victime propre de la Terre.

MAIA, étoit encore une autre déesse fille de Faune.

On lui offroit du vin, mais dans un pot à miel.

MAIADE. Voyez MAJESQUE.

MAIADIN, f. m. Terme de relation. Monnoie turque qui vaut environ 20 deniers de notre monnoie. Tenenot dir que le sequin ture vaut 70 maiadius, & le sequin vénitien 75.

MAJAGUANA. Nom d'une île de l'Amérique. *Majaguana*. Elle est du nombre des Lucayes, & située au nord de l'île Espagnole.

MAIANIUS, MAIANIA, f. m. & f. Nom d'une Famille Romaine. *Maianius*, a. Il y a des médailles Consulaires, mais rares & en petit nombre, sur lesquelles on lit c. MAIANI, ou selon d'autres c. MAIAVI. Cette différente leçon vient de ce que le quatrième & le cinquième caractère étant joints ensemble, & n'en faisant qu'un, on peut le prendre pour un A, & une N, comme dans les médailles d'Antoine; ou pour un A & un V, comme on le voit quelquefois dans le mot AUG. En un mot, si l'on joint les deux premiers jambages d'une N, par un trait horizontal au milieu, qui fasse un A, on pourra le prendre ou pour AN, ou pour AV. C'est ce qui arrive ici. Patin lit MAIANUS, & il a pour lui une inscription rapportée dans Gruter p. LXXXVI. n. 6. où il est fait mention d'un *Maianus Homerus*, & d'une *Maiana* ou *Maiana Homeris*; mais s'il y a *Malanius* & *Malania*, comme d'autres lisent, ce n'est plus une preuve pour Patin. En lisant comme il fait AN, sur les médailles en question, cet Auteur croit que cette famille *Maiana*, est la même que celle que les Tables du Capitole appellent *Mania*, & *Mainia*. D'autres lisent *Moiavius*, & trouvent sur ces médailles une famille *Maiovia*.

MAIAVIUS, MAIAVIA. Voyez MEANIUS.

MAIBEU, f. m. Nom d'homme. *Maymbodus*. S. *Mai-beu*, Irlandois, fut massacré par des voleurs près d'un lieu nommé Dampierre, au Diocèse de Befançon. CHASTEL. au 23. Janv. Le P. Chifflet a extrait la vie de S. *Maiheu* sur d'anciennes Chartes de l'Église de Befançon. On la trouve dans Bollandus. S. *Maiheu* est titulaire de la Chapelle en laquelle on conserve le S. Suaire à Befançon. Id.

MAIDA. Nom d'un ancien Bourg des Brutiens. *Maida*, anciennement *Malanium*, *Melanium*. Il est dans la Calabre ultérieure, sur la rivière d'Amato, à trois lieues de Nicastro, vers le midi. *Maida* porte le titre de Principauté. MATY.

MAIDAN, & MAYDAN, f. m. Terme de Relation. Non que l'on donne dans l'Orient, en Perse, aux Indes, aux marchés, aux places, aux lieux où l'on tient le marché. *Forum*. On écrit *Maidan* & *Maydan*. Il y a un fort beau *Maidan* à Ispahan, il est carré; d'un côté est le Palais du Roi de Perse: aux trois autres, il a des galeries couvertes, remplies de boutiques où l'on trouve toutes sortes de marchandises.

MAIDIEU. Ancien ferment, qui vouloit dire, *m'aime Dieu*, ou *m'aide Dieu*.

MAIDIN, f. m. Voyez MEIDIN.

MAIDESTONE. Bourg ou petite ville du Comté de Kent, en Angleterre. *Madus*, *Madestonium*, anciennement *Vagniacum*. Ce lieu a séance & voix dans le Parlement, & il est situé sur la rivière de Médway, à deux lieues au-dessus de Rochester. MATY.

MAIE, f. f. Dans quelques provinces on appelle la *maie* des mesures, l'amas des gerbes qui font le paiement des Moissonneurs pour leurs peines d'avoir moissonné. *Acervus manipulorum*.

MAIE, f. m. Nom d'une Fête profane qui se célèbre en Provence. *Maia*. Quelques Auteurs rapportent aux Empereurs Arcadius & Honorius l'institution ou

la licence de faire la fête ou réjouissance, qui se fait en beaucoup de villes de Provence, le premier jour de Mai, d'habiller une jeune fille, comme une déesse, qu'on nomme *Mée*, ou *Maie*, avec de riches ornemens, & de convier les passans à lui donner quelque pièce d'argent; fête & réjouissance qu'on croit être celle, qui anciennement étoit nommée *Majuma*, dont il est fait mention au L. XI. du Code, Tit. 45. De *Majuma* BOUCHE, *hist. de Prov. L. II. Sect. 3. p. 565.*

MAJE. adj. m. C'est une épithète qu'on donne en plusieurs provinces de France aux Juges qui président à une Jurisdiction subalterne; soit royale ou autre. *Major judex*. Il y a plusieurs Juges *majes* en Languedoc; il y a un Juge *maje* à Cluny, un Juge *maje* à Amiens, &c. Le Juge *maje* est le Président dans une Sénéchaussée ou Prédial; ce qu'on appelle ailleurs Lieutenant Général; à Paris au Châtelet Lieutenant Civil. On écrit plus communément *Magé*.

MAIED. Île d'Asie, dans l'Océan Oriental, sur la côte de la Chine, à quatre journées de navigation de l'île de *Soborma*.

MAIELLA. Montagne d'Italie, au Royaume de Naples, dans l'Abruzze citérieure, près de la rivière de Pescaire.

MAIECQUE. Voyez MAJESQUE.

MAJENFELD. Voyez MEYENFELD.

MAIESQUE. f. f. Terme de la Coutume de Béarn. Droit de vendre seul son vin pendant tout le mois de Mai, à l'exclusion de toutes autres personnes. *Jus vini vendendi mense maio, cateris vini mercatoribus cessantibus*. Le Comte Centule se réserva le droit de vendre ses vins & ses pommades, ou cidres provenant de ses rentes ou devoirs pendant tout le mois de Mai. Les Communautés de Béarn se servent aujourd'hui du terme de *Maiesque*, lorsqu'elles font la délivrance de la *Maiesque* du vin à leurs Fermiers: car ce droit de vendre son vin, privativement à tout autre pendant le mois de Mai, est un droit domanial, appartenant au Seigneur Suzerain dans les terres qui lui sont immédiatement sujettes, & aux autres Seigneurs particuliers en leurs villages; qui est nommé dans les vieux titres *Maiade*, *Maiencque* & *Maiesque*, prenant sa dénomination du mois de Mai. Ce droit n'est presque plus usité, parce que les Seigneurs en ont traité avec les Communautés, moyennant une petite redevance en argent, que l'on appelle *Maiade*. On a aussi donné le nom de *Majesque* au contrat, que les Communautés dépourvues de vin passent avec un Fermier, pour en faire le fournissement nécessaire aux conditions qui sont arrêtées entr'eux. Et comme ces sortes de monopoles sont défendues, ces contrats ne sont valables qu'autant que le Parlement en accorde la permission. Voyez M. de Marca, *Hist. de Béarn. L. IV. c. 17.*

MAJESTÉ, f. f. Grandeur auguste & souveraine. Caractère de grandeur & de supériorité qui fait révéler les puissances souveraines. *Majestas*. Ce mot désigne une chose digne de notre culte. Il s'applique proprement, & par excellence à Dieu. Les Anges adorent Dieu, & tremblent devant sa *Majesté* divine. On ne peut trop s'humilier devant la *Majesté* divine.

On le dit aussi des Rois. La *Majesté* Royale. Crime de lèse-*Majesté* divine & humaine. Les Perses n'ont rien de plus sacré que la *Majesté* du Prince Vau.

La *Majesté* des Rois inspire plus de respect que de tendresse. Fl.

Les anciens ont aussi appliqué ce mot aux images des Saints. Tertullien s'en est servi en parlant des dieux des payens.

Horace a dit à Auguste, *Majestas tua*.

C'est un titre particulier qu'on donne aux Empereurs, aux Rois & aux Reines. Votre *Majesté* en parlant à eux, en parlant d'eux, leurs *Majestés*. Votre *Majesté*, Sire, a ordonné... Plaise à votre *Majesté*... dans les requêtes & dans les placets. Sa *Majesté* partit tel jour de Versailles.

C'est aussi un titre qu'on donne aux Rois vivans,

& qui leur sert souvent de nom pour les distinguer. On appelle l'Empereur, *Sa Majesté Impériale*, & quand on lui parle, l'acrée *Majesté*. Le Roi de France s'appelle *Sa Majesté très-Chrétienne*. Louis XI. fut le premier Roi de France qui prit le titre de *Majesté*, que l'Empereur seul portoit. Le Roi d'Espagne, *Sa Majesté Catholique*: celui de Portugal, *Sa Majesté très-fidèle*. Pour les autres Rois, on ajoute le nom de leur État. *Sa Majesté Britannique*, *Sa Majesté Polonoise*, *Suédoise*, *Danoise* &c. pour dire le Roi d'Angleterre, le Roi de Pologne, de Suède, de Dannemarck, &c.

Quelques-uns ont aussi donné ce titre aux souverains pontifes. Pasquier a remarqué que nos pères usent de cette qualité avec beaucoup de sobriété, & que le fréquent usage qu'on en fait présentement ne commença à avoir cours que sous le règne d'Henri II. Il rapporte des lettres de S. Grégoire, qui écrivant aux Rois Théodebert & Théodoric, les traite seulement d'*Excellence*. Il fait aussi mention d'une lettre de la Chambre des Comptes, laquelle parlant de la mort de Charles le Bel, l'appelle *Monseigneur Roi*. Avant Charles-Quint on ne donnoit au Roi d'Espagne que le titre d'*Altesse*. Aux États d'Orléans on ne voulut point permettre à la Reine Catherine de Médicis de prendre le titre de *Majesté*. Loy. A la paix de Munster il y eut une contestation entre les Ambassadeurs de l'Empereur, & ceux de France. Les premiers ne vouloient donner que le titre de *Sérénité* au Roi de France, & ceux de France ne vouloient point non plus donner celui de *Majesté* à l'Empereur. On convint que le Roi écrivant de sa propre main à l'Empereur lui donneroit le titre de *Majesté Impériale*, & réciproquement que l'Empereur écrivant au Roi, lui donneroit celui de *Majesté Royale*. Wicq. Sous la République Romaine, le titre de *Majesté* appartenoit à tout le corps du peuple, & aux principaux Magistrats réunis. En sorte que diminuer, ou blesser la *Majesté* de la République, c'étoit manquer de respect pour l'État, ou pour ses Ministres. Cette puissance ayant passé entre les mains d'un seul, le nom de *Majesté* fut transféré à l'Empereur, & à la famille Impériale. Plin loue Trajan de s'être contenté du titre de *Grandeur*, & traite fort mal les Princes qui ont affecté celui de *Majesté*. Cependant, c'est le moins flatteur, & le moins menteur que l'ont pût donner aux Souverains, puisque dans le fond il ne signiïoit autre chose que la Royauté, ou le souverain pouvoir. PASQ.

Dans ce sens le mot de *Majesté* s'applique par extension aux Empires, aux loix, aux compagnies augustes qui sont revêtues du caractère de l'autorité publique. Alexandre Sévère disoit qu'en adoucissant la *Majesté* de l'Empire, on la rendoit plus supportable. ABL Cette réponse étoit digne de la *Majesté* du Sénat. La *Majesté* du Parlement, des loix. La *Majesté* de la Monarchie Française, &c. Quelques-uns prétendent que c'est un solécisme de dire *Votre Majesté est maître*, & qu'il faut construire le mot *maître*, comme celui de *victorieux* & de *trionphant*. *Votre Majesté est victorieuse*. Les autres prétendent que *Votre Majesté est maître*, est beaucoup mieux que *Votre Majesté est maîtresse*; parce que les noms appellatifs se construisent mieux avec la personne signifiée. Quoique *maîtresse* paroisse plus selon la Grammaire, *maître* semble plus selon l'usage. BOUH.

Le terme de *Majesté* ne s'emploie qu'en parlant des Rois vivans, ou aux Rois vivans. Je ne sache que Varillas qui le dise en parlant des morts; par exemple dans son Histoire de Louis XI. *Sa Majesté résolut*, *Sa Majesté répondit* à l'Ambassadeur; *Sa Majesté Angloise*. Comme ce n'est point la coutume, cela choque le Lecteur.

On voit par un endroit de Marot que ce titre ne se donnoit pas seulement aux Rois, mais même à d'autres Princes. *Gloss. sur Marot*.

Ce mot semble composé de deux mots Latins, *major*, plus grand, & *status*, état; on le donne aux Rois & Empereurs, parce qu'ils sont le plus grands entre ceux qui gouvernent des États, ou qui

ont un pouvoir souverain. C'est pour cela qu'il convient plus proprement à Dieu seul, qui est le Roi des Rois, de tous les temps, de tous les États, & de tous les siècles, duquel le Royaume n'aura jamais de fin.

MAJESTÉ, se dit figurément principalement dans le discours oratoire, en parlant des choses qui ont un air de grandeur, qui attirent notre admiration, & inspirent du respect. La *Majesté* du lieu où s'assemblent ceux qui sont chargés du dépôt sacré des Loix... Le Palais du Louvre a un air de *Majesté*. On dit aussi du port, de la taille d'une personne grande & bien faite, qu'elle a un certain air de *Majesté*. On dit aussi, que des vers sont pleins de *majesté*, quand ils sont graves, pompeux, & quand ils contiennent un grand sens. Sa vanité lui faisoit trouver une fautive *majesté* dans les écrits des Philosophes, qui lui donnoit du dégoût pour la simple & modeste sagacité des livres sacrés. FL. Il y a beaucoup de grandeur & de *majesté* dans ces paroles de Moïse: Que la lumière soit, & la lumière fut. BOIL. L'éloquence le cède à la poésie pour la *majesté* de l'expression. ABL.

MAJESTÉ, se dit aussi, d'un air grave & sérieux avec lequel on fait les choses. La *majesté* & l'amour ne conviennent pas ensemble, disoit Agésilaüs.

Non bene conveniunt, nec in unâ sede morantur Majestas & amor.

MAJESTÉ, se dit aussi burlesquement & ironiquement, à l'égard des gens de petite considération. Hé bien pout avoir fait cette raillerie, est-ce que votre *majesté* s'en tient offensée? A-t-on choqué votre *majesté*?

On appelle, crime de lèse-*majesté*, celui qui se commet contre la personne du Souverain, ou contre l'État. *Crimen majestatis*. La connoissance du crime de lèse-*majesté* au premier chef appartient au Parlement, privativement à tous Juges.

Crime de lèse-*majesté* divine, est l'impiété & le blasphème qui s'attaque à Dieu même. *Crimen læsæ majestatis divina*. On condamne toujours à faire amende honorable dans les crimes de lèse-*majesté* divine & humaine. Les Latins, pour dire crime de lèse-*majesté*, & accusé de crime de lèse-*majesté*, nous disent simplement crime de *majesté*, & accusé de *majesté*. PELISSON.

MAJESTÉ. En Mythologie. *Majestas*. Divinité des Romains. Ovide, au III^e. L. des Fastes, v. 23. & *suivans*, dit que la *Majesté* fut fille de l'honneur & de la révérence, que c'est elle qui gouverne tout le monde; qu'elle fut grande dès qu'elle vint au monde, qu'elle alla se placer au plus haut du ciel sur un trône; que la pudeur & la crainte l'accompagnèrent; qu'aussi-tôt tous les dieux se formèrent sur elle, & tâchèrent de prendre son air.

MAJESTÉ, ou MAJESTA, f. f. Quelques anciens disoient que la femme de Vulcain se nommoit aussi *majesta*. Voyez Macrobe Saturn. L. I. c. 12. & cideffus au mot MAIA.

MAJESTUEUSEMENT. adv. D'une manière majestueuse. *Multâ cum majestate, præstantiâ, excellentiâ, dignitate*. Le Roi reçoit les Ambassadeurs fort *majestueusement*, avec un grand éclat, une grande *majesté*. Ce Président prononce un arrêt bien *majestueusement*. Il parle, il marche, il fait tout *majestueusement*. La narration doit couler *majestueusement* comme les fleuves, & non pas avec rapidité comme les torrents. S. EVR. Considérez ces grands globes qui roulent si *majestueusement* sur nos têtes. ABL.

MAJESTUEUX, EUSE, adj. Noble, grand, auguste, qui marque de la grandeur, qui attire du respect, de la vénération; & se dit particulièrement de la mine, du port, de la taille, de tout l'air d'une personne. *Augustus, majestate venerandus*. Air, port, front *majestueux*. Taille, démarche *majestueuse*. L'Eglise de S. Pierre à Rome a un air *majestueux*. Concille est celui qui a fait les plus

beaux vers & les plus *majestueux*. Un style, *majestueux*.

La MAJESTUEUSE. Terme de Fleuriste. Nom d'un œillet qui est un pourpre sur un fin blanc, sa fleur est grosse, & sa plante vigoureuse : son vert est bien conditionné. Il ne lui faut laisser que cinq boutons. MORIN.

MAÏEUL. f. m. Nom d'homme. *Majolus*. Saint *Maieul*, quatrième Abbé de Cluny, fils de Foucher, l'un des plus puissans & des plus riches Seigneurs de la Provence, vint au monde dans la petite ville de Valenzo, au Diocèse de Riez, ou dans celle d'Avignon, vers l'an 906. Il fut reçu en l'Abbaye de Cluny par l'Abbé Aymard, vers l'an 943. Il fut successivement Bibliothécaire, Apocryphaire, & vers l'an 948. ou selon d'autres 954. Abbé. Il mourut l'an 994. le onzième de Mai. Voyez Henschénius dans les *Acta Sanct. Maii*, T. II. p. 657. & suiv. les *Act. Sanct. Bened. sac. V.* & Baillet au onzième de Mai.

MAIEUR. f. m. On appelle ainsi en quelques endroits les Chefs du peuple, & des Communes. *Major*, *major populi*. Ce mot se trouve dans plusieurs Coutumes. *Maieur* des siefs, c'est celui qui juge en la Cour Féodale avec les vassaux. *Maieur* du métier, *Maieur* des poestées. On écrit aussi & on prononce *Mayeur*.

MAJEUR, EURE, adj. Qui est plus grand, plus fort, d'une plus grande importance, plus considérable qu'un autre. *Major*, *prestantior*, *potior*. Personne n'est garant de la force majeure, des faits du Prince, des accidens imprévus. L'Eglise a des excommunications majeures & mineures, des Fêtes majeures, comme celle de la semaine-sainte.

On appelle force majeure, une force à laquelle on ne peut résister.

On appelle causes majeures des causes d'une certaine importance; concernant la Religion & l'Etat.

Dans l'ancien droit canon on en distingue trois espèces. Les unes regardent la foi; les secondes ont pour objet les points douteux & importans de la discipline; les dernières regardent les Evêques, lorsqu'ils méritent la déposition. Jean Gerbais en a fait un Traité sur le Chapitre du Concordat de *Causis*. Entre les Docteurs, les uns prétendent que dans les causes majeures on peut appeler au Pape: les autres soutiennent qu'en quelque cas que ce soit, il n'est point permis d'appeler. Il y a de savans hommes de part & d'autre. M. de Marca & M. de Launoy, ont écrit qu'on ne doit point en appeler au Pape. Le P. le Loup a réfuté M. de Launoy. M. Dupin dans sa Dissertation, de *antiqua Ecclesie disciplina*, a répliqué au P. le Loup. Il soutient que par l'ancienne discipline, & selon les Canons anciens, chaque Province jugeoit en dernier ressort: & que les Orientaux ont toujours censuré les Occidentaux, pour s'être ingérés de connaître des jugemens portés en Orient. Il est vrai que depuis il arriva quelque changement, & que ceux qui avoient été condamnés par les Conciles Provinciaux, obtenoient quelquefois des Rescrits de l'Empereur pour faire revoir le procès dans un autre Concile. D'autre côté, les Occidentaux voyant que les Orientaux condamnoient quelquefois les Orthodoxes, donnèrent dans le Synode de Sardique le droit au Pape, non pas de recevoir des appellations, mais le droit d'examiner si la cause méritoit un nouvel examen: auquel cas on lui donna la permission d'envoyer un Légat pour assister à un nouveau jugement qui seroit rendu par les Evêques de la Province voisine. Cependant ces Canons du Concile de Sardique n'ont point été reçus en Orient, & ne l'ont été que fort tard en Occident, les Evêques d'Afrique & des Gaules y résistèrent toujours vigoureusement. Le Pape Léon premier, & Grégoire le Grand, firent tous leurs efforts pour faire valoir ces Canons, comme les Canons du Concile de Nicée, & pour s'attirer les appellations; mais ils trouvèrent toujours de grandes oppositions.

Tome V.

Les Papes eux-mêmes ont reconnu qu'on ne peut porter les causes de France à Rome, avant que le Synode de la Province en eût jugé; & il y a beaucoup d'exemples de Métropolitains condamnés dans leur Province; mais il arriva que sous la troisième Race les Evêques souffrirent qu'on les citât à Rome, & qu'on les y jugât, contre les anciens Canons reçus en France. Les Papes s'emparèrent du droit de juger en première Instance les causes majeures à Rome, prétendant qu'elles leur appartenoient de droit divin. Le Concile de Bâle tâcha d'y remédier; & enfin le Concile de Trente a attribué au Pape, à l'exclusion de tous les autres, le pouvoir de juger les Evêques. Il est vrai que l'Eglise Gallicane a refusé de se soumettre aux Decrets de ce Concile qui regardent la Discipline. En effet, en 1569. le Parlement de Paris, ordonna que le Cardinal de Chastillon, comme Evêque de Beauvais, seroit jugé par son Métropolitain, & par les Evêques de la Province, sauf le respect qui est dû au Siège Apostolique. L'Eglise Gallicane souffrit pourtant qu'on donnât atteinte à ses libertés du temps du Cardinal de Richelieu. Le Pape Urbain VIII. députa quatre Evêques de France pour faire le procès à quelques Evêques de Guienne & de Bretagne, qui furent chassés de leurs Sièges. On blessa encore la Discipline de l'Eglise Gallicane dans l'affaire de Jansénius, en souffrant que le Pape prononçât en première Instance. Les Evêques s'excusèrent sur les difficultés d'assembler un Synode; mais le Pape Alexandre VII. ayant nommé à la réquisition du Roi, neuf Evêques, pour déposer les quatre qui refusoient de signer la condamnation des cinq propositions, & cela seulement en qualité de Commissaires du Pape; les Evêques de France firent leurs remontrances au Roi & au Pape, déclarant nettement que les Evêques ne pouvoient être jugés que par douze Evêques choisis par la Province, le Métropolitain présidant au jugement. Le Roi eut égard à leur requête, & la chose en demeura-là. M. Du Pin prétend même qu'originellement les causes majeures devoient être jugées par le Concile de la Province, non-seulement en première instance, mais aussi en dernier ressort. Il soutient qu'on ne trouve aucun appel au Pape, ni même aucune prétention là-dessus jusqu'au V^e. ou VI^e. siècle; mais depuis le V^e. siècle, les appellations au Pape se mirent en usage. Cependant on n'avoit pas toujours égard au jugement du Pape, & les Evêques faisoient exécuter leur décision nonobstant l'appel. On en trouve des exemples jusques dans le IX^e. siècle. Quelques-uns ont cru que le Pape Innocent XII. a donné atteinte aux droits de l'Eglise Gallicane, en condamnant le Livre de M. l'Archevêque de Cambrai des *Maximes des Saints*, par son Bref du 12 Mars 1699. lequel a été accepté unanimement par tous les Prélats de la France. Ils ont protesté qu'ils étoient en droit de juger en première instance les causes de la foi. Voyez le Livre de M. Hauteferre contre le Livre de M. Fevret, de *abusu*.

Entre les sept Ordres Ecclésiastiques, il y en a trois qu'on appelle les Ordres majeurs, ou absolument les majeurs, comme on appelle aussi absolument les mineurs, ou les moindres les quatre premiers, parce que dans les uns & dans les autres on sous-entend toujours *Ordres*. Monsieur un tel entrera l'année prochaine dans les majeurs. Il va entrer dans les majeurs. Les Majeurs sont le Soudiaconat, le Diaconat & la Prêtrise.

MAJEUR, se dit aussi des Anciens, ou des Ancêtres. *Majores*. Nos Majeurs qui ont fait les loix, étoient aussi sages que nous. Il faut suivre les traces, marcher sur les pas de nos Majeurs. On ne le dit plus.

MAJEUR, signifie aussi dans le négoce des Echelles du Levant, les Marchands qui font le commerce pour eux-mêmes; ce qui les distingue des Commissionnaires, Coages & Courtiers. Ceux-ci appel-

Z z z z ij

lent aussi quelquefois leurs Commettans, leurs *Majeurs*.

MAJEUR, en Jurisprudence, est celui qui a acquis l'âge fixé par la loi du pays, pour user de ses droits & pour pouvoir contracter valablement. *Egressus annos alienæ tutelæ; egressus vicenos quinos annos.* Par le Droit Civil on n'est *majeur* qu'à 25 ans. En Normandie, le pays de sapience, on est *majeur* à 20 ans. Les Rois de France sont *majeurs* à 13 ans & un jour, depuis l'Ordonnance du Roi Charles V. On ne casse point les contrats fait entre *majeurs*, s'il n'y a fraude ou lésion énorme. Le mineur relève le *majeur*. On dit aussi au palais, *majeur* d'ans, de celui qui a 25 ans. On appelle fille *majeure*, un enfant & jouissant de ses droits, celle qui peut agir en Justice, & disposer de son bien.

MAJEUR, est quelquefois un surnom d'homme. Ainsi nous appelons S. Jacques Apôtre fils de Zébédée, & frere aîné de S. Jean l'Évangéliste, nous l'appelons, dis je, S. Jacques le *Majeur*, pour le distinguer de l'autre S. Jacques Apôtre, que nous surnommons le Mineur. Ces surnoms ne viennent pas, comme on l'avoit dit dans la première édition de ce Livre, de ce que le fils de Zébédée étoit plus âgé que l'autre S. Jacques, car on n'a rien de certain sur leur âge; mais de ce que celui-là fut appelé à l'Apostolat plutôt que celui-ci.

MAJEURE. f. f. En termes de Philosophie, est la première proposition du Syllogisme. *Propositio major.* J'accorde la *majeure*, & je nie la mineure. *Concedo majorem, nego minorem.* On l'appelle *majeure*, parce qu'elle doit avoir un sens plus étendu que la proposition *mineure*, & parce qu'elle contient le terme le plus étendu, *majus extremum.* Voy. SYLLOGISME.

MAJEURE ORDINAIRE ou simplement *majeure*, se dit en Sorbonne de l'Acte qu'on fait dans le cours de la Licence, où l'on soutient tout le jour de la Positive. Cette Thèse doit contenir l'Écriture-Sainte, la Tradition & les faits historiques de l'Histoire Sacrée & Ecclésiastique. Elle commence à huit heures du matin, & finit à six heures du soir.

Les Architectes appellent *colonnes majeures*, les grandes colonnes qui sont dans les façades, qui régissent les ordonnances, & qui sont accompagnées de colonnes mineures, ou beaucoup moindres, qu'elles renferment. *Columnæ majores.*

MAJEUR & *mineur*, adj. se dit en Musique des consonances qui diffèrent entr'elles d'un demi-ton. Il y a des tierces & des sixtes *majeures* & *mineures*. Le ton *majeur* est la différence de la quinte & de la quarte, & le demi-ton *majeur* est la différence de la quarte & de la tierce *majeure*. Le ton *majeur* surpasse le ton mineur d'un comma. La tierce *majeure* est composée de deux tons. La tierce *mineure* a un ton & demi. *Ut mi*, est une tierce *majeure*.

Quelques uns disent au Piquet, une tierce, une quarte, une quinte *majeure*, au lieu de dite *major*. Voyez ce mot.

On dit prendre les voix à la *majeure*, pour dire se déterminer par la pluralité des suffrages. Dans les Tribunaux on prend les voix à la *majeure*; sou vent il seroit plus à propos de les recueillir à la mineure: & cela est bien naturel; car il y a très-peu d'esprits justes, & tout le monde convient qu'il y en a une infinité de faux. LETTRES PERSANES.

MAIEUR. Dans quelques villes synonyme de Maire. Voyez ce mot.

MAIGNA, **MAINA**, & **MOUGNA**. Manière de parler fort commune en Dauphiné; elle signifie, *mes enfans*; & ce mot est composé de deux mots Grecs, **ΜΟΥ**, & **ΤΕΝΕΙΑ** qui ont le même son en cette langue. CHORIER.

MAIGNÉ, ÉE. f. m. & f. ou adj. Puîné, cadet. *Natu minor.* En la Duché de Bourgogne fut question entre le fils puîné & la fille de l'aîné après la mort du Duc Eudes; la fille étoit mariée au fils

aîné du Comte de Nevers, & nonobstant la coutume particulière de Bourgogne, où représentation a lieu, le fils *maigné* y succéda par Arrêt. Ainsi parle vers le milieu du XIV^e. siècle, Jean de Montfort contre Charles de Blois, au sujet de leur contestation sur la Duché de Bretagne, *Hist. de Bret. T. II. p. 480.* On dit aussi *mainné*, d'où s'est formé *maigné*.

MAIGNEN. f. m. Vieux mot. Chaudronnier. On l'appelle encore quelquefois ainsi, quand on veut faire peur aux petits enfans.

MAIGNIE. f. f. Vieux mot, qui signifie tous ceux qui composent une famille, train, suite, maison d'un Seigneur, comme qui diroit *maisonie*, & par abregé *maîsnie*; nous nous disons aujourd'hui ménage, *familia*, *domus*, *comitatus*. On a dit aussi *mesgnie*, *mesgnée*, *ménie*, *mesnie*.

MAIGNIER. f. m. Vieux terme, qui signifioit un domestique, ou familier, & plus communément, ceux des Ecclésiastiques. *Maygnierius*, *Mainerius*, *Magnerius*. Dans l'acte de cession faite en 1338. par le Chapitre de S. Maurice en faveur du Dauphin Humbert, de la garde de la ville & des châteaux de Vienne, il est fait mention expresse de cette espèce d'Officiers parmi ceux du Chapitre. Il y est dit qu'ils devoient jouir des privilèges du Corps que le Dauphin s'obligeoit de maintenir. On peut attribuer avec quelque fondement l'origine du mot *Magnerius* à celui de *Mayneria*, qui étoit pris dans cette province (Dauphiné) pour ce qui s'appelloit ailleurs *Maisnada*, *Mainada*, *Mesnada*, *seu Familia*, dont on a pu former ensuite celui de *Maygnierius*, *seu Familiaris*, qui étoit le même que *Serviens*, ou *Apparitor*, Sergent, ou Bédau. Et c'est le sens que *Maygnierius* a dans plusieurs actes. Les fonctions du *Maygnier* étoient d'assigner, d'exploiter, & mettre sous la main de Justice, d'exécuter les ordres & les lettres des Cours dont ils étoient *Maygniers*, selon leur forme & teneur. Les fonctions du Bannier avoient quelque rapport à celles du *Maygnier*. Valbonn. *Mém. pour l'Hist. du Dauphiné. c. 13.*

MAIGNINE. Île d'Asie, dans la mer de Marmora, sur la côte de la Natolie, devant le golfe de Polimeure.

MAIGNOAC. Nom d'un petit pays de la Gascogne. *Manhoacus*, ou *Magnoacensis pagus*. Il est renfermé dans le Comté de Cominges; mais on n'en fait pas les bornes; Castelnau de *Magnoac* en est le lieu principal. MATY.

MAIGRE, adj. de t. g. *Macer*, *macilentus*. Qui n'a point de graisse, ou qui en a peu; qui est dans un état opposé à l'embonpoint. Voyez ce mot, & **MAIGREUR**. Un tel devient *maigre* de jour en jour. On achete des chapons *maigres* pour les engraisser. Bien des gens n'aiment pas la viande *maigre*.

MAIGRE, en terme de jardinage & d'agriculture, se dit d'un terroir sec & aride, qui rapporte peu. *Aridus*, *exsuccus*. Le Gàinois est un pays *maigre*. Il faut amander les terres *maigres*.

On appelle, jours *maigres*, les jours où l'Église défend de manger de la viande; comme le Carême, les Vendtedis, Samedis, &c. *Dies quibus precipitur abstinentia à carnibus.* On dit en ce sens, un repas *maigre*, une soupe *maigre*.

MAIGRE, se dit figurément en Morale, de ce qui est misérable, sec, affamé. *Jejunus*, *exsuccus*, *exilis*. On dit d'un style, qu'il est *maigre* & décharné, quand il est sec, dur, quand il n'a ni belles expressions, ni belles pensées. Il ne faut pas que la narration historique soit *maigre*, & décharnée. LE PERE LAMY. On dit aussi, qu'un sujet est *maigre*, quand il est stérile, quand il ne fournit point d'occasion de dire de belles choses.

Quoi! pour un maigre Auteur que je glose en passant,
Est-ce un crime, après tout, & si noir & si grand?
BOIL.

On dit aussi familièrement, que deux hommes se sont brouillés pour un *maigre* sujet, pour dire un sujet léger, qui n'en valoit pas la peine. Voilà un *maigre* sujet de rire. Faire *maigre* chère, c'est faire mauvaise chère. Une *maigre* réception, une réception froide.

En écriture, un caractère *maigre*, est celui qui est trop délié, dont les traits ne sont pas allés nourris; *gracilis*.

En termes de Maréchallerie, un cheval *maigre* est celui dont le ventre, au lieu de poutler en-dehors, rentre du côté des flancs.

Le mot de *maigre* s'emploie aussi adverbialement en cette phrase, étamper *maigre*, comme on dit étamper *gras*. Etamper *maigre*, c'est percer les trous du fer d'un cheval trop près du bord extérieur; & étamper *gras*, c'est les pratiquer près du bord intérieur. Voyez ETAMPER & ETAMPURE.

Les ouvriers disent, qu'un Angle est *maigre*, lorsqu'il est trop aigu, comme ils appellent angle *gras* celui qui est plus grand que le droit, & que les Géomètres appellent *obtus*. Ils disent aussi, qu'un morceau de pierre, ou tenon, est trop *maigre*, lorsqu'on en a trop emporté en les taillant, & qu'ils sont trop minces pour remplir justement le trou où ils doivent être posés.

Les Maçons disent que le mortier est *maigre*, quand il n'y a pas assez de chaux mêlée avec le sable.

En termes de Construction, on dit qu'un vaisseau est *maigre*, quand il est resserré des côtés, qu'il n'est pas assez ouvert. Quelques vaisseaux ont été bâtis sur la forme des poissons avec un avant plus entlé, & un arrière plus *maigre*: mais ils n'ont point réussi. Lettre sur la construction des vaisseaux.

En Fauconnerie, on dit voler bas & *maigre*. Voyez VOLER.

MAIGRE, se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'une personne est *maigre* comme un hareng foret, comme un squelette. On dit qu'un cheval est chargé de *maigre*; pour dire qu'il n'a point de graisse. On dit aussi, il revient de la Rochelle, il est chargé de *maigre*; pour dire, qu'il a beaucoup jeûné, à cause de la longueur du siège; d'autres disent que c'est à cause d'un poisson nommé *maigre*, qui vient de ce pays là. On dit aussi, à chevaux *maigres* vont les mouches; pour dire, qu'on fait tomber les charges plutôt sur les petits que sur les grands. On dit quand on voit deux personnes fort différentes sur l'embonpoint, que ce sont deux chapons de rente, l'un *gras* & l'autre *maigre*. On dit aussi, qu'un homme va du pied comme un chat *maigre*; pour dire, qu'il est bon piéton. On appelle par plaisanterie, *maigre échine*, une personne qui est *maigre*.

MAIGRE. f. m. C'est la partie de la chair de l'animal, où il n'y a point de graisse. Le *maigre* d'un jambon. Donnez-moi du *maigre* de ce morceau de bœuf. Faire *maigre*, manger *maigré*; c'est s'abstenir de manger de la viande. *A carnibus abstinere*. Les Chartreux font *maigre* toute l'année.

MAIGRE. f. m. Nom d'un poisson de mer dont on vient de parler. Il a deux nageoires près des ouies, deux sous le ventre, une au-delà de l'anus, & deux sur le dos. La première de celle-ci est garnie de huit piquans. Dans le premier âge, il est presque entier de couleur argentée. En grandissant, il devient livide & noirâtre sur le dos & sur les côtés. Il pèse jusqu'à soixante livres. ACAD. FR.

MAIGRELET, ETTE. adj. Diminutif de *maigre*. Il se dit des enfans & des jeunes personnes. Un enfant *maigrelet*. Une jeune femme *maigrelette*. Il n'est que du style familier.

MAIGREMENT. adv. N'est point d'usage au propre. Au figuré on l'emploie dans le style familier pour petitement. *Modicè, exiliter, tenuiter*. Nous avons été traités bien *maigrement*. Il a de quoi vivre, mais bien *maigrement*.

MAIGRESSE. f. f. Vieux mot. Maigreur.

MAIGRET, ETTE. adj. Diminutif de *maigre*. *Sub-*

macer, submacilentus. Il est un peu *maigret*. Il est famillier.

MAIGREUR. f. f. Etat d'un homme ou d'un animal dont le corps est maigre. *Macies, macror*. L'état du corps où le tissu graisseux se trouve presque détruit, soit sous la peau, soit dans l'intervalle des muscles. Les cellules de ce tissu se trouvant privées de l'huile qui doit les remplir, s'affaillent les unes sur les autres, & ne laissent presque plus aucune trace de leur existence. Le défaut d'alimens, un vice particulier dans les digestions, tout ce qui peut diminuer ou altérer les sucs nourriciers, les maladies, &c. sont les causes ordinaires de la maigreur.

On peut être *maigre*, sans que la santé en soit altérée. Les gens qui travaillent beaucoup, principalement pendant les grandes chaleurs, ceux qui ont des passions vives, &c. ont communément peu d'embonpoint, & ne s'en portent pas plus mal.

MAIGRIR. v. n. Devenir maigre. *Macere, macescere, macie, confici*. Ce malade *maigrit* à vue d'œil.

MAIGRI, IE. part. *Macie confectus*.

MAIGUE, ou **MÉGUE**. f. m. Petit lait, ou lait clair, la partie séreuse du lait, qui en sort quand il se caille. On donne du *maigue* aux cochons. Ce mot n'est guère en usage que chez les paysans. *Serum lactis*. Ménage le fait venir par corruption de *maigre* de lait.

MAIGUE. f. f. Poisson de mer que les Latins appellent *Umbræ*, & *mesga*, ou *thynnus*. On l'appelle en Italien *Umbrino*, & sur les côtes de Gascogne *Boomgat*.

MAIL. f. m. Ce mot est d'une syllabe, & n'a pour voyelle que l'a, qui est bref, l'i, se mouille avec l'. Il a au pluriel, *mails*. *Ludus tudicularis sphaera minoris*. Jeu d'exercice, où l'on pousse avec force & adresse, une boule de buis qu'on doit faire à la fin passer dans un petit arc de fer qu'on nomme la passe. Le *Mail* est un jeu honnête aussi bien que la Paume. Il y a quelques endroits où l'on appelle ce Jeu *Pale-mail*.

MAIL, se dit aussi de l'instrument avec lequel on pousse la boule, qui est une petite masse de bois fort dure & ferrée, qui a un long manche & fort pliant. *Tudicula, tudes*. Il est venu en passe en trois coups de *mail*.

On appelle boule de *Mail*, la boule avec laquelle on joue au *Mail*. ACAD. FR.

MAIL, se dit aussi d'une allée d'arbres battue & bordée, & fermée de planches, dans laquelle on joue au *Mail*. *Palaestra, vel stadium tudicularis sphaera minoris*. En beaucoup de villes on va se promener au *Mail*. On a fait un *Mail* dans ce parc. Daviler veut qu'un *mail* soit une allée d'arbres de trois ou quatre cens toises de long, sur quatre à cinq de large, bordée d'ais attachés contre des pieux à hauteur d'appui, avec une aire de recoupes de pierre, couverte de ciment, où l'on chasse des boules de buis avec un *Mail* ou maillet ferré à long manche. Le *Mail* de Saint-Germain-en-Laye est un des plus beaux, parce que les arbres qui le bordent, sont de haute futaie. Celui de Paris, est près de l' Arsenal.

MAIL, se dit quelquefois pour MAILLET. Voyez ce mot.

MAIL. f. m. Espèce de ciment composé de chaux vive, fusée au vin, de suif de cochon, & de figue fraîche. *Maltha*.

MAIL-ANSCHI. f. m. Espèce de *Rhamnus*, qui croît au Malabar. On recommande la décoction de ses racines dans la goutte, & celle de ses feuilles, avec du sucre, dans la jaunisse. On prend aussi ces feuilles seules dans du lait; le suc qu'on en exprime, mêlé avec du lait de vache & du sucre, fait évacuer les urines blanches & purulentes. RAY, *Hist. Plant.*

MAIL-ÉLOU. f. m. Grand arbre du Malabar; qui est toujours vert, & qui porte fleurs & fruits en même-temps, & même deux fois l'année. On fait de ses feuilles & de son écorce broyées & bouillies dans une infusion de riz, un apozème qui passe pour un

très-bon remède dans les douleurs qui suivent l'accouchement, qui expulse l'arrière-faix, & facilite les vidanges. *Voyez les Dict. de James. Arbor baccifera, trifolia, Malabarica, simplici officulo, cum plurimis nucleis, Lusitanis Carilla.*

MAILLARD. f. m. Nom d'homme. *Malardus*. S. Mailard de Chartres soucrivit au troisième Concile de Châlons, avec trente-huit autres Evêques, six députés d'absens, six Abbés, & un Archidiacre. Quelques uns disent *Malard*; mais l'usage a changé ce mot en celui de *Maillard*, l'i se mouille avec les deux ll, & l'a est long.

MAILLE. f. f. L'a est long, & l'i se joint avec les deux ll, pour les mouiller. Petite monnoie de cuivre valant la moitié d'un denier. *Sescuncia, obolus, denarioli semis*; dans la basse Latinité, *mallia*. Il y a eu aussi des *mailles* blanches battues l'an 1303, sous Philippe le Bel. La *maille* & l'obole étoient la même chose, & ne valoient que la moitié du denier; c'est pourquoi il y avoit des *mailles Paris*, & des *mailles Tournois*. Il y avoit aussi des *demi-mailles*. LE BL. Il est parlé de *mailles* blanches dans le 13^e & 14^e siècle. Les *mailles* de Meun sur Yèvre fabriquées par ordre de Robert d'Artois, étoient de trois den. 6 gr. de loi d'argent du Roi, & du poids de 20 sols au marc de Paris.

Ce mot signifie quelquefois une monnoie de peu de valeur. Sur ce marché vous ne perdez pas la *maille*. Cette marchandise ne vaut pas une *maille*. On ne rabattra pas la *maille* de ce qu'on vous a dit. Il fait rendre compte à son Facteur jusqu'à la dernière *maille*.

Du Cange dit qu'il y a eu une *maille* d'or, qui étoit une monnoie de Constantinople. On trouve dans l'Ordonnance des vieilles monnoies, qu'il y avoit du temps de François I. une monnoie d'or, en forme de petit écu d'or, qu'on appelloit *maille* de Lorraine, qui avoit cours en France pour 33 sous 6 deniers, & pesoit deux deniers quatre grains. Cette *maille* avoit d'un côté pour figure la tête d'un Duc de Lorraine, & de l'autre côté elle avoit une croix, & d'autres pièces dans son état. On a appelé aussi les pites, *mailles Poictévines, mascula Pictaviensis, ou masculus Pictaviensis*: ce nom Latin fut donné à cette monnoie par les Notaires & les Ecrivains ignorans, lesquels entendant prononcer *masle* ou *mâle*, au lieu de *maille*, rendirent ce mot par celui de *masculus*, dans les actes qui se faisoient en Latin.

Ménage dérive le mot de *maille* de *mascula*; mais il y a plus d'apparence que ce mot vient de *maele*, terme d'Armoiries, ou de la *maille* des filets, qui ont la même figure, puisque Borel dit que la *maille* étoit autrefois carrée, selon Clérac, au traité des monnoies; & d'ailleurs le mot Latin *mascula*, ou *masculus*, vient de celui de *mâle*, qu'on disoit pour *maille*. D'autres disent qu'elle a été ainsi nommée, à cause qu'elle étoit faite de cuivre, ou de bas billon; que dans les monnoies on appelle *métal*. Du Cange prétend que ce mot est dit par contraction de *medalia*. *Voyez MÉDAILLE.*

MAILLE, en termes de Monnoie, est la cinquième division du poids de marc, qui contient 320 *mailles*. C'est la moitié d'un estelin.

MAILLE D'OR. Terme de Coutumes. Le droit de *maille d'or*, est un droit dû au Seigneur en quelques endroits, pour la garde des Foires.

MAILLE, signifie aussi l'ouverture qui demeure entre les Ouvrages de fil, de ficelle, de laine ou de soie, qui sont noués, ou tricotés. *Macula*. Les *mailles* d'un filet, d'une raquette. Le tramail est fait de trois sortes de *mailles*, de deux grandes, & d'une petite *maille* dans la nappe qui est au milieu. Les Ordonnances des Eaux & Forêts régulent les ouvertures des *mailles* des filets. Du temps de S. Louis, il falloit qu'il y pût passer un gros tournois de plat. Les bas de soie ont des *mailles* fort serrées. Les Ravaudeuses reprennent les *mailles* d'un bas de soie si proprement, qu'il n'y paroît pas.

MAILLE, se dit aussi des ouvertures qu'on laisse dans

un treillis de fer. La Coutume de Paris, art. 20, parlant des fenêtres à fer *maillé*, veut que les ouvertures n'excèdent pas quatre pouces. On appelle aussi *maille*, en jardinage, les aires ou espaces qui sont entre les fils de fer qui font un rezeau, ou entre les échelas qui forment un treillage. Daviller dit que la grandeur ordinaire de chaque *maille* est de quatre à cinq pouces en carré pour les berceaux & cabinets; de six à sept, & de neuf à dix pour les échelas.

MAILLE, se dit aussi du tissé de plusieurs filets de fer, ou petits annelets de fer, dont on faisoit des armures. *Fibula, hamulus, hamus*. On portoit autrefois des chemises de *mailles*, des jacques de *mailles*, *lorica conferta hamis*, sous le pourpoint, sous la tafaque, pour se défendre de l'épée & du poignard. On faisoit aussi des gants de *mailles*. Cotte de *mailles*. Haubergeon fait de *mailles*.

Ce mot vient de *macula*, ou de *macla*; ce qui s'est dit tant des *mailles* de chaînes, que de celles des filets, de celles des haubeits. DU CANGE.

MAILLE, en termes de Blafon, signifie une boucle ronde sans ardillon. *Anellus*.

MAILLE, en termes de Monnoyeurs & d'Orfèvres, signifie un petit poids qui vaut deux felins, ou la moitié d'un estelin. C'est la quatrième partie d'une once. *Uncia triens*.

MAILLE, terme de Chasse, se dit aussi du changement de couleur qui arrive aux plumes du perdreau, quand il devient fort & qu'il se couvre de mouchetures. *Plumaria macula, tessera*. Ce perdreau prend *maille*.

LE P. POMMEY. *Voyez MAILLER.*

MAILLE, est aussi une tache ronde qui vient sur la prunelle de l'œil, dérivé du même mot *macula*. *Argema*. L'Italien dit *macchia d'occhio*.

MAILLE, en termes de Jardinage, se dit de l'œcil ou nœud d'ou fort le fruit des melons, des concombres & du raisin. *Voyez MAILLER. Gemma*.

MAILLE, en termes de Marine, se dit aussi de la distance qu'il y a entre les membres d'un vaisseau. *Interlaterium*. *Maille* se dit encore d'un menu cordage, ou d'une ligne qui fait plusieurs boucles au haut d'une bonnette, & qui sert à la joindre à la voile. *Funiculus annellatus*.

MAILLE, se dit proverbialement en ces phrases. On appelle un pince *maille*, un homme fort attaché à ses intérêts. On dit qu'une chose vaut mieux un écu qu'elle ne valoit *maille*, quand on l'a beaucoup améliorée. On dit aussi que des gens ont toujours *maille* à partir ensemble; pour dire, qu'ils sont en une dissension perpétuelle. On dit aussi qu'un homme n'a ni denier, ni *maille*, qu'il n'a pas vaillant la *maille*; pour dire qu'il est fort gueux. On dit aussi qu'un homme fait la *maille* bonne; pour dire, qu'il garantit que le compte y est jusqu'à une *maille*. On dit aussi, *maille à maille* se fait le haubergeon; pour dire qu'il faut faire les choses l'une après l'autre.

MAILLE. Nom de lieu. *Malliacum Turonum*. Il y a deux lieux de ce nom en Touraine; l'un dans une île de la Loire au dessous de Tours, célèbre par un Monastère où reposoit le corps de S. Solenne; & l'autre sur la Vienne, au dessus de l'île Bouchard. VALOIS, *Not. Gall. p. 314.*

MAILLÉ, ÉE. part. & adj. *Murus tessellatus*. Il y a une sorte de Maçonnerie particulière, qu'on appelle Maçonnerie *maillée*; elle se fait en échiquier, & ses joints sont obliques. Il y a aussi fer *maillé*. *Voyez FER.*

MAILLEAU. f. m. Petit instrument de bois en forme de maillet, qui sert aux Tondeurs de draps pour faire mouvoir celui des deux couteaux des forces à tondre, que l'on nomme le mâle. Quand le *mailleau* n'a point de manche, on lui donne le nom de cireau.

MAILLEBOIS. *Malli Boscum*. Seigneurie de France dans le Timerais, au Diocèse de Chartres, dans l'Élection de Verneuil.

MAILLER. v. a. Armer de *mailles*. *Voyez MAILLE*. Ce Cavalier s'étoit *maillé* pour aller au combat. Il faut mailler les chiens à la chasse du sanglier.

MAILLER, se dit en termes de Chasse des perdreaux,

quand il leur vient des mouchetures, ou madrures. Les perdreaux ne sont bons que quand ils sont *maillés*. Alors il est réciproque. Les perdreaux se *maillent*, commencent à se *mailler*.

MAILLER. v. n. Est un terme usité parmi les Jardiniers, pour signifier poullier des bourgeons. *Cerminare*, *Gemmas producere*. Le raisin blanc *maille* bien plutôt que le noir. LIGER.

Liger prétend qu'en ce sens *maille* & *mailler* signifient tache & tacher, parce qu'il ne naît rien dans les végétaux, qu'au paravant ils n'en donnent des marques.

MAILLER. Autre terme de Jardinage, Espacer des échelats montans, traversans par intervalles égaux, carrés, ou en losange pour les treillages.

On dit aussi *mailler*, en fait de Jardinage, pour faire un parterre d'après un dessin. C'est proprement d'après un petit dessin de parterre graticulé, le tracer en grand par carreaux en pareil nombre, sur le terrain.

MAILLER une toile de Baptiste. C'est la battre sur une pierre de marbre avec un maillet de bois bien uni, pour en abatre le grain & lui donner un œil plus fin.

MAILLET. f. m. l'a est bref, l'i se mouille. Marteau à deux têtes, ordinairement de bois, qui sert aux Menuisiers, Tonneliers, Tailleurs de pierre, aux Fendeurs de bois, & à plusieurs autres Ouvriers. *Malleus*, *tudes ligneus biceps*. Les Sculpteurs travaillent avec le *maillet* & le ciseau.

MAILLET, dans l'Art Militaire. Les François se sont servis de cette arme dans les combats, en 1351. à la bataille des Trente, si fameuse dans l'Histoire de Bretagne, ainsi nommée du nombre des combattans, qui étoient trente de chaque côté, les uns du parti de Charles de Blois & du Roi de France, & les autres du parti du Comte de Monfort & du Roi d'Angleterre, on se servit du *maillet*.

La Populace de Paris, sous Charles VI. força l'Arsenal, & en tira quantité de *maillets*, dont elle s'arma pour assommer les Commis des Douanes, ce qui leur fit donner le nom de *Maillots*.

Ce mot vient de *malleolus*.

MAILLET DE CALFAT. C'est un *maillet* pour calfater, qui est emmanché fort court, & qui a la masse fort longue & menue, avec une mortoise à jour de chaque côté, & qui a les têtes reliées avec des cercles de fer. *Rimarum nauticarum obturatoris malleus*.

MAILLET d'Artificier, est une masse de bois dur & pesant, proportionnée à celle de la fusée dont elle doit fouler la composition à grands coups; ainsi chaque moule doit avoir son *maillet*.

On appelle *Maillets*, en termes de Blason, les *marteaux* de bois, dont plusieurs chargent leurs Ecus: mais on les appelle *mailloches*, quand ils sont de fer, & plus petits que les *maillets*. *Malleoli*.

MAILLETAGE. f. m. Terme de Marine. On appelle ainsi la surface du doublage de la carène d'un vaisseau recouverte de clous.

MAILLETER. v. a. Terme de Marine. Couvrir le doublage du vaisseau de clous fort près les uns des autres, & de façon qu'il en soit entièrement garni, pour empêcher les vers d'y mordre. MANŒUV.

MAILLETON. f. m. Vieux mot. C'est, dit Nicot, un nouveau jeton qui est sorti du bois ou serment de l'année précédente, & est appelé *mailleton*, parce qu'en la partie & endroit d'où il est coupé du vieil serment, il ressemble à un petit *maillet*.

MALLEZAIS. Valois écrit MAILLEZAY, mais mal. La dernière syllabe est ouverte. Petite ville de France. *Malliacum Pictonum*. Elle est dans le Poitou, au confins du pays d'Aunis, à quatre ou cinq lieues de Niort, du côté du couchant. *Mallezais* a un Evêché, qui fut transféré à la Rochelle l'an 1648.

MATY. Valois croit que *Mallezais* a pris ce nom de quelqu'un nommé *Mallius*. Voy. *Not. Gall.* p. 313.

Le Pape Jean XXII. divisa en trois le Diocèse de

Poitiers, y érigeant en Evêché les deux Abbayes de *Maillezais* & de Luçon. Celle de *Maillezais* avoit été fondée l'an 1010. par Guillaume V. Duc d'Aquitaine en l'honneur des Apôtres S. Pierre & S. Paul. Le Pape érigea ces deux Evêchés par une Bulle du 13 d'Août 1317. & il donna les deux nouveaux Evêchés aux Abbés des mêmes Eglises, celui de *Maillezais* à Geoffroi Ponetelle. L'Evêché de *Maillezais* fut transféré à la Rochelle en 1648.

MAILLIÉ. f. m. Artisan qui fait des armes composées de petites chaînettes ou mailles de fer. Cet Ouvrier s'appelle *Chaînetier*.

MAILLIÉRE. f. f. Vieux mot qui signifie la même chose que *MARLIÉRE*. Voyez ce mot.

MAILLOCHE. f. f. Petit maillet de bois, ou simplement maillet de bois. *Ligneus malleus*, *malleolus*. En termes de Blason, on appelle *mailloches* des petits maillets de fer.

MAILLON. f. m. Terme de Chaînetier, synonyme de *CHAÎNON*, se dit de chaque portion du tissu qui forme une chaîne flexible. La chaîne se forme par l'assemblage de plusieurs *maillois* ou *chaînonis*. Voyez ce mot.

MAILLON. Terme de Gazier. Espèce de petit anneau d'émail qui dans les métiers des Ferrandiers-Gaziers sert à attacher les lifettes aux plombs.

MAILLON. Vieux mot. C'est une espèce de nœud, que font les Jardiniers, quand ils lient avec de l'osier, les perches & la vigne d'une treille. On a dit aussi *maillois*, pour dire le maillot d'un enfant.

MAILLOT. f. m. Couches & langes dont on enveloppe un enfant à sa naissance, & pendant la première année. *Panniculi*, *panni*, *incunabula*. Cet enfant est encore en *maillot*. Mettre un enfant dans son *maillot*, lui ôter son *maillot*.

MAILLOTIN. f. m. Vieux mot, qui signifioit une arme ancienne, une espèce de masse de bois ou de fer, qu'on portoit pour enfoncer les casques & les cuirasses. *Tudicula*. Il y a eu une faction en France qu'on appelloit des *Maillois*. Voyez *MAILLET*.

MAILLURE. f. f. En termes de Fauconnerie, se dit des taches, mouchetures, ou diversités de couleurs qui sont des espèces de mailles sur les plumes de l'oiseau de proie. *Tessellata plumarum superficies*. On les appelle aussi *émaillures* & *tavelures*. Celles de devant s'appellent *Paremens*.

MAILLY. Nom de lieu. *Malliacum ad Vidulam*. Il est sur la Vêlé près de Reims en Champagne. Valois, *Not. Gall.* p. 603.

MAIMACTERION. f. m. Terme de Calendrier. Nom du cinquième mois des Athéniens, qui répond à peu-près à notre mois d'Octobre.

Ce nom vient de celui de *maimacte*, qui signifie *impétueux*, *turbulent*, & qu'on donnoit à Jupiter.

MAIMBEUF, ou MAIMBEU. f. m. Nom d'homme. *Magnobodus*. Sainc *Maimbeuf*, Evêque d'Angers. S. *Mainbeuf* vint au monde vers l'an 574, dans l'Anjou, de parens des plus considérables de la province. En 605. il succéda à S. Lézin dans l'Evêché d'Angers. Il assista l'an 625. au Concile de Reims, & mourut, comme on le croit, le 16 d'Octobre de l'an 654. après un Episcopat de 48 ans. *Baillet*, au 16 d'Octobre.

MAIMONT, ou MÉMONT. Nom de lieu. *Magnus mons*, *Grandis mons*. Il étoit en Touraine. Valois, *Not. Gall.* p. 354.

MAIN. f. f. Partie du corps de l'homme qui est à l'extrémité de ses bras, & que la nature lui a donnée pour servir à différens usages. *Manus*. Les *mainis* sont un tissu de nerfs & d'osselets enchâssés les uns dans les autres, qui ont toute la force & toute la souplesse convenable pour tâter les corps voisins, pour les saisir, pour s'y accrocher, pour les lancer, pour les attirer, pour les repousser, pour les démêler, pour les détacher les uns des autres. FÉNELON. La *main droite*, la *main gauche*. *Dextra*, *lava*, *sinistra*. On dit le plat de la *main*, le revers de la *main*. Ces beaux monumens sont échappés aux brutales *mainis* des Barbares qui ont ravagé l'Empire. LA CHAR,

Les Turcs se servent d'une *main* pour cuiller & pour fourchette, & du creux de l'autre pour assiette, avec laquelle en même-temps ils reportent le manger à la bouche. Du LOIR, p. 168.

Bérénice est charmante, & de si belles mains Méritoient de porter le sceptre des humains. RAC.

La MAIN, en termes d'Anatomie, s'étend depuis l'épaule jusqu'aux doigts, & se divise en trois parties. La première s'étend depuis l'épaule jusqu'au coude, & s'appelle proprement *bras*. *Humerus, brachium*. La seconde, depuis le coude jusqu'au poignet, & s'appelle *l'avant-bras*; & la troisième la *main* proprement dite. Celle-ci se divise encore en trois parties; la carpe, qui est le poignet, le métacarpe, qui est la paume de la *main*, que les Latins appellent *Vola*; & enfin les cinq doigts. Ces mots sont expliqués à leur ordre. Il y a plusieurs nerfs fermés par toute la *main*, qui se distribuent dans divers muscles qui sont l'organe du mouvement volontaire. Les petites bosselles que font la peau & la charnure de la *main*, s'appellent *mons*, sur lesquelles les Chiromaciens font diverses prédictions, & ils les rapportent aux sept Planètes. Ils considèrent aussi les lignes, ou incisures qui sont dans la *main*, dont il y en a 14 principales. Voy. MONT, & LAGNE. Chez les Egyptiens la *main* est le symbole de la force. Chez les Romains c'est le symbole de la foi, & elle lui fut consacrée par Numa. Une *main* qui jette des cendres sur un brasier ardent, avec ce mot *Teget non extinguet*, est une devise qui marque que le souvenir, la gloire des grands hommes se conserve sous les cendres du tombeau.

☞ Ce terme a une infinité d'acceptions différentes, tant au propre qu'au figuré, dans le style noble & dans le familier. Nous en marquerons ici plusieurs. On trouvera les autres sous les articles particuliers.

En Chirurgie, on appelle *main de Fer*, une *main* artificielle que les Chirurgiens appliquent au bras dont la *main* a été coupée. *Manus arte facta*. Elle a presque tous les mouvemens de la *main* ordinaire par les moyens des pignons, broches, gâchettes, étoquaux, boutons & ressorts; dont la figure & la description se trouvent dans les Œuvres d'Ambroise Paré.

MAIN, se dit aussi en parlant de quelques animaux, comme les singes, les ours, les sirènes. *Pedes antici, priores, anteriores*. La trompe sert de *main* aux éléphants.

MAIN, en termes de Fauconnerie, se dit proprement du faucon, duquel on dit qu'il a la *main* habile, gluante, fine, bonne, forte, déliée & bien onglée, qui font ses bonnes qualités, & au contraire qu'il a la *main* grasse & charnue, &c. *Accipitris pes, manus*. On dit aussi ses doigts & ses ongles, si ce n'est que les ongles des doigts de derrière s'appellent les *Avillons*. Pour les autours, les éperviers mouchets & pies-grièches, on dit le *ped* & non pas la *main*. Et pour les aigles, on dit les *griffes*, & leurs ongles s'appellent *crochets*. *Digitum uncatum, falcatum*.

MAIN, se dit figurément en choses spirituelles & morales, pour Puissance, vertu. Tous nos jours, tous nos biens sont en la *main* de Dieu. Il faut reconnoître l'ordre & la *main* de Dieu en toutes choses. Nic. L'homme, le monde, est l'ouvrage de ses *main*s. Dieu a appesanti sa *main* sur les coupables. La mort de ce Tyran est un coup de la *main* de Dieu.

MAIN, se dit aussi de la composition des Ouvrages. Voilà un livre anonyme qui part d'une bonne *main*. *Docta manus*. C'est une *main* hardie qui a fait cette voûte, cette trompe qui paroît suspendue en l'air. *Audax*.

MAIN, se dit aussi en parlant de l'éducation d'une personne, des enseignemens qu'on lui a donnés. *Disciplina, institutio, educatio*. Aristote a été instruit de la *main* de Platon. Cet homme a passé sa jeunesse

sous la *main* d'un tel, il est formé de sa *main*. Il lui a mis la *main* sur le luth, il lui a mis la plume à la *main*, les armes à la *main*, pour dire, il a commencé à lui enseigner à jouer du luth, à écrire, à faire des armes.

MAIN, se dit aussi de la part, du côté d'où vient quelque chose. *Pars*. Il faut recevoir toutes nos afflictions comme venant de la *main* de Dieu, bénir tout ce qui part de sa *main*. Cette nouvelle est fort sûre, je la tiens de bonne *main*. On doit prendre en bonne part tout ce qui vient de la *main* de nos amis. Je veux un domestique de votre *main*, c'est-à-dire, de votre choix.

MAIN, en terme de Manège, est de grand usage, & signifie d'abord les pieds de devant du cheval. *Pedes equi anteriores*.

MAIN, se dit aussi de la division du cheval en deux parties, à l'égard de la *main* du Cavalier. *Pars antica, postica*. Ce cheval est beau de la *main* en avant, c'est-à-dire, il a la tête belle & l'encolure. Il est mal fait de la *main* en arrière, c'est-à-dire, de la croupe, du train de derrière.

MAIN de la bride, c'est la *main* gauche du Cavalier. *Sinistra*. *Main* de la lance, c'est la droite. *Dextra*.

☞ On dit, en terme de Manège, que la *main* doit être ferme, douce & légère. On appelle *main ferme* celle dont le sentiment répond à celui qui réside dans la bouche du cheval quand il est dans un degré d'assurance & de fermeté. Il caractérise le point d'appui que tout bon Cavalier recherche toujours. On entend par *main douce* celle qui mitige le point d'appui ferme & assuré, & qui se relâchant un peu, modifie la force du sentiment dont on parle. La *main légère* est celle qui diminue encore le point d'appui modifié par la *main douce*. Le fin de l'art est de passer comme il faut de la *main ferme* à la *main légère*, & de la *main légère* à la *main ferme*. Il ne faut jamais franchir tout-à-coup le point d'appui de la *main douce*: autrement vous étonnez le cheval, vous l'effarouchez, vous manquez au liant nécessaire, vous le précipitez sur les épaules, vous lui gênez la bouche, & vous falsifiez ses allures. Il faut que le poignet seul conduise tous les mouvemens de la *main*, en la roulant, pour ainsi dire, selon l'action qu'on doit faire. LE N. NEWE. On dit qu'un Cavalier n'a point de *main*, quand il ne se sert de la bride que mal-à-propos. Tenir son cheval dans la *main* c'est en être toujours le maître. Un cheval qui est bien dans la *main*, est celui qui obéit à la *main*, qui répond à la *main* du Cavalier. Rendre la *main*, ou donner la *main*, ou lâcher la *main*, c'est, lâcher la bride. Soutenir la *main*, c'est, Tirer la bride. Travailler, ou conduire un cheval de la *main* à la *main*, c'est-à-dire, le changer de *main*. Au Manège, changer de *main*, se dit aussi quand dans les reprises on change de côté, & qu'on fait aller son cheval du côté opposé à celui où il alloit; de sorte que le Cavalier ait la droite où il avoit la gauche, & la gauche où il avoit la droite.

On dit qu'un cheval bat à la *main*, quand il secoue la tête, ou quand il la branle, ou quand il lève le nez. L'appui de la *main* est le sentiment réciproque que le Cavalier donne au cheval, ou le cheval au Cavalier, provenant du maniement de la bride. Peser à la *main*, se dit d'un cheval qui s'abandonne sur la bride par lassitude, ou autrement. On dit qu'un cheval tire à la *main*, quand il résiste aux efforts de la bride, aux efforts du Cavalier. On dit aussi, faire couvrir les cales en *main*, c'est-à-dire, en les tenant par le licou, ou par la bride. Cheval qui force la *main*, est celui qui s'empporte malgré le Cavalier, qui ne craint point la bride.

Faire partir un cheval de la *main*, ou le laisser échapper de la *main*, c'est le pousser de vitesse; & un beau partir de *main*, se dit de la course qu'on lui fait faire sur une ligne droite. *Equum ad cursum incitare*. On dit aussi, qu'un cheval tourne à toutes *main*s; qu'il manie & tourne au pas, au trot,

au galop. On dit qu'il est entier à une *main*, quand il n'a de la disposition à tourner que d'un côté, à une même *main*.

On appelle un cheval de *main*, celui qu'on mène en *main*, c'est-à-dire, sans monter dessus, comme sont les excellens chevaux que mènent les Palefreniers, & qui sont réservés pour monter le Maître dans les occasions où il veut changer de chevaux. *Equus honorarius*.

On appelle un cheval à deux *main*s, un cheval commun qui peut servir à la selle & à la charrue, ou au carosse, qui porte & qui traîne. *Ephippiarius & carrucarius*.

On le dit figurément en ce sens des Valets qui peuvent servir à des usages différens, qui ont plus d'une sorte d'emploi dans la maison.

On dit d'un cheval de carrosse qu'il est sous la *main*, quand il est du côté dont le Cocher tient la verge; & hors la *main*, quand il est à gauche.

MAIN. Terme de Marine. Espèce de petite fourche de fer, dont on se sert pour tenir le fil de carret dans l'auge, quand on le goudronne.

MAIN, change si souvent de signification selon les noms, ou verbes qu'on y joint, qu'il en faut mettre la meilleure partie selon l'ordre alphabétique.

MAIN-AVANT, en termes de Marine, signifie deux choses, 1°. C'est un commandement pour faire passer alternativement les mains des travailleurs l'une devant l'autre en tirant une longue corde. 2°. Ces mots signifient avec l'aide des mains seulement. Monter *main-avant*, c'est monter aux hunes le long des manœuvres, sans infléchures, & en s'aidant seulement des mains & des jambes.

AVANT-MAIN, *s. m.* C'est un coup qu'on frappe ayant la *main* étendue, & qu'on pousse en avant en suivant son mouvement naturel.

ARRIERE-MAIN, *s. m.* C'est le coup qu'on frappe du derrière de la *main* en la remettant en son état naturel. Il y a des joueurs de paume, qui ont l'*arrière-main* plus sûre que l'*avant-main*. Voyez **AVANT** & **ARRIERE**.

Avoir quelque chose en *main*, c'est en être saisi, l'avoir à sa disposition, pour en user quand on voudra. *Habere ad manum, presto esse*. Avoir le cœur dans les *main*s, c'est être ouvert, n'être point dissimulé.

Que le vrai du propos étoit cousin germain.

Et qu'un chacun parloit le cœur dedans la main.

REGNIER.

Baiser la *main*, se dit du baiser qu'on donne sur la *main* en signe de respect, comme on fait aux Princesses, & aux Evêques officians. *Manus osculum*.

BAISE-MAIN, en ce sens, est l'offrande qu'on donne aux Curés. *Oblatio*. Les Curés de Paris n'ont point de dîmes; ils n'ont que le *baïse-main*.

La première audience que le Grand-Seigneur donne aux Ambassadeurs s'appelle un *baïse-main*, parce qu'autrefois les Ambassadeurs la baïsoient à ce Prince, avant qu'un Croate, à ce que rapporte Busbequius dans sa première Lettre, sous prétexte de vouloir parler à Amurat, l'eût tué pour venger la mort d'un Despote de Servie, son maître. Depuis on ne lui baïsoit plus qu'une longue manche de sa veste faite exprès. Mais aujourd'hui les Ambassadeurs ne lui font la révérence que de loin, comme les autres de leur suite. Du LOIR, *p. 88*.

On dit aussi par civilité à la manière d'Espagne, Je vous baïse les *main*s, ou faites mes baïse-*main*s à un tel de ma part; pour dire, donnez-lui des témoignages d'amitié. *Saluta meo nomine*. En écrivant autrefois aux Dames on finissoit par, *Je vous baïse les main*s. On ne souffriroit pas cela présentement. Malherbe outroit les choses d'un autre côté; en écrivant à sa Maitresse il finissoit par, *Je vous baïse les pieds*. MÉN. On dit au contraire ironiquement à ceux dont on ne veut pas entendre les propositions, *Je*

Tome V.

vous baïse les *main*s; pour dire, je n'en ferai rien, je n'en crois rien.

MAIN-BASSE, est un terme de Guerre, qui signifie, point de quartier, qu'il faut passer tout au fil de l'épée. *Internecio, occisio*. Faire *main basse*.

Battre des *main*s. C'est donner un témoignage public d'applaudissement, comme fait le peuple en faisant du bruit avec les mains. *Plaudere manibus*.

MAIN BLANCHE, se dit en cette phrase: il m'a écrit de sa *main* blanche; *propria manu*, pour dire de sa propre *main*. Il est populaire & familier.

On dit familièrement, qu'une chose est en bonne *main*, quand on ne veut pas reprendre ce qu'on a laissé manier à quelqu'un, pour lui en faire présent honnêtement.

On dit aussi qu'une terre ou une autre possession est en bonne *main*; pour dire, qu'elle est possédée par une personne puissante, de qui on ne la peut tirer que difficilement. On dit aussi qu'une cause, qu'une affaire est en bonne *main*; pour dire, qu'on l'a confiée à une personne qui saura bien la défendre.

On dit aussi ironiquement, qu'un homme est tombé en bonne *main*, pour dire qu'il aura affaire à forte partie, soit pour le railler, pour le plaider, ou pour le persécuter.

On dit aussi qu'un homme a la *main* bonne, quand il a de la disposition pour apprendre plusieurs arts qui demandent de l'adresse, & de la délicatesse dans la *main*. *Manus expedita, solers*.

MAIN CHAUDE. Nom de jeu. On appelle jouer à *main-chaude* un jeu, un exercice où quelqu'un se courbe appuyant la tête sur les genoux d'un autre, qui est assis: puis met sa *main* étendue sur son propre dos, alors un de ceux qui sont du jeu donne un coup de la *main* sur celle qui est étendue; ce qui dure jusqu'à ce que celui qu'on frappe ait deviné celui qui l'a frappé, lequel se met à sa place.

COUP DE MAIN, est un coup hardi & dangereux. *Facinus audax, memorabile, promptum*. Faire un coup de sa *main*, c'est, faire un coup de désespoir, de témérité, entrepris de son chef, & sans consulter personne.

A la guerre on appelle coup de *main*, toutes les attaques qui se font avec les armes qu'on tient à la *main*, comme l'épée, la hallebarde, le mousquet, &c. & l'on dit qu'une place est bonne contre les coups de *main*, pour dire qu'elle est bonne pour se défendre contre des gens qui n'ont point d'artillerie.

On dit aussi un combat de *main* à *main*; pour dire un combat de près, à l'épée, ou au pistolet.

On appelle aussi un homme de *main*. *Acer, confidens, strenus*, un homme d'exécution, hardi, entreprenant.

A DEUX MAINS, Phrase adverbiale. Avec les deux mains. *Ambabus manibus*. Boire à deux *main*s.

A DEUX MAINS, se dit aussi de ce qui fait ou qui sert en deux manières, comme épée à deux *main*s, cheval à deux *main*s, ou de ce qui se prend doublement, *Anceps, ambifarius*.

A DEUX MAINS, s'emploie aussi quelquefois figurément. Ainsi on dit prendre à deux *main*s; pour dire, prendre de tous côtés, à droite & à gauche. *Utrinque corraderere, aripere*. On dit aussi dans le même sens: Prendre des deux *main*s, prendre à toutes *main*s. Tendre la *main*, se dit proverbialement pour demander l'aumône.

Au figuré, tendre la *main* à quelqu'un, c'est lui offrir du secours. Il étoit perdu si je ne lui eusse tendu la *main*. Dieu nous tend la *main*, une *main* secourable.

Donner la *main*, signifie, mener une Dame, ou une personne incommodée, lui aider à marcher. *Manum prabere, commodare*.

Donner ou prêter la *main*, signifie figurément, secourir, aider quelqu'un dans son besoin. *Juvar*. Il lui a donné ou prêté la *main* pour se relever. Tous ces gens-là se donnent la *main* les uns aux autres, c'est-à-dire, se secourent mutuellement.

A a a a a

Tendre la main à quelqu'un, lui offrir du secours. Au propre, demander l'aumône.

Donner la main est aussi, faire honneur à quelqu'un en le mettant à sa droite, en lui cédant le pas, le haut du pavé, & toutes les places honorables. *Honorabiliorem locum cedere*. Cet Ambassadeur ne donnoit chez lui la main à personne.

Donner la main, signifie aussi, promettre la foi de mariage, & sur tout en Poësie, faire un don, un présent de sa main. Après vous avoir donné mon cœur, aurois je de la peine à vous donner ma main? En donnant la main on ne donne pas toujours le cœur. CORN. Voyez plus bas, mettre sa main dans la main d'un autre.

Donner les mains, se dit figurément pour consentir, approuver. *Acquiescere, probare*. Il a donné les mains à cette proposition, à ce mariage. Il s'étoit opposé à la réception d'un tel, mais enfin il y a donné les mains.

On dit qu'on a mis la dernière main à un Ouvrage; pour dire, qu'on l'a achevé, qu'il est bien fini. *Extremam operi manum imposuisse*.

Être aux mains, signifie, se battre actuellement, *Conferere manus*. Dans cette vie nous sommes sans cesse aux mains avec la misère, & encore plus avec nous-mêmes. NICOD.

Sans doute, ils sont aux mains, il n'en faut plus parler.
CORN.

En venir aux mains, c'est commencer à se battre. Ensanglanter ses mains, c'est, se rendre coupable de quelque meurtre. *Manus cruentare*. De là vient que les mains se prennent quelquefois pour les actions mêmes que l'on fait, que l'on commet avec les mains.

Graces au Ciel, mes mains ne sont point criminelles, Plût aux Dieux que mon cœur fut innocent comme elles.
RACINE.

Faire sa main, c'est faire un gain, un profit injuste dans quelque emploi ou commission. *Remfacere quocumque modo*. Le voilà sur la fin de sa commission, il va faire sa dernière main. On dit qu'une servante fait bien sa main, quand elle ferre la mulle, qu'elle prend quelque chose sur l'argent qu'on lui donne pour la dépense de la maison.

FRAPPE-MAIN, est un jeu où l'on frappe dans la main de quelqu'un par derrière, & il est obligé de deviner qui c'est. *Ludicra manuum percussio*. Ce jeu est fort en usage chez les Matelots; mais ils l'appellent *Main-chaude*. Les Gardes Marines y jouent aussi, lorsqu'ils ont perdu tout leur argent; ce qui arrive après quelques jours de navigation; & ils appellent cela jouer au comptant, parce que cela se paye comptant & sur le champ.

GAGNER LA MAIN, *Antevertere, pravertere*. C'est gagner le devant en quelque affaire. On dit aussi dans le même sens; gagner de la main. ACAD. FR.

MAIN GAUCHE. Épouser de la main gauche, signifie épouser une femme d'une condition inférieure, dont les enfans n'auront qu'une portion des biens que le mari assigne le lendemain des noces, sans qu'ils puissent succéder au pere dans tous les biens, ni les partager avec les enfans d'un autre lit, s'il y en a. Voyez MARIAGE.

MAIN GOURDE, *Præfignore manus stupida, torpentes*, sont des mains gelées, transies de froid.

On dit d'un homme qui est sujet à piller, à prendre des droites qui ne lui sont point dûes, qu'il n'a pas les mains gourdes. Gresser la main, c'est, faire quelque présent à un Juge, ou à un Ministre de Justice, pour le corrompre, pour en obtenir quelque passe-voit.

Haut à la main, se dit d'un homme altier, qui commande impérieusement, *Superbus, arrogans*. Il est haut à la main.

On dit aussi tenir la main haute à quelqu'un;

pour dire, le traiter avec sévérité, lui laisser peu de liberté. *Coercere, cohibere*.

Faire une chose haut la main, c'est à dire, d'autorité absolue, avec hauteur. *Despoticè agere*.

MAIN HARMONIQUE, se dit de l'ancienne gamme sur laquelle on apprenoit à chanter quand on se servoit de muances, parce que Gui Arétin avoit disposé les notes qu'il avoit inventées, *ut, re, mi, fa, sol, la*, sur les doigts d'une main étendue. *Manus harmonica*. Il changea les lettres de l'alphabet *a, b, c, d, e, f, g*, dont on se servoit auparavant pour marquer les notes du chant, dans ces six syllabes qu'il tira de la strophe de l'hymne de Saint Jean-Baptiste, composée par Paul Diacre.

Ut queant laxis, re-sonare fibris,
mi-ra gestorum, fa-muli tuorum,
sol-ve polluti, la-bii reatum.
Sancte Joannes.

On a suivi jusques à présent l'ordre de ces syllabes. Les Maîtres se sont longtemps servi de la figure de cette main pour l'enseigner.

Imposer les mains, c'est donner les ordres sacrés à quelqu'un, faire une cérémonie où l'on met les mains sur la tête, en signe de pouvoir & de la mission qu'on lui donne d'exercer les fonctions Ecclésiastiques convenables à son Ordre. *Manus imponere, sacris ordinibus initiare*. Les Apôtres ont commencé à donner leurs missions par l'imposition des mains. Aux Actes des Apôtres, c. 13. v. 3. Voyez IMPOSER, ou IMPOSITION.

On dit ironiquement, faire imposition des mains sur quelqu'un; pour dire, le battre. *Manibus percutere*.

Joindre les mains, *supplices manus tendere*, signifie se mettre en posture de suppliant.

Prier à mains jointes, c'est prier instamment, & avec grande soumission.

Lâcher la main, signifie, relâcher du prix des conditions qu'on avoit demandées. *Remittere de pretio*. Si vous voulez vendre votre blé, il faut un peu lâcher la main, en faire meilleur marché. Vous ne transigerez point ensemble, si vous ne lâchez la main, chacun de votre côté.

On dit aussi lâcher la main à quelqu'un; pour dire, ne le plus retenir, lui laisser faire une chose dont on l'avoit empêché jusques-là. *Remittere manum, vim*.

Se laver les mains d'une chose, c'est, témoigner qu'on n'a aucune part en une affaire, qu'on n'en veut point être responsable, ainsi que Pilate dit aux Juifs à la Passion de Notre Seigneur: & en ce sens on dit, qu'un homme a les mains nettes de quelque chose; pour dire, qu'il n'y a point participé, qu'il ne s'en est point mêlé; Et absolument qu'il a les mains nettes, en parlant d'un Juge qui ne se laisse point corrompre par des présents, d'un comptable & ou d'un homme qui a quelque maniment d'argent, qu'il n'a point fait de profit illicites.

On appelle de la pâte à laver les mains, celle qui se fait avec des amandes amères pilées; & d'autres ingrédients. *Smegma deterforium*.

On dit qu'un homme a la main légère, quand il est prompt à frapper; *manu promptus*; & on dit au contraire, vous sentirez ce que pèse ma main; pour dire, le poids de mes coups.

On le dit aussi de l'habileté de la main, *Manus expedita solers*. Un Barbier a la main légère, quand il fait la barbe avec adresse & facilité & presque sans qu'on le sente, de même d'un Chirurgien qui saigne, qui fait ses opérations délicatement; d'un Écrivain qui a grande facilité à écrire, à faire des traits; de joueur d'un Luth, qui le touche avec délicatesse; d'un Cavalier qui manie bien la bride: & au contraire on dit qu'il a la main lourde, quand il fait ces choses rudement & mal proprement.

Lever les mains au Ciel, *Manus ad Deum tollere, tendere*, signifie, avoir recours à Dieu, implorer sa

miséricorde. Lever les *mains* pures & innocentes vers le Ciel. Fl. Lever la *main*, est faite un serment en Justice, ayant la *main* haute, & promettre à Dieu de dire la vérité. On fait lever la *main* aux Prêtres en leur faisant mettre la *main* au pect; pour dire, *ad pectus*, ou à l'estomac, & par corruption on dit *au pis*.

On dit aussi, lever la *main* sur quelqu'un, pour dire, le frapper, ou le menacer de le frapper, en élevant la *main*, & se mettre en devoir de le faire. *Manum minacem attollere.*

Lier les *mains*, signifie figurément, empêcher qu'un homme ne paie, ou ne fasse quelque autre chose. Cette faïse a lié les *mains* au payeur. Cet opposition a lié les *mains* au Curé, il ne peut plus marier ces personnes. Ce Juge a les *mains* liées par une évocation.

On appelle lignes de la *main*, les traces & marques qui paroissent dans la paume de la *main*, sur l'observation desquelles est fondée la vaine science de la Chiromance. *Manus lineamenta.*

On dit que les Princes, les Ministres ont les *mains* bien longues, *longas Regibus esse manus*; pour dire, que leur pouvoir s'étend loin.

Mettre la *main*, se dit premièrement de l'application de la *main* sur quelque chose. Mettre l'épée à la *main*, c'est la tirer du fourreau. *Ensem distingere.* Mettre la *main* à l'épée, c'est mettre la *main* sur la garde de son épée. Mettre la *main* au chapeau, c'est se mettre en devoir de saluer. ACAD. FR.

On dit dans un sens figuré, mettre sa *main* dans la *main* d'un autre; pour dire, lui promettre la foi, l'épouser. Donner sa *main*, disposer de sa *main*, se marier. Refuser sa *main*, c'est l'opposé.

Comme dans la cérémonie des Épousailles, les personnes qui se marient, se donnent la *main* en signe de foi conjugale; Corneille a introduit dans nos poèmes dramatiques cette façon de parler, qui est Espagnole, afin de diversifier les mots de mariage, de marier & d'épouser, qui se rencontrent souvent dans ces sortes de poèmes, & qui ne sont pas fort nobles. Corneille a été suivi en cela par nos autres Poètes dramatiques. Cette expression qui a réüssi, a été critiquée trop sévèrement, par le P. Bouhours.

Quelque mérite, & quelque réputation qu'aient ces Poètes, dit il, je ne puis m'empêcher de dire que donner la *main*, en ce sens là, n'est pas une expression bien Française. Donner la *main* à une Dame, c'est lui aider à marcher, ou à monter en carrosse. Ainsi toutes les anthitéses qui roulent sur le cœur & sur la *main*, ne paroissent fausses. Mais comme ces Poètes se sont persuadé que la *main* signifioit le mariage, ils ne se contentent pas de dire donner la *main*, ils disent prêter la *main*, en voulant parler d'un mariage apparent: prêtez moi votre *main*, je vous donne l'Empire.

On dit à un homme, dont le secours nous est nécessaire pour nous venger par la plume ou par l'épée, prêtez-moi votre *main*, prêtez-moi votre bras; mais sans cela je ne fais ce que signifie en notre langue, prêtez moi votre *main*, & j'aimerois autant dire, prêtez moi votre pied.

Donner la *main* signifie plusieurs choses. On dit donner la *main* à une Dame, pour lui aider à marcher, pour lui aider à monter en carrosse. On dit donner la *main* à quelqu'un, pour dire le mettre à la droite. M. le Chancelier ne donne pas chez lui la *main* aux Evêques. Nous disions anciennement bailler la *main*, pour dire consentir, *dextram tendere*; *dexterâ datâ*, *alicui rei assentiri*; *dare dextram id quid rogatur obliganda fidei*, parce que, pour promettre avec, ou sans serment, les parties mettoient la *main* dextre, en celle des Notaires. NICOD. L'usage de se donner la *main* quand on accordoit quelque grace, ou quand on promettoit quelque chose, est très ancien. Puisque donner la *main*, dans le sens de se promettre mariage, est une expression reçue parmi nous dans les pièces de théâtre, Corneille a pu dire, comme il a dit dans Pulchérie,

Tome V.

prêtez moi votre *main*, je vous donne l'Empire, pour dire faites semblant de m'épouser. Ménage même assûre qu'il a oui dire plusieurs fois à Corneille que ce vers étoit un des plus beaux qu'il eût jamais fait.

Que dans sa main encor toute fumante,
J'allasse mettre, hélas! la main de votre Amante?
RACINE.

On dit aussi, j'en mettrois ma *main* au feu; pour dire j'en jurerois.

Il signifie aussi, prendre, s'emparer. *Arripere, capere.* Si cet homme met la *main* sur cet argent, sur ces titres, on aura de la peine à les retirer.

Mettre la *main* sur quelqu'un; signifie aussi le saisir, le frapper. *Manus afferre in, injicere.* Quand on met la *main* sur une personne sacrée, cela emporte excommunication. Un Sergent a mis la *main* sur le collet d'un malfaïcteur; il a la mine de passer sous les *mains* du bourreau.

Mettre la *main*, signifie aussi, se mêler de quelque chose. *Manus admovere.* Le désordre d'un tel Royaume est si grand, que tout y est perdu, si Dieu n'y met la *main*. On va mettre la *main* à l'œuvre; pour dire, on va commencer une entreprise. Mettre la dernière *main* à une affaire, c'est la consommer.

Mettre la *main* à l'encensoir, signifie, entreprendre sur les droits de l'Eglise. Quand les Princes ou les Séculiers s'ingèrent de faire des fonctions Ecclésiastiques, entreprennent de faire des choses qui dépendent de l'autorité Ecclésiastique, ils mettent la *main* à l'encensoir.

On dit aussi, mettre la *main* à la conscience ou sur la conscience, pour dire, examiner si on a fait quelque injustice, quelque tort, afin de le réparer.

MAIN-MORTE. s. f. Terme populaire, qui signifie *main* foible. On dit d'un homme qui a donné un coup violent, & qui a causé quelque blessure, qu'il n'y alloit pas de *main morte*: & figurément, qu'un Auteur n'y va pas de *main morte*, quand il a refusé puissamment son adversaire. Cela est familier.

Par les *mains* de Moïse, de David, de Jérémie, de Daniel, &c. est une phrase de l'Ecriture, prise de l'Hébreu, & qu'on a conservée dans la Vulgate latine. On la conserve aussi dans les bonnes traductions Françaises, & on la regarde comme consacrée. Elle signifie par le moyen, par le ministère, par l'entremise, ou quelque chose de semblable. Dieu opéroit des miracles non communs par les *mains* de Paul. P. BOUH. *Act. 19. 11.*

Partir de la *main*, c'est-à-dire, Sortir avec promptitude, à dessein de faire quelque chose, soit qu'on exécute le commandement de quelqu'un, soit qu'on soit emporté par sa passion.

A PLEINES-MAINS. Phrase adverbiale. *Affluenter, cumulatè, largâ manu.* Abondamment, libéralement. Verser à *pleines-mains*. Donner à *pleines-mains*.

Avoir la *main* bien placée: Avoir un beau port de *main*: porter bien la *main*. Toutes ces façons de parler sont usitées parmi les Joueurs d'instrumens.

MAIN-POTE. Terme populaire. Main estropiée, impotente, ou qui paroît telle, dont on a de la peine à se servir. *Mancus.*

Première *main*, se dit en terme de Négoce, quand on achete quelque chose de la *main* de ceux qui l'ont recueillie, ou manufacturée; & on l'oppose à *revente*, qui se dit quand elle a passé par les *mains* des Marchands, ou Revendeurs. *Primus propola.*

MAIN-PROPRE, se dit de la *main* de la personne même qui a intérêt à l'affaire. *Manus propria.* On lui a rendu la lettre en *main propre*; pour dire, à lui-même. Il m'a écrit de sa propre *main*; c'est-à-dire, Il n'a emprunté la *main* de personne. Je lui ai demandé un mot de sa *main*; c'est-à-dire, signé de lui. J'ai reconnu sa *main*; pour dire, son écrit.

Aaaaa ij

ture, son caractère. Les Latins disent aussi *manus* en ce sens.

On appelle *Lettres de la main*, les lettres écrites, ou signées de la propre main du Roi. *Manu scripta*.

Regarder dans la *main*, c'est, Tâcher de deviner par l'art de Chiromance les aventures d'une personne en regardant les lignes & lignes qui sont dans sa *main*. *Chiromanciam observare*.

Remettre en sa *main*, c'est, Retirer une terre d'un Fermier, pour en jouir par ses *mains*. *Fundum clientelarem vindicare*. C'est aussi retirer un fief servant par une puissance de fief : pour le réunir à sa Seigneurie.

REVERS DE MAIN, ou Revers de la *main*. f. m. C'est la même chose qu'arrière-main : il signifie soufflet. *Alapa*

Pour châtier son insolence extrême,
Il faut que je lui donne un revers de ma main.
MOL.

Avoir la *main* rompue ; c'est avoir la *main* faite & dressée à quelque chose. Il a la *main* rompue à l'écriture. *Manum assuetam habere*.

On dit qu'une chose est sous la *main* de quelqu'un ; pour dire, proche. *Prope adesse, esse ad manum*. Il a pris dans sa colère tout ce qu'il a trouvé sous sa *main*. On dit aussi d'une personne qu'elle est sous la *main* de quelqu'un ; pour dire, sous son pouvoir, sous sa férule, comme on dit qu'un cheval est sous la *main* d'un Cocher, lorsqu'il est à sa droite, & plus à portée pour être frappé du fouet ; c'est de-là que la métaphore est prise.

On dit aussi tenir une terre par ses *mains* ; pour dire la faire valoir soi-même, la faire labourer par ses gens, sans le secours d'un Fermier. On dit aussi des gens qui sont d'intelligence, qu'ils se tiennent tous par la *main*.

On dit, Tenir la *main* ; pour dire, Prendre garde, avoir soin de l'exécution de quelque chose. *Observare, invigilare*. La Cour ordonne au Substitut du Procureur Général de tenir la *main* à la publication & exécution des Edits & des Réglements.

MAIN-TIERCE, signifie un Séquestre, une personne entre les *mains* de qui on dépose une chose contestée, & qui n'a aucun intérêt en l'affaire, pour la rendre à celui qui aura son jugement à son avantage. *Sequester, media manus, arbiter*.

Tomber entre les *mains* de quelqu'un, c'est se trouver réduit sous sa puissance. *In potestatem alicujus devenire*. Il est dangereux de tomber entre les *mains* d'un ennemi irrité.

TOURNEMAIN. f. m. Un moment, petit intervalle de temps. *Momentum*. Ce valet est si diligent, qu'il aura fait ce message en un *tournemain*, c'est-à-dire, en moins de temps qu'il n'en faut pour tourner la *main*, comme on dit en un clin d'œil, &c. Quelques uns disent en un *tour de main*, & je ne fais même si ce n'est pas le plus ordinaire.

Tremper ses *mains* dans le sang innocent, *innocentis cede manus inquinare, commaculare*, se dit des Tyrans, ou des scélérats, qui font, ou qui ordonnent des meurtres, des assassinats, des jugemens injustes de mort.

On dit aller les *mains* vides ; pour dire, Se présenter à quelqu'un sans avoir de quoi lui faire un présent. C'est une coutume chez les peuples Orientaux, de ne se point présenter aux Supérieurs les *mains* vides. Saül n'osa se présenter à Samuel les *mains* vides.

MAIN en termes de Blason, est un symbole de la foi, sur-tout quand on en représente deux jointes ensemble ; & on l'appelle *foi parée*, quand les *mains* sont habillées jusqu'au poignet. Son assiette ordinaire est d'être posée droit en pal, les doigts vers le chef & le poignet vers la pointe.

MAIN, se dit aussi de plusieurs choses inanimées qui font l'office de la *main*, qui ont quelque ressemblance avec elle.

MAIN DE CARROSSE, se dit des morceaux de fer attachés aux moutons & au bas du corps du carrosse, par où l'on passe les foupentes pour le soutenir en l'air. *Fibula carrucaria*. Quand une *main* du carrosse est rompue, il faut qu'il verse.

On appelle encore ainsi, les cordons, ou gros tissus de soie qu'on attache dans le carrosse le long des portières, pour se soutenir avec la *main*. *Pen-fils rheda resticula*.

MAIN, se dit chez les Financiers d'un instrument de cuivre qui leur sert à ramasser l'argent qu'ils ont compté sur leur bureau pour le remettre dans les sacs. *Batillus monetarius*.

MAIN, en Mécanique, est ce qui tient la roue de la poulie suspendue, le bois, ou le fer dans lequel elle est enclâssée. Quelquefois on l'appelle *chappe*, ou *écharpe*. Et quand il y a plusieurs poulies, on l'appelle *moufle*. *Troclea*.

MAIN DE PRESOIR, est ce qui sert à relever le marc. *Batillus torcularius*.

MAIN, signifie encore une pièce de fer à ressort qui est au bout de la corde d'un puits pour y attacher le seau. On appelle aussi *main de fer*, les autres crampons ou crochets qui servent à tirer quelque chose en haut ou d'un lieu profond, ou couvert d'eaux, comme la *main* de la louve faite en forme d'S ; des *mains* à tirer des cables, &c. *Uncus ferreus*.

MAIN-D'ŒUVRE. f. f. Façon, travail de l'ouvrier. Toutes choses d'ailleurs égales, la *main-d'œuvre* est infiniment meilleure, quand elle est dirigée par les *mains* d'un Destinateur.

On le dit aussi du prix que donne l'Entrepreneur pour la fabrique ou la façon d'un ouvrage. La *main-d'œuvre* de cet ouvrage a coûté beaucoup. Alors il est sans pluriel.

MAIN. Poids des Indes Orientales, qui ne sert guère qu'à peser les denrées qui se consomment pour l'usage de la vie. Il se nomme plus ordinairement *Mao*.

MAIN. Terme d'Horlogerie. C'est une pièce que l'on emploie quelquefois dans les Répétitions. Elle est divisée en quatre doigts ; quoique son usage soit fort bon, on ne s'en sert à présent que dans certains cas. Elle fait la fonction de la pièce des quarts dans les anciennes répétitions à la Françoisé.

MAIN DE GLOIRE, est une racine de mandragore qui a ordinairement deux cuisses : on la tire de terre, on en forme deux jambes, un corps & une tête ; on la replante, & un mois après on la retire, elle a la figure humaine, quelques-uns la nomment *Doudain*. C'est cette racine de mandragore enfermée dans une boîte, que donnent les Sorciers ou Charlatans à quelques avares crédules, auxquels ils font accroire qu'en faisant quelques cérémonies, l'argent qu'on mettra auprès doublera tous les jours. Au reste, on trouve encore dans les anciens Dictionnaires *mandegloire* pour *mandragore* ; c'est apparemment de-là qu'est venu *main de gloire*, par une suite de corruption, *mandragore, mandegloire, main de gloire*. Remarquez que la *main de gloire* ne se fait pas toujours avec la mandragore, & qu'on lui attribue d'autres propriétés que celles de multiplier l'argent. Des voleurs condamnés à mort ont avoué à la torture, qu'ils s'en servoient pour stupéfier & rendre immobiles ceux à qui on la présentait, de manière qu'ils laissoient voler leur argent & leurs meubles, sans pouvoir se remuer, ni avoir la force d'appeler à leur secours. A l'égard de la composition, ils déclarèrent que cette *main de gloire* se faisoit avec la main d'un pendu, qu'on enveloppe dans un morceau de drap mortuaire, où on la presse pour en faire sortir le sang, s'il y en reste ; puis on la met dans un vase de terre avec de l'azimut, du salpêtre, du sel, & du poivre long, le tout bien pulvérisé. On la laisse quin-

ze jours dans ce pot, puis on la tire, & on l'expose au soleil de la canicule, jusqu'à ce qu'elle soit bien sèche: & si le soleil ne suffit pas, on la met dans un four chauffé avec de la fougère & de la verveine. On compose ensuite une chandelle avec de la graisse de pendu, de la cire vierge, & du zizance de Laponie. On se sert de cette *main* comme d'un chandelier; & dans tous les lieux où l'on va avec cette chandelle allumée, ceux qui y sont demeurent immobiles. Voilà ce qu'ils appellent la *main de gloire*. On voit assez ce que l'on doit penser de la *main de gloire*.

MAIN DE JUSTICE, est un sceptre ou bâton d'une coudée, ayant la figure d'une *main* d'ivoire à l'extrémité, avec lequel on peint les Rois revêtus de leurs habits royaux, comme ils sont au jour de leur Sacre. Les Auteurs l'appellent *Virga*. Ce fut Louis X. qui fit sa devise d'une *main*, que nous appelons maintenant, *main de Justice*.

MAIN de Justice, est la puissance & l'autorité publique qui a son effet dans la Justice, ou qui est exercée par les Gens & Officiers de Justice, sous l'autorité du Roi; car la *main de Justice* qui est d'ivoire, au-dessus d'une verge, est une marque de la puissance de nos Rois, comme le sceptre, la couronne & l'épée.

MAIN DE DIEU. *Manus Dei*. C'est le nom d'un emplâtre vulnéraire, résolutif & fortifiant, dont on trouve la description dans la Pharmacopée universelle de Lémery.

MAIN D'OUBLIES, se dit de sept ou de huit oublies qu'on prend à chaque fois dans le corbillon avec la *main* pour jeter sur la table. *Crustularum millitarum scapus*. Le corbillon d'oublies passé pour 20 *mains*.

MAIN DE PAPIER, est un assemblage de 24 ou 25 feuilles de papier pliées ensemble. *Charta scapus*. Il y a 20 *mains* à la rame.

MAIN, à tous les jeux de cartes, se dit de l'avantage qu'on a à chaque levée de cartes, par le moyen d'une plus forte qu'on jette dessus. Celui qui a le plus de *mains*, ou de levées, gagne à la Bête, gagne les cartes. On dit au Lansquenier, il a fait tant de *mains*, pour dire; Il a gagné plusieurs coups de suite toutes les cartes: En ce cas, on dit qu'un homme a la *main* chaude, la *main* heureuse, pour dire qu'il est en train de gagner. Cela est familier.

MAIN, se dit au Lansquenier & dans quelques autres jeux de la distribution des cartes que fait celui qui les mêle à son tour. C'est à vous la *main*; pour dire, C'est à vous à faire, à mêler les cartes. Il faut couper pour voir à qui aura la *main*, à qui fera. On dit aussi tirer, jouer à qui aura la *main*, c. à d. à qui jouera le premier, à qui aura la primauté. On dit au Piquer, La *main* suit; pour dire, Il ne faudra point couper à la fin de chaque partie pour savoir à qui fera. On dit aussi à ce jeu, Je vous donne dix & la *main*, pour dire; Vous aurez l'avantage de dix points, & celui d'être le premier. On dit aussi, Je ne veux pas être sous la *main* d'un tel; pour dire, sous la coupe.

MAIN, se dit aussi en plusieurs phrases adverbiales. Cela est fait à la *main*, pour dire, par collusion, par complot, par intelligence, tout exprès. *Ex pacto, ex composito*. Cela est écrit à la *main*, ou manuscrit. Ces oiseaux se prennent à la *main*, avec les *mains*. Il a bien les armes à la *main*; pour dire, Il manie les armes adroitement, & de bonne grace. Les ennemis sont entrés à *main* armée. On a enlevé cette fille à *main* armée, avec violence. Vous avez cette balle à la *main*; ou dans les *mains*, pour dire, Vous avez la facilité de la jouer.

Acheter de la viande à la *main*; c'est l'acheter sans la peser. *Ad manum emere*.

C'est une chose faite à la *main*, se dit au propre d'un ouvrage fait de *main* d'homme; & au figuré, il se dit d'une chose concertée & apostée qu'on fait au préjudice de quelqu'un. On dit, A *main* droite, à *main* gauche.

De *main en main*, *per manus*, c'est à dire, de la *main* d'une personne dans celle d'une autre, & de celle-là dans une autre, & ainsi de suite jusqu'à la personne à laquelle s'adresse ce que l'on fait passer de *main en main*. Donnez cela de *main en main* à un tel.

On le dit aussi pour marquer la tradition. Nos ancêtres nous ont transmis cette tradition de *main en main*. Les Juifs ont plusieurs traditions qui leur ont été données de *main en main* par leurs Prédécesseurs.

En *main*. On dit être en *main*, être dans une situation convenable, dans un lieu commode pour faire une chose. Je ne suis pas en *main* pour faire telle chose. Être bien à la *main*, se dit d'une chose faite de manière qu'on peut s'en servir aisément. Cette raquette est bien à la *main*, & figurément des choses proches, & dont on peut se servir aisément. Vous avez là toutes choses à la *main*. Tout cela est familier.

Avoir en *main*, *ad manum, in promptu aliquid habere*. Avoir une chose sous sa *main*, l'avoir toujours toute prête. Faites vos affaires, pendant que vous avez l'occasion en *main*. J'ai en *main* de quoi détruire une telle allégation. J'ai en *main* des gens qui me feront avoir raison d'une telle injure. *Paratos habeo, qui, &c.* J'ai pouvoir en *main* d'en traiter. Il a pris en *main* sa défense, sa cause en *main*; pour dire, il a pris son fait & cause.

LONGUE-MAIN. *Longimanus*. Artaxerxès, fils de Xerxès son successeur dans l'Empire des Perses, fut surnommé *Longue-main*, parce qu'il avoit une main plus longue que l'autre. M. Bossuet l'appelle Artaxerxès à la *longue-main*.

De **LONGUE-MAIN**. adv. Depuis longtemps. Ces gens là se connoissent de *longue-main*. *Dudum, pridem, jam dudum*.

SOUS-MAIN. adv. *Clandestinement, en cachette. Clam*. On lui a donné *sous main* un tel pot de vin pour le dédommager, pour l'empêcher d'enchérir. On l'a fait menacer *sous-main* de l'assassiner, s'il continuoit cette poursuite criminelle. Ce traité a été négocié *sous-main* entre ces Princes.

On dit aussi au pluriel, Dieu nous verse ses grâces à pleines *mains*, abondamment. Un mauvais Ecuyer tient l'arçon à deux *mains*. Ce Maître d'armes joue merveilleusement de l'épée à deux *mains*; ce qui se dit des choses dont on se sert, en les tenant avec les deux *mains*. On dit d'un avare, qu'il tient tout à deux *mains*, tant il a peur que quelque chose ne lui échappe, qu'on ne la lui prenne. Ce Juge prend à deux *mains*, à toutes *mains*; pour dire, prend des présents des deux parties.

Celui qui reçoit de l'argent pour un autre, dit: Cet argent ne fera que changer de *main*.

On dit en fait d'aumône, qu'il ne faut pas que la *main* gauche sache ce que fait la *main* droite, cela est tiré de l'Evangile S. Matthieu, c. VI. Il donne d'une *main*, & prend de l'autre.

Dans le Droit, dans les Coutumes, & dans toute la Jurisprudence, le mot de *main* a quantité de significations différentes. En général, le mot de *main* veut dire, *puissance, autorité, faculté*; & c'est de-là que la plupart des expressions suivantes prennent le sens qu'elles ont.

On dit en Jurisprudence féodale, qu'un Vassal doit à son Seigneur la bouche & les *mains*; pour dire, un acte de foi & hommage, qui se fait en jurant fidélité entre les *mains* du Seigneur; & en les lui baissant. *Clientela præstatio*.

MAIN-BRÈVE, ou *abrégée*. Terme de Droit; c'est un paiement qui se fait au dernier des créanciers par le premier débiteur, de plusieurs qui se doivent par ordre l'un à l'autre. Par exemple: Je dois à quelqu'un; celui-ci doit à un autre; cet autre doit à un quatrième, &c. si je paie au quatrième, le paiement se fait en *main-brève*.

A DEUX MAINS. Terme de Coutumes, qui signifie double droit qu'un Seigneur lève. Par exemple, il lève

six gerbes pour la dixme, & six pour le terrage : cela s'appelle dixme ou terrage à *deux mains*, parce que le Seigneur a la dixme & le terrage sur un même champ ; car il lève d'une *main* la dixme, & de l'autre le terrage, & prend la sixième gerbe.

Changer de *main*, signifie ; Changer de maître. *Mutare dominum, herum*. Quand un héritage change de *main*, passe d'un propriétaire à un autre, il doit des profits de fiefs.

CONFORTE-MAIN, est un terme de Chancellerie, qui se dit de certaines Lettres que le Roi donnoit autrefois pour fortifier la *main-mise*, ou saisie qu'avoit fait un Seigneur féodal sur ses tenanciers, de la simple autorité de son Juge. Cette formalité est hors d'usage. Ce mot de *Conforte-main*, signifie la puissance secourue.

Fermer la *main* à quelqu'un, c'est Saisir entre ses *mains*, l'empêcher de payer ce qu'il doit.

MAIN-FERME, est un vieux terme de Coutume qui signifioit autrefois un bail à cens de quelques héritages, ou terres roturières qu'on appelloit autrement *Cotteries. Fundi locatio*. C'étoient proprement des héritages chargés de rentes, qui n'étoient point sujets aux droits de retenue. Quelquefois on a appelé *main-ferme* en général, *manu-firmitas*, tous les immeubles qui n'étoient point fiefs. La *main-ferme* différoit d'un fief, en ce qu'elle n'étoit accordée que pour la vie, ou tout au plus d'un héritier ; au lieu que le fief étoit pleinement héréditaire : & que la *main-ferme* étoit chargée de redevance, au lieu que le fief n'étoit tenu que d'un simple hommage. On l'a appelé *main-ferme, eo quod manu donatorum firmabatur*.

MAIN-FORTE, se dit des personnes puissantes qui possèdent quelque chose. On ne peut pas exercer le retrait de cette terre, car elle est en *main-forte*.

MAIN FORTE, se dit aussi du secours qu'on prête à la Justice, afin que ses ordres soient exécutés. *Presidium*. On enjoint aux Prevôts des Maréchaux de prêter *main-forte* à l'exécution des arrêts. Il est entré avec *main-forte* dans ce château pour prendre un prisonnier.

MAIN-GARNIE. Possession de la chose contestée. *Praeoccupatio, possessio*. On dit que le Roi plaide toujours *main-garnie*. On dit, quand on fait une saisie de meubles, qu'il faut garnir la *main* du Roi ; pour dire, donner un gardien, ou dépositaire. Dans un sens plus général, *main-garnie* se dit des choses saisies en la puissance de la Justice. C'est la saisie & arrêt que le créancier peut faire sur son débiteur en vertu d'une Ordonnance de Justice. On l'appelle ainsi, parce que l'Ordonnance qui permet de saisir, s'obtient sur une simple requête, avant que le créancier ait obtenu une condamnation contre son débiteur.

MAIN-LEVÉE. f. f. Acte qui détruit une saisie, soit qu'il soit consenti par la partie, soit qu'il soit prononcé en Justice : liberté qu'on obtient de disposer des choses qui avoient été saisies. *Vindictiarum datio, vindictae addictio*. Il y a des *main levées* définitives ; d'autres provisoires, en donnant caution, ou à la caution juratoire.

Il y a aussi des *main-levées* d'opposition ; c'est à dire, qui détruisent l'empêchement résultant d'une opposition.

On donne à ces actes le nom de *main-levée*, parce que leur effet est d'ôter la *main* de Justice, de l'autorité de laquelle l'empêchement avoit été formé.

Il y a des *main levées* sans autorité de Justice, sans ordonnance.

On dit aussi qu'un homme a eu *main levée* de sa personne & de ses biens ; pour dire, qu'on l'a mis hors des prisons, & rétabli en la jouissance de son bien. *Potestatem dare, facultatem tribuere*. Donner *main-levée*, c'est délivrer les biens saisis de l'autorité de la Justice.

Mettre la *main* au bâton, ou à la verge, dans plusieurs Coutumes, signifie se dessaisir d'un héritage, pardevant le Seigneur féodal, ou censuel, ou pardevant son Officier. Cette expression vient de ce qu'autrefois le vêt & le dévêt, la saisine & la dessaisine se faisoient par la tradition d'un petit bâton.

MAIN-METTRE. v. a. Terme de Coutumes. Affranchir de condition servile. *Manumittere*. Quand le vassal *main-met* son homme de corps, il vient & retourne de ce même fait au Roi en pareille condition qu'il étoit à son Seigneur avant la manumission.

Ce mot vient de *manumittere*.

On dit aussi, sans *main mettre* ; pour dire, sans faire aucuns frais, ni dépense. Les dixmes, champarts & droits Seigneuriaux, sont des revenus qui viennent sans *main-mettre*, qu'il ne faut fumer, ni labourer.

MAIN-MIS, 1^{re} part. & adj. Qui est affranchi de servitude, qui est tiré de condition servile. *Manu missus*.

MAIN-MISE. f. f. Terme de Coutumes & de Jurisprudence féodale. Prise, saisie, action de saisir, de prendre. *Occupatio, apprehensio*. *Main-mise* féodale est la saisie que le Seigneur du fief dominant fait du fief mouvant de lui par défaut de foi & hommage non rendus, & de droits & devoirs non payés. *Main-mise* est opposé à *main-levée*. *Manus injecta*. Le Roi commence à plaider par la *main-mise*, car il plaide toujours *main garnie*.

On appelloit aussi autrefois *main-mise*, *Manumissio*, la manumission que les Seigneurs faisoient de leurs hommes, quand de serfs ils les rendoient francs & bourgeois.

MAIN-MISE. Se dit aussi quelquefois de certaines voies de fait, employées contre la personne de quelqu'un en le frappant, en le maltraitant. C'est ainsi qu'on dit qu'il n'est pas permis d'user de *main-mise*.

MAIN-MORTABLE. adj. *Servus*. Terme de Coutumes, qui se dit des gens serfs, dont les biens, qu'on appelle aussi *main-mortables*, appartiennent au Seigneur ; quand ils sont décédés sans hoirs illus de leurs corps, & procréés en légitime mariage ; car ils ne peuvent tester que jusqu'à cinq fois sans le congé de leur Seigneur. On les appelle aussi *corréables & taillables*. Dans une Chronique de Flandre, *Chronic. Ferkeoli, p. 302*. il est remarqué qu'un Evêque de Liege, nommé *Albero*, ou *Adalbero*, mort en 1142, abolit une ancienne coutume du pays de Liege, qui étoit de couper la main droite de chaque paytan décédé, & de la présenter au Seigneur, envers lequel il étoit *main-mortable*, pour marquer qu'il ne seroit plus sujet à la servitude. BERROYER & DE LAURIERE.

MAIN-MORTE. f. f. C'est-à-dire, puissance morte. On appelle de *main-morte*, celui qui est *main-mortable*, qui est de condition servile. *Homo servus*. Il y a encore une infinité de familles dans la Province de Bourgogne, qui sont gens de *main-morte*. Il y a des hommes de *main-morte* en tous biens, meubles & héritages ; les autres en meubles seulement, les autres en héritages seulement. Ce droit n'est pas uniforme dans toutes les Coutumes.

Le Nom de *main-morte*, vient de ce qu'après la mort d'un chef de famille sujet à ce droit, le Seigneur venoit prendre le plus beau meuble qui étoit dans sa maison, ou s'il n'y en avoit point, on lui offroit la main droite du mort, pour marque qu'il ne le serviroit plus, comme on voit dans les Chroniques de Flandre. Chopin, *Liv. I. Tit. 3. num. 10*. sur la Coutume de Paris, donne une autre étymologie des gens de *main-morte*. « Gens de *main morte*, pour ce que » leur *main comme morte* ne peut prendre ni rendre » sans l'autorité du Roi, ni pareillement rendre ou » quitter sans l'autorité du Supérieur Ecclésiastique ». On appelle Gens de *main-morte*, *caducaria legis peremptorii clientes*, tous les corps & Communautés qui ne meurent point, quoique ceux qui les composent meurent ; la subrogation des personnes qui succèdent les uns aux autres, rendant le corps de la communauté immortel. C'est toujours le même corps : comme sont les Couvens, les Hôpitaux, les Collèges, les Chapitres, Confréries, & autres Sociétés & Communautés. Quand des héritages tombent en *main-morte*, les Seigneurs seroient privés des droits casuels qui arrivent aux mutations des possesseurs, si on ne leur donnoit un homme vivant, mourant & confisquant, & le droit d'indemnité. On a appelé les Ecclésiastiques gens de *main-morte*, parce qu'ils ne pou-

voient pas tester de leurs biens, non plus que les esclaves, sur lesquels le Seigneur avoit droit de *main-morte*. Ou plutôt on les appelle gens de *main-morte*, parce que les héritages qu'ils acquièrent tombent en *main-morte*, & ne changent plus de *main*: en sorte que les Seigneurs par-là sont privés des profits de fief. C'est pourquoi on oblige les gens de *main-morte* à payer l'indemnité au Seigneur pour les rotures qu'ils acquièrent, parce qu'à l'avenir il est privé du quint, & requint, & des lods & ventes qui sont dûs aux mutations des possesseurs. Ils sont aussi obligés de bailler au Seigneur homme vivant, mourant & confiscant, à l'égard des fiefs qu'ils acquièrent, pour faire la foi & hommage, & payer les droits de relief. Tenir un héritage en *main-morte*.

Un enfant appelle *main-morte*, & faire *main morte*, lorsqu'il laisse aller sa main au gré de sa mie, ou de quelqu'autre qui la conduit, de manière qu'il en reçoit de petits soufflets: & lorsque sa *main* est bien en mouvement, la personne qui la conduit, la fait frapper sur la joue de l'enfant.

MAIN-PLEINE. Terme de Coutume. Faire rapport de *main pleine*, c'est garnir les mains de la Justice de biens suffisans pour la somme, pour laquelle un Sergent fait exécution sur le débiteur opposant.

Prendre la *main*, signifie dans quelques Coutumes, recevoir le consentement & le serment des contractans. Bailler la *main*, c'est donner son consentement.

MAIN DU ROI, ou *main de justice*, veut dire la puissance du Roi, ou de la Justice. *Main* du Commissaire; c'est l'autorité du Commissaire. Dans les Coutumes, on trouve, mettre & asseoir la *main* du Roi, ou de Justice, sur un héritage, & dans le même sens, *main* assise. On dit qu'on a mis des meubles, des héritages sous la *main* du Roi & de Justice, pour dire, qu'on les a saisis, qu'ils sont gouvernés judiciairement. *Manus Regis injicere*.

MAIN SOUVERAINE, signifie puissance & autorité souveraine, la puissance, l'autorité du Supérieur, qui juge en dernier ressort. *Suprema potestas*. Il y avoit différend entre le Châtelier & le Bailliage, à qui leveroit un tel sceau, on l'a fait lever par *main souveraine*, par un Conseiller de la Cour. Ainsi dans les Coutumes on lit, se faire recevoir par *main souveraine*; ce qui veut dire, se faire reconnoître pour vassal, par l'autorité du Roi; ce qui se fait lorsque le Seigneur féodal refuse sans cause de recevoir son vassal en foi & hommage: ou bien quand deux Seigneurs prétendent la tenure féodale d'un même fief; alors la réception est faite par le Juge Royal; mais cette *main* souveraine ne spolie personne.

MAIN TENUE. f. f. C'est la puissance qui est donnée au propriétaire de garder son bien. C'est aussi le jugement qui confirme dans la possession d'un bénéfice un titulaire troublé. Voyez MAINTENUE.

Vider ses *mains*: c'est payer des deniers saisis à celui qui a obtenu le jugement à son profit.

MAIN-TIERCE. f. f. Terme de Mesureur de grain, qui est en usage à Landrecie. Il signifie ce qu'ailleurs on appelle *raz*, c'est-à-dire, l'opposé de comble. Ainsi mesurer un boisseau de blé de *main tierce*, c'est le mesurer *raz*.

MAIN de Mer. f. f. *Manus marina*. Plante qui a la figure d'une main avec son poignet. Elle est épaisse, charnue, blanchâtre, membraneuse. Elle naît dans la mer. Elle a une odeur de marine, & un goût salé. Elle est atténuante & résolutive, étant écrasée & appliquée extérieurement. Pour avoir une notion plus exacte de cette production d'Insectes de mer, voyez les *Mém. de l'Acad. Roy. des Sciences, année 1740*.

MAIN, terme de Botanique. On appelle en Botanique, *mains* des Plantes, ce que les Latins ont nommé *Capreoli*, *Claviculi*, *Claviculae*. Ces *mains* sont des productions menues, ou especes de filamens, par le moyen desquelles les plantes sarmenteuses s'attachent & s'entortillent aux corps solides qu'elles trouvent à leur portée. Comme ces productions se roulent en tire-bouire, on les nomme aussi *vrilles*.

On voit assez la position de ces *mains* ou vrilles sur les plantes où elles croissent. Quant à l'organisation, dit M. Duhamel, celles de la Vigne & de la Grenadille sont semblables aux queues des raisins. Elles sont formées d'enveloppes corticales, de fibres ligneuses, de vaisseaux propres, de trachées & de tissu cellulaire. (Voyez ces mots.) On n'en doutera pas quand on saura que l'on trouve quelquefois au bout de ces *mains* deux ou trois grains de raisin bien formés.

Ces *mains* se roulent, les unes de gauche à droite, les autres de droite à gauche, suivant qu'elles y sont déterminées par le contact de la branche sur laquelle elles s'entortillent.

MAIN, se dit proverbialement en ces phrases. On dit, Jeu de *main*, jeu de vilain; pour dire, qu'il n'y a que les gens rustiques & mal appris qui se frappent, ou se mettent en danger de se blesser en jouant. On dit, Froides *mains*, chaudes amours; pour dire, que la froideur de la *main*, est une marque que la chaleur est concentrée dans le cœur par la violence de l'amour. On dit, donner d'une *main* & retenir de l'autre, pour dire, faire donation de quelque chose, sans néanmoins s'en dessaisir. *Acad. Fr.* On dit aussi, qu'il vaut mieux tendre la *main* que le cou; pour dire, demander l'aumône, que de voler, & se mettre en danger d'être pendu. On dit ironiquement, qu'un homme a la *main* bonne pour chanter, & la voix pour écrire; pour dire, qu'il n'a aucune disposition ni à l'un, ni à l'autre. On dit de deux parens, de deux frères, de deux amis qui se sont joints étroitement ensemble, ou qui se ressemblent fort, que ce sont les doigts de la *main*, qu'ils sont comme les doigts de la *main*. Et quand ils sont de différente humeur, on dit que tous les doigts de la *main* ne se ressemblent pas. On dit d'un homme qui dépense beaucoup d'argent, que l'argent ne lui arrête pas dans les *mains*, qu'il lui fond dans les *mains*. *Acad. Fr.* On dit d'un homme sujet à dérober, qu'il ne va pas sans ses *mains*; qu'il lui faut regarder plutôt aux *mains* qu'aux pieds, qu'il n'est pas sûr de la *main*; qu'il a les *mains* crochues, faites en chapon rôti. *Pecuniarum accipiter*. On dit aussi, De Marchand à Marchand, il n'y a que la *main*; pour dire, qu'il leur suffit de toucher dans la *main* pour faire un marché, sans aucun écrit; & figurément on le dit pour marquer la société ou l'intelligence qui doit être entre deux personnes de même profession. On dit aussi à celui à qui on reproche sa fainéantise, qu'il a toujours les *mains* dans ses poches, qu'il a des *mains* de laine, & des dents de fer. On dit aussi qu'un homme a les *mains* de beurre, pour dire, qu'il ne les a pas fermes, qu'il laisse tomber tout ce qu'il tient. On dit aussi, qu'un Marchand fait crédit de la *main* jusqu'à la bourse, pour dire, qu'il veut vendre argent comptant. On dit aussi, qu'une *main* lave l'autre, pour dire, qu'il faut se rendre des offices réciproques. On dit qui a longue *main*, atteint de loin, pour dire, que les grands Seigneurs peuvent faire bien des choses. On dit aussi qu'un homme a la *main* à la pâte, quand il a quelque manquement, quelque bon emploi où il peut bien faire son profit. On dit aussi, qu'on a mis le pain à la *main* de quelqu'un; pour dire, qu'on a été la première cause de sa fortune. On dit aussi, que les *mains* lui démangent. Plante a dit, *pugni pruriunt*; pour dire, qu'il a envie de se battre, ou d'écrire quelque satire, quelque critique. On dit aussi, qu'il faut aller dans une affaire bride en *main*; pour dire, avec prudence & retenue, sans précipitation.

MAIN. Vieux mot. *Matin. Manè.*

Dolent étoit soir & main. *GUIL. DE S. AND.*

MAIN, AINE. Vieux adjectif, pour dire, moyen. *Medius.* *Mont-main, mons medius. Main-ville, Media-villa.*

MAINNA. Petite ville de la Morée, située au pied des montagnes de *Maina*, sur le golfe de Coron, à six lieues de Chelifa, du côté du midi. Ce lieu est différent de *Castro di Maina*, forteresse bâtie par les

- Tures sur le cap de Matapan , pour bïder les Mainotes l'an 1570. & ruinée par les Vénitiens la même année. MATY.
- Les montagnes de MAINA , ou de Mainotes , anciennement le mont Taygète. *Taygetus mons*, *Amicleus mons*. Grande montagne de la Zaconie , en Morée. Elle commence entre la ville de Lacédémone & celle de Zarnata ; & elle s'étend du nord au sud , entre le golfe de Coron , & celui de Colochine , jusqu'au cap de Matapan , qui en est l'extrémité méridionale. MATY.
- MAINA. Contrée de la Morée. *Mainotarum Regio*. *Brachio de Maina*, ou le pays des Mainotes , ou des Magnotes. Elle s'étend depuis la ville de Calamata jusqu'à celle de Castel Rampano , tout le long des golfes de Coron & de Colochine. Les Mainotes qui ont donné le nom à ce pays , sont des Grecs , qui à la faveur de leurs montagnes , conservèrent longtemps leur liberté , malgré la puissance des Turcs ; mais ces Infidèles ayant pris Candie l'an 1669 , les Mainotes craignant d'être opprimés , il s'en retira cinq ou six cens familles dans l'île de Corse , & un millier dans les Terres du Grand Duc de Toscane. On dit qu'ils tiennent de l'humeur des anciens Lacédémoniens , & qu'ils sont fort portés au larcin & à la cruauté. Au reste , on donne quelquefois plus d'étendue au pays des Mainotes , & on le confond avec la Zaconie. Voyez ZACONIE.
- MAINADAIRIE , MÊNADAIRE. f. m. Ancien titre de dignité en Espagne , & principalement dans le Royaume d'Arragon. On donnoit ce nom à ceux qui étant du rang des hommes riches , au moins du côté de leur père , étoient mis dans la Maison du Roi , parmi les Officiers de sa Maison. *Mainadarius*, *Mefnadarius*. *Domesticus*. Ce mot s'étoit fait de *Mofnada* , qui se disoit par contraction pour *Maisonada* , en Latin *Manfio* ; de sorte que *Mainadaire* étoit la même chose que *Manfonaire*. *Manfionarius*. Les *Mainadaires* étoient gens d'épée , & d'un rang immédiatement au-dessous des riches hommes. Voyez Du Cange.
- MAINADE. f. f. Compagnie. On excommunie les pillards Arragonnois & leurs *mainades* ou compagnies , avec ceux qui leur donnent retraite ou protection. FLEURY , *Hist. Ecclés.*
- MAINBRAY , ou MAYENBRAI. Village de France sur la petite rivière de Tonvens en Franche Comté , proche de la ville de Rey. Quelques-uns croient que c'est l'*Amagetobriga* dont parle César dans ses Commentaires.
- MAINBURNIE. f. f. Ancien terme de Droit. Garde. *Custodia*. Ce terme se trouve dans les loix Ripuariennes , tit. de *Tabulariis* ; art. 14. & 15. La Reine , ses enfans , qui sont en sa *mainburnie* , c'est en sa garde. BARDIN.
- MAINBURNIR. v. a. Vieux mot qui signifie protéger , défendre , tueri , & dans la basse Latinité *mamburnir*. On a dit aussi en François *mainbornir*.
- Il n'aura ja si grand avoir ,
Ne si grand terre à mainburnir.* BAUDOUIN DE COND.
- Au douzième an qu'il terre maintint & mainborni.* R. DE VACCE.
- MAINDRE. v. n. Vieux mot , qui signifie Demeurer. *Manere*. On disoit à la troisième personne , il *maint* , *manet* ; & au parfait , il a *mani* , *mansit*.
- Ce mot de *maindre* vient de *manere* , en retranchant le premier e , l'n ne peut plus soutenir l'r qui suit , suivant les remarques de M. l'Abbé Dangeau , il faut ajouter entre-deux un d.
- MAINE , LE MAINE , ou le pays du MAINE. *Cenomanensis Provincia* , *Cenomania* , *Cenomannicum* , *Cinomanicum* , *Pagus Cenomannicus* , *Cenomani* , *Auleri Cenomani*. C'est une province de France qui a conservé une partie du nom des Cénomans , les anciens habitans. Elle est bornée au nord par la Nor-

- mandie ; au couchant par la Bretagne ; au sud par l'Anjou , & la Touraine ; & au levant par le Vendômois & le Perche ; on lui donne trente lieues du couchant au levant , & vingt-deux du nord au sud. Elle est baignée par la Mayenne , la Sarthe & l'Huisne ; son terroir est abondant en blé , en vin , en lin , en bétail. Il y a aussi quelques mines de fer. On la divise en haut & bas *Maine* ; le premier est vers le levant , & l'autre vers le couchant. Ses lieux principaux sont le Mans , capitale , la Ferté-Bernard , le Château du Loir , Beaumont le Vicomte , Sablé , Laval , Mayenne , & Domfront. MATY. Le *Maine* a le titre de Duché depuis très-longtemps. La vie de S. Constantin , & les *Gesta Dagoberti Regis* l'appellent *Cenomannicus Ducatus*. Valois , *Not. p. 64.*
- Ce nom s'est fait de *Mania* , qui s'étoit formé de *Cenomania* , par aphérèse , c'est à-dire , par le retranchement des deux premières syllabes.
- MAINEVILLE. Bourg de France en Normandie , à neuf lieues de Rouen , à trois de Lions , & de Mortemer.
- MAINFROY. f. m. Nom d'homme. *Manufridus* , *Manfridus* , *Manfredus*.
- MAINLAND. Nom d'une île de l'Océan Calédonien. *Mainlandia* , anciennement *Romania*. C'est la principale des Îles Schellandiques , qui appartiennent au Roi de Danemark. Elle peut avoir vingt lieues de long , & cinq de large. Ses habitans ne se tenoient autrefois que le long des côtes , & ne vivoient que de poisson ; mais maintenant ils cultivent les terres. MATY.
- MAINLAND. Autre île de l'Océan Calédonien. *Mainlandia* , anciennement *Pomonia*. Elle est à quatre ou cinq lieues de la côte septentrionale de l'Ecosse , entre les Îles Orcades , dont elle est la principale. Elle n'a que huit lieues de long , & deux de large ; mais son terroir , garanti de la violence des ondes par de grands rochers dont elle est environnée , est fort beau & fort fertile. C'est pour cette raison que les Anciens lui donnèrent le nom de Pomonie , du nom de Pomone , qui étoit celui de la déesse des fruits : la petite ville Airkvall en est le lieu principal. MATY.
- MAINOTE. f. m. & f. Habitant de Maina. *Mainensis*. Maty dit aussi *Magnote* , mais mal. Voyez MAINA.
- MAINOTE , f. m. & f. signifie aussi un habitant de la côte méridionale de la Morée qui regarde l'Afrique , où sont les villes de Coron & de Modon. *Mainota*. *Peloponnesi meridionalis incola*. On croit que ce sont les mêmes que les Lacédémoniens qui sont devenus presque entièrement Barbares , & qui cherchent par tout des établissemens hors de leur pays. D'HERBILOT.
- Ce mot vient de ce qu'on appelle Braccio , ou Brazzo di Maina , cette côte méridionale de la Morée.
- MAINSNÉ. f. m. Vieux mot , qui signifioit *puîné* , cadet de deux frères , le plus jeune , *duorum fratrum minor* , *natu minor*. On disoit aussi *maîsné*. Voyez MAISNÉ.
- MAINT , AINTE. adj. *Creber* , *multus*. C'est un ancien mot , qui signifie , Plusieurs , un bon nombre. *Maint* est un mot qu'on ne devoit jamais abandonner , & par la facilité qu'il y avoit à le couler dans le style , & par son origine qui est Française. LA BR. On peut encore s'en fervir dans la haute Poésie ; hors de-là il ne se dit plus guère que dans le style satirique & burlesque. MÉN.
- Maint Auteur antique & récent.* SAR.
- Mainte veuve souvent fait la déchévelée ,
Qui n'abandonne pas le soin du demeurant.* LA FONT.
- Il y a apparence que ce mot vient de *maint* & *ment* , qui en langue de Galles , & de Basse Bretagne , signifient *quantité* , *grandeur*. HUET.
- MAINT , s'emploie quelquefois rédupliquativement , Par

maints & maints travaux. Mainte & mainte conquête.

MAINTÉFOIS. adv. Souvent. *Sapè sapiùs.* On a vu maintéfois arriver ce prodige. Ce mot est vieux, & ne s'emploie plus guère qu'en plaisantant.

MAINTENANT. adv. de temps. Présentement, à cette heure, au siècle présent. *Nunc, modò, mox, hoc ipso tempore.* On vit bien maintenant avec plus de luxe qu'on ne faisoit autrefois. Nous sommes maintenant dans un heureux siècle. Nous avons compté du passé, voyons maintenant pour l'avenir. L'Arrêt porte qu'il jouira dès maintenant, & par provision, de la chose contestée. Il signifie aussi, Tantôt. Il veut maintenant ceci, maintenant cela, tantôt ceci, tantôt cela. Dans ce sens il est vieux, & hors d'usage.

Ce mot vient de *manus*, & de *tenere*, comme qui diroit, *qui tient en main.* MÈN.

MAINTENEUR f. m. Nom que prirent les Instituteurs des Jeux Floraux de Toulouse. *Conservator.* Voyez FLORAUX.

MAINTENIR. v. a. *Je maintiens, je maintenois, je maintins. J'ai maintenu, je maintiendrai, que je maintienne, je maintiendrais, que je maintinsse.* Tenir au même état, conserver en état. *Sustentare, conservare.* Cette barre de fer maintient la charpente. La clef de la voûte est ce qui la maintient en état.

MAINTENIR, se dit aussi en choses morales, pour dire, Donner secours & protection, soutenir, défendre, faire subsister, conserver. *Salvum & integrum prefertare.* Les Rois, & les Magistrats établis pour maintenir les Loix, & la Religion; pour maintenir la paix, pour maintenir les peuples dans le repos & dans le devoir. Il a été maintenu & gardé en la possession de ce Bénéfice, de cette charge, de cet héritage. C'est un tel qui le maintient à la Cour, qui le protège, qui assure sa fortune. Un Juge maintient sa juridiction, la défend par toutes sortes de moyens. Maintenir un établissement. PAT. Maintenir la Justice. ABL. Maintenir son honneur. PASC.

Ce verbe est aussi réciproque, & signifie Demeurer dans le même état, en état de consistance. On le dit également au propre & au figuré. Les anciens bâtimens se maintiennent en tout ou en partie contre le temps. Cette femme se maintient bien, elle ne vieillit point. Ce cheval ne maigrit point, il se maintient bien. Les Loix se maintiennent dans toute leur vigueur. La discipline se maintient dans les troupes. On se maintient dans sa religion.

MAINTENIR, signifie aussi, Soutenir qu'une chose est vraie, soutenir la vérité de ce qu'on affirme. *Afferere.* Je vous maintiens que cela est vrai. On demande à une partie si elle veut s'aider d'une pièce qu'on maintient fautive, si elle veut la soutenir véritable, avant qu'on reçoive l'inscription en faux.

MAINTENIR & garder le change. Terme de Chasse, qui se dit des chiens quand ils chassent toujours la bête qui leur a été donnée, & la maintiennent dans le change.

MAINTENIR son cheval au galop, c'est en termes de Manège, la même chose qu'entretenir. Il est évident que maintenir vient des mots Latins, *manus & tenere.* *Manutenerè,* tenir par la main.

MAINTENU, UE. part.

MAINTENON. Nom de lieu. *Mesteneo.* On a dit d'abord *Mestemon*, & puis par corruption *Maintenon.* C'est un gros bourg entre Chartres & Nogent-le-Roi, sur la rivière d'Eure, qu'on a souvent appelée la rivière de *Maintenon*, depuis le somptueux canal que le feu Roi fit faire les années 1686, 1687, 1688. Pour conduire à Versailles les eaux de la rivière d'Eure. Il le fit appeler Canal de *Maintenon* par honneur pour la célèbre Françoise d'Aubigné, veuve de M. Scarron, qu'il avoit qualifiée Marquise de *Maintenon.*

MAINTENON. f. f. Petite croix qu'on porte au cou, dont le bâton & la traverse sont ronds. On y met quelquefois trois boutons, aux trois extrémités d'en haut & des deux bras, & quelquefois même trois

diamans. Françoise d'Aubigné, Dame de *Maintenon*, a donné le nom à ces croix, parce que ce fut elle qui en porta la première.

MAINTENUE. f. f. Terme de Palais. C'est la confirmation par autorité de Justice dans la possession provisoire de quelque chose d'un héritage, ou d'un bénéfice: un jugement par lequel le Juge faisant droit au Demandeur en complainte, le maintient dans sa possession, en attendant qu'on fasse droit aux Parties sur le pétitoire. *Possessio*, &c. Le Juge maintient en possession celui qui a le droit le plus apparent. En matières bénéficiales, lorsque la possession n'est adjudgée que provisoirement, & pendant le procès, cette maintenue s'appelle *récréance*: & pleine maintenue, lorsque le bénéfice est adjudgé définitivement, est déclaré appartenir à celui qui étoit troublé dans sa possession. Voy. COMPLAINTÉ, RÉCRÉANCE & RÉINTÉGRANDE.

MAINTIEN. f. m. Affermissement d'une chose dans le même état. Précautions que l'on prend pour la conserver dans le même état. *Conservatio, integritas, salus.* Les supplices & les exécutions servent au maintien des loix & de la discipline. Le pouvoir des Officiers est le maintien de l'autorité Royale. Il faut être prêt de mourir pour le maintien de la Religion, de la Vérité, & de la Foi. Le maintien du bon ordre, de la tranquillité publique.

MAINTIEN, se dit dans une signification bien différente, de toute l'habitude du corps, & désigne la contenance, l'air du visage, & le port de tout le corps. *Oris & corporis habitus & compositio.* Les Juges, les Vieillards, doivent avoir un maintien grave & sérieux. Un modeste & doux maintien est bienléant aux femmes. Cet homme qui vous paroît si simple, est très-sage dans le fond: il ne lui manque que des mots, & un sévère maintien. FONT.

La Dame étoit de gracieux maintien. LA FONT.

La femme prude paie de maintien & de paroles; elle cache bien des foibles sous de paisibles dehors. LA BR. Cette femme a un maintien sérieux, mais naturel, & qui n'a rien de composé. S. EVR.

*Quoi! reprit certain fat qu'à sa mine discrète,
Et son maintien jaloux, j'ai reconnu Poète.* BOIL.

MAINUNGEN. Ville d'Allemagne, en Franconie, au milieu du Comté de Henneberg sur la Wère. Long. 28. d. 10', lat. 50. d. 36'.

MAJONGO. Montagne de l'Île Célèbes. *Majongus.* Elle est dans la province de Camarinha, près de la petite ville de Cacérés, & elle est célèbre, parce qu'elle vomit continuellement des flammes par trois ouvertures. MATV.

MAJOR. f. m. Officier de Guerre qui a différentes qualités & fonctions. *Major, prefectus.* Le Major Général de l'armée est un des principaux Officiers de l'armée, qui est chargé de tous les détails du service de l'Infanterie. Il reçoit l'ordre de l'Officier Général, qu'il donne à tous les Majors des brigades. Il règle l'emploi des troupes pour chaque jour, soit pour les gardes, soit pour les détachemens, & les escortes.

MAJOR de Brigade de l'armée, soit Cavalerie, soit Infanterie, est celui qui reçoit l'ordre & le mot du Major Général, & qui le donne aux Majors des autres Régimens. *Major.*

MAJOR dans un Régiment. C'est un Officier qui fait à peu-près dans le Régiment les mêmes fonctions que le Major Général fait dans toute l'Infanterie. Il donne aux autres Officiers de son corps les ordres qu'il a reçus des Commandans, & il est ordinairement chargé de tout le détail du Régiment.

MAJOR d'une place, est l'Officier qui y commande après le Gouverneur, & le Lieutenant de Roi. Il a le soin de la garde, de la patrouille, des fortifications de la place.

MAJOR des Gardes du Corps. *Pratorianorum major*
Bbbb

legatus. C'est l'Officier qui fait servir les Gardes auprès du Roi, & qui a l'œil sur le Corps de Garde, pour faire observer exactement l'intention de Sa Majesté.

Il y a aussi des *Aides-Majors*, *Fourriers-Majors*, *Tambours-Majors*, & autres Officiers, ainsi nommés, à cause de la prérogative ou ancienneté qu'ils ont sur les autres.

Ce mot est quelquefois adjectif, comme quand on dit, *Etat Major*, *Chirurgien-Major*, *Tambour-Major*, &c. Il est encore adjectif en termes de jeu de Piquet, comme dans *terce-major*, &c. *quatrième-major*, &c.

État-Major, un état qui contient le dénombrement des Officiers qui sont distingués du reste du corps par une plus grande solde, ou une plus grande fourniture de l'équipement, ou de l'ustensile, ou par l'autorité qu'ils ont. *Status Major*. Il y a un *État-Major* dans tous les Régimens de Cavalerie, & d'Infanterie; tels sont le Colonel, l'*Aide-Major*, le Maréchal de Logis, &c. Le Chirurgien, l'Aumônier, &c. Il y a un *État-Major* dans les places de guerre; il est composé du Gouverneur, du Lieutenant de Roi, du *Major*, des *Aides-Majors*, des Capitaines des portes, des Commissaires d'Artillerie, &c.

On dit aussi l'*État-Major* dans la Marine, de tous ceux qui ont table du Capitaine par le droit de leur charge, ou emploi sur le vaisseau.

Le *Major* dans la Marine, est un Officier qui a soin de faire assembler aux heures marquées les soldats pour monter la garde, visiter les corps de garde, donner les postes.

On dit au Piquet une *quinte-major*, quand on a les cinq plus hautes cartes d'une même couleur: *quatrième-major*, quand on a quatre cartes: *terce-major* quand on n'en a que trois: ainsi de même, *fixième-major*, & *septième-major*, lorsqu'on en a six ou sept.

MAJOR, f. m. Nom d'homme. *Major*. A Gaze en Palestine, S. *Major*, soldat Maure, martyrisé sous Dioclétien. CHAST. au 15 Février.

RIO MAJOR, Nom d'une petite rivière d'Espagne. *Magnus fluvius*, anciennement *Mearus*, *metaurus*. Elle coule dans la Galice, & se décharge dans la mer de Biscaye, à S. Martha, à quelques lieues du Cap d'Ortégal, vers le levant. MATY.

RIO MAJOR, est aussi une grande rivière de l'Afrique. *Fluvius magnus*, anciennement *Nasabath* & *Nabar*. Elle naît dans le Biledulgerid, en la contrée de Mezzab, traverse celle de Zeb, & après avoir séparé les provinces d'Alger & de Bugie, en Barbarie, elle se décharge dans le golfe de Bug, à la ville de ce nom.

MAJORASQUE, MAJORAT, ou MAYORASQUE.

Majorat est seul en usage. *Majoratus*. C'est une disposition par laquelle une personne dans la vue de conserver le nom, les armes & la splendeur de sa maison, laisse ses biens ou un immeuble à une famille, pour y être déferé par ordre successif perpétuellement, en entier, à l'aîné le plus proche: c'est un fideicommis graduel, successif, perpétuel, fait à la famille, indivisible, & destiné pour l'aîné. Ce nom a été donné à ces sortes de fideicommis & substitutions perpétuelles, parce qu'elles allèrent les biens du testateur à ceux de sa maison qui sont & seront successivement *Majores natu*, les aînés. De droit commun, les *Majorats* sont des substitutions perpétuelles: s'il y en a qui ne le soient pas, il faut que cela provienne de la volonté précise & expresse du testateur, qui ait déclaré en termes formels qu'au défaut de certaines personnes, en faveur desquelles est fait le *Majorat*, il veut & entend qu'il soit éteint. FER.

Comme le *Majorat* est laissé à la famille entière, les femmes y sont aussi appelées, de manière néanmoins que, comme les *Majorats* sont indivisibles, en parité de degrés, & dans la même ligne, le mâle est préféré à la femme.

Les *Majorats* ont commencé en Espagne: aujourd'hui il y en a en Italie & ailleurs: nous en avons

même dans la Franche-Comté qui a été conservée dans tous ses Privilèges quand elle a passé au Royaume de France.

MAJORDOME, f. m. Maître d'Hôtel. *Æconomus*. Ce mot est venu de l'Italien. On s'en sert aussi en Espagne. On appelle *Majordome* du Pape, le Surintendant de sa maison; & en Espagne le Grand Maître de la maison du Roi & de la Reine porte le même nom. Il y a long-temps que Regnier s'en est servi. D'un nez de *Majordome*, & qui morgue la faim.

MAJORDOME, est aussi un Officier de Galères, qui a soin des vivres. Le titre de *Majordome* s'est donné autrefois dans les Maisons des Princes, & dans les Cours, à trois sortes d'Officiers, 1°. au Maître d'Hôtel, au Grand-Maître de la maison d'un Prince, à l'Officier qui avoit soin de tout ce qui concerne la table & les vivres, qu'on appeloit autrement *Eleazer*, *Præfectus mensæ*, *Architriclinus*, *Dapifer*, & *Princeps Coquorum*. Voyez le mot DAPIFER. 2°. On a appelé *Majordome*, celui qu'on a nommé autrement Maire du Palais. *Major Palatii*, *Æconome*, *Æconomus*, Domestique, *Domesticus*, & dans le Bas Empire Grec, Mégadomestique, *Megadomesticus*, & que nous pourrions appeler Intendant. 3°. Celui qu'un Prince chargeoit de toutes les affaires de l'État, tant des affaires étrangères, que des affaires du dedans, & tant de celles de la paix, que de celles de la guerre; un premier Ministre qu'on a nommé autrement Préfet du Palais, Préfet de la Cour, Comte du Palais, & Préfet du Prétoire. On trouve plusieurs exemples de *Majordomes* aux deux premiers sens dans les anciennes Cours de Bourgogne, de Neustrie & d'Austrasie, aussi-bien qu'en France & en Angleterre. Charles Martel est appelé *Majordome* dans nos vieux Historiens. Le titre de *Majordome* se changea ensuite en celui de Sénéchal, parce que la même personne, par exemple Thibaud, Comte de Blois, se trouve nommé tantôt *Majordome*, & tantôt Sénéchal. Il se pourroit faire néanmoins que ce fussent encore deux charges différentes dont la même personne fût pourvue. Les Reines avoient aussi leur *Majordome*. Il y avoit encore des *Majordomes* de l'Église Romaine, des *Majordomes* des Evêques, qui peut-être n'étoient autre que les Vidames. Voyez Du Cange dans son Glossaire.

MAJORIN, f. m. Nom d'Office, ou de Magistrature, en usage autrefois en Espagne. *Majorinus*. M. Du Cange en distingue de deux sortes, les uns qui étoient à peu près ce que sont chez nous les Maires des villes, mais qui avoient pourtant une juridiction plus étendue, & les autres qui étoient comme les *Majordomes* des Princes, d'où vient que souvent le *Majorin* figure dans les Chartes.

MAJORITE, f. m. Certains Hérétiques furent ainsi appelés de George Major, l'un des disciples de Luther, qui soutenoit que personne ne pouvoit être bienheureux sans bonnes œuvres pas même les enfans.

MAJORITÉ, f. f. Âge réglé & fixé par les loix, pour jouir pleinement de ses droits, faire certains actes, & avoir l'administration de son bien. *Iusta agendi & gerendi ætas*. Il a atteint l'âge de *majorité*. Il a contracté en pleine *majorité*. Par un Édit de l'an 1375, la *majorité* des Rois a été fixée à l'âge de 14 ans commencés, c'est-à-dire, treize ans & un jour. On fit une belle cavalcade à la *majorité* du Roi. Les femmes, ainsi que les hommes, ne sont *majeures* qu'après qu'elles ont passé le dernier moment de leur vingt-cinquième année. Cependant les filles, pour certains égards, sont censées majeures quand elles sont mariées. Ainsi quand un legs est fait à une fille pour en jouir à sa *majorité*, elle est en droit d'en jouir dès qu'elle est mariée. Dans quelques coutumes on a appelé *majorité* le droit d'aînesse.

MAJORITÉ, signifie aussi la charge de Major. *Majoris dignitas*, *munus*. La *Majorité* d'Arras est vacante. On lui a donné la *Majorité* des Gardes. Le Roi donna la *Majorité* de Valenciennes à Chézerat. PÉLISSON.

MAJORQUE. Ville capitale de îles de *Majorque* & de *Minorque*, située sur la côte occidentale de la première, où elle a un bon port. *Majorica*, anciennement *Palma*. Cette ville est grande, peuplée & forte. Elle est le séjour du Vice roi du Royaume de *Majorque*, a une Université, & un Évêché suffragant de Tarragone, & une Cour des monnoies, où se fabriquent la plus grande partie des Réales, ou patagons d'Espagne. **MATY.** On érigea un Évêché à *Majorque* en 1330 après que le Roi Jacques d'Aragon, âgé seulement de vingt un ans en eut fait la conquête. Ce Prince dota libéralement l'Église cathédrale, & en l'assemblée de Poblet, tenue la même année, Bérenger Évêque de Barcelone, & son Chapitre, qui prétendoient que *Majorque* étoit de leur Diocèse; y consentirent, & convinrent que l'Évêque seroit nommé pour la première fois par le Roi; mais qu'après la mort de ce premier Évêque, l'élection se feroit par l'Évêque & le Chapitre de Barcelone, du consentement du Roi, & que l'élu seroit tiré, s'il se pouvoit, de l'Église de Barcelone, sinon de celle de *Majorque*, ou d'un autre. *Voyez* le VII^e. Tome du *Spicilegium* du P. d'Achery, p. 211. Le Pape n'accorda la permission d'ériger cet Évêché qu'en 1237.

L'Île MAJORQUE. *Majorica*, anciennement *Balearis major*. C'est la plus grande des îles de *Majorque* & de *Minorque*. Elle est dans la mer Méditerranée, vers les côtes de la Catalogne, entre l'île de *Minorque* & celle d'Ivice. On lui donne cinquante à soixante lieues de circuit. Elle est fertile, riche, & ses habitans sont grands Pirates; on pêche quantité de corail le long de ses côtes. Ses villes principales sont *Majorque* capitale, & *Alcudia*. **MATY.**

La mer de MAJORQUE. *Balearicum mare*. C'est une partie de la mer Méditerranée. Elle s'étend entre les îles de *Majorque* & de *Minorque*, jusqu'aux côtes du Royaume de Valence, & de la Catalogne. **MATY.**

Îles & Royaume de MAJORQUE & Minorque. *Voyez* **BALÉARES.**

MAJORQUIN, ou MAYORQUIN, INE, f. m. & f. Qui est de l'île de *Majorque*, ou de la ville de *Majorque*. *Majoricanus*. Un Gentilhomme *Majorquin*, **GAZETTE, de 1717. p. 18.** Un Esclave Chrétien & *Majorquin* de nation. **DU LOIR, p. 208.**

MAJOUR. (Le Lac) *Lacus magnus, Verbanus lacus*. C'est un grand Lac du Duché de Milan. Il est en partie dans le Comté d'Anghiera, & en partie dans le Bailliage des Suisses. Il a douze lieues du nord au sud, & environ deux de largeur; le Tessin le traverse, & l'on voit sur ses bords les villes d'Anghiera, de Sesto, d'Arona, de Palanza, & de Locarno, avec un fort grand nombre de villages. **MATY.**

MAIRAIN. *Voyez* **MERRAIN.**

MAIRE, f. m. Nom d'homme. *Mar, Maris, Marius*. S. Mar, ou Maris, qui fut appelé Marius en Italie, & que quelques uns parmi nous appellent *Maire*, étoient des confins de la Perse. Il vint à Rome avec sa femme Marthe, & ses enfans Audifax & Abachuc, sous l'Empereur Claude le Gothique, & souffrirent le martyre sous l'Empire d'Aurélien. *Voyez* Bollandus & Baillet, au 10 Janvier. S. Mary, que d'autres appellent *Maire*, fut premier Abbé de Beuvoux en Provence au VI^e. siècle. *Marians*. *Voyez* **MARY.**

Le détroit du MAIRE, ou de le Maire. *Marum fretum*. Ce détroit que les Espagnols appellent quelquefois le détroit de saint Vincent, est un célèbre passage de la mer du Nord, à celle du Sud. Il est vers la pointe la plus méridionale de l'Amérique, entre la Terre de Feu, & l'île nommée *Statenland*. Il n'a que sept lieues de long, & il n'est point dangereux, voilà pourquoi on le préfère à celui de Magellan. Il fut découvert l'an 1616 par Jacob le Maire, Hollandois, duquel il porte le nom. **MATY.** Le détroit du *Maire* a huit lieues de long, sur quatre ou cinq de large. Il court du Nord au Sud. Le Moréri & Cor-

neille disent le détroit de le *Maire*; mais les voyages récents tant imprimés que manuscrits de nos Marins, disent le détroit du *Maire*. Nous fîmes voile pour aller chercher le détroit du *Maire*; on le reconnut facilement par trois mondrains uniformes, nommés les trois frères, contigus les uns aux autres dans la terre de Feu, par-dessus lesquels on voit une haute montagne en pain de sucre couverte de neige, & reculée avant dans la terre. **FRÉZIER.**

MAIRE, f. m. *Maire* du Palais. C'étoit autrefois la première dignité du Royaume. *Magister palatii, præfectus prætorio*. Charles Martel étoit *Maire* du Palais. C'étoit d'abord le Grand-Maitre de la Maison du Roi, qui avoit commandement sur tous les Officiers domestiques. Il fut appelé *Maire du Palais*, par abréviation, au lieu de *Maitre du Palais*, c'étoit un nom emprunté des Empereurs Romains, qui avoient un *Maitre du Palais*. *Magister Palatii*. Du Tillet, pag. 12. prétend que ce mot vient de *Mer*, qui veut dire Préfet, il n'avoit d'abord que la surintendance de la Maison du Roi: c'étoit presque la même chose que le Grand Maitre de la Maison du Roi aujourd'hui. La grandeur des *Maires* commença à s'accroître sous le règne de Clotaire II. Ils s'agrandirent encore plus par la foiblesse des derniers Rois de la deuxième Race, en sorte qu'ils régloient la dépense du Roi, & dirigeoient toutes les affaires. Pépin réunit cette charge à la Royauté: il ne la supprima pourtant pas absolument. Il en réduisit les fonctions sur le pied de l'ancien établissement. Mais ils reprirent bientôt toute leur autorité dans la décadence de la deuxième race. Comme ils avoient le maniement des affaires de la guerre, de la Justice & des finances, il ne leur fut pas difficile de s'élever au-dessus des autres Officiers de la Couronne. Ils commandoient aux Ducs, & aux Comtes, qui étoient les Gouverneurs des Provinces. C'est pourquoi on les appela Ducs des Ducs, ou simplement Ducs de France. Huges Capet étoit lui-même Duc de France, quand il se fit proclamer Roi. Mais les Rois de la troisième Race ayant compris combien il étoit dangereux de confier une si grande autorité à une seule personne, abolirent l'office de *Maire du Palais* ou Duc de France; ils en partagèrent les fonctions, & créèrent les quatre Grands Officiers de la Couronne. Ils donnèrent le commandement des Armes au Connétable; l'administration de la Justice au Chancelier; le maniement des Finances au Grand Trésorier, & l'intendance de la Maison du Roi au Sénéchal, qui s'est depuis appelé *Grand-Maitre*. **PASQ. LOYSEAU.** Le *Maire* du Palais s'appelle aussi Comte du Palais. *Comes Palatii*.

MAIRE, se dit maintenant du premier Officier de ville qui préside aux Échevins & aux Consuls en plusieurs villes, Bourdeaux, Dijon, &c. *Major Civitatis, Consul*. Le *Maire* est un Magistrat populaire, & qui représente le peuple. Le *Maire* prête serment devant le Juge Royal de la ville. Il ne préside point en l'assemblée générale des habitans. C'est le Lieutenant Général en l'absence du Gouverneur. En certaines villes les *Maires* ont basse Justice, de même que quelques *Maires* de villages. Le Roi Louis XIV. par un Édit du mois d'Août 1692. a créé dans toutes les villes du Royaume, excepté Paris & Lyon, des charges de *Maire* perpétuels, qui sont les premiers Officiers des villes. Auparavant, le *Maire* s'élevoit par l'assemblée des Notables de la ville.

On appelle quelquefois *Maire*, un simple Juge, comme le Prévôt, *Maire* de Pontoise. Le Juge *Maire*, & garde de Justice. On a appelé de même *Maire*, le Juge du bas Justicier, & celui du moyen, Juge *majeur*. L'Abbaye de Sainte Geneviève à Paris a un *Maire* de sa haute Justice.

Ce mot vient de l'Allemand *mayer*, qui signifie *maitre*, ou plutôt, du Latin *major*, c'est-à-dire, *majeur*, ou *supérieur*. **NICOD.** Du Cange le dérive de *majoratus*.

MAIRE, f. m. Nom d'une sorte de bateau. Un ba-
Bbbbb ij

teau-maire. Il en est parlé dans l'Ordonnance pour le féel.

MAIRE. Nom d'une rivière de Piémont : elle prend sa source dans les Alpes , traverse la vallée de *Maire* , partie du Marquisat de Saluffès , baigne Saviglan , & après avoir reçu la Grana , & passé à Rocognimi , elle se décharge dans le Pô , à quelques lieues au-dessus de Carignan.

MAIRE. Nom d'un lieu situé dans le Poitou , & dans le Diocèse de Poitiers. *Mariacum*. Valois , *Not. Gall.* p. 316.

MAIRE DE CHATEL. Terme de Coutumes. C'est le lieu , l'endroit , la marque du Seigneur Châtelain. *Voyez* MERC.

MAIRE DE LONDRES. Premier Magistrat , entre les mains duquel est le gouvernement civil de la ville de Londres. *Londini major , præfectus civilis*. Il est élu tous les ans à la saint Michel par les Bourgeois , & par tous les corps de Métiers : c'est toujours un Marchand en gros , ou en détail , qui est choisi pour cette charge. On le prend toujours du corps ou du nombre des vingt-six Aldermans , c'est d'ordinaire le plus ancien qui est élu , quand il n'a pas encore été *Maire*. Les vingt-six Aldermans sont les Conseillers , ou Sénateurs de la ville. Après la mort du Roi , le *Maire* est la première personne du Royaume , jusqu'à ce que son successeur soit proclamé. Le jour de son couronnement , le *Maire* fait l'Office de grand Echançon. On donne au *Maire* le titre de *Milord* , bien qu'il ne soit point Pair du Royaume. Il tient table ouverte , & on lui donne dix mille livres sterlings pour en faire la dépense. *Voyez* - en la description dans les lettres de Grégorio Légi. Il fait son entrée solennelle dans Londres , & va prêter le serment de fidélité au Roi le 29 Octobre , & ce jour-là s'appelle le jour de *Milord-Maire*. Il a une Cour pour maintenir les loix , privilèges , franchises & communes de la ville. Il est le Tuteur des Orphelins. Il a vingt-six Cours dans les vingt-six quartiers de la Ville , pour maintenir l'ordre dans la Ville , &c. Après que les Normands eurent conquis l'Angleterre , le premier Magistrat de Londres s'appeloit *Bailli*. Richard I. en 1189. changea le nom de *Bailli* en celui de *Maire* , qu'on a conservé depuis ce temps-là. Ce privilège de la ville de Londres , d'élire un *Maire* , est porté par une ancienne Charte , nommée *Magna Charta*. Le Roi Charles II. & Jacques II. révoquèrent ce privilège. Il a été rétabli sous le règne de Guillaume III. & confirmé par un acte du Parlement. *Voyez* Chamberlain , & les nouveaux Etats d'Angleterre.

MAIRERIE. f. f. Vieux mot , qui s'est dit pour *Mairie*.

MAIRIE. f. f. Dignité , ou Office de Maire. *Tribunatus politicus , popularis*. En plusieurs endroits la *Mairie* ennoblit. Il a exercé long-temps la *Mairie* d'un tel lieu. Willimer , qui étoit un perfide , mourut la seconde année de sa *Mairie*. Mez. Du temps de Thierry II. on ôta la *Mairie* à Rainfroi. In. Hugues Capet éteignit la *Mairie* du Palais , parce que le Maire du Palais avoit trop d'autorité.

MAIRIE DE FRANCE. C'étoit la dignité du *Maire* du Palais.

MAIRIE FONCIÈRE. Basse Justice qui appartient aux *Maires* & aux Echevins.

MAIRIE PERPÉTUELLE. Fonction d'un *Maire* en titre d'Office.

MAIRIE ROYALE. C'est dans quelques endroits ce qu'on nomme ailleurs Prévôté.

MAIRIE SEIGNEURIALE. Justice d'un Seigneur qui a titre de *Mairie* ou Prévôté.

Il y a aussi quelques fiefs qu'on appelle *Mairies* , ou *Fiefs bouffiers*. Ces *Mairies* sont inhérentes à certaines terres , & ne consistent qu'en certains droits & émolumens , sans domaine. Il y en a plusieurs au pays Chartrain. Du Cange dit , que les *Mairies* étoient héréditaires , & se donnoient en fief. On les a appelées dans la basse Latinité *marie* & *majoria*. *Mairie* , signifie aujourd'hui dans le Droit , Basse-Justice.

MAIRIE , se dit aussi du temps qu'on a exercé la charge de Maire. *Majoratus*. Il s'est acquis beaucoup de réputation pendant sa *Mairie*.

MAIRIE. *Voyez* MANDERIE.

MAIRIEN , MARRIEN. Vieux mot. *Voy.* MERRAIN. MAIS , MAIZ , ou MAYS. f. m. C'est ce qu'on appelle autrement *Blé d'Inde & de Turquie*. *Frumentum Indicum , frumentum Turcicum* , ou *Triticum indicum*. Il y en a de plusieurs sortes , fort différentes par la couleur de leurs épis. Il y en a de blancs , de rouges , de presque noirs , de pourprés , de bleus , & de bigarrés de plusieurs couleurs , le tout par l'écorce , car la farine en est toujours blanche. Il est tempéré & fort nourrissant. Jamais les sauvages qui en usent ne sont travaillés d'obstructions , ils n'ont jamais mauvaise couleur ; c'est leur meilleur remède contre les maladies aiguës , & on en donne sans danger aux malades de toutes les maladies. On en fait un breuvage que les Mexicains appellent *atolle* , dont ils usent ordinairement , & que les Médecins donnent au lieu de tisane. Les Indiens se nourrirent de gâteaux de *maïs* cuits dans une terrine. Ils les mangent tout chauds avec un peu de sel & de poivre long. Quelques-uns en mangent les grains tout verts , & les trouvent fort nourrissants , & d'auusi bon goût que nos pois verts. De Laët , Acosto , & de Légi , en ont amplement écrit.

Au Mexique , les Prêtres faisoient de longues Processions pour bénir le *maïs*. Ils l'arrosoient du sang qu'ils tiroient de leurs parties honteuses , & divisoient les gâteaux qu'ils en faisoient comme du pain-béni , qu'ils donnoient à manger au peuple. HER. RÈRA.

Il y a deux sortes de *maïs*. L'un est dur , qu'on mange au lieu de pain , grillé , ou bouilli dans l'eau. L'autre est tendre & délicieux. La semence du dur se cultive maintenant en Espagne , & non pas celle du tendre. On fait de sa farine des beignets , de la galette & des biscuits. Les Médecins les plus experts préfèrent la farine du *maïs* à celle du blé commun. De cette farine & de l'eau simple , les Indiens font leur breuvage ordinaire , qui ensuite se tourne en excellent vinaigre. Des tuyaux de ce *maïs* qui sont fort doux avant que le grain se mûrisse , il se fait d'excellent miel. Quand on y mêle quelques ingrédients , il s'en fait un breuvage qui enivre ; c'est pourquoi il est défendu. Ses feuilles & ses tuyaux sont une bonne nourriture pour le bétail. Le son en est assez tendre , & peut faire d'assez bon pain.

MAIS. Particule adverbative , qui sert à lier le discours en apportant la raison pourquoi une chose n'est pas , ou ne se fait pas. J'irois volontiers me promener , *mais* il fait trop chaud. Quand il s'agit de ses intérêts , il est vif & ardent ; *mais* quand il s'agit de ceux de Dieu , il est indifférent. On met souvent cette conjonction à la suite de quelque éloge pour y servir de correctif , & pour faire passer la médisance avec plus d'artifice. C'est un beau métier que la guerre , *mais* il est fort dangereux.

MAIS , s'oppose souvent à *non-seulement* , pour marquer quelque augmentation , ou quelque contrariété. *Non modò , verùm etiam*. Il lui a donné non-seulement la propriété de sa terre , *mais* aussi l'usufruit. Les Martyrs non-seulement souffroient les supplices , *mais* encore ils les cherchoient. J'avois pris ce remède pour me rafraîchir , *mais* au contraire il m'a échauffé.

On dit encore *mais même* , après *non-seulement*. *Non-seulement* il lui a pardonné , *mais même* il lui a fait du bien. Quelques-uns , dit Vaugelas , font difficulté de s'en servir à cause de la rudesse de ces trois syllabes , ou pour mieux dire , à cause du son d'une même syllabe répétée trois fois. Mais en matière de cacophonie ou de mauvais son , les choses qui se disent ordinairement , n'offensent jamais l'oreille , parce qu'elle y est toute accoutumée. Outre cela la troisième syllabe de *mais même* , a un son fort différent des deux autres , les deux premières ayant la termi-

maison masculine, & la dernière la terminaison féminine.

Il y a de plus bien de la différence entre *mais même*, & *mais aussi*, qu'on met en sa place. Celui là emporte un sens bien plus fort, & a bien plus d'emphase que l'autre.

MAIS, sert quelquefois de liaison aux discours, ou d'interrogation, ou de passage à une objection, qu'on prévoit qu'on peut faire. On dit aussi, *Mais* supposé que cela soit? *Mais* que pouvez-vous répondre à cette pièce que je rapporte? *Mais* pourquoi avez-vous voulu user de violence? *Mais* quand serons-nous payés? *Mais* qu'avons-nous fait, qu'avons-nous dit qui nous rende si coupables? *Mais* il est temps d'abrèger, &c.

MAIS, se dit aussi dans des defenses, & sert d'excuse. Je lui dois telle somme, *mais* il m'en doit d'ailleurs une plus grande. Ce Gentilhomme a donné un soufflet, *mais* on lui avoit donné un démenti.

MAIS, est aussi adverbe en cette phrase: Je n'en puis *mais*; pour dire, Je n'en suis pas cause; j'en suis innocent, je n'en suis pas responsable. Cette façon de parler autrefois fort à la mode, n'est plus du bel usage, & ne peut plus passer que dans le style familier ou dans le burlesque. Elle disoit aux Autres qui n'en pouvoient *mais*, tout ce que fait dire la rage, quand elle est maîtresse des sens. SAR. S'il est cocu, il n'en peut *mais*. S. EVR. On fait dire à un Médecin que la mort avoit épargné:

*Grace à ma qualité, je me porte fort bien :
Mais, comme j'ai promis, la mort n'y perdra rien;
Pour un sujet que perd l'Empire sombre,
Tant d'autres qui n'en peuvent mais,
Vont pour moi tous les jours en augmenter le
nombre,
Que Pluton ne pourra loger tous ses sujets.*

On dit aussi proverbialement, *Mais* ne vous en déplaît; quand on veut contredire quelqu'un.

MAIS, f. m. Cette même particule dont on vient de parler, devient en plusieurs occasions un substantif, & elle signifie alors en général *obstacle*, *empêchement*. L'usage de ce mot en ce sens vient de ce que la particule *mais* est adverbative, & marque opposition, contrariété. On joint ce mot de *mais* avec celui de *fi*, qui devient aussi substantif en ces occasions. Il a toujours quelque *fi* & quelque *mais*, qui ne laisse pas ce grand Poëte jouir en paix de sa réputation. Madame DACIER. Il y a toujours quelque *fi*, ou quelque *mais*, qui l'empêche de tenir ses promesses. Cela ne se dit que dans la conversation familière. Il y a des gens dont les louanges sont toujours suivies d'un *mais* funeste qui gâte tout.

MAIS, joint avec *que*, étoit autrefois un adverbe de temps, & signifioit, Lorsque. *Cum*, *quando*, Je vous paierai *mais* que le terme soit venu, *mais* que les autres créanciers y consentent, pour dire, pourvu qu'ils le veuillent, quand ils y auront consenti. On ne le dit plus en ce sens que parmi le peuple.

MAIS, signifioit aussi autrefois, plus, davantage. *Magis*. On le dit encore en Lyonnais. Vous dites qu'il n'y a là que quatre aunes de ruban, il y en a *mais*; pour dire, il y en a davantage.

Ce mot vient de *magis*, davantage.

On disoit autrefois, A toujours *mais*: pour dite, A toujours, & les Italiens disent encore *sempre mai*, & *giamai*. Nous disons encore *jamais*.

Mais. Vieux adverbe qui vient de *magis*. Plus. *Magis plus*. A toujours *mais*. LOBINEAU, *Histoire de Bretagne*, T. II. *Gloss*. C'est le מַאִסְמַלִּים des Hébreux, *in aeternum & ultra*.

MAIS, ou MES, *préposit*. qui signifie *mal*, quand elle est jointe à un verbe ou à un nom: *mais-faire*; *mais parler*: mal-faire, mal-parler; *mes-aïse*, mal-aïse, peine, incommodité. *Gloss*. des Poës. du Roi de Navarre.

MAIS, f. m. Terme de Calendrier. Nom que les Turcs

donnent au cinquième mois, qui répond à notre mois de Mai.

Il est évident que ce mot vient de *maius*.

MAISELER, & MAISELLER, adj. vieux mot, qui s'est dit des dents. *Maxillaris*. Dents *maifellers*, on a dit depuis dents *machelières*, *molaires*.

MAISHUY, adv. de temps. *Nunc*, *modò*, *hodiè*. Présentement, aujourd'hui, tantôt. Cet usage a duré jusqu'à *maishui*. Vous ne verrez pas *maishui*, qu'on soit de si facile créance. Ce mot est vieux & ne se dit que parmi le peuple.

On disoit autrefois, & le peuple dit encore, dans quelques Provinces, il est *maishuy* temps que vous foyez sage, que vous commenciez à faire quelque chose, à gagner votre vie.

MAISIÈRE, f. f. Vieux mot. Borel croit qu'il vouloit dire une haie, ou quelque autre chose qui faisoit la séparation d'un champ ou d'une vigne.

MAISIÈRE-EN-BRENE. *Maceria Turonum in Briona*, ou *in Brionis saltu*. Ce lieu avoit autrefois titre de Baronic, c'est aujourd'hui un Marquisat. Valois, *Not. Gall.* p. 312.

MAISIÈRES. Voyez MEZIÈRES.

MAISNARDIER, f. m. (L's ne se prononce pas.) Terme d'Histoire, espèce de noblesse d'Arragon qui formoit un corps de troupes qu'on appelloit *Maisnardiers*: Ces Gentilshommes étoient des familles de ceux qu'on appelloit hommes riches, *Ricos hombres*, & ils n'étoient vassaux que du Roi, des Princes du sang, ou des Seigneurs Ecclésiastiques.

Le nom de *Mesnardier* vient, selon Oyhenart dans sa Notice de la Gascogne, de *mesnada*, qui veut dire *maison*. Les *Mesnardiers* étoient ordinairement Domestiques du Roi; ils étoient de la maison, du nombre de ses Officiers. Voyez MAINADARIE.

MAISNÉ, ÉE, (L's ne se prononce pas.) f. m. & f. Terme qui est commun dans les anciennes Coutumes & Histoires; pour dire, *puîné* & *cadet*. *Natu minor*. On disoit autrefois *ainsné*, pour dire l'*ainsné*. On a dit aussi *maisné*.

MAISNETÉ, & MAINETÉ, f. f. Terme de Coutumes. Etat d'une personne née après une autre, à qui on la compare; qualité, condition d'un *maisné*. Il y a deux droits de *maineté* dans les Coutumes; le droit de *maineté* mobilière, qui consiste en trois pièces de meubles qui aient servi aux père & mère, & que le *maisné* prend: & le droit de *maineté* immobilière se prend en quelques lieux en héritage de *mainferme*, ayant maison manable appartenant aux conjoints décédés, tant en usufruit que propriété, & dans lequel ils ont eu leur domicile & résidence au temps de leur trépas.

MAISNIL, f. m. Voyez MESNIL.

La bonne femme du Maisnil.

A ouvert l'uis de son courtil. R. DE RENARD.

Ce mot vient de *masnile*, qui dans la basse Latinité a signifié une portion de terre avec une petite maison. De *mansio*, qui est bien Latin, on a fait dans la basse Latinité *mansionile*, ensuite *mansnile*, *masnile*, & *mesnil*.

MAISON, f. f. Bâtiment destiné à l'habitation des hommes; lieu où l'on peut se retirer, & mettre à couvert son bien & sa personne des injures du temps. *Domus*, *ades*, *mansio*. On bâtit les *maisons* de pierre de taille, de moëllon, de brique ou de charpente. Il est défendu de faire des *maisons* à plus de quatre étages carrés. Les Notaires de campagne appellent, une *maison* haute, moyenne & basse, celle où il y a trois lieux habitables les uns sur les autres. Cette *maison* a plusieurs appartemens, plusieurs corps de logis; c'est une *maison* bien dorée, bien bâtie. L'ancienne Rome étoit composée de quarante-huit mille *maisons* isolées. Paris n'en a environ que vingt mille.

La Reine Elisabeth dit un jour à Bacon, Garde des Sceaux d'Angleterre, votre *maison* est jolie; mais elle est bien petite. Madame, répondit-il; elle est

assez grande pour moi , mais votre Majesté m'a fait trop grand pour ma *Maison*.

On dit faire les honneurs de la *maison* , en parlant des civilités qu'on fait à ceux qui rendent visite , ou qu'on a invités à quelques cérémonies de famille.

Ce mot vient de *mansio* , & de *manere*. MÉN. En vieux Gaulois on disoit *mas* & *masage* , d'où viennent encore plusieurs noms des *maisons* de campagne & de familles.

On dit tenir une *maison* à louage , quand on n'en est pas le propriétaire , quand on la loue à prix d'argent ; *maison garnie* , quand on la loue toute meublée. *Domum conducere* , *conductam habere*.

On appelle une *maison de plaisance* , une *maison* de campagne , qu'on prend plaisir à embellir & à orner pour s'y aller divertir. *Villa* , *rus* , *ædes pseudo-urbanae*. C'est ce qu'on appelle *bastide* en Provence , *castine* en quelques endroits , en d'autres lieux , *closerie* , &c. En Italie *vigna* , en Espagne & en Portugal *quinta*. Le mot de *vigne* est venu en usage en François , pour signifier les *maisons* de campagne des Seigneurs Romains ; la *vigne* Farnèse , la *vigne* Borghèse , &c. Chez les bourgeois on les appelle *maisons de bouteille*. *Maison* de bouteille est une petite maison près de la ville , où l'on va quelquefois , comme l'on dit , boire bouteille , c'est-à-dire , faire de petits repas avec ses amis. On pourroit l'appeler en Latin *Mica* , comme Domitien avoit appelé une petite *maison* qu'il avoit bâtie pour y manger quelquefois avec ses amis , & dont Martial parle. *Liv. II. Epigr. 59.*

On appelle *maison rustique* , une ferme ou une métairie , pour faire valoir les biens de la campagne.

Le P. Bonhours prétend que *maison* de campagne ne se dit que des *maisons* qui appartiennent à des personnes de qualité ; & que *maison* des champs ne se dit que des *maisons* qui appartiennent à des familles bourgeoises.

MAISON de dépens , signifie dans quelques Coutumes une espèce de prison différente des prisons ordinaires , dans laquelle un débiteur est enfermé faute de paiement.

MAISON-DIEU , ou **HÔTEL-DIEU** , est un Hôpital où l'on reçoit les malades. *Nosocomium*. On a fait plusieurs réglemens pour les *Maisons-Dieu* & Maladeries.

On dit aussi en termes de l'Ecriture , que l'Eglise est la *maison* de Dieu. JÉSUS-CHRIST en chassant les Marchands du Temple , dit que sa *maison* étoit une *maison* de prière , & qu'on en avoit fait une boutique de larrons. *Domus Dei*.

En termes de Blason on appelle une *maison efforée* , quand sa couverture est représentée d'un autre émail que le corps du bâtiment.

MAISON FORTE , est un château fossoyé , ou fortifié à l'antique , qui se peut défendre des coups de main.

MAISON , se dit aussi d'un Couvent , d'un Monastère. Ce Chef d'Ordre a tant de *Maisons* dépendantes de sa Filiation. *Monasterium* , *Cella*. On a ordonné la réforme de plusieurs *Maisons* Religieuses en particulier. Les Clercs réguliers donnent le nom de *Maisons* à leurs demeures , & non celui de Couvens , ou Monastères. Les *Maisons* des Barnabites , des Théatins , des Jésuites. Les Jésuites ont des *Maisons* professes & des Colléges ; ils nomment les Noviciats des *Maisons* de probation. Ils ont des *Maisons* de retraite pour les exercices spirituels , où ils reçoivent les personnes séculières , & les Ecclésiastiques qui veulent pratiquer ces exercices durant huit ou dix jours.

On nomme *Maisons forcées* , les lieux où l'on enferme les filles & femmes de mauvaise vie , malgré elles. On dit plus ordinairement *Maison* de force.

MAISON DE FORCE , c'est un lieu où l'on enferme les femmes ou filles débauchées ; on l'appelle aussi *Mai-*

son de Correction. *Meretricum Carcer* , ou *Custodia*. C'est le Lieutenant de Police , qui envoie à la *Maison de force* les femmes qui l'ont mérité. Il y a un Règlement pour la *Maison de force* de la Salpêtrière , ou Hôpital Général de Paris. Voyez le Traité de Police de M. de la Mare , *T. I. p. 496.*

MAISON de la paix , c'est dans quelques Coutumes , l'auditoire du Juge : on le nomme ainsi , parce que c'est le lieu où l'on termine les différens.

MAISON DE SANTÉ. *Maison* établie pour faire quarantaine , quand on a eu communication avec des gens ou des lieux infectés ou suspects de maladie contagieuse. Voyez le Traité de Police de M. de la Mare , *Liv. IV. Tit. XIII. c. 8. T. I. p. 629. & suiv.*

MAISON , dans le commerce. C'est un lieu de correspondance qu'un Négociant établit dans les villes de Commerce , où il a une *maison* louée en son nom , avec un Facteur ou un associé pour la sûreté & la facilité de son Commerce. Les gros Marchands & les Banquiers tiennent ainsi *Maison* dans plusieurs villes du Royaume , & même chez l'étranger.

MAISON DE VILLE , est le lieu où s'assemblent les Officiers qui ont soin de la conduite des affaires des habitans , & de la police de la ville. *Comitium* , *ædes consularis* , *basilica civilis*. Les Officiers de la *Maison de Ville* , après le Gouverneur de Paris , sont le Prevôt des Marchands , quatre Echevins , & vingt-six Conseillers de Ville. Le Bureau de la *Maison de Ville*. Les rentes sur la *Maison de Ville*. On le dit aussi des Officiers qui tiennent ce Bureau. La *Maison de Ville* est allée en corps faire ses remontrances , ses présens au Roi , est allée au-devant de lui à son entrée. Ainsi *Maison de Ville* se prend pour les gens qui ont soin de la Ville , qui en sont les Magistrats , qui s'assemblent dans la *Maison de Ville*. *Senatus civilis*.

MAISON ROYALE. *Ædes Regia* , *Maison* qui appartient au Roi , où il fait quelquefois sa demeure. M. le Brun a fait représenter en une tenture de tapisserie de douze pièces , autant de *Maisons* Royales , qui sont les seules actuellement entretenues par le Roi : le Louvre , le Palais Royal , le Château de Madrid au Bois de Boulogne , Versailles , Saint Germain-en Laye , Fontainebleau , le Château de Vincennes , Marimont en Flandre , Chambord , le Château des Tuilleries , le Château de Blois , Monceaux. On peut ajouter à ces douze *Maisons* que M. le Brun a représentées pour faire allusion aux douze *Maisons* du Soleil , qui est l'emblème du Roi , les *Maisons* de Compiègne , Saint Cyr , Marly , Meudon , Chaville , & du Plessis-lès-Tours. Il y a plusieurs autres anciennes *Maisons* de nos Rois , & même quelques-unes qui sont peu connues des meilleurs Antiquaires , & des plus Savans dans notre histoire. M. de Valois , M. Du Cange , le P. Mabillon , ont travaillé là-dessus. Voyez les bâtimens de France de Jacques Androuet du Cerceau.

Garder la *maison* ; c'est rester au logis. Sur ce que les Chinois ont soin d'empêcher que les pieds des filles ne croissent , le P. le Comte dit que quelques uns ont cru que ç'a été une invention des Chinois , qui pour mettre les femmes dans la nécessité de garder la *maison* , mirent les petits pieds à la mode. P. LE COMTE.

On dit par ressemblance & extension , qu'une tortue porte sa *maison* sur son dos ; que la *maison* de Diogène étoit un tonneau.

MAISON , signifie aussi le ménage , les personnes qui composent une famille , qui habitent une *maison* ; & le revenu dont elle subsiste. *Familia*. Il n'a que lui & deux valers pour toute sa *maison*. C'est un enfant de la *maison*. Le maître , la maîtresse de la *maison*. Cet homme a fait une bonne *maison* , a bien établi sa *maison*. C'est une *maison* bien réglée , une *maison* ruinée. Les rentes de la ville font rouler la *maison* , le ménage. On dit aussi , qu'un homme tient *maison* , quand il tient ménage , quand il

a des valets, lorsqu'il n'est ni en pension, ni en auberge. On dit aussi, faire sa maison, pour dire, prendre des domestiques. Il est arrivé un Ambassadeur; mais il n'a pas encore fait sa maison. Cela ne se dit que des personnes qui sont dans une haute élévation.

En ce sens, on dit, la maison du Roi, ou des Princes; pour dire tous les Officiers de bouche, de chambre, de garde-robe, &c. *Domestici Regis*. La dépense de la Maison de Louis XI. qui n'étoit au commencement de son regne que de 28 à 38 mille livres, monta sur la fin jusqu'à 80603 liv. suivant la supputation qu'en a fait Matthieu. On a fait l'état de la Maison de Monseigneur le Dauphin, de Monsieur, à l'instar de la Maison du Roi. Il a fait coucher un tel sur l'état de sa Maison. Toute sa Maison étoit d'un tel voyage.

On appelle aussi Maison du Roi, Maison Militaire du Roi, les quatre Compagnies des Gardes du Corps, les Gendarmes de la Garde du Roi, les Chevaux-légers & les Mousquetaires; on y a joint une Compagnie de Grenadiers à cheval qui campent à côté des Gardes du Corps en campagne; mais qui ne sont pas du Corps de la Maison du Roi. *Pratoriani Milites*. C'est ce qu'on appelle tout court, la Maison du Roi. On y comprend aussi les deux Régimens des Gardes-Françaises, & des Gardes-Suisses. On tient que la Maison du Roi fait sept ou huit mille hommes, qui sont les meilleures troupes de l'armée.

La Maison Royale; c'est ainsi qu'on appelle en France tous les Princes du Sang.

MAISON, se dit aussi d'une race noble, d'une suite de gens illustres venus de la même souche, qui se sont signalés par leur valeur, ou par leurs emplois, ou par de grandes dignités. *Familia, genus, stirps, gens*. Les Maisons de Bourbon & de Saxe passent pour les deux plus anciennes Maisons de l'Europe. La Maison de Lorraine, d'Orange, se sont fort signalées. Le grand Côme de Médicis a été l'honneur de sa Maison. Ce Gentilhomme a épousé une fille de bonne Maison, de grande Maison. Il n'y a que les personnes un peu distinguées par leur naissance, & élevées par leurs dignités, qui puissent dire, ma maison. *CAL.* On ne voit que trop de ces usurpateurs de nom illustre, qui ressuscitent des maisons éteintes depuis long-temps, & s'en font descendre par des généalogies imaginaires. *ID.* Dans les grandes Maisons, on sacrifie d'ordinaire les plus jeunes enfans à la fortune des aînés, pour éviter les partages qui les affoiblissent. Boss. La Maison de Jagellon, qui avoit régné près de deux cens ans dans la Pologne, fut éteinte. *FLÉCH.*

MAISON, famille, synonymes. *Famille*, dit M. l'Abbé Girard, est plus Bourgeois: Maison est plus de qualité. Voyez au mot FAMILLE.

Traiter quelqu'un en fils de bonne maison, ou quelqu'une en fille de bonne maison. Cette phrase a deux sens. 1°. C'est traiter quelqu'un en homme de condition, avec honneur & avec distinction. Le P. le Comte l'a prise en ce premier sens dans ses Mémoires. 2°. On le dit de ceux qu'on a sévèrement punis. Je ne fais pourquoi; si ce n'est parce que les enfans de qualité étant autrefois élevés avec beaucoup de soin, on ne leur pardonnoit rien, on les punissoit de leurs défauts pour les en corriger, au lieu que les enfans du peuple n'avoient point d'éducation, qu'on ne faisoit point d'attention à leurs défauts, ni à les en corriger. Ce dernier sens est le plus ordinaire.

Les Petites-Maisons. C'est ainsi qu'on appelle à Paris l'Hôpital où l'on renferme ceux qui ont l'esprit aliéné. C'est un homme à mettre aux Petites-Maisons.

D'où vient, cher le Vayer, que l'homme le moins sage, Croit toujours seul avoir la sagesse en partage; Et qu'il n'est point de fou, qui par belles raisons,

Ne loge son voisin aux Petites-Maisons;
BOLL.

Un Espagnol a dit, que dans le Christianisme il ne falloit que deux sortes de prisons, des prisons de l'Inquisition, & des Petites-Maisons; parce que si l'on ne croit pas ce que la foi nous enseigne, c'est être infidèle; si on ne le pratique pas, quand on le croit, c'est être fou. Il pouvoit dire qu'il ne falloit que des Petites-Maisons; car la Religion est si bien prouvée, qu'il n'y a pas moins de folie à ne pas croire, qu'il y en a à ne pas vivre conformément à la créance.

MAISON, *Cælestis solis domus*, en termes d'Astrologie, est une douzième partie du ciel, dans laquelle on feint que les Astres qui s'y rencontrent ont de certaines influences bonnes ou mauvaises, sur les corps sublunaires, & à chacun desquels les Astrologues assignent des vertus particulières, sur quoi ils dressent & jugent leurs horoscopes. Cette division se fait par six grands cercles qu'ils appellent de position, qui ont leurs poles, & qui se coupent dans l'intersection commune du Méridien, & de l'Horizon, suivant la façon commune de Domisier, qui est de Régiomontanus; car les Anciens en avoient trois autres. Ces cercles divisent l'équateur en douze parties égales, sans aucune relation au Zodiaque. L'Horizon & le Méridien, sont deux cercles de maisons célestes, qui divisent le Ciel en quatre parties égales, dont chacune occupe trois maisons. Il y en a six au-dessus de l'Horizon, & six au-dessous: il y en a six Orientales, & six Occidentales. Le thème, ou figure céleste, est composé de douze triangles, qu'on appelle aussi maisons, dans lesquelles on marque les astres, signes & planètes qui se trouvent compris entre chaque espace de ces cercles de position. Chaque planète a deux maisons particulières, où elle exerce plus fortement son action. Le Soleil & la Lune n'en ont que chacun une. Le Lion est la maison du Soleil; le Cancer, celle de la Lune, &c. Quelques-uns appellent aussi ces maisons, *dodécatomeries* & *Angles*. Mais le nom de *dodécatomeries* convient mieux aux douze signes, ou douze parties du Zodiaque. Les maisons en Astrologie ont aussi leurs noms suivant leurs qualités. La première est la maison de la vie; c'est l'ascendant qui contient 5 degrés au-dessus de l'Horizon à l'Orient, & le reste est dessous. La 2^e. qui suit, est appelée la maison des richesses. La 3^e. la maison des frères. La 4^e. dans le plus bas du ciel, la maison des parens, & l'angle de la terre. La 5^e. la maison des enfans. La 6^e. la maison de santé. La 7^e. la maison de mariage, & angle d'Occident. La 8^e. la maison de la mort, & porte supérieure. La 9^e. la maison de la piété. La 10^e. la maison des Offices. La 11^e. la maison des amis. La 12^e. la maison des ennemis. On dit poétiquement & communément, que le Soleil a douze maisons; par-là on entend les douze signes, quoiqu'en effet le Soleil n'ait que celle du Lion: outre que la division de maisons se fait par l'Equateur, & non par le Zodiaque. On commence à compter les maisons par l'ascendant, & on suit en passant par le Nadir, ou le bas du Ciel, en sorte que celle du point vertical est la dixième.

En termes du grand Art, on appelle un matras la maison de verre des Sages; & le fourneau philosophal, ou l'œuf hermétique, s'appellent la maison du poulet des Sages.

MAISON, se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'un homme n'a ni maison, ni buron; pour dire qu'il n'a aucun héritage. On dit aussi, Qui veut tenir nette sa maison, n'y mette femme, prêtre, ni pigeon. On dit aussi, Faire maison nette; pour dire, Chasser tous ses valets ensemble, pour en reprendre d'autres. On dit aussi, que le Charbonnier est maître en sa maison; pour dire, que chacun est maître chez soi. On dit aussi, maison faite & femme à faire; pour dire, qu'il faut rechercher une

filles qui aient des biens tout acquis, & un esprit docile qu'on puisse dresser à sa fantaisie. On dit aussi, Vous foyez le très-bien venu comme en votre maison de Pile Bouchart. On dit aussi de la maison d'un avare, que c'est la maison de Dieu, où on ne boit, ni on ne mange. On dit aussi, Quand on voit brûler la maison de son voisin, on a sujet d'avoir peur; quand quelqu'un prévoit qu'on lui va faire le même mal, qu'on a fait à son compagnon d'office, à son associé. On dit aussi, qu'un homme est fait en brûleur de maison, quand il est mal habillé & en désordre. On dit aussi, qu'on a vendu une chose par dessus les maisons; pour dire, qu'on l'a vendue fort chèrement. On dit d'un écornifleur, qu'il est comme les violons, qui ne trouvent point de pire maison que la leur. On dit que les maisons empêchent de voir la ville, quand on voit tant de belles choses ensemble, qu'on n'a pas le loisir d'en considérer chacune en particulier. On dit aussi, qu'on traitera quelqu'un en enfant de bonne maison; pour dire, qu'on le châtiara sévèrement. Voyez ci dessus. Les maisons d'Uzerche, petite ville du Limousin, sont bien bâties, & couvertes d'ardoise. Leur solidité & leur propreté ont donné lieu au Proverbe: Qui a maison à Uzerche, a château en Limousin. *M. Piganiol de la Force, Description de la France, in-12. 1722. T. 6. p. 381.*

Sorel a fait un Livre qu'il appelle la maison des Jeux, où il fait un recueil des jeux, où l'on se divertit. On a fait aussi la maison rustique; qui est un beau recueil qui sert à l'agriculture, & au ménage de la campagne.

MAISONCELLE. f. f. Vieux mot. Une petite maison.

MAISONNAGE f. m. Terme de Coutumes. Bois de haute futaie qu'on coupe pour bâtir des maisons. *Materiamen.*

MAISONNÉ, ÉE. adj. Garni de maison. C'est la plus belle rue que je crois qui soit en tout le monde, & la mieux maïsonnée. COMMINES, en parlant de la grande rue de Venise. Il est vieux.

MAISONNÉE. f. f. Terme populaire qui signifie toutes les personnes d'une famille qui demeurent dans la même maison. *Familia.* Quand on prie ce bourgeois à dîner, il amène toute la maïsonnée, sa femme, ses enfans, sa servante, les garçons, &c.

MAISONNER. v. n. Bâtir des maisons. *Ædificare.* Hauts bois, bons à maïsonner & édifier. *Cout. de Sens, art. 152.* Il est dans Nicot, dans Monet, & dans Corgrave. Il est vieux.

MAISONNEMENT. f. m. Vieux mot, qui signifioit amas de maisons. Et fut bien émerveillé de voir un si grand maïsonnement, & tout en l'eau, & le peuple n'avoir autre forme d'aller qu'en barques. COMMINES.

MAISONNETTE. f. f. Diminutif. Petite maison. *Ædicula, domuncula, ategia.*

MAÏST DIEX. Vieux mots. Espèce d'affirmation, de serment. Il signifie, Dieu m'aït en aide, s'il plaît à Dieu. *Poës. du Roi de Nav.*

MAÏSTE. f. f. Vieux mot. Majesté.

MAÏSTREMENT. Vieux adv. En maître. Nous disons aujourd'hui *Magistralement.* Hugues de Berri *maïstrement*, qui est moins Latin. *Rech. de Pafquier, liv. 8. chap. 3, p. m. 683, let. A.*

MAÏSTRIE. f. m. Vieux mot. Domination. On a dit aussi *Maïstrier*, pour, Dominer, & *Maïstrement*, pour *Magistralement.*

MAÏSTRIER, MAÏSTROYER. v. a. Vieux mot. Maïstriser, gouverner, dominer. *Poës. du Roi.*

MAÏTRE. f. m. Celui qui a des Sujets, qui commande, de droit ou de force, qui a des domaines, qui peut disposer comme il lui plaît des choses. *Dominus*, Dieu est le Souverain Maître de l'Univers, qui l'a créé, qui le peut détruire. Les Rois sont maîtres dans les Etats; ils y peuvent parler en maîtres, ils les gouvernent en maîtres. Dire que le Prince est maître absolu des biens de ses Sujets sans égard, ni discussion, c'est le langage de la flaterie. LA BR.

Les François ne sauroient recevoir de maître sans chagrin, ni demeurer les leurs sans dégoût. S. EVR. Naturellement on hait le nom de maître. S. EVR. Les anciens Grecs faisoient consister leur félicité, à ne point souffrir de maître. BOIL. Les Romains se virent les maîtres en Italie, & commencèrent à regarder les affaires du dehors. BOSSUET. Rome, qui devoit être la maîtresse de l'Univers, & dans la suite le siège principal de la Religion, fut fondée sur la fin de la troisième année de la sixième Olympiade. ID.

Il est beau de mourir maître de l'Univers. CORN.

Les Grands n'auroient qu'un plaisir imparfait à être les maîtres, s'ils ne faisoient sentir le poids de leur domination, & l'étendue de leur pouvoir. BELL.

La foi ne règne plus où règne plus d'un Maître, Et chacun se croit seul assez digne de l'être. BREB.

Un particulier est maître de sa terre, il la peut vendre, engager, donner, &c. Le mari est le maître de la communauté, il en peut disposer comme il veut. Un Ambassadeur ou autre Étranger, en parlant du Prince dont il est Sujet, l'appelle son Maître. Le Roi mon Maître m'ordonne, &c. Être Maître, être le Maître de faire une chose, avoir la liberté, le pouvoir de la faire.

MAÏTRE, se dit aussi d'une qualité qu'on donne à plusieurs Chefs & Officiers qui ont quelque commandement, quelque pouvoir d'ordonner, & premièrement aux Chefs des Ordres de Chevalerie. *Magister.* Le Grand Maître de Malte. Le Grand-Maître de Saint Lazare, de l'Ordre de la Toison, d'Alcantara.

Chez les Romains on donnoit le nom de Maître à plusieurs Officiers. Le Maître du peuple. *Magister populi*, c'étoit le dictateur. Le Maître de la Cavalerie, *Magister Equitum*, c'étoit le Colonel général de la Cavalerie; dans les armées, il étoit le premier Officier après le Dictateur, parce que quand le Dictateur commandoit l'armée, il n'y avoit point dans l'armée de Commandant sous le nom de Général. *Imperator.* Dans la suite, & sous les Empereurs, il y eut des Maîtres de l'Infanterie, *Magistri peditum.* L'étendue prodigieuse de l'Empire obligea de multiplier ces charges, & d'établir en Orient & en Occident des Maîtres de la Cavalerie, & des Maîtres de l'Infanterie.

Maître des armes, dans l'Empire Grec, étoit un Officier au-dessous du Maître de la milice: il étoit comme le Contrôleur de ce qui regardoit les armes. *Magister armorum.* On le confond quelquefois avec le Maître de la Milice, appelé *Magister militum.*

MAÏTRE, ou MAIRE des bourgs, ou villages, *Magister Vicorum.* Nom d'un ancien Magistrat établi par les Romains dans chaque bourg ou village, pour les gouverner, Juge d'un bourg. C'étoit le dernier, & le plus bas Magistrat de ceux qui gouvernoient les dix-sept provinces des Gaules. Voyez de la Mare, *Traité de Police, T. I, p. 23. a.*

Le Grand-Maître de la Maison du Roi, est le premier Officier de sa Maison. Celui qui prend aujourd'hui le titre de Grand-Maître de la Maison du Roi, s'appeloit autrefois le Souverain Maître d'Hôtel du Roi. *Magister regii palatii.* Cette charge répond à celle de *Magister officiorum* des Empereurs Romains. Il étoit apparemment le seul chef de toute la Maison du Roi, & avoit la surintendance sur tous les Officiers indistinctement. C'est pourquoi tous les autres Officiers qui se sont faits Officiers de la Couronne, sont encore à présent couchés sur l'état général de la Maison du Roi, qui est le vrai état des Offices, qui sont sous le Grand-Maître, & sont tous Justiciables du Prévoit de l'Hôtel, qui étoit le Juge anciennement établi par le Grand-Maître. LOYSEAU. Les Maires du Palais avoient autrefois l'Intendance de la Maison du Roi

Roi. Lorsqu'on en partagea les fonctions pour en affoiblir le pouvoir sous la deuxième Race, l'Intendance de la Maison du Roi fut donnée au Sénéchal : & le *Grand Maître* a succédé au Sénéchal. La suppression de l'Office de Maire du Palais donna au Connétable toute la juridiction sur les gens de guerre ; & au *Grand-Maître* de la Maison du Roi, fut toutes les actions qui se passoient dans les Maisons Royales. DE LA MARE, *Tr. de Police, T. I, p. 148*. Le Grand Sénéchal, ou *Grand-Maître*, outre les éminentes fonctions attachées à sa charge, eut aussi d'abord le droit de connoître avec les *Maîtres d'Hôtel* du Roi de toutes les actions, tant civiles, que criminelles, qui se passaient dans les Maisons Royales. *Id. p. 152*. Aux funérailles du Roi, il jette son bâton de commandement sur le cercueil, pour montrer que sa fonction cesse.

Le *Grand-Maître des Cérémonies*. Cette charge fut créée par Henri II. en 1585. Le *Grand-Maître des Cérémonies* prête le serment de fidélité entre les mains du *Grand-Maître* de la Maison du Roi. *Rituum & officiorum magister*. Pour marque de sa charge, il porte le bâton de Cérémonie, couvert de velours noir, le bout & le pommeau d'ivoire. Il assiste à toutes les cérémonies : c'est à lui à qui il appartient d'en ordonner, & de régler les rangs & la préséance. Quand le *Grand-Maître des Cérémonies* va porter les ordres du Roi aux Cours Supérieures, il prend place entre le dernier, & le pénultième Conseiller ; il a l'épée au côté, & le bâton de Cérémonie en main. Aux premières & dernières audiences des Ambassadeurs, il les reçoit au bas de l'escalier, & les accompagne en marchant un peu devant à la droite. Il y a aussi un *Maître des Cérémonies*, qui fait les fonctions conjointement avec le *Grand-Maître*. Il y a à la Cour du Pape un *Maître des Cérémonies*, qui ne prend point le titre de *Grand*. Dans les Cérémonies Ecclésiastiques, on établit un *Maître des Cérémonies*, dont l'emploi est de régler les rangs, & l'ordre de la Cérémonie.

Le *Grand-Maître de la Garderobe*. Cette Charge a été créée en 1669. Le *Grand-Maître de la Garderobe* prête serment de fidélité entre les mains du Roi. Il a soin des habits & du linge du Roi. *Rei vestiarie Praefectus*. Il donne la chemise au Roi, en l'absence des Princes du Sang, du Grand Chambellan, & des premiers Gentilshommes de la Chambre. Quand le Roi donne audience aux Ambassadeurs ; le *Grand-Maître de la Garderobe* a sa place derrière le fauteuil du Roi. Il y a aussi deux *Maîtres de la Garderobe* qui servent par année.

Le *Grand-Maître de l'Artillerie*. *Supremus rei tormentariae praefectus*. Il a succédé au *Grand-Maître* des Arbalétriers, LOISFAU. *Maître* des Arbalétriers, *Maître* des Cranequinières. Voyez ARTILLERIE, ARBALÉTRIER, CRANEQUINIER. Le *Grand-Maître* & Sur-Intendant du Commerce. Le *Grand-Maître* des Postes. Les *Grands-Maîtres* des Eaux & Forêts. Voyez EAUX.

MAÎTRE DU CENS. Magistrat Romain établi par Auguste, *Magister Censûs*. Auguste s'étant réservé toute l'autorité de la Censure, créa un Officier pour faire seulement sous les ordres du premier Magistrat de Police, la description du peuple Romain, & de ses revenus. Cela s'observoit principalement, afin de reconnoître dans les besoins publics, ou en temps de guerre, ce que chacun devoit contribuer légitimement aux charges de l'Etat ; d'où cet Officier fut nommé, *Magister Censûs*. Il étoit encore de ses soins de tenir un Registre de tous les Etrangers qui arrivoient à Rome, de leurs noms, leurs qualités, leur pays, & le sujet de leur voyage ; & lorsqu'ils y vouloient demeurer oisifs & inutiles après leurs affaires finies, il les obligeoit d'en sortir. DE LA MARE, *Traité de Police, L. I, Tit. IV, c. 4, p. 20*. Au reste, cet Auteur cite mal à ce sujet Suétone, c. X. Suétone ne parle point, que je sache, de l'institution de ce Magistrat par Auguste. Le *Maître du Cens*, comme il paroît par Dion dans Caracalla, n'étoit rien moins

qu'un Censeur, ou un Sous-Censeur : c'étoit le même Officier que celui qu'on appelloit le *Prévôt des Frumentaires*, ou des *Commis des Postes* ou des *voitures publiques* *Præpositus Frumentariorum*. Il avoit soin de faire avertir soigneusement l'Empereur de tout par les *Frumentaires*, ou par des *Couriers* qui lui portoient les dépêches des Provinces. Voyez Saumaïse sur Spartien, p. 28. On pourroit dire en François *Maire du Cens* ; car en fait de Magistrature, de *Magister*, *Maître*, nous avons fait *Maire*, aussi bien que le *Major*, comme *Maire du Palais*, de *Magister Palatii*.

MAÎTRE des Chambriers, *Magister cubiculariorum*, c'est ce que nous appelons aujourd'hui *Grand-Chambellan*, ou *Premier Gentilhomme de la Chambre*.

MAÎTRE des Chantres, *Magister Cantorum*, étoit autrefois dans l'Eglise de Milan, ce que nous appelons aujourd'hui *Grand-Chantre*.

MAÎTRE des Citoyens, ou des Bourgeois, *Magister civium*, étoit autrefois en Allemagne ce qu'on appelle en langage du pays *Burgermeister*, en François *Bourgmestre*.

MAÎTRE de la Cour, *Magister curiæ*, est un nom qu'on a donné autrefois aux *Conseillers du Parlement*.

MAÎTRE des Dispositions. Officier de l'Empire Romain. *Magister Dispositionum*. Il avoit le titre de *Comte*. C'étoit une espèce de *Secrétaire d'Etat* qui avoit pour son département toutes les *Dispositions* que l'Empereur faisoit. Voyez Saumaïse sur l'Hist. Aug. p. 293 & 281.

MAÎTRE des Enfans, *Magister infantum* ; étoit dans les Monastères, le nom de celui qui étoit chargé de l'éducation des enfans qu'on y élevoit.

MAÎTRE des Exercices. Officier de l'Empire Romain, qui présidoit aux exercices de la Jeunesse. *Magister Officiorum*. C'étoit toujours un homme de beaucoup d'autorité.

MAÎTRE Justicier, *Magister Justiciarius*, étoit le premier Officier de Justice à la Cour des Rois de Sicile.

MAÎTRE des Lettres. Officier de l'Empire Romain. *Secrétaire d'Etat* pour les lettres qu'écrivait l'Empereur. *Magister Epistularum*, ou *Epistolarum, ad Epistolas*, ou *ab Epistolis*. Voy. Saumaïse sur l'Hist. Aug. p. 183, 207, 293.

MAÎTRE ès Loix, *Magister, Docteur legum*. Nom qu'on a donné à ceux que nous appelons *Avocats*.

MAÎTRE des Massiers. *Magister Massariorum*. C'étoit l'Intendant dans les grandes Maisons : il avoit soin des biens, des domaines, des terres, des fermes, qu'on appelloit *Mansæ*, & ceux qui les faisoient valoir *Mansarii*, ou *Massarii*.

MAÎTRE de la Milice. Officier de l'Empire Romain, Chef des troupes de l'Empire, comme autrefois le Connétable en France. *Militiæ Magister*. Constantin, ou plutôt Dioclétien, établit dans tout l'Empire deux *Maîtres* de Milice, l'un pour la Cavalerie, & l'autre pour l'Infanterie, avec pouvoir de régler tout ce qui regardoit les soldats, & de les punir quand ils auroient fait des fautes. Dans la suite ces deux charges se réunirent dans la même personne, comme on le voit sous Constantin, l'an 349. Mais en augmentant leur pouvoir, on augmenta aussi leur nombre, & on en fit un pour la Cour, appelé *Præfentalis*, un pour la Thrace, un pour l'Orient, un pour l'Illyrie, & un pour les Gaules ; on trouve ces quatre *Maîtres* de la Milice dès le temps de Constance, & on prétend que Théodose I. en fit même plus de cinq. Il y a quelques raisons pour croire que les *Maîtres* de la Milice avoient été établis dès avant Constantin ; mais M. de Valois ne les juge pas fortes. Ces *Maîtres* de la Milice qu'on appela ensuite *Comtes*, s'élevèrent bien-tôt au rang des premiers Officiers de l'Empire, & eurent le titre d'Illustres, qui étoit le plus relevé de tous. Le pouvoir qui leur fut donné, ne fut qu'un démembrément de celui qui appartenoit auparavant au *Préfet du Prétoire*, qui par ce moyen devint Officier purement civil, de judicature & de finance. Zoïme prétend que cette soustraction des soldats à la

jurisdiction des Préfets du Prétoire, ruina la discipline militaire; mais nous n'en croirons pas Zozime. Auréus Victor, Zozime, p. 688. *Cod. Theod.* 11, t. 1, l. p. 6. Tillemont, *Emp. T. IV*, p. 283. Ailleurs, c'est à dire, *T. IV*, p. 57, & 723, 724. il croit, malgré Zozime, qui fait Constantin Auteur de ces *Maîtres* de la Milice, qu'il vaut mieux en attribuer l'origine à la politique inquiète de Dioclétien, puisque Lactance met ces *Maîtres* entre les nouveaux Officiers que ce Prince avoit établis. Voyez aussi Saumaïse sur l'Histoire Auguste, p. 293, 358, 539.

On a donné le nom de *Maître* de la Milice aux Gouverneurs de Naples, sous les Empereurs Grecs. Dans plusieurs pays on appelle aujourd'hui Capitaine Général, ou Gouverneur des armes, celui qui commande les troupes.

MAÎTRE des Mœurs. C'est un nom que l'on donna aux Censeurs. Voy. ce mot.

MAÎTRE Œcuménique. C'est le nom que l'on donna au Directeur Général d'un Collège que Constantin fonda à Constantinople, *Magister Œcumenicus*. On l'appela ainsi, ou parce qu'il avoit la connoissance de tout ce que doit savoir un habile homme, ou plutôt parce qu'il avoit la direction universelle de ce Collège. Car Œcuménique se prenoit pour général, universel. C'est ainsi qu'on donne à Paris le titre de Grand-*Maître* au Directeur général de quelques Collèges, qu'on appelle Principal dans les autres. Les Empereurs confidéroient beaucoup le *Maître Œcuménique*. Voy. Théopane, Zonaras, Cedrenus, & l'Hist. des Iconoclastes de Maimbourg.

MAÎTRE des Offices. Nom d'un Officier de l'Empire Romain. *Magister Officiorum*. Le *Maître* des Offices avoit l'Intendance de tous les officiers de la Cour. On l'appeloit *Magister Officii Palatini*, ou simplement *Magister*, & sa Charge s'appeloit *Magisteria*, *Maîtrise*. Une Loi du 5 Juillet 372. *Cod. Théod.* 6. t. 7, l. p. 77, 79. ordonne que le Questeur, le *Maître* des Offices, & les deux Intendants des Largesses, auront le pas sur les Proconsuls. Voyez Saumaïse sur la vie de Gallien, par Trébel. Pollion, c. 17. & de Tillemont, *Emp. T. V*, p. 62. Saumaïse sur l'Histoire Auguste, p. 83, 84 186, 208, 293.

Le *Maître* des Offices, étoit à la Cour des Empereurs d'Occident, le même que le Curopalate à la Cour des Empereurs d'Orient.

MAÎTRE du Peuple. Nom que l'on donna au Dictateur. Voyez ce mot.

En un mot, *Maître*, dans l'histoire & dans les loix Romaines, se dit de tout Officier qui est le premier en son genre, & qui a sous lui tous les autres de même espèce, ou qui ont les mêmes fonctions: en Latin *Magister*, & souvent *Proximus*. Voyez Saumaïse aux endroits que l'on a cités. Nos Auteurs François se servent du nom de *Maître*, pour exprimer ces Offices, comme on le peut voir souvent dans MM. de Tillemont, Fleuri, &c.

On donne le titre de *Grand-Maître* à quelques Supérieurs de Collège. *Collegii præfectus*. Le *Grand-Maître* de Navarre. Le *Grand-Maître* du Cardinal le Moine.

MAÎTRE, se dit aussi de quelques Officiers subalternes. *Maître* de la Garderobe, *Maître* d'Hôtel ordinaire chez le Roi, chez les Princes, chez les Seigneurs particuliers. Voyez HÔTEL. Le *Maître* de la Chapelle du Roi. *Maître* de l'Oratoire du Roi, sa charge a été créée par Louis XIV. *Maître* des Courriers, *Maître* de la Poste. *Maître* de Monnoie, ou Fermier de Monnoie, Officier des Monnoies dont les fonctions sont marquées dans les Ordonnances des années 1597, 1540, 1551, 1554, 1566 & 1586, dans Boizard, Traité des Monnoies, P. I. c. 14. *Maître* de la Monnoie d'un tel lieu. *Maître* Queux chez le Roi. *Maître* Veneur. *Maître* Fauconnier. *Maître* de la Chambre aux deniers. Ils sont trois chez le Roi, un ancien, un alternatif, & un triennal: ils ont soin de solliciter les fonds pour la dépense de bouche de la maison du Roi, & de les donner aux Officiers; ils assistent au Bureau du Roi, qui se

tient pour délibérer sur ce qui regarde la dépense de bouche de la Maison du Roi, & les Officiers qui en sont chargés.

MAÎTRE de CHAMBRE, en Italie, se dit de celui qui introduit à l'audience des Cardinaux, qui commande dans leur chambre. *Magister Camera*.

MAÎTRE du SACRÉ PALAIS. *Magister Sacri Palatii*, est un grand Officier qui loge au Vatican. Il a soin de revoir tous les livres qui s'impriment à Rome. Il donne permission de lire les livres défendus. Il entre en la Congrégation du Saint Office, & en celle de l'Index. Il a séance dans la Chapelle du Pape, après le Doyen de la Rote. Cette charge est toujours possédée par un Dominicain.

On appelle sur la mer, *Maître des Ports*, l'Officier commis pour la levée des impositions & traites foraines. Sur les rivières, il y a des *Maîtres* des ponts & percuis, pour faire passer les bateaux dans ces passages difficiles: ils sont obligés à résidence, & à travailler en personne, & ont pour aides des Chableurs.

MAÎTRE, se dit aussi de plusieurs Officiers de Robe, ou de Finance. Les *Maîtres des Requêtes*, *Libellorum supplicum Magistri*, sont ceux qui rapportent les requêtes & les placets au Roi, & à son Conseil. Voyez REQUÊTES. Les *Maîtres des Comptes*, sont les Juges Souverains des Comptes, des deniers du Roi. Voyez COMPTES. Du Tillet observe qu'on disoit aussi *Maître du Parlement*; pour dire, Conseiller du Parlement. On les appelle ainsi dans une Ordonnance de l'an 1321. Ce nom est demeuré à Messieurs de la Chambre des Comptes. *Maître de la Chambre aux Deniers*, est celui qui ordonne de la dépense de la Maison du Roi. On donnoit autrefois en Bretagne la qualité de *Maître* à tous ceux qui étoient dans la Robe, ou dans l'Eglise, de quelque condition qu'ils fussent. LOBINEAU, *Gloss.*

MAÎTRE Rationnel, nom d'Office, & de Charge. *Magister rationalis. Rationum magister*. On a d'abord appelé indifféremment *Maîtres rationnaux*, Auditeurs, ou Gens des Comptes, les Officiers qui avoient inspection sur les Receveurs des deniers des Dauphins; & pardevant qui ils étoient tenus de rendre compte de leur maniement. Leur établissement étoit beaucoup plus ancien que celui du Conseil Delphinal. Il en paroît sous le Dauphin Jean dès l'an 1310. VAILLEBONN. *Mém. pour l'hist. du Dauph. IV. Disc.* La Cour des *Maîtres Rationnaux*. ID.

MAÎTRE, se dit aussi d'un particulier chef de famille, qui commande à sa femme, à ses enfans, à ses valets, à ses domestiques, à ses esclaves. *Dominus, herus*. Vous ne haïssez peut-être le nom de mari, que parce que c'est un nom de *Maître*. S. EVR. On doit traiter ses enfans en père, & non en *maître*. Un *maître* doit traiter humainement ses esclaves. Les valets doivent obéir à leur *maître*, le respecter. Il y a des devoirs réciproques entre le *maître* & ses domestiques. En ce sens, on dit, compter de clerc à *maître*; pour dire, comme un commis feroit à son *maître*, c'est-à-dire, exactement. On le dit aussi des animaux. Voilà un chien qui cherche *maître*. L'Ecriture dit que le bœuf connoît l'étable de son *maître*. On dit, heurter en *maître*, pour dire frapper à la porte de sa maison plusieurs coups de suite, ou seulement frapper bien fort.

MAÎTRE, se dit encore de la subordination qui est entre les valets. On appelle un *Maître Valet*, celui des domestiques en qui on a le plus de confiance, à qui on donne pouvoir & autorité sur les autres valets. *Maître Clerc*, est chez les Procureurs, celui qui est le mieux versé en pratique, qui dresse les actes. Au parlement, c'est celui qui instruit les appellations. *Maître Garçon*, chez les Artisans, est le plus ancien dans la boutique du *Maître*, ou celui qui fait le mieux travailler, qui a quelque avantage sur les autres.

MAÎTRE, se dit aussi figurément en choses morales. Le Sage doit être *maître* de ses passions, & de tous ses mouvemens. *Sapiens regit cupiditates suas, iis im-*

perat. Il faut qu'un Ambassadeur soit bien *maître* de lui même. Pour être poli, il faut être *maître* de soi, de ses paroles, du mouvement de ses yeux & de son visage. BELL. Je préfère aux Conquêteurs, ces illustres ouïtés, ces paisibles Héros, qui travaillent uniquement à se rendre *maîtres* d'eux-mêmes. M. ESP. Un ambitieux a autant de *maîtres* qu'il y a de gens qui lui sont utiles. LA BR. L'advertité est une dure, mais utile *maitresse*, qui par des enseignemens vifs & sensibles, nous ramène de nos égaremens. FL. Nous sommes *maîtres* de nos propres secrets; mais nous ne sommes pas *maîtres* de ceux d'autrui. BOUH. La raison est souvent un *maître* fâcheux. LA PL. Un Rapporteur est *maître* d'une affaire; il la tourne comme il lui plaît. Un premier Juge est *maître* de l'instruction des procès criminels. Se rendre *maître* de l'esprit du peuple. ABLANC. Luther avoue que ce qu'il ajoute, ou qu'il change à l'opinion commune (touchant l'Eucharistie) est indifférent, & il nous en laisse les *maîtres*. PELISSON.

MAÎTRE, se dit encore de celui qui est supérieur d'un autre à l'égard de l'éducation, de l'instruction dans les Sciences & dans les Arts. *Magister, præceptor*. On a donné à cet enfant un *Maître*, un Précepteur pour l'élever, pour le conduire en classe, pour lui apprendre les Lettres humaines. Un homme fait comme vous, est un meilleur *Maître* du vice que de la vertu. LETTRE D'HÉLOÏSE A ABAIL. Nous avons tous une *Maitresse* commune, qui est la nature. FÉL. Un bon *Maître* épargne bien du temps, & abrège bien du travail, même aux plus éclairés. CH. DE M. Quand on apprend à faire une chose d'un mauvais *maître*, on apprend à la faire mal; & il est plus difficile de choisir un bon *maître* pour l'adresse de l'esprit, que pour celle du corps. ID. Naudé appelle le diable, le *maître* de Luther. Campanelle fut accusé & emprisonné à l'âge de vingt ans, par les Inquisiteurs de Naples, comme trop savant & trop universel, pour ne s'être pas servi du *maître* de Luther. MASCUR.

MAÎTRE, ou MAITRESSE D'ÉCOLE, sont ceux qui apprennent à lire & à écrire aux enfans. *Magister, præceptor*. *Maître du Catéchisme*, celui qui leur enseigne les premiers articles de leur croyance.

MAÎTRE DES NOVICES, c'est dans les Communautés religieuses, celui qui est le directeur des Novices, qui a soin de les instruire. On dit de même dans les Communautés de filles, *Maitresse des Novices*. Chez les Chanoines, on dit le *Maître* des enfans de Chœur. Le Chantre est le *maître* du Chœur.

MAÎTRE, est aussi celui qui enseigne divers exercices, *Maître à danser*, qui fait profession de montrer à danser. *Maître de luth*, de guitarre, de clavecin. *Maître à chanter*. Par un Edit de 1686, le Pape Innocent XI. fit défenses à toutes filles & femmes d'apprendre à chanter, ou à jouer d'aucun instrument d'un *Maître*, à cause des inconvéniens. Ces sortes d'Edits sont pour l'État Ecclésiastique, & les terres du domaine temporel du Pape. *Maître à voltiger*. *Maître de Langues*. *Maître de Mathématiques*. *Maître en fait d'armes*, est un *Maître* d'escrime, qui enseigne à manier les armes, sur-tout l'épée & le fleuret. *Maître des hautes armes*, celui qui enseigne à manier la pique, le mousquet, l'étendard.

On appelle *Maître* de l'art ou en l'art, celui qui est distingué en quelque profession. C'est aux *Maîtres* de l'art à décider ce qui regarde l'art. C'est ainsi qu'on dit d'une chose bien faite, bien travaillée; qu'elle est de main de *Maître*.

Grand MAÎTRE, se dit en ce sens de ceux qui excellent, qui sont distingués parmi les *Maîtres* même de l'art. C'est l'imitation de la nature, & non celle des modèles qui a formé les Grands-Maîtres. MÉM. DE TRÉV.

MAÎTRES, se dit au pluriel, des grands Peintres qui ont illustré les Ecoles. Les *Maîtres* Italiens & les *Maîtres* Flamands se ressemblent peu. Les plus grands *Maîtres* de l'Ecole Vénitienne, donnent d'excellentes leçons pour la couleur.

On appelle les *petits Maîtres*, un certain nombre

de Graveurs qui sont ainsi désignés dans les catalogues des Estampes, & cette désignation est reçue. ACAD. FRANÇ.

On appelle les Tableaux des *grands Maîtres*, ceux de Raphaël, du Poussin, de Jules Romain, de Paul Veronèse, &c.

En Estampes, Albert, Lucas, Marc-Antoine, sont les *grands Maîtres*; les *petits Maîtres*, Olbens, Ilbens, &c.

Pere-MAÎTRE. C'est ainsi qu'on appelle dans quelques Ordres de Religieux, celui qui a le soin des Novices. Je voudrais bien parler au *Pere-Maître*. On dit aussi le *Maître* des Novices, comme on l'a marqué ci-dessus. Les jeunes Religieux qui étudient en Philosophie & en Théologie, disent aussi notre *Maître*, pour dire, notre Régent, notre Professeur. *Maître Général*, est le titre que prend le Général des Dominicains. *Magister Generalis*.

MAÎTRE ÈS ARTS, est celui qui a des Lettres d'une Université pour pouvoir enseigner la Rhétorique, la Philosophie, &c. C'est le premier degré qui donne droit aux Bénéfices en qualité de Gradué. *Magister Artium*. M. l'Abbé Fleury, *Hist. Eccl. L. LXXXIII, p. 620 & 621*, dit Artiste, au lieu de *Maître ès Arts*. Ce n'est pas l'usage ordinaire. C'est en ce sens qu'on a donné aux Avocats, aux Docteurs, aux Magistrats, aux Prêtres, le titre de *Maître*, comme *Maître* Charles du Moulin, *Maître* René Chopin, &c. C'est une qualité qu'on joint toujours avec les noms propres & les surnoms. Les Conseillers, pour se distinguer, y ont fait ajouter Monsieur *Maître*, & ce titre de *Maître* s'est étendu abusivement aux autres Officiers de Robe, Procureurs, Greffiers, &c. Ce nom de *Maître* leur est venu par degrés. C'étoit au commencement un titre de puissance & d'office, plutôt que de sagesse & d'érudition. On l'a donné premièrement aux *Maîtres* des Ecoles, & aux Préfets des Collèges. Enfin, on l'a donné aux *Maîtres* des Arts & des Sciences, & aux Docteurs. Ainsi on a appelé Iso *Magister*, ou le Moine de Saint-Gal, Florus *Magister*, Thomas *Magister*, & Petrus *Comestor*, ou le *Mangeur*, qu'on a traité de *Maître* de l'Histoire Scolastique, & Gratien le *Maître* des Canons & des Decrets, *Maître* Duval, *Maître* Gama-che, *Maître* Grandin. Le titre de *Maître*, qui signifie Docteur, & qui s'est avili dans les derniers temps, étoit très-honorable au XII^e siècle, & on le donnoit aux Evêques mêmes, & aux Cardinaux. FLEURY, *Hist. Eccl. T. XV. p. 642*.

C'est dans le même sens qu'on a appelé *Maîtres*, ceux qui ont excellé en quelque Science, qui ont enseigné les autres, qui sont reconnus pour les *Maîtres* du métier. En Théologie, Pierre Lombard a été appelé le *Maître des Sentences*. Archimède a été un grand *Maître* en Géométrie.

MAÎTRE ÈS ARTS, se dit aussi en riant, & en style d'apologue des animaux.

*Le Lion pour bien gouverner,
Voulant apprendre la morale,
Se fit un beau jour amener*

Le Singe, Maître ès Arts, chez la gent animale.
LA FONT.

Molière a dit en badinant, que *maître* vient du Latin. *magister*, c'est-à-dire, trois fois plus grand.

MAÎTRE, se dit aussi des Marchands & des Artisans, qui ont droit ou privilège d'ouvrir boutique pour vendre des marchandises. ou pour travailler à toutes sortes de manufactures. *Opifex*, *propola peritus*, *classicus*. Il faut être apprenti avant que d'être *maître*. Il n'y a que des *Maîtres* de Lettres qui ont privilège, des *Maîtres* d'apprentissage, & des fils de *Maîtres*, qui puissent entrer dans le Corps des Marchands & des Artisans. Pour être reçu *maître*, il faut faire son chef-d'œuvre en présence des *Maîtres* & des Jurés. Les Jurés ont droit de visite chez les autres *Maîtres* parmi les Artisans; mais chez les

Marchands, les Visiteurs s'appellent les *Maîtres & Gardes du métier*.

Aux Artisans on donne la qualité de *Maître*, jointe à leur nom propre seulement, sans y mettre leur surnom, comme on fait aux Avocats. *Maître Pierre*, *Maître Jean le Savetier*.

On s'en sert aussi quelquefois dans le burlesque, en l'attribuant à quelques animaux.

*Maître Corbeau, sur un arbre perché,
Tenoit en son bec un fromage :*
*Maître Renard, par l'odeur alléché,
Lui tint à peu près ce langage.* LA FONT.

MAÎTRE, ESSE. Se dit aussi de ce qui est principal, dominant, & de plus considérable dans une chose. Le *maître* - autel d'une Eglise, est le grand autel du Chœur. *Ara princeps, altare primum.* La *maitresse* arche d'un pont, celle qui est la plus large, & où l'eau est la plus creuse, où passent les bateaux. Le *maître* brin d'une souche d'arbres, celui qui est de la plus belle venue. On appelle aussi *maitresse* voûte, celle qui sert à couvrir quelque notable partie d'un bâtiment, à la différence de celles qui couvrent seulement quelques portes, ou fenêtres. Une *maitresse* ferme de charpente, un *maître* entrait; pour dire, la ferme, l'entrait le plus considérable. Ce JÉSUS CHRIST crucifié, folie aux Gentils, scandale aux Juifs, portoit en cela même les marques du véritable CHRIST, étoit cette *maitresse* pierre, mais rejetée, &c. PÉLISS.

MAÎTRE FLEUVE. On a ainsi appelé le plus gros des bras du Nil, au-dessous du Delta. C'est celui que les Anciens nommoient *Canopicum*, & *Heracleoticum flumen*, ou *Canopicus*, *Heracleoticus alveus*.

MAÎTRE, en termes de Guerre, signifie un Cavalier. *Eques.* Les Compagnies de Cavalerie font de quarante, ou cinquante *Maîtres*.

MAÎTRE DE CAMP. Voyez MESTRE DE CAMP; c'est ainsi qu'il faut écrire & prononcer, faisant sonner l's.

MAÎTRE, en termes de Marine, signifie le Commandant d'un Navire. Sur l'Océan, on dit *Maître*; sur la Méditerranée, *Patron*; & dans les vaisseaux considérables, notamment ceux qui font les voyages de long cours, on l'appelle *Capitaine*. *Turba nautica præsfectus.* Un *Maître* de Navire, doit avoir navigé cinq ans au moins, avoir été examiné en l'Amirauté, & doit représenter les journaux de ses voyages. Il a pouvoir de faire l'équipage du vaisseau, de lever des Pilotes & des Matelots, le tout suivant les réglemens de la dernière Ordonnance de la Marine, *Liv. 2, Titre 1.* Les Grecs l'appeloient *μιστρος*, c'est-à-dire, *homme de confiance*; d'où vient qu'en quelques ports on l'appelle par corruption *Maître postif*, qui est opposé à *Maître bourgeois*, ou propriétaire, ou combourgeois.

Le *Maître* a sous lui de seconds *Maîtres* pour l'aider dans ses fonctions, & pour le suppléer dans l'occasion. Il y a dans chaque vaisseau, *Maître Pilote*, *Maître Cannonier*, *Maître Calfas*, *Maître Armurier*, *Maître Tonnelier*, *Maître Voilier*.

On appelle *Maître de hache*, le Charpentier du vaisseau; & *Maître Valet*, celui qui distribue des provisions de bouche. *Maître de port*, ou du port, se dit quelquefois pour Capitaine de port. *Maître mâteur*, est celui qui a soin des mâts.

MAÎTRE DE GRAVE. Celui qui ordonne aux échafauts, & qui a soin de faire sécher le poisson en Terre-Neuve.

MAÎTRE-VALET, en Marine. C'est un homme de l'équipage qui a soin de distribuer les provisions de bouche, & qui met les vivres entre les mains du Cuisinier, selon l'ordre qu'il reçoit du Capitaine. Il a sous lui un *Maître-Valet d'eau*.

MAÎTRE VALET D'EAU. Celui qui distribue l'eau douce. Dans les moindres vaisseaux, une seule personne fait les deux fonctions.

MAÎTRE VALET, f. m. En terme de Papeterie, est un Ouvrier qui a inspection sur tous les autres Ou-

vriers du Moulin à papier, qui fait les décomptes. **MAÎTRE DE QUAI,** est celui qui a la police & l'inspection sur les Quais. Ses fonctions consistent à faire ranger & amarrer les vaisseaux dans les ports, & à veiller à tout ce qui concerne la police des Quais, Ports, & Havres.

MAÎTRE DE PELLE. Terme de Boulanger, particulièrement en usage parmi ceux qui font le biscuit de mer. C'est celui qui enfourne les galettes à mesure que le pétrisseur à piques les a croisées & piquées, & qu'elles sont assez ressuées. On l'appelle aussi le Gindre.

MAÎTRE, ou GÉNÉRAL DES ŒUVRES, est un Architecte, ou Officier préposé pour avoir inspection sur les bâtimens de la ville, afin qu'ils soient construits suivant les réglemens de la Police; & les statuts de la Maçonnerie. *Præsfectus fabricam.* Il a pour cet effet une Chambre ou Jurisdiction dans l'enclos du Palais, où il fait assigner ceux qui ont fait des constructions contre les réglemens, & il en ordonne la démolition.

MAÎTRE DES BASSES ŒUVRES, est le nom honnête qu'on donne aux Curcurs de retraits. *Foricarius.* Voyez ÉCUREUR.

MAÎTRE DES HAUTES ŒUVRES, est le nom honnête qu'on donne à l'Exécuteur de la haute-Justice, au Bourreau. *Tortor, carnifex.*

MAÎTRE DE QUARTIER. C'est le nom qu'on donne dans les Collèges, à ceux qui ont l'inspection sur un certain quartier du Collège, & qui sont chargés de la conduite de ceux qui y logent. Il y a à la Salpêtrière, qui est l'hôpital général de Paris, des *Maitresses de Quartier*, dont les fonctions sont les mêmes à proportion que celles des *Maîtres de Quartier* des Collèges.

QUARTIER MAÎTRE. Voyez QUARTIER.

MAÎTRE, se dit aussi odieusement à l'égard de ceux qui se signalent par quelque mauvaise qualité. *Fraudum, scelerum, &c. artifex, caput.* C'est un *maître* fourbe, un *maître* Gonin.

Un *maître* Palatin, un *maître* Aliborum, un *maître* maraut. Que veut donc conter par-là ce *maître* ivrogne? **MOL. Maître fripon.**

PETIT MAÎTRE. C'est ainsi qu'on appelle un jeune homme qui cherche à se distinguer par un air avantageux, par un ton décisif, beaucoup de suffisance & d'étourderie, en un mot par tous les ridicules à la mode. Voyez au mot PETIT MAÎTRE.

MAÎTRE, en termes de Blason, se dit de la plus grande partie d'un écu, quand le bas n'est garni sinon d'une pointe, qui est le même que le *chappé*. *Trabeatus.* Il porte d'argent au *maître* ployé ou arrondi de gueules.

MAÎTRE, se dit proverbialement en ces phrases.

*Pour bien servir & loyal être.
De serviteur on devient maître.*

On dit que les bons *maîtres* font les bons valets. On dit aussi, tel *maître*, tel valet; pour dire que les valets suivent l'exemple des *maîtres*, & particulièrement en mal. On dit aussi, qui sert bon *maître*, bon loyer en reçoit. On dit aussi que quelqu'un a *maître*; pour dire, qu'il est au service, ou dans la dépendance d'un homme puissant, & qui saura bien le protéger. On dit aussi par une façon de parler tirée de l'Écriture-Sainte, que nul ne peut servir deux *maîtres* à la fois. On dit aussi, qui a compagnon a *maître*; pour dire, que dans une Société on ne sautoit disposer de rien de son chef. On dit aussi, qu'il faut être compagnon de sa femme, & *maître* de son cheval, pour dire, qu'il faut traiter doucement l'un, & gourmander l'autre. On dit aussi, que le Charbonnier est *maître* en sa maison, pour dire que le moindre particulier est *maître* quand il est chez soi. On dit aussi qu'on a passé *maître* quelqu'un, quand on ne l'a point attendu pour dîner. On dit aussi, qu'un homme a trouvé son *maître*, quand il a trouvé quelqu'un plus fort, plus savant que lui, soit dans

le combat, soit dans la dispute. On dit aussi, pain coupé n'a point de maître. On dit aussi, c'est un maître Sire, un maître homme; pour dire, c'est un homme d'importance, qui fait bien se faire valoir. On dit aussi, c'est la Cour du Roi Peto, où tout le monde est maître. Ce proverbe se dit de l'assemblée des gueux qui sont tous égaux. On l'appelle la Cour du Roi Peto, parce que tous vivent de mendicité & que le mot Latin *Peto*, signifie mendier, demander. On dit aussi, il fait bon être maître, on est valet quand on veut. Est hardi qui a bon maître. Les apprentis ne sont pas maîtres, pour dire qu'il ne faut pas attendre beaucoup de ceux qui ne font que commencer.

MAITRESSE, f. f. Ce mot a presque toutes les acceptions de maître. Rome étoit la *maîtresse* de l'univers. Dame & *maîtresse* d'une Paroisse, d'une Terre, d'un Château. *Maîtresse* du logis, d'une hôtellerie. *Maîtresse* de ses passions. Voyez MAÎTRE.

On appelle *Maîtresse* d'école, *Maîtresse* des Novices, celle qui enseigne dans une École, ou qui gouverne des Novices.

On appelle aussi *Maîtresse*, les femmes qui ont des Lettres de maîtrise pour certains métiers. *Maîtresse* Lingère, &c.

MAITRESSE, Principale. *Maîtresses* allées. *Jardins de propriété*. On appelle la pièce principale d'une machine; la *Maîtresse* pièce. *Maîtresse* conduite des eaux, c'est la conduite principale qui fournit à plusieurs branches, & dans laquelle il passe autant d'eau que dans toutes les autres branches auxquelles elle en distribue.

On dit aussi une *maîtresse* femme; pour dire, une femme habile, qui fait gouverner sa famille, les affaires de la maison; qui est intelligente, ferme & résolue: qui fait faire valoir son autorité. *Domina*, *hera intelligens*, *gnara*.

On dit particulièrement *maîtresse*, d'une fille qu'on recherche en mariage. Il a fait de beaux présens de noces à sa *Maîtresse*, à son accordée. *Amasia puella*, *amata*.

On le dit aussi en général d'une personne pour qui l'on a de l'attachement & de l'amour: J'adore une *Maîtresse* cruelle & impitoyable. Les Poètes ont d'ordinaire une *Maîtresse* Poétique, qui leur sert de sujet à dire tout ce qui leur plaît. BAY. C'est ce que les Italiens appellent faire l'amour à la façon de Pétrarque. *Petrachevolmente*. Flatter tous les caprices & toutes les bizarreries d'une *Maîtresse*. S. ÉVR. Cléopâtre Reine d'Égypte étoit la *Maîtresse* de Marc-Antoine; & elle le charmoit par la nouveauté des plaisirs qu'elle lui présentait tous les jours. CITRI.

Nous n'avons qu'un honneur, il est tant de *Maîtresses*. CORNEILLE.

Pignore ce grand art qui gagne une Maîtresse. BOILEAU.

Accabler l'Amant, & la *Maîtresse*. RAC. Les espérances d'un Amant sont quelquefois injurieuses à une *Maîtresse*. M. SCUD.

MAITRESSE, se dit encore de tout ce qui nous occupe, de tout ce qui nous domine. *Domina*.

Charmante liberté.

Soyez à l'avenir mon unique Maîtresse. M. SCUD.

MAITRISE, f. f. Dignité, ou charge qui donne la qualité de Maître. *Dominatus*, *imperium*, *ditio*, *jurisdictio*. La grande *Maîtrise* de l'Ordre de Malte, de Calatrava, &c. sont des dignités électives.

On le dit particulièrement des Sièges des Eaux & Forêts, & de leurs Officiers. Il y a un procès pendant en la *Maîtrise* de Bourges. Cette forêt est dépendante de la *Maîtrise* de Rouen. Il y a tant d'Officiers en cette *Maîtrise*. Il est pourvu de la grande *Maîtrise* des Eaux & Forêts d'une telle Généralité. Les grandes *Maîtrises* sont les départemens des Grands Maî-

tres. Les *Maîtrises* particulières, sont le territoire de chaque Maître particulier.

MAITRISE des Eaux & Forêts, est une Jurisdiction qui connoît, en première instance, des bois, des rivières, ruisseaux, chasse, pêche, &c. tant au civil qu'au criminel.

MAITRISE, parmi les Artisans, se dit de la qualité qu'on acquiert, quand on est reçu Maître dans quelque Corps. *Magistri titulus*. On fait faire un chef-d'œuvre aux aspirans à la *Maîtrise*. Les veuves jouissent du privilège de la *maîtrise*. Les *Maîtrises* jurandes étoient une belle invention de Police, quand elles ont été établies par l'Ordonnance de François I; maintenant ce n'est que cabale, ivrognerie & monopole. Les lettres de *Maîtrise*.

MAITRISE, se dit dans les Cathédrales & les Collégiales, du logement destiné aux enfans de chœur & à leur maître.

MAÎTRISER. v. a. Gouverner avec une autorité absolue, commander en maître. En parlant des passions, c'est les vaincre, les dompter. *Imperare*, *imperium exercere*; *regere imperio*, *dominari*, *domare*, *vincere*, *superare*. Les Grecs & les Romains ont eu de la peine à se laisser *maîtriser* par les Empereurs. Cet homme veut *maîtriser* par-tout où il est. Agricola reçut de la Fortune le privilège de ne se point enfler de ses prospérités, de lavoit *maîtriser* la Fortune. M. Esp. L'orgueil gouverne & *maîtrise* l'homme. Id. Cette femme impérieuse sur elle-même, *maîtrise* son cœur par raison. S. ÉVR. La colère met le désordre dans les discours de ceux qu'elle *maîtrise*. M. Esp.

*Tu l'emportes, Amour, je cède à ta puissance :
Tu maîtrises enfin ma raison & mes sens.*

LA SUSE.

La France sous tes loix maîtrise la Fortune.

BOIL.

MAITRISÉ, ÉE. part.

MAITOS, **MADYTO**. *Macidos*, *Madytos*. Nom d'un ancien bourg de la presqu'île de la Romanie, situé sur le détroit des Dardanelles, entre Gallipoli & Sesto. MATY.

MAJUME. f. f. Nom d'une fête que les Romains célébroient le premier jour de Mai, en l'honneur de Maïa, ou de Flore. *Majuma*. La *majume* fut établie par l'Empereur Claude. C'étoit la même fête que les Florales, à cela près qu'elle étoit moins lascive & moins criminelle. Elle se célébroit avec beaucoup de magnificence & de dépense en festins & en ornemens, comme il paroît par l'ouvrage de Julien appelé *Misopogon*. Cette fête dégénérant dans les anciennes impuretés qui s'y commettoient, le Concile in *Trullo* la défendit. Arcadius & Honorius la permirent de nouveau, mais avec beaucoup de précautions, l'année première de leur Empire; le Code en fait foi, *L. II. T. 45*. mais quatre ans après elle fut abolie par les instances de S. Jean Chrysostôme. Les mêmes Augustes la défendirent encore en 399. Cependant il y a de l'apparence qu'elle fut encore continuée en quelques lieux, en retranchant toutes les impuretés qui avoient été cause de ses défenses. La *Majume* étoit une fête toute de débauche & de licence. TILLEM. *Emp. T. IV. p. 439*. On écrit que cette fête de *Majume* se faisoit originairement sur le Tibre & sur le bord de la mer, d'où elle s'étoit répandue dans les Provinces de l'Empire, & qu'elle a tiré son nom du mois de Mai, auquel elle se célébroit, ou des eaux qu'on nomme *maïumes* en Syrie, parce qu'on voit qu'elle se célébroit à Daphné & en d'autres lieux, où il y avoit beaucoup d'eau. Elle duroit sept jours. Id. *p. 440*. Voyez Suidas, Baronius à l'an 399. *n. 32 & 33*. Godefroi sur le Code Théod. *T. V. p. 358, 359, &c.*

Bouche, dans son *Histoire de Provence*, dit que la fête de la Maie, qui se fait en plusieurs villes de cette Province, est un reste de la *Majume*.

MAJUSCULE. adj. de t. g. souvent employé substantivement. L's de ce mot se prononce; il se dit des

grandes lettres ou capitales. *Majuscula litera*. Il faut écrire le titre de ce chapitre en lettres *majuscules*. Les noms propres, les premiers mots d'une période ou d'un vers, doivent commencer par une lettre *majuscule*. Il y a dans ce Dictionnaire des mots écrits en grandes *majuscules*, d'autres en petites *majuscules*. Il paroît, par cet exemple, que quoique *majuscule* signifie proprement la grandeur du caractère, il ne se prend pourtant pas pour la grandeur, mais pour la forme du caractère; car il y a des *majuscules* plus petites que certaines qui ne sont point *majuscules*; par exemple, que du gros canon; mais la forme est toujours différente. A, B, C, D, E, F, &c. sont *majuscules*, & a, b, c, d, e, f, &c. ne le sont point. Il y a des langues, comme l'Hébreu, le Syriaque, l'Arabe, &c. où les *majuscules* ne diffèrent que par leur grandeur, & nullement par leur forme.

MAJUSCULE. f. m. Nom d'une dignité ecclésiastique. *Majusculus*. C'est dans quelques églises une dignité qui répond à celle de Chantre.

MAIXENCE. f. f. Nom de femme. *Maxencia*. L'histoire de Sainte *Maixence* paroît fabuleuse. Il est pourtant certain que dès le VII^e siècle, son corps étoit honoré dans l'île de France, en un lieu situé près de Verneuil & de Liancourt, sur la rivière d'Oise, & qu'on nomme *Pont Sainte Maixence*, ou *Maxence*, comme portent quelques Chartes. *Sancte Maxentia pons*. On prononce communément *Pont Saint Maixent*, quoique ce soit de Sainte *Maixence* qu'il a tiré son nom.

MAIXENT. f. m. Nom d'homme. *Maxentius*. Prononcez *Maicent*, ou *Messent*. Saint *Maixent* étoit de la ville d'Agde, dans la Gaule Narbonnoise, que nous appelons aujourd'hui le Languedoc. Il reçut au baptême le nom d'Adjuteur, qu'il garda jusqu'à ce qu'il changea de pays & de genre de vie. Saint *Maixent* étoit d'une noblesse distinguée. S. *Maixent* vint en Poitou, attiré par la réputation de Saint Hilaire, que la mort n'avoit point diminuée. Il se mit sous la conduite de S. Agapit, Abbé; & après 67 ans d'une vie pleine de vertus & de mérites, il mourut le 26 de Juin vers l'an 515, & fut enterré dans son Monastère, qui, du tems de S. Grégoire, s'appeloit de son nom, la Cellule de S. *Maixent*. Voyez les Bollandistes, *Acta Sanct. Jun. T. V. p. 269 & suiv.* Mabillon, *ſæc. I. A. p. 588*. Baillet, au 26 de Juin. Il ne faut dire *Maixant* qu'en parlant de ce Saint, & des choses qui portent son nom. En parlant des autres qui ont porté en Latin le nom de *Maxentius*, il faut dire *Maxence*.

S. **MAIXENT.** Nom d'une petite ville de France. *Fanum S. Maxentii*. Elle est dans le Poitou, sur la Seure Niorroise, à quatre lieues au dessus de Niort. Il y a dans S. *Maixent* une Abbaye, un Siège Royal, & une Election.

S. **MAIXENT.** Nom d'un Monastère fondé en Poitou par le Saint dont on vient de parler. *Sancti Maxentii monasterium*; *Cellula S. Maxentii*; *Cænobium Sancti Maxentii*. Il se forma bientôt autour de ce Monastère une ville qui porte le même nom. Ce lieu est dans le Diocèse de Poitiers, sur la Seure Niorroise. Voyez Val. *Not. Gall. p. 327*.

MAIZZI. f. m. Terme de Calendrier. Nom du cinquième mois des Arméniens, il répond au mois de Mai. Ce mot vient de *mains*.

M A K.

MAKÉLAER. f. m. Terme de Commerce. C'est à Amsterdam ce que nous appelons en France Courtier, ou Agent de change. *Trapezita*.

MAKERAN, MACRAN. Nom d'une partie du Kherman, en Perse. *Macrania*. Ce pays est borné au couchant par le Herman propre, au levant par le Send, & au nord par le Sistan; la mer le baigne au midi. Il a son Prince particulier, tributaire de la Perse, & ses villes principales sont Makeran, capitale de Firk, Kambéle, Bilguri, Darci, Rasée, & Guadel. **MATY.**

M A L.

MAL. f. m. Ce terme dans le langage ordinaire s'applique à une sensation qui fait souffrir: mais on en fait un terme vague, auquel on attache différentes idées. Quelquefois on en fait un terme synonyme de douleur. C'est ainsi qu'on dit *mal* de tête, *mal* de dents. Quelquefois on s'en sert pour exprimer un *mal-aise*, un état plus incommode que douloureux. C'est dans ce sens qu'on dit des *maux* de cœur, des *maux* d'estomac. Souvent il ne désigne qu'une affection indéterminée. C'est ainsi qu'on dit qu'on a *mal* à la jambe. Souvent aussi il est synonyme de maladie. C'est ainsi qu'on dit, *mal* caduc, *mal* de Naples, *mal* de Siam. *Dolor*, *morbus*. L'homme est sujet à une infinité de *maux*. Souffrir les *maux* patiemment, est tout ce que peut faire la vertu; mais elle ne rend point insensible. S. EVR. Le plus grand secret de la Médecine, c'est de connoître d'où vient le *mal*, la cause, la source de l'infirmité. Les vieux *maux*, les *maux* invétérés, sont incurables. Le *mal*, la douleur qu'on fait souffrir à ceux à qui on donne la question, leur arrache la vérité. Cette viande fait *mal* à l'estomac; y cause quelque indigestion.

MAL DES ARDENS. Voyez ARDENS. Mézeray appelle aussi *Mal des Ardens*, ce qu'on appelloit autrefois *Lues inguinalis*, dont nos Rois guérilloient. Voyez le règne de S. Louis, T. I. p. 636.

MAL des Ardens. On a donné ce nom à l'érysipèle; ou à une fièvre érysipélateuse, accompagnée d'une chaleur ardente. Cette maladie a donné lieu autrefois au miracle de Sainte Geneviève des Ardens, l'an 1130. sous le règne de Louis VII.

MAL-D'AVENTURE, est un petit apostème qui vient au bout du doigt, causé par quelque piquûre, ou blessure, ou un panaris. *Paronichia*, *ad imum unguem abscessus*.

MAL CADUC, qu'on appelle autrement le *haut mal*; ou populairement le *mal* de S. Jean, est l'épilepsie, qui attaque le cerveau, & trouble le jugement *Morbus comitialis*, *epilepsia*, *Morbus Lunaticus*, ou *Herculeus*. Voyez CADUC, & DANSE DE S. JEAN, au mot JEAN.

MAL CONTAGIEUX, est celui qui se communique, ou par l'atouchement d'une personne infectée, ou par la respiration de l'air corrompu, comme la peste, la vérole, la lèpre. *Lues*.

MAL D'ARMÉE. C'est une sorte de maladie contagieuse qui règne dans une armée, & qui est causée par les fatigues & par la mauvaise nourriture. *Castrensis morbus*, *lues*.

MAL DE CŒUR, est un soulèvement de cœur qui est causé par quelque dégoût. *Cordolium*. Ce qui se dit aussi au figuré, du déplaisir qu'on a en voyant faire une chose pour laquelle on a de l'aversion.

MAL D'ENFANT, c'est le travail d'une femme qui accouche. *Parturientis dolor*. *Mal* de tête, c'est la migraine; *mal* de ventre, la colique.

MAL S. JEAN. *Comitialis morbus*. C'est la même chose que le *haut mal*, l'épilepsie.

MAL SAINT MAIN. C'est la galle, ou la lèpre. *Elephantiasis*, *psora*, *lepra*.

MAL DE MER, est un soulèvement de l'estomac qui fait aller par haut & par bas ceux qui ne sont pas accoutumés à la mer. *Nausea*. On l'attribue au roulis ou mouvement du vaisseau.

MAL DE MERE. C'est une suffocation dont les Anciens attribuoient la cause à des vapeurs malignes qui s'élevaient de la matrice, ou à la matrice même qui monte vers les parties supérieures, & qui empêchent la respiration. *Hystericus dolor*. On l'appelle autrement *passion hystérique*. Voyez HYSTÉRIQUE.

MAL DE NAPLES. C'est le nom qu'on donne en France à la vérole, à cause que les François l'apportèrent autrefois du Siège de Naples. *Morbus Neapolitanus*, *veneres*, *lues venerea*. Les Italiens l'appellent au contraire le *mal François*, il *mal Francese*. Le pre-

mier nom que les Espagnols lui ont donné est la *maladie de S. Job*, & maintenant *sarnadi Indias*. On l'appelle aussi le *vilain mal*, ou la *maladie vénérienne*, ou absolument le *mal*. Le commerce avec les femmes débauchées donne du *mal*.

MAL DE RATE, est une maladie dont on attribue ordinairement la cause à des vapeurs que la rate envoie au cerveau. *Splenicus dolor*.

MAL DE SAINT. C'est ainsi que l'on appelle les maladies auxquelles la Médecine ne peut apporter du remède. C'est un *mal de Saint*; pour dire, C'est un mal qui ne peut être guéri que par les Saints. C'est ainsi que le peuple appelle le haut *mal*.

MAL DE SEIN. Voyez DANSE DE S. JEAN, au mot JEAN.

MAL DE SIAM. Maladie contagieuse, qui se fait sentir dans les Îles de l'Amérique. On l'appelle *Mal de Siam*, parce qu'il a été apporté de *Siam* par un Navire François nommé l'*Orikanne*. Les symptômes de cette maladie sont différens, suivant les tempéramens de ceux qui en sont atteints. Elle commence ordinairement par un grand mal de tête & de reins, qui sont suivis tantôt d'une grosse fièvre, & tantôt d'une fièvre interne. Ordinairement on vomit du sang, & souvent il en *exsude* de toutes les parties du corps, & quelquefois même par les pores. On rend quelquefois des vers par haut & par bas. Il paroît à quelques uns des bubons sous les aisselles & aux aînes, dont les uns sont pleins de sang caillé, noir & puant, & les autres pleins de vers. Cette maladie emporte les gens en sept ou huit jours. Quand elle dure plus long-temps, on est presque sûr d'en réchapper. On a vu des gens atteints de ce mal ne sentir qu'un léger mal de tête, & tomber morts dans les rues: & presque tous avoient la chair noire, & aussi pourrie un quart-d'heure après être expirés, que s'ils eussent été morts depuis quatre ou cinq jours. Les maux de tête & de reins sont les symptômes les plus ordinaires du *mal de Siam*. Le P. LABAT. La Maladie contagieuse appelée le *Mal de Siam* fait sortir à certains sujets le sang par toutes les ouvertures du corps sensibles ou insensibles. ALIOT DE MULAY.

MAL DE TERRE. C'est le scorbut. Voyez SCORBUT.

MAL SUBTIL, en termes de Fauconnerie; c'est la principale maladie des oiseaux, qui est une espèce de phthisie ou catharre qui leur tombe dans la mulette, & empêche la digestion, & qui les fait mourir maigres. *Avium phthisis*.

MAL, se dit aussi de ce qui approche de la douleur, & signifie Déplaisir, peine, fatigue, affliction. *Malum, miseria, tedium, pœna*. L'esclavage est le plus grand de tous les maux. Avec un peu de raison on goûte doucement les biens, & on s'accommode patiemment aux maux. S. EVR. La mort n'est point au nombre des maux que la prudence apprend à éviter. COSTAR. Dans la compassion que nous avons pour les maux d'autrui, il y a une réflexion secrète sur nous-mêmes, par laquelle nous nous regardons comme pouvant souffrir les mêmes maux. NIC. Il faut tâcher de se dérober à soi-même la connoissance de ses propres maux. S. EVR.

A raconter ses maux souvent on se soulage.

CORN.

Souvent de tous nos maux la raison est le pire.

BOIL.

*Quoiqu'à peine à mes maux je puisse résister,
J'aime mieux les souffrir, que de les mériter.*

CORN.

On a souffert bien du *mal* durant ce siège. On aura bien du *mal* à prendre ce prisonnier. Un Amant a bien du *mal* à quitter ce qu'il aime. Ces deux dernières façons de parler ne sont plus en usage. Il faut dire; on aura bien de la peine à prendre ce prisonnier. On a bien de la peine à quitter ce qu'on aime.

MAL, signifie aussi, Perte, ruine, dommage qu'on souffre. *Dammum, detrimentum, pernicies, calamitas*. Le débordement de la rivière a causé bien du *mal* à cette Province, a causé de grandes ruines. Ce chicaneur nous fait tout le *mal* qu'il a pu imaginer. Tout le *mal* est fait, il n'y a point de remède. Il y a des gens qui ne cherchent à s'élever que pour se rendre considérables par le *mal* qu'ils peuvent faire. Saint RÉAL. Les Payens avoient imaginé deux Puissances ennemies & opposées, dont l'une faisoit le bien, & l'autre le *mal*; parce qu'ils ne pouvoient concevoir que les biens & les maux coulassent d'une même source. Ils adoroient la Divinité bienfaisante, & trembloient sous le redoutable empire du Dieu qui verfoit les maux sur les hommes.

MAL, douleur. Le plaisir est toujours l'opposé de la douleur, & le bien l'est du *mal*. Voyez au mot Douleur les nuances qui distinguent ces deux mots considérés comme synonymes, c'est-à-dire, dans le sens où ils marquent une sorte de sensation désagréable qui fait souffrir.

On dit, par sentence philosophique, que la mort n'est pas un *mal*, mais que la douleur en est un.

MAL, en morale, désigne ce qui est contraire au bien. Il n'y a point de bien sans quelque mélange de *mal*.

On le dit particulièrement des mauvaises actions, du vice, & de tout ce qui est contraire à la vertu, & à la droite raison: auquel sens le mot de *mal* n'a point de pluriel. *Malum, vitium*. La plupart des gens ont une pente, une inclination au *mal*. Notre repos consiste à ne point faire de *mal*: les méchants mènent une vie pleine de troubles: ils ont autant d'inquiétudes qu'ils font de *mal*. S. EVR. Fuyez le *mal*, & faites le bien. ARN. Quel *mal* y a-t-il d'aller dans un champ, & de s'y promener en attendant un homme? PASC. Les Philosophes ont fort disputé pour savoir, quelle est la cause & l'origine du *mal*. *De causâ, de naturâ, de origine mali*. Manès apporta de la Perse l'opinion des deux Principes, dont l'un fait le *mal*, & l'autre le bien. Tertulien, qui tomba dans les erreurs des Manichéens, fait assez comprendre la difficulté par ce raisonnement: Ou Dieu, dit-il, n'a pu empêcher le *mal*, ou il ne l'a pas voulu. S'il ne l'a pu, c'est un Dieu foible & impuissant; s'il ne l'a pas voulu, il en est l'auteur: car pourquoi a-t-il permis le *mal*, s'il ne le vouloit pas; & s'il ne le vouloit pas, pourquoi y a-t-il consenti? Il faut que le *mal* arrive, ou par sa permission, ou par son impuissance; & l'un ou l'autre de ces deux sentimens anéantit, ou la toute-Puissance, ou la bonté de Dieu. S. Augustin, & après lui les Théologiens, répondent à ces argumens, & il n'est pas si difficile de le faire, que certaines gens le prétendent.

On attribue à Edouard III. la devise de l'Ordre de la Jarretière. Honni soit qui *mal* y pense. On dit familièrement, mettre une femme à *mal*, la débaucher.

MAL, se dit aussi de ces troubles, de ces agitations, que l'amour cause.

L'amour est un mal agréable,

Dont mon cœur ne peut pas guérir;

Mais quand il seroit guérissable,

Il est bien plus doux d'en mourir. M. SCUD.

MAL, se prend aussi pour les défauts, les imperfections, soit du corps, soit de l'esprit, que la médisance, ou la satire découvre aux yeux du public. Il a dit de lui tous les maux du monde. Sitôt qu'il est en compagnie, il fait tomber la conversation sur le *mal* qu'il fait du prochain. Après la mort du Cardinal de Richelieu, Corneille fit ces quatre vers;

*Qu'on parle bien ou mal du fameux Cardinal,
Ma prose ni mes vers n'en diront jamais rien;*

*Il m'a trop fait de bien pour en dire du mal,
Il m'a trop fait de mal pour en dire du bien.*

CORN.

Le mal qu'on dit d'autrui, ne produit que du mal.

BOIL.

On dit, Vouloir du *mal* à quelqu'un ; pour dire, le haïr, lui souhaiter quelque malheur, quelque sujet d'affliction, quelque perte. *Odisse, odio profèqui.* Si je vous veux du *mal*, qu'il me puisse arriver. REGN. ¶ Vouloir du *mal* est une expression tout à fait Bourgeoise. En Poësie, c'est une expression de Comédie.

On dit, Tourner une chose en *mal*, l'expliquer en *mal* ; pour dire, lui donner un mauvais sens. *In malam partem.* Et prendre une chose en *mal* ; pour dire s'en offenser. Cet homme est incommode, il s'offense de tout, il prend tout en *mal*.

MAL, signifie quelquefois, danger, auquel on s'expose, en faisant quelque chose ; inconvenient. *Periculum, discrimen.* Il n'y a point de *mal* de donner ce soir un petit remède à ce malade. Si on le laisse un peu manger, il n'y a pas grand *mal*. *Nihil est incommodi, nihil vetat.*

MAL, se dit aussi adverbiallement. *Malè, perversè, perperam.* C'est un grand homme *mal* fait, *mal* bâti. Il y a des mots qui sonnent *mal* aux oreilles. On juge son procès, mais l'affaire va *mal* pour lui. Ce Courtisan n'est ni bien ni *mal* à la Cour. On dit aussi, qu'un homme marche *mal*, qu'il danse *mal*, qu'il écrit *mal* ; pour dire, qu'il fait ces choses de mauvaise grace, qu'il ne fait pas bien les faire. On dit aussi, qu'un homme se porte *mal* ; pour dire, qu'il est malade. On dit aussi, ils sont *mal* ensemble : On m'a mis *mal* avec lui : Il vous sied *mal* de soutenir une telle proposition.

MAL, se dit proverbialement en ces phrases. *Mal* sur *mal* n'est pas santé, en parlant de plusieurs infortunes & afflictions qui arrivent coup sur coup. On dit aussi ironiquement & en contre-sens, *Mal* sur *mal* est santé, par une méchante équivoque, en ce qu'il n'y a point de *T*, en ce ces trois mots ; comme si on disoit *sans T*. On dit aussi, le *mal* d'autrui n'est que songe ; pour dire, qu'on n'en est pas si vivement touché que du sien propre. On dit aussi d'un remède, ou d'une chose indifférente, C'est de l'onguent miton-mitaine, qui ne fait ni bien ni *mal*. On dit aussi, qu'on est tombé de fièvre en chaud *mal* ; pour dire, d'un petit accident en un plus grand. On dit aussi, Chacun sent son *mal*, en se plaignant de quelque affliction secrète, & dont on ne veut pas dire la cause. On dit aussi en disant adieu, on en éconduisant quelqu'un, Allez, Dieu vous garde de *mal*.

Au second sens, on dit que de deux *maux* il faut éviter le pire ; pour dire, il faut souffrir une petite perte pour en éviter une plus grande. On dit aussi, *Mal* vit qui ne s'amende, en parlant de ceux qui commencent à se remettre dans le bon chemin. On dit aussi de celui dont les affaires ont *mal* réussi, qu'il est en grand danger, qu'il est *mal* à cheval, que son cas va *mal*. On dit aussi, que toutes choses vont de *mal* en pis ; pour dire, que tout dégénère, que les sujets d'afflictions augmentent tous les jours.

MAL, se joint aussi à plusieurs mots, tant au masculin qu'au féminin, tantôt comme adverbe, tantôt comme adjectif, comme on verra à leur ordre.

MAL, se joint à quelques mots dans le Blason, & signifie la disposition des choses dont on parle. *Mal* ordonné, *malè dispositus*, se dit de trois pièces, dont une est en chef, & deux autres parallèles en pointe. *Mal* taillé, *malè scētus*, se dit des manches d'habits taillées bizarrement ; il y en a des exemples en Angleterre. Banes en Vivarais & en Dauphiné porte d'azur à trois croisans, adossés & *mal* ordonnés. Halting, en Angleterre, porte

d'or à une manche *mal* taillée de gueules.

MAL, MALE. Vieux adjectif. Mauvais, mauvaise. *Poësie du Roi de Navarre.* ¶ Son plus grand usage est dans quelques mots composés, comme Malaïse, malheur, à la mal-heure, & autres qu'on trouvera chacun à sa place.

MALABAR. Nom d'un grand pays de la presqu'île de l'Inde deça le Gange. *Malabarica.* Il s'étend le long de la côte occidentale, depuis le cap de Comorin, jusqu'à la rivière de Cangerecora, qui le sépare au nord du Canara ; & au couchant les montagnes de Gate le séparent du Coromandel. Ce pays peut avoir environ cent lieues de côtes, & vingt de largeur, vers le Canara, laquelle va toujours en étreignant jusqu'au cap de Comorin, où elle n'est que de cinq ou six lieues. L'air du *Malabar* est fort chaud, mais fort sain, & le terroir fort fertile en riz, en maïs, en fruits, en drogues & en épiceries, mais ses principales richesses viennent du poivre & des pierres.

MALABARE. f. m. & f. Nom de peuple, habitant de *Malabar*. *Malabar.* Les *Malabares* ont tellement le larcin en horreur, qu'ils condamnent souvent à mort ceux qui ont volé une grappe de poivre, ou quelque autre aussi peu de conséquence. Les *Malabares* ont la superstition de ne toucher rien de sale de la main droite. Les *Malabares* sont grands Corsaires, & braves, ils vont d'abord à l'abordage ; sans craindre le canon.

Les *Malabares*, qui ont donné le nom au pays, sont étrangers, & Mahométans ; ils sont tout le commerce du pays ; ils sont aussi célèbres par leurs pirateries. Il y a parmi eux quelques Juifs qui s'appliquent au commerce. Entre les naturels du pays il y a quelques anciens Chrétiens, qu'on nomme Chrétiens de S. Thomé, parce qu'ils prétendent que l'Apôtre S. Thomas a prêché l'Evangile dans leurs pays, & qu'il a souffert le martyre à Méliapor dans le Coromandel. Les autres naturels du pays, à la réserve de quelques nouveaux convertis, sont payens. Ils sont divisés en plusieurs Castes, ou Tribus, Princes, Grands-Sacrificateurs, simples Prêtres, Gentils-hommes, qui sont proprement les gens de guerre, artisans, laboureurs, pêcheurs, &c. VOY. CASTE. Quelques richesses qu'ils acquièrent, ils ne peuvent pas s'élever au-dessus de la condition dans laquelle ils sont nés ; mais il y a ceci de particulier, que les enfans suivent la condition, non des hommes, mais des femmes, lesquelles épousent plusieurs maris. Les étrangers ne peuvent voyager dans ce pays sans avoir un Gentilhomme pour guide, & les guides sont si fidèles, qu'ils se font un point d'honneur de se faire tuer, plutôt que d'abandonner ceux qu'ils conduisent. Tout ce pays a dépendu autrefois du Samorin, ou Roi du Calécut ; il a ensuite été partagé en plusieurs Royaumes, qu'on assure être maintenant réduits à ceux de Calécut & de Cochîn. Le premier possède Calécut, Cananor, Manigate & Cranganor ; & le dernier, Cochîn, Porca, Caleoulan, Angemala, Coulan & Travancor. Les Hollandois font un grand commerce en ce pays, & ils sont maîtres des villes de Cananor, de Cochîn & de Coulan.

MALABAR. adj. m. & f. qui appartient au *Malabare*. *Malabarius*, a. S. Xavier entendoit & parloit la langue *Malabare*, soit qu'il en eût acquis la connoissance par son travail, soit que Dieu lui en eût imprimé les espèces d'une manière surnaturelle. BOUH.

MALABARE. f. m. Langue du *Malabar*. *Lingua Malabarica.* Deux Ecclésiastiques qui favoient le *Malabare*. BOUHOURS, *Vie de S. Xavier, L. II.*

MALABATRUM. f. m. Feuille médicinale qui entre dans la composition de la thériaque. Elle ne croît pas au marais des Indes, nageant sur l'eau sans racine comme la lentille des marais, ainsi que Dioscoride & Pline l'ont écrit. C'est la feuille d'un grand arbre qui vient au pays de Cambaie. On l'appelle autrement *feuille d'Inde*, ou *folium Indum*. Les Indiens la nomment *tamalapatru*, d'où est venu le mot *malabathrum*. VOY. FEUILLE D'INDE.

MALACA,

MALACA, ou **COSTAGNA**. f. m. Nom d'une montagne qui est sur les confins de la Macédoine & de la Romanie, près de la ville de Philippes. *Malaca*, *Costagna*, anciennement *Pangæus mons*. MATY.

MALACA. Nom d'une ville de la presqu'île de *Malaca*, dans l'Inde de-là le Gange. *Malaca*. Elle est située sur le détroit de *Malaca*, vis-à-vis de l'île de Sumatra. Cette ville est défendue par une bonne citadelle, & très considérable par son commerce. Elle est capitale d'un petit pays, qu'on nomme le Royaume de *Malaca*, & ses habitans les Malais, célèbres négocians des Indes & Mahométans. Cette ville & son Royaume dépendoient autrefois du Roi d'Ihor. Les Portugais s'en rendirent les maîtres l'an 1511. & les Hollandois qui la prirent aux Portugais l'an 1641. après six mois de siège, la possèdent encore aujourd'hui. MATY. Vartomin écrit, *L. VI, c. 17.* que cette ville fut bâtie en 1420. par un Roi du pays.

MM. de l'Académie des Sciences placent *Malaca* au 2° d. 42 min. de latitude nord, & au 117° 50 m. de longitude. Le P. Noël, Millionnaire Jésuite à la Chine, la place au 117° degré 53 min. ou 117° d. 38 min. 15 secondes.

La presqu'île de **MALACA**. *Malaca peninsula* anciennement *Aurea Chersonesus*. C'est la partie méridionale de la presqu'île de l'Inde de là le Gange. Elle s'étend depuis le cap de Sincapura, jusqu'à l'isthme de Ténacérin, entre le premier degré de latitude septentrionale, & le deuxième : ainsi elle a deux cents lieues de long ; sa largeur est fort inégale : tout compensé elle n'iroit pas au-delà de cinquante lieues. On tire de ce pays quantité de riz, du poivre, de la muscade, du macis, du bois d'aigle & de Calambe, des diamans, de l'or plus bas que le nôtre, la pierre pore, dont on se sert contre le venin, à-peu-près comme du Bézoard, & du bois pour construire les navires. Ce pays avoit autrefois plusieurs Royaumes ; il n'y a aujourd'hui que ceux d'Ihor & de Patane, tous deux tributaires du Roi de Siam. Ses villes principales sont sur la côte orientale, Ihor, Pahan, Patane, Singora & Ligor ; & sur l'occidentale, Ténacérin, Junca-lan, Quéda, Péra ; & *Malaca*, qui ne dépend que des Hollandois, & ne paie aucun tribut. Il croît dans ce pays une espèce d'arbre très-singulier, il porte des fleurs semblables à celles des orangers, mais qui ont plus d'odeur ; elles naissent toutes les nuits, & elles tombent tous les matins au lever du soleil, c'est pour cette raison qu'on l'appelle l'arbre Triste. MATY.

Le détroit de **MALACA**, ou de **SINCAPURA**. *Fretum Malacense*, *Fretum Sincapura*. Ce détroit est dans l'Océan Indien, entre la presqu'île de *Malaca*, & l'île de Sumatra. Il est fort long, assez large, & fort fréquenté. Il prend son nom tantôt de la ville de *Malaca*, & tantôt du cap de *Sincapura*. MATY.

MALACHBEL. f. m. Nom que les Palmyréniens donnoient au soleil, qu'ils adoroient comme un dieu. *Malachbelus*. Ce nom en langue du Pays, c'est-à-dire, en Syriaque & en Hébreu, signifie Roi Bélu. On fait que Bel, ou Baal, étoit honoré en Syrie ; ces peuples vouloient que ce fût Saturne, ou le Soleil. Selden croit que Aglibel, *Malachbel*, Élagabal, Moloch, étoient la même chose. D'autres disent que c'étoient différens noms que l'on donnoit au même Dieu, c'est-à-dire, au soleil en différens endroits, à Émèse on l'appeloit Élagabale, en Persé Mithra, à Palmyre *Malachbel*, ou Aglibole, comme il paroît par une inscription rapportée par Gruter, *p. 86, n. 8.* Saumaisé, sur la vie d'Aurélien par Vopiscus, *c. 25, & 31.* Voy. aussi **AGLIBOLE**, où il faut corriger, Gruter, *p. 86.* au lieu de *p. 81.* *Malachbel* & Aglabel ; selon Vossius, de *Idolol. L. II, c. 5.* sont les mêmes que le Soleil & le dieu *Lunus*, ou la Lune.

MALACHIE. f. m. Nom d'homme. *Malachias*. Le Prophète *Malachie* est un des douze petits Prophètes, & le dernier dans l'ordre des Bibles Hébraïques, Grecques & Latines, & selon l'ordre des temps ; car il a prophétisé un peu après Aggée & Zacharie, lorsque le Temple étoit déjà rebâti, ou que l'on ache-

voit de le bâtir, environ 460 ans avant Jésus-CHRIST, sous le regne d'Artaxerxès Longimanus, fils de Xerxès, qui donna ordre de rebâtir le temple l'an 3590. du monde, 454 ans avant Jésus-CHRIST. Quelques-uns conjecturent encore qu'il vécut au même temps que Néhémias, parce qu'il reproche aux Juifs les mêmes désordres que lui.

Le nom de *Malachie* signifie un Ange en Hébreu, & ce Prophète est cité par Clément d'Alexandrie, & par Tertullien sous le nom d'Ange. SACI. *Malachie* ne signifie point seulement Ange ; mais Ange de Dieu ou Ministre de Dieu, de מלאך *Maleach*, Ange, Ministre, & יהוה *Jah*, nom de Dieu. Quelques-uns placent *Malachie* sous Darius fils d'Hystaspes, grand-père d'Artaxerxès Longimanus.

Malachie, se dit aussi pour la Prophétie de ce Prophète. *Malachie* n'a que quatre Chapitres. S. Jean le Précurseur, & Jésus-CHRIST, sont prédits au *c. III.* de *Malachie*. Acofta a fait un Commentaire sur *Malachie*.

Quand on parle de quelqu'autre que le Prophète, on peut retenir le mot Latin *Malachias*. *Malachias*, Archevêque d'Armach, Auteur de quelques Prophéties, vraies ou prétendues, mourut en 1148. à Clairvaux, entre les bras de S. Bernard.

MALACHIN, ou **MALACHIN**. f. f. Nom d'une espèce d'ancienne monnoie d'Espagne. *Malachinus*. Vous payerez dix *malachins*, dit Innocent III. *L. XIII. Ep. 11.* à Ferdinand Convalve, Grand Maître de l'Ordre de S. Jacques ; & à tout l'Ordre, vous nous payerez dix *malachins* par an, à nous, & à nos successeurs, en reconnoissance que c'est du S. Siège que vous tenez ces privilèges. Le *malachin*, à ce que l'on dit, valoit sept sous. Il y a bien de l'apparence que c'étoient les Mautes qui avoient donné ce nom à cette monnoie, & que *malachin* est la même chose que réal, qui est encore aujourd'hui le nom d'une monnoie d'Espagne. En Arabe, qui est la langue des Maures, & en Hébreu מלך *melech*, signifie Roi, & *malachin*, signifiera réal, c'est-à-dire, Royal.

MALACHITE. f. f. Pierre précieuse qui est d'une nature mitoyenne, entre le jaspe & la turquoise, & qui est tout-à-fait opaque. *Malachites lapis*. Elle a des veines blanches mêlées de taches noires, & de plusieurs autres couleurs, qui en font faire plusieurs distinctions. La plus estimée est celle qui approche le plus de la turquoise, & qui a le plus de bleu. Il y a quatre espèces de *Malachites*, dont parle Boëtius de Boot. La première est purement verte ou de couleur mauve. La 2°. a un fond vert, mais elle est entremêlée de veines blanches & de taches noires. La 3°. est verte & entremêlée de bleu. La 4°. approche de la couleur des turquoises, & est la plus estimée de toutes. Ces pierres sont assez grosses pour qu'on en puisse faire des manches de couteaux & des vaisseaux à boire. On leur attribue quantité de propriétés, comme de purger fortement par haut & par bas, en prenant six grains en poudre, de guérir les maux de cœur & la colique, d'exciter les mois aux femmes, d'arrêter le sang, de guérir les vieux ulcères, d'arrêter les convulsions étant appliquées sur les jointures, & de fortifier les parties du corps. *Malachites*. Ce nom vient de *μαλαχί*, qui signifie mauve ; parce que la couleur de cette pierre approche de celle de la mauve.

☞ **MALACIE**. f. f. Termes de Médecine. Appétit excessif, qui fait que l'on désire avec une passion extraordinaire, & qu'on mange avec excès, certains alimens particuliers, mais communs & usités. *Malacia*. C'est une maladie des femmes grosses, ou des filles qui ont les pâles couleurs. Quelques-uns confondent cette affection avec un autre qu'on appelle *pica*, qui est un appétit dépravé, qui fait qu'on désire des choses absurdes, comme de la chaux, du plâtre, du charbon, &c. La *malacie* vient de la mauvaise disposition du levain de l'estomac, ou de quelque dérangement de l'imagination, qui détermine pour une chose, plutôt que pour l'autre.

Ce mot est Grec, & vient de *μαλίνω*, mou, la ma-

lacie étant comme une mollesse de l'estomac, qui désire ce qui ne lui est pas propre.

MALACODERME. adj. de t. g. Terme d'Histoire naturelle. Epithète que l'on donne aux animaux qui ont la peau molle, pour les distinguer des *Ostracodermes* *εσρακόδερμοι*, ou des animaux testacées. *Malacoderme* vient de *μαλακός*, mou, & de *δέρμα*, peau.

MALACOÏDE. f. f. Plante. Elle a la fleur & la forme de la mauve. Son fruit ressemble à celui du buisson, il est composé d'une multitude de capsules qui forment une tête, ou un amas de grappes; ces capsules sont pleines de semences semblables à des reins. *Malacoïdes* vient de *μαλακόν*, mauve, & de *εἶδος*, apparence, comme qui diroit, qui a la ressemblance de la mauve. La *malacoïde* a aussi les propriétés de la mauve.

MALACTIQUE. f. m. Terme de Médecine. Médicament émollient & résolutif. Les *malactiques* sont la mauve, la guimauve, la graine de lin, les oignons de lis, les figues grasses, &c. Il est aussi adj. Médicaments *malactiques*.

Ce mot est grec, & vient de *μαλάσσειν*, amollir.

MALADE. adj. m. & f. *Æger*, *agrotus*, *agré affectus*. C'est celui qui ne jouit pas de la santé; dans lequel l'état de la vie saine ou santé, reçoit quelque altération par quelque cause que ce soit. Voyez **MALADIE & SANTÉ**. On est légèrement *malade*, grièvement, dangereusement *malade*, *malade* à mourir, *malade* à la mort. Dans la Relation de Michel Angelo de Goatini, Missionnaire Capucin a Congo, il est dit que dans ce Royaume-là on assigne un temps à un *malade* pour guérir, & s'il ne guérit point, les parens le tuent, & le mangent.

Ce terme convient non seulement à l'animal, mais encore à la partie du corps qui est affectée. C'est ainsi qu'on dit, Appliquer le remède à la partie *malade*. On le dit de tous les animaux vivans.

Dans un sens figuré, on le dit des Corps politiques. Quand l'Etat est troublé par les guerres civiles, il est *malade*. En Morale on le dit encore de l'esprit & de l'imagination. Esprit *malade*. Il est plus *malade* de l'esprit que du corps. Il est *malade* d'imagination. Un esprit *malade* de délicatesse se fait des dégoûts de mille plaisirs dont il pourroit jouir. S. EVR.

MALADE, se dit aussi des plantes qui dépérissent. Voyez au mot **PLANTE**. *Maladies* des plantes. Un arbre *malade*, soit jeune, soit vieux, donne des fruits sans pépin; & sur le même arbre une branche vigoureuse donne des poires avec des pépins, & une branche infirme en porte sans pépins.

On dit d'une personne, qu'elle a la couleur *malade*, qu'elle a le teint mauvais: & figurément, que du vin a la couleur *malade*, quand il perd sa couleur.

MALADE imaginaire. Voyez **IMAGINAIRE**.

MALADE, est aussi substantif. C'est une œuvre de miséricorde d'assister, de secourir les *malades*. Guérir, visiter les *malades*. Ce Médecin a beaucoup de *malades*.

Nicod dérive ce mot du Grec *μαλακός*; Ménage, du Latin *malatus*; qui se *malè habet*.

MALADE, se dit proverbialement en ces phrases. On dit ironiquement à celui qui se plaint de quelque mal léger, de quelque perte qu'il a faite, Vraiment le voilà bien *malade*. On dit aussi, il n'en mourra que les plus *malades*, quand on se moque d'un danger commun dont on croit pouvoir se tirer sans peine. On dit aussi, Est bien *malade* qui en meurt, presque dans le même sens.

MALADERIE. Voyez **MALADRERIE**.

MALADIE, f. f. Disposition contre nature qui blesse immédiatement l'action de quelque partie; empêchement qui survient dans le corps ou dans quelqu'un de ses organes, qui cause une lésion plus ou moins sensible dans l'exercice des fonctions de la vie saine. *Morbus*. L'Auteur du Traité Latin de la Purgation, imprimé à Paris en 1714, c. 4. prétend que la *maladie* n'est autre chose que le défaut de l'équilibre, qui doit être entre les solides

& les fluides, pour maintenir la santé, & comme la souplesse des solides est nécessaire pour entretenir cet équilibre, il infère de-là que la tension convulsive de ces mêmes solides, est une des principales causes qui détruisent cet équilibre. L'homme est sujet à une infinité de *maladies*. De tous les animaux, l'homme est le plus sujet aux *maladies*, & parmi les hommes, ceux qui vaquent aux méditations & à l'étude, y sont plus sujets que les autres. Les autres animaux ont leurs *maladies*, mais en plus petit nombre. Les plantes mêmes ont leurs *maladies*. Les anciens divisoient les *maladies*. Voisius, de *Idolol.* L. VIII. c. 5 & 6.

Il y a des *maladies* chroniques, qui sont très-longues, ou qui viennent réglément en certains temps: l'une & l'autre signification peut venir du Grec *χρονικός*; des *maladies* incurables, qui durent toute la vie; des *maladies* aiguës qui emportent bientôt un homme. Il est relevé d'une grande *maladie*. Il y a des siècles où il court certaines *maladies*, dont on n'entend point parler en d'autres.

On appelle *maladie du pays*, le désir violent que quelqu'un a de retourner dans son pays; quelquefois jusqu'à en être *malade*. M. Gastaldy a imprimé une question de Médecine sur la *maladie du pays*. C'est un regret d'avoir quitté sa patrie, & un désir inquiet d'y retourner. Les causes éloignées de cette maladie, sont: 1°. Une maladie dangereuse & longue, surtout si les secours manquent. 2°. La différence d'air. 3°. Le changement de nourriture, la diversité de manières & de coutumes, quelquefois des railleries à essuyer, &c. Les causes prochaines sont dans les esprits & dans les fibres du cerveau. Les esprits tiennent de la grossièreté du sang, & sont moins subtils; en sorte que le souvenir de la patrie revenant souvent à l'esprit, ils sont par leur masse de profondes traces dans les fibres du cerveau; ainsi ils continuent de couler par-là, & ils détournent l'ame de toute autre pensée que de celle de la patrie. Les remèdes à la *maladie du pays*, sont de procurer au *malade* plus de contentement & de joie dans le lieu où il est, qu'il n'en auroit dans son pays; ou si le mal a gagné, de l'y faire retourner. Si le retour est impossible, le lui faire espérer, le divertir, détourner son imagination de la pensée de son pays, user de remèdes apéritifs & émolliens, propres à rendre au sang sa fluidité, aux esprits leur volatilité, & aux fibres du cerveau leur flexibilité, recommander le bain, appliquer des cataplasmes. Si les forces ont diminué, les rétablir par les cordiaux, & par une bonne nourriture légère & succulente. M. Gastaldy prétend que les Suisses sont plus sujets à la *maladie du pays* que les autres nations.

Il en est quelquefois des *maladies* comme des biens, elles sont héréditaires. Les *maladies* héréditaires, sont des *maladies* ou de tête, ou de poitrine, ou du ventre, ou des *maladies* extérieures. Les *maladies* héréditaires de la tête, sont la frayeur, ou la crainte, sur-tout nocturne, les vertiges, l'épilepsie, la stupidité & la folie. Celles de la poitrine, sont la palpitation du cœur, l'asthme & la phthisie. Celles du ventre, sont la pierre, les maladies vénériennes, le scorbut, l'affection hypocondriaque & la mélancolie. Les *maladies* extérieures héréditaires, sont la goutte, la petite vérole, & toutes les espèces de gales; on y peut ajouter la mauvaise conformation des membres. Les causes pour lesquelles ces *maladies* sont héréditaires, la qualité du sang & des esprits animaux dont le fœtus est formé, la liqueur dans laquelle il nage, les humeurs de la mère, & les esprits animaux qu'elle fournit. Ces *maladies* sont plus ou moins fortes, selon que le ferment morbifique est plus âcre, ou plus fixe. Les meilleurs remèdes pour les guérir, au sentiment de quelques Médecins, ou les tempérer, sont le lait acidulé, la salivation.

Corneille du Bontecoc a déduit du scorbut toutes les *maladies* du corps humain; d'autres les ont regardées comme les effets d'un virus vérolique, qui

est demeuré caché dans la semence depuis le dérèglement de nos premiers pères. Helmon & Serrenus Danus ont cru que toutes les *maladies* dépendoient d'un levain étranger qui se formoit en nous, ou hors de nous. Les observations de Pline, celles du P. Kirker, & de M. de Lang, qui prouvent qu'il y a de petits vers dans le sang fiévreux, dans les pustules & dans les charbons, ont fait dire à quelques Docteurs, que toutes les *maladies* naissoient des vers.

MALADIE, se dit absolument, en style populaire, de la peste, de la vérole, & autres *maladies* contagieuses. Il y a de la *maladie* en telle province. Il est mort dix mille personnes de la *maladie*.

MALADIE, se dit figurément en choses morales, pour marquer une affection dérégée, un attachement excessif. *Morbus, furor*. C'est un homme qui a la *maladie* du jeu, des femmes. On le dit aussi en choses honnêtes. Il a la *maladie* des livres, des antiques, des médailles, &c. On dit aussi, en général, que les passions sont les *maladies* de l'ame. Les *maladies* de l'ame sont plus difficiles à guérir que celles du corps. On le dit de tout ce qui peut troubler le repos de l'ame.

MALADIF, IVE. adj. Qui est infirme, sujet à être malade: *Valetudinarius, morbosus, infirmus*. Ce jeune homme avoit épousé une femme fort *maladive*, & cependant elle l'a enterré. Ce mot n'est pas fait pour le style noble.

MALADRERIE, f. f. Lieu fondé pour retirer & assister les malades, & particulièrement ceux qui ont la lèpre, d'où vient le nom de *léproserie*. *Nosocomium, valetudinarium leproforum*. Presque toutes les Eglises des *Maladreries* sont fondées sous l'invocation de Saint Lazare, de la Madeleine & de Sainte Marthe. On a fait la réforme des *Maladreries* qui étoient possédées par des particuliers & par des Communautés, & on en a fait des Commanderies, pour rétablir l'Ordre des Chevaliers de N. D. du Mont-Carmel & de Saint Lazare. Il y a eu depuis quelques autres changements. Voyez LÉPROSERIE.

MAL-ADRESSE. f. f. Défaut d'adresse. Voyez ce mot. On le dit au propre des exercices du corps, & au figuré des fonctions de l'esprit. On dit d'un Ouvrier & d'un Négociateur, qu'ils ont de la *mal-adresse*. Ainsi il ne faut pas confondre ce mot avec *mal-habileté*, qui ne se dit que des fonctions de l'esprit. On ne dit pas un Joueur de paume mal-habile. Voyez HABILE & HABILETÉ. Je ne puis souffrir votre *mal-adresse*. Cet Ouvrier a donné des preuves de sa *mal-adresse*. Il ne faut pas s'en prendre sur cela ni à la négligence, ni à la *mal-adresse* de l'Observateur, mais uniquement à ses sens, & à l'imperfection nécessaire des instrumens. *Anecdotes physiques & morales*.

MAL-ADROIT, OITE. adj. Ce terme convient à celui qui a peu d'aptitude pour une chose. Au propre, c'est celui qui a peu d'aptitude pour les exercices du corps. *Ineptus, parum dexter*. C'est un ouvrier, un joueur de paume *mal-adroit*. Au figuré, c'est celui qui n'a pas l'art de conduire ses entreprises d'une manière propre à y réussir; qui ignore, ou ne fait pas employer les moyens qui peuvent en procurer l'exécution. Il ne faut pas qu'un Négociateur soit *mal-adroit*. On dit aussi substantivement, c'est un *mal-adroit*.

MAL-ADROITEMENT. adv. Sans adresse. *Ineptè*. Vous faites tout *mal-adroitement*.

MALA-ELENGI. f. m. Arbre du Malabar, qui est toujours vert, & qui porte du fruit une fois par an. On fait avec ses feuilles bouillies avec du poivre, & le calamus aromatique, dans de l'huile de tésame, un liniment pour la tête, extrêmement recommandé dans le vertige, l'épilepsie, & autres affections céphaliques. *Arbor baccifera, indica, flore composito*.

MALAGA, ou **MALGUE**. Nom d'une ville d'Espagne. *Malaca*. Elle est située sur la côte du Royaume de Grenade, à vingt & une lieues du détroit de Gibraltar, vers le levant. Cette ville n'est pas grande,

mais elle est bien peuplée: elle a un beau port, défendu par deux citadelles, & un Evêché suffragant de Grenade. On y fait beaucoup de commerce, & on en tire de fort bons vins. On assure que les Phéniciens, qui en ont été les fondateurs, lui donnèrent le nom de *Malaca*, de מלח *Malach*, qui en leur langue signifie *saler*, parce qu'on y faisoit un grand commerce de poissons & de chair salée. MATY. long. 13 d. 4'. lat. 36 d. 45'.

Nous disons souvent *Malgue*, au lieu de *Malagua*. Un habitant de *Malgue*, en Latin *Malacitanus*. La bataille de *Malgue*, est une bataille navale, gagnée le 24 Août 1704, par l'armée navale de France, commandée par M. le Comte de Toulouse, Amiral, sur les Anglois, dans la Méditerranée, à la hauteur de *Malgue*.

MALAGE. f. m. Vieux mot. Mal, souffrance, maladie. *Le Châtelain de Coucy*.

MALAGME. f. m. Ce terme est ordinairement synonyme à cataplasme; quoiqu'à parler strictement il ne convienne qu'aux cataplasmes émolliens. Un *malagme* est un médicament topique, & peu différent de l'emplâtre. On ne donna ce nom dans le commencement qu'aux cataplasmes émolliens; mais on l'étendit dans la suite aux astringens, & à tous les cataplasmes en général. Le *malagme* est composé principalement de gommés, d'aromates, & d'autres ingrédients stimulans, tels que les sels & d'autres substances semblables. *Malagma*. Voyez le Dictionnaire de James.

MALAGRA, Nom d'un ancien bourg de la presqu'île de la Romanie, situé sur la côte, près de Sesto. *Malagra*, anciennement *Agora*. MATY.

MALAGUETTE. Voyez MALLAQUETTE. On dit aussi *Malequette*.

MALAQUETTE. f. f. Poivre long. *Piper oblongum*. Voyez MALAGUETTE.

MALAIS, AIE, f. m. & f. ou **MALAY**, AYE, ou **MALAYE**. Nom de Peuple. *Malaccensis*. Les *Malayes* sont les peuples du Royaume de Malaca, dans la presqu'île de l'Inde, au-delà du golfe de Bengale. Les *Malais* sont Mahométans; mais ils diffèrent en quelque chose des Persans & des Turcs. Les *Malais* sont bons soldats pour l'Inde & grands voleurs. Voyez Maffée, *Hist. des Indes, L. V*. Ce Pilote étoit un *Malay*, qui connoissoit parfaitement les mers des Indes. Batavia est très-peuplée de Hollandois, de Portugais, de Chinois, de *Malayes*, &c. La conjuration des *Malayes* & des Macassar. P. LE COMTE.

MALAIS, ou **MALAI**. f. m. Le *Malais*, ou le *Malai*. Il est aussi adj. *Malais, Malaise, & Malaye*. C'est la plus pure de toutes les langues des pays de l'Inde Orientale. C'est la langue des Savans & des Docteurs de la loi du pays, & autrefois il n'y avoit presque qu'eux qui la savoient. Depuis elle est devenue un peu plus commune; presque tous les Négocians de ce pays la savent parfaitement. David Hanc fit imprimer à Rome, en 1631, un Dictionnaire *Malais-Latin*. M. Boyse avoit tant de zèle pour la propagation de la Religion Chrétienne, qu'il fit imprimer à ses dépens en langue *Malaise*, le nouveau Testament, & en envoya les exemplaires dans les Indes. MORERI, *édit. de Holl. 1741*.

MAL-AISE, & **MÉSAISE**, f. m. Le premier est le plus usité. On a dit autrefois **MAL-AISANCE**, f. f. Ces termes désignent une situation de fortune, dans laquelle on est privé des commodités de la vie. On dit d'un homme dont les affaires sont dérangées, & qui ne peut plus suffire à la dépense; qu'il est dans le *mal-aise*, qu'il est *mal-aisé*.

MALAISE. Terme usité dans les prisons. C'est ainsi que l'on appelle un cachot étroit & bas, où l'on ne peut se tenir debout, ni couché qu'avec peine. *Arca, Barathrum*. Ce prisonnier étoit séditieux, pour le punir, on l'a mis en *malaise*. Le Règlement pour la Maison de force, ordonne qu'on punira les juremens, la paresse au travail, les emportemens, & les autres fautes que les femmes qui y sont enfermées, pour-

ront commettre , en les mettant au carcan , ou dans les *malaises* , &c.

MAL-AISÉ , ÉE. adj. Dans la signification du substantif *mal-aisé* , se dit d'un homme incommodé dans ses affaires , qui ne peut plus fournir à la dépense ordinaire , ni se procurer les commodités de la vie. Ce Marquis est *mal-aisé* , il doit de tous côtés. *Oberratus*.

Dans l'Encyclopédie , un homme *mal-aisé* , est celui qui manque des choses nécessaires aux besoins de la vie. Je ne crois pas que ce soit là l'idée que présente ce mot , qui ne paroît désigner que le manque des commodités & des agrémens de la vie , l'état où l'on a de la peine à faire la dépense qu'on est obligé , ou qu'on a coutume de faire.

Dans une acception tout à-fait différente , le mot de *mal-aisé* est à-peu près synonyme de difficile , & marque une chose qui se fait avec peine. *Impeditus* , *difficilis* , *arduus*. Ainsi l'on dit qu'une affaire est *mal-aisée*. Qu'un homme est *mal-aisé* à gouverner , qu'un cheval est *mal-aisé* à ferrer ; qu'il est *mal-aisé* de faire une chose.

On dit encore d'une chose dont on ne peut se servir aisément , qu'elle est *mal-aisée*. Cet instrument est *mal-aisé* , je ne puis m'en servir. Un escalier *mal-aisé* , qu'on monte ou qu'on descend avec peine.

On dit en proverbe , Il est aisé de reprendre , & *mal-aisé* de faire mieux. C'est ce que Ronfard dit de lui-même.

MAL-AISEMENT . adv. Difficilement , avec peine. *Ægrè* , *difficiliter*. Il se tira *mal-aisément* de cette affaire , de cette maladie. Une ame trop élevée , s'accommode *mal-aisément* au train commun de la vie. S. EVR. Il y a des différences délicates entre les mêmes qualités que nous découvrons *mal-aisément*. Id. On ne se persuade pas *mal-aisément* ce que l'on souhaite. B. RAB.

MALAMOCCO . Nom d'un bourg avec un bon port. *Malomocum* , *Medoacus portus* , *Methamaucum*. Il est dans une petite île du golfe de Venise , environ à deux lieues de ce nom. Il y avoit autrefois dans cette île la ville Episcopale de *Malamocco* , qui fut engloutie par la mer , & son Evêché transféré à Chioggia.

MALAN . f. m. Vieux mot. Défaut.

MALANDRE . f. f. Maladie des chevaux , gales ou crevasses qui viennent à la jointure du genou des chevaux , & qui suppure quelquefois. *Scabies equi genibus adnata*. On s'est servi aussi de ce mot en parlant de la lèpre , & même de toutes sortes de maladies , ou d'autres accidens qui rendent une partie mal affectée. Marcellus Empiricus appelle un lépreux. *maladriofus*.

MALANDRES , en termes de Charpenterie , se dit des nœuds gâtés & pourris , dans les pièces de bois , qui empêchent qu'elles ne puissent être employées. *Nodi putridi*. On rabat les *malandres* , quand on a fait un toisé de bois de charpente qu'on achete des Marchands. Bois *malandreux*.

On dit proverbialement , quand on veut vanter un cheval pour être sain & net. Il n'a ni furos , ni *malandres*. On le dit aussi figurément d'un homme d'âge , pour dire , qu'il ne sent aucune incommodité.

Ce mot vient du Latin *melandrium* , qui signifie blé vitié , gâté ; & ce qu'on a étendu par métaphore aux chevaux & aux bois gâtés. On disoit autrefois *mélandre*. Quelques-uns font venir ce mot de l'Italien *malandare* , aller mal.

MALANDREUX , EUSE. adj. Terme en usage dans le commerce des bois carrés. Voyez **MALANDRE**.

MALANDRIN . f. m. Vieux mot , qu'on a donné autrefois aux lépreux , comme si la lèpre étoit une espèce de malandre , maladie dont on a parlé dans l'article précédent. *Malandrinus* , *maledrinus* , *Elephantiacus* , *leprosus*.

Dans les Croisades , on donna aussi ce nom par mépris aux voleurs Egyptiens & Atabes. Peut-être

aussi le leur donna-t-on , parce que plusieurs de ces voleurs étoient lépreux , des misérables qu'on ne souffroit point dans les villes & autres habitations , parce qu'ils avoient la lèpre qu'on appelloit malandre ; ou parce qu'ils couraient la campagne , comme les lépreux qu'on chasse des villes. Voyez Du Cange , *Gloss*.

MALANDRIN , est aussi le nom que le peuple donna sous Charles V , à des brigands qui firent beaucoup de mal. Ces pillards parurent deux fois en France dans ce siècle ; d'abord sous le Roi Jean , & ensuite sous Charles V son fils. C'étoient des soldats licenciés qui s'assembloient , & qui pilloient impunément les passans , les villages & les petites villes. Ces pillards , qu'on nommoit les Tards-venus , sous la fin du règne du Roi Jean , s'étoient accoutumés à l'impunité. Il étoit dangereux de s'opposer à leur première furie. ABBÉ DE CHOISY , *Hist. de Charles V* , L. I. p. 86. Les pillards à qui le peuple donna le nom de *Malandrins* , se rassemblèrent en divers cantons , choisirent des chefs (sous Charles V.) , & en pillant observèrent quelque discipline. Ils se mirent ainsi hors d'état d'être attaqués , & prirent le nom de grandes Compagnies. Ils ravageoient tous les pays par où ils passaient , & n'épargnoient ni les maisons Royales , ni les Eglises. Leurs principaux chefs étoient , le Chevalier Vert , frère du Comte d'Auxerre , Hugues de Caurelée , Matthieu de Gournai , Hugues de Varennes , Gautier Huet , & Robert Lescot , tous Chevaliers. Id. Bertrand du Guesclin en délivra le Royaume en les menant en Espagne , en apparence contre les Maures , mais en effet contre Pierre le Cruel.

MALAPRE . adj. peu usité. Terme d'Imprimerie qui se dit ironiquement aux Ouvriers qui ont de la peine à lire , & qui se servent de leurs confreres. *Ignarus* , *indoctus*.

MALAQUE , Quelques Auteurs appellent ainsi une ville célèbre des Indes orientales , qu'on appelle plus ordinairement *Malaca*. Voyez ce mot.

MALAQUETTE , f. f. Nom que les Américains donnent au poivre de la Jamaïque , vulgairement appelé Graine de girofle. Quelques-uns le confondent avec le cardamome ou maniguette , à cause que ce dernier s'appelle aussi Malaquette ; mais ces deux poivres sont différens.

MALAQVIN , f. m. Voyez **MALACHIN**. Il y en a qui écrivent *méléquin* , & qui croient que ce mot vient de l'Hébreu , ou de l'Arabe מלך , *mélec* , qui veut dire Roi , comme on l'a dit au mot *malachin*.

MALART , f. m. le mâle des cannes sauvages. *Anas mas fera*. MONET. *Anas ferus*. NIC.

MALATHIA . Nom d'une petite ville de la Romanie. *Malathia*. Elle est sur la côte de la mer Noire , environ à quinze lieues du Détroit de Constantinople. MATY.

MALASSAI . Royaume d'Afrique dans la haute Ethiopie , assez près des frontières de l'Abissinie.

MALAT . Montagne de l'Amérique septentrionale , au Mexique dans la Province de Sciton , c'est un des plus grands Volcans de toutes les Indes.

MALATHIYAH . Nom d'une ville de la Turquie en Asie. *Melitene* , *Melitine* , *Melita*. Elle est dans la Natolie , sur l'Euphrate , à cinq ou six lieues au-dessus de Marasch. Il y a dans la *Malatiyah* le siège d'un Archevêque. MATY.

MALATOUR , Anciennement *Mars-la-Tour*. *Martis turris*. Ville de France au pays Messin , chef-lieu d'un petit territoire.

MALAVENTURE , f. f. Rencontre fâcheuse qui se fait par hasard , par mauvaise fortune. *Infortunium*. Il a trouvé par *malaventure* , son ennemi , qui l'a obligé à se battre. Il est vieux.

MALAVERT . Petite ville de Perse à douze lieues d'Isfahan , en tirant à l'Orient. Son territoire produit les meilleures Pistaches du Monde , & en grande abondance.

MALAVISÉ , ÉE. adj. Employé aussi substantivement. Imprudent , qui dit ou fait des choses mal-à propos , & sans y prendre garde. *Imprudens* , *incautus* , *in-*

consultus. Vous êtes un téméraire, un *malavisé*, de lui reprocher sa faute, à son né. Cette femme est *malavisée*, de se remarier ayant tant d'enfans.

MALAUTRU, UE. Voyez ci-dessous MALÔTRU.

MALAXER. Terme de Pharmacie. Amollir, pétrir des drogues pour les unir, les lier ensemble, & en faire quelque préparation douce, molle, coulante, & capable de s'étendre. *Mollire*, *subigere*. *Malaxer* un emplâtre.

MALAXÉ, ÉE, part. Emplâtre *malaxé*.

MALAY, AYE, ou MALAYE. Voyez MALAIS.

MALBÂTI, IE, adj. Qui est mal fait. *Sine arte factus*, *distortus*, *ineptus*, *inconcinuus*. On le dit au propre des bâtimens qui n'ont point de symétrie, ou qui ont été bâtis de mauvais matériaux: & au figuré, des personnes qui ont le corps ou l'esprit mal fait, mal tourné, qui sont laids ou bourrus. Mettez donc votre perruque droite, accommodez votre cravate, vos bas, & ne paroissez pas en l'état où vous êtes; vous voilà tout *malbâti*. Un esprit *malbâti*.

*C'est un corps assez malbâti,
Pour faire rougir la nature.*

On le dit aussi de la santé: Je ne fais ce que j'ai, j'ai mal à la tête, & des lassitudes dans les jambes, je suis tout *malbâti*, indisposé.

MALBÂTI, IE, au figuré se prend aussi quelquefois substantivement. C'est un grand *malbâti*. C'est une grande *malbâtie*. Dans toutes ses acceptions il est du style très-familier.

MALBOGHETTO. C'étoit anciennement une petite ville du Norique; maintenant c'est un village de la Carinthie, situé aux confins du Frioul, sur la rivière de Fella, au-dessus de Pontera Impériale.

MALCH, ou MALCHUS, f. m. & nom d'homme. *Malchus*. Tillemont & Baillet appellent *Malch* un Saint Martyr de Césarée, en Palestine, qui souffrit la mort au III^e. siècle, & le serviteur du Grand Prêtre, à qui S. Pierre coupa l'oreille dans le jardin des Olives. Mais la Version de Mons, le P. Bouhours, M. Simon en S. Jean *XVIII*. 10. disent tous *Malchus*, & c'est l'usage.

Ce nom est Hébreu & Syriaque, & vient de מלך, *Melech*, & en Syriaque מלכו, *Malcho*, qui signifie Roi.

MALCHUS, f. m. On prononce *malcus*. Nous appelions ainsi anciennement un coutelas. NICOT. *Malcus*, *ensis falcatus*. Nous appelons aujourd'hui de la sorte un demi-confessionnal, qui n'a qu'une oreille, parce que *Malcus* n'avoit qu'une oreille, saint Pierre lui ayant coupé l'autre. Ménage, *Dict. Etym.*

MALCHIN, petite ville du Duché de Meckelbourg, en basse Saxe. *Malchinum*. Elle est dans la Vandalie, à l'embouchure du Pène dans le lac de Camrow, entre Waren & Demmin, à cinq lieues de l'une & de l'autre. MATY. long. 30. d. 18'. lat. 53. d. 58'.

MALCONTENT, ENTE, adj. Qui est mal satisfait, qui n'a pas obtenu ce qu'il fouhaitoit. Synonyme de mécontent, avec cette différence que *mal-content* est plus de la Cour, pour désigner ceux qui ont reçu quelque déplaisir. Les *mal-contens* de la Cour. Il se dit aussi plus particulièrement du supérieur à l'égard de l'inférieur. Le Roi est *mal-content* des services d'un tel officier. Son Maître est *mal-content* de lui. Le mot de *mécontent* convient dans les autres occasions, & s'applique à ceux qui se plaignent de la Cour, du Gouvernement, du Ministère, de l'administration des affaires: & l'on dit les *mécontens*, pour dire les rébellés, les factieux. On appeloit les *mécontens* de Hongrie, les Hongrois qui faisoient la guerre à l'Empereur, à la tête desquels étoit le Prince Ragotski. Au reste on ne fait pas toujours cette distinction, & bien des gens emploient indifféremment *mal-content* & mécontent. Vous ne ferez pas *mal-content* ou mécontent de moi. *Non contentus*. C'est la coutume des *mal-contens* & des malheureux de se plaindre. BOUH. C'est le propre des Sages d'être *mal-*

contens d'eux-mêmes. NIC. Marot a fait un Epitre à une *mal-contente* d'avoit été sobrement louée, & se plaignant non sobrement. On nomme le jeu de Hère le jeu du *mal-content*, jouer au *mal content*. Le *mal-content* est celui qui a un as, qu'il ne peut changer avec son voisin qui a un Roi.

MALCONTENT, est en particulier le nom d'une faction qui s'éleva en France sous Charles IX. vers l'an 1573. & que l'on nomma aussi les Politiques. *Politicus*. Les *mal-contens* étoient ceux qui se plaignoient du mauvais gouvernement, & de l'inobservation des Édits, & qui demandoient qu'on asssemblât les Etats pour remédier aux abus & aux désordres dont ils se plaignoient. Les principaux *mal-contens* étoient Henri de Montmorenci, & Guillaume de la Tour, Vicomte de Turenne. Ils choisirent pour chef le Duc d'Alençon frere du Roi. Voyez l'hist. de M. de Thou, L. *LVII*. & Mézerai dans Charles IX.

MALDER, ou MULDER, f. m. Nom d'une mesure d'Allemagne. Un setier de Paris contient un *malder* & demi, ou un peu moins.

MALDISANT, ANTE, adj. & quelquefois f. Ce mot dans le style Marotique a la même signification que *médifant*.

*Où tous les jours contre Rome & la Grece.
De maldifans se tient bureau d'adresse.*

VOLTAIRE.

MALDIVES. f. f. pl. Les Îles MALDIVES. *Maldiva Insulae*. C'est un grand amas d'îles, situées dans l'Océan Indien, entre le troisième degré de latitude méridionale, & le septième de la septentrionale, & entre le 107 & le 116. de longitude. Ces îles sont divisées en treize Pelotons, qu'on nomme Atollons, qui se suivent en ligne droite du nord ouest au sud-est. Ces pelotons sont séparés les uns des autres par douze petits détroits, & chaque peloton est divisé en un prodigieux nombre de petites îles, par de petits canaux que la nature y a formés. Quoiqu'elles soient sous l'Equateur, la chaleur n'y est pas insupportable, étant tempérée par les grandes rosées qui tombent toutes les nuits; mais l'air y est fort mal sain pour les étrangers. Elles sont fertiles en miller, en noix de cocos & autres fruits, & l'on en tire de belles écailles de tortue, du corail noir, & de l'ambre gris & noir. Les habitans de ces îles sont olivâtres, de petite taille, mais proportionnée, & Mahométans: on croit qu'ils sont originaires de l'île de Ceylan. Ils ont leur Roi particulier, qui porte les titres de Roi de 13. provinces, & de 12 mille îles; car on croit qu'il y en a autant; mais elles sont si petites, que celle de Mâle, qui est des plus grandes, & la résidence du Roi, n'a qu'une lieue & demie de circuit. Au reste c'est de cette île, & du mot de *Dive*, qui en langage du pays signifie une île, qu'on a fait le nom des *Maldives*. On appelle la mer qui les environne, l'Archipel des *Maldives*; cette mer est dangereuse à cause de la grande quantité de courans, qui vont pendant six mois du côté du levant, & pendant six autres du côté du couchant, & qui emportent fort loin les vaisseaux qui s'y trouvent engagés. MATY.

MALDON. Nom d'une ancienne petite ville des Trinobantes, en Angletterre. *Malodunum. Camudolanum*. Elle est dans le Comté d'Essex, à l'embouchure de la rivière de Chelmers, à quatre lieues de la ville de Colchester, vers le midi. MATY.

MALE, adj. f. Vieux mot, qui veut dire, *mauvaise*. De Beaumanoir dit, *Male* chose seroit qu'on desfeuvrât les mariages; cela veut dire, ce seroit un mal, une mauvaise chose qu'on séparât ceux qui sont mariés en déclarant les mariages dissous. *Malus, perversus*.

MÂLE f. m. Qui est du Sexe le plus noble & le plus fort. C'est le corrélatif de femelle. *Mas, masculus*. La Loi Salique veut que les mâles seuls succèdent à la Couronne. La plupart des substitutions sont faites

de *mâle* en *mâle*. Le bélier est le *mâle*, dont la brébis est la femelle. Le taureau est le *mâle* de la vache. Les hermaphrodites ne sont ni *mâles*, ni femelles. La génération ne se fait que par l'accouplement du *mâle* & de la femelle.

♣ **MÂLE** Est aussi adj. un enfant *mâle*, une perdrix *mâle*.

MÂLE, se dit aussi en parlant des arbres & des plantes. Il y a des palmiers *mâles*, des ormes *mâles* & femelles. Voyez FLEUR & ÉTAMINE. On le dit aussi des minéraux. Le rubis Oriental est appelé le *mâle*, & le rubis spinelle est appelé la femelle. Encens *mâle*. Voyez OLIBAN.

MÂLES ET FÊMELES. Terme de mer. Ce sont les pentures & les gonds, ou les charnières qui entrent l'une dans l'autre pour tenir le gouvernail suspendu à l'étambord, & qui servent à lui donner le mouvement. *Epistalmi & verticilli, cardines*.

♣ Dans les espèces des animaux le *mâle* ayant plus de force & de courage que la femelle, le terme de *mâle* a été transporté au figuré, pour désigner la vigueur, la fermeté, la force. *Virilis, nobilis, generosus*. Un courage *mâle*. Une vertu *mâle*. Une constance *mâle*. Une assurance *mâle*. Une voix *mâle*; pour dire, forte & haute. Un style *mâle*; pour dire, ferme, énergique. Il est opposé à *effeminé, lâche*. Il y a des hommes privilégiés, & dont la vieillisse a quelque chose de *mâle*, & de beau. BOUH. C'est le caractère d'une ame forte de se rendre à la vertu, & de respecter une vigueur *mâle*, & la magnanimité dans le malheur. MONT. Tacite est le plus riche des Auteurs en pensées *mâles* & concises. BOUH.

*Une mâle tristesse, une grave douleur
Regne sur son visage.* BRÉB.

♣ En peinture, de même qu'en matière de style, le terme de *mâle* marque la force, l'expression, l'énergie. Ainsi l'on dit une composition *mâle*, des figures *mâles*.

On dit proverbialement qu'un homme est un laid *mâle*, un vilain *mâle*, pour dire, qu'il est mal-fait & difforme; qu'il a la gorge noire, que c'est un franc *mâle*; pour dire, qu'il est vigoureux. On dit aussi, mariage d'épervier, la femelle vaut mieux que le *mâle*, parce qu'en effet parmi les éperviers le *mâle* est le plus foible.

MÂLE. Île des Indes, la principale, & la plus fertile des Maldives, elle est presque au milieu de toutes les autres.

MALEAS. (les) f. m. pl. Peuples de l'Inde dans la presqu'île au deçà du Gange, aux confins du Malabar, & du Royaume de Maduré.

MALEBÊTE, f. f. Qui est dangereux, dont on se doit défier. *Nequam*. C'est une *malebête* qu'un Chicaneur. ♣ Il est du style très familier.

MALEBÊTE, f. f. Dans le propre c'est une méchante, une cruelle bête qui dévore les gens. On dir assez communément que ce sont des loups cerviers, ou simplement des loups accoutumés à manger des cadavres à la suite des armées. Les *malebêtes* sont souvent bien du dégât. On sonne le tocsin dans les Paroisses de la Campagne quand quelque *malebête* court le pays. Nous trouvions partout des paylans armés de bâtons ferrés, pour se défendre contre les *malebêtes*. J'ai vu en plusieurs endroits du Poitou de tristes vestiges de la fureur. Nous vîmes à Morteiroilles une fille, à laquelle la *malebête* avoit mangé le visage. Nous continuâmes notre route, & la *malebête* faisoit autant de chemin que nous, remplissoit tout de carnage. *Mémoire de Madame Du NOYER*.

MALEBÊTE, ou *Peterasse*, se dit en termes de Marine, d'une espèce de hache à marteau, qui a le côté du taillant fait comme un calfat double, qui sert à pousser l'éroupe dans les grandes coutures. *Securis striata*.

MALEBÊTE. Nom qu'on donne à un monstre fabuleux à Toulouse. *Malabestia, monstrum*. A l'an 1496. L'Auteur des Annales de Toulouse, s'est divertit à

faire peindre sur les deux premières pages la figure bizarre d'un homme gigantesque, n'ayant qu'un œil au milieu du front, monté sur un cheval monstrueux, qui a plusieurs jambes longues & menues, comme celles d'une écrevisse; & à côté est représenté un homme couronné à cheval, avec une lance à plusieurs lances, ou bâtons dont il renverse d'autres hommes, aussi à cheval. L'Auteur a accompagné cette peinture d'un style semblable à celui de l'Apocalypse, plein de lamentations & de présages terribles. Cette peinture jointe à ce discours, qui n'est au fond qu'un galimatias, donna naissance par succession de temps à un bruit, qu'il y auroit de la peine encore aujourd'hui à déraciner de l'esprit de beaucoup de gens, qu'en ce temps là ce monstre, qu'ils appellent la *malebête* couroit les rues de Toulouse aux heures de la nuit; & que tous ceux à qui il se montreroit, mourroient infailliblement le lendemain. J'ai vu des Curieux de la Campagne venir demander dans l'Hôtel de ville qu'on leur fit voir la *malebête*. LA FAILLE, *Ann. de Toulouse, à l'an 1496. p. 274. & 275.*

MALEBOSSÉ, f. f. Grosse bosse. *Nodus major*. Regnier a dit,

*Et le Frippier Martin
Avec sa Malebosse y perdoit son Latin.*

MALEBOSSÉ. Vieux mot, qui signifioit autrefois le bubon de la peste; *Anthrax*; & on dit encore en interjection, soit par admiration, soit par imprécation, La *malebosse!* comme on dit, La peste! &c.

MALEBOUCHE, f. f. Vieux mot. Médisant. *Gloss. sur Marot*. ♣ C'est aussi le nom d'un personnage métaphysique que nos anciens Poètes introduisoient puérilement sur la scène, avec d'autres de cette espèce, à la place des divinités anciennes. Ils se livroient à des imaginations bizarres: ce n'étoit plus Jupiter, Junon, Mars, Neptune; c'étoit Faux semblant, Bon-accueil, Franc-vouloir, Mal-bouche qui agissoient dans tous les Poèmes.

MALEBRANCHISME. f. m. Doctrine, sentiment du Pere Malebranche de l'Oratoire de France *Malebranchii doctrina*. Le *Malebranchisme* n'est que le Cartésianisme corrigé & mitigé. Le P. Malebranche, dit M. Fontenelle dans l'éloge qu'il a fait du P. Nicolas Malebranche, *Hist. de l'Acad. des Sciences 1715. p. 93*. le P. Malebranche étoit Cartésien, mais quoiqu'il pensât comme Descartes, il ne paroïssoit pas l'avoir suivi, mais rencontré. Le *Malebranchisme* est contenu dans le Livre de la Recherche de la Vérité, & pour le faire plus particulièrement connoître, nous n'avons qu'à rapporter ce qu'en dit le Secrétaire de l'Académie au même endroit, p. 97. Le Livre de la Recherche de la Vérité est plein de Dieu. Dieu est le seul Agent, & cela dans le sens le plus étroit: toute vertu d'agir, toute action lui appartient immédiatement, les causes secondes ne sont point des causes, ce ne sont que des occasions qui déterminent l'action de Dieu, des causes occasionnelles. D'ailleurs, quelques points de la Religion Chrétienne sont prouvés, ou expliqués dans ce Livre; cependant le P. Malebranche n'avoit pas encore exposé son système entier par rapport à la Religion, ou plutôt la manière dont il accordoit la Religion avec son système de Philosophie. Il le fit à la sollicitation de M. le Duc de Chevreuse dans ses conversations Chrétiennes en 1677. Là il prouve à ses Auditeurs, ou leur fait découvrir par eux-mêmes l'existence de Dieu, la corruption de la nature humaine par le péché originel, la nécessité d'un Réparateur, ou Médiateur, & celle de la Grâce. Du reste, le *Malebranchisme* a paru & paroît encore à bien des gens non-seulement mal fondé, mais encore très dangereux par rapport à la Religion. M. Foucher, Chanoine de Dijon, écrivit des premiers. M. Arnaud le fit ensuite, & l'année que le Pere Malebranche mourut (en 1715. 13 Octobre) le Pere du Terre Jésuite, publia une ample réfutation de tout son système. Ce qui s'appelle le

Malebranchisme n'est qu'un tissu d'imaginaires, frivoles à la vérité, mais cependant capables de faire des impressions fâcheuses sur des esprits gâtés, ou peu solides. MÉM. DE TR.

MALEBRANCHISTE. f. m. & f. Philosophe qui fuit la Doctrine du P. Malebranche. On dit qu'il y a des prétendus Athées Cartésiens & *Malebranchistes*, c'est un fait, & le dire, ce n'est pas attaquer le R. P. Malebranche. MÉM. DE TR. Un *Malebranchiste* ne peut souffrir qu'on s'occupe d'autre chose que du monde intelligible; il regarde en pitié les Poètes, les Orateurs les plus distingués. ID. M. Prevôt, après avoir rapporté un paradoxe avancé par l'Auteur des Réflexions sur la Poésie en général, s'écrie, p. 103. du II. Tome du *Pour & Contre*, Malebranche Poète! Malebranche maîtrisé par la verve, & puisant dans le sein de la Poésie les principes les plus abstraits; Les *Malebranchistes* feront-ils contents de cet éloge de leur Maître? Les *Malebranchistes* apprendront (de M. Leibnitz) qu'Aristote, ou plutôt Averroès son Commentateur, a le premier imaginé la raison universelle, qui agit sur nos raisons particulières. ID. Il parut il y a quelques années, une Réfutation du Malebranchisme. L'Auteur ne s'y propose rien moins que de détruire de fond en comble toute la doctrine des *Malebranchistes*. C'est celle du P. du Terre Jésuite.

MALÉDICTION. f. f. Imprécation qu'on fait contre quelqu'un, en souhaitant qu'il lui arrive du mal. *Execratio, dira, detestatio.* La *malédiction* qu'un pere donne à ses enfans est extrêmement redoutable. Noé chargea de sa *malédiction* son fils Cham, pour n'avoir pas caché sa turpitude. Les Maltôtiers & les Usuriers disent qu'ils s'engraissent de *malédiction*. Les blasphémateurs vomissent mille *malédiction*s contre le Ciel.

MALÉDICTION, en terme de l'Écriture, se dit de la condamnation des Réprouvés. *Maledictio.* Dieu a donné sa *malédiction* aux méchans, & les a envoyés au feu éternel. Au temps du Déluge, les hommes avoient attiré la *malédiction* de Dieu. Dès que J. C. eût donné sa *malédiction* au figuier stérile, incontinent il devint sec.

On dit que la *malédiction* est sur une maison, quand le malheur paroît attaché à cette maison, sans en voir de cause apparente: & qu'il y a de la *malédiction* sur quelque chose, quand on y trouve des difficultés insurmontables.

MALÉDICTION. Terme de Droit Canonique. C'est une sentence, un degré d'aggravation, qu'on ajoute au réaggrave dans le diocèse d'Avignon; c'est une dépendance, ou une des cérémonies & des parties de l'anathème dans ce diocèse-là.

MALÉE. *Malea*, Promontoire du Péloponnèse dans la Laconie, la mer est fort orageuse auprès de ce Cap.

MALEFAÇON. Voyez MALFAÇON.

MALE-FAIM. Voyez MAL-FAIM.

MALÉFICE. f. m. *Maleficium, fascinum, fascinatio.*

Ce terme pris, généralement s'applique à toutes sortes de crimes. Dans cette signification il n'est pas d'un usage ordinaire. Dans une acception moins étendue, il se dit proprement de l'action par laquelle on procure du mal soit aux hommes, soit aux animaux & aux fruits de la terre, en employant le sortilège, le poison, ou autres choses semblables. Faire mourir les troupeaux par *maléfice*. Quand on ignore la cause d'une maladie, on dit qu'il faut qu'il y ait quelque *maléfice*.

MALÉFICIÉ, ÉE. adj. Enforcé, enchanté, à qui on a donné quelque sort, à qui on a nuï par quelque *maléfice*. *Fascino illigatus, implicatus.* Les Magiciens, si Dieu le permet, peuvent empêcher qu'un homme *maléficié*, ou une femme *maléficiée*, ne puisse engendrer son semblable. THIERS, *superfl.*

MALÉFICIÉE, ÉE. Mot du peuple, pour dire, languoureux, tout malade. *Infirmus, morbidus.* Cet homme est *maléficié*, tout *maléficié*.

MALÉFIQUE. adj. Se dit seulement en Astrologie

d'une Etoile, d'une Planète, dont on croit que les influences sont mauvaises. *Maleficus.* Saturne & Mars sont deux Planètes *maléfiques*. La tête de Méduse, le cœur du Scorpion, sont deux étoiles *maléfiques*. Ces idées des Astrologues sur des influences malignes des Planètes, & sur-tout des Etoiles, adoptées par la sottise & par la superstition, sont aujourd'hui dans le décri.

MALEG. (le) Rivière d'Ethiopie dans l'Abissinie, qui a sa source dans le Mont Gança au Royaume de Damot, & qui se jette dans le Nil.

MALEGOUVERNE, ou MAL-GOUVERNE. f. f. Est le nom qu'on donne dans les Monastères des Chartreux à l'avant-court, & aux bâtimens qu'elle contient. Cette partie extérieure & avancée des Monastères des Chartreux s'appelle *Mal-gouverne*, parce que la règle ne s'y observe pas, & que ceux qui y demeurent, qui y viennent, & les domestiques, peuvent y manger de la viande, ce qui ne se fait pas dans l'intérieur du Monastère, & que les femmes peuvent y entrer pour aller prier Dieu dans une chapelle qui est différente de celle où les Chartreux chantent l'Office. Chez les Feuillans le réfectoire des valets s'appelle *Male-gouverne*.

MALEGUÊTE, ou MALEGÊTE. f. f. Voyez CARDAMOME.

MALEIÇON. f. m. Vieux mot. Malédiction. On a dit aussi *Maleir*, pour Maudire, & *Malait & Malerit*, pour Maudit.

MALEMBÀ. Nom d'un Royaume. *Malemba Regnum.* Ce Royaume est dans la Basse Ethiopie, entre le Royaume d'Angola, & le lac de Zembre. On assure qu'il est sujet, ou tributaire de l'Empire de Monoémugi. Meti & Debsan en sont les lieux principaux. MATY.

MALEMORT. f. f. Mort funeste, tragique. *Mors acerba, turpis, infamis.* Cet homme a la physionomie patibulaire, il mourra de *malemort*. Il est populaire.

MALENCONTRE. f. f. Malheur, mauvaise fortune. Mot suranné. *Infortunium, fors adversa, inimica.* Il arriva par *malencontre*, c'est-à-dire, par mauvaise fortune.

On dit proverbialement, qu'un homme porte *malencontre*, quand on croit que c'est lui qui est cause d'un malheur, parce qu'il nous arrive en sa présence. On dit aussi, Qui se soucie, *malencontre* lui vient.

MALENCONTREUSEMENT. adj. Malheureusement. *Infelicitèr, inauspicato.* Il arriva *malencontreusement*, on ne le dit plus.

MALENCONTREUX, EUSE. adj. Celui qui porte, ou qu'on croit porter *malencontre*, ou à qui il arrive quelque *malencontre*. Se marier en un jour *malencontreux*. PORT-R. Il ne se dit plus guère que dans le satyrique & le burlesque. *Inauspicatus, ominosus, perniciosus, funestus.*

Et pour surcroît de maux un sort malencontreux,
Conduit en cet endroit un grand troupeau de bœufs.

BOILEAU.

MALENGIN. f. m. Vieux mot, qui signifioit autrefois dol, tromperie. *Fraus, dolus malus.* Ils ont traité ensemble de bonne-foi, sans aucune fraude, ni *mal-engin*, bonâ fide.

MALENPOINT. adv. Qui est en mauvais état, soit pour la santé, soit pour la fortune. Cet homme a une fièvre étiqque qui le mine, il est *malenpoint*. Il est toujours mal propre, mal vêtu & *malenpoint*. Il est venu de nouvelles preuves contre cet accusé, il est fort *malenpoint*. *Prosus malè, pessimè.*

On dit mieux, il est en *mauvais point*, comme on dit il est en *bon point*, le mot *point* désignant alors l'état de la fortune ou de la santé. Voyez POINT.

MAL-ENTENDU. f. m. C'est dans son acception générale la même chose qu'erreur, méprise. *Error.*

Il y a souvent du *mal-entendu* dans les affaires. Un *mal-entendu* lui a fait perdre son procès.

☞ On le dit aussi des paroles prises dans un autre sens qu'elles n'ont été dites, qui causent quelque contestation, ou des actions mal-interprétées qui produisent quelque division. Quand on ne s'explique pas clairement, le *mal-entendu* cause ordinairement des contestations. Ils se sont brouillés par un *mal-entendu*.

MALENUIT. f. f. Vieux mot. Nuit qu'on passe avec insomnie, inquiétude, ou douleur. *Nox infausta, laboriosa*. Il y a des Charlatans, des Sorciers, qui se vantent de donner la *malenuit* à une personne éloignée.

MALEPESTE. Jurement Gascon qu'on fait contre quelque chose, & quelquefois avec admiration. *Vz. Malepeste*, que ce potage est chaud! *Malepeste*, que cet homme est méchant, qu'il est cruel!

MALERAGE. f. f. Ne se dit guère qu'en cette phrase: il a bien jeûné, il a la *malerage* de faim. *Fames canina*. On dit par imprécation, la *malerage* le fait-fille.

MALES-GRACES, i. f. Inimitié; mauvaises graces. *Offensa*. Il est tout à fait dans ses *males-graces*. Ce mot n'est plus en usage.

MALES-SEMAINES. f. f. pl. Se dit des ordinaires des femmes, de leurs fleurs, de leurs menstrues. *Menstrua*. On dit plus communément règles, ordinaires.

MALESTROIT. Nom d'une petite ville de la Bretagne, en France. *Malestriuctum*. Elle est sur la rivière d'Oust, dans le Diocèse de Vannes, à six lieues de la ville de ce nom.

MALETOTE. *Voyez* MALTÔTE.

MALETOTIER. *Voyez* MALTÔTIER.

MALETTE. *Voyez* MALLETTTE.

MALÉVOLE. adj. Malveillant. *Malévolus*. Il ne convient qu'au style burlesque, & c'est sur le ton de goguenard qu'il faut le prendre, aussi bien que *Bénévole*, dans l'Avertissement du Roman Comique de Scarron, dont voici les termes: Voilà, Lecteur Bénévole, ou *Malévole*, tout ce que j'ai à te dire: si mon Livre te plaît assez pour te faire souhaiter de le voir plus correct, achettes-en assez pour le faire imprimer une seconde fois; & je te promets que tu le verras revu, augmenté & corrigé.

MALEURTE. f. f. Vieux mot. Méchanceté. *Poës. du Roi de Nav.*

MAL-FAÇON. f. f. Dans les Arts mécaniques ce mot signifie tout défaut de matière & de construction, causé par ignorance, ou par négligence, ou par épargne. *Erratum, noxa, vitium, defectus, error*. La *mal-çon* d'un bâtiment, d'une muraille, d'un habit.

MAL-FAÇON, en Maçonnerie, c'est poser des pierres de lit en joint; faire des plaques ou incrustations dans les murs de médiocre épaisseur, & particulièrement dans les chaînes ou jambes sous poutres, au lieu d'y mettre des carreaux & quartiers de parpaings bien en liaison; fermer des cours d'assise par de trop petites claivoires, & en faire les joints inégaux & les paremens gauches; asseoir des moëllons de plat dans la construction des voûtes, au lieu de les mettre en coupe, laisser des vides dans les massifs, ou les remplir de blocage à sec; se servir de fentons de bois au lieu de fer dans les tuyaux & languettes de cheminées; & ne pas recouvrir suffisamment de plâtre les chevrettes; employer du mortier qui n'a pas assez de chaux, aussi bien que du plâtre éventé, ou noyé; ériger les murs sans emparemens, retraites, & fruits nécessaires; laisser des jarrets & balèvres aux voûtes, &c.

MAL-FAÇON, en Charpenterie, c'est mettre en œuvre des bois défectueux, ou flèches, ou plus forts qu'il n'est nécessaire, pour augmenter le toisé; ne pas peupler suffisamment les planchers, cloisons, & combles; faire de méchans assemblages, &c.

MAL-FAÇON, dans la Couverture, c'est employer de la tuile mal cuite, ou de l'ardoise trop foible; leur

donner trop de pureau; en faire les plâtres maigres, &c.

MAL-FAÇON, en Serrurerie, c'est se servir de fer aigre, cendreau, pailleux, ou avec d'autres défauts; faire les menus ouvrages trop légers, les ferrures mal garnies, & le tout sans bonne rivure, &c.

MAL-FAÇON, en Menuiserie, c'est employer du bois trop vert; faire des panneaux & parquets trop minces avec aubier, nœuds vicieux, gales, tampons, futée, &c.

MAL-FAÇON, en Vitrerie, c'est mettre en œuvre du verre moucheté, ondé, caillilleux, ou si gauche qu'il soit forcé par les pointes, &c. Les Jurés Experts sont obligés par leurs statuts & réglemens de visiter les ateliers, pour réformer ces *mal-çons*, & autres abus qui se commettent dans l'art de bâtir. DAVIL. Il en est de même à proportion des autres arts. Il n'y en a presque point dans lequel l'avarice ou l'ignorance n'ait introduit les *mal-çons*. Il y a aussi des *mal-çons* dans la plaidoirie, c'est ce que Budée appelle *solæcisini forenses*.

MAL-FAÇON, se dit aussi au figuré, ☞ pour signifier supercherie dans le commerce de la vie, dans la conduite, tout ce qui n'est pas fait avec fidélité & sincérité. Il y a dans cette affaire quelque *mal-çon* que je n'entends pas. Les Intendans de maisons, les gens d'affaires sont souvent accusés de *mal-çon*.

MALFAÏCTEUR. f. m. C'est en général celui qui fait de méchantes actions, qui commet des crimes. *Maleficus, facinorosus, rei capitalis reus*. Il ne faut point avoir pitié en Justice des *Malfaiçteurs*.

MAL-FAIM, ou MALE-FAIM. f. f. *Mala, dira famas*, faim mauvaise, cruelle. Ce mot ne se souffre que dans le burlesque, & dans les vers de style antique & libre, comme l'a fort bien employé l'Auteur du Virelay sur le Rimeur rebuté.

*De tous les métiers le pire,
Et celui qu'il faut élire,
Pour mourir de male-faim,
Est à point celui d'écrire.* P. MOURGUES.

MAL FAIRE. v. a. Faire du mal, *Nocere, malè agere*. La nature corrompue est encline à ☞ *mal-faire*. Il y a des gens malheureusement nés qui ne se plaignent qu'à *mal-faire*. Hors delà il est d'une usage assez rare, & ne s'emploie qu'à l'infinif.

MALFAISANT, ANTE. adj. Qui nuit, qui fait du mal; qui se plaît à mal-faire. *Noxius, maleficus*. Il y a des gens qui ont un naturel *malfaisant*. Une humeur *malfaisante*. ABLANC. Cicéron ne reconnoît point pour magnanimes ces Héros *malfaisans* qui vont détrôner les Rois. M. ESP. Il n'y a point encore eu d'homme sur la terre, qui ait pu gagner, ni sur les autres, ni sur lui même, d'établir dans le monde, qu'il est plus estimable d'être trompeur, que d'être sincère; d'être emporté & *malfaisant*, que d'être modéré & de faire du bien. FENEL.

Des singes malfaisans, & des loups pleins de rage.
MOL.

MALFAISANT, se dit aussi des choses qui nuisent à la santé. Un vin aigre, un vin frelaté est *malfaisant*. Une viande indigeste est *malfaisante*. *Noxius*.

MAL-FAIT, AITE. adj. Qui n'est pas fait dans les règles, qui n'a pas les qualités & les agrémens requis. *Deformis, pravè structus, compositus, vitiosus*. Il se dit tant des personnes que des choses au propre & au figuré. Un bossu, un homme de mauvaise mine, un homme *mal-fait*. Un homme bourru, est un esprit *mal-fait*. Un cœur *mal-fait*. VOIT. Un bâtiment *mal fait*, un habit *mal-fait*. Lettre *mal faite* & mal écrite. MAROT.

Nos anciens Poètes ne nommoient point autrement les diables que *li mal faits*, à cause qu'ils font du mal, ou peut-être parce qu'on les représente sous des formes hideuses.

Où sont ils qui saints Apôtres ,
D'aubes vêtus , d'amis coëffés ,
Qui ne sont ceints fors que d'estolles ,
Et par col prinrent li mal-faits. CLOPINEL.

MALFAITEUR. Voyez MALFAICTEUR.

MAL-FAMÉ, ÉE. Qui a mauvaise réputation. *Famofus, infamis, malo nomine.* Les gens *mal famés* sont exclus des charges publiques. Une femme *mal-famée*. On a dit autrefois fame pour renommée, & famé, qui a de la renommée. *Fama notus.* De-là infamer, diffamer, &c. Bien & *mal famé*, relativement aux amurs.

MALFI, ou AMALFI. Petite ville de la Principauté citérieure, au Royaume de Naples. *Amalphis.* Elle est sur le golfe de Salerne, environ à trois lieues au couchant de la ville de Salerne. *Malfi* est un Siège Archiépiscope, dont les suffragans sont Capri, Scala, Minori, Lattère & Ravello. Il fut érigé en Duché le siècle passé en faveur du fameux Piccolomini, Général des armées de l'Empereur. C'est la patrie de Flavio Gioa, que quelques-uns prétendent être l'inventeur de la boussole. *Malfi* donne son nom à la côte qui s'étend depuis le cap de la Minerve, jusqu'à Salerne.

MAL-GRACIEUSEMENT. adv. D'une manière mal-gracieuse. *Inurbanè, rusticè.* Il est du style familier, ainsi que mal-gracieux.

MAL-GRACIEUX, EUSE. adj. Grossier, rude, incivil. *Deformis, agreftis, rusticus.* Il se dit des personnes & des choses. Les Marchands qui sont *mal-gracieux* perdent bientôt leur chalandise. Votre père, le plus *mal-gracieux* de tous les hommes, m'a chassé, & j'ai couru risque d'être battu. MOL. Réponse *mal-gracieuse*.

MALGRÉ. Préposition qui régit l'accusatif. Contre le gré de quelqu'un. *Invitè, invitè.* Les mariages qui se font *malgré* père & mère sont punis par l'exhérédation.

On le dit des choses inanimées. Il est parti *malgré* la pluie & la grêle, *malgré* les mauvais présages.

MALGRÉ, signifie la même chose que Nonobstant, sans avoir égard. On agit *contre* la volonté ou *contre* la règle, & *malgré* les oppositions. Les valets parlent souvent *contre* les intentions de leurs maîtres, & *malgré* leurs défenses. La témérité fait entreprendre *contre* les apparences du succès, & la fermeté fait poursuivre l'entreprise *malgré* les obstacles qu'on y rencontre.

On dit proverbialement, Je ferai cela *malgré* lui & *malgré* ses dents, pour dire, il ne pourra l'empêcher. *Eo invito.*

On dit aussi, Bongré *malgré*; & c'est une sorte d'adverbe qui signifie, en dépit qu'on en ait; non-obstant tous les efforts que l'on pourroit faire pour s'y opposer. *Omnibus invitis & reluctantibus, invitis hominibus diisque.* Il fera cela bongré *malgré*. Il est familier.

MALGRÉ QUE. Sorte de conjonction. *Malgré que* vous

en ayez, je passerai outre. VAUG.

MALGUES. Voyez MALAGA.

MAL-HABILE. adj. de t. g. Qui n'a point d'intelligence ni d'aptitude aux choses qu'il fait. *Ineptus, parum idoneus.* Ce n'est point un mot nouveau, comme le dit Bouhours. On le trouve dans Nicod. Il n'est point synonyme de *mal-adroit* qui se dit au propre & au figuré, des exercices du corps & des fonctions de l'esprit; au lieu que *mal-habile* ne se dit que des dernières. On est *mal-habile* dans les affaires, dans les négociations. Un *mal-habile* homme en affaires, est celui qui n'a pas assez de talent, & qui a trop peu d'habitude à les traiter, à les manier.

MAL-HABILETÉ. f. f. Manque d'habileté, de capacité, de disposition. Voy. MAL HABILE. Sa *mal-habileté* lui a fait perdre son emploi, son procès. Voy. aussi MAL-ADRESSE & MAL-ADROIT.

MAL-HARDI, IE. adj. *Parùm audax, ignavus, fercors timidus.* Ce mot se disoit autrefois, sur-tout en

Poësie, pour signifier un homme qui manque de cœur, ou de hardiesse; mais il n'est plus en usage. La plupart de ces compositions de mots réussissent en notre langue moins qu'en Latin, & Quintilien a remarqué qu'elles réussissoient moins en Latin qu'en Grec.

MALHERBE. f. f. Est une plante d'une odeur forte qui croît dans le Languedoc & dans la Provence, qui sert aux Teinturiers.

MALHEUR. f. m. De l'ancien mot *heur*, & mal, mauvais, *Malus.* Voy. HEUR. Ainsi ce mot signifie proprement un événement fâcheux, une mauvaise fortune. Mais on l'applique particulièrement aux événemens de fortune & de choses étrangères à la personne. C'est un *malheur* de perdre son argent; c'est un plus grand *malheur* de perdre son ami. Voy. ACCIDENT, DÉSASTRE, INFORTUNE. Souvent on donne à ce mot une signification plus étendue, & on le dit de l'infortune, des accidens fâcheux & dommageables. *Casus adversus, calamitas, infortunium.* Je succombai sous le poids de tant de *malheurs*. S. EVR. L'homme est si malheureux, qu'il ne fait qu'augmenter ses *malheurs* en se connoissant soi-même. NIC. L'homme dans le gouffre de *malheurs* où il est plongé, ne reçoit de consolation que de sa vanité. M. ESP. Les *malheurs* épurent nos desirs, & nous font perdre le goût du monde. BOSS. La Philosophie elle-même s'enfueroit à la vue de tant de *malheurs*, si elle les voyoit venir à elle tête baissée pour la renverser. S. EVR. Sage par mes *malheurs*, je méprise les douceurs de l'amour. VILL.

Le bruit de mes malheurs fait retentir les airs.
BOILEAU.

Il y a des *malheurs* où les hommes approuvent qu'on soit sensible jusqu'à l'excès, & où il est permis de s'oublier avec bienveillance. DISC. D'ÉL. Je ferai plus grand que mes *malheurs*, & je ferai voir par-là que je n'en étois pas digne. B. RAB.

Pourquoi toi-même en proie à tes vives douleurs,
Cherches-tu sans raison à grossir tes malheurs?
BOILEAU.

Un Joueur dit quelquefois qu'il est en *malheur*, que le *malheur* lui en veut. On ne fait pas bien précisément ce qu'on entend par le terme de *malheur* dans le sens d'un événement fortuit, ou des coups du hasard. Voyez BONHEUR. Il y a de la différence entre un *malheur* & le *malheur*, un *malheur* est un événement fâcheux. Le *malheur* est une suite de ces événemens.

MALHEUR, est quelquefois une imprécation, un souhait qu'on fait pour la punition des méchans, ou une prévoyance de leurs supplices. Va. *Malheur* à vous, Scribes, Pharisiens, & Hypocrites, dit plusieurs fois JÉSUS-CHRIST dans l'Évangile. *Malheur* & désespoir aux vaincus.

Par MALHEUR, se dit quelquefois adverbiallement. *Fortè, infelicitè.* Par *malheur* il rencontra son ennemi, & il le tua.

Il advint d'aventure,
Que le Lion pour chercher sa pâture,
Saillit dehors sa caverne & son siège,
Dont par malheur se trouva pris au piège.
MAROT.

MALHEUR, se dit proverbialement en ces phrases. Le *malheur* n'est pas toujours à la porte d'un pauvre homme. Un *malheur* amène son frère, ou ne vient jamais seul.

On dit bien vrai, la mauvaise fortune
Ne vient jamais qu'elle n'en apporte une,
Ou deux, ou trois avec elle, Sire. MAROT.

On accuse aussi un homme de porter *malheur*, quand

Eeeee

il arrive plusieurs *malheurs* en sa compagnie. On dit aussi, Il n'y a qu'heur & malheur en ce monde, pour dire, qu'il a des gens qui réussissent en des affaires où les autres se ruinent. Lorsqu'on voit arriver plusieurs *malheurs* successivement, ou qu'après plusieurs disgrâces, il arrive quelque coup de fortune, on dit proverbialement à force de malheur, la chance vient, à quelque chose malheur est bon. La Fontaine a employé ce proverbe fort heureusement :

Quand le malheur ne seroit bon
Qu'à mettre un sot à la raison.
Toujours seroit ce à juste cause
Qu'on le dit bon à quelque chose.

A la MALHEURE. adv. Malheureusement. *Inauspicatè*. Il est arrivé à la malheure.

MALHEURE, ÉE. adj. Vieux mot. Malheureux. On a dit aussi *Malheureté*, & *Malheurté*, pour malheur.

MALHEUREUSEMENT. adv. Par malheur, d'une manière malheureuse. *Infelicitè*, *inauspicatè*. Il est arrivé malheureusement que le feu a pris chez-lui. Il s'est noyé malheureusement.

MALHEUREUX, EUSE. adj. C'est l'opposé d'heureux. Il se prend, de même qu'heureux, dans plusieurs acceptions différentes.

MALHEUREUX est quelquefois synonyme de DAMNÉ, & désigne celui qui est privé de la vue de Dieu, dans laquelle consiste la beauté. Ceux qui meurent en état de péché mortel, seront éternellement malheureux.

MALHEUREUX, se dit aussi de ceux qui manquent des choses nécessaires aux besoins de la vie, ou qui peuvent rendre l'homme content. *Miser*. Alors il est adj. & subst. Mener un vie malheureuse. Être dans un état malheureux, dans une situation malheureuse. *Miser*. Dieu souffre qu'il y ait des malheureux pour exercer leur patience, & pour donner lieu aux riches d'exercer leur libéralité. Les malheureux ont tant de peur qu'on ne les méprise, qu'ils en font moins modestes. Le plus sensible outrage qu'on puisse faire aux malheureux, c'est de triompher de la misère qu'on leur a causée.

Engraisse-toi, mon fils, du suc des malheureux.
BOIL.

Du sort des malheureux adoucir la rigueur
C'est de l'autorité le droit le plus flatteur. GRESSET.

Faire une fin malheureuse, c'est mourir sans avoir donné aucune marque de piété, ou finir sa vie par la main du Bourreau. C'est le sort d'un pécheur impénitent ou d'un criminel livré à la Justice.

MALHEUREUX, se dit dans le même sens de ceux dont la vie est triste & désagréable, ou par des afflictions ou par les passions qui les tourmentent. *Infelix*, *miserabilis*. Avec un ami fidèle, quelque bizarrerie du destin que j'aie à essuyer, je désire la fortune de me rendre malheureux. S. ÉVR. Son Amant avoit tant de mérite, qu'il étoit difficile de le rendre malheureux sans en avoir pitié. P. DE CL. L'amour ne fait guère moins de malheureux que la fortune. VILL. Vous êtes bien malheureux d'avoir en tête un ennemi implacable. PASC. Il vaudroit encore mieux être malheureux en amour, que de n'aimer rien. VILL.

Ton malheureux Amant aura bien moins de peine,
A mourir par ta main qu'à vivre avec ta haine.
CORNEILLE.

MALHEUREUX, signifie aussi, Méchant, scélérat. *Sceleratus*, *Scelustus*. C'est un malheureux qui a attenté à la vie de son Prince. Le pécheur n'est-il pas bien malheureux, de s'attaquer à son Dieu, à son Souverain ?

MALHEUREUX, se dit aussi de celui qui ne réussit point

dans ce qu'il entreprend, soit par son peu d'adresse, soit par le hasard, soit par la mauvaise conjoncture des affaires. *Infelix*, *infaustus*. Il faut s'abstenir du jeu, quand on y est malheureux. Être malheureux en amis, en parens, en valets. En matière d'Etat, être malheureux, ou imprudent, c'est presque la même chose. S. ÉVR. On parle de Catilina comme d'un homme détestable : on eût dit la même chose de César, s'il eût été aussi malheureux que Catilina. ID. Les mêmes actions sont blâmées généralement, parce qu'elles ont été malheureuses, qui seroient exaltées, si l'événement eût répondu aux inclures qu'on avoit prises. BELL.

On appelle coup malheureux, celui qui est arrivé par malheur & inopinément, & qui est plus dangereux qu'il ne devoit être.

Au jeu, c'est un coup du hasard, qui arrive par un malheur extraordinaire.

MALHEUREUX, semble marquer un accident qui arrive tout-à-coup, & qui ruine une fortune naissante, ou établie ; *infortunatus*, au lieu que *miserable* semble marquer un état fâcheux, soit que l'on y soit né, soit que l'on y soit tombé. *Miser*, *miserabilis*, *miserandus*. Ainsi on plaint proprement les malheureux, & on assiste les misérables. On est malheureux au jeu, & l'on devient misérable quand on y perd beaucoup. Le mot *miserable* a encore d'autres sens qui ne conviennent point au mot malheureux. Ainsi on ne doit pas dans tous les cas les employer indifféremment l'un pour l'autre.

MALHEUREUX, signifie aussi, Ce qui cause du malheur, ou qu'on croit le causer. *Funeustus*, *luctuosus*. On dit qu'un homme est né sous une étoile malheureuse, comme Saturne & Mars, qui ont de mauvaises influences ; c'est une croyance superstitieuse, c'en est encore une de s'imaginer qu'il y ait des jours heureux, & malheureux. Voy. HEUREUX. Dans ce sens on ne le dit point des personnes. On dit au jeu qu'un homme a la main malheureuse, pour dire, qu'on ne gagne point quand c'est lui qui donne les cartes, ou quand on est sous sa coupe. On dit d'un homme qui casse tout ce qu'il touche, qu'il a la main malheureuse : & figurément, cet homme à la main malheureuse à faire des mariages. On dit à peu près dans ce sens, une physionomie malheureuse, une mine malheureuse. Il a quelque chose de malheureux dans le visage. Dans ce sens on le dit de ce qui semble marquer du malheur. *Infaustus*, *malè ominatus*.

MALHEUREUX, se dit aussi par mépris de ce qui est vil & peu considérable. *Vilis*, *nihili*, *ignobilis*. Il a eu un procès pour un malheureux arpent de pré, qui l'a ruiné. Pour un malheureux écu que cet avare a voulu épargner, il lui en coûtera cent en réparations.

On l'emploie aussi dans le sens d'insuffisance, de comparaison & de disproportion. Pendant qu'il habite un palais, son frère est réduit à une malheureuse chambre. Avec vingt mille livres de rente il n'a qu'un malheureux valet.

Enfin, on le dit de ce qui est méprisable, mauvais dans son genre, de ce qui n'a pas les qualités qu'il devoit avoir. Un malheureux Écrivain, un malheureux Auteur. *Ineptus*, *insulsus*. Misérable conviendrait mieux. Une mémoire malheureuse, qui manque au besoin.

MALHEUREUX, se dit proverbialement en ces phrases. On dit quand un homme est malheureux, qu'il se noieroit dans un crachat. Les malheureux n'ont point de parens, c'est-à-dire, que tout le monde les abandonne. On dit aussi, que le gibet n'est fait que pour les malheureux, parce que les riches s'en sauvent par leur crédit & par leur adresse. On dit aussi, que la consolation des malheureux, c'est d'avoir des semblables, des compagnons de leur misère. On dit aussi d'un homme qui est malheureux au jeu, qu'il sera heureux en femme. On dit encore qu'un homme est malheureux comme un chien qui se noie. On dit aussi, qu'il est malheureux en fricassée, pour dire, qu'il ne réussit à rien. On dit aussi, il est des

enfants de Turlupin, *malheureux* de nature, c'est à dire, *malheureux* par la naissance, parce que du temps du Roi Charles V, on condamna & on proscrivit non-seulement tous les Turlupins qui étoient des Hérétiques; mais aussi toute leur race & postérité.

MALHOMINIS. Peuple sauvage de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle France, vers la Baie & au couchant du lac des Illinois.

MAL-HONNÊTE. adj. de t. g. C'est l'opposé d'*honnête*. Voyez *HONNÊTE*. *Indicens, indecoras*. On le dit des personnes qui n'observent pas les bienfaisances & les usages de la société, & des actions qui y sont contraires. Cet homme est *mal-honnête*. Action, procédé *mal-honnête*. Il ne faut pas confondre *mal-honnête* & *deshonnête*.

Mal-honnête homme, & homme *mal-honnête*, signifient deux choses absolument différentes. Le premier de ces mots est l'opposé d'*honnête homme*, pris pour homme de probité & d'honneur. Alors l'adjectif doit toujours précéder. Le second est l'opposé d'*homme honnête*. Voyez au mot *HONNÊTE*, *honnête homme* & *homme honnête*.

MAL-HONNÊTEMENT. adv. D'une manière mal-honnête. *Illiberaliter, inurbanè*. Il ne me veut pas rendre ce que je lui ai prêté, il en use fort *mal-honnêtement*.

MAL-HONNÊTETÉ. f. f. Manque de bienfaisance. *Illiberalitas*. Il y a de la *mal-honnêteté* à refuser les petits services qui ne nous coûtent rien, quand on peut obliger sans peine. Il sentit la *mal-honnêteté* de son procédé.

MALIAPOR. Voyez *MÉLIAPOR*.

MALICA. f. m. Nom que l'on donnoit à Hercule dans la ville d'Amathus, aujourd'hui Linullo. *Malica*. Voyez *HÉSUCHIUS*.

MALICE. f. f. Qualité mauvaise qui se trouve en quelque chose morale. *Malitia, nequitia, malignitas*. La *malice* du péché, & son énormité, dépendent des circonstances. La bonne intention n'excuse point la *malice* de l'action. *PASC.* Il y a un fond de *malice* & de méchanceté, dans cet esprit là; c'est l'effet d'une *malice* noire, diabolique.

On dit en Jurisprudence, que la *malice* supplée à l'âge, quand un mineur est plus adroit à faire mal que son âge ne permet. *Malitia supplet etatem*.

MALICE, se dit aussi de l'inclination qu'on a à faire mal, & des actions qui sont nuisibles à quelqu'un. *Mala mens, malus animus*. C'est un homme qui ne péche pas par ignorance, mais par *malice*, par pure *malice*. Salomon s'est plaint de la *malice* des femmes; il dit qu'elle surpasse celle des hommes. Dans le siècle d'or, les hommes étoient simples & sans *malice*. C'est un malheur attaché à la condition des plus grands Princes, de se laisser prévenir par l'adresse & par la *malice* de ceux qui les approchent. *HERMAN.* Pensez-vous avoir plus de patience que la fortune n'a de *malice*? *H. S. DE M.*

On dit en ce sens, dans le style familier, c'est belle *malice* à vous, si vous ne faites cela bien, si vous ne vous en tirez à votre honneur; pour dire, il ne tient qu'à vous, vous pouvez le faire aisément, & sans vous donner beaucoup de peine.

MALICE, se prend quelquefois pour l'action même qui est faite avec *malice*. *Actus vitiosus, actio mala*. Il m'a fait toutes sortes de *malices*. Vous ne savez point encore toutes les *malices* dont il est capable. C'est une *malice* fort noire; & qui mérite châtement. *ABL.*

MALICE, se prend quelquefois en bonne part, ou d'une manière moins odieuse. *Fallacia, deceptio, illusio*. Il lui a fait une petite supercherie, une peur légère, c'est une innocente *malice*. Qu'y a-t-il de plus enuyeux, que ces bonnes stupides qui n'ont ni *malice*, ni agrément? *M. SCUD.* Il y a des *malices* ingénieuses qui rendent la conversation plus piquante & plus enjouée. *S. EVR.* Vos médisances sont toutes pleines d'esprit, & je pardonne à la *malice*, en faveur

des expressions. *H. S. DE M.* Faire mille agréables *malices* à ses amis. *VOIT.*

On appelle proverbialement un innocent fourré de *malice*, un méchant homme qui fait le simple pour faire plutôt réussir sa méchanceté.

Le mot de malice, pris pour l'inclination ou la disposition à nuire, à moins qu'il ne soit modifié par quelque épithète, marque plus de ruse que de force. Elle ne renferme aucune idée d'atrocité. Elle se borne aux petites peines. On ne taxeroit pas de *malice* celui qui chercheroit à causer de grands malheurs.

MALICIEUSEMENT. adv. Avec *malice*. *Malitiosè, malignè*. Ce mot se peut interpréter en bien, & en mal, mais je fais qu'il a été dit *malicieusement*.

MALICIEUX, EUSE. adj. Qui a de la *malice*. *Malitiosus*. Homme *malicieux*, dessein *malicieux*. C'est un esprit *malicieux*, qui tâche de piquer les gens par quelque trait offensant. Une femme un peu *malicieuse*, & qui a de l'esprit, réjouit une conversation. *M. DE SCUD.* On tiroit des conséquences *malicieuses* de mes démarches les plus innocentes. *H. S. DE M.*

MALICIEUX, MALIN, MAUVAIS, MÉCHANT, synonymes. Le *Malicieux*, dit *M. l'Abbé Girard*, l'est par caprice; il est obstiné: s'il nuit, c'est de rage: pour l'appaiser, il faut lui céder.

Le Malin, l'est de sang froid; il est rusé: quand il nuit, c'est un tour qu'il joue: pour s'en défaire, il faut s'en défier.

Le Mauvais, l'est par emportement; il est violent: pour n'en rien craindre, il ne faut pas l'offenser.

Le Méchant l'est par tempérament; il est dangereux; quand il nuit, il suit son inclination: pour en être à couvert, le meilleur est de fuir.

L'amour est un dieu *malin*, qui se moque de ceux qui l'adorent.

Le poltron fait le *mauvais*, quand il ne voit plus d'ennemis.

Les hommes sont quelquefois plus *méchans* que les femmes; mais les femmes sont toujours plus *malicieuses* que les hommes.

On dit qu'un cheval est *malicieux*, pour dire, qu'il tire à l'étrier, & qu'il rue à côté, qu'il use d'adresse contre celui qui le monte ou qui l'approche.

On dit proverbialement: il est *malicieux* comme un vieux singe; à cause que ces animaux se plaisent à faire du mal.

MALICORIUM. f. m. Ce mot est Latin, & c'est ainsi qu'on appelle l'écorce de la grenade, comme qui diroit *Cuir de pomme*, parce que cette écorce est dure comme du cuir.

MALICORNE. Bourgade de France dans le Maine, Election de la Flèche.

MALICUT. Nom d'une petite île de l'Océan Indien. *Malicutia Insula*. Elle est entre les îles Maldives, & celles de Divandourou. Elle n'a que cinq lieues de circuit; & elle est une dépendance du Royaume de Lanamor, ou Malabar. *MATY.*

MALIGNEMENT. adv. D'une manière maligne, avec malignité. *Malitiosè, malignè*. Il y a des gens qui louent les autres *malignement*. Son action étoit innocente; mais on l'a interprétée *malignement*. *Malignement* avare d'encens. *BOIL.*

MALIGNÉUX. adj. Vieux mot. Méchant.

MALIGNITÉ. f. f. M. Le Maître a observé que *malignité* dit plus que *malice*, & qu'il y a quelque chose de plus profond & de plus caché. Ainsi l'on peut dire que la *malignité* est une *malice* profonde, cachée, réfléchie. *Malignitas, voluntas ad malum prompta, prona*. La *malignité* enchérit sur la *malice*, & la méchanceté sur la *malignité*.

Il faut encore remarquer que l'adjectif *malin*, dit quelque chose de moins odieux, que le substantif *malignité*. On passe à un enfant d'être *malin*; on ne lui pardonne pas d'avoir de la *malignité*. Ce terme s'applique aux personnes & aux choses. La *malignité* du cœur humain applaudit à la médisance, & cette même *malignité* s'oppose aux louanges d'autrui.

M. SCUD. Admirez la *malignité* de ce satyrique. La *malignité* du siècle est grande. Il y a des gens qui ne pouvant satisfaire leur vanité en se faisant grands, tâchent de satisfaire leur *malignité* en rabaisant ceux qui le sont. NIC. Il y a des gens qui ont l'aigreur & la *malignité* de la colère, quoiqu'ils n'en aient pas les emportemens. M. ESP. Je suis poursuivi à toute outrance par l'implacable *malignité* de la fortune. FLÉCH. La *malignité* naturelle est infiniment plus vive & plus agissante, lorsqu'elle a un prétexte honnête pour se couvrir & pour se déguiser. NIC. On trouve dans la modération, un retranchement contre la *malignité* de la fortune. BELL. En remarquant nos défauts les premiers, nous désarmons la *malignité* des autres. NIC. Il y a je ne fais quel fonds de basse *malignité* dans le cœur des hommes, qui fait qu'on ne peut souffrir dans les autres un mérite extraordinaire. BELL.

MALIGNITÉ, se dit aussi des choses inanimées, & désigne les qualités qui nuisent à l'homme. *Malignitas*. La *malignité* de cette humeur âcre donne la goutte. Cette fièvre a beaucoup de *malignité*. Les méchants s'excusent sur la *malignité* des autres qui ont présidé à leur naissance. La peste ne vient que de la *malignité* de l'air infecté.

MALIN, IGNE. adj. & f. Enclin à faire du mal. *Malignus*. Il se dit par excellence du Diable, qui est *malin* par nature. On l'appelle l'*esprit malin*, ou absolument le *Malin*. Mon Dieu! pensez que c'est le *malin* qui vous tente. SAR. Ce dernier n'est que du style familier.

MALIN, se dit aussi des hommes qui ont une disposition à nuire; qui prennent plaisir à faire ou à dire du mal. Voyez MALICE & MALIGNITÉ. Volonté *maligne*. Esprit *malin*. Les hommes sont naturellement si *malins*, qu'ils ne s'attachent qu'aux défauts des autres, & ne regardent presque pas leurs vertus, qui mériteroient beaucoup plus d'attention. BELL. Notez que quand on dit d'un homme, c'est un *malin esprit*, l'on en fait entendre davantage que si l'on dit simplement, C'est un *esprit malin*. Le premier marque une plus profonde *malignité*.

Le terme de *malin* s'applique aussi au ton, au souris, au regard, au discours, aux pensées. Discours *malin*. Interprétation *maligne*. Donner un sens *malin*. Souris *malin*. Regarder d'un œil *malin*. Il nous a dit cela d'un ton *malin*.

On dit qu'un homme a un *malin* vouloir, du *malin* vouloir contre quelqu'un, pour dire qu'il a mauvaise volonté, mauvaise intention. Il est du style familier. ACAD. FR.

MALIN, se dit aussi des choses inanimées qui sont nuisibles. *Exitiosus*, *perniciosus*. Cette peste, cette stérilité vient de quelque *maligne* influence. Saturne & Mars sont des astres *malins*. Le quadrat est un aspect *malin*, à ce que disent les Astrologues, & à ce que croient les sots.

On le dit aussi des maladies, & des mauvaises qualités qui les causent. Le pourpre est une maladie *maligne*. Il court des fièvres *malignes*. Les ulcères *malins* qui résistent aux remèdes, sont fort dangereux. Les poisons & les venins, ne tuent que par les qualités *malignes* qu'ils contiennent.

MALIN, se dit aussi des passions & des mouvemens du cœur. *Pravus*. Les passions *malignes* ne donnent jamais de contentement doux & tranquille. S. RÉAL. Le mépris des discours désobligeans les décréde, & ôtent à ceux qui les font le plaisir *malin* qu'ils trouvent à médire. BELL. On trouve une *maligne* joie à mortifier les personnes vaines. S. EVR. On appelle *maligne* joie, une joie secrète que cause le mal d'autrui.

MALINE, f. f. Terme de Marine. On appelle *maline*, le temps des grandes marées à la nouvelle ou à la pleine lune. *Æstus maris major*. Les grandes *malines*, c'est le temps des nouvelles & pleines lunes de Mars & de Septembre.

MALINE (la). Rivière de l'Amérique septentrionale,

qui se jette dans le golfe du Mexique, au pays des Quelamouechs.

MALINES. Ville des Pays Bas, située dans le Brabant Autrichien, sur la Dyle, entre Anvers & Louvain, à quatre lieues de l'une & de l'autre. *Mechlinia*, *Maclina*, *Massina*, *Malifna*, *Maquelina*. Cette ville est belle, marchande & riche. Elle est le siège du Conseil Royal de tous les Pays Bas, & d'un Archevêché, dont l'Archevêque porte le titre de Primat des Pays-Bas. Le terroir de cette ville porte le nom de Seigneurie de *Malines*, & il est une des dix sept provinces des Pays-Bas, quoiqu'il n'ait pas trois lieues de long & deux de large. MATY. long. 22 d. 5'. lat. 51 d. 2'.

Malines fut érigée en Archevêché l'an 1559, par Paul IV, qui lui donna pour suffragans les Evêchés d'Anvers, de Gand, de Bruges, d'Ypres, de Boisleduc & de Ruremonde. Valois, *Not. Gall.* p. 311.

Ce nom vient de *Malina*, qui signifie en ancien langage du pays, une grande marée, telle que celles des pleines lunes & des nouvelles lunes, comme *ledo* signifie une petite marée, une marée ordinaire. Il a été donné à cette ville, parce que le flux remonte jusques là, & même à une lieue au-delà. Voyez BÈDE, *De Rat. Temp.* c. XXVIII. Et Adr. de Valois, *Not. Gall.* Pour *malina*, *maline*, ou *maligne*, comme on prononce en Xaintonge; il peut venir de l'Allemand *mallen*, qui signifie, être en fureur; parce que ce grand flux est une espèce de fureur de la mer. Selon d'autres, ce nom vient de *Machelen*, qui est le nom Flamand de cette ville, que Vendelin croit avoir été formé de *Machale*, qui dans la basse Latinité a signifié une grange sans toit, où l'on amasse du foin & du blé: il y a beaucoup de ces granges dans le pays où est la ville de *Malines*.

MALINES. Terme de Commerce. C'est le nom qu'on donne à ces fines dentelles que l'on fait en Flandre, parce que le plus grand commerce s'en fait dans la ville de *Malines*. Mais généralement toutes les dentelles très-fines s'appellent *Malines*. Une garniture de *Malines*; vingt aunes de *Malines*.

MALINGRE. adj. m. & f. Terme populaire, qui se dit des gens qui ne sont pas en bonne santé, ou qui sont convalescens, ou valétudinaires, & surtout de ceux qui sentent des incommodités sans en connoître la cause. *Æger*.

Ce mot est tiré du Jargon de l'argot, où les gueux s'appellent *malingres*, quand ils excitent les gens à leur donner l'aumône, en faisant paroître quelque maladie ou difformité vraie ou apparente.

MALINGRE. Sorte de poires.

MALINGRIER. f. m. On a autrefois appelé de ce nom, en quelques endroits, ceux que nous appelons aujourd'hui *Sacristains*.

MAL-INTENTIONNÉ, ÉE, adj. souvent employé substantivement. Qui a dessein de nuire, ou de faire du mal; qui a de mauvaises intentions. *Malè affectus*. Votre Rapporteur est *mal-intentionné* contre vous. Il y a toujours des mécontents, des *mal intentionnés* à la Cour dans le temps des troubles. Il y eut des gens *mal intentionnés*, qui tâchèrent de le mettre mal dans l'esprit du Pape. MAUC.

MALIO. Capo *Malio*, ou de S. Angelo. *Malea*. Ce cap est dans la Morée, à l'entrée méridionale du golfe de Napoli, & à six lieues de Malvasia, du côté du levant. MATY.

MALITORNE. adj. ordinairement employé substantivement. Qui est mal-adroit, qui ne peut rien faire de bien, ni à propos. *Ineptus*, *hardus*. On ne sauroit rien commander à ce valet, c'est un vrai *malitorne*.

Ce terme est populaire; il vient du Latin *malè tornatus*, dont s'est servi Horace en parlant de vers mal faits.

Et malè tornatos incudi reddere versus.

MAL-JUGÉ. f. m. Jugement rendu contre le droit de la Partie qui a été condamnée. Le *mal-jugé* d'une

Sentence donne lieu à l'appel ; mais le *mal-jugé* prononcé par arrêt, ne donne point lieu à la cassation d'arrêt, ni à la requête civile. *Sententia ini-quitas*. L'Avocat a fait voir clairement le *mal-jugé* de cette Sentence.

MALLAGUETTE, MANIGUATTE. Grande contrée de la Guinée, prise en général. *Mallaguetta, mani-guata*. Elle s'étend depuis la mer de Guinée, depuis le cap de Sierra Liona, jusqu'à celui des Palmes, ayant la Guinée propre au levant, & la Nigritie au nord & au couchant. Ce pays, qui a pris son nom de la *Mallaguetta*, qui y croît en abondance, & qui est ce qu'on appelle le poivre long, est partagé entre plusieurs Princes & peuples, dont on a fort peu de connoissance. **MATY.**

MALLARD. f. m. Marchandise employée dans le tarif de la Douane de Lyon. Il paroît que ce sont les plus petites meules à Remouleurs.

MALLE. f. f. Petit coffre ou valise propre à transporter des hardes à la campagne, qu'on met ordinairement sur la croupe du cheval que monte un valet, ou postillon ; plus particulièrement l'espèce de valise que les couriers & les postillons ont derrière eux, & dans laquelle ils portent les lettres. *Saccus sarcinarius, hippopera*. Cette lettre ne partira pas cette ordinaire, la *malle* du postillon est fermée.

Péronius dérive ce mot du Grec *μαλλος*, signifiant *vellus, toison*, parce qu'au commencement on faisoit ces *malles* des peaux de bêtes avec leur toison.

Du Cange le dérive de l'Allemand *mael*, qui signifie *malle* ; & M. Huet de *mal*, qui en Bas-Breton signifie la même chose.

MALLE, se dit plus particulièrement d'une espèce de coffre plat par dessous & par les deux bouts, ordinairement rond par dessus & par les côtés, couvert de peau, & qui est propre pour porter des hardes à la campagne, en voyage.

On dit, faire sa *malle* ; pour dire, Ranger ses hardes dedans. *Convassare, vasa colligere, sarcinulas componere*. Il n'eût pas plutôt fait sa *malle*, qu'il partit.

MALLE, se dit aussi de certains paniers que des Merciers de campagne portent sur leur dos, qui sont pleins de menues marchandises. *Sarcina, pera dos-suaria*.

On dit proverbialement qu'un homme a été trouffé en *malle*, lorsqu'une maladie lui a peu duré, qu'il est mort en peu de temps. On le dit aussi des choses qu'on enlève promptement. Il entra dans la chambre, & trouffa en *malle* tout ce qu'il y trouva. On dit aussi d'un bossu, qu'il porte toujours sa *malle*, qu'il a son paquet sur le dos. On dit à Paris, A faire *malles*, on gagne sa vie ; à bien faire, on est repris. C'est une allusion du mot *mal*, à celui de *malle*, qui dans la prononciation ne diffèrent pas ; & un équivoque du mot *repris*, qui signifie réprimandé, & pris une seconde fois. De sorte qu'en disant que faire des *malles*, est un métier auquel on gagne sa vie, & qu'on prend une seconde fois un ouvrier qui travaille bien, qui fait bien ; semble qu'on dise qu'on gagne sa vie à faire mal, & qu'au contraire, on est réprimandé quand on fait bien.

MALLÉABILITÉ, f. f. C'est selon les Chimistes, cette disposition naturelle & artificielle des métaux qui les rend ductiles, & capables d'être travaillés au marteau. *Malleabilitas*. La *malléabilité* est opposée à la fragilité, ou à la friabilité. *Dict. de James.*

MALLÉABLE. adj. m. & f. Ce qui est dur & ductile, qui se peut battre, forger & étendre sous le marteau : matière qui peut souffrir le marteau sans se briser. *Mallei patiens, ductilis, malleabilis*. Tous les métaux sont *malléables*. Le vis-argent ne l'est point. Les Chimistes cherchent la fixation du mercure pour le rendre *malléable*. C'est une erreur populaire, de croire qu'on ait trouvé l'invention de rendre le verre *malléable*, sa nature y répugne ; car s'il étoit ductile,

ses pores ne seroient plus vis à vis l'un de l'autre, & par conséquent il ne seroit plus transparent, & il perdroit sa principale qualité. Cette erreur est fondée sur des Historiens anciens.

MALLEAMOTHE, f. m. Arbrilleau qui croît au Malabar. On fait des manches de couteau avec sa racine. Ses feuilles servent à fumer les terres, & à les préparer ; frites dans de l'huile de palmier, on en fait un liniment pour la teigne, & pour les pustules de la petite vérole. Leur décoction dans de l'eau commune, calme les douleurs des hémorroïdes en fomention. *Roi cité par James.*

MALLEMOLLE, f. f. Mouffeline ou toile de coton blanche, claire & très fine, qui est apportée des Indes Orientales.

On appelle aussi *malleoles*, certains fichus de mouffeline des Indes, quelquefois rayés ou bordés d'or, que les femmes mettent sur leur cou.

MALLEOLE. f. f. Terme d'Anatomie. Eminence qui est en la partie inférieure de la jambe tout auprès du pied. *Malleolus*. Il y en a une interne & une autre externe. L'interne est une éminence du *tibia*, & l'externe l'est du *peroné*. On les appelle aussi les *chevilles du pied*.

MALLERAGE. (la) Château de France en Normandie, au pays de Caux sur le bord de la Seine.

MALLETIER, f. m. Ouvrier qui fait des malles. *Sarcinularius opifex*. Il y a un corps d'Artisans à Paris qui s'appelle Coffretiers *Malletiers*, qui font des malles, des caissettes, des fourreaux de pistolets.

MALLETTE, f. f. diminutif. Petite malle. *Sarcinula*.

MALLETTE, est aussi un terme de Capucin. C'est une sorte de petit sac fait de grosse toile que le Capucin porte au bras, & où il met ses sermons quand il va prêcher en campagne. *Sarcinula*. Sa *mallette* étoit pleine de sermons.

MALLIENS. (les) *Mallii*. Anciens peuples des Indes ; voisins des Oxydraques, vers la source de l'Indus, Alexandre le Grand coutut risque de la vie en attaquant une place chez ces peuples.

MALLIER, f. m. Cheval de valet, ou de postillon, qui porte la malle. *Equus sarcinarius*. Les *malliers* sont sujets à être écorchés, s'il n'ont de bons couillets. Il n'a non plus de sens que son *mallier*. **GON.**

MALLO. *Mallus*. C'étoit anciennement une ville Épiscopale, suffragante de Tarse en Cilicie. Ce n'est maintenant qu'un village situé sur la côte de la Natolie, entre la ville de Tarse & celle de Lajazzo. **MATY.**

MALLON, ou **MALLEN.** Ancien bourg du Royaume de Navarre, situé aux confins de l'Arragon, sur la rivière de Quers, à trois ou quatre lieues au-dessus de Tudelle. **MATY.**

MALLOPHORE, adj. f. Épithète qui se donnoit à Cérés dans la Mégaride. *Mallophoros*. Ce nom signifie, *Qui porte la laine*, de *μαλλος* laine, *φορέω* je porte. Rhodiginus, *L. XIII. c. 31.* croit que ce sont les premiers qui nourrirent des troupeaux qui donnèrent ce nom à cette déesse.

MALMEDY. Valois dit *Malmdi*, ou *Malmdir*. Nom d'un bourg avec Abbaye. *Malmundarium*. Il est dans le Comté de Franchemont, contrée de l'Évêché de Liège, sur la rivière de Rechte, à trois lieues de la ville de Limbourg, vers le sud. **MATY.** Voyez aussi Valois, *Not. Gall. p. 314.*

MAL-MENER. v. a. maltraiter, battre, réprimander, faire du mal à quelqu'un. *Malè accipere, malè multare*. Ce joueur d'Échecs a *mal-mené* son adversaire, il lui a donné trois échecs & mat tout de suite. Ce Procureur a été *mal-mené* à l'audience pour ses friponneries ; on l'a interdit. Les troupes ont été *mal menées* en un tel combat.

MALMESBURY. Nom d'un bourg qui avoit autrefois un célèbre Monastère. *Maldunum, Maldunense Canobium*. Il est dans le Comté de Wilt en Angleterre, sur l'Avon, à six lieues de la ville de

Glocester, à sept de celle de Bristol. **MATY.**

MALMISTRA, ou **CORNUI**. Rivière de la Nardolie. *Mamisra*, anciennement *Pyramus*. Elle coule dans l'Aladuli, & se décharge dans le golfe de Lajazzo, à *Malmistra*, un peu au levant de l'embouchure du Carasu **MATY.**

MALMISTRA. Nom d'une ancienne ville Archiépiscope, située dans l'Aladuli en Natolie, à l'embouchure de la rivière de *Malinistra*, qui la partage en vieille & nouvelle ville. *Mamisra*, *Mamestra*, *Mamesta*, anciennement *Mopsuestia*, *Mopsus*. Elle est entre la ville de Tharse, & celle d'Adena. **MATY.**

MALMOE, **MALMUYEN**. Nom d'une ville de Suède. *Malmogia*. Elle est dans la Province de Schonen, sur le détroit de Sund, à quatre lieues de Landskroon, & de Lunden. *Mamuyen* a un grand port, & une bonne citadelle, & elle porte aussi le nom d'Ellebogen, qui signifie un coude, dont cette ville a la figure. **MATY.**

MALMOULUE. adj. f. Terme de vénerie, qui se dit des fumées du cerf mal digérées. Fumées *mal-moulues*, mal digérées.

MAL-NOMMÉE, f. f. C'est le nom d'une herbe qui entre dans la composition du remède dont on se sert contre la morsure du serpent. Cette herbe qui vient dans les îles est fine, pointue, assez douce au toucher, mais fort âpre au goût. On en trouve presque partout, en sorte que lorsque la couleuvre se bat contre le serpent & qu'il lui a donné quelque coup de croc, elle va se frotter à la *mal-nommée*; ce qui la guérit sur le champ & la met en état de revenir au combat. Voyez le P. **LABAT** dans ses voyages.

MALNOUE. Nom d'un village avec Abbaye. *Malnoda*. Il est dans la Brie François, entre Paris & Meaux, à une lieue de la Marne, du côté du midi. **MATY.**

MALO, f. m. Nom d'homme. *Machutus*, *Machutes*, *Maclovius*, *Maclavius*. Saint *Malo*, dit aussi S. Maclou, & S. Mahout, étoit fils d'un Gentilhomme de la Grande Bretagne, nommé Went, ou Guent, & cousin de S. Samson & de S. Magloire. Il vint en France vers l'an 538. & aborda à une presqu'île voisine de la ville d'Aleth. Il se fit disciple d'un Solitaire nommé Aaron, qu'il y trouva. Vers l'an 541. Il fut fait premier Evêque d'Aleth, & mourut vers l'an 565. Ceux qui ne mettent la mort de Saint *Malo* qu'en 620. ou 625. semblent vouloir favoriser l'opinion de ceux qui lui ont donné 130 ou 133 ans de vie; ce qui n'a nulle apparence de vérité. Baillet, au 15 de Novemb.

MALO, [**SAINT**] ou S. *Malo* de l'île *Metum*, *Sancti Machutis fanum*. *Maclovium*, *Malcaviopolis*. *Sanctus Maclovius de Insula*. ville de France, en Bretagne, environ à trois lieues de Dole, vers le nord. S. *Malo* est situé sur une petite île, qu'on appelloit autrefois l'île d'Aaron, & qui porte aujourd'hui le nom de S. *Malo*, & est jointe à la Terre ferme par une chaussée. Cette ville est fort marchande, riche, fortifiée, & défendue par un bon fort, qui est au commencement de la chaussée: elle a un bon port, & un Evêché suffragant de Tours. Lorsqu'on y a sonné la patrouille, on lâche sur les remparts douze ou quinze dogues, qui déchireroient inmanquablement ceux qui auroient l'imprudence de les y attendre: c'est pour cette raison qu'on dit qu'elle est gardée par des dogues, quoique ces chiens ne soient destinés qu'à empêcher que l'on ne prenne rien sur le port. S. *Malo* a été bâti des ruines de l'ancienne *Aletha*, dont la place qui est sur le bord de la Terre-ferme, porte encore le nom de Guich-Aleth. **MATY.**

S. *Malo* est au 15^e degré 30 minutes de longitude, & au 48^e degré 30 minutes de latitude. **ACADÉMIE DES SCIENCES.**

Cette ville a pris le nom de S. *Malo* de son premier Evêque. S. *Malo*. *Maclovius*, & selon quelques-uns *Machutes*, ou *Macutus*.

MALOGNE, f. f. Nom de femme. *Apollonia*. C'est la même que Sainte Appoline. **CHASTELAIN.**

MALOGNITI. Nom d'une rivière de l'île de Candie. *Malognitus*, anciennement *Lethaus Fluvius*. Elle coule dans le territoire de la ville de Candie, & se décharge dans la mer de Barbarie à Fiovifa.

MALOMINES. Petite nation de l'Amérique septentrionale dans la nouvelle France.

MAL-ORDONNÉ, EE. C'est le contraire de bien ordonné. *Malè dispositus*. Voyez **ORDONNER**.

On nomme en Armoiries pièces *mal-ordonnées*, celles qui étant au nombre de trois, au lieu d'être deux & une comme nos fleurs de lis, c'est à dire, deux en chef, & une en pointe, sont au contraire une seule en chef & deux en pointe, comme on voit trois fleurs de lis en quelques Armoiries d'Espagne P. **MÉNESTRIER.**

MALOTRU. adj. & plus souvent subst. Terme populaire, qui se dit des gens malfaits, malbâtis, misérables. *Abjectus*, *contemptus*, *vilis*, *ineptus*, homme *malotru*. La caution qu'il a présentée est un *malotru* de chicaneur qui est insolvable.

*Celle-ci fit un choix qu'on n'auroit jamais cru,
Se trouvant à la fin toute aise & toute heureuse,
De rencontrer un malotru.* **LA FONTAINE.**

Borel dérive ce mot de *mauvais astre*, & tient qu'il faut écrire *maloftru*, qui signifie proprement *malheureux*; ou bien du Celtique Bas-Breton *malourus*, qui signifie *pauvre & misérable*. Pasquier dit que c'est un vieux mot François qui se trouve dans Hugues de Berci. Ménage dérive *malotru* de *malè instructus*.

MALOUIN, **INE**, f. m. f. & adj. Habitant de S. Malo. *Malcloviensis*, *Alethenfis*. Les *Malouins* sont les meilleurs gens de mer qui soient en Europe. Les Armateurs *Malouins*. Ce Gentilhomme, ce Magistrat a épousé une *Malouine* très riche. Un vaillieu *Malouin*. Un Capitaine *Malouin*.

MALOWOUDA. Nom d'une rivière de la petite Tartarie. *Mala-vouda*, anciennement *Agarus*, *Sagaris*, *Hypanis*. Elle se décharge dans la mer de Zabache, à quinze lieues du lac de Suka Morzi, vers l'orient. **MATY.**

MALUZ, f. m. Vieux mot. Bourdon, sorte de mouche.

MALPAS. Nom d'une montagne de Languedoc. Elle fut percée à grands frais pour le célèbre canal de Languedoc qui passe dessous l'espace de 85 toises.

MALPELO. L'île de *Malpelo*. C'est une île de la mer du Sud, sur la côte occidentale de la Castille d'or, & du gouvernement de Papayan. On éprouve toujours sur le parage de *Malpelo* des pluies, des vents, des tonnerres. C'est une petite île, haute, & où il y a toujours quantité d'oiseaux.

MALPESTE. Il y en a qui écrivent ainsi. Voyez **MALEPESTE** qui vaut mieux.

MALPIGHIA, f. f. Plante dont le calice est petit, d'une seule pièce, divisée en cinq parties & en deux segmens. Sa fleur est en rose, pentapétale, & à étamines, qui croissant à côté les unes des autres, forment un tube. Son ovaire qui est placé au fonds du calice, dégénère en un fruit charnu, sphérique, mou, monocapsulaire, & contient trois noyaux ailés qui ont chacun une amande. Cette plante n'a aucune propriété Médicinale qui soit connue. Elle a pris son nom du célèbre Malpighi, Docteur en Médecine de l'Université de Boulogne.

MAL-PLAISANT, **ANTE**, adj. Fâcheux. Scarron dit de Charon.

*Il ne fut jamais créature,
De plus mal-plaisante structure.*

MALPLAQUET. Nom d'un lieu dans les environs de Mons, célèbre par la bataille qui s'y donna le 11 Septembre 1709, entre l'armée de France & celle des Alliés. C'est la plus sanglante bataille qui se soit donnée depuis long-temps. Les ennemis l'appellent la bataille de *Blangies* du nom du bois de *Blangies*. Ils gagnèrent le champ de bataille. M. le Maréchal de Boufflers fit la retraite; M. le Maréchal

de Villars ayant reçu une blessure qui le mit hors de combat.

MAL-PROPRE, adj. m. & f. Sale, dégoûtant. C'est l'opposé de propre. *Voyez* ce mot. *Squalidus, immundus, sordidus*. Cet homme est toujours *mal-propre*, & mal-mis. Il loge dans une maison sale & *mal-propre*. Il est *mal-propre* en son manger. Il a toujours les mains *mal propres*.

MAL-PROPRE, signifie aussi, Celui qui n'a pas les dispositions, & les qualités requises pour réussir à quelque chose. *Ineptus, parum habilis aut idoneus*. Un poltron est *mal-propre* pour la guerre. Cette agent est *mal propre* pour faire réussir cette négociation; il n'a ni adresse, ni intrigue. En ce sens, on dit plus ordinairement, il n'est pas propre pour la guerre, que il est *mal-propre* pour la guerre. L'un & l'autre se trouvent dans de bons Auteurs, mais *mal propre* est moins usité. Dans toutes ses acceptions il est banni du style noble.

MAL-PROPREMENT, adv. D'une manière mal-propre. *Squalidè, sordidè*. Ce cuisinier aprête les viandes *mal-proprement*. On dit qu'un Ouvrier travaille *mal-proprement*, pour dire, qu'il travaille mal & grossièrement. ACAD. FR.

MAL-PROPRETÉ, f. f. Saleté, qualité de la chose mal-propre. *Voyez* PROPRIÉTÉ *Squalor, immundities*. Ceux qui ont de la *mal propreté* sont fort dégoûtans. La *mal-propreté* d'une chambre.

MAL-SAIN, AINE, adj. Qui n'a point de santé, ou qui nuit à la santé. *Infirmus, vel valetudini nocens, infalubris*. Cet homme est *mal sain*. Sujet à être malade. Les fruits crus sont *mal-sains* aux estomacs débiles. C'est l'opposé de *sain*. *Voyez* ce mot.

En termes de Marine, *mal-sain*, se dit des côtes dont le fond n'est pas net, & où il y a du danger. *Malè tutus*. Cette île a des côtes *mal-saines* à approcher, à cause des rochers. Des environs *mal-sains*.

MAL-SÉANT, ANTE, adj. Qui n'est pas convenable à l'état d'une personne, à son âge, à sa profession, qui est contraire à la bienséance. *Voyez* ce mot, & séant. *Indecens, non conveniens*. Il est *mal séant* à un Conseiller de jouer des Comédies, même par divertissement. Il est *mal séant* à une vieille de s'habiller de couleurs éclatantes. Il est *mal-séant* à une fille d'être hardie & effrontée. C'est la même chose que Messéant.

MAL-SEMÉ, adj. Terme de vénerie, qui se dit des bois des cerfs, & des rêtes de daim & de chevreuil, quand le nombre des andouillers est impair.

MALSONNANT, ANTE, adj. Terme Théologique. C'est une des qualifications dont on se sert dans la condamnation qu'on fait d'un livre ou d'une thèse. Il est des propositions de bien des sortes de natures, qui ne sont pas également condamnables & qu'on ne flétrit pas des mêmes termes. Il en est qu'on qualifie d'hérétiques, d'autres d'erronées, d'autres de tendantes à l'erreur, d'autres d'impies, d'autres de blasphématoires & de quantité d'autres qualifications, entre lesquelles se trouve celle de *mal sonnante* ou *mal-sonnante*. Une proposition *mal-sonnante* n'est pas absolument hérétique, ni même tendante à l'hérésie; mais elle a en soi quelque chose qui répugne, qui choque, & qu'il vaut mieux supprimer que laisser dans l'Ouvrage d'un homme dont les sentimens sont suspects.

MALT. f. m. Les Anglois appellent ainsi le grain germé avec lequel ils brassent les différentes sortes de bières qu'ils font. Il y a en Angleterre un impôt considérable sur le *malt*.

MAL-TAILLÉ, ÉE, adj. *Voyez* TAILLER.

MAL-TALENT. f. m. Mauvaise volonté qu'on a contre quelqu'un. *Insensus alicui animus, mens infesta, insensa, inimica simultas*. Depuis l'injure qu'il a soufferte, il a toujours gardé quelque *mal-talent* contre son ennemi. Ce mot est vieux. Il vient de ce qu'autrefois le mot de *talent* signifioit *volonté & désir*. *Talento* le signifie encore en Espagnol. Sainte Thérèse met dans une de ses lettres, qu'elle vouloit que

ses Religieuses fussent de *buen talento*, c'est à dire, qu'elles eussent bonne volonté, un désir sincère de servir Dieu, de se consacrer à l'exercice de la mortification, de l'Oraison & de toutes les vertus chrétiennes & religieuses. On a traduit, *bon talent*, je suis persuadé que c'est une faute.

MALTALENT. Méchanceté. Chagrin, affliction. *Gloss. sur Marot*.

MALTALENTINE. On a dit, *Être en maltaentine*, pour dire, avoir dépit, être en mauvaise volonté.

MALTE, ou **MALTHE**. Nom d'une île de la mer méditerranée. *Melita, Melite*. Elle est à vingt-cinq lieues de la côte de Sicile, en tirant vers le Royaume de Tunis. Cette île, célèbre dans l'Histoire Sainte, par le naufrage & par les miracles de S. Paul, a la forme d'une ovale, dont le circuit est environ de vingt lieues. Elle est assez fertile en avoine, en coton & en fruit, mais peu en blé & en vin. Elle ne laisse pas d'être assez peuplée. Elle appartient à l'Ordre des Chevaliers de Malte, auquel Charles Quint la donna l'an 1530, après que les Turcs eurent pris Rhodes. Ses lieux principaux sont la Citta Vecchia, ou Medina, qui en étoit autrefois capitale, & *Malte* qui l'est aujourd'hui. MATY.

MALTE, ou **MALTHE**. Ville capitale de l'île de Malte. *Melita*. Elle est située sur la côte orientale de l'île, dans un petit golfe, où elle a quatre ports différents, dont l'un est uniquement destiné pour les Galères de l'Ordre de *Malte*. Cette ville est grande, belle, & l'une des plus fortes du monde. Elle est séparée en trois parties, située sur trois petites presqu'îles ou rochers; on les nomme la Vallette, le Bourg & l'île de S. Michel, ou de la Sangle. Ces trois quartiers sont très-forts, & par leur situation & par les ouvrages qu'on y a faits, & ils sont encore défendus par les châteaux de S. Elme, de S. Ange, & de Torre della Bocca. Le Grand Maître & le Grand Prieur de l'Ordre de *Malte* y font leur résidence ordinaire. Il y a aussi un très-grand nombre de Chevaliers, entretenus aux dépens de l'Ordre dans sept magnifiques auberges, qui portent les noms des sept langues ou nations, qui sont, Provence, Auvergne, France, Arragon, Castille, Italie & Allemagne. Il y a encore dans cette ville un tribunal de l'Inquisition, de beaux Arsenaux, & un Evêché suffragant de Palerme en Sicile. Le Grand-Maître de *Malte* est Souverain de l'île de *Malte*, & de celles de Gôse, de Cumin, & de Cuminot; celles de Limofa & de Forfala lui appartiennent aussi; mais elles sont désertes. MATY. *Malte* est au 32^e deg. 45 min. de longitude, & au 35^e deg. 40 min. de latitude. ACAD. DES SCIENCES.

ORDRE DE MALTE. C'est le nom d'un Ordre Religieux militaire, qui a eu plusieurs noms. Les Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem, ou les Chevaliers de S. Jean de Jérusalem. Les Chevaliers de Rhodes, l'Ordre de *Malte*, la Religion de *Malte*, les Chevaliers de *Malte*, & c'est le nom qu'on leur donne toujours dans l'usage ordinaire en France. Des Marchands d'Amalfi, au Royaume de Naples, environ l'an 1048, bâtirent à Jérusalem une Eglise du rit Latin, qui fut appelée Sainte Marie la Latine. Ils y fondèrent aussi un Monastère de Religieux de l'Ordre de S. Benoît, pour recevoir les pèlerins, & ensuite un hôpital tout près de ce Monastère, pour y avoir soin des malades, hommes & femmes, sous la direction d'un Maître, ou Recteur, qui devoit être à la nomination de l'Abbé de Sainte Marie la Latine, & on y fonda une Chapelle en l'honneur de S. Jean-Baptiste. Gérard Torn, Provençal de l'île Margique, en fut le premier Directeur. En 1099, Godefroi de Bouillon ayant pris Jérusalem, enrichit cet hôpital de quelques domaines qu'il avoit en France. D'autres imitèrent encore cette libéralité; & les revenus de l'hôpital ayant augmenté considérablement, Gerard, de concert avec les Hospitaliers, résolut de se séparer de l'Abbé & des Religieux de Sainte Marie la Latine, & de faire une Congrégation à part, sous le nom & la protection

de S. Jean-Baptiste; ce qui fut cause qu'on les appela Hospitaliers, ou Frères de l'Hôpital de S. Jean de Jérusalem. Paschal II, par une Bulle de l'an 1113, confirma les donations faites à cet Hôpital, qu'il mit sous la protection du S. Siège, ordonnant qu'après la mort de Gérard, les Recteurs seroient élus par les Hospitaliers. Raymond du Puy, de Dauphiné, successeur de Gérard, fut le premier qui prit la qualité de Maître. Il donna une Règle aux Hospitaliers; elle fut approuvée par Calixte II, l'an 1120. Quelques uns disent qu'elle l'avoit déjà été par son prédécesseur Gélase II, l'an 1118. Elle fut confirmée par Honorius II, Innocent II, Eugène III, Lucius III, Clément III, Innocent III, Boniface VIII, &c. Comme Raymond mit dans cette règle quelque chose qu'il tira de celle de Saint Augustin, on a mis cet Ordre au nombre de ceux qui suivent sa règle.

Tel fut le premier état de l'Ordre de *Malte*. Ce premier Grand Maître, voyant que les revenus de l'hôpital surpassoient de beaucoup ce qui étoit nécessaire à l'entretien des pauvres pèlerins & des malades, crut devoir employer le surplus à la guerre contre les Infidèles. Il s'offrit au Roi de Jérusalem. Il sépara ses Hospitaliers en trois classes; les Nobles, qu'il destina à la profession des armes, pour la défense de la foi & la protection des Pèlerins; les Prêtres ou Chapelains, pour faire l'Office; & les Frères servans, qui n'étoient pas nobles, furent aussi destinés à la guerre. Il régla la manière de recevoir les Chevaliers; & tout cela fut confirmé, l'an 1130, par Innocent II, qui ordonna que l'étendard de ces Chevaliers seroit une croix blanche pleine en champ de gueule, qui sont encore les armes de cet Ordre.

Après la perte de Jérusalem, ils se retirèrent d'abord à Margat, ensuite à Acre, qu'ils défendirent avec beaucoup de valeur l'an 1290. Après la perte entière de la Terre-Sainte, l'an 1291, les Hospitaliers, avec Jean de Villiers leur Grand-Maître, se retirèrent dans l'île de Chypre, où le Roi Henri de Lusignan, qu'ils y avoient suivi, leur donna la ville de Limislon. Ils y demeurèrent environ dix-huit ans. En 1308, ils prirent l'île de Rhodes sur les Sarrazins, & s'y établirent. Ce n'est qu'alors qu'on commença à leur donner le nom de Chevaliers. On les appela Chevaliers de Rhodes, *Equites Rhodii*. Andronique, Empereur de Constantinople, accorda au Grand-Maître Foulque de Villaret, l'investiture de cet Ordre, & le Pape en confirma la donation. L'année suivante, secourus par Amédée IV, Comte de Savoie, ils se défendirent contre une armée de Sarrazins, & se maintinrent dans leur île. En 1480, le Grand-Maître d'Aubusson la défendit encore contre Mahomet II, & la conserva malgré une armée formidable de Turcs, qui l'assiégea pendant trois mois. Le P. Bouhours a décrit ce siège dans la vie de ce Grand-Maître. Mais Soliman l'attaqua l'an 1522, avec une armée de trois cens mille combattans, & la prit le 24 Décembre, après que l'Ordre l'eût possédée deux cens treize ans. Après cette perte, le Grand-Maître & les Chevaliers allèrent d'abord en l'île de Candie; puis le pape Clément VII leur donna Viterbe. Enfin Charles-Quint leur donna l'île de Malte, où le Grand-Maître de l'île Adam & ses Chevaliers arrivèrent le 26 d'Octobre 1530. C'est de-là qu'ils ont pris le nom de Chevaliers de Malte; mais leur véritable nom est celui de Chevaliers de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, & le Grand-Maître dans ses titres, prend encore celui de Maître de l'Hôpital de S. Jean de Jérusalem, & Gardien des Pauvres de Notre-Seigneur JESUS-CHRIST.

L'Ordre de *Malte* ne possède plus en souveraineté que l'île de *Malte*, & quelques autres petites aux environs, dont les principales sont Gose & Comino. Le Gouvernement est monarchique & aristocratique; monarchique, sur les Habitans de *Malte* & des Îles voisines; & sur les Chevaliers, en tout ce qui regarde la règle & les statuts de la Religion:

aristocratique, dans la décision des affaires importantes, qui ne se fait que par le Grand-Maître & le Chapitre. Il y a deux Conseils: l'Ordinaire, composé du Grand-Maître comme Chef, & des Grands-Croix: le complet est composé des Grands-Croix & des deux plus anciens Chevaliers de chaque langue.

Les langues de *Malte*, sont les différentes nations de l'Ordre. Il y en a huit: Provence, Auvergne, France, Italie, Arragon, Allemagne, Castille & Angleterre. Leurs Chefs se nomment Piliers & Baillis Conventuels. Le Pilier de la Langue de Provence est Grand-Commandeur; celui de la Langue d'Auvergne est Grand-Maréchal; celui de France est Grand-Hospitalier; celui d'Italie Grand-Amiral; celui d'Arragon Grand-Conservateur, ou Drapiers, comme on disoit autrefois. Le Pilier de la Langue d'Allemagne Grand-Bailli; celui de Castille Grand-Chancelier. La Langue d'Angleterre, qui ne subsiste plus depuis le schisme d'Henri VIII, avoit pour chef le Turcopolier, ou Général d'Infanterie. La Langue de Provence est la première, parce que Raymond du Puy, Grand-Maître, & qui a dressé les statuts de l'Ordre, étoit Provençal.

Dans chaque Langue il y a plusieurs Grands-Prieurs & Bailliages Capitulaires. L'Hôtel de chaque Langue s'appelle Auberge, à cause que les Chevaliers de ces Langues y vont manger, & s'y assemblent d'ordinaire. Chaque Grand-Prieuré a un nombre de Commanderies. Les Commanderies sont, ou Magistrales, ou de Justice, ou de Grâce. Les Magistrales sont celles qui sont annexées à la Grande-Maîtrise. Il y en a une en chaque Grand-Prieuré. Voyez MAGISTRAL. Les Commanderies de Justice, sont celles qu'on a par droit d'ancienneté, ou par amélioration. L'ancienneté se compte du jour de la réception; mais il faut avoir demeuré cinq ans à *Malte*, & faire quatre caravanes. Les Commanderies de Grâce, sont celles que les Grands-Maîtres ou les Grands-Prieurs ont droit de conférer. Ils en confèrent une tous les cinq ans, & la donnent à qui il leur plaît.

Les Chevaliers nobles, sont appelés Chevaliers de Justice, & il n'y a qu'eux qui puissent être Baillis, Grands-Prieurs & Grands-Maîtres. Les Chevaliers de Grâce, sont ceux qui n'étant pas nobles, ont obtenu par quelque service important, quelque belle action, d'être mis au rang des Nobles. Les Frères servans sont de deux sortes. 1°. Les Frères servans d'armes, dont les fonctions sont les mêmes que celles des Chevaliers; & les Frères servans de l'Eglise, dont toute l'occupation est de chanter les louanges de Dieu dans l'Eglise Conventuelle, & d'aller chacun à son tour servir d'Aumônier sur les vaisseaux & sur les galères de la Religion. Les Frères d'obédience, sont des Prêtres qui, sans être obligés d'aller à *Malte*, prennent l'habit de l'Ordre, en font les vœux, & s'attachent au service de quelqu'une des Eglises de l'Ordre, sous l'autorité d'un Grand-Prieur, ou d'un Commandeur, auquel ils sont soumis. Les Donnés, ou Demi-Croix, ne peuvent porter qu'une demi-croix de toile blanche sur leurs habits, & elle ne doit pas passer les deux tiers d'une palme de Sicile; quelquefois on leur accorde qu'elle soit d'or. Les Chevaliers de Majorité, sont ceux qui, selon les statuts, sont reçus à seize ans accomplis. Les Chevaliers de minorité, sont ceux qui sont reçus dès leur naissance, ce qui ne se peut faire sans dispense du Pape. Les Chapelains ne peuvent être reçus que depuis dix ans jusqu'à quinze. Après quinze ans, il faut un bref du Pape. Jusqu'à quinze, il ne faut qu'une lettre du Grand-Maître. On les nomme Diacots; ils font preuves qu'ils sont d'honnête famille. Ils paient à leur réception une somme, qu'on nomme *Droit de passage*.

Pour les preuves de Noblesse, dans le Prieuré d'Allemagne, il faut seize quartiers; dans les autres, il suffit de remonter jusqu'au bisain paternel, ou maternel.

maternel. La profession ne se fait plus immédiatement après le Noviciat, comme autrefois.

Tous les Chevaliers sont obligés, après leur profession, de porter sur le manteau, ou sur le Juste-au-corps, du côté gauche, la croix d'étoile blanche à huit pointes; c'est le véritable habit de l'Ordre. La Croix d'or n'est qu'un ornement. Lorsqu'ils vont combattre contre les Infidèles, ou qu'ils font leurs caravanes, ils portent sur leur habit une fourbreveste de la même forme que celle des Mousquetaires de la Garde du Roi, ornée par devant & par derrière d'une grande croix blanche pleine, qui est celle des armes de la Religion. L'habit ordinaire du Grand Maître, est une soutane de tabire, ou de drap, ouverte par devant, & serrée d'une ceinture où pend une bourse, pour marquer la charité envers les pauvres. Par-dessus cette soutane, il porte une espèce de robe de velours, sur laquelle il y a au côté gauche & sur l'épaule la croix de l'Ordre, qu'il porte aussi sur la poitrine. Le manteau à bec, est celui qu'on donne à la profession; il est noir, & s'attache au cou avec le cordon de l'Ordre, qui est de soie blanche & noire, où sont représentés les instrumens de la Passion de N. S. entrelacés de paniers, qui représentent la charité qu'ils doivent avoir envers les pauvres. Ce manteau a deux manches longues de près d'un aune, larges au haut d'environ demi-pied, & qui se terminent en pointes. Elles se rejetoient autrefois sur les épaules, & se nouoient sur les reins. Il paroît par une monnoie d'or du Grand-Maître Déodat Gozon, & par le sceau du Grand-Maître Philbert de Naillac, dont l'un fut élu en 1346, & l'autre en 1396, qu'il y avoit alors un capuce à ce manteau. L'habit des Grands-Croix, quand ils sont à l'Eglise, est une espèce de robe noire appelée Cloche, ouverte par devant, avec de grandes manches, ayant sur l'épaule & sur la poitrine à côté gauche la croix & le cordon de l'Ordre, avec l'épée au côté. Quand ils vont au Conseil, ils ont une pareille robe, mais fermée par devant, avec la grande croix sur la poitrine, & ils ne portent ni l'épée, ni le cordon. Les Frères Chapelains hors de la maison ne sont différens des autres Ecclésiastiques, qu'en ce qu'ils ont la croix à côté gauche sur la soutane & sur le manteau. A l'Eglise, ils ont un rochet de toile, & par dessus un camail noir, où est aussi la croix de l'Ordre. Clément XI a accordé à soixante, de porter le camail violet. Voyez le Pere Hélyot, hist. des Ordres Religieux, T. III. c. XIII. & les Auteurs qu'il cite, aussi-bien que Quaresimius, L. II. chap. 52.

Il y a aussi des Religieuses Hospitalières de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, aussi anciennes que les Chevaliers, & établies à Jérusalem en même temps qu'eux, pour avoir soin des femmes pèlerines dans un hôpital différent de celui des hommes. Il y en a à Sicque, à Pise, à Florence, à Beaulieu, à Toulouse, &c. Il y en a de Réformées en France. On les nomme aussi Chevalières. La Réforme fut faite par la Mère Galliotte de Gourdon Genouillac & Vaillac, dite Sainte Anne, au commencement du dernier siècle. Voyez Guillaume de Tyr, L. XVIII, c. 5. Polydore Virgile, L. VII. Azor, Instit. Moral. L. XIII. Mainbourg, hist. des Croisades, L. III. Le Pere Hélyot, T. III. c. 14 & 15.

POIRE DE MALTE. Nom d'une espèce de poire, qui n'est pas mauvaise, & qui même est estimée en certains endroits. LA QUINT.

MALTHE. s. f. Ciment dont on se servoit autrefois, & qui étoit un mélange de poix, de cire, de plâtre & de graisse. *Maltha*. Dans le Pontifical, il est parlé de ciment dont on avoit besoin quand on faisoit la dédicace des Eglises. En Latin, *maltha*, d'où quelques-uns prétendent qu'on a fait les mots de *smaltire*, d'où viennent *émailler*, & *émeutir*. Il y a une autre espèce de *malthe*, dont les Romains plâtroient & blanchissoient le dedans des aqueducs. *Signini operis genus, maltha faciitia*. C'étoit un ciment très fin, composé de chaux vive, fusé au vin, incorporé avec

Tome V.

sain de pourceau & chair de figue fraîche, ou poix fondue. La *malthe* naturelle est une sorte de bitume, dont les Asiatiques plâtroient leurs murailles. Quand cette *malthe*, *maltha nativa*, est une fois allumée, l'eau ne peut l'éteindre, & ne fait même que l'allumer davantage. On appeloit aussi *malthe*, une composition de cire & de poix, dont on plâtroit les tablettes des Juges. MONET. On disoit *malther*, pour plâtrer de *malthe*, *malthare*.

MALTHON. Ville d'Angleterre, en Yorckshire, sur une rivière. Elle envoie des Députés au Parlement.

MALTOTE. s. f. du vieux mot *tollir*, ou de *mali tolta*, maltollue, mal-levée. C'est proprement une exaction indue, la perception d'un tribut imposé sans fondement, sans nécessité, & sans autorité légitime. *Acerba tributi exactio*. Cependant le public est dans l'usage d'appeler ainsi toutes les impositions nouvelles, & de donner le nom de *Maltôtiers* à ceux qui ont pris en parti des contributions imposées par une autorité légitime. On leur suppose un cœur dur.

Mala tolta, *maltôte*, vient de *malè tollere*; & de ce mot *tollere* les Anciens avoient fait *tollir* & *touldre*, pour dire, ôter, enlever.

*La tête vous touldrai par-dessus le menton,
Si que jamais n'aurez besoin de chaperon.*

ROM. DE BERT. DU GUESCLIN.

Le premier impôt qui fut appelé de ce nom, fut celui qui se leva l'an 1296. pour faire la guerre aux Anglois, comme remarque M. Bignon sur Marculphe: d'où vient que ce mot, suivant Ragueau, veut dire subside extraordinaire, ou levé à l'oppression du peuple. On l'appeloit alors *maltoute*.

MALTÔTE, se dit du Corps des Gens d'affaires, des Partisans. *Collegium exactorum*. La *Maltôte* s'est bien enrichie pendant cette guerre. Toute la *Maltôte* est dévolée des nouveaux Edits.

*Qui désormais à la Maltôte.
Osera disputer le rang,
Depuis qu'elle va côte à côte
Avecques les Princes du Sang?*

Ce Quatrain fut fait à l'occasion de la Capitation, où les Maltôtiers furent taxés à la même somme que les Princes, & mis quant à cela dans la même classe; & *Maltôte* se prend là non pas pour imposition, mais pour le Corps des Maltôtiers, de ceux qui lèvent les impositions.

MALTÔTE, se dit aussi d'un grand bateau sur la rivière, où il y a un bâtiment pour loger les Commis, à dessein de prendre garde à tout ce qui vient à Paris par la rivière de Seine. *Navis exploratoria, observatoria*. Les Commis sont à la *maltôte*. A Paris & dans quelques autres endroits on l'appelle *Patache*.

MALTOTIER. Le peuple dit MALTOUTIER. s. m. c'est celui qui exige des droits qui ne sont point dûs, ou qui sont imposés sans autorité légitime. *Acerbi tributi exactor, coactor*.

Le peuple appelle abusivement *maltoutiers*, tous ceux qui lèvent les deniers publics, sans distinguer ceux qui sont bien ou mal imposés, ni les exactions des contributions légitimes pour les nécessités de l'Etat.

*Il prit parti dans les Finances,
C'est-là que son art excella;
Jamais Maltôtier n'égalâ
Son brigandage affreux, ses dures impudences.*
Mlle. L'HÉRITIER.

MALTRAIRE. v. Maltraiter quelqu'un. *Poës. du Roi de Nav.*

MALTRAIT. s. m. Malheur, mauvais traitement. *Poës. du Roi de Nav.*

MALTRAITER. v. a. Outrager quelqu'un, soit de paroles, soit de coups de main, soit par quelque in-

Fffff

digne réception. *Aliquem inclementer accipere, malè in aliquem consulere.* C'est plus que traiter mal, qui ne renferme pas l'idée d'un traitement outrageant & violent. Un brave homme ne se laisse point maltraiter par des injures, par des reproches. Les injures d'un Amant maltraité sont des louanges. M. Sc. Ce pauvre homme a été maltraité par des assassins. Ces Auteurs se sont fort maltraités : se sont dit beaucoup d'injures dans leurs critiques. Un historien a tort, de maltraiter des gens illustres, d'en parler indignement. Un Ambassadeur prétend avoir été maltraité en une Cour étrangère, quand on ne lui a pas rendu tous les honneurs dûs à sa qualité, & qui ont été rendus à ses prédécesseurs.

MALTRAITER, signifie aussi, faire tort à quelqu'un, ne lui rendre pas la justice qui lui est due, ne le traiter pas favorablement. Ce fils a été maltraité dans le testament de son père. ACAD. FR.

MALTRAITER, dans le sens de faire mauvaise chère, n'est en usage qu'au passif. Nous dinâmes hier dans une Auberge, où nous fumes fort maltraités.

MALTRAITÉ, ÉE. part *Malè habitus, exceptus malè.*

MALUA. Royaume d'Asie dans l'Indostan, où il fait partie des Etats du Mogol, à l'occident de Bengale & du Halabas. Ses Villes principales sont Sarampor & Ougel plusieurs écrivent Malvay.

MALVACÉES. (plantes) *malvaceæ planta.* Les Botanistes désignent par ce terme, les plantes dans lesquelles, ainsi que dans la Mauve, les étamines de la fleur sont réunies en un seul corps qui forme une espèce de colonne. C'est pourquoi quelques Botanistes donnent à cette classe de Plantes le nom de *colonnifères.*

MALVASIA, ou MALVOISIE. Nom d'une ville nommée autrement Napoli de Malvoisie. *Malvasia*, anciennement *Epidaurus*, *Limera*, *Monembasia*, Ville de la Morée. Elle est située sur une petite île, ou un rocher, qui est à l'entrée du golfe de Napoli, à six lieux du cap Malio, & à douze de Lacédémone. Cette Ville est extrêmement forte, elle est défendue par une bonne citadelle, & elle a un bon port, & un pont de bois fort long, qui la joint à une petite langue de la Terre-ferme. Cette Ville, qui donne le nom à la *Malvoisie*, vin fort estimé, fut célèbre anciennement par son Temple d'Esculape, elle fut ensuite Archiépiscope : les Vénitiens furent obligés l'an 1537. de la remettre à Soliman II. par un traité de paix; mais il s'en sont encore rendus maîtres après un fort long siège, ou blocus, l'an 1687. & l'ont depuis perdue avec toute la Morée. Berthelot, Professeur d'Hydrographie à Marseille, dit *Malvestia*. Tous les autres que j'ai vu disent *Malvasia*.

MALVAY. Le Royaume de MALVAY. *Malvæum Regnum.* Voyez MALUA.

MALVE. adj. Vieux mot. Méchant. On a dit aussi *Malvois*, *malvez* & *maufez* dans le même sens.

MALVEILLANCE. f. f. Mauvaise volonté, dessein qu'on a de nuire à quelqu'un. *Malevolentia, malevolus animus.* Quand on est tombé dans la *malveillance* du peuple, on n'en sauroit revenir. Il s'est attiré le blâme, la *malveillance*, ou plutôt l'horreur de tout le monde. COST. Ce mot & le suivant commencent à vieillir.

MALVEILLANT. f. m. Qui veut mal à quelqu'un. *Malevolus, malevolens, invidus, iniquus, infestus.* Ce mot est plus usité au pluriel, qu'au singulier. Ceux qui ont le plus de mérite, ont toujours des *malveillans* qui cherchent à les détruire.

MALVEISINE. f. f. Vieux mot. C'est le nom d'une machine de guerre qui étoit autrefois en usage: Matthieu Paris dit que c'étoit une espèce de pierrier.

Du Cange croit que ce nom vient de *mauvais voisin*; parce que le voisinage de cette machine est fort incommode aux ennemis qui en sont près.

Guillaume II. Roi d'Angleterre, appela *Malvasin* un fort qu'il fit construire auprès de Bambourg, pour incommoder ce lieu-là.

MALVERSATION. f. f. Faute notable commise dans l'exercice d'une charge, d'une commission, d'un manquement; comme concussion, exaction, divertissement de deniers. *Mala rei administratio, prevaticatio, concussio, exactio.* On l'accusa de *malversation* dans sa charge. TALEMAN. On a établi une Chambre de Justice, des Grands-jours, pour la recherche des *malversations* commises dans les Finances, dans l'exercice de la Justice.

MALVERSER. v. n. Commettre des malversations dans l'exercice de quelque charge, de quelque emploi, en faisant des profits illicites. *Rem malè gerere, administrare.* Les Comptables sont punis de la peine du quadruple, quand ils ont *malversé*.

MALUITO. Voyez MÉLUITO.

MALUM. Mot Latin, que les Anatomistes donnent à un os de la face. Il y a trois apophyses à l'os *malum*. DIONIS. Voyez l'os de la pomette, au mot POMETTE.

MALVOISIE. Ville. Voyez MALVASIA.

MALVOISIE. f. f. Vin Grec, ou de Candie. Ce mot vient de *Malvasia*, qui est une ville du Péloponnèse, qui est l'ancienne Epidauré, d'où est venu d'abord ce vin si renommé. Edouard VII. Roi d'Angleterre, fit noyer George Duc de Clarence son frère dans un tonneau de vin de *Malvoisie*. Il y a certaines maladies où les vers Encéphales regnent. M. Andry, dans son Traité des vers, en cite un exemple; c'étoit une fièvre contagieuse, dont presque tout le monde mourroit, sans qu'on y pût apporter aucun remède. On s'avila d'ouvrir le corps d'un malade que cette mortalité avoit enlevé, & on lui trouva dans la tête un petit ver tout rouge & fort court; on essaya divers remèdes sur ce ver pour découvrir ce qui le pourroit tuer, tout fut inutile, excepté du vin de *Malvoisie*, dans lequel on fit bouillir des raiforts; on n'en eut pas pluriôt jetté sur ce ver, qu'il mourut. On en donna à des malades, & on les sauva presque tous.

MALVOISIE, est aussi un vin muscat qui vient de Provence, qu'on fait cuire, & dont on fait évaporer environ le tiers.

On donne généralement le nom de *Malvoisie* au vin muscat cuit, de quelque pays qu'il soit.

Il se dit aussi du raisin dont on le tire, & de la vigne qui le porte. Des *Malvoistes*. Des Corinthes. LA QUINT.

MALZION. (le) Petite ville de France, dans le Gavaudan, Diocèse de Mende, à six lieues de Saint-Flour.

M A M.

MAMACHOCHA. f. m. Nom d'un dieu des habitans du Pérou. *Mamachocha*. C'est l'Océan que ces peuples appeloient ainsi, & qu'ils adoroient sous ce nom, comme ils adoroient aussi les fleuves & les fontaines, ainsi que le témoigne Acofta, *L. V. c. 2. & c. 4.*

MAMAN. f. f. Terme dont les enfans se servent pour appeler leur mere. *Mater, mamma.* Ma bonne *maman!* *Maman* mignone, la grand'*maman*. C'est ainsi qu'ils appellent leur grand'mere. *Maman* téton, est le nom qu'ils donnent à leur nourrice.

Ce mot vient de *Mam*, qui en langage Celtique, ou Bas-Breton, signifie *mere*; où l'on dit aussi *mamen*, pour signifier une *source*, parce que la mere est la source de la vie. Les Grecs disoient ΜΑΜΑ dans la même signification. Et le Celtique & le Grec venoient de l'Hébreu מָאָם, *amam*, d'où s'étoit fait מָם, *em*, qui signifie *mere*.

Au Pérou, on a donné ce nom à des Religieuses vierges, qui servoient dans le Temple du Soleil de Cusco, au nombre de 1500.

MAMANGA. f. m. Arbrisseau fort commun dans le Brésil, dont parle Pison dans son Histoire naturelle des Indes. Sa feuille approche de celle du citronnier, mais elle est plus molle, & un peu plus longue. Ses fleurs sont jaunes, attachées à des queues, & pendantes. Il leur succède des gouffes oblongues,

vertes d'abord, puis noires, & se pourrissent. Elles sont remplies de semences. Ses feuilles sont détériorées & vulnérables. On tire de ses gouffes un suc huileux propre à faire résoudre les abcès.

MAMANT. f. m. Production de la nature qui se trouve uniquement en Sibérie, & qui est fort singulière. On la trouve dans la terre, & principalement dans les lieux sablonneux. Elle ressemble parfaitement à l'ivoire par sa couleur & par le grain. L'opinion la plus commune dans le pays, est que ce sont des vraies dents d'éléphant qui sont restées-là depuis le déluge. Quelques uns croient que c'est de l'ivoire fossile, & par conséquent une production de la terre. Jean-Bernard Muller dit dans sa *description des mœurs & des usages des Ostiaks*, qu'il a été long-temps de ce dernier sentiment. Mais il en revient à croire que ce sont des cornes d'un fort grand animal qui vit sous terre dans les lieux bas & marécageux, qui ne se nourrit que de sang, qu'il se fraie un chemin avec ses cornes, jusqu'à ce que rencontrant un terrain sablonneux, il s'écroule & se serre de manière qu'il perd le mouvement & périt dans l'endroit où il se trouve ainsi supris; & ce qui le confirme dans cette opinion, c'est qu'on trouve de ce *Mamant* qui est quelquefois tout sanglant lors qu'on le casse vers sa racine qui est creusée, & qu'on trouve aussi souvent avec ses cornes des crânes, des mâchoires garnies de dents, des côtes & autres ossemens. Plusieurs personnes ont assuré, dit-il, qu'ils avoient vu de ces animaux souterrains dans les cavernes au de-là du Beresowa; qu'ils ont 4 ou 5 aunes de hauteur & environ autant de long, qu'ils sont de couleur grisâtre, ont la tête longue, le front très-large avec deux cornes aux dessus des yeux qu'ils rennuent à discrétion.

MAMBOURG. Quelques uns ont dit par corruption *Mainbourg*. Vieux terme de Coutumes, qui signifie, Garde-noble & tuelle d'un pupille. *Tutela nobilis*. Il s'est dit aussi de celui qui avoit la puissance & l'autorité sur quelque chose, comme d'un Capitaine, ou Gouverneur d'un pays. Il s'est dit même de la garde & protection d'un Souverain mineur. On l'a dit aussi d'un tuteur, ou curateur.

Ce mot vient de *mamburgus*, qui signifie *curateur* dans la basse Latinité. Il en est parlé dans les Coutumes de Hainault, de Namur, de Mons & de Valenciennes.

MAMBOURNIE. f. f. Vieux mot, qui signifioit autrefois garde & tutelle; il signifioit aussi la puissance paternelle, & la famille d'un homme de serve condition. *Custodia, tutela*. En quelques lieux, quand on parle de la nourriture, charge & garde du bétail, on l'appelle encore *mambournie*. Voyez Ragueau. Dans la basse Latinité on a dit *mambournia*, pour dire *tutela*; & *mambournire*, pour dire *tueri*.

Du Cange dit que ces mots de *mundiburdus*, *mundiburdam*, *mundiburda*, & *mundeburnium*, sont des mots qui viennent des Allemands & des Saxons; qu'on appelle aussi *mundeburnia*, les parentes par lesquelles les Rois & les Empereurs mettoient les Eglises & les Monastères en leur protection & sauvegarde. Quelques uns dérivent ce nom des deux mots de la langue Tudesque *mont*, qui signifie *bouche*, & *bar* ou *baer*, qui signifie *ouvert*, parce que le Mambourg doit avoir la bouche ouverte pour défendre ceux qu'il a pris sous sa protection. Du Cange le fait venir de *mund*, qui signifie en Saxon *paix, sûreté*, & de *burg*, qui veut dire *Ville*. Le Mambourg maintient la paix & la sûreté dans les lieux où il commande.

MAMBRÉ, ou **MAMRÉ.** Nom d'une agréable vallée de la Judée. *Mambré*. Elle est à demi-lieue de la ville d'Hébron, vers le midi. Ce lieu est célèbre, parce que le Patriarche Abraham y fit long-temps son séjour, & y fut enseveli dans la caverne de Macpela, avec plusieurs de ses descendans. Les habitans du pays, qui savent profiter de la curiosité des Chrétiens qui y vont en pèlerinage, leur font voir un Térébinthe, qu'ils disent être le lieu où

Abraham reçut les trois Anges qui alloient détruire Sodome, & qui lui promirent la naissance d'Isaac.

MATY.
La fête de **MAMBRÉ.** C'étoit une fête que l'on célébroit autrefois auprès du chêne ou Térébinthe de *Mambré*, où Abraham avoit exercé l'hospitalité envers les trois Anges. Cette fête s'y faisoit tous les ans en été, & l'on y tenoit une foire, où venoit un grand nombre de Marchands du pays même; & des parties les plus éloignées de la Palestine, de la Phénicie & de l'Arabie. Chacun célébroit cette fête selon sa Religion: les Juifs honoroient la mémoire de leur Patriarche; les Chrétiens, l'apparition du fils de Dieu; car les Orientaux pour la plupart croyoient qu'il avoit apparu lui-même à Abraham avec les deux Anges. Les Payens honoroient les Anges. Ils y avoient dressé des idoles, & un autel, à ce que l'on croyoit, pour les représenter comme des dieux, ou des démons favorables. Ils les invoquoient, & leur offroient des libations de vin, & de l'encens. D'autres immoloient un bœuf, un bouc, un mouton, ou un coq. Chacun nourrissoit avec soin pendant toute l'année ce qu'il avoit de meilleur, pour en faire avec les siens le festin de cette fête. Ils avoient tous un tel respect pour ce lieu, ou craignoient tellement la vengeance divine, s'ils l'eussent profané, qu'ils n'osoient y commettre aucune impureté, ni avoir commerce avec les femmes, qui y paroissent toutes avec plus de liberté, & plus parées qu'à l'ordinaire. C'étoit un camp sans bâtiment, où les hommes & les femmes campoient pêle-mêle. Il n'y avoit de maison que celle où l'on disoit qu'avoit logé Abraham auprès du chêne. Il y avoit aussi un puits, dont personne ne puisoit de l'eau pendant la fête, parce que les Payens la gâtoient en y jettant du vin, des gâteaux, des pièces de monnoie, des parfums secs ou liquides, outre les lampes qu'ils allumoient sur le bord. Eutropia, Syrienne de nation, mère de l'Impératrice Fausta, & belle mère de Constantin, étant allée en Palestine pour accomplir un vœu & ayant vu ces superstitions, en écrivit à l'Empereur son gendre, qui ordonna au Comte Acace de faire brûler les idoles, de renverser l'autel, & de punir selon leur mérite, ceux qui après sa défense, seroient assez hardis pour commettre encore en ce lieu quelque impiété. Il ordonna même que l'on y bâtît une Eglise, & recommanda aux Evêques de l'avertir s'il s'y passoit quelque chose de contraire à ses ordres. Voyez *Sozomène*, L. II. c. 4.

MAMÉ, ou **MAMELOS.** f. m. Arbrisseau du Japon dont les branches sont droites & longues, le bois dur, mais léger, plein de moëlle, les feuilles, comme celles de nos cerisiers, les fleurs blanches, pendantes, & sans pédicules.

MAMEI ou **MAMEYA,** ou **MAMEYES.** f. m. Arbre fort beau qui croît en plusieurs endroits des Indes Occidentales. C'est un arbre des plus agréables qu'on puisse voir, non tant par sa grandeur remarquable, que par la bonté de son fruit & la beauté de son feuillage, dont il est couvert en tout temps. Ses feuilles sont attachées deux à deux, vis-à-vis l'une de l'autre, & soutenues par des pédicules assez épais, courts & ridés. Elles ressemblent à des femelles de foulier, longues de neuf à dix pouces, & larges d'environ quatre, étant arrondies vers l'extrémité, & tant soit peu étroites & pointues vers le pédicule. Leur consistance est forte, membraneuse, unie, vert-gai, & soutenue par une grosse nervure, & de plusieurs petites côtes traversières. Les fleurs sont composées de quatre feuilles très-blanches, un peu charnues, disposées en rose, ovales, creusées, & deux fois plus larges que l'ongle. Leur calice est d'une seule pièce, rougeâtre & fendue en deux quartiers en façon de deux petites cuilliers; il pousse un pistille entouré d'une belle touffe d'étamines très-blanches, & surmontées chacune d'un petit sommet de couleur de safran. Le pistil devient, lorsque la fleur est passée, un fruit à-peu près sembla-

ble à nos pavies , mais bien souvent aussi gros que la tête d'un enfant. Il est pourtant terminé par une grosse pointe conique. Sa peau , ou écorce , est épaisse comme du gros cuir. Elle est grisâtre , & toute raboteuse en dehors par plusieurs petites verrues. Elle est fort adhérente à une chair jaunâtre , un peu plus ferme que celle de nos pavies , mais de même odeur , & de même goût. Le milieu de ce fruit est occupé par deux , trois , & bien souvent quatre noyaux assez durs , mais filasseux , de couleur de châtaigne , & un peu plus gros qu'un œuf de pigeon. Cet arbre fleurit vers le mois de Février , ou de Mars , & ses fruits ne sont mûrs que vers le mois de Juillet , ou d'Août. On en voit en plusieurs endroits des îles de l'Amérique , mais plus particulièrement dans l'île S. Domingue. Oviédo les appelle *mamey* dans son *Hist. des Indes* , L. VIII. c. 20. & les habitans des îles les appellent Abricots de S. Domingue. P. PLUMIER , Minime.

MAMELIÈRE. f. f. Espèce d'armure , ou partie de l'armure. *Mamillaria* , dans la basse Latinité. C'étoit apparemment la partie de l'armure qui couvroit la poitrine & les mammelles. Étienne de la Fontaine , Argentier du Roi , parle en autre chose de deux *mamelières* dans un compte de l'an 1352.

MAMELLE , MAMELON , MAMELU. Je préférerois cette orthographe. Voyez MAMMELE pour l'explication.

MAMERS. f. m. Terme de Mythologie. Nom que les Osques donnoient au dieu Mars. *Mamers*. Ce mot étoit fait de Mars , par l'addition d'une syllabe. C'est de-là que venoit chez les Romains le nom *Mamercus* , & *Mamertinus*.

MAMERTINS (les). Ancien peuple d'Italie dans la Campanie , ils passèrent en Sicile , & se rendirent maîtres de Messine.

MAMESELLE. f. f. Certaines gens disent *Mamefelle* , pour *Mademoiselle* ; mais ceux qui parlent bien ne le disent jamais.

M'AMIE. Voyez M'AMOUR.

MAMILIUS , MAMILIA. f. m. & f. Nom d'une ancienne famille Romaine. *Mamilius* , a. Presque tous les Auteurs conviennent que la famille *Mamilia* , qui étoit Plébéienne , tiroit pourtant son origine de *Mamilia* , fille de Télégone , fils d'Ulysse & de Circé , lequel fonda Tivoli. C'est pour cela que nos Antiquaires prennent pour Ulysse arrivant chez lui & reconnu par son chien , ainsi qu'Homère le rapporte , Odyss. L. XVIII. ils prennent , dis-je , pour Ulysse un homme qui est au revers des médailles de cette famille , en habit de voyageur , un bâton à la main , & qui a devant lui un chien qui semble le caresser. Voy. Sextus Pompeius , Plutarque , Acron , Pomponius , Porphyron sur Horace , Tite-Live , L. I. & Patin , *Fam. Rom.* p. 163 , 164.

MAMILLAIRES. Voyez MAMMILLAIRES.

MAMISTA. Voyez MALMISTRA.

MAMMAIRE. adj. Terme d'Anatomie. On disoit autrefois *mammale*. *Mammarius*. C'est le nom qu'on donne à deux artères qui portent le sang aux mammelles , & qui sont des rameaux des artères sous-clavières. Il y a aussi deux veines *mammaires* qui reportent le sang des mammelles dans les veines sous-clavières.

MAMMELE , ou MAMELLE , plus communément MAMELLE. f. f. Partie charnue & élevée du corps , plus ou moins ronde , qui est située extérieurement des deux côtés du thorax , ou de la poitrine. *Mamma* , *uber*. Les *mamelles* parfaites sont celles des femmes , qui sont composées d'une infinité de petites glandes enterrées d'une grande quantité d'artères , de veines & de nerfs. C'est dans ces glandes que se fait la séparation du lait qui a été porté par les artères confondu avec le sang. Les hommes ont aussi des *mamelles* , mais elles sont imparfaites ; car elles ont beaucoup de graisses & peu de glandes. Ces *mamelles* ont de petits bouts qui sont rouges comme des fraises , aux jeunes filles , que les nourrices ont livides , & les vieilles noires. Les Médecins les appellent *buons*

& *mamelons*. *Mamma petiolus* , *capitulum*. Le petit cerclet tirant plus ou moins sur le brun , qui est autour du bouton , s'appelle *aréole* , du mot Latin *areola* , *petite aire* , ou du Grec *ὄρεσ* , ou *rayon*. Quand les *mamelles* des filles croissent , *fororiant* ; & à l'égard de celles des hommes , *fratrant* , parce qu'elles croissent également comme des jumeaux. On appelle aussi les bouts , *teins* ; & à l'égard des animaux , *tettes* , en Latin *papula* & *papilla* , & *mamilla* , d'où a été fait le mot de *mamelles*.

On peignoit autrefois la Diane d'Éphèse avec plusieurs *mamelles* sans nombre , comme on le voit encore sur beaucoup de médailles de cette ville ; & on lui donnoit l'épithète de *Mammofa* , qui a plusieurs *mamelles* ; on le donnoit aussi à Isis & à Cérés.

On dit qu'un enfant est à la *mamelles* , lorsqu'il tette encore , & qu'il n'est point sevré. On jette du plomb fondu dans les *mamelles* de ceux qui ont attenté à la personne du Roi. Les femmes de l'île d'Anabon ont les *mamelles* si longues qu'elles allaitent leurs enfans par-dessus l'épaule. FRANÇOIS PYRARD. Aux Maldives , les femmes cachent leurs *mamelles* aussi soigneusement que les parties honteuses. Elles croient que c'est une chose deshonnête de les nommer. Les Amazones se brûloient la *mamelles* droite , afin de mieux lancer le javelot.

Ce mot se dit aussi des femelles de certains animaux. *Ubera*. Ainsi on dit les *mamelles* d'une baleine , les *mamelles* d'une chauve-souris. L'Ac. Les *mamelles* d'une lice. SAL.

Les Selliers appellent les *mamelles* de l'arçon , l'endroit où finit l'arcade. *Tubercula ephippii anteriora*.

MAMELLES de Biobio , ou TETTAS de Vivio , comme disent les Espagnols. Ce sont deux montagnes fort proches l'une de l'autre , & qui ressemblent à des *mamelles*. Elles sont sur la côte du Chili , plus au sud qu'à l'entrée de la baie de la Conception.

MAMELON , ou plutôt MAMELON. f. m. Le petit bout des *mamelles* , On l'appelle aussi le *bouton*. *Papilla*.

MAMELON , se dit encore en Anatomie de quelques autres parties du corps , & signifie petite *mamelles*. Avant Jacques Béranger , natif de Carpi en Italie , & Professeur de Chirurgie & d'Anatomie dans les Universités de Pavie & de Boulogne , vers l'an 1520 , personne n'avoit aperçu les *mamelons* , qui dans les reins servent à la sécrétion de l'urine. De la tunique papillaire de la langue s'élève quantité de petits filamens , qui se terminent à la surface de la langue en petites éminences , ou houppes nerveuses. On donne à ces tubercules le nom de *mamelons* , à cause de leur ressemblance avec le petit bout de la *mamelles*. C'est dans ces *mamelons* que consiste la sensation du goût. Voy. GOÛT , SAVEUR. Il y en a sur plusieurs autres parties du corps.

MAMMELON , Chez les Artisans , est une extrémité ronde de quelque pièce de fer , ou de bois , qu'on a fait entrer en un trou où elle doit être mobile. *Cardinis capitulum*. Ainsi on dit le *mamelon* d'un gond , pour dire , la partie qui entre dans le trou de la penture : le *mamelon* d'un treuil ; l'extrémité amincissante du cylindre sur laquelle il se meut. Le trou dans lequel on le met s'appelle *Lumière*.

MAMMELON. Terme de Conchyliologie. Il se dit de la partie ronde & élevée qui se voit sur la robe des Oursins , de laquelle le petit bout s'engraine dans les pointes ou piquans , dont la coquille de cet animal est revêtue : on l'appelle en Latin *Papilla*.

On donne aussi ce nom en Minéralogie aux concrétions pierreuses & minérales dont les surfaces présentent des espèces d'excroissances assez semblables au bout d'un téton.

MAMMELON , en Jardinage , C'est le bouton d'un fruit.

MAMMELU , ou MAMELU , UE. adj. Qui a de grosses *mamelles*. *Mammofus*. On le dit particulièrement des femmes qui ont trop de gorge , & de gros tétons. Il est familier. On le dit aussi sub-

tantivement, C'est un gros *mamelu*, une grosse *mamelue*.

MAMMELUS. f. m. Nom d'une Dynastie, qui a régné en Égypte. *Mammeluchus*. Les *Mammelus* sont une race de Sultans d'Égypte. C'étoient des esclaves Turcs & Circassiens, que Melicisaleh avoit achetés des Tartares au nombre de mille; il les avoit fait élever & dresser à la guerre, & en avoit mis quelques-uns dans les plus grands emplois. Ils tuèrent le Sultan Moadan en 1250. irrités du traité qu'il avoit conclu avec S. Louis son prisonnier, sans leur participation. Ce Moadan fut le dernier des Sultans *Aioubites*, auxquels les *Mammelus* succédèrent. Le premier de ces Sultans *Mammelus* fut Azeddin, autrement Mouz Ibec, le Turcoman.

D'autres disent que les *Mammelus* étoient communément choisis d'entre les esclaves Chrétiens, que c'étoit à-peu près la même chose que ce qu'on appelle en Turquie Jannissaire. Ils n'étoient point mariés. On dit encore que les premiers vinrent de Circassie, & quelques uns disent qu'ils commencèrent à faire parler d'eux vers l'an 869. Voy. encore d'Herbelot, p. 545, &c.

Ce mot vient de מלך, *regere*, *imperare*, dont le participe passif Arabe est ממלך, *mamluc*, qui signifie Sujet, qui est sous la domination d'un autre; & de vrai ממוך, *Mammeluc*, signifie en Arabe *servus*, esclave, & en général *miles*, *soldat*; & il a été appliqué en particulier à ceux que nous nommons *Mammelus*.

Scaliger dit que ce mot est Arabe, & qu'il veut dire, acheté à prix d'argent. D'autres disent que ממוך veut dire, qui est acquis, ou pour avoir été pris, ou pour avoir été acheté, & ils dérivent ce dernier mot de מלך, qui veut dire *posséder*, *acquérir*, *régner*. M. Fleury, dans son *Hist. Eccl.* écrit *Mammeluc* avec un c.

MAMMELUS. Nom de faction. On donna ce nom en 1526. à Genève à ceux des citoyens qui soutenoient le parti du Duc de Savoie. C'étoit un reproche qu'on leur faisoit de vouloir se rendre esclaves de ce Duc, comme les *Mammelus* l'étoient autrefois du Soudan d'Égypte.

MAMMELUS. f. m. pl. Habitans du Brésil, brigans originaires de Portugal, qui par leurs fréquentes irruptions, sont venus à bout de ruiner plusieurs anciennes peuplades d'Indiens convertis à la foi. *Obs. f. Becr. mod. t. 25, p. 123*

MAMMÈS. f. m. Nom d'homme. *Mamas*, *antis*. Il y a peu de Martyrs dans toute l'Église Grecque qui soient plus célèbres que ce Saint. *Mammès*, martyr de Cappadoce, appelé autrement S. Mamant, du Grec *Mammas*, *antis*. S. Basile a fait l'éloge de S. *Mammès*. Voy. Baillet au 17 Août.

MAMMEY, ou **MAMMEYE**. Plante. Voy. **MAMEI**. C'est la même chose.

MAMMIFORME. adj. m. & f. Terme d'Anatomie. Qui a la ressemblance, la forme d'une mamelle. *Mammiformis*, *Mastoïde*. C'est un nom qu'on donne à deux apophyses d'un os de la partie postérieure du crâne. En notre langue nous disons plutôt *Mastoïde*, que *mammiforme*. Voy. **MASTOÏDE**.

MAMMILLAIRE. adj. Terme de Médecine. C'est une épithète qu'on donne à deux petits boutons, ou bossettes, qui ressemblent à des bouts de mamelles, qui sont sous les ventricules antérieures du cerveau, & qu'on tient pour organes de l'odorat. *Mammillaris*. On les appelle *Apophyses mamillaires*. Il y a aussi un muscle qu'on appelle *Mammillaire*, ou *mastoïde*, qui sert à baisser la tête.

MAMMILLAIRES. f. m. pl. On appelle ainsi certains Hérétiques de Hollande, du Latin *Mammillarii*, qui font une secte particulière des *Memnonites*. Un jeune homme ayant mis la main sur la gorge d'une fille qu'il étoit prêt d'épouser, il y en eut qui soutinrent qu'il le falloit excommunier. Les autres ayant condamné cette rigueur, furent nommés *Mammillarii*, & cela causa un schisme entre eux.

MAMMO. f. m. Arbre du pays des Noirs qui se trouve

au Royaume de Quoja. Il est haut & épais, & produit un fruit d'un suc piquant, qui ressemble à des prunes blanches. On s'en sert pour des remèdes, & il se conserve toute une année, pourvu qu'on le tienne couché en terre.

MAMMONA. f. m. Nom d'un dieu des Syriens, qui présidoit aux richesses. *Mammona*. Cela est fondé sur ce que J. C. dit, en S. Matthieu VI. 24. Vous ne pouvez servir Dieu & le démon des richesses. BOUH.

Ce mot vient de מון *Mannon*, qui, selon la remarque de R. Élias Lévi dans son Tisbi, se prend pour le bien, les richesses.

MAMMUT, ou **MAMMOT**, f. m. Espèce d'animal dont on trouve des dents & des os dans la grande Tartarie Moscovite, sur le bord des rivières de Jenista, de Trugnan, de Mongamfea, & du Lena, près de Jakutskoi, & jusqu'à la mer glaciale. On trouve des os & même des carcasses de *Mammut* dans les terres après un dégel. Il faut, suivant la grosseur des os de ces *Mammuts*, que ces animaux fussent de la grosseur des Éléphants. Les Jakutes & les Offiaques, qui sont les peuples de ce pays-là, disent des choses extraordinaires des *Mammutes*. Ils prétendent qu'ils ne sortent jamais de la terre, & qu'ils y vont de côté & d'autre comme les taupes. Ils disent même que l'on voit quelquefois la terre s'élever par-dessus les lieux où ils passent, & ensuite qu'elle s'affaisse quelquefois de manière que cela produit des fossés assez profonds. Ils assurent que ces animaux meurent sitôt qu'ils voient la lumière: c'est pourquoi on n'en voit jamais de vivans; que ceux qu'on trouve sur les bords des rivières, y sont restés après un éboulement de terre causé par un dégel. Mais les Russiens qui habitent dans la Sibérie, disent que ces os & ces carcasses que l'on trouve dans la terre, lorsqu'elle s'entrouve & s'éboule, y sont depuis le Déluge, où ils furent ensevelis dans les entrailles de la terre, qui n'étoit alors qu'une masse de limon, & que le grand froid & la gelée continuelle qu'il fait dans ce pays là, les a empêché de se pourrir. Ce sentiment est assez du goût de nos Naturalistes modernes. *Relation du voyage de M. Isbrants à la Chine. Voyez IVOIRE fossile au mot IVOIRE.*

MAMOERA, f. m. Arbre des îles Antilles, auquel les Portugais ont donné ce nom à cause que son fruit qu'ils appellent *Mamaon*, ressemble en quelque sorte aux mammelles. On l'appelle autrement *Papaya*, ou *papayer*. Voyez **PAPAYA**.

MAMORE (la) Ville d'Afrique, au Royaume de Maroc dans la province de Fèz propre.

MAMORÉ. Voyez **MAHMORE**.

MAMOTBANI. Mouffeline ou toile de coton blanche, fine & rayée qui vient des Indes Orientales. Les plus belles se tirent de Bengale. Les pièces ont huit aunes de long sur trois quarts à cinq, six de large.

MAMOUDI, f. m. Monnoie d'argent qui a cours en Perse. Un *mamoudi* vaut neuf sous trois deniers, monnoie de France. Deux *mamoudis* font un abassi. Six *mamoudis* & un chayet font un écu de France de soixante sous.

M'AMOUR, **M'AMIE**, f. m. & f. Termes de cageolierie familière, qui sont abrégés de *mon amour*, & de *mon amie*. *Meum corculum*. Ils ne sont en usage que dans le burlesque & dans les chansons. Mon cœur, *m'amour*, se dit par une jeune femme à son mari, par une nourrisse à son nourriçon. Il se dit aussi par un mari à sa femme. Vous ne connoissez pas *m'amour*, la malice de la pendarde. MOL. *M'amour*, voici le fils de M. Diaforus. Id. Pour *m'amie*, il ne se dit jamais que par le mari. Je voudrois, *m'amie*, que vous eussiez été ici tantôt. MOL. Il se dit aussi à une jeune enfant.

Et cependant avec toute sa diablerie,

Il faut que je l'appelle, & mon cœur & m'amie.

MOLIERE.

M'AMIE, se dit aussi quand on parle à des servantes.
M'amie, faites cela.

La curiosité qui vous presse est bien forte.

M'amic, à nous venir écouter de la sorte. MOL.

M A N.

MAN, ou MANNUS, f. m. Terme de Mythologie. Nom d'un dieu des anciens Germains. *Mannus*. Il étoit fils de Tuifcon, Teuton, autre dieu des mêmes peuples. Les Allemands prétendoient descendre de *Man*, & en avoir pris leur nom. Vossius croit que ce que les Germains disoient de *Man*, & que Tacite en rapporte, est pris de l'histoire d'Adam & de Noë. Voyez de *Idol. L. I. c. 38*. Il croit que le nom de *Man* en est une preuve. Car il signifie en vieux Tudesque & encore aujourd'hui en Allemand la même chose que *Adam*, en Hébreu, c'est-à-dire, homme.

MAN, est aussi en terme de Relation, une figure de dragon à quatre ongles, que l'on représente à la Chine sur les étoffes. *Man, Manus, Draco unguibus quatuor*. Tout le monde peut porter le man sur ses habits; mais il n'y a que les étoffes destinées à l'Empereur où il soit permis de mettre le lom, ou dragon à cinq ongles. Voyez LOM.

MAN en terme de Relation, est encore en Persien ce que nous appelons le poids d'une livre. D'HERBELOT. *Pondo, Libra*.

MAN, ou, MEM, ou MAO, f. m. Poids dont on se sert aux Indes Orientales, particulièrement dans les États du Grand Mogol. Il y a deux sortes de *man*; l'un qui est appelé *Man* de Roi au poids de Roi; l'autre que l'on nomme simplement *Man*. Quarante livres de Paris sont égales à un *Man* de Roi.

C'est enfin le nom du troisième jour d'un petit cycle de XII. jours que les Cathariens ont dans leur Calendrier. D'HERBELOT.

L'île de MAN, *Mannia Insula*, anciennement *Monoeda, Monapia, Menavia, Eubonia*. C'est une île d'Angleterre. Elle est dans la mer d'Irlande, entre les côtes d'Ecosse, & celles de la Principauté de Galles. Sa longueur du nord au sud est d'environ neuf lieues, & sa largeur de trois. Elle est partagée en dix-sept paroisses, a un Évêché suffragant d'York, & ses lieux principaux sont Dougras, & Péel. MATY.

MANA, f. f. Terme de Mythologie. Nom que les Romains donnoient à une déesse qu'ils croyoient présider aux accouchemens. *Mana Geneta*. Les Romains lui donnoient, par rapport aux enfantemens, le même Office que les Grecs donnoient à Hécate. On lui sacrifioit un chien; & dans la prière qu'on lui faisoit, on lui demandoit qu'aucun de ceux qui mètroient dans la maison ne fussent bons, ce que l'on n'entendoit pas des hommes, dit Plutarque, mais des chiens, qui devoient être mauvais, pour bien garder la maison. Voyez cet Auteur dans ses *Questions Romaines*, p. 52. Voy. GENITAMANA.

MANACA, f. m. C'est un arbrisseau du Bresil, dont parle Pison. L'écorce en est grise, le bois dur & facile à rompre. Les feuilles approchent de celles du poirier. Ses fleurs sont dans de longs calices découpés comme en cinq feuilles de couleurs différentes, & sur le même arbrisseau on en trouve de bleues, de purpurines & de blanches, toutes d'une odeur de violette si forte, qu'elles embaument des bois entiers. Il succède à ces fleurs des bayes semblables à celles du genièvre, enveloppées dans une écorce grise, fendue par dessus en étoile, renfermant chacun trois grains gros comme des lentilles. Cet arbrisseau croît dans les bois & autres lieux ombrageux. Sa racine qui est grande, solide & blanche, étant mondée de son écorce, est un violent purgatif par haut & par bas, comme la racine d'ésule. On s'en sert pour l'hydropisie. On ne l'ordonne qu'aux personnes très robustes, avec des correctifs, & dans une dose raisonnable: elle a un peu d'amertume & d'aigreur. RAY. *Hist. Plan.*

MANACARONGHA. Contrée de l'île de Madagascar,

entre les rivières de Mananghaze & de Manenzavi; du côté de la mer.

MANACHIE. Nom moderne de l'ancienne Magnésie du Mont-Sypiles.

MANAH. Idole adorée par les anciens Arabes Idolâtres. C'étoit une grosse pierre à laquelle on offroit des sacrifices.

MANAGUAIL, f. m. Bête fort pesante qui se trouve dans la nouvelle Espagne. Elle est toute couverte de pointes comme un hérissou, & ses pointes ont environ un pied de longueur. *Herinaceus Americanus*. La chair en est exquise.

MANAIE, ou MÉNAIE. Du Latin *manere*. Mémoire, reconnaissance, retour. *Gloss. des Poës. du Roi de Nav.*

MANAIGE, & MANAGE, f. m. Vieux mot, qui veut dire, maison, demeure. Le *manage* est relevé par trois sous. ANC. COUT. DE NORMAN.

Descendu sont en l'or maigre manaige. R. D'AUBERY.

Ce mot vient de *Managium*, qui s'est dit dans la basse latinité pour *domus*: il est dérivé de *manere*, habiter, demeurer.

MANAIM, ou MAHANAIM. Nom de lieu. *Mahanaim, Castrum*. Ce lieu étoit à l'orient du Jourdain, vers l'endroit où Jacob passa ce fleuve. C'est à *Mahanaim* que Jacob vit deux troupes d'anges, d'où vient qu'il lui donna le nom de *Mahanaim*, qui signifie des camps. *Castra Mahanaim*, ou *Mahanaim*, fut une ville Lévitique, située sur les confins de la Tribu de Gad.

MANAMBOULE. Grand pays de l'île de Madagascar, où il y a des mines de fer & d'acier.

MANANT. f. m. Terme de Pratique. Payfan, habitant en un village, en une métairie à la campagne. *Indigena, incola rusticus*. On a fait assembler les *manans* & habitans de la Paroisse pour élire des Collecteurs. La plupart des causes de la Cour des Aides, sont pour des *manans* & habitans des Paroisses, qui soutiennent les taxes des tailles. On appelle proprement *manans*, ceux qui sont originaires du lieu, & habitans ceux qui y sont venus demeurer.

On appelle absolument *manant* un grossier, un rustre: c'est un *manant*, un vrai *manant*.

MANAO. Nom de l'une des îles des Larrons. *Mona*. Elle est dans l'Océan oriental, entre celle de Chéamocor, & l'Angloise. MATY.

MANAR. Nom d'une petite île de l'Océan Indien. *Manaria insula*. Elle est sur la côte occidentale de l'île de Ceylan, & a une petite ville qui porte son nom. Elle appartenoit autrefois au Prince de Maduré, mais maintenant les Hollandois en sont les maîtres. On pêche de belles perles près de ses côtes, & elle donne son nom au détroit de Manar, qui est entre l'île de Ceylan, & la côte de Coromandel. MATY.

MANAR. Nom d'une ville de l'Inde delà le Gange. *Manaria*. Elle est capitale d'un Royaume, dépendant de celui de Pégu, & située sur la rivière de Ménan, aux confins du Royaume de Siam. MATY.

MANASSÉ, & MANASSÈS, f. m. Nom d'homme. *Manassés*. Le Patriarche *Manassé* étoit fils aîné du Patriarche Joseph & d'Aseneth, fille de Putiphar, Prêtre d'Héliopolis: & il fut le chef d'une Tribu qui porta son nom.

La Tribu de MANASSÉ se dit & des descendans du fils de Joseph, dont on vient de parler, & des terres qui leur furent assignées dans la Terre-Sainte. La Tribu de *Manassé* fut divisée en deux. Une partie eut son partage à l'orient du Jourdain, dans la terre de Galaad, au nord des Tribus de Gad & de Ruben. Parce qu'ils avoient beaucoup de troupeaux, Moïse leur donna ce pays qui étoit abondant en pâturages. L'autre partie de la Tribu de *Manassé* fut placée de l'autre côté du Jourdain, entre la Tribu d'Ephraïm au midi, & celle d'Issachar au nord, ayant à l'orient le Jourdain, & la mer Méditerranée au couchant.

On ne dit *Manassé* qu'en parlant du fils de Joseph & de sa Tribu. Pour les autres qui ont porté le même nom, il faut dire *Manassès*. Le Roi *Manassès*, fils d'Ezéchias, auquel il succéda, fut un impie. Dieu,

pour le punir de ses crimes, le livra à Afaraddon qui l'emmena captif à Babylone. Il se reconnut dans sa prison, & se convertit. L'oraison de *Manassès*, c'est l'oraison qu'il fit à Dieu en cette occasion. L'oraison de *Manassès* est très belle, & quelques Peres la citent; mais elle n'est pas canonique.

MANATI, f. m. Vache marine des Indes. L'os pierceux de la tête qu'on appelle *Manati lapis* est la seule partie de cet animal qui soit d'usage. Il est crustacée, blanc, semblable à de l'ivoire, & de différentes formes. Il passe pour avoir la propriété d'emporter la pierre des reins, & de la vessie, & de calmer les douleurs néphrétiques & celles de la colique. Nous lisons dans Geoffroy, qu'on lui attribue aussi la propriété de prévenir les hémorrhagies en le portant au cou. Frédéric Hoffman le recommande dans l'épilepsie. L'animal passe pour être très-ami de l'homme.

MANBOTE, f. f. Terme de Jurisprudence. Vieux mot, qui signifie l'amende qu'un meurtrier paie au Seigneur de celui qu'il a tué. *Mulcta in pœnam homicidii*, dans la basse Latinité *manbota*. Guillaume le Bâtard dans les loix qu'il fit pour la Normandie, fixe, ch. 8. la *manbote* au Seigneur per le Franchome 10 sous, & pur le serf 20 sous.

MANBOUR, f. m. C'est la même chose que Mambourg. Voyez ce mot.

MANCA, f. f. Nom d'une ancienne monnoie d'Angleterre. *Manca*, *mancafa*. C'étoit une pièce d'or carrée qui valoit communément 30 sous. HARRIS. Ce mot se trouve souvent dans Matthieu de Westminster, dans Dunclus, dans Guillaume de Malmesbury, & d'autres Historiens Anglois. Voyez aussi les loix du Roi Canut.

MANCAÇAR, Royaume. Voyez MACASSAR.

MANÇANARÈS, (le) petite rivière d'Espagne dans l'Algarve; il y a aussi une petite ville qui porte ce nom dans la nouvelle Castille aux confins de la vieille.

MANCEAU, Voyez MANSEAU. C'est ainsi qu'il faut écrire.

MANCELLE, f. f. Terme de Charretier. Petite chaîne qui tient au collier du cheval, au bout de laquelle il y a un grand anneau qu'on met au limon, & qu'on arrête avec l'ateloire; ce qui sert tout-à-fait pour tirer. *Catena tractoria*.

MANCELLINIER, ou **MANCARVILLIER**, f. m. *Mancanilla*. *Arbor texica & lactea, fructu suavi pomiformi, quo indiam sagittas inficiunt*. Arbre grand & très beau, mais très-dangereux, des Indes Occidentales qui croît en la plupart des îles Antilles, dont le bois est fort estimé. On en tire des planches qu'on nous apporte. Il se polit très-bien, est d'un beau grain & dure longtemps. Avant de couper cet arbre on a grand soin d'en dessécher l'écorce; autrement on seroit exposé à perdre les yeux, s'il arrivoit qu'un peu de la sève atteignit ces organes. Cette sève est d'une couleur laiteuse, & si caustique qu'elle fait élever des ampoules à la peau, & qu'elle brûle le linge & le perce. Il est quelquefois aussi grand que les noyers d'Europe. Ses feuilles ressemblent à celles des pommiers ou des poiriers sauvages, & son fruit que l'on appelle *mancenille*, est tout semblable à une pomme d'api: il est pannaché de rouge, fort agréable à la vue, & d'une si bonne odeur que l'on auroit d'abord envie d'en goûter, si l'on n'étoit averti de sa qualité mortelle; car quoi qu'il soit doux à la bouche, c'est un poison si dangereux qu'il tue en fort peu de temps. Le *mancellinier* croît sur le bord de la mer & des rivières; & si le fruit tombe dans l'eau, les poissons qui en mangent meurent infailliblement. Le tronc devient quelquefois d'un pied & demi de diamètre, & rarement de deux pieds. L'écorce est un peu lisse & gristâtre, mais le bois a presque la même consistance & couleur que celle des noyers d'Europe, & même il est plus recherché à cause qu'il est mêlé de quelques veines grises & noirâtres. Enfin c'est un des plus beaux bois & des plus propres qu'on puisse employer

à faire des cabinets, des tablettes & toute sorte de meubles. Les fleurs sont des charons en épis, longues d'environ un demi-pied, & couvertes de plusieurs petits sommets charnus & rouges comme du carmin. Les fruits naissent séparément, mais sur le même arbre. Les embryons ressemblent à deux petits testicules un peu plus gros que le fruit des mercuriales mâle d'Europe, & ils deviennent ensuite des fruits tout à fait semblables, & aussi gros que les pommes d'api, ou de reinette. Plusieurs Européens s'y sont trompés & en ont mangé: les uns en sont morts, les autres ont beaucoup souffert. Elles sont jaunâtres, & leur chair est toute remplie d'un lait très blanc, & enferme dans son milieu un noyau tout ligneux & un peu plus petit qu'une noix. Le fruit, les feuilles & l'écorce de cet arbre, jettent un lait très-blanc en quelque endroit qu'on les coupe. C'est un poison très-dangereux que ce lait; & même si on se hazarde de reposer & de dormir sous ces arbres, les yeux s'enflamment & deviennent enflés. Le remède à cela est de les baigner avec du lait de vache, mêlé avec de l'eau fraîche, ou avec de l'eau claire qu'on trouve dans la coquille d'un limaçon qu'on appelle *soldat*, ou avec l'huile tirée sans feu du même insecte. RAY. *Hist. Plant.* On a observé en Amérique que le bétail ne se mettoit jamais à l'ombre sous cet arbre & qu'il ne croissoit dans son voisinage presque aucune plante. Cependant il y a beaucoup de personnes qui mangent de son fruit sans qu'elles paroissent en être incommodées. MILLER, *bot. off.* Le suc de cet arbre calme & arrête les gonflemens & l'inflammation. RAY. *Hist. Plant.* Les Caraïbes trempent le bout de leurs flèches dans ce suc blanc pour les empoisonner; & les blessures deviennent presque incurables, si l'on n'est promptement secouru. Quand ils veulent en tailler l'écorce pour le tirer, ils tournent le visage en arrière, de peur qu'il ne leur en rejallisse quelque goutte dans les yeux. PERE PLUMIER, Minime.

Comme il y a plusieurs *mancelliniers* sur les chemins, si sans y prendre garde vous froissez en passant quelqu'une de ses branches, ce lait en sort & rejallit sur vous: s'il tombe sur votre chemise, il y fait une vilaine tache qui paroît comme une brûlure. Si c'est sur la chair nue, & qu'on ne lave promptement l'endroit qui a été touché, il s'y forme aussitôt des vessies. La rosée ou la pluie, après avoir demeuré quelque temps sur les feuilles du *mancellinier*, produisent le même effet; & si elles tombent sur la peau, elles l'écorchent comme feroit de l'eau forte. Il n'y a pas jusqu'à la viande cuite au feu du bois de cet arbre, qui ne contracte je ne fais quoi de malin qui brûle la bouche & le gosier. Les Matelots en éprouvent souvent le venin; s'il leur arrive, en faisant le bois à feu, de couper de celui-ci, & de s'en faire rejallir le lait au visage, ou d'en manier le bois, aussitôt la partie enflé, & les fait souffrir pendant plusieurs jours. Lorsque les pommes du *Mancellinier* tombent à la mer, & que les Bécunes en mangent, elles leur rendent la dent jaune, & ce poisson devient un poison. FRÉZIER, p. 25.

MANCHA, ou la **MANCHE**. Nom d'une contrée de la Castille nouvelle, en Espagne. *Manica*, *Sparavius campus*. Elle est entre la rivière de la Guadiane, & l'Andalousie; mais on n'en connoît pas bien les bornes. Ciudad Real en est le lieu principal. MARY. Don Quichote a rendu fameux le surnom qu'il a pris de la *Manche*. Nous disons en François *Manche*, & non pas *Mancha*. M. de Lisle a pourtant mis dans sa carte d'Espagne, *La Mancha*.

MANCHE, f. f. Partie du vêtement qui couvre les bras, en tout, ou en partie. *Manica*.

Les *manches* d'une soutane vont jusqu'au poignet. Les *manches* d'ange, que portent les femmes, ne passent guère le coude. Les *manches* d'une casaque, d'un manteau à *manches*, d'une brandebourg, sont si longues, qu'on les rendouble. Ce pourpoint est chamarré sur les *manches*. Cette robe est ouverte par

les *manches*. Les Espagnols portent des *manches* pendantes, attachées au dos de leur pourpoint. Les Pages de la Chambre en portent aussi. Les Conseillers d'Etat portent des robes à *manches* pendantes. Autrefois il étoit honteux à un homme de porter des *manches* à sa tunique. Il eût passé pour efféminé. Il n'y avoit que les femmes qui en portaient. Ces tuniques à *manches*, s'appeloient Dalmatiques. L'usage changea, & tout le monde en porta, & même les plus saints Evêques. *Voyez* Octavius Ferrarius, *De Re vestiaria*, P. L. L. III. c. 9.

Ce mot vient du Latin *manica*.

On appelle des *fausses manches*, de grands poignets qui servent au lieu de *manches* de chemises fines, & dont on change pour la propreté, ou de doubles *manches* de ratine, & d'ouate, qui sont poétiques, pour tenir plus chaudement les bras. *Manica infertiles*.

Gardes-manches, sont des fourreaux qu'on met sur les *manches* pour les conserver. Des tours de *manches*, sont des garnitures de dentelles ou de rubans qu'on met entre le bout de la *manche* & la manchette. On appelle des *bouts de manches*, de petites manchettes qui sont cousues au bout des *manches* du pourpoint des Ecclésiastiques, ou des gens qui portent le grand deuil.

On appelle Cordeliers à la grande *manche*, des Cordeliers qui ont en effet des *manches* fort larges, & qui diffèrent des autres, en ce qu'ils sont rentés. *Franciscani Cordigeri mitigati*. Il n'y en a guère qu'en Provence, en Dauphiné, & en quelques endroits du Languedoc, en Savoie & en Italie. Il y avoit de ces Cordeliers à la grande *Manche*, ou Frères Mineurs Conventuels, dans plusieurs endroits de France: ce fut le Cardinal d'Amboise qui les supprima.

On appelle chez le Roi, *Gardes de la Manche*, les Gardes qui, dans certaines occasions, comme dans la Chapelle, sont aux deux côtés du Roi, vêtus de hoquetons & armés de pertuisanes. *Presidiarii stipatores*. Il y a vingt-cinq Gentilhommes *Gardes de la Manche* de la Compagnie Ecossoise. Dans les Chapelles, & dans les Eglises où le Roi va entendre la Messe ou le Sermon, deux *Gardes de la Manche* vont l'attendre, revêtus de leur hoqueton, ou côte-d'armes en broderies, tenant leur pertuisane frangée d'argent à la lame damasquinée. Ils se tiennent à ses côtés, & tournés du côté du Roi, pour avoir toujours l'œil sur sa personne. Ils accompagnent le Roi aux cérémonies extraordinaires, comme à son sacre, à la création des Chevaliers de l'Ordre, au Parlement, &c. *Voyez* GARDE.

Gentilhomme de la Manche. Ce sont des Officiers dont la fonction est d'accompagner continuellement les Fils de France, quand ils sont jeunes.

En termes de Blason, on appelle *manche maltaïlée*, ou *maltaïlée*, des représentations de *manches* de différentes figures qui se trouvent sur les écus, & qu'on dessine tantôt d'une façon, & tantôt d'une autre. Ces *manches* ont dégénéré en manipule à l'occasion de Charles de Villers, Evêque de Beauvais, qui sur son tombeau a un manipule d'hermine, quoique dans ses Armoiries il eût une *manche* en forme de mouchoir plissé. Il est mort en 1535.

En termes de Guerre, on appelle *manche* d'un bataillon, une petite troupe de soldats détachée du bataillon, & qui demeure sur les ailes, ou les différentes divisions d'un bataillon; & on appelle la *manche* de main droite, & la *manche* de main gauche, *Ala*, *cornu dextrum*, *sinistrum*. On les divise en demi-*manches*, & quarts de *manches*; ce qui facilite l'ordre pour défilé. C'étoit autrefois un petit corps de Mousquetaires qu'on mettoit à chacun des angles d'un Bataillon. Ils détachèrent une *manche* de Mousquetaires, qui venant à moi, m'alloient faire essuyer une rude salve. DE BUSSY. Le Roi Louis XIV, dans les remarques sur ce qu'il a traduit des Commentaires de César, a dit *Manches* de vélites.

LA MANCHIE. Nom que l'on donne à une partie de la mer Océane. *Fretum*, ou *mare Britannicum*. *Oceanus Britannicus*. C'est la mer qui s'étend entre les côtes de France au midi, & celles d'Angleterre au septentrion, depuis les îles d'Ouessant, jusqu'au pas de Calais, qui la sépare de la mer d'Allemagne. On l'appelle autrement le Canal, ou la mer de Bretagne.

On appelle encore ainsi les autres Détroits qui sont entre deux terres; & si on ne peut monter qu'en pleine mer, on l'appelle *Barre*.

MANCHE. Nom d'un petit pays d'Espagne. *Voyez* MANCHA.

MANCHE. Se dit dans les Vaisseaux, d'un tuyau de cuir qui sert à vider les liqueurs d'un tonneau dans un autre; dont on se sert en plusieurs occasions. *Tubus coriaceus*. *Manche* de pompe, est un long tuyau de toile goudronnée, qui conduit l'eau de la pompe hors du vaisseau.

MANCHE A VENT. Instrument de Marine, qui sert à purifier & renouveler l'air de la cale & des entre-ponts des Vaisseaux: c'est une invention Danoise. M. Duhamel en donne la description & la figure; en perfectionne la forme & en facilite l'usage, dans son livre intitulé: *Moyen de conserver la santé des Equipages*, &c.

MANCHE d'Hippocras. Espèce de sac, au travers duquel on fait passer le vin par les épices, & autres drogues qui servent à faire cette liqueur. *Colum*. *Voyez* Chauffes.

MANCHE. f. m. Ce qui sert à prendre, à manier, ou à se servir de quelque chose, *Manubrium*, *capulus*. Le *manche* d'une élanche, d'une épaule de mouton, de veau. Le *manche* d'un balai, d'un houffoir. C'est un bâton rond, d'une grosseur de trois ou quatre pouces, & d'une longueur de trois ou quatre pieds. Le *manche* d'une pelle, d'un marteau, d'une coignée, d'une faux. Les Turcs font les *manches* de leurs couteaux, de leurs cimeterres, de jade, d'agate, &c.

Ce mot est dérivé du Latin *manubrium*. On disoit autrefois *mange*; ou plutôt ce mot vient de ce qu'on le manie avec la main.

M. Huet croit qu'il vient de *manica*, qu'on trouve en ce sens dans Optat de Milève. *Nemo tenens mannicam aratri*.

On appelle *manche* de la charrue, la partie que tient le laboureur, & qui sert à la gouverner. *Stiva*. Le Seigneur dit que quand on a mis la main au *manche* de la charrue, il ne faut point regarder derrière; pour dire, que quand on veut travailler à son salut, il ne faut point retourner la vue vers le monde.

MANCHE, se dit aussi de la partie des instrumens de Musique où sont les touches, & où l'on pose les doigts de la main gauche pour former les tons différens. Il s'étend jusqu'au lieu où sont attachées les chevilles qui bandent les cordes. *Manubrium*, *capitulus*. Le *manche* d'un luth a neuf touches ou divisions, qui sont marquées avec des cordes de boyau. Le moyen de faire entendre la musique à un sourd, c'est de lui faire mordre le *manche* de l'instrument dont on joue.

On dit qu'un homme est sûr de son *manche*, qu'il connoît son *manche*; pour dire, qu'il touche les cordes avec justesse & précision.

Il y a de certains oiseaux que les Pilotes appellent *Manches de velours*, qu'on trouve vers le cap de Bonne-Espérance, qui ont les bouts des ailes noirs, & le reste du corps blanc, qui vont par bandes flottans sur l'eau, & qui se nourrissent de poissons.

MANCHES, en termes de Monnoies, est un fourneau dont on se sert pour l'affinage des Cailles & des Glettes. *Fornax monetaria*, *vasis scorifque purgandis ac purificandis*. C'est un fourneau de quatre à cinq pieds de haut en manière d'un *manche*, qui a quatre pieds en carré par le haut, entre quatre angles qui vont en glacié, en manière d'entonnoir plat; il y a trois de

de ces angles, qui ont environ deux pieds de haut, & le quatrième, qui est celui du devant, n'en a qu'un, afin de jeter les matières par cet endroit-là. Le reste de la *manche* n'a qu'environ demi-pied en carré en dedans, par le bas une ouverture d'environ deux pouces de diamètre, pour laisser couler les matières de la casse à mesure qu'elles fondent. Cette *manche* est faite de gros grais les plus durs, qui sont taillés en manière de pavés, & liés ensemble avec de la terre dont on fait les fours. BOIZARD. Changer la *manche* de matières. Id.

MANCHE, se dit proverbialement en ces phrases au premier sens. On dit qu'un homme a la conscience large comme la *manche* d'un Cordelier; pour dire, qu'il n'est point scrupuleux. On dit qu'un homme tient un arrêt dans sa *manche*; pour dire qu'il en est sûr: qu'il a les Juges dans sa *manche*; pour dire qu'il les gouverne, qu'il dispose de leurs suffrages. On dit aussi, qu'il a mis une chose dans sa *manche*; pour dire qu'il s'en est fait, qu'il s'en est emparé. On dit, c'est une autre paire de *manches*; pour dire c'est bien une autre affaire. On dit encore, cela étoit bon du temps qu'on se mouchoit sur la *manche*; pour dire au temps jadis, quand on n'étoit pas si raffiné qu'on est. Ce proverbe vient de ce qu'autrefois on mettoit un mouchoir sur sa *manche* pour se moucher. Il en est resté une marque dans cet ornement Ecclésiastique, qu'en Latin on appelle *Manipulus*, en François *fanon*, & en terme de Blason *destrochele*; ce qui étoit un vrai mouchoir, que portoient les Prêtres autrefois sur la *manche*, pour essuyer les larmes qu'ils versent en songeant aux péchés du peuple au temps de la consécration. La prière qu'ils disent encore en se revêtant de cet ornement, en rend témoignage: *Merear portare, Domine, manipulum fletus & doloris.*

Au second sens on dit, jeter la *manche* après la coignée; pour dire se dépit, abandonner une affaire, parce qu'elle ne réussit pas d'abord. On dit aussi qu'un homme branle au *manche*, quand il est irrésolu, quand il est tenté de changer de parti, de Religion, de dessein; & de celui dont la fortune est ébranlée: son état est bien douteux, il branle au *manche*. Il est du style familier. ACAD. FRANÇOISE.

MANCHE DE COUTEAU, ou *daçlile*. Terme de Conchyliologie. Coquillage bivalve, appelé en Grec *Solen*, & en Latin *fistula* ou *canalis*. Figure qui ressemble à un *manche de couteau*, est toujours la même, & très-aisée à reconnoître. Ce coquillage se prend dans le golfe de Tarente, & autres ports de mer, dans les trous qu'il fait sur le sable, où l'on jette du sel pour les faire sortir. Dans le pays d'Aunis, on le nomme *Coutellier*; les Italiens *Cannolichie*. Ce poisson, en allongeant sa tête, respire l'air, & attire l'eau par deux tuyaux qu'on remarque au bout d'en haut, & par le moyen d'une jambe qu'il allonge & qu'il retire par le bout d'en bas, il s'enfonce à deux pieds de fond, & s'élève tout droit dans le sable; c'est tout le mouvement qu'on lui remarque. Plin prétend que ces coquillages, par leur suc glutineux, reluisent dans les ténèbres, sur la terre, sur les habits, sur la main, & même dans la bouche de ceux qui les mangent.

MANCHEREAU, & **MANCHERON**. f. m. Vieux mot. C'est, dit Nicod, le diminutif de *Manche*, *masculin*. Ainsi on dit, *Manchereau* de charrue, les deux empoignes que le Laboureur happe pour enfoncer le soc en labourant. Quand *Manche* est féminin, son diminutif est *Mancheron*, qui signifie la couverture du bras depuis le coude jusques au cou du bras. Selon ce, on dit *Mancherons de femmes*, ces demies *manches* qu'elles portent à leurs robes larges & pendantes *manches*.

MANCHESTER. *Mamduessédum*. C'étoit anciennement une petite ville des Cornaviens, en Angleterre. Ce n'est maintenant qu'un petit village du Comté de Warwick. Il est à trois lieues de Coventri, vers le midi. MATY.

Tome V.

MANCHESTER. Autre petite ville ancienne d'Angleterre, *Mancunium*. Elle est sur la rivière de Mersey, dans le Comté de Lancatter, & aux confins de ceux de Chester & d'York. *Manchestler* est un lieu bien peuplé, & renommé pour les draps qu'on y fabrique. MATY.

MANCHETTE. f. f. Petit ornement de toile qu'on met sur le poignet, au bout des manches. *Ima manica, lacinia adscutita, lineola, fimbria*. Le rabat & les *manchettes* étoient ordinairement du même point, de même sorte. Des *manchettes* unies, sans dentelles; des *manchettes* simples, doubles, &c. Les gens d'Eglises, ou ceux qui sont en grand deuil, portent de petites *manchettes*, ou seulement de petits rebords de toiles, attachés au bout de leurs manches.

MANCHETTE. Terme d'Imprimerie. Les Imprimeurs appellent un ouvrage à *manchettes*, un Manuscrit dont les marges sont chargées d'additions.

MANCHON. f. m. Fourrure qu'on porte en hiver pour garantir les mains du froid. *Pellita manica hiberna*. Les *manchons* n'étoient autrefois que pour les femmes; aujourd'hui les hommes en portent. Les plus beaux *manchons* sont faits de martes zibellines; les communs de petit gris, de chien, de chat. Les *manchons* de campagne des Cavaliers sont faits de loutre, de tigre. On n'a point, à la Chine, l'usage des gants & des *manchons*; mais comme les manches de la veste sont fort longues, on y retire la main durant le froid, pour la tenir chaude. P. LE COMTE.

MANCHOT, **OTE**. adj. Qui n'a qu'une main ou un bras dont il puisse se servir, de quelque manière qu'il ait perdu l'usage de l'autre. *Mancus, manu captus, impos, mutilus*. Il a reçu à l'armée un coup qui l'a rendu *manchot*. Il a eu un rhumatisme qui l'a rendu *manchot* pendant six mois.

Ménage dit que ce mot vient de *mancotus*, diminutif de *mancus*. M. Du Cange dit que le nom Italien des *Mancini* a la même origine, & qu'il vient de *mancus*.

On dit proverbialement & figurément, qu'un homme n'est pas *manchot*; pour dire, qu'il est habile, rusé, qu'il fait bien défendre sa personne & ses intérêts, qu'on ne le peut pas surprendre aisément. On le dit aussi de celui qui a beaucoup d'avidité à piller, qui se sert bien de ses deux mains.

MANCIPE. f. m. Vieux mot. Esclave. Ce mot vient du Latin *Mancipium* formé de *manu captus*, & a fait celui d'*émanciper*.

MANCIPIUM. Terme d'Antiquités Romaines, qui exprime le droit de propriété qu'avoient les seuls Citoyens Romains sur les fonds d'Italie & leurs appartenances, comme les Esclaves & le bétail. De là le verbe *mancipare*, aliéner avec les formalités requises, en se servant de certains termes formels, en présence de cinq témoins, & de celui qui portoit la balance & pesoit l'argent, nommé *libripens*. Voyez ce mot. Ces fonds privilégiés aux Citoyens Romains s'appeloient *res mancipii*, ou *Juris Civilis*.

MANÇOIS, & **MANSOIS**. f. m. Nom d'une monnoie qui avoit cours dans le Maine, & que le Seigneur particulier de cette province faisoit battre. *Cenomaneus denarius*; dans la basse Latinité *manseus*. Un ancien registre porte que les *Mançois* vaudront vingt deniers moins la livre, que tournois petits, c'est-à-dire, que les treize *mançois* ne vaudront que deux sous petits tournois. Sur les pièces de cette monnoie, on lisoit d'un côté *SIGNUM DEIUM*, & de l'autre, *MONETA CENOMAN*, & quelquefois d'un côté *SIGNUM DEI VIVI*, & de l'autre *COMES CENOMANN*. Une charte de l'an 1315. porte que les *mançois* avoient cours pour vingt deniers moins la livre tournoise du Roi composée de 240 deniers. La dite livre de deniers *mançois* valoit à cette raison, & étoit composée de 268 deniers. On a dit aussi *Manceau* pour *Mançois*, & c'est de-là que l'on a dit proverbialement *Manceau*, *Normand* & *demi*. Voyez **MANCEAU**.

Ggggg

MANCOUNAH. Ville d'Afrique dans l'Ethiopie sur la mer rouge à cinq journées du chemin de Zaleg.

MANCUP. Nom d'un bourg situé sur le haut d'une montagne & fortifié. *Mancupia*. Il est dans la Tartarie Crimée, près de la rivière de Karbata, à huit lieues de Bacie-Saray, vers le couchant. MATY.

MANCUSE. f. f. C'étoit autrefois en Angleterre un terme de monnoie. *Mancusa*. La *mancuse* étoit la même chose qu'un marc d'argent. HARRIS. Elle valoit trente sous, qui revient à six schélins de la monnoie d'aujourd'hui, ou 72 sous. *Mancusa* s'étoit formé de *manu cusa*. ID. On disoit aussi *mancus*, & ces mots étoient Saxons.

MAND. f. m. Vieux mot, dont on se servoit pour *mandement*. Voyez MANDEMENT.

MAND. f. m. Terme de Commerce. Espèce de poids usité dans l'Indostan. Il varie dans les différentes provinces. A Bengale le *mand* est de 76 livres; à Surate de 37½. En Perse il n'est que de six livres.

MANDAR. Province de l'île des Célèbes, dans la mer des Indes au Royaume de Macassar, dont elle occupe la partie septentrionale. La Ville capitale porte le même nom que la Province.

MANDARIN. Terme de Relation. C'est un nom que les Portugais ont donné à la Noblesse des Orientaux, que les Chinois nomment *Quon*, ou plutôt *cohen*, qui signifie, non pas gouverner, & commander, comme on l'a dit dans la première Edition de ce Dictionnaire, mais au contraire servir, être Ministre d'un Prince, & qui à mon sens, vient de l'Hébreu *כהן Cohen*, qui signifie Ministre, & qui est le nom que Dieu donna à ses Prêtres dans la loi de Moïse. Il y a à la Chine neuf Ordres de *Mandarins*, ou degrés de Noblesse, qui ont pour marque divers animaux. Le premier a une grue pour marque de son rang; le second un lion, le troisième un aigle, le quatrième un paon, &c. Il y a en tout 32 ou 33 mille *Mandarins* à la Chine. Il y a des *Mandarins* de lettres, & des *Mandarins* d'armes; les uns & les autres passent par plusieurs examens. Depuis que les Tartares se sont rendus maîtres de la Chine, la plupart des Tribunaux sont mi-partis, c'est-à-dire, qu'au lieu d'un Président, on en a établi deux; l'un Tartare, & l'autre Chinois. Voyez les Mémoires du P. le Comte, les relations précédentes étant moins exactes, tant parce qu'on n'étoit pas si bien informé de la manière du gouvernement des Chinois, que parce que cette manière a changé depuis l'invasion des Tartares. Il y a de certains plaisirs dont les *Mandarins* sont obligés de s'abstenir. Passer quelque temps avec leurs femmes, dont la pluralité est permise, est presque le seul divertissement des *Mandarins*.

MANDARIN. f. m. Terme de Relation. C'est le nom que les Chinois donnent à la langue savante du pays. *Mandarinum*, *Mandarinorum lingua*. Car outre le langage propre & particulier de chaque nation & de chaque Province; il y en a un commun à tous les Savans de l'Empire, & qui est à la Chine ce qu'est en l'Europe le Latin. C'est ce langage qu'on appelle le *Mandarin*. C'est la langue de la Cour. Les Officiers publics, comme les Notaires, ou Greffiers, les Jurisconsultes, les Juges, les Magistrats, parlent & écrivent le *Mandarin*. MAFFÉE, *Hist. Indic. L. VI.*

MANDARIN, INE. Est aussi adj. Qui appartient aux *Mandarins*. *Mandarinus, a*. La langue *Mandarine* a cours dans tout l'Empire, & on l'entend universellement par-tout. P. LE COMTE.

MANDARINAT. f. m. Charge, office, dignité de Mandarin. *Mandarinatus*. *Mandarinus dignitas, munus*. Le *Mandarinat* n'est point héréditaire. Il n'y a que les Lettrés qui sont élevés au *Mandarinat*. Le *Mandarinat* coûte bien des examens, mais il donne beaucoup de considération & d'autorité.

MANDARU. f. m. Arbre du Malabar portant des filiques & des feuilles divisées en deux. *Arbor filiquosa*, *Malabarica*, *foliis bifidis*, *foliis purpurâ striatis*. Dans l'île de Zeilan on croit que les marques rouges

qui paroissent sur les feuilles sont des taches du sang de S. Thomas, qu'on croit avoir prêché l'Évangile dans cette contrée & dans le Malabar. Le Docteur Herman l'appelle *Arbor Sancti Thoma*. Il y en a quatre espèces. Voyez JAMES.

MANDAT. f. m. Terme de Chancellerie Apostolique. C'est une grace expectative, un rescrit du Pape, par lequel il mande à un Collateur ordinaire, de pourvoir celui qu'il lui nomme du premier Bénéfice qui vaquera à la collation. *Jussum, edictum, mandatum*. Un *Mandat* Apostolique pour la provision des Bénéfices, est une lettre monitoriale & comminatoire du Pape à un Evêque, par laquelle il lui ordonnoit qu'il donnât de quoi subsister à ceux qui avoient été ordonnés par lui, ou ses Prédécesseurs, depuis la tonsure jusqu'aux Ordres sacrés inclusivement, & qu'il leur fournisse ainsi leur subsistance, jusqu'à ce qu'il leur eût conféré un Bénéfice. Etienne de Tournai dans une Lettre à Innocent III^e. se plaint de l'abus des *Mandats* Apostoliques. Ces *Mandats* Apostoliques étoient jugés nécessaires, parce que les Evêques imposoient les mains à un très grand nombre de Clercs, qu'ils abandonnoient ensuite dans la misère, & dans un état qui les rendoit méprisables au peuple. Les *Mandats* n'ont plus de lieu en France que dans certains cas. Ils s'étoient introduits en France sous Philippe le Bel, & du temps que Clément V. vint tenir son Siège à Avignon. Auparavant les *Mandats*, Réservations, & Graces Expectatives, étoient inconnus, & il n'en est point fait de mention dans tout le Decret de Gratien. Au commencement, les Papes donnoient des *Mandats*, ou rescrits, qu'on appelloit *Monitoires*, qui s'adressoient directement aux Collateurs: c'étoient des monitions, ou de simples prières qui n'engagoient point le Collateur. Ensuite ils donnèrent des *Mandats préceptoires*, qui n'annulloient point les provisions de l'Ordinaire: enfin; l'on inventa les *Mandats exécutoires*, & les clauses irritantes, par lesquelles les provisions que l'Ordinaire donnoit au préjudice du *Mandat*, étoient déclarées nulles; & sur le refus de l'Ordinaire, l'exécuteur du *Mandat* conféroit le Bénéfice au Mandataire. Mais depuis le Concordat on a réglé une certaine forme de *Mandats* que le Pape est obligé de suivre. On a abrogé ces *Mandats* monitoires & préceptoires; Il n'y a plus de décrets irritans, & l'on n'admet les *Mandats exécutoires* que dans la forme prescrite par le Concordat.

MANDAT, se dit aussi en Jurisprudence, d'un Contrat obligatoire de part & d'autre, qui se forme par le seul consentement des parties, par lequel on charge d'une affaire, pour la gérer gratuitement, une personne qui consent d'en prendre le soin.

La Procuration se donne par écrit: au lieu que le *Mandat* peut n'être que verbal.

Il est visible que ce mot vient de *Mandatum*.

MANDATAIRE. f. m. Celui qui est porteur d'un *Mandat* Apostolique, qui peut requérir un Bénéfice. *Mandatarius, habens mandatum*. Le *Mandataire* doit signifier son *Mandat* au Collateur. Les *Mandataires* sont préférés aux Indultaires, comme les Indultaires le sont aux Gradués. On ne peut être *Mandataire* pour un bénéfice qui est en patronage laïc. Ces règles sont inutiles dans la pratique, depuis que l'usage des *Mandats* est aboli.

MANDATAIRE, se dit aussi en Jurisprudence, d'un Com-missionnaire, d'un Procureur, & de celui qui a reçu une commission pour agir, ou pour faire quelque chose. *Mandatarius*. Le *Mandataire* ne doit point excéder les termes de son pouvoir.

Ce mot vient de *mandatarius*, qui a été formé de *mandatum*.

MANDATAIRE, f. m. Nom d'un Officier. *Mandatarius, Mandacarius*. Le *Mandataire*, ou Maire étoit un Officier des Dauphins de Viennois, dont les fonctions sont peu connues. Peut-être étoit-ce un Procureur, ou un Agent. M. du Cange ne les distingue pas du *Mandataire, Mandatarius*, dont s'est pu former

Mandarius, seu *mandata exequens*. La conjecture est fondée sur ce que *Mandarius* & *Villicus* sont quelquefois pris l'un pour l'autre. Or, on fait que ce dernier, & qui étoit Receveur du Cens & des Rentes du Seigneur, est souvent confondu avec le Chef, ou Maire du lieu, que le mot de *Mandarius* représente. Les Offices par succession de temps sont devenus féodaux, & ont été possédés par des particuliers sous la prestation de foi & hommage. C'est ce que les anciens titres appellent indifféremment du nom *Villicatio*, *Mandaria*, *Mandataria*, & qu'on appelle en François *Manderie*, ou *Mairie*. Valbonn. *Mém. pour l'hist. de Dauphiné*, c. XI.

MANDATUM. La cérémonie du Jeudi Saint pour le lavement des pieds, & la Cène, se nomme *mandatum*, à cause que l'on y chante *Mandatum dedi vobis*. Le Roi fait le *mandatum*, il lave les pieds à douze pauvres. Cette cérémonie est décrite en bien des Livres.

MANDE. Ville. Voyez **MENDE.**

MANDÉ. f. m. Ce mot est en usage dans l'Ordre de Fontévrard, pour signifier la cérémonie de laver les pieds aux pauvres, & de leur donner l'aumône. *Ablutio pedum pauperum*; *Mandatum*. Au 23^e. Chapitre des Constitutions de Fontévrard, il est ordonné aux Religieuses de Communier les Dimanches de l'Avent, & du Carême; & aux autres temps, deux fois le mois, & toutes les Fêtes solennelles, & de faire le *Mandé* la veille de la première des deux Communions de chaque mois. CHASTELAIN, *Martyrol. T. I. p. 754.*

MANDEB, MANDAB, ou comme on prononce vulgairement, *Mandel*. Montagne & promontoire d'Afrique, dans l'Ethiopie, au détroit de la mer Rouge qui en prend le nom de *Bab al Mandeb*, ou comme d'autres prononcent, *Babel Mandel*.

MANDEGLOIRE. f. f. Voyez **MANDRAGORE**, & **MAIN DE GLOIRE**. C'est la même chose.

MANDEMENT. f. m. Ordre d'un Supérieur, par écrit, & rendu public afin qu'on l'exécute. *Edictum*, *mandatum*. On a publié un *Mandement* de M. l'Archevêque pour assembler le Synode. Un *Mandement* pour l'ouverture du Jubilé. Il y a un *Mandement* de la ville pour faire des feux de joie, pour faire une telle cérémonie. On disoit autrefois *Mand* pour *Mandement*, & *Command*, pour *Commandement*.

MANDEMENT, se dit aussi en pratique. *Mandatum*, *Edictum*. On a envoyé les *mandemens*, ou commissions pour le département des tailles. Un *mandement* à un tel Officier de payer. On appelle *mandement*, les Ordonnances que délivrent les Commissaires du Châtelet, pour faire payer par le Receveur des consignations les Créanciers utilement colloqués dans un ordre. ¶ On appelle encore *mandement*, la lettre, le billet qu'on donne à quelqu'un portant ordre à un Receveur ou Fermier de payer une certaine somme. Un Fermier accepte le *mandement*, & paie en conséquence. C'est aussi une formule qui termine tous les Edits, Si donnons en *mandement* à nos amés & feaux Conseillers, c'est-à-dire, nous *mandons*, *damus in mandatis*.

MANDEMENT, signifie aussi une injonction de venir. *Jussum*, *vadimonium*. Il y a un *veniat* contre un tel Juge; s'il ne vient au *mandement* de la Cour, il sera interdit.

MANDEMENT, signifie encore, Ordre, ou commission de faire quelque chose. Le Droit accorde une action de *mandement* contre celui qui a donné commission de faire quelque chose de sa part, pour être payé ou indemnisé. *Actio mandati*. Le mot Latin *mandatum* ne signifie chez les bons Auteurs Latins autre chose que *commission*, & non pas ordre, ni jussum. Mais dans notre langue, *mandement* a quitté peu-à-peu cette signification. Il ne signifie pas cependant la même chose que *commandement*, & *mander* n'est pas la même chose que *commander*. On garde encore cette différence dans le style de la Chancellerie.

MANDEMENT des tailles, *indictionum descriptio*. C'est

l'état, l'arrêté de ce qu'une Province doit payer de taille pour une année: cet état est arrêté au Conseil Royal, & ensuite envoyé aux Intendants, qui en font la répartition dans chaque paroisse; ce qu'ils appellent asscoir les tailles.

MANDEMENT, prière, demande. Le mot *Mandement* a aujourd'hui un sens plus absolu: il signifie, *ordre*, *commandement*. *Gloss. des Poës. du Roi de Nav.*

Dans les actes du moyen âge, qui regardent quelques-unes de nos Provinces, le mot de *Mandement* signifie la même chose que district, territoire. Dans la Bresse, le Lyonnais & le Dauphiné on comprend sous le nom de *Mandement* un territoire ou un certain nombre de Paroisses qui en dépendent. C'est à peu-près ce qu'on appelle ailleurs bailliage. On disoit en Latin *Mandamentum*.

MANDÉ, ÉE. part.

MANDÉ & blâmé. **MANDÉ & admonesté.** Termes de Droit, qui se trouvent dans les Sentences & Arrêts. Le premier se dit de celui qui est *mandé* par une Cour de Justice, pour être blâmé des excès dont il est accusé; c'est une peine infamante. Le second signifie que quelqu'un est *mandé* pour être averti par les Juges de ne pas user à l'avenir des mêmes voies que par le passé, ce n'est pas une peine infamante.

MANDER. v. a. Donner un ordre à un inférieur de faire quelque chose. *Mandare*, *commendare*. Dans toutes les lettres de Chancellerie, le Roi *mande*, ordonne à ses Juges de faire aux parties bonne & brève justice. Le Roi dans ses lettres de Privilège, dit à ses Officiers: Du contenu desquelles (lettres) vous *mandons* & enjoignons de faire jouir, &c.

MANDER, signifie aussi, enjoindre de venir à soi. *Accire*, *evocare*, *convocare*. Le Roi a *mandé* le ban & arriere-ban, a *mandé* le Parlement. Il a *mandé* le Prevôt & ses Archers pour conduire ce prisonnier. Ce Général a *mandé* tels Regimens, leur a ordonné de le venir joindre. La Cour a *mandé* un tel Juge, ordonné un *veniat* contre lui. Un tel a été *mandé* à la Cour.

MANDER, signifie aussi, Inviter à se trouver à quelque cérémonie. *Invitare*, *accersere*. Il a été *mandé* pour assister à la nôce, à l'enterrement. On *mande* de notables bourgeois de se trouver au Bureau de la Ville pour l'élection des Echevins. Cet homme est bien malade, il faut *mander* un Médecin, un Prêtre.

MANDER, signifie aussi, Ecrire à quelqu'un, ou lui envoyer un messager pour lui faire savoir quelque chose, pour le prier, le charger de faire quelque affaire. *Mittere*, *scribere*, *nunciare*, *significare per literas*. On lui a *mandé* cette nouvelle par un billet. On lui a *mandé* par un exprès tout ce qui s'est passé en une telle affaire. Cette partie a *mandé* à son Procureur de mettre son procès en état. J'ai *mandé* à mes Fermiers qu'ils payassent cette somme.

On dit proverbialement pour faire entendre qu'on n'a point craint de dire en face à quelqu'un une chose fâcheuse: Je ne lui ai point *mandé*, je lui ai dit que. . . **ACAD. FR.**

MANDERIE, ou **MAIRIE.** f. f. Office, Charge de *Mandataire*. Voyez ce mot.

MANDERSCHEIT. Nom d'un lieu du cercle Electoral du Rhin. *Manderschida*, *Mangerici Limes*. Il est divisé en deux bourgs, qu'on nomme Ober-Mandercheid, & Néder-Mandercheid: il est chef d'un Comté de Mandercheid, qui est entre le Diocèse de Trèves & le Duché de Juliers. **MATY.**

MANDEUR. f. m. A Lyon, on nomme *Mandeurs*, les Sergens de ville, ou Huissiers qui marchent devant le Prevôt des Marchands & les Echevins, avec leurs verges, & l'Ecuillon brodé des armoiries de la ville sur leurs mandilles ou casques. *Accensus*, *apparitor*.

MANDEURRE. Nom d'un bourg, avec titre de Comté. *Manduria*, anciennement *Epamanduodurum*, *Epamantadurum*. Il est dans le Comté de Monbéliart, environ à une lieue de la ville de ce nom, vers

le midi. MATY. Il est sur le Doux. Valois. *Not. Gall.* p. 120.

MANDI, MANDINGA, GORISA, DORBOGLIZA. Anciennement Mantinée. *Mantina*. Petite ville de la Zaconie, en Morée. Elle est dans l'ancienne Arcadie, vers les sources de l'Alphée, à quinze lieux de Lacédémone. Mantinée est célèbre par la victoire qu'Epaminondas, Général des Thébains, y remporta sur les Lacédémoniens, & sur les Athéniens, l'an de Rome 391.

MANDIANT, MANDICITÉ, MANDIER. Voyez MENDIANT, MENDICITÉ, MENDIER.

MANDIBULE. f. f. Terme d'Anatomie, qui signifie la mâchoire. *Mandibula*. La mandibule inférieure, supérieure. Le crocodile ne peut remuer que la mandibule supérieure. Les Anciens au moins l'ont écrit; mais cela n'est pas vrai, comme on l'a remarqué au mot CROCODILE. Voyez MACHOIRE.

MANDIL. f. m. Terme de Relation. C'est un mot Persien. Le mandil est le bonnet, & comme le turban des Perses. C'est une grande enveloppe ronde & fort grosse. Ils tournent premièrement autour de leur tête une pièce de toile blanche fine, de cinq ou six aunes de long. Par dessus cela, ils tournent de même une écharpe de même longueur, & qui souvent est de grand prix. Il faut, pour avoir bonne grâce, que l'écharpe soit tournée de telle sorte, que ses différentes couleurs, en se rencontrant dans les différens plis, fassent des ondes, comme nous en voyons sur le papier marbré. Cet habillement de tête est fort majestueux; mais aussi il est bien pesant. Il met la tête à couvert du grand froid, & de l'ardeur excessive du Soleil. Le coutelas & le moufquet ne peuvent percer un mandil. La pluie le gâteroit, si les Persans n'avoient une espèce de capuchon de gros drap rouge, dont ils couvrent leur mandil en temps de pluie. La mode du mandil a un peu changé depuis quelque temps: pendant le règne de Cha-Abbas second, le mandil étoit rond par le haut, & tout uni; du temps de Cha-Soliman on faisoit sortir du milieu du mandil & par dessus la tête, un bout de l'écharpe; & enfin sous le règne de Cha-Ullein, le bout de l'écharpe, au lieu d'être ramassé comme auparavant, est déplié en rose, & les Persans trouvent que cela a beaucoup plus de grâce. C'est ainsi qu'ils le portent maintenant, surtout à la Cour.

MANDILLE. f. f. Manteau que portoient il n'y a pas long-temps les laquais, qui leur étoit particulier, & qui les faisoit distinguer des autres valets. *Penula, pallium servile*. Il étoit fait de trois pièces, dont l'une leur pendoit sur le dos, & les deux autres sur les épaules. Quand on veut reprocher à quelqu'un sa basse naissance, on lui dit que son père a porté la mandille, qu'il a été laquais. L'origine de ce mot vient de manteau, parce que c'en étoit une espèce. Mandille se dit aussi pour les Soldats, *sagum*, pour les Sergens, Huissiers, Hoquetons, &c.

MANDENGA. Le Royaume de MANDENGA. *Mandenga Regnum*. Ce Royaume est un de ceux de la Nigritie, en Afrique. Il est au midi de celui de Tombut, le Niger coulant entre deux, & il prend son nom de *Mondinga*, sa capitale, laquelle on nomme aussi Sango. MATY.

MANDOE, MANOE. Nom d'une île de l'Océan septentrional. *Mandoa, Manoa*. Elle est sur la côte du Duché de Sleswick, après la ville de Rypen. Cette île appartient au Roi de Dannemark, & elle a été connue par les Anciens, sous le nom de Mana, de Manda. MATY.

MANDOLINE. f. f. Espèce de petite Guitare. Voyez ce mot.

MANDORE. f. f. Instrument de musique, qui est un diminutif, & une espèce de petit Luth, dont il a la figure. *Cithara minor, pandoron*. La mandore des Anciens n'avoit que quatre cordes, dont la chanterelle servoit à jouer le sujet, & on la pinçoit avec le doigt index, auquel une plume étoit attachée, qu'ils nommoient *plectrum*; ou *pesten*. Les trois autres cor-

des faisoient une octave remplie de sa quinte, & étoient frappées l'une après l'autre par le pouce. Athénée fait mention d'une mandore, qu'il appelle *Pandoron*. Il y a encore maintenant des mandores qui n'ont que quatre cordes. Mais on en fait quelquefois à six cordes, & même à un plus grand nombre, pour imiter davantage le luth, & alors on l'appelle *mandore luthée*. Les Turcs ont une espèce de mandore dont ils jouent. Du LOIR, p. 173.

Ménage tient que ce mot vient par corruption de *Pandore*; & que les Grecs disent *πανδορα* ou *πανδορίς*, qui signifie, tout de bois; les Espagnols l'appellent *bandurria*, les Allemands *pandor*, les Anglois *bandore*, & les Italiens *pandora*. Mais il se trompe, en ce que la *pandore* des Italiens est un instrument différent de celui de la mandore, vû que ses cordes & ses touches sont de laiton, comme celle du cistre.

MANDOUA, DOGACIN, & GACIM. Nom d'une grande rivière de la presqu'île de l'Inde deçà le Gange. *Mandona*. Elle prend sa source dans le Décan, où elle baigne Andanager; ensuite entrant dans le Cunéan, elle passe à Visapor, à Soliapor, à Panranda & à Goa, où elle se décharge dans l'Océan Indien. MATY.

MANDOUAVATE. f. m. Arbre de l'île de Madagascar, dont l'écorce est verte, dure, & pleine de piquans, & qui produit un fruit semblable à une noisette. Son bois sert à faire des poignées pour les zagaies.

MANDOUTS. f. m. Espèce de serpent qui se trouve à Madagascar, & qui a la grosseur du bras, ou de la jambe. Il n'est point venimeux.

MANDRAGORE. f. f. Plante sans tiges, dont il y a deux espèces. *Mandragora*. La première est appelée *Mandragora fructu subrotundo*. C. BAUH. c'est la Mandragore mâle. Ses feuilles sortent immédiatement de la racine, longues de plus d'un pied, plus larges que la main en leur milieu, & étroites en leurs bouts, lisses, de couleur verte brune, d'une odeur désagréable. Il s'élève d'entre elles des pédicules courts soutenant chacun une fleur faite en cloche, fendue ordinairement en cinq parties; un peu velue, de couleur blanche, tirant sur le purpurin. Lorsque la fleur est passée, il lui succède une petite pomme ronde, grosse comme une nesse, charnue, de couleur jaune-verdâtre: elle contient quelques semences blanches qui ont souvent la figure d'un petit rein. Sa racine est longue, grosse, blanchâtre, fendue ou divisée en deux branches considérables, entourées de filamens courts & menus comme des poils, représentant, quand elle est entière, les parties basses d'un homme; ce qui l'a fait appeler par quelques-uns *Antropomorphon*: comme qui diroit *figure d'homme*. La seconde espèce est appelée *Mandragora flore subcæruleo purpurascens*. C. BAUH. c'est la Mandragore femelle. Elle diffère de la précédente, en ce que ses feuilles sont plus petites, plus étroites, plus ridées, plus noirâtres, répandues à terre, d'une odeur forte & puante, en ce que ses fleurs sont bleues, tirant sur le purpurin; en ce que son fruit est plus petit & plus pâle, rond, odorant, rempli de suc, & contenant des semences plus petites & plus noirâtres. Ces deux espèces de Mandragore sont narcotiques, rafraîchissantes, stupéfiantes, résolatives. On a appelé la Mandragore, *Mandegloire*.

Il n'y a guère de plantes dont on ait raconté plus de propriétés & d'effets merveilleux; mais à la réserve de sa qualité soporative, il n'y en a peut être aucune que nos Botanistes voulussent aujourd'hui garantir.

Ce mot vient du Grec *μανδραγόρας*; il est formé de *μανδρα*, qui signifie une étable, ou une de ces cavernes où l'on enferme les cochons à la campagne; car on prétend que les premiers qui ont connu la Mandragore, l'ont observée auprès de ces sortes de lieux: cependant il est certain que notre Mandragore n'est pas celle des Anciens.

Il y a dans la province de Péking, une espèce

de *Mandragore*, qui est une racine dont une livre vaut une livre d'argent; car on dit qu'elle restitue tellement les esprits vitaux aux moribonds, qu'ils ont souvent assez de temps pour se servir d'autres remèdes, pour recouvrer leur santé. Les Chinois l'appellent *Gin-Seng*. Voyez ce mot. Un Missionnaire Jésuite l'a trouvée en Canada, & l'a apportée en France. On en a planté plusieurs pieds au Jardin du Roi; ils ont poussé un peu, puis ils se sont fanés.

On contrefait les *Mandragores* avec la racine de *brionia*, ou couleuvrée, qu'on taille en forme de *Mandragore*. On la pique, ou on la larde avec des grains d'avoine, puis on la met quinze jours dans la terre. L'avoine qui germe s'y incorpore, & la couvre de petits poils qui achèvent sa ressemblance. Des Charlatans, à la Foire Saint Germain, il y a peu d'années, en exposèrent une ainsi faite par artifice, & abusèrent de la crédulité du peuple, qui crut voir une chose fort rare. Les Sorciers s'en servent pour faire leur prétendue main de gloire. Voyez *MAIN DE GLOIRE*.

MANDRANELLE. Nom d'une ville de l'île de - là le Gange. *Mandranella*. Elle est sur la rivière de Pégu, environ à cent lieues au dessus de la ville de Pégu. Elle est capitale du petit Royaume de *Mandranelle*. **MATY.**

MANDRE. f. f. Ce mot dans les Ecrivains Ecclésiastiques, sur-tout de l'Eglise d'Orient, signifie Monastère, Couvent. On a appelé en Latin *Mandra*, non-seulement une caverne, un antre servant de retraite aux bêtes sauvages, mais encore le creux d'un rocher où se retire un Solitaire. De-là *Mandrita*, Mandrite, Ermite, Solitaire, Moine. Les Solitaires étoient logés dans des grottes, dans des creux de rocher.

MANDRENAQUE. f. f. Espèce de toile dont la trame est de coton, & la chaîne de fil de palmier. Il s'en fabrique quantité dans plusieurs des Îles Philippines.

MANDRERIE. f. f. Terme de Vannier. C'est cette partie du métier des Maîtres Vanniers, où l'on travaille aux gros ouvrages. Les deux autres sont la clôture & la faïsserie. Voyez ces mots.

MANDRIA. Nom d'une petite île environnée d'écueils, & déserte. *Mandria*, anciennement *Miniya*. Elle est dans l'Archipel, entre l'île Samo & celle de Lango. Elle donne le nom de mer de Mandria à la partie de l'Archipel, qui est à ses environs, & que les Anciens appelloient *Mare Myrtoum*. **MATY.**

MANDRIER. f. m. Vannier, qui fait des ouvrages de mandrierie.

MANDRIN. f. m. Est le principal outil d'un Tourneur, l'arbre qui tourne dans la lunette, au bout duquel on monte, où on attache les pièces que l'on veut tourner en l'air, & hors les pointes. *Veruculum*, *pugiunculus*.

On donne ce nom dans différens Arts & Métiers, aux pièces sur lesquelles sont assujettis les ouvrages qui ne peuvent être travaillés entre les pointes.

MANDRIN, se dit aussi de plusieurs poinçons qui servent aux Artisans à percer à froid ou à chaud le fer ou les métaux sur lesquels ils travaillent. *Pugiunculus*, *veruculum*. Il y en a de diverses figures; les uns en losange pour faire des grilles, les autres ronds, carrés, ou en triangle.

MANDRIN. Terme d'Horlogerie. C'est un outil qui donne sa forme à un trou dans lequel on le fait entrer.

MANDSJADI. f. m. Arbre Indien, qui porte des baliques, dont la fleur est pentapétale & en épi. Ses siliques contiennent des fèves nouvelles & de couleur d'écarlate. Cet arbre croît au Malabar. Il vit 200 ans. Les Payens font usage de ses feuilles réduites en poudre dans leurs cérémonies religieuses. **RAY. Histoire Plant.**

MANDUBIÉNS (les). *Mandubii*. Ancien peuple de la Gaule; dont parle Jules César. *Bell. Gall. Lib. 7.* Le pays qu'ils habitoient, est aujourd'hui enclavé dans le Diocèse de Langres.

MANDUCABLE. adj. Mangeable, bon à manger. Peut-

être s'agit-il de quelque chose de *manducable*. **MERCURE, Mars 1735.**

MANDUCATION. f. f. action de manger. On ne le dit guère qu'en Théologie, en parlant du mystère de l'Eucharistie. *Efus, manducatio*. Les Catholiques croient la *manducation* réelle du corps de JÉSUS-CHRIST. Les Calvinistes disent que cette *manducation* n'est que par figure, en ce qu'elle se fait seulement par la foi. L'opinion de Calvin consiste à poser une *manducation* réelle du corps (de J. C.) sans aucune présence réelle du corps; & c'est ainsi qu'il s'en explique par tout; ce qui fait une contradiction très-formelle dans notre pensée, & dans la volonté de Dieu. **PÉLISSON.** Lisez les ouvrages de vos Docteurs sur l'examen de vous-mêmes. Voilà votre *manducation* spirituelle déjà toute faite. **ID.** Il n'y a, selon eux (les Zuingliens), ni changement à la substance du pain, ni présence réelle, ni *manducation* réelle. **ID.** Saint Augustin, & les Théologiens à son exemple, ont appelé par figure & par métaphore la *manducation* du Sacrement, accompagnée de la foi, *manducation* spirituelle, seulement parce qu'elle venoit ensuite d'une autre *manducation* non figurée, mais véritable & réelle; & lui donnoit toute la perfection; tout son fruit, toute son utilité. **ID.** Nous appelons cet acte de foi *manducation*, à l'exemple de ce grand Saint; mais il ne s'ensuit pas que les Juifs, à qui N. S. parloit, pussent & dussent jamais entendre, que manger étoit penser & croire, ou que penser & croire, se pouvoit appeler manger. **ID.** Ce que S. Augustin a appelé *manducation* par figure, qui est l'action de la foi, sur le fondement d'une *manducation* réelle & orale, n'étoit point encore connu, quand N. S. parloit. **ID.**

MANDUCUS. f. m. On donnoit ce nom chez les Romains à certaines figures ou marionnettes hideuses qu'on faisoit paroître dans les comédies, avec une grande bouche ouverte & de longues dents, pour faire rire les uns, & faire peur aux autres. Les mères en faisoient un épouventail pour les petits enfans. C'étoit la bête par qui on leur faisoit appréhender d'être mangés. Il y a long-temps qu'on a commencé à gêner l'esprit des enfans, en leur inspirant de vaines frayeurs.

MANÈGE. f. m. Terme de Marine. Travail de main que les Matelots doivent à un Marchand sans aucun salaire. *Opus manuale. Gratuitum ministerium, opera gratuita*. Il consiste à décharger le merrain, les planches, le poisson tant vert que sec, sans en demander de salaire au Marchand.

Ce mot vient de celui de *main*, parce que ce travail se fait avec les mains. *Manu agere*.

MANEDO, MAGNEDO. Village de la province d'entre Duro & Minho, en Portugal. *Magnetum*. Il a été une petite ville Episcopale, dont l'Evêché a été transféré à Porto. **MATY.**

MANÉE. f. f. Vieux terme de Coutumes; c'est proprement ce que la main peut contenir. *Pugillum*, ou *pugillum*. Droit de *manée* de sel, est un droit de prendre une poignée de sel, ou une quantité à-peu près égale sur chaque voiture de sel.

MANÈGE. f. m. Lieu propre & destiné à manier & à faire travailler les chevaux dans les Académies. *Equaria palestra, hippodromus*. Dans un *manège* il y a un terrain marqué pour les voltes autour d'un pilier, une carrière pour courre la bague, & à côté des piliers, entre lesquels on met les chevaux destinés aux airs relevés.

MANÈGE, signifie aussi l'exercice du cheval, & la façon particulière de le faire travailler. *Ars domandi equos equorum domitura, disciplina equestris*. Il y a plusieurs sortes de *manèges*. Chaque cheval a son *manège* particulier. Ce cheval n'est pas encore dressé à ce *manège*.

Ce mot vient de l'Italien *maneggio*. Quelques uns disent à *manu agendo*. **MÉNAGE.**

MANÈGE PAR HAUT. C'est la façon de faire travailler les fauteurs, qui s'élevant plus haut que le terre à terre, manient à courbettes, à croupades, à ballotades. On

appelle ce *manège* autrement les *airs relevés*.
MANÈGE DE GUERRE, est le galop inégal dans lequel le cheval change aisément de main en toutes les occasions où l'on en a besoin. *Cursus campestris, castrensis*.

Ce mot devient fort à la mode dans le figuré. *Agendi modus, ratio, dexteritas*. Il se dit dans le discours ordinaire, des façons de faire de certains gens. En parlant d'un Courtisan habile, on dit qu'il entend le *manège*. Le *manège* de la Cour de Rome est difficile. BOUH. Il désigne des manières d'agir adroites, & ordinairement artificieuses. Il y a quelques rencontres dans la vie, où la vérité & la simplicité sont le meilleur *manège* du monde. LA BRUY. Êtes vous en faveur, tout *manège* est bon, vous ne faites point de fautes, tous les chemins vous mènent au terme. ID. On dit aussi, il y a long temps que vous me promettez de me payer, & n'en faites rien sous divers prétextes; je suis las de tous ces *manèges*.

MANÈGE, se dit aussi de l'art de manier les esprits, & de les conduire à ses vues ou à ses fins. Par exemple, on dit de Guillaume III, Prince d'Orange & Roi d'Angleterre, appelé, on ne fait comment ni pourquoi, Jacques II, dans la continuation de l'histoire de M. de Toiras, que sa prudence consommée dans le *manège* des esprits, son expérience dans les affaires politiques, l'opinion que l'on avoit de sa capacité militaire, &c. lui gagnèrent la confiance, &c. *Journ. de Trévoux, Février 1736*.

MANÈQUE. f. m. Nom que les Hollandois donnent à une espèce de muscade une fois aussi longue & un peu plus grosse que la muscade ordinaire. En France, on l'appelle muscade mâle.

MANEQUIN. Voyez MANNEQUIN.

MANEQUINAGE. f. m. En termes d'Architecture, est la Sculpture qu'on emploie dans les édifices, *sculptura*. NIC.

MANERE. f. m. Terme de Mythologie. Nom d'un faux dieu des anciens Égyptiens, *Manerus*. Jullius Pollux dit que dans la Théologie Égyptienne, *Manere* étoit l'inventeur de l'Agriculture, & le disciple des Muses. Voyez L. IV. c. 7. §. 11. Vossius, de *Idol. L. I. c. 38*. croit que ce *Manere* pourroit bien être le Man des Germains, c'est-à-dire, selon lui, Adam.

MANES. f. m. pl. Les anciens appeloient ainsi les ombres, les âmes des morts, les âmes séparées des corps. *Mânes*. Les Payens faisoient beaucoup de cérémonies & de sacrifices, pour apaiser les *manes* de ceux qui n'avoient point eu de sépulture. Polixène fut immolé aux *mânes* d'Achille. On s'en sert encore quelquefois dans le style sublime & dans la Poésie.

Manes des grands Bourbons, brillans foudres de guerre,

*Qui sâtes & l'exemple & l'effroi de la terre ;
Et qu'un climat fécond en glorieux exploits,
Pour le soutient des Lys vit sortir de ses Rois.*

CORNEILLE.

*Et mes Manes contens aux bords de l'onde noire,
Se feront de ta peur une agréable histoire.* BOIL.

On dit poétiquement, troubler les *manes* de quelqu'un, troubler ses cendres, bieller la mémoire d'un mort. *Alicujus manes ledere*.

Les dieux *Mânes* étoient les dieux infernaux qui tourmentoient les hommes. On leur faisoit des sacrifices pour calmer leur indignation. La Théologie des Payens est fort incertaine sur ces *dieux Mânes*; car les uns tenoient que ces *Mânes* étoient les âmes des morts, d'autres que c'étoient les Génies tutélaires des hommes. Cette dernière opinion s'accorde mieux avec l'étymologie du mot. Les Payens attachoient apparemment toutes ces idées aux *Mânes*: en sorte que ce mot signifioit tantôt les âmes des défunts, & tantôt les divinités infernales & souterraines, & généralement toutes les divinités qui présidoient aux tombeaux. Voyez LARES & LARVES.

On a encore employé le mot de *Manes* pour désigner les enfers en général, comme quand Virgile dit, *hæc Manes veniet mihi fama sub imos*, c'est à-dire, dans ces lieux souterrains où les âmes des hommes se rendoient après leur mort, d'où les bonnes étoient envoyées dans les Champs Élysées, & les méchantes dans le Tartare.

MANEVIEU. Voyez MÉNELÉ.

MANEUVRE. Voyez MANŒUVRE.

MANFRÉDONIA. Ville Archiépiscope, défendue par une bonne citadelle & située dans la Capitanate, province du Royaume de Naples, près des ruines de Syonte, à l'Archevêché de laquelle elle a succédé. *Manfredonia*. Elle a un bon port, sur le golfe de *Manfredonia*, qui est le *Sipontinus sinus* des Anciens. MATY.

Manfredonia a pris ce nom de Mainfroi, Roi de Naples, fils de l'Empereur Frédéric II.

MANFROY. Voyez PUYMANFROY.

MANGA, ou **MANGAS**. f. m. Arbre grand & rameux qui croit en plusieurs provinces des Indes Orientales. Il y en a de deux espèces, l'un est domestique & cultivé & l'autre est sauvage. Le *Mangas* domestique a les feuilles longues & larges, il porte un fruit plus gros qu'un œuf d'oie, pesant en certains lieux jusqu'à deux livres, & même davantage: on en trouve de diverses couleurs sur un même arbre, les uns d'un vert gai, les autres d'un vert tirant sur le rouge, les autres jaunes, tous d'un très-bon goût, doux & savoureux, d'une odeur agréable. Les Indiens en mangent de cru, & ils en confisent; ce fruit contient un noyau un peu long, de la grosseur d'un gland, amer étant cru, couvert d'une pelure blanche, & d'une coque fort dure, qui est remplie au-dessus de bourre, ou de fibres, qui vont de long & de travers. Il se trouve une espèce de ce fruit qui n'a point de noyau, & qui est d'un très-bon goût. Le noyau du *manga* étant rôti est employé pour arrêter les cours de ventre, & pour tuer les vers; on le prend par la bouche. Le *manga* sauvage est plus petit que le domestique: ses feuilles sont plus courtes & plus épaisses: son fruit est gros comme un coin, d'un vert clair & un peu resplendissant; il jette un suc laiteux & a fort peu de chair; car son noyau dur & cartilagineux, n'est que couvert d'une grosse écorce. On appelle ce fruit *mangas bravas*; il est extrêmement venimeux, & l'on dit que ceux qui en mangent, meurent sur le champ.

MANGA, ou **MANGUA**. Se dit aussi d'un autre arbre qui vient aux Indes Occidentales, & qu'on appelle autrement *Mangle*, ou *Mangue*, ou *Paretuvier*. Voyez MANCE.

MANGAIBA. f. m. Grand & bel arbre du Brésil, dont dont parle Pison. Il se multiplie tellement, qu'il remplit des forêts. Il est grand comme un de nos pruniers, & il porte beaucoup de fruit. Ses feuilles sont petites, oblongues, dures, rangées l'une vis-à-vis de l'autre, sur une branche qui en porte plusieurs. Elles sont d'un beau vert, marquées dans leur longueur de plusieurs lignes parallèles très-ménues. Ses fleurs sont petites, blanches, fort odorantes & en étoile, comme celles du Jasmin. Son fruit est rond, ressemblant à un abricot & bon à manger, de couleur dorée quand il est au soleil, & marqué de taches rouges. Il est couvert d'une peau très-déliée, & contient une pulpe moëlleuse, fondante dans la bouche, succulente, laiteuse, d'un goût délicieux, & cinq ou six petites pierres. Il ne mûrit que lorsqu'il est tombé de l'arbre. On le cultive dans les terres grasses & humides. Son fruit cueilli sur l'arbre avant sa maturité, a un goût stiptique & très-amer, & est astringent; mais quand il est mûr, il humecte & rafraîchit les entrailles, apaise l'ardeur de la fièvre, & lâche le ventre.

MANGALIS. f. m. Petit poids des Indes Orientales, qui pèse environ cinq grains. On ne s'en sert que pour peser les diamans; les émeraudes & les autres pierres se pesant par caris de trois grains chacun. Le *Mangalis* est différent du mangelin.

MANGALOR, ou **MANGUELOR**. Nom de la presqu'île de l'Inde deçà le Gange. *Mangalora*. Elle est située sur la côte du pays de Canara, & elle a un bon port, & une bonne citadelle. On conjecture que c'est la ville que les Anciens nommoient *Mognoglossum*, ou celle de *Mandagora*. **MATY**.

MANGAN. f. m. Nom d'une ancienne machine de guerre. *Manganum*. Ce nom signifioit en général une machine, comme dit Hefychius; mais on l'appliquoit en particulier à la plus forte & à la plus violente des machines de guerre, qui lançoit des pierres d'une grosseur extraordinaire, & des catapultes mêmes, des cadavres d'hommes, de chevaux, &c. & qui portoit plus loin que toutes les autres machines. Si on l'appeloit fronde, *funda*, ce n'est pas que ce fût une fronde ou un instrument semblable à la fronde; mais parce qu'elle jettoit des traits, des fardeaux, à *fundendo*. On la nommoit aussi baliste, parce qu'elle lançoit, de βάλιστα; *Tormentum* à *torquendo*, pour la même raison, *Petraria*, c'est-à-dire, Pierrier, parce qu'elle lançoit des pierres. Le *mangan* avoit quelquefois tant de force, qu'il jettoit des pierres de 360. liv. Il servoit également à la défense & à l'attaque des villes, & on l'employoit même sur mer. On dit qu'on conserve un *mangan* à Bâle. Voyez Juste Lipsé, *Polioret. L. III. dial. 3.* & le *Gloss. Archaeol.* de Spelman.

MANGANELLE. f. f. Espèce de machine de guerre dont on se servoit autrefois. Voyez **MANGONNEAU**.

MANGANÈSE. Terme de Minéralogie. Est une terre minérale qui est obscure comme le fer. *Magnesia*. On n'en sauroit tirer aucun métal, mais accompagnée, elle donne une fort belle couleur au verre, & la mettant dans du verre fondu, elle le purge & fait devenir blanc, encore qu'il soit vert, ou jaune, & au grand feu elle s'évapore comme le plomb. **BRINGUCCIO**. La *manganèse* préparée par la calcination, est comme une poudre noirâtre. Si on en met beaucoup dans le padelin, c'est-à-dire, le pot où l'on fait fondre la matière du verre, il sera d'un rouge de pourpre.

☞ On dit aussi Magalaïse, Magnésie & Magnése. *Magnesia*. Cette substance minérale ne sert que dans les verreries pour nettoyer le verre, & le dégager de la couleur verte qui lui est très-ordinaire.

MANGARE. Petite Île de la mer des Indes auprès des îles de Jura & de Madura.

MANGARZAHOC. f. m. Espèce d'âne sauvage de l'île de Madagascar. Il est beaucoup plus gros que les ânes ordinaires.

MANGAS. Voyez **MANGA**.

MANGATE. Nom d'une ville de la presqu'île de l'Inde deçà le Gange. *Mangata*. Elle est dans le Malabar près du Canara, & des montagnes de Gate, & elle est capitale d'un Royaume dépendant du Roi de Calécute. **MATY**.

MANGÉ, **EÉ**. part. Voyez le verbe.

MANGEABLE. adj. m. Ce qui est propre à servir d'aliment aux animaux. *Edulis; vescus, esculentus*. Cet homme mange, s'accommode de tout ce qui est *mangeable*. On dit des fruits qui ne sont pas murs, du pain trop dur & des viandes mal apprêtées, qu'ils ne sont pas *mangeables*.

☞ **MANGEAILLE**. f. f. Ce que l'on donne à manger à quelques animaux domestiques, aux oiseaux. *Esca, cibus*. Il faut préparer de la *mangeaille* pour ce perroquet, pour ce rossignol. Ces serins n'ont plus de *mangeaille* dans leur auge.

☞ On le dit en style populaire de ce que mangent les hommes. Ainsi l'on dit qu'un homme aime la *mangeaille*, c'est-à-dire, à manger, à être à table. Monsieur a-t-il invité les gens pour les assaillir à force de *mangeaille*? **MOL**.

MANGEANT, **ANTE**. adj. Qui mange. *Edens, comedens*. Il a six enfans qui se portent bien, tous bien buvans & bien *mangeans*. Elle se porte bien, je l'ai laissé bien buvante & bien *mangeante*.

MANGELIN. f. m. Terme de commerce. Poids dont on se sert pour peser les diamans aux mines de Raol-

conda & de Gavi, autrement Coulours. Le *mangelin* de ces deux mines pèse un carat & trois quarts de carat, c'est à dire, sept grains. Il y a aussi dans les Royaumes de Gonconcla & de Visapocu des *mangelins* qui pèsent un carat & trois huitièmes de carat.

MANGEOIRE. f. f. Crèche, auge des chevaux, qui est appliquée sous le râtelier où l'on met l'avoine, le son, ou autre chose qu'on leur donne à leur ordinaire. *Prasèpe*. La profondeur de la *mangeoire* s'appelle *enfoncure*, & le bord, *devanture*. Alexandre commanda qu'on fit les *mangeoires* des chevaux plus hautes qu'à l'ordinaire. **VAUG**. C'est un vice aux chevaux de mordre leur *mangeoire*, qu'on appelle le *Tic*.

On dit figurément & proverbialement, qu'un homme tourne le cul à la *mangeoire*, pour dire qu'il fait tout le contraire de ce qu'il devoit faire. Il y a quelques années qu'un homme gagna bien de l'argent à la foire Saint Germain, à très-peu de frais. Il avoit affiché qu'il avoit un cheval qui avoit la tête où il devoit avoir la queue. Bien des gens curieux de voir cette espèce de monstre, y accoururent, & donnèrent leur argent. L'homme les mena dans son écurie, où il leur fit voir un cheval qu'il avoit fait attacher à la *mangeoire* par la queue: les plus sages n'en firent que rire, & furent bien aises que d'autres qu'eux y fussent attrapés. Ainsi ils ne s'en vantèrent point, & cela dura quelque temps.

MANGER. v. a. Prendre des alimens solides pour se nourrir. C'est les mettre dans la bouche, les mâcher, les avaler & les digérer. Voyez *mastication, déglutition, digestion. Mandere, manducare, edere*. Il n'est point dégoûté, il *mange* tout ce qui est bon à *manger*. On ne *mange* pas de chair les Vendredis & les Samedis, ni en Carême. C'est un pauvre homme qui ne *mange* que du pain & du fromage. L'austérité de ces Religieux va jusqu'à ne *manger* que pour la faim: ils s'arrêtent à la nécessité, sans aller jusqu'au plaisir. **FL**. Les Cordeliers ont longtemps soutenu qu'ils n'avoient pas la propriété du pain qu'ils *mangeoient*. **N. S.** dit en termes exprès qu'il donnera sa chair à *manger*, & son sang à boire. *Manger & boire*, sont des termes que l'on n'entend que de la bouche du corps dans l'usage commun. **PELISSEON**. ☞ Les chevaux *mangent* du foin & de l'avoine. Le loup *mange* la brebis. Les chenilles *mangent* les fruits. Les rats *mangent* les grains. Les oiseaux *mangent* les mouchetons. Nos corps sont *mangés* des vers dans les tombeaux.

MANGER se dit aussi absolument & sans régime. Il n'a *mangé* d'aujourd'hui. Il *mange* comme un chancre. Salle à *manger. Cœnatio, cœnaculum*.

MANGER, signifie aussi, faire un repas, prendre ses repas. *Edere, comedere, vesci*. Les moines réguliers *mangent* en commun. *Manger* seul, c'est *manger* comme les lions & les loups; *manger* avec des inconnus, ce n'est que cérémonies; *manger* avec des importuns, le repas est un supplice; si bien qu'il faut plus prendre garde avec qui l'on *mange*, qu'à ce que l'on *mange*. **S. EVR**. Ce Seigneur ne veut pas qu'aucun de ses gens *mange* avec lui à sa table. Il a table ouverte, & donne à *manger* fort proprement; beaucoup d'honnêtes gens vont *manger* chez lui. Cet homme *mange* à l'auberge, il *mange* où il se trouve, où il peut.

MANGER, se dit aussi du bien que l'on consomme, ☞ & se dit ordinairement en mauvaise part de ceux qui le dissipent en débauches ou en folles dépenses. *Abligurire, absumere, conficere*. Cet homme a *mangé* plus d'or qu'il n'est gros; il a *mangé* tout son bien en folles dépenses. Il a *mangé* son fait à plaider, à bâtir, à répondre pour autrui. Il a *mangé* tout son patrimoine, ses terres, ses rentes.

*Paul vend sa maison de Saint Clou
A ses Créanciers engagée.*

Il dit que c'est qu'il en est saoul:

Je le crois; car il l'a mangée. **FURETIÈRE**.

☞ On dit figurément de quelqu'un, que ses chiens,

les valets, ses maîtresses le *mangent*, le ruinent. Les Procureurs *mangent* leurs parties, les consomment en frais. J'admire le train de la vie humaine; nous plumons une coquette, la coquette *mange* un homme d'affaires.

MANGER, se dit par extension de plusieurs choses qui rongent, corrodent, détruisent, font dépérir quelque chose. Le temps *mange* & détruit tout. *Tempus edax rerum*. La lime & la rouille *mangent* le fer, le cuivre. L'eau forte *mange* l'argent, le dissout. L'eau régale *mange* l'or. La tigne, les vers, *mangent* les draps, les étoffes. Le grand air *mange* les couleurs. Les grosses usures *mangent* le gage. Les poudres caustiques *mangent* les chairs. Le cancer, la vérole le *mangent*. La rivière *mange* ses bords. Il y a des gens qui croient que la lune *mange* les pierres. On dit aussi, qu'une planche, une écriture sont *mangées*; pour dire, qu'elles sont usées, effacées, qu'il n'y paroît plus rien. On dit en termes de sucrerie, donner à *manger* à un moulin, pour dire, lui fournir des cannes pour en exprimer le suc, & les faire passer entre les trois tambours destinés à cet usage.

MANGER. On se sert encore de ce terme en matière de jeux de cartes, à l'égard des triomphes supérieures qui emportent les inférieures. Il se dit principalement au jeu de l'impériale, où l'on *mange* les cartes marquantes de son Adversaire, lorsqu'on en joue de supérieures qui les emportent. Alors on marque non-seulement les siennes, mais encore celles de la partie qu'on a *mangée*. On *mange* aussi quelquefois des as au Piquet, lorsque pour faire la dernière main qui vaut le double des autres, de deux cartes qui restent on joue la plus basse, pour garder l'as, croyant que la Partie a deux cartes de la même couleur, & qu'on s'est trompé, car alors la Partie *mange* votre as.

MANGER, se dit aussi pour consumer beaucoup. *Consumere, absumere*. Une forge *mange* bien du charbon. De si larges fondemens *mangent* bien du moëllon, du mortier. Ces légumes *mangent* bien du beurre, il en faut beaucoup pour les apprêter.

On dit sur mer, qu'un Timonier a *mangé* le sable, lorsqu'il a pressé l'horloge de passer, ou qu'il l'a tournée avant que le sable fût tout passé. Que la lune a *mangé*, ou qu'elle *mangera*, pour dire, qu'elle dissipera les nuages. Qu'on est *mangé* de la mer, ou par la mer, pour dire qu'elle est extrêmement agitée, qu'on en est fort tourmenté.

On dit qu'un cheval *mange* le chemin, quand il avance beaucoup.

MANGER, se dit figurément; pour dire, Regarder attentivement, avec passion, avec amour & tendresse. *Avidè aspicere, intueri*. Ces deux Amans se *mangent* des yeux. Ces amis se sont retrouvés, & se sont *mangés* de caresses, se sont faits de grandes caresses. On dit d'un enfant joli, beau, qu'il est joli à *manger*.

Une Dame parlant d'un jeune homme beau & bien fait, Il est, dit elle, joli à *manger*; je pensai lui de mander à qu'elle fausse elle vouloit le mettre. *Mors à la mode*.

On dit aussi, pour marquer une grande colère, *Manger* quelqu'un, c'est à-dire, le gronder, le quereller violemment. *Torvis oculis aspicere, durius increpare*. Ces gens se sont querellés, & ont failli à se *manger*; ils se *mangeroient* le blanc des yeux. Si cet homme a,oit fait une affaire sans sa femme, elle le *mangeroit*.

En quel siècle suis-je venu?

L'on se déchire, l'on se mange. CON.

Quand on veut marquer qu'on est excessivement en colère contre quelqu'un, on dit qu'on lui *mangeroit* le cœur, si on le tenoit. C'est ce que les Sauvages, & sur-tout les Iroquois, font à la lettre, ils *mangent* le cœur des captifs, qu'ils font mourir. Toutes ces expressions figurées sont du style familier.

On dit à un homme qu'on le *mangeroit* avec un grain de sel, quand on lui veut marquer qu'on le croit plus foible que soi. Il est bas.

MANGER, en termes de grammaire, signifie, faire une élision, ne pas prononcer quelque lettre. *Elidere, intercidere*. En François le féminin se *mange* devant une voyelle. En scandant le vers Latin, toutes les voyelles, & l'm aussi se *mangent* devant une autre voyelle. Voyez ÉLISION.

En ce sens, on dit qu'un homme *mange* la moitié de ses mots, quand il n'en prononce pas distinctement toutes les syllabes. Quelques Chanoines *mangent* la moitié de leur Office en le disant. On dit d'une femme en travail, qu'elle *mange* ses douleurs; pour dire, qu'elle s'empêche de crier.

MANGER, se dit proverbialement en ces phrases. Cet enfant a *mangé* son pain blanc le premier; pour dire, il a été traité plus délicatement en sa jeunesse, ou que le commencement de sa vie a été plus heureux que la suite. On dit au contraire, qu'on a *mangé* de la vache enragée; pour dire, qu'on a beaucoup pâti, qu'on a appris à travailler, à être sage. On dit aussi, qu'un homme *mange* son bled en vert; pour dire, qu'il *mange* son revenu avant qu'il soit échu. On dit encore: Pauvres gens vivent de ce qu'ils *mangent*; pour dire, qu'ils ne font pas grande chère, ou que chacun fait la figure qu'il peut dans le monde.

On dit aussi, Sa part est *mangée*; pour dire, Il ne peut plus rien espérer de cette affaire, de cette prétention. On dit aussi, Voilà ce que les rats n'ont pas *mangé*, quand on produit quelque chose qu'on gardoit secrètement. On dit aussi, qui se fait brebis, le loup le *mange*; pour dire, qu'on n'est pas sitôt attaqué, quand on témoigne qu'on fait se défendre. On dit aussi, qu'un homme fait bien son pain *manger*; pour dire qu'il entend bien ses intérêts, qu'il fait bien se tirer d'affaire. On dit aussi que la guerre est bien forte, quand les loups se *mangent* les uns les autres: ce qui se dit au figuré, quand des gens de même profession se plaignent, se déchirent, se détruisent les uns les autres.

On dit aussi, que l'appétit vient en *mangeant*, tant au propre qu'au figuré; pour dire, que l'ambition & l'avarice croissent toujours. Voyez l'origine de ce proverbe à APPÉTIT. On dit aussi ironiquement d'un demi savant, il est savant jusqu'aux dents, il a mangé son Bréviaire. On dit aussi, A petit *manger* bien boire. On dit encore d'un homme & d'une femme qui ont même habitation,

*Boire & manger, coucher ensemble,
C'est mariage ce me semble.*

On dit aussi, des papiets & autres choses inutiles qu'on garde, Cela ne mange point de pain. On dit aussi, que les gros poissons *mangent* les petits; pour dire, que les puissans oppriment & pillent les faibles. Regnier a dit,

Jà tout apprivoisé je mangeois sur le poing.

C'est-à-dire, Je vivois familièrement. C'est une métaphore tirée des oiseaux qu'on apprivoise.

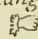
*Et bien que nos dîneurs mangeassent en Sergens;
La viande pourtant ne prioit point les gens.*

REGNIER.

On dit qu'une personne *mange* comme un chancre; pour dire, qu'elle mange beaucoup. Brebis bien comptées le loup les *mange*, c'est apparemment ce qu'ont dit les Latins, *Numerum non curat lupus*. Il ne suffit pas de les avoir comptées, il faut les garder.

Ce mot vient du Latin *mandere*, ou *manducare*. MANGER. f. m. Mets, alimens dont on se nourrit. *Cibus, Esca*. Le nectar est le breuvage des dieux, & leur *manger* l'ambrosie. ABL. Cet oiseau est un *manger*

manger délicieux , un *manger* délicat. On dit familièrement d'un homme qui s'occupe entièrement d'une chose , qu'il en perd le boire & le *manger*. Blanc-*manger*. Garde-*manger*. Voyez à leur ordre.

MANGERIE. f. f.  Action de manger. Ce terme n'est presque point d'usage au propre , que dans cette phrase , relever *mangerie* , recommencer à manger. Il est populaire. Au figuré on le dit des frais de chicane qui ruinent les Plaideurs , des exactions par lesquelles on ruine les pauvres gens. *Vexatio* , *exactio*. Les *mangeries* du Palais sont effroyables. On invente tous les jours de nouvelles *mangeries*. Il est familier.

MANGEUR , EUSE. f. m. & f. Qui mange beaucoup. On le joint ordinairement avec une épithète. C'est un grand *mangeur*. *Edo* , *edax* , *comedo* , *homo multi cibi*.

MANGEUR , se dit figurément & populairement de ceux qui font des concussions & exactions. On appeloit autrefois *mangeurs* , les Sergens , ou Officiers , qui étoient envoyés en garnison pour contraindre un débiteur au paiement de son dû , ou à souffrir l'exécution de quelque arrêt , ou ordre de Justice , lesquels vivoient aux dépens du débiteur : ce qui a été aboli par le Roi Philippe IV. en l'an 1304. & par les Rois qui l'ont suivi. On n'envoie plus de gens en garnison que pour les contraindre au paiement des deniers royaux.

On appelle proverbialement & populairement les gens de chicane , des *mangeurs* de Chrétiens ; un Fanfaron , un *mangeur* de charettes ferrées , un *mangeur* de petits enfans ; & un fainéant , un *mangeur* de viandes apprêtées ; un Bigot , un *mangeur* de crucifix , un *mangeur* d'images ; un homme studieux , & d'une grande lecture , un *mangeur* de livres , *helluo librorum*.

MANGEURE. f. f. prononcez *manjure*. Endroit mangé rongé dans un drap , dans une étoffe. On le dit des vers , des souris & *mangeure* de vers , *mangeure* de souris.

MANGEURE , en termes de Chasse , se dit aussi de la passion du sanglier. *Apri pastio* , *pabulatio*. A l'égard de celle du cerf , on dit *viandis*.

MANGH-CHUN. f. m. Terme de Calendrier. Nom d'un des 24 mois de l'année solaire des Chinois ; il répond à la première partie du mois de Juillet. Le mot de *maug chun* veut dire *semence des herbes* , le mois de Juillet est le temps où la plupart des herbes ont des semences.

MANGHISI. Nom d'une petite presqu'île de la Sicile. *Mangista peninsula* , anciennement *Tapsus* , *Thapsus*. Elle est sur la côte orientale de la vallée de Noto , entre Siracuse & Ahuſta. MATY.

MANGL. Contrée de l'Asie , à l'extrémité orientale du Continent à la partie méridionale de la Chine.

MANGLE , ou **MANGUE**. f. m. C'est un des principaux arbres qui naissent communément dans les Indes occidentales. Il croît dans des lieux marécageux , sur le rivage de la mer , & le long des rivières & des torrens qui entrent dans la mer. Ses feuilles sont semblables aux grandes feuilles du poirier , mais elles sont un peu plus épaissies & plus longues. Ses fleurs sont plus petites , contenues en des calices oblongs. Il porte des gouffes qui ont la longueur d'un demi-pied , ou davantage , grosses comme les bâtons de casses , brunes , remplies d'une pulpe semblable à la moëlle des os , d'un goût amer. Les Indiens en mangent faute d'autre nourriture , & ils disent que c'est un aliment sain. Sa racine est molle & humide. Son bois est solide & pesant , il sert pour les bâtimens , & pour faire des meubles , & du charbon. La manière dont le *mangle* croît est admirable ; car les rameaux , après s'être élevés & étendus , se courbent jusqu'à terre , où ils prennent racine , & croissent de nouveau en arbres aussi gros que celui d'où ils sortent. Rochefort & du Tertre l'appellent *Parétuvier*. Il y a quelqu'autre espèce de *mangle*. Cet arbre est fort commun dans les îles de l'Amérique , & même dans la Terre-ferme. On n'en

sauroit déterminer la grandeur ; on en voit pourtant en quelques endroits d'aussi hauts que les noyers d'Europe , mais ils sont presque tous bas , à cause du grand nombre de branches par lesquelles ils se provignent , en sorte qu'un seul arbre est capable d'occuper une longue traite de côte de mer , ou de rivière , & qu'il est bien difficile de discerner la première , ou mère tige. Le bois de ces arbres est couvert d'une double écorce , l'extérieure est assez mince , cendrée , & toute gercée par des fentes qui forment des lames carrées , ou barlongues. L'écorce intérieure est assez épaisse , un peu moins rouge que le bois , & très propre pour teindre les filets des Pêcheurs.

Les arbres ont leur racine hors de terre fort élevée , & quelquefois de plusieurs pieds , de sorte que le tronc de l'arbre est entre les branches & les racines. Ils sont tellement entrelacés par leurs racines les uns dans les autres , que l'on pourroit faire quelquefois plus de dix lieues sur ces arbres sans mettre pied à terre. Il y a des Indiens dans certains endroits de l'Amérique , qui bâtissent des maisons dessus. On voit souvent des branches de ces arbres si avancées dans la mer , qu'il s'y amasse des rochers d'huîtres. Les jeunes branches ont leur extrémité chargée de plusieurs feuilles , ovales , longues d'environ trois pouces , larges de près de deux , & épaissies comme les feuilles du pourpier ; mais plus fermes & plus solides , ayant le dessous vert-clair , relevé d'une seule nervure blanchâtre , & tout piqueté de petites pointes rouges comme du carmin ; le dessus est uni & poli , & comme rayé par de petites côtes internes. Ses fleurs naissent deux à deux parmi toutes ces feuilles. Elles ressemblent à de petits lits divisés en quatre parties très-blanches , qui sortent du fond d'un calice vert , divisé aussi en quatre parties pointues. Le fond de ce calice est occupé aussi par un petit pistil enflé & entouré de quelques petites étamines. Ce pistil devient ensuite un fruit fait en fuseau pendant , pointu , long d'environ un pied , & gros comme le petit doigt en sa partie la plus enflée. Il est tout parsemé de petites pustules , & tout vert-brun , excepté l'extrémité d'enbas , qui est rouge foncé , l'extrémité d'en-haut est enfoncée dans une tête semblable à une petite poire charnue grise & couronnée de quatre pointes relevées en haut. Ce bout , enfermé dans cette poire , ressemble à un gland tendre un peu rouge , ou jaune , & couvert d'un bonnet pointu , jaunâtre , ou blanc.

Chaque fuseau est couvert d'une pellicule fort déliée & est tout rempli d'une pulpe composée de très-petites fibres très-courtes & fort condensées. Ces fuseaux étant mûrs , ils se détachent de leur tête en poire , & tombant droit dans la terre , ils s'y plantent & ils y prennent racine , & les feuilles commencent à sortir par la petite glande jaune. Ce n'est pas seulement par ce moyen que cet arbre se multiplie , c'est encore par de certaines branches semblables à des bâtons très unis , ronds , & sans nœuds , de même que des baguettes. Ces bâtons ont environ six à sept ou huit pieds de long , ils n'ont pas plus de dix lignes d'épaisseur. Ils se fourchent trois ou quatre fois jusqu'à ce qu'ils aient atteint la terre , où ils poussent des racines très-blanches , longues d'environ un pied , & aussi épaissies que des plumes à écrire , ces bâtons sont tous moëlleux , de même que nos sureaux. Les Caraïbes en ôtent la moëlle & en composent des flûtes , qu'ils joignent deux ensemble , n'y faisant que deux trous à chacune en bas , vis-à-vis les uns des autres. On voit en plusieurs endroits le bas de ces arbres , c'est-à-dire , la partie du tronc & des branches , où l'eau de la mer atteint , tout couvert de très-bonnes huîtres noires , mais plus petites que celles d'Europe. On appelle ces arbres non seulement *mangles* , mais encore *parétuyiers* , & *pareliviers rouges* , pour les distinguer de certains autres arbres à-peu-près de même port qu'on appelle *parétuyiers blancs* , Pison L. IV^e.

chap. LXXXVII. appelle cet arbre *Guapariaba*. Il dit que sa racine fendue, rôtie, & appliquée sur la piquûre d'un poisson qu'il appelle *Niqui* (& qui peut être une espèce de *scorpius marinus*) en apaise la douleur, quoique d'abord ce remède semble irriter la partie blessée. Il faut auparavant avoir scarifié ou élargi la piquûre. P. PLUMIER.

MANGLIER. f. m. qui se dit aussi pour MANGLE. Les *Mangliers* sont des arbres fort communs à la côte occidentale de la Castille d'or. Ils croissent au bord de la mer, & dans la mer même. Leurs branches tombent à terre & au fond de la mer, & quand elles y touchent, elles y reprennent racine, & se multiplient & s'entrelacent en cette manière. Il y a dans la Terre ferme des Indes orientales des arbres qui se multiplient de même, & Quinte-Curce en fait mention. Le premier Archevêque de Lima rebâtit l'Église ruinée, & la couvrit de *mangliers*. FRÉZIER, p. 203.

La côte des **MANGLIERS**, ou des **MANGLARES**. C'est une côte de la Castille d'or, sur la mer du Sud, où il croît beaucoup de ces arbres. Elle est entre la Ligne & Panama.

La pointe des **MANGLIERS**, ou la *Punta des Manglares*, est un cap de l'Amérique méridionale, sur la mer du Sud, dans le Gouvernement du Popayan, aux confins du Pérou.

MANGONNE. f. f. Maquignone, fripière. C'est l'explication de Gotgrave, qui auroit pu ajouter maquerelle. Observez ces deux piédestal (piédestaux) sur lesquels sont posées deux vieilles Mangonnes, (tenant) tenant en main leurs lanternes, & portant au nez doubles lunettes, pour mieux considérer ceux qui entrent & sortent. *Nouvelles des Régions de la Lune*, p. 269. du 1^o To. de la Sat. Mon. in 8^o. ☞ *Mango* signifie un Marchand d'esclaves, un corrupteur de jeunesse, fripier, maquignon, courtier.

MANGONEAU. f. m. Il y a de nos vieux Auteurs qui disent *Mangonniau*. Pomei dit *Mangonelle*, f. f. & Monet dit *Mangoneau* & *Mangonelle*. Vieux mot qui se disoit autrefois des traits & des pierres qui se jettent dans les villes assiégées par le moyen des Balistes, & autres machines, avant l'invention de l'artillerie. *Balista*.

Ménage dit que ce mot vient du Grec *αερισσων*, qui signifie *machine*, du nom de l'instrument qui servoit à les jeter. Cette machine tire son origine des Phéniciens, selon Bochart, & étoit une espèce de fronde. Ce mot s'appliquoit tant à la machine, qu'aux pierres qui étoient lancées par son moyen. On le trouve souvent dans les Historiens.

☞ **MANGOREIRA.** f. m. Arbrisseau de l'Indostan. Espèce de jasmin à fleurs blanches, qu'on nomme *Mangorius*, d'une odeur plus douce que celle du jasmin. Les fleurs du *Mangoreira* ont un autre avantage sur celles du jasmin, c'est qu'elles sont composées de plus de cinquante feuilles ou pétales.

MANGOSTAN & MANGOUSTAN. f. m. Fruit extrêmement estimé qui vient en l'île de Java, aux environs de Bantam. Il est très-rond, & gros comme une petite orange. Son écorce est grise, ou quelquefois d'un vert obscur, semblable à celle de la grenade, un peu amère. Cette écorce est épaisse d'un ligne, & rouge en dedans avec des petits filaments jaunes. Elle est couronnée de petits rayons de l'épaisseur d'une demi ligne, ronde par le bout, & qui se réunissent en pointe. Sa chair est blanche, fort molle, assez semblable à celle de l'orange, d'un goût doux & fort agréable, & approchant de celui des fraises. Elle est divisée en plusieurs lobes qu'on peut séparer les uns des autres, comme ceux des oranges, quoiqu'ils ne soient pas enveloppés de pellicules. Il y a autant de lobes que de rayons à la couronne, ordinairement six ou sept. On trouve dans les plus gros *mangoustan*s une amande verte en dehors & blanche en dedans, assez insipide; ce qui fait qu'on la rejette ordinairement: dans les plus petits ce n'est qu'un germe fort tendre qui se mange

avec le reste. Ce fruit est rafraîchissant, & ne fait aucun mal, quelque quantité qu'on en mange. Ceux qui ne sont pas faits à l'odeur du Durion, donnent au *mangoustan* le premier rang parmi les fruits des Indes, c'est en effet un des plus délicats. On fait de la décoction de son écorce une tisane astringente, fort bonne pour la dysenterie & le flux de sang.

Le *mangoustan* est excellent; mais il donne le flux de ventre, quand on en mange beaucoup. Il est dans une manière de coque, qui, cuite au feu, resserre, & guérit le devoiement. ABBÉ DE CHOÏSI, *Journal du voyage de Siam*.

L'arbre qui porte le *mangoustan*, est grand & touffu. Il a les feuilles longues de six à sept pouces, larges de deux, d'un beau vert; outre les fibres, qui du milieu vont aux extrémités, il y en a un double rang, lesquelles partant de la queue, vont par les bords se réunir à la pointe. La fleur est composée de quatre petites feuilles vertes assez épaisses, & arrondies par l'extrémité, lesquelles venant à s'ouvrir, font voir le fruit qui commence à se former, auquel elles restent toujours attachées par le bas, lui servant comme de soutien.

Il y a une espèce de *mangoustan* sauvage que les Portugais appellent pour cela de *mato*, qui a assez de rapport à celui-ci, mais qui n'est pas bon à manger.

MANGOURS. f. m. Petite monnoie qui a cours en Égypte: on l'appelle plus communément *Falle*.

MANGOUSTE. f. f. Nom d'un animal des Indes. *Ichnumonon*. Voy. ce mot. La *Mangouste* pour la forme extérieure, approche assez de la belette, si ce n'est qu'elle a le corps plus gros & plus long, les jambes plus courtes, le museau plus délié, l'œil plus vif, & je ne sais quoi de moins sauvage. Cet animal est en effet extrêmement familier, & il n'y a point de chien qui joue & qui badine plus agréablement avec les hommes; cependant il est colère, & traître quand il mange, grondant alors presque toujours, & se jettant avec fureur sur ceux qui se mettent en devoir de le troubler.

Il aime sur-tout les œufs de poules; mais comme il n'a pas la gueule assez fendue pour les saisir, il tâche de les rompre en les jettant en l'air, ou les roulant sur la terre de cent manières différentes. Si pour lors il trouve une pierre auprès de lui, il lui tourne incontinent le dos, & élargissant les jambes de derrière, il prend l'œuf avec celles de devant, & le pousse de toute sa force par-dessous le ventre, jusqu'à ce qu'il soit cassé contre la pierre.

Il chasse non-seulement aux rats & aux souris, mais encore aux serpents, dont il est le mortel ennemi, & qu'il prend sur la tête fort adroitement, sans en recevoir aucune blessure. Il n'est pas moins contraire aux caméléons, qui, à sa seule vue, sont saisis d'une si grande frayeur, qu'ils deviennent tout d'un coup plats comme une feuille, & tombent ordinairement à demi-morts; au lieu qu'aux approches d'un chat, d'un chien, ou de quelque autre animal encore plus à craindre, ils s'enflent, se mettent en colère, prennent le parti de se défendre, ou de les attaquer.

MANGUE. ou **MANGUA.** f. m. Arbre des Indes Occidentales. Voyez MANGLE

MANGUIER. f. m. Arbre qui croît aux Indes Orientales, & qu'on appelle autrement *Manga*, ou *Mangas*. Voyez MANGA.

MANHARTZBERG. Nom de la partie septentrionale de la Basse-Autriche. *Manhartzbergen's tractus*. Elle est séparée de la méridionale, qui est le *Wiener Wald*, par le Danube, & bornée au couchant par la Haute-Autriche; au nord par la Bohême, & au levant par la Hongrie. On divise ce pays selon sa situation sur le Danube en Haut & Bas *Manhartzberg*. Le Haut est au couchant; Krembs, Stain, Thyrstain, en sont les lieux principaux. Le Bas est au levant, & on y distingue Cornebourg, Laba & Reiz. MATY.

MANHATE. Île de l'Amérique septentrionale sur la côte de la Nouvelle Yorck, entre l'Île Longue & le continent, à l'embouchure de la rivière d'Hudson.

MANHEIM. Ville du Palatinat du Rhin, située au confluent du Rhin & du Nècre. *Manhemium.* Cette ville bâtie depuis peu, étoit assez jolie, fortifiée & défendue par une bonne citadelle. Les François l'ont entièrement ruinée l'an 1689. Mais depuis la paix de Ritswick, l'Électeur Palatin a fait travailler à son rétablissement. **MATY.** Long. 26. d. 8', lat. 49. d. 25'.

☞ **MANI.** Voyez au mot MANICONGO pour l'explication.

☞ **MANIA.** En Mythologie. Voyez MANIE.

MANJA. f. m. Poids dont on se sert en quelques lieux de la Perse, particulièrement dans le Servant & aux environs de Tautis: il pèse douze liv. un peu légères. C'est à ce poids que se vend le ruynas, sorte de racine propre à la teinture.

MANIABLE. adj. m. & f. Ce qu'on manie facilement, ce qui se prête à l'action de la main, *Tactilis, tractabilis.* Un bon drap est doux & maniable. Un cuir bien corroyé, un buffle bien passé obéit, & est maniable.

☞ **MANIABLE,** désigne quelquefois ce qu'on peut toucher sans danger. Le fer, quand il est refroidi, est maniable.

MANIABLE, se dit aussi dans les Arts, de ce qui est facile à mettre en œuvre. Il y a des bois & des pierres qui ne sont pas maniables, qui ne valent rien pour la sculpture. Les métaux aigres ne sont point maniables; le vif argent n'est point maniable à cause de sa fluidité, de sa subtilité. L'or est le plus ductile & le plus maniable de tous les métaux.

☞ **MANIABLE,** terme de Marine. Temps maniable, c'est à dire, un vent qui n'est ni trop fort, ni trop foible, mais qui est convenable pour bien manier, (c'est-à dire, manœuvrer) le navire, & pour lui faire faire toutes sortes d'évolutions.

MANIABLE, se dit aussi au Moral & signifie un homme traitable, d'un humeur facile. L'esprit d'un Tyran n'est point flexible ni maniable. Le peuple n'est pas si maniable dans une République, que dans une Monarchie. *Docilis, tractabilis, flexibilis.* La vertu souple & maniable d'Atticus lui attiroit une croyance & une approbation qu'il ne méritoit pas. **S. RÉAL.**

MANJAPUMERAM. f. m. Grand arbre des Indes Occidentales. Ses fleurs qui sont d'un blanc d'eau, & qui ont l'odeur du meilleur miel, sont tant soit peu amères au goût; les habitans des lieux où il croit lui attribuent la propriété de fortifier la tête, & leurs Médecins comptent sa semence entre les cardiaques. On croit que l'eau distillée de ses fleurs est bonne pour les yeux. *Rai, Hist. Plant.*

MANIACAL. adj. m. Galien donne cette épithète à une espèce de délire violent. *Diçl. de James.*

☞ **MANIAQUE.** adj. & f. m. & f. Furieux, possédé de quelque manie. Voyez ce mot. *Furiosus.* Ceux qui annonçoient les oracles entroient dans une telle fureur, qu'ils paroissent maniaques. C'est un maniaque, une maniaque.

MANICAPATA. Nom d'une ville de la presqu'île de l'Inde deçà le Gange. *Manicapatanum.* Elle est sur la côte du Royaume de Golconde, & prise par quelques Géographes pour l'ancienne Minagara. **MATY.**

MANICHÉENS. (*Manichæi*) Anciens Hérétiques qui ont pris leur nom de *Manès*, ou *Manichée*, Persan de nation. Cette pernicieuse Hérésie commença vers l'an 277. & elle se répandit principalement dans l'Arabie, dans l'Égypte & dans l'Afrique. **S. Épiphané**, qui en a parlé fort au long, *her. 66.* a observé que le nom de cet Hérétique étoit *Cubrieus*, & qu'il se fit appeler *Manès*, qui dans la langue Persienne ou Babylonienne signifie vase. Une veuve fort riche dont il étoit l'esclave, & qui mourut sans enfans, lui laissa par testament beaucoup d'or & d'argent, Il se qualifioit du titre d'Apôtre, *Tome V.*

ou *Envoyé* de Jésus-Christ. C'est la qualité qu'il prend à la tête d'une de ses lettres rapportée par **S. Épiphané**. Il établissoit deux principes; savoir, un bon, & un mauvais. Le premier qu'il nommoit *lumière*, ne faisoit que du bien; & le second, qu'il appelloit *ténèbres*, ne faisoit que du mal. Cette Philosophie est très ancienne. **Plutarque** parle au long de ces deux principes dans son *Traité d'Isis & d'Osiris*. Les ames avoient été faites, selon *Manès*, par le bon principe, & les corps par le mauvais; ces deux principes étoient coéternels, & indépendans l'un de l'autre. Il avoit emprunté beaucoup de choses des anciens Gnostiques; en sorte que l'hérésie des *Manichéens* étoit comme une branche des Gnostiques, c'étoient plutôt des Philosophes, que de véritables Chrétiens. Ils avoient mêlé une infinité de fables dans la Religion. Ils se servoient d'Amulettes, à l'imitation des Basilidiens, & ils en imposoient à bien des gens, faisant profession d'Astronomie & d'Astrologie. Ils ne croyoient pas que **J. C.** eût pris une véritable nature humaine, mais seulement une imaginaire. Ils prétendoient que la loi de **Moyse** ne venoit point de Dieu, ou du bon principe, mais du mauvais, & que c'est pour cette raison qu'elle avoit été abrogée. Ils s'abstenoient entièrement de manger de la chair d'aucun animal, suivant en cela les maximes des Philosophes Pythagoriciens. Ils avoient plusieurs autres erreurs qu'on peut voir dans **S. Épiphané**, & dans **S. Augustin**, qui ayant été de leur secte, la connoissoit à fond.

Quoique les *Manichéens* fissent profession de recevoir les livres du Nouveau Testament, ils n'en prenoient que ce qui s'accordoit avec leurs idées; ils donnoient tout à leur raison, & presque rien à l'autorité. Ils s'étoient formé une certaine idée du Christianisme, sur laquelle ils régloient les écrits des Apôtres. Ils prétendoient que tout ce qui n'étoit point conforme à cette idée, avoit été inséré dans les livres du Nouveau Testament par les Écrivains postérieurs, qui étoient demi-Juifs. C'est ce que nous apprenons de **S. Augustin**, dans ses *Traités contre Fauste*, à qui il oppose le commun consentement de toutes les Églises. Il appelle folie, *insaniam & dementiam*, la manière de raisonner des *Manichéens*, qui ne pouvant accorder les écrits des Apôtres avec la fausse idée qu'ils avoient formée de la Religion Chrétienne, ou sous prétexte de quelques contradictions prétendues dans l'Écriture, lesquelles ils ne pouvoient résoudre, osoient assurer que ces livres avoient été composés long temps après les mêmes Apôtres par des Auteurs incertains. Il leur reproche avec force de faire passer au contraire des fables & des livres apocryphes pour des ouvrages Apostoliques. En effet, les *Manichéens* avoient forgé plusieurs livres, pour mieux appuyer leurs erreurs. **S. Épiphané** a donné le catalogue de quelques uns qui avoient été publiés par *Manès*, & il en rapporte même des extraits. *Manès* ne prenoit pas seulement la qualité d'Apôtre de Jésus-Christ, il se vantoit aussi d'être le *Paraclet* que Jésus-Christ avoit promis d'envoyer. Il laissa plusieurs disciples, & entre autres *Addas*, *Thomas* & *Herméas*. Il envoya ceux-ci de son vivant prêcher sa doctrine en diverses Provinces. *Herméas* eut l'Égypte pour son partage. **S. Épiphané** avoit appris plusieurs particularités touchant les erreurs des *Manichéens* de ceux même qui les savoient de la bouche de cet *Herméas*. *Manès* ayant entrepris de guérir le fils du Roi de Perse qui étoit malade, ne réussit point dans son entreprise, & ce jeune Prince mourut. Le Roi fit mettre en prison cet imposteur, qui s'échappa, & sema son hérésie; mais étant retombé entre les mains du Roi, il le fit écorcher tout vif.

La Secte des *Manichéens* prit une nouvelle face vers le milieu du VII^e siècle; car sous le règne de **Constantin**, on plutôit **Constant**, petit-fils d'**Héraclius**, il y avoit un Arménien nommé aussi **Constantin** dans le bourg de *Manalale*, près de *Samosate*. Il reçut dans sa maison un Diacre captif, qui venoit de Syrie, &

retournoit en son pays portant deux livres, l'Évangile, & les Épîtres de S. Paul, qu'il donna à Constantin, en reconnaissance de son hospitalité. Constantin qui étoit *Manichéen*, voyant que sa doctrine étoit en horreur à tout le monde, à cause des blasphèmes & des impuretés qu'elle contenoit, résolut de la renouveler, & de ne faire lire autre livre que ces deux, l'Évangile, & S. Paul; mais de les expliquer de manière qu'on y trouveroit toute la doctrine de Manès. Il supprima donc tous les livres des *Manichéens*; il rejeta tous les revèries des Valentinieniens, & leurs trente Éones: la fable de Manès sur l'origine de la pluie, qui étoit la sueur d'un jeune homme courant après une fille, & quelques autres absurdités pareilles, mais il conserva les impuretés & les abominations de Basilide. C'est ainsi qu'il réforma le Manichéisme; en sorte que ses sectateurs ne faisoient point de difficulté d'anathématiser Scythien, Bouddas, & Manès lui même; mais ils tenoient pour des Apôtres Constantin, & ceux qui le suivirent. Il quitta son bourg de Manalale, & vint s'établir à Cibosse, petite ville de Colonie en Arménie, où il demeura 27 ans, & séduisit un grand nombre des gens du pays. Il fut lapidé par ordre de l'Empereur, qui voulut qu'on pardonnât à ses disciples, comme trompés par ignorance, pourvu qu'ils se réunissent à l'Église: mais loin de s'y réunir, ils pervertirent Siméon, Officier de l'Empereur chargé de cet ordre & l'attirèrent à eux.

Les *Manichéens* furent nommés Pauliciens, ou Athinganes, dans le IX^e siècle.

Voyez dans la Bibliothèque Orientale de d'Herbelot, p. 548, 549, ce que les Historiens Arabes disent des *Manichéens*.

Le nom de *Manichéen* vient du mot Latin *Manichæus*, que d'anciens Auteurs disent avoir été formé de deux mots Grecs, *μάννα*, manne & *χρῖσ*, je répands. Les *Manichéens* vouloient dire par-là que la doctrine de leur maître étoit comme une manne qu'il répandoit par-tout. Voyez S. Augustin dans son Traité des Hérésies.

MANICLE. f. f. ou TASSEAU. Terme de Tondeurs de Draps. Il signifie un instrument qui leur sert à faire agir leurs forces.

On dit d'un homme adroit, qu'il entend la *manicle*.

MANICLES. f. f. Ce sont des fers qu'on met aux mains des prisonniers. *Manice*. De grosses *manicles*. On dit plus ordinairement *menottes*.

Les Confiseurs, & autres ouvriers se servent aussi de ce mot, pour signifier quelques morceaux de papier qui leur servent à lever la poêle de dessus le feu, de peur de se brûler les mains. Se faire des *manicles* avec du papier. *Manique* est plus usité.

MANICONGO. f. m. Tout ce qu'on appelle Éthiopie méridionale & occidentale portoit autrefois le nom de Congo, & le Souverain de ce vaste Empire s'appeloit *Manicongo*, C'est à-dire, Maître, Empereur, Souverain du Congo. Le P. LABAT. *Mani*, dans la basse Guinée signifie Seigneur. *Manicongo*, Seigneur de Congo.

MANICORDION. f. m. Instrument de Musique fait en forme d'épinette, qui a 49 ou 50 touches, ou marches, & 70 cordes, qui portent sur cinq chevalets, dont le premier est le plus haut, les autres vont en diminuant. Il y a quelques rangs de cordes à l'unisson, parce qu'il y en a plus que de touches. Chaque chevalet en contient divers rangs. Il y a plusieurs petites morroises pour faire passer les sauteurs armés de petits crampons d'airain, qui touchent & haussent les cordes, au lieu de la plume de corbeau qu'ont ceux des clavecins & des épinettes. Ce qu'il a de particulier, c'est qu'il a plusieurs morceaux d'écarlate, ou de drap, qui couvrent les cordes, depuis le clavier jusqu'aux morroises, qui rendent le son plus doux, & l'étouffent tellement qu'on ne le peut entendre de loin; d'où vient que quelques-uns le nomment *épinette sourde*, ou *muette*. Aussi est il particulièrement en usage chez

les Religieuses, qui apprennent à en jouer, & qui craignent de troubler le silence du Dortoir. Cet instrument est plus ancien que le clavecin & l'épinette, comme le dit Scaliger, qui ne lui donne que trente-cinq cordes. L'Académie écrit *manichordion*.

Du Cange dérive ce mot de *monocordum*, supposant que cet instrument n'a qu'une corde: mais il se trompe.

On dit proverbialement & burlesquement qu'une fille a joué du *manicordion*, quand elle a eu quelque amourette secrète qui a duré long-temps sans faire bruit.

MANICOU. Quelques-uns écrivent ainsi. L'article est à MANITOU. On dit aussi *Manitacaca*, & *Filander*.

MANIE. f. f. Terme de Médecine. Délire perpétuel & furieux, sans fièvre. *Insania*, *furens mania*. Ceux qui sont atteints de cette maladie se jettent sur tout ce qui se présente à eux, brisent tout, maltraitent autant qu'ils peuvent, en sorte qu'on est obligé de les enchaîner. Ils ont un regard audacieux, les yeux enflammés, le visage pâle, ne craignent pas le plus grand froid: ils se mettent aisément en colère; ils ont une force si surprenante, qu'il y en a qui rompent de grosses chaînes de fer dont on les a liés. La cause immédiate de la *manie* est le mouvement déréglé des esprits animaux, & leur mauvaise qualité. Quelques-uns veulent que ces esprits soient devenus fort acides, & ils les comparent à des eaux fortes. La cause éloignée est la masse du sang qui est grossière, épaisse, atrabilaire, & dans une agitation véhémement; d'où vient que les Maniaques sont fort chauds, & qu'ils supportent sans peine le grand froid. On dit que la cervelle du chat mangée produit la *manie*. Ce mal est fort long & très difficile à guérir. Le mot de *manie* est Grec, il signifie, Démence, fureur, *μανία*.

MANIE, est encore une passion excessive qu'on a pour quelque chose. *Ardor*, *furor*, *libido*. Cet homme a eu quelque temps la *manie* des tableaux, & puis il a eu celle des coquilles, des tulipes. En ce monde chacun a sa *manie*. *Quisque suos patitur manes*. J'ai cette *manie* de donner dans tout ce qu'il y a de beau. MOL. Il n'y a pas de *manie* plus inutile que celle de ces gens qui s'érigent en réformateurs du siècle. S. ÉVR.

Maudite ambition, détestable manie! CORN.

On le dit dans un sens approchant, pour Caprice, fantaisie:

*Malheureux mille fois celui dont la manie
Veut aux règles de l'Art asservir son génie.*
BOILEAU.

MANIE. *Mania*. Nom d'une divinité des Anciens. La déesse *Manie* étoit mère des Lares & des Manes. Le jour de sa fête, qui étoit le même que celui de ses enfans, on lui offroit autant de figures de laine qu'il y avoit de personnes dans chaque famille, en la priant de s'en contenter, & d'épargner les personnes qui lui rendoient cet hommage.

On appeloit aussi *Manies*, chez les Anciens, des figures hideuses, dont les nourrices menaçoient & épouvaient les petits enfans. Voyez Festus, Arnobe, l. VI. & Saumaïse sur le Traité de Tertullien, de *pallio*, p. 337. *Mania*.

MANIEL. Nom d'une montagne de l'Île Espagnole, une des Antilles. *Maniolus*. Cette montagne a huit lieues de circuit, elle est fort haute, & si escarpée, qu'elle est presque inaccessible. MATY.

MANIEMENT. f. m. Action de manier, de prendre, de râter avec la main. *Attrectatus*, *contrectatio*. On connoît la bonté d'un castor au *maniement*. Il y a des Médailleurs si fins, qu'ils connoissent la qualité d'une médaille au *maniement*, si elle est antique ou moderne.

MANIEMENT des armes, c'est l'exercice de pied ferme

qu'on enseigne aux soldats de recrue, pour leur donner des dispositions de corps convenables à toutes les actions de la guerre. On l'appelle ainsi pour le distinguer des évolutions.

MANIEMENT, se dit aussi du fréquent passage des choses par les mains, qui leur apporte quelque dommage. *Detritio*. Le frot & *maniement* des monnoies leur cause quelque déchet, quelque diminution. Les étoffes de soie se gâtent par le *maniement*.

MANIEMENT, se dit du mouvement des parties des animaux. *Membrorum flexibilitas, agilitas*. Il étoit perclus de ses membres; il commence à en avoir le *maniement* assez libre. Le *maniement* agréable des bras, & des jambes pour danser des Sarabandes.

MANIEMENT, se dit au figuré pour Administration, direction, en parlant de certaines affaires où il y a distribution soit de finance, soit d'occupations, auxquelles on est commis pour y maintenir l'ordre convenable. *Administratio, ordinatio*. *Maniement* des finances. *Maniement* des affaires. Exclure quelqu'un du *maniement* des affaires: lui confier le *maniement* des deniers du Roi.

En termes de Finance & de Banque, *maniement* se dit de l'argent que reçoivent les Caissiers, Trésoriers, &c. & dont ils sont comptables. On dit en ce sens, qu'un Trésorier a un *maniement* considérable, beaucoup de *maniement*.

MANIER. v. a. Tâter avec la main. *Tractare, contrèctare*. *Manier* des papiers, des livres. *Manier* de l'argent. *Manier* une étoffe pour juger de sa bonté. Quelquefois c'est simplement toucher avec la main. Il n'est permis qu'aux Ecclésiastiques de *manier* les vases sacrés, les hosties consacrées.

MANIER, Toucher souvent, avoir souvent entre ses mains. Il *manie* souvent ses livres. La monnoie s'use à force d'être *maniée*.

MANIER, Donner de la souplesse à une chose en la faisant passer & repasser par les mains. *Versare manu*. Les Corroyeurs *manient* le cuir pour le rendre doux.

On dit qu'un homme *manie* bien un instrument, la harpe, un luth, &c. *Cythere sciens*, pour dire, qu'il s'en sert bien. Savoir *manier* une épée, &c.

En termes d'Arts, on dit *manier* le pinceau, le burin, la plume, le crayon, *manier* la terre en modelant.

On dit figurément qu'un Peintre *manie* bien la couleur, qu'il fait l'employer comme il faut: & qu'un Sculpteur *manie* bien le marbre, pour dire, qu'il a l'adresse de le bien travailler.

On le dit de même dans plusieurs Arts. Ce Serrurier *manie* bien le fer. Ce Boulanger fait bien *manier* la pâte.

MANIER, TOUCHER, synonymes. On *touche* plus légèrement. On *manie* à pleine main. On *touche* une colonne, pour savoir si elle est de marbre ou de bois. On *manie* une étoffe, pour connoître si elle a du corps & de la force. SYN. FR.

MANIER, se dit figurément en choses morales, & signifie, Conduire avec adresse, gouverner comme on veut. *Tractare, componere, regere, moderari*. C'est le talent des Orateurs de *manier* les esprits, de leur inspirer les passions, les mouvemens qu'ils désirent. L'esprit de la populace est difficile à *manier*; il se *manie* plus par la crainte que par la raison. Les Géomètres accoutumés à ne raisonner qu'après avoir bien *manié* leurs principes, se perdent dans les choses de finesse, où les choses ne se laissent pas ainsi *manier*. PASC. Un flatteur grossier, & qui ne fait pas *manier* finement les louanges, se récrie à la moindre bagatelle. BELL. Platon *manioit* adroitement l'ironie. DAC. Il avoit l'adresse de la bien employer, de s'en servir à propos. On dit d'un Auteur, qu'il a bien *manié* son sujet, pour dire, qu'il l'a bien traité. Il n'y a point de Prédicateur qui *manie* un texte, comme celui là. Quand un homme se veut mêler d'un affaire où il n'entend rien, on lui dit, cela ne se *manie* pas ainsi, cela n'est pas si aisé à *manier* que

vous le pensez. Le peuple dit, cela ne s'*emmanche* pas comme cela.

MANIER, signifie aussi, Avoir l'administration, la direction. Voyez **MANIEMENT**. *Administrare, gere, regere*. Les Ministres *manient* les affaires publiques. Le Surintendant *manie* les finances.

MANIER, en termes de Manège. *Manier* un cheval; pour dire, le faire aller, le mener avec art. *Equum ex arte regere*. *Manier* un cheval de bonne grâce. ABL. Il se dit des chevaux dressés, qui ont de l'école. Ce cheval *manie* bien à courbettes, *manie* bien terre à terre, *manie* bien à toutes sortes d'airs. Faites *manier*, travailler votre cheval sur les voltes. Il est neutre en ce sens.

On dit figurément, *Manier* quelqu'un, le faire aller à courbettes, pour dire, le gourmander, le maltraiter, lui faire faire ce qu'on veut par violence, par autorité.

MANIER, se dit parmi les Marchands de blé, pour Remuer avec la pelle. *Ventilare batillo*. *Maniez*-bien ce blé, il y a long temps qu'on ne l'a *manié*.

MANIER à bout, parmi les Couvreur, c'est relever la tuile ou l'ardoise d'une couverture, & y ajouter du lattis neuf avec les tuiles qui y manquent, faisant resservir les vieilles. C'est aussi parmi les Pavés, sur une forme neuve aiseoir du vieux pavé, & en remettre de nouveau à la place de celui qui est cassé.

On dit proverbialement, qu'on ne peut *manier* du beurre sans s'engraisser les doigts, pour dire, qu'on profite toujours à *manier* de l'argent, qu'il en demeure une partie au Financier.

MANIÉ, ÉE. part. C'est une chose que je n'ai ni vue, ni *maniée*, dont je n'ai point de connoissance.

MANIÉ. On dit des mots de la langue, qu'ils sont bien ou peu *maniés*, pour dire, que ces mots sont dans la bouche de tout le monde, ou qu'on s'en sert rarement. On dit dans le même sens, qu'une phrase est bien *maniée*, qu'elle n'est pas encore assez *maniée*. ACAD. FR.

AU **MANIER**. Sorte d'adv. En *maniant*. Vous reconnoîtrez la bonté de cette étoffe *au manier*. La meilleure laine est celle qui est douce *au manier*. *Tractando levis*.

MANIÈRE. f. f. Ce terme dans sa signification la plus générale, désigne les usages établis pour rendre plus agréable & plus doux le commerce que les hommes ont entr'eux. Les *manières* servent à exprimer le respect, la soumission, la bienveillance, l'estime, en un mot, les différens sentimens des hommes les uns envers les autres, relativement aux différens états. Elles régulent le maintien, & le prescrivent aux différens ordres des citoyens. Les *manières* tenant de si près aux mœurs, doivent être, & sont effectivement différentes, selon les différentes formes de gouvernement.

Dans un sens moins étendu, le mot de *manières* se dit de la façon ordinaire d'agir de chacun en particulier à l'égard des autres. C'est une habitude de certaines actions, de certains gestes, de certains mouvemens, de certains signes extérieurs de nos sentimens envers les autres hommes. *Agendi ratio. Oris & corporis habitus, compositi*. Les *manières* que l'on néglige comme de petites choses, sont souvent ce qui fait que les hommes décident de vous en bien ou en mal. LA BRUY. Les *manières* douces & polies donnent cours au mérite, & le rendent agréable. Avoir des *manières* basses & rempantes. Platon avoit des *manières* douces & insinuantes, mêlées de gravité.

Les *manières* honnêtes sont une marque d'attention. Les *manières* civiles sont un témoignage de respect. Les *manières* polies sont une démonstration d'estime. Les *manières* gracieuses sont une preuve d'humanité. Les *manières* affables sont une insinuation de bienveillance.

MANIÈRES & AIR. L'air, dit M. l'Abbé Girard, semble être né avec nous; il frappe à la première

vue. Les *manières* viennent de l'éducation ; elles se développent successivement dans le commerce de la vie. Ce sont les belles *manières* qui distinguent l'honnête homme. L'*air* dit quelque chose de plus fin ; il prévient. Les *manières* disent quelque chose de plus solide ; elles engagent. Tel qui déplaît par son *air*, plaît ensuite par les *manières*. On se donne un *air*. On affecte des *manières*. Se donner des *airs* de grandeur. Les *manières* qui fient, quand elles sont naturelles, rendent ridicule quand elles sont affectées. On compose son *air*, on étudie les *manières*. Pour être bon courtisan, il faut savoir composer son *air*, selon les différentes occurrences, & si bien étudier ses *manières*, qu'elles ne découvrent rien des véritables sentimens.

MANIÈRES, FAÇONS. Le mot de *manières* exprime quelque chose de plus naturel, qui tient du caractère ou de l'éducation. Celui de *façons* dit quelque chose d'affecté, qui tient de l'étude ou de la minauderie. Les *manières* deviennent *façons* quand elles sont affectées. Les *manières* de la Cour deviennent *façons* dans les Provinces. Les *façons* désignent un caractère petit & vain. Voy. FAÇONS.

Ce mot vient de *manerias*. Voyez Ménage. D'autres le dérivent de *mania*, en tant qu'il signifie le génie de quelqu'un. Les Auteurs de la basse Latinité ont dit *manerie* en la même signification.

MANIÈRE, se dit aussi de ce qui est ordinaire, qu'on fait par coutume. *Mos, consuetudo, agendi ratio*. Les Sauvages marchent tout nus ; c'est leur *manière*. On a reçu cet Ambassadeur en la *manière* ordinaire & accoutumée. On a fait ce procès dans les formes, & en la *manière* accoutumée.

MANIÈRE, se dit très souvent comme synonyme de façon. *Modus*. En toute *manière*, de quelque façon que ce soit. Je ne veux pas que cela soit de cette *manière*. De quelle *manière* voulez-vous que je me conduise ? Les lettres d'abolition portent cette clause, en quelque sorte & *manière* que le cas soit arrivé. *Quoquo modo*.

On dit adverbiallement de *manière* que, *ita ut, adeo ut*, pour servir de transition, & recommencer une période. Cette *manière* n'est pas élégante.

On dit qu'un homme fait une chose par *manière* d'acquit, *perfunctorie*, négligemment, & parce qu'on ne peut s'en dispenser.

On dit proverbialement qu'un homme a été traité, étrillé de la belle *manière*, pour dire qu'il a été maltraité, battu outrageusement.

Par *manière* de dire, par *manière* d'entretien, façon de parler adverbial, qui signifie, sans avoir aucun dessein formé de parler d'une chose.

MANIÈRE, se dit aussi du langage. *Modus loquendi*. C'est une *manière* de parler élégante. Cette *manière* de parler est hardie, mais elle est Française ; c'est un gallicisme ; cette *manière* est tirée du Latin. Une belle *manière* de parler, de s'énoncer, est une belle expression. Une traduction de l'Écriture n'est point littéraire autant qu'elle doit l'être, lorsqu'en conservant même le fond de la pensée, on en change le tour & la *manière* de l'expression. P. BOUH. *Préf. du N. T.*

MANIÈRE, se dit aussi de l'invention, de l'art de faire les choses. *Modus, ratio agendi*. Ce Chimiste a trouvé une nouvelle *manière* de fondre le verre, d'allier les métaux. On a trouvé de nouvelles *manières* de bâtir, d'attaquer les places, de naviger, de faire des montres, de chanter, &c. Les Fondateurs des Ordres ont établi des règles, des *manières* de vivre toutes différentes.

MANIÈRE, se dit aussi en parlant des choses dont on ne peut faire une spécification précise, ou qui ont l'apparence de la chose qu'on spécifie. *Species, genus quoddam*. Celui qui vous est venu demander, est une *manière* de Valet-de-Chambre, de Gentilhomme. C'est une *manière* de Demoiselle ; pour dire qui a apparence de Demoiselle, mais qui est en mauvais ordre. Une *manière* d'honnête homme, soit disant Argentier du Maréchal de Schomberg. DE BUSSI R.

Je faisois des réflexions là-dessus, lorsqu'il entra deux *manières* de Petits-Mâîtres fort lestes. Ils avoient des habits de velours avec de très-beau linge garni de dentelles. *Hist. de Gil-Blas de Santillane*.

MANIÈRE, en Peinture. C'est la façon particulière que chaque Peintre se fait de composer & de peindre. *Ductus, lineamentum manus*. C'est proprement le style du Peintre. On reconnoît un Auteur à son style ; & un Peintre à sa *manière*. Le mot de *manière* s'applique à l'invention, au dessin, & au coloris. *Manière* de dessiner, de composer, d'exprimer, de colorier. Cette *manière* est bonne ou mauvaise, selon qu'elle approche plus ou moins de la nature, & de ce qui est décidé beau. La première *manière* d'un Peintre vient de l'habitude qu'il a d'imiter la *manière* de son Maître. Ainsi l'on reconnoît la *manière* de Michel-Ange, de Raphaël, &c. dans leurs Elèves ; & en voyant un tableau de quelqu'un de ces Elèves, on dit, il est de l'Ecole de Michel-Ange, de Raphaël, &c. La seconde *manière* d'un Peintre est le fruit de la réflexion, d'une étude particulière des beautés de la nature & des plus grands modèles : c'est ordinairement la meilleure.

On dit dans le même sens, qu'un Poète a pris la *manière* de Pindare ou d'Horace. On le dit de même en Architecture, en Sculpture. *Manière* gothique, antique, moderne, gracieuse, grande, sèche, mesquine.

MANIÉRÉ, ÉE, adj. qui a des affectations particulières & trop marquées, des *manières* affectées, trop étudiées, trop recherchées. Cet homme est fort *maniéré*. Le Chanteur lui paroît trop *maniéré*. On dit d'un Auteur, qu'il est *maniéré*, que son style est *maniéré*. Le style de Balzac est ce qu'on appelle *maniéré*. Voyez AFFECTÉ, AFFECTATION.

MANIÉRÉ, en Peinture, désigne l'abus de la *manière*. C'est une suite d'habitudes prises dans la façon d'opérer ; une affectation qui s'oppose à la variété. Des figures *maniérées*. Des draperies ne doivent pas être *maniérées*. ACAD. FR.

On appelle composition *maniérée*, celle où les objets sont disposés avec affectation. Une couleur *maniérée*, celle qui est l'effet d'un habitude prise, & d'un système qu'on s'est fait.

Le mot de *maniéré* ne se dit qu'en mauvaise part. **MANIÉRISTE**. f. m. C'est un Peintre qui s'est fait une *manière* qui n'a rien de la nature ; & qui ayant pris l'habitude de travailler sans la consulter, n'est plus capable de l'imiter, lors même qu'il veut y avoir recours.

MANIES. f. f. pl. Déeses qui avoient un temple près du fleuve Alphée, en Arcadie. Quelques-uns les croient les mêmes que les furies. Voyez MANIE.

MANIETTE. f. f. Terme d'Imprimeur en toile. C'est un petit morceau de bord de chapeau dont on se sert pour froter le châlis. Donnez-moi la *maniette*.

MANIEUR de blé sur banne. f. m. Nom que l'on donne à des gens qui sont sur les ports de Paris, & qui gagnent leur vie à remuer le blé avec des pelles.

MANIEUR. f. m. Qui manie, qui touche, qui a en sa disposition. Le manieur d'argent, l'homme d'affaires est un ours qu'on ne sauroit apprivoiser : on ne le voit dans sa loge qu'avec peine : que dis-je ? on ne le voit point, car d'abord on ne le voit pas encore, & bientôt on ne le voit plus. LA BRUYÈRE, *chap. des Biens de fortune*, p. 180. de la neuvième édition.

MANUFACTURE. f. f. C'est ainsi qu'on écrivoit & qu'on prononçoit autrefois. Le mot est Manufacture.

MANIFESTAIRE. f. m. & f. Nom de Secte. *Manifestarius*. Les *Manifestaires* étoient des Anabaptistes de Prusse : ils en soutenoient du moins les erreurs, & croyoient que c'étoit un crime de nier leurs impiétés, lorsqu'ils étoient interrogés ; ce qui les fit nommer *Manifestaires*, parce qu'ils se manifestoient eux-mêmes, & ne dissimuloient point leur doctrine. *Pratéole*.

MANIFESTATION. f. f. Action par laquelle on manifeste, on fait connoître, on produit au dehors.

Indicatio, significatio. Dieu n'a voulu faire une *manifestation* de sa gloire, de sa loi, de ses mystères, de ses jugemens, qu'au peuple Juif, qu'il avoit choisi, & ensuite à tout le Peuple chrétien. Le Seigneur fit une *manifestation* de sa gloire sur le mont Thabor. Vous amalez un trésor pour le jour de la colère & de la *manifestation* du jugement de Dieu.

PORT-R. Il n'est d'usage que dans les matières de Religion.

MANIFESTE. adj. de t. g. *Manifestus, clarus, apertus.* Notoire, connu de tout le monde. C'est une erreur *manifeste*: c'est une chose *manifeste* & publique. Rendre une chose *manifeste*. Le latin *manifeste* étoit puni chez les Romains de la peine du quadruple.

MANIFESTE. f. m. Est une déclaration que font les Princes par un écrit public, des intentions qu'ils ont en commençant quelque guerre, ou autres entreprises, & qui contient les raisons & moyens sur lesquels ils fondent leur droit & leurs prétentions. *Apologeticus.* On le dit aussi de pareils écrits que font pour la défense de leur bien, ou de leur innocence, les grands Seigneurs qui sont accusés. Ce que les Princes appellent *Manifestes*, les particuliers l'appellent *Apologie*.

Dans les Echelles du Levant, les François, les Anglois & les Hollandois appellent *Manifeste*, ce qu'on nomme ordinairement *Déclaration*. Les Ecrivains de Vaisseaux sont tenus de donner des *manifestes* fidèles de leurs chargemens, à peine d'être punis comme contrebandiers, & chassés du service.

MANIFESTÉ, EE. part.

MANIFESTEMENT. adv. D'une manière manifeste, évidente. *Apertè, clarè, manifestè.* Cette vérité paroît *manifestement* par les titres & pièces qu'on a produites au procès.

MANIFESTER. v. act. Faire connoître ce qui étoit ignoré, produire au dehors, rendre manifeste. *Manifestare.* Il étoit piqué de se voir contraint de *manifeste* au monde une dépendance si soumise. ROCH. Le temps, les expériences ont *manifesté* plusieurs vérités inconnues aux Anciens.

Ce terme est principalement en usage dans les matières de Religion. Dieu a *manifesté* son pouvoir. Avec le pronom personnel, se faire voir & connoître, apparoir. *Apparere, se manifestum præbere.* J. C. s'est *manifesté* à ses disciples plusieurs fois après sa résurrection.

Dans les autres matières, c'est produire au-dehors ses sentimens intérieurs. Les courtisans ne se *manifestent* pas aisément. Voyez DÉCOUVRIR, DÉCLARER, DÉCELER, RÉVÉLER.

MANIGANCE. f. f. Terme populaire, qui désigne un procédé artificieux qu'on emploie pour faire réussir une affaire. *Dolus, fraus, astutia.* On a de la peine à découvrir toute la *manigance* des Fripiers, & autres canailles, pour attraper les gens. Le mari ne se doute point de la *manigance*. Nicot prend *manigance*, pour mauvaise contenance, contenance mal composée, *gestus incompotitus*, ou pour un brouilli d'affaires; ce sont ses termes. Il s'est trompé.

MANIGANCER. v. a. Terme populaire. Tramer quelque petite ruse. *Dolos nectere, strophas excogitare;* & dans la basse Latinité, *Maniculare.* Il a *manigancé* toute cette affaire.

MANIGUETTE, ou MALEGUETTE. f. f. Espèce de graine qu'on appelle autrement *Graine de Paradis*, ou grand *Cardamome*. Voyez CARDAMOME. Ce nom lui a été donné à cause qu'il s'en fait un grand trafic sur la côte de Guinée, qu'on appelle *Maniguette*, ou *Malaguette*.

On donne aussi le nom de *Maniguette* ou *Malaquette*, au poivre de la Jamaïque, autrement appelé *Graine de Girofle*. Voyez MALAQUETTE.

MANIHOT. f. m. Voyez MANIOC.

MANIKOUAGAN. Lac de l'Amérique septentrionale, dans la terre de Labrador, aux confins du Canada, & des Kilistinous. On l'appelle aussi lac de saint Barnabé.

MANILIUS. f. m. Terme d'Astronomie. C'est le nom de la vingt quatrième tache de la Lune, selon l'ordre du catalogue qu'en a fait le P. Riccioli. On lui a donné ce nom de l'Astronome Manilius, qui a fait un Poëme des Etoiles fixes.

MANILLE. Nom d'une ville des Philippines. *Manilla.* Elle est située dans l'île de *Manille*, sur le fond d'un golfe qui porte le même nom, ou celui de *Cavita*, dans lequel elle a un fort beau port. Cette ville est grande, défendue par une bonne citadelle, & habitée par des Espagnols & par des Chinois. Elle a deux Collèges, l'un de Jésuites, & l'autre de Jacobins, & un Archevêque qui est Viceroi des Philippines, & qui préside au Conseil d'État. MATY.

L'île MANILLE, ou de LUÇON. *Insula Manilla*, ou *Lusonia.* C'est une île de l'Océan oriental, la principale des Philippines. On lui donne environ cent lieues du nord au sud, autant du couchant au levant, & quatre cent de circuit, sans compter les golfes. Elle est fertile en blé, en riz, en fruits & en bestiaux, & elle nourrit aussi des Crocodilles fort dangereux. Ses lieux principaux sont *Manille*, capitale, Luçon, Cagajon, ou la nouvelle Ségovie, Porto de Mandato, & Cacerès. MATY.

La Baie de MANILLE, ou de CAVITA. *Sinus Manilla*, ou *Cavita.* C'est un golfe de l'Océan oriental, il s'avance de vingt cinq à trente lieues dans l'île *Manille*, & a sur son fond la ville de *Manille*, dont elle a pris le nom. MATY.

Le Détroit de MANILLE. *Manilla Sinus.* Ce détroit est entre l'île de Tandaie & la pointe la plus méridionale de l'île de *Manille*, dont il prend son nom.

MANILLE. f. f. Terme du Jeu d'Hombre, du Quadrille & du Tri. C'est en noir le deux, & en rouge le sept de la couleur dans laquelle on joue; c'est la seconde triomphe: c'est un matador. Au jeu de la Comète, c'est le neuf de carreau qu'on fait valoir pour telle carte qu'on veut.

MANILLE, ou MÉNILLE. f. f. C'est une des marchandises que les Européens, entr'autres les Hollandois, portent sur les côtes d'Afrique, pour traiter avec les Nègres. La *manille* est une espèce de grand anneau de cuivre jaune en forme de carcan ou de bracelet, dont les habitans de l'île de Madagascar se servent pour se parer. Cet ornement se met au bas de la jambe, au-dessus de la cheville du pied, & au gros du bras au-dessus du coude.

MANILLES. Îles. On appelle quelquefois *Manilles*, toutes les Philippines, du nom de la principale. Voy. PHILIPPINES.

MANIMA. f. m. Serpent du Brésil qui vit dans l'eau. Il y en a de vingt-cinq ou trente pieds. Ce serpent a des taches de différentes couleurs: les Sauvages disent que c'est de-là qu'ils ont pris la coutume de se peindre le corps. Ils l'estiment tellement, que celui à qui le *Manima* s'est fait voir, demeure persuadé qu'il vivra long temps.

MANIOC, ou MANIHOT. f. m. Plante de l'Amérique, dont la racine préparée tient lieu de pain. C'est un arbrisseau qui vient à la hauteur de cinq ou six pieds, ou davantage, & dont la tige est ligneuse, tortue, noueuse, fragile & moëlleuse. Sa grosseur est différente, selon la qualité du terroir. Ses feuilles sont divisées en cinq ou six, ou sept autres feuilles étroites, oblongues, rangées à main ouverte, comme celles de l'ellébore noir. Ses fleurs sont des bassins d'une seule pièce, de près d'un pouce de diamètre, découpées assez profondément en cinq pointes. Elles sont rubicondes, & le pistil qui est au milieu, devient un fruit un peu plus gros qu'une noisette, relevé en dehors de six côtes, & divisé au-dedans en trois cellules, remplies chacune d'une semence oblongue, & un peu plus grosse qu'un pignon de pomme de pin. Sa racine est semblable à celle du panais, plein d'un suc laiteux; elle est si féconde, qu'un arpent de terre qui en sera planté, nourrira plus de personnes, que n'en pourroient nourrir six qui seroient ensemencés du meilleur froment: au bout de neuf mois elle est dans sa maturité. Pour la faire ve-

nir, il faut prendre des bouts des rameaux du *manioc*, d'un pied de long & d'un doigt d'épais, puis faire des fossés avec une houe, & mettre trois de ces bâtons en triangle dans la terre que l'on a tirée de ces fossés, & dont on a fait un petit monceau relevé. On appelle cela *Planter à la fosse*. Mais il y a une autre manière de planter le *manioc*, que l'on nomme *Planter au piquet*, qui est plus prompt & plus aisée, mais qui ne produit pas du *manioc* si estimé, ni si beau; elle ne consiste qu'à faire un trou en terre avec un piquet, & à y planter tout le bois de *manioc*. Les Indiens n'y font point d'autre façon. Il y a plusieurs sortes de ces arbrisseaux qui ne sont différens qu'en la couleur de leur bois & de leur racine. Ceux qui ont l'écorce grise, ou blanche, ou verte, font un pain de bon goût, & ils croissent en peu de temps; mais les racines qu'ils produisent ne sont pas de si bonne garde, & elles ne foisonnent point tant que celles du *manioc* rouge, ou violet, qui est le plus commun, le plus estimé, & le plus profitable. Le suc de cette racine est un poison si puissant, que les Indiens des grandes Îles, persécutés par les Espagnols qui mettoient tout à feu & à sang, voulant éviter une mort si cruelle, se servoient de ce venin pour se faire mourir eux-mêmes; mais au bout de vingt quatre heures que ce suc si venimeux pour toutes sortes d'animaux, est tiré de la racine, il perd sa qualité maligne; & n'a plus rien de mortel. Quelques-uns appellent cette plante *moniaque*, ou *mandioque*. Quelques uns la nomment aussi *Cassave*; plusieurs Insulaires de l'Amérique la nomment *Yuca*, & les Méxicains *Quauhcamotli*.

☞ C'est de la racine de cette plante qu'on fait une espèce de pain dont usent la plupart des peuples qui habitent les pays chauds de l'Amérique. Chaque plante produit deux ou trois racines grosses comme la cuisse, & qui pèsent souvent jusqu'à soixante ou soixante-dix livres. On les sépare des tiges, on les lave & on les ratiille pour en ôter toutes les malpropretés; ensuite on les grage, c'est à dire qu'on les rape avec des rapes de cuivre courbées en demi cylindres, longues de dix huit à vingt pouces, un peu moins larges, à-peu-près semblables à celles dont on se sert pour raper le sucre. On met cette rapure dans de grands sacs de toile forte & claire, qu'on met les uns sur les autres, avec des bouts de planches entre deux, & on les fait passer sous une forte presse pour en exprimer le suc, qui est un vrai poison. Après dix ou douze heures de presse, c'est-à-dire quand la rapure de *manioc* est suffisamment dégagée de son suc, on la passe dans un gros crible, & on la porte dans le lieu destiné à la faire cuire, pour en faire de la cassave, ou de la farine de *manioc*.

☞ Pour faire la *cassave*, il faut avoir une grande platine de fer, élevée sur quatre pieds, entre lesquels on allume un feu modéré. Quand la platine commence à s'échauffer, on la couvre également de rapure de *manioc* bien étendue & un peu aplatie. On la laisse cuire sans la remuer. Il s'en forme une espèce de galette, qu'on retourne sur la platine, afin de la faire cuire également des deux côtés. C'est cette rapure ainsi préparée & cuite, qu'on appelle *cassave*.

☞ La farine de *manioc*, ne diffère de la *cassave*, qu'en ce que les parties de la rapure ne sont point liées les unes aux autres. On jette la rapure dans une poêle de cuivre, quand elle est échauffée, on la remue en tout sens avec une espèce de rabor, pendant qu'elle cuit. Ce mouvement empêche les parties de s'attacher les unes aux autres, qui demeurent en petites grameaux. Quand cette farine est cuite & refroidie, on la met dans des batils pour s'en servir au besoin.

Les Sauvages font le pain de *manioc* de la même manière, avec cette différence, qu'au lieu de raper, ils se servent d'une espèce de bois, dans lequel ils enchâssent de petites pierres dures & pointues. Au lieu de sac de toile, ils usent d'écorce d'arbre, dont ils font un tissu fort propre; & pour des platines de fer, ils en ont de terre qu'ils font eux-mêmes.

Cette racine est aussi utile en Amérique, que le blé en Europe. On en fait une boisson, qui vaut bien notre bière. Cet arbrisseau ne vient point de semence comme les autres; mais de bouture, qu'on a soin de planter les nœuds en haut; car autrement elles ne produiroient rien.

MANIPULAIRE. f. m. Terme de l'ancienne milice des Romains. *Manipularius*. C'étoit le chef d'une petite troupe de gens de guerre, appelée *Manipulus*. Le Manipule contenoit plus ou moins d'hommes, selon que la légion étoit plus ou moins forte. Voyez MANIPULE. Le Manipulaire qui en étoit le chef, s'appela aussi Ordinaire. Le Manipulaire avoit droit de porter des caliges. Voyez ce mot.

MANIPULAIRE. adj. m. & f. Qui appartient à un manipule. *Manipularis*. *Manipularis* & *manipularius*, se disoient aussi des soldats qui composoient la troupe, appelée *Manipulus*, & de ce qui y appartenoit. Un soldat manipulaire. En habit manipulaire. L'enseigne manipulaire, étoit une botte d'herbe & de foin, & c'est de-là que venoient ces noms, parce qu'une botte d'herbe & de foin s'appelle en Latin *Manipulus*. C'est Ovide, *Fast. L. III. v. 115, 118*; & Plutarque dans la vie de Romulus, qui nous l'apprennent. ☞ Cet usage subsista jusqu'au temps où les Romains substituèrent les aigles à la botte de foin.

MANIPULATION. f. f. Est un terme dont on se sert en minières d'or & d'argent, pour expliquer le mécanisme par lequel on tire l'or & l'argent du minerai; c'est à-dire de la terre & des pierres qu'on tire des mines, & qui renferment ces précieux métaux. *Collectio glebarum aurearum & argentosarum, terre aut glebe aurea & argentosa*. M. Freziere, dans son Voyage à la mer du Sud, p. 140 & suivantes, décrit la manière de tirer l'or & l'argent des minières, ou la Manipulation du Minerai pour faire les pignes.

☞ Le terme de Manipulation est également en usage parmi les Chimiites, les Distillateurs & plusieurs autres Artistes, pour désigner la manière d'opérer. C'est une facilité acquise par une longue habitude, préparée par une adresse naturelle à faire les différentes opérations de l'art. De-là manipuler. Ce n'est pas assez de savoir les principes, il faut savoir manipuler.

MANIPULE. f. m. Ornement Ecclésiastique que les Officiers, Prêtre, Diacre & Soudiacre portent au bras gauche. *Manipulus*. C'est une petite bande, large de trois à quatre pouces, & faite en forme de petite étoile, & de la même étoffe que les chasubles & tuniques. Il signifie & représente un mouchoir que les Prêtres de la primitive Eglise portoient au bras, pour essuyer les larmes qu'ils versoit continuellement pour les péchés du peuple, dont il reste encore une marque dans l'oraison que disent ceux qui s'en revêtent, *Merear, Domine, portare manipulum sletus & doloris*. En beaucoup d'endroits on l'appelle le fanon. Les Grecs & les Maronites portent deux manipules, un à chaque bras. Les Evêques, dans l'Eglise Latine, ne prennent le manipule qu'au bas de l'autel, après la confession des péchés; alors le Soudiacre le leur met au bras.

On l'a appelé aussi en Latin *Sudarium* & *manuale*, & *mappula*, qui signifie mouchoir.

MANIPULE, en terme de Médecine, est une mesure d'herbe, qui s'entend de ce que la main peut serrer, une poignée. *Manipulum*, ou *manipulus*, *pugillus*. Les Médecins le désignent dans leurs ordonnances par *M*. En quelques Provinces on dit encore *mannée*, & dans la basse Languedoc on dit *mannua bladi*; pour dire poignée de blé.

MANIPULE, signifioit encore chez les Romains, une petite troupe d'Infanterie, laquelle étoit, du temps de Romulus, de cent hommes; & du temps des Consuls & des premiers Césars, de deux cens. *Manus*, *manipulus*. Le Manipule avoit deux Centurions qui le commandoient, & dont l'un étoit comme le Lieutenant de l'autre. Ces Centurions étoient ce que nos Capitaines sont aujourd'hui.

ABLANC. Chaque Cohorte étoit divisée en trois *Manipules*, & chaque *Manipule* en deux Centuries. DAN.

Il est vrai que dans Aulu-Gelle, *L. XVI. c. 4.* un ancien Auteur que nous n'avons plus, nommé Cecius, qui vivoit du temps d'Annibal, dont il fut prisonnier, & qui avoit écrit de la Milice, disoit que la Légion étoit composée de soixante Centuries, de trente *Manipules*, de trente Cohortes. Mais Varron, *L. IV. de Ling. Lat. & Végèce, L. II. c. 13.* disent que c'étoit le plus petit corps de troupes qu'il y eût, & la dixième partie d'une Centurie; & Spartien, dans la vie de Pescenius Niger, dit qu'il n'étoit que de dix Soldats; ce qui montre que le *manipule* n'a pas toujours été la même chose.

Les Romains donnoient le nom de *Manipule* à cette troupe, parce que chez eux le *manipule*, *manipulus*, signifioit au propre une poignée de foin, qu'ils attachoient au bout d'une perche pour se reconnoître, avant qu'ils eussent pris les aigles pour enseigne; de-là vient que nous disons encore en ce sens, une *poignée de gens*. Végèce, *L. III. c. 13.* Modeste & Varron, en apportent une autre raison. Celui-ci dit, *L. IV. de Ling. Lat.* qu'il vient de *manus*, qui signifioit une troupe, une poignée de gens qui suivoient un même étendard. Ceux-ci disent, que c'est parce qu'ils combattoient en se donnant tous la main, ou tous ensemble. *Quòd conjunctis manibus pariter dimicarent*, & il paroît par ce que ces deux Auteurs disent que le *manipule* étoit justement ce que nous appelons Chambrée. *Contubernium autem manipulus vocabatur, ab eò quod conjunctis manibus pariter dimicabant.* Ce sont leurs paroles.

MANIPULE PYROTECHNIQUE, se dit à la guerre, d'une certaine quantité de pétards de fer, ou de cuivre joints ensemble par un fil d'archal, & chargés de poudre grainée & de balles de mousquets, qu'on peut jeter à la main sur les ennemis. La manière de les faire est enseignée par Calimir dans son Livre de l'Artillerie.

MANIPULER. Voyez MANIPULATION.

MANIQUE, ou MANICLE. f. f. Termes d'Artisans; qui se dit d'une certaine défense ou couverture qu'ils se mettent à la main, ou aux poignets, pour les faire résister au travail, où ils sont obligés de les employer, comme les Chapeliers, Cordonniers, Sapeurs, *Manica futoria*, &c. Une *manique* de cuir.

MANIQUETTE. f. f. Espèce de poivre dont on fait trafic du côté de Sénégal, qui est moindre que le poivre des Indes.

MANIS. f. m. Terme d'agriculture. On appelle ainsi dans plusieurs endroits les fumiers composés de Gouémon. Dans quelques Provinces, on appelle *manis*, les fumiers en général.

MANISSA. Voyez MAGNÉSIE.

MANISSE. f. m. Idole qui est adorée en Tartarie, dans les Royaumes de Tangut & de Baratola. Le Pere Kircher dit que cette Idole est monstrueuse, ayant neuf têtes disposées en pyramides; trois au premier rang, trois au second, deux au troisième, & la neuvième fait la pointe de cette pyramide.

MANISSIERE. f. f. Terme de Fleuriste. Tulipe qui a un rouge ferme, un peu de rouge couvert, & un très-beau blanc & bien net. MORIN.

MANISSIQUE (la). Petite rivière de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle France, qui tombe dans le lac des Illinois, à la bande de l'Est.

MANITOU. f. m. Animal qui se trouve dans l'île de la Grenade. On le nomme *Opussum* dans la Virginie. Il a la tête d'un cochon, la queue comme un loir, avec un sac sous le ventre, dans lequel il porte & nourrit ses petits. Il est d'ordinaire de la grandeur d'un moyen chat. Voyez dans le Dictionnaire des Arts, la description d'un *Manitou*, faite par le P. du Tertre. Ces animaux sentent si mauvais, que les chiens les fuient. Leur queue est si forte, qu'elle leur sert à se pendre par le bout aux branches des arbres.

Tome V.

MANITOU. Dans l'histoire des égaremens de l'Esprit humain; c'est le nom que les Algonquins, peuple sauvage de l'Amérique septentrionale, donnent à certains génies ou esprits subordonnés au Dieu de l'univers. Il y en a de bons & de mauvais. Chaque homme, chaque femme a les *Manitous*. On fait des offrandes & des sacrifices aux uns & aux autres; aux bons, pour s'attirer leur faveur & leur protection; aux mauvais, pour détourner les maux qu'ils pourroient faire.

MANIVEAU. f. m. Petit panier plat. *Cista, Cistella*. Il ne se dit guère qu'en cette phrase; un *maniveau* d'éperlans, parce qu'on en vend d'ordinaire dans de tels paniers une quantité suffisante pour en faire un plat.

MANIVELLE. f. f. Terme de Mécanique. Pièce de fer qui se replie deux fois à angles droits, qui est d'ordinaire au bout de la broche de l'essieu d'une machine, pour la faire tourner. *Manubrium, versorium*. Il y a des doubles *manivelles* pour faire mouvoir le piston des pompes. Il y a aussi des *manivelles* aux broches à main.

Ce mot vient de *manuela*. HUET.

La *manivelle*, en termes de mer, est la pièce de bois que le Timonnier tient à la main, qui fait jouer le gouvernail. Voyez MANUELLE.

Les Imprimeurs appellent *manivelle*, ce qui sert à rouler la presse. *Manubrium*.

Ce terme est encore d'usage dans plusieurs autres arts & métiers. Il s'entend généralement de ce qui sert à faire tourner quelque chose avec la main.

MANKISCHLAK. Petite ville d'Asie, au pays de Khowaresm, sur le rivage de la mer Caspienne.

MANLAT & MANULAT. f. m. Espèce de monnoie de l'Empire Grec. *Manlatus, Manulatus*. Les *manlats* étoient d'or & de cuivre mêlés ensemble; ils valoient beaucoup moins que les Besans d'or.

Ce nom vient de celui de l'Empereur Manuel Comnène, qui fit battre cette monnoie, où il fit mettre sa figure & son nom.

MANLIEU. Nom d'un village, avec Abbaye, dans l'Auvergne, près de la ville d'Illoire. *Magnus locus*. Il est sur la Doire, & a été fondé par saint Genès, évêque. Valois. *Not. Gall. p. 313.*

MANLIUS, MANLIA. f. m. & f. Nom d'une famille Romaine. *Manlius, a*. La famille *Manlia* a été féconde en hommes illustres & en Consuls. C'est ainsi que parlent nos Antiquaires. Il ne faut pas dire la famille des *Manliens*. Les *Manlius*, à ce qu'on croit, descendoient de *Manlius*, gendre de Tarquin le Superbe.

MANNACAVOS, ou MANANCAVOS. Peuples sauvages des Indes Orientales, dans la presqu'île de Malaca, au voisinage de la ville de ce nom.

MANNE. f. f. (Prononcez *mâne*). Terme de Pharmacie. Drogue médicinale. C'est un suc ou une liqueur blanche, douce, qui découle d'elle-même, ou par incision, des branches & des feuilles même des frênes, tant ordinaires que sauvages, pendant la canicule, & un peu auparavant. *Manna, mel cœleste*. On ne la trouve que sur ces arbres, encore n'est-ce pas sur tous, mais principalement en Calabre & aux environs de Briangon. C'est pourquoi ceux-là se trompent lourdement, qui disent que c'est un miel de l'air, ou une espèce de rosée qui vient d'une vapeur élevée de la terre, & digérée dans l'air, condensée par le froid qu'on recueille dans les pays chauds avant le lever du soleil, tant sur les plantes & les arbres, que sur les rochers & la terre même, qui disparoît lorsque la chaleur survient. Car, au contraire, on l'amasse en plein soleil, lequel la sèche & la condense. De sorte qu'on la doit mettre au rang des gommes qui s'épaississent par la chaleur, & se résolvent dans l'humidité. Les Italiens en connoissent de trois sortes, *manna di corpo*, qui sort d'elle-même des branches de l'arbre dès le mois de Juillet: la seconde, *manna forzata*, ou *forzatella*, qui ne se recueille au mois d'Août qu'après l'incision de l'arbre, & lorsque la première a cessé de couler: la troisième, *manna di*

fronda, qui sort d'elle-même en forme de petites gouttes d'eau, comme une espèce de sueur, de la partie nerveuse des feuilles du frêne, qui font de la grosseur des grains de froment, & qui s'endurcissent au soleil au mois d'Août. On voit quelquefois ces feuilles si chargées de ces grains, qu'il semble qu'elles soient couvertes de neige.

Les Marchands Droguistes vendent plusieurs sortes de *mannes*, qui ne sont différentes que par le nom des lieux d'où elles viennent, ou par la figure qu'elles ont. *Manne* de Calabre, de Sicile, en larmes, en grains, &c. La *Manne* en larmes n'est point factice, comme on le croit communément. Elle prend d'elle-même cette figure, parce que ceux qui font les incisions aux frênes, y mettent des brins de paille ou de petits bâtons, le long desquels la *manne* coulant & se condensant à mesure qu'elle sort, prend la figure qu'on voit aux larmes.

La *Manne* de Briançon, ainsi nommée de la ville de Briançon en Dauphiné, d'où elle vient, découle des branches du Mélesse ou Larix.

La *Manne* purge doucement. Altomarus, Médecin de Naples, en a fait un traité exprès, & Joseph Donzellus confirme ce qu'il en a dit. La *Manne* purge la bile, quoiqu'on la tienne une espèce de miel; & au contraire, le miel ordinaire l'augmente. Fuchsius dit, que les payfans du Mont-Liban mangent ordinairement la *Manne*, comme ailleurs on fait le miel. Au Mexique, ils ont de la *Manne* que l'on mange comme on fait le fromage en Europe.

Dans la Perse & dans l'Asie Majeure, on cueille sur les feuilles de plusieurs sortes d'arbres ou arbrisseaux, une matière liquide & gluante, qui est blanche, douce & presque semblable à du miel blanc, dont les habitans font un grand débit. Ils nomment cette drogue *Thereniabin*, & nous la nommons en François *Manne liquide*, parce qu'elle ne se condense pas comme notre *Manne* de Calabre. Elle est purgative comme elle, & les Egyptiens & les Indiens s'en servent; mais elle est fort rare en France.

MANNE, en termes de l'Ecriture, est une nourriture miraculeuse que Dieu fit tomber du ciel pour nourrir son peuple dans le Désert pendant quarante ans. *Manna*. La *Manne* étoit faite en façon de coriandre, & sa couleur étoit comme la couleur du bdellion. Les Israélites appellèrent cette sorte d'aliment *Manne*, ou du mot Hébreu *manah*, qui signifie *don*, pour dire, que la *Manne* étoit un don du Ciel; ou du mot *minnah*, qui signifie *préparer*; pour dire, que la *Manne* étoit toute prête à manger, sans avoir besoin d'autre préparation, que de l'amasser; ou du mot Egyptien *man*, qui signifie *qu'est-ce?* & dont les Israélites avoient bien pu se servir au lieu de *mah*, qui veut dire en Hébreu la même chose. En effet, ce dernier sentiment est d'autant plus vraisemblable, que l'Ecriture nous apprend que les Israélites furent dans un grand étonnement, lorsqu'ils virent tomber la *Manne* pour la première fois, ne sachant ce que c'étoit. Les uns croient que ce mot *man*, *qu'est-ce?* étoit une marque de leur joie; & les autres, au contraire, croient que c'étoit une marque de leur mépris, parce que Moïse leur ayant promis que Dieu leur donneroit du pain en abondance, ils s'étoient attendus à du pain ordinaire. De sorte qu'ils dirent entr'eux *man hu, qu'est-ce que cela?* Comme s'ils avoient voulu dire, Est-ce donc là ce que l'on nous avoit promis? Saumaïse ne convient point de cette origine. Il dit que les Arabes & les Chaldéens appeloient *man*, une espèce de rosée, ou de miel qui tomboit sur les arbres, & que l'on recueilloit en abondance sur le Mont Liban. Ainsi les Israélites ne demandèrent point par un mouvement de surprise, ce que c'étoit que ces grains ronds & blancs, & semblables à la coriandre, qu'ils voyoient descendre du Ciel, & se dissiper par les rayons du soleil; mais ils les appellèrent *man*, parce qu'ils tomboient avec la rosée, & à peu près de la même manière que le miel qui leur étoit très-connu sous le nom de *man*. Saumaïse ajoute que cette *Manne* des Israélites n'étoit autre chose que cette

graisse, & cette rosée épaisse qui se condense, & que c'étoit la même chose que le miel sauvage dont Saint Jean se nourrissoit dans le Désert. Ainsi le miracle ne consistoit point dans la nouveauté & dans la formation d'une nouvelle substance, en faveur des Israélites: mais dans la manière ponctuelle dont elle étoit dispensée par la Providence; en sorte qu'une si grande multitude étoit pleinement rassasiée. Les Israélites murmurerent contre la *Manne*, & en eurent du dégoût: ils disoient, pour marquer ce dégoût, que leurs yeux ne voyoient que *Manne*. La *Manne* est une des figures de l'Eucharistie. Quelques Ecrivains Ecclésiastiques ont aussi donné ce nom à un certain baume ou poudre odorante qui sortent des sépulchres des corps des Saints. Claude Saumaïse en fait une Dissertation.

MANNE, se dit aussi figurément des alimens de l'esprit. *Anima pabulum*. Il faut se nourrir de la substance de la vérité, & se repaître abondamment de cette *manne* céleste. MALEB.

MANNE, se dit par extension de toutes sortes de viandes & de fruits, principalement quand ils sont abondans dans un pays, & qu'ils servent beaucoup à nourrir un peuple. C'est une bonne *manne*, une vraie *manne*.

MANNE D'ENCENS, est de l'encens mâle choisi en petits grains les plus ronds, les plus nets, ayant la couleur de la belle *manne*. *Lachryma thuris*. On donne aussi ce nom aux miettes farineuses d'encens qui se trouvent au fond des sacs dans lesquels on l'a transporté, & qui se font faites par l'agitation & par le frottement qu'ont causé les voitures.

MANNE se dit aussi d'une couche de terre minérale sur la veine du métal, dont elle est la marque. *Segulum, marga*. Ainsi on dit *manne d'or*; pour signifier une sorte de fable, qui est un indice qu'il y a quelque mine d'or cachée sous ce fable. En Latin *segulum*. POMEY, après MONET. On dit aussi *manne* de fer, *manne* d'airain dans le même sens, *ferraria, araria vene, index marga*. MONET.

En termes du grand Art, *manne* signifie la matière terrestre, & *manne* divine veut dire la matière de la pierre des Philosophes.

MANNE, est aussi une manière de panier grand & plat avec des anses à chaque bout, & où l'on met la vaisselle lorsqu'on a desservi. *Manne* à desservir. *Benna, corbita, sarcina, cista*.

MANNE D'ENFANT, est un autre ouvrage de Vannier, en forme de berceau, avec une anse à chaque côté & quatre pieds dessous, où l'on met coucher un enfant au maillot. *Cuna viminea*.

MANNE A MARÉE. Sorte de panier grand, rond, & creux, où l'on met de la marée. *Cista piscaria*.

MANNEQUIN. f. m. Ouvrage d'osier. *Cista, cistula*. Panier long & étroit, dans lequel on apporte du fruit ou de la marée au marché.

MANNEQUIN, en jardinage. Panier de gros osier, fait à claire voie, rond, plus ou moins profond, dans lequel on élève certains arbres destinés à garnir un jardin, à remplacer ceux qui manquent.

MANNEQUIN, en termes de Peinture, se dit d'une statue qui est ordinairement de cire, & quelquefois de bois, de laquelle les jointures sont faites d'une manière à lui pouvoir donner telle attitude qu'on desire, & disposer les draperies & les plier comme l'on veut. *Simulacrum in omnem habitum versatile*.

On dit qu'une figure sent le *mannequin*, pour dire qu'elle n'a pas été étudiée sur la nature.

En cette dernière signification *mannequin* vient de l'Allemand *man*, qui signifie homme, & *mannequin*, petit homme. En la première signification *mannequin* vient de *manne*, qui est encore en usage en François, & *mannequin* signifie petite manne, comme on a fait plusieurs diminutifs en y ajoutant *quin*.

MANNEQUIN, En Anglois *Maund* étoit autrefois une mesure d'Angleterre, qui contenoit 8 bales, ou 2 cuves. C'étoit une manière de grand panier. HARRIS.

MANNEQUINÉ. ÉE. adj. Terme de peinture. On dit que des draperies sont *mannequinées*, pour dire

qu'elles sont disposées avec affectation *Voyez MANNEQUIN.*

MANNETTE, f. f. panier d'osier à deux anses, qu'on nomme aussi Manne & Banne.

MANNUS, Dieu des Germains. *Voyez MAN.*

MANOA EL DORADO, Nom d'une ville que l'on place dans la Cujane, dans l'Amérique méridionale, sur le bord occidental du lac de Parime. *Manoa*. Les Espagnols s'étant laissé persuader, que cette ville étoit pleine de trésors, se sont quelquefois mis en dépense pour la chercher; mais ils n'ont jamais pu trouver ni cette ville, ni le vaste lac de Parime sur lequel on l'a située, d'où l'on peut juger, que ni l'une ni l'autre ne subsistent point effectivement. **MATY.**

MANOBARBULE, f. m. *Manobarbulus*, Hoffman à ce mot & au mot *Plumbate*, dit toujours *Manobarbulus*. Cependant on lit *Martio-barbule* dans Végèce. Ainsi Hoffman se trompe. *Voyez MARTIOBARBULE.*

MANOBI, f. m. Espèce de fruit du Biéfil & des Antilles qui vient sous terre comme les truffes. La plante qui le produit, a une tige haute d'un pied ou d'un pied & demi, cartée ou cannelée, rouflâtre & velue. Il en sort plusieurs rameaux qui portent chacun quatre feuilles assez semblables à celles du mélilot. De la jointure de ces rameaux naissent de petites fleurs jaunes, rouges sur les bords, composées de deux feuilles, & attachées à des pédicules longs d'environ un doigt & demi. Sa racine est menue, filamenteuse, sur laquelle viennent les fruits qui sont des gouffes grises, oblongues, de la grosseur des myrobolans, fragiles: chacune contient deux noyaux gros comme une aveline, dont le dedans est blanc, oléagineux, & du même goût que nos pistaches. On les présente au dessert, mais cette sorte de fruit cause le mal de tête à ceux qui en mangent trop. Lorsqu'ils sont entiers & qu'on les remue, ils font du bruit. Quelques uns les nomment autrement *pistaches*. **MARCGRAVE** appelle la plante *Mundubi Brasiliensis*.

MANOÉ ou **MANDOÉ**, Petite île de Dannemarck, sur la côte occidentale du Duché de Sleswig près de la ville de Ripen.

MANŒUVRE, f. m. Ce mot signifie proprement celui qui travaille de ses mains: *Opera operarius*, mais on ne s'en sert guère qu'en parlant d'un aide à Maçon, d'un aide à Couvreur, c'est-à-dire, d'un homme qu'on prend à la journée pour servir les Maçons & les Couvreur, & faire les fonctions qui n'ont besoin d'aucun art, ou apprentissage. On appelle *manœuvres* ceux qu'on emploie à gâcher du plâtre, à nettoyer les calibres, à porter le mortier, les moilons, les terres, &c. On appelle *goujats*, les moindres *manœuvres*, comme ceux qui portent le mortier sur l'oiseau, &c. **DAVILLER.**

Ce mot vient de *manopera*, ouvrage de main.

MÉNAGE,
On appelle proverbialement & ironiquement un homme fin & adroit, un *rusé manœuvre*. Un fûté *manœuvre*.

MANŒUVRE, à la campagne, se dit des pauvres gens, qui vivent du travail de leurs bras, & qui n'ont aucun bien, ni commerce, ni industrie. *Operarius*. En cette Paroisse il n'y a qu'une douzaine de Laboureurs, de Vignerons, ou de Marchands: tous les autres ne sont que des pauvres *manœuvres*, & gens de journée, qu'on emploie à faucher, faner, moissonner, vendanger, &c.

MANŒUVRE, f. f. En termes de marine, c'est en général tout ce qui sert au gréement du vaisseau, cordes, poulies, voiles, &c. On le dit particulièrement des cordes & cordages qui servent à manier les voiles en diverses façons, comme les *issas* ou *dressés*, qui sont le long des mats, servant à les hausser. *Funium instructus nauticus*; *manœuvres hautes* sont celles qui se font de dessus les vergues, & de dessus les hunes. Les *manœuvres basses* sont celles qui se font de dessus le pont du vaisseau. Les *Balançines* servent à faire pencher les antennes d'un côté ou d'autre. Les *bras* tirent le bout des antennes vers la poupe. Les *écoutes* ou *contre-écoutes* tiennent le bout

Tome V.

des voiles. Les *breuils* ou *martirets* servent à embrouiller promptement les voiles, & les *garçettes* à les serler, les *ralingues* à les fortifier. Les *boulines* ou *houlinettes* servent à ouvrir les bords des voiles pour recevoir le vent qui vient de biais. Cela fait dix ou onze cordes qui sont le plus souvent doubles, & étant multipliées par les dix voiles font plus de 200 cordes ou *manœuvres*. *L'itacle* est la plus grosse des *manœuvres*. Elle soutient & élève l'antenne, passant à une poulie qui est sous la hune, & aboutit à un moufle de poulies où sont les *issas*.

Il y a des *manœuvres dormantes*, qui sont fixes, auxquelles on touche rarement, & d'autres coulantes ou courantes, qui sont presque en mouvement continu, comme celles qui servent à manier les voiles.

MANŒUVRE de hune, ou guinderesse, terme de Marine, c'est un cordage amarré au grand mât de hune, afin d'isler & d'amener ce mat par la force du cabestan lorsque le gros tems y oblige.

MANŒUVRE, signifie aussi l'usage & le service de ces cordages, & le service des Matelots qui les font mouvoir. *Opus, actio, ministerium nauticum*: c'est proprement l'art de soumettre les mouvemens d'un vaisseau à certaines loix, pour le diriger le plus avantageusement dans ses évolutions. On dit bonne ou mauvaise *manœuvre*, Fine *manœuvre*. Sans une *manœuvre* faite à propos, nous étions perdus. Ce Matelot entend bien la *manœuvre*, il exécute soudain les commandemens. Il faut qu'un Capitaine de vaisseau entende bien la *manœuvre*, car sans cela il ne peut pas la bien commander. Le pilotage & la *manœuvre* sont les deux choses nécessaires pour conduire un vaisseau. Une fausse *manœuvre* peut faire perdre la bataille.

Ainsi *manœuvre* & *manœuvres* signifient des choses absolument différentes. La *manœuvre* est l'art de conduire un vaisseau, de régler ses mouvemens, tout ce qui se fait pour le gouvernement du vaisseau: au lieu que les *manœuvres* sont des cordages destinés à faire agir, à manier les vergues & les voiles, & à faire les autres services du vaisseau.

MANŒUVRE, signifie aussi dans l'art de bâtir, le mouvement libre des Ouvriers, & des machines, dans un endroit ferré & étroit, pour y pouvoir travailler, comme dans une tranchée, pour lever un mur d'alignement au cordeau. Dans un batardeau, pour fonder une pile de pont, il doit y avoir au moins six pieds d'espace entre le batardeau & la pile pour laisser la *manœuvre* libre.

MANŒUVRE, en peinture, se dit d'un tableau où les couleurs sont bien fondues. La *manœuvre* de ce tableau est belle, il est bien empâté.

MANŒUVRE, se dit figurément en morale en parlant de la conduite qu'on observe pour faire réussir quelque affaire ou entreprise. Il ne se disoit guère autrefois qu'en mauvaise part. Vous avez fait là une mauvaise *manœuvre*; c'est-à-dire, vous avez fait quelque faute, ou quelque mauvaise démarche qui nuit à votre dessein. Mais le terme de *manœuvre* & quelques autres termes sont venus beaucoup à la mode depuis un certain temps. Les Officiers de Marine parlent toujours marine, & se servent des termes propres de leur art pour exprimer les choses les plus communes. M. de Seignelai étant Ministre de la marine, introduisit à la Cour beaucoup d'expressions tirées de la marine, & on s'en servit à son exemple dans le discours ordinaire, par une espèce de métaphore qui eut beaucoup d'agrément. Voilà une bonne *manœuvre*, une fine *manœuvre*, pour dire, une conduite sage, prudente, adroite pour arriver à son but. Cacher ou dérober la *manœuvre*, c'est agir secrètement, sans faire semblant de rien, sans que personne s'en aperçoive.

MANŒUVRE, se dit aussi en parlant des mouvemens qu'un Général ou un autre homme chargé du commandement, fait à la guerre. Les ennemis croyoient l'avoir renfermé, mais il fit une *manœuvre* à laquelle ils ne s'attendoient pas. On le dit dans le même sens

de toutes les autres affaires, comme de la conduite d'un procès, de la poursuite d'une charge, &c.

MANŒUVRÉE. f. f. Terme de Courumes. Ouvrage, travail des mains. *Ministerium corporis, manuum*, dans la basse Latinité *manopera*. Les Vassaux doivent des *manœuvres* à leurs Seigneurs.

MANŒUVRER. v. n. Faire faire des évolutions au navire, à une armée navale. On dit aussi *manœuvrer*, quand, sans changer de route, on dispose certaines voiles, qu'on en serre quelqu'une, ou qu'on fait quelquel changement dans la disposition actuelle de la voile. Travailler aux *manœuvres*, les gouverner, & faire agir les vergues & les voiles d'un vaisseau. *Nauticos funes versare, steterere*. Il faut du temps à un matelot pour apprendre à bien *manœuvrer*.

Il est aussi actif, & l'on dit *manœuvrer* un vaisseau, *manœuvrer* les voiles. Déjà les matelots Anglois avoient passé sur le vaisseau entièrement dématé, pour le *manœuvrer*. **VOLT.** Les Anglois qui étoient dans le vaisseau occupés à *manœuvrer* leur prise, furent prisonniers eux mêmes. **Id.**

On le dit aussi en parlant des mouvemens que des troupes exécutent. Ces troupes ont bien *manœuvré*.

MANŒUVRER. Se dit au figuré, ordinairement en mauvaise part, employer des moyens pour faire réussir une affaire, une entreprise. *Manœuvrer* sourdement. Il a bien *manœuvré* dans cette affaire.

MANŒUVRIER. f. m. Terme de marine. Qui entend bien la manœuvre. *Operis nautici peritus*. Qui fait tout le détail de la manœuvre d'un vaisseau. C'est un bon, un excellent, un fin *manœuvrier*. L'Officier *manœuvrier* est celui qui commande & qui dirige les mouvemens du vaisseau. On appelle aussi *manœuvriers* les gens de l'équipage destinés à exécuter les différentes manœuvres.

MANOIE. f. f. Vieux mot. Mémoire.

MANOIR. f. m. Vieux mot, qui signifioit autrefois une maison. *Domicilium, sedes*.

En termes de Palais, *manoir*, se dit encore d'un certain lieu fixe & distingué, où un homme est présumé faire sa demeure, & où l'on va pour rendre les hommages & devoirs qu'on doit rendre au domicile. Ainsi il se faut présenter au *manoir* seigneurial pour y faire la foi & hommage, y faire signifier son aveu & dénombrement. Un aîné partageant noblement, doit avoir par préciput le principal *manoir*. On dit aussi le *manoir* Episcopal, en parlant de la maison de l'Évêque.

Ce mot vient du Latin *manere*, ou de *manerium*, qui signifioit une habitation avec quelques terres autour. On a dit aussi *mansio*. Il vient plutôt de *maner*, qui en langage Celtique ou Bas Breton signifie *Maison de noblesse*.

En Poésie ce mot s'est aussi conservé : les Poètes appellent les Enfers, le sombre *manoir*. Ainsi Habert a dit en décrivant le Temple de la Mort,

Et cet obscur manoir
A ses funestes murs entourés de drap noir.

Et la Fontaine,

Peu s'en fallut que le soleil
Ne rebroussât d'horreur vers le manoir liquide.

MANOMÈTRE. f. m. Terme de physique, du grec, *ματ.*, rare, & *μετρον*, mesure. C'est un instrument inventé pour mesurer la densité de l'air. *Manometrum*. Le baromètre ne fait connoître que le poids de l'atmosphère, ou de la colonne d'air. Le *manomètre* mesure en même temps la densité de l'air dans lequel il se trouve, laquelle dépend non-seulement du poids de l'air, mais encore de l'action du chaud & du froid, & malgré cette distinction on confond assez souvent ces deux instrumens.

MANON. f. f. Nom propre de fille qui est une espèce de diminutif de Marie. *Maria*.

MANOPLES. f. f. pl. *Cæstus*. C'est ainsi que quelques-

uns ont appelé les cestes ou gantelets dont on se servoit dans les anciens jeux. Voyez le combat de Darès & d'Entellus dans le cinquième livre de l'Énéide. Les cestes ou *manoples* étoient faites de courroies de cuir. Il y a sur quelques médailles des figures de *manoples* au revers. Ce mot vient peut-être de *manipulus*, *poignée*, peut-être aussi de *manus*, *main*, & du Grec *σπλον*, *arme*.

MANOQUE. f. f. Rouleau de tabac. Ce tabac est, ou n'est pas d'une bonne *manocle*. On voit par la signification de ce mot, qu'il n'est pas fort ancien dans la langue Française.

MANOSQUE. Ville de France, située dans la Provence, entre Sisteron & Aix, à sept lieues de la première, à huit de la dernière, & à une de la Durance. *Manusca*. Cette ville est dans un terroir fort fertile, elle est agréable & ornée d'un grand nombre de belles fontaines, de deux Eglises paroissiales, de cinq Couvens de l'un & de l'autre sexe, & d'un château fortifié à l'antique. On croit qu'elle a été bâtie des ruines de trois ou quatre villages qui étoient aux environs, & que c'est pour cette raison qu'elle porte quatre mains dans ses armes. Les Comtes de Forcalquier la donnèrent aux Chevaliers Templiers; on y voit encore les ruines de leur Couvent. Cet Ordre ayant été exterminé, celui de Malte a été depuis maître de *Manosque*. **MATY.**

MANOTTE. Voyez **MENOTTES**.

MANOUF. f. m. Sorte de lin qui vient du Levant par la voie de Marseille.

MANOUVRIER. f. m. Homme de peine, Ouvrier qui travaille à la journée, & de ses mains. *Operarius*. Qui vit du travail de ses mains.

MANQUE. f. m. Défaut. Le *manque* d'argent, de vivres, de munitions, fait échouer les meilleures affaires, ou rendre les meilleures places. *Defectus, inopia*. Le *manque* d'amis, de crédit lui a fait faire banqueroute. Les femmes pardonnent aisément un *manque* de respect, quand il ne vient que d'un excès d'amour. **S. EVR.** Quelques talens que l'on ait, le *manque* de politesse détruit l'estime. **BELL.** M'attaquer sur le *manque* de respect à mon maître! **DE BUSSI.**

On dit qu'on a trouvé un écu de *manque* dans un sac de mille francs, pour dire qu'on l'a trouvé de moins.

On dit aussi adverbiallement, *manque* de soin, *manque* de santé, il a laissé perdre sa fortune. Ce n'est pas *manque* de soins, faute de soins, s'il ne profite pas en cette affaire.

MANQUEMENT. f. m. Faute que l'on commet en manquant de faire ce que l'on doit. *Culpa*. Voyez *Omission*. Il n'y a personne qui ne soit sujet à quelque petit *manquement*.

On dit aussi *manquement* de parole, *manquement* de foi, *manquement* de respect. Le *manquement* de parole ne mérite pas de pardon entre gens d'honneur. Se venger d'un *manquement* de foi. **ROCH.**

MANQUEMENT, en ce sens n'est plus en usage. Nous disons *manque*.

MANQUER. v. a. Laisser échapper une occasion de faire quelque chose, n'en savoir pas profiter. Il avoit dessein de surprendre cette ville, il l'a *manqué* d'une heure. Un tel hazard lui a fait *manquer* son coup. Ce Prévôt vouloit prendre ce prisonnier, mais il a *manqué* son homme. Il l'a *manqué* belle, c'est à dire, il a passé une bonne occasion sans s'en servir. On dit aussi, il l'a *manqué* belle, en mauvaise part, il est échappé heureusement d'un grand péril, peu s'en est fallu qu'il n'y soit tombé. S'il me *manque*, je ne le *manquerai* pas. J'ai *manqué* ce lièvre, pour dire, je ne l'ai pas tué. Je ne l'ai *manqué* que d'une heure, c'est à dire, je l'aurois trouvé si j'étois venu une heure plutôt. Son retardement lui a fait *manquer* la partie. Toutes ces manières de parler sont du style familier & de conversation.

Rarement on peut voir, sans en être piqué,
Posséder par un autre, un cœur qu'on a manqué.

MOT.

MANQUER. v. n. signifie, Faillir, faire quelque faute. *Poccare; delinquere, offendere.* Il est de l'infirmité humaine de *manquer*. Il y a peu de personnes qui ne *manquent* quelquefois.

MANQUER, se dit aussi dans le même sens, des armes à feu; *Deficere*, pour dire, ne pas tirer, ne pas prendre feu. Il m'auroit tué, si ses pistolets n'avoient pas *manqué*. Son fusil *manqua*.

MANQUER de, avoir faute. *Carere, deficere.* *Manquer* d'argent, d'amis, de santé. *Manquer* de résolution, d'occasion. On dit qu'un homme ne *manque* pas de vanité, de bonne volonté, pour dire, qu'il a de la vanité, de la bonne volonté.

On dit également d'un homme, qu'il *manque* d'argent, ou que l'argent lui *manque*. Les alliés *manquoient* de vivres, de munitions, ou les vivres les munitions leur *manquoient*. *Manquer* de parole, c'est ne pas tenir sa parole. *Manquer* de foi, n'avoir point de bonne-foi.

MANQUER à, c'est ne pas faire ce que l'on doit, relativement à une personne ou à une chose. On *manque* à son devoir, à son honneur, à sa parole, à ses amis, &c. *Deesse officio.*

On dit dans le même sens se *manquer* à soi-même. Le Roi poursuivi par l'implacable fortune, ne s'est jamais *manqué* à lui-même. FLÉCH.

MANQUER, tomber, périr. *Cadere, deficere.* On dit qu'une maison *manque* par les fondemens; qu'un cheval *manque* par les jambes, qu'un homme *manque* par le poumon. Si ce père de famille vient à *manquer*, la maison est ruinée.

MANQUER, défaillir. On dit que les forces *manquent* à quelqu'un, *deficiunt illum vires*; que les jambes lui *manquent*; que le cœur lui *manque*, quand il est prêt à s'évanouir. Il fut si interdire, que la parole lui *manqua*. On dit que le pied a *manqué* à quelqu'un quand il a glissé.

Dans le commerce, *manquer*, c'est faire faillite ou banqueroute. *Voyez* ces mots. La perte d'un tel vaisseau est cause qu'un tel Marchand a *manqué*.

MANQUER, être de moins, ou ne pas être, en parlant des choses ou des personnes qui ne sont pas, ou qui sont de moins où elles devroient être. Il *manque* plusieurs livres dans cette Bibliothèque. Vous nous avez bien *manqué* aujourd'hui.

On dit d'un portrait fort ressemblant, qu'il ne lui *manque* que la parole.

MANQUER, signifie aussi, Omettre, oublier de faire quelque chose. *Deesse, oblivisci.* Quand un Procureur *manque* de se trouver à l'assignation, on donne défaut contre lui. *Vadimonium deserere.* Je ne *manquerai* pas de faire ce que vous voulez. Ne manquez pas de me venir voir. Malheureusement il *manqua* d'aller voir son Rapporteur.

On dit familièrement qu'un homme a *manqué* d'être tué, pour dire, peu s'en est fallu qu'il n'ait été tué. *Parùm absuit.*

MANQUÉ, ÉE. part. *Voyez* le verbe.

MANRÈSE. Nom d'une petite ville autrefois épiscopale. *Minorissa.* Elle est dans la Catalogne, sur le Chardonner, entre Barcelone & Cardonne, à dix lieues de la première, & à cinq de la dernière. MATY.

MANS. *Suindinum, Subdinum, Cenomani.* Le Mans, ville de France, capitale du Maine, & située au confluent de la Sarthe, & de l'Huisne, à quinze ou seize lieues de Tours, du côté du Nord. *Cenomanum*, anciennement *Vindinum.* Le Mans a un Présidial, & un Evêché suffragant de Tours. MATY. Val. Not. Gall. p. 64.

Ce mot ne se dit jamais sans l'article. Le Mans, du Mans, au Mans, & non pas Mans, de Mans, à Mans. Le Mans est au 17^e. d. 45. m. de longitude, & au 48^e. deg. 4. min. de latitude. ACAD. DES SCIENCES.

Ce mot s'est formé par aphérèse de *Cenomanum*, c'est-à-dire, en retranchant le commencement de ce nom Latin. Le mot Mans vient, selon quelques-uns, de *Mansus*, & selon d'autres, de *Cenomani*.

MANSAL. adj. On a dit autrefois *mansai* pour *manseau*, ou natif de la ville du Mans, ou du pays du Maine. *Vindinius, Cenomanensis.* Le dernier *mansai* étoit une monnoie fabriquée au Mans, & qui valoit les deux deniers tournois, ou bien un Normand & demi. *Voyez* MANSEAU. Il y avoit aussi le son *mansai*, double du son tournois.

MANSARDE. f. f. Terme d'Architecture. Comble coupé, ou brisé. *Depressio fastigio tectum.* C'est une manière de charpente, ou de couverture de maison, qui se fait par des toits recoupés, & qui ont une double pente, rompue par le brisis au lieu de celle qui étoit droite & pointue dont on se servoit autrefois. Son nom vient de *Mansard*, célèbre Architecte moderne qui en est l'inventeur. On tient pourtant que cette pensée lui est venue de l'assemblage des bois de charpente, que Sangallo Architecte avoit figuré pour faire les cintres de Saint Pierre de Rome, dont Michel-Ange s'est servi. Les figures en sont données par le Muet dans son Palladio. Tous les beaux bâtimens d'aujourd'hui sont couverts d'une *mansarde*, ou à la *mansarde*.

MANSE. *Voyez* MENSE.

MANSE, terme de Coutume. *Voyez* MAS.

MANSEAU, ELLE. f. m. & f. Qui est du Maine, habitant du Maine. *Cenomanus, Cenomanus Aulericus, Cenomanensis.* Les *Manseaux* sont les Aulerques de l'ancienne Gaule, mais les Aulerques Cénomans, & non point les Aulerques, Diablintes, ni les Aulerques Eburoviciens.

Les *Manfelles* sont fines & rusées.

On dit proverbialement, Un *Manseau* vaut un Normand & demi. Il n'est pas odieux, comme plusieurs pensent, du moins il ne l'est pas originairement. Il vient de ce qu'autrefois la monnoie de cette Province valoit une moitié plus que celle de Normandie. Ces différentes monnoies s'appeloient *Manseaux* & Normands. Le *Manseau* étoit de plus grande valeur & passoit pour un Normand & demi. *Voyez* MANSAL & MANSOIS. Il est vrai néanmoins que qui dit un *Manseau*, dit un homme fin & adroit: d'où vient le Proverbe, c'est un *Manseau*, c'est tout dire. La Fontaine dit en parlant d'un chapon du Mans,

Le Normand & demi laissoit les gens crier.

MANSÉE, ou MONSÉE. C'est-à-dire, le lac de la lune. *Luna lacus.* Ce lac est dans l'Archevêché de Saltzbourg, en Allemagne, au levant de la ville de Saltzbourg, & près de l'Autriche. MATY.

MANSFELD. Petite ville de la Thuringe, en Haute-Saxe. *Mansfeldia.* Elle est capitale du comté de *Mansfeld*, fortifiée par un bon château, & située près de la rivière de Wipra, à sept lieues de la ville de Hall, vers le couchant. MATY.

Munster dit que ce pays a pris son nom de *Man*, ou de *Mannus*, second Roi des Germains: car *Mansfeld*, signifie le Champ, la Campagne de Mannus.

Le Comté de MANSFELD. *Mansfeldiensis Comitatus.* C'est un petit pays de la Thuringe, en Haute-Saxe. Il est au midi de la Principauté d'Anhalt, & au couchant des Duchés de Hall & de Mersbourg. Il a environ dix lieues de long, & sept de large; ses lieux principaux son Eissebe & Mansfeld. L'Electeur de Saxe possède presque tout ce Comté, depuis plusieurs années, il n'y reste aux Comtes de *Mansfeld* que les Seigneuries de Sécbourg, & de Schrapelaw, avec les droits de Chasse, de Pêche & de Patronage.

L'île de MANSFELD. *Mansfeldia insula.* Cette île est dans l'Amérique Septentrionale, dans la mer Chrétienne, à l'entrée de la baie de Hudson. MATY.

MANSFELDOIS. f. m. pl. Nom de certains Protestans d'Allemagne, qu'on a appelés ainsi, de ce que dans le seizième siècle les jeunes Comtes de *Mansfeld* ne pouvant goûter la doctrine d'Oslander, de Stancarus, & de quelques Docteurs Luthériens, fi-

rent une secte à part; ce qui fut cause que l'on nomma leurs sujets *Mansfeldois* ou *Mansfeldiens*.

MANSFÉNY. f. m. Oiseau de proie des îles Antilles. On croit qu'il ressemble tout à fait à un Aigle, excepté qu'il est plus petit. La chair en est excellente. On ne voit point d'Aigles dans les Antilles, ce qu'on y appelle *mansféni*, *mansféni*, ou *masféni*, ne sont proprement que des faucons, ou des éperviers. On voit bien une espèce de faucons dans les Grenadines, noirs comme du velours, dont les serres & le bec sont jaunes. Ils volent fort haut, de même que les aigles, & c'est peut-être ce qui a fait croire que c'est des aigles. P. PLUMIER. *Minime*.

MANS-JA. f. m. C'est le nom d'un poids dont on se sert dans quelques endroits de la Perse, aux environs de Tauris. Il pèse douze livres un peu légères.

MANSION. f. f. Demeure, habitation. Il n'est plus d'usage. *Gloss. sur Marot*.

Ce terme que notre langue n'a point encore adopté dans l'usage ordinaire, peut être employé dans la Géographie de l'Empire Romain, comme a fait Bergier dans son Livre des grands chemins. Il signifie proprement demeure, séjour: & il a dans les Auteurs Latins plusieurs acceptions relatives à celle-là.

Les Camp où les Romains ne s'arrêtoient qu'une nuit ou deux, pour laisser reposer les Troupes, s'appeloient *Mansiones*. Ceux où ils passoient un temps plus considérable, s'appeloient *Stativa*. Ceux qui étoient destinés pour y passer l'Été, s'appeloient *Æstiva*. S'ils étoient destinés pour y passer l'Hiver, *Hiberna*.

Il y avoit aussi sur les grandes routes des lieux marqués, où les légions ou les recrues, & les Généraux avec leur suite, trouvoient tout ce qui leur étoit nécessaire pendant leur séjour. Ces maisons étoient affectées à la commodité des Troupes, ou des hommes revêtus de charges publiques, auxquels on fournissoit tout des deniers publics. Celui qui avoit l'Intendance d'une *Mansion*, étoit nommé *Manceps* ou *Stationarius*.

Il y avoit aussi des *Mansions* où les particuliers qui voyageoient, étoient reçus, en payant les frais de leur dépense. C'étoit proprement des Auberges ou Hôtels. De ce mot *Mansio*, par corruption *Masio*, nos ancêtres ont formé le mot Maison, synonyme de Gîte, lieu où l'on couche quand on voyage: & comme la journée du Voyageur finit au Gîte, ou à la *Mansion*, delà étoit venu l'usage de compter les distances par *Mansions*, ou ce qui est la même chose par journées de chemin. *Voyez LA MART*.

MANSIONAIRE. f. m. Terme de l'Histoire Ecclésiastique. *Mansionarius*. Les *mansionnaires* étoient autrefois des Officiers qui demeuroient auprès des Eglises, & qui avoient soin de les garder. Aujourd'hui il a à Notre-Dame de Paris un Prêtre qui couche dans l'Eglise toutes les nuits, & qui fait l'office de *Mansionnaire*. Il y avoit à Rome au VI^e. & VII^e. siècle, &c. quatre sortes d'Eglises. Les Patriarcales, les Titulaires, les Diaconies, & les Oratoires. Les Eglises Patriarcales, nommées particulièrement Basiliques, appartenoient proprement & immédiatement au Pape; comme saint Jean de Latran, saint Pierre du Vatican, sainte Marie Majeure, saint Laurent hors la ville, sainte Croix de Jérusalem. Elles avoient des *Mansionnaires*, ou Gardiens, chargés de les nettoyer, ou les orner. FLEURY.

MANSIONAIRE, est aussi un nom d'office qu'il y avoit à la Cour des Rois de France. Les *Mansionnaires* avoient soin de faire meubler les maisons où le Roi logeoit, & de préparer tout ce qui étoit nécessaire pour le logement du Roi & de sa Cour, & de ceux que le Roi logeoit. *Mansionnaire* en ce sens étoit ce que nous appellons Concierge, ou Gouverneur d'une maison Royale. Le Comte *Mansionnaire* étoit le chef des *Mansionnaires*.

Le nom de *Mansionnaire* vient de celui de *Mansionarius*, qui est dérivé de *manere*, demeurer.

MANSIONNERIE. f. f. Charges des Mansionnaires. *Voyez* le traité des Bénéfices.

MANSIONNIER. f. m. Terme de Coutumes. *Mansionarius* dans la basse Latinité. Dans les Coutumes, *Mansionnier* est opposé à *féodal*.

MANSOIS. f. m. Vieux mot qui s'est dit autrefois pour Manseau. *Cenomanensis*. On a appelé *Mansois* des deniers qui se fabriquoient autrefois dans la ville du Mans, & sur lesquels on lisoit d'un côté, *SIGNUM DEIUM*, & de l'autre *MONETA CENOMAN*. Quelques uns ont dit en Latin barbare *Manceus*, pour *Cenomanensis*. *Voyez MANSAL*.

MANSORE. Petite ville d'Afrique dans la province de Tremecen au Royaume de Fez.

MANSUORE. *Mansura*, grande & forte ville d'Égypte sur le Nil.

MANSU, ou **MANSUY.** f. m. Nom d'homme. *Manfuetus*. L'homme Apostolique à qui l'Eglise de Toul en Lorraine est redevable des premières semences de la foi, s'appeloit *Manfuet*, que le vulgaire nomme présentement S. *Manfuy*, & en quelques endroits S. *Mansu*; & elle le reconnoît pour le premier de ses Evêques, & prétend qu'il étoit disciple de S. Pierre. BAILLET, au 3 de Septembre. Il y a un autre S. *Manfuet*, Evêque & Confesseur d'Afrique, que le peuple ne connoît point en France, & dont par conséquent l'usage n'a point changé le nom. Il ne faut point appeler celui-là *Manfuy*, ou *Mansu*, mais *Manfuet*. Il en est de même de S. *Manfuet*, Evêque des Africains, martyr sous les Vandales, au V^e. siècle. M. de Tillemont dit même *Manfuet*, ou *Manfui*, en parlant de l'Evêque de Toul.

MANSUET. f. m. Nom d'homme. *Manfuetus*. A Milan S. *Manfuet*, Evêque & Confesseur. CHASTELAIN, au 19 Févr. Ou plutôt, le Vénérable *Manfuet*. Id. On trouve la souscription de ce *Manfuet* au Concile de Rome sous le Pape Agathon contre les Monothélites. Id. Galéminius veut, mais sans preuve, qu'il ait assisté au VI^e. Concile. Id. *Voyez* encore **MANSU**.

MANSUÉTAIRE. f. m. Nom d'un bas Officier de la maison des Empereurs Romains. *Manfuetarius*, *ferarum domitor*. Les *Mansuétaires* étoient ceux qui apprivoisoient les lions, les ours, les léopards, & les autres bêtes féroces, que ces Princes nourrissoient pour leur plaisir. C'étoient des Officiers, des Valets de la Ménagerie de ces Princes.

MANSUÉTUDE. f. f. Terme d'un service assez rare; & qui paroît synonyme de *douceur*. *Manfuetudo*, *lenitas*. C'est le nom qu'on donne à la vertu qui rend un homme doux, traitable & facile; qui a l'âme ferme & constante pour s'opposer aux emportemens & à la colere. La *mansuétude* est la vertu d'un Chrétien; c'est le titre qui est donné au Sauveur dans sa Royauté. *Ecce Rex tuus manfuetus venit*. Saint Paul recommande aux Evêques de tempérer par la *mansuétude* ce que l'autorité a de sévère. Le P. GAIL.

MAN-SURAT. f. m. Poids dont on se sert à Bandaar ou Bander-Gameron, ville située dans le Golfe Persique. Il est de trente livres.

MANSUY. *Voyez MANSU*.

MANT. 3^e pers. sing. du prés. ind. Mande, écrit. *Poës. du Roi de Nav.*

MANTA. Ville ou bourg du Marquisat de Saluces. *Manta*. Le lieu de la *Manta*, l'un des plus agréables du Piémont, est situé dans l'endroit où les Alpes maritimes se joignent insensiblement aux Cottiennes, entre Saluces & Verzolo, & éloigné de l'un & de l'autre d'environ 500 pas. La ville est située dans un lieu bas. La forteresse ou le Palais est plus élevé. *Manta* eut premièrement ses Seigneurs particuliers. Mainfroi II. en acheta une partie vers l'an 1200. Les Barletti, ou Barlatini, retinrent l'autre; mais en 1313, les Barletti ayant été accusés d'avoir conspiré & porté les armes contre l'Empereur Henri VII. leur fief, qui relevoit de ce Prince, leur fut ôté, & Mainfroi IV. Marquis de Saluces s'en empara, pour lui & pour sa postérité. *Théâtre de Piémont*, T. 1, p. 121, 122.

MANTA. Nom d'une ville du Pérou, située sous la ligne, ou aux environs de la ligne. *Manta*.

MANTE. f. f. Grand voile noir, traînant jusqu'à terre, que portent les Dames dans les cérémonies, & sur-tout dans le deuil. *Peplum*. On a appelé les balandrans, capes de Béarn à long poil, & autres couvertures que portoient des Voyageurs, des *mantés*. *Gaufapa*, *penula compestris*, *endromis*, *penula scortea*, & dans la basse Latinité *manta*. Les Bohémiens qui roulent le monde, appellent encore *man-te*, la couverture qu'ils portent sur l'épaule, & qui ne leur couvre qu'un bras. Et les Ouvriers appellent aussi *mantés*, les couvertures de lit.

On donne aussi le nom de *Mantés* à certains habits que portent quelques Religieuses.

La *mante* ancienne, *mantus*, *mantum*, étoit différente de ce qu'on appelle aujourd'hui *mante*, si ce que dit Isidore est vrai, que c'étoit un habillement fort court que les Espagnols appelloient *mante*, parce qu'il ne couvroit que les mains, c'est-à-dire, les bras. MARTIAL, *L. XIV, Ep. 29.* appelle *mantatus* un homme couvert d'une *mante*, qui a une *mante*. Il y avoit aussi une espèce de *mante*, qu'on nommoit autrefois *mantuelis*, & que l'Historien Pollion appelle *Chlamys Dardanica mantuelis*, dans la vie de Claude, *chap. XVII.*

Ce mot vient de *mantellum*, qui se trouve dans Plaute. Il est diminutif de *mantum*, *ed quod manus tegat tantum*, dit Isidore. Il peut fort bien venir de *manta*, qui s'est dit dans la basse Latinité dans le même sens.

On appelle aussi *Mante Papale*, une chape de laine avec un capuchon que porte quelquefois le Pape. Autrefois le premier des Diacres investissoit le Pape du Souverain Pontificat en lui mettant une *mante*, & lui disant, *Ego investio te de Papatu, ut presis urbi & orbi.*

MANTE, signifie aussi une grande couverture de lit faite de laine. *Stragulum*, *lodix*. On en fait à Montpellier, à Avignon & à Paris. On en appelle quelques-unes *passégrandes*, ou *fleurons*, ayant trois aunes de long; d'autres *passé passé*. Leur différence consiste en leurs longueurs & largeurs, & à être marquées de cinq ou six points, ce qui est réglé par les statuts des Tapissiers.

MANTE. Ville du gouvernement de l'Île de France, située sur la Seine, entre Paris & Rouen, à douze lieues de la première, & à seize de la dernière. *Petromentalum*, *Petromentalium*, *Petromanontalum*, *Medantes*, *Medantia*, *Medonta*, *Medunta*. *Mante* est une jolie ville, il y a quelques Couvents de l'un & de l'autre sexe, une Élection, un Bailliage, & un Prévôt; & elle donne le nom aux Mantois, dont on ne connoît pas bien les limites. On distinguoit autrefois *Mante* la ville, *Medunta villa*, & *Mante* le Château, *Medunta castrum*. Sur cette ville Voyez Valois, *Notit. Gall. p. 446.* & la *Descrip. Geogr. & Hist. de la Haute-Norm. T. II, p. 245.* Long. 19. d. 20', lat. 48. d. 58'.

MANTEAU. f. m. Ample vêtement qui se met par-dessus l'habit, se porte sur les épaules, & pend ordinairement jusqu'au dessous des genoux. *Pallium*, *lacerna*. Un habit complet consistoit autrefois en pourpoint, haut de chausses, & *manteau*. Maintenant on ne porte de *manteau* sur le juste-au corps qu'en hiver & à la campagne, pour se garantir des injures de l'air. Les gens de robe & d'Église ont des *manteaux* longs traînants à terre. *Pallium talare*. Les séculiers ont des *manteaux* courts, qui ne vont que jusqu'aux genoux. Les malades ont de petits *manteaux* fourrés qui ne vont que jusqu'aux coudes. Les gens en grand deuil portent de longs *manteaux* de drap noir. Quelques Moines portent aussi des *manteaux* sur leurs robes, & il y en a eu qu'on a appelé *Blancs-Manteaux*, autrement *Guillemins*. Leurs maisons qu'ils avoient à Paris, appartiennent maintenant aux Bénédictins, quoique le nom de *Blanc-Manteau* lui soit toujours demeuré : l'Église des *Blancs-Manteaux*, la rue des *Blancs-Manteaux*. Le

manteau étoit autrefois l'habit des Philosophes & le premier apanage de ceux qui faisoient profession d'une vie plus austère, de même que leur barbe. Les Grecs portoient un *manteau* fort large, dont ils relevoient les deux bouts de chaque côté, & les attachoient derrière les épaules avec une agasse; enforte qu'on ne voyoit que la tunique qu'ils portoient par dessous : c'étoit leur vêtement fort ordinaire. On fit un crime aux Chrétiens d'avoir quitté la toge Romaine pour prendre le *manteau* des Grecs. Tertullien les justifia par un Traité qu'il fit exprès, qui nous a été conservé, & qu'il prononça, dit-on, publiquement à Carthage. Les Cyniques portoient le *manteau* sur l'épaule & sans tunique. Un Jurisconsulte Allemand, nommé Pagenstecher, dans un Recueil de pièces imprimées à Brême, *in-12.* en a mis une qui est l'éloge du *manteau*.

On disoit autrefois *mantel* pour *manteau*.

On prétend que ce mot, aussi bien que celui de *Mante*, est dérivé du Grec vulgaire *μανδών*, ou du Persan *mandré*, d'où l'on dérive aussi *mandille*; ou bien de *mandica*, *besace*, parce qu'on porte les *manteaux* comme les besaces, partie devant, & partie derrière; d'autres enfin de *manus* & de *tego*. Borel après Papias & Isidore. Servius le dérive du Grec *mandyas*, qui étoit une étoffe velue dont on couvroit les tables, aussi bien que les épaules. Péronius le fait venir du Grec *μαντιν*, qui signifie habit, vêtement; mais il vient plutôt de *mantel*, qui en langage Celtique, ou Bas-Breton, comme aussi en Flamand, signifie la même chose.

MANTEAU, a été aussi l'habit que tous les Anciens ont porté par-dessus leur robe. *Pallium*. Élie donna le don de Prophétie à Élisée en lui laissant son *manteau*. On reprochoit à Diogène, qu'on voyoit sa vanité à travers les trous de son *manteau*. Les Romains se couvroient la tête d'un des bouts de leur *manteau*.

Il ne fut guère en usage chez eux avant le temps des Antonins : cependant on trouve sur des marbres, sur des médailles & sur des pierres gravées antiques, des dieux & des héros représentés aussi avec des *manteaux*. Tel est Jupiter sur une des plus belles agathes du Cabinet du Roi, gravée & expliquée dans le premier Tome des *Mém. de l'Acad. des Belles-Lettres*. Apollon en a un qui descend un peu plus bas que les genoux dans une autre pierre gravée, dont Béger nous a donné le dessin. Et une belle cornaline gravée par Dioscoride, qui y a mis son nom, représente Mercure de face & debout, avec un *manteau* semblable à celui que porte Jupiter sur l'agathe du Cabinet du Roi. Téléphone, fils d'Esculape, & particulièrement honoré à Pergame, est représenté sur quelques pierres gravées & sur plusieurs médailles du temps d'Adrien, de L. Verus & d'Élagabale, avec un *manteau* qui descend communément jusqu'à mi-jambe, & quelquefois plus bas. Il a d'ailleurs cette singularité, qu'il paroît tenir à une espèce de capuchon qui lui couvre une partie de la tête, & forme exactement le *Bardocucullus* de nos Moines. *Buonaritti*, Planch. VI. On trouve sur une médaille Consulaire de la famille *Mamilia*, l'histoire d'Ulysse qui arrive chez lui, & qui y est reconnu par son chien; & ce Héros est représenté avec un *manteau* tout pareil à ceux que nous avons décrit ci-dessus. *Patin. Famil. Rom. p. 162.*

On dit communément : Quand il fait beau, prends ton *manteau*; quand il pleut, prends-le si tu veux. Anthisthène, fondateur de la secte des Cyniques, fit porter à ses disciples le *manteau* sur l'épaule, & supprima la tunique. Diogène jeune encore en demanda une pour se garantir du froid. « Le *manteau* » suffit, lui dit Anthisthène, en hiver mettez le double, en été comme vous voudrez ». Si la réponse est dure, la dernière partie, qui a quelque plaisanterie, pourroit être l'origine éloignée de l'espèce de diction que j'ai d'abord rapportée.

On appelle *manteau* d'un drap ou de quelque

autre étoffe de laine apprêtée & pliée, le bout de la pièce du côté du chef, qui en fait comme l'enveloppe ou la couverture, & qui est arrêtée avec du fil ou de la menue ficelle par quelque points d'aiguille.

MANTEAU. Rôles à *manteau*. On se sert de ce terme pour désigner certains personnages de Comédie, auxquels ce vêtement étoit plus particulier à cause de leur âge, de leur condition ou de leur caractère.

MANTEAU couleur de muraille. C'est une expression badine qui signifie un vêtement fait pour les bonnes, fortunes, dit Renard dans le *Joueur*, Scène 4.

MANTEAU. Droit de *manteaux*, pour lequel appartient la somme de 10 liv. par chacun an, à chaque Secrétaire de la Maison & Couronne de France, qui est gagé selon l'Edit du Roi Henri II. de l'an 1554. comme aussi les Conseillers du Parlement prenoient gages & *manteaux* accoutumés, & dont est fait mention par une Ordonnance du Roi Charles VI. de l'an 1388. & encore de présent les Conseillers d'Eglise en Parlement, ont ce droit de *manteaux*. *Eusebe de Lauriere*, Glossaire du Droit François.

MANTEAU, en termes de Blason, c'est la représentation de la cote-d'armes du Chevalier, qu'on met derrière son écu; & on le chamarré des ses armoiries. *Pallium tessèrium*. Ces anciennes cottes-d'armes, ou *manteaux*, étoient ouvertes sur le côté, & descendoient plus bas que le nombril, en forme de jupe volante, avec les manches racourcies à l'endroit du coude, comme celles que les femmes appellent *manches d'ange*. Les Princes qui ne sont pas Souverains & les Ducs & Pairs de France, en couvrent leurs écus, & il est fourré d'hermine. Il y fait le même effet que le pavillon sur celui du Roi. Ils sont armoriés sur les replis. Ceux des Prétidens ne le sont pas de même. Ils sont d'écarlate doublés d'hermine & de petit gris. Celui du Chancelier est de drap d'or. François I. & Charles IX. mettoient un grand *manteau* de gueules rebrassé d'argent sur leurs armoiries. Les *manteaux* sont appelés dans les anciens Manuscrits, *blasons*, *enseignes d'armes* & *houffes d'Ecu*. P. MÉNÉTRIER.

MANTEAU Royal. C'est un riche vêtement de cérémonie qui s'attache sur l'épaule droite, & se relève sur la gauche, traînant devant & derrière jusqu'à terre. *Trabea*, *paludamentum*. Il est chargé de fleurs de lis d'or en broderie, & doublé d'hermine. Le Roi le porte dans son sacre, & en d'autres occasions. Voy. PORT-MANTEAU.

Les Princes & les Grands Seigneurs portent aussi dans certaines occasions des *manteaux* de cérémonies, qui sont des longs *manteaux* fourrés ou doublés, traînants à terre. On le dit aussi de l'habit de cérémonie que portent les Grands-Maîtres & Chevaliers des Ordres Militaires.

C étoit aussi autrefois un ornement Papal, & on donnoit l'investiture aux Papes par le *manteau*. V. MANTE.

MANTEAU à bec. C'est le vêtement distinctif du Grand-Maître de Malthe.

On appelle *manteau* long, celui que portent les Ecclésiastiques quand ils sont en soutane, & les Laïques dans les cérémonies de deuil. *Manteau* court, c'est le *manteau* ordinaire, par opposition au *manteau* long.

On appelle aussi *manteau*, un habillement plissé & trouffé, que les femmes serrent avec une ceinture.

MANTEAU de nuit, plus ordinairement *manteau* de lit, c'est un espèce de *manteau* fort court, le plus souvent fourré, dont les femmes & les malades se servent dans la chambre & dans le lit.

MANTEAU en Fauconnerie, signifie la couleur du poil de plusieurs animaux & de plusieurs oiseaux, entr'autres de ceux de proie, d'où est venu le nom de corneille *emmantelée*. *Accipitris chlamydes*, *penula*. On dit que le faucon a le *manteau* trop bigarré. *Manteau* dans ce sens se dit particulièrement des plumes des épaules, du dessus des ailes & du dos.

MANTEAU, terme de Fleuriste. La culotte d'une

anémone, c'est la naissance des pétales ou feuilles de la fleur. Le *manteau* est l'extrémité de ces mêmes pétales. La culotte de cette anémone tire sur le violet, le *manteau* tire sur le blanc.

MANTEAU, en Architecture, est ce qui paroît d'une cheminée dans une chambre. On appelloit autrefois *manteau*, le haut de la cheminée qui empêche que la fumée n'entre dans la chambre *Camini testudo*. Les anciens *manteaux* de cheminée étoient faits en hotte, comme celui de la grande chambre du Palais de Paris, qui est ce qu'on appelle aujourd'hui *faux manteaux*. Depuis on les a faits avec de grands ornemens d'Architecture. Enfin, on les a réduits à une petite faillie où l'on met quelques bas-reliefs, & à une corniche où l'on met quelques bustes, ou porcelaines. Ce mot se dit donc, selon l'usage moderne, plutôt de la partie inférieure de la cheminée, composée des jambages, du chambranle, de la gorge, ou attique & de la corniche, que de la partie supérieure, qui ne comprend que le tuyau couronné de sa corniche, & orné d'un cadre avec un bas relief, ou d'une bordure avec tableau. Il est ainsi nommé parce qu'il couvre la hotte, & le tuyau de la cheminée. C'est ce que les Italiens appellent *nappa*, & M. de Cambrai dans sa Traduction de Palladio, s'est servi de *nappe*, pour signifier le *manteau* d'une cheminée. On appelle *manteau de fer*, la barre de fer qui soutient & sert à tenir la platte bande, ou anse de panier de la fermeture d'une cheminée. DAVILLER.

MANTEAU de porte. Ce sont les deux pièces d'une porte qui s'ouvre des deux côtés. C'est ce que depuis on a nommé *vantaux*. Voyez VANTAIL. Il y en a aux chambres & aux dunettes des vaisseaux.

MANTEAU, se dit figurément en Morale, des prétextes qu'on prend pour déguiser, & faire approuver de mauvaises actions. *Species*. Il y a bien des gens trompés sous le *manteau* de dévotion. Les hypocrites se couvrent du *manteau* de la Religion, du prétexte de la charité. Comme il n'est point d'étoffe si souple, ni si maniable que celle du *manteau* de la Religion, les hypocrites trouvent toujours quelque raison de couvrir de ce vénérable *manteau* le parti qu'il leur plaît de choisir. S. RÉAL.

Que l'imposteur sait bien de traîtresse manière,
Se faire un beau manteau de tout ce qu'on revère!
MOL.

MANTEAU, se dit proverbialement en ces phrases: On dit d'un avaré, qu'il mange son pain sous son *manteau*, pour dire, qu'il mange tout seul, qu'il ne fait part de son bien à personne. On dit d'un homme qui demeure à ne rien faire, pendant que les autres sont occupés, ou qui ne participe point aux plaisirs de ceux qu'il a accompagnés, qu'il garde les *manteaux*. On dit aussi d'un homme qui a les fièvres quittes en Septembre, qu'il a un vilain *manteau* pour son hiver. On dit aussi, faire une chose sous le *manteau*, pour dire, en cachette. Les livres défendus se vendent sous le *manteau*.

MANTÈGUE. f. f. Sain-doux du porc sanglier, que les Bénédictins de Saint-Domingue ramassent de la graisse de ces animaux qu'ils tuent dans leur chasse.

MANTEL. f. m. Vieux mot, qui signifie, Manteau, & qui ne peut plus avoir d'usage que dans le burlesque. *Pallium*.

MANTELAN. Nom d'un lieu célèbre autrefois en Touraine. *Montalomagus*, *Montalomagensis vicus*, *Montolomais*. Valois, *Not. Gall.* p. 356.

MANTELÉ, FE. adj. Terme de blason qui se dit d'un écu chargé d'une espèce de chape un peu plus étendue, dont la pointe qui prend la naissance des angles de la pointe de l'écu, finit au tiers vers le chef. *Lacernatus*, *palliatu*. Cujus porte d'azur à la tour couverte d'argent *mantelée* ou chapée de même. On appelle aussi des lions *mantelés*, ceux qui portent des

des manteaux ou mantelets. On le dit de même des autres animaux.

MANTELET. f. m. En termes de Blason, étoit autrefois une espèce de lambrequin large & court, dont les Chevaliers couvroient leurs casques & leurs écus, que quelques Auteurs ont nommé *camail*. *Palliolum*.

MANTELET, se dit aussi des courtines du Pavillon, des Armoiries, quand elles ne sont pas couvertes de leurs chapeaux. *Lacernula*.

MANTELET, en termes de Guerre, est un parapet portatif. Machine composée de plusieurs madriers, & roulant sur des roues, dont se couvrent les pionniers qui sont employés au travail d'un siège. *Pluteus*, *vinea*. Pierre IV, Roi d'Arragon, dans la Chronique, L. III, c. 23, l'appelle *Mantelletum*. Il est fait de gros madriers doubles de cinq pieds de haut, & de trois de large, qui sont attachés ensemble avec des barres de fer, & qui sont quelquefois un angle & deux faces. Les Anciens s'en servoient aussi à la guerre, comme il paroît dans Végèce; mais ils étoient bâtis de bois léger, hauts de huit ou neuf pieds, larges d'autant, longs de seize, couverts à double étage, l'un de planche, & l'autre de claies, avec les côtés d'osier, & revêtus par dehors de cuirs trempés dans l'eau de peur du feu. *DAVELOURS*.

MANTELETS, terme de Marine. Ce sont les fenêtres qui ferment les sabords. Ils sont attachés par le haut, & battent sur le feuillet du bas. Ils doivent être bien doublés, & cloués fort ferré en losange. La doublure en doit être un peu plus mince que le dessus; on les peint ordinairement de rouge en dedans. On fait de faux *mantelets*, ou de faux sabords peints de blanc, à quelques vaisseaux marchands, afin de les faire paroître plus en état de défense.

MANTELET, se dit aussi d'un petit manteau violet, que mettent les Evêques sur leur rochet, lorsqu'ils sont devant le Légat, ou devant le Pape, pour témoigner que leur autorité est subordonnée. *Palliolum*.

MANTELET. Dans le commerce de modes, c'est un ajustement de satin, de taffetas, ou d'autre étoffe, que les femmes portent sur leurs épaules pour se garantir du froid, pour couvrir leur gorge & leurs épaules. Cet ajustement est devenu fort à la mode depuis quelques années. C'est une espèce de petit manteau, mais plus court & plus léger: de-là le nom de *Mantelet*. Le *Mantelet* a succédé à la Mantille, & il en diffère en ce qu'il est tout rond, comme les manteaux des hommes, & qu'il n'a point de pointe.

MANTELET, se dit aussi des cuirs qui s'abattent sur les portières & aux côtés d'un carrosse ou d'un coche, pour défendre de la pluie, ou du vent, & qu'on relève pendant le beau temps pour avoir de l'air. *Lacerna pensilis*.

MANTÉLINE. f. f. Petit manteau, que portent les femmes à la campagne. *Lacernula*.

MANTELURE. f. f. terme de Vénèrie. Ce terme s'entend du poil du dos d'un chien, quand ce poil est d'une couleur différente de celle du poil des autres parties.

MANTENAY. Nom d'une ville de France, ancienne, qui n'est plus qu'un bourg, qui se nomme Saint Lie. *Mentuniacum*, *Mantuniacum*, *Sancti Leonis vicus*. Il est en Champagne, près de Troies, & sur le bord de la Seine. Val. Not. Gall. p. 336.

MANTENEN. f. m. Terme de la marine des Galères. C'est la partie de la rame que tiennent les Espaliers & les Vogue-avans: c'est l'extrémité, le bout du manche de la rame qui est amenuisé pour qu'on puisse le tenir à la main. *Pars ultima manubrii*.

Ce mot vient de *main* & de *tenir*, parce qu'on tient de la main cette partie de la rame.

MANTIL. f. m. Ancien mot François qui signifie le linge de table, particulièrement la nappe qui sert à la couvrir. C'est sous le nom de *mantil*, que cette sorte de linge se trouve tarifé dans le Tarif de la Douane de Lyon de 1632.

MANTILLE. f. f. La *Mantille* que les Dames ont tant

Tome V.

porté sur les épaules pendant l'hiver de 1725, est une espèce de grand fichu à trois pointes, dont celle de derrière est arrondie. On les faisoit ordinairement de velours, ou de drap écarlate, & elles étoient bordées d'un galon, ou d'une broderie d'or. C'est un ornement très-utile pour garantir du froid le cou, la gorge & les épaules. *Merc. de Mai 1726*.

MANTINÉE. *Mantineia*. Ville d'Arcadie, dans le Péloponèse, au midi, aux confins de la Laconie. Antinoïs, le favori de l'Empereur Adrien, y avoit un Temple, des sacrifices & des jeux qui le célébroient tous les cinq ans en son honneur. Antinoïs étoit représenté dans ses statues sous la forme de Bacchus. Ce fut par l'ordre d'Adrien que *Mantinee* rendit tous ces honneurs à Antinoïs, parce que ce jeune homme étoit de Bythinium, Colonie des Mantincens. *Mantinee* étoit célèbre par une victoire qu'Épaminondas y remporta sur les Lacédémoniens.

MANTO. f. f. Terme de Mythologie. Fille du devin Tirésias, avoit, comme son père, le don de prédire l'avenir. Elle fut la mère de Mopsus. On voyoit encore du temps de Pausanias à Thèbes, la pierre sur laquelle elle s'asséoit pour rendre ses oracles, qu'on appeloit, dit-il, la chaire de *Manto*. Homère a fait usage dans ses Poèmes de plusieurs oracles que *Manto* avoit, dit-on, laissés par écrit.

MANTOIS. Territoire de Mante. *Petromantalesis ager*, *Meduntanus pagus*.

MANTONNET. f. m. Terme de Serturerie. C'est une petite pièce de bois, ou de fer, ayant un cran, ou entailleure; qu'on attache aux jambages d'une porte, ou ailleurs, pour soutenir & arrêter quelque chose, comme le battant d'un loquet, ou autre semblable. *Admissaria lamina pessuli lingulati*.

MANTONNETTE. f. f. Vieux mot. Sorte de drap ou de fourrure.

MANTOUAN (le). Le Duché de Mantoue. *Mantuanus ager*, ou *Ducatus*. C'est un des Etats de la Lombardie, en Italie. Il est entre les Etats de l'Eglise, de Venise, de Milan, de Modène, & de la Mirandole. Sa longueur du couchant au levant, est de dix sept lieues, & sa plus grande largeur de douze. Ce pays est baigné par le Pô, l'Oglio, le Mincio, & plusieurs autres rivières; il est très-fertile, & bien peuplé, & ses lieux principaux sont Mantoue, Guastalla, Borgoforte, Bonco-Ferrato, Redoldefco, & Canéto. **MATY.**

MANTOUAN, ANE. f. m. & f. Nom d'un peuple d'Italie. Originaire ou habitant du Mantouan. *Mantuanus, a*.

MANTOUE. Ville capitale du Mantouan. *Mantua*. On assure qu'elle est plus ancienne que Rome de 430 ans, ou selon d'autres de 200 ans. Elle est bâtie au milieu d'un lac formé par la rivière de Mincio, & qui a vingt lieues de circuit: on en donne quatre à la ville, dix-huit Paroisses, & quarante Maisons Religieuses. On y souffre des Juifs qui ont leur quartier séparé, & qui doivent porter un ruban jaune au chapeau, pour se distinguer des Chrétiens. On y fabrique une grande quantité d'étoffes de soie, & les Ducs de *Mantoue* y font leur séjour ordinaire dans un Palais, qui passe pour un des plus magnifiques de l'Italie, & des mieux meublés. On assure qu'il y a cinq cens cinquante chambres. Au reste, *Mantoue* est une place très forte par sa situation, & par quelques ouvrages qu'on a faits aux endroits qui en ont besoin; on n'y peut entrer que par deux chaussées qui ont leurs ponts-levis. Tout cela n'empêche pas que l'an 1680, Colasto, Général des troupes de l'Empereur, ne la prit, & n'y fit de grands désordres. **MATY.**

MANTUANE. f. f. Terme de Fleuriste. Anémone de couleur de citron à fond incarnat. **MORIN.**

MANTURE. f. f. terme de Marine. *Violentus undarum incurfus*. Grand coup de mer. Agitation violente des houlès. **POMEY.**

MANTURNE. f. f. terme de Mythologie. Nom d'une déesse des anciens Romains. *Manturna*. On l'invo-

K k k k k

quoit dans les mariages, afin qu'elle fit que la nouvelle épouée demeurat dans la maison.

Ce mot vient de *manere*, demeurer.

MANUBALISTE. f. m. Ce que les anciens appelloient *Manubalista*, s'étoit appelé auparavant scorpion, parce que cette machine tuoit avec des dards minces & déliés. *Manu-balista*, *balista manualis*. Voyez SCORPION, & ARBALETE.

MANUCODIATA. f. m. C'est un nom que les Voyageurs & les Indiens donnent à l'oiseau de Paradis, qui signifie *oiseau de Dieu*, décrit au livre 25. d'Ambroise Paré, & en plusieurs autres lieux. *Manucodiata avis*. Il est commun aux Moluques. Il habite au haut de l'air. Il ressemble à l'hirondelle par le bec & le corps, & consiste presque tout en plumes. Celles de la tête ressemblent à de l'or pur; celles de la gorge à celles d'un canard; & celles de la queue & de ses ailes à un panache. On a fait d'abord accroire aux Européens, qu'il n'avoit point de pieds, & que quand il vouloit dormir, il se pendoit par ses plumes aux rameaux de quelque arbre; mais c'est en effet que les Marchands les coupent, pour les rendre plus extraordinaires, ou, comme disent d'autres, que les grandes fourmis qui sont abondantes en ce pays là les leur mangent. On dit que le mâle a une cavité sur son dos, où la femelle couve ses petits. On leur coupe les pieds, de peur qu'ils ne gâtent leurs plumes, qui sont fort fines. On ne les trouve que morts, le bec fiché en terre, dans une île proche des Moluques, & on n'a pu découvrir d'où ils viennent. Ils volent toujours, & se nourrissent des mouches qu'ils prennent en l'air. Le mâle est de couleur plus vive que la femelle.

MANUDUCTEUR. f. m. On a donné autrefois ce nom à celui qui du milieu du Chœur, où étoit sa place, donnoit le signal de chanter à tout le Chœur, & marquoit la mesure, régloit le chant. *Manuductor*. Les Grecs l'appelloient *Mésochore*, parce qu'il étoit au milieu du Chœur. Dans l'Eglise Latine, on le nommoit *Manuducteur*, de *manus*, main, & de *duco*, je conduis; parce qu'il conduisoit & gouvernoit le Chœur par des mouvemens, des gestes de la main.

MANUEL, ELLE. adj. Qui se fait avec la main. *Manualis*, *manuarius*. Ouvrage, travail manuel. Opération manuelle. Quoique la Chirurgie soit une opération manuelle, il faut pourtant que le Chirurgien sache quelques principes de physique.

Dans les Chapitres, on appelle distributions manuelles, ce que les Chanoines reçoivent pour leur assistance à certains offices ou services particuliers.

MANUEL, est aussi substantif masculin, & désigne la manœuvre, la pratique. Le manuel chimique, est l'art de se servir à propos des agens, c'est-à-dire, du feu & des menstrues, & des instrumens chimiques, c'est-à-dire, des fourneaux, des vaisseaux; & dans les opérations chimiques, le succès d'une opération dépend souvent des circonstances du manuel.

MANUEL. Se dit aussi des petits livres, ou des abrégés qu'on peut porter, ou qu'on doit toujours avoir à la main. *Enchiridion*, *manuale*. Le manuel d'Epictète. Le Manuel de Dévotion. Un Manuel de Théologie. On l'a ainsi appelé, *quod in promptu sit*, & *ad manum habeatur*.

MANUEL, ou *comptant du pillage*. M. de Courtin appelle *Manuel du pillage*, ce que les Romains appelloient *manubia*: c'étoit, selon Favorin, l'argent qui provenoit des choses qu'on avoit prises à l'ennemi, & qui étoient vendues à l'encan.

MANUELLE, ou **MANIVELLE**. f. f. Terme de Marine. C'est une barre de fer, laquelle est jointe par une boucle de fer appelée *Gouffet*, à la barre du gouvernail, & que le Timonier tient à la main pour gouverner le vaisseau. *Temonis manubrium*.

MANUELLEMENT. adv. De la main à la main. *In manum, ad manum*. Je lui ai payé les vingt écus que je lui devois, *manuellement*. La livraison de meubles qui se fait *manuellement*, transporte la propriété.

MANUFACTURE. f. f. Lieu où sont réunis plusieurs

Ouvriers pour travailler à une même sorte d'ouvrages. *Officina*, *opificium*. On a établi depuis quelque temps, en France, plusieurs manufactures pour des étoffes, des bas, des chapeaux, des glaces de miroirs, des dentelles, &c. Il y a une Ordonnance du mois de Juillet 1667, portant règlement général sur les manufactures, établissement des Jurés, & Maîtres & Gardes des Marchands, & Maîtres Ouvriers en drap d'or, d'argent & de soie, & autres étoffes mélangées, & pour leur façonnerie, compagnons, apprentis, &c.

On appelle *Manufactures royales*, celles qui sont établies en conséquence des Lettres Patentes des Rois.

MANUFACTURE, se dit aussi du travail, de la fabrique qui se fait de ces ouvrages dans les lieux publics. *Opificium*, *labor*, *manufactum*. Ce drap est d'une bonne manufacture.

MANUFACTURER. v. a. Faire des ouvrages de Manufacture. Fabriquer est plus d'usage. *Elaborare*, *perficere*, *manu effingere*. Ces draps ont été manufacturés à Sedan, ces velours à Tours, ces Serges à Amiens.

MANUFACTURIER. f. m. Maître d'une manufacture, qui travaille dans une manufacture. *Opifex*, *operarius*. On a fait venir des *Manufacturiers* étrangers pour établir des manufactures de bas au métier, &c.

On appelle proprement *Manufacturier*, celui qui établit une Manufacture, qui la conduit, qui fait agir ceux qui y travaillent. On donne quelquefois le nom de *Manufacturiers* aux ouvriers mêmes. *Manufacturiers* en laine, en soie, &c. Mais on les appelle plus ordinairement les Ouvriers fabricans.

MANVIEU, f. m. Nom d'homme. *Manvæus*, comme écrivent les Bollandistes, & non pas *Manvoeus*, comme Bailler. On dit que S. Manvieu, Evêque de Baieux, mourut dans cette ville, vers le milieu du cinquième siècle. Son culte est fort célèbre dans les Diocèses de la Basse Normandie.

MANUMISSION. f. f. Action par laquelle on donne la liberté à un esclave. *Manumissio*, *vindicta*. L'Auteur du Traité de Police définit les *Manumissions*, des actes par lesquels les Seigneurs affranchissoient les habitans de leurs terres, qui avoient été jusques alors serfs, & dans une espèce d'esclavage qui ne convenoit ni à la sainteté de notre religion, ni à nos mœurs. Ils les déchargèrent en même-temps de plusieurs engagements attachés à cette dure condition, tant par rapport aux biens, qu'aux personnes. La *manumission* est donc en France l'affranchissement des gens de condition serve, ou de mainmorte. Il y a un titre à S. Germain des Prés, de la *manumission* des habitans de leur Seigneurie, qui n'a pas plus de deux cens cinquante ans. La plupart des *manumissions* ont été faites du temps du Roi Saint Louis; c'est environ ce temps-là qu'elles commencèrent. Les gens de mainmorte condition devoient faire confirmer la *manumission* qu'ils avoient obtenue de leur Seigneur par des Lettres Patentes du Roi, vérifiées à la Chambre des Comptes, & devoient payer pour cela certaines finances. On en trouve un titre du 27 Juin 1500.

Les Romains faisoient quelques cérémonies en la *manumission* de leurs esclaves. La *manumission* se faisoit en trois manières. 1°. Quand de l'aveu de son maître un esclave faisoit mettre son nom sur le cens, ou les registres publics des citoyens. 2°. Lorsque l'esclave étoit conduit au Préteur, & que ce Magistrat lui mettoit sa baguette sur la tête. 3°. Lorsque par son testament le maître l'affranchissoit, & lui rendoit la liberté.

ULP. appelle ces sortes d'affranchis par le testament de leur maître, *liberti orcini*. On les appelloit aussi *Charoniaci*, ou *Charonite*, parce qu'ils ne jouissoient de la liberté que quand les Patrons étoient dans les enfers, *in orco*, & quand ils avoient passé la barque à Caron.

On dit que ce fut le Roi Servius Tullius, qui fut

auteur de la première, Publius Valerius Publicola, qui institua la seconde. Il est parlé fort au long de la troisième, dans les Institutes de Justinien. Il n'étoit pas nécessaire que le Préteur fût sur son Tribunal pour faire la cérémonie de la *manumission*; il la faisoit par tout où il se trouvoit, chez lui, dans les rues, en allant au bain, &c. Il mettoit sur la tête de l'esclave une baguette appelée *Vindicta*, en disant, Je dis que cet homme est libre selon les us & coutumes des Romains; ensuite il donnoit la baguette au Licteur, qui en frappoit la tête de l'esclave: enfin il lui frappoit le visage & le dos de la main. Et le Greffier ou Scribe mettoit le nom du nouvel affranchi dans les registres, avec la cause de la *manumission*. L'Empereur Constantin fit faire les *manumissions* à Rome dans les Eglises, comme le dit Sozomene.

Ce mot vient du Latin *manumissio, quia servus mittebatur extra manum, seu potestatem domini sui.* On mettoit, pour ainsi dire, son esclave ou son serf hors de la main. En France nous disons plus communément affranchissement.

In MANUS. Terme Latin, que l'usage a rendu François. Il n'a qu'à dire son *in manus*. Quand je me vis entre les mains de ces brigands, je dis mon *in manus*.

Guillain répondit là dessus.

La vieille a dit son *in manus*.

LA MONNOYE.

Malgré son *in manus*, la vieille sera nôtre.

Idem.

MANUSCRIT, ITE. adj. Qui est écrit à la main. *Manuscriptus liber, codex manuexaratus.* Il y a tant de volumes dans cette bibliothèque, imprimés ou *manuscrits*. Pièce *manuscrite*, copie *manuscrite*. Ce terme est aussi très-souvent substantif masculin. *Manuscriptum.* J'ai lu cette pièce en *manuscrit*. Cet ouvrage ne court qu'en *manuscrit*.

On le dit particulièrement de l'original d'un livre, de la copie de l'Auteur sur laquelle il a été imprimé. *Autographum.* Ce terme s'applique à des écrits considérables ou par leur ancienneté, ou par leur rareté. *Manuscrits* curieux, rares. Vieux *manuscrits*, anciens *manuscrits*. C'est le nombre des anciens *manuscrits* qui fait la richesse d'une bibliothèque. Confronter les Auteurs avec les *manuscrits* originaux des anciennes bibliothèques.

MANUS DEI. Sorte d'emplâtre. Voyez le *Dict. Econom.* au mot *emplâtre. Manus Dei.*

MANUSTUPRATION, MANSTURPATION, MASTURATION, synonymes, formés des mots Latins, *manus* main, & *stupressio* ou *struprum*. Ce funeste usage de la main d'un homme qui cherche à se suffire à lui même, est désigné par un Auteur moderne (M. Tissot) par le titre d'*onanisme* du nom d'onan, l'un des fils de Juda, dont il est parlé dans la Genèse, c. 38 v. 9, & 10.

MANUTENTION. f. f. Action par laquelle on conserve en même état quelque chose, ou soin qu'on prend pour faire exécuter une chose. *Conservatio.* On ne le dit guère qu'en parlant des choses morales. Les Magistrats doivent avoir soin de la *manutention* de la Police, & des réglemens; les Généraux, de la discipline militaire; les Supérieurs des Monastères, de la *manutention* des Statuts de la Règle de l'Ordre. Le Concile & l'Ordonnance appellent les Ordinaires à la *manutention* de la discipline. PAT.

MANY. f. m. Nom d'un fruit du Pérou. Il se forme dans une gouffe qui ne sort pas de terre, dans laquelle sont quelques grains comme des haricots ronds, lesquels étant rotis au four dans leur gouffe, ont un goût agréable de noisette rotie. On en mange beaucoup, quoiqu'il échauffe extraordinairement. C'est apparemment l'Ataquidua de quelques Botanistes: les habitans l'appellent *Many*. FRÉZIER, p. 168.

MANZANILLA, MANZÉRA, ou MANSILLA.

Tome V.

Nom d'un ancien bourg d'Espagne. *Manzanilla, Pomeriola.* Il est dans le Royaume de Léon, à quatre ou cinq lieues de la ville de ce nom, en tirant vers Palencia. MATY.

MANZEL. f. m. Terme de Relation. *Mansio, statio.* C'est ainsi qu'on appelle en Perse le rendez-vous des voyageurs & des caravanes à la fin de la journée: un *manzel* est un caravanserai. Les *Manzels* sont éloignés les uns des autres d'une distance raisonnable, afin que les chevaux chargés puissent dans un jour aller commodément de l'un à l'autre. Cette distance cependant n'est pas par-tout égale, elle est quelquefois de cinq, ou de six, quelquefois de huit ou dix lieues. Cette différence vient de l'eau & des lieux habités, qui ne se rencontrent pas également dans la Perse. La distance d'un lieu à un autre se compte par le nombre des *manzels*. Ainsi, on dit que d'Isphahan à Candahar, il y a 40 *manzels*, ou *manzils*, c'est-à-dire, 40 journées.

M A O.

MAO. Poids. Voyez MAN.

MAON. Nom d'une ville de la Tribu de Juda, dans la Terre-Sainte. *Maon.* Elle étoit dans la plaine à côté de Jérusalem, & à l'orient de Daroma. Voyez *Jos. XV, 55.* & le I. Livre des Rois, *XXIII, 24.*

MAON, ou PORT-MAHON. Nom d'une petite ville, située sur la côte orientale de l'Île de Minorque, à huit lieues de Citadella. *Mago. Port-Mahon* a un fort beau port, & la ville est défendue par la citadelle de Saint Philippe.

MAOU. f. m. Terme de Calendrier. C'est le nom que les Cathariens donnent au quatrième de leurs Cycles ou Tchags, que les habitans de Turquestan nomment Thauschcan, & les Persiens Kerkhoufch, noms qui signifient en leur langage un lièvre. D'HERBELOT. Voy. GIAC, ou TCHAG.

MAOZIM, ou MAUZZIM. f. m. Nom d'un dieu, selon quelques-uns. *Maozim, Maozim.* Daniel prédisant au chap. XI. ce que devoit faire un Roi qui affligera le peuple de Dieu, dit, il révèrera le dieu *Maozim*, dans le lieu qu'il lui aura choisi, &c. *Maozim* en Hébreu מועים signifie les forces. Selon Calvin & quelques autres, il s'agit là des Romains, & on dit, qu'ils honorèrent le dieu des forces, parce qu'ils attribuoient à eux-mêmes la divinité & ne donnoient à leurs dieux de force & de puissance, qu'autant qu'il leur plaisoit, ne faisant aucun cas ni des hommes, ni des dieux, en comparaison de l'estime qu'ils avoient pour eux mêmes. D'autres disent que *Maozim* étoit un dieu particulier, adoré à Modin par Antiochus, dont il s'agit-là, & non pas des Romains. Grotius croit que c'est le dieu de la guerre à qui les Phéniciens donnoient ce nom, qui vient de מוצ (מוצ) qui signifie *fortis, validus*; il falloit dire מוצ אץ, & non pas אצאץ: que c'est le dieu que Julien appelle *Azizus*, dans l'hymne du Soleil, qu'en ajoutant une lettre héémanitique, on fait au pluriel מועים *Mauzim*, que c'est de-là que s'est fait le mot François *magazin*. Que de plus en prononçant le ain y en o, & changeant le i en r, comme font les Chaldéens & les Arabes, le *Maozim*, on avoit fait *Modin*, nom du lieu où ce dieu avoit un temple, & qu'Antiochus avoit voulu qu'on adorât ce dieu comme faisoient les Phéniciens. Sanctius croit que c'étoit le dieu de l'argent, le Plutus des Grecs, dont tout le monde vante la puissance, & auquel tout obéit, comme dit l'Ecclésiastique, *X, 19.* que les avares adorent; & qu'Antiochus étoit si passionné pour l'argent, que souvent il étoit allé en Egypte, & avoit pillé les temples & les autels, & violé tous les droits divins & humains pour en amasser; Géjerus croit aussi que c'étoit un dieu particulier; il veut avec Heinius que ce fût Mars. Cornelius à Lapidé dit que c'est un démon familier qu'avoit Antiochus. Maldonat le prend pour Jupiter Olympien, qui étoit le plus puissant des dieux, c'est ainsi que l'Écriture appelle Jehovah, le Dieu

Kkkkk ij

des vertus, & des armées. En effet, continue Maldonat, Antiochus plaça Jupiter Olympien dans le temple de Jérusalem, & l'y voulut faire adorer. Willet & Mélancton sont aussi de ce sentiment. Junius & Trémellius avec Polanus, disent que le dieu *Maozim* signifie des forteresses, ou des fortifications, que c'est le vrai dieu, le dieu d'Israël, qui est ainsi nommé, parce qu'il est adoré à Jérusalem, qui est appelée souvent la ville des fortifications, que l'Ange ne dit pas qu'Antiochus l'adora, mais que dans son lieu, c'est à-dire, dans le lieu qui lui étoit consacré dans le temple de Jérusalem, il adoroit un autre dieu que lui. Enfin, d'autres entendent en général les démons.

M A P.

MAP. Voyez MÉPE.

MAPPE. Voyez l'art. suiv.

MAPPAIRE. f. m. Nom d'Office. *Mapparius*. Chez les Romains le *Mappaire* étoit celui, qui, dans les jeux publics, comme ceux du Cirque & des Gladiateurs, donnoit le signal pour commencer, jetoit une *mappe*, *mappa*, qu'il recevoit auparavant de l'Empereur, du Consul, ou de quelqu'autre Magistrat, apparemment du plus distingué qui fût présent, ou de celui qui donnoit les jeux. Voyez Saumaïse sur Solin, p. 201 & 222.

On appeloit *mappa circensis* chez les Romains, un rouleau qui servoit de signal pour annoncer le commencement des jeux du Cirque.

En France, on appelle *Mappaire*, celui qui, quand le Roi avoit lavé, lui présentoit la serviette pour s'essuyer les mains. Voy. le *Patriarchium Biturensis*, chap. 30. & Aimoin, *Histoire de France*, L. 4. c. 2.

MAPPE. f. f. Torchon, espèce de petite serviette de grosse toile, dont on se sert pour torcher les meubles. Du Latin *Mappa*. Ce mot n'est point en usage.

MAPPEMONDE. f. f. Terme de Géographie. *Universi orbis delineatio*. C'est la description ou la délimitation de la figure du monde, ou plutôt de la terre sur un plan, ou dans une carte. La *Mappemonde*, est ordinairement comprise en deux cercles, qui sont les deux Hémisphères; l'un contient le monde ancien, c'est à dire, l'Europe, l'Asie & l'Afrique; & l'autre le nouveau monde, c'est à dire, l'Amérique. Eustachius témoigne qu'Anaximandre fut le premier qui fit les cartes géographiques, ou *Mappemondes*; & ensuite Hécatæus, Démocrite, Eudoxe, & autres. La *Mappemonde* de l'Observatoire de Paris a le pôle septentrional pour centre. Turquet vouloit qu'on fit toujours les *Mappemondes* de cette manière, & qu'on représentât la terre en deux cercles, qui fussent terminés par l'équateur, & qui eussent pour centre, l'un le pôle austral, & l'autre le pôle boréal. La commodité de ces sortes de *Mappemondes*, c'est que tous les méridiens sont représentés par des lignes droites, & les parallèles par de vrais cercles parallèles, au lieu que selon les règles de la projection ordinaire des *Mappemondes*, il n'y a que le premier méridien qui soit représenté en cercle, & un autre méridien en ligne droite; les autres aussi-bien que les parallèles, sont des portions de lignes courbes ou de cercles, dont le centre est hors de la carte, mais l'incommodité de ces sortes de *Mappemondes* de Turquet, c'est que le milieu de la carte demeure vide, étant destiné à représenter les environs des pôles qui nous sont inconnus. Je crois cependant que ce qui fait préférer les *Mappemondes* ordinaires à celles de Turquet, c'est qu'on est accoutumé aux unes, & qu'on ne l'est pas aux autres.

Ce mot vient de *mappa*, qui dans son origine signifie la nappe que l'on étend sur une table où l'on mange. Nous en avons fait le mot *nappe*, & nous avons conservé l'*m*, en parlant d'une carte que l'on étend comme une nappe sur une table, & sur la-

quelle on voit le globe terrestre aplati, d'où lui vient aussi le nom de *Planisphère*. On conçoit aisément que l'on ne peut voir que la moitié d'un globe à la fois; c'est ce qui s'appelle *Hémisphère*. Voyez ces mots.

MAPPER. v. a. Frotter pour ôter l'ordure, nettoyer en frottant. Madame Mazarin aimoit si fort la propreté, qu'elle faisoit aller souvent *mapper* & brosser son appartement à la manière d'Angleterre, deux ou trois fois le jour. Il est inusité.

Qu'on auroit vu de propreté,
De netteté!

Qu'on eût frotté!

On auroit vu dans ce saint lieu,
Mieux qu'à la Trappe,
Par brosse & mappe
Honoré Dieu. S. ÉVREMOND.

M A Q.

MAQUE, ou MACHACOIRE. f. f. Instrument avec lequel on donne la première préparation au chanvre pour le réduire en filasse, après qu'il a été roui, On l'appelle plus communément brayoire.

MAQUÉDA. Nom d'un bourg avec un château & titre de Duché. *Macheda*. Il est dans la Castille vicille, à sept ou huit lieues de Tolède, vers le couchant. MATY. La Maison de *Maqueda* est une branche de celle de Cardenus.

MAQUER, ou MACHER le chanvre. C'est le rompre avec l'instrument appelé *Maque*, ou *Machacoire*.

MAQUEREAU. f. m. Poisson de mer qu'on pêche aux mois d'Avril, Mai, Juin, & Juillet. *Scomber*. C'est un poisson de mer vivant en troupe, long d'environ un pied & demi, sans écaille, rond de corps, épais, charnu, finissant en pointe par les deux bouts. Car il a le museau pointu, & l'extrémité vers la queue, pointue. La queue finit en deux pointes. Sa bouche ressemble à celle du thon: il a les yeux grands & dorés. Quand il est dans l'eau, il paroît couler de soufre, & quand il est hors de l'eau, & qu'il est mort, il est bleuâtre, & tout traversé de plusieurs traits noirs. RONDELET, *des Poissons*, Liv. VIII, chap. 7. J'ai connu des gens fort versés dans l'Architecture navale, qui prétendent que le *maquereau* est de tous les poissons celui dont la figure doit servir de modèle à la construction des vaisseaux. On mange le *maquereau* frais ou salé. L'eau dans laquelle on fait cuire les *maquereaux* est fort lumineuse, quand elle est remuée.

Ce mot vient de *maculis*, parce qu'il est fort tacheté. Quelques Auteurs modernes l'ont appelé *Maquerellus*.

MAQUEREAU, ELLE. f. m. & f. Terme grossier; proscrit parmi les honnêtes gens. Il désigne celui ou celle qui fait métier de débaucher & de prostituer des femmes & des filles. *Leno*, *lena*

Ce mot, aussi-bien que celui de *Maquignon*; vient de *maque*, qui en vieux François, signifioit *vente*. Il y a encore à Paris l'Hôtel de la *Maque*, où les Picards venoient vendre leurs marchandises: ce qui est fort vraisemblable. Quelques uns tirent ce nom de l'Hébreu מרר *macar*, qui signifie *vendre*, parce que ces pestes publiques font trafic de la prostitution. Tripaut le fait venir de *aquariolus*, qui a signifié en Latin un homme qui sollicite la pudicité des filles. Et quelques-uns ont ajouté, que *alcahuete* dont se servent les Espagnols en la même signification, vient de *aquahucte*, quod *aquam ferat*. Ménage prétend qu'il vient de *macula*, à cause que ceux qui représentoient les *maquereaux* dans les anciennes Comédies, étoient vêtus de diverses couleurs, comme on voit dans Tertullien, de *Pallio*, & à cause qu'on appelle *maquereaux*, ces taches qui viennent aux jambes, & les poissons d'Avril qui sont pareillement tachetés. Nicot rapporte les mêmes étymologies que Ménage, qui les a prises de lui. Donat, en parlant des habits que les Anciens

donnoient à leurs personnages de Comédie, dit, que *leno palliis varii coloris utitur.*

MAQUEREAUX, au pl. font des taches de la peau qui viennent particulièrement aux jambes & aux cuissés, pour s'être chauffé de trop près. Ils sont ainsi nommés, parce qu'ils imitent les taches du *maquereau*. *Macula.*

On appelle proverbialement un *maquereau*, un poisson d'Avril. On dit aussi de celui qui ne paie point son écot, sa part de quelque dépense commune, qu'il est franc comme un *maquereau*.

MAQUERELLAGE, f. m. Terme malhonnête qui désigne le métier de débaucher & de prostituer des femmes & des filles, & les moyens qu'on emploie pour cela. *Lenocinium.*

MAQUERELLE, f. f. Nom d'un petit poisson, dont les Pêcheurs se servent comme d'appât.

MAQUETTE, f. f. C'est un terme emprunté de l'Italien *Macchia* ou *Macchieta*, qui signifie dans cette langue, comme dans la nôtre, une première ébauche faite par un Peintre ou par un Sculpteur, pour un ouvrage qu'il a dessein d'exécuter. C'est sa première pensée, ou rien n'est encore digéré, & qui ne paroît que comme un ouvrage informe, ou un assemblage de taches, à ceux qui n'ont aucune connoissance des arts. Aussi le mot *Macchia*, pris dans le propre, signifie-t-il chez les Italiens une tache.

MAQUIGNON, f. m. Qui vend les chevaux, qui les refait, & qui couvre leurs défauts. *Mango*. Ce mot est souvent pris dans un sens odieux. Il désigne proprement un homme qui achète des chevaux défectueux, ruinés, qui couvre leurs défauts, pour les vendre plus cher qu'ils ne lui ont coûté : un homme enfin qui veut tromper, & dont il faut se défier. Si l'on parle d'un homme de bonne-foi, on dit aujourd'hui un Marchand de chevaux. Dans le Dict. de l'Acad. on ne fait point cette distinction qui paroît bien fondée.

MAQUIGNON, se dit au figuré, mais dans le style familier seulement, des gens d'intrigue qui se mêlent de faire des mariages, de faire vendre des Offices, des Charges, & qui font tout autre trafic odieux. *Mango, proxeneta, sequester.* On appelle aussi *Maquignons* & *Vendeurs de chair humaine*, ceux qui débauchent les jeunes gens pour les enrôler, & les vendre à des Capitaines. **SCAR.** Je crois que tu es quelque *maquignon* d'enfant. **ABL.** Quelques versions de la Bible font dire à S. Paul, qu'il n'est point *maquignon* de la parole de Dieu, pour dire qu'il n'en trafique point.

Maquignons de la gloire, ils en font le partage.
GOM.

Ce mot, aussi-bien que celui de *maquereau*, vient de *maque*, vieux mot, qui signifie *vente, marchandise*. Ménage dit qu'il vient de l'Italien *machinogne*, qu'il croit être fait de *mangone*. On a dit dans la basse Latinité *mangonare*, pour signifier *trafiquer*; & *mango, manganus*, pour signifier un *trompeur*.

MAQUIGNONNAGE, f. m. Métier de Maquignon, finesse, tromperies que le Maquignon emploie pour refaire & vendre ses chevaux. *Mangonium*. Il entend bien le *maquignonnage*.

On le dit aussi de certains commerces secrets, & de négociations peu honnêtes. C'est un *maquignonnage* où je ne comprends rien.

MAQUIGNONNER, v. a. Au propre, c'est user d'artifice pour refaire des chevaux ruinés ou défectueux, pour les faire paroître meilleurs qu'ils ne sont, afin de s'en défaire. Au figuré, c'est s'intriguer pour faire vendre quelque Charge, quelque Office, pour faire quelque marché, quelque mariage, à dessein d'en tirer du profit. Il est du style familier dans cette dernière acception. *Mangonizarc.* Les chevaux qui ont été *maquignonnés* ne valent jamais rien. C'est une vieille qui a *maquignonné* une telle affaire.

MAQUIGNONNÉ, ÉE. part. & adj. *Mangonizatus.*

MAQUILLEUR, f. m. Terme de mer. *Navicula scombri piscandis.* C'est un bateau de simple tillac, dont on se sert pour la pêche des maquereaux.

MAQUIS, Nom d'un lieu de l'Andalousie, en Espagne. *Maquisium*. Il est sur le Guadalquivir, à deux lieues au-dessus d'Anduxar, & on y voit les ruines de l'ancienne *Offigi Laconium*, petite ville du territoire de Cordoue. **MATY.**

M A R.

MAR. Voyez **MAIRE**.

MAR, f. m. Nom d'homme. *Marus*. S. *Mar* étoit Evêque de Trèves. Voyez **Bollandus**, *Acta Sanctorum*, & **Chastelain**, notes sur le Martyrol. au 26 Janvier. Quelques-uns le nomment *Marcus*, mais mal.

MARA, Nom d'un ancien lieu du Desert de l'Arabie. *Mara*. C'est à *Mara* que fut le cinquième Camp des Israélites dans le Desert. Ce lieu fut ainsi nommé de מַר, *marar*, qui signifie être amer, parce que les eaux qu'il y avoit en ce lieu, étoient amères d'une salure pleine d'amertume. Moÿse en corrigea l'amertume, & les changea en eau douce, en y faisant tremper d'un certain bois. *Exod. XV. 23. Num. XXXIII. 8.*

MARABOTIN, & par corruption **MARMOTIN**, f. m. Nom d'une ancienne monnoie d'Espagne & de Portugal. *Marabotinus, Marmotinus, Masamutinus.* Le *marabotin* étoit une monnoie d'or des Maures, que les Espagnols nommèrent ainsi.

Il y a eu dans ces derniers temps de grandes contestations parmi les Savans, touchant l'origine & la valeur des *marabotins*; comme il est souvent parlé de cette monnoie dans plusieurs titres de la ville de Montpellier, dont les Evêques de Maguelone ont été en partie les maîtres, on a cru que le *marabotin* pouvoit être une monnoie d'or de ces Evêques, qui ont long-temps joui du droit d'en faire battre. Cette opinion a semblé d'autant plus certaine, qu'il paroît par deux vers de Théodulphe Evêque d'Orléans, que la monnoie des Evêques de Maguelone étoit marquée avec des caractères Arabes.

*Ipsæ gravi numero nummos fert divitis auri,
Quod Arabum sermo, sive character erat.*

De-là on a conclu que le nom de *marabotin* avoit été donné à la monnoie des Evêques de Maguelone, à cause de ces caractères Arabes, dont se servent les Maures d'Afrique. Pour moi, je suis persuadé que cette monnoie d'or, qui est appelée ordinairement *Marabotinus*, & quelquefois *maurabotinus, marmotinus, marbotinus, marabutinus, merabotinus, & marbotinus*, doit son origine à l'Espagne. Henri II. Roi d'Angleterre & Duc d'Aquitaine, rendit une sentence arbitrale l'an 1177. entre Alphonse Roi de Castille, & Sanche Roi de Navarre, par laquelle le premier de ces deux Rois est obligé à payer au second la somme de 3000 *marabotins*. Quelle apparence que le Roi d'Angleterre eût obligé le Roi de Castille à payer une pension au Roi de Navarre en monnoie étrangère! La Reine Blanche de Castille à la fin du XIII^e. siècle, fut dotée de 24 mille *marabotins*. Plusieurs titres des Rois d'Arragon, dans le même siècle, font mention des *marabotins*. C'est pour cela qu'il en est si souvent parlé dans les titres de la ville de Montpellier, dont les Rois d'Arragon ont joui long-temps.

Le Portugal avoit aussi ses *marabotins*.

Les *marabotins* eurent cours en France, particulièrement dans les provinces voisines des Pyrénées.

Il n'est pas facile de dire la valeur des *marabotins*. En 1213, 3160 *marabotins* en Portugal, pesoient 56 marcs d'or. Ainsi chaque marc contenoit 60 *marabotins*, qui par conséquent pesoient chacun 76 grains, qui valent de notre monnoie 7 livres 3 sols 8 deniers. Les Consuls de Montpellier promirent à

Innocent III. deux marcs d'or, comptant 100 *masamutins* pour le marc. Ce ne seroit que 46 grains $\frac{2}{3}$ de grain pour chaque *marabotin*. F. Nicolas d'Aragon qui fut fait Cardinal en 1356. dit qu'un *marabotin* d'or valoit un florin, lequel en ce temps-là étoit d'or fin, & pesoit 66 grains, de sorte que le *marabotin* valoit alors 6 liv. 8 sols de notre monnoie. Le *marabotin* étoit une espèce de Bezan d'or; & un titre cité dans l'histoire de Bretagne, T. II. p. 347, 348. dit *unum auri Byzantium, quod marabotin nuncupatur*. Plusieurs ont cru que Covarruvias & Mariana ne parlant point de cette monnoie, elle étoit la même que le *maravédis*, & que de *marabotin* on avoit fait *maravédis*. Si cela étoit, il y a beaucoup d'apparence qu'ils nous en auroient dit quelque chose. J'ai de la peine à me persuader que *marabotin* & l'ancien *maravédis* soient la même chose; car en l'an 1213. le *marabotin* pesoit 76 grains, comme je viens de dire, & le *maravédis* d'or, qui avoit encore cours en 1220. pesoit 84 grains. Peu de temps après il fut tellement affoibli, que les six nouvellement faits n'en valoit qu'un ancien. LE BLANC. On pourroit aussi conclure de ce qui a été dit, que le *masamutin* & le *maramotin* n'étoient point la même chose. On a aussi appelé cette monnoie des noms de *marbotin*, *marebatin*, *marabotin*, *morbottin*, *maurabotin*.

Du Cange conjecture que ce mot vient de ceux de *botino*, qui veut dire *butin* en Espagnol, & de *Maran*, qui est le nom qu'on a donné aux Maures d'Espagne; de sorte que *Maurabotin* veut dire *butin* fait sur les *Maures*, dépouilles des Maures: on nomma ainsi cette monnoie, parce qu'elle fut faite de l'or qu'on avoit enlevé aux Maures. Si les *marabotins* sont la même chose que les *maravédis*, cette étymologie est fautive, selon Mariana, qui dit dans son livre des poids & des mesures, que les *maravédis* avoient cours en Espagne dès le temps des Rois Goths, & avant l'irruption des Maures.

MARABOUT. f. m. Terme de Marine. C'est une voile de galère qu'on ne met que de beau temps. On l'appelle aussi *Mezzabout*. *Velum sereniori expandendum celo*. On se servoit autrefois de *marabouts* sur les galères; depuis fort long-temps on ne s'en sert plus, à cause de son énorme grandeur, qui les rendoit presque inutiles.

MARABOUT, est aussi le nom d'une Dynastie d'Arabes, qui furent appelés depuis par les Espagnols Al Moravides. *Marbouth*, ou *Marabeth*, & au pluriel *Morabetha*, signifie en Arabe une personne liée plus étroitement aux exercices de sa Religion, & que nous appellons communément un Religieux. Ce nom fut donné à une race d'Arabes, qui étant sortie du pays des Homérites, vint s'établir en Syrie du temps d'Aboubec, premier Kalife des Musulmans. De-là ils passèrent en Afrique, & pénétrant jusqu'à la partie la plus occidentale, ils se cantonnèrent dans le Désert de Sahra, pour y vivre séparés des autres peuples de l'Afrique, & y exercer plus librement & plus parfaitement tous les devoirs de leur Religion. C'est eux qui dans la suite conquérèrent l'Espagne. Leur Prince se qualifioit d'Emir Al Mossémin, c'est-à-dire, Prince des Musulmans. La Dynastie des *Marabouts* commença à faire des progrès en Afrique l'an 448. de l'Hégire, & 1069. de J. C. qu'Aboubec ben Olmas Allam & Hounis, devenu Souverain des *Marabouts*, prit Segelmessé en Mauritanie. Cette Dynastie chassa d'Afrique les Zeïrides, appelés communément par nos Historiens les Zégris, & elle étoit arrivée au plus haut point de sa grandeur l'an 462. Elle fut détruite l'an 520. de l'Hégire, de J. C. 1126. par les Almoades. C'est ce que les Arabes en disent; mais les Historiens Espagnols, & autres, écrivent que les Al Moravides regnèrent en Espagne & en Afrique jusqu'en 539. & 540. de l'Hégire. Voyez d'Herbelot, p. 623. au mot *Morabethah*.

MARABOUT, dans une signification plus particulière signifie un Prêtre, ou Religieux Mahométan qui des-

sert une Mosquée, particulièrement en Afrique.

MARABOUT, se dit populairement d'une personne qu'on trouve laide & mal propre, le vilain *Marabout*. Cela s'est dit depuis l'arrivée de l'Ambassadeur de Perse, qu'on appelloit par mépris *Marabout*.

On appelle encore *marabout* une espèce de coquemar de fer blanc & battu, qui est fort large par en bas, & qui vient de Turquie.

MARABOUTIN. f. m. C'est le nom que l'on donne à la grande voile du grand mât des galères.

MARACAIBO, ou MARACAY. Nom d'une ville de l'Amérique méridionale. *Maracaybum*. Elle est dans le quartier de Vénézuella, en Terre-ferme, sur le bord occidental du lac de *Maracaybo*, auquel on donne environ cent lieues de circuit. Cette ville étoit bien bâtie à la moderne, & habitée environ par quatre mille Bourgeois, ou Marchands; mais elle a été défolée deux fois par les François, l'an 1669. & l'an 1678.

MARACAS, autrement *Cochines*. On appelle ainsi dans le Pérou les vases qui servent à recevoir le baume précieux qu'on ne trouve qu'en cette partie de l'Amérique, & qui en porte le nom.

MARACOC. f. m. Plante qui croît en plusieurs endroits de l'Amérique, & qui est connue dans la Virginie sous ce nom. On l'appelle autrement *Grenadille*, ou *Fleur de la passion*.

MARAGER. f. m. Jardinier qui cultive un marais; qui est Fermier d'un marais. *Olitor, paludicola*. Il y a un grand nombre de *Maragers* dans les faubourgs de Paris. On dit plus communément *Marâcher*, qui est le terme adopté par l'Académie.

MARAGNAN. L'île de MARAGNAN. *Maraniana Insula*. C'est une petite île de l'Amérique méridionale. Elle est dans un golfe, qui s'avance dans la côte septentrionale du Brésil. Elle a une petite ville qui porte son nom, & qui est capitale de la Capitaine de *Maragnan*, qui est dans la Terre-ferme, entre celles de Para & de Siara. MATY.

MARAGNON, ou XAUCA. Nom d'une grande rivière de l'Amérique méridionale. *Maranonius Fluvius*. *Xauca*. Elle a sa source dans un lac, près de Guanuco, dans le Pérou, coule vers l'orient méridional, jusqu'aux confins du pays des Amazones, & ensuite tournant vers le nord, elle sépare ce pays du Pérou, & du Pacamores, où elle baigne Saint Jago de las Montanas, & va se décharger dans la rivière des Amazones. MATY.

MARAIS. f. m. Terres basses & humides, couvertes d'eaux croupissantes qui n'ont point de pente pour s'écouler. *Palus, paludosa loca*. Les villes plus fortes sont celles qui sont situées au milieu d'un marais, où l'on n'arrive que par des chaussées, à cause de la difficulté qu'il y a de faire des approches. Le *Marais* ou *Palus* Méotide est une province qui est à l'embouchure du Tanais.

Ce mot vient de *marast*, Allemand, qui signifie lieu bourbeux; ou de *marefc*, qui vient de *mariscetum*, à *mariscis*, c'est-à-dire, des joncs; ce qui montre qu'il faudroit écrire *marefc*, d'où l'on a fait *marécageux*. MÈN. Summe dérive ce mot de *mare* qu'on a dit pour un *anas d'eau*. On a dit dans la basse Latinité *maresuon*, *marescagium*, & *marescheius*. Somner fait venir ce mot du Saxon *merfc*, qui signifie la même chose. ¶ A Paris on appelle *Marais*, des terrains bas, mais élevés au-dessus du niveau de l'eau, où l'on cultive des herbes & des légumes. Paris est environné de ces fortes de *marais*. Le quartier qu'on appelle le *Marais* du Temple a été bâti sur un pareil terrain qu'on a élevé depuis.

Ceux qui cultivent ces *marais* sont appelés *Maragers*, *Marâchers* & *Maréchés*.

MARAIS DESSÈCHES. Ce sont des terres autrefois couvertes d'eaux qu'on a fait écouler en leur donnant de la pente & des décharges par plusieurs fossés & saignées. *Paludes exsecatae*.

MARAIS SALANS, sont des lieux préparés pour faire le sel. *Palus salinaria*. On les laisse couvrir de l'eau

de la mer, qu'on y fait entrer par des rigoles, la grande chaleur du soleil fait évaporer l'eau, & la partie la plus crasse demeure sur la terre, & se convertit en sel marin. Il faut du vent, du soleil, & point de pluie, pour tirer du sel des *marais salans*. Ces *marais* sont partagés en plusieurs petits compartimens de dix ou douze pieds de largeur, sur quinze de longueur, ou environ. Cela s'appelle des *aillets*; les Payfans qui en ont soin s'appellent *Paludiers* dans le pays du Croisic & de Guérande en Bretagne, où il y en a beaucoup. Ces *aillets* sont d'un grand revenu, & il y en a qui rapportent : 5 ou 20 francs par an, & souvent davantage, tous frais faits.

Pour un *marais* salant, on choisit un terrain bas, & dont on a examiné le fond par des trous que l'on y perce, & on le creuse ensuite beaucoup au-dessous du niveau de la haute mer, en y observant plusieurs compartimens. Les terres que l'on enlève, du plan de ce *marais*, forment la chaussée, que l'on élève, ou contre la mer, ou pour soutenir les eaux du chenal & les bossis qui le séparent d'avec leurs vivres, & d'avec les autres *marais*; voici le détail de toutes ses parties, en commençant par les plus élevées & les plus proches de la mer.

Le *jas* est le premier réservoir du *marais*, & n'est séparé de la mer, ou du chenal qui communique à la mer, que par une petite digue de terre gardée par un revêtement de pierres sèches. Il est ouvert en un endroit qui se ferme avec une ventelle, & lui sert d'écluse, & cette écluse de *jas* se nomme *Varaigne*; on l'ouvre dans les grandes marées de Mars pour introduire l'eau dans le *jas*; ensuite de quoi dès que la mer commence à baisser, on referme la *varaigne*, & l'on conserve le *jas* plein d'eau, pour le temps propre à faire du sel. Et comme il se trouve des *marais salans* fort avant dans les terres, & qui ont besoin de leur *jas*, on a conduit par tout ce pays de longs canaux qui viennent de la mer, & au long desquels sont toutes les écluses des *jas* avancés dans les terres.

Le *jas* a sa lède & ses *branches*, ou *doues*. La lède du *jas* est le milieu & le plus grand espace, autour duquel on approfondit une espèce de canal de deux ou trois pieds plus creux que le *jas*, & de douze à quinze pieds de large: ces canaux se nomment *branches*, ou *doues*, & lorsque l'eau du *jas* est tout-à-fait évaporée, ils contiennent encore assez d'eau pour en fournir les conches par le gros mâts: les élévations de terre, qui paroissent dans le *jas*, sont formées de celles qu'on tire des *doues*.

L'eau de ce *jas* se communique lorsqu'on en a besoin dans un second réservoir partagé en deux, trois, ou quatre séparations, que l'on nomme *conches*, & elle y est introduite par un gros bout de mâts percé dans le milieu, que l'on bouche d'un tampon de bois, lorsqu'on veut empêcher l'eau d'entrer. L'ouverture de ce mâts est d'environ six pouces de diamètre.

Quelquefois les *conches* ne sont séparées du *marais* que par une *vette* ouverte, & l'eau en coule par les trous d'une petite planche. Ces *conches* ont environ dix-sept à dix-huit pieds de largeur. On y introduit peu d'eau (car moins il y en a, & plus elle s'échauffe aisément), & les chaussées qui les partagent, n'ont pas plus d'un pied de large, & deux ou trois pouces au plus de hauteur, on les nomme *vettes ouvertes*. L'eau qui entre du *jas* dans les *conches*, est obligée de faire quatre fois le chemin de leur longueur, pour entrer dans le réservoir suivant.

Ce réservoir se nomme *Mort*, plus petit que les autres; il est terminé d'un côté par les bossis du *marais*, & de l'autre par un petit chemin large d'un pied, & haut de quatre ou cinq pouces, & l'eau s'y rend par un autre mâts percé, qu'on appelle *ame d'eau*. Ce mâts passe sous une élévation de terre, dont la figure est souvent assez irrégulière, de cinq, six à dix toises de large, & de cinq à six pieds de

hauteur; on nomme ces élévations *Bossis*; c'est là-dessus qu'on met le sel par gros tas, que l'on nomme *vaches de sel*, lorsqu'ils sont longs; & *pilots*, lorsqu'ils sont ronds. Et entre chacun de ces tas, les Sauniers labourent la terre restante, & y lèvent toutes sortes de grains, de légumes, comme blé, froment, avoine, pois, fèves, lentilles, vesce, chanvre, &c. Le *falicot*, la *crête marine*, ou *perce-pierre*, le *fantonique* & la *bointhe*, s'y trouvent abondamment, & ce terrain est fort fertile. Du *mort* l'eau passe dans la *table*, ou *fleur d'eau*. La *table* est le quatrième réservoir, à-peu-près de la largeur du *mort*; & il y a des *marais* qui en ont deux, une grande & une petite. C'est dans ce réservoir que l'on laisse échauffer l'eau avant de la faire entrer dans les méans, où on l'introduit par le *pertus*, ou *charge*. Ce *Pertus* est une planchette enfoncée dans la terre du *marais*, & percée de plusieurs trous que l'on bouche avec autant de chevilles, & quand l'eau commence à manquer dans les méans, on tire les chevilles les plus hautes, & ainsi de suite, jusqu'à ce qu'il en soit entré suffisamment.

Le *Méan*, ou *Muan*, est un cinquième réservoir de vingt-deux pieds de large, ou environ, séparé d'espace en espace, par de petites chaussées de terre qu'on appelle *Croisées*. On laisse dans l'eau ces *muans* jusqu'à ce que le temps paroissant propre à faire du sel, on la distribue enfin dans les aires par les *brasleaux* & par les bouches d'aires.

Les *Brasleaux*, sont les petites rigoles qui sont entre deux aires, & par où l'eau des méans se communique aux aires par les bouches que l'on y fait avec la palette. Ces bouches se coupent obliquement sur la croix simple qui sépare les deux aires, & se referme incontinent après qu'on y a introduit l'eau.

Ces aires, que l'on nomme aussi *foyers*, sont des carrés de quinze, seize, dix-sept à dix huit pieds, dans lesquels le sel se forme. Le nombre de ces carrés est indéterminé, parce qu'il y a des *marais* plus grands les uns que les autres: lorsqu'il y a deux doubles rangs d'aires, avec des méans entre deux, on appelle ces *marais*, *Marais* de champ double.

Chacun des petits chemins & chaussées qui sont dans ces *marais*, ont leur nom particulier.

Vettes, sont les deux chemins qui bordent les tables du côté des aires.

L'antenneau, est la petite chaussée qui sépare les méans d'avec les aires, & qui est terminée de chaque côté par les *brasleaux*.

Vie, ou *Vée*, est la chaussée qui sépare les deux rangs d'aires, & sur laquelle on met égoutter le sel que l'on tire des aires par petits monceaux, appelés *pilots*; ce chemin est un peu plus large que les autres, & peut avoir deux pieds ou deux pieds & demi.

Croix, sont les chemins qui traversent & divisent les aires.

Lignon, est le double rang de carrés, d'un bout à l'autre du *marais*.

Demi-Lignon, est un rang de carrés simple.

La *livre de marais* est composée de vingt aires, & l'on compte la valeur & le revenu des *marais* par livre.

Lorsque les *marais* sont inondés par les eaux de pluie, & qu'on veut les dessécher pour les rétablir; il y a une *varaigne*, ou bien un mâts percé, que l'on nomme *coy*, ou *acoyement*, & dont l'ouverture donne dans le *mort*: on fait écouler par-là toutes les eaux du *marais* pendant la basse mer.

Il faut observer, en construisant un *marais*, que depuis le *jas* jusqu'aux aires, il y ait assez de pente pour y conduire l'eau par tous les détours qu'elle fait; c'est pourquoi le Saunier fait avec le bouger une rigole qu'il appelle la *Jauge*, & l'enfonce jusqu'à ce qu'il voie que l'eau le suive, faisant ainsi tout le tour du *marais* & de ses vivres. La règle qu'ils ont entr'eux pour cela, est qu'il faut que chaque vivre en approchant des aires, soit d'un gros de ligne plus bas que l'autre; ce gros de li-

gne signifie la grosseur du cordeau dont ils se servent pour tracer leurs *marais* ; & qui peut être de neuf à dix lignes.

Plus un *marais* a de vivres, plus il donne de sel ; parce que ces vivres contenant beaucoup d'eau, qui a le temps de s'achaler (c'est-à-dire, de s'échauffer) & qui outre cela a de grands détours à faire, le *marais* est toujours prêt à saumurer ; ce qui fait que quand on a de la place, on donne au *marais* deux ou trois morts, & autant de tables.

D'ailleurs la situation du *marais* contribue encore à le rendre abondant, & pour qu'il soit bien orienté, sa longueur doit être dans l'alignement du vent du nord est, parce que ce vent contribue beaucoup à former le sel.

Il est bon de dire aussi que comme tous les terrains propres à bâtir des *marais*, ne sont pas réguliers, il ne faut pas s'imaginer qu'ils aient tous la même figure ; car les uns ont plus, les autres moins de vivres ; leurs morts, tables, méans, &c. sont autrement placés ; les uns mettent des pertus à tous les réservoirs, les autres ferment d'une autre manière. Cependant tout cela revient au même principe.

Le terrain le plus propre à faire du sel, est le chalon, ou terroir gris, & doux ; le bleuâtre y est bon aussi ; la terre glaise produit le sel doux, le fonds sablonneux mêlé de terre grasse, le rend plus âpre, & le sable de bris de couleur jaune & noire n'y vaut rien de tout.

Les outils dont se servent les Sauniers pour former leurs *marais*, les raccommoder, & en tirer le sel, sont la Bogue, le Bouquet, la Ferrée, l'Etole, la Palette, le Roable, le Survion, les Effagoire, & le Panier porte sel.

La Bogue, le Bouquet, & la Ferrée, servent à enlever les boues amassées pendant l'hiver, & couper les terres inutiles, & enfin à dresser les *marais*, lorsqu'on en construit un nouveau.

L'Etole, dont le manche est appelé *Simoche*, sert aussi à tirer la boue, lorsqu'on lime le *marais* ; sa planche peut avoir deux pieds de long, & six pouces de haut.

La Palette sert à couper les bouches d'aires.

Le Roable sert à tirer le sel sur la vie, aussi bien que le survion, avec lequel on tire seulement la fleur du sel, que l'on nomme sel blanc.

Les Effagoires servent à prendre le sel sur la vie, & le charger dans le panier porte-sel, avec lequel il est porté sur les bossis.

Les Sauniers commencent leur travail vers le mois de Mars, par l'écoulement des eaux dont le *marais* a été couvert pendant l'hiver (& qu'ils y ont retenues, pour conserver les façons, ou compartimens du *marais*, & pour empêcher que les terres ne se crevent & ne s'écoulent) ; ce qu'ils appellent, mettre le *marais* à coi, ou le faire égoutter, ces eaux, qui sont presque toutes de pluie, n'étant pas propres à faire du sel.

Le *marais* étant égoutté, on le laisse sécher pendant douze ou quinze jours, après quoi on rétablit les façons que les eaux ont gâtées, par de nouvelles terres qu'on y porte ; & comme le séjour de ces eaux a amassé au fond du *marais* de la boue & du limon, quelques jours avant que d'introduire l'eau, & vers la fin d'Avril, ou le commencement de Mai, on lime le *marais*, c'est à dire, qu'on le nettoie de ce limon, qui se jette sur les bossis, & leur sert de fumier.

Pendant que le *marais* se prépare ainsi, il faut penser à remplir son jas d'eau, & cela se fait dans les marées des équinoxes, que l'on ouvre la varaigne du jas pour y laisser entrer l'eau de la mer ; après quoi, lorsqu'elle commence à se retirer, l'on ferme la ventelle de cette varaigne, & l'eau reste en bonne quantité dans le jas ; mais comme une partie de cette eau s'évapore, & que l'eau transpire par les teries, il n'en reste ordinairement que ce qu'il en faut pour le *marais* : ainsi il est de conséquence de ne point

manquer ces grandes malines, qui fournissent quantité d'eau, vu que c'est de-là que dépend le bon ou mauvais succès de l'ouvrage.

Le jas plein, on laisse entrer peu à peu l'eau dans les conches, auxquelles le jas en fournit à mesure qu'il s'en évapore, comme les conches en fournissent au reste des vivres du *marais* jusqu'à la table, dont on laisse le pertus qui communique au méan, bouché jusqu'à ce qu'on s'aperçoive que les méans commencent à manquer d'eau, & alors on leur fournit en tirant les chevilles les plus hautes du pertus, comme on l'a marqué dans la description du *marais*.

Par cette méthode, le *marais* est toujours prêt à faire le sel au premier beau temps, & la chaleur du soleil ayant échauffé le fonds, on s'aperçoit qu'il commence à devenir roussâtre, & ensuite rouge comme la mine de plomb.

Alors les Sauniers nettoient les aires avec le roable, en jettant par dessus les vettes & les antenneaux, l'eau échauffée qui étoit dedans, & rendent le fond de ces aires uni comme une glace. Après quoi ils prennent la palette, & coupent les bouches d'aires, pour y faire entrer l'eau du méan, qui est déjà fort échauffée ; & lorsqu'il y est entré environ deux pouces de hauteur, on referme ces bouches ; & alors s'il survient un vent de nord-est, ou un nord ouest, qui est encore meilleur, avec du soleil, le fond des aires rougit en trois ou quatre heures de temps, & il s'élève une écume sur l'eau ; sous cette écume qui se dissipe, se forme un voile mince, comme quand l'eau commence à se glacer, & ce voile, à l'examiner de près, est tout composé de petits carrés, qui sont autant de grains de sel qui commence à se former : plus ce voile reste sur l'eau, & plus les grains grossissent par l'addition des parties qui s'y joignent par-dessous ; & quoiqu'il soit plus pesant que l'eau, il ne s'enfonce point, parce qu'il occupe une grande superficie ; mais dès qu'il est brisé par le roable, tous les grains tombent au fond.

Lorsqu'on veut avoir du sel fort blanc, on tire ce voile de dessus l'eau avec le survion, comme quand on écume du lait, & ce sel rend une odeur de violette si agréable & si sensible, qu'il semble que l'on soit au milieu d'un paterre de ces fleurs.

Mais lorsque l'on veut tirer ce sel pour l'entasser comme à l'ordinaire, les Sauniers viennent rompre chaque jour ce voile de sel, & le brisant avec le roable, font que plusieurs grains se joignent & grossissent par ce mouvement. Ensuite de quoi le Saunier tire ce sel sur la vée, lorsqu'il y en a assez de fait dans l'aire pour l'eau qui y est, que l'on ne laisse pas toute convertir en sel, afin de le tirer plus blanc & plus net ; & que ce qui reste d'eau serve de ferment pour disposer la nouvelle qu'on y introduit à se convertir plutôt en sel.

On dit proverbialement dans le pays où il y a des salines, Il n'est que pois & froment de *marais*, parce que ces choses, & toutes sortes de légumes, viennent fort bien sur les bossis d'un *marais* salant, où les Sauniers ne manquent pas d'en semer entre les pilots & les vaches de sel.

On dit proverbialement, qu'un homme s'est sauvé par les *marais*, pour dire, par des lieux difficiles, & au figuré, c'est le tirer d'embarras par de mauvaises raisons.

MARAISCHER. Voyez MARAGER.

MARAMARUS. Nom d'une petite ville de la Haute-Hongrie, située sur la rivière de *Maramarus*, ou d'Ugog, à neuf lieues de la ville d'Ugog, vers l'orient septentrional. *Maramarus* est capitale d'un Comté qui porte son nom, & qui est le long du mont Carpak, autour de la Teisle. *Maramarusa*, *Moramarusa*. Ce Comté a été uni à la Transilvanie. MATY.

MARAMBA. s. m. Nom de la fameuse Idole adorée par les habitans du Royaume de Loango en Afrique, à laquelle ils sont tous consacrés à l'âge de douze ans. On la consulte pour connoître l'avenir, les bons & les mauvais succès qu'on aura, & pour découvrir les auteurs

auteurs des enchantemens & des maléfices auxquels ces peuples ont beaucoup de foi.

MARAMER. Ville d'Afrique, au royaume de Maroc, dans la province Duquela.

MARAN, ou **MARRAN,** **ANE.** f. m. & f. Nom que les Espagnols ont donné autrefois aux Maures établis en Espagne. *Maronus, Marranus.* En France, on les appelle *Marons,* ou *Marrons.* Quelques uns veulent que ce nom se soit formé par corruption de Maurien, *Maurianus,* nom que l'on donna sous Frédéric Barberousse, aux Maures qui renoncèrent à la Foi chrétienne qu'ils avoient embrassée. D'autres croient qu'il vient de *Maranatha,* dont nous allons parler, & qu'on le leur donnoit par mépris. *Mariana,* dans son *Histoire d'Espagne, L. VII,* rap porte une donation d'Aurélius, Roi de Galice, dans laquelle *anathème, marran, & excommunié,* sont synonymes, de même qu'*anathème & maranatha,* le sont, selon S. Paul *I. Cor. XVI, 22;* ce qui semble confirmer ce second sentiment. Cependant Scalliger, de *Emendat. Temp. L. VI,* croit qu'il vient d'un *Marawan,* dont parle le Géographe Arabe, & qui ayant usurpé le Califat, & l'ayant fait passer de la postérité de Mahomet à la sienne, fut cause qu'on appela les Mahométans *Marrans,* de son nom *Marawanjoun,* comme on les nomme Mahométans, de celui de Mahomet.

MARANA, MARANELLA. Nom d'une rivière de la Campagne de Rome, en Italie. *Marana,* anciennement *Cabra.* Elle baigne le bourg de Grotta Ferrata, & se sépare en deux branches, dont l'une se décharge dans le Tévérone, à Quiriciola, & l'autre dans le Tibre à Rome. **MATY.**

MARANATHA. Mot barbare, ou Syriaque, qui se trouve dans le Nouveau Testament, *I. Cor. XVI, 22.* & que nos Traducteurs conservent dans leurs Versions. *Maranatha.* Si quelqu'un n'aime point Notre-Seigneur JESUS-CHRIST, qu'il soit anathème; *maranatha.* P. AMELOTTE. PORT-R. SIMON, &c. C'est à dire, qu'il soit maudit & exterminé. Saint Paul prononce cette sentence contre ceux qui ne vouloient point reconnoître J. C. pour Messie, & apparemment contre les Juifs, qui anathématisoient de la même manière les premiers Chrétiens. Ce sont deux mots Chaldaïques, ou Syriaques, qui signifient le Seigneur est venu, ou le Seigneur vient; c'est-à-dire, il est venu, ou il vient pour les exterminer; en sorte que l'Apôtre ne fait autre chose qu'exprimer en Chaldaïque, qui étoit alors la langue des Juifs, les deux mots Grecs qui précèdent, ce qu'il fait aussi en d'autres endroits. Il semble que cette expression soit prise de Malachie, IV. 6. **SIMON.**

On auroit parlé plus exactement, si l'on avoit dit que l'Apôtre mettoit en Chaldaïque une imprécation qui répondoit à celle qu'il avoit mise en Grec, mais non pas qui l'exprimoit; car le sens d'anathème, & celui de *maranatha,* sont tous différens. S. Jérôme a remarqué, il y a long temps, que ces deux mots signifient le Seigneur vient; ou Notre-Seigneur vient, מרן, *Maran,* Seigneur, ou *Marana,* Notre Seigneur, & מנתה, *atha,* Il vient, ou il est venu.

MARANAY. Voyez **MARINAY.**

MARANCE. f. f. Vieux mot, qui signifie une amende qu'on paie pour les fautes légères, & pour absence. Dans les temps plus reculés on a dit *maranche. Multa pro levioribus delictis,* & dans la basse Latinité *marancia.*

MARANDA. f. m. C'est une espèce de myrte qui croît dans l'île de Ceylan, & qui porte une petite baie. La décoction de ses feuilles passe pour excellente dans les maladies vénériennes, pourvu qu'on observe en même temps une diète légère.

MARANDE. f. f. **MARANDER.** v. n. Danet, dans son Dictionnaire Latin & François, explique *Merenda* par goûter, collation, petit repas entre le dîner & le souper. Il ajoute, comme il est vrai, qu'en Lorraine & en Champagne ils appellent cela la

Marande, & qu'ils disent aussi *marander,* faire la collation.

MARANDER. v. n. Terme de Marine, mais peu usité, même parmi les Matelots. Il est synonyme de *gouverner.*

MARANE. f. m. Voyez **MARRANE.**

MARANO. Petite ville du Frioul, en l'Etat de Venise. *Meranum.* Elle a une bonne citadelle, & elle est située à cinq lieues de Palma-Nova, du côté du midi, entre les marais de Marano, qui en rendent l'accès difficile. **MATY.**

MARANS. Petite ville de France. *Marantium.* Elle est dans le pays d'Aunis, sur la Seure Niortoise, entre la Rochelle, Maillezais & Luçon, à la distance de quatre ou cinq lieues. **MATY.**

MARANT, MARAND & MARANTE. Petite ville de Perse, dans l'Adirbetzan, où les Arméniens croient par tradition que Noé a été enterré. Ils croient aussi que la montagne qui est près de ce lieu, est celle où l'Arche s'arrêta.

MARASA. Petite ville d'Afrique. *Marasa.* Elle est dans le Royaume de Gangara, en Nigritie, sur le Niger, aux confins du Royaume de Zanfara. **MATY.**

MARASH. Nom d'une ville de la Natolie, en Asie. *Marasia.* Elle est sur l'Euphrate, à cinq ou six lieues au dessous de Malatiah. Elle est grande, bien peuplée, & capitale du Beglerbéglic de Marasch, qu'on appelle autrement le Bozoc, & qui est renfermé entre les montagnes du Taur, de l'Antitaur & de la rivière de l'Euphrate. **MATY.**

MARASME. f. m. Terme de Médecine. Maigreur extrême, ou consommation de toute la substance du corps; c'est le dernier période de la maigreur, de l'atrophie & de la consommation. *Marasmus, macies summa, suprema.* Cette maigreur est quelquefois si grande, que le malade paroît comme un squelette, n'ayant que la peau collée sur les os. La fièvre éti que cause ordinairement le *marasme.* Je ne pus empêcher que le malade, qui étoit d'un tempérament mélancolique, ne tombât dans le *marasme.* **DEGORI.**

Ce mot est Grec, il vient du verbe *μαραίνειν,* qui signifie dessécher, flétrir.

MARAT. Voyez **MARONA.**

MARATA. Voyez **MEXIQUE** nouveau.

MARATHON. Nom d'un village de la Livadie, en Grece, situé à l'entrée du golfe de Négrepont. *Marathon.* C'étoit autrefois une petite ville, célèbre par la victoire que Miltiade, avec dix mille Athéniens, y remporta sur les Perses qui avoient plus de cinq cens mille hommes, & qui en perdirent plus de cent mille. **MATY.** Quelques uns disent qu'on la nomme aujourd'hui *Marafon.* Quand on parle de l'Antiquité, il faut toujours dire *Marathon.*

Marathon n'étoit point une ville, mais un bourg de l'Attique. La bataille, ou la journée de *Marathon,* est une bataille que les Athéniens, sous la conduite de Miltiade, gagnèrent contre les Perses la 3^e année de la LXXII^e Olympiade, c'est-à-dire, 491 ans avant J. C. Voyez M. Tourreil dans ses Remarques sur la première Philippique. Les Athéniens ne purent jamais assembler plus de dix mille hommes pour la journée de *Marathon.* **TOURREIL.** Les Perses en avoient cent mille. Non, Messieurs, non, vous n'avez point failli, j'en jure par les mânes de ces grands hommes qui ont combattu pour la même cause dans les plaines de *Marathon.* C'est une pensée de Démofthène, dans l'Oraison *pro Coroná,* par laquelle Longin montre combien l'apostrophe a de force & de sublime. Il ajoute qu'il y en avoit qui prétendoient que l'original de ce serment se trouvoit dans Eupolis, quand il disoit :

*On ne me verra plus affligé de leur joie,
J'en jure mort combat aux champs de Marathon.*

Etienne de Byzance trouve encore un bourg de ce nom dans la Tribu Léontide.

MARÂTRE. f. f. Belle-mère, femme d'un second lit, qui maltraite les enfans que son mari a eu d'un pre-

mier lit. C'est toujours un terme de mépris & d'injure. *Noverca*. Constantin fit mourir son fils par les infligations de sa *marâtre*. Crispe, fils de Constantin, mais d'un autre mariage, accusé par faulxte sa *marâtre*, de l'avoir voulu corrompre, trouva son père inflexible. BOSSUET.

Ce mot vient du Latin *matrasta*, suivant Ménage. *MARÂTRE*, signifie aussi une mère dénaturée, qui n'a point de tendresse pour ses enfans, qui les maltraite, qui n'a pas soin de leur éducation, ni de leur fortune. *Injusta noverca*. Médée n'étoit pas une mère, mais une *marâtre*.

MARATRE, s'emploie aussi au figuré. Il ne peut s'imaginer que la France, où l'hospitalité fut toujours si sainte, devienne pour lui la *marâtre* des Etrangers. *PAT*. Cette expression est un peu hardie.

MARAVA. Petit Royaume des Indes, entre les côtes de la Pêcherie & de Coromandel, tributaire du Royaume de Madure.

MARAUD, *AUDE*. f. m. & f. Terme injurieux, qui se dit des gueux, des coquins, des fripons, qui n'ont ni bien, ni honneur, qui sont capables de faire toutes sortes de lâchetés. *Improbis, nequam*. Il ne faut point ajouter foi à tout ce que dit ce *maraud*. Cette femme est une *maraude*. Ma foi, *marauds*, vous ne vous rirez pas de nous. MOL.

*Voyant la splendeur non commune
Dont ce maraud est revêtu,
Qui ne diroit que la Fortune
Veut faire enrager la Vertu?* GOMB.

On le dit quelquefois en plaisantant, comme les autres termes d'injures.

Ce mot vient de l'Hébreu *maroud*, qui signifie un gueux. MÉNAGE. D'autres le dérivent de *marucinus*, qui se trouve dans les Auteurs Latins, ou du Grec, *μαυρος*, qui signifie un méchant, un scélérat.

MARAUDAILLE. f. f. Nom collectif, qui se dit de la canaille, des gueux, des lâches, des gens sans honneur. *Fax, grex improborum*. Ce Régiment n'est composé que de *maraudaille*. Les séditions ne commencent que par la *maraudaille*. Ce terme est populaire & bas.

MARAUDE. f. f. On appelle à la guerre, la *Maraude*, la petite guerre qui se fait par des soldats qui se dérobent du camp, & qui vont sans ordre & sans chef piller le Paysan. On punit les soldats qui vont à la *maraude*. *Predatio*.

Ce mot vient de *maraud*.

MARAUDER. v. n. *Predari*. Aller en *maraude*, aller à la petite guerre, sans permission des Commandans. Les soldats sont allés *marauder*. On le dit toujours en mauvaise part.

MARAUDEUR. f. m. Soldat qui va à la *maraude*, qui sort du camp sans ordre, & va piller les villages des environs. *Predator*.

MARAVÉDIS. f. m. Petite monnoie d'Espagne qui vaut un peu plus d'un denier de France. *Marabitini*. Les Espagnols comptent presque toujours par *maravédís*. Il faut 170 *maravédís*, monnoie d'Espagne, pour faire une livre de France. Il faut 325 *maravédís* pour faire un ducat. Les 36 *maravédís* valent une réale simple. Les Marchands de Séville tiennent leurs livres par *maravédís*, & les sommes par dixaine; & ainsi c'est de la monnoie de compte. La plus ancienne mention qu'on fait des *maravédís*, c'est sous le règne du Roi Alphonse, lors de la bataille de *las navas*; & on les appela *Alfonsis* de son temps, à cause qu'il en fut l'inventeur. Il y a eu aussi des *maravédís* d'or & d'argent. Les anciens *maravédís* valoient la troisième partie d'une réale du même poids & valeur qu'à présent, & ainsi chacun valoit douze *maravédís* de maintenant. Mariana dit qu'au temps d'Alphonse XI. le *maravédís* en valoit 17. Et au temps de Henri II. & de Jean I. il en valoit dix. Au temps d'Henri III. il en valoit cinq. Au temps de Jean II. deux & demi.

On trouve dans les loix d'Espagne différentes

espèces de *maravédís*, *Maravédís* sans addition, *Maravédís* Alfontins, *Maravédís* blancs, *Maravédís* bons, *Maravédís* de bonne monnoie, *Maravédís* de la bonne monnoie, *Maravédís* combrenos, *Maravédís* de cette monnoie, *Maravédís* noirs, *Maravédís* vieux. Quand on trouve *maravédís* tout court, cela signifie les *maravédís* des temps où l'on parle. Les *Maravédís* Alfontins, les Espagnols disent Alfontins, sont ceux que le Roi Alphonse le Sage fit fabriquer. On n'en fait pas certainement la valeur. Ils étoient peu différens en cela de ceux d'Alphonse XI. On ne fait pas non plus la valeur des *maravédís* blancs. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'ils étoient de plus bas alloi que les noirs; car *blanc* en terme de monnoie d'Espagne, se prend pour ce qui est de bas alloi.

Maravédís de bonne monnoie, sont les meilleurs de ceux qui couroient au temps où l'on parle.

Maravédís de la bonne monnoie, est la même chose que bon *maravédís*.

Maravédís bon, est le même que *maravédís* du plus précieux métal, c'est à-dire *maravédís* d'or; au temps d'Alphonse le Sage, ces deux noms étoient synonymes, aussi-bien que sous les règnes d'Alphonse XI. son arrière-petit-fils, de D. Juan I. & D. Juan II. qui est le dernier qui fait mention dans ses loix de bons *maravédís*. Le *maravédís* d'or d'Alphonse le Sage, valoit six *maravédís* d'argent du même Prince. C'est l'estimation que fait Alphonse XI. des *maravédís* bons, dans les Etats de Léon, l'an 1387. & par conséquent les *maravédís* bons, ou d'or, ou de la bonne monnoie, valoient trois réales, & un peu plus d'un tiers. Dans l'estimation commune, le *maravédís* bon ne passoit pas six *maravédís* d'argent.

Maravédís combrenos, on ne sçait ni de quel titre ou carat ils étoient, ni quelle étoit leur valeur. Caranza conjecture que ce pourroit être un nom de somme de petites monnoies de cuivre, ou de quelque monnoie particulière de cuivre.

Maravédís de cette monnoie, c'est à-dire, de la monnoie courante. On entend par-là les *maravédís* courants au temps qu'on écrivoit, ou qu'on parloit.

Maravédís noir, on n'en fait rien de particulier, sinon qu'ils étoient de meilleur alloi que ceux qu'on nomme blancs, car c'est en Espagne le sens de ces deux mots, en fait de monnoies.

Voyez Corvarruvias, de *Vet. Numismat.* & le Licencié Alphonse Caranza, *El Ajustamiento y proportion de las Monedas*, &c. P. II, c. 3. §. unico, où il traite exactement des *Maravédís*. Antoine de Nébrixa, dans ses répétitions, & Didaque Covarruvias, *Collat. Vet. Num.* c. 3. traitent au long du poids & de la valeur des *maravédís*. Mariana, dans son Traité des poids & des mesures, c. 23. prétend que cette monnoie est plus ancienne que les Maures, qu'elle vient des Goths, & qu'elle valoit dix deniers, comme le sou d'or en valoit douze sous les Romains.

Ce mot est Arabe, & est venu des Maures *Almoravides* qui passèrent d'Afrique en Espagne, & qui imposèrent leur nom à cette monnoie, qui depuis par corruption a été appelée *Maravédís*. *COVARRUVIAS*. Car en ôtant l'article *al* de *Moravides*, on fit *maravédís* par transposition. *CARANZA*, p. 161. Il est fait mention de cette monnoie dans le chapitre 14 de *privilegiis* aux Décrétales. Là ils sont appelés, aussi-bien que chez les autres Auteurs Latins, *Marabitini*, parce qu'ils viennent des Maures, & qu'ils ont été ainsi nommés *quasi Maurorum spolia*; car *botino* en Espagnol signifie *butin*.

MARAVÉDIS; est aussi un nom de somme ou de monnoie de compte. Les *maravédís* font le compte numéraire en Espagne. Chaque *maravédís* y vaut trois deniers, monnoie de France. BOIZARD.

MARAZ. Voyez *MARACH*.

MARBACH. Petite ville du Cercle de Suabe, située dans le duché de Wurtemberg, sur le Nécre, où elle.

a un port entre la ville de Stutgard, & celle d'Hailbron. *Marbachium*. Les François la prirent, & la brûlèrent en Juillet 1693.

Chanoine régulier de *Marbach*, Congrégation de *Marbach*. C'est une Congrégation de Chanoines réguliers, instituée par un saint homme nommé Manegolde, qui prêcha en Alsace contre le schisme de l'Empereur Henri IV & d'Othon Evêque de Strasbourg son adhérent. *Congregatio Marbachiensis*, *Canonicus regularis Marbachiensis*. Elle prit son nom du premier Monastère que ce saint homme fit bâtir à *Marbach*, & qui devint chef d'une Congrégation très-considérable, qui commença à suivre la règle de S. Augustin, dans le XII^e siècle. Voyez Franc. Guilliman, *Hist. Epif. Argentin.* Dans la vie d'Othon 43^e Evêque. DU CHESNE, *Hist. Franc. T. IV, p. 89.* Le P. HÉLIOT, *T. II, c. 15.*

MARBELLA. Nom d'une petite ville ou bourg de l'Andalousie en Espagne. *Marbella*. Ce lieu est à l'embouchure du Rio Verde, entre Malaga & Gibraltar, à neuf lieues de la première, & à douze de la dernière. Quelques Géographes prennent cette ville pour l'ancienne *Barbesola*, petite ville des Bârtules, que d'autres mettent à Estepona. MATY.

MARBONÉEN. Voyez MASBOTHEEN.

MARBRE. f. m. Sorte de pierre extrêmement dure, solide, qui reçoit un beau poli, qui est difficile à tailler. *Marmor*. On en fait les ornemens des beaux édifices, comme les colonnes, les autels, les statues, & quelquefois des Eglises entières, dans les lieux où il abonde. Les incrustations de *marbre* étoient fort à la mode au siècle passé. Le stuc est fait de poudre de *marbre*.

Il y a plusieurs sortes de *marbres*, qu'on ne distingue que par les différentes couleurs, ou par les pays d'où on les tire. Il n'y a que le *marbre blanc* qui soit transparent, quand il est débité par tranches minces. Sous le genre de *marbre* on comprend le *Porphyre*, qui est le plus dur, & qui se tiroit autrefois de la Numidie, en Afrique. Le plus beau est celui dont le rouge est le plus vif, & les taches les plus blanches & les plus petites. Le *Serpentin*, qui est d'un vert brun. Le *Granit*, qui se tiroit de la Thébaidé, & dont l'un est rougeâtre tacheté de blanc, & l'autre bleuâtre tacheté de gris. On considère les *marbres*, ou comme antiques, ou comme modernes. Par les antiques, on entend ceux dont les carrières sont perdues, ou inaccessibles à notre égard, & dont on ne voit plus que des morceaux. Par les modernes, on entend ceux dont les carrières sont ouvertes, & dont on peut tirer des blocs d'échantillon. Celui qui est composé de diverses couleurs s'appelle *Jaspe*. Le *marbre de Grèce* est extrêmement estimé pour sa blancheur. On tire de très-beau *marbre* des montagnes de Gènes. On a trouvé des carrières de *marbre* dans les Pyrénées. On appelle *marbre statuaire*, le *marbre* qu'on emploie à faire des statues.

Le *marbre Africain* est en partie rouge-brun, avec quelque veine de blanc sale, & en partie de couleur de chair, avec quelques filets verts. Le *marbre d'Auvergne* est couleur de rose, mêlé de violet, de vert & de jaune. Le *marbre de Baccalcaire* en Gascogne est verdâtre, avec quelques taches rouges, & un peu blanc. Le *marbre Balzato*, est d'un brun clair sans taches, mais avec quelques filets gris si déliés, qu'ils ressemblent aux cheveux qui commencent à grisonner. Le *marbre de Barbançon* en Hainaut, est noir veiné de blanc. Ce *marbre* est assez commun. Le *marbre de la sainte Baume* en Provence est blanc & rouge, mêlé de jaune. Le *marbre gris-noir* est antique. Le *marbre blanc* des Pyrénées vers Bayonne, est moins fin que celui de Carrare, ayant de plus gros grains. Il ressemble au *marbre blanc* Grec antique, dont les statues Grecques sont sculptées, mais il n'est pas si beau. On s'en sert pour les ouvrages de Sculpture. Le *marbre blanc veiné*, est mêlé de grandes veines, de taches grises, & de bleu foncé sur un fond blanc. Il vient

Tome V.

de Carrare. Le *marbre blanc* & noir antique est très rare, parce que les carrières en sont perdues. Il est mêlé de blanc pur, & de noir très noir par plaques. Le *marbre bleu Turquin*, est mêlé de blanc sale, & vient des côtes de Gènes. Le *marbre de Boulogne* en Picardie, est une espèce de brocatelle; mais les taches en sont plus grandes, & mêlées de quelques filets rouges. Le *marbre de Bourbonnois* est d'un rouge sale, & d'un gris tirant sur le bleu, mêlé de veine d'un jaune sale. Il y a encore une sorte de *marbre* qu'on appelle *brèche*. C'est un nom commun à plusieurs sortes de *marbre*, qui sont par taches rondes, de diverses grandeurs, & couleurs, formées du mélange de plusieurs cailloux, & qui n'ayant point de veines comme les autres, se cassent par brèches: ce qui leur a fait donner ce nom par les Ouvriers. Voyez DAVILER, qui en compte jusqu'à 78. sortes. Il y a à un vieux village, distant de deux lieues de Caën, une sorte de *marbre* rougeâtre avec filets, ou de taches blanches en forme de jaspe. Ce *marbre* est très-beau & fort estimé; on l'appelle aussi *marbre* de Caën. Il y a long-temps qu'on n'en a tiré de la carrière. Le *marbre de Carrare* sur la côte de Gènes est très blanc; c'est le plus parfait pour les ouvrages de Sculpture.

En parlant des défauts du *marbre*, on dit qu'il est *fier*, c'est à-dire, trop dur, & sujet à s'éclater; *filardeux*, c'est à dire, qu'il a des filets; *pouf*, c'est à-dire, qui ne retient pas ses arrêtes, *terrasseux*, c'est à dire, qui a des tendres qu'on appelle *terrasses*, qu'il faut remplir avec du mastic. On dit que le *marbre* est *brut*, quand il est par blocs d'échantillon, & tel qu'il vient de la carrière; *marbre dégrossi*, lorsqu'il est équarri avec la scie, & avec la pointe, selon une forme d'échantillon de commande; *marbre ébauché*, est celui qui est travaillé à double pointe pour la sculpture. *Marbre fini*, est celui qui est travaillé avec le petit ciseau, & la rape qui adoucit, & dont les creux sont évidés avec le trépan, pour dégager les ornemens, & mettre l'ouvrage en l'air. *Marbre poli*, est celui qui après avoir été frotté avec le grais & le rabat, & ensuite repassé avec la pierre de ponce, est enfin poli au bouchon de linge à force de bras avec la potée d'émeri, pour les *marbres* de couleur, & de la potée d'étain pour les *marbres* blancs. En Italie on polit le *marbre* avec un morceau de plomb, & de l'émeri. Les taches d'huile sur le *marbre blanc* ne se peuvent ôter, parce qu'elles pénètrent.

On appelle *marbre artificiel*, une composition de gyp en manière de stuc, dans laquelle on mêle des couleurs pour imiter le *marbre* naturel. On appelle *marbre feint*, toute peinture qui imite autant la diversité des couleurs que les veines & les accidens du *marbre*.

On dit par comparaison, qu'un homme est froid comme *marbre*, qu'une chose est dure comme *marbre*. On dit d'une chose extrêmement froide, qu'elle est froide comme *marbre*. Les Artisans disent meurtrir le *marbre*, pour dire le travailler à plomb, en frappant dessus avec quelques outils. On dit aussi dans un sens figuré, une maison, une ville est toute de *marbre*, pour dire, qu'elles sont remplies d'ouvrages de *marbre*. M. L'Abbé de la Chambre, en parlant du Cavalier Bernin, a dit, Rome lui est redevable de ses plus beaux ornemens. Il la trouva toute de brique, & il l'a laissée toute de *marbre*. On avoit dit la même chose d'Auguste, qui avoit embelli Rome de plusieurs temples & édifices publics, ce qui a donné occasion à Ovide de l'appeller *Templorum positor*, *templorum sancte repertor*.

Ce mot vient du Latin *marmor*. Et *marmor* du Grec *μαρμαριν*, qui signifie reluire.

On appelle aussi le *marbre*, la pierre qui sert à broyer, soit des couleurs, soit des drogues. Les Imprimeurs appellent aussi *marbre*, la pierre sur laquelle ils mettent les caractères arrangés pour les imposer & corriger les formes. Les Poètes disent qu'ils chargeront le *marbre* & le porphyre des faits

LIIII ij

d'un Héros, pour dire, qu'ils rendront sa gloire immortelle. Le P. Kircher enseigne le moyen de faire que les couleurs qu'on applique sur le *marbre* pénètrent toute la substance, en sorte que si on le coupe en plusieurs tables parallèles, on y trouvera la même image qu'on avoit peinte sur la surface extérieure; c'est en son second volume du Monde souterrain.

Au Palais, on appelle *Table de Marbre*, la Jurisdiction des Eaux & Forêts, celle de la Connétable, & celle de l'Amirauté, parce qu'autrefois ces Juridictions se tenoient auprès d'une grande table de *marbre* qui occupoit la largeur de la salle du Palais, & qui servoit aussi aux festins Royaux. On relève au Siège de la *Table de Marbre*, les appellations des Maîtres particuliers des Eaux & Forêts, & celles des Gruyers des Seigneurs particuliers. On peut appeler des Jugemens rendus au Siège de la *Table de Marbre*, quand ils n'ont point été rendus en dernier ressort. Ils sont souverains quand le premier Président, ou un autre Président du Parlement va tenir la Jurisdiction des Eaux & Forêts avec les Conseillers de la Grand'Chambre, & les Officiers de la *Table de Marbre*. Il faut qu'il y ait deux fois autant de Conseillers au Parlement que d'Officiers de la *Table de Marbre*. Pour les Jugemens rendus à l'Ordinaire, on en appelle au Parlement. Ils sont seulement exécutoires par provision, nonobstant l'appel, jusqu'à la somme de 200 livres. Voyez EAUX, pour le Siège de la Connétable, & Maréchaussée de la *Table de Marbre* du Palais. Voyez MARÉCHAUSSEE. A l'égard de l'Amirauté, il y a appel des Sièges particuliers au Siège de la *Table de Marbre*. Il y a trois Sièges généraux de la *Table de Marbre*; un à Paris, un à Rouen, & le troisième en Bretagne. Voyez AMIRAUTÉ.

MARBRE. Terme de Philosophie hermétique, c'est l'ouvrage de la pierre. Cuire le *marbre*, c'est cuire la pierre au blanc.

Les *marbres* d'Arondel, sur lesquels se trouve une très ancienne Chronique d'Athènes, gravée en lettres capitales dans l'île de Paros, l'une des Cyclades, 263 ans avant JESUS CHRIST, ont été ainsi nommés de Thomas Comte d'Arondel, aïeul du Comte Maréchal d'Arondel, qui les fit venir du Levant à grands frais. Ce qui est déplorable, c'est que durant les troubles d'Angleterre, la plupart de ces *marbres* furent employés à réparer des portes & des cheminées.

Les *marbres* d'Oxford, sont les *marbres*, ou les pierres antiques de *marbre* que l'on garde dans le Collège & la Bibliothèque d'Oxford en Angleterre. Ce sont ceux d'Arondel, que Henri Comte d'Arondel, Maréchal d'Angleterre, petit-fils de Thomas, qui les avoit fait venir d'Orient, a donnés au Collège d'Oxford; ceux que Selden y a légués par testament à la même Bibliothèque & quelques autres que divers particuliers y ont aussi donnés. Humfroi Prideaux fit imprimer en 1576. à Oxford au Théâtre, les inscriptions de tous ces *marbres* qu'il appelle *Marbres d'Oxford*, avec un Commentaire, *Marmora Oxoniensia*.

MARBRE. Terme de marine. On appelle ainsi le cylindre sur lequel s'enveloppe la droisse ou cordage qui fait agir la barre du gouvernail.

MARBRER. v. a. Peindre, ou disposer des couleurs, en sorte qu'elles représentent celles qui se trouvent dans certains *marbres*. *In modum marmoris variare, variegare*. On *marbre* le bois. On *marbre* les livres, tant sur cuir que sur tranche. On *marbre* le papier, quand on en fait du papier *marbré*. On fait aussi des bas de laine, ou de soie *marbrés*, qui sont tissus de brins de diverses couleurs.

Ce mot est aussi employé par les Bonnetiers, & Faiseurs de bas. C'est mêler si agréablement les laines de diverses couleurs dans les bas qu'ils font, que ce mélange ressemble en quelque sorte à du *marbre*. *Marbrer des bas*.

MARBRE, ÉE. part. & adj. *In modum marmoris variatus*. On appelle, truffes *marbrées*, des truffes qui

sont grises & blanches en dedans. ACAD. FR.

MARBRE. Se dit en Botanique des fleurs qui ont un panache irrégulier. Voyez PANACHE.

Papier *marbré*. C'est un papier peint de diverses nuances qui imite en quelque sorte les différentes veines du *marbre*: étoffe *marbrée*, celle où il y a des laines ou des soies de différentes couleurs mêlées ensemble.

MARBRE DE BOTRE. Terme de Fleuriste. Nom de Tulipe. C'est un gris-de-lin mouvant; un beau rouge & relevé d'un incarnadin fort éclatant. MORIN.

MARBRE GRENIER. Autre Tulipe rouge, colombin, & blanc. ID.

MARBRE SAINT GERMAIN. Autre Tulipe qui est gris montant, incarnat & rouge. ID.

Pêche MARBRÉE. Voyez VIOLETTE TARDIVE.

MARBRERIE. f. f. Ce terme désigne non-seulement l'usage & la manière d'employer les différents *marbres*, mais encore l'art de les tailler, de les polir, & de les rendre propres aux ouvrages où ils doivent être employés. On fait différents ouvrages de *marbrerie*. *Marmoratio*.

MARBREUR. f. m. Ouvrier qui *marbre* la tranche des livres, & fait du papier *marbré*.

MARBRIER. f. m. Ouvrier qui taille, qui polit le *marbre*, qui le tire des carrières. *Marmorarius*. Il se dit aussi du Maître qui conduit, & entreprend les ouvrages. Il est défendu aux *Marbriers*, de se dire Maître Marchands, Scieurs & Polisseurs de *marbre*, faiseurs de tombes, épitaphes, sépultures, manteaux de cheminée, &c. & de vendre aucuns ouvrages de pierre & de *marbre*, tant simples que polis, au préjudice des Sculpteurs, par Sentence du 26 Mars 1608.

MARBRIÈRE. f. f. Quelques-uns appellent ainsi les lieux d'où l'on tire le *marbre*. On dit plus communément *carrière de marbre*. Les *Marbrières* sont toujours le long d'un côteau. Gollur dans ses Mémoires des Bourguignons, dit, *L. II. c. 20*. qu'il y a des *marbrières* près de S. Loutain, à Toraise & à Torpers, en Bourgogne.

MARBURE. f. f. Terme de Relieur. L'imitation du *marbre* sur le papier *marbré*, ou sur la couverture d'un livre. Voilà une belle *marbrure*.

MARC. f. m. (le C ne se prononce point). Espèce de poids qui sert à peser les choses précieuses, ou qui sont en petit volume. *Bes Romanus, selibra Francica. Marca*. Mariana dans son Traité de *Ponderibus & Mensuris*, dit *marcus* masculin, & non pas *marca* féminin. Il est fait de cuivre, & est subdivisé en plusieurs petits poids qui s'enchaînent l'un dans l'autre, & qui vont toujours en diminuant de la moitié. Le poids de *marc* de Paris vaut 8 onces, ou une demi-livre, 192 deniers, ou 4608 grains. On divise le *marc* en 8 onces, l'once en 8 gros ou en 20 estelins; l'estelin en deux mailles, & la maille en deux felins, qui sont expliqués à leur ordre. Le *marc* ou les 8 onces font 64 gros, 192 deniers, 160 estelins, 320 mailles, 640 felins, & 4608 grains. On vend l'or & l'argent au *marc*, & à l'once. Quand la monnoie est rognée, on ne l'expose qu'au *marc*. Le *marc* d'argent est de douze deniers, & chaque denier est de 24 grains. Pour les pierreties fines & les perles, le *marc* d'aloï que les Orfèvres & les Joailliers appellent *once*, se divise en octaves, en carats & en grains. Le *marc* ou l'once contient 8 octaves, l'octave contient 20 carats, le carat contient 4 grains. A Boulogne en Italie, le *marc* ou l'once d'aloï se divise en 640 grains, & chez les Maîtres des monnoies en 579 grains seulement. Rapias dit, que le *marc* étoit d'une livre; mais il se trompe: la Chronique de Mayence, dit que la livre d'or contient deux *marcs* d'or. Voyez GRONOVIVS, *De Pecuniâ vet. L. II. c. 6*.

Ce mot vient du Latin *marca*, signifiant la même chose. Mais George Agricola dit que c'est un nom Allemand. Il y a eu plusieurs sortes de *marcs* en France, & dans les pays étrangers, qui sont amplement distingués par Du Cange.

☞ Avant le règne de Philippe premier, l'on ne se servoit en France, sur-tout dans les monnoies, que de la livre de poids, composée de 12 onces. Sous ce Prince on introduisit dans le commerce & dans la monnaie le poids de *marc*, dont il y eut d'abord de diverses sortes, le *marc* de Troie, le *marc* de Limoges, celui de Tours & celui de la Rochelle; différens entr'eux de quelques deniers; mais qui furent enfin réduits au poids de *marc*, sur le pied qu'il est aujourd'hui.

En pratique, on dit qu'on sera payé au *marc* la livre, ou au sou la livre, quand on vient à contribution avec d'autres créanciers sur des effets mobilières, chacun à proportion de son dû.

MARC, étoit autrefois une monnaie d'argent qui avoit cours chez les Allemands, & qui se divisoit en huit parties. Il en est parlé dans la Bulle d'Or de Charles IV.

MARC, est aussi une monnaie de Suède, qui vaut environ deux sous six deniers de France.

MARC FRANC. C'est la première des quatre sortes de *marc* dont se servent les Charpentiers pour marquer les pièces de bois façonnées qui doivent être employées à la construction de quelque bâtiment, pour connoître celles de chaque côté.

MARC D'OR, est un droit qu'on lève sur tous les Offices de France à chaque changement de Titulaire. *Bes auri*. Il a été établi par Henri III. au lieu d'un droit qu'on prenoit pour la prestation de serment. On taxoit certains Offices à un *marc d'or* en espèce, & quelques autres à proportion; ce qui a été depuis évalué en argent. Ce fonds étoit destiné pour payer les appointemens des Chevaliers du S. Esprit. Il faut avoir une quittance du Trésorier du *marc d'or* attachée aux provisions. Du Cange dit qu'il est fait mention dans les Ordonnances de Louis XI. du *marc d'or* payé par les Officiers.

☞ MARC. Poids d'or ou d'argent, composé de huit onces, ou 64 gros, ou 192 deniers, ou 160 sterlings, ou 300 mailles, ou 640 felins, ou 4608 grains.

Le *marc* d'or en monnaie à 24 carats étoit estimé il n'y a pas long-temps, à 423 livres, 10. sols, 10 d. $\frac{12}{17}$, & le *marc* d'argent à 27 liv. 13 sols $\frac{12}{17}$. Mais cela a changé de temps en temps, selon le changement de la monnaie. ☞ Quand M. Colbert entra dans le ministère, il trouva la valeur numéraire du *marc* d'argent à 26 livres il ne la poussa qu'à 27. Sur la fin du règne de Louis XIV, il monta jusqu'à 40 livres: mais à sa mort il n'étoit qu'à 28 livres, le 30 Jùillet 1720. Les espèces furent portées au plus haut point où elles aient été: savoir, le *marc* d'or à 1800 liv. & le *marc* d'argent à 120 liv. Depuis plusieurs années nos Louis d'or sont à 24 liv., & les écus à 6 liv. 2 liv. 10 sols de plus qu'ils ne valoient à la mort de Louis XIV. 3 Louis & demi pèsent un once; 28 font le *marc*, qui vaut 67 $\frac{1}{2}$ liv. Nos gros écus pèsent une once, les petits, demi-once: huit gros font le *marc*, qui vaut 48 liv. mais le *marc* d'argent fin est de 54 liv. 6 d.

MARC D'ARGENT. Droit que les Notaires payent au Roi en pays de Droit écrit, pour le joyeux avènement à la couronne. Le droit de *marc d'argent*, est un droit domanial. Charles VII. par ses Lettres du 25 Août 1452. ordonna que les Notaires qui refusoient de le payer, y seroient contraints. Il y a aussi un droit de *marc d'argent*, estimé dix livres parisis, qui est dû par les vasseaux du Seigneur féodal. Il est parlé de ce *marc d'argent* dans les Coutumes.

MARC, signifie aussi, ce qui reste des fruits ou des herbes dont on a tiré le jus. ☞ Parties grossières qui restent après que l'on extrait une liqueur de quelque fruit, herbe ou autre chose, par expression ou par ébullition. *Magma, retrimentum, spissamentum*. Quand on a foulé la vendange dans la cuve, on porte le *marc* au pressoir. Après qu'on a pressuré les raisins, on se sert encore du *marc*. On met dans le *marc* ceux qui ont des fluxions, ou des paralyties, pour les échauffer. On repasse le vin vieux sur le

marc: on en fait du petit vin pour les valets.

Ménage dérive ce mot du Latin *amurca*.

On appelle aussi un *marc*, la quantité qu'on met à chaque fois sous le pressoir de ce qui est à pressurer. On n'a fait cette après dîné que deux *marcs* à un tel pressoir. On taille, on recoupe les bords du *marc*.

On dit la même chose des olives, des noix, des pommes, & de toutes autres choses dont on exprime le suc.

MARC. f. m. Nom d'homme. *Marcus*. Prononcez ce nom *Marc* comme il est écrit, c'est-à-dire, en faisant sonner le *c* final. Saint *Marc*, Évangéliste, étoit disciple de S. Pierre, qui à la fin de la première Épître l'appelle son fils. Ce n'est point le *Marc* dont il est souvent parlé dans les Actes & dans les Épîtres de S. Paul. Il écrivit son Évangile à Rome, à la prière de ceux qui avoient ouï prêcher S. Pierre. Eusèbe dit qu'il l'écrivoit la 3^e année de Claude, qui est la 43^e de J. C. Des Manuscrits Grecs de l'Évangile marquent que ce fut 12 ans après l'Ascension de J. C. & par conséquent la 45^e de J. C. à moins qu'on ne suppose deux ans entre la naissance de J. C. & le commencement de l'ère vulgaire. Eusèbe dit que Saint *Marc* s'en alla en Égypte avec l'Évangile qu'il avoit composé, qu'il y prêcha la loi nouvelle, & qu'il fonda l'Église d'Alexandrie. Quoiqu'il suive Saint Matthieu dans son Évangile, & qu'il ne fasse souvent que l'abrégé, il y a pourtant des choses particulières, & des circonstances que cet Apôtre n'a point marquées. La tradition est qu'il écrivit en Grec, comme Saint Luc & Saint Jean. Eusèbe marque que Saint Pierre approuva l'Évangile de Saint *Marc*. Voy. cet Auteur, *Hist. L. II. c. 15, 16*. Saint *Marc* est le Patron des Vénitiens.

On a appelé autrefois la procession qu'on faisoit le jour de S. *Marc*, la Grande Litanie. Voyez LITANIE.

On prétend que l'autre *Marc*, disciple de S. Paul, fut l'Apôtre des Bavarois.

On dit aussi *Marc Antoine*, *Marc Antonin Pie*, *Marc Aurèle*.

Nous retenons aussi souvent le nom Latin *Marcus*. *Marcus Artilius Regulus*, *Marcus Æmilius Lépidus*. *Marc*, ou *Marcus*, est un prénom d'une infinité de familles Romaines.

Congrégation de S. MARC, Chanoines Réguliers de S. *Marc* de Mantoue. C'est une Congrégation de Chanoines Réguliers, fondée à Mantoue, par un Saint Prêtre, nommé Albert Spinola, sur la fin du XII^e siècle. Spinola fit une règle qui fut approuvée par Innocent III, l'an 1204, confirmée en 1220, par Honorius III, après avoir été corrigée & confirmée de nouveau par Grégoire IX, en 1228, Grégoire X, Jean XXII, Calixte III, Nicolas IV. Ces Chanoines, selon Penot, ayant été réformés vers l'an 1452, n'embrassèrent qu'en ce temps-là la règle de S. Augustin. Cette Congrégation, qui étoit composée d'environ dix-huit ou vingt maisons d'hommes, & de quelques-unes de filles, qui étoient situées dans la Lombardie, & dans l'Etat de Venise, après avoir fleuri pendant près de 400 ans, diminua peu à peu, & se trouva réduite à deux Couvens, où la régularité n'étoit pas même observée. Celui de S. *Marc* de Mantoue, qui étoit le chef, fut donné, l'an 1584, aux Camaldules, par Guillaume, Duc de Mantoue, avec le consentement du Pape Grégoire XIII, & cette Congrégation finit.

Ordre de Saint *Marc*, est l'Ordre de Chevalerie de la République de Venise, qui est sous la protection de S. *Marc* l'Évangéliste. Les armes de cet Ordre, sont un Lion ailé de gueules, avec cette devise, *Pax tibi, Marce, Evangelista*. On ne le donne qu'à ceux qui ont rendu de grands services à la République.

MARC-LUB. f. m. Nom d'une monnaie d'Allemagne, *Marca Lubecensis*. Le *marc-lub* vaut un *marc*, ou seize sous lub, c'est-à-dire, seize sous de Lubec.

Ce nom vient de ce que cette monnoie se fabrique à Lubec.

SAINTE-MARCO, ou **SAN-MARCO**. Nom d'une ville Episcopale du Royaume de Naples. *Marcopolis*, *Fanum S. Marci*. Elle est dans la Calabre citerieure, à six lieues de Rossano, vers le couchant. *San-Marco* est suffragant de Cosenze, & on le prend communément pour l'ancienne *Argentana*, ville des Brutiens, que quelques uns placent au bourg d'*Argentina*.

SAINTE-MARCO, ou **SAN-MARCO**. Nom d'une petite ville de la vallée de Démona, en Sicile. *Fanum S. Marci*. Elle est près de la côte septentrionale, environ à quatre lieues du cap d'Orlando, vers l'occident méridional. Quelques Géographes prennent *S. Marco* pour la ville appelée anciennement *Agathyrium*, *Agathyrsium*, *Agatirna*, *Agartnum*, & d'autres pour l'ancienne *Calacta*; mais il y en a qui croient que l'une & l'autre de ces anciennes villes est entièrement ruinée. **MATY.**

SAINTE-MARCO, ou **SAN-MARCO**. Nom d'un village du Royaume de Naples. *Fanum S. Marci*. Il est dans la terre d'Otrante, entre la ville de ce nom, & celle de Brindes. On prend communément *S. Marco*, pour la petite ville de Messapie, appelée, *Balesinum*, *Valentium*, que quelques uns placent au bourg San-Cataldo.

MARC. Voyez **Saint Mars**.

MARCA. Nom d'une petite île du golfe de Venise. *Marca*. Elle est environ à deux lieues de Raguse, dont elle dépend. Cette île n'a qu'environ quatre mille pas de circuit, & elle a eu une ville Episcopale qui est ruinée. Son Evêché a été uni à celui de Trébigna. **MATY.**

MARCAIGE. f. m. Nom d'un droit qui est dû au Roi sur les paniers de poisson de mer qui sont vendus à la halle. Droit de *marcaige*. Ce droit a été aliéné du domaine, & cédé aux Vendeurs de marée moyennant finance.

MARCASSIN. f. m. Petit sanglier, qui est encore à la suite de la mère, qui est au dessous d'un an. Les Chasseurs sont fort friands de *marcassins*. *Nesrens aper*, ou *anniculus aper*, *aperculus*.

Ce mot vient de *meracus*, parce que cet animal ne va pas en troupe, mais seul, & sans compagnie. **HUET.**

MARCASSITE. f. f. Minéral métallique, dont il y a beaucoup d'espèces, car toutes les pierres qui contiennent un peu ou beaucoup de métal, sont appelées de ce nom; mais on entend ordinairement par *marcassites*, trois espèces de minéraux métalliques, appelés *marcassite* d'or, *marcassite* d'argent, & *marcassite* de cuivre. *Cadmia*, *calcitis*. Les deux premières sont en petites boules, grosses comme des noix, presque rondes, pesantes, de couleur brune en dehors; elles diffèrent en dedans par leurs couleurs; car l'une a la couleur d'or, & l'autre celle d'argent, toutes deux luisantes & brillantes. La *marcassite* de cuivre est grosse comme une petite pomme, ronde ou oblongue, brune en dehors, jaune & cristalline en dedans, brillante, luisante, facile à rouiller. Les *marcassites* sont tirées des mines métalliques: elles contiennent beaucoup de soufre & de sel vitriolique, principalement celles de cuivre.

Les *marcassites* sont le germe & la matière première des Métaux. Ainsi il devoit y avoir autant de *marcassites*, que de Métaux; & il y a apparence que cela est aussi: mais il n'y a de connues que celles dont on vient de parler.

Ce nom est originellement Arabe.

MARCEL, ou **MARCEAU**. f. m. Nom d'homme. *Marcellus*. Nous ne connoissons point de Saint à qui la ville de Paris ait eu l'avantage de donner la naissance avant *S. Marcel*. Il naquit dans le IV^e siècle, de parens qui étoient de condition médiocre. Sa vertu, son éminente sainteté, & un grand nombre de miracles, le firent élever sur le siège Episcopal de l'Eglise de Paris. Il vivoit au V^e siècle. Bailler, au troisième jour de Novembre, dit *S. Marcel*, nommé en quelques rencontres *S. Marceau* par le Vulgaire. En

effet, on dit à Paris, le faubourg *S. Marceau*; c'est un des faubourgs de la ville, qui est au sud est, entre le faubourg *S. Jacques*, & celui de *S. Victor*. L'Eglise ou la Paroisse de *S. Marceau*, ou *S. Marceau* tout court, c'est une Eglise paroissiale de ce faubourg. On ne dit point autrement dans l'usage ordinaire; mais en toute autre occasion on dit *Marcel*, & non pas *Marceau*. *S. Marcel*, Evêque de Paris, & non pas *S. Marceau*. La châsse de *S. Marcel* est à Notre Dame. Quand on porte la châsse de Sainte Geneviève en procession, on porte aussi celle de *S. Marcel*.

MARCEL se dit aussi pour *Marcule*. *Marculus*. *S. Marcel*, Prêtre à Nicodémie en Bithynie, & martyr, s'appelle en Latin *Marculus*. Le Martyrologe Romain l'appelle néanmoins *Marcellus*, après Bède, dont quelques exemplaires portent néanmoins *Marculus*. Voyez les Notes de Baronius sur le 26 de Novembre. Et celles du P. Sollier, Jésuite, sur le Martyrologe d'Usuard, au 25 Novembre.

SAINTE MARCEL. *Fanum S. Marcelli*. C'étoit autrefois une ville séparée; ce n'est maintenant qu'un faubourg de la ville de Paris. **MATY.** Pendant que les dedans de Paris se peuploient au XIII^e siècle, de nouveaux faubourgs se formèrent aux environs. L'Abbé de Saint Germain donna de ses vignes, de ses terres, & sa garenne entière, pour y bâtir aux environs son Abbaye. Evrard de Loursine & quelques autres firent bâtir aux environs de *S. Marcel*, & dans le terroir de Mouffetard, qui étoit en vignes. Cela forma deux gros de maisons & d'édifices: comme ils ne tenoient pas aux murs de la ville, ils prirent les noms de faubourgs, & quelquefois même de ville de Saint Germain & de Saint *Marcel* lez Paris. **DE LA MARE**, *T. I*, p. 78. En 1558, Henri II ayant révoqué une défense d'augmenter Paris, qu'il avoit faite en 1549, on commença à joindre le faubourg *S. Marcel* à la ville. Et en 1686, la porte de *S. Marcel* fut démolie, & le terrain de la contrescarpe du fossé *S. Victor* fut abaissé, le fossé comblé, & des maisons bâties le long des murs de la ville, & les rues que l'on fit, achevèrent de joindre le faubourg, *S. Marcel*, aux faubourgs *S. Jacques*, & au quartier de *S. Victor*. *Id.* p. 80 & 90.

MARCELLE. f. f. Nom de femme. *Marcella*. Sainte *Marcelle*, est la première qui ait fait profession de la vie monastique à Rome, comme il est marqué dans son ancienne vie donnée par Rosweydeus à la fin du I. Livre de sa vie des Pères. **CHASTELAIN**, 31. *Janvier*.

MARCELLÉES. f. f. pl. Nom d'une fête que les Syracusiens instituèrent à l'honneur de *Marcellus*, & en mémoire de ce qu'il avoit bien & sagement gouverné la Sicile. *Marcellæa*. Verrès abolit les *Marcellées*. Voyez *Cicéron*, *In Verr. L. II*, n. 51.

MARCELLIANISME. f. m. Doctrine, dogmes, erreurs des Marcelliens. *Marcellianismus*.

MARCELLIENS. Nom de secte. Anciens Hérétiques, ainsi appelés du nom de *Marcel* d'Ancyre leur chef, qui a été accusé d'avoir renouvelé les erreurs de *Sabellius*. *Marcelliani*. Quelques-uns néanmoins ont cru qu'il étoit orthodoxe, & que c'étoit les Ariens ses ennemis qui lui avoient imputé ces erreurs. On a été fort partagé sur cette Hérésie de *Marcel*, dit *S. Epiphane*, & il n'y a que Dieu qui sache véritablement ce qui en est. Mais pour ce qui est de ses Sectateurs, il est constant qu'ils n'ont point voulu reconnoître les trois hypostases, en sorte que le *Marcellianisme* n'est point une Hérésie imaginaire. Voyez *Saint Epiphane*, *hæc. 74*. où il rapporte la profession de foi que *Marcel* présenta au Pape *Jule*, après avoir été déposé de son Siège par les Ariens: ce Pape le rétablit; mais après tout, il est difficile de justifier *Marcel* d'Ancyre de *Sabellianisme*.

Saint MARCELLIN. Nom d'une petite ville bien peuplée. *Fanum S. Marcellini*. Elle est dans le Dauphiné, province de France, entre *Grenoble* & *Romans*, à sept ou huit lieues de la première, & à cinq de la dernière. **MATY.**

MARCELLINO. Nom d'une petite rivière de la vallée de Noto, en Sicile. *Marcellina*, anciennement *Myla*, *Mylas*. Elle se décharge dans la mer Ionienne, à deux lieues d'Agusta, vers le midi. MATY.

MARCGRAVE. Voyez MARGRAVIAT.

MARCGRAVINE. Voyez MARGRAVINE.

MARCHAGE. f. m. Terme de Coutumes. ¶ C'est une société que des Communautés d'habitans de Paroisses voisines contractent ensemble, pour avoir droit de faire marcher & paître les bestiaux de part & d'autres, sur les terres du village joignant. Dans les Coutumes d'Auvergne & de la Marche, c'est le droit que les habitans d'un village ont de faire marcher & paître leurs troupeaux sur le territoire d'un autre village.

¶ MARCHAIS. Voyez MARE.

¶ MARCHAND, ANDE. f. m. & f. Celui ou celle qui trafique ou qui fait commerce, qui fait profession d'acheter & de vendre, ou qui fait fabriquer des marchandises pour les vendre en boutique ou en magasin, pour les débiter dans les foires, ou pour les envoyer dans les pays étrangers. *Mercator*. Les *Marchands* de soie font manufacturer leurs velours, leurs brocards, à Venise, à Gènes, à Lyon, à Touts. Des *Marchands* de bois, sont ceux qui font abattre & façonner le bois dans les forêts, pour le vendre en chantier. *Marchand* grossier, ou en gros, *Marchand* en magasin. Barlaam, dans la harangue qu'il prononça en 1632, le jour de la dédicace de l'École d'Amsterdam, fit voir que la qualité de *Marchand* ne doit pas préoccuper le lecteur au désavantage d'un livre; qu'anciennement il y a eu des Philosophes qui ont exercé le commerce, & qu'il n'y a point d'incompatibilité des études avec le négoce. Il a intitulé cette harangue, *Mercator sapiens*. Nous avons eu des *Marchands* Auteurs. Philippe Sylvestre Dufour, de Lyon, a donné au public plusieurs Traités. Pomet, *Marchand* Droguiste à Paris, a donné un gros volume sur les Drogues. N. Pelletier, de Rouen, mort il y a quelques années, étoit un *Marchand* habile & savant, qui avoit beaucoup de jugement, de la lecture, de la connoissance des langues vivantes & des langues savantes. M. Goetzius, Sur Intendant de Lubeck, a fait une Dissertation sur les *Marchands* savans; il en distingue de deux sortes; les uns sont des *Marchands* qui se sont attachés à l'étude, & sont devenus savans, ou des gens qui ont su allier le commerce & l'étude. Il compte parmi ceux là, entre les anciens, Solon, Thalès, Hippocrate, Platon, Démocrite & Socrate, c'est à dire, tout ce que la Grece eut de plus distingué par l'esprit & l'érudition. Entre les nouveaux, Baumgartner Carpovius, Dufour, Pomet, de basse Normandie, & un *Marchand* de Rouen, dont il ignore le nom; c'est N. Pelletier, dont nous venons de parler. Une autre sorte de Savans *Marchands*, sont les Savans qui, comme Platuer & Braud, épousent des veuves de *Marchands*, & continuent le commerce que faisoient les premiers maris de leurs femmes. En fin il y joint les Libraires savans, parmi lesquels il n'en compte que trois, tous Allemands, Fritsius, Westeinus & Fritschius, comme si les Etiennes, les Manuces, &c. ne méritoient pas beaucoup mieux d'être nommés.

MARCHAND, se dit aussi des revendeurs ou détailliers, qui achètent des marchandises des gros *Marchands*, pour les revendre en détail dans leur boutique. *Interpolator*. On le dit aussi de ceux qui ramassent plusieurs marchandises, pour les porter dans les foires & marchés. *Marchand* de saline, de blé, de bois, de chaux, de tuile, de poisson. *Marchand* de chevaux.

MARCHAND FORAIN, est non seulement celui qui fréquente les foires & les marchés, mais encore tout *Marchand* étranger qui vient apporter dans la ville ses marchandises, pour les vendre aux Maîtres qui tiennent boutique. La Police ordonne que les *Marchands forains* de bas, de cuirs, de gants, & autres choses semblables, apportent leurs marchandises dans un bu-

reau public, pour être lotties entre les Maîtres, & empêcher le monopole des plus riches. *Mercator extraneus*.

On appelle à Paris les six Corps des *Marchands*, les anciennes Communautés des *Marchands* qui vendent les plus notables marchandises. Les premiers sont les Drapiers - Chauflletiers; les seconds sont les Epiciers; les troisièmes les Merciers; les quatrièmes les Pelletiers, qui étoient autrefois les premiers, mais qui ont vendu leur primauté aux Drapiers; les cinquièmes sont les Bonneters, & les sixièmes les Orfèvres. Les *Marchands* de vin ont voulu former un septième corps; mais il n'est point reconnu des autres. Quant à ceux des autres Communautés qui tiennent boutique, ils passent pour des Artisans, quoique quelques-uns prennent la qualité de *Marchands*, comme les Chapeliers, les Tanneurs, les Mégissiers, les Ouvriers en drap d'or & de soie, &c.

MARCHAND, se dit aussi de ceux qui achètent. *Emtor*. Cette boutique est fort achalandée; il y vient bien des *Marchands*. On dresse les enfans & les garçons de boutique à appeler, à faire venir, à attirer les *Marchands*. Ceux qui vendent à faux poids & à fausse mesure, trompent les *Marchands*.

Prévôt des *Marchands*, est à Paris le premier Officier du Bureau de la Ville, où il juge, avec les Echevins, les différends qui concernent la Police, & les marchandises qui sont sur les ports, sur les rivières, & sur l'étape. *Urbis prapositus, mercatorum prefectus*. La Jurisdiction pour les autres *Marchands*, est celle des Juges Consuls, qui jugent sommairement toutes les affaires de *Marchand* à *Marchand*, & pour le fait de la marchandise dont ils se mêlent.

¶ Le terme de *Marchand* s'applique dans un sens figuré, aux hommes qui cherchent à tirer quelque profit de leur mérite, de leurs talens. Tous les hommes sont des *Marchands* qui exposent en vente, ou la valeur, ou les sciences, ou les arts, ou leur esprit, pour en tirer du profit, & de la réputation. M. Esp.

MARCHAND, se dit proverbialement en ces phrases. *Marchand* qui perd ne peut rire. ACAD. FRANÇ. Et au contraire on dit, n'est pas *Marchand* qui toujours gagne. On dit aussi, quand on voit arriver plusieurs personnes en une compagnie, La foire sera bonne, voici bien des *Marchands*. On dit, De *Marchand* à *Marchand* il n'y a que la main; pour dire, que les *Marchands* font leurs traités sans écrit, & en se touchant dans la main. On dit à celui qui a acheté une chose à vil prix, Vous avez trompé le *Marchand*; & quand on la demande à trop bon marché; on dit, Ce n'est pas le profit du *Marchand*. On dit qu'un homme sera mauvais *merchant* d'une chose, quand il fait quelque affaire où il y aura à perdre, quand il fait quelque action dont il aura sujet de se repentir. On dit aussi, qu'il faut être *Marchand*, ou larron, pour exciter ceux qui achètent à se fier à la foi, à la parole de celui qui vend. On dit aussi riche *Marchand*, pauvre poulailler. On dit aussi, diné de Procureur, souper de *Marchand*; à cause que les *Marchands* ne peuvent se reposer, ni faire bonne chère, que le soir.

MARCHAND, ANDE. adj. Ce qui est de bon débit, & de bonne qualité, qui a les qualités requises par les Ordonnances. *Vendibilis, venalis*. Ce blé est germé, il n'est pas *merchant*, il m'en faut fournir qui soit loyal & *merchant*. Farines *merchant*. DE LA MARE, T. II. p. 732.

On appelle un vaisseau *merchant*, un vaisseau qui n'est point armé en guerre, qui ne sert qu'au transport des marchandises.

On dit que la rivière est *merchant*, quand elle est propre pour la navigation, quand elle a assez d'eau pour porter les bateaux, quand elle n'est ni glacée, ni débordée.

On a rendu par art & avec des écluses plusieurs rivières *merchant*, en des lieux où elles ne l'étoient pas auparavant. La Loire n'est pas *merchant* une bonne partie de l'année, à cause de ses sables. Les

villes sont *marchandes*, quand il y a des ports de mer, ou de grandes rivières qui facilitent le transport des marchandises.

☞ On appelle place *marchande*, une place commode pour vendre de la marchandise.

On dit aussi figurément, qu'un homme est en place *marchande*, quand il est en un lieu où il se peut faire voir, & entendre de plusieurs personnes. Expression familière.

MARCHAND, ANDE. Qui sent le Bourgeois, qui a quelque chose des manières d'agir des Marchands. Il n'y a rien de plus *marchand* que ce procédé. MOL.

MARCHAND. s. m. Sorte d'oiseau, qui ne vit que de bêtes mortes. Il y a quantité de *marchands* dans l'île de Cuba. ☞ C'est une espèce d'épervier fort commun dans l'Amérique. ☞ Exmelin en distingue deux espèces. Les premiers se nourrissent de bêtes mortes. Les autres attaquent les veaux, les poulains, &c.

MARCHANDEMENT. adv. Ce terme n'est pas usité. A la manière des Marchands; comme un Marchand. Vivre *marchandement* ou roturièrement, ne pas vivre noblement. *Cout. de Chaumont en Bassigny, art. 10.*

MARCHANDER. v. a. Faire des offres pour acheter quelque chose, tâcher de convenir de prix. Plusieurs personnes *marchandent* cette terre, en offrent de l'argent. *Pretium offerre, mercari.* Il y a des gens qui sont long temps à *marchander*, qui ne veulent pas être pris au mot.

MARCHANDER, se dit aussi au figuré, pour tâcher de gagner; tâcher d'obtenir quelque chose, en imitant ceux qui *marchandent*, qui font des offres. *Mercari.* Si quelqu'un vient près de vous *marchander* votre cœur pour dentelle, ou rabis, refusez ces présents. SAR. Avec l'entreprise de ces femmes d'affaire, on fait un mariage comme une emplette; on marchand, on susfait, on mésoffre; enfin, on est pris au mot. AMUS. SER. & COM.

MARCHANDER, signifie aussi, Etre irrésolu, balancer entre deux partis. *Dubitare, hære.* Il y a long-temps que cet Hérétique *marchande* à se convertir. Nous *marchandons* mon frère & moi, à qui parlera le premier, & nous avons tous deux quelque chose à vous dire.

*Je me meurs, c'est trop marchander,
Pour vous dire ma peine extrême.* SAR.

*Avant que d'entrer en étude,
On cherche encore à marchander;
Il faut toujours quelque prélude,
Et du temps pour échafauder.* P. DU CERC.

☞ Dans ce sens *marchander* est neutre.

☞ On dit activement qu'on n'a point *marchandé* quelqu'un, qu'on ne le *marchandera* point, pour dire qu'on l'a attaqué ou qu'on l'attaquera brusquement, soit de fait, soit de paroles. Pressé par son ennemi, il ne le *marchanda* point, & le tua d'un coup de pistolet. Il lui reprocha son infidélité en face, sans le *marchander*. Il ne faut point *marchander* cette place, il faut l'attaquer brusquement. Style de conversation.

☞ Corneille a employé ce mot très-heureusement dans Nicomède. Leur Flaminus *marchandoit* Annibal. Cette expression populaire, dit Voltaire, devient ici très-énergique & très-noble, par l'opposition du grand nom d'Annibal qui inspire du respect.

☞ On diroit très-bien, même en prose, cet Empereur, après avoir *marchandé* la Couronne, trafique du sang des nations.

MARCHANDÉ, ÉE. part.

MARCHANDISE. s. f. Terme collectif qui désigne toutes les choses qui se vendent & débitent en magasin, en boutique, au marché. *Merx, mercimonium.* Cette boutique est fort achalandée, on n'y vend que de bonnes *marchandises*. On le dit aussi-bien

des petites choses que des grandes, des draperies, soieries, épiceries, pelletteries, orfèvreries, grains, &c.

MARCHANDISE DE CONTREBANDE, est une *marchandise* ☞ prohibée ou défendue par les ordres du Souverain, soit pour l'entrée & la sortie, soit pour le débit, le port & l'usage dans l'étendue de ses Etats. *Merx prohibita.* Les armes, munitions, instrumens de guerre, &c. sont en France des marchandises de *contrebande* pour la sortie. Plusieurs étoffes sont marchandises de *contrebande* pour l'entrée, le débit, le port & l'usage. Ce mot vient de l'Italien *contrabando*, contre le ban & publication des défenses. Les livres défendus sont des marchandises de *contrebande*.

MARCHANDISE, se prend quelquefois pour Trafic. *Mercatura.* Faire *marchandise*. Aller en *marchandise*.

On dit figurément, en style de conversation, Faire métier & *marchandise* de quelque chose; pour dire, faire quelque chose ordinairement. Il fait métier & *marchandise* de faulxetés.

*Qu'un honnête homme une fois en sa vie,
Fasse un sonnet, une ode, une élégie,
Je le crois bien :
Mais que l'on ait la tête bien rassise,
Quand on en fait métier & marchandise,
Je n'en crois rien.* ABB. R.

On dit aussi, Faire valoir sa *marchandise*; pour dire, se faire valoir, faire valoir ce qu'on a, ce qu'on dit, ce qu'on fait, faire valoir son mérite.

☞ On dit d'un vaisseau qui est armé, & en état de se défendre, quoiqu'il soit chargé de *marchandises*, qu'il est équipé moitié guerre, moitié *marchandise*.

On dit proverbialement, Moitié guerre, moitié *marchandise*, quand on obtient quelque chose, moitié gré, moitié de force. Cet homme a gagné cette femme, tant par argent, qu'à force de cageolierie; c'est moitié guerre, moitié *marchandise*. On dit aussi, *Marchandise* qui plaît, est à demi-vendue.

MARCHASITE. s. f. Voyez MARCASSITE.

MARCHÉ. s. m. Traité, convention, accord par le moyen duquel on achète, ou l'on troque quelque chose, ou l'on fait quelque acte de commerce. *Licitatio.* ☞ Ce mot se dit particulièrement dans le commerce, des conventions que les Marchands font les uns avec les autres pour fournitures, achats, ou trocs, moyennant une certaine somme. Il a fait *marché* de cette terre à cent mille écus. Le *marché* n'en est pas encore rédigé par écrit. Il ne reviendra pas contre un *marché* conclu. Il a mis cette condition dans son *marché*. Je lui ferai bien tenir son *marché*. Personne n'est venu sur mon *marché*, n'a couru sur mon *marché*, n'a enchéri sur moi. Je crois avoir fait un bon *marché*. Faire un faux *marché*, c'est être trompé en quelque achat.

Borel dérive ce mot de l'Hébreu *mercer*, qui signifie vente.

MARCHÉ, se dit aussi du prix de la chose vendue. *Emtionis pretium.* Il a eu grand *marché* de cette Terre. Les vivres sont à bon *marché*. Dans les provinces on vit à grand *marché*. C'est un prix fait, un *marché* fait. Ils sont allés boire le vin du *marché*, comme font quelques Marchands après le *marché* conclu.

MARCHÉ D'OUVRAGE. C'est une convention par écrit entre l'Entrepreneur, & celui qui fait bâtir, suivant les desseins, & devis. *Licitatio, conventio.* On fait *marché à la toise*, c'est-à-dire, à payer un certain prix par toise. On fait *marché la clef à la main*, c'est-à-dire, que l'Entrepreneur s'oblige à fournir tout ce qui est nécessaire pour la construction d'une maison. ☞ On appelle *marché en bloc* & en tâche, celui qui se fait d'une marchandise sans distinguer ni séparer le bon & le mauvais, le fort & le foible. *Marché au rabais*, est un *marché* pour les ouvrages publics, & qui se fait en public, & par adjudication

adjudication à celui qui offre de faire l'ouvrage au meilleur *marché*.

MARCHÉ, se dit figurément en ce sens de ce qui ne coûte guère à obtenir, dont on vient facilement à bout. Ce Général a eu bon *marché* des ennemis, ils se sont mal défendus. Il eut bon *marché* d'une si grande & si mémorable victoire. VAUG. La modération que je connois en votre esprit, me fait espérer que vous aurez meilleur *marché* de cette affliction, qu'un autre. VOIT. Cette expression n'est guère sérieuse.

On dit faire aussi bon *marché* d'une chose, la prodiguer, l'exposer. Un homme qui va des premiers aux coups, fait bon *marché* de sa vie. Un ouvrier misérable fait bon *marché* de sa peine. Un tel fait bon *marché* de sa réputation.

MARCHÉ, signifie aussi, la halle, le lieu où l'on étale, où l'on vend des marchandises. *Forum*. Le *marché* au blé, le *marché* aux poirées, le *marché* aux chevaux, le *marché* Neuf, le *marché* Palu, sont des *marchés* de Paris. Dans la basse Latinité on l'a appelé *marketum*, *mercatum*, *mercatus* & *mercada*. Cujas remarque que le *marché* est différent de la foire, en ce que le *marché* est pour une ville, ou un lieu particulier; & la foire regarde toute une province.

Ce mot de *marché* se met avec un datif de la chose qu'on vend dans le lieu appelé *marché*. *Marché* aux herbes, aux bœufs, aux chevaux, &c. *Marché* des herbes, des bœufs, des chevaux, &c. auroit l'autre sens dont on a parlé aux articles précédens. Nous allâmes tenir une espèce de *marché* aux chevaux. DE BUSSI.

MARCHÉ, se dit aussi du temps où l'on fait la vente. *Quindarius dies*. Il y a dans les villes deux jours de *marché*. On ne doit faire les ventes à l'encan qu'aux jours & heures du *marché*. L'heure du *marché* se passe. Les *marchés* & les foires ne se peuvent établir que par la permission du Roi. FEVRET.

MARCHÉ, se dit aussi de la vente & du débit qui s'y fait à beaucoup, ou à peu d'avantage. *Mercatus*. Il faut voir le cours du *marché*. Le *marché* n'a rien valu aujourd'hui. On doit enregistrer au Greffe le prix courant du *marché* des grains, à chaque jour de *marché*.

MARCHÉ, se dit proverbialement en ces phrases. On appelle un *marché* donné, ce qu'on a eu à fort vil prix. Un *marché* d'enfant, un *marché* qui n'a point eu d'effet, dont on s'est dédit. A bon payeur bon *marché*. On dit aussi, qu'un homme n'amende pas son *marché*, quand en différant la conclusion d'une affaire, ou en faisant quelque mauvaise démarche, il ne rend pas sa condition meilleure. On dit aussi en menaçant quelqu'un, qu'il le payera plus cher qu'au *marché*, qu'il se repentira de ce qu'il a fait. On dit aussi, Mettre le *marché* à la main à quelqu'un; pour dire, lui donner le choix de conclure, ou de rompre. Le *marché*, l'engagement qu'on a pris avec lui. C'est encore lui offrir de prendre telle voie qu'il voudra pour se satisfaire. On dit aussi, qu'un homme a bientôt fait son *marché*; pour dire, qu'il a bientôt pris sa résolution. On dit encore, Il n'y a au *marché* que ce qu'on y met, quand on se plaint que la clause de quelque contrat est onéreuse. On dit aussi, qu'on n'a jamais bon *marché* de mauvaise marchandise; pour dire, qu'on achète toujours trop cher une chose qui ne vaut rien. On dit aussi, qu'il y a des gens qui se ruinent en bons *marchés*, parce qu'ils achètent trop de choses, par la seule raison qu'ils les trouvent à bon *marché*, & ne peuvent ensuite s'en défaire. On dit aussi, C'est *marché* comme de raves, comme de paille; pour dire, c'est grand *marché*. On dit aussi d'un homme qui est sorti d'un grand péril avec moins de dommage qu'on ne pensoit, qu'il en est quitte, qu'il en est sorti à bon *marché*. On dit aussi, Bon *marché* vide le panier, mais il ne remplit pas la bourse; pour dire, que quand un Marchand vend trop bon *marché*, il

Tome V.

débite bientôt sa marchandise; mais qu'il se ruine.

MARCHÉ RAOUL. Abbaye d'hommes de l'Ordre de Prémontré, fondée en 1122. dans le Vexin François, sur les Frontières du Beauvaisis. Voyez la *Description Géograph. & Histor. de la Haute-Normandie*, T. II. p. 312.

MARCHÉ. f. f. Signifioit autrefois Frontière, borne, limites, confins. *Confinia*, *limites*, *fines*. *Marca*, *marhia*. Les Marquis étoient les Gouverneurs des villes situées sur les *marches*, ou frontières d'un Etat. Le Seigneur qui commandoit sur la frontière, s'appeloit *Marcheus*, d'où s'est formé *Marchis*, aujourd'hui *Marquis*. Le Livre de M. de Marca sur les frontières de l'Espagne & de la France est intitulé: *Marca hispanica*.

De ce mot est dérivé celui de *Comarca* Espagnol, qui signifie la *contrée*, les terres qui sont aux environs.

Ménage dérive le mot de *marche*, de *mark*, Allemand, qui signifie *frontière*; & Vossius de *merken*, qui signifie *marquer*. D'autres le dérivent du Latin *margo*. On disoit autrefois *marchir*; pour dire, *Confiner* & *aboutir*, parce que les bornes étoient appelées *marques*, d'où est venu le mot de *marquer*. Dans la basse Latinité on a appelé *commarchia*, la frontière. Voyez **MARCHIS**. *Marches*, *limites*, vient du mot Breton *Mars*, qui signifie la même chose. LOBIN. *Glossaire*.

On appelle *marches* communes, certaines paroisses qui séparent des provinces l'une de l'autre, ou les choses par moitié indivises, & dont les habitans sont justiciables des Jurisdiccions de l'une & de l'autre province, par droit de prévention, de Jurisdiccion; en sorte que la Jurisdiccion qui est la première saisie pour quelque demande ou plainte, exclut l'autre d'en connoître.

MARCHE. f. f. Nom qu'on donne à quelques provinces, parce qu'elles étoient frontières, parce qu'elles étoient sur les limites d'un Etat, qu'elles confinoient avec des Etats voisins & appartenans à d'autres maîtres. *Marca*, *limes*, *tractus*. La *Marche* d'Ancône, en Italie. En France, il y a haute & basse *Marche*, située entre le Berri & le Limosin. La *Marche* Trévísane, la *Marche* de Brandebourg, la *Marche* en Ecosse, province méridionale qui confine à l'Angleterre.

MARCHE AVANTAGÈRE. On nomme ainsi en Bretagne, en Poitou & en Anjou, les limites qui séparent ces trois Provinces. Elles sont appelées *avantagères*, à cause de plusieurs privilèges & avantages dont jouissent les habitans des Bourgs & Villages, qui forment la ligne de ces *marches*, dont la plupart sont situées dans le département & la direction de Montaigu.

MARCHE, (la) province de France, bornée au couchant par le Poitou, au nord par le Berri, au levant par l'Auvergne, & au midi par le Limosin. *Marchia*, *Marcha Gallica*. On divise cette province en haute & basse *Marche*. La première est au levant, & l'autre au couchant. Ses lieux principaux sont Guéret, capitale, Dorat, Bélac, Bourgneuf, &c. MATY. L'Auteur de la vie de S. Thibaut, Chanoine, marque que cette province a été ainsi appelée, parce qu'elle étoit aux confins du Limosin & du Poitou. La haute *Marche* est celle qui est dans les montagnes; la basse *Marche*, celle qui est dans la plaine. Valois, *Not. Gall.* p. 317.

MARCHE d'Ancône, de Brandebourg, Trévísane, &c. Cherchez ANCÔNE, BRANDEBOURG, TRÉVISANE, & ainsi des autres.

MARCHE. Bourg du Duché de Bar, en Lorraine. *Marchia*. Il est entre les sources de la Meuse & de la Saône, près de la Champagne, à treize lieues de Toul, vers le midi. MATY.

MARCHE d'Espagne. *Marca Hispanica*. C'est le nom qu'on a donné autrefois à la Catalogne, & aux autres lieux d'Espagne, voisins de la France. Voyez le Traité de M. de Marca, intitulé, *Marca Hispanica*.

MARCHE EN FAMINE, ou EN FAMÈNE. Petite ville avec Prévôté. *Marca*, ou *Martia Famina*. Elle est dans le Luxembourg, province des Pays Bas, à neuf lieues au midi de la ville de Liège, vers le midi. MATY.

MARCHE. f. f. Action par laquelle on se meut en avant. Ce terme s'applique aux particuliers, mais plus ordinairement aux personnes attroupées, à une armée. On le dit aussi des processions & des cérémonies solennelles. *Iter, via*. Nous avons été huit jours en *marche*, Après tant d'heures de *marche*. L'armée est en *marche* du côté de Flandre. A l'entrée du Roi, toutes les processions de la ville étoient en *marche* dès cinq heures du matin. Les Compagnies Souveraines furent en *marche* après les Corps des Marchands & de la Ville. L'ordre de la *marche* fut fort beau & bien observé. Cette *marche* dura depuis le matin jusqu'au soir. La Noblesse & les Princes fermoient la *marche*, étoient les derniers.

Ce mot en ce sens vient de *marcher*.

MARCHE, se dit aussi quelquefois de la traite, du chemin qu'on fait d'un lieu à un autre. *Iter, via*. Ils ont fait une longue *marche*. Il y a tant de jours de *marche*, depuis Alep jusqu'à Hispahan.

En termes de Guerre on appelle une *marche* forcée, celle qui est plus forte que la *marche* ordinaire qui est de trois ou quatre lieues. Lorsque dans un certain espace de temps on fait faire aux troupes beaucoup plus de chemin qu'elles n'en font ordinairement dans le même espace, c'est une *marche* forcée.

Les *marches* forcées fatiguent beaucoup l'armée, ainsi l'on n'en fait faire que dans des cas pressés, pour surprendre l'ennemi, pour gagner un poste avantageux, &c.

On appelle *fausse marche*, le mouvement que fait une armée qui feint de marcher d'un côté, & qui tourne d'un autre. On amuse souvent les ennemis par de fausses *marches*.

Batte, sonner la *marche*, C'est donner par le son des trompettes ou des tambours, le signal aux troupes pour se mettre en *marche*, *Eundi, gradiendi signum dare, canere*.

On appelle aussi *marche*, un air de musique composé pour caractériser la *marche* de certaines troupes. On dit dans ce sens la *marche* des Mousquetaires. La *marche* des Suisses. Il y a une belle *marche* dans l'Opéra de Thésée.

MARCHE. On dit figurément, Cacher sa *marche*, pour dire, cacher les mesures qu'on prend. Tous deux (M. Fléchier & M. Bossuet) dévoilent un peu trop le mécanisme de leur *marche*. IDÉE DES ORAIS. FURNÈBRES.

MARCHE. Au jeu des échecs, on appelle *marche*, le mouvement que peuvent faire les pièces. Je ne fais pas les échecs, j'en fais seulement la *marche*. ACAD. FRANÇ.

MARCHE, se dit aussi entre Chasseurs, des vestiges de la loutre; comme pied ou foies, des vestiges du cerf. NICOD. *Vestigia, pedes*.

MARCHE, signifie aussi un degré sur lequel on pose le pied; une partie d'un escalier sur laquelle on pose le pied pour monter ou pour descendre. *Gradus*. On fait des *marches* de pierres, de bois, de marbre, de gazon dans les jardins. On distingue les différentes *marches*, qu'on appelloit autrefois degrés, par leur hauteur, & leur giron, c'est-à-dire, par leur largeur. On appelle *marche carrée*, ou droite, celle dont le giron est contenu entre deux lignes parallèles. *Marche d'angle*, celle qui est la plus longue d'un quartier tournant: *marches de demi-angle*, les deux plus proches de la *marche d'angle*. *Marches gironnées*, celles des quartiers tournans des escaliers ronds, ou ovales. *Marches délardées*, celles qui sont démaigries en chamfrein par-dessous, & portent leur délardement, pour former une coquille d'escalier. *Marches moulées*, celles qui ont une moulure avec filets au bord du giron. *Marches courbes*, celles qui sont cintrées en devant, ou

en arrière. *Marches rampantes*, celles dont le giron fort large, est en pente, & où peuvent monter les chevaux. On appelle *marches de gazon*, celles qui forment des perrons de gazon dans les jardins, & dont chacune est ordinairement retenue par une pièce de bois, qui en fait la hauteur. DAVILER.

MARCHE, se dit aussi des pièces de bois sur lesquelles plusieurs Ouvriers posent les pieds pour faire mouvoir leurs métiers en diverses manufactures, comme les Tourneurs, les Tisserands, Tiffutiers, & Ouvriers en soie.

MARCHE, signifie aussi chaque touche d'un clavier d'orgue, d'épinette, ou de clavecin. *Assula, palmula, indicula*.

MARCHE, en termes de Blason, signifioit autrefois la corne du pied des vaches.

MARCHECOULIS. Voyez MACHÉCOULIS.

MARCHENA. Petite ville de l'Andalousie, en Espagne. *Marchena, Marcia*, ou *Machiana Colonia*. Elle est à quatre lieues d'Osune, au couchant, tirant vers Séville. MATY.

MARCHENOIR. *Lacus, niger, Mariscus niger, Marchesneium*. Ce lieu est dans la Beauce, entre la Loire & le Loir, ou entre Châteaudun & Baugenci.

Ce mot s'est fait de *Mariscus niger*, c'est-à-dire, Marais noir, Valois, *Not. Gal. p. 315*.

MARCHE-PALIER. f. m. Marche qui fait le bord d'un Palier.

MARCHEPIÉ, ou plutôt MARCHEPIED. f. m. *Scabellum, scamnum*. Petite marche ou escabeau qu'on met sous les pieds pour s'élever, ou pour empêcher qu'on ne touche à terre. Il faut monter sur ce *marchepied* pour atteindre à cette tablette. Aux carrosses il y a un *marchepied* ou plancher pour soutenir les pieds du Cocher, en Grec *ὀνομαδίων*.

MARCHEPIED, est aussi une manière de petite estrade sous des formes de chœur, œuvres d'Eglise, ou confessionnal, ou tout autre ouvrage de menuiserie. *subsellium*.

On s'en sert figurément. L'Écriture dit que la terre est le *marchepied* du Seigneur, que c'est l'escabeau de ses pieds. *Scabellum pedum*. Siéds-toi à ma dextre, dit Dieu à JÉSUS-CHRIST, jusqu'à ce que j'aie mis tes ennemis pour le *marchepied* de tes pieds.

MARCHEPIED, en termes de Marine, se dit des cordages qui sont au dessous, & à l'arrière des vergues, qui servent aux Matelots à ferler, & à déferler les voiles. *Scandularii funes*.

MARCHEPIED, se dit aussi des bords des rivières qu'on doit laisser libres pour faciliter la navigation, & pour faire remonter les bateaux. *Ora fluminum pervia*. L'Ordonnance enjoint aux Riverains des rivières navigables, de laisser des deux côtés des *marchepieds* de la largeur de trois toises. Les Seigneurs dans leur Jurisdiction, sont tenus d'entretenir de bonnes planches & ponts sur les ruisseaux & fossés traversans les *marchepieds* ou chemins du hâle des bateaux.

MARCHER. v. n. Faire des pas en avant, ou en arrière, pour se transporter d'un lieu à un autre. *Ingrèdi, ambulare, ire, pergere*. On *marche* naturellement, dit S. Augustin, & sans qu'il soit besoin de préceptes. Il ne serviroit de rien pour apprendre à *marcher*, de dire, par exemple, qu'il faut envoyer des esprits en certains nerfs; remuer certains muscles; de faire certains mouvemens dans les jointures; mettre un pied devant l'autre, & se reposer sur l'un pendant que l'autre avance. On peut bien former des règles en observant ce que la nature nous fait faire; mais on ne fait jamais ces actions par le secours de ces règles. LOG. Cet enfant commence à *marcher* tout seul. Ce malade *marche* sans bâton. Cet homme *marche* bien, *marche* droit, *marche* ferme: cet autre *marche* doucement, légèrement: on diroit qu'il craint de fouler la terre. LA BR. Il *marche* gravement, majestueusement; il *marche* à petits pas, à pas comptés, à pas de tor-

tue. Les animaux *marchent* à quatre pattes, les écrivains *marchent* à reculons. On dit qu'on *marche* à faux, quand on *marche* sur quelque chose qui manque sous les pieds. On dit aussi, qu'une personne *marche* bien, quand elle a bonne grâce à *marcher*. On le dit aussi des personnes qui *marchent* avec affectation. On dit qu'un homme *marche* toujours bien accompagné, pour dire, qu'il mène toujours avec lui des gens capables de le défendre.

M. l'Abbé Le Gendre, p. 93. des Mœurs & Coutumes des François, in-12. Paris 1712. a péché contre la Grammaire, en disant : Le Roi prit cette excuse pour un reproche qu'on lui faisoit de n'être pas *marché* en personne. Il falloit dire, de n'avoir pas *marché*. M. Restaut dans la Grammaire Française, fait à ce sujet une bonne observation, qui autorise ma critique. Les verbes neutres, dit-il, dont les participes passifs sont adjectifs déclinaibles, c'est-à-dire, peuvent être joints à des substantifs masculins ou féminins, avec des terminaisons différentes pour le genre & pour le nombre, se conjuguent avec l'auxiliaire *être*; au lieu que les verbes neutres, dont les participes passifs sont indéclinables, & ne peuvent être joints à aucun nom substantif, se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir*. Ainsi les verbes *tomber arriver*, se conjuguent avec l'auxiliaire *être*; parce qu'on peut dire, *un homme tombé, une femme tombée, un homme arrivé, une femme arrivée*, & en conséquence, *me voilà tombé, me voilà arrivé*. *Regner & dormir*, au contraire, se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir*, parce qu'on ne peut pas dire, *un homme regné, une femme regnée, un homme dormi, une femme dormie*, ni conséquemment, *me voilà regné, me voilà dormi*.

Ce mot vient du Latin *varicare*, qui signifie *enjamber, passer un pied devant l'autre*. MÉNAGE.

MARCHER, se dit aussi des voitures. *Iter facere*. Les cochés & carrosses *marchent* les fêtes aussi-bien que les autres jours; ils *marchent* autant de nuit que de jour en hiver; en été ils *marchent* à la fraîcheur. On dit qu'un homme *marche*, quoiqu'il soit à cheval.

MARCHER, signifie aussi, Aller bien du pied. Ce valet *marche* bien, il fait 15 ou 20 lieues par jour; il *marche* comme un Basque, comme un chat maigre.

MARCHER, se dit aussi des Armées & des Corps qui *marchent* en rang. *Ingrèdi, incidere, procedere*. L'Armée *marchoit* en ordre de bataille, elle *marchoit* sur trois colonnes. Il y avoit tant d'escadrons, de bataillons qui *marchoient* de front. Cette Procession *marchoit* en belle ordonnance. Tous les Corps *marchoient* en ordre à cette cérémonie.

En ce sens on le dit des préséances. C'est tenir un certain rang dans les cérémonies. La Chambre des Comptes *marche* à côté du Parlement. Ces Compagnies *marchent* devant tous les autres Corps. Il veut avoir le pas devant, *marcher* devant lui. Il faut *marcher* dans l'ordre de réception. On dit aussi que le Conseil *marche*, que la Chancellerie *marche*, quand ils sont commandés pour aller à la suite du Roi en quelque voyage.

On dit *marcher* sur quelque chose, mettre le pied dessus en *marchant*. *Pedibus obterere*. *Marcher* sur le pied de quelqu'un, sur sa robe. *Marcher* à terre.

On dit figurément, mais familièrement, de quelqu'un, qu'il est dangereux de choquer, qu'il n'est pas homme à se laisser *marcher* sur le pied.

MARCHER, se dit aussi en parlant du mouvement des choses inanimées. *Incidere, progredi*. Saturne *marche* le plus lentement de toutes les planètes. Considérons les astres qui *marchent* sur nos têtes avec tant d'ordre & de régularité. JAQ. Cette horloge ne *marche* pas toujours, elle s'arrête. Le Rhône *marche* fort rapidement.

Ce verbe reçoit plusieurs acceptions au figuré. *Marcher* droit, c'est faire bien son devoir. Faire *marcher* droit, c'est obliger quelqu'un à le faire. Ce Maître est sévère, il faut *marcher* droit devant lui. Cette affaire *marche* bien, est bien conduite. *Belle*

procedit. Il y a des affaires qui *marchent* toutes seules, qui n'ont besoin ni de soins, ni de sollicitations pour aller leur train. Les peuples *marchoient* chacun en sa voie, & oublioient celui qui les avoit faits. Boss. Tout *marche* par ordre en cette maison; elle est bien réglée. Ce discours, ce raisonnement, cette tragédie, *marchent* bien, pour dire, ont une belle suite, un bel ordre, & une distribution juste. On le dit de même des vers qui ont une belle cadence, & d'une période qui est bien nombreuse. Il faut *marcher* dans le monde comme dans un pays ennemi. S. EVR. La raison est un guide pour *marcher* avec plus de sûreté dans les diverses routes de la vie, où il est si aisé de s'égarer. LA PL. Je ne fais si le terrain de la Cour est bien solide; mais j'ai vu de nouveaux débarqués y *marcher* avec confiance, & de vieux routiers n'y *marcher* qu'en tremblant. AMUS. SÉR. & COM. On ne sauroit assez s'étonner de l'imprudence avec laquelle les hommes *marchent* vers la mort, qui les fait entrer dans l'abyme de l'éternité. LA PL.

On dit aussi, qu'un homme *marche* à tâtons dans une affaire, quand elle est obscure & difficile, & quand on en laisse conduire une partie au hasard.

C'est manquer des lumières nécessaires pour s'y bien conduire. *Marcher* sur des épines, c'est se trouver dans une conjoncture délicate. *Marcher* entre des précipices, c'est se trouver engagé dans des conjonctures périlleuses.

MARCHER, se dit aussi de l'ordre, du rang que les choses doivent garder. *Procedere*. Il faut que l'aînée *marche* devant sa cadette. On le dit aussi de la mort. Un vieillard doit *marcher* devant un jeune homme. Les hommes *marchent* incessamment vers la mort; la loi de la nature les presse, & ne leur permet pas de s'arrêter. Nic. On dit aussi, que deux choses *marchent* ensemble, quand elles ne vont guère l'une sans l'autre. La vaillance & la justice sont deux vertus qui ne *marchent* guère ensemble. VOIT. On dit aussi de deux choses, qu'elles *marchent* du même pied, quand elles font également du progrès. On dit qu'un homme *marche* à grands pas à l'Évêché, aux charges, aux dignités; pour dire, que son mérite, la faveur ou la fortune le mettent en état d'y parvenir: qu'il *marche* à l'immortalité, à la gloire; pour dire qu'il se rend illustre par ses actions, par ses ouvrages. Il *marche* sur les pas de ses Ancêtres, sur les pas de César & d'Alexandre, d'Homère & de Virgile, c'est-à-dire, il les imite, il suit leurs traces.

MARCHER après quelqu'un, le suivre de près. *Infèqui*. On dit d'une fille déjà grande, qu'elle *marche* sur les talons de sa mère, pour dire, que sa mère doit songer à l'établir: qu'une cadette *marche* sur les talons de son aînée, qu'elle la suit de fort près, quant à l'âge. Cela est familier.

MARCHER, se dit proverbialement en ces phrases. Ils *marchoient* deux à deux comme Frères Mineurs, pour dire, en ordre. On dit aussi d'un homme qui est bien obligé à un autre, qu'il devoit baïser tous les pas par où il *marche*. On dit aussi, Quand l'argent *marche*, tout va bien, pour dire, quand on vent bien employer de l'argent en une affaire, elle réussit. On dit aussi, qu'un homme *marche* sur des épines, sur des précipices, qu'il *marche* sur des caux, pour dire, qu'il va lentement & avec circonspection en des affaires délicates & dangereuses. On dit aussi à un homme de mauvaise humeur, Sur quelle herbe avez-vous *marché* aujourd'hui?

MARCHER l'étoffe d'un chapeau. Terme de Chapelier. C'est manier avec les mains, soit à froid sur la claie, soit à chaud sur le bassin, l'étoffe, c'est-à-dire, le poil dont on a dressé les quatre capades d'un chapeau avec l'arçon ou le tamis. Dans ce sens il est actif.

MARCHER, Chez les Potiers de terre, c'est fouler la terre avec les pieds, après qu'elle a trempé pendant quelques jours dans l'eau. L'Ouvrier qui pétrit ainsi la terre, s'appelle *Marcheur*.

MARCHER. f. m. Action d'un homme qui marche. *In-*

cessus, gressus. J'ai connu cet homme par derrière à son *marcher*. Voy. le verbe.

MARCHÉROUX. Nom d'un village avec Abbaye. *Marchasium Radulphi*. Il est dans le Gouvernement de l'Île de France, à trois lieues de Beauvais, du côté du couchant. MATY. C'est une Abbaye de Prémontrés fondée en 1122. dans le Diocèse de Rouen.

Du mot Latin on a fait *Marchais Raoul, Marcheroul, Marcherous*, comme Châteaurous de *Castrum Radulphi*. Valois, *Not. Gall.* p. 344.

MARCHES. Voyez MERCHE.

MARCHESE. f. f. Vieux mot, qui s'est dit pour MARSÈCHE qui est à présent en usage. Voy. ce mot.

MARCHESVAN. f. m. Terme de Calendrier. Nom du 8^e mois des Hébreux, qui répondoit en partie à notre mois d'Octobre, & en partie à notre mois de Novembre. Il se nommoit autrement Bul. Le mois *Marchesvan* n'avoit communément que 29 jours; mais quelquefois on lui en donnoit 30, & alors l'année avoit 355 jours, au lieu qu'elle n'en avoit communément que 354, & si elle étoit embolismique, elle en avoit 385, au lieu que les années embolismiques ordinaires n'en avoient que 384. Voyez Jacob. Christmanus, de *Calendario Hebræorum*, p. 235. Il y en a qui mettent le commencement de *Marchesvan*, au 14 d'Octobre.

MACHETTE. f. f. Terme d'Oiselier. C'est un petit bâton qui tient en état une machine, sur laquelle l'oiseau venant à marcher, se prend, ou du moins il fait que la machine se détend, & se met au hasard d'être pris. *Veruculum decipula*.

MACHETTE. C'est ainsi qu'on appeloit en Angleterre, le droit de prélibation, droit étrange que s'arrogeaient les Seigneurs de coucher avec leurs vassales roturières la première nuit de leurs noces.

MARCHEUR, EUSE. f. Qui va bien du pied. *Homo agili pede*. Il ne se dit guère qu'avec une épithète, pour désigner celui qui marche beaucoup, ou qui marche peu. Ce vieillard est un mauvais *marcheur*. Les femmes ne sont pas bonnes *marcheuses*, il leur faut toujours des carrolles, des voitures. Il est du style familier.

On donne ce nom dans les Tuilleries à l'ouvrier qui pâtrit la terre, qui en fait la pâte propre à être moulée. Comme c'est avec le pied qu'il la pâtrit, on lui a donné le nom de *marcheur*.

MARCHIENNES. Nom d'un bourg avec Abbaye. *Marciana, Martiana, Marcene*. Il est dans la Flandre, sur la Scarpe, entre Douay & S. Amand. Ce lieu est différent de *Marchienne* au Pont, situé sur la Sambre, à une lieue au-dessus de Charleroi. MATY. L'Abbaye de *Marchiennes* a été fondée par S. Amand. VALOIS, *Not. Gall.* p. 315.

MARCHIS. f. m. *Marchio*. C'est ce qu'on appelle maintenant *Marquis*. On appelle *marches*, ou terres *marchissantes*, toutes les terres limitrophes, & ceux qui les possèdent *Marchis*. Ainsi le Duc de Savoie qui tient les *Marches* d'Italie, se dit *Marchis* en Italie; le Duc de Lorraine *Marchis* en Allemagne, dont il tient les *Marches*. Le pays de la Marche au Pays-Bas. Il y a une terre nommée les *Marches*, à l'extrémité de la Savoie, pour entrer dans le Dauphiné. Voyez MARCHÉ.

Les Ducs de Lorraine, de la dernière Maison régnante, ont toujours porté dans leurs qualités le nom de *Marchis*. En cette qualité, ils étoient comme les Grands-Voyers de l'Empire au-deçà du Rhin, & étoient chargés de la Sauve-garde & Intendance des grands chemins, & des routes par terre & par eau dans cette vaste marche, qui s'étend depuis le Rhin jusqu'à la Meuse, & qui sépare les deux grandes Monarchies de l'Empire d'Allemagne, & du Royaume de France. *Dissertation sur les grands chemins de Lorraine, Brochure in 4^o. Nancy, 1727.* Cette Dissertation est bien travaillée, & pleine de recherches curieuses. On ne s'en étonnera pas, quand on saura qu'elle a été faite par le célèbre Dom Calmet, Abbé de Senones.

MARCHPURG. Nom d'une petite ville du Cercle d'Au-

triche. *Marchpurgum, Marcopurgum, Martiana castra, Marsena*. Elle est dans la Stirie, sur la Drave, à cinq lieues de Pettau, vers le couchant. Il y a dans cette ville un bon château, qu'on avoit bien fortifié, lorsque les Turcs tenoient Canisá.

MARCIAGE. f. m. Terme de Coutumes. Droit de *marriage*, est un droit qu'un Seigneur censier & direct prend en retirant de trois années, la dépouille d'une pour les fruits naturels de la terre, comme faules, prés, &c. ou la moitié des fruits pour les biens d'industrie, comme terres labourables, vignes.

MARCIAIGE, MARCIER. f. m. Termes de Coutumes, qui signifient la même chose que *Marriage*. Voyez ce mot.

MARCIGLIANO. Nom d'un bourg de la Terre de Labour. *Marcilianum*. Il est au septentrion de la ville de Naples, entre Acerra & Nola. MATY.

MARCIGLIANO VECCHIO. C'est-à-dire, *Marcigliano le vieux*. C'étoit autrefois une petite ville de la Sabine. *Cruftumeria, Cruftumerium*. Ce n'est maintenant qu'un village, situé sur le Tibre, à trois lieues au-dessus de Rome. MATY.

MARCIGNY. *Marciniacum*. Nom d'un bourg du Duché de Bourgogne, situé sur la Loire, à deux lieues de Semur, du côté du couchant.

MARCILLAC. *Marciliacum*. C'est une ancienne Vicomté, qui a aujourd'hui titre de Principauté. Elle est à la branche Ducale de la Maison de la Rochefoucault, dont l'aîné porte ordinairement le titre de Prince de *Marcillac*. C'est un ancien château, *Castrum Marciliacum*, situé entre la Charente & une petite rivière qui tombe dans celle-ci.

Il y a encore *Marcillac*, ou *Marsillac*, dans le Quercy, sur la Selle, où il y a une Abbaye de même nom. *Marciliacum*. Il est à quatre lieues au couchant de Cahors. *Corn.*

Il y a aussi *Marsillac*, bourg dans le Rouergue, entre le Lot au midi, & Rhodès au septentrion. *Marciliacum*.

MARCILLY. Nom de lieu, qu'on appelle *Marcilly sur Aube*, ou *Marcilly* ou *faut Aube*, ou *Marcilly sur Seine*, parce qu'il est au confluent de ces deux rivières. *Marcelliacum*. Voyez Valois, *Not. Gall.* p. 315.

MARCIONITES, ou MARCIONISTES. Nom d'une des plus anciennes & des plus pernicieuses sectes qui ait été dans l'Eglise. *Marcionista*. Ils étoient répandus, au temps de S. Epiphane, dans l'Italie, dans l'Egypte, la Palestine, la Syrie, l'Arabie, la Perse, & dans plusieurs autres pays. Marcion, qui a été l'Auteur de cette secte, étoit de la province du Pont; c'est pourquoi Eusebe l'appelle le loup du Pont. Il étoit fils d'un très-saint Evêque, & dès sa jeunesse il fit profession de la vie monastique; mais ayant débauché une fille, il fut excommunié par son propre père, qui ne voulut jamais le rétablir dans la communion de l'Eglise, quoiqu'il se fût soumis à la pénitence. C'est pourquoi ayant abandonné son pays, il s'en alla à Rome, où il sema ses erreurs. Il admettoit deux principes, un bon & un mauvais. Il nioit la vérité de la naissance & de la chair de JESUS-CHRIST, dont il avouoit néanmoins la Passion, mais apparente seulement. Il croyoit deux CHRISTS; l'un, qui avoit été envoyé par un Dieu inconnu pour le salut de tout le monde; l'autre, que le Créateur devoit envoyer un jour pour rétablir les Juifs. Il nioit la résurrection des corps, & il ne donnoit le Baptême qu'aux vierges, ou à ceux qui gardoient la continence; mais il soutenoit qu'on pouvoit être baptisé jusqu'à trois fois. Comme il suivoit les sentimens de l'Hérétique Cerdon, il rejettoit la Loi & les Prophètes. Tertullien a écrit un Ouvrage contre Marcion; ses Disciples, disoient, que leur maître n'avoit apporté aucune nouveauté dans la Religion, lorsqu'il avoit séparé la Loi d'avec l'Evangile; qu'il avoit seulement redressé la règle de la foi qui étoit corrompue. Cet Hérétique prétendoit que l'Evangile avoit été corrompu par de faux Apôtres, & qu'on se servoit d'un exemplaire interpolé. Il ne re-

connoissoit pour véritable Evangile , que celui de Saint Luc , qu'il avoit altéré en plusieurs endroits , que les Epîtres de S. Paul , d'où il avoit ôté ce qu'il avoit voulu. Il avoit retranché de son exemplaire de S. Luc tout le commencement jusqu'à ces mots : *L'an 15 de l'Empire de Tibère ;* c'est à dire , les deux premiers Chapitres. *Voyez S. Epiph. har. 42. & M. Simon , dans son Histoire critique du texte du Nouveau Testament , ch. 12.*

MARCIR. v. a. Vieux mot. Affliger.

MARCITE. f. m. & f. Nom de secte. *Marcita.* Les *Marcites* sont des Hérétiques du II^e siècle , qui se nommoient les Parfaits , & faisoient profession de faire tout avec une grande liberté , & sans aucune crainte. Ils avoient hérité cette doctrine de Simon le Magicien. Il ne fut pourtant pas leur chef ; car ils furent nommés *Marcites* , d'un Hérétique appelé *Marcus* ou *Marc* , qui , comme a remarqué Marcel dans ses Tables , conféroit le Sacerdoce & l'administration des Sacrements aux femmes. Il s'appliquoit sur tout à les séduire , & en abusoit. *Voyez S. Irénée , L. II , c. 9 & c. 20. & Eusèbe , Hist. Eccl. L. IV , c. 10.*

MARCIUS, MARCIA. f. m. Nom d'une ancienne famille Romaine. *Marcia* , a. La famille *Marcia* avoit des branches Plébéiennes , & d'autres Patriciennes. Il y a des médailles de la famille *Marcia* , qui ont d'un côté la tête du Roi Ancus *Marcus* , avec un diadème , derrière un lituus , & pour inscription *Ancus*. D'autres ont deux têtes , avec l'inscription *NUMA POMPILI* , ou *NUMA POMPILI ANCI MARCI*. Ce qui montre que les *Marcus* descendoient de ces deux Rois. *Voyez les familles Romaines de Patin , pag. 166 & suiv.*

MARCK. Le Comté de *Marck* ou *Mark*. Province du Cercle de Westphalie. Elle est en forme d'une étoile à trois pointes , bornée au nord par l'Evêché de Munster , au levant par le Duché de Westphalie , & au couchant par celui de Berg. *Marcia* , ou *Marcchia*. Ce pays peut avoir dix-huit à vingt lieues de l'une de ses pointes à l'autre. Il est assez fertile , & il appartient à l'Electeur de Brandebourg. Drotmouth , qui y est enclavée , n'en dépend pas. Ses lieux principaux sont , Soest , Unna , Neustad , Ham. Ce château a donné au pays le nom de Comté de *Marck* , au lieu de celui de Comté d'Alténa , qu'il portoit autrefois. *MATY.* On joint aussi l'article à ce nom , & on dit , *la Marck*. Le Comté de *la Marck*. La Maison de *la Marck* descend des Comtes d'Altène & d'Altemberg , qui vivoit dans le XI^e siècle.

MORÉRI.

MARCO. f. m. Poids dont on se sert à Goa , capitale des Etats que les Portugais possèdent encore aux Indes Orientales. Le *marco* est de huit onces Portugaises , c'est-à-dire , d'un demi rotolis.

MARCOL. f. m. terme de Mythologie. Le *Marcol* , ou le Mercure des Cananéens , n'étoit qu'Anubis ou la Canicule dans l'exacte vérité. *PLUCHE.*

MARCOMAN. Nation Suève , qui s'établit dans le pays que nous appelons aujourd'hui Bohême & Moravie.

Ce nom , selon l'étymologie , signifie *homme de marche* ; il est composé de deux mots de la langue Tudesque , *mark* , qui veut dire *marche* , & *man* , qui signifie *homme* , de sorte que par le nom de *Marcomans* , on entend des hommes ramassés de différentes marches , de différens pays.

MARCOMIR. f. m. Nom propre d'homme. *Marcomirus*. Il étoit chef , ou Roi des François , & fut père de Faramond.

Ce mot est pris de la langue Tudesque ; *Marchmeyer* , dans cette langue , signifie Gouverneur d'une frontière , d'une marche.

MARCOISIENS. Nom de Secte. Anciens Hérétiques du parti des Gnostiques. *Marci sectatores*. Saint Irénée parle fort au long du Chef de cette secte , nommé Marc , qui étoit réputé pour un grand Magicien ; le fragment de S. Irénée , qui mérite d'être lu , se trouve en Grec dans S. Epiphane , *har. 34.* Il ren-

ferme plusieurs choses très-curieuses touchant les prières ou invocations des anciens Gnostiques. On y voit des vestiges de l'ancienne cabale Juive sur les lettres de l'alphabet , & sur leurs propriétés , aussi bien que sur les mystères des nombres ; ce que les Juifs & les Gnostiques avoient emprunté de la Philosophie de Pythagore & de Platon. Ce Marc étoit un grand imposteur , qui faisoit illusion aux simples , & principalement aux femmes. Il savoit l'Art de la Magie , qui étoit comme une espèce de métier dans l'Egypte , d'où il étoit ; & pour en imposer plus aisément à ses Sectateurs , il se servoit de certains mots Hébreux , ou plutôt Chaldaïques , qui étoient fort en usage parmi les Enchanteurs de ce temps là. Ces Sectaires *Marcoisens* avoient un grand nombre de livres apocryphes , qu'ils mettoient dans le même rang que les livres divins. Ils avoient tiré de ces livres plusieurs rêveries touchant l'enfance de JESUS CHRIST , qu'ils débitoient comme de véritables histoires. Il est étonnant que ces sortes de fables aient été du goût de plusieurs Chrétiens , & qu'elles se trouvent encore aujourd'hui dans des livres manuscrits , qui sont à l'usage des Grecs , sur-tout des Moines. *Voyez S. Irénée , qui ne s'est pas contenté de rapporter les rêveries & les impiétés de Marc , chef des Marcoisens , mais qui les a aussi réfutées.*

MARCOTTE. f. f. terme de Jardinage. On appelle ainsi une branche de vigne , de figuier , de cognassier , & de plusieurs plantes ligneuses , que l'on couche en terre à cinq ou six pouces de profondeur , sans les séparer du tronc , pour leur faire prendre racine. Ces branches séparées ensuite de l'arbre auquel elles tiennent , s'appellent *marcottes*. *Viviradix*. C'est un moyen très-commode , & souvent le seul qu'on puisse employer pour multiplier les arbres rares & précieux.

Ce terme de *Marcotte* se dit particulièrement , en parlant de certaines fleurs , & surtout des œillets , d'une jeune branche à laquelle on fait une petite entaille au-dessous d'un nœud , & que l'on couvre de terre fine , soit dans un pot en pleine terre , quand les branches sont assez basses pour y être couchées , soit dans un cornet de plomb ou de fer blanc , attaché en l'air , pour les branches qui sont trop hautes pour être couchées en terre.

En couchant la branche , on lui fait faire un coude dans l'endroit de l'entaille , & quelquefois on l'arrête avec un petit crochet de bois. Par ce moyen , la sève ne pouvant plus continuer son cours , est forcée de s'engorger , de former ce qu'on appelle un bourrelet , d'où fortent les racines. *Voyez BOURRELET & BOUTURE.*

MARCOTTER. v. a. Provigner , coucher des marcottes de vigne , ou planter des marcottes d'œillets. *Viviradicibus propagare*. Quand on *marcotte* une branche , de quelque plante que ce soit , il faut bien prendre garde de la détacher de la plante en la couchant dans la terre.

COUCHER , MARCOTTER , PROVIGNER , synonymes. Le premier , se dit des arbres. Le second , des œillets. Le troisième , des sèps de vigne. *Propagare vites insulcos.*

MARCOUCI , ou MARCOUSSIS , Bourg de France , environ à six lieues de Paris.

MARCOUL , ou MARCOU. f. m. Nom d'homme , qui s'est formé de Marculphe. *Marculphus*. S. *Marcul* étoit de Baieux , d'une famille noble. Il fut Bénédictin , & Abbé de Nanteuil , où il mourut en 558. Ne prononcez jamais l'finale de ce nom , & dites *Marculse* , en parlant de tous les autres Anciens qui ont porté le nom de *Marculfus*. Les Formules de *Marculse*.

MARCSUL. Nom d'un bourg de la Thuringe , en Haute-Saxe. *Marcosula* , *Marosula*. Il est sur la rivière de Werra , à deux lieues de la ville d'Eysenac , du côté du midi. *MATY.*

MARCULFE. *Voyez MARCOU.*

MARD. *Voyez SAINT MARS.*

MARD. *Voyez MÉDARD , & Mézeray , T. I , p. 420.*

MARD. f. m. Terme de Calendrier. Nom que les Turcs donnent à un de leur mois, qui répond à notre mois de Mars.

Il est visible que ce mot vient de celui de *Martius* en Latin, ou de *marzo* en Italien, ou du mot François *Mars*, car les Turcs ont plusieurs lettres qui participent du son des lettres *d, s, t, z*.

MARDAITES. f. m. pl. Nom que les Hérétiques du Levant donnèrent autrefois aux Maronites, du Syriaque *marad*, en Latin *rebellavit*, ou de l'Arabe *marada*, *rebellis factus*. Sur ce qui donna occasion à cette dénomination, consultez M. DE LA ROQUE, dans son *Voyage de Syrie & du Mont-Liban*, T. II, page 62.

MARDELLE, ou **MARGELLE.** f. f. Est une grande pierre ronde & percée, posée à hauteur d'appui, qui couvre tout le bord d'un puits, ou son ouverture supérieure. *Putei crepido, vel margo*. Elle doit être ovale, avec languette pour un puits mitoyen. On dit en quelques endroits, *Margelle & Margeole*. Daviler aime mieux qu'on dise *Margelle*, & le fait venir de *Margo*.

Ce mot vient du Latin *magiola, margella, & margua*, qu'on a dit pour *marge*.

MARDES. *Mardi*. Anciens peuples de Médie, aux frontières de Perse, subjugués par Alexandre.

MARDI. f. m. Second jour ouvrier de la semaine; la troisième fête selon le Bréviaire. *Dies Martis, feria tertia*. Ce jour étoit consacré par les Payens à la planète de Mars, & c'est de là qu'il a pris son nom.

On appelle *Mardi gras*, le dernier jour du carnaval. Le *Mardi gras* est appelé *Lardarium* dans quelques Auteurs de la basse Latinité, de *lardum*, qui veut dire *lard, graisse*.

Ce mot est aussi un jurement que bien des gens prononcent à tout moment sans dessein de jurer: on ne s'en fait pas même le moindre scrupule, parce que le changement & le retranchement de quelques lettres empêchent qu'on en connoisse l'origine; quel quefois on le prononce de manière qu'il est aisé de le reconnoître, tant on approche des mots dont ce jurement est composé, & dont ce mot a été formé. Ce jurement a été formé par adoucissement de *Mordi, mort Dieu*.

MARDI, s'est dit autrefois pour *Martin*; *S. Mardi* pour *S. Martin*. LOBINEAU, *Gloss. & hist. de Bret.* T. II, p. 152.

MARDIK. Bourg du Comté de Flandre, situé à une lieue & demie de Dunkerque, du côté du couchant. *Mardicum*. Il y avoit autrefois un bon fort, nommé le fort de *Mardik*, à une lieue du bourg, sur la côte; mais il est maintenant ruiné. MATY.

MARDOCHÉE. f. m. Nom d'homme. *Mardocheus*. L'histoire de *Mardochee* est écrite dans le livre d'Esther; & l'on croit même que *Mardochee* est Auteur de ce Livre, suivant ce qui est dit, *Esth. IX. 20*. R. *Mardochee* Nathan, Nathan, ou selon d'autres, R. Isaac Nathan, est le premier Auteur des Concordances Hébraïques, qu'il fit depuis 1438 jusqu'en 1445, à l'exemple des Concordances Latines. On l'appelle R. *Mardochee* Nathan. Sur ce Rabbin & sur son Ouvrage, qui est fort imparfait, ou qui n'est même qu'une traduction des Concordances du P. Arlot, Cordelier, voyez la Préface des Concordances Hébraïques de Buxtorf, & Volphius dans sa Bibliothèque Rabbinique.

Le jour de *Mardochee*, en Latin, *Dies Mardochai*, c'est la fête des forts, en Hébreu *Phurim*, appelée jour de *Mardochee*, par l'Auteur du II^e L. des Machab. c. *XV. v. 37*. parce que ce fut *Mardochee* & Esther qui l'instituèrent. Voyez Esther, *IX. 20*.

MARDOINE. f. m. Nom d'homme. *Mardonius*. Voy. *Bollinus & Chastelain* au 24^e Janvier.

MARE. f. f. dans quelques endroits *Marchais*. Eau qui s'amasse dans des terres basses, & qui n'a point d'issue, qui se sèche souvent dans les grandes chaleurs. *Aquarium, aquarum stagnantium colluvies*. Il y a bien des villages qui n'ont que des *mares* pour abreuver leurs bestiaux. L'Ordonnance des Eaux &

Forêts défend d'avoir *mare* à fossés, ni fosses, ni chantepleures qui boivent à rivière.

Ce mot vient du Latin *marca*, dit Ménage, ou de l'Allemand *marast*, qui signifie un lieu bourbeux ou *marécageux*. D'autres croient qu'on l'a ainsi appelée, quasi referens parvum mare. D'autres le dérivent du Saxon *Maer*, qui signifie la mer; d'autres de *marā*, qui signifie une rigole, ou conduit d'eau qu'on fait dans les prés pour les arroser. Ilidore est de cette opinion.

Madame de la MARE. f. f. Terme de Danse. C'est le nom d'une sorte de danse.

MARÉAGE. f. m. Terme de Marine, qui se dit d'une manière de louer les Matelots, qui sont obligés au service du navire pendant tout son voyage, quoiqu'il aille plus loin qu'on n'avoit projeté, & toujours pour le même prix; mais ceux qui sont loués à deniers & non pas à *maréage*, doivent bien suivre, mais peuvent faire croître leurs loyers vue par vue, & cours par cours, comme on dit en termes de marine, c'est-à-dire, à proportion du chemin & du tems. *Conductio nautica*.

MARÉCAGE. f. m. Lieu abreuvé d'eaux qui ne s'écoulent point. *Locus palustris, paludosus*. Les saules, les peupliers, les aunes, viennent bien dans les *marécages*. Les oiseaux aquatiques se plaisent dans les *marécages*, & se retirent dans les *marécages*, sentent le *marécage*.

MARÉCAGEUX, EUSE. adj. Qualité du terroir humide & bourbeux, à cause des eaux qui y croupissent. *Paludosus*. Il est dangereux de marcher dans des lieux *marécageux*. Les tartes bourbonnoises, sont des creux d'un pays *marécageux*, où les Cavaliers s'enfoncent, s'abymment.

On dit un air *marécageux*, pour dire un air tel que celui qui s'élève ordinairement des *marécages*.

On dit de certains oiseaux, comme les canards, qu'ils ont un goût *marécageux*, pour dire qu'ils sentent le *marécage*. ACAD. FR.

MARÉCHAIS, MARAISCHER, ou MARAGER. f. m. Jardinier de marais. Celui qui cultive un jardin d'herbages. *Oloror*. La Quintime, qui se sert de ce mot, écrit tantôt *maréchais*, comme dans sa Préface, & tantôt *marshés*, comme dans son explication des termes du jardinage. Le premier paroît meilleur; car comme de *marais* on fait *marécage*, on doit faire aussi *maréchais* plutôt que *marshés*. Les Jardiniers *maréchais* sont des Jardiniers qui cultivent des jardins particuliers d'herbages autour des grandes villes. Peut être que ces lieux avoient été des marais qu'on avoit desséchés; si bien que dans le vulgaire ces Jardiniers furent nommés *Maréchais*, comme voulant dire, Jardiniers des marais desséchés. LA QUINTINE. Leurs jardins s'appellent *marais*, quoique souvent le terrain ne soit que du sable fort sec. ID.

MARÉCHAL. f. m. Ce terme a plusieurs significations, comme on le verra par les articles suivans.

Dans quelques Royaumes, le titre de *Maréchal* s'accorde à plusieurs grands Officiers. L'Electeur de Saxe est Grand *Maréchal* de l'Empire. Le Grand *Maréchal* de Pologne. Le Grand *Maréchal* de Lithuanie. Le *Maréchal* de la Diète.

MARÉCHAL de France. f. m. Officier de la Couronne qui commande les armées. *Castrorum prefectus primarius, vulgò Marecallus, Polemarchus*. On trouve aussi *Marschalcus*. On dit qu'on a donné à un homme le Bâton de *Maréchal*, ou simplement le *Bâton*, pour dire qu'on l'a fait *Maréchal* de France; parce que le Roi leur met en main un bâton fleurdelisé, pour marque de leur dignité, & qu'ils mettent deux bâtons d'azur semés de fleurs de lis en sautoir sous l'écu de leurs armes. Ce sont les *Maréchaux* de France qui sont Juges du point d'honneur entre les Gentilshommes & Officiers d'armée, qui accordent leurs querelles. En écrivant à un *Maréchal* de France, on le traite de *Monseigneur*. La dignité de *Maréchal* de France ne fut pas d'abord à vie, comme elle est aujourd'hui; les *Maréchaux* n'étoient que les premiers Ecuyers du Roi sous le Connétable; mais depuis ils devinrent les Lieutenans du Connétable

dans le commandement des armées, comme le Connétable étoit devenu lui-même le chef des Armées. Ils n'étoient que deux dans le commencement. Du tems de Philippe de Valois, les *Maréchaux* de France n'avoient que cinq cens livres tournois d'appointemens pendant la guerre, & rien pendant la paix. Bourillier dit que sous le regne de Charles VIII, il n'y avoit que deux *Maréchaux* de France. Il y en avoit eu quatre sous Charles VII, & ils avoient été réduits à la première institution sous Charles VIII. François I en créa quatre par la nécessité où il se trouva d'opposer plusieurs armées au grand nombre d'ennemis qu'il avoit sur les bras. Il en ajouta un cinquième, qui fut François de Montmorenci, à condition que le cinquième demeureroit supprimé par la mort de l'un d'eux. Voyez Choisi. Les *Maréchaux* étoient anciennement les principaux Ecuyers, ou Grands Officiers de l'Ecurie du Roi. Leur vraie charge étoit de ranger l'armée sous le commandement du Connétable, & ils commandoient en son absence. Ils faisoient proprement la fonction des *Maréchaux de Camp*, auxquels ils ont donné leur nom & la fonction la moins considérable. Cependant, comme les Rois ne faisoient pas toujours des Connétables, les *Maréchaux* de France ont pris la première autorité dans la guerre, & se font faits Officiers de la Couronne. PASQ. Depuis François I, le nombre n'a point été précisément fixé. Louis XIII ne les limita point, & Louis XIV l'a augmenté, ou diminué selon qu'il l'a jugé à propos pour le service de l'Etat. On ne peut leur ôter cette charge qu'avec la vie. Le premier *Maréchal* fait fonction de Connétable dans les assemblées des *Maréchaux* de France.

Les *Prevôts des Maréchaux*, sont des Officiers Royaux & Juges d'Epee établis pour la sûreté de la campagne, pour prendre & juger les voleurs, vagabonds & gens non domiciliés. *Latrunculatores*. On leur a aussi attribué la connoissance des cas royaux par prévention. Ils sont reçus à la Connétable, & y ont attribution de Jurisdiction, & sont réputés du corps de la Gendarmerie.

MARÉCHAL DE CAMP, est le second Officier de l'armée; le premier Officier après le Lieutenant Général: c'est celui qui ordonne du campement & du logement de l'armée, & qui prend les devans pour la faire marcher en sûreté, & reconnoître le terrain. *Castrorum præfectus, tribunus militum*.

MARÉCHAL DE CAMP GÉNÉRAL. Officier Général de guerre, supérieur à tous les autres, de quelque rang, & en quelques degrés qu'ils soient. *Generalis Castrorum Præfectus*. Les *Maréchaux de Camp Généraux* ont été faits pour faire la fonction de Connétable. Il y en a eu peu jusqu'ici en France: cette charge a été créée pour faire espérer l'épée de Connétable à celui qu'on en pourvoiroit: & cependant pour en faire une partie des fonctions sous un autre titre. Je ne sache guère que le *Maréchal* de Biron, le Connétable de Lesdiguières & Monsieur de Turenne, qui en aient été pourvus. Une raison convaincante qui fait voir que la charge de *Maréchal de Camp Général*, est au-dessus de celle de *Maréchal* de France; c'est que quand le *Maréchal* de Biron fut fait *Maréchal de Camp Général*, il étoit Doyen des *Maréchaux*. Si on n'avoit pas voulu lui donner quelque chose au-dessus de ce qu'il étoit, on l'eût laissé comme il étoit. Mais pour ajouter l'exemple à la raison, au siège de Clérac, Monsieur de Lesdiguière, qui n'étoit encore que *Maréchal de Camp Général*, commanda le *Maréchal* de S. Gérant.

Depuis M. de Turenne, M. le *Maréchal* de Villars fut pourvu de cette charge en 1733, & M. le *Maréchal* de Saxe en 1746.

MARÉCHAL DE BATAILLE, étoit autrefois un Officier qui rangeoit les troupes en bataille, qui avoit soin de leur marche & de leur ordre. *Struendi exercitûs primarius magister*. Ce sont aujourd'hui les *Maréchaux de Camp* & les Majors Généraux qui en font la charge.

Ce titre qui fut créé par Louis XIII, ne s'est con-

servé que jusqu'au commencement du règne de Louis XIV.

MARÉCHAL DES LOGIS, est un Officier de guerre qui a soin du logement des soldats. *Militarium hospitiorum designator*. Il y en a un dans chaque Régiment d'Infanterie, & en chaque Compagnie de Cavalerie, deux en chaque Compagnie de Gendarmes & de Chevaux Legers, & six en chacune des Compagnies de Mousquetaires.

Le *Maréchal Général* des Logis de la Cavalerie, en France, est un Officier dont les fonctions & les détails sont à-peu-près les mêmes que ceux du Major Général dans l'Infanterie. Voyez ce mot. Il a sous lui deux Officiers, qui ont le titre de *Maréchal* des Logis de la Cavalerie; qui, dans son absence, font ses fonctions, & jouissent des mêmes privilèges que lui.

Le *Maréchal Général* des Logis de l'armée, est un Officier dont les fonctions consistent à diriger les marches avec le Général, à choisir les lieux où l'armée doit camper, & à distribuer le terrain aux Majors de brigade. Il doit instruire les Officiers Généraux de ce qu'ils ont à faire dans les marches, & lorsqu'ils sont de jour. Il a sous ses ordres deux Fourriers entretenus par le Roi.

Le *Maréchal général* des Logis de l'armée, est en titre d'office; mais le titulaire ne fait pas toujours les fonctions de cette charge. Le Roi nomme souvent un autre Officier pour l'exercer.

Il y a aussi un *Grand-Maréchal des Logis* chez le Roi, qui, quand le Roi fait voyage, marque les logemens de la suite de la Cour, & de toutes les troupes de la Maison du Roi. *Mansionarius designator*. Il prête serment de fidélité entre les mains du Roi. Il a sous lui douze *Maréchaux des Logis* servans par quartier, & qui prêtent serment de fidélité entre les mains. Il y en a aussi chez la Reine, & chez les Fils de France.

Ce mot vient premièrement des *Maréchaux* militaires, qui ordonnoient du campement des armées: & depuis il a été étendu aux *Maréchaux des Logis* de la Cour. Dans les vieux titres, on les appelle *Mansionarii*.

MARÉCHAL DE LA COUR, est un grand Officier des Cours d'Allemagne. L'Empereur & les Electeurs ont un *Grand Maréchal* de leur Cour. Il y a outre cela un *Grand Maréchal* de l'Empire; c'est l'Electeur de Saxe. Il y a aussi un *Maréchal Général* des troupes de l'Empire; c'est le premier Officier de guerre de l'Empire: cette charge se donne au mérite, & n'est attachée à aucune famille, comme celle de *Grand Maréchal* de l'Empire l'est à la Maison qui possède l'Electorat de Saxe.

Autrefois on a appelé en quelques pays, *Maréchal* du ban du Roi, un Officier qui étoit chargé de la garde des prisonniers. On disoit aussi *Maréchal* de Champagne, de Bourgogne, d'Aquitaine, &c. comme on disoit, Amiral de Normandie, de Bretagne, &c.

MARÉCHAL DE LA FOI, est un nom qu'on donna dans le treizième siècle à Gui de Lévi, qui commandoit l'armée contre les Albigeois.

Ce titre d'honneur a été conservé depuis ce temps-là aux aînés de la maison de Lévi, qui en conséquence ont le droit de porter derrière l'écu de leurs armes deux bâtons en sautoir, semés de fleurs de lys & de croix d'or.

MARÉCHAL, dans l'Ordre de Malte. C'est la deuxième dignité de l'Ordre de Malte, n'ayant que le *Grand Commandeur* avant lui. Le *Maréchal* ou *Grand Maréchal*, est une dignité attachée à la langue d'Auvergne, dont il est le chef & le pilier. Il commande militairement à tous les Religieux, à la réserve des Grands Croix, de leurs Lieutenans & des Chapelains. En tems de guerre, il confie le grand Etendard de la Religion, au Chevalier qu'il en juge le plus digne. Il a droit de nommer le Maître Ecuyer: & quand il se trouve sur mer, il commande le Général des Galères, & même le Grand-Amiral. L'ABBÉ DE VERTOT.

On trouve dans nos vieux Auteurs *Mareschal*, *Marifchal*, & *Mareffchal*, pour *Maréchal*. **MARÉCHAL FERRANT**, ou simplement *Maréchal*, est un Artisan qui feire les chevaux, & qui les panse quand ils sont malades. *Faber ferrarius*, *veterinarius*. En Espagne, ce sont deux métiers séparés : les premiers s'appellent *Sterradares* ; & les autres *Alveytares*. On disoit autrefois ; *Maréchauffer* les chevaux ; pour dire, les panser & les ferrer. On a appelé en Latin *Mulomedicus*, celui qui guériffoit les chevaux & le bétail.

Ce mot vient, selon Nicod, de *Polemarchus*, comme qui diroit *Maître de Camp*. Matthieu Paris dit qu'il vient de *Martis Senescallus*. En vieux Gaulois, & encore en Breton, *marc*, signifioit *cheval*, comme on le recueille de Pausanias, qui dit que ce mot étoit en usage chez les Celtes. *Maréchal* est aussi peut-être un mot Allemand, dont il est fait mention dans la Loi Salique, & dont on a fait *Maréchal*, pour dire, celui qui commandoit la Cavalerie. Ménage le dérive de *Mareschalus*, qui se trouve dans les loix des Allemands, composé de *mark*, ou *mark*, *cheval* ; & de *Schalk*, qui signifie *puissant*, ou, selon Cluvier dans son *Allemagne*, *serviteur* : ce qui a donné ce nom à celui qui panse les chevaux, & par succession de temps à celui qui les commande. Borel dit qu'originaiement *Maréchal*, signifioit *Gouverneur de jumens*, & que *mark* signifie *jument*, dont les Anciens se servoient d'ordinaire pour épargner le fourrage, parce que les jumens gâtent moins de litière, à cause qu'elles jettent en arrière leur urine. Il dit aussi que ce mot de *mark*, qui en vieux Gaulois & en ancien Allemand signifioit *cheval*, vient de l'Hébreu *ramak*, où il signifie une *jument*. Quelques-uns ont dit que le mot de *Maréchal*, étoit un abrégé de *mire cheval* ; car *mire* signifie *Médecin*, & les Rois en avoient autrefois pour leur chevaux, comme témoigne Nicod. Pasquier fait distinction pour l'origine, entre *Maréchal des Logis*, & *Maréchal de Camp* ; & entre *Maréchal de France*, & *Maréchal ferrant*. A l'égard des premiers, il dit que ce mot vient de *Marche*, ou *mar-chir* ; qui signifie *marquer*, *limiter* ; & il prétend qu'il faut dire, *Marchal*, & non pas *Maréchal*. A l'égard des derniers, il dit que le mot est composé de *Maire*, qui signifioit *Maître*, & de *chal*, qui signifioit *cheval*.

MARÉCHALERIE. f. f. L'art des Maréchaux ; ou l'art de traiter les chevaux. Nous avons plusieurs ouvrages sur la *Maréchalerie*. *Veterinaria medecina*.

MARÉCHAUSSEE. f. f. Jurisdiction des Prevôts des Maréchaux de France. *Marschallorum Jurisdictio*, *forum*. Il y a dans l'enclos du Palais, la Connétable & *Maréchaussée* de France, à la Table de Marbre, où sont des Juges de robe qui prennent connoissance de la réception des Officiers des autres *Maréchaussées*, & de leurs différends. Il y a d'ailleurs cent quatre vingt *Maréchaussées* en France, qui sont des sièges de Juges d'Épée, qui instruisent les procès des voleurs & des vagabonds, & autres cas dont ils sont compétens, & qui les jugent souverainement, avec sept Officiers du plus prochain Présidial. Le Prevôt qui tient à Paris cette *Maréchaussée*, s'appelle le *Prevôt de l'Île*. Les Officiers de la Connétable & *Maréchaussée* de France, connoissent de tous crimes commis par les gens de guerre, tant de pied que de cheval ; des cassations de gens de guerre ; des actions personnelles entre gens de guerre ; des matières qui concernent le fait de la guerre ; du paiement des gens de guerre ; des Lettres de rémission pour crimes commis par gens de guerre, &c. Ils ne jugent en dernier ressort que jusqu'à la somme de cent livres. Au-dessus de cette somme, les appellations ressortissent au Parlement.

On dit aussi, que la *Maréchaussée* se tient chez un tel Doyen des Maréchaux de France, quand quelques Exempts & Gardes se trouvent chez lui pour exécuter les ordres qu'il aura à donner dans les occasions pour les querelles de la Noblesse.

MARÉCHAUSSEE, a signifie aussi en Lorraine, un grand lieu, ou enclos, où l'on enferme le bétail ; d'où le Bon, Médecin de ce pays là, trouve occasion de dériver le mot de *Maréchaussée* ; parce que, dit-il, il y avoit plusieurs lieux marécageux qui obligeoient à faire des places relevées pour mettre à sec le bétail, lesquelles on appelloit *chaussées*, comme tout autre chemin levé & pavé ; & parce que dans ces lieux on faisoit souvent des vols de bestiaux, on y établit un Juge qui jugeoit dans l'étendue de la *Maréchaussée*, ou village ; ce qu'on a depuis étendu à d'autres Officiers.

On a aussi appelé autrefois les étables à chevaux, *mars chaussées*. On a encore donné ce nom à un droit qui se levoit par les Maréchaux des Logis.

Dans plusieurs Coutumes, on appelle *maréchaussées* les matériaux assemblés pour bâtir, comme en celles de Montreuil, Artois, Bapaume, &c.

MARECHER. f. m. Jardinier qui cultive un marais ; la même chose que *Marager*.

MARECHIA. Nom d'une rivière de l'Italie. *Marechia*, *Ariminus*. Elle a sa source dans l'Apennin, près de la source du Tibre, traverse une petite partie du Duché d'Urbain, & de la Romagne, & se décharge dans le Golfe de Venise, à Rimini. **MATY**.

MARÉE. f. f. Le flux & le reflux de la mer. Voyez ce mots. *Æstus marinus*, *æstus maris reciproquus*, *æstus maritimi accedentes*, *recedentes*. La marée est six heures douze minutes à venir, & autant à s'en retourner. Elle monte & descend quatre fois en 24 heure & 48 minutes. Les *marées* pendant la nouvelle & pleine lune sont plus hautes que dans les autres lunaisons ; de-là vient que les Auteurs Latins ont appelé ces *marées*, *malina*, & *ledula*, ou *ledo* ; celui-ci étant la moindre *marée* ; & celui-là la plus grande, ce qui arrive pendant quatre jours devant & après la nouvelle & la pleine lune : & ils croient que le mot de *malinâ* vient de *major lunâ*, & *leduna*, à *latâ lunâ*, ou de *lesit undâ*. Mais Joseph Scaliger & Spelman disent que *leduna* vient du Saxon *leid*, qui signifie *doux* ; & Wormius dit que ces deux mots sont Danois, ou Runiques ; savoir *malina* de *magle*, qui signifie *grand* ; *leduna* de *liton*, qui signifie *petit*. Sur la mer on appelle le flux, *estef d'eau*, & le reflux *eau morte* opposée à *eau vive*, ou *ebe*. Les *marées* de Mars & de Septembre sont dangereuses pour les digues, car elles sont les plus hautes & les plus violentes.

M. Cassini avoit réduit les *marées* en règles pour Dunkerque & le Havre, comme on a pu voir dans les Mémoires de l'Académie 1610. En examinant un Journal d'observations faites à Brest par M. de Londchamp, il a eu le plaisir de voir que ses règles peuvent de même s'appliquer à ce port. Une des principales est pour ajuster les grandes *marées* avec le temps précis de la nouvelle & de la pleine lune, auquel elles ne sont pas tellement attachées, que quelquefois elles n'avancent, & quelquefois elles ne retardent. Or, selon les observations faites à Brest, le temps moyen entre ces inégalités est ; heures 45 m. auquel il faut ajouter ou ôter deux minutes pour chaque heure, que la nouvelle ou pleine lune anticipe, ou suit sur ce temps moyen de la haute mer.

On remarquera encore ici ce que l'on a remarqué dans l'histoire de l'Académie des Sciences de l'an 1712. que les *marées* des équinoxes, non plus que celles des solstices, n'ont rien qui les distingue. Les *marées* dans le cours de l'année s'élèvent plus ou moins, selon que la lune approche ou s'éloigne de la terre ; & pour s'en convaincre, supposons la moyenne distance de la lune à la terre 100000 parties. Le 10 de Novembre 1711. jour de la nouvelle lune, la distance de la lune étant de 93600 parties, c'est-à-dire, qui est des plus petites, la mer monta à 19 pieds 3 pouces. Le 25 du même mois, jour de la pleine lune, la distance de la lune étant de 106540. qui est une des plus grandes, la mer ne

monta qu'à 16 pieds 9 pouces. Suivant cette règle de la distance de la lune à la terre, le 26 de Septembre, jour de la pleine lune, qui suivoit immédiatement l'équinoxe, la hauteur de la mer fut de 17 pieds 5 pouces, & le lendemain de 17 pieds six pouces: alors la distance de la lune étoit de 103871. mais le 12^e d'Octobre, jour de la nouvelle lune, qui n'étoit que de 84680. la mer monta à 19 pieds 5 pouces, & le lendemain à un pouce plus haut. Il est donc constant que les grandes *marées* arrivent quand la lune est dans le périégée.

On dit, qu'on a vent & *marée*; pour dire, qu'on a le cours de l'eau & le vent favorables, ou, Aller contre vent & *marée*; pour dire les avoir contraires. Ces deux expressions se disent aussi figurément dans les affaires, & pour dire avoir toutes choses favorables pour réussir, ou les avoir contraires.

On appelle la *morte marée* quand la *marée* est basse. On dit étaler les *marées*, quand on mouille l'ancre pendant un vent, ou une *marée* contrainte à la route. Refouler la *marée*, c'est aller contre le cours de la *marée*. Le vent refoule la *marée*, lorsqu'avec l'aide du vent on va contre la *marée*. On dit les *marées* portent au vent, c'est à dire, qu'elles vont contre le vent. Entrer, & sortir de route *marée*, c'est entrer, & sortir en quelque état que soit la mer. On nomme aussi *œuvres de marée*, le radoub qu'on donne aux vaisseaux pendant que les eaux sont basses.

Prendre la *marée*, c'est prendre le temps que la marée est favorable pour entrer dans un port, ou pour en sortir. ACAD. FR.

On dit proverbialement: ce qui vient de flot s'en retourne de *marée*, pour dire que les grands profits faits trop promptement, s'en retournent souvent de même.

MARÉE, signifie aussi poisson de mer, qui est frais, qui n'est point salé. *Marinus piscis, vel piscatus annona*. Il y avoit aujourd'hui bien peu de *marée*, au marché. On appelle *Chasse-marée*, le Voiturier qui apporte la *marée*. Les *Chasses-marées* sont arrivés trop tard aujourd'hui, vous n'aurez point de *marée*. Les Vendeurs de *marée*, sont des Officiers Royaux, qui sont établis en faveur des *Chasses-marées*, & qui se chargent du recouvrement de l'argent qui leur est dû par les femmes qui vendent la *marée* en détail.

Chambre de la *marée*. C'est une Jurisdiction composée de membres du Parlement de Paris, qui connoît de toutes les affaires civiles & criminelles, relatives au poisson de mer frais, sec, salé, & d'eau douce.

MARELLE. f. f. Vieux mot. Tromperie.

MARENGE: MARVEJOL, MARUÉJE. Nom d'une petite Ville de Languedoc, située dans le Gévaudan, sur la petite rivière de Colange, à quatre ou cinq lieues au couchant de Mende. *Marengium, Maruecum, Marologium*.

MARENNES. *Marina*, petite ville de France en Saintonge avec une élection, renommée par les Huitres vertes qu'on pêche sur ses côtes, & par le sel qu'elle fournit. Long. 16. d. 27. lat. 48. d. 48'.

MARÉOTE. Nom d'un quartier d'Égypte. Contrée d'Égypte. *Maréotis*. L'analogie demanderoit, ce semble, que l'on dit *Maréotide*, car nous terminons en *ide* les noms Grecs & Latins en *is*, qui ont au génitif *idos*, comme nous l'avons déjà remarqué ailleurs. Cependant je trouve la *Maréote*. Les Eusébiens persuadèrent au Comte Denis qu'il falloit envoyer des Commissaires à la *Maréote*, qui s'instruisissent exactement de la vérité sur les lieux. FLEURY. Ils dépêchèrent un Courier, pour faire venir des Méléciens de tout le reste de l'Égypte dans la *Maréote*, où il n'y en avoit point encore. Id.

MARÉOTIDE. f. f. Nom ancien d'un lac d'Égypte. *Maréotis*. On l'appelle aujourd'hui lac d'Alexandrie. Voyez ALEXANDRIE. Quelques uns disent aussi *Maréote*. L'analogie demande qu'on dise *Maréotide*; mais l'usage ne suit pas toujours l'analogie.

Tomz V.

MARÉSA. Nom d'une ville de la Terre sainte. *Marésu*. Elle étoit dans la Tribu de Juda. Jos. XV. 44. C'est Roboam qui la fit bâtir. II. Paral. XI. 8. C'étoit la patrie du Prophète Michée. Il ne faut point écrire *Mareza*, comme a fait Suci.

MARESCAGE. Voyez MARÉCAGE.

MARESCAGEUX. Voyez MARÉCAGEUX.

MARESCALCIE. f. f. Vieux mot. Tribunal, jurisdiction des Maréchaux: aujourd'hui on l'appelle Connétable & Maréchaussée de France; les Maréchaux de France en sont les chefs, depuis que la charge de Connétable est supprimée. On trouve aussi *Maréchastie*, & *Marescalcie* dans le même sens.

MARESCAUCIER. v. a. Vieux mot, qui veut dire ferret, mettre des fers. *Marescaucier* un cheval. *Soleis ferreis equi unguulam munire*.

MARESCHAIS. Voyez MARÉCHAIS.

MARESCHAL. Voyez MARÉCHAL.

MARESCHAUSSÉE. Voyez MARÉCHAUSSÉE.

MARESCHIERE. f. f. Vieux mot, qui signifie marais, lieu marécageux, marécage. *Palus, locus palustris*. Li Flamens se sont rendus à grant presté près d'une *Mareschiere*. GUIART.

MARESHUAN, ou MÉTASVAN. f. m. Nom du VIII^e mois de l'année des Juifs, dans lequel il n'y avoit ni fête, ni aucune autre chose remarquable. *Mareshuanus mensis*. Voyez Sigonius, *Kalend Hebr.* & Torniel aux années du monde 2544 & 2545. Voyez MARCHESVAN.

MARÉTAMO, ou MARETIMO. Nom d'une petite île de la mer Méditerranée. *Maritima, Hiera, Therastia*. Elle est vers la pointe occidentale de la Sicile: on en tire quantité d'excellent miel, & elle est célèbre par la victoire que Catulle, Général de la flotte Romaine, y gagna sur celle des Carthaginois. MATY.

MARETH. Nom d'une ville de la Tribu de Juda dans la Terre-sainte. *Mareth*. Voyez Jos. XV. 59.

MAREUIL. Nom d'un bourg de France sur les confins du Berri, du Blésois & de la Touraine, & sur le bord du Cher, d'où vient qu'on l'appelle *Mareuil* sur Cher. *Maroilanum Turorum, Maroialensis vicus*. Valois, *Not. Gall. p. 317*. On trouve aussi *Marogilum*; mais je ne fais si c'est le même lieu.

MARFIL, ou MORFIL. f. m. Est un nom que les Marchands en gros donnent aux dents d'éléphant non débitées. On les appelle ivoire quand elles sont en morceaux ou façonnées en ouvrage. *Ebur*. Ils l'ont pris de l'Espagnol, où il signifie la même chose, & vient de l'Arabe *sil*, qui signifie éléphant.

MARFORE, ou MARFORIO. f. m. Furetiere a confondu *Marforio* avec Pasquin. Il n'avoit pas été à Rome, ni lu les antiquités de cette ville, ni fait réflexion à la plupart des pasquinades, où Pasquin & *Marforio* sont introduits comme des personnages différens. Ils sont placés à Rome en des quartiers assez éloignés l'un de l'autre pour les distinguer, & ils ne se ressemblent guere. Pasquin est une grande figure couchée de son long, qui représente, selon quelques-uns, *Panarium Jovem*, & selon d'autres le fleuve du Rhin, ou celui du Nar, appelé aujourd'hui la rivière de la Néra, qui arrose l'Ombrie. Pour ce qui est de *Marforio*, l'on n'en fait point l'origine. Quelques-uns disent qu'il vient de ce qu'il étoit dans le *Forum Augusti*, où il y avoit un Temple de Mars. *De vign. Marv*. C'est à cette figure qu'on attache les satires que l'on fait à Rome, aussi bien qu'à celle de Pasquin. On les fait répondre réciproquement. Quand *Marforio* est attaqué, Pasquin répond; & si c'est Pasquin, *Marforio* lui réplique. La riposte doit toujours être vive, & piquante. MÉLAN. D'HIST. ET DE LIT.

MARFORIO est plus usité que *Marfore*. Pasquin étoit un Tailleur de Rome, grand railleur de profession, un momus cadet, qui dans ses entretiens avec un de ses voisins nommé *Marforio*, se divertissoit aux dépens du public. L. C. d'Oxenstirn.

MARGAJAT. f. m. Terme populaire & de mépris qui désigne un homme petit & mal fait, sans au-

Nnnnn

cune mine. C'est ainsi que Pierror appelle Ésope dans Bourfaul, *Act. 2. sc. 6. de la Com. des Fab. d'Ésope.*

*Eh mordié, que de joie auroit notre Village!
On n'a jamais tant ri que nous ririons tretous,
De voir un Margajat fagoté comme vous. RICH.*

MARGALINE. f. m. Espèce de marcaffite dont il est fait mention dans le Tarif de la Douane de Lyon, au nombre des drogueries & épiceries.

MARGAN. Ville des Indes dans le pays de Salcette.

MARGANATIQUE, ou MORGANITIQUE. adj. On appelle en Allemagne, Mariage *marganatique*, un mariage contracté avec une femme d'une condition inférieure à celle du mari qui l'épouse. *Matrimonium cum muliere conditionis disparis inferioris.* C'est ce que nous appelons un mariage de la main gauche, dans lequel il est stipulé par le contrat que l'épouse demeurera dans sa première condition, que ce sera aussi celle des enfans qui naîtront. Les Universités de Leipfick & d'Iéne se font déclarées contre cette sorte de conventions du mariage *marganatique*, soutenant qu'elle ne peut préjudicier aux enfans, lors principalement que le consentement de l'Empereur est intervenu pour le mariage. *Voyez* Ludolf, *Tract. Nomapol. De Jure Fœmin. Illustr.*

MARGARITINI. C'est ainsi qu'on appelle à Venise & en Italie de petits morceaux de tuyaux de baromètre, auxquels on fait prendre sur le feu une forme ronde, & dont on fait des colliers pour les femmes du commun, & des chapelets.

MARGATH. C'étoit anciennement une petite ville de la Syrie. *Marathus.* Ce n'est maintenant qu'un village, situé entre Tripoli de Syrie, & Hama. MATY.

MARGATS. f. m. Terme de Calendrier. Nom du onzième mois des Arméniens, qui répond à peu près au mois d'Août. On l'appelle aussi *Marchats.*

MARGAUTER. Terme de challe, le même que Margater. *Voyez* ce mot.

MARGE. f. m. Blanc qu'on laisse à chaque côté d'une page écrite, ou imprimée. *Margo.* Dans les grosses d'un compte on laisse des deux côtés de grandes marges, pour y écrire les apostilles & les débats à gauche, & tirer les sommes en ligne du côté droit. Les citations s'écrivent maintenant à la marge. On estime les livres en grand papier, à cause de la beauté des marges. Les privilèges portent permission d'imprimer les livres en telle marge & caractère qu'on voudra.

MARGE, se dit aussi des Notes, Annotations, qu'on met à la marge d'un livre. *Note marginales.* Lisez les marges. Les marges de ce livre sont pleine des fautes.

MARGE, se dit aussi parmi les Imprimeurs en Taille-douce, pour signifier une feuille de papier qui se met sous la planche de cuivre, pour servir à marger l'estampe. *Margo.*

MARGELLE, ou MARGEOLLE. *Voyez* MARDELLE.

MARGER. v. a. Terme d'Imprimerie. Faire des marges, & les compasser. *Margines aptare* : ce qui se fait lorsque l'on met une feuille blanche sur la forme le plus juste qu'on peut, pour servir de règle sur le timpan à celles qu'on doit tirer après.

MARGER un four. Terme de Verrerie. C'est boucher les ouvreaux du four avec de la terre glaisée, pour y entretenir la chaleur les Fêtes & Dimanches, ou les autres jours qu'on ne travaille pas.

MARGERIDE. *Voyez* MARIARIDE.

MARGEUR. f. m. Celui qui marge un four à verre.

MARGIANE. Nom de contrée, c'étoit anciennement une partie du pays des Parthes. *Margiana.* Elle étoit bornée au levant par la Bactriane, au midi par l'Arabie, au couchant par l'Hircanie, & au nord par la mer Caspienne: ce pays est aujourd'hui cette partie du Chorassan qui est vers la mer Caspienne, & à l'embouchure de l'Abiamu. MATY.

MARGINAL, ALE. Ce qui est en marge. *Ad marginem, marginalis.* Il y a plusieurs Notes *margi-*

nales, dans le Droit, dans les Ordonnances, qui servent beaucoup à les éclaircir. Les notes *marginales* passent souvent dans le texte. Il n'a guère d'autre usage.

MARGISARAM. f. m. Terme de Calendrier. Nom d'un des douze mois lunaires chez les Indiens du Mogol: c'est le neuvième de leur année, il répond au mois de Décembre.

MARGONICHA. C'étoit autrefois une petite ville; maintenant c'est un village de la Liburnie en Dalmatie, situé près du bourg d'Ottoschalz. *Margonicha*, anciennement *Ardotium.* MATY.

MARGOSEST. Nom d'une ville de la Turquie, en Europe. *Marcodava.* Elle est sur la rivière de Badalach en Moldavie, environ à douze lieues de Jallie & autant de Tergorod. MATY.

MARGOT. f. f. Nom de femme. Diminutif de Marguerite. *Margarita.* Marguerite, Duchesse de Savoie, dans son épitaphe, qu'elle fit sur mer étant prête à périr, en allant épouser Dom Jean Infant des Espagnes, dit :

*Cy gist Margot, la gente Damoiselle,
Qu'eut deux maris, & si mourut pucelle.*

MARGOT. f. f. Sorte d'oiseau qu'on appelle autrement *Pie. Pica.* Une jolie *margot.*

*L'Aigle, Reine des airs, avec Margot, la Pie,
Traversoient un bout de prairie. LA FONT.*

MARGOT. f. m. Nom d'un oiseau de mer, qui est oiseau de proie, & vit du poisson qu'il prend. On le trouve dans les mers de l'Amérique méridionale sur ses côtes orientales, & dans les mers des Indes. Les *Margots* sont blancs. Quelques-uns sont mêlés de gris, peut-être cette différence est-elle la marque du sexe.

MARGOTAS. f. m. C'est le nom qu'on donne à de petits bateaux accouplés deux ensemble, ordinairement chargés de foin, d'avoine, ou de blé.

MARGOTER, ou MARGAUTER. v. n. Terme de Chasseur. *Raucum murmur edere.* Ce mot se dit des caillies, lorsqu'elles font un cri enroué de la gorge, avant que de chanter. Les caillies *margotent.*

MARGOUILLET. f. m. Terme de marine. Boule ou coffre de bois arrondi, & qui porte une cannelure pour l'estroper. Le *margouillet* sert à faire passer les manœuvres courantes. Il y en a dans le fond des huniers, des basses voiles, pour servir de conduite aux cargue-fonds & aux cargue-boulines. MANŒUV.

MARGOULLIS. f. m. Gâchis plein d'ordure. *Volucbrum.* Il a mis le pied dans le *margouillis.* Il a renversé un seau dans la chambre, il a fait un grand *margouillis.* On dit aussi de celui qui mêle ensemble plusieurs fauces, potages, ou autres mets avec malpropreté, qu'il fait un vilain *margouillis.*

MARGOULLIS. Lieu plein de boue. Il alla tête baissée jusques sur le bord d'un méchant ruisseau ou *margouillis.* PÉLISSON. Ce mot n'est pas noble.

MARGOZZA. Petite ville du Duché de Milan, en Italie. *Margotia.* Elle est dans le Comté d'Anghiera, sur le petit lac de *Margozza*, qui est environ à dix lieues de celui d'Orta, vers le nord. MATY.

MARGRAVE ou MARGGRAVE. f. m. *Voyez* l'art. suivant.

MARGRAVIAT. f. m. Sorte de Comté dans l'Empire d'Allemagne. Le Prince qui en est revêtu s'appelle *Margrave*, & jouit dans son Etat des droits de Souveraineté. Dans l'origine le *Margrave* étoit un Comte ou Marquis qui veilloit à la sûreté des frontières. Cette dignité est devenue héréditaire, comme bien d'autres, que le Souverain accorderoit aux Grands, toujours révoqués à sa volonté. *Voyez* GRAVE.

MARGRAVINE & MARGRAVE. f. f. Nom de dignité en Allemagne. *Marquise.* Femme ou veuve d'un *Margrave.*

MARGRIETTE. f. f. C'est la plus grosse des Vertoteries qui entre dans le commerce, que les Européens font avec divers peuples de la côte d'Afrique; elles sont ordinairement d'un bleu foncé tirant sur le noir, avec des raies ou jaunes, ou blanches.

MARGRITIN. f. m. Espèce de rassade ou rocaille très-fine. Il s'en fait de plusieurs couleurs & de divers degrés de finellé. Le plus beau *Margritin* se tire de Venise. Il s'en fait aussi à Rouen & en Allemagne.

MARGUERITE. f. f. Nom de femme. *Margarita*. Presque tous les Grecs appellent sainte *Marguerite*, Marine. Le Pape Gélase I. met la vie de sainte *Marguerite* parmi les pièces apocryphes. *Marguerite* de France, Reine d'Angleterre, puis de Hongrie, étoit fille de Louis le Jeune & de Constance de Castille. *Marguerite* de Parme fut Gouvernante des Pays-Bas. Voyez Strada, histoire de Flandre. *Marguerite*, Reine de Navarre & sœur de François I. aimoit les lettres avec passion, & étoit éloquente.

MARGUERITE. f. f. Sorte de plante dont il y a plusieurs espèces. *Bellis*. Celle que M. Tournefort appelle *Leucanthemum vulgare*, *Inst. rei herb. 492.* a une racine fibreuse, rampante, âcre au goût: elle pousse plusieurs tiges à la hauteur d'environ un pied, pentagones, solides, rameuses, accompagnées de beaucoup de feuilles oblongues, grasses, dentelées. Ses fleurs sont rondes, belles, radiées, de couleur jaune en dedans, mais couronnées de feuilles blanches, soutenues par des calices qui sont des espèces de calottes composées de plusieurs feuilles en écailles, & qui ont le bord noirâtre. Cette plante est fort détergative & fort apéritive; on en fait prendre la tisane à ceux qui crachent du pus. C. Bauhin l'appelle *Bellis silvestris*, *caule folioso, major*. Pline. Les *marguerites* ont les feuilles d'en bas semblables à la bétoune. On les appelle *marguerites*, parce que les fleurs, qui sont quelquefois simples, & quelquefois toutes pleines de feuilles, sont d'un blanc pâle, & ressemblent à des perles. Elles veulent être cultivées dans une terre grasse, humide, & bien au soleil. MORIN.

La petite *Marguerite* autrement *paquerette*, *bellis minor*, a une racine vivace, qui ne forme point de tige. Les fleurs sont radiées. Elles sont blanches, ou blanches & rouges. Elles fleurissent au printemps. On en cultive dans les jardins. La plante & la fleur portent le nom de *Marguerite*. Un bouquet de *marguerites*. On en distingue plusieurs espèces.

La Reine *Marguerite*. C'est le nom qu'on a donné à une plante de la famille des asters, qui nous a été apportée depuis peu d'Amérique. La fleur en est très-belle, & fait en Automne la principale décoration des jardins. Il y en a de différentes couleurs, de simples & de doubles. On n'éleve que les doubles.

Madame *Marguerite* de France, sœur d'Henri II. & fille de François I. ayant épousé Emanuel-Philibert Duc de Savoie, & allant en Savoie trouver ce Prince, on lui présenta en quelque endroit sur la route, une corbeille de fleurs, où il n'y avoit que des *marguerites*, avec ces vers,

Toutes les fleurs ont leur mérite,
Mais quand mille fleurs à la fois
Se présenteroient à mon choix,
Je choisirois la Marguerite.

On appelle proverbialement les *Marguerites Françaises*, un livre qui contient les plus beaux compliments qu'on faisoit au siècle passé, & qui sont méprisés, parce qu'ils sont devenus trop communs, en sorte qu'on les appelle aussi les *complimens de la place Maubert*. En leur donnant le nom de *marguerite*, on a fait allusion aux fleurs de Rhétorique. On dit aussi, Jeter des *marguerites* devant les pourceaux; pour dire, Parler de belles choses devant des gens qui les méprisent, parce qu'ils ne s'y connois-

Tome V.

sent pas. En ce sens on fait allusion au mot Latin *margarita*, qui signifie grosse perle. On disoit autrefois *marquerite* en ce sens, sur-tout dans les traductions.

MARGUERITE. Petite étoffe mêlée de soie, de laine, & de fil, qui se fait par les Hautelisseurs de la Sayetterie d'Amiens.

MARGUERITE DE MARTELLETI. Terme de Fleuriste. Anémone de couleur Siamèse; sa peluche qui ressemble assez bien à une fleur de *marguerite*, est souvent entremêlée d'une autre peluche, qui vient plus large que la première. MORIN.

MARGUERITE. f. f. Terme de Mer. C'est un certain nœud que l'on fait sur une manœuvre pour agir avec plus de force. *Nodus nauticus*. Faire *marguerite*, c'est mettre un appareil sur le cable & au Cabestan, quand on ne peut lever l'encre avec le tourne vite. MANŒUV.

La MARGUERITE. *Marguerita*. C'est une des Antilles de Sottovento. Elle est vers la côte de l'Andalousie, à vingt ou vingt cinq lieues de la nouvelle Corde. Cette île est médiocrement grande; mais elle est stérile, & sans eau douce. Elle ne laisse pas d'être habitée par plusieurs riches Marchands, qui y font pêcher par des Nègres les plus belles perles de l'Amérique. Ce qui a fait donner à l'île le nom de *Marguerite*, qui en Latin signifie une perle. MATY.

MARGUILLERAUT. f. f. Petit Marguillier. Terme de mépris. La Satyre contre les Marguilliers de... a dit,

Ridicules Marguilleraux.

MARGUILLERIE. f. f. Charge de Marguillier. *Æditui munus*. Les Bourgeois briguent fort la *marguillerie*. Il a été continué quatre ans dans la *marguillerie*. Un Commissaire du Châtelet fut déchargé en 1694. d'une *marguillerie* comptable, par Arrêt du 27 Février. DE LA MARE, *Traité de Police*, T. I. p. 217. La Satyre contre les Marguilliers de... dit en parlant des Bedeaux.

Fossoyeurs qu'en termes plus beaux,
Dans l'Eglise on nomme Bedeaux,
Fermiers de la Marguillerie,
Dont les abus sont infinis,
Gros Portefaux de Confrerie,
Gouffres béants de pains bénis.

MARGUILLIER. f. m. Celui qui a l'administration des affaires temporelles d'une Eglise, d'une Paroisse, qui administre les revenus de la fabrique. *Ædituus*, *aditimus*, *adis curator* & *custos*. Dans la basse Latinité *matricularius*. Il y a dans les grandes Paroisses deux premiers *Marguilliers*, ou *Marguilliers* d'honneur, qui sont d'ordinaire des Officiers ou Magistrats, & deux *Marguilliers* comptables, qui sont Marchands, ou Bourgeois. Les *Marguilliers* vont les premiers à l'ostende, à la procession, & représentent tout le corps des Paroissiens. L'Intendance de la fabrique de l'Eglise appartenoit anciennement à l'Evêque. Les Evêques s'en déchargèrent sur les Archidiacres, & les Archidiacres sur les Curés. L'avarice, ou la négligence des Curés, fut cause qu'on choisit des personnes notables & zélées, entre les Paroissiens, pour prendre la direction des affaires de l'Eglise: cependant les Evêques ont prétendu que ces *Marguilliers*, quoique laïques, n'étoient point dispensés de rendre compte de leur administration devant le Juge Ecclésiastique. Ils y ont été maintenus par divers Edits & Arrêts du Conseil. Les Juges séculiers se sont pourtant maintenus en possession, attendu qu'il s'agit de biens temporels, & que les *Marguilliers*, qui sont les comptables, sont de condition laïque. Ainsi les *Marguilliers* ne sont justiciables des Evêques, ni pour leur élection, ni pour leur destitution, ni pour leurs comptes. FÉVRET.

Nnnnn ij

Ce mot vient de *Matricularius*. La matricule étoit un registre public ; où l'on enrôloit les pauvres qui demandoient l'aumône à la porte des Eglises , & les *Marguilliers* étoient les gardes de ces registres , & les distributeurs de ces aumônes. Depuis , on l'a dit de ceux qui ont eu le soin & la garde du revenu des Eglises. MÉNAGE. Borel le dérive de *Maire de l'Eglise*. Originaires on choisissoit quelques-uns d'entre ces pauvres qui étoient aux portes des Eglises , pour y rendre les menus services , comme de les balayer , de les orner , & de sonner les cloches , dont les *Marguilliers* d'aujourd'hui ont pris la place , & qui autrefois se tenoient aux portes des Eglises pour les garder , & avoit soin des autres pauvres. On a depuis établi des *Marguilliers* dans les Cathédrales à l'imitation des Paroisses. Odon Evêque , en a établi dans l'Eglise de Paris , quatre Clercs & quatre Laïques , qui à cause de leur *marguillerie* , font un hommage lige à l'Evêque. Ils devoient garder l'Eglise , & sonner les cloches.

On disoit autrefois *Marreglier* , & on dit aujourd'hui en quelques Provinces , *Marillier*.

A la campagne , le *Marguillier* est celui qui sert à l'Eglise , & qui est une espèce de Bedeau. Ceux qui ont soin de l'œuvre s'appellent *Gagers*. En Auvergne on appelle les *Marguilliers* , Luminers.

MARI. f. m. Celui qui est joint & uni à une femme par un contrat civil , & avec les cérémonies de l'Eglise. *Maritus* , *vir* , *conjux*. Les femmes en France sont sous la tutelle perpétuelle du *mari* ; elles ne peuvent faire aucun acte sans être autorisées par leur *mari*. Le *mari* est le maître de la communauté. Mettre le fer entre les mains d'un *mari* pour venger son propre honneur , ce n'est pas violer les loix , c'est les observer. S. EVR. En prenant un *mari* , on prend un maître. M. SCUD. Une femme se défuit d'un Galant quand elle veut ; mais il faut qu'elle garde un *mari* tant qu'il dure. LE CH. DE M. Il semble qu'aujourd'hui un *mari* se fait une ridicule honte d'aimer sa femme , & que la tendresse conjugale soit une pratique bourgeoise. S. EVR.

Le pouvoir des *maris* en Allemagne , même des Princes de l'Empire à l'égard de leurs femmes & de leurs enfans , n'est point despotique & souverain. Pagenstecher , Jurisconsulte Allemand , a fait une Dissertation pour prouver que selon le droit naturel , un *mari* n'a pas un pouvoir despotique sur sa femme , & que le mariage n'est pas une Monarchie. Il s'efforce d'expliquer le V. 22^e. du Chap. V^e. de l'Épître de saint Paul aux Ephésiens.

Quand Boileau dans ses vers nous dépeignit les femmes ,

On crut qu'Hymen alloit éteindre son flambeau ;
Mais Renard aussitôt en ralluma les flammes ,
En donnant des maris aux femmes de Boileau.

Jean-Philippe Palthen , Professeur de Droit à Grypswald , a fait une Dissertation sur un *Mari* de la Reine , qui n'est pas Roi , de *Marito Regina* , qu'il définit un homme marié avec une Princesse , qui par droit d'héritage possède un Royaume , mais qui n'a contracté mariage avec elle qu'à condition que son mariage ne changeroit point son état de lui *mari* , & qu'il ne lui donneroit point d'empire sur sa femme , qu'il ne pourroit partager avec elle la Royauté , ni après sa mort avoir aucun droit particulier sur son Royaume , en vertu de son contrat de mariage seul , & sans qu'il intervienne aucun autre acte. De là il conclut que dans ce cas c'est la Reine qui est véritable Roi. Ce qui n'empêche pas que son mari ne puisse être Roi d'ailleurs , & supérieur à sa femme ; car une fille Reine peut se marier , ou à un Prince regnant , ou à un sujet , soit qu'il soit son sujet , ou sujet d'un Royaume étranger. Il donne des exemples de tous ces différens cas , qui sont Ferdinand & Isabelle , dont le mariage ne donna point de droit à l'un sur le Royaume de Castille , ni à l'autre sur celui d'Arragon.

Jeanne , fille d'Isabelle & Philippe d'Autriche ; Philippe II. & Marie Reine d'Angleterre ; les deux Jeannes , Reines de Naples , dont l'une épousa en premières noces André , puis Louis Prince de Tarente , ensuite Jacques Baléare , & en quatrièmes noces Otton , Duc de Brunswic ; & l'autre Jacques de Bourbon , Comte de la Marche. Marie , Reine d'Ecoile , mariée au Dauphin de France ; & enfin , la Reine Anne , qui a compté son propre *mari* parmi ses sujets ; ce que Palthen prouve , 1^o. Parce que le peuple d'Angleterre ne l'a traité que de Prince de Dannemarck. 2^o. Parce qu'il rendoit hommage à la Reine comme ses autres vassaux. 3^o. Qu'il lui prêtoit serment de fidélité comme son Ministre. Enfin , M. Palthen examine quels sont les Royaumes où ce cas peut arriver , & il dit qu'il ne peut arriver dans un Royaume électif , qu'il peut arriver quelquefois dans un Royaume héréditaire , jamais dans un Royaume usufructuaire , d'où il conclut qu'on ne le verra jamais en France , ni en Allemagne , ni en Pologne ; mais qu'il y en a des exemples , & qu'il peut encore y en avoir dans toutes les autres Monarchies de l'Europe. Il dit qu'une Reine ne doit point choisir pour *mari* un Roi , mais un Prince du Sang Royal , ou au moins un homme qui ait les qualités d'un Roi ; que quand elle devient Reine , elle ne doit point faire pour cela divorce avec son *mari* , & que son *mari* ne doit point exiger d'elle qu'elle partage avec lui , ou qu'elle lui communique la souveraine puissance ; qu'il n'est contraire ni à la loi naturelle , ni à la loi divine positive , qu'une femme ait la souveraine puissance civile ; que sans violer la nature de la société conjugale , le *mari* peut être soumis à la femme ; & enfin , il répond aux difficultés qu'on pourroit lui faire , sur tout au endroits de l'Écriture qu'on lui peut opposer. *Jf. III. 11. Cor. XIV. 34. Gen. III. 16. Eph. V. 23. Col. III. 18. I. P. III. 1.*

Le P^r. Bellati a fait en Italien un fort beau traité sur les obligations d'un *mari* Chrétien.

Nos femmes de Paris , au lieu de mon *mari* , disoient , mon *masi*. MASCUR.

MARI commode. Voyez COMMODE.

MARIABA. Ville de l'Arabie Heureuse. Ce mot signifie une Métropole , une ville qui a autorité sur les autres.

MARIABLE. adj. m. & f. Qui est bon à marier ; qui est en âge de se marier. *Matrimonio aptus* , *maturus* , *nubilis*. Une fille à douze ans est *mariable* par les loix. Un garçon n'est *mariable* qu'à quatorze ans.

MARIAGE. f. m. Contrat civil , élevé à la dignité de Sacrement , par lequel l'homme & la femme sont joints d'un lien indissoluble , qui ne peut se dissoudre que par la mort de l'un d'eux. *Matrimonium* , *Conjugium*. On entend ici par *contrat civil* , le consentement des conjoints donné selon les loix de l'État. Car pour la validité du *mariage* , il n'est pas nécessaire qu'il y ait un contrat par écrit , qui ne sert qu'à constater le droit des parties contractantes touchant la dot , le douaire , le préciput , &c.

Le *mariage* est un Sacrement , mais un Sacrement dépendant du contrat civil ; desorte que si le contrat est nul par défaut du consentement légitime , le Sacrement ne peut y être attaché.

Le Sacrement étant une chose spirituelle , il dépend uniquement de la puissance de l'Eglise ; mais comme le Sacrement de *mariage* suppose une convention qui précède , convention qui est un contrat civil , ce contrat est dans la main du Prince & de l'État : c'est pourquoi il dépend de sa prudence de le régler , soit par rapport à l'âge des personnes , soit par rapport au consentement des pères & mères , soit par rapport à d'autres objets.

L'essence du *mariage* consiste dans le consentement mutuel. Le *mariage* est du droit des gens , & en usage chez tous les peuples. Le *mariage* nous associe pour la bonne & la mauvaise fortune. C. B. Le *mariage*

est un lien fatal à notre liberté. S. ÉVR. Les filles cherchent dans le *mariage* le bonheur de l'indépendance. M. ESP. Le joug du *mariage* qui doit alliéger les maris & les femmes sous les mêmes loix de fidélité, n'asservit plus que les femmes. M. ESP. Il y a peu de *mariages* bien assortis : cependant le *mariage* est une société, & non pas une tyrannie. BELL. L'une des sources des malheurs du *mariage*, c'est que la fille n'y envisage que la personne, & la mère n'y considère que le bien. ID. On envisage d'ordinaire le *mariage* comme le tombeau des soupçons & des petits soins. S. ÉVR. Je veux toute votre tendresse indépendamment des devoirs & des sujétions du *mariage*. P. COM. Le *mariage* n'apprend point à aimer : il veut seulement qu'on se laisse aimer. LE CH. D'H. Les engagements du *mariage* n'effrayent : s'il n'est pas heureux, l'on est réduit à attendre que la mort vienne à pas trop tardifs rompre & briser sa chaîne. S. ÉVR. Les *mariages* des gens de qualité sont des unions de politique, plutôt que de sympathie. VILL. Ce n'est pas aimer que de vouloir trouver du bien & des dignités dans les embrassemens d'un mari : c'est chercher dans un *mariage* si médité à contenter son ambition plutôt que son cœur. L. D'ÉLOÏSE A ABEL. ¶ Les États souverains ne sauroient trop mettre en honneur le *mariage*. Plus on diminue les *mariages* qui pourroient se faire, plus on corrompt ceux qui sont faits ; & moins il y a de gens mariés, moins il y a de fidélité dans les *mariages* ; comme lorsqu'il y a plus de voleurs, il y a plus de vols. MONTESQ.

¶ On appelle *mariage* de conscience, un *mariage* où les formalités & les cérémonies de l'Eglise n'ont été observées que secrètement. *Matrimonium secretum*. On appelle ces sortes de *Mariages*, *Mariages* de conscience, parce qu'ils sont légitimes devant Dieu, & dans le for intérieur.

¶ On appelle *mariage* de Jean des Vignes, autrement *mariage* en détrempe, un commerce criminel sous quelque apparence de *mariage*.

¶ On dit aussi :

*Boire & manger, coucher ensemble,
C'est mariage, ce me semble.*

Le Concile de Trente déclare anathème ceux qui diront que les causes de *mariage* n'appartiennent pas aux Juges d'Eglise. Quand le Roi, ou les Parlemens, annullent les *mariages* clandestins, ils ne touchent point au Sacrement ; mais ils annullent le contrat civil, qui lui sert de fondement. La dissolution du *mariage* ne se fait que par la mort, ou par l'impuissance du mari. ¶ Avant J. C. le *mariage* n'étoit qu'un contrat civil, qui de sa nature, établissoit entre l'homme & la femme une société indissoluble, c'est-à-dire, qui subsiste toujours, qui ne se peut rompre. Il est vrai qu'il étoit permis aux Juifs de répudier leurs femmes ; mais cela leur avoit été accordé à cause de la dureté de leur cœur : la chose n'étoit pas ainsi dans son origine. Dieu a institué le *mariage* pour être une société indissoluble jusqu'à la mort entre l'homme & la femme. Le *mariage* doit être célébré par le propre Pasteur des parties, ou de son consentement. La proclamation des bans est nécessaire pour la validité du *mariage*, à l'égard des mineurs, & des enfans de famille, même majeurs : mais il n'est pas nul à l'égard des personnes libres & majeures, faute de proclamation de bans. Les *mariages* clandestins sont nuls quant aux effets civils, suivant l'Ordonnance de 1639. Par la même Ordonnance les *mariages* contractés à l'extrémité par ceux qui épousent leur concubine en mourant, pour légitimer les enfans, sont déclarés nuls, & les enfans illégitimes. L'âge requis pour la validité du *mariage* est fixé à la puberté, c'est à dire, à douze ans pour les filles, & à quatorze pour les garçons. Outre cette capacité naturelle, il faut avoir la majorité légale, & l'âge marqué par les Ordonnances : car avant l'âge de 25 ans les enfans de famille ne

peuvent contracter *mariage* sans le contentement de leur père & mère, & s'ils se marient avant 30 ans pour les garçons, & avant 25 pour les filles, sans le contentement de leur père & mère, ils peuvent être exhéredés. Entre parens en ligne directe, la prohibition du *mariage* est perpétuelle. En ligne collatérale le *mariage* est prohibé par les Canons jusqu'aux quatrième degré inclusivement. Il en est de même de l'affinité : la prohibition s'étend jusqu'au quatrième degré. Voyez DEGRÉ. Sanchez & Bonacina ont beaucoup écrit sur le *mariage*.

MARIAGE faits *in extremis*, sont ceux qui commencent par une débauche, que des hommes ont entretenue avec des femmes qu'ils épousent à l'extrémité de leur vie. ¶ Ces sortes de *mariages*, quoique valables, quant à la conscience, sont nuls quant aux effets civils.

Il y a une espèce de *mariage* en Allemagne, où le mari donne à sa femme la main gauche, au lieu de la droite ; & alors les enfans qui en proviennent sont réputés bâtards à l'égard des effets civils, quoique légitimes en effet ; car ils ne portent ni le nom, ni les armes de la maison, comme le dit Nicolaus Mylerus en sa Gamologie. Il n'y a que les Princes & grands Seigneurs d'Allemagne qui puissent contracter ces sortes de *mariages*. Les grandes Maisons d'Allemagne sont en possession de croire que les Princes, s'ils n'épousent des Princesses, n'ont point d'enfans qui puissent succéder à la Principauté ; c'est ce qu'on appelle des *mariages* du côté gauche. PELISSON.

MARIAGE, signifie aussi le bien qu'une femme apporte en *mariage*. *Dos*. Cet homme a trouvé un bon parti, un grand *mariage*. Ce *mariage* est de cent mille écus. Il faut rendre le *mariage* de la femme, quand elle meurt sans enfans. La dot est donnée pour soutenir les charges du *mariage*. *Dotem recentiores matrimonium appellarunt*. Ainsi en plusieurs Coutumes on appelle la dot, le *mariage* ; & on appelle en Normandie, *Bref de mariage encombré*, l'action de réintégrande, qu'a la femme pour rentrer dans les biens dotaux, ou de son *mariage*, qui ont été aliénés par son mari.

MARIAGE, se dit aussi des cérémonies qui se font à la passation de ce contrat. *Sponsalia*. Ils sont en promesse de *mariage*. On a donné les articles de *mariage*. Il est défendu de faire des contrats de *mariage* par paroles de présent. *Per verba de presenti*. On a publié les bans du futur *mariage*. La célébration du *mariage* se doit faire en face d'Eglise, & devant son propre Curé. On doit tenir à l'Eglise des registres des *mariages*, pour donner des certificats des *mariages*. Le douaire ne se gagne que par la consommation du *mariage*. Les mariés sont tenus de se rendre réciproquement les devoirs du *mariage*, de se garder la foi de *mariage*.

Les Turcs ont trois sortes de *mariages*, & trois sortes de femmes ; des femmes légitimes, des femmes à Kabin, & des esclaves. Ils épousent les premières, ils louent les secondes, & achètent les troisièmes. Du LOIR, p. 171. Cet Auteur décrit au même lieu, & pag. suiv. la manière dont se font les *mariages* légitimes : pour le *mariage* à Kabin, l'homme n'a qu'à passer devant le Magistrat un contrat de *mariage* pour la somme qu'il est convenu de lui donner, quand il lui plaira de la quitter, à condition pourtant qu'il nourrira les enfans qui en proviendront. Quelquefois les Turcs en ont aussi des Chrétiennes, & cette sorte de *mariage* est aussi souvent pratiquée par les Chrétiens étrangers, qui sont ici (à Constantinople), & qui ont aussi la liberté d'avoir des esclaves, mais de leur religion seulement. Les Turcs seuls en peuvent avoir de toutes sortes de religions. Du LOIR, p. 175, 178. Voyez encore KABIN.

MARIAGE, se dit aussi de la solennité des nœces. Être invité à un *mariage*.

MARIAGE AVENANT. Terme de Coutumes. *Matrimonium conveniens*. Il est ainsi défini dans l'ancienne Coutume de Normandie. *Mariage avenant* est, se

elle (une fille) est mariée à convenable personne, selon son lignage & ses possessions. *Mariage désavantageant* est opposé à *mariage avenant*. *Matrimonium minus conveniens*. ¶ Le *mariage avenant* est ce qu'une fille noble, non mariée, peut demander à ses frères, après le décès de ses père & mère, qui n'est autre chose qu'une dot raisonnable non limitée, & qui est à l'arbitrage de ses frères, quand ils trouvent à marier leur sœur, sans la déparager ni méfallier.

Devoir de MARIAGE, signifie dans quelques Coutumes, non pas ce qu'on appelle après S. Paul *Debitum*, mais l'obligation de se marier. Pour entendre ceci, il faut remarquer que les femmes veuves & les filles au-dessus de soixante ans qui possédoient des fiefs de corps, ou chargés de services personnels & militaires devoient autrefois se marier, pour faire rendre aux Seigneurs ces services par leurs maris, ou indemniser les Seigneurs; & cela s'appeloit *Devoir de mariage*, ou *service de mariage*.

MARIAGE DIVIS, ou DISTINCT & SÉPARÉ, a significé autrefois dans les Coutumes la dot d'une fille distinguée du reste des biens du père & de la mère.

MARIAGE PAR ÉCHANGE, s'est dit lorsqu'un père marie sa fille dans une maison, où il prend une fille pour épouse de son fils, laquelle il subroge à la place de sa propre fille, pour lui succéder.

MARIAGE RÉCHAUFFÉ, s'est dit autrefois pour secondes noces.

MARIAGE A MORT-GAGE, étoit autrefois un *mariage* par le contrat duquel une terre étoit donnée par un père & une mère à leurs enfans pour en percevoir les fruits jusqu'à ce qu'elle eût été rachetée.

MARIAGE PHILOSOPHAL. Terme du grand Art. C'est l'union du soleil & de la lune dans le mercure hermétique.

MARIAGE. Terme de Cordier. Les Jurés Cordiers, appellent de la sorte, la corde qu'ils sont obligés de fournir au Bourreau de Paris, pour étrangler les personnes condamnées à être pendues. *Restis strangulatoria*.

MARIAGER. Nom d'une petite ville du Jutland, province de Danemark. *Mariacera*. Cette ville est sur une grande baie du Catégar, dans le Diocèse d'Arhusen, à dix lieues de la ville de ce nom, vers le nord. MATY.

MARIALE. f. m. Nom d'un livre de prière chez les Grecs. *Mariale*. Ce livre contient l'Office de la Sainte Vierge.

Le nom de *Mariale* vient de celui de *Marie*.

MARIANA DISTRUCTA. Nom de lieu. C'étoit autrefois une ville épiscopale de la Corse. *Mariana*. Elle étoit sur la rivière de Golo, à cinq lieues de la Bastie, du côté du midi. *Mariana* est ruinée, & son Evêque, suffragant de Gènes, fait sa résidence à la Bastie. MATY.

MARIANE. f. f. Nom de femme. *Mariamne*, *Maria Anna*. Nous disons *Mariane* pour *Mariamne*, & pour *Marie-Anne*. Ainsi la femme d'Hérode que Joseph appelle *Marianne*, & dont il décrit la fierté & la mort dans le XV^e Liv. de ses Antiquités, c. 3. & L. XVIII. c. 11. Tristan l'appelle *Marianne*, & il intitule *Marianne*, la Tragédie qu'il en a faite.

Quoi! *Marianne est morte? O destins ennemis!*
La Parque l'a ravie, & vous l'avez permis!

TRISTAN.

Nous appelons encore *Marianne* les femmes qui portent le nom de *Marie* & d'*Anne*, n'en faisant qu'un de ces deux-ci. Et c'est ainsi qu'il le faut prendre par rapport à toutes celles qui portent le nom de *Marianne* dans le Christianisme. Les violences d'Hérode furent fatales aux Innocens, & particulièrement à cette illustre *Marianne*, dont il avoit usurpé le lit & la liberté avec la couronne de Judée. TRIST. Il y a une Sainte *Marianne* honorée en Orient; & les Mécènes la disent sœur de S. Philippe, sans dire

duquel, si c'est l'Apôtre, ou le Diacre. CHASTELAIN, au 17 Février.

Les Îles de MARIE-ANNE. Voyez LARRONS, les Îles des Larrons.

MARIARIDE, ou MARGERIDE. Nom d'une montagne du Gévaudan, *Margarida*, *Margarita*. Valois, *Not Gall.* p. 215, 563.

MARIATO. La pointe du *Mariato*. Cap de la côte occidentale de la Castille d'or, dans le Gouvernement de Papayan, sur la mer du sud.

MARJAUD, AUDE. f. m & f. Ce mot ne se dit que par plaisanterie, d'un enfant joli & éveillé. *Venustus & alacer*. Plaisant *marjaud*. Jolie petite *marjaude*. C'est apparemment un terme usité dans quelque province.

MARIAULE. f. m. Témoin peu digne de foi, dans la Coutume de Hainaut, chap. 53, & 97. vient de *Mariuolo* des Italiens. *Mariaule* n'est point usité ailleurs. Furetière s'est trompé lorsqu'il a confondu ce mot avec *Marjaulet*. L'i est voyelle dans ces deux mots, au lieu qu'il est consonne dans *Marjaulet*.

MARJAULET. Voyez MARJOLET.

MARIB. Nom d'une ville de l'Arabie heureuse, en Asie. *Mariaba*, *Mariania*. Elle est sur le bord du lac, dans la principauté de Farach, au nord de la ville de ce nom, dont elle est éloignée environ de trente-deux lieues. MATY.

MARICA. f. f. Terme de Mythologie. C'est le nom d'une déesse de Minturne, qui avoit un bois sacré qui menoit de Minturne à la mer. Voyez MARIQUE.

MARICO. Ville de l'île de Tidore, l'une des Moluques.

MARIE. f. f. Nom de femme. *Maria*. Moïse avoit une sœur qui s'appeloit *Marie*. *Marie*, Mère de Jésus-CHRIST. Sainte *Marie*, mère de Dieu, priez pour nous, maintenant & à l'heure de notre mort. La Vierge *Marie*. On l'appelle ainsi par excellence, parce qu'elle fut Mère, & Vierge tout à la fois, & la plus pure des Vierges. Nestorius fut condamné au Concile d'Éphèse, parce qu'il nioit que la Sainte Vierge fût mère de Dieu.

Ce mot est Hébreu, mais on ne fait pas trop son étymologie, ni sa signification. Quelques Auteurs, entr'autres S. Grégoire de Nisse dans son Homélie sur la Nativité de N. S. disent que ce mot signifie *grâce*; c'est un mécompte. Peut-être ont-ils confondu celui de Sainte Anne, mère de la Sainte Vierge, avec celui de la Sainte Vierge même. S. Jérôme, & d'autres, prétendent qu'il signifie *Dame*, comme si c'étoit le féminin du nom Syriaque מריה, *Morio*, qui signifie *Seigneur*. C'est en ce sens que nous appelons en François la Sainte Vierge du nom de *Notre-Dame*. Isidore le tire de מור, *or*, *lux*, *lumière*, & dit qu'il signifie *Illuminatrix*, le formant du participe en *hiphil*. S. Jérôme rapporte, que de son temps la plupart interprétoient ce mot par ceux-ci, *Illuminant me isti*, ou *illuminatrix*, & le tiroient par conséquent du même participe, מריה, מריה. Le même Père, sur le Ps. XVIII. v. 5. l'explique *Stella maris*. D'autres *amarum mare*, *mer amère*, de מר, *mar*, qui signifie *amer*, & ים, *jam*, qui veut dire *la mer*. Péarson croit qu'il vient de רום, *rum*, qui signifie *haut*, *élevé*. Quelques-uns le dérivent du mot Rabbinique מר, qui veut dire, *Docteur*, & ils expliquent celui de *Marie* dans un sens figuré, par celui d'*illumination*. Il y en a qui le font venir de מר, *goutte*, & ים, *mer*, ou de מר, *Docteur*, & עמ, *peuple*; cette dernière étymologie paroît la moins naturelle.

Les trois MARIES. On fait tous les ans le jour de Pâques à quatre heures du matin dans l'Eglise Patriarchale de Bourges, une procession solennelle qu'on appelle la Procession des trois *Maries*, pout honorer la Résurrection de N. S. & en mémoire de ce que *Marie* Magdelène, *Marie* mère de Jacques & Salomé, allèrent au sépulchre de grand matin le jour de la Résurrection de J. C. ceux qui ont donné à cette cérémonie le nom de Procession des trois *Ma-*

ries, ont supposé que Salomé se nommoit aussi Marie.

La ville des trois MARIES est une ville de Provence. *Villa Sancta Maria de Mari*. Elle est dans la Camargue, près la côte du gras d'Orgon, qui est une des bouches du Rhône.

☞ Ce lieu est célèbre parmi les Provençaux, parce qu'on croit que c'est là que débarquèrent les trois *Maries*, savoir, *Marie - Madeleine*, *Jacobé* & *Salomé*, avec la tête de Saint Jacques le mineur. Il s'y fit un fameux pèlerinage. Il y avoit autrefois un Temple de Diane d'Ephèse.

Les MARIES est aussi le nom d'une fête, ou réjouissance qui se faisoit autrefois à Venise, en mémoire de ce que les Vénitiens avoient repris quelques jeunes Vénitienues que les Istriens enlevèrent dans l'Eglise de S. Pierre. Douze jeunes filles bien parées, & accompagnées d'un jeune homme habillé en Ange, couroient la ville en dansant. Les abus qui s'y glisèrent firent abolir cette réjouissance pendant la guerre des Génois, 300 ans après qu'elle eut été instituée. Le Doge & la Seigneurie continuèrent cependant d'aller en procession tous les ans le 21 Février à l'Eglise de Notre Dame.

Sainte MARIE. Nom de plusieurs Eglises dédiées à la Sainte Vierge. *Aedes Sancta Maria*. Sainte Marie Majeure, est une Eglise de Rome, ainsi nommée, pour la distinguer d'une autre qu'on nommoit Sainte Marie Mineure, ou Sainte Marie la Neuve.

Sainte MARIE. Nom d'un Ordre Religieux. Ce sont les Religieuses de la Visitation. Voyez VISITATION. Les filles de Sainte-Marie.

Sainte MARIE. Nom d'île. *Insula Sancta Maria*. L'île de Sainte Marie, l'une des Açores, peut avoir six ou sept lieues de traverse. C'est la première des Açores que l'on trouve en venant du nord. L'île de Sainte-Marie est sur la côte du Chili proche la ville de la Conception, par les 36 degrés 36 minutes de latitude sud, selon les derniers voyages. Les Mémoires de Trévoux, 1705. p. 1666. la mettoient à 37 deg. de latitude sud.

Ordre Militaire de Saint Blaise & de Sainte MARIE. Voyez BLAISE.

Le Cap Sainte MARIE. C'est un cap de la mer du Sud en Amérique, *Promontorium sancta Maria*. Les Espagnols l'appellent *Morro de Puercos*, Le Morne des porcs. Il est dans le Gouvernement de Véragua sur la côte méridionale, vers le 5^e degré quelques minutes de latitude, & le 293. degré de longitude. Ce cap est gros, & de moyenne hauteur, les terres du dedans sont fort hautes, & forment plusieurs coupées.

Sainte MARIE du Chardon. Ordre militaire. Voyez CHARDON.

Sainte MARIE de la Conception. Ordre militaire. Voyez CONCEPTION.

Sainte MARIE de l'Éléphant, ou des Éléphants, comme dit l'Abbé Justiniani, chap. 72. Ordre militaire de Dannemark. Voyez ÉLÉPHANT.

L'Ordre militaire de Jésus & MARIE. Voyez JÉSUS, l'Abbé Justiniani, *Hist. de tutti gl'Ord. Milit. c. 35*.

L'Ordre Militaire de Sainte MARIE de Laurette. Voyez LAURETTE.

Sainte MARIE des Lis. Nom d'un Ordre de Chevalerie au Royaume de Navarre. *Ordo militaris Sancta Maria de liliis*. Cet Ordre fut institué par Garcias VI. Roi de Navarre en 1043. & non point en 1023. comme quelques Auteurs le disent; beaucoup moins 1548, comme a dit l'Auteur de la Description des Ordres militaires imprimée à Paris en 1671. Il a voulu dire en 1048. L'enseigne de cet Ordre étoit l'écu de Navarre entouré d'un collier, composé d'une chaîne d'or, chargé d'espace en espace de cinq G Gothiques, première lettre du nom de l'Instituteur. De ce collier pend une médaille, sur laquelle est représenté un lis ouvert & couronné. Cet Ordre s'appelle aussi simplement l'Ordre du Lis. Voyez l'Abbé Justiniani, *Hist. de tutti gl'Ordin. Milit. c. 18*.

Sainte MARIE de Mercede, ou de la Rédemption. Ordre de Chevaliers qui furent établis par Jacques Roi d'Arragon, & nommé ainsi à cause qu'on les obligeoit de racheter les esclaves. Ils portoient un habit blanc, avec une Croix noire, & étoient de l'Ordre des Cisterciens. Leur établissement commença vers l'an 1232. & le Pape Grégoire IX. les confirma.

Sainte MARIE du Mont Carmel, Ordre militaire en France. Voyez CARMEL.

Le Port Sainte MARIE dans l'île de Cuba, est le port de la ville du Port au Prince. Voyez à la lettre P.

Sainte MARIE du Port Adriatique. Nom d'une Congrégation de Chanoines Réguliers. *Sancta Maria de Portu Adriatico*. Elle prit son nom de son premier Monastère, situé sur le bord de la mer Adriatique, près de Ravenne. *Orestus de Rubcis*, dit de Ravenne, parce que c'étoit le lieu de sa naissance, le fonda en conséquence d'un vœu qu'il fit dans un naufrage: il s'y retira avec plusieurs Clercs qu'il assembla, & auxquels il donna des Constitutions qui furent approuvées par Paschal III. Plusieurs Monastères les prirent, & quelques-uns se soumirent à celui du Port Adriatique, comme à leur Chef, & formèrent ainsi la Congrégation dont nous parlons. Ce Monastère ayant été ruiné & détruit, la Congrégation le dissipa sous le Pontificat de Grégoire XII.

Sainte MARIE du Rosaire. Ordre militaire institué, selon l'Abbé Justiniani, *Hist. de tutti gl'Ordin. Milit. c. 37*. par S. Dominique, l'an 1209, ou 1213. pour combattre les Hérétiques. Voyez cet Auteur.

Sainte MARIE des Teutoniques. Justiniani appelle ainsi l'Ordre Teutonique. Voyez TEUTONIQUE.

L'Ordre du Vase de la Vierge MARIE. Voyez VASE. Ordre de la Glorieuse Vierge MARIE, ou de la Mere de Dieu autrement les Frères de la Glorieuse Vierge Marie, ou les Frères Joyeux, ou les Frères de la Joie, quelques uns disent Frères de la Jubilation. Ce sont les noms d'un Ordre de Chevalerie, institué en 1233, & confirmé par le Pape Urbain IV^e en 1262. Les Chevaliers portoient une soutane blanche, & sur l'estomac une croix patée de rouge, avec deux étoiles de même couleur en chef. Ils avoient sur la soutane un manteau de gris cendré. La fin de cet Ordre étoit principalement d'avoir soin des veuves & des orphelins, & de réconcilier les personnes & les familles qui étoient mal ensemble. Cet Ordre avoit un Supérieur Général qui portoit le nom de Grand-Maître; mais parce qu'ils n'avoient point de maisons dans lesquelles ils vécutent en commun, & qu'ils demeuroient chacun en particulier dans sa famille, on leur donna par désision le nom de Frères Joyeux, ou Soldats Joyeux, *Fratres Gaudentes, Milites Gaudentes*.

Favyn dans son Théâtre d'honneur, T. II. p. 1450. & suiv. parle d'un autre Ordre de la très heureuse Vierge Marie, Mere de Dieu, qui fut inventé par trois Frères Gentilshommes de Spelle, en Italie, appelés Pierre, Jean-Baptiste, & Bernard, surnommés les Pétrignans. Paul V. à qui ils en présentèrent les Mémoires, l'approuva en 1618. sous la Règle de S. François d'Assise. La fin de cet Ordre étoit en particulier de réprimer les courses que font les Turcs sur les côtes de la Méditerranée. Voyez les Statuts de cet Ordre dans Favyn, à l'endroit cité.

Religieuse de Sainte MARIE DES VIERGES. C'est le nom d'une Communauté de Religieuses Augustines, établie à Rome, qui portent une robe blanche, avec un scapulaire noir. P. Helyot, *Part. III. c. 7*.

☞ L'Ordre de MARIE Thérèse. Nouvel Ordre de Chevalerie, à l'instar de l'Ordre de Saint Louis, institué par l'Impératrice Reine de Hongrie, Marie Thérèse d'Autriche, en mémoire de la victoire remportée à Chotzemits en Bohême, par le Maréchal Comte de Daun, le 18 Juin 1757 sur le Roi de Prusse, & de celle du 20 du même mois que le Prince Charles de Lorraine fit lever le Siège de Prague.

☞ Leurs Majestés Impériales ont mis la dernière main à l'établissement de cet ordre au commencement de Mars 1760, en lui assignant des revenus, & en

réglant les privilèges dont jouiront ceux qui en sont décorés.

L'Empereur, en qualité de Grand Maître de l'Ordre militaire de Marie-Thérèse, ayant voulu conférer lui-même en personne cet Ordre au Prince Charles de Lorraine, & au Feldt Maréchal Comte de Daun, premier & second grand croix; la cérémonie de leur installation se fit le 12 Mars 1758, avec beaucoup d'éclat.

MARIE. Nom d'une monnoie d'Espagne & de Portugal, sur laquelle on voit une *M*, qui est la première lettre du nom de Marie. Ce nom de Marie en ce sens est un nom d'espèce, & se dit de différentes monnoies qui ont la moitié ou le quart de la valeur d'une plus grosse qui a aussi le nom de Marie. Il en est de même du nom de Louis, quand il signifie une monnoie; car on dit un *louis* blanc, ou un *louis* d'un écu, un *louis* de trente sous; un *louis* de quinze sous, un *louis* de cinq sous, mais on ne dit point un *louis* de dix sols pour désigner une pièce d'argent de la valeur de dix sols, on ne dit point aussi un *louis* de quatre sols.

MARIÉE. f. f. Sorte de vieille danse figurée que dansent un homme & une femme, & qui s'appelle la *mariée*, parce qu'on la danse ordinairement aux noces des Bourgeois. *Saltatio nuptialis*. La *mariée* est gaie & agréable, & remplie de postures fort plaisantes. On l'appelle aussi *Dame mariée*.

MARIÉE. Jeu de cartes fort récréatif & amusant. On le nomme plus communément la *Guimbarde*. Voyez ce mot.

MARIE GRAILLON. Mot burlesques du petit peuple, qui signifient une femme mal-propre, sale, vilaine. *Immunda, sordida, vilis*. C'est une *marie-graillon*.

MARJEN, ou MARIEN. f. m. Nom d'homme. *Marianus*. Saint *Marien*, que l'on nomme Saint *Marain* en Berris, & Saint *Marjain* en Guyenne, menoit une vie fort dure, mais presque entièrement cachée aux hommes dans le VI^e siècle. BAILLET. au 19 Aout. Grégoire de Tours parle de ce S. Solitaire de Berris dans son Livre, de *Glor. conf. c. 81*. Ufuard & le Martyrologe Romain en font mémoire le 19^e d'Aout; mais les anciens Breviaires de Bourges marquent la Fête au 19^e de Septembre. Le Martyrologe de France distingue deux Saints du Berri du nom de *Marain*, ou *Marien*, tous deux au 19^e d'Aout.

MARIEN. adj. m. Terme de Mythologie. On donna à Rome ce nom à Jupiter, à cause d'un Temple que Marius lui avoit fait bâtir. *Marianus Jupiter*. C'étoit le Jupiter de ce temple, qu'on nomme Jupiter *Marien*.

MARIEN. C'étoit un des cinq Royaumes qui composoient l'île Espagnole lorsque Christophe Colomb en fit la découverte.

MARIENBERG. Nom d'une petite ville, ou bourg de la Misnie, en Haute Saxe. *Marienberg*. Ce lieu est entre les rivières de Schop & de Floë, aux confins de la Bohême, à douze lieues de Meissen, vers le midi. *Marienberg* a été bâtie l'an 1519. pour la commodité de ceux qui travaillaient aux mines, qui sont fort riches en cette contrée. MATY.

MARIENBOURG. Ville des Pays Bas, située dans le Hainaut, sur la rivière de Blanche-Eau, à deux lieues de Philippeville, vers le midi. *Marienburgum*. *Marienburg* a été une place fortifiée. Les François à qui elle a été cédée par la paix des Pyrénées, l'ont démantelée. MATY. Long. 22. d. 5'. lat. 50. 4'.

Le nom de *Marienburg* est composé du mot de *burg*, qui veut dire ville en Allemand, & du nom de *Marie*, que portoit la sœur de Charles-Quint Empereur.

MARIENBOURG, est aussi le nom de la ville capitale du Palatinat de *Marienburg*, en Prusse. *Marienburgum*. Elle est sur une des branches de la Vistule, à dix lieues de la ville de Dantzick, & à six de celle d'Elbing. Cette ville ne fut d'abord qu'une petite forteresse, bâtie par les Chevaliers Teutoniques; mais le Grand-Maître l'ayant choisie pour le lieu de sa résidence, elle fut agrandie, embellie & fortifiée. Il y a un bon

château. Les Polonois la possèdent depuis l'an 1470. MATY.

Le Palatinat de MARIENBOURG, *Mariaburgensis Palatinatus*. Province de la Prusse Royale. Elle est bornée au couchant par la Poméranie; au nord par le Frisch-Haff; & ailleurs par la Prusse Ducale. La Warmie dépend de ce Palatinat, & ses villes principales sont *Marienburg*, capitale, Elbing, Trawenberg, Braunschberg & Heilsberg. MATY.

MARIENDAL, ou MERGENTHEIM. Nom d'une petite ville de la Franconie, en Allemagne. *Mergenthemum, Mergethum, Mariae Domus*. Elle est sur le Tauber, à six lieues de Wurtzbourg, vers le sud ouest. Cette ville défendue par un bon château, est capitale d'un petit pays de la Franconie: elle appartient aux Chevaliers Teutoniques. C'est la résidence ordinaire du Grand-Maître de l'Ordre. MATY.

MARIENGROS. f. m. Monnoie de compte dont les Négocians de Brunswic se servent pour tenir leurs livres & écritures. Trente-six *mariengros* font la rixedale.

MARIENWERDER. Petite ville de la Prusse Ducale. *Marienverda*. Elle est dans la Poméranie, entre Marienburg & Graudens, à six lieues des deux.

MARIENZELL. Nom d'un village de la Sirie, situé aux confins de l'Autriche. *Mariacella*. Il n'est connu que par l'affluence des pèlerins, qui y vont en dévotion. MATY.

MARIER. v. a. Joindre un homme & une femme par le lien conjugal suivant les cérémonies de l'Eglise. Se marier c'est le recevoir. *Matrimonio copulare, conjungere*. C'est le Curé ou le Vicaire qui les a *mariés*, en face d'Eglise. On ne marie point pendant l'Avent, ni le Carême. Quand on se *marie*, il faut se *marier* par raison. M. SCUD. Epouser une femme pour son bien, ce n'est pas se *marier*, c'est négocier. S. EVR. La plupart des gens se *mariant* sans se connoître & sans s'aimer. M. SCUD. On ne parle point de *marier* ceux qui s'aiment également, mais ceux qui sont aimés également de la Fortune. S. EVR. Se *marier* en dépit de Vénus & des Grâces. ABE.

MARIER, Se dit non-seulement du Prêtre qui unit un homme & une femme, suivant les cérémonies de l'Eglise; mais encore en parlant de ceux qui font ou qui procurent un mariage, soit par autorité paternelle, soit par office d'amitié. C'est un tel Prêtre qui les a *mariés*. Son pere l'a *marié* fort avantageusement.

MARIER, se dit figurément en choses morales. Allier deux choses ensemble, les joindre l'une à l'autre. *Accommodare, jungere, maritare*. On dit, *Marier* sa voix avec un tiorbe ou une basse de viole. On ne peut pas *marier* le vice avec la vertu. Les dieux ont *marié* la peine avec le plaisir, & le travail avec la gloire. COS. On a dit du mariage de deux personnes peu favorisées des biens de la fortune, que c'étoient la faim & la soif qui se *marioient* ensemble. SAINT EVR.

On dit dans ce sens qu'une épithète se *marie* bien avec un terme, qu'un adverbe ne se *marie* pas bien avec un verbe.

On dit aussi *marier* des vignes avec des ormeaux, pour dire, les attacher ensemble.

MARIER des ruches. Terme d'économie rustique. C'est en faire une seule de deux, faire passer toutes les mouches de l'une dans l'autre; ce que l'on pratique lorsque l'on a des ruches mal peuplées.

MARIE, ÉE. part & adj. Il est aussi subst. *Conjugio illigatus*. Le *marié* amène sa *mariée* à l'Eglise. Celles qu'on a *mariées* malgré elles reçoivent à la fin par devoir le joug qu'on leur a imposé par tyrannie. L'usage des mariages intéressés, fait que l'on compte d'être infidèle dès que l'on sera *marié*. BELL.

On dit proverbialement, que la *mariée* est trop belle, quand on se dénie d'une affaire qu'on propose, parce qu'on y voit trop d'avantage, ou quand on se plaint d'une chose dont on devoit se louer.

Dans la poésie Françoisse on appelle rimes *mariées*, celles qui ne sont point séparées les unes des autres, c'est-à-dire,

c'est-à-dire, dont les deux masculines se suivent immédiatement, & les deux féminines de même. C'est ce qu'on appelle rimes plates.

MARIÉRI. f. m. Terme de Calendrier. Nom du dixième mois de Juillet. On l'appelle aussi *Mariri*.

MARIESTAD. Nom d'une petite ville de la Suède. *Maria stadium*. Elle est dans la Westrogothie, sur le lac Wéner, à neuf ou dix lieues de la ville de Lingkiopid, vers le nord. MATY.

MARIGALANTE. Nom d'une des Antilles de Barlovento. *Marigalanta*. Elle est entre la Guadalupe & l'île de S. Dominique. Elle a environ dix-huit lieues de circuit, passé pour fertile, & appartient aux Français, qui y ont bâti un fort. MATY.

MARIGNAN, ou MELIGNANO. Nom d'une petite ville d'Italie. *Marinianum, Melignanum*. Elle est dans le Milanois, sur le Lambio, à trois lieues au levant de Milan. *Marignan* est célèbre par la victoire que François I. y remporta sur les Suisses l'an 1515. MATY.

MARIGNY. f. m. Petit moucheron du Brésil, dont la piquûre est fort douloureuse.

MARIGNY. Nom de lieu. *Marennium*. Il est en Normandie. VALOIS, *Not. Gall. p. 507*.

MARIGOT. Terme de Pêcheur. Contir le *marigot*, ou aller au *marigot*, se dit des Pêcheurs paresseux, qui au lieu d'aller sur le fond, vont se cacher en quelque endroit, ou à l'abri des rochers, pour y faire rôti du maquereau, pour l'y manger, & pour y dormir quelques heures; après quoi ils vont rejoindre les autres Pêcheurs qui sont sur le fond. DENIS, HIST. DE LA MER.

MARIGOT. f. m. C'est le nom que l'on donne généralement dans les îles, aux lieux bas, où les eaux de pluie s'assemblent & se conservent. C'est la définition qu'en donne le P. Labar, t. 2, c. 16, de ses voyages. Le Lundi j'allai à l'habitation du *Marigot*. Id.

MARILAND. Voyez MARYLAND.

MARIN, INE. Qui vient de la mer, qui appartient à la mer. *Marinus, maritimus, pelagijs*. Monstre marin, loup marin, conque marine.

☞ On appelle les dieux de la mer, les dieux *marins*.

Ce fut un monstre *marin*, qui fit périr Hippolyte. On peignoit le char de Neptune attelé de chevaux *marins*. Il y a des veaux *marins*, des chiens & des loups *marins*. Le sel *marin*, est celui qui se fait de l'eau de la mer, qui est de figure cubique, & le plus fort de tous les sels.

Ce terme s'applique aussi à ce qui sert à l'usage de la navigation. La carte *marine*, ou *hydrographique*, est celle qui sert pour la conduite des vaisseaux, où sont marqués les rumbes des vents, les côtes, les rades, & les bancs de sable. Voyez CARTE.

En Architecture, on appelle *colonne marine*, une colonne taillée de glaçons ou de coquillages par bandes ou boilage, ou continus sur la longueur de son fût, ou bien par tronçons en manière de manchons. *Columna marina*. DICT. DE PEINT. & D'ARCH.

☞ En termes d'Histoire naturelle, les corps *marins* sont des coquillages, des coraux, des poissons & autres corps semblables que l'on trouve enfouis & pétrifiés dans le sein de la mer.

☞ AIGUE MARINE. Espèce de pierre précieuse tendre, & de couleur à-peu-près de l'eau de la mer.

On dit qu'un homme a le pied *marin*, quand il est accoutumé à l'air & à la fatigue de la mer, quand il a été longtemps sur les vaisseaux.

Homme *marin*. Outre ce que nous avons dit au mot HOMME, on peut ajouter ici qu'on prit un homme *marin* en Illyrie, sous le Pontificat d'Eugène IV; que sous l'Empereur Maurice on vit dans le Nil un homme & une femme *marine*, qui se laissèrent voir, pendant trois ou quatre heures, hors de l'eau jusqu'au nombril; qu'en 1526, on prit en Frise un homme *marin*, qui avoit beaucoup de barbe & de cheveux; un autre dans la mer Baltique, en 1531. Il fut envoyé à Sigismond, Roi de Pologne, & vécut trois jours à la Cour. Un autre jeune fut pris

près de la Rocca de Sintra, comme rapporte Damien Goës. *Olyssipon. Enarrat.* Le Roi de Portugal & le Grand-Maitre de l'Ordre de S. Jacques, ont eu autrefois un procès, pour favoir à qui des deux ces monstres appartiendroient.

La trompette *marine*, est un instrument qui n'a qu'une grosse & longue corde de boyau, tendue sur un chevalier, & qu'on touche avec archet. Elle a le corps triangulaire, & elle imite fort bien le son des trompettes ordinaires. Voyez TROMPETTE. *Tuba marina*, ou *tuba monochordon*. Quelques-uns prétendent qu'il faudroit dire Trompette *marine*, parce qu'au lieu de Trompettes ordinaires que l'on embouche pour sonner, celle-ci se joue avec un archet, & le mouvement de la main; d'autres disent, qu'on l'a nommée *marine*, parce que l'on s'en sert sur la mer, où elle résonne beaucoup mieux. L'usage est pour trompette *marine*, & cela suffit.

Nous disons *Marin* substantivement, pour dire un homme de mer; mais nous ne le disons que des Officiers de Marine. *In re maritimâ*, ou *navali Præfectus, præfecturam aliquam gerens*. J'ai demeuré longtemps à Brest & à Toulon, je connois tous nos *Marins*. Nos *Marins* ne demandoient qu'à se battre. L'oïiveté gête les *Marins* sur les vaisseaux.

Saint MARIN. Voyez SAN-MARINO.

MARINADE. f. f. Terme de Cuisine. Ragoût, préparation de viandes qu'on fait en les laissant tremper dans une sauce de vinaigre, poivre, sel, épice, clou, citron, orange, oignon, romarin, sauge, &c. *Embamma nauticum*. Et en les faisant cuire & mitonner dedans. On sert aux entrées des longes de veau, des poulets à la *marinade*.

MARINAI, MARIANARI, GLIUBOTIN PLANINA. Montagne de la Turquie, en Europe. *Marineus Mons*, anciennement *Scardus & Scodrus*. Elle s'étend d'orient en occident, entre l'Albanie, la Bulgarie & la Servie. Le Drino Nero, & la Morave y prennent leurs sources. MATY.

MARINE. f. f. Est la science de la navigation; ce qui concerne la navigation sur mer; ce qui a rapport au service de la mer. *Res nautica, nautica, histiodromia*. On divise la *marine* en militaire & économique. La *Marine militaire*, comprend les vaisseaux armés en guerre: l'économique, les vaisseaux marchands. Pierre Nonius ou Nugnez, est un célèbre Mathématicien Portugais, qui le premier en a écrit deux livres en l'année 1530, à l'occasion de quelques doutes que lui proposa Martin Alphonse Sofa. Ensuite Pierre Médina, Espagnol. Et en 1606, André Garcia Cespédès fit imprimer *Regimento de la navigation*. En 1608, Simon Stevin, Mathématicien du Prince d'Orange. En 1620, Willebrordus Snellius a fait imprimer son *Typhis Batavus*. En 1631, Adrianus Mérus a écrit de l'art de naviger par le globe. En 1640, le Pere Fournier, Jésuite, a écrit de l'Hydrographie. En 1661, le Pere Riccioli, & le Pere Gaspard Schottus, Jésuites, en ont donné quelques traités dans leurs Œuvres. Et en 1666, le sieur Denys, Hydrographe & Professeur à Dieppe, Rodéricus Zameranus, Pierre Appian, Rodéricus Crescentius, Augustinus Casaræus Robert Dutlé, Jacques Colomb, Jean Janfon, & le Pere Mersenne, Minime, en ont fait quelques Traités. Le Pere Deschales, Jésuite, en a écrit: ce qui vient d'être dit, est tiré de ses Œuvres, en faveur de ceux qui s'adonnent à la navigation, que maintenant on cultive heureusement en France. Les livres ordinaires de *Marine* qu'ont les Pilotes, sont les Routiers de Pierre de Médine, de Manuel Figuérido; le Miroir, le Trésor, la Colonne de la mer; le Flambeau de la Navigation, dressé par Guillaume Janszoon, &c. PERE DESCHALES. Le P. Hoste, Jésuite, a donné, en 1697, l'Art des armées navales: c'est un traité des évolutions navales.

La connoissance parfaite de la *Marine* renferme ou suppose la connoissance de quantité d'Arts & de Sciences. Elle se divise en trois parties générales; qui sont l'Architecture navale, le Pilotage, & l'Art des

évolutions; l'Architecture navale apprend à construire toutes sortes de bâtimens de mer; le Pilotage est l'art de les conduire en mer seuls & sans compagnie; & l'art des évolutions apprend à conduire plusieurs bâtimens ensemble, c'est-à-dire, les flottes, ou les armées navales.

MARINE. Se dit en général pour tout le corps de la *Marine*, ou pour ce qui concerne la navigation. Dans cette acception, il comprend tous les Officiers, soldats, matelots destinés au service de mer; les vaisseaux de guerre; en un mot tout ce qui fait la puissance navale d'un état. C'est ainsi qu'on dit, la *Marine* de France.

Après les Loix Romaines touchant la *Marine*, répandues dans le Digeste & dans le Code, les plus anciens Réglemens dont on ait connoissance, sont ceux qui furent publiés sous le titre de rôle d'Oleron, par Eléonore, Duchesse de Guyenne, & Comtesse de Poitou, qui ayant été répudiée par Louis VII, avoit épousé Henri II, Roi d'Angleterre. Ils furent même reçus en France, comme il paroît par la compilation de Fontanon; & ils servirent aussi de modèle aux villes Anscatiques, pour dresser les Ordonnances de Visbui, ainsi nommées de Visbui, dans l'île de Gothland. Voyez Merville, *Ordonnance de la Marine, du mois d'Août 1681, commentée & confirmée*, &c. Il y a une Ordonnance de la *Marine*, du mois d'Août 1681, que Pierre Merville, Avocat au Parlement de Paris, a commentée & confirmée avec les anciennes Ordonnances, le Droit écrit, & les nouveaux Réglemens.

MARINE, signifie aussi le goût, la senteur de la mer. *Maris odor*. Cela sent la *marine*. Cela a un goût de *marine*.

MARINE, signifie quelquefois Plage ou côte de mer. C'est ainsi qu'on dit, se promener sur la *marine*. De-là le terme de *marine*, en peinture.

MARINE, terme de Peinture. Les Peintres appellent *marines*, des tableaux où ils représentent des mers, des ports, des vaisseaux, des tempêtes, & autres sujets semblables.

Ce terme peut se transporter à une peinture poétique. Les Pastorales de Sannazar, n'ont pas été fort goûtées. Son nouveau genre d'Éloges a paru trop sombre & trop mélancolique. Il a transporté des bois & des prairies, la scène pastorale sur le rivage de la mer. Ce ne sont plus des agneaux qui bondissent dans la plaine; ce sont de gros poissons qui se promènent sous les eaux. Les Alcions représentent les rossignols. Un panier d'huîtres présenté à Amarillis y fait l'office d'un bouquet de fleurs. Un beau paysage peint par Sannazar, auroit mieux valu que toute cette *marine*. MÉM. DE TRÉV.

MARINE. Voyez MARGUERITE.

MARINER. v. a. *Aceto & aromatibus macerare*. Préparer de la viande, du poisson dans un assaisonnement appelé *marinade*. Voyez ce mot. On *marine* aussi le poisson frais que l'on veut garder quelque temps, & on le conserve dans l'huile, ou dans le vinaigre, & avec des herbes fortes. On *marine* des poulets, pour les manger sur le champ. On *marine* du thon, pour le conserver.

MARINÉ, ÉE. part. & adj. Des huîtres *marinées*, des champignons *marinés*, du thon *mariné*.

En fait de commerce de mer, on appelle marchan-
dises *marinées*, celles qui ont été imbues ou mouil-
lées d'eau de mer, par quelque accident arrivé au
vaisseau. Tabac *mariné*. Muscade *marinée*.

MARINÉ, en termes de Blason, se dit des animaux dé-
peints sur les écus, avec une queue de poisson comme
les Sirènes. *Caudâ in piscem desinente*. Il porroit de
gueule au cerf estropié (ou qui n'a point de pieds),
mariné d'or. Imhoff, en Allemagne, porte de gueules
au lion *mariné* d'or.

MARINES. Bourg du Vexin-François, à trois lieues de
Pontoise. Il y avoit autrefois un Prieuré de Chanoines
Réguliers, auquel a succédé une Communauté de Peres
de l'Oratoire. *Descrip. Géogr. & Hist. de la Haute
Norm. T. II, p. 344.*

MARINETTE. f. m. Vieux mot qui signifioit autrefois
la pierre d'aimant, & même la boussole qui en est tou-
chée, parce qu'elle servoit principalement à la Marine.
Lapis magneticus, pixis nautica. Voyez BOUSSOLE.

MARINGOUIN. f. m. C'est ainsi qu'on appelle dans
les îles de l'Amérique, une espèce de petit insecte
fort incommode. *Culex*. Il approche de celui qu'on
appelle *cousin* en France. Il y a des *maringouins* en
Afrique, comme dans l'Amérique méridionale.

On est venu avertir M. l'Ambassadeur, que la mai-
son étoit toute pleine de *Maringouins*, ou petites
mouches insupportables. ABBÉ DE CHOISY. Nous som-
mes arrivés à Banko; nous avons été mangés des mouf-
quites ou *maringouins*. Id.

Les peuples du Brésil appellent en leur langue cet
insecte *Marigouy*, d'où est venu le mot *Maringouin*.
HUET.

MARINGUES, petite ville de France, en Auvergne,
dans l'élection de Riom, près de l'Allier.

MARINIER. f. m. Officier qui commande à un équi-
page de Matelots. *Homo maritimus, Nauta*. Il ne
faut pas confondre les Officiers *mariniers*, avec les
Officiers de marine. Les Officiers de la marine sont
les Capitaines, les Lieutenans, les Enseignes. Les Offi-
ciers *mariniers*, sont le premier Pilote, le Maître
Charpentier, le Maître Canonnier, le Contremaî-
tre, le Bosseman, le Maître de hache, le Maître
Voilier, &c. Ceux qui sont sous eux s'appellent plus
ordinairement *Matelots*.

MARINIER, se dit aussi de ceux qui conduisent les grands
bateaux sur les rivières. *Navicularius, nauta*. Les
Mariniers se préparent à tirer l'anguille, l'oïson.

MARINIER DE RAME. Terme de Marine. Homme de
mer, Marinier, Matelot qui sert à ramer, sans y être
condamné comme les Forçats.

MARINO. Nom d'un bourg de la campagne de Rome,
à quatre lieues de la ville de Rome, vers le levant.
Marinum, villa Marina. MATY.

MARINO. Autre bourg du Milanois, en Italie. *Marinum*.
Il est à cinq lieues de la ville de Milan, vers le nord.
MATY.

MARINO. C'est encore un village de la Capitanate, pro-
vince du Royaume de Naples. *Marinum, Campo Ma-
rino*. Ce lieu situé sur le Tiferno, à une lieue de son
embouchure, est la petite ville qu'on nommoit an-
ciennement *Claterna*, ou *Cliternia*. MATY.

SAN-MARINO, ou SAINT-MARIN. Nom d'une ville en-
clavée dans le Duché d'Urbin, province de l'Etat de
l'Eglise. *Fanum S. Marini, Marinum*, anciennement
Mons Titanus, ou *Acer*. Elle est à deux lieues de
S. Léo, vers le nord. *San-Marino* est une ville forte
par sa situation, sur le sommet d'une montagne,
par ses fortifications qui sont assez régulières, & par
quelques bons châteaux, qui en gardent les avenues.
Elle est sur le pied de République, depuis l'an 600;
mais sa juridiction ne s'étend que sur dix ou douze
villages voisins. Ses premiers Magistrats sont deux
Capitaines, que l'on change deux fois l'an. Les Ita-
liens la nomment par mépris *la Republichetta*; c'est-à-
dire la petite République, & elle nomme par fierté
la République de Venise, *sa carissima sorella*, c'est-à-
dire, sa très-chère petite sœur. MATY.

MARIO. Nom d'une montagne de la Campagne de
Rome, tout auprès de la ville de ce nom. *Mons
Marii, Mons Gaudius, Monte Mario*. MATY.

MARJOLAINE. f. f. Plante dont il y a quelques es-
pèces. *Amaracus, Sampuchus*. La *marjolaine* ordi-
naire est haute d'environ un pied, & pousse plu-
sieurs branches ligneuses, le plus souvent carrées,
un peu velues, rougeâtres. Ses feuilles sont rangées
vis-à-vis l'une de l'autre, semblables à celles de l'ori-
gan; mais beaucoup plus petites, molles, blanchâ-
tres, d'une odeur forte, aromatique, & d'un goût
âcre & un peu amer. Ses fleurs naissent en ses som-
mités, ramassées en manière d'épis, ou de têtes plus
rondes & plus courtes que celles de l'origan, compo-
sées de quatre rangs de feuilles posées par écailles.
Ces fleurs sont petites en guenle; chacune d'elles est
un tuyau découpé par le haut en deux lèvres, de cou-

leur blanche. Ses semences sont menues, presque rondes, de couleur rouille, odorantes, amères. En Latin, *Majorana vulgaris*. C. B. pin. 224. La marjolaine est bonne dans les maladies du cerveau & de la poitrine; elle fortifie l'estomac: on en mêle dans les poudres sternutatoires, dans les errines, dans les fomentations. On lui a donné ce nom, à cause qu'on prend grande peine à la cultiver, & qu'elle n'est point sujette à se faner, ni à pourrir.

MARIOLA. Montagne d'Espagne, au Royaume de Valence, dans le voisinage de la ville d'Alcoy, on y trouve une quantité extraordinaire de simples & de plantes médicinales.

MARIOLE. f. f. Vieux mot, qui signifie image de la sainte Vierge. *Effigies, imago B. Virginis*; & dans la basse Latinité, *Mariola*.

*Aubes, fros, chafubles, estocles,
Crois, Crucetis, & Marioles.* GUIART.

MARJOLET. f. m. Terme injurieux & populaire, qui se dit de ceux qui veulent faire les galants ou les entendus. C'est un franc *majorlet*. SCAR. Si vous êtes gens modestes & sérieux, qui alliez rondement en besogne, qui ne cherchiez qu'un gain honnête & modéré, qui ne falliez point les muguet, les *marjolets*, les enfarinés, les fanfarons, &c. MASCUR.

*Entendre un marjolet, qui dit avec mépris,
Ainsi qu'ânes, ces gens sont tous vêtus de gris.*
RÉGNIER.

Ce mot originairement signifie *témoin*, comme on voit dans la Coutume de Hainaut, & parce que les témoins sont quelquefois odieux, on l'a dit par mépris des jeunes gens à qui on vouloit reprocher qu'ils n'étoient pas dignes de foi. Voyez MARIAUD.

MARION. f. f. Nom d'une femme, diminutif de Marie. *Maria*. Ce n'est que le peuple qui appelle *Marion* les filles qui se nomment Marie.

MARIONETTE. f. f. Petite figure de bois ou de carton ou d'autre matière, qui représente des hommes ou des animaux, & que les Bâteleurs font remuer par ressorts, pour amuser les enfans, le peuple, & quelquefois ce qu'on appelle la bonne compagnie, les honnêtes gens. *Imaguncula, ligncola hominum figuræ*. C'est apparemment ce qu'Horace appelle *alienis nervis mobile lignum*. On dit, jouer les *Marionettes*, donner les *Marionettes*, aller aux *Marionettes*. Jean Brioché est regardé comme l'inventeur des *Marionettes*; mais il ne fit que les perfectionner. De son temps un Anglois avoit trouvé le secret de les faire mouvoir par des ressorts & sans cordes; mais l'on préféra celles de Brioché à cause des plaisanteries qu'il leur faisoit dire. Ce Spectacle n'est pas fait pour notre nation seule. Du Loir dit que les Turcs ont des joueurs de *Marionettes* plus adroits que les nôtres.

On dit ironiquement d'une petite femme, que c'est une *Marionette*, une vraie *Marionette*. Cela est du style de conversation.

Descartes prétend que les bêtes n'agissent que comme des *Marionettes*, & que l'agitation de leur sang leur tient lieu de ressorts; qu'on ne doit pas plus admirer leurs petites adresses, que les ressorts d'une horloge, qui sans ame marque mieux les heures qu'un homme ne pourroit faire.

M. Ménage fait venir ce mot de *marions*, ou *petites Maries*, en prenant l'espèce pour le genre.

MARIONETTE. f. f. Monnoie d'or qui se fabriquoit autrefois en Lorraine & en quelques lieux d'Allemagne; elle pesoit deux deniers treize grains.

MARIPENDA. f. m. Sorte d'arbrisseau des Indes occidentales, qui se trouve dans la province de Méchoacan. Son tronc est haut environ de cinq pieds. Ses branches sont noirâtres, & ses feuilles semblables au fer d'un dard, larges & épaisses, de couleur verte, tirant sur le pourpre, mais plus vertes dans leur partie supérieure, attachées à des queues rouges. Ses fruits sont en grappe, longs de près de huit

Tome V.

pouces, composés de grains semblables à ceux du raisin, mais plus clairs, verts premièrement, rouges ensuite, & enfin d'un pourpre obscur. Les habitans prennent les rejettons & les rameaux de cet arbrisseau, & les ayant coupés fort menus, ils le font bouillir jusqu'à ce que l'eau s'épaississe, & qu'elle vienne en consistance de miel. C'est un baume qui guérit les plaies les plus difficiles, & arrête le sang de celles qui sont récentes. C. Bauhin appelle le *maripenda*, *Balsamum fructu racemoso ex Hispaniola*. Pin. 401.

MARIQUE. f. f. Nom d'une Nymphe. *Marica*. Elle épousa Faune, & elle en eut Latinus. Quelques-uns prennent *Marique* pour Vénus.

MARIQUITES. Peuples errans de l'Amérique méridionale dans le Brésil. M. de l'Isle les met à l'orient de Fernambuc, & au nord de la rivière de S. François.

MARIS. Voyez LIMYRA.

MARIS. Voyez MAIRE.

MARIS, ou MARISCH. Voyez MAROS.

MARISE, ou MARIZA. Nom d'une grande rivière de la Romanie. *Mariza*, anciennement *Hebrus*, *Rhombus*. Elle a ses sources dans les montagnes de Coltegnas, baigne Philippopoli, Andrinople, Trajanopoli, & se décharge dans l'Archipel à Eno, vis à vis de l'île de Samandrachi MATY.

MARISQUE. f. f. *Marisca*, a. Petite excroissance charnue, molle, fongueuse, indolente, qui vient au fondement, au périnée, & à la partie interne supérieure des cuisses dans les femmes. C'est une espèce de fil, & souvent un symptôme de la grosse vérole. Son nom vient de sa ressemblance, avec une espèce de figue appelée *marisque*. COL DE VILLARS.

MARISQUE. f. m. Espèce de figue grosse & sans goût. En Latin *marisca*.

MARISSON. f. f. Vieux mot qui signifie *dommage*, *dégât*, & la douleur, le chagrin que les pertes ont coutume de causer. *Detrimentum, jaclura, dolor, mator ex*, &c. dans la basse Latinité *marritio*.

Dame Guiborg faisoit grant marisson.
GIRARD DE VIEN.

Voyez encore MARRISSON.

MARITACACA, ou MANICOU, & FILANDER. f. m. Sorte d'animal du Brésil, grand environ comme un chat, & approchant de la forme du furet. Il a sur le dos deux lignes bien distinguées, l'une blanche, & l'autre brune, qui se traversent en croix. Il vit d'oiseaux, dont il mange aussi les œufs, & est tellement friand d'ambre, que souvent il se promène la nuit le long du rivage de la mer, pour en chercher. Cependant il exhale une odeur puante qui pénétrant au travers des bois & des pierres, est mortelle pour les hommes & les bêtes. Elle dure quinze & vingt jours, & quelquefois plus, en sorte qu'on est contraint d'abandonner les villages, dont cet animal s'est approché de trop près.

MARITAE, ALE. adj. m. & f. Qui appartient au mari. *Maritalis*. La puissance *maritale*. Scoperf, Allemand, prétend que l'autorité *maritale* s'étend à la correction, & aux châtimens, pour réduire la femme à l'obéissance.

MARITALEMENT. adv. Terme de pratique. En mari, comme doit faire un mari. Le Juge lui ordonna de traiter *maritalement* sa femme, de vivre *maritalement* avec elle.

MARITIME. adj. m. & f. Qui concerne la mer, qui est proche de la mer. *Maritimus*. Constantinople est une ville *maritime*. Les côtes *maritimes* de Hollande sont bordées de fortes digues. Région *maritime*. VAUG. Peuples *maritimes*. Ce terme s'applique aussi aux choses qui concernent la *marine*. Ainsi l'on dit les forces *maritimes* d'un État, pour dire les forces de mer. Les Puissances *maritimes*.

MARIUS, MARIA, f. m. & f. Nom propre d'une famille Romaine *Marius*, a. La famille Maria étoit

Ooooo ij

non seulement plebéienne, mais obscure jusqu'à C. *Marius*, qui fut sept fois Consul, comme il paroît par ce qu'en dit Saluste dans son Histoire de la guerre de Jugurtha. Il étoit d'Arpinum, compatriote de Cicéron. La famille *Maria* subsistoit encore au temps d'Auguste, malgré les guerres & les proscriptions de Sylla. Il y a des médailles d'un Caius *Marius* PRO III VIR sous Auguste.

Il ne faut jamais dire *Marie*, ni au masculin ni au féminin, pour *Marius*, & *Maria*, quoiqu'on dise Marcie, Porcie, au moins au féminin, &c. Voyez encore MARY.

MARIZA. Rivière de la Romanie, elle a sa source au pied du Mont-Hémus, & se jette dans le Golfe de Mégarise.

MARKAB. Terme d'Astronomie. C'est le nom d'une étoile qui est devant l'aile du Pégase.

MARKEK. Bourg de la Basse-Autriche, aux confins de la Hongrie, sur la rivière de Mark, ou March, qui se jette dans le Danube presque vis-à-vis d'Haimbourg.

MARKHELHEM. Ville de France dans la Haute-Alface, Diocèse de Basse, Conseil souverain, & Intendance d'Alsace.

MARLE. f. f. C'est la même chose que MARNE. Voyez ce mot, qui est le plus en usage.

MARLE. Nom d'une petite ville de la Tiérache en Picardie. *Marla*. Elle est sur la rivière de Setre, à quatre ou cinq lieues au nord de Laon.

MARLE. Nom du lieu qui s'appeloit autrefois *Marne*. *Marna*, *Marla*. Il est dans le Lânois, sur la Sarre. L'n s'est changée en *l*, comme dans *Aumale*; *Albemarle*, d'*Albemarne*.

Ce mot vient de *marna*, de la marne, terre blanche qu'on tire de bien avant dans la terre, pour en fumer & en améliorer les champs. Valois, *Notit. Gall. p. 317. & 9.* Apparemment qu'on en trouvoit en ce lieu.

MARLEBOROUGH, MALBOROUGH, MARLEBOROW, & MARLEBROW. Nom d'un bourg du Comté de Wilt, en Angleterre. *Margaberga*. Il est sur la rivière de Kennet, à sept lieues de la ville de Salesbury, vers le nord. Quelques Géographes mettent à ce bourg l'ancienne Cunetio, ville des Belges, que d'autres mettent à Kennet, village situé à deux lieues au couchant de Marleborow. MATY. Le Duc de Marlborow a rendu ce nom fameux.

MARLEM, ou le Bourg de Marlem. Bourg de France dans la basse Alsace, entre Saverne & Molsheim. C'étoit autrefois une Ville très-considérable.

MARLER, v. a. Voyez MARNER qui est seul en usage.

MARLI. f. m. On écrit *marlie*. C'est un ouvrage de mode ou d'ajustement. C'est une espèce de gaze, dont on distingue deux sortes, le *marli* simple, & le *marli* double, qu'on appelle *marli* d'Angleterre. *ventus textilis*.

MARLIÈRE. f. f. On dit aujourd'hui *marnière*. On a dit autrefois *maillière* en François, & *marleria* dans la basse Latinité.

MARLO. f. m. Bois de corde qui sert à chauffer les fours dans la manufacture des glaces de S. Gobin. Il y a trois sortes de bois pour ce chauffage; savoir, les *marlos*, les billettes, & le bois de charbonnage.

MARLOW, ou MERLOW. *Mellotum*. Petite ville d'Allemagne au Cercle de Basse Saxe, au Diocèse de Mecklenbourg sur le Reckenits.

MARLY. Nom de lieu. C'est une maison Royale, située entre Versailles & S. Germain, à l'extrémité d'une forêt qui porte le même nom.

La Machine de *Marly* est une célèbre Machine hydraulique que Louis XIV. fit construire pour conduire des eaux à Versailles. Elle est placée sur le dos d'une montagne, & fait monter les eaux de la Seine jusque dans un Aqueduc élevé au-dessus de son sommet. L'ame de tout le jeu de cette Machine sont huit grandes roues établies sur la Seine, qui sont mouvoir chacune quatre grandes pompes foulantes & aspirantes. Depuis la construction du Canal de Maintenon, la Machine ne fournit plus d'eau

à Versailles, mais elle sert pour en conduire au Château de *Marly*, dans le voisinage duquel elle est située, & d'où elle a pris son nom.

MARMAILLE. f. f. Nom collectif. Troupe de petits enfans. *Pueri*, *puerorum grex*, *turba puerilis*. Il n'a place que dans le discours familier. Qu'on chasse d'ici cette *marmaille*.

MARMANDE. *Marmande* en Agénois. Nom d'un bourg de l'Agénois, en Guyenne. *Marmanda*. Il est sur la Garonne, à cinq lieues au levant de Bazas. C'étoit autrefois un Château, maintenant ce n'est qu'un Bourg. *Marmanda castrum*, ou *villa*. Sur la fin du siècle précédent, le Parlement de Bourdeaux fut quelque temps transféré à *Marmande*. Maty met *Marmande* dans le Bazadois, mais il se trompe. On l'appelle même *Marmande* en Agénois.

MARMANDE, ou MORMANDE. Nom d'une rivière, qui se décharge dans le Cher. *Milmandra*, *Milmen-dra*. Elle est dans le Berri. Valois, *Not. Gall. p. 338*.

MARMANTEAU. Voyez MARMENTEAU.

MARMARA. Voyez MARMORA.

MARMARES. Peuples de la Cilicie, vers les frontières de cette province, du côté de l'Assyrie.

MARMARIQUE. Grande contrée d'Afrique, entre l'Egypte & les Syrtis, mais qui n'a pas toujours eu le même nom, & dont les bornes ont beaucoup varié.

MARMARITE. f. m. Nom que l'on donnoit à une Légion Romaine, sans qu'on en sache la cause. *Marmarita*. La Légion des *Marmarites* étoit à Amasée. Je ne trouve rien dans la Notice pour expliquer ce que c'est que la Légion des *Marmarites* campée à Amasée. Seroit-ce quelque corps levé originellement dans la Libye Marmatique, & qui en auroit pris le nom, quoique les recrues ne s'en fissent pas toujours dans le même pays. Bollandus, 7^e. *Febr. p. 23. §. 2.* parle assez des Mariandènes dans le Pont, dont on prétend que S. Théodore d'Héraclée étoit Capitaine, ou Gouverneur. Je ne fais si c'est la même chose, TILLEM. *Hist. Eccl. T. V. p. 734.* Quel rapport y a-t-il du nom *Mariandène* à celui de *Marmarite*?

MARMELEDE. f. f. Pâte confite, à demi liquide, faite de la chair des fruits qui ont quelque consistance, comme les prunes, les coings, les abricots. *Pulpa fructuum conditorum*. On le dit aussi des fruits qu'on fait trop cuire, & qui perdent leur figure. Vous avez fait trop cuire ces pommes, ce n'est plus que de la *marmelade*, de la bouillie.

Ménage dérive ce mot de *marmelada*, qui est Portugais, & qui vient de *mermello*, qui signifie *coing*; aussi est-ce une espèce de cognac.

MARMENTEAU. adj. Terme d'Eaux & Forêts. C'est un bois de haute futaie, qui est en réserve, & qu'on ne taille point, qu'on appelle quelquefois *Bois de touche*, lorsqu'il compose les avenues, forme un abri, ou sert à la décoration d'un Château ou Maison de campagne, ou d'une terre. *Silva incædua, nemus voluptarium*. Il est défendu aux usufructiers d'abatte les bois *marmenteaux*. On ordonne que les bois *marmenteaux* seront abattus ou étetés, quand le propriétaire est condamné pour crime de lèse-Majesté.

MARMITE. f. f. Pot, vaisseau où l'on fait bouillir la viande dont on fait le potage. *Lebes*, *olla*, *cacabus*. Une *marmite* de fer, de cuivre, d'argent. Les *marmites* d'argent doivent être marquées au corps, au couvercle, aux anses & aux griffes.

On dit figurément & bassement; que la *marmite* est bonne en une telle maison, c'est-à-dire, qu'on y fait bonne chère. La *marmite* est renversée; c'est-à-dire, on n'y va plus dîner. On appelle populairement les écornifleurs, des écumeurs de *marmite*. On dit qu'une certaine chose fait bouillir la *marmite*, ou sert à faire bouillir la *marmite*, quand elle contribue à l'entretien de la maison. Le feu des vers ne fait plus bouillir la *marmite*. MAL. Tout cela est du style familier. On dit qu'un homme a

le nez fait en pied de *marmite*, quand il a un nez luge par en bas, & retrouffé. On nomme Sœurs de la *marmite*, les Sœurs de la Charité, qui portent des bouillons aux malades, & des potages aux pauvres des Paroisses.

MARMITEUX, EUSE. adj. Pitieux, qui est mal du côté de la fortune & de la santé. *Miser, indigus*. Il est tout *marmiteux*; & substantivement, c'est un pauvre *marmiteux*. Il est vieux.

*On ne vit onc un tel gouteux,
Qui sans paroître marmiteux,
Comme toi sa goute mâtine.* SAR.

Lise la marmiteuse au teint de pomme cuite. GON.

MARMITEUX. Triste, abattu de douleur, ou du moins qui affecte de l'être. *Gloss. sur Marot*.

Ce mot n'est plus d'usage que dans le style marotique.

MARMITIER. f. m. Terme de Rôtisseur de Paris. C'est le garçon qui dans la boutique du Rôtisseur, a soin de faire revenir les viandes, de les mettre en broche, & de les faire proprement rôtir. *Assator*. Le *marmitier* gagne plus que les autres garçons rôtisseurs. Celui qu'on appelle *Marmitier* chez les Rôtisseurs, s'appelle *Hâtier* chez le Roi.

MARMITON. f. m. Valet de cuisine, qui prend garde à la marmite, qui a soin de la faire bouillir. *Lixam culinarius*.

MARMITONNER. v. n. Faire le Marmiton. *Lixam, culinarum agere*. Il a peu d'usage.

MARMOLEJO. *Marmoleium*, anciennement *Utica*. C'étoit autrefois une ville de l'Espagne Bétique. Ce n'est maintenant qu'un village, situé sur le Guadalquivir, à une lieue au dessous d'Anduxar.

MARMONNER. v. a. Terme bas & populaire, qui signifie murmurer, & gronder tout bas & entre les dents, sans oser se plaindre. *Musare, mutire, musitare*. Les vieillards & les valets sont sujets à *marmonner*, quand ils ne sont pas contents, quand ils sont de mauvaise humeur. Qu'est-ce que vous *marmonnez-la*?

MARMONNER. Terme burlesque, pour dire, parler, ou même travailler, selon les conjonctures. *Gloss. sur Marot*.

MARMORA. La mer de *Marmora*, ou de *Marmara*, ou de Constantinople. *Mare Constantinopolitanum, Propontis*. C'est un golfe de la mer Méditerranée. Il est entre la Romagne en Europe, & la Naxos en Asie, & il a communication avec l'Archipel par le détroit des Dardanelles, & avec la mer Noire par celui de Constantinople. ΜΑΤΥ.

Nos Géographes modernes veulent que la mer de *Marmora* tire ce nom de *Marmara*, ou *Mermera*, du marbre, qui se tire des îles de cette mer, & que les Turcs appellent en leur langue *Mermer*. D'HERBELLOT, p. 557.

MARMORA, ou **MARMARA**. Nom d'une petite île de l'Asie. *Marmora*, anciennement *Proconnesus Neuris*. Elle est dans la mer de *Marmora*, près des côtes de la Naxos & du détroit des Dardanelles. Elle renferme des carrières de marbre fort estimé, dont elle a pris son nom moderne qu'elle a communiqué à la Propontide, où elle est située. ΜΑΤΥ.

MARMOT. f. m. Espèce de gros singe, qui a de la barbe & une longue queue. Un vilain *marmot*. *Cercopithecus, simius caudatus*.

MARMOT, se dit aussi des petites figures de pierre ou de bois, ridicules & grotesques. Cet homme a un cabinet rempli de *marmots*.

Ce mot vient du Latin *marmor*, qui signifie des figures de marbre.

M. de Laurière dérive ce mot *marmot*, & ceux de *marmouset* & de *mermiau*, du vieux mot François *merme*, qui veut dire *petit, minor*.

On dit de ceux qu'on laisse long-tems attendre à une porte, dans un vestibule, qu'ils croquent le *marmot*.

On appelle aussi ironiquement des enfans, de petits *marmots*. Un petit *marmot*, une petite *marmotte*. Mademoiselle l'Héritier se sert de ce mot dans le style familier.

MARMOTIN. Voyez **MARABOTIN**.

MARMOTTE. f. f. Espèce de gros rat de montagne, fort commun dans les montagnes de Savoie & de Dauphiné. *Mus alpinus*. Il est de la grandeur d'un chat, il est fort gras; il a la tête comme un lièvre & de très-petites oreilles. Il a quatre dents de devant comme les lièvres, avec lesquelles il mord tortement, & gâte & rongé tout. Ses pieds sont courts, son ventre plat, son poil assez grand & de diverse couleur, comme le blaireau, ou taitillon, la queue courte & des ongles fort aigus. Il marche sur les pieds de derrière; il se dresse comme l'ours. Ces bêtes ont une espèce de société, & quand elles amassent du foin pour leur hiver, elles mettent des sentinelles sur toutes les avenues, qui avertissent les autres par leur sifflement de se retirer dès qu'il paroit des Chasseurs. Les jeunes *marmottes* se peuvent apprivoiser, mais elles font un grand dégât où il y a des meubles. Les sauvages se cachent en hiver dans du foin & de la paille. Elles dorment six mois comme les loirs, & deviennent si grasses, qu'elles sont quelquefois monstrueuses. Elles ont cela de particulier, que leur épiploon est double, triple & quadruple, quoiqu'il soit unique dans tous les autres animaux. Elles l'ont les unes sur les autres toutes remplies de graisse qui sert à les entretenir quand elles ne mangent point. On en mange quand on les a salées & dégraissées.

Ce mot vient de l'Italien *marmotta*, ou du Latin, *mus montanus*. MEN.

MARMOTTER. v. a. Parler entre ses dents, remuer les lèvres sans se faire entendre. *Musitare, mutire*. Les vieilles *marmottes* tou le jour leurs paternôtres. *Marmotter ses prières*.

Que marmottez-vous-là, petite impertinente?

MOL.

Ce mot ne peut trouver place que dans le discours familier.

MARMOTTIER. f. m. Est un nom injurieux que donne le peuple aux curieux qui font un cabinet de plusieurs pièces rares & antiques, de petits bustes de pierre ou de bronze, qu'il appelle des *marmots*, faute de s'y connoître. *Antiquarius, operum vestitorum studiosus*.

MARMOTTIN. f. m. Voyez **MARABOTIN**.

MARMOUSER. v. n. Vieux mot. Remuer les lèvres comme les *marmots*, les singes. Il est inusité.

MARMOUSET. f. m. Petite figure grotesque. *Efformata ridiculum in modum effigies*. Les enfans, le peuple, aiment les *marmousets*. On dit d'un curieux, mauvais connoisseur, qu'il n'a que des *marmousets* dans son cabinet. Naudé fait plaisamment appeler par un ignorant les statues antiques, des *marmousets*, de vieux magots de l'antiquité, qui ne sont plus bons qu'à faire de la chaux, à réparer des brèches, ou à casser des noix & broyer de la moutarde.

On dit aussi ironiquement à un petit garçon qui se mêle de vouloir raisonner avec les grands: Vous êtes un beau *marmouset*. On le dit aussi d'un homme mal bâti.

Faut-il qu'un marmouset, qu'un maudit étourneau, &c.

MOLIERE.

Le peuple dit aussi proverbiallement, quand on voit des gens à la fenêtre, il sera demain fête, les *marmousets* sont aux fenêtres.

Ménage dérive ce mot du Bas-Breton *marmous*, qui signifie un *singe*. Cependant ce mot signifioit autrefois le mignon d'un Prince ou d'un Seigneur, comme on voit dans Froissart.

MARMOUTIER. *Majus monasterium*. C'est ainsi que s'appelle une célèbre Abbaye des Pères Bénédictins, près de Touts. Le Collège de *Marmoutier* à Paris

étoit un Collège de Bénédictins de l'Abbaye de *Marmoutier*. Le Cardinal de Richelieu le donna aux Jésuites du Collège de Paris. De-là vient que ce nom est aussi demeuré à un quartier du Collège de Louis le Grand. Le vieux bâtiment a subsisté jusqu'en 1702.

Ce mot s'est fait du Latin par corruption, & l'on montre que c'est des cas obliques qu'il s'est formé, *Majoris monasterii*. L'Abbaye de *Marmoutier* a été fondée par Saint Martin. On écrivoit autrefois *Marmontier*, & *Marmonstier*.

MARMOUÏER, ou MAURMUNSTER. *Mauri Monasterium*. Petite ville de France, dans la Basse-Alsace, à une lieue de Saverne, avec une Abbaye de Bénédictins.

MARNAS. f. m. Terme de Mythologie. Nom d'un dieu des Syriens. *Marna*. Dans Lampridius, Alexandre Sévère s'écrie: *O Marna! O Jupiter! O dieux immortels!* car il faut lire, *O Marna*, & non point *O Numina!* Saumaïse l'a très-bien corrigé sur un manuscrit de la Bibliothèque Palatine. Un Empereur Syrien, dit-il, invoque un dieu de Syrie. S. Jérôme, dans la vie de S. Sérapion, & dans sa lettre à Lata, fait mention de ce dieu, comme a remarqué Saumaïse. Les habitans de Gaze, en Palestine, adoroient Jupiter de Crète, sous le nom de *Marnas*. V. Etienne de Byzance, & le Chevalier Marsham, *Can. Chronol. Sæc. I. & Voilius, de Idol. L. IX. c. 38.*

Ce nom en Syrien, signifie Seigneur des hommes, מר, *Mars*, Seigneur, & de מנשח, *anasch*, & par aphérese מנש, *nasa* & נש, *nas*, qui veut dire *homme*.

MARNAY. Nom d'un ancien lieu de France, situé dans le Hurepoix. *Madriniacum, villa in Morivienfi Comitatu*. Valois, *Not. Gall. p. 326.*

MARNAY, ou MARNÉ. Nom d'un château, aujourd'hui d'un village. *Maternense, ou Elebromense castrum, Maternensis vicus*. Il est près d'Autun. Valois, *Not. Gall. p. 322.*

MARNE. f. f. Terre foissile, grasse & molle, ou pierre tendre, grasse au toucher, qui sert à engraisser les terres & à les rendre fertiles. *Marga*. La *marne* sert aussi à faire de la chaux, & on la cuit dans des fourneaux comme l'autre pierre. Quand on mouille la *marne*, elle fûse à l'air & se réduit d'elle-même en poussière. La bonne *marne* est un excellent engrais. Si on en met trop elle brûle la terre & la rend stérile. Il y a de la *marne* blanche, rouge, colombine, & d'autre qui tient de l'argile, du tuf & du sable. Cette manière de terre blanchâtre qui se trouve dans les entrailles de quelques pièces de terre & qu'on appelle *marne*, & qui paroît être dans une disposition prochaine à devenir pierre, doit être considérée comme un amendement propre pour aider à la production de certaines choses. LA QUINT.

Ce mot vient de *marga*, ancien mot Celtique, dont Pline fait mention. Depuis on a dit *marginella*, *marginella*, & aussi *marginella* & *marma*. Palissi en a enseigné l'usage dans son livre. On a dit autrefois *marle*.

MARNE. Nom d'une grande rivière de France. *Matrona*. Elle coule dans la Champagne & dans l'île de France. Les principales villes qu'elle baigne, sont, Langres, Châlons & Meaux. Elle se décharge dans la Seine, à une lieue au dessus de Paris. MATY. La *Marne* reçoit le Vignory, la Bloise, le Saux, la Sande, le Morin, l'Oureq, le petit Morin. Valois, *Not. Gall. p. 323.*

MARNER, autrefois MARLER. v. a. Mettre de la marne sur les terres ce qu'il en faut pour les rendre plus fertiles. *Margâ stercorare, pinguefacere, latificare, opimare*, & dans la basse Latinité, *marnare*. On oblige les Fermiers à *marnier* les terres quand il est besoin. Il ne faut *marnier* les terres que tous les 20 ans. Après qu'elles ont été *marnées* elles sont encore mieux la seconde & la troisième année, que la première.

MARNER. v. n. Terme de Marine qui se dit de la mer lorsqu'elle se retire, & qu'elle découvre des terres qu'elle couvroit auparavant. *Recedere*. A l'île de

Sainte Catherine, parce que les marées sont fort sensibles, quoique peu réglées & peu connues, & que la mer ne *marne* que de cinq à six pieds, nous assurez. E. N. O. S. O. FRÉZIER. c'est à-dire, monte & descend. Id. Il se peut faire que la mer *marne*, & découvre dans un temps, ce qui étoit couvert dans l'autre. Id. p. 291.

MARNÉ, ÉE. part.

MARNERON. f. m. Ouvrier qui tire la marne des carrières, & qui perce les marnières.

MARNIÈRE. f. f. Espèce de carrière d'où l'on tire la marne. Il a fait percer une *marnière* dans son champ. Il est tombé dans le puits d'une *marnière*. *Margaria, Fossa unde eruitur terra. Stercorandis agris apta.*

MARNOIS. f. m. Espèce de bateau médiocre qui vient de Brie & de Champagne sur les rivières de Marne & de Seine, en descendant jusques aux ponts de Paris. Les plus grands ont douze toises de long, & seize pieds de large en fond, & dix-huit sur le bord, qui est haut de quatre pieds.

MARO, MATRO. Nom d'une petite ville de la côte de Gènes, en Italie. *Marium*. Elle est à trois lieues au nord d'Oncille, dans la vallée de *Maro*, qui a titre de Marquisat : ce lieu est annexé à la Principauté d'Oncille.

MAROC. Ville capitale du Royaume de *Maroc*, en Barbarie. *Marochium*. Elle est située dans la province de *Maroc*, sur la rivière de Niffis, à cent lieues de la ville de Fez, du côté du midi, & environ cinquante-cinq de la mer Atlantique. *Maroc* est une des plus grandes villes de l'Afrique : on lui donne quatre lieues de circuit, & ses murailles, fort hautes & fort épaisses, ont vingt-quatre portes. Il y a un vaste Palais de ses anciens Rois, qui sert de forteresse, & plusieurs belles Mosquées; mais ses maisons, qui pouvoient aller au nombre de cent mille, sont beaucoup diminuées à cause des guerres. M. de S. Olon, dans sa relation de l'Empire de Maroc, assure que cette ville n'a pas plus de vingt-cinq mille habitans, & que les maisons se ruinent tous les jours, sans qu'on prenne aucun soin de les rétablir. Ce qui vient, sans doute, de ce qu'il n'y a plus de Roi particulier de *Maroc*, & que ceux de Taflet, qui ont conquis ce Royaume, n'y font pas leur résidence, mais à Miquenez. *Maroc* a donné le nom aux peaux qu'on appelle Maroquins, & l'on croit qu'elle est l'ancienne *Bocinum Hemerum*, ville de la Mauritanie Tingitane. MATY. En 1237, le Pape Grégoire IX mit un Evêque à *Maroc* en Afrique, où le nombre des Chrétiens étoit grand au milieu des Infidèles.

Le Royaume de *MAROC*. *Marochium*, ou *Marcianum Regnum*. C'est une région de la Barbarie, en Afrique, & une partie de l'ancienne Mauritanie Tingitane. Elle est bornée au nord par le royaume de Fez; au levant par le Ségelmesse & le Dartha; & au midi par le Tesser; l'Océan Atlantique la baigne au couchant. On donne à ce Royaume cent lieues de côtes, & six-vingts de profondeur. Ses principales rivières sont, le Sus, le Tenf & l'Omirabi. Son terroir, quoique montueux en plusieurs endroits; sablonneux, sec & ingrat en d'autres, n'est pas beaucoup peuplé, ni fertile en grains; mais on y trouve quantité de chameaux, des amandes, de la cire, & des mines de cuivre. S. OLOU, *Relation de l'Empire de Maroc*. Ce même Auteur assure que dans les campagnes de *Maroc*, il y a trente mille cabanes ou tentes d'Arabes, qui mangent & couchent pêle mêle avec leurs chameaux, leurs bœufs, leurs moutons, &c. qu'ils paient annuellement, depuis l'âge de quinze ans, la dixième partie de tous leurs biens au Roi, & qu'ils composent un grand nombre d'Adouars ou villages ambulans, dont chacun a son Marabon, c'est à-dire, Prêtre Mahoméran, & son Chef qu'ils élisent entr'eux. Il dit aussi qu'ils font porter & bast & charge à leurs bœufs. On divise ce Royaume en sept Provinces. Il y en a trois le long de la côte : on les trouve dans cet ordre du nord au sud, Ducala, Heu, Susa. Les quatre autres éloi-

gnées de la côte, se suivent ainsi en remontant du sud au nord, Gazula, Maroc, Hascora, Teldes. *Maroc* est la ville capitale de ce Royaume; les autres sont Afamor, Tefza, Tarudani, Tavagost, Tajuta, Azafia. Les Portugais tiennent sur les côtes Mazagan, Tite & Guargellén. Ce Royaume, celui de Fez, &c. ont été conquis par le Roi de Tafilet. Voyez FÈZ, Royaume. MATY.

La Province de MAROC. *Marochia Provincia*. Cette Province est une des plus considérables du Royaume de Maroc. Elle est entre les rivières de Ténif & d'Almual, depuis leurs confluent jusqu'au Dorha, qui la borne au levant. Ses lieux principaux sont Maroc, capitale, Delgumuha, Temmella, Tumeqlasta, &c.

L'Empire de MAROC. *Imperium Marochium*, ou *Marocanum*. C'est un des plus puissans Etats de l'Afrique. Il a été fondé par Mouley Archy, fils du Roi de Tafilet, qui ayant pris les armes contre Mouley Méhémet son frère, & successeur de son père, s'empara du Royaume de Tafilet, après sa mort; conquit ensuite, avec une rapidité extrême, le Royaume de Maroc, de Fez, de Sus, & la contrée de Darha, forma de tous ces pays l'Empire de Maroc, & mourut âgé de quarante ans seulement, l'an 1672. Cet Etat, qui subsiste encore, peut avoir deux cens cinquante lieues du nord au sud, & cent quarante-six du levant au couchant. Il est borné au nord par la mer Méditerranée; au couchant par l'Océan: au midi par le Teflet, contrée du Biledugérid; & au levant par le Ségelmelle, & par le Royaume d'Alger. L'air de ce pays est fort pur & assez tempéré, principalement au nord du Mont-Atlas. Les terres, quoique sablonneuses & sèches en quelques endroits, sont si fertiles en d'autres, & les fruits en sont si bons, de même que les pâturages, qu'on en feroit un pays fort délicieux, si on le cultivoit bien. Les habitans du pays sont blancs ou basanés, Mahométans, sains, robustes, infatigables, spirituels, adroits à monter à cheval & à manier la lance; mais peu aguerris & peu braves, point polis, jaloux, impudiques, menteurs, superstitieux, hypocrites, fourbes, cruels, & sans foi. Ils sont de deux sortes: Arabes, demeurans dans des Adouars, qui sont des villages ambulans composés d'une centaine de tentes; & Béréberes, qui sont les anciens habitans du pays, & qui occupent les bourgs & les villes. Il y a quantité d'esclaves Chrétiens, & quelques négocians sur les côtes, & un grand nombre de Juifs, qui font presque tout le commerce. Ce commerce se fait par terre avec les Nègres, & sur les côtes de l'Océan & de la Méditerranée, avec les Chrétiens. Les villes les plus considérables de ce pays, outre Fez & Maroc, sont Sainte-Croix, Safi ou Afafi, Salé, la Mahmorre, Larache, Arzile, Tanger & Magazan, toutes sur l'Océan, & la dernière tenue par les Portugais: Zaffarine, Terouan, Mélille & Ceuta, sur la Méditerranée, les deux dernières possédées par les Espagnols. Le Roi de Maroc règne despotiquement, sa volonté seule est la loi de l'Etat. Il exige ordinairement la dixième partie des biens de ses sujets Mahométans par an, & six écus des Juifs mâles, depuis l'âge de quinze ans. Il impose extraordinairement aux uns & aux autres ce qui lui plaît. Il peut mettre cent mille hommes sur pied, moitié Cavalerie, moitié Infanterie, mal armés & peu aguerris. Ses forces de mer ne consistent qu'en quelques brigantins, qui ne servent qu'à pirater avec ceux de Salé & de Terouan. MATY.

MAROC. Nom d'une espèce de raisin. Voyez MARROQUIN.

MAROC. Rases de Maroc. Ce sont des espèces de petites fergettes qui se fabriquent à Reims.

MAROCOSTIN, INE. adj. m. & f. Epithète que l'on donne à un extrait cathartique que Zwelfert a décrit dans la Pharmacopée d'Ausbourg. Elle est composée de marum & de costus, deux ingrédients de l'extrait. Lémery donne la préparation du *Marocostin*, dans

la Pharmacopée universelle, sous le titre de Pillules *marcotines*. Il donne aux pillules marocostines réformées une autre composition. Bates a inséré les premières dans sa Pharmacopée.

MAROGNA. Nom d'une ville Archiépiscope de la Turquie en Europe. *Maronea*, *Maronia*, *Isinaros*. Elle est dans la Romanie, sur la côte de l'Archipel, à dix lieues de l'embouchure de la Marize, & à douze de la ville d'Eno, vers le couchant. MATY.

MAROLLE. Nom d'un village qui est dans la forêt d'Orléans. *Marolalum*. Valois, *Not. Gall.* p. 317.

MAROLLES. Nom d'un lieu que Molan dit être dans le Haynaut, *Marilia*, & dans Molan, *Maricola*. Valois, *Not. Gall.* p. 316.

MAROLY. f. m. Nom d'un oiseau fort extraordinaire. Il est de la grandeur d'un aigle, & il a la forme d'un grand oiseau de proie; il a le bec aquilin, & deux espèces d'oreilles d'une énorme grandeur, qui lui tombent sur la gorge; il a le sommet de la tête élevé en pointe de diamant, & enrichi de plumes de différentes couleurs; sa tête & ses oreilles sont d'une couleur qui tire sur le noir. Cet oiseau est passager, & vient de l'Afrique; il fait son passage plus ordinairement au mois de Septembre & d'Octobre. Les habitans du cap de Cotoche & de Frie, en l'île de Jucatan, ainsi que les autres Insulaires, le nomment *Maroly*, les Persans l'appellent *Pac*. Il prend sa nourriture ordinaire du poisson qu'il trouve mort au rivage de la mer, & bien souvent les serpens & les vipères lui servent de pâtures: c'est ce qui lui pourroit donner le nom d'aigle de mer, aussi bien qu'à l'orfraie, appelée *halicetos* en Grec.

MARON, compagnon d'Osiris. C'est le même que Bacchus. Il donna son nom à la ville de Maronée en Thrace, qui devint fameuse par ses bons vins.

MARON, un des grands Capitaines qui signalèrent le plus leur courage au combat des Thermopyles. Après sa mort, on lui dédia un Temple comme à un dieu, dit Pausanias.

MARON. Esclave fugitif. Voyez MARRON.

MARONA, ou MARAT. Nom d'une ancienne petite ville de la Syrie, en Asie. *Maronia*, *Maronius*. Elle est au midi de la ville d'Alep, & au levant de celle d'Antioche.

MARONAGE. f. m. Vieux mot. Bois pour *maronage*; c'est du bois pour bâtir.

MARONNÉE. Ville maritime de l'ancienne Thrace.

MARONY. Rivière de l'Amérique méridionale, dans la France équinoxiale qu'elle borne à l'Occident; elle se décharge dans la mer, à quarante cinq lieues de l'embouchure de la Cayenne.

MARONITES. Habitans de Maronée. Les *Maronites* se plaignent amèrement des violences que la garnison de Philippe exerçoit dans leur ville. M. ROLLIN.

MARONITES. f. m. C'est le nom qu'on donne à une société de Chrétiens du rit Syrien, qui sont soumis au Pape; & dont la principale demeure est au Mont-Liban. (*Maronites*.) On ne convient pas de leur origine; plusieurs savans hommes, & entr'autres le Pere Morin & le Cardinal Bona, ont cru que c'étoit un nom de Secte, aussi bien que celui de Nestorien & de Jacobite. Ceux qui portent le nom de *Maronites*, prétendent qu'ils viennent d'un certain Abbé Maron, qui vivoit au commencement du cinquième siècle, & dont Théodoret a écrit la vie. Le Jésuite Sacchini, dans l'Histoire qu'il a composée de la Compagnie, s'est déclaré pour ce sentiment, & il prétend, aussi bien que les nouveaux *Maronites*, que ces peuples ne se sont jamais séparés de l'unité de l'Eglise. Il ajoute que ce qui a donné lieu à croire qu'ils ont été dans le schisme, est qu'on a pris le renouvellement de leur réunion avec l'Eglise Romaine pour un véritable retour à la foi Catholique, & que les erreurs qu'on a trouvées parmi eux, leur ont été imputées, comme s'ils en eussent été les auteurs, au lieu qu'elles venoient des Hérétiques, parmi lesquels ils vivoient. L'opinion contraire est fondée sur les

témoignages d'Euty chius, Patriarche d'Alexandrie, & de Guillaume de Tyr, de Jacques de Vitri, & de plusieurs autres, qui assurent que les *Maronites* ont été véritablement dans le parti des Jacobites Monothélites. Selon eux, Maron, que les *Maronites* qualifient de Saint, aura été un Hérétique. Vers l'an 1182, Aimeri, troisième Patriarche Latin d'Antioche, réunir les *Maronites* à l'Eglise Romaine. Ils étoient Monothélites, attachés aux erreurs de Macaire, Patriarche d'Antioche, condamné au sixième Concile général, en 681; & ils étoient tellement connus pour être dans cette hérésie, que les Chrétiens orientaux écrivant en Arabe, n'ont point d'autre nom, pour signifier les Monothélites, que celui de *Maronites*. Cette nation étoit alors composée d'environ quarante mille ames, dispersées sur le Mont-Liban, & aux environs, dans les Diocèses de Gible, de Botron & de Tripoli. Ils étoient gens de guerre, braves, & fort utiles aux Latins contre les Infidèles. Ils prirent tous les usages de l'Eglise Latine, les mitres, les anneaux, les croixes pour les Evêques, les cloches dans les Eglises. Toutefois ils se servoient, comme ils font encore, de la langue Chaldaïque dans l'Office divin, & l'Arabe étoit leur langue vulgaire. Fleury, *Hist. Eccles. T. XV, p. 518*. Voyez Jacques de Vitri, *Hist. Hierosol. c. 77*.

M. Faute Nairon, *Maronite*, neveu d'Abraham Ecchellenfis, Professeur en Arabe dans le Collège de la Sapience à Rome, a publié deux livres, où il fait l'Apologie de son saint Maron, & de toute sa nation. Son sentiment est que Maron, de qui les *Maronites* tirent leur nom, est le même que celui qui vivoit vers l'an 400, dont il est parlé dans saint Chrysofôme, dans Théodoret, & dans le Ménologe des Grecs. Il prétend de plus, que les Disciples de cet Abbé Maron se répandirent dans toute la Syrie, où ils bâtirent plusieurs Monastères, & entr'autres un fort célèbre, sous le nom de Maron, près du fleuve Oronte. Il ajoute, que tous ceux d'entre les Syriens qui n'étoient point infectés d'hérésie; se réfugièrent chez les Disciples de l'Abbé Maron, que les Hérétiques de ces temps-là nommèrent pour cette raison *Maronites*. Les *Maronites* ont un Patriarche qui réside au Monastère de Cannubin au Mont-Liban, & il prend la qualité de Patriarche d'Antioche. Son élection se fait par le Clergé & par le Peuple, selon l'ancienne discipline de l'Eglise; mais depuis leur réunion avec l'Eglise Romaine, il est obligé de prendre du Pape des bulles de confirmation. Il garde un célibat perpétuel, aussi-bien que les autres Evêques ses suffragans. Comme il ne peut pas faire par lui-même la visite de tout le Mont-Liban, il tient auprès de sa personne deux ou trois Evêques; & outre ces Evêques du Mont Liban, il y en a encore à Damas, à Alep, dans l'île de Cypre, & à Tripoli.

A l'égard des autres Ecclésiastiques, ils peuvent tous se marier avant l'ordination, il n'y a pas même long temps que leur Patriarche obligeoit les Prêtres à se marier avant que de les ordonner, à moins qu'ils ne se fissent Moines. La vie monastique est en fort grande recommandation parmi les *Maronites*. Leurs Moines sont de l'Ordre de saint Antoine; ils sont retirés dans les lieux les plus cachés des montagnes, & éloignés de tout commerce. Leur vêtement est pauvre & grossier; ils ne mangent jamais de chair, même dans les plus grandes maladies, & ils ne boivent du vin que très-rarement. Ils ne font point de vœux, en sorte qu'ils gardent la continence sans s'y engager par aucun vœu. Ils ont en propre des biens & de l'argent, dont ils peuvent disposer à la mort. Il ne leur est point permis de faire aucunes fonctions Ecclésiastiques étant Moines, ils ne font que pour eux-mêmes. Ils travaillent de leurs mains, & cultivent la terre, conformément à leur institution. Ils exercent l'hospitalité envers tout le monde, principalement dans le Monastère de Cannubin, où il y a table ouverte pendant toute l'année.

Pour ce qui est de la croyance des *Maronites*, elle ne diffère point de celle des autres Orientaux, à la réserve de ce qui étoit particulier à leur schisme, avant qu'ils fussent réunis avec l'Eglise Romaine. Ils consacrent même avec du pain sans levain: leurs Prêtres ne disent pas la Messe en particulier; ils la disent tous ensemble étant autour de l'autel, & ils assistent le célébrant, qui leur donne la communion. Les laïques communioient tous, il n'y a pas encore longtemps, sous les deux espèces; mais la communion sous une espèce s'y est introduite peu à peu. Leurs jeûnes sont fort différens des nôtres, ils n'observent que le Carême, & ils ne commencent à manger en ces jours-là que deux ou trois heures avant le coucher du soleil. Ils ne jeûnent point les Quatre-Temps, ni les veilles des Saints; mais ils observent fort rigoureusement d'autres abstinences. Le Mercredi & le Vendredi, ils ne mangent ni chair, ni œufs, & en ces deux jours-là, ils ne goûtent de quoi que ce soit, que midi ne soit passé. Ils jeûnent de la même manière vingt jours avant la Nativité de Notre-Seigneur: ils jeûnent aussi pendant quinze jours à la fête de saint Pierre & de saint Paul, & autant à la fête de l'Assomption de la sainte Vierge. Ils ont plusieurs autres coutumes différentes des nôtres, qu'on peut voir plus au long dans le Voyage du Jésuite Dandini, au Mont-Liban, & dans l'histoire du sieur de Moni.

Sur la fin du XVI^e siècle, Grégoire XIII envoya aux *Maronites* les PP. Jean Elien, & Jean Bruni, qui furent très-bien reçus. Ils trouvèrent beaucoup de simplicité, & nulle erreur connue & volontaire. Ils remarquèrent quelques vestiges des erreurs de Dioscore dans leurs Livres, & des abus dans l'usage des Sacremens, & en quelques autres choses; mais ils promirent de corriger tout: & ils n'y avoient aucune attache. Ces Pères leur firent tenir deux Synodes, où en effet tout fut corrigé. Le Patriarche envoya au Pape deux des siens; l'un Evêque, nommé Georges de Bessuchito, & l'autre Archevêque, appelé Clément de Hecden. Pour témoignage de l'antiquité & de la constance de leur foi & de leur union au saint Siège, ils présentèrent à Grégoire XIII, l'autographe d'un Bref d'Innocent III, envoyé en 1215 à Jérémie, qui étoit alors leur Patriarche.

La langue vulgaire des *Maronites*, est l'Arabe. Leur langue savante est le Chaldéen. Ils s'en servent dans leurs livres. Peu l'entendent. Quelques-uns savent le Grec. Ils sont pauvres, à cause des fréquentes avanies & des vexations des Turcs. Voyez le P. Sacchini, Jésuite, dans l'histoire de sa Compagnie, *P. II. L. IV. n. 50. &c. & L. IV. L. VI. n. 50, & suiv.* & le Pere le Quien sur saint Jean Damascène. Ce Pere dit qu'ils ont été tantôt catholiques, & tantôt hérétiques. Les hérésies qu'il leur attribue, sont celles des Monothélites & des Monophysites. Voyez encore M. Chastelain, dans son Martyrologe, au 9 Février, p. 593; Faute Néron, Professeur en Arabe au Collège de la Sapience à Rome, dans son Apologie pour les *Maronites*, & dans son Epoplie, la Relation du Pere Dandini, Jésuite, écrite en Italien, & traduite par M. Simon, avec des remarques.

Le nom de *Maronite*, vient de celui de *Maron*, soit qu'on le prenne pour le nom d'un homme dont il est parlé dans cet article, soit qu'on le prenne pour le nom d'un Monastère de Syrie, en Grec *Μαρόν*. D'autres prétendent qu'il pourroit venir du nom de *Maronée*, ville de Syrie, dont parle Ptolomée. MAROQUIN. Voyez MARROQUIN.

MAROS, MARONS, MARISCH. Nom d'une grande rivière de la Turquie, en Europe. *Marifus*. Elle prend sa source dans le Mont Crapack, traverse du nord au sud une grande partie de la Transilvanie, où elle baigne Albe-Julie; ensuite tournant au couchant, elle va passer à Lippa & à Chonad, en la haute Hongrie, & se décharge dans la Teisse, vis-à-vis de Ségédin. MATY.

MAROSTICA, MOROSTICA. Nom d'une forteresse du Domaine de Venise, en Italie. *Marostica. Morostica*. Elle est dans les montagnes du Vicentin, à quatre lieues de Vicence, du côté du nord. MATY.

MAROTI. Nom d'un ancien bourg de la basse Pannonie. *Martis Castra*. Il est dans l'Esclavonie, sur la Bozwitha, à six lieues de la ville d'Essèx, vers le midi. MATY.

MAROTIQUE. adj. m. & f. Qui se dit du style, & de l'imitation du Poète Marot. *Maroticus, Marotianus*. Une Epître en style *Marotique*. Une Epigramme *Marotique*. Les naïvetés *Marotiques*. Le style *Marotique*, est une manière d'écrire particulière, gaie, agréable, simple & naturelle, & qui exclut toutes les expressions basses, rampantes, proscrites par la décence & par le bon goût.

Marot ayant le premier attrapé le vrai tour du genre naïf, il a été censé depuis avoir déterminé le point de perfection, où notre Langue pouvoit être portée dans le genre naïf. Jusque-là, qu'aujourd'hui encore, malgré tous les changemens arrivés dans le François, le style *Marotique* fait parmi nous comme une Langue à part, dans laquelle notre oreille est faite à sentir des finesses & des agrémens que l'on ne sauroit lui remplacer dans un autre style. M. l'Abbé d'Olivet, T. II, de l'*Hist. de l'Acad. Franç.*

On appelle aussi *Marotique*, le Poète qui, pour me servir de l'expression de Boileau, imite de Marot l'élégant badinage. Un Poète *Marotique* emploie le mot d'*affaire*, dans la belle pièce des Tisons.

Gens importans, gens affairés. DICT. NÉOL.

On ne doit pas confondre le style *marotique*, avec le burlesque. Il ne faut pas croire qu'en copiant les expressions surannées de Marot, on ait atteint ses grâces & sa bonne manière. C'est assez souvent néanmoins tout ce qu'on remarque de *marotique* dans certains lambeaux de Poésies qui courent le monde. *Mém. de Trév.*

MAROTTE. f. f. Espèce de sceptre au bout duquel il y a une petite figure ridicule, coiffée d'un capuchon de différentes couleurs, & garnie de grelots que portoient autrefois ceux qui faisoient le personnage de fous. *Ridiculum sigillum quod praefert morio*. En Allemagne, il y a des fous en titre d'office, qui sont obligés de porter de telles *marottes*. En France, tous les fous ne portent pas des *marottes*. Fou à *marotte*. Fou à porter *marottes*. MAS.

MAROTTE. Se dit aussi d'une passion violente, d'une fantaisie, ou de quelque attachement qui approche de la folie. Chacun a sa *marotte*. *Suus cuique attributus est error*. CAT. *Quisque suos patitur manes*. Ce jeune homme est entêté d'une telle fille, c'est sa *marotte*. Des Enthousiastes, les uns s'entêtèrent de l'Eglise Gallicane, les autres du Calvinisme; quelques-uns se firent des *marottes* particulières.

MAROTTE. f. f. Nom de femme, diminutif de Marie. Petite Marie. *Maria*.

MAROTTI. f. m. Grand arbre qui croît au Malabar, dont les feuilles ressemblent à celles du laurier, & qui portent un fruit rond, oblong; au-dedans duquel il y a un noyau dur, large & jaunâtre, qui contient dix ou onze amandes. Si l'on frotte les parties affectées de galle & de démangeaison, & celles où l'on sent de la douleur, de l'huile extraite de la semence de ce fruit, on en fera soulagé. Elle est bienfaisante dans les maladies des yeux, causées par des humeurs salées. RAY, *Hist. Plant.*

MAROUCHIN. f. m. Sorte de pastel de mauvaise qualité, que l'on fait de la sixième récolte des feuilles de la plante qui produit cette drogue si utile pour les teintures en bleu. Le *marouchin* est le moindre de tous les pastels. Il n'a pas plus de force que le vouède de Normandie.

MAROUFLE. f. m. Terme injurieux qui s'applique à un fripon, à un mal-honnête homme. C'est un *maroufle*, un franc *maroufle*. Il est du discours familier.

On dit proverbialement à ceux qui parlent mal

des Officiers, Hé quoi! les gens du Roi sont ils des *maroufles*?

MAROUFLER. v. a. Terme de peinture. C'est enduire le revers d'un tableau peint en huile sur toile, & l'appliquer sur du bois, du plâtre ou de la pierre avec une certaine colle nommée *maroufle*, (avec de la terre d'ombre qu'on a fait bouillir) c'est le coller avec la colle forte, ou des couleurs grollées, en l'appliquant.

MAROUFLÉ, ÉE part.

MAROUTE. Espèce de Camomile. Voyez ce mot.

MAROZZO. Bourg d'Italie, au Royaume de Naples. Quelques-uns croient que c'est l'ancienne *Buca*, ou *Buba*.

MARPACII. Petite ville d'Allemagne dans la Suabe, située sur le Neckar, près de l'endroit où la Murr se jette dans ce fleuve.

MARPAUT. f. m. Vieux mot. Homme qui prend toujours quelque chose.

MARPURG. Ville d'Allemagne, située dans la Hesse, sur la Lahne, à cinq lieues au-dessus de Giessen, & à six de Vetzla. *Marpurgum, Mattiacum, Castellum Mattiacorum*. *Marpurg* est une ville assez grande & assez bien bâtie, défendue par une bonne citadelle. Il y a une Université, érigée l'an 1516. par le Landgrave Philippe le Magnanime. Cette ville appartient aux Landgraves de Hesse-Cassel. MATY.

MARQUADERIE. f. f. Fromagerie, lieu où l'on sèche les fromages, ou bien le marché où on les vend.

MARQUADISSE. f. f. On nomme ainsi au Levant, particulièrement à Smyrne, les veines & points couleur d'or, qui se trouvent dans le Lapis Lazuli.

MARCAIRE, ou MARCAIRE. Ville des Indes sur la côte de Malabar, au royaume de Calcut.

MARQUANTE. adj. f. Terme de Jeu d'Impériale. On appelle ainsi les cartes pour lesquelles on marque des points, quand on les a. Le roi, la dame, le valet, l'as, le sept, sont des cartes *marquantes*; les huit, les neuf & les dix ne le sont point. J'ai quatre triomphes *marquants*, & vous n'avez que le valet de *marquant*, &c.

MARQUE. f. f. Ce terme a différentes acceptions particulières, & s'applique généralement à tout ce qui sert à désigner ou à distinguer quelque chose.

MARQUE. Se dit des taches ou signes qui viennent de naissance, qu'un homme ou un animal apporte en naissant. *Navus*. Cet enfant ne sera pas changé en nourrice, il a un signe, une *marque* sur le dos, sur la cuisse, d'une olive, d'un raisin, &c. On m'a volé un cheval qui a une *marque* blanche au front: je le reconnoitrois entre mille autres.

MARQUE, est encore un signe naturel qui fait connoître la qualité bonne ou mauvaise d'une chose, qui en fait distinguer l'espèce. *Character, nota*. C'est une bonne *marque* à un cheval, quand il trépigne, quand il bat du pied, quand il mange bien son avoine. Quand un enfant est éveillé, c'est une *marque* qu'il aura de l'esprit & du cœur. Dans cette acception, il est à-peu-près synonyme de signe ou indice. Quelquefois il est synonyme de préface. Quand le Ciel est rouge le soir, c'est une *marque* de beau temps pour le lendemain. En choses morales, il signifie la même chose que témoignage, preuve. *Testimonium, documentum*. L'opiniâtreté dans le vice est une *marque* de réprobation. L'admiration perpétuelle est une *marque* d'ignorance. Je ne puis douter de son amitié, il m'en a donné trop de *marques*. Laisser des *marques* de sa reconnoissance, de sa bonté, de sa cruauté.

On dit une *marque* que j'ai fait cela, & absolument dans le discours familier, *marque* que j'ai fait cela, pour dire, une preuve que j'ai fait cela.

MARQUE, est aussi la trace, l'impression que laisse un corps, quand il a passé sur un autre, quand il l'a touché, soit par son poids, soit par quelque autre qualité. *Vestigium, indicium, nota*. Les roues qui passent sur la terre, sur les neiges, y laissent des *marques* de leur passage. L'huile, la poix, laissent des *marques*, des taches sur les étoffes. La petite vérole laisse sou-

vent de ses *marques*, des creux, des coutures sur le visage. Il porte encore des *marques* des blessures qu'il a reçues.

On dit faire porter ses *marques* à quelqu'un, pour dire, le maltraiter de telle sorte, que les *marques* lui en demeurent. Il est du style familier.

MARQUES DE JUDAS. Ce sont en termes bas & fatiriques, des taches de rouille. On dit que ceux qui ont des *marques de Judas*, sont ordinairement méchants. Tout son visage est plein de *marques de Judas*.

MARQUE, se dit aussi des signes artificiels qui viennent de l'institution des hommes, & premièrement des grands monumens de l'antiquité. *Monumentum, nota, insigne.* Les Pyramides d'Égypte, les Cirques, les Amphithéâtres, sont des *marques* de la grandeur des anciens Rois d'Égypte, de la République Romaine.

MARQUE, se dit aussi des habits, des ornemens, ou autres choses qui distinguent les personnes, qui font connoître leur dignité. *Insigne.* Il quitta les *marques* de sa Magistrature. **ABLANC.** A Rome, les faisceaux & la hache étoient la *marque* du Consular. En France, le mortier est la *marque* des grands Présidens. En Espagne, la *marque* du Grandat, c'est de se couvrir devant le Roi. Les Armoiries sont des *marques* qui font connoître la Maison, la dignité de ceux qui les portent. On les donnoit autrefois pour des *marques* de bravoure, en mémoire de quelque action signalée. Tous les Ordres de Chevalerie ont chacun des *marques* qui les distinguent, la Croix de Malte, du Saint-Esprit, le Cordon Bleu, la Jarretière. Dans le Blason on apprend à connoître toutes ces *marques* de dignité, comme chapeaux, mitres, couronnes, crollés, croix, colliers, &c. *Voyez* tous ces mots à leur ordre, & à celui de DIGNITÉ.

En armoiries on appelle *marque* d'honneur, les pièces qu'on met hors de l'écu, comme le bâton de Maréchal de France, le collier des ordres du Roi, &c.

En termes de guerre, on appelle *marques* d'honneur les conditions honorables qu'on accorde à une garnison qui se rend par capitulation. La garnison de telle ville est sortie avec toute les *marques* d'honneur.

MARQUE D'INFAMIE. C'est tout ce qui prouve, tout ce qui fait connoître l'infamie de quelqu'un.

MARQUE, signifie encore, considération, distinction, mérite. *Dignitas, auctoritas, potestas.* C'est là un homme de *marque*, une Dame de *marque*: ce qui se dit tant pour l'élevation de la dignité, que pour celle du mérite.

On dit aussi, Arbre de *marque*; pour dire, un arbre fruitier à haute tige.

MARQUE, se dit aussi d'un caractère qui s'imprime par autorité publique sur plusieurs choses, soit pour y lever quelques droits, soit pour la police. *Index, nota.* On met une *marque* sur la vaisselle d'or & d'argent, tant du poinçon du Maître qui l'a faite, que du poinçon de la Ville ou Communauté, pour en marquer le titre & la bonté. La *marque* de la monnaie est l'image du Prince, & de son autorité; c'est la *marque* qui lui donne du cours dans le commerce. Le papier porte la *marque* de la papeterie où il a été fabriqué. On met des *marques* au papier timbré, sur les tonneaux dans les caves, sur les chaises qui vont sur la place, sur les jeux de carte, sur les étoffes, pour la conservation des droits qu'ils peuvent devoir. Chaque Marchand met la *marque* sur la marchandise. La *marque* d'un Libraire, c'est une image qu'il met au-dessous du titre d'un livre en la première page. Un Fermier des monnoies, ou un Graveur, quand ils sont reçus, sont obligés de déclarer par un acte authentique la *marque* dont ils se veulent servir; il en est fait registre à la Cour des Monnoies, & ils ne la peuvent changer sans permission.

MARQUE, est aussi le poinçon qui fait l'empreinte sur ce qu'on veut marquer, reconnoître. *Tessera, nota.* Il y a une *marque* à la ville qu'on empreint sur les boisseaux, sur les mesures, sur les poids qui sont étalonnés. Chaque Marchand Orfèvre ou Potier d'étain doit avoir son poinçon, sa *marque* particulière, dont il

doit laisser une empreinte au Greffe de la Police. Les Commis des Bureaux ont des *marques*, dont ils font des empreintes sur les marchandises qui ont payé les droits.

MARQUE, est aussi un caractère particulier, un signe que chacun fait à sa fantaisie, pour distinguer une chose de l'autre, pour la reconnoître. Quand un homme ne fait pas signer, on lui fait faire la *marque*. Les Marchands ont des *marques* particulières pour reconnoître leurs balots, pour reconnoître leurs bois qu'ils font flotter à bois perdu. Les Bouchers ont une *marque* pour marquer leurs bestiaux dans les marchés. Les Bourgeois font mettre leur *marque* à leur vaisselle, pour la pouvoir réclamer, si elle est volée.

MARQUE, se dit particulièrement au jeu, des jetons, des fiches, ou autres choses semblables, qui servent de monnaie pour mettre au jeu, ou pour marquer les points, ou les parties qu'on gagne. *Tessera.* En ce sens on dit d'un homme qui est sujet à marquer plus qu'il ne faut, qu'il est heureux à la *marque*. J'ai perdu 100 ou 200 *marques*. Les *marques* valent plus ou moins, selon qu'on veut jouer gros ou petit jeu.

On appelle aussi *marques*, les coups d'ongles, les traits de plume ou de crayon, les plis qu'on fait dans un livre où l'on a observé quelque chose de notable, ou le lieu où on en est demeuré en le lisant.

Nota impressa. On dit aussi, cette épingle, ce petit morceau de papier que j'ai sur ma manche, est une *marque* pour me faire ressouvenir de quelque chose.

MARQUE, se dit aussi de ce que l'on écrit, ou que l'on grave sur le papier, ou l'écorce des arbres; pour être un signe, ou un témoignage de quelque chose.

On appelle des lettres de *marque*, celles que les Rois & autres Puissances accordent à leurs Sujets, sur lesquels les Armateurs des Puissances voisines ont pris des vaisseaux en temps de paix. Lorsqu'on a demandé la restitution de ces prises, ou qu'on a refusé ou négligé d'en faire raison, les Rois, principalement ceux d'Angleterre, accordent à leurs Sujets des lettres de *marque*. Ces lettres de *marque*, qu'on appelle aussi de représailles, donnent la faculté de se venger sur les navires qu'on peut attraper, appartenant à la nation dont on a sujet de se plaindre. C'est pourquoi les Hollandois ayant pris deux vaisseaux appartenant au Chevalier Courten & Compagnie, & les États-Généraux ayant différé de leur rendre justice, Charles II. leur accorda des lettres de *marque* & de représailles. Le même Auteur, en parlant des hostilités des Espagnols sur les navires Anglois, dit que des lettres de *marque* accordées, il y a déjà plusieurs années, auroient sauvé plusieurs millions à la nation Angloise. On accorde en connoissance de cause des lettres de représailles, de *marque* & d'arrêt. On dit aussi, que l'étranger sur lequel on fait en vertu de ces lettres, est pris pour *marque*. *Voyez* Chopin & Bouchel. Ces lettres ne s'accordent que par le Roi, ou par le Parlement; & il fut ordonné en l'an 1443. que ces lettres ne seroient accordées qu'à ceux à qui le Prince étranger auroit refusé la justice par trois fois.

Ce mot vient de ce que c'est *jus concessum in alterius Principis marchas seu limites transeundi, sibi-que jus faciendi.* Un droit de passer les limites ou frontières d'un autre Prince, & de se faire justice à soi même.

MARQUE, s'entend encore d'une monnaie de compte dont les Marchands & Banquiers se servent pour tenir leurs livres dans plusieurs villes d'Allemagne. La *marque* vaut seize sous lubs, ce qui revient à vingt sous tournois, ou à la livre de France.

MARQUE, est pareillement une monnaie d'Écosse, qui vaut treize sous tournois de France.

MARQUE D'OR ET D'ARGENT. Droit uni aux Aides, & qui se leve sur l'or & l'argent mis en œuvre. Ce droit fut établi par une Déclaration du mois de Mars 1662, & se leve sur toute la vaisselle fabriquée dans le Royaume.

MARQUE DES FERS. Droit uni aux Aides, & qui se leve

sur tout le fer & acier fait & fabriqué aux Forges établies dans les différentes Provinces du Royaume.

Ce droit est aussi ancien que la Couronne. Il étoit autrefois domanial, & confisoit au dixième de tout ce qui se tiroit des mines & minières du Royaume, dont Charles VI. ordonna, par Lettres patentes du 13 Juin 1413. la levée à son profit, comme à lui seul appartenant de plein droit en qualité de Roi, & non aux Seigneurs qui le prétendoient.

MARQUES. En termes de Marine, on appelle *marques*, certains indices qui sont sur la terre, comme montagnes, clochers, moulins à vent, arbres, &c. qui servent aux Pilotes à reconnoître les dangers & les passes.

MARQUES, sont aussi les tonnes & les balises qu'on met en mer, pour faire aussi reconnoître les dangers & les passes.

MARQUER. v. a. Ce verbe, ainsi que le substantif *marque*, a plusieurs acceptions particulières. C'est en général mettre une *marque*, une empreinte, un caractère, un signe sur une chose, pour la faire connoître, pour la distinguer d'une autre, pour s'en souvenir.

Du temps de François I. on disoit *marcher*, au lieu de *marquer*, qui vient de l'Allemand *marchen*, qui en sa signification originaire veut dire border, d'où est venu le mot de *marche* pour *frontière*, & le vieux mot François *marchir*, pour dite confiner à quelque pays. Le mot de *Marquis* en est aussi dérivé, parce qu'il étoit autrefois commis à la défense des frontières; & les qualités de *Maréchal* de Camp & de *Maréchal* des Logis, qui signifient *marqueurs* de camp & de logement.

MARQUER, imprimer des caractères particuliers sur une chose, y mettre quelque empreinte, quelque signe pour la reconnoître. *Signare, notare, signum ponere.* On *marque* son linge, sa vaisselle, sa marchandise. On *marque* son jeu au piquet, au trictrac. On *marque* une chasie à la paume. On *marque* un passage avec du crayon pour s'en souvenir. On *marque* par un pli l'endroit d'un livre où l'on en est demeuré.

MARQUER, faire une impression sur une chose par son poids, par un coup, par une blessure &c. Cet homme est *marqué* de plusieurs coups qu'il a reçus à l'armée. Il ne s'est pas contenté de le maltraiter, il l'a *marqué* au visage.

MARQUER, laisser des *marques*, des traces, des vestiges. Les armées *marquent* ordinairement leur passage par de grands défordres, un torrent par de grands ravages.

MARQUER, se dit aussi figurément en chose morales. *Signare.* L'Apocalypse dit qu'il y avoit douze mille hommes dans chaque Tribu qui étoient *marqués* pour prédestinés.

MARQUER, signifie aussi, mettre, appliquer une *marque* artificielle pour reconnoître une chose. Les Infidèles *marquent* les esclaves au front. Les Marchands *marquent* leurs balots, leurs bestiaux, leurs bois. On *marque* dans les forêts le bois qu'il faut abattre en chaque coupe. On prétend aussi que le diable *marque* les Sorciers, qu'ils ont une partie du corps insensible.

On dit aussi qu'un Ingénieur *marque* l'assiette d'un camp, le dessein d'un travail, d'une fortification, quand il en désigne les extrémités, par des piquets & autres marques. *Designare, delineare.* On dit de même qu'un Arpenteur *marque* les bornes d'un champ, quand il y met quelques marques, quelques enseignes, pour les reconnoître. On dit aussi, *marquer* la tâche, la besogne d'un ouvrier; pour dire, le travail qu'il doit faire depuis un tel point, jusqu'à un tel point.

MARQUER, signifie encore, exprimer en particulier, spécifier quelque chose, la faire voir en détail. *Explicare, explicare, indicere.* Cet Avocat a bien *marqué* toutes les circonstances de sa cause, de son fait. Ce Peintre a bien *marqué* tous les traits de ce visage. Il *marque*, il exprime bien les passions. On a *marqué* expressément à cet Agent dans son inf-

truction, tout ce qu'il avoit à faire, à négocier. On ne lui avoit pas *marqué* cela dans sa commission.

MARQUER, se dit aussi pour, désigner, destiner à quelque emploi, à quelque dignité. *Destinare, designare.*

*Cy gît l'illustre de Marca,
Que le plus grand des Rois marqua,
Pour le Prélat de son Eglise,
Mais la mort qui le remarqua,
Et qui se plaît à la surprise,
Tout aussi-tôt le démarqua.*

MARQUER, signifie aussi indiquer, donner lieu de connoître. *Indicare.* Son air, sa démarche *marque* quelque chose de grand. La libéralité *marque* une belle ame. Les grands édifices *marquent* la grandeur d'un Roi.

MARQUER, synonyme de témoigner; donner des preuves. *Marquer* son amitié, sa reconnoissance, sa bonne volonté. *Marquer* sa soumission, son respect. *Testari.*

MARQUER, signifie aussi faire une empreinte, une marque par autorité publique. *Notam apponere, imprimere.* *Marquer* la monnoie, *marquer* la vaisselle d'or ou d'argent, au poinçon de Paris. On *marque* l'étain fin par dessous, & l'étain commun par-dessus l'ouvrage. *Marquer* le vin dans les caves, *marquer* le papier timbré, *marquer* les cuirs, les toiles, les draps. Il y a des Officiers pour *marquer* le fer doux, & le distinguer d'avec le fer aigre, & presque dans tous les métiers & les privilèges on *marque* diversément les choses.

MARQUER, se dit aussi des choses qui rendent une personne odieuse, ou notée. *Inurere, infigere.* On *marque*, on flétrit les coupeurs de bourse d'une fleur de lis sur l'épaule. Cet homme est *marqué* par une sentence infamante, il a déjà été repris. Il est *marqué* sur le livre rouge.

MARQUER, est aussi un terme de Maître d'Armes, qui signifie, donner à plein un coup dans le corps. *Rectè impetere.* Un coup qui *marque.* C'est dans ce sens qu'on appelle une botte bien *marquée*, lorsqu'elle est demeurée long temps & fortement appuyée sur le corps de celui à qui on la porte. On dit, il lui a donné vingt bottes, toutes belles & bien *marquées.* Botte *marquée*, se dit encore de celles qui laissent une marque de couleur, parce que le fleurier avec lequel on les porte a un bouton noirci, ou blanchi avec de la craie. *Marquer* la botte de tierce & de quatre, c'est engager le fer, & faire un petit mouvement pour attirer son ennemi, ou pour lui faire faire quelque jour d'un autre côté.

MARQUER, se dit aussi par les Sages-Femmes, lorsqu'une femme enceinte est prête d'accoucher, ce que l'on connoît quand il lui prend un tremblement, & que les humidités qui coulent de la matrice sont teintes de sang. Madame accouchera bientôt; car elle *marque.* Dans la même matière, *marquer* se dit des femmes dans un autre sens, & signifie avoir ses règles. Cette femme peut avoir des enfants; car elle *marque* encore.

On dit figurément, qu'une personne est *marquée* au bon coin, pour dire, qu'elle a des marques extérieures de l'honnêteté, de la vertu, qu'elle possède en effet.

MARQUER, en termes de Manège, se dit des chevaux qui ont une marque noire, appelée *Germe de fève*, qui leur vient à l'âge de cinq ans dans le creux des coins, & qui est effacée vers les huit ans, & alors on dit qu'ils ne *marquent* plus, & qu'ils râlent.

On dit figurément d'une femme, quelle ne *marque* plus, pour dire qu'elle n'a plus ses règles. On dit aussi qu'un arbre *marque*, quand il commence à pousser. Qu'un horloge, qu'un cadran *marque*, on ne *marque* plus, pour dire que le soleil y donne, ou n'y donne plus.

On dit proverbialement & figurément. *Marquez*
Ppppp ij

cette chasse ; pour dire , souvenez - vous de cette action , j'aurai ma revanche.

MARQUÉ, ÉE. part. Il a toutes les significations de son verbe. Le sens d'une pensée délicate ne doit être ni si visible , ni si *marqué*. BOURN.

On dit proverbialement , il est comme les moutons de Berri , *marqué* sur le nez. On dit aussi ironiquement à celui qui a fort envie de quelque chose qu'il ne peut avoir , que son fruit en sera *marqué*. On dit d'un borgne , d'un bossu , d'un boiteux , d'un bigle , qu'il est *marqué* au B. Donnez-vous garde de ces gens qui sont *marqués* au B , ils sont ordinairement malins.

☞ On dit d'un enfant qui a apporté quelque signe en naissant , qu'il est né *marqué*.

☞ On dit qu'un cheval est *marqué* en tête , lorsqu'il a l'étoile ou la pelote au front.

☞ Papier *marqué* , parchemin *marqué*. Voyez ces mots , & timbre.

MARQUÉ, se dit particulièrement en termes de Blason , de la couleur des points des dés. Trois dés d'argent *marqués* de sable.

MARQUESEC. f. m. Terme de Pêche. Est un filet qui a les mailles plus petites que les autres , & duquel on se sert sur les côtes de Provence pour prendre le nonnat. *Rete parvis maculis contextum*.

MARQUET. f. m. Nom d'homme , diminutif de Marc. *Marcus*. Il n'est en usage que dans le proverbe , dont nous avons parlé au mot GEORGET.

MARQUETER. v. a. Marquer de plusieurs couleurs ou taches différentes. *Variis coloribus distinguere , variiegare*. La nature a *marqueté* les tigres , quelques chiens & quelques chevaux. La peau de cet animal est *marquetée*. Ce marbre , ce jaspe , sont bien *marquetés*.

MARQUETERIE. f. f. Ouvrage fait de plusieurs pièces rapportées , & de différentes couleurs , & d'ordinaire séparées par des filets d'étain , de cuivre , ou d'ivoire qui forment dans des compartimens diverses figures & divers ornemens. *Opus vermiculatum , Tessellatum*. On fait maintenant des ouvrages merveilleux de *marqueterie* , soit en bois , soit en pierre , en tables , buffets , planchers , &c. La *marqueterie* moderne surpasse beaucoup l'ancienne Mosaïque. La plus riche *marqueterie* se fait de lames de cuivre gravées , & chantournées sur un fonds d'étain , & de bois. Les Marbriers appellent *marqueterie de marbre* , les ornemens , comme les chiffres , les pièces de Blason , &c. qui étant de marbre de couleur , sont incrustés dans les panneaux des grands & petits compartimens , pour les lambris & pavés de marbre.

On a trouvé beaucoup de *marqueterie* des anciens Romains : on en découvrit une en 1699. dans la prairie d'Horseloue près de Heyford , en Angleterre ; une autre à Strunfield dans le Northampton ; elle avoit conservé son lustre dans un lieu marécageux , & où les débordemens des eaux arrivent fort fréquemment. La *marqueterie* étoit faite de petites briques , ou de tuiles carrées en forme de dez. Ces fabriques étoient de quatre couleurs différentes , il y en avoit de bleues , de blanches , de jaunes & de rouges , disposées en plusieurs compartimens si réguliers , qu'il semble qu'un Peintre auroit de la peine à les imiter. Les briques étoient si bien liées , qu'on les auroit prises pour une pièce de marbre poli ; exposées à l'air , elles se relâchèrent cependant un peu. La bordure de ce pavé est ornée de trois raies de peinture encore très-vive & très-éclatante. Bartoli dans ses *Antichi sepolcri* , donne la description de plusieurs de ces monumens.

Les Anciens faisoient de trois sortes d'ouvrages de *marqueterie*. Les uns représentoient la figure des dieux , ou des hommes , & c'étoient les plus estimés. Il y en avoit où l'on voyoit des figures d'oiseaux , ou d'autres animaux. Ceux-ci tenoient le second lieu. Les troisièmes étoient ceux qui ne représentoient que des arbres , des fleurs , ou d'autres figures de pure fantaisie. La première espèce étoit

appelée *Μεγαλογραφία*. On donnoit indifféremment aux deux autres le nom de *Γαμογραφία*. Voyez la Dissertation de M. Morton sur le pavé de *marqueterie* , trouvé à Stunfield. Pitiscus l'a fait graver dans son Dictionnaire des Antiquités Romaines.

On fait avec des bois de différentes teintes des ouvrages de *marqueterie* , qui imitent assez bien la peinture , principalement des fleurs & des ornemens. Elle a un défaut ; les couleurs du bois se passent avec le temps , & dans la suite tout paroît d'une même couleur. Les gens du métier appellent ce genre de peindre , la Peinture en bois. On fait à Florence des ouvrages de pièces de rapport , qui est un genre de *marqueterie*. Le choix & l'assemblage des pierres précieuses diversement colorées , forment des espèces de tableaux. On voit de très belles tables de ce genre. Le Roi Louis XIV. avoit fait venir des ouvriers qui en ont travaillé pour lui aux Gobelins ; mais la longueur de ces travaux les a fait abandonner. La nouvelle Chapelle de S. Laurent à Florence , destinée pour les tombeaux des Grands Ducs , devoit être entièrement incrustée de ces ouvrages de *marqueterie*.

MARQUETINE , ou **MARQUETRINE**. f. f. Voyez TULIPE.

MARQUETTE. f. f. Nom d'un droit que les femmes payoient autrefois au Roi , & aux Seigneurs , pour se racheter d'une infame & bizarre coutume , qui les obligeoit de passer la première nuit de leurs nœces avec leurs Seigneurs : on attribue cet établissement à un Roi nommé Malcolin , ou Milcolombe. Le Roi Malcolme III. le supprima. En Angleterre il n'y avoit que les femmes de condition serve qui fussent sujettes à un droit de *marquette*. Selon Papon & Boërius , ce droit a été en usage en France.

Quelques-uns dérivent ce mot de *marquette* , du mot *marc* , parce que le droit de *marquette* étoit d'un demi marc d'argent.

MARQUETTE. Terme de Marchand de cire. Pain de cire vierge. Quelques *marquettes* de cire. FRÉZIER , p. 113.

MARQUEUR. f. m. Celui qui marque. *Signator*. Le *marqueur* de la monnoie. *Marqueur* de vaisselle. *Marqueur* de toiles , de fer , &c. Ce joueur est un mauvais *marqueur* , il faut prendre garde à lui quand il marque.

MARQUEUR, se dit plus particulièrement d'un valet de Jeu de Paume , qui marque les chasses , & qui compte le jeu des joueurs , qui les sert , qui les frotte. *Pilaris metator , signator*. On a tant donné pour les *marqueurs*.

MARQUINIER. f. m. Nom que l'on donne aux Tisserans dans quelques endroits de la Picardie , particulièrement à Laon , Guise , Chauni , Noyon , la Fere , &c. Il se dit plus ordinairement des Tisserans qui travaillent en Batiste , que des autres.

MARQUIS. f. m. Titre qu'on donne à celui qui possède une terre érigée en Marquisat par Lettres-patentes , & qui tient un milieu entre le Duc & le Comte. *Marchio*. ☞ Le grand nombre de ceux qui ont usurpé ce titre en France , a donné lieu à Molière de choisir plusieurs de ses personnages comiques & ridicules parmi les *Marquis*. Un riche Bourgeois achète des terres , prétend qu'un de ses ancêtres a dérogé , fait réhabiliter sa noblesse imaginaire , & transmet à son fils une terre érigée en Marquisat. On est même *Marquis* à moins de frais. Paris abonde en *Marquis* sans titre , ou qui se font faits *Marquis* eux-mêmes. Il semble qu'il suffit d'aller en carrosse , & de se faire suivre par quelques laquais , pour s'ériger en *Marquis*.

☞ Les *Marquis* étoient autrefois les Gouverneurs des Provinces ou Villes frontières qu'on appeloit *Marches*. Quoique *Marquis* & Margrave signifient originellement la même chose , ils ont acquis avec le temps une signification bien différente parmi ceux qui sont véritablement *Marquis* d'origine , il n'y en a point en France qui jouissent des privilèges attachés en Allemagne au Margraviat. Tout *Marquis*

en France n'est qu'un Gentilhomme titré, qui est sujet du Roi, comme tout le reste de la Noblesse.

Ce mot vient selon quelques uns, des *Marchians*, qui occupoient la Marche de Brandebourg; ou selon d'autres de *mark*, mot Allemand, qui signifie *limite*; ou de *marcista*, qui en langue Celtique, signifioit une *aile de Cavalerie*, comme le témoigne Pausanias. Nicot croit qu'il vient d'un mot Grec corrompu *μαρξία*, signifianc *Province*, comme *Danomarchia* a été dit de la marche de Dannemarck: Alciat & Fauchet tiennent que ce mot vient de *mark*, qui signifie *cheval*, croyant que *Marquis* étoit un Officier de Cavalerie. Ménage veut qu'il vienne de *marca*, *frontière*. La même chose a été dite par Krantzius Seldenus & Hottoman. Pasquier dit que le mot de *Marquis* vient de *marche*, qui en vieux langage signifioit *limite*; ou de *marcir*, qui signifioit, *confiner*; parce que les *Marquis* étoient ceux à qui l'on confioit la garde des frontières, ou terres *marchiffantes*. Voyez MARCHÉ, & MARCIUS.

On disoit autrefois *Marchis* pour *Marquis*. Le nom de *Marquis* est François: les Romains ne le connoissoient point. Dans la Notice de l'Empire ils sont appelés *Comites limitanei*. Aymoin dit que les *Marquis* étoient les Gouverneurs des frontières. Alciat a mis en question si le *Marquis* précède le Comte. Pour la décider il remonte à l'ancienne fonction des Comtes: & il dit que les Comtes Gouverneurs de Provinces, sont au-dessus des *Marquis*, qui ne sont que Gouverneurs des frontières: & que les *Marquis*, ou Gouverneurs des Villes frontières, sont au-dessus des Comtes, ou Gouverneurs des petites Villes. On ajoute que c'est en conséquence de cette distinction, que les Livres des fiefs mettent tantôt les *Marquis* devant les Comtes, & tantôt les Comtes devant les *Marquis*. Froissart parle même du Marquisat de Juliers érigé en Comté. Mais aujourd'hui, que ni les *Marquis*, ni les Comtes, ne sont plus Gouverneurs, & que ce sont de simples titres de dignité: il est sans difficulté que les *Marquis* précèdent les Comtes.

MARQUISAT. f. m. Terre à laquelle ce titre a été donné par Lettres-patentes, qui fait prendre la qualité de *Marquis* à celui qui la possède. *Marchionatus*.

On le dit également du titre de dignité attaché à la terre, & de la terre même qui a ce titre. Terre érigée en *Marquisat*. Seigneur d'un *Marquisat*. Il y a des *Marquisats* qui sont de vraies Souverainetés. On donne improprement le nom de *Marquisats* aux Margraviats d'Allemagne. Le *Marquisat* de Salusse a été échangé contre la Bresse. Le Brandebourg n'est qu'un *Marquisat*. Le territoire d'Anvers est appelé le *Marquisat* du saint Empire.

MARQUISE. f. f. Titre qu'on donne à la femme d'un *Marquis*, ou à celle qui possède un *Marquisat*. Voyez MARQUIS.

MARQUISE. Terme d'Artificier. C'est une fusée volante d'environ un pouce de diamètre, ou dix-sept lignes, suivant M. de St. Remi. La double *Marquise* a quatorze lignes, selon le premier sentiment, & dix-neuf selon le second.

MARQUISE. f. f. Nom d'une espèce de poire. La *Marquise* prend deux figures fort différentes, suivant la différence des terres & des arbres où elle est élevée. Si le fond est sec, elle ressemble assez par sa grosseur & sa figure à un très-beau blanquet, ou à un bon chrétien, & elle fait la même chose en arbre de tige; mais dans les terres grasses & humides; & en buisson, il en vient d'extraordinairement grosses. La poire est bien faite; elle a la tête plate, l'œil petit & enfoncé, le ventre assez long, proprement alongé vers la queue, qui est languette, passablement grosse, courbée, & un peu enfoncée; la peau en est assez rude, le coloris est d'un fond vert, avec quelques placards de rouffeur, comme on en voit au beurré; si elle ne change point en mûrissant, elle est très-mauvaise. Cela vient du fond de terre humide, & de la figure des buissons trop touffus

dans ces sortes de fonds: mais si ce vert devient jaunâtre dans la maturité, la chair en est tendre & fine, le goût agréable, l'eau assez abondante, & fort sucrée. Elle a un peu de pierre au cœur, ce qui ne doit point empêcher de l'estimer pour le mois d'Octobre & de Novembre. LA QUINT.

MARQUISE, en termes de Guerre, c'est une tente de toile qu'on met par dessus la tente à l'armée, & qui lui sert de surtout, pour préserver de la pluie & des injures de l'air. La Soldatesque n'a que de simples tentes, nommées *cannonnières*, mais les Officiers ont des *Marquises* par dessus. Tendre une *Marquise*.

MARQUISE. Terme de Fleuriste. Tulipe rouge, rose sèche, & jaune blanchissant. MORIN.

MARQUISE. Nom de lieu en Picardie, un peu au-dessus d'Ambleteuse. Cluvier croit que ce sont les *Marci* de la Notice de l'Empire.

MARQUISER. v. a. qui ne se dit qu'en riant, & souvent avec le pronom personnel. Se qualifier *Marquis*. *Marchionis nomen usurpare, adsciscere*. Il a été employé dans ces vers burlesques de Scarron:

*Depuis que de son chef chacun s'est marquisé,
On trouve à chaque pas un Marquis déguisé.*

C'est ainsi qu'on a dit se *Monseigneuriser* l'un l'autre, pour dire, se traiter de *Monseigneur*.

MARQUOTTER. Voyez MARCOTTER.

MARR. Le Comté de MARR. *Marria*. Province de l'Ecosse septentrionale. C'est une langue de terre, qui a vingt-deux lieues du couchant au levant, depuis le Badenoch, jusqu'à la mer d'Allemagne, mais sa largeur n'est pas de plus de trois ou quatre lieues. Elle confine vers le nord avec le pays de Murray, de Banf & de Buchan, & vers le sud avec ceux d'Athol, de Gowré, d'Angul & de Mernis. Cette province, baignée par la Dée & par le Don, est pleine de bois & de montagnes, vers le couchant; mais assez unie & fort fertile vers le levant. Ses lieux principaux sont Old Aberdeen, ou la vieille Aberdone, & le bourg de Kintor. MATY.

MARRAJO. f. m. C'est un poisson affreux, & qui a la gueule si grande qu'il dévore les hommes tout entiers. Les Espagnols en prirent un qui venoit d'avaler un Indien qui étoit à la pêche des perles, qu'on trouva viv dans son ventre, mais qui expira un peu après. HERRÉRA.

MARRAINE. C'est ainsi qu'il faut écrire. Pour l'explication, Voyez MARREINE.

MARRAMAS. f. m. Nom qu'on donnoit autrefois à une espèce de drap d'or, pour le distinguer. Drap d'or *mattabas* & *marramas*.

MARRANE, ou MARANE. f. m. & f. Terme injurieux qu'on applique aux Espagnols, ou à ceux d'entr'eux qu'on ne croit pas bons Chrétiens, qui sont descendus des Mahométans, ou des Juifs. *Mahumetanus, Judæus, proles Arabum*.

MARRANE, seroit proprement un Mahométan, un Africain; mais dans les Poësies de Marot c'est une injure. Dans le temps que nous autres François étions ennemis des Espagnols, nous les traitions de *marranes*, comme ils nous traitoient de *Gavaches*. *Gloss. sur Marot*.

Muza Maruanes ayant conquis l'Espagne, n'en retint le gouvernement que pendant trois ans. Néanmoins le nom de Maruanes demeura aux Maures d'Espagne. D'où il est arrivé que l'injure la plus atroce que l'on puisse dire à un Espagnol, est de l'appeller *Marane*, c'est à-dire Mahométan, ce nom venant de Muza Maruanes, & non pas de l'excommunication Maranatha, comme le dit le Cardinal Baronius, après Matiana. De Marca, *Hist. de Béarn*.

Ménage dit que quelques-uns le dérivent de l'Hébreu *Marha*, qui signifie *changer*. Mais il aime mieux suivre l'opinion de M. de Marca, qui le fait venir de *Musa Maruane*, qui conquiert l'Espagne pour les Arabes. Borel dit que *marreane* vient de *marra-*

nus, qui signifie simplement un savant Rabbín. Du Cange dit que ce mot ne vient pas des Maures, comme quelques-uns croient, mais du mot Syriaque *maranatha*, qui est un anathème fulminé avec exécution. Mais Scaliger dit que *marrane* se disoit d'un parti dont parle le Géographe Arabe, formé par un nommé *Marra wan*, qui le premier ôta le Califat de la lignée d'Abaz, beau-père de Mahomet, & que ce parti fut appelé *Maravianum*, qui jusqu'à présent a été très odieux à tous les Mahométans. *Voyez MARRANE.*

MARRAT. Bourg de France dans l'Auvergne, Élection de Clermont.

MARRAY. Bourg de France dans la Touraine, Élection de Tours.

MARRE. f. f. *Marra*. Espèce de houe qui sert aux Vignerons pour labourer les vignes; qui sert aussi à élargir, à couper les racines des mauvaises herbes, des arbrustes, d'où est venu le nom de *tintamarre*, à cause du bruit que les Paysans font sur leurs *marres*. Aux environs d'Orléans, les Vignerons qui travaillent le plus près de la ville, & qui entendent l'horloge, tintent leur *marre*, pour avertir ceux qui sont plus éloignés, qu'il est temps de quitter le travail.

Prises de MARRÉS, dans les Coutumes, C'est la saisie des instrumens qui servent à cultiver la terre.

Ce mot vient du Latin *marra*, qui signifie la même chose; & c'est en François ce qu'on appelle une houe. Il peut venir aussi de *marr*, mot Celtique, ou Bas Breton, qui signifie *houau*.

MARRÉ, ÉE. adj. Vieux mot, qui signifie labouré avec la *marre*. Vignes *marrées*.

MARREIN, ou MAIRAIN. *Voyez MERRAIN.*

MARREINE. L'Acad. écrit MARRAINE; & cette orthographe est reçue. f. f. Fille ou femme qui tient un enfant sur les fonts de Baptême. *Mater lustrica*, *matrina*. C'est d'ordinaire la *marraine* qui nomme les filles. Il avoit accordé cette faveur, à condition que Madame l'Abbesse seroit la *marraine*. PAT. Il se contracte une alliance spirituelle entre la *marraine* & son filleul. On appelle aussi des parrains & des *marraines* en la cérémonie de la Bénédiction des cloches, auxquelles on impose un nom.

Ce mot est dérivé de *mère*, ou de *mater*. Joannes de Janua l'appelle *matrina*, comme on dit *patrinus*, *parrain*. Le Rituel Romain les nomme aussi de même.

MARRELLE. *Voyez MERELLE.*

MARREMENT. f. m. Vieux mot, qui signifie, Domage, perte, douleur, déplaisir. *Voy. MARRISSON*, & *MARRISSON*.

MARRI, IE. adj. Repentant, fâché, qui a du regret d'avoir fait quelque chose. *Dolens*, *molestiâ affectus*. La confession ne vaut rien, si l'on n'est bien *marrri* d'avoir offensé Dieu, si on n'en est bien repentant. Cet homme ne vous a blesé que par hasard, il en est bien *marrri*. Il est bien *marrri* d'avoir laissé échapper cette occasion. Oui, je suis son mari & mari très *marrri*. MOL. Il y a là un jeu de mots qu'il ne faut pas imiter, & qui n'est bon que dans l'endroit où Molière l'a mis. Au reste, le terme de *marrri* est vieux.

MARRIN. En termes de Chasse, signifie la grosse branche de la tête du cerf, qui sort des meules. *Voyez MERREIN.*

Se MARRIR. Vieux mot, S'affliger.

MARRISSON. f. m. Vieux mot qui signifioit autrefois la douleur la tristesse, le chagrin, le regret qu'avoit dans l'ame celui qui étoit *marrri*, repentant. *Dolor*, *tædium*. *Gloss. sur Marot*. Inusité.

Ces mots viennent de *marritimo*, & *marritio*, qui ont signifié dans la basse Latinité, *fâcherie*, causée par quelque perte. MÉN. Du Cange dérive ce mot de *marrare*, qui signifie *faire une fosse* avec un instrument de fer, qu'on appelle une *marre*; & il dit que *marrir* signifioit autrefois, *s'opposer*, *contre dire*, ou faire un obstacle à quelqu'un, lui couper le chemin, comme on fait par le moyen d'un fossé.

MARRO, ou MÉTAURO. Nom d'une rivière de la

Calabre ultérieure, province d'un Royaume de Naples. *Metaurus*. Elle prend sa source dans le Mont Apennin, baigne Gioia, & se décharge dans la mer de Toscane. MATY.

MARRON. f. m. Nom que l'on donna autrefois au reste des Maures ou Sarrafins, chassés d'Afrique qui s'étoient réfugiés à Fraiscnet & dans les Alpes. *V. MARANE*, ou *MARRANE*. Quelques uns disent *Marrones*. je n'en vois pas la raison. Nous ne disons point les Catones & les Cicrones, ni les Gothones, les Semnonnes, les Saxones, mais les Gothons, les Semnons, les Saxons, &c. On a aussi appelé les *Marrons*, *Marruques*, *Marruci*.

MARRON. f. m. La plus grosse & la meilleure sorte de châtaigne. En Latin *balanus*. *Balanitis castanea*. On apporte beaucoup de *marrons* du Dauphiné & du Vivarais. Un chapellet de *marrons*. Des *marrons* confits, glacés.

Ce mot vient de l'Italien *marrone*. Borel dit que *marron* signifioit en vieux François le coupeau d'une montagne: ce qui a donné le nom aux grosses châtaignes, parce que c'est le lieu où elles croissent.

☞ MARRON d'Inde. *Voy. MARRONNIER* d'Inde.

On dit proverbialement de celui qui est sorti du jeu, ou qui n'a plus d'argent pour jouer, Qu'il est allé rôtir les *marrons*. On dit aussi, quand on se sert du secours d'autrui pour quelque chose qu'on a peur de faire soi-même, Qu'on fait comme le singe, qui tire les *marrons* du feu avec la patte du chat.

MARRON, est aussi un terme de Coëffeuise, qui signifie Boucle de cheveux qui est sur l'oreille, & qui est nouée avec un ruban. *Cincinnus*, *ad aures deligatus*. Elle a des *marrons* aux oreilles. Cette mode ne subsiste plus. ☞ Mais on dit encore des cheveux frisés en grosses boucles rondes, Qu'ils sont frisés en *marrons*.

MARRON, ou MARON, est encore un terme dont on se sert dans les îles de l'Amérique, pour signifier un esclave fugitif; Il est *Marron*, c'est-à-dire, il a quitté son maître pour aller courir la campagne. *Fugitivus*.

☞ Ce terme dans cette acception, vient, dit-on, du mot Espagnol *Simaran*, qui signifie un singe. Les Espagnols donnèrent le même nom aux singes & aux esclaves fugitifs, parce qu'ils se retiroient comme ces animaux, dans les bois & dans les déserts, pour y vivre en liberté.

☞ On le dit aussi des animaux, qui de domestiques sont devenus sauvages. Ainsi l'on dit un cochon *marron*.

MARRON, est aussi un terme usité à Lyon, pour signifier des Porteurs de chaises. *Voyez MARONNIER*.

MARRON. Terme usité dans l'Imprimerie. Ouvrage imprimé clandestinement, & sans permission.

MARRON. Terme d'Artificier. C'est une sorte de pétard ou de boîte cubique de carton fort & à plusieurs doubles, qu'on remplit de poudre grenée, pour faire une grande détonation qu'on augmente comme aux *saucissons*, en fortifiant le cartouche par une enveloppe de ficelle trempée dans de la colle forte; ainsi ces deux artifices ont le même effet, & ne diffèrent que dans leur figure.

On fait de petits *marrons* qu'on couvre de matière combustible, pour les mettre dans les garnitures des pots, afin qu'ils brillent aux yeux avant que de faire du bruit, alors on les appelle luisant; leur effet est à-peu-près le même que celui des étoiles à pet.

On donne encore le nom de *marrons* aux boîtes de cuir bouilli dont on se sert pour mettre les perriques qu'on veut porter en campagne. On a donné à des boîtes le nom de *marrons*, tant à cause de leur forme que de leur couleur. La forme ne ressemble pourtant pas absolument au fruit que nous nommons *marron*, elle approche plus de celle de l'œuf. Elle est coupée par la moitié dans sa longueur, en sorte que les deux parties qui composent le dessus & le dessous sont égales. Celle de dessous a

une feuillure qui entre dans le dessus, de même que le bahur entre dans son couvercle. Toutes les personnes sujettes à aller à cheval, ont des *marrons* pour mettre leurs perruques, parce que la forme de cette boîte, qui n'a point de carnes, est commode pour mettre dans un porte-manteau.

MARRON, en termes de Guerre, est une pièce de cuir de la grandeur d'un écu, qui marque les heures auxquelles les Officiers doivent commencer leurs rondes. Les Sergens le tirent au fort dans un sac que tient le Major, pour les Officiers de leur Compagnie. Sur chaque *marron* est gravé, *ronde de dix heures, de dix heures & demie*, & ainsi de suite sur chacun, pour toutes les heures & demi-heures de la nuit.

Ces pièces sont numérotées 1. 2. &c. jusqu'à la dernière ronde, en sorte, par exemple, que celui qui doit faire celle de dix heures, a autant de *marrons* numérotés 10. 10, qu'il y a de corps de gardes dans le circuit qu'il doit faire. Ainsi quand il arrive au premier, après avoir donné le mot au Caporal, qui doit le recevoir l'épée nue à la main, & la pointe près de l'estomac de celui qui le lui donne, il lui remet le *marron* coté 10.

Ces *marrons* étant percés dans le milieu, le Caporal enfle celui qui lui est remis, avec une aiguille de fer qui le conduit dans une espèce de tronc qu'on appelle boîte aux rondes. Cette boîte, dont le Major a la clef, est portée le lendemain chez lui, & ainsi il lui est aisé de connoître lorsqu'il l'ouvre, si les rondes ont été faites fidèlement, & les *marrons* donnés & reçus, en voyant si les *marrons* sont enfilés de suite. Cette invention est fort bonne pour empêcher que l'Officier & le Caporal ne manquent à leur devoir.

En Minéralogie, on appelle mines en *marrons*, ce qu'on appelle autrement mines égarées. Voyez MINE.

En Maréchallerie, *marron* se dit du poil de cheval ayant la couleur du *marron*, nuance du poil. BAY.

MARRONNER. v. a. Friser des cheveux en grosses boucles

MARRONNÉ, ÉE. part. Frisé en grosses boucles. Cheveux *marronnés*.

MARRONNIER. f. m. Arbre qui porte les marrons. *Arbor castanea*. Voyez CHÂTAIGNIER.

MARONNIER D'INDE, est un grand arbre, beau, rameux, qui nous a été apporté de Constantinople, & dont on fait maintenant les allées des beaux jardins. Ses feuilles sont disposées en main ouverte, cinq à cinq, ou sept à sept sur une queue, longues, assez larges, dentelées en leurs bords, vertes. Ses fleurs sont blanches, accompagnées de plusieurs étamines jaunes; chaque fleur est à quatre ou cinq feuilles, soutenuës par un calice, qui est un godet découpé sur les bords. Son fruit est presque rond, épineux, charnu, qui s'ouvre en deux ou trois parties, & qui renferme une ou plusieurs châtaignes assez grosses. Quelques-uns appellent le *maronnier d'Inde*, *Châtaigne de cheval*, à cause que son fruit soulage les chevaux poulifs qui en mangent. M. Tournefort le nomme *hippogastanum vulgare*. Un Curieux de Paris, nommé M. Bachelier, apporta de Constantinople en 1615. le premier *maronnier d'Inde*, & les anémones doubles. TOURNEFORT. On cherche depuis long-temps à tirer quelque utilité du fruit du *maronnier d'Inde* qui est d'un goût très-âcre & très-amer.

MARONNIER. On dit plus communément **MARRON**. f. m. *Leccarius*, *Sella tractoria ductor*, *vector*. On donne ce nom à des Payfans des Alpes qui font métier de porter, ou de conduire les Voyageurs sur des traîneaux qu'ils tirent & font glisser sur la neige, ou dans des chaises, ou dans des litières, & même sur leurs épaules. Je suis venu jusqu'à Lyon en litière & par les Alpes; je me suis fait porter, partie en litière & partie en chaise sur les épaules endurcies de ces chameaux humains qu'on appelle *Marrons*. Les *Marrons* qui méritent plutôt le nom de chameaux que d'hommes, me portèrent en chaise

sur le Mont Cenis, &c. LE C. BENTIVOGLIO. Ce mot est ancien dans la langue, comme prouve Ménage, qui dit qu'il a été fait du Grec *μαρμαρι* qui se trouve en cette signification dans Eustathius.

MARROQUIN, INE. f. m. & f. Nom de peuple. Originaire, habitant du Royaume de Maroc. *Marrochini*. Les *Marroquins* sont aussi en particulier les habitans de la ville de Maroc. Les *Marroquins* sont fiers, superbes, & font gloire d'être ennemis des Chrétiens. Les *Marroquins* sont vêtus d'une robe qui pend jusqu'à terre, & qui est d'un drap de couleur; par-dessus ils portent une veste de fin camelot, & ont un bonnet d'écarlate en tête, accompagné d'un petit turban. Les *Marroquins* sont polés & civiles; elles se parent de bracelets d'or & d'argent, & portent des pierreries & des perles à la tête, aussi bien qu'en pendans d'oreilles, & en colliers. Les *Marroquines* ne sortent jamais que pour aller à la Mosquée & au bain.

MARROQUIN. f. m. Cuir de bouc, ou de chèvre passé en galle, à la différence du Cordouan, qui est apprêté avec le tan. *Hircinum corium*, *caprina aluta*. On apporte du nord quantité de bouc pour faire du *marroquin*.

MARROQUIN DE LEVANT, qu'on apporte teint du Levant. *Marocense corium*. *Marroquin de Barbarie*, ce sont des peaux de boucs qui viennent d'Afrique, & qu'on passe en noir à Rouen. Il y a aussi du *marroquin* fait à Paris. Ce n'est pas le plus beau, mais c'est le plus vendu. Il y a des *marroquins* noirs, rouges, violets, jaunes, &c. Des souliers de *marroquin*. Les plus belles reliures de livres se font en *marroquin*.

*Ce n'est que marroquin perdu,
Que les Livres que l'on dédie.* SCAR.

Parce qu'on présente le livre relié en *marroquin* à celui à qui il est dédié.

Ce mot vient de *Maroc*, Royaume où on le fabrique.

On dit proverbialement, en menaçant quelqu'un; qu'on lui donnera sur son *marroquin*; pour dire sur sa peau.

MARROQUIN, dans le style familier & populaire, est un terme d'injure, qui se dit par mépris d'un homme de peu, C'est un plaisant *Marroquin*.

MARROQUIN. On donne ce nom à une espèce de raisin, peut-être parce qu'il vient du Royaume de Maroc. *Uva Marrochina*. Nous essayons par le moyen de nos murs bien exposés, de procurer autant de chaleur qu'il en faut aux Passe-Musquées, aux Pergolées, aux Damas, aux *Marroquins*. LA QUINTINIE, T. I. p. 408. Il l'appelle *Marroc*, ou raisin de *Marroc*, p. 267.

MARROQUINER. v. a. *Hircinum corium imitari*. C'est façonner du veau, comme on apprête les peaux de chèvre, pour en faire du *Marroquin*. Ce n'est pas là du *Marroquin*, ce n'est que du veau *marroquiné*.

MARROQUINERIE. f. f. *Ars effingendi hircini corii*. Art & ouvrage de *Marroquinier*. POMEY.

Ce terme désigne non-seulement l'art de faire le *Marroquin*, mais encore le lieu ou on le fabrique, & même les cuirs passés en *Marroquin*.

MARROQUINIER. f. m. *Hircina pellis concinnator*. Ouvrier qui travaille en *marroquin*; faiseur de *marroquin*. POMEY.

Ce terme se dit de celui qui fabrique le *marroquin*, ou d'autres peaux en façon de *marroquin*, & convient au Manufacturier, & à l'ouvrier.

MARRUBE. f. m. Plante dont il y a deux sortes, le blanc & le noir. *Marrubium*. Le *marrube* blanc ordinaire a une racine ligneuse, simple, fibreuse, d'où sortent plusieurs tiges, hautes d'environ un pied, ou davantage, couvertes de laines, carrées, rameuses. Ses feuilles sont opposées l'une à l'autre, presque rondes, ridées, dentelées en leurs bords, blanchâtres. Ses fleurs sont petites, blanches, rangées par étages, & comme par anneaux le long des ti-

ges : chaque fleur est un tuyau découpé par le haut en deux lèvres. Lorsqu'elles sont passées, il leur succède quatre semences oblongues, jointes ensemble. Toute cette plante rend une odeur forte & aromatique. Elle est propre pour la toux, pour l'asthme, pour la pituite : on s'en sert aussi dans la jaunisse, & dans les obstructions du foie & de la rate. En Latin *marrubium album vulgare*. Il y a plusieurs autres espèces de *marrube* blanc.

Le *marrube* noir, ou puant, autrement ballote, pousse des tiges à la hauteur d'un pied & demi, ou de deux pieds, carrées, velues, tirant sur le rouge. Ses feuilles sont opposées deux à deux le long des tiges, semblables à celles de la mélisse, mais plus rondes & plus noires, velues, molles, ridées, puantes. Ses fleurs sont verticillées, de couleur rouge. Chacune d'elles est un tuyau découpé par le haut en deux lèvres. Lorsqu'elles sont passées, il leur succède quatre semences un peu longues. En Latin *marrubium nigrum fetidum*, ballote *Dioscoridis*, C. BAUH. ou ballote *Mathioli*. La décoction du *marrube* noir est excellente dans la passion hystérique, & dans l'affection hypocondriaque.

Ce mot vient du Latin *marcidum*, qui signifie flétri, à cause que les fleurs du *marrube* sont ridées, blanchâtres, & comme flétries.

MARRUBE aquatique. f. m. *Lycopus palustris*. Plante dont il y a plusieurs espèces : on va parler des deux principales. La première ressemble beaucoup au *marrube* noir. Sa tige croît à la hauteur d'un pied & demi ou de deux pieds, carrée, velue, dure, ridée ; ses feuilles sont plus longues, plus dures & plus profondément découpées aux bords que celles du *marrube* noir ; sans poil, mais rudes, noirâtres. Ses fleurs sont petites, formées en gueule, verticillées, ou rangées par anneaux autour de la tige. Chacune d'elles est semblable à une campane ou à un enrounoir recoupé en quatre pièces de couleur blanche, contenu dans un calice fait en cornet, rude, piquant. Il lui succède des semences menues, presque rondes. La seconde espèce en diffère en ce que ses feuilles sont velues, blanches, rudes, découpées profondément, crénelées, quelquefois laciniées. Elles croissent toutes deux aux lieux aquatiques, dans les prés, au bord des ruisseaux & des fossés. L'une & l'autre sont détersives, astringentes, & rafraîchissantes. On s'en sert contre les hémorrhagies.

MARRUBIASTRE, ou faux **MARRUBE**. f. m. *Marrubiastrum*. Plante qui pousse une tige environ à la hauteur d'un pied, carrée, un peu velue, jettant des rameaux qui s'inclinent vers terre. Ses feuilles sont faites comme celles de la Morgeline, mais plus grandes, dentelées en leurs bords. Ses fleurs sont en gueule, ou formées en tuyaux découpés par le haut en deux lèvres de couleur bleue, soutenus par des calices unis, rudes, qui ont la figure d'un cornet. Il succède à chaque fleur quatre semences menues, presque rondes, enfermées dans une capsule qui a servi de calice à la fleur. Sa racine est petite, garnie de fibres déliées. Cette plante qui croît dans les champs, est détersive & vulnéraire. On l'a nommée *Marrubiastrum*, parce que ses fleurs sont semblables à celles du *Marrube*. LEMERY.

MARRUQUE. f. m. & f. Nom de peuple. *Marrucus*, a. Voyez **MARRON**.

MARS. f. m. Terme de Mythologie. Nom d'un dieu des Payens qu'ils croyoient présider à la guerre. *Mars*, *Mavors*. Ils l'appeloient dieu des batailles. Les Poètes le font naître de Junon, sans aucun commerce d'homme. D'autres disent, qu'il fut fils de Jupiter & de Junon. C'est l'opinion d'Hésiode dans sa Théogonie, v. 922. Il eut de Vénus deux fils & une fille. Les fils sont *Phobos*, & *Deimos*, que nous ne saurions rendre en François que par des noms féminins, la Terreur & la Crainte ; mais qui sont masculins en Grec. La fille fut l'Harmonie, *Theog.* v. 734, 937. On la nomme aussi Hermione, & elle épousa Cadmus. *Mars* eut encore de

Rhée Romus & Romulus ; & Evadné de Thébé, fille d'Asopus. Il fut aussi Père de Cycne qui fut tué par Hercule. *Hésiode* dans le Bouclier d'Hercule, v. 57. *Mars* eut pour sœur Bellonne, Déesse de la Guerre. Les victimes qu'on lui sacrifioit, étoient le cheval, le loup, le chien & le piver. Ses Prêtres se nommoient Saliens & Flamines de *Mars*. *Salii*, *Flamines Martiales*. La femme de *Mars* étoit Nériéné. D'autres disent qu'ils n'en eut point, & que tous ses enfans, qui furent en grand nombre, furent des fruits de ses débauches. Bellonne conduisoit son Char ; la Terreur & la Crainte l'accompagnoient. Il étoit l'inventeur des armes. On lui sacrifioit même des hommes. Le Gramen, le Coq & le Vautour, lui étoient aussi consacrés. Arnobe dit, qu'on immoloit des chiens & des ânes à *Mars*. Ils le peignoient avec des yeux furieux & étincellans.

Le nom de *Mars* est un mot de la langue des Osques, anciens peuples d'Italie, formé de *Mamers*, qui étoit un nom du dieu de la guerre. Les Hébraïques dérivent le nom de *Mamers* du participe *hiphil*, ממרס, qui vient de מרס, *contundere*, briser. D'autres le dérivent de מצרצה, *force*, *audace*, la racine est עריע, *formidable*, *robuste*, *Tyran*, d'où les Grecs, selon les mêmes Savans, ont formé le mot *ἀρης*.

Selon *Vossius*, *Mars* est le Soleil, dans l'opinion des Théologiens du Paganisme, & ce nom ne vient point de ce qu'il préside aux hommes, *maribus*, comme l'a cru *Varron*, ni de *mavors*, qui s'est dit, parce que *magna virtus*, ni de *ἀρης*, en ajoutant un *m* au commencement, mais de מרע, *marats*, qui signifie être fort, puissant, robuste, ou de מחרס, *mecharas*, qui perd, qui détruit, participe en *piel* du verbe חרט, *charats*. *Vossius* croit encore que *Mars* est le même que *Nemrod*, dont on a fait un dieu. Voyez de *Idol.* L. VII. c. 10. & *Natalis Comes*, *Mythol.* L. II. c. 7. Les Sabins l'appeloient *Mamers*, dont on prétend que les Latins ou les Romains formèrent *Mars* par aphérèse. Les Poètes disent *Mavors* par épenthèse, ou addition d'une syllabe au milieu.

On compare un grand guerrier au dieu *Mars*, & dans le langage poétique le métier de *Mars*, les travaux de *Mars*, sont le métier & les travaux de la guerre. *Mallet* a fait un livre de fortifications, intitulé *les travaux de Mars*. On nomme l'Hôtel des Invalides, l'Hôtel de *Mars*, sur lequel on a fait ce beau vers en l'honneur du Roi :

Martis reliquias placidâ in statione locavit.

MARS. (Temple de) On voit encore aujourd'hui de précieux vestiges de cet ancien Temple, dans un endroit de Rome appelé la place des Prêtres, entre la Rotonde, & la Colonne Antonine. Sa forme étoit periptère, c'est-à-dire, qu'il étoit environné d'allées en forme de Cloître. Sa manière étoit Pycnostyle, ou à colonnes pressées. Voyez le *Dict. de Peint. & d'Arch.*

JEUX DE MARS. C'étoient des jeux, des combats intitulés à Rome à l'honneur de *Mars*. *Ludi Martiales*. Ils se faisoient deux fois l'année, une fois dans le Cirque le 4 des Ides de Mai ; c'est à-dire, le 12^e. de ce mois, & une autrefois le premier d'Août. Ceux-ci ne furent établis qu'après les autres, & en mémoire de la dédicace du Temple de *Mars*, qui se fit ce jour-là. Ces jeux consistoient en courses de chevaux, & en combats contre des bêtes. *Dion* rapporte, L. LVI. que dans une de ces fêtes, *Germanicus* tua dans le Cirque deux cens lions. *Jean Rosin* parle de ces jeux dans ses Antiquités Romaines, L. V. c. 16.

MARS, en Astronomie. C'est la cinquième des Planètes ; celle qui est entre le Soleil & Jupiter ; l'une des trois Planètes supérieures *Mars*. *Mars* surpasse la terre en grandeur d'un tiers, ou de la moitié, ou selon *M.* de *Cassini*, comme de 27 à 125. Il s'écarte de l'écliptique d'un degré 50 minutes : & il parcourt son cercle dans l'espace d'un

d'un an & 321 jours, ou près de deux ans. Dans sa plus grande distance, il est éloigné de la terre de 59000 demi diamètres de la terre, & de 8000 dans la plus petite distance. L'orbite de *Mars*, c'est l'espace dans lequel cette Planète se meut. Le plé nomène de *Mars* acronyque, qui se trouve plus près de la terre que le soleil, quand il est dans une certaine opposition avec lui, est ce qui a rendu l'hypothèse de Ptolomée insoutenable. M. Cassini a observé que dans la Planète de *Mars* il y a plusieurs taches différentes dans ses deux faces, ou hémisphères, qui prouvent qu'il est mobile sur un axe; & il a observé qu'il fait son tour lui-même en 24 heures 40 minutes. M. Hook a observé la même chose. Il a découvert sur tout une tache triangulaire, du mouvement de laquelle il conclut, comme M. Cassini, que cette Planète tourne sur son axe.

En 1676. on observa parfaitement l'éclipse de *Mars* faite par la Lune avec son immersion & émer-sion. *Mars* paroît toujours trouble, & rougeâtre, ce qui fait connoître qu'il y a autour de cette Planète des nuages au travers desquels les rayons de la lumière passant & repassant, le font paroître avec cette couleur rouge & confuse. Dans sa conjonction ou son opposition avec le soleil, il nous paroît plus lumineux, parce qu'alors son hémisphère illuminé est presque tout-à-fait tourné du côté de la terre.

La distance de *Mars* au soleil est à la distance de la terre au soleil, comme $1 + \frac{1}{2}$ est à 1. Ainsi un homme placé dans *Mars* verroit le diamètre du soleil $1 + \frac{1}{2}$ plus petit qu'il ne nous paroît: & conséquemment sa lumière & sa chaleur ne doit être que la moitié de celle qu'il fait sentir sur la terre. Mais il y a beaucoup de variation dans sa chaleur, à cause de la grande excentricité de son orbite: on n'y en sent néanmoins jamais tant que dans Mercure. HARRIS.

M. Cassini, & M. Flamsteed Anglois, par d'exactes observations, ont déterminé la parallaxe horizontale de *Mars* à 25 secondes, en sorte qu'il est certain qu'elle n'est pas plus grande.

Mars tourne autour du soleil, dans une orbite, qui est entre celle de la Terre & Jupiter. HARRIS.

M. Hook Anglois, observant cette Planète le 10 Mars 1665. avec une lunette de 36 pieds, son corps lui parut de la largeur de la lune quand elle est dans son plein. HARRIS.

MARS en Astrologie, est une Planète maléfique. Les Astrologues l'appellent la *petite infortune*. C'est une Planète masculine, & nocturne, chaude & sèche.

MARS en Chronologie, signifie le troisième mois de l'année, suivant notre façon de compter. *Martius*. Il étoit le premier autrefois chez les Romains, & on en usé encore ainsi en quelques supputations Ecclésiastiques, comme lorsqu'on compte les années depuis l'Incarnation de Notre Seigneur, c'est à-dire, depuis le 25 de Mars. Les Anglois comptent encore de cette manière. Ce n'est que depuis l'Edit de Charles IX. de l'an 1564. qu'on a commencé en France à compter l'année par le mois de Janvier. Elle commençoit auparavant à Pâques. Ainsi la même avoit deux fois le mois de Mars, & on disoit Mars devant Pâques, & Mars après Pâques. Le commencement du mois de Mars étoit d'une année, & la fin d'une autre, lorsque Pâques arrivoit dans le mois de Mars.

Les Astrologues le mettent aussi le premier, à cause que c'est alors que le Soleil entre dans le signe d'Aries ou du Bélier par lequel ils commencent à compter les signes du Zodiaque.

C'est Romulus qui divisa l'année en dix mois, & donna le premier rang à celui-ci, qu'il nomma du nom de Mars son père. Ovide dit néanmoins que les peuples d'Italie avoient déjà ce mois avant Romulus, & qu'ils le plaçoient fort différemment, les uns en faisoient le troisième, d'autres le quatrième, d'autres le cinquième, & d'autres le sixième, ou même le dixième de l'année. C'étoit en

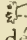
Tome V.

ce mois que l'on sacrifioit à Anna Pérenna, que l'on payoit ses maîtres, que l'on commençoit les Comices, que l'on faisoit l'adjudication des Baux & des Fermes publiques, que les femmes servoient à table les esclaves & les serviteurs, comme les hommes le faisoient aux Saturnales; que les Vestales renouvelloient le feu sacré. Le mois de Mars étoit sous la protection de Minerve, & il a toujours eu 31 jours. Les réglemens de Romulus, de Numa & de Jules César, n'ont point varié sur cela. Le mois de Mars passoit pour être malheureux pour les mariages, aussi bien que le mois de Mai. Voyez sur ce mois Ovid. *Fast.* L. III. Solin, c. III. Macrobe, *Saturn.* L. I. c. 12. Rosin. *Antiqq. Rom.* L. IV. c. 7. Bochart, *Hieroz.* p. 1. L. II. c. 50. Flot de Mars, en Marine, se dit du temps où la mer s'étend le plus loin sur les grèves. Ce temps arrive deux fois l'an, à la lunaison la plus proche des équinoxes de Mars & de Septembre; mais le flot de Mars est plus grand que celui de Septembre. Ainsi l'Ordonnance de la Marine parle du grand flot de Mars.

On dit proverbialement, Cela vient comme Mars en Carême, pour dire; vient bien à propos, ou ne manque point d'arriver toutes les années. On dit en Berri,

Mars halleux marie la fille du laboureur,
Mai pluvieux les marie toutes deux.

MARS. f. m. plur. Terme d'Agriculture; signifie les menus grains qu'on sème au mois de Mars, comme les avoines, les orges, les millets, &c. On a recueilli bien des blés, mais il y aura peu de mars. On les appelle aussi *tremois*, *marfois*, & *marfés*: & de là est venu le mot de *marsèche*, qu'on donne à l'orge en plusieurs provinces, en Latin *marceschia*, ou *mareschia*.

MARS, en termes de Chimie, signifie le fer. *Ferrum*.  Delà le nom de *remèdes martiaux*, par lequel on désigne différentes préparations de ce métal. Teinture de Mars. Safran de Mars, &c. Le *Crocus Martis*, c'est la rouille du fer, ou du fer en poussière impalpable; mais en termes du grand Art, les Sages appellent leur Mercure du nom de Mars.

MARS, ou MARTS. Nom d'homme. *Martius*. S. Mars ou Mars, naquit en 435, ou 440. sur Abbé en Auvergne, & mourut vers l'an 525, ou 530. BAILLET, 13 Avril.

SAINT MARS. Nom de lieu. *Sancti Medardi vicus*. Il est dans la Beauce sur le Loet, qui se jette dans la Juine à Etampes. Plusieurs l'appellent S. Marc, de même qu'on dit l'Abbaye de S. Marc-lès Soissons; mais mal, il faut dire en l'un & en l'autre S. Mars. Cependant Valois croit que ce Mars est encore mal, & qu'il faut écrire S. *Mard*, puisque ce mot s'est fait de Médard; mais si l'on dit communément Mars, il faut suivre l'usage. On a fait de *Médard*, *Méard*, *Mard*, Mars.

MARSA. *Maxula*, *Maxulla*, *Mazula*. C'étoit anciennement une petite ville de l'Afrique propre. Elle étoit épiscopale, suffragante de Carthage. Ce n'est maintenant qu'un village, situé sur la côte du Royaume de Tunis, au nord de la ville de ce nom. MATY.

MARSAC. Bourgade de France, dans le Périgord: elle est remarquable par une fontaine qui a son flux & reflux.

MARSAILLE. Qui ne se dit qu'avec l'article. La *Marsaille*. C'est une plaine de Piémont. *Marsalia*. La bataille de la *Marsaille*, est une bataille donnée le 4 Octobre 1693, & gagnée par le Maréchal de Catinat, sur les troupes de l'Empire, d'Espagne & de Savoie, jointes ensemble, & commandées par le Duc de Savoie, Victor Amédée II.

MARSAL. Nom d'un bourg de la Lorraine, situé sur la Scille, un peu au-dessus de Moyenvic, & à six lieues de Nancy, vers le levant. *Marsallum*, *Marscellum*. *Marsal* appartient aux François; & c'est une place forte par sa situation dans les marais, & par les ouvrages qu'on y a faits. MATY. De Valois, *Noç. Gall.*

Q9999

P. 317. croit que ce lieu a pris son nom de *Sal*, du sel.

MARSALA. Nom d'une ville de la vallée de Mazara, en Sicile. *Marsala*. Elle est sur le cap Coco, qui est la pointe la plus occidentale de l'île, entre la vallée de Mazara, & celle de Trapano. Elle a été bâtie des ruines de l'ancienne *Lylibæum*, ville épiscopale. MATY. long. 30 d. 12'. lat. 37 d. 52'.

MARSAN. Le pays de MARSAN. *Martianus ager*. C'est une ancienne vicomté. Elle renferme la partie occidentale du Condomois & de la Gascogne. Elle appartient à la Maison d'Armagnac, & Mont-Marsan en est la capitale. *Martianus*, ou *Mons Martianus*. Oihenart, dit l'Evêque d'Aire, est appelé quelquefois *Episcopus Martianensis à Martiano*, c'est-à-dire, de Mont-Marsan. Voyez cet Auteur, & Valois, *Not. Gall. p. 53*.

MARSAQUI-VIR, ou MARSALQUI-BIR. Ville & port d'Afrique, dans la province de Beni-Arax, au Royaume de Trémecen.

MARSAUT. f. m. Plante Aquatique. Espèce de saule, qui s'élève assez haut. Son bois est blanc, sa feuille ronde, d'un vert clair, & ses fleurs jaunes. Il se multiplie de boutures, comme le saule & l'osier. *Salix caprea latifolia*.

MARS DIËP, ou LE TEXEL. C'est un détroit fort fréquenté. *Texelium fretum*. Il est entre l'île de Texel, & la pointe septentrionale de la Nort-Hollande. Ce détroit est un des principaux passages de la mer d'Allemagne, à la Zuiderzée. MATY.

MARSËCHE. f. f. Est un nom qu'on donne à l'orge en plusieurs provinces de France. *Hordeum*.

Ce mot vient de celui de *marsès*. Voyez plus bas.

MARSEILLE. Ville de France, située sur la côte de la Provence, à cinq lieues d'Aix, & à douze d'Arles. *Massilia*. Cette ville est fort ancienne, grande & belle: on y voit une rue, qu'on nomme le *Cours*, qui est fort large, & longue environ de demi-lieue. Elle a trois ou quatre rangées d'arbres au milieu, & de chaque côté un rang de maisons fort hautes & si semblables, qu'on les prendroit pour une seule maison, si l'on n'y voyoit pas plusieurs portes. *Marseille* est extrêmement peuplée, à cause de son commerce qui est fort grand.

Marseille fut bâtie par les Phocéens, environ 600 ans avant JESUS-CHRIST. Quelques uns disent qu'elle fut rebâtie par les Phocéens, & qu'elle avoit été bâtie quelque temps auparavant; mais ils mettent trop peu de temps entre ces deux époques, pour croire qu'elle eût été si-tôt détruite. Ces Phocéens étoient des Grecs de l'Asie mineure, originaires Athéniens. Les Saliens Cavares voulurent s'opposer à leur établissement sur la côte de la Gaule; mais on dit que Bellovèse le favorisa. Cinq cens ans après, ils conduisirent une nouvelle colonie à *Marseille*, & augmentèrent beaucoup la ville. Voyez Sénèque, *Consol. ad Helviam*, c. 8. & Tite-Live, L. XXXIV. c. 9. & les Annales de *Marseille*, par le P. Guefnay, Jésuite. De Valois, *Not. Gall. p. 318 & suiv.*

Eustathius, dans ses Commentaires sur Denys le Géographe, dit que les Phocéens abordèrent sur la côte des Saliens, trouvèrent un pêcheur sur la côte; que le Patron du vaisseau qui vouloit aborder, jeta un câble à terre, en criant à cet homme *μαση*, ou *μασση αλιειν*, c'est-à-dire, *Attache, pêcheur*; & que de ces deux mots, on nomma la ville qu'ils bâtirent, *Massalia*, d'où s'est fait *Marseille*. L'interprète de Thucydide dit que ce fut, au contraire, le pêcheur qui cria aux Phocéens *ατταχη*, *μασση*; qu'ils prirent cela pour un bon augure, & en donnèrent le nom à leur ville. Le Géographe Etienne rapporte la même étymologie; mais il appelle *Marseille*, ville de Lybie, *πολις της Λιβυτικης*, au lieu de *πολις της Λιγυρικης*, ville de la Ligurie. C'est une faute de Copiste, Plutarque, dans la vie de Solon, dit que *Marseille* a pris son nom d'un Marchand, nommé *Μαυαλια*, qui la bâtit. Ce qui paroît de plus probable, c'est que *Marseille* ayant été

bâtie sur les terres des Saliens, les Phocéens la nommèrent *Massalia*, c'est-à-dire, Forteresse des Saliens. Voyez le P. Guefnay, dans les Annales de *Marseille*, L. I. c. 2. Cet Auteur mettoit *Marseille* à 24 d. 30 m. de longitude, & à 43 d. 10 m. de latitude; mais MM. de l'Académie des Sciences ne la mettent qu'à 23 d. 7 m. de latitude, & à 43 d. 20 m. de longitude.

Le port de *Marseille*, nommé par les Anciens *Halicidon*, *Massiliensium portus*, n'est pas extrêmement grand, mais il est fort sûr: l'entrée en est si étroite, qu'on la ferme toutes les nuits avec une chaîne de fer, & outre cela il est défendu par deux Citadelles qui sont aux deux côtés de son entrée. On y tient les Galères du Roi, & on voit sur son bord un bel Arsenal, où l'on bâtit de nouvelles Galères, & où l'on fait des ouvrages pour l'entretien des vieilles. Cette ville a une Sénéchaussée, une Cour de l'Amirauté, & un Evêché suffragant d'Arles. Son terroir est fort beau, & rempli de maisons de campagne. Elles sont destinées au divertissement des Bourgeois; mais principalement à leur servir de retraite en temps de contagion. MATY.

La mer de *Marseille*, c'est la partie de la Méditerranée, qui est sur les côtes de Provence. *Mare Massiliense*, autrefois *Mare Gracum*. Valois, *Not. Gall. p. 321*.

MARSEILLOIS, OISE. f. m. & f. Qui est de *Marseille*. *Massaliota*, *Massaliotes*, *Massiliarius*. Les *Marseillois* ont été célèbres dans l'Antiquité, & par l'étude, & par leur police. Voyez Cicéron dans son Oraison pour Flaccus: Strabon, L. IV. & le P. Guefnay dans les Annales de *Marseille*, L. I. c. 15. Dans l'Histoire Ecclésiastique & en Théologie, on appelle souvent les Sémipélagiens *Marseillois*, parce que ce furent des Prêtres de *Marseille*, comme Catholien, qui donnèrent les premiers dans les erreurs du Sémipélagianisme.

Quelques-uns disent *Marsillois*; *Marseillois* est mieux.

MARSEL, & MARSELOIRE. Vieux mots, qui signifient *bocherie*. Ils viennent du Latin *macellum*.

MARSELIER. f. m. Vieux mot, qui veut dire *bocher*: il est formé de *macellarius*.

MARSELLEZ. Nom d'une ancienne monnoie de *Marseille*: il y en avoit de grosses & de petites. *Massiliensis moneta*.

MARSÈS. f. m. Vieux mot, qui signifie les grains de Mars: les grains qu'on sème au mois de Mars. *Martium frumentum*; & dans la basse Latinité, *marceschia*, *mareschia*. On dit aussi *marfois*, & blé *marfois*, aujourd'hui on dit *marfèche*, ou les Mars.

Ce mot vient du mois de Mars.

MARSI. Nom d'un petit pays de l'Abruse ultérieure. *Marsicanus Ducatus*. En Italien, *il Ducato di Marsi*. Il est autour du lac Célano: il a conservé le nom des anciens Marses, qui en étoient les habitans. Quelques Géographes croient qu'il y avoit autrefois une ville épiscopale près du lac Célano, qui portoit le nom de *Marsi*, & dont l'Evêché a été transféré à Pifcina. MATY.

MARSIAC. Petite ville de France, de l'Armagnac, entre l'Armagnac, la Nègre, & l'Estarac.

MARSIAS, ou MARSYAS, f. m. Nom d'un Satyre. *Marsias*. Le Satyre *Marsias* étoit fils d'Hyagnis, & un habile joueur de flûte de la ville de Célène, en Phrygie. La Fable dit qu'il osa donner un défi à Apollon, & que ce dieu l'ayant vaincu au jugement des Muses, l'écorcha tout vif pour le punir de sa témérité.

MARSICO-NUOVO. C'est à-dire, Nouveau *Marsique*. Nom d'une petite ville du royaume de Naples. *Marsicum Novum*. Elle est dans la Principauté citérieure, sur la source de l'Agri, aux confins de la Basilicate. Elle a un Evêché suffragant de Salerne, dont elle est éloignée de dix-huit lieues, du côté du levant. MATY.

MARSICO-VECCHIO. C'est à dire, Vieux *Marsique*. Nom d'une ancienne ville de la Lucanie, située dans la Ba-

filicate , sur l'Agri , à deux lieues au dessous de Marfico Nuovo. *Marficum* , *Abellinum*. Cette ville est fort petite , mal peuplée , & elle diminue tous les jours. MATY.

MARSIGLIA. Nom propre d'un lieu , près du lac Célano , dans l'Abrusse citérieure. *Marsilia*. Il y avoit autrefois une petite ville , ou un bourg de Marfes. Ce lieu qu'on nommoit *Archippe* , ou *Alchippe* , a été englouti par le lac. MATY.

MARSILIANE , f. m. Terme de Marine. C'est une espèce de vaisseau dont se servent les Vénitiens. *Oneraria veneta major*. Il est bâti à poupe carrée. Il a le devant fort gros. Il porte jusqu'à quatre mâts , & est environ du port de 700 tonneaux.

MARSILLIE. f. f. C'est le nom que les Turcs donnent à l'écu ou piastre d'Espagne ; parce que les Provençaux , particulièrement les Marchands de Marseille , sont les premiers qui ont porté de grandes sommes de piastres à Smyrne & dans les autres Echelles du Levant.

MARSIN. Nom d'une petite ville de l'Inde , de-là le Gange. *Marsinum*. Elle est sur la rivière de Ménan , à l'orient méridional de la ville de Pégu , & elle est capitale d'un Royaume dépendant de celui de Pégu. MATY.

MARSO , lago *Marfo* , ou Célano. *Lacus Celanus* , anciennement *Lacus Marforum* , ou *scinus*. Ce lac est dans l'Abrusse ultérieure , aux confins de la citérieure , & de la Terre de Labour : on l'appelle aujourd'hui Lac de Célano , & il prend ce nom de la petite ville de Célano , qui est sur son bord.

MARSO. f. m. Dans quelques Coutumes , ce mot signifie un jeune cochon d'un an & au dessous. *Sus anniculus*.

MARSONOWITZ. Nom d'une grande île de la mer de Moscovie. *Marsonovitia*. Elle dépend de la province de Dwina , en Moscovie , dont elle n'est séparée que par un canal de cinq ou six lieues. Il n'y a rien de considérable que le cap de Candenoës , qui est à la pointe septentrionale de l'île , d'où quelques-uns ont pris occasion de la nommer l'île de Candenoës. MATY.

MARSOUIN. f. m. Grand poisson de mer fort gras , qu'on appelle aussi *Porceau de mer*. *Tursio* , *fus marinus*. *Phocæna*. Il approche de la figure du Dauphin. C'est un des plus gros poissons de mer après la baleine. Il a beaucoup de lard. Il n'a point d'ouïes , mais deux trous au dessus de la tête , qui en font la fonction. Il saute au-dessus de l'eau comme pour prendre l'air , & respirer plus commodément. Il va dans les grandes rivières où la mer entre. Il a le museau fort plat , & il est mis au rang des poissons à lard , au lieu que le Dauphin est mis au rang des poissons royaux.

Ménage le confond avec le Dauphin : mais il se trompe ; on en voit la distinction dans la dernière Ordonnance de la Marine , à l'article de Poissons royaux.

L'Anatomie d'un *Marfouin* , faite au Collège de Gresham , & imprimée à Londres , en 1680 , par Edouard Tyson , porte que l'extérieur de cet animal est tout semblable à un poisson , à ses nageoires de devant près , lesquelles après qu'on en a ôté la première enveloppe , ressemblent assez au bras de l'homme. Quant aux parties intérieures , il ressemble plus à un animal à quatre pieds qu'à un poisson. Il a même le sang chaud , contre l'ordinaire des poissons. Il a sous la peau une graisse répandue par tout le corps comme le cochon , la membrane charnue , ses muscles fort pleins de sang , & la coiffe ou tunique grasse , qui enveloppe les intestins , quoi qu'en disent Bartolin , *Cent. II. hist. 25.* & J. D. Major , *anno III. Miscell. Academ. Nat. Cur. obsc. 20. p. 25.* Il a dix ou douze glandes qui font l'office de la rate , & trois ventricules. Dans ses intestins on ne trouve ni le *cæcum* , ni le *colon*. Il a un mésentère avec un pancréas , d'où partent des vaisseaux lactés. Son foie n'a point de vésicule de fiel , mais il est entier comme dans l'homme , & non point divisé en plusieurs lobes , comme l'a prétendu Ray dans les Transactions Philo-

sophiques. Ses reins sont un composé de plusieurs glandes , enveloppées d'une membrane , ou tunique commune. Celui qu'on disséqua étoit une femelle , & ressembloit encore parfaitement aux animaux terrestres à quatre pieds , par les glandes des reins , par la vessie de l'urine , par les vaisseaux ombilicaux , par les parties qui servent à la génération , par le diaphragme & toutes les autres parties qui sont dans le coffre , excepté qu'il y avoit un corps glanduleux , entrecoupé de plusieurs vaisseaux sanguins , & attaché aux côtes de l'épine du dos. Jonston s'est trompé en parlant des dents de cet animal ; il dit qu'elles sont plates , & semblables aux dents molaires , ou mâchelières , & elles sont aiguës & affilées. Il en a 96. Il a , comme tous les autres poissons cétaqués , au lieu de narines , un conduit qui lui sert à respirer , & à rejeter l'eau qu'il auroit pris en trop grande abondance en avalant sa proie. Quoique Rondelet ait dit qu'aucune espèce de poisson n'avoit de paupières , le *Marfouin* en a. On remarque dans celles d'en haut , les conduits lacrymaux de Ste-non , & la glande qu'il a trouvée. Outre les six muscles des yeux qu'ont les hommes , il en a une septième comme les animaux terrestres , que l'on nomme *Suspenseur*. Son cerveau est beaucoup plus gros que celui des autres poissons , ou quadrupèdes : cependant il n'a point de nerfs olfactoires , ni d'apophyses mamillaires , quoique Rondelet donne de l'odorat aux Dauphins. Ray n'avoit point remarqué de fesses , ni de testicules dans le *Marfouin*. L'Anatomiste de Gresham y en a trouvé , & il dit que les testicules sont plus grands que les fesses. De même , quoique Pline & Aristote lui refusent le sens de l'ouïe , il en a pourtant trouvé l'organe & les conduits , qu'il décrit fort au long. Il finit par l'ostéologie : Major ne donne au *Marfouin* que cinquante-quatre vertèbres , Tyson lui en compte soixante , & treize côtes de chaque côté. Enfin , il montre l'analogie des os de ses nageoires antérieures avec le bras & la main de l'homme. On fait mettre les jambes des scorbutiques dans le sang du *Marfouin* , quand on en prend sur mer. On dit qu'il est souverain pour cette maladie ; car , contre la coutume des animaux aquatiques , le *Marfouin* a le sang chaud , comme on l'a remarqué ci dessus. Les *Marfouins* en troupe pronostiquent un gros temps.

On a fait le mot François *Marfouin* , des deux mots Latins *marinus fus*.

On appelle par injure , un homme mal-propre , mal fait , un gros *marfouin* , un vilain *marfouin*. Cette expression est populaire.

MARSPERG. Voyez STABERG.

MARSPITER. f. m. terme de Mythologie. Nom de Mars , dieu de la Guerre , composé de *Mars* & de *Pater* , comme Jupiter du *Jehovah* & *Pater* , Diespiter , &c. *Marspiter*. Voyez MARS.

MARSYAS. Voyez MARSIAS.

MARTA. Nom d'une petite ville , ou bourg du Duché de Castro , en Italie. *Marta*. Ce lieu donne son nom au lac de *Marta* , ou de Bollena , sur lequel il est situé , à l'île de Mattane , qui est dans ce lac , & à la rivière de *Marta* , qui sort de ce lac , baigne Toscanella , sépare le Duché de Castro du patrimoine de S. Pierre , & se décharge dans la mer de Toscane , à Torre di Cornero. MATY.

MARTA. Nom d'une autre petite ville qui est capitale d'une petite contrée qui porte le nom de Royaume de *Marta*. *Marta*. Elle est dans le Malabar , entre la ville de Cochin & celle d'Angemale. MATY.

MARTABAN , ou MARTAVAN. Nom d'une ville de la presqu'île de-là le Gange. *Martabanum*. Elle est sur le golfe de *Martaban*. Elle a un bon port , à soixante lieues de la ville de Siam , ou de l'Odiaa , vers le nord-ouest. *Martaban* est capitale du Royaume de *Martaban* , qui s'étend le long du golfe de ce nom , entre le Royaume de Siam , & celui de Pégu , duquel il dépend. MATY.

Le golfe de *Martaban* , ou de Pégu. *Martabanus* , ou *Peguanus sinus*. C'est une partie du golfe de Bengale. Ce golfe est à l'embouchure du Pégu , entre les côtes du Royaume de Pégu , & de celui de *Martaban*.

On croit que c'est celui que les Anciens appeloient *Sabaracus*, ou *Sabaracus finus*. MATY.

MARTAGON. f. m. Plante qui ressemble en quelque façon au lis. *Lilium miniatum*, *lirium*. Il y a des *martagons* blancs, orangés, pourprés, &c. Son oignon ou sa racine est jaune. Ses feuilles sont à peu près semblables à celles du lis blanc : elles environnent la tige en forme d'étoiles. Ils portent à la cime des fleurs semblables au lis, attachées à une queue fort mince, dont les feuilles sont recourbées, mouchetées de points rouges, belles & odorantes. Matthiolo dit que ce sont les Chimistes qui lui ont donné ce nom. C. Bauhin l'appelle *lilium floribus reflexis montanum*. Il y a d'autres espèces de *martagon*. Rapportez ici ce qui a été dit d'après Morin au mot LIS.

MARTANGE. f. m. Voyez CHÂTAIGNER, Espèce de pomme.

MARTE. f. f. Animal. Voyez MARTRE.

De ce mot de *marthe* on avoit fait autrefois celui de *marterin*; pour dire, qui est couvert, doublé, fourré de peau de *marthe*.

MARTEAU. f. m. Instrument de fer ou de bois qui sert à battre, & qui est nécessaire à presque tous les ouvriers. *Malleus*, *tudes*. Le *marteau* est composé d'une tête & d'un manche. L'œil du *marteau* est le trou où l'on foudre le manche. On appelle les Maréchaux, les Chauderonniers, les Serruriers, & autres qui battent sur l'enclume, *Gens de marteau*. Les Tailleurs de pierres ont des *marteaux* brécclés qui ont des dents; les Pavés de gros *marteaux*; les Tapissiers, Vitriers, des *marteaux* à tête ronde & à panne, &c. On dit d'une médaille, d'une monnoie, qu'elle est faite au *marteau*; pour dire, qu'elle est frappée avec un gros *marteau* qu'on appelle *Bouvard*, & qu'elle n'est pas jetée en moule, ni faite au moulin. On dit aussi de la vaisselle, qu'elle est faite au *marteau*; pour dire, qu'elle est forgée & travaillée avec le *marteau*.

Autrefois on a dit & écrit *martiau* pour *marteau*; on a ainsi écrit plusieurs autres mots qui se terminent aujourd'hui en *eau*.

Ce mot vient de *martellus*, dont Pline se sert lorsqu'il rapporte que Cynira, fille d'Agriope, inventa le *marteau* & les renailles; & le Latin vient originairement à *Marte* de *Martus*. MÉNAGE.

Le *marteau* des forges de fer se meut par le moyen d'un moulin, à cause de sa grande pesanteur.

MARTEAU D'ÉPINETTE, est un petit *marteau* de cuivre qui sert à accorder l'épinette & le clavessin, à tourner les chevilles, & à les enfoncer. *Malleolus*.

MARTEAU D'HORLOGE, ou de MONTRE, est celui qui frappe sur le timbre pour faire la sonnerie. *Hidus automarius*.

MARTEAU DE PORTE, est un gros anneau, ou quelque autre pièce de fer, qui frappe sur un clou pour avertir ceux de la maison de la venir ouvrir. De-là vient qu'on dit, par une façon de parler figurée & familière, Graisser le *marteau*; pour dire, donner quelque chose au Portier d'une maison pour s'en faciliter l'entrée:

On n'entroit point chez nous, sans graisser le *marteau*.
RACINE.

MARTEAU, est aussi un fer avec lequel les Officiers des Eaux & Forêts marquent les arbres qu'il faut couper, lorsqu'ils sont des ventes & adjudications de bois; *marculus*, & il y a un Officier exprès en chaque Maîtrise, qu'on appelle *Garde-marteaue*. *Marculicustos*. Ce *marteaue* est déposée en la Chambre du Conseil dans un coffre à trois clefs; il porte une empreinte d'un côté & un tranchant de l'autre, avec lequel on emporte un zeste d'écorce. La plaie se nomme miroir: puis en frappant avec le côté qui porte l'empreinte, on marque les pieds corniers, parois, arbres de lisières, & autres qui doivent être réservés.

On appelle monnoie au *marteaue* la monnoie fa-

briquée avant que l'usage du moulin eût été établi en France: ou parce que les Monnoyeurs la marquoient avec le *marteaue*, avant l'invention de ce qu'on appelle présentement balancier; ou parce qu'ils se servoient du *marteaue* pour réduire les lames à leur épaisseur, au lieu qu'aujourd'hui on les fait passer par le laminoir.

MARTEAU D'ARMES, est une arme dont se servent les Polonois, qui d'un côté est plate & ronde comme un *marteaue*, & de l'autre est tranchante, & faite comme une hache. *Malleus militaris*.

On se servoit autrefois d'un pareil *marteaue* dans les combats. Il ne différoit du maillet qu'en ce que le revers du maillet étoit carré, ou un peu arrondi par les deux bouts.

MARTEAU, en termes de Marine, se dit du traversier de l'arbalète, ou du bâton de Jacob. *Baculus transversus*. Le bâton de Jacob a jusques à quatre *marteaux*, ou traversiers.

MARTEAU, en termes d'Anatomie, se dit d'un petit os fait en forme d'un *marteaue*, qui est dans l'oreille intérieure, qui s'articule avec un autre fait en forme d'enclume. *Malleus* Voyez OREILLE.

MARTEAU, en Conchyliologie. C'est un des plus curieux coquillages que l'on ait. C'est une espèce d'huître. Il a la figure d'un *marteaue*

MARTEAU, se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'un homme n'est pas sujet à un coup de *marteaue*; pour dire, qu'il n'est pas obligé ou assujéti à une heure fixe pour certaines choses. On dit qu'un homme est entre l'enclume & le *marteaue*; pour dire qu'il est entre deux puissances qui le tyrannisent, dans une telle situation, que de quelque côté qu'il tourne, il trouve de l'embarras. On dit aussi, qu'il vaut mieux être *marteaue* qu'enclume; pour dire, qu'il vaut mieux faire du mal que de le souffrir. On dit aussi d'un homme ferme & constant, qui résiste aux persécutions, que c'est un diamant sous les *marteaux*, par une vieille erreur populaire, qui a fait croire qu'un diamant ne peut être brisé à coups de *marteaue*.

MARTECA, ou MARATÉCA. Nom de lieu. *Martéca*. C'étoit anciennement une petite ville de la Lusitanie, nommée Malcéca, maintenant ce n'est qu'un village situé dans l'Estramadure du Portugal, sur le Zadaon, à quatre lieues de Sétuval, vers le levant. MATY.

MARTEGUES. Voyez MARTIGUES.

MARTEGUIS. Voyez MARTIGUIS.

MARTEL. f. m. *Malleolus*. Vieux mot, qui signifioit autrefois *marteaue*, qui se dit encore en cette phrase. Il a *martel* en tête; pour dire, il a quelque chose qui lui donne du chagrin, du souci, de l'inquiétude, de la jalousie.

Quoiqu'Artaut en eût dit, ayant *martel* en tête,
Dès que la nuit vient, il s'apprête. MILL' L'HÉRITIER.

Quelques-uns ont cru que ce proverbe venoit de ce que Charles *Martel* tourmentoit les peuples, & les chargeoit de taxes & d'impôts, ce qui faisoit qu'ils l'avoient sans cesse en tête.

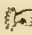
Froissard parle du *martel* de la Connétable, qui étoit la marque de la Charge & de la Jurisdiction du Connétable. C'étoit, selon lui, l'épée Royale semée de fleurs de lis.

On disoit tout de même *Mantel* pour *manteau*. MARTEL, fut le surnom de Charles, Maire du Palais, pere de Pépin, & aïeul de Charlemagne. Il fut surnommé *Martel*, c'est-à-dire, *marteaue*, à cause de sa valeur extraordinaire à la guerre, & parce qu'il fut le *marteaue* des Sarrazins, qu'il chassa de France.

MARTEL. Nom d'une petite ville de France. *Martellum*, *Martelli Castrum*. Elle est dans le Querci, vers les confins du Limosin, sur la Dordogne, à neuf ou dix lieues de Cahors, & environ à six de Sarlat, de Brive & de Tulle. MATY. Valois, *Not. Gall.* p. 318.

Le Cap MARTEL, est un cap de l'Archipel, appelé autrefois *Cannum promontorium*. C'est-là où se trou-

voit cette pierre Amiantus, dont les Anciens faisoient de la toile qui se blanchissoit au feu. Du LOIR, p. 299.

MARTELAGE. f. m. Terme d'Eaux & Forêts  opération par laquelle les Officiers des Eaux & Forêts marquent les arbres de réserve. Voyez MARTEAU. *Signum malleo impressum.* Le Garde-marteau doit faire le *martelage* en personne, & en présence de deux autres Officiers de la maîtrise.


MARTELER. v. a. Battre à coups de *marteau*. *Malleo tundere, ferire.* Marteler de la vasselle d'étain.

MARTELER, en termes de Fauconnerie, se dit des oiseaux de proie quand ils font leur nid. *Nidificare.*

MARTELER, se dit aussi figurément des peines, des inquiétudes que donnent les affaires fâcheuses & dangereuses; mais il ne peut être d'usage que dans le style comique & familier. *Negotium facessere.*

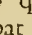
*J'allai aux champs à la saison nouvelle,
Au temps qu'Amour les jeunes gens martele.* ST. GE.

Je viens pour soulager le mal qui me martele. VOLT.

 M. Boileau a employé ce mot fort heureusement en parlant des vers de l'auteur de la Pucelle dont il imite le style dur.

*Maudit soit l'Auteur dur, dont l'âpre & rude verve
Son cerveau tenaillant, rima malgré Minerve,
Et de son lourd marteau martelant le bon sens
A fait de méchans vers douze fois douze cens.*

MARTELÉ, ÉE. part. En terme d'Antiquaire ou de Médailleur, on appelle une médaille *martelée*, celle dont a fait une médaille rare d'une qui étoit fort commune, en se servant du *martelage*. On prend une médaille antique, mais fort commune; on en lime entièrement le revers qui est commun, & on y en frappe à la place un nouveau qui est rare, avec un coin tout neuf, qu'on rend exprès le plus dans le goût antique qu'il est possible. On prend garde dans cette opération d'altérer la tête qui doit être conservée dans la pureté. Comme c'est à coups de *marteau* qu'on empreint ce nouveau revers, cela a donné à ces sortes de médailles, le nom de *martelées*. Les habiles Antiquaires les reconnoissent en comparant la tête avec le revers, dont ils apperçoivent bientôt la différente fabrique.

MARTELÉES. f. f. pl. Ce sont des fientes ou fumées de bêtes fauves qui n'ont point d'aiguillon au bout;  quand elles semblent frappées à coups de *marteau* par le bout.

MARTELÉT. f. m. Diminutif de *marteau*, qui sert aux Artisans qui travaillent sur des choses délicates, comme Graveurs, Orfèvres, &c. *Malleolus.* On l'appelle aussi *flattoir*.

MARTELEUR. f. m. Dans une forge, c'est celui qui est chargé de faire travailler le *marteau*, & de faire les barres de fer.

MARTELINE. Est aussi une espèce de *marteau* de Sculpteur, qui a une pointe d'un côté, & des dents de l'autre servant à gruger le marbre. *Denticulatus malleolus.*

MARTELLA, *Punta Martella*, ou Canella, capo della Canella, cap de l'île de Corse. *Promontorium Cancella.* Il est à l'entrée du golfe de San-Fiorenzo du côté du midi. On croit que c'est celui que les Anciens appeloient *Tilox Promontorium.*

MARTELLO, Capo Martello. Voyez ROSOCALMO, Capo.

MARTÉOBARBULE. Voyez MARTIOBARBULE.

MARTÉSIEN. f. m. Nom d'une sorte de milice dans l'Empire Romain. *Martesius.* La Notice de l'Empire d'occident nous apprend que les *Martésiens* étoient sur la frontière de l'Empire, vers Mayence, & aux ordres de celui qui commandoit à Mayence. Ils étoient chargés de défendre les bords du Rhin.

MARTHE. f. f. Nom de femme. *Martha.* Sainte

Marthe, sœur du Lazare que Notre-Seigneur refufcita, & de Marie que quelques-uns ont eu être la même que Marie-Magdelène, est l'exemple & comme le symbole de la vie active, comme la sœur l'est de la vie contemplative, parce qu'elle travailloit à préparer à manger à JESUS-CHRIST, pendant que Magdelène restoit tranquille auprès de cet Homme-Dieu, occupée seulement à l'écouter. *Luc X. 40.* De-là vient que ceux qui partagent leur vie entre le repos de la contemplation & l'action, qui donnent une partie de leur temps à l'oraison, & qui emploient l'autre à travailler au salut du prochain, & aux exercices de charité, disent en termes de spiritualité, qu'ils joignent *Marthe* à Marie. Par la même raison, on appelle la condition de *Marthe*, l'état, la vie de ceux qui sont employés à servir le prochain dans les choses qui regardent le corps & non la spiritualité, dans les choses temporelles. Ainsi les Frères Convers sont dans la condition de *Marthe*. Son humilité lui fit préférer la condition de *Marthe* à celle de Magdelène. Voyez encore au mot MAGDELÈNE.


SAINTE-MARTHE. Nom d'une petite ville avec Evêché. *Sanctæ Marthæ oppidum*, ou *fanum.* Elle est sur le bord de la mer, par les 11 degrés 20 min. de latitude septentrionale. La Cordillère commence à cette ville.


La Congrégation de Sainte MARTHE. Voyez Religieuse de Sainte MAGDELÈNE, à ce dernier mot.

MARTHON. Ville de France dans l'Angoumois, dans l'Élection d'Angoulême.

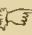
MARTI. f. m. Terme de Calendrier. Nom du troisième mois des Géorgiens: il répond à notre mois de Mars. Ce mot vient de celui de *Martius*.

MARTIAL, ALE. adj. Belliqueux, guerrier, né pour la guerre. *Martius, bellicosus.* Cet homme a l'âme *martiale*, l'humeur *martiale*, c'est à-dire, propre à la guerre.

 En Angleterre on appelle Cour *Martiale*, le Conseil de guerre, établi pour juger la conduite des Généraux, des Amiraux.

 Jeux martiaux, ou de Mars. *Ludi martiales.* Voyez MARS.

On le dit aussi des étoiles malignes, & qui participent de la nature de Mars. L'œil du Taureau, le Cancre, le Scorpion, sont des étoiles maléfiques, & de nature *martiale*.

MARTIAL, est aussi un terme de Chimiste, comme les Chimistes donnent le nom de Mars au fer,  ils donnent aussi le nom de martiaux aux remèdes qu'ils tirent du fer, ou dans lesquels il entre du fer. *Æthiops martial.* Tartre *martial.* Teinture *martiale.* Fleurs *martiales.* Eaux *martiales.* Préparations *martiales.* Synonyme de ferrugineux.

MARTIAL. f. m. Nom d'homme. *Martialis.* Le Poète *Martial* vivoit sous Claude & sous Néron, & il étoit de Bilbao en Espagne. Il a fait la plus grande partie de ses ouvrages sous Tire & Domitien. Le Livre de *Spectaculis*, est une collection de divers Poètes, & n'est pas de *Martial*, au sentiment de plusieurs Critiques. *Martial* est souvent trop libre. Le P. Jouvenci Jésuite, a fait un fort bon Commentaire sur *Martial*, dont M. Fabricius n'a point parlé.

Saint MARTIAL, Evêque de Limoges, vivoit sous l'Empereur Dèce vers le milieu du troisième siècle.

MARTIANI. Voyez GIRONA.

MARTICLES. f. f. pl. Terme de Marine. *Funes ramosi.* Ce sont de petites cordes qui ont plusieurs branches ou pattes, qui sont fourchues, & qui viennent aboutir à des poulies qu'on nomme *Araignées*, qui servent entr'autres choses aux manœuvres de l'artimon & du tourmentin, & qui embrassent les voiles, quand on les veut ferler.

Ce mot vient d'*article*, qui signifie des bouts de corde divisés qu'on appelle autrement *Fanons*.

MARTINGAL. *Martiniscum.* Bourg de France dans le Quercy, Élection de Cahors.

MARTIGNANO. Nom d'un ancien bourg de l'Etrurie. *Martignanum Larthenianum.* Il est dans le Duché de

Brucciano , en la province du Patrimoine , entre les petits lacs de *Martignano* , & de *Straccia Capa* , à cinq lieues de Rome , vers le couchant. MATY.

MARTIGNY, MARTINACH. Nom d'un bourg du pays de Valais , allié des Suisses. *Martiniacum* , *Oëtodurum Veragrorum* , ou *Vallensium*. Ce bourg est près du Rhône , sur la Dranse qui le divise en deux parties , jointes par un pont , & il est considérable par ses bonnes mines de fer. MATY. C'étoit autrefois une ville capitale du bas Valais. Valois , *Not. Gall. p. 592, 593.*

MARTIGUES, ou MARTEGUES. Ville de France , située dans la Provence , entre la mer de *Martigues* , & la Méditerranée , à six lieues de Marseille , du côté du couchant. *Martigium* , *Maritima Avaticorum* , ou *Avatica*. *Martigues* a titre de Principauté. Elle consiste en trois grands bourgs , joints ensemble par deux ponts ; on les nomme Ferrières , l'île & Jonquières. Celui de l'île a été bâti des ruines de l'ancien bourg de S. Génis. Plusieurs Géographes prennent *Martigues* pour l'ancienne *Maritima Colonia* , que d'autres mettent à Marignane , village situé sur le bord oriental de la mer de *Martigues*. MATY. Valois , *Not. Gal. p. 316.* long. 23. d. 3'. lat. 43. d. 18'.

La mer de MARTIGUES , ou l'étang de *Martigues* , ou de Berre. *Martigium mare* , *Astromela* , *Mastromela*. C'est un grand lac de la Provence. Il a environ dix-sept lieues de circuit , & il a communication avec la mer Méditerranée par un fossé de demi-lieue de long , assez large , & assez profond , pour recevoir les plus grandes barques. Il a sur ses bords les villes de *Martigues* , de Bierre & d'Istres ; il abonde en bon poisson , & on fait quantité de sel sur ses bords. MATY.

MARTIGUOIS , ou MARTÉGUOIS , OISE. f. m. & f. Qui est de *Martigues*. *Maritimus* , *Maritimensis*. MONET.

MARTILLE. f. f. Drogue employée dans le Tarif de la Douane de Lyon , au nombre des Epicerics & Drogueries.

MARTIN. f. m. Nom d'un Saint , dont on célèbre la fête , avec grande réjouissance , le onzième Novembre. *Martinus*. Saint *Martin* , Evêque de Tours , étoit de Pannonie. Il fut vingt-six ans , quatre mois , sept jours dans l'Episcopat , & mourut en 400 ou 402. Sulpice Sévère écrivit sa vie. Grégoire de Tours en a aussi beaucoup parlé. S. *Martin* étoit autrefois en si grande vénération en France , qu'on portoit à la guerre le casque dont il se servoit quand il étoit dans les armées. On y portoit aussi la chappe de ce Saint. La Saint *Martin* est la fête de ce Saint. Sa mort étoit autrefois une époque célèbre. Il y avoit autrefois un Carême de S. *Martin* , qui duroit depuis la S. *Martin* jusqu'à Noël. Voyez ADVENT.

Ce nom entre dans ces phrases proverbiales. Faire la S. *Martin* , c'est faire bonne chère ce jour-là. Boire le vin de la Saint *Martin*. Il y a plusieurs ânes à la Foire qui s'appellent *Martin* , se dit quand on fait quelques équivoques de personnes , sous ombre qu'elles portent un même nom. *Martin* l'âne. On ne dit guère *Martin* , qu'il n'y ait de l'âne. On dit aussi , pour un point *Martin* perdit son âne ; pour dire , il a perdu la partie faite d'un point. Cardin rapporte l'origine de ce proverbe , & dit qu'un nommé *Martin* étoit Abbé d'une Abbaye appelée *Afello* , qui avoit fait écrire sur le portail de sa maison.

Porta patens esto , nulli claudaris honesto.

Mais l'ouvrier , par mégarde ou par ignorance , avoit mis le point après le mot *nulli* ; ce qui donnoit au vers un sens tout contraire. Le Pape passant par-là fut indigné de cette incivilité , & le priva de son Abbaye. Le successeur fit réformer cette mauvaise ponctuation du vers , auquel on ajouta le suivant.

Pro solo puncto caruit Martinus afello.

Mais à cause que le mot Italien *afello* , signifie en Fran-

çois *âne* , on a ainsi tourné le proverbe : Pour un point *Martin* perdit son âne ; au lieu de dire , son Abbaye. On dit aussi *Martin* bée , des moutons qui bêlent. On dit aussi *Martin* bâton , pour dire , un bâton à battre les ânes. On dit aussi simplement *Martin* , pour signifier la même chose. *Martin* fit alors son office. LA FONT. On appelle aussi le diable , l'*Estafier de Saint Martin* , parce qu'on le peint à la suite de ce Saint.

*Mais gare dans cette conduite
Que l'Estafier de S. Martin ,
De tout temps cauteleux & fin ,
Quelquesfois ne marche à la suite.*

P. DU CERCEAU.

On a appelé l'ivresse , le *mal Saint Martin* , à cause qu'autrefois on tenoit des Foires pour la vente du vin vers la Saint *Martin* , où l'on buvoit beaucoup ; ce qui a donné lieu à demander le vin de la S. *Martin*.

S. MARTIN D'EPERNAY. C'est le nom d'une Abbaye fondée à Epernay en Champagne , au commencement du XII^e siècle , par les Comtes de Champagne. Elle fut desservie par des Chanoines séculiers jusqu'en 1148 , qu'on y en mit de Réguliers. Ces Chanoines portoient une robe blanche à l'antique , & par-dessus une espèce de petit rochet , que quelques-uns , selon le P. du Moulinet , appellent *Sarrocium* , ou *Scorticium*. Ils s'unirent le siècle passé à la Réforme de Sainte Geneviève. P. Hélyot , T. II. c. 61.

Cap MARTIN , *Martinum caput* , anciennement *Ferraria* , *Decinium* , *Artemisium promontorium*. C'est un cap du Royaume de Valence , en Espagne. Il est près de la ville de Dénia , & il sépare le golfe de Valence de celui d'Alicante. Ce cap avance trois pointes dans la mer , dont celle du milieu porte le nom particulier de Punta de l'Emperador. MATY.

SAINT-MARTIN , Île. C'est une des Antilles de Barlovento. *Insula S. Martini*. Elle est au levant de S. Juan de Porto-Rico. Son circuit est de vingt cinq lieues , & elle appartient aux François depuis l'an 1645. MATY.

SAINT-MARTIN , Île. C'est une des îles Sorlingues , qui dépendent de l'Angleterre , & sont situées entre la manche de Bretagne , & celle de S. Georges. *Insula S. Martini*. MATY.

SAINT-MARTIN DE RÉ. Nom propre d'une Forteresse de France. *Ars S. Martini*. Elle est dans l'île de Ré , à trois lieues de la Rochelle , vers le couchant. MATY.

SAINT-MARTIN DE RÉ , Île. Voyez RÉ.

SAN-MARTIN. La Sièra de SAN-MARTIN , *Montes S. Martini*. Montagne de l'Audience du Mexique , en Amérique. Elles sont dans la province de Guaxaca , vers le Tabasco , s'étendant du nord au sud , depuis le golfe du Mexique , jusqu'à la province de Chiapa. Baudrand les met au rang des Volcans , c'est-à-dire , des montagnes qui vomissent des flammes.

MARTIN-SEC , ou MARTIN-SEC DE CHAMPAGNE. Nom d'une espèce de poire. Le mérite du *Martin sec* , qu'on appelle quelquefois *Martin-sec de Champagne* , pour le distinguer d'un autre qu'on appelle *Martin-sec de Bourgogne* , consiste non pas en ce qu'il est de la grosseur & de la figure du Rouffelet ; en sorte qu'en bien des endroits , on l'appelle Rouffelet d'hiver , quoique cependant il y ait une autre poire qui n'a que ce nom-là. Le mérite de ce *Martin sec* ne consiste pas non-plus en ce que sa couleur plaît extrêmement aux yeux ; mais il consiste particulièrement en ce qu'il a une chair cassante & assez fine , en ce qu'il est bon à manger crud , & admirable quand il est cuit , principalement en compote : enfin en ce qu'il rapporte beaucoup , fait un beau buisson , prend facilement toute autre figure , & vient bien en toutes sortes de fonds.

PAVIE DE S. MARTIN. Voyez PAVIE.

MARTIN SIRE. f. m. Espèce de poire qu'on nomme autrement *Rouville*. Voyez ce mot.

MARTINE. f. f. Nom de femme. *Martina*. Sainte

Martine, Vierge, Noble Romaine, & fille d'un père Consulaire, souffrit le martyre sous l'Empereur Alexandre.

MARTINELLE. f. f. *Martinella*. C'étoit autrefois une cloche portée sur un charriot traîné par des bœufs qui accompagnoient le caroccio des Lombards, dont nous avons parlé à ce mot. On dit qu'il y en avoit aussi une attachée au sommet ou à côté de l'arbre qui étoit sur le caroccio, soit qu'il y en eût deux, ce qui ne paroît pas, ou plutôt qu'elle ne fût pas toujours portée sur un charriot différent. MASCUR. p. 520, 621.

MARTINET. f. m. Oiseau. Espèce de grande hirondelle, qui a la gorge & le ventre blanc, & le dos noir. *Apus*. Les *Martinets* volent toujours sans s'arrêter, & ne se perchent jamais que dans leurs nids. Voyez au mot HIRONDELLE.

MARTINET PÊCHEUR, est une espèce d'alcyon, qui est un petit oiseau de plumage bleu par la tête & les ailes, qui a le bec long & aigu, & qui hante les eaux & les marécages. *Alcedo, Ipsida, Alcyon major, ou Alcyon vocalis*. Cet oiseau est appelé par quelques uns l'oiseau Notre-Dame; d'autres le nomment Meile d'eau, ou Rousserolle, mais communément on le nomme Arte, ou *Martin pêcheur*. Aristote le nomme Alcyon vocal, à cause qu'il chante, & que l'autre ne chante point. Il fréquente toute sorte de pays, & suit les rivières & les marécages, & particulièrement les rivières qui produisent des rouches ou des roseaux, dans lesquels en été l'on entend son chant, qui est fort agréable. Quelques uns pour cette raison l'ont nommé Rossignol de rivière. Aristophane, plus ancien qu'Aristote, a exprimé son chant, en sa comédie des oiseaux, en cette manière : *huc, huc, huc, huc; toro, toro, toro, toro; torotinx; ciccabau, ciccabau; ciccabau; toro, toro, toro, totolinx*. Quant à sa description, Bellon dit qu'il a le bec tranchant, tenant quelque chose de celui de la Pie-Grièche. Il semble être huppé; mais cela provient de ce que les plumes de sa tête sont languettes; ses jambes & ses pieds sont moyennement longs, & de couleur cendrée; il ne vole guère bien, & bat ses ailes à la manière d'un Cochevis.

Le *Martinet pêcheur* fouit la terre avec son bec autour des eaux & des rivières, compose son nid & fait ses petits en ces lieux. Un Auteur Allemand dit qu'il le fait dans le sable, ou dans quelque roche, le long des eaux; qu'il est de figure ronde, qu'il en fait l'entrée sur un petit angle éminent, qu'il est composé de fleurs de roseaux qui sont très douces, & qu'il produit jusqu'à neuf œufs pour une nichée.

Il y a des personnes qui croient qu'attachant cet oiseau aux folives après sa mort, il renouvelle ses plumes; l'expérience fait voir le contraire. Ce qui l'a fait croire, c'est que les grandes plumes tombent & les petites demeuurent. Il ne peut vivre ni en cage, ni en volière.

Cet oiseau mis parmi les étoffes, empêche que les teignes ne s'y mettent. Bellon rapporte que le grand Alcyon fait son nid dans un trou le long des rivages, mais que celui-ci le fait à découvert entre les cannes & les roseaux avec de petites pailles qu'il en tire, & qu'il fait le plus souvent six œufs; & de-là il tire la conséquence que c'est plutôt le nid du petit qui vogue, que celui du grand qui fait son nid dans la terre des rivages. Voyez OLINA.

Ce mot vient de ce que cet oiseau arrive au mois de Mars, & s'en retourne à la S. Martin. MÉNAGE.

MARTINET. Marteau qui est mû par la force d'un moulin. *Moletrina ferraria*. Il se dit des marteaux des moulins à papier, à tan, à foulon, &c. Une des belles aventures de Dom Quichotte a été celle des *martinets* d'un moulin.

Ce mot vient des grands *marteaux* de forge qu'on voit à Vienne en Dauphiné, qui servent à battre le fer & l'acier, & à forger ces excellentes lames d'épée qu'on nomme *lames de Vienne*. Ils ont été ainsi appelés, à cause que ces forges sont routes situées proche de l'Eglise & dans la Paroisse de saint Martin.

MARTINET, signifie aussi un petit chandelier plat qui a un manche & un crochet, qui sert particulièrement aux Taverniers pour aller à la cave.

MARTINET, en termes de Marine, est la même chose que les *cargues point*. *Fures angulares, complicatorii*. C'est aussi la manœuvre qui sert de balance à la vergue d'artimon. *Martinet* ou *Aragne*, se dit de plusieurs petites lignes qui partent d'un cap de mou-ton sur l'étai, & qui vont en s'élargissant en partie d'oie sur le bord de la hune, pour empêcher que les huniers ne se coupent.

MARTINET. C'étoit autrefois une petite arbalète. LOBNEAU, *Gloss*.

Les Maîtres d'école appellent *Martinet*, une petite discipline de cordes attachées au bout d'un bâton, dont ils se servent pour corriger les enfans.

MARTINGALE. f. f. Terme de Manège. C'est une large courroie de cuir qui est attachée par un bout aux fangles sous le ventre du cheval, & de l'autre au dessus de la muserolle, pour empêcher qu'il ne porte au vent, & ne batte à la main. *Lorum ab equi cingula ad infimam capistrum partem pertinens*.

MARTINIQUE. La *Martinique*. Nom de l'une des Antilles de Barlovento. *Martinica*. Elle est entre la Dominique & celle de Sainte Luce. Son circuit est d'environ quarante-cinq lieues; son terroir est fertile en tabac, manioc, sucre, coton, &c. Nos François y sont établis depuis l'an 1635, & ils ont le Fort Royal & le Fort saint Pierre, avec quantité d'habitations dans la partie occidentale de l'île. Les Caraïbes occupent encore l'orientale. MATY.

SAN-MARTINO, Cap. Voyez ORLANDO.

SAN MARTINO. Forteresse du Florentin, en Toscane. *Arx S. Martini*. Elle est sur la rivière de Siève, à quatre lieues de Florence, du côté du nord.

SAN MARTINO. montagne. *Mons S. Martini*, anciennement *Trifolinus*, ou *Tripholinus*. C'est une petite colline du Royaume de Naples, laquelle on trouve près de la ville de ce nom. MATY.

MARTINOW. Nom d'un bourg de la Pokutie, en Pologne. *Martinovia*. Il est sur le Nieffer, environ à une lieue au-dessus de la ville d'Halick. MATY.

SAN MARTINSBERG. *Mons S. Martini*, anciennement *Pannonius Mons*. Montagne qui prend son nom d'une célèbre Abbaye qui a été construite par saint Etienne, Roi de Hongrie. Elle est dans la Bassé-Hongrie, entre Javarin & Tata.

L'île de MARTIN VAS. *Martini evasi insula*. C'est une île pleine de montagnes & vide d'habitans. Elle a été découverte par les Portugais, dans l'océan méridional, entre la côte des Caffres & celle du Brésil, sous le premier degré de longitude & le 20° de latitude méridionale. MATY.

MARTIN-VAST. *Martini Vallis*. Petite ville de France, en Normandie, Diocèse de Coutances, Election de Valogne, à une lieue de la forêt de Cherbourg.

MARTIOBARBULE. f. m. Nom d'une arme des anciens Romains. *Martiobarbulus*. C'est ainsi qu'on lit dans Végèce, L. I. c. 17, & dans Modestus, & non pas *Manobarbulus*, comme a dit Hoffman à ce mot, & au mot *Plumbata*. Le *Martiobarbule* étoit une plombée. Turnebe dans ses *Adversaria*, L. XXIV, c. 12. croit que le nom de *martioarbule*, vient de *martius*, martial, & *barbulus*, barbeau, nom d'un poisson, & que les Soldats avoient ainsi nommé cette arme par raillerie, comme s'ils avoient voulu dire que c'étoit un barbeau de Mars ou de guerre, & non pas un barbeau à manger & à servir à table. D'autres la nomment *Martiobarbule*, comme qui diroit *Marticus barbule*. Le Moine Godefroi, dans ses Annales, l'appelle simplement *Barbolus*, Barbole: & Barbole signifie une cognée, une hache; & Martinus croit qu'on le nommoit ainsi à cause du long fer dont cet instrument étoit armé par un bout, & que par comparaison à la barbe, on nommoit *barbulus*, & qu'on appelloit l'instrument *Marteobarbulus*, comme qui diroit marteau barbu, parce que si d'un côté il avoit un fer, comme nous l'avons dit, de l'autre côté que

nous appelons la tête, on pouvoit s'en servir comme d'un marteau, de même que la tête de nos cognées peut encore servir, & sert effectivement quelquefois à cogner comme un marteau. Le vieux Traducteur de Végece dit *Martiobarbulin*, au lieu de *Martiobarbule*. Encore mais aux Jouvenceaux doit être baillée pour enseignemens & expérience l'exercitation des plombées, que les Anciens appeloient *Martiobarbulins*, &c. Voyez le reste à l'article suivant.

MARTIOBARBULE. f. m. Nom de Milice ou de Soldat armé d'un Martiobarbule. *Martiobarbulus*. On donna ce nom à deux Légions d'Illyrie, qui faisoient un corps de douze mille hommes. L'ancien Traducteur de Végece, *L. I. c. 17.* dit *Martiobarbu*. En Illyricque, autrement dit Esclavonie, Japieça avoit deux légions, lesquelles avoient six mille hommes de guerre, dont pour cause que iceux saignement & vigoureuusement usoient des susdits javelots & dards, étoient appelés Martiobarbuts: aussi appert que long-tems depuis, toutes guerres & batailles ont été noblement faites par iceux & mises en exécution jusques ad ce que Dioclétian & Maximian lorsqu'ils parvindrent à l'Empire, pour mérite des vertus d'iceux Martiobarbuz, ils les auroient estimés dignes d'être appelés Joviars & Herculians, & lesquels comme certains Auteurs témoignent, ils préféreroient par devant ceux de toutes les légions. Or est qu'ils avoient accoustumés porter cinq Martiobarbulins inférez & mis dedans leurs escus, lesquels dès lors que lesdits compagnons de guerre gettoient à tems oportuns, étant ainsi munis d'escus & pavois, sembloient à peu-près ensuivre l'office des Sagittaires & Archiers, pour autant que les adversaires avec leurs chevaux, étoient playez & navrez par iceux, devant que possible fut parvenir à combattre non seulement main à main, mais aussi aux coups desdits missiles, javelotz & dards.

On trouve aussi que cette arme s'est nommée *Mattium*, au lieu de *Martiobarbule*, & de ce nom *mattium*, ceux qui la portoient & qui s'en servoient, s'appellèrent Mattiars. Voyez Du Cange, *Gloss.* au mot *MATTIUM*.

MARTIR. V. **MARTYR**, c'est ainsi qu'il faut écrire suivant l'étymologie, quoique plusieurs écrivent aujourd'hui *martir*. Il faut dire la même chose de *martyre*.

MARTON. f. f. Nom de femme. Diminutif de *Marthe*. *Martha*, *Marthula*.

MARTORANO. Petite ville Épiscopale, située dans la Calabre citérieure, aux confins de l'ultérieure, à cinq lieues de Cosenze, dont son Evêché est suffragant. *Martoranum*. Cette ville, presque entièrement ruinée par un tremblement de terre l'an 1558. est prise par quelques Géographes pour l'ancienne *Mamertum*, ou *Mamertum*, ville des Brutiens, que d'autres mettent à Oppido, petite ville de la Calabre ultérieure. **MATY.**

MARTOREL, ou **MARTORELO.** Bourg de la Catalogne, situé au confluent de la Noya, & du Lobregat, à six lieues au-dessous de Manresa, & à sept ou huit de Barcelone. *Martorelium*. **MATY.**

MARTOS. Bourg d'Espagne, situé dans l'Andalousie, à trois lieues d'Anduxar, du côté du midi. *Martus*. Ce bourg est l'ancienne *Tucci*, *Tuccis*, *Augusta*, *Gemella*, ville des Turdules, qui fut Épiscopale, suffragante de Séville, ou du moins il s'est agrandi des ruines de cette ancienne ville. **MATY.**

MARTRE, (quelques uns disent **MARTE**). f. f. Animal fait en forme de grosse belette ou fouine. *Ictis*, *mustela martes*. Toute la différence qu'il y a entre la *martre* commune & la fouine, consiste en ce que la *martre* a le poil tirant un peu sur le roux, & la gorge jaunâtre: au lieu que la fouine a le poil plus noir, & la gorge blanche. On a appelé aussi les *martres*, *matrices*, *martures*. On trouve aussi qu'on les nomme Chattes de Pannonie. *Feles Pannonica*.

La *martre*, dit M. Regnard, approche plus de la zibeline que toute autre bête. Elle imite assez la finesse de son poil; mais elle l'a beaucoup plus grand.

J'en ai rencontré de la grosseur d'un chat. Il y a peu de pays où elle soit plus fréquente qu'en Laponie. Sa peau coûte une Risdale, & celles qui ont le dessus de la gorge cendré, sont plus estimées, que celles qui l'ont blanc. Cet animal fait un grand carnage de petits gris, dont il est extrêmement friand. Il donne aussi la chasse aux oiseaux.

Les *martres* zibelines sont nommées autrement *fouris de Moscovie*. C'est un animal sauvage, qui se trouve dans les pays septentrionaux, qui a le poil doux & noir. Il y en a deux espèces: l'une qui se nourrit dans les forêts de fau, de chêne & d'yeuse: & l'autre qui est beaucoup plus belle, qui vit dans les forêts de hauts sapins & de pessés. *Martes zibeline*. Il s'en trouve un grand nombre chez les Lapons, & l'on tient que c'est une espèce de belette.

MARTRE, est aussi la peau de cet animal, dont on fait des fouritures fort estimées. *Ictis corium*, *pellis*. Un manchon, une palatine faite de *martres*, sont de grand prix. Le peuple les appelle *sublimes*, au lieu de *zibelines*. Les Allemands les appellent *Zobel*. Elles sont toutes rouffes, excepté la gorge, qui est blanche & mouchetée de noir.

On dit proverbialement, Prendre *martre* pour renard, pour dire, Se méprendre, prendre une chose pour une autre. Si je ne prenois bien garde à moi, tu me ferois souvent passer *martre* pour renard. **MASCUR.** C'est-à-dire, tu me tronperois, tu me ferois prendre le change; prendre l'un pour l'autre.

On disoit anciennement *Martre*, pour *Martyre*; à Lyon, le lieu où souffrirent les premiers Martyrs de la persécution de Marc-Aurèle, se nomme encore à présent le *Martre*, proche l'Eglise S. Irénée; & à Paris on appelle encore *Montmartre*, la montagne des Martyrs. *Mons martyrum*. Et dans la ville est la rue *Montmartre*.

MARTROI. f. m. Vieux mot. Lieu où l'on exécute les Criminels. Il vient de *Martyrium*. Les Paylans du Languedoc appellent *Martrou*, le jour de la Toussaint, comme qui diroit Jour des Martyrs.

MARTROUER. f. f. Vieux mot. Machine à prendre des *Martres*, ou belettes. **LOBINEAU**, *Gloss.* *Murtis*, ou *mustela decipula*. **MAT.**

MARTYR YRE. f. m. & f. Celui qui souffre des peines, des supplices, & même la mort pour la défense de Jésus Christ, & de son Eglise; pour rendre témoignage de la vérité de son Evangile. *Martyr*. S. Etienne a été le premier *Martyr*. Il y a dans le Bréviaire un Office commun pour les *Martyrs*. On compte 19700 *Martyrs* qui souffrirent le martyre à Lyon avec S. Irénée, sous l'Empire de Sévère. 6666 Soldats de la Légion Thébéenne que la persécution fit périr dans les Gaules: le P. Papebrok compte 16 mille *Martyrs* Abyssins, & 150 mille autres sous le seul Dioclétien. Les exilés pour la foi passent pour *Martyrs*. Ceux qui meurent dans les guerres saintes sont aussi tenus pour *Martyrs*. Les onze mille Vierges *martyres*, ou comme disent les Modernes, les onze *Martyres* Vierges. On met aussi au rang des *Martyrs* les Saints Innocens massacrés par Hérode. Du temps de S. Augustin, & de S. Épiphané, on donnoit le titre de *Martyrs* aux Confesseurs qui avoient souffert quelques tourmens pour Jésus-Christ, encore qu'on ne leur eût pas ôté la vie. Tous ceux qui meurent sous la main des persécuteurs, ne sont pas des *Martyrs* de la foi. **CL.** La cause fait les *Martyrs*, & non pas le supplice. **S.** **ÉVR.** C'est la pensée de S. Augustin, *martyrem non facit pœna; sed causa*. Ainsi ce nom ne convient proprement qu'à ceux qui meurent pour la vérité de l'Evangile dans l'unité de l'Eglise Catholique.

Ose-t-on comparer la foiblesse, ou la rage
D'un Grec, ou d'un Romain, qui se donne la mort,

Au sage & généreux effort
D'un Martyr, dont le sang signale le courage!
L'Ab. T.

*En vain de l'Église naissante,
L'Enfer attaque le berceau,
Le sang des Martyrs le cimente,
Il en naît un peuple nouveau.*

Mlle DE MASQUIÈRE.

C'est la pensée de Tertullien dans son Apologétique, chapitre dernier. *Plures efficitur, quoties metimur à vobis; semen est sanguis Christianorum.*

M. l'Abbé de la Trape dit qu'il est évident que les Religieux ont le bonheur de remplir dans l'Eglise de Dieu la place des *Martyrs*. Dom Mallon, Général des Chartreux, p. 141. de sa Réponse, prétend que cette proposition est outrée, & que l'Auteur se sert d'expressions arbitraires. L'Eglise, dit-il, a distingué les *Martyrs* d'avec les Confesseurs, & le règlement de ses Offices le fait bien voir.

Le mot de *Martyr* est Grec, & signifie proprement *témoin*. *Μάρτυρ*, ou *μαρτυρ*. Ainsi on le donne par excellence à tous ceux qui souffrent la mort ou quelque supplice pour rendre témoignage à J. C. à la vérité, à la justice. On conservoit anciennement avec soin les actes des souffrances & de la mort des *Martyrs* qui avoient versé leur sang pour conserver la Religion Chrétienne. Cependant malgré toute la diligence que l'on y apportoit, il nous est resté peu de ces actes des *Martyrs*. Le temps & la malignité des persécuteurs en ont fait périr un grand nombre. Pour réparer ces pertes, quelques personnes pieuses s'efforcèrent de recueillir ce que la tradition en publioit. Eusèbe entr'autres composa un Martyrologe; mais il n'a point passé jusqu'à nous, & la plupart de ces actes sont perdus. Ceux que l'on a rétablis depuis sont trop suspects. Le P. Ruinar a publié un Recueil des actes qui lui ont paru d'une autorité incontestable. Dodwel avoit fait une dissertation exprès, pour montrer que le nombre des *Martyrs* qui ont souffert sous les Empereurs Romains est très-médiocre. Il prétendoit que ce qu'on en trouve dans les Pères se réduisoit à peu de chose, & que si l'on en excepte Néron & Domitien, les autres Empereurs avoient fait peu de *Martyrs*. Le P. Ruinar a montré au contraire que l'on n'a point enflé le catalogue des *Martyrs*. Le carnage fut grand, & la persécution sanglante sous les premiers Empereurs: en particulier celle de Dioclétien fut très-fertile en *Martyrs*. Le P. Papebrock dans ses *Acta Sanctorum*, en compte un nombre presque infini.

MARTYR consommé. Celui qui étoit mort dans les tourmens.

MARTYR désigné. Celui contre qui on avoit prononcé l'arrêt de mort, sans qu'il fût encore exécuté.

MARTYR, se dit abusivement des Hérétiques & des Payens qui ont souffert pour la défense de leur fautive Religion, & qui se sacrifient à leurs idoles. Le Diable a de son côté des *martyrs*. Toutes les Sectes mettent au rang de leurs *martyrs*, ceux qui ont péri pour soutenir leur doctrine. Chez les Indiens il y a des gens qui se vont faire écraser sous le poids des chariots de leurs idoles, & qui en font les *martyrs*.

MARTYR, se dit aussi figurément & improprement de ceux qui souffrent quelque peine pour l'amour d'autrui, pour gagner ses bonnes grâces, pour lui faire sa cour. On dit d'un homme qui a beaucoup souffert pour l'amour d'un autre, Qu'il est son *martyr*. ACAD. FR. Une belle femme a ses *martyrs*. L'Amour console ses *martyrs* par quelques plaisirs secrets. VOIT.

*L'Amour est un dangereux maître,
Tous ses sujets sont ses martyrs.* M. SCUD.

On dit en badinant, qu'un homme marié qui a une méchante femme, ou qui lui est infidèle, Est de la grande confrérie des *martyrs*.

Tome V.

MARTYR, se dit de ceux qui se sacrifient pour quelque chose. Régulus fut le *martyr* de sa bonne foi, & de sa parole. S. ÉVR. Polixène fut le premier *martyr* de la Poésie: il aimoit mieux être condamné aux carrières, que d'approuver de méchans vers. G. G. & L'Italie & une bonne partie de l'Allemagne sont partagées entre un nombre infini de petits Etats, dont les Princes sont à proprement parler, les *martyrs* de la souveraineté.

MARTYR, se dit aussi figurément de ceux qui sont agités, tyrannisés de leur passions. Un Courtisan *martyr* de son ambition, a une profusion, ou plutôt des torrents de louanges pour ceux qui peuvent contribuer à l'élever. LA BRUY. Il y a des *martyrs* de vanité, aussi-bien que de piété. Ntc.

MARTYR, se dit aussi hyperboliquement de celui qui souffre quelque douleur. *Vexatus, pressus*. Cet homme est *martyr* de la goutte, du mal de dents.

L'Ère des **MARTYRS**, est une ère que l'Égypte & l'Abyssinie ont suivie, & suivent encore, & que les Mahométans même ont souvent marquée depuis qu'ils sont maîtres de l'Égypte: elle se prend du commencement de la persécution de Dioclétien, qui fut l'an de J. C. 302, ou 303. & le 19^e de l'Empire de Dioclétien, commençant en Automne, l'an 302. & finissant en même temps l'an 303. Le P. Pétau croit que la persécution commença dès l'an 302. Voyez cet Auteur, de *Doct. Temp. L. XII. c. 32. & 33. & Ration. Temp. P. II. L. IV. c. 10.* Voyez *Jacobus Christmanus, d. Connexione annorum, p. 484. & suiv.* L'ère des *Martyrs* s'appelle aussi l'ère de Dioclétien.

Ordres des **MARTYRS** en Palestine. Chevalier des *Martyrs*. Ordre militaire supposé, qu'on nomme autrement Ordre de S. Côme & S. Damien. Voyez COSME, & l'Abbé Justiniani, *Hist. de gl'Ord. Milit. c. 17. p. 177.*

Notre Dame de Métro de la Pénitence des **MARTYRS** Voyez NOTRE DAME.

MARTYRAIRE. f. m. Nom d'un ancien Officier de l'Eglise. *Martyrarius* dans Grégoire de Tours, de *Miracul. L. II, c. 46.* Le *Martyraire* étoit la même chose que le Mansionnaire, que l'on appeloit *Martyraire*; parce qu'étant Garde de l'Eglise, il étoit chargé sur-tout du soin de conserver les reliques des *Martyrs*. Anastase le Bibliothécaire le nomme *Custos Martyrum*. On l'a aussi nommé Chapelain, *Capellanus*.

Macri dit qu'on appeloit aussi *Martyraire*, dans l'Antiquité, un Prêtre préposé à une Eglise dédiée à Dieu sous le nom d'un *Martyr*, & que l'on nommoit en Latin *Martyrium*.

MARTYRE. f. m. La mort, ou les tourmens endurés pour la défense de la vraie Religion. *Martyrium*. Dans le *martyre* on envisage la mort environnée de ce qu'elle a de plus terrible, & accompagnée de honte & d'opprobre. S. EVR. L'Eglise a attaché des honneurs à l'opprobre & aux souffrances du *martyre*. S. Pierre souffrit le *martyre* sous Néron. Le *martyre* de S. Laurent a été un des plus cruels *martyres*. S. Xavier n'aspiroit qu'à la palme, à la couronne du *martyre*. Il y a dans le nouveau Recueil de pièces de Poésie, *Part. II. p. 47.* une belle Ode sur le *martyre*.

Ce mot est Grec, & signifie *témoignage*. *Μαρτύριον*. Ainsi le mot de *martyre* signifie proprement un témoignage rendu à la vérité de la Religion, & scellé du sang de celui qui le rend.

MARTYRE, se dit poétiquement, ou figurément, des peines que l'amour fait souffrir aux Amans, &c. Il a conté son *martyre* à la Belle sous un nom emprunté. L'Inhumaine ne fait que rire de mon cruel *martyre*. S. EVR. *Style de ruelles & de Poésie galante.*

MARTYRE, se dit aussi des malheurs, & de toutes les peines de corps & d'esprit. Il souffre le *martyre* par une violente colique. C'est un *martyre* que d'avoir affaire à un Dissertateur ennuyeux. *Malum, res dura*. On dit aussi, que la chasteté est un continuel *martyre*, que l'état Religieux est un *martyre* lent.

R R R R

On le dit aussi des malheurs d'un mari qui a une femme infidelle.

*Et plusieurs, qui tantôt ont appris mon martyre,
Bien loin d'y prendre part, n'en ont rien fait que rire.*
MOI.

On a dit autrefois *martre* pour *martyre*. Voyez

MARTRE.

MARTYRER. v. a. Vieux mot qui signifie, Tourmenter, faire souffrir. *Cruciare, divexare. Gloss. sur Marot.*

*Mais de quoi sert le désirer?
Sinon pour l'homme martyrer.* RONSARD.

*Ce traître honneur veut pour me martyrer,
Nos deux cœurs déchirer.* VOIT.

MARTYRÉ, ÉE. part.

MARTYRIEN, IENNE. f. m. & f. Nom de Secte.

Martyrianus. Les *Martyriens* étoient des Massaliens, qui prétendoient avoir des Martyrs de leur secte, qu'ils avoient enterrés en certains lieux, où ils alloient faire leurs prières, tenir leurs assemblées, & chanter leurs hymnes. Ces prétendus Martyrs étoient des Massaliens que les Gouverneurs avoient fait mourir pour leur hérésie & leur impiété. C'est ce qu'en rapporte S. Épipliane, *Hæres. LXXX. n. 2.*

MARTYRISER. v. a. Faire endurer le martyre. *Cruciare, martyrio officere.* Durant les premiers siècles de l'Eglise on a *martyrisé* une infinité de Chrétiens.

MARTYRISER, signifie aussi, Faire endurer de grands tourmens, de quelque nature qu'ils soient. *Cruciare.* Les assâllins ont cruellement *martyrisé* leur ennemi. La goutte, la gravelle *martyrisent* ce malade. En ce sens il n'est que du style familier.

MARTYRISÉ, ÉE. part. & adj. *Martyrio affectus, cruciatus.*

MARTYROLOGE. f. m. La liste, ou le catalogue des *Martyrs.* *Martyrologium.* Il contient seulement le nom, le lieu & le jour du martyre de chaque Saint. Toutes les sectes ont aussi des livres de l'Histoire de leurs Martyrs, qu'ils ont aussi appelé *Martyrologe.* Cette coutume de dresser des *Martyrologes*, est empruntée des Payens, qui inscrivoient le nom de leurs Héros dans leurs Fastes pour conserver à la postérité l'exemple de leurs belles actions. Baronius donne au Pape Clément la gloire d'avoir introduit l'usage de recueillir les actes des Martyrs. Le *Martyrologe* d'Eusebe de Césarée a été l'un des plus célèbres de l'ancienne Eglise. Il fut traduit en Latin par S. Jérôme; mais les Savans conviennent qu'il ne se retrouve point. Celui qu'on attribue à Bède dans le VIII^e. siècle, est assez suspect en quelques endroits. On y remarque le nom de quelques Saints qui ont vécu après lui. Cela fait croire qu'il a été interpolé, & qu'en lui laissant le nom de son premier Auteur, on y a fait quelques additions, comme on en fait encore maintenant. Le IX^e. siècle fut très fécond en *Martyrologes.* On vit paroître celui de Flore Sou diaire de l'Eglise de Lyon, qui ne fit pourtant que remplir les vides du *Martyrologe* de Bède: celui de Wandelbert, Moine du Diocèse de Trêves: celui d'Usuard, Moine François, qui le composa par l'ordre de Charles le Chauve. C'est le *Martyrologe* dont l'Eglise Romaine se sert ordinairement. Celui d'Adon Archevêque de Vienne: celui de Notker. Moine de S. Gal. Ce sont là les plus anciens & les plus célèbres. Nous allons en parler plus particulièrement ci dessous. Baronius a fait le *Martyrologe Romain.* Beckius Allemand, a publié un *Martyrologe* qu'il prétend être du VII^e. siècle. Il assure que c'est une preuve d'antiquité, que le petit nombre de Saints & de *Martyrs*, sur chaque jour dans un *Martyrologe.*

Nous avons depuis quelques années deux savans & excellens Ouvrages sur les *Martyrologes*; l'un est l'Avertissement que M. l'Abbé Chastelain a mis au

commencement de sa Traduction du *Martyrologe Romain*; & l'autre la Préface du Père du Sollier Jésuite, sur son édition du *Martyrologe* d'Usuard, où il traite plus amplement encore & plus savamment de tous les *Martyrologes*, de leurs Auteurs, des manuscrits, & des éditions qu'on en a, &c. Cet Ouvrage est plein d'érudition & de critique. C'est le meilleur que nous ayons en ce genre, & il doit être le modèle de ceux qui donneront des *Martyrologes* anciens au public. Baillet parle aussi des *Martyrologes*, dans son Discours sur l'Hist. de la vie des Saints, n. XIX. & suiv.

Les Calendriers ont précédé les *Martyrologes.* Nous en avons parlé au mot CALENDRIER. Le premier *Martyrologe* est celui qu'on nomme d'Eusebe, ou plutôt de S. Jérôme, soit qu'ils en soient en effet les Auteurs, soit qu'on le leur ait attribué. Quoi qu'il en soit de son Auteur, il est certainement très-ancien. Bède le cite au VII^e. siècle, & Cassiodore dans le VI^e. Il y en a de deux sortes de copies, les unes entières, & les autres abrégées. Des entières, trois ont été données au public celle d'Esternach, celle de Corbie, & celle de S. Vandrille. La plus ancienne, autant qu'on en peut juger, est celle d'Esternach, écrite en 728. par le Moine Laurent, suivant l'ordre qu'il en avoit reçu de S. Villebrord, premier Evêque d'Utrecht. Des copies abrégées, D. Luc d'Achery a donné celle de S. Guillem au Désert, au XIII^e. Tome du Spicilege. Bollandus les treize premiers jours de Janvier de celle de Rhinove près de Bâle, dans sa Préface. Celles de Dongale, de Kilkenny, & de Tamlaet en Irlande, de Marchiennes en Flandre, de Liessies en Hainaut, de S. Lambert & de S. Laurent de Liège, de S. Martin de Tournay, de Sainte Gudule de Bruxelles, & plusieurs semblables n'ont point encore été imprimées. C'est apparemment ce *Martyrologe* de Saint Jérôme dont on se servoit à Rome au VI^e. siècle, comme on voit par la lettre de S. Grégoire à Euloge d'Alexandrie, L. VII. Ep. 29. Voyez le P. du Sollier, *Præf. c. I. Art. I. §. 1. & 2.*

II. Le *Martyrologe* de Bède fut écrit vers l'an 730. On n'en a point encore trouvé de copie fidèle. Celle qu'a imprimée le P. Papebrock, vaut mieux que celle de Plantin; mais ce Père n'a pas assez distingué ce qui est de Bède, de ce qui est de Florus. Voyez le P. du Sollier, *Præf. c. I. Art. II.*

III. Le petit *Martyrologe* envoyé de Rome à Aquilée par le Pape, & imprimé par Rosweyd, sous le nom d'ancien Romain, est très probablement l'ancien *Martyrologe Romain.* Un Pape eût-il envoyé à Aquilée un autre *Martyrologe* que celui dont on se servoit à Rome? De plus, 1^o. On y trouve des Saints tout particuliers à la ville de Rome. 2^o. On y voit la Chaire de Saint Pierre à Rome en son jour bien distinguée de celle d'Antioche. 3^o. Entre diverses dédicaces d'Eglises de Rome, on y voit celle de la Chapelle haute du Château Saint-Ange, où elle est exprimée par les termes d'*inter nubes.* 4^o. Au jour de S. Sébastien, on y lit son inhumation aux vestiges des Apôtres, marquée par là aux Catacombes, où les corps de S. Pierre & de S. Paul avoient été quelque temps. Il y a de l'apparence que c'est le *Martyrologe* de l'Eglise Romaine connu de tout l'Occident dès l'an 747. comme il paroît par le Canon 13^e. du Concile de Cloyeshovic en Angleterre. Voyez le P. du Sollier, *Præf. c. II.* qui l'appelle le petit *Martyrologe Romain*; & jugez après ces deux Ecrivains, les plus habiles sans doute qui aient écrit sur les *Martyrologes*, ce qu'il faut penser de ce que dit le prétendu Vigneul Marville, que le *Martyrologe* que Rosweyd a donné pour le véritable *Martyrologe Romain*, n'est au fond qu'un abrégé du *Martyrologe* d'Adon, qu'on fait n'être pas fort ancien, puisqu'il y fait mention de la fête de tous les Saints, dont l'institution dans l'Eglise n'est pas au dessus du temps de Grégoire III. décédé en 813. DE VIGN. MARV.

IV. Le *Martyrologe* de Florus écrit vers l'an 830.

n'est proprement que celui de Bède augmenté. Pour distinguer ce qui est de Florus d'avec ce qui est de Bède, le P. du Sollier croit qu'il faut se servir du petit *Martyrologe* que Bède avoit fait en vers.

V. Le *Martyrologe* de Wandelbert & les deux autres qui vont suivre, ont beaucoup de rapport à celui d'Ufuard. Wandelbert étoit Moine de Prom au Diocèse de Trèves. Son *Martyrologe* est en vers; il l'écrivit en 848. suivant principalement Florus, mais y mêlant aussi beaucoup de choses de sa façon, témoin ce qu'il a mis de l'Abbé Hilduin son ami, au neuvième d'Octobre, & plusieurs autres choses, dont le P. du Sollier rapporte bien des exemples, *Préf. c. I. Art. III. §. 1.* Wandelbert, qui avoit suivi Florus, ne paroît pas avoir été suivi de personne, quoiqu'il avoue lui-même qu'il a tiré beaucoup de secours de Florus. Le P. du Sollier doute qu'il le faille mettre à la suite de Florus. Quelques-uns ont cru qu'il étoit pris de celui de Bède. Le nouvel Éditeur d'Ufuard croit que ce *Martyrologe* de Wandelbert, n'est qu'un Florilège, si l'on peut se servir de ce mot, c'est-à-dire, un choix de différens noms de Saints les plus propres à entrer dans des vers, & pris en divers endroits. Molan a donné ce *Martyrologe* Métrique de Wandelbert distribué par jours dans sa première édition d'Ufuard: & D. Luc d'Achéry l'a donné de suite avec sa Préface, adressée à un Otticus, au cinquième Tome de son Spicilege.

VI. Le *Martyrologe* de Raban est une augmentation de ceux de Bède & de Florus. Le P. Papebrock avoit cru que Raban avoit travaillé en Allemagne en même-temps que Florus en France, c'est-à-dire, vers l'an 830. Le P. du Sollier préfère la conjecture de M. l'Abbé Chastelain, qui croit que Raban ne travailla à son *Martyrologe* que vers l'an 845. après qu'il eut fait sa démission de l'Abbaye de Fulde. Il a ajouté les fêtes particulières de cette Abbaye. Raban prévint Adon, qui avoit projeté un *Martyrologe* plus ample que ceux qu'on avoit. L'un & l'autre ont les mêmes défauts; ils sont en quelques jours longs à l'excès, en d'autres beaucoup trop courts, n'y rapportant qu'un ou deux Saints en très-peu de mots.

VII. Le *Martyrologe* de Notker, surnommé le Petit Bègue, Moine de S. Gal, sous la règle de S. Benoît, fut écrit vers l'an 894. Henri Canisius l'a donné depuis le premier Janvier jusqu'au 26 d'Octobre inclusivement; le reste n'ayant point été trouvé. Ce *Martyrologe* est une compilation de plusieurs autres. Il y manque encore depuis le douzième de Juin jusqu'au dix-neuvième; depuis le deuxième de Juiller jusqu'au sept, & depuis le dix-huit d'Août jusqu'au vingt-sept. C'est sur un Manuscrit de la Bibliothèque de S. Gal, que Canisius l'a imprimé. Il ne faut point confondre ce Notker avec six autres Moines qui ont vécu à S. Gal dans l'espace de deux siècles. Voyez CHASTELAIN.

VIII. Le *Martyrologe* d'Adon, Moine de Ferrières en Gâtinois, puis de Prom, au Diocèse de Trèves, ensuite Curé de S. Romain en Viennois, & enfin Archevêque de Vienne, est une suite & une descendance du Romain, si l'on peut parler ainsi. Car voici comme le Père du Sollier marque sa généalogie, *Préf. c. I. Art. III. §. 3. n. 69.* Le *Martyrologe* de S. Jérôme, est le grand Romain. De celui-là on a fait le petit Romain, imprimé par Rosweyd. De ce petit Romain avec celui de Bède, augmenté par Florus, Adon a fait le sien, en ajoutant à ceux-là ce qui y manquoit. Il le fit en 858. au retour d'un voyage de Rome, se servant, dit-il dans sa Préface, d'un *Martyrologe* vénérable & très-ancien, envoyé autrefois par un Pape à Aquilée à un saint Evêque, qu'un Religieux lui prêta pour quelques jours, & qu'il décrivit à Ravenne. C'est le petit Romain dont nous avons parlé, n. II. Adon n'étoit point encore Evêque; il ne le fut qu'en 860.

Tome V.

IX. Le *Martyrologe* d'Ufuard, Moine de S. Germain des Prés à Paris, fut écrit en 875. & dédié à Charles le Chauve, & non à Charlemagne, comme ont cru Trithème & beaucoup d'autres. Charles le Chauve étoit déjà Empereur: or il ne le fut qu'en 875. Ainsi il faut que cet ouvrage ait été fait ou achevé cette année-là, ou la suivante, dix-huit ans après celui d'Adon. Ufuard le fit sur un exemplaire d'Adon qui portoit faullement le titre de *Martyrologe* de Florus. Voyez le P. du Sollier, *Préf. c. I. Art. III.* & les suivans, où il traite des différens Manuscrits & des éditions de ce *Martyrologe*, qu'il donne au public, avec de savantes Notes. Ce *Martyrologe* d'Ufuard paroissant plus commode pour l'usage, que tous ceux qui l'avoient précédé, fut reçu avec grand applaudissement, & admis par-tout, même à Rome, à la place de ceux qui avoient servi jusqu'alors; & c'est encore celui dont on se sert à présent dans les Eglises, où l'on n'a pas encore pris le Romain moderne, & nommément dans tout l'Ordre de Cîteaux.

X. Le *Martyrologe* de Nevelon, Moine de Corbie, écrit vers l'an 1089, n'est proprement qu'un abrégé d'Adon avec les additions de quelques Saints, principalement des environs d'Amiens. Il est conservé dans la Bibliothèque de S. Pierre de Corbie, & n'est point encore imprimé.

XI. Quelques uns attribuent un *Martyrologe* à Ditmar Evêque de Mersbourg en Misnie, mais il n'en a point fait. Quand il parle de son *Martyrologe* au septième Livre de sa Chronique, il entend un exemplaire de *Martyrologe* qu'il avoit.

XII. Le P. Kirker dans son *Prodromus*, parle d'un *Martyrologe* des Coptes, gardé aux Maronites à Rome.

XIII. Il y a des *Martyrologes* d'Eglises particulières. Le *Martyrologe* de S. Savin de Lavédan, dressé pour l'usage de ce Monastère, & donné au public par M. du Saussay Evêque de Toul, à la fin de son second Tome du *Martyrologe* de France. Le *Martyrologe* de S. Laurent de Bourges, Abbaye de Bénédictins, a été donné par le P. Labbe Jésuite, qui assure que c'est la copie d'un plus ancien. Tel qu'il est aujourd'hui, il n'a guère plus de 400 ans. Il venoit apparemment de S. Sulpice de Bourges, Abbaye de Bénédictins; car on y voit les Fêtes particulières de ce Monastère, & des Eglises qui en dépendent. Le *Martyrologe* de S. Cyriaque de Rome, vu par Baronius, est ainsi nommé, parce qu'il appartenoit à un Monastère de ce nom, qui étoit près de sainte Marie, *in via lata*, & dont il ne reste aucun vestige. Le *Martyrologe* de sainte Colombe de Sens, a passé entre les mains de la Reine Christine de Suède, & Holstémus n'en parle que sous ce nom. Il finit au 7 Septembre; le reste est mutilé.

Les trois premiers *Martyrologes* sont comme les sources & les originaux de tous les autres, qui n'en sont que des copies augmentées. Selon le sentiment du P. du Sollier, *Préf. c. I.* il n'est pas clair d'où celui de Wandelbert a été pris; mais il est certain que celui de Raban est venu de celui de Bède, qu'il a été augmenté de celui de S. Jérôme, avec des additions ou augmentations de l'Auteur. Adon marque assez évidemment lui-même que sa source est le petit *Martyrologe* Romain, puisqu'il le met à la tête du sien, & le transcrit à chaque jour. Il n'est pas moins évident que celui d'Ufuard est celui d'Adon abrégé, avec les additions des Saints Martyrs de Cordoue, quelques-uns pris de celui de S. Jérôme, ceux de son pays, & peu d'autres qu'il a pris d'ailleurs. Le premier *Martyrologe*, qui ait été reçu de toute l'Eglise, fut dressé par l'ordre de deux Rois de France. L'Empereur Louis le Débonnaire en inspira le dessein; & Charles le Chauve, à qui Ufuard le dédia, l'honora d'une protection publique. CHASTELAIN.

Les Hérétiques ont aussi fait leurs *Martyrologes*, qui ne remontent pas bien-haut. Ils ne commen-

Rrrrr ij

cent guère qu'à Wiclef, & à Jean Hus, dont le premier mourut l'an 1387. & le second fut brûlé en 1415. Il parut un de ces prétendus *Martyrologes* à Genève vers le milieu du XVI^e. siècle en Latin, puis en François en 1554. chez Crispin, que plusieurs en font Auteur, ou Traducteur. Il y fit quelques augmentations, & les réimprima en Latin sous le titre d'Actes des Martyrs, qui ont souffert depuis Wiclef & Hus. Voyez Baillet, *Disc.* sur l'*Hist. de la Vie des Saints*, n. LXIV. Le Docteur Bray, Anglois, a fait un *Martyrologe*. C'est une histoire de toutes les persécutions prétendues, que les Protestans ont souffertes.

Ce mot vient de *μάρτυρ*, *martyr*, & de *λέγω*, *dico*. Discours, Ouvrage sur les Martyrs. D'autres disent de *λέγω*, *colligo*, je ramasse.

MARTYROLOGE, se dit aussi d'un registre ou rôle d'une Sacrificie, où sont contenus les noms des Saints & des Martyrs, tant de l'Eglise universelle, que des particulieres de la Ville, du Diocèse, du Monastère à pareil jour. *Martyrologium*. On en fait la lecture ou commémoration à Prime avant le *Pretiosa*, suivant la Rubrique du Bréviaire. On le dit aussi des tableaux qui sont dans les grandes Sacrificies, qui contiennent le mémoire des fondations, obits, ou prières, & Messes, qui se doivent dire chaque jour, & qui servent à régler l'Office & les commémorations. Aujourd'hui les *Martyrologes* contiennent non seulement le nom des saints Martyrs, mais aussi ceux des Confesseurs, des Vierges, &c.

MARTYROLOGISTE. f. m. Auteur d'un Martyrologe. *Martyrologii auctor, scriptor*. Tous les *Martyrologistes* tels que sont Wandelbert, Adon & Ufuard. CHASTEL. *Martyr. T. I. p. 657*.

MARTYROPOLE. *Martyropolis*. Ville de la grande Arménie, dans la partie de cette Province, appelée Sophanène sur le bord du fleuve Nimphius.

MARVART. f. m. Nom d'un homme. *Marcovardus*. S. *Marvart* fut Moine des Ferrières en Gâtinois, puis Abbé de Prom, aux frontières de Luxembourg. Son nom en Teutonique est *Mark-wart*. CHASTELAIN. *Mart. T. I. p. 794. & 798*.

MARUÈGE, & MARVEJOLS. Voyez MARENGE.

MARUGIO. Nom d'un ancien Bourg des Salentins, en Italie. *Marubium*. Il est dans la Terre d'Otrange, à cinq lieues de la ville de Tarente, vers le levant. MATY.

MARVILLE. Nom d'un Bourg situé sur le Vézin, près de l'endroit où il se jette dans le Cher, *Villa Marcia*. Valois, *Not. Gall. p. 609*.

MARVILLE. Autre Bourg du Duché de Bar, en Lorraine. *Marvilla*, *Martia*; *Martifvilla*. Il est sur la petite rivière d'Ostain, aux confins du Luxembourg, à quatre lieues de Stenay, & à une de Jamets, vers le levant. MATY.

MARVISIA, ou ALMISLA. Nom d'une montagne & d'un Cap de l'île de Chio, dans l'Archipel. *Arvisius mons*. Cette montagne est célèbre par le vin qui y croît, & qu'on nommoit autrefois Marvoisie, & aujourd'hui Malvoisie, du nom de cette montagne; en changeant l'r en l.

MARUM. f. m. C'est un nom qu'on donne à deux sortes de plantes. Il y a un *marum* qui est une espèce de thymbré, qu'on appelle *marum-mastich*, & qui croît quelquefois à la hauteur de trois pieds. Il pousse beaucoup de branches ligneuses, garnies de feuilles semblables à celles de la marjolaine, blanchâtres, d'un goût âcre & amer. Ses fleurs & ses graines ressemblent tout-à-fait à celle du thym, mais ses fleurs sont verticillées, c'est-à-dire, qu'elles naissent par étages, disposées en rayons le long des branches & de la tige, de couleur blanche. Sa racine est ligneuse. Toute cette plante a une odeur aromatique. Elle est propre pour fortifier la tête & l'estomac, & pour résister au venin. M. Tournefort l'appelle *Thymbra Hispanica marjorana folio*.

L'autre sorte de *marum* est une espèce de german-drée, qui pousse plusieurs petites verges ligneuses,

blanchâtres. Ses feuilles sont approchantes de celles du serpolet, plus grandes que celles du thym, blanchâtres en dessous, vertes en dessus, d'un goût amer & âcre, & d'une odeur agréable. Ses fleurs sont en gueule, de couleur purpurine, semblables à celles de la germandrée ordinaire. Ses semences sont presque rondes, & enfermées dans une capsule qui a servi de calice à la fleur. Cette plante croît dans les pays chauds, comme en Provence, aux Îles d'Hieres, &c. Elle a les mêmes propriétés que la précédente. En Latin *marum cortusi*. M. Tournefort l'appelle *Chamaedris maritima incana frutescens, foliis lanceolatis*. Les chats aiment si fort cette plante, que lorsqu'on la transplante dans les jardins, ils viennent de toutes parts attirés par son odeur: & si on n'a pas soin de la couvrir d'une cage de fer ou d'archal, ils se roulent dessus, la mettent en pièces, & finissent par tomber dans une espèce d'ivresse.

MARVOYER. v. n. Vieux mot. Extravaguer.

MARWYNEN. Nom d'une grande rivière de l'Amérique méridionale. *Maruvinus*. Elle prend sa source dans la Gujane, dont elle baigne une partie; ensuite elle traverse la Caribane, & se décharge dans la mer du nord, au levant de la rivière de Surinam, ou Surnam. MATY.

MARY. f. m. Nom d'homme. *Marius* Le B. *Mary*, né à Orléans, de famille médiocre, s'étoit consacré au service de Dieu dès sa jeunesse dans un Monastère de son pays. BAILLET. D'autres l'appellent *Maire*. Id. Il fut fait Abbé de Beuvoux vers l'an 506. & mourut vers l'an 555. le 27 Janvier. Voyez Bollandus & Baillet à ce jour. BULT. *Hist. de S. Ben. L. II. c. 21. n. 3*. Adon appelle ce Saint *Abbas monasterii Bodanensis*. Ufuard, à qui on envoya une copie du Martyrologe d'Adon, de Lyon à Paris, sans lui mander de qui il étoit, & qu'il crut être de Florus, mit la même chose pour S. *Mary*, sinon qu'au lieu de *Badanensis*, qui étoit mal écrit dans cette copie pour *Bodanensis*, comme portent tous les anciens manuscrits, ou *Bodonensis*, comme portent les moins anciens, il lut *Bobacensis*, comme on le voit en son autographe à Saint Germain-des-Près. Et comme toutes les Communautés prirent ce Martyrologe, on crut par-tout, hors dans le Diocèse de Sisteron, que *Bobacum* étoit le vrai nom de ce monastère; & l'on prit *Bodanum* pour une faute dans les manuscrits, où il se trouva. Et comme on ne voyoit point de nom de lieu dans le Diocèse de Sisteron, qui eût plus de rapport au mot de *Bobacum* que celui de *Bévoux*, tous les Traducteurs ont interprété *Bobacum* par *Bévoux*, que plusieurs ont écrit *Beuvons*, & même *Beuvoux*, comme Baillet ci-dessus; mais il n'y a point de *Beuvoux* dans ce Diocèse: & pour *Bévons* c'est un village de Provence à une lieue de Sisteron, où il n'y a aucune trace de monastère, & qui en Latin s'est toujours dit *Bevontium*. Au lieu que dans l'Archiprêtre de Valbenois, qui est à douze lieues de Sisteron, & dans la partie de ce Diocèse qui est en Dauphiné, on voit les ruines de ce fameux monastère, près du petit village, à qui il en est resté le nom de S. *May*; car c'est ainsi qu'on le prononce & qu'on l'écrit, en Latin S. *Marius*, patron de la paroisse de ce lieu. CHASTELAIN, au 27 Janvier, p. 424. Le P. du Sollier foucrist à cette critique de M. Chastelain, & dit que quelques manuscrits disent *Maurus*, ou *Macerius*, au lieu de *Marius*, mais mal. Voyez Bollandus, sur ce Saint.

De *Marius* on a fait *Mary*, & en retranchant l'r, *May*.

MARYLAND. Nom d'une contrée de la Virginie, en l'Amérique septentrionale. *Marilandia*, *Terra Maria*. Elle est divisée en deux parties par le golfe de Chesapeac. Ses lieux principaux sont S. Maryes, Calverton & Herrington. MATY.

MARZA SIROCCO. C'est le nom d'un petit golfe de l'île de Malte. *Marza Sirocea*. Il est sur la côte méridionale. Les Turcs y firent une descente l'an 1565.

lorsqu'ils allèrent assiéger la ville de Malte; pour prévenir un pareil malheur, les Grands-Maitres de Malte y ont fait bâtir trois forts, deux à l'entrée du golfe, & un troisième sur une pointe de terre, qui s'avance vers le milieu du golfe, & qui regarde l'entrée. **MATY.**

MARZALQUIVIR. Qui signifie le grand port. *Magnus portus, Marzalquibira.* C'est un bourg du Royaume d'Alger, en Barbarie. il est sur la côte de Telenfin, où il a un bon port, à l'orient de la ville d'Oran.

MARZANA. f. f. Terme de Mythologie. Nom d'une déesse adorée autrefois dans la Sarmatic. *Marzara.* C'étoit la Vénus des Sarmates.

MARZEAU. f. m. Petite excroissance de chair grosse & longue comme le doigt, fort ordinaire à la gorge des cochons. *Dict. des Arts.*

MARZILLA. Petite ville d'Espagne au Royaume de Navarre, sur le chemin de Madrid à Pampelune, à une portée de mousquet de la rivière d'Arragon.

M A S.

MAS. f. m. Vieux terme de Coutumes, qui signifie le ténement, & héritage mainmorteable des personnes de servile condition, & de mainmorte. En quelques lieux on l'appelle *Mex*, ou *meix.* *Villa clientelaris.* Ce terme est commun en Provence & en Languedoc. Monsieur est à son *mas.* *Mas* de l'Archevêque; de là est venu le nom de *du Mas*, si commun en toutes les Provinces.

MAS. f. m. Terme ancien encore usité en Dauphiné, où les terres se divisent en *mas*, & les *mas* en journaux. *Massa.* C'est un amas de terres qui sont toutes à un même Seigneur, & que pour cela on appelle aussi *Condomine.* *Condomina.* Un territoire se divisoit en *mas*, & ces *mas* en journaux. Cassiodore nomma *massu*, ce que nous appelons *mas*; & Frontin, *jagera* les journaux. Chaque *mas* étoit séparé de l'autre par des chemins moindres que le *Décuman* & le *Cardo.* Les chemins qui étoient entre les *mas* pour les diviser, étoient nommés *Artuaires.* **CHORIER, Hist. de Dauph. L. IV. p. 199.**

Ce mot vient de *massa*, qui en la basse Latinité a signifié *fonds & héritage.* On a dit aussi *mansus, mansa*, & *mansum*: c'est une petite métairie pour loger un payfan, à laquelle étoient annexés douze arpens de terre. On a dit aussi *massum, massa, masada*, & *masiam* dans la même signification. C'étoit proprement un lieu de la campagne où il y avoit de quoi loger & nourrir une famille. La Coutume d'Auvergne dit: Pâturages se terminent par villages, *mas* & ténemens. Celui qui occupoit un *mas* ou *mansus*, étoit appelé *Manens*, dont nous avons fait dans notre langue *Manant*, homme de la campagne. Le mot de *mansus* se trouve souvent dans les actes du moyen âge. On appeloit *mansum regale* ceux qui étoient du domaine du Roi. Le nombre d'arpens que chaque mansé devoit avoir étoit borné par les Loix. Ainsi dans les Capitulaires de Charlemagne on voit des manses nommées *mansu integri*, & dans la Chronique de Fontenelle, & ailleurs, on trouve des demi manses, *mansu medii*, ou *dimidii* dans des actes rapportés par du Cange, & *manselli*, pour des manses qui n'avoient qu'un très-petit terrain. Le Fermier d'une mansé étoit appelé *Mansuarius.* **LA MART.**

Le mot de *mas* pris dans cette signification, du Latin *manere, maneo, mansu, mansum*, a été joint au nom de plusieurs lieux où étoient ces fortes d'habitations. Le *mas* d'Agénois. *Mansus Aginensis*, est sur la Garonne vis-à-vis de Marmande. C'est un bourg aux confins de l'Agénois & du Bazadois, à six lieues au-dessous d'Agen. Le *Mas* d'Asil, *Mansus Asili*, c'est une célèbre Abbaye du Comté de Foix en Languedoc, à quatre lieues au couchant de Pamiers. Le *Mas* Saintes Puelles, *Mansus Sanctarum Puellarum*, autrefois *Recaudum*, est à deux

lieues de Castelmaudari dans le Lauragais, au Diocèse de S. Papoul, dans le Haut-Languedoc. C'est un bourg. Le *Mas* sur la Garonne proche de Toulouse & de Montauban. Le *Mas* de la Tour, *Mansus Turris*, ou *ad Turrim.* Le *Mas* de Cabardet, *Mansus Cabaretensis*, est dans le territoire de Carcassonne. Valois, *Not. Gall. p. 314.* Le *Mas* de Verdun. Voyez **VERDUN** en Gascogne.

MAS, ou **MASE.** f. m. Espèce de petits poids dont on se sert à la Chine, particulièrement du côté de Canton, pour peser & distribuer l'argent dans le négoce. Le *mas* se divise en dix condorins. Dix *mas* font un taël.

MASAGE. f. m. Vieux mot. Village. On a dit *Masfil.*

MASALOTH. Nom d'une ville de la Terre-Sainte. *Masaloth.* Elle étoit dans la Tribu de Nephthalie, & dans la Galilée supérieure. Les Grecs la nomment *Μασαλοθ Masaloth.* Bacchides prit *Masaloth*, *I. Machab. IX. 2.* on la nomme *Arbelle.*

MASAMUTIN. f. m. Nom d'une ancienne monnoie. *Masamutinus.* Le Blanc croit que c'est la même chose que *maramotin.* Cependant le *Maramotin* pesoit 66, & même 76 grains, & le *masamutin* n'en pesoit que 46 $\frac{2}{3}$. Car les Consuls de Montpellier étant allés à Rome, promirent au Pape Innocent III. au nom de la ville, de payer tous les ans au S. Siège pour être sous sa protection, deux marcs d'or. *Centum masamutinis pro qualibet marcâ computandis.* Voyez **MAROTIN.** Il y avoit des *masamutins* d'or, & des *masamutins* d'argent, ils valoient chacun six sous de réales. *Senis solidis regalium estimati*; & ils avoient pris leur nom de Aben Joseph Mahosumet Miramolin, Roi des Maures en Espagne, comme l'a remarqué Gariel, *Series Præsul. Magalonens. & Montpel. p. 227.*

MASANDEAN, TABRISTAN, TABARISTAN.

Province de la Perse, en Asie. *Mansanderana provincia, Tabarastania.* Elle est une partie de l'ancienne Hyrcanie; ses bornes sont au nord de la mer Caspienne; au couchant le Kilan; au sud l'Yérack, & au levant l'Astéabat. Ses villes principales sont Farabuth capitale, Abskun, Funkabun, Sahxah, &c. Cette province n'est pas exactement connue par les Européens, comme on le peut connoître par leurs variations; les uns faisant trois provinces du *Masanderan*, du Tabaristan, & de l'Astéabat; les autres joignant les deux derniers de ces pays ensemble, & en séparant le *Masanderan*; les autres séparant l'Astéabat, & joignant le *Masanderan* & le Tabaristan, comme nous avons fait, & enfin quelques uns lui donnant *Masanderan* pour capitale, dont Tavernier ne fait point de mention.

MASARANDIBA. f. m. Arbre qui croît au Brésil, assez semblable à notre cerisier d'Europe, avec cette seule différence que le fruit qu'il produit n'est pas rond comme nos cerises. Ce fruit contient un noyau fort dur, avec un suc laiteux, très-agréable. Les habitans du Brésil l'expriment, & s'en servent en émulsion comme d'un remède contre l'enrouement, & contre les affections froides de la poitrine: ils le prennent seul, ou avec d'autres pectoraux.

MASAT. Nom d'une rivière qui s'appelle autrement Rio de S. Jean. *Massa.* C'est une rivière de la Nigritie. Elle coule sur les confins du Royaume de Gualata, & de celui de Genchoa, & elle se décharge dans l'Océan Atlantique, au midi du Cap blanc. **MATY.**

MASBATE. Nom d'une Île de l'Océan oriental. *Masbata.* Elle est une des Philippines, appartient aux Espagnols, & se trouve au midi de la Manille, & au couchant de la Tendaie. **MATY.**

MASBOTHÉEN, ou **MASBUTHÉEN,** ou **MASBOTHIAN,** **ENNE.** f. m. & f. Nom de Secte. *Mesbothaus*, ou *Masbothæus, a.* Eusèbe dans son *Hist. Eccl. L. IV. c. 22.* ou plutôt Hégésippe qu'il cite, fait mention de deux sortes de *Masbothéens.* Les uns sont l'une des sept Sectes qui sortirent du Judaïsme, & troublèrent l'Église. Elle fut ainsi nom-

mée de Masbothée, qui en fut l'Auteur. Les autres étoient une des sept Sectes Judaïques avant J. C. Car, dit Henri de Valois dans ses Notes, il ne faut point confondre ces deux espèces de *Masbothéens*, puisqu'ils les derniers étoient une secte Juive du temps de J. C. & que les premiers sont des Hérétiques qui en étoient descendus. Rufin les distingue même par leurs noms : il appelle la Secte Judaïque *Masbothéens*, *Masbuthei*, & les Hérétiques qui en étoient venus *Masbothéaniens*, *Masbutheani*. De Valois croit que cela est plus exact, & qu'il y a faute dans Hégésippe. S. Jérôme les nomme *Marbonéens*, & Hildore *Morbonéens*, *Marbonei*, *Morbonei*. Les *Mashotkéens* étoient une branche de Simonien.

Ce mot vient de l'Hébreu שבת, *Schabat*, *Reposer*, & signifie, Des gens oisifs, des gens de repos; les Tranquilles, les Oisifs. Eusèbe en parle comme s'ils avoient été ainsi appelés du nom de *Masbothée*, chef de leur secte : mais il est bien plus probable que *Masbothei*, d'où il a été formé en Grec, est un nom Hébreu, ou plutôt Chaldaique, qui est la même chose que *Sabbataire*, en notre langue, c'est à dire, qui fait profession de garder le Sabbat; & en effet, ces Sectaires disoient qu'ils avoient appris de JÉSUS-CHRIST à le garder. Sévérius s'est trompé lorsqu'il les a appelés *Marbonei*, après Raban Maure.

MASCALAT. Nom d'une ville de l'Arabie heureuse. *Mascalatum*, *Mascala*. Elle est à vingt lieues du golfe de Balsora, & environ à cinquante de la ville de Labla, vers le levant. *Mascalat* est capitale d'un Royaume, ou d'une Principauté, qui s'étend tout le long du golfe de Balsora, entre le Beglerbeglic de Labla, & la Principauté de Vodana. MATY.

MASCARADE. f. f. Troupe de personnes déguisées & masquées pour quelque divertissement. *Larvatorum ludicra caterva*. Voilà une *mascarade* bien entendue. Dans le temps du Carnaval on voit de plaisantes *mascarades*.

On le dit aussi, ou du moins on le disoit de la Danse exécutée par une troupe de gens masqués. *Danser une mascarade*.

Ce mot vient de l'Italien *mascareta*, dérivé de l'Arabe *mascara*, qui signifie *raillerie*, *bouffonnerie*. MÉNAGE.

MASCARADE, est aussi un titre que quelques Poètes ont donné à des vers qu'ils ont fait pour les personnages de ces petites danses ou ballets.

MASCARADE, est aussi le nom des chansons qui se font en Italie pour le Carnaval, & qui se chantent ou récitent avec des chars de triomphe & diverses représentations. Le Lasca en fit un recueil qu'il publia à Florence en 1559. Il en rapporte de plus de quarante Auteurs différens, dont le premier est le magnifique Laurent de Médicis, les autres sont de plusieurs célèbres Auteurs, Laurent Strozzi, Pierre de Volterre, Philippe Cambi, Antoine Alamanni, Marc-Antoine Vallani, &c. Les sujets de ces *mascarades* sont des Gueux qui demandent la charité, des Ermites, des Muletiers, des Boulangers, des Chaudronniers, & diverses autres professions. Le Lasca dit en sa Dédicace au Prince de Florence, François de Médicis : *Trà i rari giuochi, i diversi spettacoli, e le molte feste che facendo i tempi, e le stagioni si fanno pubblicamente in Fiorenze, le Mascherate a canti carnaleschi, sono per ogni rispetto festa maravigliosa e bellissima*.

MASCARAM. f. m. Terme de Calendrier. Nom du premier mois des Éthiopiens : il répond à-peu-près à notre mois de Septembre. On l'appelle aussi *mascertum*.

MASCARENHE, ou MASCAREGNE. Voyez BOURBON, Île.

MASCARET. f. m. Terme de Navigation. *Æstus refluxus*. C'est un reflux violent de la mer qui remonte impétueusement dans la rivière de Dordogne, qui fait le même effet sur cette rivière, que celui qu'on appelle la *Barre* sur la Seine. Le reflux

s'engorgeant dans l'embouchure de ces rivières, fait remonter le courant, & le repousser vers sa source jusqu'à une certaine distance. On voit alors sur l'eau deux niveaux très-différens : celui qui est plus voisin de la mer est plus haut de quelques pieds que celui qui est du côté de la source, & avance comme une barre par le travers de la rivière, en remontant avec plus ou moins de rapidité, à proportion de celle de la rivière même.

*At cum summotus lunaribus incrementis
Ipse Garumna suos in dorfa recolligit æstus,
Præcipiti fluctu raptim redit, atque videtur
In fontem jam non refluxus, sed defluxus ire.*

Le reflux de la mer repousser les eaux de la Dordogne jusqu'à un endroit qu'on appelle S. Macaire, à neuf lieues de son embouchure. C'est peut-être du nom de ce lieu que l'on a donné le nom de *Mascaret* ou *Macaret* à ce refoulement des eaux de la Dordogne.

MASCARI. Nom d'un village de la vallée de Démona, en Sicile. *Mascaris*. Il est au pied du mont Gibel, à quatre lieues de Catane, vers le nord.

MASCARON. f. m. Terme d'Architecture. Tête chargée, ou ridicule, & faite à fantaisie, qu'on met aux portes, aux fontaines, ou aux grottes. *Persona ludicra, larva, ludicra effigies*. Ce mot est fait de l'Italien *mascarone*, qui signifie bouffonnerie. L'Architecture Gothique est quelquefois difforme par le mauvais goût de ses *mascarons*. DAVILER.

MASCATE. Nom d'une ville de l'Arabie heureuse. *Mascatum*. Elle est sur le golfe d'Ormus, entre le cap de Razal Gate, & celui de Mozandan, à soixante ou soixante & cinq lieues de l'un & de l'autre.

MASCHE. Voyez MÂCHE.

MASCHEFER. Voyez MÂCHEFER.

MASCHELIÈRE. Voyez MÂCHELIÈRE.

MASCHER. Voyez MÂCHER.

MASCHETTE. Voyez MÂCHETTE.

MASCHEUR. Voyez MÂCHEUR.

MASCHIBISTUH. f. m. Terme de Calendrier. Nom du huitième mois des Arméniens, qui répond au mois d'Août.

MASCHICATOIRE. Voyez MÂCHICATOIRE.

MASCHOIRE. Voyez MÂCHOIRE.

MASCHONNER. Voyez MÂCHONNER.

MASCON. Voyez MÂCON.

MASCONNOIS. Voyez MÂCONNOIS.

MASCOUTHECAS, ou MASKOUTENS. Autrement Nation de Feu, Peuples de l'Amérique septentrionale, dans la Nouv. France, au couchant du lac des Illinois.

MASCULIN, INE. adj. Qui convient au mâle. *Masculinus, mas*. Le sexe *masculin*, & le sexe *féminin*. On appelle en Généalogie la ligne *masculine*, la génération de mâle en mâle, à l'exclusion des femelles. Succession *masculine*.

MASCULIN, se dit plus ordinairement en Grammaire, pour désigner le premier des genres sous lesquels les noms d'une langue sont distribués, parce que ce genre est attribué particulièrement à l'homme. *Masculinum genus*. Homme, bœuf, font du genre *masculin*. Les noms d'arbres sont *masculins* en François, & *féminins* en Latin. Il y a des mots qui sont *masculins* & *féminins*. Il y en a qui ont été *masculins* en un temps, & *féminins* en un autre, comme *affaire*, *planète*, *comète*, &c. Remarquez que le genre *masculin*, comme le plus noble, prévaut tout seul contre deux *féminins*, quand même ils seroient les plus proches du régime. Par exemple, l'*air*, la *mer* & la *terre*, ne publient-ils pas? Quoique le mot de *terre*, & de *mer*, *féminins*, soient plus proches que celui d'*air*, on met *ils* au *masculin*. Il n'y a que deux genres en François, le *masculin* & le *féminin*, il n'y a point de neutre, ou bien tout ce qui est neutre est censé *masculin*.

On dit dans la même acception, article *masculin*, article *féminin*. Le est l'article *masculin*, par opposition à *la*, qui est l'article *féminin*. Et l'on appelle ter-

minaison *masculine*, la terminaison d'un mot qui n'a point d'*e* féminin dans la dernière syllabe. Le mot *main* a la terminaison *masculine*, quoiqu'il soit du genre féminin. Le mot *homme* a la terminaison féminine, quoiqu'il soit du genre *masculin*.

MASCULIN, se dit aussi en Poësie Française, à l'égard des rimes. *Rithmus masculinus*. La rime *masculine*, est celle qui se fait d'un mot qui a une prononciation forte, ouverte, ou accentuée, comme sont tous les mots, à la réserve de ceux qui ont un *e* féminin à leur dernière syllabe, qui n'est compté que pour une demi-syllabe. Par exemple, *amour & jour, bonté & chasteté, mort & fort*, sont des rimes *masculines*: & *blamable & aimable, père & mère, gloire & mémoire*, sont des rimes féminines. Par conséquent on appelle vers *masculins*, ceux qui ont des rimes *masculines*, & féminins ceux qui ont des rimes féminines. C'est à Marot que l'on doit ce mélange de vers *masculins* & féminins, & Ronfard est le premier qui l'ait pratiqué régulièrement. MÉN. On a observé depuis, pour règle certaine, de ne mettre jamais plus de deux vers *masculins*, ni féminins de suite, si ce n'est dans les Lays & Virelays, & autres vers libres & irréguliers. Les vers *masculins* doivent toujours avoir une syllabe de moins que les féminins. Voyez le traité de la Poësie Française du P. Mourgues.

Les Astrologues soutiennent que les Signes & les Planètes sont réellement distingués en *masculins* & féminins, non pas à cause de quelque différence de sexe; mais à cause des qualités actives, chaudes & froides, qu'ils appellent *masculines*, & des qualités passives, sèches & humides, qu'ils appellent *féminines*. Sur ce principe imaginaire, ils appellent le Soleil, Jupiter, Saturne, Mars, *masculins*; & la Lune, Vénus, *féminins*. Mercure, participe des deux. Dans les Signes, le Bélier, la Balance, les Gémeaux, le Lion, le Sagittaire, le Verseau d'eau, sont *masculins*. Le Cancre, le Capricorne, le Taureau, la Vierge, le Scorpion & les Poissons sont féminins. Les raisons & la différence en sont marquées par Titus en sa Philosophie céleste.

En matière de Fiefs, on appelle Fief *masculin*, un Fief que les mâles seuls sont capables de posséder. ACAD. FR.

On distingue aussi des Plantes *masculines* & des féminines; mais on dit mieux mâle & femelle. Voyez ces mots, & PLANTE.

MASCULINITÉ. f. f. Caractère, qualité de mâle, condition des mâles. *Ratio sexus masculini*. Cet aîné, par la mort duquel la *masculinité* de la maison se trouvera éteinte, pourra être dans un degré fort éloigné. TARTARIN. Il s'en faut peu qu'on traite de chimère & d'ainesse, & la *masculinité*, dont nous faisons tout le fondement de notre cause. PATRU.

En France, la *masculinité* seule donne le droit à la couronne. En Espagne, où les femmes peuvent succéder, la *masculinité*, dans quelque degré que ce soit, est préférée au sexe féminin, dans un degré plus proche.

MASCULIT. f. m. Chaloupe des Indes, dont les bordages sont couverts par du fil d'herbe, & dont le calfatage est de mousse. *Limbus indicus*.

MASELI. *Muselum*; anciennement *Gerrum*, ou *Gerrhum*. C'étoit autrefois une ville de l'Égypte, située sur la mer Méditerranée, vers les confins de la Palestine. Ce n'est maintenant qu'un petit village. MATY.

MASÉRÉPHOTH. Nom Hébreu que l'Écriture donne à certaines eaux qui étoient aux confins de la Terre-Sainte & de la Phénicie. *Maserephoth*.

MASERÈS. Nom d'un lieu du Comté de Foix. *Maceria*.

MASETTE. Voyez MAZETTE.

MASEYCK. Nom d'une petite ville fortifiée. *Mascum*, *Masacum*, anciennement *Dripolis*.

MASEUBE, ou **MASLOUBE**. Petite ville de France, dans l'Armagnac, au Comté d'Estarac. Elle est dans le Comté de Loors, contrée de l'Evêché de Liège,

sur la Meuse, à cinq lieues au dessous de Mastricht. MATY.

MASFA. Nom d'une ville de l'Arabie Heureuse. *Masfa*. Elle est dans la Principauté de Yémen, entre Mascat & Mascate. MATY.

MASIER, ou **MAZIERES**. Nom d'un lieu situé dans le Ponthieu en Picardie, sur l'Autie. *Maceria*.

MASLAC, ou **MATSLAC**. f. m. Plante dont les Turcs, principalement ceux qui habitent à Constantinople, se servent comme de l'opium du Rangué ou de l'Afféral, pour chasser le chagrin, se rendre plus gais, & s'exercer à la luxure. Ils s'en servent aussi en plusieurs maladies. Voyez Clusius, Lémeri, & Pierre Petit, dans son Traité de Népenthes.

MASLE. Voyez MÂLE.

MASMODINE. f. f. Nom d'une monnoie des Sarazins d'Égypte.

MASMUD. Voyez MASMODINE.

MASMUNSTER, ou **MOISEVAUX**, Nom d'un bourg avec une Abbaye célèbre fondée par Mafon, Duc d'Allemagne. *Mafonis Monasterium*.

MASNIE. f. f. Vieux mot. Maison.

MASOLES. f. m. pl. Nom qu'on donne à une milice de Croatie, qui est obligée de se tenir prête à marcher en cas d'invasion de la part des Turcs. Au lieu de solde, on alligne des morceaux de terre à ceux qui servent dans cette milice; mais leurs Officiers reçoivent une paie. ENCYC.

MASORE. Voyez MASSORE.

MASOVIE. Voyez MAZOVIE.

MASOX. *Misaula*. Vallée du pays des Grisons: elle donne le nom à la huitième Communauté de la ligne Grise.

MASPHA. Ville de la Tribu de Juda, dans la Terre-Sainte. *Maspha*.

MASQUAPENNÉ. f. f. Petite racine qui excède rarement la grosseur d'un doigt, & qui se trouve dans la Virginie. Elle est rouge comme du sang, & les habitants s'en servent à peindre leurs boucliers & autres ustensiles.

MASQUE. f. m. Faux visage de carton, de cire, ou d'autre matière qu'on met sur son visage pour se déguiser, ou pour n'être point connu. *Larva*. *Persona*. On va en *masque* pendant le Carnaval. *Masque* de Venise. *Masque* hideux, grotesque.

MASQUE. Se dit aussi d'un faux visage de velours noir, que les Dames se mettoient autrefois sur le visage pour se garantir du hâle & pour se conserver le teint. *Paropium*, *paropis*. On dit que c'est Poppea, femme de Néron, qui inventa le *masque*, pour conserver la fraîcheur & la délicatesse de son teint. Brantome dit que les femmes ne commencèrent à porter des *masques*, que vers la fin du XVI^e siècle. Le noir du velours fait paroître davantage la blancheur de la gorge. On dit qu'une femme est belle sous le *masque*, que le *masque* lui sied bien. Mettre un *masque*. Oter son *masque*. Il y a des *masques* sans mentonnière.

On appelle aussi *masque*, tout ce qu'on met devant les yeux pour se cacher. Les Pénitens de Lyon & d'Avignon se cachent le visage avec de grands voiles blancs qui leur servent de *masques*.

On donne le nom de *masque* non-seulement aux faux visages que l'on met pour se déguiser, mais aux personnes mêmes qui les portent. *Personatus*, *larvatus*. Ainsi l'on dit une compagnie de *masques*. Un beau *masque*. Faites entrer les *masques*. Pendant le Carnaval, on voit beaucoup de *masques*. *Masca* se trouve en ce sens dans les loix Lombardes, L. I. tit. XI. §. 9.

Le Peuple se sert de ce mot pour reprocher à une femme sa laideur ou sa vieillesse, sur tout sa malice. Alors il est féminin. C'est une *masque*, une laide, une vieille *masque*.

MASQUE, en vieux François, signifioit, Sorcière; & vient de *masca*, qui signifie un faux visage. *Strix*, *saga*.

Borel le dérive de *talamasca*, qui signifie aussi *masque* & *déguisement*; d'où vient qu'on appelle les

lettres en chiffre, *littera talamasea*, comme qui diroit *masquées*; & encore en quelques lieux, où l'on appelle *talmache* de bateau, la pointe où l'éperon du bateau où l'on représente des musles, ou des rêtes d'animaux qui sont comme des *masques*. Quelques-uns dérivent ce mot de *masca*, qui signifie une *forcière*; d'autres à *retium maculis*, fondés sur un passage de Pline.]

MASQUE, chez les Archebustiers. C'est un des poinçons ou ciselets dont se servent, pour leurs ciselures, les Archebustiers, Armuriers, Eperonniers, Fourbisseurs, & autres semblables Ouvriers ciseleurs. Ces ciselets ou poinçons, gravés en creux, représentent la tête que l'on veut graver. On donne sur le poinçon un coup de marteau pour en imprimer le relief sur le métal; & quand le *masque* est frappé, on le recherche, & on le répare avec d'autres outils.

MASQUE, en termes d'Architecture, se dit de certaines sculptures, qui représentent des formes de visages hideux, ou grotesques, ou de satyres. *Larva*. On s'en sert pour remplir & orner quelques lieux vides, comme frises, panneaux de portes, clefs de voûtes, & sur-tout dans les grottes. Il y a de ces *masques* qui représentent aussi des divinités, les saisons, les éléments, les âges, &c.

On appelle aussi *masque*, une sorte de terre préparée, qu'on applique sur le visage de quelqu'un, pour en prendre le moule, & pour le tirer au naturel. On a fait son buste sur le *masque* qu'on avoit tiré sur lui.

FLEUR EN MASQUE. *Flos personatus*. On donne ce nom en Botanique à des fleurs anomales ou irrégulières qui ressemblent à un *masque*. Voyez au mot **LABIÉE**, en quoi elles diffèrent des fleurs labiées.

MASQUE, se dit figurément en choses morales, pour signifier un déguisement, un voile dont on se couvre, ou faire paroître d'autres sentimens que ceux qu'on a. *Velum*, *velamentum*. Oter le *masque* aux vices de son temps. BOIL. La constance des Philosophes dans les infortunes, est un *masque* de fermeté qu'ils prennent pour tromper les spectateurs. M. ESP. La bienfaisance est le *masque* de la vertu. BELL. On quitte le *masque* dès qu'on n'a plus de spectateurs dans le monde. S. EVR. Je veux faire poser le *masque* à cet hypocrite. MOL. Vous empruntez le *masque* de l'hypocrisie. G. G. Le *masque* de la Religion est le plus propre à tromper le peuple. S. EVR.

Sans cesse on prend le masque, & quittant la nature, On craint de se montrer sous sa propre figure.

BOILEAU.

On dit, Lever le *masque*; pour dire, ne garder aucune mesure, ne dissimuler plus, agir sans retenue & sans honneur. Ce fut-là qu'il leva le *masque*, & qu'il se donna en proie à toutes ses passions. VAUG. On dit aussi, Être toujours, ou aller toujours sous le *masque*, ou en *masque*; pour dire, se déguiser, cacher ses sentimens, en faire paroître d'autres que ceux qu'on a. Cet homme est toujours sous le *masque*, & n'a rien de naturel. BELL.

On dit d'un Acteur dont la physionomie répond aux rôles qu'il joue, qu'il a un bon *masque*.

On dit proverbialement, Faire un *masque* à quelqu'un; pour dire lui jeter quelque chose au nez qui le barbouille, qui lui couvre le visage.

MASQUER. v. a. Mettre un *masque* sur le visage de quelqu'un. *Personam induere*, *indere*, *obducere*. Il le faut *masquer*. Voulez vous que je vous *masque*?

On dit dans un sens plus étendu, *masquer* quelqu'un, pour dire, lui mettre non seulement un *masque*, mais encore des habits qui empêchent de le reconnoître. *Masquer* quelqu'un en Scaramouche, en Arlequin.

On le dit plus souvent avec le Pronom personnel. Se *masquer* pour aller au bal: se *masquer* pour faire un mauvais coup.

MASQUER, se dit aussi absolument & sans régime,

pour signifier aller en *masque*; alors il est neutre. Peu de gens *masquent* aujourd'hui. Cette troupe de jeunes gens a *masqué* pendant tout le Carnaval. Votre Altesse aura pu savoir combien on a *masqué* cet hiver. DE BUSSI RAB. écrivant à Mademoiselle d'Orléans.

MASQUER, se dit aussi au figuré, pour dire, déguiser, couvrir quelque chose de mauvais sous quelque apparence spécieuse. *Tegere*, *obnubere*. Ils *masquent* leur foiblesse d'un faux zèle. BOIL. Ce dévot *masque* toutes ses méchancetés du prétexte de la vertu, du bien public, du salut du prochain. Il y a des gens qui *masquent* toute la nature. PASC. C'est-à-dire, qui ne s'expriment jamais naturellement, & qui se servent de circonlocutions pour expliquer les choses les plus simples. Quelque corruption qu'il y ait à la Cour, il y a toujours une certaine politesse qui y *masque* le vice. LA CHE. L'homme ne se montre jamais aux autres que *masqué*. M. ESP.

*Qu'on ne me vante point ces biens imaginaires.
Qu'inventa notre orgueil pour masquer nos misères.*
D'H.

On le dit de même avec le pronom personnel. Se *masquer* d'une fausse sagesse. Le vice se *masque* sous l'apparence de la vertu.

MASQUER, couvrir, cacher une chose de manière qu'on en ôte la vue. On dit qu'un bâtiment, ou un mur *masque* une maison, quand il est élevé vis-à-vis, & qu'il en cache la vue.

En termes de jardinage, *masquer* un aspect désagréable, une basse-cour, une montagne, c'est planter au-devant un bois, ou de la charmille.

En termes de guerre, *masquer* une batterie, une porte, un pont, &c, c'est construire un ouvrage, ou placer des troupes vis-à-vis, afin d'empêcher les ennemis de forrir, ou découvrir les manœuvres qu'on veut faire. *Claudere*, *occludere*. Si j'avois différé à sortir de mon camp, les ennemis m'auroient *masqué*, de manière qu'il auroit été impossible d'en déboucher. Merc. Jul. 1734.

Lorsqu'une armée est en marche, pour qu'elle ne soit pas inquiétée, on envoie des grenadiers sur les avenues & aux portes des villes ennemies, auprès desquelles elle passe. Cela s'appelle *masquer*.

MASQUÉE, ÉE. part. *Personatus*, *larvatus*.

MASQUÉ, DÉGUIsé, TRAVESTI, synonymes. Il faut, pour être *masqué*, se couvrir d'un faux visage. Pour être *déguisé*, il suffit de changer ses parures ordinaires. Voyez TRAVESTI. On se *masque* pour aller au bal.

On dit figurément qu'un homme est toujours *masqué*. Voyez plus haut être sous le *masque*.

MASQUÉ, en termes de Blason, se dit d'un lion qui a un *masque*. *Larvatus*.

MASSA Nom d'une petite ville du Siénois en Toscane. *Massa Veternensis*.

MASSA DI CARRERA. Nom d'une petite ville de la Toscane. *Massa*, *Massa carreria*.

Le Duché de **MASSA**. *Massa Ducatus*. Ce Duché, qui renferme la Principauté de Carrera, est la partie orientale de la Lunégiane, en Toscane.

MASSA OLIVERI. Nom d'un cap de la Sicile. *Massa Oliviera*, anciennement, *Plemmyrium Promontorium*. Il est sur la côte orientale de la Vallée de Noro, un peu au midi de la ville de Siracuse.

MASSA DI SERRENTO. Nom d'une ville du Royaume de Naples. *Massa Lubrensis*. Elle est dans la Principauté citérieure, sur le cap de la Minerva, à une lieue de Sorrento.

MASSACIUCCOLI. Nom d'un bourg de la Toscane, situé sur le lac de *Massaciuccoli*, dans la République de Lucques, & à trois lieues de la ville de ce nom. *Massanicolum*.

MASSACRE. l. m. Tuerie cruelle que font des gens qui ont avantage sur d'autres qui sont sans défense. *Cædes*; *internecio*, *strages*. Dans les villes prises d'assaut, on fait un grand *massacre* des habitans. Il se fit

un grand *massacre* de Huguenots à Paris à la S. Barthélemi. Hérode commanda le *massacre* des Innocens.

On a dit dans la basse Latinité, *mazacrium*, d'où du Cange dérive ce mot.

MASSACRE, se dit aussi d'une grande tuerie de bêtes. *Belluarum strages, cædes*. Nous allâmes à la chasse la semaine passée, & nous fîmes un grand *massacre* de sangliers, de chevreuils, &c.

On dit figurément en parlant de quelque chose de rare, de précieux, qui aura été gâté par mégarde, ou autrement, c'est un *massacre*. On dit aussi d'un Ouvrier qui travaille mal, qu'il est un *massacre*. Ne vous servez pas de cet homme là, c'est un *massacre*. Ces deux façons de parler sont du style familier, même populaire.

MASSACRE, en termes de Vénèrie, est la tête du cerf, du daim, du chevreuil, séparée du corps & décharnée.

SALN. *Cervinum caput abscissum*. On dit, sonner le *massacre*, pour dire, appeler au son du cor les Veneurs & les chiens pour faire la curée.

MASSACRE, se dit aussi en termes de Blason, d'une tête de cerf coupée, qui est sur l'écu garnie de son bois, ou ramure. *Obversum cervi caput*. Il se représente ordinairement de front; mais si on le voit de profil, il faut exprimer son assiette en le blasonnant. On le dit aussi d'une tête de bœuf, ou d'un autre animal décharnée.

MASSACRER. v. a. Tuer impitoyablement, assommer cruellement des gens qui ne se défendent point. *Maçtare, trucidare*. On *massacra* plus de quatre mille hommes dans cette nuit-là. Il y eut bien des Huguenots *massacrés* à la Saint Barthélemi.

MASSACRER, se dit aussi en parlant d'une besogne mal faite, ou mal taillée. *Turpare, deturpare*. Ce Tailleur a tout *massacré* mon habit, mon étoffe.

MASSACRER des tableaux, des statues, les gâter, les défigurer. Dans ces exemples du style familier, le mot *massacrer* est pris au figuré.

MASSACRÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Trucidatus*. Gens *massacrés*. Ouvrage *massacré*. Tableaux *massacrés*.

*Par la main de César, mon père massacré;
Du trône où je le vois fait le premier degré.*

CORN.

MASSACREUR. f. m. Qui fait un massacre. *Maçtator, trucidator*. On doit plutôt nommer les *Massacreurs* de gens, des Bourreaux, que des Gendarmes. Les Protestans, dans leur Calendrier historique qui est à la tête de leurs Pseaumes & Prières, eurent la témérité de faire imprimer ces paroles : *Le 30^e Mai 1574, mourut Charles le Massacreur*, parlant de Charles IX, à cause de la sanglante journée de la saint Barthélemi, arrivée sous son regne.

MASSACREUR de Gibier. On appelle ainsi les Gentilshommes de campagne qui font de la chasse leur principale occupation. Ce mot n'est reçu dans aucune acception.

Tous ces mots viennent de l'Allemand *scram*, qui signifie *escrime*. Les Anciens appeloient *scramafaxos*, une espèce d'arme pesante qui assommoit, d'où est venu aussi notre *estramaçon*. BOREL.

MASSADA. Nom d'une petite ville de la Judée propre. *Massada, Masada*.

MASSAFRA. *Masafra*, petite, mais forte ville d'Italie, au Royaume de Naples, dans la terre d'Otrante, avec un Evêché suffragant de Tarente.

MASSAGÉTÉS. f. m. pl. Anciens peuples que les Historiens, sur tout les Grecs, ont placé diversément.

MASSAI. *Madisciicum*. Bourg de France, dans le Berri, Diocèse de Bourges, Election d'Issoudun.

MASSALIENS. Nom d'anciens Sectaires qui ont été ainsi appelés d'un mot Hébreu, qui signifie *prière*, parce qu'ils croyoient qu'il falloit toujours être en prière : *Massaliani*. Les Grecs les nomment *Euchites* : *εὐχίται*, qui signifie la même chose en leur langue. S. Epiphane, *her. 88*. distingue deux sortes de *Massaliens* : savoir, les anciens & les nouveaux. Les

Tome V.

premiers ne font, selon lui, ni Juifs, ni Chrétiens, ni Samaritains; ce sont de purs Gentils, qui, reconnoissant plusieurs dieux, n'adorent cependant aucun d'eux; ils n'adorent qu'un seul dieu, qu'ils appellent le Tout Puissant. Ces anciens *Massaliens*, dit le même S. Epiphane, qui sont sortis des Gentils, ont fait bâtir en quelques lieux des Oratoires, & en d'autres endroits ces Oratoires sont semblables à nos Eglises. Ils s'y assemblent pour prier & pour chanter des hymnes en l'honneur de Dieu, qui ont été composées par des Ecrivains de leur Secte. Ces Eglises sont éclairées de flambeaux & de lampes. Cette description que S. Epiphane a faite des anciens *Massaliens*, approche si fort de la vie des Elléniens, que Scaliger, *Elench. c. 28*. a prétendu qu'on ne devoit point les distinguer des Elléens ou Elléniens, & il en apporte des preuves qui ont une grande vraisemblance; mais le P. Pétau, dans ses Notes sur S. Epiphane, rejette, après Serrarius, ce sentiment, qui ne lui paroît pas assez bien appuyé, pour l'opposer au témoignage de S. Epiphane, qui parle de choses dont il avoit été témoin oculaire. Les *Massaliens* ont été appelés Enthousiastes, Euchites, Saccophores, & quelques-uns Martyriens. *Voyez* ces mots & S. Epiphane, *Her. 80*.

A l'égard des autres *Massaliens*, qui étoient Chrétiens de profession, cette Secte ne faisoit presque que de naître au temps de S. Epiphane. Théodoret qui les appelle *Euchites*, n'est pas éloigné de ce sentiment, parce qu'il marque leur naissance sous les Empereurs Valentinien & Valens. Ils étoient dans de très-grandes erreurs, parce qu'ils croyoient que la seule prière suffisoit pour être sauvé. Plusieurs Moines qui aimoient à vivre dans l'oïiveté, & qui ne vouloient point travailler, se jetèrent dans le parti des *Massaliens*, & ils se fondoient sur ce que J. C. avoit répondu à Marthe, sœur de Marie, qu'elle s'embarassoit de trop de choses, & que Marie avoit choisi la meilleure part, qui ne lui seroit point ôtée. *Voyez* EUCHITES.

MASSANE. f. f. Terme de Marine. Cordon de la poupe qui sépare le corps de la Galère de l'aissade de la poupe.

MASSAPÉE. f. f. Terme de Marine. Nom d'un instrument qui sert à mouvoir les cordages d'un bâtiment de mer.

MASSARI. f. m. Nom d'un mois des Coptes. C'est le même que le MESORI des anciens Egyptiens. *V.* ce mot.

MASSAT. Petite ville de France en Gascogne, dans le Comingois.

MASSE. f. f. Amas de plusieurs choses de même ou différente nature, qui composent un tout, qui sont corps ensemble. *Massa, moles*. La *masse* du monde est composée de tous les Etres corporels. Archimède se vançoit que si on lui donnoit un point fixe en l'air, il enleveroit toute la *masse* de la terre. La mer & la terre ne font qu'une seule *masse*. Le Cahos des Poëtes n'étoit qu'une *masse* informe & confuse de matière. Comment concevoir que la terre, cette masse morte & insensible, soit sans principe? Nic. Comment la *masse* pesante & grossière de la terre peut-elle flotter au milieu de l'espace fluide où elle nage? S. EVR.

Ce mot vient du Latin *massa*.

MASSE, en termes de Physique, *Poids & quantité* de matière, sont termes synonymes. *Moles*. On juge de la *masse* des corps par leurs poids, ou ce qui revient au même; le poids des corps est proportionnel à la *quantité* de matière qu'ils contiennent. Deux corps également pesans, ont des *masses* égales. Il ne faut pas confondre *masse* & volume. Un corps peut avoir beaucoup de *masse*, & peu de volume, & vice versa. La *masse*, ou la *matière* propre, n'occupe pas tout le volume des corps. L'or, qui est le plus pesant de tous les corps, réduit en feuilles minces, donne passage à la lumière; ce qui prouve qu'il y a beaucoup de pores entre ses parties.

Le terme de *masse* s'applique quelquefois à un corps informe. Cette *masse* de chair dure & informe

SSSS

- me, qui s'engendre dans la matrice des femmes en la place du fœtus, s'appelle *mole*. Voyez ce mot. C'est une vieille erreur populaire, de croire que l'ourse ne produise qu'une *masse* de chair informe, qu'elle perfectionne en la léchant.
- ☞ On dit en ce sens, d'un homme qui a le corps & l'esprit grossiers, ou seulement le corps gros & pesant, que ce n'est qu'une *masse* de chair.
- MASSE, en Architecture, signifie l'ensemble des parties principales, aussi-bien que la grandeur des édifices. Les pyramides d'Egypte, sont de grosses *masses* de pierre. Les édifices sans ornemens, ne sont considérables que par leur *masse*. La façade du château de Versailles, du côté du Jardin, fait une belle *masse*.
- MASSE, se prend aussi pour ce qui est gros, massif, & qui occupe beaucoup de place; pour Monceau, amas de plusieurs choses considérées seulement par leur grosseur & leur quantité. *Moles, congeries*. Où trouver d'alléz grosses *masses* de pierres pour remplir ces abysses? VAUG.
- ☞ Ce terme est souvent employé pour désigner la totalité d'une chose. C'est ainsi qu'on dit la *masse* de l'air: pour dire la totalité de l'air qui pèse sur la terre.
- MASSE, en Médecine, se dit de tout le sang du corps considéré & pris ensemble. *Massa*. On ne peut guérir les maladies, quand toute la *masse* du sang est corrompue. Décharger la *masse* du sang. DEG. Rafraîchir la *masse* du sang. LA CHAM.
- ☞ MASSE, dans le Commerce, se dit d'une quantité de marchandises semblables, que l'usage a fixé à un certain poids ou à un certain nombre, pour en faciliter le débit.
- ☞ On appelle soie en *masse*, de la soie grège & non ouvrée, telle qu'elle vient de dessus les cocons.
- ☞ Plumes en *masse*. Ce sont des paquets de plumes d'Autuche, composés d'un demi cent de plumes.
- ☞ Pelleteries en *masse*, se dit particulièrement des Mattres, Zibelines & des Hermines, dont on fait des paquets en les attachant deux à deux par la tête.
- MASSE, se dit aussi de certaines murailles faites pour servir de séparation, de cloisonnage, & pour en appuyer une autre. *Moles, anteris, erisma, pulvinus*. On le dit, sur-tout à la campagne, des murailles de bauge.
- Cela vient du Latin *maceries*, qui signifie la même chose.
- MASSE, en Jurisprudence, se dit d'un amas de plusieurs sommes, de plusieurs effets assemblés, qui font un tout. *Cumulus, acervus, summa*. Il faut assembler toutes ces sommes particulières, tous ces arrérages, & en faire une *masse*, un capital, pour en faire payer les intérêts au profit d'un mineur. En matière de contribution, on fait une *masse* de tous les effets mobiliers d'un Marchand, d'une société, qu'on partage entre les créanciers au sou la livre. Les enfans qui viennent en partage à la succession de leur père, doivent rapporter à la *masse*, ce qu'ils ont reçu en dot, en avancement d'hoirie. La *masse* des biens. PAT.
- MASSES, en peinture, se dit de plusieurs parties considérées comme ne faisant qu'un tout. On dit que les lumières d'un tableau sont disposées par grandes *masses*. Les figures bien groupées forment des *masses* agréables. Une belle distribution des *masses* de lumière, & des *masses* d'ombre, fait un grand effet dans un tableau. On entend par-là la réunion de plusieurs lumières particulières qui n'en font qu'une, & la réunion de plusieurs petites ombres.
- MASSE, en termes d'Ordonnance pour la guerre, signifie une somme qu'on retient sur chaque Soldat, & sur chaque Officier, & aussi dans les Maréchaussées sur chaque Cavalier, Brigadier, &c. pour l'habillement & autres fournitures communes.
- MASSE, s'est dit autrefois pour *Manse*, c'est-à-dire, portion de fonds avec un domicile convenable. Voyez Hudr Val. Not. Gall. au mot *Mansum*; & Spelman, *Gloss. Archeol.*
- MASSE, signifie encore un fort gros marteau qui sert aux Sculpteurs à dégrossir la besogne; aux Carrieres à fendre les roches; aux Tailleurs de pierre & à ceux qui démolissent les vieux bâtimens solides, laquelle par sa pesanteur surmonte leur dureté. *Malleus, tudes majoris modi*.
- Nicot dérive ce mot du Grec $\mu\alpha\lambda\alpha$, en changeant ζ en σ .
- MASSE, est aussi un terme de Balancier. C'est le contre-poids de métal qui est attaché à un anneau, & qui sert à faire voir la pesanteur des choses que l'on pèse avec le peson. *Sacoma*.
- MASSE; en termes de Blason, se dit des bâtons à tête, garnis d'argent, qu'on porte par honneur devant le Roi en quelques cérémonies, & devant M. le Chancelier, qui les met en sautoir derrière l'écu de ses armes pour marquer sa dignité. *Clava, clavula, capitata virga*. Les Bedeaux de l'Université de Paris en portent aussi devant le Recteur & les quatre Facultés, quand ils vont aux Processions. On en porte aussi devant quelques Chapitres, & devant les Cardinaux, quand ils officient dans le lieu où ils ont Jurisdiction.
- MASSE, est aussi une arme d'hast, qui a une grosse tête de fer, dont on se servoit autrefois à la guerre, qui est maintenant hors d'usage. *Militaris clava*. On l'appelloit *masse d'armes*; & c'est de celle là dont plusieurs écus sont chargés, comme ceux de la Maison de Rets, qui sont passés en sautoir. On peut se servir de ce terme dans la description de certains fruits, qui par leur figure approchent de celle d'une *masse d'armes*. *Dist. de James*.
- MASSE, en termes de Charpenterie, est une longue pièce de bois de quarante deux pieds de long, y compris la casse, qui sert à tourner le gouvernail d'un bateau foncet. *Gubernaculi tamo*.
- En termes de Gabelles, on appelle *masse*, un amas, une quantité de sel de certaine espèce, destiné à certain usage. L'Ordonnance porte qu'il sera fait une *masse* particulière du sel gris de Bretagne qu'on aura fait.
- MASSE, ou Chaîse, ou Royal dur. Nom d'une ancienne monnoie d'or en France. *Clava, Cathedra*. Philippe le Bel fit faire des Chaîses, ou Cadières, comme on parloit alors, qu'on appelle Royaux durs. *Regales duri*. Cette monnoie n'étoit qu'à 22 carats, & pesoit 5 deniers 12 grains trébuchans.
- ☞ On la nommoit *Masse*, parce que le Roi y tenoit une *masse* de la main droite, & Cadière, parce que le Roi y étoit assis dans une chaîse.
- En termes de jeu de Billard, on appelle *masse* le gros bout du billard.
- MASSE f. f. En terme de jeu de Triétraç. On donne le nom de *masse* à l'amas des dames qu'on place dans un des coins du triétraç au commencement du jeu d'où on les tire les unes après les autres suivant les occurrences. La *masse* se nomme autrement la *pile* ou le *tas*. Lorsqu'on a joué les dez & qu'on touche à la *masse* sans dire j'adoube, on est obligé de jouer tout au moins une des dames de cette *masse*, suivant la règle: dame touchée, dame jouée.
- ☞ MASSE. f. f. (P^a est long) c'est la somme d'argent qu'on met au jeu, en jouant *davantage*. Mén.
- MASSE, en termes de Botanique, se dit d'une plante dont il y a deux espèces, une grande & une petite. La première croît à la hauteur d'un homme, ou *davantage*, poussant une seule tige, & quelquefois plusieurs, droites, rondes, lisses, fermes. Ses feuilles sont fort longues, larges d'un pouce, triangulaires, épaisses, de substance spongieuse. Ses fleurs sont des étamines rougeâtres, qui naissent en épi au sommet de la tige: elles se dissipent, & s'envolent en l'air en

papillottes. Sa racine est rampante, rougeâtre en dehors, très-blanche en dedans, d'un goût fade. En Latin *Typha palustris major*. On prétend que c'est de ce roseau qu'on mit à la main de Notre-Seigneur. Les pauvres gens se servent en quelques endroits des lleurs de la *masse* comme d'une espèce de bourre pour garnir leur matelas: on en emploie les feuilles pour couvrir les bouteilles, & pour faire de petites chaîses, ou rabourets, & même des couvertures tissées en forme de nattes. La seconde espèce de *masse*, qu'on appelle *Typha palustris minor*, pousse des feuilles comme celles du gramin, longues, cannelées, étroites, pointues, roides. Il sort d'entre ces feuilles une tige haute de deux ou de trois pieds, lisse, roide, semblable à celle du jonc, sans nœuds, soutenant en son sommet un épi, ou une *masse*, petite, étroite, souvent double, dont l'inférieure est plus petite & plus ronde. La supérieure, qui est distante de la précédente d'environ deux pouces, est plus grosse & plus longue pour l'ordinaire. Ses fleurs sont des étamines brunes, qui s'envolent aussi en papillottes. Ces deux plantes croissent dans les marais & dans les étangs: elles sont détérisives & astringentes.

MASSE, ou MOSSE. f. m. Nom d'homme. *Maximus*. Ce nom s'est formé du Latin, *Maximus*, *Maxime*, *Maxme*, *Mafme*, *Mâsse*, *Mosse*.

MASSE BLANCHE. *Masse blanche* d'Utique. *Massa candida Uticensis*. Il y eut l'an 258, sous l'Empire de Valérien, un grand nombre de Chrétiens martyrisés, que l'on appela & qu'on appelle encore, la *Masse blanche*, en Latin *Massa candida*. Le Diacre Ponce décrit leur martyre dans les Actes de S. Cyprien, & Prudence dans son *Peristephanon*, Hymne 13.

MASSELOTTE. f. f. Terme de Fondeur. C'est la superfluité du métal, qui se trouve au moule des pièces de canon & des mortiers, après qu'ils ont été coulés. *Metalli reliquia*. On scie cet excédent de métal, quand on répare la pièce, ou le mortier.

MASSE-MORE. f. f. Terme de marine. On appelle ainsi du biscuit pilé, dont on nourrit les bestiaux sur les vaisseaux, quand on n'a rien autre chose à leur donner.

MASSEMUT. Voyez MASMODINE.

MASSEPAIN. f. m. Pâtisserie, ou confiture faite d'amandes pilées avec du sucre. *Massa panis amygdalina*. Une tarte de *massépain* glacé, tortillé.

Ce mot vient de l'italien *marcapane*, c'est-à-dire, *Pandel Seigneur Março*, qui en fut l'inventeur. Quelques-uns l'appellent *marfus panis*, & d'autres *marfus panis*. MÉN.

MASSER. v. a. L'a est long. Marquer ce qu'on veut jouer en un coup de dez. *Indicare*, *significare*, *notare*. Il lui a *massé* une si grosse somme, qu'il lui a fait quitter le dé. On dit, *Masse tant*, *masse* à qui dit, *masse* la poste; pour dire, je *masse* tant, je *masse* à qui répondra, je *masse* autant qu'il y a déjà au jeu. ACAD. FR.

MASSERAN. Nom d'une petite ville d'Italie enclavée dans le Piémont. *Masseranum*.

MASSETER. f. m. Terme d'Anatomie. C'est le nom d'un des muscles de la mâchoire. *Masseter*, *Mensorius*. Il sert à tirer la mâchoire inférieure en en haut lorsqu'on mange.

MASSIA. Ville de France dans l'Auvergne, Élection de Brioude.

MASSICAULT. f. m. Droit qui se perçoit à Rouen sur la vente des vins. Ce droit est très-ancien & domanial. Il se prend sur les vins qui viennent de l'étranger, ou des Provinces réputées étrangères, destinés pour la provision, ou le commerce des Bourgeois & Marchands de la ville de Rouen.

MASSICO. Monte *Massico*. Voyez FALÈRNE.

MASSICOT. f. m. Terme de Chimie & de Peinture. C'est de la céruse qu'on a calcinée par un feu modéré. *Color luteus*. Il y en a de trois sortes, du blanc, du jaune, & du doré. Leur différence ne provient que des divers degrés du feu qui leur ont donné des couleurs différentes. Le *massicot* blanc est d'un blanc

jaunâtre; c'est celui qui a reçu le moins de chaleur. Le *massicot* jaune en a reçu davantage, & le *massicot* doré encore plus. Les uns & les autres doivent être en poudre impalpable, pesans, hauts en couleur; ils servent pour la Peinture. Si on pousse la calcination de la céruse, elle devient rouge, & fait le minium.

On donne aussi quelquefois le nom de *Massicot*, de Masticht à une composition dont on se sert pour vernisser la fayance. C'est une espèce de verre fait avec du sable fin, & de la soude, ou de la potasse. On y mêle ensuite, soit de la chaux d'étain, soit de la litharge, soit du plomb, suivant différentes proportions.

MASSICOULIS. Voyez MACHÉCOULIS.

MASSIER. f. m. Celui qui porte une masse. *Claviger*, *clavator*; & dans la basse Latinité *Macerius*. Quand le Recteur marche, il est précédé de ses Bedeaux, ou *Massiers*. Il y a aussi deux Gardes, ou *Massiers* qui accompagnent M. le Chancelier, ou le sceau du Roi. Quelques Auteurs l'ont appelé en Latin *Mazerius*. Les Cardinaux ont leurs *Massiers*. Quand le Roi marche en cérémonie, principalement aux processions de l'Ordre, il est précédé de *Massiers*. Les Cardinaux Légats en leurs entrées, ont leurs *Massiers* à cheval devant eux. On trouve dans la basse Latinité *Masserius* pour un Officier du Pape, apparemment un *Massier*. Deux de ces Officiers tiennent la bride de son cheval, & le conduisent lorsqu'il sort en cérémonie. *Cérém. Ms. de Déventer*.

MASÏEU. f. m. Voyez MATHIEU. C'est la même chose. C'est ainsi qu'en Grec σ se change souvent en τ .

MASSIF, IVE. adj. Qui est gros & solide. Il est opposé à *menü* & *délicat*. *Solidus*. Cet homme est fort *massif* & trop gros. Avouez que le bel esprit ne s'accommodé point avec les tempéramens grossiers, & les corps *massifs* des peuples du Nord. BOUÏ. La lune est un corps opaque & *massif*. FONT. Cette muraille, ce bâtiment sont trop *massifs*, sont trop épais; c'est-à-dire, que les murs en sont trop épais, & les jours trop petits à proportion des trumeaux. On estime les tours de l'Eglise de Reims, parcequ'elles sont plus délicates, & ne sont pas si *massives* que celles de Paris. Les montres d'Allemagne sont plus grossières; plus *massives* que celles de France. On appelle colonne *massive*, celle qui est trop courte & qui a moins de hauteur que l'ordre dont elle porte le chapiteau.

MASSIF, se dit aussi de certains ouvrages d'orfèvrerie, qui sont de relief, & qui ne sont ni creux en dedans, ni fourrés d'aucune autre matière. Une croix d'or, d'argent *massif*. Cette vaisselle, cette figure est d'or *massif*.

MASSIF. Est quelquefois substantif, & se dit de tout ouvrage de maçonnerie, fondé en terre, pour porter un piédestal, un pilier, un perron, un mur, ou autre chose semblable.

On appelle *massif de pierre*, celui qui n'a ni moëllon, ni blocage, & qui est tout de quartiers de pierre. *Massif de moëllon*, celui qui est fait d'un corps de maçonnerie de brique, à bain de mortier, pour être ensuite incrusté par-dedans, ou par-dehors de pierre de taille ou de marbre.

MASSIF DE GAZON, est dans un parterre à l'Angloise une plate bande de gazon en enroulement, laquelle se mêle à la broderie. *Pulvinus cespititius*.

On le dit encore de l'Architecture des jardins; pour signifier un plein bois qui ne laisse point de jour, de passage à la vue. Cette allée est terminée par un *massif*.

Il se prend quelquefois au figuré, comme synonyme de pesant, & ne se dit qu'en mauvaise part pour désigner une qualité opposée à celle qui provient de la pénétration & de la vivacité de l'esprit. Dans ce sens il se dit même de l'esprit. Cet homme a l'esprit bien *massif*. *Hebes*, *obtusus*.

MASSILIARGUES. Nom d'un bon bourg du bas Languedoc. *Massiliarga*. Il est sur la Vidourle, à quatre

- lieues de Montpellier, vers le levant. **MATY.**
- MASSIN.** On donne ce nom dans l'île de Madagascar aux loix auxquelles tout le monde est obligé de se conformer. Elles ne sont point écrites, parcequ'elles sont fondées sur la loi naturelle.
- MASSINGO.** f. m. Espèce de grain; assez semblable à notre millet, qui sert de nourriture aux habitans du Royaume de Congo. **ENCY.**
- MASSIVEMENT.** adv. D'une manière massive. *Solidè.* Les Goths bâtissoient leurs édifices fort *massivement.* Ce terme n'est pas reçu.
- MASSIVETÉ.** f. f. Ce mot ne se trouve que dans Pomey, pour signifier la qualité de ce qui est massif, ou ce qui rend les choses massives. *Soliditas, craftudo.*
- MASSON, MASSONNER, MASSONNERIE.** *Voyez MAÇON, &c.*
- MASSON.** f. m. Terme dont on se sert à Smyrne dans le commerce des soies. Il signifie la même chose que *massè, c. à d. un paquet de soie.*
- MASSORE.** f. f. ou **MASSORAH.** Terme de Théologie Judaïque. C'est un travail fait sur la Bible par quelques savans Rabbins pour en empêcher l'altération, & pour servir de *haie à la Loi*, comme ils parlent, pour la défendre de tous les changemens qui pourroient y arriver. *Massora, traditio.* Buxtorf l'a définie, une Critique du Texte Hébreu que les anciens Docteurs Juifs ont inventée, par le moyen de laquelle on a compté les versets, les mots & les lettres du Texte, & l'on en a marqué toutes les diversités. Car le Texte des Livres sacrés étoit autrefois écrit tout d'une suite, sans aucune distinction de chapitres, ni de versets, ni même de mots; de sorte que tout un livre n'étoit qu'un mot continu, à la manière des Anciens, dont on voit encore plusieurs manuscrits Grecs & Latins, qui sont écrits de cette sorte. Comme les Juifs appréhendoient qu'il n'arrivât des changemens aux Livres sacrés, que l'on n'en altérât le Texte, & qu'il ne s'en formât des leçons différentes, ils imaginèrent ce moyen, qu'ils regardèrent comme infallible, & propre à garantir de toute altération. Ainsi ce mot, *Massore*, ne signifie proprement que *tradition*, comme si cette critique n'étoit autre chose qu'une tradition que les Juifs avoient reçue de leurs Pères. On tient que ce sont les Juifs d'une Ecole fameuse qu'ils avoient à Tibériade, qui ont fait, ou du moins commencé cette *Massore*, comme dit Elias Lévi. Aben Esra les fait Auteurs des points & des accents qui sont dans le Texte Hébreu qu'on a aujourd'hui, qui servent de voyelles. Les Arabes ont fait la même chose sur leur Alcoran, que les Massorètes sur la Bible. Les Juifs demeurent d'accord qu'ils ont emprunté cette invention des Arabes, qu'on tient être du VII^e siècle. Il y a une grande & une petite *Massore*, imprimées à Venise & à Bâle avec le Texte Hébreu, en différent caractère. *Voyez* là-dessus le P. Morin, & Richard Simon, Buxtorf dans le Commentaire Massorétique, qu'il a intitulé, *Tiberias.*
- MASSORÈTE.** f. m. Docteur Juif qui a travaillé à la *Massore.* *Massoretha.* La *Massore* n'est point d'un seul Auteur, c'est l'ouvrage de plusieurs Docteurs Juifs, qu'on nomme *Massorètes*, du nom de cet ouvrage.
- MASSORÉTIQUE.** adj. m. & f. Qui appartient à la *Massore.* *Massorethicus, a.* L'exemplaire *Massorétique*, est le Texte Hébreu, dont on se sert aujourd'hui.
- MASSOY.** f. m. Espèce d'écorce dont Ray fait mention dans son Histoire des Plantes, d'après les Ephémérides Germaniques, an. 11. Elle vient de la Guinée, où on la met en pulpe avec de l'eau, & où l'on s'en frotte le corps dans les temps froids & pluvieux. Son odeur est agréable; elle échauffe, & calme les tranchées & les maux de ventre.
- MASSUE.** f. f. Sorte de bâton qui a le bout d'en haut fort gros & fort pesant, & qui est propre à assommer; arme faite d'une grosse pièce de bois, lourde & grosse par un bout, & armée de plusieurs pointes.

- Clava.* Hercule étoit armé de sa *massue.* On assomme les bœufs avec des *massues.* Dans la basse Latinité on l'a appelée *maxuca* & *mazuca.*
- MASSUE.** Arme offensive dont on se servoit autrefois: il en est fait mention dans tous nos Historiens. C'étoit un bâton gros comme le bras d'un homme ordinaire, long de deux pieds & demi. Il y avoit des *massues* armées différemment; mais celles qu'on voit dans quelques endroits, comme au cabinet d'armes de Chantilly, à l'Abbaye de Roncevaux, ces *massues* pour la plupart, avoient un gros anneau à un bout pour y attacher un chaînon, ou un cordon fort, afin que cette arme n'échappât pas de la main. A l'autre bout du bâton étoient trois chaînons, auxquels étoit attachée une boule. La boule étoit de fer & ronde, ou d'un autre métal. Elle pouvoit être du poids de huit livres, avec quoi il étoit facile d'assommer un homme armé, quelque bonnes que fussent ses armes, quand le bras qui portoit le coup étoit vigoureux. Alors on exerçoit dès la plus tendre jeunesse les enfans à porter à la main des poids fort pesans, ce qui leur fortifioit les bras; & par habitude, ils y acquéroient une force extraordinaire; ce qu'on ne fait plus depuis plusieurs siècles.
- En parlant d'un accident fâcheux & imprévu qui accable l'âme, on dit que c'est un coup de *massue*; que celui à qui il est arrivé, a reçu un coup de *massue* sur la tête. Cette expression figurée n'est que du style familier. La nouvelle de la mort de son père a été un coup de *massue* pour lui.
- On dit proverbialement, faire de sa tête *massue*; pour dire s'exposer à quelque péril, à quelque peine, pour faire réussir une affaire.
- MAST.** *Voyez MÂT.*
- MASTER.** *Voyez MÂTER.*
- MASTERAU.** *Voyez MÂTEREAU.*
- MASTEUR.** *Voyez MÂTEUR.*
- MASTIC.** f. m. Espèce de gomme, ou larme qui sort du lentisque des îles de l'Archipel, par incision, & Bellon même assure que cette gomme résineuse ne découle que des lentisques qui croissent dans l'île de Scio. *Mastix, Mastiche, resina lentiscana.* On en cultive les arbres aussi soigneusement que les vignes. Il donne bien au Grand Seigneur 80000 ducats de revenu. **DU LOIR, p. 20.**
- Les orfèvres mêlent du *maстик* avec de la térébenthine & du noir d'ivoire, qu'ils mettent sous les diamans, pour leur donner de l'éclat. On s'en sert aussi dans la composition des vernis qu'on emploie pour lustre, colorer, conserver les tableaux, & différens ouvrages de sculpture & de menuiserie.
- Le *maстик* a aussi quelques propriétés médicinales. Il est propre pour fortifier le cerveau.
- Il y a aussi un *maстик* noir qu'on apporte d'Egypte, qui sert à sophistiquer le camphre.
- MASTIC,** est aussi une espèce de ciment, ou de composition dont on se sert pour joindre, enduire & attacher des pierres, du bois, &c. Il est fait de poudre de brique, de cire & de résine. Les Lapidaires s'en servent pour tenir les pierres quand ils les taillent; les Sculpteurs pour rejoindre les pièces d'une statue. En Grec on l'appelle *λιθαίλλο.*
- MASTICATION.** f. f. Terme de Médecine. Agitation des alimens solides plus ou moins durs entre les dents, par le moyen du mouvement de la mâchoire inférieure, de la langue & des lèvres, pour les briser, les imbiber de salive, & les préparer à recevoir plus facilement la digestion de l'estomac, à quoi ils sont disposés par leur brisement, & par l'impression de la salive. *Masticatio.* Le mélange des alimens & de la salive est nécessaire, à cause que la salive, en les pénétrant, dissout les sels qui sont cachés dans les alimens, & en les fondant, elle les prépare à la fermentation à venir, en donnant entrée dans les alimens au ferment de l'estomac, qui est à peu près de la même nature, en sorte qu'ils reçoivent de la salive un commencement de digestion, & la perfection du levain du ventricule. *Voyez CHILE & SANG.*

MASTICATOIRE. f. m. Terme de Médecine, qui se dit des remèdes qu'on prend par la bouche, & qu'on mâche pour faire sortir l'humeur salivaire, comme la nicotiane, ou tabac, l'iris, le pyrètre, le gingembre, le poivre, la moutarde, la sauge, le romarin, le mastic, le thym, la sarriette, &c. *Masticatoria.* En langage commun on dit *mâchicatoire.*

MASTICO. Nom d'un cap de la côte méridionale de Scio, une des îles de l'Archipel. *Phana, Phana extrema.* Capo *Mastico,* Panale. MATY.

MASTIGADOUR. f. m. Terme de Manège. C'est une espèce de mors uni, garni de patenôtres & d'anneaux, qui sert à rafraîchir la bouche du cheval qui le mâche. *Frænum despumatorium.* On dit aussi, qu'un cheval est au *mastigadour*, quand on lui met la tête entre les deux piliers, & la croupe tournée vers la mangeoire.

MASTIGOPHORE. f. m. On punissoit sévèrement ceux qui contrevenoient aux loix Athlétiques. C'étoit l'office des Mastigophores, qui par ordre des Agonothètes, frappoient de verges les contrevenants. Ce mot signifie porte-verge.

MASTILLY. f. m. Mesure dont on se sert à Ferrare, ville d'Italie, pour les liquides. Le *mastilly* contient huit feschys.

MASTIN. Voyez MÂTIN.

MASTINER. Voyez MÂTINER.

MASTIQUER. v. a. (L's se prononce.) Attacher avec du mastic, coller avec du mastic. *Lentisci lachrymâ, vel lithocollâ glutinare.* *Mastiquer* des morceaux de marbre.

MASTIQUÉ, ÉE. part. & adj.

MASTOIDE. adj. Terme d'Anatomie. C'est l'épithète qu'on donne au muscle qui sert à baisser la tête. *Mastoideus, mammillaris.* On l'appelle autrement *mammillaire.* On le dit aussi d'une apophyse ou production de l'os qui est au crâne de derrière, & au-dessous de l'oreille.

Ce mot est Grec, & signifie *qui a la forme d'une mamelle.* *μαστis, mamelle, & ιδος, figure.*

MASTRICHT. Nom d'une ville des Pays-Bas, située dans le Limbourg Hollandois sur la Meuse, à quatre lieues au-dessous de Liège. *Trajectum Tungrorum. Trajectum Superius. Trajectum ad Mosam, Trijectum, Triectum. Obtricum.* Long. 23. deg. 20'. lat. 50. deg. 50'.

MASTURE. Voyez MÂTURE.

MASULEPATAN, MUSILIPATAN. Nom d'une ville de la presqu'île de l'Inde deçà le Gange. *Maselepatanum, Masuleportus.*

MASULIPATAN. f. m. On nomme ainsi les toiles des Indes à l'aunage. Ce sont les mieux peintes & les plus fines qui s'y fassent.

MASULIPATAN. On donne aussi ce nom à des mouchoirs qui viennent des Indes.

MASULIT. f. m. Voyez MASULIT.

MASUMATIN. Voyez MASMODINE.

MASURE. f. f. C'est ainsi qu'on appelle ce qui reste d'un bâtiment tombé en ruine. *Parietina.* Les oiseaux de nuit se retirent, font leurs nids dans les vieilles *masures.* C'étoit autrefois une fort belle maison, ce n'est plus qu'une *masure.*

Ce mot vient de *mansura*, formé de *mansus*. On dit encore *mas* en plusieurs endroits, pour signifier *maison.* D'autres le dérivent de *maceria.*

Le sieur Claude le Laboureur a écrit l'Histoire de l'ancien Monastère de l'Île Barbe, près Lyon, sous le titre de *Masures* de l'Île Barbe.

Ce mot est quelquefois employé au figuré pour désigner une mauvaise habitation qui menace ruine. Ce pauvre Auteur est logé, s'est retiré dans une *masure*, habite une méchante *masure.*

M A T.

MAT, MATTE. adj. (on prononce le t.) Qui n'a point d'éclat. On le dit particulièrement des métaux mis en œuvre, & qui n'ont pas reçu le poli. *Rudis, impolitus.* L'or *mat* est celui qui n'est pas

bruni. L'argent *mat* est celui qui est blanchi, mais qui n'est ni bruni, ni poli. On fait l'argent *mat* avec la pierre ponce, le grès & le blanchiment au feu. On se sert en beaucoup d'endroits de vaisselle *matte* en peinture, On appelle aussi des couleurs *mattes*, des couleurs sombres, des couleurs ternes, & qui ont perdu leur éclat. On le dit encore de certaines couleurs épaissées, & difficiles à manier. La terre d'ombre & le masticor, sont des couleurs *mattes*, n'ont aucun luisant.

On appelle, Broderie *matte*, de la broderie d'or ou d'argent, qui est trop chargée, & qui n'est pas allée déchargée. ACAD. FR. Cette broderie est riche, mais elle est trop *matte.*

Il vient d'un vieux mot François qui signifioit *triste, confondu & froid*, dont s'est servi Villon, & autres Poètes anciens.

MAT, adj. & f. Est aussi le dernier coup qui fait gagner la partie au jeu des Échecs, lorsque le Roi est en échec, ou en prise, & qu'il ne sauroit se remuer qu'il ne soit encore pris. *A lusion de dejedio.* On lui a donné échec & *mat.* Il y en a qui disent que cette expression vient de ces mots *schacht mat*, lesquels dans la langue Persienne, veulent dire *le Roi est mort.* On dit aussi il n'est pas *mat*, mais il est *pat*; & c'est lorsque le Roi sans être échec, ne peut se remuer sans s'y mettre. L'échec & *mat* du Berger, est celui qu'on donne aux ignorans en deux, ou en trois coups.

On dit figurément, donner échec & *mat* à quelqu'un; pour dire, le ruiner sans ressource, le presser tellement qu'il ne sache où se tourner. La vie de la Cour est un jeu sérieux, mélancolique, qui applique. Il faut arranger ses pièces & ses batteries, avoir un dessein, le suivre, parer celui de son adversaire, hasarder quelquefois, & jouer de caprice; & après toutes ses rêveries, & toutes ses mesures, on est échec, quelquefois *mat.* Souvent avec des pions qu'on ménage bien, on va à dame, &c. l'on gagne la partie: le plus habile l'emporte, ou le plus heureux. LA BRUY.

MÂT. f. m. Terme de marine. C'est en général une longue & grosse pièce de bois arrondie, élevée perpendiculairement sur la quille du vaisseau, & qui étant appuyée par les haubans, cale haubans & les étais, sert à porter les vergues & les voiles. *Malus.* Il y en a quatre dans les grands vaisseaux; quelquefois on y en ajoute un cinquième, qui est un double artimon. Le grand *mât*, ou le *mât de maître*, est le principal *mât* du vaisseau. Il est au milieu du vaisseau, & porte les plus grosses vergues, & les plus grandes voiles. Le second s'appelle de *misaine*, *mât de bourcet*, ou *mât d'avant*, qui est entre le grand *mât*, & la proue. Le troisième, *l'artimon*, qui est entre le grand *mât* & la poupe. Et le quatrième, *beaupré*, qui est couché sur l'éperon à la proue, ou sur l'avant du vaisseau. Le *mât de contremisaine*, ou petit artimon, est sur l'arrière dans les galions, naos, ou grands vaisseaux. Le grand *mât* jusqu'à la première hune est ordinairement égal à la quille du vaisseau. Quoiqu'on dise agréer les *mâts*, on ne doit pas dire que les *mâts* soient des agrès: c'est le sentiment d'un Professeur royal d'Hydrographie.

On appelle aussi *mât*, les brisures ou divisions des *mâts* qui sont posés les uns sur les autres. Le grand *mât* & celui de *misaine*, en ont chacun trois, le grand *mât*, le *mât de hune*, qui est au-dessus & tout d'une pièce, & le *mât* de perroquet, qui est sur celui de hune, & au-dessus encore est le bâton du pavillon: ce qui fait quelquefois plus de 34 toises. L'artimon qu'on appelle aussi *mât de foule*, & le *beaupré*, n'ont qu'une brisure chacun: on l'appelle de *perroquet* & non de *hune*. Le grand *mât* est posé au milieu du premier pont, ou franc tillac, & descend au fond de cale sur la contre-quille. Il n'est pas tout-à-fait perpendiculaire, mais il penche du côté de la poupe à proportion de sa hauteur, depuis deux jusqu'à six pieds. Sa plus gran-

de grosseur est au franc tillac, & il va en diminuant par haut, & par bas du tiers de sa grosseur. Le *mât* de misaine passe à travers le château d'avant au-dessus de l'estrade à l'extrémité de l'escarlingue. Le *mât* de beaupré est enclâssé par le bout d'enbas sur le premier pont dans le *mât* de misaine. Le mot de *mât* est en François, en Allemand, en Flamand & en Anglois, la même chose. L'Italien dit *mastlo*, & l'Espagnol *mastel*.

MÂT GÉMÉLÉ, ou *jumellé*, est celui qui est fortifié par plusieurs pièces de bois qui y sont étroitement jointes, qu'on appelle *Jumelle*, ou *gaburons*, ou *cotons*. *Malus instructus lateralibus firmamentis*. On l'appelle aussi *mât reclampé*, *renforcé* ou *furlié*; & s'il est anté par le haut, on le nomme *mât affuté*, *ajusté*.

MÂT DE RECHANGE. C'est un *mât* qui n'est pas dressé, & que l'on conserve dans le vaisseau pour remplacer ceux qui pourroient être endommagés par quelque fortune de mer.

On dit, aller à *mâts* & à cordes, ou se mettre à sec, quand on a abaissé toutes les voiles & les vergues, pour éviter la furie du vent.

Les Pêcheurs sur les rivières appellent le *mât* de leur bachot, une perche d'orme de sept ou huit pieds, un peu courbée, qu'ils mettent à l'avant, lorsqu'ils remontent contre le fil de l'eau. Ils y attachent leur cordeau, qu'ils tirent ensuite de dessus le bord de la rivière.

Les bateaux navigateurs sur les rivières ont un *mât* par où passé le cable qui sert à les tirer.

On appelle aussi *mât* dans un camp, les pièces de bois qui servent à soutenir les tentes. *Tentorii orthostata*. Trente à deux *mâts*. Trente à trois *mâts*.

En terme de Blason, on appelle un *mât désarmé* quand il est peint sans voiles.

MÁTACA, ou **MATANCA**. Baye sur la côte septentrionale de l'île de Cuba dans l'Amérique, entre la Baye de la Havane & le vieux détroit de Bahama.

MATACON. f. m. Le pain que mangent les habitants de Madagascar. Il est fait d'une espèce de noisette qu'ils appellent *Matacon*, laquelle ne croît point à un arbre, mais s'engendre dans la terre, comme des truffes en Europe. *FURETERIANA*.

MATADOR. f. m. Terme du jeu d'Homme & de Quadrille. Ce sont les trois premières triomphes, Spadille, Manille & Basse. *Cartæ lusoriae superiores*. Si l'on joue les *matadors* comptés; c'est-à-dire, si l'on paie autant de jettons que l'on a de *matadors*, alors les les plus hautes triomphes après les trois *matadors*, sont aussi appelées *matadors*, pourvu qu'elles se suivent dans l'ordre qu'elles ont entr'elles; comme l'As rouge & le Roi, lorsqu'ils suivent les trois premiers *matadors*, sont aussi appelés *matadors*; de même le Roi & la Dame en noir.

Il n'y a proprement que trois *matadors*, Spadille, Manille, & Basse, qui sont les trois premières triomphes de la couleur où l'on joue. Spadille est toujours l'As de pique. Manille est le deux en noir, & le sept en rouge. Le Basse est l'As de trefle. Le privilège des *matadors* est de ne pouvoir être forcés par aucune triomphe inférieure. *Jeu de l'Homme*. Le nombre des *matadors* augmente à mesure que les triomphes qui les suivent immédiatement, leur sont jointes. On appelle faux *matadors*, lorsqu'il ne manque que Spadille pour en faire plusieurs.

ACAD. DES JEUX.

En 1714, ceux de Barcelone qui refusèrent de reconnoître Philippe V. pour leur Souverain, levèrent une Compagnie de milice de 200 hommes, pour massacrer ceux de leurs Concitoyens qui favorisoient le parti du Prince. On donna à ces soldats le nom de *matadors*.

MATADORES. f. m. pl. Les Espagnols de l'île de S. Domingue nomment ainsi les Chasseurs de taureaux, que les François appellent Boucaniers.

MÁTAFION. f. m. Terme de Marine. Les *Matafions* sont de très-petits cordages qui servent à attacher les petites pièces d'une Galère. *Funiculi adstrictorii*. Les *matafions* sont des cordes d'environ un pouce

de circonférence, longues chacune de deux brâses, qui ne servent qu'à lier les voiles aux antennes.

MATAGASSE, ou **MATAGASSI**. Voyez **PIE-GRIÈCHE**, au mot **PIE**.

MATAGI. *Matifa*. C'étoit autrefois une ville de l'île de Corse. Maintenant ce n'est qu'un village, situé à trois lieues de Bonifacio, du côté du nord. **MATY**.

MATAGRABOLISER. v. a. C'est un mot inventé par Rabelais, *L. I. c. 19*. & formé de trois autres mots Grecs, suivant la note 5. sur ce chapitre. Cela veut dire, prendre bien de la peine à ne rien faire qui vaille. Il y a dix-huit jours que je suis à *matagraboliser* cette belle harangue.

MATAIA. Nom d'un pays de l'Amérique méridionale. *Mataia*. Il est le long de la rivière des Amazones, entre celles de Cayane & de Tapayfa.

MATALA. *Matallum*, *Matalla*, *Matalia*. C'étoit autrefois une petite ville, située sur la côte méridionale de l'île de Candie. Ce n'est maintenant qu'un village, qui est sur le cap de *Matala*, au midi de la ville de Candie. **MATY**.

MATALONE. Nom d'une petite Ville, ou Bourg, avec titre de Duché. *Meta Leonis*, *Magdalonum*. Ce lieu est dans la terre de Labour, province du Royaume de Naples, à trois lieues d'Aversa, du côté du levant. **MATY**.

MATAMAN. Le Royaume de *Mataman*, ou le pays des Cimbebas. *Matamanum Regnum*, *Cimbebarum Traçus*. Ce pays est dans la Basse-Ethiopie.

MATAMORE. f. f. On croit que ce mot est Arabe. C'est une prison où l'on enferme sous terre les Esclaves toutes les nuits. *Barathrum*, *carcer obscurus*. La *matamore* est très-incommode, & très-cruelle, & il semble qu'elle n'ait été inventée que pour tourmenter les Esclaves. On y descend par 20 ou 30 degrés. On n'y peut point recevoir d'air ni de lumière que par un petit trou. Les Esclaves y sont horriblement pressés, & souvent ceux qui en fortent, meurent, parce qu'ils ne peuvent supporter le grand air. Ils y étouffent quelquefois de chaleur; & ils y sont presque toujours mangés des puces & des poux.

MATAMORE. f. m. C'est la même chose que faux-brave. *Thraso*. Ce mot nous est venu des Comédies Espagnoles, où l'on introduit un Capitaine *Matamoros*, c'est-à-dire, un Capitaine Ture-More. *MÉN. Dict. Etym.* Até, déesse mal-faisante, annonce à Momus que ses enfans feront trois scélérats; Scaramouche un *Matamore*, Pierrot un fainéant, & Arlequin un poltron, un gourmand, & un fripon. *Mercur de Déc. 1725*.

MATAN. Nom d'une île de l'Océan oriental. *Matania*.

MATAPAN. Le cap **MATAPAN**. *Matapanum*, anciennement *Tenarium promontorium*. C'est la pointe la plus méridionale de la Morée. Elle est entre le Golfe de Coron, & celui de la Colochine. **MATY**.

MATARA. f. f. Mesure pour les Liquides dont on se sert en quelques lieux de Barbarie. Le *matara* de Tripoli est de 42 rotolis.

MATARAM. Ville capitale de l'Empire de Java, dans une plaine fertile & agréable.

MATARO. *Matarum*. Nom d'un Bourg de la Catalogne, situé sur la côte, environ à sept lieues de Barcelonne, du côté du levant.

MATAS. Nom d'un Bourg, qui a titre de Comté. *Mastadium*. Il est près de Marillac dans le Poitou.

MATASSE. f. f. Terme de Négoce, qui se dit des soies qui sont encore par pelotes & sans être filées, telles qu'elles ont été levées de dessus les cocons. *Sericum crudum*. Ce Marchand a plusieurs balles de soies grêges & *matassés*. En Latin *mataxa*, ou *metoxa*. Quelques-uns le disent aussi du coton.

Ce mot vient du Grec *μάτα*, qui signifie une soie qui n'est ni teinte, ni filée; *μάτα*, signifie entre, entre-deux.

MATASSINADE. f. f. Action folâtre, action de *Matassin*. *Ælio mimica*. Elle fit cent *matassinades*.

- MATASSINER.** v. n. Faire le Matassin; danser les Matassins, folâtrer. *Mimicum saltatorem agere.* Il *matassine* sans cesse.
- MATASSINS.** f. m. pl. Espèce de danse folâtre. *Mimica saltatio.* Ces Matasses ont dansé les *Matassins.* On le dit aussi de ceux qui la dansent. *Mimicus saltator.* Voyez DANSE.
- MATANA.** Contrée & rivière de l'île de Madagascar, sur la côte Orientale.
- MATATOU.** f. m. C'est le nom de la table dont se servent les Infidèles. Le *Matatou* est fait comme une grande corbeille carrée dont le fond est plat & uni, & les bords ont trois ou quatre pouces de hauteur. Le *Matatou* est tissé de roseaux & de queues de latanier; mais travaillé d'une manière si ferrée, qu'on peu l'emplir d'eau sans craindre qu'elle s'écoule. En le travaillant ils y passent quatre petits bâtons dans les quatre coins qui servent de pieds, & dont les bouts d'en-haut surpassent les bords du *Matatou* de trois à quatre pouces, & qui sont terminés en boules ou coupés à pans. Voyez LE P. LABAT.
- MATAVANE.** f. f. Mot corrompu de *martavan* ou *martaban.* C'est un grand vaisseau de terre, verni dedans & dehors, qui se fait particulièrement à Martaban, dans le Pégu. Les *matavanes* ont la propriété de purifier l'eau dont on les remplit, en forte qu'en 24 heures l'eau la plus mauvaise & la plus puante y perd son mauvais goût, & sa pécanté. Les Hollandois & les Anglois s'en servent utilement sur leurs vaisseaux.
- MATCOWITS.** Ville forte de la Haute-Hongrie dans la partie Orientale du Comté de Scépus.
- MATE.** f. f. On donnoit autrefois à Paris le nom d'enfans de la *mate* aux filoux, parce qu'il y avoit un lieu nommé la *Mate*, où ils s'assembloient pour faire leurs complots. Nous vîmes prendre un enfant de la *mate*; c'étoit le même qui avoit volé la vaisselle d'argent de la cuisine de M. le Prince de la Roche-sur-Yon. BRANTÔME.
- MATÉ.** f. m. Nom que les François donnent à une herbe du Pérou, que l'on connoît mieux sous celui de Paraguay, ou Paragoue, que les Américains lui donnent, à cause du Paraguay, où il croît quantité de cette herbe.
- MATECLU.** f. m. Herbe du Pérou, qui n'a qu'un tuyau avec une seule feuille ronde. Elle croît dans les ruisseaux. On mâche cette herbe, & le suc que l'on en tire, mis dans les yeux le soir, avec la feuille broyée, & appliquée dessus, guérit, à ce qu'on prétend, toutes sortes de maladies d'yeux.
- MATELAS.** f. m. *Culcitra.* On a dit autrefois *Materas*, qui n'est plus en usage. Il signifie un grand & ample coussin qui tient toute l'étendue d'un lit, & qui en fait la principale garniture. C'est de la laine ou de la bourre piquée, & enfermée entre deux toiles, couverts, futaines, ou satins. Les *matelas* de laine sont les plus chers, puis ceux de bourre-lanice, ensuite ceux de laveton, & enfin ceux de simple bourre. Il faut de temps en temps faire rebattre ses *matelas.* A la Chine, on fait des *matelas* d'une espèce d'algue marine qui est plus déliée & plus douillette que la soie. C'est une herbe qui entretient un frais admirable. On y fait aussi des cheveaux & des oreillers d'éclisses fort déliées de roseaux qui ne sont remplis que d'air, & sont fort douillettes; & quand on se retourne, il sort un air frais qui évente le visage.
- Ce mot vient de *matula*, ou *minor matta*, petite natte; parce que les Anciens, & sur-tout les Moines, couchoient sur des nattes. On l'a appelé aussi *matura*; d'où l'on a fait d'abord *matras*, & puis *matelas.*
- On le dit aussi de la garniture d'un lit de repos. Les *matelas* d'un lit de repos sont couverts d'étoffe.
- MATELAS,** se dit aussi des coussinets qu'on met au dossier du carosse, & aux côtés sur les accoudoirs, pour y être plus mollement. *Minores culcitra.* On y met du coton piqué entre des toiles de taffetas.
- MATELASSER.** v. a. Garnir une chose de petits matelas; rembourer de laine, de soie, de coton. *Minoribus culcitra instruere.* Il a fait *matelasser* son carosse de tous côtés. *Matelasser* des chaises.
- MATELASSÉ,** ÉE. part. *Minoribus culcitra instructus.*
- MATELASSIER.** f. m. Ouvrier qui fait des matelas, ou qui carde la bourre lanice, le laveton, le crin & la laine, pour en faire des matelats & des sommiers. *Culcitrarius artifex.*
- MATELICA.** Nom d'un ancien bourg de l'État de l'Église, en Italie. *Matilica.*
- MATELLES,** ou **MATILLES.** Petite ville de France, dans le Bas-Languedoc, dans la vallée de Montferrand.
- MATELOT.** f. m. Homme de mer, qui sert à la conduite, à la manœuvre d'un vaisseau. *Nauticus operarius, nauta, navita.* Le Pilote commande aux *Matelots*, & le Capitaine aux soldats. Il faut tant de *Matelots* pour conduire un vaisseau de tant de tonneaux. La tempête étoit plus forte que l'art des *Matelots.* Les *Matelots* sont naturellement braves, & la nation du monde la moins traitable. P. LE COMTE.
- M. Huet soupçonne qu'il vient de *Masculinus*, *Marseillois*, parce que les Marseillois étoient très-intelligens dans la navigation. Nicot dit que ce mot vient de *mat*, parce qu'originellement ce nom fut donné à celui qui servoit auprès du mât.
- On appelle un vaisseau *matelot*, un vaisseau second destiné pour secourir un autre. *Navis in subsidium sociata.* L'Amiral, le Vice-Amiral, le Lieutenant-Général, le Contre-Amiral, le Chef d'Escadre & le Commandant d'une division, ont chacun deux vaisseaux destinés à les secourir; le *matelot* de l'avant, & le *matelot* de l'arrière.
- MATELOT,** se dit aussi de celui qu'un Capitaine joint & assigne à un autre pour l'assister en toutes ses nécessités, vif ou mort. Un tel est mon *matelot.*
- On dit aussi *Emmateloter* les gens de l'équipage; pour dire, les joindre les uns avec les autres.
- MATELOT,** se dit figurément & baslement en Morale, de celui qui gouverne, & qui tient le timon des affaires. Ainsi il a été dit dans un Rondeau.
- Laissez l'Etat, & n'en dites plus mot,
Il est pourvu d'un meilleur Matelot.*
- MATELOT** d'eau douce, se dit en quelques ports de mer en parlant des *Matelots* qui ne savent point leur métier, & qui sont plus propres à être bateliers sur une rivière, qu'à faire le service d'un vaisseau.
- MATELOTAGE.** f. m. Salaire des matelots. *Nauticum opus, merces, pretium nauticum.* Il coûtera tant pour le *matelotage* de ce vaisseau pendant un tel voyage.
- MATELOTE.** f. f. Manière d'accommoder le poisson frais pêché, avec sel & poivre, des oignons, des champignons, du beurre & du vin, comme on prétend que l'accommodent les *Matelots.* *Pisces nautico more preparati.* On va manger des *matelotes* dans les auberges situées sur le bord de la rivière.
- A LA MATELOTE.** adv. A la manière des *Matelots.* *Nautarum more.* On a porté pendant un temps des chausses à la *matelote*, serrées sur la cuisse.
- MATEPUTAIN.** Nom de lieu. *Mateputena, id est, devincens meretricem,* dit Ordéricus Vitalis, au Livre XII de son histoire. Il est près d'Aumale, en Normandie.
- MATEQUA.** Ville de l'Arabie heureuse: elle est près de l'embouchure de la rivière de Prime, qui se décharge dans la mer d'Arabie.
- MÂTER.** v. a. Garnir un vaisseau de ses mâts. *Malo instruere.* Ce vaisseau étoit bien *mâté*; il avoit tous ses mâts en bon état. *Mâté en carvèle*; c'est avoir quatre mâts, sans mâts de hune. *Mâté en chandelier*; c'est avoir les mâts fort droits. *Mâté en fourche*; c'est-à-dire, être *mâté* en heu. *Mâté en Frégate*; c'est avoir les mâts pliés, & arqués en avant. *Mâté en galère*; c'est n'avoir que deux mâts, sans

mâts de hune. *Mâté en heu* ; c'est n'avoir qu'un mât au milieu du vaisseau , qui sert aussi de mât de hune , & qui a une vergue qui ne s'appareille que d'un bord.

MÂTER, signifie quelquefois en général, mettre quelque chose de bout. *Reçà statuer. Mâter* une barique, c'est la mettre sur les fonds.

MATER, v. a. (l'a est bref.) C'est ainsi qu'écrivit l'Académie. Terme de jeu des échecs. Donner échec & mat à quelqu'un ; c'est à-dire, réduire le Roi par l'échec qu'on lui donne, à ne pouvoir sortir de sa place sans se mettre en nouvel échec ; & c'est alors qu'on gagne la partie sur lui. *Conficere ludum, absolvere, vincere*. Il y a des gens qui se vantent de *mater* avec un pion coëffé, c'est à-dire avec un certain pion dont on convient, & que l'on marque pour cet effet, afin de le reconnoître parmi les autres. Il a été *maté* en trois coups. Deux Chevaliers seuls ne peuvent *mater* le Roi. On le peut *mater* avec un chevalier & un fou ; mais il faut être habile joueur.

Quelques-uns disent que ces mots sont Persans, & que *eschec mat* signifie que le Roi est mort. D'autres les dérivent de *maçtare*, qui signifie tuer ; ou de *matere*, *configere*. D'où les Espagnols ont fait *matar*, tuer.

MATER, pris dans un sens figuré, signifie Mortifier, affoiblir le corps. *Macerare*. Les dévots *maturent* leur chair par les jeûnes & les austérités, par les haïres & les disciplines.

Ce mot vient de *mattus*, que Saumaïse dit avoir redonné à la langue Latine, qui signifie *triste, soumis, dompté & mortifié* ; lequel vient originellement, dit-il, du Grec *ματτω*, qui signifie *amollir*.

MATER, se dit aussi pour, Humilier, abattre, tourmenter. *Cruciare, deprimere, vexare*. Le mauvais succès de ses entreprises l'a bien *maté*. Il est libertin, mais je saurai si bien le *mater*, que je le rangerai à la raison.

MATÉ, ÉE, part. & adj. *Domitus, depressus, vexatus*. On dit en Fauconnerie, qu'il faut veiller l'oiseau tant qu'il soit apprivoisé & *maté*.

MATERA. *Matera, Matela*. Ville du Royaume de Naples, située dans la terre d'Otrante, aux confins de celle du Bari, & de la Basilicate, à onze lieues de Tarente, vers le couchant.

MATERAN, Nom d'une ville des Indes. *Mataranum*.

MATERE. f. f. Terme de Mythologie. *Matera*. Nom d'une déesse à laquelle les piques étoient consacrées, & à l'honneur de laquelle on en suspendoit autour de ses statues & de ses autels. C'est un des surnoms de Minerve.

MATERE. f. m. ou f. Nom d'une ancienne arme propre des Gaulois. *Materis, matara, mataris, matarus*. Grand javelot, demi-pique.

MÂTÉREAU, ou **MÂTEREL**. f. m. Terme de Marine. Petit mât, partie d'un mât rompu. *Malus minor*. On appelle aussi quelquefois de ce nom le mât de misaine, & les autres moindres mâts.

MATEREAUX. Les ouvriers & le peuple parlent ainsi. Voyez **MATÉRIAUX**.

MATÉRIAIRES. Nom de Secte. *Materiarum*. L'ancienne Eglise appelloit *Matériaïres*, ceux qui, prévenus par la Philosophie, qu'il ne se fait rien de rien, recouroient à une *matière* éternelle sur laquelle Dieu avoit travaillé, au lieu de s'en tenir au système de la création, qui n'admet que Dieu seul, comme cause unique de l'existence de toutes choses ; parce qu'il est indépendant, absolu & tout-puissant. Tertullien a solidement & fortement combattu l'erreur des *Matériaïres*, dans son Traité contre Hermogène, qui étoit de ce nombre.

MATÉRIALISME. f. m. Dogme très-dangereux, suivant lequel certains Philosophes prétendent que tout est matière, & nient l'immortalité de l'ame. Le *Matérialisme* est un pur Athéisme, ou pour le moins un pur Déisme ; car si l'ame n'est point esprit, elle meurt aussi-bien que le corps ; & si l'ame meurt,

il n'y a plus de Religion. M. Locke disputoit pour le *Matérialisme*.

MATÉRIALISTE. f. m. & f. Celui ou celle qui n'admet que la matière. On donne généralement ce nom aujourd'hui à ceux qui soutiennent que l'ame est matière, ou que la matière est éternelle, ou que Dieu n'est qu'une ame universelle répandue dans toute la matière pour produire les êtres & former les divers arrangemens que nous voyons dans l'univers. *Totus diffusa per artus mens agit molem, & magno se corpore miscet*.

MATÉRIALITÉ. f. f. Qualité de ce qui est matière. *Materialitas*. La *matérialité* de l'ame, est une opinion insoutenable.

MATÉRIAS. f. m. Les Espagnols appellent ainsi, en Amérique, les lieux où les Boucaniers se retirent pour tuer les bêtes, faire boucaner les chairs, & sécher les cuirs. Le *matérias* des Espagnols, est le boucan des François.

MATÉRIAUX. f. m. pl. Matières qui entrent dans la construction des bâtimens, pierre, bois, fer, chaux, sable, tuile, brique, &c. *Materia, materies*. Cette maison est bâtie de bons *matériaux*. Il faut avant que de bâtir en un lieu, voir si l'on y pourra facilement trouver des *matériaux*. On appelle *vieux matériaux*, les démolitions des bâtimens. Ceux qui prononcent *matéreaux*, prononcent mal.

MATÉRIAUX, se dit figurément des choses qu'on prépare pour les ouvrages de l'esprit. *Materia, argumenta*. Un homme avant que de se mettre à écrire l'Histoire, doit faire provision de *matériaux*, de mémoires, de recueils des Auteurs anciens & modernes. Doit assembler, préparer, disposer ses matériaux.

MATÉRIEL, ELLE. adj. qui est composé de matière. *Materialis, corporeus*. Les Epicuriens, les Spinozistes, ne reconnoissent que des substances *matérielles*. L'ame de l'homme n'est point *matérielle*. Les causes *matérielles* n'ayant ni intelligence, ni liberté, agissent toujours de la même manière, lorsqu'elles se trouvent dans les mêmes circonstances.

MATÉRIEL, signifie aussi maïssif, grossier. *Rudis*. Ces murs, ces fondemens sont trop *matériels*. Cette montte n'est point délicate, elle est trop *matérielle*.

On dit figurément d'un homme qui a l'esprit grossier & pesant, qu'il est fort *matériel*, qu'il a l'esprit bien *matériel*.

On le dit aussi de ceux qui ne sont pas assez détachés de la matière, qui sont attachés aux plaisirs des sens. Nous sommes trop *matériels* pour connoître la beauté de la vertu par elle-même. Nous ne la suivons que par la gloire qui en revient. S. RÉAL.

C'est aussi un terme de l'école, & alors il est opposé à *formel*. Cause *matérielle*. Voyez CAUSE. CAUSE FORMELLE. Voyez FORME & FORMEL. Sens *matériel*, sens *formel*. Voyez FORMEL & SENS.

MATÉRIEL, dans cette acception, est aussi substantif. C'est ainsi qu'on dit qu'il faut distinguer le *matériel* du *formel*. Le *matériel* & le *formel* du péché. Voyez FORMEL.

Les Valentiniens appelloient autrefois *Matériels*, tous ceux qui n'étoient pas de leur Secte ; parce qu'ils prétendoient que leurs ames périssoient avec le corps.

MATÉRIELLEMENT. adv. Terme de l'Ecole, qui signifie, par rapport à la matière. *Materialiter, respectu materia*. La plupart des distinctions tirées de la part de la matière & de la part de la forme, qui sont les deux principales parties de tout composé, étant bien entendues, expriment & éclaircissent bien des propositions confuses.

On dit, l'homme est mortel & immortel. Il est mortel *matériellement* par rapport à la matière, c'est à-dire, à son corps qui est matériel, qui se peut & se doit résoudre en poussière ; & immortel par rapport à sa forme, à son ame, qui est une substance raisonnable, douée de l'immortalité, & qui subsistera par conséquent quand elle sera séparée du corps par la mort. Ainsi l'homme est mortel & immortel à divers égards, sous divers rapports.

MATERNEL,

MARTERNEL, ELLE. adj. Qui concerne la mère. *Maternus*. Un oncle *maternel*, une tante *maternelle*, vient du côté de la mère. La règle de droit veut que les biens paternels aillent aux parens du côté du père, & que les *maternels* retournent aux parens *maternels*. On dit aussi une tendresse *maternelle*, un soin *maternel*; qui est propre & naturel à une mère. L'amour *maternel* attendrit & effémine trop les enfans. MONT.

On appelle la langue *maternelle*, la langue du pays où l'on est né. *Lingua vernacula*. On avoit appris à Montagne le Latin, avant sa langue *maternelle*.

MATERNELLEMENT. adv. de peu d'usage. D'une manière *maternelle*. *Maternum in morem, maternè*. Cette femme ne pardonne rien à son fils, elle ne le traite pas *maternellement*.

MATERNISER. v. n. Se dit des enfans qui tiennent de leur mère. Le P. Porcé, dans son Discours sur la naissance du Dauphin, dit que les Garçons *maternisent* ordinairement, plus qu'ils ne paternisent. *Filii vulgò patriſſant minùs, matriſſant magis, ſi ita loqui fas eſt.*

MATERNITÉ. f. f. Qualité de mère. *Maternitas*. La *maternité* produit une relation entre les enfans & la mère. Il n'y a eu que la mère de JÉSUS CHRIST, qui ait possédé ensemble la virginité avec la *maternité*.

Gaudia matris habens, cum virginitatis honore.

MÂTEUR. f. m. *Qui malos accommodat*. Ouvrier qui proportionne, & qui fait les mâts des vaisseaux.

MATHA. Nom d'un bon bourg de la Saintonge, en France. *Matha*. Il est sur la Chalendre, à quatre lieues de S. Jean d'Angéli, vers l'Orient. MARY.

MATHÉMATICIEN. C'est proprement celui qui fait les *Mathématiques*, qui est versé dans les *Mathématiques*. Quelquefois on donne ce nom à celui qui les enseigne. *Mathematicus*. M. de Saint Evremont étoit assez convaincu de l'avantage & de l'utilité des *Mathématiques*; mais il avoit un dégoût marqué pour cette science. Il n'y a point de louanges, disoit-il, que je ne donne aux grands *Mathématiciens*, pourvu que je ne le sois pas. Les *Mathématiques* ont plus de certitude que les autres sciences; mais elles exigent de trop profondes méditations: elles vous tirent de l'action & des plaisirs, pour vous occuper tout entier; & il faut être fort amoureux d'une vérité, pour l'acheter à ce prix-là.

On donne aussi ce nom à ceux qui observent le cours des Astres, que nous appellons *Astronomes*.

Du temps d'Aulugelle, on le donnoit aussi aux Astrologues, comme a fait S. Augustin, & ceux qui ont fait le titre du Code, *De Maleficiis & Mathematicis*; en quoi ils ont fait voir l'ignorance de leur siècle, dans lequel on attribuoit un nom si honorable à des imposteurs.

MATHÉMATIQUE. f. f. ou plutôt **MATHÉMATIQUES.** f. f. pl. parce que ce mot est beaucoup plus usité au pluriel qu'au singulier. *Mathematica, mathesis*. C'est la science qui a pour objet la grandeur en général, & qui en considère les propriétés; ou qui considère les propriétés de la grandeur en tant qu'elle est calculable ou mesurable.

On divise ordinairement la *Mathématique*, en *Mathématiques pures*, & en *Mathématiques mixtes*.

Les *Mathématiques pures*, considèrent la grandeur abstraite. Or sous ce point de vue elle est calculable ou mesurable. Dans le premier cas elle est représentée par des nombres: c'est ce qu'on appelle *Arithmétique*. Dans le second, par l'étendue: c'est ce qu'on appelle *Géométrie*.

Les *Mathématiques mixtes* ont pour objet les propriétés de la grandeur concrète, mesurable ou calculable. Voyez CONCRET. Telles sont la Mécanique, l'Optique, l'Astronomie, &c.

On divise encore la *Mathématique*, en *Mathématique spéculative*, & *Mathématique pratique*. HARRIS. L'Arithmétique & la Géométrie sont ce qu'on

appelle communément *Mathématique simple*, que Platon appelle les deux ailes du *Mathématicien*, parce qu'elles s'aident l'une l'autre. Elles sont le fondement des autres parties de *Mathématiques* qui composent ce qu'on appelle *Mathématique mixte*, comme l'Astronomie, l'Optique, &c. qui sont expliquées par les principes de l'Arithmétique & de la Géométrie. La quantité continue est l'objet de la Géométrie, de la Trigonométrie, des Sphériques, des Sections Coniques, de l'Algèbre Spécieuse. La quantité discrète est l'objet de l'Arithmétique, de l'Algèbre commune. Les proportions, sont l'objet de la Musique, de l'Architecture, de la Perspective. L'Optique, la Catoptrique & la Dioptrique, sont aussi partie des *Mathématiques*; parce qu'elles connoissent les causes de la vision directe, de la réflexion, & de la réfraction par ses angles. L'Astronomie & la Gnomonique, parce qu'elles mesurent la hauteur & la grandeur des Astres, les angles & les ombres que font leurs rayons; & enfin les Mécaniques, parce qu'elles examinent toutes les forces mouvantes par les angles, & les longueurs des leviers, coins, roues, & autres principes des machines. C'est pourquoi on se sert le plus souvent de ce mot au pluriel, parce que toutes les parties sont enchaînées ensemble. Les *Mathématiques* tiennent le premier rang entre les sciences, parce que ce sont les seules qui sont fondées sur des démonstrations infaillibles. Les *Mathématiques* méritent le nom de sciences sur toutes les autres, parce que les principes en sont clairs, & d'une si grande évidence, qu'il n'est pas permis aux opiniâtres d'en douter. OZANAM. Les *Mathématiques* servent à donner plus d'étendue à l'esprit, parce qu'elles l'accoutument, & l'exercent à s'appliquer davantage. LOG. Quelques uns ont donné à la *Mathématique* le nom de la Magie, parce que par le moyen des *Mathématiques*, on fait des choses si surprenantes, que le peuple croit qu'il y a de la magie. Ceux qui ne s'appliquent point aux *Mathématiques*, ou qui ne les entendent pas, prétendent qu'elles sont inutiles. Rien n'est plus mal fondé que cette accusation. Voyez là-dessus la Préface de l'Histoire de l'Académie Royale des Sciences, année 1699. M. Ozanam, Professeur de *Mathématique* à Paris, a donné au public un Dictionnaire, ou Idée générale des *Mathématiques*, où l'on trouve, outre les termes de cette science, plusieurs termes des arts & des autres sciences, avec des raisonnemens qui conduisent peu à peu l'esprit à une connoissance universelle des *Mathématiques*, imprimé à Paris, chez Michalet, en 1691.

Il y traite des termes de la *Mathématique simple*, de l'Arithmétique, de la Géométrie, Cosmographie, Astronomie, Théorie des Planètes, de l'Optique, de la Mécanique, de l'Architecture Civile & Militaire, de la Musique, de l'Algèbre, de la Géométrie spéculative & pratique, de la Navigation, de l'Astronomie naturelle & civile, de l'Histoire, de l'Optique, de la Perspective, de la Gnomonique, Catoptrique, Dioptrique, Peinture, Mécanique, Statique & Hydrostatique; le tout en François. M. Ozanam a fait imprimer huit volumes *in-octavo*, où se traitent toutes ces matières plus au long.

Monsieur Caramuel, Evêque de Compagna, au Royaume de Naples, donna au public l'an 1670. un Traité fort ample de toutes les *Mathématiques* en Latin, qui porte pour titre la *Mathématique double*, *Mathesis biceps*, ancienne & nouvelle, divisé en deux volumes *in-folio*, où il met quarante traités différens, des sciences *Mathématiques*. Il traite au long & clairement de l'Arithmétique, de l'Algèbre, de la Géométrie générale, de la Cosmographie, de la Géographie, de la Centrosophie, de l'Orométrie, Géodésie, de l'Hystiodromie, de l'Hypotalatique, Nectique, ou art de Nager, de la Nautique sublunaire & éthérée, de la Poranographie, de l'Hydraulique, de l'Aérogographie, ou de l'art de mesurer & de peser l'air, de l'Anémométrie, ou de l'art de connoître le nombre & la variété des vents,

de l'art de la Sciographie, ou de faire des quadrans solaires, de la Logarithmique coulante & refluyente, de la Combinatoire, de l'art des Jeux qu'il appelle *Kibei*, de l'Arithmomancie, ou de l'art de deviner par les nombres; de la Trigonométrie générale & récurrente; de la Trigonométrie astronomique, éthérée rectangle, du Compas ordinaire & du compas de proportion; de l'Architecture militaire, de la Musique, de la Métallique, de la Pedasique, de la Statique, Hydrostatique, &c. de la Méthéorologie, de la Sphérique, de l'Oscillatoire, ou science des lunettes, de l'Oscillatoire rectiligne. Cet ouvrage est curieux, rare & très-savant. L'Auteur explique les termes de toutes ces parties des *Mathématiques*, tant Grecs que Latins, & toutes leurs parties bien au long. Il a fait mettre dans son ouvrage toutes les figures nécessaires, pour l'intelligence de ces traités, fort bien gravées en cinquante-deux planches, ou feuilles. On voit bien par les ouvrages de ces Auteurs, de quelle étendue est la *Mathématique*. ¶ Un des meilleurs cours de *Mathématique* que nous ayons, est celui de M. Wolf, en 5 vol. in 4^o.

Les termes de *Mathématique* que ces Auteurs, & les autres qui les ont précédés & suivis ont expliqués, se trouvent dans ce Dictionnaire éclaircis & expliqués, chacun dans l'ordre alphabétique.

MATHÉMATIQUE. Ce mot est aussi quelquefois adjectif, & se dit de ce qui a rapport aux opérations & aux spéculations *Mathématiques*. *Mathematicus*. Démonstration *Mathématique*. Cela est vrai dans toute la rigueur *Mathématique*. Horizon *Mathématique*, pour dire l'horizon vrai. Voyez HORIZON.

MATHÉMATIQUEMENT. adv. D'une manière certaine & géométrique, selon les règles des *Mathématiques*. *Mathematicè, geometricè*. Les vérités de l'Évangile ne se peuvent démontrer *mathématiquement*; mais elles sont fondées sur des démonstrations morales, qui tiennent l'esprit dans un aussi grand repos, que des démonstrations *mathématiques* pourroient faire. On ne peut prouver *mathématiquement* qu'il y ait une ville de Rome; cependant on en est aussi assuré, qu'on l'est des vérités *mathématiques*.

Ce mot vient du Grec *μαθημα*, *disco*, & *doceo*, j'apprends, & j'enseigne.

SAN - MATHEO, ou Saint - MATHIEU. Nom d'une Colonie des Espagnols, en Amérique. *Fanum S. Matthai*. Elle est sur la côte orientale de la presqu'île de Tégesta, en Floride. Elle a un bon port, avec une citadelle pour sa défense. MATY.

SAN-MATHEO. C'est une petite Île deserte. *Insula S. Matthai*. Elle est dans l'Océan Ethiopien, sous le troisième degré de latitude méridionale, au midi du cap des Palmes, en Guinée. MATY.

MATHEU. f. m. Qui se dit par corruption pour *Matthieu*. Voyez MAHÉ.

MATHIAS. Voyez MATTHIAS.

MATHIEU. Voyez MATTHIEU.

MATHILDE. f. f. Nom de femme, dont on a fait celui de *Mahault*. *Mathildis, Machtildis*.

MATHURIN, ou MATURIN. f. m. Religieux d'un Ordre institué par Innocent III. pour la rédemption des Captifs. *Maturinus*. Il est vêtu de blanc, & a une croix rouge & bleue sur l'estomac, dont la figure est faite de huit arcs de cercle. On les a autrefois appelés *les Frères aux ânes*, parce que quand ils voyageoient, il ne leur étoit permis de monter que sur des ânes, suivant leur institution, qui fut faite en l'an 1198. sous le Pontificat d'Innocent III. Ce qui fut changé par le Pape Clément IV. en l'an 1267. qui leur donna permission d'aller sur des chevaux. Ils sont encore appelés *les Frères des ânes de Fontainebleau*, dans un Régistre de la Chambre des Comptes de l'an 1330. Du CANGE. On appelle aussi ces Religieux, Trinitaires. Le nom de l'Ordre est, l'Ordre de la Sainte Trinité pour la rédemption des Captifs. Celui de *Maturin* leur est venu d'une ancienne Église de Paris,

dédiée à S. *Maturin*, & nommée auparavant l'Aumônerie de S. Benoît, que le Chapitre de Paris leur donna trente ans après leur établissement à Cerfroy, qui est leur Chef d'Ordre. Voyez TRINITAIRE.

On appelle proverbialement des ranees de S. *Maturin*, des accès de folie, à cause qu'on a coutume d'invoquer S. *Maturin* pour la guérison des fous. De-là est aussi venu qu'on appelle par dérision *Maturin*, un homme qu'on veut taxer de folie. Cette expression est ballé & populaire. Elle vient peut-être de l'Italien *matto*, fou, *matturino*, follet, un peu fou, & cette ressemblance de nom fait qu'on s'est adressé à S. *Matwin* pour les accès de folie, comme à S. Clair pour la vue, &c.

Saint MATURIN DE LARCHANT. Nom d'un bourg du Gàtinois, en France. *Fanum S. Mathurini. Lyricanthus*.

MATHURINE, ou MATURINE. f. f. Religieuse de l'Ordre des *Maturins*, ou de la Trinité. Il y en a une Maison à Paris, faubourg S. Antoine, rue de Reuilli. *Hist. de l'Eglise de Meaux, T. I. p. 699.*

MATIÈRE. f. f. En Physique, c'est une substance naturellement étendue, c'est à dire, naturellement longue, large, profonde, capable de division, de figure, de mouvement, de repos. C'est la substance dont le mélange ou la liaison compose tous les corps naturels. *Materia*. Dieu n'est ni contraint, ni embarrassé par la *matiere*: il la tourne comme il lui plaît par son droit souverain. Boss. La *matiere* céleste est très-subtile, & liquide: elle tourne, & emporte avec elle les globes des Planètes. On conçoit le chaos comme une *matiere* confuse & informe, composée d'une infinité d'atômes errans.

La *matiere* première, est celle qu'on conçoit en faisant abstraction de toutes ses différentes formes. *Materia prima*. ¶ Tous les Philosophes, quoique sous des termes différens, ont admis un chaos de corpuscules indifférens à entrer dans la composition de toutes sortes de corps, une *matiere* vague, indéterminée, universelle, dont chaque chose ont été faites, ou se font pu faire par la seule impression du mouvement. C'est le bloc de marbre de la Fontaine, qui sous le ciseau du Statuaire devient dieu, table, ou cuvette.

Les Péripatéticiens disent que les principes de toutes choses sont la *matiere* & la forme; que la forme est tirée de la puissance de la *matiere*. Spinosa prétend que tous les êtres ne sont que des modifications différentes de la *matiere*. Descartes suppose pour *matiere* première, un premier, un second, & un troisième élément. Voyez le mot ÉLÉMENT, & aux articles particuliers, les différens systèmes sur la Cosmogonie. Selon les principes des Cartésiens, l'étendue, la divisibilité, la figure & l'impénétrabilité, sont des propriétés essentielles à la *matiere*. L'étendue se conçoit avec les trois autres, & par conséquent l'étendue est ce qui constitue l'essence de la *matiere*. Il est certain que l'idée de l'étendue est inséparable de la *matiere*: & dès que l'on ne conçoit point d'étendue, il ne reste aucune idée de la *matiere*. ROH. ¶ C'est vouloir perdre le temps que de demander si la *matiere* peut être privée de son étendue. Si cela arrivoit, elle cesseroit d'être l'objet de la Physique. On dispute si la *matiere* est divisible à l'infini. La subtilité des Philosophes a rendu la question problématique. Rohaut tient pour la divisibilité de la *matiere* à l'infini. M. Le Marquis de l'Hôpital favorise beaucoup cette opinion, dans son Traité des *infiniments* petits. Voyez DIVISIBILITÉ. La *matiere* ne peut être son principe à elle-même, ni encore moins se donner à elle-même le mouvement. MALEB. Peut-on concevoir que la *matiere* aveugle, par le concours d'un mouvement fortuit, ait pu composer une machine aussi admirable que le monde? JAQ.

Les Philosophes Payens, ou ignorans les princi-

pes du Christianisme, n'ont pu rendre raison comment la *matière* s'est mûe, & arrangée elle-même. Ils soutenoient cependant qu'étant impossible que rien soit formé de rien, toutes choses ont été faites d'une *matière* éternelle par les mains de la Nature. Ils admettoient seulement un Dieu coéternel avec la *matière*. BAY. Mais les vrais Philosophes qui sont les Chrétiens, instruits des principes de la foi, connoissent que Dieu est absolu, indépendant & tout puissant, & qu'il peut de rien faire toutes choses; qu'il ne dépend point dans ses opérations, ni de ce qui est, ni de ce qui n'est pas, & que partant il n'a pas besoin de *matière* pour produire tout ce qu'il lui plaît. Qu'il a créé la *matière*, & qu'il crée quand il lui plaît de rien une substance matérielle, ou spirituelle, selon son bon plaisir. Les Philosophes Payens ont supposé la préexistence de la *matière*, parce qu'ils ne comprennoient point qu'aucune chose pût être faite sans le concours de la *matière*. Ainsi ils ont cru que cette *matière*, au commencement informe & confuse, s'est arrangée elle-même, & par-là ils ne reconnoissent d'autre divinité que cette *matière* première, laquelle ayant existé de tout temps, est indépendante, & ne reconnoît point d'auteur. Platon ne vouloit point que cette *matière*, qui est le sujet commun de toutes les générations, fût actuellement infinie, mais seulement une puissance passive: parce qu'il ne reconnoissoit dans la *matière* qu'un principe passif, & une disposition à recevoir toutes sortes de formes, & qu'il mettoit en Dieu le principe de toute action, & la vertu opérative. Ainsi la *matière* éternelle auroit concouru avec Dieu à la production de toutes choses en qualité de principe passif, & par conséquent de cause collatérale.

Les Philosophes qui se sont imaginé qu'en subtilisant la *matière*, & en la rendant moins grossière, elle deviendroit capable de penser, se sont ridiculement trompés. Car la *matière*, pour être divisée en plus de parties, ou pour être plus agitée, n'est pas moins *matière*, ni plus capable de penser: parce qu'il est impossible de concevoir, qu'il y ait aucun rapport du mouvement de la *matière*, avec la pensée, & qu'une *matière* qui ne pensoit pas lorsqu'elle étoit en repos, vienne à se connoître elle-même, dès qu'on la remue un peu davantage. Mais il est plus facile de comprendre que Dieu a pu tellement disposer une certaine portion de *matière* à l'égard d'un esprit, que le mouvement de cette *matière* soit une occasion à cet esprit, d'avoir, par exemple, des pensées affligeantes, qui est tout ce qui arrive à notre ame dans la douleur corporelle. LOG. Comme l'ame doit vivre de raison & d'intelligence, elle ne pouvoit être tirée de la *matière*. BOSS.

MATIÈRE, se dit aussi des corps qui sont mis en œuvre par les Manufacturiers, Ouvriers & Artisans. La laine est la principale *matière* qui s'emploie dans les Manufactures de lainage, la soie dans les Manufactures de soieries. C'est ce que les Ouvriers emploient dans le travail. Ovide en décrivant le chariot du soleil, dit que l'art surpassoit la *matière*. *Materiam superabat opus*. Voilà un chapeau fait de bonne *matière*, il durera long-temps.

MATIÈRE, en termes de Monnoie. On appelle *matière* d'or & d'argent, les espèces fondues, les lingots & barres employées pour la fabrication des monnoies. On doit porter ces *matière* à la monnoie. Ac. FR.

MATIÈRE médicinale. On appelle *matière* médicinale, le grand amas de drogues qui se tirent des végétaux, des animaux & des minéraux, & qui entrent dans la composition des médicamens que l'on emploie en Médecine. DIET. DE JAMES. On dit ordinairement *matière* médicale, pour désigner l'ensemble des corps naturels qui fournissent des médicamens.

MATIÈRE. Terme dont on se sert en Médecine pour désigner les excréments, les déjections du corps humain. *Excrementa*. *Matières* fécales. L'on

dit en ce sens que les *matières* sont louables, de bonne couleur, bien liées.

On le dit aussi du pus qui sort d'une plaie. Il est sorti beaucoup de *matière* de cet apostème.

Dans le même langage on appelle *matière* morbifique, une humeur étrangère, & viciée, qui en se mêlant avec le sang, devient la cause de quelque maladie.

MATIÈRE est aussi un terme de Cartonnier, qui signifie les rognures de papier qui servent à faire le carton. *Resgmen*. Piler la *matière*.

MATIÈRE, en termes de Charpenterie, & de Rivière, se dit des pièces de bois qui traversent un bateau foncet, & qui servent à entretenir les platbords qui sont d'ordinaire de 21 pieds de long. C'est ce que dans les Bâtimens de mer on appelle *Baus*.

MATIÈRE FEUILLIE, est une pièce de bois qui porte les bouts des planches de la levée d'un bateau foncet.

MATIÈRE, signifie par extension, le sujet sur lequel on écrit, on parle, on discourt. *Argumentum*, *thema*. Ainsi l'on dit une belle, une ample, une riche *matière* à traiter. Une *matière* sèche, stérile, ingrate. Choisir, préparer, disposer la *matière* d'un Poème, d'un discours. Ce plaisant incident fouroiroit bien la *matière* d'une Comédie.

*Le sort qui de l'honneur nous ouvre la carrière,
Offre à notre constance une illustre matière.*

CORN.

A la fin de tous les livres on met la table des *matières*, c'est-à-dire, des points, des sujets qui y sont traités. On dit aussi en ce sens, qu'un Auteur a digéré, qu'il a mis en ordre sa *matière*, qu'il a amassé sa *matière*; pour dire, qu'il a tout préparé son sujet pour la composition.

MATIÈRE, SUJET. La *matière*, dit M. l'Abbé Girard, est ce qu'on emploie dans le travail. Le *sujet* est sur quoi l'on travaille. La *matière* d'un discours consiste dans les mots, dans les phrases & dans les pensées. Le *sujet*, est ce qu'on explique par ces mots, par ces phrases & par ces pensées.

Les raisonnemens, les passages de l'Écriture-Sainte, les pensées des Pères de l'Église, les caractères des passions & les maximes de morale, sont la *matière* des Sermons. Les mystères de la foi & les préceptes de l'Évangile en doivent être le *sujet*.

Le mot de *matière* employé sans article, est quelquefois synonyme de Cause, occasion, sujet, *Occasio*, *ansa*. Ainsi l'on dit, Donner, apprêter *matière* de rire. Il n'y a pas là *matière* à se fâcher. Un tel a donné *matière* de parler à bien des gens.

MATIÈRE, se dit aussi en Théologie, de ce qui sert de base & de fondement aux Sacremens qui sont spirituels. *Materia*, *res*, *elementum*. L'eau est la *matière* du Sacrement de Baptême. Tout Sacrement est composé de *matière* & de forme. *Accedit verbum ad elementum, & fit Sacramentum*. Voyez SACREMENT. Guillaume d'Auxerre, qui vivoit vers l'an 1215, est le premier qui ait mis en usage les noms de *matière* & de forme, en parlant des Sacremens. Les Anciens se servoient des mots de chose, *Res*, & de paroles *Verba*; ce qui revient au même.

MATIÈRE; en termes du Palais, se dit des procès, des affaires, des questions, *Res*, *causa*, *lis*. La Cour a été saisie de cette *matière* par un appel. On dit aussi, en *matière* civile, en *matière* possessoire, en *matière* criminelle. Cet Avocat entend bien les *matières* bénéficiales. Il y a long-tems que cet Avocat plaide, & il n'est point encore entré en *matière*. *Matières* sommaires, sont celles qui doivent être instruites & jugées plus sommairement que les autres. On joint dans le Droit ce mot de *matière* à quantité d'autres. *Matière* personnelle, réelle, pétitoire, possessoire, principale, incidente, ordinaire, civile, criminelle, d'exécution, d'assurance, de provision, de retrait, de partage, de réintégration, &c.

MATIÈRE, par opposition à esprit. Cet homme est

au dessus de la *matière*, dégagé de la *matière*.

On dit familièrement d'un esprit grossier & attaché aux desirs sensuels, qu'il est enfoncé dans la *matière*, abyiné dans la *matière*, qu'il ne s'élève jamais au-dessus de la *matière*, pour dire, à la spéculation, au raisonnement.

*Songez à prendre goût aux plus nobles plaisirs,
Et traitant de mépris les sens & la matière,
A l'esprit, comme nous, donnez-vous toute entière.*
MOL.

EN MATIÈRE, se dit adverbiallement, pour signifier le sujet : En cas, en fait. *En matière* de Droit, de Théologie, cet homme est des plus savans. Les Normans sont fort habiles *en matière* de procès. *En matière* de guerre la réputation fait tout. VAUG. Les inclinations sont libres *en matière* de mots. ABLANC.

MATIN. f. m. Le commencement du jour, le tems du lever du soleil. *Matutinum tempus, manè*. Il faut prier Dieu le *matin*, dès qu'on se lève, le louer soir & *matin*. L'étoile du *matin* est la Planète de Vénus. Le crépuscule du *matin*, c'est la lumière qui paroît un peu avant que le soleil se lève.

MATIN, s'emploie aussi fort souvent adverbiallement. *Manè*. Il s'est levé fort *matin*. Il travaille *matin* & soir.

MATIN, se dit aussi du tems qui précède le lever du soleil, qui est depuis minuit jusqu'à midi. Les Astronomes, sur tout, s'en servent en ce sens, parce qu'ils commencent à compter le jour du point de midi, ou du point de minuit. Les uns comptent les 24 heures tout de suite; les autres, pour s'accommoder un peu davantage à la manière ordinaire de compter les heures, comptent deux fois douze heures, & appellent heures du *matin*, les douze heures depuis minuit jusqu'à midi; & heures du soir, les douze heures depuis midi jusqu'à minuit. Ainsi, dans la connoissance des tems, pour l'an 1703, il est dit sur l'éclipse de lune du 29 de Juin, que le commencement de l'éclipse arrivera le 28 de Juin à 11 heures 39 minutes 24 secondes du soir; le commencement de la totale obscurité, le 29 de Juin à 10 heures 41 minutes 14 secondes du *matin*, &c. Cet homme se lève de grand *matin*, il étudie deux ou trois heures avant le jour. Il a employé tout le *matin* à travailler à cette affaire.

On appelle en ce sens un réveille-*matin*, une horloge qui sonne à quelque point de la nuit qu'on desire. On dit aussi, que le chant du coq est un réveille *matin*; & on le dit figurément d'une affaire fâcheuse qui inquiète, qui empêche de dormir. Un procès important sur le Bureau, est un réveille-*matin*. Un amour violent, une grande jalousie, sont des réveille *matin*. Tout cela est très-familier.

MATIN, signifie quelquefois un jour incertain, qui n'est pas fixe. *Aliquandò*. Vous verrez un de ces *matins*, qu'on fera une taxe sur ces gros Financiers. On ira un de ces *matins*, un beau *matin*, le prendre au collet, lui saisir tout son bien, lui enlever tous ses meubles. J'irai dîner chez vous un de ces *matins*. Expressions familières. C'est dans peu de *matins* que je croîtrai le nombre des morts. MAIT. Ce dernier exemple est un peu poétique, & il ne faudroit pas l'imiter; quoiqu'on dise fort bien plusieurs hivers, pour dire plusieurs années, il ne faut pas dire plusieurs *matins*, pour plusieurs jours.

MATIN, se prend aussi poétiquement pour les premières années de la vie. Elle étoit encore dans son *matin*. Les Poètes disent aussi, les portes du *matin*, pour dire l'aurore. On dit que les roses ne durent qu'un *matin*, pour montrer leur peu de durée, & figurément celle de la vie & des choses humaines.

*Ce génie a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin.* MALH.

*Vous aurez le destin
De ces fleurs si fraîches, si belles,
Qui ne durent qu'un matin.*

Demain *matin*, ou demain au *matin*. On demande laquelle est la meilleure de ces deux façons de parler. Selon Corneille, la dernière est plus régulière; selon Richeliet, après Vaugelas, la première est plus usitée. Il est certain que demain *matin* est plus de l'usage ordinaire, & l'on dit toujours jusqu'à demain *matin*, & jamais jusqu'à demain au *matin*.

MATIN, se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'on a beau se lever *matin*, quand on a le renom de dormir la grasse matinée; ou, A beau se lever *matin*, qui a bruit de dormir la grasse matinée. MASCUR. Pour dire qu'on a de la peine de guérir les esprits préoccupés sur le fait de la réputation. On dit aussi en parlant d'un homme fort fin & précautionné, qu'il faudroit se lever bien *matin* pour l'attraper. On dit aussi, en jugeant du tems qu'il doit faire, rouge au soir, blanc au *matin*, c'est la journée du Pèlerin. On dit aussi, Tel qui se lève le *matin* ne fait pas ce qui lui arrivera le soir, pour marquer la variété & l'incertitude des entreprises des hommes. On dit au Palais, quand la Cour se lève le *matin*, elle dort l'après-dinée, pour dire qu'elle n'entre point ce jour-là de relevée.

MATIN. Nom d'une petite rivière de l'Albanie. *Matthis, Matis*.

MÂTIN. f. m. (l'a est long.) Gros chien servant à plusieurs usages domestiques, à garder un troupeau, une basse-cour, &c. *Canis major villaticus molossus*. Les Bergers, les Bouchers ont des *mâtins*.

Ce mot vient de *maffinus* qu'on a dit dans la basse Latinité en même signification.

MÂTIN, se dit aussi des hommes grossiers, mal bâtis de corps ou d'esprit. C'est un vilain, un gros *mâtin*, un fort *mâtin*. Il est bas en ce sens.

On dit proverbialement, voilà un bon *mâtin*, s'il vouloit mordre, pour dire, cet homme seroit bien capable de faire quelque chose, s'il vouloit travailler. Qui a bon voisin, a bon *mâtin*, pour dire que quand on a un bon voisin, on a bonne & sûre garde. Richeliet écrit *matin* au lieu de *mâtin*. Quoiqu'il en soit, l'usage universellement reçu ne permet de prononcer ni d'écrire que *mâtin* dans ce proverbe.

Mâtin & chien étoient les noms propres des Princesses de Vérone, *Mâtin della-scala, Canis scaliger*.

MATINAL. ALE. adj. Qui se lève *matin*. *Matutinus*. C'est une épithète qu'on donne à l'Aurore. On dit aussi qu'un homme est *matinal*, qu'une femme est *matinale*, quand ils se lèvent de bonne heure. On ne doit pas s'en servir souvent. VAUG. On prétend que *matineux*, quand il s'agit des personnes, est plus usité que *matinal*; mais l'Académie les adopte également l'un & l'autre, en appliquant pourtant le dernier à celui qui est dans l'habitude de se lever *matin*, & le premier à celui qui s'est levé *matin*.

MÂTINEAU. f. m. Petit *mâtin*.

*Lui Berger pour plus de ménage,
Auroit deux ou trois mâtineaux,
Qui, lui dépensant moins veilleroient aux troupeaux.*
LA FONTAINE.

MATINÉE. f. f. *Matutinum tempus*. C'est la partie du jour qui est depuis le point du jour jusqu'à midi. On dit une belle *matinée*. Les *matinées* sont fraîches au Printemps & en Automne. Les femmes passent la *matinée* à s'habiller.

On dit en style de conversation, dormir la grasse *matinée*, bien avant dans le jour. *In altam lucem*.

*Ah! que c'est chose belle & fort bien ordonnée,
De dormir dans un lit la grasse matinée.*

REGNIER.

MÂTINER. v. a. Il ne se dit au propre que des *mâtins* qui couvrent des chiennes d'une belle espèce. Cette chienne a été *mâtinée*, elle fera de vilains chiens. *Coire cum degenerare*. Ce vilain chien a *mâtiné* ma chienne.

On le dit figurément d'une femme qui s'est mariée

à un homme indigne d'elle. *Indecore, ignobiliter nuber.* Expression triviale.

MÂTINER, signifie aussi, traiter avec rudesse, maltraiter, gourmander. Son Maître le *mâtine*, le gourmande, le bat. Les gens qui ont le cœur noble ne veulent point être *mâtinés*. *Mâtiner* la goutte. SAR. Il est populaire.

MÂTINÉ, ÉE. part. & adj. *Voyez* le verbe.

MATINES. f. f. pl. Première partie de l'Office divin de chaque jour. Office de l'Eglise qu'on dit le matin, quelquefois à minuit, & quelquefois la veille. *Nocturna precatioes, matutinum, hora matutina.* Les Religieux se lèvent la nuit pour aller à *matines*. Les infirmes se font dispenser de *matines*. Les *laudes* se disent après les *matines*. *Voyez* HEURES.

*Les cloches dans les airs de leurs voix argentines,
Appeloient à grand bruit les Chantres à matines.*
BOIL.

MATINÉS, se dit proverbialement en ces phrases. Corriger le magnificat à *matines*, c'est vouloir corriger une chose mal à propos, à contretems & sans sujet. On dit aussi que des *matines* bien sonnées sont à demi dites. On dit aussi qu'un homme est étourdi comme le premier coup de *matines*, parce qu'on est à demi endormi, quand ce premier coup sonne. On dit aussi que le retour vaudra pis que *matines*, en parlant d'une affaire dont la suite est pire encore que le commencement. Regnier, en parlant des gens entêtés de leurs ouvrages, a dit proverbialement qu'ils s'imaginent,

*Que portés à l'Eglise ils valent des matines,
Tant, selon leurs discours, leurs œuvres sont divines.*
REGNIER.

Favyn, le Maire, & d'autres, appellent & disent qu'on appela *matines Parisiennes*, le massacre des Huguenots, fait le Dimanche, fête de saint Barthélemi, 24^e Août 1572, parce que le signal pour commencer cette expédition, étoit les cloches qui sonnent les *matines* à minuit. Et le 27 Mai 1600, à six heures du matin, à l'heure de *matines*, les Moscovites massacrèrent leur Prince Démétrius, & tous les Polonois les adhérens, qui se trouvèrent à Moscou. Cela s'appelle les *matines* de Moscou.

On appelle encore des *matines*, cette partie des tripes qui est par feuillet. C'est le troisième ventricule du bœuf, qu'on appelle autrement Miller. De toutes les tripes, je n'en aime que les *matines*.

MATINEUX, EUSE. adj. *Matutinus.* On prétend que ce mot est un peu plus usité que *matinal*, & signifie la même chose. L'Académie met cette différence entre les deux. *Matinal*, qui s'est levé matin. Vous êtes bien *matinal* aujourd'hui. *Matineux*, qui est dans l'habitude de se lever matin. Les dames ne sont guère *matineuses*.

MATINIÈRE. adj. Vieux mot qui signifioit autrefois la même chose que *matinal* & *matineux*: on le disoit de l'Aurore. *Matutina, matura.* L'étoile *matinière* peut trouver sa place quelque part. VAUG.

Pour *matinier*, il ne se dit plus, ni en prose, ni en vers, ni pour les personnes, ni pour autre chose.

MATIQUE. Nom d'un bourg de la Floride Française, en Amérique. *Matica.* Il est chef de la province de *Matique*, & situé sur la rivière de May, vers le grand lac où cette rivière prend sa source. MATY.

MATIR. C'est ainsi qu'il faut écrire. *Voyez* MATTIR pour l'explication.

MATITE. f. f. Pierre figurée, couleur de cendre, qui est faite en mamelons, ou qui a la forme du bout d'un reton.

MATO. *Voyez* MANGOSTAN.

MATوبا. f. m. Espèce de Palmier qu'on trouve dans les Royaumes de Congo & d'Angola, dont on tire par incision une espèce de vin extrêmement acide.

MATOIR. *Voyez* MATTOIR.

MATOIS, OISE. adj. & f. Rusé, difficile à être trompé; adroit à tromper les autres. *Vaser, versutus.* Il est bien *matois*. C'est un *fin matois*. La *matoise!* MOL. Un amant bien disant, *matois*. VOIT. Il n'est que du style familier, ainsi que le substantif *matoiserie*. Les filous se nomment encore entr'eux les enfans de la *mate*, qui est un vieux mot François qui signifioit *tromperie*, à cause d'une place qui étoit autrefois à Paris, où les filous ou escrocs s'amassoient, comme a remarqué Cotgrave.

MATOISEMENT. adv. D'une manière *matoise*. Il est venu *matoisement*. Il est vieux.

MATOISERIE. f. f. Finesse du *matois*, fourberie, qualité du *matois*. *Vasrities, versutia, astutia.* Il ne trouve place que dans le style familier.

*Mais d'où vient qu'au Renard Esope accorde un point?
C'est d'exceller en tours pleins de matoiserie.*

LA FONT.

MATOU. f. m. Chat mâle & entier. *Feles mas.* Les chattes qui sont en chaleur, crient après les *matous*. Les *matous* courent les gouttières. Le peuple croit que les *matous* vont au Sabat, ou les Sorciers, sous la forme d'un *matou*.

*Je crains du piège encor les trompeuses amorces;
Mais sur-tout des Matous je redoute les forces.*

NOUV. CHOIX DE VERS,

MATRA. f. f. Terme de Mythologie. Nom que les Perles donnoient à Vénus. *Matra.*

MATRA, ou MYTRAY. Nom d'un ancien bourg de la Rhétie. *Matreium, Matreia.* Il est dans le Tirol, sur la rivière d'Ultz, à trois lieues d'Innsbruck, du côté du midi. MATY.

MATRALES. f. f. pl. Terme d'Histoire & de Mythologie. *Matralia.* Nom d'une fête qui se célébroit à Rome à l'honneur de la déesse *Matra*. *Voyez* ce mot.

MATRALIENES. f. f. pl. Terme d'Histoire. Il y en a qui appellent ainsi les MATRALES.

MATRAS. f. m. Vaisseau de verre dont se servent les Chimistes pour leurs distillations & autres opérations. Il est fait en forme d'une bouteille qui a le col fort long & étroit. *Vitreus excipulus.* On lutte le *matras* avec la terre, quand on le veut mettre sur un feu bien ardent. On les scelle hermétiquement ou du sceau d'Hermès, quand on les veut bien boucher. Dans les Monnoies, on se sert aussi de *matras*, & il y a des *matras* d'essais & des *matras* de départ d'or.

MATRAS DE BOULOGNE. C'est une bouteille dont le fond, fait en forme de voûte, est d'une épaisseur considérable. Si l'on frappe ce fond à coups de marteau, si on laisse tomber dans la bouteille des pierres considérables, le *matras* ne se brisera pas. Mais si l'on y jette un *insensible* de pierre à fusil, le fond tombera en pièces. Pourquoi, dit le P. Faulian? parce qu'il s'est ramassé dans ce fond une infinité de particules combustibles que le feu contenu dans la pierre à fusil, & excité par le choc, ne manque pas d'enflammer. Ces particules enflammées agissent contre le fond du *matras*, & le font tomber en pièces. Quelques-uns assurent que l'on a le même effet, lorsqu'on laisse tomber dans le *matras* un morceau de diamant, d'agate, en un mot une matière propre à faire une ouverture au fond. Si le fait est vrai, dit-il, l'on est obligé d'avoir recours à l'introduction de l'air extérieur, & l'on doit expliquer ce phénomène comme celui que nous fournit la Larme Batavique.

MATRAS, signifie aussi le trait de ces grosses atbalètres qui se bandent avec des ressorts. *Tragula, matera.* Ce dard ancien avoit une grosse tête, & ne perçoit pas, mais meurtrissoit; d'où vient qu'on disoit aussi *matrasser*, pour dire, *assommer de coups*. On dit d'un étourdi, qu'il s'en va comme un *matras* désem-penné, quand il n'est pas fourni des choses nécessaires pour sa course.

Ce mot est du vieux Gaulois très ancien dans la Langue. Les Latins on dit *Mataria* & *mutaris*, en parlant des armes Gauloises, comme on le voit dans les Commentaires de César.

MATRICAIRE. f. f. Plante qui est ainsi appelée, parce qu'on l'emploie avec succès pour les maladies de la matrice. *Matricaria*. Il y en a plusieurs espèces. La *matricaire* ordinaire a une racine blanche & fibrée, d'où sortent plusieurs tiges hautes d'une coudée & demie, roides, cannelées, remplies d'une moëlle blanche. Ses feuilles sont grandes, disposées en ailes découpées comme par paires jusques vers la côte, & recoupées sur les bords, de couleur verte jaunâtre. Ses fleurs naissent par bouquets aux sommités des branches, radiées comme celles de la camomille, ayant la couronne blanche & le disque jaune. Ses semences sont oblongues. Toute la plante rend une odeur forte, désagréable, & elle a un goût amer. En Latin *Matricaria vulgaris sive fativa*. Elle est propre pour abatre les vapeurs, pour provoquer les mois, pour lever les obstructions, pour exciter l'urine, pour pousser les vents.

MATRICAIRE. S. m. Terme d'Histoire. *Matricarius*. On appelloit dans l'Empire Romain *Matricaires*, ceux qui dans les incendies étoient chargés d'éteindre le feu en jettant de l'eau, & en abattant les maisons.

Ce nom vient de celui de *Matricula*, parce que le nom de ces personnes étoit écrit dans la matricule du Préteur.

MATRICE. f. f. Ce terme dans la plus grande généralité s'applique à tout lieu qui sert à la génération de quelque corps; soit organisé, comme la matrice des animaux femelles pour la reproduction de l'espèce; soit non organisé, comme des minéraux, des métaux.

MATRICE. Terme d'Anatomie. La partie des femelles des animaux où se fait la conception, & la nourriture du fœtus, ou des petits jusque à leur naissance. *Vulva matrix, uterus, loci*. Aux femmes elle est située en l'hypogastre, au bas-ventre en cette ample capacité des hanches qui est entre la vessie & l'intestin droit, & elle va jusques aux flancs, quand elles sont enceintes. Elle s'étend, & prend diverses formes, suivant les divers temps de la grossesse. Sa substance est membraneuse & charnue, & s'épaissit, selon quelques uns, lorsqu'elle se dilate. Elle a plusieurs tuniques, artères, veines, nerfs & ligamens, & est entretenuë de plusieurs sortes de fibres. Ses nerfs viennent de la huitième conjugaison & de la moëlle sacrée. Elle a quatre ligamens, deux en haut, & deux en bas. Sa figure est ronde & longue comme une poire. On la divise en quatre parties; l'une est le fond, qui est son propre corps; la seconde le col; les autres sont l'orifice intérieur & l'extérieur. Les parties extérieures sont le pénil, la motte & les lèvres. Les cachées sont les ailes, les nymphes, les caroncules, le clitoris. Les Anciens, c'est à dire, les Grecs, ont appelé la *matrice*, *μήτρα*, qui vient de *μήτρον*, c'est à dire, *mère*, c'est pourquoi les maux de matrice sont souvent nommés maux de mère. Ils l'appelloient aussi *ύτέρα*, parce que c'est le plus bas des viscères, selon sa situation. On l'appelle aussi *φύσις*, ou *nature*, & *vulve*, du Latin *vulva*, comme qui diroit, *volva*, qui enveloppe, ou *valva*, porte. Platon & Pythagore ont cru que c'étoit un animal distingué qui étoit dans un autre animal. Paul Eginette dit qu'on peut ôter toute la *matrice* à une femme sans qu'elle en meure; & on en a vu qui ont vécu longtemps après avoir perdu la *matrice*. On en a guéri quelques unes en leur extirpant la *matrice*, comme le témoignent Rhafis & Paré. On a fait voir à l'Académie des Sciences en 1669. un enfant engendré hors la *matrice*, qui n'avoit pas laissé de croître jusque à six pouces.

MATRICE. Terme de physique, se dit des lieux propres à la génération des végétaux, des minéraux & métaux. *Matrix*. La terre est la *matrice* où les semences

germent. Les marcaillites sont les *matrices* des métaux.

En termes de Philosophie hermétique, la *matrice* ou la mere de la pierre, c'est le vaisseau de verre, nommé aussi œuf philosophal. Quelques Sages appellent *matrice* de nature métallique le sel commun, le sel marin.

☞ Ce terme s'applique aussi, dans un sens figuré, à certaines choses dans lesquelles il se fait une espèce de génération, & où de certaines matières prennent un nouvel être, ou une nouvelle manière d'être, comme on le verra dans les articles suivans.

MATRICES. Terme d'Imprimerie, qui se dit des moules dans lesquels on fond les caractères qui servent à imprimer. *Prototypum*, *archetypum*. Pour avoir une fonte neuve, on ne se peut adresser qu'à tels & tels ouvriers, parce que ce sont eux qui ont les *matrices*.

On appelle aussi *matrices*, le moule, le coin, ou les carrés des médailles & monnoies, gravés avec le poinçon, qui servent à en mouler, ou à en faire d'autres. C'est un fer carré sur lequel le Tailleur général grave l'écusson, la légende, le millésime &c. & c'est sur ces *matrices* bien trempées que se tirent les petits poinçons, dont les Tailleurs particuliers frappent les carrés qui servent à monnoyer les espèces. On appelle en termes de Monnoies, *matrice* d'effigie, un carré d'acier de hauteur de deux ou trois pouces, & de largeur proportionnée à l'effigie qu'on y veut imprimer, & à l'espèce, à la marque de laquelle il doit servir, & sur lequel on a imprimé à force de coups cette effigie en creux, par le moyen du poinçon d'effigie. Il y a de même, *matrice* de croix ou d'écusson, *matrice* de légende. Le Tailleur général est obligé par l'Ordonnance de 1554. de fournir les Monnoies de poinçons d'effigie & de *matrices* d'écusson, de croix & de légende. Voyez BOIZARD, P. I. c. 17.

On appelle aussi *matrice* l'original des étalons des poids & mesures, qui sont gardés par des Officiers publics dans des Greffes, ou Bureaux, & qui servent à étalonner les autres. *Archetypum*.

Ce mot s'emploie aussi adjectivement, comme dans les articles qui suivent.

Les Teinturiers appellent couleurs *matrices*, les cinq couleurs simples dont toutes les autres dérivent, où sont composées; savoir, le blanc, le bleu, le rouge, le fauve ou couleur de racine, & le noir.

☞ On appelle aussi figurément langue *matrice* une langue ancienne, qui n'est point tirée d'une autre, & originaire d'un pays, d'où quelques autres sont dérivées, comme l'Hébraïque, la Celtique, ou Bas-Breton. *Lingua primaria, matrix*. Voy. LANGUE.

On appelle aussi l'Eglise *matrice*, celle qui est la plus ancienne d'un lieu, à l'imitation de laquelle on en bâtit plusieurs autres. ☞ On appelle proprement Eglises *matrices*, celles qui ont été fondées par les Apôtres, d'où les autres ont pris naissance. L'Eglise de Rome, fondée par Saint Pierre & par Saint Paul a été qualifiée de *matrice* des matrices. Eglise *matrice* revient à Eglise mère. On le dit particulièrement des Monastères Chefs d'Ordre, qui ont plusieurs autres Couvens dépendans de leur Filiation.

MATRICIDE. f. m. La personne qui a tué sa mère. *Matricida*. Ce mot ☞ signifie aussi le crime de celui qui a tué sa mere. *Matricidium*. T. Corneille dans ses Notes sur Vaugelas, dit, *Fatricide* est un mot François; mais pour *matricide*, je ne crois pas qu'on le puisse dire. Mais puisque nous adoptons *suicide*, ☞ homicide, régicide &c. comme termes de la langue, pourquoi ne recevrait-on pas *matricide*, qui n'a point de synonyme ni d'équivalent? C'est enrichir la langue.

MATRICULAIRE. adj. & f. m. Celui dont le nom est dans la matricule. *In album, in catalogum relatus*. Ce mot se trouve dans la déclaration du 31 Mars 1674. enregistrée au Parlement le 16 Avril suivant, concernant les quatre cens Procureurs du Parlement.

Les Procureurs *Matriculaires*, étoient des Procureurs

reurs qui étoient reçus sans provision du Roi; mais seulement par matricule: c'est-à-dire, qu'après avoir été trouvés capables, ils étoient reçus & inscrits dans un Registre des Procureurs, & avoient par ce moyen le pouvoir d'exercer leurs offices sans avoir eu de provisions du Roi.

On appelle en Allemagne contingens *Matriculaires*, les contingens que chaque Electeur, chaque Prince, chaque ville impériale doit fournir, suivant la matricule ou le registre de l'Empire.

Autrefois on a appelé *Matriculaires*, ceux qui étoient chargés de conserver les biens des Eglises, sur-tout les dixmes.

Ce mot vient de *matricule*.

MATRICULAIRE. f. m. & f. qui se dit aussi de celui & celle qui est sur la matricule d'une Eglise. *Matricularius, a.* Ce nom s'est dit des pauvres qu'une Eglise nourrissoit, & dont elle avoit le registre, & des Clercs qui y servoient.

MATRICULE. f. f. Registre & liste, catalogue, dans lequel on inscrit les noms des personnes qui entrent dans quelque corps ou société. *Commentarius, recensiois index, album, catalogus.* Chez les Auteurs Ecclésiastiques, il est fait mention de deux sortes de *matricules*; l'une qui contenoit la liste des Ecclésiastiques, l'autre celle des pauvres qui étoient nourris aux dépens de l'Eglise.

On appeloit aussi *matricule*, une maison où les pauvres étoient nourris, & qui pour cela avoient certains revenus affectés. Elle étoit d'ordinaire bâtie à la porte de l'Eglise: d'où vient qu'on a donné quelquefois ce nom à l'Eglise même.

Aujourd'hui on le dit particulièrement de la réception des Avocats: & on appelle aussi *matricule*, l'extrait de ce registre qui leur est délivré, & qui fait mention de leur réception. Ces deux Avocats étoient en dispute sur leur ancienneté, il a fallu avoir recours à leur *matricule*, ils ont levé & fait voir leur *matricule*.

On le dit aussi des Rentiers de l'Hôtel de Ville, qui font écrire leurs noms sur les Registres des payeurs, quand les rentes changent de propriétaire, & pour cette inscription on paye un droit d'immatricule.

MATRICULE. f. f. On appelle *Matricule* de l'Empire, le dénombrement des Princes & des Etas qui ont séance aux Diètes de l'Empire. Il a été mis dans la *matricule* de l'Empire. Ac. Fr.

Ce registre contient encore les contingens *matriculaires*, c'est-à-dire, ce que chaque Electeur, chaque Prince, chaque ville impériale doit contribuer dans les charges publiques de l'Empire. Cette *matricule* est confiée aux soins de l'Electeur de Mayence, garde des Archives de l'Empire.

Ce mot vient du Latin *Matricula*.

MATRICULIER, ERE. f. m. & f. Terme de l'Histoire Ecclésiastique. Qui est écrit sur la matricule de l'Eglise. Pauvre que l'Eglise entretient. *Matricularius.* Il y avoit des pauvres nommés *matriculiers*, parce qu'ils étoient inscrits dans la matricule ou catalogue, soit du Dôme, c'est-à-dire, de la Cathédrale, soit des autres Eglises.

MATRIGA, ou GUDESCIO. Nom propre de lieu. *Matriga.* C'étoit anciennement une petite ville de la Sarmatie, en Asie, appelée autrefois *Hermonassa, Hermonessa.* Ce n'est maintenant qu'un village de la Circassie, située sur la mer Noire, près du détroit de Caffa. MATY.

MATRIMONIAL, ALE. adj. Qui appartient au mariage. *Conjugalis, connubialis.* Une cause *matrimoniale*, est une question de mariage. Le lien *matrimonial*, ou conjugal. Des conventions *matrimoniales.* Les causes *matrimoniales* appartiennent aux Juges d'Eglise. Se bien acquitter des fonctions *matrimoniales.* BAY. Ces Orientaux qui épousent tant de femmes, ont sans doute la vertu *matrimoniale* du plus haut étage. MONT.

MATRISYLVA. f. f. Plante qu'on appelle autrement *Chevre-feuille.* Voyez CHEVRE-FEUILLE.

MATROLOGUE. f. m. C'est le nom qu'on donne à

un Registre sur lequel on a soin d'écrire tout ce qui regarde & concerne une ville, une compagnie, une communauté. Le Roi Charles IX. par ses Lettres du 17 Octobre 1573, enregistrées au *Matrologue* de la ville. HUET, *Orig. de Caen.* C'est Pierre de l'Enauderie qui en 1515 a dressé & écrit le *Matrologue* de l'Université de Caen. Id.

MATRONALES. f. f. pl. Fête des Dames romaines. *Matronalia.* Elle se célébroit aux Caiendes de Mars, & à l'honneur du dieu Mars. Il n'étoit point permis aux hommes qui vivoient dans le célibat, d'assister à cette fête.

MATRONE. f. f. Terme d'antiquité. Femme sage & vertueuse, qui gouverne honnêtement sa famille. *Matrona.* Les *Matrones* Grecques & Romaines ont donné de grands exemples de vertu, de chasteté, de constance, d'amour de la patrie. Pétrone a inventé un conte qu'on appelle, la *Matrone* d'Ephèse, & dont on a donné bien des traductions & imitations en François.

MATRONE, s'est dit chez les Romains, des femmes prudentes & chastes, dès qu'elles étoient mariées. *Matrona.*

Servius donne l'explication du mot *matrone* dans le onzième de l'Énéide, où il dit: Quelques-uns croient qu'il y a cette différence entre *matrone*, & *mère de famille*; que l'on appelle *matrone* celle qui a un enfant, & mère de famille, celle qui en a eu plusieurs. Mais d'autres estiment qu'on nomme *matrone*, la femme qui est mariée, quoiqu'elle n'ait point encore eu d'enfants, & que l'espérance qu'elle a d'en avoir lui a donné ce nom de mère, ou *matrone*, & c'est pour cette raison que le mariage est appelé *matrimonium.* Aulu Gelle, & Nonius Marcellus appuient cette opinion.

MATRONE. En Mythologie. On donnoit ce nom à Junon dans l'Antiquité payenne, parce qu'elle étoit la divinité protectrice des femmes nubiles, qui sont en âge & en état de devenir mères.

MATRONE, en Jurisprudence, est aussi le nom de celle qu'on appelle proprement *Sage femme*, qui a étudié en Anatomie, qui est examinée par les Juges de Police, & par les Officiaux, dont chacun d'eux lui donne une commission, & un titre pour pouvoir accoucher les femmes enceintes, visiter les filles déflorées &c. *Obstetrix, matrona.* On a ordonné que cette fille seroit vûe & visitée par les *Matrones* pour constater son état. Il y a de ces rapports de *Matrones* insérés tout au long dans le livre de Laurent Joubert, célèbre Médecin de Montpellier.

MATRONÉE, ou MATRONIQUE. f. m. Lieu destiné autrefois aux femmes dans les Eglises, & séparé de celui des hommes. *Matroneum* chez les Latins, *Matronicum* chez les Grecs.

MATSURI. C'est ainsi que les Japonois appellent la fête que chaque ville célèbre tous les ans en l'honneur du dieu qu'elle a choisi pour son patron. Ces fêtes consistent en spectacles, en danses & autres réjouissances publiques.

MATTABAS. f. m. Nom qu'on donnoit autrefois à une espèce de drap d'or, pour le désigner & le distinguer. Drap d'or *mattabas.*

MATTAIRE. f. m. & f. Nattier, homme qui couche sur une natte de jonc. Nom de Secte, qu'on donna à une branche de Manichéens. *Mattarius.*

MATTHANA. Nom d'un lieu qui étoit à l'Orient du Jourdain. *Mathana.*

MATTARIEN, IENE. Voyez MATTAIRE.

MATTE. f. f. Terme de Métallurgie. C'est ainsi qu'on appelle la matière métallique qu'on tire de la première fonte du minéral dans le fourneau de fusion. *Matte* de cuivre, *matte* de plomb, &c. Comme la *matte* est encore chargée de plusieurs matières étrangères, pour l'en dégager, on la fait passer par plusieurs autres opérations.

MATTÉES. f. f. pl. La plupart de nos Auteurs prétendent que les Romains entendoient par *Mattées*, routes sortes de mets délicats. Il semble pourtant que celle dont parle Pétrone dans son festin de Trimalcion signifié des Viandes farcies; & celles que Suétone dit

que l'Empereur Caligula envoyoit à ceux qui l'avoient institué leur héritier, afin de précipiter leur décès, étoient de même nature. Quoiqu'il en soit, *mattea*, & *matya* se rendent en François par *matées*. On servit des *matées*, dont le souvenir me fait encore mal au cœur. NODOT.

MATTELEINS. f. m. pl. Sorte de laines qui viennent du Levant.

MATTER. Terme de jeu d'Echecs. Voyez MATER.

MATTER, au figuré. Voyez MATER.

MATTHIAS. f. m. Nom d'homme *Matthias*. Saint *Matthias* fut élu Apôtre par les Apôtres, à la place de Judas. L'Evangile selon S. *Matthias*, est un Livre apocryphe, qui couroit dès les premiers siècles de l'Eglise. Saint *Matthias* prêcha la foi en Judée, & dans une partie de l'Ethiopie.

Autrefois on disoit *Macé* pour *Matthias*.

MATTHIEU. f. m. Nom d'homme. *Matthæus*. Saint *Matthieu* est le premier des quatre Evangelistes. Il est aussi Apôtre. Il avoit été Publicain. JÉSUS-CHRIST en passant devant son Comptoir, ou son Bureau, & l'y voyant assis, l'appela, & lui ordonna de le suivre; ce qu'il fit aussi-tôt. *Matth. IX. 9.*

On abuse de ce nom dans cette phrase, Cet homme est un *Fesse-Matthieu*; pour dire, un usurier qui prête à gros intérêts. On prétend que cette expression vient, de ce que Saint *Matthieu*, avant sa conversion, étoit Publicain, & que les Publicains sont ordinairement en horreur au peuple, & passent pour de grands usuriers. Ainsi on a dit, *fait comme S. Matthieu, fait S. Matthieu, Fesse-Matthieu.*

Autrefois on disoit *Macieu*, ou *Matthieu*, pour *Matthieu*. Ce mot s'étoit fait en changeant les deux *t* de *Matthæus* en *ss*, comme en Grec les Athéniens mettoient *σ* pour *τ*, *σισαπες*, *τίσιπες*.

SAINT-MATTHIEU. Voyez S. MAHÉ, & MATHEO.

MATTIAIRE. f. m. *Mattiarus*. On trouve que ce nom a été donné aux troupes qui se servoient du Martiobarbule, parce que cette arme se nomme aussi *Mattium* en Latin, d'où l'on a fait *Mattiaire*. Voyez MARTIOBARBULE. *Zozime. L. III. Ann. Marcellin, L. XXI. c. 13.* & d'autres parlent des *Mattiaires*; la Notice de l'Empire les joint aux Lanciers.

MATTIR. v. a. L'Académie écrit *matir*, & cette orthographe paroît la plus suivie. Terme d'Orfèvrerie: c'est, Rendre de l'argent ou de l'or mat, les mettre en œuvre sans les brunir, ni les polir. *Rude atque impolitus efficere*. La mode de *matir* la vaisselle a duré assez long-temps. En matière d'argent, on dit plutôt *blanchir*.

MATTO. Monte-matto. Voyez HIMETTO.

MATTOIR. f. m. Petit outil de fer qui sert aux Graveurs, Damasquineurs, & autres Ouvriers, pour amattir l'or, & le faire tenir dans les ciselures qu'ils ont préparées pour cela. *Depressorium*.

MATTONS. f. m. pl. Mor dont quelques-uns se servent pour signifier de gros carreaux de brique, qui servent à paver. Il vient de l'Italien *Mattoni*, qui veut dire des Briques.

MATTOWME. f. m. Plante qui croît dans la Virginie, & qui est semblable au panis. Sa semence ressemble au seigle, mais elle est plus petite. Les habitans estiment le pain qui en est fait fort délicat, ils le mêlent avec de la graisse des bêtes sauvages.

MATULE. f. f. *Matula*. Nom d'un vaisseau dont les Romains se servoient pour mettre de l'huile.

MATURATIF, IVE. adj. On appelle *Maturatifs*, les remèdes qui hâtent la formation de la matière purulente. *Dict. de James. Maturantia. Remèdes maturatifs*. Il est aussi substantif. Un bon *maturatif*. L'application d'un simple *maturatif*.

MATURATION. f. f. Terme de Chimie. *Maturatio*. Opération par laquelle un métal acquiert une plus grande perfection. M. Duhamel, s'est servi de ce terme pour exprimer le progrès des fruits vers la maturité. Je ne sais, dit-il, si ce mot est François, mais il rend bien mon idée. Ce mot mérite d'être adopté; nous n'en avons point d'autre qui ait la

même énergie pour exprimer la coction du suc nourricier qui se fait dans l'intérieur des fruits, qui de verts, acides, âpres, acerbés, deviennent doux & agréables au goût.

MATURE. Nom d'une petite ville, ou fort de l'île de Céylan. *Matura*.

MÂTURE. f. f. Art de mâter les vaisseaux. *Modus mali instruendi*. Les vaisseaux ont différentes *mâtures*, suivant leur diverse construction. On dit qu'un vaisseau est de belle *mature*, quand ses mâts sont bons, beaux & bien plantés; & qu'un vaisseau a trop de *mature*, quand les mâts sont trop longs, comme on dit *voilure*, *envergure*, &c.

MÂTURE, se prend encore pour l'amas; l'assemblage de tous les mâts d'un vaisseau, & pour le bois destiné à faire des mâts. En ce sens on dit qu'on tire de la *mature* de Norvège.

MATURIN, MATURE. Voyez MATHURIN, MATHURINE.

MATURINADE, f. f. Pour extravagance, par allusion au mot Italien *matto*, qui signifie fou, on a dit que S. Mathurin guérissoit de la folie, & de-là vient le mot de *maturinade*. *MÉNAGE, Dict. Etym.* Voyez MATHURIN.

MATURITÉ. f. f. L'état de bonté, ou de perfection d'un fruit; le temps où on le doit cueillir, où il est bon à manger. *Maturitas*. On reconnoît qu'un fruit est mûr à la couleur, à l'odeur & à la consistance. On n'attend pas la pleine *maturité* des fruits pour les confire. Il faut couper ces blés, ils sont en *maturité*. Il y a dans l'art un point de perfection, comme de bonté & de *maturité* dans la nature; celui qui le sent, a le goût parfait. LA BR.

MATURITÉ, se dit en Chirurgie du pus des abcès. Il faut percer l'abcès, il est dans sa *maturité*. La *maturité* du pus s'annonce par une diminution de fièvre & de souffrances, & par la mollesse de la tumeur où la fonte s'opère.

On le dit de même en Médecine, en parlant d'une chose qui est parvenue à son juste degré de perfection. C'est ainsi qu'on dit que la marière morbifique est parvenue à sa *maturité*, pour dire qu'elle a reçu le degré de coction, d'atténuation nécessaire pour en faciliter la crise où l'expulsion.

Au moral, on dit qu'une affaire est en sa *maturité*, pour dire, en état d'être conclue, au point où elle doit être pour être terminée. *Preparatio, dispositio*. On dit de même la *maturité* de l'âge, pour désigner l'état de consistance & de force où sont communément les hommes à un certain âge. Il ne faut pas marier les personnes trop jeunes; il faut attendre qu'elles soient en âge de *maturité*. Il ne faut entreprendre les affaires que quand elles sont en *maturité*. Il mourir au plus haut point de sa valeur, & dans la *maturité* de sa sagesse. FLÉCH. Vous verrez le progrès d'une opinion nouvelle, depuis sa naissance jusqu'à sa *maturité*.

MATURITÉ d'esprit, état d'un esprit mûr, formé. Voyez MÛR.

On dit avec *maturité*, pour dire avec circonspection & jugement. On a délibéré avec *maturité*, avec grande *maturité*, avec la *maturité* requise.

MATUTA. f. f. Terme de Mythologie. Nom d'une déesse de l'Antiquité Payenne. *Matuta*. La déesse *Matuta* est la *Leucatheia* des Grecs, à laquelle ils donnèrent encore le nom d'Ino. Elle étoit fille de Cadmus, femme d'Athamas, & nourrice de Bacchus. Elle se précipita dans la mer avec son fils Mélicerte, pour éviter la fureur de son mari, qui croyant qu'elle étoit devenue lionne, & ses deux enfans lionceaux, vouloit l'écraser, comme il avoit fait Léarque, l'aîné de ses deux enfans; & les dieux changèrent la mère & l'enfant en divinités marines. Les Romains célébroient le onzième de Juin les *Matrales*, qui étoit la fête de la déesse *Matuta*. Le Roi Servius Tullius bâtit un temple à Rome, à cette déesse, que le Consul & Dictateur Camille rétablit & dédia vers l'an 362. de Rome. Voyez Vossius, *liv. 1. ch. 13. & 24. & liv. 7. ch. 10.* Ovid.

Ovid. *Fast.* liv. 6. v. 570. Tite-Live, liv. 5. Pitiscus, *Lexic. Antiquit. Rom.* Hofman, *Lexic. univers.* Les femmes alloient au Temple de *Matuta* faire leurs vœux pour les fils de leurs frères. Elles se gardoient bien d'en faire pour leurs enfans; parce qu'elles craignoient qu'ils n'éprouvassent un sort pareil aux enfans d'Ino. C'est ce que dit Ovide au sixième livre des Fastes, qui conseille aux femmes de ne point prier pour leurs enfans, une déesse qui avoit été trop malheureuse dans les siens propres.

MATUTIN, TINE. adj. M. Desplaces a employé ce mot dans ses *Éphémérides*, où il le met au haut de la colonne des aspects de la lune avec les planètes. Par ce mot il entend que la planète est orientale, & qu'elle se lève avant le soleil. *Orientalis.*

MATUTINAIRE. f. m. Terme Ecclésiastique. *Matutinarium.* Le *Matutinaire* étoit autrefois le livre qui contenoit l'Office de Matines.

MATUTINAL, ALE, ou MATUTINEL, ELLE. adj. m. & f. Qui appartient à Matines, à l'Office de la nuit appelé Matines. *Matutinus, matutinalis.*

MATUTINEL, ELLE. adj. m. & f. Qui est du matin, qui se fait le matin. *Matutinus, matutinalis.* Ce mot ne se dit point.

MATZUMAY. Nom d'une contrée du pays de Jesso. *Matsumia.*

M A U.

MAVALI. f. m. Est un poisson extraordinaire qu'on voit aux Indes occidentales. Il est long de 20 pieds, & gros de dix. Il a quelque ressemblance avec le bœuf, & a le cuir fort dur. Le Cacique Caramétez en nourrit un 26 ans dans un lac. Il étoit apprivoisé, & approchoit quand on l'appeloit. Il sortoit même de l'eau pour aller manger à la maison, & mangeoit tout ce qu'on lui donnoit de la main. Il jouoit avec les enfans, & se réjouissoit quand il entendoit chanter en musique. Il passoit des hommes sur son dos de l'autre côté du lac, & en portoit dix tout d'un coup, sans être beaucoup incommodé. *HERRERA. L. V. c. 2.*

MAUBEC. f. m. Vieux mot. Mauvaise langue. *Gloss. sur Marot.*

MAUBERG. Ancien nom que la Loi Salique donne au lieu où l'on tenoit les plaids, les assises, où l'on jugeoit les procès, où l'on décidoit les affaires, tant publiques que particulières. *Malbergium, Malobergium.*

MAUBERGEON. f. m. Terme d'histoire. Il y a à Poitiers la tour de *Maubergeon.*

MAUBERT. Nom d'un Bourg du Rérélois, en Champagne. *Malbertum, Maubertum.* Il est à huit lieues de Rétel, du côté du nord. *MATY.*

PLACE MAUBERT. Place publique où l'on tient marché à Paris. Elle est ainsi nommée par corruption, de Maître Albert, parce qu'Albert le Grand, qui, de son temps, fut l'ornement de l'Université, étant venu de Cologne en cette ville, fut suivi d'un si grand nombre d'Écoliers, que la classe n'étant pas assez grande pour les contenir, il fut obligé de donner ses leçons au milieu de cette place, qui fut nommée place de Maître Albert, qu'on écrivoit M^{re}. Albert de ces deux mots réunis, en faisant quelque changement, on a fait *Maubert.*

MAUBEUGE. Nom d'une ville des Pays-Bas, située dans le Hainaut, sur la Sambre, à quatre lieues de Mons, du côté du midi. *Melbodium, Malbodium, Malobodium.* Long. 21. deg. 35'. lat. 50' deg. 15'.

MABILE. Rivière de l'Amérique septentrionale, dans la Louisiane, qui se jette dans le golfe du Mexique.

MAUBOUGE. f. m. Terme de Coutume. C'est un droit d'entrée qui se lève en Normandie, & en d'autres lieux, sur les boissens qui entrent, & qui sont brassées dans les villes & lieux où il y a foire & marché. *Vestigale potabilium.* Il fut inventé par un nommé *Maubouge*, qui lui a laissé son nom. A P₂

ris le droit appelé *maubouge* se lève sur les bœufs, vaches, moutons, & autres bêtes qui ont le pied fourché. *BRUNEAU.*

MAUCAUD. f. m. Mesure des grains. *Voyez MENCALUT.*

MAUCLERC. f. m. Vieux mot, qui signifioit, Lourdaud, ignorant; par opposition à *Grand Clerc*, qui signifie encore, savant & habile. *Ignarus, illiteratus.*

MAUDANE. Île ou presqu'île de France, avec un Monastère sur la côte occidentale de Normandie, au Diocèse de Coutances.

MAUDIRE. v. a. *Je maudis, tu maudis, il maudit; nous maudissons, vous maudissez, ils maudissent. Je maudissois, je maudis, j'ai maudi, je maudirai, que je maudisse, je maudirois.* Souhaiter du mal à quelqu'un, faire des imprécations contre lui, prononcer la malédiction sur quelqu'un, ou contre quelque chose. *Voyez MALÉDICTION. Malè precari, diris devovere.* Cham fut *maudit* par son père Noé, à cause qu'il avoit découvert sa turpitude. Les Démonns ne font que *maudire* Dieu. Lorsqu'on ordonna à Théano de faire des imprécations contre Alcibiade, elle répondit qu'elle ne s'étoit pas mise parmi les Vierges pour *maudire* les hommes, mais pour louer les dieux. M. Sc. *Maudire* sa destinée, le jour, l'heure que. . . .

Il n'est pas nouveau dans l'usage des hommes; qu'un mot signifie quelquefois le contraire de sa signification naturelle; mais il ne s'en suit pas qu'en tous lieux on puisse le prendre en ce sens extraordinaire & forcé. *Bénir* fera quelquefois *maudire* dans l'Écriture, comme quand au Livre des Rois, Naboth est accusé d'avoir béni Dieu & le Roi, c'est-à-dire, blasphémé contre l'un, & prononcé des imprécations contre l'autre; choses si abominables en elles-mêmes, que la langue Sainte en a horreur, & n'ose les exprimer, corrigeant pour ainsi dire l'action par le récit qu'elle en fait. Mais où sera l'impertinent qui ose soutenir sous ce prétexte, que dans le Cantique de Daniel, où toutes les créatures jusques aux plus insensibles, sont excitées avec une éloquence divine à bénir le Seigneur, on puisse prendre ce mot de bénir en ce sens extraordinaire & forcé où il signifie *maudire.* *PÉLISSON.*

MAUDIRE, en parlant de Dieu, la même chose que réprover. Dieu a *maudit* cette génération, a réprouvé, abandonné.

MAUDIT, ITE. part. & adj. *Maledictus, diris devotus.*

MAUDIT, signifie un méchant, un scélérat, une chose dont on ne sauroit rien faire de bon. *Impius, sceleratus, nequam.* C'est un homme *maudit*, qui ne songe qu'à faire du mal; un esprit *maudit.*

Nommez le fourbe, infame, & scélérat maudit, Tout le monde en convient, & nul n'y contredit.

MOL.

Une terre *maudite*, qui est stérile, quelque culture qu'on y fasse: une ville *maudite*, où l'on se coupe la gorge: un temps *maudit*, un *maudit* livre. Ce mot signifie généralement très mauvais.

Ce mot est employé substantivement dans cette phrase de l'Écriture. Allez, *maudits*, au feu éternel. *Ite, maledicti, in ignem aeternum.*

MAUDISSON. f. m. Vieux mot, qu'on disoit autrefois au lieu de *malédiction*, qu'on dit maintenant. *Dira imprecatio.* Cet homme a fait mille *maudissions.*

MAUDOULE. adj. Vieux mot qu'on trouve employé dans la Coutume de Boulenois. Mal adroit. M. Ménage le fait venir de *malè dolatus.*

MAUDRE, ou MODRE. Nom d'une petite rivière de l'Île de France. *Maldra, Madria, Maudra.*

MAVE. *Mavica.* C'étoit anciennement une petite ville des Vaccens, en Espagne. Ce n'est maintenant qu'un petit village de la Castille vieille.

MAUFAIS. f. m. Vieux mot. Lutins ou démons,

comme qui diroit, Malfaisans. Il se trouve aussi dans la signification de Méchant.

MAUG-BUND. f. m. Sorte de foie qui se fait dans les Etats du Grand Mogol. Elle est la moindre des six espèces qui s'y recueillent pendant l'année.

MAUGE. Nom d'une petite ville d'Anjou. *Meldacum*.

Le Comté de MAUGE, ou LES MAUGES. *Comitatus Meldacensis*, ou *Medalcensis*, *Pagus Medalgus*, ou *Medalgicus*, ou *Madalgicus*. Nom d'une petite contrée autrefois du Poitou, aujourd'hui de l'Anjou.

MAUGÈRE, ou MAUGE. f. f. Terme de Marine. Petit canal de cuir, ou de toile gondronnée, par lequel l'eau s'écoule du vaisseau dans la mer. *Navis stillicidia*. Les *maugères* sont au vaisseau, ce que les gouttières sont aux maisons. POMEY.

MAUGÉROU. f. m. Nom d'une espèce de prune *Prunorum species*. Les *maugérous* viennent au mois d'Août. LA QUINT.

MAUGRÉ. prép. Ce mot s'est dit autrefois au lieu de *malgré*, qu'on dit ordinairement, & vient de *malè gratus*. NICOD. *Gloss. sur Marot*. *Maugré* vous, *maugré* vos dents. *Tè invito*.

MAUGRÉ BÉ. Espèce de ferment. *Gloss. des Poës. du Roi de Nav.*

MAUGRÉER. v. a. Pester, jurer. *Execrari*. Les joueurs sont sujets à jurer & à *maugréer*. Il est bas.

MAUGUILLE. f. m. Nom d'homme. *Madelgifilus*.

MAUGUIO, ou MELGUEL. *Melgorium*. Petite ville de France, dans le Languedoc, sur l'étang de Thau.

MAULBRUN, ou MOLBRUN. Bourg du Duché de Wirtemberg, en Suabe. *Maulbrunum*. *Molbrunum*. Il est sur un petit lac, d'où sort la rivière de Salza, aux confins du Palatinat du Rhin. Ce lieu étoit autrefois une riche Abbaye, dont les revenus sont employés à l'entretien des écoles, & autres œuvres pieuses. MATY.

MAULE. Nom d'un lieu du pays Chartrain. *Maulia*.

MAULÉON. Bourg de France, situé dans le Poitou, près de la Seure Nantoise, à onze lieues d'Angers, vers le midi. MATY. *Malus Leo*, *Malleo*.

MAULÉON DE SOULE, ou DE SOLE. Nom d'une petite ville de Gascogne, en France, à huit lieues de Pau. *Malleo in Subola*, ou *Subola*.

MAULÉVRIER EN CAUX. Village & Comté. Sur l'érection de ce Comté *Voyez la Desc. Géogr. & Hist. de la Haute Norm. T. I. p. 216*.

MAULI, MAULO. Nom d'une rivière de la vallée de Noto, en Sicile. *Maulus*, anciennement *Hirminius Fluvius*.

MAULIMART, ou S. Pierre de *Maulimart*. Bourg de France, dans l'Anjou.

MAUMONT. Nom d'un lieu du Limosin, province de France. *Malus Mons*.

MAUMUSSON. Le Pertuis de *Maumuffon*. *Marmuffonium Fretum*. C'est un petit détroit de la mer de Gascogne.

MAUNE. f. m. Poids dont on se sert dans les Etats du Grand-Mogol. Il pèse cinquante-cinq livres d'Angleterre, ou cinquante livres un vingtième de Paris.

MAUNI. Nom de lieu. Mauvais nid. *Malus nidus*. Il se dit d'un lieu qu'on appelle *Le Gué de Mauni*, en Latin *Vadum mali nidi*. C'étoit autrefois un Château de Philippe de Valois.

MAUPITÉUX, EUSE. ad. Ce mot signifioit autrefois, Qui est dur, cruel & sans pitié. *Immitis*, *immisericors*, *impius*, *crudelis*. Ainsi l'on disoit: Les soldats sont gens *maupiteux*. Si vous avez à demander quelque chose à cet usurier, vous aurez affaire à *maupiteux*. Mais présentement il n'a plus d'usage en ce sens, & on ne s'en sert guère que dans cette phrase populaire, Faire le *maupiteux*; pour dire, Faire le misérable, se plaindre, se lamenter, sans en avoir autant de sujet qu'on voudroit le persuader. Cet homme est à son aise, cependant il fait le *maupiteux*. *Finis se miserum*.

MAUR. f. m. Nom d'homme. *Maurus*.

La Congrégation de S. MAUR. Bénédictins de S. *Maur*. C'est une réforme des Bénédictins de France, une Congrégation de Bénédictins en France. *Congregatio sancti Mauri*, *Benedictini sancti Mauri*.

SAINT MAUR DES FOSSÉS. Nom d'un village situé sur la Marne. *Fanum S. Mauri*, anciennement *Fossatum Monasterium*, *Bagaudæ*, *Bagaudarum Castrum*. Il est dans l'Île de France, à deux lieues de Paris, vers le levant, & sur la Marne.

SAINT MAUR SUR LOIRE. Nom d'une Abbaye de l'Anjou, en France. *Fanum S. Mauri*, autrefois *Glanasolium Cynobium*. Elle est sur la Loire, à quatre lieues d'Angers, vers le levant. MATY. *Voyez* aussi SAN MAURO.

MAURABOTIN. f. m. Nom d'une ancienne monnaie d'Espagne. *Maurabotinus*. *Voyez* MARABOTIN. C'est la même chose.

MAURE, MAURESSE. (On prononce, plusieurs même écrivent *More*, *Moreffe*, en allongeant un peu la première syllable.) Homme noir, ou femme noire, nés en une région d'Afrique, appelée la *Mauritanie*. *Mauritanus*, *Maurus*, *Maurusius*.

Ce mot est venu en usage en ces phrases. Traiter de Turc à *Maure*, c'est à dire, agir avec quelqu'un dans la dernière rigueur, ne lui relâcher rien, le traiter sans aucun égard.

*Muses, en vain je vous implore,
En vain je viens vous encenser,
Vous me traitez de Turc à Maure,
Et ne daignez plus m'exaucer.*

On dit, en parlant d'une chose impossible, C'est entreprendre de blanchir un *Maure*, un Ethiopien. *Lavare Æthiopem*. A laver la tête d'un *Maure*, on y perd sa lessive, en parlant d'un homme auquel on ne peut faire entendre raison. Quand on veut exagérer la noirceur de quelqu'un, on dit que c'est un vrai *Maure*. On dit aussi en raillant, il est blanc comme un *Maure*.

Il a été pris comme le *Maure*. Proverbe qui a été autrefois fort en usage en France. Son origine vient de Ludovic Sforce, Duc de Milan, qui fut arrêté par les François, comme il sortoit de Navarre en habit de Suisse. On lui avoit donné le soubriquet de *Maure*; parce qu'il étoit fort noir de visage.

On appelle colliers de *Maure*, des ustensiles de table qui servent à porter les plats, ou les assiettes volutes, qui sont faits comme des colliers que portent les *Maures*. On appelle aussi un cheval d'un poil rouan, qui a la tête noire & les extrémités, *Cap de Maure*, ou *Cheval cavessé de Maure*, ou *More*. Gris de *Maure*, couleur grise tirant sur le noir.

LES ÎLES MAURES. Ce sont deux petites Îles de l'Archipel, situées près de la côte méridionale de celle de Ténédo. *Maura*, anciennement *Calydna Insula*. MATY. C'est peut-être la seule occasion où *Maure* se dise des choses.

MAURELLE, ou TOURNESOL, que les Botanistes nomment Héliotropium ou Ricinoidès. *Voyez* ces mots.

MAURES. f. m. pl. Monnaie d'or qui a cours à Surate, & dans les autres Etats du Grand-Mogol.

MAURESQUE, ou MORESQUE. adj. m. & f. dont la première est brève, & qui ne se dit que des choses; pour les personnes, on dit *Maures*. Qui a rapport aux coutumes des *Maures*. Manières *mauresques*. Danse *mauresque*. Fête *mauresque*. On dit substantivement danser la *mauresque*; c'est une danse à la manière des *Maures*.

On appelle aussi *Mauresque*, une sorte de peinture faite de caprice, où il n'y a point de figures d'hommes, ni d'animaux, mais qui représente des branchements, des feuillages, &c. qui n'ont rien de naturel. Les Turcs ne souffrent point de figures dans leurs peintures, & n'ont que des *mauresques* & des arabesques. L'Académie écrit *MORE* & *MORESQUE*.

MAURESQUE, ou MORESQUE. Terme de Fleuriste. Nom

d'une anémone, qui est d'un mêlé d'incarnat; sa peluche est étroite. MOR.

MAURIAC. *Mauriacum*. Petite ville de France, dans la haute Auvergne, chef lieu d'une Election, à onze lieues de Tulle. long. 19. deg. 59 m. lat. 45 deg. 19 m.

MAURICAUD. Voyez MORICAUD, AUDE.

MAURICE. f. m. Nom d'homme. *Mauritius*.

Le Fort MAURICE. *Arx Mauritia*. Ce fort appartient aux Hollandois, & il est situé dans l'île de Machian, une des Moluques.

L'île MAURICE. *Mauritia Insula*. Il y a une île de ce nom dans la mer Glaciale, près des côtes de la Moscovie, & une autre dans l'Océan Ethiopien, au levant de l'île Bourbon.

Saint MAURICE. Nom d'une petite ville de la Tarentaise, en Savoie. *Fanum S. Mauriti*.

Saint MAURICE, autre petite ville sans murailles. *Fanum S. Mauriti*. Elle étoit autrefois du Chablais; mais elle est renfermée dans le pays de Valais, depuis l'an 1475, que les Valésiens la prirent aux Ducs de Savoie, & en ruinèrent les murailles.

L'Abbaye de S. MAURICE, est un Monastère fondé dans le Chablais, in *Antuatibus*, par Sigismond, Roi de Bourgogne, vers l'an 518. *Agaunense Monasterium. Abbatia S. Mauriti Agaunensis*.

La monnoie de S. MAURICE, *Mauritientis moneta*. C'étoit autrefois la monnoie de l'Abbaye, appelée *Agaunense Monasterium*, & depuis Abbaye de S. Maurice, parce que l'Eglise étoit dédiée à S. Maurice. Apparemment le type de cette monnoie étoit l'effigie de S. Maurice.

Ordre de S. MAURICE, Chevalier de S. Maurice. C'est une Ordre de Chevalerie en Savoie, institué par Amédée VIII, l'an 1434, après qu'il se fut retiré avec quelques-uns de ses Courtisans à Rivière, qu'on nomme aujourd'hui Polèse. La fin de cet Ordre étoit de combattre contre les Hérétiques. L'Ordre de S. Maurice fut uni à celui de S. Lazare, en 1434.

MAURICK. Nom d'un lieu qu'on nomme aussi *Morick*, situé entre Grave & Utrecht, sur le bord de la Meuse, à gauche. *Maunaricum*.

MAURIENNE, ou MORIENNE. Nom d'une province, ou contrée de la Savoie, *Maurienna, Mauriana, Moriana*. Elle s'étend tout le long de l'Arc, depuis sa source jusqu'à quelques lieues au-dessus de son embouchure, ayant au levant les Alpes, qui la séparent du Piémont; au nord, la Tarentaise, & la Savoie propre, & ailleurs le Dauphiné.

MAURILLE. f. m. Nom d'homme. *Maurilio, Maurilius*. C'est le nom d'un saint Evêque d'Angers, qui vivoit sur la fin du IV^e & V^e siècle. Il y a aussi un S. Maurice, Archevêque de Rouen, dans le XI^e siècle.

MAURIS, qu'on nomme autrement Percale. Sorte de roile de coton blanche, qui vient des Indes orientales.

MAURITANIE. Nom d'une région de l'Afrique, dans la Géographie ancienne. *Mauritania*. Elle étoit bornée au levant par la Numidie, & au midi par la Gétulie. La mer Méditerranée la baigne au nord, & l'Atlantique au couchant.

L'ancienne MAURITANIE contenoit la partie occidentale de la Barbarie, où sont aujourd'hui les Royaumes de Tremoen, de Tenès, d'Alger, de Bugie, de Fez & de Maroc.

On distinguoit la *Mauritanie Tingitane*, la *Mauritanie Césariense*, & la *Mauritanie Sitifense*.

MAURITZLAND, qui signifie le pays de Maurice. *Mauritii regio*. C'est un pays de l'Amérique méridionale, & la partie de la Terre de Feu, qui regarde le détroit de le Maire.

MAURITZ-STAD. qui signifie ville de Maurice. *Mauritia, Mauritiopolis*. Petite ville, ou fort du Bresil.

SAN-MAURO. Nom d'un village du Royaume de Naples. *Fanum S. Mauri. Maurum*. Il est dans la Calabre citérieure, à trois lieues de Rossano, vers le couchant. Ce village étoit anciennement une ville de

la grande Grece. Elle fut épiscopale, suffragante de Rhége. MATY.

MAURS, ou S. ETIENNE DE MAURS. Petite ville de France, en Auvergne, Election d'Aurillac. Elle n'est considérable que parce qu'elle est le chef lieu d'une des quatre Prévôtés qui composent les Etats de la haute Auvergne, qu'on ne convoque plus. MAUSAC, ou MOZAC. Nom d'une Abbaye de France. *Mausiacum, Mauziacum, Mauzacus*. Elle est en Auvergne, du Diocèse de Clermont, & dans le territoire de Riom. C'est une obédience de Cluni. Valois, *Not. Gall. p. 326*.

MAUSE. Nom d'un lieu du pays Chartrain. *Mausus in Carnutibus*. Valois, *Not. Gall. p. 313*.

NAUSIME. f. m. Nom d'homme. *Mausimus*. Saint Mausime étoit Curé d'un village près de Cyr, que Théodoret loue par ses grandes aumônes.

MAUSOLÉE. f. m. Tombeau magnifique qu'on élève pour quelque Prince ou autre personne illustre. *Mausoleum, sepulchrum magnificum*. On le dit aussi des représentations de tombeaux qui se font dans les pompes funèbres. Il y avoit un superbe *Mausolée* élevé dans le Chœur de la Cathédrale, aux obseques de ce Prince. On ordonna que la Religion élèveroit un magnifique *Mausolée* au Grand-Maitre. BOUH. Les six vers que j'ai promis au marbre de ton *Mausolée*, feront pleurer toute la terre. MAI. Une Relation de la Chine dit qu'il y a dans ce pays là 685 *Mausolées*. On a appelé aussi *Mausolée*, la châsse d'un Saint.

Que cet homme important, ce grand Panégyriste,
Dresse un beau Mausolée à la gloire d'Ariste;
Quand de ses vers malins il le rend protecteur,
Et de son cher Lutrin le complice & l'auteur!

ANONYME.

Ce mot a été emprunté du nom de *Mausole*, Roi de Carie, à qui sa veuve Artémise fit bâtir un tombeau si magnifique, qu'il a passé pour une des sept merveilles du monde, & qui de son nom fut appelé *Mausolée*. Et de-là tous les tombeaux ornés & superbes se sont appelés *Mausolées*.

MAUSSADE. adj. de r. g. Ce mot est composé de *sade*, vieux mot François, qui signifie propre, net, gentil. Ainsi *maussade* veut dire, qui est sale, mal-propre, de mauvaise grace. *Insulsus, injucundus, spurcus*. Il s'applique à ceux qui sont mal-propres en habits, à ceux qui sont laids de corps & de visage, & à ceux qui sont d'une humeur grossière & incivile. Cet homme est très-*maussade*, *maussade* dans tout ce qu'il fait. Ce Juge est *maussade* envers ses parties.

On le dit aussi d'un ouvrage mal fait, mal construit. Cet habit est *maussade*. Ce bâtiment est *maussade*. ACAD. FR.

MAUSSADEMENT. adv. D'une manière maussade. *Inconditè, rusticè*. Cet ouvrier travaille *maussadement*. Il fait tout *maussadement*.

MAUSSADERIE. f. f. Mauvaise grâce, façon désagréable, mal-propre. Cette femme est d'une *maussaderie* insupportable. Si un Peintre nous offroit Vénus peinte grossièrement, d'une façon ignoble, avec le teint hâlé d'une basse villageoise; quand même cette figure seroit, dans sa *maussaderie*, correcte, bien colorée & bien peinte, ne pourrions-nous pas dire, que celui qui en seroit l'auteur, auroit fait un mauvais usage du langage de la peinture? COYPEL.

MAUTAIENT. f. m. Vieux mot. Colère, désir de punir, de se venger.

MAUTÉ. f. f. Vieux mot. Diminutif de mauvaisité, qui a été dit pour méchanceté.

MAUVAIS, AISE. adj. C'est l'opposé de bon. Ce mot s'applique généralement à tout ce qui a quelque vice ou quelque défaut, tant dans le physique que dans le moral, à tout ce qui n'a pas les qualités relatives à l'usage qu'on se propose de faire d'une chose, à l'utilité qu'on en attend; à ce qui est nuisible, fâcheux, &c. acceptions dont on verra des exemples dans les ar-

tics suivans. Ce mot se dit également des personnes & des choses.

Ce mot vient du Latin *Malus*. Du Cange & M. Huet le dérivent bien mieux de *maleficus* : le dernier prétend que les Italiens ont formé leur *Malvagio* de mauvais, qu'il croit qu'on prononçoit autrefois *maufais*.

MAUVAIS, appliqué aux personnes, se dit au moral de celui qui a quelque vice ou quelque défaut essentiel, qui est dangereux, qui veut faire du mal. Un *mauvais* homme, une *mauvaise* femme, un *mauvais* esprit, un *mauvais* cœur, une *mauvaise* tête, un *mauvais* voisin, un *mauvais* garnement. On appelle le diable, *mauvais* ange.

Quoique *mauvais* & *méchant* soient ordinairement employés comme synonymes, néanmoins *méchant* est un peu plus fort, & dit quelque chose de plus odieux. Le *mauvais*, dit M. l'Abbé Girard, l'est par emportement; il est violent. Quand il nuit, il satisfait sa passion. Pour n'en rien craindre, il ne faut pas l'offenser. Le *méchant*, l'est par tempérament, il est dangereux; quand il nuit, il suit son inclination. Pour en être à couvert, le meilleur est de le fuir. Le poltron fait le *mauvais*, quand il ne voit point d'ennemis.

MAUVAIS, signifie aussi qui n'a pas les qualités qu'il devrait avoir, ni celles qui sont relatives à l'utilité qu'on en attend, à l'idée qu'on en a, à l'usage qu'on en veut faire. Dans cette acception, il se joint comme épithète à presque tous les substantifs de la langue.

C'est ainsi que l'on dit, *mauvais* pain, *mauvais* vin, *mauvaise* chère. *Mauvais* air, *mauvais* visage, *mauvaise* action, *mauvaise* réputation. *Mauvais* métier, *mauvais* ouvrier, *mauvais* orateur, *mauvaise* façon de parler. *Mauvais* habit.

MAUVAIS, **CHÉTIF**, considérés comme synonymes, en tant qu'ils marquent une sorte d'inaptitude, à être avantageusement placés ou mis en usage.

L'inutilité & le peu de valeur rendent une chose *chétive*. Les défauts & la pette de son mérite la rendent *mauvaise*. C'est pourquoi on appelle un *mauvais* Chrétien, celui qui manque de foi, ou qui a perdu par le péché la grâce du baptême. Un *mauvais* sujet, est celui qui se laissant aller à un penchant vicieux, ne veut pas travailler au bien.

En fait de choses d'usage, *chétif* dit plus que *mauvais*. Ce qui est usé, mais qu'on peut encore porter au besoin, est *mauvais*. Ce qui ne peut plus servir, est *chétif*. Voyez ce mot. Un *mauvais* habit, n'est pas toujours la marque du peu de bien. SYN. FR.

Il est dit dans la Coutume de Nivernois, par manière de proverbe ou d'axiome, le *mauvais* emporte le bon : cela veut dire, que quand de deux personnes mariées, l'un est de condition servile, & l'autre de condition franche, leurs enfans sont de pire condition envers le Seigneur, c'est à dire, de condition servile.

On appelle le *mauvais* riche, celui dont J. C. parle dans S. Luc, XVI. 19. & suiv. & dont il fait une parabole si touchante, & on l'appelle ainsi, parce qu'il n'avoit point pitié des pauvres. La parabole du *mauvais* Riche. Le sermon du *mauvais* Riche.

MAUVAIS, se dit aussi pour incommode, fâcheux, difficile. *Difficilis*, *morosus*. Il est tantôt en bonne, & tantôt en *mauvaise* humeur.

MAUVAIS, signifie aussi ce qui est nuisible, dangereux. *Periculosus*, *damnosus*, *tristis*. Les excès sont *mauvais* pour la santé. Le serin est *mauvais* pour les vieillards. Le fruit est *mauvais* pour certains estomacs.

MAUVAIS, est quelquefois employé comme synonyme de sinistre, qui présage quelque mal. C'est ainsi qu'on dit, qu'un homme à une *mauvaise* physionomie, & que le peuple regarde le hibou comme un oiseau de *mauvais* augure.

On appelle *mauvais* lieux, des lieux de débauche; & femmes de *mauvaise* vie, des femmes prostituées.

On dit en style familier, faire le *mauvais*, menacer de battre, de faire du désordre.

Ce terme employé avec la négative, signifie deux choses assez différentes, & sert également à diminuer le mérite d'une chose qu'on veut louer sobrement, & à relever le mérite de celle dont on veut faire l'éloge, selon le ton qu'on y donne. Ainsi quand on dit qu'une chose n'est pas *mauvaise*, c'est dire qu'elle est assez bonne, médiocrement bonne, ou bonne, & même fort bonne : ce qui dépend de la manière de prononcer. Les vendanges ne sont pas *mauvaises* cette année. Ce ragout n'est pas *mauvais*. Il n'est pas en *mauvaise* posture à la Cour. On dit ironiquement, vraiment cela n'est pas *mauvais*, quand on fait connoître qu'on n'approuve pas une chose : expression familière.

Trouver une chose *mauvaise*, c'est ne la trouver pas à son goût. Un malade trouve le vin *mauvais*. Ce ragout est *mauvais*.

On dit, prendre quelque chose en *mauvaise* part; pour dire, la prendre mal, lui donner un sens fâcheux, un sens défavantageux. *In malam, in sinistram partem accipere*.

MAUVAIS, se prend quelquefois substantivement. Il a cela de *mauvais*, qu'il critique sans cesse. Montagne dit au hasard tout ce qui lui vient à l'esprit; risquant le bon pour le *mauvais*, & le *mauvais* pour le bon. Voyez Vigneul Marville. Il y a du bon & du *mauvais* dans cette pièce. Le peuple appelle le *mauvais*, le Diable.

Du Cange dit que les Anciens l'ont appelé *Maufés* quasi *maleficus*, ou *malefactus*.

MAUVAIS, se dit aussi adverbiallement. *Malè, graviter*. Il sent *mauvais*. Il fait *mauvais* semer. Il fait *mauvais* marcher en cette saison. Expression populaire, au moins familière. Il fait *mauvais*, simplement, signifie, le temps, ou le chemin, n'est pas beau.

On dit aussi par manière d'excuse, lorsqu'on fait quelque chose qui peut déplaire, Ne trouvez pas *mauvais*, si je prens parti contre vous en faveur de mon ami? On ne doit point trouver *mauvais*, que chacun défende son bien. Qu'on le trouve bon ou *mauvais*, je n'en ferai ni plus ni moins. On parleroit mal si on disoit, Ne trouvez point *mauvaise*, une si juste & si honnête curiosité. BOUH.

Il faut dire, ne trouvez point *mauvais*, quoique le substantif qui suit, soit féminin. Je trouve *mauvais* la liberté que vous avez prise. NOUV. REM. Et la raison en est que *mauvais*, dans ces sortes de phrases s'emploie adverbiallement.

MAUVAISTIE. f. f. Méchante qualité d'une chose, ou d'une action, méchanceté, malice. *Gloss, sur Marot*. C'est un vieux mot hors d'usage. *Pravitas, malitia*.

Tu prétends finement par cette mauvaistie.

Lui donner plus d'amour, à moi plus d'amitié.

REGNIER.

MAUVE, ou **MOUETTE**. f. f. Nom d'un oiseau. C'est un oiseau aquatique, de la grosseur d'un gros pigeon, d'une couleur blanche cendrée : son bec est long, pointu, noir, fort luisant; Sa tête est grande & grosse; Ses pieds sont garnis d'ongles forts & vigoureux. Il fait son nid sur les rochers. On en voit de différentes grandeurs, suivant les différentes espèces. Il vole très-légerement. Il est très-vorace, & se nourrit de poissons, de vers, de limaçons, de sauterelles, & de diverses phalanges.

Il y a la mouette blanche, *Larus albus*; la brune, *larus fuscus* sive *Hybernus*, la cendrée, *cinereus*, & la grande mouette grise, *larus cinereus maximus*.

MAUVE. f. f. Plante dont il y a plusieurs espèces. *Malva*. La *mauve* commune a une racine simple, blanche, d'un goût doux & visqueux. Elle pousse plusieurs tiges rondes, velues, moëlleuses, rameuses, longues d'environ une coudée & demie. Ses feuilles sont presque rondes, un peu découpées,

velues, molles, de couleur verte-brune, dentelées en leurs bords. Ses fleurs sont des cloches coupées en cinq parties jusques vers la base, de couleur purpurine-pâle, ou blanchâtre, mêlée de raies, d'un purpurin foncé. Son fruit est aplati en rosette, ou orbiculaire, ressemblant à un petit nombril, d'un goût fade, visqueux; il renferme des semences menues qui ont la figure d'un petit rein. En Latin *malva vulgaris, flore majore, folio sinuato*. J. BAUH. Cette plante est fort émolliente, d'où elle a tiré son nom; elle est aussi propre pour adoucir & pour humecter. On s'en sert pour les lavemens, pour les fomentations, pour les cataplasmes.

Il y a une mauve de jardin dont la tige vient à la hauteur d'un arbrisseau, & qui a des fleurs grandes comme des roses, de couleur rouge incarnate, ou blanche, ou tirant sur le purpurin, ou rouge noirâtre. On l'appelle *Malva rosea folio rotundo*.

Il y a encore une mauve en arbre, haute de six ou sept pieds, dont les fleurs sont pareilles à celles des mauves ordinaires, d'une belle couleur rouge. Ses feuilles sont grandes, presque rondes. En Latin *malva arborea, Veneta dicta, parvo flore*.

MAUVE D'INDE, MAUVE DU JAPON. Voyez ROSE DE LA CHINE.

MAUVE. Nom d'une petite rivière de France qui se jette dans la Loire à Mehun-sur Loire, dans la Bauce. Valois, *Not. Gall. p. 313*.

MAUVIETTE. f. f. Espèce d'alouette. Une douzaine de mauviettes. A Paris on appelle mauviettes, les alouettes mêmes. Voyez ce mot.

MAUVIS. f. m. Espèce d'oiseau gros comme un pigeon, qui se plaît à voler sur les eaux. Il est appelé en Latin *malvicius* par quelques Auteurs. Voyez MAUVE.

MAUVIS, est aussi une espèce de grive qui est de la troisième grandeur, moindre que la grive commune. En Latin *turdus liber*. Voyez GRIVE.

MAUVIS, sont aussi de grands oiseaux qui ont des ailes grisâtres, & le reste du corps blanc, qu'on trouve vers le cap de Bonne-Espérance, que les Pilotes appellent *Gaivotons*.

On dit proverbialement en Fauconnerie, les Faucons ont engendré les mauvis.

MAUVIS. Voyez MENELÉ.

MAWARALNÄHRA. Nom d'une grande Province qu'on appelle aussi *Maurenaher, Usbeck, & Zagatay*, grande région de l'Asie. *Mawaralnähra, Usbechia, Zagataia*. On la comprend sous la grande Tartarie, & on la borne au midi par la Perse, au levant par le Turquestan, & au nord par les Tartares Kalmuks.

MAUX. C'est le pluriel. de *mal*. Mala. Voyez MAL.

M A X.

MAXENCE. f. m. Nom d'homme. *Maxentius*.

MAXENCE. f. f. Est un nom de femme. *Maxentia*.

MAXI. Nom d'une ville de la Natolie, en Asie. *Maxia*, anciennement *Loryma, Laryma*.

MAXIANOPOLI. Nom d'une ancienne ville de la Thrace, fondée par l'Empereur Maximien. *Maximianopolis*. Ce n'est maintenant qu'un bourg de la Romanie, situé à vingt lieues d'Andrinople, en tirant vers les confins de la Macédoine, & le golfe de Contessa. MATY.

MAXILLAIRE. adj. Terme d'Anatomie, dans lequel il faut prononcer les deux *ll*, & ne les point mouiller. Qui appartient aux mâchoires, qui y a rapport. *Maxillaris*. Ce nom se donne aux os, aux glandes, aux artères & aux nerfs des mâchoires.

MAXIME. f. f. Règle, principe, fondement de quelque art, ou science. *Regula, axioma, sententia, effatum, placitum, pronunciatum*. C'est une maxime d'État de ne point souffrir qu'un sujet soit trop puissant. Machiavel établit des maximes dangereuses dans sa politique. On a de la peine à établir des maximes générales, & qui servent de règle partout. L'enflure des maximes des Stoïciens n'a jamais

fait de Sages qu'en idée. G. G. On ne sent guère la fausseté d'une maxime dont on recueille l'utilité. S. ÉVR.

*Si tout périt avec la vie,
Quel droit est sacré pour l'impie?
Il n'est plus ni vertu, ni foi,
Tout est permis & légitime,
Il ne lui reste pour maxime,
Que de tout rapporter à soi.*

MAXIME, signifie encore, Axiome, sentence, apophthème. *Effatum, axioma, pronunciatum*. Les maximes morales de M. de la Rochefoucault sont fort ingénieuses. Le style des maximes doit être vif & serré. C'est une maxime générale, que l'amour propre est le ressort de toutes nos actions. C'est une maxime de ne point faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qui fût fait à nous-mêmes.

Ce mot vient de *maxima*, qu'on a dit dans la basse Latinité en la même signification. On le dit aussi en Angleterre.

MAXIME, en termes de Musique, est la plus grande de ses notes, qui vaut 12 mesures, & est figurée par un carré long avec une queue. *Maxima*. Salomon de Caux dit qu'elle ne contient que huit mesures. On n'emploie plus guère la maxime, depuis qu'on sépare les mesures par des barres. On remplit ordinairement chaque mesure de blanches accolées par des liaisons pour marquer les tenues.

MAXIMIANISTE. f. m. & f. Nom de Secte. *Maximianista*. Les *Maximianistes* étoient des Donatistes, ainsi nommés de Maximien, Diacre de Carthage, sur la fin du IV^e siècle.

MAXIMIEN. f. m. Nom d'homme. *Maximianus*. L'Empereur Maximien, qui se nommoit *Marcus Aurelius Valerius Maximianus*, comme on le voit sur ses médailles, fut Collègue de Dioclétien à l'Empire.

MAXIMIN. f. m. Nom d'homme. *Maximinus*. C. Jul. Maximin, Thrace de nation, fils d'un Goth, nommé Micæas, & d'une Alaine qui s'appeloit Ababa, fut de berger soldat, de soldat Officier dans l'armée d'Alexandre Sévère, après lequel l'armée le proclama Empereur en 235. Voyez Jules Capitolin

Saint-MAXIMAIN. Nom d'une petite ville de France. *Fanum S. Maximini*. Elle est dans la Provence, sur la rivière d'Argent, à six lieues d'Aix, vers le levant.

MAXIMUM. f. m. Terme de Mathématique emprunté du Latin, pour exprimer le plus haut degré où une grandeur puisse atteindre, l'état le plus grand où une quantité variable puisse parvenir. Son opposé est *minimum*, qui marque le lieu, le point où une quantité devient la plus petite qu'il est possible. Le *maximum* est opposé au *minimum*. Courbes qui ont un *maximum* & un *minimum*.

M A Y.

MAY. Voyez MAI.

MAYA. Nom d'un bourg d'Espagne. *Maya*. Ce lieu est fortifié, & situé dans la Navarre, à la source de la Bidasse, entre Pampelune & Bayonne. MATY. Voyez la Carte de M. De Lisle.

MAYE Voyez MAIE.

MAYENCE. Prononcez *Maïence*, & ne faites point un diphtongue de *ay*. Nom d'une ville du Cercle Electoral du Rhin, en Allemagne. *Magontiacum*, dans Tacite, *L. IV. hist. c. 15*. & dans Am. Marcellin, *Mocontiacum*; dans Ptolomée *Magontia*; dans Plutarque *Moguntia, Moguntiacum*. Elle est capitale de l'Archevêché de Mayence, & située sur le Rhin, vis-à-vis de l'embouchure du Mein, à sept lieues de Francfort.

Mayence est à 25 d. 45 m. de longitude, & 50 d. 2 m. de latitude. ACAD. DES Sc. Selon M. de

Castini, long 25 d. 51', 30'', lat. 49. d. 54'.
L'Archevêché de MAYENCE. *Moguntina Ditto*. C'est un des Etats du cercle Electoral du Rhin, en Allemagne. Il est étendu en forme de demi-cercle, dans la Wétéravie, & dans la Franconie, depuis le Comté de Spanheim, jusqu'au Duché de Wurtemberg, en Souabe.

MAYENCE. Terme de Fleuriste. Tulipe qui entre en fleur incarnate & chamois, puis elle fait paroître du colombine & du rouge. MORIN.

MAYENNE, MAYNE, ou MAYENNE DE JUHEL. *Meduana, Meduana Juhelli*. Nom d'une ville de France située dans le Maine, sur la rivière de *Mayenne*, à dix-huit lieues au-dessus d'Angers.

MAYENNE. Nom d'une rivière de France. *Meduana, Medana, Mediana* Elle a sa source aux confins de la Normandie, traverse le Maine, où elle baigne *Mayenne* & Laval; ensuite entrant dans l'Anjou elle reçoit la Sarthe & la Loire, & ayant baigné Angers, elle se décharge peu après dans la Loire. MATY. *Vallois Not. Gall. p. 328.*

MAYENNE. Plante. Voyez MÉLONGÈNE.

MAYEQUES. f. m. pl. On appeloit ainsi chez les Mexicains un ordre d'hommes tributaires, à qui il n'étoit pas permis de posséder des terres en propre, & qui ne pouvoient les tenir qu'à rente, attachés pour toujours à la terre qu'ils labouroient, sans pouvoir la quitter pour en prendre une autre.

MAYET. Nom de lieu. *Maiatum*. C'étoit autrefois un Château du Maine.

MAYEUL. f. m. Quelques uns disent aussi *Mayol*; mais l'usage est pour *Mayeul*. En Latin *Majolus*.

Congrégation des Clercs Réguliers de S. MAYEUL, appelés communément Somasques. Voyez SOMASQUE.

MAYEUR. f. m. C'est ainsi qu'on appelle dans quelques Provinces le premier Officier de l'Hôtel de Ville, que l'on nomme Maire dans d'autres, les *Mayeur* & Echevins de Calais.

MAYNEAU. f. m. Terme d'anciennes fortifications. Tour basse, appliquée par dehors contre les murs d'une ville pour leur défense. *Turris humilior muris applicata*.

MAYO. Nom de l'une des Îles du Cap-verd en Afrique. *Maii Insula*. Elle est à l'orient de celle de S. Jacques, & elle est considérable par la quantité de sel qu'y font les Portugais qui en font les maîtres. MATY.

Le Comté de MAYO. *Majensis, ou Mayonensis Comitatus*. Contrée de la Connacie, en Irlande. Elle est bornée au levant par les Comtés de Slégo & de Roscomen; au midi par celui de Galloway, & ailleurs par l'Océan occidental.

MAYON. f. m. Nom d'une monnoie de la Chine. Un *mayon* vaut neuf sous de notre monnoie.

Chaque Chinois, depuis 16 ans jusqu'à 55, paye deux *mayons*, qui font 18 sous de notre monnoie. ABBÉ DE CHOISY.

MAYOTTE. Les îles de la *Mayotte*, ou de Comorre. *Majota insula*. C'est un peloton de petites îles, situées dans la mer de Zanguébar, entre la côte de Zanguébar, & l'île de Madagascar. Elles font sous le 12^e degré de latitude méridionale, & elles prennent le nom de *Mayota*, qui est la plus méridionale de routes. MATY.

MAYRE. Voyez KILMARE.

MAYS. Voyez MAIS.

MAYTEN. f. m. Nom d'un arbre de l'Amérique méridionale. FRÉZIER, p. 106.

M A Z.

MAZACA. *Mazaca, Mazaca*, grande ville métropole de Cappadoce. C'est la même que Césarée de Cappadoce, patrie de S. Basile.

MAZAGAN. Nom d'une ville du Royaume de Maroc en Barbarie. *Mazaganum*. C'est une place forte, située sur la côte de la province de Ducala, près de l'embouchure de l'Ommitabi; la mer l'environne d'un côté, & elle a de l'autre un fossé fort large &

fort profond, que la mer remplit, lorsque la marée est haute.

MAZAGAN. Voyez MOSTAGAN.

MAZALIG. Ville, ou plutôt château d'Afrique, dans la province de Biledulgerid, à 20 degr. 10 m. de longitude, & 30 degr. 20 m. de latitude.

MAZANDRAN. Province du Royaume de Perse. Le *Mazandran* s'étend au long de la mer Caspienne, c'est l'Hyrcanie des Anciens. *Hyrcania*.

MAZANGE. Bourg de France, dans la Beauce, Election de Vendôme.

MAZANGRAN. Ville d'Afrique, dans la province de Trémecen, à une demi-lieue de la mer, à treize lieues d'Oran, vers le Levant.

MAZARA. Nom d'une ville épiscopale de Sicile. *Mazara*.

La vallée de MAZARA. *Mazarana vallis*. C'est une des trois provinces de la Sicile. Elle est bornée au levant par les vallées de Démona & de Noto, & baignée par la mer aux autres endroits.

MAZARIN. f. m. Nom d'une famille Italienne, originaire de Sicile, ou Romaine selon d'autres, & de laquelle étoit le Cardinal *Mazarin*. *Mazarinus* Voy. sur les *Mazarins* Naudé dans son *Matcurat*.

On appelle à Paris le Collège *Mazarin*, un magnifique Collège fondé & bâti sur le bord de la Seine, vis à vis du Louvre, par le Cardinal *Mazarin*, pour y entretenir quatre-vingt jeunes hommes des quatre Nations, sur lesquelles la France a fait des conquêtes, les Espagnols, les Italiens, les Allemands, & les Flamands, ce qui fait qu'on l'appelle aussi le Collège des quatre Nations.

La Bibliothèque *Mazarine*, c'est la Bibliothèque du Cardinal *Mazarin*, qu'il a léguée par Testament au Collège *Mazarin*, rendue publique.

MAZARINS. f. m. pl. On donna ce nom vers le milieu du siècle passé, au commencement de la minorité de Louis XIV. à ceux qui étoient favorables au Cardinal *Mazarin*, & qui le soutenoient contre les Frondeurs. Il fut un temps où l'on croyoit dire une grosse injure, que d'appeler quelqu'un *Mazarin*. Au milieu des plus grandes chaleurs du Parlement, il y avoit beaucoup de *Mazarins* dans ce Corps. Et à l'adj. le parti *Mazarin*.

MAZARINESQUE. adj. Guy Patin appelle créature *mazarinesque*, une personne dévouée au Cardinal *Mazarin*.

MAZARINISTE. f. m. & f. Terme qui se fit durant les troubles de la minorité du feu Roi, & qu'on disoit de ceux qui tenoient pour le Cardinal *Mazarin*. *Mazarini fautor*.

MAZARINO. Nom d'une petite Ville, ou Bourg avec titre de Comté, *Mazarinum*. Ce lieu, qui a donné le nom à la maison que le Cardinal *Mazarin* a rendue célèbre, est dans la vallée de Noto, en Sicile, à huit lieues de Terra Nuova, vers le nord.

MAZEL. f. m. C'est ainsi qu'en certains pays de la France on nomme une boucherie, du Latin *macellum*, qui s'appelle encore aujourd'hui à Rome *macello*. C'étoit un lieu où l'on vendoit non-seulement de la viande, mais aussi du poisson & d'autres victuailles. Nous voyons la forme du *macellum* dans une médaille de Néron, au revers de laquelle, sous un édifice fort magnifique, on lit MAC. AVG. *Macellum Augusti*. Le P. DE MONTFAUCON, *Antiquité expl. T. III. part. I. p. 179.*

MAZELIN, & MAZÉLIN. f. m. Vieux mot, qui veut dire vaisseau à boire. *Poculum*.

Et apportèrent estrelins,

Hanas, coupes, & mazerins. PHIL. MOUSQUES.

MAZENDERAN. Voyez MASANDERAN.

MAZEROELES. Voyez MASIERS.

MAZETTE. f. f. Petit cheval, ou cheval ruiné qu'on ne sauroit faire aller, ni avec le fouet, ni avec l'éperon. *Equulus, strigosus equus*. Les chevaux de poste, les porteurs de choux font des *mazettes*.

Depuis huit jours entiers, avec nos longues traites,
Nous sommes à piquer des chiens de mazzettes.

MOL.

On dit aussi par extension des personnes qui ne sauroient aller loin à pied, qui ne sauroient rien porter, ou qui ne savent pas bien faire une chose, que ce sont de vraies mazzettes.

C'est aussi un terme de mépris, dont on se sert principalement contre un homme qui ne fait pas jouer à quelque jeu d'esprit ou d'adresse. Il ne fait pas jouer, c'est une mazzette, vous le gagnerez à coup sûr. Ac. FR. Expression familière.

MAZIERES. Nom de plusieurs lieux de France, qui s'est formé du Latin *Maceria*, qui signifie mafures.

MAZIL. f. m. Terme de relation. Nom que les Turcs donnent aux Princes qui sont leurs tributaires, quand ils sont dépossédés de leurs États.

MAZITA. Nom d'une île de l'Afrique. *Mazira*. Elle est sur la côte méridionale de l'Arabie Heureuse, entre le Cap de Razalgate, & l'embouchure du Prim.

MAZOVIE. Nom d'une des grandes Provinces du Royaume de Pologne. *Mazovia*, *Masovia*. Elle est bornée au nord par la Prusse, au couchant par la Cujavie, & la grande Pologne, au midi par la petite, & au levant par la Lituanie.

MAZUA. Nom d'une île de la mer Rouge. *Mazua*. Elle est près de la côte d'Abèz, & de la ville d'Er-coco.

MAZZAGRAN, ou MAZAGANT. Nom d'une ancienne petite Ville du Royaume d'Alger, en Barbarie. *Mazagranum*, anciennement *Deorum portus*. Elle est sur la côte à l'embouchure du Senef, entre Oran & Tenèz. MATY.

M E.

ME. f. de t. g. Pronom personnel, synonyme de *moi* ou *je*; mais qui ne s'emploie qu'étant le régime du verbe, ou simple, ou composé, c'est à-dire, lorsque la préposition *à* est sous entendue. Il s'élide, quand le verbe suivant commence par une voyelle, & devant les particules *y* & *en*. Voyez *moi*. Vous *me* soupçonnez mal-à propos. Vous *me* donnez un bon conseil. Vous *m'en* parlerez. Vous *m'y* verrez.

On ne met ce pronom après le verbe, que lorsque le verbe est à l'impératif, que la phrase est affirmative, & que la particule *en* suit immédiatement le verbe. J'ai besoin de conseils, donnez *m'en*. Vous m'avez mis dans l'embarras, retirez *m'en*.

Quant à la particule *y* jointe au pronom, elle ne se met jamais après le verbe. Vous *m'y* attendrez, je vous prie de *m'y* mener. Mais on ne dira pas, attendez *m'y*, ni menez *m'y*. ACAD. FR.

M E A.

MEACO. Nom d'une ville du Japon, située dans l'île de Nippon, sur un golfe auquel elle donne son nom. *Meacum*.

MEA CULPA. Mots Latins en usage dans le discours familier. Dites votre *mea culpa*. Ces mots sont extraits du *Confiteor*, &c.

MÉAGE. f. m. Terme de Commerce. On appelle Droit de *méage* dans quelques villes de Bretagne, un droit qui se paye à l'entrée desdites villes, & qui fait une partie de leurs deniers communs & patrimoniaux.

MÉAN. f. m. Terme de salines. On dit aussi *muau*. Cinquième réservoir d'un marais salant: il est d'environ vingt-deux pieds de large, séparé d'espace en espace par de petites chaussées.

MÉANDRE. f. m. Nom d'une rivière de l'Asie mineure, & fameuse par la quantité de tours & de détours qu'elle fait avant que d'arriver à son embouchure. Le nom moderne est *Madre*; mais dans

les traductions des anciens ouvrages: on dit toujours le *Méandre*, *Meander*, *Meandras*, *Meandrus*. Le *Méandre* est un fleuve de Phrygie, qui sort de la source d'Holocène.

Par extension on donne le nom de *Méandres*, particulièrement en poésie, aux détours & inuolutes des rivières, à cause que le fleuve *Meandre* en étoit rempli. *Maandri*. La navigation de la Seine est longue, à cause de ses *méandres*. M. Bernard, dans son Traité de la jonction des Mers, dit qu'en coupant quelques détours & *méandres* de la rivière de Seine, on pourroit, par le moyen du Rhône, de la Saone, de l'Ouche, de l'Armançon & de l'Yonne, faire une communication de la mer de Provence à l'Océan de Normandie. On appelle aussi *méandre* un petit chemin, un passage tortueux & souterrain. Par-tout l'on trouve sous la terre de petites crevasses vides, des ravines plus ou moins larges, des *méandres* & des passages tortueux, qui, comme autant de puisards, reçoivent les eaux qui coulent à la surface, & les conduisent plus bas. PL. On étend même plus loin ce terme au figuré. M. Naudé a dit dans son Apologie pour les grands hommes accusés de magie, que Paracelse avoit écrit d'une manière si obscure & si détournée, qu'un Lecteur ne marche qu'en tâtonnant parmi de tels *méandres*.

M. Perrault dans son Poëme intitulé *le Siècle de Louis Le Grand*, dit en parlant de la circulation du sang, qu'il croit que toute l'anriquité a ignorée,

*L'homme de mille erreurs autrefois prévenu,
Et malgré son savoir, à soi même inconnu,
Ignoroit en repos jusqu'aux routes certaines
Du méandre vivant qui coule dans ses veines.*

Les Anciens ont appelé *méandre* sur leurs habits; des ornemens semblables à ceux que nous appellons *Falbala*. *Meander*, *Periclisifis*.

MÉANDRIE. Terme de Minéralogie. *Corallites undulatus*. Les Naturalistes donnent ce nom à une sorte de coralloïde fossile, ordinairement orbiculaire, & marquée par des tortuosités & concavités irrégulières. Il y en a qui ressemblent à des amas de vermilléaux, d'autres à des éponges, & d'autres à un cerveau humain. On donne particulièrement le nom de *méandrite* à celui qui est formé de tortuosité, en forme de vermilléau, ou d'ondes ou de vagues.

MÉATH, ou MÉDIE. Nom d'une contrée dont quelques Géographes font une Province particulière de l'Irlande, mais qui n'est qu'une partie de la Lagénie. *Media*, *Midia*. Elle eut autrefois ses Rois particuliers, ensuite elle fut un Comté, lequel, à cause de sa trop grande étendue, fut divisé par Henri VIII. en deux, qui portent le nom d'Est-Méath & de West Méath. MATY.

MEAUX. Ville de France, capitale de la Brie, & située sur la Marne, à dix lieues au-dessus de Paris. *Meldorum*, ou *Meldarum civitas*, *Jatinum*, dans Ptolomée. C'est une ville épiscopale, suffragante aujourd'hui de l'Archevêché de Paris. Dom Duplessis, qui a fait l'Histoire de l'Église de Meaux, croit que cet Évêché n'est qu'un démembrement de celui de Paris, & qu'il n'a été érigé que vers le milieu du quatrième siècle. Long. 20. deg. 24'. 25". lat. 48. deg. 57'. 36".

MEAW, ou MÉVE. Voyez GNIEW.

M E B.

MEBSESE. Voyez MALMISTRA, Ville.

M E C.

MÉCANICIEN, MÉCANIQUE, MÉCANISME. L'ACAD. suit cette orthographe. Voyez MÉCHANICIEN, MÉCHANIQUE, MÉCHANISME.

MÉCASULNIL. f. m. Les Indiens appellent ainsi la

gouffé qui renferme la graine de vanille. *V. VANILLE.*
MÉCAXOCHITL. f. m. Petit poivre-long Américain. Il est chaud & sec ; on en met dans le chocolat, auquel il donne un goût agréable. Il est corroboratif ; il échauffe l'estomac ; corrige l'haleine ; atténue les humeurs grossières & visqueuses, résiste aux poisons ; soulage dans la colique & dans la passion iliaque ; provoque les urines ; & mêlé avec le tlixochitl, il hâte les règles, chasse le fœtus mort, facilite l'accouchement, lève les obstructions, fait cesser le froid, & les douleurs qui en proviennent, & soulage dans les frissons de la fièvre. *RAY, Hist. Plant.* Il croit dans la nouvelle Espagne.

MECCA. *Voyez MECQUE.*

MECELLATA. *Macomeda, Calumacuma.* C'étoit anciennement une petite Ville, maintenant ce n'est qu'un Village, situé dans le Royaume de Tripoli, sur la côte occidentale du golfe de Sidra. *MATY.*

MÉCÉNAS, ou MÉCÈNE. f. m. Nom d'un Cavalier Romain, favori d'Auguste, qui aimoit les gens de Lettres, & qui leur faisoit du bien, sur-tout aux Poëtes.

On s'est servi depuis de ce nom pour honorer tous les grands Seigneurs qui favorisent les sciences & les Auteurs, qui les protègent. Il n'y a plus de *Mécenas*, aussi n'y a-t-il plus d'Horace, ni de Virgile. Aujourd'hui le titre de *Mécène* est souvent prostitué ou usurpé.

*Où chercher un Patron dans le siècle où nous sommes.
 Il est de grands esprits, il est de savans hommes ;
 Mais il n'est plus de Mécenas.*

POÈTE ANONYME.

MÉCHAMMENT. adv. Par méchanceté. *Perversè, improbè, nequitè.* Dans les amendes honorables on fait dire au criminel, que *méchamment*, témérairement, & comme mal-avisé, il a commis un tel crime. Nous serions bien lâches de nous fier à leurs paroles, après qu'ils l'ont si *méchamment* violée. *ABLANC.*

MÉCHANCÉTÉ. f. f. Malignité, action méchante. *Malitia, nequitia, improbitas, pravitas.* Cet homme est capable de toutes les *méchancetés* qu'on se peut imaginer. Commettre une injure *méchanceté*. Ce n'est pas par hasard, c'est par pure *méchanceté*, qu'il vous a fait cet affront. Cette calomnie est une horrible *méchanceté*. *Voyez MÉCHANT.*

MÉCHANCÉTÉ, se dit aussi en riant d'une malice innocente. Nous lui avons fait mille *méchancetés*. Je voulais surprendre votre secret, en vous faisant cette petite *méchanceté*.

MÉCHANÉEN. adj. m. *Mechaneus.* Surnom de Jupiter. Il signifie celui qui bénit les entreprises des hommes. Il y avoit à Argos, au milieu de la ville, un Cippé de bronze d'une grandeur médiocre, qui soutenoit la statue de Jupiter *Méchanéen*. Ce fut devant cette statue que les Argiens, avant d'aller au siège de Troie, s'engagèrent tous par serment à périr plutôt que d'abandonner leur entreprise. Du verbe *μεχανεύωμαι*, *Je médite, j'entreprends.*

MÉCHANICIEN. f. m. (On prononce, & plusieurs écrivent, *Mécanicien.*) Homme habile en Mécanique. Ouvrier qui fait, ou qui invente des ouvrages de Mécanique. *Mechanicus, Mechanicorum operum artifex, Inventor.* Il faut qu'un *Mécanicien* soit bon Géomètre.

☞ En médecine on appelle *Mécaniciens*, les Médecins modernes qui ont adopté la méthode des Géomètres dans les recherches qu'ils ont faites sur l'économie animale, regardant le corps humain comme une véritable machine, dont toutes les parties sont soumises aux loix de la Mécanique. *Voyez MÉCANIQUE,* adjectif. Philosophie Mécanique.

MÉCHANICITÉ. f. f. L'h ne se prononce pas. Qualité de ce qui est mécanique. Cela se dit sur-tout des Arts qui ont principalement besoin du travail de la main, comme l'Imprimerie dans l'exemple suivant. Une remarque qui paroîtra surprenante,

& qui fera voir à quel degré de *mécanicité* l'art d'imprimer est réduit, c'est que M. Oléander, Imprimeur Hollandois d'une multitude infime de Livres François & Latins, ni ses Compositeurs ne savent point d'autre langue que celle de leur pays. Ils ne connoissent de ce qu'ils impriment que la forme des caractères. *Le Pour & Contre.* Ce mot est en Italique, c'est-à-dire, hasardé.

MÉCHANIQUE. f. f. Ou les *Mécaniques.* L'Académie écrit *Mécanique*, & il paroît, que c'est l'usage le plus général. C'est une science qui fait partie des Mathématiques, qui enseigne la nature des forces mouvantes, l'art de faire toutes sortes de machines, & d'enlever toutes sortes de poids par le moyen des leviers, coins, poulies, mouffles, vis, &c. *Artes machinaria. Mechanica.* ☞ La *Mécanique*, ou la Science du mouvement se divise en *Mécanique* générale & en *Mécanique* particulière. La première, après avoir démontré les loix générales du mouvement & les règles qui s'observent dans le choc des corps, nous apprend quand un corps se meut en ligne diagonale, en ligne courbe, en ligne circulaire, en ligne elliptique. La seconde, qui est proprement la science des machines, nous apprend à mettre en équilibre des poids ou des puissances inégales. Ce qui fait que les *Mécaniques* ne sont pas autant estimées qu'elles le méritent, c'est que l'on n'en a regardé que la pratique, sans faire réflexion sur leur théorie, qui peut occuper les esprits les plus élevés. Il est vrai aussi que les Artisans s'acquittent très bien de leur métier sans être Géomètres, ni Philosophes; mais ce sont les Géomètres & les Philosophes qui ont établi par leur science, les principes des arts, & qui ont trouvé les règles que les Artisans suivent aveuglément, sans en avoir les fondemens. D'ailleurs, quoique selon la force du mot, il semble que cette science ne regarde que la composition des machines, elle renferme cependant tout ce qui regarde les autres arts, qui ont besoin de son secours. *LE P. LAMY.* Les Auteurs qui ont écrit des *Mécaniques*, & machines, sont entr'autres Guid Ubalde, Stévin en son *Hydrostatique*, George Pachimère, Piccolomini, Monantheolius & Blancanus sur les *Mécaniques* d'Aristote, Heron, George Agricola, les Forces mouvantes de Salomon de Caux, Augustin Ramelli, le Théâtre de Jacques Besson, & le Théâtre de Victorio Zonca, les Pneumatiques de Jean-Baptiste Porta, Strada, & Antoine Bachot. Descartes a fait aussi un petit *Traité de la Mécanique*, où il parle du plan incliné, du levier, du coin, de la roue, de la poulie & de la vis; sur quoi le P. Poisson, de l'Oratoire, a fait de savantes Observations. M. de Roberval a donné le projet d'un livre de *Mécanique*, traitant des mouvemens composés. Il est imprimé dans les divers ouvrages de Messieurs de l'Académie des Sciences. M. Varignon a fait un excellent *Traité de Mécanique*, in-4. M. de la Hire en a fait aussi un in-12. Jean Caiamuel, Evêque de Campanie, a traité amplement des *Mécaniques* & de toutes les parties des Mathématiques en quarante *Traités* différens, qu'il a enrichi de belles figures, où il met les manières de faire les instrumens propres pour toutes les *mécaniques*.

Ce mot vient du Grec *μηχανή*, *machina*, *machine*, art, invention, adresse, artifice.

MÉCHANIQUE, se dit aussi de la structure naturelle ou artificielle des corps, de la composition de leurs parties, de leurs mouvemens & de leurs usages. La *mécanique* du corps humain. La *mécanique* d'une montre, d'une machine. M. Perrault Médecin a fait un excellent traité de la *mécanique* des animaux, de tous les ressorts & causes de leurs actions.

MÉCHANIQUE. adj. m. & f. Qui appartient aux *Mécaniques*, qui se fait par les règles du mouvement, & par les principes de la Mécanique. *Mechanicus.* Une explication *mécanique* de tous les mouvemens du corps. Une disposition, un arrangement *mécanique*. La Philosophie *mécanique* est la même que

la Philosophie corpusculaire, c'est-à-dire, celle qui explique tous les effets de la Nature par des principes de Mécanique, la figure, l'arrangement, la disposition, la grandeur ou la petitesse, le mouvement des parties qui composent les corps naturels.

☞ **Puissances mécaniques.** C'est la même chose que forces mouvantes. On appelle affections *mécaniques* les propriétés de la matière qui résultent de sa figure, de son mouvement; & causes *mécaniques*, celles qui ont ces affections pour fondement. On dit de même loix *mécaniques*. Dieu remue seul toute la matière par des loix *mécaniques*.

MÉCANIQUE, à l'adjectif, se dit aussi en Mathématique d'une construction, ou d'une preuve d'un problème, qui ne se fait pas d'une manière Géométrique, mais en tâtonnant, ou avec l'aide des instrumens, comme sont la plupart des problèmes sur la duplication du cube & sur la quadrature du cercle. *Mechanicus*. Voyez la Géométrie de Descartes.

MÉCANIQUE, se dit pareillement des Arts ☞ qui ont principalement besoin du travail de la main, & qui sont opposés aux Arts libéraux. *Artes mechanicae*. La Serrurerie, la Menuiserie, &c. sont des Arts *mécaniques*.

☞ On le dit aussi d'un métier vil. Un métier bien *mécanique*.

MÉCANIQUEMENT, ou **MÉCANIQUEMENT**. adv. D'une manière mécanique. *Mechanicè*.

Ce mot vient du Grec *μηχανή*, *ars machina*.

En termes de Mécanique, ce mot est opposé à *géométriquement*, & se dit lorsqu'on résout, ou qu'on prouve un problème en tâtonnant, & sans une entière exactitude, en se servant des compas, ou d'autres instrumens, au lieu de le faire par le seul raisonnement, & faisant abstraction de la matière avec toute la certitude & précision imaginable.

MÉCANIQUERIE. f. f. L'h ne se prononce pas. Mesquinerie, avarice, épargne sordide. S'il faut parler de *mécaniquerie*, ne faisoit-il pas bon voir un grand Seigneur, voire un Roi, portant des manches de deux paroisses? *Apol. pour Hérodote, édit. de la Haye, 1735. part. II. to. III. chap. 28. p. 1.* Henri Étienne, après avoir dit un peu plus bas, qu'il seroit à souhaiter que le plus mauvais ménage des Demoiselles de son temps, fût celui des cottes ou vaquines à la nichilodo, ajoute qu'il faut confesser qu'il n'y avoit pas grand mal en telle *mécaniquerie*. Ce mot n'est plus d'usage.

MÉCHANISME. f. m. l'Académie écrit *mécanisme*. Manière d'agir selon les loix de la Mécanique.

☞ Structure d'un corps suivant les loix de la Mécanique; & manière dont quelque cause Mécanique produit son effet. *Méchanismus*. Le *méchanisme* de la Nature est toujours le même, & elle agit toujours par les mêmes loix. VAL. Le *méchanisme* d'une montre. Le *méchanisme* du corps humain.

MÉCHANISME. Au figuré. Un Orateur ne doit pas trop découvrir le *méchanisme* de son discours. Tous deux (M. Fléchier & M. Bossuet) dévoilent un peu trop le *méchanisme* de leur marche. *Idée des Oraif. Funèbres*.

MÉCHANT, ANTE. adj. qui ne vaut rien dans son genre, qui est dépourvu de bonnes qualités. Ce mot se joint presque à tous les substantifs de la langue pour marquer leurs défauts. *Malus*. On dit, *méchante bête*, *méchant pays*, *méchant bois*, *méchante pierre*, *méchante humeur*, *méchante étoffe*, *méchant orateur*, *méchant Comédien*, &c. Dans ce sens il est synonyme de *mauvais*. On dit qu'un homme a *méchante physionomie*, *méchante mine*, pour dire qu'il a la physionomie, la mine d'un *méchant homme*. On dit aussi quelquefois, qu'un homme a *méchante mine*, a *méchant air*, pour dire seulement, qu'il a l'air ignoble & bas.

On dit qu'un homme est de *méchante humeur*, pour dire, qu'il est d'humeur chagrine. Ac. Fr.

☞ En morale on le dit des personnes qui manquent de probité, & des choses qui sont contraires aux loix, à la Justice. *Malus, nequam, improbus*. Un

méchant garnement, une *méchante femme*, qui a une *méchante tête*, une *méchante action*; un *méchant Juge*. Les Poètes ont fait les dicux *méchans*, afin de le pouvoir être, & de faillir avec exemple. S. ÉVR.

☞ **MÉCHANT**. Mauvais, synonymes. *Méchant* dit plus que *mauvais*. Le *mauvais* l'est par emportement. Quand il nuit, il fuit sa passion. Le *méchant* l'est par tempérament. Quand il nuit, il fuit son inclination. Pour n'en rien craindre, ce n'est pas assez de ne le pas offenser; le meilleur est de le fuir.

On appelle aussi *méchant* en raillerie, celui qui fait une petite malice, le plus souvent innocente. Vous êtes bien *méchant*, de m'avoir tant fait chercher ce livre. Vous êtes bien *méchant*, d'abuser de ma crédulité. Lorsque vous ne voulez pas être *méchante*, vous êtes la plus accomplie personne du monde. VOIT.

Ménage fait venir ce mot de *malè cadens*, comme qui diroit *malheureux qui a mauvaise chance*. D'autres le dérivent de *mechanicus*, parce que les gens pauvres qui exercent quelque art mécanique & vil, sont sujets à être *méchans*.

MÉCHANT, se dit aussi substantivement des personnes, pour marquer leurs mauvaises qualités morales, leurs vices, leurs défauts. *Nefarius, nequam, impius, improbus*. La vie des *méchans*, peut être aussi utile que celle des bons, quand elle est bien proposée, & qu'on en inspire de l'horreur. Nic. Notre repos consiste à ne point faire de mal: les *méchans* mènent une vie pleine de troubles, ils ont autant d'inquiétudes qu'ils font de mal. S. EVREMONTE. Le Seigneur regarde d'un œil favorable les œuvres des justes; mais les œuvres des *méchans* périront. PORT-R. Le Seigneur exterminera tous les *méchans*. ID. On appelle le Diable, le *méchant* par excellence.

On dit d'un homme qui menace, qui fait le fanfaron, qu'il fait le *méchant*. On dit qu'un homme fait le *méchant*, mais qu'il a trouvé plus *méchant* que lui; c'est-à-dire, qu'il a trouvé quelqu'un plus fort, ou plus puissant que lui, qui l'a réduit à la raison.

On dit proverbialement, les bons pâtissent pour les *méchans*.

Jamais cheval, ni méchant homme.

N'amenda pour aller à Rome.

On dit aussi, il ne fera pas si *méchant* qu'il a promis à son Capitaine. Il ne fera pas tout le mal dont il menace.

MÈCHE. f. f. Matière combustible qu'on met dans une lampe, qu'on place au centre d'une chandelle, ou d'un flambeau, qu'on allume, qui brûle & qui éclaire, lorsqu'elle est abreuvée par l'huile, le suif, ou la cire qui est autour. *Ellychnium, lucernæ fomes*. On fait la *mèche* d'une lampe avec du coton, du fil, de l'alun de plume, du papier tortillé, &c. Il faut qu'une chandelle ait une grosse *mèche* pour bien éclairer. Une lampe à quatre *mèches*, ou à quatre becs.

Ménage dit que ce mot vient du Grec *μύξα*, qui signifie *muchus*, & la *mèche*.

MÈCHE, se dit aussi d'une matière sèche & préparée pour prendre feu aisément, le conserver, & le communiquer, telle que celle dont on se sert pour allumer le feu avec un fusil. *Ignarius funiculus*. On fait de la *mèche* avec du linge, du papier brûlé, d'étonpe bouillie & de l'agaric sec. Cette *mèche* est bonne, elle prend bien.

MÈCHE, se dit encore dans l'art militaire, d'une corde préparée, qui entretient long temps le feu, dont les soldats se servoient autrefois pour mettre le feu à la poudre du bassinet de leurs mousquets, & dont les canonniers se servent aujourd'hui pour mettre le feu au canon par l'amorce de poudre qui se met à la lumière, & les mineurs pour le communiquer à une mine. *Ignita resticula*. Cette garnison est sortie balle en bouche avec la *mèche* allumée par les deux bouts. On dit dans l'exercice des troupes, Mettez la *mèche* sur le serpent, com-

passés la *mèche*, soufflez la *mèche*, tirez. Elle se fait de vieux cordages battus & bouillis avec du soufre & du salpêtre, séchés & remis en corde grossière.

MÈCHE de Tire bouchon. C'est cette partie d'un tire-bouchon qui est en forme de vis, & que l'on insinue en tournant dans le bouchon de liège quand on veut déboucher une bouteille. Lorsque la *mèche* d'un tire-bouchon est trop foible, elle est sujette à se casser. Il faut tirer droit un bouchon, autrement on risque de casser la *mèche*.

On appelle chez les Artisans la *mèche* d'un vilbrequin, d'une vrille, ou autres outils semblables, le fer, ou la partie qui perce, & qui est attachée au fût. *Cochleata terebra cuspis*. La *mèche* de ce vilbrequin n'est pas assez grosse, il la faut changer. *Mèche* de tarrière.

MÈCHE, ou **AME** d'une corde. Terme de Cordier. C'est un toron que l'on met dans l'axe des cordes qui ont plus de trois torons, & autour duquel les autres se roulent. On dit qu'un fil a une *mèche*, quand il y a au centre des brins de chanvre qui ne font presque point tortillés & autour desquels les autres se roulent: c'est un défaut considérable.

MÈCHE, se dit aussi de la partie du flambeau où l'on met la chandelle, & d'un petit morceau de fer blanc qu'on applique au haut pour tenir la bougie plus ferme. *Candelabri tubulus*. On le dit aussi de cette languette creuse qui soutient la *mèche*.

MÈCHE. En termes de Marine, signifie le plus gros brin de bois tout d'une pièce, qui forme le corps d'un grand mât, qu'on fortifie avec des jumelles, qui sont plusieurs grosses pièces de sapin qu'on y joint pour le faire résister aux orages. *Mali truncus, stereobata*. Un tel mât s'appelle *mât jumelé*. *Mèche* de gouvernail, c'est la première pièce de bois qui en fait le corps.

MÈCHE SOUFFRÉE, est une *mèche* enduite de soufre, qui fait le même effet qu'une allumette.

On dit figurément, Découvrir ou éventer la *mèche*, c'est-à-dire, découvrir quelque trame, quelque entreprise secrète & nuisible qu'on fait contre quelqu'un, par allusion à la *mèche* d'une mine qu'on empêche de jouer, quand on la peut découvrir. Cette expression est du style familier.

MÉCHEF. f. m. Vieux mot. Accident, malheur, mésaventure, malencontre. *Infortunium*. Il arriva alors un grand *méchef*. On ne s'en peut servir que dans le style marotique.

Mais par méchef, si d'humeur satyrique.
Quelque Savant à vous tancer s'applique.

Je n'ai fait aucune chose
Qui doive attirer sur mon chef
Un si déplorable méchef. BENSERADE.

On disoit aussi *mécheoir*, *infelicitate accidere*. Il vous *méchera* de cette entreprise, vous vous en trouverez mal, *malè tibi cedit*: cela est extrêmement vieux.

MÉCHER. v. a. Terme de Marchand de vin. *Mécher* du vin, c'est le souffrir avec une *mèche* souffrée. On fait un trou au haut du tonneau, on y attache la *mèche* souffrée allumée, & on tire du vin par un autre trou au-dessous. La vapeur de la *mèche* entrant par le trou d'en-haut, y introduit l'odeur du soufre.

MÉCHIR. f. m. Nom d'un mois solaire des anciens Egyptiens: c'est le sixième de leur année; il répond à notre mois de Février.

MÉCHNÉSA. Voyez MIQUENEZ.

MÉCHOACAN. Ville qu'on appelle aussi Valladolid de Méchoacan. *Méchoacanum, Vallisoletum, Méchoacania pintia nova*. Ville de l'Amérique septentrionale, capitale du Méchoacan, & située sur la rivière de Sacatula, à sept ou huit lieues du lac de Méchoacan, du côté du midi, & à cinquante de la ville du Mexique, du côté du couchant.

MÉCHOACAN. Province de l'Audience de Mexique, dans l'Amérique septentrionale. *Méchoacania*. Elle

est entre le Mexique propre, le Panuco, & l'Audience de Guadalajara; la mer de Sud ou Pacifique la baigne au midi.

MÉCHOACAN. f. m. Terme de Pharmacie. C'est une grosse racine presque insipide, cendrée au dehors, blanchâtre au dedans, de substance rare & légère, qui est apportée par tranches de la nouvelle Espagne, & qui porte le nom de la province de Méchoacan, où elle naît. Quelques-uns l'appellent *rhubarbe blanche*. Cette racine est semblable à celle de la couleuvre vulgaire. Elle purge sans violence les sérosités. On s'en sert dans l'hydropisie, dans les rhumatismes. Dans l'Histoire de l'Académie des Sciences, Année 1711. M. Bolduc donne l'Analyse du *méchoacan*. C'est un purgatif doux, qui contient douze fois plus de sel que de résine.

MECKELBOURG, **MEKLENBURG**. Nom de lieu. C'étoit autrefois une ville Épiscopale, & capitale du Duché de Meckelbourg. *Mecklenburgum, Megalburgum, Megalopolis, Magnopolis*. Cette ville est aujourd'hui réduite à une seule maison.

Le Duché de MECKELBOURG. *Ducatus Megalopolitanus*, ou *Mecklenburgenfsis*. C'est un des États du Cercle de la Basse-Saxe, en Allemagne. Il est borné au levant par la Poméranie Royale; au midi par le Marquisat de Brandebourg, & le Comté de Dannerberg; & au couchant par le Duché de Lawenbourg; la mer Baltique le baigne au nord.

Le Duché particulier de MECKELBOURG. *Ducatus Megalopolitanus*. C'est une des six provinces des États de Meckelbourg. Elle est le long de la mer Baltique entre la Seigneurie de Rostok, le Comté, l'Evêché de Swérin, & le Duché de Lawenbourg, qui a donné le nom à tout le Duché; celle de Wismar, qui avoit été donnée aux Suédois. Les autres lieux plus considérables sont, Darslow, Bolenberg & Renen. MATY.

MÉCKMÜLH. Petite ville d'Allemagne, dans la Suabe, sur la rivière de Jagst.

MECNÈSE. Voyez MIQUENEZ.

MECOMPTE. f. m. Erreur de calcul, & de supputation. *Error in numero, error in dicendâ ratione*. Les Commis d'un Financier sont responsables du *mécompte* qui se trouve dans les sacs. Il a fallu réformer le Calendrier, à cause qu'il y avoit un *mécompte* de dix jours dans la supputation du temps.

MÉCOMPTE, se dit figurément de toute erreur qui se fait dans la conjecture, dans le raisonnement, du mauvais succès d'une entreprise, d'une affaire de commerce. *Error, erratum, aberratio*. Quand on raisonne sur un principe faux, on trouve à la fin bien du *mécompte*. Il avoit conjecturé que le bled seroit cher cette année, il s'est trouvé bien du *mécompte* en son calcul. Il y a ici du *mécompte*. PAT.

MÉCOMPTER. (se) v. Récip. Se tromper en son calcul. *Errare in numero*. Il faut compter son argent deux fois, pour voir si on ne s'est point *mécompté* à la première.

MÉCOMPTER, signifie figurément se tromper en ses conjectures, en son raisonnement, en ses actions. *Falli decipi, allucinari*. Pour peu qu'on se *mécompte* en une observation astronomique, l'erreur grossit dans les calculs & opérations qu'on fait dans la suite. Les Anciens qui ne connoissoient pas la pesanteur de l'air, se font *mécomptés* en plusieurs raisonnemens de Physique. Combien de gens ont cru avoir trouvé ou la quadrature du cercle, ou le mouvement perpétuel, ou les longitudes, parce qu'ils s'étoient *mécomptés*? N'oseroit-on dire que Benoit XII^e & Eugène IV^e se font *mécomptés*? PATRU. L'ame qui gouverne la machine du corps humain, en met tous les ressorts à propos, sans les voir, sans les discerner, sans en savoir ni la figure, ni la situation, ni la force & elle ne s'y *mécompte* point. Quel prodige! FÉNEL.

MÉCON. Nom d'une grande rivière de l'Inde delà le Gange. *Mécon*. Elle prend sa source dans les Monts Damasiens, aux confins de la Chine, traverse le Royaume de Lao, une partie de celui de Pégu, celui de Combric, où elle baigne Ravecca & Cam-

boie , & se décharge dans la mer de l'Inde par trois embouchures.

MÉCONITE, f. f. Pierre composée d'un amas de grains de sable marin conglutinés : elle imite aussi les graines du pavot. Quelques-uns la prennent pour des œufs de poisson pétrifiés. *Meconites, pisolutus.*

MÉCONIUM, f. m. Terme de Pharmacie. C'est le suc ou le jus de pavot , tiré par expression , & séché , qui diffère de l'opium , en ce que celui ci est une larme qui en découle après une incision des têtes du pavot.

Ce mot vient du Grec *μεικων* , qui signifie pavot. **MÉCONIUM** , se dit aussi de l'excrément noir & épais qui s'est amassé dans les intestins d'un enfant , pendant la grossesse de la mère. Cet excrément ressemble en couleur & en consistance à la moëlle de casse. Il ressemble aussi au *Méconium* , ou suc de pavot ; d'où vient qu'on lui a donné ce nom.

MÉCONNOISSABLE, adj. m. & f. Qui est tellement changé , qu'on ne le peut reconnoître qu'avec peine. *Qui agnosci non potest.* Une longue maladie change tellement le visage , qu'on est *méconnoissable*.

MÉCONNOISSANCE, f. f. Ingratitude. *Ingrati animi vitium.* Quand on oblige certaines gens , il n'en faut attendre que de la *méconnoissance*. Il n'y a qu'une indigne *méconnoissance* qui nous puisse fermer la bouche. **PAT.** Il vieillit , & se dit peu.

Si l'on veut faire usage de ce mot , il paroît qu'on ne doit pas le regarder comme absolument synonyme d'ingratitude. La *méconnoissance* a quelque chose de moins odieux. C'est un manque de reconnoissance provenant de la légèreté. *L'ingratitude* est un vice du cœur. *Voyez* INGRATITUDE. Considéré sous ce point de vue , il mérite d'être conservé.

MÉCONNOISSANT, ANTE, adj. Qui manque de reconnoissance , qui ne fait pas reconnoître les biens qu'on lui a faits. *Beneficiorum immemor.* Les valets sont des gens fort *méconnoissans*.

MÉCONNOÎTRE, v. act. Je méconnois , nous méconnoissons , je méconnoissois , je méconnus , je méconnoîtrai , que je méconnoisse. Ne pas reconnoître une personne. *Non agnoscere , non dignoscere.* L'âge , les longs voyages changent si fort les personnes , qu'il est aisé de les *méconnoître* , quand on les retrouve.

MÉCONNOÎTRE , se dit figurément d'un aveuglement volontaire qui vient d'orgueil , ou d'ingratitude ; & qui empêche qu'on ne veuille reconnoître ceux qui ont été autrefois nos égaux en fortune , ou qui nous ont fait du bien. *Sua conditionis esse immemorem , oblivisci sua fortis.* Les vilains qui ont fait fortune , *méconnoissent* aisément leurs parens.

On dit en ce sens , qu'un homme se *méconnoît* , lorsqu'étant sorti de bas lieu , & parvenu à une haute fortune , il ne se souvient plus de sa naissance , va de pair avec les Grands , & méprise les petits. Il y a de la grandeur d'ame à ne se point *méconnoître* dans une haute élévation de fortune. **M. Esp.**

MÉCONTENT , ENTE, adj. Qui a , ou croit avoir sujet de se plaindre ; qui est mal satisfait de quelqu'un. *Non contentus , novarum rerum cupidus , impatientis presentium.* Les *mécontents* de la Cour ont causé souvent des troubles , des guerres civiles. La fermeté de la Reine , & le respect qu'on avoit pour elle , appaisèrent les *mécontents*. **LA CHAPELLE.** Quelquefois pour obliger un homme , on fait plusieurs *mécontents*. Il s'en va fort *mécontent* du mauvais accueil qu'on lui a fait , du jugement de ses arbitres. *Mal-content* est plus noble , & plus de la Cour , pour marquer les personnes qui ont reçu quelque déplaisir. On dit plus ordinairement les *mécontents* ; pour dire les Factieux , ou les Rebelles , *Seditiosi.* *Voyez* MAL CONTENT.

MÉCONTENTEMENT, f. m. Déplaisir. *Offensio , offensa.* Il est sorti de la maison paternelle pour quelque *mécontentement*. Donner du *mécontentement* à ses parens.

MÉCONTENTER, v. a. Donner du déplaisir à quel-

qu'un ; lui donner sujet d'être mécontent. *Non satisfacere , cadere , offendere.* Un bon politique doit tâcher de ne *mécontenter* personne. Il ne faut pas *mécontenter* les ouvriers qui ont bien travaillé ; leur donner un salaire moindre qu'on ne devoit.

MÉCONTENTÉ , ÉE, part. & adj. *Cui non satisfactum est , non contentus.*

MECQUE. Nom de ville , qui ne se dit point sans l'article , *La Mecque* , ville de l'Arabie , capitale de la principauté de la *Mecque* , & située sur la rivière de Chaibar , à vingt-cinq lieues de son embouchure , dans la mer Rouge , & de la ville de Ziden , & à quatre-vingt de celle de Médine. *Mecca* , anciennement *Maraba & Mariaba*.

Cette ville est fameuse parmi les Turcs , pour avoir donné naissance à Mahomet. La plus célèbre de toutes les mosquées Mahométanes est située au milieu de cette ville. Les Mahométans croient l'emplacement de cette mosquée sacré , pour deux raisons : la première , parce que , disent-ils , Abraham y bâtit une maison : la seconde , parce que Mahomet y a pris naissance. On y voit un espace qui n'a point de toit , & qui marque l'enceinte de la maison d'Abraham. On y entre par une porte d'argent qui est de la hauteur d'un homme : à côté on voit un puits très-profond , & dont l'eau est salée ; mais si efficace , selon leur Religion , qu'elle sert à l'expiation de leurs péchés , quand ils en prennent pour se laver. **Dict. de Peint. & d'Arch.**

La Principauté de la MECQUE. *Mecca Principatus.* C'est un des plus puissans Etats de l'Arabie. On le met ordinairement dans l'Heureuse , quoique quelques Voyageurs assurent qu'il est de la Pétrée. Il s'étend le long de la mer Rouge , depuis le Béglerbéglic de Pétra , jusqu'à la Principauté de Zibih , & on lui donne deux cens soixante lieues de long , & environ cinquante de large.

La mer de la MECQUE. *Voyez* le Golfe ARABIQUE.

Le détroit de la MECQUE , autrement de **BABELMANDEL**. *Fretum Meccanum* , ou *Babelmandelium* , est un détroit de l'Océan oriental. Il est entre la côte de l'Arabie heureuse , en Asie , & celles d'Abec & d'Ayan , en Afrique. Il sépare la mer d'Arabie de la mer rouge , & de la mer de la *Mecque* , & c'est pour cette raison qu'on lui donne le nom de *Détroit de la Mecque*.

MÉCRAN. Province de Perse , aux confins de l'Indostan. Il répond à la Gédrosie des anciens.

MÉCRÉANCE, f. f. Vieux mot qui s'est dit pour Irréligion. On l'a dit aussi pour soupçon. *Suspicio.*

MÉCRÉANT, f. m. Celui qui ne croit point les vérités éternelles , révélées aux Chrétiens. *Incredulus.* Les Libertins sont pires que les Idolâtres , les Turcs & les *Mécréans*. Il sembloit donner le *Mécréant* , pour racheter le Fidelle. **PAT.** On le disoit particulièrement des Mahométans.

MÉCRÉANT , ne se dit plus guère que par manière de dénigrement , & en parlant d'un Chrétien qui ne croit point les dogmes de sa Religion , & qu'on regarde comme un impie. C'est un *Mécréant*. **ACAD. FRANÇ.**

Ce mot vient de *minus* , ou *malè credens*.

MÉCRITES, f. m. pl. On appelle ainsi en Perse des gens si habiles à marcher dans les montagnes , qu'ils vont par-tout où les gazelles & les chevreuils ne peuvent aller.

MÉCROIRE, v. a. Autrefois ce mot s'est dit pour soupçonner , *suspicari*.

M E D.

MÉDABA. Nom d'une ancienne ville de Judée , située dans la Tribu de Ruben , sur la rivière d'Arnon. *Medaba.*

MÉDAILLE, f. f. Petite figure , ou pièce de métal en forme de monnoie , faite pour conserver à la postérité le portrait des gens illustres , ou la mémoire de quelque action mémorable , de quelque événement considérable. *Numisma nummus.* Quelques

Récens disent barbarement *medallia* en Latin. Quelques-uns ont cru que les *médaillies* anciennes ont servi de monnoie. M. Patin a fait un chapitre exprès, pour prouver que toutes les *médaillies* antiques, ont été des monnoies des Anciens, qui avoient cours, & un prix réglé dans les païeniens, & qu'il n'en faut excepter que les médaillons. Le P. Joubert est dans le même sentiment. D'autres, au contraire, prétendent qu'il ne nous reste aucune vraie monnoie des Anciens, que toutes les médailles que nous avons, n'ont jamais servi de monnoie. Entre ces deux opinions, il y a un milieu à prendre, & ce milieu paroît plus raisonnable. Toutes les *médaillies* sont ou antiques, ou modernes. Les *antiques*, sont celles qui ont été frappées jusqu'au VI^e ou VII^e siècle. Les *modernes*, sont celles qui ont été fabriquées depuis 300 ans. Parmi les antiques, il y en a des Grecques & de Latines. Les Grecques sont les plus anciennes. Les Grecs frappoient des monnoies de tous les trois métaux avec tant d'art, que les Romains ont eu bien de la peine à les égaler. Les *médaillies* Grecques ont un dessin, une attitude, une force, & une délicatesse à exprimer jusqu'aux muscles, & aux veines, qui surpassent infiniment les Romaines. Il y a aussi des *médaillies* Hébraïques, Puniqes, Gothiques & Arabesques, qui sont un nouvel ordre dans les antiques & dans les modernes. Les *médaillies Consulaires*, sont constamment les plus anciennes *médaillies* Latines. Cependant celles de cuivre ou d'argent, ne remontent point au-delà de l'an 484 de Rome, & celles d'or, à l'an 546: si l'on en produit de plus anciennes, elles sont fausses.

Les *médaillies Consulaires* portent ce nom, pour les distinguer des Impériales, non parce qu'elles ont été battues par l'ordre des Consuls; mais seulement parce qu'elles ont été frappées dans le temps que la République étoit gouvernée par les Consuls. Le P. Joubert en compte environ 50 ou 60 d'or; 250 de bronze, & près de 1000 d'argent; Goltzius les a décrites par ordre chronologique, & en suivant les Fastes Consulaires. Urfin les a disposées par l'ordre des familles Romaines. M. Patin en a composé une suite complète dans le même ordre qu'Urfin; & il n'en compte que mille trente-sept consulaires, qui se rapportent à cent soixante-dix-huit familles Romaines.

Parmi les *Médaillies Impériales*, on distingue le haut & le bas Empire. Le haut Empire commence à César, & finit vers l'an 260 de JÉSUS-CHRIST. Le bas Empire comprend près de 1200 ans, c'est-à-dire jusqu'à la prise de Constantinople en 1450. On ne laisse pourtant pas de compter toutes les *médaillies* des Empereurs jusqu'aux Paléologues entre les antiques, quoique les curieux n'estiment que les antiques. Tout au plus, les belles Impériales ne passent point le règne d'Héraclius, mort en 641. Après le temps de Phocas & d'Héraclius, l'Italie demeura en proie aux Barbares; ainsi les monumens qui nous restent du règne de ces deux Empereurs, finissent les suites de ces *médaillies Impériales*. On y joint les *médaillies* du bas Empire, & les Empereurs Grecs, dont on peut faire une suite jusqu'à nous, en y ajoutant les modernes. M. Patin a fait un ample recueil des *Impériales* jusqu'à Héraclius. Les *Gothiques* sont partie des *Impériales*: on les appelle ainsi, parce qu'elles ont été faites du temps des Goths, & dans la décadence de l'Empire: elles ressentent l'ignorance de leur siècle.

A l'égard des *Médaillies modernes*, elles ont été fabriquées dans l'Europe, depuis que la domination des Goths y a été éteinte, & que la sculpture & la gravure ont commencé à ressembler. La première frappée, est celle de Jean Hus hérétique, en 1415; & si l'on en voit de plus anciennes, elles sont ou fausses, ou restituées. On n'en trouve point en France frappées avec l'effigie du Prince avant le règne de Charles VII. L'étude des *médaillies* modernes est d'autant plus utile, qu'elles donnent plus de lu-

mière que les antiques, & qu'elles marquent les temps & les circonstances des événemens: au lieu que les inscriptions des anciennes sont fort courtes & fort simples, & presque toutes sans date. De plus, les *médaillies antiques* sont fort sujettes à être fausses, à cause de leur prix excessif, qui les a fait contrefaire avec tant d'artifice, qu'il est mal-aisé de les distinguer; & qu'au contraire, l'on reconnoît facilement quand les modernes sont frappées, ou moulées.

Au reste, les *médaillies* ont été fabriquées de trois sortes de métaux, qui sont trois suites différentes dans les cabinets des Curieux. Celle d'or est la moins nombreuse; elle n'excede guère 1000 ou 1200 dans les Impériales: celle d'argent peut aller jusqu'à 3000 dans les seules Impériales; & celle de bronze de trois grandeurs différentes; c'est-à-dire, de grand, de moyen & de petit bronze, au delà de six ou sept mille dans les Impériales.

Il n'y a point de véritables *médaillies* Hébraïques, & celles où l'on voit la tête de Moïse & de J. C. sont ou fausses, ou modernes. On trouve seulement quelques siècles de cuivre, ou d'argent, avec une légende Hébraïque ou Samaritaine. On n'en a jamais vu d'or. On en cite pourtant une du Cabinet du Roi de Danemarck. Voyez sur ces sortes de *médaillies*, la dissertation du P. Souciet Jésuite, sur les *médaillies* Hébraïques, appelées communément *médaillies Samaritaines*, où il distingue exactement les vraies *médaillies* Hébraïques des fausses, toutes les espèces des vraies, & où il montre que ce sont de vraies monnoies Hébraïques frappées par les Juifs; mais sur le modèle des anciennes, qui avoient cours avant la captivité de Babylone, &c. Voyez aussi Villalpandus, l'ouvrage de Vaserus, les Paradoxes de Coringius sur cela, & les Exercitations Samaritaines du P. Morin.

Les parties d'une *médaille* sont les deux côtés, dont l'un s'appelle la face, ou la tête. *Facies*, *prima facies*, & l'autre le revers, *Pars averfa*, ou *postica*. De chaque côté il y a le champ, qui est le milieu de la *médaille*, *Area*; le tour, ou le bord, *margo*; & l'exergue, qui est la partie qui se trouve au-dessous du sol sur lequel sont posées les figures que la *médaille* représente, *ima pars*. Sur ces deux faces, on distingue le type, & l'inscription, ou la légende; le type, *typus*, sont les figures représentées; l'inscription ou légende, *inscriptio*, *epigraphe*; c'est l'écriture qu'on y lit, & principalement celle qui est sur le tour de la *médaille*. Souvent néanmoins dans les *médaillies* Grecques, & quelquefois dans les Latines, l'inscription est dans le champ. Ce qui est dans l'exergue, s'appelle moins ordinairement inscription, parce que ce ne sont souvent que quelques lettres initiales, dont on n'entend pas le sens. Il y a pourtant quelquefois des époques, sur-tout dans les *médaillies* Grecques, ou des mots qui peuvent être nommés inscription.

Ce n'est ni le métal, ni le volume, qui rend les *médaillies* précieuses, mais la rareté de la tête, ou du revers, ou de la légende. Telle *médaille* en or est commune, qui sera très-rare en bronze. Telle sera très-rare en argent, qui sera commune en bronze & en or. Tel revers sera commun, dont la tête sera unique. Telle tête sera commune, dont le revers est très-rare. Il y a des *médaillies* qui ne sont rares que dans certaines suites, & qui sont fort communes dans les autres. Par exemple, on n'a point d'*Antonia* pour la suite du grand bronze. Il faut nécessairement se servir de celle du moyen bronze. L'Othon est rare dans toutes les suites de bronze, & il est commun dans celles d'argent. On fait monter les Othons de grand bronze à un prix immense: & ceux de moyen bronze à quarante ou cinquante pistoles. On met le même prix aux Gordiens d'Afrique. Les *médaillies* uniques n'ont point de prix. On appelle *médaillies* uniques, celles qui ne se trouvent pas même dans le cabinet des Curieux du premier ordre, & qu'on ne trouve que par hasard. L'Othon

de grand bronze est une médaille unique. Médaille unique se prend dans un sens plus précis, pour celle qui n'est que dans un seul cabinet, & qui n'y est qu'une fois. Quand les médailles passent dix ou douze pistoles, elles valent ce que l'on veut, elles n'ont d'autre prix que celui que lui donne le Curieux qui les veut acheter. Voyez là-dessus M. Vaillant. Le Pescennius Niger, & le Pertinax sont fort rares en tous métaux. Le Didius Julianus ne se trouve guère qu'en grand bronze. Le Padouan, le Parmesan & Carteron Hollandois, ont fait des coins exprès pour fabriquer des médailles qui n'ont jamais été: comme celles de Cicéron, de Virgile, de Priam, d'Enée, &c. M. Vaillant a rassemblé toutes les médailles frappées par les Colonies Romaines, le P. Hardouin celles des villes Grecques & Latines; le P. Noris celles de Syrie. M. Morel a entrepris une Histoire universelle des médailles. Il les a partagées en quatre classes. La première, contient les médailles des Rois, des villes & des peuples qui ne portent ni le nom, ni l'effigie des Empereurs Romains; la deuxième, les médailles Consulaires; la troisième, les médailles Impériales; la quatrième, les médailles Hébraïques, Puniques, Parthiques, Françoises, Espagnoles, Gothiques & Arabesques. Il a commencé par les Impériales, & les conduit jusqu'à Héraclius. Les médailles Impériales sont ou Latines, ou Grèques. M. Morel fait marcher les Latines les premières. Ad. Occo, Médecin Allemand, & le Comte Mezzabarda, les ont voulu ranger par ordre chronologique; mais cela est impossible. Car sur la plupart des médailles Impériales, on ne marque ni le Consulat, ni l'année du règne; & depuis Gallien, il n'y a aucune médaille où l'on puisse trouver aucun vestige de Chronologie. On appelle médailles Grèques, celles où se trouvent les têtes des Empereurs Grecs, ou une inscription Grèque.

Le cabinet de médailles le plus estimé de l'Europe, après ceux des Princes, étoit celui de feu M. Foucault. Ce cabinet, grossi des dépouilles de tant d'autres, appartient à présent au Duc de Parme. MÉM. DE TRÉV. Août 1725. M. l'Abbé de Rothelin, de l'Académie Françoisse, & de celle des Belles-Lettres, également recommandable par son esprit, par son érudition, par son bon goût, & par sa politesse, avoit fondu plusieurs cabinets de médailles dans le sien, qui étoit le plus beau, le plus choisi, & le mieux conservé qu'il y eût en France.

On appelle médaille fausse, celle qui est contrefaite, & qu'on veut faire passer pour antique, quoiqu'elle ne le soit pas; & médaille frustre, une médaille qui n'est pas entière, & qui est effacée. Médailles restituées, nummi restituti, celles où l'on trouve ces lettres Rest. qui marquent qu'elles ont été restituées par les Empereurs pour les perpétuer. Médailles saucées, qui sont battues sur le seul cuivre, & puis argentées. On en fait faire exprès pour avoir la suite d'argent complète par des têtes qu'on ne rencontre presque point d'argent. Médailles fourrées, nummi bracteati, celles qui sont battues si adroitement, qu'on ne s'en aperçoit qu'à la coupure: ce sont les moins suspectes. Médailles éclatées, ou fendues, Numismata fissa margine, celles dont les bords sont éclatés par la force du coin. Médailles dentelées, ou crenelées, Numismata serrata, celles dont les bords sont dentelés; c'est une preuve de bonté & d'antiquité. Elles sont communes parmi les Consulaires jusqu'au temps d'Auguste. On n'en trouve point après lui. Il y en a aussi plusieurs parmi celles des Rois de Syrie. Médailles incusées, nummi incusi, celles où il n'y a point de revers. Médailles contremarquées, celles qui sont entamées ou du côté de la tête, ou du côté du revers. Ces contremarques sont la marque d'un changement de prix. Les Curieux recherchent ces sortes de médailles avec soin. Médailles moulées, celles qui ne sont point frappées, & qui sont faites au moule. Le P. Ménétrier dès l'année 1689. donna

l'Histoire de Louis le Grand par les médailles, jetons, autres monumens publics, dont il fit une seconde édition, beaucoup plus ample, avec l'explication de ces médailles, & de tout ce qui s'étoit fait de considérable sous ce règne en 1693. La première fut contrefaite en Hollande en 1691. à laquelle on ajouta quelques médailles scandaleuses. On a fait depuis le même ouvrage de l'impression du Louvre, in-fol. avec les gravures les plus belles, & encore in-quarto. C'est M. l'Abbé Bignon qui a présidé à cet ouvrage.

M. Mézerai a donné en son Histoire de France des médailles tirées de la France Métallique, qui sont des médailles nouvellement inventées, qui n'ont jamais été frappées, & qui ne peuvent servir d'aucune preuve pour l'histoire, mais en altérer seulement la vérité par la faulxeté de leurs types. Au commencement de l'an 1702. l'Académie des médailles & des inscriptions présenta au Roi le recueil des médailles frappées sur les principaux événemens du glorieux règne de sa Majesté.

M. de Fontenelle, & après lui, M. de Bougainville ont dit que les coquillages & les poissons pétrifiés dans les terres étoient des médailles incontestables du déluge.

Une médaille, ou quelque antique, avec ce mot, *Majus post secula nomen*, marque que la gloire des Héros augmente avec le temps.

MÉDAILLE, est aussi une petite pièce de métal, ou de pâte, ou de cire, où est empreinte l'image d'un Saint, ou de quelque mystère, à laquelle il y a des Indulgences attachées par la bénédiction du Pape. *Sacrum numisma*. Les médailles bénites s'attachent à des chapelets, s'enchaînent en des *Agnus Dei*, en des reliquaires.

Scaliger tient que ce mot vient de l'Arabe *Medhalia*, qui signifie une monnaie de Chrétiens, où la figure de la tête d'un homme est empreinte. Ménage & Vossius disent que ce mot vient plutôt de *metallum*.

Du Cange dit que l'obole a été appelée *medalia*, quasi *medietas nummi*. Le même dit que du mot de médaille a été formé celui de maille, qui a été d'abord attribué à toute sorte de monnaie, & qui est enfin demeuré aux plus petites.

MÉDAILLE, se dit aussi en matière d'Architecture, d'un certain bas-relief de figure ronde, sur lequel est représentée la tête de quelque Empereur, de quelque Roi, ou de quelqu'autre personne illustre. *Nummus majoris modi*.

On dit figurément & proverbialement d'une vieille personne qui a le visage d'une figure extraordinaire, & dont les traits sont grands & fort marqués, que c'est une vieille médaille. Tournez la médaille, pour dire, examinez la chose de l'autre côté; après avoir vu le bon, considérez-en le mauvais; après avoir parlé à son désavantage, parlons maintenant pour lui. On dit aussi Tourner la médaille, des choses qu'on retourne, qu'on met à l'envers. On dit aussi que toute médaille a son revers, pour dire, qu'il n'y a rien qu'on ne puisse considérer en bonne & mauvaise part, que toute affaire a ses avantages & ses inconvéniens. On dit aussi, La médaille est renversée, pour dire, la fortune a changé, les choses ne sont plus dans le même état.

MÉDAILLIER. f. m. C'est un tablier comme celui du trictrac, mais moins creux, où un Antiquaire place ses médailles, selon leur ordre, & dans des petites loges creusées, comme on place les poids dans un trebuchet. Médaillier signifie aussi un petit cabinet rempli de tiroirs, dans lesquels on range les médailles. On apprend sans peine dans un médaillier la suite des Consuls, des Empereurs & des Rois, leurs noms, leurs traits & leurs actions. PLUCHE.

MÉDAILLISTE. Auteur qui a écrit des médailles; Curieux qui a fait une grande collection de médailles. Antiquaire qui connoît bien les médailles, *Qui de numismatibus scripsit*. Les grands Médailhistes ont été Antonius Augustinus, Evêque de Tatra-

gone, Wolf. Lazius, Fulvius Ursinus, savant Antiquaire, Hubertus Goltzius, fameux Graveur, Æneas Vicus, Oiselus, Seguin, Occo, Tristan, le P. Sirmond, Vaillan, Patin, le P. Noris, M. de Spanheim, le P. Hardouin, Morel, & le P. Joubert; le Comte Mezzabarba, M. Begher, &c. Le Père Bandouri a mis à la tête de son Recueil de Médailles, *Bibliotheca Nummaria, sive Auctorum qui de numismatis scripserunt.*

MÉDAILLON. f. m. Médaille d'une grandeur extraordinaire. C'étoit communément une espèce de médaille dont les Princes faisoient présent à ceux qu'ils favorisoient de leur estime. *Nummus majoris modi.* C'est pourquoi les Romains les nommoient *missilia.* Les *médallions* n'étoient point des monnoies courantes comme les médailles. On les frappoit seulement pour servir de monumens publics, ou pour faire des présens. On n'en peut former aucune suite, quand même on mêleroit les grandeurs, & les métaux. On n'en trouve que quatre ou cinq cens dans les plus riches cabinets. Il y en a aujourd'hui un plus grand nombre dans le cabinet du Roi, qui s'est enrichi de plusieurs cabinets particuliers; en sorte qu'on pourroit exécuter le projet de M. Morel, c'est-à-dire, faire graver plus de mille *médallions.* On ne fait pas trop en quel temps on a commencé d'en frapper. Quelques Antiquaires disent que c'est du temps de Théodose. Mais on en battoit même dans le haut Empire: car il y en a de Néron, de Trajan & d'Alexandre Sévère. Les *médallions* d'or & ceux de grand bronze, sont très-rare. On distingue les *médallions* d'avec les médailles par le volume, c'est-à-dire, par l'épaisseur, par l'étendue, par le relief, & par la grosseur de la tête.

PATIN. LE P. JOUBERT. Il y a une espèce de *médallions* qu'on appelle *contorniates.* Ce sont des *médallions* frappés avec un enfonçure tout autour qui laisse un rond des deux côtés, & avec des figures qui n'ont presque point de relief en comparaison des vrais *médallions.* Les *médallions* sont appelés dans plusieurs titres Latins, *metalliones.* Les Italiens les appellent *medaglioni,* d'où nous avons fait *médallions.*

MÉDALE. f. f. Savor écrit toujours ainsi, au lieu de *médaille,* qui est la seule orthographe reçue aujourd'hui.

MÉDARD. f. m. Nom d'homme. *Medardus.*

Un vieux proverbe dit, Il fait la mine comme Saint *Médard;* & cela par allusion à quelque ancienne figure ou statue de Saint *Médard* mal-faite, & faisant la grimace.

Regnier a dit proverbialement, Un ris de Saint *Médard,* pour un ris forcé.

*Glorieux de me voir si hautement loué,
Je devins aussi fier qu'un chat amadoué,
Et sentant aupalais mon discours se confondre,
D'un ris de S. Médard il lui fallut répondre.*

REGNIER.

MÈDE. f. m. & f. Nom de peuple. *Medus.*

MÉDECIN. f. m. Celui qui a étudié la nature du corps humain, & des maladies qui lui arrivent, qui fait profession de les guérir; qui fait l'art de rendre, ou de conserver la santé. *Medicus.* Il n'est point permis à un *Médecin* de recevoir des legs, ou des donations de la part de ses malades. Le *Médecin méthodique,* ou *galénique,* est celui qui guérit avec des remèdes doux, ordinaires, expérimentés, & qui les donne à propos. *Médecin chimique, spagirique & empirique,* est celui qui se sert de remèdes violens, tirés des minéraux avec le feu. On a appelé d'abord *Médecins cliniques,* les *Médecins* qui visitoient les malades au lit, pour observer les divers symptômes des maladies; pour les distinguer des *Médecins empiriques* qui couroient par les villes pour débiter leurs drogues. L'antiquité a encore donné différens noms aux *Médecins* selon leurs différentes espèces, ou fonctions. Elle appelloit *Astrologiques,* ceux qui pré-

tendoient guérir par le moyen de l'Astrologie; *Botaniques,* ceux qui s'appliquoient à la connoissance des propriétés des simples, & qui les employoient; *Chirurgiens,* ceux qui faisoient les opérations manuelles. *Cliniques.* Voyez ci-dessus. Ils appelloient aussi de ce nom tous les *Médecins* en général, comme ils nommoient *Clinique* la Médecine en général. *Cosmètes,* ceux qui conservoient l'embonpoint & la fraîcheur du teint; *Diffécateurs,* ou *Anatomiques,* ceux qui disséquoient les corps; *Dogmatiques,* ceux qui posoient des principes, & qui raisonnaient sur ces principes & sur l'expérience; *Empiriques,* ceux qui s'en tenoient aux expériences. Sérapion fut le chef des Empiriques: Apollonius, Glaucias & plusieurs autres suivirent ce sentiment. *Iatraliptes,* ceux qui usoient d'onctions & de frictions extérieures pour guérir; *Magiques,* ceux qui employoient la Magie; *Méthodiques,* ceux qui se faisoient une méthode fondée sur des principes dont ils tiroient des conséquences & des pratiques suivies; *Musciciens,* ceux qui employoient les sons & les concerts à la guérison des maladies; *Oculaires,* les Oculistes, qui traitent les yeux; *Practiques,* ceux qui exerçoient la Médecine; *Rationaux,* ou *Logiciens,* ceux qui cherchoient les causes des maladies; *Théorétiques,* ceux qui remontoient aussi aux causes des maladies, qui examinoient les principes du corps humain, les parties, leur structure, leurs fonctions, &c. *Vulnéraires,* ceux qui pansoient les plaies.

Il y a des *Médecins* de la Faculté de Paris, de Montpellier, &c. En ce sens on dit, Il a suivi l'ordonnance du *Médecin,* il a appelé le *Médecin;* il a été abandonné des *Médecins,* condamné des *Médecins.* Chez le Roi il y a le premier *Médecin,* le *Médecin* ordinaire, les huit *Médecins* de quartier, & les *Médecins* du Commun. Un Ancien voulant louer finement un *Médecin* trop hardieux, lui dit, Qu'il ne faisoit point languir ses malades. ABL. Il y a parmi les morts une honnêteté, & une discrétion la plus grande du monde, & jamais on n'en voit se plaindre du *Médecin* qui l'a tué. MOL. Tant que les hommes aimeront la vie, le *Médecin* sera raillé & bien payé. LA BRUY.

*Entre les animaux, jamais un Médecin
N'empoisonna les bois de son art assassin.* BOIL.

Un Satyrique demandant la définition d'un *Médecin,* & se répondant à lui même, dit, un *Médecin* est une sorte d'homme, payé pour dire des fariboles dans une chambre auprès d'un malade, jusqu'à ce que la nature l'ait guéri, ou que les remèdes l'aient fait crever. LA BR. On a fait en tout temps des Satyres contre les *Médecins.* Ceux qui n'ont point de procès & qui se portent bien, raillent les Juges & les *Médecins;* mais quand ils ont des affaires ou des maladies, ils changent de sentiment. L'écriture fait l'éloge de la Médecine en disant, *Honora Medicum propter necessitatem: etenim creavit illum Altissimus.* La méthode des nouveaux *Médecins* qui appliquent la mécanique à la médecine, n'est pas nouvelle; Erasistrate en est l'auteur.

MÉDECIN, se dit aussi, mais improprement, de celui qui communique un remède qu'il a pris ou éprouvé, à celui qui en a besoin. Tout le monde se mêle d'être *Médecin.* Quand on est avancé en âge, il faut être son *Médecin* à soi-même, savoir ce qui nous est propre. Le *Médecin* de soi-même est un livre où l'on a prétendu enseigner l'art de se conserver la santé par l'instinct.

On appelle aussi le quatrième doigt de la main, le *médecin,* à cause que les Anciens se servoient de ce doigt-là pour délayer leurs médicamens.

MÉDECIN, se dit figurément de ce qui remédie à un mal quelconque. Le temps, cet heureux *médecin* de toutes les douleurs. CÉRISI. Le vin est le *médecin* de la mélancolie. Le Confesseur est le *méde-*

cin des ames. Les Prédicateurs font les *médecins* des mœurs. Je fuis le *médecin* de toutes les fortunes délabrées. P. COM.

MÉDECIN, se dit proverbialement en ces phrases. Heureux le *Médecin* qui vient sur le déclin de la maladie, pour dire, qu'il a l'honneur de la cure qui se fait par les forces naturelles. On dit aussi, Après la mort le *Médecin*, pour dire, qu'on apporte le remède à une affaire quand elle est ruinée, quand il n'est plus temps. On disoit autrefois, Après la mort le *mire*, car *mire* signifioit *médecin*. On appelle aussi *Médecin* d'eau douce, celui qui est ignorant en Médecine, qui n'ordonne que des remèdes trop communs, & sans effet. Quelques uns croient que ce proverbe vient d'un nommé Asclépiade, méchant *Médecin* dont parle Plin au Livre 26. qui affecta de se rendre célèbre en ordonnant seulement de l'eau à ses malades.

MÉDECIN, guéris toi toi même, est un proverbe fait que JESUS-CHRIST a dit en l'Évangile à ceux qui vouloient guérir les autres, & qui avoient plus besoin qu'eux d'être guéris.

En termes du grand Art, on appelle le mercure, *Médecin* des planètes.

MÉDECINE. f. f. Qui n'a point de pluriel en ce sens. *Medicina*. C'est selon Galien, l'art de conserver la santé présente, & de rétablir celle qui est altérée; & selon Hippocrate, adjection de ce qui manque, & retranchement de ce qui redonde: & selon Hérophile, la science des choses qui sont bonnes à la santé, ou qui y nuisent, ou qui sont indifférentes. De l'aveu de Pitearn, célèbre Médecin Ecossois, la *Médecine* n'est point un art; elle ne connoît point assez son objet, & ses principes ne sont pas assez sûrs pour mériter ce nom. Pour la rendre utile, il faut la réduire à la simple observation des remèdes qui réussissent, & de ceux qui ne réussissent pas. Un Satyrique a défini cette science, l'art de tuer les hommes impunément. ABL. Virgile l'appelle un *Art muet*, *Mutas artes*, parce que ceux qui la pratiquent les premiers, uniquement occupés à chercher des remèdes dans le suc des herbes ne se répandoient point en vains raisonnemens: mais depuis elle devint une science *babillarde*, parce que les Grecs naturellement grands parleurs, en gâtèrent la simplicité par une affluence de paroles recherchées. SAUMAISE. Hippocrate & Galien sont les Princes de la *Médecine*. Les Arabes ont été savans en *Médecine*. La *Médecine* n'a été introduite dans Rome que 600 ans après sa fondation, & en France long temps après le commencement de la III^e. Race de nos Rois, & sous Louis VII. L'École de *Médecine* est le lieu où l'on enseigne la *Médecine*, qui fut achetée par les Médecins l'an 1471. Les Docteurs, les Professeurs de la Faculté de *Médecine*. Cette Faculté ne s'établit dans l'Université de Paris, que long temps après celle de Théologie & des Arts, aussi-bien que la Faculté de Droit. Le 6^e. Canon du Concile de Reims de l'an 1131. défend aux Moines & aux Chanoines Réguliers d'étudier les loix civiles & la *Médecine*. Lister dans sa dissertation touchant les humeurs, se plaint de la manie nouvelle de prétendre réduire la *Médecine* à la Géométrie; de n'y parler que de mécanique, & de conduire les malades à la mort par démonstration.

La *Médecine*, dont la fin est de conserver la santé, ou de la rétablir quand elle est altérée, se divise en trois parties principales, qui sont la Physiologie, *Physiologia*; la Pathologie, *Pathologia*; la Thérapeutique, *Therapeutica*. Ces parties générales en renferment plusieurs autres. A Paris dans les écoles publiques, on l'enseigne divisée en cinq parties, qui sont autant de traités qui sont donnés chacun par un Professeur, Docteur de la Faculté. Ces parties sont la Physiologie, la Botanique, la Pathologie, la Chirurgie & la Chimie, ou Pharmacie; l'Anatomie est renfermée dans la Physiologie.

En général on distingue la *Médecine* en cinq parties. 1^o. La Physiologie, qui traite de la constitu-

tion du corps humain regardé comme sain & bien disposé; ce qui appartient à l'Anatomie. 2^o. La Pathologie, qui traite de la constitution de nos corps, qui n'est pas selon la nature. 3^o. La Sémiotique, ou l'Indicative, qui traite des signes, ou indications de la santé & la maladie. 4^o. L'Hygiène, qui donne des règles du régime qu'on doit garder pour conserver la santé. 5^o. La Thérapeutique, qui enseigne la conduite, & l'usage de la diète, & qui comprend la Chirurgie, & la *Médecine* proprement dite.

Vander Linden a donné un Catalogue de tous les Livres de *Médecine* qui ont été faits jusqu'à présent dans le livre qu'il a intitulé, *de Scriptis Medicis*. Il y a un Lexicon Grec-Latin de *Médecine* de Bartholomæus Castellus & de Adrianus Ravestinus. Il y en a un autre de Gorraeus, *in folio*. Il y a un Lexicon étymologique de M. de la Ducquerie. M. le Clerc Médecin à Genève, a donné un premier Tome de l'*Histoire de la Médecine*, qui est estimée, & où les antiquités de cet art sont fort approfondies.

Le terme de *médecine* est quelquefois employé comme synonyme de remède ou médicament. C'est ainsi qu'on dit *médecine* universelle, remède à tous maux, chimère dont bien des gens sont entêtés. C'est la pierre philosophale.

Dans cette acception le mot de *médecine*, dans le langage vulgaire, signifie un breuvage qu'on prend pour se purger, une potion purgative, composée de plusieurs drogues convenables à la nature de la maladie. Ainsi l'on dit prendre *médecine*. *Pharmacum, potio medica*. Une *médecine* composée de casse, de fené, de rhubarbe, de tamarins, &c. Cette *médecine* a opéré de bonne heure. On appelle *médecine* douce, une *médecine* qui travaille peu celui qui l'a prise. On lui a donné une *médecine* de cheval, c'est-à-dire, très-forte, trop fortes, comme pour un cheval.

MÉDECINE, est aussi la femme d'un Médecin. Mais il n'y a que les Provinciaux qui le disent: à Paris, on dit la femme d'un Médecin. Un diction populaire, est que les Médecins prennent *médecine* le jour de leurs noces, parce qu'ils prennent femme ce jour-là, & que la femme d'un Médecin s'appelle *Médecine*. C'est une équivoque ridicule.

MÉDECINE, en termes de Chimie, se dit de la grande teinture minérale, ou du grand œuvre. *Médecine* de l'ordre supérieur, c'est l'ouvrage de la pierre parfaite au blanc, ou au rouge. *Médecine* de l'ordre inférieur, c'est la projection de l'élixir parfait au blanc, ou au rouge, sur un métal imparfait.

On dit proverbialement & figurément: Argent comptant porte *médecine*, quand on ne veut point faire de crédit d'une marchandise.

MÉDECINER. v. a. Donner des médecines, des potions purgatives, des remèdes en général; ils l'ont tant *médeciné*, qu'il en est mort. Cet homme s'use le corps à force de se *médeciner*. *Medicamenta frequentius adhibere*. Il n'est que du style familier.

MÉDÉE. f. f. Nom de femme. *Medea*. Elle étoit fille d'Éeta Roi de la Colchide, Hypsée, ou Idyie, étoit sa mère. Son histoire est assez connue. La *Medée* de Tionomaque, Peintre Grec, est un tableau des plus vantés par les Anciens; la fureur & la compassion mêlées sur son visage, y étoient exprimées d'une manière admirable. Aufonne a composé une Epigramme sur ce tableau. Ce Peintre aimoit à représenter des actions d'horreur. Son Ajax, sa Gorgone n'ont pas été moins vantés que la *Medée*. Les deux Epigrammes d'Aufonne sont des imitations de deux Epigrammes Grecques de l'Anthologie. Dict. de Peint. & d'Arch.

MÉDELIN. Nom d'un Bourg de l'Estramadure, situé sur la Guadiana, à huit lieues au-dessus de Mérida. *Metellinum, Metallinum*.

MÉDELPADIE. Nom d'une Province de la Suède, située le long du golfe de Bothnie, entre l'Angermanie, l'Helmingie & la Jemotie. *Medelpadia*. Ce pays peut avoir 35 lieues de long sur 10 de large.

MÉDÉMÉNA, & selon l'Hébreu MADMÉNA. Nom d'une Ville de la Tribu de Juda, dans la Terre-Sainte. *Medemena, Madmena*. Le Père Lubin croit que c'est la même chose que *Beth-marchaboth*.

MEDENBLICK. Nom d'une Ville avec un vieux Château. *Medenblicum*. Elle est sur la côte septentrionale de la Nord-Hollande, à trois lieues de Hoorne & d'Enchuse.

MÉDÉON. Ville de Grèce, dans la Béotie. Il y en avoit une autre dans la Phocide, allez près d'Anricyre.

MÉDES. Nom d'une petite île environnée de deux ou trois autres beaucoup moindres. *Meda*. Elle étoit sur la côte de la Catalogne, près de l'embouchure du Ter, du côté du nord. MATY.

MÉDÉSINON. Rivière de l'Amérique septentrionale, dans la Louiane, au pays de Nadouessi, ou des Sioux.

MEDGYES. Nom d'une petite Ville de Transilvanie. *Medgyesnum, Mediesnum, Pirum*. Elle est sur la rivière de Kikelleu, à douze lieues d'Hermanstat du côté du nord. MATY.

MÉDIAN. f. m. Monnoie d'or qui se frappe à Trémecen, Ville & Port de Barbarie. Il faut cinquante âpres pour faire un *median*.

MÉDIANE. f. f. Terme de Médecine. C'est une veine, ou petit vaisseau qui se fait par l'union de la basilique, & de la céphalique, dans le pli du coude. *Mediana vena*. Ce n'est pas une veine particulière, ni une troisième veine du bras, comme quelques-uns pensent: ce n'est qu'un rambeau de la basilique, qui étant porté en la partie intérieure du coude, s'unit à la céphalique, & forme cette veine commune, que vulgairement on appelle *mediane*, & chez les Arabes *veine noire*.

MÉDIANE. adj. Terme d'Architecture. Vitruve appelle *colonnes medianes*, les deux colonnes du milieu d'un porche, qui ont leur entre-colonne plus large que les autres. *Columna mediana*.

MÉDIANE. En termes d'Astronomie, on appelle Planète *mediane*, celle qui est au milieu des astres, & qui en a autant au dessus qu'au dessous d'elle. Il y a trois planètes supérieures, trois inférieures & une *mediane*. Saturne, Jupiter & Mars sont les supérieures; Vénus, Mercure & la Lune sont les inférieures, & le soleil est la *mediane*. Voyez le *Petit Calendrier de la Cour*, imprimé chez Colombat, page 1.

MÉDIANOCHÉ. f. m. C'est un terme originellement Espagnol, qui nous vient d'Italie, & qui signifie un repas qui se fait au milieu de la nuit, particulièrement dans le passage d'un jour maigre à un jour gras, après quelque bal ou réjouissance. Nous voulûmes faire *medianoche*. DE BUSSI RAB. On a fait hier chez le Roi un *medianoche* après un grand bal. Chez les Bourgeois on l'appelle un *réveillon*. J'ai ouï dire en quelques provinces *medianox* en Latin. On fit hier un grand *medianox* chez Monsieur l'Intendant, après que le bal fut fini. *Medianox* est mal, il faut dire *medianoche*. Ce mot dans les Lettres de M. Péllisson, est écrit avec un accent aigu sur le dernier e. Le Roi a reçu la nouvelle de la levée du siège d'Oudenarde à son *medianoché*. PÉLISSON. Il y eut hier au soir *medianoché* à la Ménagerie. Id.

MÉDIANTE. f. f. Terme de Musique. C'est un son élevé d'une tierce au-dessus de la finale. On l'appelle ainsi, parce qu'elle est moyenne, entre la finale & la dominante.

☞ Lorsqu'on chante les Pseaumes ou qu'on psalmodie, on fait un petit repos à la moitié du verset à un endroit marqué. Ce repos ou ce petit silence s'appelle *mediante*. *En chantant ou en psalmodiant les Pseaumes, toutes les voix doivent garder la mediante*.

☞ MÉDIANTE, se dit aussi de la marque qui dénote la division du verset où il faut se reposer. On marque ordinairement la *mediante* par une étoile ou un astérisque. Ce mot vient de *medians*, participe de *mediare*, couper par la moitié.

MÉDIASTIN. f. m. Terme d'Anatomie. *Mediastinum*. C'est une continuation de la membrane qui s'appelle

plèvre, laquelle est tendue sur toutes les côtes, & enferme la région moyenne, ou vitale, autrement nommée le *Thorax*. Quand cette membrane est arrivée au milieu de la poitrine, elle se double de part & d'autre, & va de l'épine du dos au bréchet, séparant le côté droit d'avec le gauche: & c'est ce qu'on appelle vulgairement le *Mediastin*, qui s'étend en longueur, depuis les clavicules jusqu'au diaphragme; & en hauteur, depuis l'os de la poitrine, jusqu'au corps des vertèbres. Il soutient les viscères, de peur qu'ils ne tombent d'un côté ou d'autre.

MÉDIASTIN, étoit chez les Romains le nom d'une sorte d'esclave. *Mediastinus*. C'étoient ceux qui n'avoient point d'office marqué, sur tout à la campagne. Porphyron & Acron croient que *Mediastin* étoit un homme qui demouroit au milieu de la ville.

MÉDIASTINE. Terme d'Anatomie. Epithète qu'on donne à une veine du médiastin. *Mediastina*, ou *Mediastini vena*.

MÉDIAT, ATE, adj. Terme du style didactique, relatif à deux extrêmes, qui se dit de ce qui est au milieu, ou d'un moyen, & d'une cause seconde, sur laquelle agit la cause supérieure, pour produire quelque effet. *Medius, Mediatius*. Exemple: La substance est un genre à l'égard de l'homme, mais il y a entre-deux d'autres genres *mediats*, qui sont le corps, & le vivant. Le genre immédiat à l'égard de l'homme, c'est l'animal. Un Juge subdélégué d'un Intendant, n'a qu'une puissance *mediate*, qui est émanée d'un autre Juge, lequel n'a de puissance que celle qu'il tient du Roi. Cause *mediate*. Autorité *mediate*. Pouvoir *mediat*. C'est l'opposé d'immediat. Voyez ce mot.

☞ On appelle *mediats* dans l'Empire d'Allemagne, ceux qui ne possèdent point de fiefs qui relèvent immédiatement de l'Empire.

MÉDIATEMENT. adv. Terme didactique. *Mediate*. D'une manière *mediate*. L'Ecole se fait utilement de ces distinctions *mediatement* & immédiatement pour résoudre bien des difficultés. Cette cause n'agit que *mediatement*. Le Roi ne rend la justice à ses peuples, n'exerce son autorité que *mediatement*, par le moyen de ses Magistrats, & par divers degrés de Jurisdiction.

MÉDIATEUR, MÉDIATRICE. f. m. & f. qui emploie ses soins, son entremise, pour remettre quelqu'un en grâce, pour accorder une affaire, pour ménager un accommodement entre-deux ou plusieurs personnes, entre différens partis. *Mediator, reconciliator, sequester, Mediatrice*. Les Chrétiens reconnoissent JESUS-CHRIST pour leur *Mediateur*; mais cette qualité de *Mediateur*, que l'Ecriture donne à JESUS-CHRIST, ne reçoit aucun préjudice de l'intercession de la sainte Vierge & des Saints, qui règnent avec Dieu, comme elle ne nous empêche pas de demander le secours de nos frères vivans sur la terre. Nous prions les Saints dans le même esprit de charité, & selon le même ordre de société fraternelle. Quand nous parlons à Dieu, nous disons, Ayez pitié de nous, écoutez-nous; mais nous nous contentons de dire, Saints, priez pour nous, comme nous le disons à ceux avec lesquels nous vivons; mais nous avons plus de confiance aux prières que les Saints font pour nous, parce qu'ils sont plus puissans auprès de Dieu, que les hommes qui sont encore sur la terre. Le Concile de Trente s'est expliqué sur cet article d'une manière dont tout homme de bon sens doit être content; & c'est suivant la pensée & les termes du Concile qu'il faut entendre ce que les Docteurs & les Prédicateurs disent, que les Saints sont nos *Mediateurs* auprès de Dieu. Les Princes neutres sont d'ordinaire les *Mediateurs* entre ceux qui sont en guerre. Les amis doivent être les *Mediateurs* pour accorder les querelles & les procès de leurs amis. La qualité de *Mediateur* est une des plus difficiles que l'Ambassadeur ait à soutenir. WICQ.

☞ Sous les Empereurs de Constantinople on nommoit *Mediateurs*, les Ministres qui avoient l'administration

nistratation des affaires de la Cour. Leur Président s'appeloit le grand *Médiateur*.

MÉDIATEUR. Terme de jeu de cartes. C'est une espèce de Quadrille que l'on joue à quatre. Celui à qui il manque de quoi faire une sixième main pour jouer seul, demande un Roi qu'on appelle *Médiateur*. Celui qui l'a le lui donne, moyennant une fiche, reçoit une autre carte à la place de son Roi. Jouer *Médiateur*, c'est jouer en demandant un Roi.

Le jeu qu'on appelle *Médiateur* est la même chose que le Quadrille; avec cette différence qu'on a ajouté à la manière ordinaire de jouer le Quadrille, celle de le jouer avec le *Médiateur* & la couleur favorite: ce qui rend ce jeu plus amusant. Ainsi celui qui peut faire six levées, en demandant un Roi à celui qui a ce Roi dans sa main, joue & gagne seul, en donnant une de ses cartes pour le Roi qu'il demande avec une fiche, ou deux fiches, s'il joue dans la couleur favorite où l'on paye double.

MÉDIATION. f. f. Entremise de celui qui accommode les parties qui sont en guerre, ou en querelle. *Mediatio, opera.* Le Pape a offert sa *mediation* pour pacifier l'Europe. Cet accommodement s'est fait par la *mediation* d'un tel.

MÉDIATION, est un terme de Séminariste de Paris, qui se dit de la pause qu'on fait au milieu des versets des Pseaumes qui se chantent à l'Office divin. *Intervallum, pausa, mediatio.* Faire la *mediation*.

MEDICA, ou **MEDICAGO.** f. f. Plante qui a été ainsi appelée, parce que sa semence a été apportée de la Médie depuis fort long temps, puisque Virgile en parle dans ses Géorgiques. On la nomme aussi *Médoïse* par la même raison. On la cultive en plusieurs endroits pour la nourriture des bestiaux; elle les engraisse beaucoup. On l'appelle encore *Luzerne*. Voyez **LUZERNE**.

MÉDICAL, ALE. adj. m. & f. Qui appartient à la Médecine, qui concerne la médecine. Le troisième chapitre de l'ouvrage est tout pratique & *médical*, sur l'enrouement & l'extinction de la voix. Matière *médicale*, c'est-à-dire, la collection de l'ensemble de tous les corps, de toutes les substances qu'on emploie en médicamens.

MÉDICAMENT. f. m. Ce terme désigne toutes les matières que la Médecine emploie pour rétablir la santé ou pour en prévenir le dérangement, soit qu'on les prenne par la bouche, soit qu'on les applique extérieurement. Ce mot n'est pas toujours synonyme de remède. Voyez ce mot *Medicamentum*. Le *médicament* est opposé à l'*aliment*; car celui-ci se convertit en notre substance, & l'autre l'altère. Quelquefois l'aliment sert aussi de *médicament*. D'autres fois ce qui sert de *médicament* à l'un est poison à l'autre. La ciguë est aliment & *médicament* à l'étourneau, & poison à l'oie. L'ellébore est aliment à la caille, & *médicament* aux hommes. Il y a des *médicamens* internes & d'autres externes. Il y en a de simples & de composés. Il y a des *médicamens* attractifs, répercussifs, résolutifs, raréfactifs, anodins, suppuratifs, détersifs, incarnatifs, ou sarcotiques mondificatifs, régénératifs, corrosifs, carminatifs, roboratifs, dessiccatifs & stupéfactifs. Il y en a d'astringens, d'émolliens, de caustiques, pyrotiques, diurétiques, diaphorétiques, épulotiques, narcotiques, qui sont tous appliqués à leur ordre. On appelle *médicamens cholagogues*, ceux qui sont propres pour purger la bile; *flegmagogues*, ceux qui purgent la pituite; *melanogogues*, ceux qui évacuent la mélancolie; *hydragogues*, ceux qui emportent les eaux. Quand on décrète sur la plainte d'un blessé, on lui donne en même temps une Provision pour ses alimens, pansemens & *médicamens*.

MÉDICAMENTAIRE. adj. qui traite des *médicamens*, qui concerne la préparation des *médicamens*. La Faculté de Paris a donné son Code *médicamentaire*. *Codex medicamentarius, seu Pharmaco-pœa Parisiensis.*

MÉDICAMENTER. v. a. *Medicationem adhibere.*
Tome V.

donner des *médicamens* à un malade, appliquer des *médicamens* à un blessé. Ce terme est général & comprend les *médicamens* pris intérieurement & appliqués extérieurement. Ce Chirurgien a été bien payé pour avoir pansé & *médicamenté* ce malade.

En termes de maréchallerie, on dit dans le même sens panser & *médicamenter* des chevaux.

MÉDICAMENTEUX, EUSE. adj. m. & f. Qui sert de médicament. Les médecins reconnoissent plusieurs alimens *médicamenteux*. Ils appellent ainsi certaines matières qu'on croit propres à nourrir & à guérir en même temps, comme ce qu'ils appellent *incrasans*, le lait; & ils disent de même *médicamens alimenteux*. Pierre *médicamenteuse*. C'est un mélange de matières détersives, & astringentes, qu'on réduit en pierre par la calcination. Voyez en la préparation dans le Supplément au Dictionnaire Economique. La pierre *médicamenteuse* est propre pour arrêter les gonorrhées, ou pertes de semence. Elle est bonne pour nettoyer les yeux. On en fait des collyres dans la petite vérole. Elle est vulnérable, & très-propre pour arrêter le sang. Il y a plusieurs sortes de pierres *médicamenteuses*.

MÉDICAT. Voyez **METKAL**.

MÉDICINAL, ALE. adj. m. & f. Qui contient en soi-même quelque propriété qui sert à la guérison des maladies. *Medicinalis.* Le Jardin du Roi pour les plantes *médicinales*, est celui où il y a toutes sortes de simples. On fait venir des eaux *médicinales* de Forges, de Spa, de Pougues, &c.

MÉDICINIER. Plante. Voyez **RICIN**, **RICINOÏDES** & **PIGNON**.

MÉDIE EN IRLANDE. Voyez **MÉATH**.

MÉDIE. C'est le nom d'un ancien Royaume de l'Asie, dont les Rois possédèrent pendant cent cinquante ans l'Empire d'Asie. *Media.* Il étoit borné au levant par l'Hyrcanie & la Parthe, au sud par la Perse propre & la Susiane, au couchant par l'Assyrie & l'Arménie, & au nord par la mer Caspienne.

MÉDIÉTÉTÉ. f. f. Terme d'Arithmétique. Quand on a seulement trois nombres proportionnels, cela se nomme *médiétété Arithmétique*, ou *médiétété Géométrique*, ou *médiétété Harmonique*, selon que la proportion est, ou Arithmétique, ou Géométrique, ou Harmonique.

MÉDIMNE. f. f. *Medimna, Medimnus, Medimnum.* Mesure des choses sèches. Mesure Attique. La *medimne* étoit égale à 48 chœnes, & le chœnis à trois cotyles, & une cotyle à un demi-setier Romain. Selon M. Rollin, une *medimne* valoit environ quatre de nos boisseaux.

MÉDIN. f. m. Terme de Relation. C'est une monnoie de Turquie, d'argent fin, qui vaut 18 deniers, monnoie de France, ou deux âpres de Turquie. Il y a aussi des *médins* de Barbarie, qui est une monnoie Africaine, dont Bodin fait mention.

MÉDINA. Ce nom, que plusieurs villes portent en Espagne, est Arabe, & ce sont les Maures qui l'y ont porté, & qui l'ont donné à ces villes. Il signifie ville. *Civitas, Urbs.*

MÉDINA, ou **LA CITTA-VECCHIA.** Nom d'une petite ville, située au milieu de l'île de Malte, dont elle étoit autrefois la capitale. *Metina, Medina, Melita.*

MÉDINA DEL CAMPO. Nom d'une petite ville avec un vieux château, situé dans le Royaume de Léon, à dix lieues de Valladolid, vers le midi occidental. *Medina Campestris, Methymna campi.*

MÉDINA CÉLI. Nom d'une petite ville, capitale d'un grand Duché. *Metina cæli, Methymna cæli.* Elle est dans la Castille Vieille, province de l'Espagne, sur le Xalon, à quatre ou cinq lieues de Siguença, vers le levant.

MÉDINA DEL POMAR. Nom d'un bourg de la Castille Vieille, en Espagne. *Metina, ou Methymna pomaria.* Il est entre l'Ebre & les confins de la Biscaye, au nord de la ville de Burgos. **MATY.**

MÉDINA DEL RIO SECCO. Nom d'une petite ville d'Espagne. *Metina Fluyii Sicci.*

MÉDINA SIDONIA. Nom d'une petite ville, avec titre de Duché. *Affidonia, Afindum*. Elle est dans l'Andalousie en Espagne, sur une colline, à neuf lieues de Cadix, vers le levant. MATY.

MÉDINA DE TORRES. Nom d'un village avec un château & titre de Duché. *Metina*, ou *Methimna Turrium*. Il est dans l'Estramadure, aux confins de l'Andalousie. MATY.

MÉDINA TALNABI, ou AL-NABI, c'est-à-dire, la ville du Prophète. *Metina, Medina*, ou *Methymna Alnabia*, anciennement *Jareb, Jatrib, Jatrippa, Latrippa*, ville de l'Arabie. Elle est située dans la Principauté de la Mecque, sur la rivière de Laakie, à dix lieues de la mer Rouge, & à quatre vingt de la Mecque.

MÉDINE. Ville de l'Arabie heureuse. Elle est à quatre journées de la Mecque. C'est dans la Mosquée que les Mahométans appellent Très-sainte, qu'est le tombeau de Mahomet. Cette Mosquée est soutenue par quatre cens colonnes chargées de plus de trois mille lampes d'argent. On y voit le cercueil de Mahomet, sous un dais de toile d'argent, en broderie d'or, que le Bacha d'Egypte y envoie toutes les années, par l'ordre du Grand Seigneur. Comme il y a peine de mort contre les Chrétiens qui en approchent de quinze lieues, on n'a su que par des Pélerins Turcs qui se sont fait Chrétiens, que le cercueil est soutenu par des colonnes de marbre noir, très-déliées, & qu'il est environné d'une balustrade d'argent, chargée de quantité de lampes d'argent, dont la fumée rend le lieu sombre & obscur. Dict. de Peint. & d'Arch.

MÉDIOCRE. adj. de tout genre. *Mediocris, medius*. Qui tient le milieu de deux extrémités, qui n'a ni excès, ni défaut, qui est entre le grand & le petit, entre le bon & le mauvais. Un homme tempérant se contente d'un *mediocre* repas. Cet homme est d'une taille *mediocre*. Il a fait une fortune *mediocre*. Son bien, son esprit, sa beauté sont *mediocres*. Cet ouvrage est du style *mediocre*, c'est-à-dire, qu'il n'est ni bas ni relevé, ni bon ni mauvais. Les esprits *mediocres* sont les moins timides, & veulent décider de tout. BELL. Un esprit bas & *mediocre*, fait moins de fautes, parce que ne s'élevant jamais il ne hasarde rien, & demeure toujours en sûreté. BOIL. Tous les vices *mediocres* sont presque approuvés. NRC. On a fait une vertu de la modération pour consoler les gens *mediocres* de leur peu de fortune & de leur peu de mérite. LA ROCH. Les gens d'un esprit *mediocre* sont toujours contents d'eux-mêmes, parce qu'ils n'ont pas l'idée au-dessus de leurs petits talens. BELL. Les esprits *mediocres* se laissent ébranler par les plus légères raisons qui font impression sur eux. LA PL.

*Les vers ne souffrent point de médiocre Auteur.
Il n'est point de degré du médiocre au pire.*

BOIL.

Mediocribus esse Poëtis.

Non Di, non homines, non concessere columnæ.

HORAT.

Lorsqu'on joint l'adverbe bien à *mediocre*, il signifie au-dessous de *mediocre*. C'est un esprit bien *mediocre*. Il a fait une fortune bien *mediocre*. AC. FR.

Ce mot se prend aussi subst. Le grand art est de savoir inspirer aux *mediocres* mêmes de l'ardeur pour le travail. Les Professeurs ne doivent jamais perdre de vue les *mediocres*. S'il s'élève trop, les *mediocres*, les foibles au moins, courront risque de perdre leur temps. ROLLIN.

On le dit aussi des choses. Vous ne trouverez dans tout cela que du *mediocre*. En fait de vers, il ne faut point de *mediocre*, on ne veut que du bon.

MÉDIOCREMENT. adv. D'une manière *mediocre*. *mediocriter*. Il est *mediocrement* grand, *mediocrement* dévot, *mediocrement* brave. On peut se consoler de tout quand on est *mediocrement* sage, ou *mediocrement* fou. LE CH. DE M. Les louanges ne touchent

que *mediocrement* les personnes modestes. BELL. Il est difficile de ne sentir que *mediocrement* ce qu'on a ardemment souhaité. M. ESP.

MÉCIOCRITÉ. f. f. Qualité de ce qui est *mediocre*, qui tient un juste milieu, qui n'a ni excès, ni défaut. *Mediocritas*. La raison, la justice veulent qu'on garde une honnête *mediocrité* en toutes choses, entre la clémence & la sévérité. La *mediocrité* est insupportable en Poësie. LA BR. Les personnes indolentes demeurent dans une *mediocrité* de vertu qui ne les élève à rien. M. SC. Les femmes sont incapables de se tenir dans une juste *mediocrité*. BELL. J'aime une heureuse *mediocrité* qui est au-dessus du mépris & au dessous de l'envie. S. EVR. Entre ignorant & savant, il y a une certaine *mediocrité* de suffisance qui tire un homme du rang des ignorans, & qui ne le met pas encore au rang des savans. LOG. Les Romains étoient entêtés d'une *mediocrité* un peu sauvage, & que l'indigence rendoit nécessaire. S. EVR.

O *mediocrité!*

Mère du bon esprit, compagne du repos. LA FONT.

Lisez la belle Ode d'Horace. *Auream quisquis mediocritatem diligit, &c.*

MÉDIONNER. v. a. Terme d'Architecture, qui, selon les Experts, signifie compenser; comme lorsque dans les toises de crépis & d'enduits, on compte trois, quatre ou cinq toises pour une, quand ce n'est qu'une réfection ou réparation d'un vieux mur.

MÉDIOXIME. Voyez MITOYEN.

MÉDIRE. v. n. On conjugue, je *medis*, vous *medisez*, & non pas vous *medites*. VAU. REF. MRS DE L'ACADEMIE. Partout ailleurs, il se conjugue comme dire. Donner atteinte à la réputation de quelqu'un, sans nécessité, en découvrant par imprudence ou par malignité, une faute qu'il a commise, ou en faisant connoître ses défauts qui étoient ignorés. Ainsi *medire* & calomnier, sont deux choses tout-à-fait différentes. *Detrahere, malè dicere, fama obtrectare*. *Medire* de son prochain sans scrupule, se faire une occupation de *medire* de tout le monde. Les femmes aiment mieux qu'on *medise* un peu de leur vertu que de leur esprit & de leur beauté. FONT. Puisque nous ne pouvons parvenir à la grandeur, vengeons-nous à en *medire*. MONT. Sans nous emporter à *medire*, nous nous relâchions à d'innocentes railleries. H. S. DE M. On ne peut guère *medire* d'une femme, sans faire tort à son mari. S. EVR.

C'est un méchant métier que celui de médire.

BOIL.

MÉDISANCE. f. f. Discours injurieux & contre l'honneur de quelqu'un, & satire lâchée contre quelqu'un, dans la vue de le décrier & de l'abaïsser. Voyez MÉDIRE. La Bruyere dit que la *medisance* est une pente secrète de l'ame à penser mal de tous les hommes, laquelle se manifeste par les paroles. *Maledicentia, detrectatio, obtrectatio, aliena fama*. On dit souvent une *medisance* pour dire un bon mot. Faire taire la *medisance*. Faire perdre le crédit à la *medisance*. LA PL. Personne n'est assez puissant, pour interdire la *medisance* à tous ses ennemis. S. EVR. La *medisance* défigure tout; elle tient un redoutable tribunal toujours dressé pour juger les actions & les intentions mêmes qu'elle va présomptueusement fouiller dans les cœurs. FL. Il faut mépriser la *medisance*, & craindre seulement de la mériter. M. SCUD. La *medisance* vient de chagrin, & de cette lâche envie qui tend à abaïsser son concurrent. S. EVR. La *medisance* convertit les vertus en vices. BELL. Si l'envie & la *medisance* apprennent à la renommée ce qui se passe entre deux personnes qui s'aiment, ce n'est jamais à leur avantage. CH. DE M. En ce siècle corrompu, la *medisance* n'épargne personne. H. S. DE M. Les *medisances* soutiennent tout le commerce du monde. BOSS.

MÉDISANT, ANTE. adj. & quelquefois subst. Celui

qui médit. *DetraCTOR, maledicus.* Poète *médifant.* Femme *médifante.* Langue *médifante.* Les *médifans* sont comme les tigres; on les craint même lorsqu'ils se jouent: on ne peut jamais se fier à eux. M. SCUD. On doit faire peur aux *médifans* par l'exemple de Zoïle, qui paya de sa vie son *intempérance* de langue. BAL. On regarde les *médifans* comme des bêtes farouches qui déchirent tout le monde, & que l'on craint d'irriter. S. EVR. Si les femmes *médifantes* favoient combien elles pesent aux gens raisonnables, elles ne se chargeroient pas d'un si vilain rôle. BELL.

MÉDITABOND. ONDE. adj. m. & f. Qui a l'esprit sombre & taciturne, qui pense creux. Ce terme est deux ou trois fois dans l'Espion dans les Cours, & n'est que là.

MÉDITATIF, IVE. adj. *Meditationi intentus.* Qui s'applique à méditer; celui dont l'esprit est fortement ou entièrement occupé d'un objet. C'est un homme *méditatif*, fort *méditatif*. Quelques-uns ont dit que la vie *méditative* est plus parfaite que la vie active. L'une & l'autre a ses avantages. L'homme qui passeroit sa vie à méditer, sans agir, seroit un personnage bien inutile. Celui qui ne méditeroit jamais, ne seroit pas plus raisonnable. La méditation doit nous disposer à agir. Une mélancolie taciturne accompagne d'ordinaire les esprits *méditatifs*. S. EVR. Les Mystiques se retranchent dans la région des *méditatifs*. Boss. Un Auteur distrahit & toujours *méditatif*, gâte une conversation enjouée. S. EVR.

MÉDITATION. f. f. Opération de l'ame fortement occupée à la recherche de quelque vérité, opération de l'esprit qui s'applique fortement à quelque objet, à approfondir quelque matière. *Meditatio.* Cette question est difficile à résoudre, elle demande une longue & une profonde *méditation*. Faire quelque *méditation* sur les misères de la vie. ARN. L'étude des mœurs vaut mieux que les *méditations* abstraites des Philosophes. Le terme de *méditation* s'applique aussi aux écrits composés sur quelque sujet de dévotion ou sur quelque matière de Philosophie. Ainsi l'on dit les *méditations* de sainte Thérèse, & les *méditations* de Descartes.

MÉDITATION, se dit en termes de dévotion, de la considération des mystères, & des grandes vérités de la foi. Les grands Saints ont passé la plus grande partie de leur vie en *méditation*. Les Mystiques mettent une grande différence entre la contemplation & la *méditation*. Contempler un sujet & le méditer, n'est pas la même chose chez eux. La *méditation* consiste en des actes discursifs de l'ame, qui considère méthodiquement & avec attention, les mystères de la foi & les préceptes de la morale, pour les examiner en détail & en connoître le fond. Cela se fait par des réflexions & des raisonnemens qui laissent après eux des traces distinctes dans le cerveau. La *contemplation* est un acte simple, permanent, par lequel on voit tout en Dieu, comme l'œil discerne les objets dans un miroir. Ainsi dans ce langage, la *méditation* ne convient point aux parfaits contemplatifs qui voient tout en Dieu d'un seul coup d'œil & sans réflexion. Ainsi, quand on a une fois quitté la *méditation*, & qu'on est parvenu à la contemplation, on n'y revient plus, & selon le Père Alvarez, il ne faut reprendre la rame de la *méditation*, que quand le vent de la contemplation n'enfle plus les voiles. FÉN.

MÉDITATION, se dit aussi pour oraison mentale. Employer une heure à la *méditation*. Faire sa *méditation*.

MÉDITER. v. a. S'attacher attentivement à la considération d'une chose pour la faire réussir. *Meditari.* Méditer un projet, une entreprise, une bonne ou une mauvaise action, c'est chercher les moyens de l'exécution. Quand on est las du monde, on *médite* sa retraite. Dans ce sens, *méditer* une chose, c'est avoir envie, avoir dessein de la faire. *Cogitare de re aliqua.*

On dit aussi *méditer* une vérité, *méditer* profondément une matière, s'appliquer fortement à la recherche d'une vérité, chercher à approfondir une matière.

Tome V.

MÉDITER, en termes de dévotion. C'est s'occuper dans la retraite, de la grandeur & la bonté divine, la profondeur des mystères, les infirmités, la mort & les autres choses qui excitent à bien vivre. *Meditari.* Les affaires du monde nous empêchent de *méditer* celles de notre salut.

MÉDITER est souvent neutre, & signifie, comme à l'actif, penser attentivement à faire une chose, chercher les moyens d'exécuter ce qu'on a dans l'esprit. Ainsi l'on dit *méditer* de se retirer du monde, comme on dit *méditer* sa retraite; *méditer* de faire une chose, comme on dit *méditer* une chose. Dans cette acception *méditer*, délibérer, consulter en soi-même, sont à peu près synonymes. Il *médite* comment il pourra se tirer d'affaire. Il *médite* ce qu'il fera. Il *médite* s'il acceptera ou non le parti qu'on lui propose.

MÉDITER, verbe neutre, se construit souvent avec la préposition sur, alors *méditer* une chose, & *méditer* sur une chose signifient deux choses tout-à-fait différentes. *Méditer* une chose, c'est s'en occuper sérieusement pour la faire réussir, chercher les moyens de l'exécuter: *méditer* sur une chose, c'est s'y appliquer fortement pour la connoître. *Méditer* un ouvrage, c'est s'en occuper pour le faire. *Méditer* sur un ouvrage, c'est y appliquer son esprit pour le connoître, & en porter un jugement sain. Le premier annonce une chose à faire, le second une chose faite.

MÉDITER sur l'Evangile, c'est s'appliquer à un mouvement de piété, ou à une pensée qui se présente à l'esprit en lisant un verset de l'Evangile; mais *méditer* l'Evangile, ou *méditer* la loi de Dieu, c'est remplir son esprit des maximes & des vérités semées dans tout l'Evangile, s'occuper continuellement de la loi de Dieu. M. L. T. Heureux l'homme qui met son affection en la loi du Seigneur, & qui la *médite* le jour & la nuit. PORT-R.

MÉDITER. Terme de dévotion, faire l'oraison mentale. Dans les maisons Religieuses, il y a des heures réglées pour *méditer*.

MÉDITÉ, ÉE. part. & adj. Voyez le verbe. Les cérémonies concertées & les égards trop *médités*, gênent la société. S. EVREMONT. Il avoit apporté une réponse *méditée*. S. EVREMONT.

MÉDITERRANÉE. adj. m. & f. Qui est enfermé dans les terres. *Mediterraneus.* On le dit sur-tout de cette grande mer qui entre dans les terres par le détroit de Gibraltar, & qui s'étend bien avant dans l'Asie, formant le Pont-Euxin & les Palus Méotides. On l'appeloit autrefois la *Mer de Grece* ou la *Grande Mer*. On l'appelle *Mer du Levant*, comme l'Océan *Mer du Ponant*. On l'appelle *Liguistique* & de *Toscane* vers l'Italie; *Adriatique*, dans le Golfe de Venise; *Ionique* & *Agée*, vers la Grece; *Mer de Marmora*, ou *Mer Blanche*, parce qu'on tient qu'elle est fort sûre entre l'Hellepont & le Bosphore, & au-delà c'est la *Mer Noire*, parce que la navigation y est très-dangereuse; ou *Mer Majour*, que les Anciens ont appelée *Pont-Euxin*. Les Arabes appellent la *Mer Méditerranée*, le *Pot de chambre*, à cause, disent ils, de sa figure.

En ce sens, il est souvent subst. fém. La *Méditerranée* est un grand golfe de l'Océan Atlantique. *Mare mediterraneum*, ou *internum*. Cette mer s'étend du couchant au levant, depuis le détroit de Gibraltar jusques aux côtes de Syrie, ayant au sud les côtes de l'Afrique, & au nord celles de l'Europe & de l'Asie. Elle forme plusieurs golfes, dont les plus considérables sont ceux de Cidra & de Capes en Afrique; celui de Venise en Europe; l'Archipel, la mer de Marmora, la mer Noire & celle de Zabache, entre l'Europe & l'Asie. On y remarque aussi plusieurs célèbres détroits qui sont ceux de Gibraltar, de Messine, de Gallipoli, de Constantinople, de Cassa, & la bouche du golfe de Venise.

Les galères vont sur la *Méditerranée*, & les vaisseaux de haut bord sur l'Océan.

MÉDITRINALES. f. f. Terme de Mythologie. Nom d'une fête du Paganisme. *Meditrinalia.* Les *Méditri-*
Yyyyy ij

nales se célébroient le cinquième de ides d'Octobre , c'est-à-dire , le onzième de ce mois. Elles y sont en effet marquées dans l'ancien Calendrier , rapporté par Gruter , page CXXXIII. Voyez l'article suivant.

MÉDITRINE. f. f. Nom d'une déesse du Paganisme. *Meditrina.* On dit que c'étoit la déesse de la Médecine. Ni Festus ni Varron ne le disent. Celui-ci dit seulement que le nom de *meditrina* vient de *mederi* , & Festus, qu'il vient de la formule que l'on disoit le premier jour que l'on buvoit du vin nouveau.

On faisoit des libations de vin vieux & de vin nouveau , en l'honneur de cette déesse. On goûtoit le vin nouveau , & on buvoit du vieux , parce qu'on le regardoit comme un remède souverain dans la plupart des maladies.

Ce nom vient du verbe *mederi* , qui signifie , *guérir remédier.*

MEDIUM. f. m. Terme Latin , qui signifie , Milieu , moyen d'accommodement. On s'en sert en cette phrase Française , il faut trouver un *medium* pour accommoder cette affaire , ôter un peu à l'un , pour donner à l'autre. C'est ce que les Italiens appellent un *mezzo terminis*. Il est familier.

MEDIUM. Terme de l'Ecole , c'est un argument qu'on propose contre une thèse qu'on soutient dans l'Ecole. Le Président a fait l'ouverture de ces thèses par trois *medium* , *tribus mediis* , c'est-à-dire , par trois arguments , trois différentes difficultés.

On se sert aussi de ce terme en physique pour marquer l'espace le fluide , le milieu que les corps parcourent dans leurs mouvemens. La lumière , le son se refrangent , suivant qu'ils passent par différens *medium*. HARRIS. Plus un *medium* est dense , plus il résiste. On l'appelle ainsi , parce qu'il est entre le corps & le terme. On dit plus souvent milieu.

Les Ecoliers ont aussi un jeu qu'ils appellent le *medium* , quand ils jettent des doubles au milieu d'un carré.

MEDIUM. f. m. se dit aussi d'une plante dont la racine est grosse comme le pouce , s'appétissant peu-à-peu , tendre , rouge , couverte d'une écorce ridée. Il en sort une seule tige , haute d'environ un pied , ferme , creusée , velue , revêtue de quantité de feuilles longues , rudes au toucher , approchantes de celles de l'échium. Ses fleurs sont des cloches semblables à celles de la campanule , de couleur pâle , disposées en épi. Ses semences sont petites , un peu jaunes. C. Bauhin l'appelle *Campanula foliis echii* , & M. Tournefort , *Medium Alpinum echii folio , floribus spicatis*.

MEDLIN. Nom d'un village de la Bavière , situé sur l'Inn , à trois lieues au dessus d'œring. *Medelinum*.

MEDLIN. Voyez METLIN.

MEDNIKI , ou WOMIE. Nom d'une petite ville de la Samogitie , en Pologne. *Mednicia* , *Vomia*.

MÉDOC. Le Pays de Médoc. *Meduli* , *Medulli* , *Medulicus* , ou *Medulinus ager* , ou *pagus*. C'est un petit pays du Bourdelois , en Guyenne. Il est au couchant de la ville de Bourdeaux , entre la Garonne , le golfe d'Arcachon , & la mer de Gascogne.

On appelle Pierres de Médoc , des cailloux brillans qui se trouvent en France , dans cette petite contrée du Bourdelois , qu'on appelle Pays de Médoc. C'est une espèce de diamant.

Les Îles de Médoc sont trois îles de la Garonne , situées au-dessus du confluent de cette rivière , & de la Durance.

MÉDOC. Espèce de figue qu'on appelle ainsi en Gascogne. Elle est jaune dedans & dehors. LA QUINT.

T. I. p. 415.

MÉDOIS , OISE. adj. Qui concerne les Mèdes , qui est des Mèdes. *Medicus* , a.

MÉDOISE. f. f. Plante. Voyez MÉDICA & LUZERNE. C'est la même chose.

MÉDON. Nom d'un bourg , ou village de la Dalmatie. *Medona*. Il est sur une montagne , près de la rivière de Bosjana , un peu au dessus du lac de Scutari.

MÉDONNER. v. a. Mal donner , se dit parmi les Joueurs , de celui qui en distribuant les cartes , en donne trop , ou pas assez. Quand on *medonne* au piquet , le Joueur qui a la main , peut s'en tenir à son

jeu , ou obliger de refaire , si l'un des deux a treize cartes , & l'autre douze ; mais on recommence le coup , lorsque d'un côté il y a quatorze cartes , ou qu'il n'y en a qu'onze.

MÉDOQUIN , INE. f. m. & f. Qui est du pays de Médoc. *Medulus* , *Medullus* , a. Valois , Not. Gall. p. 329.

MÉDOR. f. m. Terme de Fleuriste. Nom d'un œiller. C'est un pourpre clair , qui s'appelle autrement la Conquete-Constant , parce que c'est un M. Constant de Compiègne qui l'a élevé de la graine de l'orpheline.

MÉDRARITE. f. m. & f. Qui est de la postérité de Médrar. *Medrarita*. Les *Medrarites* sont une Dynastie , ou famille principale qui commandoit ou régnoit dans la ville & province de Ségelmessé en Mauritanie , pendant que la famille des Aglibites régnoit dans la province d'Afrique , proprement dite. D'HERB.

MÉDRACH. f. m. Prononcez *Médrache* , & dites au pluriel *Medraschim*. Ce mot ne se trouve que dans les Hébraïques , & il signifie un Commentaire allégorique sur l'Écriture. *Medrasch*.

MÉDRASCHIM. f. m. C'est le nom que les Juifs donnent aux Commentaires allégoriques sur l'Écriture Sainte , & principalement sur le Pentateuque. Ils nomment communément ceux-ci *Rabboh* ; mais le terme de *Medraschim* est plus étendu : non-seulement il comprend les Commentaires sur le Pentateuque , mais encore ceux qui sont faits sur cinq autres livres qui sont le Cantique des Cantiques , Ruth , les Lamentations , l'Ecclésiaste , & Esther , qui composent un autre petit Pentateuque. On le donne même généralement à tous les Commentaires allégoriques , car *Medraschim* signifie Allégorie. SIMON.

MÉDUJARES , ou col de *Medujare* , ou de *Medujarez* , ou de *Meducharez*. Nom d'un bourg du Royaume d'Alger , en Barbarie. *Medujaria* , *Meducharia*. Il est à 51 lieues de la ville d'Alger.

MÉDULLAIRE. Terme d'Anatomie. adj. m. & f. Qui appartient à la moëlle , qui en a la nature. Voyez *Medullaris*. Substance *medullaire*. C'est la moëlle. Voyez ce mot. Huile médullaire : c'est la partie la plus subtile & la plus déliée de la moëlle des os. Il se dit aussi d'une partie du cerveau , appelée le corps *medullaire*. Voyez CERVEAU. Il y a aussi des fibres *medullaires* , qui partent des glandes de la substance cendrée du cerveau. Il faut dans ce mot prononcer les deux *ll* & ne les point mouiller. *Medullaris*.

MÉDUSE. f. f. Nom d'une femme , ou d'une Nymphé célèbre dans la fable. Elle étoit fille de Phorcus & de Ceto , monstre marin ; & elle habitoit les Îles Dorcades dans l'Océan Ethiopien , avec ses sœurs , Euryalé & Sthénion.

MÉDWAY. Nom d'une rivière d'Angleterre. *Meduacus*. Elle a ses sources aux confins des Comtés de Surrey & de Suffex , traverse celui de Kent , baigne la ville de Rochester , & se décharge dans la Tamise , près de l'Île de Schepey. MATY.

MEDZIBOZ. Ville de Pologne , dans la partie méridionale du Palatinat de Volhinie , sur la rive septentrionale du Boh.

M É E.

MÉE Voyez MAYE.

MÉEN. Voyez MEIN.

MÉERBÉKE. Petite ville des Pays-Bas. *Merrebecchi*. Elle est en Flandre , près de Nimove.

M E F.

MÉFAIRE. v. n. Faire du mal à quelqu'un , lui faire tort & préjudice. *Nocere*. Les Sentences en réparation d'injures portent défenses aux parties de se *méfaire* , ni médire. Il est vieux. Mais d'usage au Palais , où le stile est assez barbare.

MÉFAIT. f. m. Mauvaise action , action contraire au bon

ordre , aux loix. *Delictum, facinus*. Ce scélérat a été pris , & a été puni de tous ses méfaits. Il est peu usité , hors les Sentences , dans lesquelles on garde le vieux style.

*Je prétens qu'il reçoive un digne châtement.
De son méfait.* M. DE THÉMISEUL.

Il y a des Auteurs qui écrivent *méset* , au lieu de *méfait*.

MÉFIANCE. f. f. *Diffidentia*. C'est la crainte habituelle d'être trompé. La *méfiance* & la *défiance* , produisent le même effet , c'est-à-dire , qu'elles nous font douter de la réalité des qualités qu'on suppose dans les personnes ou dans les choses ; mais ces deux mots ont pourtant leurs nuances particulières. Nous naissons *méfians* : l'expérience , l'usage du monde nous rend *défians*. La *méfiance* est le caractère d'un esprit naturellement soupçonneux. La *défiance* est le caractère de celui que la réflexion a rendu tel. La *méfiance* portée trop loin , nuit toujours. Dans l'amour , la tromperie va presque toujours plus loin que la *méfiance*. ROCH.

On dit proverbialement , la *méfiance* est la mère de fureté. LA FONT.

MÉFIANT, ANTE. adj. qui se méfie , qui est naturellement soupçonneux. *Suspiciosus*. On prend souvent plaisir à tromper les gens *méfians*. Le monde devient *méfiant*. PASC. Humeur *méfiant*. ABL. Le loup est le plus *méfiant* de tous les animaux. SALN. Le *méfiant* juge des hommes par lui-même , & les craint. Voyez MÉFIANCE.

☞ **MÉFIER**. (se) v. récip. Soupçonner quelqu'un de peu de sincérité , de peu de fidélité. *Diffidere alicui, de aliquo*. Se méfier du caractère , des intentions de quelqu'un. Se méfier de tout le monde est le propre d'un esprit timide & pervers. Voyez MÉFIANCE. Il est quelquefois employé comme synonyme de se défier.

M E G.

MÉGABIT. f. m. Terme de Calendrier. Nom du septième mois des Ethiopiens : il répond à peu-près à notre mois de Mars.

MÉGABYSE , ou *Mégalybyze*. f. m. Noms des Prêtres de la Diane d'Ephèse. *Megabyzus, Megalobyzus* , dans Strabon , L. XIV. Les *Mégabyzes* étoient Eunuques. Une déesse vierge ne vouloit point d'autres Prêtres.

☞ **MÉGADOMESTIQUE**. f. m. Nom de dignité & d'Office à la Cour des Empereurs de Constantinople. Ce mot signifie proprement le grand domestique , & il répond à ce qu'on appeloit en Occident , *dapifer, archidapifer*.

MÉGAHÉTÉRIARQUE. f. m. Nom d'une dignité à la Cour des Empereurs de Constantinople. *Megaheteriarcha*. Le *Mégahétériarque* , que Guillaume de Tyr appelle mal *Mégatriarque* , étoit le premier Officier des Cohortes Palatines , que l'on appeloit Hétériennes , de *ἡτίπος* , *allié* , parce qu'elles étoient composées d'alliés , de soldats levés chez les peuples alliés.

L'Empereur (Jean Paléologue) dit : Je suis convenu avec l'Archevêque Paul , & Nicolas Sigeros , mon *Mégahétériarque*. C'étoit l'Officier qui commandoit en chef les troupes étrangères de la Garde de l'Empereur , & son vrai nom étoit *Mégahétériarque*. FLEURY , *Hist. Eccl.*

MÉGALASCLÉPIADES , ou les grandes ASCLÉPIADES. f. f. pl. Fêtes qu'on célébroit à Epidaure en l'honneur d'Esculape , dieu de la Médecine , & à ce titre digne des hommages de tous les hommes.

MÉGALESIES , f. f. ou JEUX MÉGALESIENS. Nom d'une fête , qui se célébroit chez les Romains , le 12 Avril , à l'honneur de la grande mere des dieux , c'est-à-dire , de Cybèle , ou de Rhéa , & en laquelle on faisoit des jeux & des combats devant le temple de cette déesse. *Megalasia, Megalenses ludi*.

On appeloit ces jeux *Mégalesiens* , du mot Grec

μεγαλή , grande , à cause de Cybèle , qu'on appeloit la grande déesse.

MÉGALOBIZE. Voyez MÉGABIZE.

MÉGALOGRAPHIE. f. f. C'étoit chez les Anciens le nom qu'on donnoit à la partie de la Peinture qui traitoit les grands sujets , comme les batailles. *Megalographia*.

MÉGALOTRIARQUE. Voyez MÉGAHÉTÉRIARQUE.

MÉGANIRE. f. f. *Meganira*. Nom d'une femme qui étoit honorée comme une déesse en Bèotie , & qui y avoit un temple. Elle étoit femme de Célée , & mère de Triptolème.

MÉGARDE. f. f. Inadvertance , manque de soin , d'attention. *Error, imprudentia, incogitantia*. Il a blessé son ami par *mégarde*. Il a cassé cette porcelaine par *mégarde*. Il a marché sur un serpent par *mégarde*. Il a laissé son coffre ouvert par *mégarde* , & on l'a volé. Ce mot ne s'emploie qu'avec la particule *par* , & n'a ni article , ni pluriel. Ainsi c'est une façon de parler adverbiale.

MÉGARE. Nom d'une ancienne ville , capitale de la Mégaride , en Grece. *Megara* , anciennement *Nisa, Nisæa, Nissæa*.

MÉGARE. f. f. Fille de Créon , Roi de Thèbes , fut la première femme d'Hercule.

MÉGARISE. Nom d'une rivière qu'on nomme autrement *Larissa*. Voyez LARISSA.

Le golfe de MÉGARISE. *Megarisenus sinus* , anciennement *Melas, Melanus, Melanes, Cardifianus sinus*. Ce golfe est une partie de l'Archipel.

MÉGASUPAN. Voyez SUPAN.

MÉGÉDUX. f. m. Mot que Villehardouin a employé dans la signification de Maréchal.

MÉGÉE. Petite ville d'Afrique au Royaume de Fez , dans la Province de Garet.

MÉGELLES. f. m. Terme de Relation. C'est ainsi qu'on appelle en Perse l'Assemblée des grands Seigneurs à la Cour du Roi de Perse , à l'occasion de certaines cérémonies , comme lorsqu'il s'agit de donner la première audience à un Ambassadeur , ce qu'on accompagne toujours d'un superbe festin , où se trouvent les principaux Seigneurs de la Perse , & même ordinairement les Ambassadeurs des autres Princes. La veille on leur fait savoir qu'il y aura le lendemain *mégelles* , ou *mégélis*. Le Sophi Roi de Perse , assemble quelquefois le *mégelles* pour d'autres raisons , & c'est pour lors une espèce de conseil , dont le secret est encore impénétrable ; quelque grand que soit le nombre de ceux qui y assistent , le Prince est aussi sûr de son secret , que s'il ne l'avoit dit à personne. Cette fidélité à garder le secret du Prince , est d'une pratique fort ancienne dans la Perse , & Quinte-Curce en a parlé comme d'une chose singulière aux Perses.

MÉGEN. Voyez MEYEN.

MÉGÈRE. f. f. Nom de l'une des trois Furies. *Megara*. Elle étoit fille de la Nuit & de l'Achéron. Voyez FURIES.

MÉGÈRE. Terme familier dont on se sert pour exprimer une méchante femme. C'est une *Mégère* , dit-on : il ne faut point avoir affaire à cette *Mégère*. *Diél. Néolog.*

MÉGÈRE. f. f. Terme de commerce. Mesure de grains dont on se sert à Castres en Languedoc. Quatre *mégères* font l'émine , & deux émines le setier de cette ville. On divise la *mégère* en quatre boisseaux.

MÉGESVAR. *Pirum*. Petite ville de Transilvanie , sur le Kotel , capitale d'un Comté du même nom.

☞ **MÉGÉYMA**. Ville d'Afrique , dans la Province d'Errif , au Royaume de Fez.

MÉGHEN , ou MÉGEN. Nom d'une petite ville du Brabant Hollandois. *Mega*.

MÉGIE. f. f. Art de préparer les peaux de moutons , ou autres peaux en blanc , d'en faire tomber le poil & la laine , & les rendre propres à plusieurs manufactures , comme gants , bourses , parchemins , &c. *Ars alutaria*.

Ce mot & les deux suivans viennent de *mégir* , préparer des peaux & des cuirs ; & *mégir* vient de *medicare*. HUET.

☞ MÉGISSÉ, EE. Part. du verbe mégir, adj. m. & f. l'art. IV. de l'édit du mois d'Août 1759 sur les cuirs, porte: Ordonnons que tous les droits attribués auxdits Officiers sur les cuirs verts, tannés & mégiffés demeureront éteints & supprimés.

MÉGIES. Voyez MEDGIES.

MÉGISSERIE. f. f. Trafic & commerce du Mégiffier. *Mercium alutariarum propola, institor.* Il y a à Paris la rue de la *Mégifferie* ☞ ainsi nommée parce que les Mégiffiers y demeuroient, & y faisoient leur trafic. On appelle aussi Mégiffierie le métier des ouvriers qu'on appelle mégiffiers; ce qui comprend non-seulement les peaux de moutons & autres passées en Mégie, mais encore les laines que leurs statuts leur permettent de vendre.

MÉGISSIER. f. m. Artisan qui prépare & teint les peaux blanches qui n'ont point besoin d'être passées par le tan, & les menues peaux, qui les passe en mégie. *Alutarius.* Il prépare aussi les fourrures, comme chiens & chats, &c.

MÉGNÉE. f. f. Vieux mot. Voyez MÉGNIE, qui suit, c'est la même chose.

MÉGNIE. f. f. Vieux mot, qui signifioit autrefois *famille*. Voyez MAIGNIE.

MÉGRIGNA. Nom d'une province que les vieilles cartes mettent dans la Moscovie, entre le lac Ilmen, & celui de Biele-Jézéro. Elle est maintenant en partie dans le Duché de Biele-Jézéro, & en partie dans celui de Novogorod-Wéliski. MATY.

MÉGUE. Voyez MAIGUE.

M E H.

MÉHADOU. f. m. terme de Mythologie. Nom d'une fausse divinité des Indiens. *Mehadous.* C'est le nom que les Brachmanes des Indes donnent à une troisième divinité subalterne, que Dieu créa avant le monde, & dont il se doit servir pour le détruire. D'HERBELOT.

MÉHAIGNÉ, EE. adj. Vieux mot. Meurtri, maltraité de coups, incommode. On dit aussi *Mahaigné*, *Mahangné* & *Mahaux*, dans le même sens.

MÉHAIGNER. Vieux verbe actif. Estropier, mutilare.

Et mourir & navrer; & battre & méhaigner.

ROM. DE BERTR. DU GUESCLIN.

MÉHAIGNER. v. a. Diminuer de force, tuer, blesser. *Gloss. des Poës. du Roi de Nav.*

MÉHAIGNEUR. f. m. Vieux mot qui se trouve dans l'ancienne Coutume de Normandie. Il veut dire, qui méhaigne, qui mutile, qui estropie.

MÉHAIN. Vieux mot, qui signifie mutilation, laquelle rend un homme impotent, & incapable de servir à la guerre. *Mutilatio, mahamium*, dans la basse Latinité.

MÉHAINE. Nom d'une rivière des Pays-Bas. *Mehania.* La *Méhaine*, ou *Méhaigne* a sa source dans le Comté de Namur, & se perd dans la Meuse.

MÉHÉDIE. Voyez AFRIQUE & ELMADIA.

MÉHEN. Voyez MEIN.

MÉHEURDAR. f. m. Terme de Relation. Nom d'un grand Officier du Royaume de Perse. C'est le Garde des Sceaux.

MEHMONDAR-BACHI. f. m. Terme de Relation. Nom d'un Officier de la Cour de Perse; c'est l'Introducteur des Ambassadeurs.

MEHNÉE. f. f. Vieux mot. C'est la même chose que MESNIE. Voyez ce mot.

MÉON, ou MEU. Voyez MÉON.

MÉHUN. Voyez MEUN.

M E I.

MEIDAN. Voyez MEYDAN. Samson écrit *Meidan*.

MEIDÉBOURG, ou MADEBOURG. *Madeburgum.* Fort château d'Allemagne, à une demi-lieue de Landau.

MEIDIN, ou MAIDIN. f. m. qu'on nomme aussi

Parat, Parat & Parasi. Petite monnoie d'argent fort légère, que les Bachas du Caire font frapper au nom du Grand-Seigneur, qui a cours dans toute l'Égypte. Elle y vaut depuis 18 jusqu'à 21 deniers de France, suivant le change.

MEIGE. f. f. Terme de Marine. On appelle de ce nom, sur une Galère, la chambre du Comite. Elle s'appelle autrement *Mézance*.

MEIGLE. f. f. Espèce de pioche dont les Vignerons se servent pour labourer la vigne. *Ligo, Ligonis species.* A Chabli, les vigneron labourent la vigne avec la *Meigle*.

MEIGNON. Nom d'un village dans le territoire de Poissy, en l'île de France, mais du Diocèse de Chartres. *Magedo.*

MEILIE. Voyez ÉMILLE.

MEILAND. Petite ville de France, dans le Bourbonnois, Élection de S. Amand.

MEILLER. v. a. Vieux mot. Mouiller.

MEILLEUR, EURE. adj. Terme de comparaison, comparatif de bon. Ce qui a des qualités qui lui donnent de l'avantage sur un autre à qui on la compare, qui a un plus haut degré de bonté. *Melior, potior.* Ce malade est dans un *meilleur* état qu'il n'étoit. Il faut attendre un *meilleur* temps, une *meilleure* occasion; c'est-à-dire, plus favorable. Ce pain est bon; l'autre est *meilleur*.

☞ MEILLEUR, employé avec l'article *le*, devient superlatif, & signifie très bon. *Optimus.* C'est le *meilleur* homme que je connoisse, le *meilleur* homme du monde: c'est la *meilleure* chose qui puisse vous arriver.

MEILLEUR, est aussi substantif. Quand on fait des emplettes, il faut toujours prendre le *meilleur* & le plus beau. Le *meilleur* est de se taire, quand on n'a rien de bon à dire. Le *meilleur* est de n'imprimer jamais. BENS. Dans ce sens il est familier.

☞ On dit familièrement demander du *meilleur*; tirer, boire du *meilleur*, en sous-entendant vin, du *meilleur* vin qu'il y ait.

MEIMAC. Nom d'une Abbaye du Limousin, située à sept lieues de Tulle, vers le nord.

MEIN. f. m. Nom d'homme. *Meianus, Morennus, Merennus, Mainus.*

MEIN. Nom d'une grande rivière d'Allemagne. *Mænus.* Elle prend sa source vers les confins de la Bohême, traverse la Franconie & une partie de la Vétéravie, & se décharge dans le Rhin, vis-à-vis de Mayence. Elle baigne Culembach, Schweinfurt, Wurtzburg, Wertheim, Aschaffembourg, Hanaw, Francfort, &c. MATY.

MEIN. f. m. Poids des Indes. Voyez MAN.

MEINGAUD. f. m. Nom d'homme. *Mengoldus.*

MEINGOW. Nom qu'on donne à une contrée de la Franconie. *Manogavia.* Elle s'étend le long du Mein, depuis la ville de Wurtzburg, jusqu'à Aschaffembourg. MATY.

MEINOW. Nom d'une petite ville de la Suabe. *Meinovia, Augia minor.* Elle est dans le lac de Constance, entre la ville de ce nom, & celle d'Überlingen.

MEINRAD. f. m. Nom d'homme. *Megindradus.*

MEINUNGEN, MEININGEN. Nom d'une petite ville de Franconie, en Allemagne. *Meininga.*

MEIRA, autrement CONTA. Nom d'une rivière de l'État de Gênes, en Italie.

MEIRE, vieux adj. m. & f. Plus grand. *Major.* LÖBNEAU, *Closs.*

MEIRIN. f. m. Maire. Sous prétexte d'administrer la justice dans les terres, il y met des *Meirins* ou Maires, qui font sur les Églises des exactions telles qu'il leur plaît... FLEURY, *Hist. Eccl. Meirin*, signifie Sergent dans plusieurs articles de la Coutume de la Bourr, dont j'ai vérifié les citations qui se trouvent dans l'Indice de Ragueau.

MEISSEN, ou MISNIE. Nom d'une ville du Cercle de la haute Saxe, en Allemagne. *Misna.* Elle est dans la Misnie, sur l'Elbe, à quatre lieues au-dessous de Dresde.

MEISSENHEM. Nom d'une petite ville du Cercle Elec-

toral du Rhin , en Allemagne. *Mesenheimum*.

MEISTRAL. *Voyez* MAESTRAL.

MEISTRE. f. m. Terme de la Marine des Galères. Arbre de *meistre*. C'est le principal & le plus grand des deux mâts d'une Galère.

MEISTRE. f. f. Terme de la Marine des Galères. Voile de l'arbre *meistre*. Lier la *meistre*.

MEIX. Terme de Coutumes. *Voyez* MEX.

M E K.

MÉKIANG. Rivière de la Chine , dans la Province de Quangtung. Le nom de *Mékiang* veut dire Encre , & on a donné ce nom à cette rivière , parce que ses eaux sont noires : cependant ses poissons sont beaux & excellens.

MEKKIEMES. C'est le nom que les Turcs donnent à une grande salle où les causes se plaident & se décident.

MEKLENBOURG. *Voyez* MECKELBOURG.

MEKTERLER. f. m. Officier de la Cour du Grand-Seigneur : celui qui a soin de ses tentes. *Tentorium Præfectus*.

M E L.

MÉLA , ou MILÈVE. Nom d'une ancienne ville d'Afrique , au pays d'Alger. Il s'y est tenu deux Conciles , l'un en 402 , l'autre en 416. *Milevum*, *Milevis*.

MÉLA. Nom d'une petite rivière de l'Etat de Venise. *Mela*. Elle baigne la ville de Brescia , & se va décharger dans l'Oglio. *MATY*.

MÉLAIGNE , ou MÉLAINE. f. m. Nom d'homme. *Melanius*.

MELAMPIRUM. f. m. Blé de vache. Plante ainsi nommée , parce que les bœufs & les vaches en sont avides. Elle croît ordinairement dans les blés. *Voyez* BLÉ.

MELAMPYGE. adj. Terme de Mythologie. Surnom donné à Hercule , parce qu'on prétend qu'il avoit les fesses noires & velues , de *μειλας* , noir , & *πύργος* , fesses.

MÉLAN. f. m. Nom d'homme. *Melas*. S. *Mélan* étoit Evêque de Rhinocolure.

MÉLANAGOGUE. Terme de Médecine. adj. & f. *Melanagogus*. On appelle *mélanagogues* , les médicaments qu'on croit propres à purger la bile noire ou *mélancolie*. Ce mot est Grec , *μελαναγωγος* , composé de *μειλας* , noir , & de *αγω* , je conduis. *COL DE VILLARS*.

MÉLANCOLIE. f. f. On donne ce nom à la plus grossière & la moins active des quatre humeurs de notre corps. *Melancholia*. Dans le système des Anciens , elle étoit froide & sèche , & formoit le tempérament froid & sec. Ils la regardoient comme une humeur naturelle , filtrée par la rate. On fait aujourd'hui que cet humeur n'existe pas dans l'état naturel , & l'on donne ce nom à la bile filtrée par le foie , qui devient quelquefois épaisse , noire , âcre , résineuse , & capable de produire bien des maladies , qu'on appelle *maladies hypocondriaques* , *affections hypocondriaques*.

Ce mot signifie proprement atrabile , bile noire , du Grec *μειλας* , noir , & *χολη* , bile.

MÉLANCOLIE , en termes de Médecine , est aussi une maladie qui consiste dans une rêverie sans fièvre & sans fureur , accompagnée ordinairement de crainte & de tristesse , sans occasion apparente. Cette rêverie est d'une infinité de sortes , suivant le tempérament & les idées de ceux qui en sont atteints. Il y en a qui se croient des Rois , des Princes , des dieux ; d'autres , des Inspirés & des Prophètes : d'autres , au contraire , se croient des animaux , comme des loups , des chiens , des chats , des lapins , & ils tâchent d'imiter ces animaux autant qu'ils peuvent ; courent dans les bois , & se battent avec les autres animaux. On a vu des gens qui ne vouloient point manger , disant qu'ils étoient morts ; d'autres qui pensoient être du blé , ou de la cire ; les premiers

craignoient d'être mangés des poules , & les seconds n'osoient aller au soleil , ni s'approcher du feu , de peur de se fondre. Un homme qui s'imaginait avoir le cul de verre , appréhendoit de se le casser toutes les fois qu'il vouloit s'asseoir. On a vu des *mélancoliques* qui s'abstenoient de pisser , dans la crainte d'inonder l'univers. On trouve une infinité d'autres histoires semblables. Les Anciens attribuoient la cause de cette maladie aux esprits noirs & ténébreux , & aux vapeurs de la rate. Quelques Modernes l'attribuent au mouvement déréglé de ces mêmes esprits , & à leur constitution acide. La *mélancolie* est au commencement aisée à guérir. C'est une maladie plus désagréable que dangereuse : elle est quelquefois plaisante , selon l'espèce de délire.

MÉLANCOLIE. Se dit aussi de cette espèce de tristesse qui vient , dit-on , de l'excès de l'humeur *mélancolique* , ou de quelque cause extérieure. C'est l'état de l'ame mécontente d'elle-même & de tous les objets qui l'environnent , qui ne lui fournissent que des idées sombres : état que l'on attribue à l'excès de cette humeur noire dont nous avons parlé , & qui est le plus souvent l'effet de la foiblesse de l'ame & des organes. Une *mélancolie* sombre & taciturne , est ordinairement la suite d'une trop grande contention d'esprit. S. EVR. Être enléveli dans une profonde *mélancolie*. RAC. Dans la *mélancolie* où je suis , je hais le monde & moi-même. La sombre *mélancolie* d'un esprit chagrin , interprète tout en mal , & prend tout de travers. BELL. J'ai besoin d'un ami pour flatter ma *mélancolie* , & distraire mon esprit attentif à mes malheurs. S. EVR.

Il y a une *mélancolie* douce , qui n'est autre chose qu'une rêverie agréable , une *délicieuse* tristesse , s'il est permis de parler ainsi. C'est la situation d'une ame qui , en se refusant aux sensations vives qui la fatigeroient , fait se prêter aux illusions des sens , & trouver du plaisir dans la méditation même de ce qui cause ses peines. Les amans entretiennent leur *mélancolie* dans la solitude.

En parlant d'une personne qui naturellement n'est pas fort gaie , mais qui ne laisse pas d'avoir l'humeur douce & agréable , on dit qu'elle a une *mélancolie* douce , agréable.

On dit proverbialement d'un homme qui vit sans souci , qu'il n'engendre point *mélancolie* , ou de *mélancolie*. On dit du vin , des contes pour rire , qu'ils chassent la *mélancolie*. On dit aussi , que la *mélancolie* ne paie point de dettes.

MÉLANCOLIE , CHAGRIN , TRISTESSE , synonymes. Le *chagrin* , dit M. l'Abbé Girard , vient du mécontentement & des tracasseries de la vie. La *tristesse* est ordinairement causée par les grandes afflictions. *Voyez* ces mots. La *mélancolie* est l'effet du tempérament ; les idées sombres y dominent & en éloignent celles qui sont réjouissantes. Le sang s'altère dans la *mélancolie* , lorsqu'on n'a pas soin de se procurer des divertissemens & des dissipations.

MÉLANCOLIE , hypocondriaque. *Voyez* HYPOCONDRIAQUE.

MÉLANCOLIER. Qui ne se dit qu'avec le pronom personnel , prendre de la *mélancolie*. *Mærori se tradere*. C'est être fou de se *mélancolier* pour les affaires d'autrui. Ce mot est de peu d'usage , & ne peut être employé ailleurs que dans le bas & le burlesque.

MÉLANCOLIER. v. act. Attrister , chagriner , rendre *mélancolique*. *Gloss. sur Marot*.

MÉLANCOLIEUX , EUSE. adj. Vieux mot. *Mélancolique*.

MÉLANCOLIQUE. adj. m. & f. Qui a de la *mélancolie*. *Melancholicus*. Il y a des animaux *mélancoliques* , comme le lièvre , en qui l'humeur *mélancolique* est prédominante. Le tempérament *mélancolique* est le plus propre pour l'étude. Les esprits *mélancoliques* sont sujets à penser des choses funestes. S. EVR. Il est ridicule de combattre sérieusement les raffinemens & les illusions d'une dévotion *mélancolique*. BOSS. Un visage austère & *mélancolique* semble condamner l'air riant & ouvert des autres. S. EVR.

Que je hais ces Auteurs froids & mélancoliques,
Dont les Grâces jamais ne dérident le front.

BOIL.

- MÉLANCOLIQUE**, signifie encore, Qui est, ou paroît triste, chagrin. Je vous trouve bien *mélancolique* aujourd'hui.
- MÉLANCOLIQUE**, est aussi quelquefois substantif. Je ne puis vivre avec ce *mélancolique*. Les *mélancoliques* sont quelquefois assez plaisans. La B... est un *mélancolique* qui dit les choses fort spirituellement. MÉN.
- MÉLANCOLIQUE**, se dit figurément des choses qui peuvent apporter, ou causer de la mélancolie. *Melancholicus, tristis, ingratus*. Cette maison est sombre & *mélancolique*. Cette solitude est un lieu *mélancolique*. Quand le ciel est couvert, on dit : ce jour est bien sombre & bien *mélancolique*. Cet homme est froid, il a un entretien fort *mélancolique*. Qu'ai-je affaire de m'entretenir des pensées *mélancoliques* de la mort ? peut-être mourrai-je sans y penser, & je n'aurai pas besoin de constance. Nic. qui fait ainsi parler un insensé. La bière est un séjour par trop *mélancolique*. MOL.
- MÉLANCOLIQUEMENT**. adv. D'une manière mélancolique. *Tristem in modum*. Il s'est retiré dans le désert, pour passer sa vie *mélancoliquement*. Il jouoit le reste de son rôle fort *mélancoliquement*. ABL.
- MÉLANGE**. f. m. Agrégation de plusieurs choses diverses, ou plutôt ce qui résulte de cette agrégation. *Mixtio, confusio*. Le vin de cabaret est un *mélange* pernicieux à la santé. Le *mélange* des liqueurs. *Mélange* de toutes sortes de gens. Il y a quelquefois un *mélange* de vice & de vertu dans une même qualité. S. EVR.
- MÉLANGE**, se dit aussi des choses qui sont variées & artistement disposées. *Concretio ex variis, permistio*. La peinture n'est autre chose qu'un *mélange* agréable des couleurs, fait avec art & dessein. On fait d'agréables liqueurs, de bons ragoûts, par le *mélange* convenable de plusieurs choses qui servent à l'assaisonnement.
- ☞ **MÉLANGE** en peinture, signifie proprement l'union de plusieurs couleurs dont se forment les teintes qui sont nécessaires au Peintre. Ce *mélange* se fait en les fondant ensemble sur la palette avec un couteau, & sur la toile avec le pinceau. Quoiqu'on dise *mélange* des couleurs, on ne dit point en peinture couleurs bien *mélangées*, mais couleurs bien fondues.
- MÉLANGE**, se dit aussi de plusieurs ouvrages composés sur divers sujets, qu'on a ramassés & joints ensemble. *Permistio, miscellanea*. Il y a plusieurs recueils qui portent le titre de *Mélanges*. Il y a des *mélanges* historiques, des *mélanges* critiques de littérature & d'histoire, des *mélanges* satyriques, des *mélanges* de plusieurs pièces de vers. C'est ce qu'on appelle en Latin *miscellanea*.
- MÉLANGE**, se dit aussi de l'accouplement des animaux de différentes espèces. *Imparium animalium copula*. Le *mélange* des animaux produit des monstres.
- MÉLANGER**. v. a. Faire un *mélange*. *Permiscere, confundere*. Le grand secret d'un Chimiste, c'est de bien *mélanger* les drogues, de les assembler dans une juste dose, ou proportion. La nature a bien *mélangé* les couleurs de l'iris, de la gorge des pigeons, a bien *mélangé* les élémens. Les cabaretiers *mélangent* leur vin.
- MÉLANGÉ**, ÉE, part.
- ☞ On appelle Drap *mélangé*, celui dont la chaîne & la trame sont filées de laines de différentes couleurs, teintes & mêlées avant le filage. Ces draps ne vont point à la teinture comme les autres draps qu'on fabrique en blanc.
- ☞ **MÉLANGISTES**. f. m. qui *mélange*. La première syllabe est longue. Notre critique à raison de s'élever contre ces *Mélangistes* à la mode qui voudroient

franciser le Castillan, & introduire dans cette langue nos mots François. *Mém. de Trévoux*.

MÉLANIDE. adj. f. Terme de Mythologie. Surnom que l'on a donné à Vénus, parce que, dit-on, Vénus cherche souvent les ténèbres pour se livrer à ses penchans. *Mélanis*.

En Grec μέλας, signifie noir, obscur, d'où *Mélanide* a été formé.

MÉLANION. f. m. C'est le nom qu'Apollodore donne à l'Amant d'Atalante, que les autres Mythologues nomment Hippomène.

MÉLANIPPE. f. m. Fils de Mars & de la Nymphé Triria, Prêtresse de Minerve, fonda une ville en Achaïe, à laquelle il donna le nom de sa mère.

MÉLANIPPE. Jeune homme Amant de Cométho, Prêtresse de Diane.

MÉLANTA-GRANDE, ou **MÉLONTA**. Nom d'un bourg de la Dalmatie, situé sur le golfe de Venise, à quelques lieues de celui de Cattaro, vers le couchant. *Melanta*, ou *Melonta Major*. Quelques Géographes prennent ce lieu pour la ville appelée anciennement *Ascrivium, Ascrivion, & Ascrivium*, que d'autres mettent à Castel-Nuovo, & Dominique Nigér à Cattaro. MATY.

MÉLANTÉRIA. f. m. Terme de Minéralogie. *Melantéria*. Est une matière minérale, vitriolique, dont il y a deux espèces. La première se forme comme un sel à l'entrée des mines de cuivre, d'où on la sépare. La seconde se trouve au haut des mêmes mines en une pierre unie, polie, nette, de couleur de soufre. Le *mélantéria* nous est aujourd'hui inconnu. Dioscoride dit qu'il a une qualité caustique, & qu'il se trouve en Cilicie & en plusieurs autres pays. Plusieurs croient, avec Pline, que ce n'est autre chose que le chalcitis, qui a pris diverses figures & couleurs dans la mine. On lui substitue le chalcitis naturel.

Ce mot est Grec, il vient de μέλας, noir, parce que cette drogue noircit quand on jette de l'eau dessus. C'est une sorte de vitriol.

MÉLANTHIE. f. f. Nom d'une fille de Deucalion & de Pyrra. *Melanthia*.

MÉLANTHO. f. f. terme de Mythologie. Nom d'une Nymphé, fille de Prothée. *Melantho*.

MÉLANTOIS. Le quartier **MÉLANTOIS**. *Medenantensis, ou Medenentensis pagus, Melanthiscus*, ou *Melantiscus Ager*, autrefois *Medenense territorium*. C'est une contrée de la Châtellenie de Lille en Flandre.

MÉLAONS, ou **MÉLONS**. f. m. *Melaones*, ou *Melones*. Vers noir qu'on trouve dans les prés au mois de Mai, & qui broyés rendent une odeur agréable. C'est ainsi que s'appelle encore une certaine espèce d'escarbor.

MÉLAS. f. m. *Melas, nis*. Tache de la peau superficielle, noirâtre, de couleur de terre d'ombre. Ce mot est Grec, μέλας, noir. C'est une espèce d'alphos, qui n'en diffère que par sa couleur. COL DE VILLARS.

MÉLASSE. f. f. Terme de raffinerie de sucre, qui signifie du sucre en sirop. ☞ C'est le résidu graisseux des sucres raffinés, auquel on n'a pu donner par la cuisson aucune consistance plus solide que celle du sirop. Les pauvres gens s'en servent au lieu de sucre. On en emploie beaucoup en Hollande dans la préparation des tabacs.

MÉLASSO. Nom d'une ville de la Natolie, en Asie. *Melassa*.

MÉLASSO, **MÉLAZZO**. Voyez MILAZZO.

MELCARTUS. f. m. terme de Mythologie. Nom, ou surnom que les Tyriens donnoient à Hercule, leur dieu. *Melcartus*. Ils célébroient en son honneur les jeux appelés *Quinquennoux*.

MELCHISEDECH. f. m. Prêtre du Très-haut, & Roi de Salem.

MELCHISÉDÉCIENS. f. m. pl. Anciens Sectaires, qui furent ainsi appelés, parce qu'ils élevoient Melchisédech au dessus de toutes les Créatures, & même au dessus de JESUS-CHRIST. *Melchisedechiani*. Ils appuyoient leur erreur, sur ce qu'il est dit dans l'Écriture,

ture, que JESUS-CHRIST étoit Prêtre selon l'ordre de Melchisédech. L'Auteur de cette Secte, étoit un certain Théodote, Banquier, disciple d'un autre Théodote, Corroyeur, en sorte que les *Melchisédechians* ajoutèrent seulement à l'Hérésie des Théodotiens, ce qui regardoit en particulier Melchisédech, qui étoit, selon eux, la grande & excellente vertu. Voyez THÉODOTIENS.

MELCHITES. f. m. pl. C'est le nom qu'on donne aux Sectaires du Levant, qui ne parlent point la langue Grecque, & qui ne diffèrent presque en rien des Grecs, tant pour la croyance, que pour les cérémonies. *Melchite*.

Ce mot est la même chose dans la langue Syriacque, que *Royalistes*. Autrefois ce nom fut donné aux Catholiques par les Hérétiques, qui ne voulurent point se soumettre aux décisions du Concile de Calcédoine : ils les appelèrent de la sorte, pour marquer par-là qu'ils étoient de la Religion de l'Empereur. On nomme cependant aujourd'hui *Melchites*, parmi les Syriens, les Coptes, ou Egyptiens, & les autres nations du Levant, ceux qui n'étant point de véritables Grecs, suivent néanmoins leurs opinions. C'est pourquoi Gabriel Sionite, dans son traité de la Religion & des mœurs des Orientaux, leur donne indifféremment le nom de *Grecs* & de *Melchites*. Il y observe qu'ils sont répandus dans tout le Levant, qu'ils nient le Purgatoire, qu'ils sont ennemis du pape, & qu'il n'y en a point dans tout l'Orient qui soient si fort déclarés contre sa primauté; mais ils n'ont point là-dessus, ni sur les articles de leur croyance, d'autres sentimens que ceux des Grecs Schismatiques, à la réserve de quelques points importants, qui ne regardent que les cérémonies & la discipline Ecclésiastique; les *Melchites* sont en toutes choses de véritables Grecs. Ils ont traduit en langue Arabe l'Euchologe des Grecs, & plusieurs autres livres de l'Office Ecclésiastique; ils ont aussi dans la même langue les Canons des Conciles, ils en ont même ajouté de nouveaux au Concile de Nicée, qu'on nomme ordinairement les Canons Arabes, que plusieurs Savans traitent de supposés, ces mêmes Canons Arabes sont aussi à l'usage des Jacobites & des Maronites; mais les uns & les autres les font parler en leur manière, pour établir leurs opinions. Les Jacobites accusent les *Melchites* d'avoir corrompu les Canons Arabes. Jean-Baptiste Léopard, Maronite, Archevêque d'Eldron, dans un livre intitulé, *La vendange des Sacremens*, cité par Abraham Ecchellenis, accuse les *Melchites* d'avoir ajouté au Canon 55 Arabe du Concile de Nicée, quelques mots touchant la répudiation des femmes, & d'avoir pris cet usage des Mahométans; mais ce reproche n'est point fondé, car les *Melchites* n'ont inséré dans ce prétendu Canon du Concile de Nicée, que ce qui étoit conforme à la pratique des Grecs. Voyez le mot GRECS.

Quelques-uns écrivent *Melquite*. Dès-lors (619.) on nomma en Syrie *Melquites*, les Catholiques qui recevoient le Concile de Calcédoine : comme qui diroit Royaux, ou Impériaux, parce qu'ils suivoient la Religion de l'Empereur. FLEURY.

MELCHOM. Voyez MOLOCH.

MELCK. Nom d'un bourg dominé par un grand château. *Melicum*; *Medelicum*. Il est sur une colline, à l'embouchure de la Piéla dans le Danube, en la Basse Autriche, à dix-huit lieues au dessus de Vienne.

MELDOLA. Nom d'un bourg, avec titre de Principauté. *Meldula*. Il est en l'Etat de l'Eglise, dans la Romagne, aux confins de la Toscane, sur la rivière de Bédèse, à six ou sept lieues au dessus de Ravenne. MATY.

MELDORP. Nom d'une petite ville du Holstein, en basse Saxe. *Meldorpium*.

MÊLE. f. f. Vieux mot, qui signifioit autrefois *nefle*, & qui est encore en usage en plusieurs provinces, & sur-tout en Picardie. En Latin *mespilum*, d'où le François est dérivé.

MÊLE. Nom d'un bourg du Poitou, en France. *Metu-*
Toms V.

lum. Il est à la source de la Boutonne, à huit lieues au-dessus de S. Jean d'Angéli.

MÉLÉAGRE. f. m. Fils d'Œnée, Roi de Calydon, fut un des Héros de la Grèce. Dans sa première jeunesse, il eut part à l'expédition des Argonautes. Il fut le chef de la fameuse chasse de Calydon.

MÉLÉAGRIS. f. m. C'est un oiseau décrit par les Anciens, que quelques-uns croient être notre coq d'Inde, mais qui en effet est une poule de Barbarie, ou pintade. *Méléagris*. On l'a nommé ainsi, du nom de *Méléagre*, parce qu'on dit que ses sœurs furent changées en ces oiseaux, qui passoient tous les ans d'Afrique en Bécotie, pour venir sur son tombeau.

MÉLÈCE. f. m. Nom d'homme. *Meletus*.

MÉLECHER. f. m. terme de Mythologie. Idole que les Juifs adoroient. C'étoit le Soleil, selon quelques-uns; selon d'autres la Lune.

MÉLEDA. Nom d'une île du golfe de Venise. *Melita*.

MÉLÉE. f. f. Combat opiniâtre, soutenu avec vigueur de part & d'autre, où deux partis sont mêlés l'épée à la main l'un contre l'autre. *Acies*, *conflictus*. Ce brave se jeta en désespéré au plus fort de la *mêlée*, au milieu des ennemis. La *mêlée* fut grande autour de sa personne. ABLANC. Le Prince conservoit cette tranquillité si rare au milieu du combat, & dans l'horreur de la *mêlée*. LE P. BOURD.

On le dit aussi d'une batterie de plusieurs particuliers, d'une contestation, ou d'une affaire particulière. *Turba*. Cet homme est habile, il se tirera bien de la *mêlée*.

MÉLEMORT. Nom d'un gros bourg de France, situé dans la Provence, sur la Durance, à trois lieues au-dessus de Cavaillon. *Melemortium*. MATY.

MÊLER. Le lac MÊLER. *Melerus Lacus*. C'est un grand lac de la Suède. Il est entre l'Uplande, la Westmanie & la Sudermanie. Ce lac a vingt-cinq lieues du couchant au levant, & environ dix lieues de largeur. Il se décharge dans la mer Baltique, à Stockholm, qui est sur ses bords, de même que Telge, Stregnes, Torfilia, Abroga & Koping. MATY.

MÊLER. v. a. Faire un mélange, mettre diverses choses ensemble. *Miscere*, *permiscere*. Mêle des grains, des couleurs. Mêle le vin avec l'eau. La Marne mêle ses eaux avec celles de la Seine.

MÊLER, synonyme de BROUILLER. Mêle du fil; des écheveaux, les brouiller ensemble de sorte qu'on ne puisse pas aisément les séparer, les dévider.

MÊLER, avec le Pronom personnel. L'eau se mêle; se confond aisément avec l'eau. L'huile ne se mêle point avec les liqueurs aqueuses, & surnage toujours. Les cheveux se mêlent, quand on n'a pas soin de les peigner.

Se MÊLER, s'ENGAGER. *Immiscere se*. Il s'est mêlé dans la foule, je l'ai perdu de vue. Se mêler parmi les ennemis, s'engager au milieu des troupes ennemies. Les troupes se sont mêlées, sont entrées les unes dans les autres.

En parlant des animaux de diverses espèces qui s'accouplent les uns avec les autres, on dit qu'ils se mêlent ensemble. Coire. On dit que l'Afrique produit des monstres, parce que les animaux de diverses espèces s'y mêlent ensemble.

MÊLER, se dit figurément en choses morales, pour allier deux choses ensemble, les unir l'une avec l'autre. *Miscere*, *confociare*, *adjungere*. Il faut qu'un Auteur mêle le solide avec l'agréable. Les dévots mêlent d'ordinaire bien des faiblesses dans leur piété. LE P. LAMY. Il n'y a personne dont la joie ne soit mêlée de quelque inquiétude. Id. Quoique la construction naturelle de ce verbe demande la préposition avec, il y a des occasions où il se construit fort bien avec à & au. Il y a des femmes qui mêlent au détachement du monde, leur vanité naturelle. S. EYR. Ce Magistrat mêle la douceur à la sévérité. L'ACAD. Dieu mêle sagement aux douceurs du monde, des amertumes salutaires. FL. Cette construction a sur-tout lieu dans la Poésie.

Zzzzz

Il mêle, en se vantant soi-même à tout propos,
Les louanges d'un fat à celles d'un Héros. BOIL.

Mêlons aux chants de victoire,
Les douces chansons d'amour. QUIN.

- Corneille a dit dans les Horaces, *Mêle* tes pleurs aux miens, pour dire, prends part à ma douleur.
- MÊLER, signifie aussi avec le pronom personnel, s'entremettre, & s'ingérer mal-à-propos, s'occuper de choses qui ne nous regardent pas, qui ne sont pas de notre compétence, de la profession qu'on a embrassée : & quelquefois il signifie simplement prendre soin. Se *mêler* d'un accommodement, des affaires de quelqu'un. *Se interponere, curam suscipere.* Il ne faut point se *mêler* des affaires d'autrui. Epicure suppose des dieux qui ne se *mêlent* point des choses humaines. LE P. LE B. Comment la tranquillité de la retraite appaisera-t-elle les troubles de notre cœur, si la raison ne s'en *mêle*? S. EVR. Il ne faut pas que la raison se *mêle* des dogmes de la Religion. MAL. Quelques Philosophes ont cru que c'étoit une occupation trop vile pour les dieux, que celle de se *mêler* de toutes les affaires des hommes. S. EVR. Il se *mêle* de plaider, de faire la Médecine. Il faut savoir les choses, avant que de se *mêler* d'en discourir. Cet homme se *mêle* de plusieurs négoces, de plusieurs intrigues. Ce père a abandonné son bien à ses enfans, il ne se *mêle* plus que de faire bonne chère. *Nihil aliud agit, curat.* On l'a mis à la Bastille, parce qu'il s'est *mêlé* de parler. On a taxé à la Chambre de Justice tous ceux qui se sont *mêlés* d'affaires. On dit aussi figurément & familièrement d'un homme qui s'adonne à des choses qui peuvent être reprises de Justice, qu'il se *mêle* d'un méchant métier.
- MÊLER, se dit aussi, quand il s'agit du vin, pour Frélarer. *Permiscere, admiscere.* Ce Cabaretier *mêle* tout son vin. Il ne vend point de vin qu'il ne soit *mêlé*.
- MÊLER, se dit aussi en parlant d'une serrure, pour en fausser quelque pièce, en sorte que la clef ne la puisse plus ouvrir. *Seram intorquere.* J'ai *mêlé* la serrure de mon cabinet. Ma serrure est *mêlée*, quelqu'un en a forcé les gardes.
- On dit, en termes de Jeu; *Mêler* les cartes, & simplement *mêler*, pour dire battre les cartes. *Mêlez* les cartes. C'est à vous à *mêler*. On dit figurément aussi & familièrement, *mêler* les cartes, pour dire, embrouiller les affaires. Il a bien *mêlé* les cartes.
- On dit qu'on a *mêlé* un homme dans une accusation, pour dire, qu'on l'y a compris, & qu'il est *mêlé* dans une méchante affaire, pour dire qu'il y est effectivement compris; & lorsqu'un homme veut témoigner à un autre qu'il n'est pas bien aise qu'il parle de lui comme il fait, il dit, Je vous prie de ne me point *mêler* dans vos discours.
- MÊLER, MÉLANGE. On *mêle* les couleurs: on fait des *mélanges* de couleurs, d'agréables *mélanges*, de mauvais *mélanges*. Une seule couleur est souvent le composé de plusieurs *mélanges*: en *mêlant* les couleurs, il faut prendre garde de les trop tourmenter. *Dict. de Peint. & d'Arch.*
- MÊLER, se dit proverbialement en ces phrases. On dit d'un homme qui fait plusieurs métiers, qui a appris diverses sciences, que c'est un Marchand *mêlé*. On appelle aussi un Factotum, un Jean qui de tout se *mêle*. On dit aussi aux femmes qui veulent prendre connoissance des affaires des hommes. *Mêlez-vous de filer votre quenouille.* On dit qu'un homme a les dents *mêlées*, lorsqu'il est si ivre, qu'il ne peut parler, ni desserrer les dents. On dit encore d'une chose qu'il n'est pas possible de faire, Qu'elle se fera, si le diable s'en *mêle*.
- MÊLÉ, ÉE. part. *Mixus.* On dit dans le style familier, en parlant d'une Compagnie composée de personnes de différens caractères, Que c'est marchandise *mêlée*. Ac. Fr. On le dit aussi d'une personne qui rassemble de bonnes & de mauvaises qua-

- lités. Ce verbe vient du Latin *miscere*, & de l'Italien *mescolare*. MÉN.
- MÊLÈSE. f. f. Arbre résineux, fort haut, de la nature des pins & sapins. *Larix.* Il a l'écorce fort épaisse comme celle de la peñe, qui est toute crevassée, & rouge au-dedans. Il produit ses branches à l'entour du tronc de degré en degré avec plusieurs petits rameaux, souples comme ceux du saule & de l'osier, jaunes & odorans. Il jette une feuille fort épaisse, longue, tendre, plus étroite que celle du pin, & qui n'est pas piquante. C'est le seul des arbres à résine, qui se dépouille en hiver de ses feuilles. Il porte un fruit semblable à celui du cyprès, & d'assez bonne odeur. Ses fleurs sont plus odorantes, & sortent du bout des branches au printemps, elles sont de couleur d'écarlate ardente, & ressemblent à des floes de soie; son bois est dur & rouge, & surtout au cœur, & est bon à bâtir des palais. Plin dit que ce bois ne brûle point, mais qu'il se calcine. Cependant il se trompe, car il n'y a rien qui fasse s'ôt fondre la mine, que le charbon de *mêlèse*. Au reste, la *mêlèse* produit une liqueur excellente que les Apoticaire appellent *Bijon*, & qu'ils substituent à la place de la térébentine. Elle sort du cœur de l'arbre, qu'il faut pour cela percer bien avant avec une tarière. Le meilleur agaric croît sur la *mêlèse*. On y recueille aussi quelquefois de la manne. Voyez CHORIER, *Hist. de Dauphiné*, p. 57 & 58. Voyez aussi le mot LARIX.
- MÊLET. f. m. Poisson de mer, long d'un pied, & de la grosseur du petit doigt. Il a le ventre de couleur argentée, le dos brun, la tête mêlée de jaune & de rouge, & les nageoires blanches. Sa chair est ferme, & d'assez bon goût.
- MÊLÈTE. f. f. Une des trois Muses, dont le culte fut institué par les Aloïdes à Thèbes.
- MÊLÈTE. f. f. *Apua.* C'est le nom d'un petit poisson qu'on mange en Languedoc, & qui est une espèce d'anchois, mais qui n'est pas si délicat.
- MÊLÉTIENS. f. m. pl. Anciens Hérétiques, ou plutôt Schismatiques d'Egypte, qui ont été ainsi appelés du nom de Méléce, Evêque de Lycopolis. *Méletiani.* Ce Méléce ayant été déposé pour divers crimes, & principalement pour avoir sacrifié aux idoles, par Pierre, qui étoit alors Evêque d'Alexandrie, il fit une faction particulière, & c'est de cette faction qu'est sortie l'hérésie d'Arius. S. Epiphane s'est étendu fort au long sur l'hérésie des *Méletiens*; mais il dit bien des choses qui ne sont point vraies, comme le P. Pétau l'a remarqué judicieusement, après le Cardinal Baronius. Ce Saint Evêque étoit tombé sur de faux actes qui avoient été écrits par quelque Sectaire *Méletien*. Voyez le Cardinal Baronius dans ses Annales, ann. 306. & les Remarques du P. Pétau sur S. Epiphane, *har. 68.*
- MÊLEUS. Voyez MILLER.
- MELFI, ou MELPHES. Nom d'une ville de Royaume de Naples. *Melphis, Melphia.* Elle est dans la Basilicate, aux confins de la Capitanate & de la Principauté citérieure.
- MELGAÇO. Ville de Portugal aux frontières de la Galice, & renfermée entre le Minho, la petite rivière de Folia, & de hautes montagnes.
- MELGUEUL, ou MALGUEUIL. Nom d'un ancien château de Languedoc, situé près de Montpellier. *Melgorium.* Il y avoit titre de Comté. On battoit monnoie, & il est souvent fait mention dans les anciens titres de la livre de *Melgueul*, du fou, du denier de *Melgueul*.
- MÉLIADÈ, ou MÉLIE. f. f. Nom que l'on donnoit dans le Paganisme à une espèce de Nymphes. *Melia, Melias.*
- MÉLIANE. Nom d'une petite ville du Royaume d'Alger, en Barbarie. *Melliana, Mantiana.*
- MÉLIANTHE. f. m. C'est le nom d'une plante qui vient d'Afrique, & qu'on cultive aujourd'hui dans quelques jardins. Paul Hermans, Professeur en Botanique à Leiden, est celui qui a fait connoître le *mélianthe* en Europe. Il en parle dans son Catalogue

des plantes du Jardin de cette Université. On lui a donné le nom de *mélianthe*, à cause que le calice de sa fleur contient dans son fond une liqueur mielleuse rouge, & parmi sa douceur d'un goût vineux & fort agréable. Cette liqueur est si abondante, qu'elle découle pendant quelque temps goutte à goutte sur la feuille qui est sous la fleur. Elle n'est pas seulement agréable, elle est encore utile, car elle est cordiale, stomacale & nourrissante, principalement celle qui distille d'elle-même. La plante qui donne cette liqueur est de la hauteur d'un homme, toujours verte, & dont les feuilles sont semblables à celles de la pimprenelle, mais cinq ou six fois plus grandes. Le haut en est couvert de fleurs rangées l'une sur l'autre, comme les grains d'un épi, d'un noir rougeâtre. Chacune des fleurs est composée de quatre feuilles disposées en main ouverte. Sous cette fleur est une cinquième feuille grande comme l'ongle, de couleur purpurine, quelquefois mêlée de verdâtre. C'est sur cette cinquième feuille que tombe la liqueur emmiellée. La feuille de cette plante est froide au toucher, de couleur de vert de mer, d'une odeur puante, forte & narcotique, & d'un goût un peu astringent. Dès que la fleur est passée, il ne distille plus de miel, mais son pistil devient un fruit en vesicé, gros comme celui du Nigella, membraneux relevé de quatre coins, & divisé en quatre loges qui renferment des semences oblongues, noires, luisantes comme celles de la sivoine. Son nom vient de *μλι*, miel, & *άνθος*, fleur, comme qui diroit *fleur de miel*.

MELIAPOR, ou **MELIAPOUR** autrement S. Thomé. *Maliapora*, *Meliapora*, *Fanum S. Thome*. Ville de la presqu'île de l'Inde deçà le Gange. Elle est sur la côte de Coromandel au Royaume de Carnate, au midi de la ville de Paliacate.

MÉLIBÉE. f. f. Une des filles de Niobé. On changea son nom de *Mélibée* en celui de Chloris, à cause de sa pâleur. *Χλωρο*, signifie pâle.

MÉLICA. f. m. Plante qu'on appelle autrement *Blé barbu*. C'est une espèce de millet qui pousse plusieurs tiges à la hauteur de huit ou dix pieds, & quelquefois de treize, semblables à celles des roseaux, grosses comme le doigt, noueuses, remplies d'une moëlle blanche. De chaque nœud il sort des feuilles longues de plus d'une coudée, large de trois ou quatre doigts, semblables aussi à celles des roseaux. Ses fleurs sont petites, de couleur jaune, oblongues, pendantes: elles naissent par bottes, ou bouquets, longues presque d'un pied, larges de quatre ou cinq pouces. Lorsqu'elles sont passées, il leur succède des semences presque rondes, plus grosses du double que celle du millet ordinaire, de couleur tantôt jaune, ou rousâtre, tantôt noire. Ses racines sont fortes & fibreuses. Cette plante aime les terres grasses & humides; on la cultive en Espagne, en Italie, & en d'autres pays chauds. Les Payfans nettoient le grain, & l'ayant fait moudre, ils en font du pain, qui est friable, peu nourrissant, & fort rude. En Toscane, on s'en sert plus pour engraisser les poules & les pigeons, que pour la nourriture des hommes. On fait un remède de la moëlle des tuyaux, qui est excellent contre les écrouelles. C. Bauhin l'appelle *Milium arundinaceum, subrotundo semine, Sorgo nominatum*.

MÉLICÉRIS. f. m. Terme de Chirurgie. Espèce de tumeur formée par une matière semblable à du miel, & renfermée dans une membrane propre. La cause du *mélicéris* est l'aliment de quelque tendon, ou de quelque partie nerveuse, ou membraneuse, qui y est retenue en trop grande quantité, & qui se change en un autre substance qu'en celle qui doit nourrir ces parties. Ce qui fait que cet aliment s'amasse & s'altère, c'est que les membranes & les parties membraneuses sont distendues & déchirées, ou par quelque cause interne qui les ronge, ce qui est rare, ou par quelque cause externe violente: d'où vient que les Religieuses & les Moines sont sujets à ces sortes de tumeurs aux genoux, par les fréquentes genu-

flexions qui dilatent les membranes de cette partie.

Ce mot vient du Grec *μλι*, qui signifie miel.

MÉLICTUAGIAAR. f. m. Terme de Relation. Prévôt des Marchands chez les Perses, Juge des Marchands. *Mercatorum Judex apud Persas*.

MÉLIDOR. f. m. Terme de Fleuriste. Nom d'une tulipe panachée d'incarnat sur du blanc. **MORIN**.

MÉLIDORE. f. f. Terme de Fleuriste. Anémone de toute couleur de feu, brune à fond blanc. **MORIN**.

MÉLIE, ou **MÉLIS**. Nom qu'on donne à une sorte de toile. La toile de *Mélie* suit en qualité la toile de Noiale; elle sert à faire les menues voiles.

MÉLIENNE. f. f. Espèce de terre dont parle Dioscoride, qui est rude au toucher, & qui a une couleur à peu près comme celle de l'étrétrienne cendrée. Etant froissée entre les doigts, elle petille comme la pierre-ponce raclée. Elle a la propriété de l'alun, quoiqu'elle ne soit pas si efficace. Elle sert aux Peintres pour maintenir long temps leurs couleurs. Cette terre étoit autrefois fort en usage dans la Médecine, mais à présent on ne s'en sert plus.

MÉLIGNANO. Voyez **MARIGNAN**.

MÉLILLA, ou **MÉRILLI**. Nom d'un bourg de la Sicile. *Melillis*. Il est près de la côte orientale de la vallée de Noto, entre Syracuse & Léontini.

MÉLILLE. Nom d'une petite ville du Royaume de Fez, en Barbarie. *Melilla*, anciennement *Ryffadirum*. Elle est sur la côte de la province de Gareta, où elle a un bon port, à huit lieues de l'embouchure de la Mulvia, vers le couchant.

MELILLE. Nom d'une petite ville de l'Amérique, située sur la côte méridionale de la Jamaïque. *Melilla*.

MATY.

MÉLILOT, ou **MIRLIROT**. f. m. plante qui pousse plusieurs tiges à la hauteur de deux ou trois pieds, rondes, foibles, rameuses. Ses feuilles naissent trois sur une queue, comme celles du trefle, crénelées en leurs bords, oblongues, lisses, d'un vert obscur. Ses fleurs sont petites, légumineuses, jaunes, ramassées en épi. Lorsqu'elles sont passées, il leur succède des capsules qui deviennent noires en murissant, & qui renferment de petites semences jaunâtres. Sa racine est blanche, menue, pliante, garnie de fibres. Toute cette plante est de fort bonne odeur quand elle est sèche. On en fait une tisane qui est excellente dans la colique, dans la rétention d'urine, dans le rhumatisme. On s'en sert aussi dans les lavemens carminatifs, & dans les cataplasmes adoucissans & résolutifs. Les Rotisseurs en font usage pour donner une espèce de fumet aux lapins & aux perdrix. En Latin *melilotus officinarum Germanie*. C. BAUH. PIN. 331. Il y a plusieurs autres espèces de *mélilot*.

Ce mot vient de *μλι*, miel, & *λοτος*, lotus, comme qui diroit *melle lotus*, qui sent le miel, ou qui est doux comme le miel. Le peuple l'emploie en ce proverbe: J'en dis du *mélilot*, ou du *mirlirot*, pour dire, je ne m'en soucie guère.

MELILOT. Nom d'un bourg de la Floride. *Melilotium*. Il est vers les montagnes S. Palaches, & chef du Royaume qui porte son nom. **MATY**.

MÉLINDE. Nom d'une ville de l'Ethiopie. *Melinda*. Elle est située sur la côte du Zanguebar, à l'embouchure de la rivière de Quilimango, environ à vingt-cinq lieues de la Montbaze, du côté du nord.

MÉLINDE. f. f. Terme de Fleuriste. Tulipe qui a pour couleur un beau pourpre rouge très-vif, & un beau blanc de lait. **MORIN**.

MÉLINET. f. m. Plante qui pousse de sa racine quatre ou cinq tiges à la hauteur d'un pied ou pied & demi, rondes, remplies de suc, revêtues d'un grand nombre de feuilles oblongues, plus larges vers la queue qu'à l'autre bout, un peu velues, vertes, bleuâtres, marquetées de taches blanches. Il naît de leurs aisselles plusieurs petits rameaux contournés comme ceux du grand héliotrope, garnis tout du long de fleurs languettes creuses, & représentant en quelque manière un petit gobelet, variées de plusieurs couleurs. Les abeilles

en font fort avides. Cette plante est astringente, rafraîchissante, vulnérable, propre pour les inflammations des yeux. Elle croît dans les lieux ombrageux & montagneux. LEMERY, après Charles Bauhin & Tournefort. On l'appelle autrement Cerin thée.

MÉLION. Voyez EMILIEN.

MÉLIORATIÉ, ou MÉLIORAT. On nomme ainsi à Amsterdam une des trois fortes d'organfin de Bologne dont on y fait commerce. Les *méliorats* se vendent depuis 51 jusqu'à 54 livres le gros.

MÉLIORATION. f. f. Action par laquelle on rend une chose meilleure. *Incrementum. perfectio.* On entend par-là toutes les impenses faites dans un héritage, qui en augmentent le prix & la valeur. Quand on retire une terre, il faut rembourser les impenses & *méliorations* utiles & nécessaires, faites par le possesseur de bonne foi. C'est un terme de Jurisprudence, qu'on trouve dans les Auteurs de Droit. On dit ordinairement *améliorations*, & on ne trouve que ce dernier mot dans le Dict. de l'Acad.

MÉLIORER. v. a. Rendre une chose meilleure. *In meliorem statum deducere, adducere, melius reddere.*

On doit dire *améliorer*. Voyez ce mot.

MÉLISSA. Nom d'un ancien bourg de la grande Grèce. *Mélise, Mélese*. Il est peu considérable, & situé dans la Calabre citérieure, environ à une lieue de Strongoli, & à deux de la mer Ionienne. MATY.

MÉLISSÉ. f. f. Plante qui pousse ses tiges à la hauteur d'une coudée, ou davantage, carrées, dures, aisées à rompre. Ses feuilles sont noirâtres, semblables à celles du calament, dentelées en leurs bords, couvertes de petits poils courts, d'une odeur de citron fort agréable, & d'un goût un peu âcre. Ses fleurs naissent dans les aisselles des feuilles, & ne forment point d'anneaux entiers; elles sont en gueule, petites, blanches, ou d'un rouge-pâle; chacune d'elles est un tuyau découpé par le haut en deux lèvres. Quand la fleur est passée, il lui succède quatre semences presque rondes, ou oblongues, jointes ensemble. Sa racine est ligneuse, longue, ronde, fibreuse. En Latin *melissa hortensis*. C. BAUH. 229. La *mélisse* est cordiale, propre dans les affections mélancoliques, dans la palpitation du cœur, dans le vertige, dans la paralysie. Il y a quelques autres espèces de *mélisse*. La *mélisse* s'appelle quelquefois *citragon*, quelquefois *piment*, & en quelque province *boreuil*. Cependant il y a une autre plante particulière qui s'appelle *Piment* & qui diffère de la *mélisse*. On en fait un eau spiritueuse composée, connue sous le nom d'eau de *Mélisse*, ou des *Carmes*, qui passe pour souveraine dans l'apoplexie & autres maladies de cette nature.

Ce mot vient du Grec *μέλι*, *miel*. Les abeilles aiment beaucoup la *mélisse* commune, & elles y ramassent, à ce que l'on croit, la matière du miel. On l'appelle aussi *herbe de citron*, à cause de son odeur.

MÉLISSÉ, ou MÉLICE. f. f. Nom que quelques Poètes donnent à leur Maîtresse. Adorable *Mélissé*, ornement de la Cour. RACINE.

Cela vient du Grec *μέλι*, & les Latins ont dit, *meum mel*.

MÉLISSÉE. f. f. Terme de Fleuriste. Tulipe, couleur de rose, incarnat & blanc. MORIN.

MÉLISSÉS. f. f. pl. C'étoient les filles de Mélissus, Roi de Crète, qui se chargèrent de l'éducation de Jupiter. Leur nom est Adastrée & Ida. On a aussi donné ce nom aux abeilles, ou mouches à miel qui nourrissent ce même dieu, d'où il est quelquefois appelé *Mélissus*. Dans cette même Île de Crète la Prêtresse de la grande mère se nommoit *Mélissé*.

MÉLITELLO. Nom d'une petite ville ou bourg de la Sicile. *Melitellum*. Ce lieu est dans la vallée de Noto, à trois lieues de Léontini, du côté du couchant. MATY.

MÉLITIAS, ou MÉLANTRADA. Nom d'une ancienne petite ville de la Romanie. *Mclantius*. Elle

est sur la mer de Marmora, entre Constantinople & Sélivrée. MATY.

MÉLITITE. f. f. Pierre grise, qui étant pulvérisée, rend une liqueur laiteuse, de saveur douce comme le miel. *Melitites*. On la trouve dans les mines métalliques: elle participe du plomb, qui lui donne cette douceur approchant de celle du sel de Saturne, mais beaucoup moins forte. En un mot on appelle Pierre *mélitite* une certaine pierre toute semblable en figure, qualités & propriétés galactites, excepté qu'elle est plus douce au goût, & qu'elle a la douceur du miel d'où elle a tiré son nom, car *μέλι* signifie *miel*. Les anciens s'en servoient pour les inflammations des yeux, & pour dessécher les ulcères.

MÉLITO. Voyez MILETO.

MÉLITS. Ville de Pologne, sur la frontière de la Grande Pologne, auprès de Frelban.

MELLAT. f. m. Mot Breton, qui signifie le jeu de ballon, appelé la soule à Vanne. LOBINEAU, *Gloss.*

MELLE. Nom d'une petite ville du Cercle de Westphalie. *Mella*. Elle est sur la rivière d'Hase, dans l'Evêché d'Osnabrug, à trois ou quatre lieues au-dessus de la ville de ce nom. MATY.

MELLE. Nom d'un ancien château de France, où l'on battoit autrefois de la monnaie, & dont le nom se trouve souvent sur celle de nos Rois, *Mctullum, Metulum*: on trouve aussi *Mella* dans quelques Auteurs. Ce lieu est en Poitou, Valois. *Not. Gall.* p. 450.

MELLEE. f. f. On écrivoit ainsi autrefois le mot qui s'écrit aujourd'hui *mêlée*: il se disoit pour *querelle, débat, Rixa, contentio*.

MELLETE. f. f. Nom d'une espèce de figue. *Ficus speciosa*. Il y a une petite figue grise approchant du tané, sa chair est rouge; on l'appelle *Melete* en Gascogne. Son défaut est, comme des autres, de rapporter peu, & de n'être pas douillette. LA QUINT. *T. I.* p. 415.

MELLI. Le Royaume de Melli. *Mellum Regnum*. Ce Royaume est dans la Nigritie, en Afrique, entre le pays de Malaguette, les Royaumes de Mandingue & de Cantor, le Niger & l'Océan Atlantique.

MELLIER, ou PSEAUTIER. f. m. Est un nom que donnent les bouchers au troisième ventricule du bœuf & des autres animaux qui ruminent. *Tertius bovis ventriculus*. On l'appelle aussi *millet*, ou *myrefeuillet*, ou *livre*. Voyez MILLET.

MELLIER, ou plutôt MELIER, est aussi une espèce de raisin blanc, agréable au goût, & dont ont fait le bon vin. Ce plan de vigne est tout de *mellier*. On a dit *Micella vites*, des vignes où il y avoit beaucoup de *mellier*.

MELLIFONT. C'est la première Abbaye de Cîteaux, en Irlande. Elle est dans le Diocèse d'Armach, & fut fondée en 1139. par des Religieux envoyés par S. Bernard.

MELLINGEN. Nom d'une petite ville de la Suisse, située à une lieue de Bade, sur la rivière de Buß, qu'on y passe sur un pont couvert. *Mellinga*. Cette ville appartient aux huit premiers Cantons, qui s'en rendirent les maîtres l'an 1415. MATY.

MELLO, ou MERLOU. Nom d'un lieu ancien, situé dans le Beauvoisis. *Mellotum*. Valois, *Not. Gall.* p. 80.

MELLONE. Quelques-uns disent *Mellonie*, f. f. Terme de Mythologie. Nom d'une déesse des Romains. *Mellonia, Mellona*. C'étoit la déesse du Miel, qui présidoit à la récolte du miel. Comme on le peut voir dans Arnobe, *L. IV. adv. Gent.* & dans Saint Augustin, *de Civit. Dei, L. IV. c. 34.*

MELLUSINE. f. f. En termes de Blason on donne le nom de *Mellusine* à une figure nue, échevelée, demi femme & demi serpent qui se baigne dans une cuve, où elle se mire & se coïfe. On ne s'en sert que pour les cimiers. Les maisons de Luzignan & de S. Gérais portent pour cimier une *Mellusine*.

MELNICK. Nom d'un bourg de la Bohême, situé sur l'Elbe, vis-à-vis de l'embouchure de Muldaw,

à six lieues de Prague, vers le nord. *Melnicum*, anciennement *Bizenia*. MATY.

MELOBOSIS. f. f. Terme de Mythologie. Nom d'une Nymphe. *Melebosis*. Hésiode dans sa Théogonie, v. 354. la met au nombre des Nymphes, qui ont soin d'élever les hommes dès l'enfance, avec Appollon & les Fleuves.

MELOCARDUUS, MELOCACTE, ou MELON-CHARDON. f. m. Chardon des Indes occidentales, qui croît contre terre, qui n'a ni branches, ni feuilles. C'est seulement une masse, ou espèce de tête qui paroît être un assemblage naturel de melon & de chardon, d'où vient qu'elle a été ainsi appelée. Cette masse est fort grosse, de figure ovale, garnie d'épines robustes, les unes droites, les autres courbes, de sorte qu'on ne fait par où la prendre. Son écorce est verte, divisée par côtes. Sa chair est blanche, épaisse, pliante, difficile à rompre, ayant un goût de courge. Elle pousse en haut une espèce de coton gris extérieurement, très blanc dedans, contenant plusieurs épines menues & purpurines, qui s'élèvent peu-à-peu en sa superficie, & qui deviennent dures & piquantes. On trouve aussi au bas du même coton certaines follicules membraneuses, de couleur de sang, remplies de semences petites, noires & luisantes, comme celles de l'amarante.

Le Père Plumier, Minime, qui a fait plusieurs voyages dans les îles de l'Amérique, & qui s'est attaché à y remarquer les plantes particulières, prétend que celle-ci doit s'appeler *Malocallus*; & voici la description qu'il en fait. C'est une des plus merveilleuses plantes de la nature. On croiroit voir un gros melon tout hérissé de piquans, & planté immédiatement sur la terre. Elle naît ordinairement ou sur les rochers, ou dans les lieux secs & arides, de même que nos grandes joubarbes. Sa racine ressemble quelquefois à la corne d'un bœuf, mais ordinairement c'est un corps de plusieurs grosses fibres blanches, ligneuses & branchues, d'où il sort immédiatement une masse, souvent deux fois plus grosse que la tête d'un homme. On en voit de plusieurs figures; les unes rondes comme des boules, les autres ovales, & d'autres presque en pain de sucre. La surface extérieure est toute cannelée, à la façon de nos melons, mais les côtes sont plus fréquentes & plus relevées. Elles ne sont point atrondies, mais taillées comme en dos d'âne, & toutes onnées par divers plis, entre deux desquels il y a toujours sur le dos un écusson coronneux, d'où sortent ordinairement deux aiguillons très pointus, roides, presque osseux, blancs, mais rouges par la pointe. Il y a toujours un de ces aiguillons planté perpendiculairement au centre de l'écusson. Les autres sont arrangés en rayons tout autour de la base de celle-ci. Le plus bas de tous est toujours la moitié plus long que les autres. Leur longueur ordinaire est depuis demi-pouce jusqu'à un pouce, & même un pouce & demi. La peau extérieure de cette masse est fort unie, d'un vert foncé, & toute picotée de petits points un peu plus clairs, en façon de miniature. Son intérieur est massif & sans vide, mais tout charnu, d'une substance fort blanche, succulente, un peu plus ferme que celle des melons, & d'un goût tant soit peu acide. Du sommet de cette masse, il en sort une manière de colonne, ou cylindre, haut d'environ un pied, & épais de trois à quatre pouces. Le dedans de cette colonne est charnu de même que la masse, l'espace d'environ deux pouces. Le reste n'est qu'un composé d'un coton très-blanc & très-fin, mêlé d'une infinité de petites épines subtiles, piquantes, rouges, dures, quoique pliâbles, comme les soies dont on fait les vergettes à nettoyer les habits. En effet, on prendroit cette colonne pour une véritable vergette ronde. Le sommet de cette colonne est arrondi comme la coëffe d'un chapeau, & tout comparti le plus agréablement du monde en façon d'un réseau formé de plusieurs rayons courbés, se croisant de droite à gau-

che, & de gauche à droite du centre à la circonférence. Dans chaque losange que composent ses rayons ainsi croisés, on voit sortir une fleur d'un rouge très-vif, faite en tuyau évasé, & fendu en plusieurs pointes en façon de couronne. Dans quelques espèces de ces plantes, ces fleurs sont doubles, c'est-à-dire, composées de plusieurs tuyaux les uns dans les autres. Elles ont ordinairement trois à quatre lignes de diamètre, & portent toutes sur un embryon, qui devient ensuite un fruit rouge comme de l'écarlatte, très-poli, mou, de la grosseur & figure presque d'une olive. Sa chair est fort tendre, succulente, blanche, d'un goût aigrelet très-agréable. Elle est aussi toute remplie de quantité de petites semences noires, chagrinées, & presque aussi grosses que la semence du pavot. Quand ce fruit est mûr, il sort de soi-même du dedans de sa niche, où il étoit entièrement caché; & quand il commence à sortir, vous diriez que c'est un beau rubis enchâssé parmi les piquans de cette colonne. On voit quantité de ces plantes dans l'île Saint-Christophe, du côté des Salines. *Melocallus India occidentalis*. C. B. Pin. 380. *Melocatus Americana*.

MÉLOCHIA. f. m. Plante qui croît en Egypte, & qui pousse une tige à la hauteur d'une coudée. Ses feuilles sont alternes, semblables à celles de la mercuriale, mais plus grandes; dentelées en leurs bords, ayant à leur base de chaque côté une manière de languette fort étroite, déliée. Ses fleurs sont petites, ordinairement à cinq feuilles, de couleur jaune. Lorsqu'elles sont passées, il leur succède des fruits cylindriques, divisés en leur longueur en cinq loges, qui contiennent chacune plusieurs semences menues, anguleuses, de couleur cendrée, d'un goût visqueux. Il n'y a point d'aliment qui soit plus commun & plus agréable en Egypte. On se sert beaucoup de ces semences dans toutes les maladies où celles de la guimauve sont bonnes. Elles purgent copieusement, si l'on en prend le poids de deux drachmes. Le suc des feuilles apaise la toux, & soulage les maux de poitrine. En Latin *Corchorus sive Melochia*. J. BAUH.

MÉLOCHITE, ou ARMÉNIENNE. f. f. Pierre grosse comme une noisette. C'est ce qu'on appelle la Pierre d'azur bleue & verte à l'usage des Peintres. Elle diffère du lapis lazuli, & elle n'a aucune veine d'or.

MÉLOCORCOPALI. f. m. Fruit des Indes, gros comme un coing, ayant la figure d'un melon. L'arbre qui le porte ressemble au cognassier par sa grandeur & par ses feuilles. Ce fruit a un goût de cérisse fort agréable. Il contient trois ou quatre grains semblables aux pepins de raisin. Ce fruit tire son nom de sa ressemblance au melon, & de la Province de Corcopol où il croît. On dit qu'il lâche un peu le ventre.

MÉLODIE. f. f. Agrément dans le chant, qui résulte d'une heureuse suite de sons; heureux arrangement des sons que l'on entend successivement dans un même air chanté par une même personne, ou joué sur un même instrument. *Melos*. Douce *melodie*. Agréable *mélodie*.

On confond quelquefois en parlant, *mélodie* & *harmonie*; il y a cependant de la différence entre ces deux choses, & on doit en mettre dans l'usage des mots qui les expriment. *Mélodie* ne se dit proprement que d'une seule voix, ou d'un seul instrument.

C'est une suite de sons qui se succèdent agréablement: mais l'*harmonie* se dit de plusieurs voix ou de plusieurs instrumens: c'est l'accord de plusieurs parties que l'on entend en même temps; le plaisir qui résulte du mélange de plusieurs sons qu'on entend à la fois. Si l'on dit quelquefois une voix harmonieuse, cela doit s'entendre d'une voix propre à entretenir dans un accord. L'usage cependant permet d'employer les mots d'*harmonie* & d'*harmonieux* en parlant d'une seule voix, ou d'un seul instrument.

Ce mot est Grec, il vient de *μελι*, miel, & de *οδη*, chant. Ce mot s'emploie quelquefois d'une manière ironique, pour dire, tintamare, un bruit

impottun. *Rumor confusus*. Nous ouïmes-là une belle *mélodie*. On dit aussi, une terrible, une étrange *mélodie*. La Fontaine a dit des cris d'un âne, Oh, oh! quelle caresse, & quelle *mélodie*?

MÉLODIE. f. f. Chose agréable, par allusion à la Musique. *Glossaire sur Marot*.

MÉLODIE dans l'art oratoire. La *mélodie* dans le chant est un accord de sons qui se succèdent agréablement. La *mélodie* dans le discours est un accord successif de sons, dont une partie est liée par ses rapports avec les sons qui précèdent & qui suivent. Elle consiste dans la manière dont les sons simples ou composés sont assortis & liés entr'eux pour former les syllabes, dont les syllabes sont liées entr'elles pour former un mot; dont les mots sont liés entr'eux pour former un membre de période, & ainsi de suite. Voyez HARMONIE.

MÉLODIEUSEMENT. adv. D'une manière mélodieuse. *Suaviter*. Les Sirènes chantoient fort *mélodieusement*, à ce que disent les Poètes.

MÉLODIEUX, EUSE. adj. Rempli de mélodie. *Suavis, harmonicus*. Le chant du rossignol est fort *mélodieux*. Les Pasteurs entendent les Anges qui chantoient un cantique *mélodieux*. Un concert *mélodieux*. On a comparé à l'harmonie, & à la voix *mélodieuse* des Sirènes, tout ce qui flatte, & qui entraîne inévitablement les cœurs. AB. NICAISE.

MELON. f. m. Sorte de fruit dont la tige rampe sur terre. *Pepo, pepo, melo, melo pepo*. Sa figure est ovale & cannelée, la chair rouge, la graine petite, qui est une des quatre grandes semences froides. Son écorce, dure, cannelée & brodée. La plante jette force sarments longs, ainsi que le concombre. Sa feuille est semblable à celle de vigne; mais moins découpée, velue, & rude au toucher. Sa fleur est jaune. *Melon* de Langeais, *melon* de marais, *melon* sucré, *melon* brodé. On confit des côtes de *melon*. On achette les *melons* à la sonde, à la coupe. Au Pérou, dans la Vallée d'Yca, il y a des *melons* dont la racine devient proprement un sep, qui dure plusieurs années, & qu'on coupe, comme si c'étoit un arbre. Il produit des *melons*, parmi lesquels on n'en trouve point de méchants. On en a trouvé qui pesoient jusqu'à 103 livres. Liger dans la Culture parfaite des Jardins fruitiers, *Liv. I.* parle amplement des *melons*, & enseigne à discerner ceux qui sont les meilleurs. Pour choisir, dit-il, un *melon*, il faut qu'en le prenant avec la main, on s'aperçoive qu'il pèse, puis on le porte au nez pour éprouver s'il a l'odeur du goudron, qui est celle qu'il doit avoir pour être excellent. Ensuite on le frappe du doigt, afin de juger s'il ne sonne point creux, ce qui est la marque d'un mauvais *melon*, car il faut qu'un *melon* soit plein; & enfin on le regarde à la queue, pour voir si elle commence à se détacher, ce qui en marque la maturité.

Ce mot vient du Grec *μηλον*, qui signifie une pomme, d'où les Italiens ont fait *mele*, parce que ce fruit a la figure d'une pomme.

MELON arrêté, *Melon* noué, c'est à-dire, *melon* qui au sortir de la feuille commence à grossir; car il en pécit beaucoup à la fleur: la même chose se dit des citrouilles, concombres, potirons, &c. *Melon* brodé, c'est à-dire, qui sur son écorce a une manière de broderie. *Melon* lissé, c'est celui qui n'a point de broderie. *Melon* frappé, c'est celui qui a quelque marque de maturité qui se fait appercevoir, soit aux yeux qui voient quelque petit endroit jaunissant, soit à l'odorat quand on sent l'odeur de *melon* mûr en approchant du nez celui qui est soupçonné d'être frappé.

La chair du *melon* est humectante & propre à tempérer les ardeurs du sang, & fournit un aliment agréable & aisé à digérer, sur-tout quand on le mange avec du sucre, & qu'on a la précaution de boire de bon vin par-dessus. L'excès en est dangereux, donne la fièvre, des vents & des coliques, suivies quelquefois de dysenteries. Les vieillards, &

ceux qui sont d'un tempérament mélancolique, doivent s'en abstenir.

Les meilleurs *melons* que l'on cultive dans nos climats sont le *melon* François ou Maréché dont la peau est plus ou moins brodée à sa circonférence extérieure, sans côtes marquées. Le fruit est charnu, agréable au goût & à l'odorat, plus ou moins approchant de la forme ovale. Sa chair rouge est d'un goût vineux & sucré. Ses semences sont applaties, longuettes, ovales, terminées en pointes.

Les *melons* des pays chauds ont la peau fort épaisse, profondément sillonnée, peu de chair, mais d'un goût exquis.

Les *melons* des Carmes, qui viennent originairement de Saumur, sont longs, ronds ou blancs. Le long est ovale, médiocrement brodé, sans sillons, bien plein en-dedans; la chair plus ou moins rouge, sucrée & de bon goût.

Le rond ne diffère du long que par sa figure & sa petitesse.

Il y en a un autre dont l'extérieur est blanc. Il est ovale, d'une grosseur médiocre & diffère peu des autres.

Le *melon* de Langeais un peu allongé, régulièrement brodé, jaunissant à mesure qu'il mûrit, a la chair ferme, rouge, sucrée, vineuse, très-fondante.

Le Cantalon, Cantaleupi, Cantaleupe, ou *melon* de Florence, vient originairement d'Arménie. N'est cultivé que depuis peu dans nos jardins. Son nom lui vient de Cantaleupe, Maison de plaisance du Pape d'où il a passé en France. Il a la côte sillonnée. Il est très-plein en-dedans, & des plus hâtifs.

Le vert est petit, un peu allongé, peu brodé, chargé de verrues, jaunissant un peu du côté opposé au soleil. Sa chair est rouge & sucrée.

Le noir d'un vert plus foncé, rond, petit, chargé de verrues, a la chair très-sucrée & très-vineuse. Les Italiens l'appellent *melon* des Saints.

L'orangé, long, peu brodé, sans verrues, est d'un goût moins relevé.

Le gros sucrin de Tours, très-brodé, peu sillonné, a la chair ferme, rouge, pleine d'eau, d'un goût sucré & relevé.

Le petit sucrin est rond, aplati, vert même dans sa maturité, bien plein & d'un goût exquis.

MELON D'EAU. Voyez PASTEQUE.

Il faut choisir un *melon* bien nourri, la queue courte & grosse, pesant à la main, ferme sous le doigt, vermeil en dedans.

La graine de *melon* conservée pendant quelques années en devient meilleure. Il faut garder par préférence celle qui se trouve dans la partie du *melon* exposée au soleil. La graine des *melons* qui ont été rafraîchis dans l'eau ou dans la glace donne des fruits qui dégénèrent.

La graine de *melon* est adoucissante, apéritive, l'une des quatre semences froides. On l'emploie dans les émulsions, ou autrement, mondée de son écorce.

On donne le nom de *melon* à une petite boîte couverte de cuir, où l'on met une perruque, parce que cette boîte a la figure d'un *melon*.

MÉLONGÈNE. f. f. Plante qu'on appelle autrement *Mayenne*. Elle pousse une tige à la hauteur d'un pied, grosse comme le doigt, ronde, rougeâtre. Ses feuilles sont de la grandeur de la main, ou plus grandes, situées tout autour, vertes, couvertes superficiellement d'une certaine poudre, ou laine menue & blanche. Ses fleurs sont des rosettes à plusieurs pointes, blanches, ou purpurines, soutenues par des calices hérissés de petites épines rouges, & divisés chacun en cinq parties pointues. Il leur succède des fruits gros comme des œufs oblongs, solides, lisses, de couleur purpurine, ou verdâtre, remplis d'une chair blanche, pleine de suc, piquée de plusieurs semences blanchâtres, applaties, semblables pour l'ordinaire à un petit rein. M. Tournefort l'appelle *melongena fructu oblongo, violaceo*.

Instit. rei herb. 151. Il y a une autre espèce de *mélongène*, qui ne diffère de la précédente qu'en ce que son fruit nait bossu, courbé, ayant à peu près la figure d'un concombre, de couleur jaune, cendrée, ou purpurine. M. Tournefort l'appelle *melongena fructu incurvo*. *Inst. rei herb. 152.* Ces fruits sont froids, venteux & indigestes. Les habitans des Antilles les font bouillir, après les avoir pelés, ensuite ils les coupent par quartiers, & les mangent avec de l'huile & du poivre. C'est un manger insipide.

MÉLONNIÈRE. f. f. Lieu où l'on élève les melons, sur des couches, sous des cloches de verre. *Locus in quo crescunt pepones, peponetum.* Il faut qu'une melonnière soit à l'abri des mauvais vents. LIGER.

MELONTA. Nom d'un cap appelé autrement Chelidonio *Chelidonium*, anciennement *Zephirium promontorium*. C'est la pointe de l'île de Chypre qui s'avance le plus vers le midi, & qui joint la côte occidentale de cette île avec la méridionale. MATY.

MÉLOPÉE. f. f. Terme de musique chez les anciens. La mélodie chez eux étoit l'exécution du chant, & sa composition s'appeloit *mélopée*. Aujourd'hui nous comprenons la composition & l'exécution du chant sous le nom de Mélodie. *Voyez au mot PÉTRÉIA.* En général les Tragédies dans lesquelles la musique interrompt la déclamation, font rarement un grand effet, parce que l'une étouffe l'autre. Si la pièce est intéressante, on est fâché de voir cet intérêt détruit par des instrumens qui détournent toute l'attention. Si la musique est belle, l'oreille du Spectateur retombe avec peine & avec dégoût de cette harmonie au récit simple.

Il n'en étoit pas de même chez les anciens dont la déclamation appelée *Mélopée*, étoit une espèce de chant. Le passage de cette *mélopée* à la symphonie des chœurs n'étonnoit point l'oreille & ne la rebutoit pas. VOLT.

MÉLOPHORE. f. m. Nom d'une ancienne milice des Perses. *Melophorus.* Les *Mélophores* étoient les anciens des Perses.

MÉLOPORE. adj. Terme de Mythologie. Surnom de Cérès, qui signifie celle qui donne des troupeaux. Cérès *Mélophores* avoit à Mégare un Temple qui n'avoit point de toit. De μέλον, *brebis*, & de φέρω, je porte.

MÉLOQUIN. f. m. Nom d'une ancienne monnoie d'Italie. *Meloquinus.* On l'appeloit aussi *MOLACHIN.* *Voyez ce mot.*

MÉLOTE. f. f. Peau de brebis avec la laine. Huré, *Diçt. de l'Ecriture-Sainte*, au mot *Melota.* Les Disciples de saint Pacôme portoient une ceinture, & dessus la tunique une peau de chèvre blanche, nommée en Grec *Melotes*, qui couvroit les épaules. Ils gardoient l'une & l'autre en mangeant & en dormant: mais venant à la Communion, ils ôtoient la *mélote* & la ceinture, ne gardant que la tunique. FLEURY, *Hist. Eccl.* Ce mot vient du Grec μέλον, *brebis*. Ce mot *mélote*, chez les Grecs, se prend pour la peau de toutes sortes d'animaux quadrupèdes, comme remarque Henri Etienne en son Trésor de la langue Grecque. néanmoins à proprement parler, il signifie une peau de brebis à laquelle est jointe sa laine & toison. Par-dessus ses habits, le Prophète Elie portoit une *mélote*. C'étoit un manteau, puisque par-tout où la Vulgare parle du manteau d'Elie, les Septantes tournent la *mélote* d'Elie.

MÉLOUÉ ou **MÉLAVE.** Ville de la Haute Egypte, sur la rive occidentale du Nil, presque vis-à-vis d'Anfola.

MELPOMÈNE, f. f. Nom d'une des neuf Muses, à laquelle on attribue l'invention du chant. *Melpomène.* Les Poètes la font en particulier présider à la Tragédie.

MELPOMÈNE. adj. m. Epithète, ou surnom que les Acharvans donnoient à Bacchus.

Ce mot vient de μέλωμαι, Je chante, je célèbre en vers, & signifie celui qui est digne d'être loué en vers, ou qui s'égaie par le chant.

MELRICHTATT, ou **MELLERSTALT,** Ville d'Allemagne, au Cercle de Franconie, dans l'Evêché de Vurtzbourg.

MELTE. f. f. Terme de Coutumes. Tertitoire d'un Juge, étendue de sa charge, de son office. On le dit aussi de l'étendue de l'office d'un Sergent.

MELUN. Nom d'une ville du Gouvernement de l'Île de France. *Melodunum, Meldunum Senonum, Melledunum, Meclledunum, Miledunum, Miglidunum, Milidunum, Malidunium, Maclito, Milido.* Elle est dans la Brie, sur la Seine, à dix lieues au-dessus de Paris. long. 20. d. 16'. lat. 48. d. 33'.

MELUNOIS. Territoire de Melun. *Melodunensis ager.* **MELUNOIS,** OISE. Habitant, ou originaire de Melun. *Melodunensis.*

MELZO. Nom d'un ancien bourg, mais peu considérable. *Melpum.* Il est dans le Milanois, en Italie, environ à quatre lieues de Milan, vers le levant. MATY.

M E M

MEMAC. Province d'Asie, au Capfchac, aux environs du Volga.

MEMACTE. f. m. Terme de Mythologie. Surnom de Jupiter. Il signifie furieux violent. *Μαιεύκτης.* Ce dieu étoit regardé comme le maître des saisons, & en cette qualité on lui faisoit des sacrifices au commencement de l'hiver, afin qu'il en modérât la rigueur. C'est de-là qu'a pris son nom le mois *Mémactéron*, le premier mois de l'hiver, qui concouroit avec la fin de notre mois de Septembre, & le commencement d'Octobre. Ajoutez aussi que c'étoit un mois cave, c'est à dire de vingt-neuf jours. *HARPOCRATION.*

MÉMACTÉRIES. f. f. pl. Terme de Mythologie. Nom d'une Fête que les Grecs faisoient à Jupiter au commencement de l'hiver, pour l'engager à être plus doux & moins turbulent pendant cette saison. *Mæmacteria.*

MÉMACTÉRIUM. f. m. Terme de Calendrier. *Mæmactèrion.* Nom du cinquième mois des Athéniens, selon Harpocraton.

MÉMARCHURE. f. f. Terme de Maréchallerie; par lequel on désigne l'entorse que se donne un cheval au paturon, en faisant un faux pas. *Pedis distortio.* Cheval boiteux d'une *mémarchure.*

MEMBOURG. f. m. M. de Courtin écrit ainsi ce nom; que d'autres écrivent avec un *a*, *Mambourg.* C'étoit autrefois le Gouverneur en chef de quelque lieu, qui a droit de protection ou patronage sur quelque Evêché, quelque Abbaye, qui ont en vertu de ce patronage, leur protection assurée, & leurs causes commises en une certaine Justice; comme aussi le *Membourg* avoit des droits & des avantages particuliers sur ces bénéfices.

MEMBOURGIE. f. f. M. de Courtin parle ainsi, d'autres disent *Mambournie.* C'est le patronage, la protection du Membourg. *Tutela, patrocinium, defensio.* *Voyez encore MAMBOURG, MAMBOURNIE.*

MEMBRANE. f. f. Terme d'Anatomie, Peau, enveloppe des chairs & autres parties du corps humain qui les lie, qui les borne & les enferme. *Membrana.* Il n'y a que les *membranes* qui puissent s'étendre & se retirer sans danger. Tous les muscles sont unis ensemble par une *membrane* commune, comme tout le corps par le moyen de la peau. La plèvre & le médiastin sont des *membranes* du thorax. Le périoste est une *membrane* du bas ventre. Le périoste est une *membrane* qui couvre tous les os, depuis la tête jusqu'aux pieds. Le péricarde est une *membrane* du cœur. Le fœtus est enveloppé de trois *membranes*; savoir, le chorion, l'annios & l'allantoïde. Tous les muscles & les nerfs ont leurs tuniques & *membranes.* Toute *membrane*, quoiqu'elle soit simple, est quelquefois double; car il y a des nerfs, des veines, & des artères qui passent entre ces deux tuniques. Elles ont un sentiment très-exquis, & servent à séparer les parties les unes des autres. Il y a des *membranes* qu'on nomme *vraies* ou *légi-*

times, comme font celles qui couvrent le cerveau, les côtes, &c. Il y en a d'autres qui sont *fausses*, ou *bâtardes*, qui se doivent plutôt nommer *corps membraneux*, comme font plusieurs ligamens & tendons, les deux vessies, le ventricule, les intestins & la matrice. Les Médecins appellent quelquefois les *membranes*, *hymen*, *meninges*, *chiton*, & *tunique*. On les appelle proprement *tuniques*, lorsqu'elles sont déliées, & forment un canal, comme celles des veines, des artères, de l'œil, &c.

On appelle aussi *membrane*, l'enveloppe des chairs & des autres parties des fruits.

Ce mot vient du Latin *membrana*, qui signifie *parchemin*.

MEMBRANE DE LA TERRE, en termes du grand Art, signifie la matière de la pierre des Sages.

MEMBRANEUX, EUSE. adj. Qui participe de la membrane, qui est de la nature de la membrane. *Ad membranampertinens*, *membranaceus*. Corps *membraneux*. DEG. Partie *membraneuse*. LA CHAMBRE. La vessie du fiel, celle de l'urine, le ventricule, les intestins, la matrice, sont des parties *membraneuses*.

On donne en particulier ce nom à un muscle de la jambe, qu'on appelle le *membraneux*, parce que c'est une large extension *membraneuse*, qui enferme tous les muscles de la jambe & du tarse; ce qui fait qu'on l'appelle aussi *Fascia lata*. Voyez ce mot, & M. Harris, au mot *MEMBRANOSUS*, T. I.

MEMBRE. f. m. On appelle ainsi les parties extérieures qui naissent du tronc du corps d'un animal, comme les branches des arbres, de leur tronc, & distinguées des autres par quelque fonction particulière, comme le pied, la main, &c. *Membrum*. Le corps est divisé par les Médecins en trois régions, ou ventres, qui sont la tête, la poitrine, & le bas ventre; & en ses extrémités, qui sont les *membres*. Ils sont appelés en Latin *artus*, de *arctare*, parce que ce sont des parties qui sont attachées au tronc. Il y a deux sortes de *membres*; les supérieurs, qui sont les mains & les bras; & les inférieurs, qui sont les cuisses & les pieds. Ainsi on dit, cet homme est fort droit & bien posé sur ses *membres*. Il n'a pas perdu un de ses *membres*. Les *membres* ne se remuent que par le moyen des muscles & des nerfs. On dit d'un paralytique, qu'il est entrepris de tous ses *membres*, qu'il ne se peut aider de ses *membres*, qu'il est estropié d'un *membre*: qu'il faut couper, retrancher un *membre* gangréné, pour sauver le reste du corps.

Chaque *membre* étoit autrefois consacré, dévoué à quelque divinité. La tête à Jupiter, la poitrine à Neptune, la ceinture à Mars, l'oreille à la Mémoire, le front au Génie, la main droite à la Foi, ou Fidélité, les genoux à la Miséricorde, les sourcils à Junon, les yeux à Cupidon, ou, selon d'autres, à Minerve, le derrière de l'oreille droite à Nemèse, le dos à Pluton, le reins à Vénus, les pieds à Mercure, les talons & la plante des pieds à Thétys, les doigts à Minerve.

On appelle en Anatomie, *membre viril*, la partie de l'homme qui sert à la génération. *Penis*.

A l'égard des animaux, on le dit de leurs quatre principales parties, qui sont les épaules & les cuisses. *Armus*, *coxa*. Un *membre* de mouton, c'est une élanche, une épaule. On appelle les quatre *membres* d'un coq d'Inde, les deux ailes & les deux cuisses.

Ce mot est aussi employé au figuré, pour désigner les parties d'un tout moral, d'un corps politique, d'un état, d'une compagnie. Les Conseillers sont *membres* du Parlement. Les Chanoines sont *membres* du Chapitre.

On appelle *membre gangréné*, *membre gâté*, un homme qui fait deshonneur à la compagnie dont il est *membre*.

On dit dans le même sens, que les Fidèles sont les *membres* du corps mystique de l'Eglise, que les pauvres sont les *membres* de JESUS CHRIST.

MEMBRE, se dit aussi d'une partie d'une Terre, d'une Seigneurie, d'un Bénéfice, de ce qui leur est annexé, de ce qui en dépend. *Membrum*, *pars*. Ce fief étoit au-

trefois un *membre* de cette terre; il en a été démembré par un partage. Le Picuré de la Charité est un *membre* dépendant de Cluni.

MEMBRE, en Grammaire, se dit des parties d'une période. *Membrum*, *pars periodi*. Un discours composé de périodes, dont les *membres* sont bien distingués & bien mesurés, charme les oreilles, & ne manque guère de ravir les auditeurs. DUPIN. Rien n'affoiblit plus le discours, que quand les *membres* en sont trop courts, étant d'ailleurs comme joints & attachés ensemble avec des clous aux endroits où ils se réunissent. BOIL.

MEMBRE, se dit en Architecture, des diverses parties d'un bâtiment, soit en général des appartemens, soit des ornemens particuliers, comme *astragales*, *doucines*, *fusaroles*, *cymaïses*, *frontons*, &c. *Pars*, *portio*, *regio*. Chaque *membre* d'Architecture se toise pour un pied de haut, étant couronné de son filet. On dit qu'il faut que tous les *membres* d'un bâtiment aient rapport & proportion avec leur tout, afin que la symétrie y soit observée. *Membre* se dit plus particulièrement & mieux des petites parties, comme des moulures d'une base, d'un chapiteau.

MEMBRE d'un vaisseau. C'est toute grosse pièce de bois qui est nécessaire pour le construire, comme varanques, allonges, genoux, &c.

En Peinture, on dit plutôt les parties d'une figure, que les *membres*. Les parties de cette figure sont bien proportionnées.

En Algèbre, les *membres* d'une équation, sont les deux parties ou grandeurs qui sont séparées par le signe d'égalité =; dans cette équation $a + b = c$, $a + b$ est un *membre*, c est l'autre.

MEMBRE, en termes de Blason, se dit d'une jambe ou partie de griffon, d'aigle, ou d'autres oiseaux, séparée du corps. *Pars*, *membrum*. Son alliette ordinaire est d'être en barre.

Dans l'ancien Droit de Normandie, le *membre* de fief de Haubert, *Pars feudi iorica*, est ainsi défini, *Membre* de fief de Haubere & l'utissime partie del fief de Haubere.

MEMBRÉ, ÉE. adj. Se dit en Blason, d'un oiseau; lorsqu'il a les jambes d'un autre émail que celui du corps. *Membris variatis*, *miniatis*, &c. Il portoit d'argent à trois aigles de gueules, *membrées* & becquées d'azur.

MEMBRER. v. n. Se souvenir de quelque chose. *Glossaire des Poës. du Roi de Navarre*.

MEMBROLE ou MONTBROLE. C'est le nom d'une montagne & d'une forteresse qui y fut bâtie. *Mons Budelli*. Ce lieu est en Touraine, entre le Choiseille & la Loire. Valois. *Not. Gall. p. 524*.

MEMBRON. f. m. Terme de plomberie. C'est la troisième pièce qui compose les enfâtemens de plomb, qu'on met au faite des bâtimens couverts d'ardoises. Cette pièce est en forme de quart de rond, & se place au bas de la bavette.

MEMBRU, UE. adj. Qui a les membres gros & vigoureux. *Grandibus membris præditus*, *membrifus*. On peint Hercule & les Géans forts & *membrus*. Ce mot ne peut trouver place que dans le style familier.

MEMBRURE. f. f. Terme de Menuiserie. C'est la partie la plus solide de la menuiserie; dans laquelle s'enchâssent les panneaux qui sont moins épais, & qui en fait l'assemblage. *Affer*, *tigillus*, *trabecula*.

MEMBRURE, se dit aussi des mesures dans lesquelles on mesure les voies de bois à brûler. *Ligni combustibilis mensura*. Elle est composée de trois pièces de charpente, & doit avoir quatre pieds en tout sens.

MEMBRURE, se dit aussi en général d'une grosse pièce de bois de sciage, servant à la charpenterie & à la menuiserie. *Tigillus*. Il y en a de deux sortes; l'une de deux pouces d'épaisseur, & l'autre de trois, chacune de six pouces de large. Les *membrures* doivent être de bons échantillons.

On les appelle ainsi, *Quia membratim secantur*.

MEMCÉDA. f. f. Mesure des liquides dont on se sert à Mocha, en Arabie; elle contient trois chopines de France,

France, ou trois pintes d'Angleterre. Quarante *mem-cédas* font un téman.

MÊME. Pronom Personnel, qui se dit d'une chose unique, qui se représente, qui subsiste, & qu'on reconnoît pour être celle qu'on a vue, ou dont on a entendu parler. *Idem.* Ce cheval est le même que j'ai monté. Phœbus & Apollon, c'est la même personne sous des noms différens. Sparte & Lacédémone, sont des mots synonymes, qui signifient une seule & même ville. Il se décline, & fait indispensablement *mêmes* au pluriel. Il vient de l'Italien *medesimo*.

MÊME, signifie aussi, Pareil, semblable. *Similis, par, aqualis.* Je veux avoir du même drap; pour dire, de la même nature, couleur & fabrique. J'ai le même droit, & le même privilège que vous. Il a les mêmes traits de visage; mais je ne fais si c'est le même homme. Elisabeth, Reine d'Angleterre, avoit choisi pour devise, *Toujours la même.*

En termes de Blason, on dit de même, pour éviter la répétition du nom de l'émail, qu'on a déjà nommé une fois. Il porte d'or à trois fasces de sable, surmontées de trois merlettes de même, c'est à dire, encore de sable.

MÊME, s'ajoute quelquefois pour augmenter la force de l'expression. *Ipse.* Le Roi est venu lui-même en personne faire vérifier cet Edit. Cet homme est la bonté même; cette femme est la vertu même. C'est la bonté même. Dieu est la sagesse même.

MÊME. adv. qui sert de transition, & signifie, en outre. *Insuper, etiam, praterea.* On doit tout sacrifier, & sa vie même pour son salut. On m'a dit que cela étoit, on me l'a même voulu faire voir par expérience. *Même* j'ajoute à ce que j'ai dit, &c.

Les Poètes ajoutent ou retranchent l's de l'adverbe même, selon le besoin qu'ils ont d'une syllabe de plus ou de moins. M. de Vaugelas & M. Ménage leur accordent la liberté d'en user ainsi, & citent des exemples pour l'autoriser. Il seroit pourtant plus régulier d'écrire même adverbe, sans s. Mais ils sont si gênés d'ailleurs, qu'ils doivent avoir la liberté d'ôter & d'ajouter une s à ce mot: & Corneille est un juge trop rigoureux, quand il dit que la licence que les Poètes ont prise d'écrire moi même, pour gagner une syllabe, est vicieuse, aussi-bien que celle d'écrire eux-mêmes, au pluriel, quand il est pronom.

MÊME, est quelquefois opposé à *non-seulement*, tant s'en faut, & autres termes semblables. *Verùm etiam, sed, &c.* En ce temps-ci on est non-seulement brave, mais même téméraire. Tant s'en faut qu'on doive estimer le vice, que même il le faut abhorrer.

A MÊME. Façon de parler adverbiale, qui ne s'emploie qu'avec les verbes être, mettre, laisser; & jamais hors du discours familier. On dit, être à même, en parlant d'une personne qui aime extraordinairement quelque chose, & qui peut se satisfaire pleinement là-dessus. Vous aimez les figues, les raisins, les melons; prenez, mangez en tant que vous voudrez, vous êtes à même. On dit, laisser à même, mettre à même, à-peu-près dans le même sens. Il aime éperdument les livres, je l'ai mené dans une bibliothèque, où je l'ai laissé, où je l'ai mis à même.

A MÊME, se dit quelquefois avec un régime, & alors il est préposition. Je l'ai mis à même les livres. L'ACAD. Je veux me faire un gendre Médecin, afin d'être à même des consultations & des ordonnances. MOL. Tout ce qu'on a dit sur à même, est du discours familier & populaire.

De MÊME, tout de MÊME. Façons de parler comparatives, qui signifient de la même sorte. Si vous en usez bien avec lui, il en usera de même, tout de même avec vous. J'ai été de même que vous. Et lorsqu'on fait deux membres d'une comparaison, & qu'on met de même que, au commencement du premier, on met aussi de même, au commencement du second. De même que la cire molle reçoit aisément toutes sortes d'impressions, de même un jeune homme reçoit facilement toutes les impressions qu'on veut lui don-

ner. En Latin: *Sicut, quemadmodum; ita. Sicut cera introducit filum, ita & caritas gratiam.*

DE MÊME. adv. Cette femme est amoureuse de sa beauté; toutes les autres le sont de même, de même manière.

MEMEL, & CLOUPEDE. Nom d'une ville de la Prusse Ducale. *Memelia, Memelium, Memmelburgum, Cloupeda.* Elle est dans le Cercle de Sclavonie, aux confins de la Samogitie, & sur l'embouchure du Curisch Haff, dans la mer Baltique.

MEMEL, rivière. Voyez NIEMEN.

MEMEMENT. adv. Qui s'emploie aussi pour même; mais il est moins en usage, ou pour mieux dire, il n'est plus usité.

MEMENTIO. Terme ecclésiastique & Latin, qui se dit de la partie du Canon de la Messe, où l'on fait commémoration des vivans & des morts. Le *memento* pour les vivans est avant la consécration, le *memento* pour les morts est après la consécration. Priez Dieu pour moi, souvenez vous de moi dans votre *memento*.

MEMERS, ou MESMERS. Nom d'une petite ville de France, située dans le Maine, sur la source de la Dive, à huit lieues du Mans, vers le nord. *Mamercia, Mamertia.* MATY.

MEMIN. f. m. Nom d'homme. *Maximinus.*

Saint MÉMIN DE Micy. Nom d'un village avec Abbaye. *Mitiacum. Monasterium S. Maximini.* Il est dans l'Orléanois, en France, sur le Loiret, à une lieue & demie au dessous de la ville d'Orléans. MATY.

MEMMIE. Voyez MENGE.

MEMMINGUÉ, ou MEMMINGUEN. Nom d'une ville Impériale d'Allemagne. *Memminga.* Elle est dans l'Alou, en Suabe, près de l'Iller, à neuf lieues de la ville d'Ulm, du côté du midi.

MEMMIUS, ou MEMMIA. f. m. & f. Nom d'une famille Romaine. *Memmius, a.*

MEMNON. f. m. Fils de Tithon & de l'Aurore, qui vint au secours de Troie vers le milieu de la dixième année du siège, avec dix mille Persans & dix mille Ethiopiens d'Asie. *Memnon* eut une statue colossale à Thèbes, en Egypte, au-delà du Nil. On disoit que lorsque les rayons du soleil venoient à la frapper, elle rendoit un son harmonieux. On croyoit encore que *Memnon* rendoit par sa statue un oracle tous les sept ans.

MÉMOIRE. f. f. Puissance, faculté par laquelle l'ame conserve l'image & le souvenir des choses qu'on a vues, ou entendues. Ce n'est autre chose que l'entendement lui-même, considéré comme ayant la faculté de retenir les idées qu'il se forme des choses, & comme pouvant se les représenter au besoin: avantage qui dépend principalement du soin que l'on prend de répéter souvent ces idées. *Memoria, memoria vis, recordandi facultas.* En ce sens, il n'a point de pluriel. Avoir une mémoire heureuse & fidelle, ou une mémoire infidelle & malheureuse. Le Pape Clément V avoit une mémoire si prodigieuse, qu'il n'oublia jamais rien de ce qu'il avoit lu, ou entendu. S. EVR. Sénèque dit de lui-même, que par un effort de mémoire merveilleuse, il répétoit deux mille mots détachés, dans le même ordre qu'on les avoit prononcés. Le jugement & la mémoire se rencontrent rarement ensemble. S. EVR. Il y a des gens qui n'ont de beaux sentimens que par mémoire. ID. Ce qu'on apprend dans l'étude des Anciens, n'est proprement qu'une science de mémoire, & non pas une science d'esprit & de raison. MALEB. Il est avantageux d'avoir la mémoire remplie & ornée des plus beaux endroits des Anciens, pour les placer à propos. S. EVR. Il ne faut pas charger la mémoire des enfans d'un trop grand nombre de préceptes: cela les rebute & les fatigue. LE CL.

De toutes les facultés de l'ame, il n'y en a guère dont on puisse moins rendre raison, que la mémoire. Descartes prétend que les esprits animaux, qui ne sont autre chose que les parties les plus déliées du sang, excitent un mouvement sur les fibres les plus délicates du cerveau, & y laissent des vestiges, qui sont le souvenir. De-là vient que quand on a repêlé

diverses fois sur les mêmes choses , ces esprits accourus à passer souvent par les mêmes portes , les laissent ouvertes , & y repassent sans effort : c'est ce qui fait la facilité de rappeler ces idées-là. Ainsi le vin réveille la *mémoire* , parce que les esprits du vin mettent en mouvement les esprits animaux , & agitent plus fortement les fibres du cerveau. Cependant on a de la peine à comprendre quelles traces les esprits animaux laissent sur les fibres du cerveau , pour y renouveler à point nommé les idées des objets , sans les confondre & les brouiller. On ne conçoit pas comment le nombre infini de choses dont on se charge la tête , se rangent avec tant d'ordre dans la *mémoire* , que l'une n'efface pas l'autre , ni comment il est possible que dans ce prodigieux assemblage de traces imprimées sur le cerveau , les esprits animaux aillent réveiller précisément ces traces , selon les besoins de l'esprit. LE CL. La *mémoire* consiste dans les traces que les esprits animaux ont imprimées dans le cerveau , lesquelles sont cause de la facilité que nous avons à nous souvenir des choses. MALEB. La *mémoire* , qui est un trésor d'images infinies qu'elle nous garde , & nous rend quand nous en avons besoin , est une de ces vérités dont la cause est fort cachée. M. SCUD. Ce qui fait que les vieillards perdent la *mémoire* des choses passées , c'est que leurs fibres sont mêlées de beaucoup d'humeurs qu'ils ne peuvent dissiper , parce qu'ils manquent de feu. MALEB. Les vieillards manquent de *mémoire* , & ne peuvent rien apprendre , parce qu'ils manquent d'esprits animaux pour tracer de nouveaux vestiges , & que les fibres deviennent trop dures , ou trop humides pour conserver la trace des objets. Par la même raison , il arrive que ceux qui apprennent avec une extrême facilité , oublient de même , parce que les fibres étant molles & flexibles , les objets font une légère impression que le cours continuel des esprits animaux emporte aisément. Au contraire , les fibres de ceux qui apprennent avec plus de lenteur , étant moins flexibles , & moins sujettes à ébranlement , les traces y sont plus profondément gravées , & par conséquent elles sont plus durables. Il s'ensuit de toutes ces observations , que la *mémoire* est absolument dépendante du corps : elle se fortifie , ou s'affaiblit , selon les changemens qui arrivent au corps ; une chute , ou les transports d'une fièvre , entraînant ou bouleversant toutes les traces , ou toutes les idées , causent un oubli universel. LE CL. On dit d'un homme qui n'a point de *mémoire* , qu'il a oublié jusqu'à son nom , en sorte que ces quatre vers de la Comédie des Ménéchmes , de M. Regnard , acte 3 , scène 10 , semblent avoir été faits pour lui.

*Sa mémoire est perdue , il ne se souvient plus
Ni de ce qu'il a fait , ni des gens qu'il a vus.
Ainsi de lui parler du passé c'est folie :
Son nom , même son nom , bien souvent il l'oublie.*

Les Anciens avoient mis la *Mémoire* au nombre des dieux , & la nommoient *Mnémosyne* , d'un mot Grec qui signifie *mémoire*. Voyez MNÉMOSYNE.

MÉMOIRE , se dit du souvenir actuel. Action , effet de la *mémoire*. *Recordatio* , *reminiscentia*. Rappeler sa *mémoire* , se rafraîchir la *mémoire* de quelque chose. *Revocare in memoriam*. J'ai une *mémoire* , une idée confuse de cette action. De *mémoire* d'homme on n'a point entendu parler d'un si étrange accident. J'ai reçu de lui un bienfait qui vivra éternellement dans ma *mémoire* , que je repasse sans cesse dans ma *mémoire*. Nous voyons tous les jours disparaître ceux qui ont paru avec le plus d'éclat , & il ne nous reste d'eux qu'une *mémoire* assez languissante. NIC. La *mémoire* des riches périt avec eux. PORT-R.

On dit en ce sens , Perdre , conserver , garder la *mémoire* d'une chose. Des actions , des choses , des événemens dignes de *mémoire* , d'une *mémoire* éternelle. Conserver la *mémoire* de quelqu'un.

MÉMOIRE , SOUVENIR , RESSOUVENIR , RÉMINISCENCE. Ces quatre synonymes qui expriment tous

l'attention renouvelée de l'esprit à d'anciennes idées ; sont distingués par des nuances particulières. Les deux premiers marquent l'attention libre de l'esprit à des idées qui ne sont point totalement effacées , & dont l'esprit a été seulement distrahit. On se rappelle quand on veut , la *mémoire* , le *souvenir* d'une chose qu'on doit faire , & dont on a cessé de s'occuper , avec cette différence , que la *mémoire* concerne les idées de l'esprit , & le *souvenir* , celles qui intéressent le cœur. La *mémoire* d'un fait , le *souvenir* d'un bienfait.

Le *ressouvenir* & la *réminiscence* désignent une attention fortuite à des idées entièrement oubliées ou effacées par quelque cause que ce soit. On a le *ressouvenir* ou la *réminiscence* des choses quand on peut , avec cette différence que le *ressouvenir* ramène d'anciennes idées que l'esprit reconnoît ; au lieu que la *réminiscence* réveille des idées anciennes que l'on croit voir pour la première fois. Nous avons le *ressouvenir* d'une chose , par le moyen d'une autre qui tient à elle par des liens imperceptibles auxquels l'esprit ne faisoit pas attention. Les Platoniciens croyoient que toutes les connoissances que nous acquérons , ne sont que des *réminiscences* de ce que nous avons su avant la naissance , pendant notre première vie. *Meminisse* , *recordari* , *memorem esse* , *reminisci*.

On dit en termes d'Eglise , de Martyrologe , de Rubriques , qu'on fait *mémoire* d'un Saint ; pour dire , qu'on en fait la commémoration ; c'est à-dire , qu'on en fait mention dans l'Office. On fait aujourd'hui *mémoire* de ce Saint , dans une telle Eglise , dans un tel Diocèse. On fait *mémoire* des Apôtres , & de plusieurs autres Saints , dans le Canon de la Messe ; c'est à-dire , qu'on les nomme dans les prières qu'on y fait à Dieu. Il faut incliner la tête en prononçant le nom du Saint , ou des Saintes , dont on fait *mémoire* à l'Office.

On appelle *mémoire locale* , l'idée qui est réveillée dans la *mémoire* par certains lieux , par certaines choses. J'en ai une *mémoire locale*.

On appelle *mémoire artificielle* , certaine méthode qu'on suit , en attachant ce qu'on a à dire à certain nombre de choses qu'on a disposées par ordre dans son esprit , pour se souvenir de tous les points que l'on veut traiter. Quelques-uns se sont servis de tableaux , de peintures , d'emblèmes & d'autres images. Muret , dans un chapitre *De quorundam admirabili memoria* , qui est dans ses *Varia lectiones* , rapporte qu'un jeune homme de Corse avoit trouvé l'art de se faire une *mémoire* surprenante. Muret en voulut faire l'épreuve lui-même : il lui dicta deux ou trois mille mots Grecs , Latins , Barbares , sans aucun rapport entr'eux , & dont la plupart ne signifioient rien. Aussi-tôt cet étudiant les répète tous sans broncher , & dans le même ordre qu'ils avoient été dictés , descendant du premier au dernier , & remontant ensuite du dernier au premier ; ce n'étoit-là , à ce qu'il disoit , qu'un léger essai de sa *mémoire* : car il prétendoit en répéter trente-six mille avec la même rapidité. Il fit plus , car il apprit son secret à un Seigneur Vénitien , & le mit en très-peu de temps en état de faire presque les mêmes choses que lui. Il y a encore une autre espèce de *mémoire* artificielle , qui consiste en de certains médicamens , qui fortifient la *mémoire* à ceux qui l'ont courte , labile , infidelle.

MÉMOIRE , se dit aussi de la bonne ou mauvaise réputation qu'on laisse après soi. *Memoria* , *recordatio*. On fait le procès à la *mémoire* de ceux qui ont été tués en duel , ou qui ont été homicides d'eux-mêmes. On purge la *mémoire* de ceux qui ont été condamnés injustement. On brûle les procès des grands criminels , pour abolir , pour effacer la *mémoire* de leur crime. Les Historiens épargnent , ou noircissent la *mémoire* des grands hommes , suivant leurs passions , ou leurs intérêts. J'ai trop d'obligation à Euripide , pour ne pas prendre quelque soin de sa *mémoire*. RAC. La *mémoire* des bons Princes , est en bénédiction chez les peuples , celle des méchans est en exécration. Quand

on fait mention d'un Roi mort depuis peu, on dit, d'heureuse *mémoire*, de triomphante *mémoire*. On rend toutes sortes d'honneurs à son nom & à sa *mémoire*. VAUG. D'heureuse *mémoire*, de glorieuse *mémoire*, de bénite *mémoire*. Expressions d'un grand usage, en parlant d'un mort illustre, qui a mené une vie digne de louange, & dont on regrette la perte. *Felicitis memoria*. Bénite *mémoire* n'est guère en usage.

MÉMOIRE, se dit aussi d'un monument qu'on élève pour conserver le souvenir de quelque personne, ou de quelque action signalée. *Monumentum*. On fait des épitaphes, des tombeaux, en l'honneur, en *mémoire* de quelqu'un. On a fait des recueils, des épitaphes, des vers & des éloges faits en *mémoire* des gens. Les arcs de triomphes, les médailles, sont faits pour conserver la *mémoire* des grandes actions. Des pyramides ont été dressées en vertu d'arrêts, de traités, pour un monument perpétuel de quelque insigne réparation, afin qu'il en fût *mémoire* à jamais.

On appelle poétiquement les Muses, les Filles de *Mémoire*, parce qu'elles sont filles de Jupiter & de Mnémosyne; *μνημη* en Grec, signifie *mémoire*.

*On ne me verra plus pour d'indignes sujets,
Invoquer le secours des Filles de Mémoire:
Je destine ma voix à de plus saints concerts;
Et ce n'est plus, Seigneur, qu'à votre seule gloire,
Que je veux consacrer mes vers.* L'AB. TÈTU.

On a feint qu'elles ont un Temple de *Mémoire*, parce que ce sont elles qui transmettent à la postérité l'Histoire des actions dignes d'une éternelle *mémoire*, & leurs ouvrages sont ce qu'on appelle *Temple de Mémoire*, où les noms des grands hommes sont conservés.

MÉMOIRE, dans l'Histoire Ecclésiastique, & dans les Liturgies, se dit d'un autel érigé à Dieu sous le nom de quelque Saint. La *mémoire* de S. Pierre. *Altare, Sacellum*.

On dit proverbialement, qu'un homme a une *mémoire* de lièvre, qu'il la perd en courant; pour dire, qu'il oublie facilement ce qu'on lui dit, ce qu'on l'a envoyé querir.

MÉMOIRE. f. m. Ecrit sommaire qu'on donne à quelqu'un pour le faire ressouvenir de quelque chose, ou pour le mettre au fait de quelque affaire. Donnez moi un petit *mémoire* de votre affaire, si vous voulez que je m'en souviennne. *Mémoire exact, instructif, Summarium*.

On appelle aussi *Mémoire*, un imprimé, un Factum qui contient les faits & les circonstances d'une affaire qui doit être jugée.

Enfin l'on appelle *Mémoire*, un état de frais, de dépense. Un Procureur donne un *mémoire* des frais, des dépens à sa partie. Un Maître d'Hôtel donne à son Maître le *mémoire* de la dépense qu'il a faite. Le Boucher, le Boulanger, &c. donnent les *mémoires* des fournitures qu'ils ont faites.

On dit aussi dans un article de compte, qui est simplement narratif, où il n'y a point de somme à tirer en ligne, Ci pour *mémoire*.

MÉMOIRES, au pluriel, se dit des livres d'Historiens, écrits par ceux qui ont eu part aux affaires, ou qui en ont été témoins oculaires, ou qui contiennent leur vie, ou leurs principales actions: ce qui répond à ce que les Latins appellent *commentaires*. *Commentarius*. Ainsi on dit les *Mémoires* de Sulli, de Villeroi, du Cardinal de Richelieu, des Maréchaux de Thémis & de Bassompierre, de Brantôme, de Montésor, de la Rochefoucault, de Pontis, &c. On les a appelés en Latin *memoranda, ad-versaria, commentarii*. Les *Mémoires* de Comines sont écrits avec une naïveté incomparable; le bon sens y regne par tout, avec la sincérité si souhaitable dans un Historien. DE VIGN. MARV.

On donne le même nom aux actes d'une Société Littéraire; c'est-à-dire, au résultat par écrit des matières qui y sont éclaircies. Tels sont les *Mémoires*

Tome V

de l'Académie des Sciences, de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres.

MÉMOIRES, se dit aussi des instrumens, des recueils de faits. Cet Historien avoit de bons, de méchans *mémoires*. On dit aussi qu'un Avocat doit avoir des *mémoires* signés de sa Partie, quand il avance quelques faits hardis ou sujets à réparation. On dit aussi d'un homme qui ne fait pas bien un fait, Qu'il a de méchans *mémoires*. On dit aussi d'un Prince vigilant, qui est averti de tout ce qui se passe chez lui, ou chez ses voisins, Qu'il a de bons *mémoires*, de bons avis.

MÉMONDAR f. m. Terme de Relation. On appelle en Perse *Mémondar*, celui qui a soin de recevoir les étrangers. *Mémondar* Bachi, est celui qui a soin de recevoir ceux que le Roi loge, & sur tout les Ambassadeurs. Il leur marque un logis, pourvoit à leur subsistance, & à leur entretien, propose leurs affaires à l'Atamat-Daulet, & même au Roi. Ce *Mémondar* a plusieurs autres *Mémondars* sous lui. Le *Mémondar* Bachi fait à la Cour de Perse la fonction de Maître des cérémonies & d'Introducteur des Ambassadeurs; il les avertit du jour de leur audience, il les mène à l'audience, &c.

Menon, ou *mehenon*, signifie hôte, il faut prendre garde à bien prononcer ce mot en Perse, & ne le pas confondre avec Maymon, qui signifie un singe, un marmot. *Maymandar* est le maître des singes.

MÉMONT. Voyez MAIMONT.

MEMORABLE. adj. m. & f. Qui mérite qu'on en conserve la *mémoire*. *Memoria dignus*. Apprenez la *mémorable* aventure de ce Prince infortuné. La bataille que gagna Charles Martel, est une journée *mémorable*. On trouve rarement des Xénophons, & des Césars, qui fassent des choses *mémorables*, & qui les écrivent. CAIL. Les choses *mémorables* de Socrate. Fait, événement *mémorable*. Paroles *mémorables*.

MÉMORATIF, IVE. adj. Qui se souvient d'une chose. *Memor*. Il n'est tout au plus en usage qu'au Palais. La Cour peut être *mémorative* des arrêts qu'elle a rendus en pareil cas.

MÉMORÉ R. y. a. Vieux mot, Raconter.

MÉMORIAL, ALE. adj. Qui regarde la *mémoire*. *Ad memoriam pertinens*. L'Arithmétique *mémoriale*. Les deux pierres d'onix, sur lesquelles les noms des enfans d'Israël étoient gravés, & qui étoient sur les épaulettes de l'éphod, s'appeloient des pierres *mémoriales*.

Il est aussi substantif, & signifie, Signe, figure qui renouvelle le souvenir d'une chose. *Signum, memoriale*. JESUS-CHRIST nous a laissé l'Eucharistie pour un *mémorial* de sa Passion. Le *mémorial* chez les Juifs, étoit une partie de la victime consacrée à Dieu.

MÉMORIAL. f. m. C'est le nom que l'on donne dans l'Ordre de Malte à l'extrait des Lettres ou preuves de Noblesse, que l'on présente à l'Ordre, lorsqu'on demande à y être admis & reçu Chevalier. VERTOT.

MÉMORIAL, signifie aussi quelquefois un *mémoire*. *Commentarius, memorialis liber*. Des Ambassadeurs ont donné aux Etats de Hollande, au Parlement d'Angleterre, des *mémoriaux*, contenant telles & telles propositions, pour y délibérer. On le dit particulièrement en ce sens en parlant des *mémoires* présentés au Pape ou à la Cour d'Espagne, qui servent à instruire une affaire. On a présenté plusieurs *mémoriaux* au Pape. Un *mémorial* au Conseil des Indes. A la Chambre des Comptes, on appelle *Mémoriaux*, les Registres où les Lettres Patentés de nos Rois sont transcrites. AC. FR.

Les Marchands, Banquiers & autres qui se mêlent du commerce appellent aussi *mémorial*, une espèce de journal qui n'est pas au net, qu'ils appellent aussi *brouillard*, ou *brouillon*, sur lequel ils écrivent journellement toutes leurs affaires.

Les *mémoires* que les Marchands dressent des marchandises qu'ils envoient à d'autres, se nomment *Factures*, & ceux dont sont chargés les Voituriers

Aaaaaaj

- qui les conduisent, se nomment *Lettres de voiture*. Voy. ces mots.
- MÉMORIALISTE.** f. m. Auteur de Mémoires. Si on en croit les *Mémorialistes* de Trévoux, Novembre 1725. l'Histoire demande des figures lumineuses. C'est donc bien fausement qu'on dit qu'il faut qu'elle soit écrite avec simplicité. *Dict. Néolog.* au mot, *Histoire*. On peut dire *Mémorialiste*, comme on dit *Journaliste*.
- MEMPHIS.** Nom d'une ancienne ville capitale de l'Égypte. *Memphis*. Elle étoit sur le bord occidental du Nil. Amrus la ruina, & bâtit le Caire de ses ruines, au côté oriental du fleuve. **MATY.**
- MEMPHITE.** f. m. & f. Qui est de Memphis. *Memphita*. Ce mot s'est dit plus particulièrement des Rois d'Égypte qui ont régné à Memphis, dont Memphis a été le siège & la résidence.
- MEMPHITIQUE.** aj. C'est le nom d'une pierre qui, selon Dioscoride, se trouve en Égypte auprès du grand Caire, & qui est grasse, de la grosseur d'un galet, & de diverses couleurs. On dit qu'étant pulvérisée & appliquée sur une partie qu'on veut couper, elle l'amortit de telle sorte, que le Patient ne souffre aucune douleur pendant l'opération. *Lapis Memphites*.
- M E N.
- MEN.** f. m. Nom d'une divinité Payenne. *Men, Menis*. Strabon parle souvent des temples du dieu *Men*. Quelques-uns prennent cette divinité pour la Lune.
- MENA.** Voyez **MÈNE**.
- MENAC.** f. m. Arbrisseau de la grosseur de deux pouces qui a une feuille comme la vigne, ayant cinq pointes de vert gai, la tige pourprée, jettant une coque velue & piquante comme le châtaignier, dans laquelle il y a six grains faits à-peu-près comme nos fèves, de couleur cendrée, qui étant séchés & pressés, font une huile de même nom. Cet arbrisseau vient dans l'île de Madagascar.
- MENACANT.** ANTE. adj. Qui menace. *Minax, terrificus*. Il le regarda avec un œil *menaçant*, des gestes *menaçans*, des paroles *menaçantes*. Lancer des regards *menaçans*. Il lui parla d'un ton rude & *menaçant*. Ecrire une lettre *menaçante*.
- MÉNACE.** f. f. Parole, mouvement, geste dont on se sert pour marquer à quelqu'un sa colère ou son ressentiment; pour lui annoncer & faire craindre le mal qu'on veut lui faire. *Mina, comminatio, minatio*. Les *menaces* sont souvent des fanfaronades, qui demeurent sans effet. Les loix usent de *menaces* contre les infraçteurs. Les foudres, les tempêtes, sont des *menaces* du Ciel irrité; ce ne sont pas de vaines *menaces*. Discours pleins de *menaces*. Ses lettres sont remplies de *menaces*.
- La menace à grand bruit ne porte aucune atteinte,
Elle n'est qu'un effet d'impuissance, ou de crainte.*
- CORN.
- Ce mot vient de *minacia*, qui se trouve dans Plaute en cette signification. **MÉNAGE.**
- Les Poètes Payens personifient les *menaces*, & les mettent à la suite de Mars. Voyez *Stace, L. VI, v. 46.* de sa Thébaïde.
- MÉNACER.** v. a. Faire des menaces; témoigner à quelqu'un par quelque signe extérieur sa colère ou son ressentiment. Voyez **MENACE**. *Minari, minitari, minas intentare*. Les poltrons *menacent* plutôt que les braves. Dieu nous *menace* d'une damnation éternelle, si nous n'observons ses commandemens. Une femme a coutume de tempêter & de *menacer* dans son ménage. *Menacer* de l'œil, de la main.
- MENACER**, s'emploie quelquefois absolument. *Minari*. Il jure, il *menace*, il tempête. Il est sorti tout en colère, jurant, *menaçant*, tempétant. Ce

terme est employé métaphoriquement dans des acceptions différentes.

- Dans le discours familier, on s'en sert quelquefois dans un sens contraire, pour faire espérer. Il y a long-temps qu'on *menace* cette fille de la marier. Il nous *menace* d'un grand repas. *Polliceri*.
- MENACER**, signifie aussi donner des signes de quelque malheur ou accident qui est proche, le pronostiquer. *Ominari, mala portendere*. Les guerres civiles *menacent* un Etat de ruine. C'est une erreur de croire que les comètes *menacent* de grands malheurs. Ce vent du nord nous *menace* de la gelée, les lassitudes de membres nous *menacent* de quelque grande maladie. Son horoscope le *menace* d'une fin tragique. Ce Courtisan est *menacé* d'une disgrâce prochaine, il y a apparence qu'il sera bientôt disgracié, tout l'annonce. On dit aussi, ce bâtiment *menace* ruine, pour dire, est prêt à tomber.

On dit figurément & poétiquement des choses élevées, qu'elles *menacent* les cieux. Ces montagnes, ces arbres, ces tours *menacent* les cieux. Cela est pris du Latin, *geminique minantur in cælum scopuli*.

On dit proverbialement, Tel *menace* qui tremble, pour dire, que celui qui *menace* a souvent plus de peur que celui qu'il *menace*.

- MENACEUR.** f. m. Qui menace. *Minax*. Les plus grands *menaceurs* ne sont pas les plus dangereux. Ce mot n'est pas François.

- MÉNADE.** f. f. Bacchante, femme en fureur, qui chez les Payens célébroit les Orgies, ou fêtes de Bacchus. *Mæna*. Voy. **BACCHANTE**.

Ce mot vient du Grec *μῆνῆσις*, être en fureur.

- MENADURE.** f. f. Vieux terme de Coutumes. Les *ménadures* de Cour sont des ajournemens. *In jus vocatio*.

On croit que ce mot vient de *mannire*, mot Latin barbare qui se trouve dans la loi Salique, & qui veut dire, *ajourner, semondre, semoncer*.

- MENAGE.** f. m. Nom collectif. Les personnes qui composent une famille. *Familia*. Il y a deux ou trois *ménages* logés dans cette maison. Le Curé a tant de *ménages* dans sa Paroisse.

Quelques-uns dérivent ce mot de *maneo*, & prétendent qu'on disoit autrefois *manage*. D'autres croient qu'il vient du mot *mets*, qui signifioit autrefois *jardin*, & les fruits qu'on y moissonnoit, comme ayant été fait du verbe *meto*; & qu'ainsi *ménage* signifioit ordinairement le soin qu'on avoit des fruits & de la moisson. Borel croit qu'il vient du mot Gascon *mainage*, qui signifie des *enfants*, parce qu'une famille en est composée, & qu'on a appelé *maisnez*, tous les puînés & cadets, comme qui diroit *mainz nez*. Du Cange croit qu'il vient de *mainagium*, qui a signifié la même chose que *mansio*. On a dit aussi dans la basse Latinité, *menogium*.

- MÉNAGE**, signifie aussi Gouvernement domestique, & tout ce qui concerne la dépense d'une famille. Tenir *ménage*. Être dans son *ménage*. Conduire, régler son *ménage*. C'est au père de famille à faire rouler le *ménage*. Il donne tant à sa femme pour la dépense du *ménage*. C'est à elle qu'appartient le menu soin du *ménage*, de donner ordre au *ménage*. Un garçon est souvent obligé de rompre *ménage*, parce qu'il lui coûte trop à tenir *ménage*. Quel dégoût de se ravalier jusqu'au plus bas détail du *ménage*, & à la vie plate qu'on y mène? **MOL.**

*Que vous jouez au monde un petit personnage,
De vous claquemurer aux choses du ménage.*

- On dit en ce sens, Mettre une fille en *ménage*, la marier. Expression du style familier.

- MÉNAGE**, se dit aussi des ustensiles du *ménage*, & des meubles nécessaires pour le service du *ménage*. *Suppellex familiaris*. On a toujours besoin de quelque chose de nouveau dans le *ménage*. On appelle toile de *ménage*, celle que l'on fait faite dans les maisons particulières, ordinairement avec plus soin que celles qu'on vend chez les Marchands; & pain

de ménage, le pain que l'on fait & que l'on cuit dans les maisons particulières.

MÉNAGE de Campagne, contient les charrues, harnois, & autres outils du labourage, qui servent à l'exploitation d'une terre par ses mains. C'est ce que Virgile appelle *arma*.

Dicendum & quæ sint duris agrestibus arma.

MÉNAGE, se dit aussi des services qu'il faut faire dans la maison pour tenir tout en bon ordre & proprement, comme nettoyer les meubles, faire la cuisine, la lessive. *Domesticum ministerium*. Cette servante est habile à faire son ménage, elle tient son ménage bien propre. Expression populaire.

MÉNAGE, signifie aussi, Economie domestique, conduite qu'on tient dans l'administration de son bien relative à la dépense ordinaire. *Administratio rei familiaris*. On dit en ce sens, entendre bien le ménage. Vivre de ménage. On peut vivre de ménage, sans être avare, en dépensant à proportion de son bien.

MÉNAGE, **MÉNAGEMENT**, **ÉPARGNE**, synonymes. On se sert du mot de ménage, dit M. l'Abbé Girard, en fait de dépense ordinaire; de celui de ménagement dans la conduite des affaires; & de celui d'épargne, à l'égard des revenus. Le ménage est le talent des femmes; il empêche de se trouver court dans le besoin. Le ménagement est du ressort des maris; il fait qu'on n'est jamais dérangé. L'épargne convient aux pères; elle sert à amasser pour l'établissement des enfans.

MÉNAGE, se dit aussi de la manière de vivre des gens mariés. Ces jeunes gens mariés sont fort bon ménage, vivent en bonne intelligence. Cette femme fait mauvais ménage avec son mari, c'est-à-dire, qu'elle vit en trouble & en querelle.

On le dit aussi des personnes associées, & qui demeurent ensemble. Nous tenons notre ménage ensemble. VOIT. Ces jeunes débauchés font un bon ménage ensemble.

MÉNAGE, se dit proverbialement en ces phrases. On dit, quand un méchant homme est marié à une méchante femme, que ce n'est qu'un ménage de gâté. On dit d'un homme qui vend ses meubles pour vivre, qu'il vit de ménage. On dit que le ménage est un gouffre de biens, qu'il a la gueule bien grande, pour dire, qu'il faut beaucoup de choses pour le faire subsister. On dit aussi de celui à qui on vend les meubles par Justice, qu'on lui remue son ménage.

On dit bassément à celui qui a rompu, brisé, ou fait quelques désordres dans la maison, qu'il a fait un beau ménage, qu'on a joué chez lui à remue ménage. On diloit autrefois, un triboule-ménage, au lieu de trouble-ménage; & quatre-ménage, au lieu de dire, gâte ménage, comme a remarqué Pasquier.

GÂTE MÉNAGE. Les Domestiques appellent ainsi celui qui porte leur Maître à retrancher mal-à-propos quelque chose de la dépense ordinaire de la maison. C'est un vrai gâte-ménage. Ac. FR.

Ménage dérive ce mot de *mansus*, aussi-bien que celui de *mesgnie*.

MÉNAGE, dans la nouvelle Coutume de Normandie, signifie manoir & masure à la campagne. *Domus rustica*.

MÉNAGEMENT. f. m. Terme relatif à la conduite des affaires. Le ménagement fait qu'on n'est jamais dérangé. Voyez au mot **MÉNAGE**.

MÉNAGEMENT des esprits. Art de les manier. Le ménagement des esprits est difficile en certaines occasions. La grande science d'un Politique est le ménagement des esprits.

MÉNAGEMENTS. Attention mesurée & réfléchie sur la façon de se conduire dans le commerce du monde par rapport aux autres, & pour y contribuer à leur satisfaction plutôt qu'à la sienne. Sous cette idée générale ce mot est synonyme des mots Citconspéc-

tion, considération, égards. *Ratio, observantia*, avec cette différence pourtant, que les ménagemens regardent proprement l'humeur & les inclinations, pour éviter de choquer & de faire de la peine, & pour tirer avantage de la Société, soit par le profit, soit par le plaisir. La sagesse les met en œuvre, Voyez les SYN. FR.

On a des ménagemens avec les personnes qui sont d'un commerce difficile ou d'un système opposé. Tout ne cadre pas, & rien ne cadre toujours dans les sociétés, sur tout avec les Grands: les ménagemens sont donc nécessaires pour les maintenir; ceux qui sont les plus capables d'y en apporter n'y tiennent pas quelquefois le haut tang; mais ils en sont toujours les liens les plus forts quoique souvent les moins apperçus. Les jeunes gens n'ont presque jamais cet esprit de ménagement qui conduit les sens & le cœur, & qui règne sur le discours & sur le silence. S. EVR. Voyez les autres synonymes.

MÉNAGER, ERE. f. m. & f. & adj. Bon économiste de son bien; qui ne fait point de dépense superflue; qui fait bien valoir ce qu'on lui donne à manier. *Rei œconomica peritus, parcus, diligens, in re augenda strenuus*. Les mauvais ménagers sont bientôt ruinés. On devient souvent avare, pour vouloir être trop bon ménager. Les jeunes-gens ne sont guère, ne sont pas assez ménagers. C'est un homme fort ménager.

MÉNAGER, s'emploie aussi quelquefois figurément. Un homme marié est meilleur ménager de sa vie. H. S. DE. M. Il y a des gens qui sont ménagers de louanges. LE CH. D'H. Un homme ménager du temps est celui qui l'emploie utilement. Ménager de sa fanté, qui prend soin de la conserver.

Le sage est ménager du temps & des paroles.

LA FONTAINE.

On appelle proverbialement Ménager de bouts de chandelles, un homme qui épargne fardivement dans les petites choses, & qui néglige les importantes.

On dit aussi poëtiqument, la fourmi ménagère. **MÉNAGER**. f. m. Ce mot dans les Coutumes signifie qui a ménage, feu & maison dans un lieu. La Coutume de Bretagne dit, chacun ménager, paroissien tenant feu & fumée, & labourant terre &c.

MÉNAGÈRE, est la femme ou la servante qui conduit le ménage. *Rei domestica curatrix, administra*. Nous avons au logis une habile ménagère. Parmi le petit peuple, & les paysans, un mari appelle sa femme notre ménagère.

*Il ne faut pas, disoit-il en trottant,
Dans tout ceci rien faire à la légère:*

Il faut, le cas est important,

En prendre avis de notre ménagère. PERRAULT.

MÉNAGER. v. a. Dans le sens propre, c'est user d'économie dans l'administration de son bien; en faire une juste dispensation; apporter beaucoup de règle dans la conduite du ménage, dans la dépense de sa maison. *Benè administrare*. Cet homme ménage bien son revenu; ménage tout ce qu'il peut dans sa maison.

Dans le figuré, ce verbe reçoit différentes acceptions, & signifie conduire, manier avec adresse, avoir des égards, épargner, faire un bon usage, &c. *Solertè tractare, consulere; parcere, uti ut decet.*

MÉNAGER quelqu'un, l'esprit de quelqu'un. C'est avoir une attention réfléchie & mesurée sur la façon d'agir & de se conduire dans le commerce du monde par rapport aux autres, pour éviter de choquer & de faire de la peine, & pour tirer avantage de la société, soit par le profit, soit par le plaisir. Voyez **MÉNAGEMENTS**. Il faut beaucoup de sagesse pour ménager certains esprits. Les personnes polies ont une adresse merveilleuse pour ménager tout le monde. BELL. Les loix de la société exigent que nous mé-

negions les autres, si nous voulons qu'on nous ménage. **Id.** Ménager les autres, c'est respecter leur humeur & leurs inclinations.

☞ **MÉNAGER** une affaire, c'est la manier, la conduire avec l'adresse nécessaire pour la faire réussir. Cette affaire est délicate; vous échouerez si vous ne la ménagez pas habilement. **S. EVR.**

☞ On dit dans le même sens, se ménager bien avec tout le monde. Se ménager entre deux personnes, entre deux partis contraires, se conduire de façon que l'on soit toujours bien avec l'un & avec l'autre.

☞ N'avoir rien à ménager avec quelqu'un, c'est n'avoir plus de mesures à garder avec lui.

MÉNAGER, faire un bon emploi d'une chose, en user avec prudence & sagesse. Ménager sa santé, c'est avoir attention à ne rien faire qui puisse la déranger. *Valetudinem curare, valetudini consulere.* On dit dans le même sens, qu'un homme se ménage, pour dire qu'il a soin de sa personne. *Curare pelliculam, cutem, corpus.* Un convalescent qui ne se ménage point, retombe infailliblement.

☞ **MÉNAGER** ses forces, son crédit. Un habile homme fait ménager son crédit & sa fortune. **S. EVR.**

☞ **MÉNAGER** des troupes, c'est ne les point fatiguer par des marches, par des travaux inutiles, & ne les point exposer mal-à-propos.

☞ **MÉNAGER** ses chevaux, c'est être attentif à ne les point fatiguer par de trop longues traites.

☞ **MÉNAGER** bien le temps, c'est en faire un bon emploi, ou prendre son temps bien à propos. La vie est assez longue, pourvu qu'on la sache ménager. **Nic.** Ce Capitaine fait bien ménager les occasions. **S. EVR.** Une heure de vie bien ménagée vaut mieux qu'une vaine renommée.

☞ **MÉNAGER** les intérêts de quelqu'un, c'est avoir soin de les conserver. *Commodis alicujus consulere.* Les gens de Cour savent finement ménager leurs intérêts. **S. EVR.**

☞ **MÉNAGER** ses paroles, parler peu. Ménager les termes, parler avec une grande circonspection, être attentif à ne rien dire qui puisse choquer, ou faire de la peine. En Peinture, on dit qu'un Peintre ménage ses couleurs, quand il conserve les plus claires pour les parties les plus proches. On dit en parlant d'une belle peinture, Jamais la lumière & l'ombre n'ont été plus judicieusement ménagées; ou d'un discours, Les figures y sont merveilleusement bien ménagées. Ce Poète fait bien ménager son feu. **BOUH.** On dit d'un bon Musicien, qu'il fait ménager sa voix, qu'il ménage bien sa voix, pour dire qu'il la conduit bien, qu'il en tire tout ce qu'il en peut tirer. On dit de même qu'un Poète a bien ménagé tous les incidens d'une pièce de théâtre. Un des plus grands usages de la vie, c'est d'en savoir ménager les plaisirs avec adresse. **S. EVR.** Une complaisance polie doit être bien ménagée & bien entendue. **BELL.**

☞ **MÉNAGER**, synonyme de procurer. Ménager une entrevue, une pension, employer les moyens convenables pour la faire obtenir.

☞ **MÉNAGER** un terrain, une étoffe, c'est les employer si bien qu'on en fasse tout ce qu'on en vouloit faire, & qu'il n'y ait rien de perdu. *Rectè partiri.* Un Ingénieur qui fortifie une place, doit savoir ménager son terrain. Un tailleur qui coupe un habit, doit savoir ménager l'étoffe.

☞ On dit dans le même sens ménager un cabinet, un escalier dans un bâtiment, c'est en faire la distribution de façon qu'il s'y trouve une place pour un cabinet, pour un escalier, sans gêner le dessein principal.

MÉNAGÉE, **ÉE.** part. pass. & adj. Il a les significations de son verbe.

MÉNAGERIE. f. f. Lieu destiné à nourrir des bestiaux, & à faire le ménage de la campagne. *Villa voluptuaria.* Il ne se dit qu'à l'égard des châteaux des Princes ou des grands Seigneurs, qui en ont plutôt par curiosité & magnificence, que pour le profit; & qui entretiennent souvent des bêtes étrangères &

extraordinaires: comme la ménagerie de Versailles, de Vincennes, de Meudon. Il ne se dit point des basses cours & des métairies. Les Romains avoient des ménageries, où ils enfermoient les animaux qu'on gardoit pour les spectacles: ils les nommoient *Vivaria.* *Dict. de Peinture & d'Architecture.*

MÉNAGYRTHES. f. m. pl. Surnom des Galles ou Prêtres de Cybèle, ainsi appelés parce qu'ils alloient tous les mois ramasser des aumônes pour la grande Mère, & que pour attraper de l'argent, ils faisoient des touts de souplesse, ce que signifie ce nom. De *men* mois, & *agyrthos* un Charlatan, Charlatan de tous les mois.

MÉNALE. Nom d'une ancienne montagne d'Arcadie, dans le Péloponnèse. *Manalus*, ou au pluriel *Menala.*

MENALIPPE. f. f. Sœur d'Antiope, Reine des Amazones, qui fut faite prisonnière par Hercule, dans la guerre qu'il leur fit. Elle se racheta en donnant pour sa rançon la ceinture de la Reine, avec ses armes & son baudrier.

MÉNAN. Nom d'une grande rivière de l'Inde de là le Gange. *Ménanus.* Elle prend sa source dans le lac de Chiamay, traverse toute la partie septentrionale de la presqu'île, baignant Ava, Transiane & Bréma. Elle traverse ensuite le Royaume de Pégu, & étant entrée dans celui de Siam, elle se divise en deux branches, dont l'une baigne l'île de Siam; & vingt lieues au-dessous, elle se décharge dans le golfe de Siam par deux embouchures. **MATY.**

MENANCABO. Nom d'une petite ville des Indes. *Menancabum.* Elle est sur la côte méridionale de l'île de Sumatra, vis-à-vis de l'île de Nassaw, & à cent lieues du détroit de la Sonde.

MÉNANDRIENS. f. m. pl. Nom de la plus ancienne secte des Gnostiques. *Menandriani.* Ménandre leur chef étoit disciple de Simon le Magicien, Magicien comme lui, & ayant les mêmes sentimens. Il disoit que personne ne pouvoit être sauvé, s'il n'étoit baptisé en son nom; il avoit un baptême particulier qui devoit selon lui, rendre immortel dès cette vie, ceux qui le recevoient. Ménandre, selon S. Irénée, publioit qu'il étoit cette première vertu inconnue à tout le monde, & qu'il avoit été envoyé par les Anges pour le salut du genre humain. Il se vançoit, dit S. Epiphane, *hær. 22.* d'être plus grand que son maître; ce qui est contraire à Théodoret, qui fait Ménandre une vertu inférieure à celle de Simon le Magicien, qui prenoit le nom de la grande vertu. Voyez **SIMONIENS.** Il est dit dans les actes des Apôtres, *ch. 8.* que Simon avoit séduit la Nation Samaritaine, se faisant passer pour quelque grand personnage, & que tous l'écoutoient, depuis le plus petit jusqu'au plus grand. C'est là, disent-ils, la vertu de Dieu, qu'on nomme la grande. **P. BOUH.**

MENAT. Nom d'une Abbaye de France. *Manata.* *Menata.* Elle est dans l'Auvergne, aux confins du Bourbonnois, à sept lieues de Clermont. **MATY.** *Menat* est sur la Siole. Valois, *Not. Gall. p. 314.*

MENAY. Le détroit de **MENAY.** *Menaium Fretum.* C'est un détroit de la mer d'Irlande. Il sépare l'île d'Anglesey de la Principauté de Galles. Ptolomée l'a pris pour une rivière, & lui a donné les noms de *Tifs* & *Toesobis.*

MENBIGZ. Nom d'une ancienne ville, qui a été épiscopale. *Membigium*, anciennement *Menba*, *Manba*, *Manbyce*, *Hierapolis.* Elle est dans la Syrie, environ à quinze lieues d'Alep, vers le Nord-est; mais elle est presque toute ruinée. **MATY.**

MENCAUDÉE. f. f. Vieux mot. Nom d'une mesure, d'une certaine quantité. Une *mencaudée* de bois.

MENCAULT, ou **MAUCAUD.** f. m. mesure des grains dont on se sert en quelques endroits de Flandre, entr'autres à Landreci, au Quesnoy & à Câteau.

MENCIO, ou **MINCIO**, & **MENZO.** C'est le nom d'une rivière de la Lombardie, en Italie. *Mincius.* Elle a sa source au lac de Garda, qui est dans l'État de Venise. Elle y baigne Peschiéra & Mamzambano;

ensuite entrant dans le Mantouan, elle forme le lac de Mantoue; dans lequel la ville de ce nom est bâtie, & elle va se décharger dans le Pô, à Sachetta.

MATY.

MENDE, MANDE. Nom d'une ville de France, capitale du Gévaudan, contrée du Languedoc, & située sur le Lot, à seize lieues de Rhodès vers le levant. *Mimatium, Mimate, Mimate, Memmate, Mimate, um.* Mende a un Evêché suffragant d'Alby, & elle a été bâtie des ruines de l'ancienne *Gabalum*, ou *Anderitum*. MAY. Voyez VALOIS, *Not. Gall. p. 214.* Long. 21. d. 9'. 30". lat. 44. d. 3'. 47".

MENDÈS. f. m. Terme de Mythologie. C'étoit le nom du bouc que les Egyptiens admettoient parmi leurs dieux, & qu'ils regardoient comme un des huit principaux. Il étoit consacré au dieu Pan, ou plutôt c'étoit le dieu Pan même que les Egyptiens honoroient, ayant toute la forme du bouc, au lieu que chez les Grecs & les Romains, on le peignoit avec la face & le corps d'homme, ayant seulement les cornes, les oreilles & les jambes de bouc. Dans la table Isiaque, le dieu *Mendès* a les cornes du bouc par-dessus celles du bélier, de sorte qu'il a quatre cornes. Il y avoit dans la basse Egypte une ville où ce dieu étoit particulièrement honoré, & qui prit le nom de *Mendès*. Les Mendésiens n'avoient garde d'immoler en sacrifice des boucs ni des chèvres, croyant que leur dieu se cachoit souvent sous la figure de ces animaux.

MENDESIEEN, ENNE, f. Qui est de la ville de Mendès. Les Historiens & Chronologistes donnent particulièrement le nom de *Mendésiens* aux Rois d'Egypte qui ont régné à Mendès, comme on donne celui de *Memphites* & d'*Héracléopolites* à ceux qui ont régné à *Memphis* & à *Héracléopolis*.

MENDIANT, ANTE. adj. Souvent employé substantivement. Gueux qui demande l'aumône. *Mendicus*. On a fait un Hôpital général pour y renfermer tous les gueux qui sont effectivement *mendians*. Les gueux qui sont effectivement *mendians* ne sont point compris au rôle des tailles. On voyoit des troupes errantes de *mendians* demander avec plus d'obstination que d'humilité, & importuner le monde du récit indiscret de leurs besoins. FL. Que de peine à contenir ces *mendians* renfermés, qui regardent leur asyle comme une prison, & qui croient n'avoir rien à ménager, parce qu'ils n'ont rien à perdre. ID.

MENDIANT, se dit aussi des Religieux qui vivent d'aumône, qui vont quêter de porte en porte. *Religiosi mendicantes*. Il y en a quatre Ordres anciens, qu'on nomme principalement les quatre *Mendians*, les Carmes, Jacobins, Cordeliers & Augustins. Les *Mendians* dès leur premier établissement, ne pouvoient avoir des rentes. Les Capucins, Récollets, Minimes & autres, sont aussi Religieux *Mendians* plus modernes. On surcharge les villes en multipliant les Monastères des *Mendians*. FÉVRET. On appelle abusivement les quatre *mendians*, quatre sortes de fruits secs qu'on mange en Carême, & qu'on sert ensemble, qui sont les avelines, les amandes, les figues & les raisins. C'est un plat de *mendians*.

MENDICINO. Nom d'un ancien bourg fort déchu. *Mencina*. Il est dans la Calabre citérieure, environ à une lieue de Cosenza, vers le couchant. MATY.

MENDICITÉ. f. f. Etat misérable de celui qui est réduit à demander l'aumône pour vivre. *Mendicitas*. C'est son bienfaiteur qui l'a tiré de la *mendicité*. Les procès ont réduit ce Gentilhomme à la *mendicité*.

MENDIER. v. a. demander l'aumône. *Mendicare*. On dit qu'Homère & le Tasse ont été réduits à *mendier* leur pain, à *mendier* leur vie. *Victum quaritare, stipem cogere, mendicare*.

Croté jusqu'à l'échine

Va mendier son pain de cuisine en cuisine. BOIL.

MENDIER, signifie aussi, avoir recours à l'assistance d'autrui, la rechercher avec empressement, & avec quel

que sorte de bassesse. *Alienam opem implorare, deprecari, demissius efflagitari*. Un Prince dépouillé, ou foible, va *mendier* du secours chez ses voisins. Les Poètes, les Orateurs vont *mendier* de l'encens, & des louanges dont ils font d'ordinaire fort avides. Le vrai moyen de n'avoir l'approbation de personne, c'est de la *mendier* par nos patoies, & par nos regards. BELL. Il n'a été reçu dans cette compagnie qu'après avoir *mendié* les suffrages, & les voix de porte en porte. Une personne modeste agit uniment, ne cherche point à se faire valoir, & ne *mendie* point les applaudissemens. BELL.

*J'ai mendié la mort chez des peuples cruels,
Qui n'appaisent leurs dieux que du sang des mortels.*

RAC.

On dit en termes de Pratique, *Mendier* une faisie, *mendier* une intervention, pour dire, faire faire une faisie, faire faire une intervention par quelque personne qui n'est pas encore partie dans le Procès, & cela dans le dessein de tirer une affaire en longueur.

Ac. Fr.

MENDIÉ, ÉE part.

MENDIPHILLS. Nom de montagnes. *Minarii Montes*. Elles se trouvent dans le Comté de Somerset, en Angleterre, & sont fort hautes.

MENDOCINO, Capo MENDOCINO. Nom d'un cap. *Mendocinum promontorium*. Ce cap est dans la presqu'île de Californie, en Amérique, sur la côte occidentale, à l'endroit où elle se joint à la terre-ferme.

MENDOLE. f. f. Sorte de poisson de la méditerranée. Il est large, court, & a la tête pointue & plate. La *Mendole* change de couleur selon les différentes saisons. Elle est blanche en hiver & au printemps. En été elle a des taches bleues éparées sur le corps, principalement sur le dos & sur la tête. Elle a une grande tache noirâtre sur les côtés du corps. Dioscoride dit que la cendre de la tête de ce poisson appliquée en liniment, nettoie & ôte toutes les fentes, crevasses & durillons du fondement, & que sa saumure guérit les ulcères pourris de la bouche, si on l'en lave. On l'appelle autrement *Gerre*, *Cagarel* & *Jufele*, en Grec *μύρις* ou *μύρις*. Eustathe rapporte qu'on avoit accoutumé de sacrifier ce poisson à Diane, qu'on croit être la cause de cette sorte de fureur que l'on appelle Manie.

MENDOLIA. Nom d'un bourg de la Calabre, situé environ à une lieue de Bova, vers le couchant. *Mendolia*.

MENDORE. Voyez MANDORE.

MENDRE. f. & adj. Vieux mot, qui veut dire *mineur* & *moindre*. *Gloss. sur Marot*.

MENDRI, ou MENDRIS. Nom d'une ville des Suisses, située à trois lieues de Como, du côté du couchant, & capitale du Gouvernement de *Mendris*, qui est le plus avancé vers le midi, de ceux que les Suisses possèdent dans le Milanois, le troisième en ordre, mais des moindres en étendue. *Mandrisium*. Il est entre le lac de Lugano, & celui de Como. MATY.

MÉNÉ, ou MENA. f. f. Terme de Mythologie. Déesse de l'Antiquité qui étoit révérée & réclamée à Rome par les femmes & les filles, comme celle qui présidoit à l'écoulement de leur sang menstruel. Dans les dérangemens ou suppressions de leurs règles ou mois lunaires, elles faisoient des offrandes à la déesse *Méné*. Son nom vient du Grec *μην* mois, ou *μην* Lune. Quelques uns disent que c'étoit la Lune même. S. Augustin parle de cette déesse, dans la Cité de Dieu, liv. 4.

MÉNEAU. f. m. Terme d'Architecture. C'est la séparation des ouvertures des fenêtres, ou grandes croisées. *Medius fenestra scapus*. Autrefois on faisoit de gros *méneaux*, & croisillons de pierre au milieu des croisées, qui défiguroient tout un bâtiment. Les *méneaux* ou croisillons doivent avoir quatre ou cinq pouces d'épaisseur. On appelle faux *méneaux*, ceux

qui ne sont pas assemblés avec le dormant de la croisée, & qui s'ouvrent avec le guichet.

MENÉE. f. f. Pratique secrète & artificieuse dont on se sert pour faire réussir une affaire. *Clandestinum consilium, molitio.* On a découvert toutes les pratiques & menées de ce Négociateur.

MENÉE secrète. Faire des menées. Découvrir les menées de quelqu'un. Ce terme comprend toutes les pratiques sourdes qu'on emploie pour faire réussir une affaire dans laquelle on n'ose paroître à découvert. Ainsi il se prend toujours en mauvaise part.

Du Cange dérive ce mot de *mina*, & de *minare*, qui signifie *ducere de loco ad locum*, selon Papias.

MENÉE, en termes de Vénèrie, signifie la droite route du cerf fuyant. *Cervi aufugientis via recta.* Et ainsi ont dit, suivre la menée, être toujours à la menée, prendre la route d'un cerf qui fuit. Et c'est de-là qu'on dit dans le sens propre qu'une bête est mal menée, quand elle est lassé pour avoir été long-temps poursuivie & chassée, & qu'elle se laisse approcher.

MENÉE. Terme en usage dans les Manufactures de lainage. Friser tout d'une menée, c'est friser à la machine une pièce d'étoffe tout d'une tire ou tout de suite, c'est à dire, sans s'arrêter. Ainsi l'on dit, Cette pièce de ratine a été frisée tout d'une menée.

Les Horlogers, en parlant d'engrenage, appellent menée, le chemin que parcourt la dent d'une roue depuis le point où elle rencontre l'aile du pignon jusqu'à celui où elle la quitte. C'est encore le chemin que fait la dent d'une roue de rencontre lorsqu'elle pousse la palette. ENC.

Dans les Coutumes, on appelle menée de Sergens, & menée de Fiefs, des exploits & des semonces qu'il falloit faire au Vassal pour l'obliger à satisfaire à ses devoirs; ce qui se faisoit par des Sergens, qu'on appelloit *Ameneurs*, pour le contraindre de satisfaire à son devoir.

MENÉE. f. f. Espèce de cor de chasse dont on se servoit autrefois. *Cornu, menetum* dans la basse Latinité.

A sept cens gristles font sonner la menée.

R. DE RONCEVAUX.

Droit de Menée. C'est dans l'Histoire & les Titres de Bretagne, le droit qu'a un Seigneur d'avoir un jour pour se délivrer aux plaids avec tous ses sujets. *Jus uno die lites cum subditis omnibus componendi.*

MENÉES. f. f. pl. *Menaia.* C'est le nom que les Grecs donnent à douze volumes de leur Office Ecclésiastique qui répondent aux douze mois de l'année, en sorte que chaque mois a son volume, où l'on trouve l'Office des Saints de chaque jour. C'est des Menées qu'ils ont tiré leur *Ménologe* qui en est un abrégé, ou plutôt qui n'est qu'un simple Calendrier qui répond à notre Martyrologe. Il ne faut donc pas confondre ce *Ménologe* avec les Menées, qui contiennent tout l'Office Ecclésiastique. LEO ALLATIUS.

Ce mot vient du Grec *μήν*, mensis, mois; d'où les Latins ont fait *menem*, & les Grecs *μηναιον*.

MENEHOUE. f. f. Nom de femme. *Manehildis, Manehildis, Manegildis, Maugenhildis.* Manéhilde, ou Magenilde, que nous appelons communément sainte Ménéhou, fut la dernière des sœurs de saint Lindru.

Sainte Ménéhou, Manehou, ou Ménéhoult, en Latin, *Sancta Manehildis oppidum*, anciennement *Auxenna.* Ancienne ville de France, en Champagne, & la principale de l'Argonne. Ses fortifications ont été démolies.

MENEJOU. f. m. Peuples de la France Equinoxiale vers le sud-est de Cayenne.

MENELAIES. f. f. pl. Fête qui se célébroit à Térapné en l'honneur de Ménélas, qui y avoit un Temple.

MÉNÉLAS, MENELAUS. f. m. Nom d'homme. *Menelaus.*

MENELAUS. Terme d'Astronomie. C'est le nom qu'il a plû aux Astronomes d'imposer à l'une des taches de la Lune, qui est la vingt-cinquième du Catalogue du P. Riccioli. Ce nom est tiré du Mathématicien *Ménélaüs*, qui a écrit sur la Sphère.

MENELÉ. f. m. Nom d'homme. *Menelaus, Menelaus.*

MENENIUS, MENENIA. f. m. & f. Nom d'une famille Romaine. *Menenius, a.*

MENÉO, MENO. Nom d'un ancien bourg de la Sicile, *Mena.* Il est dans la vallée de Noto, près des sources de la rivière de S. Paolo, à six lieues de Léontini, vers le couchant. MATY.

MENER. v. a. *ducere, deducere.* C'est conduire du lieu où l'on est dans le lieu où l'on n'est pas; c'est faire aller quelqu'un qui ne peut ou ne veut pas aller seul. On mène les enfans par la lisière. On mène une femme par la main. Un Précepteur mène les enfans au Collège.

On dit qu'un chemin mène en quelque endroit, pour dire qu'on y va par ce chemin-là.

MENER, conduire, guider. Les deux derniers de ces mots, dit M. l'Abbé Girard, supposent dans leur propre valeur une supériorité de lumières que le premier n'exprime pas; mais en récompense celui-ci enferme une idée de crédit & d'ascendant tout-à-fait étrangère aux deux autres. On conduit & l'on guide ceux qui ne savent pas les chemins. On mène ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas aller seuls.

Dans le sens littéral c'est proprement la tête qui conduit, l'œil qui guide, & la main qui mène. On conduit un procès. On guide un Voyageur. On mène un enfant.

Ce mot vient du Latin *minare*, qu'on a employé en ce sens, & qui se trouve dans Festus, dans le Scholiaste de Juvénal, dans Arrien & dans Aufone. C'est le sentiment de Ménage. Borel le dérive de *manu agere*, comme si on écrivoit *mainer*.

MENER, se dit aussi à l'égard des animaux. *Ducere, agere.* David menoit paître les brebis. Mener les chevaux boire, les mener à l'abreuvoir. Mener des bestiaux aux marchés, aux foires. Entre les animaux qui vont en troupe, comme les oies, les canards, les moutons, il y en a un qui mène les autres.

MENER, se dit aussi des choses inanimées, des voitures, charrettes, chevaux, barques. Ce cocher mène bien. Mener une charrette, une barque. Les Dictateurs Romains ont mené la charrue.

MENER, voiturier. Mener du blé au marché. Mener des marchandises à la foire. Voulez-vous que je vous mène quelque part dans mon carrosse?

On dit en Géométrie mener une ligne d'un point à un autre, tirer une ligne.

MENER, signifie aussi, Accompanyer dans la marche, soit par honneur, soit pour aider à marcher. *Deducere, comitari.* Mener une Dame, lui donner la main, lui servir d'Ecuyer. C'est un tel qui a mené l'époulee à l'Eglise. Les nourrices mènent les enfans par la lisière.

MENER, se faire accompagner. *Secum ducere.* Cet homme mène tous les gens avec lui quand il voyage. Un Religieux mène d'ordinaire un compagnon.

MENER, signifie aussi, Donner accès, introduire quelqu'un chez un autre. *Introducere, adducere.* Pour rendre visite à une Dame, il faut quelqu'un qui vous mène, qui vous introduise. Je menerai dîner chez vous un galant homme de mes amis. Il y a des gens qui prétendent qu'on peut dire également bien, menez-y moi, & menez-m'y. Voyez au mot *Moi*.

MENER, signifie aussi, Commander, être à la tête d'un corps qu'on fait marcher & agit; se faire suivre avec autorité; contraindre par force à aller dans quelque lieu. *Ducere, imperare, agere.* Les Officiers Généraux doivent savoir l'art de mener des troupes. Ce brave menoit à l'assaut les enfans perdus. Mener à la guerre, au combat. Cet Exempt mène en prison, au supplice ce criminel. On l'a mené

mené aux galères. Le victorieux *mène* en triomphe les vaincus, les esclaves.

On dit en termes de Chasse, *Mener* la quête; pour dire, la battre & rebattre pour trouver les perdrix.

MENER. Ce mot, en parlant d'Armée, veut dire, Battre. *Asperius, durius tractare, excipere.* Les Perses *menoient* rudement la Cavalerie Theisalicenne. VAUG.

MENER battant; c'est chasser en battant, obliger les ennemis à se retirer avec précipitation, sans oser attendre celui qui les poursuit. *Expellere, persequi.* Il *menoit* battant & taillant en pièce une multitude d'ennemis. VAUG.

MENER mal quelqu'un, ou le mal *mener*; c'est le maltraiter, le pousser de fait, ou de parole. *Ferociter in aliquem instare.* Ils ont été mal *menés* en plusieurs rencontres. On dit aussi la même chose en la dispute, au jeu, aux procès, quand on remporte l'avantage sur quelqu'un en peu de temps.

MENER quelqu'un à la boucherie; c'est l'exposer à un péril évident. *In periculum impellere.*

MENER quelqu'un comme il faut; c'est dans le style familier, le traiter rudement, lui donner beaucoup de peine. *Malè excipere, multare, habere.* S'il a affaire à moi, je le *mènerai* comme il faut.

MENER la danse, *mener* un branle, c'est être à la tête de ceux qui dansent. *Choreas ducere.* Il y a un branle qu'on appelle branle à *mener*; en matière de danse, *mener* une Dame, c'est la prendre pour danser.

On dit figurément & familièrement qu'un homme *mène* le branle, pour dire, qu'il met les autres en train, qu'il leur donne l'exemple. C'est lui qui *mène* les autres. *Dux, caput mali.*

MENER le deuil, se dit d'une personne qui dans une cérémonie funèbre, conduit par honneur, soit dans le convoi, soit à l'Eglise, les plus proches parents du mort.

MENER, se dit en choses morales, & signifie, Conduire. *Ducere, perducere.* Une vie régulière *mène* en Paradis: la débauche *mène* à la Grève, au Gibet. La profusion *mène* à l'hôpital. Une conduite serrée & circonspecte *mène* souvent à une haute fortune. S. RÉAL. Le vice *mène* la honte à sa fuite. M. SCUD. Le goût peut nous *mener* dans les plaisirs.

Qu'aisément l'amitié jusqu'à l'amour nous mène!
CORN.

On dit *mener* une vie sainte, heureuse, triste agréable. Vivre saintement. *Vitam agere, ducere.* Qu'on *mène* une vie triste pendant l'absence de ce qu'on aime. M. SCUD. Ce Philosophe *mène* une vie tranquille & réglée. Cet Epicurien *mène* une vie voluptueuse.

On dit aussi figurément *mener* quelqu'un, le gouverner, lui faire faire tout ce qu'on veut. C'est un imbécille qui se laisse *mener*, gouverner par ses domestiques. C'est un pauvre homme qui va comme on le *mène*. Il y a de l'imbécillité à se laisser *mener* dans toutes ses actions par la volonté d'un autre. Les personnes sensées se contentent de consulter dans le doute, & prennent leur résolution par elles-mêmes.

MENER doucement quelqu'un, c'est éviter de le fâcher, de le choquer, de lui faire de la peine. C'est un homme colère, qu'il faut *mener* doucement.

MENER, avoir la conduite. *Administrare.* *Mener* un procès, une affaire, une négociation.

On dit en ce sens, qu'un Intendant *mène* toutes les affaires d'une maison, qu'une femme *mène* le ménage, qu'un facteur *mène* le négoce, la boutique d'un Marchand.

En parlant des choses qui se consomment tous les jours, on dit qu'elles ne peuvent pas nous *mener* bien-loin, qu'elles ne peuvent pas durer longtemps. Cette somme ne peut pas me *mener* bien-loin. Cette provision de bois ne peut pas nous *mener* jusqu'à la fin de l'hiver.

Tome V.

MENER, amuser par des paroles, entretenir d'espérances. Il me *mène* de jour en jour. C'est un homme qu'on amuse, qu'on *mène* depuis trois mois, sans rien conclure.

On dit en vieux style, *mener* grand deuil d'une chose; en être fort attristé. On a *mené* grand deuil de la mort de ce Prince.

On dit de même *mener* beau bruit, *mener* grand bruit, faire grand fracas.

On dit proverbialement en menaçant quelqu'un de le poursuivre, de ne lui point faire de quartier, qu'on le *mènera* par un chemin où il n'y aura point de pierres. *Mener* quelqu'un à la baguette, le traiter avec hauteur, lui faire faire par autorité ce qu'on veut. On dit *mener* un homme par le nez comme un bœuf, ou qu'il se laisse *mener* par le nez, pour dire, qu'on en fait tout ce qu'on veut, & qu'il est aisé de le tromper.

Qu'est-il besoin ici du soin que vous prenez?

C'est un homme, entre nous, à mener par le nez.

MOL.

On dit aussi, cela ne *mène* à rien; pour dire, on ne peut tirer aucun avantage de cela. On dit qu'une médecine a *mené* quelqu'un doucement, ou rudement; pour dire, qu'elle l'a peu ou beaucoup travaillé.

MENER BOIRE, est un terme de Couturière, qui signifie, coudre un passément sur une étoffe, & le laisser lâche sans le tirer, ni le contraindre. *Leviter adserere.*

MENER LA TABLE. Terme de Cartier. C'est assortir les cartes, les jeter & les plier en jeu & en sixain. *Folia lusoria coaptare.*

MENER, en termes de manège, se dit du pied de devant du cheval qui part le premier. Lorsqu'un cheval galope sur le bon pied, c'est le pied droit de devant qui *mène*.

MENER un cheval en main, c'est le conduire sans être monté dessus.

MENÉ, ÉE. part.

MENERBE, ou **MINERVE**, selon Valois. Nom d'un bourg du Languedoc, situé à trois lieues de la ville de S. Pons, vers le midi. *Minerva.* MATY. Il est du diocèse de Carcassonne.

MENÉS. f. m. Terme de Mythologie. La coutume où l'on étoit d'annoncer les divers réglemens de Police & les opérations de chaque saison, par les diverses attitudes du fils d'Osiris, ou Horus, le faisoit communément appeler *Menés*, c'est-à-dire, la règle du peuple, ou le Législateur. Les Egyptiens réalisant ce nouveau titre, se mirent dans l'esprit que *Menés* avoit été leur Législateur, l'Auteur de leur police, l'Instituteur de leur année & de leurs lois. En conséquence ils mirent ce Fondateur imaginaire à la tête de toutes les listes des Rois & de leurs différens cantons. Comme ils le croyoient provenu du mariage d'Osiris ou Ammon, & d'Isis, ils le nommèrent tantôt Chamenis ou le fils de Chams, tantôt Osiris le Jeune, ou tout simplement Osiris. Souvent ils réunissoient les noms du fils & du père en un seul, & le nommoient Ménosiris. Plus communément on l'appeloit Ménon, Mennon, Menophis, Mnevis, selon les divers accens des Provinces. PLUCHE.

MENESTAUDER. v. n. Vieux mot qui signifie faire le Ménestriel.

MENESTHO. f. f. Une des filles de l'Océan & de Thétis.

MENESTRE. Potage. De l'Italien *minestra*, qui signifie la même chose. *MÉNAGE, Dict. Etym.*

*Mon Docteur de Ménestre en sa mine altérée,
Avoit deux fois autant de mains que Briarée,
Et n'étoit quel qu'il fût morceau dedans le plat,
Qui des yeux & des mains n'eût un échec & mat.*

REGNIER, Sat. 10. v. 291.

Bbbbbb

Un Docteur de *ménéstre* est ce qu'on appelle autrement un Docteur en soupe salée. Ce mot ne se dit plus.

MÉNESTREL. f. m. Vieux mot, qui signifie la même chose que *Ménétrier*. Les *Ménéstreux* étoient des bouffons qui favoient jouer des instrumens, & qui alloient divertir ceux qui les faisoient venir dans leurs maisons. *Scurra; jocular, mimus*, & dans la basse Latinité *ministellus*.

MÉNÉTRIER. f. m. Vieux mot, qui signifioit autrefois *Violon*, & tout autre Joueur d'instrumens, ou Maître à danser. *Auletes, auladus*. S. Julien est le Patron des *Ménétriers*. Ce n'est qu'aux noces de village où on appelle les *Ménétriers*. C'étoit originellement celui qui alloit chanter, ou donner des sérénades à sa Maîtresse avec des instrumens de musique. Depuis, ce nom a passé à toutes sortes de Flûteurs & de Joueurs d'instrumens. Ensuite, il a été dit long temps des Violons. Enfin, il est demeuré aux Vielleurs, & aux Violons de campagne.

Borel dérive ce mot bien ou mal de *ministere*, ou de *manus & histrio*, ou de *minor histrio*, comme qui diroit *petit bouffon*, ou qui divertit avec la main. Du Cange le dérive de *Ministellus*, à cause que les *Ménétriers* étoient autrefois mis au rang des bas-Officiers, Ministres, ou Serviteurs.

MENEUR. f. f. Celui qui mène une Dame. Qui la conduit par la main. *Ductor*. Les Quêteuses dans les Eglises ont des *Meneurs*.

On appelle Ecuyer celui qui donne la main à une Princesse pour lui aider à marcher.

MENEUR, se dit aussi de celui qui conduit un autre en certaines cérémonies. *Ductor, inductor*: Les Récipiendaires dans les charges, ceux qui briguent des suffrages dans les Elections, ont des *meneurs* qui les introduisent dans les maisons où ils ont affaire.

On donne aussi le nom de *meneur* à un cocher. Voilà un beau *meneur* pour entreprendre de mener le carrosse.

*Le trop hardi meneur ne savoit pas
De Phaëton l'histoire & pitieux cas. VOIT.*

MENEUR DE CISEAUX. Termes de Cartier. C'est l'Ouvrier qui rogne les feuilles de cartes peintes & liffées pour en faire des jeux. *Foliorum lusforiorum incisfor, sector*. Le *meneur* de ciseaux doit être le plus habile de tous les ouvriers Cartiers.

MENEUR D'OURS, est au propre un homme qui mène des ours dans les rues pour donner du plaisir au peuple. *Ursorum actor, ductor*. Et au figuré, il se dit proprement d'un homme toujours habillé de même couleur, & la raison de cela est que ceux qui mènent des ours, ont la sage coutume de ne pas porter d'habits de différentes couleurs, de peur que ces animaux venant par ce changement à les méconnoître, ne se jettent sur eux, comme sur des inconnus. Cet homme est riche, & cependant il est toujours fait comme un *meneur d'ours*. Quelques-uns appellent aussi en badinant, *meneurs d'ours*, un Précepteur, qui conduit de jeunes-gens, ou pour les faire étudier, ou pour les faire voyager. Ces expressions figurées ne sont plus de mode.

MENEUR. Terme usité dans les Bureaux des Recommandailles à Paris. Ses fonctions sont les mêmes que celles des meneuses. Voyez ce mot.

MENEUR DE BILLETES. Terme de Verterie. Voyez BILLETTE.

MENEUR. adj. Vieux mot. Plus petit, moindre. On a dit aussi *menour, mendre & menor*.

MENEUSE DE TABLE. f. f. Terme de Cartier. C'est une femme, ou une fille qui trie les cartes, qui les jette, & les plie en jeu & en sixain. *Foliorum lusforiorum coaptatrix*.

On appelle à Paris *Meneuse*, une femme qui mène les enfans en nourrice, qui les en ramène, & qui vient en donner des nouvelles. C'est à la *Meneuse* que l'on paie les mois, & que l'on donne ce qu'il faut pour les enfans. Il y a aussi des *Meneurs*.

MENG. Ville de la Chine, dans la province de Honan, département de Hoalking.

MENGE. f. m. Nom d'homme. *Memmius*. Grégoire de Tours nous fait connoître que le culte de S. Memmie, vulgairement appelé S. Menge, étoit fort célèbre à Châlons sur Marne en son siècle, qui étoit le VI^e de l'Eglise. Il l'appelle le patron particulier de cette ville, & il témoigne avoir ouï dire que de son vivant, il avoit ressuscité une femme morte. BAILLET, 5^e d'Avril.

MENGEIN. Ville de la Chine, dans la province de Honan, département de Honan, quatrième métropole de la province.

MENGEN. Petite ville d'Allemagne dans la Suabe, à deux lieues de Riedlingen.

MENGESHAUSEN. Petite ville d'Allemagne, au Comté de Waldeck.

MENGRELIE. Voyez MINGRELIE.

MENGRELIEN. Voyez MINGRELIEN.

MENGTING. Forteresse de la Chine, dans la province d'Yunnan, au département de Mopang.

MÉNIANE. f. f. M. Félibien dit que les Italiens appellent *ménianes*, les petites terrasses & lieux découverts de leurs maisons, où les femmes du commun vont s'exposer au soleil pour sécher leurs cheveux, après les avoir lavés, afin de les rendre blonds. Il ajoute, selon le témoignage des Auteurs Latins, que les *ménianes*, *meniana*, étoient autrefois ce que nous appelons *galeries & balcons*, qui ont une saillie hors de l'édifice, & que ce mot vient de *Menius*, Censeur, qui le premier fit poser des pièces de bois sur des colonnes. Ces pièces de bois faisant saillie hors de sa maison, lui donnoient moyen de voir ce qui se passoit dans les lieux voisins. Il la vendit à Caton & à Flaccus, Consuls, pour y bâtir une basilique; & en la vendant, il en réserva une colonne, avec droit d'y élever un petit toit de planches, d'où lui & ses descendans pussent avoir la liberté de voir les combats des Gladiateurs. Cette colonne fut appelée *Méniane*, & ensuite on donna ce même nom à toutes les saillies qui furent faites à l'imitation de celle-là.

Il ne faut pas confondre ces colonnes *menianes* avec celles que Vitruve appelle *Medianes*, *columnæ midianæ*. Ces colonnes *medianes* sont les deux colonnes du milieu d'un porche, qui ont leur entrecolonnement plus large que les autres.

MÉNIANTHE, ou TRÈFLE D'EAU. Voyez MENYANTHE.

MÉNIE. f. f. Voyez MÉGNIE. C'est la même chose.

MÉNIL. f. m. vieux mot qui signifioit autrefois *Maison de campagne*, & quelquefois *village*. *Villa*, qui venoit du Latin *manile*, dérivé de *maneo*, ou *mansionile*, ou *masiule*, ou *masnilium*, qu'on a dit dans la basse Latinité. On appelle le *Ménil* montant, un village près de Paris. Il y a aussi diverses Terres qui se nomment *Blanc-Ménil*, *Grand-Ménil*, *Petit-Ménil*, *Ménil piquet*, *Ménil-Simon*, &c. Ce qui fait voir que ce terme a été fort en usage.

N'i a meson, ne borde, ne mesnil. R. DE GARIN.

Abatez lor & viles & mesnil. ID.

MENILLE. f. f. Espèce de bracelet. Voyez MANILLE.

MENIN. f. m. Ce mot nous est venu depuis peu d'Espagne, où l'on nomme *Meninos*, c'est-à-dire, *minegnons*, ou *favoris*, de jeunes enfans de qualité qu'on met auprès des Princes pour être assidus à leur faire la cour, & être élevés avec eux. *Puer honorarius*.

L'on appelle *Menins* de M. le Dauphin, de M. le Duc de Bourgogne, &c. un certain nombre d'hommes de qualité particulièrement attachés à la personne de ces Princes. Buscon appelle les Pauvres qui vont aux enterremens pour porter les torches, & en augmenter la pompe, *Meninos de la muerte*, les pauvres *Menins* de la mort.

MENIN de l'Hélicon. M. de Voltaire appelle les bons

M E N

Poëtes; les *Menins* d'Hélicon, comme qui diroit les favoris d'Apollon, des Muses.

MENIN. Nom d'une petite ville fortifiée. *Menina.* Elle est dans la Châtellenie d'Ypres, en Flandre, sur la Lis, entre Courtray & Armentières. Louis XV s'en empara en 1744. & fit raser les fortifications. Long. 20. d. 44'. lat. 50. d. 49'.

MENINGE. f. f. Terme d'Anatomie, qui se dit des tuniques, ou membranes qui enveloppent le cerveau. *Meninges.* Les Arabes les appellent *mères*: d'où vient que nous les appelons communément la *pie-mère*, & la *dure mère*; car il y en a deux, dont l'extérieure, à cause qu'elle est plus épaisse, s'appelle *dure-mère*. Elle est étendue au dedans du crâne par toutes les cavités, & elle est double par-tout, de sorte que quelques-uns ont dit qu'il y avoit deux dures-mères. Elle est jointe à la pie-mère par l'entremise des nerfs, des veines & des artères. Elle se redouble au sommet de la tête, & sépare le côté droit du cerveau d'avec le gauche, jusqu'à la moitié seulement. Cette redoubleure s'appelle *faucille*, à cause qu'elle ressemble à celle dont on se sert pour couper les blés. Par derrière elle se redouble aussi, & sépare presque tout le cerveau du cervelet. Elle est parsemée de plusieurs veines & artères. La pie mère est ainsi nommée, parce qu'elle est fine & déliée. C'est l'enveloppe immédiate du cerveau, elle entre même dans les plis & replis, & descend dans les anfractuosités les plus profondes. Il n'y a proprement dans le corps que ces deux membranes qui soient appelées *meninges*. Il y a pourtant plusieurs Anatomistes qui confondent ce mot avec *membrane* & *tunique*. Voyez le nouveau livre qui nous est venu d'Italie, *Paccioni Regiendis de dura meningis fabrica & usu.* C'est un in-12. de 139 pages, imprimé à Rome.

MENINGOPHYLAX. f. m. Instrument de Chirurgie dont on se sert au pansément du trépan. Voyez-en la description dans le Dictionnaire de M. Col de Villars. Ce mot est Grec, *μηνινοφυλαξ*, *Gardiens des meninges*; il est composé de *μηνις*, *membrane*, *méninge*, & de *φυλαξ*, *gardien*.

MÉNIPPEE. f. f. Sorte de Satyre mêlée de prose & de vers, faite en 1594. contre les Chefs de la Ligue de ce temps-là. *Menippea.* Cette Satyre qui porte aussi le nom de *Catholicon d'Espagne*, est regardée comme un chef-d'œuvre par rapport aux manières rudes de ce siècle-là. M. de Thou dit qu'elle est fort ingénieuse, & qu'elle fut lue avec plaisir. Rapin, le Roi, Pichou, Passerat & Chrétien, qui étoient les beaux esprits du temps de la Ligue, en sont les Auteurs. M. Du Puy a fait des notes sur cette Satyre. On l'a réimprimé en 1696. avec des remarques plus amples sur les endroits qui devenoient obscurs par le temps. L'esprit de cette Satyre ne justifie pas les fautes de bon sens & d'anacronisme dont elle est pleine. Les nouvelles remarques nous viennent d'un endroit fort suspect, & capable d'envenimer les choses les plus innocentes. Voyez **CATHOLICON D'ESPAGNE.** Elle fut ainsi nommée de Menippe, Philosophe Cynique, qui avoit composé un ouvrage en vers & en prose, rempli de traits piquans. Le savant Varron en fit aussi de semblables dont il ne nous reste que des fragmens.

MÉNISQUE. f. m. Terme d'Optique. *Mensiscus.* C'est ainsi qu'on appelle un verre, ou lentille convexe d'un côté, & concave de l'autre.

On donnoit autrefois le nom de *Mensiques* aux plaques rudes qu'on mettoit sur les têtes des statues pour empêcher les oiseaux de s'y reposer, & de les gêner par leurs ordures.

Ou a aussi appelé *mensici* en Latin, les ombelles ou aréoles qui se mettent autour de la tête des figures des Saints.

MÉNLASCO. Voyez **ORIO.**

MÉNITH. Ville de la Palestine au delà du Jourdain, à quatre milles d'Esébon, sur le chemin de Philadelphie. *Mennich.* Ce pays fut donné à la Tribu de Gad. L. des Juges, XI. 33.

Tome V.

MENNONI. E. L. M. M.

les Provinces - Un

Anabaptistes. *Mennonites.* Il y a une secte de Mennon dans un village de l'île. Cet nom vient de Mennon les enthousiastes des premiers Anabaptistes, & leurs opinions touchant le nouveau règne de JESUS-CHRIST, qu'ils prétendoient rétablir sur la terre par la voie des armes. Ces *Mennonites*, ou Anabaptistes réformés, hérétiques du XVI^e siècle, croient qu'il n'y a que le Nouveau Testament qui soit la règle de notre foi, qu'en parlant du Père, du Fils & du Saint-Esprit, il ne faut point se servir du terme de *Personnes*, ni de celui de *Trinité*; que les premiers hommes n'ont pas été créés justes & saints; qu'il n'y a point de péché originel; que JESUS-CHRIST n'a point tiré sa chair de la substance de sa Mère, mais de l'essence du Père, ou que la parole a été changée en homme; ou qu'il l'a apportée du Ciel, ou qu'on ne fait pas d'où il l'a prise; que l'union de la nature divine & de la nature humaine s'est faite en sorte que la divine s'est rendue visible, sujette aux souffrances & à la mort. Les *Mennonites* croient de plus qu'il n'est point permis aux Chrétiens de jurer, d'exercer aucune charge de Magistrature civile, de se servir de l'épée, non pas même pour punir les méchants; qu'un homme en cette vie peut arriver à un tel point de perfection & de pureté, qu'il n'ait aucune souillure de péché. Ces mêmes *Mennonites* croient aussi, qu'il n'est point permis aux Ministres de la parole de Dieu de recevoir de leur Eglise aucun salaire de leur travail; qu'il ne faut point baptiser les petits enfans; que les ames des hommes après leur mort se reposent jusqu'au jour du jugement dans un lieu inconnu. Voyez M. Stoupp dans la *Religion des Hollandois*, lett. 3. M. Spanheim parle aussi des *Mennonites* dans son abrégé des controverses de la Religion. Il en fait différentes classes dont il y en a de plus rigides les unes que les autres. Mennon même leur chef a varié dans sa doctrine, lisez *Elench. contr. cum Anabapt.* p. 83. de la seconde édition. M. Stoupp a aussi remarqué dans sa lettre 3. que les *Mennonites* se sont partagés en plusieurs sectes. Il y en a deux principales; dont l'une est celle des *Mennonites* de Frise. Ceux de Flandre exercent la discipline Ecclésiastique avec beaucoup de rigueur, excommuniant ceux de leur secte pour des fautes très-légères. Ils croient qu'il n'est point permis de manger, ni de boire, ni d'avoir aucune communication avec ceux qui sont excommuniés. Ils soutiennent qu'il faut rompre toute société avec ceux contre lesquels l'Eglise a prononcé anathème. Ceux de Frise au contraire n'étant pas si rigides, reçoivent dans leur communion ceux qui ont été rejetés par les autres *Mennonites*. Ils usent d'un si grand relâchement dans leur discipline, qu'ils reçoivent toutes sortes de personnes impures dans leur société; & c'est pour cette raison qu'on les appelle *Borborita*, ou *Stercorarii*.

La plupart des *Mennonites* ont adopté plusieurs sentimens des Sociniens, ou plutôt de l'Arianisme. Ils recommandent avec beaucoup d'empressement la tolérance de toutes les sectes, aussi bien que les Arminiens. Ils reçoivent dans leurs assemblées toutes sortes de personnes, pourvu qu'ils soient de bonnes mœurs, & qu'ils reconnoissent que l'Ecriture est la parole de Dieu, bien qu'ils soient fort différens d'eux sur les principaux articles de la croyance. On appelle ces *Mennonites*, Galénites, prenant leur nom d'un Médecin d'Amsterdam nommé Galéus, grand fauteur du Socinianisme.

Les *Mennonites* passent communément pour une Secte d'Anabaptistes. Mais Herman Schin, Ministre des *Mennonites* en Hollande, qui a fait une histoire abrégée & apologétique de sa Secte, prétend qu'elle n'est Anabaptiste ni d'origine, ni de doctrine. Quant à l'origine, il prétend que Mennon Simonis leur chef n'a été disciple d'aucun des Anabaptistes. Pour la doctrine, il soutient qu'il est injuste de leur

Bbbbbb ij

tribuer les excès de cette Secte. Il avoue que les *Mennonites* ne confèrent le baptême qu'aux adultes, mais ils ne le réiterent point à ceux qui l'ont reçu dans leur enfance. Ils parlent avec beaucoup de réserve des opérations extraordinaires du S. Esprit, & sont très éloignés du fanatisme des Anabaptistes. Nulle Secte, selon lui, ne porte plus loin l'obéissance passive, & la soumission aux Magistrats. Loin d'inspirer la révolte, ils condamnent absolument la guerre & la vengeance qui paroît la plus légitime; ils défendent de jurer pour quelque cause que ce soit.

MENOCH. Rivière d'Afrique, dans la haute Guinée, qui se jette dans la mer sur la côte de Malaguette.

MÉNOISON. f. f. Vieux mot. Dellechement. Il se trouve dans Aldobrandin, & Borel croit qu'il faut lire *méroïson*, du Latin *maror*; douleur, affliction, déplaisir.

MÉNOLE. Petit poisson que quelques-uns disent naître de l'écume de la mer, & d'autres avec plus de raison des petits œufs d'autres poissons de même espèce, qui se trouvent dans cette écume, qui viennent à éclore par la chaleur. En Latin *Mænis*.

MÉNOLIEN, ou MÉNOLE. adj. m. Surnom de Bacchus. *Mænolius*, *Mænoles*. Ce nom signifie, Tout furieux, *Μενολιος*, de *μενομαι*, je suis furieux, & de *ολος*, tout. Clément Alexandrin, Protrept. p. 11. de l'édition d'Oxford, dit *Ménole*, *Mænoles*, & non pas *Ménolien*, *Mænolius*.

MÉNOLOGE. f. m. C'est le Martyrologe, ou le Calendrier des Grecs, divisé par chaque mois de l'année. *Martyrologium Græcorum in menses singulos distributum*, *Menologium*. Le *Ménologe* ne contient autre chose que les vies des Saints en abrégé pour chaque jour pendant tout le cours de l'année, ou la simple commémoration de ceux dont on n'a point les vies écrites. Il y a différentes sortes de *Ménologes* chez les Grecs, comme on le peut voir dans Allatius, *differt. 1. de lib. Eccles. Græc.* où il est parlé fort au long de ces divers *Ménologes*. C'est à-peu près la même chose que le Martyrologe dans l'Eglise d'Occident. Il faut remarquer que les Grecs depuis leur schisme, ont inféré dans leurs *Ménologes* les noms de plusieurs hérétiques qu'ils honorent comme des Saints. Baillet parle des *Ménologes* des Grecs dans son Discours sur l'histoire de la vie des Saints, N. XXXVI. & suiv.

Ce mot est Grec, il vient de *μην*, mois, & de *λογος*, discours.

MÉNOLOGUE. f. m. Terme de Médecine. Traité des purgations des femmes.

MENON. f. m. Animal terrestre à quatre pieds, semblable au bouc ou à la chèvre, qui se trouve particulièrement dans le Levant, de la peau duquel on fait le marroquin.

MENOTTE. f. f. Anneau de fer, ou lien de corde qu'on met au poignet des malfaiteurs pour leur enchaîner les mains, pour leur en ôter l'usage. *Ferrea manica*. On ne l'emploie qu'au pluriel dans ce sens. Mettre les *menottes*. Oter les *menottes*. En quelques lieux on les appelle *Menicles*.

MENOTTE, est quelquefois un diminutif de *main*, en parlant de celle des enfans, & ne s'emploie que dans le style burlesque ou familier, pour dire, petite main, main mignone.

MENOTYRAN. C'est à-dire, Rois des mois. Voyez Mors.

MÉNOUFIA. Nom d'une ville de la basse Egypte. *Menoufia*. Elle est dans le Delta, sur une des branches du Nil, à dix ou douze lieues du Caire, vers le nord. Elle est capitale du Caillif.

MÉNS. Terme de Mythologie. Ce mot Latin signifie esprit. Les Romains en avoient fait une divinité, qui inspiroit les bonnes pensées, & détournait les mauvaises. Le dieu *Mens*, ou le bon *Esprit*, avoit plusieurs Temples à Rome.

MENSALA, ville d'Afrique, au Royaume de Fèz, dans la province de Tremecen.

MENSALE. adj. f. Terme de Chiromance. C'est une

ligne qui traverse le milieu de la main, depuis l'index jusqu'au petit doigt, qui est presque parallèle au poignet, ou à la ligne qu'on appelle *hepatique*, ou du foie. *Mensalis*, *linea hepatica*. On l'appelle autrement *Thorale*.

MENSE. f. f. Ce mot signifie proprement une table où l'on mange, du Latin *Mensa*; mais il n'est point en usage en ce sens. Il est devenu un terme Ecclésiastique, qui signifie le revenu, & qui est le partage d'un Abbé, ou des Religieux. Ainti l'on dit *Mense* abbatiale, pour désigner le revenu qui est dans le partage de l'Abbé; *Mense* conventuelle, qui est dans le partage des Religieux; *Mense* commune, celle dont l'Abbé & les Religieux jouissent en commun.

☞ Dans quelques Monastères, il y a des *Menses* particulières attachées aux Offices claux. Dans d'autres, les Offices claustraux sont éteints & réunis à la *Mense* conventuelle.

MENSOLE. f. f. Terme d'Architecture. C'est la pierre qui est au milieu d'une voûte, qui la ferme, qui l'arrête; & qui est quelquefois en saillie, on l'appelle autrement la *Clef*, & ce mot nous est venu des Italiens, qui appellent *Mensola*, une clef de voûte. Il y en a de plusieurs sortes, selon les différens ordres d'Architecture. *Camera tholus*.

☞ **MENSONGE.** f. m. Fausseté que l'on avance, avec dessein de tromper. C'est une proposition par laquelle on veut tromper celui à qui on parle. *Mendacium*. Il y a des *mensonges* d'actions, aussi-bien que de paroles; & le *mensonge* consiste à s'exprimer par des paroles, ou par des signes, d'une manière fautive, dans le dessein de tromper. Il y a des vertus qui ne sont qu'hypocrisie, & un *mensonge* continuel. On peut faire dire un *mensonge* à la bouche, mais on ne peut pas le faire dire à l'esprit. Log.

☞ En style de l'écriture, on appelle le diable, l'esprit de *mensonge*, le pere du *mensonge*.

☞ On appelle *mensonge officieux*, celui que l'on fait uniquement pour faire plaisir à quelqu'un, pour lui procurer du bien, sans aucun dessein de nuire ou de causer du dommage à un autre. La morale de la plupart des gens, en fait de sincérité, n'est pas rigide. On ne se fait point une affaire de trahir la vérité par intérêt, ou pour se disculper, ou pour excuser un autre. On appelle ces *mensonges*, *officieux*. On les fait pour avoir la paix, pour obliger quelqu'un, pour prévenir quelque accident. Misérables prétextes qu'un seul mot va pulvériser. Il n'est jamais permis de faire un mal pour qu'il en arrive un bien. La bonne intention sert à justifier les actions indifférentes, mais n'autorise pas celles qui sont déterminément mauvaises.

☞ On passe aussi légèrement sur les *mensonges badins*, les historiettes feintes, les nouvelles controuvées. Ce sont des plaisanteries qui ne nuisent à personne. Quelle bizarre apologie! Une action est elle donc innocente, pour ne pas renfermer deux crimes? Tous.

MENSONGE, signifie figurément Erreur, vanité, illusion. Le monde n'est qu'une illusion & que *mensonge*. Ac. FRANÇ.

On dit proverbialement que tous songes sont *mensonges*; pour dire, qu'il ne faut aucunement s'arrêter à tout ce qu'ils pronostiquent.

☞ **MENSONGE.** Se prend quelquefois dans le même sens que fable, fiction. La Poésie vit de *mensonges*; mais elle est morte, si elle ne donne au *mensonge* un air de vérité. RAC. F.

Le mensonge & les vers sont de tout temps amis.

LA FONT.

MENSONGER, ÈRE. adj. Faux, trompeur. *Mendax*, *fallax*, *deceptor*. Discours *mensonger*. Histoire *mensongère*. Une équivoque est une proposition ambiguë & *menfon ère*. PORT ROYAL. La civilité du monde est *mensongère*. M. SCUD. On ne peut pas ôter aux Amans leurs soupirs & leurs désespoirs trompeurs, ni toutes leurs fraudes *mensongères*. S. EVR. Les gémissimens ne sont bien souvent que de vaines montres d'une

douleur *mensongère*. PAT. Ce mot est en usage dans la Poësie, & ne doit guère s'employer en prose. Régnier a dit la foi *mensongère* d'une femme.

*Vous êtes sans arrêt, foible, vaine & légère,
Inconstante, bisarre, ingrante & mensongère.*

VOIT.

MENSTRUAL, ALE. adj. Terme de Médecine, qui ne se dit que du sang qui coule tous les mois dans les purgations ordinaires des femmes. *Menstruus*. Le sens *menstrual* est le reste du sang superflu qui surabonde en la femme. On peut le définir un excrément destiné à la génération & à la nourriture de l'animal, quand il est dans la matrice, dont en un autre temps la nature fait l'évacuation tous les mois. De tous les animaux, il n'y a que la femme, & peut être la guenon, qui aient leurs purgations *menstruales*. Hippocrate dit que le sang *menstrual* ronge & mine la terre comme le vinaigre. Plin & Columelle ajoutent qu'il brûle les herbes, qu'il gâte les plantes & les fait mourir, qu'il ternit les miroirs, & on tient que les chiens qui en goûtent, deviennent enragés; mais tout cela est fabuleux, puisqu'il est certain que ce sang est le même que celui qui est contenu dans les artères & dans les veines. Par la Loi des Juifs, tant que le sang *menstrual* couloit à une femme, elle étoit immonde; & l'homme qui lui touchoit, ou aux meubles qu'elle avoit touchés, étoit immonde. *Lévitique*, chap. 15.

☞ On dit plus communément *menstruel*, sang *menstruel*, purgations *menstruelles*, pour désigner le sang qui coule pendant les purgations naturelles des femmes.

MENSTRUE, f. m. Terme de Chimie. C'est ainsi qu'on appelle une liqueur propre à dissoudre les corps solides; un dissolvant humide, qui pénétrant dans les intimes parties d'un corps sec, sert à en tirer les extraits & les teintures, & ce qu'il y a de plus subtil & essentiel. *Menstruum*. L'eau régale est le *menstrue* de l'or.

Ce mot vient du Latin *mensis*, mois; parce que les Chimistes prétendent que le dissolvant doit achever sa dissolution en quarante jours, qui est le mois philosophique. COL. DE VILLARS.

En termes de Philosophie hermétique, on appelle le mercure hermétique, *menstrue* blanchi, *menstrue* puant, *menstrue* essentiel, *menstrue* des Philosophes. Quelquefois *menstrue*, signifie Eau; de là vient cette expression, Ne mange pas du fils dont la mère abonde en *menstrue*; c'est à dire, où l'eau abonde, & est plus abondante que le feu de la nature. *Menstrue* végétal, c'est l'eau ardente sept fois rectifiée.

☞ **MENSTRUEL**, ELLE. adj. C'est ainsi qu'on doit dire. Voyez **MENSTRUAL**, qui est beaucoup moins en usage.

MENSTRUES, f. f. pl. Les purgations ordinaires des femmes, qui leur viennent tous les mois. *Menstrua*, *menses*, *muliebria*. Quand l'écriture veut parler d'abomination & d'impureté, elle se sert de cette expression. C'est comme le linge d'une femme qui a ses *menstrues*. *Esther*, 14, 16. *Isaïe*, 64, 6. *Ezéchiel*, 22, 10. On leur donne aussi les noms de mois, de règles, de mâles semaines, de temps, de fleurs rouges, & d'autres, selon les pays, comme en Italie, *il marchesè*, &c.

MENSTRUEUX, EUSE. adj. Terme de Chimie. Ce mot est rare, il se trouve dans quelques Auteurs de Chimie & du grand Art: il signifie, qui abonde en *menstrue*.

☞ **MENTAL**, ALE. adj. qui n'est guère d'usage qu'au féminin, & dans très peu de cas. Ce mot signifie proprement ce qui se fait, ce qui s'exécute dans l'esprit, dans l'entendement. *Mentalis*. Ainsi l'on dit oraison *mentale*, qui se fait dans l'esprit, sans proférer aucune parole. On dit de même restriction *mentale*, qu'on fait tacitement au dedans de soi-même. Elle est contre la vérité. Voyez **RESTRICTION**.

☞ On parle dans les Ecoles d'une distinction *mentale*.

C'est l'opposé de ce qu'on appelle distinction réelle, en termes de l'ancienne Ecole, distinction à *parte rei*. La distinction *mentale* n'est que dans l'esprit, elle ne porte que sur une simple précision idéale & métaphysique. L'incompréhensibilité des attributs de l'Etre suprême ne nuit point à l'évidence que nous avons de leur réalité: entre son essence & sa nature, nulle distinction même *mentale*. Voyez **DISTINCTION**.

MENTALEMENT, adv. D'une manière mentale. Les Loix ne punissent point ceux qui n'ont commis un crime que *mentalement*. ACAD. FRANÇ. c'est à dire, ceux qui n'ont eu que le dessein de le commettre.

MENTE, ou **MANTE**. Nom d'un Bourg du Viennois, en France. *Mentala Mnte* est entre Vienne & Tournon, à égale distance de l'un & de l'autre. Valois, *Notit. Gall. p. 315*.

MENTES, f. f. pl. On nomme ainsi à Reims des espèces de couvertures de laine, qui se fabriquent de plits & autres laines communes du pays.

MENTÈS, f. m. C'étoit, dit Madame Dacier, un célèbre Négociant de l'île de Leucade, qui prit avec lui Homère à Smyrne, le mena avec lui, & lui fit faire tous ses voyages. Le Poëte, pour faire honneur à son ami, a consacré son nom dans son Poëme.

☞ **MENTERIE**, f. f. Discours par lequel on affirme pour vraie, une chose que l'on fait être fautive. *Mendacium*. Dire une *menterie*, la soutenir, la méditer. La conduite des hypocrites est une *menterie* perpétuelle. Ce terme est synonyme de *mensonge*, avec cette différence que le mot de *mensonge* est du style noble, & celui de *menterie* du style très-familier. On dit bien dans le style soutenu, que le diable est le père du mensonge; mais on ne diroit pas qu'il est le père de la *menterie*.

MENTÈSE, **MENDÈS**. Nom d'une ville ancienne de la Natolie, en Asie. *Myndus*. Elle est sur la côte de l'Archipel, entre le cap Crio, & la ville de Melazzo.

MENTESEL. Nom d'une contrée de la Natolie, en Asie. *Menteselia*, anciennement *Lycia*. Elle est une partie de la Caramanie, & renfermée dans les montagnes du Taur, entre la Caramanie propre, l'Aidinelli, & la mer de Rhodes.

☞ **MENTEUR**, EUSE. adj. souvent employé substantivement. *Mendax*. C'est celui qui, de dessein prémédité, avance une fausseté, dans la vue de tromper; celui qui affirme pour vraie, une chose dont il connoît la fausseté. Cet homme est *menteur*, un grand *menteur*, un *menteur* fiéffé. Ce terme s'applique à ceux qui racontent des histoires fabuleuses. Il s'est mêlé tant de fable dans l'histoire des Grecs, que la Grèce menteuse est passée en proverbe.

*Et quidquid Græcia mendax,
Audet in Historiâ.* JUVENAL.

☞ On le dit aussi de ceux qui disent des choses flatteuses, qui donnent des louanges outrées. Les Poëtes sont les seuls *menteurs* qui méritent d'être loués. De-là on dit en proverbe, *menteur* comme une oraison funèbre, comme une épître dédicatoire, comme un panégyrique, comme une épitaphe. Le Psalmiste dit que tout homme est *menteur*, *Omnis homo mendax*; c'est à dire, qu'il est sujet à se tromper.

☞ Le terme de *menteurs* s'applique aussi aux choses dont les apparences sont trompeuses. *Mendax*, *fallax*. Ainsi l'on dit un vilage *menteur*. Une mine, une physionomie *menteuse*. Un songe *menteur*. Vous ne devriez pas avoir la mine si *menteuse*, en recevant avec tant de civilité un homme qui vous importune. M. SCUD. Toutes les passions sont *menteuses*; elles se déguisent autant qu'elles peuvent aux yeux des autres. LA BRUY. Il y a des regards trompeurs, & même un silence *menteur*. M. SCUD.

On dit à la chasse, qu'un chien est *menteur*, quand il cède la voie pour gagner le devant. Horace a dit en Latin, *fundus mendax*, un fonds *menteur*, pour dire, une terre qui ne rapporte pas autant qu'elle devoit, autant qu'on en attendoit.

On dit proverbialement, qu'un homme est *menteur* comme un arracheur de dents, c'est à-dire, comme un Charlatan; parce qu'un arracheur de dents promet toujours de ne point faire de mal. On dit aussi, qu'il faut qu'un *menteur* ait bonne mémoire, afin qu'il ne se coupe pas, qu'on ne découvre pas sa *menterie*. On appelle aussi *menteur* d'hiver, ceux qui disent qu'ils n'ont pas froid quand il gèle.

MENTHE. f. f. Plante dont il y a plusieurs espèces. *Mentha*. Il y en a une domestique qu'on cultive dans les jardins, dont les racines sont longues, rampantes, fibreuses. Elle pousse des tiges à la hauteur de deux coudées, rougeâtres, carrées. Ses feuilles sont oblongues, pointues, de couleur verte obscure, peu velues, dentelées en leurs bords. Ses fleurs sont en gueule, petites, blanches, marquées de petits points rouges, rangées en forme d'épis. En Latin *mentha angustifolia spicata*. C. BAUN. Cette plante rend une odeur forte & très agréable; son goût est aromatique: on s'en sert dans la foiblesse, & dans la crudité de l'estomac, dans le vomissement, dans le hoquet, dans la colique: on l'applique aussi extérieurement sur les mamelles des femmes, pour dissoudre le lait qui s'y est caillé. Il y a une *menthe* sauvage qui croît dans des lieux humides, & qui pousse des tiges à la hauteur d'une coudée, carrées, velues. Ses feuilles sont presque rondes, ridées, couvertes d'une laine blanche. Ses fleurs sont semblables aux fleurs de la précédente, de couleur blanche-rougeâtre. Sa semence est menue, noire. Sa racine est rampante, fibreuse. En Latin *mentha sylvestris rotundioris folio*. C. BAUN. ou *menthastrum foliis orbiculatis*. Elle a une odeur forte & aromatique, mais moins agréable que celle de la *menthe* cultivée; son goût est amer, âcre, astringent. Plin dit que ce nom lui est venu à cause de l'agrément de son odeur, & qu'on l'appelloit auparavant *mintha*. Les fables disent que *Minthes*, fut une fille que Proserpine ayant surprise avec Pluton, métamorphosa en cette plante. JESUS CHRIST disoit aux Pharisiens: Malheur à vous qui payez la dime de la *menthe*, de l'anet, du cumin, de la rue, & de toutes sortes de légumes, & qui avez abandonné ce que la Loi avoit de plus important. S. Matthieu, chapitre 23. S. Luc, ch. 11.

MENTHE-COQ, ou HERBE DE COQ, ou COQ DES JARDINS. *Costus horyorum, tanacetum hortense, foliis & odore mentha*. Elle pousse des tiges à la hauteur d'environ deux pieds, cannelées, velues, rameuses, de couleur pâle. Ses feuilles sont oblongues, dentelées dans leurs bords, rarement découpées, d'une odeur forte & agréable, d'un goût amer & aromatique. Elle a à-peu-près les mêmes propriétés que la tanésie & l'absynthe, auxquels on la substitue quelquefois.

MENTHEIT. Nom d'une province de l'Ecosse méridionale. *Mentitia*. Elle est entre les Comtés de Fife, au levant, & celui de Lennox au couchant, ayant au sud celui de Sterling, & au nord ceux de Strathern & de Broad Albain. La longueur de ce pays est de treize lieues, & sa largeur moyenne de quatre.

MENTION. f. f. Témoignage, rapport qu'on fait de vive voix ou par écrit. *Mentio, sermo, commemoratio*. Faire *mention* d'une personne, d'une chose, en faire une légère *mention*, une *mention* honorable. Il y a plusieurs anciens livres perdus, que nous ne connoissons que parce que les Contemporains en ont fait *mention*. C'est un grand homme dont cet Historien a fait une honorable *mention* dans ses écrits.

MENTION, se dit aussi d'une simple expression d'une chose dans quelque acte. *Mentio, expressio*. Il n'est point fait *mention*, ni expressement, ni tacitement, de cette clause, dans un tel arrêt. Quand on a fait un rachat, on stipule qu'il sera fait *mention* sommaire de la quittance sur la marge du contrat de constitution. Il est en colère contre son parent, qui n'a fait aucune *mention* de lui dans son testament.

MENTIONNER. v. a. Terme de Pratique. Faire *mention*. *Mentionem facere, de aliquo commemorare*. Vous avez tort de n'avoir pas *mentionné* dans ce contrat la somme que vous avez reçue en dot. Un Notaire est obligé de *mentionner* les espèces des paiemens qui se font devant lui. Il n'est guère en usage qu'au participe & au temps formés du participe. Ce qui a été *mentionné* ci dessus. Cela est vrai par les raisons ci-dessus *mentionnées*. Ce Président est venu à bout de tout ce qui étoit *mentionné* dans ses instructions.

MENTIR. v. n. *Mentiri, falsum proloqui*. On conjugue, je *mens*, tu *mens*, il *ment*; à l'impér. *mens*. Dans les règles, *menté-je* ne se dit point, & *mens-je*, choque l'oreille: prenez un autre tour d'expression. CORN. C'est dire une chose pour vraie, que l'on fait bien être fautive. Donner lieu volontairement à autrui de croire vrai ce que l'on fait être faux; ou de croire faux ce que l'on fait être vrai. *Mentiri*. Voyez MENTEUR & MENSONGE. Il est défendu par la loi de Dieu de *mentir*. Ce n'est pas un grand crime que de *mentir* galamment auprès des Dames. S. EVR. Il est permis de *mentir* en vers, mais non pas en prose. M. SCUD. Aristote dit qu'Homère a appris aux Poètes à *mentir* comme il faut. On ne gagne rien à *mentir*, que de n'être pas cru quand on dit la vérité. ABL. Il y a des dévots indiscrets qui *mentent* par charité, en faveur des Saints qu'ils aiment tendrement. THIERS. S. Augustin a décidé que s'il falloit *mentir* pour sauver le genre humain, il vaudroit mieux le laisser périr. *Mentir* ingénieusement, & déguiser ses sentimens avec une adresse délicate & polie. BELL. On dit, *Mentir* à Dieu & au Saint-Esprit, quand on dit contre sa conscience une chose fautive en face d'Eglise. Saint Pierre reprit Ananias d'avoir *menti* au Saint-Esprit. Ananias en fut soudainement puni. Actes, ch. 5. v. 1.

A n'en point *mentir*, & sans *mentir*, se disent proverbialement, quand on est forcé de reconnoître la vérité.

On ne doit se servir de ce verbe qu'avec beaucoup de précaution dans la conversation, parce qu'on ne peut pas faire un plus cruel affront à celui qui affirme sérieusement une chose, que de lui dire qu'il *ment*, qu'il en a *menti*.

MENTIR, se dit proverbialement en ces phrases, A beau *mentir* qui vient de loin, pour dire, qu'on ne peut pas le convaincre de faulxeté. C'est un homme qui n'enrage pas pour mentir, pour dire qu'il *ment* ordinairement. On dit aussi, Peut-être engarde les gens de *mentir*. On dit aussi, Vous avez fait *mentir* le proverbe, quand on fait une chose qui est contre les opinions reçues du vulgaire. On dit que bon sang ne peut *mentir*, pour dire qu'on fait toujours paroître ce qu'on est dans le fond de l'ame. On dit qu'un homme en a *menti* par sa gorge, ou cent pieds dans sa gorge, pour appuyer plus fortement un démenti. Ces dernières expressions sont plus basses que les autres, & tout-à-fait populaires. On dit encore, il ne faut pas *mentir* devant les *menteurs*. On dit d'un grand menteur, qu'il ne *ment* jamais, s'il n'ouvre la bouche.

MENTON. f. m. La partie inférieure du visage qui est au dessous de la bouche, qui se termine à la bouche. *Mentum*. *Menton* long, *menton* court, *menton* plat, *menton* qui avance. Ce jeune homme commence à avoir de la barbe au *menton*.

Son menton sur son sein descend à double étage.

BOIL.

Il étoit à table jusqu'au *menton*, pour dire, il étoit assis trop bas.

On dit en termes bas & comiques, branler le *menton*, pour dire, bien manger, faire débauche. On dit, secouer ou lever le *menton*, pour dire, se moquer de quelque réprimande, ou de quelque chose qu'on exige de nous.

Pourquoi faire tant de menaces,
Et lever si haut le menton? SAR.

On dit proverbialement qu'on doit être sage quand on a de la barbe au menton.

On dit au ili, soutenir le menton, pour dire, appuyer la fortune, le crédit de quelqu'un. On dit aussi, les mains sous le menton, les coudes sur la table, pour être à sa commodité.

MENTON, se dit aussi de quelques animaux, & signifie la partie de la lèvre de dessous. *Pars labri inferioris*. Le menton d'un cheval, c'est la partie de la mâchoire inférieure, qui est immédiatement sous la barbe. SOLEISEL. Lorsque le buffle est irrité, une touffe de poil lui pend au menton. VIE DE COMMANDON. On dit aussi d'un bouc, ou d'une chèvre, qu'ils ont de la barbe au menton.

MENTON, se dit par les fleuristes, d'une certaine fleur qu'on appelle Iris bulbeuse, & signifie les extrémités des trois feuilles qui penchent vers la terre. Iris qui a les mentons jaunes, mêlés de blanc. MORIN. Les trois autres feuilles qui s'élèvent, s'appellent langués.

MENTON. Petite ville d'Italie, dans la Principauté de Monaco, entre Monaco & Vintimille.

MENTONNIER, ERE. adj. Terme d'Anatomie, qui s'applique aux parties relatives au menton. Ainsi, l'on dit le trou mentonnier, l'artère mentonnière.

MENTONNIÈRE, f. f. Petite bande de soie ou d'étoffe que les Dames s'appliquoient sur le menton quand elles portoient des masques carrés. *Paropidis inferior fascia*. On n'en porte plus guère.

MENTONNIÈRE, signifioit aussi une partie du casque.

MENTOR, f. m. C'étoit un des plus fidèles amis d'Ulysse, & celui à qui en s'embarquant pour Troie, il avoit confié le soin de sa maison, pour la conduire sous les ordres du généreux Laërte. Ce Mentor étoit un des amis d'Homère, qui le plaça dans son poëme par reconnaissance, parce qu'étant abordé à Ithaque à son retour d'Espagne, & se trouvant fort incommodé d'une fluxion sur les yeux qui l'empêcha de continuer son voyage, il fut reçu chez ce Mentor, qui eut de lui tous les soins imaginables. Ce nom propre est devenu appellatif, & se dit de celui qui sert de conseil, de guide, de gouverneur à quelqu'un.

MENTULA MARINA. Espèce de sangsue de mer qu'on trouve ordinairement sur le rivage. Cet insecte est long d'un pied & gros comme un bras médiocre, ressemblant à la racine de Nénuphar. Il s'étend & se retire comme une sangsue ordinaire, ce qui joint à sa configuration qui a du rapport au membre viril, lui a fait donner le nom de *mentula*, qui exprime en latin cette partie de l'homme. Il est presque aussi dur que la corne; sa couleur est rougeâtre. Il pousse du devant de sa tête certains crins qui servent de trompe pour attirer ce qu'il veut manger. Il ne nage point, & rampe même fort lentement. Il vit de petits poissons à coquille, & il a la bouche si grande, qu'il avale quelquefois la coquille avec le poisson: il n'a point d'autres os que les dents.

MENTULAGRE, f. f. *Mentulagra*. Maladie de la verge, causée par une contraction ou convulsion des muscles érecteurs, qui cause l'impuissance. CASTELLI.

MENU, UE. adj. Terme relatif à la masse, à la grosseur seulement dont une chose manque, & quelquefois à la grandeur en tout sens. *Exilis, minutus*.

Dans la première acception, le mot de menu s'applique à ce qui a peu de grosseur. Ainsi, l'on dit qu'une jambe est menuë, que des colonnes sont trop menuës relativement à la grandeur d'un bâtiment. Cette femme a la taille menuë. Cette corde est trop menuë pour l'usage auquel on la destine.

Dans la seconde acception, le mot de menu se dit de ce qui a peu de volume, peu de grandeur en tout sens. *Tenuis*. Ainsi, l'on dit menuë poussière. Réduire un corps en menuë poussière. Menu plomb, celui dont on se sert pour tirer aux oiseaux. *Menuës dragées*. La nomenclature est la plus menuë des dragées. On dit

aussi nomenclature, du plus menu des caractères d'Imprimerie.

Ce terme s'applique dans un sens métaphorique ou figuré, à différentes choses de peu de valeur, ou de peu de conséquence.

Ainsi, l'on appelle menuë monnoie, la petite monnoie de cuivre ou de billon, comme les sous, les liards. On dit de même menuës droits, menuës profits, menuës dentées, menuë dépense.

On appelle menu peuple, bas peuple, le petit peuple. *Plebecula*. Le menu peuple est ordinairement insolent.

Chez le Roi, on appelle menuës plaisirs, ou simplement menuës, certaines dépenses qui n'entrent point dans la dépense ordinaire de la Maison du Roi, comme l'entretien de la musique, les spectacles, comédies & ballets, les fêtes de la Cour, les catafalques, &c. Il y a un Intendant, un Trésorier, un Contrôleur & un Caissier des menuës plaisirs, ou des menuës.

On le dit aussi en parlant des particuliers. Un père donne tant à son fils, un mari donne tant à sa femme pour ses menuës plaisirs.

En termes d'Agriculture, on appelle menuës grains, l'orge, l'avoine, &c. qu'on appelle autrement mars. Voyez ce mot.

En Jurisprudence, on appelle menuës dîmes, les dîmes qui se prennent sur d'autres fruits que le blé, l'avoine, &c. Les Vicaires perpétuels n'ont que les menuës dîmes, ou dîmes vertes. Voyez DIXME.

En termes de Bréviaire, on appelle menuës suffrages, les oraisons qui se disent après l'office pour la commémoration des Saints.

On le dit par extension, mais en style de plaisanterie seulement, des prières courtes qui se disent par dévotion. Cette bonne dévote dit ses menuës suffrages.

On appelle encore menuës suffrages, de petits profits attachés à une charge. Il tire tant de sa charge avec les menuës suffrages.

Les menuës droits, en termes de Chasse, sont certaines petites parties d'un cerf, comme les oreilles, les bouts de la tête, quand elle est molle, le muscle, les dentiers, le francboyau, & les nœuds qui se lèvent seulement au printemps & dans l'été: c'est le droit du Roi. SAL. *Venaticorum canum esca prædaria, fera extima partes*.

MENUës DROITS, en termes de cuisine. Voyez MENU, substantif.

MENU ROT. On entend par-là les cailles, les perdreaux, les ortolans, les beccafines & autre menu gibier. Un service de menu rôti.

MENUës-MARCHÉS. Terme des Eaux & Forêts & du commerce des bois. Il signifie la vente des chablis, des arbres de délit & autres tels bois qui peuvent se rencontrer dans les forêts du Roi, & qui ne sont pas des ventes, ni des coupes réglées ou entières. On y comprend les glandées, les pâturages & les paillons.

MENU-VAIR, en termes de Blason, se dit de l'écu chargé de vair, lorsqu'il est composé de six titres ou rangées, parce que le vair ordinaire n'en a que quatre; lorsqu'il n'y en a que cinq, il le faut spécifier en blasonnant, aussi-bien que l'émail, quand il est autre que d'argent & d'azur. *Angustum vellus varium, petasatum tenue*.

MENU, est aussi substantif. On appelle chez les Rotifseurs, du menu, les foies, bouts d'ailes, gésiers, & autres choses dont on fait des ragoûts & des fricassées.

On appelle le menu d'un repas, le mémoire que l'on fait de ce qui doit y entrer.

On dit qu'on a donné tant de paquets de menu à la lessive, c'est-à-dire, tant de paquets de petit linge.

Il signifie aussi, détail. Ce Marchand trafique tant en gros qu'en menu. Le mot de détail est beaucoup plus usité. *Singillatim, sigillatim, per singula*. Les papiers ont été inventoriés par le menu. On lui a spécifié par le menu tout ce qu'il avoit à faire. Il a compté avec son maître en détail & par le menu. Tu le sauras, en considérant par le menu, pourquoi on a besoin de chaque chose. ABL.

En matière de procédure, on appelle, faite du

menu, lorsque dans une affaire sans difficulté, on alonge la procédure & l'on multiplie les frais.

MENU. adv. Par parcelles, par petits morceaux. *Minutatim, minutim.* Hacher *menu*; fort *menu*, proverbiallement, *menu* comme chair à pâté.

Dans le style familier, il est souvent joint avec *dru*. *Crebrò & comisè, frequenter & minutim.* Il pleut *dru & menu*.

Marcher *dru & menu*, vite & à petits pas.

On dit aussi, se donner du *menu*, pour dire se donner du bon tems, se divertir. Tout cela est familier.

On dit proverbiallement, on l'a haché *menu* comme chair à pâté, pour dire, on l'a cruellement massacré, on lui a donné mille coups.

On a appelé autrefois *menu* chez les Romains, une petite pièce de monnoie, une petite espèce. *Minutus, minutulus.* Il y en avoit d'argent & de cuivre. Avant l'Empereur Alexandre, la viande se vendoit la livre, huit de ces pièces; sous lui elle vint à deux. Scaliger dit que c'est le denier qu'on appeloit ainsi, comme on appeloit de même en Grece la drachme *λεπτή*.

MENUAILLE. f. f. Ce mot se dit dans le style familier, d'une quantité de petites monnoies, payer en *menuailles*; ou d'une quantité de petits poissons, une matelotte de *menuailles*, ou généralement de toutes sortes de petites choses qu'on met au rebut. Emportez toute cette *menuaille*.

MENUE SEIZAINNE. f. f. Petite corde propre aux emballeurs, qu'en termes de corderie on nomme plus ordinairement *fil-agor*.

MENUET. f. m. Vieux mot. Cornet.

MENUE. f. m. *À* Air à danser, dont la mesure se bat à trois tems, dans lequel il y a un repos de quatre en quatre mesures, & qui est composé de deux reprises. Air de *menuet*. Chanter, jouer un *menuet*.

On le dit aussi de la danse. Danser un *menuet*. *Placida & demissa saltatio.* Le caractère du *menuet* est une noble & élégante simplicité. Le mouvement en est plus modéré que vite. Ce n'est point une danse gaie, au moins dans nos bals.

Le *menuet* est composé de quatre pas. Sa figure est celle du Z.

MENUE. f. m. Espèce de lin qui croît en Egypte & qui se vend au Caire.

MENUISAILLE. f. f. ou **MENUISE d'ETANG.** C'est le goujon, le menu fectin d'un étang, qu'on appelle plus communément *alevin*.

MENUISE. f. f. Terme de Chasse. C'est une des plus petites espèces du plomb à tirer. La *menuise* est au-dessous de la dragée, & ne sert que pour tirer sur les petits oiseaux. On appelle autrement cette petite espèce de plomb, de la cendrée.

MENUISE. On nomme ainsi dans le commerce des bois à brûler, le bois qui est trop menu pour être mis avec les bois de compte ou de corde.

MENUISER. v. a. Travailler de l'art de Menuiserie. On ne le dit point.

MENUISERIE. f. f. Ouvrage de bois taillé & assemblé avec propreté & délicatesse. *Fabri lignarii opus.* La *menuiserie* de ce buffet d'orgues, des formes de cette église, d'une telle œuvre, est bien travaillée, bien délicate. Le meuble de cette chambre est d'une belle *menuiserie*.

MENUISERIE d'assemblage, est celle qui consiste en bâtis & panneaux assemblés à tenons & mortoises, rainures & languettes collés & chevillés; & cette *menuiserie* est de deux sortes; *dormante*, comme toute sorte de lambris, ou *mobile*, comme toutes les fermetures.

MENUISERIE de placage. C'est celle qui se fait de bois dur & précieux, débité par feuille, & qui est placée par compartimens & saillies sur la *menuiserie* d'assemblage, comme le pratiquent les Ebénistes.

MENUISERIE, se dit aussi collectivement, de tout le bois taillé & raboté qui est nécessaire dans un bâtiment. *Opus à ligno politius.* On a fait un devis de *menuiserie* des portes, fenêtres, lambris, plafonds qu'il faut faire dans cette maison. La *menuiserie* revient à tant.

MENUISERIE, est aussi l'art de polir & d'assembler le bois. *Fabrica materiaria.* Le jubé d'une telle Eglise est un chef d'œuvre de *menuiserie*.

Les Orfèvres appellent ouvrages de *menuiserie*, les petits ouvrages d'or & d'argent qu'ils fabriquent, comme anneaux, boucles, crochets, &c. ce qu'ils opposent à la *grosserie*, qui se dit de toute sorte de vaisselle & de grands ouvrages. C'est la même chose parmi les Potiers d'étain.

MENUISIER. f. m. Ouvrier qui travaille en menuiserie, qui travaille en bois avec le rabot & la varlope. *Lignarius faber, materiarius.* Un *Menuisier* doit savoir dessiner. Les *Menuisiers* en ébène ne travaillent guère qu'en ouvrages de rapport, de menuiserie, de placage. Les gros *Menuisiers* travaillent sur des pièces d'assemblage.

Ce mot vient du Latin *minutarius*, ou *minutiarius*, comme travaillant en petit à l'égard du Charpentier. **MÉN.** Comme *Menuiserie* vient de *minutaria*, qui s'est dit de cet art par comparaison aux Charpentiers & autres ouvriers en bois qui font des ouvrages plus grossiers, & par rapport auxquels ceux de la *Menuiserie* sont menus & délicats.

MENUISIERES ou *Perebois.* Espèce d'abeilles, ainsi appelées, à cause qu'elles font leurs nids dans le bois. Jamais elles n'attaquent des arbres vivans, ni du bois vert. Voyez l'*Abrégé de l'Hist. des Insectes.*

MENUITE. f. f. Petiteffe. On ne peut résister à la tentation d'apporter un exemple notable & des *menuités* & des malignités dont ce livre est plein. **JURIEU,** dans le *Dict. de Bayle* Exemple qui n'est pas à suivre.

MENYANTHE, ou **TREFLE d'eau.** f. m. Plusieurs écrivent **MENIANTE.** *Menyanthes.* Plante dont les feuilles sont attachées trois à trois sur une longue queue, ressemblantes à celles des fèves en figure & en grandeur, unies & douces au toucher. Il s'élève d'entre elles une tige à la hauteur d'un pied & demi, unie, lisse, menuë, verte, revêue en haut de fleurs faites en cloche, de couleur blanche, tirant sur le purpurin, découpées ordinairement en cinq parties, soutenues par des calices formés en godet & dentelés. Il leur succède des fruits ordinairement oblongs, renfermant des semences ovales, rouges ou jaunâtres, d'un goût amer. Sa racine est longue, blanche, garnie de fibres. Cette plante croît dans les marais & lieux aquatiques en terre maigre. Elle varie suivant les différens lieux où elle naît. Ses feuilles sont quelquefois arrondies & d'autres fois pointues. Le *menyanthe* a plusieurs propriétés. On s'en sert pour la jaunisse, l'hydropisie, la colique, pour la pierre, pour les douleurs néphrétiques, pour purifier les humeurs grossières. C'est un antiscorbutique; il pousse aussi par les urines. On le prend en décoction ou en poudre, au poids d'une drachme, trois fois par jour pendant la maladie. Sa semence est bonne contre la toux pour les maladies de poitrine. Elle est détensive & propre à inciser & détacher les humeurs grossières, & pour arrêter le crachement de sang.

MENZO. Voyez **MENCIO.**

M É O.

MÉON. f. m. Roi de Phrygie, étoit père de Cybèle, selon Diodore.

MÉON, MÉUM, ou **MÉU.** f. m. Terme de Botanique. Plante qui pousse une tige semblable à celle du fenouil, mais beaucoup plus petite, cannelée, creusée, rameuse. Ses feuilles sont longues, rangées sur une côte, découpées très-menu, presque aussi menues que les cheveux, & plus fines que celles du fenouil, ce qui lui fait donner le nom de *méon*, car *meion* en Grec, signifie moins. Ses fleurs naissent en ombelles, composées chacune ordinairement de cinq feuilles disposées en rose, de couleur blanche, odorantes. Ses semences sont oblongues, arrondies sur le dos, cannelées, plus grosses & plus larges que celles du fenouil. Sa racine est vivace, grosse, longue comme le petit doigt, de couleur obscure en dehors, blanchâtre

blanchâtre en dedans , de substance rare & légère , d'un goût âcre & piquant , d'une odeur aromatique. Cette racine est employée en Médecine ; on la sur-nomme ordinairement *Athamantique* , parce que la meilleure venoit autrefois du Mont Athamas ; mais celle dont on se sert présentement , est apportée des montagnes du Languedoc , de la Provence , du Dauphiné. Elle est bonne pour les indigestions , pour provoquer les mois des femmes , pour l'asthme. Cette plante croît dans quelques endroits du nord de l'Angleterre , & fleurit au mois de Juin. Elle est chaude & sèche , carminative & bonne pour la colique & les tranchées : elle est encore alexipharmaque , propre pour les maladies pestilentiellés ; on l'emploie dans la thériaque & le mithridate. On s'en sert dans le calcul , la rétention d'urine , & dans les maladies utérines. *Dict. des James.*

MÉOT , MÉOUTEZ , MAOUT. Vieux mot. Nom d'un ancien droit. *Méot* est le pluriel de *maout* , *mouton* , & marque un droit sur les moutons. *LOBINEAU* , *Gloss. Vœtigal ex ovibus.*

MÉOT. f. m. Nom d'un poisson que les habitans d'Éléphantine , en Egypte , adoroient comme un dieu. *Maotes.*

MÉOTIDE , PALU. *Voyez ZABACHE.* Mer. Nous disons cependant souvent la *Palu Méotide* , ou les *Palus Méotides* , & il faut toujours le dire en parlant de l'antiquité. Mézerai dit les marécages *Méotides* , mais mal ; il faut dire *Palus Méotides* ; c'est l'usage. Cette mer a pris ce nom du mot Latin *Palus* , qui signifie un marais , parce qu'elle est très-basse , desorte qu'en la plupart des endroits , il n'y a que des barques qui puissent y être à flot ; & le nom de *Méotide* , des Méotes , peuples qui habitoient sur ses bords.

M E P.

MÉPHAATH. Nom d'une ville de la Terre-Sainte. *Méphaath.* Elle étoit dans la Tribu de Ruben , au-delà du Jourdain , & ce fut une ville Lévitique. *Josué* , XIII. 18.

MÉPHITIS. f. m. ou f. Nom d'une déesse des Anciens. *Mephitis.* Ce mot signifie proprement la puanteur , la corruption de la terre , causée par des eaux sulfureuses. Quelques Anciens en ont fait un dieu ; d'autres une déesse.

MÉPLAT , ATE. *Semiplanus.* Terme d'Artiste qui se dit des pièces des ouvrages qui ont plus d'épaisseur que de largeur , & particulièrement des pièces de bois de sciage , comme une solive qui auroit six pouces sur trois. On dit aussi *fer méplat*.

MÉPLAT , en Peinture. f. m. Ce mot signifie l'indication des plans des différens objets. Lorsqu'on fait une tête , il faut faire sentir les *méplats* , c'est à dire , il faut par les masses de clairs & d'ombres , faire sentir les plans dans lesquels sont disposés les os qui forment la charpente de la tête. *ACAD. FR.*

MEPPEN. Nom d'une petite ville fortifiée. *Meppa.* Elle est dans l'Évêché de Munster , en Westphalie , sur la rivière d'Hassa , un peu au dessus de son embouchure dans l'Embs , à dix-huit lieues de la ville de Munster , vers le nord. *MATY.*

MEPRENDRE. Qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Se *méprendre*. V. récipro. qui se conjugue comme *prendre*. Il signifie se tromper , prendre une chose pour une autre. *Labi, errare.* Ce Ministre a un esprit si pénétrant , qu'il ne se *méprend* guère au jugement qu'il fait des gens. Ces jumeaux sont si semblables , qu'il n'y a personne qui ne s'y *méprenne*. Il est dangereux de se *méprendre* à la guerre. Cet Auteur s'est *mépris* , & a fait une fausse citation. Je déclare que pour avoir apperçu en quoi les autres se sont *mépris* , je ne m'en tiens pas moins sujet à me *méprendre* sur les choses mêmes où j'aurai apperçu leurs fautes. *FONT.*

MÉPRIS. f. m. Sentiment par lequel on juge une personne ou une chose indigne de notre estime. *Contemptus.* Avoir du *mépris* pour une chose , c'est la juger indigne de notre estime ; témoigner du *mépris* , c'est

annoncer par des signes extérieurs le peu de cas qu'on en fait. Le *mépris* devient plus ou moins offensant , selon le rang & la qualité des personnes qu'il a pour objet , & prend le nom d'insolence , de hauteur , de fierté , &c. *Voyez* ces mots & les articles relatifs. Le *mépris* de la vie , le *mépris* de la mort , est un certain sentiment par lequel on s'élève au dessus de l'amour qu'on a ordinairement pour la vie , & de la crainte qu'on a de la mort. On dit de même le *mépris* des richesses , des honneurs , des grandeurs.

On entend encore par *mépris* , au pluriel , des paroles , des actions de *mépris*. Je ne suis pas fait pour souffrir vos *mépris*.

Tomber dans le *mépris* , c'est tomber dans un état où l'on est regardé avec des sentimens de *mépris*. Un Prince fainéant tombe dans le *mépris*. Un avare est le rebut & le *mépris* du monde. Le *mépris* de la grandeur n'est d'ordinaire qu'un orgueil déguisé sous le nom de Philosophie. *Nic.* Le *mépris* est peut-être un des plus grands malheurs de la pauvreté. *S. EVR.* Le *mépris* de la mort n'étoit dans les Stoïciens qu'un orgueil mal entendu. *M. SCUD.* Le *mépris* des richesses n'est pas sensé. Il n'y a point de bon sens à se priver des commodités de la vie pour de vaines louanges. *M. ESP.* On tâche à se venger du *mépris* que les autres font de soi , par le *mépris* qu'on fait semblant d'avoir pour eux. *FL.* Ce n'est qu'en amour que le *mépris* éternel est juste , quand on a rompu avec une juste cause. *M. SCUD.* Ceux qu'on condamne au supplice , affectent quelquefois un *mépris* de la mort , qui n'est en effet qu'une crainte de l'envisager. *LA ROCH.* Les Prêtres qui se deshonnorent par leur ignorance , ou par leur dérèglement , font passer du *mépris* de leur personne à celui de leur dignité. *FL.* Le *mépris* de la mort n'est quelquefois qu'une lassitude des maux présents. *S. EVR.* Il n'y a point d'animaux si farouches que certains hommes qui font profession de *mépris* & d'aversion pour tout le genre humain. *ID.* De toutes les offenses qu'on fait à l'homme , le *mépris* est celle qu'il sent le plus vivement. *M. ESP.*

Le *mépris* , est une figure dont on se sert lorsqu'au lieu de répondre aux mauvaises raisons de quelqu'un , on se contente de faire connoître le peu de cas qu'on en fait. Ainsi un Avocat employeroit cette figure , s'il disoit : Quant à telles raisons de ma Partie adverse , elles sont si frivoles , qu'elles tombent d'elles-mêmes , c'est pourquoi je ne daigne pas y répondre.

Ceci est emprunté d'une Rhétorique manuscrite , Latine & Française , de M. Brulon de Saint Remy.

On dit proverbialement qu'il n'y a point de dette si tôt payée que le *mépris*. Vos *mépris* vous servent de louanges , est un des complimens que l'on nomme proverbialement de la place Maubert. Familiarité engendre *mépris*.

MÉPRISABLE. adj. m. & f. Digne de mépris , qui mérite peu d'estime. *Contemptu dignus, aspernandus, contemendus.* Tous les biens qui peuvent périr sont *méprisables*. L'Arioste n'est pas un Auteur *méprisable*. Il n'y a que ceux qui sont *méprisables* , qui craignent d'être méprisés. *LA ROCH.*

MÉPRISABLEMENT. adv. Avec mépris , d'une manière méprisante. *DANET, Dict. des Racines Latines, au mot CONTEMPTION, sous le verbe TEMNO.* L'Auteur a mis depuis *méprisamment* , dans son Dictionnaire Latin & François , ce qui est plus supportable , quoique l'un ne vaille guère mieux que l'autre.

MÉPRISAMMENT. adv. D'une manière méprisante. *Contemptim.* C'est un glorieux qui parle *méprisamment* de tous ses confrères. On ne doit jamais parler *méprisamment* de personne. Muret avoit parlé trop *méprisamment* de l'édition de Sénèque par Erasme. *LE CLERC.*

Ce mot ne se trouve point dans les Auteurs qui écrivent correctement.

MÉPRISANT , ANTE. adj. Qui marque du mépris. *Contemptor.* Les beautés sont ordinairement glorieuses & *méprisantes*. Elle a l'humeur fière & *méprisante*. *ABLANC.* Ton *méprisant* , manières *méprisantes*.

MÉPRISE. f. f. Faute , erreur de celui qui se méprend.

Error, lapsus, imprudentia. Quand la preuve d'une règle d'Arithmétique ne réuslit pas, il faut qu'il y ait eu de la *méprise* dans le calcul. Ce Laquais a donné un billet pour un autre, c'est une *méprise* qui a causé bien du trouble. Reprenons ce que vous m'avez dit, de peur de *méprise*. PASC. Comment avez-vous laissé glisser une *méprise* si grossière? BOIL.

MÉPRISER, v. a. Avoir du mépris, ne point faire de cas d'une personne, ou d'une chose. *Contemnere, spernere.* On *méprise* le bien qu'on possède, & on souhaite celui qu'on n'a pas. On *méprise* les choses communes, quoique les plus nécessaires pour la vie. Il vaut mieux se *mépriser* sans raison, que s'estimer aveuglément. M. ESP. On ne *méprise* pas tous ceux qui ont des vices; mais on *méprise* tous ceux qui n'ont aucune vertu. LA ROCH. Les malheureux qu'on accable, ont si grande peur qu'on ne les *méprise*, qu'ils en font moins modestes. B. RAB. C'est une chose dure d'être *méprisé*. NIC. Les plus modestes mêmes, qui ne veulent point être loués, ne veulent point aussi être *méprisés*. S. EVR. On ne *méprise* point la mort de bonne-foi: ceux qui feignent de la *mépriser*, tremblent dans le fond de l'ame. M. ESP. Nous ne *méprisons* d'ordinaire le monde, que quand le monde nous *méprise*. S. EVR. On dit qu'un avis n'est pas à *mépriser*; pour dire qu'il est bon.

MÉPRISE, ÉE. part.

MÉPRISON. Vieux mot. Mépris, mauvaise-foi. *Poësies du Roi de Navarre.*

M E Q.

MÈQUE. Voyez LA MECQUE.

MÉQUELLAS CAYS. Ville d'Afrique, bâtie par les successeurs de Mahomet, sur un des bords du Nil, du côté du couchant.

MÉQUINE. f. f. Vieux mot. Fille qui sert, petite servante. Borel le fait venir du mot Hébreu *méchinach*, qui signifie Préparant. On a dit aussi *Meschine*. Il s'est pris en général pour fille. Nicod explique le mot de *Meschine* par Demoiselle, & il se trouve dans Perceval pour une Dame, ou fille de naissance relevée.

MÉQUINENÇA. Nom d'un bourg d'Espagne, situé dans l'Arragon, au confluent de la Sègre & de l'Ebre, à quatre lieues de Lérida.

M E R.

MER. f. f. Grand receptacle, ou amas des eaux qui environnent la terre, & qui se répandent sur plusieurs parties de son globe. *Mare.* Dieu fait le nombre des grains de sable de la mer. L'écriture dit qu'il a mis des bornes à la mer, qu'il fait briser ses flots contre son rivage. La mer venoit briser sur le sable ses flots orgueilleux. FLÉCH.

La Mer se prend en général, ou en particulier, & en la divisant en ses parties. Quand il s'agit de la mer, prise dans la plus grande étendue de son lit, on dit simplement la Mer, ou l'Océan, ou la Mer Océane.

On dit la Mer simplement, pour dire la Mer en général, & pour signifier la vaste étendue d'eaux qui couvrent une grande partie du globe. L'Océan a quelque chose de plus particulier, & se dit de la Mer en général, par opposition aux Mers qui sont enfermées dans les terres.

De même que la terre est partagée en pays, de même l'Océan est partagé en Mers. La Mer Atlantique, la Mer Baltique, la Mer Glaciale, la Mer des Indes, &c. sont également des parties essentielles d'un seul & même Océan.

Quoique les Mers enfermées dans les terres communiquent à l'Océan par des détroits connus, ou par des souterrains ignorés, & que par conséquent elles aient une liaison plus ou moins grande avec lui, on ne les appelle point Océan, mais simplement Mer, en y ajoutant leur nom propre pour les distinguer. La Mer Méditerranée, la Mer Baltique, &c.

L'Océan lui-même se partage en diverses Mers, non qu'il soit divisé par aucunes bornes, comme les Mers enfermées entre des rivages, & où l'on entre par quelque détroit, mais parce que les Navigateurs, pour marquer en quel lieu ils se sont trouvés, ont imaginé dans cette vaste étendue des parties qu'ils ont distinguées par des noms particuliers. Ainsi l'on a dit Mer du Sud, Mer du Nord, Mer d'Ethiopie, Mer des Indes, &c. pour marquer les diverses parties du même Océan.

L'écriture appelle quelquefois la Méditerranée, simplement la Mer.

Ce mot vient du Latin *mare*, qu'Isidore dérive de *amarum*, à cause que ses eaux sont amères. D'autres le font venir de *marath* Hébreu, qui signifie *amertume*, ou plutôt, comme Voisius, *De Idololat. L. 2, c. 68.* de מַר, *mar*, qui signifie *amer, salé*. D'autres du mot Celtique *mor*, qui semble plus naturel.

Les Tyriens, si l'on en croit la plus obscure antiquité, furent les premiers qui osèrent se mettre sur un frêle vaisseau à la merci des vagues, qui domptèrent l'orgueil de la Mer, & réunirent tant de peuples que la Mer avoit séparés. FÉN. Xerxès qui fouetta la Mer, & qui y fit jeter des chaînes pour la réduire sous son obéissance, la regardoit apparemment comme une de ces bêtes féroces que l'on châtie, & que l'on enchaîne quand on veut les apprivoiser & les adoucir. BOUH. Il y a des côtes où la Mer vient avec tant de précipitation & de violence, qu'elle couvre en un instant tout le rivage. ID. La Mer est l'image du monde, & de la vanité des choses humaines: ces calmes & ces tempêtes qui se succèdent à toute heure, sont une fidelle peinture de ce qui se passe dans la vie. Y a-t-il une Mer plus inconstante que la Cour des Princes? Y en a-t-il même une plus périlleuse? ID. Jusqu'à l'Empereur Justinien, la Mer étoit commune à tous les hommes. De-là vient que les loix Romaines donnoient action contre celui qui empêchoit qu'on n'y navigât, ou qu'on n'y pêchât librement. L'Empereur Léon, par sa Nouvelle 56, permet à ceux qui sont en possession de pêcher seuls devant leur territoire, d'en défendre la pêche à tous autres. Il permit même aux particuliers de diviser entre eux le Bosphore de Thrace. Depuis, les Souverains ont voulu s'approprier la Mer, & la tirer de l'usage commun. Dans ces derniers temps les Anglois ont prétendu s'attribuer l'empire de la Mer dans la Manche. La République de Venise se prétend tellement maîtresse de son Golfe, que l'on marie tous les ans la Seigneurie avec la Mer Adriatique. Voyez LE BRET. Les Rois d'Angleterre prétendent à l'empire des Mers qui environnent les trois Royaumes d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, & cela jusqu'aux rivages des pays voisins. C'est en conséquence de cette prétention, que les enfans nés sur ces mers, sont déclarés naturels Anglois, comme nés sur les terres des Rois d'Angleterre. MISSON.

La Mer a différens mouvemens. On en distingue de trois sortes; le Diurne, le Mensuel & l'Annuel. Le Diurne est celui par lequel les eaux de la Mer se débordent sur nos rivages, & s'en retirent deux fois le jour: en sorte toutefois que ces inondations arrivent tous les jours près de quarante-huit minutes plus tard que le jour précédent. Le mouvement Mensuel est ainsi appelé, parce que les marées sont plus fortes aux nouvelles & pleines lunes de chaque mois, que dans les quadratures. Enfin le mouvement Annuel, est celui par lequel les eaux de la Mer se gonflent plus considérablement aux nouvelles & pleines lunes des Equinoxes, qu'aux nouvelles & pleines lunes des Solstices. Voyez FLUX & REFLUX.

La MER présente un autre phénomène qui n'est pas moins intéressant; c'est celui de la salure de ses eaux, qui vient des particules de sel de nitre & de bitume qui se trouvent mêlées avec ses eaux, depuis le commencement du monde. On a cherché longtemps les moyens de dessaler les eaux de la mer. M. Gautier, Médecin de Nantes, en vint à bout en

1717, par la voie de la distillation. Il mit de l'eau de la mer dans la cucurbitre de sa machine pour être échauffée & élevée en vapeurs par le moyen d'un tambour ou réchaud placé au dessus de l'eau, qui dans son sein contenoit un feu de bois & de charbon. On vit alors couler par le robinet de la citerne de la machine une eau très-bonne, & sans aucun goût de sel. On painit du pain avec cette eau, qui fut trouvé aussi bon que celui que l'on fait avec l'eau ordinaire. Les viandes qu'on y fit cuire, furent très-bien cuites, & en peu de temps, avec un feu médiocre. *Voyez les Journaux de Trévoux & le Registre des Procès-verbaux tenus au Contrôle de la Marine au port de Brest.*

Les Payens nommoient la mer, *Thetis, Amphirite* : & tenoient Neptune pour le dieu de la mer.

Les Juifs donnoient le nom de mer aux grands lacs. C'est en ce sens que les Thalmodistes disent dans le *Traité Babu bathra, c. 5. fol. 74.* qu'il y a sept mers dans la Terre-Sainte. 1°. La mer de Tibériade. 2°. La mer de Sodome. 3°. La mer d'Hélath. 4°. La mer d'Hélatha. 5°. La mer de Sobéhi. 6°. La mer d'Apamée. Et 7°. La grande mer.

Nous donnons aussi le nom de mer à quelques lacs. Ainsi nous appellons la mer Douce, un grand lac de la Nouvelle France dans l'Amérique septentrionale. On l'appelle autrement Karegnondi. Il est à l'ouest de la Nouvelle France. *Voyez HURON.*

Isaïe donne aussi au Nil le nom de mer *XI. 15.* selon quelques Hébreux, mais il est plus probable que le Prophète parle de la mer d'Egypte ou de la mer Rouge. *Voyez Bochart dans son Hiéroz. P. II. L. V. c. 7.*

La MER a différents noms, selon les différentes régions, pays, ou villes qu'elle baigne, ou pour d'autres raisons. *ROBB.* Voici les principaux de ces noms.

La MER Adriatique. *Voyez ADRIATIQUE & VENISE.*

La MER d'Afrique, autrement mer de Tunis & de Tripoli, ou mer de Barbarie. *Africum, Tunetanum, Tripolitanum, Barbaricum mare.* C'est une partie de la mer Méditerranée, enfermée entre les côtes des Royaumes de Tunis & de Tripoli, la côte australe de Sicile, & la côte orientale de Sardaigne.

La MER d'Allemagne. *Voyez ALLEMAGNE.*

La MER d'Anchidol. *Mare Anchidolium.* C'est l'Océan oriental, qui s'étend depuis l'île de Java jusqu'à la Terre australe.

La MER Atlantique, ou l'Océan Atlantique. *Atlanticum mare.* *Voyez ATLANTIQUE.*

La MER d'Aufonie. *Aufonium mare.* Les Anciens donnoient ce nom à la partie occidentale de la mer Ionienne; elle baigne la côte orientale de Sicile & des deux Calabres. Quelques uns la poussent jusqu'au Péloponnèse, & la confondent ainsi avec la mer Ionienne toute entière.

La MER d'Ayan, *Azanium mare.* C'est une partie de l'Océan Ethiopique, qui baigne les côtes orientales de l'Afrique; c'est la partie septentrionale de la mer de Zanguébar. Elle s'étend depuis le cap de Guardafuy jusqu'à Magadoxo.

La MER Baltique. *Voyez BALTIQUE.*

MER Basse, ou d'énbas. *Voyez plus bas MER Inférieure.*

La MER de Biscaye. *Mare Cantabricum.* Partie de l'Océan qui baigne les côtes septentrionales d'Espagne, & s'étend depuis Fontatabie jusqu'au Cap de Finistère.

La MER Blanche. *Mare Album, sinus Grandivicensis.* On appelle ainsi la mer de Marimara, par opposition au Pont-Euxin, qu'on appelle mer Noire, & parce qu'on tient qu'elle est fort sûre.

La MER Bosphorique, ou Cimmérienne. C'est la partie du Pont-Euxin, qui est près du Bosphore Cimmérien. *Mare Bosphoricum, ou Cimmerium.*

La MER du Brésil. *Mare Brasiliam.* C'est une partie de la mer du Nord. Quelques-uns l'étendent tout le long de la côte du Brésil, depuis l'embouchure de la rivière des Amazones jusqu'au Paraguay. D'autres la resserrent à la partie de la mer du Nord qui

baigne la côte orientale du Brésil.

La MER Britannique, c'est la Manche. *Voyez MANCHE.*
La MER Calédonienne, ou l'Océan Calédonien. *Voyez CALÉDONIEN.*

La MER de Candie. C'est la partie de la mer Egée, ou de l'Archipel, qui voit la côte septentrionale de l'île de Candie. *Mare Creticum.* Elle s'étend entre le cap Salomon dans l'île de Candie, jusqu'à celui de Matapan dans le Péloponnèse, ou entre la mer de Scarpanto au levant, & le Péloponnèse au couchant, Candie au midi, & les îles de l'Archipel au nord.

La MER de Caramante & de Rhodes, *Mare Asiaticum.* Mer d'Asie, partie de la mer Méditerranée qui baigne la côte méridionale de l'Asie mineure, ou de la Natolie. Anciennement elle comprenoit quatre autres mers, la mer de Lycie, la mer de Pamphylie, la mer de Cilicie, & la mer Carpathienne.

La MER Carpathienne. Il ne faut user de ce mot qu'en parlant de l'Antiquité. Aujourd'hui il faut dire la mer de Scarpanto. *Voyez SCARPANTO.*

La MER Caspienne, ou Caspie. *Voyez CASPIENNE.* La mer Caspienne, s'appelle aussi mer de Bacu. C'est une mer dans l'Asie, vers l'Hyrcanie, qui reçoit plusieurs grands fleuves, sans avoir aucune communication apparente avec les autres mers. On l'appelle aujourd'hui mer de Bacu, ou de Sala. La mer Caspie à 200 lieues d'Allemagne de l'est à l'ouest, selon Jean Kinson. Mais Olearius dit qu'il n'y a que la moitié de cette distance. D'autres la mettent de 800 milles de long, & de 600 de large. C'est l'opinion de Schérif Aldérissi, cité jusqu'à présent sous le nom de Géographe de Nubie.

La MER de la Chine, c'est celle qui est aux environs de la Chine, à l'orient & au midi. *Sinicum mare.*

La MER de Chypre, ou mer de Levant. C'est la partie de la mer Méditerranée, qui est aux environs de l'île de Chypre entre la Cilicie & la Syrie. *Mare Cyprium.*

La MER de Cilicie. *Mare Cilicium,* aujourd'hui mer de Caramanie. C'est la partie de la mer Méditerranée, qui baigne les côtes de la Caramanie dans l'Asie mineure.

La MER Cimbrique, ou mer du Jutland, communément WEST-ZÉE. *Voyez ce mot.*

La MER de Cyrène, ou Cyrénaïque. *Mare Cyrenaicum.* C'étoit chez les Anciens la mer qui étoit entre celle de Lybie & la grande Syrie, ou le détroit de Sidra, comme on parle aujourd'hui, sur la partie occidentale des côtes septentrionales du Royaume de Barca, où étoit alors la Cyrénaïque Pentapole.

La MER de Dalmatie. *Mare Dalmaticum.* Autrefois après la décadence de l'Empire, on donnoit ce nom à toute la mer Adriatique, ou golfe de Venise. Aujourd'hui ce n'en est qu'une partie, sur les côtes de Dalmatie.

MER de Danemarck. *Mare Danicum.* *Voyez DANEMARCK.*

MER du Desert, ou de la Solitude. *Mare deserti, ou solitudinis.* C'est un des noms que l'écriture donne au lac ASPHALTITE. *Voyez ce mot, & Mer MORTE.* Elle est environnée d'un Desert.

La MER d'Ecosse. On donne ce nom au golfe de Forth, qui sépare la Lothiane de la province de Frise, parce que c'est le plus grand golfe d'Ecosse. *Mare Scotia, ou Scoticum, Sinus Fortheanus.*

La MER Egée. *Voyez EGÉE, & EGÉE.* *Voyez encore ARCHIPEL.*

La MER d'Egypte. C'est la partie de la mer Méditerranée qui arrose la côte septentrionale d'Egypte, & qui s'étend jusqu'aux côtes méridionales de l'île de Chypre & de Candie. *Mare Aegyptium.*

La MER d'Elcatif, c'est le golfe de Perse. *Sinus Persicus.*

La MER Eolienne, *Mare Aëlium, ou Mylicum.* C'est la mer de Smyrne, ou le golfe de Smyrne. *Voyez SMYRNE.*

La MER d'Éthiopie, autrement l'Océan Ethiopien. *Voyez ÉTHIOPIEN.*

La MER d'Eubée. *Mare Euboicum*. C'est aujourd'hui la mer ou le golfe de Neptune. *Voyez* NEGREPONT.

MER Extérieure. *Mare externum*. Quelques-uns ont nommé la mer Océane, mer Extérieure, comme on nommoit la Méditerranée, mer Intérieure.

La MER de Galilée, c'est le nom que l'Ecriture donne au lac de Tibériade, formé par les eaux du Jourdain. *Voyez* ci dessus.

La MER de Galilée. *Mare Galilææ*. *Voyez* GALILÉE.

La MER de Gascogne, ou de Guyenne. *Mare Aquitanicum*. *Voyez* GASCOGNE.

La MER Glaciale. *Voyez* GLACIALE.

La Grande MER, c'est, dans l'Ecriture, la mer Méditerranée, ainsi appelée par comparaison aux lacs de Galilée & Asphaltite, qu'elle appelle aussi *Mers*.

La MER de Grece. *Voyez* GRECE.

La MER Hircanienne, ou d'Hircanie. *Hircanum mare*. C'est un nom de la mer Caspienne.

La MER Hyperboréenne. Les Anciens appeloient ainsi une grande partie de la mer septentrionale. *Mare Hyperboreum*. Elle comprenoit ce que nous nommons mer de Moscovie, & mer de Tartarie.

La MER du Japon, celle qui entoure le Japon. *Japonicum mare*.

La MER d'Ibérie, ou mer d'Espagne. *Mare Ibericum* ou *Hispanicum*. Elle s'étend depuis le détroit de Gibraltar jusqu'au cap de Gates.

La MER d'Icare, ou Icatienne. *Icarium mare*. Aujourd'hui de NICARI. *Voyez* ce mot.

La MER de l'Inde, Océan Indien, mer des Indes. *Indicum mare*. On l'appelle encore Océan oriental. *Voyez* OCÉAN.

La MER Intérieure. *Mare inferum*, *inferius*. Les Anciens appeloient ainsi la mer de Toscane, la mer qui est au midi de l'Italie, comme ils appeloient Supérieure, le golfe de Venise qui est au nord. *Voyez* TOSCANE.

La MER Intérieure, ou dedans les Terres. *Mare internum* ou *interius*. C'est chez les Anciens la mer Méditerranée. On auroit pu appeler ainsi en général tous les détroits qui pénètrent dans les terres; mais ce n'est point l'usage. Les Hébreux l'appeloient *Mare magnum*, la Grande mer, pour la distinguer des lacs auxquels ils donnoient le nom de mer, comme on l'a remarqué ci dessus.

La MER Ionienne, ou d'Ionie. *Voyez* IONIE.

La MER d'Irlande. *Voyez* IRLANDE.

MER du Levant, *Mare Orientale*, c'est un nom qu'on donne à la mer Méditerranée. De-là vient que nous appelons Vice-Amiral du Levant, le Vice-Amiral de la Méditerranée, & des ports de Toulon, Marseille, &c.

MER de Levant, c'est la Méditerranée, qui touche la France. *Mare Gallicum*. Valois, *Not. Gall. p. 216*.

La MER de Libie. *Mare Libycum*. C'est aujourd'hui la partie de la Méditerranée qui baigne les côtes septentrionales du Royaume de Barca, en Afrique. C'étoit autrefois la même chose, & elle étoit entre la mer d'Egypte à l'orient, & la mer Cyrénaïque à l'occident, quoiqu'en dise Hoffmann, qui la place entre les deux Syrtes, ou entre la mer Cyrénaïque & la petite Syrte, le long des côtes du Royaume de Tripoli.

La MER de Ligurie. *Mare Ligusticum*. C'étoit autrefois ce que nous appelons aujourd'hui mer de Gènes. *Voyez* GÈNES.

La MER de Lycie. *Voyez* LYCIE.

La MER de Macédoine. *Voyez* MACÉDOINE.

La MER de Magellan, ou Magellanique. *Voyez* MAGELLANIQUE.

La MER Majorque. *Voyez* MAJORQUE.

MER Majour, ou mer Majeure, *Mare majus*. C'est la mer Noire, ou le Pont Euxin.

La MER de Mandria. C'est le *Myrtoum mare* des Anciens. *Voyez* MANDRIA.

La MER de Marmora. *Voyez* MARMORA.

La MER Méditerranée. *Voyez* MEDITERRANÉE.

Les Anciens appeloient la Méditerranée, Notre mer,

parce que c'étoit celle qui environnoit leurs terres, & sur laquelle seule ils naviguoient. *Mare nostrum*.

La MER de Mexique. *Voyez* MEXIQUE.

La MER de Mingrelie. *Voyez* MINGRELIE.

La MER Morte. *Mare Mortuum*. C'est dans la Vulgate, *Jof. III. 16*. le lac ASPHALTITE. *Voyez* ce mot, & ci-dessous MORTE. La mer Morte est le nom que l'Ecriture donne au grand lac que forme le Jourdain en finissant sa course, & où il se rend. Elle a cent milles de long & vingt-cinq de large, selon Pline. La mer Morte, ou le lac Asphaltite, est le lieu où étoient Sodome & Gomorrhe. Les corps graves n'y enfoncent point. On n'y peut noyer aucun corps vivant. Il ne produit que le bitume. L'eau en est si salée & amère, que si l'on y jette du sel, il ne fondra point: elle est plus blanche & plus pesante que l'eau de la mer. Il n'y a aucun poisson qui puisse y vivre: & quoiqu'il y ait deux rivières qui y entrent, dont l'une est le Jourdain, néanmoins le poisson n'y entre pas, & remonte contre sa source.

La MER de Nicari. *Voyez* NICARIA, ou NICARI.

La MER Noire, c'est le Pont Euxin. *Pontus Euxinus*, *Mare Nigrum*. Autrement mer Majour *Voyez* NOIRE.

La MER du Nord. *Voyez* NORD.

La MER d'Occident. *Mare Hesperium*. Les Anciens appeloient ainsi une grande partie de l'Océan Ethiopique entre l'Océan Ethiopique proprement dit, & l'Océan Atlantique, sur les côtes de Guinée. C'est ce que nous nommons aujourd'hui mer de Guinée.

La MER Orientale. Grande partie de l'Océan qui s'étend le long de la Chine, du Japon & des Philippines. *Eoum mare*. On dit plus communément Océan Oriental, que Mer Orientale.

La MER Pacifique. *Voyez* PACIFIQUE.

La MER de Pamphylie, étoit chez les Anciens la partie de la mer Méditerranée qui baignoit les côtes de Pamphylie, province de l'Asie Mineure. *Mare Pamphylum*. Elle avoit la mer de Cilicie à l'est, & celle de Lycie à l'ouest, & étoit au nord-ouest de l'île de Chypre.

La MER du Phafe. Les Anciens ont ainsi appelé la partie du Pont Euxin, qui étoit sur les côtes de la Colchide, & dans laquelle le Phafe se décharge. *Mare Phasianum*.

La MER de Phénicie. *Mare Phanicium*. *Voyez* PHENICIE.

MER du Ponant. C'est l'Océan qui baigne les côtes de France, depuis les Pays Bas jusqu'en Espagne. *Oceanus Gallicus*, *Occiduum mare*. Valois, *Notit. Gall. p. 218*.

MER du Ponant. *Mare Occidentale*, *Occiduum*. C'est l'Océan; par opposition à la mer Méditerranée, qu'on nomme mer du Levant. De là vient qu'on nomme Vice-Amiral du Ponant, celui des Vice-Amiraux qui commande sur l'Océan, & dans les ports de France qui sont sur l'Océan.

Sanfon dans sa carte de la Méditerranée, appelle aussi mer du Ponant la partie Occidentale de la mer Méditerranée, entre les côtes d'Espagne, celles d'Afrique & la Sardaigne.

La MER de Provence, *Mare Gallicum*, autrement golfe de Lyon. *Voyez* LYON.

La MER de Rhodes. *Voyez* RHODES.

La MER Rouge, autrement mer de la Mecque, ou détroit Arabe. *Mare Rubrum*, ou *Erythrum*, ou *Erythraeum*, *sinus Arabicus*, *Meccanum mare*. C'est un grand golfe de la mer qui entre dans les terres à Ormus, & s'étend entre l'Afrique & l'Arabie, jusqu'à une lieue au dessus de Suèz, faisant avec la Méditerranée un isthme d'environ cinquante lieues, qui joint l'Afrique à l'Asie. La mer Rouge git du sud sud ouest au nord-nord ouest. Dans sa plus grande largeur, elle n'a qu'environ 36 lieues, sa longueur est d'environ 350; à son entrée dans les terres, elle n'en a que six d'une côte à l'autre le long de la côte orientale: il y a de Babelmandel à Camaram 44 lieues, de Camaram à Gézam 60, de Gézam à Imbo 130. Car il y a de Gezam à Zidem 42 lieues, de Zidem

à Juda 36, de Juda à Imbo 52. Ce qui fait de Gézam à Imbo 130 lieues; d'Imbo à Tor, il y en a 68, de Tor à Suèz 30 à 35 lieues. Car Tor est au 28^e degré 10 minutes de latitude nord, & Suèz au 29^e degré 45 minutes. Cela fait 337 lieues pour la côte orientale. Sur la côte occidentale en descendant du nord-nord-ouest au sud-sud-ouest, il y a de Suèz à Corondolo 15 lieues, de Corondolo à Alercer le Neuf 45, d'Alercer à Quaquem 130, de Quaquem à Maçua 70, de Maçua aux portes de Babelinandel 85. Ce qui fait 345 lieues. D'Alcocer au Nil, il y a 16 lieues; c'est l'endroit de la mer Rouge le plus proche de ce fleuve. Alcocer est à 25 dégr. 15 min. de latitude nord. Quaquem est à 19 dégr. 20 min. de latitude. De Tor au mont Sanaï, il y a 18 lieues, & de Zidem à la Mecque environ 15. Alcocer est un grand passage d'Afrique en Arabie. Je parle du nouvel Alcocer, Alcocer le vieux est à 2 lieues au sud du nouveau. Tout ceci est tiré de De Barros, Auteur Portugais, *Decada Secunda de Asia, L. VIII. Capitulo primeiro.*

Les Anciens ont confondu la Mer Rouge avec le golfe Persique & la Mer des Indes, comme Plin, Méla Hérodote : car ils disent que l'Indus, le Tigre & l'Euphrate s'y déchargent. On l'appelle aussi Mer de la Mecque. Elle fut appelée autrefois *Erythraë*, à cause d'un ancien Roi d'Arabie, dit *Erythras*; & parce que *erythros* en Grec, signifie rouge. D'autres ont dit que c'est à cause de la couleur rouge de son arène, ou des marbres rouges qui sont aux roches voisines : ce qui n'est pas véritable. D'autres croient que c'est à cause d'une certaine herbe rouge fort propre pour la teinture d'écarlate, nommée *suso*, qui se trouve dans son fond vers les côtes d'Ethiopie. C'est ce qui l'a fait nommer par les Hébreux *Bahar suf*; *bahar* signifiant mer & *suf* rouge, par rapport à la couleur & au nom de cette herbe. S. Jérôme appelle dans sa traduction la mer Rouge, la mer Souf, comme si *souf* & rouge vouloient dire la même chose. Cette herbe est une espèce de goémon, ou algue marine, qui se pourrit dans le fond de la mer, dont il croît beaucoup en Ethiopie & aux Indes. Elle ressemble au safran, aussi-bien que sa graine & sa fleur. Elle sert à teindre en rouge. Les voisins de cette mer l'appellent aussi d'*Elcossim* & d'*Ayala*. Mais la vraie raison de cette dénomination est que les Iduméens descendans d'Esäü, habitoient près des côtes de cette mer. A cause de cela elle fut appelée, mer d'Edom, ou d'Idumée, d'où les Grecs ont fait *Erythraon*, & les Latins *Rubrum*, Rouge, qui est ce que signifie le mot d'Edom en Hébreu. Cela se rapporte à ce que disoient quelques Anciens, comme on le voit dans Strabon, *Liv. XVI. p. 536.* de l'édition de Vignon de l'an 1587. & dans Plin, *L. VI. c. 24.* que cette mer avoit pris son nom d'*Erythras*, fils de Persée, qui avoit régné en ces lieux-là; & à ce que d'autres, selon Strabon, racontotent encore que c'étoit d'un Persan nommé Erythras, qui avoit le premier conduit des habitans sur les côtes de cette mer & dans ses îles. Car *Erythras* en Grec, est la même chose qu'Edom en Hébreu, c'est-à-dire, rouge; & Esäü, comme on sait, fut nommé Edom, rouge; d'où vient le nom de l'Idumée & des Iduméens qui habitèrent la côte d'Asiongaber sur cette mer, & qui probablement passèrent les premiers dans ses îles. Edom, ou Esäü, a pu aussi être pris pour un Persan, parce qu'il étoit fils d'Abraham, qui étoit originaire d'un pays que les Grecs & les Romains appelloient la Perse.

Les Arabes appellent la mer Rouge, *Bahar Corzum*, c'est-à-dire, mer fermée; nom qu'ils donnent plus proprement encore à la mer Caspienne. La raison de ce nom est à mon sens, que l'entrée de cette mer, qui est déjà fort étroite, comme nous l'avons dit, est encore fermée par une île. Il la nomment aussi mer de la Mecque, parce que la Mecque n'en est pas beaucoup éloignée. De Barros dit qu'ils sont tout étonnés d'entendre que nous l'appellons mer Rouge.

Peut être s'y font ils faits. Mais De Barros parle des premières navigations d'Alfonse d'Albuquerque, de Dom Jean de Castro, & des Portugais sur cette mer.

La MER salée, *mare salis*, ou *falsissimum*, *falsum*.

C'est un nom que l'Ecriture donne à la mer Morte.

La MER de Sardaigne, *Sardoum mare*. Voyez SARDAGNE.

La MER Sarmatique, ou de Sarmatie. Voyez SARMATIE.

La MER de Scythie. Voyez SCYTHIE.

La MER de Sicile. Voyez SICILE.

La MER de Sodome. *Mer Sodoma*, ou *Sodomaum*.

C'est le lac ASPHALTITE. Voyez ce mot.

MER de la Solitude. C'est un des noms que l'Ecriture donne au lac Asphaltite, & à la mer Morte. *Mare solitudinis*. Elle étoit ainsi appelée, parce qu'elle s'étendoit le long du Desert, ou de la Solitude de Juda, c'est à dire, qu'elle est environnée de sables arides, de terres stériles, de campagne de sel.

La MER du Sud. Voyez SUD & PACIFIQUE.

Hoffinan dit que nous appelons en François le Zuiderzée, mer du Sud; il se trompe. Il est vrai, que Zuiderzée en Hollandois, est la même chose qu'en François mer du Sud; mais nous ne disons point pour cela mer du Sud pour Zuiderzée, ni Zuiderzée pour mer du Sud. Ce sont deux choses fort différentes.

La MER de Suède, c'est la mer Baltique, *Mare Balticum*, *Codanus Sinus*.

La MER supérieure, *Mare superum*. Les Romains appeloient ainsi la mer Adriatique, aujourd'hui golfe de Venise, qui est au nord de l'Italie, comme ils appeloient mer inférieure, la mer de Toscane, qui est au midi.

La MER de Syrie, ou de Sourie. Voyez SYRIE.

La MER de Tibériade, *Mare Tiberiadis*. Voyez mer de Galilée, c'est la même chose. On la nomme aussi mer de Galilée, ou de Cénéreth, ou de Généfareth. Voyez ces mots.

La MER de Toscane. Voyez TOSCANE.

La MER de Trinacrie, *Trinacrium mare*. Dans les Anciens c'est la même chose que mer de Sicile, qu'on appeloit Trinacrie.

La MER de Tyr. Partie de la mer de Phénicie. C'est celle qui est sur les côtes de Tyr. *Mare Tyrium*.

La MER Vermeille, *Mare Purpureum*. C'est la partie de la mer du Sud, qui est entre la nouvelle Espagne & la Péninsule de Californie, le golfe ou le bras de mer qui est entre la nouvelle Espagne & la Californie.

La MER de Virginie. *Mare Virginium*. C'est la partie méridionale de la mer d'Irlande, qu'on a autrefois appelée ainsi. Elle s'étend entre l'Irlande & le Cap de Cornouaille, en Angleterre.

MER de Zabache, ou de la Tana, c'est la Palus-Méotide. *Palus Maotis*. Voyez ZABACHE.

La MER de Zanguébar. Voyez ZANGUÉBAR.

On appelle Ports de mer, les villes ou endroits où peuvent aborder les Vaisseaux : *Rhades de mer*, les endroits où les vaisseaux peuvent ancrer, & se tenir à l'abri : *côtes & rivages de la mer*, toutes les terres qui sont le long de ses bords. En ce sens on dit Boulogne sur la mer, Monstreuil sur la mer. *Golfes* ou *Anses de mer*, sont les lieux ou les rivages qui se courbent en arc : & *bras de mer*, les endroits de la mer qui sont ferrés entre le continent & les îles.

On appelle pleine mer & haute mer, celle qui est fort éloignée des rivages. On dit, tirer à la mer; pour dire, s'éloigner des côtes. Quand le flux arrive, on dit que la mer monte; & on appelle basse mer, quand il s'en retourne. On dit que la mer est grosse, quand elle est courroucée, & agitée des vents & de la tempête. Et quand on dit, temps de mer, c'est à dire, un orage. On dit que la mer est calme, quand il ne fait point de vent, quand les vaisseaux ne peuvent avancer, & alors on dit qu'il n'y a point de mer; & que la mer n'est pas navigable, quand il y a des vents contraires qui règnent, com-

me dans l'Inde. Il y a six mois qu'elle n'est pas navigable pour retourner en Europe, il faut attendre la mousson. On appelle *coups de mer*, les violentes agitations des flots, des lames, ou des houles. On dit encore, qu'on ne peut plus tenir la *mer*, lorsque le vaisseau est désagrégé, & qu'il ne peut plus résister à l'orage. Une *mer* est dite sans fond, lorsqu'elle a plus de deux cens brasses de profondeur. **ROBBE.**

On appelle un *Homme de mer*, un Pilote, ou un Capitaine de vaisseau, qui entend bien la Marine, qui fait bien conduire un vaisseau, & commander sur *mer*; un *Ecumeur de mer*, un Pirate, ou Corsaire qui court les *mers* pour voler les Marchands, sans pouvoir, ou commission d'aucun Prince. On appelle *Maître de la mer*, un Prince qui couvre la *mer* de vaisseaux, qui est le plus fort sur *mer*; & l'on dit qu'il tient la *mer* en ce sens. On dit que Xerxès a autrefois fouetté la *mer*. Aujourd'hui les Vénitiens épousent la *mer* en grande cérémonie. On appelle monter sur *mer*, quand on s'embarque; mettre en *mer*, mettre à la *mer*, quand on fait partir les vaisseaux, quand on les pousse de dessus le chantier à la *mer*. On dit aussi, aller à la *mer*, quand on va en course; qu'il faut aller à la *mer*, quand on a été mordu de quelque bête enragée.

On appelle *Chien de mer*, *tortue de mer*, *oiseau de mer*, des espèces de ces animaux qui vivent dans la *mer*, ou sur les bords. Du poisson de *mer*, des châtaignes de *mer*, coquilles & raretés de la *mer*. *Vert de mer*, est un vert un peu foncé, qui imite la couleur de la *mer* vue de loin. On appelle de l'*oultre-mer*, de l'azur fait de lapis broyé qui vient d'Orient. Nous disons aussi *mer* par hyperbole, ou exagération, pour une grande étendue d'eau. Cette rivière déborda & inonda toute la campagne; c'étoit une *mer*.

MER D'ATRIN. Dans l'écriture, c'est un grand vase d'airain qui se remplissoit d'eau, pour les purifications des Prêtres & des Léuites. *Mare æneum, lacus æneus, labrum æneum.*

MER, se dit figurément des choses spirituelles & morales. Qui voudroit sonder la profondeur des mystères de la Foi? C'est une *mer* où l'esprit se perd. La société est une *mer* plus infidelle, & plus orageuse, que la *mer* même. **M. ESP.** Notre vie est une *mer* orageuse, sans cesse agitée par les passions. La prédication de l'Evangile est comparée à un filet, avec lequel on pêche dans la *mer* de ce monde toutes sortes de poissons.

*Pour moi, sur cette mer qu'ici-bas nous courons,
Je songe à me pourvoir d'esquifs & d'avirons.*

BOIL.

Ces sortes de figures sont si fort établies, que chaque passion est considérée comme une *mer* où l'on court, afin de parvenir à son but.

Courir les mers d'Amour de rivage en rivage.

SAR.

La Poésie est aussi la *mer* où les plus beaux esprits courent souvent risque de se perdre.

Cette mer où tu cours est célèbre en naufrages.

BOIL.

Etoile de la *mer*, se dit figurément de la Vierge Marie. Au propre, c'est l'étoile de Vénus, ou celle de Castor & Pollux, ou plutôt l'étoile du Pole.

MER, se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'on porte de l'eau à la *mer*, quand on porte quelque chose en un lieu où il y en a déjà grande abondance. On dit en ce sens, c'est une goutte d'eau dans la *mer*; pour dire, ce que vous y apportez n'y paroitra rien. On dit aussi, c'est la *mer* à boire, c'est vouloir épuiser la *mer*; pour dire, c'est une chose impossible à faire, dont on ne peut jamais

voir la fin. On dit aussi, qu'une sauce est salée comme la *mer*; pour dire, qu'elle est trop salée. On dit aussi, qu'on a cherché quelqu'un par *mer* & par terre; *remis velisque, velis equisque*; pour dire, qu'on l'a cherché en divers endroits. On dit d'un homme qui mange beaucoup, qu'il avaleroit la *mer* & les poissons. On dit aussi, labourer le rivage de la *mer*; pour dire, prendre une peine inutile. *Arare litus.* On dit d'un homme dont la fortune est bien établie, qu'il vogue en pleine *mer*; & de celui qui avance un grand ouvrage qu'il a entrepris, qu'il est en pleine *mer*. Qui craint le danger, ne doit pas aller sur *mer*. On dit encore, Quand la *mer* est trouble, tout le monde pêche, pour dire, que chacun cherche à profiter dans les défords.

*Ne va au bal qui n'aimera la danse,
Ni sur la mer qui craindra le danger,
Ni au festin qui ne voudra manger,
Ni à la Cour pour dire ce qu'il pense.*

PYBRAC.

MER DES HUMEURS. *Mare humorum.* Terme d'Astronomie purement Latin, mais francisé par l'usage. Les Astronomes ont donné ce nom à l'une des taches de la Lune qui est la 41^e. dans le Catalogue du P. Riccioli, & qu'il a désignée par la lettre majuscule A. Il y aussi *Mare nubium, Mare imbrium, Mare neëtaris, Mare tranquillitatis, Mare serenitatis, Mare fecunditatis, & Mare cristum*, qui sont les 42, 43, 44, 45, 46, 47, & 48 du même Catalogue, & qui sont désignées par les majuscules B, C, D, E, F, G, H.

MER. Ville de France dans le Blaisois, entre Blois & Baugenci, à une lieue de la Loire.

MERA. f. m. Sorte d'arbre qui se trouve dans l'île de Madagascar. Ses feuilles ressemblent à celles de l'Olivier, & son bois est jaune dans le milieu, sans odeur, & aussi dur que celui du buis.

MERA. f. f. Terme de Mythologie. Nom d'une Nymphe, compagne de Diane. *Mera.* Elle étoit fille de Prothée & d'Ausia. Un jour qu'elle étoit à la chasse, Jupiter se travestit en Minerve, & la surprit; mais Diane en fut si outrée, qu'elle la perça de flèches, & elle fut changée en chienne, comme Ovide le décrit dans ses Métamorphoses, *L. VII.*

MERA. Voyez LARISSA, RIVIÈRE.

MERALERESSE. On trouve aussi *Meralleresse.* Vieux mot, qui signifie *Sage-femme. Obstetrix.*

MÉRAN, MÉRANIE. Nom d'une petite ville ou bourg d'Allemagne. *Merania.* Ce lieu, situé dans le Tirol, sur l'Adige, à douze lieues au-dessus de Trente, étoit anciennement le chef du Duché de Méranie, qui contenoit tout le Tirol, & une petite partie de la Haute-Bavière. Ce pays est entré dans la Maison d'Autriche, l'an 1366.

MÉRANIE. Nom ancien de la province que nous appelons aujourd'hui Tirol.

MÉRAUT. f. m. Nom d'homme. *Medraldus.* Le corps de S. Méraut Abbé, est à S. Georges de Vendôme. **CHAST. au 23 Février.**

MERC, MERCQ & MÈRE. Vieux mot, qui veut dire, Marque, signe pour reconnoître. *Gloss. sur Marot.* On trouve dans les Coutumes *merc* de Châtel. Voyez MAIRE DE CHASTEL. *Merc* du giber, *merc* de la Justice, c'est le lieu, la marque de la Justice, des fourches patibulaires. Battre au dessus, ou au-dessous des *merc*s, c'est-à-dire, au-dessus ou au-dessous des lieux marqués. On dit aussi *mères* dans le même sens. Quelquefois on écrit *mère* au singulier.

MERCADENT. f. m. Terme de mépris, qui signifie un Marchand de légères merceries, ou un Marchand ruiné. *Minutus propola.* Il est pris de l'Italien un *povero mercadente.*

MERCANTIL, ILLE. adj. m. & f. Qui concerne le Commerce. Contrat *mercantil.* Profession *mercantille.* Arithmétique *mercantille*, pour distinguer

celle qui n'est propre qu'aux Marchands, d'avec celle des Géomètres.

Il est aussi substantif. Faire la *mercantille*, pour dire, un négoce de peu de valeur. *Mercatura*.

MERCANTILLEMENT. adv. D'une manière mercantille. Il se dit en ce sens : Il parle, il écrit, il s'exprime *mercantillement*; pour dire qu'il parle, qu'il écrit, qu'il s'explique selon les maximes, les usages & les termes qui sont affectés aux Marchands & Négocians.

MERCANTISTE. f. m. On se sert quelquefois de ce terme pour signifier un Marchand. DIC. DE COMMERCE.

MERCANTORISTE. adj. Il se dit de la manière de parler d'un Marchand. Ce style est *mercantoriste*, plein d'expressions affectées aux Marchands.

MERCAVA. f. m. Terme de Théologie Rabbinique, dont les Juifs se servent pour exprimer les spéculations sur la nature de Dieu & de ses ouvrages. R. Moïse dit dans son livre *More Mevochim*, qu'il a dessein d'exposer tout ce qui regarde l'ouvrage du *Bereschith* & du *Mercava*. Par l'ouvrage du *Bereschith*, il entend la création, qui est expliquée dans la Genèse que les Juifs appellent *Breschuk*; & par le *Mercava*, il entend les mystères de cette création, qui ne sont entendus que des Sages. Le R. Juda, qui parle aussi du *Mercava*, dit que les secrets de ces mystères sont si sublimes, qu'il n'est pas permis de les enseigner en particulier. Voyez le Dictionnaire de M. Simon de Lyon.

MERCÉ. Mot corrompu de Merci. Je ne manquerai pas, dit le Duc de Mayenne, de Bulles & d'Excommunications *mercé* de M. le Légat, (c'est-à-dire, Merci, ou grâces à M. le Légat) qui en fait tout le *tu autem*, pour embabouiner ceux qui y voudront croire. . . . SAT. MÉN. t. 1. p. 39.

MERCELOT. f. m. Petit Mercier qui étale aux Foires, qui porte une balle à la campagne, ou dans la ville, une manette pendue à son cou, & remplie de menue mercerie. *Tenuis Mercator*, *minuta mercis propola*. C'est la même chose que *Mercerot*.

MERCÉNAIRE. f. m. & f. Homme de journée, qui travaille pour gagner de l'argent, pour gagner sa vie. *Mercenarius*, *operarius*. C'est un péché criant, de retenir le salaire des valets & des *mercénaires*.

MERCÉNAIRE, s'emploie encore substantivement dans la signification d'un homme intéressé & aisé à corrompre pour de l'argent. *Venalis*. C'est un *mercénaire*. AC. FR.

MERCÉNAIRE. Ordre Religieux dont il y en a de chauffés & de déchauffés. On en voit principalement en Espagne, où ils sont nommés Religieux de la *Mercéd*: l'on y en compte 95 Couvens de Mitigés & 13 de Réformés. On dit communément les Religieux de la Merci, mais quelques-uns les nomment *Mercénaires*. L'Abbé de Vairac se sert toujours de ce mot.

MERCÉNAIRE. adj. de t. g. Se dit rarement au propre. Travail, labour *mercénaire*, qui se fait seulement pour le gain, pour le salaire. Il est plus souvent employé au moral. Un homme *mercénaire* inspiré par un intérêt fardide, qui se laisse aisément corrompre par l'intérêt, qui fait tout pour de l'argent. Les gens de basse naissance ont d'ordinaire l'âme *mercénaire* & lâche. Combien d'Auteurs travaillent par un esprit *mercénaire*; font des dédicaces, & donnent des éloges *mercénaires*? Les Jurisconsultes de Cour, toujours bien assortis de maximes flatteuses, ne manquent pas d'étaler leur éloquence *mercénaire*. TOUR. Cette laide avec ses richesses ne peut avoir que des adorateurs *mercénaires*. S. EVR. L'amour intéressé des Israélites pour Dieu, étoit un amour servile & *mercénaire*. FÉN. Les Muses n'étoient pas encore *mercénaires*, & l'on ne vendoit pas encore les douces chansons de Therspicore. LE CL. Une armée est une multitude d'âmes pour la plupart viles & *mercénaires*. FL.

Dans les âmes vulgaires.

Les feux de la valeur sont des feux mercénaires.

BRËB.

D'un mercénaire amour voilà les dignes fruits!
RAC.

MERCÉNAIREMENT. adv. D'une manière mercénaire. *Mercenarium in modum*. Il ne faut point agir *mercénairement*, quand on veut acquérir de l'honneur.

MERCERIE. f. f. Marchandises dont les Merciers ont droit de faire trafic. Voyez MERCIER. Le Corps de la *Mercerie* de Paris est nombreux & fort étendu. C'est le troisième des six Corps des Marchands, qui est divisé en six états différens : le Marchand grossier, ou en gros, qui peut vendre sous corde tout ce que les autres cinq Corps peuvent vendre en détail, & qui détaille aussi quelquefois; le second, celui qui vend des étoffes de drap d'or, d'argent, de soie & de laine : le troisième, celui d'ostades : le quatrième, celui qui vend des tapilleries : le cinquième, est celui de la Joaillerie; & le sixième, celui de la menue *mercerie*. Ce Corps a été institué en l'année 1407. par Charles VI.

MERCERIE, se dit plus particulièrement des menues marchandises, & de celles qu'on vend en détail. *Minuta mercx*. Les rubans, le fil, la soie, les aiguilles, coëffes, masques, toilettes, sont de la menue *mercerie*.

Ce mot vient à *mercibus*.

On dit proverbialement, Qu'il a plu sur la *mercerie* de quelqu'un, pour dire, que son trafic va mal, qu'il est prêt à faire banqueroute.

MERCEROT, synonyme de MERCELOT. f. m. Petit Mercier de campagne, ou de menue marchandise. *Minuta mercis propola*. On ne le dit ordinairement que par mépris. Ce n'est qu'un *Mercerot*.

MERCERIE. Nom d'une ville anciennement épiscopale. *Mercefia*, autrefois *Germanica*. Elle est dans la Syrie, près du Mont Aman, au septentrion d'Alep. MATY.

MERCHE, LA MERCHE, ou LES MERCHES. Nom d'une province de l'Ecosse méridionale, bornée au nord par la Lothiane, au couchant par la Lauderdale, & au midi par la Twédale & le Northumberland, dont elle est séparée par la rivière de Twède; la mer d'Allemagne la baigne au levant. *Marchia*, *Merchia*, *Mersia*. Cette province n'a guère au-delà de huit lieues de long, & de six de large.

MERCHE, pour Marqué. CL. MAROT, Ballade à Madame d'Alençon, Marguerite de Valois, pour être couché en son état.

MERCHER. v. a. Vieux mot, qui signifie *marquer*; mettre une marque. *Notare*, *signare*. *Mercher* la mesure pour être sûr qu'elle a les proportions réglées par la coutume, ou autrement.

On disoit autrefois *merc* & *mère* pour marque.

MERCHINGEN. Ville & Château fort d'Allemagne dans le Palatinat du Rhin

MERCI. f. f. Ce mot n'a point de pluriel, & signifie Miséricorde. *Gratia*, *vonia*. Crier *merci*, recevoir à *merci*. Il y a des gens sans *merci*, qui ne font aucune *merci*, dont il ne faut attendre aucune *merci*. Implorer la *merci* de quelqu'un. Au reste, il faut remarquer, après l'Académie, que le mot de *merci* vieillit dans la plupart des phrases où il se met sans article, & qu'il n'a plus d'usage que dans celle-ci, Je vous crie *merci*, qui se dit familièrement pour, Je vous demande pardon.

Ménage dérive ce mot de *miserescere*. Il y a plus d'apparence qu'il vient de *mereri*, parce que celui qui s'humilie, mérite le pardon. On l'a appelé en Latin *merces*, *miser cordia*.

MERCI, se dit aussi en parlant de ce qui est abandonné au pouvoir, à la discrétion, à la vengeance d'autrui. *Arbitrium*, *potestas*. Une ville prise d'assaut est à la *merci* des soldats. C'est un grand malheur de tomber entre les mains de son ennemi mortel, d'être

à la *merci*. Remettre quelqu'un à la *merci* de ses ennemis. VOIR. Les Plaideurs sont à la *merci* des Juges, qui disposent de leurs biens & de leur vie comme il leur plaît. Ce logis ne ferme point, tout y est à la *merci* des voleurs.

On le dit aussi à l'égard des bêtes & des choses inanimées. Ce Berger a laissé son troupeau à la *merci* des loups. Être à la *merci* des bêtes farouches. VAUG. Ce Pilote a abandonné son vaisseau à la *merci* des flots, des vents & de l'orage. Se mettre à la *merci* de la mer & des Pirates, de l'orage, des passions, de l'amour, de la haine, &c.

*Ils verroient leurs écrits, honte de l'univers,
Pourrir dans la poussière à la merci des vers.*
BOIL.

MERCI, se joint aussi à quelques mots qui sont des ad-
verbes ou des substantifs dans des façons de parler
ordinaires. Dieu *merci*, nous voilà à la fin de nos
maux. Dieu *merci*, & à vous; c'est à-dire, grâces
à Dieu, & à vous, j'en suis quitte. Dieu *merci*.
GON.

*Quelque rare que soit le mérite des Belles,
Je pense, Dieu merci, qu'on vaut son prix comme elles.*
MOLIÈRE.

Grand MERCI. Façon de parler du style familier
qui signifie, Je vous remercie, je vous rends grâce.
Grand *merci* se prend quelquefois substantivement.
Cela ne m'a coûté qu'un grand *merci*. Marot a dit:

*Mes bons Pères Religieux,
Vous dînez pour un grand merci.
O gens heureux! ô demi-dieux!
Plût à Dieu que je fusse ainsi.*

MERCI Dieu, *merci* de ma vie, est une manière de
jurer dont se servent les femmes de la lie du peuple.
MERCI. C'est la charité d'amour, qu'on demande plus
d'une fois avant que de l'obtenir. Marot le fait assez
entendre. *Gloss. sur ce Poëte.*

L'Ordre de la MERCI, est un Ordre de Religieux qui
vient d'Espagne, institué pour la Rédemption des
Captifs. *Ordo sanctæ Mariæ de Mercede*. Il fut insti-
tuté en 1223. par S. Pierre Nolafque. S. Raimond
de Pègnafort, nouvellement entré dans l'Ordre de
S. Dominique, y eut beaucoup de part, & il fut
confirmé en 1230. par Grégoire IX. sous la Règle
de S. Augustin. Il est appelé Ordre de la *Merci*,
qui veut dire pitié, & miséricorde. Ou du mot Latin
merces, qui signifie Rançon, rachat, parce qu'ils
rachètent des Infidèles les Chrétiens esclaves, &
qu'ils en paient la rançon. Le nom de cet Ordre
est proprement Notre Dame de la *Merci*, pour la
Rédemption des Captifs; mais pour l'ordinaire nous
disons simplement la *Merci*.

MERCIANT. adv. Volontiers, de bon cœur. *Poës.
du Roi de Nav.*

MERCIE. Nom d'un ancien Royaume en Angleterre.
Mercia. La *Mercie* comprenoit le pays des Corna-
riens, des Coritains, des Dobunes, la partie sep-
trionale du pays des Atrébates, & la partie oc-
cidentale de celui des Catieuclaniens. Le Royaume
de *Mercie* étoit autrefois le principal des Royaumes
que les Anglo-Saxons avoient fondé dans la Grande-
Bretagne. Ses bornes étoient, au nord, le Royaume
de Northumberland; au couchant, la Principauté de
Galles; au sud, le Royaume de Westsex, ou les pro-
vinces occidentales; & au levant, les Royaumes
d'Essex, d'East-Angles, avec la mer d'Allemagne.
Cette grande province est divisée en dix-huit mou-
dres, qu'on nomme Shires ou Comtés; leurs noms
sont Chester Shrop, Héreford, Monmouth, Glo-
cester, Oxford, Buckingham, Bedford, Hunting-
ton, Northampton, Rutland, Lincoln, Nottin-
gham, Darby, Stafford, Worcester, Warwick &
Leicester.

MERCIEN, ENNE. adj. Habitant du Royaume de
Mercie. *Mercius*, a. On appelloit autrement les *Mer-
ciens*, Anglois du dedans des tetres. *Angli medi-
terranei*.

MERCIEB. vieux verbe. Remercier.

MERCIEB. f. L'action de marcher, les pas par où une
personne a marché. *Poës. du Roi de Nav.*

MERCIEB, ÈRE. f. m. & f. Marchand qui vend tou-
tes sortes de marchandises dépendantes du Corps de
la Mercerie. *Mercator*. Le Corps des Marchands
Merciers de Paris est le plus nombreux & le plus
puissant des six Corps des Marchands. Les gros
Marchands *Merciers* vendent toutes les belles étoffes
de soie, d'or & d'argent, & quelque marchandise
que ce soit, tant du Royaume, que des pays étran-
gers, comme étoffes, cuirs, fourrures, tapisseries,
passemens, soies, joailleries, drogueries, métaux,
armes, quincaillerie, dinanderie, coutellerie, &
tous ouvrages de forge & de fonte. Les Marchands
Merciers ne doivent faire aucun ouvrage de la main,
si ce n'est pour enjoliver les marchandises qu'ils ven-
dent: aussi, dit-on, *Mercier* marchand de tout, fai-
seur de rien. Les *Merciers* en détail ne peuvent pas
vendre celles qui concernent les autres Corps. Il
y aussi de menus *Merciers* qui colportent, qui éta-
lent de petites marchandises dans les marchés & les
foires, qui ne sont pas du Corps des Marchands
Merciers.

On dit proverbialement, A petit *Mercier*, petit
panier, pour dire, que les petites gens peuvent vi-
vre de leur trafic en réglant leur dépense à leur
gain. On dit aussi d'un homme qui s'emporte faci-
lement, qu'il tueroit un *Mercier* pour un peigne.
On dit encore, qu'au jour du Jugement chacun sera
Mercier, qu'il portera son panier, pour dire, qu'il
répondra de ses fautes.

En Latin, on a appelé un *Mercier*, *Mercator*,
Mercerius & *Mercenarius*. Et c'est de là qu'est venu
le nom de *Mercier*.

MERCK. Nom d'un lieu situé sur le bord de la mer,
entre Calais & Gravelines. *Marci*, *Mercha*, *Mer-
curifius*. Valois, *Not. Gall. p. 315, 334.*

MERCŒUR. Nom d'un bourg de France, situé dans
l'Auvergne, entre Clermont & Saint-Flour à huit
lieues de l'un & de l'autre. *Mercorium*, *Marcolium*.

MERCOGLIANO. Nom de lieu. *Mercuriale*. C'étoit
anciennement une petite ville de la Campanie. Ce
n'est maintenant qu'un village de la terre de Labour,
situé à quatre lieues de Naples, vers le levant.
MATY.

MERCQS. Voyez MERC.

MERCQS, ou MERQ. Nom d'un village du Limou-
sin. *Mercoria*, *Mercorius*. Valois croit qu'il a pris
son nom de Mercure, *Not. Gall. p. 334.*

MERCREDI. f. m. On disoit autrefois *Mécredi*.
Mercredi est le seul en usage, au moins parmi les
honnêtes gens. C'est le quatrième jour de la semai-
ne, le troisième ouvrable. Chez les payens il étoit
consacré à Mercure, d'où lui vient son nom,
Dies Mercurii: dans l'Eglise, *Feria quarta*.

MERCREDI des Cendres. C'est le premier jour du
Carême, jour auquel le Célébrant, après avoir ré-
cité quelques prières, bénit des cendres, & en met
sur la tête du Clergé & du peuple, qui les reçoit à
genoux, en disant à chaque personne, *Memento*,
homo, quia pulvis es, & in pulverem reverteris.

MERCURE. f. m. En Mythologie. C'étoit un dieu de
l'Antiquité, fils de Jupiter & de Maia; il présidoit
au négoce. *Mercurius*.

On tient qu'il étoit ainsi nommé à *mercibus*, qui
signifie *marchandises*. On a feint qu'il étoit le Messa-
ger des dieux; & pour cela on lui a donné des ailes
& des talonnières; un caducée, ou une verge en-
tortillée de serpens. Voyez CADUCÉE.

MERCURE, étoit aussi un dieu des anciens Gaulois,
qu'ils avoient pris, selon Bochart, des Phéniciens.
Ils l'adoroient sous le nom de *Thcutates*. Platon
a appelé *Thcut*, *Mercure*, qui étoit un nom dérivé
de *deus*, signifiant *dieu*. Peut-être aussi que le *deus* des
Grecs

Grecs venoit de *Theut*, ou *Thot*, Egyptien.

MERCURE, a servi figurément en ce sens de titre à plusieurs Livres qui annoncent quelque chose de nouveau. Le *Mercur* François est une Histoire de France qui contient XXV Tomes, commençant depuis l'année 1605. jusqu'à la fin de l'année 1644. Vittorio Siri a intitulé son Histoire de France du nom de *Mercur*. Le *Mercur* Armorial de Ségoing qui traite du Blason. Le *Mercur* Indien de Rosnel, Orfèvre, qui traite des pierres précieuses, des perles & de l'or.

Le *Mercur Galant* succéda au *Mercur François*, & a été remplacé par celui qu'on nomme *Mercur de France*. M. de Visé commença en 1672, & donna, jusqu'au mois de Mai 1710, 460 volumes, sous le nom de *Mercur Galant*. Ensuite M. Duffresny donna 44 volumes, sous le même nom, depuis Juin 1710, jusqu'à Avril 1714. M. Le Févre, depuis Mai 1714, jusqu'à Octobre 1716, donna 30 volumes, sous le nom de *Mercur de France*. En Janvier 1717, M. l'Abbé Buchet y travailla, sous le nom de *Nouveau Mercur*, jusqu'au mois de Mai 1721 inclusivement, 43 volumes. M. de La Roque y a travaillé depuis le mois de Juin 1721, jusqu'en 1745, sous le nom de *Mercur de France*; & il a rendu cet ouvrage intéressant par le grand nombre de Pièces choisies de Littérature en prose & en vers, dont il l'a enrichi. M. Fufelier fut ensuite chargé du *Mercur*. M. de la Buère le continua seul, après la mort de M. Fufelier. M. de Boilly, de l'Académie Française, le remplaça depuis le mois de Janvier 1755. À sa mort, le *Mercur* passa par brevet à M. Marmontel. Il commença par le volume du mois d'Août de la même année. Son règne n'a pas été long. On le lui ôta au commencement de 1760, pour le donner à M. de la Place, Auteur de quelques ouvrages assez estimés.

On appelle figurément *Mercur Galant*, les personnes qui vont recueillir des nouvelles, & qui prennent plaisir à les conter.

*Pour un époux enfin rien n'est plus désolant,
Que d'avoir en sa femme un Mercur Galant,
Qui ne tarit jamais sur toutes les nouvelles.*

On appelle aussi figurément *Mercur*, l'entremetteur d'un mauvais commerce. ACAD. FR.

MERCURE, en Astronomie, est la plus petite des Planètes inférieures. *Mercurius*. Son globe sensiblement sphérique, est vingt-sept fois moins gros que celui que nous habitons. Eloigné du soleil d'environ quinze millions de lieues dans la plus grande distance, & d'environ dix millions dans la plus petite distance, il doit être beaucoup plus dense que la terre. Son mouvement périodique se fait en quatre-vingt huit jours d'occident en orient autour du Soleil, dont il ne s'éloigne jamais plus de vingt-huit degrés, & jamais moins de dix-huit. On l'appelle *Mercur brûlé*, quand il est dans les rayons du soleil, où il se perd à nos yeux. On n'a pu jusqu'à présent découvrir en combien de temps se fait son mouvement diurne sur son axe, ni si son axe est oblique à l'égard du cercle qu'il fait autour du soleil, parce qu'il est ordinairement caché dans les rayons du soleil. Il fait sa révolution sur des poles distans d'environ sept degrés de ceux de l'Ecliptique. *Mercur* change de phases, comme la lune, selon ses différentes positions avec le soleil & la terre. Il paroît plein dans ses conjonctions supérieures avec le soleil, parce qu'alors nous voyons tout l'hémisphère illuminé. Mais dans les conjonctions inférieures l'on ne voit que l'hémisphère obscur; sa lumière va en croissant, comme celle de la lune, à mesure qu'il se rapproche du soleil. La situation de cette planète démontre évidemment que le système de Ptolomée est faux; car l'on aperçoit bien quelquefois *Mercur* entre la terre & le soleil, & quelquefois au delà du soleil; mais jamais on ne voit la terre entre *Mercur* & le soleil, ce qui devoit arriver, si les cieux de toutes les Planètes enser-

Tome V.

moient la terre qui en feroit le centre, comme le suppose Ptolomée. Il a été observé dans son disque par Gassendi & Bouillaud, qui ont mis au jour leurs observations: on a de la peine à les faire, suon de 30 ans en 30 ans.

MERCURE, signifie aussi le vis-argent, ou hydrargyre. *Hydrargyrum*, *mercurius*. Il est appelé par quelques-uns *demi-métal*. Il est toujours liquide. Les Chimistes lui donnent le surnom de *Prothée*, à cause des différentes couleurs qu'il prend dans ses préparations. Et Olavus Borrichius Danois dans sa Chimie, dit qu'ayant tourmenté pendant une année entière du *mercur* par plusieurs feux, & l'ayant réduit en eau, en turbit, & en cendre, il reprit sa première forme au milieu de la flamme par l'attraction du sel de tartre. Il a souvent ses propres mines, où on le trouve tout purifié & coulant, & alors il s'appelle *mercur vierge*. On le trouve souvent dans celles des autres métaux, ou mêlé parmi des terres, ou des pierres, ou corpotifié en einnabre naturel, d'où on le sépare par le moyen du feu. Il est de nature volatile, composé de terre sulfurée blanche, & de son propre *mercur* interne. Les Auteurs ne sont pas d'accord sur la nature du vis-argent. Les uns tiennent qu'il est chaud, comme Galien, Rhafis, Dioscoride, Platéarius. D'autres disent qu'il est froid, comme Avicenne, Matthiolo. Mais Paracelse dit qu'il est chaud au dedans, & froid au dehors; & Pierre d'Appone, dit le Conciliateur, assure qu'il est froid, à cause qu'il est aqueux; & chaud, à cause qu'il contient du soufre. Le pied cube du *mercur* pèse 947 livres, & celui d'eau de Seine n'en pèse que 70. Ainsi le ponce de *mercur* pèse presque autant que 14 ponce d'eau. M. Huygens a expérimenté que le vis-argent purgé, demeure suspendu dans le vide jusqu'à la hauteur de 27 ponce.

On purifie le *mercur* en le lavant plusieurs fois avec du vinaigre, dans lequel on dissout du sel commun, ou bien en le passant simplement au travers d'une peau de chamois. Ambroise Paré dit qu'il en faut faire avaler à un chien une livre à la fois, le séparer après de ses excréments, & le laver avec du vinaigre.

On fait des précipités de *mercur* de différentes couleurs. Il y en a du blanc, du rouge, du jaune, du vert, de couleur de rose. Cette diversité de couleurs vient de la différence des acides dont on se sert pour faire dissoudre le *mercur*, & de celle des précipitans avec lesquels on le précipite; ou bien du degré de feu qu'on emploie pour le calciner après avoir été dissout. Par exemple, si on fait dissoudre du *mercur* dans de l'esprit de nitre, ou dans l'eau forte, & qu'on le fasse précipiter ensuite avec de l'esprit de sel, on a un précipité blanc: si au lieu d'esprit de sel on verse de l'urine chaude sur la dissolution, on fait un précipité de couleur de rose. Pour faire le précipité rouge, on fait dissoudre du *mercur* dans l'esprit de nitre, & après avoir fait évaporer toute l'humidité, on calcine la matière qui reste, jusqu'à ce qu'elle soit devenue rouge, poussant le feu jusqu'au troisième degré.

Le *MERCURE* se coagule avec du suc de limon, en les remuant bien ensemble. On ne peut faire de vermeil doré qu'avec un amalgame de *mercur*.

On appelle aussi le *mercur*, *argent aqueux*, *serf*, *fugitif* & *esprit minéral*: comme l'ammoniac, l'aigle volant, le soufre, l'esprit puant, & l'arsenic, l'*esprit conciliateur*.

Fixer le *mercur*, c'est l'unir de telle sorte avec quelqu'autre corps, qu'il ne puisse redevenir coulant. On n'a pu encore trouver le moyen de fixer le *mercur*.

La fixation du *mercur* est ce grand ouvrage que recherchent les Chimistes pour la Pierre philosophale, car ils travaillent presque tous sur le *mercur*; mais quand on a trouvé la manière de le fixer, & de le teindre; ce n'est après tout que de l'or apparent, qui ne peut résister aux épreuves de la coupelle, ou de l'incart.

On dit figurément & familièrement, fixer le *mer-*
D d d d d

cure ; pour dire , guérir l'inconstance , la légereté d'un esprit.

Quand on dit que les principes de Chimie sont le sel , le soufre & le Mercure , on n'entend pas que ce soit du vis argent actuel , mais la partie liquide , ou l'humide radical , qui est en tous les corps naturels.

Le MERCURE chez les Médecins s'appelle le *Furet* , parce que par sa subtilité il va chercher les mauvaises humeurs jusques dans les parties les plus solides. C'est pourquoi on l'emploie à guérir le mal de Naples ; & il a une propriété merveilleuse pour faire mourir toute la vermine subitement. Ceux qui travaillent aux mines de mercure sont sujets à la paralysie , & tous ceux qui se servent du mercure , comme les Fondeurs de caractères , les Doreurs au feu , sont sujets à des tremblemens de mains & de tête ; c'est pourquoi en travaillant ils ont la précaution de tenir de l'or entre les dents , où la vapeur du mercure s'attache.

MERCURE DOUX , est un mercure sublimé plusieurs fois , lequel par le moyen de ces sublimations répétées , de dangereux & de violent qu'il étoit , il devient capable d'être pris intérieurement.

MERCURE , dans l'art Héraldique , marque la couleur pourpre dans les armoiries des Princes souverains.

MERCURE. Terme de Fleuriste. Tulipe rouge incarnat & chamois. MORIN.

MERCURIAL , ALE. Qui est de la nature du Mercure , qui tient du Mercure. *Ad Mercurium pertinens , mercurialis*. Les Astrologues , les Chimistes & les Pharmaciens emploient ce mot , pour signifier les choses qui sont de leur science & de leur art. Le Cigne est une constellation de nature *mercuriale*. Les esprits *mercuriaux* & arsenicaux des mines en rendent le travail fort dangereux. On dit aussi , du miel *mercurial* , à cause du suc de la *mercuriale* qui entre en sa composition. On dit mieux *mercuriel*.

MERCURIALE. f. f. Assemblée qui se fait dans les Cours souveraines les premiers Mercredis après l'ouverture des Audiences de la Saint Martin & de Pâques , où le Président exhorte les Conseillers à rendre exactement la justice , à observer les réglemens , & fait quelquefois des remontrances , ou corrections à ceux qui ont manqué à leur devoir ; elles ont été établies par les Edits des Rois Charles VIII , Louis XII & Henri III , afin de s'informer si les Ordonnances avoient été gardées & observées.

On le dit aussi des discours que le Premier Président , le Procureur Général , où l'un des Avocats Généraux font ce jour là sur les abus qui se commettent dans l'administration de la Justice.

MERCURIALE , se dit figurément des réprimandes domestiques que font les supérieurs en particulier à leurs inférieurs qui ont failli. *Objurgatio , reprehensio , animadversio*. L'Evêque a fait à ce Curé une petite *mercuriale*.

MERCURIALE. Ce mot s'emploie aussi pour signifier une assemblée de gens de Lettres , qui se fait tous les Mercredis chez quelque personne savante , & où l'on parle de plusieurs choses , soit de Lettres , soit de nouvelles. *Confessus litteratorum*. On a tenu longtemps des *Mercuriales* chez M. Ménage. C'est de-là que ce nom est venu , parce que ce savant homme tenoit chez lui des assemblées tous les Mercredis.

MERCURIALE , est aussi une sorte de plante dont il y a plusieurs espèces. *Mercurialis*. Il y en a une qu'on appelle *mercuriale mâle* , qui pousse des tiges à la hauteur d'environ un pied , anguleuses , noueuses , douces au toucher. Ses feuilles ressemblent à celles de la pariétaire , mais elles sont lisses , dentelées en leurs bords , vertes , d'un goût nitreux. Il sort de leurs aisselles des pédicules courts , à chacun desquels est attaché un fruit à deux capsules , un peu aplati & velu ; chaque capsule renferme dans son creux une semence le plus souvent ovale. Ce fruit naît sur des pieds qui ne fleurissent pas. Sa racine est tendre & fibreuse. C. Bauhin l'appelle *mercurialis testiculata , sive mas Dioscoridis & Plinii*. Il y a une

mercuriale femelle qui ressemble à la précédente en ses tiges & en ses feuilles , mais elle porte des fleurs à plusieurs étamines soutenues par un calice à trois ou quatre feuilles , & ramassées en épi. Ces fleurs ne sont suivies d'aucun fruit. C. Bauhin l'appelle *Mercurialis spicata , sive femina Dioscoridis & Plinii*. Ces deux espèces de *mercuriales* sont purgatives ; on en tire le suc , avec lequel on fait un sirop qui est laxatif & désopilatif : on en fait aussi le miel *mercurial* qui est fort en usage dans les lavemens. Elles sont aussi émollientes , propres pour la suppression des mois , & pour les pâles couleurs.

La MERCURIALE , à ce que l'on prétend , porte le nom du dieu Mercure , qui , dit-on , la mit le premier en usage.

MERCURIALES. f. f. pl. Nom d'une fête que les Habitans de l'île de Crète , aujourd'hui Candie , célébroient autrefois en l'honneur de Mercure. *Mercurialia*. Cette fête avoit été établie à cause du commerce , dont Mercure étoit le dieu , & qui florissoit dans cette île. Elle se célébroit à Rome le 14 de Juillet.

MERCURIEL , ELLE. adj. C'est ainsi qu'il faut dire , & non pas *mercurial* , qui tient du Mercure. Onguent *mercuriel*. Eau *mercurielle*. Voyez MERCURIAL.

MERCURIFICATION. f. f. Terme d'Alchimie , qui indique l'opération par laquelle on tire le mercure des métaux , ou plutôt par laquelle on produit , on prétend produire du vrai mercure coulant par une transmutation quelconque des autres substances métalliques en celles-ci.

MERDAILLE. Terme populaire & injurieux , qu'on dit à une troupe importune de petits enfans.

MERDE. f. f. Excrément , matière fécale de l'homme. *Merda , stercus humanum*. On le dit aussi de quelques animaux domestiques , comme du chat , du chien , des poules , des oies , &c. On évite l'usage de ce mot , aussi bien que des termes obscènes , parce qu'il donne des idées qui blessent les imaginations délicates.

Joseph Scaliger dit que ce mot vient de *erda* , qui chez les vieux Romains signifioit en général *excrément* , comme on voit dans Sénèque , *au liv. 6* , des Bienfaits , *chap. 16* , d'où vient qu'on a appelé *homerda* , l'excrément de l'homme ; *bucerda* , l'excrément du bœuf ; *muccerda* , celui d'une touris , *succerda* , celui du pourceau , &c.

MERDE D'OIE , est une espèce de couleur , entre le vert & le jaune , telle que celle des excréments de ces oiseaux.

MERDE DE FER , est ce que plus ordinairement on appelle *Mâchefer*. La *merde de fer* , est l'écume de fer qui ne se peut fondre , ni redevenir fer , & qui a les mêmes propriétés que la rouille de fer. On l'appelle en Latin *Stercus ferri*. Il y en a aussi de bronze & d'argent. La *merde de fer* & la limure de plomb causent de grandes douleurs à ceux qui en ont pris intérieurement.

On dit proverbialement , Plus on remue la *merde* , plus elle put ; pour dire , que plus on approfondit une vilaine affaire , plus on deshonne ceux qui y ont participé. On dit aussi , qu'aux cochons la *merde* ne put point. On dit proverbialement d'une affaire où il y a quelque chose de honteux , qu'il y a de la *merde* au bâton. ACAD. FR. Tout cela est bas.

MERDEUX , EUSE. adj. Souillé , gâté , rempli de merde. *Merda infectus*. Lange *merdeux*. Chemise *merdeuse*.

On dit proverbialement & bassement d'un homme qui se sent coupable de quelque chose , qu'il sent son cas *merdeux*. ACAD. FR.

MERDIN. Nom d'une ville de la Turquie , en Asie. *Merda*. Elle est dans le Diarbékir , près du Tigre , environ à quinze lieues de Mosul , vers le nord. Il y a dans *Merdin* le siège d'un Archevêché. MATY.

MÈRE. adj. f. Il n'a guère d'usage que joint avec *goutte* , & *laine* , & quelques autres. On appelle *mère goutte* , le plus put vin qui coule par lui-même de la cuve ,

ans que l'on ait foulé le raisin. *Vinum non pressum.* Le vin de la mère goutte est bien plus estimé que celui du pressurage. On appelle mère laine, la laine la plus fine & la meilleure qui se tire d'une toison. Voyez LAINE.

☞ MÈRE-PERLE. C'est ainsi que l'on nomme une sorte de poisson testacée, une espèce d'huitre beaucoup plus grande que les huitres ordinaires, où s'engendrent les perles. On l'appelle aussi simplement Perle. Voyez ce mot.

☞ LANGUE MÈRE, qui n'est dérivée d'aucune autre, & dont quelques unes sont dérivées. *Lingua alterius, aliarum parens. Lingua matrix.* L'Hebreu est une Langue mère.

On faisoit autrefois à Dijon, & en quelques villes de Flandre des fêtes populaires, & de Carnaval, qu'on nommoit la *Mère folie*, ou la *Mère folle*. *Mater stultorum*, en Latin de ce temps-là.

MÈRE. f. f. Femme qui a porté, qui a mis un enfant au monde. On le dit aussi des femelles des animaux. *Mater, parens, genitrix.* On le dit par excellence de Marie, qui est la *Mère* de Dieu, qui seule a été vierge & mère. Eve est appelée notre première *Mère*. La Reine *Mère* est la Reine Douairière. Cette femme est mère de six enfans; elle a pour tous une tendresse de mère.

Mères ayant le cœur tendre & galant,
Font rarement féroces filles. VILL.

Les petits des animaux suivent leur mère, tettent leur mère, se cachent sous l'aile de leur mère. La Loi de Moïse défendoit de tuer la mère & les petits. On a appelé aussi mère, celle qui ne l'est que par titre ou adoption. Le Sauveur dit à S. Jean, en lui montrant la Vierge, Voilà votre mère: & depuis ce temps là, cet Apôtre la prit pour sa mère.

Les Poètes & les Payens ont dit que Vénus étoit la *Mère* des Amours & des Grâces: que Cibèle étoit la *Mère* des dieux: que Deucalion jeta derrière lui les os de sa grand-mère pour faire les hommes, c'est à dire, des pierres ou les os de la terre.

Il y a des Impératrices qui portent sur les médailles & dans les inscriptions le titre de *Mère* du Camp, *Mère* du Sénat, *Mère* de la Patrie. Voyez Mascarat, page 251. sur *Julia Pia*.

MÈRE, se dit aussi d'une plante rare qu'on a cultivée, & qui en a produit plusieurs autres du même jardin. *Origo, parens.* Ainsi un Fleuriste dira, Voilà une tulipe rare, une amido: de la belle espèce, c'est la mère de toutes les autres que vous voyez.

MÈRE, en terme de Jardinage, se dit encore des grosses branches d'arbre. C'est une mère branche qui est éclatée. Les mères branches sont appelées à bon droit de ce nom, puisque ce sont celles d'où naissent toutes les autres.

☞ Les Vignerons appellent mère le sep principal qui a fourni des sarments pour faire les marcottes. Ils appellent aussi la principale racine, comme quand ils disent que la vigne coule, quand la mère est trop humectée. Enfin on appelle mères des arbres qu'on coupe près de terre, pour faire des marcottes avec les branches qu'il produit, en les couvrant de terre pour leur faire prendre racines.

MÈRE, se dit aussi des pierres précieuses. La mère d'un rubis; la mère d'une émeraude, c'est à dire, les matrices ou les pierres dans lesquelles elles commencent à se former.

MÈRE NOURRICE, signifie celle qui donne à téter, qui nourrit un enfant au lieu de la vraie mère. *Nutrix.* En ce sens on dit figurément, que la Bourgogne & la Beauce sont les mères nourrices de Paris, qui lui fournissent le pain & le vin. On disoit la même chose de la Sicile à l'égard de l'Italie.

MÈRE, en terme de Chasse, se dit de l'entrée ou du trou de la tanière d'un renard ou autre bête. La renardière n'a jamais qu'une mère.

MÈRE, se dit aussi de la partie de la femme où se forme le fœtus: & on dit en ce sens, qu'une femme

Tome V.

a des maux de mère. *Matrix.* On appelle aussi en Médecine, *Pie mère*, & *Dure-mère*, les deux membranes du cerveau. Voyez MÉNINGE.

MÈRE, se dit figurément en choses spirituelles & morales. On dit Notre *Mère* Sainte Eglise, en parlant de l'Eglise Catholique. Celui la n'aura pas Dieu pour père, qui ne voudra avoir l'Eglise pour mère.

MÈRE, se dit aussi au spirituel d'une Supérieure du Couvent, ou des anciennes Religieuses de Chœur. C'est la révérende *Mère* Abbessé, Notre *Mère* Prieure, la *Mère* Sacristaine, Céléstière, &c.

On donne le nom de mère dans le style familier à la femme d'un artisan, à une paylanne, quand on ne fait pas son nom, & on a coutume d'y joindre le mot de bonne. Vous êtes bien obligeante, ma bonne mère, de quitter toutes vos affaires, pour me venir faire plaisir. Mademoiselle L'HÉR.

MÈRE, se dit aussi des Eglises qui en ont fondé, ou établi d'autres. Quand la Procession de Notre Dame de Paris marche, on y voit les bannières de la mère, & de ses quatre filles.

En matière de Bénéfices, On dit qu'un homme ne peut pas posséder en même-temps la mère & la fille; pour dire, qu'il n'est pas permis par le Droit Canon, de posséder un Bénéfice, & quelqu'un des Bénéfices qui en dépendent. C'est une espèce d'inceste spirituel.

MÈRE, se dit aussi des causes morales, des vices & des vertus. L'oisiveté est la mère de tous les vices: Bussr. La méfiance est la mère de sûreté. LA FONT. La nécessité est la mère des inventions. L'Université de Paris a été la mère de plusieurs grands Docteurs qu'elle a produits, qu'elle a élevés. La Grece a été la mère des Arts libéraux & des sciences. Cette nouvelle Babylone, cette mère d'impureté. PAT. On dit qu'une femme est la mère des pauvres, quand elle leur fait beaucoup de charités, quand elle les fait vivre.

MÈRE DE DIEU. Nom d'un Ordre de Chevalerie dont parle Favyn dans son Théâtre d'honneur. Cet Ordre institué en 1233. fut confirmé en 1262. par le Pape Urbain VI. qui le mit sous la Règle de S. Dominique. Les fins de l'Institut étoient d'avoir soin des Veuves & des Orphelins, & de pacifier les Familles défunies. L'habillement des Chevaliers étoit un soutane blanche avec une croix patée de rouge avec deux étoiles en chef de même couleur sur l'estomac, & par dessus un manteau de gris cendré. Ils obéissoient à un Grand-Maître, mais ils n'avoient point de maison commune, chacun demeurant dans la sienne: ce qui autorisa le libertinage, & fut cause qu'on les nommoit par dérision les Frères de la joie.

Clerc Régulier de la MÈRE DE DIEU. C'est le nom d'une Congrégation dont la fin est d'enseigner la Doctrine Chrétienne. *Congregatio Clericorum Regularium Matris Dei.* Son Fondateur est Jean Léonardi, né à Décimo, bourg de la République de Lucques l'an 1541. Il en jeta les fondemens à Lucques l'an 1583. avec George Arrighini, & Jean-Baptiste Cioni, qui s'étoient joints à lui.

Pauvre de la MÈRE DE DIEU. Voyez PAUVRE.

MÈRE, se dit proverbialement en ces phrases. C'est le ventre de ma mère, je n'y retourne plus; quand on a été mal satisfait d'un lieu où l'on ne veut plus retourner, d'une affaire qu'on ne veut pas recommencer. On dit aussi d'une chose qui est devenue fort rare, on ne la trouve plus, la mère en est morte. On dit qu'une fille suit ordinairement les pas de sa mère; pour dire, qu'elle prend ses manières de vivre. On dit aussi, Il veut apprendre à sa mère à faire des enfans, quand quelqu'un se mêle d'enseigner à un autre une chose qu'il fait mieux que lui. On appelle des contes de ma mère l'oie, des contes de vicille.

BELLE-MÈRE, GRANDE-MÈRE. Voyez à leur ordre.

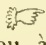
MÈRE GRAND. Terme populaire qui se dit pour grand-mère, & signifie la même chose; quoique l'adjectif se trouve après le nom substantif dans ce mot composé, on ne donne point à cette adjectif le genre

Ddddd ij

féminin, & on dit *mère-grand*, comme *grand'mère*, & non pas *mère grande*.

*Mais, tant que dans le monde on verra des enfans,
Des mères, & des mère-grands.
On en gardera la mémoire.* Mlle L'HÉRITIER.

MÈRE. Vieux terme de Coutumes. Voyez **MERC**. Ils signifient tous deux *marque*. Le mot de *mère* pris en ce sens se trouve dans l'ancienne Coutume de Touraine.

MÉREAU. f. m. Petite marque faite ordinairement de plomb, ou de carton, qu'on distribue aux Ecclésiastiques, ou Chanoines pour  marque de leur assistance à l'Office divin, ou à quelque fonction Ecclésiastique, & pour leur servir à recevoir ensuite la distribution qui leur appartient. *Symbolum, tessera*. Les *méreaux* ne sont plus en usage dans l'Eglise de Notre Dame de Paris, néanmoins on y appelle toujours du nom de *méreau*, un gros obit; & il suffit d'en gagner quarante, pour en avoir cinquante, c'est-à-dire, que ceux qui assistent à quarante, sont autant payés que s'ils avoient assisté à cinquante.

On appelle encore *méreau*, en certains lieux, le billet qu'on délivre à ceux qui veulent s'en aller des Foires.

MÉREAU, est aussi en usage dans les Eglises Prétendues Réformées, pour signifier une petite marque que l'on donne à tous ceux qui veulent être admis à la Communion. *Tessera*. Ces *méreaux* sont, ou de plomb, ou de carton. Ils étoient sur-tout en usage en France.

Loiseau appelle aussi *méreaux* certaines marques, ou symboles, dont il est parlé dans le Code. Il y en avoit de deux sortes. Les uns qu'on distribuoit au Théâtre, ou dans les réjouissances publiques; & on les appelloit *Tesseras missiles*. Les autres qu'on distribuoit au peuple en particulier pour aller recevoir du blé, ou d'autres provisions qui se donnoient aux dépens du Public: on les appelloit *Tesseras annonarias*. Pour éviter la confusion dans ces distributions, on donnoit des *méreaux*, sur lesquels étoit marqué la quantité que chacun devoit recevoir. Sous les Empereurs, ils étoient inscrits du nom des Empereurs. On voit par quelques loix du Code, qu'on pouvoit vendre ou léguer en *méreaux*. On a fait autrefois des *méreaux* d'argent & de cuivre pour les fêtes de la Cour, parce qu'il n'est pas aisé de les contrefaire comme les *méreaux* de plomb, ou de carton; les Curieux en conservent parmi les jetons qui sont du regne de François I. & de la Reine Catherine de Médicis, qui fit aussi en quelques fêtes distribuer par les Dames aux Princes & grands Seigneurs des médailles d'or, avec des devises ou des emblèmes. P. MÉNÉTRIER, *Art. des emblèmes & des devises*.

MÉREC. Nom d'une petite ville du Duché de Lithuanie. *Merecza, Mereltium*. Elle est dans la Pologne, à l'embouchure du Mérecz dans le Niémen, & à onze lieues au-dessous de Grodno.

MÉREIN. f. m. Vieux mot. Dépôt.

MÉREL. f. m. Vieux mot, qui signifie une marque qu'on donnoit autrefois pour servir de preuve que la marchandise avoit été acquittée. *Nota, signum soluti pretii*. On a dit depuis *méreau*, comme *mantreau*, de *mantel*, & *château de chastel*, &c.

MÉRELLE. f. f. (Quelques-uns disent Matelle.) Le jeu des *mérelles*, est une sorte de jeu de petits garçons, qui consiste en une manière d'échelle faite avec de la craie, & où les enfans qui jouent marchent à cloche-pied, en poussant avec le pied une espèce de palet.

MÉRELLE, est aussi un jeu qu'on joue sur un tablier distingué par plusieurs lignes, avec des dames, ou autres marques, dont il s'en doit trouver trois en ligne droite. Le jeu de la *mérelle* ne se joue que parmi les écoliers; il est fort ancien, Ovide en a parlé. Sarazin dit *Mérelles* au pluriel. M. Guyet explique du jeu des *mérelles*, le passage de Lucain qu'on pré-

tend entendre du jeu des échecs. Il est tiré du panegyrique que ce Poëte adresse à Pison.

Ce mot vient de *marcella*, & *madrellum*, d'où l'on a fait aussi *mareau*, comme prouve fort bien Ménage. Le Pere Ménétrier le dérive de *matricula*, comme celui qui les distribuoit se nommoit *Matricularius* en Latin; & prétend que c'est de-là que le nom de matricule a passé aux registres.

En termes de Blason, on dit que les anciens Rois de Navarre, depuis Sanche le Fort, ont porté pour armes des chaînes *mérellées*, qui représentent des *mérelles*, quoique plusieurs Hérauts les aient prises pour des chaînes & des rais d'escarboucle.

MÉREND. Ville de Perse dans l'Aserbyane, à 80 deg. 50 m. de long. & à 37 d. 55 m. de latitude.

MÉREVILLE, ou **MERVILLE.** Gros bourg de France, éloigné de quatre lieues d'Etampes.

MERGHEM. Voyez **MERVILLE**.

MERGENTHEIM. Voyez **MARIENDAL**.

MERGO, ou **AMERGO.** Nom d'une petite ville du Royaume de Fèz en Afrique. *Mergum, Tocolofida*. Elle étoit dans la province de Habat, à trois lieues de Béni-Teudi, sur la cime d'une haute montagne. Elle a été ruinée par le Calife Schismatique Caim.

MÉRI. Nom de lieu, situé sur le bord de la Seine, en Champagne, dans une plaine, entre Troyes & Pont-sur-Seine. *Mauriacum, Meriacum*.

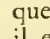
MÉRI. f. m. Nom d'homme. Voyez **MERRY**.

MÉRIDA. Nom d'une petite Ville d'Espagne, située dans l'Estramadure, sur la Guadiane, à onze lieues au-dessus de Badajos. *Emerita, Augusta Emerita*.

MÉRIDA. Nom d'une ville de l'Amérique septentrionale. *Emerita*. Elle a été bâtie par les Espagnols dans la presqu'île de Jucatan, environ à vingt-cinq lieues de Valladolid, vers le nord occidental.

MÉRIDIANO. Voyez **LAMBRO**.

MÉRIDIEN. f. m. Terme d'Astronomie. Grand cercle qui passe par les pôles du monde, & par le zénith ou point vertical du lieu où l'on est. *Meridianus*.

On l'appelle *méridien*, de *meridies*, *midi*; parce que  lorsque le soleil se trouve dans ce cercle, il est ou midi, ou minuit pour tous les endroits situés sous ce même cercle.

Il coupe le globe verticalement en deux parties égales, & l'horizon à angles droits; ensorte que le *méridien* & l'horizon pris ensemble, divise le ciel en quatre parties égales. Le *méridien* divise l'hémisphère visible en deux parties égales, orientale & occidentale. Le *méridien* est mobile, parce qu'on ne peut le mouvoir de l'orient à l'occident sans changer de *méridien*. A parler proprement, les *méridiens* ne sont que des demi-cercles, & chacun de ces demi-cercles contient 180 degrés, que l'on appelle degré de latitude. On les marque toujours sur le premier *méridien*; & on commence à les compter depuis l'équateur jusqu'à l'un & l'autre pôle, c'est-à-dire, 90 de chaque côté: ainsi l'on appelle les *méridiens terrestres* des cercles de latitude. L'autre demi-cercle qui fait un cercle entier avec le premier, est celui qui passe par le nadir: ainsi quand le soleil est dans la partie supérieure de ce cercle, il marque le milieu du jour, & il est alors dans sa plus haute élévation sur l'horizon; & quand il est dans la moitié inférieure, il marque le milieu de la nuit, & le point de son plus grand abaïssement sous l'horizon. On peut compter un nombre infini de *méridiens*. Cependant les Géographes n'en comptent que 360. mais ils n'en marquent que 36 sur les globes, en les éloignant l'un de l'autre de dix degrés, compris sur l'équateur. L'usage a établi qu'on les compte de l'occident à l'orient. Les globes ont un *méridien* de cuivre, avec un gnomon vers le pôle boréal. La sphère est toujours attachée au *méridien*, qui demeure immobile, & elle tourne sur les pôles du *méridien* qui représentent ceux du monde.

C'est dans le *méridien* que s'observe la plus grande élévation des étoiles. *Institut. Astron. p. 364.*

MÉRIDIEN universel. Si l'on conçoit un cercle immo-

bile, qui passe par le soleil & par les pôles, ce cercle ne sera pas seulement le *méridien* d'un lieu déterminé, ce sera un *méridien* universel, en sorte qu'on comptera midi dans un endroit, lorsque le *méridien* particulier à ce lieu, en tournant autour de l'axe de la terre, se confondra avec le plan de ce *méridien* universel, p. 365.

On donne encore le nom absolu de *méridien* à la ligne qui marque midi.

Le premier *méridien* est un des cercles d'où l'on commence à compter les degrés de longitude des lieux. Le premier *méridien* est arbitraire. Ptolomée l'avoit établi dans les Canaries, en la partie occidentale de l'île de fer. Les Portugais l'avoient transporté aux Açores, sous prétexte qu'ils avoient observé que l'aiguille aimantée n'y faisoit aucune déclinaison. Mais on a trouvé que cela n'étoit pas particulier à ces îles, & les Espagnols ont cru que cela nuisoit à la division des conquêtes qu'ils avoient faites en Orient, ou en Occident. Les pilotes, pour compter les longitudes, ont eu de grands différens, & pour placer le premier *méridien*, dont on voit les particularités dans Herrera: maintenant les François le placent dans l'île de Fer, la plus occidentale des Canaries; cette position fut établie en 1634, par ordre du Roi, sur l'avis des plus célèbres Mathématiciens. Les Hollandois le font passer par le pic de Ténérife, qui est la plus haute montagne du monde dans l'une des îles Canaries. Les Astronomes pour leurs calculs, prennent ordinairement le premier *méridien* du lieu où ils font leurs observations, & composent leurs Tables Astronomiques: comme Ptolomée à Alexandrie, Ticho-Brahé à Uranibourg, l'une des îles de Dannemarck. Le P. Riccioli à Boulogne: & les François à l'Observatoire Royal de Paris.

MÉRIDIEN. f. m. Terme d'Histoire Ancienne. Nom que les Anciens Romains donnoient à une espèce de Gladiateurs. *Meridianus*. Les *Méridiens* étoient des Gladiateurs, qui se donnoient en spectacle, & entroient dans l'arène sur le midi, après que le matin les Bestiaires avoient combattu, non contre les bêtes, mais les uns contre les autres, l'épée à la main. De-là vient que Sénèque dit que les combats du matin étoient pleins d'humanité en comparaison de ceux qui les suivoient.

Les *Méridiens*, *Meridiani*, prenoient leurs noms du temps auquel ils donnoient leur spectacle. Lipsé, *Saturn. L. II. chap. 15.*

MÉRIDIENNE, ou LIGNE MÉRIDIENNE. f. f. La ligne *méridienne*, est une ligne qu'on trace du pôle du nord à celui du midi, qui désigne sur un plan le cercle *méridien*. Elle est nécessaire pour dresser les cadrans horizontaux, & faire les observations des astres, dans les cadrans verticaux; elle est toujours perpendiculaire à l'horizon.

On appelle aussi *méridienne*, une ligne qui fait connoître juste quand il est midi, par un point du soleil qui vient sur cette ligne.

On appelle hauteur *méridienne* du soleil ou des étoiles, leur hauteur au moment où elles sont dans le *méridien* du lieu où on les observe.

La hauteur *méridienne* est un arc d'un grand cercle perpendiculaire à l'horizon. & compris entre l'horizon & l'étoile, laquelle est supposée alors dans le *méridien* du lieu.

On dit Faire la *méridienne*, lorsqu'on dort après le dîner. Quelques-uns disent la *méridiane*; & ce sont ceux qui veulent conserver l'origine de ce mot, qui vient de l'Italien *meridiana*, qui se trouve aussi en Latin, *meridiana*, dans Sidonius Appollinaris. Le peuple dit, Faire *Mérianne*.

MÉRIDIONAL, ALE. adj. Qui appartient au midi. *Meridianus*. Le pôle *méridional* est opposé au boréal. Les terres *méridionales*. La latitude *méridionale* se compte dès qu'on a passé la ligne. Un vent *méridional*, qui vient du côté de l'Afrique. Un cadran *méridional*, celui qui est dans le plan qui va

du levant au couchant, & qui est directement tourné vers le midi.

Distance *méridionale* en navigation, c'est la différence de longitude, entre le *méridien* sous lequel le vaisseau se trouve, & celui dont il est parti.

Démon *méridional*. Donner son ame aux démons *méridionaux*. Cette expression, qui se trouve souvent dans le *Catholicon* d'Espagne, est prise du fœume 90. v. 5. 6. *Non timebis ab incurfu & demonio meridiano*, & veut dire, si nous en croyons Furetière après le Père Mabillon, une tentation diabolique, & une maladie soudaine & violente, qui prive de l'usage des sens & de la raison ceux qui en sont atteints. On remarque, selon Du Cange en son Glossaire, que même les vents *méridionaux* causent d'horribles tempêtes, qui durent encore long temps après que ces vents ont cessé. *Remarques sur la Sazre Mérippée.*

MÉRIDIENNELLE. f. f. Terme de Fleuriste. Tulipe pourpre, couleur d'Évêque & blanc, non d'entrée, printanière. MORIN.

MÉRIGAL. f. m. Espèce de monnoie d'or qui a cours à Sofala & dans le Royaume de Monomotapa. Elle pèse un peu plus qu'une pistole d'Espagne.

MÉRIN. f. m. Dans quelques Coutumes ce mot signifie la même chose que Sergent. Dans la Navarre Française un *Mérim* est un Magistrat, un Juge.

MÉRIN. f. m. Nom de la cinquième Dynastie des Rois de Fèz. *Merinus*.

MÉRINDADE. f. f. On donne ce nom en Espagne au district d'une Jurisdiction, comme d'une Châtellenie, d'un petit Bailliage, ou d'une Prévôté, dont le Juge est appelé *Mérimo*. Le *Mérimo mayor* c'est le Roi. Le Royaume de Navarre est divisé en six *mérimades*. LA MART.

MÉRINDOL. Village de France dans la Provence, au Bailliage d'Apt, & dans le Diocèse de Cavillon.

MÉRINGUE. f. f. Sorte de pâtisserie faite de blancs d'œufs fouettés jusqu'à ce qu'ils soient en mousse, de sucre pulvérisé, un peu d'eau de fleurs d'orange.

MÉRINITE. f. m. & f. Nom d'une Dynastie Arabe qui regna en Afrique après les Almohades. D'HERB. *Meritina*.

MÉRIONETH-SHIRE, c'est-à-dire, le Comté de Mérimeth. Nom d'une province de la principauté de Galles en Angleterre. *Mertinia, Meriomethensis comitatus*. Elle est bornée au nord par celle de Denbig. Elle a au sud celles de Cardignan & de Montgomeri; & au couchant la mer d'Irlande. Ce pays peut avoir quatorze lieues de long, & cinq dans sa moyenne longueur.

MÉRISER. v. a. du Latin *merere*, Payer, récompenser. Ce verbe signifioit aussi, Mériter, se rendre digne. *Gloss. des Poës. du Roi de Navarre.*

MÉRISE. f. f. Petite cerise. *Cerasa duracina*. Ce fruit est presque rond, petit, charnu & doux, avec une légère amertume, agréable, rempli d'un suc noir qui teint les mains. C'est ce que nous appelons cerises noires.

MÉRISIER. f. m. Arbre qui porte des mérisés. C'est le cerisier sauvage. Jean Bauhin l'appelle *cerasus silvestris fructus nigro*. 1. pin. 220. Cet arbre a le bois fort dur, & son écorce blanche, fort lissée & unie. Ses feuilles en automne avant que de tomber, deviennent rouges comme du feu. Ses fleurs & ses fruits ressemblent beaucoup aux fleurs & aux fruits du cerisier, excepté que les fleurs sont un peu plus purpurines, & que les fruits deviennent noirs. Du reste il a tout le caractère du cerisier.

MÉRITE. f. m. Assemblage de plusieurs vertus, ou bonnes qualités en quelque personne, qui lui attire de l'estime & de la considération. *Meritum, dotes, virtus excellens & prestans*. Cet Officier a un rare *mérite*; il a de la bravoure, du service & de la capacité. C'est une Dame de *mérite*, qui est belle & vertueuse. La fortune ne favorise pas toujours les gens de *mérite*. Il ne faut guère s'appuyer sur les choses qui dépendent de la fortune; il n'y a que

le vrai *mérite* qui donne de vrais avantages. LE CII. DE M. A la Cour, on n'est en garde que contre celui qui a du *mérite* & de la vertu: on ne s'avise pas de craindre celui qui n'en a point. AB. DE S. R. Un grand *mérite* éloigné de nous ne découvre pas notre petitesse, mais celui qui est auprès de nous la mesure & la montre. BOUH. Le *mérite* de la guerre attire les yeux de tout le monde; auprès de celui-là toute autre *mérite* est morte & languissant. S. ÉVR. La jalousie se soulève contre un *mérite* importun, qui efface & qui éteint celui des autres. BELL. Celui qui n'a point de *mérite* s'en fait un imaginaire, cette imagination lui en tient lieu. S. ÉVR. Le *mérite* attire d'ordinaire moins d'amis que d'envieux. BOUH. Le *mérite* sans bien est un *mérite* sans éclat. LA CHER. Les gens n'ont point de peine à convenir de votre *mérite*, quand ils croient vous avoir persuadé qu'ils en ont eux-mêmes. ID. Nous jugeons d'ordinaire du *mérite* des autres par la manière dont ils vivent avec nous. LA ROCH. Il est rare de voir tous les genres de *mérites* rassemblés dans un même sujet. LE P. BOURD. On voit des hommes d'un *mérite* distingué; mais d'un *mérite* borné, & rarement universel. IDEM. A la Cour, rarement on honore le *mérite* qui est seul, & dénué de grands établissemens. L. BR. Les femmes doivent moins à leur *mérite* qu'à nos adulations, les louanges qu'on leur donne. S. ÉVR. L'honnête-homme n'est point sujet aux préventions, & a plus d'égard au *mérite* qu'à la fortune. LE CH. DE M. Un homme d'un *mérite* exquis est une espèce d'ennemi public, à qui tout le monde a intérêt de nuire; il emporte toutes les admirations. S. RÉAL.

En parlant des choses, *mérite* se dit de ce qu'elles ont de bon & d'estimable. Le *mérite* d'une action, d'une ouvrage d'esprit. Ce qui relève le *mérite* de cette action, de cet ouvrage; c'est que, &c. C'est une preuve du *mérite* des ouvrages des Anciens, qu'ils se soient conservés jusqu'à nous. ABL.

Pris dans ce sens collectif, ce mot ne s'emploie qu'au singulier, comme on vient de le voir: mais dans un sens distributif, il a un pluriel. Ainsi l'on dit que César & Pompée avoient chacun leur *mérite*, mais que c'étoient des *mérites* différens. Il y a, sans mentir certains *mérites* qui ne sont point faits pour aller ensemble. LA BRUY.

On dit se faire un *mérite* de quelque chose, pour dire, Tirer gloire, tirer avantage d'avoir fait quelque chose; & se faire un *mérite* de quelque chose auprès de quelqu'un, pour dire, Faire valoir auprès de quelqu'un ce qu'on a fait pour lui. AC. FR.

MÉRITE, se dit aussi du prix, de la valeur des actions & des choses, en bonne & en mauvaise part, par rapport à ce qu'elles ont de bon, ou de mauvais. *Meritum*. Il a été traité selon ses *mérites*. *Pro meritis*. C'est la qualité d'une action qui la rend digne de récompense ou de punition. Le Roi a récompensé les services de cet Officier selon leur *mérite*.

MÉRITE, en morale. Il faut remarquer, dit Burlamaqui, que dès qu'on suppose que l'homme se trouve par sa nature & par son état, assujetti à suivre certaines règles de conduite; l'observation de ces règles fait la perfection de la nature humaine & de son état, & leur violation produit au contraire la dégradation de l'un & de l'autre; or nous sommes faits de telle manière, que la perfection & l'ordre nous plaisent par eux-mêmes, & que l'imperfection, le désordre, & tout ce qui y a rapport, nous déplaît naturellement. En conséquence nous reconnoissons que ceux qui répondent à leur destination qui sont ce qu'ils doivent, & contribuent ainsi au bien & à la perfection du système de l'humanité, sont dignes de notre approbation, de notre estime & de notre bienveillance; qu'ils peuvent raisonnablement exiger de nous ces sentimens, & qu'ils ont quelque droit aux effets avantageux qui en sont les suites naturelles. Nous ne saurions au contraire nous empêcher de condamner ceux qui, par un mauvais usage de leurs facultés, dégradent leur propre nature & leur état;

nous reconnoissons qu'ils sont dignes de désapprobation, de blâme, & qu'il est conforme à la raison, que les mauvais effets de leur conduite retombent sur eux. Tels sont les fondemens du *mérite* & du *démérite*.

Le *mérite* est donc une qualité qui nous donne droit de prétendre à l'approbation, à l'estime & à la bienveillance de nos supérieurs ou de nos égaux, & aux avantages qui en sont une suite. Le *démérite* est une qualité opposée, qui nous rendant dignes de la désapprobation & du blâme de ceux avec lesquels nous vivons, nous force, pour ainsi dire, de reconnoître que c'est avec raison qu'ils ont pour nous ces sentimens, & que nous sommes dans la triste obligation de souffrir les mauvais effets qui en sont les conséquences.

Ces notions du *mérite* & du *démérite* fondées dans la nature même des choses, sont parfaitement conformes au sentiment commun, & aux idées généralement reçues. La louange & le blâme, à en juger raisonnablement, suivent toujours la qualité des actions, suivant qu'elles sont moralement bonnes ou mauvaises. Cela est clair à l'égard du Législateur. Il se démentiroit lui-même, s'il n'approuvoit pas ce qui est conforme à ses loix, & s'il ne condamnoit pas ce qui y est contraire: & par rapport à ceux qui dépendent de lui, ils sont par cela même obligés de régler là dessus leurs jugemens.

Comme il y a de meilleures actions les unes que les autres, & que les mauvaises peuvent aussi l'être plus ou moins, suivant les diverses circonstances qui les accompagnent, & les dispositions de celui qui les fait, le *mérite* & le *démérite* ont aussi leurs degrés. C'est pourquoi, quand il s'agit de déterminer précisément jusqu'à quel point on doit imputer une action à quelqu'un, il faut avoir égard à ces différences, & la louange ou le blâme, la récompense ou la peine, doivent aussi avoir leurs degrés, proportionnellement au *mérite* ou au *démérite*.

Ainsi suivant que le bien ou le mal qui provient d'une action, est plus ou moins considérable; selon qu'il y avoit plus ou moins de facilité ou de difficulté à faire cette action, ou à s'en abstenir; selon qu'elle a été faite avec plus ou moins de réflexion & de liberté; selon que les raisons qui devoient nous y déterminer, ou nous en détourner, étoient plus ou moins fortes, & que l'intention & les motifs en sont plus ou moins nobles & généreux; l'imputation s'en fait aussi d'une manière plus ou moins efficace, & les effets en sont plus avantageux ou plus fâcheux. MÉRITE, dans le même sens se dit en Théologie de la bonté morale des actions des hommes, & de la récompense qui leur est due. *Meritum, bonitas*. Les Scholastiques distinguent deux sortes de *mérite* des bonnes œuvres envers Dieu. L'un de congruité, ou de bienfaisance, & l'autre de condignité. Le *mérite* de congruité est lorsqu'il n'y a pas une juste proportion entre l'action, & la récompense; en sorte que celui qui donne supplée par sa libéralité, ou par sa bonté à ce qui manque à l'action. Tel est le *mérite* d'un fils à l'égard de son père: & ce *mérite* ne porte le nom de *mérite* qu'improprement. Le *mérite* de condignité est lorsqu'il se trouve une entière égalité, & une juste estimation entre l'action & la récompense: tel est le salaire d'un Ouvrier.

*Tes jeûnes, tes austérités,
Ne peuvent devant Dieu te faire un vrai mérite.*

L'AB. TÊTU.

De peur que l'orgueil humain ne soit flatté par l'opinion d'un *mérite* présumptueux, le Concile de Trente enseigne que tout le prix & la valeur des œuvres Chrétiennes proviennent de la grâce sanctifiante qui nous est donnée gratuitement au nom de J. C. & que c'est un effet de l'influence continuelle de ce divin Chef sur ses membres. EXPOS. DE M. DE M. MÉRITES, au plur. ne se dit guère que lorsqu'il s'agit des matières de Religion. Les *mérites* de J. C. sont les

causes de notre salut. La vie éternelle, selon la doctrine de l'Église, expliquée dans le Concile de Trente, *sess.* 6. doit être proposée aux enfans de Dieu, & comme une grâce qui leur est miséricordieusement promise par le moyen de N. S. J. C. & comme une récompense qui est fidèlement rendue à leurs bonnes œuvres & à leurs mérites, en vertu de cette promesse. EXPOS. DE M. DE M. Pélagé rendoit la grâce dépendante de nos mérites. FLÈCH. On appelle les mérites de la Passion de J. C. ses souffrances & sa mort, en tant qu'elles ont satisfait pour nous à la Justice Divine, & qu'elles nous ont mérité la rémission des péchés & la gloire éternelle.

Les mérites des Saints, pour dire les bonnes œuvres.

MÉRITE, se dit aussi de la qualité des affaires. *Momentum, gravitas, dignitas.* Ce Président a été obligé de donner à cette cause plusieurs audiences à cause du mérite, de l'importance de l'affaire, & des difficultés qui s'y sont rencontrées. C'est un bon Avocat, qui fera bien connoître, qui fera bien valoir le mérite de votre cause.

MÉRITE Militaire. Établissement créé par Louis XV par Ordonnance du mois de Juillet 1759 en faveur des Officiers Suisses & étrangers qui servent dans ses troupes, & qui font profession de la Religion Protestante. Cet établissement est à l'instar de l'Ordre Militaire de Saint Louis, qui ne peut pas être conféré à des Protestans. La marque de distinction est une croix d'or, sur un des côtés de laquelle il y a une épée en pal avec ces mots, *pro virtute bellicâ*, & sur le revers, une couronne de laurier avec cette légende: *Ludovicus XV.* Instituit. 1759. Cette croix est attachée à la boutonnière avec un petit ruban de bleu foncé, sans être ondé. Ceux qui montent au second degré, portent cette croix attachée à un large ruban de même couleur mis en écharpe. Ils doivent être au nombre de quatre. Ceux qui passeront au troisième degré, porteront indépendamment de ce grand cordon, une broderie d'or sur l'habit & sur le manteau. Ils doivent être au nombre de deux seulement.

MÉRITER. v. a. Faire une action bonne ou mauvaise, digne de récompense, ou de châtement. *Mereri, promereri, vel merere.* Un verre d'eau donné au nom de Dieu, mérite le Ciel. Une si noire trahison méritoit un supplice éternel. Quand on a tout mérité, on doit tout espérer. CORN. Ta lâcheté n'ose me mériter. Id.

Rien n'est comparable à ma gloire :

Le plus fameux Héros qu'on vante dans l'histoire
Ne me le sauroit disputer.

Si je n'ai pas une Couronne,
C'est la Fortune qui la donne,
Il suffit de la mériter.

Fragin. du Port. de M. le Prince.

MÉRITER DE, est une phrase Latine qui étoit fort en vogue il y a long-temps, & qui s'est conservée. Ronfard s'en est servi. *Benè mereri.* Les Romains déféroient les honneurs du triomphe à ceux qui avoient bien mérité de la République. Bien mériter de notre langue C'est faire pour la République, pour la langue, &c. des actions dignes de récompense, des choses dignes de louange. Ce mot s'écrit plus souvent qu'il ne se dit dans la conversation.

MÉRITER, signifie aussi Valoir, être digne; avoir de bonnes ou de mauvaises qualités, qui attirent l'honneur ou le mépris. *Dignum esse.* Ce livre ne méritoit pas d'être imprimé, ni d'être conservé à la postérité.

On dit qu'une nouvelle mérite confirmation, pour dire, qu'elle n'est pas sûre, qu'elle a besoin d'être confirmée.

MÉRITER, avec le datif de la personne. Rendre digne de... faire obtenir. Ce sont les services de son frère qui lui ont mérité cette récompense. Son assiduité lui a mérité la grâce qu'on lui a faite. Est cause de la grâce qu'on lui a accordée.

MÉRITER à chef de terme. Les Banquiers & les Arithméticiens parlent de la sorte quand le principal gagne à chef de terme, & puis le principal & le gain de terme en terme, jusqu'à la fin du payement.

On dit proverbialement, qu'un homme mérite, ou ne mérite pas de vivre, quand il a des qualités sociables, ou contraires à la société, qui le font rechercher ou fuir.

MÉRITÉ, ÉE part. pass. & adj. *Meritus.*

MÉRITOIRE, adj. m. & f. Terme de Théologie, qui se dit des bonnes œuvres que Dieu récompense dans le Ciel. *Mercede dignus, meritorius.* Les actions de charité sont méritoires. Les aumônes que l'on fait par vanité ne sont pas méritoires. Ils disputoient si la vie active étoit moins excellente, ou plus méritoire que la vie contemplative. PAT. Les Protestans ne reconnoissent rien de méritoire à l'égard de Dieu. Ils nient que les bonnes œuvres soient méritoires. LA PL. Voyez ci-dessus, au mot MÉRITE, les sentimens de la vraie Église.

MÉRITOIREMENT, adv. D'une manière méritoire. *Modo mercede digno, merito, justè, Jure.* Pour faire une action méritoirement, il faut que ce soit sans intérêt & sans ostentation, & pour l'amour de Dieu.

MERLAN, f. m. Poisson de mer long & menu, (eu égard à sa grandeur), sur-tout vers la queue, car il est plus gros vers la tête. Ce poisson est assez connu. Chassé de haute mer par des ennemis qui cherchent à le dévorer, il vient en foule vers les côtes, où il tombe dans les filets des pêcheurs. *Asellus minor, merlangius.* Il y a des merlans qui sont de vrais hermaphrodites, puisqu'on trouve dans leur intérieur les œufs d'un côté & la laite de l'autre. La chair du merlan est blanche, tendre, légère, de bon suc, nourrissante sans charger l'estomac. Elle convient à tous les tempéramens, même aux convalescens & aux malades.

On dit proverbialement, que les merlans sont viandes de laquais, de postillons, parce qu'ils n'empêchent pas de courir, & ne chargent point l'estomac.

MERLE. f. m. Oiseau médiocre, de la taille d'une pie, il a le bec jaune, convexe en-dessus. Ses pieds & ses ongles sont noirs, le plumage noirâtre. Celui de la femelle est plus brun, varié de gris & de roussâtre. Le mâle siffle & chante.

MERLE à collier. *Merula torquata.* Il a un collier gris, le plumage couleur de suie. Il est commun en Savoie, où il habite les montagnes.

Le MERLE blanc n'est point un oiseau imaginaire. On en trouve en Afrique, en Arcadie, même en Savoie & en Auvergne. Il est rare, & n'habite que les montagnes. A la couleur près, il ressemble parfaitement au merle noir. Dans quelques montagnes comme les Alpes, on trouve aussi des merles bigarrés.

Le MERLE de rocher ou de montagne, *merula saxatilis*, se trouve en Laponie. Il a la queue jaune avec une bande noire dans le milieu, le menton blanc, le ventre rougeâtre, le bec noir. Il vit de noix. Albin lui donne le nom de casse-noix.

Le MERLE doré, *merula aurea*, ainsi nommé à cause de la couleur de son corps, a les ailes d'un bleu tirant sur le brun, les pieds bleus, les ongles rougeâtres.

Le MERLE bleu, *merula caerulea*, se trouve dans les îles de l'Archipel. Il a le gosier, le cou & la tête d'un bleu d'azur, le dessus de la tête noir, les ailes brunes par dessus; le dedans, le ventre & la queue sont d'un jaune doré.

Le MERLE du Brésil est d'un très-beau rouge, excepté les ailes & la queue qui sont d'un beau noir.

On dit qu'en Italie il y a des merles de couleur de rose.

On dit proverbialement, il siffle comme un merle, il est fin; il est rusé comme un merle. A d'autres, dénicheur de merles, pour dire qu'on se fie pas à ce qu'on dit ou promet.

On dit à celui qu'on veut défier de faire une

chose que l'on regarde comme impossible, qu'on lui donnera un *merle* blanc, s'il en vient à bout.

Cet oiseau a tiré son nom de ce qu'il va seul & sans compagnie. *Merula, quod mera, id est, sola volitat*, comme dit Varron. M. HUET.

MERLE, est aussi un poisson semblable à une perche de rivière, qui a la bouche garnie de dents pointues & crochues, & qui est d'une couleur entre bleu & noir. *Oniscus*. Sa chair est tendre, nourrit peu, mais d'un bon suc, & facile à digérer.

MERLERE. Voyez FANU.

MERLESSE. f. f. C'est ainsi que les Oiseliens de Paris appellent la femelle d'un merle. *Merula femina*. La merlesse n'est jamais si noire que le merle.

MERLETTE. f. f. Terme de blâson. Ce sont des oiseaux peints sur l'écu, qui n'ont ni pieds ni bec, non plus que les alérions. *Merula mutila*. Ceux-ci sont différents des *merlettes*, parce qu'ils ont toujours les ailes ouvertes, étendues & abaissées, & sont posés dans l'Écu debout, & en pal: au lieu que les *merlettes* sont passantes, avec les ailes serrées. Les *merlettes* sur les Écus sont des marques de voyages d'outre-mer, parce qu'on dit que ces oiseaux passent la mer tous les ans.

MERLIN. f. m. *Merlinus*. On donne ce nom aux Magiciens & aux Sorciers. Et l'on s'en sert pour signifier un grand Magicien, ou un grand Sorcier. Il vient de ce *Merlin* Enchanteur ou Magicien si fameux dans l'histoire d'Angleterre du cinquième siècle. Il étoit issu, dit on, du commerce d'une Dame Angloise avec un de ces Démons, à qui on donne le nom d'Incubes.

MERLIN. f. m. Terme de Marine. *Funiculus triplex*. Petit cordage, ou ligne goudronnée, qui sert à faire des rabans, à amarrer de petites poulies, & à lier de gros cordages.

MERLINER. v. a. Terme de Marine. *Merliner* la voile, c'est l'attacher à la ralingue avec du merlin. *Velum funiculis alligare*.

MERLON, ou TREMEAU. f. m. Terme de Fortification. C'est le plan du parapet qui est entre deux embrasures; sa longueur est de huit à neuf pieds du côté des canons, & de six du côté de la campagne, sa hauteur de six pieds, & son épaisseur de dix-huit. *Interjectus inter tormentorum fenestras peribolus*.

Ce mot vient de *merulum*, ou de *merla*, qu'on a dit dans la basse Latinité, pour signifier un *creneau*, ou le haut d'une muraille entrecoupé par des espaces égaux. Les Italiens l'appellent encore *merla*.

MERLOU. Voyez MELLO.

MERLUCHE. f. f. Poisson de mer que les Latins appellent *asellus*, *âne marin*, qu'on nomme aussi *brochet de mer*. *Oniscus*. Paul Jove dans son Livre de *piscibus*, C. I. dit *Merluccia*. Les Hollandois l'appellent *Stockvick*, c'est-à-dire, *poisson de bâton*, parce qu'outre qu'on le fait sécher, on le frappe encore avec un bâton, quand on le prépare, pour le manger. C'est en effet de la morue sèche. Il est de la longueur d'un pied ou deux, de couleur de gris-cendré, & il a le ventre blanc.

On appelle poignée de *Merluches*, deux *merluches* jointes ensemble.

Ce mot vient de *maris lucius*, qui signifie *brochet de mer*.

MERLUSINE. f. f. Nom de femme, & d'un ancien Roman fait sur *Merlusine*, qui la fait passer pour une grande Sorcière. *Merlusine*. Cette *Merlusine* étoit une Comtesse de Lusignan, fort absolue, & qui commandoit à tous ses sujets avec une telle autorité, que lorsqu'elle leur envoyoit des lettres ou patentes scellées de son sceau, ou cachet, sur lequel étoit gravé une Sirène, il ne falloit plus songer qu'à obéir absolument, & c'est de là qu'on a pris sujet de dire, qu'elle étoit Magicienne, & qu'elle se changeoit quelquefois en Sirène. MASCURAT.

MERLUT. f. m. On nomme Peaux en *merlut*, les peaux de bouc, de chèvre & de mouton en poil

& en laine qu'on a fait sécher sur la corde, pour les pouvoir garder sans se corrompre, en attendant qu'elles puissent être passées en chamois, en mégie ou en maroquin.

MERME. adj. Vieux mot, qui signifie *mineur*, plus petit. *Minor*. Dans les assises de Jérusalem on trouve *merme* d'âge.

MERNIS. Nom d'une petite province de l'Ecosse septentrionale. *Marmia, Mermia*. Elle est bornée par les provinces de Marr & d'Angus, & par la mer d'Allemagne. Elle peut avoir neuf lieues de côtés, & cinq dans sa largeur moyenne. Cowye, Dumnottir & Bervy en sont les lieux principaux. MATY.

MÉROLE. f. m. Nom d'homme. *Merulus*. S. Mérole fut Moine d'un Monastère bâti par S. Grégoire. CHASTELAIN, 21 Janvier.

MÉRON. Bourg de France dans l'Anjou, Election de-Montreuil Bellai.

MÉROPE. f. f. fille de Capélus, Roi d'Arcadie, mariée à-Cresphonte, un des Héraclides, Roi de Messénie.

MÉROPE. f. m. Fameux Devin du côté des Troyens.

MÉROPE. f. f. Nom de l'une des Pléiades. *Merope*. L'étoile de *Méropé* est la plus obscure des Pléiades, parce que les six autres ayant épousé des dieux, celle-ci n'eut qu'un mortel pour époux, c'est-à-dire, Sisyphus. La honte qu'elle en a, fait qu'elle se cache. Voyez le IV^e Livre des Fables d'Ovide, v. 175.

MÉROPS. f. m. Oiseau dont parle Jonston, qui est grand comme un étourneau, & qui ressemble au merle. Ses plumes sont bleues sur le dos & pâles vers le ventre. Son bec est long, dur, courbé en forme de faux, sa langue est longue & déliée. Il ouvre son bec fort grand. Il dévore les abeilles & les autres mouches qu'il peut attraper, d'où il a été nommé par quelques-uns *muscipula*. Il est fort commun en Candie: on en voit aussi en Italie. Il fait son nid dans les cavernes à six ou sept pieds de haut, & quelquefois aux environs des ruches à miel. Sa voix approche un peu de celle de l'homme, & il prononce assez distinctement *grul, grulu urubul*. Il y en a d'une autre espèce que les Allemands appellent *hirundo marina*. Il est un peu plus grand que le précédent. La chair du *mérops* frittée dans l'huile appaise la douleur que cause la piqûre de l'abeille, en l'appliquant sur le mal. Son fiel mêlé avec de l'huile & de la noix de galle, donne aux cheveux une teinture fort noire. Le nom *mérops* vient de *μερσρ*, *divido*, & *ἄρσις*, *vox*, *quasi quod dividat vocem*.

MÉROS. f. m. Poisson qui se trouve sur les côtes orientales de l'Amérique méridionale. Il a quatre ou cinq pieds de long; il est fort délicat, fait à peu près comme une carpe; ses écailles sont plus grandes qu'un écu. Il y en a de deux espèces. Les uns ont les écailles rondes; ceux-ci s'appellent *Méros*. Les autres les ont carrées, & s'appellent *Salemina* en Portugais, *Firaguerra* en Indien. FRÉZIER, p. 25.

MÉROS, ou MÉRUS. Montagne de l'Inde, selon Strabon, Théophraste, Élien, Méla & autres: elle étoit consacrée à Jupiter, & on prétendoit que Bacchus y avoit été élevé. Le mot de *méros* en Grec signifie *cuisse*, c'est ce qui a donné lieu à la fable de Bacchus enfermé dans la cuisse de Jupiter, & né deux fois. Cette même montagne est appelée *Nysa* par Pline.

MÉROUÉE. f. m. Nom d'homme. *Merovæus*. C'est le nom du troisième Roi des François. *Mérouée* régnoit vers le milieu du cinquième siècle.

MÉROVINGIEN, ENNE. f. m. & f. & adj. Nom que l'on donne en général à tous les Princes de la première race de nos Rois. *Merovingus, Merovingius*, a. parce qu'ils descendoient de Mérouée. Childéric III a été le dernier de la race *Mérovingienne*. *Merovingii*.

Les *Mérovingiens* ont régné en France plus de 300 ans depuis Pharamond, qui commença vers l'an 420. jusqu'à Charles Martel, environ l'an 725. Quelques vieux Auteurs ont dit *Mérovingeois*, mais aujourd'hui

aujourd'hui on dit *Méovingien*. D'autres écrivent même aujourd'hui *Mérovéen*, ou *Méovingien*, mais *Méovingien* est le plus en usage.

MERPIN. En Latin *Melpinum*. Bourg de France situé sur la Charente dans l'Angoumois, Élection de Cognac, avec titre de Châtellenie. Valois, *Not. Gall. p. 335*.

MERRAIN, ou MERREIN. f. m. Quelques-uns écrivent *mairain*, ou *meirain*. L'Académie écrit *merrain*. Bois fendu en menues planches propres à différents ouvrages.

Ce mot vient de *materia*, selon Nicod : & selon Ménage, de *materiamen*. Ulpian dans la Loi 55. ff. de *legat. 3.* appelle *materia*, le bois à bâtir, ou le bois d'ouvrage; & le distingue du bois à brûler, qu'il appelle *lignum*. On l'a appelé dans la basse Latinité, *materiatura*, *materiamen*, *maeremium*, *maremium*, *meremium*, *marrentum*, *muremium* & *merannum*. DU CANGE. Dans les Coutumes de Picardie on trouve aussi *marian*, *méran*, & *merrien*. Les Espagnols l'appellent *madera*. On appelle encore *matières*, les poutres ou grosses pièces de bois qui servent de travées aux bateaux foncets.

Les ouvriers appellent particulièrement *merrain*, le bois fendu en menues planches propres à faire des douves de tonneaux. Il est différent selon les lieux. Le *merrain* de pipe est de quatre pieds de long. Celui des muids, qu'on appelle autrement *buissérie*, de trois pieds; celui des barriques & demi-queues, de deux pieds & demi; & chaque pièce est ordinairement nommée *douve*. Il a depuis quatre jusqu'à sept pouces de large. Les pièces qui sont au-dessous sont réputées rebuts, ou effautages. Le *merrain* enfonçures a deux pieds de long, & six pouces de large : & ceux au-dessous sont réputés effautages. Ils doivent tous avoir l'épaisseur de trois quarts de pouce. On fait aussi du *merrain* pour les panneaux de menuiserie. D'où vient que quelques-uns le veulent dériver du Grec *μερισμα*, qui signifie *diviser*, mais ils se trompent. L'Ordonnance de la ville parle aussi du *merrain* à treilles, osiers & ployons.

MERRAIN, ou MARREIN, en termes de Vénérerie, se dit de la tête ou ramure de cerf; de la tige ou de la perche de chaque corne. *Cornua cervina digitata, clavata, fibulata*.

On trouve aussi dans les vieux livres *marrien* & *marren*. Tous ces mots viennent de *materiamen*.

MERRE. f. m. Nom d'homme. *Metrius*, *Metrias*. S. Merre, que l'on appelle aussi S. Mitry, étoit de condition servile.

MERRIEN. f. m. Vieux mot qui se disoit anciennement pour bois, matière de bâtiment. Voyez MERRAIN.

MERRY. f. m. Nom d'homme. *Medericus*. S. Merry, que l'on croit avoir vécu depuis le milieu du VII^e siècle de l'Eglise, étoit de l'une des meilleures familles de la ville d'Autun. BAILLET, au 29 d'Août.

MERS, LE MERS, ou la MARCHE. Province maritime d'Ecosse, à l'Est de la province de Twedale.

MERSBOURG. Ville de la Misnie. *Mersoburgum*, *Martiopolis*. Elle est capitale du Duché de Mersbourg, & située sur la Sala, entre Naumbourg & Hall, à six lieues de la première, & à quatre de la dernière.

Le Duché de MERSBOURG, *Dominium Mersoburgense*, ou *Ducatus Mersoburgensis*. Contrée de la Misnie, en Haute-Saxe. Elle s'étend aux deux côtés de la rivière de Sala, ou Sale, ayant au-dessus le Duché de Naumbourg, & au-dessous celui de Hall. Ce pays peut avoir sept lieues du couchant au levant, & cinq ou six du nord au sud.

MERSBURG, ou MERSPURG. Nom d'une petite ville ou bourg de la Suabe. *Mersoburgum* *Merspurium*. Ce lieu situé sur le lac de Constance, à deux lieues d'Uberlingen, vers le levant, appartient à l'Évêque de Constance, qui y fait souvent sa résidence, de même qu'à Péterlingen. MATY.

MERSEN. Nom d'un lieu des Pays Bas près d'Utrecht. *Marfna*, *Marfana*. Valois, *Not. Gall. p. 318*.

MERTOLA. Nom d'un bourg fortifié. *Myrtilis*, *Julia*

Myrtilis. Il a titre de Comté, & il est situé dans l'Alentejo, en Portugal, sur la Guadiane, à huit lieues de Beja vers le midi. MATY.

MERVANT. Nom d'un lieu voisin de Partenay, en Poitou. *Mareventum*. Valois. *Not. Gall. p. 444*.

MERVECH. Ville de France dans le Bas-Languedoc, au bord de la petite rivière de Jante, à quatre lieues au dessus de Peyrebeau.

MERVEILLE. f. f. Chose rare, extraordinaire, & qui n'étant point dans la sphère des idées communes, étonne l'esprit. *Prodigium*, *mirabile*, *miraculum*, *mirum*. Toutes les œuvres de Dieu sont des *merveilles* inconcevables. On ne sauroit aller admirer toutes les *merveilles* de la nature. S. Paul élevé au troisième ciel, fut ébloui à la vue de tant de *merveilles*. C'est la manière des voyageurs d'entasser *merveilles* sur *merveilles*, pour se faire écouter. S. ÉVR. Une horloge chez les Chinois étoit d'abord regardé comme une *merveille*. Ils y mettoient des gardes pour voir si elle sonnoit toute seule.

*Une merveille absurde est pour moi sans appas ;
L'esprit n'est point ému de ce qu'il ne croit pas.*

BOILEAU.

Ce mot vient du Latin *mirabilia*, ou de l'Italien *miraviglia*. MÉNAGE.

On dit aussi des chef-d'œuvres de l'art. *Artis mirabilia*, *miranda*. Ainsi on appelle les sept *merveilles* du monde, les murailles & les jardins de Babylone faits par Sémiramis; les pyramides d'Égypte; le phare d'Alexandrie; le mausolée, ou le tombeau qu'Artémise fit élever pour Mausole son mari; le temple de Diane d'Éphèse; celui de Jupiter Olympien à Pise, & le colosse de Rhodes. On appelle un homme fort illustre, la *merveille* de son siècle. Une beauté extraordinaire, une *merveille* d'amour. On dit poétiquement une jeune *merveille*, pour dire, une jeune personne extrêmement belle. Une adorable *merveille*.

*Par-tout où doit passer cette jeune merveille,
Les zéphirs parfument les airs.* LA SUZE.

Passer pour MERVEILLE, Expression autrefois très-usitée en Poésie. Corneille s'en est servi dans le Cid.

*La valeur de son père en son temps sans pareille.
Tant qu'a duré sa force, a passé pour merveille.*

Elle ne passeroit point aujourd'hui, dit Voltaire. Elle est commune, froide & lâche. Les premiers qui écrivirent purement, Racine & Boileau, ont pros crit tous ces termes de *merveille*, de sans *pareille*, sans *seconde*, *miracle de nos jours*, *soleil*, &c. Plus la Poésie est devenue difficile, plus elle est belle.

On dit, c'est une *merveille* de voir l'adresse, & la promptitude avec laquelle se fait la manœuvre d'un grand vaisseau; c'est-à-dire, c'est une chose surprenante. C'est une *merveille* que vous soyez si bien sortie d'embarras.

On dit aussi qu'un homme fait des *merveilles*, dit des *merveilles*, est savant en *merveilles*, lorsqu'il dit, qu'il fait ou qu'il fait des choses extraordinaires, au-delà de ses semblables. Cet écolier fait *merveilles* dans sa classe pour son âge. Un ignorant entêté d'un mérite imaginaire parle avec confiance, parce qu'il croit dire des *merveilles*. BELL. Cet Avocat a plaidé, a dit des *merveilles* en cette cause. Cet Officier a fait *merveilles* en cette occasion. Ce Peintre réussit à *merveilles* en paysages. On dit aussi au singulier, à *merveille*. On dit dans le discours ordinaire & familier, pas tant que de *merveilles*, pour dire, pas beaucoup. Il ne m'aime pas tant que de *merveilles*. Il n'y en a pas tant que de *merveilles*. A-t-il beaucoup d'esprit? Pas tant que de *merveilles*.

On dit proverbialement, Promettre monts &

Eeeee

merveilles, pour dire, éblouir à force de belles promesses. Térence a dit, *Tantum non montes auripollicens*. On dit aussi, c'est une des sept *merveilles* du monde, pour dire, c'est quelque chose de rare, d'excellent. Pour rabaisser une chose, une action que quelqu'un veut faire passer pour merveilleuse, on dit que ce n'est pas grand *merveille*. Voilà une belle *merveille*. On dit proverbialement & par exagération d'un superbe édifice, ou de quelque autre chose semblable & excellente dans son genre, que c'est la huitième *merveille* du monde. Ac. Fr.

MERVEILLE, se dit encore d'une plante qu'on appelle autrement *pomme de merveille*, en Latin *momordica*. Voyez POMME DE MERVILLE.

MERVEILLE D'AMSTERDAM. Terme de Fleuriste. Tulipe gris-de-lin, couleur forte & vive, blanc. MORIN.

MERVEILLE DE BRETAGNE. Terme de Fleuriste. Anémone moitié blanche, & moitié cramoisie. MORIN.

MERVEILLE DE CAMP. Autre tulipe printannière, qui est colombin, couleur d'agriote & blanc. MORIN.

MERVEILLE DE HARLEM. Autre tulipe colombin obscur & colombin clair temps. MORIN.

LA MERVEILLE D'HIVER. Nom d'une espèce de poire. C'est une poire de Novembre. Elle est à peu près de la grosseur & de la figure des Ambrettes, ou des Leschaferies. Son coloris est d'un vert clair, qui est un peu tiqueté.

MERVEILLE DU PÉROU. La fleur de cette plante est admirable, en ce qu'en cinq petites clochettes qu'elle porte, vous n'en trouverez pas deux semblables; les variées de colombin & de blanc sont les plus rares. La fleur ne sert que pour l'ornement du parterre, dans lequel il suffit d'en mettre trois ou quatre, une en chaque carreau. La graine est noire, & pour la recueillir il la faut amasser sous la plante où elle tombe, ou la prendre dans son fourreau.

MERVEILLER. vieux v. a. Étonner, éblouir. *Poës. du Roi de Navarre*.

MERVEILLEUSEMENT. adv. Extrêmement, d'une manière merveilleuse, surprenante. *Mirabiliter, mirificè, mirum in modum*. Euripide fait *merveilleusement* exciter les passions. RAC. Cette femme est *merveilleusement* belle. Cet homme est *merveilleusement* avaré. On ne s'en sert guère dans les choses fâcheuses. Autrefois il étoit plus en usage. On trouve dans Philippe de Commines, le Roi se courrouça *merveilleusement*.

MERVEILLEUX, EUSE. adj. *Mirabilis, Mirus, mirificus, mirandus*. Ce terme s'applique aux choses rares, extraordinaires, & qui étant, ou paroissant être supérieures aux forces de l'homme, étonnent l'esprit, & causent de l'admiration. La providence de Dieu est *merveilleuse*. Le Louvre est un édifice *merveilleux*. On voit quelquefois paroître des hommes *merveilleux*. Invention *merveilleuse*.

On le dit quelquefois des choses qui sont excellentes dans leur genre. Ce vin est *merveilleux*. Les draps de telle manufacture sont *merveilleux*.

Il se prend quelquefois comme substantif, & c'est un terme consacré à la Poésie épique pour désigner ces fictions hardies, mais vrai-semblables, qui frappent, qui étonnent & qui plaisent. Le Poète doit prudemment ménager le *merveilleux*, afin que la concurrence du dieu n'affoiblisse point la gloire du héros. Le P. LE B. Le *merveilleux* naît plus d'une fiction ingénieuse que de la vérité. DAC. Il devient ridicule dès qu'il n'est pas vrai-semblable.

S. Evremont dit que le *merveilleux* des anciens est fort peu du goût de notre siècle. Il pouvoit ajouter que leurs fictions ne seroient pas tolérables aujourd'hui. Le *merveilleux* varie selon les temps, selon les mœurs, selon les principes dans lesquels on est élevé. Un Poète pouvoit-il employer chez nous l'intervention de Jupiter, de Junon, de Mars, de Bellone, & des autres dieux de la Mythologie, qui jouent un si grand rôle dans les poésies d'Homère & de Virgile?

On se sert encore de ce terme, pour désigner ce qu'il y a de vif, de noble & d'élevé dans les expressions & dans le style.

On dit ironiquement, vous êtes un *merveilleux* homme; pour dire, extraordinaire en vos manières: expression familière.

MERVEILLEUX, pour étonnant, surprenant, est du style de la comédie. Quand Corneille a dit dans *Pompée*, Seigneur, cette surprise est pour moi *merveilleuse*, il n'a pas fait attention à la force du terme. Ce n'est pas la surprise qui est *merveilleuse*, c'est la chose qui surprend. VOIT.

MERVILLE, en Flamand *Merghem*. Nom d'un bon bourg, mais tout ouvert. *Minariacum, Menariacum; Minor villa, Mauront villa*. Il est dans la Flandre, aux confins de l'Artois, sur la Lis, au-dessus de S. Venat. MATY. Clavier, Valois, *Not. Gall. p. 338. Miræus*.

MERVILLE. Autre lieu situé dans le Luxembourg, sur la petite rivière du Vezin. *Marci villa, Marvilla*. Valois, *Not. Gall. p. 339*.

MERWE. Voyez MEUSE.

MERXHAUSEN. Petite ville d'Allemagne, dans la basse Hesse.

MÉRY-SUR-SEINE. Ville de France, dans la Champagne, Élection de Troyes, à cinq lieues au-dessous de cette ville. long. 21 d. 40'. lat. 48 d. 15'.

M E S.

MES. C'est le pluriel du pronom possessif, *mon, ma, Mei. Mes* biens, *mes* enfans, *mes* affaires.

MES, est une particule indéclinable, qui entre en la composition de plusieurs noms & verbes, qui change leur signification en pis, & fait le même effet, que si on y avoit mis *mal*. Les principaux exemples s'en verront dans la suite en plusieurs mots.

MES. f. m. Vieux mot, au lieu duquel on écrit aujourd'hui *mets*, c'est-à-dire, ce que l'on sert à table. *Ferculum*.

MES de Mariage. Droits que quelques Seigneurs ont en certains endroits, de se faire donner un plat de chaque *mets* qu'on sert aux festins de noces.

MES, s'est dit autrefois pour *Messager*, celui qui est envoyé. *Missus*.

MESA DE ASTA. *Asta, Asta Regia*. C'étoit anciennement une grande ville d'Espagne. Ce n'est maintenant qu'un grand amas de ruines. Elles sont dans l'Andalousie, sur la Guadalète, entre Arcol & Xérès de la Frontera, qui a profité de ses pertes.

MESAGNA. Ancien bourg du Royaume de Naples. *Messapia, Messana Apulia*. Il est dans la terre d'Otrante, entre Oria & Brindes, environ à trois lieues de l'une & de l'autre. MATY.

MÉS AIR. f. m. Terme de Manège, qui se dit d'un certain air qu'on donne au cheval en le maniant entre la terre à terre, & les courbettes. De l'Italien *Mezzo*, milieu. Air qui tient le milieu entre deux.

MESAISE. f. m. Synonyme de *mal-aise*; mais moins usité. Voyez ce mot.

MÉSAISE. Peine, travaux. *Poës. du Roi de Navarre*. M. de Fénelon se sert de ce mot pour désigner un état incommode. L'estomac a un dissolvant qui cause la faim, & qui avertit l'homme du besoin de manger. Ce dissolvant qui picote l'estomac, lui prépare par ce *mésaise* un plaisir très-vif lorsqu'il est apaisé par les alimens. FÉNEL.

MÉS ALLIANCE. f. f. Alliance, mariage fait avec une personne de condition fort inférieure. *Inaqualis cognatio, conjunctio, affinitas, consanguinitas*. Les *mésalliances* sont rates en Allemagne. Il y a des gens de qualité qui ne peuvent faire leurs enfans Chevaliers de Malte, à cause des *mésalliances*.

MÉS ALLIER. v. act. Marier à une personne d'un rang, d'une naissance inférieure. Ce Tuteur n'a point voulu *mésallier* sa pupille. On le dit plus ordinairement avec le pronom personnel. *Inaquali cognatione se devincire, cum minus honestâ familiâ cognatione conjungi*. Les Allemands observent sur-tout de

ne se point *mésallier*, afin que leur race puisse justifier une ancienne noblesse des deux côtés. Une Duchesse qui n'épouse qu'un Gentilhomme, se *mésallie*, & perd les honneurs du Louvre. La noblesse Allemande ne se *mésallie* point.

MÉSALLIER, se dit figurément en certaines occasions, & dans le style badin, J'aime mieux être seul, & dans l'inaction, que de *mésallier* ma conversation. BOURS. Je ne crois pas que cet exemple ait été imité.

MESALLIE, ÉE. part. & adj. *Inæquali affinitate devinctus.*

MÉSANGE, ou MÉZANGE. f. f. Petit oiseau qui est une espèce de pinçon. Il y en a de plusieurs sortes. *Mésange* bleue, à longue queue. Il y a des *mésanges* de montagne, de marais, de forêts; des *mésanges* huppées, chaperonnées. Il y en a de noirâtres, qu'on appelle *charbonniers*, en Latin *agithalus*, *parus*, *spizetes*, *singillago*. Budée l'appelle *atricapilla*, & *melanoriphos*. En quelques lieux on les appelle *Nonnettes*. Les *mésanges* sont plus sujettes à la goutte que quelque oiseau que ce soit. Ce mot vient de l'Allemand *Meske*, qui signifie la même chose.

MÉNAGE.

Les *Mésanges* vivent de vers, & font la guerre aux Abeilles, qu'elles attrapent en volant.

MÉSANIO. f. m. On appelle Corail *Mésanio*, une des sortes de corail que les Marchands d'Europe envoient dans les Échelles du Levant.

MESARAIQUE. Voyez MÉZARAIQUE.

MÉSARRIVER. v. n. Tourner mal; avoir une mauvaise issue. On l'emploie ordinairement avec quelque terme de relation, parce qu'il désigne un accident qui arrive à la suite de quelque chose. *Infelicitèr cadere*, *secùs accidere*. Il a cru qu'il en pouvoit *mésarriver*. PAT. Vous pouvez hardiment entreprendre cette affaire, il ne vous en peut *mésarriver*. On ne s'en sert plus guère, non plus que de *mésavenir*. RÉFL. & encore moins de *meschoir*.

MÉSAVENIR. v. n. qui ne s'emploie qu'à la troisième personne du singulier. Réussir mal. *Aliquid adversè accidere*. Quand vous entreprendrez ce procès, il ne vous en sauroit *mésavenir*, il est trop juste. Il n'est plus en usage.

MÉSAULE. f. m. Terme d'Architecture. *Mésaulon*. C'est ainsi que les Grecs & les Romains appeloient, selon Vitruve, une petite cour qui étoit entre deux corps de logis, & qui faisoit le même effet que font aujourd'hui dans plusieurs Palais de petites cours pour éclairer les garderobes, escaliers dérobés, & autres pièces des doubles corps de logis, qui seroient obscurs sans cette commodité.

MÉSAVENTURE. f. f. Malheur, mauvais succès. *Infortunium*, *adversus casus*. Vous partez en une mauvaise saison, Dieu vous garde de toute *mésaventure*. Ce mot vieillit.

*En ce faisant, mésaventure
Leur arriva. M. DE THEMISEUL.*

MESCAL. f. m. Petit poids de Perse, qui fait environ la centième partie d'une livre de France de seize onces. C'est le demi derhem, ou demi drachme des Persans.

MESCHAMMENT. Voyez MÉCHAMMENT.

MESCHANCE. f. f. Vieux mot. Méchanceté. On a dit aussi *Meschéant*, pour Méchant, & *Meschéante*, pour Méchante.

MESCHANCETÉ. Voyez MÉCHANCETÉ.

MESCHANT. Voyez MECHANT.

MESCHAOIR, ou MESCHEOIR. v. n. En Latin, *Malè cadere*. Venit mal, tourner mal. *P. èsties du Roi de Navarre.*

MESCHASIPI. Voyez MISSISSIPI.

MESCHÉ. Voyez MÈCHE.

MESCHÉANCE. f. f. Malheur, infortune. *Poësies du Roi de Navarre.*

MESCHEDE. Petite ville d'Allemagne, au Cercle de Westphalie, située sur le Ruhr.

MESCHÉF. Voyez MÉCHEF.

MESCHIEF. f. m. Vieux mot. Accident, malheur. On

a dit aussi *Meschef*: on le dit même encore dans le style Marotique. Voyez MÉCHEF.

MESCHIN, MESCHINE. f. m. & f. C'est-à-dire, en vieux langage, jeune Garçon, & jeune Fille. Du mot *Meschine*, nos anciens François ont tiré *Meschinage*, qu'ils prenoient pour bordel. Dans les établissemens de S. Louis, *Liv. I. chap. 138.* après qu'il a été dit que le fils fol, tavernier & joueur, qui s'en est allé par le pays, revenant après la mort du père, peut prétendre autant de part en ses biens, que celui des frères qui a aidé à les acquérir; il est ajouté: & tout ainsi une des sœurs, s'elle en étoit allée en *Meschinage*, ou en autre lieu ailleurs, pour soy jouer, si frageroit elle par droit avec les autres frères comme li. Fox. Caleneuve, *Origines Françaises*. En Champagne, le petit peuple dit *Méchine* pour Servante. Ce mot avoit la même signification du temps de Louis XI, comme on en peut juger par cet exemple tiré de la dix-septième des cent Nouvelles Nouvelles. Entre les autres Damoiselles Chamberières & Servantes de son Hôtel, celle où nature avoit mis son entente de la faire très belle, étoit *Méchine* suivante le ménage commun, comme les lits, le pain, & autres telz affaires. Et même on en a fait un diminutif dans la dernière de ces Nouvelles, *Tome II, p. 376.* Elle se détermina d'envoyer sa petite *Meschinette* deveys lui. Les Picards prononcent *Méquine* ou *Méquène*.

MESCHITE. f. f. Vieux mot qui s'est dit pour *Mosquée*, dont on se sert aujourd'hui.

Ce mot vient de *meschitu*, qui s'est dit dans la basse Latinité.

MESCINIUS, MESCINIA. f. m. & f. Nom d'une famille Romaine. *Mescinius*, a. La famille *Mescinia* étoit plébéienne; car Cicéron dans son Oraison pour Sextius, & dans celle qu'il fit au Sénat après son retour, parle d'un *Mescenius*, Tribun du peuple.

MESCOMPTE. Voyez MÉCOMPTE.

MESCOMPTE. Voyez MÉCOMPTE.

MESCONNOISSABLE. Voyez MÉCONNOISSABLE.

MESCONNOISSANCE. Voyez MÉCONNOISSANCE.

MESCONNOISSANT. Voyez MÉCONNOISSANT.

MESCONNOISTRE. Voyez MÉCONNOÏTRE.

MESCONTENT. Voyez MÉCONTENT.

MESCONTENTEMENT. Voyez MÉCONTENTEMENT.

MESCONTENTER. Voyez MÉCONTENTER.

MESCRÉANCE. Voyez MÉCRÉANCE.

MESCRÉANT. Voyez MÉCRÉANT.

MESCROIRE. Voyez MÉCROIRE.

MESDIRE. Voyez MÉDIRE.

MESDISANCE. Voyez MÉDISANCE.

MESDISANT. Voyez MÉDISANT.

MÈSE. Nom d'une petite ville du Languedoc, voisine du cap de Sette. *Mesua*, *Masua*, *Mesôa*. Voy. Pomp. Méla. *L. II, c. 4.* Valois, *Not. Gall. p. 337.*

MÈSEAU. Voyez MÉZEAU.

MÈSEIME. adj. Vieux mot. Même. Il vient de l'Italien *Medesimo*.

MÈSEL. f. f. Vieux mot qui s'est dit pour lépreux. *Le-prosus*.

Ce mot vient du Latin *Misellus*.

MÈSEL, ELLE, ou MÉSEAU. f. m. & f. Un homme attaqué de misellerie, ou ladrerie; maladie autrefois assez commune. C'est un terme plutôt d'injure, que de pitié. Il vient du Latin *Misellus*, comme on le trouve en quelques uns de nos Poètes. *Notes sur Clém. Marot.* Ce mot ne se dit plus. Voyez MEZEAU.

MÈSELLERIE. f. f. Vieux mot, qui s'est dit pour *léproserie* & *lèpre*. *Leprosorum domus*, *lepra*, *misellaria* dans la basse Latinité.

MÈSEMBRIA. Ville de la Turquie en Europe. *Mesembria*, *Mesambria*, *Menebria*. Elle est dans la Bulgarie, ou selon Baudrand, dans la Romanie, sur la mer Noire, entre Stravico & Varné. Elle est le siège d'un Archevêché. MATY.

MÈSENTÈRE. f. m. Terme d'Anatomic. C'est un corps membraneux, d'une figure à-peu près circulaire, à la circonférence duquel les boyaux sont attachés; il est composé de deux tuniques, d'une infinité de veines,

d'artères, de nerfs, de vaisseaux lactés, de petites glandes, & de beaucoup de graisse; il est attaché à la première & à la troisième vertèbre des lombes. *Mésentérium*. Son usage est d'empêcher le mélange des boyaux, & de les conserver dans leur situation convenable. C'est ce qu'on appelle la *fraise*, quand on habille un veau. Les Grecs l'ont appelé *mesenterion*, quasi μέσων τῶν εντέρων, c'est à-dire, entre les boyaux.

MÉSENTÉRIQUE, ou **MÉSARAIQUE**. adj. Terme d'Anatomie. Épithète qui se donne à deux artères qui viennent de l'aorte descendante, & qui vont au mésentère. Il y a l'artère *mésentérique supérieure*, qui va à la partie supérieure du mésentère, & la *mésentérique inférieure*, qui se distribue dans la partie inférieure. Il y a une veine *mésentérique* qui est faite d'une infinité de veines qui viennent du mésentère, & qui avec la veine splénique qui vient de la rate, forme la veine porte. Il y a aussi un nerf *mésentérique* qui vient de l'intercostal, & qui donne plusieurs rameaux au mésentère.

MÉSÉREON. Voyez **MÉZEREUM**.

MÉSESTANCE. f. f. Vieux mot. Déplaisir.

MÉSESTIMER. v. act. Mépriser, faire peu de cas de quelque personne. *Parvi facere, negligere*. Depuis cette action, je l'ai toujours *mésestimé*. La lâcheté, l'avarice font *mésestimer* les gens.

☞ Ce Verbe, en parlant des choses, signifie les apprécier au-dessous de leur juste valeur. *Deprimere*. Vous *mésestimez* mon diamant. Il y a des temps où l'on *mésstime* les perles. Les ignorans ne *mésstiment* les sciences, que parce qu'ils ne les connoissent pas.

MÉSESTIMÉ, ÉE. part. & adj. *Parvi aestimatus*.

MESFAIRE, v. n. Faire ou causer du mal ou de la peine. *Gloss. sur Marot*. Voyez **MÉFAIRE**.

MÉSFAIT. Voyez **MÉFAIT**.

MESGARDE. Voyez **MÉGARDE**.

MESGNÉE. Voyez **MÉGNÉE**.

MESGNIE. f. f. Compagnie, famille. *Gloss. sur Marot*. Voyez **MÉGNIE**.

MESHAING, ou **MÉHAIN**. subst. Vieux mot. Mauvais traitement, maladie, indisposition. *Habitus, valetudo mala*.

MESHAIGNER. v. a. Vieux mot, & maintenant burlesque, qui signifie, Fâcher, battre, estropier. *Malè afficere, percutere, mutilare*. Il se disoit proprement de celui qui avoit été tué & déchiré par les dents, & griffes des bêtes sauvages. Voyez **MESHAI-GNER**.

MESHAIGNÉ, ÉE. vieux adj. Mal disposé, estropié. *Malè affectus. Aeger*. Voyez Du Cange sur Villehardouin. Voilà un homme tout *meshaigné*, en mauvaise humeur, en mauvais état.

On l'a dit aussi de celui qui avoit un os rompu, quelque membre coupé, ou quelque autre grande blessure qui le rendoit inhabile au service de la guerre. Dans la basse Latinité on a dit *mahamium* & *mahemiaré*; pour dire, *méhain* & *meshaigner*.

Du Cange dérive ce mot de *malignare*. D'autres le dérivent de *malum odium*, car on a dit *haing*, pour dire *haine*. Ou plutôt il vient de *mahaigna*, qui en langue Celtique, ou Bas-Breton, signifie *estropié, érasé*.

MESHUI. adj. Déformais, tantôt. *Deinceps, jam*. Ce mot, quelque doux & agréable qu'il soit à l'oreille, a pourtant été banni de la langue. On ne le dit plus.

MÉSIERES. Voyez **MAISIERES**.

MÉSILA. Voyez **MICILA**.

MÉSINTELLIGENCE. f. f. Brouillerie, dissension entre personnes proches, ou associées, qui font partie du même corps, qui ont des intérêts communs, qui ont été ou qui devoient être bien ensemble. *Dissidium: discordia*. Il y a souvent de la *mésintelligence* dans le ménage, entre le mari & la femme, entre le Chef & les membres d'une Compagnie, entre des peuples voisins, entre des Princes.

Ce mot s'emploie figurément en quelques occasions. Quelle *mésintelligence* entre l'esprit & le cœur?

Le Philosophe vit mal avec tous les préceptes, & le Politique rempli de vues & de réflexions, ne fait pas se gouverner. LA BRUY.

MÉSIRE. f. f. Maladie du foie, qui, suivant Avicenne, est accompagnée d'un sentiment de pesanteur, de l'enflure, de l'inflammation, de douleurs poignantes, & de la noirceur de la langue. Dict. de JAMES.

MESKIRK. Petite Ville du Comté de Furstenberg, en Suabe. *Meskirchia*. Elle est assez jolie, porte le titre de Baronnie, & est située sur une petite rivière, à cinq ou six lieues d'Uberlingen, du côté du nord. MATY.

MESLANGE. Voyez **MÉLANGE**.

MESLANGER. Voyez **MÉLANGER**.

MESLE. Voyez **MÉLE**.

MESLÉE. Voyez **MÉLÉE**.

MESLER. Voyez **MELER**.

MESMARCHURE. Voyez **MÉMARCHURE**.

MESME. Voyez **MÊME**.

MESMEMENT. Voyez **MÊMEMENT**.

MESMIN. Voyez **MÉMIN**.

MESNAGE. Voyez **MÉNAGE**.

MESNAGEMENT. Voyez **MÉNAGEMENT**.

MESNAGER. Voyez **MÉNAGER**.

MESNAGERIE. Voyez **MÉNAGERIE**.

MESNARDIER. Voyez **MAINARDIER**.

MESNIE. f. f. Vieux mot, qui signifie *famille, maison*, tous ceux qui la composent. *Domus, familia*, & dans la basse Latinité *mafnada, mesnada, mainada, mafnada*.

Li grant Seigneur & leurs mesnie. GUIART.

MESNIL. Voyez **MÉNIL**.

MÉSOCORE. f. m. Nom que les Anciens donnoient à un Chantre qui donnoit le signal aux autres, & régloit le chant. *Mesochorus*.

MÉSOCOLON. f. m. Terme d'Anatomie. *Mesocolon*. C'est la partie du mésentère qui se continue avec les gros intestins, & qui est couchée sur le milieu du boyau appelé Colon, auquel il est joint dans toute son étendue; & par son extrémité la plus basse, il est attaché à une partie du *rectum*. HARRIS.

MÉSOCURE, ou **Mésocuros**, & **Mésocouros**. f. f. Terme d'Antiquaire. Nom que les Anciens donnoient à une Actrice de leurs Tragédies qui avoit la moitié de la tête rasée. *Mésocuros*.

MÉSOFFRIR. v. n. Faire des offres déraisonnables; bien au-dessous du véritable prix que vaut une chose. *Inaqualia offerre*. Comme il y a des marchands qui surfont, il y a des acheteurs qui *mésoffrent*. On fait un mariage comme une emplette: on marchandé, on surfait, on *mésoffre*; enfin on est pris au mot. AMUS. SER. ET COM.

MÉSOLABE. f. m. Terme de Géométrie. Instrument de Mathématique inventé par les Anciens pour trouver mécaniquement deux moyennes proportionnelles, lesquelles on n'a pu faire encore géométriquement. *Mesolabum*. Il est composé de trois parallélogrammes qu'on fait mouvoir dans une coulisse, jusqu'à certaines intersections. Sa figure est décrite dans Eutocius en ses Commentaires sur Archimède.

MÉSONYCTIQUE. f. m. Terme de Liturgie. *Mesonycticum*. Le *Mésonyctique* est chez les Grecs une hymne qui se chante au milieu de la nuit.

MÉSOPENTECOSTE. f. f. Terme de Rubrique & de Liturgie. *Mésopentecoste*. C'est le nom que les Grecs donnent à la quatrième semaine après Pâques.

MÉSOPOTAMIE. Contrée d'Asie que l'Écriture appelle quelquefois Aram, ou Hharam. *Mesopotamia*. C'étoit anciennement une partie de l'Asyrie prise en général. Elle étoit enfermée entre le Tigre & l'Euphrate, & de cette situation elle prenoit son nom, qui signifie un pays entre les fleuves. Elle avoit l'Asyrie propre au levant, la grande Arménie au nord, la Syrie au couchant, & l'Arabie avec la Babylonie

au midi. Ce pays porte aujourd'hui le nom de Diar-bekir. MATY.

MESORE. f. m. Terme de Liturgie. *Intervallum inter horas canonicas, pausa, mesorium.* C'est dans la Liturgie Greque l'intervalle qu'il y a entre les heures de l'Office divin.

MESORI. f. m. Nom d'un mois solaire, de l'année des anciens Égyptiens, c'est le douzième mois de leur année; il répond à notre mois d'Août.

MESPLAT. Voyez MÉPLAT.

MESPRENDRÉ. Voyez MÉPRENDRE.

MESPRENTURE. f. f. ERREUR, mégarde.

MESPRIS. Voyez MÉPRIS.

MESPRISABLE. Voyez MÉPRISABLE.

MESPRISAMMENT. Voyez MÉPRISAMMENT.

MESPRISANT. Voyez MÉPRISANT.

MESPRISE. Voyez MÉPRISE.

MESPRISER. Voyez MÉPRISER.

MESPRISON. f. f. ACTION méprisable, ou blâmable. *Gloss. sur Maroc.*

MESQUIN, INE. adj. (Prononcez l's) Épithète qui s'applique aux personnes & aux choses. *Preparcus, parcè parcus, sordidus.* L'homme *mesquin* est celui qui par une épargne sordide fait une dépense fort au-dessous de son bien & de sa condition. On le dit dans le même sens de ce qui concerne la dépense qui est trop au-dessous du bien & de la qualité de celui qui la fait. Un riche *mesquin*. Une dépense *mesquine*. Des meubles *mesquins*. Vie *mesquine*. Equipages *mesquins*.

On dit qu'un homme a l'air *mesquin*, la mine *mesquine*, pour dire qu'il a l'air bas, la mine basse. ACAD. FR.

Ce mot vient du Latin *mischinus*, & selon M. Huer, de l'Hébreu *מסכה miskeu*, pauvre.

MESQUIN, se dit figurément en plusieurs Arts, comme en Architecture, Sculpture, Peinture, &c. de tout ce qui est maigre, pauvre, de mauvais air, ou de mauvais goût, où il semble qu'on a voulu plaindre la dépense, l'étoffe, ou le travail. *Sordidus, ineptus, abjectus.* On dit cela est *mesquin*, ce contour est *mesquin*, chétif, &c. de mauvais goût; il y regne un air de sécheresse, sans agréments. Figure *mesquine*. Composition *mesquine*. Caractère *mesquin*.

MESQUINEMENT. adv. D'une manière *mesquine*. *Sordidè, abjectè.* Les ames ballés se plaisent à vivre *mesquinement*. Vêtu *mesquinement*. En peinture, *mesquinement* dessiné.

MESQUINERIE. f. f. Dépense & épargne sordide. *Sordida parcimonia, fæda tenacitas.* La *mesquinerie* d'un avare paroît plus lorsqu'il donne, ou lorsqu'il veut faire le magnifique, que lorsqu'il épargne. Ils interprétoient toutes les actions en mauvaise part; ils appeloient la frugalité de sa table, une *mesquinerie* honteuse. D. BART.

Ces mots viennent de l'Italien *meschino*, & originellement de l'Arabe *elmefchin*, qui signifie *pauvre*. D'autres croient que *mesquin* vient du mot Picard *mesquaine*, ou *servante*, qu'on emploie à toutes sortes de services mécaniques. Et ainsi le mot vient du Latin *machina*, & de *mechanicus*, ou du Grec *μηχανη*. Borel dérive le mot *mesquine*, *servente*, de l'Hébreu *mechinach*, qui signifie *préparant*. Nicod croit que *mesquine* a signifié autrefois, *Demoiselle*, & en général, une fille de condition; & ensuite une misérable, ou une malheureuse.

MESQUITE. f. m. Arbre de l'Amérique, grand & gros comme un chêne; mais la feuille en est beaucoup plus petite, & sa couleur d'un vert moins chargé. Il produit une gouffe semblable à celle de nos haricots, dans laquelle on trouve trois ou quatre grains plus petits que des féveroles, qu'on appelle *huitzase*. On fait sécher ce fruit & l'on s'en sert pour la composition de l'encre, comme nous nous servons de la noix de galle, & pour engraisser les bestiaux. Quelquefois quand les Indiens manquent de blé, ils font du pain avec cette graine. LEMERY, des drogues.

MESRAIM. f. m. Nom de l'un des fils de Cham, fils de Noë. *Gen. X. 6. Mesraim.*

MESRATA. Voyez MESURATA.

MESSA. Ville d'Afrique au Royaume de Maroc, dans la province de Sus.

MESSAC. Nom d'un lieu, gros bourg, situé sur la Vilaine, en Bretagne. *Locus Meciacus, Meciacum.* Valois. *Not. Gall. p. 339.*

MESSADGE. f. m. Vieux terme de Coutumes, il signifie Sergent; parce que les Sergens exécutent les mandemens & les commissions de la Justice, on les a appelés *messadges*. *Apparitor.*

MESSADGERIE. f. f. Terme de Coutumes. Fonction, emploi des *Messadges*, qui exécutent les mandemens, les commissions d'une Cour de Justice.

MESSAGE. f. m. Ce mot signifie également la commission de dire ou de porter quelque chose, & la chose même que le messager est chargé de dire ou de porter. *Mandatum, nuncius, nuncia.* L'Ange Gabriel fut celui qui fit le *message* à la Vierge, pour lui annoncer le mystère de l'Incarnation. Les mauvaises nouvelles sont des *messages* dont il est fâcheux d'être chargé. Voilà un petit laquais qui fait fort bien un *message*, qui s'est fort bien acquitté de son *message*. Ils lui vinrent conter leurs *messages*. ABLANC. S'ils ne font pas tous les *messages* où leurs Maîtres les envoient, ils perdent leur fortune. PASC.

MESSAGE, dans quelques Coutumes, signifie la redevance que le Meulier doit au Seigneur pour son office. Dans la basse Latinité, *messagium*.

MESSAGER, ERE. f. m. & f. Celui ou celle qui fait un message, qui annonce quelque chose, de son propre mouvement, ou envoyé par un autre. *Nuncius, nuncia.* Cet homme emprunte des laquais de ses amis pour avoir des *messagers* qui ne lui content rien. Cet homme étoit le *messager* de tous malheurs. H. S. DE M.

On appelle poétiquement Mercure, le *Messager* des dieux, *Interpres Deorum*; Iris la *Messagère* de Junon, *Nuncia Junonis*; & l'Aurore, la *Messagère* du jour. Quelques-uns ont donné aux vents la qualité de *Messagers* de Neptune & d'Isis. On dit aussi, une *Messagère* d'amour, une entremetteuse.

MESSAGER, est aussi celui qui est établi pour porter les paquets, hardes, & marchandises des particuliers, d'une ville à une autre; pour fournir des chevaux ou autres sortes de voitures à ceux qui dans leurs voyages veulent se servir de leur ministère, & qui a pour cet effet un Bureau établi par autorité publique.

Il y avoit autrefois plusieurs sortes de *Messagers* en France, qui parloient de Paris pour les provinces, & voituloient les marchandises & les personnes presque dans toutes les villes du Royaume. Le Roi avoit ses *Messageries*, & l'Université les siennes, sans compter celles de plusieurs Seigneurs qui jouissoient de ce droit. Il y avoit des *Messagers* à pied pour porter les lettres, en charrette pour porter les paquets & marchandises, & à cheval pour conduire les hommes.

Sur la fin de 1676. S. M. ayant ordonné le remboursement de la Finance aux particuliers propriétaires de ces *Messageries*, & la subrogation aux baux de celles qui appartenoient à l'Université en faveur du Fermier-Général des Postes auxquelles elles furent réunies, toutes les *Messageries* sont aujourd'hui sur le pied de *Messageries* Royales.

On donne encore le nom de *Messagers* de l'Université à des suppôts de l'Université qui ont succédé à ceux qui exerçoient autrefois les *Messageries*. Ils jouissent encore des mêmes privilèges; & il y a de grands Seigneurs qui possèdent de ces offices.

Ce mot vient de *missus*, ou de *missaticus*, qu'on a dit dans la basse Latinité en la même signification.

MESSAGER, se dit figurément des signes, des avant-coureurs de quelque mal. *Prænuncius.* Les signes, les

prodiges, sont des *Messagers* de la colère de Dieu. Les lassitudes spontanées, les pesanteurs du corps, sont des *Messagers* qui nous annoncent quelque maladie prochaine. Boileau a dit du hibou,

*Des désastres fameux ce Messager fidelle,
Sait toujours des malheurs la première nouvelle.*

Vin de *messager*. Terme de Pratique. C'est un droit qui appartient à la partie qui demeure hors de la Jurisdiction où il a fallu plaider, lorsqu'elle a obtenu gain de cause. Ce droit est ainsi appelé, parce qu'avant l'établissement des postes, c'étoit un droit qui se donnoit pour rembourser ce qu'on avoit payé à un homme qu'on avoit été obligé d'envoyer sur les lieux, soit pour charger un Procureur, soit pour faire quelque autre chose nécessaire pour l'instruction d'un procès. Aujourd'hui il se donne pour tenir lieu de remboursement des ports de lettres & autres papiers de la Partie au Procureur, & du Procureur à la Partie.

MESSAGER, se dit en quelques endroits d'un bateau qui part à certains jours réglés d'une ville pour une autre. De Boulogne je partis pour Venise dans un bateau qu'on appelle le *Messager*. LE B. DE POLINITZ.

On dit proverbialement, qu'on ne trouve jamais meilleur *Messager* que soi même. On dit aussi, d'un homme qui pur, ou du fromage trop raffiné, qu'il sent le pied de *Messager*. A bon *Messager* ne faut rien dire; pour dire, qu'il n'est pas besoin d'instruction à un habile Commissionnaire.

MESSAGERIE. f. Bureau du *Messager*, le droit de le tenir. *Nuncia, nuncia*, à ce que dit Nicod. Toutes les *Messageries* ont été réunies aux postes. La *Messagerie* d'un tel lieu est affermée tant.

MESSALA. Terme d'Astronomie. C'est le nom de la trente-troisième tache de la lune, selon le Catalogue du P. Riccioli.

MESSALINE f. f. Impératrice, femme de l'Empereur Claudius. Elle est renommée dans l'Histoire par ses infamies & ses débauches. De là vient que nous donnons ce nom à une femme perdue. C'est une *Messaline*.

MESSALINES. f. f. pl. Toiles fabriquées en Égypte, qui se vendent au Caire & à Alexandrie.

MESSAMIME. f. f. plante qu'on trouve dans la Virginie, & qui porte une espèce de raisin aussi gros qu'une cerise. Ce raisin a la chair grasse, & rend un suc fort épais quand on le presse. C'est peut-être la même plante qui croît dans les îles Antilles, & que Rochefort & du Tertre appellent *Raisinier*.

MESSANA. Petite ville, ou bourg d'Espagne. *Messana*. Ce lieu est dans la Biscaye, près de la rivière d'Ibaycabel, entre la ville de Victoria & celle d'Orduna. MATY.

MESSE. f. f. C'est le sacrifice du corps & du sang de Notre Seigneur J. C. qui se fait par le Prêtre à l'autel dans l'Eglise Romaine. Les Théologiens disent que la *Messe* est une oblation faite à Dieu, où par le changement d'une chose sensible, on reconnoît le souverain domaine de Dieu sur toutes choses, en vertu de l'institution divine. C'est dans le langage ordinaire, la plus grande & la plus auguste des cérémonies de l'Eglise. *Missa, sacrum, res divina*. C'est le saint sacrifice non sanglant de la nouvelle Loi, où l'on présente à Dieu le corps & le sang de son fils J. C. C'est dans le canon de la *Messe* que se fait la consécration. L'Eglise commande d'entendre une *Messe*, d'aller à la *Messe* les Fêtes & Dimanches. C'est une chose pieuse de faire dire des *Messes*, de fonder des *Messes*. Saint Léon, Pape, dans la lettre XI. qui est à Dioscore, successeur de saint Cyrille, Patriarche d'Alexandrie, veut que dans les grandes Fêtes, on célèbre la *Messe* autant de fois qu'il y aura de peuple qui n'aura pu tenir dans l'église, les premières fois qu'on l'aura dite. Il déclare que c'est la coutume de l'Eglise Romaine; & ce qu'il y a de remarquable, c'est que les instructions que ce Pape donne à Dioscore dans

cette lettre, il les donne pour l'uniformité de cette discipline, ne doutant pas, dit-il, que S. Marc n'eût enseigné à son église les mêmes règles que S. Pierre, dont il étoit successeur. Ce qui montre que S. Léon regardoit comme une tradition apostolique, l'usage de dire plusieurs *Messes* le même jour, dans la même église. Le Concile de Londres, tenu l'an 1200, fait défense à un Prêtre de dire deux fois la *Messe* en un jour, sinon en cas de nécessité, & alors il ne fera point l'ablution du calice, & réservera celle des doigts pour la prendre après la seconde *Messe*. Le Concile de Paris, tenu en 1212, défend aux Prêtres de se charger de tant de *Messes*, qu'ils soient obligés de s'en décharger sur d'autres pour de l'argent, ou de dire des *Messes* sèches pour les morts. On voit par-là que les rétributions pour les *Messes*, étoient déjà bien établies. Les loix d'Edgard, Roi d'Angleterre, défendent à tous Prêtres de dire plusieurs *Messes* par jour, sinon trois tout au plus, ce qui se doit entendre en cas de nécessité. Le Concile de Sélingstat fit la même défense en 1022. Fulbert de Chartres, conseille à un Prêtre, dans sa 52^e lettre, de ne point célébrer la *Messe*, qu'il n'ait deux ou trois assistants. Dans la 83^e, il veut qu'on punisse un Prêtre qui célèbre la *Messe* sans communier. C'est Gui Paré, Légat du Pape Innocent III, en Allemagne, l'an 1201, qui étant à Cologne, ordonna que quand on lève l'hostie à la *Messe*, tout le peuple se prosternerait à l'église au son d'une clochette, & c'est de-là qu'est venue cette coutume. La règle de saint Chrodegang, c. 32, dit que les Prêtres auront la disposition des aumônes qui leur seront données pour leurs *Messes*, pour la confession ou l'assistance des malades, si ce n'est que l'aumône soit donnée pour la communauté. C'est la première fois que je trouve des aumônes ou rétributions particulières pour des *Messes* & d'autres fonctions ecclésiastiques. FLEURY. Cette règle est environ de l'an 763.

Nicod, après Baronius, dit que ce mot de *Messe* vient de l'Hébreu *missach*, qui signifie *oblatum*. Selon d'autres il vient de l'ancien langage des peuples septentrionaux, qui se répandirent en Occident. D'autres lui donnent une autre étymologie. Il est plus probable de dire que c'est un mot tiré du Latin *missa* ou *missio*, qui veut dire *renvoi*, parce que anciennement on renvoyoit, c'est-à-dire, on faisoit sortir publiquement les Cathécumènes & les Pénitens avant que de commencer l'action du sacrifice, & on renvoyoit les fidèles quand le sacrifice étoit fini, comme on le fait encore aujourd'hui. Ce double renvoi rendit ordinaire cette façon de parler, *Messe* (c'est-à-dire renvoi) des Cathécumènes, *Messe* des Fidèles. On se servit ensuite du mot de *Messe* des Cathécumènes, pour signifier tout le corps des prières auxquelles les Cathécumènes & les Pénitens avoient permission d'assister; & *Messe* des Fidèles, le saint sacrifice auquel les seuls Fidèles assistoient. C'est ainsi que le mot de *Messe* a été consacré par l'usage pour signifier le saint sacrifice de l'autel. Le mot de *Messe* étoit inconnu à toute l'Antiquité. DU PIN. Le plus ancien monument où l'on trouve le nom de *Messe*, pour signifier les prières publiques que l'Eglise fait en offrant l'Eucharistie, c'est le troisième canon du second Concile de Carthage, tenu en 390. ID. Avitus, Evêque de Vienne dans le VI^e siècle, observe que le terme de *Messe* est en usage dans les Eglises, dans les palais & dans les prétoires, pour renvoyer le peuple; mais en quelque tems qu'on ait commencé à se servir du mot de *Messe*, pour signifier la célébration des sacrés mystères, il est certain que de tout tems on a célébré dans l'Eglise le sacrifice non sanglant que J. C. institua la veille de sa passion, & qu'on a toujours fait ce que J. C. ordonna à ses Apôtres de faire en mémoire de lui.

Il y a aussi introit de la *Messe*, canon de la *Messe*, les dernières oraisons de la *Messe*. La *Messe* en est à l'introit, à l'évangile, au canon, aux dernières oraisons.

MESSE, se dit aussi en parlant du Prêtre qui se prépare

pour célébrer la *Messe*. Allez voir à la sacristie s'il n'y a point de *Messe*. Voilà une *Messe* qui sonne. On dit, voilà une *Messe* qui sort de la sacristie, pour dire, voilà un Prêtre qui s'en va dire la *Messe*. Il est familier. ACAD. FR. On le dit aussi de la retribution qu'on donne au Prêtre qui a dit la *Messe*. C'est un pauvre Prêtre qui vit de ses *Messes*, qui n'a que ses *Messes*. Il cherche ses *Messes*.

On donne des noms différens à la *Messe*, selon le différent rit, les différentes intentions, les différentes manières selon lesquelles on la dit, & pour plusieurs autres raisons, comme on le va voir.

MESSE Ambrosienne, *Missæ Ambrosiana*, c'est-à-dire, du rit Ambrosien, ou de l'Église de Milan. Voyez AMBROSIEN.

MESSE Anglicane, *Missæ Anglicana*, selon le rit qui s'observoit autrefois dans l'église d'Angleterre.

MESSE basse, *Missæ privata*; c'est celle qui se dit sans chant, mais en récitant seulement les prières qui se disent, & avec de simples Ministres, sans Diacre, ou Sousdiacre.

LA MESSE de *beatæ*, ou *Messe* de la Vierge, est celle que l'on offre à Dieu par l'entremise de la sainte Vierge, & sous son invocation, par son intercession.

On appelle abusivement une *Messe* de *chasseur*, une *Messe* courte & dite à la hâte.

Dans les Chapitres & chez les Religieux, on appelle la *Messe* du *chœur*, la grande *Messe* où le Chapitre, où la Communauté doit assister.

On a nommé *Messe* commune, ou de la Communauté, celle qui se dit dans les Monastères à certaine heure pour toute la Communauté. *Missæ conventualis*. Dans les Liturgies & les livres de Rubriques, on appelle *Messe conventuelle*, *conventualis*, celle qu'on est obligé de dire tous les jours en certaines églises. C'est chez les Religieux la *Messe* de la Communauté, où la Communauté assiste.

MESSE des Espagnes, *Hispaniarum missa*, c'est la même que la *Messe* Mosarabique.

On appelle la *Messe* du S. Esprit, celle qu'on célèbre au commencement de quelque solennité, ou d'une assemblée ecclésiastique qu'on commence par l'invocation du S. Esprit.

MESSE de la férie, *Missæ ferialis*, ou de *feriâ*; c'est celle où l'on fait des prières & des lectures de l'écriture, conformes au tems de l'année ecclésiastique où l'on est.

MESSE de fête, *Missæ de festo*, comme de Noël, de Pâques, de la Pentecôte, &c. c'est celle qu'on dit ces jours-là, & dont les lectures & les prières ont rapport aux mystères que l'on y célèbre.

MESSE Gallicane, c'est la *Messe* du rit qui s'observoit autrefois dans les églises des Gaules.

MESSE Grecque, celle qui se dit en Grec, selon le rit Grec, par les Prêtres Grecs. *Missæ Græca*.

MESSE haute, qu'on appelle aussi grande *Messe*, est celle qui se chante par les Choristes, & qui se célèbre avec Diacre & Sousdiacre.

Autrefois on appelloit *Messe* du jugement, *missa iudicii*, celle où l'on se purgeoit d'une calomnie, par les épreuves établies.

MESSE Latine, *Missæ Latina*, celle qui se dit en Latin dans l'église Latine, & selon le rit de cette église.

LA MESSE pour la mort des ennemis, *Missæ pro morte inimicorum*, a été long-tems en usage en Espagne, mais on l'a abolie, parce que cette intention est contraire à la charité chrétienne.

On dit aussi une *Messe* des morts ou de *requiem*, celle qu'on dit à l'intention des défunts, dont l'introït commence par *requiem*. Au XIII^e siècle, avant que de mener les coupables au supplice, on leur faisoit entendre une *Messe* des morts pour le repos de leurs âmes. Il y en a un exemple dans l'histoire de Charles d'Anjou, Roi de Sicile.

MESSE Mosarabique, selon le rit des Mosarabes en Espagne. Voyez MOSARABE.

On appelle la *Messe* musquée, celle qu'on dit la dernière, où vont les Dames & le beau monde.

On appelle *Messe* de Paroisse, ou grande *Messe*,

celle que le Curé est obligé de faire chanter toutes les Fêtes & Dimanches pour ses Paroissiens, & à laquelle se fait le Prône.

On appelle *petite Messe*, ou *Messe basse*, celle qui se dit à des autels particuliers avec moins de cérémonie.

La première *Messe* est celle qu'on dit dès le point du jour. On appelle aussi première *Messe*, celle qui se dit par un Prêtre la première fois qu'il chante *Messe*.

MESSE privée, *Missæ privata*, qui se dit sans chant, sans cérémonie, par le Prêtre, sans Diacre ni sousdiacre, avec un simple répondant ou deux, & sans que personne reçoive l'Eucharistie.

MESSE de *requiem*. Voyez *Messe* des morts.

MESSE Romaine selon le rit & le missel Romain.

LA MESSE d'un Saint, *Missæ de Sancto*, c'est celle où l'on invoque Dieu par l'intercession d'un Saint. Ainsi il y a dans le missel des *Messes* des Apôtres, des Martyrs, des Confesseurs Pontifes, des Confesseurs simples, des Vierges, &c.

LA MESSE du serutin, *Missæ scrutini*, étoit une *Messe* qu'on disoit autrefois pour les Cathécumènes le mercredi & le samedi de la quatrième semaine de carême, lorsqu'on examinoit s'ils étoient disposés comme il faut pour recevoir le Baptême.

On appelle *sèche*, la *Messe* où il ne se fait point de consécration, comme celle que dit un Prêtre qui ne peut pas consacrer, à cause qu'il a déjà dit la *Messe*, comme témoigne Durandus, ou celle qu'on fait dire en particulier aux aspirans à la Prêtrise, pour en apprendre les cérémonies, qui disent des *Messes* entières, excepté qu'ils ne font point de consécration. C'est ainsi que l'appelle Eckius. Il y a une sorte de *Messe* sèche qui est défendue dans les Capitulaires de Charlemagne. Quelques-uns l'appellent *navalis* & *nautica*, parce que les Aumôniers des vaisseaux se contentoient de dire publiquement toutes les prières de la *Messe*, sans faire de consécration, lorsque l'agitation du vaisseau ne permettoit pas de consacrer. Les Prêtres qui se chargeoient de trop de *Messes*, disoient autrefois des *Messes* sèches, croyant satisfaire. Cela est défendu. Voyez ci-dessus.

MESSE votive, *voiva*, est une *Messe* autre que celle de l'office du jour, & qui se dit pour quelque raison, ou quelque dévotion particulière. Les *Messes* votives suivent le rit des simples. Il y a dans le Sacramentaire de S. Gélase, Pape, des *Messes* votives pour plusieurs intentions, pour les voyageurs, pour les ailingés, pour la stérilité, &c.

On appelle la *Messe* Rouge, la *Messe* que les Parlemens font célébrer après les vacances pour leur rentrée, & à laquelle ils assistent en robes rouges.

MESSE, se dit proverbialement en ces phrases. Il a fait courte *Messe*, il fera long diner, ou il a fait longue *Messe*, il fera court diner. On dit qu'il ne se faut pas fier à un homme qui entend deux *Messes*, pour dire qu'il se faut défier des hypocrites. On dit d'un homme qui déjeune avant que d'aller à la *Messe*, qu'il veut tromper le diable, ou qu'il va à la *Messe* des morts, qu'il y porte pain & vin. On appelle des débauchés, des enfans de la *Messe* de minuit, qui vont au cabaret sous prétexte d'aller à la *Messe* qui se célèbre la nuit du jour de Noël. On dit aussi pour marquer un scélérat qui n'a point de religion, qu'il ne va ni à *Messe*, ni à Prêche.

Je ne crois pas que les femmes aient jamais servi ou répondu, comme on dit, à la *Messe* dans l'église Latine, depuis saint Paul. Il leur défend absolument de parler dans l'église, & leur commande le silence. Les plaisans du peuple disent que la raison pour laquelle les femmes ne répondent point à la *Messe* comme les hommes, c'est parce qu'étant pour la plupart opiniâtres, & ne voulant pas avoir le dernier, le *Kyrie eleison* ne finiroit jamais. VALESIANA. Cette plaisanterie n'est pas nouvelle, elle a au moins deux siècles d'antiquité, puisque Nevizan en fait mention dans sa *Forêt Nuptiale*, L. 4. n. 104.

MESSEANCE. f. f. Le contraire de la bienséance;

manque de bienfiance. *Voyez* ce mot. *Ratio indecora, indecorum, turpe*. L'affectation de marcher toujours le premier avec les égaux, de prendre le haut bout, est une *incivilité* & une *meffiance*. Il y a de la *meffiance* aux vieillards de faire les jeunes. L'ACAD. Il y auroit quelque *meffiance* à un Magistrat de dire ou de faire telle ou telle chose. ID.

MESSÉANT, ANTE. adj. MALSÉANT, ANTE, qui est contraire à la bienfiance. *Indecorus*. Les Siamois croient qu'il est *meffiant* à un homme d'avoir les dents blanches, & dans cette pensée, ils les noircissent avec du vernis fait exprès. TACHARD, *Voyez* MAL-SÉANT.

Ce mot vient de *malè sedens*.

MESSEL. f. m. Il y en a qui appellent ainsi le livre d'église qu'on appelle communément *Missel*. C'est une mauvaise prononciation qui vient de ce que le livre dont est question, contient les messes de toute l'année, ce qui a donné occasion à quelques gens de l'appeler *Messel*, du nom de *Messe*. *Missale*.

MESSENE. Ville du Péloponnèse, capitale de la Messénie.

MESSÉNIE. Contrée du Péloponnèse, au midi de l'Elide & de l'Arcadie, & au couchant de la Laconie, dont anciennement elle faisoit partie.

MESSENT. *Voyez* MAIXENT.

MESSEOIR. v. n. & irrégulier, qui se conjugue comme son simple *seoir*. N'être pas convenable à la personne, au tems, à l'âge, &c. Il ne s'emploie qu'en certains tems & toujours à la troisième personne du singulier ou du pluriel. Cette couleur *meffied* à son âge. Cela ne vous *meffieroit* pas. Ces ajustemens lui *meffieront*. AC. FR. 1740. *aux additions*.

MESSER. Mot Italien qui signifie *Messire*. f. m. Le *Messire*, que les gens de qualité ajoutent à leurs titres, est composé de *Mon* & de *Sire*. Il faut observer que si le *Messire*, mis devant un nom de baptême, n'est pas suivi du nom propre, il désigne presque toujours un roturier. Les personnes de qualité se font imaginer que le *Monsieur*, suivi du nom de famille, produisoit à peu près le même effet, & quand ils parlent à un bourgeois titré (comme ils l'appellent très improprement), ils ne manquent pas de lui dire : Bonjour, Monsieur un tel. Le *Messire* est devenu si commun, que des gens dont les pères ont passé les trois quarts de leur vie, & quelquefois leur vie entière dans la roture, croiroient informes les actes qu'ils passent, si *Messire* ne précédoit pas d'autres titres aussi chimériques que leurs Marquissats, leurs Comtés. *Supplém. au Gloss. du Roman de la Rose, au mot Sire*.

On se sert quelquefois avec grace du mot *Messer*.

A la voir d'un certain côté, [la Royauté]
Messer Gaster en est l'image. LA FONTAINE.

Si jurerai par Messer Apollon. LA VISCLEDE.

MESSERE. f. m. pour MESSEL. Livre d'usage pour l'office de l'église. *Gloss. sur Marot*.

MESSERIE. f. f. Vieux mot. La *messerie* d'un lieu, d'un château, d'une terre, est l'étendue de pays, de terres qui en dépendent. *Tractus*, & dans la basse Latinité, *messaria, meseria*.

Ce mot a la même origine que celui de *Messier*.

MESSERVIR. Vieux mot. On dit aujourd'hui desservir ou rendre de mauvais offices.

MESSETERIE, ou MESSETÉNE. f. f. Droit d'entrée qui se paye à Constantinople pour les marchandises qui y arrivent, particulièrement pour les pelleteries & le café. Ce droit fut établi pour l'entretien de la Sultane Validé, ou la Reine mère.

MESEURE. f. m. Terme de Coutumes. Salaire qu'on donne en quelques endroits à ceux qui moissonnent les blés du grangeage. *Messorum merces*. C'est ordinairement la onzième gerbe.

MESSIE. f. m. Ce mot signifie *oint* & *sacré*. *Messias*. Il s'attribue aux Sacrificateurs & aux Rois; mais il se dit par excellence du Christ, du Sauveur qui a été pro-

mis par tous les Prophètes de l'ancienne Loi. Les Chrétiens ont reconnu J. C. pour le vrai *Messie*. Les Juifs attendent encore inutilement leur *Messie*. Ils sont infatués d'un *Messie* temporel; ils se figurent un conquérant qui subjuguera le monde par la force des armes. CLUVIER. Il y a eu plusieurs imposteurs qui ont voulu passer pour le *Messie*. Joannes Lent, Hollandois, a fait un Traité de l'Histoire des faux *Messies*, de *pseudo messis*. La dernière édition est un petit *in-quarto*. Le premier dont il parle, parut sous l'empire d'Adrien, & a été nommé *Barcochab*. Le dernier est le Rabbin *Mardochai*, qui fit parler de lui en 1682, & un peu auparavant, il y avoit eu *Sabbethai Sebi*, qui fut célèbre l'an 1666, qui fut pris des Turcs & se fit Mahométan.

On dit figurément à quelqu'un qu'on attend depuis longtemps, & avec grande impatience, qu'il a été attendu comme le *Messie*.

Ronsard étant à la chasse avec plusieurs Seigneurs, & se préparant à se déchausser pour passer un ruisseau, un des Seigneurs lui dit en raillant, qu'il l'alloit passer sur ses épaules, il lui répondit sur le champ par ces quatre vers :

*Monseigneur, je vous remercie ;
Je n'ai de vous tant mérité ;
Car si j'étois de vous porté,
On me prendroit pour le Messie.*

C'est une allusion à l'entrée de Notre Seigneur à Jérusalem, monté sur un âne.

Ce mot est formé de l'Hébreu *Maschuach*, *unctus*, *oint*, du verbe *Maschach*, *ungere*, *oindre*, parce que JESUS CHRIST le Sauveur du monde, a été oint comme le Roi des Rois, de tous le temps & de tous les siècles. Secondement, comme le Chef des Prophètes. Troisièmement, comme le Souverain Pontife de la Loi de grace, & le Prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech. André trouva son frere Simon, & lui dit, Nous avons trouvé le *Messie* (ce qui est interprété le CHRIST) & il l'amena à JÉSUS. En S. Jean, *ch. 5. v. 41*. La Samaritaine dit à JÉSUS-CHRIST, Je fais que le *Messie* vient (qui s'appelle le CHRIST) : or quand celui là sera venu, il nous déclarera toute chose. JÉSUS lui dit, Je le suis, moi qui vous parle. En S. Jean, *ch. 4. v. 25*, & 26. Le Fils de Dieu a divers noms suivant ses différentes qualités & propriétés. Il s'appelle Verbe, parce qu'il est Fils consubstantiel du Pere Eternel, engendré de sa substance de toute éternité. Il s'appelle CHRIST, de *Χριστός*, qui est un mot Grec, qui signifie *Oint*, & qui répond au mot Hébreu *Messie*; & il s'appelle JÉSUS, c'est-à-dire, Sauveur. Ce mot est tiré de l'Hébreu, *Jehosua*, JÉSUS; c'est-à-dire, Sauveur, parce qu'il sauve son peuple de leurs péchés. *Matth. 1. 21*. Il s'appelle Verbe, entant qu'il est fils de Dieu, & vrai Dieu Eternel; JÉSUS, entant qu'il est homme; CHRIST, c'est-à-dire, *Oint* & *Messie*, ou Sauveur, entant qu'il est vrai Dieu, & vrai homme tout ensemble.

MESSIE, ou MESSIA. f. f. Terme de Mythologie. Nom d'une déesse des anciens Romains. *Messia*. C'étoit la déesse *Messiu* qui présidoit à la Moisson. Tertullien en parle dans son Livre des Spectacles, *ch. 8*. Pamélius dans sa Note sur cet endroit, croit que la *Messia* de Tertullien est la même que la Ségeste dont Plin parle, *L. XVIII. c. 2*. & la Ségétie de Macrobe, Saturn. *L. 1. c. 16*. & de S. Augustin, *De Civit. Dei. Liv. IV. c. 8*. Voyez encore Turnèbe, *Advers. L. XX. c. 36*. Petrus Critinus, *De honest. Discipl. L. XXV. c. 11*. & Saumais sur Solin, *p. 912*. Les Anciens faisoient autant de déesses *Messies* qu'ils connoissoient de différentes moissons en différents climats du monde. Et ces *Messies* avoient à Rome des statues dans le Cirque, posées sur des colonnes, comme il paroît par l'endroit de Tertullien que j'ai indiqué, où il appelle ces colonnes *Messias columnas*.

MESSIEN. f. m. Nom d'homme. *Maxianus*. S. *Messien* fut

fut compagnon du martyr de S. Lucien. Voyez Bollandus & M. Châtelain, au 8^e de Janvier. Quelques-uns on dit *Mesmien*, comme s'il se fût nommé en Latin *Maximianus*.

MESSIER. f. m. Villageois commis à la garde des fruits de la terre au temps de la moisson, & particulièrement en celui des vendanges. *Messium & vinearum custos*. L'emploi des Messiers finit chaque année après la récolte.

Autrefois il y a eu une dignité dans l'Eglise de Cambrai sous le nom de *Messier*: celui qui en étoit revêtu avoit soin de faire garder les blés.

Ce mot vient de *messis*, moisson; ou de *Messarius*. Dans l'Édit du Roi Henri II. de l'an 1559. le *Messier* est aussi appelé *Gastier*. On a appelé en Latin *Messarius*, un Garde des moissons & des vendanges. Quelques-uns dérivent ce mot de *Messaer*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie *Berger*, ou *Gardeur de bêtes*, du mot *meas*, qui signifie les *champs*, ou *pâturages*.

MESSIEURS. f. m. pl. Titre d'honneur & de civilité qu'on donne en parlant, ou en écrivant à plusieurs personnes ensemble qui sont de quelque considération, ou par leur qualité, ou par leur nombre. *Viri ornatissimi*. Les plaidoyers, les harangues, commencent toujours par *Messieurs*, & ce mot est souvent répété dans le corps du discours pour faire plus d'honneur. Quand on ne parleroit qu'à des Savetiers, ou à des Payfans assemblés, on les appelle *Messieurs*. On le dit aussi en parlant de tierces personnes. Voilà vos *Messieurs* qui arrivent, c'est un de vos *Messieurs*, c'est-à-dire, de votre compagnie. Place à *Messieurs*.

Le Procureur Général présentant une Requête à la Cour, met, à *Messieurs* du Parlement. On dit aussi, *Messieurs* du Conseil, *Messieurs* des Comptes, *Messieurs* de Ville.

MESSIEURS les États des Provinces unies. Cette façon de parler est tout-à-fait étrange. C'est comme qui diroit Monsieur le Royaume de France, Madame la République de Venise. Cependant c'est ainsi que parler nos Ministres dans leurs Traités avec les Hollandois. Quelque étrange que soit cette façon de parler, elle est établie, il n'y a plus moyen de s'en dédire.

MESSIEURS. Terme de Verrierie. C'est le nom qu'on donne aux Gentilshommes de race verrière, qui ont seuls le privilège de travailler aux verres sans déroger. On reconnoît quatre familles verrières en Normandie qui sont *Brossard*, *Caqueray*, *Vaillant* & *Bongard*. Ce sont ces familles qui produisent les *Messieurs* qui vont s'établir & travailler dans les autres Provinces. Quand on a voulu établir de grosses verreries en Hainaut, en Champagne, en Anjou & au pays du Maine, les Entrepreneurs de ces verreries ont été obligés de faire venir des *Messieurs* de Normandie.

BENNETON de PERRIN.

MESSILIER. f. m. Ce mot s'est dit autrefois pour *Messier*. Dans la basse Latinité *Messarius*.

MESSIN, INE. f. m. & f. Qui est de Metz, ou du pays Mellin. *Mediotricus*, *Mediotrix*, *Metensis*. Valois, not. Gal.

Le pays MESSIN. *Mediotrici*, *Mediotrices*, *Metensis Tractus*. C'est un pays enclavé dans la Lorraine, ainsi nommé de Metz sa capitale.

MESSINE. Nom d'une ville de la Sicile. *Messana*, *Messena*, *Messene*, *Mamertina*. Elle est capitale de la vallée de Démona, & située sur le Farre de *Messine*, vis-à-vis de Rhége, en Calabre.

Le Fare ou le Canal de MESSINE. *Fretum Siculum*. C'est un célèbre détroit de la mer Méditerranée; il est entre les côtes de la Sicile, & de la Calabre ultérieure, ayant la mer de Toscane au nord, & l'Ionienne au midi. Ce canal est fameux par le flux & reflux qui s'y fait de six en six heures, & qui est quelquefois si rapide, qu'il emporte les vaisseaux, malgré la résistance des ancras, & les fait périr. Il y a aussi à l'entrée septentrionale du canal, les deux écueils nommés par les Anciens Scylla & Carybdis; le premier, qu'on appelle aujourd'hui capo Sciglio, est un rocher de

Tome V.

la côte de la Calabre, qui s'avance en forme de presqu'île, vers le cap de Faro en Sicile. Ce rocher est très-dangereux, tous les vaisseaux qui y sont emportés par la violence du flux, ou par celle des vents, y périssent sans ressource. La Carybde est près du cap de Faro en Sicile; c'est un tournant d'eau, qui a environ trente pas de diamètre. Les Matelots le craignoient beaucoup autrefois, aujourd'hui ceux de *Messine* vont s'y promener avec des barques plattes, & après y avoir fait plusieurs tours au gré de l'eau, ils s'en retirent à force de rames.

MATY.

MESSINES. Petite ville de Flandre dans la Châtellenie d'Ypres.

MESSIRE. f. m. Titre, ou qualité que prennent les Nobles, & les personnes de qualité dans les actes qu'ils passent, au lieu de celle de *Maître* qu'on donne aux Gradués. *Dominus*. Fut présent haut & puissant Seigneur *Messire* Pierre Séguier, Chevalier, Chancelier de France, *Messire* tel, Abbé d'un tel lieu.

Ce mot vient de *men*, qui signifie *mon*; & de *Sire*, *Seigneur*.

MESSIRE, se dit quelquefois en riant, & alors il signifie la même chose, ou moins que Monsieur.

*Messire Ambroise ne croit rien,
Et sa femme croit toutes choses.*

MESSIRE JEAN, est une poire rousse fort sucrée; qui est mûre en automne. *Pirum sacharatum*. Quand elle vient à se gâter, elle est d'une amertume insupportable.

MESSO Voyez MEZZOVO.

MESSOTIER, MESSOTIZANT. Deux mots de même valeur, inventés par Henri Étienne, pour signifier un Prêtre qui dit, qui célèbre la Messe.

Il semble que les simples Prêtres, qui de leur métier sont *Messotiers*, aient raison de ne vouloir boire que du meilleur. *Apologie pour Hérodote*, to. I. part. 2. c. 22. pag. 540. de l'édition de la Haye 1735. Je dirai un mot en faveur des povres Prestres messotizans ou messotizans. pag. 543.

On lit *Messotizant* en d'autres endroits du même livre, par exemple, au chap. 37. to. III. pag. 126, 197. Prêtre, Prêtror *Messotizant*. Ce sont des termes de mépris, dignes d'un bon Huguenot.

MESSUA. Ville de l'Afrique propre, sur le golfe de Carthage.

MESTAYER. Voyez MÉTAYER.

MESTEIL. Voyez MÉTEIL.

MESTICE. Voyez MÉTICE.

MESTIER, nécessaire. *Gloss. sur Marot*. V. MÉTIER.

MESTIF. Voyez MÉTIF.

MESTIVAGE. f. m. Droit qui se lève sur les blés qu'on moissonne, redevance de blés. *Mestivagium* dans la basse Latinité.

MESTIVE. f. m. Voyez MESTIVAGE, c'est la même chose. *Mestiva* dans la basse Latinité.

MESTIVIER. Voyez MÉTIVIER.

MESTRATA. Nom d'une côte qui s'appelle autrement la côte de Droca. *Mestrata*, *Ora Drocea*, anciennement *Pentapolis*. C'étoit anciennement la partie septentrionale de la Cyrénaïque, en Afrique, aujourd'hui c'est la partie occidentale du Royaume de Barca. Elle est baignée par la rivière de Médcl, & par celle de Droca, qui lui donne le nom de côte de Droca.

MESTRE. Nom d'un ancien bourg de l'État de Venise. *Mestra*, anciennement *Ad nonum Venetia*. Il est dans le Dogado, sur le Musone, à deux ou trois lieues de Venise, tirant vers Trévigni. MATY.

MESTRE. Mor Levantin, pour dire, en termes de Marine, le grand mât, qu'on appelle Arbre de *mestre*, *Malus maxionus*, *decumanus*; & sa voile, voile de *mestre*.

MESTRE de Camp (prononcez l's fortement) f. m. On appelloit ainsi autrefois celui qui commandoit en chef un Régiment d'Infanterie ou de Cavalerie, lorsque chacun de ces corps avoit un Colonel général;

F fffff

mais aujourd'hui qu'il n'y a plus de Colonel général que dans la Cavalerie & dans les Dragons, il n'y a de Mestre de camp que dans ces deux corps.

¶ Ainsi l'on appelle présentement *Mestre de camp*, *praefectus equitum*, celui qui commande un Régiment de Cavalerie ou de Dragons, comme le Colonel commande un Régiment d'Infanterie. *Praefectus cohortis*.

¶ On appelle *Mestre de camp* général de la Cavalerie, l'Officier qui est après le Colonel général de la Cavalerie, qui commande en son absence tous les Régimens de Cavalerie, & qui a un Régiment particulier qui lui est affecté, lequel marche le second en rang.

¶ Il y a aussi un *Mestre de camp* général de Dragons.

¶ On appelloit autrefois *La Mestre de camp*, la première compagnie d'un Régiment soit de Cavalerie, soit d'Infanterie. Aujourd'hui ce nom est affecté à la première compagnie d'un Régiment de Cavalerie. *Centuria prima equitum*, *prima equitum turma*. Dans l'Infanterie on dit *la Colonelle*, ou compagnie Colonelle.

MESTRE DE CAMP. Terme de Fleuriste. Tulipe colombin, couleur d'agiote & blanc; elle est printanière.

MORIN.

MESTRE-ÉCOLE. f. m. Nom d'une ancienne dignité Ecclésiastique. *Schola Magister*. Jean, Duc de Bretagne fit exécuteurs de son testament ses amis & féaux Conseillers M. Robert de S. Pères, & Maître Eon de Roger, *Mestre-École* de Nantes. *Hist. de Bret. T. II. pag. 479.*

MESTRI. *Mesuriana*. C'étoit anciennement une petite ville, ou un bourg de la basse Pannonie; maintenant ce n'est qu'un village de la basse Hongrie, situé dans le Comté de Wefprin, vers le lac Balaton. MATY.

MESTS. f. m. On écrivoit ainsi autrefois. Voyez METS.

MESTS de mariage. *Cibus nuptialis convivii*. C'est un droit qui est dû en quelques endroits au Seigneur: il consiste en ce que de toutes les viandes qui se mangent aux noces, il en est dû un plat au Seigneur, portable en sa maison.

MESUAGE. f. m. Terme de Coutumes. Maison où on loge, propre à être habitée. *Domus habitationi idonea*, dans la basse Latinité, *mesuagium*.

MESVE, ou MÉVE. Nom d'un bourg de France. *Masua*, *Massava*. Il est dans le Nivernois sur le bord de la Loire, entre Briare & Nevers.

MESVENDRE. Voyez MÉVENDRE.

MESVENTE. Voyez MÉVENTE.

MESVOYER. Vieux v. a. Déranger, dérouter. *Poëstes du Roi de Navarre*.

MESURABLE. adv. m. & f. Qui se peut mesurer. *Mensurabilis*. L'objet de la Géométrie est toute sorte de quantité, entant qu'elle est *mesurable*. La distance du Firmament est si grande, qu'elle n'est pas *mesurable*.

MESURACA. *Mesuraca*, autrefois *Reatium*. C'étoit anciennement une ville de la grande Grèce, en Italie. Ce n'est maintenant qu'un bourg de la Calabre ultérieure, environ à deux lieues de Belcastro du côté du nord. MATY.

MESURAGE. f. m. Action par laquelle on mesure, ou par laquelle on examine si la mesure est juste & bonne. *Actio metiendi*, *mensio*. J'ai acheté tant de muids de blé; j'en veux voir le *mesurage*; je suis content du *mesurage*.

MESURAGE, signifie aussi le droit Seigneurial qu'on prend sur chaque mesure, & la peine de celui qui mesure. *Metiendi jus*, *pretium*. Quand on a acheté le blé au marché, il faut payer le droit de *mesurage*. Dans les greniers on épargne le *mesurage*, on fait le *mesurage* soi-même.

MESURAGE, parmi les Arpenteurs, signifie le procès verbal de l'Arpenteur, auquel est ordinairement attaché le plan figuré de l'arpentage. Lorsque le *mesurage* étoit défectueux, l'Arpenteur étoit tenu des dépens, dommages & intérêts des parties qui l'avoient employé. *Injusta mensurionis mulcta*. ÉCOLE DES ARPENTEURS.

MESURE. f. f. Ce qui sert de règle pour connoître,

& pour déterminer la grandeur, l'étendue, la quantité de quelque corps. *Mensura*. On attribue à Caïn l'invention des *mesures*, sur la seule opinion qu'il étoit avare & avide du gain; conjecture toute des plus foibles, comme on le voit, de quelque côté qu'on la prenne. Car comment prouver la prétendue avidité de Caïn? Et secondement, les *mesures* sont aussi contraires à l'avarice, qu'elles lui pourroient paroître favorables par un endroit; en effet, si elles empêchent que le vendeur ne donne trop, elles empêchent aussi que l'acheteur ne reçoive au-dessous de ce qu'il doit, & de ce que l'avidité pourroit tirer. On dit que c'est Pythagore qui les introduisit dans la Grèce.

La MESURE des longueurs est la ligne ou grain d'orge, le pouce contenant douze lignes, le pied douze pouces, le pas géométrique cinq pieds, la toise six pieds, la perche des Géomètres dix pieds; en quelques lieux elle va jusqu'à vingt deux pieds; le stade 125 pas; le mille huit stades; la lieue Françoisise trois mille. Et pour les distances célestes, la *mesure* est le demi diamètre de la terre de 1500 lieues ou environ, en donnant 25 lieues à chaque degré du grand cercle. Il y a aussi pour les étoffes, l'aune, la canne, la verge, la brassé, qui sont différentes, selon les lieux. Pour les surfaces, l'arpent de cent perches carrées, l'acre, le journal, &c. Pour les corps solides, le pied cube, la toise cube. On appelle *mesures rondes*, celles qui servent à mesurer les grains & les fruits, le litron, le boilleau, le minor, ou bichet, le setier, le muid. Pour les liqueurs, le tonneau, la pipe, la barrique; & en détail, le demi-setier, la chopine, la pinte, la quarte, le pot, la feuillette. La *mesure* d'herbes en Médecine, se fait par fascicules, manipules & pugilles. Tous ces mots seront expliqués à leur ordre.

La MESURE nouvellement réglée de l'arpentage des Eaux & Forêts, est de douze lignes par pouce, douze pouces pour le pied, vingt deux pieds pour la perche, & cents perches par arpent. Cela se garde dans la *mesure* des bois qui appartiennent au Roi; mais on n'empêche pas qu'on ne se serve ailleurs des *mesures* différentes usitées dans chaque pays.

L'Ordonnance du mois d'Octobre 1669. règle l'étalement des *mesures* des grains, farine, légumes, fruits charbons, &c. & les anciennes *mesures* sont abrogées. Il est ordonné qu'il sera fondu de nouvelles matrices qui seront gardées dans la chambre des Mesureurs de sel qui est à l'Hôtel de Ville, sur lesquelles sera fait l'épalement de toutes les *mesures* de bois, qui doivent être marquées à la lettre courante de l'année. Les *mesures* de bois doivent avoir un cercle de fer en dehors pour les centrer, qui sera appliqué bord-à-bord du fut du minot.

Les étalons des *mesures* doivent être en dépôt entre les mains de l'autorité publique. Autrefois à Rome ils se gardoient au Capitole, comme l'inscription du Congius de Vespasien le montre. Voyez Gruter, p. CCXXXIII. 3. Ensuite pour une plus grande commodité, Valentin ordonna qu'il y en auroit en chaque quartier de la ville. Après Constantin, les Empereurs donnèrent les étalons des *mesures* aux Papes, pour en être les dépositaires, & les garder; ou bien au Sénat.

Les MESURES Romaines sont amplement expliquées par le P. Monet au mot *Mesure*.

Casimir, Polonois, dans la Pyrotéchnie, fait un dénombrement général des noms des *mesures* de tous les peuples de l'Europe, tant anciennes que modernes, & leur réduction à une certaine. Le Roi Philippe V. en l'an 1321. avoit résolu de réduire toutes les *mesures* à une seule, aussi-bien que les poids & les monnoies.

Thévenot a donné un avis pour faire une *mesure* générale, en prenant pour principe les cellules des abeilles, qui sont égales par toute la terre. Mouton, Chanoine de Lyon, en a donné un fort plausible par le moyen d'une pendule. Voyez son livre. M. Picard a aussi trouvé une *mesure* universelle d'une pendule,

sur le pied de laquelle il a mesuré la circonférence de la terre. Voyez son livre sur la mesure de la terre. Les MESURES les plus connues des Anciens sont celles-ci. Le doigt, *digitus*, il en faut quatre pour faire le palme, *palmus*, & seize pour faire le pied, *pes*; le semis est le demi-pied; le spithame chez les Grecs, est de l'étendue qu'il y a de l'extrémité du petit doigt à l'extrémité du pouce, lorsque ces doigts sont ouverts & aussi éloignés qu'ils peuvent l'être: les Latins l'appellent *doctrans*, & quelquefois le grand palme, *palmus major*. La coudée, *cubitus*, est d'un pied & demi; le *gressus*, ou petit pas, de deux pieds & demi; le pas, *passus*, de cinq pieds; l'aune, *ulna*, est de six pieds; la perche, *pertica*, de deux pas, ou de dix pieds; le pléthre, *plethrum*, de cent pieds; le *juger*, ou arpent, est de deux cens quarante pieds en long, & de cent vingt en large; le stade, *stadium*, est de cent vingt cinq pas, qui font six cent vingt-cinq pieds. Le diaule, *diaulus*, comprend deux stades; le mille, *milliarum*, est de mille pas, ou de huit stades; le dolique, *dolichus*, est de vingt & un stades. Les noms des mesures modernes, & les noms des anciennes, quand ils sont reçus par l'usage, se trouvent à leur place dans l'ordre alphabétique.

On appelle absolument mesure, certaines quantités dont on emplir quelques vaisseaux qui n'ont point de nom particulier. Il faut donner deux mesures d'avoine à votre cheval. Les pauvres gens n'achètent qu'une mesure de sel à la fois, qui est un quart de litron. Les Bouchers vendent le suif à la mesure. C'est une jatte qui en contient environ cinq livres & demie. On dit en ce sens, la grande & la petite mesure, en parlant d'un même nom de mesure, qui est plus grande en une Seigneurie qu'en l'autre. Le blé se donne au moulin en mesure rase, & on le rend en farine en mesure comble. On excommunique ceux qui vendent à faux poids & à fausse mesure; ce qu'on donne pour le par-dessus, au-delà de la mesure réglée, on l'appelle bonne mesure. Échantillonner une mesure, c'est la rendre égale à la mesure qui est conservée dans les dépôts publics, & la faire marquer pour faire connoître qu'elle est juste.

MESURE DE SUIF, Pain de suif pesant cinq livres & demie. *Sebi mensura; sebi pondo quinque cum semisse*. Après que les Bouchers ont fondu leurs suifs, ils en remplissent des terrines, ou des sebilles de bois, & l'y laissent refroidir, ce qui forme dans chaque terrine, ou sebille, une espèce de pain que l'on en retire après qu'il est assez froid & endurci. Chacun de ces pains est toujours du poids de cinq livres & demie juste; c'est ce qu'on appelle une mesure de suif. DE LA MARE. *Traité de Police, Liv. V. Tit. XX. c. IX. T. II. p. 1286.*

Droit de MESURE, est un droit que différens Seigneurs ont de régler les mesures dans leurs Seigneuries. *Jus statuenda, ou definienda mensura.*

Gréaves dans son *Traité Anglois du pied Romain*, imprimé à Londres en 1747. p. 40, & 41. M. Picard, M. Auzout & M. Harris, dans son *Dictionnaire Anglois des Sciences & des Arts* au mot MESURES, ont donné des Tables des mesures anciennes & modernes, comparées entr'elles, & de leurs proportions. Voici ce que l'on a trouvé de plus exact & de plus sûr.

Table des Mesures de diverses Nations comparées au pied Romain, tirée de Gréaves, p. 40.

Supposant le pied Romain, du monument de *Colfutius* à Rome, divisé en 1000 parties égales, les autres mesures sont en proportion avec ce pied en la manière qui suit.

- Le pied Romain du monument de *Colfutius*. 1000.
- Le pied Romain du monument de *Statilius* à Rome. 1005. 17. centièmes.
- Le pied Romain de *Villalpan-dus* pris sur le *Congius* de *Tome V.*

- Vespasien*. 1019. 65 centièmes.
- L'Ancien pied Grec qui étoit au Romain comme 25 est à 24. 1041. 67 centièmes.
- Le pied de Roi de Paris. 1104. 45 centièmes.
- Le pied d'Angleterre. 1034. 13 centièmes.
- Le pied de Venise. 1201. 65 centièmes.
- Le pied du Rhin de *Snellius*. 1068. 25 centièmes.
- Le dérach ou coudée d'Égypte. 1886. 25 centièmes.
- L'aris de Perse. 3306. 10 centièmes.
- La grande pique des Turcs à Constantinople. 2275. 8 centièmes.
- La petite pique des Turcs à Constantinople est à la grande comme 31 est à 32.
- Le braccio, ou bras de Florence. 198. 28 centièmes.
- Le braccio de Siennepour tout. 1282. 38 centièmes
- Le braccio de Sienne pour la toile. 2041. 37 centièmes.
- Le braccio de Naples. 2171. 66 centièmes.
- La canne de Naples. 7114. 79 centièmes.
- La vare d'Almetie & de Cadix en Espagne. 2854. 19 centièmes.
- Le palme des Architectes à Rome, dont dix font la canne des mêmes Architectes. 759. 98 centièmes.
- Le palme du Braccio des Marchands & des Tisserands à Rome. On voit sa mesure & sa forme sur un marbre au Capitole, avec cette inscription, *CVRANTE LV POETO*. 719. 24 centièmes.
- Le palme de Gènes. 842. 31 centièmes.
- L'aune d'Anvers. 2360. 91 centièmes.
- L'aune d'Amsterdam. 2345. 40 centièmes.
- L'aune de Leyde. 2337. 13 centièmes.

Table de la proportion du pied de Paris, avec les mesures de différentes Nations; tirée de l'Anglois de Gréaves. pag. 41.

Le pied de Roi de Paris divisé en 1068 parties, dont chacun des douze pouces dont il est composé, en contiendra 89, les autres mesures seront en proportion avec le pied de Paris en la manière qui suit.

- Le pied de Paris. 1068.
- Le pied Romain du monument de *Colfutius*. 967.
- Le pied Romain du monument de *Statilius*. 972.
- Le pied Romain de *Villalpan-dus*. 986.
- Le pied Grec. 1007. 29. centièmes.
- Le pied d'Angleterre. 1000.
- Le pied de Venise. 1162.
- Le pied du Rhin de *Snellius*. 1033.
- Le dérach, ou la coudée d'Égypte. 1824.
- L'aris de Perse. 3197.
- La grande pique des Turcs à Constantinople. 2200.
- La petite pique des Turcs à Constantinople est à la grande comme 31 à 32.
- Le braccio de Florence. 1913.
- Le braccio de Sienne pour tout. 1242.
- Le braccio de Sienne pour la toile. 1974.
- Le braccio de Naples. 6880.
- La vare d'Almérie & de Gibraltar en Espagne. 2760.
- Le palme des Architectes à Rome. 732.
- Le palme du braccio des Marchands & des Tisserands à Rome. 695. 11 deuxième
- Le palme de Gènes. 815.

L'aune d'Anvers. 2283.
L'aune d'Amsterdam. 2268.
L'aune de Leyde. 2260.

*Proportion de plusieurs mesures entr'elles
par M. Picard.*

Le pied de Paris supposé de. 720.
Le pied du Rhin, ou de Leyde observé par M. Picard. 696.
La perche du Rhin contenant 12 pieds.
Le pied de Londres. 675. 1 deuxième.
Le pied Danois observé par M. Picard. 701. 8 dixièmes.
L'aune Danoise contenant 2 pieds.
Le pied de Dantzick pris par proportion sur celui de Leyde du L. I. de la Sclénographie d'Hévélius. 636.
Le pied de Lyon sur une observation de M. Auzout. 757. 2 troisièmes.
Le pied de Boulogne par le même. 843.
Le brace de Florence observé par le même, & le P. Merfenne. 1290.
Le pied de Suède. 658. 1 quatrième.
Le pied de Bruxelles. 609. 3. cinquièmes.
Le pied d'Amsterdam pris sur celui de Leyde, selon Snellius. 629.
Le palme des Architectes à Rome observé par Messieurs Picard & Auzout. 494 1 quatrième.
La canne des Architectes contient dix palmes.
Le pied Romain du Capitole examiné par Messieurs Picard & Auzout. 653. ou 653. 1 deux.
Le même pris sur le pied Grec. 652.
Car ce nombre 652. pour le pied Romain du Capitole convient parfaitement avec le pied Grec qui est 679. selon la proportion de 24 à 25 ; mais parce que selon Gréaves, le pied d'Angleterre est au pied Romain, comme 1000 à 967, il s'enfuit que le pied Romain, est dans l'état qu'il est, de 653 parties plus $\frac{1}{4}$.
Le pied Romain de Villalpan-dus pris sur le Congius, selon Riccioli. 665. 2 quinzièmes.
Le pied Romain du monument de Satilius. 655. 1 deuxième.
Le pied Romain de la Vigne Mattei. 657. 1 deuxième.
Le pied Romain pris du Palme. 658. 3 quatrièmes.
Ou près de 659.
Le pied Romain tiré sur les pavés du Panthéon ; en les supposant de dix pieds Romains. 653.
Le pied Romain tiré d'une bande de marbre du même pavé, en les supposant de trois pieds Romains. 650.
Le pied Romain pris sur les portes du même temple, en les supposant de 20 pieds Romains de large. 661. 1 troisième.
Le pied Romain pris sur la pyramide de Cestius, en la supposant de 95 pieds Romains. 653. 1 deuxième.
Le pied Romain pris sur le diamètre des colonnes pris de l'arc de Septime Sévère. 653. 1 troisième.
Le pied Romain pris sur la

bande de porphyre du pavé du Panthéon. 653. 1 troisième.

Ceci est pris des divers ouvrages de Mathématique & de Physique par Messieurs de l'Académie Royale des Sciences à Paris, 1673. in-fol. 369. & 367.

MESURES prises sur les Originaux, & comparées avec le pied du Châtelet de Paris, par M. Auzout.

Le pied de Paris divisé en 1440 parties égales, c'est-à-dire, chaque ligne en dix parties, c'est sur cette mesure que les suivantes sont réduites.

Le palme de Rome pris au Capitole, contient $988\frac{1}{2}$ ou 8 pouces 2 lignes $8\frac{1}{2}$ parties.

Celui des passets est quelquefois un peu plus grand, & fait 8 pouces trois lignes. Le passet est une mesure de buis qui contient ordinairement 5 palmes, & qui est faite de plusieurs pièces ; qui sont jointes ensemble par des clous, pour pouvoir se plier & se porter commodément.

Le palme est divisé en 12 onces, & l'once en 5 minutes, ce qui fait 60 minutes au palme : on ne se sert point d'une plus petite division ; 10 palmes font la canne qu'on nomme d'Architecte.

Le pied Romain, que l'on nomme ancien, qui est celui de Lucas Poëtus, pris au même lieu, contient 1306, ou 1307 parties. Il est un peu trop petit, puisque le palme devant être les trois quarts du pied, ou 12 doigts des 16 qui composent tout le pied, il devoit contenir, suivant la première mesure, 1318 parties.

Il reste à Rome deux pieds antiques sur des sépulcres de Masson, ou d'Architectes ; l'un dans le jardin de Belvédère, & l'autre dans la Vigne Mattei, & quoique les divisions en soient mal faites & inégales ; on peut pourtant supposer que le total en est bon. Celui de Belvédère contient 1311 parties, ou bien 10 po. 11 l. & 1 partie ou $\frac{1}{16}$. Et celui de la Vigne Mattei en contient 1315, ou bien 15 po. 11 l. 5 parties $\frac{1}{2}$ ligne ; & comme ils peuvent être un peu diminués sur les bords, on peut les estimer égaux à 16 onces du palme moderne.

Par toutes ces mesures on peut prendre l'aune de Paris pour 4 pieds Romains antiques.

Le pied Grec pris au Capitole a 1358 parties, ou bien 11 po. 3 l. 8 parties, étant au Romain comme 25 à 24, comme l'on déduit ordinairement de différence de leurs stades, dont l'une contenoit 600 pieds, & l'autre 625. Le pied Romain étant 1306 ou 1307, le pied Grec seroit $1365\frac{1}{8}$; si le Romain étoit 1315, le Grec seroit $1369\frac{1}{4}$, toujours plus grand que celui du Capitole, marqué par Lucas Poëtus.

Nota. Le pied qui est à Belvédère sur le tombeau de T. Statilius Menfor, est divisé en palmes & en doigts ; la division en est mal faite & grossière ; l'autre qui est dans la vigne Mattei sur un autre tombeau de Cossutius, n'est point divisé en doigts. Il est à croire que Lucas Poëtus avoit marqué le pied Romain & le pied Grec de juste proportion, mais qu'à force de prendre le pied Romain, on l'a augmenté. Si le Romain étoit 652, le Grec seroit 679 $\frac{1}{6}$.

Le palme des Marchands, dont 8 font la canne, dont on se sert pour mesurer toutes les étoffes, a 1102 $\frac{1}{2}$ parties, ou bien 9 po. 2 $\frac{1}{4}$ de ligne. La canne faisant justement 6 pieds, 1 po. 6 lig. elle revient à-peu-près à une aune 2 tiers de celle de Paris.

Le palme & la canne de Rome pour les Marchands, est précisément le pan & la canne dont on se sert à Montpellier.

Le palme de Naples pris sur l'original, a 1161 ou 1162 parties, ou bien 9 po. 8 l. 1 ou 2 parties.

La brasse de Florence prise à la mesure publique contre la prison, 2580 ; 2581 parties, c'est-à-dire, 1 pied 9 po. & 6 l. ou une partie davantage ; mais le premier est plus juste.

Le pied de Boulogne, pris dans le Palais de la Vicairie, a 1686 parties, ou bien 1 pied 2 po. & 6 parties.

Le bras pris au même lieu, a 2826 parties, ou bien 1 pied 11 po. 6 l. ce qui ne fait pas justement 5 pieds de

3 bras, comme le suppose le P. Riccioli.
 Le bras de Modène a 2812 $\frac{1}{2}$ parties, ou bien 1 pied 11 po. 5 l. 1 quatrième.
 Le bras de Parme pris auprès du Dôme, a 2526 parties, ou bien 1 pied 9 po. 6 parties.
 Le bras de Lucques a 2615 parties, ou bien 1 pied 9 po. 9 l. 5 parties.
 Le bras de Sienne, pris sur la canne publique qui est posée horizontalement sous la loge de l'Hôtel-de-ville, & qui contient 4 bras, a 2667 parties, ou bien un pied 10 po. 2 l. & 7 parties.
 Le pied de Milan pris sur le traboco de bois où on éprouve les mesures, a 1760 parties, ou bien un pied 2 po. 8 l. & le bras, dont le pied fait les deux tiers, a 2640 parties, ou bien 1 pied 10 pouces.
 Le pied de Pavie, pris sur la canne de fer qui est à la porte du Dôme, a 2080 parties, ou bien 1 pied 5 po. 4 l. & le bras, dont il est les trois quarts, a 2780 parties, ou 1 pied 1 po. 2 l.
 Le pied de Turin pris sur le même de cuivre qui est dans l'Hôtel de-Ville, a 2274 parties, ou bien un pied 6 po. 11 l. 4 parties.
 Le pied de Lyon contient 1515 & $\frac{1}{5}$ de parties, ou bien 1 pied 7 lignes & $\frac{17}{20}$.
 La toise contient 7 pieds $\frac{1}{2}$.
 L'aune de Lyon contient 3 pieds, 7 pouces, 8 lig. & 3 parties.
 Telles sont les mesures données par M. Auzout dans les divers Ouvrages de Mellicurs de l'Académie des Sciences 1693. p. 368, 369, 370.
 Table de différentes MESURES exactement comparées avec le pied Anglois, divisé premièrement en 1000 parties égales, puis en pouces & en dixièmes parties de pouces; tirée du Dictionnaire Anglois des Arts & des Sciences de Monsieur Harris, T. I. au mot Mesures.
 Le pied de Londres. 1000. 12 pouces.
 Le pied de Paris. . . 1068. ou 1 pied, 0 po. 8 dix. de po.
 Le pied d'Amsterdam. 942. 11 po. 3 dixièmes.
 Le pied de la Brille. 1103. . . 1 p. 1 po. 2 dixièmes.
 Le pied d'Anvers. . . 946. 11 po. 3 dixièmes.
 Le pied de Dort. . . 1184. . . 1 p. 2 po. 2 dixièmes.
 Le pied du Rhin, ou de Leyde. 1033. . . 1 p. 0 po. 4 dixièmes.
 Le pied de Lorraine. 958. 11 po. 4 dixièmes.
 Le pied de Malines. 919. 11 po.
 Le pied de Middelbourg. 991. 10 po. 9 dixièmes.
 Le pied de Strasbourg. 920. 11 po.
 Le pied de Brémen. 964. 11 po. 6 dixièmes.
 Le pied de Cologne. 914. 11 po. 4 dixièmes.
 Le pied de Francfort sur le Mein. 948. 11 po. 4 dixièmes.
 Le pied d'Espagne. . 1001. . . 1 p.
 Le pied de Tolède. . 899. 10 po. 7 dixièmes.
 Le pied Romain. . . 967. 11 po. 6 dixièmes.
 L'ancien pied de } Colfutius. }
 pied de } Staius. } 972. 11 po. 7 dixièmes.
 Romain de }
 Le pied de Boulogne en Italie. 1204. . . 1 p. 2 po. 4 dixièmes.
 Le pied de Mantoue. 1569. . . 1 p. 6 po. 8 dixièmes.
 Le pied de Venise. . 1162. . . 1 p. 1 po. 9 dixièmes.
 Le pied de Dantzick. 944. 11 po. 3 dixièmes.
 Le pied de Copenhague. 965. 11 po. 6 dixièmes.
 Le pied de Prague. 1026. . . 1 p. 0 po. 3 dixièmes.
 Le pied de Riga. . . 1831. . . 1 p. 9 po. 9 dixièmes.
 Le pied de Turin. . 1062. . . 1 p. 0 po. 7 dixièmes.
 Le pied Grec. . . . 1007. . . 1 p. 0 po. 1 dixième.
 Le pied de Paris, selon M. Bernard. 1066.
 Le pied universel. . 1089.

L'ancien pied Romain. 970.
 Le pied de Boulogne, selon M. Auzout. 1140.
 L'aune de Lyon. . . 3976. . . 3 p. 11 po. 7 dixièmes.
 L'aune de Boulogne. 2056. . . 2 p. 0 po. 8 dixièmes.
 L'aune d'Amsterdam. 2269. . . 2 p. 3 po. 2 dixièmes.
 L'aune d'Anvers. . . 2273. . . 2 p. 0 po. 2 dixièmes.
 L'aune du Rhin ou de Leyde. 2260. . . 3 p. 3 p. 1 dixième.
 L'aune de Francfort. 1826. . . 1 p. 9 po. 9 dixièmes.
 L'aune de Hambourg. 1905. . . 1 p. 10 po. 8 dixièmes.
 L'aune de Leipzig. 2260. . . 2 p. 3 po. 1 dixième.
 L'aune de Lubeck. 1908. . . 1 p. 9 po. 8 dixièmes.
 L'aune de Nuremberg. 2227. . . 2 p. 3 po. 3 dixièmes.
 L'aune de Bavière. 954. 11 po. 4 dixièmes.
 L'aune de Vienne. . 1053. . . 1 p. 0 po. 6 dixièmes.
 L'aune de Boulogne. 2147. . . 2 p. 3 po. 7 dixièmes.
 L'aune de Dantzick. 1903. . . 1 p. 10 po. 8 dixièmes.
 L'aune, ou braccio de Florence. . . 1913. . . 1 p. 11 pouces.
 Le palme d'Espagne, ou de Castille. 751 9 pouces.
 La vare ou verge d'Espagne, contenant 4 palmes. 3001. . . 3 pieds.
 La vare de Lisbonne. 2750. . . 2 p. 9 pouces.
 La vare de Gibraltar. 2760. . . 2 p. 9 po. 1 dixième.
 La vare de Tolède. 2685. . . 2 p. 8 po. 2 dixièmes.
 Le palme de Naples. 361. 9 po. 6 dixièmes.
 Le braccio de Naples. 2000. . . 2 p. 1 po. 2 dixièmes.
 La canne de Naples. 6880. . . 6 p. 10 po. 5 dixièmes.
 Le palme de Gènes. 830. 9 po. 6 dixièmes.
 Le calamus de Milan. 6544. . . 6 p. 6 po. 5 dixièmes.
 La coudée de Parme. 1866. . . 1 p. 10 po. 4 dixièmes.
 La coudée de la Chine. 1016. . . 1 p. 6 po. 2 dixièmes.
 La coudée du Carre. 1824. . . 1 p. 9 po. 9 dixièmes.
 L'ancienne coudée de Babylone. 1 p. 6 p. 24 centièm.
 L'ancienne coudée Grecque. 1 p. 6 p. 13 centièm.
 L'ancienne coudée Romaine. 1 p. 5 p. 496 millièm.
 La pique de Turquie. 2200. . . 2 p. 2 po. 4 dixièmes.
 L'arach de Perse. . 3197. . . 3 p. 9 po. 3 dixièmes.
 MESURE. Se prend quelquefois pour la chose mesurée, pour la quantité comprise dans le vaisseau qui sert de mesure pour vendre en détail. C'est ainsi qu'on dit, une mesure de sel, une mesure d'avoine, pour dire un litron & un picotin. Faire donner une mesure d'avoine à son cheval.
 MESURE, en Géométrie & en Arithmétique, se dit d'une certaine quantité, qui, étant répétée un certain nombre de fois, devient égale à une autre grandeur, à laquelle on la rapporte. Pars aliquota. 4. est la mesure de 20, étant répété 5 fois; 5 est aussi la mesure de 20, étant répété 4 fois. 7 ne peut être la mesure de 20, mais bien de 21 ou de 28, étant répété trois ou quatre fois.
 Comme cette définition répond seulement à l'idée aliquote, on pourroit dire d'une façon plus générale que la mesure est une certaine quantité qu'on prend pour unité, & dont on exprime les rapports avec d'autres quantités homogènes.
 On dit que deux nombres ont une mesure commune, quand le même nombre les peut mesurer, comme de 20 & 40. la mesure commune est 5, étant répétée quatre fois pour le premier nombre, & huit pour le second. Ainsi tous les nombres entiers

sont commensurables , parce que leur *mesure* commune est l'unité ; mais toutes les lignes ne le sont pas. Le côté du carré & sa diagonale ne peuvent jamais avoir de *mesure* commune : & c'est pourquoi on appelle ces lignes *Incommensurables*. Voyez Euclide , *Livre 10.*

On dit en Philosophie , que le temps est la *mesure* du mouvement , *Tempus est mensura motus* ; & , au contraire , dans la Mécanique , on se sert du mouvement pour mesurer le temps , comme on voit dans les machines , horloges , pendules , clepsydres , &c. **MESURE** , se dit chez les Artisans , de l'observation & marque qu'ils font d'une certaine étendue , pour y joindre ou y appliquer quelque ouvrage manuel qui y convienne. Dans ce cas , *mesure* répond à *dimension*. *Mensura* , *mensio*. Ainsi un Appareilleur prend la *mesure* des pierres avec son compas & sa règle. Un Cordonnier prend la *mesure* des souliers avec son compas , &c.

Les Tailleurs appellent *mesure* , une longue bande de parchemin ou de papier , sur laquelle ils marquent toutes les longueurs & les largeurs de l'habit qu'ils veulent faire. **ACAD. FR.**

MESURE , en Poësie , se dit de l'arrangement & de la cadence d'un certain nombre de syllabes qui composent un vers. C'est un espace qui contient un ou plusieurs temps. Si un temps est l'espace dans lequel on prononce une syllabe longue , le demi-temps sera pour une syllabe brève. Les *mesures* sont composées de ces temps & demi temps , & les vers sont composés des *mesures*. *Mensura* , *tempus* , *duratio*. Les vers hexamètres , pentamètres , iambiques , saphiques , sont de différentes *mesures*. Les *mesures* des vers François sont les pieds , ou certain nombre de syllabes. D'abord il n'y avoit nulle *mesure* fixe ; sans autre règle , l'on partageoit les paroles en portions égales. L'oreille seule en faisoit le partage pour former une espèce de cadence. Ensuite on inventa les pieds , qui devinrent la *mesure* des vers. Ainsi *mesure* & *pied* sont ici synonymes. L'hexamètre a six *mesures* ou *pieds*. Le Pentamètre en a cinq. Voyez les autres mots à leur place.

Chez les Maîtres en fait d'armes , on appelle *Être à mesure* , quand on juge que la distance qui sépare de l'ennemi est telle , qu'on lui puisse porter un coup de pied ferme , ou autrement ; ce qui arrive , quand du demi fort de l'épée on peut toucher le foible de celle de l'ennemi sans bouger le pied droit , ni avancer le gauche , & la *mesure* pour passer sur l'ennemi , c'est quand les deux foibles des deux épées se touchent , & celui qui de son fort pourra toucher le foible de quelque épée que ce soit , sera toujours dans la *mesure*. En un mot , être à la *mesure* , c'est être en distance pour parer ou pour porter un coup. Être hors de *mesure* , c'est n'être pas à la distance qu'il faut pour le porter , ou pour le recevoir.

On dit aussi , rompre la *mesure* ; pour dire , faire manquer le coup de son ennemi en se reculant. Revenir à la *mesure*. Serrer la *mesure* , c'est avancer sur son ennemi , le presser. Lâcher la *mesure* , c'est reculer.

MESURE , en termes de Musique , est le mouvement qui sert à marquer le temps & les intervalles qu'il faut garder dans le chant ; c'est l'espace du temps qu'on met à hausser & à baisser la main pour conduire les mouvemens du chant , selon le genre de musique , ou le sujet qu'on chante ou qu'on joue. Batre la *mesure*. Observer la *mesure*. Chanter , jouer , aller de *mesure*. Hâter , presser , ralentir la *mesure*. *Numerus* , *modulatio* , *moderatio*. La *mesure* contient ordinairement une seconde d'heure , qui est environ le temps du battement du pouls & du cœur : de sorte que la systole , ou contraction du cœur répond à l'élévation de la main ; & la diastole ou dilatation , à l'abaissement. Elle dure environ autant de temps qu'un pendule de deux pieds & demi de long en emploie à faire un tour & un retour.

La **MESURE** se règle suivant la différente qualité ou valeur des notes de Musique , selon lesquelles on marque le

temps qu'il faut donner à chaque note. Par exemple ; la *semi-brève* dure un lever & un baisser , & c'est la *mesure* entière. La *minime* , qu'on nomme *blanche* , dure un lever ou un baisser , & la noire dure la moitié d'un lever ou d'un baisser , parce qu'on en fait toujours quatre à la *mesure*.

La **MESURE** binaire , ou double , est celle où le lever & le baisser de la main sont égaux.

La **MESURE** ternaire , ou triple , est celle où le frapper est double , ou deux fois plus long que le lever , pendant laquelle on chante deux notes blanches en frappant , & une en levant : & pour ce sujet on met le nombre de trois au commencement des règles , lorsqu'on chante la *mesure* ternaire , & un *c* tranché lorsqu'elle est binaire , ou égale.

Ce lever ou baisser de la main , s'appeloit chez les Grecs , *épous* & *éous*. S. Augustin l'appelle *Plausus* , & les Espagnols *compas*.

La pleine **MESURE** , est celle pendant laquelle on chante quatre notes ; comme aux allemandes , aux giques , &c. Et on dit qu'un homme joue de *mesure* , quand il observe ces *mesures* & ces temps. Dans la danse , on dit de même danser de *mesure* , observer exactement tous ces temps en dansant.

En termes de Manège , on le dit aussi des temps , des mouvemens , des distances qu'il faut observer , comme des cadences pour faire agréablement cet exercice.

MESURE , se dit figurément dans le sens moral , pour précautions qu'on prend , moyens que l'on combine pour arriver au but qu'on se propose. C'est un plan , un arrangement de moyens pour l'exécution d'un dessein. Il avoit pris ses *mesures* pour acquiescer cette charge ; il avoit mal pris ses *mesures* , il avoit pris de fausses *mesures*. Dans les affaires importantes , il faut bien prendre ses *mesures* pour n'être point enbarassé par les difficultés qui peuvent naître de la nature & des circonstances de l'affaire , ni arrêté par les obstacles qui peuvent venir d'une cause étrangère.

Rompre les *mesures* de quelqu'un , lui faire perdre ses *mesures* ; c'est rompre tous ses desseins & empêcher qu'ils ne réussissent. La perte de la bataille a rompu toutes les *mesures* du Général. On rompt les *mesures* de la convoitise , & l'on sauve la fragilité d'une femme en la sévrant avec prudence des compagnies qui pourroient corrompre les mœurs.

MESURE , se prend encore pour modération , vertu , qui nous fait garder un juste milieu en toutes choses. *Modus*. Il y a en toutes choses , même dans la vertu , une certaine *mesure* qu'il faut remplir , mais qu'il ne faut pas combler. Il y a deux extrémités contraires à éviter ; le défaut & l'excès. Entre ces deux extrémités , il y a un certain point marqué par la nature , un point fixe. *Quod ultra citraque nequit consistere rectum*. *Cum sit ubique virtutis modus* , dit Sénèque , *aque peccat quod excedit , quam quod deficit*. Nous devons donc garder de justes *mesures* en tout ; avoir toujours la règle à la main pour mesurer la carrière que nous devons remplir dans le monde , & le compas pour la circonscrire dans les bornes où la raison nous ordonne de nous renfermer. La multitude ne garde d'ordinaire aucunes *mesures* ni pour le mal , ni pour le bien S. EVR. Voyez *Modus*. Un homme sans règle & sans *mesure* , qui n'a ni règle , ni *mesure* , est un homme qui ne se retient sur rien , excessif , déréglé en tout , particulièrement au sujet de la dépense.

Ne point garder de *mesure* avec quelqu'un , c'est n'avoir aucun ménagement , aucun égard pour lui.

En Théologie , on dit que Dieu a créé toutes choses avec poids , nombre & *mesure*.

Pondere , mensura , numero , Deus omnia fecit.

Que du fini à l'infini , il n'y a ni *mesure* , ni proportion ; que la miséricorde de Dieu est sans bornes & sans *mesure* , que J. C. n'a pas reçu l'esprit par *mesure* ; que chacun se doit conduire selon la *mesure* de sa foi.

Il faut que chacun connoisse la *mesure* des dons qu'il a reçus de Dieu. NIC. Les règles ne peuvent redresser ceux qui n'ont reçu qu'une médiocre *mesure*, de sens commun. S. EVR.

On dit aussi d'un grand scélérat, que la *mesure* étoit pleine, lorsque ses crimes ont enfin attiré sur lui la justice de Dieu, ou des hommes. Quand Dieu envoya le déluge sur la terre, la *mesure* étoit pleine, la *mesure* étoit comble.

MESURE. Se dit encore du tour, de la proportion & de la justesse des pensées. *Modus, proportio.* La véritable grandeur d'une pensée, doit avoir de justes *mesures*. Tout ce qui excède, est hors des règles de la perfection. De tous les Ecrivains ingénieux, celui qui fait le moins réduire ses pensées à la *mesure* que demande le bon sens, c'est Sénèque. BOUO.

MESURE. Se dit encore à peu-près dans le même sens de ce qui est étudié, compassé. On dit d'un homme circonspect, qu'il fait tout avec poids & *mesure*. J'ai fort mauvaise opinion de ces personnes si concertées, qu'elles ne parlent que par poids & par *mesure*. Ici ce mot désigne quelque chose de trop compassé, trop étudié.

*Ses gestes compassés, ses regards de mesure,
Ne laissent aucun mot aller à l'aventure.*

CORNEILLE.

A MESURE QUE. Sorte de conjonction, qui veut dire, selon que, suivant que, à proportion & en même temps que. *Quâ proportione, simul atque.* Le tonneau des Danaïdes se vidoit à *mesure* qu'on l'emplissoit. ABL. On vous payera à *mesure* que vous travaillerez. Dieu vous bénira à *mesure* que vous deviendrez humble. ARN. La vie nous échappe à *mesure* que nous en jouissons. M. DE P. On se défabuse du monde à *mesure* qu'on le connoît. S. EVR.

Il se met aussi quelquefois absolument sans que; mais alors on le met toujours à la fin de la période. *Proportione servatâ.* Vous n'avez qu'à travailler, & on vous payera à *mesure*.

OUTRE MESURE, SANS MESURE. Façons de parler adverbiales, qui signifient, avec excès, au-delà de toutes bornes. *Ultra modum, præter rationem omnem & jus & modum, præter fas.* Il a été battu outre *mesure*. Il prodige ses biens sans *mesure*.

On dit aussi, en termes de Pratique, au fur & à *mesure*; pour dire, à *mesure* que. Un Commis doit rapporter à son Maître son argent au fur & à *mesure* qu'il le reçoit. Ce Maître ne donne de l'argent à son Maître d'Hôtel qu'au fur & à *mesure* qu'il l'emploie. Voyez l'origine de ce mot à FUR.

On dit proverbialement que les petites *mesures* ne reviennent pas aux grandes; pour dire, qu'en vendant en détail on perd sur les petites *mesures*.

MESURER. v. a. Chercher à connoître, & connoître la grandeur, l'étendue d'une quantité, en y appliquant une autre *mesure*, ou quantité réglée, certaine & connue. *Metiri, emetiri, demetiri.* Dans la précision Mathématique, c'est prendre une certaine quantité, & exprimer les rapports que les autres quantités de même genre ont avec elle. La Géométrie, est l'art de *mesurer* toutes sortes de quantités, l'Altimétrie *mesure* les hauteurs. La Planimétrie, ou l'Arpentage, ou Géodésie, *mesurent* les surfaces, *mesurent* la terre. La Stéréométrie *mesure* les solides. La Trigonométrie *mesure* les triangles, plans & sphériques. L'Astronomie *mesure* la grandeur des cieux & des astres. L'art de *mesurer* toutes sortes de grandeurs s'appelle par les Artisans Toisé, le Toisé. Voyez ce mot.

Le thermomètre sert à *mesurer* les degrés de chaleur de l'air. Le Baromètre *mesure* la pesanteur. L'hygromètre *mesure* la sécheresse, ou humidité. Les graphomètres, pantomètres, holomètres, sont des instrumens dont on se sert pour *mesurer* les hauteurs ou distances inaccessibles, & généralement toute sorte de choses.

On dit *mesurer* des yeux, avec les yeux. Juger par le

moyen des yeux, de la distance ou de la grandeur d'un objet. *Mesurer* des yeux la hauteur d'une tour, la profondeur d'un précipice. Il *mesure* des yeux le tour que fait le soleil. FONT. *Judicare ocalis, oculo judice metiri.*

MESURER, se dit figurément en Morale pour compasser, peser, digérer. *Moderari, ponderare.* C'est un homme qui n'entreprend jamais rien, qu'il n'ait bien *mesuré* toutes choses. Toutes les démarches d'un Ambassadeur sont *mesurées* & dirigées par la Cour. LA BRUY.

Cet homme fait *mesurer* ses paroles & ses actions, parle & agit avec sagesse & circonspection.

MESURER un homme des yeux; pour dire, Le regarder avec attention depuis la tête jusqu'aux pieds, pour l'examiner, pour en juger, & cela suppose ordinairement une mauvaise intention de la part de celui qui regarde. ACAD. FR.

MESURER, se dit aussi pour comparer, mettre en comparaison, proportionner. *Metiri, conferre.* Il ne faut pas qu'un Bourgeois se *mesure* avec un grand Seigneur, & qu'il se compare avec lui. C'est une chose dangereuse, que d'oser se *mesurer* avec les dieux. BENS. Il faut *mesurer* la dépense à son bien; la proportionner à son revenu. Mithridate *mesuroit* ses desseins bien plus à la grandeur de son courage, qu'au mauvais état de ses affaires. RAC. Il ne se trouve que trop de gens à la Cour, qui n'ont ni amitié, ni aversion, qui ne soit *mesurée* par leur intérêt. S. EVR. Quand on ne fait pas *mesurer* ses entreprises à ses forces, *metiri se suo modulo ac pede*, ou entre souvent dans des engagements téméraires. NIC. Les hommes *mesurent* la durée de leur passion à celle de nos attraits. CORN. Il ne faut pas *mesurer* l'étendue de la puissance divine à notre foiblesse. ABLANC.

*Le Ciel, qui mieux que nous connoît ce que nous sommes,
Mesure ses faveurs au mérite des hommes.*

CORNEILLE.

On dit *mesurer* son épée avec quelqu'un, avec celle de quelqu'un, se battre contre lui.

On dit encore, *mesurer* ses forces contre un autre; pour dire, faire épreuve de ses forces contre celles d'un autre.

Se **MESURER** avec quelqu'un, faire comparaison avec lui, vouloir s'égalier à lui. Il ne faut pas se *mesurer* avec son Maître.

On dit en termes de Chasse, qu'un cerf, ou une autre bête, *mesure* la forêt; pour dire, qu'il la traverse d'un bout à l'autre. Souvent les chevreuils *mesurent* deux ou trois fois la forêt.

On dit proverbialement, qu'un homme *mesure* tous les autres à son aune; pour dire, qu'il juge des vertus & des vices, des sentimens d'autrui par les siens. Le Seigneur a dit qu'on sera *mesuré* à la même *mesure* qu'on aura *mesuré* les autres; pour dire, que la pareille nous sera rendue. On dit aussi, lorsqu'il y a quelque contestation sur quelque quantité douteuse, Voilà le boisseau où on les *mesure*, en montrant la règle qui décide la chose. On dit aussi, A brebis tondues, Dieu *mesure* le vent; pour dire, que Dieu nous envoie les afflictions selon la force que nous avons de les supporter, qu'il proportionne sagement toutes choses à notre foiblesse.

MESURÉ, ÉE. part. On dit d'une chose bien réglée, & qui a une juste proportion, qu'elle est bien *mesurée*. Admirons le cours des Astres si régulier & si *mesuré*. GOD. Paroles *mesurées*. Termes peu *mesurés*. Homme *mesuré* dans ses démarches. C'est un fanfaron de doctrine & d'éloquence, qui a fait imprimer un volume de sottises *mesurées*. LA BRU. C'est-à-dire, de méchans vers. Ce fat marche à pas compassés & *mesurés*: tous ses gestes sont *mesurés* & compassés.

On appelle Vers *mesurés*, des vers que nos Anciens ont voulu faire à la manière & avec les *mesures* des vers Latins. Ces sortes de vers n'ont pas réussi. Voyez MÉTRIQUE.

On dit que les périodes d'un discours, d'une ha-

rangue , font bien *mesurés* , pour dire que le style en est harmonieux & cadencé.

MESUREUR. f. m. Celui qui mesure: *Mensor*. A Paris il y a des Mesureurs établis en titre : des *Mesureurs* de charbon , qui doivent exercer leur charge en personne ; & des Jurés *Mesureurs* de sel , qui ont une chambre à l'Hôtel de Ville , où sont gardées toutes les *Mesures* de bois dont ils sont les étalonneurs. Les Jaugeurs sont aussi des *Mesureurs* de tonneaux. Les Moulcurs de bois , sont des *Mesureurs* de bois à brûler , qui regardent si sa mesure est bonne. Il y a à la ville des Officiers Jurés-Visiteurs & *Mesureurs* d'aux , d'oignons , de noix , & autres fruits : des *Mesureurs* de plâtre , qu'on appelle aussi *Toiseurs* ; des *Mesureurs* & Porteurs de chaux : des Jurés-*Mesureurs* de grains , qui ont droit de visiter les grains & farines.

MESUS. f. m. Mauvais usage , abus. *Abusus*. Ce mot n'est pas de l'usage ordinaire. On le dit particulièrement des abus & dégradations qui se font dans les bois , dans les pâturages & dans les communes.

MESUSAGE. f. m. Mauvais usage , abus. *COTGRAVE*. On trouve dans les Loix civiles de Daume , Peine du *mesusage*.

MÉSUSER. v. n. Faire un mauvais usage d'une chose , en abuser. *Abuti*. J'ai eu beaucoup de bonté pour ce domestique , il en a *mésusé*. Il a *mésusé* de mes bienfaits , du secret que je lui ai confié.

Ce terme ne paroît pas propre pour le style noble.
MESYMNIMUM. f. m. Terme d'antiquité. Nom que les Anciens donnoient à une partie de leur tragédie , ou à des vers qu'ils employoient dans leurs tragédies. *Mesyymnium*. C'étoit un refrain tel que *Io*, *Pæan*, *O dithyrambe*, *hymen*, *ô hymenæe* , ou quelque autre semblable , qui , quand il se mettoit à la fin d'une strophe , s'appeloit *Ephymnium* ; & *Mesyymnium* , quand on l'inséroit au milieu de la strophe. Voyez la Poétique de Scaliger , *L. I* , c. 11.

M E T.

MÉTABE. f. m. Nom d'un homme qui fut mis au nombre des dieux. *Metabus*. Les Métapontins honoroient *Metabe* comme leur dieu , parce qu'il étoit leur fondateur.

MÉTABOLE. f. f. Figure de Rhétorique , qui consiste à répéter la même idée sous des termes différens. *Iteratio unius rei*, *sub varietate verborum*. C'est dire précisément la même chose de plusieurs manières. Ce pléonasme n'est tolérable que dans le langage des passions.

MÉTACARPE. f. m. Terme d'Anatomie. C'est la partie de la main qui est entre le poignet & les doigts. *Metacarpus*. Il est composé de quatre os longs , grêles & inégaux. Sa partie interne est appelée la paume de la main , & l'externe le *dos*. On nomme aussi le *metacarpe* , l'*avant-poignet* , & en Latin *postbrachiale*.

MÉTACARPIEN. f. m. Terme d'Anatomie. C'est un petit muscle très-charnu , placé obliquement entre le gros ligament transversal , ou annulaire interne du carpe , & toute la face interne du quatrième os du metacarpe. *Metacarpus*.

MÉTACHRONISME. f. m. Terme de Chronologie. Espèce d'anachronisme qui consiste à rapporter un fait à un temps antérieur à celui auquel il est arrivé.

MÉTACISME. f. m. Terme de Grammaire. *Metacismus*. Défaut dans la prononciation de la lettre *m*. Ilidore dit que c'est une *m* finale , suivie d'une voyelle , comme *Bonum aurum* , *Bethléem étoit*.

MÉTAFUS. Voyez *TEMENDFUST*.

MÉTAGITNIES. f. f. pl. Terme de Mythologie. Nom d'une fête ou cérémonie qui se faisoit en Grèce à l'honneur d'Apollon. *Metageitnia* , *Metaginta*. Les habitans de Mélie , bourg de l'Attique , quittèrent le bourg qu'ils habitoient , & sous les auspices d'Apollon , ils allèrent s'établir dans un bourg voisin ; & parce que cette transmigration fut heureuse , ils don-

nèrent à Apollon l'épithète de *Métagitnios* , comme qui ditoit protecteur de ceux qui abandonnent leur pays , pour se transporter dans un pays voisin. L'épithète du dieu , donna le nom aux fêtes que l'on institua en mémoire de cet événement , & de ces fêtes il passa au mois durant lequel on les célébroit. *TOURREIL*.

MÉTAGITNION. f. m. Terme de Calendrier. Nom du septième mois de l'année des Athéniens : on croit qu'il répond à notre mois de Juillet. Plutarque , dans la vie de Camille , dit qu'il répondoit au mois de Mai des Romains.

Ce nom , est celui d'une épithète qu'on donnoit à Apollon , auquel on faisoit des sacrifices dans ce mois : là. Voyez l'article précédent.

MÉTAIL. f. m. Vieux mot. *Méteil* , blé qui est moitié seigle , & moitié froment.

MÉTAIRIE. f. f. Habitation d'un Métayer avec les logemens convenables pour exploiter les terres qu'on lui donne à cultiver , soit pour y semer les grains , soit pour y faire des nourritures de bestiaux. *Villa* , *rusticum* , *pradium*. Il y a tant de terres , de prés , de vignes dépendantes de cette *métairie*. La chose change de nom suivant les diverses provinces : en plusieurs lieux , on l'appelle *ferme* , *domaine* ; en d'autres *la grange* ; en d'autres *bastide* ; en d'autres *cheshal* , *closerie* , *borde* , *bouriage*. Il y a tant de *métairies* , de fermes , de domaines dépendans de cette Seigneurie , ou de cette Abbaye.

On a dit autrefois en Latin *medietaria* , d'où le mot François a été formé. Voyez *MÉTAYER*.

MÉTAL. f. m. Corps dur & fossile , & d'une substance égale en toutes ses parties , qui se fond au grand feu , qui est ductile & qui s'étend sous le marteau. *Metallum*. Le *métal* diffère des pierres , en ce qu'elles se calcinent , au lieu de se fondre ; & des minéraux , en ce que ceux-ci ne sont point ductiles , & se cassent au lieu de s'étendre.

Ceux qui s'en tiennent à cette définition des métaux , n'en reconnoissent que six , l'or , l'argent , le plomb , l'étain , le fer & le cuivre. Mais les Chimistes , pour faire quadrer le nombre des métaux avec celui des planètes , ajoutent le vis-argent pour septième *métal* , quoiqu'il ne soit ni dur , ni ductile. Dans leur langage mystérieux , l'or répond au Soleil , l'argent à la Lune , le plomb à Saturne , l'étain à Jupiter , le fer à Mars , le cuivre à Vénus , & le vis-argent à Mercure. Ce dernier est presque toujours désigné par le nom de sa planète. Joachim Beccher a fait un livre qu'il a intitulé *Métallurgie* , où il est traité de la génération , de la réduction & de la perfection des *métaux*. Quelques-uns prétendent qu'il y en peut avoir plus de sept. Alonso Barba dit qu'on a trouvé depuis peu , en Bohême , du bisnuth qui est entre le plomb & l'étain. Quelques-uns appellent le régule d'antimoine , & le sputer , des demi-métaux. Borrichius a fait un traité de l'art de découvrir les *métaux* , intitulé , *Docimastice metallica* ; & Kunstel une Dissertation sur les sels des *Métaux* , *De salibus metallorum* , *presertim auri & mercurii* , à Leipsick.

On divise les *métaux* en parfaits , qui sont l'or & l'argent ; & en imparfaits , qui sont le fer , le cuivre , l'étain , le plomb & le vis-argent.

On appelle les premiers *Métaux parfaits* , parce qu'ils n'éprouvent aucune altération de la part du feu , qui peut bien les mettre en fusion , mais non les calciner , ou les changer en chaux , ou en dissiper quelque partie , à la différence des autres que le feu décompose à la fin , détruit & dissipe en parties.

A l'égard de la formation des *Métaux* , plusieurs croient , avec Stahl , qu'ils ont été créés dès le commencement du monde , ainsi que les sels métalliques. D'autres pensent qu'ils se forment tous les jours dans le sein de la terre par la réunion des parties élémentaires , ou des principes qui doivent entrer dans leurs différentes combinaisons. Ils ajoutent que ces molécules élémentaires , imparfaites dans leur origine , se mûrissent & se perfectionnent par sa fermentation ,

mentation, & deviennent propres à former les métaux. Pour être en état de décider cette question, il faudroit prendre la nature sur le fait.

MÉTAL, se dit aussi de ce qui est mélangé de divers métaux, comme du bronze, de la fonte. A qui les hommes pouvoient-ils mieux confier l'immortalité de leur nom, qu'à ces métaux sur lesquels le temps ne peut rien.

*Il vit l'homme hypocondre,
Adorer le métal que lui-même il fit fondre.*
BOILEAU.

Et l'on appelle un miroir de métal, ce que le Vulgaire appelle miroir d'acier, par opposition à ceux de verre. Il se fait d'un mélange de cuivre & d'étain.

En particulier, le cuivre rouge fondu avec vingt-deux à vingt-trois livres d'étain fin par quintal, est appelé métal; & c'est celui dont on fait faire les cloches. BOIZARD, Part. I, c. 27.

Voici la différence du poids des métaux, selon MM. de l'Académie des Sciences.

Le Pouce cube.	Onces.	Grains.	Gros.
D'or,	12.	2.	52.
De vis-argent,	8.	6.	8.
De Plomb,	7.	3.	30.
D'argent,	6.	5.	28.
De cuivre,	5.	6.	36.
De fer,	5.	1.	24.
D'étain,	4.	6.	17.

MÉTAL, en termes de Blason, se dit de l'or & de l'argent, représenté par le jaune & le blanc. Quand on voit métal sur métal dans un écu, on dit que les armes sont fausses, ou plutôt à enquerre, soit parce qu'elles sont contre les règles ordinaires, & qu'elles pourroient bien être fausses; soit parce qu'elles ont été ainsi établies, en mémoire de quelque grande action, dont on renouvelle le souvenir toutes les fois qu'on s'enquerre, ou on s'informe de la raison de ces armes. L'écu ponctué par le Graveur représente l'or; & quand il est tout-à-fait blanc & uni, il représente l'argent.

PRINCE MÉTAL, ou métal de Prince. Composition de cuivre & d'étain, qui ressemble à l'or par la couleur. Metallum Principis. On dit qu'elle est de l'invention du Prince Robert (Palatin) pendant qu'il étoit en Angleterre.

MÉTAL. f. m. Terme d'Architecture. On nomme ainsi l'alliage du plomb avec un cinquième d'étain, dont on fait des figures, des chapiteaux, des bas reliefs, & qu'on peint en or, en bronze, ou autre couleur. Ce mot vient du Grec μέταλλον, qui signifie toute matière dure, & pourtant fusible. Ainsi le plomb est un métal, parce qu'il est fusible, quoiqu'il soit dur hors du feu; & le marbre n'est point métal, parce que ce corps dur ne peut se fondre & liquéfier au feu, mais y reste toujours sec & en repos.

On fait venir du Grec le mot métal, soit de μέτα, post alia; parce qu'on a trouvé les métaux après les autres choses, soit de μεταλλω, quarere, parce qu'il faut chercher & creuser bien profondément en terre, pour trouver les métaux les plus précieux, comme l'or & l'argent.

MÉTALENT. f. m. Défaut de talent, manque de disposition, inhabilité. Un Anglois fort de son caractère quand il se montre sur le ton de l'agréable ou du plaisant, & fait produire des contorsions à son génie. Ses agrémens grimacent, & marquent du métalent dans l'art de s'embellir. Ce mot n'a pas fait fortune.

MÉTALEPSE. f. f. Terme de Grammaire Metalepsis. C'est une figure de Rhétorique par laquelle on explique ce qui suit, pour faire entendre ce qui précède; ou ce qui précède, pour faire entendre ce qui suit: ou par laquelle on prend l'antécédent pour le conséquent, ou le conséquent pour l'antécédent.

Vixit, il a vécu, pour dire, il est mort. Voilà l'antécédent pour le conséquent. Nous le pleurons, pour dire, il est mort, voilà le conséquent pour l'antécédent.

MÉTALLEITÉ. f. f. Terme de Chimie par lequel on désigne l'état des métaux qui ont les propriétés qui les caractérisent, la ductilité; la pesanteur, l'éclat & par opposition à l'état où ils sont quand ils ne paroissent pas sous la forme métallique, mais dans l'état de chaux, de mine, &c.

MÉTALLIQUE. adj. m. & f. Qui concerne le métal. Metallicus. On tire de très-bons remèdes des corps métalliques. On ne peut peindre en émail qu'avec des couleurs métalliques qui viennent des métaux, ou qui se font avec des métaux, car les autres n'endurent pas le feu. Il y a un beau traité de l'Art Métallique de Don Alonso Barba, qui a été longtemps au Pérou.

MÉTALLIQUE est aussi substantif féminin. La Métallique. Alors ce terme est synonyme de Métallurgie. Voyez ce mot Traité de la Métallique.

MÉTALLIQUE, adj. m. & f. Qui regarde les médailles. Numismaticus. Le P. Romani a fait l'Histoire Métallique des Papes, en deux volumes in fol. en 1700. La France Métallique est un livre de médailles la plupart imaginaires, inventées par Jacques de Rie, Graveur, qui se qualifioit Calchographe, & qui les a publiées comme tirées de divers cabinets curieux, où elles ne furent jamais. Mézeray & plusieurs autres y ont été trompés. M. Bizot a fait l'Histoire Métallique de Hollande. On appelle Histoire Métallique celle où l'on prouve les grands évènements par une suite de médailles frappées à leur occasion. Science Métallique.

MÉTALLISATION. f. f. Terme d'Histoire naturelle. Corps converti en métal, ou l'action de le convertir en métal. La plupart des métallisations ne sont qu'apparentes.

MÉTALLISER. v. a. Terme de Chimie. Donner la forme, les propriétés métalliques à quelque substance; se métalliser, se convertir en métal. Les cabinets des Curieux sont pleins de divers corps étrangers métallisés. Nautilles métallisés, qui paroissent sous la forme métallique.

MÉTALLOGRAPHIE. f. f. Ce mot signifie proprement la description des métaux; mais on le prend pour la connoissance, la science des métaux. Traité des Métaux. La Metallographie de Webster.

MÉTALLURGIE. f. f. Est une partie de la Chimie qui traite des métaux: c'est la science ou art de les tirer de la mine, de les séparer des substances avec lesquelles ils sont mêlés, de les préparer & dépurer, & de les rendre propres aux différens usages de la vie. C'est la même chose que l'art métallique, ou la métallique. Metallurgia. L'invention de la métallurgie est due à Tubal Caïn, fils de Lamech. C'est lui qui le premier a travaillé sur le fer & sur l'airain, & qui en fit des armes pour la guerre, & des ourils pour l'Agriculture. Hermès est appelé Trismégiste ou triple maître, pour montrer qu'il a donné la connoissance de trois grandes sciences, dont la métallurgie qui est la première, a servi de fondement aux deux autres. BENETON DE PERRIN. Joachim Beccher a fait un traité de la génération, de la réduction & de la perfection des métaux, qu'il a intitulé Métallurgie.

Le Telescope, la Machine pneumatique, & le Microscope, sont dans l'Astronomie, & dans la Physique universelle, ce qu'est le fourneau dans la Métallurgie, ce qu'est le levier dans les Mécaniques, ce qu'est le compas dans la Géométrie. Tous les jours ils nous font appercevoir, soit dans l'ordre des Cieux, soit dans le tissu des corps, soit dans les rapports des différentes parties de la nature à nos besoins, une foule de vérités qu'on ne connoissoit pas, ou les preuves évidentes de ce qu'on entrevoit avec incertitude, p. 454. 455.

Ce mot est composé de μέταλλοι, métal, & ἔργον, ouvrage. COL DE VILLARS.

MÉTALLURGISTE. f. m. Qui travaille aux métaux. Les connoissances ufuelles étoient presque toutes renfermées parmi les *Métallurgistes*, qui faute de guide & de bons principes, donnoient souvent dans de grands travers. *Spéctacle de la Nature*, tom. IV. p. 414.

George Agricola est le premier *Métallurgiste* qui soit en estime, & qu'on puisse dire original. *Traité de Lithologie*, par M. Dargenville; p. 12.

MÉTALOGIQUES. f. m. pl. C'est le nom que Jean de Sarisbéry a donné à un de ses ouvrages, comme Aristote a donné à un des siens celui de *Métaphysiques* au pluriel. *Methalogic*. Les *Métalogiques* de Jean de Sarisbéry sont une apologie de la bonne dialectique, & de la véritable éloquence. FLEURY, *Hist. Ecclésiast.* T. XV. p. 71.

MÉTAMORPHISTE. Nom de Secte. *Metamorphista*. Les *Métamorphistes* sont des Hérétiques du XVI^e siècle, qui disoient que le corps de J. C. s'étoit changé & métamorphosé en Dieu dans le Ciel. On les nomme aussi Transformateurs. Ce sont les mêmes que les Ubiquitaires.

MÉTAMORPHOSE. f. f. Transformation d'une personne; changement d'une forme en une autre. *Metamorphosis*, *forma immutatio*. On ne le dit au propre que des changemens que les Payens attribuoient à leurs dieux. Il y a de deux sortes de *métamorphoses*, les unes apparentes, & les autres réelles. La *métamorphose* de Jupiter en taureau, la *métamorphose* de Minerve en vieille, sont du nombre des apparentes, c'est à-dire, que ces divinités ne conservèrent pas la nouvelle forme qu'elles prirent. La *métamorphose* de Lycaon en loup, la *métamorphose* d'Arachné en araignée, sont du nombre des réelles. La plupart des *métamorphoses* cachent des sens allégoriques, soit pour la Physique, soit pour la Morale. Quand on veut parler du temps fabuleux, on dit au temps des *Métamorphoses*.

Ce mot vient du Grec *μεταμορφωσις*, qui est formé de la préposition *μετά*, qui marque & signifie *changement*, passage d'un lieu, d'un état à un autre, & de *μορφή*, qui veut dire *forme*; *figure*.

Ce mot se dit aussi du Poème qu'Ovide a composé sur le sujet des *métamorphoses*. *Ovidii metamorphoses*. Ainsi on dit les *métamorphoses* d'Ovide. On appelle aussi *métamorphoses*, divers petits Poèmes, qui ont été composés à l'imitation d'Ovide sur divers changemens, comme la *métamorphose* des yeux de Philis changés en astres. Un Jésuite a fait aussi des *métamorphoses* sacrées; comme celle de la femme de Lot en statue de sel, de Nabuchodonosor en bœuf, &c.

MÉTAMORPHOSE, se dit aussi au figuré du changement extraordinaire dans les mœurs, dans la fortune de quelqu'un. *Morum*; *statûs*, *conditionis mutatio*, *immutatio*. Cet homme étoit fort libertin, & il est devenu fort dévot; voilà une étrange *métamorphose*. La vanité est capable de toutes sortes de *métamorphoses*. LA ROCHE. Ce Traitant étoit il y a vingt ans perché derrière un carrosse: aujourd'hui il est traîné dans un superbe équipage. Quelle *métamorphose*. Vous verrez avec le temps bien d'autres *métamorphoses*; pour dire, des changemens.

MÉTAMORPHOSER. v. a. Transformer, changer d'une forme en une autre. *Novam formam inducere*, *transformare*. Niobé fut *métamorphosé* en rocher. Diane *métamorphosa* Actéon en cerf.

MÉTAMORPHOSER, avec le pronom personnel, se dit figurément des personnes, & des choses qui ne sont transformées qu'en apparence; mais qui sont néanmoins déguisées en telle sorte, qu'elles sont absolument méconnoissables, jusqu'à ne conserver aucun des traits qu'elles avoient auparavant. *In aliam figuram commutare*. C'est ainsi qu'il est dit que Jupiter se *métamorphosa* en taureau, en cygne, en pluie d'or, pour jouir de ses maîtresses. Prothée se *métamorphosait* en toutes sortes de figures. Platon a soutenu que l'Être infini ne se peut jamais *métamorphoser*, ni prendre une autre forme que la sienne, parce que s'il paroissoit sous une autre forme que la sienne,

ne, il mentiroit en paroissant ce qu'il n'est pas. DAC. **MÉTAMORPHOSER**, se dit encore plus figurément de ceux qui se déguisent en changeant d'habits ou de manières, qui sont toutes sortes de personnages, & qui jouent toutes sortes de rôles. L'amour propre se *métamorphose* en toutes sortes de figures. LA ROC. *Formas omnes induit*. Cet homme impose au public par sa physionomie, & *métamorphose* son extérieur comme il lui plaît VILL. Cette orgueilleuse Secte qui se paroît d'insensibilité, a été accusée par toutes les autres de vouloir *métamorphoser* les hommes en statues. M. Sc.

MÉTAMORPHOSÉ, ÉE. part.

MÉTANGISMONITE. f. m. & f. Nom de Secte. *Metangismonita*. Ces hérétiques disoient que dans la Très-Sainte Trinité le Fils étoit dans le Père, comme un vase est dans un autre vase; ce qui s'appelle en Grec *métangisme*, *μεταγγισμῖς*, d'où leur étoit venu le nom de *Métangismonites*.

MÉTAPÉDE, ou **METAPÉDIUM.** f. m. Terme d'Anatomie. C'est la même chose au pied, que le métacarpe à la main. HARRIS.

MÉTAPHORE. f. f. Figure de Rhétorique qui suppose une espèce de comparaison, & par laquelle on transporte un mot de son sens propre & naturel à un autre qui ne lui convient qu'en vertu de la comparaison qui est dans l'esprit. *Metaphora*, *translatio*. Quand Homère, par une *Métaphore* heureuse, appelle les Rois *Pasteurs* des peuples, le mot de *Pasteur* perd sa signification propre & primitive pour en prendre une nouvelle qui ne se présente à l'esprit que par la comparaison que l'on fait entre le sens propre de ce mot, & ce qu'on lui compare. Quand je dis la lumière de l'esprit, c'est une *métaphore*. L'effet des moyens moraux est comparé à l'effet des moyens physiques. La lumière dans le sens propre nous fait voir les objets corporels. L'entendement, la conception, l'intelligence éclaire l'esprit & le met en état de porter des jugemens sains.

☞ Pour rendre le discours plus coulant & plus élégant, dit l'Auteur de l'Essai sur les Hiéroglyphes, la similitude a produit la *métaphore* qui n'est autre chose qu'une similitude en petit. Car les hommes étant aussi habitués qu'ils le sont aux objets matériels, ont toujours eu besoin d'images sensibles pour communiquer leurs idées abstraites. La *métaphore*, dit-il encore, est due évidemment à la grossièreté de la conception... Les premiers hommes simples & grossiers, plongés dans les sens, ne pouvoient exprimer leurs conceptions imparfaites des idées abstraites, & les opérations réfléchies de l'entendement, qu'à l'aide des images sensibles qui, au moyen de cette application, devenoient *métaphores*. Telle est l'origine de l'expression figurée.

☞ Il faut encore remarquer que nous avons plus d'idées que de mots. Cette disette de mots pour certaines idées que nous voulons exprimer donne lieu à plusieurs *métaphores*. Nous disons, un cœur tendre, un cœur dur, un rayon de miel, un rayon de roue, un rayon de soleil, un rayon d'espérance, &c. l'imagination supplée par les images & les idées accessoires aux mots que la langue lui fournit, & souvent ces images & ces idées accessoires sont plus agréables à l'esprit, & rendent quelquefois le discours plus énergique que ne le feroient les mots propres. Comme la *métaphore* est inventée pour mettre les objets devant les yeux, elle est d'autant plus parfaite, qu'elle les marque plus vivement, en les représentant en mouvement, & en action. Les *métaphores* ne doivent avoir rien de rude, ni d'écarté; rien qui s'élève au-dessus de la simplicité du naturel; en sorte qu'elles ne paroissent *métaphores* qu'à ceux qui les regardent de près. BOUÏ. Les *métaphores* doivent être suivies dans le même genre: elles sont vicieuses si on les prend de deux choses différentes. ID. C'est le propre des *métaphores* de relever & d'ennoblir les expressions basses. Le P. Bouhours dit dans ses nouvelles Re-

marques, qu'un des artifices de Voiture pour affaiblir les proverbes les plus fades, étoit de les renverser, & de les détourner de leur signification ordinaire, par le moyen de la *métaphore*. Il n'y a rien de plus agréable qu'une *métaphore* bien suivie, & rien qui le soit moins qu'une *métaphore* trop poussée. BOUH. Les *métaphores* ne doivent pas être poussées trop loin : autrement elles dégénèrent en ce qui s'appelle *froid*, dès qu'on n'y garde point de mesures. Cela s'entend si l'on parle sérieusement, & sur un ton grave. Car si l'on badine, ou si l'on plaïante, il est permis de s'emanciper davantage. Les pensées les plus fausses & les plus outrées ne laissent pas quelquefois d'avoir un sens vrai. BOUH. Les *métaphores* ne sont pas au gré de notre langue, si elles ne sont fort modestes. Le Cardinal du Perron prescrivit cette règle pour les *métaphores* ; c'est qu'elles descendent du genre à l'espèce, & qu'elles ne doivent point remonter de l'espèce au genre. On dit figurément, les *liens* de la société ; mais non pas les cordes humaines qui nous attachent les uns aux autres, parce que *lien* est un genre, & corde est une espèce. S. Augustin, & les Théologiens à son exemple, ont appelé par figure & par *métaphore* la manducation du Sacrement accompagnée de foi, manducation spirituelle. PÉLISSON.

La *métaphore* est une espèce de comparaison qui se fait dans l'esprit. Quand on dit d'un homme en colère, qu'il est comme un lion, c'est une vraie *comparaison*, parce que les termes annoncent qu'on compare une chose à une autre ; mais si l'on dit simplement que c'est un lion, c'est une *métaphore*, parce que la comparaison est dans l'esprit, & non dans les termes. Il faut qu'une *métaphore* soit naturelle, vraie, lumineuse, & qu'elle échappe à la passion. Pour être bonne ; elle doit être une image qu'on puisse peindre.

Une *comparaison* directe n'est point convenable à la Tragédie. Les personnages ne doivent point être Poètes ; la *métaphore* est toujours plus vraie, plus passionnée.

Ce mot vient du Grec μεταφορά, qui signifie déplacement, ou translation, de μετα, & φέρω.

MÉTAPHORIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la métaphore. *Metaphoricus*, *translativus*, *translativus*. Une expression *métaphorique*, un discours *métaphorique*, une beauté *métaphorique*, telle que décrit Sorel dans son Berger extravagant. Les Pères expliquent la Bible par des sens *métaphoriques* & allégoriques qui sont infinis. Le sens *métaphorique* est celui qui résulte des termes pris, non dans leur signification naturelle & grammaticale, mais selon ce qu'ils représentent & ce qu'ils figurent dans l'intention de ceux qui s'en servent. J. C. est nommé *Agneau*, pour faire entendre qu'il a toute la douceur d'un agneau. On donne à Dieu des mains & des yeux, qui sont les emblèmes de la Science & de la Toute-puissance.

Il doit y avoir dans les locutions *métaphoriques* une espèce d'unité, de sorte que les mots différens dont elles sont composées, aient de la convenance entr'eux : car rien n'est plus irrégulier que de joindre ensemble des idées, ou diverses, ou contraires, qui dissipent l'esprit, & qui lui font prendre le change. Par exemple, l'Eglise étoit *assiégée* par un *déluge* d'hérésies. Voilà deux images, de *siège*, & de *déluge*, qui n'ont nulle proportion. C'est passer tout d'un coup d'une *métaphore* à une autre. BOUH. Quand on traduit un livre Latin, il faut rendre les façons de parler *métaphoriques*, par d'autres termes *métaphoriques* ; or, comme il arrive très souvent que les mêmes *métaphores* n'ont pas lieu dans les deux langues, le Traducteur est obligé de chercher d'autres *métaphores* que celles qui répondent précisément & littéralement aux mots. DAN.

MÉTAPHORIQUEMENT. adv. D'une manière figurée & métaphorique. *Metaphoricè*, *translatè*. Il y a bien des endroits de l'Écriture qu'il ne faut pas pren-

Tome V.

dre au pied de la lettre, mais expliquer *métaphoriquement*.

MÉTAPHORISTES. f. m. pl. Nom qui fut donné à des Hérétiques qui soutenoient les opinions de Daniel Chamier. C'étoit un Ministre de Montauban.

MÉTAPHRASE. f. f. *Métaphrasis* Interprétation. Voy. l'article suivant.

MÉTAPHRASTE. f. m. Celui qui interprète un Auteur. *Métaphrastes*. Ménage, dans la Requête des Dictionnaires, a appelé Budouin le *Metaphrasle*, à cause que c'étoit un grand Traducteur. *Métaphrasle* signifie quelque chose de plus que Paraphrasé & Traduction. Ainsi *Métaphrasle* veut dire tout à la fois Traducteur, Glossateur, & Interpolateur. BAILLET.

MÉTAPHRASTE, se dit en particulier d'un ancien Auteur Grec qui nous a donné beaucoup de vies des Saints, & son autorité est un peu décriée parmi les Critiques, parce qu'on prétend qu'il a ramassé sans beaucoup de choix ce que les autres avoient écrit avant lui. *Métaphrasle*, tout *Métaphrasle* qu'il est, dit M. Baillet, &c.

MÉTAPHYSICIEN. f. m. Qui s'attache à la Métaphysique, qui fait la Métaphysique. C'est un bon *Métaphysicien*. Le *Métaphysicien* considère les premiers principes des connoissances, les idées universelles, &c. ACAD. FR.

MÉTAPHYSIQUE. f. f. Science qui traite des premiers principes de nos connoissances, des idées universelles, des êtres spirituels ; dernière partie de la Philosophie, dans laquelle l'esprit s'élève au-dessus des êtres créés & corporels, s'attache à la contemplation de Dieu, des Anges, & choses spirituelles, & juge des principes des Sciences par abstraction, & en les détachant des choses matérielles. *Metaphysica*. Aristote a écrit plusieurs Livres de *Métaphysique*. Si le P. Mallebranche, & M. Locke ont laissé encore bien des ténèbres dans une matière aussi abstraite que la *Métaphysique*, ils l'ont du moins traitée autrement que les Anciens, & en ont parlé avec plus de clarté, & avec plus d'intelligence. S. ÉVR.

On l'appelle aussi *Théologie naturelle*, ou science générale ; & c'est comme le tronc ou la racine de toutes les Sciences. Son objet est l'Être en général, entant qu'il est séparé de toute matière, soit réellement, soit par la pensée.

M. Du Hamel prétend que ce nom a été formé par les Sectateurs d'Aristote, & qu'il lui a été tout-à-fait inconnu.

Ce mot vient de μετά τὰ φυσικά, ce qui est après les livres de Physique. Il y en a qui expliquent la proposition μετά dans un autre sens, & qui disent qu'elle signifie dans ce mot, *au delà*, *au-dessus*, parce que les matières que traite la *Métaphysique* sont au-dessus de celles que traite la Physique.

MÉTAPHYSIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la *Métaphysique*, qui est de la *Métaphysique*. *Métaphysicus*. Les Degrés *métaphysiques*. Descartes a fait des Méditations *métaphysiques* où il y a de fort bonnes choses. Connoissance *métaphysique*. Certitude *métaphysique*. Voyez CERTITUDE.

MÉTAPHYSIQUE, se dit aussi de ce qui est abstrait, trop subtil. *Subtilior*, *nimis abstractus*. Ce raisonnement-là est bien *métaphysique*. Des preuves abstraites & *métaphysiques*. Nic. Un cas *métaphysique* est un cas qui n'est point réel, qui ne peut arriver que fort difficilement, & qui ne doit point servir de règle pour la conduite de la vie.

MÉTAPHYSIQUEMENT. adv. D'une manière métaphysique. Cela est écrit, traité métaphysiquement. *Métaphysicè*.

MÉTAPHYSIQUER. v. a. Traiter un sujet métaphysiquement, d'une manière abstraite. On rend odieuses les passions défendues dans les écrits même qui sont faits pour elles, à force de les *métaphysiquer*. *Mém. de Trév. Juin. 1737*. C'est un mot nouveau, dont on n'a trouvé que ce seul exemple.

MÉTAPLASME. f. m. Terme de Grammaire. Transmutation, transformation. *Transmutatio*, *metaplas-*

Gggggg ij

mus. Ce changement se fait en ajoutant, ou en ôtant, ou en changeant, soit une lettre, soit une syllabe.

☞ Le MÉTAPLASME par addition se fait au commencement, ou au milieu, ou à la fin d'un mot, ce qui produit trois figures différentes, la prosthèse, l'épenthèse & la paragoge. Voyez ces mots.

☞ Le MÉTAPLASME par soustraction se fait de même au commencement, ou au milieu, ou à la fin d'un mot, d'où résultent l'aphérèse, la syncope, & l'apocope. Voyez ces mots.

Le MÉTAPLASME par immutation donne l'Antithèse, quand une lettre est mise pour une autre, comme *illi* pour *illi*, ou la Métathèse, quand l'ordre des lettres est transféré, comme Hanovre pour Hanover. Voyez ANTITHÈSE & MÉTATHÈSE.

Ce mot vient du Grec μεταπλασμός, *transformatio*.

MÉTARO. Voyez MÉTRO.

MÉTAPONTE. *Metapontum* ou *Metapontium*. Ville d'Italie dans la grande Grèce, sur le golfe de Lucanie, aujourd'hui le golfe de Tarente.

METAPTOSE. f. f. *Metaptosis*. C'est la même chose que MÉTASTASE.

MÉTARRY. f. f. Terme des Salines de Salins en Franche-Comté. C'est le nom qu'on donne, ou qu'on donnoit autrefois à une femme qui est occupée à détrempier le sel en grain avec de la muire, à en remplir une écuelle ou une mesure de bois, pour le présenter à la Fallary. Voyez ce mot.

MÉTASTASE. f. f. *Metastasis*. Terme de Médecine. Changement d'une maladie en un autre qui lui succède immédiatement. Ce changement se fait par le transport de la matière morbifique dans un autre endroit que celui qui étoit le foyer de la maladie. La *métastase* est une espèce de crise qui est bonne ou mauvaise. La bonne est celle qui se fait du dedans au dehors sur quelque partie éloignée, dont l'indisposition n'a rien de dangereux pour la vie. C'est ainsi que des fièvres aiguës & malignes se terminent quelquefois par des dépôts & des abcès sur quelque partie externe. La mauvaise *métastase* se fait du dehors au-dedans, comme il arrive dans la gale & la petite vérole rentrée, dans la goutte remontée, dans la délitescence des tumeurs, où elle passe d'un viscère à l'autre, & fait naître une nouvelle maladie non moins fâcheuse que la première. Quelques Médecins prétendent que la *métastase* est toujours dangereuse, mais que la *metaptose* peut être salutaire ou dangereuse. Ils appellent la bonne *diadoche*. Cette distinction ne répond point à l'étymologie de ces deux mots qui sont Grecs, & qui viennent de μετασχημα, & l'autre de μεταπίστω, qui signifient *muto*, *vel in pejus*, *vel in melius*. Je change en pis ou en mieux, je passe d'une espèce à un autre. COL. DE VILLARS.

MÉTATARSE. f. m. *Metatarsus*. Terme d'Anatomie. C'est la partie du pied qui est entre le cou du pied & les orteils. Il est composé de cinq os.

MÉTATARSIS. f. m. Terme d'Anatomie. C'est une masse charnue située sous la plante du pied. Elle est attachée d'une part à la partie intérieure de la grande tubérosité du calcaneum; de-là elle se porte en devant, & se termine par une espèce de tendon court, qui s'attache à la tubérosité & à la partie postérieure de la face inférieure du cinquième os du métatarsale. *Metatarsus*, de μετά, après, & τάρσος *tarse*. DICT. DE JAMES.

MÉTATHÈSE. f. f. Transposition, figure grammaticale, qui se fait par une transposition de lettres dans un mot, ou de mots dans un discours. *Metathesis*, *transpositio*. Profil pour *profil*, Epervier pour *Eprevier*, berlan, pour *brelan*.

Ce mot vient du Grec μεταθέσις.

MÉTATHÈSE. Terme de Médecine. Transport ou changement de place. On se sert de ce mot en parlant des causes morbifiques, que l'on transporte dans les lieux où elles ne peuvent pas causer beaucoup de dommage, quand on ne peut point les évacuer. La *métathèse* d'une cataracte consiste dans l'opération

par laquelle on l'abat, pour qu'elle ne puisse plus intercepter les rayons de la lumière.

MÉTAYER. f. m. Prononcez *météier*. Qui cultive & fait valoir des terres, ou une métairie, soit à prix d'argent, soit à maison, ou à moitié fruits, soit comme domestique au profit du maître. En quelques lieux on les appelle *Métays*; en d'autres *Metviers*. *Villicus*, *colonus alieni pradii*.

☞ Le MÉAYER est proprement un Fermier qui tient la moitié de la récolte, & donne l'autre au propriétaire de la terre. Les anciens Jurisconsultes les nomment *coloni partiarum*. Et dans quelques vieux contrats rédigés en latin ils sont nommés *medietarii*, à cause du partage des fruits qui se fait entre le Fermier partiaire & le propriétaire du fonds, qui les rend comme associés. Paquier. Rech. L. 7.

Ces mots viennent de *Medietarius* & de *Medietas*, parce que le Fermier prend la moitié des fruits. En Droit on les appelle *Fermiers partiaires*.

On a dit & écrit autrefois *Métayer* & *Mestoyer*. MÈTE. f. f. Vieux mot. Borne, frontière. Du Latin *meta*, qui veut dire la même chose. ☞ Ce terme est usité dans quelques coutumes pour signifier le territoire d'un Juge, d'un Officier de Justice, d'un Sergent. Un sergent ne peut exploiter qu'ès *metes* de sa Jurisdiction, c'est à-dire dans l'étendue de son territoire.

☞ Les Encyclopédistes remarquent qu'il faut dire *mete*, & non pas *melte*, comme l'écrit le Dictionnaire de Trévoux. Il est très vrai qu'il faut écrire *mete*; mais il n'est pas moins vrai que le Dictionnaire de Trévoux écrit *mete* & non pas *melte*. C'est au moins ainsi que ce mot est écrit dans la dernière Édition que je corrige aujourd'hui.

MÉTICAL. f. m. Espèce de ducat d'or qui se frappe à Maroc & dans quelques autres villes de ce Royaume & de celui de Fèz.

MÉTÉDORES. f. m. pl. Terme Espagnol, particulièrement en usage à Cadix, où il signifie des espèces de braves qui favorisent la sortie de cette ville aux barres d'argent que les Marchands ont été obligés d'y faire débarquer à l'arrivée des gallions ou de la flotte des Indes. ☞ Moyennant un pour cent de tous les effets qu'ils peuvent sauver aux marchands, ils s'exposent aux risques qui peuvent naître de cette contrebande.

MÉTÉIL. f. m. Dans les provinces le petit peuple dit *metau*. C'est du blé, moitié seigle & moitié froment. Le meilleur froment bise toujours d'année en année, & devient enfin *meteil*. Le blé de dixme est du blé *meteil*. On n'est obligé de payer les fermes de dixmes & de champarts qu'en blé-*meteil*. Le gros *meteil*, ou bon *meteil*, est celui qui est plus gras, ou plus fort de froment que de seigle. Le petit *meteil*, est celui qui est plus maigre, ou plus fort de seigle que de froment. On appelle *passé-meteil*, le blé dans lequel il y a deux tiers de froment contre un tiers de seigle. Ac. Fr. En Latin *medietaneum blandum*, *mixtium*, *mixtorium*, *mixtura*, & *mixtiolum*, & dans la basse Latinité, *maslilio*.

MÉTÉL. f. m. Nom d'homme. *Metellus*.

MÉTÉL, ou MÉTHEL. f. m. C'est une plante que M. Tournefort met parmi les espèces de *Stramonium*, & qu'il appelle *Stramonium fructu spinoso rotundo semine nigricante*. Voyez STRAMONIUM.

MÉTÉLÉN. *Mediolanum*. C'étoit anciennement une ville des Chamaves, en Allemagne. Maintenant ce n'est qu'un village de l'Evêché de Munster, situé au sud-ouest de la ville de ce nom, que quelques-uns prennent pour l'ancienne *Mediolanum*.

MÉTÉLIN. Nom de la ville capitale de l'île de Mételin. *Mitilene*. Elle a un Archevêché & un bon port, sur la côte orientale de l'île. MATY.

MÉTÉLIN, ou LESBOS. Nom d'une île de l'Archipel. *Mytilene Lesbos*. Elle est à deux lieues de la côte de la Natolie, entre Smyrne & le détroit de Gallipoli. Son circuit est d'environ quarante cinq lieues, son terroir fertile, particulièrement en vins excellens.

MÉTÉLINE. f. m. Terme de Fleuriste. Nom d'une Ané-

mône, qui est d'un gris sale, mêlé de verd & d'incarnat. MORIN.

MÉTELLUS. f. m. Nom d'homme. *Metellus*. C'est le surnom de la famille Cæcilia. *Metellus* le Crétique, *Metellus* le Macédonique, *Metellus* le Numidique.

MÉTEMPSYCHOSE. Plus communément Métempfycofe. f. f. Passage, ou transmigration de l'ame d'un homme dans le corps d'un autre homme, ou d'une bête, lorsqu'il vient à mourir. *Metempsychosis*. Les Pythagoriciens avoient cette opinion, qu'à la mort des hommes leurs ames passôient dans d'autres corps; & que si elles avoient été vicieuses, elles étoient enfermées dans des corps de bêtes immondes, ou malheureuses, pour y faire pénitence, & qu'après quelques siècles elles venoient animer d'autres hommes. Comme ils avoient compris que l'ame par sa nature n'est point périssable, ils s'imaginèrent qu'elle alloit animer un autre corps au sortir de celui qu'elle abandonnoit. Lucain appelle cette erreur un officieux mensonge, qui épargne les frayeurs de la mort, & qui entretient dans la douce pensée que l'ame ne fait que changer de demeure, & qu'on ne cesse de vivre que pour recommencer une autre vie. Breuef dans sa traduction de la Pharsale de Lucain, a expliqué le sentiment des Pythagoriciens par les vers qui suivent.

*Ils pensent que des corps les ombes divisées,
Ne vont pas s'enfermer dans les Champs Elysées,
Et ne connoissent point ces lieux infortunés
Qu'à d'éternelles nuits le ciel a condamnés;
De sont corps languissant une ame séparée
En reprend un nouveau dans une autre contrée,
Elle change de vie au lieu de la laisser,
Et ne finit ses jours que pour les commencer.*

Pythagore avoit pris cette opinion des anciens Brachmanes; & elle dure encore parmi les Baniens, & les autres Idolâtres de l'Inde, & de la Chine. Elle fait le principal fondement de leur Religion, & ils en sont tellement entêtés, que non seulement ils ne mangent aucun animal qui ait eu vie, mais même ils ne se défendent pas des bêtes farouches. Ils ne veulent pas non plus brûler du bois, de peur qu'il ne s'y trouvât quelque bestiole vivante; & ils sont si charitables, qu'ils rachètent des mains des étrangers, les animaux, quand ils voient qu'il sont prêts de les tuer.

La doctrine de la *métempfycofe* est peut-être aujourd'hui en plus grand honneur dans les Indes, qu'elle ne l'a jamais été en aucun lieu du monde. Les Indiens regardent certains animaux comme la demeure des ames de ceux qui ont quitté la vie. Ils ont une attention excessive pour ces animaux, & en adorent quelques-uns: culte qui leur est venu d'Égypte. *Essai sur les Hiérog.*

Ce mot est Grec, il vient des deux prépositions *μετά*, e, & de *ψυχή*, *anima*, *ame*.

MÉTEMPSYCHOSISTE. f. m. Partisan de la Métempfycofe, qui croit la Métempfycofe. Les Pythagoriciens étoient Métempfychosistes. Les Indiens sont *Métempfychosistes*.

MÉTEMPSYQUE. f. m. & f. Nom de Secte. *Metempfykus*, a. Il y a eu des *Métempfyques* chez les Juifs, où ils s'élevèrent vers le temps de J. C. & parmi les premiers Chrétiens. Ils admettoient la métempfycofe de Pythagore. S. Chryfologue en parle dans son Sermon.

Ce nom est Grec, & dérivé du mot *μετεμψύχωσις*. MÉTEMPTOSE. f. f. Terme de Chronologie. *Metempsychosis*, *æquatio solaris*. On s'en sert sur-tout dans les traités du Calendrier pour exprimer l'équation solaire, qu'il faut faire pour empêcher que les nouvelles lunes n'arrivent un jour trop tard; comme on nomme *proemptose*, ou équation lunaire, celle dont on se sert pour empêcher que les nouvelles lunes n'arrivent un jour trop tôt. Les nouvelles lunes viennent d'un jour entier plutôt au bout de 312 ans & demi: ainsi par cette *proemptose* on ajoute un jour

tous les 300 ans, & de plus tous les 2400 ans. D'ailleurs, à cause de la *métempfycofe*, il faut supprimer un Bissexile tous les 134 ans, c'est à dire, trois fois en 400 ans. On ne fait ces changemens qu'au bout de chaque siècle, parce que ce terme est plus remarquable, & rend la pratique du Calendrier plus aisée. Il y a trois règles pour faire ce changement d'addition, ou de suppression du jour bissexile, & par conséquent pour changer l'indice des épactes. 1. Quand il y a *métempfycofe* sans *proemptose*, il faut prendre l'indice suivant, ou inférieur. 2. Quand il y a *proemptose* sans *métempfycofe*, on prend l'indice précédent, ou supérieur. 3. Quand il y a *proemptose* & *métempfycofe*, ou qu'il n'y a ni l'une ni l'autre, on garde la même indice. Ainsi en 1600, on avoit D. En 1700, à cause de la *métempfycofe*, on prend C. En 1800, il y aura *proemptose* & *métempfycofe*, & ainsi on retiendra l'indice C. En 1900, il y aura encore *métempfycofe*; & on prendra B. qu'on retiendra en 2000. parce qu'il n'y aura ni l'une ni l'autre. En voilà plus qu'il ne nous en faut. Voyez Clavius, qui a fait son calcul d'un cycle de 301800. au bout duquel temps les mêmes indices reviennent, & dans le même ordre.

Ce mot vient de *πίπτω*, *cado*, je tombe, & de *μετά*, *post*, après.

MÉTENSAMOTOSE. f. f. Terme Grec & dogmatique, dont on trouvera l'explication dans l'exemple qui suit. La destinée de l'ame au sortir du corps, dans le système des Druides, n'est pas une chose facile à décider. Admettoient ils une métempfycofe, ou bien une métenfamotose, c'est-à-dire, admettoient-ils le retour des ames dans de nouveaux corps (voilà la métempfycofe) ou simplement imaginoient-ils un pays inconnu où les ames allassent après la mort? Croyoient-ils à ce pays des ames, dont plusieurs nations sauvages supposent aujourd'hui la réalité? C'est ce qu'on appelle *Métenfamotose*. FENELON.

MÉTÉORE. f. m. *Meteorum*. Les Physiciens donnent le nom de *Météores* à certains phénomènes qui paroissent dans l'atmosphère. Ils sont formés des vapeurs & des exhalaisons, c'est-à-dire, de particules très déliées détachées des corps terrestres, qui devenues plus légères qu'un pareil volume d'air, s'élèvent dans l'atmosphère par les loix de l'hydrostatique, vont se réunir dans une région où elles sont en équilibre avec un air moins pesant que celui que nous respirons, & forment par leur réunion les différents phénomènes. Voyez VAPEUR, & EXHALAISON. Il y en a de trois sortes: les *Ignées*, comme le tonnerre, les feux follets, les dragons ardents, les étoiles tombantes, & tous les autres phénomènes de feu qui paroissent en l'air. Les *Aériens*, comme les vents & les tourbillons. Les *Aqueux*, comme les nuées, l'arc-en-ciel, la grêle, la neige, la gelée, la pluie, la rosée & autres semblables. On y met aussi le miel, la manne, &c. On a vu des *météores* en forme de clochers ardents, de lances flamboyantes, de javelots brûlans, de traits de feu volans, de chevrons de feu, de chèvres sautelantes, des étoiles volantes, &c. La formation de ces *météores* est expliquée dans un Traité exprès qu'en a fait Descartes. Aristotle & Gallendi en ont aussi écrit. Voyez les articles particuliers.

Les Grecs les ont nommés *μετέωρα*, c'est à dire, *sublimes*, ou *hauts*, *élevés*; les Latins *impressiones*; parce qu'ils sont plusieurs signes & impressions en l'air.

MÉTÉORISME. f. m. Terme de médecine. On désigne par ce mot dans la médecine moderne une tension & élévation douloureuse du bas-ventre qu'on observe dans les fièvres putrides, & qui manque rarement dans les fièvres malignes.

MÉTÉOROLOGIE. f. f. *Meteorologia*. Terme de Physique. C'est la science qui traite des *météores*, qui en explique l'origine, la formation, les différentes espèces &c. du Grec *μετέωρον*, & du mot *λογος*, discours, traité.

MÉTÉOROLOGIQUE. adj. Qui concerne les *météores*.

Observations *météorologiques*. Tant que les hygromètres n'auront pas l'avantage de nous montrer combien l'humidité ou la sécheresse augmentent ou diminuent, ils ne mériteront guère d'être mis parmi les instrumens *météorologiques*.

☞ On voit par-là qu'on appelle instrumens *météorologiques* ceux qui servent à faire connoître les différens changemens qui arrivent dans l'atmosphère par rapport à la chaleur, au froid, à l'humidité, à la pesanteur, &c. & à prédire par ce moyen les changemens de temps, pluie, vent, neige, &c. *Voyez* Baromètre, Thermomètre, Hygromètre, Manomètre, Anémomètre, &c.

☞ L'on appelle observations *météorologiques*, celles que font les Physiciens sur les degrés du froid, du chaud, sur les vents, sur la quantité de pluie & de neige qui est tombée pendant le cours d'une année, ou autre temps plus ou moins considérables.

☞ **MÉTÉOROMANCIE.** f. f. divination par les météores, principalement par le tonnerre & par les éclairs.

MÉTÉOROSCOPE. f. m. Les anciens Mathématiciens & Astronomes donnoient ce nom aux instrumens qui leur servoient à observer, & à prendre les distances, les grandeurs & les lieux des étoiles & des astres, comme l'Astrolabe. *Meteoroscopium.* ☞ Ce nom conviendrait mieux aux instrumens destinés à faire les observations *météorologiques*.

Ce mot est composé de *μετεωρος*, haut élevé, & *σκοπεω*, je spécule, j'observe.

MÉTHCA. *Methca.* C'est un des logemens des Israélites dans le Désert. *Nomb.* XXXIII. 28.

METHEUS. f. m. Terme de Mythologie. C'est le nom du second cheval du char de Pluton selon Bocace.

MÉTHODE. f. f. Ordre qu'on suit pour trouver la vérité ou pour l'enseigner. *Brevis, expeditaque via, ars, methodus, aperta, certa que ratio.* Il y a deux sortes de méthodes: l'une, pour chercher la vérité, qu'on appelle *Analyse*; & l'autre, pour la faire entendre aux autres, quand on l'a trouvée, qu'on appelle *Synthèse*. *Loc.* On peut encore distinguer deux sortes de méthodes. L'une simple & sèche, c'est celle des Géomètres, qui ne cherchent qu'à proposer des vérités toutes nues, & à en tirer des conclusions. L'autre composée & fleurie, qui est celle des Orateurs. *DAC.*

☞ La MÉTHODE dans un ouvrage, dans un discours, est la manière de disposer ses pensées dans un ordre propre à les prouver aux autres, ou à les leur faire comprendre avec facilité.

☞ Il y a plusieurs livres qui portent le nom de *Méthode*, particulièrement les livres élémentaires destinés à l'étude des Langues. Tout le monde connoît les méthodes de P. R. Les méthodes Grecque & Latine, du P. Lancelot, ont d'abord été fort goûtées. On en est maintenant revenu. Elles sont comme toutes les autres, ou à peu près. Ce qu'elle ont de bon; n'est pas nouveau; ce qu'elles ont de nouveau, n'est pas toujours fort bon. *Langage partial.*

Ce mot vient du Grec *methodos*, ordre, règle, arrangement.

MÉTHODE, est aussi la coutume, l'habitude, la manière d'agir particulière. Voilà ma méthode. Voilà ma façon. *Sic sum, si placeo, utere.* Il n'y a personne qui n'ait sa méthode, son caractère particulier.

*Non, je ne puis souffrir cette lâche méthode,
Qu'affectent la plus part de vos gens à la mode.*

MOL.

☞ **MÉTHODE**, ou système de Botanique. C'est une façon de ranger les plantes par classe, sections & genres, pour soulager la mémoire & faciliter la connoissance des plantes.

☞ **MÉTHODE**, en Mathématiques, se dit non seulement de la route que l'on suit pour résoudre un problème, mais bien plus particulièrement de la route qu'on a trouvée pour résoudre plusieurs questions du même genre. Plus ces méthodes sont générales, c'est-à-dire, applicables à un grand nombre de questions,

plus elles ont d'avantage sur celles qui sont bornées à des questions isolées.

☞ **MÉTHODIQUE.** adj. de t. g. Qui a de la méthode, esprit *méthodique*; ou bien ce qui est fait avec méthode, discours *méthodique*. *Certa & expedita ratione constans, methodicus.* On apprend, & on retient mieux les Sciences, quand elles sont disposées dans un ordre *méthodique*. Il ne faut être toujours ni si régulier, ni si *méthodique*; il faut être hardi pour être heureux. *BAL. S. Thomas* étoit très-solide & très-*méthodique*. *LE P. RAP.* Je n'estime point un Savant qui n'a point un esprit clair & *méthodique*. *BOUH.*

☞ **MÉTHODIQUE.** Nom d'une ancienne Secte de Médecine, fondée par Thémison qui prit l'épithète de *Méthodique*, parce que son but étoit de trouver une méthode qui rendit l'étude & la pratique de la Médecine plus aisées. Les *Methodiques* n'admettoient que deux genres de maladies, celles qui provenoient du resserrement, & celles qui venoient du relâchement. Ainsi ils n'avoient besoin que de deux espèces de remèdes, les uns pour relâcher, les autres pour resserer. Ils ne cherchoient à guérir les maladies que par les remèdes les plus simples, & dont on fait usage dans la santé, l'air & les alimens. Ainsi ils bannissoient tous les spécifiques, avec les forts purgatifs.

Quelques-uns appellent aussi Médecins *méthodiques*, ceux qui suivent la doctrine de Galien & des Écoles, & qui guérissent avec des saignées & purgations faites à propos, par opposition aux *Empiriques & Chymistes*; qui usent des remèdes violens, & de prétendus f crets.

MÉTHODIQUEMENT. adv. D'une manière *méthodique*. *Certa facillique disciplinâ, methodicè.* Les Auteurs qu'il faut le plus rechercher, sont ceux qui traitent & enseignent les choses *méthodiquement*. La morale est propre à former *méthodiquement* une bonne conscience. *S. EVR.*

☞ **MÉTHODISTE.** f. m. Partisan des méthodes, qui les croit bonnes pour apprendre les Sciences. Les moins *Methodistes* des professions avouent que les méthodes procurent des commodités & des facilités pour étudier. *MEM. DE TR.*

☞ **MÉTHODISTES.** Sectaires. Les *Methodistes* sont une espèce de Mystiques, qui sont les illuminés. On leur a donné ce nom parce qu'ils se vantent d'avoir trouvé une méthode, ou une voie particulière pour arriver au salut. Cette voie consiste à mener une vie fort austère, à faire profession d'un parfait détachement des choses du monde. Ils poussent le Calvinisme sur les matières de la Prédestination & de la Grâce jusqu'à l'excès. Cette Secte, qui est assez récente, a pris naissance dans l'Université d'Oxford, & n'est pas encore sortie d'Angleterre.

☞ On a aussi donné le nom de *Methodistes* aux Médecins de la Secte *Méthodique*. *Voyez* ce mot.

METHODIUS. f. m. Nom d'homme, qu'il faut toujours conserver dans la forme Latine en notre langue, sans dire ni Méthode, ni Méthodie, pour éviter les ambiguïtés. *Methodius.* Cependant M. de Tillemont dit *Méthode*.

☞ **MÉTHON, MÉTHONIQUE.** *Voyez* MÉTHON.

MÉTHONE. Nom de six villes anciennes, dont deux étoient dans le Péloponnèse, une dans la Thrace, une dans la Macédoine, une dans l'Eubée, & la dernière dans la Perse.

METHYMNE. Nom d'une ville de l'Île de Lesbos, aujourd'hui Mételin. *Methymna.* C'est la ville principale de l'Île après Mételin. *Méthymne* est sur la côte orientale de l'Île.

MÉTI. f. m. Nom que les Mexicains donnent à un arbre qui croît parmi eux, & qu'ils cultivent fort soigneusement. C'est une espèce d'aloës, qu'on appelle autrement *Karata*, ou *Maguei*. *Voyez* ces deux mots dans leur lieu.

☞ **MÉTICE.** *Voyez* MÉTIS.

MÉTIER. f. m. Profession qu'on choisit, à laquelle on s'applique. *Vita genus, ratio, institutum.* Ce mot,

qui signifie un emploi bas dans le propre, signifie quelque chose de plus noble dans le figuré. C'est ainsi que la métaphore ennoblit quelquefois les mots, en les détournant de leur signification naturelle. BOUILL. La profession des armes est le *métier* d'un Gentilhomme, c'est le *métier* des honnêtes gens. Ce Capitaine est bien entendu dans son *métier*, il a vieilli dans le *métier*. Combien voit on de Prêtres qui regardent leur vocation non comme un emploi qui doit les sanctifier; mais comme un *métier* qui doit les nourrir. FLÉCH. Un honnête homme n'est d'aucun *métier*; sa conversation ne le fait point remarquer. LE CH. DE M.

*Moi, je ne puis souffrir ces Auteurs affamés,
Qui se mettent sans honte aux gages d'un Libraire,
Et font d'un art divin un métier mercénaire.* BOIL.

*Mais de tous les métiers où l'on peut s'attacher,
Sais-tu que le plus rude, Abbé, c'est de prêcher?* BOIL.

✎ Ainsi ce mot ne peut être admis qu'avec une épithète qui le fortifie. Le *métier* des armes. Il est heureusement employé par Racine dans le sens le plus bas.

✎ Athalie dit à Joas : Laissez-là cet habit, quittez ce vil *métier*. On ne peut exprimer plus fortement, dit Voltaire, le mépris de cette Reine pour le sacerdoce des Juifs.

On appelle gens du *métier*, ceux qui exercent une profession, qui sont versés dans la connoissance de quelque art, de quelque science; ainsi quand on doute sur quelque point de science, on dit, Il faut consulter les Maîtres, ou les gens du *métier*; ou les plus habiles dans le *métier*. *Unicuique in sua arte credendum est.* On dit aussi à celui qui se mêle de juger de ce qu'il ne fait pas, Taisez-vous, ce n'est pas là votre *métier*. Il faut que chacun se mêle de son *métier*.

Quam scit quisque libens sesebo exerceat artem. HORACE.

Ce mot de *métier* vient de *ministerium*. On dit aussi en Espagne, le mot de *menester*, pour besoin. Pasquier dérive le mot de *métier*, de Menestrier, & le prouve par des lettres de Charles V. En Latin on appelle les gens de *métier*, *ministeriales*. du Cange dit qu'on a pris ce mot des Latins, où *Ministre* se disoit des grands Officiers de l'Empire, qu'on a appliqué depuis aux moindres Artisans. On a dit aussi dans la basse Latinité *mysterium* en la même signification, ou il vient plutôt du mot Celtique *mecher*, *métier* & art.

MÉTIER, se dit plus particulièrement de la profession des arts mécaniques. *Ars, ars illiberalis, ignobilis.* On appelle absolument les Artisans, les gens de *métier*. Tous les Artisans sont divisés par la Police en plusieurs Corps de *métier*. Chaque Corps a les Jurés du *métier*, qui ont inspection sur les Maîtres du *métier*, & qui tiennent registre des apprentis du *métier*, de ceux qu'on met en *métier*; & on dit, entreprendre sur le *métier*, quand un compagnon travaille du *métier* hors de chez les Maîtres. Paul Burghefe, Poète Italien, qui avoit fait une Jérusalem délivrée sur le dessein du Tasse & sur les mêmes rimes, savoit quatorze *métiers*, & n'avoit pas de quoi vivre. DE VIGN. MARV.

✎ On appelle populairement, un *gâte-métier*, celui qui donne la peine ou la marchandise à trop bon marché. On dit qu'un homme entend bien le *métier*, quand il fait bien faire les choses dont il se mêle.

MÉTIER, se dit quelquefois de ce qui se fait ordinairement, & par coutume. Les Coquettes se font un *métier* de tromper leurs Amans. Le *métier* des Allemands, c'est de boire. Cet homme est accoutumé à tromper, il en fait *métier* & marchandise.

Qu'un honnête homme une fois en sa vie,

*Fasse un sonnet; une ode, une élégie,
Je le crois bien.*

*Mais que l'on ait la tête bien raffise,
Quand on en fait métier & marchandise,
Je n'en crois rien.* AB. REGN.

MÉTIER, dans les arts mécaniques, signifie le chassis, ou autre pièce de bois ou de fer qui sert à tendre la besogne, & à la disposer, en sorte que le travail en soit facilité. *Jugum.* Les Tapissiers ont des *métiers* pour piquer leurs matelas, pour faire les hautes-lisses; les Tisserands, les Ouvriers en soie, les Passementiers, ont des *métiers* qu'ils montent différemment, selon qu'ils veulent varier leur besogne. Les bas qui se font au *métier*, se travaillent avec la plus ingénieuse machine du monde, dont la mécanique a été dérobée aux Anglois.

✎ MÉTIER de Tisserand. C'est la machine qui lui sert à tisser plusieurs brins de fil pour en faire une pièce de toile. Ces *métiers* sont plus ou moins composés suivant les différentes espèces de toile qu'ils fabriquent.

MÉTIER BATTANT, qu'on appelle aussi *métier ouvrant*. C'est un *métier* qui travaille actuellement. Le premier se dit à cause de la châsse ou peigne dont l'ouvrier serre & bat la trame qu'il a jetée avec la navette entre les fils de la chaîne. Le second vient de l'ancien mot *ouvrer*, qui veut dire travailler.

On dit figurément en ce sens d'un Auteur, qu'il a un ouvrage sur le *métier*, pour dire, qu'il travaille à quelque composition de longue haleine. On dit aussi, qu'un enfant est sur le *métier*, quand une femme est enceinte. Ces expressions figurées sont du style familier. On appelle *métier deviné*, un jeu d'enfant où il faut qu'on devine l'intention de celui qui fait plusieurs gestes pour contrefaire un Artisan de quelque *métier*.

MÉTIER, est aussi un terme de Vinaigrier. C'est le cuvier où les Vinaigriers pressent la lie du vin pour faire du vinaigre, & mettent le marc dans des moules. *Lacus.*

MÉTIER, est aussi une espèce d'oublie, ou de pâtisserie mince & roulée, qui est cuite entre deux fers comme des gauffres, composée de farine & de sucre, ou de miel. On l'appelle aussi des *Cornets de métiers*, ou du *petit métier*. *Cruftula mellita.*

✎ MÉTIER. Terme de Brasserie. C'est la liqueur qu'on tire après qu'on a fait tremper ou bouillir avec la farine ou houblon. Les premières opérations se nomment premiers *métiers*; les secondes, seconds *métiers*. On ne leur donne le nom de bière que lorsqu'ils sont dans les pièces. *Jus ex hordeo & avenâ cervisariâ maceratis.*

MÉTIER, signifie populairement, Nécessité, besoin. Il est bon *métier* qu'il ait du bien, car il a bien de la charge sur les bras. Le Juge ordonne qu'un tel comparoisse, & si *métier* est, qu'on y emploie la force pour l'amener. Il est vieux en ce sens. Les Espagnols disent *menester* dans la même signification.

MÉTIER, se dit proverbialement en ces phrases. Quand chacun fait son *métier*, les vaches sont bien gardées. De tous *métiers* il en est des pauvres & des riches. Il n'y a point de si petit *métier* qui ne nourrisse son maître. On dit aussi, C'est un méchant *métier* que celui qui fait pendre son maître. On dit aussi d'un homme intrigant, Il est de tous *métiers*, & si il ne peut vivre. AC. FR. On dit aussi, qu'un homme a servi un plat de son *métier*, a joué un tour de son *métier*, quand il a fait quelque tour d'adresse, quelque fourberie. On le dit aussi en bonne part, quand quelqu'un a fait quelque présent, ou a apporté quelque chose de la nature du *métier* dont il se mêle. Les Courtisannes disent aussi, Le *métier* n'en vaur plus rien, tout le monde s'en mêle. On dit, qu'un femme est du *métier*, quand elle est de mauvaise vie. On dit basilement, Chier sur le *métier*, pour dire, renoncer à une profession qu'on avoit embrassée.

MÉTIF, IVE. f. & adj. Quelques uns disent *métis*, ou *mestice*. Voyez ce mot qui est venu de différentes es-

pèces. *Hybris, hybrida*. On le dit des chiens engendrés d'un chien & d'une chienne différens d'espèce. On ne fait quelle sorte de chien c'est là, il n'est ni mâtin, ni lévrier, il est *métif*. Le mulet est un animal *métif*, engendré d'un âne & d'une cavale.

Ce mot vient de *mixtum*.

MÉTIF, se dit aussi des hommes qui sont engendrés de père & mère de différente qualité, pays, couleur, ou Religion. *Hybrida*. Cet enfant est *métif*, engendré d'un père esclave, & d'une mère libre, d'un Maure & d'une Espagnole. En Espagne, on appelle *Mulato*, celui qui est engendré de père ou de mère de différente couleur, ou de Religion, qui participe de l'un & de l'autre, comme un mulet participe de deux natures; & c'est une fort grande injure. On appelle aussi *métif*, un enfant né d'un Indien & d'une Espagnole, ou au contraire, dans le pays où les appelle *Créoles*. Au Pérou, on appelle proprement *Métis*, ceux qui sont nés d'un Espagnol & d'une Sauvage.

MÉTINE. f. f. Terme de Mythologie. Nom d'une déesse des anciens Romains. *Metina*. Quelques-uns disent qu'on lui faisoit des sacrifices le dernier de Septembre, qui étoit le jour auquel on commençoit à boire du vin nouveau; mais ne faudroit-il point plutôt écrire *Méthyn*, de *μῆτρον*, du vin?

MÉTIS, ISSE. C'est un nom que les Espagnols donnent aux enfans qui sont nés d'un Indien & d'une Espagnole, ou d'un Espagnol & d'une Indienne. *Hybris, Hybrida*. On appelle aussi Chiens *métis*, ceux qui sont engendrés de deux espèces, comme d'un mâtin & d'une levrette, d'une épagneule & d'un barbet. On dit aussi *métif* & *métice*.

MÉTIS. f. f. Nom d'une Nymphe, fille de l'Océan & de Thétys. *Métis*.

MÉTIS. f. f. Terme de Mythologie. Déesse dont les lumières étoient supérieures à celles de tous les autres dieux & de tous les hommes. Apollodore dit que Jupiter s'associa *Métis*, dont le nom signifie prudence, conseil, ce qui veut dire que Jupiter fit paroître beaucoup de prudence dans toutes les actions de sa vie. De *μῆτις*, prudence. C'est le nom de la déesse de la bonne conduite, qui étoit mère de Poros, dieu de l'abondance. Voyez ce qu'en dit Platon dans son festin qu'il attribue à Socrate.

MÉTIVIER. f. m. Vieux mot François qui signifioit *moissonneur*. *Messor*. Il se dit encore en plusieurs provinces de ceux qui font la récolte du foin, & autres, & de ceux qui battent les grains.

Se ay trouvé aucun espi.

Après la main as métiviers,

Jé l'ai glané moult volontiers. R. DE HUON.

METKAL, ou **MITKAL**. f. m. petit poids dont se servent les Arabes. Il faut douze *metkals* pour faire une once. C'est ce poids que les Traducteurs des livres Arabes qui traitent de la Médecine, appellent *medicat*. D'HERBELOT. *Drachma arabica*.

METL. f. m. Nom que les Mexicains donnent à un arbre qui croît parmi eux, & qu'ils cultivent soigneusement. Il a ses feuilles larges & épaisses, presque de la grandeur d'une tuile, avec de longues & fortes épines munies d'une pointe. Ces épines servent d'aiguilles, d'épingles & de poinçons. Son tronc qui est assez gros, & pointu en haut en forme de pyramide, étant incisé, il en sort une liqueur comme de l'eau en fort grande quantité. Elle est très-claire & fort bonne à boire. Si on la fait bouillir légèrement, elle se convertit en miel; & étant dépurée, en sucre; & mêlée avec de l'eau, elle se change en vinaigre. François Ximénès écrit qu'on fait du vin de son sucre, en y mêlant de l'eau, des semences d'oranges, de melons & autres, & que les Sauvages le boivent avec grande volupté, mais qu'outre qu'il est fort mal sain, & qu'il offense la tête, il fait sentir très-mauvais ceux qui en font usage.

METLINO, ou **MEDLING**. Nom d'une ville de la

Basse-Carniole, en Allemagne. *Metelinga*. Elle est capitale de Wisdismark, & située sur la pente d'une montagne, près de la rivière de Kulp, aux confins de la Croatie. Long. 33. d. 35'. lat. 45 d. 58'.

METLOCK. Nom d'un bourg avec Abbaye. *Mediolacus*. Il est dans la Lorraine, aux confins de l'Archevêché de Trèves, dans lequel quelques uns le mettent, & sur la Sare, à deux lieues au-dessus de Sarburg. MATY.

MÉTOCHE. f. f. *Métoche*. Terme qu'on trouve dans Vitruve, pour signifier l'espace qui est entre deux denticles. Balde rapporte qu'il a trouvé dans un vieux manuscrit *métalone*, au lieu de *métoche*, & cela fait croire à Daviler que le texte de Vitruve est corrompu, & qu'il faut lire *métatome*, c'est à dire, *section*, au lieu de *métoche*.

MÉTOCIE. f. m. Terme d'Histoire ancienne. Espèce de tribut que les étrangers qui venoient s'établir à Athènes, payoient à la République pour la liberté d'y demeurer. Cet impôt étoit de douze drachmes par an pour les hommes, & de six drachmes pour les femmes. On appelloit *Métociens* ceux qui payoient le *métocie*.

MÉTON. Le nombre d'or, ou le cycle de *Meton*; ainsi appelé de *Meton* son inventeur, est véritablement le cycle Lunaire ou période de dix-neuf années. On croyoit anciennement que le cycle de dix-neuf ans comprenoit exactement deux cens trente-cinq lunaisons, & qu'après une révolution des années du cycle lunaire, non-seulement les nouvelles lunes revenoient aux mêmes jours de chaque mois, mais aussi aux mêmes heures; mais la chose bien examinée ne s'est pas trouvée véritable. *Institut. Astronom. p. 614*. Les Anciens ignoroient qu'il s'en falloit une heure & demie que trois cens trente-cinq lunaisons ne répondissent à dix-neuf années Juliennes. *Ibid.*

MÉTONIQUE (Cycle), ou **MÉTONIEN**. Voy. METON.

MÉTONOMASIE. f. f. Changement de nom. Les Savans des derniers siècles se sont portés avec tant d'ardeur à changer leur nom, que ce changement dans des personnes de cette capacité, méritoit bien un nom particulier. Ce nom même devoit être au dessus des termes vulgaires, aussi l'a-t-on puisé chez les Grecs, en donnant à ce changement de nom celui de *Métonomase*. M. Baillet dit que cette fantaisie se répandit en peu de temps dans toutes les écoles, & a passé jusqu'à notre siècle avec tant de licence & d'impétuosité, que la *Métonomase* a mérité de se voir comptée parmi les choses les plus communes de la République des Lettres. Jean Victor de Rossi abandonna son nom, pour prendre celui de Janus Nicius Erythraeus; Mathias Francowitz prit celui de Flaccus Illyricus; Philippe Scharzard prit celui de Melancton; Antoine de Mouchy prit celui de Democharès; Loos prit celui de Callidius; André Hozen prit celui d'Oslander; Pierre de Calabre prit celui de Julius Pomponius Lætus. On pourroit citer une infinité de pareils exemples de Savans qui ont mis la *Métonomase* en usage.

MÉTONYMIÉ. f. f. Figure de Rhétorique qui se fait quand il y a quelque changement de noms. *Metonymia*, comme on y met l'Inventeur pour la chose inventée, Bacchus pour le vin, Cérès pour le pain: le contenant pour le contenu, comme un verre pour le vin qui est dedans, ou l'effet pour la cause, ou le Capitaine pour ses soldats, la Grèce pour les Grecs, l'Auteur pour son ouvrage, & dans les phrases contraires en mille occasions.

Ce mot est Grec, composé de *μετα*, *trans*, & d'*ωνομα*, *nomen*, nom, c'est-à-dire, changement de nom.

MÉTOPE. f. m. Terme d'Architecture. C'est l'interval, ou carré qu'on laisse entre les trygliphes de la frise de l'ordre Dorique. *Metopa*. Ces carrés étoient autrefois remplis d'ornemens, comme de têtes de bœuf, & autres choses qui servoient aux sacrifices des Payens, mais parce qu'il y a beaucoup de difficulté à bien disposer les *métopes* & les trygliphes dans la juste symétrie que demande l'ordre Dorique, il

y a des Architectes qui jugent à propos de ne se servir de cet ordre que pour des Temples. *Demi-métope* est l'espace un peu moindre que la moitié d'un *métope*, à l'encoignure de la frise Dorique : *métope* barlong est non-seulement celui qui dans la distribution d'une frise Dorique est plus large que sa hauteur, mais aussi celui qui dans l'entablement composé d'une corniche de dedans, est entre les consoles, & orné de sculpture, ou de peinture. **DAVILIER.**

MÉTOPE, est un mot Grec, qui signifie autre chose que la distance d'un trou à un autre, ou d'un trygliphe à un autre, parce que les trygliphes sont supposés être des solives ou poutrelles qui remplissent des trous, *μετα, inter* entre, & *ωρα, foramen*, trou.

MÉTOPIOM. f. m. Arbre qui est une espèce de férule, d'où distille la gomme ammoniacque. Il croît abondamment dans les sables de la Lybie, principalement aux environs du lieu où étoit autrefois le temple de Jupiter Ammon. En Latin *Ferula ammonifera*.

MÉTOPOSCOPE. f. m. Nom d'une espèce de Devins, chez les Anciens. *Metoposcopus*. C'étoient ceux qui faisoient profession de connoître les inclinations & les mœurs des hommes par la *métoposcopie*, on inspection du visage.

MÉTOPOSCOPIE. f. f. Art qui enseigne à connoître le tempérament & les mœurs des personnes, par la seule inspection des traits du visage. *Metoposcopia*. Ce n'est qu'une partie de la physionomie, parce que celle-ci fonde ses conjectures sur toutes les parties du corps. L'une & l'autre sont fort incertaines. *Ciro Spontoni*, qui a traité de la *métoposcopie*, dit que l'on considère sept lignes au front, & que chaque ligne a sa planète particulière. La première est la ligne de Saturne, la seconde de Jupiter, la troisième de Mars, &c. M. de la Chambre, dans son traité de l'art de connoître l'homme, dit que la *métoposcopie* est l'art de faire des jugemens téméraires, parce qu'en effet le front, le visage & les yeux trompent souvent. *Frons, vultus, oculi, persape mentiuntur*. Voyez sur cela M. de la Chambre.

Ce mot est Grec, & signifie *inspection du visage*, *μετωπος vultus*, visage, & *σπινοσκω inspicio*, je regarde.

MÉTOYERIE, MÉTOYEN. Voyez **MITOYEN**, & **MITOYERIE**. M. Errard écrit *métuyen*, mur *métuyen*; & M. Gauret *mettoyen*, mur *mettoyen*. Ces deux orthographes sont vicieuses; on écrit *mitoyen*.

MÉTRA. f. f. Fille d'Éréthon, ayant été aimée de Neptune, elle obtint de ce dieu le pouvoir de prendre différentes figures. Après la mort de son père, elle épousa Autolicus, grand-père d'Ulysse.

MÉTRAGYRTE. f. m. Nom de certains Officiers de la mère Idéenne, c'est à dire, de Cibèle. *Metragyrta, Metragyrtes*. Les *Métragyrtes* étoient proprement les Quéteurs de Cibèle, ceux qui mandoient pour elle.

MÉTRAME. Nom d'une petite rivière de la Calabre ultérieure. *Medama*. Elle prend sa source au mont Apennin, passe près de Rossarno, & se décharge dans la mer de Toscane, entre Nicotéra & Groia.

MATY.

MÉTRAN. f. m. Nom d'homme. *Metras*; *a. S. Métran* martyr, est le premier de ceux qui sont nommés en l'Épître de S. Denis d'Alexandrie, à Fabius Evêque d'Antioche, rapportée par Eusèbe. **CHAST.** au 21 Janvier.

MÈTRE. f. m. du Latin *Metrum*, signifie proprement un pied, une mesure qui entre dans la composition des vers. On le dit aussi de l'assemblage des pieds qui forment un vers. Alors il signifie vers en général. C'est un mot très-ancien, qui ne peut trouver place que dans les vêts Marotiques. *Chapelle*, dans ses Poësies, a dit :

Mais écrivons sans compliment,
Puisque nous écrivons en mètre.

Maître Vincent, ce grand faiseur de lettres,
Tome V.

Si bien que vous n'eût su profaïser:
Maître Clément, ce grand faiseur de mètres,
Si doucement n'eût su poëtiser.

ROUSSEAU.

MÉTRENCHYTE. f. f. Terme de Médecine. *Metrenchyta*. Instrument par le moyen duquel se fait l'injection de quelque liqueur dans la matrice. **HAR.** Ce mot est Grec, *μετρηχυστης*, composé de *μετρα*, uterus, matrice, & du verbe *ιρτω, infundo*, j'injecte.

MÉTRÈTE. f. f. Nom de mesure. *Metreta*. Il est parlé de la *métrète* au chapitre II, v. 6, de l'Évangile de S. Jean. La *métrète* tenoit vingt quatre pintes, mesure de Paris. Elle étoit une mesure Attique, qui contenoit environ quarante pintes, c'est-à dire, soixante & douze setiers.

Ce mot vient du Grec *μετρον*.

MÉTRICOLI, ou MITRICOLI. f. m. Petit poids dont on se sert à Goa pour peser les drogues de Médecine. Le *métricoli* pèse la huitième partie d'une oncé.

MÉTRIFIER. v. n. Vieux mot. Faire des vers. Ce mot vient du Grec *μετρον*, qui signifie proprement Mesure, & qui est pris quelquefois pour vers, à cause qu'il faut observer de la mesure en faisant des vers.

MÉTRIQUE. adj. qui concerne les vers. Art *métrique. Ars metrica*. C'est la même chose que prosodie. Voyez ce mot, & **MÉTRIQUE**, f. f. On appelle vers *métrique*, un vers composé de syllabes longues, ou brèves, comme les vers Grecs & Latins. *Metro constans, metricus*. On prétend que le génie & la nature de la langue Hébraïque ne peut s'accommoder avec la Poësie *métrique*. **CAPEL.** La langue Françoisé ne peut compatir avec la construction des vers *metricus*. **LE CL.**

Ce mot vient du Grec *μετρον, mensura*, mesure.

MÉTRIQUE. f. f. Nom d'une partie de la musique ancienne. *Metrice, Metrica*. C'étoit celle qui s'occupoit de la quantité des syllabes, & qui les considéroit selon qu'elles étoient brèves, ou longues.

MÉTRO, ou MÉTARO. Nom d'une rivière de l'Etat de l'Eglise, en Italie. *Metaurus*. Elle coule dans le Duché d'Urbain, baigne Fossombrone, & se décharge dans le golfe de Fano. **MATY.**

MÉTROCOMIE. f. f. Terme de l'Histoire de l'Antiquité Ecclésiastique, qui signifie un Bourg qui en a d'autres sous sa Jurisdiction. *Metrocomia*. Ce que les métropoles étoient parmi les villes, les *métrocomies* l'étoient parmi les Bourgs à la campagne. Les anciennes *métrocomies* avoient un Chorévêque. C'étoit son siège, sa résidence. Aujourd'hui les Bourgs, dont le Curé est Doyen rural, sont des espèces de *métrocomies*.

Ce mot vient de *μητη, mère*, & de *κωμη, bourg, village*.

MÉTROMANE. f. m. & f. Qui est possédé de la Métromanie, qui a la manie de faire des vers.

MÉTROMANIE. f. f. Manie des vers, demangeaison de rimer. Mot factice, servant de titre à une Comédie en vers & en cinq actes, de M. Piron, représentée pour la première fois sur le Théâtre François, le 10 de Janvier 1738. C'est à cette excellente Pièce que nous devons le mot de *Métromanie*, formé de *μετρον, vers*, & *μανια, folie*.

MÉTROMÈTRE. f. m. Machine nouvellement inventée pour régler la mesure d'un air de Musique. Voyez *Mercuré de Mai 1732*. Cette machine se fait avec un pendule d'horloge ou de pendule, que l'on fait aller plus vite ou plus lentement, selon la mesure de l'air.

Il faut avoir un Pendule, jouer le morceau, & accourir ou alonger le Pendule, jusqu'à ce qu'il fasse exactement une de ses oscillations, tandis qu'on joue ou qu'on chante une mesure, & écrire au commencement de l'air la longueur du Pendule. **ENCYC.**

MÉTRONOME. f. m. Terme d'Antiquités. On donnoit ce nom à Athènes, à des Officiers qui avoient l'inspection sur toutes les mesures, excepté sur celles du blé.

Hhhhhh

MÉTROPOLE. f. f. Il nous vient des Grecs. Ils entendoient par *Métropole* une ville mère, c'est à-dire, d'où sortoient des colonies qui alloient habiter d'autres terres, &c. Les villes de ces colonies étoient comme les filles de la ville mère. Dans la suite les Romains appellèrent *Métropole*, la ville principale ou capitale d'une Province. *Metropolis*. Et comme le Gouvernement Ecclésiastique se régla sur le Gouvernement civil, les Sièges Episcopaux établis dans ces *Métropoles*, furent appellés Métropolitains, & les Eglises *Métropoles*. Eusebe appelle Lyon & Vienne les *Métropoles* des Gaules. Voyez sur ce mot le P. Monet, qui a fait la liste des *Métropoles*, plus ample que celle du Pouillé des Bénédictes. Voyez **MÉTROPOLITAIN.**

MÉTROPOLE. Se dit aussi de l'Eglise principale d'une ville. La *Métropole* de Paris.

Ce mot vient du Grec *μήτηρ*, *mater*, mère, & de *πόλις*, *urbs*, ville, comme qui diroit ville mère, ou capitale principale & première.

MÉTROPOLITAIN. f. m. Synonyme d'Archevêque. Evêque d'une *Métropole*. *Metropolitanus*. Appeler de l'Evêque au *Métropolitain*.

L'Empire Romain ayant été divisé en treize Diocèses, & en 120 Provinces, chaque Diocèse, & chaque Province avoit une *métropole*, ou ville capitale, où résidoit le Proconsul, ou le Vicaire de l'Empire. L'Eglise se régla sur la division de l'Empire, & l'Evêque de la ville capitale, eut la direction des affaires, & la préférence sur les Evêques de la Province. Leur résidence dans la *Métropole* leur fit donner le nom de *Métropolitains*. Cette érection des *Métropolitains*, est de la fin du troisième siècle, & elle fut confirmée par le Concile de Nicée.

Ullérius & de Marca soutiennent pourtant que c'est un établissement des Apôtres : mais il est certain que l'on régla le Gouvernement Ecclésiastique sur la forme du gouvernement politique, & qu'on donna le nom & l'autorité de *Métropolitains* aux Evêques des villes capitales de l'Empire, ou des Provinces qui le composoient. Cela est si vrai, que dans la contestation entre l'Evêque d'Arles & l'Evêque de Vienne, qui se prétendoient l'un & l'autre *Métropolitains* de la Province de Vienne; le Concile de Turin ordonna que celui qui prouveroit que sa ville étoit la *Métropole* civile, jouiroit du droit de *Métropolitain* Ecclésiastique. DU PIN. Quoique dans les Gaules le Gouvernement ecclésiastique ait été ainsi formé sur le gouvernement civil, on n'y remarque pourtant que fort tard les distinctions de *Métropolitain* & de Primat. Comme le Préfet des Gaules résidoit tour-à-tour, ou à Trèves, ou à Vienne, ou à Lyon, ou à Arles, il leur communiquoit aussi tour-à-tour le rang & la dignité de *Métropole*. Cependant aucun des Evêques des Gaules ne s'attribuoit le droit de la préférence de *Métropolitain*. L'Episcopat les égaloit tous, & pour le rang l'on n'observoit que le privilège de l'ancienneté. Cette égalité dura jusqu'au V^e siècle. Alors les Evêques de Vienne & d'Arles se disputèrent le droit des Ordinations qui appartiennent aux *Métropolitains*, &c.

M. du Pin a remarqué que dans les Provinces d'Afrique, excepté celles dont Carthage étoit la *Métropole*, le lieu de la résidence de l'Evêque le plus âgé, devenoit la *Métropole* ecclésiastique. La raison est sans doute, que ni le Proconsul, ni le Préfet, ne venoit jamais résider dans ces Provinces écartées, pour fixer par sa résidence le droit de *Métropole*. M. du Pin a encore observé qu'en Asie il y avoit des *Métropoles* de nom seulement : c'est-à-dire, qui n'avoient aucun suffragant, ni aucun droit de *Métropolitain*. Les Evêques de Nicée, de Chalcedoine & de Béryte avoient la préférence au-dessus des autres Evêques de la Province, & le nom de *Métropolitains*, sans autres droits que cette prérogative d'honneur : ils étoient eux mêmes soumis à leurs *Métropolitains*. Le *Métropolitain* a le privilège d'ordonner ses Suffragans. Les appellations des Sentences rendues par les Suffragans, se relèvent devant le *Métropolitain*.

Voyez les savantes Pièces qui ont été produites au Conseil par Melleigneurs les Archevêques de Lyon & de Rouen sur le droit de Primatie. Le P. Cotel, Jésuite, avoit commencé une Histoire des *Métropoles*. Il n'a imprimé que le premier Tome, qui comprend des Dillertations préliminaires, ce qui regarde Rome, & les *Métropoles* du Royaume de Naples, de Sicile & de Sardaigne; la mort l'empêcha de continuer.

En Russie, on appelle *Métropolitite*, ce que nous appellons *Métropolitain*. Le *Métropolitite* de Moscou: **MÉTROPOLITAIN, AINE**, est aussi adj. *Metropolitanus*. On dit une Eglise *Métropolitaine*. Un Siège *Métropolitain*.

MÉTROUS. f. m. Terme de Calendrier. Nom du troisieme mois de ceux de Bithynie : il répond à peu près à notre mois de Décembre.

MÉTROVIZA. Ville de Hongrie, sur la Have, au Comté de Sirmium.

METS. f. m. Ce qui est bon à manger. On le dit généralement de tout ce qu'on sert à table pour manger: *Dapes*, *missus*, *ferculum*. Les perdrix, faisans, sont des *mets* fort délicats. La diversité des *mets* excite l'appétit. Les gelées, les ragoûts, les pâtisseries se servent dans l'entre-*mets*.

Ce mot en vieux François, signifioit *jardin & mélanges d'herbes*, dont on a fait les premiers *mets*. Il étoit dérivé du Latin *meto*; comme qui diroit *fruits moissonnés*. Du Cange le dérive de *missus* & *ministratio*, signifiant *plat* ou *service*. On a dit aussi *missorium* & *missurium* dans le même sens. On a dit autrefois *Mes*.

METS, ou METZ. Ancienne & forte ville de France, capitale du pays Messin, ou de l'Evêché de Metz, enclavé dans la Lorraine. *Meta*, *Mettis*, anciennement. *Divodurum*, *Mediomatrices*. Elle est au confluent de la Moselle & de la Seille, entre le Pont à Mouillon & Thionville, à cinq ou six lieues de l'une & de l'autre. Long. 23. deg. 42'. 45". lat. 49. deg. 7'. 7".

L'île de **METS**, c'est la partie du pays Messin, qui est entre la Moselle & la Seille. *Insula Metensis*. Le Val de *Mets* est la partie qui est au delà de la Moselle. *Vallis Metensis*. Celle qui est entre la Seille & le Nied s'appelle le Sonnoy, ou le Saunois. *Saliniensis ager*.

Le Royaume de **METS**, c'est le Royaume d'Austrasie. Voyez ce mot.

METTABLE. adj. de tout genre. *Idoneus qui adhibeatur*, *admissibilis*. On dit qu'un habit, que du linge, qu'un manteau n'est pas *mettable*, qu'il n'est plus *mettable*, pour dire, qu'on ne peut plus le mettre, parce qu'il est trop vieux, parce qu'il est mal fait, ou parce qu'il est hors de mode. Ac. FR.

METTABLE. Qui est de mise, qui peut passer. Anselme, dans la cinquième scène du premier acte de l'Étourdi, Comédie de Molière, demande à Mascariille :

————— *Qu'en dis tu? quoique vieux,
J'ai de la mine encore assez pour plaire aux yeux.*

A quoi celui-ci répond :

Oui vraiment, ce visage est encor fort mettable. . .

Gresset l'a dit de l'esprit, & on peut l'employer dans la Poésie badine.

*L'esprit n'y fera point pédant,
Le savoir n'y fera mettable.
Que sous les traits de l'agrément.*

GRESSET.

METTEUR. f. m. Ce mot ne se dit jamais seul. *Qui collocat*. Ainsi on dit *Metteur* en œuvre; & alors il signifie un Orfèvre dont la profession est de monter des pierres fines ou fausses sur l'or & sur l'argent, sur des bagues, des colliers, des pendants, &c.

Les Bijoutiers font & enjolivent les bijoux. *Faber encaustes.*

On dit aussi *Metteur à port*, pour signifier un Ouvrier sur les ports de Paris, qui décharge le vin, le foin, & autres provisions, & les met sur le port pour être débitées.

METTIUS, METTIA. f. m. & f. Nom d'une famille Romaine. *Mettius, a.*

METTRE, v. a. *Ponere, locare, collocare.* Je mets, tu mets, il met, nous mettons, vous mettez, ils mettent. Je mettois. Je mis, tu mis, il mit; nous mîmes, vous mîtes, ils mirent. J'ai mis. Je mettrai. Que je mette. Que je misse. Je mettrois. Ce mot est de grande étendue dans la langue, & change de signification, selon les autres mots avec lesquels il se joint. On en va donner beaucoup d'exemples. Ce mot vient du Latin *mittere*.

☞ METTRE, signifie généralement poser, placer une personne ou une chose dans un certain lieu. *Ponere.* On met des Livres sur une tablette, des porcelaines sur une cheminée, un clou à une tapisserie, de la viande à la broche, au pot. On met la main à l'épée, l'épée à la main, &c. On trouvera toutes ces acceptions sous les articles particuliers.

METTRE, se dit aussi en parlant des personnes & des choses, suivant leurs différens mouvemens & dispositions. *Ponere, collocare.* Il a mis ce valet en apprentissage. Il a mis son fils à l'Académie. Cet homme s'est mis en bonne posture à la Cour. Se mettre en garde, en posture, en défense. Il a mis ce pion en prise. Mettre les humeurs en mouvement. Il s'est mis à couvert, à l'abri durant l'orage, la persécution. Il s'est mis à l'écart. Il a mis sa conscience, son bien, son honneur en sûreté. Mettre une chose en branle. C'est un brave qui mettra plutôt la main à l'épée qu'à la bourse. Il a mis cette femme à mal, il l'a débauchée. On dit aussi, qu'un homme s'est mis dans les remèdes, qu'on l'a mis au lait, qu'il s'est mis entre les mains des Médecins. On dit aussi, qu'un valet se met à tout; pour dire, qu'il offre de rendre toutes sortes de services; & qu'un homme se met à tous les jours; pour dire, qu'il ne s'épargne point, qu'il rend tous les services qu'il peut à ses amis, qu'il se met en quatre pour eux.

METTRE, signifie aussi, Enfermer, envelopper, serrer. *Colligere, involvere.* Il a bien mis des écus en bourse. Mettre un lièvre en pâte. Mettre un homme en terre. Mettre de l'eau dans un canal, dans un bassin.

Il signifie au contraire, Chasser, faire sortir, quand il est joint à certains mots. Il a mis dehors son Maître-d'Hôtel. On croit qu'on mettra en campagne de bonne-heure. Mettre aux champs. Se mettre au large. Mettre hors de combat.

On dit qu'une mère met son enfant au monde, lorsqu'elle en accouche. Lorsqu'elle mit au monde son fils premier-né. P. BOUH. *Matth. 1. 25.*

METTRE, signifie aussi, Assembler, joindre ensemble. *Jungere.* Ce Prince est si foible, qu'il n'a jamais pu mettre sur pied trois mille hommes. Je le mets au nombre de mes amis. C'est un avare qui met son fou. Il a mis ensemble ces parties pour s'aboucher & s'accorder. On a mis des Archers en queue à ces volcurs. Les ennemis patoient, mais on leur a mis en tête, on leur a opposé une armée.

METTRE signifie aussi, Dépenser, employer à quelque chose. *Adhibere, infumere.* Dans toutes les affaires, il faut y mettre, y avancer avant que de recueillir. Quand on poursuit une mauvaise dette, quand on fait des avances ou des dépenses sans espérances de les retirer, on dit qu'on met du bon argent avec du mauvais. Il faut bien servir son maître, mais il ne faut pas y mettre du sien. Je veux bien y mettre, y employer, y donner mon temps, mes soins, mes peines. Il a mis tout en usage pour parvenir à ses fins. Ils ont mis telle somme en commun pour négocier. Il a acquis ce fonds sans mettre la main à la bourse, sans main mettre. On dit aussi,

Tome V.

qu'un homme se met en frais, quand il fait quelque légère dépense de mauvaise grâce.

METTRE, signifie aussi, S'appliquer, s'employer à quelque chose, travailler. *Applicare, adjungere; imponere.* Se mettre à l'étude, au négoce. Se mettre en tête quelque chose. Mettre la main à l'œuvre, à la pâte. Mettre au net un ouvrage. Mettre fin à une affaire, y mettre la dernière main. On le dit même des ouvrages de l'esprit. Mettre la main, la dernière main à un poëme, à un discours.

On dit aussi, qu'un diamant est bien mis en œuvre; qu'un Orateur à bien mis, bien enchaîné une telle pensée dans son livre, dans son discours.

METTRE, se dit aussi chez les Artisans. Mettre en couleur. *Colore tingere.* Mettre en presse. Mettre au billon. Mettre à la fonte. Mettre à la coupelle. Mettre en grand, en petit. Mettre dans le tan. Mettre à la teinture. Mettre en galle, en pastel. Mettre à la lessive.

METTRE, signifie aussi, Commencer, ou finir quelque chose. *Adhibere se ad.* Mettre en chemin. Il s'est mis en devoir de faire voir une telle chose. Il met les autres en train. Il a mis des bornes à ses conquêtes. Mettre fin à son discours. Se mettre en humeur. Mettre sur les voies. Cet Écuyer a mis ce Prince à cheval, lui a mis les armes à la main; pour dire, lui a donné les premières leçons du manège, ou de l'escrime. Ce Maître lui a mis la main sur le luth, a commencé à lui apprendre à jouer du luth. Quand ce verbe mettre est suivi d'un infinitif qui exprime l'action qu'on commence, cet infinitif est précédé de la particule *a*. Il se mit à rire, à crier, &c.

METTRE, Détruire, anéantir. *Destruere.* Mettre quelqu'un à mort, au tombeau. Mettre tout à feu & à sang. Mettre en pièces une armée. Mettre quelqu'un à la besace, le mettre au blanc. Mettre un mur, un bâtiment par terre. Mettre en chemise. Mettre tout en combustion. Mettre en fuite, en désordre, en délarroi, en déroute. Mettre en poudre, en cendres une ville. Mettre sur le carreau. Mettre à sac, au pillage. Mettre aux abois. Mettre à bout, ou pousser à bout. Mettre à rançon. Mettre aux fers. Mettre en quartiers. Mettre tout à l'abandon.

METTRE, signifie au contraire, Faire profiter, accroître. *Augere, crescere.* Mettre de l'argent à rente, à intérêt, à ulure, à fonds perdu. Il l'a mis en fonds de terre. On a de la peine à bien mettre son argent pour le faire profiter. C'est un homme qui met tout à profit. Se mettre en possession d'une Terre, d'une Charge, d'un Bénéfice. Se mettre en honneur, en crédit, en réputation. Mettre en vogue. Mettre en regne. Mettre à la mode.

METTRE BAS, se dit des femelles des animaux, quand elles font leurs petits. *Deponere, parere.* On dit aussi, qu'on a mis bas dans les Imprimeries, & dans quelques ateliers, ou manufactures, quand on a congédié les Ouvriers, ou abandonné le travail. On dit aussi, que les cerfs mettent bas, quand ils quittent leurs têtes vers le mois d'Avril. On dit, qu'une maladie a mis au bas une personne, quand elle l'a mis à l'extrémité; qu'on a mis au bas quelqu'un; pour dire, qu'on l'a humilié, qu'on l'a ruiné. ☞ Mettre bas sa haine, *deponere*, n'a jamais été un terme noble. Voyez BAS.

METTRE, se dit au Palais en ces phrases. Mettre l'appellation au néant, c'est, Débouter d'un appel. *A causa dejicere.* Mettre l'appellation, & ce dont a été appelé au néant, c'est, Infirmer la sentence: & cette prononciation n'appartient qu'aux Cours Souveraines. Mettre hors de Cour. Voyez au mot HORS. On dit, Se mettre en état; pour dire, Comparoître en Justice sur un Decret; c'est-à-dire, Se mettre en prison, quand il y a un Decret de prise-de-corps; ou faire un acte de comparution personnelle au Greffe, quand il n'y a qu'un ajournement personnel: & on dit, Mettre un procès en état; pour dire, Achever son instruction. Donner un ap-

H h h h h h j

pointement à *mettre*, ou simplement, à *mettre*, c'est, Ordonner que les pièces des parties seront *mises* entre les mains du Rapporteur, pour leur faire droit sommairement sur des matières provisoires. On dit, *Mettre* sur une requête; pour dire, la répondre. *Mettre* un sac au Greffe; pour dire, Produire. *Mettre* un arrêt; pour dire, le donner au Greffier, pour le faire expédier aux parties. Un Avocat dit aussi, *Je mets en fait. Hoc pono, assero, sic affirmo.* J'assure un tel fait. On dit aussi, *mettre* à exécution les sentences, les arrêts. *Mettre* un arrêt en peau. *Mettre* une minute en grosse; *mettre* en dépôt, en sequestre. *Mettre* en gage. *Mettre* en possession. En ce sens il vient de *mittere*. On dit, *mettre* à l'enchère, *mettre* à prix, pour dire, Faire une estimation. *Mettre* en vente, *mettre* en criées, à l'encan, au rabais. *Mettre* en curatelle. *Mettre* en interdit. *Mettre* une tête à prix; pour dire, Profcrire quelqu'un.

On dit encore : *Mettre* en la main du Roi & de Justice, pour dire, Saisir. *Apprehendere, capere.* *Mettre* un Fief hors de ses mains; pour dire, s'en défaire, lorsqu'on ne le peut retenir selon les loix. *Mettre* un Fief en sa table, lorsqu'un Seigneur unit un Fief servant au Fief dominant, par puissance & retenue du Fief. Voyez TABLE. On dit aussi, *mettre* en un contrat, *mettre* en son marché, c'est-à-dire, y insérer quelques clauses particulières. *Mettre* en ligne de compte; pour dire, *mettre* en considération quelque chose. *Mettre* une question sur le tapis, *mettre* papiers sur table; pour dire, Examiner une affaire. On dit aussi, *mettre* l'espèce d'une loi, exposer le cas.

METTRE, se dit aussi en parlant des punitions & des crimes. *Mullitare, plectere.* *Mettre* à l'amende, au carcan, au pilori, aux galères. *Mettre* quelqu'un en Justice, le déferer pour crime, le faire assigner pour quelque action civile, le *mettre* en cause. *Mettre* en prison, ou hors de prison. *Mettre* en liberté. *Mettre* au ban de l'Empire, expression qui n'a lieu qu'en parlant des affaires d'Allemagne. C'est déclarer qu'un Prince ou une Ville a encouru les peines portées par les loix de l'Empire en certains cas, ce qui emporte toujours confiscation.

METTRE LA MAIN, OU LES MAINS, se dit en parlant des violences, ou des entreprises qu'on a fait à l'égard de la personne, ou des droits de quelqu'un. *Violentas manus imponere.* C'est un crime de *mettre les mains* sur un Prêtre. Les Princes séculiers ne doivent pas *mettre la main* à l'encensoir, entreprendre sur les droits de l'Eglise.

METTRE, se dit en termes de Manège, en parlant des façons de manier un cheval. *Equum palestricâ disciplinâ instituire, informare.* Ce cheval est propre à *mettre* aux courbettes, aux airs relevés. Ce Barbe a été bien *mis*, bien dressé. On dit *mettre* un cheval au pas, au trot, au galop. Ou le *mettre* en haleine, ou hors d'haleine. On dit aussi, *mettre* un cheval dedans; pour dire, le dresser, le *mettre* dans la main, dans les talons. Il y a des chevaux difficiles à *mettre* dedans. On dit aussi, *mettre* un cheval sous le bouton; pour dire, le tenir en état par le moyen du bouton des rênes qu'on abaisse, comme si le Cavalier étoit dessus. On dit aussi, *mettre* un cheval à l'herbe, ou lui donner le vert, pour le rétablir & l'engraisser.

En termes de Peinture, on dit *mettre* en petit, lorsqu'un Peintre copiant un tableau, en réduit les figures & tout le dessin à une grandeur beaucoup au dessous de celle de l'original. Et dans un sens contraire, *mettre* en grand. *Mettre* en œuvre, c'est monter des pierreries sur l'or & l'argent.

METTRE EN CIRE, se dit du Metteur en-œuvre qui pose sur un bloc de cire toutes les pièces d'un ouvrage dans le sens & de la manière qu'elles doivent être étant montées, afin de les souder plus facilement.

En termes de Marine, on dit, *mettre* à la voile, *mettre* en mer; pour dire, Partir d'un port. *Vela*

dare. *Mettre* à flot, *mettre* à bord, *mettre* à terre, se *mettre* à la largue. On dit aussi, Se *mettre* à nage; pour dire, se jeter à l'eau. *Mettre* à la cape, *mettre* pavillon bas, quand on salue un supérieur, ou quand on se rend. On dit aussi, *mettre* ou couler à fond un vaisseau. *Mettre* tout au vent; c'est lorsqu'on est contraint par un gros temps de *mettre* vent en poupe ou autrement, & *Mettre* vent en poupe, c'est tourner le derrière du vaisseau contre le vent. *Mettre* en ralingue se dit pour, *Mettre* le vaisseau de telle sorte que le vent ne donne point dans les voiles, & *Mettre* en panne, pour dire, Faire pencher le navire, afin de fermer quelque voie d'eau. On dit encore, *Mettre* les voiles dedans, *mettre* à sec, ou *mettre* à mâât & à cordes, pour dire, Ferler les voiles & les ferler sans en garder aucune. *Mettre* le vent sur les voiles, pour dire, Les *mettre* parallèles au vent, afin d'empêcher qu'elles n'en prennent. *Mettre* les balles voiles sur les cargues, pour dire, Se servir des cargues pour les trousser par en-bas. *Mettre* côté en travers, pour dire, *Mettre* le vent sur les voiles de l'avant, & laisser porter le grand hunier en sorte que le vaisseau prête le côté au vent. *Mettre* son vaisseau à la bande, pour dire, Le faire ranger sur un côté pour le radouber, ou étancher quelque voie d'eau. *Mettre* un vaisseau en cran, pour dire, le *mettre* sur le côté pour le caréner ou le fuiver. *Mettre* à la cape, pour dire, n'avancer ni ne reculer. *Mettre* le cap, pour dire, Tourner la proue d'un navire du côté du vent qu'on s'est proposé de fuivre. *Mettre* un navire en funin, pour dire, l'agréer de tous les cordages: & *mettre* une galère en estime, pour dire, balancer une galère de telle sorte qu'elle aille aussi vite qu'il se peut.

Les Charpentiers disent, *mettre* des solives de champ, pour dire, les poser sur la partie la moins large. On dit aussi, *mettre* les poteaux du fond au pan de bois, pour dire, les *mettre* du haut en-bas, ou *mettre* les pièces debout. On dit, *mettre* les pièces de bois en leur raison, pour dire, disposer de telle sorte des pièces de bois, qu'étant mises en chantier, chaque morceau se trouve en sa place. On dit d'une pièce de bois, qu'elle est *mise* sur son fort, quand elle bombe un peu, & que le bombement est mis en haut.

METTRE ses effets à couvert, se dit ordinairement en mauvaise part, d'un Négociant qui détourne ce qu'il a de meilleur dans le dessein d'une banqueroute frauduleuse.

On dit en termes de Jardinage, se *mettre* à fruit, en parlant d'un arbre qui commence à porter du fruit, après avoir été long-temps sans en donner. Il y a des arbres qui se mettent difficilement à fruit.

METTRE, se dit aussi en parlant des jeux, de gageures, de suppositions. *Deponere, pacisci.* Que voulez-vous *mettre*? pour dire, Que voulez-vous gager? J'y *mettrois* ma tête à couper, j'en *mettrois* ma main au feu. Il faut *mettre* au jeu. *Mettre* à la Banque, à la Lotterie. *Mettre* en bredouille. *Mettre* quelqu'un en jeu, le citer.

On le dit aussi du service de la table. *Mettre* le couvert, *mettre* sur table, c'est servir à manger. *Mensam sternere.* *Mettre* en ragoût, *mettre* en capitotade. On l'a *mis* à toutes sauces. C'est un tel qui *met* la nappe, pour dire, on mange chez lui.

METTRE, se dit aussi en parlant des habits; & on dit qu'un homme fait bien le *mettre*, quand il fait s'habiller proprement & convenablement. *Comere se, ornare, adornare se.* On dit d'une femme, qu'elle est bien *mise*, qu'elle est bien sous les armes, quand elle fait ce qui lui sied bien. *Mettre* un habit neuf, du linge blanc. On dit qu'un homme *met* tout sur soi, quand il dépense tant à s'habiller, qu'il ne lui reste rien pour vivre. On dit aussi, *mettez* votre chapeau, couvrez-vous. On dit qu'un homme s'est *mis* tout nu, quand il s'est dépouillé. *Mettre* ses souliers en pantoufle.

METTRE, se dit figurément en choses spirituelles & morales. *Ponere, deponere.* Il faut *mettre* toutes choses en la main de Dieu. Tout est perdu, si Dieu n'y *met* la main. Il faut toujours lui *mettre* devant les yeux la crainte de Dieu, son devoir, pour dire, lui faire faire des réflexions sur ses actions. *Mettre* dans sa mémoire un bienfait. *Mettre* sous ses pieds une injure, la mépriser, la *mettre* en oubli, la *mettre* aux pieds du Crucifix. *Mettre*, graver dans son esprit. *Mettre* en doute. *Mettre* en courroux, en inimitié, en inquiétude, en mauvaise humeur. *Mettre* une chose en tête, pour dire, persuader. *Mettre* envers François, en Latin. On dit aussi, *mettre* en délibération, *mettre* en dispute, en question, en arbitrage, en compromis. *Mettre* en avant une proposition. *Mettre* en lumière ou au jour quelque ouvrage. *Mettre* une histoire par écrit. Le temps *met* toutes choses en évidence. On dit aussi qu'un homme s'est *mis* dans les bonnes grâces, dans l'esprit d'une personne, pour dire qu'il s'est fait aimer, ou estimer d'elle : qu'on l'a *mis* mal avec quelqu'un, qu'on l'a brouillé avec lui. *Mettre* en beau chemin. Il l'a *mis* en son tort. Il s'est *mis* à la raison. Il a *mis* la main à la conscience. *Mettre* en colère, en furie. *Mettre* en rut. *Mettre* aux champs. *Mettre* hors des gonds.

METTRE, se dit aussi absolument & avec des adverbes en quelques phrases. On l'a *mis* à même, pour dire, on a tout laissé à sa discrétion, il en peut prendre tant qu'il voudra. On l'a *mis* au pis, pour dire, on l'a déshé de faire tout le mal qu'il pourroit. Il y a d'autres exemples ci-dessus.

METTRE, POSER, PLACER, synonymes. *Mettre* a un sens plus général; *poser* & *placer* en ont un plus restreint. Mais *poser*, c'est *mettre* avec justice, dans le sens & de la manière dont les choses doivent être *mises*. *Placer*, c'est les *mettre* avec ordre, dans le rang & dans le lieu qui leur conviennent. SYN. FR. On *met* des colonnes pour soutenir un édifice; on les *pose* sur des bases; on les *place* avec symétrie.

METTRE, se construit quelquefois avec l'infinitif d'un autre verbe sans aucune particule précédente. On *met* chauffer de l'eau, on *met* sécher du linge, &c. On *met* de l'eau auprès du feu afin qu'elle chauffe, On *met* du linge en quelque endroit afin qu'il sèche. Alors *mettre* équivalut à *faire*. Faire chauffer, faire sécher. Nous ne ferions que répéter ce qu'on trouve aux articles particuliers, si nous voulions parcourir toutes les acceptions du verbe *Mettre*.

METTRE, se dit proverbialement en un très-grand nombre de phrases, dont voici les principales, qui sont expliquées ailleurs. *Mettre* de l'eau dans son vin. *Mettre* le feu aux étoupes. *Mettre* de la paille, du foin dans ses souliers, dans ses bottes. *Mettre* la charrue devant les bœufs. *Mettre* la clef sur la fosse. *Mettre* en beaux draps blancs. *Mettre* tout par écuelles. *Mettre* le tout pour le tout. *Mettre* le nez en quelque chose. *Mettre* le cœur au ventre, ou le feu sous le ventre. *Mettre* tout sans dessus dessous. Il ressemble aux Chaudronniers, il *met* la pièce auprès du trou. *Mettre* du côté de l'épée. Se *mettre* en rang d'oignons. Se *mettre* sur son quant à moi, pour dire, marquer par des gestes ou par des discours de vanité, qu'on croit être fort au dessus des autres. Se *mettre* sur le trottoir. Se *mettre* en quatre pour quelqu'un, pour le service de quelqu'un; c'est faire toutes choses imaginables pour lui. *Mettre* le pied dans la vigne du Seigneur, c'est s'enivrer. *Mettre* les fers au feu pour quelque affaire; c'est y songer, y travailler tout de bon. *Mettre* un homme à quia; c'est le réduire à ne savoir plus que répondre. *Mettre* au rang des péchés oubliés. *Mettre* sur les dents. *Mettre* pinte sur chopine. *Mettre* toutes pierres en œuvre. *Mettre* le pain à la main. *Mettre* la plume au vent, hasarder quelque chose. On dit aussi, *mettre* le marché à la main, pour témoigner l'indifférence sur quelque chose. *Mettre* à la pile, au verjus. *Mettre* de bon argent contre du mauvais, pour dire, risquer des frais pour se faire payer d'un mauvais débiteur.

METTRIEUX. f. m. Vieux mot. Fagots.

METZ, mieux que **METS**. Voyez **METS**, pour l'explication.

M E U.

MÉVAT. Le Royaume de **MÉVAT**. *Mevatum Regnum.*

C'est une province de l'Empire du Grand Mogol en Asie. Elle est de-là le Gange au nord du Royaume de Bengale, Narvaïe en est la ville capitale. **MATY**.

MEUBLE. f. m. Ce mot se dit, en termes de Pratique, de tous les biens qui ne tiennent point lieu de fonds, qui peuvent se transporter d'un lieu à un autre sans être détériorés. Les *meubles* suivent la personne. L'argent, les obligations sont regardés comme *meubles*. On le dit aussi adjectivement, biens *meubles*. Obliger tous ses biens, *meubles* & immeubles. *Bona mobilia & immobilia*. En France, on ne reconnoît que deux sortes de biens, *meubles* & immeubles. Les *meubles*, c'est l'argent comptant, les marchandises, les dettes par cédules, ou obligations, des bestiaux, ustensiles d'hôtel, qui ne tiennent ni à fer, ni à clou, ni ne sont scellés en plâtre, mais qui se peuvent transporter sans fraction, ni détérioration. Les *meubles* n'ont point de suite par hypothèques, mais sont sujets à revendication. Les créanciers viennent par contribution sur les *meubles*. Le bois, le blé, le foin coupé, le poisson en boutique, sont réputés *meubles*. Mais quand ils sont pendans par les racines, & le poisson dans l'étang, ou le vivier, ils sont réputés immeubles. Les pères & mères succèdent à leurs enfans à l'égard des *meubles*. On dit aussi, Une universalité de *meubles*, d'une succession *mobiliaire*.

Quelquefois un immeuble prend la nature de *meuble* par stipulation. Voy. **AMEUBLISSEMENT**.

Dans les Coutumes, il est dit que les *meubles* suivent la personne & son vrai domicile, que les *meubles* suivent le corps. Ces expressions ont différens sens en divers pays. Quelquefois cela veut dire que les *meubles* suivent la Coutume du lieu où est le domicile du défunt, encore qu'il soit mort ailleurs: quelquefois cela signifie que les *meubles* suivent la Coutume du lieu où le défunt est décédé.

M. De Courtin appelle *meubles* animés les choses qui se meuvent d'elles mêmes, comme les animaux, chevaux, bœufs, moutons, &c. & *meubles* inanimés, ce que l'on appelle simplement *meubles* dans l'usage ordinaire. *Res moventes, res mobiles*.

Ce mot vient du Latin *mobilis*.

MEUBLE, signifie aussi tout ce qui est destiné au service d'une maison, soit de la ville, soit de la campagne, tant pour la garnir, que pour l'exploiter & la faire valoir. *Suppellex*. Les *meubles* de salle, de chambre, de cuisine. Les charrues & harnois sont les *meubles* de la basse-cour. On appelle *meubles meublans*, ceux qui sont absolument nécessaires pour le ménage, les lits, chaises, table, vaisselle. Les *meubles* précieux, sont les tableaux, la vaisselle d'argent, & autres superfluités qui ne servent que d'ornement. *Meubles d'été, meubles d'hiver*. Il faut saisir & discuter les *meubles* d'un mineur, avant que de décréter ses immeubles.

On dit, *Mettre* une femme dans ses *meubles*, l'entretenir dans un appartement meublé. Avouez, Monsieur Gilblas, que vous l'avez mise dans ses *meubles*, & que vous mangez ensemble les pistoles que vous avez emportées du souterrain? **LE SAGE**.

MEUBLE, se dit en une signification plus étroite, d'un lit & des chaises de même parure, ou même de leur garniture. *Cubiculi supellex, instructus*. Cette femme travaille depuis quatre ans à un *meuble* en tapisserie, en broderie. Elle a acheté un *meuble* magnifique de damas; elle a fait faire un petit *meuble* de brocattelle pour sa maison de campagne.

MEUBLE, en termes de Blason, se dit de tout ce qui charge, brise, ou accompagne les pièces, & les divisions d'un écu, comme animaux, fruits, arbres, besans, macles, &c. *Instructus, instructio*.

MEUBLE, se dit aussi au figuré pour tout ce qui peut

être de quelque utilité, pour tout ce qui peut procurer quelque avantage.

La vertu sans argent n'est qu'un meuble inutile.
BOIL.

MEUBLE. adj. Terme d'Agriculture & de Jardinage. Liger appelle Terre *meuble*, une terre si bien labourée, & si à-propos, qu'il n'y paroît aucune motte, une terre bien remuée, *terra mota*, comme dit cet Auteur: on adopte la même idée dans l'Encyclopédie. Quand on a labouré une terre, on dit qu'elle est *meuble*, c'est-à-dire, propre à recevoir la semence. Il est très-vrai qu'une terre devient *meuble* par les labours, par les façons qu'on lui donne. Mais le mot de *meuble*, formé du Latin *mobilis*, mobile, désigne plutôt la qualité d'une terre qui se remue aisément, que l'état de celle qui a été bien remuée. On entend par terre *meuble*, une terre légère, aisée à labourer. *Arari facilis*. Voyez TERRE.

MEUBLER. v. a. Mettre des meubles dans une maison pour la commodité, ou la nécessité. *Instruere, ornare, apparare*. *Meubler* un appartement. Tous les baux sont faits à la charge de *meubler* la maison; de la garnir de meubles exploitables; de *meubler* une métairie de harnois, de bestiaux.

MEUBLER, se dit figurément de l'esprit, ou de la mémoire, pour dire, l'orner, l'enrichir. *Ornare mentem, memoriam*. Je me promets bien d'oublier toutes ces bagatelles, dès que j'aurai occasion de *meubler* plus richement ma mémoire. TOUR.

MEUBLÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Instructus, ornatus*.

On dit qu'une personne est bien *meublée*, pour dire, qu'elle est bien en meubles. On dit familièrement en parlant d'une personne qui a les dents belles, qu'elle a la bouche bien *meublée*. AC. FR.

MEUDAN. s. m. Nom d'homme. *Meldanus*. Saint *Meudan* est honoré à Péronne. Il étoit Irlandois. Ses reliques furent apportées en France par S. Fursy, & depuis placées à Péronne. C'est tout ce qu'on en fait. Voyez Bollandus & Chastelain, au 7^e Février.

MEUDON. Nom d'un bourg & d'un château Royal de l'île de France, à deux lieues de Paris, du côté du couchant. *Metiosedum*.

MEUE, ou MÛE. s. f. Vieux terme de Palais, qui vient du verbe mouvoir, exciter, susciter.

MEUE DE PLAIDZ, c'est-à-dire, chicane, commencement de procès, l'action d'en intenter, ou ce qui y donne occasion.

MÉVENDRE. v. a. Terme de Commerce. Vendre une marchandise moins qu'elle ne vaut. *Viliori pretio vendere*. Quand on voit qu'un Marchand commence à *mévendre*, à faire bon marché, c'est signe qu'il va bientôt faire banqueroute.

MÉVENDU, UE. part. & adj.

MÉVENTE. s. f. Vente à vil prix. *Venditio vili pretio*. Il y a toujours de la *mévente* aux ventes forcées qu'on fait à l'encan.

MEUGLEMENT. Voyez BEUGLEMENT.

MEUGLER. v. n. Faire des meuglemens. Il ne se dit au propre que du cri des bœufs. *Mugire*. Au figuré on le dit des hommes qui ont une voix forte, qui font un cri épouvantable. Il ne chante pas, il *meugle*. Voyez BEUGLER.

MEUHKE. s. m. Terme de Relation. Nom d'une civilité qui se fait chez les Turcs, quand on boit à la santé l'un de l'autre. Après qu'un homme a bu, il est de la civilité de celui de qui on boit la santé, de lui présenter un petit morceau de fruit ou de fromage, & quand il y a des olives sur la table, ils les emploient préférentiellement à toute autre chose, pour cette cérémonie, qu'ils appellent *Meuhké*. Du LOIR.

MEUILLON. Nom d'une ville & château de France dans le Dauphiné, & l'ancien pays des Caturiges, qui sont ceux de Chorges. *Medullio*. Valois, *Not. Gall.* p. 329.

MEULAN, ou MEULANT, & non point MEULANC. Nom d'une petite ville du Gouvernement de l'île de France. *Mellentum, Metlindum, Medlimum,*

Mollentum, Mallenum. C'étoit autrefois un lieu fortifié. Il est sur la Seine, qu'on passe sur un pont de pierres, à huit lieues au dessous de Paris. Sur cette Ville, *Voy. la Descrip. Géogr. & Hist. de la Haute-Normandie, T. II, p. 247. & suiv.* Long. 19. d. 32', lat. 49. d. 1'.

Ce mot a été formé de deux mots Teutoniques. *Mol*, qui signifie du sable, & *Land*, qui signifie terre; c'est-à-dire, *Terre de sable*, ou *Terre sablonneuse*.

MEULE. s. f. Terme d'Economie rustique. Quelques-uns disent *meulon*. Richelet prétend qu'il faut dire *mule*. L'Académie dit *meule*; & c'est l'usage général. C'est un monceau, une pile, un tas de foin qu'on laisse quelque temps dans le pré pour mieux sécher. *Moles, meta, metula, strues, cumulus*. On fait aussi des *meules*, des palliers dans les basses-cours; & en beaucoup de lieux on laisse les grains en gerbe dans les champs arrangés de façon, que la pluie ne peut y pénétrer. On fait aussi des *meules* de sel, que dans le pays on appelle *Vaches*. On les appelle *meulons* à Guérande & au Croisic.

Ce mot vient du Latin *moles*. M. Huet croit qu'il pourroit bien venir de *mullo*; Odericus Vitalis a dit *fœni mullonem*, une *meule* de foin.

MEULE, se dit aussi des grosses pierres rondes & plates, dures & raboteuses, qui servent à broyer les grains dans les moulins, & à faire de la farine. *Mola pistrinaria*. Le grain s'écrase entre les deux *meules*. C'est la roue du moulin qui par le moyen du ploquier fait tourner la *meule* de dessus. L'œil de la *meule* est le trou par où passe le fer du ploquier. Il y a des *meules* d'une seule pierre, d'autres qui ont des chanteaux. La *meule* d'enbas s'appelle le *gite*, ou la *meule gisfante*. Celle d'enhaut s'appelle *meule courante*, qui écrase le grain. Il faut de temps en temps piquer, battre & empâter la *meule*. L'usage des *meules* de moulin pour moudre le blé, fut inventé à Lacédémone par le Prince Miléra, fils du Roi Lélex. *Mola alata*, Moulin à vent. *Mola trusatilis*, Moulin à bras. *Mola olearia*, Moulin à huile. *Mola frumentaria*, Moulin à blé.

MEULE, ou MEULON. Tas de chanvre brut.

MEULE, se dit aussi des pierres de grès très dur & d'un grain fort serré qui servent aux Couteliers & Tailleurs pour aiguiser les fers destinés à trancher & à couper. *Mola acuminaria, mola acutorum trusatilis*. Elle se tourne avec une grande roue à bras. Il faut faire passer les couteaux sur la *meule*. Les Gagne-petits promènent par les rues une petite *meule*.

MEULE, se dit aussi d'une petite roue d'acier, d'étain, ou même de bois dont se servent les Lapidaires, suivant les pierres qu'ils veulent tailler. *Mola chalybea*.

Les Miroitiers-Lunetiers ont aussi des *meules* sur lesquelles ils arrondissent la circonférence des verres, des lunettes, &c.

Les Couteliers & les Tailleurs ont leur *meules*, leurs meulleaux, ensuite leurs meullardeaux, & enfin leurs meullardes, qui sont les plus grandes.

MEULE, en termes d'Anatomie, se dit quelquefois de l'os du genou, *rotula*, qu'on appelle aussi *rotule*, ou *palette*. Voy. ROTULE.

MEULE, en termes de Vénérie, est une espèce de bosse sur le haut de la tête du cerf, d'où sort la ramure, ou bois, ou marrein. *Matrix cervini cornu*. On l'appelle aussi *rocher, caillou, base*.

MEULE, en termes de Verrierie. On donne ce nom à des morceaux de verre qui s'attachent aux cannes pendant qu'on s'en sert, & qui s'en détachent quand elles se refroidissent.

MEULE, en termes de Jardinier Maréchal, se dit du fumier, & signifie un amas, un tas de fumier chanci, qu'ils ont trouvé en défaits leurs couches, & qu'ils ont mis ensemble pour avoir des champignons. *Fumi agger*.

MEULES ou PAINS. On nomme ainsi certains fromages ronds & plats qui viennent de Suisse, d'Italie & d'Angleterre, apparemment parce qu'ils ressem-

blent pour leur épaisseur & leur diamètre aux *meules* des Couteliers.

MEULEVI. f. m. Nom que l'on donne en Turquie aux Dervichs, du nom de leur fondateur Hazretti Meulana, qui quitta son Royaume de Cognac pour en instituer l'Ordre. Du LOIR, p. 149.

MEULIÈRE. f. f. Carrière d'où l'on tire les meules de moulin. *Lapidicina molaria*. On appelle pierre de *meulière*, une pierre dont on fait les meules de moulin. C'est une pierre dure, remplie de trous & d'inégalités. Il faut qu'elle soit ainsi pour mordre sur les grains. *Lapis molaris*.

On appelle aussi pierre de *meulière*, une sorte de moëllon de roche, dur, plein de trous, & comme rongé, qu'on trouve en morceaux détachés dans les environs de Paris. Cette pierre est bonne pour bâtir, parce qu'elle prend très-bien le mortier à cause de ses inégalités.

MEULLARDEAUX, ou MOLARDEAUX. f. m. On nomme ainsi une espèce de meules dont se servent les Taillandiers, pour aiguïser les outils de fer qu'ils forgent.

MEULLARDES. f. f. Ce sont les plus grandes meules à Taillandiers, & qui ont au-dessus de quatre pieds de diamètre.

MEULLEAUX. f. m. Qu'on nomme autrement Ceillards. Moyennes meules à aiguïser, propres aux Couteliers & Taillandiers.

MEULTRE. f. m. Vieux mot. Meurtre. *Cædes*.

MEUM. Voyez MÉON.

MEUN. Qui s'écrit aussi *Méhun*, mais se prononce en une seule syllabe. Nom d'une petite ville avec Bailliage. *Magdunum*. Elle est dans l'Orléanois, province de France, sur la Loire, environ à trois lieues au-dessous d'Orléans. MATY.

MEUN. Nom d'une petite ville de Berri, en France. *Magdunum ad Averam*. Elle est sur l'Yerre, à quatre lieues au-dessous de Bourges.

Il y a encore dans cette province un village qui porte aussi le nom de *Meun*. Il est sur l'Indre, entre Châteauroux & Buzançois. MATY. On écrit quelquefois *Mehun*.

MEUNIER, IÈRE. f. m. & f. (Le petit peuple dit *Munier* ou *Monnier*.) *Pistrinarius, molitor*. Celui qui tient & fait valoir un moulin à moudre des grains. Les *Meuniers* prennent une certaine mesure pour leur peine, qu'ils appellent *mouture*. On dit ironiquement de ceux qui mettent beaucoup de poudre sur leurs cheveux, qu'ils sont enfarinés comme les *Meuniers*; qu'ils sont blancs comme des *Meuniers*.

Ce mot vient par corruption de *monnier*, & de *molinarium*, ou de *molitor*.

MEUNIER, ÈRE, se dit aussi, quoique rarement, de celui qui fait aller, qui gouverne d'autres moulins que des moulins à grain. *Molitor*. Le *Meunier* d'un moulin à tan : le *Meunier* d'un moulin à foulon, est celui qui a soin d'un moulin à foulon, c'est à dire, du moulin où l'on revique les étoffes pour les dégorger.

On appelle un drap de *Meunier*, un drap de la fabrique d'un Marchand d'Elbeuf, nommé *Meunier*.

On dit proverbialement, qu'il n'y a rien de plus hardi que la chemise d'un *Meunier*, parce qu'elle prend tous les matins un larron au collet. On dit qu'on est devenu d'Évêque *Meunier*, quand on a quitté une condition pour en choisir une moins honorable. On demande pourquoi les *Meuniers* portent des chapeaux blancs? & on répond, c'est pour couvrir leur tête.

MEUNIER, est aussi un poisson de rivière, ainsi nommé à cause qu'on en trouve quantité autour des moulins, & qu'il se nourrit de bourbe & d'eau. Sa chair est blanche & molle, ce qui la rend peu estimable, à moins qu'ils ne soient un peu vieux & nourris dans une eau vive. C'est une espèce de barbeau qui a quatre ouïes, mais sans barbillons. On l'appelle aussi *muge, testu*. En Latin *cephalus, mugil, ou capito fluviatilis*.

MEUNIER. Petit Scarabée qui se trouve dans la farine humide vers la meule des moulins. Il est long, armé de cornes très fines, noir par-tout, excepté sous le ventre qui est d'un rouge obscur. *Scarabeolus pistrinarius*, ou simplement, *Pistrinarius*, substantif.

MEUNIER. Terme de Jardinage. Espèce de lèpre qui attaque les arbres, principalement les pêchers, les fleurs, & quelques herbes potagères, les melons, les concombres. Voyez BLANC, MALADIE DES ARBRES : c'est la même chose.

Le MEUNOIS, ou MEHUNOIS. *Pagus Magdunensis, Valois, Not. Gall. p. 313.*

MEUR. Voyez MÛR.

MEURE. Voyez MÛRE.

MEUREMENT. Voyez MÛREMENT,

MEURIER. Voyez MÛRIER.

MEURIR. Voyez MÛRIR.

MÉVOUILLON. *Medullio*. Baronnie de France, dans le Dauphiné, Élection de Montlimar.

MEURS. Nom d'une petite ville du Duché de Clèves. *Meusia, Mursia, Murocineta*. Elle est forte, défendue par une bonne citadelle, située à deux lieues de Rhinberg & d'Orfoi, du côté du midi.

MEURTE. Nom d'une rivière de Lorraine. *Murta, Morta*. Elle prend sa source aux montagnes de Vauge, passe à Saint-Dey, à Estival, à Nancy, & à quelques lieues au-dessous, elle se décharge dans la Moselle. MATY.

MEURTRE. f. m. Homicide commis de dessein prémédité & avec violence; crime de celui qui en tue un ou plusieurs autres de guet-à-pens. Ainsi le *meurtre* est distingué du simple homicide qui arrive par accident, & de celui qui arrive dans une rixe, dans un duel. *Cædes*. Il est arrivé un *meurtre* dans une telle rue. On se commet dans cette forêt bien des *meurtres*. On roue ceux qui sont convaincus de vol & de *meurtres*. On crie tous les jours au *meurtre* en cette maison.

*La force tenant lieu de droit & d'équité,
Le meurtre s'exerceoit avec impunité.* BOUH.

Corneille a dit dans le *Cinna*,

Le fils tout dégouttant du meurtre de son père.

Expression très-impropre. On dégoutte du sang, & non du *meurtre* de quelqu'un. Ces idées sont incohérentes.

Ce mot vient de *mordrum*, ou *murdrum*, qui s'est dit dans la basse Latinité; ou du Saxon, *mord*; ou du Flamand, *moord*. MÉN. D'autres le dérivent de *martyrium*.

Il y a plus d'apparence que ce mot vient de *muntr*, qui, en langage Celtique ou Bas-Breton, signifie *meurtre*, & *muntra*, tuer, & *muntrer*, meurtrier. M. Huet dérive ce mot de *mortuarium*.

MEURTRE, se dit aussi pour des représentations de *meurtres*, ou pour des *meurtres* apparens. Les Anglois avides de la cruauté du spectacle, veulent voir des *meurtres* & des corps sanglans. S. ÉVR. La Tragédie ne souffre point de *meurtres* sur la scène : ils ont été introduits par des Poètes, qui n'ayant pas la force de toucher par de simples récits, ont eu recours à ces tristes spectacles. DAC.

MEURTRES; se dit encore en choses morales, & signifie Dommage. *Dammum*. C'est enfant à bien de l'esprit, c'est un *meurtre* de ne le pas faire étudier. C'est un *meurtre* de faire abattre cet arbre, il porte encore de bon fruit. C'est un *meurtre* de raser cette tête, qui a de si beaux cheveux. Expression familière.

On dit figurément, Crier au *meurtre*; pour dire, Se plaindre hautement de quelque injustice, de quelque dommage qu'on prétend avoir reçu. Il crie au *meurtre* contre les Juges qui lui ont fait perdre son procès. AC. FR.

MEURTRIER, IÈRE. Celui ou celle qui a commis un meurtre. *Intersector, percussor, homicida*. Caïn a été le *meurtrier* de son frère. Chez presque tous les

peuples on punit les *meurtriers*. Une erreur populaire a fait croire qu'un corps mort saignoit en présence de son *meurtrier*. Les Anciens croyoient que les *meurtriers* étoient tourmentés par les ombres de ceux qu'ils avoient tués. DAC.

Ce mot vient de l'Allemand *morder*, ou bien de *muntzer*, Bas Breton, qui signifie la même chose.

MEURTRIER, IÈRE, est aussi quelquefois adjectif. Il se dit de ce qui sert à donner la mort, de ce qui tue. *Mortifer*, *lethifer*. Les armes à feu sont fort *meurtrières*. Les places bien fortifiées sont fort *meurtrières*. On a voulu faire croire que le basilic avoit des regards *meurtriers*. Les caresses d'une jeune femme sont *meurtrières*, & autant de moyens d'homicide pour un vieillard. LE CH. D'H. Sa mine *meurtrière* sembloit morder le Ciel. G. G. Vos décisions *meurtrières* sont en aversion à tout le monde. PASC. Des loix *meurtrières*. RAC. Épée *meurtrière*. Dent *meurtrière* du sanglier : expressions propres à la Poésie.

*Je vais pleurer des dieux les faveurs meurtrières.
Ceux qui versent le sang d'une main meurtrière,
N'ont point encore vu qu'une longue carrière
Ait mesuré leurs jours.* GOD.

*Ministre du Dieu des tempêtes,
Foudre meurtrière, c'est toi
Que j'entens & que j'aperçois,
Prête d'éclater sur nos têtes.* N. CH. DE VERS.

Vos yeux, belle Philis, se mettent sur leur garde *meurtrière*. MOL. Ceci est burlesque. Les Poètes appellent la mort, *meurtrière*; sa faux, *meurtrière*. Ils disent aussi, la Parque *meurtrière*.

On dit proverbialement, Assuré comme un *meurtrier* qui vient de la Gargouille de Rouen, à cause que S. Romain, pour délivrer cette ville d'un dragon qui étoit dans la forêt de Rouvrai, obtint des Juges pour l'accompagner, deux prisonniers dignes de mort. Le larron s'ensuit, & le *meurtrier* demeura ferme & assuré avec le Saint, qui vainquit le serpent.

MEURTRIÈRE, f. f. Terme de Fortifications. Ouverture pratiquée dans les murs d'une fortification, par laquelle on peut tirer à couvert sur les assiégeans. *Specula jaculatoria*, *crena*.

MEURTRIR, v. a. Tuer, faire mourir. *Trucidare*, *ledere*. Le criminel échappe, & l'on *meurtre* l'innocent. ABLANC. Il n'est plus en usage en ce sens.

MEURTRIR, se dit maintenant ☞ pour signifier, faire une contusion. Voyez MEURTRISSURE. *Contundere*. Il est tombé sur l'escalier, il s'est *meurtre* en trois endroits. On l'a bien battu, on lui a tout *meurtre* le corps.

Ce mot vient du Latin *mutilare*.

MEURTRIR, se dit aussi des fruits. C'est les froisser en les pressant trop, en les maniant rudement. *Contundere*. Les fruits *meurtre* ne sont point de garde, se pourrissent.

MEURTRIR, Terme de Sculpture. Les Sculpteurs disent, *meurtre* le marbre; pour dire, le frapper à plomb avec le bout de quelque outil, comme lorsqu'on travaille avec la boucharde. *Tundere malleo*.

MEURTRIR, Terme de Peinture. C'est adoucir la grande vivacité des couleurs par le moyen d'un vernis qui semble jeter une vapeur éparse sur le tableau. ENCYC.

MEURTRISSURE, f. f. Amas de sang qui se fait en une partie du corps offensée par quelque chute, ou par quelque coup contondant, & qui rend la peau livide. *Livida contusio*. Le sang extravasé se corrompt, noircit, & donne cette couleur à la partie *meurtre*. Cette balle n'a pas percé, elle n'a fait qu'une simple *meurtre*. On le dit aussi des fruits tombés, ou trop pressés, dont la *meurtre* cause la corruption.

MEUSE. Nom d'une grande rivière de la Gaule Belgique. *Mosa*, anciennement *Mas*, *Masa*, *Masè*. Elle a sa source dans la Champagne, vers la ville de

Langres, & à la source de la Marne, d'où elle passe dans le Duché de Bar, dans la partie septentrionale de la Champagne, dans le Comté de Namur, dans l'Évêché de Liège, dans le Brabant Hollandois, & dans la Hollande. Elle se divise à Dort en deux branches, dont la plus septentrionale prend le nom de Merwe, baigne Rotterdam, & se joignant peu après à la méridionale, elle se décharge dans la mer par une fort large embouchure.

MEUSE. Bourg du Bailliage, à la source de la Meuse, de laquelle il a pris son nom. *Mosa*, *Mose*. Il est entre Langres & Toul. Valois, *Not. Gall. p. 361*.

MEUSNIER. Voyez MEUNIER.

MEUTANG, f. m. Nom d'une fleur de la Chine. *Meutangus*. Les Chinois estiment fort le *meutang*, l'appellent le Roi des fleurs. C'est une espèce de rose, semblable aux nôtres, plus grande néanmoins, & dont les pétales sont plus étendus.

MEUTE, f. f. Terme collectif. Assemblage de plusieurs chiens dressés à courir le lièvre, le cerf, le loup, ou autres bêtes sauvages ou carnassières. *Canum indagatorum*, *caterva*, *turba*, *agmen*. Une *meute* de chiens courans. Il faut au moins une douzaine de chiens courans, pour mériter le nom de *meute*.

*Dieu préserve en chassant toute sage personne,
De ces gens, qui suivis de dix hourets galeux,
Disent ma meute.* MOL.

On faisoit autrefois les *meutes* de chiens, d'une robe, c'est-à-dire, tout d'un poil. On appelle le chien le mieux dressé, une *clef de meute*, celui qui mène les autres. ☞ Et en parlant d'un homme qui a beaucoup de crédit dans sa compagnie, dans le parti dont il est, ont dit figurément que c'est une *clef de meute*. Expression qui n'est que du style familier.

On appelle chiens de *meute*, les premiers chiens qu'on donne au lièvre courre; & *vieille meute*, les seconds chiens qu'on donne après les premiers. On disoit autrefois *émeute*, parce que ce sont des chiens qui émeuvent & détournent le cerf.

Ce mot vient du Latin *movere*, & de *mota*, qui a signifié quelquefois une *expédition de guerre*.

MEUTE, se dit quelquefois d'une troupe de cerfs. *Cervorum grex*, *caterva*. On a couru un cerf qui étoit en la plus belle *meute*. On le dit aussi quelquefois du gîte.

MEUTE. C'est un oiseau attaché à quelque bâton ou corde, lequel sert pour faire approcher les autres des filets, aussi l'appelle-t-on quelquefois Moquette. Terme usité dans la chasse des oiseaux.

MEWARI. Ville du Japon, dans l'île de Nippon, avec un palais où l'empereur Séculier fait quelquefois son séjour.

M E X.

MEX, f. m. Termes de Coutumes. C'est le ténement & héritage main-mottable des personnes de servile condition & de main-morte.

MÉXAT, MESCHED. Nom d'une ville de Perse, capitale du Chorasan, & située environ à quinze lieues d'Hérat, vers le septentrion occidental. *Mexatum*. On dit que cette ville a six lieues de circuit, & cent mille habitans. On y voit le tombeau d'Ali-Riza, gendre, & quatrième successeur de Mahomet. MATY. Cette ville s'appelle *Méxat-Ali*.

☞ Il y en a une autre sur l'Euphrate, nommée *Méxat-Ocem*, à cause d'une Mosquée dédiée à Ocem, fils d'Ali.

MEXICAINS, Nom des peuples du Mexique. Voyez MEXIQUE.

MEXIMIEUX. Bourg de France, dans la Bourgogne, avec titre de Baronie.

MEXIQUE, ou MEXICO. Nom d'une ville qu'on a appelée aussi Thémistitan. *Mexicum*, *Themistitanum*. C'est une ville de l'Amérique septentrionale, capitale de la nouvelle Espagne, & située dans le Mexique propre, à quatre-vingt lieues de saint Jean d'Ulva,

vers le couchant, & à soixante & dix d'Acapulo, du côté du nord-ouest.

MEXIQUE, ou la nouvelle Espagne. *Mexicana Regio, Hispania nova*. C'est un grand pays qui renferme tout ce que les Espagnols possèdent dans l'Amérique septentrionale, à la réserve du nouveau Mexique qu'ils ont découvert, & dont ils ont conquis une partie, long-temps après le reste. Le Mexique pris en ce sens, est renfermé, selon nos cartes, entre le 7° & le 29° degré de latitude septentrionale, & entre le 254° & le 293° de longitude. Il est borné au couchant par la mer Pacifique, ou du Sud, & par la mer vermeille; il a au-devant l'isthme de Panama, ou le golfe du Mexique; au nord le nouveau Mexique, & la Floride, & en quelques endroits le golfe du Mexique; au midi la mer du Sud.

La Province de MEXIQUE, ou le THEMISTITAN. *Themistitania, Mexicana provincia*. C'est une grande province de l'Audience du Mexique. Elle est bornée au levant par le Tlascalan, au Nord par le Panuco, & au couchant par le Méchoacan, la mer du Sud le baigne au midi. Ce pays étoit autrefois plein de grandes villes, & très peuplé; mais les Espagnols l'ont presque épuisé d'habitans. Ses villes principales sont Mexique & Acapulo.

L'Audience de MEXIQUE. *Presectura Mexicana*. C'est une grande région de la nouvelle Espagne, en l'Amérique septentrionale. Elle a au couchant l'Audience de Guadalajara, & au levant celle de Guatimala, le golfe & la mer de Mexique la baigne au nord, & la mer du Sud au midi.

Le lac de MEXIQUE. *Mexicanus lacus*. Ce lac en renferme proprement deux, qui sont d'une égale grandeur, séparés l'un de l'autre par une grande digue, qui va du couchant au levant, le circuit des deux ensemble peut être de cinquante lieues; la partie septentrionale est d'eau salée, & on y fait quantité de sel: la ville de Mexique y est bâtie. La méridionale qui est d'eau douce, & qui abonde en poissons, se décharge dans l'autre.

Le golfe de MEXIQUE. *Mexicanus sinus*. C'est une partie de la mer de Mexique. Ce golfe est entre la côte méridionale de la Floride, la septentrionale de l'Audience de Mexique & l'île de Cuba.

La Mer de MEXIQUE, ou la nouvelle Espagne. *Mexicanum mare*. Cette mer renferme le golfe de Mexique, & toute la partie de la mer du nord, qui est au levant de la Floride, ayant la mer de Canada au septentrion, & les Antilles au midi. MATY.

Le Royaume de MEXIQUE, *Mexicanum Regnum*. C'étoit autrefois un puissant État de l'Amérique septentrionale.

Le nouveau MEXIQUE, le nouveau Marata, ou le nouveau Royaume de Grenade. *Novum Regnum Mexicanum, ou Granatense, Marata nova*. C'est une grande région de l'Amérique septentrionale. Ce pays découvert par les Espagnols l'an 1598. est entre le 24° & le 27° degré de longitude, & il s'étend depuis le 27 de latitude, jusqu'au delà de 45. Il est borné au couchant par la mer Vermeille, au midi par la nouvelle Espagne, au levant par la Louisiane, & par la nouvelle France, & au nord par des terres inconnues. La rivière del Norte est la principale de ce pays.

M E Y.

MEYDAN. f. m. Terme de Relation. On appelle *Meydans* en Perse, les marchés, les places où l'on vend les denrées. *Forum, platea*. Tavernier écrit aussi *meidan* avec un *i*.

MEYEN, ou MÉGEN. Nom d'une petite ville, ou bourg du Cercle Electoral du Rhin. *Meginum, Mezenum, Magniacum*. Ce lieu est dans l'Archevêché de Trèves, sur la Nette, à six de Coblents, du côté du couchant. Il est chef du Meyen-Feld, qui est un Pays renfermé entre la Moselle, le Rhin, l'Archevêché de Cologne, & le Comté de Manderscheid.

MEYENBERG. Village avec un château. *Meyenberga*.

Tome V.

Il est dans le quartier de la Suisse, qu'on nomme les Provinces libres, sur le Ruif, entre Lucerne & Bremgarten.

MEYENFELD. Petite ville avec une citadelle. *Majavilla, Magna villa*, anciennement *Lupinum*. Elle est capitale des Dix droitures, une des trois ligues des Grisons, est située près du Rhin, à six lieues au-dessous de Coire. MATY.

MEYENLAND. Territoire de Meyen. Contrée du pays de Trèves, qui s'étend entre le Rhin & la Meuse, & qui prend son nom de Meyen. *Pagus Meginensis, ou Magniacensis, Mezenensium*.

MEYER. f. m. Nom d'une espèce de Nobles chez les Allemans. *Major*. C'étoit des gens du peuple, de gros Fermiers, ou Laboureurs, qui ayant reçu leur ferme à fief de leurs maîtres, commencèrent à prendre la qualité de Nobles. Ensuite on appela *Meyers* tous les Laboureurs qui n'étoient pas serfs, mais qui tenoient du bien à ferme; c'est-à-dire, à condition d'en payer par an une certaine somme au maître, ou propriétaire.

MEYERIE. f. f. C'est un titre de Dignité comme Duché, Comté, Marquisat, Baronie. Il ne se dit guère que de la *Meyerie* ou Mairie de Bolduc ou Bois-le-duc, qui comprend environ cent villages dont Bolduc est la capitale.

M E Z.

MEZ. f. m. Vieux mot. Milieu.

MEZAIL. f. m. En termes de Blason, se dit du devant, ou plutôt du milieu du heaume, qui s'avance droit, & qui comprend le nazal & le ventail; de là vient qu'on dit que les Princes & grands Seigneurs portent leurs timbres ayant le *mézail* tarré, ou tourné de front; c'est-à-dire, le *mézail* paroissant également éloigné des oreilles. *Galea frontale*.

Ce mot vient du Grec *μέσος*. BOREL.

MEZAIR. f. m. Terme de manège. L'Académie écrit ainsi. Pour l'explication. Voyez MÉSAR.

MÉZANCE. f. f. C'est sur une galère la chambre où se met le Comite. On l'appelle autrement *Meige*.

MÉZANGE. Voyez MÉSANGE. *Parus major*.

MÉZARAIQUE. (On écrit ordinairement *mésaraïque*) adj. Terme d'Anatomie, qui se dit des veines du méfentère, lesquelles on appelle aussi *méfentériques*. Cependant *Mésaraïque* se dit plus souvent des veines, & *méfentérique* des artères. *Mefentericus*. L'usage des veines *mézaraïques* n'est point différent de celui des autres veines. Les Anciens leur en attribuoient un autre, qui est de sucer le chyle des intestins pour le porter au foie. Quelques Modernes croient qu'elles en reçoivent une partie: mais ce sentiment est contraire à l'expérience. Ce sont les veines lactées qui reçoivent le chyle des intestins, & qui le portent au réservoir de Pecquet, d'où il passe par le canal thorachique à la veine sous-clavière gauche, & de-là dans le ventricule droit du cœur.

MEZDAGA. Ville d'Afrique dans la province de Cuzt, au Royaume de Fez.

MÉZEAU, ou MÉZEL. Vieux mot, qui signifioit autrefois *ladre, leprâ infectus*, d'où l'on a fait *mézellerie*, qui a signifié *ladrerie*. Il vient de l'Italien *mézzo*, qui veut dire *pourri, gâté, corrompu*. MÉN. D'autres le dérivent de *miser & miseria*, & de *misellus*. On a appelé aussi *miselleria*, ou *mézellerie*, la maison des lépreux. Du CANGE.

MÉZEAU & MÉZELLERIE, se prenoit aussi dans un sens figuré. Joinville rapporte presque au commencement de son Histoire cet entretien qu'il eut avec S. Louis. Autre demande vous foi-je, savoir lequel vous aimeriez mieulx, être *mézEAU* & ladre, ou avoir commis & commettre un péchié mortel? & moi qui onques ne lui voulu mentir, lui répondi, que j'aime-roye mieulx, avoir fait trente péchiez mortels, que être *mézEAU*. Et quand les frères furent départis de-là, il me rappelle tout seuler, & me fit seoir à ses pieds, & me dit: Comment avez-vous ozé dire ce que avez dit? Et je lui répons que je le disoye.

Iiiii

Et il me va dire: Ha, foux mufart, mufart, vous y estes deceu. Car vous savez que nulle fi laide *mézellerie* n'est, comme d'estre en péchié mortel; & l'ame qui y est, est semblable au Diable d'enfer. Parquoi nulle fi laide *mézellerie* ne peut estre. Et bien est vrai, fit-il, car quand l'homme est mort, il est sane & guéri de sa *mézellerie* corporelle: mais quand l'homme qui a fait péchié mortel meurt, il ne t'esc pas, ni n'est certain qu'il ait en sa vie eu telle repentance, que Dieu lui vueille pardonner. Parquoi grand paour doit il avoir que celle *mézellerie* de péchié lui dure longuement & tant que Dieu fera en Paradis. Pourtant vous prie, fit-il, que pour l'amour de Dieu premier, puis pour l'amour de moi, vous retiennez ce dit en votre cuer, & que vous aimez beaucoup mieulx que *mézellerie* & autres maulx & méchiefs vous viennent au corps, que commettre en vostre ame un seul péchié mortel, qui est si infame *mézellerie*.

MEZÉLINE. f. f. *Attalicum textile ex lana & lino*. Est une sorte d'étoffe, mêlée de soie & de laine. C'est une espèce de brocatelle, qu'on appelle dans le monde, *étouffe de l'apport de Paris*, vulgairement la Porte de Paris.

MEZENGE. f. m. Roi des Eutriens, que Virgile appelle le cruel *Mézence*, le contempteur des dieux.

MÉZEREUM. f. m. Terme de Botanique. Plante qu'on appelle autrement, *lauréole femelle*, & qui est une espèce de thymélata. *Chamelæa*. Le *mezerium* porte des baies, que les Apothicaires nomment *coccignidium*, ou *grana Cnydia*, & les paylans, *poivre de montagne*, à cause qu'étant sèches, elles ressemblent au poivre, & qu'elles sont extrêmement piquantes au goût. Voyez LAURÉOLE FÉMELE.

MEZIERES. Nom d'une ville de France. *Maceria*, *Maceriacum*. Elle est dans la Champagne, sur la Meuse, entre Sedan & Charleville. *Mézieres* est presqu'une toute environnée par la Meuse; elle est fortifiée, & commandée par une bonne citadelle. MATY. Long. 22. d. 23'. 15". lat. 59. d. 44'. 47".

MEZIERES EN BRENNÉ. Voy. S. MICHEL en Brenne.

MEZO. Nom d'une ville anciennement Episcopale.

Amizon, *Amuzon*. Elle est dans la Natolie propre, à dix lieues de Mélisso, vers le levant.

MEZRATA. Voyez MEZURATA.

MEZRAU. *Major-Augia*. Ce lieu est près de Brégens sur le lac de Constance.

MEZTITLAN. Province de l'Amérique méridionale, au Mexique, avec une ville du même nom.

MEZUME. Nom d'une ancienne ville de la Mauritanie Césarienne. *Mezuma*, *Oppidum novum*. Elle est encore de quelque considération, & située dans la province de Tenez, entre la ville de ce nom, & celle de Montagan. MATY.

MEZURADA. Capo de MÉZURADA. *Mesurada caput*. Ce cap est sur la côte de la Guinée, près du petit Dieppe, entre le cap des Palmes, & celui de Sierra Liona. MATY.

MEZURATA, MEZRATA, MESURATA. Nom d'un Cap du Royaume de Tripoli, en Barbarie. *Mensurada caput*. Il est à l'entrée du golfe de Sidra, du côté du couchant près de la petite ville de Colbéne. On voit sur la côte de ce cap une petite île qui porte aussi le nom de *Mesurada*.

MEZUZOTH. f. f. pl. C'est le nom que les Juifs donnent à un écrit qu'ils mettent dans un roseau, & qu'ils attachent aux jambages de la porte de leurs maisons. Cet écrit contient les 4, 5, 6, 7, 8 & 9^e versets du chapitre VI. du Deutéronome, & les 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19 & 20^e du chapitre XI. Les Docteurs Juifs ont pris scrupuleusement le 9^e verset du 6^e chapitre, & le 20^e du 11^e chapitre, où il est dit d'écrire sur les portes de la maison les préceptes précédens: & afin que ces préceptes ne soient pas en vûe & exposés à la profanation, ils les écrivent sur du parchemin qu'ils enferment dans un roseau ou autre tuyau, & voilà ce qu'ils appellent le *Mezuzoth*, terme dérivé de l'Hébreu *mezuzah*, qui signifie Jambages de la porte. Voyez les *Cerémonies des Juifs* de Léon de Modène, & le P. Labat.

Toutes les fois qu'on entre dans la maison ou qu'on en sort, on touche cet endroit du bout du doigt, & on baise le doigt par dévotion.

Les Encyclopédites remarquent qu'il faut écrire Mezuzoth, & que le Dictionnaire de Trévoux ne devoit pas faire la faute grossière d'écrire Mazuze. Je ne sai pas de quelle édition s'est servi l'Auteur de la remarque. Mais dans la dernière, que j'ai actuellement sous les yeux, je lis Mezuzoth, & non pas Mazuze.

MEZZAB. Ville du Biledulgerid, en Afrique. *Mezzaba*. Elle est capitale d'une contrée qui porte son nom, & qui est entre celles de Techort, de Xeb, de Tégoravin & le Saara. MATY.

MEZZABOUT. f. m. Voile de galère qu'on n'appareille que pendant la tempête. *Triremis velum minus*.

MEZZANIN. f. m. Terme de Marine. C'est un arbre, ou troisième mât qu'on met quelquefois sur la Méditerranée dans les galères, entre l'arbre de mestre & la poupe, qui est garni de sa voile. *Tertium velum triremis*. Ce mot vient de l'Italien *mezzo*, aussi bien que le suivant.

MEZZANINE. f. f. Est un terme qui se trouve employé par quelques Architectes pour signifier un entresol.

On appelle fenêtres *Mezzanines*, celles qui éclairerent ces petits étages qu'on pratique quelquefois sur un premier.

Ce mot vient des Italiens, qui appellent *mezzanini* les petites fenêtres moins hautes que larges, qui servent à éclairer un attique, ou un entresol. Ils pratiquent aussi de ces fenêtres *mezzanines*, dans les frises d'entablement de couronnement, comme on en voit au château des Tuileries à Paris, & au Palais Altieri à Rome.

MEZZANO. Lago di Mezzano. *Mezzanus lacus*. Anciennement *Stationensis lacus*. C'est un petit lac du Duché de Castro, province de l'Etat de l'Eglise. Il est près de Pétiliano, & il est la source de la rivière d'Olpita, qui baigne les ruines de Castro, & se décharge dans le Fiore. MATY.

MEZZOS. *Isol di Mezzo*, île de Mezzo. *Meza Insula*, anciennement, *Elapites insula*. Ce sont trois petites îles de la République de Raguse. Elles sont entre la ville de ce nom, & l'île de Méléda, dans le golfe de Venise. Elles portent les noms de Casamota, Guipana & Mezzo. MATY.

MEZZO-TINTO. Terme de gravure, emprunté de l'Italien. f. m. On appelle une estampe imprimée en *mezzo-tinto*, celle que nous appelons en France *pièce noire*. On attrappe mieux la ressemblance dans les portraits en *mezzo-tinto*, qu'avec le trait & la hachure. Les estampes en *mezzo-tinto* sont fort du goût des Anglois. Le *mezzo-tinto* n'exige pas tant de travail que la gravure ordinaire, mais il n'a pas tant de relief.

MEZZOVO, ou PINDE. Nom d'une chaîne de montagnes de la Grèce. *Mezzoyus*, anciennement *Pinus mons*. Elle sépare la Thessalie de l'Épire & de la Livadie. C'est l'ancien Pinde, dont le Parnasse & l'Hélicon, qui sont en Livadie, sont des branches. MATY.

M I

MI, en Latin *mei*, Mes. *Poësies du Roi de Navarre*. Mi, moitié, par *mi*, par moitié. *Poësies du Roi de Navarre*.

Mi. f. m. Troisième note de Musique, Ut, re, *mi*, fa. Mi. Particule indéclinable, qui ne signifie rien toute seule; mais qui entre dans la composition de plusieurs mots, pour marquer une moitié seulement, qui se met avec un tiret, ou maccaph. *Medius*, *femi*. Cette particule *mi* a quelque chose de fort bizarre; car quoiqu'elle n'ait aucun genre par elle-même, elle ne laisse pas de rendre féminins un certain nombre de noms masculins, auxquels elle se joint dans la composition. Tels sont le mot de *Carême*, & tous les noms des mois; car alors il faut dire la *mî-Ca-*

réme, en parlant du Jeudi qui se trouve au milieu du Carême. Il faut dire aussi la *mi-Janvier*, la *mi-Février*, la *mi-Mars*, la *mi-Avril*, la *mi-Mai*, &c. Il faut encore remarquer avec l'Académie, que quand cette particule *mi* se joint avec les mots de corps, de *jambe*, de *sucre*, de *chemin*, de *mur*, de *terme*, de *côte*, elle s'emploie sans article; c'est-à-dire, adverbialement, en y ajoutant pourtant la préposition *à*. Vanmol excelloit à faire des figures à *mi corps*. Il n'avoit de l'eau qu'à *mi-jambe*, ou que jusqu'à *mi-jambe*. Des confitures à *mi sucre*. Je n'irai avec vous que jusqu'à *mi-chemin*. Cette poutre ne porte qu'à *mi-mur*. Cette femme est accouchée à *mi-terme*. J'ainerois à avoir une maison à *mi-côte*.

LA QUINT.

Il est encore bon d'observer, qu'il y a quelques mots où cette particule *mi* n'est point séparée dans l'écriture par un petit tiret, & tels sont ceux de *midi*, de *minuit*, de *milieu*. Pour *mi parti*, les uns écrivent *mi parti*, & les autres *mi parti*. *Bipartitas*.

M I A.

☞ MIA, ou MIJAH. Ville du Japon, dans la province d'Owari, sur la côte méridionale de Nippon.

MIALDRES. Vieux adj. Meilleur. *Melior*. Du Cange, *Gloss.* sur Villehardouin.

MIAMIS. f. m. Peuples de l'Amérique Septentrionale dans la Nouvelle France.

MIANA. Nom d'une ville de l'ancienne Médie. *Miana*, anciennement *Apamea*. Elle est dans l'Yéрак Agémi, province de Perse, environ à cinq lieues de Sultanie, vers le septentrion oriental. MATY.

MIANI. f. m. Nom d'homme. *Aquilianus*. Le vénérable Jérôme *Miani* est instituteur des Somaques. Sa vie a été écrite par Augustin Touttre, Général de cet Ordre.

MIARY. Nom d'une grande rivière du Brésil. *Miarius*. Elle prend sa source vers le milieu des terres, traverse la Capitanie de Maragnan, & se décharge vis-à-vis de l'île de ce nom, dans la mer du Nord. MATY.

MIALBIR. Petite ville d'Afrique dans la province de Hea, au Royaume de Maroc.

☞ MIASME. f. m. Terme de Médecine, par lequel on désigne des particules extrêmement déliées, qui se détachent d'un corps affecté de quelque maladie contagieuse, & communiquent la contagion à des corps sains, dans lesquels elles s'insinuent par les pores ou autrement. La manière dont les maladies contagieuses se communiquent, paroît démontrer l'existence des *miases*. Il ne faut qu'un seul pestiféré pour infecter tout un pays. Les particules infiniment petites qui s'échappent de son corps, voltigent dans l'air, se répandent de toutes parts, & portent avec elles la contagion dans tous les corps où elles pénètrent par les pores ou par quelqu'autre voie.

☞ Ce mot vient du Grec *μιασμα*, du verbe *μιασσειν*, souiller, corrompre.

MIULANT, ANTE. adj. Qui miaule, qui fait des miaulemens. Il ne se dit au propre que des chats; mais Voiture l'a employé au figuré dans cette phrase burlesque,

Mon ame dolente,

Toutes les nuits est pour vous miaulante.

MIULÉE. f. f. Terme populaire. C'est du pain trempé ou émié dans du vin doux, du cidre, ou autre liqueur agréable. Les enfans des paysans trouvent un grand ragoût à faire des *miulées*.

MIULEMENT. f. m. Le cri du chat. *Felinus clamor*.

MIULER. v. n. Faire des miaulemens. *Felinum clamorem edere*, *felre*. Il ne se dit que du cri du chat qui le distingue des autres bêtes.

MIULER, se dit figurément dans le style burlesque.

Tome V.

*Tout brûlant pour vous d'amour,
Je miaule nuit & jour.*

M I B.

MIBI. f. m. C'est une des espèces de lianes que l'on trouve dans les îles. Le *mibi* pousse de tres longs farmens qui s'élèvent jusqu'au haut des plus grands arbres, par le moyen des filamens qu'il jette en quantité, & qui s'attachent facilement aux écorces & aux branches qu'ils rencontrent. L'écorce du *mibi* est de couleur de cendre: elle est mince, unie, & se lève aisément. Le bois qu'elle couvre est souple, liant & flexible. Ses fibres sont longues & droites, & il a le grain fin; sa feuille a presque la figure d'un cœur; elle est molasse, lice, unie, d'un vert pâle par dessus & damasquinée par dessous. La fleur avant que d'être épanouie, est comme un bouton pentagone, qui est d'abord de couleur rouge qui en s'épanouissant produit une espèce de rose à cinq feuilles de trois grandeurs & couleurs différentes. La plus petite est rouge, les deux moyennes sont orangées, les deux plus grandes sont de même couleur, avec des filets couleur de pourpre. Les bords de ces feuilles qui sont couplées, sont dentelés, rudes & frisés; le milieu de la fleur renferme trois filets à tête ronde, de couleur verdâtre, accompagnés de plusieurs étamines jaunes. Cette diversité de couleur fait un très-bel effet: c'est dommage qu'elle n'ait point d'odeur. On se sert du *mibi* pour faire de petits ouvrages, & pour attacher les choses qui ont peu de force. Il n'est pas plus gros qu'une plume à écrire. Il succède à ses fleurs une silique de la longueur de deux pouces, où il y a de petites graines noires, plates & dures. Voyez le *Tome II. des Voyages de l'Am. du P.* LABAT.

MIBIPI. f. m. Espèce de lianne qui a quelque conformité avec le *mibi* dont je viens de parler; mais qui est plus grande, plus grosse & plus forte, ce qui lui a fait donner le nom de *Mibiipi*. Celle-ci porte des pois dans une gousse à quatre pans, qui servent de nourriture aux oiseaux, quand ils peuvent les avoir avant que de certains vers qui s'en nourrissent, les aient dévorés, après avoir percé la silique qui les renfermoit. La feuille du *mibiipi* est d'un assez beau vert par dessus, mais presque blanche par dessous. Elle est comme veloutée, ovale & trois à trois à chaque pédicule. La queue de la fleur a quatre à cinq pouces de long; elle est assez ferme, quoiqu'elle soit grêle & velue. Le bouton est ovale, couvert d'un duvet assez long. Il se divise en cinq parties, quand il s'ouvre, qui sont une manière de cloche qui renferme un pistil environné de quelques étamines. On voit dans cette fleur le blanc, le jaune & le violet agréablement mélangés. Son odeur approche beaucoup de celle de l'œillet. Voyez le P. LABAT.

MI-BIS. adj. A moitié bis. Il s'est formé à Paris une Compagnie qui offroit de fournir cette grande ville pendant trois ans, de pain sur le pied de deux sous six deniers la livre de pain blanc, deux sous le *mi-bis*, & un sou six deniers le *bis*... JOURN. HIST. Nov. 1709.

M I C.

☞ MICA. f. m. Terme de Minéralogie. Espèce de pierre que l'action du feu ne peut ni fondre, ni convertir en chaux. C'est un vrai talc.

MICALEO. Détroit de MICALEO. *Micalcum Fretum*. C'est un détroit de l'Archipel. Il est entre l'île de Samo & la Natolie, vers la ville d'Ephèse. MATY.

☞ MICATION. f. f. Jeu où l'un des joueurs lève les mains en ouvrant un certain nombre de doigts, & l'autre devine le nombre des doigts levés, pairs ou impairs. C'est la notion qu'on nous donne de ce jeu dans l'Encyclopédie. Voilà précisément ce que nous appelons la *Moure* ou la *Mourre*. On dit

Iiiii ij

en Latin *micare digitis*, jouer à la moure. Mais je ne crois pas que le terme de *mication* soit usité pour signifier ce jeu.

MICAVA. Nom d'une ville de la contrée de Quantoto, en l'île de Nippon. *Micava*. Elle est capitale d'un petit Royaume qui porte son nom. MATY.

MICCAICHUICINTLI. f. m. Terme de Calendrier. Nom du huitième mois de l'année des Mexicains: elle en a dix-huit qui sont tous de vingt jours chacun.

MICE. f. f. Terme de Coutumes. *Media pars*. Droit de *mice*, c'est en quelques lieux le droit de percevoir la moitié des fruits.

MICHA. La pointe de MICHA. *Miculus mons*. C'est un petit cap de la Dalmatie, qui s'avance dans le golfe de Venise, près de la ville de Zara. MATY.

MICHABOU. f. m. C'est le nom que les Algonquins & autres Sauvages de l'Amérique septentrionale donnent à l'Être-suprême, que quelques-uns appellent le Grand Lièvre, & d'autres Atahocan.

MICHAELICE. f. m. Nom d'homme, qui s'est dit pour Michel. *Michaelicus*, *Michaël*, *Michaël Angelus*. Le Grec *Michaëlice* qui se révolta contre l'Empereur Henri en 1210. se nommoit proprement Michel-Ange Comnène, & étoit bâtard de Jean l'Ange Sébastocrator. FLEURY, *hist. Eccl. L. 76.*

SAINT-MICHAELSTOWN. C'est-à-dire, la ville de Saint-Michel. *Fanum S. Michaëlis*, *Michaëlopolis*. Ville avec une citadelle, & un grand & bon port. Elle est sur la côte occidentale de la Barbade, une des Antilles, & elle appartient aux Anglois. MATY.

MICHAILLES. Petit pays de France, appelé communément le Mandement, ou le Territoire de *Michailles*. Châtillon en est le principal lieu.

MICHAUT. f. m. Terme d'Imprimerie, qui se dit ironiquement aux compagnons, lorsqu'ils sont accablés de sommeil. *Somnolentus*.

MICHE. f. f. Petit pain de grosseur suffisante pour nourrir un homme à un repas. *Panis similagineus*. Les *miches* pesent au moins une livre, quelquefois deux.

Ce mot vient de *mica*, *micha* ou *michia*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier la même chose.

On dit figurément & bassement d'un homme qui est en pouvoir de distribuer les grâces, ... que c'est lui qui donne les *miches*.

On appelle populairement les pierres, des *miches* de S. Etienne, parce qu'elles servirent à le martyriser. On dit aussi, que les gueux vont aux portes où l'on donne les *miches*; pour dire, qu'on va faire la cour à ceux qui distribuent les grâces. On appelloit aussi autrefois les grands mangeurs, des *pile-miches*.

MICHE. Nom d'une ville de la Chine, dans la province de Xinsi, département de Iengan.

MICHÉ. f. m. Se dit d'un sot qui s'est laissé duper. On le montre au doigt, en disant: Voilà le *Miché*. *Afinus albus*. C'est un terme bas, & qui n'est connu que du peuple. Dans Cotgrave il est défiguré sous les noms de *Michon* & de *Minchon*.

MICHÉE. f. m. Nom d'un Prophète. *Michaas*. C'est un des XII. petits Prophètes. *Michée* étoit Morastite, c'est à dire, de Maréfa, dans la Tribu de Juda, ou de Morefchet, ou Morasthi dans la même Tribu. Ainsi on a tort de dire qu'il étoit de la Tribu d'Ephraïm. Il a prophétisé sous Joathan, Achas & Ezéchias.

MICHEL. f. m. Nom d'un Archange, qui se donne aussi aux hommes au baptême. *Michaël*.

SAINT-MICHEL. Nom d'une espèce de poire. Voyez au mot DOYENNÉ.

SAINT-MICHEL. Ville du Duché de Bar, capitale de l'une des quatre communautés du Barrois. *Sancti Michaëlis oppidum*. *Ad sanctum Michaëlem*. Valois *Not. Gall. p. 338.* S. Michel est sur la Meuse. Cette ville a commencé par une Abbaye qui fut

fondée là par Vulfoad, Préfet du Palais sous Childeric, & elle en a pris le nom.

SAINT-MICHEL-L'ARCHANGE, ou simplement Archangel. *Archangelopolis*, *Fanum Michaëlis Archangeli*. Ville de la Moscovie. Elle est dans la Province de Dwina, sur la rivière du même nom, environ à huit lieues de son embouchure dans la mer Blanche. Cette ville est célèbre par son commerce; on voit quelquefois dans son port trois à quatre cens navires de charge de diverses nations, mais principalement d'Anglois & de Hollandois. On assure que le Czar de Moscovie en tire tous les ans au-delà de six cens mille écus pour les droits d'entrée & de sortie. MATY. Voyez ARCHANGE.

SAINT-MICHEL EN BRENNÉ. *Brennacum*. Bourg de France, situé dans la Touraine, sur la Claise, aux confins du Berri, & à six lieues de Châteauroux vers le couchant. Mézières en Brenne n'étant pas éloigné d'un quart de lieue de Saint-Michel, on en confond ordinairement les noms. MATY.

SAINT-MICHEL DE L'ÉCLUSE. Nom d'une ancienne Abbaye de Piémont. *Abbatia sancti Michaëlis*.

SAINT-MICHEL EN L'ER. Nom d'une Abbaye de Poirou, en France. C'est une corruption ou abréviation pour S. Michel en l'Ermitage. *Abbatia sancti Michaëlis in Eremo*.

Le golfe de SAINT-MICHEL. Golfe sur la côte occidentale de la province de Terre-Ferme, dans la nouvelle Castille, en l'Amérique méridionale. *Sinus sancti Michaëlis*.

SAINT-MICHEL. Île. C'est une des Açores. *Insula S. Michaëlis*, *Michaëlia*. Elle est la plus orientale de toutes. Son circuit est de trente-deux lieues. Les Portugais qui en sont les maîtres, y ont la Punta-Dalgada, Milla-Franca, & Sant-Antonio. MATY.

SAINT-MICHEL; l'île de Saint-Michel, ou d'Ugla. *Insula sancti Michaëlis*, *Michaëlia*, *Uglania*. Île du golfe de Venise. Elle est près de la côte de la Dalmatie, vis à vis de la ville de Zara. Elle appartient aux Vénitiens, & elle a environ cinq lieues de long, & deux de large. MATY.

SAINT-MICHEL. Cap. Voyez LÉZARD, point.

SAINT-MICHEL, ou MONT S. MICHEL, ou S. MICHEL DU MONT. Nom d'un bourg situé sur un rocher, que la mer entoure deux fois le jour. *Mons S. Michaëlis*, *S. Michaël ad duas tumbas*. On l'appelle aussi Mont de la tombe. Il est sur la côte septentrionale de la Bretagne, du côté de la Normandie. On l'appelloit au IX^e. siècle *S. Michel* du premier marais. *Monasterium S. Michaëlis maresci primi*. On l'appelle aussi *Mons Sancti Michaëlis in periculo maris*. Il est à six ou sept lieues de la grande mer Océane, à trois lieues d'Avranches & autant de Pontorson. Les jeunes garçons du peuple vont en pèlerinage à *S. Michel*. Voyez sur ce lieu Du Chêne, Valois, Corneille, & ci dessous TOMBELAINE.

SAINT-MICHEL. Nom d'une montagne. *Mons Sancti Michaëlis*. Elle est dans la Cornouaille, en Angleterre, près du Cap de Land. Ens, & du bourg de Pensance. MATY.

Ordre de l'Ermitte de S. MICHEL. C'est le nom d'un Ordre militaire du Royaume de Naples, institué l'an 1463. par Ferdinand d'Arragon I. du nom, Roi de Naples, en mémoire de ce qu'il donna la grâce au Duc Sella son parent, après qu'il eut conjuré deux fois contre lui en faveur de Jean d'Anjou.

SAINT-MICHEL. Ordre militaire de France. Il fut institué en 1469. par Louis XI. à Amboise. Le collier de cet Ordre est fait de coquilles lacées l'une avec l'autre sur une chaînette d'or, d'où pend une médaille de l'Archange *S. Michel*, ancien protecteur de la France. Par le premier chapitre des statuts de cet Ordre, il est porté que les Chevaliers seront au nombre de trente-six, dont le Roi sera le chef & Grand-Maître, & qu'ils quitteront tout autre Ordre, s'ils ne sont Empereurs, Rois ou Ducs. Ils avoient pour devise ces paroles: *Inmensi tremor Oceani*. La Reine Catherine de Médicis l'avilit tel-

lement, en l'accordant indifféremment à tout le monde, que les Seigneurs ne voulurent plus l'accepter. Son plus grand honneur aujourd'hui est qu'on ne peut recevoir celui du S. Esprit, sans en être revêtu auparavant; en sorte que ceux qui sont nommés pour recevoir cet Ordre illustre, prennent la veille celui de S. Michel. C'est pourquoi on les dit Chevaliers des Ordres du Roi, & leurs armes sont entourées des deux colliers de ces Ordres. En 1665. Louis XIV. réduisit les Chevaliers de S. Michel au nombre de cent. Les services & prières de cet Ordre se faisoient ordinairement dans l'Eglise du Mont S. Michel, suivant l'Ordonnance du Roi. En 1547. Henri II. en transféra les cérémonies à la Sainte-Chapelle de Vincennes, & Louis XIV. les transporta aux grands Cordeliers de Paris en 1643. Le Roi Louis XV. a fait un règlement concernant cet Ordre. En 1728. M. de Barmont, Secrétaire du Roi, fit une fondation pour les prières de cet Ordre, que le Roi accepta. On confère cet Ordre à des gens de Robe, de Finance, de Lettres, & même à des Artistes célèbres.

☞ MICHELA: Terme de relation. La plupart de ces Indiens vivent de Bananes, qu'ils font rôtir étant mûres: & ils les écrasent dans l'eau jusqu'à ce qu'elles soient réduites en bouillie. Ils nomment cette nourriture *Michela*. Elle est bonne & fort nourrissante. ☞ XMELIN.

MICHELAT. f. m. Nom d'une monnoie dans l'Empire Grec. *Michelatus* dans la basse Latinité.

MICHELE. f. f. Nom de femme. *Michaëlis*. *Michelle* a la taille belle.

MICHELOVIE, ou MICHOVIE. Nom d'une contrée de la Prusse Royale. *Micholevia*, *Michovia*. C'est une partie du Cercle de Culm, séparée du reste de ce Cercle par la rivière de Dribenz. Le château de Michélow lui a donné le nom, & Lobaw avec Lauterbourg en sont les principaux bourgs.

MICHELSTATT, ou MICHLENSTATT. Petite ville d'Allemagne, au Cercle de Franconie, sur la rivière de Mulbing, dans le Comté d'Erpache.

MICHIBICHI. f. m. Animal quadrupède dont parle le Chevalier Tonti. On le trouve en l'Amérique septentrionale. Il tient beaucoup du lion. Sa taille & sa tête sont comme celles d'un gros loup, & ses griffes comme celles d'un lion. Il a cela de particulier, qu'il dévore toutes les bêtes qu'il peut attraper, & qu'il n'attaque jamais les hommes. Il emporte quelquefois sa proie sur son dos, dont il mange ce qu'il peut, & cache le reste sous des feuilles. Il retrouve toujours ce qu'il a laissé, car les autres animaux l'ont en telle horreur, qu'ils ne touchent jamais à ses restes.

MICHON. f. m. Terme populaire qui se dit en cette phrase proverbiale, Il a bien du *michon*, comme qui diroit, il a bien de l'argent pour avoir des miches. *Habet nummos*.

MICHON. f. f. Michelle.

MICHOT. f. m. Nom d'homme, qui ne se dit que dans le bas peuple. C'est la même chose que Michel, ou plutôt c'en est un diminutif. On a dit *Michelot*, puis *Michot*, *Michael*.

MICI, ou MICY, autrement S. Mesmin de *Micy*. Voyez MESMIN.

MICMAC. f. m. Quelques-uns ont écrit *micquamac*. Terme populaire. Intrigue, pratique secrète & embrouillée, qui sert d'ordinaire à tromper quelqu'un. *Molito*, *ars*. Ce Tuteur a promis sa pupille à trois ou quatre prétendants, il tire des uns & des autres; on ne connoît rien à tout ce *micmac*. Au lieu des négociations, des *micmacs*, &c. DE BUSSI.

☞ MICO. f. m. Les Sauvages de la Géorgie, dans l'Amérique septentrionale, appellent ainsi les Chefs ou Rois de chacune de leurs nations.

MICOCOULIER. f. m. Arbre grand, gros, rameux, couvert d'une écorce unie & blanchâtre. Ses feuilles sont semblables à celles de l'orme, mais plus longues & plus pointues, vertes dessus, blanchâtres

en-dessous, rudes, dentelées en leurs bords. Ses fleurs à cinq feuilles, sont disposées en rose, au milieu desquelles sont attachées plusieurs étamines fort courtes. Il leur succède des baies sphériques, noirâtres, semblables à des cerises, mais plus petites, attachées à des queues longues, un peu charnues, d'un goût doux, assez agréable, sous la peau desquelles se trouve une semence osseuse. Son fruit & ses feuilles sont propres à arrêter les cours de ventre & les hémorrhagies. C. Bauhin l'appelle *Lotus fructu cerasi*; & M. Tournefort, *Celtis fructu nigricante*, *Inst. rei herb. 612*. Voyez ALIZIER.

MICOLE, MICONE. Nom d'une des îles de l'Archipel, qu'on appelloit autrefois Cyclades. *Myconos*, *Micone*. Elle est entre celle de Teno & de Nicaria.

MI-COTE. f. m. Le terrain qui est mitoyen entre le haut d'une côte, ou d'une montagne, ou élévation, & le pied de cette côte, élévation ou montagne. *Medius clyvus*. ☞ On appelle ainsi l'endroit qui marque à peu près le milieu d'une colline aisée, peu difficile soit à monter, soit à descendre.

MICROCOSME. f. m. Petit monde. *Microcosmus*. Il ne se dit que de l'homme, qu'on appelle ainsi par excellence, comme étant un abrégé des merveilles du monde. Robert Flud, Anglois, a fait huit volumes *in folio* intitulés, *Du Macrocosme & du Microcosme*; c'est-à-dire, du grand & petit monde. *κόσμος*, signifie monde, en Grec, *μικρός*, petit, & *μέγας*, grand.

MICROCOUSTIQUE. f. m. & adj. m. & f. C'est la même chose que MICROPHONE. Voyez ce mot. *Microcoustique* vient de *μικρός*, petit, & *ακούω*, j'entends.

☞ MICROGRAPHE. f. m. Voyez MICROGRAPHIE.

MICROGRAPHIE. f. f. Terme de Physique. Description des parties, & des propriétés des objets qui sont si petits, qu'on ne les peut voir sans le secours d'un microscope. *Micrographia*.

☞ MICROLOGIE & MICROLOGUE. Voyez MICROGRAPHIE. Guy Arétin donna le titre de *Micrologue* au livre qu'il publia pour expliquer son invention sur le Chant. Les Grecs donnoient le titre de *Micrologue* à un homme qui faisoit cas des choses de peu de valeur, qui s'appliquoit à des choses inutiles ou peu utiles.

☞ MICROPHILE. f. m. Voyez l'article précédent. C'est la même chose.

MICROMÈTRE. f. m. Terme d'Astronomie. C'est une petite machine, qui fait avancer par le moyen d'une vis très-égale un ou plusieurs cheveux ou lames parallèlement à d'autres, qui sont arrêtées de telle sorte que l'on peut toujours comprendre exactement l'image de l'objet entre deux cheveux, quelque petit qu'il soit, à cause que la vis les fait avancer presque insensiblement: & pour mesurer la distance entre les filets jusqu'à des divisions très-petites, cette vis faisant, par exemple, trois tours pour faire avancer une ligne, on voit par le moyen d'une aiguille qui tient à l'écroute, la partie du tour dont elle a avancé par-delà les tours entiers sur un cercle divisé en 60 ou 80 parties, tellement qu'une ligne se trouve ainsi divisée en 180 parties, ou en 240 parties, & un pied en 25920, ou 34560. Auzout. C'est M. Auzout qui a inventé cet instrument, & qui l'a expliqué dans un écrit que l'on trouvera dans les divers Ouvrages de Mathématique & de Physique par MM. de l'Académie des Sciences, p. 413, & suiv. Quelques-uns en attribuent la gloire à M. Huyghens, & d'autres à M. Gascoigne. Cet instrument adapté à une lunette, sert dans l'Astronomie à trouver les diamètres des astres que l'on observe.

MICROPHONE. f. m. & adj. m. & f. Qui augmente la voix, ou les sons. *Microphonum*, subst. & *Microphonus*, a. adj. Ce mot se dit des instrumens qui contribuent à augmenter les petits sons, comme Microscope signifie un instrument qui grossit les petits objets de la vue, & les fait appercevoir & distinguer. Les *Microphones* s'appellent aussi Microcoustiques. Les trompettes, les porte-voix sont des

microphones. Ce mot est peu usité : il vient de μικρός, petit, & φων, voix.

MICROSCOPE. f. m. Terme d'Optique. *Microscopium*. C'est une lunette qui sert à découvrir & à représenter distinctement les moindres parties des corps.

Il se fait des *microscopes* de plusieurs façons ; les uns avec quatre verres qui ont un tuyau long d'un pied ; d'autres avec un seul verre, ou une petite lentille qui fait un fort bel effet. Il se fait des *microscopes* avec des globules de verre si petits, qu'à peine les peut-on voir ; ce sont ceux qui grossissent davantage. Il y a des *microscopes* à deux verres, qui doivent être plus ou moins éloignés, selon leur convexité, ou la grandeur de leur diamètre. L'inventeur du *microscope* est le même que celui qui a inventé le télescope, appelé Zacharias Janfen, ou Johannides de Middelbourg en Zélande. Dalencé en attribue l'invention à Drebbel, payfan de Nord-Hollande, qui a aussi trouvé le thermomètre. On attribue à M. Huyghens l'invention de celui qui est fait avec une petite lentille, néanmoins on trouve que le P. Maignan, Minime, en a parlé long temps auparavant dans le quatrième tome de son Cours Philosophique, &c. Voyez l'Éloge de M. Hartfacker par M. de Fontenelle.

Quoique le terme de *microscope* paroisse Grec, on ne trouve pourtant point *microscopion* dans les Auteurs Grecs. Il a été fait par les Savans des derniers siècles, de même que plusieurs autres termes, à l'imitation de quelques termes anciens formés de la même façon & sur les mêmes règles.

MICROSCOPIQUE. adj. Qui appartient au microscope. La Science *microscopique*, les observations *microscopiques*. On trouve dans l'extrait que M. Hartsoëker a fait des lettres de M. Leuwenhoek, un précis de tout ce que ce grand faiseur d'expériences *microscopiques* a avancé de meilleur. *Biblioth. raisonnée, T. IV. p. 185.* & Leuwenhoek étoit en possession des observations *microscopiques*, & tous les objets invisibles lui appartenoient. FONT.

M I D.

MIDDELBOURG, ou **MIDELBOURG**. Ville des Provinces Unies, capitale de la Zélande, située dans l'île de Walchêren, à une lieue & demie de Fleissingue, & à demi lieue de la mer, avec laquelle elle a communication par un beau canal qui porte les plus grands vaisseaux. *Midelburgum, Metelloburgum, Metelli Castrum*. Long. 21. d. 18'. lat. 51. d. 30'.

MIDDELBOURG. Nom d'un bourg fortifié. *Midelburgum*. Il est dans la Flandre Hollandoise, à une lieue d'Ardebourg, & un peu davantage de l'Écluse. MATY.

MIDDELBOURG. Nom d'un bourg ou petite ville des Hollandois. *Midelburgum*. Il est dans les Indes, sur la petite île de *Midelbourg*, située près de celle de Ceylan, entre celle de Manar & la presqu'île de Jaffanapatan. MATY.

MIDELFART. Nom d'une petite ville du Danemarck. *Middelfartum, Middelfurtum*. Elle est dans l'île de Fyonie, sur le détroit de *Middelfart*, qui est l'endroit le plus resserré du détroit, nommé le petit Beldt. MATY.

MIDDELSEX. Voyez **MIDLESEX**.

MIDELLI. Nom d'une ville anciennement épiscopale. *Midaium*. Elle est dans la Natolie propre, sur le Sangari, entre Pessin & Chioutaye. MATY.

MI-DENIER. f. m. Ce mot, en vieux langage, signifie la moitié d'une somme. Dans l'usage ordinaire, c'est la moitié des deniers employés pour impenses ou améliorations de l'héritage de l'un des conjoints, lesquelles impenses ayant été faites des deniers de la communauté, il est dû récompense par moitié au survivant des conjoints, ou aux héritiers du prédécédé. Mari ou femme ayant amélioré leur propre, ou réuni quelque chose à leur fief ou domaine, ou fait

quelque ménage qui regarde le seul profit de l'un d'eux, sont tenus de rendre le *mi-denier*. Le mot *denier* en Jurisprudence, signifie fort souvent au pluriel, somme. Ainsi *mi-denier*, signifie (*parte sumptu pro toto*) la moitié d'une somme, la moitié d'une dépense. LOISEL en ses *Institutes coutumières*, Liv. III, Tit. 3, Règle 14. Payer le *mi-denier* ; rendre le *mi-denier*.

MIDI. f. m. Le milieu du jour, & le moment où le soleil est au méridien ; le point qui partage le jour également, ou à-peu près, en deux parties égales. Car il faut remarquer que le *midi* ne partage exactement le jour entre le soleil levant & le soleil couchant, que dans le temps où le moment du *midi* est le même que celui du solstice. *Meridies, meridianum*. Il est près de *midi* ; *midi* approche, *meridies appetit, inclinat*. Entre onze heures & *midi* ; entre *midi* & une heure. L'aiguille est sur le point du *midi* ; le cadran marque *midi*. *Midi* est passé & sonné, il est *midi* & demi. Les Notaires sont obligés, en datant leurs contrats, de marquer l'avant-*midi*, ou l'après-*midi*.

Ce mot vient de *medius dies*. NICOT.

EN PLEIN MIDI, se dit par exagération, pour dire, en plein jour, publiquement. *Media in luce*. Il fut assassiné au milieu de la ville en *plein midi*. Quand on doute d'une chose fort claire, ou qu'on la nie, on dit que c'est ne pas voir clair en *plein midi*, que c'est nier qu'il soit jour en *plein midi*.

MIDI, signifie aussi l'élevation même, tant du soleil que des autres astres, quand ils passent dans le méridien, ou le cercle du *midi*. *Ascensio, elevatio major*. C'est le point de leur plus grand éclat, & de leur plus grande force. Le soleil est brûlant, quand il est dans son *midi*. Saturne & Mars sont dangereux dans leur *midi*.

MIDI, signifie aussi le pôle austral, & les parties du monde qui sont de ce côté-là, c'est-à-dire par rapport à nous, au-delà de l'équateur. Le *midi* en ce sens s'appelle aussi, en termes de Marine, la bande de sud. On le dit aussi de tous les pays qui sont plus près que nous du pôle austral, soit qu'ils soient en delà, ou en-deçà de l'équateur. L'Afrique est au *midi* de la France. Les vents du *midi* amènent la pluie. Depuis le nord jusqu'au *midi*. La ligne du *midi* va d'un pôle à l'autre, elle est posée sous le cercle méridien. Dans les cadrans verticaux la ligne de *midi* est perpendiculaire.

Le **MIDI**, en termes de Jardinier, c'est le côté du nord d'un jardin, parce que c'est celui que le soleil chauffe, & où il jette ses rayons quand il est au *midi*. Voyez **EXPOSITION**, & **LA QUINT**. P. II, c. 6.

MIDI, se dit proverbialement en ces phrases, Chercher *midi* à quatorze heures, &c. c'est chercher des difficultés où il ne peut y en avoir, ou traîner en longueur une chose qui peut se faire tout de suite. Les écornifleurs cherchent *midi* où il n'est qu'onze heures. On les appelle aussi démons du *midi*, par une fade allusion à cet endroit des Pseaumes, *ab incurfu & demonio meridiano*.

MIDLESEX, ou **MIDDELSEX**. Nom d'une province de l'ancien Royaume d'Essex, en Angleterre. *Midlesxia, Midelfexia*. Elle est bornée au levant par le Comté d'Essex, au nord par celui d'Hortford, au couchant par celui de Buckingham, & au midi par celui de Surrey. Le Comté de *Middelfsex* est baigné par la Tamise : il est de petite étendue ; mais pourtant le plus considérable de l'Angleterre, parce que Londres, capitale de tout le Royaume, y est située. MATY.

MIDNICK. Voyez **MEDNIK**.

MIDOUAIRE. f. m. Terme de Jurisprudence. C'est une pension qui est adjugée à la femme dans certains cas, pour lui tenir lieu de douaire. Le douaire n'est jamais ouvert que par la mort naturelle du mari. C'est pour cela que l'on dit en commun proverbe, que jamais mari ne paya douaire. Mais dans les cas de séparation de biens & d'habitation, de longue

absence, ou de mort civile du mari, on adjuge quelquefois sur les biens une pension à la femme, pour en jouir jusqu'à ce que douaire ait lieu. Cette pension dépend de la prudence des Juges. On l'appelle *midouaire*, parce qu'elle va souvent à la moitié du douaire. *Instit. du Droit Fr. liv. III. ch. 10. to. II. p. 128. de la seconde édition.*

MIDOUX. Nom d'une petite rivière de la Gascogne. *Midorius Fluvius.* Elle baigne Naugarot, dans l'Armagnac, Ville-Neuve de Marfan, dans le Condomois, & se décharge dans la Douze au mont de Marfan. **MATY.**

M I E.

MIE. f. f. Le dedans du pain, ce qui est enfermé sous la croûte. *Mica.* On met de la *mie* de pain & du sel sur les grillades. Plusieurs aiment le pain qui n'a guère de *mie* : d'autres ne sauroient manger que la *mie*.

Ce mot vient du Latin *mica*.

On dit ironiquement & proverbialement, Qu'un homme jeûne entre la *mie* & la croûte, pour dire, que le jeûne ne l'empêche point de manger.

MIE, s'employoit autrefois pour une particule négative. *Non, neutiquam.* Il a demandé cette fille en mariage, mais il ne l'aura *mie*.

MIE, est aussi un vieux mot, qui signifioit autrefois *Maîtresse, bien aimée.* *Anica, amasia* : *J'aime mieux ma mie, ô gai.* Refrain d'une ancienne chanson.

☞ Dans le style Bourgeois, les maris s'en servent quelquefois en parlant à leurs femmes : Je voudrois, ma *mie*, que vous eussiez été ici. **MOT.**

☞ C'est encore un nom que les enfans donnent à leur Gouvernante. Cet enfant est fort attaché à sa *mie*.

Ce mot s'est fait *d'amie, amica*. Car de *m'amie*, c'est-à-dire, *ma amie*, ou comme l'on dit aujourd'hui, *mon amie*, de *m'amie*, dis-je, l'on a fait *ma mie*.

☞ **MIE.** Ville de la Chine, dans la province de Honan, département de Caifung.

☞ **MIECHAU**, ou **MIESZAVA.** Ville de Pologne, dans la Cujavie, sur la rive gauche de la Vistule.

MIÈGE. f. f. Terme de Coutumes. Droit de *miège*, c'est le droit de la moitié d'une chose. *Media pars, medietas.*

MIÈGE. Terme de Marine. On appelle ainsi dans une galère, la chambre où se met le Comite. On dit autrement *Mézançe*.

MIÈGEMONT. Nom d'un lieu en Auvergne. *Medianus mons.* Il est ainsi nommé, parce qu'il est situé sur une montagne, à mi-côte; & ce mot s'est formé de deux noms Latins par corruption. *Valois, Not. Gall. p. 350.*

MIKIÉKI. f. m. Terme de Calendrier. Nom du septième mois des Arméniens : il répond à-peu-près au mois d'Avril. On l'appelle aussi *Mahich*.

MIEL. f. m. Ouvrage des abeilles, qu'elles font dans leurs ruches avec la cire, ou suc doux que les abeilles font de ce qu'elles recueillent sur les fleurs, ou sur les feuilles des plantes, ou des arbres. *Mel.*

*Comme on voit au printemps la diligente abeille,
Qui du butin des fleurs va composer son miel,
Des sottises du temps je compose mon fiel.* **BOIL.**

On dit un panier, une ruche de mouches à *miel*. une jetée ou jet de mouches à *miel*. Les Anciens ne faisoient leurs confitures qu'avec du *miel*, un rayon de *miel*, qu'on appeloit autrefois *Bornal*.

Strabon dit qu'il y a un *miel* qu'on trouve en quelques arbres; qui est un poison. Or, ce *miel* se fait par des abeilles du Pont, & d'Héraclée, qui mangent de l'aconit & de l'absynthe. *Melaconiticum.* Car le *miel* est bon, ou mauvais, selon la qualité des fleurs dont elles se nourrissent. Mais le Pere Lambertini, dans sa Relation de la Mingréte, assure le contraire, & dit que c'est le meilleur *miel* du monde, à cause de la grande quantité de mélisse qui

croît dans ce pays-là. Il dit aussi qu'il y a un *miel* fort blanc & dur comme du sucre, qui ne s'attache point aux mains quand on le manie; & que c'est ce qui a donné lieu à l'erreur de Pline, qui a dit que vers le Pont-Euxin, il y avoit des abeilles blanches; car celles-là font jaunes comme les autres. Les Anciens ont mis le sucre & la manne au rang des *miels*.

Avant que le sucre eût été apporté des Indes, on ne connoissoit rien de plus agréable au goût que le *miel*. On y confisoit les fruits, & on en mêloit aux pâtisseries les plus friandes. *Mœurs des Israëls.* Le bon *miel* doit être épais, grenu, clair, transparent, nouveau, d'un agréable odeur, un peu aromatique, & d'un goût doux & piquant. **M. DE LA MARRE, p. 2038. du mois de Nov. 1724. des Mém. de Trév.**

On appelle *Miel vierge*, le *miel* blanc qui a été tiré des ruches sans feu. On donne aussi ce nom au *miel* qu'on recueille des jeunes abeilles; il est de couleur jaune tirant sur le blanc, & on l'estime le meilleur de tous.

Les Apothicaires composent le *miel*, & en font de rosat, de violat, de mercurial, &c. avec des roses, des violettes; de la mercuriale, & de nénuphar. Il y a aussi du *miel* scillitique qu'on prépare avec de la scille; du *miel* passiflat, fait avec des raisins de Damas cuits dans l'eau chaude; du *miel* anthosfat, qui est fait avec des fleurs de romarin fraîches, car le mot d'*anthos*, qui signifie en général *fleur*, se prend ici par excellence pour la fleur du romarin.

S. Adaman, Abbé de Hii, dit dans sa description des Lieux saints, qu'au lieu où S. Jean vivoit dans le désert, il y avoit des fauterelles, dont les pauvres vivoient, les faisant cuire avec de l'huile & des herbes, dont les feuilles larges & longues avoient la couleur du lait, & le goût du *miel* : il prétend que c'est ce que l'Évangile appelle *miel* sauvage.

MIEL, se dit figurément des choses douces, agréables & délicieuses. *Mel, suavitas.* L'Écriture nous décrit la terre de Promission, décollante de lait & de *miel*. Cet Orateur a toujours le *miel* sur ses lèvres, il ne dit que des paroles douces & flatteuses, tous ses discours sont confits au *miel* & au sucre. *Melliti verborum globuli.* Mon ame étoit alors sur mes lèvres, pour savourer le *miel* qui étoit sur les vôtres. **VOIR.** On s'en sert aussi en termes de dévotion, pour exprimer par une comparaison sensible, la douceur intérieure & spirituelle dont Dieu comble ses serviteurs dans l'oraison, dans la lecture des saints livres, dans la pratique des bonnes œuvres, & dans les maux qu'on souffre pour la gloire de son nom. Le P. Bouthours finit ainsi la Préface de sa Traduction du Nouveau Testament : Tout ce que l'on peut dire à l'avantage de la parole divine, ne la fait pas si bien sentir, qu'elle se fait sentir elle-même quand on la lit avec un esprit docile, avec un cœur humble. Il en est d'elle comme du *miel*, auquel le Saint-Esprit la compare, & dont une goutte qu'on met sur la langue fait mieux goûter la douceur, que ne pourroient jamais faire les discours les plus amples & les expressions les plus vives.

*C'est, sans doute, Madame, une douceur extrême,
Que d'entendre ces mots d'une bouche qu'on aime,
Leur miel dans tous mes sens fait couler à longs traits;
Une suavité qu'on ne goûta jamais.* **MOT.**

MIEL, est aussi une rosée qui se trouve à la pointe du jour sur les feuilles de plusieurs sortes d'arbres, qui ressemble au *miel*. *Mel stillaticium.* Gassendi croit que c'est une humeur visqueuse qui transpire des feuilles des arbres, comme une sève, qui sert de préface à la matière, qui est la rosée pour en former un corps qui ressemble au *miel*, & qui n'en est pas pourtant; car on ne voit point que les abeilles aient de l'empressement pour aller chercher sur ces feuilles, qu'elles vont prendre au contraire dans le cœur & dans le centre des fleurs, où l'on trouve en effet quelque chose qui sent le *miel*.

Il y a une troisième sorte de *miel*, dont parle Théo-

phrasé, que le même Gassendi croit être la même chose que le sucre, que les Anciens ont appelé *Sel Indien*. *Mel Indicum; saccharum.*

On dit proverbialement : Bouche de miel, cœur de fiel : pour dire que ces grands adorateurs sont souvent les premiers à vous trahir.

MIEL, f. m. Nom d'homme. *Michaël*. Le nom de *Miel* en ancien langage Lorrain, n'est autre chose que le nom de S. Michel Archange; & l'Abbaye de S. *Miel*, au Diocèse de Verdun, est la même chose que l'Abbaye de S. Michel.

MIELAT, f. m. Sorte d'exhalaison qui semble être la même chose que le miel que Pline & Gassendi ont dit qui tombe à la pointe du jour sur les feuilles des arbres. Rohault explique dans sa Physique, la manière dont se forme le *mielat*, qu'on appelle en certains lieux *Mélie*. *Diét. des Arts*. Les mêmes exhalaisons qui composent le ferein, composent aussi le *mielat*, qui est si nuisible à la plupart des biens de la terre, lorsqu'il survient du chaud après que de semblables exhalaisons sont tombées : car comme elles sont à demi corrompues lorsqu'elles tombent, la chaleur qui survient les convertit facilement en une humeur gluante & tenace; & si la chaleur s'augmente, elle desséchera cette humeur, laquelle dessèche en même temps le fruit qu'elle couvre. Le P. DE LA GRANGE, Prêtre de l'Oratoire, *Traité des Elémens*. D'autres prétendent que cette matière fluide, qu'on trouve ordinairement le soir & le matin, en été, attachée aux feuilles des plantes, sous la forme de gouttelettes, suinte des plantes mêmes, & qu'ainsi il ne faut pas confondre le *mielat* avec la rosée.

MIELDRE, adj. Vieux mot. Meilleur. On a dit aussi *Miendre*, dans le même sens.

MIELLEUX, EUSE, adj. Qui tient du miel, qui a quelque chose du miel. *Melleus*. Thalès étoit en peine pourquoi ses figues avoient un goût *mielleux* : sa servante lui en apprit la cause, en disant qu'elle les avoit mises dans un pot à miel. Il se dit ordinairement en mauvaise part, pour fade, douxereux. Ce vin, cette liqueur a un goût *mielleux*. On dit de même au figuré, un ron *mielleux*. *Mellitus*.

MIELNICK. Nom d'une petite ville de Mazovie, en Pologne. *Mielnicum*. Elle est dans la Pologne, sur le Bug, à trois lieues de Drobiezin, & à vingt de Bielsko, du côté du midi. **MATY**.

MIEN, ENNE. Pronom possessif relatif, qui s'applique à la première personne, & qui se dit au lieu de *mon* & de *ma*. *Miens*. On ne dit plus, comme autrefois, un *mien* frère. Ce pronom n'est plus en usage que quand il est relatif. Son étoile est plus heureuse que la *mienne*. **VAUG. CORN.** Je ne voudrois pas avoir échangé la terre contre la *mienne*. Pour ne pas donner d'ordre dans un Gouvernement qui n'est pas le *mien*. **DE BUSSI RABUTIN**.

On s'en sert encore avec le substantif, sans qu'il soit accompagné d'article, ni du mot *un*, & alors il se met toujours après le substantif avec lequel il se construit. Ainsi on dit en termes de Pratique : Ces fruits-là sont *miens*. J'ai droit, comme Seigneur de fief, de faire les fruits *miens*. En ce sens, il n'a guère d'usage que dans le style de Pratique. **ACAD. FR.**

On dit proverbialement, J'ai bien fait des *miennes* en ma jeunesse, pour dire, j'ai bien fait des folies qui n'appartiennent qu'à moi. A la *mienne* volonté : pour dire, Plût-à Dieu.

Ce pronom *mien*, finit désagréablement un vers, sur tout lorsqu'il finit aussi le sens. Il est plus supportable au féminin (*mienne*), parce que la rime féminine est plus douce, & de deux syllabes. *Mien* est d'une seule syllabe. **MÉN.**

*Amour, à qui je dois & mon mal, & mon bien,
Ah! que ne faîtes-vous son cœur comme le mien,
Ou que ne faîtes-vous le mien comme les autres.*

SAINT-ÉVREMONT.

MIEN, est aussi substantif masculin, & signifie, le bien qui m'appartient, à quelque titre que ce soit. *Meum*,

bona mea. C'est le *mien* & le tien qui sont cause de toutes les guerres & des procès. Platon, pour abolir la distinction du tien & du *mien*, qui cause tant de désordres dans la société, voulut réunir tous les hommes dans les mêmes intérêts, en mettant tout en commun. **DAC.** Entre les vrais amis, il n'y doit point avoir de *mien*, ni de tien. Je fais hardiment cette affaire, car je n'y mets rien du *mien*.

MIENS, au pluriel, se dit des gens qui nous appartiennent, soit par nature, soit par sujétion, soit par amitié. *Mei*. **JESUS-CHRIST** a dit, Je n'abandonnerai jamais les *miens*. Je ne ferai jamais deshonneur aux *miens*, à ma famille. Je voudrois bien faire la fortune des *miens*, de mes amis, de mes domestiques.

MIEN. Ville de la Chine, dans la Province de Xensî, département de Hanchung.

MIENCHI. Ville de la Chine, dans la Province de Honan, département de Honan, quatrième Métropole de la Province.

MIENCHO. Nom d'une ville de la Chine, dans la Province de Suchuen, département de Chingtu.

MIER. Lieu de France, dans le Quercy, Élection de Pigeac, où l'on trouve des eaux minérales, dont l'usage est recommandé pour la gravelle.

MIES. Nom d'un bourg, sur une petite rivière qui porte son nom. *Misa*. Il est en Bohême, dans le Cercle de Pisen, à quatre ou cinq lieues de la ville de ce nom, vers le couchant. **MATY**.

MIESTETS. Petite ville de Bohême, que Ziska, Général des Hussites, brûla en 1423.

MIESZAVA. Voyez **MIECHAU**.

MIETTE, f. f. Diminutif de *mie*, particule de pain émié. *Mica*. La Cananéenne demandoit seulement au Seigneur, les *miettes* qui tomboient de sa table.

MIETTE, se dit aussi d'un très petit morceau de tout ce qui se mange. *Frustum, frustulum, pars, particula*. Ainsi on dit, une *miette* de viande. Voilà une belle *miette*. Vous ne m'en avez donné qu'une *miette*. On a bien servi des mets sur cette table, mais il n'en est pas resté une *miette*. Dans ce sens il est familier & populaire.

MIEUDRE, adj. m. & f. Vieux mot. Meilleur. *Melior*.

*Challes li Quens d'Anjo ses freres
Li preux, li plains de hardemens,
Li mieudres en tournoyemens.*

GUILL. GUIART.

MIÈVRE, adj. m. & f. *Alacer, malignus*. Terme populaire, qui se dit des enfans éveillés, remuans & malins, qui sont toujours quelque malice aux autres. Cet enfant est *mièvre*.

En Normandie on dit *nièvre*; d'où Ménage a conclu que *mièvre* vient de *nebulo*, qui signifie *garnement*.

MIÈVRERIE, ou **MIÈVRETÉ** f. f. *Fraus, puerilis alacritas*. Petite niche, ou malice qu'un enfant *mièvre* a coutume de faire. Il est populaire.

MIÉUX, adv. Terme comparatif de l'adverbe *bien*. *Melius, magis*. Plus parfaitement; d'une manière plus accomplie, d'une façon plus avantageuse, de meilleure grâce, avec plus d'adresse. C'est bien fait de prier; mais c'est *mieux* fait d'assister les pauvres. Un Saint aime *mieux* mourir que de pécher mortellement. Il a *mieux* fait que son compagnon. Ce mot exprime *mieux* sa pensée. On écrit *mieux* maintenant, qu'on ne faisoit autrefois. Vous ferez *mieux* dans ce fauteuil, plus commodément.

Il se dit quelquefois pour plus. Laquelle aimez vous *mieux* de ces deux étoffes? l'une vaut *mieux* que l'autre.

Il y en a qui disent, c'est l'homme du monde que j'aime le *mieux*; au lieu de dire, pour qui j'ai le plus d'amitié, que j'aime le plus. A mon avis, dit le P. Bouhours, c'est ainsi qu'il faut parler: *Aimer mieux*, se dit en un autre sens; c'est le *malo* des Latins. J'aime *mieux* me taire, que de parler mal-à-propos. J'aime *mieux* une fortune basse & tranquille, qu'une fortune élevée & tumultueuse. *Aimer mieux*,

se joint avec un verbe, ou avec une chose que l'on préfère à une autre; mais non pas avec une personne, quand il s'agit d'amitié: car s'il s'agit d'une préférence, dont l'amitié n'est point la cause, on le joint bien avec une personne. Par exemple, j'aime mieux un valet mal fait & sage, qu'un valet bien fait & fripon. De ces deux livres, lequel aimez-vous le mieux! De tous nos Écrivains, c'est celui que j'aime le mieux. Car ce n'est pas dire, j'ai plus d'amitié pour l'un que pour l'autre; mais je préfère l'un à l'autre; l'un m'accommode mieux que l'autre: c'est celui qui me plaît davantage. On dit, à la vérité, je l'aime bien; mais bien en cet endroit signifie beaucoup: & quand bien signifie beaucoup, plus est le comparatif qui y répond, & non pas mieux.

☞ MIEUX s'emploie quelquefois substantivement. Il fera de son mieux; c'est le mieux que vous puissiez faire.

*A l'aimable Phylis, un grand mal fait la guerre,
Vous le savez, ô Dieu! rien n'échappe à vos yeux;
Mais faites le tout pour le mieux,
Laissez un Ange sur la terre,
Vous en avez assez aux Cieux.* BOURSAULT.

On dit proverbialement que le mieux, est l'ennemi du bien, pour dire, que le bon paroît moins bon, mis auprès de l'excellent, en même genre. Il signifie aussi qu'on gâte souvent une bonne chose, en voulant la rendre meilleure. ACAD. FR.

☞ Il s'emploie aussi adjectivement, pour meilleur, plus convenable. Il n'y a rien de mieux que ce que vous dites.

☞ On dit qu'un homme chante des mieux, pour dire qu'il chante aussi-bien que ceux qui chantent le mieux. OPTIMÉ. VAUG. & CORN. disent que cette façon de parler est basse, & nullement du langage de la Cour. Elle n'est que bourgeoise, & reçue dans le discours familier.

☞ On dit absolument qu'un homme est mieux, que sa santé est en meilleur état. Il est mieux, un peu mieux. Aller de mieux en mieux, faire toujours des progrès vers le bien. Ses affaires vont de mieux en mieux.

On dit adverbialement, A qui mieux mieux; pour dire, A l'envi l'un de l'autre. CERTATIM. Cette locution est basse, il faut toujours dire à l'envi. VAUG. CHAP. Elle n'est que familière.

☞ Il a fait du mieux, le mieux qu'il a pu, le mieux du monde, tout au mieux, façons de parler adverbiales du style familier.

Il y a des occasions où l'on met, que non pas, après mieux. La nature de l'esprit humain est d'aimer mieux qu'on lui laisse quelque chose à suppléer, que non pas qu'on s'imagine qu'il ait besoin d'être instruit de tout. LOG. DE PORT-R. Il vaut beaucoup mieux que les preuves suivent immédiatement les propositions douteuses, que non pas qu'elles en soient séparées. IBID.

☞ Cette façon de parler, que non pas que, quoiqu'elle se trouve dans un bon livre, n'en est pas meilleure. Elle rend la phrase traînante; elle est raboteuse, dure & désagréable à l'oreille.

On dit proverbialement: Il a fait comme Robin fit à la danse; tout du mieux qu'il a pu. Il aime mieux deux œufs qu'une prune. Cela vaut mieux denier qu'il ne valoit maille. Il vaut mieux en terre qu'en pré. Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras: & plusieurs autres semblables. Le mieux auquel on aspire, fait qu'on gâte le bien, dit un proverbe Italien. FÉNELON.

MIEX, MIELS & MIELX. Du Latin *Melius*. Vieux mots employés pour mieux.

☞ MIEYUN. Ville de la Chine, dans la Province de Péking, département de Xuntien.

M I F.

MI FORT. En fait d'armes, on appelle *mi-fort* de l'épée, la partie du milieu qui est entre la garde & la pointe, qu'on nomme le fort & le foible.

Tome V.

M I G.

MIGANA. Nom d'un lieu du Royaume de Tunis, en Barbarie. *Migana*. Il est vers les confins de la Constantine, à dix lieux de Musti.

MIGEAU. f. m. On nomme ainsi en Roussillon la laine de la troisième sorte, que les Espagnols appellent Tierce. Elle est la moindre de toutes.

MI-GLAIVE. f. m. Nom d'une ancienne arme offensive, espèce de hallebarde. *Hasta species*.

MIGNARD, ARDE. adj. Qui a les traits fins & délicats. *Venuslus, delicatulus*. Une femme *mignarde*, qui est d'une taille fine & jolie; qui a un teint délicat, une petite bouche. Ce mot a été banni de l'usage, peut-être parce qu'il a paru trop mou, & qu'il sent un peu le diminutif. Il plaisoit extrêmement aux Poëtes de la Cour des Valois, & il entroit dans tous les vers qui avoient un caractère tendre & délicat. On dit encore, un air *mignard*, un visage *mignard*, mais dans le style familier seulement.

☞ On dit d'un petit ouvrage travaillé avec une extrême délicatesse, cela est *mignard*, cet ouvrage est *mignard*.

☞ Il semble qu'en général, ce mot désigne une affectation puérile, une fausse délicatesse qui s'exerce sur des choses qui n'en méritent point. Faire le *mignard*, c'est faire le beau. Un langage *mignard*, si on le dit, est un jargon plein d'affectation. *Tersus sermo*.

*Je suis une jeune Bergère,
Qui ne sais ce que c'est qu'artifice & que sard;
Qui plais sans songer même à plaire,
Et qui n'ai rien de trop mignard.*

MIGNARDEMENT. adv. D'une manière mignarde, avec finesse ou avec délicatesse. *Blandè, eleganter, venustè*. Cet Orfèvre travaille fort *mignardement* en petits ouvrages. Cet enfant a été élevé fort *mignardement*, délicatement: il joue du luth fort *mignardement*.

*Sur un front blanc comme l'ivoire,
Deux petits arcs de couleur noire,
Etoient mignardement voutés.* VOÏT.

MIGNARDER. v. a. Flatter, traiter avec délicatesse, dorloter, faire des amitiés enfantines. *Gloss. sur Marot. Blandiri*. C'est le défaut des mères de trop *mignarder* leurs enfans. Ce terme n'est pas du bel usage, & ne peut passer que dans le discours familier.

MIGNARDE, ÉE. part. & adj. Il a les significations de son verbe.

MIGNARDISE. f. f. Délicatesse de quelque chose, soit qu'elle vienne de la nature, ou de l'art. *Mollitia delicatior, blanditia, elegantia, venustas*. Il est plus en usage que *mignard*. On s'en sert même dans les ouvrages sérieux. Ces sortes de pieds & de mesures n'ont qu'une certaine *mignardise*, qui a toujours le même tour, & qui n'émeut point l'âme. BOIL. Les cœurs les plus fermes s'amollissent & se fondent, pour peu que la volupté les touche: elle vient avec toutes les *mignardises* & toutes les parures des grâces. M. DE LA CH. Je soutiens qu'il faut de la *mignardise* dans notre sexe. P. COM. La *mignardise* de cette bouche, de ce visage, de cette taille, charme tout le monde. Ce portrait de miniature est fait avec beaucoup de *mignardise*. Il y a des langues plus capables de certaines *mignardises* les unes que les autres.

☞ MIGNARDISE, se dit aussi en parlant du style, pour désigner les petites affectations. Sénèque, plus que tout autre, avoit contribué à gâter & à corrompre le jugement des jeunes Romains, & à substituer à l'éloquence mâle & robuste qui avoit régné jusqu'à lui, les *mignardises* d'un style chargé d'ornemens, de pensées brillantes, d'antithèses & de pointes. ROLL. MIGNARDISE, se dit aussi de certaines délicateses d'éducation, des flatteries. *Blandimentorum mollis lenocinium*. Quand ce seroit un Prince, on ne l'auroit pas élevé avec plus de *mignardise*, plus de soin.

Kkkkkk

Il obtient tout ce qu'il veut de sa mère par les *mignardises*. Il s'est laissé prendre par les *mignardises* de cette femme, par les natteries, les carelles.

MIGNARDISE. Espèce de petit œillet gris, rouge, blanc, qui fleurit en Avril & en Mai. *Flos cariophyllus leucophæus*. Ces *mignardises* sont allez jolies.

☞ On l'appelle aussi *œililé*, ou *œillet frangé*, parce que les feuilles sont découpées en manière de frange.

MIGNATURE. Voyez **MINIATURE**.

MIGNÉ. Bourg de France, en Poitou, Election de Poitiers, au nord occidental de cette ville.

☞ **MIGNON, MIGNONNE.** adj. Qui a de petits agémens, joli, délicat, gentil. *Scitus, venustus, elegans*. Une taille *mignonne*. Visage *mignon*. Bouche *mignonne*. Beauté *mignonne*. Elle paroît consister dans l'air & dans la tournure gracieuse du visage, dans la finesse & dans la délicatesse des traits, plus que dans la proportion & la régularité.

☞ **MIGNON**, se dit aussi des ouvrages de l'art, travaillés délicatement. *Scitus, eximius*. Voilà un bijou fort *mignon*, une montre *mignonne*, des fouliers *mignons*.

☞ On le dit aussi des ouvrages d'esprit où il y a de la finesse. Il a fait un sonnet fort *mignon*.

☞ On le dit encore des langues qui ont de la douceur & de l'agrément. La langue Italienne est fort *mignonne*. Tout cela est du style familier.

☞ On appelle familièrement argent *mignon*, celui qu'on a mis en réserve pour quelque dépense superflue. Pour faire cela, il me faudroit de l'argent *mignon*. Et l'on appelle péché *mignon*, celui pour lequel on a plus de penchant, auquel on est le plus attaché. La médisance est son péché *mignon*.

☞ **MIGNON**, est aussi substantif, & désigne une personne chérie, préférée aux autres, un ami ou un amant favorisé. On dit familièrement qu'un enfant est le *mignon* de sa mère. Du tems de Henri III, les Favoris s'appeloient les *mignons* du Roi. Aujourd'hui on ne donne presque plus ce nom qu'aux enfans qu'on caresse. Mon *mignon*, mon petit *mignon*. Si on le donne à d'autres, c'est en souriant & par dérision, comme quand on dit en colère à quelqu'un, vous êtes un joli *mignon*, pour dire vous êtes fort impertinent, fort ridicule.

☞ Les petits enfans appellent aussi leur père & leur mère, papa *mignon*, maman *mignonne*.

Ce mot vient de *mignon*, Bas Breton, qui signifie ami, ☞ ou de *minus*, petit. *Minus, minius* (d'où vient *minimus*) *minio, minionis*, mignon; ou de *ninnus*, qui signifie enfant. D'où vient l'Espagnol *nino, ninnus, ninni, ninnius*: *ninnio, ninnionis, ninnione, minnionis mignons*. *Ninnus, ninnius, ninniardus, minniardus*, mignard. Voyez combien M. Ménage est heureux à trouver des généalogies.

☞ D'autres le font venir sans tant de détours de l'Allemand *minuen*, aimer, & font venir de la même source mignard, mignarder, menin.

MIGNONNE. f. f. Nom d'une espèce de pêche. On pourroit l'appeler en Latin *bellula*, ou *malum Persicum bellulum*. La *mignonne* est constamment pour les yeux, la plus belle pêche qu'on puisse voir; elle est très-grosse, très-rouge, satinée & ronde; elle mûrit des premières de la saison, & a la chair fine & bien fondante & le noyau très-petit: véritablement son goût n'est pas toujours des plus relevés, il a souvent quelque chose de fade. LA QUINT. T. I. p. 435.

MIGNONNE, est aussi le nom d'une espèce de prunes. La *mignonne* est languette. LA QUINT. Les *mignonnes* sont blanches-jaunâtres. Id.

MIGNONNE, en terme d'Imprimerie. f. f. Est une sorte de caractère heteroclitre, qui est un des plus petits, entre le petit Texte & la Nonpareille.

MIGNONNE. f. f. Nom d'une civière de l'État de l'Eglise en Italie. *Minio*. Elle coule dans la province du patrimoine de S. Pierre, & se décharge dans la mer Tyrienne, un peu au couchant de Civita Vecchia. MATY.

MIGNONNEMENT. adv. D'une manière délicate, avec délicatesse. *Delicatè, scitè*. Cela est fait *mignon-*

nement. Cette pierre est fort *mignonnement* enchâssée dans cette bague.

MIGNONNETTE. f. f. Espèce d'œillet qui n'a que la fleur différente des autres œillets: cette différence consiste en ce que les feuilles de la fleur sont découpées en petits filets qui torment une espèce de peluche. *Mignonnette simple, mignonnette double*.

MIGNONNETTE. Espèce de dentelle qui n'est qu'un réseau fin, dans lequel on conduit un ou plusieurs gros fils qui composent des branchages & des fleurs, & font qu'on croit de loin que c'est la plus belle & la plus fine dentelle.

MIGNONNETTE. C'est aussi, en termes d'Imprimerie, un caractère très-menu. Ac. FR.

MIGNONNETTE. Se dit aussi de la plus belle espèce de poivre blanc, concassé en morceaux plus petits qu'à l'ordinaire.

MIGNOT, OTE. adj. m. & f. Celui ou celle qui se fâche aisément, avec qui on a peine à vivre, qu'on n'a pas eu assez de soin de corriger de bonne heure. Un enfant *mignot* est un enfant gâté. Une femme *mignote* est celle qui boude pour peu de chose, & qui exige de son mari beaucoup de complaisance. Il y a cette différence entre *mignard* & *mignot*, que le premier doit s'entendre en bien, au lieu que l'autre se prend toujours en mauvaise part. Autrefois *mignot* & *mignote* ne signifioit que joli, jolie, mignon, mignonne, comme on en peut juger par les vers cités dans le Glossaire du Roman de la Rose. Ces mots ne sont plus en usage.

MIGNOTER. v. a. Flatter, traiter délicatement. *Adblandiri*. Il ne faut pas tant *mignoter* les enfans, il faut les accoutumer de bonne heure à la fatigue. Cette femme *mignote* ce vieillard pour avoir sa succession. Il est populaire.

MIGNOTÉ, ÉE. part. & adj.

MIGNOTIE. f. f. En Latin *Oculus Christi*. Pour avoir cette fleur belle & double, il ne faut pas manquer de la replanter tous les ans, comme les œillets, prenant de bonne heure les plus beaux bouquets ou brins de la plante, les replantant ailleurs en lieu frais, pour les retirer quand ils auront racine, & en faire un carreau, ou bien (ce qui est plus assuté) les marcotter comme les œillets.

MIGNOTIE. Vieux mot. Gentillesse, ajustement. Ce mot est venu de *mignot* qui a été dit pour joli, mignon, agréable.

MIGNOTISE. f. f. Flatterie, caresse qu'on fait à quelqu'un. *Blanditiæ*. Un amant gagne sa maîtresse par mille petites *mignotises* & flatteries. Les vieillards aussi bien que les enfans, aiment fort les *mignotises*, les carelles. Ce mot est vieux.

☞ **MIGOT.** Terme employé en Languedoc, pour désigner le rebut des laines, une laine qui est encore au dessous du migeau.

MIGRAINE. f. f. Mal aigu qui afflige la moitié de la tête, qui se dit proprement quand on n'en sent la douleur que d'un côté, soit à droite soit à gauche. *Hemicrania*. Quelquefois elle ne monte pas plus haut que les muscles temporaux. D'autres fois elle monte jusqu'au haut du crâne. Ce mal est presque toujours accompagné de foiblesse d'estomac, souvent d'envie de vomir, & de pulsations très-vives dans la tête. La *migraine* est causée par une sérosité âcre qui pique le pétricrane ou les meninges du cerveau. On l'appelle *hemicrana*, ou *hemisrania*, comme qui diroit qui occupe la moitié du crâne.

Ce mot vient du Grec *μικρανία*. On dit aussi en Latin *micrana*.

On dit figurément de toute chose ennuyeuse & choquante, qu'elle donne la *migraine*, pour dite qu'elle fait mal à la tête. Cela ne se dit que dans le discours familier & comique.

MIGRAINE. f. f. C'est le nom du fruit du grenadier, qui s'appelle plus communément Grenade; mais quelques uns lui donnent le nom de *Migraine*, & ce nom approche plus de la manière dont les Languedociens appellent ce fruit, car ils le nomment *Mio-grane*.

MIGRATION. f. f. Passage ou transport d'un lieu dans un autre pour s'y établir. La ville de Marseille doit son origine aux Phocéens, qui sortirent en différens tems de leur pays, & firent des établissemens en diverses contrées; mais auxquelles de ces migrations faut-il rapporter la fondation de cette ville? *Mém. de Trév.*

☞ On doit observer que ce mot ne se dit jamais qu'en parlant d'un nombre considérable de personnes.

MIGUEL. f. m. Nom d'homme. *Michaël.* C'est la même chose que Michel. *Miguel* est le nom Espagnol, qui se dit de ceux de cette nation, & des Portugais dont S. Michel est le patron. Dom *Miguel* Cervantès est l'Auteur du Roman de Dom Guichote.

SAN-MIGUEL. Nom d'une petite ville de l'Audience de Mexique, en Amérique. *Fanum S. Michaëlis* Elle est dans la province de Machoacan, & au nord de la ville de ce nom. **MATY.**

SAN-MIGUEL. Nom d'un bourg de l'Audience de Guatemala, en Amérique. *Fanum S. Michaëlis, Michaëlopolis.* Il est sur la côte de la province de Guatemala, entre les villes de S. Jago & Léon.

SAN-MIGUEL. Nom d'un bourg de l'Amérique méridionale. *Fanum S. Michaëlis.* Il est dans le nouveau Royaume de Grenade, environ à quinze lieues de Santa Fé de Bogota, vers le nord. **MATY.**

SAN MIGUEL del Estéro, ou de Técuman. Nom d'une petite ville de l'Amérique méridionale. *Fanum S. Michaëlis de Storea ou de Matta.* Elle est dans le Técuman, sur la rivière d'Estéro, environ à trente-une lieues de S. Jago del Estéro.

SAN-MIGUEL DE PIURA. Nom d'une petite ville du Pérou. *Fanum S. Michaëlis.* Elle est dans la province de Quito, vers les confins du Pérou propre, & à douze lieues de la mer Pacifique.

Basses de SAN MIGUEL. *Syrtis S. Michaëlis.* Ce sont des écueils que l'on trouve dans l'Océan Éthiopien, entre l'île de Madagascar & les Maldives. **MATY.**

Golfe de SAN MIGUEL. *Sinus S. Michaëlis.* Ce golfe est une petite branche de la mer Pacifique. Il s'avance du couchant au levant dans les côtes de la Terre-ferme propre, au midi de la ville & du golfe de Panama. **MATY.**

L'île de SAN MIGUEL. Nom d'une petite île de l'Océan oriental. *Insula S. Michaëlis.* Elle est environ à vingt lieues de celle de Paragoja, vers le midi, & un peu moins de celle de Borneo, vers le levant. **MATY.**

SAN-MIGUEL. C'est une des Açores. Voyez **SAINT MICHEL.**

SAN-MIGUEL. Nom d'une rivière. *Fluvius S. Michaëlis.* C'est une petite rivière du Brésil; elle coule dans la Capitanie du Pernambuco, & se décharge dans la mer du Nord. **MATY.**

M I H.

MIHIR, ou MIHR. f. m. Terme de Calendrier & de Relation. Nom du mois de l'équinoxe d'Automne, chez les Perses, qui répond à notre mois de Septembre. *Mihicus, September Persarum.*

MIHIRGIAN. f. m. C'est ainsi que les Persans appellent l'équinoxe autumnal, dont ils font un jour de Fête, aussi bien que de l'équinoxe du printemps, qu'ils nomment Nevroux, & auquel ils ont fixé le commencement de leur année.

MIHR-MAH. f. m. Terme de Calendrier. Nom du septième mois des Persans: il répond à-peu-près à notre mois de Mars.

M I J.

☞ **MIJAH.** Voyez **MIA.**

MIJAURÉE. f. f. Terme populaire & injurieux, ☞ qui se dit d'une femme dont les manières sont affectées & ridicules. Ce n'est qu'une *mijaurée.* Voilà une plaisante *mijaurée.*

MIJAZIA f. m. Terme de Calendrier. Nom du huitième mois des Éthiopiens, qui répond à-peu-près à notre

Tome V.

tre mois d'Avril. On l'appelle aussi *miazia* & *mazia.*

MIIR-AAB. f. m. Terme de Relation. Officier de la Cour du Sophi de Perse. Le *Miir-aab* est le Grand-Maitre des Eaux.

MIIR ACHOUR BASCHI. f. m. Terme de Relation. Grand Officier de la Cour du Roi de Perse. Le *Miir-achour-baschi* est le Grand Ecuyer du Roi de Perse.

MIIRI-SCHIKAAR BASCHI. f. m. Terme de Relation. Nom d'office à la Cour du Sophi. Le *Miiri-Schikaar-Baschi*, est son Grand Veneur.

M I K.

MIKEL. Voyez **MICHEL.**

M I L.

MIL. Nom de nombre. Voyez **MILLE.**

MIL. (mouillez l) ou **MILLET.** f. m. Plante qui pousse des tiges à la hauteur d'une coudée & demie, assez grosses, noueuses. *Milium.* Ses feuilles sont semblables à celles du roseau, large de plus d'un pouce, velues. Ses fleurs naissent en bottes ou en bouquets aux sommités des tiges: elles sont composées chacune de plusieurs étamines qui sortent du milieu du calice, le plus souvent à deux feuilles. Il leur succède des graines presque rondes ou ovales, dures, luisantes, de couleur jaune ou blanche. En Latin *milium semine luteo vel albo.* C. BAUH. *Pin 26.* La graine de millet est employée en quelques endroits à faire du pain, qui est sec, friable & de petite nourriture, mais qui étant chaud, a assez bon goût On nourrit des oiseaux de cette graine, & les ortolans en font fort friands. On se sert en Médecine de la farine de la semence de millet, pour faire des cataplasmes anodins & résolutifs.

Cette graine est, dit-on, appelée *milium*, parce qu'elle porte ses graines en grand nombre & comme par milliers.

On dit populairement d'un gourmand à qui on présente peu de chose à manger, que c'est un grain de mil dans la gueule d'un âne; & pour marquer qu'un homme a extrêmement peur, on dit de même qu'on lui boucheroit le derrière avec un grain de millet. **Ac. FR.**

MILA. Ville d'Afrique, au Royaume de Tunis, dans la province Constantine.

MILAN. f. m. Oiseau qui vit de proie. On l'appelle aussi *Écoufle* & *Huan.* *Milvus.* Il est de divers grandeurs & plumages. *Milan* roux, *milan* royal, *milan* noirâtre, blanchâtre, *milan* de marais, &c. Il est l'ennemi du duc & du sacre.

☞ **MILAN.** Poisson de mer qui n'a point d'écaillés & dont tout le corps est couvert d'une peau rude. Il s'élève un peu au-dessus de l'eau, par le moyen de ses nageoires qui lui servent d'ailes. Pendant la nuit il est lumineux. Sa chair est dure & sèche. *Milvus piscis.*

MILAN. Ville d'Italie, capitale du Duché de *Milan*, & située dans une belle plaine, à six lieues de Pavie, entre la rivière du Tessin & celle d'Adda, avec lesquelles elle a communication par le moyen de deux grands canaux. *Mediolanum.* *Milan* est une ville très-ancienne; on prétend qu'elle a été fondée par les Gaulois, l'an 170 de Rome, & elle a été ensuite la principale de l'Empire Romain après Rome. Elle est encore aujourd'hui très-considérable. On la nomme avec raison *Milan* la Grande, car elle a dix milles de circuit, vingt-deux portes, quatre-vingt-seize Paroisses, deux cens trente Églises, quarante Couvens de Religieux & cinquante de Religieuses; dix Hôpitaux qui entretiennent jusqu'à neuf mille pauvres & cent confréries, qui renferment un très-grand nombre d'ouvriers. *Milan* a 27 d. 19 m. de longitude, & 36 d. 20 m. de latitude. **ACAD. DES SC.**

MILAN. Sorte de fromage qui a des yeux, qui a la croûte rouge & qui vient de *Milan.* *Casus Mediolanensis.* Ainsi on dit du *milan* ou du fromage de *Milan.*

MILAN d'été. f. m. Sorte de poire précoce qui vient au

Kkkkkk ij

mois de Juillet, qu'on nomme autrement Hativeau blanc & beurré d'été. *Voyez LA QUINTINIE.*

MILANEZ, ou **MILANOIS**. Duché de Milan. *Mediolanensis Ducatus*. C'est un des États de la Lombardie, en Italie. Il est borné au couchant par le Piémont & par le Montferrat; au midi, par l'État de Gènes; au levant, par ceux de Parme, de Mantoue & de Venise; & au nord, par le Valais, les Bailliages des Suisses & le pays des Grisons. On donne au Duché de *Milan* quarante-huit lieues du nord au sud, & trente-cinq en sa plus grande largeur du couchant au levant.

Le MILANEZ PROPRE, ou le Territoire de Milan. *Mediolanense Territorium*. C'est une des plus grandes & meilleures provinces du Duché de Milan. Elle s'étend depuis le Pavéan qu'elle a au midi, jusqu'au territoire de Côme, & aux Bailliages des Suisses.

MILANOIS, **OISE**. f. m. & f. Qui est de Milan, ou du Milanois. *Mediolanensis*.

MILANOISE. f. f. Terme de Fleuriste. Nom d'une anémone qui est une persiquine qui fait de grosses fleurs. **MORIN**.

MILAU. Nom d'un bourg de la Bohême, situé près du Muldaw, à quatre lieues de la ville de Thabor, vers le couchant. *Meliadunum*. **MATY**.

MILAZZO, ou **MÉLAZZO**. Nom d'une ancienne ville de la vallée de Démona, en Sicile. *Myle*. Elle est sur le cap de *Milazzo* & sur un petit golfe, qui porte le même nom, environ à huit lieues de Messine, du côté du couchant. *Milazzo* est partagée en deux, une partie, située sur la montagne, est fortifiée; & l'autre, qui est le long du golfe, a un bon port, dont l'entrée est défendue par un château. **MATY**.

MILDEN, ou **MOULDEN**. Nom de lieu. *Minnodunum*, *Minnidunum*. Le Géographe Athicus le place dans le chemin de Milan à Mayence, par les Alpes Pennines. Valois, *Not. Gall. p. 339*.

MILERINE. f. f. On appelle ainsi dans quelques pays une terre où l'on sème du mil. *Ager milio confitus*.

MILÉSIEN, **ENNE**. f. m. & f. Nom d'un ancien peuple Grec de l'Asie Mineure, habitant de Milète. *Miletus*, a.

MILET. f. m. Roi de Carie, étoit fils d'Apollon & d'une fille de Minos. Il fit bâtir dans la Carie une ville à laquelle il donna son nom, & qui devint la capitale du Royaume.

MILET. f. m. Nom d'une espèce de poire. La chair du *milet* est pleine de marc & de pierre. **LA QUINT**. *T. I. p. 254*.

MILET. Nom d'une ancienne ville très considérable de l'Ionie, dans l'Asie Mineure. *Miletus*.

MILÉTO. Nom d'une ancienne ville des Brutiens en Italie. *Miletus*, *Mileta*. Elle est maintenant dans la Calabre ultérieure, à deux lieues de l'embouchure du Méramno & de la ville de Nicoréta: elle a un Évêché, fondé l'an 1075, & suffragant de Rhége. **MATY**.

MILÈVE. *Voyez MÉLA*.

MILFORD HAVEN. C'est à dire, le Havre de **MILFORD**. *Milfordensis sinus*. C'est une baie de la mer d'Irlande; elle entre fort avant dans les côtes du Comté de Pembrock.

MILGUIE. f. f. Nom de femme. *Milvida*.

MILHAN. f. m. Nom d'homme. *Æmilianus*. Prononcez *Milhan* à la manière Portugaise, c'est-à-dire, en mouillant l'h, comme nous faisons en François la double ll dans *millet*, *maillet*, &c. Émilien, que les Espagnols, & nous à leur exemple, appellons S. *Milhan*, est un des principaux maîtres que l'Espagne ait eus pour la vie solitaire. **BAILLET**, au 12 de Nov.

MILHAUD, **MILLAUD**, ou **MILHAU**. Nom d'une ville de France. *Amilhanum*, *Millialdum*, *Amelianum*, *Æmilianum*. Elle est sur le Tarn, dans le Rouergue, aux confins du bas Languedoc, & à huit lieues de Rhodès, vers le levant. Long. 20. d. 50'. lat. 44. d. 10'.

MILIA. *Milyas*. C'étoit anciennement une ville de Pamphylie, en l'Asie Mineure: elle est presque en-

tièrement ruinée. On la met dans la Caramanie, en Natolie, environ à quinze lieues de Satalie, vers le nord. **MATY**.

MILIAIRE. adj. Terme d'Anatomie, qui se dit des petites glandes de la peau. *Miliaris glandula*. Il y a une infinité de glandes *miliaires*; leur usage est de filtrer la matière de la sueur & de la transpiration. *V.* ces mots. Ces glandes sont fournies d'une artère, d'une veine & d'un nerf, & d'un conduit excrétoire par où s'échappe la liqueur qui a été séparée du sang dans le corps de la glande. C'est cette matière liquide qui sort ensuite par les pores de l'épiderme.

MILIAIRE est encore le nom d'une fièvre que les Médecins ont ainsi appelée, parce que les pustules qui poulent dans cette maladie, ressemblent en quelque sorte à des grains de millet, dont le nom Latin est *Milium*. *Purpurei*, *vari pestilentis febris*. C'est une espèce de fièvre pourprée, & qui n'en diffère qu'en ce que les ébullitions de celle-ci, sont plus grosses & moins nombreuses. On dit rarement la *miliaire*, substantif; on dit plutôt fièvre *miliaire*. Il y a des fièvres *miliaires* qui sont contagieuses. On les appelle simples, quand il ne paroît sur le corps que des pustules *miliaires*; & composées, lorsque ces boutons blancs sont entremêlés de pustules papillaires rouges.

MILIAIRE. f. m. *Milianium*. Grand vase long & étroit, dont les Romains se servoient pour faire chauffer de l'eau.

MILIANE. Grande ville d'Afrique, dans la province de Tenes, au Royaume de Tremecen.

MILICE. f. f. Terme collectif, qui se dit des gens de guerre, de ceux qui sont profession des armes. *Exercitus*, *copia*. La *milice* des Romains & des Grecs étoit brave, courageuse & bien disciplinée. Les *milices* des Asiatiques ont été toujours fort peu estimées.

Ce mot & ses dérivés viennent de *militia*; & *militia* vient de *Miles*, soldat; & *miles* vient de *mille*, qui s'écrivoit autrefois *mile*. Dans les levées qui se faisoient à Rome, comme chaque tribu fournissoit mille hommes, quiconque étoit de ce nombre s'appeloit *Miles*.

MILICE, se dit plus particulièrement des habitans d'un pays qui s'arment soudainement pour le défendre; & en ce sens les *milices* sont opposées aux *troupes réglées*. *Conscripta ex indigenis copia*. Les ennemis ont tenté une descente sur nos côtes; mais ils ont été repoussés par les *milices* du pays. Toute la *milice* bourgeoise s'est mise en armes pour aller au-devant du Roi.

MILICE. Terme moderne de guerre. On a donné ce nom aux soldats que fournissent les différentes communautés, ou qui sont levés en conséquence des ordres du Roi, dans les différentes Généralités. La première levée des *milices*, telle qu'elle se fait aujourd'hui, se fit par ordonnance du 20 Novembre 1688; elle fut de 25050 hommes, partagés en 30 Régimens qui furent congédiés à la paix de Riswick. On leva encore des *milices* sous le même regne, pendant la guerre qu'occasionna la succession d'Espagne; mais on ne les enrégimenta point, elles ne servirent qu'à recruter les régimens des troupes réglées.

Les *milices* commencèrent à avoir lieu sous le regne de Louis XV, après la mort de M. le Régent, sous le ministère de M. le Duc de Bourbon, & dès lors il fut projeté & décidé d'en faire un corps toujours subsistant; de sorte que, par ordonnance du 25 Février 1726, il fut levé 93 bataillons de *milice*: par celle du 12 Novembre 1733, on augmenta de 30 le nombre des bataillons, & ils furent tous mis à 12 compagnies de 57 hommes, Officiers non compris. Cet arrangement ne dura pas, & il y a eu des changemens considérables, relativement à la *milice*.

L'engagement des soldats de *milice* est pour six ans, après lesquels ils doivent être renvoyés, & ils sont remplacés par d'autres que les Paroisses fournissent. L'intention de S. M. est que tous les garçons d'une Paroisse, en âge de porter les armes, tirent au sort,

& au défaut de garçons, les hommes nouvellement mariés.

☞ Ce mot se dit au singulier & au pluriel. La *milice* aura lieu cette année. Il n'y aura qu'un remplacement de *milices*.

☞ *MILICE GARDE-COTE. Voyez GARDE-COTE.*

MILICE, se dit quelquefois de l'art militaire, de la discipline des troupes. *Res militaris*. L'ordre de la *milice* Romaine étoit merveilleux. Ce Capitaine entend bien la *milice*, l'art de conduire des troupes. Élian & Végèce nous ont donné des idées de la *milice* des Anciens. Juste Lipse & Saumaïse ont fait des Traités de la *milice* des Romains. *Voyez* Loiseau sur les divers genres de *milice* parmi les Romains. Le IV^e Tome du Trésor des Antiquités Françaises & Saxones, traite de l'ancienne *milice* Française & Saxone. On ne le dit guère qu'en parlant de l'ancien tems.

On dit figurément & en termes de l'Écriture Sainte, que la vie de l'homme est une *milice* continue. Ac. FR. & l'on appelle Église *militante*, l'assemblée des Fidèles qui est sur la terre.

MILICE CHRÉTIENNE de Sainte Marie de la Conception. Nom d'un Ordre Militaire. *Voyez* CONCEPTION.

MILICE DE JESUS-CHRIST. C'est un des noms qu'on donne au Tiers-Ordre de S. Dominique, ou des Frères Prêcheurs. On l'a aussi nommé dans la suite l'Ordre de la Pénitence de S. Dominique : S. Dominique l'établit sous le nom de *Milice de J. C.* pour combattre les ennemis de la foi. *Voyez* DOMINICAIN.

MILICHIE. adj. m. Terme de Mythologie. *Milichius*. Surnom que l'antiquité donnoit en quelques endroits à Jupiter & à Bacchus, & peut-être encore à d'autres dieux. L'origine de ce nom est inconnue.

☞ *MILICIEN*. f. m. C'est ainsi qu'on appelle les Soldats de *milice*. *Voyez* *MILICE*.

MILIEU. f. m. Ce qui est également distant des extrémités. *Medium, centrum*. Le centre est le milieu d'un cercle. La Terre-Sainte est au milieu de la terre, ce qui se dit populairement, car le milieu de la terre est par-tout, puisque la terre est de figure sensiblement sphérique. Les Anciens qui connoissoient beaucoup plus de terres d'occident en orient, que du midi au septentrion, donnoient à la terre une figure beaucoup plus longue que large; c'est en suivant ce sentiment, que les Rabins ont dit que la Terre-Sainte étoit au milieu de la terre.

Ce mot vient de *medius locus*.

On appelle en Astronomie le milieu du ciel, le point de l'écliptique qui se rencontre dans le méridien. On appelle aussi *cœur du ciel*, la Maison Royale qui est la dixième.

☞ On dit dans le même sens le point milieu, pour dire le point du milieu. Alors ce mot est adjectif.

☞ Ce terme est souvent employé dans une signification moins exacte, & se dit de tout endroit éloigné de la circonférence des extrémités. Ainsi l'on dit qu'un Soldat s'est jeté au milieu des ennemis. *Medios in hostes, inter hostes*. J'ai perdu mon compagnon au milieu de la foule. Il s'est levé du milieu de l'assemblée, pour faire une remontrance. Ce Prince a été assassiné au milieu de sa Cour. Cette ville est au milieu des terres, éloignée de la mer & des rivières. L'aigle s'élève au milieu des airs.

☞ On dit qu'une langue de terre s'avance au milieu de la mer, qu'un bras de mer s'avance au milieu des terres, c'est à dire, entre bien avant. On le dit encore d'une moitié indéfinie de quelque chose. En parlant des choses qui regardent le tems, on dit au milieu de la vie, au milieu de l'été, de l'hiver, c'est-à-dire, dans un tems à peu près éloigné du commencement & de la fin. *Media estate, hyeme*.

☞ C'est la même chose quand on parle des ouvrages qu'on prononce ou qu'on écrit. Ainsi, l'on dit qu'un Prédicateur est demeuré court au milieu de son sermon. J'en suis au milieu du livre.

☞ En parlant des choses morales, il s'emploie avec l'article *au*, & signifie la même chose que *dans*, *parmi*. Il arrive des disgrâces au milieu des plus grandes prospérités. Au milieu des plaisirs, au milieu des plus

grandes affaires, il trouve des momens à donner à ses amis. *Inter*.

On dit familièrement, Au beau milieu, pour dire, tout au milieu.

Au MILIEU de tout cela. Façon de parler adverbative, pour dire, Parmi tout cela, avec tout cela, nonobstant tout cela. Au milieu de tout cela, je voudrois le pouvoir servir. Il est du style familier.

En termes de Physique, on appelle *milieux*, les corps diaphanes, à travers lesquels passent les rayons de la lumière. Ac. FR. ☞ ou pour parler plus exactement, les *milieux* sont les fluides dans lesquels se trouvent les corps. L'air est le milieu dans lequel se meuvent les hommes & les animaux : l'eau est le milieu dans lequel vivent les poissons. Plus un milieu est dense, plus la résistance qu'il oppose aux corps solides qui le traversent, est considérable, parce qu'il y a plus de matière à déplacer dans un tems donné. C'est cette densité du milieu qu'on appelle résistance du milieu. *Medium*.

☞ En morale, *milieu* signifie le point qui est également éloigné des deux extrémités vicieuses. La vertu se trouve toujours dans le milieu.

Virtus est medium vitiorum, & utrinque reductum. HOR.

Les gens sages tiennent le milieu en toutes choses. Il y a une espèce d'amitié tendre qui tient le milieu entre l'amour & l'amitié. M. SCUD. Les coquettes tiennent le milieu entre les femmes vertueuses & les vicieuses. ID. Entre les vices opposés, il y a le milieu de la vertu, comme la piété entre l'impiété & la superstition. Quelquefois ce milieu est double, comme entre la timidité qui craint tout, & la témérité qui ne craint rien; il y a la générosité qui ne s'étonne point des périls, & une précaution raisonnable qui fait éviter ceux auxquels il n'est pas à propos de s'exposer. LOG. Le grand art de plaire consiste à trouver le juste milieu entre trop & trop peu. BELL. Le sage tient un juste milieu; les ambitieux le méprisent & se portent aux extrémités. S. ÉVR. Le juste milieu entre deux extrémités se mesure par rapport aux personnes; ce qui seroit excessif pour l'un, ne l'est pas pour l'autre. DACIER.

*Ne hazardez jamais votre estime trop tôt,
Et soyez pour cela dans le milieu qu'il faut.*

MOL.

MILIEU, se dit ☞ aussi figurément des tempéramens que l'on prend pour accommoder les affaires, accorder les différends, concilier les esprits. Chercher, trouver quelque milieu pour réussir dans une négociation. Essayez de trouver quelque milieu pour les contenter tous deux, pour les porter à transiger.

☞ C'est dans ce sens qu'on dit, il n'y a point de milieu à cela, c'est-à-dire, il n'y a point d'autre parti à prendre que celui qu'on vous propose.

MILION. f. m. Vieux mot, qui s'est dit pour Milan, Oiseau de proie. *Milvus*.

MILIORATI. f. m. Sorte de soie qui se tire d'Italie. Il y a des *miliorati* de Bologne & des *miliorati* de Milan. Les Négocians d'Amsterdam en font un assez grand commerce.

MILITAIRE. adj. m. & f. Qui concerne les choses de la guerre. *Militaris castrensis*. L'art militaire est la science de la guerre. De tous tems les hommes sont convenus de se dépouiller & de s'égorger les uns les autres, & pour le faire plus ingénieusement, & avec plus de sûreté, ils ont inventé des règles qu'on appelle l'art militaire. LA BR. On a attaché de la gloire à la pratique des loix militaires, & de siècle en siècle on a enchéri sur la manière de se détruire réciproquement. ID. M. de Turenne s'étoit fait une espèce de morale militaire. FL. Les exercices, ou les évolutions militaires, sont les différentes manières de ranger, de disposer & de faire agir les soldats. L'Architecture militaire, c'est l'art de fortifier les places. ☞ La justice

militaire est celle qui s'exerce parmi les troupes, suivant l'usage & les ordonnances de la guerre.

☞ Exécution *militaire*, c'est le dégat, le ravage qu'on fait en pays ennemi, pour contraindre les habitans à faire ce qu'on demande d'eux. On demande des contributions sous peine d'*exécution militaire*.

☞ Au figuré, c'est une exécution faite brusquement & sans observer les formalités requises.

☞ Un testament *militaire*, chez les Romains, étoit celui qu'un soldat faisoit à l'armée, & dans lequel il étoit dispensé d'observer les formalités ordinaires. Il suffisoit que la volonté du mourant fût certaine & constante. S'il n'étoit point écrit, il falloit qu'il fût fait en présence de deux témoins seulement; mais il étoit valable lorsqu'il étoit écrit, quoiqu'il n'y eût aucuns témoins. C'étoient des privilèges particuliers accordés aux gens de guerre, mais qui n'avoient lieu que lorsqu'ils étoient en campagne; car d'ailleurs ils étoient sujets au droit commun. Les Romains appelloient *colonne militaire*, une colonne sur laquelle étoit gravé le dénombrement des troupes d'une armée Romaine par Légion, selon leur rang, pour conserver la mémoire du nombre des soldats qu'on avoit employés à quelque expédition. Un *Ordre militaire*. Voyez ORDRE. *Théologie militaire*, *Jurisprudence militaire*. Voyez THÉOLOGIE & JURISPRUDENCE. Naudé a fait un ouvrage intitulé, *Syntagma de studio militari*.

☞ Monnoie *militaire*. Voyez OBSIDIONALE.

☞ Ce mot *militaire* est technique, c'est-à-dire, terme d'art. Le pas *militaire*, la discipline *militaire*, l'ordre *militaire* de S. Louis, &c. L'on dirait mal en Poésie, ardeur *militaire*, comme a fait Corneille dans *Rodogune*. Il faut alors employer les mots guerrière, belliqueuse ou autres semblables.

MILITAIRE, s'emploie quelquefois substantivement, pour dire, un homme de guerre, *Miles*. C'est un bon *Militaire*. On a donné des récompenses à tous les vieux *Militaires*. Ac. Fr. 1740. Il y avoit d'abord chez nous des terres Saliques distinguées des autres & destinées aux *Militaires* de la Nation. FÉN.

☞ Ce terme désigne non seulement les Officiers, mais encore tous ceux dont le service concerne la guerre, Ingénieurs, Artilleurs, &c.

☞ On s'en sert aussi, pour désigner le corps entier des Officiers. C'est ainsi qu'on dit qu'un livre est utile pour l'instruction du *Militaire*.

MILITAIRE, se dit aussi d'une espèce de fièvre maligne qui regne dans les armées, & qui est accompagnée d'une extrême douleur de tête, de maux d'estomac & de plusieurs autres fâcheux accidens. *Febris castrensis*. Elle est familière aux soldats à cause des mauvais alimens dont ils se nourrissent, & des grandes fatigues qu'ils souffrent. On nomme Voies *militaires*, les grands chemins de l'Empire qu'Agrippa fit faire sous l'Empire d'Auguste, pour la marche des armées & des voitures. Nicolas Bergier de Rheims a composé un excellent traité de l'Histoire de ces grands chemins, contenant l'origine, progrès & étendue quasi incroyable, des chemins *militaires*, pavés depuis la ville de Rome jusqu'aux extrémités de l'Empire.

MILITAIREMENT. adv. D'une manière militaire. *Bellicum in modum*. Les procès qu'on fait *militairement*, qu'on juge au Conseil de guerre, sont bientôt expédiés.

MILITANTE. adj. f. qui se dit seulement de l'Assemblée des Chrétiens, tandis qu'ils sont sur la terre. ☞ ainsi nommée parce que la vie des fidèles est un combat continuel qu'il faut livrer au monde, au démon & à ses passions. *Militans*. L'Église est divisée en *militante*, souffrante & triomphante. *Patiens*, *triumphans*. La *militante* est sur la terre, la souffrante dans le purgatoire, la triomphante dans le Ciel.

MILITER. v. n. Terme d'École & de Palais, qui se dit en ces phrases. Cette raison *milite* pour moi, sert à ma cause. Cette autorité *milite* contre vous, détruit ce que vous alléguiez. *Militare*, *pugnare*, *facere*. Patience qui *milite* sans cesse contre la dif-

ficulté de son objet. *Hist. de l'Ac. des Sc. 1742. p. 10.* M. de Courtin prend le mot de *militer* pour un synonyme de *faire la guerre*, mais l'usage est contraire. Faire pour ou contre quelqu'un.

MILLANCEY. Petite ville de France, dans l'Orléanois, à deux lieues de Romorentin.

MILLAS. Nom d'un bourg du Roussillon, situé sur le Ter, environ à trois lieues au dessus de Perpignan. *Milla*. On le prend pour le lieu nommé anciennement *Stabulum*. MATY.

☞ MILLAU. Voyez MILLHAUD. *Emilianum*.

MILLE. adj. Numéral de t. g. Terme d'Arithmétique indéclinable. *Mille*. Ce mot ne prend point d's au pluriel, quatre *mille* ans, &c. C'est le chiffre qui se met au quatrième rang ou colonnes des nombres, qui est au-dessus des cens, qui signifie dix centaines. Nombre, dixaine, centaine, *mille*: ensuite on compte dix *mille* & cent *mille*. *Mille* ans devant le Seigneur ne sont comptés que pour un jour. On a commandé *mille* chevaux pour un tel parti.

☞ Il faut toujours écrire & prononcer *mille*. Il n'y a plus que les Notaires & les Praticiens qui écrivent *mil*.

☞ Il faut pourtant remarquer qu'on écrit *mil*, & non pas *mille*, en datant les années du jour de la Nativité de Notre-Seigneur. Ainsi l'on dit l'an mil sept cent soixante-sept.

Ce *mil* est comme adjectif, & vient de *millesimus*, qui signifie *millième*. MÉNAGE.

MILLE, signifie quelquefois en général, beaucoup, au lieu d'un nombre précis. *Sexcenti*. Je vous fais *mille* actions de grâces. Il nous a fait *mille* contes plaisans. J'ai encore *mille* choses à faire avant que de partir. C'est un homme qui a *mille* curiosités. Nous tenons au monde *par mille* chaînes. Nic. Après *mille* peines & *mille* fatigues, je suis enfin venu à bout de mes desseins. Voit. Nous avons dit *mille* folies. Je vous ai dit cela *mille* fois. Il désigne partout un nombre incertain, mais fort grand.

Mille & mille lauriers dont sa tête est couverte. CORN.

Mille déjà l'ont fait, mille pourroient le faire.

☞ MILLE, en Géographie. f. m. On met un s au pluriel. C'est une mesure dont quelques nations se servent pour exprimer la distance entre deux lieux, de même que nous nous servons de lieues en France. *Milliare*. *Mille passus*. Il contient environ mille pas géométriques, c'est-à-dire un peu plus du tiers de la lieue commune. Mais le *mille* est plus long ou plus court, selon les différens pays.

☞ Le MILLE d'Italie contient *mille* pas géométriques. Le *mille* Anglois contient huit stades; la stade quarante perches; la perche seize pieds & demi.

Voici une réduction curieuse qu'a fait Casimir Polonois, des *milles*, ou lieues des provinces de l'Europe, conformément aux pieds Romains, qui sont égaux aux pieds Rhénans dont on se sert pour le septentrion.

	pieds.
Le mille d'Italie.	5000.
De France.	15750.
D'Angleterre.	5454.
De Bourgogne.	18000.
D'Égypte.	25000.
De Flandre.	20000.
D'Allemagne.	
le petit.	20000.
le moyen.	22500.
le plus grand.	25000.
De Hollande.	24000.
De Suisse.	26666.
D'Espagne.	21270.
De Lithuanie.	18500.
On l'appelle <i>mila</i> .	
De Pologne.	19850.
appelée aussi <i>mila</i> .	

De Perse.	18750.
qu'on nomme aussi <i>parafangue</i> .	
De Moscovic.	3750.
D'Écosse.	6000.
De Suède.	30000.

On dit burlesquement, Il s'en est ensui comme tous les *mille*. Il est imprudent & menteur comme tous les *mille*. Il s'est donné à tous les *mille*, c'est-à-dire, à tous les *mille* diables.

MILLE, est aussi une sorte d'arbre fort grand, qui se trouve au Royaume de Quoja, pays des Noirs. Ses racines croissent cinq ou six pieds au-dessus de terre.

MILLE-CANTON. f. m. Nom qu'on donne à un flux de petit poisson qui paroît de temps en temps en nombre innombrable, & qui n'est pas plus long qu'une épingle. Tantôt c'est une armée de petites perches, tantôt c'est une nuée de ranches, & ainsi des autres. De temps en temps le Magistrat fait publier des défenses de pêcher le *mille-canton*, pour empêcher qu'on ne mange son blé en ver; mais on n'a guère d'égard à ces défenses principalement le peuple, qui regarde cela comme une manne que Dieu lui envoie. Il paroît tous les ans à Caen, pendant un certain temps de l'été, une affluence infinie d'un certain petit poisson que l'on appelle de la Montée, & qu'on pourroit nommer du *Mille-canton*. Il en paroît aussi à Rouen d'une autre sorte qu'on appelle de la Seteuille, qui est peut-être aussi du *Mille-canton*.

MILLE-DIABLES. f. m. pl. Troupe de Voleurs qui pritent ce nom en 1523. Dupleix en parle dans son Histoire de France.

MILLEFEUILLE. f. f. Sorte de plante qui a été ainsi appelée à cause de la quantité de ses feuilles, ou pour mieux dire, à cause de la quantité des subdivisions dans lesquelles chacune de ses feuilles est partagée. *Millefolium*. Il y en a de plusieurs espèces. La *Millefeuille* commune blanche pousse des tiges à la hauteur d'un pied, ou d'un pied & demi, roides, rondes, velues, rameuses. Ses feuilles sont rangées sur une côte, découpées menus, semblables à celles de la camomille, d'une odeur agréable, & d'un goût un peu âcre. Ses fleurs naissent à la cime des branches en bouquets fort serrés: chaque fleur est radiée, blanche, soutenue par un calice cylindrique, composé de plusieurs feuilles en écailles. Lorsque la fleur est passée, il paroît des semences menus. En Latin *millefolium vulgare album*. C. B. Pin. 140. Cette plante est vulnérable, résolutive & astringente, on s'en sert pour arrêter toutes sortes d'hémorrhagies, & sur-tout le cours déréglé des hémorrhoides & des fleurs blanches. La *mille-feuille* est commune au Chili. FRÉZIER, p. 72.

MILLEFLEUR. Nom d'une Maison de Plaisance des Ducs de Savoie. *Milleflorum*. Elle est éloignée de Turin d'environ trois milles, dans une situation très-agrable. Le Palais & les jardins en sont beaux, & il y a une abondance & une diversité si grande de fleurs, que c'est ce qui lui a fait donner le nom de *Millefleur*. C'est Amédée I. qui bâtit cette maison, que la mort l'empêcha d'achever. Elle est au nord de Turin. Voyez le Théâtre de Piémont, T. I. p. 38.

MILLEFLEURS. On appelle Eau de *millefleurs*, le pissat de vache reçu dans un vase, pour le prendre ensuite en remède. On appelle aussi Eau de *millefleurs*, huile de *millefleurs*, de l'eau & de l'huile distillée de la bouze de vache; & rossoli de *millefleurs*, une sorte de rossoli, dans la composition duquel il entre quantité de fleurs distillées. ACAD. FR.

MILLE FOIS. adv. Souvent. Il marque aussi une quantité indéterminée. *Sexcenties, supè. J'ai été mille fois chez vous. Je l'ai averti mille fois de son salut.*

MILLE FOIS, signifie aussi, Beaucoup, extrêmement.

Que vous êtes heureux, mais heureux mille fois,
Sauvages habitans des bois,
Où vous errez à l'aventure!

TRAD. DU PAST. FIDO.

MILLEGRAINE. f. f. Plante qu'on appelle aussi *Piment*. M. Tournefort la met parmi les espèces de *patte-d'oie*, ou de *chénopodium*. Il la nomme *Chenopodium ambrosioides folio sinuato*. Voyez PIMENT.

MILLENAIRE. adj. & f. numéral. *Millenarius*. Qui contient *mille*. Le nombre millénaire. On compte communément quatre *millénaires* depuis la création du monde jusqu'à JÉSUS CHRIST. Dans le premier, dans le second *millénaire*.

MILLENAIRE. f. m. & f. Nom de Secte. Hérétiques qui croyoient que JÉSUS CHRIST devoit venir régner sur la terre, & qu'il combleroit les Fidèles pendant mille ans de toutes sortes de biens temporels au bout duquel temps arriveroit le jugement universel. On les appelle Chiliastes, qui est le nom Grec, tiré de χίλια, *mille*. Cette erreur des *Millénaires*, qui n'a été d'abord qu'une simple opinion, est fort ancienne, & presque dès le temps des Apôtres. Elle tire son origine des paroles de l'Apocalypse prises trop à la lettre, où il est parlé du règne de JÉSUS CHRIST sur la terre avec les Saints, qui doit durer l'espace de mille ans. L'opinion de S. Papias, dit M. de Launoy, touchant le nouveau regne de J. C. sur la terre après la résurrection, a duré près de trois siècles avant que d'être reconnue pour erronée, comme l'Histoire Ecclésiastique en fait foi: elle a été suivie & approuvée par les plus saints & les plus savans hommes de la Chrétienté; savoir, par Saint Irénée, par Saint Justin, Tertullien. &c. Denis, Evêque d'Alexandrie, écrivit deux livres intitulés des *Promesses* contre ce règne chimérique de mille ans; il y combat fortement un Evêque d'Égypte, appelé Népos. S. Jérôme a aussi combattu dans ses Commentaires sur les Prophètes les erreurs des *Millénaires*.

MILLENBACH, ZABES, ZASZEBES. Nom d'une ville de la Transilvanie. *Zabesus*. Elle est sur le Maros, à deux lieues au-dessous de Wessembourg. MATY.

MILLEPERTUIS. f. m. Plante qui pousse des tiges à la hauteur d'une coudée & demie, roides, rondes, ligneuses, rougeâtres, rameuses. *Hypericum*. Ses feuilles sont opposées le long des tiges sans queues, semblables à celles de la marjolaine, ou de la petite centaurée, lisses, nerveuses. Il paroît sur ces feuilles, lorsqu'on les regarde au soleil, de petits points transparens qui paroissent être autant de trous, d'où vient que quelques-uns appellent cette plante *Herba perforata*. Ses fleurs naissent aux sommités des branches en grand nombre, jaunes, composées chacune de cinq feuilles disposées en rose, & accompagnées de plusieurs étamines de la même couleur. Ses semences sont menus, un peu longues, de couleur obscure, d'une odeur & d'un goût résineux. Sa racine est dure, ligneuse, couverte d'une écorce de couleur de buis. En Latin *Hypericum vulgare*. C. B. Pin. 279. Le *millepertuis* est vulnérable, détersif, diurétique, fébrifuge. On en fait une huile qui est excellente pour toutes sortes de blessures. Cette huile est simple ou composée. La simple se fait en faisant infuser les sommités de *millepertuis* entre fleur & graine dans une suffisante quantité d'huile d'olive. On l'expose pendant quelques jours au soleil, on l'exprime, on réitère l'infusion jusques à ce qu'elle soit d'un rouge foncé. Pour l'huile composée, il faut faire infuser une livre des sommités de la même plante dans deux livres d'huile & une livre de vin rosé. Après trois jours de macération, on les fait bouillir au bain marie jusqu'à la consommation du vin. On réitère cette infusion jusqu'à trois fois, & on délaie dans la dernière une livre de térébentine de Venise & quatre scrupules de safran. Ces huiles sont excellentes pour toutes sortes de blessures. Dans le crachement de sang & dans la dysenterie on en fait boire une demi once, ou une once: pour la sciaticque, le rhumatisme, & semblables maladies, on frotte la partie incommodée avec deux onces d'huile de *millepertuis*, & une once de bon esprit de vin. Pour faire l'extrait de cette plante, il faut prendre

les fleurs en bouton, les mettre digérer pendant deux jours dans de bon esprit de vin, exprimer l'infusion, & la faire évaporer en consistance d'extrait. On en donne depuis un scrupule jusqu'à un gros. On s'en sert dans la manie, dans la mélancolie, & dans les égaremens d'esprit qui arrivent sans fièvre, ni aucune autre cause fautive. Voyez M. Tournefort, *Hist. plant. Herb. 11. 101*. La décoction de millepertuis, l'infusion de sa graine, tuent les vers, & font passer les urines. Il y a plusieurs autres espèces de millepertuis.

MILLEPIEDS. f. m. Sorte d'insecte qu'on trouve dans les îles Antilles. *Millepes, asellus, cutio, porcellio*. Il est ainsi appelé à cause de la multitude de ses pieds qui hérissent tout le dessous de son corps. Il s'en sert pour ramper sur la terre, ce qu'il fait avec une vitesse incroyable, lorsqu'il se sent poursuivi. Il a environ six pouces de longueur. Le dessus de son corps est tout couvert d'écaillés tannées, extrêmement dures, & emboîtées les unes dans les autres comme les tuiles d'un toit. Cet insecte est dangereux. Il a sous la tête deux défenses dures, fort aiguës & mobiles avec lesquelles il pique. Sa queue se termine en fourche par deux espèces de longues pattes qui lui servent comme de ferres. Sa piquure cause une douleur aiguë, suivie d'une enflure considérable, avec inflammation.

MILLE-PIEDS à dard. f. m. Insecte dont les polypes font le plus volontiers leur nourriture. Le mille-pieds à dard est ainsi appelé, parce qu'il porte à sa partie postérieure une pointe assez longue & fort fine. Son séjour ordinaire est sur les plantes aquatiques, où on le trouve souvent en grande abondance. Il nage à la façon des serpens.

MILLE-PORE. f. m. Terme de conchyliologie. C'est une production pierreuse, percée de quantité de trous; une espèce de Madrépore ou de Coralloïde, communément de figure d'arbre ou de buillon, dont la superficie ou les extrémités sont marquées de petits points simples qui vont jusqu'au centre de la tige, en traversant tout le corps pierreux. Les millepores diffèrent peu des Madrépores, sinon que les étoiles se présentent d'une manière très-distincte dans les Madrépores, au lieu que les mille-pores n'ont que des trous simples non étoilés. On dit aussi Milleporites.

MILLERET, ou MILLERAY. f. m. Nom d'une monnaie d'or de Portugal. *Milleretus, Milliarenfis*.

MILLE ROLE. f. f. Mesure dont on se sert en Provence pour la vente des vins & des huiles d'olive.

La Millerole revient à 66 pintes de Paris.

MILLÉSIMÉ. f. m. (Faites sentir les deux ll.) On entend par ce terme le chiffre qui marque le mille des années courantes depuis une date déterminée, dans les actes, sur les monnoies *Millesimus*. Les dates des Actes faits du temps de Charlemagne n'avoient point encore de millésime. On le dit particulièrement du chiffre qui est dans la légende des monnoies. Le millésime marque le temps où elles ont été fabriquées. Il s'exprimoit autrefois par le nom des Magistrats, ou des Princes. On le prend quelquefois pour la marque du lieu de la fabrication, qui se faisoit autrefois par le nom des Villes, ou des Monétaires, & qui se fait en France par une lettre de l'alphabet, qui répond à la marque de quelque ville où il s'en fabrique. Depuis l'Ordonnance d'Henri II. de l'année 1549. on a toujours marqué sur les monnoies l'année de la fabrication. BOIZARD, *P. I. c. 12.*

MILLESOUDIER. f. m. Qui a mille sous à dépenser par jour. *Cui mille sunt asses singulis diebus infumendi*. C'est 50 livres; ou par an 18250 liv. Les petites gens appellent un homme riche, un gros millesoudier. Ce mot se dit particulièrement à Paris, parmi le peuple.

MILLET. f. m. Plante. Voyez MIL.

MILLET, se dit aussi du troisième ventricule des animaux qui tumient. *Omason*. Il est rempli de plusieurs feuillets entre lesquels la nourriture est serrée, pressée, touchée par beaucoup plus de surface, que si ce n'é-

toit qu'une simple cavité. Il reçoit cette nourriture du réseau qui est le second ventricule. Il en reçoit même quelquefois immédiatement de l'œsophage, d'où elle passe au quatrième ventricule. On l'appelle le millet, parce qu'il est plein comme de feuillets disposés selon la longueur, qui sont bordés de petites éminences semblables à des grains de millet. On l'appelloit autrefois le *Myrsefeuille*, d'où lui est venu peut être le nom de millet. On l'appelle aussi le Livre, sans doute à cause de ces mêmes feuillets. Par la même raison les Hollandois l'appellent *Hecboek*.

MILLIAIRE. f. m. Terme d'histoire Romaine. *Milliare* ou *milliarium*. Espace de mille pas géométriques, distance par laquelle les Romains marquoient la longueur des chemins, comme nous la marquons par lieues. Ces mille pas étoient marqués par des pierres, ou colonnes, sur tous les grands chemins, aboutissant à une colonne placée au milieu de la ville d'où l'on commençoit à compter ces distances. Mais il faut remarquer que le mot *milliare* ou *milliarium* ne doit pas se rendre par *milliaire*, mais par un mille. *Milliare ad quintum Laodicea*, c'est-à-dire, à cinq milles de Laodicee, & non pas à cinq *milliaires*.

Le mot de *milliaire* n'est qu'adjectif, & s'applique aux colonnes qui marquoient les milles, *milliaria*. Ainsi l'on appelloit *Colonne milliaire*, la colonne de marbre qu'Auguste fit élever au milieu du marché de Rome, & d'où l'on comptoit par d'autres colonnes *milliaires*, espacées de mille en mille sur les grands chemins, la distance de chaque ville de l'Empire à l'égard de Rome. De-là les expressions qu'on trouve si souvent dans les Auteurs, *tertio ab urbe lapide; ad quartum lapidem*, &c. pour marquer une distance de trois, de quatre, &c. milles de Rome.

Pendant qu'Auguste avoit l'Intendance & l'administration des chemins, il fit élever au milieu de Rome la colonne dont on vient de parler, qu'on appelloit *milliare aureum*, le *milliaire doré*, parce qu'elle étoit enrichie d'or, & y fit marquer les grands chemins d'Italie, & leurs distances de Rome.

Mais il ne faut pas imaginer que tous les chemins de l'Empire aient abouti au *milliaire doré*, par une suite de colonnes *milliaires* non interrompue. Les grandes villes interrompoient cette suite, & comptoient leurs distances des unes aux autres par des colonnes *milliaires* particulières. C'est pourquoi l'on trouve plusieurs villes où le nombre gravé n'est que d'un petit nombre de milles, quoiqu'elles soient à une très-grande distance de Rome.

MILLIARENSES. f. m. Nom d'une ancienne monnaie. *Milliarenfis, Miliarenfis, Miliarsum*. Cette monnaie commença à se battre sous Constantin, qui la substitua aux anciens deniers.

Le denier fut nommé d'abord *Milliarense*, parce qu'il étoit à la taille de mille à la livre d'or, ou parce que mille deniers d'argent valoient une livre d'or. Le *milliarense* étoit de même poids que le denier. Son poids augmenta dans la suite, en sorte qu'il n'étoit plus qu'à la taille de 68 à la livre. Les *milliarenfes* d'argent étoient à la taille de 60 à la livre, 30 au marc, 5 à l'once.

MILLIAR. f. m. Terme d'Arithmétique. Quelques Arithméticiens se servent de ce terme simple pour exprimer dix fois cent millions. *Decies centum milliones, milliare, mille milliones*.

MILLIASSE. f. f. La *milliasse* est un nombre certain composé de dix cents milliers, ou mille milliers. *Numerus ingens*. Pour donner à quarante Personnes un denier à la première, deux deniers à la seconde, quatre deniers à la troisième, & ainsi en doublant toujours jusqu'à la quarantième, il faudroit plus d'une *milliasse* & demie de deniers, & une libéralité de cette nature se monteroit à plus de six milliers de livres. On se sert de ce mot dans le style familier comme d'un terme de mépris pour exprimer

exprimer un fort grand nombre. Il y a dans cette foire une *milliaffe* de petites gens. Une *milliaffe* de rats, de fourmis, de mouchérons. *Innumeri*.

MILLIÈME. adj. de t. g. Nombre ordinal, qui achève le nombre de mille; qui en a 999 devant lui. Il est le *millième*. La *millième* année après le déluge. *millesimus*.

MILLIÈME, se dit encore d'une des parties d'un tout composé de mille parties. Si j'avois la *millième* partie de votre bien. On le dit quelquefois par exagération. De tout ce que vous dites, il n'y a pas la *millième* partie de vrai.

MILLIÈME. Est aussi quelquefois substantif masculin, &c. alors il signifie la *millième* partie. Il n'y est pas pour un *millième*. Ac. Fr. J'ai un *millième* dans cette affaire. *Millesima pars*.

MILLIER. f. m. Nombre qui contient mille, ou dix fois cent choses d'une même espèce. *Millinarium*, *mille*. Les épingles, les clous, les ardoises &c. se vendent au *millier*. On dit aussi un *millier* de foin, de paille, &c. pour dire mille bottes.

MILLIER, se dit aussi d'un poids de mille livres, ou de dix quintaux. Cela pèse dix *milliers*. Une charette qui porte deux *milliers*. On le dit aussi de la chose pesée. Un *millier* de fer, de poivre, &c.

A MILLIERS. adv. En grande quantité. *Turmatim*. Les ennemis venoient à *milliers* à ce pillage. Les curieux venoient à *milliers* voir ce prodige.

MILLIER, ou **MILIER**. Nom d'une petite ville du Royaume de Barca, en Barbarie. *Melela*. Elle est sur le golfe de Sidra, au midi de Tolometa, & à l'embouchure de la rivière de Millier, ou Meles, en Latin *Melelus*, & anciennement Lethon. *MATY*.

MILLION. f. m. Chiffre qu'on place au septième rang, ou colonne des nombres en Arithmétique, en cet ordre: nombre, dizaine, centaine, mille, dizaine de mille, centaine de mille, *million*. *Decies centies mille*, *decies centena millia*. Ce nombre vaut dix fois cent mille. On compte près d'un *million* de personnes dans Paris. Un *million* d'écus vaut trois *millions* de livres.

En matière de finance, quand on dit absolument un *million*, on entend toujours un *million* de livres. On lui a compté un *million*. Il a deux *millions* de bien. Un Financier compte son bien par *millions*.

Les Arithméticiens forment ceux de *billion*, *trillion*, &c. sur la forme de celui de *million*.

On dit hyperboliquement, Je vous ai un *million* d'obligations. Je lui ai dit un *million* de fois; pour dire, beaucoup, ou un grand nombre de fois. Il est riche à *millions*, extrêmement riche.

Je t'envoie un grand million
De saluts, mon ami Lyon,
S'ils étoient d'or, ils vaudroient mieux.

CL. MAROT.

MILLIONAIRE. f. m. Celui qui a plusieurs millions de bien. On a donné dans ces derniers temps le nom de *Millionnaires* à ceux qui ont gagné des millions à la rue Quinquampoix, en agiotant des billets de banque & des actions. On le dit généralement des gens extrêmement riches.

MILLIONIÈME. adj. Nombre numéral ordinal qui achève le nombre d'un million. *Decies centesimus millesimus*. L'usage de ce mot est rare, parce qu'on ne fait pas beaucoup de comptes dans les choses ordinaires de la vie, lesquels aillent jusques-là: du reste, ce mot est formé selon l'analogie de notre langue, comme ceux de deuxième, centième, millième, &c. On trouve cent *millionième* dans le Journal de Paris de 1695. Le P. Castel a dit: La surface n'en croit pas de l'épaisseur d'un *millionième* de *millionième* de ligne. Voilà un calcul mené bien loin.

MILLOUR. vieux adj. comparatif. Du Latin *Mellior*, Meilleur. *Poëf. du Roi de Navarre*.

MILLY. Mouillez les deux *ll*. Nom d'un gros bourg, avec un vieux château. *Mauriliacum*, *Miliacum*.

Tome V.

Il est dans le Gàinois, contrée du Gouvernement de l'Île de France, sur la petite rivière d'École, à cinq lieues au couchant de Melun. *MATY. Not. Gall. p. 325*.

MILMILS. f. m. Sorte de toile de coton qui vient des Indes Orientales.

MILO. Nom d'une île de l'Archipel. *Melos*. Elle est à l'orient du golfe de Napoli, & à vingt lieues de l'île de Cérigo. On lui donne vingt lieues de circuit.

MI-LODS. f. m. pl. Terme de Jurisprudence féodale. Les *Mi lods* sont une redevance de moitié de lods dûs en quelques pays, à toutes mutations, excepté en celles qui se font par vente, c'est à dire, que pour quelque changement de possesseur que ce soit, qui arrive dans un héritage censier, il est dû un droit qui s'appelle *Mi-lods*; d'autant qu'il est moindre de moitié que celui qui se paye pour l'acquisition à titre de vente, auquel cas le droit de lods & vente est dû en entier au Seigneur. *Clientelaris fundi tributum minus dimidiata laudimia*. On écrit aussi *Milods*, & on prononce *milos* sans faire sentir le *d*, & en alongeant la dernière syllabe.

MILOHYOÏDIEN. f. m. Terme d'Anatomie. Nom d'un des dix muscles auxquels l'os hyoïde est attaché. *Milohyoïdus*. Le *milohyoïdien* prend son origine à la partie interne de la côte de la mâchoire inférieure, environ les dents molaires, va s'insérer à la partie latérale de la base de l'os hyoïde qu'il tire en haut & à côté. *DIONIS*.

MILON CROTONIATE. f. m. Fils de Diotime, un des plus célèbres Athlètes de la Grèce.

MILONIENNE. f. f. Oraïson de Cicéron pour Milon. De tous les Orateurs Latins Cicéron en est le chef & le maître. La pureté du style, l'abondance des pensées, l'élevation, la force, la justesse de ses discours, l'admirable variété qui regne dans tous ses ouvrages, le font regarder avec justice, comme le plus beau & le plus grand génie de l'antiquité. Il préfère sa *Milonienne* à ses autres Oraïsons: la seconde Philippique n'est peut-être pas moins estimable. *Mém. de Trév. Avr. 1717*. La *Milonienne*, ce chef-d'œuvre des Oraïsons de Cicéron, est un Épichérème perpétuel. M. l'ABBÉ COLIN. *Préf. de sa Trad. de l'Orateur de Cicéron*.

MILOPOTAMO. Nom d'un village avec un bon port, un château fort, & un Evêché suffragant de Candie. *Milopotamos*. Il est sur la côte septentrionale de l'île de Candie, à cinq lieues de Retrimo, du côté du couchant. Quelques Géographes prennent ce lieu pour le *Pantomacrium* de Ptolomée, que d'autres mettent à Porto di Attali, village voisin de *Milopotamo*. *MATY*.

MILORD. f. m. Mot Anglois, qui signifie *Monseigneur*, & qu'on n'attribue qu'aux personnes de qualité; mais qui n'emporte pas absolument la même chose que *Monseigneur* en France; car *Monseigneur* est un nom de supériorité, & qui ne se donne que par des inférieurs; mais le Roi d'Angleterre même appelle un Seigneur *Milord*, parce que c'est simplement un nom de dignité. *Dynasta*, *Satrapa*, *Dominus*. Il est en usage dans notre langue en ces phrases. C'est un gros *Milord*, il fait le *Milord*, en parlant d'un Bourgeois fort riche & fort glorieux. Il vient de *mi* & *lord*, qui a été abrégé de l'ancien mot *laford*, qui signifioit *libéral*, qui donnoit du pain. *MÉNAGE. Voyez LORD*.

Nous disons ordinairement dans notre langue, un *Milord*, manière de parler peu correcte. *Milord* répond à *Monseigneur*. Il faudroit dire un *Lord*, comme nous disons un *Seigneur*, & non pas un *Monseigneur*.

MILORT. f. m. Sorte de serpent que Matthiolo dit avoir été appelé ainsi par les Milanois & les Lombards. Il le fait fort différent de la vipère, n'étant nullement vénimeux, & entrant souvent dans les maisons: en quoi il blâme Cardan, qui veut qu'il y ait une vipère rouge, grosse & courte, que les Italiens appellent *Milort*.

MILSTAT. Nom de lieu. *Millestadium*. Ce lieu est dans l'Évêché de Salsbourg, en Allemagne.
 MILSUNGEN, ou MELSINGEN. Petite ville & château d'Allemagne, dans la Basse-Hesse, sur la Tulla.
 MILTENBERG. Petite ville de l'Archevêché de Mayence, en Allemagne. *Milttenberga*. Elle est sur le Mein, à six lieues au dessus de la ville d'Aschaffembourg. MATY.
 MILTRAIN. f. m. C'est la mi-moëda ou demi-pistole de Portugal.

M I M.

MI-MAI, se dit sans article en cette seule phrase proverbiale: *mi-Mai*, queue d'hiver. Voyez Mi.
 MIMALLON, ou MIMALLONIDE. f. f. Nom que l'on donnoit aux femmes qui célébroient les Orgies. *Mimallon*, *Mimallonis*. On les appeloit autrement Thyades, Ménales & Bacchantes. Voyez ces mots. Ovide & d'autres disent *Mimallonide*.
 MIMAR-AGA. f. m. C'est chez les Turcs, l'Inspecteur des bâtimens publics.
 MIMAS. f. m. Un des Géans qui firent la guerre aux dieux. Il fut tué par le dieu Mars.
 MIMBOUHE. f. m. Arbre qui croît dans l'île de Madagascar, dont les feuilles sont odoriférantes & cordiales.
 MIME. f. m. *Mimus*, *μῖμος*. Terme de l'ancienne Comédie. Nom commun à une certaine espèce de Poésie dramatique, aux Auteurs qui la composent, & aux Acteurs qui la jouent. Il vient du verbe Grec *μιμῶσθαι*, *imiter*. Ce n'est pas à dire que les *Mimes* soient les seules pièces qui représentent les actions des hommes, mais parce qu'ils les imitent d'une manière plus détaillée, & plus expresse. Plutarque (*Sympos. l. 7. Probl. 3.*) distingue deux sorte de *Mimes*. Les uns étoient appelés *ὀρθότροποι*: le sujet en étoit honnête, aussi-bien que la manière assez étendue dont il étoit traité, & ils approchoient assez de la Comédie. On appeloit les autres *ἀσέβητοι*: les bouffonneries & les obscénités en faisoient le caractère; mais à parler en général, les *Mimes* étoient fort décriés par la honteuse licence qui y régnoit. Les danses lascives, les gestes indécent & les chansons impudentes du *Mime*, répondoient à l'obscénité du sujet. LA GUIE. Le Lecteur peut en juger par ces deux vers du second livre des Tristes d'Ovide:

Quid si scripsissem mimos obscena jocantes? (v. 497.)

Scribere si fas est imitantes turpia mimos. (v. 515.)

D'où l'on doit conclure que ces pièces représentoient le vice à découvert, en employant les paroles les plus sales, & que ceux qui les jouent imitoient les actions les plus infâmes. Nous apprenons dans un fragment de Suétone, cité par Diomède, (*De Poëm. dram. generib. l. 3. c. 4.*) que les *Mimes* avoient quelquefois fait partie de la Comédie; mais que les Auteurs de ces pièces s'étant séparés des Comédies, firent une troupe à part: & que les *Mimes* devinrent ainsi une quatrième pièce, qui ajoutée à la Tragédie, à la Comédie & à la Satyre, fit partie de ce qu'on appeloit Tétralogie. Les *Mimes* n'étoient autre chose que des Histrions qui furent d'abord introduits dans les entre-actes des Comédies, pour amuser le peuple par différents gestes. On rendit ces entre-actes plus agréables, en les disposant de manière qu'ils eussent quelque rapport au sujet de la pièce qu'on jouoit. Les *Mimes* représentoient si bien par la situation du corps, par les gestes des mains & par les signes du visage, les passions & les actions différentes de chaque personnage qui avoit paru dans l'acte, que ce langage muet parut bientôt plus éloquent que la déclamation même. On sépara des Comédies ces entre-actes des *Mimes*, & on en composa une espèce particulière de spectacle. Les pièces qu'on y jouoit furent aussi

appelées *Mimes*. Ainsi ce nom signifioit également & l'acteur & l'ouvrage.

L'Inventeur des *Mimes* n'a pas été, comme l'a cru Calliodore, Philistion de Magnésie, qui selon la Chronique d'Eusèbe, n'a vécu que sous l'Empire d'Auguste: mais plutôt Sophron de Syracuse, fils d'Agatocle & de Damastillis, qui vivoit du temps de Xerxès. Le Philosophe Platon prenoit un tel plaisir à lire ses pièces, qu'il les avoit nuit & jour entre les mains.

On appeloit aussi ces Comédies *Pantomimes*, parce qu'ils contrefaisoient toutes sortes de gestes & de postures.

MIME, est aussi adj. Les Romains non contents d'applaudir aux Acteurs *Mimes* dans les spectacles publics, les mirent de leurs parties de plaisir, de leurs festins, de leurs cérémonies domestiques. Recherche Hist. & Critiq. sur les Mimes & Pantomimes.

MIMIAMBE. f. m. Terme de Poésie. *Mimiambus*. Sorte de vers libres & obscènes que les Mimes employoient pour leurs farces.

Ce mot vient de *minus* & *iambus*.

MIMIQUE, MIMOGRAPHE. Auteur de Comédies appelées Mimes, qui étoient en vogue du temps de Jules César. Baillet, dans ses Jugemens des Savans, in-12. vol. 6. art. 1142. p. 111. parle de Publius Syrus, ou de Syrie, auquel il donne la qualité de Poète *Mimique*, ou *Mimographe*, c'est-à-dire, bouffon & baladin, contrefaisant les actions ou les paroles des autres, pour les rendre ridicules au public. Il ne nous est resté de Syrus que des Sentences très-estimées anciennement, & qui sont encore fort goûtées aujourd'hui. Elles sont si graves & si judicieuses, qu'on auroit peine à croire qu'elles eussent été extraites de pièces comiques, si les Anciens ne l'avoient pas attesté.

MIMOLOGIE. f. f. Imitation du discours d'une autre personne, & de sa manière de parler, Discours, ou manière de parler mimique. *Mimologia*.

Ce mot & le suivant viennent de *μιμῶσθαι*, j'imité, & de *λογος*, discours.

MIMOLOGUE. f. m. & f. Imitateur de la manière de parler d'un autre, de sa voix, de sa prononciation, & de son geste. *Mimologus*, a.

M I N.

MINA. Nom d'une rivière du Telenin, province du Royaume d'Alger. *Mina*, anciennement *Chylemath*. Elle prend sa source aux montagnes de Tegdent, baigne la ville de ce nom & celle de Batha, & se décharge dans la mer Méditerranée à Arser, à huit lieues d'Oran, du côté du levant. Les Espagnols appellent cette rivière Rio de Cénéa.

MINA. Voyez S. GEORGE DE LA MINE. MATY.

MINAGE. f. m. Droit Seigneurial que le Roi & les Seigneurs prennent pour le mesurage des grains sur chaque mine de blé, d'avoine, &c. *Jus mensura*, *minagium* dans la basse Latinité. Tenir à *minage*, signifie dans les coutumes tenir une terre à ferme, à condition de rendre tant de mines de blé par an.

Dans ce cas, *minage* signifie une redevance en grain.

MINAKUTS. Ville du Japon, dans l'île de Nippon, dans la partie méridionale de la province d'Oomi.

MINALTOUN. f. m. Terme de Relation. C'est une monnoie ou manière de compter la monnoie en Perse. *Min* en Turque signifie mille, & *altoun*, *denier*. *Minaltoun* est mille deniers, ou cent sous de notre monnoie. Le *yons altoun* est la dixième partie du *minaltoun*, car *yons* signifie cent. L'abassi de Perse vaut deux *yons altoun*, & cinq abassis valent un *minaltoun*. Les *yons alton* s'appellent aussi le Mahomédi lacizé. On prétend que cette manière de compter est très-ancienne dans la Perse, & que les anciens Persans n'en avoient pas d'autre. Ainsi, lorsque Quinte-Curce dit, L. 5. *Ex pecuniâ Babylonia Macedonibus equitibus sexcenti denarii tributi, peregrinus eques quingenos acce-*

pit, Cela signifie qu'Alexandre fit donner à chaque cavalier Macédonien trois *abaffis* de Perse, ou un écu de notre monnoie, & à chaque Cavalier étranger cinq *yons altoun*, ou cinquante sous de notre monnoie. Tout de même ce qui suit, *Duceni pedes-trium stipendium mensum*, signifie que chaque fantassin eut un *abassi*, ou vingt sous de France. Enfin dans le même livre, il est dit qu'Alexandre ayant pitié de quatre mille Grecs que les Persiens avoient si maltraités pendant leur prison, *terna millia denariorum singulis dari jussit*, c'est-à-dire, qu'il leur fit donner à chacun trois *minaltoun*, ou quinze francs. On a d'autres preuves incontestables que les Persiens ont retenu très-fidèlement la plupart des coutumes de leurs Ancêtres.

MINARET. f. m. Tourelle ronde, & à pans, menue comme une colonne. Elle s'élève par étages, avec balcons en saillie. C'est chez les Malionétans une espèce de clocher placé proche des Mosquées, d'où l'on appelle le peuple à la prière. Les *minarets* ont quelquefois les jours de fête par étage des couronnes de lampes ardentes, dont les diverses couleurs rendent la vue fort agréable. *DULOIR*, p. 140.

Le Père Jérôme Dandini dit, au ch. 7 de son voyage du Mont Liban, que les Turcs n'ont point l'usage des cloches pour marquer les heures du jour; mais qu'au lieu du son inanimé des cloches, ils se servent de la voix distincte & animée des hommes, qui montent à de certaines heures au haut des clochers & des tours pour se faire entendre des habitans. C'est-à-dire, que les Turcs au lieu de cloches, se servent de la voix d'un homme qui annonce du haut des *minarets*, ou clochers, l'heure de la prière. Cet Officier crie par trois fois de toute sa force du haut du *minaret*, *alla echer*, c'est-à-dire, *Dieu est grand*; puis il continue de dire par trois autres fois de la même manière en langue Arabe: *Je témoigne qu'il n'y a point d'autre Dieu que Dieu*. Il dit encore trois fois dans la même langue: *Je témoigne que Mahomet est le Prophète de Dieu*. Il ajoute quelques autres paroles, comme, *Vif à la prière, vif au salut*. Il dit de plus à midi, au soir, & environ cinq quarts d'heures après le coucher du soleil: *Que Dieu & ses Anges bénissent le Prophète*. Voyez aussi *DULOIR*, Voyage du Levant; L. V.

MINATIUS, MINATIA. f. m. & f. Nom d'une famille Romaine. *Minatius*, a. Les *Minatius* étoient de la Tribu Sabatine.

MINATZIN. f. m. Terme de Relation. C'est le nom de l'Astronome du Roi de Perse. *Regius in Perside Astronomus*.

MINAUDER. v. n. *Elegantiam affectare, sordidè imitari*. Affecter de petites façons, des mines, des manières pour plaire & pour paroître plus agréable. Il se dit principalement des femmes. Les précieuses grimacent & *minaudent*.

Phénice Comédienne, faisoit la toute aimable, & écoutoit en *minaudant* le doux ramage d'un jeune oiseau, qui s'étoit apparemment laissé prendre à la glu de sa déclamation. *Hist. de Gil-Blas de Santillane*.

*Contrefaire la langoureuse,
Et minauder à tout moment,
Pour paroître plus gracieuse,
Est un métier assurément
Indigne d'une paresseuse. N.*

MINAUDERIE. f. f. Grimaces, mines, petites façons, manières affectées. *Affectata elegantia*. Il y a des femmes qui se rendent ridicules & insupportables par leurs *minauderies*. Cette fille n'a pour tous agrémens, qu'un peu de jeunesse & de *minauderie*; mais ce sont ces *minauderies* qui rendent une femme la passion des gens du meilleur goût. P. COM. Les petites façons & les *minauderies* servent de relief au mérite d'une jolie personne. S. EVR. Les grimaces étudiées, & les *minauderies* de Précieuses, font tire les personnes raisonnables. BELL.

MINAUDIER, IÈRE. adj. m. & f. Qui a des manières

affectées pour paroître agréable, & qui n'est que ridicule. Avec les airs passionnés, son ton radouci, sa face *minaudière*, je le connois un grand Comédien. LE SAGE. Ce mot est adj. & subst. On dit d'une femme, qu'elle est trop *minaudière*, & que c'est une *minaudière*.

MIN-BACHI. f. m. Terme de Relation. C'est en Perse un Officier qui commande à mille hommes.

MINCE. adj. m. & f. C'est l'opposé d'épais. Qui a peu d'épaisseur. Le mince exclut seulement l'épaisseur, & peut beaucoup avoir des autres dimensions. *Exilis, tenuis*. Le raffetas est une étoffe fort *mince*. Une lame d'argent très *mince*. Couper des tranches de pain trop *mince*. Voyez *MENU* & *DÉLIÉ*, pour les différences.

Au figuré, ce mot a différentes acceptions, dont plusieurs sont du style familier. Il fait naître l'idée d'une chose foible, peu considérable, médiocre. Un revenu *mince*, est un revenu modique. Une raison *mince*, est une raison foible. Un diner fort *mince*. Rien n'est plus *mince* que toute sa personne. Cet homme a un mérite, un esprit bien *mince*; peu d'esprit, peu de mérite. Il n'y a rien de plus *mince* & de plus borné, que l'esprit des femmes. Elles brillent un peu dans la conversation; mais hors de-là elles ne sont pas trop raisonnables. BOUH.

On dit proverbialement, *mince* comme la langue d'un chat, extrêmement *mince*.

On dit qu'un homme a la mine bien *mince*, qu'il a l'air d'un homme peu considérable.

Ce mot vient de *minutus*, diminutif de *minutus*, ou du Grec *μικρός*. MÈN.

MINCIN. f. m. Marchandise dont il est parlé dans le tarif des entrées de Smyrne. Il y en a d'Angleterre, de Hollande & de Venise.

MINCING. Nom d'une ville de la Chine. Elle est située dans la Province de Fokien, au département de Focheu.

MINCIO. Voyez *MENCIO*.

MINDANAO. Nom d'îles. *Mindanaum*. Ce sont trois îles, qui passent pour une, parce qu'elles sont séparées par deux petits détroits. On nomme la principale *Mindanao*, & les deux autres, *Canola* & *S. Juan*. Ce sont les plus méridionales des Philippines: elles s'étendent depuis le 162 jusqu'au 170^e degré de longitude, & depuis le 5 jusqu'au 9^e de latitude.

MINDANAO, ou TABOUC. Nom de la principale ville de l'île propre de *Mindanao Mindanum*. Elle est grande, fortifiée, & elle a un bon port sur l'entrée du détroit qui sépare cette île de celle de *Canola*.

MATY.

MINDELHEIM. Nom d'une petite ville, avec une citadelle. *Mindelheimum*. Elle est sur le Mindel, en Suabe, à cinq ou six lieues de *Mémingen*, du côté de l'orient. Quelques-uns croient que cette ville est le *Rostrum Nemavia* des Anciens. Quoiqu'il en soit, elle est capitale d'une Baronie qui porte son nom, & qui peut avoir cinq lieues de long, & trois de large. Les Ducs de Bavière la possèdent en fief de l'Empire depuis l'an 1586. **MATY.**

MINDEN. Nom d'une ville du cercle de Westphalie, en Allemagne. *Minda*. Elle est capitale de la principauté de *Minden*, & située sur le Wéser, à douze lieues au levant d'Osnabrug. *Minden* est une ville assez forte, elle est Anstéatique, & elle a été Impériale; mais elle fut soumise à ses Evêques sous des conditions fort avantageuses. Elle dépend de l'Electeur de Brandebourg sous les mêmes conditions. **MATY.**

Cette Ville se rendit aux François le 3 Août 1757. Elle fut reprise par les Alliés vers la fin de la campagne. Le Duc de Broglie s'en empara de nouveau le 9 Juillet 1759. Le 1 Août suivant, le Maréchal de Contades attaqua le Prince Ferdinand de Brunswick, Général de l'armée des Alliés, dans les environs de cette place, & ayant perdu la bataille, les ennemis rentrèrent dans *Minden*. long. 26 d. 40'. lar. 52 d. 23'.

La Principauté de *MINDEN. Mindensis principatus.*

C'est un petit État du Cercle de Westphalie. Il est au nord du Comté de Ravensberg, le long des deux bords du Véser, ayant environ neuf lieues en carré.

MINDORA. Nom d'une île de l'Océan Indien. *Mindora*. C'est une des principales des Philippines. On la trouve au midi de Manille, dont elle est séparée par le détroit de *Mindora*, qui peut avoir dix lieues de large, & vingt-cinq à trente de long. Cette île, qui a une centaine de lieues de circuit, appartient aux Espagnols : elle a une ville de même nom, avec un bon port sur le détroit.

MINE. f. f. Extérieur, air qui résulte de la conformation du corps, & particulièrement du visage. *Oris speciosus, nativa vultus compositio*. Bonne *mine*, mauvaise *mine*. Grande, petite *mine*. *Mine* fière, haute, noble. Les gens de mauvaise *mine* doivent dire les choses fort modestement, parce que leurs défauts frappent les sens, & entraînent l'imagination. Nic. La *mine* d'Alexandre ne répondoit point à sa renommée. Vau. Tel a la *mine* d'un brave, & d'un honnête homme, la *mine* haute & fière. Tel a la *mine* paribulaire, la *mine* d'un scélérat, d'un pendart. Il a la *mine* basse & méprisable.

Ma foi les beaux habits servent bien à la mine.

Cet homme paie de *mine*. Il ne faut pas toujours juger des gens par la *mine*. Philopœmen, après avoir été pris pour un valet, dit qu'il portoit la peine de sa mauvaise *mine*.

On dit dans le discours familier, avoir la *mine*, pour avoir l'air. Cet homme a la *mine* d'être fou, d'être riche; c'est à-dire, paroît fou, riche.

On dit aussi familièrement, qu'un homme a la *mine* d'avoir fait quelque chose, c'est à dire, qu'on juge cela à son air. Vous avez, vous n'avez bien la *mine* d'avoir fait la débauche.

On dit porter la *mine*, dans le sens d'avoir la *mine*; mais cela ne se dit guère qu'en mauvaise part. Vous portez bien la *mine* d'être un espion.

MINE, se dit des gestes, des marques extérieures qui font connoître ce qui est caché ou secret, & de la contenance que l'on tient pour quelque dessein. *Gestus, habitusque corporis*. Un habile Lieutenant Criminel connoît à la *mine*, à la contenance d'un accusé, s'il dit vrai ou faux. Ce Marchand a fait toujours bonne *mine* jusqu'à sa banqueroute. Il faut gagner le vulgaire par la *mine* & par l'apparence. S. Évr. Dans toutes les professions, chacun affecte une *mine* & un extérieur, pour paroître ce qu'il veut qu'on le croie. LA ROCHE. Les *mines*, ni les grimaces ne font rien pour la solide vertu. BELL. Contentons-nous de faire bonne *mine* à la vue de la mort, sans nous vanter d'en approcher avec indifférence. LA ROCHE. Il y a une fausse humilité qui ne consiste qu'en *mines*, & une contenance modeste. M. Esp. Quand on refuse, il faut du moins contenter de *mines* & de paroles. BELL.

*A quoi bon cette mine modeste,
Et ce sage dehors, que dément tout le reste?*
MOL.

MINES, au pluriel, signifie les petites façons, les mauderies d'une femme ou coquette, ou précieuses. *Gestus affectatus, compositus*. Elle fit toutes les *mines* qu'elle avoit accoutumé de faire quand elle vouloit plaire à quelqu'un. B. RAB. Les fausses précieuses déplaisent aux gens de bon goût avec toutes leurs façons & toutes leurs *mines*. BOUH.

MINE, se dit aussi de la bonne ou mauvaise apparence des choses. *Species, aspectus*. Ce cheval a la *mine* de rendre bon service; il a la *mine* d'être ombrageux. Voilà un melon qui a la *mine* d'être bon. Voilà un plat de rôt qui a bonne *mine*. Ce louis d'or a la *mine* d'être faux : il a bien mauvaise *mine*.

MINE, se dit aussi familièrement du bon ou mauvais accueil qu'on fait à quelqu'un. Faire la *mine*; c'est matquer que quelque chose nous déplaît. Je ne fais

ce que j'ai fait à cet homme-là, il me fait toujours mauvaise *mine*; il m'a fait une froide *mine*, une grise *mine*, c'est à-dire une mauvaise réception. Je ne suis point content de sa *mine*. Faire une laide *mine*; c'est faire une vilaine grimace.

MINE, se dit encore des diverses manières d'agir qui témoignent des déguisemens, des irrésolutions. Ne faites point tant de *mines* & de façons, dites franchement votre volonté. Toutes ces *mines*, ces grimaces, sont inutiles, je vois bien ce qui vous tient.

MINE, se dit aussi des déguisemens, des semblans, des fausses apparences. *Simulatio*. Il a fait *mine* d'aller en Italie, & il est allé en Flandre; il a trompé ses ennemis. S'il n'est pas amoureux, il en fait toutes les *mines*.

On dit proverbialement, Faire bonne *mine* à mauvais jeu : pour dire, Cacher le désordre de ses affaires par une démonstration de gaieté & de repos d'esprit; cacher le mécontentement qu'on a, le mauvais état où l'on est.

MINE. Terme d'Histoire naturelle. C'est cette partie de la terre où se forment les métaux & les minéraux, & même les pierres précieuses. Ainsi il y a des *mines* d'or, d'argent, de fer, de cuivre, de plomb & autres. *Minera gleba metallica*. Des *mines* d'antimoine, de soufre, de vitriol, de cinnabre, d'arsenic, & autres; & des *mines* de diamans, d'émeraudes, de rubis, de cornalines, & autres. Le travail des *mines* a été de tout temps le partage des misérables. Aussi voyons-nous souvent dans l'Histoire Ecclésiastique les Chrétiens condamnés *ad metalla*, à travailler aux *mines*.

On appelle *mines égarées*, ou *mines en marrons*, celles où l'on trouve quelque morceau de métal tout seul & sans suite. Et on appelle *mines fixes*, celles qui sont étendues en longueur, largeur & profondeur, dont les veines se trouvent divisées comme en branches, dans un même continent.

On appelle *filons*, les veines de la terre d'où se tire la matière propre pour être fondue. Cette matière se nomme proprement *mine*. Ces filons se trouvent à différentes profondeurs. Ordinairement on n'y trouve du métal dans sa maturité, du moins pour l'or & pour l'argent, qu'après qu'on a fouillé environ à quarante pieds : & l'on regarde comme une espèce de merveille que les filons des *mines* du Potosi, paroissent au-dehors, & s'élèvent comme des roches sur la surface de la montagne.

On a donné le nom de *rube* à une *mine* du Potosi, dont le métal étoit hors de terre de la hauteur d'une lance, en façon de rocher, qui demeura découvert par un déluge. Sa veine continua sa richesse jusqu'à 50 ou 60 stades de profondeur. Ces stades ne sont que de la hauteur d'un homme. On appelle généralement *Mines rubes*, celles dont le minerai se trouve sur la superficie, sans qu'il soit besoin de creuser pour travailler.

L'art de connoître & de préparer les *mines*, & de se servir utilement du mercure pour la préparation de l'argent, est enseigné dans un traité d'Alonzo Barba, Auteur Espagnol.

Les Mines de cuivre sont abondantes en Danemark. La France est riche en *mines* de fer. Le vif-argent a ses propres *mines*, & se trouve quelquefois mêlé avec les autres métaux dans leurs *mines*.

Suivant l'ancien Droit Romain, les *mines* d'or, d'argent, & autres appartiennent au propriétaire du fonds où elles se trouvent. Dans la suite, les Empereurs s'attribuèrent un dixième du produit des *mines*.

En France, les *mines* d'or & d'argent appartiennent au Roi, en payant le fonds au Propriétaire. C'est un bénéfice appelé communément *Fortune d'or*, qui fait partie du droit de souveraineté. Les autres *mines* appartiennent aux Propriétaires du fonds, qui ne peuvent pourtant les fouiller sans la permission du Roi, qui, pour les besoins de l'Etat, lève le dixième du revenu des *mines*, qui ne sont ni d'or, ni d'argent.

MINE, se dit aussi de la glèbe ou pierre qu'on creuse, qu'on détache de la *mine* pour la porter dans les font-

neaux, où on la fond, on l'épure, & où l'on tire le métal qui est enfermé dedans. Ainsi l'on dit, *mine* d'or, d'argent, de cuivre. Pierre de *mine*.

La couleur de *MINE*. Voyez Lis.

On appelle le crayon noir, *Pierre de mine*; parce que c'est en effet de la *mine* de plomb dont il est fait.

Les Anciens condamnoient les criminels aux *mines*, comme on les condamne aujourd'hui aux galères.

Ce mot vient de *Mine*, Allemand. Vossius.

MINE, en termes de Guerre, est un canal ou chemin souterrain qu'on conduit jusques sous la muraille ou rempart d'un ouvrage qu'on veut faire sauter par le moyen de la poudre qu'on enferme dans un espace pratiqué pour cela. *Cuniculus, castrensis opera cuniculus*. Le puits de la *mine* est l'ouverture qu'on fait en terre à la profondeur de la *mine* qu'on veut faire, & avant que de travailler à la *mine*.

La chambre ou fourneau de la *mine*, est un creux de quatre à cinq pieds de largeur & de longueur, & d'environ six de hauteur, où l'on met la poudre.

Le *saucisson* de la *Mine*, est un long sac de cuir qui va depuis l'intérieur de la chambre de la *mine*, jusqu'à l'ouverture de la galerie, & même au-delà; & afin que la poudre n'y contracte point d'humidité, on le met dans un petit canal de bois appelé *auge*. On pratique des *mines* pour faire sauter ce qui est au-dessus de la chambre. Il faut pour cela qu'il y ait une quantité suffisante de poudre, & que cette poudre, en s'enflammant, fasse son effort vers la partie supérieure du fourneau, plus que vers la galerie. Pour déterminer son action de ce côté-là, on remplit une partie de la galerie de maçonnerie, de fascines, de pierres, & autres matières. Par ce moyen la poudre enflammée, faisant effort de tous côtés pour se dilater, & trouvant plus de résistance du côté de la galerie que vers le haut de la *mine*, fait effort de ce côté là, & fait sauter tout ce qui est au-dessus.

On dit qu'on fait jouer la *mine*, quand on y met le feu. On y met le feu par le moyen du saucisson qui le communique à la chambre de la *mine*. On fait quelquefois la *mine* dans le mur, où on attache le Mineur. Les Anciens faisoient des *mines* ou des conduits souterrains pour pénétrer jusques dans le corps de la place, & la surprendre. On dit qu'on a éventé la *mine*, lorsqu'on a découvert le lieu de la *mine*, & qu'on en a empêché l'effet. Il y a plusieurs sortes de *mines*. La *mine* simple, qui n'a qu'une chambre, & qui se termine ordinairement à la racine des contreforts. La *mine* double ou en *T*, qui, après avoir percé l'épaisseur du revêtement, se sépare en deux rameaux qui s'étendent derrière les revêtements. La *mine* triple ou tréflée, qui a trois chambres, ou non content de deux fourneaux séparés, on en pousse un troisième dans les retraits, qui va chercher le derrière des contreforts. La *mine* quadruple a quatre chambres.

Au figuré, éventer la *mine*, c'est découvrir une intrigue, une pratique sourde & secrète, & empêcher par là qu'elle ne réussisse.

Chevalier de la *MINE*. Favyn en son Théâtre d'honneur, L. III. p. 91. appelle Chevaliers de *Mine*, des Chevaliers qui requèrent cet honneur pour avoir combattu dans les *mines* que l'on faisoit aux sièges de villes. Renaud de Montferrand, Ecuyer ou Gouverneur du château de Vertueil en Poitou, fut fait Chevalier par le Duc de Bourbon, dans une *mine* qu'il avoit fait faire pour prendre ce château, & où il fit armer le premier contre Montferrand. Il y en eut de même au siège de Melun. Voyez Favyn, à l'endroit cité.

MINE, dans le Commerce, est une mesure de grains, de charbons, de chaux, ou autres choses semblables, qui contient deux minots, ou la moitié d'un setier de Paris, ou six boisseaux. *Medimnus & quadrans*. De-là vient qu'on dit populairement, Il en a pour sa *mine* de fèves, lorsqu'on parle de quelqu'un qui a souffert quelque dommage. On dit en Latin *mina*, & *minellus* son diminutif.

La *mine* de Charbon, n'est pas une mesure particulière, mais un composé de plusieurs mesures. On la nomme quelquefois sac ou charge, parce que le

sac de charbon qui contient un muid, est la charge d'un homme. Elle contient deux minots ou seize boisseaux. Dict. de Com.

MINE, se dit aussi de ce qui est contenu dans la *mine*. *Mine* de froment, de blé, d'avoine.

MINE, est aussi une mesure de terre, dont l'étendue a besoin de deux minots de grains pour être ensemencée. *Semi-jugerum*. Elle revient environ à un demi-arpent de Paris. Elle a plus d'étendue dans quelques pays.

MINE, est aussi une pièce de monnaie des Anciens, qui pesoit chez les Grecs cent drachmes ou une livre. *Mina, Attica libra*. Il y en avoit une petite qui n'étoit que de soixante quinze drachmes; en Syrie & en Judée de dix huit onces. La *mine* chez les Hébreux étoit de soixante-dix sicles, ou cent vingt drachmes, & chaque drachme étoit divisée en six oboles. On l'appeloit *mna*, ou *maneh*: mais il y en avoit un autre qu'on appeloit *mine antique*, qui pesoit cinquante sicles sacrés.

MINEËN, *ENNE*. f. m. & f. Nom de Secte. *Minæus*, a. M. l'Abbé Fleuri dans son Histoire Ecclésiastique, L. II, p. 274. fait entendre que ce nom fut donné, après la ruine de Jérusalem, aux Juifs Nazaréens de profession; ou plutôt, dit-il, à des Chrétiens qui gardoient la circoncision & les observances légales, & qui vouloient être Juifs & Chrétiens tout ensemble, & qui se joignirent aux Ébionites.

MENEIDES. f. f. pl. Terme de Mythologie. Les filles de Mynias qui furent changées en chauve souris, pour avoir refusé de se trouver à la célébration des Orgies, soutenant que Bacchus n'étoit pas fils de Jupiter.

MINER. v. a. Faire une mine, conduire une mine. Voy. ce mot. *Cuniculum agere*. Les ennemis ont *miné* ce bastion, cette demi-lune, mais on a éventé la mine, on en a empêché l'effet. *Miner* une place, un ouvrage.

MINER, signifie aussi Caver petit à petit; & se dit particulièrement de l'eau. *Atterere, cavare*. La gouttière qui tombe auprès de ce mur, en a *miné* peu-à-peu le fondement. La rivière *mine* les piles des ports, les quais & ses bords. *Gutta cavat lapidem non vi, sed sapè cadendo*.

MINER, se dit aussi figurément en morale, & signifie, consumer, détruire peu à peu. *Consumere, deterere, perdere*. Les arrérages de rente *minent* peu-à-peu un débiteur. Cet homme est chargé de sa parenté qui le *mine*. Les ennuis, les afflictions l'ont tellement *miné*, qu'il se meurt. N'enferme point dans ton cœur ces ennuis profonds qui le *minent* secrètement, & qui le consomment. M. Esp. Balzac, par son affectation, *minoit* la beauté naturelle des pensées. S. Évr. L'étude *mine* peu-à-peu la santé. Le temps *mine* tout. *Tempus edax rerum*.

MINÉ, EE. part.

MINÉRAL. f. f. Pierre de mine, pierre qui contient le métal, & que l'on tire des mines, pour l'en séparer. *Lapis metallicus, terra gleba metallica*. Ainsi *minéral* & *mine*, dans le sens où ce dernier mot signifie une substance métallique combinée avec des matières étrangères, sont termes synonymes. Cependant l'usage veut qu'on dise une *mine* d'or, une *mine* de cuivre, & non pas un *minéral* d'or, un *minéral* de cuivre.

Il semble que ce mot s'est introduit pour éviter l'équivoque du mot *mine* qui, en métallurgie, a deux acceptions différentes, & signifie le lieu où se forment les métaux, & les métaux qu'on tire mêlés avec la terre, avec la pierre de *mine*.

MINÉRAL, ALE. adj. Qui tient quelque chose des minéraux, qui croît dans les mines, qui passe par les mines. *Mineralis*. Matières *minérales*.

Les eaux *minérales* sont des eaux chargées de principes minéraux, qui passent par des mines de vitriol, d'alun, ou autres semblables. Sel *minéral*, se dit du sel fossile qu'on trouve dans des roches, ou des mines. Le cristal *minéral* est une préparation de nitre

faite avec la fleur de soufre. *Voyez* CRISTAL.

Les Chimistes appellent la teinture *minérale*, celle qui leur serviroit à faire la Pierre Philosophale, s'ils l'avoient trouvée, pour teindre le mercure qu'ils s'imaginent pouvoir fixer aisément.

☞ Règne MINÉRAL. Terme d'Histoire naturelle, par lequel on désigne l'ensemble, la totalité des êtres qui se forment dans le sein de la terre. C'est l'objet de la Minéralogie : l'Histoire naturelle comprend le règne *minéral*, le règne *végétal*, & le règne *animal*.

MINÉRAL. f. m. On comprend sous le nom général de *minéraux*, tous les corps qui se tirent des minières : les Anciens au contraire appelloient *métaux* tout ce qui se tire de la terre. *Metallicus, fossilia metallica concretionis*. On distingue deux sortes de *minéraux*, à prendre ce mot dans sa signification générale; l'une de ceux qui se peuvent fondre au feu, & être forgés sur l'enclume, ce sont les métaux : l'autre de ceux qui n'ont que l'une ou l'autre de ces propriétés; & ce sont les *minéraux*. ROM. Dans ce sens un *minéral* est un corps fossile qu'on trouve dans la terre, qui s'engendre par une coagulation, & s'augmente par une addition extérieure de parties sensibles, & qui soit souvent est la matière dont se forme le métal avec le temps. Les *minéraux* sont des corps fixes & solides, engendrés des exhalaisons & des vapeurs enclouées dans les entrailles de la terre, de même que les météores dans les régions de l'air. Les cailloux, les pierres, & les sucs condensés, sont des *minéraux*. Le vitriol est un *minéral* dont se forme le cuivre. L'alun, le cristal de roche, le soufre, &c. sont mis au rang des *minéraux*. L'antimoine est le *minéral* qui approche le plus du métal, & dont le régule n'en est différent que parce qu'il est cassant, & n'est point ductile. Les Chimistes & les Empiriques tirent presque tous leurs remèdes des *minéraux* qu'ils préparent : mais comme la plupart de ces remèdes sont violens, ils sont d'ordinaire fort dangereux, parce que ces sortes de gens ne savent point s'en servir à propos.

Quelques-uns admettent quatre *minéraux* simples, les pierres, les sels, comme l'alun, le vitriol, le nitre, les *minéraux* inflammables, comme le soufre & le bitume : & enfin les métaux comme l'or & l'argent. Les *minéraux* composés sont ceux où on trouve plusieurs *minéraux* simples, comme le cinabre composé de soufre & de mercure, l'antimoine & les marcaissites.

☞ MINÉRALISATION. f. f. Terme de Métallurgie. C'est ainsi qu'on appelle la combinaison de la mine avec du soufre ou de l'arsenic; l'opération par laquelle la nature combine un métal ou demi-métal avec du soufre ou avec de l'arsenic, ou avec l'un & l'autre tout à-la-fois. Par cette combinaison le métal prend une forme étrangère, & n'est plus reconnoissable. On dit alors, qu'il est minéralisé, c'est à dire, qu'il est dans l'état de mine ou minerai.

MINÉRALOGIE. f. f. Terme Didactique & d'Histoire naturelle. *Mineralogia*. Partie de la Chimie qui traite des minéraux, ☞ & de la manière de les tirer du sein de la terre. Ce mot dans sa signification la plus générale, est la partie de l'Histoire naturelle qui a pour objet les substances du règne minéral, des terres, des pierres, des sels, des pétrifications, &c. en un mot, la totalité des êtres inanimés qui se trouvent dans le sein de la terre & à sa surface.

☞ Dans une acception particulière on entend par ce mot, les travaux que l'on fait pour l'exploitation des mines; & dans ce sens il comprend aussi la Métallurgie.

☞ MINÉRALOGIQUE. adj. Qui concerne la Minéralogie. M. Buache a dressé une Carte *minéralogique* sur les idées de M. Guettard.

MINÉRALOGUE. f. m. C'est le nom que l'on donne à ceux qui se mêlent d'expliquer la nature des minéraux, leur formation, leurs progrès, leur figure, & généralement tout ce qui les concerne. On

donne aussi ce nom aux Curieux qui amassent dans leurs cabinets toutes sortes de minéraux & métaux. M. Mercati s'étend beaucoup sur le sel, le nitre, l'alun & le vitriol, & sur les autres sels, que les *Minéralogues* appellent Sucres âcres & mordans. JOURN. DE GENÈVE.

MINERBINO. *Voyez* MINORBINO.

MINÉROLOGIE. f. f. Science, connoissance des minéraux. *Minerologia*, en Latin barbare. On doit dire, & l'on dit *Minéralogie*.

☞ MINÉRAL. f. m. Pendant les fêtes que l'on célébroit à Rome en l'honneur de Minerve le 3 Janvier & le 19 de Mars, les Ecoliers qui avoient vacances, portoient à leurs Maîtres un présent ou honoraire que l'on appelloit *Minerval*, ou *Minervale*, du nom de la déesse de beaux Arts.

☞ MINÉRALES. f. f. pl. Terme d'Histoire ancienne. Fêtes qui se célébroient à Rome en l'honneur de Minerve. *Voyez* MINÉRAL.

MINERVE. f. f. Nom d'une déesse de l'Antiquité payenne. *Minerva*. On la nommoit aussi Pallas & en Grèce *Athénée*. *Minerve* étoit fille de Jupiter; elle étoit sortie de son cerveau. Hésiode dit pourtant que Métis, première femme de Jupiter, l'avoit conçue; mais Jupiter enferma Métis dans son sein lorsqu'elle étoit sur le point de mettre *Minerve* au monde, qui sortit ensuite de son cerveau. *Minerve* étoit la déesse des beaux Arts & de la sagesse.

MINERVE. *Voyez* MENERBE.

MINERVEZ, ou MINERBOIS. Nom de pays, contrée de Ménerbe. *Pagus Minervensis*. Valois, *Not. Gall. p. 339. a.*

MINET. f. m. MINETTE. f. f. ou MINON. f. m. C'est le nom que les enfans donnent aux chats & aux chattes quand ils les appellent. *Felis, felicula*. Terme familier.

☞ MINEUR. f. m. Celui qui mine. C'est un terme de l'Art militaire & de Métallurgie.

☞ En termes de Fortification on appelle *Mineur*, celui qui travaille à une mine pour faire sauter quelque ouvrage, quelque fortification. *Cunicularius*. *Voyez* MINE. On dit, Attacher le *Mineur* à un bastion, à une muraille. Compagnie de *Mineurs* commandée par un Capitaine.

MINEUR, En termes de Métallurgie, Est l'ouvrier qui fouille la mine pour en tirer le minerai, la matière Métallique. *Metallicus*.

☞ MINEUR, EURE. Terme de Jurisprudence. adj. & subst. Enfant *mineur*, fille *mineure*. Un *mineur*, Celui qui n'a pas atteint l'âge prescrit par la Loi pour disposer de sa personne ou de son bien. On dit au Palais, *Mineur d'ans, annis minor*. Comme il y a diverses sortes de majorité, l'état de *minorité* dure plus ou moins de temps selon la majorité dont il s'agit. Nos Rois cessent d'être *mineurs* à 14 ans. On cesse d'être *mineur* pour les fiefs, quand on a atteint l'âge auquel on peut porter la foi. La minorité coutumière finit à l'âge où la Coutume donne l'administration des biens. En Droit, on est *mineur* jusqu'à vingt-cinq ans : en Normandie seulement jusqu'à vingt. Par le Droit canonique, un Bénéficiaire âgé de quatorze ans peut de son chef, ou sans autorité de son père, ou de son tuteur, intenter tout procès en matière bénéficiale. Le bénéfice d'un *mineur* est son pécule, dont il peut disposer. De-là vient que dans le Droit canonique il n'y a point de titre de *minoribus*. C'est que les divers âges où le Droit canon déclare que l'on est capable des Bénéfices ou des Ordres sacrés, sont autant d'espèces de majorité Canonique. L'Ordonnance de 1667. déclare les *mineurs* de vingt-cinq ans pourvus de bénéfices, capables d'agir en Justice, sans autorité ni assistance d'un tuteur, ou curateur, tant pour le possesseur, que pour les droits, fruits & revenus de leur Bénéfice. Le Concile de Trente permet de faire profession de la vie monastique à seize ans. La Loi relève les *mineurs* quand ils sont trompés, & non pas quand ils ont trompé. Le *mineur* est sous la puissance d'un tuteur. Un *mineur* qui se marie, ou qui a obtenu des

lettres de bénéfice d'âge, peut disposer de ses meubles & effets mobiliers à l'âge de vingt ans. On a fixé à vingt-cinq ans l'entière liberté de contracter, pour mettre les *mineurs* à couvert des surprises où les expose la foiblesse & le peu d'expérience de leur âge. C. B. Par l'Ordonnance de 1667, celui qui a contracté étant encore *mineur*, peut se faire restituer dans l'an 35 de son âge. Les tuteurs peuvent tout pour leurs pupilles, & rien contre eux; & les mêmes loix qui les ont mis dans la nécessité de conserver les intérêts des *mineurs*, les ont mis dans l'impuissance de les blesser. FONT. Un *mineur* s'appelle pupille, quand il n'a pas atteint l'âge de puberté.

On dit figurément, Ce n'est pas le profit des *mineurs*, detous les partis qu'on propose à quelqu'un qui ne lui font pas avantageux.

MINEUR, EURE. adj. comparatif. Plus petit. *Minor*. Ce terme n'a guère d'usage que dans les phrases suivantes: Saint Jacques le *Mineur*. L'Asie *mineure*, la Bithynie & les provinces voisines. On dit, une excommunication majeure, & une excommunication *mineure*. **L'**Excommunication *mineure* prive de la participation des Sacremens, & du droit de pouvoir être présenté à quelque bénéfice. Voyez EXCOMMUNICATION. On appelle les quatre Ordres *mineurs*, ou les quatre *Mineurs*, les quatre petits Ordres qu'on reçoit entre la Tonfure & le Soudiaconat, qui sont ceux de Portier, de Lecteur, d'Exorciste & d'Acolythe. On ne demande point de titre pour les quatre Ordres *mineurs*, parce que c'est n'est point un engagement irrévocable. Voyez ORDRES.

Dans le Droit ecclésiastique, on appelle *causes mineures*, celles où il s'agit du jugement des simples Prêtres, ou de quelque point de discipline peu important: & cela par opposition aux causes majeures. *Causa minores*. Voyez MAJEURES.

MINEUR, est aussi un nom que prennent les Cordeliers par humilité, qui se disent Frères *Mineurs*. *Minor*, *Minorita*. Ce nom de Frères *Mineurs* se donne en général à tous les Religieux mendiants, dont Saint François d'Assise est le Fondateur. Et on dit proverbialement, Ils vont deux à deux comme Frères *Mineurs*, en parlant de plusieurs personnes qui vont comme eux côte à côte.

Clerc Régulier MINEUR. Nom de Religieux. *Clericus Regularis Minor*. L'Ordre des Clercs *Mineurs* a été établi par un Gentilhomme Génois, nommé Jean-Augustin Adorne, aidé de deux Caraccioli, Augustin & François. *Ordo Clericorum Minorum*. Ce sont des Clercs Réguliers, institués l'an 1588, à Naples. Sixte V. leur accorda le premier Juillet 1588. un Bref, par lequel il leur permettoit d'ériger une Congrégation de Clercs Réguliers, de faire des vœux solennels, d'élire un Supérieur, & de se faire des Règles, ou Constitutions; où, comme il avoit été Frère *Mineur*, il leur donna le nom de *Mineurs*.

MINEURE, f. f. Dans l'Ecole, est la seconde proposition d'un syllogisme. *Minor propositio*. J'accorde la majeure, & je nie la *mineure*. **L'**La *mineure* d'un syllogisme est la proposition où le petit terme se trouve comparé avec le moyen terme. Voy. TERME, PROPOSITION, ATTRIBUT, SUJET.

On appelle aussi en Théologie une *Mineure*, une thèse qu'on soutient pendant sa Licence. **L'**Il ne s'agit dans cette thèse que de Théologie positive. **L'**On appelle *mineure*, parce que c'est l'acte le plus court de la Licence. Faire sa *mineure*. Soutenir une *mineure*. On dit aussi, *mineure* ordinaire. *Minor ordinaria*. *Pro minore ordinariâ*.

MINEUR, en Musique. adj. Nom qu'on donne à certains intervalles qui sont aussi petits qu'ils peuvent l'être sans devenir faux.

L'Le ton *mineur*, est celui dont la tierce est *mineure*; & la tierce *mineure* est celle qui est composée d'un ton & d'un demi-ton. Re, fa, est une tierce *mineure*. Voy. TIERCE.

MINEURE, f. f. Religieuse de S. François. *Minor. Mo-*

nialis Franciscana. Les Religieuses de Long-Champ près de Paris, dans leur première institution n'étoient d'aucun Ordre particulier, n'ayant point d'autre règle que celle que le Pape Alexandre IV. mort en 1261. avoit dressée pour elles. Ce fut S. Louis qui dans la suite souhaita que le nom de *Mineures* leur fût donné, afin qu'elles fussent censées de l'Ordre de S. François. CHASTELAIN, au 22 de Février, p. 716.

MINGAN. Île de l'Amérique septentrionale, dans la Nouvelle France, à l'embouchure du fleuve de S. Laurent, près de la terre des Esquimaux.

MINGLE, f. f. Nom d'une mesure de Hollande pour les choses liquides. La *mingle* contient deux pintes. On l'appelle *Mingel* dans le pays, d'où le nom de *mingle* a été formé.

MINGRÉLIE, ou **MENGRÉLIE** (la). Nom d'un pays appelé *Odisci* par ses habitans; c'est l'ancienne Colchide. *Mingrelia*, *Odiscia*, *Colchis*. La *Mingrélie* est bornée au nord par l'Abasie, ou Avogastie, au levant par la Géorgie propre, au midi par la Turcomanie; la mer Noire la baigne au couchant.

La mer de **MINGRÉLIE**, *Mengrelianum*, ou *Phasianum mare*. C'est la partie orientale de la mer Noire. Elle prend maintenant son nom de la *Mingrélie*, dont elle baigne les terres, & anciennement elle le prenoit de la rivière de Fallo, qui s'y décharge. MATY.

MINGRÉLIEN, ENNE, f. m. & f. Nom de peuple. *Mingrelus*, *a*. Les *Mingréliens* sont divisés en trois ordres; les Seigneurs, ou Gentilshommes, qu'ils appellent *Ginascâ*, ou *Ginaudi*; les bourgeois qu'ils nomment *Saccurs*; & le peuple qu'on y appelle *Moinali*.

MINGXAN. Nom d'une ville de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Yacheu.

MINHO. Moullés *l'nh*, comme le *gn* dans notre langue. Rivière d'Espagne. *Minus*. Elle coule dans la Galice, prenant sa source à Castro del Rey, d'où elle passe à Lugo, à Orense, à Tuy, & se décharge dans l'Océan Atlantique, aux confins du Portugal, qu'elle arrose.

MINI, f. m. Marchandise dont il se fait commerce à Amsterdam.

MINIA, f. m. Sorte de serpent venimeux, qui se trouve au pays des Noirs. Il est si grand & si gros, qu'il avale, dit-on, des moutons, des pourceaux, & même des cerfs entiers. On rapporte une chose fort particulière de ce serpent, c'est qu'avant que d'engloutir ce qu'il a pris, il regarde tout autour, s'il n'y a point quelque fourmi qui se pourroit glisser dans son corps avec sa proie, & lui ronger les entrailles. La peur qu'il en a, vient de ce qu'après avoir avalé un animal de cette grosseur, il se sent incapable de se défendre, jusqu'à ce qu'il ait digéré ce grand fardeau.

MINIATEUR, f. m. Peintre en miniature. Un tableau de M. Roux, Peintre, Sculpteur, Architecte. *Miniature* & Graveur en cuivre & en cristaux... MERC. de Février 1722. On dit quelquefois *Miniaturiste*.

San MINIATO, f. m. Nom d'une petite ville du Florentin, en Toscane. *Fanum S. Miniati Teutonis. Miniatum*. Elle est sur l'Arno, entre Florence & Pise, à huit ou neuf lieues de l'une & de l'autre, & elle a un Evêché suffragant de Florence. MATY.

MINIATURE, f. f. (On prononce ordinairement *miniature*.) L'ACAD. Et même quelques-uns l'écrivent de cette dernière façon. Sorte de peinture délicate qui se fait à petits points. *Pictura molliculis colorum punctis distincta, pictura miniata*. La *miniature* se fait de simples couleurs très-fines, détrempées avec de l'eau, & de la gomme sans huile. Elle est distinguée des autres peintures, en ce qu'elle est plus délicate, qu'elle veut être regardée de près, qu'on ne la peut faire aisément qu'en petit, qu'on ne la travaille que sur du vélin, ou des tablettes. Voici les principales couleurs qu'on y emploie, le carmin, l'outremer, la laque, le vermillon, la mine de plomb, le brun-rouge, la pierre de fiel, l'ocre de rue, le stil de grun, la gomme gutte,

le jaune de Naples, le mallicot, l'inde, le noir d'ivoire & de fumée, la terre d'ombre, le verd de mer, de veslie, d'iris de montagne, du blanc de céruse, du bistre, &c.

Le mot de *miniature* est souvent pris pour les tableaux même peints en ce genre. Ainsi l'on dit une *miniature*, pour dire un portrait en *miniature*. Ce mot peut être appliqué aux ouvrages d'esprit. Dans Ovide, l'âge d'or est une *miniature*; dans Virgile, c'est un tableau dans le goût de Raphaël:

Ce mot vient de *minium*, à cause que c'est une couleur qu'on y emploie ordinairement.

D'autres prétendent qu'il vient de *mignard*, délicat, parce que les *miniatures* sont d'ordinaire plus petites & plus délicates; & c'est pour cela que quelques-uns écrivent *mignature*.

MINIÈRE. f. f. Lieu d'où l'on tire les métaux & les minéraux. *Fodina, metallum*. Tous les corps qui se tirent des *minières*, s'appellent généralement des *minéraux*. RON. Il y a un Intendant des mines & *minières* de tout le Royaume.

Quelques-uns ne veulent pas qu'on confonde la *minièr*e d'un métal avec le métal même, ou avec sa mine. La *minièr*e, disent-ils, n'est autre chose qu'une retraite dans laquelle le métal ou la mine sont reçus, qui sert à les conserver & à recueillir les matières métalliques & minéralisantes qui leur sont portées par les vapeurs souterraines. C'est ainsi qu'on dit que le sable est la *minièr*e de l'or, parce qu'on trouve souvent ce métal en paillettes répandues dans le sable. Des métaux & des mines déjà formées, peuvent servir de *minièr*e à d'autres métaux & à d'autres mines. Une même pierre peut servir de *minièr*e à plusieurs métaux & à plusieurs mines à la fois. C'est ainsi que l'on trouve des filons qui contiennent à la fois de la mine de cuivre, de la mine d'argent, de fer, &c.

MINIÈRE, en terme de Médecine & d'Anatomie, se dit des parties du corps où il s'amasse, & s'épaissit des matières qui forment des obstructions. *Collectio, coacervatio, cumulus, acervus*. L'eau de Bourbon parcourant avec activité les premières voies, entraîne & dissout les *minières* vitrioliques, qui formoient les obstructions. MÉM. DE TR.

MINIHI. f. m. Vieux terme de Coutume & de Titres en Bretagne. Canton de terre affranchi servant d'asyle. *Terra libera, Asylus*.

MINIMA (Appel). Voyez au mot APPEL.

MINIME. f. m. Est un Ordre Religieux institué par Saint François de Paule, environ l'an 1440, qui voulut en chérir l'humilité des Frères mineurs, en s'appellant *Minime, Minimus*. Les *Minimes* de Nigeon près de Chaillot: on les appelle autrement *Bons hommes*, à cause que le Roi Louis XI avoit coutume d'appeler ce Saint le *Bon-homme*.

MINIME, est aussi le nom d'une couleur très-sombre, telle que celle que portent ces Religieux. *Ferrugineus color*. C'est un gris fort obscur, en tirant sur le noir, ou tanné. *Habit minime*, de couleur *minime*. Drap *minime*.

MINIME. Ancien terme de Musique, une note faite en losange, qui a une queue, qui vaut la moitié d'une mesure. On l'appelle aujourd'hui *Blanche*. *Nota minima*.

MINIMUM. f. m. Terme de Mathématique. Voyez *MAXIMUM*. C'est le plus petit degré auquel une grandeur puisse être réduite.

MINIO. Nom d'une ville de la haute Égypte. *Minium*. Elle est sur le bord oriental du Nil, entre Girgio & Said, & elle est capitale du Cassilif, ou Gouvernement de *Minio*, qui occupe la partie orientale de la vallée du Nil, depuis le Cassilif de Cherkeffi, jusqu'à la Nubie. On y remarque outre *Minio*, Assuana & Ichmina. MATY.

MINISTÈRE. f. m. Profession, charge ou emploi que l'on exerce. *Officium, munus, opera*. Ces Prélats rendront compte à Dieu de leur *ministère*. Il faut honorer les *Ministres* sacrés, pour donner plus de poids & de crédit à leur *ministère*. FL. La nécessité de leur *ministère* les dispense des charges de ville. PAT. On

ne sauroit trop louer un Officier, un Avocat, &c. qui remplissent bien tous les devoirs de leur *ministère*.

On le dit aussi de l'entremise de quelqu'un dans une affaire, du service qu'il rend. *Opera*. Si vous avez besoin de mon *ministère*, vous n'avez qu'à parler. Il n'a pas fait cette proposition lui-même, il s'est servi du *ministère* de son ami. Il lui a prêté son *ministère* pour faire cet enlèvement.

MINISTÈRE, se dit aussi du gouvernement de l'État sous l'autorité souveraine. *Ministerium, administratio*. L'histoire du *Ministère* du Cardinal de Richelieu, est l'histoire du Gouvernement de son temps. Il se fait bien des intrigues & des cabales dans les minorités, pour entrer dans le *Ministère*, pour chasser un favori du *Ministère*.

MINISTÈRE, est aussi quelquefois un nom collectif, dont on se sert pour signifier les *Ministres* d'État. *Regni administratorum collegium*. Le *Ministère* étoit entièrement opposé à cela; pour dire, les *Ministres* y étoient entièrement opposés. L'ACAD.

MINISTÈRE PUBLIC, proprement service public, fonction publique. On désigne par ce terme, ceux qui remplissent la fonction de Partie publique. Les Avocats & Procureurs Généraux dans les Cours Supérieures, & leurs Substituts; les Avocats & Procureurs du Roi dans les Juridictions Royales; le Procureur-Fiscal dans les Justices Seigneuriales; le Promoteur dans les Officialités.

Le *Ministère public*, est le vengeur des Loix; c'est à lui seul qu'il appartient de les faire respecter, & de punir ceux qui les méprisent. Voyez AVOCAT GÉNÉRAL, PROCUREUR GÉNÉRAL, &c.

MINISTÉRIAT. f. m. Ministère, Charge, Office, Place d'un Ministre d'État. On dit plus ordinairement & plus élégamment *Ministère*. *Administratio*. L'élection du Cardinal Mazarin au *Ministériat*. MASCUR.

MINISTÉRIAT. f. m. Nom d'Office en quelques Ordres Religieux, où l'un des Supérieurs est appelé *Ministère*. Charge de Ministre dans ces Ordres. *Ministri officium*. Le *Ministériat* d'un tel Pere a duré quatre ans. Il a quitté le *Ministériat*. Il a renoncé au *Ministériat*.

MINISTÉRIEL, ELLE. adj. m. & f. Terme dont quelques Théologiens se servent pour distinguer l'attribut du Pape de celui de J. C. en tant qu'ils sont tous deux chefs de l'Église. Ils disent que J. C. en est le Chef essentiel; & le Pape, le Chef *ministériel*. M. Arnaud, dans sa Réponse aux positions ultérieures de M. Sreyaert, sur la prééminence des Conciles, dit que le Pape n'est pas le chef essentiel de l'Église, qu'il en est seulement le chef *ministériel*. Philippe le Bel soutenoit avec fermeté que les Papes n'avoient qu'une autorité spirituelle, même que cette autorité n'étoit que *ministérielle*, & qu'ils devoient gouverner l'Église de J. C. suivant les Canons des Conciles généraux. Ainsi c'est une impiété & un blasphème de dire que quand l'Église est sans Pape, elle est sans tête, le Pape n'étant qu'un chef *ministériel*. ESPRIT DE GERSON. Il suppléera par sa miséricorde au défaut de ceux qui n'oublient rien pour mettre obstacle aux sentiments de bonté du chef *ministériel* de l'Église. SOANEN.

MINISTRE. f. m. Qui sert Dieu, le public, ou un particulier. *Minister*. Celui dont on se sert pour l'exécution d'une chose; & dans cette acception ce mot n'est guère d'usage qu'en morale. Les *Ministres* de l'autel, sont ceux qui servent le Prêlat, ou le Curé, quand il officie. Le Diacre & le Soudiacre, sont des titres qui signifient *Ministres*. *Διάκονος, minister*. Les Rois sont les *Ministres* de Dieu sur la terre. Les Officiers, sont les *Ministres* des Rois, qui rendent la justice pour eux. Il ne faut point être le *ministre* des passions d'autrui. On appelle aussi les Sergens & autres menus Officiers, *Ministres* de Justice, qui servent à exécuter les jugemens.

On dit figurément, que les foudres, les pestes, les défolations, sont les *ministres* de la vengeance de Dieu. La colère est comme le *ministre* de la raison, dont

dont elle exécute ardemment les ordres. M. Esp. On étoit bien aîsé que sa colère retombât sur ceux qui en avoient été les *ministres*. VAUG.

MINISTRE D'ÉTAT, est celui sur qui un Prince se repose de l'administration de son État, à qui il commet le soin de ses principales affaires. *Regni administer, minister*. Boëce est proposé pour modèle aux *Ministres* d'État.

Le Secrétaire d'État, qui a le Département des Affaires étrangères, est *Ministre* né, attendu que sa fonction l'appelle nécessairement au Conseil des Affaires étrangères. On l'appelle ordinairement *Ministre* des Affaires étrangères.

Les autres Secrétaires d'État, n'ont la qualité de *Ministre*, que quand ils sont appelés au Conseil d'État. Alors le Secrétaire d'État de la Guerre prend le titre de *Ministre* de la Guerre; le Secrétaire d'État de la Marine, celui de *Ministre* de la Marine.

La qualité de *Ministre* d'État, s'acquiert par le seul fait, sans Commission, ni Patentes. Le Roi fait simplement avertir celui à qui il veut faire cet honneur, de se trouver au Conseil, & ce titre ne se perd point, quand même on cesserait d'être appelé au Conseil.

Le Contrôleur Général est quelquefois appelé *Ministre* des Finances; il n'a le titre de *Ministre* d'État, que quand il est appelé au Conseil d'État.

Les *Ministres* d'État s'appellent aussi absolument *Ministres*. Les *Ministres* ont été d'avis, ont arrêté telle chose. Chez nous les *Ministres* entrent dans tous les Conseils. Le Roi choisit quelquefois un premier, un principal *Ministre* d'État.

On appelle *Ministres* des Princes, leurs Ambassadeurs, Agens, & Résidens dans les Cours des autres Princes. Il y a deux sortes de *Ministres*; des *Ministres* du premier ordre, qui sont les Ambassadeurs ordinaires & extraordinaires; & des *Ministres* du second ordre, qui sont les Envoyés & Résidens. Les *Ministres* du premier ordre ont un caractère représentatif que n'ont pas les *Ministres* du second ordre, lesquels ont quelquefois des pouvoirs plus amples que ceux du premier. L'Ambassadeur ne peut, sans effacer le caractère d'honnête-homme, faire paroître continuellement celui de *Ministre* public. WICQ. Il faut qu'un *Ministre* sache aussi bien vivre que négocier. ID.

MINISTRE. Les Mathurins, ou Trinitaires, donnent ce nom à leurs Supérieurs, comme on leur donne dans les autres Communautés celui de Prieurs, Gardiens, Recteurs, &c. *Minister*. Sur la fin de l'an 1198, le Pape Innocent III confirma la règle de l'Ordre de la Sainte Trinité pour la Rédemption des captifs, comme il paroît par la bulle adressée à Jean de Mata, qui fut le premier de leurs *Ministres*; car c'est ainsi qu'ils nomment leurs Supérieurs. FLEURY, *Hist. Ecclésiastique*, L. 75. Cependant on donne par honneur le nom de Prieur au *Ministre* de la Maison de Cerfroi, laquelle est Chef de tout l'Ordre. *Hist. de l'Eglise de Meaux*, T. I. p. 176.

MINISTRE, chez les Jésuites, est le second Supérieur de chaque Maison, qui est le *Ministre*, l'aide du premier Supérieur, qu'on nomme ou simplement Supérieur, ou Recteur. Le *Ministre* gouverne aussi à la place de celui-ci, quand il est absent.

MINISTRE GÉNÉRAL, c'est le titre que prend le Général des Cordeliers. *Minister Generalis*. Celui de l'Ordre de la Trinité & de la Rédemption des Captifs, porte le nom de *Grand-Ministre*.

MINISTRE DES INFIRMES. Les Clercs Réguliers, *Ministres* des Infirmes, est une Congrégation instituée par Camille de Lellis, né à Bucchianier, petit bourg de l'Abruzze, au Royaume de Naples, & du diocèse de Théate, le 25^e Mai 1550. Après avoir porté les armes, il étudia à l'âge de 32 ans, prit les Ordres sacrés ensuite; & au mois de Septembre 1584, il jeta les fondemens de la Congrégation, à laquelle il donna le nom de *Ministres* des Infirmes. Elle fut appelée d'abord Congrégation du P. Camille. Sixte V l'approuva par un Bref du 8^e Mars 1586, & leur permit

Tome V.

de vivre en communauté, de faire des vœux simples de pauvreté, chasteté & obéissance, & un quatrième, d'allister les malades à la mort, même en temps de peste. Il leur permit aussi d'élire un Prêtre d'entr'eux pour Supérieur, dont la charge ne dureroit que trois ans. Un Bref du 26 Juin de la même année leur permit de mettre sur leurs habits une croix tannée, pour les distinguer des autres Clercs Réguliers. Grégoire XIII les érigea en Ordre Religieux par un Bref de l'an 1591, qu'il signa quelques heures avant que de mourir. Leur habit n'est différent de celui des Ecclésiastiques, que par la croix tannée qu'ils portent au côté gauche.

MINISTRE, est aussi le titre de ceux qui servent les Églises Protestantes, qui seuls ont l'autorité de prêcher, de faire les fonctions Ecclésiastiques, & qui prennent la qualité de *Ministres* de la parole de Dieu, ou du Saint Évangile. *Errorum administer, hereseos minister, disseminator*. Du Moulin, Aubertin, Morus, Claude, ont été de fameux *Ministres* de Charenton, qui ont beaucoup écrit. M. Arnauld a répondu au livre du *Ministre* Claude sur l'Eucharistie. Ces *Ministres* prennent aussi le titre de *Pasteurs*.

MINISTRERIE. f. f. Bénéfice, ou charge de Supérieur dans un Couvent des Mathurins. *Ministeriatus*. Le Général de l'Ordre a plusieurs bonnes *Ministries* à conférer.

MINIUM. f. m. Couleur minérale qui se fait de plomb, poussé au feu. La céruse, ou blanc d'Espagne, se fait de plomb; & quand on le pousse au feu, il s'en fait premièrement du massicot; & si on le pousse davantage, il s'en fait du *minium*, qui est un rouge orangé. Il sert aux Peintres & aux Enlumineurs.

MINODER. Voyez MINAUDER. C'est ainsi qu'il faut écrire.

MINOIS. f. m. Vieux terme qui signifie la même chose que visage. Cet ivrogne a un rouge *minois*, un rouge museau. *Vultus, os*.

*Les Banquiers étonnés admiroient sa grimace,
Et monroient, en riant, qu'ils ne lui eussent pas
Prêté sur son minois quatre doubles ducats.*

REGNIER.

Aujourd'hui ce terme est encore usité dans le style familier, en parlant d'une jeune personne dont la tournure gracieuse du visage plaît, quoique peu régulière. Un joli *minois*. Un joli petit *minois*.

MINOLO. Nom d'un village de l'île de Candie. *Minolum*. Il est sur la côte septentrionale, au couchant de la Canée. Quelques Géographes prennent *Minolo*, pour l'ancienne *Minoa*, qui étoit sur la côte septentrionale de cette île, & distinguée d'un autre *Minoa*, qui étoit sur l'orientale. MATY.

MINON, f. m. ou MINETTE, f. f. Nom que les enfans donnent aux chats, quand il les appellent. *Felis, Catus, Felicula*.

On dit proverbialement, qu'une personne entend bien chat, sans qu'on dise *minon*; pour dire, qu'elle entend à demi-mot, & sans qu'on explique nettement la chose.

MINORATIF. f. m. Terme de Médecine qui s'applique aux remèdes qui purgent doucement, aux purgatifs légers. La casse, la rhubarbe, la manne, &c. sont les *minoratifs* les plus ordinaires.

Cotgrave fait *minoratif*, adjectif: médecine *minorative*.

MINORATION. f. f. Terme de Médecine par lequel on désigne l'évacuation légère que produisent les *minoratifs*.

MINORBINO, MINERBINO. Nom d'une petite ville du Royaume de Naples. *Minervinum*. Elle est dans la terre de Barri, sur les confins de la Basilicate, à trois lieues de Canosa, vers le midi. *Minorbino* est peu de chose, quoiqu'il ait un Évêché suffragant de Barri. MATY.

MINORETTE. Nom d'un lieu dans le Beaujolois. *Minoretta*. Ce lieu a pris ce nom des Frères Mineurs,

M m m m m m

à qui Guichard de Beaujeu, III^e du nom, y fonda le premier Couvent qu'ils aient eu en France. *Voyez* MINEUR.

MINORI. Nom d'une petite ville du Royaume de Naples, située dans la principauté citérieure, sur le golfe de Salerne, entre Salerne & Amalfi. *Minori*.

MINORITÉ. f. f. État de celui qui n'a pas encore atteint l'âge de majorité, ou le temps pendant lequel on est Mineur. *Voyez* MINEUR. *Minoris aetas*. La *minorité* des Rois finit à quatorze ans, suivant un Édit de Charles V, de l'an 1374. On se fait relever des contrats passés en *minorité*. On imprima, en 1714, à Paris, un Traité des *Minorités*, des Tutelles & des Curatelles; & des droits des enfans majeurs & mineurs.

MINORITÉ, est aussi le nom d'une sorte de ruban qu'on a inventé durant la *minorité* de Louis XV.

MINORQUE. Nom de l'une des îles Baléares. *Minorica*, anciennement *Balearis minor*. Elle est dans la mer Méditerranée, vers les côtes de la Catalogne, à dix lieues de l'île Majorque, du côté du levant.

MINORQUIN, INE. f. m. & f. Qui est de l'île de Minorque. *Minoricanus*. Les *Minorquins* sont bous matelots & grands pirates, aussi-bien que les Majorquins. *MATY*.

MINOS. f. m. Nom d'homme. *Minos*. Il étoit fils de Jupiter & d'Europe, selon les Poètes; & selon d'autres, d'Astérius Xanthus, Roi de Crète, qui épousa Europe, fille d'Agénor, Roi de Phénicie, qui la lui fit conduire sur un vaisseau, qui avoit une figure de taureau, & s'appeloit le Taureau. Il succéda à son père, & donna des loix aux habitans de l'île de Crète. C'est un des plus sages législateurs de l'antiquité; c'est pourquoy la fable en fait un Juge souverain des Enfers, & d'un rang supérieur à celui d'Eaque & de Rhadamante.

MINOT. f. m. Mesure de grains qui fait le quart d'un setier de Paris. *Quadrans sextarii*. Trois boisseaux font un *minot*. Ce mot se dit tant de la mesure, que de la chose mesurée. Prêtez-moi votre *minot*. Il m'a livré dix *minots* de blé. Un *minot* de charbon, un *minot* de chaux. Le *minot* de sel est de cent livres pesant. Par l'Ordonnance de 1669, le *minot* à blé doit avoir onze pouces 9 lignes de hauteur, sur un pied 2 pouces 8 lignes de diamètre entre les deux fûts. Le *minot* de bois est composé du fût, de la potence de fer, la flèche, la plaque qui la soutient, & ses quatre goussets qui tiennent le fond en état. Le *minot* d'avoine est de quatre boisseaux.

MINOT, est aussi une mesure de terre, qui est environ un quartier d'arpent de Paris, qui se doit semer avec un *minot* de grain. Voilà une pièce de terre de dix *minots*, ou de deux arpens & demi.

MINOT, en termes de Marine, est une longue pièce de bois ayant au bout un crampon, dont on se sert dans les grands vaisseaux pour manier, & lever l'ancre, & la tenir éloignée du bordage, en la guindant. On l'appelle autrement *boute-hors*. *Pertica armata arcende anchora*.

MINOTAURE. Terme de Mythologie. Est un monstre fabuleux que les Poètes ont feint être demi-homme & demi-taureau, engendré de Pasiphaé, femme de *Minos*, Roi de Crète. Il fut enfermé dans le Labyrinthe, & tué par Thésée. *Minotaurus*. Servius explique cette fable, & dit que c'étoit un Secrétaire de *Minos*, nommé *Taurus*, qui abusa de la Reine dans la chambre de Dédale, & qui eut deux Jumeaux, dont l'un ressembloit au Roi, & l'autre au Secrétaire: ce qui donna occasion de traiter cet enfantement de monstrueux. Ou plutôt Pasiphaé étant accouchée d'un fils, que les Auteurs nomment Astérius, dont le père étoit incertain, & qui pouvoit être fils de ce *Taurus* aussi bien que de *Minos*, on lui donna le nom de *Minotaure*.

MINSINGEN, ou MUNSIGEN. Nom d'une petite ville avec une citadelle. *Minsinga*. Elle est dans le Duché de Wurtemberg, en Suabe, entre Tubinge & Ulm. *MATY*.

MINSKI. Ville du Grand Duché de Lithuanie, capitale d'un Palatinat auquel elle donne son nom. Elle est dans la partie occidentale de ce Palatinat sur la Swillock, à 26 lieues de Novogrod, du côté du levant. *Minicum*.

Palatinat de MINSKI. Il est borné au nord par celui de Witepsk, à l'orient par celui de Mscislaw, au midi, par le territoire de Rohaczow, & à l'occident par le Palatinat de Wilna. *Miniscensis Palatinatus*.

MINSTEMBERG. Petite ville d'Allemagne, dans la Hesse, près de Busbach, en Wétéravie.

MINTHE. f. f. Nom de femme. *Minthe*. Elle étoit fille du Cocyte, fleuve d'Enfer.

MINTURNE. *Minturna*. C'étoit anciennement une ville Épiscopale du nouveau Latium. Elle est entièrement ruinée. On voit quelques restes de ses Aquéducs, & de son Amphithéâtre dans la Terre de Labour, province du Royaume de Naples, sur le Gariglian, près du bourg de Trájetto, qui a été bâti de ses ruines. *MATY*.

MINU. f. m. Dans l'ancienne & dans la nouvelle Coutume de Bretagne, c'est la déclaration, l'aveu & le dénombrement qu'un nouvel acquéreur doit donner par le menu & en détail des héritages, terres, rentes & devoirs qu'il a acquis.

MINUCIANO. Nom d'un bourg fortifié. *Minucianum*. Il appartient à la République de Lucques, en Toscane, & il est enclavé entre la vallée de Magra, & celle de Carfagnana. *MATY*.

MINUCIE. *Voyez* MINUTIE.

MINUCIUS, MINUCIA. f. f. Nom d'une famille Romaine. *Minucius*, *Minucia*. Plusieurs écrivent *Minutius* par un *t*, les médailles toujours *Minucius* par un *c*.

MINUIT. f. m. Le milieu de la nuit. *Media nox*. Il est *minuit* par rapport à nous lorsque le soleil paroît dans la partie de notre méridien qui passe par notre Nadir. *Minuit* étoit autrefois des deux genres; présentement il n'y a plus à délibérer; il est toujours masculin. Il devoit être féminin, parce que *nuit* étant féminin, l'article qui va devant doit être aussi féminin, sans que l'addition de *mi* dût changer le genre. On allégué au contraire que le mot qui suit *mi*, doit si peu régler le genre du mot composé, qu'on dit la *mi-Mai*, la *mi-Juin*: quoique *Mai* soit masculin. VAUG. On marche maintenant à Paris sûrement en plein *minuit*. Les Religieux se lèvent à *minuit* pour dire Matines. Il est *minuit* sonné, c'est à-dire, douze heures ont sonné. On dit le jour de Noël la Messe de *minuit* en mémoire de la Nativité du Sauveur qui arriva à pareille heure.

On appelle proverbialement, les enfans de la Messe de *minuit*, les libertins qui cherchent Dieu à tâtons.

MINURI. Ville du Royaume de Naples, dans la principauté Citérieure.

MINUSCULAIRE. f. m. Nom d'un Office ancien des finances chez les Romains. Commis des Fermiers & des gens d'affaires, ou petit souffermier. *Minuscularius*, *Minuscularius vestigalium*.

MINUSCULES f. f. Petites lettres dont se servent les Imprimeurs, ainsi appelées pour les distinguer des majuscules ou capitales. *Littera minuscula*.

Les Imprimeurs ne se servent guère de ce mot. Ils disent plutôt lettres du bas de la casse, ou simplement lettres du bas, parce que les *minuscules* se trouvent dans la partie inférieure de la casse.

MINUTE. f. f. Écriture fort menue, semblable à la nonpareille de l'Imprimerie, dont on se sert quand on veut écrire un grand discours en petit volume. *Minuscula scriptura*.

Ce mot & ses dérivés viennent de *minuta* & *minutus*.

MINUTE, signifie aussi un brouillon, un original de ce qu'on écrit d'abord pour en faire ensuite une copie, & le mettre au net. *Scriptum primarium*. Cet Avocat a donné sa *minute* de grief à grossoyer,

à mettre en grosse, au net. Ce n'est-là qu'une *minute*, qu'un projet de notre transaction qu'on pourra réformer.

MINUTE, se dit particulièrement de l'original des actes qui se passent chez les Notaires, des jugemens qui s'expédient dans les Greffes, &c. qui sont signés des parties, ou des Juges, & sur quoi on délivre des grosses, & des expéditions authentiques & exécutoires. *Primores tabula. Prototypum scriptum, prototypon.* Les Notaires sont Gardnotes du Roi, c'est à-dire, des *minutes* des actes. Quand on s'inscrit en faux contre un acte, il faut apporter la *minute* originale au Greffe. Il est défendu d'envoyer à Rome des *minutes* des procurations *ad resignandum*.

MINUTE, en termes de Géométrie & d'Astronomie, est la soixantième partie d'un degré ou d'une heure. *Minutum primum.* Le diamètre du soleil se voit sous un angle de 32 *minutes* en hiver : & 31 en été. L'élévation du pôle à Paris est de 48 degrés 50 *minutes*. Les *minutes* dans les Tables astronomiques sont marquées par un accent aigu, les secondes par deux", les tierces par trois". Dans le style familier & de conversation, on le dit d'un très-petit espace de temps qui n'est pas précisément déterminé. *Temporis punctum.* Attendez-moi, je reviendrai dans la *minute*, dans le moment.

Ce mot vient de *minùs* & de *minutus*.

MINUTE, en termes d'Architecture, est une partie du module. *Moduli pars.* Le module sert à mesurer toutes les parties d'un ordre. Voyez **MODULE**.

MINUTE, quand il s'agit de poids, est la 24^e partie d'une prime, qui est la 24^e partie d'un grain. **OZANAM.** *Momentum.*

MINUTER. v. a. Dresser une minute. *Per scribere, in commentarios referre.* Ce contrat est *minuté*, tout dressé chez le Notaire, il ne reste qu'à le signer.

MINUTER, signifie figurément, Projeter quelque chose, arranger les moyens pour l'exécution d'un dessein. *Moliri, struere, excogitare.* *Minuter* secrètement quelque entreprise. **VAUG.** Ce Marchand *minute* sa fuite, s'apprête à faire banqueroute. Il y a long temps qu'un tel *minute* sa retraite.

MINUTIE. (on prononce *Minucie*) f. f. Bagatelle; petite chose, & de peu de conséquence. *Minutia, res frivola, futilis, inanis.* Il ne faut pas s'arrêter à ces *minuties*. On a épluché cette affaire jusqu'aux moindres *minuties*, jusqu'aux plus petites circonstances. Le Juge ne s'arrête pas aux *minuties*: c'est un proverbe Latin, *De minimis non curat Prator.* Le mot de *minuties* a enfin franchi les bornes de la langue Latine. Il ne paroît d'abord qu'en lettres Italiques dans nos livres imprimés, comme un peu honteux de l'honneur qu'on lui faisoit; aujourd'hui il va la tête levée, habillé à la Française. **S. ÉVR.**

MINUTIES, se dit aussi des bagatelles, & des plus petits défauts dans le style. *Trica, nuga, apina.* Un bon Écrivain ne doit point s'attacher aux *minuties*: c'est le caractère d'un petit esprit de vétilier. **S. ÉVR.**

MINUTIEUX, **EUSE.** adj. Qui s'attache aux minuties, qui s'occupe des petites choses, qui y donne trop d'attention. Homme *minutieux*. Femme *minutieuse*. Esprit *minutieux*. L'amour est une passion *minutieuse*. Les caractères *minutieux* se tourmentent eux mêmes, &, qui pis est, ils tourmentent les autres à propos de rien. Ce mot a beaucoup de rapport avec frivole & futile. La différence ne consisteroit elle pas en ce que l'homme *minutieux* prend, & veut qu'on prenne les minuties dont il s'occupe pour des choses importantes? L'homme frivole s'occupe de petites choses, comme le *minutieux*, mais sans y attacher une idée d'importance.

MINUTIUS. f. m. Terme de Mythologie. Dieu du Paganisme, que les Gentils imploroient pour toutes les petites choses, comme pour les petits ouvrages, pour les petites affaires, pour les petits discours,

Tome V.

pour les petits voyages; en un mot, pour les minuties. Il avoit un Temple à Rome auprès de la porte *Minutia*, qui tiroit son nom de lui. **Festus**, **Lampride**, & d'autres parlent de ce dieu.

M I O.

MIOLANS. Nom d'un château du Duché de Savoie. *Miolanum.* Il est à deux lieues de Montmélian, vers le nord, vis-à-vis de l'embouchure de l'Arc dans l'Isère. Ce château est fort par sa situation sur un Rocher fort haut & escarpé de tous côtés. **MATY.**

MION. f. m. Mot qui vient du Grec *μειον*, & qui signifie, Plus petit. *Minor.* On ne l'emploie qu'en riant; pour signifier un petit garçon. Quel petit *mion* est-ce là?

C'est en quelques pays le nom d'une petite mesure de vin.

MION. Nom d'un bourg de France. *Sancti Medulfi aque.* Il est en Auvergne, sur la petite rivière de Morge à deux lieues de Riom. Il y a à *Mion* des eaux minérales & chaudes qui sont excellentes contre les vertiges & la fièvre quarte.

De Médulfe, on a fait *Méoulf*, *Mioulf*, *Mioul*; *Mion*.

MIOSSAN, ou **MIOXAN.** Nom d'une rivière du Poitou. *Medioximus.* Le *Mioxan* se joint à Novailié au Clin, qui se rend lui-même dans la Vienne. **Valois**, *Not. Gall. pag. 377.* après **Mallon**.

MIOSTADE. f. f. Espèce de petite serge qui est moins forte que les ostades. Il s'en fait beaucoup à Amiens.

M I P.

MIPARTIR. v. a. Partager par le milieu. *Per medium dividere.* Il n'est pas en usage.

MIPARTI, IE. adj. (Quelques uns écrivent *mi parti* en séparant le *mi* de *parti* avec un machaph, ou petit tiret.) Qui est divisé en deux parties égales, mais différentes: qui est de deux couleurs, moitié par moitié, ou de deux matières. Robe *mi-partie* d'écarlate & de velours noir. *Bipartitus, dispersitus.* Les Échevins ont des robes *mi-parties* de rouge & de noir. Les Bedeaux des Églises, & ceux qui accompagnent les Maîtres & Gardes de la marchandise dans leurs visites, ont des robes *mi-parties*.

MIPARTI, en terme de blason, se dit de deux Écus coupés par la moitié, qui sont joints ensemble en un seul écu, en sorte qu'il n'en paroît que la moitié de chacun, comme il arrive souvent à ceux qui veulent joindre aux Armoiries de leurs maisons, celles de leurs femmes. *Bipartitus, dispersitus.* On appelle aussi *mi-parti*, l'Écu qui étant coupé, est parti seulement en une de ses parties.

On appelloit Chambres *mi-parties*, les Chambres de l'Édit, parce qu'elles étoient composées de Juges, moitié Catholiques, & moitié de la Religion prétendue Réformée. *Decuria bipartitorum judicum.*

On dit aussi, que les avis sont *mi-partis*, que les opinions sont *mi-parties*, lorsqu'il y a un nombre égal de voix des deux côtés. Les Sénateurs étoient *mi-partis*.

M I Q.

MIQUELET. f. m. Les *Miquelets* sont des paysans Espagnols qui habitent les Monts Pyrénées, principalement sur les frontières de la Catalogne & de l'Arragon. Ce sont des gens féroces, pillards & meurtriers. Malheur aux Voyageurs qui passent dans leurs montagnes, s'ils n'ont pas eu la précaution de prendre quelqu'un d'eux pour guide. Dans les guerres contre l'Espagne, qui se font dans ces quartiers, les *Miquelets* sont à craindre. Les montagnes du pays qui ne sont accessibles qu'à eux seuls, les favorisent.

L'Espagne a un corps de *Miquelets* dans ses Trou-

M m m m m ij

pes : & ils font d'une grande utilité dans les guerres qui se font dans le pays de montagnes , parce qu'ils sont accoutumés dès l'enfance à grimper sur les rochers. Ils sont armés de pistolets de ceinture , d'une carabine à rouet , & d'une dague au côté.
Miles Pyrenæus.

MIQUELOT. f. m. Petit garçon qui va en pèlerinage à S. Michel sur la mer , & qui se sert de ce prétexte pour gueuser. *Peregrinus sancti Michaëlis.* On a écrit autrefois *Michelot* , comme on le trouve dans quelques Dictionnaires.

On le dit par extension de ceux qui affectent une mine hypocrite. Cet homme croit faire pitié en faisant le *Miquelot*. C'est un terme populaire.

MIQUEMAC. Voyez MIGMAC.

MIQUENEZ. Nom d'une ville du Royaume de Fez , en Barbarie. *Miquenesa.* Elle est dans la province de Fez , à douze lieues de la ville de ce nom , à quarante de Salé , & à soixante de Tétouan.

M I R.

MIRA. f. f. C'est une étoile fixe qui est au cou du cygne.

MIRA. Voyez LIMIRA.

MIRABEAU. Petite ville de France située dans le Poitou , à quatre lieues de Poitiers , vers le nord-est. *Mirabellum.* Elle est capitale d'un petit pays qui porte le nom de Mirebalais , ou Mirebalais. MATY.

MIRABELLE. f. f. Nom d'une espèce de petites prunes jaunâtres , dont la chair est assez ferme , tenant un peu de la nature de l'abricot. La *mirabelle* est bonne & saine. Elle est excellente à confire.

MIRABELLO. *Castel Mirabello.* Village avec un bon port , & un château fort , environné de tous côtés des eaux de la mer. *Castrum Mirabellum* , anciennement *Heraclea*. Il est sur la côte septentrionale de Candie , à trois ou quatre lieues de Spinalonga , vers le midi.

MIRABELLO. *Capo di Castel.* Voyez ZUANE , Cap.

MIRACH. f. m. C'est le nom d'une étoile fixe de la seconde grandeur , qui est dans la ceinture d'Andromède.

MIRACLE. f. m. *Miraculum.* Ce mot signifie quelquefois , dans un sens populaire , un prodige qui nous surprend par sa nouveauté. *Miraculum voco* , dit S. Augustin , *quidquid arduum aut insolitum supra spem vel facultatem mirantis apparet* : mais dans un sens plus exact & philosophique , il signifie un effet qui n'est point une suite des lois naturelles. MALEB. *Miraculum propriè dicitur , quod fit præter ordinem totius nature , sub quo continetur omnis virtus creata.* Un miracle est donc un effet extraordinaire & merveilleux , qui est au dessus des forces de la nature ; que Dieu fait pour manifester son amour , ou sa puissance. JESUS-CHRIST a prouvé la vérité de son Évangile par le grand nombre de miracles qu'il a faits tandis qu'il étoit sur la terre. Ce sont des miracles que de ressusciter des morts , guérir les muets , les aveugles , les paralytiques , & délivrer des possédés. Jofué fit un grand miracle , en arrêtant le cours du soleil. On ne canonise un Saint , qu'après avoir bien vérifié les miracles qu'il a faits. Les Payens ont attribué des miracles à Vespasien , à Adrien , & au fameux Magicien Appollone de Thyane , dont Philostrate a écrit la vie sur le modèle de celle de J. C. Spinoza nie qu'il puisse rien arriver au-dessus des forces de la nature , rien qui trouble l'ordre des choses ; parce que , dit-il , les lois de la nature ne sont autre que les décrets de Dieu. Or les décrets de Dieu sont immuables. Les lois de la nature ne peuvent donc changer. Donc un vrai miracle est impossible , puisqu'on le dit contraire aux lois ordinaires de la nature. C'est pourquoi il définit le miracle un événement rare qui arrive en conséquence de quelques lois de la nature qui nous sont inconnues ; mais il faut être fou pour prétendre que la guérison subite d'une maladie invétérée , ou qu'on a apporté en naissant ,

& faite d'un seul mot , comme celle de l'aveugle né , la résurrection d'un mort , la prédiction d'un fait , qui dépend des volontés libres de plusieurs personnes , & qui est prédit long-temps avant , & dans toutes ses circonstances , &c. soient des suites des lois de la nature. Le raisonnement de Spinoza ne prouve rien contre la possibilité des miracles dans le système de M. l'Abbé Houteville , qui suppose que les miracles sont le résultat des lois générales de la nature , une suite de l'harmonie des lois que Dieu a établies pour la conduite & la conservation de son ouvrage : mais c'est un effet rare & surprenant , qui ne dépend point des lois générales , ordinaires & connues , qui surpassent l'intelligence des hommes , dont ils ignorent la cause , & qu'ils ne peuvent produire par leur industrie.

Dans le système des autres Théologiens le raisonnement de Spinoza porte sur une fausse supposition. La volonté de Dieu est immuable , mais elle est en même-temps libre. Les miracles entrent dans l'économie de ses desseins ; il les a arrêtés de toute éternité pour le moment où ils doivent arriver. *Opera mutat , consilia non mutat* , dit S. Augustin. Les lois de la nature ne sont autre chose que la volonté de Dieu même. De toute éternité Dieu a voulu , d'une volonté libre & particulière , produire un effet différent de celui qu'il produit par le cours ordinaire & connu de la nature. Cette interruption , cette suspension des lois générales , de la volonté générale de Dieu , ne marque dans Dieu , ni légèreté , ni inconstance ; mais elle est au contraire une preuve de sa toute-puissance. Il y a deux extrémités dangereuses , de crédulité ou d'incrédulité à l'égard des miracles. Les uns sous prétexte de la toute-puissance de Dieu adoptent tous les miracles indistinctement , & apportent pour preuve de ceux dont on doute , ceux dont il n'est pas permis de douter. Les autres s'imaginent qu'il y a de la force d'esprit à douter des miracles , alléguant les faux miracles pour preuve contre les véritables ; & soutiennent que Dieu ne fait pas tout ce qu'il peut faire ; & qu'au fond tout ce qu'on dit des vrais miracles en général , est très-foible pour persuader d'un miracle en particulier. Log. J'aime une dévotion éloignée de l'imbécillité qui se forge des miracles sur tout , & qui se persuade qu'il arrive à tout moment des choses extraordinaires. Tout miracle qui conduit au mensonge & au crime , est faux. S. ÉVR. La crédulité populaire établit de faux miracles , comme la vaine subtilité des Savans refuse d'en reconnoître de véritables. FL. Il n'y a rien de moins raisonnable que de se conduire par des lieux communs , soit pour embrasser tous les miracles , soit pour les rejeter tous ; mais il les faut examiner par leurs circonstances particulières , & par la fidélité & la lumière des témoins qui les rapportent. Log. Tout homme de bon sens , quand il n'auroit point de piété , doit reconnoître pour véritables les miracles que S. Augustin raconte dans ses Confessions , ou dans la Cité de Dieu , être arrivés devant ses yeux , ou dont il témoigne avoir été très-particulièrement informé par les personnes mêmes à qui les choses étoient arrivées. ID. C'est ôter à la Religion un de ses plus solides fondemens , que d'ôter aux vrais miracles l'autorité qu'ils doivent avoir pour la confirmation de la vérité. Et c'est détruire entièrement cette autorité des miracles , que de dire que Dieu en fasse pour récompenser un culte superstitieux & idolâtre. Or , c'est proprement ce que les Hérétiques font , en traitant , d'une part , le culte que les Catholiques rendent aux Saints & à leurs reliques d'une superstition criminelle ; & ne pouvant nier de l'autre , que les plus grands amis de Dieu , tel qu'a été S. Augustin , par leur propre confession , ne nous aient assuré que Dieu a guéri des maux incurables , illuminé des aveugles , ressuscité des morts , pour récompenser la dévotion de ceux qui invoquoient les Saints , & révéroient leurs reliques. ID. Un homme sage doit regarder les vrais miracles

comme le langage de Dieu, ce sont les signes dont il n'y a que Dieu qui puisse se servir pour autoriser les vérités qu'il nous veut apprendre, & ce langage est intelligible à tous ceux qui cherchent sincèrement la vérité.

M. de la Motte dans son Poëme des Apôtres, parle dignement des *Miracles* que Dieu opéra par leur ministère.

*Déjà sa voix féconde enfante les Miracles;
La nature soumise atteste ses Oracles;
L'Aveugle sent ses yeux s'éclaircir sous sa main;
Le Boiteux à son gré marche d'un pas certain.*

*Sur tous les malheureux ses dons vont se répandre:
Le Muet parle au Sourd étonné de l'entendre...*

Voilà deux *Miracles* bien exprimés dans un seul vers.

On appelle figurément *Miracle*, un événement dont on ne connoît pas la cause.

MIRACLE, se dit aussi des choses extraordinaires & surprenantes que font les hommes; de ce qui est extrêmement beau & estimable, digne d'admiration. *Mirum*, *stupendum*, *mirandum*. Ce Prédicateur a bien prêché, il a fait des *miracles*. Il fit des *miracles* de sa personne dans le combat.

Achile à qui le Ciel promet tant de miracles. RAC.

Cette beauté est un *miracle* de la nature, une merveille. Cette machine est un chef-d'œuvre, un *miracle* de l'art. La conjuration de Portugal fut l'ouvrage & le *miracle* du secret. BOUH.

*Ce n'étoit plus ce miracle d'amour,
Qui devoit charmer tout le monde.* LA FONT.

MIRACLE, se dit aussi par hyperbole dans des choses moins rares. *Mirum*, *rarum*. C'est un *miracle* de vous voir, un *miracle* de vous trouver chez vous.

A MIRACLE. Sorte d'adverbe. Parfaitement bien. *Ad miraculum*, *optimè*. Cela est fait à *miracle*. Il s'est acquitté à *miracle* de sa commission. Expression familière.

On dit proverbialement & ironiquement, qu'un homme a fait *miracle*, quand par maladresse il a brisé, ou cassé quelque chose. A Paris, il y avoit un lieu où s'assembloient les gueux après leurs quêtes de la journée pour faire bonne chère ensemble, & on nommoit ce lieu-là, Cour des *miracles*, parce qu'après avoir contrefait les estropiés, les aveugles, les blessés, &c. ils quittoient leurs emplâtres, leurs béquilles, & toutes les autres marques de leurs infirmités qui n'étoient qu'apparentes. Au ballet de la nuit, dansé par Sa Majesté en 1673. la quatorzième entrée de la première partie, étoit la Cour des *miracles*, où se rendent le soir toutes sortes de gueux & d'estropiés, qui en sortent sains & gailards. Ce proverbe : Il n'est *miracle* que de vieux Saints, ne peut être venu que de ceux qui étoient d'opinion qu'on s'adressât plutôt aux Anciens Saints qu'aux modernes. *Apol. pour Hérodote*, ch. 39. art. 12. to. 3. p. 309. Ce proverbe se trouve dans Cotgrave.

MIRACOR-BACHI. f. m. Terme de Relation. Nom d'un grand Officier de la Cour de Perse, c'est le Grand Écuyer.

MIRACULEUSEMENT. adv. D'une manière miraculeuse. *Divinitus*, *præter naturæ vim*. Saint Pierre fut délivré de ses liens *miraculeusement* par un Ange. Il échappa *miraculeusement* du naufrage.

MIRACULEUX, ÉUSE. adj. Qui appartient au miracle. *Miraculi plenus*. On ne peut attribuer une telle guérison qu'à une effet *miraculeux*. Un secours *miraculeux* de la part de Dieu suppose de la foiblesse & de l'impuissance dans le Héros. LE P. LE B. Si

Dieu agissoit toujours d'une manière *miraculeuse*, on seroit comme forcé à le reconnoître, & alors il n'y auroit plus de foi. NIC.

MIRACULEUX, signifie aussi, Merveilleux, admirable. *Mirandus*, *mirabilis*. Voilà un ouvrage *miraculeux*, qui est excellent. Virgile a fait un Poëme *miraculeux*. Action *miraculeuse*.

MIRADOUX. Petite ville de France, dans le Bas-Armagnac, élection de Lomagne.

MIRAFLORES. Petite Ville de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'Audience de Lima.

MIRAILLÉ, ÉE. adj. Terme de Blason, qui se dit des marques ou taches que les paons ont sur leurs queues, ou les papillons sur leurs ailes, quand ils sont représentés sur des Ecus, parce qu'ils ont quelque ressemblance aux miroirs. *Variatus*, *discolor*, *diversicolor*. Il portoit d'argent au paon rouant d'azur, *miraillé* d'or.

MIRAMAR. Nom d'un ancien bourg de la Catalogne. *Miramarum*, *Olcastrum*. Il est près de la côte à cinq lieues de Tarracone, du côté du couchant. MATY.

MIRAMOLIN. f. m. Ce mot signifie, Chef, ou Prince fidelle. C'étoit chez les Maures un nom commun à tous leurs Princes. *Miramolinus*, *Miramolinus*, *Miramomelinus*, *Miranummelinus*, *Almamunus*, *Amoramomominus*, *Amormominus*, *Hemirmomelinus*, *Mirmimmus*, *Amiral-mumaminus*.

MIRAMONTS. *Mirabilis mons*. Ce lieu est dans la haute Auvergne. C'est une petite ville, ou château ancien, situé sur une montagne. Valois, *Not. Gall.* p. 3506.

MIRANDA, ou MIRANDE d'Espagne. Voyez Eu. MIRANDA DE DOURO. Nom d'une ville de la province de Tra-los-Montes, en Portugal. *Miranda Duriana*. Elle est sur le Douro, aux confins du Royaume de Léon, à sept lieues de Bragance. *Miranda* est bien fortifiée, & a un Évêché suffragant de Braga. MATY.

MIRANDA DE ÉBRO. Nom d'une petite ville de la Castille vieille, en Espagne. *Miranda*, *Iberica*. Elle est sur l'Èbre, aux confins de la Biscaye, & à douze lieues de Burgos.

MIRANDE. Nom d'un bourg de la Gascogne, en France. *Miranda*. Il est dans l'Ésterac sur la Baïse, entre Auch & Tarbe, à quatre lieues de la première, & six de la dernière. MATY.

MIRANDE, ou MIRANDOLE. Nom de la ville capitale du Duché de la Mirandole. *Mirandula*. Elle est à dix lieues au couchant de Ferrare. Cette ville est forte, & défendue par une bonne citadelle, résidence ordinaire du Prince de la *Mirandole*. Ce nom ne se dit point sans l'article. La *Mirandole*, de la *Mirandole*, &c. Jean Pic de la *Mirande*, ou de la *Mirandole*, quoique mort jeune, passa pour un prodige de science vers la fin du XV^e siècle, jusqu'à être soupçonné de Magie, & de commerce avec le démon.

L'État, ou la Principauté de la MIRANDOLE. *Mirandulanus Ager*. C'est une Souveraineté de la Lombardie, en Italie. Elle est entre le Ferrarois, le Modénois & le Mantouan. Elle n'a pas au delà de dix-huit lieues de circuit, mais le terroir est fort fertile.

MIRANDELA. Petite ville de Portugal, dans la province de Tra los montes, sur le Tuelo.

MIRAUDER. v. a. Regarder avec attention. La Brinvilliers monta seule & nuds pieds sur l'échelle & sur l'échafaud, & fut un quart d'heure *miraudée*, rasée, dressée & redressée par le Bourreau. Ce fut un grand murmure & une grande cruauté... *Lett. de Madame de Sévigné*. On ne le trouve point ailleurs.

MIRAVEL. Ville d'Espagne, dans la nouvelle Castille, à quatre lieues de Plazencia.

MIRAVET. Nom d'un bourg autrefois fortifié, & défendu par un château. *Miravetum*. Il est dans la Catalogne, sur l'Èbre, à quatre lieues au-dessus de Torosé. MATY.

MIRAUMONT. Nom d'un lieu du Périgord. Il est sur

la Vésère. *Mirabilis mons.* Valois, *Not. Gall.* p. 351.

MIRAUT. Nom de chien. Le Jardinier se plaignant à son Seigneur d'un lièvre qui faisoit beaucoup de dégât dans le jardin :

*Ce maudit animal vient prendre sa goulée
Soir & matin, dit-il, & des pièges se rit :
Les pierres, les bâtons, y perdent leur crédit.
Il est sorcier, je crois. Sorcier ? je l'en défie,
Répartit le Seigneur. Fut-il diable, Miraute,
En dépit de ses tours, l'attrapera bientôt.* LA FONT.

MIR-CHEKAR-BACHI. f. m. Nom d'un grand Officier de la Cour de Perse. C'est le Grand-Veneur. *Summus Regionum in Perside Venatorum Prefectus.*

MIRCOLION. f. m. Petit animal qui vit dans le sable, qui ne voit jamais la lumière, qui dort tout l'hiver, qui est tacheté de blanc & de roux, qui a deux cornes, qui est gros comme une abeille, & qui vit de mouches, qui passent sur le sable où il est caché.

MIRDA. Ville des Indes, sur la route d'Amadabat à Agta.

MIRE, ou MYRE. f. m. Vieux mot qui signifioit, celui qui exerce l'art de guérir les maladies. Jusqu'au règne de Louis VII. qui mourut en 118, il n'y avoit aucune distinction entre le Médecin & le Chirurgien. Ces deux termes n'étoient pas encore en usage. Tous ceux qui exerçoient l'art de guérir les maladies, soit internes, soit externes, s'appeloient *Mires*, *Myres*, *Myeres*, puis *Maîtres*. Ainsi le mot *Mire* répond exactement à *Medicus*, qui dans sa vraie signification, & jusqu'au commencement du XIII. siècle, désignoit tout homme qui exerçoit la Médecine & la Chirurgie.

Ménage dit que ce mot vient de l'Arabe *Emir*, qui signifie *Seigneur*, *Prêtre*. Borel le dérive du Grec *μύρον*, qui signifie *onguent*; parce que les Apothicaires, les Chirurgiens & les Médecins, étoient autrefois confondus, & s'appeloient tous *μυροποιος*, comme qui diroit, *Faiseurs d'onguent*. On disoit en proverbe, Après la mort le *Mire*, comme on dit aujourd'hui, après la mort, le Médecin.

*Qui veut la guérison du Mire,
Il lui convient tout son mal dire.*

MIRE f. f. L'endroit d'un canon, d'un fusil, qui sert à mirer. C'est une marque sur la longueur d'une arme à feu, qui sert de guide à l'œil de celui qui veut s'en servir. *Specularis pinnula*. La broche est le point de *mire* de ceux qui tirent au blanc. Les Canonniers ont des coins de *mire* pour hausser & baisser le canon vers le point où ils veulent tirer. Ils ont aussi des fronteaux de *mire*, qui sont des morceaux de bois de quatre pouces d'épaisseur, d'un pied de haut, & de deux & demi de long, que l'on met sur la pièce de canon pour la pointer juste. Les Géomètres & Arpenteurs ont des points de *mire*, où s'arrêtent les rayons visuels & les points à observer, quand ils veulent lever un plan. *Puncta collimationis*.

MIRÉ. adj. Terme de Chasse, qui se dit seulement du sanglier. On appelle Sanglier *miré*, un vieux sanglier dont les défenses sont recourbées en dedans.

MIREBALAIS. Nom d'une petite contrée de France. *Mirabellenfis ager*. Le *Mirebalais* est une partie du Poitou, située entre le Loudunois, & le territoire de Poitiers. Il prend son nom de Mirebeau sa capitale. Le *Mirebalais* est serré de la rivière de Clain du côté de l'orient; il a au septentrion la Verde, qui traverse le pays, l'arrose de ses eaux, & le rend fertile en toutes sortes de grains & d'herbages.

MIREBALAIS, AISE. f. m. & f. Qui est de Mirebeau, ou du *Mirebalais*. *Mirabellenfis*. BAUDRAND.

MIREBEAU. Ville de France dans le Poitou, capitale du petit pays de Mirebalais.

MIRECOURT. Nom d'une petite ville de la Lorraine. *Mirecurtium*. Elle est capitale du pays de Vauge, & située sur la rivière de Maidon, à sept ou huit lieues de Nanci & de Toul, du côté du midi. MATY. Long. 23. d. 52'. lat. 48. d. 15'.

MIREMONT, ou MIRAUMONT. Nom d'une ville de France, située dans le Périgord, près de la Vézère, environ à six lieues au levant de Bergerac. *Miremontium*. Long. 18. d. 26'. lat. 45. d. 12'.

MIREORS. f. m. Miroirs. HÉLINAND. THIBAUT, *Roi de Nav.*

MIREPOIX. Nom d'une ville du haut Languedoc, située sur le Lers, à quatre lieues de Foix & de Pamiers, vers le levant. *Castrum Mirapicis*, ou de *Mirapice*. *Mirapicum*, *Mirapicium*, *Mirapincum*, *Mirapifca*. *Mirepoix* est un Évêché suffragant de Toulouse. MATY. Valois, *Not. Gall.* p. 26. Long. 19. d. 32'. lat. 43. d. 7'

MIRER. v. a. Viser à un certain point éloigné. Regarder avec attention le point où l'on veut que porte le coup; diriger à l'œil une arme vers le point qu'on veut frapper. *Collineare*, *collimare*. Ce Canonnier a *miré* à cette guérite & l'a abattue. Pour faire une carte topographique, on *mire* plusieurs clochers qu'on découvre sous divers angles, dont on fait l'observation. *Mirer* son gibier.

Ce mot vient de l'Espagnol *mirar*, qui signifie regarder; ou de *mirari*, qu'on a dit dans la basse Latinité en la même signification.

MIRER, avec le pronom personnel, signifie, Se regarder dans un miroir ou dans quelqu'autre chose qui rend l'image des objets qu'on lui présente. *In speculo se intueri*, *conspicere*, *inspicere*. Les femmes ne cessent de se *mire*, pour voir si elles sont bien mises.

*Dans le cristal des eaux souvent Philis se mire,
Et là contre mon cœur elle apprête ses traits.*
FONT.

On dit, qu'on se *mire* dans un parquet, pour dire, qu'il est fort uni & luisant: qu'on se *mire* dans la vaisselle, pour dire, qu'elle est très-claire & très-nette.

On dit en termes de Mer, que la terre se *mire*; pour dire, que les vapeurs font paroître les terres de telle manière, qu'il semble qu'elles soient élevées sur de bas nuages.

MIRER. Terme de Manufacture. Il signifie, dans la fabrique des draps, Examiner, regarder à contre-jour une pièce de drap déployée & étendue sur la perche, pour connoître s'il n'y a point de défauts de tares.

MIRER. Terme de Joaillier. On taille souvent au quadrangle le diamant & les autres pierres fines; moins on leur donne de facettes & d'angles, plus elles sont veloutées, & *mirent* en forme de glace de miroir.

On dit proverbialement, qu'un paon se *mire* dans sa queue, ce qui se dit figurément d'un sot glorieux, qui fait vanité de sa bonne mine, ou des autres bonnes qualités qu'il croit avoir. Il se *mire* dans son ouvrage. MAIN.

MIREVAUX. *Mira vallis*. Petite ville de France, dans le Bas Languedoc.

MIRIOFIDI. f. m. Nom d'un bourg de la Romanie, situé sur la mer de Marmara, entre Gallipoli & Rudisto. *Meriofidium*. Quelques-uns le prennent pour l'ancienne *Myreophitos*, Ville épiscopale de la Thrace. MATY.

MIRLICOTON, ONE. f. m. & f. C'est une sorte de grosse pêche jaune, & de pavie jaune, qui mûrit sur la fin de l'automne. Ce terme est un mot de Gascogne. LA QUINT.

MIRLIPOT. f. m. Saugé infusée dans de l'eau chaude, qu'on prend quelquefois en guise de thé.

MIRLIRO. f. m. Terme du jeu d'ombre. Ce sont les deux as noirs sans matadors. Celui qui les a, reçoit une fiche de chaque joueur, s'il gagne, & la paye, s'il perd.

MIRLIROT. f. m. Sorte d'herbe champêtre qui fleurit jaune, qui pousse une tige haute, & qui a une odeur assez forte. Le *mirlirrot* vient dans les avoines & dans les terres fortes.

On dit proverbialement, J'en dis du *mirlirrot*; c'est-à-dire, je ne m'en soucie point; je m'en moque. *Flocci*, ou *nihili facio non curo*. Mais cette sorte de façon de parler n'est que du petit peuple de Paris. C'est pourquoi Bourlault dans son *Élope* fait ainsi parler Pierrot.

Mais tenez franchement, j'en dis du mirlirrot.

Tesledié! je suis las d'être appelé Pierrot.

BOURSAULT.

MIRLITON. f. m. On a d'abord appelé *Mirlitons* les Louis d'or de trente-sept & demi au marc. Ce mot a été à la mode pendant quelques années; & on en fait un terme équivoque auquel on a attaché différentes idées, dont quelques-uns n'étoient pas honnêtes. Il a signifié particulièrement une Flûte à oignon.

MIRMIDON. Voyez MYRMIDON.

MIRMILLON. f. m. *Mirmillon*, & selon quelques-uns, *Myrmillo*. Sorte de Gladiateur qui étoit armé d'un bouclier & d'une faux: il y avoit une figure de poisson sur son casque. Voyez JUSTE-LIPSE, *Saturn. Serm. L. II. c. 10.*

MIROIR. f. m. C'est en général tout corps dont la surface polie rend par réflexion la ressemblance des objets qu'on lui présente. Tout corps poli qui ne donne point passage aux rayons de lumière, & par conséquent les réfléchit. L'eau d'un ruisseau un peu profond, les métaux bien polis &c. sont autant de *miroirs*.

Dans une acception particulière, c'est une glace de verre fort unie, étamée par derrière, c'est-à-dire, enduite avec une feuille d'étain & du vis-argent qui représente les objets qui lui sont présentés. *Speculum*.

On fait des miroirs de verre ou de cristal, d'acier & d'autres matières fort polies. Le *miroir plat* ou plan est celui dont toute la surface est parfaitement plane, ou de niveau, ce qui fait qu'il représente les objets tels qu'ils sont. *Planum. Miroir convexe*; celui qui les représente plus petits. *Convexum. Miroir concave*, qui les représente plus gros, & qui fait sortir l'image au dehors jusqu'à son foyer. *Concavum. Miroir ardent*, est une espèce de *miroir*, lequel étant exposé au soleil en rassemble tellement les rayons dans le centre, qu'il brûle presque en un moment ce qui lui est présenté. *Speculum igniarium, causticum*. Il y a des *miroirs ardents* de verre; il y en a aussi d'acier, ou de métal. Les *miroirs ardents* de verre, ont les deux superficies convexes; les autres concaves, & brûlent par la réflexion des rayons du soleil, laquelle les rend convergens. Les *miroirs* de verre brûlent, parce que les deux superficies convexes & polies qui le composent ramassent plusieurs rayons de lumière en un, de sorte que toute la pression dispersée tendant sur un même endroit, il s'y forme une grande agitation, qui donne moyen à la matière subtile de s'échapper copieusement d'entre les globules: ainsi ses forces devenant plus grandes, elle peut détacher les particules des corps solides qui se rencontrent dans son chemin. Un des plus grands *miroir ardents* qui aient été faits, est celui du sieur Vilette de Lyon, qui est à la Bibliothèque Royale. Il a trente pouces de diamètre, le point brûlant est distant d'environ trois pieds, son foyer est large comme un demi-louis d'or. Il fait prendre feu au bois vert dans un instant. Il a percé une pièce de quinze sous en 24 secondes, & un morceau de fer blanc en six secondes; un ressort d'acier d'horloge en neuf secondes; un carreau de chambre s'est vitrifié & mis en bouteilles en 45 secondes. Depuis, le même Vilette en a fait un de 43 pouces de diamètre. Sa concavité est de trois pouces. Son foyer est éloigné de la glace de trois pieds sept pouces, &

il renvoie les espèces & les images à plus de quinze pieds de distance; & à la lumière d'un flambeau, il fait lire de cinq cens pas. Il y en a encore un qui le surpasse en grandeur; c'est celui du sieur de la Garoulte, Gentilhomme du Quercy. Il a cinq pieds un pouce de diamètre. M. Tschirnhaus de l'Académie Royale des Sciences, en a construit un plus grand que tous ceux-là. Il est de cuivre. Il brûle avec tant de violence, que les Chimistes qui savent bien ménager toute la force du feu, n'en connoissent point d'effet si rapide & si violent. En plaçant du plomb, ou de l'étain dans le foyer, il tombe en gouttes par terre, & est liquéfié en un moment: il convertit aussi en un instant les ruiles en verre. On le garde dans le cabinet de M. l'Électeur de Saxe. Le même M. Tschirnhaus en a fabriqué un autre de verre, lequel brûle par réfraction comme le premier par réflexion. M. le Duc d'Orléans en a un de la façon du même Tschirnhaus, lequel a des effets merveilleux & surprenans. Le 15 de Novembre 1702. M. Homberg fit un discours dans lequel il rapporta quelques expériences fort singulières, qui font voir que l'or & l'argent sont volatiles au feu du soleil, comme les autres métaux le sont au feu des fourneaux. Ce grand *miroir ardent*, ou verre brûlant, que M. le Duc d'Orléans garde au Palais Royal, est une lentille de trois pieds de diamètre, dont le foyer est à douze pieds, mais rapproché à neuf par un autre lentille d'un pied de diamètre, distante de huit pieds de la grande. Ces deux lentilles se répondent exactement, & sont montées sur deux mêmes bras de levier, qui se meuvent sur des roues, & qu'on peut hausser & baisser, selon la hauteur du soleil. C'est en 1702. que M. le Duc d'Orléans fit venir ce *miroir* d'Allemagne. Voyez les Mémoires de Trévoux du mois de Janvier 1703. Il a vingt-deux pouces de diamètre. Un *miroir cylindrique*, un *miroir conique*, sont des *miroirs* en forme de cylindres, ou de cônes, qui défigurent extrêmement les objets, & qui servent à faire des perspectives surprenantes, en rétablissant leurs parties défigurées dans leur juste situation. Les Jésuites de Prague ont découvert une manière fort singulière de porter le feu, spéculativement, aussi loin qu'on veut, & pratiquement à cent, deux cens pas, & même davantage, par le moyen de *miroirs* paraboliques: ce qui donne quelque lieu de croire que ce que l'on dit d'Archimède, qu'il brûla la flotte des Romains de dessus les murs de Syracuse avec les rayons du soleil, quelque inconcevable que cela soit, n'est pas incroyable.

M. de Buffon a inventé un *miroir* qui, à 150 pieds, par un foible soleil de printemps, a très-promprement enflammé des planches de sapin & de hêtre goudronnées. On peut juger de là, de l'effet qu'il pourroit faire par un beau soleil d'été, sur-tout s'il étoit réuni avec quelques autres. Trois *miroirs* de cette espèce pourroient porter le feu à plus de 400 pas. On conçoit bien que ce ne peut être ici un *miroir concave* & d'une seule pièce: c'est un assemblage de petits *miroirs* plans, un composé de 168 glaces étamées, chacune de 6 pouces sur 8, éloignées les unes des autres d'environ 4 lignes, si bien que chacune peut se mouvoir en tout sens, indépendamment de toutes les autres, & laisse voir à celui qui opère, l'endroit où il faut conduire & réunir les rayons, cela nous approche du célèbre *miroir ardent* d'Archimède.

Les Dames ont aussi des *miroirs* de poche, des *miroirs* de toilette. Son *miroir* lui disoit, Prenez vite un mari. LA FONT. L'eau tranquille est un *miroir* naturel où se mira Narcisse.

On dit des meubles, des planchers bien frottés, bien luisans, qu'ils sont clairs comme un *miroir*. L'usage des *miroirs* est très-ancien. Il est parlé de certains *miroirs d'airain*, au ch. 38. de l'Exode, v. 8. où il est dit que Moïse fit un bassin d'airain des *miroirs des femmes qui se tenoient assiduellement à la porte du tabernacle*. Il est vrai que quelques Commentateurs modernes prétendent que ces *miroirs*

n'étoient point d'airain, mais qu'ils étoient de verre, & enchâssés feulement dans de l'airain. Mais il est certain qu'on a fait autrefois des *miroirs* d'airain, & les plus savans Rabbins même conviennent que dans ces temps là chez les Hebreux, les femmes se servoient de *miroirs d'airain* pour se coëffer, & que les dévotés, dont il est parlé en cet endroit de l'Exode, donnerent à Moÿse leur *miroirs* pour en faire le bassin d'airain. Voyez sur ce passage le Commentaire de Bonfrerius Jésuite. Les Grecs ont eu aussi autrefois des *miroirs* d'airain, comme il seroit aisé de le prouver par beaucoup de passages d'anciens Poëtes. On voit même dans Aristophane qu'ils avoient des *miroirs* ardents de verre. Les Chinois & autres peuples se servent encore de *miroirs* d'airain, ou de métal.

MIROIR, en termes de Marine, est un cadre ou cartouche de menuiserie placé à l'arrière du vaisseau, chargé des armes du Prince à qui il appartient, ou de l'image de celui qui donne le nom au vaisseau. *Imago torcumatica*. On l'appelle aussi la *Tutelle*, le *Dieu conduït*, le *Fronton*.

MIROIR, en termes d'Architecture, c'est dans le parement d'une pierre, une cavité causée par un gros éclat quand on la taille. Ce sont aussi des ornemens en ovale qui se taillent dans les moulures creuses, & sont quelquefois remplis de fleurs.

MIROIR. Terme de Metteur-en-œuvre. C'est un espace uni réservé au fond d'une pièce, d'où partent les gaudrons comme de leur centre.

En termes de manège on appelle un cheval bai à miroir, quand il a des taches d'un bai plus obscur. Et Cheval miroité ou à *miroir*, un noir pommelé, qui a des taches plus noires & plus luisantes que le reste de son poil. *Variiegatus*.

Œufs au miroir, terme de cuisine. Ce sont des œufs cuits sur un plat enduit de beurre, sans être brouillés.

MIROIR, en termes de chasse. C'est un petit instrument garni d'un miroir ou morceau de verre monté sur un pivot fiché en terre, dont on se sert pour attirer les allouettes & autres petits oiseaux dans les filets.

MIROIR, en termes d'Eaux & Forêts, se dit des places entaillées, & marquées avec le marteau sur les arbres pieds-corniers, tournées en sorte qu'on puisse mirer en droite ligne d'un pied cornier à l'autre; & le côté où se fait cette marque, est appelé *Face*. Ces *miroirs* sont aussi appelés *Plaques*.

MIROIR de l'œil. *Speculum oculi*. Terme de Chirurgie. C'est un instrument qui tient l'œil ouvert & assujéti, pour y faire les opérations convenables.

Les ouvriers en peaux de chagrin donnent le nom de *Miroir* à de certaines places luisantes que l'on voit dans les peaux. Ce sont des places qui ne sont point grenelées comme le reste. Le plus beau chagrin est celui qui est d'un petit grain rond, égal & le moins rempli de *miroirs*. On peut croire que les *miroirs* qui se trouvent au chagrin, sont des endroits où la graine de moutarde n'a pas été bien appliquée.

On appelle à Amsterdam, Guédaïse de *miroir*, la gravelée que l'on tire de Riga. Il y en a de trois sortes, la meilleure, la moyenne & la simple; les prix en sont différens, suivant leur bonté: elles se vendent au last, & se payent en livres de gros.

MIROIR, se dit figurément en Morale, de ce qui nous représente quelque chose, ou qui la met comme devant nos yeux. *Exemplar*, *speculum*. C'est un *miroir* de vertu, un *miroir* de patience; c'est-à-dire, un modèle d'une parfaite vertu ou d'une patience à toute épreuve. Il faut faire voir aux hommes dans l'histoire, comme dans un *miroir*, les images de leurs fautes. S. RÉAL. Je me suis vu en autrui, comme on se voit dans un *miroir*, & beaucoup mieux que je ne me voyois en moi-même. M. SCUD. Les peintures ridicules qu'on expose sur le théâtre, doivent être regardées sans chagrin de tout le monde; ce

sont des *miroirs* publics où il ne faut jamais témoigner qu'on se voie. MOL. Je vois de tous côtés des gens qui parlent sans cesse d'eux-mêmes. Leurs conversations sont un *miroir* qui présente toujours leur impertinente figure. MONTESQ.

Lucile le premier,
Aux vices des Romains présenta le miroir.

BOIL.

Un discours trop sincère aisément nous outrage,
Chacun dans ce miroir pense voir son visage. ID.

Quelques Historiens de la ville de Lyon ont écrit qu'il y avoit en cette ville au-dessus de la montagne de Fourvière un grand *miroir*, dans lequel on voyoit ce qui se faisoit dans les plaines de Dauphiné, & jusqu'aux montagnes de Savoie. Le P. Ménétier en son Histoire de Lyon, a fait voir que c'étoit une ignorance grossière de ceux qui ayant lu qu'il y avoit là une tour de guet pour voir ce qui se passoit au-delà du Rhône, & ayant trouvé que cette tour étoit nommée en Latin *Specula*, l'avoient prise pour un *miroir*, qui se dit en Latin *speculum*.

Un *miroir* qui réfléchit de tous côtés les rayons qu'il reçoit du soleil, *accepta remittit*, est la devise d'un Prélat qui répand sur son peuple les lumières qu'il a reçues du Ciel.

Il y a un Ordre appelé l'Ordre du *Miroir* de la Vierge Marie. Il fut établi en 1410. par Ferdinand de Castille, après une mémorable victoire qu'il remporta sur les Mores. La chaîne de cet Ordre étoit faite de fleurs de lis, avec des griffons entre deux.

MIROITÉ, ÉE. adj. Terme de manège. *Variiegatus*. Voyez pour l'explication au mot *miroir* en manège.

MIROITERIE. f. f. Commerce de miroirs. *Speculorum commercium*. Il entend bien la miroiterie.

MIROITIER. f. m. Ouvrier qui fait & vend des miroirs & des lunettes. *Qui specula aut vendit, aut fabricat*.

MIROM. Nom d'une rivière du Royaume d'Alger, en Barbarie. *Miromus*. Elle coule sur les confins des provinces de Gazaira & de Tenèz, & se décharge dans la mer Méditerranée, au bourg de *Mirom*. MATY.

MIROTON. f. m. Terme de Cuisine. **M**ets composé de tranches de viandes déjà cuites avec différens assaisonnemens. *Minutal*. Pour faire un *miroton*, garnissez de bardes de lard le fond d'une casserole qui ne soit pas trop grande; mettez par-dessus des tranches de veau minces, battues sur une table avec le couperet; étendez sur ces tranches une farce faite de rouelle de veau hachée avec du lard, de la moelle de bœuf, des champignons, morilles, mousserons, quelques truffes, fines herbes & bon assaisonnement, &c. Voyez le reste dans le Supplément au Dictionnaire Économique, où vous trouverez aussi la manière de faire un *miroton* en maigre.

MIROU. f. m. Sorte de ballon ou vaisseau à rames, en usage chez les Siamois. Ils se mirent dans un *mirou* avec leurs hardes. *Journal du Voyage de Siam, par l'Abbé de Choisy*. Ils étoient sur un grand *mirou*, & venoient à notre bord avec le vent & la marée.

MIROUER. f. m. Vieux mot, qu'on écrivoit ainsi au lieu de *Miroir*. Dans les Coutumes, *mirouer* de fief signifie la branche aînée d'une famille, qui faisoit foi pour les autres branches, pour un fief tenu en partage. Cette règle est fondée sur ce que les Seigneurs, pour régler leurs droits & devoirs féodaux, ne considèrent que la branche aînée, ne mirent qu'elle, c'est pourquoi elle a été nommée *mirouer* de fief.

MIRRHE. Voyez MYRRHE.

MIRSIE. Ville des Indes, sur le chemin de Visapour à Dabul, à trois lieues de la Ville de Berce, à six de celle d'Arec.

MIRTE. Voyez MYRTE.

MIRTILLE.

☞ MIRTILLE. Voyez MYRTILLE.

MIRZA. f. m. Terme de Relation. Nom qu'on donne dans le Mogol aux Princes du sang Royal, ☞ ou plutôt aux personnes d'une race noble & très-ancienne. Les filles du *Mirza* ne peuvent épouser que des *Mirzas*, mais les Princes peuvent épouser des Esclaves, & leurs fils ont le titre de *Mirza*.

M I S.

MIS. f. m. Terme de Palais. C'est la date du jour qu'on a mis un procès au Greffe : ce qu'on marque aussi sur l'étiquette du premier sac. *Diei indicatio, notatio*. Pour trouver un procès au Greffe, il faut savoir le jour du *mis*.

Mis. f. m. C'est le nom que l'on donnoit autrefois aux Commissaires que les Rois déléguoient dans les Généralités, & que nous appelons Intendants. On voit dans les vieux Capitulaires, que Charles le Chauve nomma douze *Mis* dans les douze Misses de son Royaume. On les nommoit en Latin *Missi Dominici*. Sur quoi le P. d'Argone, sous le nom de Vigneul-Marville, dit qu'un Bibliothécaire ignorant rangea au nombre des Missels un Traité de *Missis Dominicis*, croyant que c'étoit un recueil des Messes du Dimanche. Ces Commissaires informoient de la conduite des Comtes & des Juges, & jugeoient les causes d'appel dévolues au Roi. Ce qui n'a eu lieu que sous la deuxième race. Sous la troisième, le pouvoir de ces Commissaires a été transféré en la personne des Baillis & Sénéchaux, qui depuis ont eu droit de juger en dernier ressort, jusqu'au tems que le Parlement a été rendu sédentaire par Philippe le Bel.

Mis, MISE. adj. Posé, placé. *Mis* au rang. *Positus, status, constitutus*. *Mis* sur un buffet. *Mis* de long, de travers. Il a les autres significations du verbe *mettre*. On dit aussi qu'un homme est bien *mis*, ou mal *mis*; pour dire, qu'il est bien vêtu, mal vêtu. On dit aussi, User de main-*mise*; pour dire, Frapper. On le dit aussi d'une saïte-réelle.

☞ En termes de Manège, un cheval bien ou mal *mis*, est la même chose qu'un cheval bien ou mal dressé.

MISAGNO. Petite ville d'Italie, au Royaume de Naples, dans la terre d'Otrante.

MISAILLE. f. m. Vieux mot. C'est, dit Nicot, la gageure faite entre deux contendans de parole sur ce que l'un affirme, l'autre nie; & vient de *mettre*, qui signifie ici, Déposer en une main tierce, ou sur le champ, au milieu d'entre ceux qui font gageure.

MISAINÉ. f. f. Terme de Marine. C'est le second mâât d'un vaisseau, qui est vers la proue du navire, entre le beaupré & le grand mâât, qu'on nomme le mâât d'avant, de *bourcet*, ou de *tringuet*, *mâterel* & *mâtereau*. *Medianus calculus*. ☞ Il porte une voile qu'on nomme voile de *misaine*, & qui a un peu moins d'envergure que la grande voile.

MISANTHROPE. f. m. & f. Ce mot vient du Grec, & signifie, Qui hait les hommes, & tout le genre-humain. *Misanthropos hominum osor*, *μισος*, *odium*, *haine*, & *άνθρωπος*, *homo*, homme. Ces amitiés si violentes qu'on vante si fort, sont formées par une mélancolie noire qui fait les *misanthropes*. S. EVR.

☞ On le dit particulièrement d'un homme chagrin, bourru, ennemi de la société & du commerce avec les autres hommes. C'est un *misanthrope*, un vrai *misanthrope*, qui ne veut voir personne. Lucien a écrit un Dialogue de Timon le *Misanthrope*. Le *Misanthrope* de Molière.

MISANTHROPE, est aussi un nom que quelques uns ont donné à ces petites chaises roulantes qui sont si étroites, qu'il n'y sauroit tenir qu'une personne; pour dire, que le maître est un bourru, qui ne veut mener personne avec lui. *Cistum arctius*.

On a donné aussi ce nom à une espèce de jeu, dans lequel un homme peut jouer seul. On l'appelle aussi le Solitaire. *Solitarii ludus*.

☞ MISANTHROPIE. f. f. Aversion pour le genre-humain. Symptôme de mélancolie, qui fait qu'on ne

peut souffrir les autres hommes, dont on regarde la société comme quelque chose de fatigant, & qu'on aime le silence & la solitude, pour s'y livrer à des idées sombres, qui altèrent le sang. C'est une maladie dont on ne peut guérir qu'en se procurant des divertissemens & des dissipations.

☞ On le dit particulièrement du caractère d'un homme bourru, chagrin, ennemi de la société. *Diritas, rusticitas*. On n'a jamais vu une *misanthropie* pareille à la sienne. La *misanthropie* de cet esprit chagrin trouve toujours quelque chose à réformer à la conduite publique, & sa mauvaise humeur ne peut rien approuver. BELL. Il triompha de l'insensibilité & de la *misanthropie* de la Rancune. SCAR.

MISANTHROPIQUE. adj. de t. g. Ou il entre de la *misanthropie*. Humeur *misanthropique*. Hyperbole *misanthropique*.

☞ MISCELLANEA. f. m. pl. Qui s'est introduit dans notre langue parmi les Gens de Lettres. Il signifie proprement mélanges de choses disparates. J'estime plus un seul chapitre d'Aulugelle, que tous les *miscellanea* de S. Evremont. BOUËNANA. Ce jugement paroît outré. Les catalogues de Bibliothèques portent tous une classe de *miscellanea*. L'on range dans cette classe les livres sur différentes matières qui ne peuvent pas faire corps à part. M. Burette ne distinguoit que quatre classes dans sa Bibliothèque, les Belles-Lettres, les Sciences & les Arts, les Historiens & les *Miscellanea*. Ce terme est plus usité que *Miscellanée*. Le Dict. de l'Acad. Fr. met pourtant *Miscellanée*. f. m. Voyez DIATRIBE.

MISCHIO. f. m. Espèce de marbre, qui est une pierre qu'on trouve dans les montagnes de Vérone & de Cararre, & en plusieurs endroits des États du Grand-Duc. Les Italiens lui ont donné le nom de *Mischio*, à cause du mélange de diverses pierres, qui sont comme congelées ensemble, & dont le temps & les eaux extrêmement crues & froides n'ont fait qu'une seule pierre. Elle prend un fort beau lustre, & on en voit d'assez grandes pièces. Sa couleur tire un peu sur le pourpre, avec des veines bleues & jaunâtres, & il s'en trouve même d'une infinité de couleurs.

MISCHNA (la), ou MISNA. Ceux qui écrivent *Mischne*, ou *Misne*, altèrent un nom propre. *Mischna*, *Misna*. La *Mischna* est une partie du Talmud des Juifs. Elle contient le Texte; & la Gémare, qui est la seconde partie du Talmud, contient les Commentaires : en sorte que la Gémare est comme la glose & le commentaire de la *Mischna*. La *Mischna* renferme diverses traditions des Juifs, & l'explication de divers passages de l'Écriture. Les Juifs prétendent qu'elle fut compilée & rédigée en un corps par le Rabbin Juda, dans le deuxième siècle, pour ne point laisser périr la mémoire de leurs traditions. Beaucoup de Savans ne conviennent pas de cette antiquité de la *Mischna*, & la reculent de plusieurs siècles; elle est écrite d'un style beaucoup plus pur, & n'est pas remplie de tant de visions que la Gémare.

MISCIAGNA. Nom d'un bourg du Royaume de Naples. *Misciagna*. Il est dans la terre d'Otrante, entre Brinde & Oria. Quelques Géographes le prennent pour *Rudia*, *Rodai*, ou *Roda*, ancienne ville des Salentins, & patrie du Poëte Ennius, que d'autres croient être entièrement ruinée. MATY.

☞ MISIBILITÉ, f. f. Terme didactique, qualité de ce qui peut se mêler, s'allier. La *miscibilité* des métaux. On dit de même *Miscible*. adj. ce qui peut se mêler, s'allier avec un autre corps. L'huile n'est point *miscible* avec l'eau.

MISCOU. Nom d'une île de la nouvelle France. *Miscovia*. Elle est dans le golfe de S. Laurent, entre l'île de S. Jean, & le Canada propre. *Miscou* est petite, mais extrêmement fertile. MATY.

MISE. f. f. En matière de compte, synonyme de dépense. Etat qu'on dresse de l'argent qu'on a dépensé. Les deux parties d'un compte, sont la *mise* & la recette. *Sumtus, expensum*. Quand la recette excède la *mise*, le comptable est redevable. On dit des ar

tibles légers, qu'on n'en fait recette ni *mise* : ce qui se dit aussi au figuré de toutes les choses qu'on veut mépriser.

MISE, signifie encore, ce qui a cours dans le commerce. On le dit particulièrement du cours de la monnoie. *Ufus*. Les monnoies décriées, ne sont plus de *mise*. On dit au figuré, qu'un homme est de *mise*; pour dire, qu'il a de la mine, de la capacité; qu'il peut faire quelque figure dans le monde. Expression familière.

Aller en l'autre monde est très grande sottise :

Tant que dans celui-ci on peut être de mise. MOL.

☞ Corneille a dit dans le *Menteur*, *se faire de mise*.

Peut être cette expression pouvoit passer autrefois.

☞ On dit familièrement qu'une raison n'est pas de *mise*, pour dire qu'elle n'est pas recevable.

MISE, signifie aussi, *Enchère*. *Licitatio*. La dernière *mise* ou enchère de cette terre est à tant. Il faut faire une nouvelle *mise* pour l'emporter. On dit aussi *mise à prix*.

☞ **MISE**. Terme de Jeu & de Commerce. C'est ce qu'on met au Jeu, ou dans une Société de Commerce. Ma *mise* est de cinquante louis. Retirer sa *mise*.

MISE, dans les Coutumes, signifie *arbitrage*. *Conciliatio per arbitros*. Soit mettre en *mise*. BEAUM.

☞ **MISE-DEHORS**, ou **MISE HORS**. Terme de Marine. C'est proprement l'action de lancer en mer un bâtiment, de le mettre à flot, en état de naviger. L'armement de la Frégate avec la *mise-dehors*, pourra monter à telle somme. La construction du navire, jusque & compris la *mise dehors*, reviendront environ à soixante mille livres. ANNONC. 1759.

MISENO. Nom d'un cap du Royaume de Naples. *Misenum promontorium*. Il est dans la terre de Labour, entre Phazzo & Cume. On y voit les ruines de l'ancienne *Misenum*, qui étoit une ville Épiscopale. MATY.

☞ **MISÉRABLE**. adj. de t. g. souvent employé substantivement. Ce mot signifie proprement celui qui est dans la misère. *Miser*, *calamitosus*, *arumnosus*, *infelix*. Voyez **MISÈRE**. Il a plusieurs acceptions différentes. On a dit à-peu-près dans le même sens, une vie *malheureuse*, & une vie *miserable*. Cependant ces deux mots ont leurs nuances propres, qui ne permettent pas de les employer indifféremment l'un pour l'autre dans tous les cas. On dit bien qu'un homme est *malheureux* au jeu; mais on ne dirait pas de même, qu'il y est *miserable*. Il devient *miserable* par les pertes considérables qu'il y fait. On verra dans les articles suivans d'autres cas où ces deux mots ne peuvent pas figurer l'un pour l'autre.

☞ L'homme *malheureux*, *infortunatus*, est celui dont la fortune naissante ou établie, est ruinée tout à coup par un événement fâcheux. L'homme *miserable*, *miser*, *miserandus*, est celui qui est dans un état fâcheux, dans la douleur, dans la pauvreté, dans l'affliction, dans l'oppression, soit qu'il y soit né, soit qu'il y soit tombé. On plaint les *malheureux*, on assiste les *misérables*. Les gens heureux fuient les *misérables*; ils craignent de le devenir par contagion. S. EVR. La mort est le port & l'asyle des *misérables*: elle fait cesser tous leurs maux. M. ESP. Caton, l'âme pleine de dépit, se jeta entre les bras de la mort, pour finir une vie *miserable*. Auguste haïssoit ces âmes fières, qui mettent la grandeur de leur pouvoir à faire, quand il leur plaît, des *misérables*.

☞ Voyez l'usage que fait l'élégant Racine de ces deux mots dans les vers suivans :

Hai, craint, envié, souvent plus misérable

Que tous les malheureux que mon pouvoir accable.

☞ Faire une fin *miserable*; c'est mourir dans la misère, après avoir vécu dans l'abondance; ou bien,

faire une fin indigne d'un chrétien & d'un honnête-homme.

MISÉRABLE, signifie aussi, méchant. *Nequam*, *perditus*. Il faut être bien *miserable*, pour assassiner son père, son Prince. Un pecheur est bien *miserable*, de s'attaquer à son Créateur.

MISÉRABLE, signifie aussi ce qui est très-mauvais dans son genre, vil, méprisable. *Miser*, *infimus*, *vilis*, *nullius pretii*, ou *momenti*. Un *miserable* Auteur, un *miserable* Grammairien. Un *miserable* faiseur de vers, une *miserable* pièce. Une excuse *miserable*. Les raisons que vous alléguiez sont *misérables*.

☞ Dans cette acception, ce terme sert à exagérer le mépris. Il n'a qu'un *miserable* cheval dans son écurie. Quoi! s'égorger pour un *miserable* point-d'honneur? S. EVR. Ne m'enviez point les *misérables* restes de ma fortune. Pourquoi vous trouver en concurrence avec un *miserable* bourgeois? On le dit même des saisons. Un *miserable* temps.

On dit, vous me traitez comme un *miserable*; pour dire, vous n'avez nulle considération, nul égard pour moi. On dit encore; c'est un *miserable*, en parlant d'un homme qui a l'âme basse, & qui n'a aucun mérite. BOUH.

Aristote dit que le vrai sujet de la Tragédie, c'est l'horrible, & le *miserable*, *φοβος καὶ ἐλεος*, c'est-à-dire, ce qui donne de l'horreur & qui attire de la compassion. C'est tout ce qu'on peut faire que de souffrir le terme de *miserable* en cette phrase, où il est comme consacré. Hors de-là, *miserable* ne doit pas se prendre indifféremment pour le *miserabilis* des Latins. *Miserable*, en François, marque plutôt ce qui est digne de mépris, que ce qui attire la compassion.

MISÉRABLEMENT. adv. D'une manière misérable. *Miserè*, *calamitosè*, *arumnosè*. Le Fils de Dieu a voulu naître *miserablement* dans une étable, pour nous apprendre l'humilité. Ce pauvre Auteur passe *miserablement* ses jours dans le travail, & dans la disette; finir *miserablement*. Ecrite *miserablement*. *Miserè*. *Miserum in modum*.

MISÉRABLETÉ. Vieux mot. Misère.

☞ **MISÈRE**, s. f. État de l'homme misérable. Voyez ce mot. Ce terme désigne ordinairement un état d'indigence, une situation de fortune dans laquelle on manque des choses nécessaires. Dans le style noble & soutenu, il signifie calamité, foiblesse & imperfection de l'homme. *Miseria*, *calamitas*, *mæror*. C'est un artifice pour consoler un affligé, que de comparer sa *misère* à une plus grande. L. D'ÉLOÏSE A AB. *Neque se majori pauperiorum turba comparet*. HORAT. La *misère* étouffe l'esprit. S. EVR. Celui qui tombe dans la *misère* par une vaine dissipation, s'attire plus de mépris que de pitié: c'est une sottise. S. EVR. A la Cour, on est moins sensible aux *misères* d'autrui, parce qu'on n'en ressent aucune. FL. Les douleurs & la *misère* suivent ordinairement le luxe & la débauche. S. EVR. La vie de l'homme n'est qu'une suite de *misères*. Ceux qui sont à couvert des *misères* humaines, ont moins de pitié que ceux qui les souffrent. FÉCH. Le plus malheureux préfère encore sa *misère* à la mort. M. ESP. Il vint à la Cour chargé de sa seule *misère*. BOUL. La *misère* ne donne jamais que de mauvais conseils. S. EVR. La *misère* s'exprime sans affectation & sans étude: les grands mots ne partent point d'un cœur que la *misère* touche. BOUL. ☞ Tout ce qui paroît dans le monde de plus brillant, n'est que *misère*. C'est une étrange *misère*, que de se laisser emporter à ses passions.

☞ **MISÈRE**, en Poésie, est un terme noble qui signifie calamité, & non pas indigence. On l'emploie également au singulier & au pluriel.

Hécube près d'Ulysse achève sa misère.

Peut être je devois plus humble en ma misère.

RAC.

Et savoir d'eux encor la fin de nos misères.

CORN.

MISÈRE, se dit dans le style familier ; en parlant des choses qu'on a quelque peine à obtenir. *Difficultas*, & les Latins ont dit *misera est*, dans le même sens. C'est une *misère* d'avoir affaire à cet Avocat. C'est une *misère* de solliciter une audience, un procès. C'est une *misère* d'aller chercher une Melle lorsqu'on est si loin de l'Église.

On appelle proverbialement & figurément collier de *misère*, un travail assidu auquel on s'engage, ou qu'on recommence après l'avoir discontinué quelque temps. Après les vacances, les Écoliers reprennent le collier de *misère*. Les ouvriers, après s'être divertis le Dimanche, disent le Lundi qu'ils vont reprendre le collier de *misère*. Cela est du style très-familier. On appelle le monde, une vallée de *misères*. C'est ainsi que l'Église parle dans ses prières, *in hac miseriarum valle*.

MISÉRÈRE. f. m. Terme de Médecine. C'est une maladie des intestins, dans laquelle les excréments, au lieu de passer par les voies ordinaires, sont rendus par la bouche. *Ileus*, *cruciatu impleri ilei*. On lui a donné le nom de *miséréré*, qui en Latin, signifie ayez pitié, à cause de la douleur insupportable que souffre le malade, qui lui fait implorer du secours. Collique de *miséréré*. Mourir d'un *miséréré*. Il y en a qui ont été guéris en avalant une balle de mousquet, qui par son poids remet le boyau en état. On l'appelle autrement *passion iliaque*, ou *volvulus*. Voyez ILIAQUE.

MISÉRÈRE, se dit aussi pour une courte mesure de temps. L'espace de temps qu'il faut pour réciter le Pseaume *Miserere*. Dans un *miséréré*, dans deux *misérérés* au plus je suis à vous. Façon de parler familière.

On dit proverbialement d'un homme qui a été bien battu, qu'il en a eu depuis *Miserere* jusqu'à *Vitulos*, par allusion à la coutume des Moines, qui disent le *Miserere* tandis qu'ils se donnent la discipline. *Vitulos* est le dernier mot du Pseaume *Miserere mei, Deus*. On dit aussi d'une personne qui a raconté une chose dans le détail, depuis le commencement jusqu'à la fin, il a tout dit depuis *miserere* jusqu'à *vitulos*.

MISÉRICORDE. f. f. Vertu, qui porte à avoir compassion des misères d'autrui, & à les soulager. C'est un attendrissement de l'ame sur les misères d'autrui, & un desir d'y remédier. La *miséricorde* de Dieu est la bonté par laquelle Dieu fait grâce aux hommes, aux pécheurs. *Misericordia*, *miseratio*, *commiseratio*. La *miséricorde* de Dieu est infinie. Dans l'opposition que l'on suppose quelquefois entre les vertus de Dieu, il semble que la *miséricorde* reproche à la justice sa dureté, & que la justice reproche à la *miséricorde* son indulgence. Le P. LE B. C'est une des *miséricordes* de Dieu de semer des amertumes & des dégoûts parmi les douceurs trompeuses du monde. Nic. Les dévots présomptueux s'établissent dans une fausse paix, & se repaissent des idées d'une *miséricorde* imaginaire. Ft. L'opinion trop étendue de la *miséricorde* de Dieu encourage le pécheur, en lui faisant espérer l'impunité. Le P. LE B. Un Juge doit être sans *miséricorde* pour punir les scélérats. C'est un homme sans *miséricorde*. Œuvres de *miséricorde*.

L'Église divise les Œuvres de *miséricorde* en spirituelles & en corporelles. Il y en a sept spirituelles, & sept corporelles. Donner à manger à ceux qui ont faim, &c.

Quelques Prélats disent, dans leurs qualités, Evêque par la *miséricorde* de Dieu, *miseratione divina*; pour dire, par sa bonté.

MISÉRICORDE, signifie aussi, Grâce, pardon qu'on accorde à ceux qui pourroient être punis. *Venia*. Demander *miséricorde*. Faire *miséricorde*. Crier *miséricorde*. Implorer la *miséricorde* du Prince.

Préférer *miséricorde* à justice, c'est une formule dont on se sert dans les lettres de rémission, ou d'abolition.

Il y a plusieurs Hôpitaux bâtis sous le titre de la *Miséricorde*. On l'a mise à la *Miséricorde*.

On dit, être à la *miséricorde* d'autrui, se remettre, s'abandonner à la *miséricorde* d'autrui, pour dire,

Être, se remettre, s'abandonner à la merci, à la discrétion d'autrui.

MISÉRICORDE, signifie aussi, secours & vengeance que demande le foible opprimé par un plus fort. *Auxilium*, *subsidium*, *vindicta*. Un crime énorme crie *Miséricorde*, demande vengeance à Dieu. Ce pauvre homme crioit *miséricorde*, imploroit du secours.

MISÉRICORDE, est quelquefois une sorte d'interjection ou d'exclamation, qui sert à marquer quelque malheur, ou quelque surprise. *Heu*, *chem*. Ha! mon Dieu, *miséricorde!* qu'est-ce donc que cela? Mor. *Miséricorde!* où suis-je, & qu'est-ce que je vois?

MISÉRICORDE; est aussi un terme de Chartreux, qui signifie le lieu où l'on met les habits. *Vestiarium*. Il signifie aussi le repas que le Chartreux fait une fois la semaine, au pain & à l'huile. On dit aussi parmi les Chartreux, qu'un Prieur demande *miséricorde*, lorsqu'il demande à être déchargé de sa supériorité. Tous les Prieurs de l'Ordre sont obligés de demander *miséricorde* tous les ans; & on dit qu'on a fait *miséricorde* à ceux qu'on ne continue pas dans leurs charges, & qu'on n'a pas fait *miséricorde* à ceux qu'on continue.

Dans quelques constitutions monastiques, on appelle *miséricorde*, quelque récréation, quelque relâche qu'on accorde en certains temps, & à certains jours aux Moines. *Miséricorde*, signifie aussi quelquefois mesure de vin plus grande que la mesure ordinaire, qui s'appelloit *juste*, ou *justice*. On donnoit la *miséricorde* aux Moines les jours de récréation, ou de *miséricorde*.

MISÉRICORDE. On nomme ainsi en diverses Eglises, une petite saillie de bois, attachée sous le siège de chaque stalle, sur laquelle, lorsque le stalle est levé, les Ecclésiastiques peuvent se reposer sans paroître être assis. De *misericordia*, parce que c'est un petit soulagement, sans lequel on seroit presque continuellement debout, l'usage dans les lieux où l'on n'a pas innové, étant de ne s'asseoir à stalles baillées qu'aux Leçons avec leurs Répons, & à l'Épître avec son Graduel... Note donnée par M. l'Abbé Chastelain. Ménage, *additions à l'Étymologique*.

MISÉRICORDE. Nom d'une espèce de poignard qu'on portoit autrefois à la ceinture du côté droit. *Misericordia*, *pugio*.

On appelloit autrefois *miséricorde*, une dague à deux rouelles, ou platines pour couvrir la main: on y a mis depuis des coquilles pour servir de garde. C'étoit un petit poignard que portoit les anciens Chevaliers: on l'appelloit ainsi, parce qu'ils en tuoient leurs ennemis abattus, s'ils ne leur crioient *miséricorde*.

Pitié, qui a tout bien s'accorde,

Tenoit une miséricorde,

En lieu d'épée. . . ROM. DE LA ROSE.

Suppl. au Gloss. de ce Roman. MÉNAGE Etym.

Fauchet fait mention de petits poignards que portoit les Chevaliers, qu'ils appelloient *Miséricordes*, parce qu'ils en tuoient ceux qui ne vouloient pas crier *miséricorde*. Dans un inventaire des armes du Roi de l'an 1316, qui est à la Chambre des Comptes, il est fait mention de huit épées de Toulouse, & de deux *miséricordes*.

NOTRE-DAME de MISÉRICORDE. Voyez NOTRE-DAME de *Miséricorde*, Ordre de Filles.

MISÉRICORDE. Terme de Mythologie. Déesse du Paganisme qui avoit un Temple à Athènes & à Rome, qui servoit d'asyle aux criminels & aux malheureux qui étoient poursuivis par leurs ennemis; raison pourquoi celui de Rome, qui avoit été bâti sur le modèle de celui d'Athènes, se nommoit Asyle par excellence. Les petits-fils d'Hercule se réfugièrent dans celui d'Athènes, pour éviter la fureur des séditieux qui les poursuivoient, pour venger sur eux les maux que ce Héros leur avoit fait souffrir.

MISERICORDIA. Terme de Bréviaire qui est Latin , & par lequel on désigne le deuxième Dimanche d'après Pâques , à cause que l'Introit de la Messe de ce jour commence par ce mot , & qu'il est ainsi marqué dans les almanachs. La foire franche ouvre , à Caën , le lendemain du Dimanche *Misericordia*.

MISÉRICORDIEUSEMENT. adv. Avec miséricorde. *Misericordier , commiserantis animo*. Dieu traite les pécheurs fort *miséricordieusement* , en leur pardonnant tant de fois.

MISÉRICORDIEUX, EUSE. adj. Qui est enclin à faire miséricorde. *Misericors , miserator , clemens*. Dieu est clément & *miséricordieux* , c'est le commencement de tous les chapitres de l'Alcoran. JÉSUS-CHRIST recommande à ses Disciples d'être *miséricordieux* , comme l'est le Père céleste , en S. Luc. VI. v. 36. Soyez *miséricordieux* & charitable , autant que vous le pouvez être. PORT-R.

MISEUR. f. m. Vieux mot , qui signifie *arbitre*. On le trouve dans les Coutumes.

☞ **MISI.** Voyez *MISY*.

MISIMA. Ville du Japon , dans l'île de Niphon , aux frontières des provinces Idsu & Sangami.

MISINI. Nom d'un petit lieu de la Romanie , situé entre Bergas & Périntho. *Missina*. On le prend pour l'ancienne *Drusipara , Drissipara* , ville Épiscopale suffragante d'Andrinople. MATY.

MISIR. v. a. Vieux mot. Envoyer , Mettre.

MISISTRA, & MISITHRA. Voyez *LACÉDÉMONE*.

MISNE, ou MISCHNE. f. f. Voyez *MISCHNA*.

MISNE. Voyez *MEISSEN*.

MISNIE. Nom d'une province de la Haute Saxe. *Misnia*. Sa figure approche d'un triangle , qui peut avoir trente-huit lieues du couchant au levant , & trente-deux du nord au sud. Elle est bornée au nord par le Duché de Saxe , & par la Luface , au midi par la Bohême , & au couchant par la Franconie , & par la Thuringe.

MISOMESSE. f. m. Huguenot , ennemi déclaré de la Messe , & qui ne croit point la transsubstantiation. C'est un mot inventé par Henri Étienne , à qui il convenoit fort , & qui s'en est servi en plusieurs endroits de son Apologie d'Hérodote , entr'autres , au chap. 37 , art. 1. to. III. pag. 278.

MISOR. Ville de la Palestine , dans la Tribu de Ruben : elle fut donnée aux Lévités de la famille de Mérari.

MISSEIT. f. m. Drogue propre à la teinture , qui croît & qui se cultive en Arabie.

MISSEL. f. m. Le livre qui sert à dire la Messe , qui contient les Messes différentes selon les jours & les Fêtes. *Missale*. Le *Missel* Romain. Chaque Diocèse , chaque Ordre de Religieux a un *Missel* particulier pour les Fêtes de la province , ou de l'Ordre. Le *Missel* a été premièrement fait par le Pape Zacharie , & ensuite réduit en un meilleur ordre par le Pape Grégoire le Grand , qui l'appela le *Livre des Sacrements*. Il y en a qui écrivent & prononcent *messel* , & *Messel* paroît plus François que *missel* ; cependant l'usage le plus ordinaire est encore pour *missel*.

☞ **MISSI DOMINICI.** C'est ainsi qu'on appelloit les Commissaires que le Roi envoyoit dans les provinces , avec un pouvoir très étendu , pour informer de la conduite des Comtes & des Juges , & pour juger les causes d'appel dévolues au Roi. Voyez *MAÎTRES DES REQUÊTES*. Voyez aussi *Mis* , qu'on a dit autrefois.

MISSIE. f. f. Terme ancien qui répondoit à ce que nous appelons aujourd'hui Généralité. C'étoit une portion du Royaume , où le Roi envoyoit un Intendant , qui s'appelloit *Mis* dans ce temps là , pour la réformation de la justice , police & finance. Les *Missies* contenoient environ une province. Voyez *Mis*.

☞ **MISSION.** f. f. du Latin *mittere*. Ce mot pris à la lettre signifie , l'ordre qu'on reçoit d'un Supérieur d'aller en quelque endroit. On le dit quelquefois du pouvoir qu'on donne à quelqu'un de faire

une chose. Où est votre *mission* ? Qui vous a donné *mission* ? Vous parlez sans *mission*.

☞ On le dit plus ordinairement du pouvoir ou de la commission donnée de prêcher l'Évangile. *Missio , predicandi verbi Dei auctoritas , potestas , facultas*. J. C. a donné la *mission* à ses Apôtres en ces termes , Allez & prêchez l'Évangile à tout l'Univers. Il leur dit , Comme mon Père m'a envoyé , m'a donné *mission* , je vous la donne aussi : *Sicut misit me Pater , & ego mitto vos*. Joan. 20. Après la mort de Jacob , le peuple de Dieu demeura en Egypte jusques au temps de la *mission* de Moïse , c'est-à-dire , environ 200 ans. BOSSUET. Il faut avoir une *mission* légitime pour prêcher la parole de Dieu , & administrer les Sacrements. Comment prêcheront-ils , s'ils ne sont envoyés ? Rom. X. 15. Dieu désapprouve , blâme & rejette les Prophètes qui n'ont point de *mission* légitime : Je n'envoyois pas des Prophètes , & ils coutoient. Jer. XXIII. v. 21. C'est une des marques que l'Évangile nous donne pour connoître les faux docteurs , les auteurs & fauteurs des hérésies , que le défaut de *mission* légitime. Ils viennent à vous , dit J. C. couverts de peaux de brebis , & ils sont au dedans des loups ravissans. Matth. VII. v. 15. Ils viennent , c'est de leur chef , sans autorité , la *mission* leur manque ; ils viennent , ils ne sont point envoyés , ni de la part de Dieu immédiatement , ni de la part de son Église : ce sont des loups ravissans. On reproche aux Protestans que leurs Ministres n'ont point de *mission* , n'étant autorisés , dans l'exercice de leur ministère , ni par une succession non interrompue & incontestable , ni par des miracles , ou autres preuves sensibles d'une vocation extraordinaire. Les Protestans ont voulu répondre à ce reproche ; mais tout ce qu'ils disent , ne sert qu'à faire sentir davantage la foiblesse de leur cause , & l'usurpation profane qu'ils ont voulu faire du saint ministère. Selon les Anabaptistes , il ne faut d'autre *mission* pour le ministère Évangélique , que d'avoir les talens pour s'en bien acquitter. Nic. Il lui demande sa *mission* Apostolique pour travailler à l'héritage de J. C. PAT. Nul ne peut prendre la qualité , ni faire les fonctions de Pasteur sans une *mission* émanée de Dieu. FÉN. La *mission* divine est attachée à l'imposition des mains , & à l'ordination des Pasteurs , qui l'ont reçue eux-mêmes de J. C. par une ordination successive. ID. La *mission* donnée par J. C. à ses Apôtres , a passé aux Évêques qui sont leurs successeurs , & le droit de la conférer réside uniquement en leur personne. ID.

☞ On dit en ce sens qu'un Envoyé , un Agent , un Ambassadeur , doivent faire voir leur *mission* , leurs pouvoirs.

MISSION , dans la Théologie , se dit d'une personne de la sainte Trinité à l'égard d'une autre. La *mission* est une preuve de la procession. Le Père envoie le Fils , & le Père & le Fils envoient le Saint-Esprit.

☞ Comme le Père est sans principe , il n'est point envoyé. Mais comme il est le principe du Fils , il envoie le Fils : & le Père & le Fils , en tant que principe du Saint-Esprit , envoient le Saint-Esprit. Mais le Saint-Esprit n'étant point le principe d'une autre personne , ne donne point de *mission*.

Ce mot a encore des significations différentes suivant les diverses applications qu'on en fait , dont nous allons rapporter les principales.

MISSION , est aussi une suite de prédications , catéchismes & conférences extraordinaires que font plusieurs Prêtres , ou Religieux dans les villes & villages pour instruire les peuples , les exciter à la pénitence , instruire la jeunesse , accommoder les différens , établir des confréries de Dames charitables pour assister les pauvres malades & honteux , & faire tous les biens possibles pour établir & maintenir le bon ordre & la piété , le tout par l'ordre des Évêques , & avec l'aide & agrément des Curés des lieux. *Missio , excursio Evangelica , predicandi Evangelii causa*. On a envoyé une *mission* à un tel village. La *mission* est en un tel quartier de la ville ; c'est-à-dire , que les exercices de la

mission s'y font. La *mission* a duré six semaines.

MISSION, se dit aussi des établissemens, ou des exercices de ces gens zélés pour la gloire de Dieu & le salut des ames, qui vont prêcher l'Évangile chez les Infidèles, & chez des peuples fort éloignés. *Missio*. Les Ordres Religieux de S. Dominique, de S. François, de S. Augustin, & les Jésuites, ont des *missions* dans le Levant, dans l'Orient, & dans l'Amérique. Les Jésuites ont des *missions* à la Chine & en tout l'Orient, & même dans toutes les parties du monde où on a pu pénétrer; les autres Religieux & Congrégations en ont aussi, & sur-tout les Mendiants, & Mrs des *Missions* Étrangères.

MISSION, est une Congrégation de plusieurs Prêtres, & Laïques, instituée par le vénérable serviteur de Dieu, Vincent de Paul, approuvée & confirmée par N. S. P. le Pape Urbain VIII. qui érigea cet institut en Congrégation l'an 1626. sous le titre de Prêtres de la Congrégation de la *Mission*. Par la bulle de l'érection, ce nom est tellement attribué à ceux qui font de cette Congrégation, que c'est par-là qu'ils sont distingués des autres Communautés Ecclésiastiques particulières, qui s'appliquent aussi à faire des *missions*. Cette Congrégation s'applique entièrement au soin du pauvre peuple de la campagne, & à cet effet les Prêtres qui en font, s'obligent de ne prêcher ni administrer aucun Sacrement dans les villes où il y a Archevêché, Evêché, ou Présidial, sinon en cas de notable nécessité. On les appelle à Lyon les Prêtres de la *mission* de S. Lazare, parce que leur maison principale en France est celle de S. Lazare, à Paris, où réside d'ordinaire leur Supérieur général. A Paris, on les appelle simplement les Pères de S. Lazare. Ils sont établis dans la plupart des provinces du Royaume, dans plusieurs lieux d'Italie, en Allemagne, & en Fologne, & outre les *missions* au dedans & au-dehors du Royaume, ils s'appliquent aussi à cultiver & entretenir diverses œuvres de piété établies par leur saint Instituteur; savoir, à la conduite des Séminaires des ordinans, à celle des exercices, des retraites pour l'ordination, à faire des retraites spirituelles aux Ecclésiastiques & aux Séculiers, à établir & maintenir des confréries de Dames de la Charité dans les Paroisses pour l'assistance des pauvres honteux, & des malades, & à la direction de la compagnie des Filles de la Charité, servantes des pauvres malades, fondées par feu Mlle. le Gras, qui a été leur première Supérieure. Ils ont aussi plusieurs Paroisses au-dedans & au-dehors du Royaume dont ils sont Curés. Voyez leur institut, leur établissement, & leurs emplois dans la vie du vénérable Serviteur de Dieu, Vincent de Paul, Instituteur & premier Supérieur général de la Congrégation de la *Mission*, par M. Abély Evêque de Rodez.

MISSION, se dit encore d'une société de Prêtres établis par le R. P. Eudes, Prêtre, sous le nom de Missionnaires du S. Sacrement, qui ont aussi soin de faire des *missions*, & de conduire des Séminaires d'Ordinans en quelques Diocèses. On les appelle Eudistes, du nom de leur Instituteur.

MISSION Étrangère, ou Séminaires des *Missions* Étrangères. C'est un Institut, & une société de Prêtres établis à Paris, dont plusieurs sont fort distingués par leur naissance, par leur zèle & par leur science, qui font profession d'aller prêcher l'Évangile dans les pays étrangers, tant dans l'Orient qu'en Occident, où ils ont déjà beaucoup d'établissmens; ils disposent aussi & forment de bons Prêtres, savans en Théologie, & dans les langues, pour fournir des curés & des pasteurs, tant pour la direction des colonies des Catholiques établis aux pays étrangers, que pour travailler à la conversion des Infidèles; à quoi cette société s'emploie avec beaucoup de piété, de charité, & un zèle infatigable. Nos SS. Pères les Papes ont tiré de ce corps en divers tems plusieurs charitables & savans Prélats, qu'ils ont fait ordonner Evêques *in partibus*, pour les envoyer aux Indes orientales & occidentales, pour conduire ces nouvelles Églises. Ces Messieurs font aussi des *missions*

en France, pour s'exercer, & se disposer aux travaux Apostoliques des *Missions* Étrangères.

MISSIONNAIRE, f. m. Ecclésiastique séculier, ou régulier, qui s'adonne au soin des missions, ou dans le Royaume, ou dans les pays étrangers. *Missionarius*. Ce nom est général; on le donne à ceux qui font profession de s'employer aux missions, ou pour l'instruction des anciens Catholiques, des Hérétiques, des Infidèles, & même de conduire des Séminaires Ecclésiastiques; à ceux qui font profession de travailler à la propagation de la foi, particulièrement à la controverse contre les Protestans. Ces *Missionnaires* appelés Controversistes, se font appliquer à ce charitable emploi jusqu'à la révocation de l'Édit de Nantes en 1685. à quoi ils ont beaucoup contribué, ayant par leurs doctes prédications, leurs conférences réglées, & leurs savans écrits, débâté beaucoup de Ministres & d'autres Protestans, en faisant voir les abus que les prétendus Réformateurs avoient fait de l'Écriture Sainte, les changemens, les variations, les corruptions & falsifications qu'ils avoient faites, ou par ignorance, ou par malice, dans les textes de l'ancien & du nouveau Testament qu'ils avoient tronqués, mutilés, détournés & altérés; que par-là ils s'étoient trompés & avoient ensuite trompé plusieurs autres par des illusions & des chicanes, ce qu'ils ont fait toucher, pour ainsi dire, au doigt & à l'œil. Par ces moyens sincères, prudents & charitables, ils firent rentrer dans le sein de l'Église Catholique un très-grand nombre de dévoyés. Ils ont fait voir les contradictions des dogmes des prétendus Réformateurs, les variations de leurs confessions de foi & leurs oppositions, tant entr'elles qu'à l'Écriture Sainte; & ensuite ils leur ont exposé avec fidélité & sincérité, quels étoient les articles de foi de l'Église Catholique que les prétendus Réformateurs avoient déguisés & noircis en plusieurs manières très-injustes & indignes, pour les rendre odieuses & méconnoissables. Ce qui a étonné, avec raison, un grand nombre de Protestans de voir la mauvaise foi de leurs Docteurs, & les a aidés, avec la grace de Dieu, à se débattre de leurs préventions, à examiner la Religion & à quitter le parti de l'erreur, pour embrasser la Religion Catholique.

MISSIONNAIRE de S. Joseph. Nom que l'on donne à des Ecclésiastiques que M. Crétenet érigea en communauté au milieu du dernier siècle, avec permission de M. le Cardinal de Richelieu, Archevêque de Lyon; ce qui fut cause qu'on les appela Crétenistes. Ils ont été fondés par feu M. le Prince de Conti, & feu M. le Marquis de Coligny. Ils font des missions & tiennent des Séminaristes dans leur maison de Lyon, où réside leur Supérieur. On voit fort au long leur origine, dans la vie de M. Crétenet, imprimée à Lyon en 1680.

MISSISSIPI. Nom d'un des grands fleuves de l'Amérique septentrionale. *Meschafipius Fluvius*. Il a sa source au cinquante-troisième ou cinquante-quatrième degré de latitude du nord, ou selon la nouvelle carte de M. de Fer, environ le 50^e degré de latitude, & au 275 degré de longitude, dans un pays très-marécageux.

MISSISSIPI, est aussi un grand & vaste pays de l'Amérique septentrionale, aux environs du fleuve dont on vient de parler & dont il prend le nom. Le feu Roi lui a donné le nom de la Louisiane & on le lui donne encore dans les actes publics. De Fer l'appelle ainsi dans sa carte; mais dans l'usage ordinaire on dit toujours *Mississipi*. *Missisipiana*. *Ludoviciana*, ou *Ludovicæa Regio*. Les limites du *Mississipi* ne sont pas encore bien réglées. Il a au levant la Caroline & la Virginie; au couchant, le nouveau Mexique, les Illinois & les vastes pays occidentaux de la nouvelle France au nord; le golfe de Mexique le baigne au midi.

MISSISSIPIEN, ENNE, f. & adj. m. & f. Pendant le système de Jean Law on donna ce nom aux Agiocteurs & à ceux qui avoient des actions sur la Compagnie du Mississipi. Ces fortunés *Mississippiens* n'ont

pas laissé d'avoir leurs revers. M. le Baron de POLLIZ. Une contagion *Mississippienne* s'étoit emparée alors de tous les esprits. Les fortunes qui se sont faites à Paris pendant cette contagion *Mississippienne*, sont si extraordinaires, qu'à moins que de les avoir vues, il est impossible de les croire. *Id.*

MISSITAVIE. f. f. Droit de Douane qui se paye à Constantinople. Les marchandises qui viennent de Chrétienté à Constantinople, & que l'on envoie à la mer Noire, ne payent point de douane pour la sortie, mais seulement le droit qu'on nomme *Missitavie*.

MISSIVE. f. f. Lettre qu'on envoie pour menues affaires domestiques à des Procureurs, Fermiers ou autres gens. *Epistola*. Il est opposé aux lettres de galanterie, de doctrine, de dépêches & autres qui méritent d'être imprimées ou conservées. Il est presque hors d'usage & ne se dit guère qu'en riant. J'ai reçu de notre ami une longue *missive*.

MISSIVE. est aussi adj. mais il ne se dit qu'en cette phrase, Lettre *missive*, & cela bien rarement. *Epistolum*. Lettre écrite pour envoyer à quelqu'un.

MISSOURI. Grande rivière de l'Amérique Septentrionale, dans la Louisiane.

MISTACHE. f. f. Mesure des huiles & des vins dont on se sert dans quelques Échelles du Levant, particulièrement dans l'île de Candie. Les cinq *mistaches* un tiers de la Cannée, font la millerole de Marseille.

MISTE. Sorte de pierre dans l'hippodrome de Constantinople, qu'on nomme aujourd'hui *Atmeydan*, c'est-à-dire, place des chevaux. Il ne se voit plus pour toute antiquité qu'un bel obélisque d'une seule pierre *miste* de la hauteur de plus de 30 coudées, enrichie de lettres hiéroglyphiques, & élevée sur quatre boules de marbre très-fin. Du LOIR, p. 590.

MISTE. vieux. adj. f. Jolie, propre, bien mise. *Gloss. sur Marot*.

MISTECA. Nom d'un petit pays de la Province de Guaxaca, en l'Audience de Mexique. *Misteca*. Ce pays, qui est aux confins du Tlascalan, est fort montagneux; mais il est renommé par la quantité de soie qu'on en tire, qui est la meilleure du Mexique.

MISTÈRE. Voyez MYSTÈRE.

MISTOULET. f. m. Mot Toulousain qui signifie Poupin, délicat, mignon. *MÉNAGE, Dict. Etym.*

MISTRAL. f. m. Nom d'un Officier dans le Dauphiné, qui rendoit la justice aux habitans d'une terre. *Mistralis, Ministerialis negotiorum gestor*. Il ne paroît pas que le *Mistral* rendit la justice en Dauphiné, si on en excepte ceux que les Archevêques & les Comtes avoient établis dans Vienne. VALBONN. *Mémoire pour l'Histoire de Dauphiné, c. 6.* Le *Mistral* d'ordinaire faisoit la recette des droits seigneuriaux, tant fixes que casuels. *Id.* Quelquefois aussi il étoit chargé de la culture des fonds. *Id.*

MISTRALIE. f. f. Charge, juridiction, office, dignité de *Mistral*. *Mistralia, Ministerialis negotiorum gestor officium, munus, dignitas. Ministerialis dignitas.*

MISTRANCE. f. f. Terme de Marine. Nom collectif qui signifie tous les bas Officiers d'une galère, ou tous ceux qui ont quelque emploi qui leur donne rang au-dessus de l'équipage, comme sont le Come, le Pilote, l'Argousin, le Remolat, le Barrillat, le Charpentier, &c.

MISTRETTA. Nom d'un ancien bourg ou petite ville de la vallée de Démona, en Sicile. *Amestrata, Amestratos, Amastra, Multistratum, Metustratum*. Ce lieu est sur la rivière d'Alisa, vers les montagnes de Madonia, à dix lieues de Termini, vers le levant. *MATY.*

MISTURE. f. m. Terme de Médecine. C'est une espèce de potion dont on boit peu à la fois, & qu'on ne prend que par cuillerées. *Mistura*. Elle est composée de remèdes qui opèrent en petite quantité. On la fait ordinairement d'eau distillée, d'élixirs, d'huiles, de sels volatils & fixes, d'esprits, de teintures, d'essences, d'extraits & de sirops.

MISY, ou MISI. f. m. C'est, selon Dioscoride, une es-

pèce de chalcitis, ou une matière vitriolique, dure, luisante & brillante, de couleur d'or, laquelle se trouvoit autrefois dans les mines de cuivre en Chypre; mais on ne fait présentement ce que c'est, & l'on substitue en sa place le vitriol rouge naturel qu'on appelle *chalcitis*, & qui a les mêmes qualités qu'on attribuoit au *misy*.

M I T.

MITAINE. f. f. Espèce de gant à l'usage des femmes, où la main entre toute entière, sans qu'il y ait de séparation pour les doigts, excepté pour le pouce. A la place des autres doigts, il n'y a qu'un morceau taillé en rond, qui s'appelle la chape ou la coquille de la mitaine qui couvre le dessus de la main, & il n'y a rien au dessous. Il y a des *mitaines* à jour tricottées.

On appelle aussi *mitaine, manica, chiroteca hiberna*, de gros gants ordinairement de peau, fourrés ou doublés d'une étoffe de laine chaude, dont les doigts ne sont point divisés, à la réserve du pouce. Ces *mitaines* servent aux vieillards, aux goutteux & aux enfans pour leur tenir les mains chaudement. C'est presque la même chose que les moufles.

Ménage le dérive de l'Anglois *mittens*, signifiant la même chose. Il vient plutôt du mot Celtique ou Bas-Breton *mittain*, en y ajoutant un *e* doux ou féminin, comme on le fait dans la langue Françoisé à plus de dix mille autres mots Celtiques ou Bas-Bretons semblables, comme, facile de *facil*, difficile, de *difficil*, &c. Et il est probable que le *mittens* Anglois vient du *mitaine* François, ou du Celtique *mittain*. On a dit *mitana* & *mitanna* dans la basse Latinité en la même signification.

On dit proverbialement, cela ne se prend pas sans *mitaine*, pour dire, qu'il n'est pas aisé d'en venir à bout, & qu'il faut apporter beaucoup de soin & de précaution.

On appelle aussi *mitaines*, dans le commerce de pelleteries, certaines peaux de castors de mauvaise qualité, apparemment parce qu'elles ne sont propres qu'à fourrer des *mitaines*. *DIC. DE COM.*

MITAN. f. m. Vieux mot qui signifie le milieu d'une chose. *Medium, centrum.*

On trouve dans nos vieux Auteurs *mitan*, & en 1636, Monet dans ses Dictionnaires a donné *milieu, meilleur & mitan*, comme trois synonymes également bons. *Glossaire, Bourguignon*. Ils ne sont plus d'usage.

MITCHIGAMI. f. m. Peuple de l'Amérique Septentrionale, dans la Louisiane.

MITE. f. f. C'est le plus petit des insectes qui s'engendre ordinairement dans le fromage. *Midas*. Quand on voit une *mite* avec un microscope, on lui apperçoit huit grands pieds, pareils à ceux des faucheux. Les *mites* sortent toutes parfaites de leurs œufs, & croissent ensuite peu à peu.

Les *mites* sont des animaux très-voraces; elles mangent non-seulement le fromage, mais encore toutes sortes de poissons, de chairs crues, de fruits secs, des grains de toute espèce, & presque tout ce qui a un certain degré de moisissure, sans être mouillé au-dessus.

Le Latin *midas* se dit aussi en Grec, d'où le François est dérivé. On a dit aussi *miton*.

MITÉ. adj. m. Rongé des mites.

*Si Ferré n'eût point été
D'une exacte probité,
D'une austère prud'homme,
Mes vers auroient-ils chanté
Son fameux Manteau mité,
Dont en dépit de l'envie,
Le mérite illimité,
Vole à la postérité?*

Poësies de Mlle DE MALCRAIS DE LA VIGNE, c'est-à-dire, de M. DES FORGES MAILLART.

MITELLA. f. f. Plante dont la racine est vivace. Ses feuilles ressemblent à celles de la coruſa, & l'extrémité du pédicule est terminée par un calice ouvert, d'une seule pièce, découpé en cinq parties. Sa fleur est en roſe, à cinq pétales, pointue, & les pétales naissent entre les intervalles des ſegmens du calice. Son fruit est arrondi, pointu, ouvert comme la mitre d'un Evêque, & contient un nombre infini de ſemences. On donne à cette plante le nom de *Mitella*, parce que son fruit a la figure d'une mitre. On ne lui attribue aucune vertu médicinale.

MI TERME. Moitié de terme. Il nous a fallu déloger à *mi-terme*. REGNARD.

MITGANNIR. Ville d'Égypte, entre Damiette & le Caire.

MITHRA. f. m. Terme de Mythologie. Nom d'un dieu des anciens Perſes. *Mithra*. Le dieu *Mithra* étoit le ſoleil.

On prétend que *Mithra* étoit auſſi adoré de nos anciens Gaulois, que c'étoit leur Mercure, & qu'il avoit un temple à Paris ſur le mont Locotitius, qui est aujourd'hui Notre Dame des Champs, au faubourg S. Jacques. Quelques uns diſent encore qu'il y en avoit un à Montmartre. Tout cela est faux.

MITHRA. f. f. Terme de Mythologie. Nom d'une

ancienne déeſſe des Perſes. *Mithra*. Hérodote, *L. I. c. 231*, dit que c'est la Vénus des Perſes, & Barthius, dans ſes Notes ſur Stace, *P. III. p. 247*, montre qu'Hérodote ne s'est point trompé, que S. Ambroise fait auſſi mention d'une déeſſe *Mithra*, dans ſa Lettre XVIII, qui est contre Symmaque, *N: 30*. & il dit auſſi que c'est la Vénus des Perſes.

MITHRA. Ce nom ſe donnoit auſſi à un Grand-Prêtre, au chef des autres Prêtres. Il ſe trouve en ce ſens dans Apulée.

MITHRES. f. m. Terme de Mythologie. Nom d'un dieu des anciens Perſes. *Mithres*. Saumaſe confond *Mithres* avec *Mithra*, ou le ſoleil, dans ſes Notes ſur Vopifcus, *p. 367. 1. col. F.* mais Héſychius les diſtingue. *Mithra*, dit-il, est le ſoleil chez les Perſes, & *Mithres*, le premier de leurs dieux. Quinte-Curce le diſtingue auſſi, *L. IV. c. 13*.

MITHRIAQUES. f. m. ou f. Sacrifices du dieu *Mithra*; fêtes du dieu *Mithra*. *Mithriaca*. On ne faiſoit point les *Mithriaques* ſans ſacrifier quelque homme. Adrien le défendit par une loi. Commodore renouvella ces cruautés inhumaines, comme nous l'apprend Lampridius au IX^e Chapitre de la vie de cet Empereur. Après lui on les abolit de rechef.

Fin du cinquième Volume.



